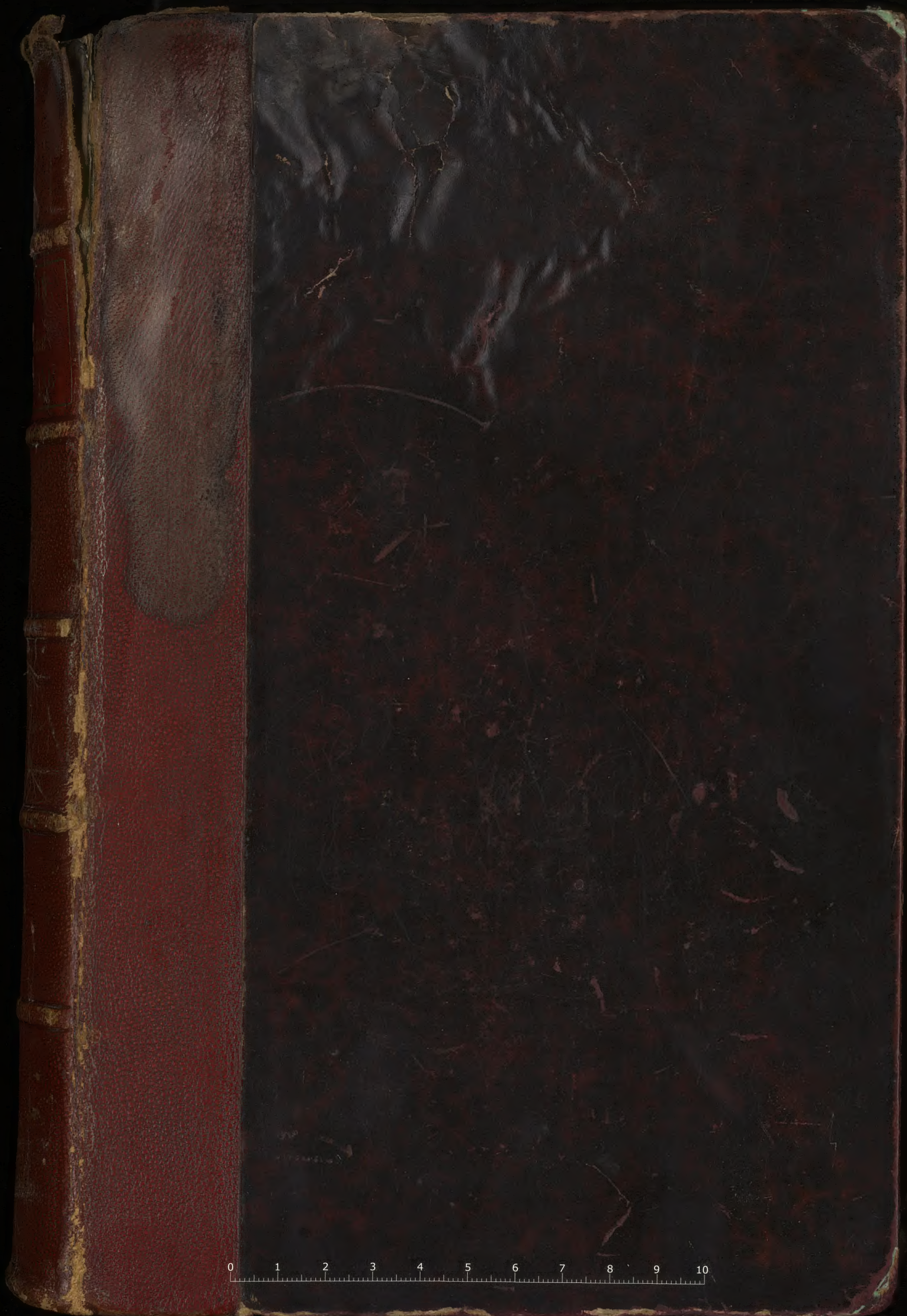
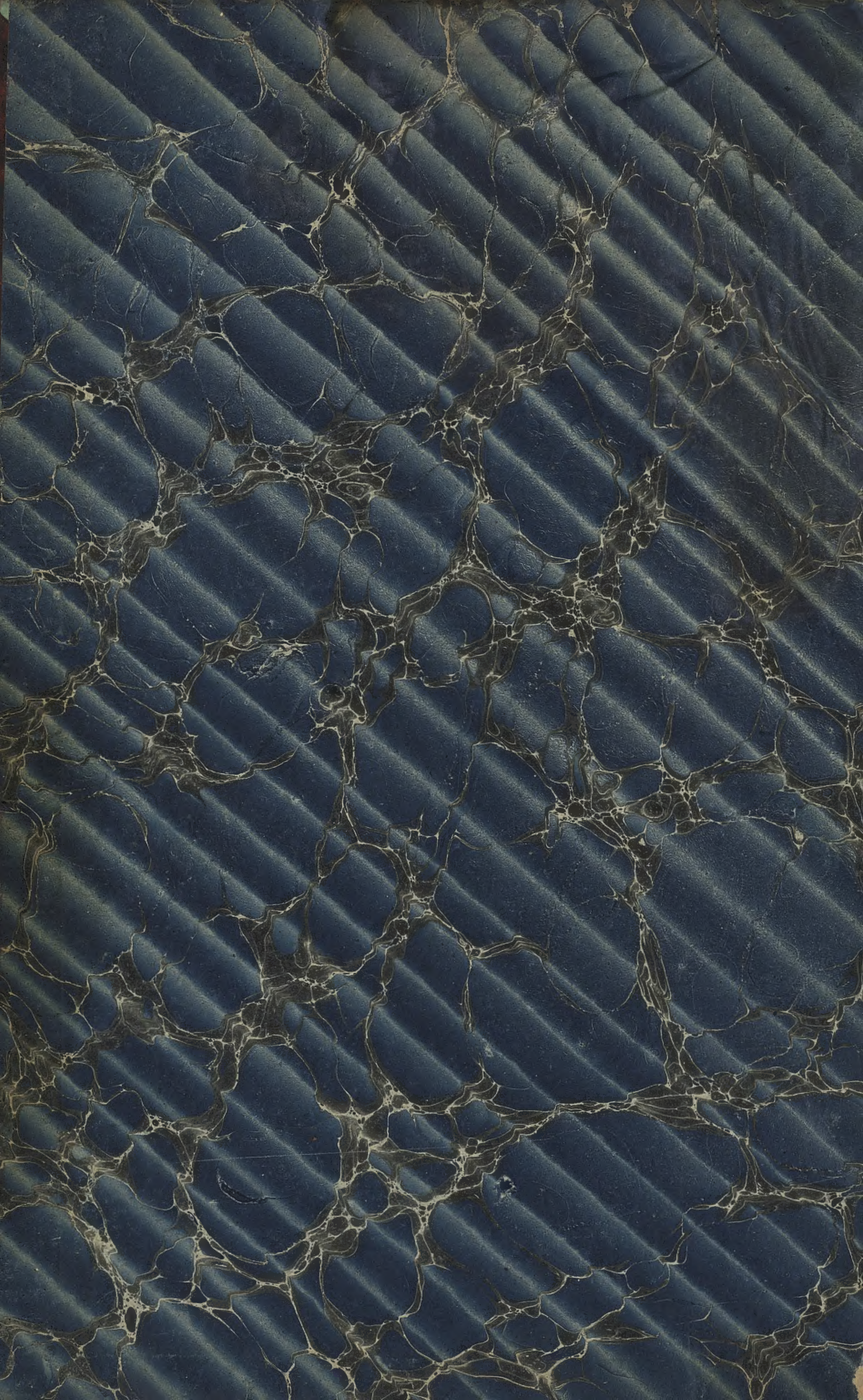
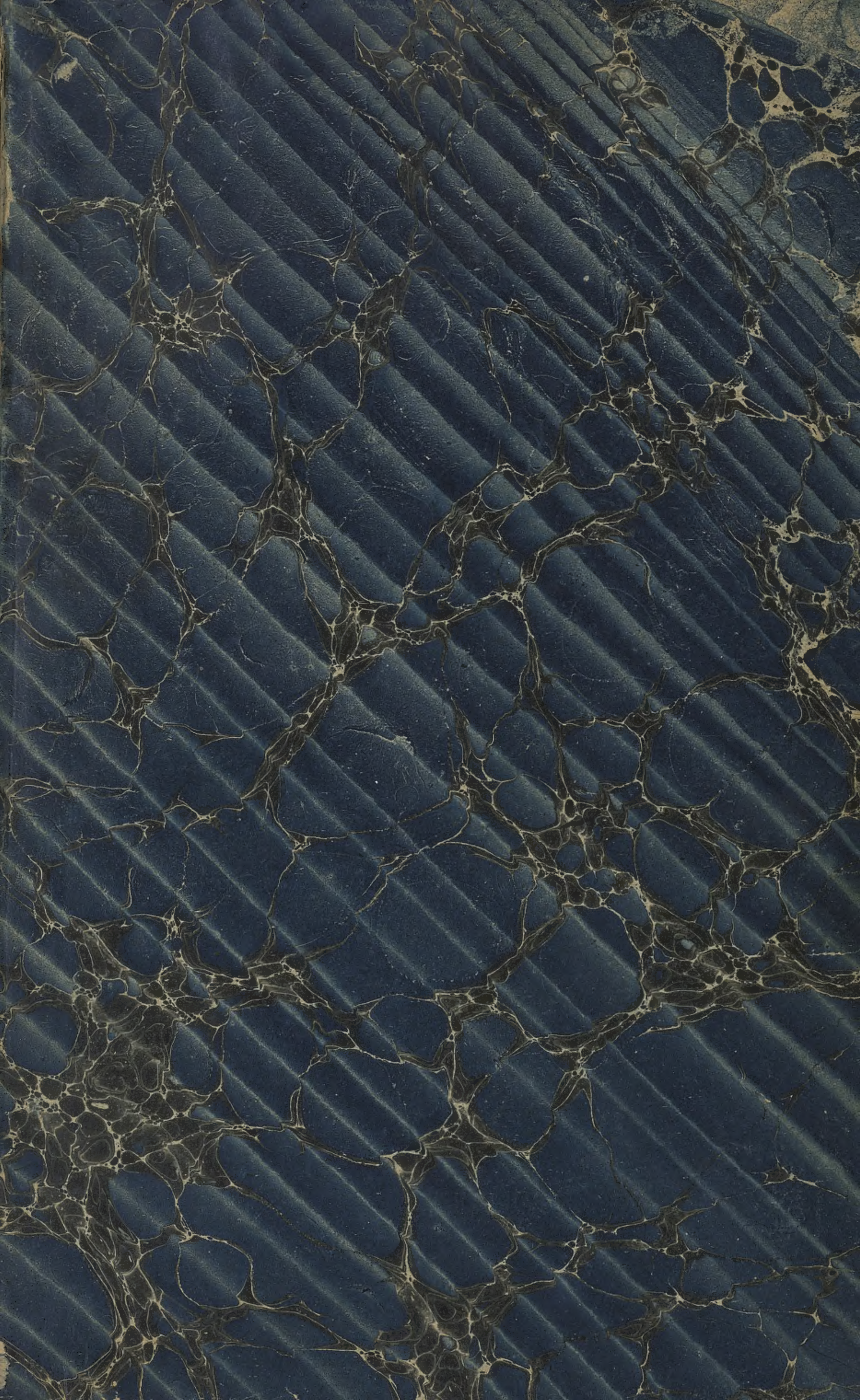

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10





NOUVEAU DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DE MÉDECINE

DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE

ET DES

SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

Bourloton. — Imprimeries réunies, B.

NOUVEAU DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DE MÉDECINE

DE CHIRURGIE, DE PHARMACIE

ET DES

SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

PAR

CH. ROBIN

MEMBRE DE L'INSTITUT ET DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

PARIS

OCTAVE DOIN, ÉDITEUR

8, PLACE DE L'ODÉON, 8

1886

PRÉFACE

Un Dictionnaire n'est pas un manuel ou un traité de toutes les branches de la science à laquelle il est destiné, contenant, dans l'ordre alphabétique, un exposé complet de toutes les questions ; c'est simplement un livre dans lequel on doit trouver, à leur place, les mots dont on a besoin avec l'indication de leur genre, de leur signification et de leurs divers sens ou usages.

Pour que les mots puissent être trouvés à la place qui leur convient réellement, il faut que l'auteur du Dictionnaire se soumette aux règles grammaticales de la langue dans laquelle il écrit et à celles des langues auxquelles sont empruntés les mots. Ce qui, par conséquent, domine dans un Dictionnaire, c'est la nécessité d'une orthographe et d'une règle communes. Hors de la correction de l'ordre alphabétique, un Dictionnaire ne répond pas à sa destination, car il donne l'erreur, par l'incorrection, à qui cherche où est le vrai.

Aussi est-ce logiquement, surtout dans les écrits scientifiques et professionnels, que celui qui écrit mal un mot est considéré comme ignorant la nature des objets ou des phénomènes que ce mot désigne. C'est pour cela qu'à l'école on apprend l'orthographe avant d'apprendre le calcul, etc. ; un mot mal écrit ne saurait, en effet, être un auxiliaire pour qui veut apprendre.

Lors de la formation du français, la langue grecque lui a fourni des mots assez nombreux qui ne lui sont venus que par l'intermédiaire des Romains.

Au fur et à mesure qu'a eu lieu le développement des arts et des sciences, les mots dont ils ont nécessité l'emploi ont été empruntés tout formés au grec, ou forgés, à l'aide du grec, par les hommes qui en ont introduit l'usage.

La manière dont les mots ont été composés rappelle toujours, à un certain degré, leur sens, c'est-à-dire la nature de l'objet ou du phénomène qui a nécessité leur création.

Par suite, dès l'instant où une lettre rappelle l'origine grecque d'un terme, c'est assez pour montrer que l'enlever n'est qu'un fait d'ignorance.

Tous ceux qui savent le français reconnaissent qu'au fur et à mesure que le nombre des mots augmente, rien n'est plus précieux, pour la détermination de la nature des choses qu'ils désignent, que ce qui rappelle leur provenance grecque ou latine.

C'est, en effet, par leur origine que nous apprenons le mieux la valeur des mots, comme par leur origine nous apprenons la nature des éléments qui composent la substance organisée. Pour les mots, comme pour les choses qu'ils expriment, la connaissance de l'origine est une des formes ou parties du savoir.

Tous les hommes instruits ont, par suite, toujours protesté contre l'erreur qui consiste à vouloir rendre vulgaires les mots, en leur enlevant des lettres qui indiquent, avec leur origine, leur sens et leur prononciation. L'erreur est la même, elle est aussi dangereuse qu'il s'agisse d'une Académie ou d'un écrivain.

On ne dit plus aujourd'hui de la science qu'elle est une langue bien faite, mais chaque jour on voit de plus en plus que la science n'est pas où manque une langue bien faite, que toujours et partout, suivant l'expression de Littré, la langue est un précieux auxiliaire de la science.

Quoi qu'on fasse, il est nécessaire de savoir comment doit, logiquement et scientifiquement, être écrit un mot, c'est-à-dire comment il doit être écrit d'après la manière dont il est apparu dans une langue vivante, d'après celle dont on l'écrivait dans la langue morte dont les besoins de la science et de l'art l'ont fait tirer, d'après la manière dont l'écrivaient les premiers qui ont eu besoin de le créer.

L'indication de la bonne orthographe des mots laisse libre ensuite chacun de faire les fautes qu'il croit devoir commettre; chacun peut choisir telle forme arbitraire qu'il voudra, d'après tel ou tel avantage économique en typographie, telle ou telle prétendue règle empruntée à quelque corporation considérée comme la plus autorisée, tel système d'abréviation ou de simplification, etc., qu'il suppose plus utile que le savoir réel.

L'important est seulement qu'en adoptant une manière de faire chacun sache en quoi il fait autrement que ceux qui ont suivi les données de l'histoire, de la logique intellectuelle et des règles grammaticales élémentaires, hors desquelles un livre n'est plus qu'un amas de barbarismes qui ne peut plus être appelé un Dictionnaire.

La manière dont les Latins ont écrit les mots qu'ils ont emprunté au grec, la manière dont nous les ont donné ceux qui, les premiers, ont traduit le grec et le latin, nous montre que nul d'entre eux ne s'est permis de changer la manière d'écrire et, par suite, de prononcer les mots empruntés à ces langues.

L'exemple de ceux qui ont imprimé ces mots nous montre comment les nombreux termes nouveaux, inconnus aux Grecs, forgés par les Français, doivent être écrits en dehors de tout système moderne de cette sorte.

L'orthographe ne peut être la peinture exacte de la parole; mais les mots ont originellement été formés d'après la nécessité de trouver un signe naturel dont la vue ou l'audition exprimât et rappelât autant que possible la nature des objets et des phénomènes; par suite, la manière de former les mots n'a jamais été plus arbitraire dans les langues mères que dans celles qui en sont dérivées.

L'étymologie ne se sépare pas de la phonétique; c'est là une règle à laquelle les grammairiens considèrent qu'on doit se soumettre aveuglément. La phonétique est la manière d'articuler les lettres, syllabes et voyelles, qui est le point de départ de toute orthographe.

L'orthographe est la manière de rendre le plus possible saisissable, par l'assemblage des lettres, comment un mot doit être prononcé pour faire comprendre la nature de l'objet ou du phénomène à la désignation duquel il a, dès sa création, été destiné, conséquence inévitable de l'action de la pensée sur les organes extérieurs de l'expression. La phonétique qui exprime et l'orthographe qui fixe la prononciation par un signe, ne font qu'un avec l'étymologie.

Par l'orthographe, celle-ci remonte à la phonétique, qui est la forme vocale originelle donnant la signification du mot.

Dans les langues dérivées l'orthographe du mot résulte de son étymologie. La changer est, par ignorance, en changer la prononciation et, par suite, le sens; c'est induire en erreur celui qui a besoin de savoir. C'est, contrairement à toute raison vulgaire, détruire la signification des néologismes que les besoins scientifiques ou pratiques ont graduellement introduits dans notre langue.

Par la prononciation qu'elle appelle, chaque lettre d'un mot a sa signification et sa valeur; quand on supprime une lettre on détruit la valeur du mot; on agit comme si l'on remplaçait cette lettre par une autre en falsifiant un texte.

Le plus grave est qu'enlever une lettre est enlever la prononciation faite pour désigner l'objet ou le phénomène; c'est détruire l'orthographe du signe et avec le changement de signe c'est apporter un changement de sens, par ignorance de ce que c'est qu'un mot, terme ou signe.

Toute étymologie qui ne rend pas compte des lettres conservées, changées ou disparues est à rejeter.

Il en est ainsi, à plus forte raison, des mots écrits contrairement à leur étymologie par suppression arbitraire de lettres. Changer l'orthographe c'est changer la prononciation, et par suite le sens d'un mot dans quelque langue morte ou vivante que ce soit. C'est forger un autre mot qui n'exprime plus ce que celui qui est bien écrit désigne.

C'est aussi un manque de scrupule par lequel on enlève à la langue dans laquelle un mot est introduit les rapports de provenance qu'elle doit conserver avec celle qui lui a fourni ce mot. Il y a là un manque de respect envers ceux qui veulent apprendre qui ne saurait trop inspirer le mépris.

En falsifiant ainsi le *mot* qui est le signe propre à la langue, on change le *terme* qui appartient au sujet dont on traite et par là on fausse l'*expression* de la pensée, qui est précisément le but visé par un Dictionnaire.

Aussi quelle que soit la valeur scientifique de ceux qui ont introduit l'usage d'un terme, s'il est écrit contrairement à son étymologie, l'orthographe doit en être rétablie.

En opposition pourtant avec cette règle grammaticale il y a et il y aura toujours un certain nombre de mots hybrides qu'on devra conserver parce qu'un

long usage ne permet plus de désigner autrement les objets auxquels ils s'appliquent, et qu'en les supprimant, ou en les modifiant, on ferait perdre à la science plus qu'elle ne gagnerait. Plusieurs de ces mots expriment des notions réelles; ils ont été introduits à une époque où ils étaient opportuns ou même nécessaires; l'emploi s'en est immédiatement répandu et ne saurait utilement être remplacé par un mot plus correct étymologiquement; tel est par exemple le mot *sociologie*, employé par tous les écrivains, sans mentionner sa source déjà indiquée par Auguste Comte comme complètement hybride.

En dehors de ces mots utiles ou même nécessaires et passés dans l'usage, les mots mal faits ou peu usités n'ont pas trouvé place dans notre Dictionnaire.

La façon de former les mots tirés du grec ou du latin n'est arbitraire à aucun titre.

Elle repose sur des règles grammaticales logiques, données et suivies déjà par les Grecs eux-mêmes et par ceux qui ont fait parvenir cette langue jusqu'à nous. Nul n'est autorisé à changer aujourd'hui ces règles, alors même qu'il s'agit des termes scientifiques.

Ce qui est fait pour un mot ne pourrait, d'autre part, sans faute grammaticale, ne pas être fait pour tous ceux qui sont tirés d'une même racine; il est en effet évident qu'il faut que les termes de même origine soient écrits partout de la même manière.

La grammaire nous explique, par exemple, que pour les mots commençant par un ῥ la règle admise par les Latins était de remplacer l'*esprit rude* par une *h*. Beaucoup considèrent même que cette lettre est inutile quand elle n'est pas un *signe étymologique* ou avertissant qu'il ne faut pas lier la consonne finale du mot précédent avec la syllabe initiale de celui qui commence par *h*.

La grammaire nous enseigne aussi que pour les mots composés d'un préfixe et d'un suffixe commençant par un ῥ la règle était, pour les Grecs, de doubler celui-ci d'un ῥ, sans pour cela faire tomber l'esprit rude de ce suffixe; ce signe distingue en effet l'*r* rude, plus ou moins gutturale, de l'*r* simple, liquide ou coulante, comme des deux *rr* seulement ronflantes.

Tels sont διάῤῥοια, *diarrhée*, de διά, à travers, et ῥέω, je coule; αἱμοῤῥαγία, *hémorrhagie*, de αἷμα, sang, et ῥήγνυμι, je romps, et ainsi des autres.

Les deux *rr* restent un non-sens si l'on fait disparaître l'*h* qui remplace l'esprit rude ; aussi, dans leurs traductions et dans la composition de termes dérivés du grec les auteurs latins se sont-ils gardé de la supprimer.

Les lettrés et les hommes de science français, anglais, allemands, etc., qui leur ont succédé, ne se sont jamais départis de cette règle. Elle est imposée par les éléments de la grammaire et nul ne saurait l'éluder sans faute grave, quels que soient les sophismes justificatifs de l'ignorance. Il n'y a du reste pas plus de raison de supprimer l'*h* au milieu des mots d'origine grecque que de la supprimer au commencement de ces mêmes mots ou dans ceux qui commencent par un χ ou *ch* en le remplaçant par un *qu* ou par un *k*, par un φ ou *ph* en le remplaçant par *f*.

Supprimer l'*h* ou ne mettre qu'une *r* dans les mots composés de la sorte sont à

des degrés divers des fautes grammaticales de même ordre. Rien n'est jamais venu en effet autoriser à faire disparaître une prononciation naturelle introduite lors de la formation des langues; car en changeant la prononciation d'un mot on change en même temps son sens, on en enlève la valeur, et on en fait un autre terme, par falsification.

Ceux-là même qui écrivent les barbarismes *hémorragie*, *hémorroïde*, etc., montrent que leur manière de faire est à la fois arbitraire et d'une ignorance sans exemple, par ce fait même qu'ils écrivent correctement les termes *hémorrhée*, *hémorrhinée*, *diarrhée*, *cholorrhée*, *cholorrhagie*, *coléorrhexie*, *coléorrhize*.

On comprend qu'une fois entré dans cette voie de destruction de toute exactitude, on n'accepte plus de limites; aussi dépasse-t-on le comique lorsqu'on écrit, dans la même ligne, *séborragie*, *séborrhée* et *stéarrhée*, *lochiorragie* et *lochiorrhée*, *hémorragie* et *hémorrhée*, ou lorsqu'on orthographie l'adjectif autrement que le substantif, comme *hémorroïde* et *hémorrhoïque;* ce sont là des fautes que l'on punit dans les classes d'enseignement primaire.

Tout semble dès lors être fait non pour guider et instruire, mais pour dérouter celui qui veut apprendre.

Il est évident qu'une telle manière de faire ne peut que conduire à de grossières erreurs ceux qui consultent un livre ainsi rédigé.

Elle est encore plus funeste lorsque, par son titre, l'ouvrage qui donne cela comme un exemple à suivre aux commençants, a la prétention de faire croire qu'il est scientifique. Dès l'instant où un *Dictionnaire* ne l'est pas par les mots, il ne saurait l'être par les choses.

La faute n'est pas moins grossière de la part de ceux qui confondent le τ des Grecs ou *t* simple des Latins avec le θ dont la prononciation est aspirée comme celle du φ et du χ. Le *th* par lequel les Latins et les grammairiens traduisent le θ des Grecs, soit par l'aspiration, soit par le sifflement de sa prononciation, suivant la place qu'il occupe, donne aux mots qu'il concourt à former un sens différent de ceux où le τ a été employé par les Grecs.

C'est ainsi que dans ὀφθαλμία, *ophthalmie*, dans φθίσις, *phthisie*, etc., le θ se prononce avec une aspiration que le τ ou le *t* simple ne saurait donner, prononciation sans laquelle le mot perd sa signification.

Dans θάλασσα, *mer*, il se prononce au contraire avec le sifflement aspiré du *th* anglais, qui disparaît avec l'*h*, prononciation qui se retrouve au contraire dans ἅλς, *mer* ou *sel*, dont l'*esprit rude* remplace notre *h*.

La faute de grammaire est encore plus grave lorsqu'à un υ (*y*) étymologique on substitue un ι (*i*).

On voit aisément qu'il s'agit là de monstruosités grammaticales équivalant en fait à de véritables falsifications de texte, près desquelles n'est qu'une légère faute la composition de mots hybrides, dont chaque moitié peut être exactement écrite.

Il est d'autant plus nécessaire de se montrer fidèle aux règles grammaticales de l'orthographe des mots, que nous vivons à une époque où, par suite des découvertes

incessantes de la science, le nombre des mots va se multipliant chaque jour davantage.

Devant quelque autorité que ce soit le savoir de Littré n'eût toléré à aucun titre cette destruction de la langue scientifique, pas plus qu'elle ne serait supportée dans une école primaire. On ne trouve ces fautes dans aucun de ses ouvrages, ni dans les éditions dixième à quatorzième du *Dictionnaire de médecine* auquel nous avons collaboré. Les corriger là partout où il les rencontrait était une de ses principales préoccupations. Avoir introduit la bonne orthographe dans un Dictionnaire scientifique était même l'une des choses dont il se félicitait le plus.

Chercher à suivre son exemple était naturellement du devoir de quiconque se préoccupe de science. Ce n'est, en effet, qu'après sa mort, que des anonymes sans scrupule ont cherché à introduire ces fautes sous le couvert de son nom.

Signaler ce fait suffit pour montrer le peu de cas que font de la mémoire de Littré ceux qui ont détruit son œuvre dès sa mort en voulant faire croire que les erreurs mises à la place et sous son nom sont de lui pour ensuite les exploiter, alors que l'honnêteté la plus élémentaire eût dû faire au moins respecter le savoir et la précision scientifique de ce qu'il avait mis dans son œuvre.

Sous le nom de Littré, en effet, on a fait paraître un livre dans lequel son œuvre est détruite, ce qui enlève le caractère d'œuvre posthume à cette édition qui n'est qu'une opération d'anonymes, ignorant même ce que Littré avait fait de bien.

Il est étrange de voir que les anonymes qui viennent de publier ce Dictionnaire, sous le titre de quinzième édition, en mettant en tête le nom de Littré, mort en 1881, ont sans scrupule rétabli précisément les orthographes fautives que ce consciencieux savant se préoccupait avec tant de soin de faire disparaître, en ne laissant passer les termes à l'imprimerie que sous leurs formes étymologiques et leurs orthographes exactes.

Le nom de Littré n'a évidemment été maintenu après sa mort que pour faire croire que ce qu'il a mis de lui dans cinq éditions du *Dictionnaire de Nysten* y est encore; or c'est ce qu'il s'était efforcé d'y faire entrer et qui n'existait que là, qui précisément a été le plus dénaturé ou enlevé, alors que les convenances les plus élémentaires voulaient qu'on indiquât au moins la manière dont les mots, d'après lui, doivent être écrits.

C'est au lecteur qu'il revient de juger, d'apprécier et de dire ce qu'il faut penser d'un tel procédé.

On voit par là à quel point était devenue nécessaire la publication d'un Dictionnaire rappelant que les hommes de science ne se sont jamais laissé aller à de telles erreurs; que, d'autre part, les commençants ne doivent, à aucun titre, suivre l'exemple de ceux qui les commettent par pur arbitraire ou par caprice.

Ce n'est point pour apprendre quelque chose à ceux qui savent le français que sont indiquées les notions précédentes, mais uniquement en raison de la grossièreté des fautes par lesquelles l'ignorance a cherché à remplacer ce qui représente nos origines.

Tous ceux qui sont quelque peu au courant de la langue française resteront certainement étonnés de ce qui précède dans cette préface. Mais en même temps ils ne le seront pas moins de voir par quelles ignorances des éléments les plus simples de ce qui importe par-dessus tout à la science, j'ai été forcé de rappeler ces derniers.

Littré ayant été partout reconnu, depuis 1839, comme l'homme en France le mieux au courant des origines des noms empruntés par la langue médicale au grec et au latin, dans tous les cas où un mot a été trouvé imprimé autrement que dans son propre Dictionnaire, c'est l'orthographe indiquée comme la bonne par lui qui a été suivie, comme indiquait de le faire la morale la plus élémentaire, en l'absence même de l'indication de son nom.

Un Dictionnaire n'est plus scientifique dès qu'il cesse par son orthographe de rappeler l'origine des mots, dès que la manière d'écrire ceux-ci cesse d'être, à la fois, historique et logique, dès que par un mélange de suppressions et de formes littérales prises au français elle devient barbare à force d'arbitraire.

Partout je me suis guidé sur les *Lexiques médicaux* de Castelli (1756) et de Kraus (1842) de préférence aux Dictionnaires de notre langue pour lesquels les données de la science sont toujours restées trop secondaires. Pour les mots qui ne se trouvent pas encore dans les lexiques j'ai suivi les orthographes adoptées par Littré dans son *Dictionnaire de la langue française* et dans les éditions du *Dictionnaire de Nysten* auxquelles il a collaboré.

Il fallait que les médecins, à l'étranger comme en France, vissent qu'il existe encore des livres où, chez nous, on trouve comment s'écrivent les mots en usage dans les sciences.

Je dois parler de la façon dont il faut concevoir dans les mots tirés du latin les genres masculin, féminin ou neutre.

Là s'est introduite une confusion que, pour un nombre de cas particuliers, on est obligé de laisser telle que l'a faite le temps, l'ignorance ou le hasard.

Ces cas ne sont pas restés pourtant sans attirer l'attention, sans mériter des remarques en ce qui touche la généralité de leur application aux êtres organisés dont les noms sont tirés du latin.

Il est admis avec Linné, De Candolle et autres, que tous les noms des êtres naturels sont tirés du grec ou du latin; que les noms formés dans chaque langue vivante par les naturalistes doivent être des *traductions* littérales des noms spécifiques des plantes et des animaux tirés du grec ou du latin, quel que soit le degré d'exactitude ou de convenance de ces noms.

Les nombreux noms de plantes (aussi bien que ceux d'animaux) qui nous ont été légués par les Grecs et les Latins doivent, dans une phrase de français, conserver le genre sous lequel ils ont été employés par les anciens. Il n'existe aucune raison valable de faire masculin ce qu'ils disent féminin ou vice versa.

Malgré les confusions introduites par l'usage des fautes, la règle générale est de laisser aux mots latins introduits dans du français le genre masculin, féminin ou neutre qu'ils avaient chez les Latins.

Il n'y a manifestement non plus aucune raison de faire autrement pour les noms des plantes que pour ceux des animaux; ce qui est fait en botanique pour les espèces végétales doit être fait pour les animaux en zoologie et non différemment.

Le nom latin botanique ou zoologique est, en effet, un point de repère commun pour les savants de toutes les langues. Quel que soit le genre, masculin ou féminin, attribué au nom ainsi forgé, cela n'implique pas qu'il restera partout *masculin*, sans possibilité d'une traduction française, anglaise, etc., sous tel ou tel genre, comme il a été fait des noms d'animaux ou de plantes employés par les Grecs et les Romains. Tout uniformiser sous le seul genre masculin n'est justifié par rien chez les modernes, plus que par le passé.

Les botanistes donnent le genre masculin à toutes les plantes dont le nom se termine en *a*.

On a dit même qu'il serait à désirer que l'Académie suivît un pareil principe.

Mais il n'existe à cet égard aucun principe, aucune règle. Il n'y a que des usages arbitrairement introduits.

Le *Dictionnaire de l'Académie française* n'a fait que suivre à cet égard les indications de l'usage courant; il a laissé féminins une partie des noms de plantes, etc., terminés en *a*, comme *mimosa*, et masculins une autre partie, comme *acacia*, bien qu'il soit féminin dans Pline.

Les hommes qui ont étudié l'histoire des langues considèrent qu'il n'y a dans l'indication ci-dessus aucun principe, alors que les Latins ne sont plus là pour juger la question. Rien n'est venu autoriser de changer ce que faisaient les anciens. Or ils ont des noms de plantes et d'animaux terminés soit en *us*, soit en *a*, les uns masculins, les autres féminins, les féminins plus nombreux même que les premiers.

Si l'on venait à dire LE *avena*, l'avoine, LE *rosa*, la rose, LE *viola*, la violette, LE *stachys*, la stachyde, et ainsi des autres, il faudrait aussi dire LE *lutra*, la loutre, LE *viverra*, la civette, LE *coturnix*, la caille, LE *perdix*, la perdrix, etc., etc., LE *musca*, la mouche, le *aquila*, le *cochlea*, le *ostrea;* mais ils ont aussi des noms de plantes et d'animaux du genre masculin, comme *lupus*, *coluber*, etc., et de masculins et féminins comme *serpens*, serpent; *rumex*, oseille.

Il est beaucoup de noms de plantes, féminins en latin, qui sont traduits par des mots français masculins, comme *quercus*, *carpinus*, *sambucus*, *vulpus*, etc.

Il n'y a aucune raison de changer à notre époque ce qui s'est fait jusqu'à présent, mais lorsqu'on est obligé de traduire en français un nom de plante ou d'animal forgé en latin par les modernes on doit lui donner une désinence en rapport avec le genre qu'on lui attribue, comme *mimeuse*, dans le cas de *mimosa*.

Rien n'empêche d'écrire, ainsi qu'on le fait, *rosa*, la rose, *viola*, la violette, *brassica*, le chou, *rapa*, la rave, *sambucus*, le sureau, *lupus*, le loup, *armeniaca*, l'abricotier, *rumex*, l'oseille, aussi bien que *ostrea*, l'huître, *cochlea*, l'escargot, *lutra*, la loutre, *viverra*, le furet, *aquila*, l'aigle, *vulpes*, le renard.

Les noms *latins*, de plantes et d'animaux, forgés depuis Linné, l'ont été d'une manière trop arbitraire, quant au genre, pour qu'il soit possible de dire comment

auraient agi les Latins eux-mêmes et pour qu'il soit possible de corriger d'après une règle réelle.

Si donc un nom de plante ou d'animal nouveau est, en latin, du genre masculin, neutre ou féminin, ou des deux genres, comme le sont *rumex* et *serpens*, il peut être traduit en français soit sous le genre masculin, soit sous le genre féminin.

L'usage, du reste, continue à faire masculins en français, plutôt que féminins, beaucoup de noms d'espèces dont les désignations latines générique et spécifique sont de ce dernier genre par leur désinence.

De même que pour le cas des mots hydrides acceptés, il est généralement difficile d'aller contre cette manière de faire.

Ici l'usage n'a guère fait d'exceptions à la règle qui fait du genre féminin les noms latinisés terminés en *a*, et qui fait masculins ceux qui sont formés de la réunion de deux adjectifs masculins, comme *melaleuca*, etc. Même exception encore lorsqu'il s'agit de noms propres d'hommes, de lieux ou vernaculaires masculins, latinisés en *a*, comme *cinchona* de Cinchon, *camellia* de Camelli, *dahlia* de Dahl d'Anvers, *jussieuœa*, etc.

Dans le cas où quelque autre manière de faire se rencontrerait ici, ce serait une faute échappée.

Le nom des familles de plantes et des animaux est généralement tiré de celui d'un de leurs attributs spécifiques ; c'est un adjectif pris substantivement. Il est naturellement pris sur une espèce, au singulier, avant de l'être au pluriel, avant d'être appliqué à plusieurs espèces. Ainsi, par exemple, une plante, un animal, sont une *ombellifère*, ou un *rongeur*, etc., avant d'être réunis en famille des *Ombellifères*, des *Rongeurs*, etc.

Logiquement ces noms doivent être donnés au singulier avant de l'être au pluriel. C'est ce qu'a fait le *Dictionnaire de l'Académie française*, malgré l'usage qui s'est introduit parmi les naturalistes d'en faire un substantif pluriel distinct, usage qui a été suivi par divers auteurs.

C'est l'exemple du *Dictionnaire de l'Académie* qui, à cet égard, a été suivi dans celui-ci.

D'une manière très générale aussi et analogue, les savants qui, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, ont créé des noms d'ordres, de tribus, de familles les ont désignés par des adjectifs pris substantivement au masculin ou au féminin suivant les circonstances.

D'autre part, bien que pouvant, suivant les cas, être usités au masculin, tous ont été employés au *féminin*. Tels sont :

Annélide (Lamark, 1812) ;
Aranéide (Latreille, 1806) ;
Arachnide (Latreille, 1802) ;
Hirudinée (Savigny, 1817) ;
Lumbricinée (Savigny, 1817) ;
Néréidée (Savigny), 1817, etc., etc.

C'est aussi sous le genre féminin qu'ils ont été employés par Cuvier, surtout préoccupé de la forme et de la valeur grammaticales des termes, et par la grande majorité des auteurs de son époque. Ils sont encore, avec raison, usités au féminin par nombre de biologistes contemporains, bien qu'à partir de 1840, la plupart des Dictionnaires les fassent exclusivement masculins sans donner d'autre raison expliquant ce changement, que le genre du préfixe étymologique sur lequel s'appuyait Littré pour laisser *Annélide* du masculin.

D'après tous les botanistes, à l'exception des *Champignons*, des *Lichens* et des *Palmiers*, les noms de famille des plantes sont féminins pour toutes les plantes. Cela est même pour les *Conifères* (tiré de *coniferus*, *conifera, coniferum*), contrairement à ce qu'indiquent les Dictionnaires. Littré a laissé au féminin ce terme dans le *Dictionnaire* dit *de Nysten*, bien que, par imitation des Dictionnaires de la langue française, il le donnât comme masculin, imitation qu'il faisait parfois pour les mots dont l'importance ne lui semblait pas mériter discussion.

Dans les traités d'anatomie, etc., etc., beaucoup d'adjectifs sont employés substantivement, soit au masculin, soit au féminin ; c'est ainsi qu'en parlant des nerfs on dit le *crural* pour désigner le *nerf crural*, qu'en parlant des vaisseaux on dit la *crurale* pour désigner soit l'artère de la cuisse, soit la veine qui en est satellite, et ainsi des autres. Ceux de ces adjectifs qui sont dans ce cas sont indiqués comme adjectif et substantif (adj. et s.).

Les livres d'enseignement primaire et secondaire disent qu'il est inutile de citer le *Manuel*, le *Guide*, le *Dictionnaire*, la *Prosodie*, la *Grammaire*, etc., etc. (F. Bonnal). Cet usage n'est pas applicable aux *Manuels* ni aux *Dictionnaires scientifiques*. Il serait facile d'en citer plusieurs dans lesquels des faits neufs ont été signalés pour la première fois, et n'ont pris rang que plus tard dans tel ou tel ouvrage. Le présent *Dictionnaire* ne fait pas exception, pour plusieurs sujets d'anatomie et de physiologie particulièrement.

Dans la rédaction des articles de ce *Dictionnaire* et dans le relevé des mots manquant dans les ouvrages similaires, je me suis guidé surtout sur les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, sur les *Bulletins de l'Académie de médecine*, *de la Société de chirurgie*, *de la Société de médecine des hôpitaux*, *de la Société médico-physiologique*, *de la Société entomologique*, etc. ; pour la chimie j'ai suivi surtout les indications des ouvrages de Lœwig (1849), de Berthelot, de Würtz, etc.

Ce *Dictionnaire* contient le plus grand nombre des termes usités dans les sciences médicales et naturelles. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les mots sont imprimés avec l'orthographe employée tant par ceux qui les ont créés que par ceux qui les écrivent et les prononcent en s'en servant professionnellement, sans tenir compte de la déformation de ces mots par le vulgaire, et de l'orthographe barbare qui s'ensuit forcément. La signification de chaque mot est donnée immédiatement, sans renvoi à un autre mot ou à un synonyme. Rien n'est plus fatigant, dans les Dictionnaires, que de se reporter ainsi d'un article à un autre, à la recherche d'une indication qui est parfois définitivement omise par les auteurs. — Cependant

nous devons ajouter que les mots imprimés en *italiques* indiquent généralement le renvoi à un article correspondant qui doit le compléter ou qui peut être consulté.

Jamais d'un seul terme il n'a été fait plusieurs articles, en ce sens qu'un mot, d'abord considéré comme substantif au singulier, n'a pas été repris à part au pluriel, ni comme adjectif. A de rares exceptions près, parfois inévitables, les variétés de signification d'un mot ainsi modifié sont envisagées dans un article unique.

Les termes du langage général qui ont dû trouver place dans notre Dictionnaire n'y sont compris que dans leur acception scientifique ou médicale.

Pour gagner en brièveté typographique, l'auteur n'a pas cru devoir répéter à la suite de l'en-tête les noms génériques et spécifiques des plantes, des animaux, etc., lorsque ces noms s'écrivent en français comme en latin. De plus les mots, fabriqués par les modernes à l'aide d'expressions tirées du grec, du français, etc., qui n'ont du latin que la terminaison en *us*, ne doivent pas être répétés par l'étymologie comme de véritables mots latins.

Dans les lectures et les recherches courantes, il est souvent nécessaire d'avoir la traduction des principaux termes scientifiques usuels dans les diverses langues européennes ; mais il a paru inutile à l'auteur de reproduire cette traduction, lorsqu'un mot s'écrit en anglais, en allemand, etc., comme en français. Cette répétition n'aurait fait qu'encombrer la typographie sans aucun profit.

Pour les mêmes raisons, dans l'étymologie grecque ou latine des mots, le *préfixe* restant le même pour un grand nombre de mots d'une série alphabétique, n'a été indiqué que pour le premier mot de la série, et n'a pas été répété pour les suivants. Nous en dirons autant pour les *suffixes* apportant aux mots un sens générique. Du reste, la signification de ces préfixes et de ces suffixes est donnée à leur place alphabétique.

Il est des substances telles que les collyres, les emplâtres, les pommades, les potions, les poudres médicamenteuses, etc., qui ne représentent pas des composés définis, ni définissables. Leur composition change de siècle en siècle et de contrée en contrée ; leur nombre est par suite illimité. Ce ne sont pas là des préparations comme les sels ou autres corps chimiques dont la composition et les caractères sont invariables, dont les formules et les descriptions peuvent être données une fois pour toutes. Aussi, pour accomplir un travail homogène et utile à ce point de vue, il serait nécessaire de réimprimer presque complètement les formulaires pharmaceutiques. Nous avons préféré ne pas toucher à ce sujet que de faire un choix absolument arbitraire au milieu des préparations sans nombre de l'arsenal thérapeutique.

Nous avons conservé ici l'usage introduit dans la treizième édition (1873) du *Dictionnaire* de MM. Littré et Robin, de consacrer un article aux hommes dont le nom propre est resté attaché à la désignation d'un objet, d'une maladie, etc.

Les abréviations chimiques et pharmaceutiques, les indications des paires de nerfs sont à la place où les appellent les lettres et les nombres qui les désignent.

Les températures sont partout données en degrés centigrades.

Les majuscules grasses qui se trouvent intercalées dans le corps des articles ont une signification déterminée et qui est indiquée dans le tableau ci-dessous :

A. — *Anatomie.*
B. — *Botanique.*
C. — *Chimie.*
M.C. — *Médico-chirurgical ou pharmaceutique.*
P. — *Physique.*
Z. — *Zoologie.*
Y. — *Physiologie.*

Le signe — indique que le mot qui lui fait suite est pris dans un sens autre que celui qui vient d'être indiqué.

CHARLES ROBIN.

15 septembre 1885.

DICTIONNAIRE ABRÉGÉ

DE MÉDECINE

DE CHIRURGIE

ET DES

SCIENCES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES

A

a = α; *æ* ou *é* = αι.

A ou **AA**. Abréviation d'*Ana*.

AAA. Signifiait *Amalgame*.

AACHEN (Prusse). Comme *Aix-la-Chapelle*.

AAEZ. (Portugal) Source sulfureuse, thermale.

AAL. s. m. Nom de deux arbres, à Amboine, de la famille des Térébinthacées probablement.

AALCLIM. s. m. Aux Indes hollandaises, nom d'une espèce de *Bauhinia*, Cassiée sarmenteuse, topique contre les tumeurs et dans les ophthalmies.

AALQUABLE. s. f. La *Lotte* en Danemark.

AANS. s. m. Dans l'Hindoustan, le *Terminalia tomentosa*, Vihght et Arn. (*alata*, Roth), Combrétacée astringente.

AARZILHE (Suisse). Source thermale sulfatée sodique, près de Berne.

AAS (Basses-Pyrénées). Commune dans laquelle sont les sources des *Eaux-Bonnes*.

AAT. s. m. Le *Boulereau*.

AAVORA. s. m. L'*Avoira*.

ABABANGAY. s. m. Aux Philippines, le *Colosanthes indica*, Bl. (*Bignonia indica*, L.), Légumineuse personnée, arbre à feuilles usitées comme topique sur les ulcères.

ABABOUY. s. m. Le *Ximenia americana*, L., Oléacée des Antilles, dont on mange les fruits.

ABACA. s. m. Bananier des Antilles (*Musa textilis*, Nees) dont on tire la filasse dite *Chanvre de Manille*.

ABACADO. s. m. L'*Avocatier*.

ABACH (Bavière). Source froide, carbonatée calcique, avec chlorure et sulfate de sodium.

ABACTINAL ALE. adj. [de α priv., et ἀκτὶν, rayon]. Opposé aux rayons.

ABACTION. s. f. [ἀπελασία, expulsion, détournement; all. *Abtreibung*]. L'expulsion d'un produit, le détournement de ses voies naturelles.

ABAIRUCU. s. m. Aux Indes orientales le *Cynometra ramiflora*, L., Légumineuse copaïférée, à racine purgative. Les graines donnent une huile antidartreuse.

ABAISSE-LANGUE. s. m. Tout instrument servant à abaisser la langue dans l'exploration du pharynx, etc.

ABAISSEMENT. s. m. [*depressio*; κάθεσις; all. *Senkung*; angl. *sinking*, *couching*; it. *abassamento*; esp. *depresion*]. Se dit de la diminution dans le ton de la voix, de la hauteur du thermomètre, du baromètre, du niveau du diaphragme, de l'utérus, etc. — **M.C.** *A. du cristallin, de la cataracte*. Déplacement en bas du cristallin, soit normal par accident, soit opaque; chirurgicalement il constitue une des méthodes de l'opération de la cataracte.

ABAISSE-PAUPIÈRE. s. m. Tout instrument qui sert à abaisser la paupière inférieure et à la retenir.

ABAISSEUR. adj. et s. m. [*depressor*; it. *abassatore*]. Tout ce qui sert à abaisser. — **A.** *A. de l'aile du nez*. Le muscle myrtiforme. — *A. de l'angle des lèvres* ou *de leur commissure*. Le muscle triangulaire des lèvres. — *A. de l'hyoïde* ou *de la langue*. Le muscle sterno-thyréoïdien. — *A. de la lèvre inférieure*. Le muscle carré des lèvres. — *A. de la mâchoire inférieure*. Le muscle digastrique. — *A. de l'œil, de la pupille*. Le muscle droit inférieur de l'œil. — **M.C.** *A. de la langue, de la paupière*. L'abaisse-langue, l'abaisse-paupière.

ABAJOUE. s. f. [*sacculus buccalis*; all. *Hängebacke*, *Backentasche*; angl. *cheek-pouch*, *hanging-cheek*; it. *recettacolo*; esp. *abazones*]. Poche formée par un agrandissement de la muqueuse des joues. Les guenons, les macaques, les papions, les cynocéphales, etc., parmi les Quadrumanes, les Hamsters parmi les Rongeurs, après la préhension, y gardent en réserve les fruits, les graines, etc. Ce sont des dépendances des buccinateurs qui les entourent et aident à l'évacuation de leur contenu.

ABALIÉNÉ. adj. [*abalienatus*]. Qui est corrompu. — **M.C.** Ce dont une lésion trouble les usages.

ABANO (Italie). Boues et sources chlorurées sodiques, hyperthermales, avec sulfates et carbonates de chaux et de magnésie, acide carbonique et vapeurs de naphte. Sources sulfureuses.

ABAPTISTA. s. f. et **ABAPTISTON.** s. m. [ἀβάπτιστον, de α priv., et βαπτίζειν, plonger]. Trépan à pointe conique qui ne peut s'enfoncer beaucoup.

ABAREMO-TEMO. s. m. Le *Mimosa cochliocarpa*, Gom., Légumineuse du Brésil.

ABARTHROSE. s. f. Pour *Aparthrose*.

ABARTICULATION. s. f. Comme *Diarthrose*.

ABATAGE ou mieux **ABATTAGE.** s. m. [all. *Niederwerfen*, *Schlachten*; angl. *slaughtering*; it. *abbattimento*; esp. *matanza*]. Désigne : 1° la mise à mort des animaux domestiques ou en captivité, soit trop vieux, soit blessés incurables, soit atteints de maladies contagieuses, morve, *charbon*, etc.; 2° les procédés mis en usage pour les renverser, les lier et les maintenir durant l'exécution de quelque opération ou expérience.

ABÂTARDISSEMENT. s. m. [*depravatio*; all. *Ausartung*; angl. *degeneration*; it. *degenerazione*; esp. *degeneracion*]. Changement d'un individu ou d'une espèce vivante, quelle qu'en soit la cause, s'opérant dans le sens que prennent les produits des métissages ou croisements pour lesquels les reproducteurs sont mal choisis. On a vu et on voit s'abâtardir des individus, des familles, des peuples et même des races humaines.

ABATTEMENT. s. f. [*virium defectio;* ἔκλυσις; all. *Niedergeschlagenheit;* angl. *faintness;* it. *abbattimento;* esp. *abatimiento*]. Diminution d'énergie des actes de névrilité tant perceptive que motrice et de contractilité. Il est une conséquence soit d'une activité nerveuse ou musculaire excessive ou trop prolongée, soit de quelque modification moléculaire morbide des tissus mêmes ou du sang qui les nourrit. De là des indications thérapeutiques diverses.

ABATTOIR. s. f. [all. *Schlachthaus;* angl. *slaughter-house;* it. *ammazzatoio;* esp. *matadero*]. Établissement destiné à l'abattage et au dépècement des animaux de boucherie. Ils comprennent les bouveries, bergeries et porcheries, les cases d'abats, les échaudoirs et les ateliers de préparation des *issues*, tripes, graisses, etc.

ABBAYE-DU-VAL ou **ABBECOURT** (Seine-et-Oise). Source froide, bicarbonatée calcique ferrugineuse, sulfate de magnésie. Laxative.

ABCÉDER v. n. (non réfléchi). Se terminer par un abcès (tumeur ou inflammation).

ABCÈS. s. m. [*abcessus*, d'*abscedere* (*cedere ab* ou *abs*) s'écarter; ἀπόστημα; all. *Litergeschvulst, Geschwur;* angl. *abcess;* it. *asceso;* esp. *absceso*]. Accumulation de pus ou de sanie dans un tissu jusqu'à formation d'une cavité accidentelle sans paroi propre, sous forme de tumeur plus ou moins grosse avec douleur, souvent chaleur, rougeur, œdème autour. On les reconnaît surtout par la sensation dite de *fluctuation* communiquée par le liquide sous l'influence de pressions méthodiques. — *A. aigus, chauds* ou *phlegmoneux*. Ceux qui se produisent d'une inflammation aiguë du tissu cellulaire, etc. — *A. par congestion*. Ceux qui se forment plus ou moins loin du lieu où le pus est produit. — *A. critiques*. Ceux qui se produisent dans le cours ou la fin de quelque maladie générale. — *A. froids* ou *chroniques*. Ceux qui, chez des individus faibles, se développent lentement sans inflammation aiguë. — *A. idiopathiques*. Ceux auxquels on ne reconnaît pas de cause directe. — *A. métastatiques*. Ceux que l'on observe dans les glandes, le poumon, les muscles, etc., et dans le cours ou à la fin d'une infection purulente. — *A. symptomatique*. Celui qui est un des symptômes d'un état général déterminé ou d'une cause locale, présence d'un corps étranger, etc. — *A. des moissonneurs*. L'ulcère serpigineux de la cornée. — *A. urineux*. Ceux qui avoisinant les organes urinaires laissent écouler du pus ayant une odeur urineuse, soit par mélange de l'urine à leur contenu, soit parce que de l'urée surtout, arrivée osmotiquement jusqu'au pus s'y décompose en produits ammoniacaux donnant cette odeur.

ABDITOLARVE. adj. et s. [de *abditus*, caché, et *larva*, larve]. Les larves d'Hyménoptères, etc., cachées dans les galles (Duméril).

ABDOMEN. s. m. [*abdomen, venter, alvus;* γαστήρ; all. *Unterleib, Bauch Wannst;* angl. *the belly;* it. *abdomine;* esp. *bajo ventre*]. La plus grande des trois cavités splanchniques, comprise entre la poitrine et le bassin, contenant la plus grande partie des organes digestifs et une portion des génito-urinaires. Extérieurement sur la paroi antéro-latérale de l'abdomen on distingue en haut, sur la ligne médiane, l'*épigastre*, *creux de l'estomac* ou *épigastrique;* sur les côtés les *hypochondres;* plus bas, au milieu l'*ombilic* ou *nombril*, la *région ombilicale* et sur ses côtés les flancs; à sa partie inférieure, sur la ligne médiane, l'*hypogastre* ou *bas-ventre*, et sur les côtés les *aines* ou régions iliaques. — **Z.** Sur les Articulés, tout ce qui du tronc est en arrière du thorax ou du céphalothorax.

ABDOMINAL, ALE. adj. et s. [*abdominalis*]. Qui est contenu dans l'abdomen, s'y rend, qui s'y rapporte. — **Z.** Les Poissons malacoptérygiens qui ont les nageoires ventrales sous l'abdomen (derrière les pectorales). — Les *Carabiques* dont l'abdomen prédomine sur le thorax.

ABDOMINO-GÉNITAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'abdomen et aux parties génitales.

ABDOMINOSCOPIE. Faute, au lieu de *Laparoscopie*.

ABDOMINO-SCROTAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'abdomen et au scrotum. — Le *Cremaster*.

ABDOMINO-THORACIQUE. adj. et s. Qui concerne l'abdomen et le thorax.

ABDOMINO-UTÉROTOMIE. s. f. Incision ou encore ablation de l'utérus après ouverture de l'abdomen.

ABDUCTEUR. adj. et s. m. [*abducens, abductor*, de *ab* désignant écartement, et *ducere*, éloigner; all. *abziehend;* angl. *abducent;* it. *abduttore;* esp. *abductor*]. Nom des muscles qui produisent l'abduction et, en physiologie, des nerfs moteurs allant à ces muscles.

ABDUCTION. s. f. [*abductio;* all. *Abzielung, Abziehen;* angl. *abduction;* it. *abduzione;* esp. *abduccion*]. Mouvement par lequel une partie est écartée du plan médian du corps ou de l'axe de la main ou du pied.

ABÉCÉDAIRE. s. f. Le *Spilanthes acmella*, L., Spilanthée masticatoire, qu'on supposait aider à la prononciation des lettres.

ABEILLE. s. f. [de *apicula*, dim. de *apis;* μέλισσα; all. *Biene;* angl. *bee;* it. *ape;* esp. *abeja*]. Hyménoptères vivant en sociétés ou essaims dans des crevasses, creux de rochers ou d'arbres pour l'état sauvage, dans des *ruches*, pour l'état de demi-domestication dont ils sont susceptibles. Dans chaque essaim ou ruche on compte des femelles (ou proprement *reines*) en très petit nombre, à aiguillons; des mâles (vulgairement *bourdons* ou *faux bourdons*) toujours sans aiguillons, un peu plus nombreux, et de plus des *neutres* (vulgairement *ouvrières* ou *mulets*) pourvus d'aiguillons comme les *femelles*. Au nombre de 20 000 à 30 000, les abeilles offrent à considérer la production du miel, de la cire et les accidents produits par leur piqûre. L'*A.* se nourrit indistinctement du suc du nectaire (*nectar*) d'un grand nombre d'espèces végétales et d'eau croupie. De là les diverses variétés de miel donné par les seules ouvrières. Leur trompe (lèvre inférieure), en forme de langue, se charge de la liqueur miellée portée à l'orifice du pharynx, de là au *jabot* (non à l'estomac) ordinairement plein d'une liqueur jaunâtre qui est le *miel*. La pression de l'animal entre les doigts en fait ressortir une goutte par l'orifice du pharynx. — *A. cirières* (Réaumur). Les *ouvrières* à gros abdomen qui sécrètent surtout de la cire et construisent les gâteaux. — *A. mâles* (faux bourdons à grosse tête et gros yeux, sans aiguillons; plusieurs dans une seule ruche; tués ou chassés après deux ou trois mois d'existence dans une ruche. Copulation hors de la ruche, suivie de la perte du pénis amenant la mort. — *A. mère* (mère-abeille). Les *femelles* ou *reines* chassées par les ouvrières entraînent le départ d'un essaim de celles-ci. Celle qui reste dans la ruche est fécondée dans les premiers jours de la vie, conserve le pénis du mâle dans la vulve, jusqu'à la ponte, qui commence deux à trois jours après. Une seule copulation suffit à la fécondation pour deux ans. Elle ne l'accomplit qu'une fois. Elle pond de 2 à 3000 œufs par jour, jusqu'au delà de 30 000. Deux à trois jours après, la larve sort de l'œuf. — *A. nourrices* (Réaumur). Les ouvrières à petit ventre qui soignent le couvain jusqu'au plein accroissement et le nourrissent surtout avec du pollen (Huber) sous forme de pâtée. — *A. ouvrières* ou *neutres* (*operariæ, spadones*). Ce sont des femelles dont les organes génitaux restent à l'état d'arrêt de développement et la taille moindre. Dans les ruches qui manquent de *reine*, une nourriture abondante (*pâtée royale* ou *prolifique*), donnée à une jeune neutre, conduit à un complet développement et en fait une *A. mère*. Elles seules donnent de la cire et du miel. Leur tibia ou jambe de la troisième paire est en *palette triangulaire* avec une dépression ou *corbeille*. Il forme *pince* avec le premier article ou *pièce carrée* du tarse dont la face interne porte des poils en *brosse* pour la récolte du pollen. Elles vivent environ cinq ans.

ABEIN (Puy-de-Dôme). Source thermale.

ABEJA (Espagne). Source sulfureuse froide.

ABELANIÉ. s. m. Le *Noisetier*.

ABELASIE. s. f. Le tubercule alimentaire du rhizome du *Cyperus esculentus*, L., Cypéracée.

ABÉLASIS. s. m. Comme *Abelasie*.

ABELMELUCH ou **ABELMOLUCH**. s. m. Le *Ricin* ou ses graines, en Mauritanie.

ABELMOSCH. s. m. [all. *Bisameibisch, Bisamstrauch;* angl. *the target leaved hibiscus*]. L'*Hibiscus abelmoschus*, L., Malvacée qui donne l'ambrette.

ABELMOSE. s. f. L'*Abelmosch*.

ABENAQUIS SPRINGS (États-Unis). Sources minérales.

ABENBACH (Bavière). Source carbonatée alcaline; affections vésicales.

ABENSBERG (Bavière). Source froide, carbonatée sodique et calcique.

ABÉPITHYMIE (Lobstein). Faute au lieu d'*Anépithymie*.

ABERASTUR (Espagne). Source sulfureuse froide.

ABERBROTHWICK (Écosse). Station maritime. Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

ABERCROMBIE. Médecin écossais (1781-1844), dont le nom est resté à un lavement au tabac.

ABERDOUR (Écosse). Bains de mer.

ABERNETHY. Chirurgien anglais (1763-1831), dont le nom est resté à une injection au copahu.

ABERRANT, ANTE, adj. [*aberrans*, de *ab*, et *errare*, errer.] Vaisseau ou conduit excréteur d'un organe qui suit un trajet autre que les autres.

ABERRATION. s. f. [*aberratio*, d'*aberrare*; all. *Abweichung; Abirrung*; it. *aberrazione*; esp. *aberracion*). Dérangement soit de la constitution, soit dumode régulier d'activité d'une chose, des organes des sens, des facultés intellectuelles et morales. — **P.** *A. de réfrangibilité* ou *chromatique*. Inégalité de réfrangibilité des rayons de chaque couleur du spectre au travers d'une lentille, d'où autant de foyers à des distances diverses, qui ne se superposant pas exactement sur un même plan irisent ici les contours de l'image. — *A. de sphéricité*. Altération de la netteté de l'image donnée par des rayons de lumière traversant une lentille due à ce que près de l'axe prolongé de la lentille, portion la plus éclairée de l'image, les rayons réfractés qui ne convergent pas sur ce même point enlèvent à celle-ci de sa netteté. — **M.C.** *A. menstruelle*. Écoulement sanguin menstruel ailleurs que par l'utérus. — *A. de forme*. Les changements de forme sans régularité.

ABERYSTWITH (Angleterre). Bains de mer et eaux des mines de cuivre en bains.

ABÉSODÉ. s. m. Les graines de *Nigelle*.

ABÉVACUATION. s. f. [de *ab* et *evacuare*, vider, *abevacuatio*]. L'*Apocénose*.

ABIÈS. s. m. [ἐλάτη; all. *Weisstane; Edeltanne*]. Le *Sapin*. — Le genre de Conifères dont il est espèce.

ABIÉTATE. s. m. Combinaison d'une base avec l'acide abiétique.

ABIÉTINE s. f. [de *abies*, sapin; all. et angl. *Abietin*; esp. *abétina*]. Composant cristallisé neutre des térébenthines. — **M.C.** Nom de variétés de l'eau de goudron.

ABIÉTINÉ, ÉE. adj. et s. [de *abies*, sapin]. Qui tient du sapin. — Tribu des Conifères.

ABIÉTIQUE. adj. Qui tient du sapin, des Abiétinées. — **C.** Acide ($C^{44}H^{64}O^{5}$) bibasique des térébenthines.

ABIÉTIS. s. f. Boisson antiscorbutique anglaise par décoction de bourgeons de sapin dans la bière.

ABIÉTITE. s. f. Principe des feuilles voisin de la mannite ($C^{12}H^{16}O^{6}$).

ABILO. s. m. Arbre résineux de Manille.

ABIOGENÈSE. s. f. [de α priv., βίος, vie, et γένεσις, naissance]. Absence de genèse organique.

ABIRRITANT, ANTE. adj. Qui diminue l'irritation.

ABIRRITATIF, IVE. adj. (Broussais). Ce qui est produit par absence d'iritation.

ABIRRITATION. adj. (Broussais). État opposé à l'irritation.

ABISGA. s. f. Le *Capparis Sodada*. R. Br., Capparidée d'Afrique.

ABKARI-OPIUM. s. m. Dans l'Inde, opium préparé pour l'usage local.

ABLACTATION. s. f. [*ablactatio*, *ablactare* (*a lacte removere*); all. *Entwohnen*; angl. *the weaning*; it. *ablattazione*]. Cessation de la galactose, de la lactation.

ABLATION. s. f. [*ablatio*, *de ablatum*; all. *Abnahme*; it. *ablazione*; esp. *ablacion*]. Action d'enlever ou d'extraire quelque chose d'un organisme.

ABLE. s. m. [d'*albus*, blanc]. Nom des *Poissons blancs* en général, et d'un genre de Cyprins (*Leuciscus*).

ABLÉPHARON. adj. et s. m. [de α priv., et βλέφαρον, paupière]. Qui est sans paupières.

ABLEPSIE. s. f. [de α priv., et βλέπειν, voir]. Cécité. — **Y.** Aveuglement intellectuel.

ABLETTE. s. f. Le *Cyprinus alburnus*, L., petite able.

ABLUANT, ANTE. adj. et s. Le liquide pour l'ablution.

ABLUTION. s. f. [*ablutio*; ἀπόνιψις; all. *Abwaschen, Auswaschen, Reinigen*; angl. *washing*; it. *abluzione*, esp. *ablucion*]. Lotion, lavage.

ABNORMITÉ. s. f. [*abnormitas*, de *ab* et *norma*, règle; all. *Regelwidrigheit*]. Anomalie.

ABOBRA. s. f. Cucurbitacées purgatives du Brésil.

ABOBRINHA DO MATO. s. m. Cucurbitacées (Bryones) réputées antigoutteuses, etc., du Brésil.

ABOI ou **ABOIEMENT**. s. m. (*latratus*; ὑλακή; all. *Bellen, Gebelle*; angl. *barking*; it. *abbaiamento*; esp. *ladrido*). Cri du chien; dans la rage il devient un hurlement saccadé. — **M.C.** Dans l'hystérie et la chorée de l'homme, cri analogue à l'aboiement.

ABOLITION. s. f. [*abolitio*; all. *Tilgung*]. — **M.C.** Cessation du *pouls*, du *mouvement*; disparition de la *sensibité*.

ABOMA. s. m. Le *Boa cenchris*, L.

ABOMASUM, ABOMASUS. s. m. [*ventriculus intestinalis*]. La *Caillette*.

ABORCE. s. f. La *Perche*, Perca fluviatilis, L.

ABORD. s. m. En boucherie chaque côté du bassin.

ABORIGÈNE. adj. et s. Être qui est du sol sur lequel il vit.

ABORTIF, IVE. adj. et s. [*abortivus*; all. *abortif*, *abtreibend*; angl. *abortive*; it. et esp. *abortivo*]. Qui naît avant le temps; qui meurt ou cesse avant le temps. — **M.C.** Qui fait avorter. — Qui fait naître ou cesser avant le temps.

ABOUCHEMENT. s. m. (all. *Einmündung*; angl. *inosculation*; it. *abboccamento*). Ouverture d'un conduit ou d'un vaisseau dans un autre.

ABOUKIR (Algérie). Source chlorurée sodique.

ABOUSSENA. s. m. Le *Moucena*.

ABOUTIR. v. n. [all. *aufbrechen*; angl. *to break*; it. *marcire*]. — **M.C** Se dit d'un abcès arrivant en quelque point de la peau ou des muqueuses.

ABOUTISSEMENT. s. m. — **M.C.** Point du corps où un abcès vient s'ouvrir.

ABOYEUR, YEUSE. adj. et s. — **M.C.** Le névropathique qui pousse des aboiements.

ABOYEUSE. s. f. Le *Scolopax Totanus*, L., Échassier longirostre.

ABRABESES (Espagne). Source ferrugineuse froide.

ABRACADABRA. s. m. Amulette écrite; contre la fièvre.

ABRACA-PALO. s. m. L'*Epidendrum nodosum*, Orchidacée astringente américaine.

ABRACHIE s. f. [de α priv., et βραχίων, bras]. L'absence congénitale des bras.

ABRACHIOCÉPHALIE. s. f. [*abrachie* et κεφαλή, tête]. L'absence congénitale de la tête et des bras.

ABRANCHE. adj et s. [de α priv., et βράγχια, branchie]. Qui manque de branchies. — **Z.** Ordres d'Annélides chétopodes et de Batraciens.

ABRASIN. s. m. (Kaempfer). Euphorbiacée du Japon (*Aleurites cordata*, Thunb.) à graine huileuse irritante.

ABRASION. s. f. [*abrasio*, de *ab* et *radere*, racler; ξύσις; all. *Abschälen, Abschaben*]. Enlèvement par tranche ou en la raclant, de la surface d'un organe, ou de ce qui le recouvre.

ABRAUPE s. f. La *Lotte*, *Gadus lotta*, L.

ABRE. s. m. [de ἁβρὸς, délicat]. Papilionacée de l'Inde et de l'Égypte (*Abrus precatorius*, L.), à graines rouges alimentaires, etc.

ABREUVÉ, ÉE. adj. — **M.C.** Se dit des plaies où surabondent des liquides.

ABREUVEMENT. s. m. [all. *Tränken*]. Action de donner à boire aux malades, aux animaux.

ABRÉVIATION. s. f. [de *ab*, et *brevis*, bref; all. *Abkürzung*; angl. *abbreviation*; it. *abbreviazione*]. Lettres d'un mot et chiffres mis à la place d'un terme. Elles sont notées à leur rang alphabétique. — **B.** On écrit : 3-*fide*, 4-*fide*, pour *trifide*, *quatrifide*, etc. — **A.** On écrit : 1 cuspide, 2 cuspides, etc., pour : 1, 2, etc., pointes. — 0, placé après le nom d'un organe, indique son absence. — **Z.** 2, 3, 6, radiés, indiquent le nombre des rayons.

ABRICOT. s. m. (*armeniacum*; πραικόκιον; all. *Aprikose*; angl. *apricot*; it. *albercca*; esp. *albericoque*). Fruit alimentaire de l'abricotier. — *A. d'Amérique*. La Mammea.

ABRICOTIER. s. m. [all. *Aprikosenbaum*; angl. *apricottru*; it. *albercocco*; esp. *albaricoque*]. Le *Prunus armeniaca*, L., Rosacée. — *A. de Briançon*. Le *Prunus*

brigantiaca, Willd. — *A. de Cayenne*. Le *Couroupita guianensis*, Aublet, Myrtacée à fruit alimentaire. — *A. de Saint-Domingue*. Le Manguier. — *A. des Antilles*. Le Mammei.

ABROTONE. s. f. L'*Aurone* des jardins.

ABROTONOÏDE. adj. [de ἀβρότονον, aurone, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'aurone.

ABRUTISSEMENT. s. m. [all. *Verwilderung*]. — **M.C.** Le plus haut degré de la dépression des facultés intellectuelles et d'expression durant des lésions encéphaliques définie.

ABRUPTION. s. f. [*abruptio*, rupture; all. *Abbrechen*; it. *rottura*]. Fracture transversale à fragments rugueux.

ABSAC. s. m. Comme *Availles*.

ABSCISSION. s. f. [*abscissio*; ἀποκοπή] L'excision.

ABSENCE. s. f. [all. *Abwesenheit*; it. *assenza*; esp. *ausencia*]. — **Y**. Suspension momentanée de toute action cérébrale, hors la perception et la motricité.

ABSIN-MENU. s. m. L'absinthe commune.

ABSINTHE. s. f. [*absinthium*; ἀψίνθιον; all. *Wurmtod*, *Wermuth*; angl. *wormwood*; it. *assenzio*; esp. *asenjo*]. L'*Artemisia absinthium*, L., grande absinthe, Synanthérée tubuliflore, amère, vermifuge. — *A. maritime*. L'*A. maritima*, L., vermifuge. — *A. romaine* ou *pontique*, *petite* ou *mineure*. L'*A. pontica*, L.; elle donne le *sel d'absinthe* ou carbonate de potasse. — **M. C.** *A. suisse*. L'alcoolat d'absinthe fabriqué avec l'*A. rupestris*. Désaltérant salutaire à 4 à 5 grammes par litre; cause l'*Absinthisme* à plus forte dose.

ABSINTHÉ, ÉE. adj. Additionné d'absinthe.

ABSINTHÉINE. s. f. L'*Absinthine*.

ABSINTHÉMIE. s. f. [d'*absinthe*, et αἷμα, sang]. L'existence d'absinthine dans le sang.

ABSINTHINE. s. f. ($C^6H^{22}O^5$). Le principe cristallin, amer de l'absinthe.

ABSINTHIQUE. adj. et s. Qui concerne l'absinthe ou l'absinthisme; qui en souffre. — **C**. L'acide succinique.

ABSINTHISME. s. m. (Motet). Ivresse causée par l'absinthe, suivie d'accidents épileptiformes, de manie, de ramollissement cérébral, etc.

ABSOLU, UE. adj. — **C**. Tout liquide privé d'eau.

ABSORBABLE. adj. Qui peut être absorbé.

ABSORBANT. adj. et s. [*absorbens*, de *ab* et *sorbere*, pomper; ἀναπίνων; all. *absorbirend*, *aufsaugend*; angl. *absorbent*, *absorptive*; it. *assorbente*]. — **P**. Ce qui prend et retient les fluides. — Ce qui arrête tout ou partie des rayons de la lumière, de la chaleur. — **A**. Ce qui est le siège de l'absorption.

ABSORPTIOMÈTRE. Mot mal fait pour dire : qui mesure l'absorption.

ABSORPTION. s. f. [*absorptio*; all. *Aufsaugung*, *Einsaugung*; angl. *absorbing*; it. *assorzione*; esp. *absorcion*]. Propriété de tissu telle que ce qui est hors de celui-ci pénètre molécule à molécule sa substance, y reste assimilé ou traverse au delà, telle quelle ou modifiée. Il n'y a pas d'appareil propre destiné spécialement à l'accomplir et elle n'est pas une fonction mais une propriété de tous les tissus, plus ou moins développée dans chacun d'eux. Elle a pour condition physique d'accomplissement la propriété d'endosmose ou d'imbibition. Elle diffère de l'endosmose physique en ce que la substance qui pénètre molécule à molécule est modifiée, chemin faisant, par le tissu en voie d'assimilation et de désassimilation qui lui emprunte ou lui cède quelques principes, suivant la nature des propriétés chimiques du liquide qui pénètre et des siennes propres; d'où il résulte que le liquide absorbé est, au delà du tissu absorbant, autre qu'il n'était en deçà. La composition chimique des tissus et leur vascularité font qu'ils absorbent plus ou moins vite ou quelquefois n'absorbent pas une même substance. Subordonnée à la nutrition comme cas particulier, l'absorption est une propriété de tous les éléments anatomiques, et, par suite, de tous les tissus. Ce n'est pas une *fonction* et il n'y a pas d'appareil de l'absorption. Il n'y ni vaisseaux ni *conduits absorbants* spécialement chargés de l'absorption. L'*A.* faite, les substances peuvent être transportées du lieu où elle se passe dans un autre, ou ne pas l'être, selon la vascularité des tissus traversés; lorsque le transport a lieu, c'est là un des phénomènes de la fonction de circulation consécutif à l'absorption, mais ce n'est plus un acte faisant partie de l'absorption. — *A. aérienne*. La respiration. — *A. alimentaire*, celle qui a lieu dans l'intestin. — *A. assimilatrice*. L'assimilation. — *A. chyleuse*. La pénétration des graisses émulsionnées dans les chylifères. — *A. interne interstitielle*, *moléculaire*, *nutritive*, *organique*. Synonymes d'assimilation et de désassimilation. — *A. intestinale* ou *digestive*. Celle qui suit la liquéfaction des aliments dans l'intestin. — *A. pulmonaire* ou *respiratoire*. Celle des gaz dans les organes respiratoires. — *A. récrémentitielle*. Celle des liquides sécrétés dans quelques parties de l'intestin, des séreuses, etc., qui sont partiellement absorbés dans une autre. — **M.C.** *A. des médicaments*. Elle se fait comme celle des aliments, mais est subordonnée à l'état dans lequel la maladie a mis le tube digestif, au point de vue des sécrétions muqueuses et glandulaires, de l'état de l'épithélium intestinal dont l'existence est une condition *sine qua non* de toute. *A.* Le mécanisme moléculaire de l'*A.* et l'action chimique du médicament sur les liquides et les solides de l'intestin font que l'expérience seule apprend dans quelles limites le médicament se trouve dans le sang tel que dans l'intestin, comme quantité et nature.

ABSTÈME. adj. et s. [*abstemius*, de *abs*, indiquant *privation*, et *temetum*, vin pur; ἄοινος; angl. *abstemious*]. Qui ne boit pas de vin, d'alcooliques.

ABSTERGENT, ENTE. adj. [*abstergens*; all. *reinigend*; angl. *abstersive*; it. *astergente*, *astersivo*; esp. *abstergente*]. Qui nettoye autrement que par simple lavage.

ABSTERSION. s. f. [*abstersio*; it. *astersione*]. Action d'absterger. — L'effet de l'abstersion.

ABSTINENCE. s. f. [*abstinentia*, de *abstinere*; ασιτία; all. *Enthaltung*; angl. *abstinence*; it. *astinenza*; esp. *abstinencia*]. Privation d'aliments ou de l'exercice d'une fonction.

ABSTINENT, ENTE. adj. et s. Qui est en état d'abstinence.

ABSTRACTIF, VE. adj. [de *abs*, et *trahere*, tirer]. Qui concerne ce qui est abstrait. — **C**. Chose retirée d'une autre, par distillation, etc.

ABSTRACTION. s. f. [all. *Alzichen*; it. *astrazione*]. Acte intellectuel par lequel on considère les attributs, indépendamment de l'examen de l'être qui les a. — Résultat de cette opération.

ABSTRAIT, AITE. adj. et s. [*ab* et *traho*, je tire]. Ce qui est retiré d'une chose. — Le résultat de l'abstraction.

ABSUS. s. m. Le *Cassia absus*, Légumineuse d'Égypte.

ABULIE. s. f. [de α priv., et βοφλεσται, vouloir]. L'absence de volonté.

ABUTA. s. m. Le *Butua*.

ABUSSEAU. s. m. L'*Atherina presbyter*, Cuv., Acanthoptérygien.

ABUTILON. s. m. Malvacée du Brésil, etc.

ABUTUA. s. m. Racine du *Cocculus chondodendrum*, Dec., Ménispermée du Brésil.

ABYSSAL, ALE. adj. [de ἄβυσσος, abîme]. Qui concerne la profondeur des mers, les organismes qui s'y trouvent.

ACACALIS. s. m. L'*Absus* ou l'*Acacia*.

ACACIA. s. m. [ἀκακία, l'arbre épineux et la gomme de ce nom, par antiphrase de ἀκακία, bonté; all. *Akazie*, *Schlenendorn*; angl. *gumtree*; it. *acacia*]. Genre de Légumineuses mimosées des pays chauds. — *A. de Farnèse*. La cassie. — *A. blanc*, *boule ou faux*. Le robinier.

ACACIE. s. f. L'*Acacia*.

ACADÉMIE. s. f. [*academia*; ἀκαδημία]. Autrefois lieu d'enseignement et d'instruction. La France possède seize circonscriptions académiques ayant leur recteur et des inspecteurs. Sous un autre sens, réunion de savants, etc., en un corps officiel ou libre qui apprécie et discute les travaux présentés sans but d'enseignement. A Paris les *Académies française*, *des inscriptions et belles-lettres*, *des sciences*, *des sciences morales et politiques* et *des beaux-arts* forment un seul corps, l'*Institut de France*. On compte de plus à Paris l'*A. de médecine*, corps distinct qui s'occupe de tout ce qui peut contribuer aux progrès des diverses branches de l'art de guérir et de tout ce qui intéresse la santé publique. Elle est divisée en dix sections se réunissant ensemble et le même jour,

elle comprend 100 membres titulaires; 100 correspondants nationaux et 50 étrangers. L'organisation de l'*Institut* date de 1795; celle de l'*A. de médecine* de 1820.

ACAGURIE. s. m. L'*Astrocaryum paramaca*, Martius, Palmier de la Guyane.

ACAJOU. s. m. [all. *Nierembaum;* angl. *cashew-nut;* it. *acaju;* esp. *anacardo*]. Nom du bois d'ébénisterie fourni par la *Swietenia mahogoni*, L., Cédrélacée de Honduras, Haïti, etc. — *A. bâtard*. La curatelle. — *A. cèdre*, ou *à planches*, dit femelle. Le *Cedrela odorata*, Cédrélacée des Antilles. — *A. à gomme, à noix, à pomme*. L'anacarde. — *A. du Sénégal*. Le cailcédra. — **M. C.** *Acajou-gummi*. A l'étranger, divers produits gommeux des *Acajous*.

ACAJUBA. s. f. L'*Anacarde*.

ACALÈPHE. s. m. [ἀκαλήφη, ortie; all. *Seenessel, Qualle*]. Ordre des Cœlentérés, comprenant les *Méduses*, etc. — **B.** L'ortie.

ACALICAL, ALE. adj. [de α de priv., et *calice*]. Sans adhérence au calice.

ACALICIN, INE. adj. et s. Comme *Acaliciné*.

ACALICINÉ, ÉE. s. f. [de α priv., et *calice*]. Qui n'a pas de calice.

ACALICULÉ, ÉE. adj. Sans calicule.

ACALYPHE. s. m. L'*Acalypha indica*, L., Euphorbiacée purgative.

ACAMPSIE. s. f. [de α priv., et κάμπτειν, fléchir; all. *Unbiegsamkeit*]. L'impossibilité ou la difficulté des flexions articulaires.

ACAMPTIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Acampsie*, qui en souffre.

ACANTHACÉ, ÉE. adj. et s. [de ἄκανθα, épine]. Qui tient des *Acanthes*. — Famille de dicotylédones, à grandes feuilles épineuses.

ACANTHE. s. f. L'*Acanthus mollis*, L., Acanthacée émolliente.

ACANTHIE s. f. (*Acanthia*, Fabr). Genre d'Hémiptères hétéroptères contenant les punaises de lit et de nid.

ACANTHICHTHYOSE. s. f. [*ichthyosis spinosa*; ἄκανθα, épine, et *ichthyose*]. Ichthyose avec rugosités épidermiques saillantes.

ACANTHIS. s. m. [ἀκανθίς]. Le *Tarin*.

ACANTHOBDELLE. s. f. [ἄκανθα, épine, βδέλλα, sangsue]. Genre d'Hirudinées parasites.

ACANTHOBOLE. s. m. [ἀκανθοβόλος, de ἄκανθα, épine, et βαλλεῖν, rejeter; all. *Grätenzange;* it. et esp. *acantobalo*]. Pince à corps étranger (Paul d'Égine).

ACANTHOBOTHRIE. s. f. [de ἄκανθα, épine, et βοθρίον, fossette]. Genre de Cestoïdes des Squales, etc.

ACANTHOCÉPHALE. s. m. [de ἄκανθα, épine, et κεφαλή, tête; all. *Hakenwürmer;* it. *acantocefalo*]. Genre d'Helminthes dans lequel se trouve l'*Echinorrhynque*.

ACANTHODERME. s. m. [ἄκανθα, épine, et δέρμα, peau; *acanthodermus;* all. *Dorngebüsch;* it. *roveto*]. Scombéroïde de la Sicile (Cantraine).

ACANTHODESMIE. s. f. [δέσμη, fascicule]. Genre de Protozoaires radiolaires à squelette fasciculé.

ACANTHODONTE. adj. et s. [de ὀδούς, dent]. Qui a les dents épineuses. — Les dents de requin.

ACANTHOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance; all. *dornähnlich*]. Qui ressemble à une épine, à l'acanthe. — Les Acanthacées.

ACANTHOMÈRE. adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui a des organes épineux. — Genre de Coléoptères hétéromères.

ACANTHOMÉTRE. s. m. [de μήτρα, matrice]. Genre de Protozoaires voisins des Acanthodesmies.

ACANTHONOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos épineux. — Le Notacanthe.

ACANTHOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Qui mange des épines.

ACANTHOPHIS. s. m. [de ὄφις serpent]. L'*Acanthophis cerastinus*, Lac., Ophidien venimeux à queue pointue.

ACANTHOPOME. adj. et s. [de πῶμα, opercule]. Qui a les opercules épineux. — Section de Percoïdes marins.

ACANTHOPS. s. m. L'*Holocentrus acanthops*, Lac., avec un fin aiguillon devant chaque œil.

ACANTHOPTÈRE. adj. et s. [ἄκαντα, épine, et πτερόν, aile]. Comme *Acanthoptérygien*.

ACANTHOPTÉRYGIEN. adj. et s. [ἄκανθα, épine, et πτερύγιον, nageoire, petite aile]. Ordre de Poissons osseux à rayon épineux, à la première nageoire dorsale, tels que les Perches, etc.

ACANTHOSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps épineux. — **Z.** Phase évolutive des Malacostracés.

ACANTHOTHÉQUE. s. m. et adj. [θηκή, tunique]. La Linguatule à tégument épineux.

ACANTHURE. adj. et s. [de οὐρά, queue]. Qui a la queue pointue. — Genre d'Acanthoptérygiens scombéroïdes.

ACARDE. adj. et s. [*excors*, all. *herzlos*]. — **M. C.** Dont le cœur manque. — Timide.

ACARDIE. s. f. [α priv., et καρδία, cœur; *defectus cordis;* all. *Herzmangel, Herzloigkeit;* angl. et it. *acardia*]. L'absence du cœur des Anidiens.

ACARE. s. m. [*acarus*, de ἄκαρος, petit insecte qui ne peut être coupé; all. *Milbe;* angl. *acarus;* it. *acaro, tarma*, esp. *acaro*]. Genre d'Acariens. — *A. des follicules*. Le Demodex. — *A. du fromage*. Les Tyroglyphes. — *A. de la gale*. Le *Sarcoptes scabiei*.

ACARI. s. m. pl. Pluriel d'*Acarus*.

ACARIASIS. s. f. La gale causée par les acares (Fuchs).

ACARICOBA. s. m. L'*Hydrocotyle umbellata*, Ombellifère du Brésil.

ACARIDE et **ACARIDIEN**. adj. et s. Comme *Acarien*.

ACARIEN. s. m. et adj. Ordre de la classe des Arachnides trachéennes contenant les Sarcoptes, Tyroglyphes, etc.

ACARIN, INE. adj. et s. Qui tient des acares. — Comme *Acarien*.

ACARNA. s. f. La *Carline*, etc.

ACARNE. s. m. Le *Pagel*, Sparus pagrus, L.

ACAROÏDE. adj. et s. [ἄκαρος, et εἶδος, forme]. Qui ressemble aux Acariens. — **B.** Gomme résine (*Resina acaroides*) tonique du *Xanthorrhea hastilis*, Sin., Liliacée.

ACAROPSE. s. m. [de ὄψις, aspect]. Le *Cheylete*.

ACAROTOXIQUE. adj. et s. [de τοξικόν, poison]. Ce qui tue les Acares.

ACARPE. adj. [ἄκαρπος, de α priv., et καρπός, fruit; all. *fruchtlos*]. Privé de fruit.

ACARPELLÉ, ÉE. adj. [angl. *acarpellous*]. Privé de carpelle.

ACARUS. s. m. Comme *Acare*.

ACATALEPSIE. s. f. Névrose à symptômes opposés à ceux de la catalepsie.

ACATAPOSE. s. f. [de α priv., et κατάποσις, déglutition]. Gêne de la déglutition; impossibilité d'avaler.

ACATASTATIQUE. adj. [ἀκατάστατος, de α priv., et κατάστασις, permanence]. Irrégulier, changeant.

ACATHARSIE. s. f. [ἀκαθαρσία, de α priv., et καθαίρειν, purifier; all. *Unreinheit*]. Absence de purification.

ACATSIA-WALLI. s. m. Le *Cassytha filiformis*, L., Lauracée du Malabar.

ACAUDÉ, ÉE. adj. et s. Qui n'a pas de queue. — **M.C.** Anomalie par manque de queue, de vertèbres coccygiennes (Gurlt.).

ACAULE. adj. [de α priv., et καυλος, tige]. Plante sans hampe ni tige.

ACAWERIA. s. m. L'*Ophioxylon serpentinum*, L., Apocynée de Ceylan, amère.

ACCABLEMENT. s. m. [*virium depressio;* all. *Niedergeschlagenheit;* angl. *heaviness;* it. *oppressione; aggravamento;* esp. *abatimiento*]. Diminution des forces nerveuses et musculaires à un plus haut degré que dans la lassitude.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. adj. et s. [all. *beschleunigend;* angl. *accelerator;* it. *acceleratore;* esp. *acelerador*]. Qui augmente la vitesse. — **A.** *A. de l'urine*. Le muscle bulbo-caverneux.

ACCÉLÉRATION. s. f. [*acceleratio;* all. *Beschleunigung;* it. *acceleramento;* esp. *aceleracion*]. L'augmentation de vitesse de la respiration, du pouls, etc.

ACCÉLÉRÉ, ÉE. adj. Qui est plus fréquent ou plus rapide que normalement.

ACCENTEUR. s. m. [*Accentor*]. Genre de Passereaux dentirostres.

ACCÈS. s. m. [*accessio, accessus*, de *accedere, cedere ad*, s'approcher; παροξυσμός; all. *Anfall;* angl. *fit;* it.

accesso; esp. *acceso*]. Le retour d'une maladie intermittente. — *A. complet.* Celui qui présente tous ses stades. — *A. incomplet.* Celui dans lequel manquent un ou plusieurs des stades.

ACCESSION. s. f. [*accessio;* all. *Krankheitsanfall*]. Paroxysme.

ACCESSOIRE. adj. et s. [*de accedere*, survenir; all. *hinzutrettend; participirend;* angl. *accessory;* it. *accessorio;* esp. *accesorio*]. Auxiliaire. — *A. du long fléchisseur des orteils.* Muscle de la plante du pied. — *A. du pancréas.* Les glandes de Brunner; elles n'ont pas ce rôle. — *A. de la parotide;* petite glande salivaire sur le canal de Sténon. — *A. du brachial cutané interne.* Branche du plexus brachial. — *A. du saphène externe.* Le nerf *saphène péronier.* — *A. de Willis* ou *du nerf vague.* Le spinal, reconnu moteur. — *A. de Wrisberg.* Racine sensitive du facial ou septième paire.

ACCIDENT. s. m. [*accidens*, de *accidere*, survenir; συμβεβηκὸς, συμβάν; all. *Zufall; Zufällige;* it. et esp. *accidente*]. Événement fortuit, fâcheux ou non. — *A. consécutif.* Celui qui est la conséquence des primitifs qui n'existent plus. — *A. constitutionnels.* Ceux qui indiquent une altération de toute l'économie. — *A. précoces.* Ceux qui se montrent avant les autres ou plus tôt qu'à l'ordinaire. — *A. primitifs.* Les premiers par lesquels se manifeste un état morbide général ou local. — *A. secondaires.* Ceux de la syphylis qui succèdent aux primitifs. — *A. successifs.* Ceux qui, dans une maladie, succèdent à tels ou tels des autres et les compliquent. — *A. tardifs.* Ceux d'une maladie qui sont postérieurs aux autres. — *A. tertiaires.* Ceux de la syphilis constitutionnelle qui surviennent plus ou moins tard après les autres.

ACCIDENTALISME. s. m. Hypothèse d'après laquelle la maladie est considérée comme une modification survenant sans avoir de racine originelle dans l'organisme.

ACCIDENTALISTE. adj. et s. Le médecin qui admet l'accidentalisme.

ACCIDENTEL, ELLE. adj. — **M. C.** Ce qui est sans rapport avec les états anatomique et physiologique normaux.

ACCIPENSÉRIEN. Faute au lieu de *Acipenserien.*

ACCIPITRE et **ACCIPITRIN, INE.** adj. et s. Qui tient de l'*Epervier* (*Accipiter*). — Division des Rapaces diurnes.

ACCLIMATATION. s. f. [all. *Acclimatirung;* it. *acclimamento;* esp. *aclimatacion*]. Mise et maintien en équilibre des individus d'une espèce avec les milieux différents de ceux où ils vivaient, dans lesquels ils viennent à être transportés. — *A. individuelle.* Celle dans laquelle les individus s'acclimatent sans qu'ait lieu la reproduction ou l'arrivée des enfants à l'âge nubile, nécessaire pour qu'il y ait acclimatation de race ou d'espèce.

ACCLIMATEMENT. s. m. (Simonot). Maintien d'une espèce dans un état d'existence analogue à celui des individus restés au lieu d'origine.

ACCOLEMENT. s. m. L'adossement avec union ou soudure, immédiate ou médiate, de deux organes ou d'un feuillet d'un organe à un autre homologue. — **M. C.** L'action de joindre ensemble deux organes ou les lambeaux d'un seul. — Le résultat de cette réunion.

ACCOMBANT, TE. adj. [*accumbens*, de *ad* et *cumbere, cubare*, être couché]. Qui est couché sur une partie déterminée, sur un cotylédon s'il s'agit de la radicule.

ACCOMMODATEUR, TRICE. adj. et s. Organe ou action qui concourt à l'accommodation.

ACCOMMODATIF, IVE. adj. Le résultat de l'intervention de ce qui est accommodateur. — Qui concerne l'accommodation.

ACCOMMODATION. s. f. [*accommodatio;* all. *Übereinstimmung;* it. *accommodamento;* esp. *adaptacion*]. Ajustement, arrangement successif des parties à la continuité de l'accomplissement de tel ou tel acte physiologique au fur et à mesure de cet accomplissement. — *A. fœtale.* L'ajustement de la tête et du tronc du fœtus aux formes et à la largeur des voies génitales suivant les présentations et positions, sous l'action des contractions utérines et autres efforts. — *A. de l'œil* ou *positive.* Appropriation de l'organe à la vision des objets rapprochés par augmentation de la convexité du cristallin (opérée probablement par la contraction du muscle ciliaire). — L'*A.* pour la convergence sur la rétine des rayons parallèles venus des objets éloignés résulte de l'état naturel de la constitution de l'œil. — *A. des parties à l'accomplissement des usages.* En physiologie, résultat de ce fait que toute molécule de substance organisée, toute unité organique, tout tissu, système, organe, etc., qui apparaît dans l'économie devenant, par ce fait même, la *condition d'existence* de la génération de quelqu'autre partie, il en résulte que : 1° leurs formes, dimensions, connexions, etc., ne peuvent pas ne pas se trouver réciproquement appropriées à l'accomplissement de tel ou tel acte ; 2° les manifestations de l'activité propre des premières apparues et des suivantes ne peuvent pas ne pas être réciproquement causes déterminantes des manifestations physiologiques dont elles sont le siège.

ACCOMPAGNEMENT. s. m. — **M. C.** Ce qui peut rester du cristallin après son extraction.

ACCORD. s. m. [all. *Akkord;* it. *accordo;* esp. *armonia*]. Production simultanée de plusieurs sons, les rapports du nombre absolu de leurs vibrations étant simples. — En hippiatrie le rapport entre les moyens employés par le cavalier et les effets rendus par le cheval.

ACCOUCHEMENT. s. m. [de *accubare, partus;* τόκος; all. *Geburt;* angl. *parturition;* it. *parto, puerperio;* esp. *parto*]. Expulsion spontanée ou extraction du fœtus à terme, ou du moins viable et de ses annexes, c'est-à-dire vers le 270° jour, par les voies génitales. — *A. artificiel* (*non naturel*). Celui qui exige une intervention chirurgicale. — *A. contre nature.* Celui que compliquent des positions ou présentations anormales. — *A. facile.* *A.* naturel qui se termine en temps le moindre sans complication. — *A. forcé.* L'*A.* prématuré rendu nécessaire par complication de la grossesse, du côté de la mère ou de celui du fœtus. — *A. gémellaire.* Celui qui, quelqu'il soit, donne des jumeaux. — *A. irrégulier.* *A.* spontané durant lequel interviennent des complications réclamant l'intervention de l'art. — *A. laborieux.* *A.* spontané retardé par des complications, quelle que soit la présentation. — *A. mixte.* Celui qui se termine aisément quand on a remédié à des complications. — *A. multiple.* Celui qui, quelqu'il soit, donne plus de deux enfants. — *A naturel.* Celui qui spontané, la tête ou le siège se présentant, n'exige aucune intervention de l'art. Sa durée est de dix à vingt heures pour les primipares; elle n'est que de deux à six heures chez les multipares. — *A. non naturel.* Celui qui exige l'intervention de l'art, sans diérèse portant sur le fœtus ni sur la mère. — *A. physiologique.* L'*A.* naturel. — *A. précoce.* Celui qui a lieu avant le 260° jour. — *A. prématuré.* Celui qui a lieu entre le 180° et le 270° jour. — *A. prématuré artificiel.* Celui qui est obtenu après le septième mois de la grossesse. — *A. retardé.* Celui qui a lieu le 280° jour. — *A. simple.* Celui qui, quelqu'il soit, ne donne qu'un fœtus. — *A. vicieux.* Ceux qui exigent l'intervention de l'art.

ACCOUCHEUR. s. m. [*adjutor partûs, obstetricans;* all. *Geburtshelfer*]. Qui exerce l'art des accouchements.

ACCOUCHEUSE. s. f. [*obstetrix;* all. *Hebamme;* angl. *midwife;* it. *levatrice;* esp. *partera, comadre*]. Femme qui pratique l'art des accouchements.

ACCOUPLEMENT. s. m. [*copulatio;* συνδυασμὸς; all. *Paarung, Begattung;* angl. *coupling;* it. *accoppiamento, copritura;* esp. *copula*]. Rapprochement du mâle et de la femelle en vue de la fécondation.

ACCOUTUMANCE. s. f. État du malade obtenu par l'administration d'un médicament en quantités croissantes; il finit par être supporté à une dose qui, prise de prime abord, aurait pu causer des accidents.

ACCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. [de *accrementum*, accroissement]. Qui concerne l'*Acrémentition.*

ACCRÉMENTITION. s. f. [all. *Auswuchs*]. Ce qu'on appelait ainsi, au XVIII° siècle, a été reconnu être ce qui, de l'accroissement est dû à une génération d'éléments anatomiques, en est la conséquence et celle de phénomènes de reproduction.

ACCRESCENT, ENTE. adj. [*accrescens*, de *ad*, vers, et *crescere*, croître]. Ce qui de la fleur fécondée, hors l'ovaire, s'accroît.

ACCRÉTION. s. f. [*accretio*, de *crescere*, croître]. Le résultat de l'accroissement.

ACCROISSEMENT. s. m. [*accretio, incrementum;* αὔξησις; all. *Wachsthum, Anwachsen;* angl. *acretion;* it. *accrescimento;* esp. *acrecentamiento*]. Le *développement.* — L'*A.* n'est pas seul le développement, ni tout le développement. Il est spécialement ce qui, du développement d'une unité anatomique ou d'un être complexe, d'une cellule, d'un organe, d'un organisme concerne l'augmentation de masse dans les trois dimensions de longueur, largeur et épaisseur, en proportions égales ou non, sans que change la structure fondamentale de la substance de l'individualité, la texture du tissu, la composition anatomique de l'organe, etc. — *A. extensif.* Celui qui amène l'augmentation d'étendue. — *A. par intussusception.* Ce qui de l'accroissement se fait par endosmose et par excès de l'assimilation sur la désassimilation. — *A. par juxtaposition* ou *superposition.* Augmentation de masse des minéraux par formation de nouvelles molécules à la surface externe de qui existait déjà. — *A. par interposition.* Dans les tissus organisés ce qui de l'accroissement résulte de la génération de nouvelles unités anatomiques entre celles qui existaient avant.

ACCULEMENT. s. m. Le mouvement précipité de recul du cheval.

ACCULER. v. a. Amener à l'acculement.

ACCUMULATEUR. [all. *Ansammler, Accumulator.* — angl. *accumulator, storage battery*]. — Pile dite *secondaire* fondée sur le principe de la polarisation des électrodes. (Planté). L'accumulateur le plus simple est formé de deux lames de plomb plongeant dans l'eau acidulée, mises en communication avec une pile *primaire.* Cet élément fonctionne comme voltamètre et la lame positive se peroxyde tandis que de l'hydrogène se dépose sur la lame négative. Après la charge il se forme une combinaison en sens inverse d'où production d'un courant de sens contraire à celui de la pile primaire.

ACCUMULATION. s. f. — **M. C.** *A. stercorale.* La réplétion du rectum et de l'S iliaque par des fèces.

ACÉDIE. s. f. [ἀκηδία; all. *Sorglosigkeit*]. La nonchalance avec mélancolie claustrales.

ACEITE DE AMUCEY. s. m. Essence tirée d'un arbre indéterminé de Bogota.

ACEITE DE SEL. s. m. Antiscrofuleux empirique de l'Amérique espagnole.

ACÉNAPHTÈNE. s. m. ($C^{18}H^{10}$). Composé cristallin tiré du goudron de houille.

ACÉPHALE. adj. et s. [*acephalus,* de α priv., κεφαλή, tête; all. *Kopflos; Ohnkopf*; angl. *acephalous;* it. et esp. *acefalo*]. Qui manque de tête. — **Z.** Ordre de Mollusques (les Huîtres, etc.), sans tête, à bouche placée à la surface du tronc. — **M. C.** Monstre sans tête.

ACÉPHALÉNIE. s. f. Comme *Acéphalie.*

ACÉPHALIE. s. f. L'état des monstres acéphales. — *A. complète.* Celle dans laquelle manque toute la tête. — *A. incomplète.* Celle dans laquelle il y a des vestiges de la base du crâne, de la protubérance ou du bulbe.

ACÉPHALIEN, ENNE. adj. et s. m. Comme *Acéphale.* — Famille de monstres privés de tête.

ACÉPHALOBRACHE. adj. et s. [de *acephalus,* et *brachium,* bras]. Acéphale sans bras.

ACÉPHALOBRACHIE. s. f. L'état des acéphalobraches.

ACÉPHALOCARDE. adj. [de *acéphale,* et καρδία, *cœur*]. Acéphale sans cœur.

ACÉPHALOCARDIE. s. f. L'état de l'*Acéphalocarde.*

ACÉPHALOCHIRE. adj. [de *acéphale,* et χείρ, *main*]. Acéphale avec des bras sans mains.

ACÉPHALOCYSTE. s. f. [all. *Acephalocyst, Wasserblase;* angl. *acephalocyst;* it. et esp. *acefaloista ;* de α priv., κεφαλή, tête, et κύστις, vessie]. Kyste contenant les poches ou vésicules à Échinocoques. — Aujourd'hui ces poches même. — Môle hydatiforme (Hufeland). — *A. fertile.* Celle qui contient des Échinocoques. — *A. stérile.* Celle qui en manque.

ACÉPHALOGASTRE. adj. [de *acéphale,* et γαστήρ, ventre]. Acéphale sans poitrine ni estomac.

ACÉPHALOGASTRIE s. f. L'état de l'*Acéphalogastre.*

ACÉPHALOPODE. adj. et s. [de *acéphale,* et πους, pied]. Acéphale sans pieds.

ACÉPHALOPODIE. s. f. L'état de l'*Acéphalopode.*

ACÉPHALORRHACHIE. s. f. [de *acéphale,* et ῥάχις, rhachis]. État d'acéphalie sans rhachis (thoracique).

ACÉPHALOSTOME. s. m. [de *acéphale* et στόμα, bouche]. Acéphale avec présence d'une ouverture intestinale supérieure.

ACÉPHALOTHORACIE. s. f. [de *acéphale,* et θώραξ, poitrine]. L'état de l'*Acéphalothoracien.*

ACÉPHALOTHORACIEN, ENNE. adj. et s. Désignait les *Acéphales* sans thorax.

ACÉPHALOTHORAX. adj. et s. Comme *Acéphalothoracien.*

ACÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Érables (*acer*). — Famille séparée des Sapindacées ou tribu de cette famille.

ACÉRAS. s. m. Genre d'Orchidacées à tubercules comestibles.

ACÉRATHOTHÉRION. s. m. [de α priv., κέρας, corne, et θηρίον, animal]. L'animal qui manque de cornes.

ACÉRATIE. s. f. [*defectus cornuum;* de α priv., et κέρας]. Le manque de cornes, d'antennes.

ACÉRATOSE. s. f. L'*Acératie.*

ACERBE. adj. [*acerbus,* de *acer;* στρυφνός; all. *herbe;* angl. *acerb, harsh;* it. et esp. *acerbo*]. Qui a de l'amertume et acidité avec astriction (tannin et acide malique, etc.).

ACERBITÉ. s. f. [*acerbitas;* all. *Herbigkeit;* angl. *acerbity;* it. *acerbezza*]. Qualité des corps acerbes.

ACERDÈSE. s. m. Sesquioxyde de manganèse hydraté naturel.

ACÈRE. adj. et s. [de α priv., et κέρας, corne]. Qui manque de cornes, de tentacules. — **Z.** Division des Mollusques tectibranches.

ACÉRÉ, ÉE. [d'*acer,* pointu; all. *Nadelförmig*]. Qui a une pointe comme une aiguille. — Pour *Acéracé.*

ACÉREUX, EUSE. adj. [de *acer,* aigre, piquant]. Qui est raide et piquant.

ACÉRIDE. adj. et s. [de α priv., et κηρός, cire]. Topique sans cire.

ACÉRINE. s. f. La *Perca acerina,* Guldenstedt.

AÉRINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Acéracé.*

ACÉRIQUE. adj. [de *acer,* érable]. Qui se rapporte à l'érable. — **C.** L'acide malique.

ACERRA (Italie). Source sulfurée calcique.

ACERVULE. s. m. [*acervulus,* petit amas; all. *Hirnsand*]. Les grains de phosphates calcaires de la glande pinéale.

ACESCENCE. s. f. [*acescere;* all. *Neigung zum säuerwerden;* angl. *acescency;* it. *acescenza;* esp. *acescencia*]. État ou arrivée d'une humeur ou des aliments à l'acidité avec dégagement d'odeurs dues surtout à des acides gras volatils.

ACESCENT, ENTE. adj. et s. Qui est atteint d'*Acescence.*

ACÉSIE. s. f. [ἄκεσις, guérison; all. *Heilung*]. Remède, traitement.

ACÉTABULAIRE. adj. Qui concerne l'*acetabulum,* les acétabules, les cotyles, ce qui les porte.

ACÉTABULE. s. m. [*acetabulum;* it. *acetabolo;* esp. *acetabulo*]. Autrefois une mesure employée en pharmacie. — **A.** Les cupules; les cavités cotyloïdes; les cotylédons.

ACÉTABULIFÈRE. adj. et s. [de *acétabule* et *fere,* porter]. Qui porte des cupules, des cotylédons.

ACÉTABULITE. s. f. Inflammation de l'*Acétabulum.*

ACÉTABULUM. s. m. L'acétabule, la cavité cotyloïde de l'os coxal.

ACÉTAL. s. m. [it. *acetale;* esp. *acedal*]. Nom générique de combinaisons des aldéhydes avec les alcools en même temps qu'il y a élimination d'eau.

ACÉTAMIDE. s. f. ($C^4H^3AO^2$). Corps neutre obtenu à l'aide de l'ammoniaque et de l'éther acétique.

ACÉTANILIDE. s. f. Anilide de l'acide acétique.

ACÉTATE. s. m. (de *acetum;* all. *Essigaures Salz;* it. et esp. *acetato*]. Nom des sels formés par combinaison de l'acide acétique à une base. — *A. d'ammoniaque liquide* (*acetas ammonicus aqua solutus*). A la dose de 4 à 30 grammes en potion, diaphorétique et stimulant. — *A. de cuivre bibasique* (*sub-acetas cupricus*). Usité en onguent. — *A.* neutre de cuivre ou cristallisé. [$CuO.C^4H^3O^3 + aq$]. Blanc, très soluble, usité à l'intérieur en

pilules à la dose de 0gr,05 à 0gr,40 (vomitif) et à l'extérieur comme escharrotique. — *A. de morphine*. Cristallisé, soyeux, décomposé par la dessication. Employé en injections hypodermiques. — *A. neutre de plomb* ou *plombique*. [PbO. $C^4H^3O^3$]. Cristallisé. Vénéneux. Rarement employé. — *A. de plomb tribasique* ou *sous-acétate liquide*. [3PbO.$C^4H^3O^3$]. Cristallisable, très soluble, employé à l'extérieur pour former l'*eau blanche*. — *A. de potasse* [KO. $C^4H^3O^3$]. Blanc, cristallisable, déliquescent. Diurétique. — *A. de soude* ou *sodique* [NaO.$C^4H^3O^3$ + 6 *aq*]. Blanc cristallisé, non déliquescent. — *A. de zinc* [ZnO. $C^4H^3O^3$ + 3HO]. Blanc cristallisé; 0gr,05 à 0gr,10 donnés comme astringent, tonique; 0gr,50 à 1 gramme comme émétique.

ACÉTÈNE. s. m. (C^4H^6). Carbure d'hydrogène, radical de beaucoup de composés.

ACÉTEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte au vinaigre, à son acide.

ACÉTIFICATION. s. f. Production de l'acide acétique : [$C^4H^6O^6$ (alcool) + O^4 = $C^4H^4O^4$ (acide acétique) + 2HO (eau).]

ACÉTIMÉTRIE. Mot mal fait, au lieu d'*Oxymétrie*.

ACÉTINE. s. f. Nom générique d'éthers que l'acide acétique forme avec la glycérine en éliminant 1, 2 ou 3 moléc. d'eau.

ACÉTIQUE. adj. [*aceticus;* all. *essigsäure;* angl. *acetic;* it. et esp. *acetico*]. Qui a rapport au vinaigre; qui en vient. — L'acide qu'il contient.

ACÉTITE. s. m. Jadis les acétates que l'on croyait formés par un acide *acéteux*.

ACÉTO-BUTYRIQUE. adj. Comme *Propionique*.

ACÉTOL ou **ACÉTOLAT**. s. m. Vinaigre rendu médicinal par la distillation du premier sur une ou plusieurs substances végétales aromatiques (Béral).

ACÉTOLATURE. s. f. [all. *Essigauszug*]. Vinaigre rendu médicinal par la simple action du premier sur quelque substance végétale fraîche.

ACÉTOLÉ. s. m. [all. *Essigauflösung*]. Médicament formé de substances directement dissoutes dans le vinaigre distillé (Béral).

ACÉTOLIQUE. adj. Qui se rapporte aux acétolats, aux acétolés. — Classe de médicaments qui comprend les *acétolats*, les *acétolés*, etc.

ACÉTOLOTIF. s. m. Acétolique préparé pour l'usage externe seul.

ACÉTOMEL. s. m. Sirop au miel de vinaigre.

ACÉTOMELLÉ. s. m. [all. *Säuerhonig*]. Acétomellé et acétolique mêlés, puis amenés à la consistance du sirop.

ACÉTONE. s. f. [all. *Aceton, Brenzessiggeist;* it. et esp. *acetona*]. ($C^6H^6O^2$). Liquide inflammable, incolore, limpide, d'une saveur âcre et brûlante (densité 0,792). — Nom générique d'aldéhydes des alcools dits secondaires se formant dans la distillation sèche des sels calcaires dont les acides sont d'origine organique et à 4 équivalents d'oxygène.

ACÉTONINE. s. f. Produit alcalin de l'action de l'ammoniaque sur l'acétone.

ACÉTONURIE. s. f. Complication du diabète supposée due à la production de l'acétone.

ACÉTONITRILE. s. m. Le *Valéronitryle*.

ACÉTOSELLE. s. f. L'*Oxalis acetosella*, L., Oxalidée contenant de l'oxalate de potasse.

ACÉTOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui est acidule.

ACÉTYLE. s. m. Radical hypothétique (C^4H^3) de l'acide acétique, de l'aldéhyde, etc.

ACÉTYLÈNE. s. m. (C^2H^2). Hydrocarbure, premier terme d'une série d'autres hydrocarbures plus complexes, obtenus par synthèse. Gazeux, détonne avec l'oxygène.

ACÉTYLIQUE. adj. Qui se rapporte aux acétyles, à ses dérivés.

ACÉTYLURE. s. m. Dérivé de l'acétylène par substitution d'un métal alcalin à l'hydrogène.

ACÉTYLURÉE. s. f. Urée composée dans laquelle un atome d'hydrogène est remplacé par une molécule d'acétyle.

ACHACANA. s. m. Noms de plusieurs Cactées (genre *Cereus*) à fruits comestibles; du Pérou.

ACHAINE. s. m. [de α priv. et χαίνειν, ouvrir]. Fruit sec monosperme, indéhiscent, à péricarpe distinct de l'épisperme.

ACHAOVAN. s. m. En Égypte nom de Synanthérées (*Matricaria* et *Senecio* probablement) empiriquement employées en médecine.

ACHARD. Médecin dont un onguent sulfurique, antipsorique, porte le nom.

ACHARNAS. s. m. [ἀχάρνας]. L'*Acarne*.

ACHE. s. f. [all. *Petresilie;* angl. *smallage;* it. *appio*]. L'*Apium graveolens*, L., Ombellifère aromatique. Sa graine est une des quatre semences chaudes majeures; sa racine une des cinq apéritives majeures. — *A. d'eau*. La Berle. — *A. livèche*. La Livèche.

ACHEILIE. Faute au lieu d'*Achilie*, l'ει du grec devenant *i* en latin et en français.

ACHÉIRIE. Faute au lieu d'*Achirie*.

ACHÈNE. Faute au lieu d'*Achaine*.

ACHERONTIE. s. f. Genre de Lepidoptères hétérocères (*Acherontia*, Ochs) qui comprend les Sphinx.

ACHÈTE. s. f. [de ἀχέτης, sonore; ἀχέται, les cigales]. Cigale-grillon.

ACHEVÉ. adj. — *Commencé*, *acheminé* et *achevé*, indiquent les trois états successifs du dressage du cheval.

ACHILIE. s. f. [de α priv., et χεῖλος, lèvre; *labiorum defectus;* all. *Lippenmangel*]. Anomalie par absence de lèvres.

ACHILLE. Son nom est resté à un tendon.

ACHILLÉE. s. f. [de Αχιλλεὺς, Achille, qui devait à Chiron la connaissance des propriétés des plantes]. La *Millefeuille*.

ACHILLÉINE. s. f. Glycoside amère, sans odeur, cristalline, de l'*Achillée*.

ACHILLÉIQUE. adj. Qui concerne l'*Achillée*, qui en provient.

ACHLYA. s. f. L'un des noms des *Saprolegnia*.

ACHLYS. s. m. [de ἀχλὺς, brouillard]. Taie obscurcissant la cornée.

ACHILLÉTINE. s. f. Produit du dédoublement de l'*Achilléine*.

ACHIRAS. s. m. Au Pérou, le *Balisier*.

ACHIRIE. s. f. [de α priv., et χεὶρ, main]. Anomalie par absence des mains.

ACHOLIE. s. f. [de ἄχολος, qui manque de bile]. Le défaut de sécrétion biliaire. — Le choléra (Plouquet).

ACHOLIQUE. adj. et s. [de α priv., et χολή, bile]. Qui est atteint d'acholie, de choléra.

ACHOR et **ACHORE**. s. m. [ἀχώρ, teigne; all. *Kopfgrind, Borkengrind;* it. *lattime*]. Éruption et ulcère de la tête, produisant une humeur visqueuse melliforme (*teigne muqueuse*, *impetigo larvalis*). — En vétérinaire, ulcérations superficielles de la peau du poulain.

ACHORÈSE. s. f. [de α priv., et χώρησις, capacité]. La *Sthénochorée*.

ACHORION. s. m. (Link et Remak). Genre d'Arthrosporés voisins des *Oidium*. — *A. de la teigne*. L'*Achorion Schœnleinii*, Remak (*Oidium Schœnleinii*, Lebert). Le parasite dont le développement cause la teigne. C'est seulement dans le *favus* qu'on rencontre toutes les parties constituant le végétal, *mycélium*, *réceptacles* et *spores*.

ACHORISTE. adj. [de α priv., et χωρίζεῖν, séparer; all. *untrennbar*]. Les symptômes inséparables de toute maladie.

ACHROMA. s. f. [de ἁ privatif, et χρῶμα, couleur]. Décoloration partielle de la peau.

ACHROMASIE. s. f. [*colorus defectus;* all. *Farblosigkeit;* angl. *achromasia*]. Pâleur cachectique.

ACHROMATEUX, EUSE. adj. Qui concerne l'*Achroma*.

ACROMATIE. s. f. Le fait d'un instrument d'optique ou de l'œil, de montrer les objets sans coloration de leur contour.

ACHROMATIQUE. adj. [de α priv., et χρῶμα, couleur; all. *farblos*]. Se dit de toute lentille qui fait voir nettement les objets, sans aucune irisation autour d'eux.

ACHROMATISATION. s. f. L'opération qui rend achromatique une lentille.

ACHROMATISME. s. m. L'état d'une lunette ou d'un microscope qui ne donne pas des couleurs étrangères dues à la dispersion des rayons différemment réfrangi-

bles, entourant l'image d'un objet vu au travers d'un prisme ou d'une lentille.

ACHROMATOPE. adj. et s. Celui ou celle que l'achromatopsie affecte.

ACHROMATOPSIE. s. f. [de α priv., χρῶμα, couleur, ὄψις, vue]. Le daltonisme dichromatique.

ACHROME. adj. et s. [all. *Nüssfarbig*]. Qui est *Achromatique*. — **M. C.** Qui est atteint d'*Achromasie*.

ACHROMIE. s. f. L'*Achroma*. L'*Achromatie*. L'*Alphos*.

ACHRONIZOÏQUE. adj. [de α priv., χρονίζειν, durer]. Les médicaments qu'on ne peut garder longtemps sans altération. — Médicament *magistral* (Chéreau).

ACHROODEXTRINE. s. f. Dextrine non colorée par l'iode.

ACHSELMANNSTEIN (Tyrol). Salines avec salles d'inhalation.

ACHYLIE. s. f. [*defectus succi*] Le manque de suc; de salive.

ACHYLOSE. s. f. [*chylificatio deficiens*]. Cessation de la production du chyle.

ACHYMOSE. s. f. [*chymificatio deficiens*]. Cessation de l'arrivée des aliments à l'état de chyme.

ACHYRANTHE. s. f. Genre (*Achyranthes*, L.) d'Amaranthacées diurétiques des régions chaudes du globe.

ACICHLORIDE. s. m. L'acide *chloroxycarbonique*.

ACICULAIRE. adj. [d'*acus*, aiguille; all. *nadelförmig;* angl. *acicular;* it. *litofito*]. Tout ce qui est allongé, menu, raide et piquant. — **C.** Cristaux en forme d'aiguille.

ACICULE. s. f. [de *acicula*, aiguille]. Petite pointe.

ACICULÉ, ÉE. adj. [d'*acus*, aiguille.] Qui est marqué de raies fines, comme faites avec la pointe d'une aiguille. — Organes, cristaux terminés en pointe d'aiguille.

ACIDE. s. m. [*acidum*, d'ακὶς, pointe; ὀξὺ; all. *Säure;* angl. *acid;* it. et esp. *acido*]. Jadis tout corps *aigre*. — **C.** Aujourd'hui tous les composés de saveur dite *acide*, *forte* ou *faible*, *rougissant la teinture bleue de tournesol* et la *teinture violette de la violette*, saturant complètement ou incomplètement les alcalis et les oxydes à réaction alcaline, *se portant au pôle positif* de la pile dans la décomposition. On dit d'un corps qu'*il joue le rôle d'acide* toutes les fois qu'en se séparant d'un autre avec lequel il était combiné il se *porte au pôle positif;* au contraire celui qui va au *pôle négatif* reçoit le nom de *base*, quelles que soient les réactions *neutres*, *alcalines* ou *acides* des composés. Ainsi des acides se combinent entre eux, et l'un deux est *électro-négatif*, joue le rôle d'*acide*, tandis que l'autre est *électro-positif*, agit comme *base*. Ces deux mêmes acides, isolés agissent comme acides, ou électro-négatif, au contact d'un alcali (acides sulfurique et azoteux, etc.). Deux alcalis peuvent aussi se combiner ensemble, et l'un jouer le rôle d'acide par rapport au second (potasse, etc.), puis au contact d'un acide, chacun reprend son rôle de base ou électro-positif. Des corps neutres (eau, etc.) jouent le rôle d'acide en présence des oxydes alcalins, et remplissent le rôle de base au contact des acides sulfurique, phosphorique, etc. On admet avec Dulong que les acides dérivent chimiquement de l'union d'un radical avec l'hydrogène; que dans les réactions il y a double décomposition. Il y a échange de 1, 2, 3, équiv. d'hydrogène contre autant de métal et selon les cas l'*A.* est dit *monobasique*, *bibasique* ou *tribasique*. — *A. acétique anhydre* [$C^4H^3O^3$]. Acide liquide, incolore, odeur propre agréable, avide d'eau; bout à 13°. — *A. acétique hydraté, monohydraté, glacial* ou *cristallisable* [$C^4H^4O^4.HO$] odeur pénétrante, solide; fond à 17°; bout à 120°. — *A. acétique dilué*. Le précédent contenant quatre fois plus d'eau. — *A. acétique du bois*. Celui qui distille, produit par décomposition des principes du bois chauffé. — *A. acétique du verdet*, celui que donne la décomposition du verdet par l'acide sulfurique. — *A. alcools*. Composés jouant le rôle d'acide, tout en conservant partiellement celui d'alcool et de même pour les *acides-aldéhydes, acides-amides, acides-éthers*. — *A. aldéhydique, de lampe sans flamme*, ou *acéteux*. Il se forme lorsqu'on soumet l'alcool à une combustion incomplète. ($C^4H^3O^2.HO$, ou $C^4H^4O^3$), très volatil, d'une odeur et d'une saveur empyreumatiques particulières. — *A. anhydres* Les *Anhydres*. — *A. azotique* ou *nitrique*. Acide qu'on extrait du salpêtre, liquide blanc, très caustique, exhalant à l'air des vapeurs d'une odeur désagréable et suffocante. Il jaunit les substances animales et végétales, répand à l'air un gaz rutilant, l'acide hypoazotique mêlé d'acide azoteux. Exposé au soleil, il donne de l'oxygène, jaunit, et se convertit en acides azoteux et hypoazotique. C'est un des *agents oxydants* des plus énergiques. — *A. azotique anhydre* (AzO^3). Corps obtenu en traitant par le chlore de l'azotate d'argent sec, à 50° ou 60°, cristallisé blanc. Il fond à 29°,2, bout à 50°. — *A. azotique alcoolisé*. L'*Esprit de nitre dulcifié*. — *A. azotique du commerce*. Mélange du précédent hydraté et d'un second beaucoup plus stable (AzO^5+4HO). — *A. azotique fumant* ou *monohydraté* (AzO^5+HO). Liquide, incolore quand il est pur, mais se décompose facilement à la lumière en oxygène et acide hypoazotique. — *A. biatomiques* ou *bibasiques*. Ceux dont un seul atome fixe deux atomes de base. — *A. conjugués* ou *copulés*. Combinaison d'un acide avec une ammoniaque, un autre corps acide ou neutre (*copule*) restant acide elle-même. — *A. gras*. Ceux qui sont retirés des corps gras neutres. Ils sont monobasiques, tous de la *série* des acides à quatre équivalents d'oxygène dans laquelle les acides formique, acétique, propionique, etc., occupent les premiers termes et l'acide oléique le dernier. — *A. hexatomiques*. Ceux dont une molécule en sature six de la base. On ne connaît pas d'acide pentatomique. — *A. hydrogénés*. Les *Hydracides*. — *A. minéraux*. Ceux que forment des corps d'origine minérale. — *A. mono-atomiques* ou *monobasiques*. Ceux qui ont une molécule et prennent un seul atome de base. — *A. organiques*. Ceux qui sont d'origine organique et leurs analogues obtenus par synthèse, etc. — *A. oxygénés*. Ceux qui composent les corps simples avec l'oxygène (AzO^5). — *A. phosphorique*. 1° *A. phosphorique anhydre*. Il s'obtient en laissant brûler le phosphore dans l'oxygène sec, blanc, solide, soluble dans l'eau (PhO^5). 2° *A. phosphorique monohydraté, glacial, vitreux*. Il s'obtient en dissolvant 1 partie de phosphore dans 13 parties d'acide nitrique étendu (PhO^5HO). 3° *A. phosphorique bihydraté*. S'obtient en ajoutant au précédent une quantité d'eau égale à celle qu'il renferme, solide, transparent ($PhO^5.2HO$). 4° *A. phosphorique trihydraté* ou *des phosphates ordinaires*. Il cristallise autrement que les deux précédents ($PhO^5.3HO$). — *A. sulfureux* [all. *schwefelige Säure;* angl. *sulphurous acid;* it. *acido solforoso;* esp. *acido sulfuroso*] (SO^2). Il existe à la proximité des volcans, et se produit quand on brûle le soufre dans l'air. Il est gazeux, incolore, d'une odeur suffocante, très soluble dans l'eau; il éteint les corps en ignition, et détruit plutôt qu'il ne rougit les couleurs bleues végétales. — *A. sulfurique* [all. *Schwefelsäure;* angl. *sulfuric acid;* it. *acido solforico;* esp. *acido sulfurico*]. Acide liquide, incolore, inodore, de consistance oléagineuse (SO^3). Il se congèle à 10° ou 12° au-dessous de 0. Il absorbe vivement l'humidité de l'atmosphère. C'est un poison violent. — *A. sulfurique alcoolisé*. L'*Eau de Rabel*. — *A. sulfurique anhydre* (SO^3). Il est solide, cristallisé. Fond à 25°, bout à 30° ou 35°. Très avide d'eau, et la combinaison a lieu avec élévation de chaleur et même dégagement de lumière. On l'obtient enfaisant passer un mélange d'acide sulfureux sec et d'oxygène à travers un tube chauffé au rouge, contenant de la mousse de platine. — *A. sulfurique bihydraté* (SO^32HO). Il s'obtient en mélangeant le précédent avec un poids d'eau égal à celui qu'il renferme déjà, ou 18,3 pour 100. — *A. sulfurique concentré* ou *monohydraté* (SO^3HO). C'est l'acide sulfurique ordinaire sirupeux, incolore, etc. — *A. sulfurique fumant, de Saxe* ou *de Nordhausen*. Dissolution d'acide sulfurique anhydre dans de l'acide monohydraté. Refroidi au-dessous de zéro donne des cristaux d'acide monohydraté ($2SO^3.HO$) que l'acide monohydraté ($SO^3.HO$). — *A. sulfurique trihydraté* (SO^3HO). Il perd son eau à 200°, ainsi que le bihydraté. — *A. tartrique* (all. *Weinsäure, Weinsteinsäure, Tartrylsäure*]. On le rencontre dans beaucoup de fruits acides, le raisin surtout : il fait la base du tartre, où il est combiné avec de la potasse. — *A. tartrique droit* ($C^8H^4O^{16}.2HO$). C'est l'acide tartrique ordinaire, ainsi nommé parce qu'il est dextrogyre, acide puissant qui se décompose à 200°, en présence des alcalis en excès, en 2 équivalents d'acide oxalique et 1 équiva-

lent d'acide acétique. — *A. tartrique gauche.* Il est lævogyre, de pouvoir rotatoire égal, mais opposé au premier. — *A. tartrique inactif.* Modification isomérique de l'acide tartrique proprement dit, sans pouvoir rotatoire, ni droit ni gauche par conséquent, et n'est point formé d'une combinaison du droit et du gauche. — *A. triatomiques* ou *tribasiques* (*tétrabasiques*). Ceux dont une seule molécule en sature quatre de la base, comme l'acide salicylique. — *A. valérianique* [all. *Amylaminsäure*], *valérique*, *valérylique*, *phocénique*, *amylique*, *delphinique*, *baldrianique* ($C^{10}H^9O.HO$). Il est à l'état de sel dans les racines de valériane, d'angélique. Il a une forte odeur (Chevreul).

ACIDE. adj. [*acidus;* ὀξὺς, pointu; all. *säuer*]. Se dit de tout objet présentant la saveur ou les caractères essentiels des acides.

ACIDIFÈRE. adj. [de *ferre*, porter]. Qui porte ou fournit un acide.

ACIDIFIABLE. adj. [all. *säuerungsfähig*]. Ce qui peut se convertir en acide.

ACIDIFIANT, ANTE, [adj. de *acidum*, acide, et *facere*, faire]. Qui fait passer un composé à l'état acide.

ACIDIFICATION. s. f. [all. *Säuermachen*, *Säuerwerden*, *Säuerung*]. Passage à l'état d'acide.

ACIDIFIÉ, ÉE. adj. Le composé rendu acide.

ACIDIMÉTRIE. Mauvais mot au lieu d'*Oxymétrie.*

ACIDITÉ. s. f. [*acor*, *aciditas;* ὀξύτης; all. *Säure der säure Zustand;* angl. *acidity;* it. *acidezza;* esp. *acidez*]. Qualité d'une substance de saveur aigre et piquante. — **C.** Propriété de saturer les bases. — **M. C.** *A. des premières voies.* Les *Aigreurs.*

ACIDO-BASIGÈNE. adj. Les corps simples fournissant des acides et des bases.

ACIDOSTÉOPHYTE. s. m. [de ἀκὶς, pointe, et *ostéophyte; fungous exostosis* d'A. Cooper]. Ostéophyte en forme d'aiguilles (Lobstein).

ACIDULE. adj. [*acidulus;* all. *säuerlich;* angl. *acidulate;* it. *acidetto*, *agretto;* esp. *acidulo*]. Qui est faiblement acide ou rendu moins acide.

ACIDULÉ, ÉE. adj. Rendu acide par l'addition ou la production d'un acide.

ACIDUM PINGUE. s. m. La source de la causticité, suivant Mayer.

ACIDURGIE. s. f. Comme *Aciurgie.*

ACIER. s. m. [*chalybs;* χάλυψ; all. *Stahl;* angl. *steel;* it. *acciaio;* esp. *acero*]. Composé de carbone et de fer. L'acier donne de 1 millième jusqu'à 20 millièmes de son poids de carbone, généralement de 7 à 8 millièmes.

ACIÉRATION. s. f. Formation de l'acier. —

ACIÉRÉ, ÉE. adj. Qui est converti en acier.

ACIÉREUX. adj. Comme *Aciéré.*

ACIÉSIE. Faute au lieu d'*Acyésie.*

ACINAL, ALE. adj. [*acinalis;* all. *beerenartig*]. En forme de grain, de baie. — **A.** Qui concerne l'*Acinus.*

ACINACIFORME. adj. [de *acinaces*, sabre, et *forma*, forme]. En forme de sabre.

ACINE. s. m. [*acinus*, de ἄκινος, grain de raisin]. — **B.** Petite baie. — **A.** Le français d'*Acinus.*

ACINÉSIATROPHIE. s. f. [d'*acinésie* et *atrophie*]. Atrophie par manque d'action (Hutin).

ACINÉSIE. s. f. [*immobilitas;* ἀκινησία, de α priv., et κινεῖν, mouvoir]. — **Y.** Intervalle qui sépare la systole de la diastole, à chaque pulsation. — **M. C.** Le manque de mouvement.

ACINÉSIQUE. adj. Qui est contraire au mouvement.

ACINÉTIQUE. adj. et s. [de α priv., et κινεῖν, mouvoir]. Qui concerne la privation des mouvements. — **M. C.** Les poisons et les médicaments qui la causent. — Impotent.

ACINEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte aux *Acines.*

ACINIER. s. m. L'*Aubépine.*

ACINI. s. m. pl. [latin *d'acinus*]. En anatomie plusieurs acines.

ACINIFORME. adj. [de *acinus*, raisin et *forma*, forme; all. *beerenformig*]. Qui a la forme d'un acinus, d'un grain de raisin.

ACINOS. s. m. Le *Thymus acynos*, L., Labiée. — Le *Chenopodium vulgare*, L., Chénopodée.

ACINUS. s. m. En anatomie on a reconnu que ce que Malpighi appelait *acinus* est une réunion de plusieurs culs-de-sac sécréteurs, différant du conduit excréteur par leur structure, etc. — Par analogie, les grains glanduleux et les vésicules closes des glandes sans conduits excréteurs.

ACIPENSERIDE ou **ACIPENSERIEN, ENNE** adj. et s. Qui concerne l'*Acipenser* ou esturgeon.

ACI-REALE (Sicile). Source chlorurée sodique, froide, en bains et en boisson.

ACIURGIE. s. f. [ἀκὶς, ἀκίδος, pointe et ἔργον, ouvrage]. — **M. C.** Opération sanglante. — Acupuncture.

ACLASTE. adj. [α priv., et κλάω, je rougis]. Le corps qui laisse passer les rayons lumineux, sans qu'ils soient réfractés.

ACMASTIQUE. adj. [de ἀκμή, vigueur]. La maladie augmentant graduellement d'intensité, puis décroissant dans la même proportion.

ACMÉ. s. f. [ἀκμή, le plus fort; ἀκνή est une faute de copiste dans Aétius, pour ἀκμή, efflorescence; all. *Hautfinne*, *Kupferfinne; Finnenausschlag*]. — **M. C.** Période dans laquelle une maladie, un symptôme sont à leur plus haut degré d'intensité. — *A. rosacea.* Inflammation papuleuse en élevures rouges, etc., des glandes sébacées, de la face. — *A. simplex* [ἀκμαὶ, les bourgeons de la face]. L'inflammation en élevures plus ou moins dures et rougeâtres des glandes sébacées, peut-être aussi des follicules pileux des épaules, de la face, etc., pendant la jeunesse. — *A. varioliforme molluscoïde.* Hypertrophie et pédiculisation des glandes sébacées. — *A. vulvaire.* L'inflammation, non des glandes sébacées de la vulve, qui en manque, sauf les nymphes, mais des *sinus* péri-uréthraux.

ACMELLE. s. f. L'*Abécédaire.*

ACNÉ. Faute au lieu d'*Acmé.*

ACOGNOSIE. s. f. [de ἄκος, remède, et γνῶσις, connaissance]. Comparaison des divers moyens de traitement.

ACOLABE. s. f. [de *acus*, aiguille, et *labis*, pince; it. *pincetta aculeata*]. Pince à ligature armée de deux aiguilles.

ACOLOGIE. s. f. [de ἄκος, remède, λόγος, discours; all. *Wundarzeneimittellehre*]. Étude des médicaments, de l'emploi des instruments.

ACOLYCHTINE. s. f. La *Napelline.*

ACOMAT. s. m. L'*Homolium spicatum*, Lam., Bixacée de la Guyane, antisyphilitique.

ACOMIE. s. f. [de α priv., et κόμη, chevelure]. *Calvitie.*

ACONA s. m. L'*Eugenia Greggii*, Sw., Myrtacée des Antilles à fruit aromatique.

ACONELLA. s. f. La *Napelline.*

ACONELLINE. s. f. Principe voisin de la narcotine extrait de l'aconit.

ACONIT. s. m. [*aconitum;* ἀκόνιτον; all. *Sturnshut*, *Eisenhut;* angl. *aconite*, *monkshood*, *wolf's bane;* it. et esp. *aconito*]. Genre de Renonculacées, dont toutes les espèces sont vénéneuses. — *A. napel.* L'*Aconitum napellus*, L.; sa racine ressemble à celle du navet (*napus*). — *A. salutaire.* L'*Aconitum anthora*, L., regardé autrefois comme le contrepoison du *thora*, Renonculacée.

ACONITATE. s. m. Pour *Equisétate.*

ACONITINE. s. f. (Brandes). Alcaloïde des aconits. Il est très vénéneux, employé comme la vératrine.

ACONITIQUE. adj. Qui a rapport aux aconits, à l'aconitine.

ACOPE. adj. [*acopum;* ἄκοπος, de α priv., et κόπος, lassitude; Médicament qu'on croyait pouvoir faire cesser la lassitude.

ACORACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne l'*Acore.* — Tribu des Asroïdées.

ACORE s. m. [ἄκορον; *acorus*]. Genre d'Aroïdée. — *A. vrai.* L'*Acorus calamus*, L., de l'Inde, aromatique.

ACORÉE. s. f. [de α priv., et κόρη, pupille]. La non existence, anomale ou pathologique, de la pupille.

ACORIE. s. f. Comme *Acorée.*

ACORINE. s. f. Glycoside de l'*Acore.*

ACOROÏDÉ, ÉE. adj. et s. [de ἄκορον, acore, et εἶδος, ressemblance]. Comme *Acoracé.*

ACOSMIE. s. f. [de α priv., et κόσμος, ordre]. Dérangement des jours critiques. — Ataxie.

ACOTYLÉ et **ACOTYLÉE.** adj. et s. m. et f. Abréviations d'*Acotylédone* ou d'*Acotylédoné.*

ACOTYLÉDON, ACOTYLÉDONE, ACOTYLÉDONÉ, ÉE. adj. et s. [de α priv., et κοτυληδών, cotylédon : sans cotylédon ; all. *samenlappenlos ;* angl. *acotyledoneous;* it. et esp. *acotylédonos*]. — Plantes dont les corps reproducteurs sont dépourvus de cotylédons. — La première des trois grandes divisions du règne végétal. — Comme *Cryptogame.*

ACOTYLÉDONIE. s. f. La classe des Acolytédones.

ACOUMÈTRE. s. m. [de ἀκούειν, entendre, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer le degré de sensibilité de l'ouïe.

ACOUOPHONIE. Faute au lieu d'*Acuophonie.*

ACOUSMATE. s. m. [ἄκουσμα, son]. Bruit imaginaire.

ACOUSMÉTRIQUE, pour **ACOUSMOMÉTRIQUE.** adj. [de ἄκουσμα, audition, et μέτρον, mesure]. Sens de l'ouïe (Récamier,1829).

ACOUSTICO-MALLÉEN. adj. et s. m. Le muscle externe du marteau.

ACOUSTIQUE. s.f. [de ἀκούω, j'entends; all. *Akustik;* angl. *acustics*, it. et esp. *acustica*]. Partie de la physique qui a pour sujet la détermination des lois d'après lesquelles le son se produit et se transmet.

ACOUSTIQUE. adj. et s. [all. *akustisch*]. Qui concerne l'appareil auditif et ses maladies. — Les remèdes prônés contre la surdité.

ACQUA ACIDULA (Italie). Source froide ferrugineuse carbonatée.

ACQUA COTTA (Sardaigne). Source thermale iodosulfatée.

ACQUA SANTA (Italie). Source chaude chlorurée sodique sulfureuse près Ascoti. — Près Voltri : source froide sulfurée sodique.

ACQUE ALBULE (Italie). Source froide carbonatée et sulfatée calcique, antisyphilitique.

ACQUETTA [diminutif de *acqua*, eau; *acqua Toffana, acqua della Toffana, acquetta di Napoli*]. Solution concentrée d'arsenic. — Autrefois poison célèbre préparé par la Toffana.

ACQUI (Piémont). Source sulfureuse faible et *boues* chaudes célèbres, antirhumatismales, antinévralgiques.

ACQUIS, ISE. adj. [*adventitius;* it. *acquisito*]. Ce qui survient après la naissance, sans disposition héréditaire.

ACQUISIVITÉ. s. f. L'instinct de l'acquisition des matériaux nécessaires à la satisfaction des besoins nutritifs et de la conservation individuelle.

ACRANIE. s. f. [de α priv., et κρανίον, crâne]. Anomalie par absence du crâne.

ACRANIEN, ENNE. adj. et s. Qui manque de crâne. — L'*Amphioxus.*

ACRASIE. s. f. [de α priv., et κρᾶσις, modération]. Toute sorte d'intempérance. — Débilité.

ACRATIE. s. f. [de α priv., et κράτος, force, débilité]. Acrasie, impuissance.

ÂCRE. adj. [*acer*, de ἀκίς, pointe, piquant; all. *scharf;* angl. *acrid;* it. et esp. *acre*]. Saveur qui au fond de la gorge, occasionne de l'astriction, avec ou sans picotement pénible.

ÂCRE. s. m. Les matières qu'on supposait exercer dans l'économie une action irritante particulière.

ÂCRETÉ. s. f. Qualité de ce qui est âcre. — *Â. du sang.* Les modifications du sang qu'on croyait produites par des *âcres.*

ACRIBOLOGIE. s.f. [ἀκριβής, exact, et λόγος, discours]. L'observation exacte.

ACRIBOMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure des très petits objets (Zincken).

ACRIDIDE, ACRIDIDÉ, ÉE. adj. et s. Famille d'Orthoptères sauteurs, à tête fixe sur le thorax, contenant les *Criquets.*

ACRIDIEN, ENNE. adj. et s. [de ἀκρίδιον, petite sauterelle]. Qui a rapport aux Criquets (*Acridium*). — Comme *Acridide.*

ACRIDINE. s. f. ($C^{12}H^{2}Az$). Alcaloïde cristallisé retiré de l'anthracène, irritant pour la peau.

ACRIDOPHAGE. s. m. [de ἀκρίς, sauterelle, et φαγεῖν, manger]. Mangeur de sauterelles. — **M. C.** Improprement, les ulcères où naissent des insectes ailés.

ACRIDOPHAGIE. s. f. L'usage de se nourrir de sauterelles.

ACRIFOLIÉ, ÉE. adj. [*acer*, aigu, et *folium*, feuille]. Qui a des feuilles pointues.

ACRIMONIE. s. f. [all. *Scharfe;* angl. *acrimony;* it. *acrezza, acrità*]. La prétendue *âcreté* du sang, etc.

ACRINIE. s. f. [de α priv., et κρίνειν, séparer]. L'absence des excrétions.

ACRIPENNE. adj. [de *acer*, piquant, et *penna*, plume]. Qui a les plumes pointues.

ACRISIE. s. f. [de α priv., et κρίσις, crise; all. *Krisenmangel*]. L'absence de crise dans une maladie.

ACRITIQUE. adj. [all. *unkritisch*]. Qui se passe sans crise.

ACROBYSTIE. s. f. [all. *Vorhaut*]. Le prépuce, son sommet en particulier.

ACROBYSTIOLITHE. s. m. [de ἀκροβυστία, prépuce. et λίθος, pierre]. Concrétion entre le prépuce et le gland.

ACROBYSTIQUE. adj. Ce qui concerne le prépuce.

ACROBYSTITE. s. f. [de ἀκροβυστία, prépuce, et *ite*]. Inflammation du prépuce.

ACROCARPE. adj. et s. [ἄκρος, de pointe, et καρπός, fruit]. Plante qui a des fruits pointus.

ACROCÉPHALE. adj. et s. [de ἄκρος, en pointe, et κεφαλή, tête]. Qui a le crâne pointu.

ACROCÉPHALIE. s. f. L'état conique de la tête.

ACROCÉPHALIQUE. adj. Qui se rapporte à l'acrocéphalie.

ACROCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne]. Qui a les cornes, les antennes pointues. — Genre de Diptères.

ACROCHORDON. s. m. [ἀκροχορδών, de ἄκρος, élévation, et χορδή, corde; all. *Saintewarze*]. Verrues ou poireaux. — Les petites glandes sébacées hypertrophiées des paupières.

ACROCOMIE. s. f. Genre de Palmiers, *Acrocomia*, Mart., du Brésil, etc.

ACRODICLIDIUM. s. m. Genre de Lauracées antidysentériques du Brésil.

ACRODONTE. adj. et s. [de ὀδούς, dents]. Qui a les dents sur le sommet ou bord supérieur du maxillaire. — Groupe de Sauriens.

ACRODINIE. s. f. [de ἄκρος, extrémité, et ὀδύνη, douleur; all. et angl. *Acrodynia;* it. *acrodinia*]. Affection épidémique qui a régné à Paris en 1828 et 1829. Ses symptômes étaient : Fourmillements et douleurs aux mains et aux pieds, avec altération de la sensibilité et de la motilité; troubles digestifs; congestion de la conjonctive et de la peau; insomnie sans fièvre notable. Exigeait les toniques.

ACROGÈNE. adj. et s. m. [de ἄκρος, sommet, et de γενής, engendré]. Acotylédones qui croissent surtout par le sommet (Lindley.) — La spore des Cryptogames qui naît au sommet d'une cellule comme support.

ACROLÉINE. s. f. [de *acer*, âcre, et *oleum*, huile]. (C^3H^4O). Produit de la distillation des graisses à feu nu. Odeur d'une âcreté extrême; action énergique sur l'appareil lacrymal.

ACROMIAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'*Acromion.*

ACROMIO-CLAVICULAIRE. adj. Qui concerne l'articulation de l'acromion avec la clavicule.

ACROMIO-CORACOÏDIEN. adj. et s. m. Qui concerne le ligament tendu entre l'apophyse coracoïde et l'acromion.

ACROMIO-THORACIQUE. adj. Qui concerne l'artère et la veine venant de l'axillaire se rendant d'une part au grand et au petit pectoral et de l'autre au deltoïde.

ACROMION. s. m. [*acromium;* ἀκρώμιον, de ἄκρος, sommet, et ὦμος, épaule; all. *Schulter, Schulterhöhe;* it. *acromio*]. Apophyse qui termine l'omoplate en haut et en dehors, s'articule avec l'extrémité externe de la clavicule. Les muscles trapèze et deltoïde s'y attachent. — Sommet de l'épaule.

ACROMPHALE. adj. s. m. [de ἄκρος, extrémité, et ὀμφαλός, nombril]. *Umbilici apex.* Sommet de l'ombilic. — Comme *Umbo.* — Qui a l'ombilic saillant.

ACRONYCHIE. s. f. Genre de Rutacées (*Acronychia*, Forst.), de l'Australie, Java, etc., amères et astringentes.

ACROPOSTHIE. s. f. [de ἄκρος, extrémité, et πόσθη, prépuce]. Sommet du prépuce.

ACROPOSTHITE. s. f. Comme *Acrobystite.*

ACROSARQUE. adj. et s. [de ἄκρος, sommet, et σάρξ, chair, pulpe]. — **B.** Qui est à sommet charnu.

ACROSPERME. adj. et s. [σπερμα, semence, graine]. Qui a des spores, des graines terminales, au sommet. — Comme *Acrosporé* et *Anthéridie.*

ACROSPORE. s. f. [de σπορα, graine]. Spore produite au sommet d'une cellule.

ACROSPORÉ, ÉE. adj. et s. Le Cryptogame qui porte les spores libres au sommet de cellules filamenteuses ou autres. — Division des Champignons.

ACROSTIC. s. m. Genre de Fougères (*Acrostichum*).

ACROTÉRIASE et **ACROTÉRIASME.** s. m. [de ἀκρωτηριάζειν, mutiler, de ἄκρος, extrémité]. Amputation d'une extrémité, d'un membre.

ACROTÉRIOSE. s. f. [de ἀκροτήριον, extrémité]. L'absence tératologique des membres; leur ablation. — Leur gangrène sénile.

ACROTHYMION. s. m. [de ἄκρος, et θύμιον, verrue]. Verrue saignante s'excoriant facilement.

ACRYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^4A^4O^4$), obtenu par oxydation de l'acroléine.

ACTA. s. m. pl. Synonyme de *gesta* (les choses faites).

ACTE. s. m. — *A. sexuel* ou *vénérien.* Le coït. — *A. d'ordre organique.* — Celui qui se passe dans un organisme vivant.

ACTÉE. s. f. L'*Actæa spicata*, L., Renonculacée très âcre des Alpes.

ACTIF, IVE. adj. [*activus*, de *agere*, faire, agir; δραστικός; all. *wirksam, thätig;* angl. *active*; it. *attivo;* esp. *activo*]. Qui a lieu énergiquement, avec force. Brute ou organisée la matière est constamment active par elle-même, mécaniquement, physiquement, chimiquement ou organiquement. C'est par un artifice logique seulement qu'on la suppose inactive, inerte.

ACTINAL, LE. adj. [de ἀκτὶν, rayon]. Qui concerne les rayons.

ACTINAPOPHYSE. s. f. Épine ou apophyse épicostale.

ACTINENCHYME. s. m. [de ἀκτὶν, rayon et, ἔγχυμα, enchyme]. Le tissu cellulaire végétal à cellules étoilées.

ACTINESTHÉSIE. s. f. [*actinesthesis;* αἴσθησις, sensation]. Faculté des larves de Diptères, sans organes visuels saisissables de percevoir les rayons lumineux et d'apprécier leur direction (G. Pouchet).

ACTINIAIRE. adj. et s. [de ἀκτὶν, rayon]. Qui concerne les *Actinies.* — Division des Cœlentérés.

ACTINIQUE. adj. [de ἀκτὶν, rayon]. Qui concerne les rayons de la lumière ou autres. *Région actinique.*

ACTINOBOLISME. s. m. [de ἀκτὶν, rayon, et βόλος, coup]. *Hypnotisme* observé sur les Oiseaux et autres animaux (Kircher, 1646).

ACTINOGRAPHIE. s. f. [*radiorum descriptio*]. Traité du rayonnement.

ACTINOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. *Rayonné.* — *Radiaire.* — *Actiniaire.*

ACTINOLOGIE. s. f. [*doctrina de radiis;* all. *Strahlenlehre*]. Comme *Actinographie.*

ACTINOMORPHE. adj. et s. [de μορφή, forme]. En forme de rayons. — Les *Rayonnés* (De Blainville).

ACTINOMYCES. s. m. L'*Actinomyces bovis*, Harz, Actinomycète considéré à tort comme pathogénique.

ACTINOMYCÈTE. s. m. [de ἀκτὶν, rayon et μύκης, champignon]. Trichosporé à filaments mycéliaux et sporophores rayonnants, isolés ou en amas, granuliformes, jaunâtres, mous.

ACTINOMYCOME. s. m. [de *actinomycète* et *ome*]. *Oncomes* attribués aux Actinomycètes, inexactement considérés comme pathogéniques.

ACTINOMYCOSE. s. f. [de *actinomycète* et *ose*]. *Oncose* attribuée aux Actinomycètes.

ACTINOPHORE. adj. et s. [de φορος, qui porte]. Muni de rayon. — Genre de Lamellicornes.

ACTINOPHRYEN. adj. et s. Genre de Rhizopodes radiolaires (*Actinophrys*).

ACTINOPHTHALME. adj. et s. [*oculus radians, oculus lucens*, de ἀκτὶν, rayon, et ὀφθαλμός, œil]. Les animaux dont le *tapis* choroïdien réfléchit la lumière.

ACTINOSTÉOPHYTE. adj. et s. m. [de ἀκτὶν, rayon, et *ostéophyte*]. Ostéophyte à prolongements radiés.

ACTINOZOAIRE. adj. et s. [de ζῷον, animal]. Comme *Rayonné* et *Actinomorphe.*

ACTION. s. f. [*actio*, de *agere, actum*, agir; all. *Wirkung;* angl. *act, action;* it. *azione*]. Manière dont une cause agit. L'*acte* est le produit ou le résultat de l'*A.* — *A. cérébrale.* Tout phénomène de perception, pensée et motricité dont le cerveau est le siège. — *A. chimiques.* Celles qui ont lieu entre les molécules des corps, et ont pour effet leur combinaison. — *A. d'arrêt, modératrice* ou *suspensive.* L'inhibition. — *A. de contact.* En chimie les combinaisons et décompositions que l'on supposait dues à une simple influence de contiguïté de deux corps hétérogènes. Jadis, la *fermentation.* En physique le *galvanisme.* — *A. de présence.* L'*A.* de contact. — *A. égale à la réaction.* Principe en vertu duquel l'effort d'attraction ou de répulsion qu'exerce un corps sur un autre est égal à celui que ce dernier exerce sur l'autre; les deux forces résultantes sont égales, mais de sens contraire. — *A. moléculaire.* Ce qui se passe entre molécules de même nature ou non, dans un corps brut ou organisé. — *A. d'ordre organique* ou *physiologiques.* Celles qui se passent dans les êtres organisés, et caractérisent la vie. — *A. physiques.* Le mouvement résultant du choc, de l'impulsion, ou de certaines attractions s'exerçant à diverses distances. — *A. réflexe.* Actes de motricité involontaires succédant soit à des sensations (déglutition, éternuement, etc.), soit à des *impressions* transmises jusqu'aux centres d'origine des nerfs, mais non perçues là, tout se bornant vers ce centre à un acte de motricité, répercuté et transmis aux muscles par ceux des nerfs centrifuges qui correspondent aux nerfs de sensibilité qui ont été impressionnés (inspiration, systole, contractions intestinales, clignements normaux des paupières).

ACTIVITÉ. s. f. [*activitas;* ἐνέργεια; all. *Thätigkeit;* angl. *activity;* it. *attivita*]. Manifestation d'une action dès que les conditions se rencontrent et partout où elles existent. Ce sont ces rapports entre eux des divers modes d'activité de la matière qui reçoivent le nom de force; ces rapports n'ont pas d'existence indépendante de ces différents modes d'activité. — *A. plastique.* Ce qui de la nutrition et du développement détermine la génération des unités anatomiques et par suite des tissus, etc.

ACTON (Angleterre). Source saline délaissée.

ACTUATION. s. f. [*efficacia, mutationis momentum, incitatio ad agendum;* all. *Wirksamkeit*]. Comme *Effectuation;* moment de la mise en œuvre. — Son summum, son résultat effectif.

ACTUEL. adj. [*actualis*, de *ago*, j'agis : qui agit avec énergie; angl. *actual;* it. *attuale;* esp. *actual*]. Ce qui se passe présentement.—Qui agit réellement et par lui-même.

ACUITÉ. s. f. [ὀξύτης; it. *acutezza*]. **A.** Le degré de finesse de la pointe de quelque organe. — **P.** Le grand nombre des vibrations qui constituent le son à l'état aigu. — **M. C.** Caractère aigu d'une maladie. — **Y.** *A. de la vue.* Faculté plus ou moins grande sur chaque individu de distinguer nettement chaque objet.

ACULÉÉ, ÉEE. adj. [de *aculeus*, aiguillon]. Pourvu d'aiguillon.

ACUMINÉ, ÉE. adj. [*acuminatus*, de *acumen*, pointe;

ACUOMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer l'acuité auditive.

all. *zugespitzt*]. Rétréci et terminé en pointe.

ACUOPHONIE. s. f. [de ἀκούειν, entendre, et φώνη, voix]. L'auscultation et la percussion employées simultanément.

ACUPRESSURE. s. f. [de *acus*, aiguille, et de *presser;* all. *Nadeldrückung;* it. *agopressura;* esp. *acupresura*]. Emploi des aiguilles comme moyen d'arrêter les hémorrhagies traumatiques et de remplacer les ligatures employées alors (Simpson).

ACUPUNCTURE. s. f. [de *acus*, aiguille, et *pungere*, piquer; all. *Nadelstechen;* it. *agopunctura;* esp. *acupunctura*]. Moyen de révulsion consistant à introduire une ou plusieurs aiguilles à une profondeur déterminée, soit dans la partie malade, soit dans quelque autre en rapport avec elle. — Moyen efficace de traitement des anévrysmes par production d'un caillot, les aiguilles étant soumises à l'électricité.

ACUTANGULÉ, ÉE. adj. Qui a des angles aigus.

ACUTÉNACLE. s. m. [*acus*, aiguille, et *tenaculum*, ce qui sert à tenir]. Le porte-aiguille.

ACUTICAULE. adj. [de *acutus*, aigu, et *caulis*, tige, tronc de la queue]. Qui à la tige, la queue aiguës.

ACUTICORNE. adj. et s. [de *acutus*, aigu, et *cornu*, corne]. Qui a les cornes aiguës. — Division des Antilopes.

ACYANOBLEPSIE. s. f. [de α priv., κυανός, bleu, et βλέψις, vue]. L'impuissance de saisir la couleur bleue.

ACYCLIE. s. f. [de α priv., et κύκλος, cercle]. Suspension générale de la circulation.

ACYÉSIE. s. f. de α priv., et κυεῖν, concevoir]. L'absence de *conception*. — La *Stérilité*.

ACYSTIE. s. f. [de α priv., et κύστις, vessie]. Anomalie par non formation de la vessie urinaire.

ACYSTINERVIE. s. f. [de α priv., κύστις, vessie, et νεῦρον, nerf]. Paralysie des nerfs vésicaux.

ADA. s. f. Le Gingembre officinal.

ADACA. s. m. Le *Spœhranthus indicus*, L., Synanthérée calmante de l'Inde.

ADAGRÉGÉ. adj. Se dit des Invertébrés soudés ensemble par quelque point du corps.

ADA-KODIEN. s. m. Apocynée de l'Inde, astringente.

ADALY. s. m. Le *Zapania nodiflora*, Verbénacée de l'Inde, anticatarrhale.

ADAMANTIN, INE. adj. [de *adamas*, diamant]. Qui se rapporte à l'émail dentaire.

ADAMFOLDE (Hongrie). Source chlorurée sodique.

ADAMIQUE. adj. Race d'hommes primitive supposée originaire d'Abyssinie (Bory de Saint-Vincent).

ADAMS. — *A. County* (Ohio). Sources salines froides. — *A. springs* (Californie). Source carbonatée alcaline magnésienne.

ADANSONIE. s. f. [de *Adanson*, botaniste du XVIIIe siècle]. Genre de grandes Malvacées des pays chauds.

ADANSONINE. s. f. Substance blanche, fébrifuge des feuilles de baobab (S. Martin).

ADAPTATION. s. f. [de *adaptare*, ajuster]. Ce qui rend apte un appareil à l'accomplissement de la fonction. — L'accommodation.

ADARCE. s. f. [*adarcis, pericalamittum, calamochium;* all. *Rohrsalz, Schilfsalz*]. Concrétion qui se trouve dans les roseaux; ancien remède spagyrique.

ADARTICULATION. s. f. Comme *Diarthrose*.

ADATINAPALE. s. m. Dans l'Inde l'*Aristolochia bracteata*, Retz., dite vermifuge.

ADD. Abréviation d'*Addere*, ajouter.

ADDÉPHAGIE. s. f. [de ἄδδην ou ἄδην, beaucoup, et φαγεῖν, manger]. Voracité, boulimie.

ADDISON. Médecin anglais (1855) dont le nom est resté à une maladie qu'il a décrite le premier.

ADDOUA. s. m. En Afrique le *Balanites œgyptiaca*, Del., Rutacée donnant les *Myrobalans d'Egypte*.

ADDUCTEUR. adj. et s. m. [*adductor;* all. *anzieher;* angl. *adductor;* it. *adduttore;* esp. *aductor*]. Qui cause l'*adduction*. — *A.* Nom de plusieurs muscles. — *A. de la cuisse*, au nombre de trois : le *court* ou *second*, le *grand*, *long* ou *troisième*, et le *moyen* ou *premier*. Ils partent, le second de l'ischion, les deux autres du pubis, et vont à la ligne âpre du fémur. — *A. du petit doigt.* Il s'étend du crochet de l'unciforme au cinquième métacarpien. — *A. de l'œil.* Le droit interne de l'œil. — *A. du gros orteil.* Il est inséré sur deux ou trois métatarsiens et qui va au côté péronier de la première phalange. — *A. du pouce.* Il est étendu du troisième métacarpien au côté cubital de la première phalange du pouce.

ADDUCTION. s. f. [*adductio*, de *adducere* (*ducere ad*), amener; all. *Anziehen;* it. *adduzione*, esp. *adduccion*]. Mouvement opposé à l'abduction qui rapproche de l'axe du corps, ou de celui de la main et du pied, une partie qui avait été écartée de cet axe.

ADECTE. adj. [ἄδεκτος, qui ne mord pas, de α priv., et δάκτειν, mordu]. Le médicament qui calme les accidents causés par d'autres.

ADEL-ADAGAM. s. m. L'*Adathoda vasica* Nees., Acanthacée aromatique de l'Inde.

ADELGINE. s. f. L'*Adelges abietis*, Hémiptère producteur de galles.

ADELHEIDSQUELLE (Bavière). Source froide chlorurée sodique iodurée, antiscrofuleuse.

ADELHOLZEN (Bavière). Source bicarbonatée calcaire, antigoutteuse.

ADÉLIDE. adj. [de ἄδηλος, occulte]. S'est dit pour insensible.

ADÉLIPARIE. s. f. [de ἄδην, beaucoup, et λιπαρὸς gras]. Polysarcie (Alibert).

ADÉLOBRANCHE. adj. et s. [de ἄδηλος, caché et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies cachées. — Division des Gastéropodes (Duméril).

ADEL-ODAGAM. s. m. L'*Adulasso*.

ADÉLOSTOME. adj. et s. [de ἄδηλος, caché, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche cachée. — Genre de Coléoptères hétéromères.

ADELPHE. adj. [de ἀδελφός, frère]. Réuni, soudé.

ADELPHIE. s. f. Réunion des étamines par leurs filets.

ADELPHIEN, ENNE. adj. [all. *brüderlich*]. Qui a de l'affinité, de la ressemblance.

ADÉMONIE. s. f. [de ἀδημονία, abattement; all. *Ueberdruss*]. Accablement, fatigue intellectuels.

ADÉNALGIE. s. f. de ἀδὴν, glande, et ἀλγεῖν, souffrir; all. *Drusenschmerz*]. Douleur dans une glande.

ADÉNANDRE. s. f. Genre de Diosmées africaines (*Adenandra*, Willd.), diurétiques.

ADÉNANTHÈRE. s. f. Genre de Légumineuses mimosées (*Adenanthera*, L.) de l'Inde; vomitives.

ADÉNECTOMIE. s. f. [de ἐκτομή, excision]. L'ablation chirurgicale d'une glande.

ADÉNECTOPIE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et *ectopie*]. Existence d'une glande ailleurs que dans sa situation normale.

ADÉNEMPHRAXIE. s. f. [*obstructio glandularum*, de ἀδὴν, glande, et *emphraxie;* all. *Drüsenverstopfung.*] Obstruction d'un canal glandulaire.

ADÉNEUX, EUSE. adj. Qui concerne les glandes. S'est dit des abcès glandulaires.

ADÉNIE. s. f. [de ἀδὴν glande; all. *Drüsenübel;* angl. it. et esp. *adenia*]. L'hypertrophie idiopathique de plusieurs glandes lymphatiques, avec ou sans état leucocythémique du sang.

ADÉNIE. s. f. L'*Adenia venenata*, Forskaal, Passiflore de l'Arabie, très vénéneuse.

ADÉNISATION. s. f. [de ἀδὴν, glande]. Ce qui passe de son état normal à l'aspect glandulaire.

ADÉNITE. s. f. de ἀδὴν, glande et *ite;* all. *Drüsenentzündung*]. Inflammation d'une glande lymphatique ou autre. — *A. cervicale syphilitique*. Celle des ganglions cervicaux. — *A. meibomienne*. L'inflammation des glandes de Meibomius. — Le *Chalazion*.

ADENIUM. s. m. L'*Adenium obesum*, Rœm. et Sch., Apocynacée de l'Abyssinie, très vénéneuse.

ADÉNOCHIRAPSOLOGIE. s. f. [de ἀδὴν, glande, χειραψία, imposition des mains, et λόγος, discours]. Titre de l'ouvrage (1684) de Browne, médecin de Charles II, traitant du pouvoir attribué aux rois d'Angleterre de guérir les scrofules par l'apposition des mains.

ADÉNOCHOIRADOLOGIE. s. f. (Plouquet). Même signification que *Adénochirapsologie*.

ADÉNODIASTASE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et *diastase*]. Dissociation des lobes d'une glande.

ADÉNOGENÈSE. s. f. La genèse des glandes.

ADÉNOGRAPHIE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et γράφειν, décrire]. La description des glandes.

ADÉNOÏDE. adj. et s. [de ἀδὴν, glande, et εἶδος, forme]. Qui a l'aspect d'une glande ou de son tis u.

ADÉNOLOGADITE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et λογάδες blanc de l'œil]. Phlegmasie de la conjonctivite des nouveau-nés; celle des glandes de Meibomius.

ADÉNOLOGIE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et λόγος, discours; all. *Drüsenlehre*]. L'étude des glandes.

ADÉNOLYMPHATOCÈLE. s. f. [all. *Drüsenerweichung*]. Tumeur des glandes lymphatiques.

ADÉNOLYMPHOCÈLE. s. m. Pour *Adénolymphatocèle*.

ADÉNOMALACIE. s. f. [de ἀδὴν, glande, et μαλακός, mou]. Ramollissement glandulaire en général.

ADÉNOME. s. m. [de ἀδὴν, glande, et *ome*]. Toute

tumeur résultant de l'hypergenèse ou de l'hypertrophie du tissu des glandes.

ADÉNO-MÉNINGÉ, ÉE. adj. [de ἀδήν, glande, et μῆνιγξ, membrane]. La fièvre muqueuse (Pinel).

ADÉNONCOSE. s. f. [de ἀδήν, glande, et ὄγκωσις, tumeur]. L'hypertrophie, la tuméfaction des glandes; production de l'adénome.

ADÉNO-NERVEUX, EUSE. adj. [de ἀδήν, glande, et *nerveux*]. La peste orientale (Pinel).

ADÉNOPATHIE. s. f. [de ἀδήν, glande, et πάθος, maladie]. Maladie des glandes en général, des glandes lymphathiques surtout.

ADÉNO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et. s. m. [de ἀδὴν glande, et φάρυγξ, pharynx]. Qui a rapport au pharynx et à ses glandes.

ADÉNO-PHARYNGITE. s. f. L'*Amygdalo-pharyngite.* — L'*Angine granuleuse.*

ADÉNOPHORE. adj. et s. [ἀδήν, glande, et φέρω, je porte]. Qui porte des glandes.

ADÉNOPHTHALMIE. s. f. [de ἀδήν, glande, et ὀφθαλμός, œil]. La *Dacryadénite.*

ADÉNOSCLÉROSE. s. f. [de ἀδήν, glande, et σκλήρος, dur]. Induration glandulaire (Swediaur).

ADENOSE. s. f. Affection glandulaire (Alibert). — L'*Adénogenèse.*

ADÉNOSYNCHITONITE. Faute au lieu d'*Adénologadite.*

ADÉNOTOMIE. s. f. [de ἀδήν, glande, et τέμνειν, couper]. Dissection des glandes de leur tissu. — L'*Adénectomie.*

ADÉNOTOMIQUE. adj. Qui concerne la dissection des glandes.

ADÉPHAGE. adj. et s. [ἀδηφάγος, vorace]. Comme *Carnassier.*

ADÉPHAGIE. s. f. Comme *Addéphagie.*

ADEPTE. s. m. Partisan de l'*Alchimie.*

ADGUSTAL. s. m. Comme *Ptéréal.*

ADHÉRENCE. s. f. [de *adhærere (hærere ad)*, être attaché; σύμφυσις; all. *Verwachensein, Verwachsung;* angl. *adhesion;* it. *aderenza;* esp. *adherencia*]. — **P.** Union intime de deux corps par leurs surfaces, en vertu de l'attraction qu'ils exercent réciproquement l'un sur l'autre. — **A.** Union soit naturelle soit tératologique d'organes ou parties d'organes qui sur d'autres espèces ou accidentellement sont libres. — **C.** Union soit voulue soit pathologique des surfaces soit naturelles soit accidentelles du tissu des organes en contact, habituel ou cherché. La génération du tissu cellulaire et des vaisseaux partant des deux surfaces simultanément forme entre elles deux, une couche unique de tissu intermédiaire qui fait cesser d'être la duplicité, en raison de sa continuité avec ce qui est de chaque côté. Ainsi devient continu ce qui n'était que contigu. Et de même dans le cas des greffes tant animales que végétales. De même encore pour les surfaces des tissus sans glandes, tapissés d'épithélium, après la chute de celui-ci (séreuses, conjonctive, etc.). — *A. accidentelles.* Celles qui pendant la vie s'établissent pathologiquement, entre les organes tapissés par les séreuses surtout. Elles peuvent être bornées à ce qui précède; mais le plus souvent les tiraillements des organes amènent la continuation de la génération du tissu cellulaire, d'où la production de *néomembranes* ou *adhérences*, sous forme de *brides, filaments*, etc., plus ou moins longs, épais et vasculaires, avec ou sans tubes nerveux. — *A. congénitales.* Celles qui se sont établies durant la vie intra-utérine, soit parce que des séparations d'organes unis d'abord (paupières, conjonctives) ne se sont pas faites, soit parce que des organes qui naissent séparément, se développent unis deux ou plusieurs ensemble (syndactylie, symphysandrie, etc.).

ADÉNOSTYLE. s. f. Genre de Synanthérées eupatoriées (*Adenostyles*, Cassini) d'Europe, pectorales.

ADHATODA. s. m. Genre d'Acanthacées des Indes.

ADHÉRENT, ENTE. adj. [*adhærens*]. Qui est réuni avec une ou plusieurs parties voisines.

ADHÉSIF, IVE. adj. [*adhærens*]. Qui adhère. — **M. C.** Qui sert à établir des adhésions chirurgicales.

ADHÉSION. s. f. [*adhæsio;* all. *Adhaesion;* it. *aderenza, attrativa*]. Résistance de telle ou telle adhérence. — Tendance de deux corps à s'attacher l'un à l'autre. — Union plus ou moins intime contractée par des corps solides dont les faces planes et polies sont mises en un contact le plus exact possible.

ADHÉSIVITÉ. s. f. Faculté de fixer nettement son attention sur une série d'idées (Broussais).

ADIANTACÉ, ÉE. Qui tient de l'*Adiante.* — Tribu de la famille des Fougères.

ADIANTE. s. m. (et non f.) [*adiantum;* ἀδίαντον, de α priv., et διαίνειν, mouiller (non mouillé); all. *Krulfarn;* angl. *adiantum, maiden-hair;* it. *adianto, capelvenere*] Genre de Fougères, à feuillage qui ne conserve pas l'humidité.

ADIAPHORÈSE. s. f. [de α priv., et διαφόρησις, diaphorèse]. La cessation de la sudoration.

ADIAPHORÉTIQUE. adj. Qui concerne l'*Adiaphorèse.*

ADIAPNEUSTIE. s. f. [de α priv., et διαπνεῖν, transpirer]. Comme *Adiaphorèse.*

ADIARRHÉE. s. f. [de α priv., et διαῤῥεῖν, couler]. Rétention d'une évacuation. — Cessation d'une diarrhée.

ADIATHÉSIQUE. adj. et s. [de α priv., et διάθεσις, diathèse; it. *adiatesico*]. Qui est sans diathèse. — Les maladies survenant sans diathèse antécédente.

ADIPATE. s. m. Sel formé par l'acide adipique.

ADIPEUX, EUSE. adj. [de *adeps*, graisse; λιπαρὸς; all. *fettig, fettartig, fetticht;* angl. *adipose;* it. et esp. *adiposo*]. Qui est formé ou accompagné de graisse; les *cellules* et le *tissu adipeux* plus spécialement.

ADIPIFORME. adj. [de *adeps*, graisse et *forma*, forme]. Qui ressemble à la graisse.

ADIPIQUE. adj. Qui se rapporte à la graisse; qui provient de ce qui est adipeux. — L'*acide adipique* ($C^{12}H^8O^6.2HO$), produit l'oxydation des graisses; cristallisable, bibasique.

ADITUS. s. m. [*aditus*, entrée]. — *A. antérieur* (*A. anterior*). Le cul-de-sac et l'extrémité antérieurs du tube digestif embryonnaire formés par l'endoderme s'avançant jusque sous le cerveau moyen et qui devient voûte, partie postérieure et latérale du pharynx. — *A. postérieur* (*a. posterior*). L'extrémité terminale ou caudale du tube digestif embryonnaire terminé en cul-de-sac avant de s'ouvrir dans le cloaque.

ADIPOCIRE. s. f. [de *adeps*, graisse, et *cera*, cire; all. *Fettwachs;* angl. *adipocere;* it. et esp. *adipocera*]. La cholestérine; le blanc de baleine; le gras des cadavres surtout, qui est un savon.

ADIPOCIRIFORME. adj. Qui a l'aspect de l'*Adipocire.*

ADIPOME. s. m. (Cruveilhier). Comme *Lipome.*

ADIPOSE. s. f. [de *adeps* et la finale *ose;* all. *Fettbildung*]. Production de la graisse.

ADIPOSITÉ. s. f. L'état produit par l'adipose. — Obésité.

ADIPSIE. s. f. [de α priv., et δίψα, soif; all. *Durstmangel*]. L'état de l'*adipsique.*

ADIPSIQUE. adj. et s. Qui n'éprouve ni la soif, ni le besoin de boire.

ADIVE. s. f. Le *Canis mesomelas* (Schreiber) ou le Chacal.

ADJUVANT, ANTE. adj. et s. m. [*adjuvans, adjuventum*, de *adjuvare*, aider; all. *Hülfsmittel;* angl. *adjutorium;* it. *adjuvante;* esp. *adyuvante*]. Ce qu'on fait entrer dans une formule pour seconder l'action d'un médicament considéré comme plus essentiel.

ADJUVAT. s. m. [de *adjuvare*, aider]. Fonction de celui qui doit servir d'aide dans les études anatomiques, physiologiques, chirurgicales et médicales.

ADMASTON (Angleterre). Sources chlorurées, sulfhydriques, antirhumatismales.

ADMINICULE. s. m. [*adminiculum*, aide]. L'aliment, le condiment, etc., qui facilitent l'effet d'un médicament.

ADNÉ, ÉE. adj. [*adnatus*, de *natus*, né, et *ad*, à, sur; all. *angewachsen;* angl. *adnate*]. Ce qui paraît faire corps avec une chose. — Ce qui lui adhère.

ADOLESCENCE. s. f. [*adolescentia*, de *adolescere*, croître, grandir; all. *Jünglingsalter;* angl. *adolescency;* it. *adolescenza;* esp. *adolescencia*]. L'âge qui fait suite à l'enfance. Il s'étend depuis les premiers signes de la puberté jusqu'à l'âge nubile ou de plein développement.

ADOLFSBERG (Suède). Source froide, ferrugineuse, bicarbonatée, antichlorotique.

ADONIDE, ADONIS. s. f. [Ἀδῶνις, de la couleur du

sang d'Adonis]. Genre de Renonculacées, âcres et vénéneuses.

ADORF (Saxe). Source sulfatée sodique, chlorurée, antigoutteuse.

ADORNE. Nom de pilules ferrugineuses, d'après celui de leur inventeur.

ADOUCISSANT, ANTE. adj. et s. m. [*demulcens;* θελκτικός; all. *mildernd;* angl. *linitive;* it. *addolcitivo*]. — **M. C.** Remèdes auxquels on attribuait la propriété de corriger l'âcreté des humeurs. — Les mucilagineux.

ADOXA. s. m. Genre de Rubiacées. — L'*A. moschatellina,* L., a une odeur musquée, antispasmodique.

ADOXUS. s. m. Genre de Coléoptères phytophages. La larve d'une espèce (*A.* ou *Cryptocephalus vitis*) coupe les bourgeons à grappe de la vigne. L'insecte parfait à corps noir, élytres rouges, au printemps découpe sinueusement les feuilles.

ADRAGANT et **ADRAGANTE**. adj. et s. Pour *Adraganthe.*

ADRAGANTHE. adj. et s. [de τραγάκανθα, de τράγος, bouc, et ἄκανθα, épine; all. *Tragant;* angl. *tragacanth;* it. *adragante;* esp. *tragacanto*]. Gomme qui suinte spontanément, en bandelettes tortillées, etc., des tiges et des rameaux de plusieurs *Astragales* (Légumineuses).

ADRAGANTHINE. s. f. [all. *Tragantstoff*]. Principe immédiat ternaire, gonflé mais non dissous par l'eau froide, de la *gomme adraganthe.*

ADSTITE. s. f. [de *ad* et *stare,* être placé près]. — *A. conglomérées* (Terranneus). Les *Glandes de Méry.*

ADULTE. adj. et s. [*adultus,* de *adolescere,* se fortifier, fortifié, formé; all. *erwachsen, erwachsener;* angl. *adult;* it. et esp. *adulto*]. Qui a atteint son plein développement, celui qui permet la perpétuation, après l'adolescence mais avant la vieillesse.

ADULTÉRATION. s. f. [de *adulterare,* falsifier; all. *Verfälschung, Werschlechterung;* it. *adulteramento, alterazione*]. Sophistication.

ADUSTE. adj. [*adustus,* de *adurere,* brûler; all. *verbrannt;* angl. *adust;* it. *adusto, abbruciato*]. État dit de sécheresse du sang et des humeurs dans les maladies.

ADUSTION. s. f. [*adustio;* all. *Brennen, Anbrennen;* angl. *adustion;* it. *adustione*]. Cautérisation d'un organe malade par le feu.

ADUTERUM. s.m.(Geoffroy Saint-Hilaire). Chaque corne utérine des Mammifères. — Son homologue sur la femme.

ADVENTICE. adj. et s. [*adventitius,* de *advenire, venire ad;* all. *hinzukommend;* angl. *adventitious;* it. *adventizio*]. Qui ne tient pas à la constitution naturelle.

ADVENTIF, IVE. adj. Ce qui survient accidentellement. — Les bourgeons des plantes qui naissent souvent sur des organes ou à des places qui n'ont pas coutume d'en porter.

ADY. s. m. Nom d'un Palmier aux Antilles.

ADYNAMICO-ATAXIQUE. adj. Qui tient de l'*Adynamie* et de l'*Ataxie.*

ADYNAMIE. s. f. [ἀδυναμία, de α priv., et δύναμις, force; all. *Schwäche, Kraftlosigkeit;* angl. *adynamia;* it. et esp. *adinamia*]. Affaiblissement profond des actes nerveux et musculaires. — L'abolition ou diminution d'énergie des sensations et des mouvements volontaires. — La stupeur, l'abattement des traits, la flaccidité des parties molles, la faiblesse cardiaque, la fétidité des excrétions, la tendance aux hémorrhagies survenant dans beaucoup de maladies générales.

ADYNAMIQUE. adj. Qui concerne l'*Adynamie.*

Æ [du grec αι]. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à **E.**

ÆDIPSO (Négrepont). Sources chaudes sulfatées sodiques.

ÆDOEITE. s. f. [de αἰδοῖα, les parties génitales]. Phlegmasie des organes sexuels.

ÆDOEOBLENNORRHÉE. s. f. [de αἰδοῖα, parties génitales, et *blennorrhée*]. Blennorrhée génitale.

ÆDOEODYNIE. s. f. [de ὀδύνη, douleur]. Névralgie, douleur des organes sexuels.

ÆDOOEGRAPHIE. s. f. [de γράφειν, décrire]. Description des organes sexuels, des externes surtout.

ÆDOEOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. Traité des organes sexuels, externes particulièrement.

ÆDOEOMYCODERMITE. s. f. [de μύκος, mucus, et δέρμα, membrane]. Phlegmasie vaginale ou uréthrale.

ÆDOEPSOPHIE. s. f. [de ψόφος, bruit]. Émission bruyante de gaz par l'urèthre chez l'homme, ou par le vagin chez la femme (Meckel). — Tympanite utérine.

ÆDOERRHAPHIE. s. f. [de ῥαφή, suture]. L'*Episiorrhaphie.*

ÆDOESCOPIE. s. f. [de σκοπεῖν, explorer]. Examen des organes sexuels.

ÆDOEOTOMIE. s. f. [de αἰδοῖα, les parties génitales, et τέμνειν, couper]. Dissection des organes sexuels. — Leur amputation.

ÆGAGRE. s. m. [de αἴξ, chèvre, et ἄγριος, sauvage]. Le *Capra œgagrus,* Gmelin., Ruminant, l'une des souches des chèvres domestiques.

ÆGINE. s. f. Genre de Médusaires.

ÆGINETIE. s. f. Genre d'Orobanches. — L'*Æginetia indica,* Roxb., est antiscorbutique.

ÆGIS. s. f. [αἰγίς, égide]. Taie couvrant la cornée.

ÆGIPHILE. s. f. Genre de Verbénacées de l'Amérique, antivenimeuses.

ÆGLE. s. f. Genre de Rutacées. — L'*Æ. marmelos,* Corr., du Malabar, a un fruit alimentaire.

ÆGOLIEN, ENNE adj. et s. [de αἴξ, αἶγος, chèvre]. Qui a les yeux grands. — Les Rapaces nocturnes.

ÆQUORÉE. s. f. Genre de Médusaires de la Méditerranée, etc.

AÉRAGE, s. m. **AÉRATION**. s. f. [de *aer,* air; all. *Auslüftung*]. Renouvellement de l'air des appartements. — Ventilation. — Introduction de l'oxygène de l'air dans les eaux potables ou médicinales.

AÉRÉ, ÉE. adj. Qui renferme de l'air.

AÉRHÉMOCTONIE. s. f. [de ἀήρ, air, αἷμα, sang, et κτόνος, action de tuer]. Mort par introduction de l'air dans les veines. Pendant le cours des opérations chirurgicales portant sur les régions du cou, de l'aisselle et du haut des bras, il peut arriver qu'au moment de l'ouverture d'une veine on entend un sifflement qui indique l'entrée de l'air dans une veine ouverte. De là le gaz arrive au cœur droit puis dans les capillaires pulmonaires; il interrompt ici la circulation, d'où syncope et mort.

AERHÉMOTOXIE. Mot inexact, au lieu d'*Aerhémoctonie,* l'action de l'air étant mécanique et non toxique.

AÉRIEN, IENNE. adj. [*aerius, aereus;* it. et esp. *aereo*]. Qui se rapporte à l'air et à ce qui en renferme.

AÉRIFÈRE. adj. [de *aer,* air, et *ferre,* porter; *areifer*]. Qui conduit l'air; qui en contient.

AÉRIFICATION. s. f. [de *aer,* air, et *facere,* faire]. Le passage d'un corps à l'état gazeux.

AÉRIFORME. adj. [de *aer,* air, et *forma,* forme; all. *luftförmig*]. Qui est gazeux comme l'air.

AÉROBIE. adj. et s. [de βίος, vie]. Qui vit dans l'air.

AÉROCYSTE. s. f. [de ἀήρ, air, et κύστη, vessie]. Vésicule des frondes qui, remplie de gaz, soutient des *fucus,* etc., à la surface de l'eau.

AÉRODERMECTASIE. s. f. [de δέρμα, peau, et ἔκτασις, distension]. Distension emphysémateuse du derme, etc.

AÉRODIAPHANOMÈTRE. s. m. Le *Diaphanomètre.*

AÉRODYNAMIQUE. s. f. [de δύναμις, force]. Portion de la physique qui traite des propriétés et des mouvements des gaz, ou de l'air.

AÉROGRAPHIE. s. f. [de γράφειν, décrire]. L'étude de la description de l'air, des gaz.

AÉROHYDROPATHIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et παθος, maladie]. Maladie causée par l'air et par l'eau. — Improprement l'hydrothérapie.

AÉROLITHE. s. m. [de λίθος, pierre]. Bolide tombé à terre entier ou en morceaux.

AÉROLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. Partie de la météorologie qui traite de l'air, de sa composition, etc.

AÉROMANCIE. s. f. [de ἀήρ, et μαντεία, divination]. Présage d'après les rides que cause l'air à la surface de l'eau.

AÉROMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Instrument pour étudier la densité des gaz, etc.

AÉROMÉTRIE. s. f. Partie de la physique qui traite de la densité des gaz et des moyens de la mesurer. — L'emploi des aréomètres.

AÉROPHOBE. adj. et s. Le malade atteint d'*Aérophobie;* qui concerne celle-ci.

AÉROPHOBIE. s. f. [de ἀήρ, air, et φόβος, peur : horreur de l'air; all. *Luftscheu;* angl. *aerophoby;* it. *aerofobia*]. Impossibilité de supporter l'action, sur la peau, de l'air en mouvement durant la rage, etc.

AÉROPHYTE. s. f. pl. [de φυτόν, plante]. Plante qui vit habituellement dans l'air.

AÉROPLEURIE. s. f. (Piorry). Le *Pneumothorax.*

AÉROSCOPE. s. m. Appareil collecteur des poussières sur une lamelle de verre enduite de glycérine; elles sont ensuite dénombrées distinctement sous le microscope. — Appareil qui reçoit l'air sous l'action d'une très petite trompe dans un compteur qui mesure son volume; il est par suite facile de connaître le nombre des spores trouvées dans une quantité d'air donnée.

AÉROSCOPIE. s. f. [de ἀήρ, air, et σκοπεῖν, examiner]. Étude des caractères de l'air, des poussières microscopiques qu'il transporte (A. Pouchet).

AÉROSTATIQUE. s. f. [de ἀήρ, air, et *statique*]. Étude les lois de l'équilibre des gaz.

AÉROTHÉRAPEUTIQUE ou **AÉROTHÉRAPIE.** s. f. Le traitement des maladies (Jourdanet), par l'*air comprimé* ou *raréfié, marin* et *des montagnes.*

AÉROTHORAX. s. m. [all. *Luftbrust*]. Le *Pneumothorax.*

AÉROTONOMÈTRE. s. m. Le *Tonomètre.*

ÆSCHYNOMÈNE. s. f. Genre de Légumineuses papilionacées de l'Asie, etc., antihydropiques, etc.

ÆSCULACÉ, ÉE ou **ÆSCULINÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient au *Marronnier* (*Æsculus*). — Tribu des Sapindacées, de l'Amérique et de l'Inde.

ÆSCULINE. s. f. ($C^{16}H^9O^{10}$). [all. *æskulin*]. Glycoside du fruit et de l'écorce du marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*). Neutre, amer, cristallin.

ÆSCULINIQUE ou **ÆSCULIQUE.** adj. Qui se rapporte au marronnier.

ÆSPING. s. m. La Vipère rouge.

ÆS USTUMS. s. m. L'*Oxyde de cuivre impur.*

ÆTA. s. m. Négrito des îles Adaman, etc.

ÆTHOGAMIE. s. f. [de α priv., ἦθος, habitude, et γάμος, noce]. Cryptogamie.

ÆTHOGAME. s. m. (Palisot de Beauvois). Comme *Cryptogame.*

ÆTHUSE. s. f. [de αἴθυσα, de αἴθειν, brûler, à cause de l'âcreté des Ombellifères recevant ce nom.; all. *Gleisse*]. Genre d'Ombellifères. — *Æ. fétide.* L'*Æthusa cynapium*, L., plante vénéneuse; elle est parfois dans les jardins, avec le cerfeuil. — *Æ. meum.* L'*Æthusa meum*, L. ; sa racine est d'une saveur âcre.

AÉTITE. s. f. [*aetites*, de ἀετός, aigle; all. *Adlerstein*]. Tritoxyde de fer hydraté naturel géodique.

AFALTERBACH (Tyrol). Sources acidules gazeuses.

AFFADISSEMENT. s. m. [all. *Ekel;* it. *insipidezza*]. Altération du sens du goût, avec langueur de l'appétit et des actes digestifs.

AFFAIBLISSEMENT. s. m. [*debilitatio;* ἀσθένημα; all. *Entkräftung;* angl. *weakening;* it. *affievolimento*]. La faiblesse qui arrive, qui survient. — *A. nerveux* [angl. *nervous weakness*]. Acte encéphalique tel qu'il résulte de quelque état morbide ou d'*épuisement nerveux.*

AFFAISSEMENT. s. m. [*depressio, collapsus;* all. *Sinken, Einsinken;* angl. *sinking;* it. *divellamento, sprofondamento*]. Affaiblissement extrême. — État des parties qui cessent d'être tendues, résistantes.

AFFECTÉ, ÉE. adj. Qui est atteint. — Qui est le siège de quelque état morbide.

AFFECTIF, IVE. adj. [it. *affettivo*; esp. *afectivo*]. Qui concerne le moral de l'homme, sentiments, penchants, passions, par opposition aux facultés intellectuelles. — Ce qui dépend de ces facultés.

AFFECTION. s. f. [*affectio;* πάθος, πάτημα; all. *Angegriffensein;* esp. *affezione;* esp. *afeccion*]. Mode de la pensée instinctive ou intellectuelle. — La manière d'être, d'agir, d'être affecté. — *A. de l'âme* (*affectus animi*). Les diverses passions (l'amour, la jalousie, la haine, etc.); tout état intellectuel accompagné d'un sentiment agréable ou pénible (plaisir, crainte, tristesse, etc.). — **M. C.** *Maladie.* On dit *A.* aiguë, chronique, générale, nerveuse, vénérienne, catarrhale, etc., pour dire une *maladie* aiguë, chronique, etc. — Toute condition contre nature de l'organisme, comprenant aussi outre les maladies, les monstruosités, les difformités acquises, les vices de conformation, les infirmités, etc., qui ne constituent pas des maladies proprement dites. — *A. associées.* Celles qui surviennent communément en même temps qu'une autre; ou qui ne sont pas venues l'une sur l'autre.

AFFECTIONNIVITÉ. s. f. La tendance à l'affection; l'altruisme.

AFFÉRENT, ENTE. adj. [*afferens*, de *afferre* (*ferre ad*), apporter; esp. *aferente*]. Les *vaisseaux* qui apportent leur contenu à un autre organe.

AFFIN, INE. adj. [de *affinis*, voisin]. Qui offre des affinités.

AFFINAGE. s. m. [λέπυνσις; all. *Feinmachen;* it. *affinamento;* esp. *refinacion*]. L'action d'isoler et de purifier, les métaux surtout.

AFFINITÉ. s. f. [de *affinis*, voisin, de *ad*, à, et *finis*, limite, frontière; all. *Wahlverwandtschaft;* angl. *affinity;* it. *affinità;* esp. *afinidad*]. Ressemblance. — L'ensemble des rapports dans leur constitution anatomique et leurs actes, qui existent d'un être organisé à l'autre, et qui, d'après leur nombre, conduisent à les réunir en embranchements, classes, ordres, etc. — **C.** Ce qui fait que des molécules de différente nature se combinent ou tendent à se combiner ou *A. de composition.* — *A. d'agrégation.* Celle qui a lieu entre des molécules homogènes. — *A. divillente.* Jadis, quand deux sels dissous se décomposent, ce qui semblait montrer qu'un des acides arrache à l'autre une des bases. — *A. élective.* Ce qui fait que tout organisme ou toute partie d'un organisme prend ou rejette dans le milieu ou les humeurs ambiants tel ou tel principe suivant sa composition immédiate, avec changements en corrélation avec ceux qui parviennent dans le milieu, etc., ce que jadis on attribuait à un choix ou discernement mystérieux. — *A. résultante.* Celle qui est supposée agir quand un dissolvant s'empare de tout un sel sans décomposition. — **M. C.** La tendance qu'ont certains accès de maladies à se produire ensemble ou à se succéder.

AFFIUM. s. m. [dérivé arabe d'ὄπιον, opium]. L'opium précieux tiré des capsules de pavot. — L'opium indigène tiré du pavot pourpre.

AFFIUM (Anatolie). Source bicarbonatée, ferrugineuse.

AFFLUX. s. m. [*affluxus*, de *affluere*, de *ad*, à, et *fluere*, fluer; ἐπίρροια, all. *Anfluss, Zufluss;* angl. *affluxion;* it. *afflusso*]. Arrivée surabondante d'une humeur dans un ou plusieurs organes.

AFFOURRAGEMENT. s. m. La distribution du fourrage aux bestiaux.

AFFRANCHISSEMENT. s. m. — **M. C.** La *Castration.*

AFFRONTEMENT. s. m. Le rapprochement des surfaces saignantes d'une plaie, de manière que l'épiderme de chacune des lèvres de la plaie soit au même niveau.

AFFRONTER. v. a. [de *a*, et *front* : mettre de front]. — **M. C.** Opérer l'*Affrontement.*

AFFUSION. s. f. [*affusio*, de *affundere* (*fundere ad*), verser sur; τρόσχυσις; all. *Begiessung;* angl. *affusion;* it. *affusione;* esp. *afusion*]. — **M. C.** L'action de verser en nappe, et seulement de quelques centimètres de hauteur, une certaine quantité d'eau sur une partie quelconque du corps. Les *affusions* se font avec l'eau de 12° à 18° centigrades.

AFOETAL, ALE. adj. Qui manque de fœtus.

Ag. Notation de l'argent.

AGACEMENT. s. m. [αἱμοδιᾶν; all. *Stumwerden;* angl. *setting on edge;* it. *allegamento;* esp. *dentera*]. — *A. des dents.* Mode particulier d'action sur les dents des aliments acides (oseille, groseille, etc.). — *A. des nerfs.* Toute perception pénible à l'occasion des impressions fortes, irrégulières ou anormales.

AGADIC. s. m. Le *Pilonneau.*

AGALACTE. adj. [de α priv., et γάλα, lait]. La femme qui n'a pas de lait. — L'enfant qui n'a pas teté ou qui ne tette pas.

AGALACTIE ou **AGALAXIE.** s. f. [de α priv., et γάλα, lait]. Absence du lait dans les mamelles.

AGALLOCHE. s. m. Le bois dit d'*Aloès.*

AGALUCHIN. s. m. Pour *Agalloche.*

AGALUGI, AGALUGNI. s. m. Pour *Agalloche*.

AGAME. adj. et s. [ἄγαμος, sans mariage]. Division des Cryptogames. — Les plantes et les animaux qui, pendant qu'ils sont dépourvus d'ovules, se reproduisent par propagules, gemmes, etc.

AGAMI. s. m. Le *Psophia crepitans*, L., Échassier coureur voisin des Outardes, domesticable, de l'Amérique du Sud.

AGAMIE. s. f. [*agamia;* de α priv., et γάμος, noces, mariage; all. *Geschlechtslosigkeit*]. Jadis les Cryptogames.

AGAMIEN. adj. Jadis, nom d'un groupe de Sauriens.

AGAPANTHUS. s. m. Genre de Liliacées, dont une espèce (*A. umbellatus*) est irritante.

AGAR-AGAR. s. f. Algue (*Plocaria lichenoides*, Grev.) alimentaire à Java.

AGARIC. s. m. [*agaricum;* ἀγαρικὸν; all. *Blätterschwamm;* angl. *agaric;* it. et esp. *agarico*]. Genre de Champignons hyménomycètes. — *A. blanc* ou *des pharmaciens*. Le Polypore du mélèze. — *A. du chêne, des chirurgiens*. Le Polypore amadouvier. — *A. comestible* ou *Champignon de couche* (*Agaricus campestris*, L., dit aussi *alutarius*, Persoon ; *arvensis*, Schæffer ; *candidus*, Schum.; *edulis*, Bulliard; *pratella*, Fl. Wett). Appartient à la section ou genre *Pratella*. Chapeau charnu persistant uni en dessus, sauf des variétés accidentelles, d'un blanc pur ou jaunâtre de peau de gant. Les feuillets, d'abord blancs ou un peu jaunâtres, deviennent bientôt rosés, puis bruns, et même noirs à mesure que le chapeau s'étale. — *A. mousseron*. Le Mousseron.

AGARICINE. s. f. Corps gras cristallin des agarics.,

AGARICINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Agaric*. — Famille d'*Hyménomycètes* ou *Basidiosporés*.

AGARICIVORE. adj. et s. [de *agaricus*, agaric, et *vorare*, dévorer]. Qui vit dans les agarics. — Comme *Agaricophage* et *Bolétivore*.

AGARICOPHAGE. adj. et s. [de ἀγαρικὸν, agaric, et φαγεῖν, manger]. Qui vit d'agaric. — Divers insectes.

AGASSE. s. f. La *Pie*.

AGASTRE et **AGASTRAIRE.** adj. et s. [de α priv., et γαστήρ, estomac]. Qui manque d'estomac, de tube digestif. — Section des Infusoires (De Blainville).

AGATE. s. f. [*achathes;* ἀχάτης; all. *Achat;* angl. *agate;* it. *agata*]. Variété de quartz ou cristal de roche : c'est de la silice à peu près pure.

AGASTROZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal]. Comme *Agastre*.

AGATHODES. s. m. Genre de Gentianacées de l'Inde, amères, toniques.

AGATHOPHYLLUM. s. m. Le *Ravensara*.

AGATHOSMA. s. m. Genre de Rutacées aromatiques d'Afrique.

AGATI. s. m. Genre de Légumineuses papilionacées toniques de l'Asie tropicale.

AGATIDES. s. f. La *Marjolaine*.

AGATINE. s. f. Genre de Gastéropodes terrestres du sud de l'*Afrique*, etc. — De l'*Achatina carrinata*, S., on fait un sirop émollient.

AGAVE. s. f. [*agave*, d'ἀγαυὸς, admirable]. Genre d'Amaryllidées vivaces, ayant le port des Aloès, mais propres à l'Amérique du Sud. — L'*A. americana*, L., s'est naturalisée sur les côtes de la Méditerranée.

ÂGE. s. m. [de *ætas;* ἡλικία; all. *Alter;* it. *età;* esp. *edad*]. Période d'un certain nombre de mois, puis d'années écoulés depuis la naissance. A compter de l'instant de la fécondation, l'être nouveau qui se développe à l'aide et aux dépens du vitellus offre une série continue de changements graduels que l'on appelle *phases*, ou *périodes de l'évolution*, ou *âges*. Sur tous les Mammifères, la vie offre d'abord deux phases principales ; elle est *intra-utérine*, puis *extra-utérine*. Chacune de ces phases, à son tour, se subdivise en plusieurs autres périodes ou âges, la première en trois, la seconde différemment, suivant divers points de vue. Les anciens comptaient six âges : *enfance*, de la naissance à cinq ou sept ans ou jusqu'à la *puberté ; adolescence*, jusqu'à vingt-cinq; *jeunesse*, jusqu'à trente-cinq; *âge adulte*, jusqu'à cinquante ; *vieillesse*, jusqu'à soixante, et *extrême vieillesse*, au delà (Béraud et Robin, 1858). Sur les animaux, on détermine l'âge par l'examen du système dentaire principalement. Il fournit des données approximatives qui vont en diminuant de précision à mesure qu'on approche de la vieillesse; elles sont fondées d'abord sur l'absence d'usure de ces organes, puis sur les degrés de cette usure observés sur les dents de première et ensuite de deuxième dentition. — *A. critique*. Celui de la ménopause et des accidents qui souvent l'accompagnent. — *A. moyen de la population*. Il est entre trente et un et trente-deux ans. Il ne faut pas le confondre avec la *vie moyenne* ou *âge moyen des décédés* qui est de trente-six ans et demi, trente-sept ans en Suède. — *A. paléontologiques* ou *préhistoriques de l'homme*. Périodes que l'anthropologie a d'abord tracés en admettant un *âge de pierre* primitif, un *âge de bronze*, puis un *âge de fer*. Dans l'âge de pierre, on admet (Leguay) : l'âge contemporain des terrains quaternaires précédant les derniers changements du globe. Un deuxième âge a suivi en laissant dans les cavernes les os de l'*Ursus spelæus*, antérieur au diluvium, des grands *Felis ;* le cheval et le bœuf n'étaient déjà plus inconnus. Vient ensuite la période du *Mammouth* (*Elephas primigenius*) et du *Rhinoceros thichorinus*, dont les ossements, avec des instruments de fabrication humaine, se trouvent dans le diluvium inférieur; puis la période du Renne et de l'Aurochs (*Bison europæus*). Un troisième âge se subdivise en deux sous-périodes : L'une *antéhistorique* offre les mêmes silex grossiers que le précédent; mais le cheval, le cerf, le *Bos primigenius* ou *urus* avec les populations occupent des habitations lacustres; on ne trouve plus de Renne, mais des restes de Vertébrés domestiques mêlés à ceux d'animaux sauvages. La deuxième sous-période se reliant aux temps historiques : elle possède tous les animaux domestiques ou sauvages actuels, excepté le Castor qui tend à disparaître. Cette période se continue, comme âge de pierre, pendant les âges de bronze, de fer qui n'appartiennent qu'à elle. L'usage du silex persistait pendant la domination romaine et même après. Le premier âge de pierre montre de grosses haches à l'état brut dans les dépôts quaternaires, et des couteaux rudimentaires. Le second a laissé des couteaux (lames siliceuses, triangulaires, détachées par percussion) et des os de bois de renne, même de cerf, bien travaillés. Pas de poteries. Le troisième âge de pierre offre d'abord des silex et simultanément des poteries grossières, mal cuites, mélangées de cendres, de fragments d'os, puis des pièces assez travaillées, des haches ou *celtæ*, finies dans la forme et le poli ; des poteries anciennes et, à côté, de la poterie mieux travaillée, ornée, avec encore quelques silex d'une taille négligée. Vient ensuite l'*âge de bronze* dont les haches gardent souvent la forme des haches de pierre. L'âge de pierre a partout existé. Il marque une des périodes nécessaires de l'évolution de l'homme. Pas plus que l'histoire et la linguistique, l'anthropologie ne prouve irréfutablement les invasions asiatiques. Une race perfectible a pu accroître ses ressources, perfectionner son langage sans le secours d'une invasion de conquérants plus civilisés (Lyell, Christy, Lartet, M. Legrand, etc.). — *A. de retour*. Période où la vigueur décroît et commence la vieillesse.

AGÉDOÏTE. s. f. L'*Asparagine*.

AGELÉE. s. f. Genre de Connaracées asiatiques et africaines antidysentériques.

AGÈNE. adj. et s. Comme *Agénosome*.

AGENÈSE. s. f. [*agenesis ;* de α priv., et γένεσις, genèse ; all. *Nichzengung*]. L'absence de génération, d'apparition.

AGÉNÉSIE. s. f. [de α priv., et γένεσις, génération]. Impuissance. — Absence d'un ou de plusieurs organes.

AGÉNÉTIQUE. adj. Ce qui résulte de l'*Agenèse*.

AGÉNOSOME. adj. et s. [de α priv., γεννάω, j'engendre, et σῶμα, corps]. Monstre avec éventration latérale ou médiane occupant principalement la portion inférieure de l'abdomen. Organes génito-urinaires manquant, ou rudimentaires (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

AGÉNOSOMIE. s. f. Le manque d'organes sexuels.

AGENT. s. m. [de *agere*, agir, faire; it et esp. *agente*]. Tout ce qui a une influence ou détermine un effet quelconque. — *Réactif*. — *A. de contagion*. Les Schizomycètes considérés comme spécifiquement pathogéniques. —

A. vital. La vie. — *A. zymotiques*. Les ferments en général et en particulier les Schizomycètes considérés comme spécifiquement zymotiques.

AGÉRASIE. s. f. [de α priv., et γῆρας, vieillesse, all. *Geshmacklosigkeit*]. Vieillesse sans infirmités.

AGEUSTIE. s. f. [ἀγευστία, de α priv., et γεῦσις, goût]. Diminution de la perception des saveurs.

AGGLOMÉRÉ, ÉE. adj. [de *ad*, à, et *glomerare*, mettre en pelotte; all. *geknäuelt*]. Entassé, adhérent à des parties homologues ou non.

AGGLUTINANT, ANTE. adj. et s. [*agglutinans*, de *agglutinare*, coller; dérivé de *gluten*, colle; all. *anklebend;* angl. *agglutinative;* it. *conglutinativo*]. Ce qui réunit ou peut réunir les parties divisées.

AGGLUTINATIF, IVE. adj. et s. Qui adhère fortement à la peau. — **M. C.** Le diachylon gommé, le taffetas qui aident à maintenir l'affrontement.

AGGLUTINATION. s. f. [*agglutinatio*]. Recollement de parties divisées. — **M. C.** Première période de l'adhésion des plaies, d'abord purement physique, suivie de régénération du tissu cellulaire.

AGGLUTINÉ, ÉE. adj. [*agglutinatus;* all. *zusammengeleimt*]. Qui est collé comme avec de la glu. — Ce qui peut être détaché sans déchirure.

AGGRAVÉE. s. f. ou **AGGRAVEMENT**. s. m. Gonflement douloureux de la pulpe digitale du chien, de la sole du porc, etc.

AGISSANT, ANTE. adj. [*agens fortiter;* all. *wirksam;* angl. *efficacious;* it. *efficace*]. Ce qui effectue. — Traitement dans lequel on use d'agents énergiques.

AGITATION. s. f. [de *agitare*, fréquentatif d'*agere;* ἀλυσμός; all. *Aufgeregtheit;* it. *agitazione;* esp. *agitacion*]. — **M. C.** Le changement continuel de position causé par le malaise ou la maladie. — *A. morale*. La folie héréditaire ou morale au début.

AGITÉ. s. m. et adj. Le malade et surtout l'aliéné qui exécute des mouvements et des actes violents et rapides, devenant parfois dangereux pour les autres malades ou pour les personnes qui les entourent. On est obligé parfois de recourir alors à des moyens de contention.

AGLACTATION. Faute au lieu d'*Agalactie*.

AGLAIA. s. m. Genre de Méliacées à fruits comestibles.

AGLAOPE. adj. et s. [de ἀγλάωψ]. Qui a de beaux yeux. — Genre de Lépidoptères.

AGLETON ou **AGLUTON**. s. m. [de *a* augmentatif, et *glutinare*, coller]. Le fruit de l'*Arctium lappa*, L., Synanthérée, du *Geum urbanum*, L., Rosacée, etc.

AGLOBULIE. s. f. Diminution du nombres des hématies dans le sang.

AGLOSSE. adj. et s. Qui manque de langue, de trompe. — Genre de Lépidoptères.

AGGLOSSIE. s. f. [*agglossia*, de α priv., et γλῶσσα, langue]. Le manque de la génération de la langue.

AGGLOSSOSTOMATOGRAPHIE. s. f. [de α priv., γλῶσσα, langue, στόμα, bouche, et γράφω, je décris]. Description d'une bouche sans langue (Roland de Saumur).

AGLOSSOSTOME. adj. et s. [de α priv., γλῶσσα, langue, et στόμα, bouche]. L'état d'aglossie.

AGLOSSOTOMIE. s. f. L'état de l'aglossostome.

AGLYPHE. adj. [de α priv., et γλυφή, sillon]. Lisse plein, sans sillon, sans canal.

AGMATOLOGIE. s. f. [de ἄγμα, fracture, et λόγος, discours]. Description des fractures.

AGMINÉ, ÉE. adj. [de *agminari*, aller en troupe]. Désigne les organes rapprochés les uns des autres, par opposition à ceux de même espèce qui sont solitaires.

AGNACAT. s. m. L'*Avocat*, fruit du *Laurus persea*, L.

AGNANA (Calabre). Source minérale.

AGNANO (Toscane). Source carbonique. — Près de Naples, sources sulfatées, sulfhydriques et carboniques.

AGNANTHE. s. f. La *Cornutia pyramydata*, L., Verbénacée des Antilles.

AGNATHE. adj. et s. [*agnathus*, de α priv., et γνάθος, mâchoire]. Le monstre sans mâchoire.

AGNATHIE. s. f. [all. *Backenlosigkeit;* angl. *agnathy;* it. et esp. *agnatia*]. L'état de l'agnathe.

AGNEAU. s. m. [*agnus;* all. *Lamm;* angl. *lamb*]. Le jeune mouton; le mâle impubère.

AGNELAGE, AGNÈLEMENT. s. m. Mise bas des Ovidés et Capridés.

AGNÈLE. s. f. Le mouton femelle encore impubère.

AGNODICE. s. f. La *médecine* comparative (Fabre-Terreneuve, 1842).

AGNONE (Abruzzes). Sources froides sulfureuses et ferrugineuses.

AGNUS-CASTUS. s. m. Le *Vitex agnus-castus*, L. [ἄγνος, de ἁγνός, chaste; all. *Keuschlammstrauch;* angl. *vitex;* it. *agno-casto*]. Verbénacée dont les semences sont supposées antiaphrodisiaques.

AGOMPHIASE ou **AGOMPHOSE**. s. f. [de α priv., et γόμφωσις, jonction]. L'état des dents qui vacillent dans leurs alvéoles (Bégin).

AGONE. s. f. Poisson abondant dans les lacs de Côme et Majeur, considéré comme étant la *Feinte*.

AGONE. adj. et s. [de ἄγονος, stérile]. Qui n'engendre pas. — Genre de Coléoptères.

AGONIADA. s. f. La *Plumeria lancifolia*, Apocynacée du Brésil.

AGONIADINE. s. f. ($C^{10}H^{14}O$). Glycoside de l'écorce d'*Agoniada*.

AGONIE. s. f. [de *agonia*, angoisse; de ἀγών, combat; all. *Todeskampf;* angl. *agony;* it. et esp. *agonia*]. État d'abolition progressive du sentiment et du mouvement, d'aphonie, de sécheresse ou de lividité de la langue et des lèvres, de gargouillement des liquides dans l'œsophage, de râlement, de petitesse et d'intermittence du pouls, de froid des extrémités, qui s'étend graduellement au tronc et se termine par la mort dans les maladies où la vie s'éteint graduellement.

AGONISTIQUE. s. f. [de ἀγών, combat]. Art des athlètes.

AGONOTHÉSIE. s. f. L'art de diriger les athlètes.

AGONOTHÈTE. s. m. [de ἀγών, combat, et τιθεται, instituer]. Celui qui dirigeait les gymnastes.

AGORAPHOBIE. s. f. (de ἀγορά, assemblée, et φόβος, crainte : crainte de se trouver en public]. Trouble cérébral, angoisses, palpitations et crainte devant un espace vide.

AGOUTI. s. m. Le *Cavia aguti*, L., Rongeur d'Amérique à trois doigts.

AGRAFE. s. f. — Sorte de pince chirurgicale à branches parallèles (Valentin).

AGRAMMATISME. s. m. [de α priv., et γράμμη, lettre]. La suppression de certains mots d'une phrase dans l'aphasie, l'enfance.

AGRAPHIE. s. f. [de α priv., et γράφειν, écrire]. Impossibilité d'écrire. — *A. ataxique*. Celle de l'ataxie locomotrice.

AGRÉGAT. s. m. [de *ad*, à, et *grex*, troupeau]. La réunion de plusieurs corps agglutinés ou non.

AGRÉGATIF, IVE. adj. [de *aggregare*, agréger.]. Qui rapproche, qui réunit les propriétés d'un grand nombre de choses, de médicaments.

AGRÉGATION. s. f. Assemblage de parties sans liaison.

AGRÉGATION. s. f. Fonction d'ordre médical obtenue au concours, consistant à assister les professeurs aux examens, à faire des cours complémentaires des leurs, à les remplacer en cas d'absence prolongée.

AGRÉGÉ, ÉE. adj. et s. [*aggregatus*]. Corps dont les molécules sont adhérentes. — **B.** Fleurs pédicellées qui naissent plusieurs ensemble d'un même point de la tige, ou sont réunies de manière à paraître n'en former qu'une seule. — Fruits qui proviennent d'ovaires appartenant à des fleurs distinctes. — **Z.** Les animaux dont plusieurs individus sont unis en un seul corps.

AGRÉGÉ. s. m. Celui qui est arrivé à l'agrégation.

AGRICULTURE. s. f. [de *ager*, champ, et *colere*, cultiver; all. *Ackerbau;* it. et esp. *agricultura*]. L'art de faire rendre aux champs le plus qu'ils peuvent donner de produits alimentaires pour l'homme et les animaux domestiques. Hors de l'empirisme inévitable des périodes fétichiques de son apparition, il repose sur des notions de météorologie, de mécanique, de physique, de chimie et surtout de biologie tant végétale qu'animale.

AGRIELCOSE. s. m. [de ἄγριος, sauvage, et ἕλκωσις, ulcération]. Les ulcères rongeants.

AGRIFOUS. s. m. Le *Houx.*

AGRION. s. m. Genre d'Orthoptères (*Calopterix,* L.) à tête élargie. — Leurs larves à tranchées branchiales foliacées.

AGRIONIDE. adj. et s. Qui tient des *Agrions.* — Famille d'Orthoptères pseudo-névroptères.

AGRIOTHYMIE. s. f. [de ἄγριος, sauvage, et θυμός, le moral]. L'état de folie furieuse (Sauvages).

AGRIPAUME. s. f. Le *Leonorus cardiaca,* L., Labiée réputée tonique.

AGRIPENNE. Faute au lieu d'*Acripenne.*

AGRIPINUS. adj. Qui concerne l'accouchement de l'*Agrippa.*

AGRIPPA. s. m. L'enfant qui vient par les pieds.

AGROSTEMME. s. f. La *Nielle* des blés.

AGROSTEMMINE. s. f. Base formant des sels cristallisables, et retirée de l'*Agrostemma githago,* L.

AGROSTIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Agrostis.* — Division des Graminées.

AGROSTIOGRAPHIE, s. f. [de ἄγρωστις, gramen, et γράφειν, décrire]. Ouvrage qui traite des Graminées.

AGROSTOGRAPHIE. Faute au lieu d'*Agrostiographie.*

AGRYPNIE. s. f. [ἀγρυπνία, de α priv., et ὕπνος, sommeil; all. *Schlaflosigkeit*]. Insomnie.

AGRYPNOCOME. s. m. [de ἄγρυπνος, sans sommeil, et κῶμα, assoupissement]. Insomnie jointe à la somnolence.

AGRYPNODE. adj. [ἀγρυπνώδης, sans sommeil]. Qui prive de sommeil.

AGUAS BUENAS (Mexique). Sources sulfhydriques (33°).

AGUAS CALIENTES (Mexique). Sources thermales (90°).

AGUAS DE COMANGILLAS (Mexique). Sources thermales (96°).

AGUASSIÈRE. s. f. Le *Merle d'eau* (*Cinclus aquaticus*).

AGUL ou **AGUS.** s. m. L'*Alhagi.*

AGYNAIRE. adj. [de α priv., et γυνή, femme). Qui manque de pistil, d'organes femelles.

AGYNIQUE. adj. et s. [de α priv., et γυνή, femme]. Qui est sans rapport avec l'ovaire; qui en manque.

AHOUAI. s. m. — *A. des Antilles.* La *Thevetia neriifolia,* J., Apocynée vénéneuse. — *A. du Brésil.* La *Th. ahouai,* J., ou *Cerbera ahouai,* dont le suc laiteux et le fruit sont vénéneux.

AHUSQUI (Pays Basque). Fontaine silicatée alcaline.

AÏ. s. m. La crépitation douloureuse des tendons.

AICH (Wurtemberg). Source carbonatée et sulfatée.

AÏDOS (Turquie d'Europe). Source sulfurée thermale.

AÏOS (Anatolie). Sources minérales chaudes.

AIAUT et **AIAULT.** s. m. Le *Narcisse des prés.*

AGUILAR DEL RIO ALHAMA (Espagne). Sources sulfureuses et ferrugineuses.

AIBLING (Bavière). Sources sulfurées sodiques antigoutteuses.

AIDDIN (Anatolie). Sources chaudes (30°).

AIDE. s. m. [ὑπηρετοῦντες]. Celui qui aide l'opérateur, le professeur.

AIDONE (Sicile). Sources froides sulfureuses et ferrugineuses.

AIGE. s. f. Pour *Ægis.*

AIGEN (Autriche). Sources sulfureuses chaudes.

AIGLANTINE. s. f. L'*Ancolie.*

AIGLE. s. m. [*aquila;* ἀετός; all. *Adler;* angl. *eagle*]. Genre de Rapaces diurnes. — *A. de mer.* La *Mourine* et le *Sciæna aquila,* Cuv., grand Acanthoptérygien.

AIGLE-BAR. s. m. Le *Perca labrax,* Cuv. et Val., Percoïde marin.

AIGOCÈRE. adj. et f. [de αἰγόκερως]. Qui a des cornes de bouc. — Genre de Lépidoptères.

AIGRE. adj. [all. *sauer;* angl. *sour;* it. *agro;* esp. *agrio*]. Ce qui exerce une impression désagréable sur l'organe du goût, à la manière des acides (*saveur aigre*), sur l'odorat (*odeur aigre*), sur celui de l'ouïe en donnant la sensation d'un son perçant (*voix aigre, son aigre* ou *aigu*).

AIGRE-DOUX, OUCE. adj. [*dulcamarus;* it. *agrodolce;* esp. *agridulce*]. Acide et doux à la fois.

AIGRE-FEUILLE. s. f. Le Houx (*Aquifolium*).

AIGRELET, ETTE. adj. Ce qui est légèrement aigre.

AIGRELIER. s. m. L'*Alisier.*

AIGREMOINE. s. f. [all. *Odermenning;* angl. *agrimony;* it. *agrimonia*]. L'*Agrimonia eupatoria,* L., Rosacée un peu astringente.

AIGRETIER. s. m. L'*Alisier.*

AIGRETTE. s. f. [*pappus;* all. *Federchen;* angl. *tuft;* it. *pennachino*]. Touffe de filaments simples, ramifiés ou plumeux, qui couronne certaines graines, etc., etc. — **B.** L'*Oseille.* — **P.** *A. électrique.* Tout jet de lumière électrique. — **Z.** L'*Ardea garzetta,* Échassier cultrirostre.

AIGREUR. s. f. [*acor;* all. *Säure;* angl. *sourness;* it. *agrezza;* esp. *agrura*]. Qualité de ce qui est aigre. — **M. C.** Régurgitation ou éructation acide.

AIGRIN, INE. adj. [de *aigre*]. Qui a des fruits aigres.

AIGRON. s. m. Le *Héron.*

AIGU, UË. adj. [*acutus,* pointu; ὀξύς; all. *akut, hitzig;* angl. *acute;* it. *acuto;* esp. *agudo*]. Terminé en pointe. — **M.C.** Douleur très vive. — Maladie qui, avec une certaine gravité, parcourt en peu de jours ses périodes.

AIGUILLAT. Le *Spinax acanthias,* H. Cloquet, Sélacien ovovivipare qui a une forte épine de structure dentaire au-devant de chaque nageoire dorsale.

AIGUILLE. s. f. [*acus,* dont le diminutif *acicula* a donné *aiguille;* ῥαφίς βελόνη; all. *Nadel;* angl. *needle;* it. *ago;* esp. *aguja*]. Fine tige métallique destinée à être introduite dans les tissus pour y conduire une ligature ou une mèche, ou pour y séjourner plus ou moins longtemps pendant que s'opère la réunion des parties divisées. — *A. à acupuncture.* Celles qui servent à cette opération. — *A. aimantée.* Celle qui, sous l'influence du magnétisme terrestre, prend une direction déterminée. — *A. astatique.* Système de deux aiguilles aimantées liées l'une au-dessus de l'autre avec les pôles de nom contraire au regard, qui sont influencées par une force magnétique très faible. — *A. à bec-de-lièvre.* Elles ont une extrémité aplatie en fer de lance, tranchante sur les bords; l'autre extrémité est arrondie et sans tête. — *A. à cataracte.* Tige d'acier conique, de 27 à 40 millimètres de longueur, qui diminuant graduellement de volume à partir du manche, se termine en fer de lance rhomboïdal à pointe aiguë et à bords tranchants. Le manche est taillé à pans, et présente un point blanc correspondant à l'une des faces du fer de la lance. — *A. à contre-ouverture.* Lame d'acier longue et étroite à pointe aiguë et tranchante des deux côtés; talon percé d'un chas pour recevoir une mèche. Elle est dans une gaine d'argent plus courbe que la lame, dont elle couvre la pointe, pendant qu'elle chemine au milieu des parties qu'elle doit respecter. — *A. à fistule.* Tige d'argent avec une rainure sur l'une des faces de l'instrument, pour servir à conduire un bistouri dans les trajets fistuleux. — *A. à inoculation.* Elle présente sur l'une de ses faces une rainure destinée à recevoir la matière qu'on veut inoculer. Elle est ou non fixée à un manche. — *A. à ligature.* Aiguille courbe, qui sert à passer des ligatures sous une artère mise à nu. — — *A. de déclinaison.* L'*A.* aimantée dont l'axe est vertical. — *A. de Deschamps.* Elle se compose d'un manche droit, aplati, et d'une tige arrondie, fixée à angle droit sur le manche. L'extrémité de cette tige se recourbe en demi-cercle. Vers la pointe qui est obtuse, à peu de distance de cette pointe, est l'ouverture dans laquelle la ligature doit être engagée. — *A. de Dupuytren.* Elle présente la même courbure que celle de Scarpa; mais n'a pas d'arête, et elle est plus large. — *A. d'inclinaison.* L'*A.* aimantée dont l'axe est horizontal. — *A. de Langenbeck,* aiguë, prismatique, triangulaire et recourbée comme celle de Scarpa. — *A. de mer.* Le *Syngnathus acus,* L.; l'*Equille,* etc. — *A. à séton.* Lame à deux tranchants dans la moitié de sa longueur, terminée en pointe acérée, et percée, vers sa tête, d'un chas quadrilatère pour, d'un seul coup, pratiquer la plaie, et introduire la mèche. — *A. à suture.* Elles sont ou droites ou courbes, cylindriques, plates ou triangulaires, il en est de fixées sur un manche, une pince. — *A. de Scarpa.* Elle se termine, en se recourbant, par une pointe aiguë, prismatique et triangulaire, à bords latéraux plus tranchants que l'arête qui correspond à sa concavité. — *A. de Spix.* En **A.**, l'apophyse coronoïde qui, à l'état fœtal, est un prolongement osseux aciculaire. — *A. de Walter,* aplatie, recourbée et tranchante sur ses bords, comme celle de Dupuytren.

AIGUILLÉ, ÉE. adj. Qui est en forme d'aiguille.

AIGUILLET. L'*Aiguillat.*

AIGUILLETTE. s. f. L'*Orphie.*

AIGUILLON. s. m. [*aculeus;* all. *Stachel;* angl. *sting;* it. *aguglione;* esp. *aguijon*]. — **Z.** Piquant chitineux, rétractile, par lequel se termine le dernier anneau de l'abdomen des Hyménoptères femelles et autres. — **B.** L'*A. des plantes* diffère de l'*épine* en ce qu'il naît seulement de l'épiderme, dont on le détache aisément, tandis que l'épine est un prolongement du bois. — **M. C.** *A. inflammatoire.* Cause déterminante de l'inflammation.

AIGUILLONNÉ, ÉE. adj. Pourvu d'aiguillons.

AIGUILLON-PINCE. s. f. La *Serretelle.*

AIL. s. m. [σκόροδον; all. *Lauch;* angl. *garlick;* it. *aglio;* esp. *ajo*]. Genre de Liliacées. — *A. cultivé.* L'*Allium sativum.*

AILANO (Italie). Source sulfurée froide.

AILANTE s. m. [*Ailantus*] Genre de Rutacées. — L'*Ailantus glandulosa*, Desf., a un suc dit fébrifuge.

AILANTHE. Faute au lieu d'*Ailante.*

AILE. s. f. [*ala;* πτέρυξ; all. *Flügel;* angl. *wing;* it. et esp. *ala*]. — **B.** Les deux pétales latéraux des fleurs papilionacées, les minces appendices foliacés qui garnissent certaines parties de quelques plantes. — **Z.** Organes de locomotion dans l'air, qui donnent à l'animal la possibilité de voler, tels que le bras des Oiseaux, la main des chauve-souris, et les membranes articulées sur le thorax, le dos de la plupart des Hexapodes. Expansions cutanées qui n'agissent que comme des parachutes, en retardant la chute du corps, comme les expansions cutanées de quelques Rongeurs et Sauriens, les nageoires pectorales prolongées des Poissons volants. — **A.** Les parties plus ou moins minces situées de chaque côté du plan médian d'un organe impair et symétrique. — *A. de chauve-souris.* Les ligaments larges. — *A. du nez.* La portion du nez musculo-tégumentaire qui limite la partie externe de chaque narine. — *A. du sphénoïde.* Les deux paires d'expansions minces triangulaires de cet os. — *A. de l'oreille.* Le lobule.

AILÉ, ÉE. [*alatus*]. Qui est pourvu d'ailes.

AILERON. s. m. [diminutif d'*aile*]. — **Z.** Bouquet de trois à cinq plumes implantées sur le pouce des oiseaux. — **A.** *A. de la matrice.* Les trois replis du bord libre des ligaments larges.

AIMANT. s. m. [de *adamas*, diamant et aimant; *magnes;* μάγνης; all. *Magnet;* angl. *load-stone;* it. *calamita;* esp. *iman*]. L'oxyde de fer (Fe^2O^3) qui attire le fer, et communique, par le contact ou un léger frottement prolongés, les propriétés magnétiques à ce métal; le nom d'*A. artificiel* est donné à ce dernier. — Si un aimant, naturel ou artificiel, est suspendu librement, l'une de ses extrémités se dirige vers le nord, et l'autre vers le sud. La première se dit *pôle nord*, la seconde *pôle sud.* Les pôles analogues se repoussent, et les pôles opposés s'attirent mutuellement. — **M. C.** *A. arsenical.* Emplâtre contenant soit de l'arsenic, soit de l'aimant.

AIMANTATION. s. f. Action d'aimanter.

AÏN (Source, fontaine en arabe). Préfixe de beaucoup de localités où sont des sources minérales.

AINCILLE (Basses-Pyrénées). Source chlorurée sodique.

AINE. s. f. [*inguen;* βουϐών; all. *Leiste;* angl. *groin;* it. *anguinaia;* esp. *ingle*]. Le pli de l'aine est l'enfoncement oblique qui sépare l'abdomen de la cuisse. — Le mot *Aine* désigne aussi l'espace triangulaire compris entre le bord inférieur de l'aponévrose abdominale et les muscles couturier et premier adducteur.

AINHUM. s. m. Maladie *non congénitale*, souvent palustre des nègres au Brésil, par production d'épaississement dermique, resserrement atrophique circulaire à son niveau portant surtout sur le petit orteil qui, de plus en plus étreint, tombe ou se gangrène. — *A. indigène.* Les amputations congénitales confondues avec l'*A.*

AINSLIE. Médecin anglais de ce siècle dont une potion porte le nom.

AÏNOS. s. m. pl. Reste d'une race humaine, au Kamstchatka, à système pileux formant toison sur presque tout le corps.

AÏOUN EL BELLAÏA (Algérie). Source thermale.

AÏOUN SKHARNA (Algérie). Source ferrugineuse froide.

AÏPI. s. m. Le *Camagnoc.*

AIR, s. m. [*aer;* ἀήρ; all. *Luft;* angl. *air;* it. *aere*, esp. *aire*]. Fluide transparent, sans odeur ni saveur, qui forme autour de la terre une couche d'environ 60 à 80 kilomètres de hauteur. C'est un mélange de gaz dont il a les propriétés physiques et de vapeur d'eau, mais non une combinaison. Ces gaz sont :

	En volume.	En poids.
Oxygène............	20.93	23.13
Azote..............	70.07	76.87
Acide carbonique....	»	4 à 6 dix-millièmes.
		(3 à 7 gr. par mètre cube).

Il y a de plus des traces d'hydrogène carboné (Boussingault), d'azotate d'ammoniaque (Schoenbein). L'iode ne s'y trouve point, non plus que les *germes* d'animaux et de plantes, si ce n'est des spores près de la terre, dans la poussière, en même temps que les parcelles terreuses de celle-ci. — L'*A.* nécessaire à la respiration, agit sur les animaux par chacune des propriétés physiques et chimiques de ses composants. — **P.** Autrefois les *gaz :* d'où le nom d'*A. atmosphérique* donné souvent à l'air proprement dit. — **M. C.** *A. comprimé.* Celui dont la pression à la surface du corps est augmentée par suite de son introduction de force dans un espace clos. Le séjour dans l'air comprimé cause une sensation de bien-être et d'augmentation des forces, fait cesser promptement les accès d'asthme et en diminue la fréquence et la durée. — *A. confiné* [all. *eingeschlossene Luft;* angl. *confined air*]. L'*A.* des enceintes dans lesquelles séjournent des animaux, etc., et qui se trouve, par conséquent, plus ou moins vicié par l'acide carbonique et les vapeurs venues des poumons et de la surface du corps. A la viciation de l'air on oppose la *ventilation.* L'*A.* des enceintes closes peut être altéré aussi par la combustion des corps servant au chauffage ou à l'éclairage. A l'air vicié on peut attribuer le développement, dans les agglomérations animales, de beaucoup de maladies : la variole, le typhus, la pourriture d'hôpital, etc. — **C.** *A. déphlogistiqué*, ou *du feu* (Condorcet). L'Oxygène. — *A. fixe.* L'Acide carbonique. — *A. inflammable.* L'Hydrogène. — *A. marin.* L'atmosphère des côtes de la mer et de la pleine mer. Son influence varie suivant les conditions du climat sur les côtes et selon les latitudes en pleine mer. — *A. des montagnes.* Son influence est due à la diminution de pression de l'atmosphère. Il est corroborant à des hauteurs modérées et affaiblissant au delà de 2000 mètres d'altitude (Jourdanet). — *A. phlogistiqué.* L'Azote. — *A. raréfié.* La pression à la surface du corps est rendue moindre par suite de l'habitation à des altitudes considérables ou par suite d'un commencement de vide opéré à l'aide de pompes dans des chambres à parois parfaitement closes. — *A. vicié.* Jadis l'Azote. — *A. vital.* L'Oxygène. — **M. C.** *A. dans les veines.* L'Aerhémoctonie.

AIRAIN. s. m. [*æs;* χαλκός; all. *Erz;* angl. *brass;* it. *rame;* esp. *alambre*]. Alliage de cuivre et d'étain, plus dur, plus sonore, plus fusible que le cuivre.

AIRE. s. f. [*area*, surface plane]. — **A.** *A. embryonnaire.* Partie centrale de l'*A.* transparente. — *A. obscure* ou *opaque.* Partie périphérique plus foncée de la portion embryogène du blastoderme. — *A. transparente.* Partie centrale plus claire que la portion embryogène du blastoderme. — *A. vasculaire.* La portion interne de l'*A.* opaque. — *A. vitelline.* Partie périphérique ou externe de l'*A* opaque.

AIRELLE. s. f. [all. *Heidelbeere;* angl. *vitis-idæa, whortle-berries;* it. *mortella*]. Genre d'Éricacées. — Fruits du *Vaccinium myrtillus*, L., petites baies d'un noir violacé, aigrelettes. — *A. ponctuée.* Le *Vaccinium vitis idæa*, L.

AIRIGNE. Faute au lieu d'*Érigne.*

AIRTHREY ou **AIRTHRIE** (Écosse). Sources froides chlorurées sodiques et calcaires.

AIR TRACTOR (Simson). Instrument obstétrical abandonné.

AISCORRI O BERMEJO (Espagne). Sources sulfureuses salines.

AISSELLE. s. f. [*ala, axilla*; μασχάλη; all. *Achselhöhle*; angl. *arm-pit*; it. *ascella*; esp. *sobaco*]. — **A.** *Creux* pyramidal au-dessous de la jonction du bras avec l'épaule. Le bord antérieur de l'aisselle est formé par la saillie des muscles grand et petit pectoral, et le bord postérieur par les muscles grand dorsal et grand rond. Au fond la peau de l'aisselle est fine, garnie de poils chez l'adulte, pourvue de glandes sébacées et de gros follicules sudoripares qui excrètent une humeur *alcaline* odorante, qui peut décolorer les vêtements. — **B.** *A. d'une feuille* ou *d'un pédoncule.* L'angle formé par ces organes sur la tige qui les porte.

AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône). Sources chaudes bicarbonatées calciques. Maladies de la peau.

AIX-LA-CHAPELLE (Prusse). Sources chlorurées sodiques chaudes antiscrofuleuses.

AIX-LES-BAINS (Savoie). Sources sulfhydriques (43°), antirhumatismales, etc.

AIZOON. s. m. Genre de Portulacées.

AJACCIO (Corse). Station maritime.

AJNACSKO (Hongrie). Source sulfurée calcique.

AJONC. s. m. Les *Ulex europæus* et *nanus*, L., Légumineuses papilionacées.

AJUGA. s. f. Genre de Labiées.

AJUTAGE. s. m. [στομάτιον; all. *Zusatz*; esp. *cebollo*]. Tube destiné à être ajouté à l'ouverture d'écoulement d'un liquide.

AKANTHOPELVIS. s. f. [*pelvis spinosa*]. Formation de saillies osseuses du bassin pouvant blesser l'utérus dans la grossesse.

AKANTUHIA. s. m. A Tahiti, la *Cassia occidentalis*, L.

AKASGINE. s. f. L'*Icajine.*

AKASWAIL. s. m. Cuscute antibilieuse de l'Inde.

AKAZYA. s. f. Plante vénéneuse africaine indéterminée.

AKCÉTHINE. s. f. La thiacétonine produite par la décomposition de l'acétone.

AKÈNE. Faute au lieu d'*Achaine.*

AKEOMINE. s. m. Nom empirique d'une teinture de noix de galles.

AKIDOPÉIRASTIQUE. s. f. [de ἀκὶς, aiguille, et πειρᾶν, tenter]. Exploration par les aiguilles, etc.

AKIDURGIE. s. f. Comme *Aciurgie.*

AKINÉSIQUE. Faute au lieu de *Acinétique.*

AKIS. s. m. Coléoptères empiriquement employés en Espagne dans la phthisie.

AKKAS. s. m. Synonyme de *Negrito.*

AKNÉMIE. s. f. [de α priv., κνήμη, jambe]. Absence des jambes.

AKIANOBLEPSIE. Faute au lieu d'*Acyanoblepsie.*

AKIURGIE. s. f. Pour *Aciurgie.*

AKOLOGIE. s. f. Pour *Acologie.*

Al. Notation de l'*Aluminium.*

ALABASTRITE. s. f. La chaux sulfatée compacte naturelle.

ALACHIE. L'*Haraque, clupé.*

ALAIRE. adj. [*alaris*; πτερυγώδης]. Qui concerne les ailes.

ALAIS (Gard). Sources froides sulfatées ferrugineuses.

ALAISE. s. f. [de *à* et *aise*, ce qui met à l'aise]. Le drap de lit, la serviette, etc., destinés à garantir le malade du contact avec le sang, le pus ou les déjections.

ALALIE. s. f. [*alalia*; de α priv., et λαλία, parole]. L'*Aphasie.* — Mutisme (Franck). — Mutité acquise (Sauvages). — Manque de voix articulée (Delius, 1757).

ALALONGA ou **ALALUNGA.** s. m. Le *Scomber alalunga*, L., ou Thon blanc.

ALAMBIC. s. m. [de la particule arabe *al*, le, et ἄμβιξ, marmite; all. *Destillirblase*; angl. *alembic*; it. *limbicco*; esp. *alambique*]. Appareil pour opérer les distillations.

ALAMEDA DE CERVERA (Espagne). Source froide ferrugineuse.

ALAMEDA DE LA SAGRA (Espagne). Sources froides purgatives.

ALANGAZI (Équateur). Source thermale chlorurée.

ALANGE (Espagne). Source chaude sulfatée sodique et carbonatée.

ALANG-HILAND. s. m. Parfum tiré de l'*Uvaria odorata*, Anonacée des Moluques.

ALANGI. s. m. L'*Alangier.*

ALANGIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Alangier.* — Tribu des Combrétacées.

ALANGIER. s. m. L'*Alangium decapetalum*, Lam., Alangiacée anthelminthique du Malabar.

ALANINE. s. f. La *Lactamine.*

ALANTINE. s. f. L'*Inuline.*

ALAP (Allemagne). Source sulfatée, chlorurée, sodique magnésienne purgative.

ALARAZ (Espagne). Source thermale sulfureuse.

ALARIA. s. m. Genre d'Algues séparé des *Fucus.*

ALATERNE. s. m. Le *Nerprun.*

ALBANE. s. f. Résine contenue dans la *Gutta-percha.*

ALBANO (Italie). Source saline ferrugineuse, et *boues.*

ALBANO. s. m. Nom d'une pommade mercurielle.

ALBARAS. En arabe la lèpre des Grecs.

ALBARE. s. m. Le Peuplier blanc ou d'Italie.

ALBARELLE. s. f. Le *Boletus bovinus*, L., comestible.

ALBARETTO DI BORGOLARO (Italie). Source sulfureuse froide.

ALBASTRITES et **ALBASTRUM.** s. m. L'antimoine à cristaux superficiels étoilés, blancs.

ALBATION. s. f. [*albatio*]. La *Déalbation.*

ALBÂTRE. s. m. [*alabastrum*; ἀλάβαστρον; all. et angl. *Alabaster*; it. et esp. *alabastro*]. Nom de pierres tendres, blanches, demi-transparentes. — *A. calcaire.* Carbonate de chaux jadis employé en médecine comme absorbant. — *A. gypseux.* Le sulfate de chaux compact.

ALBATROS. s. m. [*Diomedea*, L.]. Genre de Palmipèdes longipennes, à doigt postérieur en nageoire, bec plus long que la tête.

ALBENS (Savoie). Source ferrugineuse acidule.

ALBERS. Nom propre donné à un traitement contre le tænia, le croup et la cardialgie.

ALBESPEYRES. Nom d'un pharmacien français du XIXe siècle dont le nom est resté à un papier épispastique.

ALBIDE. adj. [*albidus*]. Blanchâtre.

ALBINISME. s. m. [de *albus*, blanc; all. *Albinismus*; it. et esp. *albinismo*]. — **M. C.** Anomalie congénitale par diminution ou absence du pigment cutané, iridien et choroïdien d'un Vertébré. — **B.** *A. végétal.* Le passage d'une plante à la couleur blanche par absence de chlorophylle ou autre de ses principes colorants.

ALBINOS. s. m. L'animal atteint d'albinisme. — Les *A.* humains ont la peau d'un blanc fade, les cheveux et les poils blancs, avec une demi-transparence ou un ton jaunâtre spécial; l'iris rosé et la pupille d'un rouge prononcé. Ils sont plus ou moins *héliophobes.*

ALBIPERLE. s. f. Matière blanche retirée de l'*Adipocire.*

ALBISBRUNN (Suisse). Établissement hydrothérapique; cure de petit-lait.

ALBIZZIE. s. f. Genre de Légumineuses mimosées où se classe le *Moucena.*

ALLEORAYA (Espagne). Source sulfureuse chaude.

ALBRAN. s. m. Le jeune canard soit sauvage, soit domestique.

ALBUGINÉ, ÉE. adj. et s. [de *albugo*, tache blanche]. Qui est tout blanc. — *A. de l'épididyme.* L'enveloppe, fibreuse mince de l'épididyme. — *A. de l'œil.* La sclérotique. — *A. testiculaire.* L'enveloppe fibreuse blanche inextensible du testicule, dont l'homologue manque à l'ovaire.

ALBUGINEUX, EUSE. adj. [*albuginosus*, blanc jaunâtre]. Pour *Fibreux*, en raison de la couleur des organes.

ALBUGINITE. s. f. Inflammation des tissus albuginés.

ALBUGO. s. m. [de *albus*, blanc; ἄργεμα, all. *Hornhautfleck*; it. *albugine*]. Tache blanche par production de fines granulations graisseuses dans le tissu cornéen.

ALBULI. s. m. Le jeune Lavaret.

ALBUM. s. m. [de *albus*, blanc]. — *A. ceti.* Le blanc de baleine. — *A. græcum.* L'excrément de chien. — *A. nigrum.* Celui de la souris.

ALBUMEN. s. m. [de *albus*, blanc; τὸ λευκὸν τοῦ ὠοῦ; all. *Eiweiss*; it. *albume*]. — **A.** Le blanc d'œuf. — *A. animal.* L'albumine. — **B.** Le *périsperme* de Jussieu, l'*endosperme* de Richard. Portion de la graine qui environne l'embryon du grain de blé, etc.

ALBUMINATE. s. m. Autrefois, albumine fixant des sels de soude, de chaux, etc. — Combinaison mal définie

de l'albumine avec des oxydes ou des sels métalliques. — La caséine. — Les albuminoïdes artificiels voisins.

ALBUMINE. s. f. [*albumen*, de *albus*, blanc; all. *Eiweisstoff*; it. et esp. *albumina*] (Fourcroy, 1792). Principe immédiat des animaux. — *A. cérébrale* ou *du cerveau*. La *Neurine*. — *A. coagulée* ou *modifiée des cheveux, des cornes et des ongles*. La *Kératine*. — *A. des globules du sang*. La *Globuline*. — *A. d'œuf* ou *proprement dite* [$10(C^{40}H^{31}O^{12}Az^{5}) + Ph^{1}S^{2}$]. Liquide transparent légèrement verdâtre, inodore et presque insipide. Il compose le blanc d'œuf. C'est le produit de la sécrétion de glandes de l'oviducte des oiseaux. Réduite en poudre après une dessiccation lente, elle forme une masse jaunâtre, brillante, cassante, transparente, qui se dissout complètement dans l'eau froide. Chauffée à 60°, elle se coagule et devient insoluble, sans changer de combinaison. Le mucus n'est pas coagulé. Elle se combine avec les sels de cuivre et de mercure etc., et forme ainsi des composés presque inertes dans l'économie, ce qui la rend utile dans un grand nombre d'empoisonnements. — *A. du pus*. La métalbumine impure tirée du pus. — *A. salivaire*. La *Ptyaline*. — *A. du sang*. Mélange de *sérine* et de *métalbumine* (Denis) non spontanément coagulable, qui reste à l'état fluide quand la plasmine s'est dédoublée. Ce mélange est considéré comme semblable à l'*A. du blanc d'œuf*, ce qui n'est pas. Cette dernière donne 1gr,8 de soufre pour 100; l'autre n'en renferme que 0,60. Le pouvoir rotatoire de l'*A.* d'œuf est de 35°; celui de l'*A.* du sang atteint à 56°. — *A. des sérosités*. La *Métalbumine*. — *A. du suc pancréatique*. La *Pancréatine*. — *A. végétale*. La *Glutine*.

ALBUMINÉ, ÉE. adj. — **B**. Qui a un *albumen*. — **M. C**. Qui est additionné d'albumine.

ALBUMINEUX, EUSE. adj. Qui contient de l'albumine; qui lui ressemble.

ALBUMINIMÈTRE. s. m. Appareil de polarisation, pour déterminer la quantité d'albuminoïdes contenus dans un liquide (Becquerel).

ALBUMININE. s. f. L'*Oonin*.

ALBUMINIPARE. adj. Qui produit de l'albumine.

ALBUMINOÏDE. adj. et s. m. Groupe de corps azotés neutres, incristallisables, de constitution chimique très instable, entièrement décomposables au feu, putrescibles, animaux et végétaux, naturels ou artificiels, tous plus ou moins analogues à l'albumine et tant liquides que demi-solides et solides. Ce sont les principes constituants essentiels des unités anatomiques de nos tissus, du sang et de la lymphe. L'eau qu'on en chasse par la dessication est de l'eau qui leur appartient en tant qu'eau de constitution. Toutes les modifications moléculaires isomériques ou autres qui changent leur faculté de fixer la proportion habituelle de cette eau de constitution changent aussi leur saveur, celles de leurs dérivés pyrogénés et surtout leur assimilabilité, les rendent allotrophiques et causes de diarrhées, etc. Leur instabilité est telle que nul de ceux qui sont liquides n'est du côté d'un filtre poreux qu'ils ont traversé ce qu'ils étaient du côté opposé; ce que l'expérience montre sur les humeurs altérées aussi bien que sur les normales. Après que leur eau de constitution ou d'hydratation physiologique ou naturelle a été enlevée par dessication, leur composition élémentaire oscille de l'une à l'autre entre C 50 à 54, H 6 à 7, Az 14 à 18, O 19 à 28 y compris du soufre, depuis des traces jusqu'à 2.

ALBUMINOSE. s. f. La *Peptone* et ses variétés. — **M.C.** *A. chronique* (Engel). La pléthore.

ALBUMINURIE. s. f. [de *albumine*, et οὐρεῖν, pisser; all. *Eiweissharnen; Bright'sche Krankheit*; angl. *albuminury; Bright's disease*; it. *albuminuia*; *malattia di Bright*]. Pissement d'albumine qui est un *symptôme*, non une maladie spédiale. — La *Maladie de Bright*, parce que les urines contiennent alors un mélange de sérine et de métalbumine. L'urine en renferme durant beaucoup d'autres affections, temporairement ou continuellement. — *A. passagère*. Elle se divise en : 1° *A. par desquamation*. S'observe dans la scarlatine, le choléra, l'érysipèle; l'urine, coagulable à des degrés divers, contient des cellules d'épithélium. 2° *A. inflammatoire*. Elle coexiste avec les hydropisies suites de la scarlatine. 3° *A. critique*. Elle survient dans la pneumonie et le typhus. 4° *A. par compression des gros vaisseaux de l'abdomen*. Celle qui survient durant *la grossesse*. — *A. permanente* (Becquerel), ou *A. chronique*. C'est le symptôme qui correspond plus particulièrement à la *Maladie de Bright*. Elle est accompagnée d'une hypertrophie des cellules épithéliales du rein, de sa portion corticale du moins, avec état granuleux, présence de gouttes graisseuses et dans les cellules des portions du rein devenues jaunâtres, etc. — *A. saturnine*. Celle qui survient dans le cours des maladies saturnines.

ALBUMINURIQUE. adj. et s. Qui a rapport à l'albuminurie; qui en est atteint.

ALBUQUERQUE (Espagne). Fontaine ferrugineuse.

ALBURG (États-Unis). Sources alcalines sulfhydriques.

ALCA. s. m. Genre de Pingouins à ailes très courtes.

ALCAFACHE (Portugal). Sources sulfureuses thermales, antirhumatismales.

ALCAHEST. s. m. [all. et angl. *Alkaest*; it. *alcaeste*]. Liqueur qui, suivant Paracelse, était propre à guérir toute sorte d'engorgements. — **C**. Van Helmont nommait ainsi un dissolvant universel. — *A. de Glauber*. Liqueur au nitrate de potasse, transformé en carbonate. — *A. de Respour*. Potasse et oxyde de zinc mêlés.

ALCALA (Espagne). Source sulfhydrique.

ALCALESCENCE. s. f. [all. *Alkalescenz*; it. *alcalescenza*; esp. *alcalescencia*]. L'état d'un corps devenant alcalin, ou qui l'est peu. — **M. C**. *A. des humeurs*. Jadis les humeurs devenant putrides et ammoniacales.

ALCALESCENT, ENTE. adj. Qui est doué d'alcalescence.

ALCALI. s. m. [de l'arabe *al*, et *kali*, désignant le *Salsola soda*, L.; all. *Alkali*]. Composés qui verdissent le sirop de violettes, rougissent la couleur jaune de curcuma, ramènent au bleu les couleurs bleues végétales rougies par les acides, remplissent le rôle de base envers les acides dans les sels. — *A. aéré* (Bergmann) ou *volatil aéré*. L'ammoniaque. — *A. minéral aéré*. Le carbonate de soude. — *A. végétal aéré*. Le carbonate de potasse. — *A. animal*. L'ammoniaque. — *A. caustique*. *A.* privé d'acide carbonique. — *A. déliquescent*. La potasse. — *A. effervescent*. Les carbonates à base alcaline. — *A. extemporané*. Le carbonate de potasse. *A. fixes*. La potasse et la soude. — *A. marin*. La soude. — *A. minéral*. Ancien nom de la soude. — *A. minéraux*. Ils sont composés, soit d'un métal et d'oxygène (la potasse, la soude, la lithine, la baryte, la strontiane, la chaux, la magnésie), soit d'hydrogène et d'azote (ammoniaque). — *A. naturels végétaux*. Les alcaloïdes. — *A. du nitre*. La potasse retirée du nitre. — *A. phlogistiqué*. Le chlorure de potassium. — *A. du tartre*. Carbonate de potasse. — *A. urineux*. L'ammoniaque. — *A. végétal*. La potasse. — *A. végétaux*. Corps composés d'hydrogène et de carbone, ou d'oxygène, d'hydrogène, d'azote et de carbone. — *A. volatil*. L'ammoniaque. — *A. volatil concret*. Carbonate d'ammoniaque solide. — *A. volatil fluor* ou *liquide*. L'ammoniaque dissoute dans l'eau.

ALCALIFIANT, ANTE. adj. Qui rend alcalin.

ALCALIGÈNE. adj. Comme alcalifiant.

ALCALIMÈTRE. s. m. [de *alcali*, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure de la proportion de base que contient une soude ou une potasse du commerce.

ALCALIMÉTRIE. s. f. Les procédés de dosage pour déterminer la proportion d'alcali contenu dans un liquide, dans les soudes et les potasses impures.

ALCALIN, INE. adj. et s. Qui renferme un alcali. Qui réagit comme les alcalis. — **M.C**. Les remèdes dans lesquels entrent des alcalis et qui, par un usage prolongé, rendent l'urine alcaline, etc. Ils sont diurétiques, antilithiques, antiacides pour l'estomac, etc.

ALCALINISATION. s. f. L'*Alcalisation*.

ALCALINISME. s. m. L'état physiologique ou pathologique dû à l'emploi exagéré des alcalins.

ALCALINITÉ. s. f. L'état alcalin d'un composé.

ALCALINULE. adj. et s. Jadis le sel dans lequel la quantité d'alcali dépassait le terme constituant l'état neutre.

ALCALISATION. s. f. Passage à l'état alcalin. L'addition d'un alcali. — **M.C**. L'emploi d'un alcalin.

ALCALISÉ. adj. Qui a subi l'alcalisation.

ALCALISER. v. a. — **C.** Dégager ou décomposer l'acide d'un sel, de manière à ne laisser que sa base alcaline. — **M.C.** Rendre alcalins un liquide, une potion, etc.

ALCALOÏDE. s. m. [de *alcali*, et εἶδος, ressemblance; all. *Alkaloid*]. Composés extraits des végétaux, qui neutralisent les acides comme les alcalins. Ils sont généralement blancs, pulvérulents, cristallisables, solubles dans l'alcool et l'éther, peu ou pas solubles dans l'eau, âcres ou amers. — Principes immédiats des animaux, qui sont des composés neutres (créatine, allantoïne), ou jouant le rôle de base près de quelques acides (urée, créatinine). Ils sont de composition élémentaire quaternaire ou même quinquénaire (cystine). — Les alcaloïdes volatils sans décomposition, sont les *ammoniaques composées*, la *nicotine* et la *cicutine* où l'*azote* est combiné à des hydrocarbures. Les alcaloïdes qui ne peuvent être chauffés sans décomposition sont *oxygénés;* ce sont presque tous les A. naturels (Grimaux). — *A. artificiels.* Tous volatils; ce sont la quinoléine, l'aniline, les ammoniaques composées. — *A. naturels volatils.* Ce sont la nicotine, la conicine.

ALCALOÏMÉTRIE. s. f. (Ossian Henry). Procédés de l'alcalimétrie, pour déterminer les quantités d'alcaloïdes dans les plantes.

ALCAMO (Sicile). Source sulfurée (74°), antirhumatismale.

ALCANNA. s. m. Le Henné. — Un *Phillyrœa*, L., Sapotées. — L'Orcanette.

ALCANTUD (Espagne). Source sulfatée et carbonatée magnésienne ferrugineuse froide.

ALCAPTONE. s. f. Substance mal déterminée d'une urine morbide.

ALCARAS (Espagne). Source chlorurée sodique froide.

ALCARRAZA. s. m. Vase de terre poreuse destiné à rafraîchir l'eau.

ALCARSINE. s. m. Le *Kakodyle.*

ALCAUCIN (Espagne). Source sulfureuse froide.

ALCAZAR DE SAN JUAN (Espagne). Source froide saline purgative.

ALCAZAREN. (Espagne). Source froide sulfureuse.

ALCÉE. s. f. Pour *Althée.*

ALCHIMIE. s. f. [de *al*, article arabe, et de χημία, chimie; all. *Alchemie;* angl. *alchymy;* it. *alchimia;* esp. *alquimica*]. Longtemps *chimie* et *alchimie* ont été synonymes; plus tard ce dernier nom a été réservé à l'art de ceux qui du VIIe au XVIe siècle, cherchaient à faire de l'or ou à trouver un remède universel. L'alchimie a préparé l'avènement de la vraie chimie.

ALCHEMILLE. s. f. L'*Alchemilla*, *A. vulgaris*, L., Rosacée astringente.

ALCHORNÉE. s. f. Genre d'Euphorbiacées sudorifiques des Antilles.

ALCHORNINE. Faute au lieu d'*Alcornine.*

ALCIBION. s. m. L'*Echium vulgare*, L., Borraginée.

ALCICORNE. adj. et s. [de *Alces*, l'élan et *cornu*, corne]. Qui a des cornes d'élan. — **B.** Les *Acrostics.*

ALCMELLE. s. f. Le *Spilanthe.*

ALCOKA DEL RIO (Espagne). Source ferrugineuse, carbonatée froide.

ALCOLEA (Andalousie). Source acidule, ferrugineuse.

ALCOOL. s. m. [de *al*, le, et *cohol*, signifiant en arabe très subtil, désignait proprement : toute poudre impalpable; all. *Alkohol;* angl. *alkool*; it. *alcoole*]. Composés ternaires, neutres formés de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, aptes à se combiner à un acide quelconque, avec élimination d'eau, d'où résultent les éthers, et doués de la propriété de reproduire leurs générateurs en fixant de nouveau les éléments de l'eau. Les propriétés toxiques dans la série des alcools de fermentation suivent leur composition atomique; plus celle-ci est représentée par des chiffres élevés, plus l'action toxique est considérable. — *A. absolu.* Celui qui est anhydre. — *A. acétylique* ($C^2H^4.H^2O^2$). Liquide volatil incolore, à odeur forte et irritante. — *A. allylique* ($C^6H^6O^2$). Liquide d'odeur alliacée. — *A. amylique* ($C^{10}H^{12}O^2$). Liquide huileux incolore, d'odeur forte, bout à 132°, produit de la fermentation alcoolique de la pomme de terre; très vénéneux, enivre par hébétude. — *A. butylique* ($C^8H^{10}O^2$) Liquide plus fluide que l'amylique, un peu moins toxique que lui, se forme en même temps; bout à 107°. — *A. cétylique, cétique*, ou *étalique.* L'*Ethal.* — *A. cholestérique.* La *Cholestérine.* — *A. éthylique.* L'alcool de vin. — *A. formique* ou *ligneux.* L'*A. méthylique.* — *A. méthylique* ou *de bois* (C^2H^4O). Liquide incolore volatif (bout à 66°) d'odeur pénétrante, produit de la décomposition des celluloses par la distillation à feu nu. Peu toxique. — *A. phénique.* Le *Phénol.* — *A. polyatomique.* Celui qui a la propriété de s'unir à 2 équivalents d'un même acide (*A. diatomique*), ou avec 3 équivalents (*A. triatomique*), ou avec un équivalent de deux ou trois acides différents, au lieu de s'unir avec un seul équivalent d'acide, comme les alcools ordinaires ou monoatomiques (Berthelot). — *A. propylique* ($C^6H^8O^2$). Liquide retiré de l'eau-de-vie de marcs, d'odeur enivrante de fruits; bout à 96°. — *A. pyroacétique.* L'acétone. — *A. rectifié.* L'*A.* le plus fort, le plus près de l'état anhydre. L'*A.* pur marque 42° ou 43° à l'aréomètre de Baume. L'*A.* ou esprit-de-vin du commerce affaibli, par plus ou moins d'eau, ne marque que 30° à 36° : il porte le nom de *troix-six.* Toute matière végétale qui contient du sucre en donne, par la fermentation; tels sont les *A. de betterave, de cerise*, etc. La fécule transformée en glycose donne l'*A. de fécule*, d'abord mêlé à de l'*A. amylique.* — *A. de romarin.* L'Alcoolat de romarin. — *A. sulfamylique.* Le *mercaptan amylique* ($C^{10}H^{11}S.H^2S$); il s'obtient en distillant l'éther amylchlorhydrique avec le sulfhydrate de sulfure de potassium; Au contact de l'oxyde de mercure, il donne l'*A. sulfamylmercurique* ($C^{10}H^{11}S.Hg^2S$). — *A. de vin* ou *ordinaire* ($C^4H^6O^2$). Liquide inflammable, bouillant à 78°, d'une saveur chaude, incolore, transparent, d'une pesanteur spécifique de 0,79 s'il est absolu, d'une odeur piquante et aromatique. Il est le produit de la distillation du vin après fermentation du sucre de raisin. — *A. vinique.* L'*A.* de vin. Introduit dans la circulation en excès il s'accumule dans le foie et dans les centres nerveux. Sa localisation dans ces organes amène divers états morbides du foie, du système nerveux et des reins : 1° l'ivresse, le *delirium tremens*, la folie alcoolique, l'épilepsie des ivrognes, le tremblement ébrieux, la paralysie alcoolique, etc.; 2° la dyspepsie, l'ictère grave des ivrognes, la cirrhose du foie; la maladie de Bright, etc.

ALCOOLAT. s. m. Médicament liquide obtenu par distillation de l'alcool sur une ou plusieurs substances aromatiques, végétales ou animales. — *A. de citron; A. de menthe; A. de miel; A. de romarin.* Ceux qui sont obtenus à l'aide de ces substances.

ALCOOLATE. s. m. Les composés dans lesquels l'alcool joue le rôle d'un acide. — *A. de chloral* ($C^4HCl^3O^2$). Composé (Roussin et Personne) solide, blanc, cristallisé. Il produit des effets analogues à ceux que donne l'*Hydrate de chloral.*

ALCOOLATURE. s. f. (Béral). Médicaments liquides obtenus en faisant macérer, dans l'alcool, des matières d'origine organique cédant quelques principes à ce dissolvant (Béral).

ALCOOLÉ. s. m. Les composés alcooliques chargés de principes médicamenteux, et préparés par solution, macération ou digestion (Béral).

ALCOOLIMÉTRIE. s. f. L'emploi de l'*Alcoolomètre.*

ALCOOLIQUE. adj. et s. — **C.** Qui concerne l'alcool, ses composés. — **M.C.** Le médicament où domine l'alcool. — Qui est dans l'état d'alcoolisme à quelque degré que ce soit.

ALCOOLISATION. s. f. Production ou addition de l'alcool, dans un liquide.

ALCOOLISÉ, ÉE. adj. s. Le liquide dans lequel il s'est formé de l'alcool ou auquel on en a ajouté. — **M.C.** Alcoolique.

ALCOOLISME. s. m. [all. *Branntwein vergiftung*]. Empoisonnement aigu ou chronique par l'alcool et les liqueurs qui en contiennent. — *A. aigu.* Le *delirium tremens.* — *A. chronique* (Magnus Huss.) Il s'observe surtout dans les pays où les travaux pénibles exigeant l'emploi des boissons alcooliques, conduisent à l'abus. L'appétit est troublé, le malade mange peu et boit de plus en plus; puis viennent des tremblements de main et un peu d'affaiblissement des forces, l'hésitation de la langue, le matin surtout, et même du bégayement,

des mouches ou taches volantes devant les yeux. Après de nombreux et divers accidents nerveux et gastriques, l'œdème et le délire généralement calme précèdent la mort, lorsque la cessation des boissons alcooliques, une bonne nourriture, etc., ne viennent pas arrêter la marche du mal.

ALCOOLOMÈTRE. s. m. [de *alcool*, et μέτρον, mesure]. Pèse-liqueur pour déterminer ce qu'un liquide contient d'alcool absolu. — *A. centésimal.* Celui dont la graduation est centésimale.

ALCOOLOTIF. s. m. Le médicament alcoolique, dont on use principalement à l'extérieur (Béral).

ALCOOMEL. s. m. Excipient composé d'une partie d'alcool et de deux parties de miel (Béral).

ALCOMELLÉ. s. m. Mélange de trois parties de miel et d'une partie d'une alcoolature (Béral).

ALCOOMÈTRE, s. m. **ALCOOMÉTRIE.** s. f. Abréviations d'*Alcoolomètre*, etc.

ALCORNINE. s. f. Le principe amer de l'*Alcornoque*.

ALCORNOQUE. s. f. L'écorce tonique, astringente du *Bowdichia virgilioides*, Légumineuse sophorée de l'Amérique espagnole. — *A. du Brésil.* Le *Bowdichia major* (Martius).

ALCUBIGI. s. m. Le *Cochevis*, *Alanda cristata*, L.

ALCYON. s. m. Le *Martin-pêcheur.* — Le *Sparus alcedo*, Risso, de la Méditerranée. — La *Salangane*, Zoanthaires (*Alcyonium*).

ALCYONAIRE. adj. et s. Qui tient des *Alcyons* (*Alcyonium*). — Tribu des Zoanthaires.

ALCYONELLE. s. f. Genre de Bryozoaires des eaux douces (*Alcyonella*, Lamk.) d'Europe.

ALCYONIEN. adj. et s. Comme *Alcyonaire.*

ALDEA DEL REY (Espagne). Source acidule antigastralgique.

ALDEA DEL RIO (Espagne). Source sulfureuse.

ALDÉHYDATE. s. m. Sel que forme l'acide aldéhydique avec une base.

ALDÉHYDE. s. m. (de *al*, abrévation de *alcool*, de la particule *de*, qui indique absence, et de *hyde*, hydrogène]. Ensemble de composés correspondant aux alcools, dont ils diffèrent par deux équivalents d'hydrogène en moins de $C^4H^6O^2$, qui représente l'alcool ordinaire. Quand ils acquièrent deux équivalents d'oxygène de plus, les aldéhydes forment des acides ($C^4H^4O^4$), acide acétique. — *A. œnanthylique.* L'*Œnanthol.* — *A. ordinaire* ou *vinique* ($C^4H^4O^2$) Composé incolore, inflammable, d'une odeur pénétrante, bout à 21°, avide d'oxygène, avec lequel il forme de l'acide acétique.

ALDÉHYDINE s. f. L'*Hydracétamide.*

ALDÉHYDIQUE. adj. Qui se rapporte aux aldéhydes.

ALDEIRE (Espagne). Sources tant ferrugineuses que sulfureuses.

ALDENEU (Suisse). Sources diverses chlorurées, sulfatées et iodées.

ALDOL. s. m. ($C^4H^8O^2$). Composé incolore, liquide peu coulant, tenant de l'aldéhyde et de l'alcool, donnant des polymères (Würtz).

ALE. s. f. Variété de bière anglaise.

ALEBRAN. s. m. L'*Albran.*

ALÉCITHE. adj. [de α priv., et λέκιθος, jaune d'œuf], Œuf sans jaune.

ALECTO. s. m. Comme *Antedon.*

ALECTOR. s. m. [de ἀλέκτωρ, coq]. Genre de Gallinacés méléagrides. — Le *Crax alector*, L.

ALECTORIDE. adj. et s. Qui tient de l'*Alector.* — La famille d'Échassiers contenant l'Outarde, etc.

ALECTORIDÉ, ÉE. adj et s. [all. *Hansvogel*]. Comme *Alectoride* — Gallinacé.

ALECTORIEN, ENNE. adj. [*alectorius*]. Qui se rapporte au coq.

ALECTOROLOPHE. adj. et s. [de ἀλέκτωρ, coq, et λοφος, crête; *cristagalli;* all. *Hannenkamm*]. Qui tient de la crête de coq.

ALECTRYOMANCIE. s. f. [de ἀλεκτρυών, coq, et μαντεία, divination]. Genre de divination par la manière dont picotait le coq.

ALECTRYON, s. m. — Coq, Gallinacé. — *Alectoride.*

ALÈGRE. Médecin dont le nom est resté à des pilules de capsique ou piment.

ALEMBROTH. adj. et s. m. Le composé obtenu en sublimant ensemble du deutochlorure de mercure et du chlorure ammonique.

ALÈNE. s. f. La Raie oxyrrhynque.

ALENSE. s. m. Le *Hottu.*

ALÉNÉ, ÉE. adj. — *Subulé.*

ALÉOUTIENNES (ÎLES). Sources hyperthermales jaillissantes.

ALÈSE. s. f. Pour *Alaise.*

ALET (Aude). Sources ferrugineuses antichlorotiques.

ALETRIS. s. f. Genre de Liliacées. — L'*A. farinosa*, tonique, amère, émétique à haute dose.

ALEURIT. s. m. Genre d'Euphorbiacées (*Aleurites*, Forsk.) de l'Asie.

ALEUROMANCIE. s. f. [de ἄλευρον, farine, et μαντεία, divination]. Divination par l'usage de la farine.

ALEUROMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Instrument destiné à mesurer la quantité de farine tirée des grains.

ALEURONE. s. f. [de ἄλευρον, farine] (Hartig, 1855). Substance disposée en granules, remplaçant ou accompagnant l'amidon dans beaucoup de plantes; azotée, soluble dans l'eau, les acides faibles et les alcalis.

ALEVIN. s. m. Le poisson sorti de l'œuf, avant l'âge reproducteur.

ALEVINAGE. s. m. La production de l'alevin en vue de la conservation du plus grand nombre possible des jeunes.

ALEXANDERBAD (Bavière). Source froide bicarbonatée calcique.

ALEXANDERSBAD (Circassie). Source thermale.

ALEXIPHARMAQUE. adj. et s. m. [de ἀλέξειν, repousser, et φάρμακον, poison]. *Antidote.*

ALEXIPYRÉTIQUE. adj. et s. m. [de ἀλέξειν, repousser, et πυρετός, fièvre]. *Fébrifuge.*

ALEXISBAD (Anhalt). Sources sulfatées, chlorurées et ferrugineuses.

ALEXITÈRE. adj. et s. m. [de ἀλεξητήριος, secourable, Contrepoison.

ALEZAN, ANE. adj. et s. [all. *fuchsroth;* angl. *a sorrel horse ;* it. *sauro ;* esp. *alazan*]. Robe des chevaux, des bœufs, etc., variant du jaune au rouge-cerise au brun marron.

ALÈZE. s. f. Pour *Alaise.*

ALFA. s. m. La *Stipa tenacissima*, Desfont (et non le *Lygeum spartum*), Graminée stipacée, des régions arides de l'Afrique et de l'Espagne.

ALFARO (Andalousie). Sources thermales.

ALFÉNIDE. s. f. Le *métal blanc.*

ALFIANO-NOTTA (Piémont). Sources froides salines sulfurées.

ALFORD (Angleterre). Source saline chlorurée sodique.

ALGALIE. s. f. [*argalia ;* ἐργαλεῖον, instrument ; *catheter*, καθετὴρ ; all. *Harnblasensonde ;* esp. *algalia ;* it. *tenta scannella incerata*]. Sonde creuse pour vider et explorer la vessie.

ALGARINEO (Espagne). Source froide sulfhydrique.

ALGAROBIE. s. m. [angl. *muskeet-tree ;* esp. *mesquito*]. Résine (Arkansas) de l'*Algorobia glandulosa*, Torr. et Gray, Légumineuse mimosée.

ALGAROBILLO ou **ALGARROBO.** s. m. Espèce de Robinier ou d'*Acacia* du Paraguay.

ALGAROTH. s. m. Oxychlorure d'antimoine en poudre.

ALGAZELLE. s. f. Antilope à cornes courbes du Sénégal, etc. (*Antilope gazella*, L., ou *A. leucoryx*, Licht.).

ALGEDO. s. m. [d'ἀλγέω, je souffre] (Cockburne). Les douleurs de l'anus, des testicules et de la vessie.

ALGER. Station médicale d'hiver. Température moyenne 19°, minimum 2°; maximum 40°.

ALGEROTH. s. m. pour *Algaroth.*

ALGIDE. adj. [*algidus*, qui glace]. État morbide dans lequel il y a refroidissement.

ALGIDITÉ. s. f. État durant la période algide de la fièvre, etc.

AL-GIOGY (Transylvanie). Sources thermales.

ALGOLOGIE. s. f. [de *alga*, algue, et λόγος, discours]. Moins bon que *Phycologie.*

ALGOSPASME. s. m. [de ἄλγος, douleur, et σπασμός, spasme]. Spasmes douloureux ; crampe douloureuse.

ALGOSPASTIQUE. adj. Qui tient à l'*Algospasme*.

ALGOSTASE. s. f. [de ἄλγος, douleur, et στάσις, stase] Cessation d'une douleur (Verneuil).

ALGUENSINE. s. f. La *Gelose*.

ALGUE. s. f. [*alga;* φῦκος; all. *Meergras;* angl. *seaweed;* it. et esp. *alga*]. Classes d'acotylédones cellulaires amphigènes, très nombreuses, vivant pour la plupart dans l'eau. Colorées en vert, en jaune, en violet ou en brun par un contenu cellulaire dit endochrome. Celles qui sont unicellulaires se reproduisent par scission ou segmentation et par gemmation. Celles qui sont multicellulaires se reproduisent par des organes sexuels et sans appendices floraux. Dans l'organe essentiel de l'appareil mâle (*anthéridie*) naissent des *anthérozoïdes*, homologues des spermatozoïdes. Dans l'organe essentiel de l'appareil femelle (*sporange*, etc.) naissent les *spores* immobiles, et les *zoospores* ciliés et mobiles sur d'autres espèces, homologues des ovules femelles, fécondés par l'élément mâle. Elles se divisent en deux sous-classes principales, les *isocarpées* et les *hétérocarpées* subdivisées en nombreuses tribus. — *A. commune* ou *marine*. La Zostère. — *A. de la levure*. La levure est un champignon.

ALGUIFOUX. s. m. Comme *Alquifoux*.

ALHAGI. s. m. L'*Hedysarum alhagi*, L., Légumineuse de la Perse et de l'Arabie, qui donne une manne purgative.

ALHAMA DE ARAGON (Espagne). Sources thermales sulfatées calciques.

ALHAMA DE GRANADA (Andalousie). Sources thermales.

ALHAMA LA SECA (Andalousie). Sources thermales.

ALHAMA DE MURCIE (Espagne). Sources thermales sulfatées.

ALHANDAL. s. m. La *Coloquinte*.

ALHAUNÉ. s. m. Le *Henné*.

ALHAURIN EL GRANDE (Espagne). Sources sulfureuses froides et ferrugineuses.

ALHENNA. Le *Henné*.

ALI (Sicile). Source ferrugineuse bicarbonatée.

ALIBILE. adj. [*alibilis*, de *alere*, nourrir; all. *nahrhaft;* it. *nutritivo*]. Qui peut nourrir. — Les aliments contiennent, outre la partie *alibile*, une portion *non alibile*, résidu excrémentitiel.

ALIBILITÉ. s. f. (Burdach). Le fait de renfermer plus ou moins de ce qui est *alibile*.

ALIBOUFIER. s. m. [al. *Storaxbaum;* esp. *estoraque*]. Genre de Styracinées. — Le *Styrax officinal*, de la Syrie, et le *Styrax benzoin*, de Sumatra, de Java, etc.

ALIBERT. Médecin français (1766-1837) dont le nom est resté à plusieurs remèdes.

ALIBERTIE. s. f. Rubiacée de la Guyane, à fruit alimentaire.

ALIBOUR. Nom propre porté par un collyre au sulfate de cuivre et sulfate de zinc.

ALICA. s. f. Ancien nom des grains de millet, d'épeautre, etc., et de fruits secs.

ALICANTE (Espagne). Station hivernale.

ALICUN (Espagne). Sources thermales.

ALIDADE. s. f. Règle, lunettes, etc., mobiles qui partant du centre d'un instrument d'optique, etc., peuvent en parcourir tout le limbe pour mesurer la valeur des angles à l'aide desquels on détermine les hauteurs, etc.

ALIÈS. Nom propre resté à une tisane sudorifique.

ALIEZ. s. m. La *Manne*.

ALIÉNATION. s. f. [*mentis alienatio*, de *alienus*, étranger; all. *Geistesstürung;* angl. *mental alienation;* it. *alienazione;* esp. *alienacion*]. Maladie du cerveau déterminant la dépossession de ses facultés. — Terme générique destiné à exprimer le caractère commun des diverses espèces de folie. — *A. mentale* désigne à la fois l'idiotisme, le crétinisme et tous les troubles intellectuels sans exception, même temporaires, tels que ceux que causent l'ivresse, l'empoisonnement par divers alcaloïdes, la méningite, une passion violente, l'hystérie, la chorée, la catalepsie, etc,, qui, à un degré différent, enlèvent parfois au malade la juste appréciation de la portée de ses actes.

ALIÉNÉ, ÉE. adj. et s. [all. *geistesgestört;* angl. *alienated;* it. *alienato*]. Qui concerne l'aliénation mentale. Qui en est affecté. L'aliéné conserve la conscience de son individualité, des lieux où il est, des personnes qui l'approchent. La suppression des idées intermédiaires, la multiplicité de celles qui l'assiègent, donnent seules de l'incohérence à ses discours. Il a la ruse, la finesse, la préméditation, la persévérance dans l'exécution; aussi n'a-t-il pas conscience de son mal et proteste-t-il contre sa réclusion. On compte en France 23 *A.* par 10 000 habitants, soit 40 000 à domicile, 43 000 internés, — dont 46 000 fous, plus 36 000 crétins et idiots. Les femmes sont aux hommes ::40:42.

ALIÉNISTE. s. m. Celui qui étudie l'aliénation.

ALIFORME. adj. [de *ala*, aile, et *forma*, forme; πτερυγώδης]. Qui a la forme d'aile.

ALIMA. f. s. Variété de Zoé, forme larvaire de Décapodes.

ALIMENT. s. m. [*alimentum*, de *alere*, nourrir; τροφή, σιτίον; all. *Nahrungsmittel;* angl. *aliment;* it. et esp. *alimento*]. Tout ce qui solide, liquide ou gazeux, sert ou est susceptible de servir à la *nutrition*. —*A. albumineux*. Les œufs, les cervelles, les Huîtres, les Moules. — *A. analeptiques*. Les *A.* sucrés et féculents. —*A. azotés* et *A. animaux*. Viandes. — *A. carbonés* ou *hydrogénés*. Sucres, fécules, graisses. — *A. combustibles*. Les *A.* dits respiratoires. — *A. d'épargne*. Les corps gras. — *A. féculents, farineux, amylacés*. Les farines, céréales, légumes secs, pommes de terre, etc. — *A. fibrineux*. La chair musculaire. — *A. gélatineux*. Tissus cellulaires, fibreux, aponévroses, cartilages. — *A. gras*. Les corps gras; dans le langage ordinaire les *A.* azotés. — *A. maigres*. Les végétaux verts ou amylacés; vulgairement la chair aussi des Reptiles, Batraciens, Poissons, Crustacés et Mollusques. — *A. mucilagineux* ou *aqueux*. Les légumes frais, fruits charnus. —*A. oléagineux*. Les beurres, huiles fixes. — *A plastiques*. Les *A.* réparateurs. — *A. réparateurs*. Ce sont l'*eau*, qui sert aussi de véhicule, et les *carbonates, sulfates, phosphates, chlorures calcaires, alcalins, de fer* et *de manganèse;* ce sont surtout les albuminoïdes d'origine animale et aussi végétale. — *A. respiratoires* ou *combustibles*. Croyant que la désassimilation était un acte de combustion, tandis qu'on sait qu'elle a lieu par une succession d'autres actes chimiques, on a nommé ainsi les aliments non azotés.

ALIMENTAIRE. adj. [*alimentarius*]. Qui sert d'aliment, qui en fournit; qui s'y rapporte.

ALIMENTATION. s. f. [*alimentatio;* all. *Ernährung;* it. *alimentazione*]. L'action de fournir des aliments. —*A. insuffisante*. Disproportion entre la quantité des principes désassimilés, ou des conditions d'évolution chez les jeunes sujets. Elle amène un affaiblissement général. — *A. des malades*. Choix des aliments les plus convenables pendant la durée ou la convalescence des maladies.

ALIMENTEUX, EUSE. adj. Qui sert comme aliment.

ALIMENTIVITÉ. s. f. L'*instinct nutritif*.

ALIPÈDE. adj. et f. [de *ala*, aile, et *pes*, pied]. Qui a des ailes aux pieds. — Les Chiroptères.

ALIPSIE. s. f. Comme *Onction*.

ALIPTE. s. m. [ἀλείπτης; all. *Einsalber*]. Celui qui était chargé de l'*Alipsie*.

ALIPTIQUE. adj. et s. f. [*aliptice*, de ἀλείφειν, oindre; all. *Salbekunst*]. Qui a rapport à l'*Alipsie*. — L'art des onctions en hygiène.

ALISE. s. f. Le fruit de l'*Alisier*.

ALISEDA (Espagne). Source ferrugineuse.

ALISIER. s. m. [all. *Els;* angl. *lote-tree;* it. *loto;* esp. *almer*]. Le *Cratægus aria*, L., Rosacée arborescente.

ALISMA. s. m. L'*Alisma plantago*, L.

ALISMACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Alisma*. — Famille de monocotylédones, hermaphrodites ou monoïques.

ALISMINE. s. f. Extrait amer de la racine d'*Alisma*.

ALISPHÉNOÏDAL, ALE. adj. et s. Qui concerne les ailes du sphénoïde. — Comme *Alisphénoïde*.

ALISPHÉNOÏDE. s. m. L'alisphénoïdal de la boîte crânienne des Poissons, etc., considéré comme homologue des ailes postérieures du sphénoïde.

ALITEMENT. s. m. Manœuvres qui se rapportent à la mise au lit des blessés, etc.

ALIVÉRIE. s. f. L'*Arabis chinensis*, Rottl., Crucifère de l'Inde, stimulante.

ALIZARAMIQUE. adj. ($C^{20}H^{14}O^{6}.Az^{3}H$). Nom d'un acide violacé employé en teinture.

ALIZARATE. s. m. Combinaison des bases avec l'alizarine.

ALIZARINE. s. f. [de *alizari*, la racine de garance; all. *Alizarin, Krapproth*]. Principe colorant (Robiquet et Collin) de la garance ($C^{20}H^{14}O^{6}$).

ALIZÉ. adj. Nom des vents constants qui soufflent régulièrement au voisinage de l'équateur.

ALIZIER. s. m. L'*Alisier*.

ALJUSTREL (Portugal). Source ferrugineuse.

ALK. Les mots commençant ainsi, qui manquent sont à ALC.

ALKÉKENGE. s. m. Le *Physalis alkekengi*, L., Solanée dont les baies rouges sont acidules et diurétiques.

ALKERMÈS. adj. et s. m. [de l'arabe, *al*, et *kermès*]. Remède ancien dans lequel entrait le kermès.

ALLÆANTHE. s. m. Genre d'Ulmacées de Ceylan.

ALLAGOSTÉMONE. adj. [de ἀλλαγή, changement, et στήμων, filament]. La plante dont les étamines et les pétales n'ont pas leur insertion normale.

ALLAITEMENT. s. m. [*lactatio*; θηλασμός; all. *Säugun; angl. sucking*; it. *allattamento*]. L'alimentation d'un enfant avec du lait. — L'*A. par adoption*. Quand le nouveau-né s'allaite à des mamelles étrangères et non à celles de sa mère.— *A. animal*. Celui qui est donné par une femelle de quelque animal domestique. — *A. artificiel*. Celui qui est donné à l'enfant à l'aide d'un instrument approprié à cet usage. — L'*A. étranger*. Celui que donne une autre femme que la mère. — L'*A. maternel*. Celui que donne la mère. — *A. mixte*. Emploi de l'*A. maternel* et de l'*A. artificiel*.

ALLAMANDA. s. m. Genre d'Apocynacées purgatives de la Guyane.

ALLANDOA. s. m. L'*Allœanthe*.

ALLAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{4}H^{8}Az^{5}O^{5}$) obtenu avec l'allantoïne.

ALLANTOÏDE. s. f. [*allantois*; ἀλλαντοειδής, de ἀλλᾶς, saucisse, et εἶδος, forme; all. *Wursthäutchen; angl. allantois*; it. *allantoide*]. Organe embryonnaire produit par extrorsion de la portion antéro-inférieure de la partie la plus inférieure de l'intestin, qui vient sortir en saillie creuse piriforme au-dessous de la vésicule ombilicale. Lors de l'occlusion ombilicale de l'abdomen, l'*A*. se trouve divisée en *partie interne* qui formera la vessie et l'ouraque et en *partie externe* qui seule garde le nom d'*A*. S'étalant entre l'amnios et le chorion auquel elle adhère elle distribue ses vaisseaux (dits d'abord *allantoïdiens*, plus tard artères *placentaires*) dans les villosités de ce dernier en donnant lieu à la formation du placenta. Sa génération est liée à celle de l'amnios et la suit. Les Poissons et les Batraciens manquent d'amnios et d'*A*. La cavité de celle-ci disparaît, comme celle de l'ouraque dès que se complète l'occlusion de la cavité abdominale; elle persiste plus ou moins tard sur les autres Vertébrés allantoïdiens.

ALLANTOÏDIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne l'allantoïde, qui en a une.

ALLANTOÏNE. s. f. [all. *Allantoin*]. Principe neutre de l'allantoïde, de l'urine du veau, etc. ($C^{4}H^{3}Az^{2}O^{3}$). Cristallisable.

ALLANTOÏQUE. adj. Qui concerne l'allantoïne.

ALLANTOTOXICON. s. m. [de ἀλλᾶς, saucisse, boudin, et τοξικόν, poison; all. *Wurstgift*]. Poison qu'on a supposé se développer dans la charcuterie.

ALLATAÏM. s. m. Nom d'un mélange de farines analeptiques.

ALLÉCHART. s. m. La *Sardinelle*.

ALLEGHANY-SPRINGS (Virginie). Source saline.

ALLEGHE (Italie). Source sulfureuse froide.

ALLEGREZZA (Toscane). Source acidule (15°).

ALLELUIA. s. m. L'*Oxalis acetosella*, L., Oxalidée.

ALLENTHÈSE. s. f. [de ἄλλος; étranger, et ἔνθεσις, introduction]. Présence de corps étrangers dans les tissus.

ALLERHEILIGIEN ou **ALLERHEILINGENBAD** (Suisse). Source saline froide bicarbonatée.

ALLESPICE. s. f. Sorte d'épice, de poivre.

ALLEVARD (Isère). Source sulfureuse antiherpétique et source ferrugineuse froide antichlorotique.

ALLEZANI (Corse). Sources froides ferrugineuses.

ALLIACÉ, ÉE. adj. [de *allium*, ail]. Qui se rapporte à l'ail. — Qui en a l'odeur.

ALLIAGE. s. m. [*connubium metallicum*; all. *Gemisch*, angl. *alloy*; esp. *aleacion*]. Combinaison de deux ou d'un plus grand nombre de métaux par la fusion. — *A. fusible de Darcet*, *A*. composé de deux parties de bismuth, une partie de plomb et une d'étain. Fond à 93°.

ALLIAIRE. s. f. L'*Erysimum alliara*. L., Crucifère à odeur d'ail.

ALLIGATOR. s. m. [du portugais *lagarto, lacerta*]. Le *Caïman*.

ALLOCHÉZIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et χέζειν, décharger le ventre]. Sortie des fèces par un anus artificiel.

ALLOCHIRIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et χείρ, bras]. Le cas morbide dans lequel une impression à droite sur un membre, etc., est ressentie comme si elle avait eu lieu dans la région homologue à gauche ou *vice versa*.

ALLOCHROMASIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et χρῶμα, couleur]. La *Dyschromatopsie*.

ALLOEOTIQUE. adj. [de ἀλλοίω, je change]. Ce qu'on croyait propre à modifier le sang.

ALLOMORPHIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et μορφή, forme]. Anomalie par changement de forme.

ALLONGE. s. f. Tube adapté au col d'une cornue, etc., pour l'allonger.

ALLONGEMENT. s. m. État des organes devenus plus longs.

ALLOPATHIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et πάθος, maladie; all. *Allopathie*; angl. *allopathia*]. Le traitement qui use de médicaments qui produiraient des effets *autres* que ceux que détermine le mal, qui le caractérisent (Hahnemann). Mais nul remède ne produit des modifications des tissus et des humeurs semblables à celles qui caractérisent l'inflammation, les fièvres, la tuberculose, etc.

ALLOPATHIQUE. adj. Qui concerne l'*Allopathie*.

ALLOLALIE. s. f. [de ἄλλος, autre et λαλία, parole]. L'effort accidentel pour parler sans pouvoir le faire.

ALLOPTÈRE. adj. et s. Qui a les ailes ou les nageoires à une autre place qu'à l'ordinaire (Duméril).

ALLOSORE. s. m. Genre de Fougères des Alpes.

ALLOTRIODONTIE. s. f. [de ἀλλότριος, étranger, et ὀδούς, dent]. Vice d'implantation des dents.

ALLOTRIOPHAGIE. s. f. [de ἀλλότριος, étranger, insolite, et φαγεῖν, manger]. État nerveux qui porte à manger des matières diverses, non alimentaires.

ALLOTRIOTECNIE. s. f. [de ἀλλότριος, étranger, et τέκνον, enfant]. Expulsion d'un monstre, d'un môle, etc.

ALLOTROPHIQUE. adj. [de ἄλλος, autre, et τροφή, nourriture]. Les albuminoïdes alimentaires qui, tout en conservant leurs caractères physiques et chimiques ordinaires, perdent leurs propriétés nutritives normales, en prennent de nuisibles ou perdent simplement celles qu'elles ont habituellement par suite de changements moléculaires isomériques survenus pendant leur préparation ou leur conservation (Ch. Robin).

ALLOTRIOLITHE. s. m. [de λίθος, pierre]. Calcul logé ailleurs qu'ordinairement.

ALLOTRIURIE. s. f. [de οὖρον, urine]. Production d'urine avec des principes autres que les normaux.

ALLOTROPIE. s. f. [de ἄλλος, autre, et τρόπος, manière d'être]. Propriété des corps simples de pouvoir se présenter sous des états différents et jouir de propriétés chimiques et physiques distinctes, fait analogue à l'isomérie des corps composés.

ALLOTROPIQUE. adj. Qui concerne l'allotropie.

ALLOTROPISME. s. m. État des corps allotropiques.

ALOXAMIDE. s. f. ($C^{8}H^{4}Az^{4}O^{4}.HO$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'alloxane.

ALLOXANE. s. f. Produit cristallisable de l'action de l'acide azotique sur l'acide urique ($C^{8}H^{4}Az^{2}O^{10}$).

ALLOXANTHINE. s. f. [all. *Alloxanthin*]. Produit de l'action de l'acide azotique sur l'acide urique. Cristallisable, rougit la teinture de tournesol mais sans avoir d'autre caractère des acides ($C^{8}H^{5}Az^{2}O^{10}$).

ALLURE. s. f. [all. *Gang*]. Manière dont un animal exécute les mouvements de progression.

ALLUVION. s. f. Le dépôt terreux laissé par une rivière. — Souvent paludique.

ALLYLE. s. m. [all. *Allyl*]. Carbure d'hydrogène (C^6H^5) obtenu de l'éther allyliodhydrique (C^6H^5I).

ALLYLÈNE. s. m. (C^6H^4). Carbure d'hydrogène tiré de la glycérine traitée par l'iodure de phosphore.

ALLYLIQUE. adj. Qui concerne l'*Allyle*.

ALMAS (Hongrie). Sources sulfureuses.

ALMAGRO (Espagne). Source gazeuse acidule.

ALMEIDA DE SAYAGO (Espagne). Source sulfureuse antirhumatismale.

ALMERIA ou **SIERRA ALHAMILLA** (Espagne). Sources thermales (55°).

ALMOGIA (Andalousie). Sources sulfureuses froides digestives.

ALMOHARIN (Espagne). Sources ferrugineuses antidyspeptiques.

ALMURADUL ou **ALMURADIÉL** (Espagne). Sources ferrugineuses.

ALOÈS. s. m. [*aloe*; ἀλόη; all. *Aloesaft*; angl., it. et esp. *aloe*]. Composé résinoïde obtenu des feuilles de plusieurs *Aloès*, genre de Liliacées. — L'*A.* est tonique purgatif et drastique, suivant les doses. Il peut provoquer les hémorrhoïdes et la menstruation. — *A. caballin* (*aloe caballina*, de *caballus*, cheval.) N'est employé qu'en médecine vétérinaire. Presque noir. Odeur et saveur fortes et désagréables. — *A. en calebasse, lucide, du Cap* ou des *Barbades.* Semblable au socotrin. — *A. hépatique* (*aloe hepatica*) : tire son nom de sa couleur. Cassure terne et opaque; odeur forte et désagréable. — *A. hépatique vrai.* A la couleur opaque du foie; il coule comme la poix (Guibourt). — *A. socotrin* (*aloe socotorina*). C'est le meilleur. Arrive de Socotora, du cap de Bonne-Espérance et de la Jamaïque. Masse d'un brun foncé, d'une cassure résineuse et brillante, rouge et translucide sur les bords. Poudre d'un jaune doré ou safrané. Saveur amère et un peu aromatique. Odeur particulière. — *A. socotrin vrai.* De Bombay, à surface luisante, claire, une odeur agréable de la myrrhe.

ALOÈS. s. m. Genre de Liliacées surtout Africaines. — Improprement l'*Agave*. — Les feuilles épaisses, imbriquées, épineuses, d'une quinzaine d'espèces d'*A.* fournissent le suc amer qui, desséché, compose les aloès médicinaux. On n'en tire pas de la hampe florale.

ALOÉTINE. s. f. Suc d'aloès purifié. Brute, elle est sous forme de grains cristallins jaunâtres se colorant en rouge par l'acide nitrique et à l'air humide (Robiquet).

ALOÉTINÉ, ÉE. adj. Qui concerne l'aloès. — Section des Liliacées.

ALOÉTIQUE. adj. Qui a rapport à l'aloès, à ses préparations.

ALOEXYLUM. s. m. [de *aloes*, et ξύλον, bois]. Le bois d'aloès. — Genre de Légumineuses douteux (Loureiro).

ALOGOTROPHIE. s. f. [de ἄλογος, disproportionné, et τροφή, nutrition]. Inégalité de la nutrition.

ALOÏDOL. s. m. Composé tiré de l'aloès.

ALOIN. s. m. L'*Aloétine impure*.

ALOÏNE. s. f. ($C^{17}H^{18}O^7$). Principe cristallisé très amer, soluble dans l'eau, etc., qui domine dans l'aloès.

ALOÏNÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient à l'aloès. — Tribu des Liliacées (genres *Aloe* et *Yucca*).

ALOMARTES (Espagne). Source sulfureuse froide.

ALONSENEL. s. m. Le *Cowania Stansburiana*, Don., Rosacée astringente des États-Unis.

ALOPÉCIE. s. f. [*alopecia*, de ἀλώπηξ, renard; all. *Fuchsräude*; angl. *alopecy*, *the fox-evil*; it. et esp. *alopecia*]. La chute des poils ou des cheveux, qu'elle soit accidentelle ou prématurée, sénile, partielle ou totale. — L'absence congénitale de ces productions pileuses sur les parties qui en sont ordinairement pourvues. — *A. idiopathique.* Celle qui n'est pas parasitaire.

ALORA (Andalousie). Sources sulfureuses.

ALORCINIQUE. adj. ($C^9H^{10}O^3$) Acide tiré de l'aloès socotrin dont la décomposition donne de l'orcine.

ALOSE. s. f. Le *Clupea alosa*, L., Malacoptérygien alimentaire marin qui remonte les fleuves au printemps.

ALOSETTE. s. f. Le *Clupea alosetta*, Desvaux.

ALOUCHE. s. f. L'*Alisier*.

ALOUCHI. s. m. L'*Aracouchini*.

ALOUCHIER. s. m. L'*Alisier*.

ALOUETTE. s. f. (*alauda*; all. *Lerche*; angl. *lark*; it. *Alladola*; esp. *caplandria*). Genre de Passereaux conirostres. — *A. commune.* L'*Alauda arvensis*, L. — *A. huppée.* Le Cochevis.

ALOYAU. s. m. [all. *Rückenstück*; angl. *sirloin*; it. *dorso lombale*]. Région du bœuf, etc. qui répond à l'extrémité des apophyses transverses lombaires recouvertes en dessus par la masse commune de l'ilio-spinal, les transversaires épineux et intertransversaires des lombes. — Le râble des Rongeurs.

ALOYSE. s. f. La *Citronelle*.

ALPACA. s. m. L'*Auchenia paco*, Ruminant sans cornes de l'Amérique du Sud.

ALPAM. s. m. Au Malabar une Aristolochiacée, antivenimeuse.

ALPENA (Etats-Unis). Sources sulfhydriques riches.

ALPHA. Faute au lieu d'*Alfa*.

ALPHÉNIC. s. m. La *Pénide*.

ALPHITA. s. f. La Noix vomique.

ALPHITÉDON. s. m. [de ἀλφιτηδόν, en forme de farine d'orge]. Nom d'une fracture du crâne avec écrasement des os.

ALPHITOMANCIE. s. f. [ἄλφιτον, farine, et μαντεία, division]. Divination par l'examen de la farine d'orge.

ALPHITOMORPHE. adj. et s. [de ἄλφιτον, farine d'orge, et μορφή, forme]. Pulvérulents; farineux.

ALPHONSIN. s. m. Sorte de tire-balle, ainsi dit du prénom de son inventeur, Alphonse Ferri (1552).

ALPHOS. s. m. [de ἀλφὸς, blanc; all. *Mehlfleck*; it. et esp. *alfo*]. Affection cutanée — *A. proprement dit.* Il se borne à l'épiderme devenu blanc, écailleux par places.

ALPINIE. s. f. Genre de Zingibéracées aromatiques (*Alpinia*, L.).

ALPISTE. s. f. Le *Phalaris canariensis*, L., Graminée des Canaries, cultivée.

ALQUEIDON (Espagne). Source ferrugineuse.

ALQUEZAR (Aragon). Source sulfureuse froide.

ALQUIFOUX. s. m. Minerai plombique sulfuré.

ALSASUA (Espagne). Sources chlorurées sodiques.

ALSÈNE. s. f. Au Cap, l'*Artemisia afra*, L., vermifuge.

ALSIDIUM. s. m. L'*Alsidium* ou *Fucus helminthocorton*, Fucacée vermifuge.

ALSINE. s. f. L'*Alsine media*, L., Caryophyllacées.

ALSOSÈBES (Hongrie). Source sulfatée, chlorurée sodique froide.

ALSO-VACZA (Transylvanie). Source sulfatée chaude.

ALSTOMIE. s. f. Genre d'Apocynacées amères de l'Asie tropicale.

ALSTROEMÈRE. s. f. Genre d'Amaryllidacées diurétiques de l'Amérique du Sud.

ALTARE (Piémont). Source sulfurée froide.

ALTAVIVA-IRPINA (Italie). Sources sulfureuses (17°).

ALTDORF (Suisse). Station hygiénique.

ALTÉRANT, ANTE. adj. et s. [de *alterare*, changer; all. *alterirend*; angl. *alterative*; it. *alterativo*; esp. *alterante*]. Qui modifie en mal; qui amène la soif. — **M. C.** Médicament qui modifie, atténue, d'une manière insensible, l'état des tissus et des humeurs.

ALTÉRATION. s. f. [*alteratio*, de *alter*, autre; all. *Umwandelung, Umstimmung*; *alterazione*; esp. *alteracion*]. Tout changement en mal de la nature, de la composition d'une humeur, de la forme, des propriétés d'un tissu, d'un corps simple ou composé.

ALTÉRÉ, ÉE. adj. Ce qui a cessé d'être normal.

ALTERNANCE. s. f. — **A.** L'état des organes alternes comparativement à ceux qui sont *opposés*.

ALTERNANT, ANTE. adj. Qui présente un état, de reproduction par exemple, puis un autre.

ALTERNE. adj. [*alternus*, de *alter*, autre; all. *abwechsenld*; angl. *alternate*; it. et esp. *alterno*]. Disposé alternativement de deux côtés d'un axe, non sur le même plan, sans opposition ni verticille.

ALTERNIPÉTALE. adj. Qui alterne avec les pétales.

ALTHAÏDE (Silésie). Source bicarbonatée ferrugineuse.

ALTHÆE. s. m. [*althœa*; ἀλθαῖα, de ἄλθειν, guérir]. La *Guimauve*.

ALTHÉINE. s. f. [all. et angl. *Althein*; it. *alteina*; esp. *alteino*]. L'*Asparagine*.

ALTHIONIQUE. adj. Isomère de l'acide isothionique.

ALTIMÉTRIE. Faute au lieu d'*Hypsométrie*.

ALTISE. s. f. [*haltica*, de ἅλτικος, sauteur]. Genre de Coléoptères tétramères phytophages. — L'*Haltica oleracea*, L., et l'*Haltica ampelophaga*. Guér., Men.

ALTITUDE. s. f. [*altitudo*, hauteur]. Élévation des parties du globe, par rapport au niveau de la mer. — **M. C.** Elle est favorable dans le traitement de diverses maladies.

ALTHINGIA. s. f. Le *Liquidambar althingia*, Bl.

ALTHINGIE. s. f. Genre de Saxifragées balsamiques de l'Inde et de la Malaisie (*Althingia*, Nor.).

ALTRUISME. s. m. [de *autrui*]. Désigne l'état mental opposé à celui d'*égoïsme*. Ensemble de *penchant* ou d'*instincts* qui ont reçu aussi le nom d'*instincts sympathiques*, tels que l'attachement ou l'amitié, la vénération, la bonté. L'*A.* existe dans beaucoup d'espèces animales. Il est la source de l'état de domesticité et de sociabilité de plusieurs d'entre elles, plus que l'instinct de conservation ou de nutrition, et que l'impossibilité de fuir, de se défendre, etc. (A. Comte).

ALTRUISTE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Altruisme*. Qui le pratique.

ALT-SHOL (Hongrie). Sources sulfatées, chlorurées ferrugineuses.

ALTWASSER (Silésie). Sources froides ferrugineuses.

ALUCITE. s. f. L'*Alucita cerealella*, Lépidoptère tinéide dont la larve ou chenille attaque les grains de blés.

ALUDEL. s. m. [all. *Sublimirgefäss;* angl. *aludel*]. Chapiteau de terre sans fond et conique dont on forme des tuyaux plus ou moins longs pour la sublimation du soufre.

ALUINE. s. f. L'*Absinthe*.

ALUMEN. s. m. L'*Alun*.

ALUMINADOU. s. m. Le fumier de cheval ammoniacal employé dans la préparation du tournesol.

ALUMINATE. s. m. Le composé dans lequel l'alumine joue le rôle d'acide.

ALUMINE. s. f. [*alumina*, de *alumen*, alun ; all. *Alaunerde;* it. *allumina ;* esp. *alumina*]. Base salifiable retirée de l'alun. C'est l'oxyde d'aluminium. Pure, elle est blanche, douce au tact, infusible, insipide, adhérente à la langue; elle forme une pâte avec l'eau, mais elle y est presque insoluble (Al^2O^3). Elle est dans les argiles combinée à la magnésie, etc. — *A. sous-sulfatée alcaline*. L'*Alunite*. — *A. vitriolée*. L'*Alun*.

ALUMINEUX, EUSE. adj. [*aluminosus*]. Qui a rapport à l'alumine; qui en est composé.

ALUMINITE. s. f. [*Websterite*]. Alumine sulfatée et hydratée naturelle.

ALUMINIUM. s. m. Métal (1827, Wöhler) qui, par ses combinaisons, se place entre le magnésium et le glycinium; beaucoup de ses propriétés intrinsèques le rapprochent de l'argent. Equivalent = 170,98. Densité 2,05 à 2,56 selon qu'il est ou n'est pas laminé.

ALUN. s. m. [*alumen;* στυπτηρία; all. *Alaun;* it. *allume;* esp. *alumbre*]. Sulfate d'alumine d'une saveur astringente ; incolore, légèrement efflorescent, peu soluble dans l'eau froide; l'eau chaude en dissout un peu moins que son propre poids. — L'*A.* le plus pur se trouve ordinairement en efflorescences qui ont la forme de filaments soyeux parallèles, quelquefois confondus avec l'amiante flexible : c'est l'*A. de plume*. — L'*A. cristallisé* est astringent : ne s'emploie guère qu'à l'extérieur. Calciné en poudre il est escharotique. C'est un sulfate double d'alumine et de potasse [$(KO.SO^3 + Al^2O^3.3SO^3 + 24HO)$]. — *Aluns*. Nom générique de sels dans lesquels la potasse a été remplacée par la soude (*A. sodique*), ou par l'ammoniaque (*A. ammoniacal*), ou même dans lesquels des oxydes de fer (*A. ferri-potassique, ferri-sodique, ferri-ammonique*), de manganèse (*A. mangani-potassique*, etc.), ou de chrome *A. chromi-potassique*, etc., sont substitués à l'alumine. *A. d'Angleterre*. Il est en gros morceaux blanchâtres, dont la cassure a l'aspect gras. — *A. calciné*. Celui que la chaleur a privé d'eau. — *A. du commerce*. S'extrait des mines qui en contiennent de tout formé. — *A. du Levant*. Il est en fragments irréguliers, également couverts d'une efflorence rougeâtre. — *A. de Liège*. C'est le plus impur, en raison du sulfate de fer qu'il contient. — *A. de Roche*, du nom de la ville de Roche, en Syrie (Bergmann); il est en masses transparentes et à cassure vitreuse. — *A. de Rome*. Se prépare à Civita-Vecchia; il est en petits morceaux cubiques.

ALUNAGE. s. Addition de l'alun à quelque matière.

ALUNATION. s. f. Formation de l'alun.

ALUNÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'alunage.

ALUNIÈRE. s. f. Lieu d'où l'on retire l'alun naturel. — Celui où on le fabrique.

ALUNITE. s. f. *Alumine alcaline* (Haüy) de terrains volcaniques.

ALUNOGÈNE. s. m. Alumine trisulfatée hydratée, des solfatares de Pouzzoles, de la Guadeloupe, etc.

ALUYNE. Faute au lieu d'*Aluine*.

ALVÉOLAIRE. adj. [*alveolaris*]. Ce qui concerne les alvéoles des dents, ce qui s'y rend.

ALVÉOLE. s. m. et non f. [*alveolus*], dim. d'*alveus*, loge ; βόθριον ; all. *Zahnhöhle ;* angl. *sockees of the teeth ;* it. et esp. *alveolo*]. Dépression, fossette. — Cellule formée par les abeilles avec la cire. — **A**. Cavité dans laquelle les racines des dents sont comme implantées. Il est percé, à son fond, de trous par lesquels passent les vaisseaux et nerfs dentaires.

ALVÉOLÉ, ÉE. adj. [*alveolatus*]. Parsemé de fossettes comparables aux alvéoles.

ALVÉOLO-DENTAIRE. adj. Qui concerne les alvéoles et les dents à la fois.

ALVÉOLO-LABIAL. adj. Le *Buccinateur*.

ALVEOLO-NASAL. ad. Le *Myrtiforme*.

ALVIN, INE. adj. [*alvinus*, de *alvus*, bas-ventre; angl. *alvine*]. Qui concerne le bas-ventre ; ce qui en vient.

ALXOXOPAN (Mexique). Étangs thermaux (30°).

ALYMPHIE. s. f. [de α priv., et *lympha*, lymphe]. L'absence de lymphe dans quelque organe.

ALYON (P.-P.). Médecin français (1760-1816), qui a laissé son nom à une eau et une pommade nitriques dites oxygénées.

ALYPON. s. m. Le *Globularia alypum*, L., Lysimachiée.

ALYSSE. s. f. Genre de Crucifères. — *A. saxatile*. L'*Alyssum saxatile*, L.

ALYXIE. s. f. L'*Alyxia stellata*, Rœm. et Schl., *A. aromatica*, Rein., Apocynacée de la Malaisie; son écorce mondée ressemble à la *cannelle blanche*.

ALZOLA (Espagne). Source thermale chlorurée sodique.

ALZOLABEA (Espagne). Source ferrugineuse.

AMADOU. s. m. [*igniarium;* all. *Zündschwamm; Zunder;* angl. *agaric;* it. *esca;* esp. *yesca*]. Polypore du chêne macéré dans une eau chargée d'azotate ou de chlorate de potasse, puis séché et battu.

AMADOUVIER. s. m. Le *Polypore du chêne*.

AMÆBOÏDE. Faute au lieu d'*Amiboïde*.

AMAIGRISSEMENT. s. m. [*extenuatio;* λέπτυνσις ; all. *Abmagerung;* angl. *growing lean;* it. *smagrimento*]. État du corps ou d'une partie du corps dans laquelle la désassimilation des tissus l'emporte sur l'assimilation par l'âge ou par la maladie. Il précède l'émaciation.

AMALGAMATION. s. f. Dissolution de l'argent et de l'or par le mercure.

AMALGAME. s. m. [all. *Verquickung;* angl. *amalgam ;* it. et esp. *amalgama*]. Alliage du mercure avec quelque autre métal. — S'est dit pour mixture.

AMANDE. s. f. [*amygdalum ;* ἀμύγδαλον ; all. *Mandel;* angl. *almond;* it. *mandola;* esp. *almendra*]. La graine renfermée dans un noyau; elle est formée de l'*épisperme* ou tégument propre, et de l'*A. proprement dite*, ou contenu de l'épisperme. — Fruit de l'amandier (*Amygdalus communis*, L.), Rosacée à drupe sèche. — *A. amères*. Elles ont une saveur forte d'acide cyanhydrique. Distillées avec de l'eau, elles donnent un produit contenant de l'acide cyanhydrique. — *A. d'Amérique*. Le fruit du Juvia. — *A. douces du commerce*. Données par l'*A. dulcis* des côtes d'Afrique et de la Provence. — *A. de terre*. L'Arachide.

AMANDÉ. s. m. [all. *Mandelmilch;* angl. *almond-milk;* it. *mandorlato*]. L'*émulsion* ou *lait d'amandes*.

AMANDIER. s. m. L'*Amygdalus communis*, L., Rosacée. — *A. d'Espagne*. Le *Laurier-cerise*.

AMANDINE. s. f. La *Légumine*.

AMANITE. s. f. [ἀμανίτης, de Αμανος, montagne de la Cilicie; all. *Blätterschwamm*]. Genre de Champignons

hyménomycètes. — *A. comestibles.* Les *Amanita aurantiaca*, Pers., et *ovoidea*, Fries, sans débris blanchâtres de la volva sur le chapeau. — *A. vénéneuses* ou *vireuses.* Les *A. muscaria*, Pers., *venenosa*, Pers., et autres à débris verruqueux de la volva sur le chapeau d'un rouge orangé ou jaunâtres comme celui des premiers.

AMANITINE. s. f. (Letellier). Principe vénéneux des *Amanites* vénéneuses. Liquide volatil d'odeur repoussante, isomère avec la choline. ($C^5H^5AzO^2$).

AMANTHINE. Faute au lieu d'*Amanitine.*

AMARACUS. s. m. Comme *Origan.*

AMARANGO. s. m. Arbre de Ceylan à écorce astringente.

AMARANTACÉ, ÉE ou **AMARANTÉ, ÉE.** adj. et s. [de α priv., et μαραίνειν, se faner]. Qui tient des *Amarantes.* — Famille de dicotylédones polygames monoïques.

AMARANTE. s. f. [*Amarantus*]. Genre d'*Amarantacées.*

AMARANTINE. s. f. La *Gomphrena globosa*, L., Amarantacée des Indes.

AMARATACA et **AMARATUM.** s. m. Espèce de *Spondias*, Térébinthacées.

AMAREL. s. m. Le *Mahaleb.*

AMARELLE. s. f. La *Gentiana amarella*, L., Gentianée.

AMARINE. s. f. [de *amarus*, amer; all. *Bitterstof;* angl. *amarinum*, *picraminum*]. Alcaloïde cristallisable obtenu (Laurent) en faisant agir l'ammoniaque sur l'essence d'amandes amères ($C^{21}H^{42}Az^2$).

AMARINITE. s. f. (Desvaux). Principes amers des plantes.

AMARONE. s. f. Corps obtenu par décomposition du nitrobenzoyle, cristallisable, insoluble dans l'eau ($C^{32}H^{11}Az$).

AMARYLLIDACÉ, ÉE ou **AMARYLLIDÉ, ÉE.** s. f. Qui tient des *Amaryllides.* — Famille de monocotylées, séparée des *Narcissées.*

AMARYLLIDE. s. f. Genre d'Amaryllidées.

AMARYTHRINE. s. f. L'*Amer d'érythrine* ($C^{22}H^{13}O^{14}$) soluble dans l'eau et l'alcool.

AMAS. s. m. Accumulation. — *A. blastématique.* L'*A.* de cellules marquant l'apparition des organes. — *A. mûriforme.* Les derniers des globes vitellins concourant à former l'endoderme. — *A. proligère.* Le *Disque proligère.*

AMASTIE. s. f. [de α priv., et de μαστός]. Comme *Amazie.*

AMASTOZOAIRE. adj. et s. [de α priv., μαστός, mamelle, et ζῷον, animal]. Animal sans mamelle.

AMATIFI (Italie). Station maritime.

AMATIVITÉ. s. f. (Spurzheim et Broussais). Instinct de la protection des jeunes.

AMATO (Calabre). Source sulfureuse.

AMATRICE (Abruzzes). Sources salines et sulfureuses.

AMA-TSJA. s. m. Au Japon l'*Hydrangea Thunbergi*, Siebold, Saxifragacée excitante.

AMATZQUITL. s. m. Au Mexique, plante fébrifuge.

AMAUROSE. s. f. [de ἀμαυρόω, j'obscurcis; all. *schwarzer Staar;* angl. *amaurosis;* it. *amaurosi;* esp. *gota serena*]. Aujourd'hui les troubles visuels et cécités dont la cause est en dehors de l'œil ou qui ne dépendent ni d'une lésion profonde de la rétine et de la choroïde, ni d'un d'un trouble de la cornée, du cristallin et du corps vitré, que l'ophthalmoscope permet de décrire et déterminer comme affections définies. — *A. albuminurique, diabétique, glycosurique, paralytique, toxique.* Jadis les altérations de la rétine, de la vision parfaite, qui surviennent dans le cours de ces maladies. — *A. idiopathiques.* Troubles visuels dus à une lésion rétinienne. — *A. sympathiques.* Troubles de la vue accompagnant des lésions d'organes éloignésde l'appareil visuel. — *A. symptomatiques.* Troubles visuels dus à des maladies d'organes autres que l'œil.

AMAUROSIS. s. f. La *Ciguë.*

AMAUROTIQUE, adj. et s. Ce qui concerne l'amaurose. — Celui ou celle qui est affecté d'amaurose.

AMAZIE. s. f. [de α priv., et μαζός, mamelle]. Le manque ou l'atrophie des mamelles.

AMBA. s. m. Le *Mancenillier* ou son fruit.

AMBAR. s. m. L'*Ambre.*

AMBAVILLE. s. f. L'*Hypericum lanceolatum*, Lam., Hypéricinée de Bourbon.

AMBÊ. s. m. L'*Ambon.*

AMBELA. s. f. Dans l'Inde, le fruit du *Phyllanthus Cicca*, Euphorbiacée.

AMBÉLANIE. s. f. [*Ambelania*, Aublet]. Genre d'Apocynacées antidysentériques de la Guyane.

AMBÉLANIER. s. m. L'*Ambelania acida*, Aublet, à fruit vénéneux.

AMBERBOA. s. f. Espèce de Centaurée.

AMBER-HAPPI s. m. Électuaire calmant.

AMBERT (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse froide.

AMBI. s. m. [ἄμβη, rebord; all. *Hebstock;* angl. *ambe*]. Chez les Grecs, machine servant à réduire la luxation de l'épaule.

AMBIA. s. f. Bitume liquide de l'Inde.

AMBIANT, ANTE. adj. [*ambiens*, de *ambire*, entourer, de *amb*, autour, et *ire*, aller; it. et esp. *ambiente*]. Se dit de l'air et de tout autre milieu avec lequel un corps est en contact, dans lequel il est plongé.

AMBIDEXTRE. adj. et s. [de *ambo*, deux, et *dextera*, la main droite; ἀμφιδέξιος; all. *Ambidexter;* it. *ambidestro;* esp. *ambidextro*]. Celui qui se sert aussi bien d'une main que de l'autre.

AMBIOPIE. Mauvais mot pour *Diplopie.*

AMBITIEUX, EUSE. s. et adj. [*ambitiosus;* all. *Ehrüchtig;* angl. *ambitious;* it. *ambizioso*]. Les manifestations morbides d'orgueil et de vanité, symptôme fréquent de la paralysie générale.

AMBITUS. s. m. Contour, circuit.

AMBLAVILLE. s. f. Comme *Ambaville.*

AMBLE. s. m. [*tolutaris incessus;* all. *Passgang;* it. *ambio;* esp. *ambladura, portante*]. L'allure du cheval quand il lève ensemble les deux membres du même côté pendant que les deux autres touchent le sol.

AMBLETEUSE (Pas-de-Calais). Station maritime.

AMBLYOPE. s. m. Le malade atteint d'amblyopie.

AMBLYOPIE. s. f. [ἀμβλυωπία, de ἀμβλύς émoussé, et de ὤψ, œil; all. *Blödsichtigkeit, beginnende Amaurose;* angl. *amblyopia*]. Affaiblissement de la vision. — Trouble de la vue, symptomatique de lésions de la rétine, de la choroïde ou des milieux de l'œil, ainsi que de maladies générales, avec ou sans albuminurie, glycosurie, etc. — *A. amaurotique.* Celle qui est déterminéepar les lésions dites amaurotiques. — *A. sthénique, asthénique* et *congestive.* Celles qui sont dues à plus ou moins de surexcitation nerveuse, à une congestion oculaire.

AMBLYOTIQUE. adj. et s. m. [de ἀμβλυω, avortement]. — *Abortif.*

AMBLYSTOME. s. m. [de ἀμβλύς, obtus, et στόμα, bouche]. Genre de Salamandres terrestres du Mexique dont une espèce l'*A. mexicanum* (*Siredon pisciformis*) a l'*axolotl* pour larve branchifère, donnant du sperme et des œufs sous cette forme, puis, suivant les circonstances, restant *axolotl* ou devenant *amblystome.*

AMBOLAN. s. m. Le *Spondias amara*, Lom., Térébinthacée de l'Inde, enivrante.

AMBON. s. m. [ἄμβων, rebord; all. *Leise*]. L'arcade sourcilière, le pourtour de l'orbite, les sourcils cotyloïdiens. — L'*Ambolan.*

AMBRE. s. m. [de l'arabe *amb'r*, ambre; all. *Amber, Bernstein*; angl. *amber;* it. *ambra;* esp. *ambar*]. Jadis corps odorant solide. — *A. blanc de Cayenne* et *A. blanc du Brésil* (Rio-Janeiro). Ce sont deux variétés de *résine animé.* — *A. gris* ou proprement dit. Corps de consistance cireuse; couleur cendrée, parsemée de taches jaunes et noirâtres, d'une odeur particulière forte, suave. Il est en masses irrégulières, qu'on trouve flottant sur la mer, à Madagascar, au Coromandel, aux Moluques, au Japon, etc. C'est une concrétion intestinale morbide du cachalot, analogue aux calculs biliaires. Il était réputé aphrodisiaque. — *A. jaune.* Le *succin.* — *A. liquide.* Le *Baume copalme.*

AMBRÉ, ÉE. adj. [all. *bernsteinfarbig;* it. *ambrato*]. Qui a la teinte jaune du succin.

AMBRÉINE. s. f. [all. *Amberfett;* angl. *ambrein;* it. *ambreina;* esp. *ambreino*]. Composé retiré de l'ambre (Pelletier et Caventou). Voisin de la cholestérine; blanc, sans saveur, inodore, ternaire.

AMBRÉIQUE. adj. Qui se rapporte à l'ambre. — Nom d'un acide azoté obtenu de l'ambréine.

AMBRESSIN, INE. adj. Ce qui est additionné d'ambre.

AMBRETTE. s. f. [all. *der Abelmosch;* angl. *the target-leaved hibiscus;* it. *ambretta*]. Les graines de l'*Hibiscus abelmoschus*, L., ou *Abelmosch*.

AMBROISIE. s. f. [de ἀμβροσία, aliment immortel, de α priv., et βροτὸς, mortel]. — *A. du Mexique*, Chénopodée (*Chenopodium ambrosioides*, L.) à odeur forte, agréable, tonique, et anthelminthique. — *A. maritime*. L'*Ambrosia maritima*, L., Synanthérée aromatique du Levant.

AMBROSIACÉ, ÉE. adj. Qui tient de l'*Ambroisie*. — Qui à l'odeur de l'*Ambroisie*. — Tribu des Synanthérées.

AMBROSIE. s. f. L'*Ambroisie*.

AMBROSIAQUE et **AMBROSIEN, ENNE**. adj. Qui a l'odeur d'ambroisie.

AMBROSINE. s. f. Résine fossile donnant de l'acide succinique.

AMBULACRAIRE. adj. Qui concerne les *Ambulacres*.

AMBULACRE. s. m. [de *ambulare* se promener]. Lieu planté d'arbres en rangées régulières. — **Z.** Saillies cylindriques, rétractiles, que porte la face inférieure du corps des Échinodermes, etc., servant à la locomotion.

AMBULANCE. s. f. [de *ambulare*, se transporter d'un lieu dans un autre; all. *Feldlazareth;* it. *ambulanza*]. Baraque, fourgon ou tente hospitaliers destiné à assurer les premiers secours aux blessés et aux malades. — *A. volante*. Fourgon qui porte des secours partout où ils sont nécessaires; les blessés sont ensuite dirigés sur le *dépôt d'ambulance*, établi dans un endroit abrité et ayant de l'eau dans son voisinage.

AMBULANT, ANTE. adj. [*ambulans;* angl. *ambulatory;* it. et esp. *ambulante*]. Ce qui n'est pas fixe. — **M.C.** Qui se montre dans une région puis dans quel qu'autre.

AMBULATION. s. f. [βάδισις]. — **M.C.** La promenade des malades, etc.

AMBULATOIRE. adj. Indique les mouvements des animaux qui le plus souvent ont lieu par le moyen de pattes, d'ambulacres, etc.

AMBULI. s. m. ou **AMBULIE**. s. f. (Lamarck). Scrofulariées de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande (*Limnophila gratissima*, Bl., et *trifida*, Spr.), dites fébrifuges.

AMBUSTION. s. f. [*ambustio*, de l'arabe *amb*, autour, et *urere*, brûler; πυρίκαυστον, κατάκαυμα]. *Cautérisation*.

AMBUXON. s. m. La *Clematis vitalba*, L., Renonculacée.

AMCYLIA (Suisse). Source ferrugineuse froide.

ÂME. s. f. [*anima;* ψυχή; all. *Seele;* angl. *soul;* it. *anima;* esp. *alma*]. Les facultés intellectuelles et morales considérées dans leur ensemble se décomposant en : perception, tant des objets extérieurs que des impressions intérieures; les penchants qui servent à la conservation de l'individu et de l'espèce, et aux rapports avec les autres êtres; les aptitudes qui constituent l'imagination, le langage, l'expression ; les facultés qui forment l'entendement; volonté et avec elle la motricité, le pouvoir de mettre en jeu le système musculaire, et d'agir par là sur le monde extérieur. C'est par abstraction que cet ensemble de facultés, de manifestations dynamiques ou fonctionnelles de la neurilité centrale, reconnaissant les mêmes conditions d'accomplissement intrinsèques et extrinsèques que les autres fonctions, est considéré comme un tout immatériel. Bien qu'elles soient en corrélation, et subordonnées les unes aux autres, jamais, en effet, la manifestation de ces modes de la névrilité n'est totale, simultanée, mais bien successive, sous une durée mesurable pour chacune d'elle et en chaque cas (Littré et Robin). — **Z.** *A. de la plume*. La partie médullaire de son tuyau.

AMEIVA. s. m. Sauriens de l'Amérique, correspondant à nos Lézards.

AMÉLANCHE. s. f. Fruit de l'*Amelanchier*.

AMELANCHIER. s. f. L'*Amelanchus vulgaris*, Mœnch., Rosacée d'Europe.

AMÉLIDE. Pour *Ammélide*.

AMÉLIE-LES-BAINS (Pyrénées-Orientales). Sources sulfurées sodiques (23° à 43°) contre les maladies pulmonaires, etc.

AMÉLINE. Pour *Amméline*.

AMÉLIORATEUR, TRICE. adj. et s. — En zootechnie l'animal choisi comme reproducteur pour avoir des produits meilleurs que les ascendants.

AMÉLIORATION. s. f. Arrivée d'un état symptomatique à quelque autre moins grave.

AMELPO ou **AMELPODI**. s. m. Arbre indéterminé du Malabar.

AMELUNG. Nom propre resté à une potion à l'acétate de plomb.

AMELXINE. s. f. La *Pariétaire*.

AMENDEMENT. s. m. Atténuation dans l'intensité ou dans la gravité des phénomènes d'une maladie.

AMENDONLO. s. m. Le *Sparus maena*, L.

AMÉNIE. s. f. [de α priv., et μὴν, mois]. *Aménorrhée*.

AMÉNOMANIE. s. f, [de *amœnus*, agréable, et μανία, manie; all. *lustiger Wahnsinn*; angl. *amenomania*]. Délire partiel avec excitation gaie.

AMÉNORRHÉE. s. f. [de α priv., μὴν, mois, et ῥεῖν, couler; ἐπίσχεσις τῶν ἐμμηνίων; all. *Verzögerte menstruation, Amenorrhoë;* angl. *amenorrhœa;* it. et esp. *amenorrea*]. *Absence* de l'écoulement *menstruel* sur une femme nubile. — Suppression de la menstruation par suite d'un état de débilité générale, d'une affection utérine. — L'absence des règles, de quelque cause qu'elle dépende (hors l'état de grossesse).

AMENTACÉ, ÉE. adj. et s. f. [d'*amentum*, chaton]. Qui est disposé en chaton. — Groupe des plantes dont la fleur est en chaton.

AMER, ÈRE, adj. et s. [*amarus;* πικρὸς; all. et angl. *bitter;* it. *amaro;* esp. *amargo*]. Qui a la saveur spéciale plus ou moins forte dite amère. — A cause de leur saveur les médicaments végétaux toniques. — *A. d'aloès*. L'acide *chrysammique*. — *A. chinonique, cinchonique*. La *Kinovine*. — *A. d'érythrine*. L'*Amarythrine*, composé tiré des Lichens. — *A. de Hollande* ou *des Hollandais*. Le bitter. — *A. d'indigo*. L'acide *picrique*. — *A. du lichen*. La *Cétrarine*. — *A. de rhubarbe*. La *Caphopicrite*. — *A. de Welther*. L'acide picrique,

AMER. s. m. La vésicule biliaire du bœuf, etc.

AMERA. s. f. Gomme des *Spondias*.

AMÉRICAIN, AINE. adj. et s. Variété de l'espèce humaine à nez arqué, mais non aquilin; peu de barbe ou pas; liotriques; grand développement des fosses nasales; front peu élevé, quelquefois fuyant, d'autres fois bombé, presque tous un peu prognathes. 1° *Race américaine du Nord* et *colombienne*, peau cuivrée (Peaux-rouges) ou brunâtre; 2° *race brasiléo-guaranienne* (Caraïbes, Guaranis, Botocudos, Brésiliens indigènes) à peau jaunâtre; 3° *race pampéenne* (Patagons, Charrúas, etc.) à peau brune-olivâtre; 4° *race ando-péruvienne* (Incas, Araucaniens, Péruviens) à peau brune olivâtre; 5° *Groënlandais* et *Esquimaux*, dolichocéphales prognathes, à langage américain.

AMÉRINE. s. f. La *Potentilla americana*, L., Rosacée.

AMÉTALLIQUE ou **AMÉTALLITE**. adj, Qui est sans métal.

AMÉTRIE. s. f. [de α priv., μήτρα, matrice]. Anomalie par développement de la matrice.

AMÉTROPE. adj. [de α priv., μέτρον, mesure, et ὤψ, œil]. Désignation de l'œil dans lequel le point de la vision distincte, foyer de l'appareil dioptrique de l'œil, est situé, soit en avant du plan rétinien de la vision distincte; ce qui produit la myopie, soit en arrière, d'où l'hypermétropie (Donders).

AMÉTROPIE. s. f. [de *amétrope*]. L'état de myopie et de presbytie réunies (Donders).

AMEZAGA (Mexique). Source sulfhydrique.

AMHERST (Etats-Unis). Source minérale.

AMIANTACÉ, ÉE. adj. Qui ressemble à l'amiante.

AMIANTE. s. m. [de α priv., et μιαίνειν, gâter; all. *Asbest; Bergflachs;* angl. *amiantus;* it. *asbesto*]. Silicate de magnésie naturel divisible en filaments nacrés, à reflet blanchâtre particulier, soyeux, et incombustibles, dont on fait des mèches pour lampes à alcool et des filtres, etc,

AMIBE. s. f. [de ἀμείϐειν, passer d'une forme à une autre]. Petit Rhizopode des eaux douces et de mer se mouvant à l'aide d'expansions ou pseudopodes, qu'envoie la substance de son corps, et qui adhérant aux objets voisins, puis rentrant dans la masse de l'animal, déplace celui-ci.

AMIBIEN, ENNE. adj. et s. Ce qui a rapport aux Amibes. — Le groupe d'animaux unicellulaires qu'ils représentent.

AMIBIFORME. Faute au lieu d'*Amiboïde*.

AMIBOÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui a la forme et

les mouvements des amibes. — Resserrements, dilatations et production d'expansions, dont diverses cellules encore vivantes sont le siège, et analogues à ce qui se montre chez les amibes. De là des changements de forme incessants tant que durent ces phénomènes (leucocytes, cellules des cavités cartilagineuses, vitellus avant et surtout après la fécondation, myxomycètes, zoospores, etc.).

AMIDALIQUE. Pour *Amidolique*.

AMIBOÏSME. s. m. L'état pendant lequel une cellule présente des mouvements amiboïdes, ou émet des prolongements, expansions ou pseudopodes amiboïdes.

AMIDE. s. f. (Dumas). Corps dont la composition élémentaire représente un sel ammoniacal moins 1 atome d'eau ou ses éléments; de telle sorte que, sous certaines influences, ces matières, reprenant cette eau, passent à l'état de sel à base d'ammoniaque. Ainsi l'urée égale 2 atomes de carbonate d'ammoniaque moins 1 atome d'eau, savoir : $C^2O^2Az^2H^6—H^2O$. — Groupe des composés qui résultent de la substitution d'un radical acide (électro-négatif) à l'hydrogène de l'ammoniaque, telles que les ammoniaques composées. — *A. primaires*. Celles dans lesquelles 1 seul radical acide s'est substitué à 1 atome d'hydrogène. — *A. secondaires*. Celles dans lesquelles 2 radicaux se sont substitués à 2 atomes d'hydrogène. — *A. tertiaires*. Celles dans lesquelles 3 radicaux se sont substitués à 3 atomes d'hydrogène.

AMIDIAQUE. s. f. Composé formé par l'union de 1 équivalent d'amidon et de 1 équivalent d'ammoniaque.

AMIDIN. s. m. L'*Amidon* même. — *A. soluble* (Guérin). La matière dont on croyait formée la partie interne de chaque grain d'amidon. — *A. tégumentaire*. La partie extérieure de chaque grain.

AMIDINE. s. f. [all. et angl. *Amidin; it. aminida;* esp. *almidino*]. L'*Amidin soluble*.

AMIDOLIQUE. adj. Ce qui doit sa propriété à la présence d'un amidon.

AMIDON. s. m. [*amylum*; ἄμυλον, de α priv,, et μύλη, meule; all. *Stärke, Stärkemehl;* angl. *starch;* it. *amido*; esp. *almidon*]. Triglycoside ($C^{36}H^{30}O^{30}$) jouant le rôle d'alcool triatomique, qu'on trouve dans les cellules d'un grand nombre de parties des plantes, dans le corps même d'un petit nombre de protozoaires, etc. Il est de consistance soit liquide ou demi-liquide, mucilagineuse (Trécul), soit surtout solide, en grains microscopiques le plus souvent, formés de couches concentriques ou *grains de fécule*. — Son caractère le plus général est son bleuissement par l'iode (Gautier de Claubry, 1815). Solide et sec il est blanc, finement pulvérulent, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau froide, hydratable par l'eau chaude qui l'amène à l'état de masse gélatiniforme, l'empois, et se transforme en dextrine à 200°. — *A. amorphe*. L'*A*. végétal et animal qui est à l'état mucilagineux (Trécul). — *A. cellulaire*. La cellulose bleuissant directement par l'iode ou après l'action des acides (Trécul). — *A. granuleux*. Les grains d'amidon. — *A. soluble*. La dextrine ou quelque isomère.

AMIDONNÉ, ÉE. adj. Qui contient de l'amidon ou est fait avec.

AMIDONNIER. s. m. Le *Triticum amyleum* (Seringe).

AMIDONNIÈRE. s. f. L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée.

AMIDULINE. s. f. (Nasse). La dextrine ou quelqu'isomère. — L'*Amidin*.

AMIDURE. s. m. L'union chimique de l'amidon à l'iode, l'ammoniaque, etc.

AMIE. s. m. L'*Amia calva*, Ganoïde de l'Amérique du Nord.

AMILAMIDE. s. f. L'*Amyliaque*.

AMILÈNE. Pour L'*Amylene*.

AMINE. s. f. Composés chimiques analogues aux amides, mais dans lesquels le caractère de bases neutralisant les acides est conservé. — Les alcaloïdes animaux et végétaux azotés ainsi que les alcaloïdes artificiels.

AMISATINE. s. f. [all. *Isatinammoniak;* angl. *amisatinum*] ($C^{32}Az^4A^{13}O^7$). Corps dû à l'action de l'ammoniaque sur l'*Isatine*.

AMMANIE. s. f. Genre de Lythrariacée (*Ammania*, Houst.) vésicante des tropiques.

AMMÉLIDE. s. f. Composé dû à l'action de la chaleur sur l'urée ($C^6H^4Az^4O^4$).

AMMÉLINE. s. f. Alcaloïde obtenu en traitant le *Mélam* par l'acide chlorhydrique ($C^6H^5Az^5O^2$).

AM-MÈTRE. s. m. Abréviation de *Ampère-mètre*.

AMMI. s. m. L'*Ammi majus*, L., Ombellifère carminative, qui est l'*A. verum* ou *vulgare* des officines. — L'*A. de Candie* Le *Sison ammi*, L. — *A. veterum* des officines. Ombellifère carminative.

AMMOCÈTE. s. m. [de ἄμμος, sable et κοίτη, lit]. L'*Ammocœtes branchialis*, qui est le jeune, forme transitoire, du *Petromyzon planeri*, L.

AMMODYTE. s. m. Genre de Malacoptérygiens subbrachiens à corps grêle et court ou *équilles*.

AMMODYTE. s. f. [de ἄμμος, sable, et δύειν, s'enfoncer dans]. La *Vipera ammodytes*, L., d'Afrique, etc.

AMMOLINE. s. f. [d'*ammoniacum* et d'*oleum*, huile]. L'un des composants de l'huile animale de Dippel.

AMMON. s. m. et adj. [de ἄμμων, Jupiter Ammon]. Qui ressemble au bélier, à ses cornes.

AMMONIAC, AQUE. adj. [ἀμμονιακός, de *Ammon*, le sel ammoniac en Lybie s'obtenant près du temple de Jupiter Ammon]. Qui se rapporte au sel ammoniac et à ses dérivés.

AMMONIACAL, ALE. adj. Formé par l'ammoniaque. Qui en contient.

AMMONIACÉ, ÉE. adj. Qui se rapproche de l'ammoniaque ou en contient.

AMMONIACO-CUIVRIQUE. adj. Qui contient du cuivre et de l'ammoniaque.

AMMONIACO-MAGNÉSIEN, ENNE. adj. Qui renferme de l'ammoniaque et de la magnésie.

AMMONIACO-MERCURIEL. adj. Qui contient de l'ammoniaque et du mercure.

AMMONIACO-SODIQUE. adj. Qui contient de la soude et de l'ammoniaque.

AMMONIACUM. s. m. La *Gomme ammoniaque*.

AMMONIAQUE. s. f. [*ammonium, ammoniacum;* all. *Ammoniak, Salmiak;* angl. *ammoniac;* it. *ammoniaco;* esp. *amionaco*]. Gaz alcalin, qu'on retire du sel ammoniac. Elle se forme lorsqu'on expose certaines substances à l'air. C'est un des produits constants de la décomposition putride ou pyrogénée des albuminoïdes. Le *gaz ammoniac* (*gaz ammoniacal* ou *ammoniaque gazeuse*) est incolore, très caustique et devient liquide à 40° au-dessous de 0 (AzH^3). Ce liquide est incolore, d'une densité de 0,76. Sous l'abaissement de température causé par l'évaporation du mélange d'éther et d'acide carbonique liquide, il se solidifie en un corps blanc cristallin, peu odorant. — C'est en dissolution dans l'eau ou *A. liquide*, qu'on emploie le gaz ammoniac. — *A. alcoolisée*. Médicament formé par 1 partie d'ammoniaque ajoutée à 2 d'alcool. — *A. anisée*. L'alcool d'anis ammoniaqué. — *A. composées*. Bases ou alcalis, alcaloïdes artificiels obtenus par substitution d'un radical alcoolique à un ou plusieurs équivalents de l'hydrogène de l'ammoniaque. Elles neutralisent les acides en donnant des sels définis. — *A. liquide*. Elle a la même odeur et la même saveur qu'à l'état gazeux; elle jouit des propriétés communes aux alcalis. Très volatile : de là son nom d'*alcali volatil* ou *esprit de sel ammoniac*. Étendue d'eau, elle est administrée à l'intérieur comme stimulant diffusible (5 ou 6 gouttes dans un potion). Concentrée, elle est très caustique et vénéneuse. — *A. succinée*. Alcoolé de succin et d'ammoniaque.

AMMONIAQUÉ, ÉE. adj. Comme *Ammoniacé*.

AMMONIATE. s. m. Pour *Ammoniure*.

AMMONIFELLIQUE. adj. Nom d'un acide formé dans la bile abandonnée à l'air.

AMMONIHÉMIE. s. f. [de *ammoniaque*, et αἷμα, sang]. Présence supposée de l'ammoniaque ou de ses sels dans le sang.

AMMONIMÈTRE. s. m. Appareil pour doser l'ammoniaque et par suite l'azote dans les engrais, etc.

AMMONI- ou AMMONIO-CUPRIQUE. adj. Qui contient du cuivre et de l'ammoniaque.

AMMONI- ou AMMONIO-MERCURIQUE. adj. Nom de combinaisons d'ammoniaque et d'oxyde de mercure.

AMMONIORRHÉE. s. f. L'émission de produits ammoniacaux par l'urine, la sueur, etc.

AMMONIQUE. adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONITE. s. f. [de Jupiter Ammon, représenté avec des cornes de bélier; angl. *snake-stone*]. Genre de Céphalopodes fossiles.

AMMONIUM. s. m. ($Az H^4$). Radical hypothétique considéré comme formant la base de l'ammoniaque telle qu'elle est supposée à l'état d'amalgame avec le mercure.

AMMONIURE. s. m. [it. *ammoniuro;* esp. *amoniuro*] (Davy). Composé d'ammoniaque et d'un oxyde métallique. — *A. d'argent.* L'*Argent fulminant.* — *A. d'hydrogène.* L'*Ammoniaque.* — *A. d'or.* L'*Or fulminant.*

AMMOPHAGE. s. f. [de ἄμμος, sable, et φαγεῖν, manger]. Qui avale le sable. — Les animaux, les hommes qui sont dans ce cas.

AMMOPHILE. adj. et s. [de ἄμμος, sable, et φιλός, ami]. Qui vit dans le sable. — **B.** Genre de Graminées (*Ammophila*) croissant dans le sable — **Z.** Genre d'Hyménoptères fouisseurs.

AMMOTHÉRAPIE. adj. et s. [de θεραπεία, thérapie]. L'usage thérapeutique externe du sable.

AMNÉSIE. s. f. [ἀμνησία, de α priv. et μνῆσις, mémoire; all. *Gedächtnisschwäche;* angl. *forgetfulness;* it. et esp. *amnesia*]. Diminution ou perte sénile accidentelle ou morbide de la mémoire.

AMNESTIQUE. adj. Ce qui fait perdre la mémoire.

AMNIORRHÉE. s. f. Perte du liquide amniotique.

AMNIOS. s. m. [ἄμνιον; all. *Schafhäutchen;* angl. *amnion;* it. *amnio;* esp. *zurron*]. Organe fœtal ou temporaire. La plus interne des membranes enveloppant le fœtus. Elle est mince, diaphane, et, par l'intermédiaire de l'allantoïde ou du tissu cellulaire qui lui succède, elle est unie au chorion par sa face externe. Sa face interne, lisse, entièrement composée de cellules épithéliales est séparée du fœtus par l'*eau de l'amnios.* Formé par un reploiement, autour de l'*aire embryonnaire,* de l'ectoderme entraînant en quelque sorte la lame musculo-cutanée du mésoderme, sa couche épithéliale caractéristique est doublée extérieurement, du côté de l'allantoïde, ou de ce qui en reste, par une mince couche vasculaire mésodermique de tissu cellulaire ordinaire et de fibres cellules dont on constate les contractions sur les oiseaux, etc.

AMNIOTE. adj. et s. Qui est pourvu d'amnios et d'allantoïde (Mammifères, Oiseaux et Reptiles).

AMNIOTIQUE et **AMNIQUE.** adj. Qui a rapport à l'amnios, à son liquide.

AMNITE. s. f. L'inflammation supposé de l'amnios, de sa couche externe.

AMOEBE et **AMOEBOÏDE.** Fautes au lieu d'*Amibe*, etc.

AMOMACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *amomes.* — Famille de monocotylédonées vivaces.

AMOME. s. m. [*amomum,* ἄμωμον]. Genre d'Amomacées telles que le *Gingembre,* etc.

AMOMÉ, ÉE. adj. et f. Comme *Amomacé.*

AMONGEABA. s. f. Graminée dite émolliente du Brésil.

AMORPHINISME. s. m. L'état mental, etc., des morphiniques qu'on prive de la morphine.

AMORPHE. adj. [ἄμορφος, de α priv.; et μορφή, figure; all. *formlos;* angl. *amorphous;* it. et esp. *amorfo*]. Qui n'a pas de forme déterminée. Ce qui est amorphe dans l'économie est organisé, doué d'organisation; ce qu'il y a de caractéristique dans ce dernier état gît en effet au delà de la configuration, dans l'intimité même de la substance qui a figure et dimensions, quelque petites que soient celles-ci. Dire non organisé ce qui est amorphe, ici, c'est formuler une erreur.

AMORPHIE. s. f. L'état amorphe. L'état de difformité.

AMORPHIQUE. adj. Qui concerne l'*Amorphose.*

AMORPHISME. s. m. L'état d'amorphie.

AMORPHOSE. s. f. [de α priv., et μόρφωσις, morphose]. L'état amorphe. — Les changements de peau sans changement de forme.

AMORPHOZOAIRE. adj. et s. L'un des noms des *Spongiaires.*

AMOUILLE. s. f. Le *colostrum* des Quadrupèdes.

AMOUR. s. m. [*amor;* ἔρως; all. *Liebe;* angl. *love;* it. *amore;* esp. *amor*]. L'ensemble des phénomènes encéphaliques qui constituent l'instinct sexuel. Sur nombre d'animaux, quelquefois aussi chez l'homme, l'instinct de destruction entre en jeu en même temps que le penchant sexuel, cet ensemble porte le nom de *rut.* Sur les oiseaux c'est l'instinct constructeur qui se trouve stimulé. — *A. de la progéniture.* L'attachement aux jeunes.

AMOUROCHE. s. f. La *Camomille.*

AMOVIBLE. adj. Ce qui peut être déplacé sans enlèvement.

AMOVO-INAMOVIBLE. adj. Qui est inamovible mais amovible en même temps.

AMPAC. s. m. Rutacée aromatique des Indes orientales.

AMPÉLIDACÉ, ÉE. adj. et s. [de ἄμπελος, vigne]. Qui tient de la vigne. — Famille de dicotylédonées.

AMPÉLIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Ampélidacé.*

AMPÉLIDE. s. f. Le schiste alumineux dit aussi terre de vigne.

AMPÉLINE. s. f. Corps obtenu par distillation des schistes bitumineux.

AMPÉLITE. s. f. (*ampelitis*). Terre bitumineuse.

AMPÉLOGRAPHIE. s. m. [de γραφεῖν, décrire]. Description des espèces et variétés de vigne.

AMPELOPSIS. s. f. Genre d'Ampélidées.

AMPÉLOTHÉRAPIE. s. f. [de ἄμπελος, vigne, et *thérapie*]. La cure de raisin.

AMPELURGIE. s. f. [de ἔργον, travail]. La viticulture.

AMPÈRE. s. m. Du nom du physicien français Ampère (1775-1836) : l'unité d'intensité électrique, autrefois appelée *Weber.*

AMPÈRE-MÈTRE. s. m. [angl. et all. *Amperemeter*]. — Appareil destiné à mesurer l'intensité du courant de la pile. En médecine on se sert du galvonomètre d'intensité de Gaiffe, divisé en *milliamperes.*

AMPHÉLIE. s. f. Genre de Cœlentérés zoanthaires.

AMPHÉMÉRINE. s. f. [de ἀμφημμέρινος, de ἀμφὶ, autour, et ἡμέρα, jour (Sauvages). La fièvre quotidienne rémittente.

AMPHIARTHROSE. s. f. [de ἀμφὶ, *de part et d'autre* et ἄρθρωσις, articulation; all. *das straffe Gelenk;* angl. *amphiarthrosis;* it. *anfiartrosi;* esp. *anfiartrosis*]. Espèce d'articulation qui tient de la diarthrose quant à la mobilité, et de la synarthrose quant au mode de connexion : comme celle des corps des vertèbres entre eux (Winslow).

AMPHIASTER. s. m. L'ensemble des deux petits asters aux extrémités du grand axe du noyau cellulaire allongé en lesquels se divise peu à peu l'*aster* et dont les rayons pénètrent en quelque sorte le noyau qui va se segmenter, dont la paroi se liquéfie.

AMPHIBIE. adj. et s. [*amphibius,* de ἀμφὶ, de part et d'autre, et βίος, vie; all. *Amphibium;* angl. *amphibious;* it. et esp. *anfibio*]. Qui vit dans l'air et dans l'eau. — **Z.** Les *animaux* qui fréquentent l'eau, ceux qui se tiennent habituellement dans les lieux humides, ceux qui vivent dans l'eau à certaines époques de leur vie et dans l'air à certaines autres (Batraciens). — **C.** Ceux qui respirent à la fois par des poumons et des branchies. — Nom d'une famille de Carnassiers. — **B.** Les *plantes* qui croissent indifféremment dans l'eau ou hors de l'eau.

AMPHIBIEN, ENNE. adj. et s. m. Comme *Amphibie.* — Batracien.

AMPHIBLESTROÏDE. adj. [de ἀμφίβληστρον, filet, et εἶδος, apparence]. La rétine qui a la forme d'un épervier, filet.

AMPHIBLESTROÏDITE. s. f. Comme *Rétinite.*

AMPHIBLESTROÏDOMALACIE. s. f. Ramollissement rétinien.

AMPHIBIOLITHE. s. f. [de λίθος pierre]. Fossile des Amphibies, des Reptiles.

AMPHIBOLE. adj. [de ἀμφίβολος, qui est frappé des deux côtés]. — **M. C.** Le stade des fièvres dans la phase intermédiaire entre la période stationnaire et celle de défervescence.

AMPHIBOLOGIQUE. adj. S'est dit d'organismes fictifs qui n'auraient été ni animaux ni plantes.

AMPHICARPIDE. s. m. [de ἀμφὶ, tout autour, et καρπὸς, fruit]. Fruit charnu parsemé d'achaines à sa surface (*fraise*).

AMPHIDE. adj. [de ἀμφὶ, de part et d'autre]. Composés dus à la combinaison de corps produits par des substances amphigènes (Berzélius).

AMPHIDERME. s. m. [de ἀμφὶ, autour, et δέρμα, derme]. La *cuticule* de l'épiderme végétal.

AMPHIDESME. adj. [de ἀμφὶ, double, et εσμα, ligament]. Qui est à double ligament.

AMPHIDISQUE. s. m. [de ἀμφὶ, des deux côtés et δίσκος, disque]. — **A.** Spicules de la gemmule des spongilles ressemblant à deux roues dentées unies par un axe.

AMPHIGAME. adj. [de ἀμφὶ, des deux côtés, et γάμος, mariage]. Qui est des deux sexes.

AMPHIGÈNE. adj. [de ἀμφὶ, de part et d'autre, et γεννάω, j'engendre]. Qui grandit dans tous les sens. — **C.** Les corps capables, en se combinant avec les métaux, de donner des combinaisons électro-positive et électro-négative (bases et acides) (Berzélius).

AMPHIMÉRINE. Pour *Amphémérine.*

AMPHINOME. s. m. Genre d'Annélides de la Méditerranée.

AMPHION (Savoie). Source ferrugineuse froide anti-anémique.

AMPHIOXUS. s. m. [de ἀμφὶ, de part et d'autre, et ὀξὺς, pointu]. Le Branchiostome, Poisson marin le plus simple de tous, des côtes de l'Europe.

AMPHIPODE. adj. et s. [de ἀμφὶ, de deux sortes, et ποῦς, pied]. Qui a deux sortes de pieds. — Tribu de Crustacés édriopthalmes.

AMPHISARQUE. s. m. [de ἀμφὶ, autour et σάρξ, chair]. Fruit ligneux à l'extérieur, pulpeux à l'intérieur (Baobab).

AMPHISBÈNE. s. m. [de ἀμφὶς, dans les deux sens, et βαίνειν, aller]. Serpent non venimeux, qui rampe aussi bien dans un sens que dans l'autre.

AMPHISMILE. s. f. [de ἀμφὶ, de part et d'autre, et σμίλη, scalpel]. Scalpel à deux tranchants.

AMPHISTOME. s. m. [de ἀμφὶς, des deux côtés, et στόμα, bouche]. Genre de Trématodes distomiens, parasites des Mammifères, etc.

AMPHITHÉÂTRE. s. m. [*amphitheatrum*, de ἀμφὶ, autour, et θεᾶσθαι, regarder; it. et esp. *anfiteatro*]. — Lieu où l'on donne les leçons, fait les démonstrations, les dissections.

AMPHITROPE. adj. [de τρέπειν, tourner]. Qui est courbé et semi-réfléchi.

AMPHISCOPIE. s. f. Genre d'Acanthacées du Pérou.

AMPHIUME. s. m. [*Amphiuma*, L.; all. *Aalmoch*]. Urodèle des marais d'Amérique.

AMPHODIPLOPIE. s. f. [de ἄμφω, deux, διπλοῦς, double, et ὤψ, vue; all. *Doppeltsehen;* angl. *amphodiplopy*]. Trouble visuel qui fait paraître les objets doubles des deux yeux séparément.

AMPHODONTE. adj. [ἀμφοδοὺς]. Qui a des dents aux deux mâchoires.

AMPHORE. s. f. [*amphora;* ἀμφορεὺς, amphore; esp. *anfora*]. — **B.** La partie inférieure de la *Pyxide.*

AMPHORICITÉ. s. f. Existence du bruit amphorique dans la plèvre (Trousseau).

AMPHORIQUE. adj. [de *amphore*]. — Nom de bruits thoraciques, par analogie avec le bruit qui se produit quand on souffle dans une bouteille.

AMPHOTÈRE. adj. [ἀμφότερος, l'un et l'autre]. Composés qui ne sont ni acides, ni alcalins, ni basiques.

AMPLECTIF, IVE. adj. [de *amplecti*, embrasser; esp. *amplectivo*]. Les rudiments des feuilles plissées longitudinalement, qui ont leurs deux bords pliés et serrés dans une autre feuille, qui elle-même est pliée de la même manière.

AMPLEXATILE. adj. [it. *amplessatile;* esp. *amplexatil*]. La radicule, quand elle enveloppe le reste de l'embryon.

AMPLEXICAULE. adj. [de *amplecti*, embrasser, et *caulis*, tige]. Qui entoure la tige.

AMPLIATION. s. f. [de *ampliare*, augmenter; all. *Erweiterung;* it. *ampliazione*]. Augmentation de dimension dans tous les sens des cavités du corps.

AMPLITUDE. s. f. Se dit de l'étendue d'une oscillation, d'une vibration. — *A. du pouls.* La dilatation artérielle plus ou moins grande à chaque impulsion cardiaque.

AMPOULE. s. f. [*ampulla;* πομφόλυξ; all. *Waserblase;* angl. *ampulla;* it. et esp. *ampolla*]. — **A.** Le renflement que chacun des canaux semi-circulaires de l'oreille interne présente à l'une de ses extrémités. — *A. bulbaire.* Le golfe de l'urèthre. — *A. de Vater.* Dilatation du canal de Wirsung à son abouchement dans le duodénum. — **B.** Certains organes creux des plantes. — **M.C.** Soulèvement de l'épiderme par production de sérosité dans son épaisseur.

AMPULLAIRE. adj. Qui a la forme d'une ampoule.

AMPUTATION. s. f. [*amputatio*, d'*amputare*, couper; ἀποκοπή; it. *amputazione;* esp. *amputacion*]. Séparation avec l'instrument tranchant d'un membre, d'une portion d'un membre, ou d'une partie saillante, la mamelle, le pénis, etc. Employé seul, ce mot s'entend toujours du retranchement d'un membre. Les amputations se pratiquent, ou dans la continuité des membres, ou dans leur contiguïté, c'est-à-dire dans les articulations (*désarticulation*). — *A. circulaire.* Celle dans laquelle on coupe d'abord la peau circulairement, on la relève d'environ deux travers de doigt, puis on coupe les muscles, etc., à une hauteur de plus en plus grande à mesure qu'ils sont plus voisins de l'os; l'on scie ce dernier plus haut encore que les chairs les plus profondes. — *A. elliptiques.* Elles consistent à faire un lambeau dont la surface forme avec le reste de la plaie une figure elliptique. — De quelque manière que les parties molles aient été divisées on scie l'os ou les os; puis l'amputation terminée, on lie les artères et on procède au pansement. — *A. immédiates* ou *primitives.* Celles qui, en cas d'accidents, sont faites dans les 48 heures. — *A. à lambeaux.* On plonge l'instrument tranchant à travers les chairs près du point où l'on veut scier l'os, là où doit être la base des lambeaux; et, le membre étant traversé de part en part, on taille de haut en bas, sans retirer l'instrument, un lambeau conique à son extrémité. On fait ensuite un semblable lambeau de l'autre côté de l'os. — *A. obliques. A. ovalaires* ou *lozangiques* (Scoutetten). Elles sont une transition des amputations à lambeaux; elles ont pour caractère essentiel la section des parties molles sur un plan oblique ou en bec de flûte. — *A. secondaires* ou *intermédiaires.* Celles qu'on est forcé de faire dans la période de réaction qui suit les blessures. — *A. sèches.* Celles dans lesquelles les parties molles sont sectionnées par écrasement linéaire. — *A. spontanée.* Enroulement du cordon ombilical déterminant la section d'un membre de l'embryon. — *A. spontanée des membres.* Elle est produite par l'enroulement du cordon ombilical autour des membres, la constriction qu'il opère sur les parties encore molles et grêles la détermine. Une cicatrice à l'extrémité de la portion du membre restant se voit ordinairement. — *A. tardives, retardées, consécutives* ou *ultérieures.* Celles pour lesquelles on attend la suppuration ou plus tard encore.

AMSOOI. s. m. Le *Garcinia indica*, Clusiacée dont on tire une huile.

AMULETTE. s. m. [*amuletum*, de *amoliri*, éloigner; περίαπτον, φυλακτήριον; all. et angl. *Amulet;* it. et esp. *amuleto*]. Objet quelconque que l'on porte sur soi en supposant qu'on peut ainsi se préserver d'une maladie.

AMUSSAT (J.-Z.). Chirurgien français (1796-1856), qui a laissé son nom à une pince à torsion artérielle.

AMYDOLÉ, ÉE. adj. [de *amylum*, empois]. Qui contient de la fécule. — Les médicaments préparés par extraction et contenant de l'amidon (Chéreau).

AMYÉLENCÉPHALIE. s. f. [de α priv., μυελὸς, moelle, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Anomalie par absence de tout centre.

AMYÉLIE. s. f. [de α priv., et μυελὸς, moelle]. L'absence de la moelle épinière.

AMYÉLONÉVRIE. s. f. [de α priv., μυελὸς, moelle, et νεῦρον, nerf]. Paralysie de la moelle épinière.

AMYÉLOTROPHIE. s. f. [de α priv., μυελὸς, moelle, et τροφή, nourriture]. Atrophie de la moelle épinière.

AMYGDALATE. s. m. Sel formé par l'acide amygdalique.

AMYGDALE. s. f. [de ἀμυγδάλη, amande; all. *Mandel, Tonsille;* angl. *tonsil;* it. *gavigne;* esp. *agmygdalas, agallas*]. Glandes vasculaires sanguines paires en forme d'amandes, d'une longueur de 15 à 20 millimètres, situées chacune entre les piliers du voile du palais. Leur face interne, saillante dans l'isthme du gosier, est recouverte par la muqueuse et porte les orifices d'une douzaine de dépressions (*lacunes*). Les amygdales sont composées de *follicules clos*, épais de 2 à 5 dixièmes de millimètre, rangés en amas autour des dépressions dont la surface est creusée, mais au-dessous de la muqueuse

de l'organe. La paroi propre de ces follicules est molle, assez épaisse, pourvue de riches réseaux sanguins et lymphatiques. Leur masse demi-solide, grisâtre, est formée d'amas d'épithélium sous forme de cellules renfermant un ou deux noyaux sphériques. Des follicules clos semblables sont disposés autour des dépressions que présente la base de la langue. On ne sait rien de leurs usages propres.

AMYGDALIEN, ENNE. adj. Qui a la forme des amygdales; qui les concerne.

AMYGDALIN, INE. adj. [de ἀμυγδάλη, amande]. Qui est fait avec des amandes. — **A.** Comme *Amygdalien*.

AMYGDALINE. s. f. [de ἀμυγδάλη, amande; all. et angl. *Amygdalin*]. Diglycoside des amandes amères (Robiquet et Boutron-Charlard). Blanc, cristallisable, saveur sucrée puis amère. Il donne, en présence de l'*émulsine*, de l'acide cyanhydrique, d'essence d'amandes amères et de la glycose. Amygdaline : $C^{40}A^{27}AzO^{22}+4HO=2C^{12}H^{12}O$ (glycose) $+C^{14}H^{6}O^{4}$ (essence d'amandes amères ou aldéhyde benzoïque) $+C^{2}AzH$ (acide cyanhydrique).

AMYGDALIQUE. adj. Qui se rapporte aux amygdales, aux amandes, à l'amygdaline. — **C.** Nom d'un dérivé acide de l'amygdaline ($C^{20}H^{26}O^{12}$).

AMYGDALITE. s. f. (all. *Mandelbräune;* angl. *tonsillitis;* it. *amigdalite*]. Inflammation des amygdales.

AMYGDALO-GLOSSE. adj. Qui se rapporte aux amygdales et à la langue.

AMYGDALOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une amande; qui est comme parsemé d'amandes.

AMYGDALOTOME. s. m. [de *amygdale*, et τέμνειν, couper]. Le *Tonsillitome*.

AMYLACÉ, ÉE. adj. [de *amylum*, amidon; all. *stärkemehlartig;* angl. *amylaceous*]. Qui est comme de l'amidon; qui en renferme. — Comme *Amyloïde*.

AMYLACÉTIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^{10}H^{11}O.C^{4}H^{3}O^{3}$).

AMYLALCOOL. s. m. L'*Alcool amylique*.

AMYLAMIDE, AMYLAMMONIAQUE. s. f. L'*Amyliaque*.

AMYLAMINE. s. f. L'*Amyliaque* considérée comme type d'un groupe d'ammoniaques composées formées par substitution de l'amyle à l'hydrogène de l'ammoniaque.

AMYLATE. s. m. Pour *Valérianate*.

AMYLAZOTEUX. adj. Nom d'un éther.

AMYLBIBORIQUE. adj. Nom d'un éther.

AMYLCHLORHYDRIQUE. adj. Nom d'un éther. ($C^{10}H^{11}Cl$.)

AMYLCYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un éther.

AMYLCYANIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^{10}H^{11}O.C^{2}AzO$).

AMYLE. s. m. Hydrogène carboné ($C^{10}H^{11}$) retiré de l'*Alcool amylique* et considéré comme radical. Bout à 39°. Densité 56.

AMYLÈNE. s. m. ($C^{10}H^{10}$). Carbure d'hydrogène liquide. Bout à 39°. Densité 56. — **M.C.** Snow a proposé l'amylène comme anesthésique, mais l'emploi en est abandonné.

AMYLÉNIQUE. adj. Qui concerne l'*Amylène*.

AMYLÉNISATION. s. f. L'emploi abandonné de l'amylène comme anesthésique.

AMYLIAQUE. s. f. [all. *Amylamin*]. Alcaloïde artificiel ($C^{10}H^{10}.AzH^{3}$) obtenu par action de la potasse sur l'éther amylcyanique, liquide incolore, d'odeur très ammoniacale.

AMYLACÉTIQUE. adj. et s. Nom d'un éther.

AMYLIODHYDRIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^{10}H^{11}I$).

AMYLIQUE. adj. Qui concerne l'amyle, ses dérivés.

AMYLOBACTER. s. m. (Trécul, Nylander). Schizomycètes dont les plus gros, fusiformes, deviennent violets par l'iode. — Se développent dans le latex après macération des tiges d'Urticées, etc.

AMYLODEXTRINE. s. f. La *Dextrine* ou ses isomères.

AMYLOÏDE. adj. et s. — La *Lichénine*. — Variété de cellulose. — **M.C.** *A. animal.* Nom donné au principe composant les *corpuscules amylacés* de Valentin dans la rate, les glandes lymphatiques, les reins devenus cireux, les parois des capillaires, etc. — Ces concrétions dites *amylacées* ou *amyloïdes* sont formées d'albuminoïdes voisins de la fibrine.

AMYLON. s. m. Corps non azoté (Maumené), considéré comme existant dans le jus de raisin.

AMYLOXALATE. s. m. Tout sel de l'acide amyloxalique.

AMYLOXALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^{11}O^{2}.C^{2}O^{3}$) et d'un éther ($C^{10}H^{11}O.C^{2}O^{3}$).

AMYLOXAMIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^{10}H^{11}O.C^{4}O^{4}AzH^{2}$).

AMYLSULFHYDRIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^{10}H^{11}S$) fétide.

AMYLUM. s. m. L'*Amidon*.

AMYLURE. s. m. (Kutzing). Le contenu cellulaire des Algues que bleuit l'iode.

AMYOSTASIE. s. f. [de α priv., μῦς, muscle, et στασις, équilibre]. Tremblement par contraction et relâchements des muscles en jeu.

AMYOSTHÉNIE, s. f. [de α priv., μῦς, muscle, et σθένος, force]. Manque de force musculaire.

AMYOTROPHIE. s. f. [de α priv., μῦς, muscle, et τροφή, nourriture]. Trouble nutritif des muscles.

AMYOTROPHIQUE. adj. Qui concerne l'amyotrophie; qui lui est dû.

AMYRIDACÉ, ÉE, ou **AMYRIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Amyris*. — Tribu des Rutacées.

AMYRINE. s. f. [all. *Amyrin*]. Matière cristallisée de la résine élémi.

AMYRIS. s. m. Genre de Rutacées.

AMYXIE. s. f. [de α priv., et μύξα, mucus]. Absence de sécrétion du mucus.

ANA. [ἀνὰ]. Préfixe signifiant *en haut, derechef, de retour, renouvellement, distributivement, selon, avec, à travers, autour, sur*, etc. — **M.C.** Abréviation de : autant de l'un que de l'autre.

ANABAINE. Faute au lieu d'*Anabène*.

ANABAS. s. m. Poisson acanthoptérygien de l'Inde.

ANABASE. s. f. [ἀνάβασις, de ἀνὰ, en haut et βαίνειν, aller]. Augmentation.

ANABATIQUE. adj. [de ἀναβαίνειν, monter]. Comme *Acmastique*.

ANABÈNE. s. f. [de ἀναβαίνειν, monter, de ἀνὰ, en haut, et, βαίνειν, aller]. Algues nostocacées formant des masses de *glairine*.

ANABÉNIQUE. adj. Pour *Oxalurique*. — **B.** Qui concerne les *Anabènes*.

ANABI. s. m. Le *Polatia resinifera*, Martins, Loganiacée du Brésil.

ANABOENE. Faute au lieu d'*Anabène*.

ANABOLIE. s. f. [de ἀνὰ en haut et βαλλω, je jette]. Impulsion. — **M.C.** Déjection par le haut.

ANABROCHISME. s. m. [de ἀνὰ, à travers, et βρόχος, nœud, lacet; all. *Anabrochismus;* angl. *anabrochism;* it. *anabrochismo;* esp. *anabroquios*]. Opération pour remédier au renversement des cils contre le globe de l'œil. — Arrachement des cils à l'aide d'un fil.

ANABROSE. s. f. [ἀνάβρωσις, de ἀναβρώσκω, je ronge, et βρώσκειν, manger; all. *das Zerfressen;* angl. *anabrosis*]. Érosion. — Ulcération superficielle.

ANABROTIQUE. adj. et s. m. [ἀναβρωτικός]. Qui corrode, qui ronge les surfaces.

ANACALMITE. s. m. Au Brésil nom d'un bois employé en infusion.

ANACANTHIEN, ENNE. adj. et s. Tribu de Poissons osseux contenant les Pleuronectes qui diffèrent des Malacoptérygiens par une organisation interne analogue à celle des Acanthoptérygiens.

ANACANTHIN, INE. adj. et s. [de αν priv., et ἄκανθα, épine]. Qui manque d'épine. — Les Subbrachiens.

ANACANTHINIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Anacanthin*.

ANACARDE. s. m. L'*Anacardier*. — Son fruit. On ne doit pas confondre l'Acajou (*Anacardium occidentale*) avec l'*A.* vrai (*Anacardium orientale* ou *Anacardium longifolium, Semicarpus anacardium*, Linné fils). — *A. oriental*, fruit de ce dernier; il a la forme d'un cœur.

ANACARDIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Anacardes*. — Tribu des Térébinthacées.

ANACARDIER. s. m. [de ἀνὰ, selon, et καρδία, cœur; all. *Elephantenlaus;* angl. *cashew-nut tree;* it. *anacardio* et *anacardo;* esp. *anacardo*]. Genre de Térébinthacées, J.

ANACARDIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Anacarde*. — Acide ($C^{44}H^{60}O^{5}.2HO$) qu'on en retire.

ANACATHARSIE. s. f. [de ἀνὰ, en haut, et καθαίρειν, purger]. Expectoration.

ANACATHARTIQUE. adj. et s. m. [ἀνὰκαθαρτικός]. Qui amène l'expectoration.

ANACLASE. s. f. [ἀνάκλασις, de ἀνὰ, en retour, et κλάω, briser]. La courbure, la flexion d'une articulation.

ANACOLUPPA. s. m. Le *Zapania nodiflora*, Lamk., Verbénacée, et dont le suc passe au Malabar pour antidote contre les piqûres de serpent.

ANACONDO. s. m. Le *Scytale*.

ANACYCLE. s. m. Genre de Synanthérées (*Anacyclus*, L.) d'Europe et d'Orient, stimulantes.

ANADIPSIE. s. f. [de ἀνὰ, derechef, et δίψα, soif]. Soif intense.

ANADIPSIQUE. adj. Qui cause l'*Adipsie*.

ANADOSE. s. f. [ἀνάδοσις, de ἀνὰ, distributivement, et δίδωμι, je donne]. Distribution du sang, de la lymphe dans les vaisseaux.

ANADROME. adj. et s. m. [ἀνάδρομος, qui court en haut]. Qui remonte. — Le *Capito anadromus*, Gesner, poisson remontant les fleuves.

ANADROME. s. f. [ἀναδρομή, de ἀνὰ, en haut, et δρόμος, course]. Translation des parties inférieures vers les supérieures.

ANÆ. Pour les mots commençant ainsi qui manquent, Voyez à ANÉ.

ANÆDOÉ, ÉE. adj. et s. [*anœdœus*, de αν priv., et αἰδοῖον, parties génitales]. Dont les organes sexuels manquent.

ANAÉROBIE. adj. et s. [de αν priv., et ἀήρ, air]. Qui peut vivre sans air, sans oxygène (Pasteur). — **B.** Les corps appelés animaux anaérobies sont des Schizomycètes, champignons pris pour des Protozoaires.

ANAÉROPLASTIQUE. adj. [de αν priv., ἀήρ, air, et πλάσσεν, former] (Valette). Méthode de pansement qui consiste à faire cicatriser les plaies sous l'eau tiède.

ANAGALLIS. s. m. Le *Mouron* (*Anagallis arvensis*, L.).

ANAGÉNÈSE. [de ἀνὰ, indiquant restauration, et γένεσις, génération]. Régénération.

ANAGYRE. s. m. [all. *Stinkbaum;* angl. *anagyris, alcan trefoil;* it. *anagiride*]. L'*Anagyris fœtida*, L., Légumineuse à feuilles purgatives, du midi de la France.

ANAL, ALE. adj. Qui concerne l'anus.

ANALEPSIE. s. f. [de ἀνὰ, derechef, et λαμβάνειν, prendre]. Rétablissement des forces après une maladie.

ANALEPTIQUE. adj. et s. m. [*analepticus;* ἀναλεπτικός; all. *stärkend;* angl. *analeptic;* it. *analettico*]. Qui tend à rétablir les forces.

ANALGÉSIE ou **ANALGIE**. s. f. [de αν priv., et ἄλγος, douleur]. Absence de douleur. — Non perception de la piqûre, du pincement, etc.

ANALLANTOÏDIEN, ENNE. adj. et s. [de αν priv., et *allantoïdien*]. Qui manque d'allantoïde.

ANALOGIE. s. f. [*analogia;* ἀναλογία, de ἀνὰ, selon, et λόγος, la raison; angl. *analogy;* it. *analogia*]. — **A.** Ressemblance qu'offrent entre eux les organes, etc., en tant que constitués d'après les mêmes règles au point de vue, soit de la forme, soit de la structure et des rapports ou connexions.

ANALOGIQUE. adj. Qui concerne les analogies.

ANALOGISME. s. m. L'empirisme par imitation.

ANALOGUE. adj. et s. m. [ἀνάλογος, de λόγος, la règle; all. *analog*; angl. *analogous;* it. et esp. *analogo*]. Qui se ressemble. — *A.* Les organes qui, sans avoir la même forme, les mêmes proportions dans les divers animaux doivent être homonymes parce qu'ils offrent les mêmes connexions avec les organes voisins, reçoivent des vaisseaux et des nerfs correspondants, et sont constitués par les mêmes tissus ou par des tissus différents, mais se succédant pendant les phases du développement, comme l'os au cartilage (G. Saint-Hilaire). Qui dit analogue ne dit pas identique, ni superposable. L'analogie des organes est dominée par les analogies de la composition élémentaire des tissus et de leur texture. La théorie des analogues s'applique aux vertébrés et aux invertébrés, lorsqu'il s'agit du système nerveux et des parenchymes testiculaire et ovarien. Elle est vraie dans tous les vertébrés pour les parties des systèmes osseux et cartilagineux; elle est vraie dans tous les articulés pour les parties formées par le tissus même de leur squelette, ou *chitonéal;* mais, ce tissu ectodermique différant de l'osseux mésodermique, il n'y a plus que des analogies fort éloignées entre les parties du système osseux et celles du système chitonéal.

ANALTHE. adj. et s. [ἀναλθής]. Incurable.

ANALYSE. s. f. [*analysis*, de ἀνα, distributivement, et λύω, je dissous, je résous; all. *Zerlegung, Zersetzung*, angl. *analysis;* it. *analisi;* esp. *analisis*]. Action de ramener une chose à ses principes, à ses éléments. — *A. anatomique, organique, des corps organisés.* Séparation les unes des autres des parties dont l'association constitue un corps organisé ou anatomie. — *A. chimique.* Décomposition d'un composé, et séparation de ses constituants. — *A. clinique.* Détermination de chacun des symptômes dont l'ensemble constitue l'état morbide à un moment donné. — *A. élémentaire.* Celle dans laquelle on ne s'occupe que du poids et de la nature des corps simples. — *A. immédiate.* Celle qui sépare les corps dont un composé complexe est formé tels sont : l'isolement de l'acide et sa base ou des bases d'un sel, l'isolement successif des principes immédiats de la substance organisée végétale et animale. — *A. immédiate.* Celle qui a pour but l'isolement des principes immédiats dans l'état où les contient la substance des humeurs et des unités anatomiques sous son état d'organisation autant que possible. — *A. philosophique*, opération au moyen de laquelle l'esprit sépare, en différents groupes, des objets ou les qualités qui se trouvent réunis. — *A. qualitative.* Celle qui détermine la nature, la qualité des parties d'un composé, sans s'occuper de leur quantité. — *A. quantitative.* Celle dans laquelle on détermine le poids et le volume, absolus ou proportionnels, des parties de nature connue par l'analyse qualitative. — *A. spectrale.* Manière dont un élément chimique introduit dans une flamme modifie le spectre d'émission de celle-ci et y fait naître des raies brillantes et d'autres obscures invariables pour chaque corps simple (Bunsen, Kirchoff). — *A. des symptômes d'une maladie* L'opération intellectuelle à laquelle on ramène chacun d'eux à ce qu'il a d'irréductible, en remontant aux phénomènes organiques élémentaires, dont le mal est une perturbation, et en négligeant les symptômes plus spéciaux qui sont sous la dépendance de celle-ci.

ANALYSEUR. adj. et s. m. — **P.** Instrument, procédé qui fait reconnaître que la lumière est polarisée, etc.

ANAMIRTE. s. f. Genre de Ménispermées grimpantes (*Anamirta*, Cole) de Ceylan, etc.

ANAMIRTATE. s. m. Sel formé par l'acide anamirtique.

ANAMIRTINE. s. f. ($C^{76}H^{72}O^{4}$). Principe retiré de l'*Anamirta cocculus*, L.

ANAMIRTIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Anamirtsäure*], produit de la saponification de l'*Anamirtine*. Fond à 68° ($C^{70}H^{68}O^{3}HO$).

ANAMNÈSE et **ANAMNÉSIE**. s. f. [de ἀνὰ, derechef, et μνῆσις, mémoire]. Le rappel des phénomènes qui ont précédé une période déterminée d'une maladie.

ANAMNESTIQUE. adj. [ἀναμνηστικός, de μνῆσις, [souvenir]. Ce qui rappelle le souvenir. — Ce qu'on suppose propre à rendre la mémoire.

ANAMNIÉ et **ANAMNIOTE**. adj. et s. Qui est dépourvu d'amnios et d'allantoïde (Batraciens et Poissons).

ANAMORPHOSE. s. f. [de ἀνὰ, indiquant renouvellement, et μορφή, forme; all. *Anamorphosis, Umbildung;* angl. *anamorphosis;* it. *anamorfos*]. Ensemble des changements qui se manifestent sur tout ou une partie d'un animal ou d'une plante, de manière à faire considérer comme de genre différents les individus modifiés, en reproduisant pourtant de semblables à eux.

ANANAS. s. m. Le *Bromelia ananas*. [angl. *pine-apple;* it. *ananas pianta*], Broméliacée de l'Inde et de l'Amérique méridionale qui produit le fruit appelé aussi *Ananas*. — Grosse fraise.

ANANDRIE. s. f. [de αν priv., et ἀνήρ, homme]. Comme *Anaphrodisie*.

ANANTO-M'UL. s. m. Plante du genre *Hemidesmus*, Asclépiadées de Ceylan.

ANAPÈRE. s. m. Genre de Diptères pupipares.

ANAPHE (Cyclades). Source thermale sulfureuse. (Boues).

ANAPHONÈSE. s. f. [de ἀνὰ, en haut, et φωνή, voix; all. *Schreikur;* angl. *anaphonesis;* it. *anafonesi*]. Action de crier. — Les exercices vocaux pour fortifier les muscles inspirateurs, etc.

ANAPHRODISIAQUE. adj. Comme *Antiaphrodisiaque.*

ANAPHRODISIE. s. f. [de αν priv., et Ἀφροδίτη, Vénus; all. *Geschelchtsabneigung;* angl. *anaphrodisy;* it. et esp. *anafrodisia*]. Le manque de désirs sexuels.

ANAPHRODITE. s. m. et adj. [it. *anafrodito;* esp. *anafrodito*]. Qui n'éprouve pas de désirs sexuels. — Inapte à exercer le coït.

ANAPHRODITIQUE. adj. Qui se reproduit sans le concours des sexes.

ANAPHYSE. s. f. [de ἀνὰ, de nouveau, de φύσις, naturel]. Réintégration.

ANAPIRATIQUE. adj. [de ἀναπειρᾶν, essayer de nouveau]. Qui est produit par des mouvements répétés.

ANAPLASIE. s. f. [de πλάσσειν, former]. *Anaplastie.*

ANAPLASTIE. s. f. [de ἀναπλάσσειν, refaire, de πλάσσειν, former]. Le rétablissement des formes normales des parties lésées. — Meilleur qu'*Autoplastie.*

ANAPLASTIQUE. adj. Qui concerne les procédés de restauration des parties.

ANAPLÉROSE. s. f. [de ἀναπληρόω, je remplis, je complète, de πληροῦν, emplir]. Résultat de l'action des remèdes anaplérotiques. — *Prothèse.*

ANAPLÉROTIQUE. adj. et s. m. Agents qu'on disait propres à faciliter la cicatrisation des plaies avec perte de substance.

ANAPNÉOGRAPHE. s. m. Le *Spiromètre écrivant.*

ANAPNÉOMÈTRE. s. m. [de ἀναπνεῖν, respirer, et μέτρον, mesure]. Sorte de *spiromètre* enregistreur.

ANAPNEUSE. s. f. Respiration.

ANAPNOGRAPHE. Faute au lieu d'*Anapnéographe.*

ANAPNOÏQUE. adj. [de ἀναπνοή, respiration, πνεῖν, souffler]. Ce qui favorise l'expectoration, la respiration.

ANAPOPHYSE. s. f. Apophyse articulaire.

ANARRHIQUE. s. m. [*Anarrhichas,* de ἀναρρίχαᾶσθαι, aller en haut]. L'*A. lupus,* L., Acanthoptérygien de l'Islande et des mers du Nord.

ANARTHRIE. s. f. [de αν priv., et ἄρθρον, articulation; *defectus membrorum;* all. *Gliedlosigkeit*]. L'absence de membre, d'articulations visibles.

ANASARQUE. s. f. [de ἀνὰ, à l'entour, et σάρξ, chair; all. *Hautwassersucht;* angl. *general dropsy;* it. et esp. *anasarca*]. Gonflement soit général, soit étendu du corps et des membres, produit par de la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire. — *A. aiguë.* Celle dans laquelle la peau est rosée ou de couleur naturelle, non froide, et où l'impression du doigt disparaît de suite. — *A. essentielle* ou *primitive.* Celle qui est la conséquence de troubles de la nutrition. — *A. symptomatique.* Celle qui dépend souvent d'une lésion du cœur, etc., et ne survient ordinairement que dans la dernière période des maladies.

ANASPADIAS. s. m. [de σπάω, je divise]. Anomalie uréthrale avec méat à la face supérieure du pénis.

ANASPASE. s. f. [ἀνάσπασις]. Arrachement.

ANASTALTIQUE. s. m. [de στέλλειν, serrer]. Styptique. Astringent énergique.

ANASTATICA. s. m. Genre de Crucifères siliqueuses.

ANASTOECHIOSE. s. f. [de ἀνὰ, indiquant séparation, et στοιχεῖον, élément]. Réduction d'un composé en ses principes, ses éléments.

ANASTOMOSE. s. f. [*anastomosis,* de ἀνὰ, avec, ensemble, et στόμα, bouche; all. *Anastomosis, Zusammenmündung;* angl. *anastomosis;* it. *anastomosi*]. Continuation du canal entre deux vaisseaux. — Communication entre deux nerfs; de l'un avec l'autre de deux ou plusieurs vaisseaux; union réciproque de fibres de même nature; jonction et accolement réciproque de fibres musculaires, etc., de tubes nerveux et autres. — Le vaisseau, la fibre ou le faisceau qui établit la communication, la jonction. — *A. de Jacobson.* Branche du ganglion du glosso-pharyngien allant au grand sympathique dans le canal carotidien.

ANASTOMOTIQUE. adj. et s. [de ἀναστομοτικός, qui élargit]. Qui concerne les anastomoses, les établit. — *A. cérébrale antérieure* (Trolard). Veine de la pie-mère recevant nombre des autres et se jetant en haut dans le sinus longitudinal supérieur, en bas dans le pétreux supérieur ou caverneux. — *A. cérébrale postérieure* (Ch. Labbé). Veine parallèle à la précédente qui se jette dans le sinus longitudinal supérieur et en bas dans le sinus latéral.

ANASTROPHE. adj. et s. Qui concerne l'anastrophie. — Qui en est affecté.

ANASTROPHIE. s. f. [ἀνάστροφος, retourné; all. *Umtrehrung*]. Inversion splanchnique; renversement; retournement.

ANATAXIE. s. f. Coordination ou rangement nouveau des parties (Verneuil).

ANATIFE. s. m. Genre de Crustacés cirripèdes.

ANATHÉRAPIE. s. f. [*cura progrediens*]. Administration des médicaments à dose progressive.

ANATHYMIASE. s. f. [ἀναθυμίασις, exhalaison, vapeur]. Vapeur hystérique. — Éructation. — Fumigation.

ANATOMIE. s. f. [*anatome;* ἀνατομή, de ἀνὰ, distributivement, et τομή, section; all. *Zergliederungskunst;* angl. *anatomy;* it. *anatomia, notomia;* esp. *anatomia*]. Analyse. — Dissection. — Détermination du nombre des formes, de la situation, de la structure, de tous les caractères apparents des corps organisés. — Science qui a pour sujet les corps organisés à l'état de repos, et pour but la connaissance de leur organisation, de leur constitution. Cette connaissance pouvant se réduire à la notion d'un certain nombre de faits généraux ou lois, on dit qu'elle a pour but la connaissance des lois de l'organisation; l'étude des conditions intrinsèques de l'accomplissement des phénomènes d'ordre organique ou vital. — *A. animale.* L'anatomie des animaux. — *A. artificielle.* Art de modeler et de représenter les parties du corps de l'homme et autres êtres, à l'aide de pièces de cire ou de carton qui peuvent se démonter de manière à montrer les rapports des premières avec celles qui sont jacentes. — *A. artistique, des formes* ou *des peintres et des sculpteurs.* Celle qui envisage essentiellement les formes de l'homme et des autres mammifères et les dispositions organiques dont elles résultent en vue d'une application aux beaux-arts. — *A. chirurgicale et médicale.* Application des notions d'anatomie, soit normale, soit pathologique, à l'étude des maladies. — *A. clastique.* Branche de l'*A.* artificielle qui s'occupe des modèles d'organes qui peuvent se séparer les uns des autres. — *A. comparée* ou *comparative.* Celle qui traite de la comparaison de l'organisation de deux ou un plus grand nombre d'êtres entre eux. — *A. descriptive.* L'anatomie qui a pour sujet les parties du corps dont l'examen doit être fait spécialement, et qui a pour but la connaissance de leur mode de connexion et de leur constitution. Ces parties sont : 1° les organes (*organologie, organographie, A. descriptive* des auteurs classiques); 2° les appareils. — *A. fine.* Celle dans laquelle on étudie les parties fines ou de petit volume aussi bien que les grosses. Pas plus que ce qu'on dit *A. microscopique,* elle n'est une division scientifique de l'anatomie. — *A. générale.* Partie de l'anatomie qui a pour sujet les espèces de parties du corps qui, une fois observées dans une région de l'économie, sont connues pour toutes les autres, et qui a pour but la connaissance de leur organisation. Ces parties sont : 1° les parties simples et élémentaires *mérologie*), tant principes immédiats qu'éléments anatomiques; 2° les tissus (*histologie*) et les humeurs (*hygrologie*); 3° les systèmes (*homœomérologie*) (Ch. Robin, 1850). — *A. microscopique.* Pratique de l'*A.* pour laquelle la petitesse des parties exige l'emploi du microscope qui les rend visibles. — *A. pathologique.* Étude des altérations qu'éprouvent les organes, les tissus, les différents ordres de parties qui composent l'organisme. Mêmes subdivisions que l'*A.* normale dont elle implique la connaissance, car elle se constitue essentiellement par la comparaison des dérangements aux arrangements normaux. — *A. philosophique* ou *transcendante.* — Partie de l'*A.* générale comparative qui traite des notions abstraites et théoriques, données, surgissant de la comparaison organique. — *A. texturaire* (De Blainville). L'histologie. — *A. topographique,* ou *A. des régions.* Étude de toutes les parties qu'on rencontre dans telle ou telle région considérée de la superficie au centre. — *A. végétale.* L'*A.* des plantes. — *A. vétéri-*

naire. Celle des animaux domestiques qui a pour but l'art vétérinaire.

ANATOMIQUE. adj. Qui concerne l'anatomie.

ANATOMISME. s. m. Abus de la théorie qui cherche à trouver, dans les parties de structure simple, des dispositions compliquées qu'on suppose susceptibles de rendre compte des actes physiologiques, c'est-à-dire des phénomènes d'ordre organique ou vital de l'organisme sain ou malade.

ANATOMISTE. s. m. [*anatomicus;* all. *Anatomiker;* angl. *anatomist;* it. et esp. *anatomico*]. Celui qui pratique l'anatomie.

ANATRÈSE. s. f. [de τράω, je perce]. Perforation.

ANATRIPSIOLOGIE. s. f. [de ἀνάτριψις, friction, et λόγος, discours]. Étude de la manière de faire les frictions.

ANATROPE. adj. [de ἀνὰ, re, et τρέπειν, tourner; all. *umgewendet*]. Désignation de l'ovule végétal qui est réfléchi.

ANAUDIE. s. f. [de αν, priv., et αὐδή, voix]. L'*Aphémie.*

ANAYCAL. adj. Le *Pérical.*

ANAZOTIQUE. adj. [de αν priv., et *azote*]. Non azoté.

ANAZOTURIE. s. f. [de αν priv., *azote*, et οὖρον, urine]. Diminution ou disparition de l'urée urinaire.

ANCELON. Nom propre resté à une pommade révulsive.

ANCELOT. Nom propre resté à un élixir odontalgique.

ANCESTRAL, ALE. adj. [de l'ancien *ancestre*]. Qui appartient aux ancêtres de l'individu ou de l'espèce.

ANCHE. s. f. [*ligula;* all. *Mundstück;* angl. *reed;* it. *linguetta;* esp. *estrangul*]. Languette mobile qui ouvre et ferme ou rétrécit alternativement le passage de l'air en vibration dans un tuyau.

ANCHIETEA. s. f. Genre de Violacées purgatives du Brésil.

ANCHIÉTINE. s. f. Corps cristallin de l'*Anchietea salutaris* (Peckolt).

ANCHILOPS. s. m. [ἀγχίλωψ, de ἀγχὶ, proche, et ὤψ, œil; all. *Augenwinkelgeschwulst;* it. *anchilope;* esp. *anguilops*]. Kyste sébacé ou tumeur situés vers le grand angle de l'œil, au-devant ou à côté du sac lacrymal. — *A. enkysté.* Kyste de la caroncule lacrymale. — *A. inflammatoire.* Petit phlegmon ou furoncle.

ANCHOÏNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^9H^{16}O^4$) de la série oxalique.

ANCHOIS. f. m. L'*Engraulis* ou *Clupea enchrasicholus* à mâchoire inférieure dépassée par la supérieure.

ANCHUSA. s. f. La *Buglosse.*

ANCHUSINE. s. f. Composé retiré de l'*Anchusa tinctoria,* L.

ANCHILOSTOME. Faute au lieu d'*Ankylostome.*

ANCIAUX. Nom propre resté à une pommade alunée.

ANCIPITÉ, ÉE. adj. [*anceps,* à double face; all. *zweischneidig*]. Toute partie des plantes comprimée sur ses deux faces avec deux bords tranchants.

ANCKE. Nom propre resté à des pilules d'armoise.

ANCO (Espagne). Source ferrugineuse.

ANCOEUR. s. m. L'*avant-cœur.*

ANCOLIE. s. f. [all. *Aglei;* angl. *columbine;* it. *aquilegia*]. L'*Aquilegia vulgaris,* L., Renonculacée dite antiscorbutique.

ANCONAGRE. s. f. [ἀγρὼν, coude, et ἄγκα, proie, capture]. La goutte fixée au coude.

ANCONÉ. adj. et s. m. [de ἀγκὼν, olécrâne; all. *Knorrenmuskel*]. Nom des muscles qui s'attachent à l'olécrâne. — *A. externe, interne* et *petit.* Ce sont les divisions du *triceps brachial* dont le petit seul est dit *anconé* ou *épicondylo-cubital,* Ch.

ACONOCACE. s. f. [de ἀγκὼν, coude, et κακός, malade; *anconagra;* all. *Ellenbogengicht*]. Arthrite du coude (Lobstein).

ANCY et ses dérivés qui manquent sont à ANKY.

ANCYLE. s. m. [ἀγκύλος, courbé]. Genre de Gastéropodes univalves pulmonés fluviatiles.

ANCYLOSTOME. Faute au lieu d'*Ankylostome.*

ANCYROÏDE. adj. [de ἄγκυρα, ancre, et εἶδος, forme]. Qui a la forme d'une ancre.

ANDA COLHA. s. m. Espèce de Lotos.

ANDABRE (Aveyron). Sources froides bicarbonatées sodiques.

ANDAMÈNE. adj. et s. Qui habite les îles Andaman.

ANDA, ANDA-AÇU, ANDASSU, ANDA DE PISON. s. m. L'*Anda Gomesii,* A. Juss., Euphorbiacée purgative du Brésil.

ANDELYS (LES) (Eure). Source ferrugineuse.

ANDERMATT (Suisse). Station climatérique.

ANDERSCH. Anatomiste allemand de la fin du XVIIIe siècle. — Le ganglion du glosso-pharyngien a reçu son nom.

ANDERSDORF (Moravie). Source froide bicarbonatée calcique.

ANDERSON. Médecin écossais du XVIIe siècle. — Des pilules purgatives ont gardé son nom.

ANDIRA. s. m. Genre de Légumineuses du Brésil, etc.

ANDIROBA. s. f. L'écorce du *Carapa.*

ANDORRE (PAYS D'). Sources thermales et ferrugineuses.

ANDOUILLER. s. m. Chacune des ramifications du bois des Cervidés.

ANDOZ s. m. Le *Scherti.*

ANDRACHNE. s. m. Genre d'Euphorbiacées de la Grèce, etc.

ANDRAL. Médecin français, mort en 1878, dont le nom est resté à plusieurs formules médicamenteuses.

ANDRALOGOMÈLE. s. m. [de ἀνὴρ, gén., ἀνδρὸς, homme, ἄλογος, privé de raison, et μῆλον, animal domestique en général]. Monstre imaginaire à corps d'homme et membres d'un autre animal (Malacarne).

ANDRANATOMIE. s. f. [de ἀνήρ, ἀνδρὸς, homme, et ἀνατομή, anatomie]. Anatomie humaine.

ANDRÉ DE LA CROIX. Nom propre resté à un emplâtre agglutimatif.

ANDROCÉE. Faute au lieu d'*Andrœcie.*

ANDROECIE. s. f. [de ἀνήρ, ἀνδρὸς, mâle, et οἰκία, demeure]. L'ensemble des étamines d'une fleur.

ANDROECIEN, ENNE. adj. Qui concerne l'*Andrœcie.*

ANDROGÉNIE. s. f. [de ἀνήρ, homme, et γεννᾶν, engendrer]. La naissance et le développement de l'homme.

ANDRÈNE. s. f. [ἀνδρενα, espèce d'insecte]. Genre d'*Apiaires.*

ANDROGYNAIRE. adj. [de ἀνήρ, gén., ἀνδρὸς, homme, et γυνή, femme] (De Candolle). Se dit des fleurs devenues doubles par la transformation des organes mâles et femelles, sans que le périanthe soit modifié.

ANDROGYNE. adj. et s. [ἀνδρογύνης; all. *Mannweib;* angl. *androgynus;* it. et esp. *androgino*]. Individu sur qui les organes des deux sexes sont réunis. — *Hermaphrodite.* — **B.** Réunion des fleurs mâles et des fleurs femelles sur un même pédoncule.

ANDROMANIE. s. f. [de ἀνήρ, gén., ἀνδρὸς, homme, et μανία, fureur, folie]. *Nymphomanie.*

ANDROME. s. m. [grec moderne ἀνδρομή]. L'éléphantiasis des bourses (Jak).

ANDROMÈDE. s. f. Genre d'Éricacées.

ANDROPÉTALAIRE. adj. (De Candolle). Fleurs dont les étamines seules se sont transformées en pétales.

ANDROPÉTALE. s. m. [de ἀνήρ, mâle, et *pétale*]. Étamine métamorphosée en pétale.

ANDROPHORE. s. m. [de φέρω, je porte; all. *Staubbeuteltrüger;* angl. *androphorus*]. Les filets des étamines soudés en un seul organe.

ANDROPOGON. s. m. L'*Andropogon schœnanthus,* L. Graminée usitée aux Indes comme succédané du thé. — *A. à odeur de citron.* Le *Lemon-grass.*

ANDROSELLE. s. f. Genre de Primulacées.

ANDROSÈME. s. m. L'*Androsœmum officinale,* Allioni [angl. *all-heal, St-Peter's wort*], Hypéricinée voisine du millepertuis.

ANDROSPORE. s. m. [de σπορά, graine]. Zoospore ciliée des Œdogoniées dérivant de cellules ordinaires de leurs filaments. — Anthéridie ciliée, mobile.

ANDROSTYLIUM. s. m. [de ἀνήρ, mâle et στῦλος, style]. Organe formé par les étamines soudées avec le style sur les Orchidées.

ANDROSYMPHYSIE. s. f. **M. C.** Monstruosité par soudure de deux fœtus mâles. — Symphysie des organes sexuels mâles.— **B.** *Anthérosymphisie.*

ANDROTOMIE. s. f. L'*Andranatomie.*

ANDRUM. s. m. (Kæmpfer 1712). Forme de l'*éléphantiasis* du scrotum.

ANDRY. Médecin français (1658-1742) dont plusieurs remèdes portent le nom.

ANDUJAR (Andalousie). Source sulfhydrique (22°).

ANDURAN. Nom propre resté à un vin de colchique.

ÂNE. s. m. [*asinus;* ὄνος; all. *Esel;* angl. *ass;* it. *asino;* esp. *asno*]. L'*Equus asinus* L., Mammifère du genre *cheval;* originaire de l'Asie ou de l'Afrique.

ANÉANTISSEMENT. s. m. L'*Abattement*.

ANÈBE. adj. et s. [ἀνηδος, de αν priv. et ἥβη, jeunesse, âge adulte]. Impubère.

ANECTASIE. s. f. [de αν priv., et ἔκτασις, extension]. Le manque d'extension habituelle d'un organe (Grossi).

ANEL. Chirurgien français, qui écrivit de 1707 à 1722 et a laissé son nom à une *sonde* et un *stylet*.

ANÉLECTRIQUE. adj. [de αν priv., et ἤλεκτρον, succin]. Corps conducteurs de l'électricité, qui la perdent au moment où elle est produite en eux.

ANÉMASE. s. f. L'*Anémie épidémique des mineurs*.

ANEMIA s. f. Fougère du Brésil, etc.

ANÉMIE. s. f. [de αν priv., et αἷμα, sang; all. *Anæmie, Blutarmuth;* angl. *anemy;* it. et esp. *anemia*]. État opposé à la pléthore, caractérisé par une teinte blafarde, décoloration des conjonctives, des lèvres, des gencives et autres muqueuses, bouffées de chaleur, étouffements, vertiges, troubles gastriques, plus ou moins d'aménorrhée. Souffle artériel. Se traite par l'usage des viandes, le séjour hors des villes, les ferrugineux, les toniques. — *A. globulaire*. Celle dans laquelle l'état du sang se caractérise par une diminution de la quantité des hématies dont le nombre descend à un ou deux millions par mm. c. au lieu de cinq millions. — *A. des mineurs, pernicieuse, épidémique*, etc. ou mieux *parasitaire*. Celle qui avec teinte jaune de la peau, bouffissure, diarrhée, etc. est due au développement dans l'intestin de l'*Ankylostome*, de l'*Anguillula intestinalis* et de l'*A. stercoralis*, Bavay (*Pseudo-rhabditis stercoralis*, Perroncito), et non au séjour dans l'atmosphère des mines. — *A. pernicieuse*. État morbide avec production graisseuse dans les viscères, de nature et cause inconnues. — *A. pernicieuse progressive*. Celle qui parfois est une suite de couches, avec dyspepsie, diarrhée, etc. — *A. plasmatique*. Celle dans laquelle l'insuffisance de qualité ou de quantité du sang porte, dit-on, sur le *plasma* sanguin.

ANÉMOCYMÈTRE. s. m. [de ἄνεμος, vent, ὠκύς, rapide, et μέτρον, mesure]. Comme *Anémomètre*.

ANÉMOGRAPHIE. s. f. [de ἄνεμος, vent, et γράφειν, décrire]. Description des vents.

ANÉMOMÈTRE. s. m. [de ἄνεμος, vent, et μέτρον, mesure; all. *Windmesser;* angl. *anemometer;* it. et esp. *anemometro*]. Instrument pour mesurer la vitesse de l'air ou l'intensité du vent.

ANÉMONE. s. f. [*Anemone*, L.; ἀνεμώνη, de ἄνεμος, vent; all. *Windblume;* angl. *anemony;* it. *anemone, anemolo;* esp. *anemona*]. Genre de Renonculacées âcres et caustiques. — **Z**. *A. de mer*. Les *Actinies*.

ANÉMONINE. s. f. [all. *Pulsatillenkampher*]. Matière cristallisable, tirée des Anémones.

ANÉMONIQUE. adj. — **B**. Qui se rapporte aux Anémones. — **C**. Acide obtenu de l'*Anémone*.

ANÉMOSCOPE. s. m. [de ἄνεμος, vent, et σκοπεῖν, regarder]. Instrument pour connaître la direction du vent.

ANENCÉPHALE. adj. et s. [de αν priv., et de ἐγκέφαλος, encéphale, cerveau; it. et esp. *anencefalo*]. Qui manque d'encéphale. — Les monstres privés de cerveau et de moelle épinière, crâne ouvert dans toute son étendue, canal vertébral converti en gouttière (G. Saint-Hilaire).

ANENCÉPHALIE. s. f. État des monstres anencéphales.

ANENCÉPHALIEN, ENNE. adj. Qui concerne les monstres qui sont privés de tête (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ANENCÉPHALIQUE. adj. Qui concerne l'anencéphalie.

ANENCÉPHALOHÉMIE. s. f. [de αν priv., ἐγκέφαλος, encéphale, et αἷμα, sang]. Anémie encéphalique.

ANENCÉPHALONEURIE ou **ANENCÉPHALONÉVRIE**. s. f. [de αν priv., ἐγκέφαλος, encéphale, et νεῦρον, nerf]. Le manque d'encéphale, de névrilité cérébrale.

ANENCÉPHALOTROPHIE. s. f. [de αν priv., ἐγκέφαλος, encéphale, et τροφή, nourriture]. Atrophie encéphalique.

ANÉPIPLOÏQUE. adj. [de αν priv., et *épiploon*]. Qui manque d'épiploon.

ANÉPISCHÈSE. s. f. [de αν priv., et ἐπίσχω, j'arrête]. Incontinence.

ANÉPITHYMIE. s. f. [de αν priv., et ἐπιθυμία, désir]. Perte des appétits. — Défaillance.

ANÉROÏDE. adj. [de α priv., et νηρὸς, mouillé, humide]. Appareil remplaçant le baromètre. Il consiste en une boîte vidée d'air, avec un ressort qui est influencé par chaque variation de la pression atmosphérique.

ANÉRYTHROBLEPSIE, s. f. [de αν priv., ἐρυθρὸς, rouge, et βλέπειν, voir]. Impossibilité de distinguer les couleurs rouges. Elles sont confondues avec le gris cendré.

ANÉSIS. s. f. Détente. — Comme de rémission.

ANESTHÉCINÉSIE. s. f. [de αν priv., αἴσθησις, sentiment, et κίνησις, mouvement]. Absence de sensibilité et de motricité.

ANESTHÉSIE. s. f. [de αν priv., et αἴσθησις, sensibilité; all. *Unempfindlichkeit;* angl. *insensibility;* it. *anestesia*]. Privation générale ou partielle des sensations ou affaiblissement de la sensibilité en général ou de la sensibilité de quelque organe en particulier. — *A. asphyxique* (Faure). Paralysie de la sensibilité qui survient dans tous les genres d'asphyxie proprement dite. — *A. cutanée*. Insensibilité morbide de la peau. — *A. électrique*. Celle que l'on détermine en soumettant la peau ou quelque autre organe à l'influence des courants électriques. — *A. générale, provoquée* ou *chirurgicale*. Celle qu'on obtient par l'usage des anesthésiques. — *A. locale*. Celle que l'on détermine sur un point limité de la peau, dans la papille dentaire, etc., en les soumettant seuls à l'influence d'un mélange réfrigérant, etc. — *A. saturnine*. Celle qui est un des accidents saturnins.

ANESTHÉSIMÈTRE. s. m. Instrument pour déterminer les phases de l'anesthésie, d'après l'état de la sensibilité. — Instrument pour déterminer la quantité administrée d'un anesthésique.

ANESTHÉSIQUE. adj. et s. Ce qui concerne l'anesthésie. — Les agents qui amènent l'anesthésie.

ANESTHÉSIQUE. s. m. Substance dont la propriété est d'éteindre temporairement la sensibilité (éther, chloroforme, etc.). On a utilisé cette propriété pour supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales. — *A. locaux*. L'acide carbonique, le froid, l'éther vaporisé rapidement, le chloroforme maintenu appliqué sur quelque région, etc.

ANETH. s. m. [ἄνηθον; all. *Dill;* angl. *anethum, dill;* it. *aneta, aneto, finocchio*]. Genre d'Ombellifères. — *A. odorant*, ou *puant*. L'*Anethum graveolens*, L., aromatique et carminatif.

ANÉTHÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). L'*Essence de fenouil*.

ANÉTHOL. ($C^{10}H^{12}O$). Camphre ou phénol cristallisable des espèces d'anis, etc.

ANETHUM. s. m. L'*Aneth*, le *Fenouil*.

ANÉTIQUE. adj. [ἀνετικὸς, de ἀνίημι, je relâche]. Qui est propre à calmer, à relâcher.

ANEURIE ou **ANÉVRIE**. s. f. [de α priv., et νεῦρον, nerf]. Défaut de névrilité.

ANÉVRISME. Faute au lieu d'*Anévrysme*.

ANÉVROSE. s. f. Le manque de nerfs. — Jadis l'absence de tendons.

ANÉVRYSMAL, ALE, ou **ANÉVRYSMATIQUE**. adj. [it. *aneurismale*; esp. *aneurismal*]. Qui concerne l'anévrysme.

ANÉVRYSME. s. m. [ἀνεύρυσμα, de ἀνευρύνειν, dilater, distendre, de ἀνὰ, indiquant extension, et εὐρὺς, large; all. *Pulsadergeschulst;* angl. *aneurism;* it. et esp. *aneurisma*]. Tumeur survenue sur le trajet d'une artère par la dilatation de sa paroi. — Tumeur formée par le sang sorti d'une artère (*A. faux*). — *A. artérioso-veineux*. L'*A.* variqueux. — *A. cirsoïde*. Dilatation avec allongement d'une ou de plusieurs artères qui, repliées sur elles-mêmes, forment une tumeur plus ou moins étendue avec pulsations. — *A. du cœur*. On les divise en *actifs* et en *passifs*. Les premiers sont l'hypertrophie du cœur. — *A. disséquant*. Variété d'*A. externe*, dans laquelle le sang,

décolle la tunique celluleuse dans une grande étendue de la membrane moyenne. — *A. externes.* Ceux dont le siège permet l'emploi des moyens chirurgicaux. — *A. faux circonscrit*, faux enkysté ou sacciforme. Ceux qui communiquent avec une artère par une ouverture étroite, produite par une blessure plus ou moins ancienne. — *A. faux primitif*, non circonscrit, diffus. Ceux que forme l'épanchement et l'infiltration du sang dans le tissu cellulaire, à la suite de la blessure d'une artère. — *A. herniеux.* L'*A. mixte interne.* — *A. internes.* Ceux qui se développent dans les artères des organes splanchniques. — *A. miliaire.* Dilatation ampullaire des artérioles de l'encéphale et de la pie-mère. — *A. mixtes.* Ceux qui résultent de la dilatation d'une ou de deux de ces tuniques, avec division ou rupture de l'autre ou des deux autres. — *A. mixtes externes.* Ceux dont la tunique externe ou celluleuse est dilatée. — *A. mixtes internes.* Ceux dont la tunique interne qui forme le sac anévrysmal, fait saillie à travers la division des deux autres. — *A. des os.* Tumeur de la mâchoire, du tibia, de l'humérus, etc., présentant des pulsations isochrones aux battements du cœur. — *A. passifs.* L'amincissement des parois du cœur. — *A. par rupture.* L'*A. mixte externe.* — *A. spontanés.* Ceux qui ne sont pas la suite d'une blessure. — *A. traumatiques.* Ceux qui sont la suite d'une blessure. — *A. variqueux* ou *par anastomose.* Celui qui survient à la suite de la double lésion d'une artère et d'une veine correspondante, lorsque le sang, passant de l'artère dans la veine, *distend les parois* de ce dernier vaisseau. — *A. vrais.* Ceux dans lesquels toutes les tuniques, artérielles, également dilatées, concourent à former les parois de la tumeur sanguine.

ANFRACTUOSITÉ. s. f. [de *anfractus*, détour, circuit]. Les enfoncements entre les circonvolutions cérébrales, l'ethmoïde, et autres organes.

ANGE. s. m. —Z. Le *Squatina angelus*, L., Plagiostome.

ANGÉI. Les mots commençant ainsi qui manquent, doivent s'écrire ANGIO.

ANGÉLATE. s. m. Pour *Angélicate.*

ANGÈLES (Espagne). Source sulfureuse (16°).

ANGELI. s. m. L'*Epidendrum retusum*, L., Orchidée parasite.

ANGÉLICATE. s. m. Sel formé par l'acide angélicique.

ANGÉLICINE. s. f. Substance cristallisable retirée de la racine d'*Angelica archangelica*, L., Ombellifères.

ANGÉLICIQUE. adj. Qui concerne l'angélique.—C. Nom d'un *Acide* ($C^{22}H^{8}O^{4}$) retiré de la racine d'angélique.

ANGELIN. s. m. Nom au Brésil des semences de Légumineuses anthelminthiques du genre *Andira.* — *A. coco.* Fruit de l'*A. stipulacea*, Benth. — *A. de la Guyane.* Celui de l'*Andira racemosa.* Lamk.

ANGÉLINE. s. f. L'*Angélicine.*

ANGÉLIQUE. s. f. L'*Angelica archangelica*, L. [all. *Engelwurzel;* angl. *lingwort;* it. et esp. *angelica*], Ombellifère stomachique, stimulante.

ANGÉLIQUE. adj. Pour *Angélicique.*

ANGELOT. s. m. L'*Ange* (Poisson).

ANGERA (Italie). Sources sulfureuses (15°).

ANGERS (Maine-et-Loire). Puits ferrugineux.

AEGE-SALA. s. m. Ancien nom d'un emplâtre arsenical et d'un sirop vomitif.

ANGHIARI (Toscane). Sources ferrugineuses (15°).

ANGICA ou **ANGICO.** s. m. Au Brésil le bois de l'*Acacia angico*, Martius, astringent.

ANGIDIOSPONGUS. s. m. [de ἀγγείδιον, petit vaisseau, et σπόγγος, champignon]. La télangiectasie.

ANGIECTASIE. s. fr [de ἀγγεῖον, vaisseau, et ἔκτασις, dilatation]. Dilatation des vaisseaux ou du cœur.

ANGIECTOPIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et *ectopie*]. Déplacement de situation d'un vaisseau ailleurs qu'à sa place habituelle.

ANGIELCOSE. s. f. [*exulceratio vasorum*, de ἀγγεῖον, vaisseau, et ἕλκωσις, ulcération]. Ulcération vasculaire.

ANGIEMPHRAXIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et *emphraxie*]. Engorgement des vaisseaux sanguins, etc.

ANGIITE. s. f. [d'ἀγγεῖον, vaisseau, et de la désinence *ite*]. Phlegmasie des vaisseaux en général. — Par abus de mots : *inflammation.*

ANGINA-LINI, s. m. La *Cuscute.*

ANGINE. s. f. [*angina*, de *angere*, suffoquer, étrangler; all. *Bräune;* angl. *sore throat;* it. *angina, scheranzia;* esp. *angina*]. Désigne toutes les maladies inflammatoires des amygdales, du voile du palais, de ses piliers, du pharynx, et même de la trachée, avec ou sans fausses membranes. — Les pseudo-membranes des angines sont entièrement différentes de celles de la diphthérie. Au lieu d'être formées surtout de fibrine, elles n'en montrent pas, elles sont composées des cellules de l'épithélium de la région gonflées, granuleuses, mêlées de beaucoup de leucocytes, avec des hématies quand elles brunissent, des Schizomycètes et des Oïdiums, d'autant plus qu'elles sont plus anciennes, tant à l'état de spores que de myléliums. Dans les ulcérations pour les cas ulcéreux, on trouve parfois dans leur partie adhérente des restes de tissu cellulaire encore filamenteux ou réduit à l'état amorphe grenu avec ou sans fines fibres élastiques anastomosées. — *A. catarrhale.* L'amygdalite ou *A.* simple, la plus commune. — *A. du chien. A.* gutturale et plus souvent angine laryngée, à la suite de laquelle l'animal conserve une toux sèche, quinteuse et persiste. Dans la rage, au début, il y a plus ou moins d'angine gutturale. — *A. érisypélateuse.* Celle dans laquelle l'état inflammatoire de la muqueuse est analogue à celui de la peau érysipélateuse ou qui l'accompagne. — *A. fébrile.* Celle qui accompagne les fièvres inflammatoires. — *A. gangreneuse.* Celle qui s'accompagne d'accidents septicémiques avec ulcérations gangreneuses fétides, grêles ou noires des amygdales et du fond de la gorge avec ou sans hémorrhagies. — *A. glanduleuse* (Gueneau de Mussy, 1855), *granuleuse* (Chomel, 1846), des *orateurs*, des *buveurs*, ou *papillaire* (*clergymen's sore throat, chronic bronchitis, follicular disease of the pharyngo-laryngeal membrane*, Green, 1846). Affection de toute la muqueuse pharyngienne, commune chez les personnes que leur profession conduit à parler beaucoup avec développement morbide des glandes, surtout des *follicules* du palais, du pharynx et du larynx hypertrophiés sous forme de petites saillies, etc. — *A. gutturale.* Inflammation de la muqueuse de l'isthme du gosier, du voile du palais, de ses piliers, des amygdales, de la luette, etc. — *A. herpétique.* Celle dans laquelle la fièvre du début est suivie de l'apparition de vésicules blanchâtres, souvent confluentes, bientôt recouvertes de fausses membranes adhérentes molles, pultacées, jaunâtres, puis grises, etc. — *A. laryngée.* La laryngite. — *A. laryngée œdémateuse.* L'*Œdème de la glotte.* — *A. maligne diphthéritique.* Angine qui se présente sous l'apparence d'une angine pharyngienne peu intense, mais qui après est caractérisée par le développement de taches irrégulières, d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, qui sont des fausses membranes, fibrineuses, d'autant plus chargées de Schizomycètes qu'elles sont plus anciennes, rejetées par les malades et que l'on prenait pour des eschares. De là le nom d'*A. membraneuse* ou *couenneuse*, qui est la *diphthérite.* — *A. membraneuse polypeuse, striduleuse, diphthéritique*, etc. Le *Croup.* — *A. œsophagienne.* Caractérisée par une douleur plus ou moins vive dans le trajet que parcourt l'œsophage. — *A. pharyngée.* Celle qui se borne aux parois du pharynx. — *A. de poitrine* ou *du cœur* [all., angl. et it. *angina pectoris*]. Dyspnée intense localisée dans la région du cœur et son voisinage, accompagnée de palpitations et d'une sensation de douleur variable qui s'irradie dans les épaules et dans le bras gauche. La face est altérée, le pouls est modifié par rapport au rhythme et au volume, qui est toujours diminué. Cet ensemble de symptômes arrive tout à coup et finit rapidement, après avoir duré de quelques minutes à quelques heures. Le malade peut succomber subitement, soit dans un accès, soit dans l'intervalle des accès. Les palpitations peuvent manquer ainsi que les élancements névralgiques fréquents dans le bras gauche. C'est le plus souvent un symptôme de lésions cardiaques ou d'altérations de la crosse de l'aorte. Le traitement doit commencer par l'application de nombreuses ventouses sèches, de frictions alcooliques et de sinapismes sur tout le corps. — *A. profondes.* L'inflammation de toute l'épaisseur de la muqueuse amygdalo-pharyngée. — *A. pultacée.* Celle qui présente des plaques de mucus concret blanches molles, faciles à détacher, puis plus ou

moins grisâtres, etc. — *A. rhumatismale.* Celle qui s'accompagne de douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires, locales ou générales, suivie ou non par le rhumatisme. — *A. scarlatineuse.* Celle qui est un symptôme de la scarlatine au début. — *A. scorbutique.* Celle qui accompagne le scorbut ou d'autres accidents scorbutiques. — *A. scrofuleuse, syphilitique*, etc. Celles qui reconnaissent ces états morbides comme cause. — *A. sous-maxillaire* ou *buccale.* L'inflammation des glandes sous-maxillaire et du plancher de la bouche. — *A. superficielles.* L'*A. catarrhale* et *la pultacée.* — *A. tonsillaire.* Celle qui n'occupe que les amygdales et le voile du palais. — *A. trachéale.* La trachéite. — *A. ulcéro-membraneuse.* Celle dans laquelle il y a des ulcérations circulaires à fond grisâtre à bords rouges taillés à pic, ou sans pseudo-membranes pultacée.

ANGINEUX, EUSE. adj. [all. *bräuneartig*]. Qui a la nature de l'angine.

ANGIOCARPE. s. m. [de ἀγγεῖον, vase, réceptacle, et καρπός, fruit]. Fruit recouvert de quelqu'autre organe.

ANGIOCARPIEN, IENNE. adj. Qui a pour fruits des *Angiocarpes.*

ANGIOCHOLITE. s. f. [de χολή, bile]. L'inflammation des conduits biliaires.

ANGIODIASTASE. s. f. [de ἀγγεῖον,, vaisseau, et διάστασις, dilatation]. La dilatation des conduits sanguins et autres.

ANGIOGÉNIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et γένεσις, génération]. La génération des vaisseaux.

ANGIOGRAPHIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et γράφειν, décrire]. La description des conduits du système vasculaire.

ANGIOHÉMIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et αἷμα, sang]. L'état de congestion des vaisseaux sanguins.

ANGIO-HYDROLOGIE. s. f. Étude des vaisseaux prétendus séreux.

ANGIOÏTIS. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et *ile*]. Inflammation des parois artérielles et veineuses.

ANGIOLEUCITE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, λευκός, blanc, et *ite;* all. *Lymphgefässentzundung;* esp. *angioleucitis*]. La *Lymphangite.*

ANGIOLEUCOLOGIE. s. f. Étude des lymphatiques dits vaisseaux blancs.

ANGIOLOGIE s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et λόγος, discours; all. *Gefässlehre;* angl. *angiology;* it. et esp. *angiologia*]. Partie de l'anatomie qui traite des vaisseaux.

ANGIOLYMPHITE. s. f. La *Lymphangite.*

ANGIOME. *s.* m. [de αγγεῖον, vaisseau, et *ome*]. Tumeur formée par dilatations vasculaire, érectile, etc.

ANGIOMYCÈS. s. m. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et μύκης, champignon]. L'*Angidiospongus.*

ANGIONOME. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et νομή, ulcération]. Ulcération des vaisseaux, de leurs parois.

ANGIONOSE. s. f. L'*Angiose.*

ANGIOPATHIE. s. f. [de πάθος, affection]. Affection due aux vaisseaux, portant sur eux.

ANGIOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Qui porte, accompagne les vaisseaux d'un organe à un autre.

ANGIOPLANIE. s. f. [de πλάνη, erreur]. Les anomalies des vaisseaux.

ANGIOPLASTIQUE. [de αγγεῖον, vaisseau, et πλαστικός, qui façonne]. Qui façonne; qui est supposé façonner des vaisseaux.

ANGIOPLÉROSE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et πλήρωσις, réplétion]. Congestion vasculaire.

ANGIOPLOCE. s. f. [de πλοκή, plissement; all. *Gefässknoten*]. Nodosités des vaisseaux (Stilling).

ANGIOPTERIS. s. m. Genre de Fougères de Tahiti, à rhizome féculent.

ANGIOPYRIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et πῦρ, fièvre; all. *Gefässfieber*] (Alibert). La fièvre dite inflammatoire.

ANGIORRHAGIE. s. f. [de ῥήγνυμι, je coule]. Hémorrhagie. — Ecoulement par les capillaires.

ANGIORRHÉE. s. f. [de ῥεῖν, couler]. Suintement du plasma par les capillaires.

ANGIOSE. s. f. (Alibert). Maladie ayant pour siège le système vasculaire en général.

ANGIOSIALITE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et σίαλον, salive]. Phlegmasie des conduits et glandes salivaires.

ANGIOSPERME. adj. Qui appartient à l'*Angiospermie.* — Qui est dans un sporange, conceptacle, etc.

ANGIOSPERMIE. s. f. [de σπέρμα, semence] (Linné). Ordre de plantes ayant leurs graines pourvues d'un péricarpe.

ANGIOSPONGUS. s. m. [de σπογγος, champignon]. Pour *Angidiospongus.*

ANGIOSPORE. adj. [σπορά, semence]. Qui a ses spores dans un conceptacle, etc.

ANGIOSTÉGNOTIQUE. adj. [de στεγνοῦν, resserrer]. Qui amène un resserrement vasculaire.

ANGIOSTÉNOSE. f. s. [de στένωσις, rétrécissement; all. *Gefässverengerung*]. Rétrécissement, resserrement vasculaire.

ANGIOSTÉOSE. s. f. [de ὀστέον, os]. Ossification, et mieux, l'incrustation calcaire des artères.

ANGIOSTOME. s. m. Genre de Nématoïdes des Limaces.

ANGIOTOSTROPHE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et στροφή, torsion]. La torsion chirurgicale des artères.

ANGIOSYMPHYSIE. s. f. La soudure de vaisseaux entre eux.

ANGIOTÉLECTASIE. s. f. La *Télangiectasie.*

ANGIOTÉNIQUE, adj. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et τείνειν, tendre ; all. *Entzundungsfiever*; angl. *angiotenic;* it. et esp. *angiotenico*]. La fièvre continue (Pinel).

AGIOTOMIE. s. f. [de ἀγγεῖον, vaisseau, et τομή, section; all. *Gefässzergliederung;* angl. *angiotomy;* it. et esp. *angiotomia*]. Section chirurgicale et dissection des vaisseaux.

ANGLADA. Médecin (1775-1833) dont le nom est resté à une formule de bains sulfureux.

ANGLE. s. m. [*angulus;* γωνία; all. *Winkel;* angl. *angle;* it. *angolo;* esp. *angulo*]. Coïncidence de deux lignes; ouverture ou degré d'écartement de deux lignes qui se rencontrent. — Nom de diverses parties qui offrent effectivement des angles plus ou moins réguliers. — *A. céphaliques.* Les mesures destinées à déterminer les divers degrés du développement du crâne et de l'encéphale, ainsi que de la face. — *A. auriculaires,* ou *auriculo-craniens* (Broca). Du trou auditif externe comme centre on mène des rayons à tous les points singuliers d'une projection de la face du crâne (*orbite, front, bregma, inion, épine nasale*) et l'on obtient ainsi un développement d'angles en éventail qui embrasse toute la tête. Les angles varient d'une race à l'autre. — *A. craniens. A.* obtenus comme les auriculaires en prenant comme point de rayonnement le bord antérieur du trou occipital (Segond). — *A. corono-facial* (Gratiolet). L'*A.* formé par une ligne rasant le front et les incisives, avec un plan conduit selon la courbe de la suture coronale. — *A. facial* [all. *Gesichtswinkel;* esp. *angolo facial*]. Celui qui est compris entre une ligne, dite *faciale,* allant depuis l'angle antérieur de la mâchoire supérieure, ou, si les dents font saillie au delà de la mâchoire, la ligne passant depuis les dents mêmes jusqu'à la partie la plus saillante du front, et une seconde ligne, ou *ligne horizontale* passant par l'ouverture du conduit auditif externe jusqu'à la rencontre avec l'épine nasale inférieure, entre les sommets des racines des incisives moyennes. De ce point, on la prolonge jusqu'à ce qu'elle coupe la *ligne faciale* (Camper). — *A. inio-facial* (Deschamps). Celui qui est formé par des lignes tirées de l'inion au point le plus proéminent du front et de l'inion à la symphyse du menton. — *A. des lèvres.* La commissure formée, de chaque côté de la bouche, par la jonction de la lèvre supérieure avec l'inférieure. — *A. de la mâchoire.* Celui du maxillaire inférieur. — *A. du nez.* L'angle rentrant qu'il forme par sa jonction avec la joue. — *A. de la nuque.* Angle rentrant formé par la jonction de la nuque et du cou. — *A. de l'œil.* Distingués en *interne* et en *externe,* et formés par la jonction des paupières. L'interne est nommé le *grand angle.* — *A. du pubis. A.* formé par la jonction des os pubis, au sommet de l'arcade pubienne. — *A. tubaires.* Les deux angles latéraux supérieurs de l'utérus, d'où partent les trompes. — *A. nasal* (Welcker). Angle formé par une ligne tirée de la suture fronto-nasale au bord antérieur du trou occipital, et une autre allant de ce bord à l'épine sous-nasale. — *A. occipital* (Daubenton). Celui

que donnent deux plans tirés du bord postérieur du trou occipital à l'arcade dentaire supérieure d'une part et au bord facial ou inférieur de l'orbite. — *A. optique* ou *visuel*. *A.* fictif ayant comme sommet le centre optique du cristallin que forment les rayons partant des points extrêmes d'un objet et pour côtés les lignes allant de l'œil aux extrémités de l'objet. Cet angle décide de la grandeur apparente des corps; l'ouverture qu'il a est réglée par deux conditions : la dimension des objets et la distance qui les sépare de l'œil. — *A. pariétal* (De Quatrefages). Angle formé par deux lignes tangentes aux points latéraux les plus saillants de l'arcade zygomatique et aux sutures pariéto-frontales. — *A. sphénoïdal*. Angle dont le sommet est dans le crâne sur la ligne médiane derrière les deux trous optiques, au milieu de la gouttière optique, au bord antérieur de la selle turcique. — B. *A. de divergence*. Celui qui résulte de l'écartement existant entre deux feuilles qui se suivent soit dans une spire soit dans un verticille de feuilles.

ANGOGO. s. m. L'*Ingogo*.

ANGOISSE. s. f. [*angor*, de *angere*, presser; all. *Angstgefühl*; angl. *anguish*; it. *angoscia*; esp. *congoja*]. Sensation de resserrement à la région épigastrique, accompagné d'une grande difficulté de respirer, etc. — Dernier degré de l'*anxiété*. — *A. circulatoires*. Celles que détermine le besoin de respirer et de régler la circulation.

ANGOLAM. s. m. L'*Alangier*.

ANGONE. s. f. [*præfocatio faucium*]. Constriction du larynx, avec angoisses.

ANGOR. s. f. [de *angor*, angoisse]. — *A. pectoris*. L'angine de poitrine.

ANGORA. adj. et s. Races à longs poils de chats, chèvres et lapins.

ANGOURIE. s. f. L'*Angurie*.

ANGREC. s. m. [*angurek*]. Genre d'Orchidées de Madagascar et de Bourbon (*Angræcum*). — Le *Faham*.

ANGRÆCUM. s. m. Pour *Angrec*.

ANGUIFORME. adj. et s. [de *anguis*, serpent, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un serpent. L'*Orvet*, etc.

ANGUILLE. s. f. La *Muræna anguilla*, L. [ἔγχέλυς; all. *Aal*; angl, *eel*; it. *anguilla*; esp. *anguila*], Malacoptérygien apode. La femelle seule remonte les rivièves, habite les eaux douces et descend à la mer en novembre pour la reproduction en mer. Le mâle, appelé pimpeneau, remonte peu; il habite les côtes et l'embouchure des fleuves. — *A. électrique*. Le *Gymnote*. — *A. de mer*. Le *Congre*. — *A. pekinensis*. *A.* de la Chine dont la vessie natatoire fournit l'ichthyocolle de la Chine.

ANGUILLER. s. m. L'*Anas clypeata*, L., Palmipède.

ANGUILLET. s. m. L'*Orphie*.

ANGUILLIFORME. adj. et s. [de *anguilla*, anguille, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'Anguille. — Les Murænoïdes.

ANGUILLULE. s. f. Individus non sexués de beaucoup de Nématoïdes vivant dans l'eau (*Vibrio* ou *Anguillula fluviatilis*, Ehr.), dans la terre humide, etc.; beaucoup sont parasites de l'homme, des insectes et des mollusques terrestres. — *A. du blé niellé*. Le *Rhabditis tritici*, Duj. — *A. de la colle*. Le *Rhabditis glutinis*, Dugès, Duj. — *A. du vinaigre*. Le *Rhabditis aceti*, Duj.

ANGUILLULIDÉ. adj. et s. Qui se rapporte aux anguillules. — Famille de Nématoïdes qui les comprend.

ANGULAIRE. adj. et s. m. [*angularis*, de *angulus*, angle; angl. et esp. *angular*]. Qui a rapport à un angle. — *A. de l'omoplate*. Le Trachéo-scapulaire, Ch., muscle qui s'étend de l'angle de l'omoplate aux apophyses transverses des premières vertèbres cervicales.

ANGULÉ, ÉE. adj. [all. *winklig*, *eking*; angl. *angulate*; esp. *angulado*]. Qui offre des angles.

ANGULEUX. adj. Qui a un ou plusieurs angles.

ANGULIROSTRE. adj. et s. [de *angulus*, angle et *rostrum*, bec]. Qui a le bec anguleux. — Le *Guêpier*.

ANGURIE. s. f. Le fruit de l'*Angurier*.

ANGURIER. s. f. [ἀγγούριον, petit melon]. Genre de Cucurbitacées américaines voisines des Bryones (*Anguria*, L., et *Psiguria* Necker). — La *Pastèque*.

ANGUSTIE. s. f. [στενοχωρία]. Rétrécissement ou étroitesse accidentelle.

ANGUSTURE. s. f. [de *Agustura*, ville; it. *angustura*; esp. *angostura* et *angustura*]. — *A. vraie*. L'écorce du *Bonplandia trifoliata*, Willdenow, Rutacée. Elle arrive de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale, amère, aromatique. — *A. fausse*. L'écorce du vomiquier, très vénéneuse.

ANGUSTURINE. s. f. La *Vomicine*.

ANHALT. Duché prussien dont le nom est donné à un liquide dit cordial.

ANHÉLATION. s. f. [all. *Keuchen*; it. *anelazione*, *anelito*; esp. *anhelacion*]. Respiration courte et fréquente. — L'essoufflement.

ANHÉLER. v. a. Respirer précipitemment et par inspirations courtes à la suite de la course ou durant quelqu'état morbide, cardiaque ou pulmonaire.

ANHÉLEUX, EUSE. adj. et s. [all. *keuchend*; it. *anelante*, *affannoso*; esp. *anheloso*]. Qui est atteint d'anhélation, qui s'y rapporte.

ANHÉMASE. s. f. [de αν priv., et αἷμα, sang]. — *A. épizootique* (Gellé). Anémie pernicieuse des mulets, etc.

ANHÉMATOSE. s. f. Défaut d'oxygénation des hématies.

ANHIDROSE. s. f. [de αν priv., et ἱδρώς, sueur; it. *anidrosi*]. Le manque d'excrétion sudorale.

ANHINGA. s. m. Genre de Palmipèdes totipalmes (*Plotus* ou *Plautus* de Linné).

ANHISTE. adj. [de αν priv., et ἱστός, tissu; angl. *anhistous*]. Homogène. — Qui n'a pas de texture déterminée. — Non vasculaire.

ANHYDRATATION. s. f. L'état de ce qui n'est pas hydraté.

ANHYDRE. adj. [de αν priv., et ὕδωρ, eau; all. *wasserlos*; angl. *anhydrous*; it. *anidro*; esp. *anhydro*]. Qui ne contient pas d'eau. — C. Corps quelconque qui ne contient pas d'eau étrangère à sa composition élémentaire.

ANHYDRIDE. s. m. La série des composés obtenus par la déshydratation successive, équivalent par équivalent, d'un premier composé hydraté, jusqu'à ce qu'on arrive à l'obtenir anhydre.

ANHYDRISATION. s. f. Mot incorrect pour indiquer la déshydratation expérimentale d'un organisme.

ANHYDRITE. s. f. Le *Sulfate de chaux anhydre*.

ANHYDROMYÉLIE. s. f. [de αν priv., et de ὕδωρ, eau, et μυελός, la moelle]. Absence du liquide céphalo-rachidien.

ANIDE. adj. et s. m. Qui est *Anidien*.

ANIDIEN, ENNE. adj. et s. [de αν priv., et de εἶδος, forme] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre caractérisé par une organisation incomplète, très éloignée du type de l'espèce.

ANIGOZANTHE. s. f. Genre d'Hémodoracées féculentes de la Nouvelle-Hollande.

ANIL. s. m. L'*Indigotier*.

ANILÉINE. s. f. Le violet d'aniline.

ANILÈSE. s. f. [d'ἀνὰ, de bas en haut, et εἵλεω, je tourne]. Vents, colique. — V. Evolution.

ANILÉTIQUE. adj. Qui se rapporte à l'anilèse, au développement.

ANILIDE. s. f. Groupe de composés analogues aux *amides*, mais dans lesquels l'*Aniline* joue le rôle rempli dans les amides par l'ammoniaque. — *A. benzoïque*. La *Benzanilide*. — *A. formique*. La *Formanilide*.

ANILINE. s. f. [all. *Anilin*, *Anil*; *benzidam*, *kyanol*]. Alcaloïde artificiel ($C^{12}H^7Az$). Liquide incolore; bout à 180°. Le chlore, le brome et l'iode peuvent se substituer à un ou plusieurs équivalents d'hydrogène, et donner les *A. chlorées*, *bromées* et *iodées*.

ANILIQUE. adj. Qui se rapporte à l'aniline.

ANIMAL. s. m. [de *anima*, vie; ζῶον; all. *Thier*; it. *animale*]. Organisme dont les unités anatomiques ont pour principes immédiats fondamentaux des substances organiques azotées. L'animal a été défini : Tout *être organisé* qui accomplit son alimentation solide aux dépens d'êtres vivants ou qui ont vécu; mais cela n'est vrai que pour ceux qui, multi-cellulaires, sont pourvus d'un tube digestif, et ne l'est pas pour les animaux unicellulaires. Ces derniers se nourrissent souvent en effet de la même manière que les plantes. Le fait d'être un *organisme* distingue l'animal des corps bruts; le fait d'avoir pour parties constituantes essentielles des albu-

minoïdes et non des composés cellulosiques le distingue des végétaux, quelque simples que soient l'animal et le végétal. Dès que des êtres les plus simples on passe aux plus complexes, la distinction de l'animal et de la plante devient des plus faciles : dans le premier, outre les parties constituantes essentielles on trouve des *produits*, tels que les *coquilles, carapaces*, etc. Or, la *structure* de ces produits s'éloigne beaucoup de celle des éléments et des tissus végétaux. Bien que certains produits aient pour principe immédiat fondamental, dans quelques Mollusques, soit la cellulose, et non des albuminoïdes, soit des sels calcaires ou siliceux chez quelques Radiaires, leur structure éloigne déjà tellement ces animaux des végétaux, qu'il n'est pas possible de les confondre. Le tube digestif n'existe pas dans tous les animaux : tels sont les *Spongiaires*, les larves de beaucoup d'Invertébrés, etc. C'est parce qu'on ne connaissait pas d'une manière encore assez exacte la structure des *unités anatomiques* et leurs autres caractères, ainsi que les *principes immédiats*, surtout les albuminoïdes, qu'on a cru que la présence d'un tube digestif pouvait seule faire distinguer les animaux des végétaux et rendre compte de leur nutrition. Au point de vue physiologique, on dit de l'animal qu'il est un organisme qui se nourrit, se développe, se reproduit, et qui est en même temps sensible et contractile. C'est bien *qui se contracte* qu'il faut dire, et non *qui se transporte d'un lieu à un autre*, car beaucoup d'animaux se contractent sans locomotion, et beaucoup de plantes, telles que diverses Diatomées, se transportent d'un lieu à un autre sans se contracter. Il faut aussi que les êtres les plus simples comme les Infusoires et les Rhizopodes, en se contractant, modifient leurs formes de diverses manières, et la reprennent ensuite sans changer de place. Ces modifications de forme sont un des caractères les plus tranchés qui servent à distinguer les animaux des plantes et des spermatozoïdes qui se transportent d'un lieu à un autre. Dans le cas où il s'agit d'êtres pourvus d'un test de forme invariable, cette propriété de se contracter ne s'observe pas moins, mais seulement sur les appendices des parties essentielles de l'animal. Du reste, la structure des tests suffirait déjà à elle seule pour distinguer ces animaux des plantes infusoires ou microscopiques. — Tout être uni-cellulaire ou multi-cellulaire qui ne se dissout pas dans l'ammoniaque ou qui de l'état de zoospore temporairement soluble, passe à l'état insoluble est végétal. — Tout organisme analogue qui est soluble dans l'ammoniaque est animal.—L'évolution de ceux-ci les conduit à en reproduire de semblables ou auparavant à se constituer en organismes multi-cellulaires doués de l'*animalité* tandis que du côté des premiers l'évolution conduit de la solubilité temporaire des zoospores à l'insolubilité permanente et au maintient de la végétalité de plus en plus manifeste. La netteté de ces déterminations ne laisse aucune place au *troisième règne organique* ou *intermédiaire*, si souvent encore imaginé par ceux qui méconnaissent ces données. Tous les organismes uni-cellulaires ou pauci-cellulaires dont on le composait sont en effet ramenés dans l'une ou dans l'autre des deux seuls règnes existant. Ainsi, les animaux adultes les plus simples, *unicellulaires*, et les embryons ciliés des Invertébrés, sont formés d'une masse toute azotée, plus ou moins homogène, contractile, changeant ainsi de forme, se résolvant facilement en sarcode. Quant aux spermatozoïdes des Algues ou des animaux qu'on pourrait prendre pour des animaux ou des embryons, ils ne se reproduisent ni ne se développent. De plus, après leur mort, ils ne se résolvent pas en sarcode, et, au lieu de diffluer rapidement comme les êtres parfaits, ils résistent énergiquement et longtemps à beaucoup d'agents. (Ch. Robin, 1853-1882). — **Z**. Les animaux se divisent nettement en *Vertébrés* et *Invertébrés*. On compte environ 28 000 espèces d'animaux vertébrés et 210 000 espèces d'invertébrés. — *A. annelés* [*annulata;* all. *geringelt;* angl. *annulates*]. Invertébrés pairs, et articulés ou annelés extérieurement; le premier des quatres embranchements en lesquels se subdivisent les *Invertébrés*. — *A. articulés*. Les invertébrés annelés, qui ont un squelette extérieur disposé sous la forme d'anneaux qui entourent le corps en s'articulant les uns avec les autres. — *A. domestique*. Celui qui est soumis à la domestication. — *A. électrique*. Celui qui est électrogène. — *A. médicinal*. Celui qui est employé en médecine. — *A. microscopique*. Celui qui n'est visible qu'au microscope. — *A. parasite*. Celui qui ne vit qu'à l'aide et aux dépens d'un autre organisme vivant et non de ce qui de ce dernier est déjà mort. — *A. simples*. Les Protozoaires. — *A. urticants*. Ceux qui ont des organes urticants. — *A. vésicants*. Les *Cantharides*.

ANIMAL, ALE. adj. [*animalis;* all. *thierisch, animalisch;* it. *animale*]. Qui concerne les animaux.

ANIMALCULE. s. m. [all. *Thierchen*, it. *animalculo;* esp. *animalejo*]. L'animal qui n'est visible qu'au microscope. — *Infusoire*. — *A. fécondateur des Cryptogames*. Le spermatozoïde des Cryptogames. — *A. spermatique*. Le spermatozoïde des animaux. — *A. ferments*. Les ferments figurés, Protophytes pris pour des Protozoaires.

ANIMALCULISME. s. m. [all. *Samenthiersystem*]. Système supposant que l'embryon animal est produit par des *animalcules* spermatiques.

ANIMALCULOVISME. s. m. Système admettant que l'embryon animal est produit par le concours des animalcules spermatiques et de l'ovule.

ANIMALISATION. s. f. [all. *Animalisirung;* it. *animalizzazione;* esp. *animalizacion*]. Changement qu'éprouvent les aliments végétaux, et qui les rend propres à concourir à la nutrition des animaux. — Assimilation sur l'animal.

ANIMALITÉ. s. f. [all. *Thierheit;* it. *animalita;* esp. *animalidad*]. Ensemble des attributs des animaux. — **Y**. L'ensemble des phénomènes généraux résultant des propriétés que manifeste la substance organisée des animaux.

ANIMATION. s. f. [*animatio*, de *anima*, âme; all. *Beseelung, Belelung;* it. *animazione*]. Manifestation des actes qui caractérisent l'animalité. — **Y**. Première manifestation de l'animalité, c'est-à-dire de l'exercice des muscles et de la névrilité chez l'embryon. On l'a supposée être due à la réunion de l'âme au corps, mais elle n'est que la manifestation des propriétés de contractilité et de névrilité ayant lieu dès que les éléments anatomiques qu'elles escortent sont arrivés à un degré convenable de développement — **M.C**. L'excitation, l'agitation maniaque ou autres des malades.

ANIMÉ. s. m. [all. *Flussharz;* angl. *anime*]. Résine donnée par l'*Hymenæa courbaril*, L., Légumineuse cassiée du Brésil, etc. — *A. dur, A. tendre*. Variétés de Copal. — *A. occidental*. Le *Copal tendre*.

ANIMÉ, ÉE. adj. Qui est doué d'animation.

ANIMINE. s. f. L'une des bases tirées de l'huile animale de Dippel (Unverdoben).

ANIMISME. s. m. [all. *Animismus;* esp. *animismo*]. Doctrine qui, pour expliquer chaque phénomène de la vie et chaque maladie, fait intervenir dans les corps organisés, supposés inertes, l'*âme* considérée comme chose isolable, devenant principe d'action, cause première.

ANIMISTE. s. m. [esp. *animista*]. Celui qui rapporte à l'âme tous les phénomènes de l'économie animale.

ANIONS. [all. *Anionen*; angl. *Anions*]. On désigne sous ce nom les corps qui se déposent au pôle positif (*anode*) pendant l'électrolyse.

ANIRIDIE. s. f. [de αν priv., et *iris*]. Le manque de l'iris.

ANIS. s. m. [angl. *aniseed;* it. *anice;* esp. *anis*]. Semence du *Pimpinella anisum*, L., Ombellifère. — *A. vert*, Il est verdâtre, de saveur piquante, légèrement sucrée, très stimulant avec excitation très prononcée de l'estomac. — *A. étoilé* [*anisum stellatum*]. Fruit (Chine et Tartarie) de l'*Illicium anisatum*, L., Magnoliacée. Il est composé de six à douze capsules épaisses disposées en forme d'étoile, d'une odeur agréable de l'acide benzoïque, etc.

ANISAKIS. s. m. Genre d'Ascarides.

ANISATE. s. m. Sel formé par l'Acide anisique.

ANISÉ, ÉE. adj. Qui contient de l'anis; qui s'y rapporte.

ANISCHURIE. s. f. [de αν priv., et *ischurie*]. L'impossibilité de retenir l'urine.

ANISHYDRAMIDE. s.f. Composé cristallin ($C^{48}H^{24}O^6Az^2$).

ANISIQUE. adj. et s. Qui concerne l'anis. Le médicament qui en contient. — Nom d'un acide ($C^{16}H^7O^5.HO$)

produit par l'action oxydante de l'acide azotique sur l'*essence d'anis concrète* ($C^{20}H^{12}O^{2}$).

ANISIUM. s. m. Remède à l'anis.

ANISOCHILUS. s. m. Genre de Labiées de l'Inde.

ANISODACTYLE. adj. et s. [de ἄνισος, inégal, et δακτύλος, doigt]. Qui a les doigts inégaux. — Famille de Passereaux.

ANISODE. s. m. Genre de Solanées vireuses du Népaul.

ANISODONTE. adj. et s. [de ἄνισος, inégal, et ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents inégales.

ANISOMÈLE. s. f. Genre de Labiées amères de l'Asie.

ANISOMÈLE. adj. [de ἄνισος, inégal, et μέλος, membre]. Qui a les membres inégaux.

ANISOMÈRE. adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui a les parties, les articles inégaux. — Genre de Diptères.

ANISOMÉTROPIE. s. f. [ἄνισος, inégal, et μέτρον, mesure]. Inégalité du pouvoir réfringent des deux yeux.

ANISOSCÉLIS. s. m. Genre d'Hémiptères du Brésil, etc.

ANISOÏNE. Produit de décomposition du camphre d'anis ($C^{40}H^{24}O^{4}$).

ANISOL. s. m. Dérivé de l'acide anisique, d'odeur aromatique ($C^{14}H^{8}O^{4}$).

ANISOSTÉMONE. adj. [de ἄνισος, inégal, et στήμων, chose dressée]. Les étamines dont le nombre est différent de celui des pétales.

ANISOSTOME. adj. [τομή, section]. L'organe dont les divisions sont inégales.

ANISOTROPE. adj. [de ἄνισος, inégal, et τρέπειν, tourner]. Corps physiquement homogène présentant des propriétés optiques ou autres qui diffèrent suivant telle ou telle direction.

ANISURIQUE. adj. Acide produit dans l'organisme après l'ingestion des anisiques et retiré de l'urine.

ANISYLE. s. m. Radical hypothétique de l'*acide anisique*.

ANJOUVIN. s. m. La Linotte, *Fringilla linaria*, L.

ANKYLENTÉRIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, et ἔντερον, intestin]. Adhérence morbide des intestins.

ANKYLOBLÉPHARON. s. m. [de ἀγκύλη, frein, et βλέφαρον, paupière; all. *Ankyloblepharon;* it. *anchiloblefaro;* esp. *anquiloblefaron*]. Union contre nature du bord libre des deux paupières avec le globe de l'œil.

ANKYLOCHILIE s. f. [*ancylochilion*, de ἀγκύλη, frein, et χεῖλος, lèvre]. Union anormale des lèvres.

ANKYLOCOLPE. s. m. [de ἀγκύλη, frein, et κόλπος, vagin]. Étroitesse, imperforation du vagin.

ANKYLOCORE. s. f. [de ἀγκύβη, frein, et κόρη, pupille]. Oblitération pupillaire.

ANKYLODONTIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, et ὀδοὺς, dent]. Union des dents entre elles.

ANKYLOGLOSSE. s. m. [de ἀγκύλη, frein, et γλῶσσα, langue; it. *anchyloglosso;* esp. *anquiloglosso*]. Soudure de la langue avec la face postérieure des gencives, ou avec la paroi inférieure de la bouche.

ANKYLOGLOSSOTOME. s. m. [de *ankyloglosse*, et τέμνειν, couper]. Instrument pour opérer l'ankyloglosse.

ANKYLOMÈLE. s.f.[de ἀγκύλος, courbé, et μήλη, sonde]. La sonde courbe.

ANKYLOMÉRISME. s. m. [de ἀγκύλη, frein, et μέρος, partie]. Adhérence anormale des membres, etc.

ANKYLOPODIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, et ποῦς, pied]. Ankylose tibio-tarsienne.

ANKYLOPROCTIE. s. f. [*atresia ani*, de ἀγκύλη, frein, et πρωκτος, anus]. Rétrécissement de l'anus.

ANKYLOPS. Faute au lieu d'*Anchilops*.

ANKYLORRHINIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, et ῥίν, nez]. Soudures des parois nasales.

ANKYLOSE. s. f. [ἀγκύλωσις; all. *Gelenkverwachsung;* angl. *ancylosis;* it. *anchilosi;* esp. *anquilosis*]. La diminution ou impossibilité absolue des mouvements d'une articulation naturellement mobile. — *A. vraie*. Celle où il y a soudure des extrémités articulaires entre elles. — *A. fausse*. Celle qui résulte d'une adhérence de la synoviale, ou de la rigidité des ligaments et des muscles qui avoisinent l'articulation. — *A. extracapsulaire*. Celle qui est produite par des altérations survenues à l'extérieur de l'articulation. — *A. intracapsulaire*. Celle qui est causée par des altérations dans l'articulation même; elle est dite soit *membraneuse* soit *osseuse*, suivant la nature des adhérences.

ANKYLOSTOMASIE. s. f. La maladie causée par la présence dans l'intestin de l'*Ankylostome duodénal*, ou anémie des mineurs sans émaciation.

ANKYLOSTOME. s. m. [de ἀγκύλος, courbe, et στόμα, bouche]. Genre de Nématoïdes. — *A. du duodenum*. L'*Ankylostoma duodenale.*, Dubini, qui vit dans le duodénum et le jéjunum de l'homme. Long de 3 à 4 mill., cylindrique, un peu courbé; fixé en quantité souvent considérable à la muqueuse de l'intestin au centre d'une ecchymose lenticulaire dont il cause la formation.

ANKYLOTIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, οὗς, ὠτός, oreille]. Soudure des parois du conduit auditif.

ANKYLOTOME. s. m. [de ἀγκύλος, courbé, et τομή, section]. Le couteau courbe.

ANKYLURÉTHRIE. s. f. [de ἀγκύλη, frein, et *urèthre*]. Rétrécissement uréthral.

ANKYRISME. s. m. Espèce de suture cranienne.

ANKYROÏDE. Pour *Ancyroïde*.

ANNABERG (Saxe). Source carbonatée froide.

ANNEAU. s. m. [*annulus*, κριχος; all. et angl. *Ring;* it. *anello;* esp. *anillo*]. — **A.** Ouverture naturelle plus ou moins circulaire des parois musculaires ou aponévrotiques, servant au passage de quelque vaisseau ou conduit. — *A. antimonial*. Celui dont amène la production l'antimoine métallique quand brûle contre une plaque de porcelaine l'hydrogène antimonié. — *A. arsenical*. Celui dont amène la formation l'arsenic métallique réduit quand brûle contre une plaque de porcelaine l'hydrogène arseniqué. — *A. ciliaire*. Le cercle *ciliaire*. — *A. Crural* ou *fémoral*. Le canal crural. — *A. scléroticai*. Sur les Oiseaux, anneaux de plaques osseuses de la sclérotique autour de la cornée et autour de l'entrée du nerf optique. — *A. de Vieussens*. Relief musculaire autour de la *fosse ovale* sur la cloison des oreillettes. — **B.** *A. élastique*. *A.* à cellules spiralées qui constitue le bord circulaire des sporanges de Fougères, et qui se détend avec force.

ANNELÉ, ÉE. adj. et s. [*annulatus;* all. *ringelig;* esp. *anillado*]. Parties des plantes qui ont un anneau au collet. — Les animaux *annelés*.

ANNÉLIDAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Annélides;* — Les *Sipunculides* (De Blainville).

ANNÉLIDE. adj. et s. m. [de *annellus*, petit anneau all. *Ringwurm*]. Classe de vers, dont le corps est annelé, pourvu de soies locomotrices, non cilié chez l'adulte, sans ventouses; presque tous ont des branchies pour la respiration, et beaucoup ont un sang à sérum rougeâtre. Les embryons sont ciliés.

ANNEXE. s. f. [*appendix;* προσφυόμενον; all. *Anhang;* angl. *annex;* it. *annesso;* esp. *anexò*]. Tout ce qui dépend d'un organe principal. — *A. du fœtus*. L'amnios, le cordon, le placenta et la caduque. — *A. de l'utérus*. Les ovaires, les trompes, etc., bien que l'utérus ne soit rien physiologiquement sans ces organes.

ANNUEL, ELLE. adj. [*annuus;* ἐνιαύσιος; all. *jährig;* angl. *annual;* it. *annuale;* esp. *anual*]. Ce qui se manifeste chaque année à la même époque.

ANNULAIRE. adj. [de *annulus*, anneau; κρικοειδής; all. *ringförmig;* angl. *annular;* it. *anulare*]. En forme d'anneau ou qui en remplit les usages.

ANO-CAVERNEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte à l'anus et aux corps caverneux.

ANOCOELIADELPHE. adj. et s. m. [de ἄνω, en haut, κοιλία, ventre, et ἀδελφὸς, frère] (Gurlt). Cœliadelphes avec soudure de deux corps par la partie supérieure du tronc.

ANODE. s. f. [de ἀνὰ, en haut, et ὁδὸς voie; *nodus;* all. *Sauerstoffpol*] (Faraday). Désigne l'électrode positive d'une pile.

ANODON. adj. et s. [de αν priv., et ὀδοὺς, dent]. Qui manque de dent. — Genre d'Ophidiens.

ANODIN. Faute au lieu d'*Anodyn*.

ANODONTE. adj. [ἀνόδους, de αν priv., et ὀδοὺς, dent]. Qui manque de dents. — Genre de Lamellibranches sans dents cardinales (*Anodonta*).

ANODONTIE. s. f. Anomalie caractérisée par l'absence de toutes les dents.

ANODYN, INE. adj. et s. m. [ἀνώδυνος, de αν priv., et

ὀδύνη, douleur; all. *schmerzstillend;* angl. *anodyne;* it. et esp. *anodino*]. Ce qui calme ou fait cesser la douleur.

ANODYNIE. s. f. [ανωδυνία; all. *Schmerzlosigkeit;* it. et esp. *anodinia*]. Comme *Analgésie*.

ANOLIS. s. m. L'*Anolis bullaris*, L., Saurien donné comme sudorifique.

ANOMAL, ALE. adj. [*anomalus*; ἀνώμαλος, de α priv., et νόμος, loi, règle; all. *regelwidrig*; anlg. *anomalous*; it. et esp. *anomalo*]. Irrégulier; contraire à l'ordre naturel.

ANOMALIE. s. f. [*abnormitas;* ἀνωμαλία; all. *Regelwidrigkeit, Unregelmässigkeit;* angl. *anomaly;* it. et esp. *anomalia*]. Irrégularité, monstruosité; état contraire à l'ordre naturel. — Toute particularité accidentelle du développement que présente un individu comparé à la majorité des autres de son espèce, de son âge, etc. — *A. de nombre.* Elles comprennent deux ordres : 1° par diminution dunombre des organes ou de leur parties; 2° par augmentation du nombre des organes ou de leurs parties. — *A. par défaut.* 1° Les monstruosités que caractérise l'absence d'une ou de plusieurs parties; 2° les anomalies simples par diminution de nombre. — *A. par déplacement* ou *par changement de position.* Les hétérotopies. — *A. par disjonction.* Les *Disjonctions.* — *A. par excès.* Les monstruosités que caractérise la multiplication d'une ou plusieurs parties. — *A. par excès de développement.* Développement exagéré des organes d'existence normale (développement exagéré du clitoris chez la femme, des mamelles chez l'homme, etc.). — *A. par excès de génération.* Suraddition à l'ensemble des organes normaux, d'organes vraiment surnuméraires et analogues à ceux-ci. — *A. par excès:* 1° de *simples anomalies;* 2° les *monstres composés.* — *A. simples.* Celles qui ont lieu par augmentation de nombre. — (G. Saint-Hilaire). — **B.** *A. végétales.* Les *variétés* et les *monstruosités* des plantes.

ANOMALOECIE. s. f. [de οἰκία, maison]. La *polygamie* des Phanérogames (Cl. Richard).

ANOMALONOMIE. s. f. [de νόμος, loi]. Les règles d'après lesquelles se produisent les anomalies.

ANOMA MORUNGA. s. m. Le *Ben.*

ANOMOCÉPHALE. s. m. [de α priv., νόμος, règle, et κεφαλή, tête]. Les animaux dont la tête présente quelque difformité (Et. Geoffroy Saint-Hilaire).

ANOMPHALE. adj. Monstre anidien, etc., sans ombillic.

ÂNON. s. m. L'âne ou l'ânesse impubères. — L'*Églefin.*.

ANONACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Anones.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, arbres ou arbrisseaux à feuilles alternes.

ANONE. s. m. Genre d'*Anonacées.*

ANONNEMENT. s. m. Répétition de la voyelle *A* avant la prononciation de certains mots.

ANONYCHIE. s. f. [de αν priv., et ὄνυξ, ὄνυχος, ongle]. Anomalie par absence des ongles.

ANONYME. adj. [*anonymus;* ἀνώνυμος, de αν priv., et ὄνομα, nom; all. *ungenannt;* angl. *anonymous;* it. et esp. *anonimo*]. — *A.* Epithète donnée à plusieurs organes qui n'avaient pas encore reçu un nom.

ANOOPSIE. s. f. [de ἄνω, en haut, et ὤψ, œil]. Strabisme dans lequel l'œil se tourne vers le haut.

ANO-PÉNIEN, IENNE. adj. Qui appartient à l'anus et au pénis.

ANO-PÉRINÉAL, ALE. adj. Qui concerne l'anus et le périnée.

ANOPHTHALMIE. s. f. [de αν priv., et ὀφθαλμός, œil]. Le manque de l'œil par agenèse, etc.

ANOPHTHALMOHÉMIE. s. f. [de αν priv., ὀφθαλμός, œil, et αἷμα, sang]. Anémie oculaire.

ANOPLOGNATHE. adj. et f. [de ἄνοπλος, faible, et γναθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires faibles, inermes. — Genre de Coléoptères.

ANOPLOTHÉRIUM. s. m. [de αν priv., ὅπλον, arme, et θηρίον, animal]. Pachyderme fossile des terrains tertiaires.

ANOPLOURE. s. m. [de αν priv., ὅπλον, arme, et οὐρά, queue]. Qui a la queue lisse. — Ordre d'insectes, aptères, parasites.

ANOPSIE. s. f. [de αν priv., et ὤψ, œil]. Privation de la vue. — Faute au lieu d'*Anoopsie.*

ANOPTICONERVIE. Faute au lieu de paralysie du nerf optique.

ANO-PUBIEN, IENNE. adj. Qui va de l'anus au pubis.

ANORCHIDE. adj. et s. m. [de αν priv., et ὄρχις, testicule]. Celui qui manque de testicules.

ANORCHIDIE s. f. L'absence des testicules.

ANO-RECTAL, ALE. adj. Qui concerne l'anus et le rectum.

ANOREXIE. s. f. [de αν priv., et ὄρεξις, appétit; all. *Appetitlosigkeit;* angl. *anorexy;* it. *anoressia;* esp. *desgana*]. Le manque d'appétit, qui n'est pas le dégoût.

ANORGANIQUE. adj. [de αν priv., et *organique*]. *Inorganique.*

ANORGANOCHIMIE. s. f. [de αν priv., ὄργανον, organe, et *chimie*]. Chimie des corps bruts (Zenneck, 1826).

ANORGANOGRAPHIE et **ANORGANOLOGIE.** s. f. [de αν priv., ὄργανον, organe, et γραφή, description, ou λόγος, discours]. Étude des composés inorganiques.

ANORMAL, ALE. adj. [*abnormis;* all. *abnorm;* it. *sregolato;* esp. *anormal*]. — *A.* est synonyme de *déréglé*, d'*anomal*, d'*irrégulier.*

ANORTHOSE. s. f, [de αν priv., et ὀρθός, droit]. L'absence d'érectilité (L. Grossi).

ANOSMIE. s. f. [de αν priv,, et ὀσμή, odeur, odorat; all. *Geruchlosigkeit*]. Perte de l'odorat.

ANOSMATIQUE. adj. et s. [de α priv., et ὀσμή, odorat]. Qui manque d'odorat.

ANOSPHRÉSIE. s. f. [de ὄσφρησις, odorat]. Comme *Anosmie.*

ANO-SPINAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'anus et à l'épine ou colonne vertébrale.

ANOSTOME. s. m. Le *Salmo anostomus*, L.

ANOSTOSE. s. f. [de αν priv., et ὀστέον, os]. Absence, atrophie des os. — *A. interstitielle* (Bruns). Atrophie sénile des os.

ANOTE. adj. [de αν priv., et οὖς, oreille]. Qui n'a pas d'oreille.

ANOSTOZOAIRE. adj. et s. [de α priv., ὀστέον, os, et ζῶον, animal]. Animal sans os. — Invertébré.

ANOTTO s. m. Résine colorante du *Bixa orellana*, L., Bixacée.

ANOURE. adj. [de αν priv., et οὐρά, queue]. Qui manque de queue. — Ordre de Batraciens.

ANOXHÉMIE. s. f. Le manque d'oxygène dans le sang.

ANOXHÉMIQUE. adj. et s. [de α priv., *oxygène*, et αἷμα, sang]. Ceux dont le sang manque plus ou moins l'oxygène.

ANOXOLYINE. s. f. Albuminoïde artificiel obtenu de la fibrine.

ANOXYDIQUE. adj. (Beale). Qui ne peut être oxydé.

ANSE. s. f. [it. *ansa*]. Tout ce qui est recourbé comme l'anse d'un vase. — *A. mémorable de Wrisberg.* Celle que forment, en arrivant au ganglion semi-lunaire, le nerf vague et le grand splanchnique.

ANSÉRINE. s. f. [all. *Gänsefuss*]. Genre des Chénopodées. — *A. vermifuge.* Le *Chenopodium anthelminthicum*, L. —*A. bon-Henri.* Le *Ch. bonus-Henricus*, L., dont on mange les feuilles. — *A. botrys.* Le *Ch. botrys.* L. — *A. vulvaire* ou *fétide.* Le *Ch. vulvaria*, L., qui répand une odeur de poisson pourri.

ANSÉRIN, INE. adj. [de *anser*, oie]. Qui ressemble à l'*Oie.* — **M. C.** Ce qui offre l'état dit chair de poule.

ANSIFORME. adj. En forme d'anses. — Qui en décrit.

ANTACIDE. adj. Pour *Antiacide.*

ANTAGONISME. s. m. [de ἀντὶ, contre, et ἀγωνίζειν, faire effort; all. *Antagonismus;* angl. *antagonism;* it. et esp. *antagonismo*]. Résistance que s'opposent deux actions de sens contraire. — *A. des maladies.* Condition qui fait que, dans un même pays, certaines maladies sont considérées comme exclusives d'autres.

ANTAGONISTE. adj. et s. [angl. *antagonist*]. Toute action qui est en opposition avec une autre. — **Y.** Un muscle est dit *antagoniste* d'un autre muscle, s'il tend à communiquer à l'os auquel il attache un mouvement opposé à celui que produit le premier.

ANTAL. s. m. Jadis lotion pure.

ANTALGIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et ἄλγος, douleur]. *Anodyn.*

ANTAMUL. s. m. Le *Tylophora asthmatica*, W. et Arn. Asclépiadée vomitive de l'Inde.

ANTANACLASE. s. f. [de ἀνάκλασις, brisure]. La réflexion de la lumière, etc.

ANTAPHRODISIAQUE, ANTARTHRITIQUE, etc. Pour *Antiaphrodisiaque, Antiarthritique*, etc.

ANTÉ. [de *ante*, avant]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots indiquant *précession* dans l'espace, le temps ou le lieu.

ANTÉCÉDENT. adj. et s. m. —**M.C.** Tout ce qui, pendant la vie, précède un état morbide déterminé ou la mort.

ANTÉDON. s. m. Genre d'Échinodermes.

ANTÉFLEXION. s. f. [de *ante*, en avant, et *flexion*]. — **M.C.** *A. de l'utérus*. État dans lequel le col, ou le fond de l'utérus, ou tous deux sont fléchis en avant.

ANTÉMÉDIAIRE. adj. Les *Pétales*, qui sont opposés aux sépales du calice.

ANTÉMÉTIQUE. adj. et s. [de ἐμετίκος, émétique]. Qui s'oppose au vomissement, qui les calme.

ANTENNAIRE. adj. Qui se rapporte aux antennes.

ANTENNAIRE. s. f. Genre de Synanthérées sénécionidées (*Antennaria*).

ANTENNAL, ALE. adj. Comme *Antennaire*.

ANTENNE. s, f. [*antenna*, de *ante*, devant; all. *Fühlhorn;* angl. *feelers;* it. *antenna;* esp. *antena*]. *Appendices articulés* et mobiles que les insectes portent à la partie antérieure et supérieure de la tête, et de formes diverses. Ce sont des organes du toucher.

ANTENNE-PINCE. s. f. La mandibule de certains Articulés.

ANTENNIFORME. adj. [de *forma*, forme). Semblable à une antenne.

ANTENNISTE. adj. et s. Qui est pourvu d'antennes. — Section des Arachnides.

ANTENNULE. s. f. [all. *Fühlspitze*]. Petite antenne. — Palpe.

ANTENOIS, OISE. adj. et s. [de *ante*, avant, et *annus*, année]. Qui n'a pas un an. — **Z.** L'agneau ou l'agnelle alors que les incisives caduques sont remplacées, c'est-à-dire à douze ou quinze mois.

ANTÉPHIALTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et ἐφιάλτης, cauchemar]. Les médicaments contre le cauchemar (Fréd. Hoffmann).

ANTÉRIEUR, EURE. adj. [*anterior*, *anticus;* all. *vorder;* esp. *anterior*]. — **A.** Qui est en avant de quelque organe.

ANTÉROTIQUE. adj. et s. Qui est contraire à l'érotisme.

ANTÉVERSION. s. f. [*anteversio*, de *ante*, en devant, et *vertere*, tourner; all. *Umbeugung nach vorn;* it. *anteversione*]. — **M.C.** *A. de l'utérus*. Inclinaison de l'utérus en avant de telle sorte que le fond se rapproche de la symphyse du pubis et le col de la concavité du sacrum.

ANTHÈLE. s. f. La *cyme anormale*, ou *fausse panicule* de quelques Cypéracées, etc.

ANTHÉLITRAGIEN, ENNE. adj. Ce qui appartient à l'anthélix et au tragus.

ANTHÉLIX. s. m. [de ἀντὶ, contre, opposé, et ἕλιξ, l'hélix]. Relief du pavillon de l'oreille qui s'étend depuis la conque jusqu'à la rainure de l'hélix, au-devant de celui-ci.

ANTHELMIE. s. f. La *Brinvillière*.

ANTHELMINTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et ἕλμινς, ver]. *Vermifuge*.

ANTHÉMIDE. adj. et s. Qui concerne les *Anthemis*, les fleurs radiées.

ANTHÉMIS. s. f. Genre de Synanthérées radiées.

ANTHÉMIUM. s. m. [de ἄνθημα, floraison]. Pour *Inflorescence*.

ANTHÉMOPTYIQUE adj. et s. Qui sert contre l'hémoptysie.

ANTHÉRAL, ALE. adj. Qui a rapport aux anthères.

ANTHÈRE. s. f. [*anthera*, de ἀνθηρὸς, fleuri, de ἄνθος, fleur; all. *Staubbeutel;* angl. *anther;* it et esp. *antera*]. La partie supérieure de l'*étamine* qui ne devient apparente que quand la fleur s'épanouit. Partie essentielle, l'étamine qui renferme le pollen; elle est ordinairement formée de deux *loges*. — **L'A.** est fixée au sommet du filet staminal, par sa base *A. basifixe*), ou par la partie moyenne de son dos (*A. médifixe*), ou enfin par son sommet (*A. apicifixe*). La face de l'anthère est tournée vers le centre de la fleur (*A. introrse*), ou vers la circonférence de la fleur (*A. extrorse*).

ANTHÉRIDIE. s. f. Organe cellulaire mâle des Cryptogames, moins les Algues, les Champignons et les Lichens les plus simples. C'est dans sa cavité, aux dépens de son contenu, que naissent des cellules dont chacune produit un *spermatozoïde* des Cryptogames; ceux-ci s'échappent par rupture de l'*anthéridie* (Bischof). — Les *Cystides*.

ANTHÉRIFORME. Faute au lieu d'*Anthéroïde*.

ANTHÉROGÈNE. adj. [de γενὴς, engendré]. Qui naît des anthères; qui les produit.

ANTHÉROÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui ressemble aux anthères.

ANTHÉROSYMPHYSIE. s. f. La soudure des anthères ou *Symphysandrie*.

ANTHÉROZOÏDE. s. m. *Spermatozoïde* des Algues, etc.

ANTHÉRYTHRINE. s. f. [de ἄνθος, fleur, et ἐρυθρὸς, rouge; all. *Antheretrin, Blumenroth*]. La matière colorante rouge des plantes.

ANTHÈSE. s. f. [de ἄνθησις, floraison; all. *Blühen, Blüthe*; angl. *anthesis*]. Ensemble des phénomènes qui accompagnent et caractérisent l'épanouissement des fleurs.

ANTHIARINE. Pour *Antiarine*.

ANTHIN, INE. adj. de ἀνθινὸς, fleuri, de ἄνθος, fleur]. Qui contient des fleurs; qui en est formé.

ANTHOCYANE. s. f. [de ἄνθος, fleur, et κύανος, bleu]. Matière colorante bleue des plantes.

ANTHODE. s. m. [de ἄνθος, fleur]. La *Calathide*.

ANTHOFLE. s. m. Comme *Antophle*.

ANTHOGÉNÉSIE s. f. [ἄνθος, fleur, et γένεσις, génération]. La genèse des fleurs.

ANTHOGÉNÉSIQUE ou **ANTHOGÉNÉTIQUE**. adj. Qui se rapporte à l'anthogénie.

ANTHOGÉNIE. L'*Anthogénésie*.

ANTHOLEUCINE. s. f. La matière colorante blanc jaunâtre tirée des fleurs jaunes.

ANTHOLOGIE. s. f. [de ἄνθος, fleur, et λόγος, discours; all. *Blumenlehre, Blumenlese;* angl. *anthology*, it. *antologia*]. — **B.** La description des fleurs.

ANTHOMYIE. s. f. L'*Anthomyia saltatrix*, Muscide dont les larves ingérées vivent dans l'intestin de l'homme.

ANTHOMYIDE. adj. et s. f. Nom d'une tribu de Diptères qui vivent sur les arbres et les fleurs dont les femelles déposent les œufs en terre, dont les larves vivent dans les détritus et les excréments, dans l'intestin même de l'homme ou autres animaux lorsqu'ils ont été ingérés avec des aliments végétaux crus.

ANTHONOME. s. m. [de ἄνθος, fleur, et νόμος, existence]. Genre de Charançons vivant sur les Rosacées.

ANTHOPHILE. adj. et s. [de ἄνθος, fleur, et φίλος, ami]. Floricole. — Nom de genres de Lépidoptères et de Diptères. — Les Hyménoptères mellifères.

ANTHOPHLE. s. m. [*anthophilus*]. Le fruit du Giroflier ou clou de girofle (Caesalpin).

ANTHOPHYLLE. s. m. Comme *Antophle*.

ANTHOPHORE. s. m. [de ἄνθος, fleur, et φέρω, je porte; all. *Blüthentragea;* angl. *antophora;* esp. *antophoro*] (De Candolle). Prolongement du réceptacle qui porte les pétales, les étamines et le pistil.

ANTHOPHORIUM. s. m. L'*Androstylium*.

ANTHORE. s. m. L'*Aconitum anthora*, L.

ANTHORRHIZE. adj. [de ἄνθος, fleur, et ῥίζα, racine]. Plante dont la fleur se détache d'un rhizome.

ANTHOS. s. m. [de ἄνθος, fleur]. Fleurs du romarin.

ANTHOSÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Rhizanthé*.

ANTHOSPERME. s. m. La *Tétraspore*.

ANTHOSTÈME. s. m. Genre d'Euphorbiacées de Madagascar, etc.

ANTHOXANTHÉINE. s. f. Principe des fleurs jaunes.

ANTHOXANTHINE. s. f. [de ἄνθος, fleur, et ξανθὸς, jaune; all. *Blumengelbe*]. Principe colorant jaune des dicotylédones qui, mélangé à la cyanine, donne aux fleurs des colorations orangées, écarlates et rouges.

ANTHOXANTHUM. s. m. Genre de Graminées.

ANTHOZOAIRE. adj. et s. Mot mal fait, pour *Zoanthaire*.

ANTHOZYMASE. s. f. Ferment supposé des fleurs.

ANHTRACÈNE. s. f. Produit voisin de la naphtaline, retiré aussi des houilles; bout à 300° ($C^{30}H^{12}$).

ANTRHACÉNUSE. s. f. Produit obtenu par action de l'acide azotique sur l'anthracène ($C^{30}H^{7}O^{5}$ ou $C^{30}H^{8}O^{5}$).

ANTHRACIDE. s. m. Famille de corps simples comprenant pour Ampère le carbone et l'hydrogène.

ANTHRACIE. s. m. (Mason Good). Affection ressemblant à l'anthrax.

ANTRACINE. s. f. L'*Anthracène.*

ANTHRACIQUE. adj. Qui concerne le charbon, l'anthracite, l'*anthrax.*

ANTHRACITE. s. m. [de ἀνθρακίτης, qui ressemble à du charbon; all. *Glanzkohle;* angl. *glance-coal;* it. *antracite*]. Carbone n'ayant que de 5 à 15 p. 100 de principes volatils pyrogénés. On en peut reconnaître l'origine végétale. On le trouve formant des veines au milieu des houillères. Densité 1,3 à 1,8.

ANTHRACNOSE. s. f. Maladie parasitaire de la vigne, etc., différente du *mildew,* due au développement de *Fumaginées* sur les fruits et les feuilles.

ANTRACOÏDE. adj. [de ἄνθραξ, charbon, et εἶδος, ressemblance]. — Comme *Anthracique.* — **M.C.** Qui ressemble au charbon, aux anthrax.

ANTHRACOKALI. s. m. [de ἄνθραξ, ἄνθρακος, charbon, et *kali,* la potasse]. Mélange de charbon et de carbonate de potassium antidartreux (Polya).

ANTHRACOMÈTRE. s. m. Instrument de chimie pour la détermination de la quantité de carbone des composés chimiques, etc.

ANTHRACOSE. s. f. [ἀνθράκωσις, de ἀνθρακοῦν, transformer en charbon]. Ulcère escharotique avec fièvre. — Anthrax. — Le *Charbon.*

ANTHRACOSIS. s. f. Fausse mélanose du poumon due à une matière noire résistant au chlore et aux acides minéraux, qui arrive dans les poumons et les glandes bronchiques de l'homme adulte, du chien. C'est du charbon, distribué dans les éléments du tissu pulmonaire ou dans leurs interstices, corps étranger sous forme de granulations fines.

ANTHRACOTYPHUS. s. m. Le *Typhus* hémorrhagique.

ANTHRAFLAVIQUE. adj. Nom d'un acide jaune isomère de l'*alizarine.*

ANTHRAGALLOL. s. m. Composé isomère de la purpurine dérivé de l'acide gallique.

ANTHRAQUINONE. s. m. Produit de l'oxydation de l'anthracène.

ANTHRAX. s. m. [*anthrax;* ἄνθραξ; all. *Karbunkel;* angl. *anthrax;* it. *antrace, carbone;* esp. *anthrax*]. Le minium brut. — **M.C.** Gonflement phlegmasique affectant le tissu cellulaire sous-cutané et le derme, et se terminant par la production de bourbillons. L'*A.* ne diffère du furoncle que par son siège et surtout son volume. — *A. bénin.* L'*A.* proprement dit. — *A. malin.* Le *Charbon* des ruminants, de l'homme, etc.

ANTHRÈNE. s. f. Genre de Coléoptères pentamères floricoles dont les larves vivent de matières animales sèches qu'ils réduisent en poussière. — L'*Anthrenus museorum,* Fabr.

ANTHRISCUS. s. m. Le *Cerfeuil.*

ANTHROPIQUE. adj. [de ἀνθρωπικὸς, humain]. Ce qui concerne l'homme.

ANTHROPISME. s. m. Ce qui caractérise l'état d'homme.

ANTHROPOCHIMIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et χυμία, chimie; all. *Antropochemie;* angl. *anthropochemistry;* it. *antropochimica*]. L'analyse immédiate des humeurs et des tissus de l'homme par les procédés de la chimie.

ANTHROPOFORME. Faute au lieu d'*Anthropomorphe.*

ANTROPOGÉNIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et γένεσις, génération]. La génération considérée chez l'homme. — La naissance de l'homme.

ANTHROPOGRAPHIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et γραφή, description]. La description anatomique de l'homme.

ANTHROPOHISTOGRAPHIE. s. f. Partie de l'anthropotomie étudiant la texture des organes du corps humain (Heusinger, 1822).

ANTHROPOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'homme. — La famille de l'ordre des Primates, formée de ceux qui se rapprochent le plus du genre humain.

ANTHROPOLITHE. s. m. Concrétion du corps humain — Fossile humain.

ANTROPOLOGIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et λόγος, discours; angl. *anthropology;* it. et esp. *antropologia*]. Histoire naturelle de l'homme, considéré comme un *individu,* ou étudié comme une *espèce* ou un genre présentant plusieurs races, vivant en société, et se perfectionnant par la civilisation (H. Cloquet, 1822). Son but est la détermination de la place de l'homme parmi les autres êtres vivants, des progrès de ses facultés dans le temps et dans l'espace, et des modifications organiques qu'il a éprouvées durant son développement social — *A. pathologique* ou *morbide.* Celle qui est faite au point de vue des maladies provenant de l'état social dans lequel se trouvent les groupes humains.

ANTHROPOLOGIQUE. adj. Qui est relatif à l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE ou **ANTHROPOLOGUE.** s. m. Qui étudie l'anthropologie.

ANTHROPOMAGNÉTISME. s. m. [de ἄνθρωπος, homme, et *magnétisme.* Ce qu'on dit être le magnétisme animal] (Spindler).

ANTHROPOMANCIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et μαντεία, divination]. Prédiction d'après l'examen des viscères mis à nu, ou d'autres organes sur l'homme.

ANTHROPOMÉTRIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et, μέτρον, mesure]. Mesure des proportions du corps de l'homme.

ANTHROPOMORPHE. adj. [de ἄνθρωπος, homme, et μορφή, forme]. Qui se rapproche de l'homme ou de ses parties par la configuration, par le genre des actions, etc.

ANTHROPOMORPHOGRAPHIE. s. f. Partie de l'anthropotomie qui traite de la forme des organes du corps humain (Heusinger).

ANTHROPOMORPHOLOGIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, μορφή, forme, et λόγος, description]. Traité de la configuration des organes du corps humain. — L'*Anatomie descriptive* humaine.

ANTHROPOMORPHON. s. m. La *Mandragore.*

ANTHROPONOMIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme et νόμος, loi]. La détermination des lois d'après lesquelles s'accomplissent les actes humains.

ANTHROPONOSOLOGIE. s. f. Nosologie concernant les affections morbides de l'homme.

ANTHROPOPHAGE. adj. et s. m. [ἀνθρωποφάγος, de ἄνθρωπος, homme, et φαγεῖν, manger; all. *Menschenfresser, Anthropophag;* angl. *man-eater;* it. et esp. *antropofago*]. L'être qui se nourrit de chair humaine. Il existe encore des hommes anthropophages dans l'Afrique centrale, etc.

ANTHROPOPHAGIE. s. f. [ἀνθρωποφαγια, de ἄνθρωπος, homme, et φαγεῖν, manger; it. et esp. *antropofagia*]. L'action de manger la chair de l'homme. — **M.C.** Tendance impulsive qu'on voit apparaître chez quelques individus civilisés, comme forme isolée de l'aliénation mentale.

ANTHROPOPHOBIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et φόβος, crainte]. Tendance à l'isolement, forme de l'hypochondrie.

ANTHROPOPITHÈQUE. s. m. [de ἄνθρωπος, homme, et πιθήκος, singe]. Anthropoïde des terrains tertiaires moyens (miocène). — Ancêtre supposé de l'homme auquel sont attribués des silex taillés de ces terrains, mais dont nul os n'est connu.

ANTHROPOSCOPIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et σκοπεῖν, examiner]. Etude de l'homme, de sa *physionomie.*

ANTHROPOSOMATOLOGIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, σῶμα, corps, et λόγος, discours]. Étude morphologique ou anatomique du corps de l'homme.

ANTHROPOSOPHIE. s. f. [de σοφία, connaissance]. Étude abstraite des actions de l'homme.

ANTHROPOTHÉRAPIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et θεραπεία, traitement]. Thérapeutique des maladies humaines.

ANTHROPOTOMIE. s. f. [de ἄνθρωπος, homme, et τομή, section]. Étude anatomique de l'homme.

ANTHURUS. s. m. [de ἄνθος, fleur, et οὐρά, queue]. L'inflorescence fasciculée des Amarantacées, etc.

ANTHYDRIASE. s. f. [de ἀντὶ, contre, et ὕδωρ, eau] (C. Nasse, 1832). Exposé de ce qui est contraire à l'hydrothérapie.

ANTHYDROPIQUE. adj. et s. m. Qui peut combattre l'hydropisie.

ANTHYPNOTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντί, contre, et ὕπνος, sommeil]. Qui peut s'opposer au sommeil, à l'hypnotisme.

ANTHYPOCHONDRIAQUE. adj. et s. m. Ce qui est contraire à l'hypochondrie.

ANTHYSTÉRIQUE. adj. et s. m. Ce qui combat l'hystérie.

ANTI. [de ἀντί, contre]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots désignant opposition, et qui, devant un adjectif tiré du nom d'une maladie, désigne le médicament qui la guérit ou qui est supposé pouvoir le faire.

ANTIACIDE. adj. Qui combat les aigreurs.

ANTIADITE. s. f. [de ἀντιάδες, les amygdales]. L'*Amygdalite.*

ANTIALCALIN, INE. adj. et s. m. Ce qui est supposé corriger l'alcalinité morbide des humeurs.

ANTIANÉMIQUE. adj. et s. Qui est contraire à l'anémie.

ANTIAPHRODISIAQUE. adj. et s. m. [it. et esp. *antiafrodisiaco*]. Qui est contraire à l'influence des *Aphrodisiaques.*

ANTIAPOLECTIQUE. adj. Les remèdes prônés comme prévenant l'apoplexie.

ANTIAR ou **ANTIARIS.** s. m. L'*Upas antiar.*

ANTIARINE. s. f. Alcaloïde de l'*Upas antiar*, neutre, cristallisé, blanc.

ANTIARTHRITIQUE. adj. et s. m. [all. *gichtwidrig*]. Remède propre à combattre la goutte.

ANTIASPHYCTIQUE. adj. Ce qui se rapporte au traitement de l'asphyxie.

ANTIASTHMATIQUE. adj. et s. m. Ce qui est favorable dans le traitement de l'asthme.

ANTIATAXIQUE. adj. et s. m. Qui corrige l'ataxie.

ANTIBALLOMÈNE. adj. [ἀντιϐαλλόμενον, mis à la place de]. Comme *Succédané.*

ANTIBES (Alpes-Maritimes). Station hivernale maritime.

ANTIBRACHIAL, ALE. adj. [de *antibrachium*, l'avant-bras]. Ce qui concerne l'avant-bras.

ANTICACHECTIQUE. adj. et s. m. Qui peut combattre la cachexie.

ANTICANCÉREUX, EUSE. adj. et s. m. [all. *krebswidrig;* angl. *anticancerous*]. Ce qui est employé contre le cancer.

ANTICARCINOMATEUX, EUSE. adj. et s. m. Comme *Anticancéreux.*

ANTICARDIUM. s. m. [de ἀντί, en avant, et καρδία, cœur; all. *Herzgrube*]. Le *creux de l'estomac.*

ANTICARIEUX, EUSE. adj. et s. m. Ce qui sert contre la carie.

ANTICATARRHAL, ALE. adj. et s. m. [*anticatarrhoicus*]. Qui est bon contre le catarrhe.

ANTICAUSTIQUE. adj. et s. m. Qui est en usage contre les effets des caustiques.

ANTICHARBONNEUX. adj. et s. m. Qui s'emploie contre les accidents charbonneux.

ANTICHIR. s. m. [ἀντίχειρ, de ἀντί, contre, et χείρ, la main]. Ce qui est en avant de la main, le *pouce.*

ANTICHIROTONE. adj. et s. [de ἀντίχειρ, pouce, et τόνος, contraction]. Sur les épileptiques, l'inflexion spasmodique du pouce symptôme soit précurseur soit dominant de la crise.

ANTICHLORE. s. m. [de χλωρὸς, vert]. Le sulfite de soude et autres composés employés comme décolorants.

ANTICHOLÉRIQUE. adj. et s. m. Qui sert à traiter les cholériques.

ANTICIPANT, ANTE. adj. [*anticipans;* προλαμϐάνων; all. *vorgreifend;* angl. *anticipating*]. Les phénomènes périodiques des fièvres, etc., se reproduisant à des intervalles de plus en plus courts.

ANTICOEUR. s. m. L'*Avant-cœur*, maniement.

ANTICOLIQUE. adj. et s. m. Qui est en usage contre les coliques.

ANTICOPE. s. f. [ἀντικοπή, contre-coup, de ἀντί, contre, et κόπτειν, frapper]. La répercussion, le contre-coup, la réaction.

ANTICOPOSCOPE. s. m. [de ἀντικοπή, résonnance, et σκοπεῖν, examiner]. *Plessimètre.*

ANTICRITIQUE. adj. Ce qui s'oppose à la manifestation des crises.

ANTIDARTREUX, EUSE. adj. et s. m. [all. *flechtenwidrig*]. Ce qui est employé contre les dartres.

ANTIDÉNUTRITIF, IVE. adj. et s. Contraire à la désassimilation.

ANTIDÉPERDITEUR, TRICE. adj. et s. Comme *Antidéperditif.*

ANTIDÉPERDITIF. adj. Se dit des aliments ralentissant la déperdition désassimilatrice.

ANTIDIARRHÉIQUE. adj. Ce qui est employé contre les diarrhées.

ANTIDINIQUE. adj. et s. m. [de ἀντί, contre, et δῖνος, vertige]. Qui est employé contre le vertige.

ANTIDOTAIRE. s. m. Autrefois *Pharmacopée.*

ANTIDOTE. s. m. [*antidotus, antidotum*, de ἀντί, contre, et δοτὸς, donné. all. *Gegenmittel, Gegengift;* angl. *antidote;* it. *antidoto*]. Contre-poison.—Les remèdes donnés à l'intérieur (Galien).

ANTIDYSENTÉRIQUE. adj. et s. m. [it. et esp. *antidisenterico*]. Ce qui est employé contre la dysentérie.

ANTIÉMÉTIQUE. adj et s. m. Comme *Antémétique.*

ANTIÉPHIALTIQUE. adj. et s. m. Pour *Antéphialtique.*

ANTIÉPILEPTIQUE. adj. et s. Qu'on emploie contre l'épilepsie.

ANTIFARCINEUX, EUSE. adj. et s. Qui sert contre le farcin.

ANTIFÉBRILE. adj. et s. m. *Fébrifuge.*

ANTIGALACTIQUE. adj. Pour *Antilaiteux.*

ANTIGOUTTEUX, EUSE. adj. et s. Qu'on emploie contre la goutte.

ANTIHECTIQUE. adj. et s. Qui sert contre l'hecticité. — *A. de Poterius.* L'oxyde blanc d'antimoine.

ANTIHÉMORRHAGIQUE. adj. et s. Qui arrête les hémorrhagies.

ANTIHÉPATIQUE. adj. Contraire à ce qui a lieu dans le foie normalement ou non.

ANTIHERPÉTIQUE. adj. et s. [de ἀντί, contre, et ἕρπης, dartre]. Ce qui sert à traiter les dartres. — Le soufre, ses composés, etc.

ANTIHYDROPINE. s. f. Principe cristallin tiré des *blattes*, dit diurétique.

ANTIHYDROPIQUE. adj. Pour *Anthydropique.*

ANTIHYPNOTIQUE. adj. Pour *Anthypnotique.*

ANTIHYSTÉRIQUE. adj. Pour *Anthystérique.*

ANTILAITEUX, EUSE. adj. et s. m. [angl. *antilacteous;* it. *antilatteo;* esp. *antilactico*]. Moyen auquel on suppose la propriété de diminuer la galactose. —Ce qu'on emploie contre les maladies dites *laiteuses.* — Aucune substance ne tend directement à diminuer la sécrétion du lait sans affecter primitivement les mamelles, leurs nerfs vaso-moteurs, etc.

ANTILEPTIQUE. adj. [de ἀντιλεπτικός, qui s'empare, de ἀντί, contre, et λαμϐάνειν, prendre]. *Révulsif, dérivatif.*

ANTILÉTHARGIQUE. adj. et s. m. Ce qui est employé contre la léthargie.

ANTILITHIQUE. adj. et s. m. [de ἀντί, contre, et λίθος, pierre]. Ce qu'on croit capable de dissoudre les calculs, de s'opposer à la lithiase.

ANTILLY (Seine-et-Marne). Source minéralisée.

ANTILOBE. s. m. [de ἀντί, contre, opposé, et λόϐος, lobe; all. *Gegenläppchen;* it. *antilobio;* esp. *antilobo*]. L'*Antitragus.*

ANTILOEMIQUE. adj. et s. m. [de λοιμός, peste]. En usage contre la peste; contre ce qui est pestilentiel.

ANTILOPE. s. f. [de ἀνθόλοψ, animal inconnu; all. *Antilope;* angl. *antelope;* it. *gazella*]. Genre de Ruminants à cornes épidermiques.

ANTILYSSE. adj. et s. [de ἀντί, contre, et λύσσα, rage]. Ce qui est employé contre la rage.

ANTIMAMMONIAQUE. s. m. L'*Hydrogène antimonié.*

ANTIMÉPHITIQUE. adj. et s. m. Qui sert contre le méphitisme.

ANTIMOINE. s. m. [*antimonium, stibium;* στίϐι, στίμμι; all. *Antimonium, Spiessglanz, Stibium;* angl. *antimony;* it. et esp. *antimonio*, de l'arabe *athmoud*, antimoine]. Métal d'un blanc bleuâtre, brillant, cassant et pulvérisable, d'une texture lamelleuse ou grenue, très oxydable par la chaleur et l'acide azotique. Densité 6,70. — *A. diaphorétique.* En projetant dans un creuset porté au rouge parties égales

d'antimoine métallique et d'azotate de potasse pulvérisés, on obtient une masse composée d'antimoine et de potasse : c'est l'*A. diaphorétique non lavé* ou antimoniate de potasse. Cette masse traitée par l'eau, il reste une poudre blanche ($KO.2Sb^2O^5$), qui est l'*A. diaphorétique lavé*, bi- ou per-antimoniate de potasse. — *A. ciré*. Préparation de verre d'antimoine et de cire. — *A. cru*. Le trisulfure d'antimoine. — *A. natif*. Le sulfure de ce métal. — *A. sulfuré*. Tout sulfure d'antimoine.

ANTIMONIAL, ALE. adj. et s. Ce qui est constitué par l'antimoine ou ses préparations. — **M. C.** Toute préparation médicinale d'antimoine ou de ses composés.

ANTIMONIATE. s. m. Sel formé par combinaison de l'acide antimonique avec une base. — *A. d'oxyde d'antimoine* ($Sb^2O^3.Sb^2O^5$). Composé qu'on obtient en traitant l'antimoine par l'acide azotique et calcinant le résidu. — *A. neutre de potasse* ($KO.Sb^2O^5+5HO$); *Biantimoniate de potasse* ($KO.2Sb^2O^5$); *Méta-antimoniate neutre* ($2KO.Sb^2O^5$); *Méta-antimoniate acide* ($KO.Sb^2O^5+7HO$).

ANTIMONIÉ, ÉE. adj. [*stibiatus*]. Ce qui est antimonial. — Ce qui a été additionné d'antimoine, de ses composés; qui en renferme.

ANTIMONIEUX. adj. Comme *Antimonial*. — Le degré inférieur d'oxydation de l'antimoine.

ANTIMONIO (Espagne). Source ferrugineuse carbonique.

ANTIMONIQUE. adj. Qui a rapport à l'antimoine, à ses composés, à son degré supérieur d'oxydation.

ANTIMONITE. s. m. L'*antimoniate d'oxyde d'antimoine* ($Sb^2O^3.Sb^2O^5$) pris pour un *acide antimonieux* faisait admettre des *antimonites* correspondants.

ANTIMONIURE. s. m. Combinaison de l'antimoine à un autre corps simple.

ANTIMONYLE. s. m. Radical hypothétique (SbO).

ANTIMORVEUX. adj. et s. m. Ce qui est employé contre la morve.

ANTIMYDRIATIQUE. adj. [de μυδρίασις, mydriase]. Contraire à la mydriase, à la dilatation pupillaire.

ANTIN. Nom propre resté à une eau mercurielle.

ANTINÉPHRÉTIQUE. adj. et. s. m. Ce qui est employé contre les coliques néphrétiques.

ANTIOBÉSIQUE. adj. Ce qui est recommandé contre l'obésité.

ANTIOCHE (Syrie). Sources thermales.

ANTIODONTALGIQUE. adj. et s. m. Qui sert contre l'odontalgie.

ANTIOQUIA (Espagne). Sources chlorurées sodiques et iodurées.

ANTIORGASTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, et ὀργᾶν, être en excitation]. *Calmant; sédatif.*

ANTIPARALYTIQUE. adj. et s. m. Qui est en usage contre les paralysies.

ANTIPATHE. s. m. Genre de Cœlentérés Zoanthaires marins.

ANTIPATHIE. s. f. [*anthipathia* ; ἀντιπάθεια, de ἀντὶ, contre, et πάθος, affection; all. *Widerwille;* angl. *antipathy;* it. *antipatia*]. Dégoût. Répulsion. — *A. insensible*. Celle qui n'est pas due aux apparences des objets. — *A. sensible*. Celle qui est causée par l'intermédiaire des sens externes.

ANTIPÉDICULAIRE ou **ANTIPÉDICULEUX, EUSE**. adj. et s. m. [de *pediculus*, pou]. Qui sert à tuer les poux.

ANTIPEPTONE. s. f. Ce qui des albuminoïdes n'est pas liquéfié par le suc pancréatique.

ANTIPÉRIODIQUE. adj. et s. Qui sert contre les affections périodiques.

ANTIPÉRISTALTIQUE. adj. [de ἀντὶ, contre, et *péristaltique*]. Le mouvement de contraction de la musculeuse de l'estomac et des intestins, normal ou accidentel, s'opérant de bas en haut, d'où le transport dans ce sens du contenu de ces organes.

ANTIPESTILENTIEL, ELLE. adj. et s. m. Qui est employé contre la peste.

ANTIPHARMAQUE. s. m. [de ἀντὶ, contre, et φάρμακον, poison]. Ce qui est en usage dans les cas d'empoisonnement.

ANTIPHLOGISTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et φλόξ, φλογὸς, flamme; all. *antiphlogistisch; entzündungswidrig;* angl. *antiphlogistic;* it. et esp. *antiflogistico*]. Ce qui est employé contre les phlegmasies, la phlogose.

ANTIPHLOGOSE. s. f. Résultat de l'action des antiphlogistiques.

ANTIPHTHIRIAQUE, ou **ANTIPHTHIRIQUE**. adj. de ἀντὶ, contre, et φθεἰρ, pou ; it. *antiftirico*]. Ce qui est propre à détruire les poux.

ANTIPHTHISIQUE. adj. et s. m. [it. *antiftisico*]. Ce qui est en usage contre la phthisie.

ANTIPHYSÉTIQUE, adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et φυσητικὸς, venteux]. *Carminatif.*

ANTIPHYSIQUE. adj. [de ἀντὶ, contre, et φύσις, nature]. Contre la nature; non naturel.

ANTIPLEURÉTIQUE. adj. et s. m. Ce qui est employé contre la pleurésie.

ANTIPODAGRIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et ποδάγρα, la goutte]. *Antiarthritique; antigoutteux.*

ANTIPROSTATE. s. f. La *glande de Cowper* ou *de Méry*.

ANTIPSORIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et ψώρα, gale; esp. *antipsorico*]. Qui est en usage contre les sarcoptes, la gale, les psores.

ANTIPUTRIDE. adj. et s. m. *Antiseptique.*

ANTIPYIQUE. adj. et s. m. [de πύον, pus]. Ce qui s'oppose à la production du pus.

ANTIPYRÉTIQUE. adj. *Fébrifuge.*

ANTIPYROTIQUE. adj. et s. m. Ce qui est employé contre le *pyrosis*.

ANTIRHUMATISMAL, ALE. adj. Qui est en usage contre le rhumatisme.

ANTIRRHÉE. s. f. Genre de Rubiacées des Mascareignes.

ANTIRRHINE. s. m. Composés. Extraits des *Antirrhinum*, tous impurs.

ANTHIRRHINÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Antirrhinum*. — Les *Scrofulariées*.

ANTIRRHININE. s. f. Matière jaune des *Antirrhinum*.

ANTIRRHINIQUE. adj. Qui concerne les Antirrhinées. — **C.** Nom d'un acide liquide, volatil qu'on en retire.

ANTIRRHINUM. s, m. Genre de Scrofulariées.

ANTISCORBUTIQUE. adj. et s. m. [all. *antiscorbutisch;* angl. *antiscorbutical;* it. *antiscorbutico* ; esp. *antiescorbutico*]. Qui est en usage contre le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE. adj. et s. m. [all. *antiscrophulös;* it. *antiscrofoloso;* esp. *antiescrofuloso*]. Qui est en usage contre la scrofule.

ANTISEPSIE. s. f. [de σῆψις, pourriture]. Comme *Antisepticie*.

ANTISEPTICIE. s. f. [de σηπτικὸς, qui fait pourrir]. L'usage des antiseptiques.

ANTISEPTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et σῆψις, putréfaction; all. *antiseptisch;* angl. *antiseptic;* it. *antisettico;* esp. *antiseptico*]. Qui prévient la pourriture, les accidents dits septiques.

ANTISIALIQUE. adj. et s. m. Qui empêche ou diminue la salivation.

ANTISIALAGOGUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et *sialagogue*]. Pour *Antisialique*.

ANTISPASE. s. f. [ἀντίσπασις, révulsion, de ἀντὶ, en sens opposé, et σπάω, je tire; all. *Gegenreizung;* angl. *antispasis, revulsion;* esp. *antispasima*]. *Révulsion; dérivation.*

ANTIPASMODIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et *spasmodique;* all. *krampstillend*]. Ce dont on use contre les spasmes.

ANTIPASTIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et σπάω, je cause des spasmes]. *Antispasmodique.*

ANTISUDORAL, ALE. adj. Ce qui arrête ou modère la sueur.

ANTISYPHILITIQUE. adj. et s. m. [all. *antisyphilitisch;* angl. *antisyphilitical;* it. *antisifilitico*]. Ce dont on use contre la syphilis.

ANTITHÉNAR. s. m. [de ἀντὶ, opposé, et θέναρ, le thénar; all. *Daumembeuger;* angl. *abductor;* it. *abduttore*]. Ce qui de la main s'étend de la base du petit doigt jusqu'au carpe, au thénar.

ANTITHERMIQUE. adj. et s. [de ἀντὶ, contre, et θέρμη, chaleur]. Qui est susceptible d'empêcher une élévation de température.

ANTITOXIQUE. adj. et s. m. [de ἀντὶ, contre, et τοξικόν, poison]. *Contrepoison;* qui en joue le rôle.

ANTITRAGIEN, ENNE. adj. et s. Ce qui concerne l'*Antitragus.*

ANTITRAGUS. s. m. [all. *Gegenbock;* it. *antitrago*]. L'éminence conique du pavillon de l'oreille, qui est située en face du tragus, un peu plus bas.

ANTITROPE. adj. [de ἀντὶ, opposé, et de τρέπειν, tourner; all. *verkehrtliegend*]. L'*Embryon* végétal qui a une direction contraire à celle de la graine et dont l'extrémité cotylédonaire atteind le hile.

ANTITYPIQUE. adj. et s. m. *Fébrifuge.* — Opposé aux maladies à type régulier.

ANTIVÉNÉRIEN, IENNE. adj. et s. m. [angl. *antivenereal*]. Ce qui sert à combattre les maladies vénériennes.

ANTIVENIMEUX, EUSE. adj. Qui est spécialement opposé aux venins.

ANTIVERMINEUX, EUSE. adj. et s. m. Ce qui est en usage contre les vers.

ANTIVIRULENT. adj. Ce qui est contraire à l'action des humeurs virulentes.

ANTIZYMIQUE. adj. [de ζύμη, levain]. Ce qui ralentit ou rend impossible une fermentation.

ANTOFLE. Faute au lieu d'*Anthofle.*

ANTOPHYLLE. Faute au lieu d'*Anthophylle.*

ANTOGAST (Pays de Bade). Source froide ferrugineuse calcique.

ANTOZONE. s. m. Oxygène électro-positif.

ANTOZONIDE. s. m. Les combinaisons qui ont pour caractères de ne pas décomposer l'eau oxygénée, et non seulement de ne pas bleuir la teinture de gaïac, mais encore de décolorer cette teinture bleuie par un ozonide. (Schœnbein).

ANTRE. s. m. [*antrum;* all. *Höhle;* it. et esp. *antro*]. Nom de quelques cavités des os. — *A. buccineux.* Le *Labyrinthe.* — *A. ethmoïdal* ou *olfactif.* Cellules de l'ethmoïde. — *A. d'Higmore.* Le sinus ou cavité de l'os maxillaire supérieur. — *A. mastoïdien.* Les cellules mastoïdiennes.

ANTSJAR. s. m. L'*Upas antiar.*

ANTURA. s. f. Fruit d'une Apocynacée d'Afrique.

ANUDRON. s. m. La *Stramoine.*

ANUPIAS. s. m. L'*Aunée.*

ANURÈSE, ANURIE. s. f. [de αν priv., et οὖρον, urine]. Suspension, diminution de l'excrétion urinaire.

ANURIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Anurèse.*

ANUS. s. m. [ἀρχός, πρωκτός; all. *After;* it. et esp. *ano*]. L'orifice inférieur, non du rectum, mais du tube digestif, c'est-à-du cloaque ou de ce qui le représente, sur les Mammifères. Chez l'homme, le pourtour présente des plis déterminés par la contraction du *sphincter de l'anus.* Les glandes sébacées, les poils et les follicules sudoripares manquent à la peau jusqu'à 15 ou 20 millimètres de l'orifice. — *A. artificiel.* Ouverture chirurgicale pour suppléer à l'anus naturel, lorsqu'il y a imperforation du rectum ou absence de cet intestin. — *A. contre nature* [all. *Kothfistel;* angl. *saccal fistula, artificial anus;* it. *ano artificiale*]. Orifice intestinal qui, au lieu de se trouver à sa place ordinaire, s'ouvre à l'ombilic, dans le vagin, ou dans toute autre région. — *A. contre nature accidentel.* Se forme à la suite des plaies pénétrantes de l'abdomen, lorsque; l'intestin ayant été percé ou divisé, son bout supérieur a contracté des adhérences avec les lèvres de la plaie abdominale; on le voit à la suite des hernies étranglées lorsqu'une portion d'intestin s'est gangrenée. — *A. contre nature artificiel.* Ouverture chirurgicale pratiquée dans certaines lésions graves de la partie inférieure de l'intestin. — V. *A. de Rusconi.* Le *Blastopore.*

ANVALI. s. m. Euphorbiacée de l'Inde.

ANVERUS. s. m. L'*Arrow-root.*

ANXIÉTÉ. s. f. [*anxietas;* ἀλυσμός; all. *Beklemmung;* angl. *anxiety;* it. *ansietà;* esp. *ansiedad*]. Trouble et agitation, avec sentiment de gêne et de constriction à la région précordiale, accidentel ou dans les maladies.

AONGRA. s. m. La *Phyllante.*

AORTARCTIE. s. f. [de ἀορτή, aorte et *arctare,* rétrécir]. Mauvais mot désignant le rétrécissement aortique.

AORTE. s. f. [*aorta, arteria magna;* ἀορτή; all. *Hauptschlagader, Aorta;* angl. *aorta;* it. et esp. *aorta*]. Principale artère du corps qui naît du ventricule gauche du cœur, de son anneau fibreux. L'aorte se dirige d'abord en haut et à droite (*A. ascendante*); puis elle se recourbe de droite à gauche et d'avant en arrière, passe obliquement au-devant de la colonne vertébrale, et se recourbe de nouveau (*crosse de l'aorte*) de haut en bas sur le côté gauche de cette colonne, le long de laquelle elle descend ensuite verticalement (*A. descendante*), pour sortir de la poitrine par l'orifice aortique du diaphragme. L'*A.* descendante prend successivement le nom d'*A. pectorale* et d'*A. abdominale.* Arrivée dans cette dernière cavité elle descend jusqu'au-devant de la quatrième ou cinquième vertèbre lombaire, où elle se termine par les deux iliaques primitives. C'est par l'aorte que le sang artériel part soit du cœur gauche, soit des branchies, pour se répandre dans tous les tissus d'origine mésodermique, la moelle et l'encéphale.

AORTECTASIE. s. f. [de ἀορτή, aorte, et ἔκτασις, dilatation]. Dilatation aortique, anévrysme de l'aorte.

AORTÉVRYSME. s. m. [de ἀορτή, aorte, et εὐρύς, dilaté]. La dilatation aortique.

AORTIQUE. adj. [*aorticus*]. Ce qui concerne l'aorte, qui en vient.

AORTITE. s. f. [all. *Hauptschlagaderentzündung;* angl. *aortitis;* it. *aortite*]. Inflammation aortique, de la tunique externe de l'aorte, la seule qui renferme des capillaires sanguins.

AOUARA, AOURA. s. m. L'*Avoira.*

AOUAZÉ. s. m. Épice en Abyssinie, faite avec du piment, du sel, du gingembre, du girofle, etc.

AOUICATE. s. m. L'*Avocatier.*

AOURIOLE. s. f. La *Centaurée.*

AOURNIER. s. m. Le *Cornouillier.*

AOUTÉ, ÉE. adj. [*abduratus*]. Qui a durci, mûri en août, avant l'hiver.

AOVARA. s. m. L'*Avoira.*

APALACHINE. s. f. L'*Ilex vomitoria,* Ait., Silicinée de l'Amérique septentrionale.

APAMA. s. f. Espèce d'Aristolochiée de l'Inde.

APANTHROPIE. s. f. [de ἀπὸ, loin, et ἄνθρωπος, homme]. Comme *Anthropophobie.* — Éloignement morbide de la femme à l'égard de l'homme.

APAR. s. m. Le *Dasypus tricinctus,* ou *Tatou.*

APARTHROSE. s. f. [de ἀπὸ, point de départ et ἄρθρον, articulation]. Comme *Abarticulation.*

APATURE. s. f. Genre de Lépidoptères (*Apatura,* Fabr.).

APATHIE. s. f. [*apathia;* ἀπάθεια, de α priv., et πάθος, passion; angl. *apathy;* it. et esp. *apatia*]. État d'engourdissement des facultés intellectuelles et motrices.

APATITE. s. f. Le *Phosphate de chaux* naturel.

APELLE. s. m. [de *Apella,* nom propre d'un Juif chez les Latins]. Circoncis.

APENRADE (Danemark). Station maritime.

APEPSIE. s. f. [ἀπεψία, de α priv., et de πέψις, coction, digestion]. Cessation de la digestion.

APERCEPTION. s. f. [all. *Anschauung*]. L'opération de l'esprit qui succède à l'impression, puis à la perception.

APÉRÉA. s. m. Le *Cobaye.*

APÉRIODIQUE. adj. Qui survient sans périodicité.

APÉRISPERMÉ, ÉE. adj. [de α priv., et *périsperme*]. Qui est privé de périsperme.

APÉRISTONÉ, ÉE. adj. Qui manque de persistance.

APÉRITIF, IVE. adj. et s. [*aperiens,* de *aperire,* ouvrir; all. *eröffnend;* angl. *aperitive;* it. et esp. *aperitivo*]. Qui donne de l'appétence pour tel ou tel aliment. Qui fait sentir de l'appétit. — Les substances, soit laxatives, soit diurétiques, soit excitantes qui ont ces effets. — *A. majeurs.* Les racines d'ache, de fenouil, de persil, d'asperge, etc. — *A. mineurs.* Les racines de capillaire, de chiendent, de fraisier, etc.

APÉRITROPE. adj. [de α priv., et περιτροπή, changement]. Qui manque des changements habituels du développement normal (L. Grossi).

APÉTALE ou **APÉTALÉ, ÉE.** adj. et s. [de α priv., et πέταλον, pétale; angl. *apetalous*]. Qui manque de pétale, de corolle. — Les dicotylédones manquant de pétales. — *A. proprement dites.* Les *Amentacées, Poly-*

gonées, Urticées, Euphorbiacées, etc. — *B. gymnospermes*. Les *Conifères* et les *Cycadées*.

APEX. s. m. [de *apex*, sommet]. Cime, pointe. — L'*Étamine* (Tournefort).

APHAGIE. s. f. [de α priv., et φαγω, je mange]. Impossibilité de manger.

APHAKIE. s. f. [de α priv., et φακὸς, lentille]. L'absence du cristallin anormale ou après ablation.

APHANIPTÈRE. s. m. [de ἀφανὴς, invisible, et πτερὸν, aile]. Qui manque d'ailes visibles. — Ordre d'Insectes aptères (Puces, etc.).

APHANISME. s. m. [ἀφανισμος, disparition]. Évanescence.

APHAQUE. adj. [de α priv., et φακὸς, lentille, cristallin]. Qui est atteint d'*Aphakie*.

APHASIE. s. f. [ἀφασία, de α priv., et φάσις, parole]. Abolition du langage articulé et souvent *agraphie*, malgré la persistance de la pensée, de la faculté d'expression, de la voix, de l'audition, des contractions volontaires des muscles du larynx et de la face. Elle est un symptôme de l'altération avec destruction de la substance nerveuse de la troisième circonvolution frontale du cerveau, et plus souvent à gauche qu'à droite. L'*A.* peut être bornée à l'impossibilité de dire tel ou tel mot dans une phrase, ou à la substitution d'un mot impropre, toujours le même, à celui qui devrait être dit (Trousseau, 1864).

APHASIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Aphasie*. — Qui en est affecté.

APHÉMÉTRIQUE. Faute au lieu d'*Haphémétrique*.

APHÉMIE. s. f. [de α priv., et φημὶ, je parle]. L'*Aphasie*.

APHÉMIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Aphémie*. — Qui en est atteint. (Broca).

APHÉRÈSE. s. f. [ἀφαίρεσις, de ἀπὸ, et de αἱρεῖν, ôter; all. *Wegnahme, Ablösung*]. Retranchement. — Portion de la chirurgie qui étudie des opérations par lesquelles on retranche de l'organisme un organe entier ou non. — Le contraire de la prothèse.

APHÉSIS. s. f. [ἄφεσις, rémission]. Cessation d'un accès.

APHIDE et **APHIDIEN, ENNE**. adj. et s. Qui tient des *Aphis*. — Famille d'Hémiptères [all. *Blattlaus;* angl. *plantlouse;* it. *mescherino;* esp. *pulgon*] à antennes filiformes plus longues que la tête (*Psylle, Puceron*, etc.).

APHIDIPHAGE. adj. et s. Pour *Aphidivore*.

APHIDIVORE. adj. et s. [de *aphis*, puceron, et *voro*, je dévore]. Qui se nourrit de Pucerons. — Les Insectes ou leurs larves qui sont dans ce cas.

APHIE. Faute au lieu d'*Aphye*.

APHIS. s. m. [tiré de ἀφύω, je puise]. Genre d'Aphidiens ou Pucerons homoptères.

APHLOGISTIQUE. adj. [de α priv., et *phlogistique*]. Ce qui brûle sans flamber.

APHLOIA. s. f. Genre de Bixacées émétiques de l'île Maurice, etc.

APHODIE. s. m. Genre de Lamellicornes vivant dans les excréments.

APHONE. adj. et s. [ἄφωνος; all. *stimmlos*]. Ce qui concerne l'*Aphonie*. — Qui en souffre. — Tout ce qui dans l'économie se passe sans bruit.

APHONIE. s. f. [ἀφωνία, de α priv., et φωνὴ, son, voix; all. *Stimmlosigkeit;* angl. *speechlessness, aphony;* it. et esp. *afonia*.] Privation de la voix, la parole restant, avec ou sans *extinction de voix*, car les sons articulés, mais très faibles, se font encore entendre. — *A. hippocratique*. Le carus.

APHORÉTIQUE. adj [ἀφόρητος, intolérable]. Se dit de l'intensité d'une fièvre, etc.

APHORIE. s. f. [ἀφορία, de α priv., et φέρειν, porter]. La stérilité. — L'absence de reproduction.

APHORISME. s. m. [ἀφορισμὸς, de ἀφορίζειν, définir; all. *Lehrspruch;* it. et esp. *aforismo*]. L'exposé en peu de mots de l'indication des caractères qu'il importe de connaître d'un objet. — Titre d'un ouvrage d'Hippocrate.

APHORISTIQUE. adj. Ce qui a rapport à l'aphorisme.

APHRASIE. s. f. [de α priv., et φράζειν, parler]. Forme de l'aphasie avec impossibilité de constituer une phrase.

APHRODIQUE. adj. [*aphrodes ;* ἀφρώδης, écumeux]. S'est dit du sang écumeux, etc.

APHRODISIAQUE. adj. et s. [*aphrodisiacus ;* ἀφροδισιακὸς, de ἀφροδίσια, les plaisirs de Vénus, de Ἀφροδίτη, Vénus; all. *geschlectsreitzend;* angl. *aphrodisiac;* it. et esp. *afrodisiaco*]. Ce qui porte aux désirs sexuels. — Les stimulants ou irritants, dont les effets sont souvent pernicieux, qui sont dits *A.* sont : les cantharides, le phosphore, les aromates, les baumes, etc.

APHRODISIE. s. f. Copulation. — Érotisme. — Satyriasis. — Nymphomanie.

APHRODISIOGRAPHIE. s. f. [de ἀφροδίσια, et γραφὴ, description]. Description des actes reproducteurs et de leurs effets.

APHRODITAIRE. adj. et s. [*aphroditarius*]. *Aphrodisiaque*.

APHRODITE. adj. Dit jadis pour *Hermaphrodite*.

APHRODITE. s. f. [de Ἀφροδίτη, Vénus]. Genre d'Annélides chétopodes notobranches à larges écailles membraneuses.

APHTHE. s. m. et non f. [ἄφθαι; all. *Mundschwamm*, chez les vétérinaires *Maulseuche Soor;* angl. *aphtous ulceration, sore;* it. *afte;* esp. *afta*]. Petite élevure inflammatoire, vésiculeuse, bientôt ulcéreuse, blanchâtre qui se développe sur les muqueuses buccale et pharyngienne, autour de laquelle se forme le lendemain, ou le jour même de l'apparition, un bourrelet gris ou blanc, dur à sa base, qui lui donne l'apparence de petites pustules. Le second ou le troisième jour, les vésicules sont remplacées par un petit ulcère dont la teinte blanche ou gris perle est due à des épithéliums et des leucocytes, avec de nombreux mycéliums et spores de divers Schizomycètes et Mucédinés. L'ulcère se cicatrise sans laisser de traces.

APHTHEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte aux aphthes. — Qui en est atteint.

APHTHOÏDE. adj. [de ἄφθαι, aphthes, et εἶδος, ressemblance]. Qui a la forme des aphthes.

APHTHONGIE. s. f. [de α priv., et φθόγγος, son]. Trouble simultané de la parole articulée et de la production des sons.

APHYE. s. f. [de ἀφύη, espèce de poisson blanc]. Le *Cyprinus* ou *Gobius aphia*, L.

APHTHOPHYTE. s. f. et adj. [de ἄφθαι, aphthes, et φυτὸν, végétal]. Les Cryptogames trouvés sur les aphthes.

APHYOSTOME. adj. [de ἀφύω, je puise, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche en forme de trompe.

APHYLLE. adj. [de α priv., et φύλλον, feuille; all. *blätterlos*]. Qui manque de feuilles, d'expansions.

APIAIRE. adj. et s. [de *apis*, abeille]. Qui concerne les abeilles. — Famille d'Hyménoptères qui les renferme.

APICAL. adj. Qui concerne l'*Apex*, le sommet. — Le pôle ou partie d'un animal opposé à la bouche.

APICIAL. adj. [de *apex*, sommet]. Comme *Apical*.

APICIFIXE. adj. [de *apex*, sommet, et *fixus*, fixe]. Qui est fixé par son sommet.

APICULÉ, ÉE. adj. [*apiculatus*, de *apex*, pointe]. Qui est terminé en pointe.

APICULTURE. s. f. [de *apis*, abeille, et *culture*]. L'élevage des abeilles.

APICULUM. s. m. Sommet en pointe d'un organe.

APICULAIRE. adj. Qui concerne l'*Apiculum*.

APICULE. s. m. Petite pointe.

APIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Apiaire*. — La famille des Hyménoptères qui, avec les Abeilles, renferme les *Melipones*, les *Bourdons*, etc.

APIINE. s. f. [de *apium*, persil]. Glycoside du persil (Braconnot).

APIOL. s. m. Liquide fixe huileux emménagogue tiré du persil (Joret et Homolle).

APION. s. m. L'*Apion æneum*, Germar, Charançon gallicole des Malvacées.

APIOS. s. m. L'*Euphorbia apios*. — La *Terre-noix*. — L'*Apios tuberosa*, Mœnch., Légumineuse de l'Amérique du Nord. — La *Glycine apios*, L. — *A. faux* ou *bâtard*. Le *Lathyrus tuberosus*, L., Légumineuse.

APIRO DI ANGOLI (Italie). Source sulfurée froide.

APIUM. s. m. Genre d'Ombellifères comprenant les persils, etc.

APLANÉTIQUE. adj. [de α priv., et πλανάω, errer]. Se dit des lentilles sans aberration de sphéricité.

APLANÉTISME. s. m. [de ἀπλάνητος, qui n'erre pas,

de α priv., et πλανάω, errer]. L'aberration de sphéricité réduite au minimum, ou nulle.

APLASIE. s. f. [de α priv., et πλάσις, formation]. L'absence de genèse. — *A. lamineuse progressive.* Dénomination inexacte de l'atrophie musculaire unilatérale de la face.

APLASTIQUE. adj. [de α priv., et πλαξειν, masser]. Qui concerne l'*Aplasie.* — Inexactement, ce qui concerne l'état du sang dans lequel il ne se forme pas de fibrine.

APLATISSEMENT. s. m. La réduction à une épaisseur moindre.

APLEURIE. s. f. [de α priv., et πλευρά, plèvre]. L'absence des plèvres, des côtes, des flancs.

APLOMB. s. m. Répartition régulière du poids du corps sur les membres, direction la plus favorable de ceux-ci en tant que supports pour soutenir le tronc.

APLOTAXIS. s. f. Genre de Synanthérées.

APLYSIE. s. f. Genre de Gastéropodes nus de nos côtes.

APNÉE. s. f. [ἄπνοια, de α priv., et πνεῖν, respirer]. Perte ou suspension de l'inspiration respiratoire.

APNÉOSPHYXIE. s. f. [de *apnée*, et σφύξις, pulsation]. L'*Asphyxie.*

APNEUMIE. s. f. [de α priv., et πνεύμων, poumon]. Anomalie par absence des poumons.

APNEUSTE. adj. et s. [ἄπνευστος, de α priv., et πνεῖν, respirer]. Qui ne peut respirer.

APNEUSTIE. s. f. [ἀπνευστία, de ἄπνευστος]. L'absence de mouvements d'inspiration; défaut de respiration.

APO. [ἀπὸ, de, hors, sans, etc.]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots marquant éloignement, séparation, dérivation, etc.

APOBIOSE. s. f. [de ἀπὸ, hors, et βίωσις, l'action de vivre]. Mort, mortification.

APOBOLIE. s. f. [de βολή, projection]. Expulsion.

APOCATASTASE. s. f. [ἀπὸ, hors, et κατάστασις; rétablissement]. Évacuation complète d'un sédiment.

APOCATASTIQUE. adj. [ἀποκαθαστατικὸς[. Évacuant. — Qui expulse.

APOCATHARSIE. s. f. [de καθάρσις, purgation]. Expurgation.

APOCATHARTIQUE. adj. et s. m. Qui se rapporte à l'*Apocatharsie.* — Violent cathartique.

APOCÉNOSE. s. f. [de ἀπὸ, hors, et κένωσις, évacuation]. Évacuation partielle.

APOCHYLISME. s. m. [χυλὸς, suc]. Rob, extractif.

APOCODÉINE. s. f. ($C^{18}H^{19}AzO^2$). Alcaloïde vomitif analogue à l'*Apomorphine.*

APOCONITA. s. f. Casse purgative de la Guyane.

APOCOPE. s. f. [de ἀπὸ, de, et κόπτειν, couper]. Incision. — Blessure ou fracture avec perte de substance.

APOCRÉNATE. s. m. Sel de l'acide apocrénique.

APOCRÉNIQUE. adj. [de κρήνη, fontaine; all. *apokrensäure;* angl. *apocrenic acid*]. Nom d'un acide ($C^{48}H^{12}O^{24}$) dérivant de l'acide crénique.

APOCRISIE. s. f. [de ἀποκρίνειν, séparer]. Évacuation sous forme de crise morbide.

APOCYN. s. m. [*Apocynum*, de ἀπὸ, et κύων, chien, la plante étant dite vénéneuse pour les chiens]. Genre d'Apocynées de l'Amérique et de l'Asie boréales, etc.

APOCYNE. s. f. Principe de la racine d'*Apocynum.*

APOCYNÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Apocynum.* — Famille de Dicotylédones monopétales hypogynes.

APOCYNINE. s. f. Comme *Apocyne.*

APODACRYTIQUE. adj. et s. m. [de δάκρυ, larmes]. Qui arrête le larmoiement, l'épiphora.

APODE. adj. et s. [de α priv., et ποῦς, ποδὸς, pied]. Qui manque de pieds, par anomalie ou naturellement. — Z. Sans nageoires ventrales. Les poissons qui sont dans ce cas.

APODÈME. s. m. [de ἀπὸ, et δέμα, lien]. Lames intérieures et parfois aussi extérieures, chitineuses, des Articulés se trouvant au niveau des lignes de soudure de deux anneaux ou de deux pièces contiguës d'un même segment dont elles prolongent ainsi les bords.

APODÉMIALGIE. s. f. [de ἀποδημία, voyage, et ἄλγος, souffrance]. Le mal du pays.

APODÈRE. s. m. Genre de Curculionides d'Europe.

APODICTIQUE. s. f. [de ἀποδεικτικος, démonstratif]. La doctrine de philosophie médicale qui prétend à la démonstration directe de toute notion.

APODIE. s. f. [de α priv., et πoῦς, ποδὸς, pied]. L'absence des pieds.

APOGALACTISME. s. m. [de ἀπογαλακτίζειν, sevrer]. Sevrage par séparation de la mère et du jeune.

APOGON. s. m. Genre d'Acanthoptérygiens voisin des Mulets (*Mullus*).

APOLAIRE. adj. Qui manque de pôle. — A. Cellule sphérique sans prolongement.

APOLÉPISME. s. m. [ἀπολέπισμα, de ἀπὸ, de, et λεπὶς, écaille]. — *Desquamation.*

APOLEPSIE. s. f. [*apolepsis*, de ἀπόληψις, suppression]. Cessation de l'action d'un organe, etc.

APOLINOSE. s. f. [ἀπολίνωσις, de λίνον, lin]. Le passage d'un fil; la ligature. — L'un des modes opératoires de la fistule à l'anus, à l'aide d'un fil et d'un serre-nœud.

APOLLINARIS (Allemagne rhénane). Source acidule carbonatée, chargée ensuite d'acide carbonique avec addition d'un gramme de chlorure de sodium par litre.

APOLLON. Dieu de la médecine, sous la protection duquel étaient mises diverses sources minérales.

APOLYSIE. s. f. [de ἀπὸ, hors, et λύσις, dissolution]. Relâchement, séparation.

APOMEL. s. m. [de μελι, miel]. Eau ou vinaigre miellés.

APOMORPHINE. s. f. [$C^{17}H^{17}O^2Az$]. Corps blanc cristallisé, représenté par de la morphine moins 2 éq. d'eau. — Vomitive à la dose de 1 à 1 centigramme 1/2.

APOMORPHOSE. s. f. [de ἀπὸ, hors, μορφή, forme]. — C. Métamorphose dans laquelle un corps en se fixant sur un autre, en soustrait quelque chose.

APOMYTTOSE. s. f. [de μύττειν, se moucher]. Spasme avec tremblement de la tête, respiration sonore et agitation du tronc, pour expulser le mucus nasal.

APONÉVROGRAPHIE. s. f. [de ἀπονεύρωσις, aponévrose, et γραφή, description]. Description des aponévroses, du tissu fibreux qui les constitue.

APONÉVROLOGIE. s. f. [de ἀπονεύρωσις aponévrose, et λόγος, discours]. Étude des aponévroses. — *Aponévrographie.*

APONÉVROSE. s. f. [ἀπονεύρωσις, de ἀπὸ, de, et νεῦρον, nerf, et jadis les tissus blancs; all. *Aponeurose, Flechse, Fascie;* angl. *fascia;* it. *aponeurosa*]. Tissu fibreux disposé en membranes blanches, luisantes, résistantes, formant une gaine à beaucoup de muscles, etc. — *A. générales*, ou *A. d'enveloppe.* Elles recouvrent les membres et maintiennent les muscles. — *A. d'insertion.* Ce sont des tendons aplatis, non des aponévroses. — *A. d'intersection* ou *partielles.* Tissu tendineux disposé en membranes courtes qui interrompent la continuité des faisceaux musculaires. — *A. de Ténon.* Périoste ou *A.* qui de la face interne et du pourtour de l'orbite, envoie une portion oculaire sur le pourtour et l'arrière tant du globe de l'œil que de la glande lacrymale en fournissant des gaines aux muscles de l'œil.

APONÉVROTIQUE. adj. Qui est relatif aux aponévroses, qui est de leur nature.

APONÉVROTOME. s. m. Instrument pour la section chirurgicale des aponévroses.

APONÉVROTOMIE. s. f. [de ἀπονεύρωσις, aponévrose, et τομή, section]. Dissection des aponévroses. — Division chirurgicale de ces membranes.

APONOGETON. s. m. Genre d'Alismacées.

APOO. s. m. L'*Artica nivea*, L., Urticacée textile de la Chine.

APOPHLEGMATISANT. adj. et s. m. [de ἀπὸ, de, hors, et φλέγμα, phlegme; all. *schleimausleerend;* angl. *apophlegmactic;* it. *apoflematizzante*]. Qui provoque les sécrétions des mucus.

APOPHLEGMATISME. s. m. Sécrétion déterminée par les *apophlegmatisants.*

APOPHTHORE. adj. et s. m. [de ἀποφθείρειν, détruire]. Qui provoque une destruction, l'avortement.

APOPHYSAIRE. adj. Qui concerne les apophyses.

APOPHYSE. s. f. [*apophysis*, de ἀπὸ, de, et φύναι, naître, all. *Fortsatz;* angl. *apophysis;* it. *apofise*]. Saillie naturelle des os, et autres tissus durs squelettiques des Invertébrés et des Plantes. — M. C. Excroissance.

APOPHYSÉ, ÉE. adj. Qui a une apophyse.

APOPLECTIFORME. Faute au lieu d'*Apoplectoïde.*

APOPLECTIQUE. adj. [*apoplectitus;* ἀποπληκτικὸς; *apoplektisch;* angl. *apoplectic;* it. et esp. *apoplectico*]. Qui se rapporte à l'apoplexie.

APOPLECTIQUE. s. m. Celui qui est frappé d'apoplexie.

APOPLECTOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Ressemblant aux phénomènes de l'apoplexie. — Ce qui la simule.

APOPLEXIE. s. f. [*apoplexia;* ἀποπληξία, de ἀποπλήσσω, je frappe de stupeur, de ἀπὸ, *ex*, et πλήσσειν, frapper; all. *Schlagfluss, Hirnschlag;* angl. *apoplexy;* it. *apoplessia;* esp. *apoplegia*]. Paralysie soudaine plus ou moins étendue, plus ou moins durable, de la sensibilité et du mouvement, qui est produite le plus souvent par un épanchement de sang dans l'encéphale ou ses membranes après rupture de quelque vaisseau. — Hémorrhagie dans le poumon, le foie, etc., amenant un épanchement sanguin et la formation d'un caillot d'une manière analogue à ce qui survient dans le cas d'apoplexie cérébrale. — *A. foudroyante.* Celle qui cause la mort en trois, quatre ou vingt-quatre heures. Autrefois la mort subite par rupture d'un anévrysme, etc. — *A. méningée.* Celle qui est due à une rupture des vaisseaux de la pie-mère. — *A. des nouveau-nés.* Mort apparente de l'enfant au moment de la naissance, lorsqu'une cause quelconque a entravé la circulation. — *A. du placenta.* Hémorrhagie et caillots produits dans le placenta. — *A. pulmonaire.* Épanchement sanguin brusque dans le tissu pulmonaire enflammé ou non. — *A. rhumatismale* ou *arthritique.* Formes de méningite rhumatismal. — *A. sous-rétinienne* ou *choroïdienne.* Celle qui a lieu dans la choroïde ou sous la rétine. — *A. sanguine.* Celle qui est le produit d'un épanchement sanguin par rupture des vaisseaux. — *A. séreuse* ou *pituiteuse.* Celle dans laquelle la paralysie est attribuée à une compression par surabondance de sérosités, ventriculaire ou sous-arachnoïdienne. — *A. nerveuse.* Celle dans laquelle on ne reconnaît aucune lésion appréciable des organes. — *A. splénique.* Celle qui se produit dans la rate durant le *sang de rate,* etc. — *A. sympathique, métastatique, vermineuse, arthritique,* etc. Celles qu'on attribuait à la présence des vers dans l'intestin, etc. — *A. traumatique, phlegmoneuse, suppurative, hydrocéphalique, fébrile, épileptique, hystérique, narcotique, méphitique, suffocante.* États de coma qui surviennent parfois pendant les maladies inflammatoires, l'hydrocéphalie, etc.

APOPTOSE. s. f. [de ἀπὸ, après, et πτωσις, chute]. Rémission. — Relâchement des ligaments.

APORÉTINE. Faute au lieu d'*Aporrhétine.*

APORRHÉTINE. s. f. [de ἀπὸ, et ῥητίνη, résine]. Résine de la racine de rhubarbe.

APORRHINOSE. s. f. [de ῥὶν, nez]. Écoulement nasal.

APOSÉPÉDINE. s. f. [de ἀποσήπεσθαι, se pourrir]. Produit d'altération de la leucine.

APOSEPSIE. s. f. [de ἀποσήπεσθαι, se corrompre]. Putréfaction.

APOSIE. s. f. [de α priv., et πόσις, le boire]. L'*Adipsie.*

APOSITIE. s. f. [ἀποσιτία, de ἀπὸ, loin, et σῖτος, aliment; esp. *apositia*]. L'*Anorexie.*

APOSITIQUE. adj. [ἀποσιτικὸς]. Qui cause l'*Apositie.*

APOSKÉPARNISMOS. s. m. [de σκέπαρνον, doloire]. Plaie oblique du crâne, dans laquelle un morceau d'os a été entièrement enlevé.

APOSPASTIQUE. adj. [ἀποσπαστικός, de σπαω, je tire]. Révulsif; dérivatif.

APOSTASE. s. f. [ἀπόστασις, de ἀπὸ, hors, et στάσις, stase]. Formation d'un abcès.

APOSTÉMATIQUE. adj. Qui est avec abcès, de la nature de l'abcès.

APOSTÈME. s. m. [*apostema;* ἀπόστημα, de ἀφίστημι, j'écarte, de ἵστημι, je pose]. — *Abcès.* Les tumeurs humorales.

APOSTOLÉ. s. m. Les extraits en général.

APOSYRME. s. m. [ἀπόσυρμα, de ἀποσύρειν, racler]. Érosion cutanée.

APOTÉLESMATIQUE. adj. et s. [de ἀπὸ, après, et τελεσμος, accomplissement]. Ce qui est la suite de l'accomplissement d'un acte.

APOTHÉCIE. s. f. **APOTHÉCION** et **APOTHECIUM.** s. m. [de θήκη et θήκιον, étui]. Corps ovoïde, discoïde, linéaire, etc., simple ou rameux des Lichens et qui en contient les *sporanges* au milieu des groupes de paraphyses.

APOTHÈME. s. m. [de ἀποτίθεσθαι, déposer, de ἀπὸ, en, et τίθεσθαι, mettre; all. *Apothema, Rindstoff*]. Précipité brun des extraits végétaux.

APOTHÉRAPIE. s. f. [ἀποθεραπεία, de θεραπεία, traitement; all. *Nachkur*]. Les soins consécutifs à un traitement.

APOTHÉRIOSE. s. f. [de ἀπὸ, et θηρίον, bête]. Passage d'un corps à l'anthropomorphie.

APOTHERMON. s. m. [ἀπότερμον, de ἀπὸ, après, et θερμὸς, chaud]. Boisson après le bain.

APOTHÈSE. s. f. [*apothesis*; ἀπόθεσις, de ἀποτίθεσθαι, déposer]. Position qu'il faut donner à un membre fracturé, après réduction de la fracture.

APOTHICAIRE. s. m. [de ἀποθήκη, serre, lieu de réserve, de ἀπὸ, à l'écart, et θήκη; all. *Apotheker;* angl. *apothecary;* it. *speziale;* esp. *boticario*]. Pharmacien.

APOTHICAIRERIE. s. f. *Officine* du pharmacien.

APOZÈME. s. m. [*apozema;* ἀπόζεμα, de ἀποζεῖν, faire bouillir; all. *Absud;* angl. *apozem;* it. *apozema*]. Décoction ou infusion aqueuse à laquelle on ajoute du sucre et un ou plusieurs autres médicaments.

APPAREIL. s. m. [*apparatus,* de *ad,* à, et *parare,* préparer; all. *Apparat;* angl. *apparatus;* it. *apparechio;* esp. *aparato*]. Assemblage d'ustensiles pour une opération physique ou chimique. — **A.** Subdivisions complexes du corps constituant un tout coordonné, et se subdivisant à leur tour en parties plus simples de diverses natures, appelées *organes;* ou *vice versâ,* un *appareil* est un assemblage d'organes divers solidaires qui, par leur disposition réciproque et leur agencement, constituent un tout coordonné dont l'action a un résultat unique (Bichat). C'est ce résultat qu'en physiologie on nomme une *fonction;* ce qui fait dire qu'un *appareil* est l'ensemble des organes qui concourent à une même fonction. — **M. C.** L'ensemble des phénomènes, soit caractéristiques, soit graves d'une maladie. — Les divers procédés de l'opération de la taille. — *A. à amputation.* Il se compose des instruments nécessaires pour ces opérations, et de tout ce qui peut être utile pour les ligatures et le pansement. Les pièces doivent être rangées dans l'ordre où elles deviendront nécessaires. — *A. antiasphyctique.* Celui qui sert au traitement de l'asphyxie. — *A. à boules, A. à combustion.* Celui qui sert à la détermination de la nature et du poids des éléments des composés. — *A. contentif.* Celui qui sert à maintenir, rapprochées les lèvres d'une plaie, les bouts d'un os fracturé. — *A. digestif, urinaire, respiratoire, circulatoire, sexuels mâle et femelle, des sens, de la locomotion, de la phonation, encéphalique* ou *de la pensée.* Chaque appareil accomplit une *fonction,* mais n'en remplit qu'une; tandis que chaque *organe* a ordinairement plusieurs *usages.* Il n'y a pas de fonction sans appareil. — *A. électrique.* Celui qui sert à produire l'électricité. — *A. électrogène* (Ch. Robin et Béraud). L'appareil électrique de certains Poissons homologue de l'appareil locomoteur ou musculaire et nullement de quelque partie du système nerveux que ce soit. A l'aide de cet appareil, ces animaux communiquent des secousses comparables à celles d'une machine électrique; la production d'électricité est soumise à leur volonté. Cette électricité décompose l'eau et les sels, et donne une étincelle à l'aide du multiplicateur. Les *animaux électriques* sont tous des Poissons, savoir : les *Torpilles* (*Torpedo,* Dum.), et les *Raies* (*Raia,* C.). Ces derniers ont leur appareil placé sur les côtés de la queue (Ch. Robin); le *Mormyrus longipinnis,* Ruppert, qui porte le sien à la queue; le *Malaptérure électrique* (*Malapterurus electricus*); le *Gymnote électrique* (*Gymnotus electricus,* L.). Les appareils électriques animaux sont composés de petits prismes ou disques d'un élément anatomique propre ou *électrogène* (Ch. Robin) ou disques rangés en piles verticales dans les torpilles, et en séries longitudinales chez les autres poissons. Les nerfs du tissu viennent des *racines antérieures* des paires nerveuses, de celles qui correspondent aux nerfs moteurs; leurs tubes se terminent à la surface antérieure ou supérieure des prismes ou disques. Les vaisseaux se terminent sur la

face opposée. Ces capillaires ne se ramifient pas dans le disque, mais s'enfoncent en décrivant des flexuosités dans les excavations ou alvéoles dont sont creusés ces disques. Rien de plus constant que la distribution des nerfs à l'exclusion des vaisseaux sur la face du disque qui est tournée vers le *pôle positif de l'appareil*, tandis que les vaisseaux à l'exclusion des nerfs se jettent sur la face opposée, celle par laquelle s'échappe le courant lors de chaque décharge (Ch. Robin, 1847). — *A. enregistreur* ou à *indications continues*. Celui qui donne une représentation graphique de la marche d'un phénomène et mettant en évidence l'influence de chacune des causes intervenant dans la production. — *A. d'Esmarch*. Bandage roulé appliqué de bas en haut sur un membre à amputer pour le rendre exsangue. On se sert d'une bande en caoutchouc; une fois celle-ci placée, un lien constricteur de même nature est appliqué au-dessus; on enlève alors le bandage et on opère sur le membre ainsi rendu exsangue. — *A. à extension continue*. Ceux très divers qui sont employés dans les fractures des membres pour tenir rapprochés les bouts des os rompus, empêcher leur chevauchement et le raccourcissement consécutifs. — *A. hyponarthéciques*. Ceux qui servent à maintenir, suspendus en position convenable les membres brisés ou malades. — *A. inamovibles*. Ce sont des bandages qu'on rend fixes de manière à ne pas risquer de déranger une coaptation ou la cicatrisation d'une plaie. — *A. d'induction*. Générateurs électriques dans lesquels le courant est produit dans une bobine soit par le déplacement d'un aimant, soit par l'action d'un courant successivement interrompu dans une bobine génératrice dite inductrice. Dans d'autres appareils, le courant est obtenu par le déplacement d'une bobine dans le champ magnétique terrestre. — *A. instrumental*. Réunion méthodique de tous les instruments et objets nécessaires pour pratiquer une opération ou faire un pansement. Par extension (*capsa chirurgica*), le plateau à compartiments sur lequel sont placées les diverses pièces nécessaires pour les pansements, telles que bandes, compresses, bandelettes agglutinatives, fils cirés, attelles, fanons, coussins, lacs, plumasseaux, gâteaux de charpie, bourdonnets, tentes, mèches, sétons, etc. — *A. de Marsh*. Employé dans les recherches médico-légales relatives aux empoisonnements. Il est fondé sur la propriété dont jouit l'hydrogène, à l'état naissant, de former avec l'arsenic de l'hydrogène arsénié susceptible de se décomposer par la chaleur, et de donner pour produit de l'arsenic métallique. — *A. orthopédiques*. Instruments servant à remédier aux difformités. — *A. à pansement*. Charpie, compresses, bandes, liqueurs hémostatiques, etc., disposées pour le pansement consécutif à une opération. — *A. de polarisation*. Instruments destinés à permettre l'observation des corps dans la lumière polarisée. Ils se composent d'un *polariseur* et d'un *analyseur* ou *polariscope*. — *A. prothétiques*. Ceux qui servent à remplacer les membres, les dents, etc., après leur chute ou l'ablation. — *A. pseudo-électrique*. L'appareil réellement *électrique* de toutes les *Raies* (*Raia*, Dum.). — *A. de réfrigération*. A. destiné à rafraîchir ou à congeler les liquides par un abaissement de leur température produite par l'évaporation de l'éther, du gaz ammoniac en solution très concentrée, etc. — *A. thermo-électrique*. Celui qui mesure les différences de températures très faibles par les courants électriques développés lorsque les rayons calorifiques tombent sur les *soudures* de barreaux de bismuth et d'antimoine. — *A. de Woulf*. Appareil composé de flacons munis de tubes de sûreté, communiquant entre eux et avec une cornue, etc., par le moyen de tubes intermédiaires. Sert à saturer de gaz les liquides.

APPAREILLEMENT. s. m. Le choix de deux reproducteurs de même race ou de race différente, associés par l'acte de la génération de manière que les qualités des parents se complètent et s'ajoutent dans le produit.

APPARENT, ENTE. adj. Qui se rapporte aux objets et aux phénomènes visibles.

APPARITION. s. f. [*apparitio*, de *apparere*, paraître; all. *Erscheinung*; it. *apparimento*; esp. *aparicion*]. — **V.** Association en un élément ou corpuscule solide, de principes immédiats divers avec prise de forme, de volume et de consistance déterminés, ce qui caractérise la genèse, alors qu'immédiatement avant ces principes existaient seuls moléculairement mélangés et disséminés. — **M. C.** L'étude des *apparitions*, qui tient une place dans la médecine ancienne, fait partie de celle des hallucinations morbides ou provoquées.

APPATRONNEMENT. s. m. Comme *Appareillement*.

APPAUVRI, IE. adj. Qui a perdu une partie de ses principes constitutifs.

APPAUVRISSEMENT. s. m. Détérioration des qualités d'une humeur, d'un tissu, etc.

APPENDICE. s. m. [*appendix*, de *ad*. et *pendere*, pendre, tenir à; πρόσφυσις; all. *Anhang*; angl. *appendix*; it. *appendice*; esp. *apendice*]. La portion d'un corps, d'un organe qui en est une dépendance, qui lui est comme surajoutée, qui en représente comme un prolongement. — **Z.** Toute partie ajoutée symétriquement sur les côtés du tronc d'un animal. — **B.** Prolongement de la fleur ou de la feuille qui accompagne le pédoncule ou le pétiole. — *A. auriculaire*, *xiphoïde* ou *sternal*, *digital*, *sus-sphénoïdal du cerveau*. Parties des organes énumérés ici qui sont en continuité avec eux. — *A. auriculaire*. L'auricule. — *Appendice cæcal*, *iléo-cæcal*, *vermiculaire* ou *vermiforme*. Partie inférieure du cæcum de même structure, mais restent à l'état de tube étroit, long de 5 à 7 centimètres, libre et flottant dans la cavité du péritoine 90 fois sur 100. — *A. de l'épiploon*. L'*A. côlique* péritonéal qui s'étend le long du côlon ascendant, ceux qui tiennent au *cæcum* et au *rectum*.

APPENDICULAIRE. adj. Qui concerne un appendice. — Qui en a les caractères

APPENDICULE. s. m. [all. *Läppchen*; it. *appendicula*; esp. *apendiculo*]. Appendice plus petit que les autres.

APPENDICULÉ, ÉE. adj. Pourvu d'appendices.

APPENZELL (Suisse). Source froide bicarbonatée magnésienne.

APPERT (Fr.). — Chimiste français, mort en 1840, qui a laissé son nom à la fabrication des *conserves* et à la conservation des vins par le chauffage.

APPÉTENCE. s. f. [*appetentia*, de *appetere*, désirer; ὄρεξις; all. *Gelust*, *Naturtrieb*; it. *appetenza*; esp. *apetencia*]. Modification intime qui porte chaque être vers tel ou tel objet propre à satisfaire ses besoins naturels, ses penchants.

APPÉTIT. s. m. [*appetitus*, de *appetere*, désirer; all. *Appetit*; angl. *appetite*; it. *appetito*; esp. *apetito*]. Sensation interne qui part du besoin d'exercer les fonctions digestives et celles de la génération. — *A. proprement dit*. Le désir instinctif de prendre des aliments solides. — *A. dépravé*. La boulimie, le *pica*. — *A. vénérien*. Le besoin d'exercer les actes de la reproduction.

APPLICATA. s. m. [de *applicare*, appliquer, de *ad*, à, et *plicare*, plier]. Signifie *choses appliquées*. — **M. C.** Désigne les choses qui sont appliquées à la surface du corps, les vêtements, les cosmétiques, les bains, etc.

APPOSITION. s. f. [*appositio*; all. *Anlagerung*; angl. *apposition*; it. *apposizione*]. Génération d'éléments anatomiques, formation de couches, à la surface des parties en qui sont déjà formées.

APPRIMÉ, ÉE. adj. Ce qui est couché et appliqué sur l'organe qui le porte.

APPROBATIVITÉ. s. f. Le besoin d'être approuvé (Spurzheim et Broussais).

APPUI. s. m. [*fulcrum*; all. *Stütze*; angl. *prop*; it. *appoggio*; esp. *apoyo*]. Point fixe, corps solide sur lequel se meut un levier, repose un organe, s'insère un muscle, etc.

ÂPRE. adj. [*asper*; στρυφνὸς, τραχὺς; all. *rauh*; angl. *rough*; it. *aspro*; esp. *aspero*]. Ce qui cause une impression désagréable sur le goût, sur le toucher, par la vivacité d'une action, par les inégalités de surface, etc.

ÂPRETÉ. s. f. [*asperitas*; στρυφνότης; all. *Rauhigkeit*; angl. *harshiness*; it. *asprezza*]. État de ce qui est âpre au goût, etc.

APROCTIE, ou **APROCTOSE**. s. f. [de α priv., et πρωκτὸς, anus]. Anomalie par imperforation de l'anus.

APROSOPIE. s. f. [de α priv., et πρόσωπον, visage; all. *Gesichtlosigkeit*; angl. *aprosopy*; it. *aprosopia*]. Anomalie par absence de développement de la face.

APPROPRIATION. s. f. L'existence statique ou anatomique de conditions d'accomplissement d'un acte dans tel

ou tel ordre inévitable et indispensable à chaque cas. L'apparition successive par individualisation d'abord, par genèse ensuite de plusieurs éléments à la fois, associés en tissus et organes, de telle sorte que chacun de ces derniers devient générateur par le fait de sa naissance, c'est-à-dire devient la condition essentielle de la production consécutive d'un autre, en même temps que dans son intimité l'arrivée de ses propres unités à un certain degré de croissance amène la genèse d'éléments semblables ou analogues, dont la disposition est nécessairement subordonnée à celle des premiers. Le résultat général de ces phénomènes est inévitablement une coordination de ces parties qui apporte l'accommodation indispensable à l'accomplissement des fonctions dès que s'établissent entre elles et le milieu ambiant les actions réciproques corrélatives aux propriétés consubstantielles de ces parties et de ce milieu. Chacun de ces éléments, comme chacun des tissus et des systèmes qu'ils forment arrivent plus ou moins tôt, suivant leur composition immédiate, à un certain degré d'accroissement qui, selon sa rapidité dans tel ou tel organe, cause soit le ralentissement de l'évolution de tel autre, en détermine même l'atrophie partielle ou totale; et ce fait concourt d'une part à leur donner l'appropriation qui convient à la fonction, et de l'autre au maintien des formes entre certaines limites. Par cette succession d'actes générateurs, évolutifs et nutritifs sont amenés d'une part l'*appropriation des parties à l'accomplissement d'usages déterminé* et le *maintien des formes*. Ces deux grands phénomènes, intimement liés l'un à l'autre, sont *un résultat général* de la manifestation simultanée des propriétés de la vie végétative, au même titre que de l'hérédité des ressemblances, des fonctions, des maladies, etc., et ne résultent pas d'une propriété spéciale à surajouter aux autres.

APRON. s. m. L'*Aspro vulgaris*, Cuv., Percoïde marin.

APSÉPHALÉSIE. s. f. [de α priv., et ψηφάλησις, attouchement]. Abolition du toucher avec conservation de la possibilité de ressentir les sensations douloureuses de piqûre, de pincement, de coupure mais non celles de brûlure (Spring).

APSYCHIE. s. f. [de α priv., et ψυχή, âme, vie; all. *Bewusstlosifkeit;* angl. *apsychy;* it. *apsychia;* esp. *apsiquia*]. Perte de connaissance, syncope, défaillance.

APTÈRE. adj. et s. m. [*apterus*, de α priv., et πτερὸν, aile; all. *ungeflägelt;* angl. *apterous;* it. *mancante d'ale*]. Qui manque d'aile, d'appendices aliformes. — Les Articulés et les graines qui sont dans ce cas.

APTÉRYX. s. m. [de α priv., et πτερύξ, aile]. Genre d'Oiseaux nocturnes coureurs de la Nouvelle-Hollande, à ailes impropres au vol.

APTITUDE. s. f. [all. *Anlage;* angl. *aptness;* it. *attitudine*]. Disposition naturelle d'un animal, d'une espèce à l'exécution d'actes déterminés, à offrir telle ou telle modification organique, soit normale, soit pathologique.

APTOCYCLE. s. m. Le *Coffre*, Poisson.

APTYALIE. s. f. [de α priv., et πτύαλον, salive]. Manque de sécrétion salivaire.

APUS. s. m. [de α priv., et ποῦς, pied]. Genre de Crustacés phyllopodes des mares d'eau douce. — Comme *Apode*.

APYRE. adj. [de α priv., πῦρ, feu; all. *feuerfest;* angl. *apyrous;* it. et esp. *apiro*]. Qui est inaltérable ou infusible au feu.

APYRÉNOMÈLE. s. f. [de α priv., πυρήν, noyau, et μήλη, sonde]. Stylet, cathéter, sonde sans bouton terminal.

APYRÉTIQUE. adj. [de α priv., et πυρετὸς, fièvre; all. *fieberfrei;* angl. *apyretic;* it. et esp. *apiretico*]. — **M. C.** Qui se passe sans fièvre. — État du malade dans l'intervalle des accès de fièvres intermittentes.

APYREXIE. s. f. [de α priv., et *pyrexie*, all. *fieberfrei Zeit;* angl. *apyrexy;* it. *apiressia*]. L'absence d'état fébrile.

APYRINE. s. f. [all. *Apyrin;* angl. *apyrinum*]. Corps ternaire retiré des noyaux du *cocotier*.

AQ. Abréviation d'eau (*Aqua*). On écrit 1 *aq.*, 2 *aq.*, etc., pour 1, 2, etc., équivalents d'eau de cristallisation.

AQUA. s. f. Nom latin de l'eau resté à divers remèdes étrangers.

AQUAPUNCTURE. s. f. [de *aqua*, eau, et *punctura*, piqûre]. Moyen de révulsion par pénétration dans la peau d'eau fortement comprimée sortant par un tube fin.

AQUARIUM. s. m. Réservoir à parois de verre servant à l'observation des mœurs des animaux aquatiques.

AQUATILE. dj. [*aquatilis*, de *aqua*, eau]. Qui a l'eau pour milieu d'existence végétative et animale.

AQUATIQUE. adj. [*aquaticus*, de *aqua*, eau; all. *wasserlebend;* angl. *aquatic;* it. *aquatico;* esp. *acuatico*]. Qui est plus souvent dans l'eau ou sous l'eau qu'en plein air.

AQUEDUC. s. m. [*aquæductus*, de *aqua*, eau, et *ducere*, conduire; ὑδροχόη; all. *Aquadukt;* angl. *aqueduct;* it. *acquidotto;* esp. *acueducto*]. — **A.** Désignation de quelques parties tubuleuses de l'économie. — *A. de Faloppe.* Canal spiroïde de l'os temporal, qui loge le nerf facial. — *A. du limaçon.* Conduit très étroit qui va de la rampe du limaçon au bord postérieur du rocher. — *A. de Sylvius.* Canal intermédiaire des ventricules, creusé dans l'intérieur de la protubérance faisant communiquer le ventricule moyen du cerveau avec le quatrième ventricule. — *A. du vestibule.* Il commence dans le vestibule de l'oreille intnrne, et vient s'ouvrir à la face postérieure du rocher.

AQUEUX, EUSE. adj. [*aquosus*, de *aqua*, eau; ὑδατώδης, all. *wässerig;* angl. *aqueous;* it. *aquoso;* esp. *acuoso*]. Qui contient de l'eau, plus ou moins, ou quelque humeur.

AQUICOLE. adj. Qui concerne la culture, la multiplication et l'élevage de ce qui vit dans l'eau. — *Aquatique*.

AQUICULTURE. s. f. [de *aqua*, eau et *colere*, cultiver]. Partie de l'agriculture qui s'occupe de tirer des eaux tout ce qu'elles peuvent rendre en Poissons (pisciculture), Mollusques (ostréiculture, mytiliculture), Crustacés, etc.

AQUIFÈRE. adj. et s. Qui porte de l'eau. — **A.** Les canaux qui communiquent à l'intérieur et condensent de l'eau dans la profondeur des organes; sur les échinodermes ils ne font qu'un avec le système circulatoire donnant les vaisseaux ambulacraires.

AQUIFOLIACÉ, ÉE. adj. et s. [de *acus*, aiguille, et *folium*, feuille]. Qui a les feuilles piquantes. — Famille de dicotylédones diclines, irrégulières, qui contient le *Houx* (*Ilex aquifolium*, L.).

AQUILA ALBA. s. f. Jadis le *Calomel*.

AQUILAIRE. s. f. L'*Aquilaria agallocha*, Roxburg, et autres Aquilarinées de l'Inde.

AQUILARIACÉ, ÉE ou **AQUILARINÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Aquilaria*. — Famille de dicotylédones à cinq ou six étamines, voisine des Thyméliacées.

AQUILEGIA. s. f. L'*Ancolie*.

AQUILIEN, ENNE. adj. et f. [de *aquila*, aigle]. Qui tient de l'aigle. — Famille des Rapaces diurnes.

ARA. s. m. Genre Grimpeurs (*Sittace*, Wagl.) voisins des Perroquets.

AQUINO (Italie). Source ferrugineuse froide sulfurée.

AQUO-CAPSULITE. s. f. La *Cataracte capsulaire*.

ARABE. adj. et s. Nom de l'art pratiqué par les médecins de l'Arabie vers les VIII[e] et IX[e] siècles de notre ère, qui n'a été que la transmission de celle de Galien, avec quelques notions tirées de la médecine indienne, plus de rares observations et descriptions nouvelles, surtout pharmacologiques. — Nom d'une race de chevaux rapides et supportant bien les privations et le chaud.

ARABETTE. s. f. L'*Arabis turrita*, Crucifère cheiranthée.

ARABINE. s. f. [all. *Arabin*]. Ce que les gommes cèdent à l'eau pure.

ARABINOSE. s. f. Sucre cristallisable non fermentescible obtenu de l'acide gommique.

ARABIQUE. adj. Ce qui vient de l'Arabie, des Arabes. — Ce qui se rapporte à leur médecine.

ARABISTE. adj. et s. m. Disciple de la médecine arabe.

ARACÉ, ÉE. adj. et f. Pour *aroïdé*. — **Z.** Qui concerne les *Ara*.

ARACHAN (Asie centrale). Sources thermales.

ARACHIDE. s. f. L'*Arachis hypogœa*, L. [all. *Erdeichel*]. Papilionacée dont les fruits sont oléifères.

ARACHINE. s. f. Nom du groupe de corps gras neutres de l'huile d'arachide.

ARACHIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Arachide*. —

Nom d'un acide gras, de l'*Huile d'arachide* ($C^{40}H^{40}O^4$).

ARACHNIDE. s. m. [de ἀράχνη, araignée; all. *Arachniden*]. Classe d'Articulés, comprenant les animaux qui ont huit pattes à l'état adulte et dépourvus d'ailes; elle renferme environ 4000 espèces, savoir : 1800 pour les Araignées, près de 1000 pour les Acariens, et le reste pour les Phalangides, les Scorpions, les Solpugides, etc.

ARACHNITIS. s. f. [it. *aracnite, aracnoidite;* esp. *aracnitis, arachnoiditis*]. Phlegmasie de l'arachnoïde.

ARACHNOÏDE. s. f. [de ἀράχνη, toile d'araignée, et εἶδος, ressemblance; all. *Spinnwebenhaut;* angl. *arachnoid;* it. *aracnoide;* esp. *arachnoidea, aracnoides*]. L'une des trois membranes qui servent d'enveloppe à l'encéphale. Interposée à la dure-mère et à la pie-mère, elle est une séreuse. — *A. intérieure* (Laënnec). L'épendyme, qui diffère tout à fait de l'*A.* — La membrane des plexus choroïdes, qui est une dépendance de la pie-mère.

ARACHNOÏDIEN, ENNE. adj. Qui se rapporte à l'arachnoïde.

ARACHNOÏDITE. s. f. La *Méningite*.

ARACHNOLOGIE. s. f. [de ἀράχνη, araignée, et λόγος, discours]. Description des Araignées.

ARACHNOSPHÆRA. s. m. Genre de Protozoaires rhizopodes.

ARACK. s. m. [all. *Arrack, Reissbranntwein;* angl., *arac, rack;* it. *aracca*]. Liqueur alcoolique de l'Inde et tirée du riz, etc.

ARACOUCHINI. s. m. L'*Icica aracouchini* (Aublet), Térébinthacée de Cayenne. — A la Guyane la résine *Alouchi*.

ARAGONA (Sicile). Source froide sulfurée.

ARAGONITE. s. f. Le carbonate de chaux prismatique naturel, peu résistant au feu.

ARAIGNÉE. s. f. [*aranea;* αράχνη; all. *Spinne;* angl. *spider;* it. *ragno;* esp. *araña*]. Grande famille d'Arachnides pulmonaires. Sous l'abdomen, près de l'anus, elles ont de petits mamelons percés de trous d'où l'animal tire des fils ténus, dont la matière vient d'organes séricigènes abdominaux et dont il fait sa toile. — **M. C.** Dans les pays chauds, le venin de quelques *A.* détermine des accidents. Il vient d'une glande dont le canal excréteur traverse en long chaque mandibule. — **Z.** *A. de mer*. Le *Maia squinado*, L., Décapode. — Les *Trachinus araneus*, Risso, et *lineatus*, Risso, Acanthoptérygiens de la Méditerranée. — Les Nymphons. — Les Ophiures, Échinodermes.

ARALIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Aralies*, section des Ombellifères.

ARALIE. s. f. Genre d'Araliacées de l'Asie et de l'Amérique (*Aralia*, L.).

ARAMAYONA (Espagne). Sources froides sulfureuse et ferrugineuse.

ARAN. Médecin français, mort en 1868, qui a laissé son nom à plusieurs formules.

ARANÉEUX, EUSE. adj. [*araneosus*, de *aranea*, araignée]. Qui concerne les Araignées. — Les poils entrecroisés, simulant plus ou moins des toiles d'araignée.

ARANÉIDE. adj. et s. (de *aranea*, araignée). Qui tient de l'Araignée. — Division des Arachnides, comprend les Araignées proprement dites, pulmonaires, sans métamorphoses.

ARANGOS (Transylvanie). Source ferrugineuse bicarbonatée.

ARANJUEZ (Espagne). Source saline purgative.

ARANZI ou **ARANZIUS** (J.-C.). Anatomiste italien (1530-1589) qui a laissé son nom à l'épaississement du bord libre des valvules sigmoïdes et à une disposition du *calamus scriptorius*.

ARAPATAK (Transylvanie). Sources carbonatées gazeuses.

ARAR. s. m. Le *Callitris articulata*, Endl., Conifère africain.

ARARIBA. s. m. L'*Arariba rubra*, Cinchonée du Brésil.

ARARIBINE. s. f. Alcaloïde non azoté de l'*Arariba*.

ARAROBA. s. m. L'*Andira araroba*, Aguiar, Papilionacée dalbergiée du Brésil. — Bois de teinture.

ARAUCARIA. s. m. Genre d'Araucariées du Brésil, Chili, etc.

ARAUCARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Araucaria*. — Famille ou tribu de plantes qui se distinguent des autres Abiétinées par leurs graines sur chaque carpelle et enveloppées par celui-ci.

ARBITRE. s. m. Mode de la pensée qui a pour résultat la volonté d'accomplir telle ou telle action. Tant qu'il y a équilibre fonctionnel encéphalique l'homme conserve son libre arbitre; il le perd lorsque cet équilibre est accidentellement modifié ou détruit.

ARBON (Suisse). Station médicale.

ARBONNE (Haute-Savoie). Source chlorurée sodique.

ARBORESCENT, ENTE. adj. [*arborescens*, de *arbor*, arbre; all. *baumartig*]. Végétal à tige ligneuse dont la hauteur et les ramifications approchent de celle d'un arbre.

ARBORETUM. s. m. Lieu planté d'espèces d'arbres botaniquement cultivés.

ARBORISATION. s. f. [esp. *arborizacion*]. — **C.** Groupement de petits cristaux simulant un arbuscule, une touffe libre ou étendue à la surface des corps, ou dans fissures des minéraux. — **A.** *A. des capillaires*. Forme sous laquelle se montrent souvent les vaisseaux capillaires pleins de sang et dilatés dans l'inflammation.

ARBOUSIER. s. m. [*arbutus;* all. *Bärentraube;* angl. *bear's whortleberry;* it. *corbezzolo;* esp. *madroño*]. Genre d'Éricacées. — L'*Arbutus uva ursi*, L., qui en est une espèce.

ARBRE. s. m. [*arbor;* δένδρον; all. *Baum;* angl. *tree;* it. *albero;* esp. *arbol*]. Végétal généralement vasculaire, ligneux et vivace dont la tige nue ou à peu près, est épaisse, élevée de trois fois au moins la hauteur d'un homme, couronnée de branches, de rameaux et de feuilles à son sommet. — *A. d'argent*. Le *Protea argentea*, L. — *A. aveuglant*. L'*Excæcaria agallocha*, L., Euphorbiacée à suc âcre et laiteux. — *A. des Banians*. Le *Ficus religiosa*, L. — *A. à beurre*. Le *Bassia butyracea*, Rox, Sapotacée du Nepaul. — *A. à brai*. Le pin maritime. — *A. à chapelet*. Le *Margousier*. — *A. à cire*. Le *Myrica cerifera*, L., Myricacée. — *A. au corail* : 1° L'*Erythrina corolladendron*, L., des Antilles. 2° Le *Condori*. — *A. de Cythère*. Le *Spondias Cytherea*, L., Térébinthacée de Taïti, importée à l'île de France, Cayenne, etc., fruit alimentaire. — **C.** *A. de Diane*. L'Amalgame d'argent. Nom donné à des composés chimiques, à des dispositions anatomiques qu'on a comparés à la forme des arbres. — *A. auxécus* ou *de Gordon*. Le *Gincko biloba*, L., Conifère du Japon. — *A. à l'encens*. Le Balsamier. — **C.** *A. de fer* ou *de Mars*. Groupements arborescents des cristaux de sels de fer. — *A. de fer*. Les *Dracæna ferrea*, L., Smilacée de l'Inde, et *Chionianthus caribæa*, Jacq., Jasminée de la Martinique. — *A. à fraises*. L'Arbousier. — *A. à la gale*. Le *Rhus toxicodendron*, L., Térébinthacée rubéfiante. — *A. à la glu*. L'*Hippomane biglandulosa*, L., Euphorbiacée de la Martinique; le *Houx*. — *A. à grives*. Le *Sorbus aucuparia*, L. — *A. de Judée*. Le *Cercis siliquastrum*, L., Légumineuse. — **C.** *A. de Jupiter*. Groupements cristallins des sels d'étain. — *A. lance*. Le *Lansium domesticum*, Bl., Méliacée aromatique de l'Inde. — *A. à la main*. Le *Chirostemon platanoides*, Humb. et Bonpl., Malvacée du Mexique. — *A. à la mâture*. L'*Uvaria longifolia*, Anonacée. — *A. à la migraine*. Le *Premna integrifolia*, L., Verbénacée. — *A. de mort*. Le *Mancenillier*. — *A. de neige*. Le *Chionantus virginiana*, L., Jasminée. — *A. à pain*. Les *Artocarpus incisa*, L. fils, et *integrifolia*, L. fils, Ulmacées dont le fruit pulpeux amylacé se cuit et se mange dans les îles de l'Océanie. | *A. à papier*. Le *Murier* à papier. — *A. puant*. Le *Sterculier*. — *A. sain*. Le *Margousier*. — *A. de Sainte-Lucie*. Le *Prunus mahaleb*, L. — **C.** *A. de Saturne*. Cristallisation que l'on produit avec une lame de zinc plongée dans l'acétate de plomb. — *A. à soie*. Le *Periploca græca*, L., Asclépiadée, les *Asclepias*, etc. — *A. à suif de la Chine*. Le *Croton sebiferum*, L. — *A. à la vache* ou *à lait*. Le *Galactodendron utile*, Humb. et Bonpl., de la Colombie, Artocarpée à liquide blanc, qui se boit comme du lait. — *A. au vernis*. Le *Rhus vernix*. — *A. verts*. Les Conifères dont les feuilles sont persistantes. — **A.** — *A. de vie*. L'aspect sur la coupe du cervelet et des petits cerveaux des minces prolongements de la substance blanche, dans l'épaisseur de la substance grise des circonvolutions. — *A. de vie, de la cavité du col de l'utérus et du vagin.*

Saillie verticale de la muqueuse des parois antérieure et postérieure de la cavité du col, saillie de laquelle partent d'autres élevures ou épaississements plus petits en forme de feuillets ou de nervures saillantes. — Les *plis* transversaux qui, chez les filles et les jeunes femmes, partent de la colonne des faces antérieure et postérieure de la muqueuse vaginale, près de l'orifice vulvaire surtout. Ils sont plus prononcés à la face antérieure qu'à la postérieure. — *A. du voyageur*. Le *Ravenala madagascariensis*, Flacourt, Musacée.

ARBRISSEAU. s. m. [*frutex*]. Plante vasculaire dont la tige ligneuse peu élevée se ramifie dès sa base.

ARBROATH (Écosse). Source ferrugineuse.

ARBUSCULE. s. m. Petit *Arbrisseau*.

ARBUSTE. s. m. [*fruticulus*; esp. *arbusto*]. Plante vasculaire dont la tige ligneuse n'atteint pas trois fois la hauteur de la taille d'un homme et se ramifie près de sa base.

ARBUTINE. s. f. Principe neutre de l'*Arbutus uva ursi*, L.

ARBUTUS. s. m. L'*Arbousier*.

ARCACHON (Gironde). Bains de mer.

ARC. s. m. [*arcus*; τόξον; all. *Bogen*; angl. *bou*; it. et esp. *arco*]. Portion de la circonférence du cercle. — *A. animal*. La série des parties d'un animal comprises entre les deux extrémités de la pile. — *Arc-en-ciel*. Météore lumineux consistant en un ou plusieurs arcs concentriques formés de bandes colorées, qui a lieu quand le soleil, ou quelquefois la pleine lune, dirige ses rayons sur un nuage ou une chute d'eau pulvérulente et que l'observateur se trouve placé devant, le dos tourné à l'astre éclairant. — **A.** *A. aortique*. La crosse de l'aorte. — *A. antérieur de l'atlas*. Portion en *A.* de cet os qui tient la place du corps des vertèbres suivantes. — *A. postérieur de l'atlas*. Portion en *A.* de cet os qui tient la place de l'*A.* postérieur et de l'apophyse épineuse de cet os. — *A. branchial* ou *viscéral*. Sous l'extrémité céphalique de l'embryon, l'épaississement du mésoderme donne lieu à la formation successive de quatre bourgeons formant autant d'*A.*, de la forme des arcs branchiaux des poissons et recevant de chaque côté autant d'*A. artériels* ou *aortiques*. Du premier dérivent les osselets de l'oreille et les os maxillaires. Du deuxième proviennent l'apophyse styloïde et l'hyoïde. Du troisième proviennent les petites cornes de l'hyoïde et la langue; du quatrième le larynx. — *A. du côlon*. Le *côlon transverse*. — *A. diastaltique*. L'ensemble des nerfs unis en arc par leurs origines, réelles ou centrales, nécessaires à la production d'un acte réflexe (Marshall-Hall). — **P.** *A. excitateur*. Celui qui est formé par les métaux ou autres substances qui en tiennent lieu entre les pôles d'une pile. — **M. C.** *A. sénile* [all. et angl. *Arcus senilis*; it. *arco senile*]. Dépôt de granulations graisseuses dans l'épaisseur du tissu propre de la périphérie de la cornée sous forme d'*A.* ou de cercle jaunâtre.

ARCADE. s. f. [de *arcus*, arc; all. *Arkade, Bogen*; angl. *arcade*; it. *arcata*; esp. *arcada*]. Portion d'un corps d'un organe, etc., courbée en arc. — **A.** *A. alvéolaires*. Arcs formés par la série des alvéoles, sur le bord libre des os maxillaires. — *A. anastomotique*. La ligne courbe formée dans divers organes par deux vaisseaux au point de leur anastomose ou inosculation bout à bout, qu'ils soient veines ou artères. — *A. crurale*, *fémorale*, ou *de Fallope*. Bande fibreuse qui va de l'épine iliaque antéro-supérieure à l'épine du pubis. Sa face supérieure forme une gouttière qui représente la paroi inférieure du canal inguinal. Cette *A.* passe comme un pont au-dessus et au-devant des vaisseaux fémoraux. — *A. dentaires*. L'ensemble des dents implantées dans les *A.* alvéoles. — *A. orbitaire*. Le bord supérieur de l'orbite. — *A. du pubis*. Celle que forment au-dessous de la symphyse du pubis celle-ci et les deux portions pubiennes de l'os iliaque. — *A. sourcilière*. Relief courbe du frontal au niveau du sourcil. — *A. temporale* ou *zygomatique*. L'union de l'apophyse de l'os malaire avec l'apophyse zygomatique du temporal.

ARCÆUS. Chirurgien espagnol (1493-1574) qui a laissé son nom à un baume térébenthiné.

ARCANE. s. m. [*arcanum*; ἀπόρρητον; all. *Geheimmittel*]. Les remèdes dont la composition était tenue secrète. — *A. corrallin*. Le bioxyde de mercure. — *A. fébrifuge de Rivière*. Préparation antimoniale.

ARCANSON. s. m. Galipot fondu dans des chaudières, filtré et coulé dans des moules.

ARCANUM DUPLICATUM. s. m. Jadis le *Sulfate de potasse*.

ARCE (Campanie). Source sulfuro-ferrugineuse, froide, antiherpétique.

ARCEAU. s. m. [*arculus*; all. *Schutzbogen*; angl. *arch*; it. *archetto*; esp. *arco de fractura*]. — **M.C.** Demi-cercle de bois mince, destiné à être placé sous les couverture du lit d'un malade, pour préserver de leur contact et des leur poids un membre fracturé ou autrement affecté.

ARCÈLI. s. m. La *Venus virginea*, L., Lamellibranche.

ARCHÉE. s. m. [*archeus*; ἀρχεύς, chef, commandant; all. *Archäus, allgemeine Lebenskraft*; it. *archeo*; esp. *arqueo*]. Être immatériel, imaginaire qu'on disait dominateur des divers phénomènes de l'organisme.

ARCHÉGONE. s. m. [de ἀρχή, commencement, et γονή, naissance]. Le premier état du *Sporange*. — Le sporange des Mousses et des Hépatiques. — Organe du *proembryon* ou *prothalium* qui provient de la germination des spores des Fougères, etc.

ARCHÉLOGIE. s. f. [de ἀρχή, principe, et λόγος, discours]. Exposé des principes de la science de l'homme.

ARCERIA (Italie). Sources sulfuro-salines froides.

ARCHÆOSTOME. s. m. [de ἀρχαῖος, primitif, et στόμα, bouche]. Le *Blastopore*.

ARCHENA (Espagne). Station réputée avec source sulfhydrique saline froide.

ARCHENCÉPHALE. adj. [de ἀρχι, indiquant supériorité, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Qui prédomine par l'encéphale. — Le genre humain, les Primates.

ARCHENTERON. s. m. [de ἔντερον, intestin]. L'intestin primitif, cavité de la *gastrula*.

ARCHÉOLITHIQUE. adj. Qui contient des instruments en pierre taillée et polie, indiquant la présence de l'homme primitif.

ARCHET. s. m. [all. *Wippe*; angl. *Bow*; it. *archetto*]. — **M.C.** Celui qui est employé en lithotritie, pour mettre la tige du tribale en mouvement.

ARCHÉTYPE. s. m. [ἀρχέτυπος, de ἀρχή, commencement, chef, et τύπος, type]. Conception abstraite du squelette ou de tout autre système, considéré comme un type immuable auquel on pourrait rapporter, en tant que simples dérivations naturelles, les formes de ce système comparé dans toutes les espèces et à tous les âges.

ARCHIATRE. s. m. [*archiater*, de ἀρχός, premier, et ἰατρός, médecin; all. *Oberrarzt*; angl. *archiater*; it. et esp. *archiatro*]. Signifiait *médecin d'un prince*, etc. — Tout médecin qui, par sa place, se trouve élevé au-dessus de ses confrères.

ARCHIBLASTE. s. m. [de ἀρχι, indiquant prééminence, et βλαστός, rejeton]. Le disque proligère.

ARCHIGONIE. s. f. [de γονή, génération]. Génération primitive, spontanée.

ARCHILE. s. m. [all. *Archil*]. L'*Orseille*.

ARCHIMÈDE. Philosophe et mathématicien grec (287-212 av. J.-C.) qui a laissé son nom à la découverte de ce fait, que : « Tout corps plongé dans un fluide perd de son poids une quantité égale à celle du poids du volume de fluide déplacé; qu'il subit de la part de celui-ci comme une poussée en sens inverse de la pesanteur et égale au poids du fluide déplacé ».

ARCHOPTOSE. s. f. [de ἀρχός, le rectum, et πτῶσις, chute; all. *Mastdrambruch*; angl. *archoptosis*]. L'exanie.

ARCHYLE. s. m. [de ἀρχή, principe, et ὕλη, manière; all. *Grundstoff, Worstoff*]. L'essence de la matière.

ARCIDOSSO (Italie). Source froide sulfureuse et saline.

ARCIFORME. adj. [de *arcus*, arc, et *forma*, forme]. Ce qui est spécialement disposé en forme d'arc.

ARCO (Tyrol). Station d'hiver.

ARCOLA (Piémont). Sources sulfureuse et ferrugineuse.

ARCOLE (Algérie). Source froide ferrugineuse acidule.

ARCOS DE PEIRAS (Espagne). Source sulfureuse froide.

ARCTATION. s. f. [de *arctare*, resserrer]. Pour *Rétrécissement.*

ARCTOPUS. s. m. (*Arctopus*. L.) Genre d'Ombellifères émollientes du Cap.

ARCTOSTAPHYLOS. s. m. Genre d'Éricacées. — La *Busserole.*

ARCTURE. s. f. [de *arctus*, étroit]. La courbure de l'ongle rentrant dans la peau.

ARCTURINE. s. f. Produit amer dérivé de l'arbutine.

ARCUAL, ALE. adj. et s. [de *arcus*, arc]. Courbé en arc. — Portion de la vertèbre formée par l'union des *lames.*

ARCUATION. s. f. [de *arcus*, arc; all. *Krümmung;* it. *inarcamento*]. Courbure, celle des os rachitiques en particulier.

ARCUÉ, ÉE. adj. [de *arcus*, arc]. Courbé en arc.

ARDALES (Andalousie). Sources sulfhydriques (22°).

ARDENT, ENTE. adj. [de *ardere*, brûler; καυσώδης; all. *brennend;* angl. *burning;* it. *ardente;* esp. *ardiente*]. Qui cause une sensation douloureuse de chaleur.

ARDES (Puy-de-Dôme). Sources acidules bicarbonatées ferrugineuses.

ARDEUR. s. f. [*ardor;* καῦμα; all. *Hitze, Brennen;* angl. *burning;* it. *ardore;* esp. *ardor*]. Sentiment de vive chaleur. — *A. d'estomac.* Le *Pyrosis.* — *A. d'urine.* Impression de chaleur, de brûlure pendant ou après la miction.

ARDISIE. s. f. (*Ardisia*, Sw.). Genre de Myrsinéacées de l'Inde.

ARDROSSAN (Écosse). Station maritime. Source ferrugineuse.

AREC. s. m. [*Areca*, L., all. *Arecapalme*]. Genre de Palmiers.

ARECHAVALETA (Espagne). Sources sulfureuses (17°) antiherpétiques.

ARÉFACTION. s. f. [de *arefacere*, sécher, de *aridus*, aride, et *facere*, faire; ξήρανσις; all. *Dorren;* it. *arefazione;* esp. *arefacion*]. Dessication.

AREGOS (Portugal). Sources thermales (54°).

ARENACÉ, ÉE. adj. Qui contient du sable, qui lui ressemble.

ARÉNAIRE. adj et s. Qui croît dans le sable. — **B.** Genre de Caryophyllées (*Arenaria*, L.) dont une espèce du Canada (*A. rubia*, Michx.) est dite détersive. — **Z.** La *Mya arenaria*, Lam., Lamellibranche.

ARÉNATION. s. f. [*arenatio*, de *arena*, sable; ψαμμισμός; all. *Sandbad;* it. *arenazione;* esp. *arenacion*]. Ammothérapie par du sable chaud dans des sachets qu'on tient en contact avec les membres dans certaines maladies.

ARÉNAPO (Italie). Source froide sulfurée.

ARENDSEE (Allemagne). Lieu d'hydrothérapie.

ARENG. s. m. Genre de Palmiers (*Arenga*, Lab.) de l'archipel Indien.

ARÉNICOLE. adj. et s. [*arenivagus*, de *arena*, sable, et *colere*, habiter]. Qui vit dans le sable. — Genre d'Annélides dorsibranches marines. — *A. des pêcheurs.* — *L'A. marina*, L., Lamk.

ARENOSILLA (Andalousie). Eaux sulfhydriques (25°).

ARENSBURG (Ile d'Ise, Baltique). Bains de mer et de vase.

ARÉOLAIRE. adj. [de *areola*, petit espace]. Qui est pourvu de vacuoles, qui s'y rapporte.

ARÉOLE. s. f. [*areola*, dim. de *area*, aire; all. *Hof, Gefässhof*, angl., it. et esp. *areola*]. Signifie soit petite surface, soit petit espace que laissent entre eux les faisceaux de fibres, ou les vaisseaux. — *A. inflammatoire.* Surface rouge qui entoure un point enflammé. — *A. du mamelon.* Son auréole.

ARÉOLÉ, ÉE. adj. [*areolatus*]. Aréolaire. — Se dit pour *alvéolé* ou *réticulé*, en parlant d'une partie qui a des négalités, des rides peu prononcées ou croisées.

ARÉOMÈTRE. s. m. [de ἀραιός, léger, poreux, peu dense, et de μέτρον, mesure; all. et angl. *Areometer;* it. et esp. *areometro*]. Instrument qui fait connaître la densité des liquides. Sa construction repose sur ce principe de physique, que, *lorsqu'un corps plonge dans un liquide et surnage en partie, le poids du volume du liquide déplacé est égal à celui du corps entier.* — *A. de Baumé.* Il consiste en un tube de verre cylindrique, terminé intérieurement par un renflement et par une boule lestée de mercure. Sa construction diffère selon qu'il est destiné pour les liquides *plus denses* que l'eau. — *A. de Cartier.* Il est gradué de telle sorte qu'à 10° R. il marque 10 dans l'eau de rivière et 44,23 dans l'alcool pur. — *A. de Gay-Lussac.* L'*Alcoolomètre centésimal* qui s'applique à l'alcool seul et l'échelle en est divisée en 100 degrés qui expriment en centièmes la quantité d'alcool absolu que contient la liqueur essayée. — L'*A. a poids* de *Farenheit*, de *Nicholson* ou de *Charles* est destiné à donner la densité des solides solubles dans l'eau.

ARÉOMÉTRIE. s. f. L'emploi des aréomètres.

ARÉOTIQUE. adj. [ἀραιωτικός, de ἀραιός; rare, peu dense]. Qui rend léger. — **M.C.** Ce qu'on supposait avoir la propriété de raréfier les humeurs.

AREQUIER. s. m. L'*Areca catechu*, L., Palmier de l'Inde, îles de la Sonde.

ARÈS (Gironde). Bains de mer.

ARÊTE. s. f. [*arista;* all. *Gräte;* it. *resta;* esp. *espina, arista*]. La ligne d'intersection de deux surfaces d'un cristal. — **A.** Les diverses pièces qui composent le squelette des poissons. La colonne vertébrale est la *grande arête;* les *côtes* et leurs apophyses grêles divergentes sont les *A.* proprement dites. — Élévation oblongue que la bandelette demi-circulaire forme à une ligne de l'ouverture de Monro dans le cerveau. — **C.M.** Croûtes dures, écailleuses, qui viennent aux jambes des chevaux. — **B.** Filet grêle, plus ou moins roide, qui naît des écailles florales des Graminées, etc.

AREZZO (Toscane). Sources ferrugineuses bicarbonatées alcalines.

ARGALI. s. m. L'*Ovis ammon*, L., ou *A. de Sibérie*, Ruminant des montagnes de l'Asie.

ALGALOU. s. m. Le *Rhamnus paliurus*, L., Rhamnacée astringente.

ARGANIE. s. f. (*Argania*, Sch.). Genre de Sapotacées du Maroc à fruit antivenimeux.

ARGAS. s. m. Genre d'Acariens ixodides. — *A. de Perse.* L'*A. persicus*, L., à piqûre un peu irritante.

ARGAULE. s. f. L'*Hirondelle de rivage.*

ARGEL. s. m. Le *Solénostemme.*

ARGÉMA ou **ARGÉMON.** s. m. [ἄργεμα, ἄργεμυν, de ἀργός, blanc]. Ulcère superficiel de la cornée débutant par une phlyctène.

ARGÉMONE. s. f. Genre de Papavéracées. — *A. du Mexique.* L'*A. mexicana*, L., dont le suc est analogue à celui de la chélidoine.

ARGENT. s. m. [*argentum;* ἄργυρος, de ἀργός, blanc; all. *Silbe;* angl. *silver;* it. *argento;* esp. *plata*]. Métal très malléable et qui s'oxyde difficilement, d'un blanc terne, mou, peu résistant, d'une pesanteur spécifique de 10,47. — *A. corné.* Le chlorure d'argent. — *A. fulminant.* L'ammoniure d'argent, deuto-ammoniate d'argent, qui est fulminant. — *A. vif* ou *vif-argent.* Le *Mercure.* — **Z.** L'*Argentine*, Poisson.

ARGENTATION. s. f. — *A. des cellules.* Leur *nitratation.* — **M.C.** L'*Argyriasis.*

ARGENTÉ, ÉE. adj. [*argenteus*]. Qui contient de l'argent. — **Z.** Qui a la couleur de l'argent par suite de la disposition de ses écailles, de ses poils, etc.

ARGENTI. Nom propre resté à des pastilles alumineuses.

ARGENTIÈRE (Allier). Source bicarbonatée sodique froide antidyspeptique.

ARGENTIN, INE. adj. Qui a la couleur, le son, etc. de l'argent.

ARGENTINE. s. f. — **Z.** L'*Argentina sphyræna*, L., Salmonide de la Méditerranée. — **B.** La *Potentilla anserina*, L., Rosacée voisine du fraisier.

ARGENTONA (Catalogne). Source ferrugineuse.

ARGENTURE. s. f. L'application d'une couche mince d'argent à la surface des instruments.

ARGHEL et **ARGHUEL.** s. m. Comme *Argel.*

ARGILE. s. f. [*argilla;* ἄργιλλος, de ἀργός, blanc; all. *Thon;* angl. *argil;* it. *argilla;* esp. *arcilla*]. Terre blanchâtre, douce au toucher, silicate hydraté d'alumine naturel, en poudre s'il est sec, pâteux s'il est mouillé.

ARGILEUX, EUSE. adj. Qui contient de l'argile; qui lui ressemble.

ARGILLACÉ, ÉE. adj. [*argillaceus*]. Comme *Argileux.*

ARGONAUTE. s. m. [*argonauta*, de Ἀργώ, le vaisseau

-Argo, et ναύτης, matelot]. Céphalopode octopode à corps enveloppé dans une mince coquille.

ARGOUSIER ou **ARGOUSSIER**. s. m. L'*Hippophaë rhamnoides*, L., Éléagnée épineuse européenne.

ARGUEL. s. m. Le *Solénostemme*.

ARGULE. s. m. Genre de Crustacés, parasites externes des Poissons.

ARGYNNE. s, f. Genre de Lépidoptères.

ARGYRÉE. s. f. Genre de Convolvulacées antiscrofuleuses de l'Asie.

ARGYRIASIS. s. m. [de ἀργύριον, argent, et la finale médicale *asis* ou *ase*]. Dépôt métallique à l'état de granules microscopiques bruns ou noirs qui s'observent dans la peau, le poumon, etc., chez les malades ayant pris de l'azotate d'argent à l'intérieur. — L'empoisonnement par l'argent.

ARGYRIDES. s. m. pl. [de ἄργυρος, argent]. Famille de corps simples (Ampère).

ARGYRIE. s. f. L'*Argyriaris*.

ARGYRIQUE. adj. Qui se rapporte à l'argent ou à ses préparations à leur action.

ARGYRITIS. s. m. La *Litharge*.

ARGYROCOME. s. m. [de ἄργυρος, argent et κωμα, chevelure]. La *Metelasia adunca*, Lesson, Synanthérée.

ARGYRONÈTE. s. f. L'*Argyroneta aquatica*, Latr., Araignée aquatique.

ARGYROPÉE. s. f. [de ἄργυρος, argent, et ποιεῖν, faire ; all. *Silbermacherhunst*]. L'*Alchimie*.

ARHIZE. Pour *Arrhize*.

ARIA CATTIVA. s. f. La *Malaria*.

ARIANO (Campanie). Sources froides sulfurées et salines.

ARIBE (Espagne). Source saline.

ARIBINE. s. f. ($C^{33}H^{20}Az^{4} + 8H^{2}O$). Alcaloïde azoté de l'*Arariba rubra*, Cinchonée du Brésil.

ARICIE. s. f. Genre d'Annélides chétopodes des côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

ARICINE. s. f. [all. *Aricin*] ($C^{20}H^{12}O^{3}Az$). Alcaloïde azoté du quinquina d'Arica.

ARIDE. adj. [*aridus ;* καρφαλέος, all. *dürr ;* angl. *dry ;* it. et esp. *arido*]. Surface d'un corps qui présente sécheresse et âpreté au toucher. — **B.** *Sec*.

ARIDITÉ. s. f. [*ariditas ;* ξηρασία ; all. *Dürre ;* angl. *aridity, dryness ;* it. *aridezza ;* esp. *aridura*]. — **M.C.** Sécheresse très marquée de la peau, de la langue, etc.

ARIDURE. s. f. Jadis sécheresse, atrophie.

ARILLE. s. m. [*arillus*, grain de raisin sec ; all. *Samenmante*]. Expansion que le podosperme produit autour de certaines graines ; elle les enveloppe incomplètement sans continuité de tissu hors du hile.

ARILLÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'un arille.

ARILLODE. s. m. L'expansion de tissu cellulaire, compacte ou en filaments ressemblant à l'arille, mais qui croît du *testa* au pourtour du micropyle.

ARINO (Aragon). Source sulfureuse.

ARION. s. m. Genre de Gastéropodes pulmonés terrestres, nus.

ARISÈME. s. m. Genre d'Aroïdées vénéneuses des États-Unis.

ARISTALTHÉE. s. f. [de ἄριστος, épi, et ἀλθαῖα, mauve]. L'*Althœa rosea*.

ARISTÉ, ÉE. adj. [de *arista*, arête ; all. *gegrannt*]. Qui est muni d'un ou de plusieurs appendices en forme d'arêtes.

ARISTOLOCHE. s. f. [de ἄριστος, très bon, et λοχεῖα, lochies ; all. *Osterluzei ;* angl. *birthwort ;* it. *aristologio ;* esp. *aristoloquia*]. Genre d'Aristolochiées. — *A. clématite*. L'*Aristolochia clematitis*, L., racines brunes, longues, de la grosseur d'une plume d'oie, odeur forte, à saveur âcre, amère. — *A. longue*. L'*Aristolochia longa*, L., cylindrique, longue. — *A. menue*. L'*Aristolochia pistolochia*, L., *A. tenuis*, racines fibreuses et petites. Ces racines sont dites toniques. — *A. ronde*. L'*Aristolochia rotunda*, L., à racine d'une saveur amère, d'une odeur désagréable. — *A. serpentaire*. La *Serpentaire de Virginie*.

ARISTOLOCHIACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Aristolochié*.

ARISTOLOCHIÉ, ÉE. adj. et s. Famille de dicotylédones apétales à calice régulier, à trois divisions valvaires, ou irrégulier, tubuleux ; dix à douze étamines épigynes.

ARISTOLOCHIQUE. adj. et s. Qui se rapporte aux Aristoloches. — **M.C.** Qui est emménagogue.

ARKANSAS (États-Unis). Sources thermales (65° à 80°).

ARLANC ou **ARLANT** (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse froide.

ARLES-SUR-TECH (Pyrénées-Orientales). *Amélie-les-Bains*.

ARLICOU. s. m. Le *Pagel*.

ARMADILLE. s. m. L'*Oniscus armadillo*, L. (*Armadillo officinalis*, Duméril) dont le corps est convexe, susceptible de se rouler en boule dès qu'on le touche.

ARMAJOLO (Italie). Sources thermales sulfurées, carbonatées calciques.

ARMANTAT (Espagne). Source sulfurée froide.

ARMARINTE. s. f. La *Cachrys*, Ombellifère.

ARMATA MANUS. s. m. Variété de pelvimètre (Koppe).

ARMATURE. s. f. [de *armatura*, armure ; all. *Armatur*]. — **P.** Plaques métalliques qui font partie des condensateurs de la bouteille de Leyde, etc. — **M. C.** Pièces métalliques de divers appareils prothétiques, etc.

ARME. s. f. — En thérapeutique chirurgicale ce qui sert à atteindre un corps étranger, une tumeur, etc.

ARMÉ, ÉE. adj. et s. — **M. C.** Se dit des instruments munis de quelque accessoire qu'ils ne portent pas toujours et qui les rend propres à quelque usage spécial. — **Z.** L'animal ou la plante dont le corps est pourvu de piquants.

ARMÉE. s. f. — **M.C.** Les armées constituent des agglomérations contraires aux conditions normales de l'existence humaine qui, pour ne pas devenir désastreuses par le seul fait de leur présence, hors de tout combat, exigent la répartition de médecins réglant leur hygiène et traitant les fièvres, typhus, dysentéries, etc., dont ces rassemblements déterminent inévitablement le développement.

ARMEL. s. m. Le *Peganum harmala*, L., Rutacée.

ARMENTIA (Espagne). Source ferrugineuse froide acidule.

ARMOISE. s. f. [ἀρτεμισία ; all. *Beifuss ;* angl. *mugwort ;* it. *artemisia ;* esp. *artemisa*]. Genre de Synanthérées, J., toniques et emménagogues. — *A. de Judée*. — L'*A. judaica*. L'*A.* d'Afrique et de Syrie, vermifuge. — *A. vulgaire*. L'*Artemisia vulgaris*. S'emploie en poudre et en infusion. — *A.* (Grande). L'Absinthe. — *A. absinthium*, L. — *A.* (Petite). — L'*A. pontica*, L.

ARMORIACA. s. f. Le *Raifort*.

ARMSTRONG. Physicien anglais de ce siècle, qui a laissé son nom à une machine développant l'électricité par frottement des gouttelettes d'eau contre les parois d'un tube.

ARMUNGIA (Sardaigne). Source saline froide.

ARMURE. s. f. — **P.** Lames de fer doux qu'on associe aux aimants naturels. Soumises continuellement à l'action des pôles auxquels elles sont appliquées, elles exercent sur eux une réaction conservant l'état magnétique, et augmentant en eux cet état. — **Z.** *A. copulatrice* ou *génitale*. Ensemble des pièces chitineuses qui prennent part à la constitution des organes sexuels d'un grand nombre d'Annelés, pouvant faire saillie près de l'extrémité postérieure du corps sous l'ouverture cloacale.

ARNA. s. m. Bœufs à cornes en croissant de l'Asie et de la Chine.

ARNAL. Médecin français dont le nom est resté à des pilules d'iodure de fer.

ARNALDIE. s. f. Accidents syphilitiques (suivant Castelli) du moyen âge, graves, avec chute des cheveux, etc.

ARNAULD DE VILLENEUVE. Alchimiste français du XIIIe siècle dont le nom est resté à une poudre antiscrofuleuse à la cendre d'éponge, etc.

ARNEDILLO (Espagne). Sources chlorurées sodiques antisyphilitiques.

ARNI. s. m. Comme *Arna*.

ARNICA. s. f. [all. *Wolverlei*]. L'*Arnica montana*, L., Synanthérée, commune sur les montagnes d'Europe. — *A. de Suède*. L'Aunée. — **M.C.** *La teinture aromatique de fleurs d'arnica*.

ARNICINE. s. f. Résine amère (Chevalier et Laissaigne) de l'*Arnica montana*, L.

ARNOLD. Anatomiste allemand (1826) qui a laissé son nom au *ganglion otique*.

ARNOUD. Médecin français qui a laissé son nom à des pilules antisyphilitiques.

ARNSTADT (Thuringe). Sources chlorurées sodiques.

AROÏDÉ, ÉE. adj. [de ἄρον, pied de veau, plante, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient de l'*Arum*. — Famille de monocotylédones hypogynes à racine souvent tubéreuse, fleurs en spadice, unisexuées, monoïques.

AROMATE. s. m. [*aroma*; ἄρωμα, parfum; all. *Gewürzstoff*; angl. *aromatic*; it. *aromato*; esp. *aroma*]. Les substances odoriférantes, spécialement végétales qui doivent leur odeur à des essences ou à l'acide benzoïque.

AROMATIQUE. s. m. [*aromaticus*; αρωματικός; all. *Aromatisch*; angl. *aromatic*]. Qui se rapporte aux aromates par l'odeur, etc.

AROME. s. m. [*aroma*, de ἄρωμα, parfum; all. *Aroma*, *Wohlgeruch*; angl., esp. et it. *aroma*]. Le principe odorant, l'essence que certaines plantes ou leurs provenances contiennent tout formé. Quelquefois il résulte comme dans le tabac, les amandes amères, de principes inodores dédoublés en composés odorants.

ARONDE. s. f. Le Poisson volant. — L'*Avicule*.

ARONDELLE. s. f. Le Poisson volant.

ARONDINÉ, ÉE. adj. [de *hirundo*, aronde, hirondelle]. En queue d'aronde, plus étroit au point d'attache qu'à la partie opposée.

AROULE. s. f. Comme *Arrousse*.

ARPAD (Hongrie). Source saline, sulfates de magnésie et de soude.

ARPAS KALESSI (Asie Mineure). Sources sulfureuses.

ARPE. s. m. Le ver à soie gattiné.

ARPENTEUR, EUSE. adj. et s. Comme *Géomètre*.

ARPIAN et **ARPION.** s. m. Comme *Arpe*.

ARQUA (Vénétie). Source sulfurée froide.

ARQUA PETRARCA (Italie). Source sulfureuse chlorurée.

ARQUEBUSADE. s. f. [esp. *arcabuzazo*; it. *archibugiata*]. Blessure par une arme à feu. — Nom resté à une eau pour les guérir.

ARRABAL ou **ARRABAL DE LA ENCOMIENDA** (Espagne). Sources sulfureuses.

ARRACACHE. s. f. L'*Arracacha xanthorrhiza*, Bancr., ou *esculenta*, Decaisne, Ombellifère vivace de l'Amérique du Sud, à tubercules comestibles.

ARRACHEMENT. s. m. [de *à* et *radix*, racine; all. *Ausreissung*; esp. *arrancamiento*]. Action d'arracher. — Opération de chirurgie pour extraire une dent, enlever un polype, l'ongle, etc.

ARRAGONITE. Erreur d'orthographe au lieu d'*Aragonite*.

ARRANGEMENT. s. m. La disposition coordonnée des parties, dans un ordre approprié à l'accomplissement des actes.

ARRAK. s. m. Pour *Arack*.

ARRAR. s. m. Le *Callitris articulata*, Conifère à bois dur de la Turquie, etc.

ARRENOTOCIE. Faute au lieu d'*Arrhénotocie*.

ARRESTATIF, VE. adj. Qui sert à l'arrêt.

ARRÊT. s. m. Cessation naturelle, accidentelle ou cherchée d'un acte. — **M. C.** Instrument de chirurgie qui sert à assujettir certains organes. — *A. de développement*. Cas particulier de la croissance proprement dite avec ou sans changement de forme, de consistance, de structure dans lequel un élément, un système, un organe, un appareil ou un organisme, cessent de grandir sans pourtant cesser de vivre, de se nourrir, avant qu'ils aient atteint la moyenne d'accroissement offerte par le plus grand nombre. — L'*A.* de développement est *absolu* ou *complet* sur la mamelle des mâles, normalement du moins; il est temporairement absolu sur l'utérus et la mamelle des femelles. Il est relatif lorsque l'organe, etc., continue à se développer, mais moins que la pluralité des autres. L'*A. de développement* est ce cas dans lequel un élément, un organe, etc., étant nés, ils cessent de croître, du moins autant qu'à l'ordinaire; fait différent à la fois de l'*atrophie* ou développement] ensens inverse et de l'*agenèse*, ou non apparititon des paries.

ARRÊTE-BOEUF. s. m. L'*Ononis spinosa*, L., [all. *Hauhechel*; angl. *cammok*; it. *ononide*, *bonagra*], Papilionacée diurétique.

ARRHÉNOTOCIE. s. f. [de ἄῤῥην, mâle, et τοκός, accouchement]. Cas de la parthénogenèse dans lequel des œufs non fécondés ne sortent que des mâles.

ARRHIZE. adj. [de α priv., et ῥίζα, racine; all. *wurzellos*]. Qui manque de racine, de radicule, etc.

ARRHIZOBLASTÉ, ÉE. adj. [de *arrhize*, et βλαστὸς, germe] (Willdenow). Les plantes pourvues d'embyron. — *Arrhize*.

ARRHYTHME. adj. et s. [de α priv., et ῥυθμός, cadence, proportion]. Qui manque de régularité, de rhythme. — Haletant.

ARRHYTHMIE. s. f. L'état d'irrégularité, etc.

ARRHYTHMIQUE. adj. Comme *Arrhythme*.

ARRIÉRÉ, ÉE. adj. et s. — **M. C.** Se dit d'un arrêt ou ralentissement du développement, tant physique qu'intellectuel, qui n'est pas l'idiotie.

ARRIÈRE-BOUCHE. s. f. L'*Arrière-gorge*.

ARRIÈRE-CAVITÉ. s. f. — *A. cavités des fosses nasales*. Les sinus maxillaires supérieur, sphénoïdal, frontal et ethmoïdaux. — *A. cavité péritonéale* ou *des épiploons*. Celle que forme le péritoine, en se repliant en quelque sorte, entre la veine porte qui est en avant, la veine cave qui est en arrière au niveau des conduits excréteurs de la bile.

ARRIÈRE-FAIX. s. m. [*secundæ*, *secundinæ*; δευτεραῖα, ὕστερα; all. *Nachgeburt*; angl. *after-burden*, *secundine*; it. *secondina*; esp. *secundina*]. Le *Délivre*.

ARRIÈRE-GORGE. f. [*postremum guttur*]. La portion du pharynx qui est située derrière les amygdales. — Tout ce que l'on peut apercevoir derrière le bord inférieur du voile du palais.

ARRIÈRE-NARINES. s. f. pl. [*postremæ nares*]. Ouvertures postérieures des fosses nasales, établissant une communication entre ces cavités et le pharynx nasal.

ARROCHE. s. f. [*Atriplex*, L.; all. *Melde*; angl. *orach*; it. *atrepice*; esp. *armuelle*]. Genre de Chénopodiacées. — *A. fraise*. Le *Blitum capitatum*, L. — *A. des jardins* ou *A. épinard*. L'*Atriplex hortensis*, L., alimentaire. — *A. puante*. L'*Ansérine*.

ARROMANCHES (Calvados). Bains de mer et de sable.

ARRONDISSEMENT. s. m. — **M.C.** Division d'un département ou d'une ville, pour le service médical de laquelle sont délégués un ou plusieurs médecins.

ARROUQUERRO ou **ARROUSEU.** s. m. Le *Pagre*.

ARROUSSE. s. f. L'*Ervum hirsutum*, L., Papilionacée, à farine toxique

ARROW-ROOT. s. m. [angl. *arrow-root*, proprement *racine pour les flèches*]. Le rhizome des *Maranta indica* et *arundinacea*, L., Marantacées des Indes orientales. — Fécule qu'on en tire, ainsi que de quelques Amomées.

ARYTHME. Faute au lieu d'*Arrhythme*.

ARS. s. m. [*arc*, au pl. s'écrivait *ars*]. Le pli qui est à la réunion de la poitrine et du membre antérieur des Solipèdes.

ARSELLE. s. f. La *Praire* (Tapes), Lamellibranche.

ARSENAL. s. m. — **M.C.** *A. chirurgical* ou *de la chirurgie*. L'ensemble des instruments et appareils divers en usage dans la pratique chirurgicale.

ARSÉNIATE. s. m. Sel formé par la combinaison de l'acide arsénique avec une base. — *A. acide de potasse*. Cristallise en octaèdres à base carrée. Contre les maladies de peau. — *A. d'ammoniaque*. Obtenu en versant un excès d'ammoniaque liquide dans une solution d'acide arsénique concentré, jusqu'à ce qu'on voie paraître un précipité. — *A. d'antimoine*. A été employé dans l'emphysème et l'asthme. — *A. de fer*. Insoluble. Contre les maladies de peau. — *A. neutre de soude*. Très soluble dans l'eau, très vénéneux, antipériodique, etc. (6 milligrammes, en deux ou trois fois par jour). Le *surarséniate de soude* est déliquescent. — *A. de quinine*. Antipériodique.

ARSENIC. s. m. [*arsenicum*; ἀρσενικόν, de ἄρσην, mâle; all. *Arsenik*; angl. *arsenic*; it. et esp. *arsenico*]. Corps simple solide, gris d'acier, brillant lorsque sa cassure est recente, fragile. Densité : 5,959. On le trouve, soit à l'état natif, soit à l'état d'oxyde, etc. Il ne fournit aucun médicament. — *A. blanc*. L'*Acide arsénieux*.

ARSÉNICAL, ALE. adj. et s. Ce qui se rapporte à l'arsenic. — **M. C.** Les médicaments qui en sont formés, et presque tous antipériodiques, favorables à la nutrition.

ARSÉNICIASE. s. f. [all. *Arsenikdarre*; angl. *arceni-*

ciasis]. L'intoxication arsenicale chronique (Hünefeld).

ARSÉNICIQUE. adj. Pour *Arsénique*. — Qui a rapport à l'arsénicisme.

ARSÉNICISME. s. m. *Arseniciase* survenant sur des individus prenant pendant plusieurs mois des arsenicaux.

ARSÉNICOPHAGE. s. m. [de ἀρσενικὸν, arsenic, et φαγεῖν, manger; all. *Arsenikesser*]. Qui mange de l'arsenic.

ARSÉNICOPHAGIE. s. f. L'usage habituel de l'acide arsénieux à petite dose; il assez répandu parmi les paysans des montagnes de l'Autriche, etc.

ARSÉNIÉ, ÉE. adj. Qui fournit de l'arsenic.

ARSÉNIEUX. adj. La combinaison d'arsenic avec l'oxygène au *minimum*. — Nom d'un *Acide* (AsO^3), qui se produit pendant le grillage de certains minéraux arsénifères. Blanc, volatil, assez soluble, très vénéneux.

ARSÉNIFÈRE. adj. [de *ferre*, porter]. Qui contient de l'arsenic.

ARSÉNIOPHTHISIE. s. f. L'*Arseniciase*.

ARSÉNIQUE. adj. Qui a rapport à l'arsenic, à ses combinaisons avec l'oxygène au *maximum*. — Nom de l'acide (AsO^5) obtenu en chauffant l'acide arsénieux avec un mélange d'acides azotique et chlorhydrique. — Très avide d'eau, très vénéneux.

ARSÉNIQUÉ, ÉE. adj. Se dit des eaux, etc., qui contiennent des composés de l'arsenic.

ARSÉNITE. s. m. Sel formé par combinaison de l'acide arsénieux avec une base. — *A. de cuivre*. Le *Vert de Scheele*.

ARSÉNIURE. s. m. Combinaison d'arsenic avec quelque autre corps simple. — *A. d'hydrogène gazeux*. Gaz incolore, qui brûle avec une odeur alliacée, et laisse l'arsenic former une couche noire (AsH^2). — *A. d'hydrogène solide*. Brun, pulvérulent.

ARSINE. s. f. Nom générique des combinaisons de l'arsenic avec les radicaux alcooliques.

ART. s. m. [*ars*; τέχνη; all. *Kunst*; angl. *art*; it. et esp. *arte*]. — *A. expérimental*. Celui de faire les expériences. — *A. de formuler*. Celui de composer des formules dans lesquelles les médicaments se décomposent. — *A. médical*. La médecine est un art; elle est l'emploi déterminé de connaissances empruntées à diverses sciences pour obtenir non plus une vérité scientifique, mais un résultat pratique. — *A. sacré* [*ars hermetica*, *ars philosophica*]. Les doctrines et pratiques des philosophes hermétiques qui cherchaient la pierre philosophale. L'*Alchimie*. — *A. vétérinaire*. Les connaissances sur lesquelles repose la pathologie appliquée au traitement des maladies des animaux autres que l'homme.

ARTA (Vénétie). Source sulfhydrique.

ARTABOTHRYS. s. m. Genre d'Anonacées de l'Asie et de l'Afrique.

ARTHANTE. s. m. Genre de Pipéracées du Pérou.

ARTEIJO (Espagne). Sources thermales (32° et 34°) chlorurées sodiques.

ARTÉMISE, ARTÉMISIA et **ARTÉMISIE.** s. f. Pour *Armoise*.

ARTÈRE. s. f. [*arteria*; ἀρτηρία; all. *Pulsader, Schlagader*; angl. *artery*; it. et esp. *artirea*]. Conduits destinés à porter le sang, du cœur aux poumons ou aux branchies, et du cœur à tous les organes, ou encore des branchies à toutes les parties du corps chez les Poissons. Leur paroi est formée d'une trame élastique dans laquelle sont interposées : 1° des fibres du tissu cellulaire; 2° des fibres cellulées; 3° de fines fibrilles élastiques. C'est là ce qui les fait dire composées de trois tuniques superposées. L'externe seule vasculaire, *cellulleuse*, est dite à tort *adventice*. Elle est riche en capillaires (*vasa vasorum*) onduleux (Gimbert) et en fibres élastiques. Des tubes et fibres nerveux minces accompagnent ces capillaires. Ses fibres élastiques forment un réseau de plus en plus serré à mesure qu'on approche de la tunique moyenne. Celle-ci est la *membrane propre, jaune, élastique, musculo-élastique* ou *fragile* des artères. Elle est constituée : 1° par des fibres élastiques formant un réseau dont les filaments et les mailles ont leur grand diamètre perpendiculaire à la longueur du vaisseau; de la substance élastique dite *fenêtrée* y forme des plans dans le sens de la longueur. Souvent il en est un à la face interne de cette tunique moyenne, vers sa jonction avec la tunique interne, sorte de limitante interne, épaisse de $0^{mm},01$ environ, sans mélange d'autres éléments. Dans ce réseau élastique sont distribuées assez uniformément des fibres-cellules toutes circulaires par faisceaux de 2 à 10 fibres. Elles sont écartées les unes des autres par une épaisseur de tissu élastique égale environ à la leur propre. Cette couche est ainsi *musculo-élastique* seulement. Il n'y a point de fibres du tissu cellulaire parmi les éléments élastiques et les fibre-cellules ci-dessus. La tunique interne, ou *tunique commune du système vasculaire à sang rouge* de Bichat, est complètement dépourvue de vaisseaux, comme la précédente, et épaisse de $0^{mm},05$ en moyenne. Elle est formée par des fibres élastiques très fines, rapprochées, longitudinales, mêlées de quelques fibres lamineuses longitudinales aussi et d'assez nombreux noyaux ovoïdes du tissu cellulaire. C'est sur elle que repose la couche d'épithélium à cellules minces sur une seule rangée. — *A. branchiale*. Sur les animaux à respiration branchiale : l'homologue de l'artère pulmonaire. — *A. déférentielle*. Branche de la vésicale supérieure qui accompagne le canal déférent jusqu'au testicule. — *A. fémorale*. Elle continue l'iliaque externe; elle commence au niveau du ligament de Poupart, et se termine à l'anneau du troisième adducteur. Elle se continue en bas avec l'artère poplitée, en haut avec l'iliaque externe. Elle a, dans toute son étendue, des rapports avec le muscle couturier. — *A. pulmonaire*. Celle qui porte le sang du cœur droit au poumon.

ARTÉRIAGRE. s. f. [de *artère*, et ἄγρα, prise.] Douleur artérielle; altération des artères des podagres.

ARTÉRIALISATION. s. s. Arrivée du sang de l'état veineux en sang artériel, par fixation de l'oxygène aux globules rouges.

ARTÉRIAQUE. adj. et s. m. [ἀρτεριακὸς, de ἀρτηρία, trachée-artère]. Ce qu'on croyait favorable dans le traitement des maladies de la trachée.

ARTÉRIECTASIE. s. f. [de ἀρτηρία, artère, et ἔκτασις, dilatation]. L'élargissement pathologique des artères.

ARTÉRIECTOPIE. s. f. [de *artère*, et *ectopie*]. Déplacement artériel.

ARTÉRIEL, ELLE. adj. Qui concerne les artères, leur contenu.

ARTÉRIEUX, EUSE. adj. L'artère pulmonaire parce qu'elle contient du sang veineux.

ARTÉRIOGRAPHIE. s. f. [de ἀρτηρία, artère, et γραφή, description]. Description des artères et de leur distribution.

ARTÉRIOLE. s. f. Artère de petit volume.

ARTÉRIOLOGIE. s. f. [de ἀρτηρία, artère, et λόγος, discours]. Description des artères.

ARTÉRIOMALACIE. s. f. de [ἀρτηρία, artère, et μαλακὸς, mou]. Ramollissement artériel.

ARTÉRIO-PHLÉBOTOMIE. s. f. Saignée des artères par scarification des capillaires.

ARTÉRIOPLANIE. s. f. [de *artère*, et πλάνος, errant]. Allongement ou déplacement artériels.

ARTÉRIOSCLÉROSE. s. f. de [ἀρτηρία, artère et σκληρὸς, dur]. Induration des parois artérielles, de leur tunique musculo-élastique.

ARTÉRIOSTÉNOSE. s. f. [de ἀρτηρία, artère, et στενὸς, resserré]. Rétrécissement artériel.

ARTÉRIOSTÉOSE et **ARTÉRIOSTOSE.** s. f. [de *artère*, et ὀστέον, os]. Calcification, dite à tort *ossification*, de la tunique musculo-élastique des artères.

ARTÉRIOTOME. s. f. et adj. Instrument pour pratiquer l'artériotomie.

ARTÉRIOTOMIE. s. f. [de ἀρτηρία, artère, et τομή, section; all. *Schlagaderöffnung*; angl. *arteriotomy*; it. *arteriotomia*]. La *dissection des artères*. — Opération chirurgicale consistant à ouvrir une artère pour en laisser sortir du sang.

ARTÉRIOTREPSIE. s. f. [de τρέψις, torsion]. L'oblitération chirurgicale des artères par torsion.

ARTÉRIO-VEINEUX ou **ARTÉRIOSO-VEINEUX, EUSE.** adj. Qui concerne les rapports des artères et des veines.

ARTÉRITE. s. f. [all. *Arteritis, Arterienentzündung*; angl. *arteritis*; it. *arteritide*]. Inflammation des artères qui est bornée à celle de la membrane externe, seule

vasculaire; lésion entièrement différente de la production de concrétions artérielles quelconques, auxquelles on donne faussement le même nom.

ARTERY (Thuringe). Station saline; sources chlorurées sodiques.

ARTHANITA et **ATHARNITE**. s. f. — **B.** Le *Cyclamen europæum*, L., Primulacée. — **M. C.** Onguent dans lequel entre l'Arthanita.

ARTHANITINE. s. f. La *Cyclamine*.

ARTHRALGIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et ἄλγος, douleur; all. *Gelenkschmerz;* angl. *arthralgy;* it. *artralgia*]. Douleur articulaire. — *A. saturnine*. Celle qui survient durant les accidents causés par le plomb.

ARTHRALGIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Arthralgie*.

ARTHRECTASIE. s. f. Dilatation de la cavité d'une articulation.

ARTHREMBOLE. s. m. [de ἄρθρον, articulation, et ἐμϐάλλειν, réduire; all. *Einrenkungsmaschine*]. Tout appareil pour la réduction des luxations.

ARTHRÉMIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et αἷμα, sang]. Congestion articulaire.

ARTHREMPYÈME. s. f. [all. *Geleneiterung*]. La suppuration des articulations.

ARTHRIDIE. s. f. Petite articulation.

ARTHRITE. s. f. [ἀρθρῖτις, de ἄρθρον, articulation, et de la terminaison *ite;* all. *Gelenkentzündung;* angl. *arthritis;* it. *artrite;* esp. *artritis*]. Inflammation des tissus fibreux et séreux articulaires, avec ou sans ostéites et n'occupant qu'une articulation; elle est produite généralement par une violence extérieure et bornée à l'articulation sur laquelle la cause a agi. Le rhumatisme articu'aire et la goutte occupent, soit à la fois, soit successivement plusieurs articulations. — *A. blennorrhagique*. Celle qui survient dans le cours d'une *blennorrhagie*. — *A. fongueuse*. Celle dans laquelle la synoviale devient le point de départ de fongosités, puis d'abcès, etc. — *A. rhumatismale*. Celle qu'on observe durant le rhumatisme. — *A. sous-diarthrodiale*. Tumeur blanche dans laquelle la moelle osseuse enflammée a donné naissance à des bourgeons charnus interposés à l'os et au cartillage articulaire. — *A. vertébrale*. Celle qui porte sur les articulations vertébrales.

ARTHRITIDE. s. f. Tout accident cutané symptomatique de l'arthritis (Bazin).

ARTHRITIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation]. La *goutte*.

ARTHRITIQUE. adj. [de ἄρθρον, articulation; all. *arthritisch, gichtisch;* angl. *arthritic;* it. *arterico*]. Qui concerne les articulations; qui en souffre.

ARTHRITIS. s. f. La goutte et les rhumatismes regardés comme ne constituant que des formes d'une même entité morbide (Bazin), plus les névralgies, gravelle, diabète qui en accompagnent ou suivent les accès.

ARTHRITISME. s. m. L'état général amenant le développement des maladies des articulations.

ARTHRITOLITHE. s. f. Pour *Arthrolithe*.

ARTHROCACE. s. f. [de ἄρθρον, jointure, articulation, et κακὸς, mauvais; all. *Winddorn*]. L'ulcère fongueux des articulations. — La carie des surfaces articulaires. — Les inflammations des os articulaires. — L'ostéite articulaire.

ARTHROCÈLE. s. f. [de ἄρθρον, articulation et κήλη, tumeur]. *Hygroma*. — Tumeur des articulations. — Epanchement articulaire.

ARTHROCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête articulée au thorax. — Groupe de Crustacés.

ARTHRODACTYLE. adj. [de δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts articulés.

ARTHRODHYAL ou **ARTHROHYAL, ALE**. adj et s. Comme *Stylhyal*.

ARTHRODIE. s. f. [ἀρθροδία, emboîtement réciproque, de ἄρθρον, articulation; all. *Kugelgelend;* angl. *arthrodia;* it. *artrodia;* esp. *artrodia*]. Articulation à surfaces osseuses presque planes avec capsule articulaire permettant un léger glissement.

ARTHRODYNIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et ὀδύνη, douleur]. Douleur articulaire sans chaleur ni tumeur.

ARTHROGRYPOSE. s. f. [γρυπὸς, courbé]. La flexion permanente d'une articulation, résultat d'une ankylose, etc.

ARTHROHYDRINE. s. f. [de ὕδωρ, eau]. La *Synovine*.

ARTHROKAKOLOGIE ou **ARTHROCACOLOGIE**. s. f. Traité des tumeurs blanches et autres maladies articulaires de Rust (1817).

ARTHROLITHE. s. m. [de ἄρθρον, articulation, et λίθος, pierre]. Concrétion dans les articulations.

ARTHROLOGIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et λόγος, traité]. Description des articulations.

ARTHRONALGIE. s. f. L'*Althralgie*.

ARTHROPATHIE. s. f. [de πάθος, malade]. Maladie des articulations en général.

ARTHROPHYTE. s. m. [de φυτὸν, végétation]. Corps étranger, végétations, stalactites articulaires.

ARTHROPLASTIQUE. s. f. [de πλάσσειν, former; all. *Künstliche Gelenhkbildung;* angl. *arthroplastic*]. La production des articulations vraies ou fausses; l autoplastie, etc., pour remédier à l'ankylose.

ARTHROPODAIRE. adj. et s. Qui se rapporte aux *arthropodes*. — *Arthropode*.

ARTHROPODE. [de πούς, pied]. Qui a les pieds articulés. — Les *Articulés*.

ARTHROPYOSE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et πῦον, pus; all. *Gelenkvereiterung*]. L'arthrite suppurée (Cullen).

ARTHROSIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation]. (Feuerstein). Douleur des articulations.

ARTHROSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de ἄρθρον, articulation, et σπορὰ, graine]. Champignon unicellulaire dont les spores sont articulées en chapelet. — Les *Oïdium*, etc.

ARTHROTOMIE. s. f. [de τομή, section]. L'ouverture chirurgicale d'une articulation pour agir sur sa capsule ou sur les extrémités des os.

ARTHROZOAIRE. adj. et s. m. [de ἄρθρον, articulation, et ζῷον, animal] (Burmeister, 1830). Animal articulé.

ARTIAS ou **ARTIES** (Espagne). Sources thermales (40°) sulfurées alcalines.

ARTICHAUT. s. m. [all. *Artischoke*]. Le *Cynara Scolymus*, L., Synanthérée cultivée, alimentaire, diurétique.

ARTICLE. s. m. [*articulus*, jointure; all. *Gelenk;* angl. *articulation, knukle;* it. *articolo;* esp. *articulo*]. — **A.** Toute articulation mobile. — **Z.** Les pièces mobiles les unes sur les autres, qui par leur réunion, constituent les antennes, etc., des Articulés. — **B.** Les parties des plantes qui sont formées de plusieurs parties superposées avec un étranglement ou resserrement au niveau de la jonction.

ARTICULAIRE. adj. [*articularis*, it. *articolare;* esp. *articular*]. Ce qui a rapport aux articulations. — **B.** Qui naît des nœuds ou articulations de d'une tige, etc.

ARTICULATION. s. f. [*articulus;* ἄρθρον, jointure; all. *Gelenk;* angl. *joint;* it. *articolazionne;* esp. *articulacion*]. Jointure; union avec mobilité des parties unies. — **A.** Assemblage et connexion de deux ou de plusieurs pièces osseuses mobiles ou non l'une sur l'autre. L'assemblage est établi par des ligaments en forme de cordons, de bandelettes, et de capsules fibreuses. Les surfaces de connexion des os ne sont pas à nu, mais couvertes d'un cartilage articulaire. — *A. immobiles*. Les Synarthroses ou sutures. — *A. mixtes*. Les *amphiarthroses* ou *symphyses*. — **M. C.** *A. accidentelle, fausse, anormale contre nature*. Celle qui s'établit soit entre ou les deux fragments d'une fracture osseuse non consolidée, soit entre l'extrémité d'un os luxé non réduit et la partie non articulaire de l'os voisin, avec laquelle elle est restée en contact. Dans le premier cas, elle est *surnuméraire*. Dans le second cas, elle est *supplémentaire*.

ARTICULÉ, ÉE. adj. et s. [*articulatus;* all. *gelenkartig;* esp. *articulado*]. Qui est pourvu d'articulation. — **Z.** Spécialement les animaux à squelette chitineux disposé en anneaux, etc., articulés entre eux.

ARTIFICIEL, ELLE. adj. Tout ce qui est de fabrication humaine.

ARTOCARPE. s. m. [de ἄρτος, pain, et καρπός, fruit]. L'*Arbre à pain* (*Artocarpus incisa*).

ARTOCARPÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapproche à l'*Artocarpus*. — Section des *Ulmacées*.

ARTODE. s. m. L'*Epinoche*.

ARU-ARU. s. m. Nom indigène de la plus belle farine de Manioc.

ARUM. s. m. [*Arum*. L.; angl. *wakerobin;* esp. *aro*]. Genre d'Aroïdées, et dont plusieurs espèces (*A. esculentum*, L., etc.) fournissent des fécules nutritives. — *A. tacheté*. L'*A. maculatum*, L., d'Europe. Sa racine est ovoïde,

vésicante à l'état frais. — *A. serpentaire.* La *Serpentaire.*

ARUNDINACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Roseaux (*Arundo*). — Section des Graminées.

ARUNDINÉ, ÉE. adj et. s. Pour *Arondinacé.*

ARUNDO. s. m. Nom latin des Roseaux.

ARUSPICE. s. f. [*Aruspex*]. Celui qui prédisait l'avenir d'après l'examen des entrailles.

ARVICOLE. adj et s. m. [de *arvum*, terre labourée, et *colere*, habiter]. Qui habite les champs. — *Campagnol.*

ARY-ÉPIGLOTTIQUE. adj. et s. Comme *aryteno-épiglottique.*

ARY-ARYTÉNOÏDIEN. adj. et s. m. (Morgagni et Santorini). Nom d'un muscle qui s'attache aux deux cartilages aryténoïdes.

ARYEN, ENNE. adj. et s. Rameau de la race blanche humaine dont le berceau est supposé être les plateaux du Caucase indien et la Bactriane. Les Indiens, les Persans, les Suèves, les Slaves, les Germains, les Celtes et les Gréco-Latins en sont des branches.

ARY-SANTORINIEN. adj. L'*Ary-aryténoïdien.*

ARYTÉNO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. Nom de faisceaux musculaires qui vont du cartillage aryténoïde à l'épiglotte.

ARYTÉNOÏDAL, LE. adj. et s. Pour *Hypobranchial.* — Comme *Aryténoïdien.*

ARYTÉNOÏDE. adj. et s. m. [de ἀρύταινα, entonnoir, et εἶδος, forme]. Nom de deux petits cartilages du larynx, au-dessus du cartilage cricoïde, en forme de pyramide triangulaire.

ARYTÉNOÏDIEN, ENNE adj. et s. m. Qui se rapporte ou tient aux cartilages aryténoïdes.

ARYTHME. Faute au lieu de *Arrhythmique.*

ARZEL. s. m. Le cheval dont les pieds de derrière sont blancs avec le chanfrein blanc.

As. Notation de l'arsenic.

ASA. s. f. [all. *Asant;* esp. *asa fetida*]. — *A. dulcis.* Le benjoin. — *Asa fœtida.* Gomme-résine fétide de la tige de la racine du *Ferula asa fœtida*, L., Ombellifère. Elle a une odeur alliacée, forte et fétide, une saveur amère, âcre et repoussante. Elle est antispasmodique en pilules et en lavements.

ASAGRÉE. s. f. Genre de Colchicacées. — La *Cévadille.*

ASAPHIE. s. f. [ἀσάφεια, de α priv., et σαφὴς, clair]. Articulation indistincte des mots.

ASARCIE. s. f. [de α priv., et σὰρξ, chair]. Maigreur.

ASARET. s. m. Le *Cabaret.*

ASARINE. s. f. Corps cristallin de l'*Asarum europœum*, L., Aristolochiée ($C^{20}H^{13}O^{3}$).

ASARITE. s. f. Corps cristallin retiré en même temps que l'asarine.

ASBESTE, s. m. [de ἄσβεστος, inextinguible; all. *Asbest, Bergflachs*; angl. *abestos;* it. et esp. *abesto*]. L'amiante.

ASBOLINE. s. f. Corps azoté, fixe, huileux de la suie.

ASBOLIQUE. adj. [de ἀσβόλη, suie]. Qui est noir comme la suie.

ASCALAPHE. s. m. [ἀσκάλαφος, sorte d'oiseau]. Genre de Névroptères planipennes. — Section des Fourmilions.

ASCARICIDE. adj. et s. [de *alcaris*, ascaride et *cædere*, tuer]. Qui tue les Ascarides. — La *Conyza anthelmintica*, L., Corymbifère des Indes.

ASCARIDE. s. m. [*ascaris;* ἀσκαρὶς, de ἀσκαρίζειν, sautiller, remuer; all. *Askaride, Eingeweidewurm;* angl. *ascaris;* it. et esp. *ascaride*]. Genre de Nématoïdes entozoaires à corps cylindrique, sillonné d'une rainure de chaque côté, et aminci aux deux bouts; bouche garnie de trois papilles charnues. — *A. alata*, Bellingham. Dans l'intestin grêle, chez les Irlandais. — *A. lombricoïde.* L'*Ascaris lombricoides*, L., (*Asc. gigas*, Gœze), de l'intestin grêle dont la longueur moyenne est de 16 à 22 centimètres. — *A. vermiculaire.* L'*Oxyure.*

ASCARIDIASIS. s. f. La présence des Ascarides dans l'intestin.

ASCEA (Canpanie). Source froide sulfurée ferrugineuse.

ASCENDANT, ANTE. adj. et s. [*ascendens*, de *ascendere*, monter, de *ad* et *scandere;* all. *aufsteigend;* esp. *ascendiente;* it. *ascendente*]. Dont la direction est verticale ou à peu près. Qui prend, qui est censé prendre naissance dans une région inférieure. — **Y.** L'un ou l'autre des individus dont est provenu un être vivant donné.

ASCENSION. s. f. [*ascencio*, de *ascendere*, monter]. — **Y.** Locomotion sur des plans ou des routes de bas en haut et observation des modifications physiologiques qui en résultent.

ASCHISTODACTYLIE. s. f. [de α priv., σχιστὸς, divisé, et δάκτυλος, doigt]. La non-division des doigts ou des orteils. — La *Syndactylie.*

ASCIANO (Toscane). Source sulfatée calcique.

ASCIDIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui ressemble aux Ascidies. — Groupe de Tuniciers comprenant les Ascidies, etc.

ASCIDIE. s. f. [de ἀσκὸς, outre]. **Z.** Ordre de *Tuniciers.* Il en est qui servent d'aliment (*Ascidia* ou *Cynthia sulcata*). — **B.** Organes végétaux en forme d'outre.

ASCIDIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte aux Ascidies. — *Ascidiacé.*

ASCIE. s. m. Le *Rotengle.*

ASCIGÈRE. Mot mauvais pour *Ascophore.*

ASCITE. s. f. [*ascites;* ἀσκίτης, de ἀσκὸς, outre; all. *Bauchwassersucht;* angl. *ascites;* esp. *ascitis*]. L'hydropisie abdominale par formation de sérosité dans la cavité du péritoine. La supersécrétion est due parfois à ce que la circulation de la veine porte est empêchée par une tumeur ou une altération comprimant le tronc de ce vaisseau. Elle vient aussi de lésions du foie, d'inflammations ou autres altérations du péritoine, etc. — *A. de l'utérus.* L'*Hydromètre.*

ASCITIQUE. adj. et s. [it. et esp. *ascitico*]. Qui concerne l'ascite; qui en est affecté.

ASCLÉPIADACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Asclépiadé.*

ASCLÉPIADE. s. f. Le *Dompte-venin.* — L'*Asclépias* genre d'Asclépiadées.

ASCLÉPIADÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Asclépias.* — Famille de Dicotylédones gamopétales, herbes, arbustes ou arbrisseaux sarmenteux lactescents.

ASCLÉPIADES. s. m. pl. Familles médicales (dont était Hippocrate) qui faisaient remonter leur origine à *Asclépios*, l'Esculape des Grecs.

ASCLÉPIADINE ou **ASCLÉPINE.** s. f. [all. *Asclepiadin*]. Substance retirée de l'*Asclepias gigantea*, L.

ASCLÉPIION. s. m. [de ἀσκληπιεῖον, temple d'Esculape]. Les temples d'Esculape, lieux où les malades venaient chercher des secours.

ASCLÉPION. s. m. Principe cristallin, ternaire, de l'*Asclepias syriaca*, L.

ASCOCOCCUS. s. m. [de ἀσκος, outre et κοκκὸς, grains]. Schizomycètes sous forme de très petites cellules en très grand nombre dans une gangue mucilagineuse.

ASCOPHORE. adj. [ἀσκοφόρος, de ἀσκὸς, outre, et φέρειν, porter]. Qui porte des *asques*, des *sporanges*, des frondes vésiculeuses comme quelques *Fucus.*

ASE. Suffixe emprunté à *lithiase*, *trichiase*, etc., pour composer des mots indiquant *formation*, ou *présence parasitaire*, etc.

ASELLE. s. m. [*Asellus*, Geof.]. Genre de Crustacés isopodes des eaux douces d'Europe.

ASELLI (G.). Anatomiste italien (1581-1626), dont le nom est donné au groupe de glandes lymphatiques qui est près du pancréas des chiens, etc.

ASEPSIE. s. f. [de α priv., et σηπτὸς, pourri]. L'absence d'accidents septiques.

ASEPTIQUE. adj. [de α priv., et σεπτικὸς, corrompu]. Qui ne porte pas la corruption; qui ne cause pas la décomposition des humeurs.

ASHBY (Angleterre). Source chlorurée sodique.

ASHTEAD (Angleterre). Source chlorurée sodique.

ASIALIE. s. f. [de α priv. et σίαλον, salive]. La suppression de la sécrétion salivaire.

ASILE. s. m. [de *asylum;* grec ἄσυλον, temple, lieu de refuge; all. *Asyl, Zufluchtsort;* angl. *asylum, refuge;* it. *asilo*]. Établissement qui reçoit des enfants ou des malades qui doivent être surveillés et soignés dans des conditions données d'isolement, de direction morale, etc. — *A. d'aliénés.* Ceux qui reçoivent spécialement les aliénés. — *A. de convalescents.* Celui qui est disposé pour aider aux progrès de la convalescence des malades ou des blessés.

ASILIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Asilus*, Diptères. — Famille de Diptères d'Europe.

ASIMINIER. s. m. L'*Uvaria triloba*, Adanson, Anonacée de la Pensylvanie.

ASIS. Comme *Ase*.

ASITIE. s. f. [ἀσιτία, de α priv., et σῖτον, aliment; all. *Fasten, Appetitlosigkeit;* angl. et it. *asitia*]. — Privation d'aliments. — Abstinence forcée, perte de l'appétit.

ASJAGAM. s. m. L'*Ionesia pinnata*, Roxburg, Légumineuse cassiée de l'Inde, calmante.

ASKÉLIE. s. f. [de α priv., et σκέλος, jambe]. Anomalie par non développement des jambes, des cuisses.

ASKERN (Angleterre). Sources salines sulfureuses.

ASKOÉ (ILE D') [Norvège]. Source thermale.

ASKOSAIRE. s. m. Le *Tétrachaine*.

ASKOSE. s. f. [de ἀσκός, outre]. Achaine supère des Cypéracées, quelques Chénopodées et Polygonées.

ASMONICH. s. m. Le *Cinchona rosea*, R. et P. Rubiacée astringente.

ASODE. adj. [ἀσώδης, de ἄση, dégoût; all. *Brechfieber;* angl. *asodes, surfeit*]. Les fièvres avec malaise, anxiété et nausées.

ASPALASOME. s. m. [de ἀσπάλαξ, taupe, et σῶμα, corps] (Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre avec éventration latérale ou médiane occupant principalement la portion inférieure de l'abdomen.

ASPALATH. s. m. Genre de Légumineuses papilionacées de la Jamaïque.

ASPARAGINE. s. f. [all. et angl. *Asparagin*]. Séchée à 100° ($C^8H^7Az^2O^6.HO$; cristallisée, $C^8H^7Az^2O^5.HO + 2HO$). Principe cristallisable du suc d'asperge (Vauquelin et Robiquet). — *A. bilaire*. La *Taurine*.

ASPARAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'asperge. (*Asparagus*). — Famille de monocotylédones à étamines périgynes.

ASPARAMIDE. s. f. L'*Asparagine*.

ASPARAMIQUE. adj. L'un des noms de l'acide aspartique.

ASPARTATE. s. m. Les sels formés par l'acide aspartique avec les bases. — *A. d'ammoniaque*. Sel d'odeur fétide particulière, formé dans l'économie par dédoublement de l'asparagine.

ASPARTIQUE. adj. Qui se rapporte à l'asperge. — Nom d'un acide produit de l'action des acides sulfurique ou chlorhydrique sur l'asparagine. Lævogyre; cristallisable ($C^8A^5AzO^6.2HO$).

ASPE. s. m. Le *Cyprinus aspius*, L.

ASPERGE. s. f. L'*Asparagus officinalis*, L. [all. *Spargel;* angl. *asparagus;* it. *asparago;* esp. *esparrago*], Asparaginée vivace à racines apéritives et thurions alimentaires. — *A. du Cap*. Pousses comestibles de l'*Aponogeton distachyum*, Act., Alismacée du Cap de Bonne-Espérance.

ASPERGILLE ou **ASPERGILLUS**. s. m. Genre de Mucédinés arthrosporés, croissant dans les cavités des animaux, etc., où il y a des liquides altérés et de l'air.

ASPÉRIFOLIÉ, ÉE. adj. et s. [de *asper*, âpre, et *folium*, feuilles]. Qui a les feuilles âpres. — Les *Borraginées*.

ASPÉRITÉ. s. f. — **A**. Petite saillie d'un organe le rendant rugueux.

ASPERMATISME. s. m. de α priv., et σπέρμα, sperme]. Impossibilité ou difficulté dans l'émission du sperme.

ASPERME. adj. Qui manque de sperme, de graine, de spores.

ASPÉRULE. s. f. [all. *Waldmeister;* angl *asperula, wood-ruffe;* it. *asperugine*]. Genre de Rubiacées. — *A. à l'esquinancie*. L'*Asperula cynanchica*, L., contre l'esquinancie. — *A. odorante*. L'*Asperula odorata*, L, calmante. — *A. à teinture*. L'*A. tinctoria*, L., qui donne une couleur rouge.

ASPHALTE. s. m. [*asphaltus;* ἄσφαλτος; all. *Asphalt;* it. et esp. *asfalto*]. Bitume noir, solide, inflammable, presque inodore du lac Asphaltique ou mer Morte, etc.

ASPHALTÈNE. s. m. Composé solide, noir, partie principale de quelques bitumes ($C^{40}H^{30}C^6$).

ASPHALTIAS et **ASPHALTITE**. s. f. [ἀσφαλτίας, de ἀσφαλίζειν, fortifier]. La cinquième vertèbre lombaire, qui supporte toutes les autres.

ASPHODÈLE. s. m. [ἀσφόδελος, all. *Asphodille;* it. *asfodillo;* esp. *asfodelo*]. Liliacée dont le bulbe (*Asphodelus ramosus*, L.) est dit antipsorique.

ASPHODÉLÉE. adj. et s. Qui concerne les *Asphodèles* — Tribu des Liliacées.

ASPHYCTIQUE. adj. et s. [*asphycticus;* all. *asphyktisch*]. Qui concerne l'asphyxie; qui l'a éprouvée.

ASPHYXIE. s. f. [*asphyxia;* ἀσφυξία, de α priv., et σφύξις, pulsation; angl. *asphyxy;* it. *asfissia;* esp. *asficsia*]. Ce mot a été employé dans le sens de *syncope*. Aujourd'hui, la suspension des phénomènes de la respiration, des fonctions cérébrales, de la circulation, avec conservation de la contractilité et des actes réflexes, suite de l'inspiration de gaz impropres à l'hématose ou de l'impossibilité d'ingérer de l'air. Aux phénomènes précédents s'ajoutent l'état violacé de la face, souvent aussi des extrémités, la coloration foncée du sang, etc. — *A. par submersion*. Celle des noyés; ils ne meurent que parce que l'inhalation aérienne ne peut plus avoir lieu dans le liquide où ils sont plongés. — *A. par strangulation* ou *par suffocation*. Elle a lieu quand une cause externe ou interne s'oppose à l'entrée de l'air dans les poumons. — *A. par des gaz non respirables*. Celle que déterminent les gaz azote, hydrogène, acide carbonique, protoxyde d'azote ne pouvant se fixer aux hématies. — *A. par des gaz délétères*. Celle qui a lieu dans les fosses d'aisance sulfhydriques, etc., et par l'*oxyde de carbone*, etc. Ce sont de véritables empoisonnements. Le gaz se fixe aux globules rouges, et les rend impropre à l'hématose. Dans les autres asphyxies, la mort est le résultat de la non-conversion du sang veineux en sang artériel. — *A. des nouveau-nés*. La *mort apparente* des nouveau-nés.

ASPHYXIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Asphyctique*.

ASPHYXIQUE. adj. Qui concerne à l'asphyxie. — Qui la détermine; qui en est atteint.

ASPIC. s. m. [*aspis;* ἀσπίς; all. *Otter;* it. *aspide;* esp. *aspid*]. L'Haje (*Vipera haje*). — La *Vipère commune* (*Vipera aspic*, Latreille). — **B**. Corruption de *spica* [all. *Spieke*]; la *Lavandula spica*, L., Labiée aromatique.

ASPIDINE. s. f. Principe actif de la Fougère mâle.

ASPIDIODE. adj. [de ἀσπιδίον, petit bouclier, et εἶδος, ressemblance]. *Scutiforme*.

ASPIDISQUE. adj. et s. m. [*aspidiscus*]. Autrefois, figurément, le sphincter de l'anus, bouclier contre la sortie des fèces.

ASPIDIUM. s. m. Nom latin de la Fougère mâle.

ASPIDOBRANCHE. adj. et s. [de ἀσπίς, bouclier, et βράγχια, branchie]. Comme *Scutibranche*.

ASPIDOÏDE. adj. [de ἀσπὶς, ἀσπίδος, bouclier, et εἶδος, forme]. *Scutiforme*.

ASPIDOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Qui porte un bouclier, une carapace; dont la peau est écailleuse.

ASPIRATEUR. s. m. Instrument pour tirer les liquides ou les gaz normaux et morbides contenus dans les cavités naturelles ou accidentelles. — *A. capillaire* ou *pneumatique*. Le *Pyulque*.

ASPIRATION. s. f. [*aspiratio;* εἰσπνοή; all. *Einathmen;* it. *aspirazione;* esp. *aspiracion*]. Action d'aspirer l'air (*ad spirare*). — L'*inspiration*. — *Inhalation*.

ASPIROZ (Navarre). Eau sulfureuse froide.

ASPISURE. adj. et s. [de οὐρά, queue]. Qui a la queue cuirassée. — Genre d'Acanthoptérygiens scombéroïdes.

ASPLÉNIE. s. m. Le *Ceterach*.

ASPLÉNIUM. s. m. [de α priv., et σπλήν, rate; *Milzkraut*]. Genre de Fougères. — L'*Asplenium ruta muraria*, L., astringente. — Le *Ceterach*.

ASPRÈLE. s. m. Les *Prêles*, le *Gratteron*.

ASPRES-LEZ-VEYNE ou **SUR-RUECH** (Hautes-Alpes). Sources thermales (35°) carbonatées.

ASSAÏ. s. m. Boisson tirée des fruits d'*Euterpe*.

ASSAINISSEMENT. s. m. La *désinfection* des appartements et des matières. — Le desséchement des marais.

ASSAISONNEMENT. s. m. La coction, l'addition de condiments.

ASSALA. s. f. La *Muscade*.

ASSALINI. Chirurgien italien, qui a écrit de 1785 à 1815, et a laissé son nom à un tenaculum.

ASSAMARE. s. f. [de *assare*, rôtir et *amarus*, amer]. La substance amère produite dans le pain, le sucre, le café, etc. (Reichenbach), pendant le grillage.

ASSAMODUM. s. m. L'*Ammi majus* (Ombellifère).

ASSATION. s. f. [de *assare*, rôtir; ὄπτησις, all. *Braten*,

Rösten; it. *assazione*]. Coction dans leurs propres sucs des aliments ou des médicaments.

ASSIDENT, ENTE. adj. [de *assidere*, être placé auprès, de *ad*, à, et *sidere*, seoir]. Ce qui dans une maladie, est concomitant, accessoire à côté d'autres symptômes.

ASSIDÉRATION. s. f. [de α, et *sidération*]. Meurtre (des enfants surtout) par immersion dans l'eau.

ASSIMILABITITÉ. s. f. L'état de ce qui est devenu assimilable.

ASSIMILABLE. adj. Qui peut être assimilé.

ASSIMILATEUR, TRICE. adj. Qui rend semblable, assimilable.

ASSIMILATION. s. f. [*assimilatio*, de *assimilare*, rendre semblable; de *ad*, à, et *similis*, semblable; ἐξομοίωσις; it. *assimilazione*]. Le phénomène par lequel un corps liquide ou gazeux qui a pénétré moléculairement dans l'économie, de quelque manière que ce soit, *s'unit et devient semblable* à ce qui constitue la substance de celui-ci et participe aux actes que cette substance accomplit. Les principes d'origine minérale, restent généralement dans l'organisme ce qu'ils étaient au dehors. L'assimilation ici est au fond du phénomène chimique direct des plus simples, de ceux qui sont connus sous le nom de *dissolution*, avec ou sans modifications isomériques et quelquefois de ceux plus fixes qui constituent de véritables combinaisons. Mais, ayant lieu entre un composé défini et un albuminoïde, ces unions ont un cachet que n'ont pas les combinaisons entre deux corps cristallisables. Ce mode d'assimilation est commun aux plantes et aux animaux. Dans les végétaux l'*assimilation* a pour résultat la formation des *substances organiques* à l'aide des matériaux fournis par les principes des milieux minéraux. Sur les animaux plus élevés, il y a des principes immédiats dont la formation a lieu dans 'économie par assimilation. Ces principes sont les composés non cristallisables, azotés ou non. Les substances alimentaires végétales ou animales éprouvent pendant la digestion une modification isomérique et dédoublante qui en a changé les modes de coagulabilité et de solubilité; les albuminoïdes modifiés ou non par la coction, arrivent dans le sang à l'état de peptones. Elles fournissent, à leur tour, des matériaux à toutes les substances qui constituent la partie fondamentale des solides, comme l'osséine, la musculine, la kératine, etc. (Ch. Robin).

ASSION. Faute au lieu d'*Anion*.

ASSISTANCE. s. m. — Intervention bienfaisante de la société envers ceux de ses membres que l'âge, les maladies ou les infirmités mettent dans l'impuissance de se suffire en aliments, vêtements, médicaments, etc. — *A. publique*. Institution administrative comprenant : 1° les bureaux de bienfaisance, etc., le service des secours hygiéniques, alimentaires, pharmaceutiques et médicaux à domicile; 2° le service des hôpitaux et hospices civils, etc.

ASSOCIATION. s. f. [de *ad*, à, et *socius*, compagnon]. — **P.** Assemblage des éléments d'une pile. — **Y.** *A. des idées*. Elle est caractérisée par ce fait que la production de l'une d'elles entraîne involontairement telle ou telle autre idée. Cet acte n'est point borné aux seules actions cérébrales qui concernent les idées. Il s'étend des idées aux mouvements en raison des particularités de la structure du cerveau. Cet enchaînement des idées aux mouvements peut même par l'habitude, devenir aussi intime que celui des idées entre elles. — **M. C.** *A. des maladies*. Production simultanée en succession habituelle de certaines maladies. — *A. des médicaments*. Mélange méthodique et raisonné des médicaments simples pour en faire des remèdes composés.

ASSOCIÉ, ÉE. adj. — **Y.** Qui prend part à l'état d'association quelle qu'elle soit.

ASSODE. Faute au lieu d'*Asode*.

ASSOUPISSANT, ANTE. adj. Ce qui détermine l'assoupissement, le sommeil.

ASSOUPISSEMENT. s. m. [de *ad*, à, et *sopor*, sommeil; all. *Schlummer;* angl. *drowsiness sleepiness;* it. *sopore, sonnolenza;* esp. *adormecimiento*]. État voisin du sommeil, demi-sommeil.

ASSOUVISSEMENT. s. m. [*satietas*]. La pleine satisfaction des *besoins*, surtout d'ingestion et sexuels.

ASSUÉTUDE s. f. Tolérance manifestée par l'économie à l'égard des causes modificatrices de la substance de ses unités anatomiques, tissus, etc. — *A. climatérique.* L'*Acclimatement*. — *A. toxique* et *médicamenteuse*. La *Tolérance* des poisons, des médicaments.

ASSUJETTISSEMENT. s.m.—Tout moyen par lequel un animal sur qui on va faire une opération ou une expérience est mis dans l'impossibilité de nuire à l'opérateur, etc.

ASSURANCE. s. f. [de *ad* et *securus*, sûr]. Contrat qui assure à un homme une somme déterminée à un temps donné ou à ses héritiers après la mort. — *A. sur la vie*. Celle dans laquelle la redevance est payée lorsque l'assuré a cessé de vivre et le médecin est appelé à donner avis, lors de l'assurance, sur l'état actuel de la santé de celui-ci.

ASTACOÏDE. adj. et s. [de ἀστακός, homard et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'Écrevisse. — Division des Crustacés.

ASTACOLITHE. s. f. [de ἀστακός, écrevisse, et λίθός, pierre]. La pierre ou concrétion de l'estomac de l'Écrevisse et ses homologues sur les autres Décapodes. — Crustacé fossile.

ASTACUS. s. m. L'Écrevisse.

ASTAPHISAGRIA. s. f. La *Staphisaigre*.

ASTASIE. s. f. [de α priv., et στάσις, équilibre; angl. et esp. *astasis;* it. *astasi*]. Le manque d'équilibre; l'état astatique; le tremblement.

ASTATHE. s. f. [de ἀσταθής, instable, de α priv., et σταθής, stable]. La couche de cellulose la plus intérieure des cellules végétales (Hartig).

ASTATIQUE. adj. [de α priv., et *statique*]. Qui manque de stabilité. — Ce qui (dans les boussoles, etc.) ne reste jamais stable. *Galvanomètre astatique*.

ASTELLE. s. f. Pour *Attelle*.

ASTER. s. m. [de ἀστήρ, étoile]. — **Y.** L'ensemble des rangées de granulations cellulaires en lignes rayonnant sur chaque moitié du noyau qui va se segmenter.

ASTÉRACANTHE. s. f. — L'*Asteracantha*, Nees, genre d'Acanthacées.

ASTÉRACANTHION. s. m. Genre d'Astérides dans lequel se trouve l'*Astérie commune* (*A. rubens*, Retz.).

ASTÉRIAS. s. m. La *Gentiane*.

ASTÉRIDE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Astéries*. — Famille des Astéroïdes, Échinodermes.

ASTÉRIE. s. f. [de ἀστήρ, astre; all. *Seestern;* angl. et et it. *asteria*]. Genre d'Échinodermes. — Les divisions de leur corps sont en général au nombre de cinq.

ASTÉRION. s. m. Le point de réunion de l'apophyse mastoïde, du temporal et du sphénoïde.

ASTERNAL, ALE. adj. [de α priv., et στέρνον, le sternum]. Qui n'a pas de rapport avec le sternum.

ASTERNIE. s. f. Anomalie par non développement du sternum.

ASTÉROÏDE. adj. et s. [de ἀστήρ, astre, et εἶδος, ressemblance]. Étoilé. — **Z.** Ordre des Échinodermes. — **P.** Les *Aérolithes*.

ASTÉROSCOPIE. s. f. [de ἀστήρ, astre, et σκοπεῖν, regarder]. La divination par l'examen des astres.

ASTHATE. Faute au lieu d'*Astathe*.

ASTHÉNIE. s. f. [ἀσθένεια, faiblesse, de α priv., et σθένος, force; it. et esp. *astenia*]. Manque de force, débilité, faiblesse. — La débilité, la faiblesse, le manque de forces, nutritive, cérébro-spinale, musculaire.

ASTHÉNIQUE. adj. et s. Qui concerne l'asthénie, ses effets. — Qui en souffre.

ASTHÉNOPIE. s. f. [de ἀσθενής, faible, et ὤψ, œil]. (Mackenzie). Trouble de la vision par défaut d'action de la rétine, d'accommodation ou d'action des muscles droits internes.

ASTHÉNOPYRE. s. f. [de ἀσθενής, faible, et πῦρ, fièvre]. La fièvre asthénique.

ASTHMATIQUE. adj. et s. [all. *engbrüstig;* it. et esp *asmatico*]. Qui concerne l'atshme. — Qui en est atteint.

ASTHME. s. m. [ἆσθμα, de ἄω, j'aspire; all. *Engbrüstigkeit;* angl. *asthma;* it. *asma, bolsaggine;* esp. *asma*]. Toutes les espèces de dyspnées. — *A. véritable*. Névrose respiratoire, le plus ordinairement périodique, revenant par des accès que séparent des intervalles plus ou moins longs. Les ventouses sèches nombreuses, ap-

pliquées sur le ventre et la poitrine, écartent et diminuent souvent les accès. L'*A.* peut être symptomatique d'une maladie du cœur. — *A. aigu des enfants.* Accès d'asthme chez les enfants, pris pour le croup. — *A. convulsif.* Le spasme de la glotte. — *A. d'été* ou *des foins.* Le rhume des foins. — *A. nocturne.* Le *Cauchemar.* — *A. des Solipèdes.* La *Pousse.* — *A. thymique.* Le spasme de la glotte.

ASTICOT. s. m. La larve de mouche, surtout des *Musca vivipara, carnaria, vomitoria* et *Cœsar.*

ASTIGMATIQUE. adj. et s. Qui a rapport avec l'*Astigmatisme.* — Qui en est affecté.

ASTIGMATISME. s. m. [de α priv., et στίγμα, point; all. *Astigmatismus*; angl. *astigmatism*; it. *astigmatismo*] (Whewell). Terme indiquant que les rayons lumineux partis d'un centre ne se réunissent plus en un seul point, ne sont plus homocentriques, sont affectés d'aberration monochromatique. C'est un état anormal de la réfraction de la lumière, qui dépend de l'état anatomique et physique de la cornée et du cristallin.

ASTIGMOMÈTRE. s. m. Instrument qui sert à déterminer le degré d'astigmatisme.

ASTOME. adj et s. [de α priv., et στόμα, bouche; all. *mundlos*]. Qui manque de bouche, d'ouverture antérieure.

ASTOMIE. s. f. [angl. *astomy*; it. et esp. *astomia*]. L'état de l'*Astome.*

ASTRAGALE. s. m. [*astragalus*, de ἀστράγαλος, *dé*; all. *Sprungbein*; angl. *astragalus, talus*; it. *astragalo*; esp. *astragalo*]. Os court (ainsi appelé de sa forme cuboïde, etc.) de la partie supérieure et moyenne du tarse.

ASTRAGALE. s. m. Genre de Légumineuses, qui fournissent la gomme adraganthe. — *A. sans tige.* L'*Astragalus excapus*, L., sudorifique.

ASTRAGALOMANCIE. s. f. Divination par les astragales et autres petits os.

ASTRANCE. s. f. Genre d'Ombellifères (*Astrantia* L.) d'Europe.

ASTRICTION. s. f. [de *astringere*, serrer; all. *Zusammenziehung*; it. *astrizione*; esp. *astriccion*]. L'effet produit par les astringents, seuls ou acidulés.

ASTRINGENCE. s. f. État de ce qui se manifeste par l'astriction; ce qui fait contracter les fibres cellules des capillaires, etc.

ASTRINGENT, ENTE. adj. et s. [de *astringere*, resserrer, de *ad*, à, et *stringere*, serrer; στρυφνὺς; all. *zusammenziehend*; angl. *astringent*; it. et esp. *astringente*]. Qui a de l'astringence. — **M.C.** Qui a la propriété de déterminer une sensation de crispation des muqueuses, et de diminuer ou d'arrêter une excrétion par contraction des fibres-cellules des conduits par lesquels elle s'opère.

ASTROBOLISME. s. m. [de ἄστρον, astre, et βάλλειν, lancer]. Paralysie soudaine supposée due à une influence des astres. — L'*Insolation.*

ASTRODERME. s. m. L'*Astrodermus guttatus*, Cuv., Acanthoptérygien de la Méditerranée.

ASTROLOGIE. s. f. [*astrologia*]. Doctrine médicale, dérivée des premières connaissances sur les astres.

ASTRONIUM. s. m. [*Astronium*, Jacq.]. Genre de Térébinthacées américaines.

ASTROP (Angleterre). Source ferrugineuse froide.

ASTROPECTEN. s. m. Genre d'*Astéries.*

ASTRUC. Médecin français (1684-1766) dont le nom est resté à des remèdes.

ASTRUM DUPLICATUM. s. m. Remède empirique à l'antimoine, au corail, à l'ambre et au musc.

ASYMÉTRIE. s. f. [de α priv., et *symétrie*; all. *Unregelmässigkeit*; angl. *asymmetry*; it. *assimmetria*]. Le manque de régularité de la forme des organes, surtout impairs, etc.

ASYMÉTRIQUE. adj. — Qui n'a pas de symétrie. — Irrégulier.

ASYNERGIE. s. f. [de α priv., et *synergie*]. Le manque dans la proportion d'action simultanée de plusieurs organes.

ASYNERGIQUE. adj. L'organisme qui n'agit pas avec concours régulier et proportionnel de ses organes.

ASYSTOLIE. s. f. [de α priv., et συστολή, systole]. Systole incomplète.

ASYSTOLIQUE. adj. et s. Qui concerne le manque d'expulsion du sang hors d'une cavité cardiaque. — Qui est atteint d'*Asystolie.*

ATALANTIE. s. f. (*Atalantia*, Corr.). Genre de Rutacées toniques de l'Australie.

ATALEN (Espagne). Source sulfureuse froide.

ATARAXIE. s. f. [de α priv., et τάραξις, émotion; all. *Seelenruhe*; angl. *ataraxy*; it. *atarassia*]. Indifférence. — Apathie. — Tranquillité.

ATAVISME. s. m. [de *atavus*, aïeul; angl. *atavism*]. Tendance des descendants, des hybrides à retourner à leur type primitif. — Ressemblance avec les aïeux. — Reproduction des types primitifs dans les produits des individus de races et d'espèces croisées. — Reproduction héréditaire des caractères d'un ancêtre plus ou moins éloigné. C'est un cas génétique particulier de l'hérédité qui, soit dès la naissance, soit après un certain degré de croissance amène la réapparition de caractères, de conditions anatomiques et physiologiques disparus depuis plus ou moins longtemps.

ATAXIE. s. f. [ἀταξία, de α priv., et τάξις, ordre; it. *atassia*; esp. *ataxia*]. L'irrégularité du pouls. Ensemble de phénomènes nerveux avec irrégularité de la marche et gravité des maladies auxquelles ils sont liés, souvent dus à un état cérébral grave, à marche insidieuse. — *A. locomotrice progressive.* Affection dont les phénomènes sont : 1° des désordres progressifs des mouvements, un défaut de coordination et d'équilibre; 2° des phénomènes paralytiques survenant plus tard et portant sur des nerfs du mouvement, tels que les nerfs de la troisième et de la sixième paires; 3° dans la dernière période de la maladie, parfois de l'anesthésie; qui constituent autant de symptômes d'altérations lentes, mais progressives, des centres nerveux, de la moelle épinière surtout, de ses faisceaux postérieurs particulièrement. Divers traitements en ralentissent la progression (Duchenne).

ATAXIQUE. adj. et s. [it. *atassico*; esp. *ataxio*]. Tout symptôme qui offre quelque chose d'irrégulier. — Qui concerne les ataxies, qui en est atteint.

ATAXOPHÉMIE. s. f. [de α priv., τάξις, ordre et φημι, parler]. Trouble, absence de coordination des paroles. — La maladie cérébrale dont elle provient.

ATECNIE. s. f. [ἀτεκνία, de α priv., et τέκνον, enfant]. Troubles ou impossibilité des rapprochements sexuels, de l'érection. — *Stérilité.*

ATAXO-ADYNAMIE. s. f. L'état ataxique et adynamique, durant quelque maladie.

ATAXO-ADYNAMIQUE. adj. et s. — Qui concerne l'*Ataxo-adynamie.*

ATÈLE. s. m. Le *Sajou.*

ATÉLECTASIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet, et ἔκτασις, extension; all. *Atelectasis, Atelectase*; angl. *atelectasis*; it. *atelettasia*]. Le défaut de dilatation, d'accroissement. — **M. C.** *A. des poumons.* Distension incomplète des canalicules respiratoires de ces parenchymes, cause parfois de l'asphyxie des nouveau-nés.

ATÉLENCÉPHALIE. s. f. Anomalie par incomplet développement de la tête et de l'encéphale.

ATÉLIE. s. f. [de ἀτέλεια, de ἀτελής, incomplet, de α priv., et τέλος, fin]. Défaut de développement.

ATELLA-BASILICATE (Italie). Sources thermales (46° à 53°) sulfureuses et ferrugineuses.

ATÉLOCARDIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet, et χαρδία, cœur]. L'anomalie par accroissement imparfait du cœur.

ATÉLOGNATHIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet, et γνάθος, mâchoire]. Absence de la mâchoire intérieure.

ATÉLOMYÉLIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet, et μυελὸς, moelle]. Anomalie par développement imparfait de la moelle épinière.

ATÉLOPROSOPIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet et πρὸσωπον, face]. Anomalie par accroissement imparfait de la face.

ATÉLORACHIDIE. Faute au lieu d'*Atélorrhachidie.*

ATÉLORRHACHIDIE. s. f. [de ἀτελής, incomplet, et ῥάχις, *rhachis*]. Anomalie par développement imparfait du *rhachis.*

ATEUCHUS. s. m. [*Ateuchus*, W.]. Genre de Coléoptères scarabéides d'Egypte, etc., ayant servi d'amulette.

ATHAMANTINE. s. f. Matière cristallisable (Winckler) tirée de l'*Athamanta oreoselinum*, L., Ombellifère ($C^{24}H^{15}O^7$).

ATHANOR. s. m. Sorte de fourneau alchimique.

ATHÉRINE. s. f. [*Atherina*, Artédi]. Genre d'Acanthoptérygiens mugiloïdes de la Méditerranée. — L'*A. hypsetus*, L.

ATHERMAL, ALE. adj. Opposé à thermal. — Eau de 0° à 15°.

ATHERMANE. adj. [de α priv., et θέρμη, chaleur]. Qui laisse passer la lumière et non la chaleur.

ATHERMIQUE. adj. Qui se produit sans élévation de la température du corps.

ATHERMOSYSTALTIQUE. adj. [de α priv., θέρμη, chaleur, et συστέλλειν, resserrer]. S'est dit des fibres musculaires striées, moins sensibles aux variations de température que les fibres cellules.

ATHÉROMATEUX, EUSE. adj. Qui tient de l'*Athérome*.

ATHÉROME. s. m. [ἀθέρωμα, de ἀθήρα, bouillie; all. *Breigeschwulst;* angl. *atheroma;* it. et esp. *ateroma*]. Kyste oblong, élastique du cuir chevelu. C'est une accumulation épithéliale sans graisse, survenue dans une ou plusieurs des glandes sébacées pileuses ainsi dilatées. — *A. artériel.* Formation dans la face interne de la tunique élastique des artères de granules principalement graisseux, en plaques jaunâtres d'abord, passant ou non à la consistance de bouillie. — *A. des capillaires.* Production de granules graisseux dans leurs parois, semblables à ceux par lesquels débute l'*A.* artériel.

ATHÉROSPERME. s. f. Genre de Monimiacées stimulantes de l'Australie.

ATHÉROSPERMINE. s. f. Alcaloïde de l'*Atherosperma moschatum.*

ATHÉTOSE. s. f. [de α priv., et θετός, stable]. Maladie qui se distingue de la chorée et des tremblements d'origine spinale par les mouvements des pieds et des mains plus limités de la paralysie agitante par leur plus de lenteur et moins de régularité.

ATHLÈTE. s. m. [de ἀθλητής, de ἆθλος, combat; all. *Athlet, Wettkämpfer;* angl. *athleta, wrestler;* it. *atleta, lottatore*]. Ceux dont l'occupation était des exercices corporels, afin d'arriver à remporter le prix dans les jeux publics.

ATHLÉTIQUE. adj. [*athleticus;* it. *atletico*]. État dans lequel il y a prédominance du système musculaire et du squelette sur les autres organes.

ATHREPSIE. s. f. [de ἄτρεπτος, non nourri, de α priv., et τρεφω, nourrir]. Défaut de nutrition. — *A. des nouveau-nés.* État de prédominance de la désassimilation amenant un amaigrissement lent et progressif avec liquidité, état verdâtre des selles, diarrhée, vomissement, et impossibilité de digérer.

ATIENZA (Espagne). Source sulfureuse froide.

ATIS. s. f. La racine de l'Aconit hétérophylle.

ATISINE. s. f. ($C^{16}H^{11}Az^2O^3$) Alcaloïde de la racine de l'Aconit hétérophylle.

ATLANTIC EILY (Etats-Unis). Station maritime.

ATLAS. s. m. [*atlas;* ἄτλας; all. *Atlas;* angl. *atlas;* it. *atlante;* esp. *atlas;* atloïde]. La première vertèbre du cou qui supporte la tête, comme la Fable supposait qu'Atlas supportait le ciel.

ATLÉ. s. m. Le *Tamarix mannitera*, Ehrh., Tamariscinée.

ATLODYME. s. m. [de ἄτλας, et δίδυμος, d'où par contraction arbitraire, *dyme*]. Monstre avec un seul corps et deux têtes séparées mais contiguës (Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire).

ATLOÏDE et **ATLOÏDIEN, IENNE.** adj. Qui concerne l'atlas (os).

ATLOÏDE. s. m. L'*Atlas* (os).

ATLOÏDO-AXOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne l'atlas et 'axis (os).

ATLOÏDO-OCCIPITAL, ALE. adj. Qui concerne l'atloïde et l'occipital.

ATLOÏDO-ODONTOÏDIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte à l'atlas et à l'apophyse odontoïde.

ATLOÏDO-SOUS-MASTOÏDIEN. adj. et s. m. Nom donné au muscle oblique supérieur de la tête

ATLOÏDO-SOUS-OCCIPITAL. adj. et s. m. Nom donné au muscle droit latéral de la tête.

ATLOTHÈTE. s. m. L'*Agonotète.*

ATMIATRIE. s. f. [de ἄτμος, vapeur, et ἰατρεία, médecine] (Martin-Solon, 1834). Introduction des vapeurs ou des gaz dans la trachée et les poumons en vue d'un traitement.

ATMIDIATRIQUE. s. f. [de ἀτμίς, ἀτμίδος, vapeur, et ἰατρική, médecine; all. *Dampfheilkunde;* angl. *atmidiatrica*]. L'emploi thérapeutique des vapeurs ou des gaz.

ATMIDOMÈTRE. s. m. Comme *Atmomètre.*

ATMOMÈTRE. s. m. [de ἀτμὸς ou ἀτμίς, vapeur, et μέτρον, mesure; all. *Atmometer, Dampfmesser;* angl. *atmometer;* it. *atmometro*]. Instrument pour mesurer la rapidité de l'évaporation locale de l'eau à la surface d'une portion déterminée du globe.

ATMOSPHÈRE. s. f. [*atmosphæra*, de ἀτμὸς, vapeur, et σφαῖρα, sphère : comme si l'on disait *sphère de vapeur;* all. *Luftkreis;* angl. *atmosphere;* it. et esp. *atmosfera*]. La couche d'*Air*, entourant la terre de toutes parts, sur une épaisseur d'environ 75 à 80 kilomètres, qui l'emporte avec elle dans ses mouvements. — *A. adipeuse* ou *graisseuse du rein.* Le tissu adipeux, mou, à groupes de cellules distincts avant que celles-ci ne soient pleines de graisse, qui entoure chaque rein.

ATMOSPHÉRIE. s. f. L'usage de l'atmosphère en vue d'un traitement, etc.

ATMOSPHÉRIQUE. adj. Qui concerne l'*Atmosphère;* ses propriétés.

ATMOSPHÉROLOGIE. s. f. Description de l'atmosphère.

ATOCIE. s. f. [de α priv., et τόκος, accouchement]. La stérilité de la femme et autres Mammifères.

ATOCIVE. s. m. L'*Anona squamosa*, L., Anonacée d'Amérique.

ATOLL. s. m. Récif de corail en général.

ATOME. s. m. [*atomus;* ἄτομος, de α priv., et τομή, section; all. *Atom;* angl. *atom;* it. et esp. *atomo*]. Partie insécable, indivisible de la matière, qui en représente le dernier degré de subdivision. Dumas distingue des *atomes sécables* ou *molécules* des *atomes insécables;* Berthelot, les *atomes chimiques* et les *atomes physiques* (les molécules). L'atome d'un corps simple est la plus petite quantité de cet élément qui puisse exister dans une molécule dont l'existence se juge d'après les données de la pesanteur d'un élément comparée à celle de l'autre. Les atomes n'ont jamais été vus et ne pourront jamais l'être. Il ne faut pas croire à leur existence comme à quelque chose de réel et d'objectif. Leur conception est un artifice logique à l'aide duquel la science enchaîne les faits.

ATOMICITÉ. s. f. Capacité de combinaison des atomes. Le degré d'atomicité d'un corps simple est représenté par le nombre d'atomes d'un autre élément, simple, monoatomique, avec lesquels il peut se combiner ou qu'il peut remplacer par substitution dans un composé. L'atomicité d'un élément ne peut être trouvée d'après une seule combinaison : ainsi l'azote est triatomique dans l'ammoniaque, mais, dans le chlorhydrate d'ammoniaque AzH^4Cl, il est pentatomique, car il sature cinq atomes monoatomiques. Il faut donc distinguer, dans un élément, l'atomicité qu'il manifeste dans un composé, de l'atomicité maximum qu'il peut manifester dans d'autres combinaisons.

ATOMIQUE. adj. [all. *atomisch;* angl. *atomical*]. Qui se rapporte à l'atome, ou le concerne.

ATOMISME. s. m. [all. *Atomismus;* angl. *atomism;* it. et esp. *atomismo*]. Système dans lequel on explique la formation de l'univers par le moyen des atomes. — Doctrine qui étudiant les propriétés générales de l'existence matérielle les attribue aux moindres particules que nous puissions concevoir de tout corps simple.

ATOMISTE. s. m. [all. *Atomist*]. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE. adj. Qui concerne l'atomisme

ATOMOGYNIE. s. f. [de ἄτομος, indivisible, et γυνή, femme]. L'*Angiospermie.*

ATONIE. s. f. [ἀτονία, de α priv., et τόνος, ton, ressort; all. *Erschlaffung, Schwäche;* angl. *atony;* it. et esp. *atonia*]. Débilité nerveuse. — Faiblesse des contractions. — État de relâchement des tissus. — *A. nutritive* (Dupuytren). L'*Atrophie.*

ATONIQUE. adj. [it. et esp. *atonico*]. Qui se rapporte à l'atonie.

ATORCULARIEN, ENNE. adj. Ce qui est sans rapports avec le *Torcular*.

ATOVONICO EL GRANDE (Mexique). Source thermale (88°).

ATOXIQUE. adj. Qui n'est pas venimeux.

ATRABILAIRE. adj. et s. [μελαγχολικός; all. *atrabilarisch, schwarzgallig*; angl. *atrabiliary*; it. *atrabiliare*; esp. *atrabiliar*]. Qui concerne l'atrabile; qui subit les effets de son action.

ATRABILE. s. f. [de *atra*, noire, et *bilis*, bile; μέλαινα χολή]. Humeur noire imaginaire des capsules surrénales. — La bile de teinte noire.

ATRACHÉLIE. s. f. [de α priv., et τράχηλος, cou]. Anomalie par manque du cou. — La brièveté de celui-ci.

ATRACTOCÈRE. adj. et s. [de ἄτρακτος, fuseau, et κέρας, corne]. Qui a les antennes fusiformes. — Genre de Diptères.

ATRACTOÏDE. [ἀτρακτοειδής, fusiforme]. En forme de flèche.

ATRACTOSOME. adj. et s. [de ἄτρακτος, fuseau, et σῶμα, corps]. Qui a le corps fusiforme. — Division des Acanthoptérygiens.

ATRACTYLATE. s. m. Sel formé par l'acide atractylique.

ATRACTYLINE. s. f. Matière gommeuse obtenue de l'acide atractylique.

ATRACTYLIQUE. adj. Matière tirée des *Atractylis*, considérée comme un acide.

ATRACTYLIS. s. f. Carduacée (*Atractylis gummifera* L.; *Carlina gummifera*, Lessing) de la Grèce et de l'Europe méridionale.

ATRAMENT. s. m. [*atramentum*, encre]. Noir. — Ce qui colore en noir. — Le pigment noir.

ATRAMENTAIRE. adj. Qui tient de l'encre; noir, noirâtre.

ATRÉSIE. s. f. [de α priv., et τρῆσις, trou]. *Imperforation*. Rétrécissement. — *A. vulvaire*. Étroitesse, oblitération de l'orifice vaginal.

ATRÉSIÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'atrésie.

ATRÉTÉLYTRIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et ἔλυτρον, vagin]. Rétrécissement, imperforation du vagin, de la vulve.

ATRÉTENTÉRIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et ἔντερον, intestin]. Imperforation intestinale. — *Aproctie*.

ATRÉTISME. s. m. Imperforation, atrésie, rétrécissement.

ATRÉTOBLÉPHARIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et βλέφαρον, paupière]. Anomalie par occlusion, soudure, accolement des paupières.

ATRÉTOCÉPHALE. adj. et s. m. [de ἄτρητος, imperforé, et κεφαλή, tête]. Anomalie par imperforation de la bouche, du nez, des oreilles, et atrétoblépharie.

ATRÉTOCORME. adj. et s. m. [de κόρμος, tronc]. Anomalie par imperforation vulvaire et anale.

ATRÉTOCYSIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et κυσός, anus]. Imperforation anale. — *Aproctie*.

ATRÉTOCYSTIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et κύστις, vessie]. Imperforation vésicale, uréthrale.

ATRÉTOGASTRIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et γαστήρ, estomac]. Anomalie par imperforation gastrique, du cardia ou du pylore.

ATRÉTOLÉMIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforation, et λαῖμος, gosier]. Anomalie par imperforation du pharynx, de l'œsophage.

ATRÉTOMÉTRIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et μήτρα, matrice]. Anomalie par imperforation utérine.

ATRÉTOPSIE. s. f. [ὤψ, œil]. Anomalie par imperforation pupillaire. — L'*Atrétoblépharie*.

ATRÉTHORRHINIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et ῥίν, nez]. Anomalie par imperforation nasale.

ATRÉTOSTOMIE. s. f. [de ἄτρητος, imperforé, et στόμα, bouche]. Anomalie par imperforation buccale.

ATRÉTURÉTHRIE. s. f. [de ἄτρητος, et οὐρήθρα, urèthre]. Anomalie par imperforation uréthrale.

ATRIAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'*Atrium*.

ATRICHIASIS ou **ATRICHIE.** s. f. [α priv., et θρίξ, cheveu]. Anomalie par manque des poils. — La calvitie.

ATRIPLICÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Arroche* (*atriplex*). — La famille des Chénopodées.

ATRIUM. s. m. Oreillette. — Sinus. — Dilatation.

ATROPA. s. f. La *Belladone*.

ATROPE. adj. [de α priv., et τρέπειν, tourner, τρόπος, tour]. L'*ovule droit* dont le micropyle occupe l'extrémité diamétralement opposée au hile.

ATROPHIE. s. f. [ἀτροφία, de α priv., et τροφή, nourriture; all. *Darrsucht*; angl. *atrophy*; it. et esp. *Atrofia*]. L'*Atrophie* est ce cas particulier de la croissance proprement dite où les éléments, etc., après avoir atteint en général la grandeur habituelle, reviennent plus ou moins vite à un volume moindre, tel que celui qu'ils avaient offert dans les périodes antérieures de leur développement. C'est ici l'assimilation qui cesse de l'emporter sur la désassimilation, ou de lui être égale, et celle-ci prédomine sur la première, d'où l'amaigrissement. Bien que l'*A.* puisse ramener les parties à un volume tel qu'est celui des mêmes éléments, etc., arrêtés dans leur développement, on voit qu'il ne faut pas la confondre avec l'*arrêt de développement*. L'*A.* aussi reste toujours un développement, mais en moins, celui dans lequel il y a prédominance de la désassimilation sur l'assimilation, qu'elle qu'en soit la cause. Il ne faut pas prendre le terme *A.* étymologiquement (*absence de nutrition*), car il signifierait mortification, alors qu'elle est une continuation de la nutrition, mais seulement avec prédominance de la désassimilation qui, auparavant, était soit inférieure, soit égale en activité à l'assimilation. — *A. mésentérique*. Le *Carreau*. — *A. musculaire progressive, musculaire primitive* ou *idiopathique*. Affection du système musculaire entier ou par partie. Après des contractions tremblotantes, involontaires des muscles, survient un affaiblissement notable. Les muscles diminuent de volume, mais cette diminution n'est pas d'abord en rapport avec l'affaiblissement des forces. L'altération amène une teinte jaune rosé pâle des muscles, avec diminution de moitié aux neuf dixièmes du volume de leurs faisceaux striés. A cette atrophie ne succède pas le remplacement des faisceaux par des vésicules adipeuses, comme cela a lieu dans les cas de paralysie des nerfs moteurs avec *substitution graisseuse* aux faisceaux des muscles.

ATROPHIQUE. adj. [all. *atrophisch*]. Qui a rapport à l'atrophie.

ATROPHOLYSIE. s. f. [de λυεῖν, dissoudre]. L'ulcération atrophique des tissus dans l'inanitiation (Magendie).

ATROPINE. s. f. [all. *Atropin*; it. et esp. *atropina*]. Alcaloïde de la belladone (*Atropa belladona*, L.) et autres Solanées. — L'*A.* est vénéneuse, et dilate fortement la pupille. ($C^{34}H^{24}O^{6}$).

ATROPISME. s. m. Les symptômes dus à l'emploi de l'atropine à trop forte dose.

ATROSINE. s. f. Matière noire tirée de la belladone.

ATTACHE. s. f. — **A.** La portion saillante ou non d'un os sur laquelle est fixée l'extrémité d'un tendon, d'un ligament, le bord d'une gaine tendineuse, d'une aponévrose, etc.

ATTACHEMENT. s. m. [all. *Zuneigung*; angl. *attachment*; it. *attaccamento*; esp. *aficion*]. Fonction cérébrale, commune à l'homme et aux animaux dont l'appareil serait placé près de celui de l'*amour de la progéniture* (Gall).

ATTACIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Attacus*.

ATTACUS. s. m. [de ἀττακός, sauterelle]. L'*Attacus pernyi*, Guér., Vers à soie du chêne et autres Bombycides.

ATTAGAS. s. m. [ἀτταγάς]. Le *Francolin*.

ATTAGÈNE. s. m. Genre de Coléoptères dermestides. — L'*Attagenus pellio*, L., attaque les pelleteries.

ATTALÉE. s. f. Genre de Palmiers du Brésil, etc.

ATTAQUE. s. f. [*insultus*; εἰσβολή; all. *Anfall*; angl. *a fit*; it. *attacco*; esp. *ataque*]. Apparition subite d'une maladie périodique, la goutte, le rhumatisme, l'épilepsie ou d'un accès de fièvre, etc. — *A. de nerfs*. Perturbation de la névrilité surtout cérébrale, motrice particulièrement, avec manifestations musculaires diverses de la part des appareils d'expression et du mouvement.

ATTE. s. f. Fruit de l'*Atocire*.

ATTEINTE. s. f. [*petitio*, *ictus*]. — Lésion. — *Attaque*.

Blessure à la partie interne du boulet sur le cheval.

ATTÉLABE. s. m. Genre de Coléoptères curculionides.

ATTELLE. s. f. [*assula, ferula;* νάρθηξ; all. *Schiene;* angl. *splinters*]. Lame de bois, de cuir, de carton, etc., qu'on applique le long d'un membre fracturé pour prévenir le déplacement des fragments de ses os.

ATTENTAT. s. m. Dans les *attentats aux mœurs* on distingue les *outrages à la pudeur* qui, n'ayant pas été accompagnés de violence ou de contrainte, n'ont pu blesser la pudeur de la personne sur laquelle les actes déshonnêtes ont été exercés, des *attentats à la pudeur.* Ces derniers comprennent tout acte exercé par une personne en vue de blesser la pudeur ou de nature à produire cet effet (Tardieu, etc.).

ATTENTION. s. f. [*attentio, ad,* vers, et *tendere,* tendre, se porter; all. *Aufmerksamkeit;* it. *attenzione;* esp. *atencion*]. Phénomène physiologique auquel concourent à la fois un ou plusieurs instincts et une ou plusieurs facultés intellectuelles. Plus l'instinct, le penchant sont énergiques, plus est intense l'action des facultés intellectuelles; plus est intime, *profond,* le rapport entre l'intelligence et l'objet extérieur, plus est grande ou profonde l'attention (Gall).

ATTÉNUANT, ANTE. adj. et s. m. [*attenuans,* de *attenuare,* atténuer, diminuer, de *ad,* à, et *tenuis,* ténu; all. *verdünnend;* angl. *attenuant;* it. *attenuante;* esp. *atenuante*]. Ce qui peut diminuer l'effet d'un agent. — Ce qu'on croyait apte à rendre les humeurs moins épaisses.

ATTÉNUATION. s. f. [*attenuatio;* λέπτυνσις]. Emploi des aliments, des laxatifs, etc., réglé de manière à produire l'amaigrissement régulier. — État d'amincissement.

ATTÉNUÉ, ÉE. adj. [*attenuatus;* λελεπτυσμένος]. Qui est rétréci ou aminci, de moindre action qu'avant. — **M. C.** L'agent pathogénique contagieux qui, par des transmissions successives d'un individu à un autre, ou sous diverses influences ne détermine plus que de légers accidents, qui pourtant donne une immunité envers une maladie analogue à l'immunité vaccinale pour la variole (J. Guérin, 1863).

ATTIDE. s. f. Genre de *Saltigrades,* Araignées.

ATTIER. s. m. L'*Atocire.*

ATTITUDE. s. f. [*situs corporis;* all. *Lage;* angl. *posture;* it. *attitudine.* Position que le corps conserve pendant un certain laps de temps qui varie suivant l'état de santé ou de maladie.

ATTRACTIF, IVE. adj. et s. [de *ad* et *trahere,* tirer vers, qui attire; all. *attractorisch;* angl. *attractive;* it. *attrattivo;* esp. *atractivo*]. Qui *attire* les fluides vers quelque point. — *A. d'Estamque* (du nom de son inventeur). Genre de levier pour la lithothritie.

ATTRACTION. s. f. [all. *Attraktionskraft;* it. *attrazione;* esp. *atraccion*]. Action exercée par tous les corps les uns les autres en raison directe des masses et inverse du carré des distances, sans qu'il existe en eux ou autour d'eux rien de sensible à quoi on puisse la rapporter. — *A. moléculaire.* Celle qui s'exerce de molécule à molécule. — *A. élective.* Jadis la propriété d'un corps de se combiner avec l'un plutôt qu'avec l'autre.

ATTRAPE-LOURDAUD. s. m. Bistouri à tranchant protégé par une gaine (Bienaise).

ATTRAPE-MOUCHE. s. m. — La *Dionée.*

ATTRIBUT. s. m. Le permanent, l'essentiel dans une espèce, dans un individu, dans quelqu'une de ses parties.

ATTRITION. s. f. [*attritio,* de *ad,* à, et *terere, tritum,* broyer; all. *Zermalmung;* angl. *attrition;* it. *attrizione;* esp. *atricion*]. Broiement, écorchure superficiels, suite d'un frottement. — L'écrasement.

ATTUS. s. m. Genre d'Aranéides d'Europe, etc.

ATWOOD. Physicien anglais (1745-1807) qui a laissé son nom à une machine destinée à vérifier la loi de la chute des corps.

ATYPE. s. m. (*Atypus,* Latr.). Genre d'Araignées.

ATYPIE. s. f. Le manque de régularité des maladies intermittentes, etc.

ATYPIQUE. adj. (de α priv., et τύπος, type; all. *atypisch;* angl. *atypic*]. Qui concerne l'*Atypie.* — Les fièvres périodiques, dont les accès reviennent sans régularité.

Au. Notation de l'or (*Aurum*).

AUBAINE. s. f. Variété du *Triticum durum,* Desf.

AUBÉPINE. s. f. (de *alba spina,* blanche épine; all. *Hagedorn;* angl. *hawthorn;* it. *biancospino;* esp. *espina blanca*]. Le *Mespilus oxyacantha,* L., Rosacée astringente.

AUBÈRE. adj. et s. m. [de *albus,* blanc; all. *falb*]. Blanchâtre. — Mélange de poils rouges et de poils blancs, la crinière et la queue étant de même couleur ou de nuance plus claire sur le cheval et autres Mammifères.

AUBERGIER. Pharmacien contemporain qui a laissé son nom à plusieurs formules au *lactucarium* opiacé.

AUBERGINE. s. f. [all. *Eierpflanze;* angl. *melongena;* it. *petonciano;* esp. *alberengena*]. Le *Solanum melongena,* L., Solanée alimentaire.

AUBERT. Faute au lieu d'*Aubère.*

AUBE-VIGNE. s. f. La *Clématite viorne.*

AUBIER. s. m. [*albarius,* de *albus,* blanc; *alburnum;* all. *Splint, Weissholz;* angl. *blea, bleack;* it. *alburno;* esp. *albura; faux bois*]. Les couches ligneuses les plus extérieures, celles qui touchent le liber. C'est du bois, encore jeune, à cellules fibreuses dont la paroi est moins épaisse que dans le *Duramen.*

AUBIFOIN. s. m. Le *Bleuet.*

AUBIN. s. m. Le Solipède qui galope encore du devant, mais ne peut que trotter du train de derrière.

AUBLADE. s. f. Comme *Oblade,* Poisson.

AUBRUN. Nom propre resté au traitement du croup par le perchlorure de fer.

AUBSUR. s. m. Le *Cytisus laburnum,* L., Papilionacée.

AUBUSSEAU. s. m. Le *Joël.*

AUCHENIATRIE. s. f. [αὐχήν, cou, et ἰατρεία, médecine]. Traitement des maladies de la gorge.

AUCHENOPTÈRE. adj. et s. [de πτερον, aile]. Qui a des nageoires au cou.

AUCHENHYDROCÈLE. s. f. L'hydrocèle du cou, de la thyréoïde.

AUCTOVILLE (Calvados). Source froide ferrugineuse magnésienne.

AUDIERNE (Finistère). Station maritime.

AUDINAC (Ariège). Sources sulfatées calciques magnésiennes, ferrugineuses, purgatives (22°).

AUDIOMÈTRE. Faute au lieu d'*Acoumètre.*

AUDIPHONE. s. m. Nom hybride d'un instrument destiné à faciliter l'audition aux sourds.

AUDITIF, IVE. adj. [*auditivus,* de *auditus,* l'ouïe; ἀκουστικος; angl. *auditory;* it. *auditivo*]. Qui se rapporte à l'audition, à ses organes.

AUDITION. s. f. [*auditio,* de *audire,* entendre; ἀκοή; all. *Gehor;* it. *audito,* esp. *audicion*]. Impression qui nous fait percevoir les sons. — *A. active.* L'attention qui leur est donnée lorsqu'on *écoute.* — *A. passive.* Celle qui consiste à *entendre* les sons qui viennent frapper l'oreille.

AUGE. s. f. Espace compris entre les deux branches de la mâchoire inférieure des Solipèdes, des Ruminants, etc.

AUGMENT. s. m. [*augmentum,* de *augere,* augmenter; ἀκμή; all. *Zunehmen;* angl. *increase;* it. et esp. *aumento*]. Période d'accroissement des maladies. — Accroissement.

AUGNAT (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée sodique ferrugineuse.

AUGNATHE. s. m. [de αὖ, qui indique un redoublement, et γνάθος, mâchoire]. Monstre qui a une mâchoire inférieure attachée en sorte d'accessoire à la tête principale (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

AUGURE. s. m. Celui qui prédisait l'avenir d'après l'examen des actions des animaux, etc.

AUGUSTUS-BAD (Saxe). Source ferrugineuse chlorurée sodique.

AULACANTHA. s. m. Genre de Rhizopodes.

AULACOMÈLE. s. f. [de αὖλαξ, sillon, et μήλη, sonde]. Toute sonde cannelée.

AULACOSTOME, s. f. [de αὖλαξ, sillon, et στόμα, bouche]. L'*Aulacostoma gulo, Hœmopis nigra,* Savigny, *Hirudo vorax,* Johnston, Hirudinée commune dans les étangs, brun noir foncé, qui ne peut inciser la peau de l'homme.

AULASTOME. Faute au lieu d'*Aulacostome.*

AULNÉE ou **AUNÉE.** s. f. L'*Inula helenium,* L. [all. *Alant;* angl. *helenium elecampane;* it. *inula;* esp. *inola*], Corymbifère emménagogue et diaphorétique. — *A. an-*

tidysentérique. L'*Inula antidysenterica*, L., antidysentérique.

AULOBRANCHE. adj. et s. [de αὐλὸς, flûte, et βράγχια, branchie]. Se dit des Cyclostomes à bouche en flûte et orifices branchiaux sur les côtes.

AULODE. adj. [de αὐλὸς, flûte, et εἶδος, forme]. En forme de flûte.

AULUS (Ariège). Sources sulfatées calciques ferrugineuses manganésiennes et chlorurées (20°), antiherpétiques.

AUMAILLE. adj. et s. f. [de *animalia*]. Se dit de l'animal domestique qu'on nourrit pour en avoir le fumier.

AUMALE (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse chlorurée, bicarbonatée, sulfureuse faible.

AUMURE s. m. La *Pariétaire*.

AUNE ou **AULNE**. s. m. L'*Alnus glutonisa*, Wildenow [all. *Erlambaum*; angl. *alder-tree*; it. *alno*; esp. *aliso*], Bétulacée astringente. — *A. blanc*. Le Bouleau. — *A. noir*. La Bourdaine.

AURA. s. f. Signifie en latin *souffle, vapeur subtile*. — **M. C.** Sensation d'une sorte de vapeur qui semble s'élever vers la tête, avant les attaques d'épilepsie ou d'hystérie. — *A. seminalis*. Vapeur subtile qu'on supposait exister dans le sperme. — *A. vitalis*. Pour principe vital.

AURADE ou **AURADINE**. s. f. Matière de l'essence de fleurs d'oranger.

AURANSAN (Gers). Source froide bicarbonatée calcique ferrugineuse. Boues.

AURANTIACÉ, ÉE. adj. et s. [de *aurantium*, orange]. Qui se rapporte à l'orange. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, calice monosépale, fleurs terminales odorantes, à baie charnue cortiquée.

AURANTIÉE, ÉÉ. adj. et s. Comme *Aurantiacé*.

AURANTINE. s. f. — L'*Hespéridine*.

AURATE. s. m. [all. *goldsäures Salz*; it. et esp. *aurato*]. Sel dans lequel le peroxyde d'or joue le rôle d'acide (acide aurique). — *A. de potasse* ($KO.Au^2O^3+6HO$). Il cristallise en aiguilles. — *A. d'ammoniaque*. ($Au^2O^3.2H^3Az+HO$). Très détonnant.

AURÉLIE. s. f. Genre d'Acalèphes médusaires.

AURÉOLE. s. f. [*aureola*; du latin *aura*; esp. *aureola*]. Signifie éclat, cercle lumineux (*nimbus*). Doit être substitué à *Aréole*, lorsqu'il est question d'une surface colorée autour de quelque autre. — *A. du mamelon*. La portion pigmentée de la peau qui est autour du mamelon. — *A. inflammatoire*. La portion rouge de la peau, par congestion ou inflammation, qui entoure un furoncle, un ulcère, etc. — *A. vaccinale*. L'*A*. précédente autour de la pustule vaccinale.

AURÉOLINE. s. f. Cosmétique décolorant à l'eau oxygénée.

AUREUX. adj. Le degré inférieur d'oxydation, de chloruration, etc., de l'or.

AURICULAIRE. adj. et s. m. [*auricularis*, de *auricula*, pavillon de l'oreille; angl. *auricular*; it. *auricolare*; esp. *auricular*]. Qui a rapport à l'oreille externe à son pavillon. — Ce qui concerne les oreillettes du cœur.

AURICULARIA. s. f. La larve des Holothuries passant du type bilatéral au radiaire.

AURICULE. s. f. [d'*auris*, oreille; all. *Ohrläppchen*; angl. *auricle*; esp. *auricula*]. Le pavillon de l'oreille. — *A. du cœur*. Prolongement de la partie supérieure de chaque oreillette. — **B.** Petit appendice arrondi qu'on observe à la base des pétales, étamines, feuilles ou pétioles de diverses plantes.

AURICULÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'auricule, d'oreille, d'oreillette.

AURICULIFORME. adj. [de *auricula*, oreille, et *forma*, forme]. En forme d'oreillette, d'oreille.

AURICULO-MÉTALLIQUE. adj. Nom d'un bruit morbide des oreillettes du cœur.

AURICULO-TEMPORAL. adj. Qui se rapporte à la peau de l'oreille et de la tempe, aux nerfs de cette région.

AURICULO-VENTRICULAIRE. adj. Qui se rapporte aux oreillettes et aux ventricules, à la fois. — Nom des *orifices* qui établissent la communication entre les oreillettes et les ventricules du cœur; dénomination de leurs valvules (mitrale et tricuspide).

AURIÈRES (Puy-de-Dôme). Sources gazeuses.

AURIFICATION. s. f. [de *aurum*, or, et *facere*, faire]. L'*Obturation des dents* avec l'or en feuilles.

AURIFIQUE. adj. et s. m. [de *aurum*, or, et de *facere*, faire; all. *goldamchend*; esp. *aurifico*]. Qui fournit de l'or; qui s'y rapporte.

AURIFORME. adj. [de *auris*, oreille et *forma*, forme]. En forme d'oreille.

AURIGINEUX, EUSE. adj. [*auriginosus*, de couleur d'or; esp. *aurignoso*]. Qui a la teinte de l'or.

AURIGNY (Iles Normandes). Station maritime.

AURINE. s. f. Principe jaune d'or du *Bois de sable*.

AURIOL. s. m. Le *Maquereau*.

AURIQUE. adj. [de *aurum*, or]. Qui concerne l'or, ses composés. — Le *sesquioxyde d'or* (Au^2O^3), acide.

AURISCALPE. s. m. [de *auris*, oreille, et *scalpere*, gratter; all. *Ohrlöffel*]. Sorte de cure-oreille.

AURISCOPE. Faute au lieu d'*Otoscope*.

AURISTE. adj. et s. m. — Celui qui s'occupe des maladies de l'appareil auditif.

AUROCHS. s. m. Le *Bos urus*, L. [all. *Auerochs*, de *Au*, campagne, et *Ochs*, bœuf], le plus grand Mammifère d'Europe.

AURONE. s. f. [all. *Feldbeifuss*; angl. *southernwood*; it. *abrotano*; esp. *aurona*]. — Nom de Synanthérées. — *A. des jardins* ou *mâle*. L'*Artemisia abrotanum*, L., à odeur de citron. — *A. femelle*. La *Santoline*. — *A. des champs*. L'*Armoise*.

AURORE. s. f. — *A. boréale* ou *polaire*. Apparition, la nuit, de lumière dans la direction du pôle due à un trouble dans l'équilibre du magnétisme terrestre, produit en quantité excessive, jusqu'à développement de phénomènes lumineux, par une sorte de décharge sans détonation.

AUROSULFITE. s. m. Sel acide double qu'on obtient par action du sulfite de potasse sur un aurate. — *A. de potasse* [$Au^2O^3.3SO^2+5(KO.SO^2)+5HO$]. Jaune, cristallisable.

AUSCULTATION. s. f. [de *auscultare*, écouter; all. et angl. *Auscultation*; esp. *auscultacion*]. Action d'écouter, de prêter l'oreille (Buisson). Laënnec a introduit l'emploi de l'*auscultation* pour apprécier la nature des différents bruits qui se font entendre dans la poitrine, et pour en tirer des conclusions sur le diagnostic et le traitement des maladies cardiaques et pulmonaires. — *A. céphalique*. Perception des bruits circulatoires anormaux de la tête. — *A. immédiate*. Application de l'oreille contre les parois de la poitrine du malade qu'on veut *ausculter*. — *A. médiate* (Laënnec). Celle dans laquelle on se sert du stéthoscope. — *A. obstétricale*. Celle des bruits circulatoires placentaires et du cœur du fœtus.

AUSPICE. s. m. L'*Augure*.

AUSSEE (Autriche). Source froide chlorurée sodique.

AUSTÈRE. adj. [αὐστηρός; all. *streng*; angl. *sharp*; it. et esp. *austero*]. Qui est fortement acerbe, avec astriction.

AUSTRAL, ALE. adj. [*australis*; all. *südlich*; angl. *southern*; it. *australe*; esp. *austral*]. Qui est situé au Midi, au delà l'équateur.

AUSTRALÈNE. s. m. Térébenthène tiré du *Pinus australis*.

AUSTRALIEN. s. m. Le Mélanésien habitant l'Australie.

AUTARCIE. s. f. [αὐτάρκεια, de αὐτός, soi-même, et ἀρκεῖν, suffire]. L'état de bien-être, de bonne santé.

AUTÉCHOSCOPE. s. m. [de αὐτός, soi-même, ἠχώ, son, et σκοπεῖν, examiner]. Stéthoscope pour pratiquer l'auscultation sur soi-même (Krauss).

AUTÉE. s. f. Jadis la phthisie pulmonaire des Bœufs.

AUTÉMÉSIE. s. f. [de αὐτός, spontané, et ἔμεσις, vomissement]. Vomissement spontané, idiopathique, sans cause apparente.

AUTENRIETH. Médecin allemand du commencement du XIXe siècle, dont le nom est resté à une pommade antimoniée.

AUTEUIL-PARIS (Seine). Source sulfatée calcique, froide, antianémique.

AUTHÉMÈRE. adj. [αὐτός, même, et ἡμέρα, le jour]. Qui a lieu le même jour.

AUTO. [de αὐτός, seul, même, soi-même]. Particule prépositionnelle préfixe des mots indiquant identité, individualité, etc.

AUTOCARPIEN, ENNE. adj. [de αὐτὸς, seul, et καρπός,

fruit]. Le fruit qui n'est modifié par aucune addition d'autres organes.

AUTOCÉPHALIEN. Faute au lieu d'*Otocéphalien*.

AUTOCHTHONE. s. m. et adj. [de αὐτὸς, même, et χθὼν, terre; all. *Urbewohner*]. *Aborigène* ou *indigène*.

AUTOCINÉSIE. s. f. [de κίνησις, mouvement]. Détermination au mouvement soumise à la volonté.

AUTOCLAVE. s. m. Vase métallique résistant, hermétiquement fermé, dans lequel on peut porter les corps à une température qui dépasse 100°.

AUTOCRATIE. s. m. [de αὐτὸς, soi-même, et de κράτος, force, puissance; esp. *autocrasia*]. Puissance autonome, qui ne dépend de rien.

AUTOGÈNE. adj. [de γενὴς, engendré]. Ce qui naît, se développe et se reproduit d'une manière distincte et indépendante.

AUTOGENÈSE ou **AUTOGÉNIE**. s. f. [de γεννᾶν, engendrer; all. *Selbsterzengung*]. Genèse, naissance indépendante, sans qu'il y ait reproduction d'une manière directe par un être semblable à celui qui apparait.

AUTOGNOSE. s. f. [γνῶσις, connaissance; all. *Selbstkenntniss*]. Ce qu'on acquiert par l'étude de soi-même.

AUTO-INOCULATION. s. f. L'inoculation du pus variolique, syphilitique, etc., sur le sujet même qui le produit en quelque autre région.

AUTOLABE. s. m. [λαβὶς, pince]. Pinces se fermant d'elles-mêmes par l'élasticité de leur branches.

AUTOMATIQUE. adj. [de αὐτόματος, spontané; all. *automatish;* angl. *automatic;* it. *automatico*]. Tout acte qui s'exécute sans que la volonté y participe.

AUTOMATISME. s. m. Spontanéité d'action nerveuse ou autre.

AUTOMNAL, ALE. adj. [it. *autumnale*]. Qui survient, s'accomplit en automne.

AUTOMNE. s. m. [*autumnus;* φθινόπωρον; all. *Herbs;* angl. *autumno;* esp. *otono*]. Saison de l'année qui s'étend du jour où le soleil atteint l'équateur à celui où il arrive au tropique (du 22 septembre au 21 ou 22 décembre dans notre hémisphère).

AUTONOME. adj. Qui agit de soi-même, sans dépendre d'autre chose.

AUTONOMIE. s. f. [αὐτονομία, indépendance, gouvernement]. Le fait d'avoir des lois propres, indépendantes, c'est-à-dire irréductibles à d'autres lois. — L'autonomie des unités anatomiques, et, par suite, des tissus, des systèmes, des organes, etc. qu'ils forment, consiste en ce qu'ils sont non seulement distincts les uns des autres anatomiquement, mais encore doués d'une *vie propre;* c'est-à-dire qu'ils remplissent un rôle spécial qu'est incapable de jouer toute autre espèce.

AUTO-OPHTHALMOSCOPE. s. m. Ophthalmoscope permettant d'observer son propre œil.

AUTOPHAGIE. s. f. [de αὐτὸς, soi-même, et φαγεῖν, manger]. L'*A. artificielle* est une manière proposée de prolonger la vie dans toutes les circonstances de privation absolue de vivres, naufrages et autres séquestrations, par l'usage de petites saignées reprises comme aliment. (Anselmier).

AUTOPHONIE. s. f. [de φωνὴ, voix]. Retentissement de la voix de celui qui ausculte, dont la force varie suivant les sujets auscultés lorsqu'il vient à parler à haute voix.

AUTOPHONIQUE. adj. Qui concerne l'*Autophonie*.

AUTOPLASTIE. s. f. [de πλάσσειν ou πλάττειν, faire, imiter; all. *Autoplastik;* angl. *autoplasty;* esp. *autoplastia*]. Mode de prothèse chirurgicale qui consiste à remplacer une partie détruite, en prenant sur le blessé même la peau, etc., nécessaires pour cette réparation.

AUTOPLASTIQUE. adj. Qui a rapport à l'autoplastie, qui lui est favorable.

AUTOPSIE. s. f. [de αὐτὸς, soi-même, et ὄψις, vue; all. *Leichenöffnung;* ang. *autopsy;* it. *autopssia;* esp. *autopsia*]. Inspection, examen attentif que l'on pratique soi-même. — *A. cadavérique*. Examen de tous les organes d'un cadavre; par extension, description de l'état de ces différentes parties à l'effet de reconnaître les altérations morbides, et déterminer celles qui ont été la cause de la mort.

AUTOSITAIRE. adj. et s. [de αὐτόσιτος, qui se procure soi-même sa nourriture, de σῖτος, aliment]. Monstre double ou composé de deux individus au même degré de développement contribuant tous deux à la vie commune (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

AUTOSITE. adj. et s. Monstre simple capable de vivre par l'usage de ses propres organes. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

AUTOSTÉTHOSCOPE. s. m. L'*Autéchoscope*.

AUTOTHÉRAPIE. s. f. [de αὐτὸς, soi-même, et θεραπεία, guérison]. Guérison naturelle.

AUTOUR. s. m. [*astur;* all. *Heibicht;* angl. *goss-hawk;* it. *astore;* esp. *azor*]. Genre de Rapaces diurnes voisins des Milans. — L'*Astur palumbarius*.

AUTRUCHE. s. f. [all. *Strauss;* angl. *ostrich;* it. *struzzo;* esp. *avestruz*]. Genre d'Échassiers coureurs brévipennes ne contenant que le *Struthio camelus*, L.

AUXIDE. s. m. [αὔξις]. Le jeune Thon.

AUXILIAIRE. adj. [de *auxilium*, secours; all. *helfend;* angl. *auxiliary;* it. *ausiliario;* esp. *auxiliar*]. Qui par son action aide celle d'un autre.

AUXOMÈTRE. s. m. [de αὔξη, augmentation, et μέτρον, mesure]. Instrument destiné à mesurer le pouvoir grossissant des instruments d'optique et tout autre grossissement.

AUZON (Gard). Source froide sulfatée, calcique.

AVA. s. m. Le *Kava*.

AVAGNON. s. m. Le *Lavignon*.

AVAILLES (Charente). Source froide chlorurée sodique et boues.

AVALANCHE. s. f. En médecine mauvaise expression de ce fait que deux excitations semblables d'un nerf moteur, étant pratiquées l'une près du muscle, l'autre loin, c'est celle-ci qui produit la plus forte contraction.

AVALE. s. f. — L'*Avalure*. — La face postérieure des incisives du bœuf, etc.

AVALÉ, ÉE. adj. Ce qui va en s'abaissant de la partie postérieure.

AVALURE. s. f. [de *avaler*, aller en descendant; all. *Hufwulst;* angl. *scams*]. L'accroissement apparent accidentel du sabot des Solipèdes, etc., dans une partie seulement ou dans toute l'étendue de la muraille.

AVALVULAIRE. adj. [de α priv., et *valvula*, valvule]. Qui manque de valvules.

AVANT-BOUCHE. s. f. [all. *Vordermund*]. Partie de la bouche qui va des lèvres jusqu'aux dents.

AVANT-BRAS. s. m. [all. *Vorderarm;* angl. *fore-arm;* it. *cubito;* esp. *antebrazo*]. Partie du membre thoracique comprise entre le bras et la main.

AVANT-COEUR. s. m. [angl. *anticor*]. — **M. C.** Tumeur qui naît au poitrail du cheval. — **A.** Le creux de l'estomac. — Maniement pair ou double, commun aux deux sexes de l'espèce bovine près de l'endroit appelé *poitrine* (Goubaux).

AVANT-COIN. s. m. [*præcuneus*]. Le lobule quadrilataire de Foville [all. *Vorzwickel*] ou face interne médiane du lobule cérébral pariétal supérieur.

AVANT-LAIT. s. m. — **A.** Maniement pair ou double, particulier à la vache placé à la partie supérieure du pis.

AVANT-MAIN. s. m. [all. *Vorhand;* it. *incollatura*]. Toute la partie du cheval qui est en avant du cavalier.

AVANT-MUR. s. m. La *Tonsille cérébrale*.

AVANT-PIED. s. m. Le *Métatarse*.

AVANT-POIGNET. s. m. Le *Métacarpe*.

AVAOUSSÉ. s. m. Le Chêne à kermès (*Quercus coccifera*, L.).

AVAUX. s. m. L'*Avaouassé*.

AVELANÈDE. s. f. Les glands comestibles du *Quercus ægilops*, L.

AVELINE. s. f. Le gland à péricarpe dur du *Corylus avellana*, L., ou Noisetier.

AVELON (Espagne). Source sulfureuse froide.

AVÉNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'avoine. — Section des Graminées.

AVÈNE ou **AVESNE** (Hérault). Source thermale (28°).

AVENINE. s. f. [de *avena*, avoine]. La fécule d'avoine.

AVENONE (Italie). Source froide sulfureuse.

AVERLIN. s. m. Le coup de soleil du mouton.

AVERRHOA. s. m. Genre de Géraniacées des Indes.

AVET. s. m. [de *abies*, sapin]. Le *Sapin commun*.

AVEUGLE. adj. et s. m. [de *ab*, indiquant privation,

et *oculus*, œil; *cæcus;* τυφλός; all. et angl. *blind;* it. *cieco;* esp. *ciego*]. Qui a perdu la vue, ou ne l'a jamais eue. — On en compte 84 par 100 000 individus en France, 76 en Suisse.

AVICENNIA. s. m. — Genre de Verbénacées de la Nouvelle-Hollande.

AVICOLE. adj. et s. [de *avis*, oiseau, et *colere*, habiter]. Qui vit sur les Oiseaux. — Division des Acariens.

AVICULAIRE. adj. [de *avicularius*, relatif aux oiseaux]. Qui se rapporte ou ressemble aux Oiseaux.

AVICULAIRE. s. f. [de *avicularius*, relatif aux oiseaux]. Pinces en forme de bec avec soies tactiles placées près de l'ouverture de chaque loge des Bryozoaires et qui saisissent de plus petits organismes. — **B.** Le *Polygonum aviculare*, L., Polygonée.

AVICULE. [de *avicula*, diminutif de *avis*, oiseau]. Genre de Lamellibranches dimyaires fournissant la *nacre de perles*, et d'autre part les *perles*. — *A. oiseau* ou *Hirondelle*. L'*Avicula hirundo*, L., de la Méditerranée, produit de la nacre et des perles. — *A. perlière*. L'*Avicula margaritifera*, Brug., *Pintadina margaritifera*, Lamk., à corps très petit. Habite la mer Rouge, le golfe Persique, les côtes du Japon, etc.

AVICULTEUR. adj. et s. Celui qui se livre à l'élève des Oiseaux.

AVICULTURE. s. f. L'élevage des Oiseaux.

AVILA. s. f. Le *Fevillea cordifolia*, Poiret, des Antilles, Cucurbitacée antitoxique.

AVILES (Espagne). Source froide chlorurée sodique.

AVIVEMENT. s. m. — **M.C.** Action d'aviver ou mettre à nu les tissus vasculaires des bords d'une cicatrice ou d'une plaie. — Premier temps de l'anaplastie, etc.

AVIVER. v. a. [de *à* et *vif*]. Rendre vifs, mettre à nu des tissus vasculaires, plaies ou cicatrices.

AVIVE. s. f. [it. *vivole;* esp. *aviva*]. La glande parotide du cheval. — L'engorgement dont elle peut être affectée.

AVOCATIER. s. m. [all. *Avogadobaum*]. Le *Laurus persea*, Jacquin, Lauracée de l'Amérique du Sud, ou son fruit est dit antidysentérique.

AVOCETTE. s. f. La *Recuvirostra avocetta*, L., Échassier ptérodactyle.

AVOINE. s. f. L'*Avena sativa*, L. [βρόμος; all. *Hafer;* angl. *oats;* it. *vena;* esp. *avena*], Graminée.

AVOIRA. s. m. *A. de Guinée*. Aux Antilles l'*Elæis guinensis*, Jacquin, Palmier dont le fruit donne l'*huile de palme* tirée de son sarcocarpe et le *beurre de palme* obtenu de son amande.

AVON (États-Unis). Sources froides sulfurées calciques.

AVORNINE. s. f. Glycoside du *Rhamnus frangula*, L.

AVORTEMENT. s. m. [*abortus*, de *aboriri*, avorter, naître avant le temps; all. *Fehlheburt Frühgeburt;* angl. *miscarriage;* it. et esp. *aborto*]. Expulsion du fœtus avant le terme de la viabilité, différent par conséquent de l'*accouchement prématuré*. — Arrêt de développement, agenèse, ou atrophie. — *A. accidentel*. Il peut résulter d'exercices forcés, de secousses subites, etc. — *A. ovulaire*. Celui qui a lieu avant le vingt-sixième jour de la grossesse. — *A. embryonnaire*. Celui qui a lieu entre le vingtième et le quatre-vingt-dixième. — *A. fœtal*. Celui qui survient entre le troisième et le sixième mois. — *A. morbide*. Celui qui cause une maladie. — *A. provoqué*. Il est soit *obstétrical* soit *criminel* suivant les motifs qui ont conduit à le causer. Ce dernier est la tentative d'expulsion, violente ou non, du fœtus. — *A. provoqué obstétrical* ou *chirurgical*. Celui qui est déterminé légalement par le médecin pour sauver la vie de la mère, lorsque la présence de l'œuf dans l'utérus détermine des accidents mortels, ou si le fœtus ne saurait être expulsé après son plein développement, par suite du rétrécissement du bassin, de tumeur, etc.

AVORTON. s. m. [all. *Abortus, Abgängling;* angl. *castling;* it. *aborto*]. Qui est né avant d'être arrivé au terme de l'accouchement, de son entier développement sur l'individu reproducteur. — Mal développé.

AVULSION. s. f. [*avulsio*, de *avellere*, arracher]. *Arrachement, extraction*.

AWLÉ. s. m. L'*Olea chrysophylla*, Lam., Oléacée d'Abyssinie, anthelminthique.

AX (Ariège). Sources thermales (50°) sulfurées sodiques chlorurées, ferrugineuses.

AXE. s. m. [*axis;* ἄξων; all. *Achse;* angl. *axis;* it. *asse;* esp. *ege*]. Ligne droite, réelle ou imaginaire, qui passe ou qui est supposée passer par le centre d'un corps qui pourrait tourner autour d'elle. — Organe central des cotylédones, duquel naissent les appendices; tantôt simple, tantôt ramifié. — *A. anatomique de l'œil* ou *A. du nerf optique*. La ligne fictive mesurant la plus grande étendue de l'œil à partir de l'entrée du nerf optique dans la sclérotique (3mm,37 en dedans de l'extrémité postérieure de l'axe optique), jusqu'au tiers interne de la cornée (Krause). — *A. cérébro-spinal*. Le centre nerveux *cérébro-spinal*. — *A. de la coquille*. Celui autour duquel est comme enroulée la spire de la coquille turbinée univalve des Gastéropodes. — *A. du cristallin*. Celui qui passe par le centre du globe oculaire, du cristallin et par le centre ou sommet de la cornée. — *A. cristallographique*. Généralement celui qui joint deux sommets opposés d'un cristal. — *A. défini*. L'*A.* des cotylédones dont le bourgeon terminal donne naissance à un pédicelle floral. Alors la plante ne s'élève que par le développement des bourgeons latéraux qui ne grandissent aussi qu'en produisant d'autres bourgeons latéraux (plantes à feuilles opposées). — *A. d'élasticité*. Ceux suivant lesquels les rayons lumineux polarisés ont des surfaces d'onde propagatrice sphériques ou ellipsoïdales. — *A. indéfini*. L'*A.* des cotylédones dont le bourgeon terminal produit un rameau terminé lui-même par un bourgeon qui, plus tard, donnera naissance à un nouveau rameau, et ainsi de suite, alors que les pédoncules naissent de l'aisselle des feuilles latérales d'un rameau. — *A. des miroirs et des lentilles*. Lignes telles que les rayons qui les suivent se réfléchissent ou se réfractent sans déviation. — *A. optique* ou *visuel*. Celui qui passe par le milieu de la face antérieure de la cornée et le milieu de la pupille et du cristallin; il va tomber sur la *tache jaune* de la rétine. C'est la ligne suivant laquelle on perçoit le plus nettement les objets. — *A. optique de l'œil*. La droite qui va du centre du globe oculaire au sommet de la cornée, ou de ce sommet au pôle opposé en passant par ce centre. — *A. optique des cristaux*. Dans les cristaux les lignes suivant lesquelles la lumière prend des plans de polarisation spéciaux. — *A. de symétrie*. Ligne telle que tout point d'un corps en a une autre symétrique dans ce corps par rapport à elle.

AXIA. s. f. — Nyctaginée de la Cochinchine (*Axia cochinchinensis*, Loureiro), sudorifique.

AXIAL. adj. Qui a rapport à l'axe d'un corps.

AXIFUGE. adj. Ce qui tend à éloigner un corps de l'axe autour duquel il tourne.

AXILE. adj. Qui a la nature d'un axe. — L'organe qui tient lieu d'axe.

AXILLAIRE. adj. [*axillaris*, de *axilla*, aisselle; all. *axillar;* angl. *axillary;* it. *ascellare;* esp. *axilar*]. Qui a rapport à l'aisselle de l'homme, ou à celle des rameaux ou à celle des feuilles des plantes.

AXIN. s. m. Produit cireux du *Coccus axinus*, qui vit sur le *Jatropha curcas* au Mexique.

AXINÉMANCIE. s. f. [de ἀξίνη, hache, et μαντεία, divination]. Divination d'après la manière dont tombait une hache.

AXINIQUE. adj. Nom d'un acide gras tire de l'*Axin*.

AXINITE. s. f. Minéral qui est un borosilicate naturel.

AXIS. s. m. [*axis*, axe, essieu, de ἄξων, axe, et εἶδος, forme]. La seconde vertèbre du cou, dont l'apophyse odontoïde sert en quelque sorte de pivot aux mouvements de la tête.

AXIS. s. m. Le *Cervus axis*, L., de l'Inde.

AXOÏDE et **AXOÏDIEN, IENNE.** adj. et s. Qui a rapport à l'axis. — L'*Axis* (Chaussier).

AXOÏDO-ATLOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne l'axis et l'atlas.

AXOÏDO-MASTOÏDIEN. adj. et s. — L'oblique inférieur de la tête.

AXOÏDO-OCCIPITAL. adj. et s. m. — Le muscle grand droit postérieur de la tête.

AXONGE. s. f. [*axungia*, de *axis*, axe de voiture, et *ungere*, oindre; ἀξούγγια; all. *Schmalz;* angl. *axunge;* it.

sugna; esp. *mantesa, unto*]. La graisse de porc retirée des cellules du tissu adipeux.

AYACUCHO (Mexique). Vallée avec sources carbonatées.

AYAPANA. s. f. ou **AYAPANO.** s. m. L'*Eupalorium ayapana* ou *triplinerve*, Wahl., Synanthérée stimulante du Brésil.

AYE-AYE. s. m. — Le *Chiromys madagascariensis*, Cuv., Rongeur nocturne.

AYENA. s. f. Le *Labrus ceruleus*, Lac., à dents antérieures grandes.

AYER-AYER. s. m. Le *Lansium domesticum*, Bl., Méliacée alimentaire de l'archipel Indien.

AYLANTE, AYLANTHE. Fautes au lieu de *Ailante* [de *ailanto*, arbre du ciel aux Moluques].

AYN-M'KEBERTA ou **AÏN-M'KEBERTA** (Algérie). Sources sulfurées froides.

AYN-NOUISSY ou **AÏN-NOUISSY** (Algérie). Sources thermales (48°) sulfureuses.

AYPNIE. s. f. [de ἀϋπνία, veille]. L'*Insomnie.*

Az. Notation de l'*Azote.*

AZADERACH. s. m. L'*Azedarach.*

AZADIRINE. s. f. L'*Azedarine.*

AZALEA. s. m. ou **AZALÉE.** s. f. Genre d'Éricinées de l'Asie mineure, fournit un miel toxique.

AZALÉINE. s. f. La *Fuchsine.*

AZARAQUE (Espagne). Sources thermales.

AZE. s. f. ou m. L'*Anesse.* — Le *Meunier* (Poisson).

AZEDARACH. s. m. Le *Margousier.*

AZÉDARINE. s. f. Alcaloïde de l'*Azedarach.*

AZELOÏNIQUE. adj. L'un des noms de l'*Acide œnanthylique.*

AZÉROLIER. s. m. Le *Cratægus azarolus*, L., Rosacée du Midi.

AZIER. s. m. Nom donné à la Guyane à diverses plantes médicinales.

AZNALCOLLAR (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée.

AZO. Préfixe des composés contenant un radical azoté ou de l'azote.

AZOBENZIDE. s. m. ($C^{24}H^{10}Az^2$). Corps rouge dérivé de la nitro-benzine.

AZOBENZOATE. s. m. Sel formé par combinaison de l'acide azobenzoïque aux bases.

AZOBENZOÏDE. s. m. Corps formé par action de l'ammoniaque sur l'huile de l'émulsion d'amandes douces. ($Az^5C^{84}H^{33}$).

AZOBENZOÏDINE. s. f. Isomère de l'azobenzoïde.

AZOBENZOÏQUE. adj. Acide produit par oxydation de l'*A. benzoïque.*

AZOBENZOYLE. s. m. Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'huile d'amandes douces ($Az^2C^{42}H^{15}$).

AZOBENZOLYDE. s. m. Isomère de l'azobenzoyle.

AZOBENZYLE. s. m. Produit de l'action de l'ammoniaque sur le benzyle ($AzC^{42}H^{15}O$).

AZOCARBIDE. s. m. Synonyme de *Cyanide.* — *A. hydrique.* L'acide cyanhydrique.

AZOCARBIQUE. adj. Pour *Cyanique.*

AZOCARBONIQUE. adj. L'un des noms de l'*Acide picrique.*

AZOCARBONYLE. s. m. Groupe de composés contenant le *Cyanogène*, etc.

AZOCARBURE. s. m. (Guibourt). Pour *Cyanure.*

AZOCH, AZOCK. s. m. Le mercure et ses combinaisons en alchimie.

AZOÉRYTHRINE. s. f. Produit tiré de l'orseille du commerce.

AZOÏQUE. adj. Épithète des corps formés par réduction des combinaisons cristallisables nitrées (azotées).

AZOLÉINE. s. f. L'*Azotate de rosaniline.*

AZOLÉINIQUE. adj. Pour *Œnanthylique.*

AZOLITMINE. s. f. [de l'angl. *litmus*, tournesol]. Matière colorante du tournesol (R. Kane).

AZOLÉ, ÉE. adj. et. s. Pour *Rhizocarpé.*

AZOMARIQUE. adj. Acide obtenu par action de l'acide azotique sur l'acide pimarique ($2HO + O^{20}H^9O^4.AzO^4$).

AZOODYNAMIE. s. f. [de α priv., ζωή, vie, et δύναμις, force]. L'*Adynamie* (Gilbert).

AZOPHÉNYLÈNE. s. m. Produit de la distillation de l'azobenzoate de chaux.

AZORELLE. s. f. Les *Azorella*, Lam., Ombellifères de Magellan et des Malouines donnant des gommes résines.

AZOSULFATE. s. m. Sel formé par les bases et l'*Acide azosulfurique* ($AzSO^4$).

AZOSULFOPICRAMYLE. s. m. Produit de l'action de l'acide sulfhydrique sur l'huile d'amandes douces ($Az^4C^{84}H^{36}S^6$).

AZOSULFURIQUE. adj. Acide obtenu par action du bioxyde d'azote sur les sulfates alcalins.

AZOTATE. s. m. [all. *stickstoffsäures Salz;* it. *azotato;* esp. *azoato*]. Sel formé par combinaison de l'acide azotique avec une base. — *A. d'ammoniaque.* Sel obtenu par la saturation du carbonate d'ammoniaque par l'acide azotique [$(AzH^3HO).AzO^5 + HO.$]. — *A. d'argent.* Sel obtenu par dissolution de l'argent métallique dans l'acide azotique pur. Privé de son eau de cristallisation par la fusion, et coulé il constitue la *pierre infernale* ($AgO.AzO^5$). — *A. de baryte.* Sel obtenu en décomposant le sulfure de baryum par l'acide azotique. C'est un poison violent ($BaO.AzO^5$). — *A. de bismuth.* Sel obtenu en traitant le bismuth à l'état métallique, avec l'acide azotique ($Bio^2.3AzO^5 + 10HO$). Si l'on traite ce sel par l'eau, il se partage en deux portions : l'une est le *sous-nitrate* ou *sous-azotate de bismuth* qui se donne contre les coliques, les diarrhées, etc. — *A. de chaux.* Très déliquescent. Saveur chaude et âcre ($CaO.AzO^6$). — *A. de cuivre.* Sel obtenu en traitant de la limaille de cuivre par l'acide azotique. Très vénéneux ($CuO.AzO^5 + 3$ ou $6HO$). — *A. de fer.* — 1° *A. de protoxyde de fer* ($FeO.AzO^5$). Obtenu en faisant agir l'acide azotique faible à froid sur la limaille de fer; jaune verdâtre. 2° *A. de peroxyde de fer* ($Fe^2O^3.AzO^5$) ou *A. au maximum.* Sel obtenu en versant de l'acide azotique concentré sur du fer. — *A. de magnésie.* Sel qu'on rencontre dans quelques eaux naturelles. Saveur amère; non employé en médecine ($MgO.AzO$). — *A. de mercure.* — 1° Le *A. neutre de mercure* ($Hg^2O.AzO^5 + 2HO$) ou *protoazotate acide;* il est en cristaux prismatiques blancs; vénéneux, très styptique. — L'*A. basique* proprement dit d'*oxydule de mercure* ($3Hg^2O.2AzO^5 + 3HO$) cristallise en gros cristaux. — L'*A. bibasique* ($2Hg^2O.AzO^5$) s'obtient en traitant le précédent par l'eau tiède. — 2° *A. de protoxyde de mercure* ou mieux *A. de deutoxyde de mercure.* — *A. mercuriques* (*deutoazoates* des auteurs). Le sel neutre de protoxyde ne s'obtient qu'en soumettant à l'évaporation l'*A. acide de protoxyde de mercure avec excès d'acide* ou *nitrate acide de mercure.* Celui-ci est employé comme caustique en chirurgie. Pour l'obtenir, on fait bouillir de l'acide azotique sur du mercure avec excès d'acide. — *A. bibasique de protoxyde de mercure* ($2HgO.AzO^5 + 2HO$). C'est lui qui cristallise lorsqu'on évapore d'une manière directe et *sans excès d'acide* la dissolution azotique de mercure. *A. de plomb.* ($AzO^5.PbO$). Sel neutre, blanc, cristallisé en octaèdres. S'emploie avantageusement à la dose de 1 à 4 grammes pour 100 grammes d'eau en injections contre la blennorrhagie. Il est préférable au sulfate de zinc. Dans les cas de conjonctivite, il s'emploie à la dose de 1 à 3 grammes pour 100 d'eau distillée. — *A. de potasse* (*nitre, sel de nitre* ou *salpêtre*). Sel formé naturellement à la surface des murs humides et du sol, dans les lieux habités par l'homme et les animaux. Il entre dans la formation de la poudre à canon. Il est diurétique ($KO.AzO^5$). — *A. de soude.* On le rencontre au Chili et au Pérou à l'état natif. On le transforme en azotate de potasse à l'aide du chlorure de potassium. ($NaO.AzO^5$). — *A. d'urée.* Combinaison cristalline de l'acide azotique à l'urée.

AZOTATION, s. f. La fixation de l'azote atmosphérique par les végétaux, etc.

AZOTE. s. m. [de α priv., et ζωή, vie : qui prive de la vie, qui est impropre à entretenir la vie; all. *Stickstoff;* angl. *azote;* it. *azoto;* esp. *azoe*]. Le gaz azote, corps simple incolore, transparent, élastique, un peu plus léger que l'air (sa pesanteur spécifique est de 0,976). Il forme les quatre cinquièmes de l'atmosphère.

AZOTÉ. adj. Qui contient de l'azote.

AZOTÉNÈZE. s. f. Nom des maladies supposées, dues à une prédominance d'azote sur les autres principes des tissus (Baumes).

AZOTEUX. adj. Qui concerne le degré inférieur d'oxydation de l'azote; qui contient des espèces de composés de cet ordre.

AZOTH. s. m. Comme *Azoch.*

AZOTIDE. s. m. Les composés binaires de l'azote. — *A. carbonique.* Le Cyanogène.

AZOTIDE. adj. Qui concerne le degré supérieur d'oxydation de l'azote; qui contient des espèces de composés de cet ordre.

AZOTITE. s. m. Sel formé par l'acide azoteux.

AZOTO-MERCURIQUE. adj. Qui contient de l'acide azotique et du mercure.

AZOTURE. s. m. Combinaison d'azote avec un autre corps simple. — *A. de bore.* L'*Ethéogène.*

AZOTURIE. s. f. [de *azote*, et οὖρον, urine]. L'excrétion d'urine contenant plus d'urée et d'urates qu'à l'état normal.

ASTEC ou **AZTÈQUE.** adj. et s. Race humaine du Mexique.

AZULÈNE ou **AZULINE.** s. f. Dérivé bleu de l'aniline.

AZULMINE. s. f. Composé voisin de l'*Ulmine.*

AZULMIQUE. adj. Qui concerne l'*Azulmine.* — Nom de celle-ci regardée comme un acide.

AZURINE. s. f. L'*Azaléine.*

AZURITE. s. f. Le *Carbonate de cuivre.*

AZUR. s. m. Le *Smalt.*

AZYGOS. adj. et s. f. [de α priv., et ζυγὸς, pair; all. *die ungepaarte Blutader;* it. *azigo;* esp. *azigos*]. La veine située sur le côté droit et antérieur de la portion thoracique du rhachis, et qui établit une communication entre la veine cave supérieure et l'inférieure. — La *Grande* se jette dans la veine cave supérieure en décrivant une courbe qui embrasse la bronche droite. Elle est formée par la réunion des sept ou huit dernières, veines intercostales droites. La *Petite* ou *demi-azygos* est formée par la réunion des quatre ou cinq dernières et des premières veines gauches, et vient s'ouvrir vers la partie moyenne de la grande azygos.

AZYME. adj. [ἄζυμος, de α priv., et ζυμη, levain; all. *Oblate;* it. *azzimo*]. Le *Pain azyme* est employé pour masquer la saveur des médicaments.

AZYMIQUE. adj. Qui ralentit ou empêche la fermentation.

B

B, *b* = B, β, ϐ, grec.

Ba. Notation du *Baryum.*

B. A. Abréviation de : bain de sable (*balneum arenæ*).

BAAR. s. m. La *Civette.*

BAARS. s. m. La *Perche.*

BABERN (Russie). Source sulfurée sodique.

BABEURRE. m. [all. *Buttermilch;* angl. *butter-milk;* it. *siero*]. Le lait de beurre.

BABICHE. s. f. **BABICHON.** s. m. Variété de petits chiens.

BABILLARDE. s. f. La *Sylvia curruca*, Lath., Passereau insectivore.

BABINE. s. f. Comme *Babouine.*

BABIROUSSA ou **BABIRUSSA.** s. m. [*babi*, cochon, *roussa*, cerf en Malaisie]. Le *Sus babirussa*, L., des parties tempérées et marécageuses de l'Amérique.

BABLAH. s. m. Les gousses de l'*Acacia arabica*, Willdenow.

BABOÎTE. s. f. Poisson du genre *Blennius.*

BABOTE. s. f. La larve du Négril.

BABOUCARD. s. m. L'*Alcedo hispida*, L.

BABOUINE. s. f. Les lèvres des singes et des animaux domestiques.

BABOUNY. s. m. Capitule de la *Santolina fragrantissima*, Forsk, Synanthérée digestive d'Égypte.

BACCAIRE. s. m. [de *bacca*, baie]. Fruit composé de baies monospermes sur un gynophore très développé.

BACCAULAIRE. s. m. Comme *Baccaire.*

BACCHARIDE. s. f. (*Baccharis*, L.). Genre de Synanthérées tubuliflores américaines.

BACCIEN, ENNE. adj. [de *bacca*, baie]. Qui concerne les baies.

BACCIFÈRE. adj. [de *bacca*, baie, et *ferre*, porter; angl. *bacciferous*]. Qui porte des baies.

BACCIFORME. adj. [all. *beerenformig*]. En forme de baie.

BACCIVORE. adj. [de *bacca*, baie, et *voro*, je dévore]. Qui mange des baies.

BACHER. Médecin français du XVIIIe siècle dont le nom est resté à des pilules d'ellébore.

BACHET (Isère). Source froide sulfurée sodique.

BACILE. s. m. Le *Crithmum maritimum*, L., Crucifère diurétique.

BACILLAIRE. adj. et s. — 1° Qui est en forme de baguette; 2° Qui se rapporte aux Bacilles et aux Bacillariées. — Genre de *Bacillariées.*

BACILLARIÉE, ÉE. adj. et f. [de *bacillus*, baguette]. Comme *Bacillaire.* — Section des Algues unicellulaires de la famille des Diatomées.

BACILLE. s. m. Genre d'Orthoptères de l'Afrique. — Le *Bacillus gallicus*, Charpentier, Orthoptère phasmien.

BACILLE. s. m. [*bacillus*, baguette]. Genre de Schizomycètes sous forme de minces filaments filiformes, pâles, rigides, libres, indistinctement articulés, avec un fin granule ou noyau dans chacune des cellules. Ces dernières forment comme dans les *Bactéries* le filament par réunion bout à bout, mais sans la gangue mucilagineuse de celles-ci. — *B. infectieux, meurtriers* ou *nocifs.* Ceux qui recueillis sur le malade ou le cadavre sont considérés comme ayant été cause de la mort, de la maladie, de sa transmission. — *B. vulgaires, inoffensifs* ou *communs.* Ceux des gencives, de la langue, des poussières, etc.

BACILLÉ, ÉE. adj. [de *bacillus*, bâton]. Comme *Bacilliforme.* — Pourvu de *Bacilles.*

BACILLI. s. m. pl. Pluriel de *Bacillus.*

BACILLIFORME. adj. [de *bacillus*, bâton, et *forma*, forme]. En forme de baguette, de *Bacille*, de *Bacillaire.*

BACILLUS. s. m. Comme *Bacille.*

BACOPE. s. f. La *Bacopa aquatica*, Aubl., Scrofulariée de la Guyane.

BACQUOIS. s. m. Pandanées à bourgeons et à fruits comestibles.

BACTÉRIDIE. s. f. Genre de Schizomycètes comprenant ceux qui sont en filaments immobiles, plus minces que les Bactéries (Davaine, 1863). — *B. du charbon* et du *sang de rate.* Celle qu'on trouve dans les humeurs et les tissus des sujets atteints de cette affection; considérée par Davaine, etc., comme agent de la transmission, de l'inoculation et du développement de la maladie charbonneuse.

BACTÉRIE. s. f. [de βακτηρια, canne]. Genre de Schizomycètes sous formes de filaments filiformes mobiles, dès qu'ils ne sont plus plongés dans la gangue hyaline qui les réunit; ou bâtonnets courts rectilignes formés de petites cellules ou spores globuleuses ou légèrement ellipsoïdes réunies bout à bout; parfois articulées en chaînette. — *B. du charbon, du sang de rate.* C'est une *Bactéridie.* — *B. du ferment.* Les *B.* que l'on trouve seules, ou avec des *Saccharomycétes*, etc., partout où il y a, ou a eu, des fermentations. — *B. du pain.* Celles qui se trouvent dans toute espèce de pain. C'est une *Bactéridie.* — *B. septiques.* Les *B.* sur le malade ou sur le cadavre, prises pour la cause spécifiquement pathogénique de l'état septique. — *B. sphériques.* Dénomination contradictoire appliquée aux spores de Schizomycètes et autres Champignons.

BACTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte aux Bactéries. — L'ensemble des Schizomycètes à l'état de fins filaments ou bâtonnets filiformes mycélioïdes.

BACTÉRIFORME. Faute au lieu de *Bactéroïde.*

BACTÉRINACÉ. Faute au lieu de *Bactérionacé.*

BACTÉRIONACÉ, ÉE. adj. Comme *Bactéroïde.*

BACTÉRIUM. s. m. [de βακτήριον, bâton]. Groupe de Schizomycètes comprenant les *Bactéries* et les *Bactéridies.* — *B. punctum.* Spores de Bactérium prises pour espèce distincte.

BACTÉROÏDE. adj. [de βακτήριον, bâton, et εἶδος, ressemblance]. En forme de bâton, de Bactérie.

BACULITE. s. f. (*Baculites*, Lamk.). Genre de Céphalopodes fossiles très allongés.

BADAMIER. s. m. Genre de Combrétacées. — *B. benjoin.* Le *Terminalia angustifolia*, Jacquin, des Indes, donnant une gomme résine analogue au *Benjoin*. — *B. de Malabar.* Le *Terminalia catalpa*, L., qui a des amandes émulsives. — *B. au vernis.* Le *Terminalia vernix*, Lamk. Il donne la *laque* de Chine.

BADE (Suisse). Source saline thermale (28°).

BADEN (Autriche). Sources thermales (31° à 36°) sulfatées carbonatées calciques sulfureuses antirhumatismales.

BADEN-BADEN (Allemagne rhénane). Sources thermales (45° à 67°) chlorurées sodiques antirhumatismales.

BADENWEILER (Allemagne rhénane). Sources thermales (25°) carbonatées calciques.

BADIANE. — L'*Anis étoilé*.

BADIANIER. s. m. L'*Illicium anisatum*, L., Magnoliacée.

BADIANIQUE. adj. Qui concerne la *Badiane*.

BADIGEONNAGE. s. m. Action d'étendre sur les téguments un collutoire, etc., révulsif ou autre, à l'aide d'un pinceau.

BADOUA. s. f. Comme *Baboîte*.

BADUKKA. s. m. Le *Capparis Rheedii*, D. C., Capparidée de l'Inde, révulsive.

BADULAM. s. m. L'*Ardisia humilis*, Wohl, Myrsinéacée ardisiée fébrifuge de Ceylan.

BAEL. s. m. L'*Ægle marmelos*, Aurantiacée de l'Inde à fruit astringent.

BAER. Physiologiste russe mort en 1880, dont l'ovule des Mammifères a porté le nom.

BAF. s. m. Le prétendu métis du taureau et de la jument.

BAFFINE. s. f. Solution saturée de permanganate de potasse pour teindre les cheveux.

BAGASSE. s. f. Le marc du pressurage de la canne à sucre, alimentaire pour les animaux domestiques.

BAGNACCIO (Italie). Source thermale (35°) chlorurée sodique.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE ou **SUR-ADOUR** (Hautes-Pyrénées). Sources thermales (23° à 50°), sulfatées calciques, sulfureuses et ferrugineuses faibles.

BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne). Sources thermales (20 à 55°) sulfurées sodiques.

BAGNÈRES-DE-SAINT-FÉLIX (Lot). Source froide sulfatée magnésienne.

BAGNI (Italie). Nom de plusieurs localités ayant des sources minérales. — *B. di Lucca* (Pisannais). Sources chaudes et froides, su fatées, calciques, magnésiennes. — *B. della Poretta* (Bolonnais). Source thermales. — *B. della Scarpetta* (Bolonnais). Sources sulfureuse froide.

BAGNO (Italie). — *B. Corsence* (Toscane). Sources thermales. — *B. in Romagna* (Toscane). Source thermale bicarbonatée sodique.

BAGNOLAS (Espagne). Sources ferrugineuses carbonatées (16°).

BAGNOLES (Orne). Source froide, ferrugineuse et sulfureuse.

BAGNOLI (Italie). Sources (40°) sulfureuses.

BAGNOLS (Lozère). Sources (30° à 42°), bicarbonatées, chlorurées, sulfureuses faibles.

BAGUENAUDIER. s. m. [all. *Blasenbaum*]. Le *Colutea arborescens*, L., Papilionacée purgative.

BAGUE. s. m. — **P.** Des appareils galvaniques sont placés parfois dans le chaton des bagues et d'une faiblesse d'effets proportionnelle à la petitesse de leur volume.

BAGUETTE-MAGIQUE. s. f. Celle qu'on emploie dans la Rhabdomancie.

BAHEL-SCHULLI. s. m. Au Malabar, l'*Asteracantha longifolia*, L., Acanthacée dépurative.

BAHMIA. Faute au lieu de *Bamia*.

BAI. s. m. Le *Mumé*.

BAI, IE. adj. et s. [all. *rothbraun;* angl. *bay;* it. *bajo*]. Couleur rouge des poils du corps, les crins et les extrémités des membres étant noirs.

BAIE. [*bacca;* κόκκος; all. *Besre;* angl. *berry;* it. *bacca;* esp. *baya*]. Fruit charnu dépourvu de noyau, à graines contenues dans des loges centrales, parfois dans des nucules.

BAIGNOIRE. s. f. [*labrum, solium, piscina;* κολύμβηθρα; all. *Badewanne:* angl. *bathing-tub;* it. *bagno;* esp. *baño*]. Vaisseau dans lequel on prend des bains. — *B. oculaire.* La *gondole*.

BÂILLEMENT. s. m. [*oscitatio;* χάσμη; all. *Gähnen;* angl. *yawning;* it. *sbadigliamento;* esp. *bostezo*]. Inspiration forte et longue avec contraction forte aussi des abaisseurs de la mâchoire inférieure, indépendante de la volonté, et suivie d'une expiration prolongée par action réflexe d'origine cérébrale.

BAILLERIE. s. f. (*Bailleria*, Aubl.). Genre de Synanthérées tubuliflores exotiques.

BÂILLON. s. m. [*speculum oris;* all. *Knebel;* angl. *gag;* it. *mordacchia;* esp. *mordaza*]. Objet résistant mis entre les molaires de l'une des mâchoires, pour tenir la bouche ouverte pendant que l'on fait quelque opération. — *B. dentaire.* Plaque de métal destinée au redressement des dents.

BAIN. s. m. [*balneum;* βαλανεῖον; all. *Bad;* angl. *bath;* it. *bagno;* esp. *baño*]. Séjour du corps (*B. entier*) ou d'une partie du corps (*B. partiel*) dans l'eau, durant de quelques minutes à une heure. — **C.** Vase que l'on place sur un fourneau évaporatoire, et qui contient un liquide qui bout à une température déterminée dans lequel plonge le ballon, etc., où est la matière que l'on veut évaporer ou distiller. Si la substance dans laquelle on plonge ce dernier vase est de l'eau, celui qui contient ce liquide s'appelle *bain-marie* (*balneum Mariæ*). — *B. de boues.* Ceux qu'on prend dans les boues de certaines eaux minérales, limons imprégnés des sels que les eaux contiennent. — *B. chaud.* De 30° à 38° centigr.; il détermine une excitation suivie de faiblesse. — *B. d'air.* Le séjour dans l'air comprimé. — *B. électrique entier.* On place le sujet dans une baignoire de bois et on dispose un vase plus petit dans lequel un des bras du malade va plonger. — *B. électro-négatif.* On isole le patient et le met en rapport avec la machine par un conducteur; en même temps qu'on fait manœuvrer le disque de verre, on décharge l'électricité à mesure qu'elle s'accumule. — *B. électro-positif.* On isole le patient, en le mettant en communication, au moyen d'une tige métallique, avec le conducteur principal d'une machine électrique, pendant que celle-ci est en action. — *B. frais.* Se prennent de 18° à 25° centigr.; ils agissent comme toniques. — *B. froids.* Leur température est de (12° à 18° centigr.). — *B. russe.* Combinaisons du séjour dans l'étuve sèche (*B. d'étuve sèche*) avec le séjour dans l'étuve humide (*B. d'étuve humide* ou *de vapeurs*) suivi d'affusions froides et de massage. — *B. de sable.* Le séjour d'un malade ou d'un de ses membres dans du sable chaud des bords de la mer ou ordinaire. — Le sable chaud sur lequel repose une cornue pour la distillation lente des corps décomposables. — *B. solides.* Ceux qu'on fait prendre en plongeant tout ou partie du corps etc., dans le sable de la mer, le marc de raisin, le fumier, etc. — *B. de sang.* Ceux qu'on prend dans le sang des animaux tués aux abattoirs. Agissent comme ceux de gélatine. — *B. tempéré* ou *tiède.* De 20° à 30° centigr.), ni tonique ni débilitant, mais hygiénique. — *B. très froids.* Leur température est moindre que + 12° à 13° centigr., toniques, mais, en général, dangereux. — — *B. turc.* Bain d'étuve sèche combiné aux affusions froides suivi d'onction, frictions, massage, etc.

BAINS DE LA REINE (Algérie-Oran). Sources (32° à 50°) chlorurées sodiques.

BAINS (EN VOSGES). Sources (30° à 50°) salines.

BAISONGE. s. f. La *Galle* du *Pistachier* quand elle a la forme du fruit de ce dernier.

BAITRE. s. m. Le *Colymbus cristatus* L., Palmipède.

BAJOUE. s. f. [all. *Schweinskinnbacken;* angl. *hog's cheek;* it. *grofo, ceffo*]. La partie qui s'étend de l'œil aux mâchoires du porc, etc.

BAJMOCZ (Hongrie). Sources thermales sulfatées sodiques.

BAKOU (Russie). Sources de naphte et d'eaux minérales.

BAKUS. s. m. L'*Adhadota vasica*, Nees, *Gendarussa adhadota* (Steudel), Acanthacée antispasmodique du Bengale.

BALAI. s. m. — **P.** Les courants produits par les magnéto et dynamo-électriques sont recueillis à l'aide de

balais métalliques qui forment ressort élastique. — **M. C.** On pratique la révulsion avec un balai en fils d'archal.

BALAM-PULLI. s. m. Le *Tamarinier.*

BALANCE. s. f. [*bilanx*, de *bis*, deux, et *lanx*, plateau; τρυτάνη, all. *Wage;* angl. *scales;* it. *bilancia;* esp. *balanza*]. Instrument pour déterminer le poids des corps. — *B. hydrostatique.* Celle à l'aide de laquelle on pèse les corps d'abord dans l'air, puis dans l'eau, pour déterminer leur pesanteur spécifique. — *B. d'induction* [all. *inductionsmage;* angl. *induction balance*]. Appareil (Hughues) fondé sur l'action d'un corps métallique placé dans le voisinage d'un système de deux bobines d'induction égales, agissant en sens contraire sur un téléphone. Il est employé en chirurgie dans la recherche des balles. — *B. d'Odier et Blache.* Romaine disposée de manière à recevoir un nourrisson, afin de préciser les modifications du poids et l'état de l'accroissement progressifs du corps.

BALANCEMENT. s. m. — *B. fonctionnel.* Rapport inverse entre l'activité de deux ou de plusieurs fonctions, comme l'excrétion urinaire suppléant au défaut d'action des follicules sudoripares et réciproquement, etc. — *B. des organes.* Compensation qui s'établit entre les atrophies et les excès de développement dans les anomalies et normalement pour les diverses espèces vivantes comparativement.

BALANCIER. s. m. Aile inférieure à l'état d'arrêt de développement placée derrière les ailes des Diptères et servant à les équilibrer dans le vol.

BALANE. s. m. [de βάλανος, gland; all. *Meereichel.*] — **Z.** Genre de Crustacés cirripèdes. — **B.** Le *gland.*

BALANIDE. s. m. [de βάλανος, gland]. Le fruit formé de glands enfermés dans un involucre épineux (châtaignier, hêtre).

BALANIN. s. m. Le *Balaninus nucum*, Schœnh., Charançon ou *Ver des noisettes.*

BALANINE. s. f. Comme *Balanin.*

BALANIQUE. adj. Qui concerne le gland de la verge, du clitoris, du chêne.

BALANITE. s. f. [de βάλανος, gland, et de *ite;* all. *Eicheltripper;* angl. et esp. *balanitis;* it. *balanitide*]. L'inflammation de la muqueuse du gland et de la face interne du prépuce. Souvent avec rougeur et suintement mucoso-purulent.

BALANITÉ, ÉE. adj. et f. Qui concerne les *Balanites.* — Tribu des Rutacées.

BALANITES. s. m. Genre de Rutacées. — L'*Addoua* (*B. Ægyptiaca*, Del.).

BALANOGLOSSE. s. m. [*Balanoglossus*, Delle Ch.] Genre d'Annélides très longs, à branchies profondes, arénicoles; du golfe de Naples, des îles Glénan (Finistère), etc.

BALANOÏDE. adj. [de βάλανος, gland et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au gland.

BALANOPHORACÉ, ÉE. adj. f. [de φέρειν, porter]. Qui se rapporte aux Balonophores.— Famille de monocotylédones monoïques à étamines épigynes.

BALANOPHORE. s. m. [*Balanophora*]. Genre de Balanophorées des Indes dont le fruit est un caryopse globuleux balanoïde.

BALANOPHORÉ, ÉE. adj. et f. Comme *Balanophoracé.*

BALANO-POSTHITE. s. f. [de βάλανος, gland, et πόσθη, prépuce]. Balanite et posthite existant ensemble.

BALANO-PRÉPUTIAL, ALE. adj. Qui tient au gland et au prépuce.

BALANORRHAGIE et **BALANORRHÉE.** s. f. [de βάλανος, gland, et ῥήγνυμι, je sors avec force]. Production de pus et de mucus par le gland pénien.

BALANTIDIUM. s. m. Genre de Protozoaires infusoires paraméciens dont une espèce (*B. Coli*) peut se trouver dans les déjections diarrhéiques.

BALARUC (Hérault). Sources thermales (45°) chlorurées sodiques purgatives.

BALATA. s. m. Le *Mimusops bolœta*, Gaert., Sopotacée de la Guyane.

BALATON-FURED (Hongrie). Source froide gazeuse. — Saline ferrugineuse.

BALATAS. s. m. Le *Couratari.*

BALAUSTE. s. f. [esp. *balaustia;* βαλαύστιον]. Tout fruit charnu pluriloculaire, polysperme, couronné par les dents du calice. — La *Grenade.* — La fleur du grenadier sauvage. — *B.* ou *balaustia officinarum.* La *Grenade.*

BALAUSTIER. s. m. Le *Grenadier.*

BALAYAGE. s. m. Service d'hygiène à l'exécution duquel le médecin doit veiller, au point de vue de la manière dont il doit être fait et sous celui des précautions nécessitées par le transport et le dépôt des matières enlevées.

BALBER. Nom propre resté à un vin de colchique.

BALBUSARD. s. m. L'*Aquila* ou *Pandion haliœtus*, L., ou *fluviatilis*, Savigny, Rapace diurne.

BALBUTIEMENT. s. m. [τραυλισμός; all. *Stammeln;* angl. *stammering;* it. *balbuzie;* esp. *balbucencia*]. Parole entrecoupée et peu distincte, avec ou sans interversion des syllabes.

BALBUZARD. s. m. Comme *Balbusard.*

BALDON (Courlande). Eau chlorurée et sulfatée sulfhydrique.

BALDRIANE. s. f. La racine de *Valériane.*

BALDRIANIQUE. adj. Qui concerne la *Baldriane;* qui en vient.

BALE ou **BÂLE.** s. f. — **B.** Pour *Balle.*

BALEINE. s. f. [*cete;* κῆτος; all. *Wallfisch;* angl. *whale;* it. *balena;* esp. *ballena*]. — **Z.** Genre de Cétacés caractérisés par l'absence de dents, qui sont remplacées par des lames cornées. — **B.** *B. franche.* La *Balœna mysticetus*, L. — **A.** Les lames cornées ou *fanons* remplaçant les dents sur la *Baleine.*

BALÉNINE. s. f. Le tissu épidermique des fanons de la *Baleine.*

BALÉNOPTÈRE. s. m. [*Balœnoptera*, Lacép.]. Genre de Cétacés à petite nageoire dorsale.

BALF (Hongrie). Sources sulfurées chaudes et boues.

BALFOUR. Médecin anglais de ce siècle, dont le nom est resté à un traitement du *delirium tremens.*

BALIBABOLHA ou **BALIBABULAH.** s. m. Les gousses de l'*Acacia farnesiana*, Willdenow, *Mimosa farnesiana*, L.

BALISIER. s. m. Genre de Cannacées (*Canna*) américaines.

BALISTE. s. m. Genre de Poissons osseux plectognathes à dos couvert de plaques osseuses, de l'Atlantique.

BALLAN. s. m. Le *Labrus ballan*, L., de la Méditerranée.

BALLE. s. f. [all. *Balg;* angl. *chaff;* it. *loppa*]. Périgone des fleurs de Graminées, analogue à la glume qui entoure déjà les étamines et l'ovaire. — Réunion de toutes les écailles ou paillettes qui environnent ou renferment les organes sexuels de chaque fleur graminée. — *B. d'avoine.* Les deux bractées formant la balle, détachées par le battage de l'avoine.

BALLÈRE. s. m. [βαλλέρος]. La *Bordelière*, Cyprin.

BALLESSAN. s. m. Les *Boswellia serrata* et autres Térébinthacées.

BALLON. s. m. [angl. *balloon;* it. *boccia;* esp. *recipiente*]. Vase de verre, de forme sphérique à une ou plusieurs ouvertures au bout d'un col, utilisé en chimie et pharmacie.

BALLONNEMENT. s. m. Gonflement d'un ballon. — *B. rectal* (Perrier). Dilatation du rectum par injection d'eau dans un ballon en caoutchouc qu'on y a introduit avant la taille hypogastrique. — *B. ventral* [*tympanitis;* all. *Aufblähung*]. Distension considérable des parois ventrales par des gaz formés dans les intestins.

BALLOTE. s. f. [βαλλωτή]. Le *Marrube noir*, Labiée.

BALLOTTEMENT. s. m. — Mouvement d'un corps qui a reçu une impulsion. — **M. C.** Mouvements que l'on communique au fœtus dans le sein de la mère, en poussant l'utérus de bas en haut au moyen du doigt indicateur introduit dans le vagin, indice non équivoque de la grossesse.

BALLSTOWN-SPA (États-Unis). Source froide chlorurée sodique ferrugineuse.

BALNÉAIRE. adj. Qui a rapport aux bains.

BALNÉATION. s. f. [de *balneum*, bain]. L'emploi thérapeutique des bains sous tel ou tel mode déterminé.

BALNÉOGRAPHIE, BALNÉOLOGIE, BALNÉOTECHNIE. s. f. Description des bains et de leur emploi.

BALNÉOTHÉRAPIE. s. f. [de *balneum*, bain, et *thérapie*]. Traitement par l'usage méthodique de la balnéation.

BALOTIN. s. m. Le *Limonier*, Aurantiacée.

BALSAMIER. s. m. Le *Baumier*.

BALSAMIFLUÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Balsamiflua*. — Section des Amentacées.

BALSAMINACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Balsamines*. — Section des Géraniacées.

BALSAMINE. s. f. [it. et esp. *balsamina*]. Genre de Géraniacées. — *B. des bois*. L'*Impatiens noli me tangere*, L., dite vénéneuse. — *B. des jardins*. L'*Impatiens balsamina*, L., détersive.

BALSAMINÉ, ÉE. Comme *Balsaminacé*.

BALSAMIQUE. adj. [de *balsamum*, baume; all. *balsamisch*; angl. *balsamic*; it. et esp. *balsamico*]. Qui a rapport aux baumes; qui en reçoit des propriétés.

BALSAMITE. s. f. [all. *Frauenmünze*; angl. *tanacetum, tansy*; it. *tanaceto, atanasia*]. Genre de Synanthérées, à odeur balsamique. — *B. odorante*. La *Balsamita suaveolens*, Persoon, vermifuge.

BALSAMODENDRON. s. m. [de βάλσαμον, baume, et δένδρον, arbre]. Genre de Térébinthacées. — Le *B. opobalsamum*, Kunth, qui donne le *Baume de la Mecque*.

BALZAN. adj. m. [esp. *calzado*]. Qui a des balzanes.

BALZANE. s. f. [angl. *whitefoot*; it. *balzana*]. Tache blanche autour de l'extrémité des membres du cheval, etc.

BAMBOU. s. m. [all. *Bambus*; angl. *bamboo*; it. *bambu*]. Grande Graminée de l'Inde (*Bambusa arundinacea*, Retz).

BAMBUSACÉ, ÉE. adj. et f. Qui tient des bambous (*bambusa*). — Section des Graminées.

BAMIA. s. m. L'*Abelmoschus esculentus*, Medic. (*Hibiscus esculentus*, L.), Malvacée de l'Asie, etc., à fruits alimentaires.

BANANE. s. f. Les baies des *Bananiers*.

BANANIER. s. m. [all. *Bananenbaum, Paradiesfeihenbaum*; angl. *banana-tree*; it. *fico d'Amado*; esp. *banano*]. Genre de Musacées. — *B. commun*. Le *Musa paradisiaca*, L., à grosses baies succulentes. — *B. figuier*. Le *Musa sapientium*, L., à baies plus petites mais plus sucrées.

BANC. s. m. — **Z.** Les troupes serrées de Harengs, de Sardines, etc., en voie de migration. — **M. C.** *B. d'Hippocrate* [*scamnum hippocraticum*; all. *hippokratische Bank*; esp. *banco de Hippocrate*]. Appareil mécanique employé par Hippocrate pour la réduction des luxations et des fractures de la cuisse ou de la jambe.

BANCAL. adj. et s. L'individu dont les jambes sont congénitalement ou pathologiquement infléchies et rendent la marche irrégulière.

BANCOULIER. s. m. L'*Aleurites molucana*. Will., Euphorbiacée.

BANDAGE. s. m. [*deligatio*; ἐπίδεσις; all. *Verband*; angl. *bandage*; it. *fasciatura*; esp. *renda*]. Agencement de bandes et de compresses autour d'une plaie. — Appareil employé pour le traitement des fractures, dans lequel entrent des lacs, des attelles, des bandes, compresses, etc. — Les *brayers* ou *bandages herniaires*. — *B. amovo-inamovible*. Le *B. de Seutin*. — *B. à bandes séparées*. Le *B. de Scultet*. — *B. compressifs*. Ceux qui arrêtent une hémorrhagie par presion sur le vaissseau ouvert, ou ceux qui exercent une compression méthodique autour d'un membre enflé, etc. — *B. contentifs*. Ceux qui servent à maintenir une hernie ou une luxation réduite. — *B. de corps*. Celui que l'on applique lorsqu'il faut maintenir un pansesement sur la poitrine l'abdomen ou les lombes, ou maintenir une compression sur une de ses parties. — *B. dextriné, gélatiné, plâtré*, etc. Celui dans lequel les tours de bandes sont fixés par ces substances. — *B. divisifs*. Ceux qui tiennent écartées la dextrine, etc. des tissus dont il importe d'empêcher la réunion. — *B. en doloire*. Ceux dont les tours de bande formant la spirale se recouvrent en partie régulièrement. — *B. égal* ou *circulaire*. Celui dont les tours de bande se recouvrent exactement. — *B. expulsifs*. Ceux qui expriment le pus d'une plaie. — *B. de Galien* ou *des pauvres*. La mentonnière. — *B. incarnatifs*. Ceux qui ont pour effet de tenir en contact des parties divisées. — *B. rampant* ou *en spirale*. Ceux qui décrivent autour d'une partie une spirale ascendante ou descendante. — *B. renversé*. Ceux dont la bande est repliée sur elle-même de manière que son bord supérieur devienne intérieur, ou lorsqu'elle est ramenée en sens contraire de sa première direction. — *B. roulé*. Le bandage compressif autour des membres. — *B. de Scultet*. Celui dans lequel il y a autant de bandes séparées, pouvant faire une fois et demi environ le tour du membre, qu'il en faut pour le recouvrir. — *B. de Seutin*. *B.* fait d'attelles, de bandes amidonnées ou dextrinées permettant l'examen du membre fracturé sans dérangement des fragments. — *B. en* T. Bandage à trois chefs fixés ensemble, de longueur et de largeur appropriés à la nature du pansement à maintenir. — *B. unissant*. Celui qui est destiné à maintenir le rapprochement des lèvres d'une plaie.

BANDAGISTE. s. m. [all. *Bandagist*; angl. *trussmaker*]. Celui qui fait des bandages herniaires et autres.

BANDE. s. f. [*fascia*; ὀθόνιον; all. *Binde*; angl. *band*; it. *fascia*; esp. *faja*]. Tout ce qui est mince, étroit, allongé. — *B. d'argent*. Le *Melet* et autres Clupés. — **M. C.** *B. à pansement*. Elles sont généralement de toile à demi-usée, coupée de droit fil, sans ourlet ni couture. Les bandes de coton remplacent sans inconvénient les bandes de fil bien que moins solides; elles se salissent davantage.

BANDEAU. s. m. [all. *Stirnbinde*; angl. *head-band*; it. *striscia*]. Bandage circulaire qui maintient appliqué un pansement sur le front, etc., ou la région occipitale, ou à garantir les yeux malades de l'impression de la lumière. — **Z.** Chez les Articulés, l'*Epistome*.

BANDELETTE. s. f. [*fasciola*, bande étroite; all. *Bandchen*]. — *B. agglutinatives*. Bandelettes de toile fine et forte enduites de diachylon, ou autres substances, qui font qu'elles adhèrent à la peau sur laquelle elles sont appliquées, etc. — **A.** *B. demi-circulaire*. Le *tænia semicircularis*). — *B. du corps strié* (*tænia corporis striati*) et *B. cornée* (*stria cornea*). Faisceaux de tubes nerveux sur le plancher des ventricules latéraux séparant les corps striés des couches optiques. — *B. géminée*. La Voûte à quatre piliers. — *B. grise* (*tænia grisea*). Faisceau linéaire gris, qu'on aperçoit dans le corps strié, au-dessous du noyau lenticulaire. — *B. ilio-pubienne*. Le faisceau fibreux ilio-pubien. — *B. des nerfs optiques*. La partie des nerfs optiques qui est en arrière du chiasma. — *B. primitive des tubes nerveux*. Le Cylindre-axe. — *B. résinifères* Vaisseaux et cellules résinifères longitudinaux du diachaine des Ombellifères.

BANDOLINE. s. f. Cosmétique à base de mucilage de *Carragaheen* ou de Coing.

BANDOULIÈRE. s. f. Les *Labrus calops*, Lac., et *neustriæ*, Lac., Acanthoptérygiens.

BANG. s. m. Le *Cannabis indica*, Lamk., séché.

BANGI. s. m. Comme *Bang*.

BANIA-LOUBA (Bosnie). Source thermale sulfureuse.

BANKA (Hongrie). Sources sulfatées.

BANKO (Hongrie). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BANKSIA. s. f. Genre de Rosacées.

BANNA. s. m. Le *Tænia* en Abyssinie.

BANOS (Républ. de l'Équateur). Sources thermales.

BAOBAB. s. m. L'*Adansonia digitata*, L., Malvacée qui est le plus grand des végétaux connus.

BAPTISIE. s. f. Genre de Papilionacées des États-Unis.

BAPTISIN. s. m. Résine tirée de la *Baptisie*.

BAPTISINE. s. f. Résine jaune vomitive, astringente, etc., de la racine de *Baptisie*.

BAQUE. s. m. Le *Sparus boops*, L., Acanthoptérygien thoracique.

BAQUET. s. m. — **M. C.** *B. magnétique*. Celui que Mesmer employa pour les pratiques dites du magnétisme.

BAQNOUC. s. m. La *Motacilla alba*, L., Passereau tenuirostre.

BAR. s. m. [all. *Seebars*; angl. *barble*]. Le *Perca lubina*, Cuv., Acanthoptérygien marin.

BAR (Espagne). Sources ferrugineuses chlorurées sodiques froides.

BARACI (Corse). Source thermale (45°).

BARAMBIO (Espagne). Sources sulfurées sodiques (14°).

BARANILINE. s. f. Toute aniline lourde, bouillant de 200° à 260°.

BARAQUE. s. f. — **M. C.** *B. hospitalière*. Hôpital temporaire construit en planches.

BARAQUEMENT. s. m. — *B. des blessés, des malades*.

Distribution des malades ou des blessés dans des baraques pour éviter l'encombrement, etc.

BARAQUETTE. s. f. L'épidémie catarrhale de 1761.

BARATTAGE. s. m. L'agitation du lait dans une baratte, à l'effet d'agglutiner et réunir les globules du lait en une masse onctueuse qui est le beurre.

BARATTE. s. f. Le tonnelet ou autre réservoir approprié pour le battage ou l'agitation du lait constituant le barattage.

BARAU. s. m. Le *Bar*.

BARBACHE. s. f. La *Barbue*.

BARBAJAN. s. m. Le *Grand-duc*, *Strix bubo*, L.

BARBALOÏNE. s. f. Principe de l'aloès des Barbades, voisin de l'*Aloïne*.

BARBARÉE. s. f. Genre de Crucifères. — La *Barbarea vulgaris*, Rob. Brown, est dite détersive.

BARBARIN. s. m. Les *Mullus barbatus*, L., et *surmulettus*, L., Acanthoptérygiens des côtes.

BARBARINE. s. f. Courge de Barbarie.

BARBASTELLE s. f. Le *Verspertitio Barbastellus*, L., Chiroptère.

BARBATIMÃO. s. m. Écorces astringentes de plusieurs Mimosa et Acacia du Brésil.

BARBATINE. s. f. Nom d'un fruit alimentaire de Cayenne.

BARBAZAN (Haute-Garonne). Sources sulfatées calciques froides.

BARBE. s. f. [*barba*; πώγων, γένειον; all. *Bart*; angl. *beard*; it. et esp. *barba*]. — **A.** Les poils qui recouvrent le menton, une partie des joues et la lèvre supérieure, le dessous du menton et la partie antérieure du cou de l'homme, à l'âge de puberté. Point de réunion des deux branches du maxillaire inférieur du cheval. — **B.** Le prolongement filiforme aigu des paillettes des Graminées. — *B.-de-bouc*. La *Clavaire*. — *B.-de-capucin*. Variété étiolée du *Cichorium endivia*, L. — **A.** — *B. de plume*. Les lamelles aplaties formées, comme la tige qui les porte, de cellules épithéliales minces très adhérentes, parsemées de grains pigmentaires dans les plumes foncées, et qui, dans les grosses barbes, ont une moelle à cellules comme celles de la tige.

BARBE. s. m. et adj. Cheval de sang oriental du nord de l'Afrique et du Maroc qui se distingue de l'arabe par sa tête plus fine, le paturon plus long et ses formes anguleuses.

BARBEAU. s. m. Le *Cyprinus barbus*, L. [all. *Barbe*; angl. *barbel*; it. *barbio*; esp. *barbo*], dont la chair est estimée. — **B.** Le *Bleuet*.

BARBELÉ. adj. Garni de pointes, de poils, de barbes.

BARBÉRIE. s. f. (*Barberia*, L.). Genre d'Acanthacées asiatiques.

BARBERIE (Loire-Inférieure). Source froide bicarbonatée sodique.

BARBET, ETTE. [all. *Pudel*; it. *barbone*]. Variété de chiens à poils frisés comme la laine des moutons, blancs ou noirs.

BARBIER. s. m. [angl. *barber*; it. *barbiere*]. L'homme de cette profession qui pratiquait les petites opérations chirurgicales. Cette chirurgie de bas étage fut éliminée par la Révolution de 1789. — Par altération de prononciation, le *Beriberi*.

BARBIER. s. m. Le *Serranus anthias*, Cuv. et Val., Acanthoptérygien rouge à reflets argentés. — Les *Lutjan*. — Le *Lepadogaster gouanii*, petit Discobole.

BARBILLON. s. m. — **Z.** Le jeune *Barbeau*. — **A.** Replis de la muqueuse buccale de chaque côté du frein de la langue du cheval, etc. — Filaments déliés, flexibles, placés près des lèvres de divers poissons, etc., organes du toucher ou tentacules.

BARBIQUE. s. m. Le *Simia latibarbatus*, Temm., de Ceylan.

BARBITURIQUE. adj. La *Malonylurée*, considérée comme acide.

BARBOT. s. m. Le *Barbeau*.

BARBOTAN (Gers). Sources thermales (26° à 33°) salines, ferrugineuses faibles.

BARBOTER. v. a. — **C.** Faire passer, dans un liquide à l'état de bulles sortant d'un tube, un mélange de gaz.

BARBOTINE. s. f. — **C.** La pâte de poterie délayée en consistance de bouillie pour coller les anses aux vases. — **B.** L'*Artemisia judaica*, L., Synanthérée vermifuge.

BARBOUQUET. s. m. Maladie cutanée vésiculaire, affectant ordinairement le museau des brebis. Une variété de cette affection est due au *Sarcopte* de la gale.

BARBU. adj. [*barbatus*; all. *bartig*, *gebartet*; angl. *barbate*, *bearded*; it. *barbato*; esp. *barbado*]. Qui est pourvu de barbe, de poils.

BARBUE. s. f. Le *Pleuronectes rhombus*, L., Pleuronecte.

BARBULE. s. f. Les côtés des barbes de plume portent les *B.*, filaments rapprochés, formés de cellules superposées, allongées, articulées bout à bout, creuses chez les jeunes, pleines chez les adultes.

BARCLAY. Nom propre resté à des pilules purgatives à la coloquinte et au jalap.

BARDANE. s. f. L'*Arctium lappa*, L. [*Lappa communis*, Coss. et Germ.; ἄρκτιον; etc., all. *Klette*; angl. *burdock*; it. et esp. *bardana*], Synanthérée un peu amère, sudorifique.

BARDE. s. m. Le *Bardistus cibarius*, Aad. Serv., Coléoptère de l'Australie à larves comestibles.

BARDEAU. Faute au lieu de *Bardot*.

BARDOT. s. m. Métis par accouplement du cheval et de l'ânesse.

BARDOTTIER. s. m. L'*Imbricaria malabarica*, Willd., Sapotacée à fruit comestible de la Réunion, etc.

BARÈGES (Hautes-Pyrénées). Sources thermales (27° à 44°) sulfurées sodiques.

BARÉGINE. s. f. [all. *Baregin*; esp. *baregina*]. Amas floconneux d'Oscillariées, de Leptothrix, de Sulfuraires, d'Anabènes et autres Nostocacées plongées dans une gangue molle mucilagineuse, des eaux de Barèges et autres eaux minérales.

BARFLEUR (Manche). Station maritime.

BARGE. s. f. La *Limosa melanura*, Leisl, Échassier longirostre. — *B. rousse*. La *Limosa rufa*, Brisson. — Le *Carrelet*, Pleuronecte.

BARIBAL. s. m. L'*Ursus americanus*, Pallas; noir, de l'Amérique du Nord.

BARIN. s. m. [βαρῖνος]. Poisson de rivière, Cyprin probablement.

BARILLE. s. f. Le *Salsola soda*, Chénopodée.

BARIOULADA. s. f. La jeune *Saupe*, Acanthoptérygien.

BARIS. s. m. Le *Baris chlorizous*, Schœnh., Charançon des Crucifères.

BARITE et **BARIUM.** Fautes au lieu de *Baryte* et *Baryum*

BARLÉRIE. s. f. Genre d'Acanthacées diurétiques de l'Inde.

BARLOW. Nom propre resté à une lotion au sulfure de potassium.

BAROLOGIE. s. f. [de βάρος, pesanteur, et λόγος, traité]. Branche de la physique traitant des phénomènes de la pesanteur (A. Comte, 1835).

BAROMACROMÈTRE. s. m. [de βάρος, poids, μακρὸς, long, et μέτρον, mesure]. Instrument pour faire connaître le poids et la longueur de l'enfant nouveau-né.

BAROMÈTRE. s. m. [de βάρος, poids et μέτρον, mesure; all. *Barometer*; angl. *barometer*; it. et esp. *barometro*]. Instrument qui indique la pression ou le poids de l'air, et, par suite, les variations de la pression de l'atmosphère.

BAROMÉTRIQUE. adj. [all. *barometrisch*; angl. *barometrical*; it. *barometrico*]. Qui concerne le baromètre, son usage.

BAROMÉTROGRAPHE. s. m. Baromètre enregistreur

BAROMETZ. s. m. Le *Polypodium Barometz*, L., Fougère à poils soyeux de la Tartarie, etc.

BAROSCOPE. s. m. [de βάρος, pesanteur, et σκοπεῖν, examiner; all. *Baroscop*; angl. *baroscope*; it. *baroscopo*]. Instrument pour démontrer le principe d'Archimède dans l'étude des gaz et des vapeurs.

BAROSMA. s. m. Genre de Rutacées du Cap.

BAROTE. s. f. Pour *Baryte* (Guyton-Morveau).

BARRAS. s. m. Le *Galipot*.

BARRE. s. f. Prolongement de la symphyse du pubis vers la cavité du bassin. — Les os mêmes du pubis. — *B.* [all. *Träger*; angl. *bars*; it. *morso barra*]. Intervalle dépourvu de dents qui existe de chaque côté de la mâchoire inférieure, chez les Solipèdes, etc., entre les mo-

laires et les incisives. — *B. (intortional* ou *inflexural parts* de B. Clark). Prolongements centripètes inclinés de la paroi du sabot des Solipèdes. — **M. C.** *B. frontale.* Variété de céphalalgie donnant la sensation d'une pression par un corps dur exercée dans la profondeur de la région frontale.

BARRÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Se dit du bassin lorsque la symphyse pubienne a une longueur trop considérable; des molaires dont les racines sont recourbées de manière à comprendre entre elles une portion d'os.

BARREAU. s. m. Le *Bar*, Poisson.

BARRESWILL. Chimiste français, mort en 1873, dont le nom est resté à un réactif cupro-potassique pour reconnaître la glycose.

BARRINGTONIE. s. f. [*Barringtonia*, Forst]. Genre de Myrtacées fébrifuges de l'Asie, etc.

BARS. s. m. Le *Bar*, Poisson.

BARTAVELLE. s. f. La *Perdix saxatilis*, Lath.

BARTFELD (Hongrie). Source froide chlorurée sodique.

BARTON. Médecin anglais de la fin du XVIII[e] siècle, dont le nom est resté à des pilules arsénicales.

BARTHOLIN (Thomas). Anatomiste danois (1616-1680) dont le nom est resté aux *glandes vulvo-vaginales.*

BARUEL (Guyane française). Source ferrugineuse froide.

BAR-WOOD. s. m. L'une des sortes du *Santal rouge*.

BARYÉCOÏE. s. f. [βαρυηκοΐα, de βαρὺς, pesant, et ἀκούω, j'entends; all. *Schwerhörigkeit*]. La dureté de l'ouïe.

BARYENCÉPHALIE. s. f. [de βαρὺς, lourd, et *encéphale*]. Embarras de la pensée.

BARYGLOSSIE. s. f. [de βαρὺς, lourd et γλῶσσα, langue]. Embarras de la langue, de la parole.

BARYPHONIE. s. f. [de βαρὺς, lourd, et φωνή, voix; all. *Lallen*]. Lenteur, embarras de la parole.

BARYTE. s. f. [de βαρὺς, pesant; all. *Baryt;* angl. *baryta;* it. *barite*; esp. *barita*]. Le *protoxyde de baryum*, le plus pesant des oxydes terreux, solide, poreux, caustique, inodore, donne un *hydrate de baryte,* très vénéneux (BaO).

BARYUM. s. m. [angl. *barium;* it. et esp. *bario*]. Métal d'un blanc d'argent peu malléable, très altérable à l'air; forme avec l'oxyde *Baryte.* Densité de 4 à 5.

BARZUN (Hautes-Pyrénées). Sources thermales du groupe de Barèges.

BAS. s. m. — **M. C.** Les bas à tissu élastique remplacent très efficacement les bandages roulés et autres dans tous les cas de gonflements variqueux de causes diverses des membres inférieurs.

BASAAL. s. m. Myrsinéacée vermifuge du Malabar.

BASAL, LE. adj. Qui concerne la base, qui s'y trouve.

BASCOUETTE. s. f. La Mésange à longue queue (*Parus caudatus*, L.), Passereau.

BASCULE. s. m. [all. *Tafelwage;* angl. *swipe*, *seasaw;* it. *altalena;* esp. *bascula*]. Balance destiné à peser des corps lourds, modifiée pour déterminer sur les malades et les obèses, les progrès du retour, en plus ou en moins, au poids normal, etc.

BASE. s. f. [*basis;* βάσις; all. et angl. *Basis;* it. et esp. *base*]. Soutien de quelque chose. — Ce qui est la matière principale dans une combinaison. — Corps composé qui : 1° se combine avec un acide en neutralisant complètement les propriétés, de manière à former un sel différent des deux composants; 2° joue le rôle d'élément *électro-positif* dans une combinaison. — Les *Oxydes*, généralement sont des *B.*, mais beaucoup de *B.* ne sont pas des oxydes. — **A.** *B. d'un organe.* Le point par lequel il tient à son support; le *sommet* est l'extrémité opposée, quelles que soient la forme et la situation de l'organe. — **P.** *B. de sustentation.* Polygone formé par les droites qui joignent les points d'un corps pesant, par lesquels il repose sur le sol.

BASELLACÉE. adj. et s. f. Qui tient aux *Baselles.* — Tribu des Chénopodées.

BASELLE. s. f. Le *Basella rubra*, L.

BASEMENT MEMBRANE. s. f. [all. *Basalmembran*; angl. *basement*, soubassement, Tood et Bowmann, 1845]. Soubassement hyalin, amorphe, non cellulaire, qui sur une épaisseur de $0^{mm},002$ à $0^{mm},007$ dépasse le tissu chorial, celui des papilles, des villosités et de la trame des séreuses; sur lequel reposent directement les cellules épithéliales; qui tient ainsi les *éléments figurés mésodermiques* hors du contact des *épithéliums* partout où une *paroi propre* des tubes glandulaires, rénaux, testiculaires, etc., (autre élément anatomique amorphe), ne remplit pas le rôle précédent. Les origines réelles des lymphatiques, toujours mésodermiques y ont leurs réseaux sans la traverser du côté de l'épithélium.

BASIBRANCHIAL, ALE. adj. et s. Comme *Symbranchial.*

BASICITÉ. s. f. Le fait de divers composés chimiques de jouer le rôle de base dans leurs combinaisons.

BASIDE. s. f. Cellule du réceptacle des Hyménomycètes, qui porte à son sommet de une à quatre pointes coniques, à l'extrémité desquelles se développe une spore unique ou ectospore, c'est-à-dire spore non contenue dans un sporange.

BASIDIOSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de βάσις, base, et σπόρα, graine]. Qui a des spores sur des *Basides.* Cinquième classe des Champignons dont les Agarics et Bolets sont les types.

BASIFICATION. s. f. La combinaison qui d'un corps fait une base.

BASIFIXE. adj. [esp. *basifijo*]. Qui tient par sa base.

BASIFUGE. adj. [de *basis*, base, et *fugere*, fuir]. Qui s'éloigne de la base, qui va vers le sommet.

BASIGÈNE. adj. [esp. *basigeno*]. Le corps dont la combinaison avec l'oxygène peut donner des bases aussi bien que des acides.

BASIGYNE. s. m. [de βάσις, base, et γυνή, femelle]. Le *Podogyne.*

BASIHYAL, ALE. adj et s. Le corps de l'os hyoïde; ce qui s'y rapporte.

BASILAIRE. adj. et s. [*basilaris;* all. *basilar;* angl. *basilary;* it. *basilare;* esp. *basilar*]. Qui concerne la base. — Qui tient à la base de quelque organe. — **A.** Organe fixé à la base d'un autre. — L'apophyse basilaire de l'occipital considérée comme os distinct. — Autrefois le *Sacrum.* — *B. antérieure.* Veine de la pie-mère communiquant avec son homologue, venant de l'anastomotique antérieure et qui gagne le sinus droit ou les veines de Galien.

BASILIC. s. m. L'*Ocymum basilicum*, L. [all. *Basilicum*, *Basilienkraut;* angl. *sweet basil;* it. *bassilico;* esp. *albahaca*], Labiée antispasmodique.

BASILIC. s. m. [βασιλίσκος, petit roi; all. et angl. *Basilisk;* it. *basilisco*]. Genre de Sauriens de l'Amérique, inoffensifs et vivant sur les arbres. — La *Raia mosaica*, Lac., Raie alimentaire de l'Océan.

BASILICON. s. m. [de βασιλικός, royal; all. *Königssalbe;* angl. *basilicum;* it. *basilico;* esp. *basilicon*]. Les substances auxquelles on attribuait de grandes vertus.

BASILICUM. s. m. Comme *Basilicon.*

BASILIQUE. adj. et s. f. [de βασιλικός, royal; all. *Königsader;* angl. *basilic;* esp. et it. *basilica*]. L'une des veines sur lesquelles on pratique la saignée du bras, qui naît, près du pli du coude, de la réunion des veines cubitale antérieure, cubitale postérieure et médiane basilique.

BASILO-PHARYNGIEN, ENNE. adj et s. Qui tient à l'apophyse basilaire et au pharynx. — Comme *Céphalo-pharyngien.*

BASINERVE ou **BASINERVÉ, ÉE.** adj. Feuille dont les nervures partent de la base.

BASIO-CÉRATO-GLOSSE. adj. et s. m. [de βάσις, base, κέρας, κέρατος, corne, et γλῶσσα, langue]. Le muscle hyoglosse, qui s'attache à la corne de l'hyoïde et à la base de la langue.

BASIOCESTRE. s. m. [de βάσις, base, et κέστρος, instrument pointu]. Céphalotome agissant sur la base du crâne fœtal.

BASIO-GLOSSE. adj. Le *Basio-cérato-glosse.*

BASI-OCCIPITAL. s. m. L'apophyse basilaire de l'occipital, os distinct sur les Poissons.

BASIO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. m. (Winslow). Fibres de la musculeuse du pharynx, qui viennent de la base de l'hyoïde; partie du constricteur moyen.

BASIOKÉRATOGLOSSE. adj. et s. Comme *Basio-cérato-glosse.*

BASIOTIQUE. adj. et s. Dans les cas où l'apophyse

basilaire de l'occipital est double en long, la pièce qui est entre elle et le corps du sphénoïde postérieur (Albrecht).

BASIOTRIBE. s. m. [de βάσις, base, et τρίβω, je broie]. Variété de céphalotribe (Tarnier).

BASIPODITE. s. f. [de ποῦς, pied]. Le premier *trochanter* des Articulés.

BASIQUE. adj. [all. *basisch;* angl. *basic, basical*]. Se dit d'un oxyde ou autre composé qui peut produire des sels en se combinant avec les acides.

BASISPHÉNOÏDE. s. m. Le corps du sphénoïde, os distinct de certains Poissons, etc.

BAS-JOINTÉ, ÉE. adj. Le cheval qui a le paturon très court.

BASSE-COUR. s. f. La cour où vivent les animaux domestiques.

BASSEN (Hongrie). Sources thermales chlorurées sodiques.

BASSET. s. m. [all. *Dachshund, Teckel;* angl. *terrier;* it. *bassotto*]. Chien de chasse à poil ras, très bas sur pattes, à *jambes droites* ou à *jambes torses.*

BASSIE. s. f. (*Bassia*, L.). Genre de Sapotacées de l'Inde et du Sénégal.

BASSIN. s. m. [*pelvis;* all. *Becken;* angl. *pelvis;* it. *pelvi;* esp. *bacinete*]. Portion moyenne de la hauteur du squelette, postérieure sur les Quadrupèdes, sous forme d'une large ceinture osseuse, homologue de la ceinture scapulo-claviculaire, mais limitant un large canal un peu courbe ou cavité pelvienne. Le *B.* termine inférieurement le tronc, auquel il sert de base chez l'homme et qui fournit un point d'attache aux membres inférieurs qui le supportent par le fémur. Il est formé par quatre os, le *sacrum* et le *coccyx* en arrière, les *os iliaques* sur les côtés et en avant. Ils sont unis ensemble par quatre symphyses, la pelvienne, la sacro-coccygienne et deux sacro-iliaques; par six ligaments de chaque côté, les grands et les petits ligaments sacro-sciatiques et les membranes obturatrices. Sur la femme adulte, on mesure $0^m,257$, d'une épine iliaque supérieure antérieure à l'autre; $0^m,271$ à $0^m,284$ pour l'écartement de la partie la plus élevée des crêtes iliaques; $0^m,189$ du milieu d'une crête iliaque à la tubérosité sciatique du même côté; $0^m,041$ pour la largeur de la symphyse pubienne, et $0^m,14$ pour son épaisseur; $0^m,068$ d'avant en arrière pour la base du sacrum et $0^m,108$ transversalement; $0^m,025$ à $0^m,27$ pour la longueur du coccyx. Il y a $0^m,189$ de l'apophyse épineuse de la première vertèbre sacrée à la symphyse du pubis. Une ligne saillante commençant au niveau du pubis, se prolonge sur les os coxaux et la base du sacrum, pour se terminer à l'angle sacro-vertébral; on la nomme *marge du bassin.* Elle divise celui-ci en deux portions appelées *grand* et *petit bassin.* — Le *grand B.* contient une partie des intestins et les organes génito-urinaires. — Le *petit B.* offre deux ouvertures et une partie moyenne : celle-ci porte le nom *d'ouverture pelvienne.* Les deux ouvertures plus étroites s'appelles *détroits.* Le *B.* forme dans l'espèce humaine avec l'axe du corps un angle d'environ 140 degrés. L'axe du détroit abdominal forme avec celui du corps un angle variable suivant les sujets et les attitudes, qui est en moyenne de 45 degrés. Cet axe est représenté par une ligne qui d'un peu au-dessus de l'ombilic tomberait postérieurement au-devant de la pointe du coccyx. Celui du détroit périnéal s'étend de l'angle sacro-vertébral au centre du détroit; il est parallèle à l'axe du corps. Ces deux axes se rencontrent au milieu de la cavité du bassin sous un angle très obtus en avant. Sa direction indique le trajet que le fœtus suit dans l'accouchement.

BASSINAGE. s. m. Lavage des plaies, humectation de la peau.

BASSINE. s. f. [all. *Pfanne*]. Demi-chaudière, à fond un peu concave, pour évaporer les préparations pharmaceutiques, etc.

BASSINET. s. m. — **B.** La Renoncule. — **A.** *B. du rein.* [all. *Nierenbecken*]. La partie supérieure de l'uretère dans laquelle s'ouvrent les *calices* du rein.

BASSIQUE. adj. Qui concerne les *Bassia.* — Nom de l'un des acides gras retirés de l'huile de *Bassia latifolia.*

BASSORINE. s. f. [all. *Bassorin ;* esp. *basorina.* Principe de la gomme de Bassora, et des gommes résines, des mucilages, de la gomme du pays, etc. ($C^{12}H^{10}O^{10}$).

BASTIN. s. m. Le Cocotier.

BAS-VENTRE. s. m. La région hypogastrique et les deux régions iliaques.

BATAK-BANÈSE (Thrace). Source sulfurée chaude.

BÂTARD, ARDE. adj. et s. Qui manque des caractères légitimes de l'espèce. — **Z.** La ou les plumes attachées au *pouce* des Oiseaux.

BATATA DE PURGA. s. m. Les racines purgatives, féculentes et gommo-résineuses des Convolvulacées *mechoacan* et *Convolvulus operculatus*, Gomez.

BÂTATAS ou **BATATE.** s. f. Pour *Patate.*

BATH (Angleterre). Sources thermales (30° à 46°) sulfatées calciques laxatives.

BATHYBIUS. s. m. [(Huxley), de βαθύς, profond, et βίος, vie]. *Sarcode* et mucus abandonnés sur tous les corps qu'ils touchent au fond de la mer, etc., par les Cœlentérés et les Protozoaires. Ce produit de déperdition mal observé a été inexactement donné par quelques transformistes comme la première période de l'état d'organisation, point de départ de la vie sur le globe bien qu'il soit sans dispositions morphologiques spécifiques ou en prenne de diverses sortes, surtout globuleuses, selon les conditions où on le place.

BATHYMÉTRIE. s. f. [de μέτρον, mesure]. Mesure des profondeurs de la mer, etc.

BATIATOR. s. m. Plante indéterminée du Sénégal dite vomitive.

BATIFOIL (Cantal). Source froide carbonatée calcique magnésienne sodique ferrugineuse.

BATIGNOLLES (Seine). Source froide sulfatée calcique sulfurée par action des détritus végétaux.

BÂTONNAGE. s. m. Introduction dans la bouche des Ruminants météorisés d'un bâton avec lequel on titille le voile du palais; d'où des éructations qui soulagent les animaux.

BÂTONNET. s. m. Morceau de bois usité en vétérinaire, pour la saignée. — Nom d'éléments anatomiques de la rétine.

BATRACHOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a une tête de grenouille. — Le *Raniceps.*

BATRACHOÏDE. adj. et s. [de βάτραχος, grenouille et εἶδος, forme]. En forme de grenouille. — Genre de Malacoptérygiens de la Méditerranée, etc. — Section des Acanthoptérygiens.

BATRACHOSIOPLASTIE. s. f. L'opération de la *grenouillette* par excision et accollement des bords de la plaie (Jobert).

BATRACHUS. s. m. Genre des Batrachoïdes, Acanthoptérygiens.

BATRACIEN. adj. et s. [de βάτραχος, grenouille; esp. *batracio*]. Qui tient de la grenouille. — Classe de Vertébrés à peau nue, à épiderme mince non écailleux, membres nuls (*Ophidiobatraciens*), ou au nombre de deux à quatre; respiration d'abord branchiale, puis toujours pulmonaire ou pulmonaire et branchiale à la fois. On compte environ deux cent quarante espèces de Batraciens. Dans leur état transitoire au sortir de l'œuf on leur donne le nom de *Têtards.*

BATRACINE. s. f. Humeur lactescente des glandes cutanées et temporales des Batraciens; venin par inoculation sous-cutanée; non vénéneuse par déglutition.

BATTAGE. s. m. Opération industrielle qui hors le cas des métaux, de la fabrication du beurre, produit des poussières dont hygiéniquement il faut prévenir l'inhalation.

BATTAGLIA (Vénétie). Eau minérale saline ferrugineuse.

BATTEMENT. s. m. [*pulsus ;* σφυγμός; all. *Schlagen;* angl. *beating;* it. *battimento*]. — **V.** Les contractions et dilatations alternatives du cœur et des artères. — Les pulsations qui se font sentir dans les parties enflammées en voie de suppuration. — **M.C.** *B. de Mayor* (1818). Les battements du cœur fœtal dans l'utérus, distincts de ceux de la mère, signe de grossesse et de vie du fœtus.

BATTERIE. s. f. [angl. *battery*]. Nom donné à l'assemblage par leurs pôles de même nom, de jarres ou de piles. — *B. galvanique.* Série de piles accouplées en tension pour l'usage électrothérapique.

BATTEY. Chirurgien américain moderne dont le nom est resté à une opération.

BATTITURES. s. f. pl. Écailles métalliques détachées d'un métal qu'on forge. — *B. de fer.* Tritoxyde de fer.

BAUDELOCQUE. Accoucheur français (1745-1810) qui a laissé son nom à un pelvimètre.

BAUDET. s. m. Le reproducteur de l'espèce ou le producteur du mulet pour l'âne.

BAUDREUIL. s. m. La *Baudroie.*

BAUDROIE. s. f. [*Lophius*, Arted; all. *Seeteufel;* angl. *angler;* it. *rospo di fango;* esp. *peje sapo*]. Le *Lophius piscatorius,* L., Poisson osseux de nos côtes à corps aplati, tête énorme surmontée d'appendices tentaculaires grêles, mobiles.

BAUDRUCHE. s. f. [all. *Goldschlägerhäutchen;* angl. *gold beater's skin;* it. *minugia*]. Membrane mince de l'intestin de bœuf et de mouton, préparée. C'est la couche de tissu cellulaire dite *fibreuse* de l'intestin ou le péritoine des animaux domestiques. — Très employée pour les pansements, etc.

BAUER. Nom propre resté à un traitement de la blennorrhagie par injections opiacées et à l'acétate de plomb.

BAUHIN. Anatomiste français (1560-1624), qui a laissé son nom à la valvule iléo-cæcale.

BAUHINIE. s. f. [*Bauhinia*, Plum.]. Genre de Légumineuses vermifuges des Antilles, des Moluques, etc.

BAUME. s. m. [*balsamum;* βάλσαμον; all. *Balsam;* angl. *balsam;* it. et esp. *balsamo*]. Jadis les résines liquides, et diverses préparations pharmaceutiques aromatiques ou non. — Aujourd'hui les substances résineuses qui contiennent des acides benzoïque ou cinnamique, ont une odeur suave, sont solubles dans l'éther et l'alcool, d'où l'eau les précipite; cèdent à l'eau leur acide benzoïque ou le cinnamique. — *B. blanc liquide,* ou *sec.* Le *B. du Pérou* et le *B. liquidambar.* — *B. du Caire.* Térébenthine des *Balsamodendron.* — *B. du Canada.* La *térébenthine du Canada.* — *B. de copahu.* La térébenthine de copahu. — *B. copalme.* Celui du *Liquidambar styraciflua,* L., odeur forte, consistance d'un liquide épais. — *B. en coque.* Les *B.* du Pérou blanc et roux. — *B. de Gilead.* Le *B. du Caire.* — *B. des jardins.* La *Menthagentitis* L., Labiée, et la *Valeriana phu,* L., Valérianée. — *B. de Judée.* Le *B. du Caire.* — *B. de marie.* Résine liquide du *Calaba.* — *B. de la Mecque.* Le *B. de Judée.* — *B. de muscade.* Le beurre de muscade. — *B. du Pérou* Il provient du *Myroxylum peruiferum.* L., Papilionacée du Pérou et du Brésil; on a : 1° le *blanc* qui est liquide et presquetransparent; 2° le *roux,* qui est solide; 3° le *noir* est beaucoup plus commum. — *B. pharmaceutiques.* Ce sont des teintures alcooliques, des huiles médicinales, des onguents, etc. — *B. de San-Salvador.* Le *B. du Pérou noir* ou *B. du Pérou du commerce.* — *B. de San Thomé.* Térébenthine solidifiée, analogue à celle des Conifères, d'origine inconnue; il vient dans des noix de coco. — *B. de Sonsonate.* Baume du *Myrospermum balsamiferum,* Péron. — *B. de Tolu.* Il provient du *Myrospermun toluiferum,* Richard, Légumineuse papilionacée, de la province de Tolu (Amérique méridionale). Aussi appelé *B. de Carthagène* et *B. de Saint-Thomas,* solide, sec et cassant, fauve clair, demi-transparent, à odeur suave et saveur douce et agréable. — *B. vert.* La *Menthe verte.*

BAUMÉ. Pharmacien français (1728-1804) qui a laissé son nom à un *Aréomètre.*

BAUMIER. s. m. [all. *Balsambaum;* angl. *tacamahaca;* it. *albero balsamino;* esp. *balsamero*]. Genre de Térébinthacées. — *B. élémifère.* L'*Amyris elemifera,* L. de la Nouvelle-Espagne; il produit la résine *élémi.* — *B. de la Mecque.* L'*Amyris* ou *Balsamodendron opobalsamum,* Kunth, de l'Arabie heureuse; il donne le baume de Judée ou de la Mecque. — *B. de Gilead.* L'*Amyris* ou *Balsamodendron gileadense;* il fournit le baume de ce nom.

BAVE. s. f. [all. *Geifer;* angl. *slaver;* it. *bava;* esp. *baba*]. Toute salive supersécrétée qui découle entre les lèvres. — Liquide spumeux salivaire et muqueux qui sort de la gueule des chiens épileptiques, enragés, etc.

BAVÈQUE. s. f. La *Baveuse.*

BAVEUSE. s. f. Le *Blennius pholis,* L., Acanthoptérygien blennioïde.

BAVEUX, EUSE. adj. Ce qui fournit du mucus, un liquide séro-purulent ou la *Bave.*

BAZAN. s. m. Chèvre de la Perse, *Paseng* ou Chèvre sauvage.

BAZUCH (Hongrie). Source froide gazeuse, carbonatée sodique.

BDELLE. s. f. Pour *Sangsue.*

BDELLAIRE. adj. et s. Qui tient des sangsues. — *Hirudiné.*

BDELLÉPITHÈQUE. s. m. [de βδέλλα, sangsue, et ἐπιθήκη, pose]. Pose-sangsues.

BDELLÉPITHÈSE. s. f. [de βδέλλα, sangsue, et ἐπίθεσις, apposition). La pose des sangsues.

BDELLIEN, ENNE. adj. et s. [βδέλλα, sangsue]. Comme *Bdellaire.* Qui se rapporte aux sangsues, etc. — Section des Hirudinés, comprenant les sangsues.

BDELLIUM, s. m. [βδέλλιον]. Gomme-résine de l'Arabie et des Indes orientales, produite par un *Balsamodendron.* Son odeur est aromatique analogue à celle de la myrrhe, saveur amère et âcre.

BDELLOMÈTRE. s. m. [de βδέλλα, sangsue, et μέτρον, mesure; all. *Bdellometrum;* angl. *bdellometer;* it. et esp. *bdelometro*] (Sarlandière). Ventouse. — Scarificateur.

BDELLOMORPHE. adj. et s. [de μορφή, forme]. Qui a la forme des sangsues. — Les Helminthes cestoïdes.

BÉANCE. s. f. L'état de ce qui est béant. — *B. des veines.* Disposition des veines adhérentes aux aponévroses et aux tissus dont les parois coupées en travers ne s'affaissent pas. — *B. des voies respiratoires.* État continuellement tubuleux, et ouvert au passage de l'air, des voies aériennes jusqu'aux petites bronches.

BEAU. s. m. [de *bellus,* beau; τὸ καλόν; all. *das Schöne*]. Ce qui, dans les formes, dans les couleurs dans les sons, dans les pensées, l'expression, etc., détermine en l'âme humaine une perception et des volitions spéciales différentes de celles qu'y produisent le plaisir, le bon et le vrai. Le sale, l'incohérent, le laid y déterminent des perceptions comparables à celles de la douleur, du mal, etc.

BEAU. s. m. Le *Lutjanus sciurus,* Percoïde.

BEAUCENS (Hautes-Pyrénées). Source froide sodique et magnésienne.

BEAULIEU (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée sodique ferrugineuse.

BEAUMARIS. s. m. Le *Lamna Pennanti,* Hipp. Cloquet, grand Squale de nos côtes, etc.

BEAUPRÉAU (Maine-et-Loire). Source gazeuse froide.

BEAUXITE. s. f. Le minerai dont on retire l'aluminium, alumine hydratée ferrugineuse.

BEAVER-TREE. s. m. Le *Magnoliaglauca,* Mich., fébrifuge.

BÉBERINE. s. f. La *Bébirine.*

BÉBIRINE. s. f. Alcaloïde (1834, Rodie) de l'écorce du *Bébeeru* ($C^{38}H^{21}AzO^{6}$).

BÉBEERU. s. m. Le *Nectandra Rodiei,* Schomb., Lauracée de la Guyane; fébrifuge.

BÉBEERIQUE ou **BÉBIRIQUE.** adj. Qui concerne le *Bebeeru.* — Nom d'un acide qui accompagne la *Bébirine.*

BEC. s. m. [*rostrum;* ῥύγχος; all. *Schnabel;* angl. *bill;* ou *beak;* it. *becco;* esp. *pico*). Organe épithélial corné, de formes très variées, recouvrant les maxillaires des Oiseaux, des Tortues; il est conchiolique ecellulaire sur les Céphalopodes. — **M.C.** Pinces dont la forme avait quelque ressemblance avec des becs d'oiseaux, servant à l'extraction des dents et des corps étrangers. — *B. de Bunsen.* Bec de gaz disposé de manière à donner une flamme peu éclairante, mais très chaude. — **A.** *B. du Calamus scriptorius.* Extrémité inférieure ou angle rentrant du *Calamus scriptorius.* — *B. du corps calleux.* Son *Bourrelet.* — *Bec-de-cuiller (processus cochleariformis).* Lame osseuse mince qui sépare la portion osseuse de la trompe d'Eustache du canal destiné au passage du muscle interne du marteau. — **B.** *Bec-de-grue.* Le *Géranion.*

BEC-DE-LIÈVRE. s. m. [*labium leporinum;* all. *Hasenscharte;* angl. *hare-lip;* it. *labro leporino;* esp. *labihendido*]. Difformité résultant de ce que les bourgeons du premier arc viscéral, dont proviennent les maxillaires et les lèvres supérieurs, sont restés sans réunion au moins en partie. Le bec-de-lièvre est parfois accidentel et résulte d'une plaie dont les bords se sont cicatrisés chacun isolément. Tantôt il est *simple,* c'est-à-dire qu'il n'y a

qu'une division; tantôt il est *double*, c'est-à-dire qu'il y a deux divisions; il est *compliqué* s'il y a en même temps écartement des maxillaires supérieurs et de la voûte palatine avec saillie des dents entre les divisions de la lèvre. Dans l'opération du bec-de-lièvre on avive les bords de la division, puis on maintient un contact immédiat les surfaces pour qu'elles se réunissent comme les bords d'une plaie quelconque.

BÉCARD. s. m. Le *Salmo hamatus*, Cuv. et Val., à mâchoire inférieure courte et relevée, généralement considéré comme une variété ou anomalie du *S. salar*, L.

BÉCARE. s. m. L'*Otiorrhynchus ligustici*, Germar., Charançon.

BÉCASSE. s. f. La *Scolopax rusticola*, L., Échassier longirostre. — *B. de mer.* Le *Centriscus scolopax*, Acanthoptérygien.

BÉCASSEAU. Le *Tringa variabilis*, Meyer, Échassier longirostre.

BÉCASSIN. s. m. Le *Scolopax gallinula*, L., etc., Échassier.

BÉCASSINE. s. f. Le *Scolopax gallinago*, L., Échassier longirostre.

BÉCASSON. s. m. Le *Scolopax calidris*, L., etc., Échassier.

BECCABUNGA. s. m. La *Veronica beccabunga*, L., Scrofulariée.

BEC-CROISÉ. s. m. Le *Loxia Pytiopsittacus*, Bechst., Passereau conirostre.

BEC-FI. s. m. Le *Bec-figue.*

BEC-FIGUE s. m. L'*Anthus arboreus*, Bechst., Passereau dentirostre.

BEC-FIN. adj. et f. Qui a le bec effilé. — Famille de Passereaux tenuirostres.

BÈCHE. s. f. L'*Adoxus.*

BÉCHET. s. m. Le *Brochet.*

BÉCHION. s. m. Le *Tussilage.* Le *Pas-d'âne.*

BÉCHIQUE. adj. et s. m. [de βήξ, génitif, βηχός, toux; all. *hustentillend;* angl. *bechic;* it. *bechico*]. Dont on use contre la toux. — Les adoucissants et les calmants.

BÉCHORTHOPNÉE. s. f. [de βήξ, βηχός, toux, ὀρθὸς, droit, et πνεῖν, respirer]. Toux convulsive. — Coqueluche.

BECMARE. s. m. Le *Rhynchites Bacchus*, Schœnherr, Charançon.

BÉCONGUILLE. s. f. Racine américaine, vomitive, de *Cephælis* probablement.

BECONQUILLE. s. f. Comme *Béconguille.*

BÉCOT. s. m. Le *Bécassin.*

BÉCUNE. s. f. La *Sphyræna becuna*, Lac., Acanthoptérygien sciænoides.

BEDA. s. m. *Albinos.*

BÉDÉAUDE. s. f. La *Corneille* (*Corvus cornix*, L.).

BEDÉGAR ou **BÉDÉGUAR.** s. m. Espèce de *Galle* développée sur diverses espèces de Rosiers, à la suite de la piqûre d'un insecte, le *Cynips rosæ*, L.

BÉDILLE. Le *Convolvulus arvensis*, L., Convolvulacée.

BEER. Chirurgien autrichien (1763-1821) qui a laissé son nom à un collyre.

BÉGAIEMENT ou **BÉGAYEMENT.** s. m. [*linguæ hæsitatio;* ψελλότης; all. *Stottern;* angl. *stammering;* it. *il balbettare;* esp. *tartamudez*]. État des centres de l'expression orale causant une difficulté d'émettre la parole, hésitation, répétition saccadée, suspension pénible, empêchement même complet d'articuler, soit toutes les syllabes, soit quelques-unes en particulier, avec ou sans troubles des mouvements d'inspiration. Tout moyen qui entrave les mouvements spasmodiques des muscles concourant à produire la parole, qui les assujettit à une certaine régularité, peut, avec de la constance, corriger et faire cesser le *B.* — Le *B.* provient d'un trouble originel ou accidentel de la partie des circonvolutions cérébrales qui préside à la motricité, soit de la langue seule, soit de la langue et des muscles de la face. Aussi toute émotion vive qui agit sur les facultés intellectuelles, y compris celle d'expression, augmente ou diminue le *B.* suivant les cas, ou même rend bègue momentanément ceux qui ne le sont pas.

BEGGIATOA. s. m. Genre d'Oscillariées des eaux minérales, voisines mais différentes des Leptothrix.

BÉGONIA. s. m. [*Begonia*, L.]. Genre de Bégoniacées du Brésil, antiscorbutiques.

BÉGONIACÉ, ÉE. adj. [de *Bégon*, botaniste français]. Qui tient des *Bégonia.* — Famille de dicotylédones monoïques herbacées.

BÉGONIE. s. f. Comme *Bégonia.*

BÉGU, UÉ. adj. Le cheval qui conserve la cavité externe de l'incisive plus longtemps qu'à l'ordinaire.

BÈGUE. adj. et s. m. Qui a rapport au bégayement.— Celui qui bégaye.

BÉHEN. s. m. [it. *been, been rosso*]. Le *Cucubalus behen*, Caryophyllacée. — *B. blanc.* Racine blanchâtre, de saveur austère du *Centaurea behen*, L. (mont Liban). — *B. rouge.* Racine du Levant rougeâtre aromatique.

BEIGNICOURT (Vosges). Source froide ferrugineuse.

BEJAR (Espagne). Source thermale sulfhydrique.

BÉJUCO ou **BÉJUGO.** s. m. Lianes célastracées des Antilles (*Hippocratea*). — Aristolochiées et Combrétacées du Pérou.

BÉLA. s. m. Fruit de l'*Ægle marmelos*, Rutacée aurantiée antidysentérique de l'Inde.

BELA-AYÉ. s. m. Écorce d'une Rubiacée amère de Madagascar, antidysentérique.

BEL-ADAMBOE. s. m. Le *Convolvulus tiliæfolius*, Lam., antivenimeux du Malabar.

BÉLA-HAÉ. s. m. Comme *Bela-ayé.*

BELA-MODAGAM. s. m. Le *Scævola Kœnigii*, Val., Goodeniacée diurétique du Malabar.

BELBELTA. s. m. Tænifuge fourni par des sommités des *Celosia trigyna*, L., et *C. populifolia*, Moq. (*Chamissoa populifolia*, Hochst.), Amaranthacées de l'Abyssinie.

BÉLEMNITE. s. f. Genre de Céphalopodes dibranchiaux fossiles.

BELETTE. s. f. [all. *Wiesel;* angl. *weasel;* it. *donnola;* esp. *conadreja*]. La *Mustela vulgaris.* L., Carnassier carnivore d'Europe.

BELEYON. s. m. L'*Atherina hepsetus*, L., Poisson.

BÉLIER. s. m. [*aries;* κριὸς; all. *Widder;* angl. *wether* it. et esp. *ariete*]. Mâle de la brebis; châtré, il devient le mouton.

BELL (Charles). Anatomiste écossais (1774-1842) dont le nom est resté à des dispositions des nerfs, etc.

BELLADONE. s. f. [all. *Belladona; Nachtschatten;* angl. *the deadly nightshade;* it. *beladonna;* esp. *belladona*]. Genre de Solanées vivaces, indigènes, calmantes et narcotiques. — *B. commune.* L'*Atropa belladona*, L.

BELLADONINE. s. f. L'*Atropine.*

BELLAS (Portugal). Sources ferrugineuses.

BELLE-DAME. s. f. L'*Arroche.* — La *Belladone.*

BELLE-DE-JOUR. s. f. Le *Convolvulus tricolor*, L., Convolvulacée.

BELLE-DE-NUIT. s. f. Le *Mirabilis jalapa*, L., Nyctaginée.

BELLERIC. s. m. Le *Myrobalan.*

BELLESME (Orne). Sources froides ferrugineuses.

BELLEVILLE (Seine). Source froide sulfatée calcique sulfhydrique.

BELLEVUE (Seine-et-Oise). Établissement hydrothérapique.

BELLICANT. s. m. Le *Grondin, Trigla gurnardus*, Cuv. et Val. — La *Galline*, *T. hirundo*, L.

BELLINI. Anatomiste florentin (1644-1704) qui a laissé son nom aux tubes propres des pyramides du rein.

BELLIRIC. s. m. Le *Myrobalan.*

BELLOC (Gironde). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

BELLOC. Praticien français moderne qui a laissé son nom au charbon de peuplier porphyrisé médicinal.

BELLOCQ ou **BELLOQ.** Chirurgien de Paris (1750) qui a laissé son nom à une sonde pour le tamponnement nasal.

BELLON. s. m. La colique saturnine.

BELONIE. s. f. [*Belonia.* Plum.]. Genre de Gentianées des Antilles.

BÉLON ou **BELON.** s. m. L'*Ægle marmelos*, Aurantiacée.

BELLOSTE. Chirurgien de Paris (1633-1730) dont le nom est resté à des pilules mercurielles.

BEILLOTE. s. f. Le gland doux du *Quercus ballota*, Desfontaines.

BELLOTAS ou **BELLOTE.** s. m. Le Chêne à glands doux, *Quercus ballota*, Desf.

BELLUS (Espagne). Source sulfatée magnésienne carbonatée calcique (27°).

BELONE. s. f. L'*Orphie*.

BÉLOÏDE [de βέλος, flèche, et εἶδος, forme] ou **BÉLONOÏDE**. adj. [de βελόνη, aiguille, et εἶδος, forme]. Aciculaire. — **A.** Les apophyses styloïdes.

BELONOSPASE. s. f. [de βελόνη, aiguille, et σπάσις, l'action de tirer]. — L'*Acupuncture*.

BÉLOSTOME. s. m. (*Belostoma*, Latr.). Genre d'Hémiptères hétéroptères contenant les *Nèpes*.

BEN. s. m. [all. *Behennuss;* angl. *bennut;* esp. *nuez de ben;* βάλανος μυρεψική, *glans unguentaria*]. Fruit du *Moringa aptera*, Gærtner, Légumineuse cæsalpiniée ou cassiée, qui contient une amande donnant l'*Huile de ben*.

BENAVENTE (Espagne). Source froide ferrugineuse.

BENCE JONES. Médecin anglais de ce siècle dont le nom est resté à une eau alcaline antigoutteuse.

BENEDICT. Médecin autrichien moderne dont le nom est resté à un électuaire à la scammonée.

BÉNÉDICT. adj. ets. m Jadis les électuaires laxatifs à la rhubarbe, etc.

BENETULLI (Italie). Sources (35° à 40°) sulfureuses.

BENETUTTI (Sardaigne). Sources chaudes sulfureuses.

BENGALI. s. m. Le *Fringilla amandava*, Passereau conirostre.

BENGIRI. s. m. Le *Sapium aucuparium*, Jacquin, Euphorbiacée voisine du mancenillier.

BEN-HAROUN (Algérie). Source froide gazeuse bicarbonatée.

BÉNIGNITÉ. s. f. [εὐήθεια; all. *Gutartigkeit;* angl. *benignity;* it. *benignità*]. — **M.C.** État d'une maladie dont la guérison s'obtient aisément. La cause de la *B.* des maladies dépend des inégalités de constitution observées d'un individu à l'autre. La *B.* n'est point, en effet, une qualité inhérente à une cause morbifique en particulier, ni une propriété attachée à une espèce quelconque de tissu accidentel, comme la contractilité l'est à la fibre musculaire (Ch. Robin, 1856).

BENIMARFULL (Espagne) Source calcique sulfhydrique (17°).

BÉNIN, IGNE. [adj. [εὐήθης]. — **M. C.** Qui a lieu sans accidents spéciaux graves.

BENINCASA. s. f. La *Benincasa cerifera*, Cucurbitacée alimentaire de la Chine.

BÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Ben*.

BÉNITIER. s. m. Genre de Lamellibranches siphoniens contenant le plus grand des Mollusques testacés vivants (*Tridacna gigas*, L.).

BENJOIN. s. m. [*asa dulcis;* all. *Benzoe;* angl. *benzoin;* it. *belzuino;* esp. *benjui*]. Baume du *Styrax benzoin*, Dryander, Styracinée de Sumatra, Java, etc. Le Benjoin se compose : 1° d'acide benzoïque; 2° d'une essence ; 3° d'une résine complexe. — *B. amygdaloïde*. Il est en larmes ovoïdes, agglomérées par une pâte plus brune. — *B. en sorte*. D'une teinte brunâtre presque uniforme. — *B. de Santa-Fé* (Colombie). *B.* de qualité inférieure, en masse d'ou rouge terne.

BENJOÏNE. s. f. Essence du benjoin (Desvaux).

BEN MAGNUM. s. m. Fruit du *Jatropha multifida*, L., Euphorbiacée.

BENOITE. s. f. Le *Geum urbanum*, L. [all. *Benedictenkraut;* angl. *herb-bennet;* it. *erba benedetta;* esp. *cariofilata*], Rosacée. — *B. aquatique*. Le *Geum rivale*, L.

BÉNOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide gras homologue de l'acide oléique tiré de l'*Huile de ben*.

BÉNOMARGARIQUE. adj. Nom d'un acide gras ($C^{30}H^{30}O^4$) tiré de l'*Huile de ben*. Fusible à 52°.

BÉNOSTÉARIQUE. adj. Nom d'un acide gras ($C^{44}H^{44}O^4$) tiré de l'*Huile de ben*. Fusible à 76°.

BENTHEIM (Hanovre). Source froide sulfatée calcique.

BENTIGER. s. m. Le *Bos bentiger* de Java.

BÉNYLÈNE. s. m. ($C^{15}H^{28}$). Carbure d'hydrogène tiré de l'*Huile de ben*.

BENZ. Préfixe désignant tout corps considéré comme dérivé de la *Benzine* ($C^{12}H^6$) regardée elle-même comme le point de départ de la formation de tous les composés de la *série aromatique*.

BENZAMIDE. s. f. ($C^{28}H^{10}O^3 + Az^2H^8 - H^2O$). Composé blanc, cristallisable qu'on obtient en traitant le chlorure de benzoyle par le gaz ammoniac.

BENZAMILE. s. m. Produit de distillation de l'essence d'amandes amères avec la potasse ($C^{28}H^{10}AzO^2$).

BENZANILIDE. s. f. Homologue de la *Benzamide* ($C^{26}H^{11}AzO^2$).

BENZÈNE. s. m. Le *Benzylène*.

BENZHYDRAMIDE. s. f. Isomère de l'*Hydrobenzamide* ($C^{42}H^{18}Az^2$).

BENZIDAME ou **BENZIDAM**. s. m. L'*Aniline*.

BENZIDINE. s. f. Produit de la décomposition de l'*Azobenzide* ($C^{12}H^6Az$).

BENZILAM et **BENZILAME**. s. m. Produit de l'action de l'ammoniaque sur le *Benzile* ($C^{28}H^6Az$).

BENZILE. s. m. ($C^{14}H^5O^2$). Dérivé de la *Benzoïne*.

BENZILIMIDE. s. f. Corps obtenu en même temps que le *Benzilame* ($C^{28}H^{11}AzO^2$?).

BENZILIQUE. adj. pour *Stilbylique*.

BENZIMIDE. s. f. (Laurent). Dérivé de l'essence d'amandes ameres ($C^{28}H^{11}AzO^4$).

BENZINE. s. f. [all. *Benzin*]. Carbure d'hydrogène tiré des goudrons de houille et des schistes bitumeux. Elle bout à 86° ; plus légère que l'eau ($C^{12}H^6$). — *B. tribromée* ($C^{12}H^3Br^3$). Corps obtenu à l'aide du brome au contact de la benzine au soleil. — *B. trichlorée* ($C^{12}H^6Cl^3$). Corps qui se forme par l'action du chlore sur la benzine.

BENZOATE. s. m. Les sels résultant de la combinaison de l'acide benzoïque avec une base. — 1° *B. d'ammoniaque*. Diaphorétique. — 2° *B. de chaux* et *B. de soude*. Ils sont employés dans les cas de goutte, de gravelle urique, d'alcalescence des urines.

BENZOSALICINE. s. f. La *Populine*.

BENZOÈNE. s. m. Produit de la distillation sèche du baume de Tolu ($C^{14}H^8$), liquide aromatique. — *B. nitrique*. Le *Nitrodraconyle*.

BENZOÏN. s. m. Genre de Styracinées séparées du genre *Styrax*.

BENZOÏNAM ou **BENZOÏNAME**. s. m. Résultat de la décomposition de la benzoïne par l'ammoniaque ($C^{56}H^{24}O^2Az^2$).

BENZOÏNAMIDE. s. f. Produit de l'action de l'ammoniaque sur la benzoïne ($C^{64}H^{30}Az^4$).

BENZOÏNE. s. f. [all. *Benzoin, Bittermandelölkampher*]. Isomère de l'essence d'amandes amères ($C^{14}H^6O^2$).

BENZOÏQUE. adj. Qui concerne le benjoin et ses dérivés. — L'*Acide benzoïque* [all. *Benzoinsäure*] ($C^{14}H^5O^3.HO$) qui existe dans tous les véritables *baumes*, et se forme aussi par l'action de l'air sur quelques essences. On le retire en chauffant du benjoin, et recueillant l'acide volatil, qui se condense en aiguilles soyeuses.

BENZOL ou **BENZOLE**. s. m. La *Benzine*.

BENZOLINE. s. f. ($C^{42}H^{18}Az^2$). L'*Amarine*.

BENZOLONE. s. m. Produit de décomposition de l'*Hydrobenzamide* ($C^{14}H^4O$.).

BENZONE. s. f. [all. *carbobenzide*]. Produit de la distillation du benzoate de chaux ($C^{15}H^5O$).

BENZONITRILE. s. m. Produit de la décomposition du benzoate d'ammoniaque par la chaleur ($C^{14}H^5Az$).

BENZOSTILBINE. s. f. Composé obtenu comme le *Benzolone* ($C^{31}H^{11}O^3$).

BENZOSULFATE. s. m. Sels formés par l'*Acide benzosulfurique* et les bases.

BENZOSULFURIQUE. adj. L'*Acide sulfobenzosulfurique*.

BENZO-URIQUE. adj. L'*Acide hippurique*.

BENZOYCINE. s. f. Nom générique des combinaisons de l'acide benzoïque avec la glycérine.

BENZOYLAZOTIDE. s. m. Produit de la décomposition de l'essence d'amandes amères par l'ammoniaque hydratée ($C^{14}H^6Az$).

BENZOYLE. s. m. [all. *Benzoil*]. Radical hypothétique de l'essence d'amandes amères (CH^6O^2).

BENZOYLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Benzoyle*.

BENZOYLURÉE. s. f. ($C^{16}H^8A^2zO^4$). Urée composée, se comportant avec les acides, comme l'urée ordinaire.

BENZOYLURÉIDE. s. f. ($C^{25}H^{28}Az^8O^4$). Dérivé de l'action de l'urée sur l'hydrure de benzoyle.

BENZOYSALICYLOL. s. m. ($C^{14}H^{10}O^5$). Dérivé du chlorure de benzoyle et du salicylure de sodium.

BENZYLAMINE. s. f. Isomère de la *Toluidine*. — Nom

d'un groupe d'urées composées par substitution du benzyle a 1, 2 ou 3 atomes de l'hydrogène de l'ammoniaque.

BENZYLE. s. m. ($C^{14}H^{7}$). Radical des combinaisons benzyliques. — Le *Benzile.*

BENZYLOL. s. m. ($C^{7}H^{6}O$). L'*Essence d'amandes amères* ou *Hydrure de benzyle.*

BENZYLÈNE ou **BENZYLIDÈNE.** s. m. ($C^{7}H^{6}$). Radical de l'aldéhyde benzoïque, etc.

BENZYLIQUE. adj. Qui se rapporte au benzyle et à ses dérivés. — L'alcool benzylique ($C^{7}H^{8}O$) bout à 207°, reste oléagineux, d'odeur d'essence d'amandes amères.

BENZYLURÉTHANE. s. f. ($C^{9}H^{9}AzO^{2}$). Produit cristallisable de l'action du chlorure de cyanogène sur l'alcool benzylique.

BÉRAUD. Anatomiste français (1823-1865) dont le nom est resté à un rétrécissement valvulaire de la muqueuse au bas du sac lacrymal.

BERBER. s. m. Indigène de l'Afrique dont les Kabyles actuels sont des représentants.

BERBÉRIDACÉ, ÉE ou **BERBÉRIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Berberis.* — Famille de dicotylédones à fruit sec ou charnu, uniloculaire et indéhiscent. Graines contenant un endosperme charnu ou corné.

BERBÉRINE. s. f. L'*Épine-vinette* (*Berberis*). — C. ($C^{20}H^{17}AzO^{4}$) Alcaloïde jaune, etc., retiré des *Berberis*, de quelques Rutacées, Renonculacées, etc.

BERBÉRIS. s. m. Genre de Berbéridées à filet des étamines mobiles sous diverses influences.

BERCE. s. f. L'*Heracleum sphondylium*, L., Ombellifère [all. *Bärenklau;* angl. *cowparsnip;* it. *sfondilio;* esp. *esfondilio*] aromatique et âcre.

BERCEAU. s. m. [*cunæ;* σκάφη, κοιτίς; all. *Wiege;* angl. *craddle*]. — **M. C.** Meuble destiné à coucher les petits enfants. Les berceaux dont les parois sont à jour sont préférables aux autres parce qu'ils permettent l'aération des divers objets de la couchette.

BERCK-SUR-MER (Pas-de-Calais). Station maritime.

BERCLIN. s. m. La *Tadorne* (*Anas tadorna*, L.), Palmipède lamellirostre.

BERD. s. m. Le *Cyperus papyrus*, Cypéracée dont les Égyptiens se servaient pour la fabrication du *Papyrus.*

BERDIN. s. m. L'*Eumolpus vitis*, Fabr., Coléoptère chrysomélide. — La *Patelle.*

BERELLI. s. m. Le *Maquereau.*

BÉRENGÉLITE. s. f. Résine fossile de Saint-Jean de Berengela (Amérique du Sud) ($C^{40}H^{30}O^{7}$).

BERG (Wurtemberg). Sources et lac chlorurés sodiques.

BERGALLO (Italie). Source (15°) bicarbonatée calcique.

BERGAMILÈNE. s. m. Le camphre de bergamote, liquide.

BERGAMOTE. s. f. Fruit du *Bergamotier.*

BERGAMOTIER. s. m. Le *Citrus bergamia*, variété à rameaux épineux du *Limettier.*

BERGAPTÈNE. s. m. Stéaroptène cristallisé de l'essence de bergamote.

BERGERA. s. f. Genre de Rutacées du Bengale. — Le *B. Kœnigii*, L., est antidysentérique.

BERGÈRE, s. f. — **Z.** La *Raia batys*, L., femelle, à dents allongées, pointues.

BERGERONNETTE. s. f. Genre de Passereaux muscivores ténuirostres. — *B. grise.* La *Motacilla alba*, L. — *B. jaune.* La *Motacilla boarula*, L. — *B. lugubre.* La *Motacilla lugubris*, Pallas.

BERGUE. s. f. L'écorce d'*Aulne.*

BERHENRIED (Suisse). Station médicale; cures de petit-lait.

BÉRIBÉRI. s. m. [de *beri*, mot cingalais qui signifie *faiblesse*]. Maladie particulière au Malabar, à l'île de Ceylan, etc., offrant des manifestations variées de l'alimentation insuffisante et des accidents nerveux dus aux influences climatériques. — Variété de myélite aiguë ou chronique des pays chauds.

BERINGERBAD (Saxe). Source froide chlorurée calcique et sodique.

BERKA (Allemagne). Source froide sulfatée calcique.

BERKELEY SPRINGS (États-Unis). Sources thermales (36°).

BERKSHIRE SODA SPRINGS (Massachusetts). Sources thermales.

BERLE. s. f. Le *Sium angustifolium*, L. [all. *Merk;* angl. *smallage;* it. *sio;* esp. *berra*], Ombellifère antiscorbutique.

BERLUCHE. s. f. Le *Lulu* (*Alauda arborea*, L.).

BERLUE. s. f. [*suffusio oculorum;* angl. *dazzled eyes;* it. *bagliore*]. Trouble visuel dans lequel on croit voir des objets que l'on a pas réellement devant les yeux, tels que des insectes, des toiles d'araignée, etc.

BERNACHE. s. f. [*Bernicla*]. Sous-genre des Oies. — Les Anser *albifrons*, Bechstein, et *leucopsis* ou *erythropus*, Bechst., Gmelin.

BERNACLE. s. m. Le *Pouce-pied*, les *Balanes.* — Les *Bernaches.*

BERNARD (Claude). Physiologiste français (1813-1878) dont le nom est resté au *Canal accessoire du pancréas.*

BERNARD L'ERMITE. s. m. Nom des *Pagures* se logeant dans les coquilles abandonnées de Gastéropodes.

BERNE. s. m. Le *Cutérèbre.*

BERNADET. s. m. Le *Humantin.*

BERNICLE. s. f. La *Patelle.* — Le *Cravant.* — La *Bernache.*

BERNIÈRES (Calvados). Station maritime.

BERNIQUE. s. f. Comme *Bernicle.*

BERNOS (Gironde). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BERNSTEIN ou **BOROSTYANKO** (Hongrie). Source froide sulfatée ferrugineuse.

BÉROÉ. s. m. Genre de Béroïdés de nos mers.

BÉROÏDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Béroés.* — Famille d'Acalèphes cténophores à corps globuleux sans lobes.

BERROUAGHIA (Algérie). Source sulfureuse.

BERTHOLLET. Chimiste français (1748-1822) dont le nom est resté au *Chlorate de potasse.*

BERTHOLLETIE. s. f. Le *Juvia*, Myrtacée.

BERTIN. Anatomiste français (1712-1781) dont le nom est resté à des dispositions des os et du rein.

BERTONNEAU. s. m. Le *Turbot.*

BERTRICH (Prusse). Sources thermales sulfatées sodiques (33°).

BÉRYLLIUM. s. m. Le *Glycinium.*

BÉSENNA. s. m. L'*Albisie.*

BESICLE. s. f. Pour *Lunette.*

BESOIN. s. m. [all. *Bedürfniss;* angl. *want;* it. *bisogno*]. Ordre de sensations internes qui avertit les animaux de la nécessité, soit d'exécuter certains actes, soit de se procurer les choses indispensables à l'entretien de la vie, à la reproduction, etc. On compte : 1° les *B.* d'activité du cerveau, en tant que présidant aux *instincts;* à un plus haut degré ce sont les *désirs*, les *passions;* 2° *B.* d'exercer le cerveau en tant que présidant aux fonctions intellectuelles; 3° *B.* d'exercer les muscles. Il dérive de l'état dans lequel l'inaction prolongée au delà de certaines limites amène le tissu musculaire et ceux des articulations. C'est le *B. d'exercice.* — *B.* relatifs aux appareils de reproduction. — *B.* relatifs aux appareils de nutrition. Ce sont : 1° La *faim*, la *soif* et le *B. de défécation.* Les uns et les autres ont pour point de départ ou pour siège un état particulier des différentes parties du tube digestif. 2° *B. d'uriner*, ayant pour point de départ la réplétion vésicale et de même lorsque l'utérus est rempli à un degré convenable par le fœtus, etc. 3° *B. de respirer*, ayant pour point de départ aussi certains états du sang agissant sur l'appareil respiratoire. 4° *B.* ou *Angoisses circulatoires.* Sensations qui surviennent lorsque la circulation cardiaque est interrompue. Aux *B. naturels* s'ajoutent chez l'homme les *B. artificiels*, tabac, diverses boissons alcooliques, etc. (Béraud et Robin, 1858).

BESSE (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BESSENNA. s. m. Le *Moucenna.*

BESTIAL, ALE. adj. et s. m. Qui se rapporte aux bêtes; qui ressemble à leurs actes. — *Bestiaux.* Les Quadrupèdes domestiques de pâture.

BESTIALITÉ. s. f. En médecine légale attentat contre nature sur un animal.

BÉSU. s. m. ou **BÉSUGUE.** s. f. Le *Pagel.*

BESUGAN. s. m. Le *Trigla adriatica*, Brunnich.

BESUGON. s. m. Le *Sparus massiliensis*, Lac.

BÉTAILLE (Corrèze). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BÉTAINE. s. f. (Schreiber). La *Lycine* isomère de l'*Oxynévrine*.

BÊTA-ÉRYTHRINE. s. f. (Menchutkin). Principe extrait de la *Roccella fuciformis* ($C^{42}H^{24}O^{20}$,H^2O^2.), espèce de Lichen.

BÊTA-PICRO-ÉRYTHRINE. s. f. Matière obtenue en chauffant la *Bêta-érythrine* avec l'alcool ($C^{26}H^{16}O^{12}$).

BÊTE. s. f. [*bestia;* θηρίον; all. *Thier;* angl. *beast;* it. et esp. *bestia*]. Les animaux autres que l'homme et les Quadrumanes. — *B. à bon Dieu.* La *Coccinelle.* — *B. bovines.* Les races de bœufs. — *B. à cornes.* Les bœufs, les chèvres et les moutons. — *B. fauves.* Les cerfs, daims, chevreuils, etc. — *B. à laine* ou *ovines.* Les moutons. — *B. noires.* Les sangliers, blaireaux, etc. — **M. C.** La *Clavelée.*

BÉTEL. s. m. Masticatoire tonique, composé de *Piper betel,* L., de tabac, de chaux vive, et du fruit de l'*Areca catechu,* L.

BÉTHESDA (États-Unis). Source froide carbonatée calcique et magnésienne.

BÉTOINE. s. f. Le *Betonica officinalis,* L., Labiée, émétique, etc. — *B. d'eau.* La *Scrofulaire.* — *B. de montagne.* L'*Arnica.*

BÉTON. s. m. Le colostrum des vaches.

BETTE. s. f. [*beta;* τεῦτλον; all. *Mangold;* angl. *beet;* it. *bietola;* esp. *acelga*]. Genre de Chénopodée. — *B. ordinaire.* La *Beta vulgaris,* L., plante herbacée alimentaire.

BETTE-RAVE ou **BETTERAVE.** s. f. [all. *Runkelrübe;* angl. *beetroot;* it. *barbabietola;* esp. *betaraga*]. Variété de la *Beta vulgaris,* L., à grosse racine contenant un sucre pareil à celui de canne.

BÉTULINÉ, ÉE. adj. Comme *Bétulacé.*

BÉTULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Bouleau* [*betula*].—Famille de dicotylédones diclines dont l'ovaire à deux loges monospermes donne par avortement des samares uniloculaires.

BÉTULINE. s. f. [all. *Betulin;* angl. *betulina*]. Principe tiré de l'écorce de bouleau (*Betula alba,* L.), aromatique ($C^{40}H^{33}O^3$).

BÉTULORRHÉTINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{36}H^{66}O^5$) tiré de la résine de *Bouleau.*

BEURRE. s. m. [*butyrum;* βούτυρον, de βοῦς, vache, et de τυρός, fromage; all. et angl. *Butter;* it. *butirro;* esp. *manteca*]. Produit onctueux jaune résultant de la réunion obtenue par le barattage agglutinant des globules du lait les uns aux autres en une seule masse quand, par abaissement de la température du liquide, ils sont devenus demi-solides de liquides, huileux, qu'ils étaient dans le lait sortant de la mamelle. Le beurre est plus léger que l'eau ; il retient 16 à 20 p. 100 de *lait de beurre* faiblement acide. Il est onctueux à 18°, fond entre 32° et 55°, se resolidifie en descendant à 26° et reprend subitement alors la température de 32°. Il est composé de 68 p. de palmitine, 30 d'oléine et 2 de butyrine, caprine, caproïne, etc. — *B. d'antimoine, d'arsenic, de bismuth, d'étain, de zinc.* Les *Chlorures d'antimoine, d'arsenic,* etc. — *B. artificiel* ou *Margarine.* Palmitine pure qu'on liquéfie et soumet, avec 15 p. 100 de lait et 50 p. 100 d'huile d'arachides, à la rotation d'une baratte mécanique. La substance broyée est ensuite moulée en mollettes comme le beurre, dont elle a l'aspect, le goût et la constitution chimique. Ce beurre retient moins d'eau que le beurre naturel; il ne rancit pas ou que fort peu. — *B. de cacao.* Huile concrète, qu'on obtient des amandes de cacao. D'un jaune pâle, d'une saveur douce et agréable, et fusible à 5° centigrades. — *B. de cire.* Composé d'acides palmitique et oléique, de myricine et de cérine, obtenu de la cire; résolutif. — *B. de coco.* Palmitine blanche suave et de consistance onctueuse, retirée des noix de cocotier. — *B. de Galam, de Shea, de Bambouc* ou *de Bambarra.* Corps gras, analogue au beurre de cacao, tiré des *Noix du Congo.* — *B. de ghee* ou *de ghi.* Matière grasse extraite de la graine du *Bassia butyracea,* Roxburgh (Sapotée). — *B. de mahwah* ou *mahdouca.* Matière grasse de l'*Illipé.* — *B. de mango.* Matière grasse des poires du Manguier. — *B. de montagne.* L'*Alun.* — *B. de muscade.* Corps gras de la muscade. — *B. de Palme.* Corps gras de la consistance du beurre, tiré de l'*Elæis guineensis,* L., Palmier.

BEUZEVAL (Calvados). Station maritime.

BEVILACQUA. s. m. ou **BEVILAQUE.** s. f. L'*Hydrocotyle asiatica,* L., Ombellifère de l'île Maurice.

BÉVUE. s. f. La *Diplopie.*

BEX (Canton de Vaud, Suisse). Sources froides chlorurées sodiques.

BEXUGO. s. m. Racine purgative du Pérou qu'on suppose être celle d'une Célastracée.

BEZA. s. m. Le *Favus* en Abyssinie.

BÉZOARD. s. m. [*lapis bezoardicus;* all. *Bézoarstein;* angl. *bezoar;* it. *belzuar*]. Concrétions, etc., de l'estomac, des intestins et des voies urinaires des Ruminants. — *B. humains.* Les calculs urinaires de l'homme supposés alexipharmaques. — *B. d'Allemagne.* Les Égagropiles. — *B. factice,* ou *Pierre de Goa.* Argile plastique mêlée d'espèces cordiales ou de poudre de vrais *B.* — *B. fauve, ellagique* ou *noir rayonné.* Concrétion intestinale de ruminants venant de la Perse, contenant de l'*acide ellagique.* — *B. lithofellique* ou *résineux vert.* Le *B. oriental.* — *B. minéral.* Le deutoxyde d'antimoine. — *B. occidental.* Se trouve dans le quatrième estomac de la Chèvre sauvage du Pérou, de l'Isard ou du Chamois, de faible odeur ambrée. — *B. oriental.* Tiré du quatrième estomac de la Gazelle des Indes (*Antilope cervicapra*) et de l'Ægagre; enchevêtrement de fibres végétales non digérées incrustées de calcaires. Il était regardé comme alexipharmaque.

BÉZOARDIQUE. adj. Qui concerne les bézoards, leurs propriétés.

BI. [du latin *bis*]. On dit généralement *bioxyde, bichlorure, biiodure, bisulfure, bisel,* et ainsi des autres. Les noms commençant ainsi qui manquent sont aux mots *Oxyde, Carbonate, Chlorure, Carbure, Iodure, Sulfure,* etc.

Bi. Notation du *Bismuth.*

BIACUMINÉ, ÉE. adj. Qui est terminé par deux pointes.

BIARRITZ (Basses-Pyrénées). Station maritime et hivernale.

BIATOMIQUE. adj. — **C.** Le composé qui, ayant la même composition qu'un autre possède, sous un même volume, un nombre double d'atomes.

BIB. s. m. Le *Gadus luscus,* L., Gadoïde.

BIBACIER. s. m. L'*Eriobothrya japonica,* Lindley, *Mespilus japonica* ou *Cratægus bibas,* Lour., Rosacée à fruits comestibles.

BIBASIQUE. adj. Les sels qui contiennent deux fois autant de base que les mêmes sels à l'état neutre.

BIBASSIER. s. m. Comme *Bibacier.*

BIBENZAMIDE. s. m. La *Benzimide.*

BIBERON. s. m. [de *bibere,* boire ; all. *Saugfläschchen;* angl. *suckin bottle;* it. *zampilletto*]. Vase destiné à faire boire les malades qu'une cause quelconque empêche d'user d'un verre ordinaire. — Appareil à succion employé dans l'allaitement artificiel, pour remplacer le sein de la nourrice.

BIBICHI. s. m. Le *Blennius pholis,* L. Acanthoptère.

BIBION. s. m. Les *Bibio hortulanus* et *Marci,* Diptère à trompe molle, à mâle noir, femelle rouge.

BIBRA (Saxe). Source (14°) chlorurée magnésienne.

BIBREUIL. s. m. La *Berce.*

BIBROMANILINE. s. f. Dérivé de la distillation de la bibromisatine avec la potasse et l'eau ($C^{12}H^6AzBr^2$).

BIBROMISATINE. s. f. Dérivé de l'action du brome sur l'isatine ($C^{16}H^3AzO^4Br^2$).

BIBROMISATYDE. s. f. Dérivé de l'action du brome sur l'*Isatyde* ($C^{16}H^4O^4Br^2$).

BICAMPHORIMIDE. s. f. Dérivé de l'action de la chaleur sur le camphorate d'ammoniaque anhydre ($C^2A^{15}O^4Az$).

BICARBONÉ. adj. Qui contient deux fois plus de carbone que quelque autre corps.

BICARBURÉ. s. m. Qui contient deux équivalents de carbone.

BICAUDAL, ALE ou **BICAUDÉ, ÉE.** adj. [*bicaudalis*]. Qui est fendu à la partie postérieure et inférieure.

BICÉPHALE. adj. et s. Pour *Dicéphale.*

BICEPS. adj. et s. m. [de *bis,* deux, et *caput,* tête; all. *zweikopfig*]. Pourvu de deux têtes. Qui a deux attaches à la partie supérieure. — *B. brachial.* Muscle situé verticalement à la partie antérieure du bras. — *B. crural.*

Muscle situé verticalement à la partie postérieure de la cuisse.

BICH. s. m. L'*Aconitum ferox*, Woll., de l'Inde.

BICHAT. Anatomiste français (1771-1802) qui a laissé son nom à diverses dispositions anatomiques.

BICHLORINDINE. s. f. La *Chlorindine*.

BICHLORISAMIDE. s. f. Corps formé pendant l'évaporation du *bichlorisatinate d'ammoniaque* ($AzH^2.C^{16}H^3AzO^2Cl^2$).

BICHE. s. f. La femelle des divers Cervidés.

BICHIR. s. m. Le *Polypterus bichir*, E. G. S.-H., Malacoptérygien du Nil.

BICHLORISATIDE. s. f. Composé dérivé de la *Chlorisatine*.

BICHLORISATINATE. s. m. Sel formé par l'acide chlorisatinique.

BICHLORISATINE. s. f. Composé obtenu en même temps que la *Chlorisatine* ($C^{16}H^3O^4AzCl^2$).

BICHLORISATINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action des alcalis sur la *Bichlorisatine*.

BICHLORISATYDE. s. f. Composé obtenu par action du sulfate d'ammoniaque sur la *Chlorisatine* ($C^{16}H^4O^4AzCl^2$).

BICHLOROSALICINE. s. f. ($C^{26}H^{16}Cl^2O^{14}.2HO$). Dérivé de l'action du chlore sur la *Salicine*.

BICHO. s. m. Gangrène du rectum au Brésil.

BICHROMATE. s. m. Nom des chromates acides.

BICHUQUE. s. m. La *Réduve*, Hémiptère.

BICIPITAL, ALE. adj. Qui concerne le muscle biceps.

BICK. s. m. Comme *Bich*.

BICOLORINE. s. f. L'*Æsculine*.

BICONCAVE. adj. Qui offre une concavité sur deux faces parallèles.

BICONJUGUÉ, ÉE. adj. Feuilles dont le pétiole commun se divise en rameaux pourvus chacun de deux folioles.

BICONVEXE. adj. Qui offre une convexité sur deux faces parallèles.

BICORNE. adj. [de *bis*, deux, et *cornu*, corne; all. *zweihörnig*.] Qui offre deux cornes; qui a deux prolongements égaux.

BICORPS. adj. Pour *Disome*.

BICUIBA-RODONDA. s. m. Le *Myristica officinalis*, Mart., Myristicée du Brésil.

BICUSPIDE ou **BICUSPIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui est fendu au sommet, de manière à se terminer en deux pointes. — Les petites molaires de la deuxième dentition, à deux racines.

BIDENS. s. m. Comme *Bident*.

BIDENT. s. m. Le *Bidens tripartita*, L., Corymbifère.

BIDENTÉ, ÉE. adj. Qui a deux dents.

BIDIGITIPENNÉ, ÉE. adj. Les feuilles composées d'un pétiole commun dont le sommet a deux feuilles pennées.

BIDIGITTÉ, ÉE. adj. [de *bis*, et *digitus*, doigt]. *Didactyle*.

BIÉCHO et **BIÉCO.** s. m. Le *Bicho*.

BIELLE. s. f. (all. *Briebwerk;* angl. *engine-beam;* it. et esp. *biella*). Partie des machines à vapeur qui relie la tige du piston à la manivelle de l'arbre.

BIELOÏ (Sibérie). Lac salé.

BIENSÉANCE. s. f. [*decens habitus;* εὐσχημοσύνη]. La Collection hippocratique contient un écrit sous ce titre.

BIÈRE. s. f. [*cerevisia;* ζῦθος; all. *Bier;* angl. *beer;* it. *birra;* esp. *cerveza*]. Boisson alcoolique faite avec le houblon et des céréales, particulièrement avec l'orge fermentée. On laisse germer l'orge pour y développer la glycose. Après diverses opérations on ajoute le houblon au liquide fermentescible. Mêlée alors de levure, la liqueur fermente, et constitue cette boisson au bout de quelques jours, après avoir été collée convenablement. Elle contient, outre l'alcool, 2 à 8 p. 100, un peu de glycose, d'acide acétique, un extrait amer et aromatique, de la dextrine, du mucilage et des albuminoïdes liquides.

BIÉTHYLURÉE. s. f. ($C^{10}H^{12}Az^2O^2$). Composé obtenu en traitant l'éther cyanique par l'éthyliaque.

BIÈVRE. s. f. Le *Mergus merganser*, L., Palmipède. — Le *Castor*.

BIF. s. m. Prétendu métis du taureau et de l'ânesse.

BIFÉMORO-CALCANIEN. adj. et s. Les *muscles jumeaux de la jambe*.

BIFÈRE. adj. [de *bis*, deux fois, et *ferre*, porter]. Qui fait deux portées par an. — **B.** Qui porte deux fois, chaque année, des fleurs et des fruits.

BIFEUILLE. adj. et s. [de *bis*, et *folia*, feuille]. Qui a deux feuilles. — L'*Orchis bifolia*, L.

BIFIDE. adj. [de *bis*, deux fois, et *findere*, fendre; all. *zweispaltig*]. Qui est divisé longitudinalement en deux portions séparées à angle.

BIFLEXE. adj. [de *bis*, deux fois, et *flexus*, fléchi]. Qui est infléchi deux fois.

BIFLORE. adj. de *bis*, deux fois, et *flos*, fleur]. Pédoncule qui porte deux fleurs. Plante qui produit plusieurs fleurs distinctes deux à deux.

BIFORE. s. m. La *Salpe* ou *Salpa*.

BIG. s. m. Le *Cobaye*.

BIGARADIER. s m. [all. *saure Pomeranze;* angl. *Seville orange*]. Le *Citrus bigaradia*, Nouv. Duhamel, *Citrus vulgaris*. — *B. chinois*. Le *Citrus vulgaris sinensis*, Risso.

BIGARREAU. s. m. Le fruit du *Bigarreautier*.

BIGARREAUTIER. s. m. Le *Prunus cerasus;* var. *duracina* ou *bigarella*, L.

BIG BINE SPRINGS (Kentucky). Sources sulfureuses.

BIGÉMINÉ, ÉE. adj. [de *bis*, deux fois et *geminatus*, doublé]. Fleur, fruit, spores disposés par quatre, deux à deux sur un pédoncule, dans un sporange.

BIG-LAUREL. s. m. Le *Magnolia grandiflora*, Mic., fébrifuge.

BIGLE. adj. et s. — *Louche*.

BIGNONIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Bignonia*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, fruit soit capsulaire, soit drupe sèche.

BIGNONIÉ, ÉE. adj. et s. — Comme *Bignoniacé*.

BIGORNEAU. s. m. La *Littorina littoralis*, Gastéropode branchifère comestible. — *B. perceur*. Le *Murex erinaceus*, Gastéropode branchifère, qui attaque les Huîtres.

BIHOREAU. s. m. L'*Ardea nycticorax*, L., Échassier cultrirostre.

BIHYDRATE. s. m. Le composé qui a deux équivalents d'eau. — *B. d'amylène*. L'alcool amylique.

BIHYDRATÉ, ÉE. adj. Qui a deux équivalents d'eau.

BIIODURE. s. m. Iodure à deux équivalents d'iode.

BIJON. s. m. La térébenthine brute.

BIJUGUÉ, ÉE. adj. [de *bis*, deux, et *jugum*, joug]. Groupé, lié deux par deux. — **B.** Feuilles pennées dont le pétiole commun porte deux paires de folioles.

BIJUMEAU. adj. et s. Le monstre double. — Les muscles biceps.

BIKSZAD (Hongrie). Sources (12°) chlorurées sodiques carbonatées.

BILABIÉ, ÉE. adj. [de *bis*, deux, et *labium*, lèvre]. Qui est disposé comme deux lèvres.

BILAMELLÉ, ÉE. Qui est à deux lames ou lamelles.

BILATE. s. m. Pour *Glycocholate*.

BILATÉRAL, ALE. adj. [de *bis*, deux, et *latéral*]. Qui est placé sur deux côtés opposés. — Qui porte sur deux de ses côtés à la fois.

BILAZAI (Deux-Sèvres). Sources (18°) sulfurées, sulfatées calciques.

BILBILLA. s. f. Le *Belbetta*.

BILE. s. f. [*bilis;* χολή; all. *Galle;* esp. *bilis*]. Humeur amère, jaunâtre ou verte, sécrétée par le foie, et qui se rend soit immédiatement dans le duodénum (*B. hépathique*) ou séjourne d'abord dans la vésicule biliaire où elle devient un peu muqueuse, filante, d'où elle coule (*B. cystique*) dans le duodénum. La *B.* est alcaline chez les Herbivores et les Omnivores pendant la digestion, mais acide dans les intervalles; elle est toujours acide chez les Carnivores (Bernard); sur les suppliciés elle est neutre ou très légèrement alcaline (Ch. Robin). La *B.* est versée graduellement dans l'intestin, entre la quatrième et la septième heure qui suivent le repas. Le mélange de la *B.* avec le suc pancréatique produit un liquide qui a des propriétés différentes de celles du suc pancréatique ou de la *B.* pris isolément. La matière colorante passe de l'état liquide à l'état solide, sous lequel on la trouve dans les matières fécales. La *B.* agitée avec l'huile donne une émulsion neutre, mais au bout de douze à vingt-quatre heures il y a séparation complète des deux liquides. Le mélange de *B.* et de

suc pancréatique reste neutre et n'empêche pas l'émulsion de la graisse par agitation; mais cette émulsion pancréatico-biliaire est acide et en moins de vingt-quatre heures la *B.* se sépare comme dans le cas précédent en restant neutre au fond du tube ; au contraire, l'émulsion acide au liquide pancréatique reste au-dessus d'elle sans qu'elle prenne part à l'émulsion. Si à l'émulsion artificielle du mélange par agitation d'huile et de *B.* resté neutre on ajoute le suc pancréatique, neutre aussi, il enlève de suite la graisse à la *B.* absolument comme l'éther le fait à l'eau et forme une émulsion qui surnage. Celle-ci est légèrement mais nettement acide et reste sans séparation de l'huile et du suc durant des semaines, jusqu'à ce que vienne la putréfaction, toujours tardive, alors que celle du liquide pancréatique hors de l'état d'émulsion survient dans les vingt-quatre heures. La *B.* dissout les hématies, non les cellules épithéliales. Il est faux qu'elle ait une action quelconque sur celles-ci, pas plus que dans l'estomac et le haut du duodénum, non plus que sur les graisses. La *B.* ne contient aucun albuminoïde ni autre corps émulsionnant; elle n'émulsionne pas les graisses des aliments. Elle a pour premier usage de fluidifier les albuminoïdes du chyme par action de ses taurocholates, etc., qui en même temps se décomposent et donnent pour produits des composés volatiles à odeur fécale. De plus elle empêche la putréfaction du chyme. Cet usage semble dû à ses principes colorants car elle l'exerce sur le méconium, qui manque des sels amers propres de la *B.* Cette putréfaction survient lorsque la *B.* cesse de couler dans l'intestin. Le contenu intestinal perd alors l'odeur de matière fécale et répand une odeur aigre, fétide, dans laquelle on distingue celle des hydrogènes sulfuré et phosphoré. Les glycocholate et taurocholate de soude composent le principe amer de la *B.;* ils se décomposent en agissant sur les aliments et ne se retrouvent plus dans les fèces. Ils existent en quantité normale (50 p. 1000) dans les cas de sécrétion de *B. incolore.* Elle ne contient pas trace d'albuminoïdes autres que le mucus venant de la vésicule. Elle contient 875 p. 1000 d'eau. La biliverdine, la bilirubine, l'hématoïdine, la bilifuscine, la biliprasine et la bilihumine constituent le mélange des principes colorants cristallisables dont les proportions font varier les teintes de la bile du jaunâtre pâle au vert noir. Ils sont dans la proportion de 15 à 25 p. 1000. A l'exception de sa cholestérine dont la moyenne est de 1 p. 1000, aucun de ses principes, même les colorants, ne se retrouve dans les déjections tel qu'il était dans l'humeur, contrairement à ce qui est pour les liquides excrémentitiels. Tous se sont décomposés à des degrés divers en agissant sur les albuminoïdes, etc., et à l'exception des composés odorants spéciaux (scatol, indol, etc.), elle ne renferme aucun des principes analogues aux excrémentitiels formés par désassimilation des tissus, qui se trouvent dans le sang avant de devenir les composants des excrémentitions urinaire et sudorale. Tous les principes d'origine organique de la *B.* se forment dans le foie, moins les traces de sa cholestérine. La *B.* ou ses principes colorants arrivés dans l'urine, etc., au contact de l'acide azotique passent successivement au bleu, violet, rouge et jaune. — *B. de bœuf.* Riche en biliverdine, était employée comme digestif. — *B. cristallisée.* Le taurocholate de soude. — *B. blanche.* Les cas dans lesquels, avec la proportion normale de taurocholates, etc., la *B.* reste plus ou moins incolore, sans les principes colorants ou à peu près.

BILIAIRE. adj. [*biliaris;* χολώδης]. Qui a rapport à la bile, à ce qui la secrète et la conduit.

BILHARZIA. s. m. Genre de Nématoïdes. Le *B. hæmatobia* se trouve surtout dans les petites veines de la muqueuse intestinale et urinaire. En Égypte il est extrêmement commun. Il est cause de l'hématurie endémique de l'Égypte, du Cap, etc., centre de formation de calculs, etc.

BILICHOLINIQUE. adj. et s. L'*Acide choléique*.

BILIATION. s. f. Sécrétion de la bile. Elle débute par la production du *méconium* formé surtout de matières colorantes, de cholestérine, etc. ; principes qui dès lors, comme plus tard, sont surtout *excrémentitiels* et rejetés comme tels. Les taurocholates, etc., sels amers, produits de *sécrétion* essentiellement actifs de la bile durant la digestion intestinale, dont aucun ne se retrouve dans les fèces tels qu'ils sont dans cette humeur, n'y sont versés que plus tard, plus ou moins, pendant la durée de l'allaitement, etc., indépendamment des principes colorants, comme dans les cas de *bile blanche.*

BILICYANINE. s. f. Produit de l'action du chloroforme sur les matières colorantes de la bile, analogue à la *Cyanurine.*

BILIEUX, EUSE. adj. [χολώδης; all. *gallig ;* angl. *bilious ;* esp. et it. *bilioso*]. Qui est de la nature de la bile, qui lui ressemble. — **M. C.** Ce qu'on croit être dû à la *B.*

BILIFLAVINE. s. f. L'un des dérivés chimiques jaunes de la biliverdine.

BILIFULVINE. s. f. [de *bilis,* bile, et *fulvus,* jaune fauve ; all. *Bilifulvin*]. La *Bilirubine.*

BILIFULVIQUE. adj. Qui a le jaune verdâtre de la bile.

BILIFUSCINE. s. f. [de *bilis,* bile, et *fuscus,* foncé] ($C^{16}H^{20}Az^2O^4$). Principe colorant de la bile d'un brun foncé qui contient un équivalent d'eau de plus que la bilirubine.

BILIHUMINE. s. f. Principe colorant brun de la bile restant après dissolution de tous les autres.

BILIMBI. s. m. Le fruit acide de l'*Averrhoa carambola,* L., Oxalidée.

BILIN (Autriche). Sources froides bicarbonatées sodiques.

BILINE. s. f. [de *bilis,* bile]. *Glycocholate* et *Taurocholate* de soude impurs et mélangés.

BILIPHÉINE. s. f. La *Bilirubine.*

BILIPRASINE. s. f. ($C^{16}H^{22}A^2O^6$). L'un des principes colorants de la bile ; vert noirâtre ; vert dans la solution alcoolique.

BILIPURPURINE. s. f. Dérivé chimique de la *Biliverdine.*

BILIQUE. adj. Qui a rapport à la bile, aux voies biliaires. — Nom d'un *Acide* qui est un mélange d'acide cholique ($C^{52}H^{42}NO^{11}.HO$) et d'acide choléique ($C^{52}H^{45}NS^2O^{14}$).

BILIRUBINE. s. f. ($C^{16}H^{18}Az^2O^3$). L'un des principes colorants de la bile ; d'un rouge orangé, en cristaux rouges foncés. Soluble dans le chloroforme, etc.

BILIVERDINE. s. f. ($C^{16}H^{18}Az^2O^4$). Le principe vert de la bile, peu soluble dans l'alcool.

BILBERGIE. s. f. (*Billbergia,* Thunb.). Genre de Broméliacées du Brésil, etc.

BILLON. s. m. La *Vicia sativa,* L., Papilionacée.

BILLOT. s. m. Mors de bois, autour duquel on attache un sac renfermant les remèdes à faire prendre au cheval.

BILOBÉ, ÉE. adj. [de *bis,* deux fois, et *lobus,* lobe]. Qui a deux divisions séparées.

BILOCULAIRE. adj. [de *bis,* deux fois, et *loculus,* loge]. Qui a deux loges.

BIMANE. adj. et s. [de *bis,* deux fois, et *manus,* main ; all. *zweihänder ;* angl. *bimana ;* esp. et it. *bimano*]. Qui a deux mains. — Ordre de Mammifères ayant pour caractères de posséder les membres onguiculés, deux mains à pouces opposables, des incives, canines et molaires (Homme).

BIMÉTHYLURÉE. s. f. ($C^6H^8Az^2O^2$). Corps obtenu de l'éther méthylcyanique.

BINAIRE. adj. [*binarius,* de *bis,* deux ; all. *binär* ; angl. *binary* ; esp. et it. *binario*]. Corps composés de deux corps simples. — Les animaux pairs.

BINÉ, ÉE. adj. Pour *Géminé.*

BINERIL. s. m. Le *Bruant* (*Emberiza citrivella.* L.), Conirostre.

BINETU. s. m. L'*Ortolan.*

BINGEN (Allemagne). Station médicale. Cures de raisin.

BINITROBENZIDE. s. f. Dérivé azotique de la benzine ($C^6H^2AzO^4$).

BINITROPHÉNIQUE. adj. Acide [$C^{12}H^3(AzO^5)^2O.HO$] qui s'obtient en traitant par l'acide azotique l'huile du goudron de houille.

BINITROSULFURE. s. m. Noms de composés dans lesquels le soufre est substitué au cyanogène qu'ils renfermaient d'abord.

BINITROTOLINE. s. f. Corps dérivé de la *Toline* ($C^{14}H^{02}AzO^4$).

BINKOHUMBA. s. m. Le *Phyllanthus urinaria,* L., Euphorbiacée diurétique de Ceylan.

BINOCLE. s. m. [de *bini,* deux, et *oculus,* œil; all. *Opernglas;* it. *binocolo*]. Lunette à l'aide de laquelle on

voit un objet avec les deux yeux en même temps. — Le *Diophthalme*.

BINOCULAIRE. adj. [de *bini*, deux, et *oculus*, œil]. Qui sert aux deux yeux; qui s'y rapporte.

BIO (Lot). Sources sulfatées calciques.

BIOCHIMIE. s. f. [de βίος, vie, et *chimie*]. L'analyse chimique des tissus organisés et des humeurs.

BIODYNAMIQUE. s. f. [de βίος, vie, et *dynamique*]. L'activité d'ordre organique ou vital.

BIOGÈNE ou **BIOGÉNIQUE**. adj. [de βίος, vie]. Qui concerne la naissance des êtres vivants.

BIOGNOSE. s. f. [de βίος, vie, et γνῶσις, connaissance]. Connaissance des lois de la vie.

BIOLOGIE. s. f. [*biologia*, de βίος, vie, et λόγος, discours; all. *Biologie;* angl. *biology;* it. et esp. *biologia*] (Lamarck et Treviranus, 1802). La science qui a pour objet les corps organisés, et pour but d'arriver, par la connaissance des lois de l'organisation, à déterminer les conditions d'accomplissements des actes manifestés par ces êtres, et réciproquement. Le terme *physiologie* n'est pas synonyme de celui-ci. La *B.* envisage les corps organisés : 1° *statiquement*, c'est-à-dire comme aptes à agir; et 2° *dynamiquement*, c'est-à-dire comme agissant. A la *B. statique* appartiennent : 1° l'*anatomie*, 2° la *biotaxie*; 3° la *science des milieux* ou *mésologie*, toute idée d'organisme vivant ne pouvant être hors de l'idée d'un *milieu* (air, eau, lumière, chaleur, etc.). Au point de vue *dynamique*, la *B.* comprend : 4° la *physiologie*, qui a pour but spécial la connaissance des lois d'après lesquelles s'opèrent les actes des êtres vivants; 5° les actions réciproques du *milieu* sur l'organisme et de celui-ci sur l'organisme, premier point par lequel la *B.* touche particulièrement à la sociologie. La *B.* est spécialement subordonnée à la physique et à la chimie dont les données constituent pour elle autant de moyens d'interprétation et de procédés d'investigation (A. Comte).

BIOLOGIQUE. adj. Qui a rapport à la biologie.

BIOLYCHNION. s. m. [de βίος, vie, et λύχνος, flambleau]. La prétendue chaleur innée du sang, etc.

BIOMANTIE. s. f. [de βίος, vie, et μαντεία, divination]. Divination par ce qui se rapporte à la vie.

BIOMANTIQUE. adj. Qui concerne la *Biomantie*.

BIONOMIE. s. f. Étude des lois d'après lesquelles s'accomplissent les phénomènes d'ordre organique ou vital.

BIOPHTHORE. adj. [βιοφθόρος]. Qui corrompt la vie. — Mortel.

BIOPHILIE. s. f. Tout ce qui caractérise l'instinct de conservation individuelle.

BIOPLASME. s. m. [de βίος, vie, et πλάσμα, liquide formateur] (Beale). La substance organisée.

BIOPLASTIQUE. adj. Qui produit la substance organisée, qui détermine la génération, la cicatrisation, la vie.

BIOSCOPIE. s. f. [de βίος, vie, et σκοπεῖν, examiner]. L'examen des phénomènes d'ordre organique ou vital.

BIOSPHÈRE. s. f. [de βίος, vie, et *sphère*] (J.-H. Mayer). Les granules dits moléculaires doués du mouvement brownien, inexactement pris pour signe d'animalité.

BIOTAXIQUE. adj. Qui concerne la *Biotaxie*.

BIOTAXIE. s. f. [de βίος, vie, et τάξις, arrangement; all. *Biotaxie;* angl. *biotaxy;* it. *biotaxia*]. Une des branches de la biologie. Science qui a pour sujet les êtres organisés considérés à l'état statique (en tant qu'aptes à agir), et pour but la coordination hiérarchique de tous les organismes connus en une série générale destinée ensuite à servir d'appui indispensable aux conceptions biologiques. La biotaxie est *zoologique* ou *botanique*, suivant que ce sont les animaux ou les plantes qu'elle envisage. Elle repose sur l'anatomie; elle s'appuie plus particulièrement sur la connaissance de l'*anatomie extérieure* ou *morphologique* (De Blainville, A. Comte).

BIOTIQUÉ. adj. [de βιωτικός, qui concerne la vie]. Ce qui regarde la vie, son principe.

BIOTOPHAGE. adj. et s. [de βιωτός, vital, doué de vie, φογος, qui mange]. Qui se nourrit de tissus vivants.

BIOTOPHILE. adj. [de βιωτός, doué de vie, et φίλος, ami]. Qui aime ce qui vit, qui s'en nourrit.

BIOVULÉ, ÉE. adj. Qui contient deux ovules.

BIOXYDE. s. m. Les oxydes basiques qui renferment 2 d'oxygène pour 1 d'un autre corps simple. — *B. d'hydrogène* (HO^2). L'eau oxygénée.

BIOXYPROTÉINE. s. f. ($C^{40}H^{31}Az^{10}O^{14}$). Albuminoïde obtenu de la décomposition de la fibrine, etc.

BIPAPILLAIRE. adj et s. Qui est pourvu de deux papilles. — **Z.** La *Bipapillaria australis*, Lam., Tunicier.

BIPARE. adj. [de *bis*, deux fois, et *parere*, enfanter]. Qui engendre deux fois, de deux côtés. — Gémellaire.

BIPARIÉTAL, ALE. adj. Qui a rapport aux deux pariétaux.

BIPARTI, IE, et **BIPARTIT, ITE**. adj. Qui est divisé en deux parties sans séparation complète.

BIPARTIBLE. adj. Qui peut se partager spontanément en deux parties.

BIPARTITION. s. f. Division en deux. — Segmentation.

BIPÈDE. adj. et s. m. [*bipes;* all. *zweifüssig;* angl. *biped;* it. et esp. *bipede*]. Pourvu de deux pieds. — *B. antérieur*. L'ensemble des deux membres antérieurs des Solipèdes.

BIPHORE. Faute au lieu de *Bifore*.

BIPINNARIA. s. f. La larve des Astérides passant du type bilatéral au radiaire.

BIPINNATIFIDE. adj. Les feuille pinnatifides dont les lobes sont eux-mêmes pinnatifidés.

BIPINNÉ, ÉE. adj. Les feuilles dont le pétiole commun porte latéralement des pétioles secondaires munis des folioles.

BIPOLAIRE. adj. [de *bis*, deux fois, et *polus*, pôle]. Tout corps sphéroïdal qui, à deux de ses pôles, est pourvu de prolongements.

BIPOLARITÉ. s. f. État d'un corps qui, à ses deux pôles, manifeste des propriétés électriques contraires.

BIQUE. s. m. Le *Barbouquet*.

BIRÉFRINGENT, ENTE. adj. Qui jouit de la double réfraction.

BIRKENFELD (Allemagne). Sources carbonatées sodiques, calciques et ferrugineuses froides.

BIRLENBACH (Allemagne). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

BIR-MARA (Égypte). Puits salé dont les eaux sont rendues potables par macération d'un bois épineux de la contrée.

BIRMENSTORFF (Suisse). Sources (16°) fortement sulfatées, chlorurées, magnésiennes, purgatives.

BIRRESBORN (Allemagne). Sources (10°) ferrugineuses bicarbonatées, chlorurées, sodiques.

BIS, ISE. adj. [de *bisus*, fauve]. Qui est gris brun.

BISAILLE. s. f. Le *Pisum arvense*, L., Légumineuse.

BISANNUEL, ELLE. adj. [*biennis;* all. *zweijährig;* angl. *biennial;* esp. *bisanuo*]. Qui vit deux ans.

BISCHE. s. f. Le *Bicho*.

BISCOTTE. s. f. [de *bis*, deux fois, et *coctus*, cuit]. Tranche de pain passée au four une seconde fois.

BISCUIT. s. m. [all. *Zwieback;* it. *biscotto;* esp. *bizcocho*]. La *Biscotte*. — Pâtisserie faite avec des œufs, de la farine et du sucre. — *B. de mer*. Pain non levé et desséché à l'étuve plutôt que cuit. — *B. vermifuge*. Biscuit au semen-contra et jalap.

BISEAU. s. m. — **A.** Dépression circulaire du bord supérieur de l'angle du sabot des Solipèdes.

BISEL. s. m. [esp. *bisal*]. Sel contenant deux fois la quantité d'acide que donne le sel neutre correspondant.

BISÉRIÉ, ÉE. adj. Qui est sur deux séries.

BISET. s. m. Le *Colomba livia*, L., Pigeon sauvage, origine de toutes les races domestiques.

BISEXE, BISEXUÉ, ÉE ou **BISEXUEL, ELLE**. adj. Qui est pourvu des deux sexes.

BISETTE. s. f. — **Z.** La *Macreuse*. — **B.** La *Bisaille*.

BISH. s. m. Comme *Bich*.

BISE. s. f. Le *Maquereau* de la Méditerranée et le *Bonitol*.

BIS-ISCHIATIQUE. adj. Qui se rapporte aux deux ischions.

BISLINGUA. s. m. Le *Ruscus hypoglossum*, L. Asparaginée.

BISMUTH. s. m. [all. *Wismuth;* it. *bismutte;* esp. *bismuto*]. Métal blanc à reflet rougeâtre. Non malléable

Densité 9,82 à 9,88. Fond à environ 247°, cristallise en cubes par refroidissement.

BISNAGO. s. m. Le *Daucus bisnago*, L., Ombellifère.

BISON. s. m. Le *Bos americanus* [all. *Buckelochs; it. bissonte;* esp. *bisonte*]. Bœuf à bosse dorsale du Missouri.

BISPÉNIEN, ENNE. adj. et s. [de *bis* et *penis*]. Qui a deux pénis. — Les Sauriens et les Ophidiens qui sont dans ce cas.

BISSE. s. f. Le *Rouge-gorge* (*Motacillia rubetra*, L.), Passereau.

BISSOURDET. s. m. Le *Motacilla troglodytes*, L., Passereau.

BISTORTE. s. f. Le *Polygonum bistorta*, L. [angl. *snakeweed;* it. *bistorta;* esp. *bistorta*], Polygonée à racine astringente.

BISTORTIER ou **BISTOTIER.** s. m. Pilon pour mêler les substances molles.

BISTOURI. s. m. [*scalpellus;* σμίλη, μαχαίριον, all. *Bisturi;* angl. *bistoury;* it. *bistori;* esp. *bisturi*]. Instrument de chirurgie en forme de couteau à lame mobile et se fermant sur le manche. Ils sont *droits* ou *courbes;* ceux-ci à tranchant convexe ou concave; *aigus* ou *boutonnés*, c'est-à-dire à extrémité libre, terminée par un bouton. — *B. aiguillé. B.* droit à lame très acérée, qui ne fait que des ponctions ou piqûres très étroites. — *B. à la lime.* Bistouri fait avec une lime qui ne pouvait couper que des parties tendues. — *B. de doigt de Rœderer.* Instrument à lame pointue, montée sur un anneau, employé autrefois pour perforer le crâne du fœtus lorsque l'accouchement était reconnu impossible. — *B. gastrique.* Instrument pour dilater les plaies de l'hypogastre. — *B. herniaire* ou *caché. B.* courbe dont la lame était cachée dans une canule d où on la faisait sortir en pressant sur un ressort. — *B. royal. B.* à lame étroite, courbe à tranchant concave, terminée par un stylet boutonné.

BISTOURNAGE. s. m. [de *bis*, indiquant déplacement, et *tourner;* all. *Wallachen*]. Castration par atrophie des testicules obtenue en renversant ces organes dans les bourses, et en les faisant tourner deux ou trois fois autour du cordon spermatique.

BISTOURNÉ, ÉE. adj. et f. Qui a subi le bistournage. — Qui est tourné deux fois. — **Z.** L'*Arca tortuosa*, L., Lamellibranche.

BISUCCINAMIDE. s. f. Composé obtenu par action du gaz ammoniac sur l'acide succinique (CH^8O^4Az).

BISULCE. adj. [de *bis*, deux fois, et *sulcus*, sillon]. Pour *bisulque.*

BISULFATE. s. m. Sulfate à deux fois plus d'acide que de sulfate neutre.

BISULFURE, s. m. Sulfure à deux équivalents de soufre. — *B. de fer* (FeS^2). La pyrite martiale, sulfure naturel abondant. — *B. d'hydrogène* (HS^2). Liquide incolore fétide, décolorant. — *B. de potassium.* Le sulfure KS^2.

BISULQUE. s. f. Qui a deux ongles au sabot. — Pied fourchu. — **Z.** Famille d'Ongulés fissipèdes (Porcs, etc.).

BITERNÉ, ÉE. adj. Les feuilles dont le pétiole commun se partage en trois pétioles secondaires, dont chacun a trois folioles à son tour.

BITHYNIE. s. f. [*Bithynia.* Leach.]. Genre de Gastéropodes pulmonés d'eau douce.

BIT-LABAN. s. m. Le *Padanoon.*

BIT-NOBEN. s. m. Le *Padanoon.*

BITO. s. m. L'*Addoua.*

BITONAL, ALE. adj. La voix dont l'émission se fait sur deux tons successifs.

BITTAQUE. s. m. [*Bittacus*, Latr.]. Genre de Névroptères d'Europe.

BITTER. s. m. Teinture alcoolique ou au vin blanc d'orange, de gentiane, de quassia et de rhubarbe, en proportions variables.

BITTERA. s. f. Genre de Rutacées, Quassiées des Antilles, etc.

BITTÉRINE. s. f. La quassine tirée des *Bittera.*

BITUME. s. m. [*bitumen;* ἄσφαλτος, all. *Bitumen, Erdharz;* angl. *bitumen;* esp. *betun*]. Mélange complexe d'hydrocarbures combustibles trouvés dans la terre ou en découlant. Ils sont solides, mous ou liquides, friables lorsqu'ils sont secs. En brûlant, ils répandent une fumée épaisse, odorante. — *B. élastique.* Le *Caoutchouc minéral.* — *B. solide* ou *B. de Judée.* L'*Asphalte.*

BITUMINEUX, EUSE. adj. [*bituminosus;* all. *erdpecharlig;* angl. *bituminous;* esp. et it. *bituminoso*]. Qui a l'aspect, etc., du bitume.

BITUMINISATION. s. f. [de *bitumen*, bitume]. Passage des corps d'origine organique à l'état de bitume.

BIURET. s. m. ($C^2H^5Az^3O^2$). Isomère du *Cyanate d'urée.*

BIVALVE. adj. et s. m. [de *bis*, deux, et *valva*, porte; all. *zweiklappig;* angl. *bivalved;* it. *conchiglie*]. Qui a deux valves. — **Z.** Les Mollusques lamellibranches à deux coquilles.

BIVALVULÉ, ÉE. adj. Qui a deux valvules à quelque orifice.

BIVIT. s. m. Le *Martinet*, *Cypselus apus*, L.

BIVIUM. s. m. Disposition des rayons par deux.

BIXACÉ, ÉE. adj. et f. Qui se rapporte aux *Bixa.* — Famille de plantes voisine des Tiliacées.

BIVOLTIN, INE. adj. [de *bis*, deux et l'ital. *volta*, fois, tour]. Qui pond ou éclôt en deux fois, ou deux fois par an.

BIXÉINE. s. f. L'*Orelline.*

BIXINE. s. f. L'*Orelléine.*

BIXINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Bixacé.*

BIZANTINE. s. m. Le *Frélon.*

BIZE. s. f. Le petit *Maquereau.*

BLACK-DRAUGHT. s. f. Potion purgative au séné et au sulfate de magnésie.

BLACK-DROP. s. f. [angl. *goutte noire*]. Médicament anglais à base d'opium.

BLACKPOOL (Angleterre). Bains de mer.

BLADEN (États-Unis). Sources salines acidules.

BLAFARD, ARDE. adj. [*pallidus, pallidulus;* all. *bleifarben;* angl. *dull, wan;* it. *dilavato, scolorito*]. Pâle; blanchâtre; qui a perdu ses couleurs naturelles.

BLAIREAU. s. m. Le *Meles taxus* [*Ursus meles*, L.], Carnassier plantigrade d'Europe. — *B. des rochers.* Le *Daman.*

BLAISEMENT. s. m. Pour *Blésité.*

BLANC. adj. et s. m. Qui réfléchit tous les rayons lumineux à la fois. — Qui les réfracte sans séparation des uns avec les autres. — *B. d'argent.* Le plus beau *B. de plomb* ou carbonate de plomb. — *B. de baleine* [all. *Wallrath;* angl. *cetaceum;* it. *bianco di baleno;* esp. *celebro de ballena*]. Mélange solide, blanc, onctueux de *cétine* et d'*oléine* qui ne provient pas de la baleine, mais qu'on trouve dans l'huile que donne le tissu adipeux péricranien des cachalots (*Physeter, Tursio, Delphinus edentutus*). La cétine, en se solidifiant par refroidissement, prend l'état cristallin. On passe l'huile, on exprime la graisse cristalline qui reste. On la met en pains, qui sont blancs, demi-transparents, cassants, à cassure cristalline et lamelleuse. Ils fondent à 44°,68. — *B. de Briançon.* Le *Talc.* — *B. de céruse.* Le *Carbonate de plomb.* — *B. de Champignon.* Matière d'aspect de moisissure formée de filaments du *mycélium* des Champignons et de grains de poussière. Sur les filaments se produisent de petits tubercules composés de cellules plus larges que celles des filaments du mycélium; puis, à certaines époques, ils grossissent rapidement, sont soulevés par un pédicule qui les écarte du mycélium originel, et sur lequel ils représentent le capitule ou chapeau du Champignon. — Les pellicules qui viennent de la décortication des Champignons. — *B. d'Espagne, de Meudon* ou *de Troyes.* Carbonate de chaux pulvérisé, réduit en pâte et moulé. — *B. de fard* [esp. *blanco de afeite*]. Le *Fard.* — *B. de graines* (Wahlenberg). La *Glutine.* — *B. de l'œil.* La portion sous-conjonctivale de la *sclérotique.* — *B. d'œuf.* L'*Albumine de l'Œuf.* — *B. de perle.* Les écailles de l'*Ablette.* — *B. de plomb.* Le *Carbonate de plomb.* — *B. de zinc.* L'*Oxyde de zinc.*

BLANCARD. Pharmacien français dont le nom est resté à des pilules à l'iodure de fer.

BLANCHAILLE. s. f. Les Aloses, Harengs, Sardines, Anchois, les Poissons blancs cyprinoïdes.

BLANCHE. s. f. La *Raia alba*, petite raie de nos côtes. — Comme *Blanchaille.*

BLANCHET. s. m. [all. *Seihetuch*]. Filtre pour les sirops, etc. — **M. C.** Le *Muguet.*

BLANCHIMENT. s. m. L'action d'enlever ce qui colore

un tissu ou de détruire chimiquement ses principes colorants.

BLANCHIMONT (Belgique). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

BLANCHININE ou **BLANQUININE**. s. f. — C. L'*Aricine*.

BLANCHIR. v. a. — M. C. Masquer par des palliatifs quelque trouble morbide.

BLANC-MANGER. s. m. [esp. *blanco-manjar* ou *manjar-blanco*]. Gelée mêlée avec une émulsion d'amandes douces, sucrée et aromatisée par de l'eau de fleurs d'oranger ou du citron.

BLANC-RAISIN. s. m. L'*Onguent blanc de Rhazès* au carbonate de plomb.

BLANDIN. Chirurgien français (1798-1849) dont le nom est resté à une petite glande salivaire, de la face inférieure de la langue, près de sa pointe.

BLANQUET. s. m. Comme *Blanche*.

BLANQUETTE. s. f. La soude carbonatée naturelle. — L'eau-de-vie de première distillation.

BLANQUISE. s. f. La *Harengule*.

BLANC-RHASIS. s. m. Comme *Blanc-raisin*.

BLANZÉ. s. m. Variété du *Triticum vulgare muticum*.

BLAPS. s m. (*Blaps*, Far.). Genre de Coléoptères ténébrionidés des endroits humides, préconisés par les empiriques.

BLAS. s. m. L'un des prétendus *archées* de Van Helmont.

BLASIBAD (Wurtemberg). Source froide carbonatée calcique.

BLASSENT. s. m. Le canard sauvage.

BLASTE. [de βλαστή, rejeton]. Finale adoptée pour le nom spécifique des cellules, données au moins comme variété.

BLASTE. s. m. [βλαστὸς, germe; all. *Keim*; it. et esp. *blasto*]. La radicule de l'embryon monocotylédoné. — Inexactement *Blastème*. —Comme *Blastoderme, Embryon*.

BLASTÉMATIQUE. adj. Qui est de la nature du *Blastème*, qui en provient.

BLASTÈME. s. m. [de βλάστημα, germination; all. *Keimstoff*; angl. et it. *blastema*] (Mirbel). — *B*. L'embryon végétal, abstraction faite des cotylédons. — Y. Ce qui d'un plus ou moins grand nombre d'espèces des principes immédiats d'un ou de plusieurs éléments anatomiques des tissus, de l'état invisible et moléculairement disséminé s'associe en prenant figure et volume déterminés; prise de forme qui caractérise la *genèse* des granulations, des nucléoles, des noyaux, etc., dans telle ou telle cellule où ils ne préexistaient pas à l'instant d'avant. Tel est le cas de la genèse des spermatozoïdes dans les spermatoblastes; et ainsi pour nombre d'autres cas où ce terme indique synthétiquement l'ensemble de principes immédiats (d'une existence dont la réalité ne saurait être niée), qui s'unissent par combinaison, etc., et forment autant de particules ou d'unités anatomiques qui dans l'instant antécédent n'avaient ni configuration, ni dimensions saisissables. Un paralogisme, par confusion entre le fait de la génération d'une part, celui de la reproduction par division, bourgeonnement, etc., de l'autre, conduit seul quelques-uns à dire que ce terme est sans rapport avec les faits.

BLASTEUX. adj. [de βλαστος, germe]. Le tissu cellulaire regardé comme générateur des autres tissus (De Blainville, Laurent).

BLASTIQUE. adj. [de βλαστικός, qui pousse]. Ce qui concerne le blastème, la génération.

BLASTOCARDIE. s. f. [de βλαστός, germe, et καρδία, cœur]. La tache germinative. — Le cœur primordial.

BLASTOCARPE. adj. [de βλαστὸς, germe, et καρπός, fruit]. Les graines qui germent avant d'être sorties du fruit.

BLASTOCÉLIE. s. f. [de βλαςτὸς, germe, et κηλις, tache; all. *Keimfleck*]. La *tache germinative*.

BLASTOCHYLE. s. m. [de βλαστὸς, germe, et χυλὸς, suc; all. *Keimsaft; Kleimfeuchtigkeit*]. Le liquide qui remplit l'*ovule* des plantes. — L'humeur qui remplit la *vésicule blastodermique*.

BLASTOCOELE. s. f. [de βλαστὸς, rejeton, et κοῖλος, creux]. La cavité de l'embryon à l'état de morula, limitée par les *Blastomères*.

BLASTOCYSTE. s. f. La *vésicule germinative*.

BLASTODERME. s. m. [de βλαστὸς, germe, et δέρμα, peau; all. *Hautkeim*]. La segmentation ou division du vitellus fécondé en blastomères ou globes vitellins, conduit ceux-ci à se juxtaposer d'abord en un feuillet *externe* (inexactement dit *supérieur*) ou ectoderme, doublé bientôt d'un second, *interne* (inexactement dit *inférieur*) ou endoderme; un feuillet intermédiaire ou moyen (mésoderme) se produit entre eux deux à l'aide et aux dépens de blastomères dérivées par continuation de la segmentation de celles de l'endoderme. Ces trois feuillets réciproquement accolés forment le blastoderme, reproduisant comme forme celle de l'ovule, parallèles à sa surface, constituant la vésicule blastodermique. Le feuillet moyen reste soudé aux deux autres, à l'un des pôles de l'ovule de la vésicule, sur une petite étendue, et suivant une direction qui est celle où sera le corps du futur embryon. Le blastoderme se distingue ainsi d'abord en portion embryogène, qui est la précédente, et en portion extra ou péri-embryonnaire, qui représente les parties de ses feuillets desquelles vont dériver les organes transitoires, caducs ou extérieurs au corps du fœtus (chorion, amnios et allantoïde). Les cellules composant l'ectoderme et l'endoderme ont les caractères de cellules épithéliales, qu'on retrouve sur celles de tous les organes qui en dérivent. Celles du mésoderme en diffèrent, et à elles seules se substituent graduellement les cellules et autres éléments, de plusieurs espèces, qui composent la plus grande masse du corps, les tissus constituants vasculaires (cellulaire, osseux, musculaire, etc.).

BLASTODERMIQUE. adj. Qui concerde le *Blastoderme*.

BLASTOGÈNE. adj. et s. [de βλαστός, germe, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit le blastoderme ou des germes. — La membrane fertile ou vésicule mère des Échinocoques.

BLASTOGENÈSE. s. f. La gemmiparité. — Le fait de provenir d'un bourgeon. — La production du bourgeon.

BLASTOGÉNIQUE. adj. Comme *Blastogène*.

BLASTOÏDE. adj. et s. [de βλαστὸς, bourgeon, et εἶδος, forme]. En forme de bourgeon. — Groupe d'Échinodermes fossiles.

BLASTOMÈRE. s. f. [de βλαστὸς, rejeton, et μέρος, partie]. Globe vitellin; sphère de segmentation, c'est-à-dire chacune des portions sphérique ou à peu près du vitellus segmenté.

BLASTOPHORE. s. m. [de βλαστὸς, germe, et φέρω, je porte; all. *Keimträger*]. Dans l'embryon macrorrhize, ce qui soutient le blaste (L.-C. Richard). — L'*Endoderme*.

BLASTOPORE. s. m. [de πόρος, trajet; all. et angl. *blastoporum*; it. et esp. *blastopora*]. Le point du blastoderme au niveau duquel l'endoderme adhère intimement à l'ectoderme, avec dépression de ce dernier à ce niveau; dépression qui devient la bouche primitive de l'embryon à l'état de *gastrula*.

BLASTOSTROMA. s. m. [de βλαστὸς, germe, et στρῶμα, couche; all. *Keimschicht*]. Sur le blastoderme l'*aire embryonnaire*.

BLASTOSPHÈRE. s. f. [de σφαιρα, sphère]. La sphère formée des cellules provenant du vitellus par segmentation de celui-ci. — La *Morula*.

BLASTOSTYLE. s. m. [de στύλος, colonne]. Gemmes en forme de colonne des Hydrozoaires n'ayant pas encore de bourgeons reproducteurs (Allmann).

BLASTULATION. s. f. La *juxtaposition en feuillets* blastodermiques des cellules ou blastomères qui proviennent de la segmentation du vitellus.

BLAT. s. m. [*bladum*]. Ancien nom du blé.

BLATIER. s. m. Le marchand de blé.

BLATTAIRE. adj. Qui concerne les *Blattes*.

BLATTAIRE. s. f. [*Blattaria*]. Genre de plantes séparées des *Verbascum*.

BLATTE. s. f. [σίλφη; all. *Schabe*; angl. *moth*; it. *tignuola*]. Genre des Orthoptères coureurs, à corps aplati. — *B. des cuisines*. La *Blatta orientalis*, L., commune dans les boulangeries, etc.

BLAUD. Médecin français (1774-1858) dont le nom est resté à des pilules ferrugineuses.

BLAVELLE. s. m. Le *Centaurea cyanus*, L., Synantérée. — Le *Palomet*.

BLAVET. s. m. Le *Palomet.*

BLAVETTE. s. f. Le *Bleuet.*

BLÉ. s. m. [*triticum;* πυρὸς; all. *Korn;* angl. *wheat;* it. *biada;* esp. *trigo*]. Le froment ordinaire (*Triticum æstivum* et *hibernum*, L., *Triticum sativum*, Lamk.). — *B. amidonnier.* L'*Epeautre.* — *B. des Canaries.* L'Alpiste — *B. cornu* ou *ergoté.* L'*Ergot* de seigle. — *B. d'Inde* ou *de Turquie.* Le *Maïs.* — *B. noir.* Le *Sarrasin.* — *B. de vache.* Le *Mélampyre.*

BLÉCHROPYRE. s. f. [de βληχρός, lent, et πῦρ, feu]. Fièvre hectique. — Fièvre avec lenteur de ses manifestations.

BLÉGE. s. f. La *Marénule.*

BLEIME. s. f. [all. *Steinglle;* angl. *corn*]. Contusion de la matrice onguéale à travers la sole et dans la région des talons chez les Solipèdes.

BLENDE. s. f. [all. *Blende;* angl. *blend ore;* esp. *blendo*]. Le sulfure de zinc natif.

BLENNADÉNITE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ἀδὴν, glande; all. *Schleimdrüsenentzündung;* angl. *blennadenitis*]. Inflammation des glandes des muqueuses.

BLENNÉLYTRIE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ἤλυτρον, vagin]. Le catarrhe du vagin.

BLENNENTÉRIE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ἔντερον, intestin; all. *Darmschleimfluss;* angl. *blennentery;* it. *blennenteria*]. La diarrhée soit purulente, soit muqueuse.

BLENNIE. s. f. [*Blennius*, Arted; all. *Schleimfisch;* it. *blennia;* esp. *blenia*]. Genre d'Acanthoptérygiens d'eaux douces et salées dont une espèce est vivipare.

BLENNIOÏDE. adj. [de βλέννος, la baveuse, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Blennies.* — Division des Acanthoptérygiens gobioïdes.

BLENNISTHMIE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ισθμός, le pharynx]. Le catarrhe pharyngé.

BLENNOCYSTITE. s. f [de βλέννα, mucus, et κύστις, vessie]. Le catarrhe de la vessie.

BLENODE. adj. [βλέννώδης]. Muqueux, morveux.

BLENNOGÈNE. adj. [de βλέννα, mucus, et γένεσις, génération; all. *schleimerzeugend*]. Qui engendre le mucus.

BLENNOMÉTRITE. s. f. [de βλέννα, mucus, et μήτρα, matrice]. Le catarrhe de la matrice.

BLENNOPHTHALMIE. s. f. [all. *Augentripper*; angl. *blenophthalmy;* it. et esp. *blennoftalmia*]. Les ophthalmies purulentes, etc.

BLENNOPYRIE. s. f. [de βλέννα, mucus, et πῦρ, fièvre; all. *Schleimfieber;* angl. *blennopyria;* it. *blennopiria*]. Les fièvres muqueuses (Alibert).

BLENNORRHAGIE, s. f. [de βλέννα, mucus, et ῥήγνυμι, je chasse dehors; all. *Tripper;* angl. *gonorrhea;* esp. *blennorragia*]. Phlegmasie des muqueuses uréthrale et préputiale de l'homme, uréthrale et vaginale de la femme, avec écoulement de mucus plus ou moins puriforme. Sauf le cas de passage réitéré des sondes uréthrales ou des concrétions de la gravelle, elle est transmise par le coït, par l'intermédiaire soit du mucus uréthral de la femme soit du mucus vaginal devenus virulents, ou inversement par le mucus uréthral de l'homme. La nature de l'écoulement correspond à celle du mucus inoculés de la sorte par simple contact. Elle se manifeste, en général, du deuxième au huitième jour, rarement plus tôt, et rarement plus tard chez l'homme. La blennorrhagie est une maladie vénérienne, mais *non syphilitique*, c'est-à-dire que son pus inoculé ne détermine pas de chancre et qu'elle n'amène pas les accidents de la syphilis. — *B. du gland.* La *Balanite.* — *B. herpétique, scorbutique, arthritique* ou *goutteuse, rhumatique* ou *catarrhale.* Celles qu'on disait causées par l'état général supposé *herpétique*, etc. — *B. syphilitique.* La blennorrhagie compliquant la présence d'un chancre dans l'urèthre, pouvant transmettre des chancres et être suivie des accidents de la syphilis. — Celle qui est donnée en même temps que des chancres placés hors de l'urèthre.

BLENNORRHAGIQUE. adj. Qui se rapporte à la blennorrhagie.

BLENNORRHÉE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ῥεῖν, couler; all. *Blennorrhœa;* esp. *blennorrea*]. Les écoulements muqueux et purulents sans phénomènes inflammatoires.

BLENNORRHINIE. s. f. [de βλέννα, mucus, et ῥὶν, nez]. Écoulement muqueux du nez.

BLENNORRHOÏDE. adj. [de βλέννα, mucus, ῥεῖν, couler, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'écoulement blennorrhagique.

BLENNORRHOÏQUE. adj. Qui est de la nature des blennorrhées.

BLENNOSE. s. f. [de βλέννα, mucus] (Alibert). Toute affection des muqueuses.

BLENNOSTASE. s. f. [de στάσις, arrêt]. Cessation d'un écoulement de mucus.

BLENNOTHORAX. s. m. [de θώραξ, le thorax]. Production de mucus par la trachée et le poumon.

BLENNOTORRHÉE. s. f. [de οὖς, ὠτός, oreille, et ῥεῖν, couler; all. *Ohrenkatarrh;* angl. *blenotorrhœa*]. Écoulement de mucus par l'oreille.

BLENNURÉTHRIE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre]. La *Blennorrhée uréthrale.*

BLENNURIE. s. f. [de οὖρον, urine; all. *Schleimharnen;* angl. *blennury;* it. *blennuria*]. Production de mucus par la vessie rendu avec l'urine.

BLÉPHARADÉNITE. s. f. [de βλέφαρον, paupière, et ἀδὴν, glande]. Phlegmasie des glandes des paupières.

BLÉPHARIDES. s. f. pl. [βλέφαρίδες, cils; all. *Augenwimper*]. Les cils palpébraux.

BLÉPHARIQUE. adj. Palpébral; qui se rapporte aux paupières.

BLÉPHARISME. s. m. Le *Blépharospasme.*

BLÉPHARITE. s. f. [de βλέφαρον, paupière, et *ite;* all. *Augenliederentzündung;* angl. *blepharitis;* it. *blefarite;* esp. *blefaritis*]. Inflammation des paupières, soit en totalité, soit de leur bord libre, de leurs follicules pileux. — *B. ciliaire, lymphatique* ou *scrofuleuse.* Celle dans laquelle la sécrétion des paupières et des glandes sébacées des cils se sèche à la base de ceux-ci, rougit la peau, etc. — *B. glanduleuse. L'inflammation du bord ciliaire des paupières et des glandes de Meibomius.*

BLÉPHARO-BLENNORHHÉE. s. f. [all. *Augenliedschleinfluss*]. La *Blennorrhée des paupières.*

BLÉPHARO-COLOBOME. s. m. Le *Coloboma* palpébral.

BLÉPHARO-CONJONCTIVITE. s. f. L'inflammation des paupières et de la conjonctive en même temps.

BLÉPHAROMÈTRE. s. m. Instrument pour la cure du *Trichiasis* (Buzzi, 1828).

BLÉPHARONCOSE. s. f. [de βλέφαρον, paupière, et ὄγκοσις, gonflement; all. *Augenliedgeschwulst*]. Oncose palpébrale.

BLÉPHAROPHIMOSIS. s. m. [φίμωσις, ligature]. L'étroitesse congénitale de l'ouverture des paupières (Ammon).

BLÉPHAROPHTHALMIE. s. f. [de ὀφθαλμός, œil]. Inflammation des paupières et de la conjonctive en même temps.

BLÉPHAROPHYME. s. m. [de φῦμα, tumeur]. Tumeur palpébrale.

BLÉPHAROPLASTIE. s. f. [de πλάσσειν, former; all. *künstliche Augenliedbildung*]. Autoplastie palpébrale.

BLÉPHAROPLÉGIE. s. f. [πλήσσειν, frapper]. La paralysie des muscles des paupières.

BLÉPHAROPTOSE. s. f. [de πτῶσις, chute]. Chute de la paupière, de la supérieure ordinairement.

BLÉPHAROPYORRHÉE. s. m. [de πύον, pus, et ῥεῖν, couler]. L'ophthalmie purulente.

BLÉPHAROSPASME. s. m. [de σπασμός, spasme; all. *Augenliederkrampf;* angl. *blepharospasmus;* it. *blepharospasma*]. Spasme des muscles palpébraux.

BLÉPHAROSTAT. s. m. [de στατής, qui arrête]. Instrument pour fixer la paupière dans les opérations sur les yeux.

BLÉPHAROSTÉNOSE. s. f. [de στενός, étroit]. Rétrécissement palpébral (Ammon).

BLÉPHAROXYSTE. s. m. [βλεφαρόξυστον, de βλέφαρον, paupière, et ξύειν, gratter]. Instrument pour enlever les végétations des paupières.

BLÉSITÉ. s. f. [de *blœsus*, bègue; all. *Lispeln*]. Le vice de prononciation caractérisé par la substitution d'une consonne douce à une plus dure, comme le *z* à l'*s*, le *b* au *t*, l'*s* au *g*, etc.

BLESSÉ, ÉE. adj. et s. Celui qui est atteint d'une blessure et qui, suivant les cas, réclame des soins relatifs à son transport avant ceux qui concernent le pansement.

BLESSISSEMENT. s. m. Comme *Blétissement.*

BLESSURE. s. f. [*vulnus, læsio;* τραῦμα ; all. *Wunde;* angl. *wound;* it. *ferita;* esp. *herida*]. Toute lésion locale produite brusquement par une violence extérieure. — Les plaies proprement dites contusions, luxations, entorses, hernies, fractures, lors même qu'il n'y a aucune solution de continuité apparente. — La fausse couche. — En médecine légale, on distingue : 1° *B. nécessairement mortelles* (*læsiones absolute lethales*), celles dont la mort est évidemment la suite ; 2° *B. accidentellement mortelles* (*læsiones per accidens lethales*), celles qui n'occasionnent la mort que par le concours d'une circonstance quelqu'elle soit qui donne à la blessure une gravité dont elle manque ordinairement; 3° *B. mortelles par elles-mêmes* (*læsiones per se lethales*), celle qui amènent la mort, parce qu'aucun secours n'est donné à propos.

BLETTE. s. f. [βλίτον; all. *kleiner Amaranth;* angl. *blite; strawberry-spinage;* it. *bietola;* esp. *bledo*]. Genre de Chénopodées. Le *Blitum capitatum*, Sturm, ou *virgatum*, L. — Les *Bl. petiolare*, Linkes; *chenopodioides*, Lamk.; *maritimum*, Nuttal, sont cultivées comme alimentaires.

BLÉTISSEMENT. s. m. [all. *Mollwerden*]. Modification accidentelle, mésocarpe de certains fruits charnus, consistant soit en un excès de simple maturation, soit en un commencement de décomposition, très différent de la pourriture des fruits. Dans celle-ci les cellules sont envahies par le mycélium des *Aspergillus* ou des *Penicillium.* Dans le blétissement aucun envahissement parasitaire n'a lieu (Ch. Robin).

BLEU. adj. et s. — **B.** Le *Bluet.* — **Z.** Le *Squalus glaucus* ou *cæruleus*, Bl. — **C.** *Bleu d'azur.* Mélange de protoxyde de cobalt et de silice. — *B. de cétrarine.* Celui de la *Cétrarine.* — *B. de montagne.* Le *Carbonate de cuivre.* — *B. de nerprun.* Matière d'un bleu violet des baies du *Rhamnus catharticus*, L. — *B. de Prusse* ou *de Berlin* [all. *Berlinerblau;* angl. *prussian-blue;* it. *azzuro de Berlino*]. Le *Ferrocyanure de fer.* — *B. en liqueur, B. de composition, B. de Saxe.* Solution d'une partie d'indigo dans huit d'acide sulfurique.

BLEUET. s. m. La *Centaurea cyanus*, L. [all. *Korncyanus;* angl. *blue bottle;* it. *fioraliso;* esp. *coronilla*], Synanthérée amère.

BLEUISSEMENT. s. m. Le passage d'un corps à la couleur bleue.

BLÉVILLE (Seine-Inférieure). Source froide sulfatée ferrugineuse.

BLEYME. Faute au lieu de *Bleime.*

BLIGHIA. s. f. Genre de Sapindacées antidiarrhéiques de la Guinée.

BLINIBING-BULA. s. m. L'*Averrhoa carambola*, L., Oxalidée.

BLOC. s. m. — *B. erratiques.* Fragments de roches parfois énormes, transportés au loin de leur point d'origine, puis abandonnés par les glaces flottantes lors de la fonte des glaciers.

BLONGIOS. s. m. L'*Ardea minuta*, L., Échassier cultrirostre.

BLOSSBURG SPRINGS (Etats-Unis). Sources minérales.

BLOT (Hipp). Accoucheur français contemporain, dont le nom est donné à un perce-crâne.

BLOUST ALABAMA (États-Unis). Sources sulfureuses.

BLUE LICK SPRINGS (États-Unis). Sources sulfhydriques.

BLUE RIDGE SPRINGS (États-Unis). Sources minérales dans le comté de Botetourt.

BLUE SULPHUR SPRINGS (États-Unis, Virginie). Sources thermales sulfureuses.

BLUET. s. m. — **B.** Le *Bleuet.* — **Z.** Le *Squalus* ou *Carcharias glaucus*, L. Cl., grand Squale à dos bleuâtre de nos côtes.

BLUMENSTEIN (Suisse). Source froide carbonatée calcique ferrugineuse.

BLUTAGE. s. m. Opération en vue d'extraire de la farine tout le son qu'elle peut contenir.

Bo. Notation du *Bore.*

BOA. s. m. Le *Coluber* ou *Boa constrictor*, L., de la Guyane, la Caroline et du Brésil.

BOÆÏDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Boa.* — Famille d'Ophidiens non venimeux.

BOBLIO (Italie). Sources thermales chlorurées sodiques.

BOBINE. s. f. Cylindre avec rebord aux bouts sur lequel sont enroulés soit un, soit deux fils de cuivre distincts, entourés de soie, donnant passage aux courants électriques des appareils à induction.

BOCCHEGGIANO (Toscane). Source froide bicarbonatée sulfatée calcique.

BOCCO, BOCHO. s. m. Le *Buchu.*

BOCCONIE. s. f. Genre de Papavéracées drastiques du Mexique.

BOCHET. s. m. Nom vulgaire de plusieurs remèdes empiriquement dits dépuratifs.

BOCHIMAN. s. m. Comme *Bosjeman.*

BOCKLET (Bavière). Source froide sulfureuse bicarbonatée ferrugineuse.

BOCO. s. m. Le *Bois de fer.*

BODAJK (Hongrie). Source froide sulfatée calcique.

BODENFELD (Hanovre). Source froide chlorurée sodique.

BODEREAU. s. m. Le *Trachinus araneolus*, Duh., petit Acanthoptérygien à grosse tête de nos côtes. — Le jeune des *Vives.*

BODIAN. s. m. (*Bodianus*). Genre d'Acanthoptérygiens.

BODOK (Transylvanie). Source froide bicarbonatée sodique.

BOEHMÉRIE. s. f. La *Bœhmeria caudata*, Sw., de l'Amérique du Sud, Urticée sudorifique.

BOERHAAVE. Médecin hollandais (1668-1738) dont le nom est resté à des collyres, élixirs, etc.

BOERHAAVIE. s. f. Genre de Nyctaginées purgatives.

BOEUF. s. m. [*bos;* βοῦς; all. *Ochse;* angl. *ox;* it. *bue;* esp. *buey*]. Le *Taureau châtré.* Genre de Ruminants dont le *taureau* est le mâle entier; la *vache*, la femelle qui a porté; la *génisse*, celle qui n'a pas vêlé. Le *veau* et la *vêle* en sont les petits. Ce sont des Ruminants à cornes épidermiques. — Le *B. commun* est le *Bos Taurus*, L. — Le *B. sauvage* d'Ecosse et le *B. à fesses blanches* de Java en représentent des variétés. — *B. marins.* Les Cétacés herbivores. — *B. musqué.* L'*Ovibos moschatus* de l'Amérique septentrionale. — *B. de nature.* Celui qui est de nature à être engraissé.

BOEUVONNAGE. s. m. La castration de la vache (Charlier).

BOEUVONNE. s. f. La vache qui a subi l'ablation des ovaires, et a pris des caractères qui la rapprochent du bœuf (Charlier).

BOG. s. m. Le *Capelan* et le *Sparus Boops*, L.

BOGARAVEO. s. m. Le *Sparus Bogaraveo*, Acanthoptérygien.

BOGHEAD. s. m. [de l'anglais, *bog*, fondrière]. Produit de la nature des houilles et des anthracites. A la distillation, il donne de 40 à 60 pour 100 de produits volatils.

BOGMARE. s. m. Le *Trachypterus arcticus*, Nilsson, Acanthoptérygien à corps très comprimé.

BOGUE. s. m. Le *Capelan.*

BOGUERAVEL. s. m. Le *Bogaraveo.*

BOHÉIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^7H^{16}O^6$) qui accompagne l'acide quercitannique dans le thé noir.

BOIS. s. m. [*lignum;* ξύλος; all. *Holz;* angl. *wood;* it. *legno;* esp. *leño*]. Le tissu compact et dur qui compose la racine, la tige et les branches des arbres et des arbrisseaux. La partie du tronc des végétaux dicotylédonés qui est ligneuse et placée sous l'aubier. Au centre du bois qui est fibreux on trouve la moelle. — *B. d'acossois.* L'*Hypericum guianense*, Aublet, Hypéricacée du Brésil. — *B. d'agouti.* Le *Vitex divaricata*, Verbénacée. — *B. d'aigle.* Le *B. d'aloès.* — *B. d'aloès. B.* qui n'ont aucun rapport avec la Liliacée qui produit le suc d'aloès. Ils viennent d'Asie : 1° *B. d'aloès* proprement dit fourni par une Légumineuse cassiée de la Cochinchine, l'*Aloexylon agallochum*, Loureiro, pesant, résineux; 2° *B. d'aigle* fourni par l'*Agallochum secundarium malaccense*, Rumphius, des Moluques, par l'*Aquilaria agallocha*, Roxburgh, des Indes orientales, et par l'*Aquilaria malaccensis*, Lamk, des Indes orientales. — *B. amer.* Le *Quassia.* — *B. d'amourette.* Divers Mimosas, Légumineuses. — *B. angelin.* Le *B. de Vouacapoua.* — *B. d'anisette* Le *Piper aduncum*, Pipéracée rubéfiante de Java. — *B. arada.* L'Ica-

quier. — *B. d'arc.* Le *Maclura aurantiaca*, Urticacée du Brésil, servant à faire les arcs et le *Cytisus laburnum*, L., Papilionacée. — *B. d'aspalath.* Il est rouge foncé et marbré fourni par une Légumineuse papilionacée du genre *Aspalathus*, L. — *B. à balais.* Le Bouleau; le *Spartium scoparium*, L., Papilionacée. — *B. bitumineux.* La *Lignite.* — *B. blancs.* Les Peupliers, Bouleaux, Tilleuls, etc., chez lesquels le duramen ne se distingue de l'aubier que par une dureté plus grande, sans différence tranchée de couleur. — *B. de Brésil.* Provient du *Cæsalpinia echinata*, Lamk., du Brésil, Légumineuse. Employé pour teindre en rouge pourpre. — *B. de calenture* ou *de fièvre.* Ancien nom des quinquinas et d'un bois d'origine inconnue, fébrifuge des Philippines. — *B. de Campêche.* Le *Campêche.* — *B. canon.* Le *Cecropia peltata*, Ulmacée. — *B. cannelles.* Le *Cannellier.* — *B. de cannelle.* Le *Mespilodaphne ampullaris*, Meiss., Lauracée à écorce aromatique des Mascareignes. — *B. de cavalam.* Le *Sterculia fœtida*, L., Malvacée à fleurs fétides. — *B. de cèdre.* Le *Cèdre.* — *B. à chandelle* ou *de chandelles.* Celui de plusieurs Rutacées, Asparaginées et Rubiacées servant à faire des torches. — *B. de charpentier.* Le *Justicia pectorale*, Acanthacée. — *B. de chat.* L'*Astronium fraxinifolium*, Térébinthacée. — *B. de Chypre.* Le *B. de Rhodes.* — *B. de clou.* L'*Agatophyllum aromaticum*, Lauracée, et l'*Eugenia aromatica*, Myrtacée. — *B. cochon.* L'*Hedwigia balsamifera*, Sw., Rutacée résineuse du Brésil. — *B. de crocodile* ou *de musc.* Le *Cutia collina*, Rox., Euphorbiacée. — *B. de couleuvre.* Le *Chynlen.* — *B. de courbaril.* Le *Courbaril.* — *B. de cuir.* Le *Dirca palustris*, Thyméléacée. — *B. doux.* L'*Aralia arborea* de Saint-Domingue. — *B. dur.* Le *Carpinus ostrya* de l'Amérique du Nord. — *B. durs.* Le Buis, le Chêne, le Hêtre, le Charme, l'Orme, le Frêne, l'Acacia faux ou Robinier, etc. — *B. dysentérique.* Le *Malpighia spicata* des Antilles. — *B. d'encens.* L'*Icica heptaphylla*, Burséracée de Cayenne. — *B. d'éponge.* Le *Cissus mappia*, Lamk., Ampélidée de Cayenne. — *B. de fer* du commerce, *de boco* dit *de coco. B.* dur, qui provient du *Bocoa prouaensis*, Aublet, Légumineuse. — *B. de Fernambouc.* Le *B.* du Brésil. — *B. à flambeau.* L'*Erythroxylum laurifolium*, Érythroxylée de la Réunion. — *B. fossile.* La *Lignite.* — *B. de gaïac.* Le *Coumarou.* — *B. de garo.* Le *B. d'aloès.* — *B. gentil.* Le *Daphné* et le *Garou.* — *B. de glu.* Le *Sapium aucuparium*, Euphorbiacée de Cayenne, etc. — *B. de Gonzalo-aloès.* Le *Gateado.* — *B. de guitare.* Le *Citharexylum quadrangulare*, L., et autres Verbénacées des Antilles. — *B. hinselin.* Le *Malpighia urens*, Malpighiacée de la Guadeloupe. — *B. d'huile.* L'*Erythroxylon hypericifolium*, Liliacée de l'île de France. — *B. immortel.* L'*Endrachium madagascariense*, Lamk., Convolvulacée. — *B. incorruptible.* Plusieurs Sapotacées du genre *Bumelia*, Sw. — *B. jaune.* Le *Laurus ochroxylum* de la Jamaïque; le *Morus tinctoria*, L.; le *Liriodendron tulipifera*, L., Magnoliacée. — *B. joli.* Le *B. gentil.* — *B. de lait.* Les *Artocarpus galactodendron* (Artocarpées), les *Tabernæmontana* (Apocynées), etc. — *B. de lame.* Le *Duguetia guyanensis*, Schomb., Anonacée de la Guyane, etc. — *B. de lardoire.* Le fusain. — *B. de lettres.* Le *Sideroxylum inerme*, Sapotacée. — *B. de liège.* L'*Hibiscus*, Tiliacée, et le *Bombax gossypium*, Malvacée. — *B. de lièvre.* Le Cytise. — *B. de losteau.* L'*Antirrhœea Losteana*, Gomez. Rubiacée styptique de Bourbon. — *B. de lumière.* Le *B.* chandelle. — *B. de maïs.* Le *Memecylon cordatum*, Lamk., Onagrariée de l'île de France. — *B. major.* Les *Erythroxylum areolatum* et *havanense* de Saint-Domingue. — *B. de mapou.* Celui du *Bombax pentandrum*, L., Malvacée. — *B. de mèche.* L'*Agave fœtida* et l'*Apeiba glabra*, Tiliacées de Cayenne. — *B. des Moluques* (*lignum pavanæ* ou *moluccense*). Il provient du *Croton tiglium*, L. (émétique et purgatif). — *B. de natte.* Les *Bardottiers.* — *B. néphrétique.* Le *Coatti.* — *B. noir.* Le *Rhamnus frangula*, L. — *B. noir.* Le *Mimosa lebbek* de l'île de France et l'*Aspalathus ebenus*, L., Légumineuse des Antilles. — *B. d'or.* Le *Carpinus americana*, Amentacée du Canada. — *B. d'oreille.* Les *Daphné.* — *B. d'orme.* Les *Celtis micranthus*, Ulmacée et le *Theobroma guarana*, Buttnériacée des Antilles. — *B. de palissandre.* Vient de plusieurs Légumineuses du genre *Dalbergia* du Brésil et des Indes. — *B. palmiste des Antilles.* La *Geoffrée.* — *B. de panacoco* ou *B. de fer*, d'Aublet. Il provient de la Guyane, du *Robinia panacoco*, Aublet, Légumineuses. — *B. de perdrix.* Le *B. de Vouacapoua.* — *B. de Perpignan.* Le *Fabrecoulier.* — *B. à plan.* Le *Morus tinctoria*, L. — *B. de pintade.* L'*Ixora coccinea*, L., Rubiacée du Cap. — *B. pliant.* Le *Roubet.* — *B. puant.* L'*Anagyris fœtida*, L., Papilionacée et le *B.* de Cavalan. — *B. de rape.* Le *Sebestier.* — *B. de Rhodes* ou *de rose des Canaries*, *de Chypre* (*Rhodium lignum*). Il provient du *Convolvulus scoparius*, L., d'une odeur de rose et d'une couleur rouge. — *B. de rose du Brésil* des ébénistes (*tulip-wood* des Anglais); fourni par une Légumineuse. — *B. rouge.* Le *Cæsalpinia brasiliensis*, L., Légumineuse du Brésil et de la Jamaïque. — *B. de ruche.* L'*Ambora tambourissa*, Pers., Monimiacée de Madagascar, etc. — *B. de sable.* Bois d'une Rubiacée grimpante de l'île Bourbon. — *B. sagaie.* Les *Hirtella racemosa*, Lamk,, Chrysobalanée de Cayenne, etc., et *Melicocca apetala*, Sapindacée de la Réunion. — *B. saint.* Le *Gaïac.* — *B. de Sainte-Lucie.* Le *Mahaleb.* — *B. de sappan.* Le *Cæsalpinia sappan*, L., Légumineuse emménagogue de l'Asie. — *B. savonneux.* Le *Sapindus saponaria*, Sapindacée des Antilles. — *B. de senteur.* Le blanc est le *Ruizia cordata*, Cov., et le bleu le *Dombeya populnea*, Malvacées. — *B. de senteur bleu.* L'*Assonia populnea*, Cavanilles, Malvacée de la Réunion. — *B. de serpent.* La *Serpentine.* — *B. de source.* L'*Aquilicia sambucina*, Cavanilles, Méliacée de la Réunion. — *B. sudorifiques.* Le Gaïac, le Sassafras, la Squine, la Salsepareille. — *B. tabac.* Le *Manabea* ou *Aegiphila villosa*, Verbénacée de Cayenne. — *B. trompette.* La *Cecropia peltata*, Willd., Urticée des Antilles. — *B. de Vouacapoua* de la Guyane. Provient de l'*Andira racemosa*, Lamk, Légumineuse. — *B. de zèbre.* L'*Omphalobium Lamberti*, D. C., Connaracée, et l'*Astronium fraxinifolium*, Térébinthacée.

BOIS. s. m. [all. *Geweih;* angl. *horn, head;* it. *corna del cervo;* esp. *astas*]. L'ensemble des cornes osseuses et caduques des mâles du genre *Cerf.*

BOISSON. s. f. [*potus;* πόσις; all. *Getränk;* angl. *drinck;* it. *bevanda;* esp. *bebida*]. Tout aliment liquide ingéré pour étancher la soif, favoriser la digestion des aliments solides, réparer la perte des liquides qui s'échappent de l'économie, ou enfin modifier l'état des organes. Hors de cas spéciaux thérapeutiques ou autres, la première qualité d'une boisson est la fraîcheur. — *B. acidules.* Les *Limonades.* — *B. alcooliques* ou *spiritueuses.* Eaux-de-vie, rhum, arak, kirsch, etc. — *B. aqueuses.* Eau, limonades, émulsions. — *B. aromatiques.* Café, thé, tilleul, etc. — *B. économiques.* — Celles que l'on fait pour remplacer le vin. — *B. effervescentes.* Celles qui contiennent du bicarbonate de soude. — *B. fermentées.* Vin, bière, cidre, etc. — *B. nutritives.* Les bouillons.

BOÎTE. s. f. — *B. à autopsie.* Celle qui, destinée à la pratique des autopsies, contient les instruments de la *B.* à dissection et, en outre, un costotome, un entérotome, un rachitome, un marteau pour l'ouverture du crâne, etc. — *B. cranienne* ou *osseuse du crâne.* Le *Crâne.* — *B. à dissection.* Celles qui reçoivent les instruments nécessaires à la pratique des dissections. — *B. à instruments, à amputations* ou *à opérations.* Celles qui sont disposées de manière à recevoir les instruments voulus pour telles ou telles opérations. — *B. à réactifs.* Celle qui contient les flacons renfermant les réactifs les plus nécessaires pour les études chimiques. — *B. de secours.* Celle qui contient les instruments nécessaires pour les secours à donner aux blessés, noyés et asphyxiés.

BOITERIE. s. f. La *Claudication.*

BOÎTIER. s. m. La boîte à compartiments qui sert, dans les hôpitaux, à contenir les objets à pansement.

BOL. s. m. [de βῶλος, morceau, bouchée; all. et angl. *Bolus;* it. et esp. *bolo*]. — **M.C.** Portion d'électuaire officinal ou magistral, d'un poids déterminé, que l'on avale en une fois. — **C.** [all. *Bolarerde*]. Terres argileuses employées comme absorbantes, etc. — **Y.** *B. alimentaire.* Masse arrondie que forme l'aliment qui a été soumis à la mastication et imprégné de salive, pris à l'instant où il est rassemblé sur la partie supérieure de la langue pour être porté dans le pharynx par la déglutition. —

C. *B. d'Arménie*, ou *oriental*. Argile ocreuse rouge. — *B. du pays* ou de France (*bolus nostras*). Argile des environs de Blois, etc.

BOLAIRE. adj. Qui sert à faire des bols.

BOLDO. s. m. Le *Peumus boldus*, Molin., Monimiacée toujours verte du Chili.

BOLDINE. s. f. Alcaloïde du boldo (Bourgoin et Verne).

BOLET. s. m. [all. *Locherpilz;* angl. *boletus*]. Genre de Champignons basidiosporés, de la section des Polyporés. — *B. comestible.* Le *Boletus edulis*, Bulliard. Son chapeau est fauve, ses tubes sont longs, jaunâtres. — *B. bronzé.* Le *B. æreus*, Bulliard, dont le chapeau est brun foncé. — *B. orange.* Le *Boletus scaber*, Bulliard, ou *aurantiacus*, Bulliard. Le chapeau est d'un beau brun orangé. — *B. bleuissant*, ou *indigotier*. Le *Boletus cyanescens*, Bulliard, dont la chair devient bleu-indigo à l'air. Très vénéneux. — *B. amadouvier* et *du mélèze*. Le *Polypore amadouvier*.

BOLÉTATE. s. m. Sel formé par l'*Acide bolétique*.

BOLÉTIFORME. adj. [de *boletus*, bolet, et *forma*, forme]. Qui ressemble au *Bolet*.

BOLÉTIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Bolets*, qui en vient. — Nom d'un acide cristallisable retiré du *Bolétate de potasse*.

BOLÉTIVORE. adj. et s. [de *boletus*, bolet, et *voro*, je dévore]. Qui mange les bolets. — Les larves d'*Eledones* et de Tipulaires mycétophiles.

BOLÉTOÏDE. Faute au lieu de *Bolétiforme*.

BOLÉTOPHAGE. Faute au lieu de *Bolétivore*.

BOLIDE. s. m. [de βολὶς, βολίδος, trait, projectile; all. *Meteorstein; aérolithe*]. Météore silico-métallique qui tombe de l'espace sur la terre avec une grande vitesse et à une température assez élevée pour devenir lumineux. Les *B.* sont des satellites disséminés, analogues à la lune mais plus rapprochés de l'atmosphère et trop petits pour être visibles.

BOLL (Wurtemberg). Source froide sulfatée sodique sulfhydrique.

BOLLETERIE. s. m. A Surinam, la *Gutta-percha* produite par le *Sapota Muelleri*, Blume.

BOLORRHÉTINE. s. f. Résine des feuilles fraîches ou tombées des Conifères, et du bois des sapins fossiles.

BOTTI ou **BOTTY.** s. m. Le *Chromis nilotica*, Cuv., Labroïde.

BOLUS. — *Bolus ad quartanam*. Composition fébrifuge au quinquina, etc.

BOMARÉE. s. f. Le *Bomarea*, Mirb., genre d'Amaryllidées.

BOMBACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Bombax*. — Tribu des Malvacées.

BOMBAX. s. m. Genre de Malvacées des Antilles, etc.

BOMBICCITE. s. f. ($C^7H^{13}O$). Résine fossile des lignites.

BOMBIQUE. adj. Pour *Bombycique*.

BOMBONAXA. s. m. Espèce de *Carludovica* du Pérou et de l'Équateur.

BOMBRELLE. s. f. Le *Cochevis*.

BOMBYCE. s. m. [*Bombyx*, ver à soie]. Genre de Lépidoptères nocturnes.

BOMBYCIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Bombyx*. — L'acide [all. *Seidenwurmsäure*] du liquide du ver à soie en chrysalide.

BOMBYCITE. adj. et s. Qui tient du *Bombyx*. — Famille de Lépidoptères nocturnes.

BOMBYCIVORE. adj. et s. [de *Bombyx*, vers à soie, et *voro*, je dévore]. Qui mange les vers ou chenilles du *Bombyx*. — L'*Ampelis Garrulus*, Gmelin, Passereau omnivore.

BOMBYLE. s. m. Le *Bombylius*, L., genre de Diptères anthophiles.

BOMBYX. s. m. [de βόμβυξ, ver à soie; all. *Seidenwurm*]. Genre de Lépidoptères nocturnes. La chenille du *Bombyx mori*, L., est le *Ver à soie*.

BON. s. m. [*bonum;* τὸ αγαθὸς; all. *das Gute;* angl. *the good;* it. *il buono*]. Tout ce qui est favorable à l'homme pour satisfaire aux besoins divers servant à la conservation de l'individu et de l'espèce, et aux besoins affectifs. Le bon moral ne commence à prendre ce caractère que quand la raison réagit sur lui. Alors, introduisant ses règles abstraites et ses déterminations impartiales, la raison règle, modifie, et pèse incessamment du côté des penchants altruistes contre les penchants égoïstes (A. Comte).

BONASE. s. m. Le *Bison*. — L'*Auroch*.

BONBON. s. m. Petite masse composée surtout de sucre cuit ou cristallin avec ou sans gommes et fécules aromatisées, avec ou sans addition d'un médicament.

BONDELLE. s. f. Le jeune *Lavaret*.

BONDONNEAU (Drôme). Source froide bicarbonatée mixte, ferrugineuse, iodurée, bromée.

BONDRÉE. s. f. Le *Buteo apivorus*, Vieillot, Rapace diurne.

BONDUC. s. m. [angl. *nikertree*]. Le *Guilandina* ou *Cæsalpinia bonduc*, Aiton, Cæsalpiniée de l'Asie et de l'Afrique, etc., fébrifuge.

BONELLIE. s. f. (*Bonellia*, Rol.). Genre de Vers de l'ordre des Géphyriens armés, Echiurides de nos côtes.

BONFERME. s. f. Nom d'une eau ou teinture alcoolique aromatique.

BONGARDIA. s. f. Le *B. chrysogonum*, L., Berbéridée asiatique antipsorique.

BONGARE. s. m. (*Bongarus*). Genre d'Ophidiens venimeux de l'Inde.

BONGLE. s. m. L'*Ababangay*.

BON-HENRI. s. m. L'*Ansérine*.

BONITE. s. f. Les *Scomber* ou *Thynnus pelamis*, L., et *Sardà*, L., voisins du Thon (côtes de France, etc.).

BONITOL. s. m. Le *Scomber* ou *Thynnus mediterraneus*, Cuv., espèce voisine du Thon.

BONNAYE. s. f. (*Bonnaya*). Genre de Scrofulariées vivaces de l'Asie.

BONNE-DAME. s. f. L'*Arroche*.

BONNE-FONTAINE (Moselle). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BONNET. s. m. — **A.** Le second estomac des Ruminants. — **Z.** Les plumes du vertex des Oiseaux. — La *Bonite*. — **M. C.** *B. d'Hippocrate* [all. *Hippokratesmütze*]. Bandage qui est la *Capeline de tête*.

BONNET-CARRÉ. s. m. Le *Fusain*.

BONNEVAL (Savoie). Source chaude sulfurée, calcique.

BONTÉ. s. f. [all. *Gute;* angl. *goodness;* it. *bontà*, esp. *bondad*]. Sentiment ou instinct naturel de l'homme et des autres animaux. Il y a de grandes différences chez les animaux, tant d'individu à individu dans une même espèce que d'espèce à espèce, relativement à la bonté. Les Mammifères et même les Oiseaux n'offrent pas une obéissance passive, et plusieurs sont dominés par cet instinct dans leurs actions.

BONTIUS. Médecin hollandais (mort en 1599) dont le nom est resté à des pilules aloétiques.

BOOCKO. s. m. Le *Buchu*.

BOOPIDÉ. adj. et s. Qui tient des *Boopis*. — Les *Calycéracées*.

BOPYRE. s. m. (*Bopyrus*, Latr.). Genre de Crustacés isopodes parasites des branchies des Crevettes (*Palæmon*), etc.

BOQUEREL. s. m. Le *Friquet*.

BOQUETIER. s. m. Le pommier sauvage.

BORACIQUE. adj .Qui a rapport au borax.

BORACITE. s. m. [all. *Würfelstein*]. Borate de magnésie naturel.

BORASSUS. s. m. Genre de Palmiers de Ceylan, Java, etc.

BORATE. s. m. [all. *Boraxsaures Salz*]. Sel formé par par la combinaison de l'acide borique avec les bases. — *B. de magnésie*. Le *Boracite*. — *B. de mercure*. Préparé en traitant une solution de protoazotate de mercure par le borate de soude. — *B. de soude*. Le *Borax*.

BORAX. s. m. Le *Borate neutre de soude*. — *B. ordinaire*. Il contient $NaO.2BoO^3 + 10HO = 47$ p. 100 d'eau. — *B. octaédrique* ($NaO.2BoO^3 + 5HO = 30{,}8$ p. 100 d'eau). Ces cristaux ne diffèrent chimiquement des autres que par la proportion d'eau. Cristallin, blanc, fusible, saveur amère.

BORBORI. s. m. Pommade liquide à l'huile de coco et diverses fleurs des Moluques.

BORBORYGME. s. m. [de βορβορυγμὸς, murmure; all. *Knurren, Kollern;* angl. *rumbling in the bowels;* it.

gorgogliamento]. Bruit produit par le déplacement des gaz contenus dans l'estomac ou l'intestin, au milieu de matières liquides.

BORCETTE (Allemagne rhénane). Sources (16° à 77°) chlorurées sodiques, ferrugineuses sulfhydriques.

BORD. s. m. — *B. du bassin, du cimier.* Le *Couard*.

BORDE. s. f. L'*Ablette*.

BORDÉ, ÉE. adj. Qui a un bord, une bordure.

BORDELIÈRE. s. f. Le *Cyprinus blicca*, L.

BORE. s. m. [all. *Boron, Boracium;* angl. *borium, boracium;* it. et esp. *boro*]. Corps simple dont la combinaison avec l'oxygène constitue l'acide borique. Solide, pulvérulent, friable, insipide, verdâtre, non conducteur de l'électricité. — *B. cristallin.* Densité, 2.67. — *B. graphitoïde.* Combinaison de *B.* et d'aluminium, contenant 1 équivalent d'aluminium et 2 équivalents de bore.

BORÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Bore*.

BORÉAL, ALE. adj. [all. *nordlich;* angl. *northern;* it. *boreale;* esp. *boreal*]. Qui a rapport au Nord.

BORÉE. (*Boreus*, Latr.). Genre de Névroptères sauteurs du nord de l'Europe et des Alpes.

BORGNE. s. m. — **Z.** L'*Orvet* (*Anguis fragilis.*, L.), Saurien apode qui passe à tort pour venimeux.

BORGNE. adj. et s. [*cocles, unoculus, luscus;* μόνωψ; all. *einäugig;* it. *monocolo;* esp. *tuerto.*] Qui ne voit que d'un œil. On en compte au moins 80 000 en France. — **A.** Certains conduits qui n'ont qu'un seul orifice.

BORGNIAT. s. m. La *Sourde*, Échassier.

BORI. s. m. Le *Jujubier*.

BORI-BORI. s. m. Le *Borbori*.

BORIQUE. adj. Qui concerne le *Bore*. — Nom d'un acide (BoO^3), obtenu du *Borax*. Il est d'un aspect gras, peu soluble dans l'eau. Dissous dans l'alcool, il colore en vert la flamme de ce corps.

BORMIO (Italie du Nord). Sources froides et chaudes, chlorurées sodiques, sulfatées, ferrugineuses.

BORNÉÈNE. s. m. Essence incolore, partie liquide du *Camphre de Bornéo* ($C^{10}H^8$).

BORNÉOL. s. m. — Le *Camphre de Bornéo*.

BOROAZOTURE. s. m. Combinaison du borure d'azote avec un corps simple.

BORONIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Boronia*. — Tribu des Rutacées.

BOROSILICATE. s. m. Combinaison d'un borate et d'un silicate. — *B. naturels*, la *Tourmaline*, l'*Axinile*. — *B. artificiels.* Les *B. de potasse et de chaux, de potasse et de plomb, de potasse et de zinc, de potasse et de baryte, de soude et de zinc,* bases de verres employés en optique.

BOROTARTRATE. s. m. Sel double borique et tartrique.

BORRAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Bourrache* (*Borago*). — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes, à feuilles alternes, et en général hérissées de poils rudes.

BORRAGINIFORME. adj. [de *Borago*, bourrache, et *forma*, forme]. En forme de *Bourrache*.

BORRAGINOÏDE. Faute au lieu de *Borraginiforme*.

BORRÉRIE. s. f. Genre de Rubiacées émétiques des Antilles, etc.

BORROZAIL. s. m. Maladie des peuplades qui habitent les bords du fleuve Sénégal.

BORSA (Hongrie). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BORSAROS (Transylvanie). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BORSZEK (Transylvanie). Source bicarbonatée calcique magnésienne.

BORURE. s. m. Combinaison du *Bore* avec un autre corps simple que l'oxygène. — *B. d'aluminium.* Le *Bore graphitoïde*. — *B. d'azote.* L'*Éthogène*.

BOSCHIMAN et **BOSCHISMAN.** s. m. Comme *Bosjeman*.

BOSCOTE. s. f. Le *Rouge-gorge* (*Motacilla* ou *Erythacus rubecula*); la *Queue-rousse* (*Motacilla* ou *Erythacus erythrurus*, L.), etc.

BOSJEMAN ou **BOSJESMAN.** adj. et s. [du hollandais *bosje*, buisson, et *man*, homme]. Race dolichocéphale (différente des Hottentots) d'hommes de petite taille, prognathes à grosses lèvres, nez aplati, dos cambré; au nord du cap de Bonne-Espérance. Femmes à nymphes et prépuce du clitoris développés en *tablier*, dépassant beaucoup les grandes lèvres sans poils; stéatopygie considérable (Péron et Lesueur).

BOSON. s. m. Le *Turbo muricatus* L., Gastéropode.

BOSSE. s. f. (*gibbus;* ὕβωμα, all. *Hocker;* angl. *Hump;* it. *gobba;* esp. *giba*]. — **A.** Les éminences arrondies, larges, et lisses, qu'on voit à la surface des os plats. — **M. C.** Saillie résultant d'une courbure pathologique de la colonne vertébrale, des côtes ou du sternum. — Petites tumeurs qui surviennent à la suite des contusions, lorsqu'un os se trouve presque immédiatement sous-jacent aux téguments dans la région sur laquelle le coup a porté. Elles sont formées par le sang épanché dans le tissu cellulaire sous-cutané. — En vétérinaire, la *Soie*. — *B. séro-sanguine.* Celle qui est produite par un épanchement de sang et de sérosité dans le tissu cellulaire sous-cutané. — Le *Céphalhématome*.

BOSSEN (Tyrol). Cure de petit-lait.

BOSSU, UE. adj. Celui ou celle qui est atteint de *Scoliose*.

BOSTRICHE. s. m. (*Bostrichus*. Fabr.). Genre de Coléoptères voisins des Scolytes, xylophages; sur les Conifères surtout.

BOSWELLIE. s. f. *La Boswellia Serrata*, Roxb., Térébinthacée du Bengale donnant de l'encens.

BOT. adj. — *Bot*, qui signifiait *mousse, tronqué*, se trouve dans *Pied bot*.

BOT. s. m. La *Plie*.

BOTAL ou **BOTALLI.** Anatomiste italien qui vécut en France (1561 à 1585), et dont le nom est resté au trou qui fait communiquer les deux oreillettes sur le fœtus.

BOTANIQUE. s. f. [*botanica*, de βοτάνη, herbe; all. *botanik;* angl. *botany;* it et esp. *botanica*]. Partie de la biologie qui a pour objet la connaissance des végétaux, de leurs caractères, de leurs différences et leur classification méthodique. — *B. agricole.* Celle qui étudie les plantes et leurs variétés cultivées ou sauvages, qu'utilise l'économie agricole. — *B. générale.* Celle qui étudie et classe l'ensemble des espèces végétales phanérogames et *cryptogames*, unicellulaires ou multicellulaires, l'ensemble de leur organisation, comparativement aux diverses phases évolutives de leur existence. — *B. médicale.* Étude des plantes médicamenteuses cultivées ou sauvages. — *B. spéciale.* L'étude de tel ou tel des embranchements, classes, ordres, etc., des espèces végétales, faite au point de vue de la *B.* générale ou sous quelque autre en particulier.

BOTANIQUE. adj. [all. *botanisch;* angl. *botanical;* it. *botanico*]. Qui concerne la botanique.

BOTANISTE. s. m. [all. *Botaniker;* angl. *botanist;* it. et esp. *botanico*]. Celui qui étudie la botanique.

BOTANOGRAPHIE et **BOTANOLOGIE.** s. f. [de βοτάνη, herbe, et λόγος, discours]. Description des herbes, des végétaux.

BOTANOMANCIE. s. f. Divination par l'examen des feuilles d'arbres.

BOTANOPHAGE. adj. [de βοτάνη, plante, et φαγεῖν, manger]. Qui vit de plantes; herbivore.

BOTHOR. s. m. Jadis les *vésicules, pustules*, etc.

BOTHRIDIE. s. f. (De Blainville). — **Z.** Ver du *Python*, voisin des Bothriocéphales. — Les Bothriocéphales à l'état de *scolex*. — **A.** Les fossettes des Bothriocéphales.

BOTHRIOCÉPHALE. s. m. [de βόθριον, petite fosse, et κεφαλή, tête; all. *Grubenkopfwurm;* angl. *bothriocephalus;* it. *botriocefalo*]. Genre de Tænioïdes, à tête sans crochets avec des fossettes latérales au lieu de ventouses, un corps très long, plat, rubané, composé d'un grand nombre d'anneaux. — *B. large* ou de l'*homme*. Le *Bothriocephalus latus*, Bremser (*Dibothrium latum*, Rudolphi), qui a une tête allongée avec deux fossettes en forme de fente; les autres espèces ont une tête tétragone avec de véritables fossettes. Le *B.* est expulsé par portions plus ou moins longues et non par proglottis isolés, comme cela a lieu pour le tænia. Ses œufs sont ovoïdes, et non sphériques, avec une sorte d'opercule ou de couvercle qui se détache pour laisser sortir l'embryon. Habite, comme le *Tænia solium*, l'intestin grêle de l'homme; ne se rencontre pas dans les pays où l'on trouve le Tænia. En Pologne et en Russie, on rencontre le *B.*, et non le Tænia. C'est l'inverse pour la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre. On ne s'en débarrasse pas en changeant

de pays. Sous l'influence des *tænifuges*, l'animal est souvent rompu en plusieurs fragments ou en deux, et la tête seule n'est pas rejetée.

BOTHRIOCÉPHALÉ, ÉE. adj. et s. Qui a la tête pourvue de fossettes. — Comme *Bothriocéphalide.*

BOTHRIOCÉPHALIDE. adj. et s. Qui ressemble au *Botriocéphale.* — Famille de Cestoïdes dont le *Bothriocéphale* est le type.

BOTHRION. s. m. [βόθριον, de βόθρος, fosse, cavité; all. *Botryon*]. Ulcère de la cornée analogue à l'argémon. Commence de même par une phlyctène presque transparente, qui se rompt et laisse une excavation. C'est elle qui caractérise l'*argémon*, si elle est superficielle, et le *bothrion*, si elle est profonde.

BOTHROPS. s. m. La *Vipère fer de lance* de la Martinique, *Bothrops lanceolatus*, Wagler.

BOTHRIOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Fovéolé. — Creusé de fossettes.

BOTRYCHE. s. m. (*Botrychium*, Sw.). Genre de Fougères d'Europe, etc.

BOTRYE. s. f. [de βότρυς, grappe]. Le rameau simple quand il porte à chaque aisselle des feuilles, une fleur.

BOTRYLLUS. s. m. (*Botryllus*, Gaert). Genre d'Ascidies des côtes de l'Océan.

BOTRYOÏDE. adj. [de βότρυς, grappe, et εἶδος, ressemblance]. En forme de grappe. — Racémeux.

BOTYS. s. m. Genre de Lépidoptères nocturnes.

BOTRYS. s. m. Le *Chenopodium botrys*, L., Chénopodiée et le *Teucrium botrys*, L., Labiée.

BOTRYTIQUE. adj. [de βότρυς, grappe]. Qui a l'apparence d'une grappe, d'un chou-fleur.

BOTRYTIS. s. f. Nom d'un genre de Mucédinées filamenteuses, Acrosporées, parasite des Vers à soie muscardinés, etc.

BOTRYTOSTÉOPHYTE. s. m. Ostéophyte en chou-fleur.

BOTTACIO (Toscane). Source froide chlorurée.

BOTTINE. s. f. — **M. C.** Pièce de cuir destinée à maintenir des applications médicamenteuses, etc., sur le pied du cheval. — Appareil prothétique destiné à remplacer la totalité ou une partie du pied dans les cas d'amputation.

BOTULIQUE. adj. [de *botulus*, boudin]. Qui se rapporte au boudin.

BOUBA. s. m. Le *Frambœsia.*

BOUBIE. s. m. Le *Fou*, Palmipède.

BOUC. s. m. [*caper;* τράγος; all. *Bock;* angl. *hegoat;* it. *becco;* esp. *cabron*]. Mâle de la chèvre. — *B. de mer.* La *Mendole.*

BOUCAGE. s. m. (all. *Bibernell;* angl. *burnet saxifrage*). Genre d'Ombellifères. — *B. anis.* L'*Anis.* — *B. mineur*, ou *petit boucage.* La *Pimpinella saxifraga*, L., racine d'une odeur de bouc (de là le nom de *boucage*). — *B. majeur.* La *Pimpinella magna*, L.

BOUCAILLE. s. f. La *Crevette grise* (*Crangon vulgaris*).

BOUCANAGE. s. m. Dessication des viandes, du poisson, etc., au contact de la fumée.

BOUCENNA. s. m. Le *Moussenna.*

BOUCHE. s. f. [*os;* στόμα; all. *Mund;* angl. *mouth;* it. *bocca;* esp. *boca*]. L'orifice supérieur de l'appareil digestif, situé à la partie inférieure de la face, et la cavité qui lui fait suite dans laquelle se trouve logée la langue. Cette cavité est circonscrite en haut par la voûte palatine, en bas par la langue, en avant par les lèvres, en arrière par le voile du palais et le pharynx et sur les côtés par les joues. On lui attribue souvent les modifications du goût dans les maladies; d'où les expressions : *B. mauvaise*, *B. amère*, *B. pâteuse*, etc. — **A.** Tout orifice d'abouchement ou d'un conduit excréteur. — *B. veineuses*, *B. absorbantes.* Orifices qu'on supposait exister sur les capillaires veineux et lymphatiques. Ces orifices n'existent pas. — **Z.** *B. des coquilles.* L'orifice extérieur des *coquilles* univalves.

BOUCHEFOUR. s. m. Le *Trochile.*

BOUCHERIE. s. f. Le local où sont reportées les viandes venant des abattoirs.

BOUCHON. s. m. — **A.** *B. gélatineux.* L'amas du produit d'aspect muqueux des glandes du col de l'utérus qui remplissent la cavité de celui-ci pendant la grossesse.

BOUCLE. s. f. — **A.** Plaque circulaire, etc., de tissu tant ostéoïde qu'osseux, surmonté d'un aiguillon ou piquant droit ou incliné, de structure dentaire, qu'on trouve, gros ou petit, sur la peau des Raies et de divers Squales.

BOUCLÉ, ÉE. adj. et s. Pourvu de *Boucles.* — La *Raia clavata*, L.

BOUCLEMENT. s. m. L'*Infibulation.*

BOUCLIER. s. m. [*pelta*]. — **B.** L'*Apothécie* des Lichens. — **Z.** *Carapace.* — Les plaques dentinaires et adamantines du dermo-squelette des Esturgeons, etc.

BOUCRAIE. s. m. L'*Engoulevent.*

BOUDES (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée sodique ferrugineuse.

BOUDIN. s. m. Portion d'intestin grêle pleine de sang, du porc, etc.

BOUDZARÉAH (Algérie). Source froide ferrugineuse, bicarbonatée.

BOUE. s. f. [*cœnum;* βόρβορος; all. *Kosh;* angl. *mud*]. — **M.C.** *B. purulente.* Le pus épais, du fond de certains abcès. — Matière brunâtre, plus ou moins visqueuse de certains kystes de l'ovaire, etc. — *B. splénique.* Matière rouge, pulpeuse artificiellement tirée du tissu glandulaire des cavités aréolaires de la rate. — *B. minérales* [*balnea cœnosa;* all. *Schlammbäder*]. Limons des sources de quelques eaux minérales qui, appliquées diversement, jouissent de propriétés peu différentes de celles des eaux elles-mêmes.

BOUFFÉE. s. f. — **M. C.** La période des maladies épizootiques pendant laquelle un plus grand nombre d'animaux sont atteints. — *B. de chaleur.* Sensation de chaleur à la face survenant rapidement et disparaissant peu à peu. Due à un mouvement congestif du sang vers la face avec dilatation des capillaires, au début de la période de sueur d'un accès de fièvre, ou lorsque l'air respiré est confiné, etc.

BOUFFISSURE. s. f. all. *Aufgedunseinheit;* angl. *swelling;* it. *gonfiezza*]. Tuméfaction molle et sans rougeur, formée par la sérosité infiltrée dans le tissu cellulaire sous-cutané.

BOUGIE. s. f. [*candelula;* it. *tenta incerata;* esp. *candelilia*]. — **M.C.** Instrument qu'on introduit dans l'urèthre, soit pour le dilater, soit pour porter un caustique sur quelque point de sa surface. — *B. armée* (E. Home). Celle qui est pourvue d'un morceau de pierre infernale fixé à son extrémité. — *B. coniques.* Elles diminuent uniformément et progressivement de volume depuis un bout jusqu'à l'autre. — *B. cylindriques.* Celles dont on se sert le plus souvent; elles sont cylindriques jusqu'à 2 centimètres et demi environ de l'extrémité vésicale, et là diminuent peu à peu de volume, puis se terminent par un bout lisse et arrondi. — *B. de cire.* Bandelette de linge fin et serré, qu'on trempe dans de la cire fondue, et qu'on roule entre deux corps polis. On peut les rendre creuses, en roulant la bandelette sur une petite sonde flexible : elles sont alors les *B. sondes.* — *B. de gomme élastique.* Faites avec l'huile de lin rapprochée par une longue ébullition sur un feu doux, et rendue siccative au moyen de la litharge; après quoi on y ajoute du succin, de la térébenthine et du caoutchouc. On en fait en gutta-percha. — *B. d'ivoire ramolli.* Causent plus de douleur que les *B.* de cire et même de gomme élastique. — *B. emplastiques.* On substitue à la cire un mélange de diachylon, de cire et d'huile d'olive. — *B. fusiformes* ou *à ventre.* Offrent un renflement dont l'étendue et la situation doivent varier suivant la longueur et le siège du rétrécissement. — *B. médicamenteuses.* Celles dans la composition desquelles entrent des substances médicamenteuses. — *B. molles.* Elles sont de cire, de matière emplastique, ou de gomme élastique. — *B. rigides.* Celles qu'on fait de métal, de baleine, d'ivoire ou de corde à boyaux.

BOUGRAINE. s. m. L'*Engoulevent.*

BOUI. s. m. Le *Baobab.*

BOUILLI. s. m. Le bœuf qui a donné le bouillon. C'est une erreur de répéter que le bouilli est une viande dont la musculine altérée par l'ébullition a un pouvoir nutritif à peu près nul. Les expériences de Bernard montrent qu'il se chymifie plus vite que les viandes crues, et celles de Lallemand que son pouvoir reconstitutif des forces vient immédiatement après celui des viandes rôties.

BOUILLIE. s. f. [*sorbitio;* ῥόφημα; all. *Brei;* angl. *pap;* it. *farinata;* esp. *papilla*]. Aliment préparé en délayant

dans de l'eau ou du lait un mélange de sucre et de fécule ou de farine et chauffant convenablement.

BOUILLON. s. m. [*jusculum;* ζωμὸς; all. *Bouillon, Fleischbrühe;* angl. *broth;* it. *bolla, brodo;* esp. *caldo*]. Liquide alimentaire préparé en faisant bouillir dans de l'eau des viandes, des os et le plus ordinairement de la chair de bœuf, avec ou sans légumes, oucertaines herbes seulement avec du sel et du beurre, etc. Aussitôt que la température de l'eau s'est suffisament élevée, une partie des albuminoïdes se coagule et vient nager à la surface du liquide, sous forme d'écume qu'on enlève. Sous l'influence de l'eau chaude, la musculine de la viande abandonne des albuminoïdes; les cartilages, les tissus cellulaire et fibreux s'hydratent, se liquéfient en petite partie; une portion de la graisse du tissu adipeux se fond, et vient nager à la surface du liquide. Le bouillon contient de la créatine, les autres principes cristallisables de la viande et des légumes, le chlorure de sodium ajouté et des composés volatils dont les espèces ne sont pas déterminées. Par litre on trouve de 7 à 9 grammes de sels d'origine minérale, de 12 à 14 de principes d'origine organique, tant coagulables que cristallisables. Densité de 1011 à 1013. Il est neutre ou rendu acide par du phosphate acide de potasse, etc. — Le bouillon renfermant peu de principes assimilables n'est que peu nourrissant; mais il calme la soif et temporairement la faim, d'autant plus longtemps qu'il est plus riche en albuminoïdes. Avant le repas, il est favorable à la digestion, parce qu'il suscite la sécrétion du suc gastrique qui se mêle aux aliments solides dès leur arrivée dans l'estomac. — *B. de colimaçon.* Celui qui est fait avec des escargots. — *B. aux herbes.* On le prépare en faisant bouillir dans de l'eau, à un feu doux, de l'oseille, de la poirée et du cerfeuil, avec du sel et du beurre. — *B. de Liebig.* L'*Extrait de viande.* — *B. médicinaux.* Bouillons dans lesquels on fait entrer des substances médicamenteuses ou certaines sortes de viandes, rouelle de veau, mou de veau, poulet, écrevisses, tortue, grenouilles, etc. — *B. mitier.* Le *Verbascum blattaria,* Scrofulariée. — *B. d'os.* Le procédé de Darcet, est de traiter les os par l'acide chlorhydrique, pour en dissoudre les sels; on lave ensuite l'osséine qui reste, et on cuit avec un peu de viande. — *B. pectoral.* Bouillon de poulet et plantes pectorales. — *B. sauvage.* La *Phlomis fruticosa,* Labiée. — *B. sec.* Les *Tablettes de bouillon.*

BOUILLON-BLANC. s. m. Le *Verbascum thapsus,* L., [all. *gemeines Wolkraut;* angl. *mullein, cow's lungwort;* it. *tassobarbasso;* esp. *gordolobo*], Scrofulariée dont les fleurs sont pectorales et béchiques, et les feuilles émollientes.

BOUILLONNEMENT. Le soulèvement d'un liquide par les gaz ou les vapeurs qui s'en échappent lors de l'ébullition. — Celui qui produit le dégagement d'un gaz sortant d'un liquide en fermentation.

BOUILLOT. s. m. L'*Anthemis cotula,* L., Synanthérée.

BOUIS. s. m. Les *Chrysophyllum argenteum* et *cœruleum,* Sapotacées de la Martinique.

BOUKA. s. m. L'*Epidendrum sterile,* Orchidée diurétique de l'Inde.

BOULAR. s. m. Le *Parus caudatus* L., Passereau conirostre.

BOULBOUL. s. m. Le *Huppe.*

BOULE. s. f. — **A.** *B. adipeuse* ou *graisseuse de Bichat.* Masse de tissu adipeux, sphéroïdale, plus ou moins aplatie, située entre le bord antérieur du masséter et la face externe du buccinateur, etc. — **M.C.** *B. de gomme.* Bonbons et remèdes faits avec de la gomme, les mucilages, des sucres aromatisés ou non. — *B. hystérique.* Sensation de boule partant de l'épigastre remontant au larynx avec impression de constriction, due à des contractions antipéristaltiques de l'œsophage. Survient chez certains hystériques, parfois dans l'épilepsie. — *B. de mars* ou *de Nancy.* Ancienne forme de l'emploi du tartrate de potasse et de fer.

BOULE-DE-NEIGE. s. f. La *Viorne* et une variété de Champignons de couche comestibles.

BOULEAU. s. m. [all. *Birke;* angl. *birch;* it. *betulla;* esp. *abudul*]. Genre d'Amentacées. — *B. blanc.* Le *Betula alba,* L., un peu résineux.

BOULEDOGUE. s. m. [all. *Bullenbeisser;* angl. *bulldog*]. Race de chiens trapus, à mâchoires proéminentes, temporaux volumineux.

BOULEGAR. s. m. Le *Trigla hirundo,* L., Acanthoptérygien.

BOULEREAU ou **BOULEROT.** Le *Boulot.*

BOULET. s. m. [all. *Kothe*]. L'articulation du canon avec le paturon (articulations *métacarpo* et *métatarso-phalangiennes*) qui forme, sur les Solipèdes, une éminence plus ou moins arrondie.

BOULET-DE-CANON. s. m. Fruit du *Couroupita guianensis,* Aublet, Myrtacée de Cayenne.

BOULETÉ, ÉE. adj. [*überkothet*]. Quand le tendon du muscle perforant vient à se raccourcir, le boulet, fortement porté en avant, ne permet plus l'appui que sur la pince. L'animal est dit alors bouleté ou *pied bot.*

BOULETTE. s. f. — **M. C.** Bourdonnet de charpie de petit volume.

BOULETURE. s. f. L'état offert par l'animal bouleté.

BOULIMIE. s. f. [βούλιμος, de βου, particule augmentative, et λιμὸς, faim; all. *Heisshunger;* angl. *bulimy;* it. *bulimo*]. Faim excessive; besoin de prendre une quantité d'aliments plus grande qu'à l'état normal.

BOULIMIQUE. adj. et s. Qui concerne la boulimie; qui en est atteint.

BOULIER. s. m. Le *Thon.* — L'*Ombre.*

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Station maritime.

BOULOT. s. m. Le *Gobius niger,* L., Acanthoptérygien des côtes de l'Océan.

BOUNDOU. s. m. L'*Icaja.*

BOUQUÉRON-LES-BAINS (Isère). Établissement hydrothérapique.

BOUQUET. s. m. Anatomiquement l'ensemble des parties insérées par une tige commune. — Physiologiquement, le parfum qui se dégage d'nu bouquet, d'nu liquide. — En zoologie la *Crevette rose* (*Palæmon serratus*), Décapode. — En vétérinaire, le *Barbouquet.* — *B. artificiel des vins.* Les essences dites de cognac, de vin, etc. — *B. des vins.* Composé organique neutre volatil, très altérable par l'oxgyène, qui est dans le vin sous la proportion de moins d'un millième (Berthelot). — *B. de Riolan.* Les muscles et les ligaments insérés à l'apophyse styloïde (stylo-glosse, stylo-hyoïdien et stylo-pharyngien).

BOUQUIN. s. m. Le mâle du lièvre et des bouquetins. — **M.C.** Le *Barbouquet.*

BOUQUETIN. s. m. La *Capra ibex,* L. [all. *Steinbock;* angl. *wildgoat;* it. *stambecco;* esp. *cabro silvestre*], espèce de chèvre.

BOURBILLON. s. m. [de *bourbe,* à cause de l'apparence; all. *Eiterpfropf;* angl. *corruption;* it. *marcia*]. Filaments mous, jaunâtres du centre des furoncles. Chacun est formé principalement par les fibres élastiques du tissu cellulaire qui ne sont pas mortifiées, avec aussi quelques faisceaux de fibres du tissu cellulaire une matière amorphe très granuleuse et des leucocytes en quantité beaucoup moindre que ne portent à le croire la couleur et la provenance du bourbillon (Ch. Robin).

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire). Sources (28° à 56°) chlorurées sodiques ferrugineuses.

BOURDON-L'ARCHAMBAULT (Allier). Sources froide et chaude chlorurées sodiques, et boues.

BOURBONNE-LES-BAINS (Haute Marne). Sources (55° à 65°) chlorurées sodiques, antirhumatimales.

BOURBOUILLE. s. f. — **M.C.** Le *Lichen tropicus.*

BOURBOULE (Puy-de-Dôme). Source thermales bicarbonatées sodiques, chlorurées arseniatées.

BOURDAINE. s. f. Le *Rhamnus frangula,* Rhamnacée purgative.

BOURDON. s. f. [all. *Drohne;* angl. *drone;* it. *pecchione, fuco;* esp. *zangano*]. — *B. proprement dits.* Hyménoptères apiaires volumineux, très velus (*Bombus lapidarius, hortorum, terrestris*). Leur piqûre réclame les mêmes soins que celle de l'abeille. — Le mâle de l'*Abeille.*

BOURDONNEMENT. s. m. [all. *Summen;* angl. *tingling;* it. *buccinamento degli erecchi;* esp. *zumbido*]. Bruit que font certains insectes, comme les *bourdons,* quand il volent. — **M.C.** *B. amphorique.* Son perçu à l'auscultation de la poitrine ressemblant au bourdonnement

d'une abeille dans un vase. — *B. d'oreilles.* Bourdonnement illusoire qui dépend de la présence de cérumen, de mucosités dans le conduit auditif ou dans la trompe d'Eustache permettant la transmission à l'oreille interne des bruits artériels de la carotide et de ses branches. Il peut résulter d'une disposition morbide du nerf acoustique.

BOURDONNET. s. m. [all. *Wicke;* angl. *dossil;* it. *tasta stuello*]. Petit rouleau de charpie ovoïde ou sphéroïde, fait en roulant la charpie entre les mains. Les *boulettes de charpie* n'en diffèrent que par un volume moindre.

BOURGÈNE. s. f. La *Bourdaine.*

BOURG D'AULT (Somme). Station maritime.

BOURG-D'OISANS (Isère). Source froide carbonatée mixte.

BOURGÈNE. s. f. La *Bourdaine.*

BOURGEON. s. m. [*gemma;* βλαστὸς; all. *Knospe;* angl. *bud;* it. *gemma;* esp. *yema*]. Petits corps ovoïdes, coniques ou arrondis, écailleux, très variés, naissant sur les branches des Phanérogames aux aisselles des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. Le plus souvent formés d'écailles minces superposées et imbriquées, couverts à l'extérieur, sur certains arbres, d'un enduit visqueux et résineux, souvent garnis à l'intérieur de poils tomenteux. — **MC.** Les boutons rouges de l'acmé, de la couperose. — *B. de bouleau.* Ceux du bouleau, employés en infusion en raison de leur état résineux. — *B. charnus, celluleux* ou *vasculaires.* Granulations coniques et rougeâtres très sensibles en certaines régions, qui naissent à la surface des plaies. A part une vascularité plus grande, leur constitution intime est celle du tissu cellulaire naissant dans le corps de l'embryon. Les noyaux et les cellules dont ils sont formés sont ceux du tissu cellulaire en voie de régénération, dont la reproduction a pour point de départ celle du tissu cellulaire des organes coupés. Comme sur l'embryon chaque élément fibro-plastique devient le centre de génération de fibres du tissu cellulaire dont la multiplication conduit à la formation du tissu de la cicatrice; peu à peu dans ce tissu naissent des éléments élastiques, nerveux, etc., puis de l'épiderme à la surface du tout. — *B. floral.* Celui dont les écailles enveloppent les organes d'une fleur. — *B. foliaire.* Celui dont les écailles renferment des feuilles avec ou sans quelque inflorescence. — *B. de sapin.* Ceux des Sapins, que leur état résineux fait employer en infusion.

BOURGEONNANT, ANTE. adj. Qui est le siège de la production de bourgeons.

BOURGEONNÉ, ÉE. adj. Qui est chargé de bourgeons.

BOURGEONNEMENT. s. m. Production des bourgeons. — *B. des plaies.* Production soit normale soit exagérée des *bourgeons charnus* à la surface des plaies.

BOURGES (Cher). Source ferrugineuse.

BOURGIN. s. m. La *Dorade,* Poisson.

BOURGUEMESTRE. s. m. Le *Larus glaucus,* L., Palmipède.

BOURICHON. s. m. Le *Motacilla troglodytes,* L., Passereau ténuirostre.

BOURMÈRE. s. m. La *Pie-grièche.*

BOURNAND (Vienne). Source froide sulfureuse carbonatée.

BOURNEMOUTH (Angleterre). Source froide ferrugineuse.

BOURRACHE. s. f. La *Borago officinalis,* L. [all. *Borasch;* angl. *borage;* it. *borragine;* esp. *borraja*]. Borraginée diaphorétique.

BOURRASOL (Haute-Garonne). Source bicarbonatée ferrugineuse.

BOURRE. s. f. — **A.** Les longues soies ou bractées à la base de chaque fleuron sur le réceptacle des artichauts. — Les poils fins et contournés cachés par des longs poils soyeux ou soies longues, lisses, extérieurs, de beaucoup de Mammifères. — **Z.** Le *Bourrel.* — Les *Canardeaux.*

BOURREAU. s. m. Le *Grondin,* Poisson.

BOURREL. s. m. La *Buse* (*Falco buteo,* L.), Rapace diurne.

BOURRELET. s. m. — **A.** Renflement demi-cylindrique de la peau de l'extrémité inférieure du membre des Solipèdes au point où commence la matrice de la corne unguéale de la paroi. — *B. du corps calleux.* L'inflexion postérieure de ce corps, qui s'unit aux piliers postérieurs de la voûte. — *B. cotyloïdien.* Tissu fibreux en forme d'épais bourrelet sur le pourtour de la cavité cotyloïde qu'il rend plus profonde. Ce pourtour même. — *B. cutané anal.* Les lèvres de l'anus. — *B. glénoïdien.* L'homologue du *B.* cotyloïdien au pourtour de la cavité glénoïde. — *B. muqueux de la lèvre.* Celui que forme parfois la muqueuse labiale du côté de la bouche. — *B. périoplique.* Sur le cheval petit renflement cutané parallèle au bourrelet qui est la matrice du *périople* (H. Bouley).

BOURRETAIRE. s. m. Le cardeur de filoselle; exposé aux maladies des cardeurs.

BOURSE. s. f. [*Schleimbeutel;* angl. *purse;* it. *borsa;* esp. *bolsa*]. — Bandages en forme de poche, qui sont destinés à contenir une partie malade. — Le *Cysticerque.* — *B. de Fabricius.* Sac à parois glandulaires qui s'ouvre sur la paroi postérieure du cloaque des Oiseaux. — *B. muqueuses.* Les synoviales non articulaires. — *B. à pasteur.* Le *Thlaspi bursa pastoris,* L., Crucifère dite vulnéraire. — *B. pharyngienne.* Dépression, sinus ou poche à orifice inférieur que la muqueuse épaisse du pharynx présente sur la ligne médiane au niveau des orifices des trompes d'Eustache ou un peu plus bas. — *B. pileuse* ou *des poils et plumes.* Leur follicule. — *B. muqueuses* ou *synoviales des tendons.* Petites capsules ou gaines synoviales annexées aux tendons du poignet, des mains, des pieds, etc., et qui facilitent leur glissement. — *B. muqueuses, séreuses* ou *synoviales sous-cutanées accidentelles.* Cavités qui se creusent dans le tissu cellulaire par écartement de ses fibres et faisceaux de fibres, sans épithélium à leur face interne, parfois à la longue avec une mince couche fibro-cartilagineuse limitant cette surface. Elles sécrètent un liquide analogue à la synovie, mais moins visqueux. Elles se développent sur les points où la peau, recouvrant immédiatement l'os, se prête à un glissement fréquent, ou est exposée, dans certaines professions, à des frottements habituels (rotule, olécrâne, trochanter, omoplate, malléoles, etc.).

BOURSES. s. f. pl. — **A.** L'ensemble des enveloppes du testicule : 1° *peau* ou *scrotum;* 2° *dartos* ou *tunique celluleuse commune;* 3° *cremaster;* 4° *tunique* dite *fibreuse* ou *fibroïde;* et 5° *tunique vaginale.*

BOURSOUFLEMENT. s. m. **BOURSOUFLURE.** s. f. La tuméfaction; la *Bouffissure;* l'*Emphysème.*

BOURSOUFLÉ ou **BOURSOUFLU.** adj. et s. Les *Gymnodontes* ayant la propriété de gonfler d'air leur abdomen.

BOUSANT. s. m. La *Buse.*

BOUSCARDE. s. f. La *Sylvia fluviatilis,* L., et autres.

BOUSIER. s. m. [*Copris,* Geoff.]. Genre de Coléoptères scarabéides fouisseurs coprophages.

BOUSOUN. s. m. Le *Grèbe huppé* (*Colymbus cristatus,* L.), Palmipède.

BOUSSAN (Haute-Garonne). Source bicarbonatée calcique magnésienne (15°).

BOUSSEROLE. s. f. La *Busserole.*

BOUSSOLE. s. f. Aiguille aimantée suspendue ou supportée par un axe vertical, ou mobile d'un axe horizontal, tournant dans un cadran divisé. — *B. de déclinaison.* Celle dont l'aiguille est mobile horizontalement. — *B. d'inclinaison.* Celle dont l'aiguille est mobile sur un axe horizontal.

BOUTARGUE. s. m. Le *Mugil cephalus,* Acanthoptérygien.

BOUTARQUE. s. f. Comme *Poutarque.*

BOUT DE SEIN. s. m. [all. *künstilich Brustwarze*]. Le mamelon artificiel ajusté au goulot du *Biberon.* Le petit appareil en ivoire ramolli (Charrière), en caoutchouc (Martin), etc., destiné à remplacer le mamelon trop peu développé ou crevassé.

BOUTÉ, ÉE. adj. Pour *Bouleté.*

BOUTE-EN-TRAIN. s. m. [all. *Probirhengst*]. Le mâle des animaux domestiques placé au voisinage des femelles pour les exciter à l'accouplement.

BOUTEILLE. s. f. — **P.** *B. de Leyde* [all. *Leydenflasche*]. Forme usuelle de *Condensateur.* C'est un bocal de verre recouvert d'une feuille d'étain jusqu'à une certaine hauteur, contenant des feuilles de cuivre et fermé par un bouchon de liège traversé par une tige métallique recourbée en crochet. L'extrémité externe de celle-ci est

terminée en boule; l'extrémité intérieure est en contact avec le cuivre contenu dans le vase. Pour charger la bouteille de Leyde, on la met en communication avec le sol, et on la tient dans la main, pendant qu'on fait toucher la boule au conducteur d'une machine électrique. Si l'on touche ensuite la boule avec un doigt de l'autre main, on en tire une étincelle, etc.

BOUTET. s. m. La *Nigella arvensis*, L., Renonculacée.

BOUTOIR. s. m. [all. *Rüssel;* angl. *snout;* it. *grifo;* esp. *hocico*]. Le nez prolongé, tronqué au bout et mobile, du porc. — **M.C.** L'instrument dont on se sert pour couper la corne du sabot des chevaux.

BOUTON. s. m. [all. *Knospe;* angl. *bud;* it. *bottone;* esp. *boton*]. Le bourgeon qui commence à se former. La fleur non épanouie. — **M.C.** [ἴονθος; all. *Beule, Fine;* angl. *pimple;* it. *pinna*]. Petites élevures cutanées, rouges ou noires, isolées, arrondies, se dissipant spontanément, avec desquamation furfuracée. — Les *papules*, les *pustules*, les *vésicules*. — *B. d'Alep*, ou *de Bagdad*, ou *de Biskra* [all. *Beule von Alep;* angl. *Aleppo evil;* it. *gavocciolo d'Aleppo*]. Maladie furonculeuse dont les habitants d'Alep, de Bagdad et d'autres villes en Syrie, de Biskra en Afrique, sont affectés une seule fois dans la vie, sans distinction d'âge, de sexe, de condition. — *B. d'argent*. Variétés à fleur double de l'*Achillœa ptarmica*, L., et du *Ranonculus aconitifolius*, L. — *B. bulbiforme*. Bouton pileux en forme de bulbe et creux recevant la papille du follicule. — *B. claviforme*. Bouton pileux en forme de massue et plein dans un follicule sans papille. — *B. de feu*. Cautérisation par application régulière çà et là d'un cautère actuel en forme de bouton. — *B. infantile*. Induration limitée de la muqueuse palatine des nouveau-nés en Égypte. — *B. d'or*. s. m. La *Ranunculus repens*, L., et autres Renoncules à fleurs jaunes; Le *Gnaphalium orientale*, L. — *B. pileux* ou *des poils et plumes*. Le renflement de leur base, quand il existe. — *B. radical*. Le *Caïeu*. Petit bulbe qui naît à l'aisselle des écailles extérieures d'un bulbe.

BOUTONNÉ, ÉE. adj. Garni de boutons. — Terminé par un bouton.

BOUTONNEUX, EUSE. adj. Qui a la forme d'un bouton. — *Boutonné*.

BOUTONNIÈRE. s. f. — **M. C.** Incision de la peau ou d'une muqueuse prenant la forme de *B.* des vêtements.

BOUTRON. s. m. La grippe aux îles Hawaï.

BOUTRONET. s. m. Le *Boular*.

BOUTURAGE. s. m. Séparation puis plantation en terre d'un rameau, pour lui faire produire des racines.

BOUTURE. s. f. [*talea;* all. *Steckreis;* angl. *slip;* it. *barbatella talea;* esp. *estaca*]. Branche encore jeune d'un arbre ou d'une plante vivace, coupée et plantée dans le sol pour lui faire prendre racine.

BOUVERET. s. m. Le *Loxia aurantia*, L., Passereau conirostre.

BOUVERIE. s. f. [all. *Ochsenstall;* angl. *ox-stable;* it. *bovile*]. Étable à bœufs.

BOUVIER. s. m. Le *Sylvia* ou *Erythacus phœnicurus*, Lath., Passereau insectivore. — Le *Bouvreuil*. — La *Bouvière*, Poisson.

BOUVIÈRE. s. f. Le *Cyprinus leusiscus* ou *Rhodeus amarus*, Bloch, Cuv., Agassiz, Cyprin des ruisseaux.

BOVIN, INE. adj. Qui se rapporte au *Bœuf*. Comme *Bovidé*.

BOUVREUIL. s. m. Le *Pyrrhula vulgaris*, Brisson, Passereau conirostre.

BOVIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *bos*, bœuf]. Qui se rapporte au bœuf. — La section des Ruminants qui comprend les bœufs.

BOX-BARYLE. s. f. Comme *Box-berry*.

BOX-BERRY. s. f. La *Gaulthérie*.

BOYAU. s. m. [all. *Darm;* angl. *gut;* it. *budello;* esp. *tripa*]. L'*Intestin*. — **B.** *B. pollinique* (*tubus pollinicus*). Long tube mince, pâle, rempli de *favilla*, expansion de l'endhyménine qui pénètre entre les cellules de la surface du stigmate, puis dans le tissu conducteur du style. Arrivé au sommet du nucelle, il s'applique contre le *sac embryonnaire* ou *ovule femelle* proprement dit, auquel il cède par endosmose une partie de son liquide, ce qui caractérise la fécondation. Le grain de pollen est déjà desséché, que le boyau s'allonge encore en se nourrissant et se développant à l'aide du contenu cellulaire du tissu qu'il traverse, fait dont l'analogue ne se constate pas sur les spermatozoïdes. — **M. C.** *B. violet*. Le typhus contagieux des Ruminants.

Br. Notation du *Brome*.

BRACHÉLYTRE. adj. et s. [de βραχύς, court, et ἔλυτρον, élytre]. Qui a les élytres courtes. — Brévipenne. — Famille des Coléoptères pentamères.

BRACHIAIRE. adj. et s. Pourvu de bras; qui se rapporte au bras. — Ordre des *Crinoïdes*, pédiculés à gros bras, sans *pore* dorsal.

BRACHIAL, ALE. adj. et s. [*brachialis, brachiœus*, de *brachium*, bras; esp. *braquial*]. Qui concerne le bras.

BRACHIFORME. adj. [de *brachium*, bras, et *forma*, *forme*]. En forme de bras.

BRACHINE. s. m. (*Brachinus*, Web.). Genre de Coléoptères carabidés. — Le *Brachinus crepitans*, L.

BRACHIO-CÉPHALIQUE. adj. et s. [esp. *braquio-cefalico*]. Qui a des rapports du bras, ou de l'épaule à la tête.

BRACHIOÏDE. adj. [de βραχίων, bras, et εἶδος, ressemblance]. En forme de bras.

BRACHIO-CUBITAL. adj. et s. m. Qui a des rapports du bras ou de l'humérus au cubitus.

BRACHIOPODE. adj. et s. [de βραχίων, bras, et πούς, pied]. Dont le pied est sous forme de bras. — La cinquième classe des Mollusques. Pas de tête; pied représenté par deux bras ou prolongements contractiles.

BRACHIO-RADIAL. adj. et s. m. Qui a des rapports du bras ou de l'humerus au radius.

BRACHIOTOMIE. s. f. [de βραχίων, bras, et τέμνειν, couper]. L'amputation du bras; sa dissection.

BRACHYCARPÉ, ÉE. adj. et s. [de βραχύς, court, et καρπός, fruit]. Qui a les fruits courts. — Section des Crucifères.

BRACHYCÉPHALE. adj. et s. [de βραχύς, court, et κεφαλή, tête] (Retzius). Les races d'hommes dont le crâne vu d'en haut, présente la forme d'un œuf, mais plus courte ou tronquée et arrondie en arrière; sa plus grande longueur ne dépasse pas sa plus grande largeur. — *B. orthognathes*. Ce sont : les Lapons, Slaves, Russes, Polonais, Avares, Hongrois, Turcs, Tchoudes ou Finnois, pour l'Europe; les Samoyèdes, Lakoutes, Tchoudes, Avares, Turcs, Afghans et Persans pour l'Asie; Tagalernes et Manilles pour les mers du Sud; il n'y en a pas en Afrique. — *B. prognathes*. Il n'y en a pas en Europe ni en Afrique. Tartares, Mongols, Kalmouks et Malais en Asie.

BRACHYCÉPHALIE. s. f. L'état du *Brachycéphale*.

BRACHYCÈRE. adj. et s. [de βραχύς, court, et κέρας, corne]. Qui a les cornes, les antennes courtes. — Genre de Coléoptères tétramènes. — Famille de Diptères.

BRACHYGLOSSE. adj. et s. Comme *Brachyglotte*.

BRACHYGLOTTE. adj. et s. [de βραχύς, court, et γλῶσσα, langue]. Qui a la langue ou languette courte. — Genre de Corymbifères.

BRACHYLOBE. adj. et s. [de βραχύς, court, et λόβος, lobe]. Qui a les lobes courts. Division du genre Sisymbre (Crucifères).

BRACHYGNATHE. adj. et s. m. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a des mâchoires courtes.

BRACHYMÉTROPE. adj. [de μέτρον, mesure, et ὤψ, œil]. L'œil dont le foyer de l'appareil dioptrique est en arrière du plan de vision distincte, ce qui amène la myopie.

BRACHYMÉTROPIE. s. f. L'état de l'œil brachymétrope, ou des myopes.

BRACHYNOSE. s. f. [νόσος, maladie]. Anomalie par petitesse des organes.

BRACHYPNÉE s. f. [de βραχύς, court, et πνοιή, respiration; esp. *braquipnea*]. La lenteur ou le peu de durée de l'inspiration et de l'expiration.

BRACHYPOTE. adj. et s. [*parum bibulus*, de βραχύς, peu, et πότης, buveur]. Qui prend peu de liquides.

BRACHYPTÈRE. adj. et s. [de βραχύς, court; et πτερόν, aile]. Qui a des ailes courtes. — Section des Palmipèdes. — Brévipenne.

BRACHYRE. s. f. [*Brachyris*, Nutt]. Genre de Synanthérées du Missouri.

BRACHYRRHINE. adj. et s. [de βραχὺς, court, et ῥιν, nez]. Qui a le nez court; qui offre la *Brachyrrhynie*.

BRACHYRRHINIE. s. f. L'état de brièveté naturelle ou anormale des os du nez.

BRACHYRRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, museau]. Qui a le museau court. — Section des Curculionides.

BRACHYSOMÉ. adj. et s. [de βραχὺς, court, et σῶμα, corps]. Qui a le corps court. Genre de Coléoptères tétramères.

BRACHYSTOME. adj. et s. [de βραχὺς, court, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche petite. — Genre de Diptères.

BRACHYURE. adj. et s. m. [de βραχὺς, court, et οὐρὰ, queue]. Qui a la queue courte. — Section des Crustacés décapodes; forme orbiculaire, aplatie, queue courte, repliée en dessous.

BRACTÉAL, ALE. adj. Ce qui a rapport aux bractées.

BRACTÉE. s. f. [*bractea;* all. *Nebenblatt;* angl. *bract;* it. *bruttea;* esp. *bractea*]. Petites feuilles distinctes des autres par leur forme, leur consistance, leur couleur, qui sont insérées près des fleurs. — *B. florale* ou *involucrale*. La *Glume*.

BRACTÉIFÈRE. adj. Qui est muni de bractées.

BRACTÉIFORME. adj. [de *bractea*, tablette, et *forma*, forme]. Qui ressemble à une bractée.

BRACTÉOLE. s. f. Bractée de petites dimensions.

BRADYFIBRINE. s. f. [de βραδὺς, lent, et *fibrine;* it. *bradifibrina*] (Polli). La fibrine se coagulant lentement.

BRADYPEPSIE. s. f. [de βραδὺς, lent, et πέψις, coction; it. et esp. *bradipepsia*]. La digestion, surtout gastrique, lente, pénible.

BRADYPHASIE. s. f. La lenteur morbide de la prononciation des mots.

BRADYPNÉE. s. f. [de βραδὺς, lent, et πνοιή, respiration]. Comme *Brachypnée*.

BRADYSPERMATISME. s. m. [de σπέρμα, sperme; it. et esp. *bradispermatismo*]. Lenteur de l'éjaculation.

BRADYURIE. s. f. [de βραδὺς, lent, et οὐρεῖν, uriner]. Miction lente.

BRAGA (Portugal). Source froide ferrugineuse et sulfureuse.

BRAGANTIE. s. f. [*Bragantia*, Lour.]. Genre d'Aristotochiées amères de l'Asie et de Java.

BRAGUE (LA). s. f. Le *Scrotum*.

BRAI. s. m. [all. *There;* angl. *pich and tar;* it. *catrame*]. La *Poix*. — *B. gras naturel*. Bitume retiré de l'asphalte. — *B. gras artificiel*. Mélange de goudron, de brai sec et de poix grasse. — *B. liquide*. Le *Goudron*. — *B. sec*. L'*Arcanson*.

BRAIDISME. s. m. [du nom de Braid, médecin anglais moderne]. L'*Hypnotisme*.

BRAIE. s. f. L'*Entre-fesses*, maniement.

BRAISE. s. f. [all. *Kohlenglut;* angl. *live coal;* it. *bragia*]. Les charbons rouges retirés du feu; ils donnent à l'air beaucoup d'oxyde de carbone et sont dangereux en lieu clos.

BRAISME ou **BRÂME.** s. f. La *Brême*.

BRAMSTEDT (Danemark). Source chlorurée sulfatée sodique ferrugineuse.

BRANCARD. s. m. — **M. C.** Sorte de litière légère destinée au transport des blessés et malades.

BRANCARDIER. s. m. — *B. militaires*. Les soldats chargés de relever et d'enlever les blessés sur le champ de bataille à l'aide de brancards (Percy, 1808).

BRANCHE. s. f. [*ramus;* κλάδος; all. *Ast;* angl. *branch;* it. et esp. *ramo*]. Les divisions du tronc des arbres. — **A.** Les divisions des vaisseaux et des nerfs. — Les prolongements du corps d'un os ou autre organe. — *B. de ciseaux*. Chacune des moitiés de l'instrument. — *B. femelle du forceps*. Celle qui présente la mortaise. — *B. mâle du forceps*. Celle qui porte le pivot.

BRANCHE-URSINE. s. f. L'*Acanthe*.

BRANCHIAL, ALE. adj. [*branchialis;* esp. *branquial*]. Ce qui concerne les branchies.

BRANCHIE. s. f. [*branchiæ;* βράγχια; all. *Kieme;* angl. *gill;* it. *branchie;* esp. *branquias*]. Organes respiratoires de tous les animaux qui vivent dans l'eau. Ce sont des organes en formes de peignes dans lesquels se ramifient les vaisseaux sanguins. L'eau ingurgitée vient se tamiser entre les feuillets, et ressort par les ouvertures extérieures de la cavité branchiale nommées *ouïes* sur les Poissons. Comme origine embryonnaire et constitution squelettique ce sont les homologues des poumons, développés au dehors par extrorsion au lieu de l'être en introrsion profonde; elles prennent l'oxygène à l'eau sous l'état liquide et de même pour l'acide carbonique, etc., qu'elles rejettent.

BRANCHIFÈRE. adj et s. [de *branchiæ*, branchie, et *ferre*, porter]. Qui a des branchies. — Les Poissons, etc.

BRANCHIOBDELLE. s. f. (*Branchiobdella*, Od.). Genre d'Hirudinées parasites sur les branchies des Crustacés, etc.

BRANCHIOGASTÉROPODE. adj. et s. [de βράγχια, branchie, et *gastéropode*]. Les Gastéropodes à respiration branchiale.

BRANCHIOGASTRE. adj. et s. [de γαστήρ, ventre]. Qui a des branchies sous l'abdomen. — Les Stomapodes et les Amphipodes.

BRANCHIOPHORE. adj. et s. [de βράγχια, branchies, et φορὸς, qui porte]. Qui porte des branchies. — Les Poissons, etc.

BRANCHIOPODE. adj. et s. [de βράγχια, branchies, et ποῦς, pied]. Qui a des branchies sur les pattes. — Division des Crustacés. — Les *Apus*.

BRANCHIOSTÈGE. adj. [de στέγη, ce qui sert à couvrir]. Qui couvre les branchies. — Ordre de Poissons.

BRANCHIOSTOME. adj. et s. m. — L'*Amphioxus*.

BRANCHIPE. s. m. Genre de Crustacés branchiopodes des eaux douces et saumâtres.

BRANCHIURE. adj. s. m. [de οὐρὰ, queue]. Qui a des branchies caudales ou sous la queue. — Nom d'un groupe de Crustacés contenant les Argules, etc.

BRANCURSINE. s. f. L'*Acanthe*.

BRANDELLENS. s. m. La *Maladie tremblante*.

BRANDEVIN. s. m. [all. *Branntwein*, vin brûlé]. L'eau-de-vie de vin.

BRANLANT, ANTE. adj. S'est dit du tremblement sénile de la tête et de la mobilité pathologique des dents, du cristallin cataracté, etc.

BRANLEMENT. s. m. — *B. de tête*. La *Nutation*.

BRANTE. s. f. L'*Anas rufina*, Boie, Palmipède lamellirostre.

BRAQUE. s. m. et adj. [all. *Brake;* angl. *brak;* it. *bracco;* esp. *braco*]. Race de chien de chasse à poil court.

BRAS. s. m. [*brachium;* βραχίων; all. et angl. *Arm;* it. *braccio;* esp. *brazo*]. Le membre supérieur ou thoracique. La portion de ce membre qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. Le bras n'a qu'un seul os, appelé *humérus*. Il n'a que quatre muscles propres (les coraco-brachial, biceps et triceps brachial et brachial antérieur). — *B. artificiel*. Appareil destiné à remplacer un bras amputé ou désarticulé. On le fait de bois, de carton, etc., soutenu par de minces lames d'acier qui s'articulent ensemble au coude et au poignet. — **Z.** *B. des Céphalopodes*. Organe en forme de bras autour de la tête des Céphalopodes; ils sont des prolongements de ce qui est l'homologue du *pied* des Gastéropodes.

BRASDOR. Chirurgien français (1721-1797), dont le nom est resté à un corset orthopédique.

BRASILÉINE. s. f. Corps qui se forme par oxydation de la *Brasiline* ($C^{36}H^{14}O^{12}$).

BRASILETTO. s. m. Le *Bois rouge* de la Jamaïque.

BRASILINE. s. f. Composé cristallin des bois de Fernambouc et de Brésil ($C^{38}H^{14}O^{12}$).

BRASSADE. s. m. Le *Thon*.

BRASSICA. s. m. Le *Chou*.

BRASSICAIRE. adj. et s. Qui se rapporte au chou (*brassica*). — Les Lépidoptères dont les chenilles mangent les *Brassica*.

BRASSICÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Brassica*. — Section des Crucifères.

BRASSICIQUE. adj. Comme *Brassicé*. — L'un des noms de l'acide brassidique.

BRASSICOUR. adj. Le cheval qui reploie le canon en dessous au lieu de le laisser tomber d'aplomb sur le sol.

BRASSIDIQUE. adj. ($C^{44}H^{42}O^{4}$). Nom d'un acide gras retiré de l'huile de colza, etc.

BRASSOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en même temps que l'acide brassidique.

BRAUBACH (Allemagne). Source froide bicarbonatée et chlorurée sodique.

BRAULE. s. f. [*Braula* Nitzsch]. Genre de Diptères pupipares, parasites des Abeilles, etc.
BRAUNITE. s. f. (Mn^2O^3). Sesquioxyde de manganèse anhydre naturel.
BRAYA (Portugal). Sources froides sulfuro-ferrugineuses.
BRAYER. [de *braier*, ceinture, qui vient de *braies* (*braccæ*); all. *Bruchband;* angl. *truss;* it. *brachiere;* esp. *braguero*]. Bandage en usage pour maintenir réduites les hernies inguinales ou crurales. Il consiste en une ceinture avec une pelote appropriée pour chaque cas.
BRAYÈRE. s. f. [*Brayera*, Kunth]. Genre de Rosacées d'Abyssinie.
BREAKBONE. s. m. [angl. *break*, briser, et *bone*, os]. La *Dengue*.
BRÉANE. s. f. Un des composants de la résine *Icica*.
BRECHET. s. m. [all. *Herzgrube;* angl. *breast-bone;* it. *sternum, osso del petto*]. L'appendice xiphoïde du sternum. — Le sternum spécialement. — L'apophyse aplatie, en forme de lame quadrilatère, située longitudinalement sur la ligne médiane antérieure du sternum des Oiseaux et des Chiroptères, qui donne insertion aux muscles grand et petit pectoral.
BRÈDE. s. f. Nom vulgaire de plantes émollientes diverses. — *B. d'angole* ou *gandole*. La *Bassella rubra*, L., Chénopodée de l'Inde, alimentaire.
BREDISSURE. s. f. Impossibilité d'écarter les mâchoires.
BREDOUILLEMENT. s. m. [all. *Stottern*; angl. *stuttering;* it. *borbottamento;* esp. *farfulla*]. Rapide et incomplète articulation des mots.
BREGMA. s. m. [βρέγμα, de βρέχειν, humecter, à cause de la fontanelle qui s'y trouve; all. *Scheitel;* angl., it. et esp. *bregma*]. Le sommet de la tête. — La région occupée par la grande fontanelle sur l'enfant. — Le point de jonction des sutures sagittale et coronale sur l'adulte.
BREGMATIQUE. adj. Ce qui concerne le *Bregma*.
BRÉHAIGNE. adj. Toute femelle stérile. — La jument qui a des canines.
BREHAN. s. m. Comme *Barin*.
BRÉIDINE. s. f. Principe cristallin tiré de l'*arbre à brai*.
BRÉINE. s. f. L'un des composants du brai.
BRELOT. s. m. Le *Cantharus vulgaris*, Cuv., Acanthoptérygien de nos côtes. — Le *Pagre*.
BRÊME. s. f. Le *Cyprinus brama*, L., *Abramis brama*, Cuv. [all. *Brassen;* angl. *bream;* it. *reina*], Cyprin des eaux douces de l'Europe. — *B. bordelière*. Le *Cyprinus blicca* de Linné. — *B. de mer*. Le *Cantharus brama*, Cuv. et Val., à corps elliptique très comprimé. — *B. dentée*. La *Castagnole*.
BREINETTE. s. f. La *Brême bordelière*.
BRENTHE. s. f. [βρένθος]. La *Bernache*.
BRÉSILÉINE. s. f. La *Brasiléine*.
BRÉSILINE. s. f. La *Brasiline*.
BRESSAN. s. m. Le Canard sauvage, *Anas boschas*, L.
BRÈTE. s. f. Comme *Brède*.
BREUVAGE. s. m. [all. *Trank;* angl. *drench;* it. *beveraggio*]. — **M. C.** Tout médicament liquide.
BRESILLET. s. m. Les *Cæsalpinia*, Légumineuses cæsalpiniées des deux continents. — Le *Comocladia integrifolia*, L., Térébinthacée âcre, du Mexique. — Le *Bois de Brésil*. — *B. des Indes*. Le bois de *Sappan*.
BRÉSILLOT. s. m. Le bois de Brésil.
BREVICÔNE. adj. [de *brevis*, court, et *cōnus*, cône]. Brevirostre à bec court.
BREVILINGUE. adj. et s. [de *brevis*, court, et *lingua*, langue]. Qui a la langue courte; peu extensible. — Tribu des Sauriens.
BREVIPÈDE. adj. et s. [de *brevis*, court, et *pes*, pied]. Qui a les pieds courts. — Les *Chélidons*.
BREVIPENNE. adj. et s. [de *brevis*, court, et *penna*, plume]. Comme *Brachyptère*.
BREVIROSTRE. adj. [de *brevis*, court, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec court. — Les Oiseaux qui sont dans ce cas.
BRIDE. s. f. [*frenulum, retinaculum;* all. *Eiterhaken, Eiterpflock;* angl. *bridle;* it. *briglia;* esp. *brida*]. — **M.C.** Filament dans le foyer des abcès ou dans les plaies profondes, s'opposant à la sortie du pus, établissant des adhérences vicieuses ou nuisibles, etc. — Néomembrane qui s'étend dans la cavité des séreuses, de la portion pariétale à la viscérale, à la suite d'une inflammation de ces membranes. — *B. masculine* du *vestibule* (Pozzi). *B.* médiane étendue du clitoris au méat urinaire qu'elle circonscrit en se bifurquant, s'oblitérant parfois, et se continuant au-dessous et en arrière avec l'*hymen;* c'est l'homologue de la *muqueuse de la portion spongieuse de l'urèthre* dont elle a la sensibilité.
BRIDES-LES-BAINS (Savoie). Sources chaudes sulfatées calciques et chlorurées sodiques.
BRIEG ou **BRIGG** (Suisse). Source sulfatée calcique (46).
BRIÈVETÉ. s. f. État d'arrêt de développement de divers organes, du cordon ombilical surtout.
BRIGHT. Médecin anglais (1789-1858) dont le nom est resté à la *néphrite albumineuse*.
BRIGHTIQUE. adj. et s. Qui concerne la maladie de Bright; qui en souffre.
BRIGHTON (Angleterre). Station maritime.
BRIGUE. s. f. La *Loubine*.
BRIGOTTE. s. f. Le *Trigla lucerna*, L., Acanthoptérygien.
BRINDILLE. s. f. L'*Airelle*.
BRINDONIER. s. m. (*Brindonia*). Nom de plantes fébrifuges de l'Asie, rattachées au genre *Garcinia*, Euphorbiacées.
BRINTHE. s. m. [βρίνθος]. Espèce de Passereau.
BRINVILLIÈRE ou **BRINVILLIERS**. s. f. La *Spigélie*.
BRIQUEBEC (Manche). Source froide ferrugineuse.
BRIQUETÉ, ÉE. adj. et s. Qui a la couleur de la brique. — L'*Agaricus deliciosus*, L.
BRISÉ, ÉE. adj. — **A.** Qui est brusquement coudé.
BRISE-COQUE. s. m. Instrument pour briser la superficie dure des calculs vésicaux.
BRISE-PIERRE. s. m. Les tenettes armées de dents, qui servaient dans l'opération de la cystotomie, pour morceler les calculs que leur volume empêchait de faire sortir par l'incision vésicale.
BRISINGA. s. m. Genre de grands Échinodermes stellérides des profondeurs de l'Atlantique.
BRIZE. s. f. La *Briza medial*, L., Graminée.
BROCHET. s. m. L'*Esox lucius*, L. [all. *Hecht;* angl. *pike;* it. *luccio;* esp. *sollo*], Malacoptérygien abdominal, alimentaire d'eau douce. — *B. de mer*. Le *Sphyrène*.
BROCHOIR. s. m. Le marteau qui sert à ferrer.
BROIEMENT. — **M. C.** s. m. Action de broyer des produits morbides, des calculs et même des tissus pour un but thérapeutique. — Accident détruisant un membre ou une de ses parties.
BROM. Préfixe qui sert à désigner les composés bromés par combinaison ou par substitution.
BROMACIDE. s. m. Les composés bromés dans lesquels le brome joue le rôle d'acide.
BROMAL. s. m. Composé liquide obtenu par action du brome sur l'alcool ($C^4HBr^3O^2$).
BROMALDÉHYDE. s. m. Corps gazeux obtenu par action de la potasse sur la bromethérine (C^4H^3Br).
BROMALOÏNE. s. f. Le corps qui se précipite par addition de brome à l'extrait aqueux d'aloès.
BROMAMYLE. s. m. Liquide obtenu en distillant l'alcool amylique avec le brome et le phosphore. ($C^{10}H^{11}Br$).
BROMANILINE. s. f. Composé obtenu en chauffant la bromisatine avec de la potasse ($AzH^2.C^{12}H^4Br$).
BROMANILOÏDE. s. f. Composé obtenu par action du brome sur l'aniline ($AzH^2.C^{12}H^2Br^3$).
BROMANISOL. s. m. Corps obtenu par action du brome sur le camphre d'anis ($C^{20}H^9O^2Br^3$).
BROMANISLYQUE. adj. L'*Oxybromanisyle* pris pour un acide.
BROMATE. s. m. [all. *bromsäures Salz;* angl. *bromate;* esp. *bromato*]. Les sels qui résultent de la combinaison de l'acide bromique avec les bases.
BROMATOLOGIE. s. f. [de βρῶμα, βρώματος, aliment et λόγος, discours; all. *Nahrungsmittellehre;* angl. *bromatology;* it. *bromatologia;* esp. *bromatologia*]. — Étude des aliments et de leur emploi.
BROMATOMÈTRE. s. m. Instrument pour la bromatométrie.

BROMATOMÉTRIE. s. f. [de βρῶμα, aliment, et μέτρον, mesure]. Détermination de la quantité d'aliments nécessaires par jour pour chaque sexe, âge, profession, etc.

BROME. s. m. Genre de Graminées vivaces fourragères (*Bromus*, L.).

BROME. s. m. [de βρῶμος, mauvaise odeur; all. *Brome;* it. et esp. *bromo*]. Corps simple, liquide à la température ordinaire, d'un rouge noirâtre en masse. Pèse 2,966. Exposé à un froid de — 22° à — 25° centigrades, il se congèle, devient dur, cassant, d'un gris de plomb. A + 47° centigrades, il produit un gaz rutilant.

BROMÉ, ÉE. adj. Qui contient du brome.

BROMÉLAYLE. s. m. La *Bromèthérine.*

BROMÉLIACÉ, ÉE. adj et s. Qui tient des *Bromélia.* — Famille de monocotylédones, à baies soudées en cône, etc., pour fruit; celui-ci est parfois capsulaire.

BROMÉLIE s. f. (*Bromelia*, L.). Genre de Broméliacées.

BROMÉLIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Broméliacé.*

BROMÉTHER. s. m. Dérivé de la décomposition de l'oxyde d'éthyle par le brome ($C^4H^4O^2Br^2$). — *B. lourd.* L'*Oxybromélayle.*

BROMÉTHÉRINE. s. f. Composé liquide obtenu par action du brome sur le gaz oléfiant (C^2H^2Br).

BROMÉTHÉROÏDE. s. m. Le *Bromaldéhyde.*

BROMÉTHYLE. s. m. L'*Ether bromhydrique.*

BROMHIDROSE. s. f. [de βρῶμος, puanteur, et ἱδρως, sueur; all. *stinkender Schweiss*]. Production morbide de sueur fétide.

BROMHYDRATE. s. m. Nom des sels formés par l'acide bromhydrique avec les bases. — Comme *Bromure.* — *B. d'ammoniaque.* Sel formé de volumes égaux d'acide bromhydrique et d'ammoniaque (AzH^3HBr).

BROMHYDRIQUE. adj. Nom donné à un gaz *acide* (HBr), combinaison de brome et d'hydrogène.

BROMIBASE. s. f. Tout composé du brome qui remplit le rôle de base dans une réaction.

BROMIDE. s. m. Bromure électro-négatif se comportant comme acide.

BROMINE (Savoie). Source froide sulfatée sodique.

BROMIQUE. adj. Qui concerne le brome, ses composés. — Nom d'un acide (BrO^5) obtenu en décomposant le bromate de baryte par l'acide sulfurique. Liquide et incristallisable.

BROMISATINE. s. f. Dérivé de l'action du brome sur l'isatine, etc. ($C^{16}H^4AzO^4Br$).

BROMISME. s. m. Ensemble des effets physiologiques résultant de l'usage du bromure de potassium et autres à haute dose.

BROMOBENZIDE. s. f. Composé obtenu pendant la distillation de la bromobenzide sur l'hydrate de potasse ($C^{12}H^3Br^3$).

BROMOBENZINE. s. f. Composé formé pendant l'action des rayons solaires sur une solution de brome dans la benzine ($C^6H^3Br^3$).

BROMOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action du brome sur le benzoate d'argent ($C^{28}H^9BrO^8.2HO$).

BROMOBENZOYLE. s. m. Produit de l'action du brome sur l'essence d'amandes amères ($C^{14}H^5O^2Br$).

BROMOCARBURE. s. m. Combinaison de brome avec le carbone. — *B. d'hydrogène.* La *Bromèthérine.*

BROMOCINNAMINE. s. f. Corps obtenu par action du brome sur la cinnamine ($C^{16}H^8Br$).

BROMOCODÉINE. s. f. ($C^{36}H^{20}AzO^6Br$). Produit de la combinaison directe du brome avec la codéine.

BROMOCUMINOL. s. m. Combinaison du brome avec le cuminol ($C^{20}H^{11}.O^2Br^2$.)

BROMOCYANE. s. m. Produit obtenu par décomposition de l'acide cyanhydrique par le brome. (C^2AzBr.)

BROMOFORME. s. m. (C^2HBr^3.). Liquide oléagineux, inflammable. Ses éléments représentent ceux de l'acide formique, moins l'oxygène, que remplace une quantité équivalente ou double de brome.

BROMOGRAPHIE. s. f. [de βρῶμα, aliment, et γραφή, description]. Comme *Bromatologie.*

BROMOHÉLICINE. s. f. Composé obtenu en traitant l'hélicine par le brome ($C^{26}H^{13}O^{14}Br + 2$ équiv. d'eau).

BROMOIODOFORME. s. m. ($CHBr^2I$). Combinaison du brome avec l'iodoforme.

BROMOKAKODYLE. s. m. L'*Oxybromokakodyle.*

BROMONAPHTALÈSE. s. f. Composé obtenu en traitant à chaud la naphtaline par le brome ($C^{20}H^6Br^2$).

BROMONAPHTALIDE. s. f. Composé obtenu en même temps que la bromonaphtalèse ($C^{20}H^7Br$).

BROMONT (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.

BROMOPARACÉTYLE. s. m. ($C^4H^3Br^3$). Liquide obtenu par action du brome sur le bromaldéhyde.

BROMOPICRAMYLE. s. m. Comopsé obtenu par sursaturation du picramyle par le brome ($C^{14}H^6Br$).

BROMOPICRILE. s. m. Composé formé par action du brome sur le picrile ($C^{84}H^{27}O^8Az^2Br^2$).

BROMOSEL. s. m. Tout bromure double.

BROMOPLATINATE. s. m. Tout bromure double de platine, etc.

BROMOSPYROLE. s. m. Composé obtenu par action du brome sur l'acide salicylique ($C^{14}A^3O^3Br^2.HO$).

BROMOSTYROL. s. m. La *Bromocinnamine.*

BROMOTÉRÉBÈNE. s. m. Composé obtenu par l'action du brome sur le térébène ($C^{60}H^6Br2$).

BROMOTHIONESSAL. s. m. Composé obtenu par action du brome sur le thionessal. ($C^{26}H^7SBr^2$).

BROMOXAFORME. s. m. ($C^3HBr^5O^2$). Produit de l'action du brome sur l'oxalate de potasse.

BROMURE. s. m. [all. *Brommettall;* angl. *bromide* ou *bromuret;* it et esp. *bromuro*]. Composé résultant de la combinaison du brome avec un corps simple métallique ou non. — *B. d'ammonium.* Le *Bromhydrate d'ammoniaque.* — *B. de baryum.* Sel obtenu en traitant une solution de bromure de fer par le sulfhydrate de baryte; peut cristalliser. — *B. de cyanogène.* Produit de l'action du cyanure de mercure par le brome; il se gazéifie entièrement à + 15°. — *B. de fer.* Sel obtenu en traitant le brome dans l'eau par la limaille de fer. Le *protobromure* est d'un blanc sale, le *perbromure* est rouge. — *B. de lithium.* Son goût est moins désagréable que celui du bromure de potassium. — *B. de mercure.* Le *protobromure* est insoluble dans l'eau. Le *deutobromure* est très soluble dans l'eau et l'alcool, cristallisable, volatil, très vénéneux. — *B. de potassium.* On le prépare en décomposant une solution de bromure de fer par le carbonate de potasse, filtrant et concentrant. Très employé comme sédatif du système nerveux aux doses de 1 à 8 grammes en potion ou en dissolution. — *B. de sodium.* Il est en cristaux feuilletés, salés, amers.

BROMURÉ, ÉE. adj. Qui contient un bromure, du brome.

BRONCHECTASIE. s. f. [de βρόγχος, bronche, et ἔκτασις, dilatation]. La dilatation des bronches.

BRONCHE. s. f. [*bronchia;* βρόγχια, de βρόγχος, gosier; all. *Bronchie;* angl. *bronchia;* esp. *bronquio*]. Les divisions de la trachée-artère; les deux conduits membraneux pourvus d'anneaux incomplets, cartilagineux, qui, à partir de sa bifurcation pénètrent chacun dans le poumon correspondant. Les petites bronches, arrivées à n'avoir plus qu'un demi-millimètre de diamètre environ, cessent d'avoir des portions d'anneaux cartilagineux; elles cessent aussi d'avoir une muqueuse séparable de la paroi bronchique proprement dite; elles cessent en outre d'avoir un épithélium prismatique à cils vibratiles; elles perdent, en un mot, les caractères de *bronches*, et présentent l'épithélium mince, lamelleux du poumon.

BRONCHIAL, ALE. adj. Comme *Bronchique.*

BRONCHIARCTIE. s. f. [de *bronchia*, les bronches, et *arctare*, resserrer]. Diminution du diamètre des bronches.

BRONCHILLAIRE. adj. Qui se rapporte aux bronchilles.

BRONCHILLE. s. f. Comme *Bronchiole.*

BRONCHIOLE. s. f. Petite bronche. Les subdivisions des petites bronches qui pénétrant dans chaque lobule pulmonaire, au nombre de quatre à six pour chaque lobule, sur lesquelles s'élèvent les prolongements alvéolés terminaux (dits *canalicules, cellules* ou *alvéoles*) respirateurs ou respiratoires en culs-de-sac.

BRONCHIQUE. adj. [*bronchialis, bronchicus;* angl. *bronchial;* it. *bronchiale;* esp. *bronquial*]. Qui concerne les bronches.

BRONCHISME. s. m. Resserrement spasmodique supposé des bronches.

BRONCHITE. s. f. [de *bronchia*, les bronches, et de la désinence *ite;* all. *Lungenkatarrh;* angl. *bronchitis;* it. *bronchite;* esp. *bronquitis*]. Désignation générique de toutes les phlegmasies de la muqueuse des bronches. — *B. aiguë.* Légère, c'est le *rhume de poitrine* avec mouvement fébrile, céphalalgie, courbature, toux rauque, sèche, puis humide et expectoration. Guérison en quelques jours, pouvant se faire attendre un mois environ en même temps qu'il y a des râles sibilants, des crachats de mucosités purulentes. — *B. capillaire.* Oppression, toux fréquente, expectoration de mucus filants ou jaunâtres, râles sibilants, muqueux, et surtout râles sous-crépitants, sonorité conservée, etc. Forme grave de la bronchite, à cause de l'étendue qu'elle occupe et de ce qu'il y a inflammation des cloisons interlobulaires. — *B. catarrhale* ou *chronique.* La *Bronchorrhée chronique.* — *B. fibrineuse.* La *Pneumonie fibrineuse.* — *B. généralisée.* La *Pneumonie chronique.* — *B. pseudo-membraneuse.* Distincte par l'expulsion de lambeaux fibrineux ; elle se lie aux angines croupales. — *B. vermineuse.* Accidents pulmonaires causés sur le mouton et la chèvre, sur les bœufs, le porc, le lapin et le cheval par des *Strongles.*

BRONCHITIQUE. adj. et s. Ce qui a rapport à la bronchite. Celui qui en souffre.

BRONCHO-ÆGOPHONIE ou **BRONCHO-EGOPHONIE.** s. f. La bronchophonie avec résonnance chevrotante.

BRONCHOCÈLE. s. f. [de βρόγχος, gorge, trachée-artère, et κήλη, hernie, tumeur; all. *Kropf;* angl. *bronchocele;* esp. et it. *broncocele*]. Le *Goître.* — Les kystes et autres tumeurs de la gorge.

BRONCHOLITHE. s. f. [de *bronche*, et λίθος, pierre]. Calcul formé dans le mucus altéré des bronches. Ils sont surtout phosphatiques; isolés, simples ou, au contraire, ramifiés comme elles sur une étendue plus ou moins grande.

BRONCHO-MYCOSIS. s. f. [de μύκης, champignon]. Le développement assez fréquent du mycélium des *Aspergillus, Penicillum* et autres Trichosporés dans les bronches malades.

BRONCHOPHONIE. s. f. [*bronchophonia*, de βρόγχος, gosier, bronches, et φωνή, voix; all. *Bronchophonie;* angl. *bronchophony;* it. *bronchofonia;* esp. *broncofonia*] (Laënnec). La résonnance de la voix dans les bronches explorées au moyen du stéthoscope.

BRONCHOPLASTIE. s. f. [de βρόγχος, trachée, et πλάσσειν, former]. Autoplastie pour guérir les fistules de la trachée.

BRONCHO-PLEURÉSIE. s. f. La bronchite et la pleurésie coexistant.

BRONCHO-PNEUMONIE. s. f. La bronchite et la pneumonie coexistant.

BRONCHO-PULMONAIRE. adj. Qui tient aux bronches et au poumon.

BRONCHORRHAGIE. s. f. [de βρόγχος, bronches, et ῥήγνυμι, couler avec force]. Hémorrhagie de la muqueuse bronchique.

BRONCHORRHÉE. s. f. [de βρόγχος, gosier, bronche, et ῥεῖν, couler; all. *Schleimfuss;* angl. *bronchorrhœa;* it. et esp. *broncorrea.* L'évacuation d'un mucus filant, transparent, écumeux ou semblable à du blanc d'œuf délayé, sans mélange de crachats épais. — *B. aiguë.* Elle survient tout à coup avec des symptômes très intenses. — *B. chronique.* Elle se développe ordinairement à la suite de plusieurs bronchites aiguës sur les vieillards, ou pendant qu'il y a des tubercules pulmonaires, etc. Le malade conserve, reste avec une expectoration de plus en plus abondante de mucus épais purulent amenant une toux quinteuse, dite grasse, sans fièvre, parfois avec sueurs; amène ou non de la dilatation cardiaque. Est amendée surtout par les eaux sulfureuses, le goudron, etc.

BRONCHOTOME. s. m. [de βρόγχος, gorge, et τομή, section; all. *Bronchotom;* angl. *bronchotomus;* esp. et it. *broncotomo*]. Trocart aplati pour pratiquer la bronchotomie, en assujettissant d'abord la trachée-artère au moyen d'un croissant d'acier qui sert de conducteur au bronchotome.

BRONCHOTOMIE. s. f. [all. *Luftrohrenschmitt;* angl. *bronchotomy;* it. et esp. *broncotomia*]. Opération consistant à pratiquer une ouverture soit à la trachée-artère (trachéotomie), soit au larynx (laryngotomie), soit à ces deux canaux en même temps pour enlever un corps étranger, une tumeur, etc.

BRONCHOTRACHÉEN, ENNE. adj. Qui se rapporte aux bronches et à la trachée.

BRONDO. s. m. En Abyssinie, chair de bœuf crue. — L'*Aouazé.*

BRONZE, ÉE. s. m. [*æs;* χαλκός; all. *Erz;* angl. *bronze ;* it. *bronzo;* esp. *bronce*]. Alliage de cuivre et d'étain. — *B. d'aluminium.* Alliage formé de proportions diverses d'aluminium et de cuivre.

BRONZÉ, ÉE. adj. Qui a la dureté ou la couleur du bronze. — Nom donné à une maladie.

BROSME. s. m. Le *Gadus brosmius*, L., Gadoïde.

BROSSE. s. f. — *B. électrique.* Instrument de transmission de l'électricité à la peau, qui a de la brosse la disposition en filaments et en pinceaux des fils de transmission. — *B. électro-médicale.* Boîte qui renferme une petite machine électro-magnétique, et qui porte en dessous les fils ou pointes métalliques de transmission. — *B. volta-électrique.* Pile de Volta dont le fil du pôle négatif s'épanouit en un grand nombre de fines pointes. — *B. médicale.* Brosse à fils de laine, de crin, de fils végétaux ou métalliques, pour des frictions.

BROSSETTE. s. f. La touffe de gros poils brunâtres sur la face externe du carpe du Chevreuil, de la Gazelle, etc., dont la peau a de grosses glandes sudoripares.

BROU. s. m. [*viride nucis putamen;* all. *Nusschale;* it. *mallo*]. Enveloppe verte de la noix qui est le péricarpe un peu charnu, cassant, riche en tannin de cette drupe sèche. — Tout sarcocarpe coriace (amandier, etc.).

BROUGHTY-FERRY (Écosse). Station maritime.

BROUILLARD. s. m. [*nebula;* ὀμίχλη; all. *Nebel;* angl. *mist;* it. *nebbia;* esp. *niebla*]. Amas d'eau à l'état de gouttelettes très fines (au plus $0^{mm},10$) et non à l'état de vapeur, en suspension dans l'air.

BROUSSE (Asie, Anatolie). Sources thermales (80°) sulfureuses chlorurées sulfatées sodiques, bicarbonatées.

BROUSSIN. s. m. Développement sphérique du duramen et de l'aubier en excroissances sur les ormes, etc.

BROUSSONÉTIE. s. f. [*Broussonetia*, Vent.]. Genre d'Ulmacées morées dans lequel se range le *Mûrier à papier.*

BROUT. s. m. [de *brouter*]. Le *Mal de bois* des Ruminants.

BROWALLIE. s. f. [*Browallia*, L.]. Genre de Scrofulariées d'Amérique.

BROWNEA. s. f. [*Brownea*, Jacq.]. Genre de Légumineuses césalpiniées.

BROWNIEN, IENNE. adj. [du nom de R. Brown, botaniste, 1832]. — *Mouvement* par agitation sur place plus ou moins vive que présentent dans les liquides placés sous le microscope toutes les granulations moléculaires qui ont 3 à 4 millièmes de millimètre ou au-dessous quelle que soit la nature du corps, surtout les granules graisseux ou pigmentaires. Quelle que soit la nature du liquide, dès l'instant où il est susceptible de couler, le mouvement s'y observe ; la chaleur l'active. Les granulations peuvent se déplacer de quatre ou cinq fois leur diamètre dans un sens, puis dans l'autre, sans qu'il y ait progression.

BROWNISME. s. m. Du nom de John Brown, médecin né en Corse (1736-1788), doctrine qui attribuait à une propriété fictive dite *incitabilité* tous les phénomènes de l'économie animale, malade ou non.

BROWNISTE. s. m. et adj. Qui admet le brownisme.

BRUANT. s. m. L'*Emberiza citrinella*, L., Passereau conirostre.

BRUCÉE. s. f. [*Brucea*]. Genre de Térébinthacées xanthoxylées.

BRUCHE. s. m. [*Bruchus*, L]. Genre de Coléoptères curculionides dont les larves attaquent les pois, etc.

BRUCINE. s. f. [all. et angl. *brucin;* it. et esp. *brucina*]. La *Vomicine.*

BRUCKENAU (Bavière). Sources froides carbonatées ferrugineuses magnésiennes, chlorurées.

BRUGHEAS (Allier). Source froide bicarbonatée sodique.

BRUIT. s. m. [*strepitus;* ψόφος; all. *Geräusch;* angl. *bruit;* it. *strepito;* esp. *ruido*]. Sensation auditive pro-

duite par des vibrations non rhythmées. Les vibrations deviennent un son quand elles impressionnent le nerf auditif d'une manière régulièrement périodique. — *B. anormaux.* Ceux des bruits que l'auscultation fait entendre dans quelque région de l'économie autrement qu'à l'état de santé, ou là où tout se passait silencieusement. — *B. artériels.* Quand on applique l'oreille sur l'aorte thoracique, les carotides, les sous-clavières, et quelquefois plus loin du cœur, on entend un double bruit : le premier est sourd, le deuxième est clair ; le rhythme en est semblable à celui des bruits du cœur. Le premier qui est faible correspond à la diastole artérielle ; le second, plus fort, coïncide avec la systole artérielle. — *B. d'airain.* Variété de timbre du tintement métallique intra-pleural. — *B. de clapotement.* Celui que produit dans une cavité accidentelle ou séreuse l'agitation du liquide qu'elle renferme. — *B. du cœur.* Dans l'état normal, le cœur fait entendre deux bruits à chaque contraction. L'un, dit *premier* ou *inférieur*, a son maximum d'intensité vers le cinquième espace intercostal gauche et près du sternum. L'autre, appelé *second* bruit ou *supérieur*, a son maximum d'intensité 8 ou 10 centimètres au-dessus de l'autre et un peu à sa droite, vers le milieu de la hauteur du sternum. Il y a un silence marqué après le deuxième bruit. Le premier bruit répond à un soulèvement de la paroi thoracique, observé ordinairement à l'endroit où est le maximum d'intensité. Il coïncide avec la systole ventriculaire. Le deuxième bruit coïncide avec la diastole auriculaire et surtout avec la systole des artères. Les bruits du cœur sont produits dans ses cavités et non à la surface extérieure, au contact des organes qui l'entourent. Ils sont transmis au dehors surtout par les solides du thorax. — *B. de collision.* Le bruit produit par des calculs biliaires ou autres, quand on les fait glisser l'un sur l'autre dans la cavité où ils sont. — *B. de craquement.* Le *Râle de craquement* et le bruit de craquement articulaires dans les cas où les surfaces cartilagineuses sont devenues rugueuses, etc. — *B. de cuir neuf.* Le *Frôlement* péricardique à caractère rude. — *B. de diable.* Le murmure continu entendu dans les veines jugulaires des anémiques, etc. — *B. de drapeau.* Le bruit que fait entendre un malade affecté de polypes des fosses nasales, quand il souffle fortement en fermant la bouche. — *B. de frôlement.* Le *Frôlement* doux et léger. — *B. de frottement.* Celui que produit le frottement de membranes rugueuses. — *B. humorique, hydropneumatique*, ou *hydroaérique*. Celui qui est produit dans la plèvre, etc., par un mélange de gaz et de sérosité. — *B. musculaire.* Celui que l'on entend lorsqu'on ausculte un muscle au moment de sa contraction. Sa tonalité est celle des sons produits par 30 ou 32 vibrations par seconde. C'est aussi le nombre de secousses ou vibrations musculaires par seconde nécessaires pour amener la *contraction*. Plus la contraction devient énergique, plus le *son*, car ce n'est pas un bruit, s'élève. — *B. normaux.* Les bruits cardiaques, respiratoires de souffle placentaire, le bruit musculaire. — *B. placentaire.* Le souffle placentaire. — *B. de pot fêlé.* Le bruit analogue à celui qu'on entend en percutant un pot fêlé, produit par la succussion thoraciques quand il y a dans le poumon une caverne communiquant avec les bronches par une ouverture étroite. — *B. respiratoire.* Celui qu'à chaque inspiration d'un sujet bien portant on entend lorsqu'on applique l'oreille sur un point de l'étendue dans laquelle la paroi de la poitrine touche le poumon. — *B. d'expansion pulmonaire.* Celui qui résulte de la pénétration libre de l'air dans les bronches, et de là dans les canalicules respirateurs. — *B. de soupape.* Le *Râle de craquement* pulmonaire humide comparé au bruit d'une soupape qui retombe. — *B. veineux, de souffle, de scie* ou *de susurrus.* Souffle dont les veines sont le siège lorsque, par communication accidentelle d'une artère avec une veine, le sang de la première pénètre dans la seconde. — *B. vésiculaire.* Le *B. respiratoire.*

BRÛLANT, ANTE. adj. Qui donne une sensation d'une extrême chaleur.

BRÛLURE. s. f. [*ustio, ambustio, adustio;* καῦσις; all. *Brandwunde;* angl. *burn;* it. *abbruciamento;* esp. *quemadura*]. Lésion plus ou moins grave produite sur un tissu vivant par l'action plus ou moins prolongée du feu ou d'un corps fortement chauffé. — **B.** Dessèchement de l'écorce des arbres qui se soulève et se fendille sous l'influence des rayons brûlants du soleil. L'action destructive de l'eau congelée sur les arbres. Altération rapide des bourgeons et des jeunes pousses, qui deviennent presque subitement noirs sous l'influence de la chaleur, du froid ou d'un vent desséchant, du brouillard auquel succède l'action solaire.

BRUNE. s. f. Le *Labrus calops*, Lac., Labroïde.

BRUNELLE. s. f. [*Brunella*, Tourn.]. Genre de Labiées astringentes.

BRUNIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Brunia.* — Tribu de Saxifragées américaines.

BRUNNER. Anatomiste suisse (1653-1727) dont le nom est resté aux glandes en grappe sous-muqueuses du duodénum.

BRUNOLIQUE. adj. Nom d'un acide mal déterminé, résidu de l'analyse des goudrons.

BRUNSFELSIE. s. f. La *Brunsfelsia uniflora*, Don., Scrofulariacée emménagogue du Brésil.

BRUNSWIGIE. s. f. [*Brunswigia*, Heist]. Genre d'Amaryllidées vénéneuses du Cap de Bonne-Espérance.

BRUVE. s. m. L'*Ajonc.*

BRUSZNO (Hongrie). Sources chaudes sulfatées, sodiques.

BRUT, E. adj. — Tout ce qui manque de l'état d'*organisation.*

BRUTHIER. s. m. La *Buse.*

BRUTOLÉ. s. m. Pour *Brytolé.*

BRUXANELI. s. m. Rubiacée médicinale du Malabar.

BRUYÈRE. s. f. [*Erica*, L.; all. *Heidekraut;* angl. *heath;* it. *erica;* esp. *brezo*]. Genre d'Éricacées monopétales, périgynes, octandres, monogynes.

BRYOÏDINE. s. f. Corps cristallisé amer de la résine de l'arbre à brai.

BRYOLOGIE. s. s. [de βρύον, mousse, et λόγος, traité]. L'étude des mousses.

BRYONE. s. f. [all. *Zaunrübe;* angl. *bryony;* it. *brionia*]. La *Bryonia dioica*, L., Cucurbitacée, à racine volumineuse, fusiforme, âcre, amère. — *B. d'Amérique.* Le *Méchoacan.*

BRYONICINE. s. f. La *Bryonine.*

BRYONINE. s. f. [all. *Bryonin*]. Glycoside du *Bryonia alba*, L., styptique et amère, vénéneuse à haute dose ($C^{96}H^{80}O^{38}$).

BRYONITINE. s. f. Matière qui se trouve avec la *Bryonine.*

BRYOPLASTE. adj. et s. m. [de βρύον, bruyère, et πλάσσειν, former]. Les productions morbides se rapprochant plus ou moins par leur forme de diverses végétations, verrues, etc.

BRYORÉTINE. Faute au lieu de *Bryorrhétine.*

BRYORRHÉTINE. s. f. Dérivé de la *Bryonine* ($C^{42}H^{35}O^{14}$).

BRYOZOAIRE. adj. et f. [de βρύον, algue, et ζῶον, animal]. Animal en forme d'algue. — Dernière classe des Mollusques autrefois rangés parmi les Polypes, rapprochés des Vers par quelques-uns.

BRYTOLATURE. s. f. [all. *Bierauszüge;* angl. *brytolatura;* it. *britolatura*]. Comme *Brytolé.*

BRYTOLÉ. s. m. [de βρῦτον, bière; all. *Arzneibier;* angl. *bytolea;* it. *britolea*] (Béral). Les *Bières médicamenteuses.*

BRYTOLIQUE. adj. Qui a rapport à la bière.

BUANSU. s. m. Le chien de l'Himalaya.

BUBALE. s. m. L'*Antilope bubalis*, L., Ruminant.

BUBE, s. m. **BUBELETTE.** s. f. Les pustules, les *boutons* cutanés.

BUBON. s. m. [*bubo;* βουβών; all. *Drüsengeschwulst*, angl. *bubo;* it. *bubbone;* esp. *bubon*]. Jadis tumeurs des glandes inguinales (de βουβών, aine); aujourd'hui les congestions inflammatoires, surtout avec suppuration, des glandes lymphatiques du pli de l'aine particulièrement, mais aussi dans la peste, la scrofule, etc., celles des aisselles, du cou, etc. — *B. abdominaux.* Ceux qui sont placés au-dessus du pli de la cuisse. — *B. cruraux.* Ceux qui sont situés beaucoup au-dessous. — *B. d'emblée.* Ainsi dit de l'hypothèse qui sert à masquer l'ignorance

de la cause. — *B. pestilentiel.* Celui qui accompagne la peste. — *B. pubiens.* Ceux qui se développent près du pubis. — *B. sympathique.* Déterminé par l'inflammation qui, d'une partie ulcérée, s'est propagée jusqu'aux glandes lympathiques. — *B. scrofuleux.* Celui des scrofuleux. — *B. syphilitique.* Il est *consécutif* ou *constitutionnel.* Le premier ne se manifeste qu'après l'apparition des chancres ou d'une blennorrhagie; le second se développe par suite d'une affection ancienne devenue constitutionnelle. — — *B. vénérien.* Celui qui survient durant les maladies vénériennes non syphilitiques. — *B. virulent, du chancre simple,* ou *d'absorption.* Celui qui est déterminé par un *Chancroïde.*

BUBONALGIE. s. f. Névralgie inguinale.

BUBONOCÈLE. s. m. [βουβωνοκήλη, de βουβών, aine, et κήλη, hernie; all. *Leistenbruch*]. La hernie ou autre tumeur au pli de l'aine.

BUBONOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'aine, à ce qui s'y trouve.

BUBON-UPAS. s. m. L'*Upas-Antiar.*

BUBOTE. s. f. Comme *Babote.*

BUBULINE. s. f. [de *bubulus*, provenant du bœuf]. Produit d'altération chimique retiré des bouses de vache.

BUCAIL. s. m. Le *Sarrasin.*

BUCARDE. s. f. [de βοῦς, bœuf, et καρδία, cœur]. Genre (*Cardium*) de Lamellibranches à côtes de la coquille rayonnant à partir de la charnière.

BUCARDIER. s. m. L'animal dans la coquille des *Bucardes.*

BUCCAL, ALE. adj. [*buccalis*, de *bucca*, la bouche, angl. *buccal;* esp. *bucal*]. Qui se rapporte à la bouche; à la face interne des joues.

BUCCIN. s. m. [de *buccinum*, trompette]. Le *Buccinum undatum*, L., Gastéropode pectinibranche marin.

BUCCINATEUR. adj. et s. m. [*buccinator*, de *buccina*, trompette; all. *Backenmuskel;* angl. *buccinator;* it. *buccinatorio;* esp. *bucinador*]. Le muscle alvéolo-labial, Ch., situé dans l'épaisseur de la joue et s'étendant de la partie postérieure des deux arcades alvéolaires à la commissure des lèvres.

BUCCINATO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. et s. Nom de l'*aponévrose maxillaire*, allant du sommet de l'apophyse ptérygoïde interne à la ligne myloïdienne de l'os maxillaire inférieur.

BUCCINEUX, EUSE. adj. Qui ressemble au *Buccin.* — Turbiné. — En trompette. — Labyrinthique.

BUCCINIER. s. m. L'animal séparé de la coquille du *Buccin.*

BUCCINIFORME. adj. et s. [de *buccimun* et *forma*, forme]. En forme de buccin.—Division des Gastéropodes.

BUCCINOÏDE. Faute au lieu de *Bucciniforme.*

BUCCO. s. m. — *B. long.* Les feuilles de l'*Empleurum* (*Diosma*) *serrulatum*, Art., Rutacée d'Afrique. — Le *Buchu.*

BUCCO-LABIAL, ALE. adj. [de *bucca*, joue, et *labia*, lèvres]. Ce qui se rapporte à la joue et aux lèvres.

BUCCO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. Qui concerne les cavités buccale et pharyngienne.

BUCCULE. s. f. La petite portion de tissu adipeux qui est sous la peau plus bas que le menton.

BUCCULE. s. f. [*buccula*]. Petite ouverture ou bouche.

BUCHU. s. m. Au Cap de Bonne-Espérance les feuilles de plusieurs *Diosma*, Rutacées, *Diosma crenata*, L. (*Barosma crenata*, Willdenow), *crenulata* et *serratifolia*, aromatiques et vulnéraires.

BUCKO. s. m. Le *Buchu.*

BUCLESORE (Bengale). Sources (21°) sulfureuses.

BUDDLEIA. s. m. Genre de Loganiacées des régions chaudes.

BUDE (Hongrie). Sources thermales.

BUDOSKO (Hongrie). Source sulfureuse chaude.

BUÉ (Hautes-Pyrénées). Source ferrugineuse.

BUÉE. s. f. Vapeur d'eau ou de sueur rendue visible par le froid et se déposant sur les corps ambiants.

BUÉNE. s. f. La *Buena hexandra*, Sohl., fournit le *Quinquina rouge* (Rubiacées).

BUÉNINE. s. f. Substance tirée de l'écorce du *Buena hexandra*, Pohl., Rubiacée du Brésil.

BUFFALO. s. m. Le *Buffle*, le *Bison.*

BUFFLE. s. m. Le *Bos bubalus* [all. *Büffel;* angl. *buffalo;* it. et esp. *bufalo*], espèce du genre *Bœuf*, domestique en Lombardie et en Afrique. — *B. du Cap* ou *de Cafrerie.* Le *Bos cafer*, voisin des Antilopes. — *B. à queue de cheval.* Le *Yak.*

BUGARAVELLE. s. m. Le *Bogaraveo.*

BUGBANE. s. f. L'*Actæa racemosa*, L., Renonculacée âcre d'Amérique.

BUGEAUD. Pharmacien français dont le nom est resté à un vin de quinquina.

BUGLE. s. f. [all. *Günsel;* angl. *comfry;* it. *bugola*]. Genre de Labiées. L'*Ajuga reptans*, L., dite vulnéraire.

BUGLOSE ou **BUGLOSSE.** s. f. [angl. *bugloss, alkanet;* it. *buglossa;* esp. *buglosa*]. Genre de Borraginées. — L'*Anchusa officinalis*, L., émolliente.

BUGRANE. s. f. L'*Ononis spinosa*, L., Papilionacée.

BUHOTTE. s. f. Le *Gobius variabilis*, Acanthoptérygien de nos côtes.

BUIS. s. m. Le *Buxu sempervirens*, L. [πύξος; all. *Buchs;* angl. *box;* it. *bosso;* esp. *box*], Euphorbiacée buxinée à feuilles purgatives et racine sudorifique. — *B. piquant.* Le *Ruscus aculeatus*, L., Asparaginée.

BUISSON ARDENT. s. m. Le *Cratægus* ou *Mespilus pyracantha*, Rosacée astringente.

BUJUTO (Sicile). Source froide carbonatée magnésienne.

BUKOWINA (Autriche). Source sulfureuse.

BULBAIRE. adj. Qui a rapport aux bulbes; qui leur ressemble.

BULBE. s. m. [*bulbus;* βολβός; all. *Knolle, Zwiebel;* angl. *bulb;* it. et esp. *bulbo*]. — **A.** Saillie de la nature anatomique et physiologique des papilles, arrondie, hémisphérique, ovoïde, etc., s'élevant sur le fond des follicules pileux, plumeux et dentaire du côté de leur cavité, à la superficie desquelles papilles naissent les poils, les plumes, les dents. — **B.** Le renflement tuberculeux que la tige des plusieurs plantes présente au-dessus du collet, recouvert par la base élargie des pétioles, dans la fumeterre bulbeuse, le glaïeul, etc. Renflements du pédicule de quelques Champignons, etc. — *B. à écailles.* Tiges souterraines très courtes réduites à un simple plateau, d'où naissent des racines en dessous et au-dessus des écailles se recouvrant les unes les autres, formant un corps ovoïde ou arrondi. — *B. auditif.* L'ensemble du limaçon et du labyrinthe membraneux. — *B. dentaire.* Appellation inexacte de la papille du follicule dentaire. — *B. de la moelle épinière.* Le bulbe rhachidien. — *B. de l'ovaire.* Le plexus vasculaire congestible, non érectile, contigu au bord adhérent de l'ovaire qu'il dépasse, en s'étendant entre les feuillets du ligament large correspondant. — *B. pileux* ou *des poils et plumes.* Appellation inexacte du follicule pileux entier ou de sa seule papille. — *B. plumigène.* La papille des follicules des plumes. — *B. rhachidien.* L'extrémité supérieure de la moelle rhachidienne renfermée dans le crâne; elle forme une sorte de bulbe étendu de la protubérance cérébrale au trou occipital. Ce *B.*, convexe en avant, présente quatre éminences symétriquement placées les unes à côté des autres: deux sont en dedans et sont appelées *éminences pyramidales;* les deux autres, en dehors, sont les *éminences olivaires.* — *B. de l'urèthre.* Renflement par lequel commence la partie spongieuse de l'urèthre. — *B. du vagin, B. du vestibule.* Renflement de tissu érectile placé des deux côtés de l'entrée du vagin, homologue du *B. de l'urèthre.* — *B. de l'œil.* Le globe de l'œil.

BULBEUX, EUSE. adj. Qui a la forme d'un bulbe, comme le renflement du pédicule de quelques Hyménomycètes. — Ce qui s'y rapporte.

BULBIFÈRE. adj. de *bulbus*, bulbe, et *ferre*, porter]. Qui a un ou plusieurs bulbes.

BULBIFORME. adj. [de *bulbus*, bulbe, et *forma*, forme]. Qui est en forme de bulbe.

BULBILLE. s. f. [all. *Knollchen*]. — **B.** Petit tubercule de la tige aérienne et bourgeons caducs renflés après séparation et susceptibles de reproduire la plante qui les donne. — Les petits bourgeons souterrains bulbeux de la *Saxifraga granulata.*

BULBILLIFÈRE. adj. Qui porte les bulbilles.

BULBO-CAVERNEUX, EUSE. adj. et s. m. [*bulbo-*

cavernosus]. Qui appartient au bulbe de l'urèthre et au corps caverneux.

BULBOSINE. s. f. Principe cristallisé, vénéneux (Boudier) des Amanites.

BULBO-URÉTHRAL, ALE. adj. et s. m. Qui concerne le bulbe uréthral et l'urèthre même.

BULÉGAN. s. m. Le *Besugan*.

BULGNÉVILLE (Vosges). Source froide bicarbonatée mixte.

BULIME. s. m. [*Bulimus*, Scop.]. Genre de Gastéropodes pulmonés terrestres.

BULLAIRE. adj. Qui se rapporte aux bulles. — Qui ressemble à ce que produit une bulle.

BULLE. s. f. [*bulla;* πομφόλυξ; all. *Blase;* angl. *bled;* it. *bolla*]. — **M. C.** Soulèvement de la couche cornée de l'épiderme par accumulation de sérosité purulente ou non.

BULLE. s. f. [*Bulla*, Lamk.]. Genre de Gastéropodes tectibranches à coquille en partie recouverte par deux expansions latérales du *pied*.

BULLÉ, ÉE. adj. [*bullatus*]. Qui a des bulles. — **B.** Les feuilles dont la face supérieure porte de petites élevures formant autant de cavités à la face opposée.

BULLÉE. s. f. La *Bulla aperta*, L., Gastéropode tectibranche marin.

BULLEUX, EUSE. — adj. comme *Bullaire*. — Qui est formé de bulles. — Qui en porte.

BULLICAME (Italie). Lac thermal sulfuré calcique; etc.

BULLIER. s. m. L'animal même des *Bullées*.

BUMBO. s. m. La résine de *Daniella*, Crassulacées.

BUMÉLIE. s. f. [*Bumélia*, Sw.]. Genre de Sapotacées fébrifuges de la Caroline, etc.

BUNCOMBE (Caroline du Nord). Sources thermales (40°).

BUN HALDI. s. m. Les racines du *Curcuma aromatica*.

BUNIAS. s. m. Le *Bunias orientalis*, L., Crucifère.

BUNIOÏDE. adj. [de βούνιον, navet, et εἶδος, ressemblance]. Qui à la dureté du navet.

BUNIUM. s. m. [*Bunium*, L.]. Genre d'Ombellifères d'Europe à racine tuberculeuse.

BUNSEN. Physicien suisse mort en 1871, dont le nom est resté à une pile électrique, etc.

BUPHANE. s. f. La *Brunswigia toxicaria*, Ker., Amaryllidée narcissée d'Afrique à suc vénéneux.

BUPHTHALME. s. m. Les *Buphtalmum grandiflorum*, L., et *B. salicifolium*, L., Synanthérées stimulantes.

BUPHTHALME et **BUPHTHALMOS**. adj. et s. Qui a l'œil de bœuf, large, saillant. — Celui qui est atteint de *Buphthalmie*.

BUPHTHALMIE. s. f. [de βοῦς, bœuf, et ὀφθαλμος, œil; all. *Ochsenauge;* angl. *buphthalmy;* esp. *buftalmia*]. — L'*Hydrophthalmie*. — L'*Exophthalmie*.

BUPLÈVRE. s. m. [*Bupleurum*, L.; all. *Hasenohr;* angl. *Bupleurum, hare's-ear;* it. *marabuto*]. Genre d'Ombellifères astringentes.

BUPRESTE. s. m. Genre de Coléoptères à tête petite dont la larve détruit les collections et les bois.

BUPRESTIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Buprestes*. — Section des Coléoptères qui les renferme.

BURANHEM. s. m. Le *Guaranheum*.

BUREAU. s. m. — *B. de bienfaisance*. Nom d'institutions destinées à fournir des renseignements et des secours soit de bienfaisance, soit médicaux.

BURETTE. s. f. Vase chimique gradué et à col permettant de verser des quantités déterminées des réactifs.

BURGBERNHEIM (Bavière). Source froide sulfatée magnésienne.

BURMANNIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Burmannia*. — Famille de monocotylédones voisines des Iridacées.

BURMANNIE. s. f. [*Burmannia*, L.] Genre de Burmanniacées amères.

BURNING. s. f. [*Burning of the feet*, en anglais *brûlure aux pieds*]. Sensation de brûlure symptôme du *Béribéri*.

BURRONE (Toscane). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

BURSARIEN, IENNE. adj. et s. Qui tient des *Bursaria*. — Section des Infusoires ciliés.

BURSÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Bursères*. — Section des *Térébinthacées*.

BURSÈRE. s. m. [*Bursera*, Jacq.]. Genre de Térébinthacées burséracées des régions tropicales.

BURSÉRINE. s. f. Résine du baume de la *Bursera gummifera*, L. (*Hedwigia balsamifera*, Swartz).

BURSICULE. s. m. Petite bourse creusée au-dessous des loges de l'anthère des Orchidées; elle renferme le rétinacle des masses polliniques.

BUSARD. s. m. Le *Circus* ou *Falco œruginosus*, L., ou *rufus*, Buffon, rapace diurne.

BUSCHBAD (Allemagne). Source froide sulfatée sodique.

BUSE. s. f. Genre de Rapaces diurnes. — *B. commune*. Le *Buteo communis*, L. — *B. pattue*. Le *Buteo lagopus*, Vieillot.

BUSHMAN ou **BUSHMEN**. adj. et s. m. Comme *Bosjeman*.

BUSIGNARGUES (Hérault). Source (16°) bicarbonatée ferrugineuse.

BUSKO (Pologne). Source froide chlorurée sodique iodurée.

BUSOT (Espagne). Source sulfatée calcique magnésienne.

BUSSANG (Vosges). Source froide bicarbonatée ferrugineuse chlorurée.

BUSSENA. s. f. Le *Moucenna*.

BUSSEROLE. s. f. L'*Arbousier*.

BUSSIARES (Aisne). Source froide bicarbonatée magnésienne.

BUSSUGUE. s. m. Le *Bésugon*.

BUTALANINE. s. f. Composé retiré de la rate et du pancréas, etc., isomère de l'oxynévrine.

BUTANE. s. m. Le *Butylène*.

BUTEAU, s. m. La *Buse*.

BUTÉE. s. f. Le *Butea frondosa*, Rox., Papilionacée phaséolée de l'Inde.

BUTÈNE. s. m. Le *Butylène*.

BUTHE. s. m. [*Buthus*, Leach]. Genre de Scorpions ayant pour type celui d'Europe.

BUTINIER, ÈRE. adj. et s. Qui a pour rôle de recueillir les aliments.

BUTUA. s. m. La racine amère du *Chondrodendron tomentosum*, R. et P., Liane ménispermacée du Brésil ou *Pareira brava* vrai.

BUTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{40}H^{40}O^{4}$) isomère de l'acide arachidique.

BUTOMACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Butomes*. — Famille de monocotylédones voisines des Alismacées.

BUTOME. s. m. [*Butomus*, Tourn.]. Genre de Butomacées palustres.

BUTOR. s. m. L'*Ardea stellaris*, L., Échasssier cultrirostre.

BÜTTNÉRIACÉE, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Büttneria*. — Tribu des Malvacées.

BUTTON-SCURVY. s. m. *Scorbut à boutons*. — Manifestations syphilitiques, du rhypia surtout.

BUTYLAMIDE. s. f. La *Butyriaque*.

BUTYLAMINE. s. f. La *Butyriaque*.

BUTYLATE. s. m. Combinaisons de l'acide butylique aux bases.

BUTYLAMMONIAQUE. s. f. La *Butyliaque*.

BUTYLE. s. m. [all. *Butyl, Kalyl*]. Radical de l'alcool butylique; liquide incolore, oléagineux, peu odorant (C^8H^9), donnant un grand nombre de combinaisons.

BUTYLÈNE. s. m. (C^8H^8) Carbure d'hydrogène gazeux, liquéfiable vers 0°, qui a plusieurs isomères.

BUTYLIQUE. adj. Ce qui a rapport au *Butyle;* nom de plusieurs de ses dérivés, acides, alcools, éthers.

BUTYLSULFURIQUE. adj. comme *Sulfobutylique*.

BUTYR. Préfixe des composés ayant le butyrile pour radical.

BUTYRACÉ, ÉE. adj. Qui a l'aspect du beurre.

BUTYRAL. s. m. Corps obtenu comme la *Butyrone* ($C^8H^7O^2$).

BUTYRAMIDE. Combinaison obtenue avec l'éther butyrique et l'ammoniaque ($C^8H^9AzO^2$).

BUTYRATE. s. m. Nom des sels formés par combinaison de l'acide butyrique aux bases.

BUTYRÉLAÏNE. s. f. Comme *Butyroléine*.

BUTYRÉLAÏQUE. adj. Comme *Butyroléique*.

BUTYREUX, EUSE. adj. [*butyrosus*]. Ce qui ressemble à du beurre.

BUTYRIAQUE. Alcaloïde artificiel, produit de la distillation des albuminoïdes ($C^8H^{11}Az$).

BUTYRILE. s. m. Radical monoatomique qui aurait la composition du *Butyrol*.

BUTYRINE. s. f. [all. *Butyrin, Butterfett;* angl. *butyrinum;* esp. *butirina*] (Chevreul, 1819). Corps fluide à la température ordinaire, ne se congèle qu'à 0°. Son odeur est celle du beurre chauffé, dont la butyrine est tirée.

BUTYRIQUE. adj. [all. *Buttersäure*]. Qui concerne le beurre et ses dérivés. — Nom d'un acide tiré de la butyrine (Chevreul). Liquide à 9°, très volatil, il a l'odeur du beurre rance ($C^8H^7O^3.HO$).

BUTYRO-ACÉTIQUE. adj. L'*Acide propionique*.

BUTYROLÉINE. s. f. Principe neutre regardé comme l'oléine du beurre, mais l'acide qu'on en tire n'est pas l'oléique.

BUTYROLÉIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{34}H^{60}O^4 + H^2O$ ou $C^{34}H^{30}O^4.HO$), analogue à l'acide oléique, ne donnant pas d'acide sébacique par distillation.

BUTYROMÈTRE. s. m. [de βούτυρος, beurre, et μέτρον, mesure; all. et angl. *Butyrometer;* it. *butirometro*]. Instrument (Marchand), pour déterminer la richesse du lait en graisse ou beurre.

BUTYROMÉTRIE. s. f. L'usage du butyromètre.

BUTYRONE. s. f. [all. *Butyron*]. Liquide qu'on obtient en distillant le butyrate de baryte (C^7H^7O).

BUTYRONITRATE. s. m. Sel formé par l'acide butyronitrique avec une base.

BUTYRONITRILE. s. m. Le *Valéronitrile*.

BUTYRONITRIQUE. Nom d'un acide obtenu par action de l'acide nitrique sur la butroyne ($C^7H^6AzO^5 + 2HO$).

BUTYRONYLE. s. m. Radical hypothétique de la butyrone (C^7H^7).

BUTRYLE. s. m. Radical hypothétique du butyral (C^8H^7).

BUXACÉ, ÉE. adj. et s. [de *buxus*, le buis]. Qui tient du buis. — Section des Euphorbiacées.

BUXINE. s. f. [all. *Buxin;* angl. *buxinum*]. Matière amère basique, tirée de l'écorce de la racine du buis. (Faure).

BUXINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Buxace*.

BUXTON (Angleterre). Sources (17° à 27°) bicarbonatées calciques et magnésiennes ferrugineuses.

BUXUS. s. m. Le *Buis*.

BUYÉRÈS DE NAVA (Espagne). Source tiède sulfatée calcique magnésienne.

BUZIAS (Hongrie). Source froide chlorurée sodique, carbonatée, ferrugineuse.

BUZOT. Pour *Busot*.

BYRRHE. s. m. Le *Byrrhus pilula*, L., Coléoptère pentamère.

BYSSACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Byssé*.

BYSSÉ, ÉE. adj. et s. Qui a rapport au *Byssus*, qui en a l'aspect. Qui est couvert, qui est formé de poils longs et soyeux. — Les *Mucédinées*.

BYSSIFÈRE. adj. et s. [de *byssus*, et *ferre*, porter]. Qui porte du *Byssus*. — Les Lamellibranches mytilacés.

BYSSOGÈNE. adj. [de βύσσος, lin filé fin, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre le *Byssus*.

BYSSOPHORE. adj. et s. [de βύσσος, byssus, et φόρος, porteur]. Qui est pourvu de *Byssus*. — Section des Lamellibranches.

BYSSUS. s. m. [βύσσος, lin très fin; all. *Büschelschimmel*]. — **B.** Les *Moisissures*. — Les Mycéliums. — **Z.** Touffe de filaments chitineux ou de conchyoline formés par quelques Lamellibranches à l'aide d'un organe folliculaire de la partie carénée du pied. Ces animaux se fixent aux corps sous marins à leur aide.

BYTTNERIACÉ. Faute au lieu de *Büttnériacé*.

C

C, *c* = *c* latin, et κ ou K grec.

C. Notation du *Carbone*.

Ca. Notation du *Calcium*.

CAA. s. f. Herbe, au Brésil. — Le *Maté*.

CAA-APIA. s. f. Le *Dorstenia brasiliensis*, Urticée vomitive du Brésil.

CAA-ATAICA et **CAA-ATAYA.** s. f. La *Vandellie*.

CAA-CICA ou **CAIAPA.** s. f. L'*Euphorbia capitata*, Lambi, antitoxique du Brésil.

CAAMA. s. m. L'*Antilope caama*, Schreb., du Cap.

CAAPEBA. s. m. Le *Cissampelos glaberrima*, St-Hil. — Le *Cissampelos caapeba*, L., des Antilles, Ménispermée diurétique.

CAATIA. s. f. Le *Caa-cica* aux Antilles.

CABADA. s. f. Genre de Capparidées d'Arabie. — Le *C. indica*, Lam., est dit vermicide.

CABALE. s. f. [*cabala, cabbala, cabalia, kabala, gaballa;* all. *Kabbala;* esp. *cabala*]. *C. médicale.* La médecine magique qui prétend guérir par l'intermédiaire de puissances dites surnaturelles.

CABALISTE. s. m. [all. *Kabbalist*]. Celui qui pratique la cabale.

CABALISTIQUE. adj. Qui a rapport à la cabale.

CABALLIN, INE. adj. [de *caballus*, cheval]. Qui se rapporte au cheval.

CABANIS. Médecin français (1757-1808) dont le nom est resté aux études de physiologie cérébrale. L'instrument dit *Palette de Cabanis* est d'un médecin homonyme de Genève.

CABARET. s. m. L'*Asarum europæum*, L., Aristolochiée vomitive.

CABARET. s. m. Le *Fringilla linaria*, L., Passereau conirostre.

CABASSOU. s. m. L'*Atherina hepsetus*, L., ou *Joël*.

CABASUC. s. m. L'*Atherina Boyeri*, Risso.

CABELIAUD. s. m. La *Morue* (*Gadus morrhua*, L.) fraîche.

CABÉRIE. s. m. Le chien d'Abyssinie.

CABESSA. s. m. Le camphre de Bornéo.

CABEZA DE NEGRO. s. f. Fruit du *Phytelephas macrocarpa*, R. et P., Pandanée.

CABIAI. s. m. Le *Cavia* ou *Hydrochœrus capybara*, le plus grand des Rongeurs et le *Cobaye*.

CABILLAUD et **CABLIAUD.** s. m. Comme *Cabeliaud*.

CABOCHON. s. m. [*Capulus*]. Genre de Gastéropodes pectinibranches. — Le *Capulus hungaricus* de la Méditerranée.

CABOMBACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Cabomba*. — Tribu des Nymphéacées.

CABOSSE. s. m. — **B.** Le fruit du *Cacaoïer*.

CABOT. s. m. Le *Trigla hirundo*, L. — Le *Mugil cephalus*, Acantoptérygiens. — Les *Chabots*. — Le *Barbot* ou *Barbillon*.

CABOURG (Calvados). Station maritime.

CABUREIBA. s. m. Le *Myroxylon*, Papilionacée qui donne le *Baume du Pérou brun*.

CABUS. adj. et s. Variété de choux.

CACAHUETE. s. m. L'*Arachide*.

CACALIE. s. f. [*Cacalia*]. Genre de Synanthérées aromatiques d'Asie et d'Afrique.

CACAO. s. m. [all. *Kakao*]. Graine du cacaoïer. Fraîche elle est âpre et amère. — *C. caraque* ou *de Caracas*. Des Antilles, de Saint-Domingue, de la Martinique; c'est le plus estimé, rond, brun grisâtre extérieurement. — *C. des Iles*. Il est plus petit, comprimé, couvert d'une enveloppe papyracée rouge. — *C. terré*. Le *C.*, de Caracas, principalement, qui a été mis un certain temps en terre.

CACAOÏER. s. m. Le *Theobroma cacao*, L. [de θεὸς, dieu, et βρῶμα, aliment], Malvacée büttnériée en arbre du Pérou, etc.

CACAOSTÉARINE. s. f. La stéarine du beurre de cacao.

CACAOSTÉARIQUE. adj. Nom de l'acide gras retiré de la cacaostéarine.

CACAOTIER et **CACAOYER.** s. m. Le *Cacaoïer.*

CACATOÈS. s. m. [*Plictolophus*, Vig.; all. *Kakadus;* it. *cacatoe;* esp. *cacatua*]. Genre de Grimpeurs psitacidés à crête plumeuse.

CACCAGOGUE. adj. [de κάκκη, excrément, et ἄγειν, pousser]. Qui amène l'expulsion des selles.

CACHANG-PARANG. s. m. Le *Mimosa scandens*, Juss., antipleurétique de Sumatra.

CACHECTIQUE. adj. et s. [*cachecticus;* καχεκτικός]. Qui concerne la cachexie, qui en est atteint.

CACCIUTO (Italie). Sources minérales.

CACHALOT. s. m. Le *Physeter macrocephalus*, L. [all. *Pottwall;* esp. *cachalote*]. Cétacé à mâchoire inférieure garnie, de chaque côté, d'une rangée de dents cylindriques ou coniques. Tête rendue volumineuse (un tiers de la masse du corps) par de hautes et longues crêtes de l'occipital, etc., extérieures au crâne, limitant de grandes dépressions cloisonnées (non des sinus) pleines de tissu adipeux dont les cellules fournissent, au lieu de suif, une graisse fluide ou *huile de cachalot* contenant avec l'oléine, etc., de la palmitine (phocénine) et surtout de la cétine, donnant le *Blanc de baleine.*

CACHEN-LAGUEN ou **CACHEN-LAHUEN.** s. m. La *Chironia sinensis*, Willd., Gentianée.

CACHET. s. m. — **M. C.** Pierres gravées des oculistes romains, portant la formule d'un remède, le nom de la maladie et celui du médecin. — *C. médicamenteux.* Ce sont des capsules de pain azyme enveloppant des médicaments amers, etc., en poudre, etc.

CACHEXIE. s. f. [*cachexia;* καχεξία, de κακὸς, mauvais, et ἕξις, disposition du corps; all. *Kachexie;* angl. *cachexy;* it. *cachessia;* esp. *caquexia*]. État dans lequel l'ensemble de l'économie des tissus et des tumeurs sont altérés, altération de la nutrition manifestée par la bouffissure et l'infiltration, un teint jaune ou plombé. — État qu'on observe surtout après de longues maladies ou dans le scorbut, le cancer et la syphilis, etc., avancés. — *C. aqueuse africaine.* Le *Mal-cœur.* — *C. exophthalmique.* Etat morbide général accompagné d'*Exophthalmie.* — *C. nerveuse.* Celle qui se voit dans les états de troubles nutritifs déterminés par les attaques fréquentes d'hystérie, d'épilepsie, etc.

CACHIBOU. s. m. Le *Gommart.*

CACHIMAN. s. m. Le *Corossol réticulé.*

CACHIRI. s. m. Liqueur alcoolique obtenue au Brésil de la racine de manioc.

CACHOU. s. m. [all. *Kaschu, Kateschu;* angl. *catechu;* it. *cacciu*]. Extrait obtenu du bois et des gousses fraîches du *Mimosa catechu*, Mimosée. — *C. de Bombay.* En petits pains carrés, d'un brun rougeâtre. — *C. du Bengale.* En pains de 30 à 60 grammes, ronds et aplatis, à cassure luisante. — *C. en masse.* Il est en morceaux de 90 à 120 grammes, provenant de pains plus volumineux, d'un rouge brun foncé uniforme. — *C. en boule.* Le *Coury.*

CACHOUTANNIQUE. adj. Nom de l'*Acide cachutique.*

CACHRYS. s. f. Genre d'Ombellifères sialalogues.

CACHOUIQUE. adj. La *Cathéchine*, prise pour un acide.

CACHUNDÉ. s. m. Pastille composée de terre bolaire, de succin, de musc, d'ambre gris, de bois d'aloès, etc.

CACHUTIQUE. adj. Qui concerne le cachou. — **C.** Nom d'un acide ($C^{15}H^5O^5.HO$) tiré du cachou, cristallin, astringent, puis douceâtre.

CACIS. s. m. Pour *Cassis.*

CACOCHOLIE. s. f. [de κακὸς, mauvais, et χολή, bile; esp. *cacocolia*]. Altération de la bile.

CACOCHYLIE. s. f. [de κακὸς, mauvais, et χυλὸς, chyle; esp. *cacoquilia*]. Mauvaise chylification.

CACOCHYME. adj. et s. [χυμὸς, humeur]. Qui tient à la cacochymie. — Comme *Cachectique.*

CACOCHYMIE. s. f. [esp. *cacoquimia*]. Mauvais état de la constitution. — *Cachexie.*

CACOCHYMIQUE. adj. et s. Qui concerne la cacochymie; qui en est affecté.

CACODÉMONIE. s. f. [de κακὸς, mauvais, et δαιμονίζειν, être possédé]. La fureur démoniaque.

CACODYLE. s. m. Le *Kakodyle.*

CACOÈTHE. adj. [κακοήθης, de κακὸς, mauvais, et ἦθος, caractère, nature; esp. *cacoete*]. De mauvaise nature.

CACOGENÈSE. s. f. [de γένεσις, génération]. Apparition d'un état pathologique des tissus, d'une monstruosité.

CACOLET. s. m. — **M. C.** Fauteuil mobile pour le tranbât d'un sport des blessés, pouvant être accroché par paire au mulet.

CACOPATHIE. s. f. [de κακὸς, mauvais, et πάθος, maladie]. État morbide grave.

CACOPLASTIQUE. adj. [de πλασσειν, former]. Qui est de mauvaise formation pathologique.

CACOPRAGIE. s. f. [de πραγ, radical de πράττειν, agir]. Altération des actes nutritifs et autres.

CACOSITIE. s. f. [de σιτίον, aliment]. Mauvaise alimentation.

CACOSPHYXIE. s. f. [de σφύξις, pouls]. Trouble circulatoire de l'état du pouls.

CACOSTOME. adj. [*ab ore fœtens*, de κακὸς, mauvais, et στόμα, bouche]. Qui souffre de la fétidité de la bouche, de l'haleine.

CACOTHANASIE. s. f. [de θάνατος, mort]. Agonie douloureuse.

CACOTHÉLINE. s. f. Produit de l'action de l'acide azotique sur la brucine ($C^{40}H^{22}Az^4O^{18}$).

CACOTHYMIE. s. f. [de κακὸς, mauvais, et θυμὸς, moral; esp. *cacotimia*]. Trouble des facultés intellectuelles et morales.

CACOTROPHIE. s. f. [de τροφή, nutrition; esp. *cacotrofia*]. Trouble des actes nutritifs.

CACOUCIE. s. f. [*Cacoucia*, Aubl.]. Genre de Combrétacées émétiques.

CACTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Cactus.* — Famille de dicotylédones hermaphrodites monopétales pérygines à feuilles rudimentaires, tige épaisse, charnue.

CACTÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Cactacé.*

CACTIER. s. m. [*Cactus*, L.; all. *Fackeldistel*]. Genre de Cactées.

CACTIN. s. m. Matière rouge des fleurs de *Cactus* (Vogel).

CACTUS. s. m. Le *Cactier.*

CADABA. s. m. Le *Capparis indica*, Lam., Capparidée vermifuge.

CADAVÉREUX, EUSE. adj. [*cadaverosus;* νεκρώδης; angl. *cadaverous;* it. *cadaveroso;* esp. *cadaverico*]. Qui concerne le cadavre; qui en a l'aspect, les caractères, la nature.

CADAVÉRIQUE. adj. [*cadevericus*]. Qui tient du cadavre; qui se rapporte au cadavre.

CADAVRE. s. m. [πτῶμα; *cadaver*, de *cadere*, tomber, comme πτῶμα, vient de πτόω, je tombe; all. *Leichnam;* angl. *corpse;* it. *cadavere;* esp. *cadaver*]. Tout organisme dont la nutrition a cessé d'être par une cause quelconque, sans réapparition possible, qu'il soit animal ou végétal, et s'il est animal dont la contractilité et la névrilité ont disparu sans pouvoir se manifester de nouveau, non plus que les autres propriétés végétatives. — L'homme et les autres animaux privés de vie végétative et animale, mais encore entiers et avec leurs parties molles.

CADELARI. s. m. L'*Achyrantes aspera*, Willd., Amarantacée de l'Inde.

CADE. s. m. Le *Genevrier oxycèdre* (*Juniperus oxycedrus*, L.), Conifère dont le bois en brûlant donne l'*Huile de cade.*

CADÉAC (Hautes-Pyrénées). Sources sulfureuses sodiques (13° à 15°).

CADELLE. s. f. Larve du *Trogosita mauritanica*, L., Coléoptère vermivore et non granivore (Perris).

CADIE. s. f. [*Cadia*, Forsk]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées astringentes d'Afrique.

CADMIE. s. f. [all. *Ofenbruch;* esp. *cadmia*]. La suie métallique des minerais grillés ou en fusion. — *C. d'arsenic.* L'oxyde pulvérulent à la surface des masses de l'acide arsénieux du commerce. — *C. artificielle* ou *des fourneaux.* L'oxyde de zinc sublimé en incrustations grises. — *C. naturelle* ou *fossile.* Minerai qui contient du zinc, du fer, de l'arsenic, etc.

CADMIUM. s. m. [all. *Kadmium;* esp. *cadmio*]. Corps

simple, blanc comme l'étain, ductile et malléable dont la densité est de 8,640; très fusible.

CADRE. s. m. — A. *C. du tympan.* Le pourtour de l'orifice du conduit auditif externe de l'os temporal, etc., formant un os libre durant l'état fœtal, sur lequel s'insère la *membrane du tympan.*

CADUC, UQUE. adj. [*caducus*, de *cadere*, tomber, qui tombe; all. *hinfällig;* angl. *decaying;* it. *caduco;* esp. *caduco*]. Qui manque de force. — Périssable, qui dure peu. — Partie qui ne persiste pas pendant l'évolution des organes dans la constitution desquels elle entrait d'abord.

CADUCITÉ. s. f. [*caducitas;* all. *Hinfälligkeit;* angl. *weakness;* it. *caducita;* esp. *caducidad*]. État de ce qui est caduc. Vieillesse débile. État qui précède la décrépitude.

CADUQUE. s. f. [all. *die Hunter'sche Haut;* it. *caduca;* esp. *membrana caduca*]. Membrane molle, qui est la plus extérieure de celles qu'on trouve sur le délivre. C'est la muqueuse utérine développée, hypertrophiée normalement comme tous les autres organes de l'appareil sexuel femelle lors de la fécondation, et devenue *caduque* par suite des modifications qu'elle subit à mesure du développement de l'œuf humain; puis détachée de la mère dont elle provient, de la face interne de l'utérus et entraînée avec le *chorion* ou membrane extérieure de l'œuf qui lui a adhéré dès le début (Coste). Dès son arrivée dans la cavité utérine par l'orifice de la trompe, l'ovule est emprisonné entre les plis que la muqueuse forme et l'enveloppe en augmentant d'épaisseur et d'étendue en tous sens. — *C. ovulaire.* La portion de la muqueuse utérine dite réfléchie autour de l'ovule, avant qu'il ait adhéré au reste de la muqueuse. — *C. réfléchie.* Dès son arrivée dans la cavité du corps utérin l'ovule est peu à peu emprisonné en entier dans un pli ou bourrelet de la muqueuse augmentant d'épaisseur, c'est ce que l'on nomme la *C. réfléchie.* Elle augmente d'étendue avec la surface du chorion villeux. Sa surface devenant contiguë à la portion de la muqueuse qui adhère à l'utérus s'accole intimement à sa face interne sans continuité de substance, ni de vaisseaux, ceux-ci s'atrophiant. — *C. utérine.* Tout ce qui de la *C.* est représenté par la muqueuse de la cavité du corps utérin développée, etc. — *C. utéro-ovulaire.* Tout ce qui de la caduque est autre que la muqueuse inter-utéro-placentaire. — *C. utéro-placentaire, inter-utéro-placentaire* ou *secondaire.* La portion de muqueuse utérine comprise entre l'œuf et la portion de l'utérus contre laquelle il est appliqué, portion dans laquelle les vaisseaux se développent beaucoup. Elle n'est point caduque. Sa superficie seule est entraînée par le placenta; le reste fait d'abord, à la face interne de l'utérus après la chute du placenta, une saillie très prononcée, qui devient relativement de plus en plus mince, à mesure que la muqueuse se régénère autour d'elle. La muqueuse du col de l'utérus ne devient pas caduque (Ch. Robin).

Cæ. Notation du *Cæsium.*

CÆCAL, ALE. adj. [*cæcalis;* it. *ciecale*]. Qui a rapport au *Cæcum.*

CÆCUM. s. m. [*intestinum cæcum*, de *cæcus*, aveugle; all. *Blinddarm;* angl. *the blind gut;* it. *cieco;* esp. *ciego*]. La première portion du *gros intestin*, qui descend sous forme d'un cul-de-sac au-dessous de sa jonction à l'intestin grêle. Il remplit presque en entier la fosse iliaque droite. A la partie inférieure de la surface externe, il y a à droite l'orifice de l'*appendice cæcal*, à gauche l'orifice de l'iléon, et la valvule iléo-cæcale.

CAFARD. s. m. La *Blatte*, Orthoptère coureur.

CÆSALPINIE. s. f. Du nom de And. Cæsalpinius, anatomiste italien (1519-1603). Genre de Légumineuses cæsalpiniées de l'Amérique et de l'Inde.

CÆSALPINIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Cæsalpinies.* — Tribu de la division des Légumineuses cassiées.

CÆSIUM. s. m. [de *cæsius*, bleu céleste]. Corps simple. Son *oxyde* est un alcali aussi énergique que la potasse. Il donne deux raies d'un bleu intense dans celles du spectre.

CAFÉ. s. m. [*coffea;* all. *Kaffee;* angl. *coffee;* it. *caffé*]. La graine du *Caféier*, originaire de l'Arabie et naturalisé dans les îles de l'Amérique. Ce fruit est une drupe cérasiforme à deux nucules qui renferment chacun une graine dure, aplatie. C'est l'infusion ou le passage de l'eau au travers de ces semences mondées, torréfiées et moulues, qui constitue la boisson appelée *café.* — *C. citrin.* L'infusion du café non torréfié qui a une teinte jaunâtre. Il a été substitué au quinquina dans le traitement des fièvres. — *C. français.* Les graines ou autres parties de végétaux indigènes dites succédanés du café, *Astragalus creticus*, L.; *Cicer arietinum*, L.; *Arachis hypogæ*, L.; *Galium aparine.* L.; l'orge, etc. — *C. de glands doux.* L'infusion de la poudre du gland doux torréfié.

CAFÉIDINE. s. f. ($C^{14}H^{12}AzO^2$) Alcaloïde dérivé de la *Caféine.*

CAFÉIER. s. m. L'arbre dont les graines sont les *grains de café*, ou *Coffea arabica*, L., Rubiacée.

CAFÉINE. s. f. [all. *Kaffein;* angl. *caffein;* it. *caffeina;* esp. *cafeina*]. Principe cristallisable (Pelletier et Robiquet) du *café*, du *thé*, du *guarana* ($C^{16}H^8Az^4O^4$), etc., blanche, en aiguilles soyeuses, volatile.

CAFÉINIQUE, et **CAFÉIQUE.** adj. Qui concerne le café. — C. Nom d'un acide ($C^{18}H^8O^8$) produit par action de la potasse sur l'*Acide cafétannique.*

CAFÉONE. s. f. Le produit de la torréfaction du café, qui lui donne de l'arome. Huile brune, plus pesante que l'eau, soluble dans l'éther (Boutron et Frémy).

CAFÉTANNATE. s. m. Combinaison de l'*Acide cafétanique* aux bases.

CAFÉTANNIQUE. adj. Nom d'un acide qui est à l'état de sel dans le café, etc. Il colore en vert les persels de fer; chauffé, il répand l'odeur du café grillé ($C^{70}H^{38}O^{34}$) (Payen).

CAFIER. s. m. Comme *Caféier.*

CAFIQUE. adj. Comme *Caféinique.*

CAFRE. s. m. Variété de nègres dolichocéphales; répandue du Zambèze au Cap.

CAGE. s. f. — A. *C. thoracique.* L'ensemble des côtes et des vertèbres qui limitent la cavité du thorax.

CAGNA. s. m. L'*Ivoire végétal.*

CAGNEUX, EUSE. adj. et s. [de *cagne*, chienne; all. *hundsbeinig*]. Celui ou celle dont les genoux sont tournés en dedans et le pied projeté en dehors, avec démarche irrégulière, dite du *Bancal.*

CAGNOSITÉ. s. f. L'état cagneux du genou.

CAHIMITIER. s. m. Les *Chrysophyllum*, genre de Sapotacées de la Martinique.

CAHINCA. s. m. Le *Caïnca.*

CAHUHAUT ou **CAHUHOT.** s. m. La *Feinte* et l'*Alose* mâles.

CAIEPUT. s. m. Le *Cajeput.*

CAÏEU. s. m. Petit bulbe produit par un autre bulbe. Ce sont les bourgeons axillaires de l'écaille ou feuille des bulbes; comme les bulbes ils reproduisent la plante.

CAÏL-CÉDRA. s. f. La *Swietenia senegalensis*, Desrousseaux, Cédrelacée dont le bois est l'*Acajou du Sénégal.*

CAÏL-CÉDRIN. s. m. Principe amer fébrifuge de l'écorce du *Caïl-cédra.*

CAILLE. s. f. [*Coturnix*, Cuv.; all. *Wachtel;* angl. *quail;* it. *quaglia;* esp. *codorniz*]. Genre de Gallinacés migrateurs voisins des Perdrix. — *C. commune.* Le *Tétrao* ou *Perdix coturnix*, L.

CAILLE (LA) (Savoie). Source sulfureuse calcique (30°).

CAILLÉ, ÉE. adj. [*coactus;* all. *geronnen*]. Le liquide qui, en se décomposant ou par coagulation de ses albuminoïdes, formation de fibrine, etc., a donné une masse plus ou moins consistante.

CAILLEBOT. s. m. Le *Viburnum opulus*, L., Caprifoliacée.

CAILLEBOTTÉ, ÉE. adj. Les albuminoïdes coagulés dans un liquide et les précipités chimiques formés d'une agglomération de grumeaux colorés ou non.

CAILLE-LAIT. s. m. [all. *Labklaut;* angl. *lady's bedstraw;* it. *guglio;* esp. *galio*]. Genre de Rubiacées. — *C. jaune.* Le *Galium verum*, L., astringent.

CAILLEMENT. s. m. *Coagulation.* — *C. du lait.* Nom inexact de l'état phlegmasique de la mamelle.

CAILLETEAU. s. m. — Z. Le jeune de la caille. — Le *Turbot.*

CAILLETTE. s. f. [all. *Labmagen;* angl. *rennet-bag*]. Le quatrième estomac des Ruminants.

CAILLEU-TASSART. s. m. Le *Clupea thrissa*, L., Clupé vénéneux dit-on à certaines époques.

CAILLOT. s. m. [*grumus;* θρόμβος; all. *Blutkuchen;* it. *grumo;* esp. *coagulo*]. Masse rouge ou rougeâtre, molle, formée dans les vaisseaux où le sang a cessé de circuler, dans les cavités, soit naturelles, soit accidentelles, où il s'est épanché, dans les vases ou sur les objets où il a coulé. Le *C.* est grisâtre ou blanc s'il s'est formé aux dépens de la lymphe ou du chyle. Sa production dans le sang, etc., résulte de la formation de la fibrine, albuminoïde non coloré demi-solide ou solide qui englobe tous les éléments anatomiques en suspension dans le plasma du sang, etc.; les hématies étant les plus abondants, donnent au caillot leur couleur. Lorsque ces globules se décolorent, puis se résorbent dans les *C. apoplectiques* ou *anévrysmatiques*, le caillot subit des modifications correspondantes dans sa coloration. — Par analogie le résultat de la coagulation ou passage de l'état liquide à l'état solide ou demi-solide, blanc, grisâtre, etc., des albuminoïdes liquides.

CAÏMAN. s. m. Nom des Crocodiles de la Guyane et des Amériques en général.

CAÏMITIER. s. m. Comme *Cahimitier*.

CAÏNCA. s. m. L'écorce amère de la racine du *Chiococca racemosa*, L., et du *Chiococca anguifuga*, Martius, Rubiacées du Brésil.

CAÏNCÉTINE. s. f. ($C^{44}H^{34}O^{6}$). Produit du dédoublement de l'*Acide caïncique*.

CAÏNCIGÉNINE. s. f. ($C^{28}H^{24}O^{4}$). Composé homologue de l'*Escigénime*, dérivé de la *Caïncétine*.

CAÏNCINE. s. f. Corps cristallisable de la racine de *Caïnca* ($C^{8}H^{7}O^{4}$).

CAÏNCIQUE. adj. Qui concerne le *Caïnca*. — **C.** La *Caïncine* considérée comme un acide, etc.

CAIR. s. m. Les fibres ou filaments tirés de la drupe sèche des Cocotiers.

CAIRINE. s. f. Alcaloïde dérivé de la quinoline hydratée.

CAISSE. s. f. [all. *Trommelhöhle;* it. *cassa;* esp. *coja*]. — **A.** *C. du tambour, du tympan* ou *de Fallope.* La cavité du tympan qui renferme les osselets de l'ouïe. Cavité irrégulière située au-dessus de la fosse glénoïde, au-devant de l'apophyse mastoïde, derrière la trompe d'Eustache. Elle n'est séparée du conduit auriculaire que par la membrane du tympan, cloison mince, fibreuse, transparente. Cette membrane a une forme circulaire, concave en dehors, convexe en dedans. Sur sa paroi inférieure, on voit la scissure glénoïdale, par laquelle sortent la longue apophyse du marteau, la corde du tympan et le muscle antérieur du marteau; sur l'antérieur est un conduit occupé par le muscle interne du marteau, l'inférieur forme l'orifice de la trompe d'Eustache, qui établit une communication entre l'intérieur de la caisse et l'air extérieur; sur la paroi postérieure est le canal qui aboutit aux cellules mastoïdiennes.

CAISSON. s. m. — **MC.** *C. magasin* ou *de réserve.* Voiture chargée d'une caisse disposée de manière à permettre le transport des médicaments et des objets de pansement nécessaires à chaque division d'armée. — *C. d'ambulant* ou *léger. C.* ne contenant qu'un petit nombre de médicaments, à destination exclusivement chirurgicale. — *C. ordinaire. C.* analogue au précédent contenant une *subdivision* de pharmacie. — *C. de pharmacie.* Il contient des objets à pansements et des médicaments pour assurer temporairement un service d'ambulance.

CAJEPUT. s. m. [all. *Cajeputöl;* angl. *cajeput-oil;* esp. *caieput*]. Essence obtenue par distillation des feuilles, etc., du *Melaleuca cajeputi*, Roxburgh, Myrtacée des Moluques.

CAJEPUTÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Hydrocarbure isomère de l'essence de térébenthine.

CAK. s. m. En arabe une maladie voisine de la *Pellagre*.

CAL. s. m. [*callus, callum;* πῶρος; all. *Knochennarbe;* angl. *callus;* it. et esp. *callo*]. Cicatrice des os à la suite d'une fracture ou d'une résection. — La formation du cal est une cicatrisation du tissu osseux présentant dans son mode de reproduction toutes les phases de la naissance ou génération de l'os sur l'embryon et le fœtus. Ce n'est pas de la périphérie vers le centre que marche l'ossification dans la production du cal; elle ne débute pas sous le périoste pour le cal. C'est contre l'os et par places à distance de lui, mais dans le cartilage régénéré, loin du lieu où sera le périoste, qu'apparaissent les points d'ossification. Le cartilage d'abord et eux ensuite naissent, alors même que le périoste a été réséqué. C'est l'empiètement de la production du cartilage sur le tissu cellulaire régénéré d'abord, celle de l'os sur le cartilage, progression ayant lieu ainsi en tous sens, qui amène la jonction des bouts coaptés. Après la jonction, c'est cet empiètement qui fait qu'à un moment tout est devenu osseux, que d'autre part le cal est rendu plus gros que l'os de manière à ce que ses bouts, alors même qu'ils étaient dépouillés de leur périoste (Cruveilhier), sont comme implantés dans le cal. Dans la majorité des cas de fracture, l'un des fragments de l'os demeure dépourvu du *canal nourricier*, qui reste sur l'autre, et forme un département de tissu médullaire séparé plus ou moins longtemps de l'autre, ou pour toujours. — *C. bilatéral* ou *d'interposition.* Celui qui réunit les extrémités chevauchées d'un os rompu. — *C. cartilagineux* (Cruveilhier). Le tissu de régénération entre deux os ou dans le canal médullaire composé seulement de tissu cellulaire et de cartilage reproduits, encore sans os. — *C. définitif.* L'os régénéré unissant les bouts rompus. Il touche les surfaces de section d'une manière aussi intime que le périoste touche l'os. Il y a identité entre la substance fondamentale de l'os nouveau et celle de l'os ancien. Mais malgré la continuité et l'adhérence par contact immédiat, il y a différence entre les *ostéoplastes* des deux parties. Dans l'os nouveau, ils sont d'une manière manifeste de forme plus irrégulière et plus arrondie que dans l'ancien, etc. Le pouvoir réfringent des deux substances osseuses est légèrement différent; l'une est plus transparente que l'autre; si bien qu'inégalement transmis et réfractés sous le microscope, les rayons lumineux déviés au niveau mathématique même de la jonction ou union moléculaire des substances indiquent ce plan sous forme d'une ligne plus ou moins distincte, grisâtre, etc. — *C. difforme.* Celui qui est plus gros que l'os normal, dont la surface est irrégulière. — *C. provisoire* (Dupuytren) ou *C. mou.* Les tissus cellulaire et cartilagineux autour des bouts de l'os rompu auxquels peu à peu se substitue l'os régénéré. — *C. vicieux.* Celui qui, difforme ou non, maintient les os réunis dans une direction vicieuse.

CALABA. s. m. Le *Calophyllum calaba*, Jacq., Guttifère des Antilles.

CALABAR. s. m. La *Fève de Calabar.*

CALABARINE. s. f. L'*Esérine.*

CALABARISATION. s. f. L'injection hypodermique d'ésérine.

CALADIUM. s. m. Genre d'Aroïdées.

CALAF. s. m. *Elæagnus* d'Égypte, dit aphrodisiaque.

CALAGÉRI. s. m. Les graines du *Vernonia anthelmintica*, Willdenow, Synanthérée anthelminthique de l'Inde.

CALAGIRAH. s. m. Les graines de la *Nigella indica*, Roxburgh, Renonculacée.

CALAGUALA. s. f. Racine du *Polypodium calaguala*, Ruiz, du Pérou, Fougère sudorifique.

CALAIS (Pas-de-Calais). Station maritime.

CALAMAGROSTIDE. s. f. [*Calamagrostis*, Roth]. Genre de Graminées.

CALAMBAC ou **CALAMBOUC.** s. m. Le *Bois d'aloès.*

CALAMBAR et **CALAMBOUR.** Fautes au lieu de *Calambac*, etc.

CALAMBRE. s. f. Le tremblement mercuriel en Espagne.

CALAMÉDON. adj. [καλαμηδὸν, de κάλαμος, chalumeau, flûte]. Qui est en bec de flûte.

CALAMENT. s. m. [de καλὸς, bon, et μίνθα, menthe; esp. *calaminta*]. — *C. ordinaire.* La *Melissa calamintha*, L. — *C. de montagne* ou *petit C.* La *M. nepeta*, L., Labiées stimulantes.

CALAMINAIRE. adj. Qui concerne la *Calamine.*

CALAMINE. s. f. [all. *Galmei;* esp. *calamina*]. L'oxyde de zinc hydraté natif et carbonaté.

CALAMISTRUM. s. m. [de *calamister*, fer à friser]. Poils du métatarse des Araignées femelles servant à tisser.

CALAMITE. adj. et s. f. [de *calamus*, roseau]. Qui concerne les roseaux. — Variété de *Styrax*.

CALAMITE. s. m. Le *Bufo calamita*, Laurenti, Anoure.

CALAMUS. s. m. Genre de Palmiers. — La *Canne aromatique* (*Calamus aromaticus*).

CALAMUS SCRIPTORIUS. s. m. Extrémité inférieure du quatrième ventricule encéphalique.

CALANDRE. s. f. La *Calandra granaria*, de Geer, Coléoptère curculionide dont la larve pénètre dans chaque grain de blé qu'elle détruit. — La *Calandrelle*.

CALANDRELLE. s. f. L'*Alauda brachydactyla*, Temm.

CALANGE. s. m. [ἄκορον]. L'*Acore*.

CALAO. s. m. [*Buceros*, L.; all. *Nashornsvogel;* angl. *nasicornous bird;* it. *calao;* esp. *calao, todopico*]. Genre de gros Passereaux à bec pourvu d'une proéminence; de l'Afrique et de l'Asie.

CALAPPE. s. m. Le *Calappa granulata*, Fabr., Décapode brachyure de la Méditerranée.

CALATHIDE. s. f. [de καλαθὶς, corbeille]. L'inflorescence dans laquelle le sommet du pédoncule s'élargit en un plateau chargé de fleurs sessiles avec involucre extérieur (Synanthérées, etc.).

CALCAIRE. adj. [de *calx*, chaux; all. *kalkhattig;* angl. *calcareous;* it. et esp. *calcareo*]. Qui contient de la chaux, qui vient des roches calcaires. — Qui contient ou est formé de sel scalcaires, phosphates et carbonates surtout.

CALCAIRE. s. m. Le *Carbonate de chaux.* — La roche qui en est formée. — *C. ancien* ou *de transition.* Carbonate de chaux compact, disposé par couches épaisses. — *C. coquillier.* Celui qui contient beaucoup de coquilles. — *C. primitif.* Le marbre.

CALCANÉEN, ENNE. adj. Qui a rapport au calcanéum.

CALCANÉO-ASTRAGALIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte au calcanéum et à l'astragale.

CALCANÉO-CUBOÏDIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte au calcanéum et au cuboïde.

CALCANÉO-SCAPHOÏDIEN, IENNE. Qui se rapporte au calcanéum et au scaphoïde.

CALCANÉO-SOUS-PHALANGETTIEN COMMUN. adj. et s. m. Nom du muscle court fléchisseur commun des orteils.

CALCANÉO-SOUS-PHALANGIEN. adj. et s. m. L'*Abducteur du gros orteil.* — L'*Abducteur du petit orteil.*

CALCANÉO-SOUS-PHALANGIEN COMMUN. adj. et s. m. Le muscle *Fléchisseur commun des orteils* et le muscle *Pédieux.*

CALCANÉO-SUS-PHALANGETTIEN. adj. et s. Nom du muscle pédieux.

CALCANÉUM. s. m. [de *calx*, talon; πτέρνα; all. *Fersenknochen;* angl. *os calcis;* it. et esp. *calcaneo*]. Os court, le plus gros de ceux du pied, situé à sa partie postérieure et inférieure, faisant partie du tarse; il prend la structure d'un os long sur beaucoup de Mammifères.

CALCARIFÈRE. adj. [de *calcar*, éperon et *ferre*, porter]. Éperonné.

CALCARIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme d'éperon.

CALCARIN, INE. adj. [de *calcar*, éperon]. Qui concerne l'éperon.

CALCÉOLAIRE. s. f. [*Calceolaria*]. Genre de Scrofulariées diurétiques.

CALCÉOLE. s. f. Comme *Cypripedium* et *Galanga.*

CALCÉPONGE. s. f. Genre d'éponges à spicules calcaires.

CALCICOLE. adj. [de *calx*, chaux, et *colere*, habiter]. Qui croît dans les terrains calcaires.

CALCIDE. s. m. Groupe de corps simples renfermant le baryum, le strontium, le calcium et le magnésium (Ampère).

CALCIFÈRE. adj. [de *calx*, chaux, et *ferre*, porter]. Qui porte de la chaux, qui en contient.

CALCIFICATION. s. f. Dépôt moléculaire des sels de chaux et autres donnant à un tissu la consistance et l'aspect du calcaire.

CALCIFIÉ, ÉE. adj. Qui présente la calcification.

CALCIFRAGE. adj. et s. [de *calx*, chaux, et *frangere*, briser]. Comme Saxifrage. — Le *Globularia alypum*, L., Globulariée. — Le *Crithmum maritimum*, L., Crucifère.

CALCIGÈNE. Faute au lieu de *Calcifère.*

CALCINATION. s. f. [de *calx*, chaux; it. *calcinazione;* esp. *calcinacion*]. Réduction des pierres calcaires en chaux par le feu. — L'action de soumettre à un feu violent un métal, etc.

CALCINÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'action d'un feu violent.

CALCINELLE. s. f. La *Venus dealbata*, Gmelin, Lamellibranche.

CALCIPARE. adj. Pour *Calcifère.*

CALCIQUE. adj. Qui contient de la chaux.

CALCITRAPE. s. f. La *Centaurea calcitrapa*, L.

CALCITRAPIQUE. adj. Qui concerne la *chausse-trape.* — Nom d'un corps amer, rougissant le tournesol, retiré des Centaurées, fébrifuge.

CALCIUM. s. m. [de *calx*, chaux: it. et esp. *calcio*]. Métal qui, par sa combinaison avec l'oxygène, donne la chaux. Blanc d'argent, plus dur que l'étain; s'enflamme facilement à l'air, en produisant de la chaux. Malléable; densité 1,55.

CALCOGLOBULINE. s. f. [de *calx*, chaux, et *globuline*] (Harting). Albuminoïde, moins riche en azote que l'albumine, à la formation duquel donne lieu le carbonate de chaux quand il se dépose en calcosphérites.

CALCOSPHÉRITE. s. f. [de *calx*, chaux, et σφαῖρα globe] (Harting). Les *Cristallites* sphéroïdales à base calcaire (carbonates, phosphates, etc.), naturelles ou artificielles.

CALCOÏDIEN, IENNE. adj. [de *calx*, talon; *calcoideus*]. Qui concerne le talon. — Les os *cunéiformes.*

CALCOPHORE. Faute au lieu de *Calcifère.*

CALCUL. s. m. [*calculus;* λίθος, λιθίδιον; all. *Stein;* angl. *calculus, stone;* it. *calcolo;* esp. *calculo*]. Toute production solide résultant de l'agglomération de principes cristallisables, soit d'origine minérale, soit d'origine organique ou des deux ensemble, unis à une petite proportion d'albuminoïdes de manière à former une ou plusieurs masses tangibles, plus ou moins grosses, dans les conduits et réservoirs tapissés par une muqueuse, dans les tubes et vésicules sécréteurs ou excréteurs, dans les cavités séreuses, dans les conduits sanguins, dans la trame même des tissus cellulaire, fibreux, etc. — *C. arthritiques.* Ceux qui se forment autour des articulations, sur les goutteux, etc. — *C. biliaires* [all. *Gallensteine;* angl. *gallstones;* it. *calcoli biliari*]. Distingués en *cystiques*, *hépatiques* et *hépato-cystiques*, suivant qu'ils ont leur siège dans la vésicule biliaire, le foie ou le canal cholédoque. — *C. incarcéré.* Celui qui est entouré par les tissus. — *C. intestinaux.* Les calculs biliaires qui ont abandonné le lieu de leur formation pour passer dans l'intestin. Les *entérolithes.* — *C. lacrymaux* ou *des voies lacrymales.* Les *Dacryolithes.* — *C. prostatiques.* Les *sympexions* à couches concentriques, bruns ou rougeâtres, azotés ou incrustés de calcaires qu'on trouve dans les canaux sécréteurs et excréteurs de la prostate sur l'homme surtout. — Les *C.* des mêmes régions principalement calcaires. — *C. pulmonaires.* Les *Broncholithes* et les *Pneumonolithes.* — *C. salivaires.* Ceux qui se forment dans les voies salivaires. — *C. urinaires.* Distingués en *rénaux*, *urétériques*, *vésicaux* et *uréthraux*, suivant le siège qu'ils occupent. Les composés que l'analyse y montre sont, dans l'ordre de leur fréquence : l'acide urique, les urates d'ammoniaque, de potasse, de soude et de chaux, le phosphate ammoniaco-magnésien, le phosphate de chaux, avec les carbonates de chaux et de magnésie, l'oxalate calcaire, la cystine, etc.

CALCULEUX, EUSE. adj. et s. [all. *steinigt;* it. *calcoloso;* esp. *calculoso*]. Qui est de la nature des calculs. Qui en est affecté.

CALCULIFRAGE. adj. et s. [de *calculus*, calcul, et *frangere*, briser]. Qui dissout ou brise les calculs. — Lithontriptique.

CALDANE (Corse). Source carbonatée ferrugineuse acidule froide.

CALDANELLE DI CAMPIGLIA (Italie). Source chaude chlorurée sodique.

CALDANICCIA (Corse). Source (40°) sulfurée sodique.

CALDAS DA RAINHA (Portugal). Source (35°) chlorurée sodique.

CALDAS DE BESAGA (Espagne). Source chaude chlorurée sodique.

CALDAS DE BOLIC (Espagne). Sources chaudes sulfatées calciques.

CALDAS DE CUNTIS (Espagne). Sources (20° à 37°) sulfurées sodiques.

CALDAS DE ESTRAC (Espagne). Source chaude chlorurée sodique.

CALDAS DE GERES (Portugal). Source thermale sulfureuse.

CALDAS DE MALAVELLA (Espagne). Sources thermales chlorurées calciques.

CALDAS DE NOMBRUY (Espagne). Sources (55° à 79°) chlorurées sodiques.

CALDAS DE OVIEDO (Espagne). Source (42°) carbonatée mixte.

CALDAS DE REGES (Espagne). Source chaude chlorurée sodique sulfurée.

CALDAS DE TUY (Espagne). Source chaude chlorurée sodique.

CALDAS-NOVAS (Brésil). Source chaude sulfureuse.

CALDIERO (Italie). Source chaude sulfatée calcique.

CALDILLAS DE SAN MIQUEL (Espagne). Source chaude chlorurée sodique.

CALEBASSE. s. f. Le fruit de plusieurs Cucurbitacées. — Celui du *Baobab*.

CALEBASSÉ, ÉE. adj. Qui a pris la forme de la *Calebasse*.

CALEBASSIER. s. m. Le *Cucurbita lagenaria*, L.

CALÉFACTION. s. f. [de *calor*, chaleur, et *facere*, faire; θέρμανσις; all. *Wärmung*]. L'action d'élever la température d'un corps.

CALÉIDOPHONE. s. m. Instrument qui rend visibles les vibrations nécessaires à la production des sons (Wheatstone).

CALENDULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Soucis* (*Calendula*). — Division des Synanthérées.

CALENDULE. s. f. Le *Souci* (*Calendula officinalis*, L.).

CALENDULINE. s. f. Le mucilage du *Souci*.

CALENTURE. s. f. [de *calere*, avoir chaud; all. *hitziges Fieber;* it. et esp. *calentura*, qui signifie *fièvre* en espagnol]. Délire aigu symptomatique des fièvres.

CALICARPIDE. s. m. [de *calice*, et καρπὸς, fruit]. Fruit composé de plusieurs achaines durs entourés du calice accru et devenu charnu.

CALICE. s. m. [*calyx*, du grec κάλυξ, bouton de fleur, et, plus particulièrement, ce qui enveloppe la fleur; all. *Kelch;* angl. *calix;* it *calice;* esp. *caliz*]. L'enveloppe foliacée extérieure des organes reproducteurs dans les fleurs qui ont un périanthe double composé de plusieurs sépales, libres ou soudés par leurs bords. — *C. commun*. L'involucre. — A. *C. urinaires*. Au hile rénal l'origine du canal excréteur urinaire formant un court resserrement ou gaine propre pour chaque *papille du rein* avant de se réunir en trois grands calices, puis de constituer le bassinet que continue l'uretère.

CALICÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'un calice.

CALICÉRACÉ ou **CALICÉRÉ**. Faute au lieu de *Calycéracée*.

CALICIFLORE. adj. et s. [all. *kelchblumig*] (De Candolle). La fleur calicée. — Les dicotylédones dialypétales, à corolle périgyne ou à pétales insérés sur le tube du calice.

CALICIFORME. adj. Qui a la forme du calice.

CALICINAL, ALE. adj. Qui concerne le calice; qui en a la nature; qui le compose; qui en joue le rôle.

CALICULE. s. m. [*calyculus*, petit calice]. Petit calice. — Second et plus petit calice placé en dehors du vrai calice et formé de bractées rapprochées ou soudées. — La rangée de bractéoles placées à la base d'un involucre.

CALICULÉ, ÉE. adj. Qui a un calicule.

CALIFORNIEN. s. m. Indigène noir de la Californie.

CALIFORNINE. s. f. Substance amère de l'écorce du *Quina californica* (Winckler).

CALIGE. s. m. Genre de Branchiopodes pœcilopodes parasites des Poissons.

CALLIGIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Caliges*. — Famille de Branchiopodes.

CALIGINEUX, EUSE. adj. [de *caligo*, brouillard; ἀχλυώδης]. Ce qui perd son brillant, qui devient terne, foncé.

CALIGO. s. m. L'*Achlys*.

CALIMANDE. s. f. Le *Pleuronectes regius*, Bonnaterre, Pleuronecte brun rouge.

CALISAYA. s. m. Quinquina jaune de la province de Calisaya (Pérou).

CALLA. s. m. (*Calla*, L.). Genre d'Aroïdées des marais.

CALLARIAS. s. m. Le *Gadus callarias*, à corps plus allongé que celui de la Morue.

CALLEUX, EUSE. adj. [*callosus*, de *callus*, callosité, durillon; τυλώδης, πωρώδης; all. *schwielig;* angl. *callous;* it. et esp. *calloso*]. Qui est résistant; qui ressemble au *callus;* qui a des bords épais, durs.

CALLIANDRE. s. m. [*Calliandra*]. Légumineuses mimocées du Mexique, etc.

CALLIANIRIDE. adj. et s. Qui tient des *Callianires*. — Famille d'Acalèphes où se trouve le genre *Callianire*.

CALLIANIRE. s. m. [*Callianira*, Per.]. Genre de Cœlentérés acalèphes cténophores.

CALLIANO (Piémont). Source froide sulfurée calcique.

CALLICARPE. s. m. Genre de Verbénacées diurétiques de l'Asie, de l'Amérique, etc.

CALLICHROME. s. m. [de κάλλος, beauté, et χρῶμα, couleur]. Genre de Coléoptères tétramères longicornes. — *C. musqué*. Privé de ses antennes, il est mêlé aux cantharides bien que non vésicant.

CALLIGONE. s. m. Genre de Polygonées de la Sibérie (*Calligonum*, L.).

CALLIPÉDIE. s. f. [de κάλλος, beauté, et παῖς, παιδὸς, enfant]. La procréation de beaux enfants.

CALLIPHORE. s. m. [*Calliphora*, Rob. Desv.]. Genre de Diptères qui a pour type la *Mouche bleue a viande*.

CALLIPTÈRE. adj. [de κάλλος, beauté, et πτερὸν, aile]. Qui a de belles ailes.

CALLISTHÉNIE. s. f. [de κάλλος, beauté, et σθένος, force]. Les procédés de somascétique proposés pour corriger les déviations de la taille.

CALLITRIC ou **CALLITRICHE**. s. f. Genre d'Euphorbiacées aquatiques.

CALLITRICHE. s. m. [de κάλλος, beau, et θρὶξ, cheveux]. Nom : 1° du genre *Guenon;* 2° d'un genre de Singes américains; et 3° d'un groupe de Mollusques bivalves ayant la moule pour type (Poli).

CALLITRIS. s. m. Genre de Conifères cupressinées de l'Afrique, etc.

CALLOSITÉ. s. f. [*callositas*, de *callum* ou *callus*, dureté, durillon; τύλωσις, πῶρος; all. *Schweiele;* angl. *calosity;* it. *callosita;* esp. *callositad*]. Induration accidentelle tant de l'épiderme, du derme, que du bord des ulcères anciens ou autour des trajets aboutissant à une fistule.

CALLOSO-MARGINAL, ALE. adj. Qui concerne les bords du corps calleux.

CALLOU. s. m. La sève des Cocotiers extraite pour boisson.

CALLUNE. s. f. [*Calluna*, Salish.]. Genre d'Éricacées dans lequel rentre la bruyère commune.

CALLUTANNIQUE. adj. Nom d'un acide tannique ($C^{14}H^{14}O^9$) tiré de la bruyère (*Calluna*).

CALLUXANTHINE. s. f. ($C^{14}H^{10}O^7$) Composé jaune fourni par l'*Acide callutanique*.

CALMANT, ANTE. adj. et s. [*sedans;* καταπαύων, all. *bernhigend;* it. *sedativo;* esp. *calmante*]. Qui produit le calme, adoucit. — Tout remède adoucissant ou parégorique, sédatif, antispasmodique et narcotique.

CALMAR. s. m. Le *Loligo vulgaris*, Lamk., *Sepia loligo*, L., Céphalopode, à manteau en forme de cornet et à dix tentacules.

CALMARET. s. m. Petit *Calmar*. — Le genre *Loligopsis*, voisin des Calmars.

CALOMEL, CALOMÉLAS. s. m. [*calomelas*, *aquila alba*, *mercurius zoticus;* καλομέλανος (Hartmann); it. *calomelano;* esp. *calomelanos*] ($Hg^2Cl.$). Chlorure mercureux, solide, insipide, insoluble dans l'eau; chauffé, il se volatilise et cristallise en prismes tétraèdres. A la lumière, il jaunit et noircit avec le temps. Employé à l'intérieur comme purgatif, vermifuge (5 à 10 centigr.), et à l'extérieur, sur les ulcères vénériens indolents, etc.

Découvert par Hartmann en 1611. — *C. végétal.* Le *Podophyllum.*

CALORICITÉ. s. f. [de *calor*, chaleur; all. *Kaloricitäd;* angl. *caloricity;* it. *caloricita;* esp. *caloricidad*] (Chaussier). Faculté qu'ont les Vertébrés se nourrissant de produire de la chaleur.

CALORIE. s. f. Quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° la température de 1 kilogramme d'eau, unité conventionnelle dont on se sert en calorimétrie.

CALORIFÈRE. s. m. Appareil qui donne la chaleur pour le chauffage des appartements, etc.

CALORIFICATION. s. f. [all. *Kalorification;* it. *calorificazione;* esp. *calorificacion*] (Bichat). Dégagement de chaleur qui s'opère dans les organismes. La production de chaleur est un *résultat* de l'accomplissement de toutes les autres fonctions sans être une *fonction.* Sans qu'il y ait un appareil propre qui soit plutôt qu'un autre chargé de l'effectuer, elle est particulièrement un résultat général des actes de rénovation moléculaire nutritifs, ou d'assimilation et de désassimilation dans les plantes comme dans les animaux. C'est ce dont les phénomènes de la fermentation offrent un exemple frappant dans les Champignons, surtout unicellaires ou pauci-cellulaires. Hors ce cas de calorification il n'y a, dans les Phanérogames, de production de chaleur que durant les actes désassimilateurs qui amènent la maturation soit du pollen soit des fruits. Les animaux absorbent continuellement des principes assimilables divers et de l'oxygène. D'autre part ils rejettent au dehors de l'acide carbonique et les principes cristallins, excrémentitiels ou de désassimilation. Ce ne sont là que les deux termes extrêmes et opposés de toute la série des changements de rénovation moléculaire continue dont les éléments anatomiques sont le siège et les principes constitutifs de ces derniers, les facteurs. A ces actes chimiques répondent des effets calorifiques. La somme des travaux extérieurs accomplis par l'animal et des travaux moléculaires est représentée physiquement par la chaleur que cet animal produit. Une même quantité d'oxygène en s'unissant aux composés complexes albuminoïdes produit plus de chaleur que lorsqu'il se fixe au carbone. Il peut dégager des quantités de chaleur qui varient du simple au double dans les oxydations complètes et presque du simple au triple dans les oxydations incomplètes. Le maximum de chaleur est dégagé dans l'oxydation incomplète des corps gras. On retrouve ces mêmes variations si l'on compare la chaleur développée au poids de l'acide carbonique alors produit, quand même son volume est égal à celui de l'oxygène absorbé. De plus, les phénomènes d'hydratation et de dédoublement, divers principes immédiats donnent lieu à des dégagements de chaleur considérables durant la nutrition (Berthelot). La production de l'eau et la formation de l'acide carbonique ont lieu en dehors de toute oxydation directe, et au contraire par dédoublement des composés complexes, surtout coagulables, et ne peuvent pas être attribués à une *combustion* interne. Parmi ces divers dédoublements il en est qui répondent à une production de chaleur, d'autres à une absorption de chaleur que l'observation directe permet seule de constater. Les albuminoïdes donnent lieu à des phénomènes calorifiques tranchés, lors de leur hydratation avec dédoublement, ou de leur déshydratation avec combinaison à leurs homologues, etc. Les sucres et fécules peuvent le faire par leurs seuls dédoublements, indépendamment de toute combinaison. Les corps gras neutres le peuvent aussi en se dédoublant et par simple hydratation. Les composés excrémentitiels sont des produits de la désassimilation des éléments anatomiques. Ils se forment par dédoublement de composés plus complexes en leurs composants chimiques cristallisables. Par suite la calorification est un résultat des actes désassimilateurs surtout de la nutrition, plus que des assimilateurs. Ce fait est en rapport avec cet autre non moins général, savoir que partout où il y a assimilation énergique et génération d'unités anatomiques, comme dans la formation ovulaire des embryons animaux et végétaux avec désassimilation réduite à son minimum, il y a absorption et consommation de chaleur, mais non calorification (Ch. Robin).

CALORIFIQUE. adj. Qui produit le chaud.

CALORIMÈTRE. s. m. [de *calor*, chaleur, et μέτρον, mesure; all. *Warmemesser;* angl. *calorimeter;* esp. et it. *calorimetro*]. Instrument pour mesurer la quantité de chaleur spécifique que contient un corps.

CALORIMÉTRIE. s. f. Partie de la physique qui a pour objet la détermination de la quantité de chaleur nécessaire pour échauffer tel et tel corps.

CALORIMOTEUR. s. m. [all. *Kalorimotor*] (Hare). Appareil électrique produisant, par sa décharge, des températures élevées.

CALORINÈSE. s. f. [de *calor*, chaleur]. Maladie dans laquelle les phénomènes dominants proviendraient d'une augmentation ou d'une diminution d'un principe calorifique.

CALORIQUE. s. m. [all. *Wärmestoff;* angl. *caloric;* it. et esp. *calorico*]. Chaleur. Ce n'est pas un élément, un fluide, un éther, mais l'un des résultats du mouvement matériel moléculaire.

CALORITION. s. f. Le mode de la sensibilité qui nous conduit à la perception de la température considéré comme un *sens*, à appareil disséminé (De Blainville, 1831).

CALOSANTHE. s. f. [*Calosanthes*, Bl.]. Genre de Bignoniacées de l'Asie.

CALOSOME. s. m. [*Calosoma*, Web.]. Genre de Coléoptères carabidés.

CALOTROPIS. s. m. Genre d'Asclépiadées.

CALOTTE. s. f. [*pileolus;* it. *calotta;* esp. *calota*]. — **M. C.** Emplâtre agglutinatif dont on recouvrait autrefois la tête des teigneux. — **A.** La partie supérieure et interne de la masse de chaque pédoncule cérébral. — La portion occipitale postérieure des hémisphères cérébraux appliquée contre l'arrière des lobes pariétaux. — *C. aponévrotique.* Aponévrose épicranienne ou des muscles occipito-frontaux. — *C. céphalique.* Sorte de bonnet à pansement. — *C. du crâne.* Partie supérieure de la boîte cranienne.

CALUMET. s. m. — Le *Grumet.*

CALUS. s. m. [*callus*]. *Cal.* — *Callosité.*

CALVANELLA DE MOSI (Corse). Source chaude sulfurée sodique.

CALVITIE. s. f. [*calvities, calvitium;* φαλακρότης; all. *Kahlheit;* angl. *baldness;* it. *calvezza;* esp. *calvicie*]. L'état qui résulte pour le cuir chevelu, de la chute des cheveux. — *C. des paupières.* La chute des cils.

CALX. s. f. En latin *Chaux.* — *C. usta.* Chaux vive. — *C. antimonii.* Le sulfure d'antimoine calcaire.

CALYBION. s. m. [de καλύπτειν, couvrir, envelopper] (Mirbel). Fruit formé d'un ou plusieurs glands contenus dans une cupule.

CALYCANTHE. s. m. [*Calycanthus*, L.]. Genre de Mominiacées aromatiques de l'Amérique du Nord.

CALYCANTHINE. s. f. ($C^{50}H^{28}O^{22}$). Glycoside des *Calycanthes.*

CALYCÉRACÉ, ÉE, et **CALYCÉRÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Calycera.* — Famille de dicotylédones voisine des Synanthérées et des Dipsacées.

CALYPTRÉ, ÉE. adj. [de *calyptra*, coiffe]. Ce qui est muni d'une sorte de coiffe à son extrémité libre.

CALYPTRANTHE. s. m. Genre de Myrtacées du Brésil (*Calyptranthes*, Swartz).

CALYSTÉGIE. s. f. [*Calystegia*, R. Br.]. Genre de Convolvulacées séparées des *Convolvulus.*

CALYTRICHE ou **CALYTHRIN.** s. m. [de κάλυξ, calice, et θρίξ, cheveu]. Genre de Myrtacées de la Nouvelle-Hollande.

CAMARÈS (Aveyron). Source froide bicarbonatée sodique.

CAMARON. s. m. Les *Palémons* d'eau douce.

CAMBAÏBA. s. m. La *Curatella americana*, L., Dilleniacée astringente du Brésil.

CAMBARE. s. m. L'*Igname.*

CAMBET. s. m. Le *Chevalier*, Oiseau.

CAMBIAL, ALE. adj. Qui est formé de *Cambium;* qui le concerne.

CAMBIFORME. adj. Qui a la forme des cellules du *Cambium* végétal.

CAMBING. s. m. Arbre des Moluques d'espèce inconnue, antidysentérique.

CAMBIUM. s. m. [bas lat. *cambium*, change, de *cambire*, changer; all. *Bildungssaft;* it. *cambio*]. Couche de

cellules délicates en voie de génération dans les Phanérogames ligneuses, entre le liber et l'aubier. Le contenu liquide, demi-solide ou solide des cellules des plantes et même de celles des animaux, par analogie (Malpighi, Grew, de Mirbel, etc.).

CAMBO (Basses-Pyrénées). Sources l'une sulfureuse calcique (23°) et l'autre ferrugineuse froide.

CAMBOC, CAMBUC. s. m. Le *Bois d'aloès*.

CAMBOGIA. [de *Camboge*, royaume d'Asie]. Genre de Guttifères, à suc jaune gommo-résineux.

CAMBOGIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Cambogia*. — Nom d'une résine acide tirée de la gomme-gutte.

CAMBON (Cantal). Source froide bicarbonatée et sodique.

CAMBRIETTE (LA) (Bouches-du-Rhône). Source froide sulfureuse calcique.

CAMBRURE. s. f. Courbure en forme de voûte, au bas de la colonne dorsale surtout.

CAMBURI. s. m. Le *Musa regia*, Rumphius, Musacée d'Amérique.

CAME. s. f. [*Chama*, L.]. Genre de Lamellibranches siphoniens.

CAMELÉE. s. f. Le *Cneorum tricoccum*, L., Euphorbiacée drastique.

CAMELINE. s. f. Le *Myagrum sativum*, L., Crucifère.

CAMELLIA. s. m. [du nom de Camelli, 1739]. Genre de Théacées ternstrœmiacées.

CAMÉLÉON. s. m. [*Chamæleo*, Cuv.]. — **Z**. Genre de Sauriens arboricoles *à couleurs* changeantes. — **C**. *C. minéral*. Le *Manganate de potasse* dont la solution aqueuse passe du vert au violet puis au rouge à mesure qu'on l'étend. — **B**. *C. végétal*. Le *Chamæléon*; la *Carline*.

CAMELLINE. s. f. Glycoside des graines de *Camellia*.

CAMAGNOC. s. m. Le *Manioc doux* (*Manihot aipi*, Pohl), Euphorbiacée à racines féculentes d'Amérique.

CAMARE. s. f. La *Samare*.

CAMÉRIER. s. m. [*Cameraria*, Plum.]. Genre d'Apocynacées vénéneuses des Antilles.

CAMERISIER. s. m. [*Xylosteum*]. Genre de Caprifoliacées.

CAMÉROSTOME. s. m. [de *camera*, chambre, et στόμα, bouche]. Cavité de la partie antérieure du céphalothorax qui reçoit et entoure la base du rostre des Arachnides, etc.

CAMETTI. s. m. L'*Excœcaria Camettia*, Willd., Euphorbiacée purgative de l'Asie.

CAMISOLE. s. f. [all. *Zwangsjake*; esp. *camizola*]. — **M. C**. *C. de force*. Gilet à manches destiné à maintenir les délirants, les agités.

CAMOINS (Bouches-du-Rhône). Source froide sulfatée calcique sulfhydrique.

CAMOMILLÈNE. s. m. L'essence de camomille oxygénée.

CAMOMILLE. s. f. [all. *Kamille*; it. *camomilla*; esp. *manzanila*]. Genre de Synanthérées radiées. — *C. noble* ou *romaine*. L'*Anthemis nobilis*, L. [*chamæmelum* des pharm.], Synanthérée vivace. — *C. ordinaire* (*Chamomilla nostras*). La *Matricaria chamomilla*, L. — *C. puante* (*Anthemis cotula*, L.), succédanée de la précédente. — *C. pyrèthre*. Le *Pyrèthre* proprement dit, ou *Anthemis pyrethrum*, L. [πύρεθρον; all. *Bertram*; it. *piretro*, *pilatro*; esp. *pelitre*], Synanthérée dont la racine sèche vient de Tunis.

CAMP. s. m. Lieu disposé pour le séjour d'une armée, qui nécessite des soins hygiéniques spéciaux.

CAMPAGNE (Aude). Source saline, ferrugineuse acidule (27°).

CAMPAGNOL. s. m. [*Arvicola*, Cuv.; all. *Wühlmaus*]. Genre de Rongeurs voisins des rats. — *C. des champs*. L'*A. arvalis*, Pallas. — *C. des neiges*. L'*A. nivalis*, L.

CAMPANE. s. f. Comme *Campanule*. — **M.C**. Tumeur du jarret du cheval.

CAMPANIFORME. adj. [de *campana*, cloche, et *forma*, forme]. En forme de cloche.

CAMPANULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la campanule (*Campanula*). — Famille de dicotylédones monopétales pérygines monosépales.

CAMPANULAIRE. s. f. Groupe de Polypiers marins médusipares de nos côtes, etc.,

CAMPANULE. s. f. [*Campanula*, L.]. Genre de Campanulacées très répandues.

CAMPANULÉ, ÉE. adj. et s. — Comme *Campanulacé* et pour *Campaniforme*.

CAMPÊCHE. s. m. [all. *Kampeschenholz*; angl. *campeachy-wood*; it. *campeggio*]. Bois de l'*Hæmatoxylum campechianum*, L., de la baie de Campêche, au Mexique, Légumineuse cassiée.

CAMPHAMIDE. s. f. Amide de l'*Acide camphorique*.

CAMPHATE. Pour *Camphrate*.

CAMPHÈNE. s. m. (Dumas). Radical du camphre ordinaire; non isolé.

CAMPHÉROL. s. m. ($C^{20}H^{16}O^4$). Produit dextrogyre du dédoublement de l'*Acide campholglycuronique*.

CAMPHILÈNE. s. m. Le *Térébène*.

CAMPHINE. s. f. Carbure d'hydrogène liquide obtenu du camphre.

CAMPHIQUE. Pour *Camphrique*.

CAMPHOCARBONATE. s. m. Combinaison de l'acide camphocarbonique avec les bases.

CAMPHOCARBONIQUE. adj. ($C^{20}H^{16}O^8.CO^2$). Nom d'un acide produit par action de l'acide carbonique sur le camphre sodé.

CAMPHOCRÉOSOTE. s. f. Le *Carvacrol*.

CAMPHOGÈNE. s. m. [de *camphora*, camphre, et γένεσις, production; all. *Kamphogen*]. Le *Térébène*.

CAMPHOLGLYCURONIQUE. adj. Nom d'un acide rendu avec l'urine par les chiens, après l'ingestion du camphre.

CAMPHOLATE. s. m. Les sels que l'acide campholique forme avec les bases.

CAMPHOLÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène liquide obtenu de l'acide campholique ($C^{18}H^{16}$).

CAMPHOLÉULE. s. m. (Béral). Médicament produit par la solution du camphre dans une essence.

CAMPHOLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu du camphre ($C^{20}H^{18}O^4$).

CAMPHOLONE. s. f. Liquide huileux obtenu du campholate de chaux ($C^{10}H^{17}O$).

CAMPHORAMIDE. s. m. La *Camphamide*.

CAMPHORAMIQUE. adj. Le camphorate acide anhydre d'ammoniaque ($C^{20}H^{17}O^6Az$), considéré comme acide.

CAMPHORATE. s. m. [all. *Kamphersaures Salz*]. Les sels formés par combinaison de l'acide camphorique avec les bases.

CAMPHORE. s. m. Pour *Stéaroptène*.

CAMPHORÉSINIQUE. adj. Pour *Camphoronique*.

CAMPHORONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{12}O^5$), produit par action de l'acide azotique sur l'acide camphorique.

CAMPHORINE. s. f. Combinaison neutre obtenue (Berthelot) en combinant l'acide camphorique avec la glycérine.

CAMPHORIQUE. adj. Qui concerne le camphre. — Nom d'un acide [all. *Kamphersäure*] ($C^{20}H^{14}O^6.2HO$) produit par la distillation de l'acide azotique sur le camphre.

CAMPHOROSME. s. m. La *Camphrée*.

CAMPHOVINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'acide camphorique ($C^{24}H^{20}O^8$).

CAMPHRATE. s. m. Sel donné par combinaison de l'acide camphrique avec une base.

CAMPHRE. s. m. [du persan *khafur*; χαφουρά; all. *Kampher*; angl. *camphor*; it. *canfora*; esp. *alcanfor*; *stéaroptène*]. Nom générique de composés neutres aromatiques, ternaires, analogues au *camphre* proprement dit. — *C. de Bornéo* ($C^{20}H^{18}O^2$). Composé cristallin analogue au camphre, qui vient du *Camphrier* de Bornéo, de Ceylan et de Sumatra. — *C. bromé* ou *monobromé*. Le *Bromure de camphre*. — *C. de girofle*. L'*Eugénine*. — *C. ordinaire*, proprement dit, ou *du Japon* ($C^{20}H^{16}O^2$). Principe immédiat de plusieurs Lauriers, Labiées, Ombellifères, etc. On le retire surtout, en grand, des différentes parties du *Laurus camphora*, L. (*Camphora officinalis*, Nees), de la Chine et du Japon. On le raffine en le sublimant dans des matras avec de la chaux vive. — *C. de Tonka*. La *Coumarine*.

CAMPHRÉ, ÉE. adj. Qui a rapport au camphre; qui en contient.

CAMPHRÉE. s. f. La *Camphorosma monspeliaca*, L.

[all. *Kampherkraut*], Chénopodée à odeur de camphre.

CAMPHRÉNATE. s. m. Les sels donnés par l'acide camphrénique.

CAMPHRÈNE. s. m. ($C^9H^{14}O$). Produit de l'action de l'acide sulfurique sur le camphre.

CAMPHRÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Camphrène* — Nom d'un acide ($C^8H^9O^4$), produit de l'action de l'acide azotique sur le *Camphrène*.

CAMPHRIER. s. m. Le *Laurus camphora*, L., Lauracée de la Chine et du Japon. — *C. de Bornéo*. Le *Dipterocarpus dryobalanops*, Steudel, Diptérocarpée.

CAMPHRIQUE. adj. Qui concerne le camphre. — Nom d'un acide ($C^{10}H^{16}O^2$), produit par l'action de la potasse sur le camphre (Berthelot).

CAMPHRONE. s. f. Produit obtenu du camphre en vapeur passant sur de la chaux chauffée au rouge ($C^{20}H^{22}O$).

CAMPHYLÈNE. s. m. Corps isomère du *Térébenthène*.

CAMPHYLIQUE. adj. Pour *Camphorique*.

CAMPIMÈTRE. s. m. [de *campus*, champ, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer l'étendue du champ visuel.

CAMPOMANÉSIE. s. f. [*Campomanesia*, R. et Par.]. Genre de Myrtacées du Pérou, etc.

CAMPOMORPHE. adj. [de κάμπή, chenille, et μορφή, forme]. En forme de chenille.

CAMPTOTROPE. adj. [de καμπτὸς, infléchi, et τρέπειν, tourner]. Qui est infléchi et replié.

CAMPYLOTROPE. adj. [de καμπύλος, courbé, et τρέπειν, tourner]. Pour *Camptotrope*.

CAMPWOOD. s. m. Le *Santal*.

CANAL. s. m. [*canalis;* σωλήν ; all. *Kanal* ; angl. *canal ;* it. *canale;* esp. *canal*]. — **A**. Conduit ou cavité étroite et allongée qui donne passage à une humeur, à un organe, etc. — *C. alimentaire*. Le tube digestif. — *C. alvéolo-dentaire* ou *dentaire*. Celui qui donne passage aux vaisseaux et nerfs allant à chaque papille dentaire. — *C. de l'anus*. Celui que représentent les lèvres de l'anus et les parois rapprochées du *cloaque*. — *C. d'Aranzius*. Le *C. veineux*. — *C. artériel*. Celui qui sur le fœtus et le nouveau-né fait communiquer le tronc de l'artère pulmonaire avec la crosse de l'aorte. — *C. de Bartholin*. Conduit excréteur des glandes sublinguales qui va s'aboucher près du *Conduit de Wharton* de la sous-maxillaire. — *C. de Bichat*. Repli de l'arachnoïde par lequel cette membrane pénétrerait dans le ventricule moyen du cerveau. — *C. biflexe*. Le sinus biflexe. — *C. carotidien*. Celui du temporal que parcourt l'artère carotide. — *C. central de la moelle*. Celui qui est au centre de la substance grise, dans toute l'étendue de la moelle, terminé en pointe en bas et s'ouvrant en haut dans le quatrième ventricule, dont il continue en quelque sorte le sillon médian. Il est large d'un demi-millimètre ou environ, limité par une membrane qui est continue avec l'épendyme du quatrième ventricule, et tapissée d'une rangée de cellules épithéliales prismatiques. — *C. cholédoque*. La continuation du canal hépatique allant du canal cystique au duodénum. — *C. ciliaire, de Fontana, de Hovius* ou *de Schlemm*. Ensemble de petites veines intra-scléroticales placées vers l'union de la sclérotique à la cornée. — *C. collecteur*. Le conduit excréteur du corps de Rosenmüller. — *C. condylien* ou *de l'hypoglosse*. Court canal de l'occipital, en avant de ses condyles. — *C. crural*. Trajet que parcourent au-dessous de l'arcade crurale les vaisseaux iliaques pour gagner la cuisse. — *C. de Cuvier*. Les veines qui vont des veines cardinales dans l'oreillette droite du fœtus ou des poissons adultes. — *C. cystique*. Celui qui va de la vésicule biliaire au cholédoque. — *C. déférent*. Le canal qui s'étend de l'épididyme aux vésicules séminales. — *C. demi-circulaires*. Les trois conduits de l'oreille interne creusés dans l'intérieur de la portion pierreuse du temporal. — *C. demi-circulaires membraneux*. Conduits membraneux logés dans les précédents et en reproduisant la forme. — *C. de dérivation* (Le Dentu). Les anastomoses entre les veines profondes et superficielles surtout, qui rétablissent le cours du sang s'il est interrompu. — *C. digestif*. Le tube digestif du pharynx à l'anus — *C. éjaculateur*. Celui qui fait suite au déférent et va du niveau des vésicules séminales à l'urèthre. — *C. de Ferrein*. Gouttière triangulaire que Ferrein supposait résulter du rapprochement du bord libre des paupières, appliqué contre le globe de l'œil. — *C. de Gaertner*. Le *Conduit de Gaertner*. — *C. galactophores*. Les conduits excréteurs de la mamelle. — *C. godronné*. Produit du dédoublement de la membrane hyaloïde autour de la grande circonférence du cristallin, dont la paroi antérieure est la *zone de Zinn*. — *C. de Havers*. Nom donné aux petits canaux qui donnent passage aux vaisseaux capillaires des os. — *C. hépatiques*. Ceux qui excrètent la bile jusqu'à leur jonction ou leur confluence en un seul au canal cystique. — *C. de Hunter*. Le dédoublement du tendon du troisième adducteur donnant passage à l'artère crurale. — *C. hyaloïdien*. Le trajet de l'artère centrale du cristallin et de sa gaine périvasculaire (Vassaux) sur le fœtus au travers du corps vitré. — *C. inguinal*. Il est situé plus haut que le pli de l'aine, au-dessus du ligament *fémoral* ou *de Fallope*, oblique de haut en bas, d'arrière en avant, et de dehors en dedans; sa longueur est de 3 à 5 centimètres. Sa partie antérieure est formée presque entièrement par le tendon aplati, large du grand oblique. Il donne passage, chez l'homme, à tout le *cordon spermatique* et chez la femme au seul cordon sus-pubien de l'utérus (ligament rond) et ici ses dimensions sont moindres. — *C. intestinal*. Portion de l'appareil digestif qui s'étend du pylore à l'anus. — *C. lacrymal* ou *nasal*. Celui qui va du sac lacrymal au méat inférieur des fosses nasales. — *C. latéral*. Conduit cutané des Poissons, à paroi fibreuse, parfois osseuse, unique, rarement multiple, avec ou sans branches et divisions, surtout à la tête. — *C. médullaire des os*. Cavité des os longs, pleine de tissu médullaire. — *C. médullaire des plantes*. Cavité qui occupe le centre de la tige des dicotylédones. — *C. mucipare* ou *muqueux*. Le *C. latéral*. — *C. de Mueller*. Le conduit de Mueller. — *C. de Nuck*. Prolongemens du péritoine sous forme de canal étroit, terminé en cul-de-sac, qui accompagne chaque ligament rond dant le canal inguinal du fœtus femelle et qui s'oblitère ordinairement après la naissance. — *C. olfactif*. Sur l'embryon, les fosses nasales à la première période de leur développement. — *C. omphalo-mésentérique*. Sur l'embryon celui qui va de la vésicule ombilicale à l'intestin grêle. — *C. péritonéaux*. Deux canaux des plagiostomes, etc., qui de la cavité du péritoine viennent s'ouvrir de chaque côté du cloaque et ont des analogues sur les Crocodiliens et les Tortues. — *C. résinifère*. Lacunes du tissu cellulaire du bois des Conifères pleines de résine. Les *Bandelettes résinifères*. — *C. de Rivinus*. Conduit excréteur de la troisième glande salivaire ou sublinguale. — *C. de Schlemm*. Le *C. ciliaire*. — *C. spiroïde du temporal*. L'*Aqueduc de Fallope*. — *C. de Sténon*. Conduit excréteur de la grande parotide. — *C. de sûreté* (Verneuil). Les anastomoses veineuses valvulées qui surtout amènent l'équilibration de la tension veineuse et par là régularisent le cours du sang. — *C. thoracique*. Celui qui du réservoir de Pecquet traverse la cavité thoracique contre la colonne vertébrale et porte la lymphe vers l'origine du tronc brachio-céphalique veineux gauche. — *C. uréthro-sexuel*. Celui de l'Ornithorrhynque et des Tortues où s'ouvrent les uretères, la vessie, les oviductes ou les *C.* déférents, et va au cloaque. — *C. utéro-cervical*. Celui que représente lors de l'accouchement la cavité du col utérin. — *C. veineux*. Sur le fœtus, une des deux divisions de la veine ombilicale dans le sillon longitudinal du foie, jusqu'à la veine cave inférieure, dans laquelle il s'ouvre au-dessous du diaphragme. Il s'oblitère après la naissance, et se change en un cordon de tissu cellulaire. — *C. vertébral*. Conduit qui règne dans toute la longueur de la colonne vertébrale depuis le grand trou occipital jusqu'au canal sacré. Il est formé par le corps et les lames postérieures des vertèbres, les cartilages intervertébraux, les ligaments jaunes, et la portion osseuse qui sert de base commune aux apophyses articulaires et transverses. Il contient la moelle épinière avec ses enveloppes méningiennes et les veines vertébrales, les artères spinales. — *C. vidien*. Celui qui dans la base de l'apophyse ptérygoïde contient le nerf vidien. — *C. de Wharton*. Conduit excréteur de la glande sous-maxillaire. — *C. de Wirsung*. Conduit excréteur du pancréas. — *C. de Wolff*. Reste du canal du *rein précurseur* qui de chaque organe de Wolff va dans

l'épaisseur du cordon génital s'ouvrir isolément dans le sinus uro-génital, lequel par sa portion tenant au corps de Wolff devient l'épididyme et par le reste de son étendue devient le canal déférent.

CANALICULAIRE. adj. Qui est creusé de *Canalicules*.

CANALICULE. s. m. Petit canal. — *C. biliaires*. Ceux qui sécrètent la bile. — *C. calcifères*. Ceux qui entourent les ostéoplastes. — *C. médullaire, vasculaire* ou de *Havers*. Le *Canal de Havers*. — *C. séminifères*. Ceux du tissu testiculaire. — *C. urinaires*. Ceux qui par leur juxtaposition composent le tissu propre du rein.

CANALICULÉ, ÉE. adj. [*canaliculatus*]. *Cannelé*.

CANANG. s. m. [*Cananga*. Aubl.]. Genre d'Anonacées du Brésil, etc. — L'*Uvaria odorata*, Lamk.

CANANGA. s. m. Comme *Canang*.

CANARD. s. m. L'*Anas boschas*, L. [νῆσσα; all. *Ente*; angl. *duck*; it. *anitra*; esp. *anade*], Palmipède lamellirostre. — *C. musqué*. L'*Anas moschatus*, d'Amérique, dit à tort *C. de Barbarie*.

CANARINE. s. f. (*Canarina*, L.). Genre de Campanulacées des Canaries.

CANARIUM. s. m. Genre de Térébinthacées de l'Asie et de l'Afrique.

CANAVEILLES (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (54°).

CANCALE (Ile-et-Vilaine). Station maritime.

CANCAME. s. m. [*cancamium*, Dioscoride]. Variété de la résine *animé*.

CANCELLÉ, ÉE. adj. [*cancellatus*, treillisé]. Criblé, ridé.

CANCER. s. m. [*cancer*; χαρχῖνος; all. *Krebs*; angl. *cancer*; it. *cancro*; esp. *cancer*]. Mot qui, en latin et en grec, signifie *crabe*, *écrevisse*, parce qu'on a supposé qu'un animal dévorait les parties malades. Il a désigné primitivement des tumeurs, de couleur fauve et livide, auxquelles des veinules d'abord cachées (*C. latens*; χρυπτὸς χαρχῖνος), puis agrandies, donnent une certaine analogie avec la forme d'un crabe; si elles s'ulcèrent, elles produisent le *C.* ulcéré (*C. exulceratus*; χαρχῖνος ἑλχωθείς), ou *chancre* du XVIe et du XVe siècles et *Carcinome* (*carcinoma*; χαρχίνωμα). Pour l'empirisme moderne le mot *C.* désigne toutes les tumeurs qui désorganisent les tissus où elles se développent, qui se les assimilent, qui s'étendent progressivement sans jamais rétrograder, et le plus souvent, quand elles ont été enlevées, se reproduisent d'après la cause inconnue qui a présidé à leur génération primitive. La science montre que le *C.* est une maladie avec hypergenèse et altérations cellulaires diverses du système épithélial, des épithéliums profonds spécialement, c'est-à-dire de ceux des parenchymes tant glandulaires que non glandulaires, plus souvent que des tégumentaires. Nulle erreur n'est plus grande que de considérer le *C.* comme une affection ayant pour point de départ le tissu cellulaire ou autres tissus d'origine mésodermique. Toutes les lésions de ceux-ci ne sont que consécutives à leur envahissement ou érosion par les épithéliums se développant plus énergiquement qu'eux et cessant d'en être séparés en raison de l'atrophie de la paroi propre du tube des parenchymes et du soubassement hyalin des membranes tégumentaires. Ce fait se prête à la pénétration des cellules épithéliales dans les lymphatiques de l'organe affecté, conduits dans lesquels elles continuent à se multiplier par segmentation, qu'elles remplissent et dessinent comme une injection, parfois même dans des régions fort éloignées de l'organe qui a été le point de départ. Les cellules pourtant y conservent les caractères de celles qui sont dans la tumeur (Ch. Robin, 1864). — *C. bunoïde*. Le *Squirrhe*. — *C. cérébriforme* ou *encéphaloïde* [all. *Encephaloidkrebs*; angl. *hard encephaloid*; it. *cancro encefaloide*]. Celui dans lequel la réplétion des cellules par des gouttes graisseuses, etc., donne au tissu l'aspect et la consistance de celui de l'encéphale. — *C. colloïde*. Celui dans lequel les modifications cellulaires et la production de matière gélatiniforme entre les éléments donnent au tissu l'aspect et la consistance de la *colle*. — *C. en cuirasse* ou *en plaque*. Tumeurs de la mamelle donnant la sensation de plaque dure à la surface de l'organe ou à toute son épaisseur. — *C. fongueux* ou *hématode*. Celui dans lequel les vaisseaux de la trame du tissu affecté se sont multipliés, dilatés, rompus avec épanchements sanguins. — *C. gélatiniforme* ou *aréolaire*. Le *C. colloïde*. — *C. kystique* ou *cystique*. Variété kysteuse du *Sarcocèle*. — *C. mélané* ou *mélanique*. Celui dans les cellules épithéliales duquel se produisent pathologiquement des granules de pigment tels que ceux qui existent normalement dans les cellules profondes de l'épiderme, dans celles de la choroïde, etc. — *C. papillaire*. Le *Papilloma*. — *C. des Ramoneurs*. Épithélioma du scrotum. — *C. rétractile* ou *avec rétraction du mamelon*. Tumeurs de la mamelle sur lesquelles l'atrophie des conduits galactophores amène le retrait du mamelon au-dessous du reste de la peau. — *C. squirrheux, napiforme, lardiforme*, etc. Celui duquel l'état de la trame du parenchyme affecté donne au tissu morbide la dureté ou l'aspect du navet, du lard, etc.

CANCÉREUX, EUSE. adj. et s. [*cancrosus*; χαρχινώδης; *krebsartig*; it. *canceroso*]. Qui se rapporte au cancer. — Qui en est atteint.

CANCERHÉMIE. s. f. Présence supposée des éléments du cancer dans le sang.

CANCÉRISME. s. m. L'état général résultant de la présence du cancer.

CANCHALAGUA. s. m. Le *Chironia chilensis*, Will., Gentianacée fébrifuge du Pérou.

CANCRE. s. m. — **Z.** *Crabe*. — **M. C.** *Chancre*. — *Cancer*.

CANCRELAT. s. m. La *Blatte orientale*.

CANCRIDE. adj. et s. Qui a rapport au *Cancre*. — Famille des Crustacés comprenant ceux du genre *Cancer* de Linné.

CANCRIFORME. adj. [de *cancer*, crabe, et *forma*, forme]. Qui ressemble au crabe.

CANCROÏDAL, ALE. adj. Qui concerne le cancroïde épithéliomateux.

CANCROÏDE. s. m. [de *cancer*, et εἶδος, forme]. Variété de *Chéloïde* (Alibert). — Toute tumeur épithéliale dite *Cancer* affectant la peau ou les muqueuses ectodermiques qui, une fois ulcérées, envahissent progressivement les tissus. Les ulcères à bords renversés et taillés à pic reposent sur ces productions à épithélium pavimenteux (Lebert, 1845).

CANDÉ (Vienne). Source ferrugineuse froide.

CANDI, IE. adj. [de l'arabe *kand*; all. *kandirt*; angl. *candy*; it. *candito*; esp. *cande*]. Épithète du sucre cristallisé.

CANDIN (Espagne). Source bicarbonatée ferrugineuse.

CANDISATION. s. f. L'opération par laquelle s'obtient le sucre candi.

CANDISSOIRE. s. f. Vase dans lequel se fait la candisation.

CANE. s. f. La femelle des *Canards*. — *C. blanche*. Le *Harle*.

CANÉFICIER. s. m. La Légumineuse cassiée qui fournit la *Casse* (*Cassia fistula*, L.).

CANELLACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Canella*. — Tribu des Magnoliacées, qui contient le genre *Canella* donnant la *Cannelle blanche*.

CANELLA DE CHEIRO. s. m. L'*Ocotea opifera*, Lour., Lauracée aromatique du Brésil.

CANELLÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Canellacé*.

CANELLO. s. m. Écorce à odeur de canelle du *Drimys chilensis*, D.C., Renonculacée.

CANENA (Espagne). Source bicarbonatée ferrugineuse.

CANEPETIÈRE. s. f. L'*Otis tetrax* ou petite *Outarde*.

CANEPETRACE. s. f. La *Canepetière*. — L'*Outarde*.

CANEPIN. s. m. [all. *feinstes Schafleder*]. Derme d'agneau ou de chevreau préparé par les mégissiers, en usage pour éprouver les lancettes.

CANICULE. s. f. [all. *Hundstage*; angl. *dog day*]. — [*canicula*, diminutif de *canis*, chien; all. *Hundstern*; esp. *canicula*]. La plus brillante des étoiles fixes, aussi nommée *Sirius* (Σείριος). Le temps durant lequel le soleil se lève avec cette étoile (du 24 juillet au 23 août), temps le plus chaud de l'année.

CANIDÉ, ÉE. adj. [de *canis*, chien]. Qui concerne le chien. — Section des Carnassiers carnivores digitigrades.

CANILLÉE. s. f. La *Lentille d'eau*.

CANILLEJAS (Espagne). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

CANIMARINE. s. f. La *Vomicine*.

CANIN, INE. adj. et s. [*caninus*, de *canis*, chien]. — Qui a quelque rapport avec ce qui est sur le chien. — La dent aiguë qui de chaque côté fait suite aux *Incisives*.

CANIRAM. s. m. L'arbre de l'Inde qui fournit la *Noix vomique* (*Strychnos nux vomica*, L.), Loganiacée. — Le *Strychnos minor*, Blume, est le *tsjeru-katu-valli-caniram*. — Le *Strychnos colubrina*, L., est le *Modira caniram*.

CANITIE. s. f. [*canities*, de *canus*, blanc; πολιά; all. *Grauwerden;* it. *canizie, canutezza;* esp. *canicie*]. La blancheur sénile des poils.

CANNA. s. m. — **A**. L'*Antilope orcas*, Pallas, d'Afrique. — **B**. Le *Balisier*.

CANNABÈNE. s. m. (C^9H^{10}). Hydrocarbure ou essence du chanvre.

CANNABINE. s. f. Résine brune enivrante du *Haschich* (*Cannabis indica*, L.).

CANNABINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du chanvre (*cannabis*). — Tribu des Urticées.

CANNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Canna*. — Tribu des Annonacées.

CANNAMELLE. s. f. [de *canna*, canne, et *mel*, miel]. La canne à sucre.

CANNE. s. f. [all. *Rohr;* angl. *cane;* it. *canna;* esp. *caña*]. Tige ou racine qui provenait du *Calamus aromaticus*, L., ou du *Gentiana chyraita* (Guibourt). — *C. de Provence*. L'*Arundo donax*, L., Graminée. — *C. à sucre*. Le *Saccharum officinarum*, L., Graminée dont le suc sert à la fabrication du sucre. Originaire de l'Inde. Naturalisée en Amérique et aux Antilles.

CANNEBERGE. s. f. L'*Airelle*.

CANNELÉ, ÉE. adj. Qui est marqué de cannelures, de côtes et de sillons alternants.

CANNELLACÉ. Faute au lieu de *Canellacé*.

CANNELLE. s. f. [all. *Zimmet;* angl. *cinnamon;* it. *cannello;* esp. *canela*]. Écorce dépouillée de son épiderme, du *Laurus cinnamomum* L., Lauracée de l'Asie, de Ceylan. — *C. blanche*. Écorce confondue avec l'*écorce de Winter*, et qui vient de la *Cannella alba*, Magnoliacée. Elle jouit des mêmes propriétés que la cannelle ordinaire, mais à un moindre degré. — *C. de Cayenne*. La plus estimée après celle de Ceylan. — *C. de Ceylan*. La plus fine, mince, légère. — *C. de Chine*. En morceaux courts et épais. — *C. de Cochinchine, de Malabar, plate* ou *grosse*. *C*. Écorce du *Laurus cassia*. — *C. giroflée*. Écorce qui provient du myrte cannelle (*Myrtus caryophyllata*, L.). — *C. mate*. Variété commune de la *C*. de Ceylan.

CANNELLIER. s. m. Le *Laurus cinnamonum*, L., Lauracée.

CANNELLINE. s. f. Mannite de la cannelle blanche.

CANNELLIQUE. adj. L'*Acide cinnamique*.

CANNELURE. s. f. [*sulcus*, petit canal; all. *Rinne, Furche*]. Sillon longitudinal.

CANNES (Alpes-Maritimes). Station hivernale.

CANNSTADT (Wurtemberg). Source chlorurée sodique, ferrugineuse et gazeuse (18° à 22°).

CANON. s. m. [de κανών, règle]. La règle qui guide dans l'étude des proportions normales des parties du corps humain. La tête prise comme étalon a le huitième de la hauteur de tout le corps (Vitruve).

CANON. s. m. [all. *Rohre*]. Os de la jambe du cheval, etc., qui répond au métacarpe et au métatarse humains.

CANONIER, ÈRE. adj. et s. pl. Qui concerne le canon. — Les muscles lombricaux supérieurs du cheval (Lafosse).

CANQUOIN. Chirurgien français de la première moitié du XIXe siècle dont le nom est resté à une pâte arsenicale.

CANTE. s. m. Le *Sparus annularis*.

CANTHARATE. s. m, Pour *Cantharidate*.

CANTHARELLE. s. f. [*Cantharellus*]. La *Chanterelle*, Champignon.

CANTHARIASIS. s. f. [de κάνθαρος, hanneton]. Présence des larves de Coléoptères comme causes d'états morbides.

CANTHARIDATE. s. m. Combinaison de la cantharidine avec une base.

CANTHARIDE, s. f. [*cantharis;* κανθαρίς; all. *Kantharide, spanische Fliege;* angl. *spanish fly;* it. et esp. *cantarida*]. Genre de Coléoptères hétéromères de la famille des Trachélides, tribu des Cantharidiens ou Vésicants. — La *Lytta vesicatoria*, Fabricius; longueur de 18 à 24 millimètres, élytres d'un vert doré brillant. Ce sont les tissus mous et non celui des élytres, qui renferment la cantharidine.

CANTHARIDIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Cantharide*, à la cantharidine. — Tribu de Coléoptères qui a les cantharides pour type.

CANTHARIDINE. s. f. [all. *Kantharidin;* angl. *cantharidin;* it. *cantaridina;* esp. *cantaridino*]. Principe immédiat auquel les cantharides doivent leurs propriétés épispastiques. Blanche, en petites lames micacées, volatile ($C^{10}H^6O^4$).

CANTHARIDIQUE. adj. *Comme Cantharidien*. — La *Cantharidine* considérée comme un acide.

CANTHARIDISME. s. m. L'état morbide dans lequel met l'usage des cantharides.

CANTHÈRE. s. m. Le *Cantharus vulgaris*, Cuv. et Vas., Acanthoptérygien sparoïde à dents en velours, corps ovale comprimé.

CANTHOPLASTIE. s. f. [de κανθός, l'angle de l'œil, et πλάσσειν, former, figurer]. Agrandissement chirurgical des angles des paupières.

CANTHORRHAPHIE. s. f. [de κανθός, coin de l'œil, et ῥαφή, suture]. Suture du *Canthus*.

CANTHUS. s. m. [*canthus;* κανθός, coin ou angle de l'œil; all. *Augenwinkel;* angl. *canthus;* it. *angolo dell' occhio*]. L'angle d'une cruche ou d'un vase. — **A**. Commissure des paupières. Le *C*., proprement dit ou *grand C*., est la commissure interne; le *petit C*. est la commissure externe.

CANTINE. s. f. — **M. C**. *C. médicale*. Petite caisse renfermant environ vingt médicaments à destination chirurgicale et autres pour les blessés.

CANUDE. s. f. Le *Labrus cydneus*, Acanthoptérygien labroïde marin.

CANULE. s. f. [*cannula*, de *canna*, roseau; σόριγξ, all. *Rohre;* angl. *canula, saucet, quill;* it. *canello, cannellina*]. — Tube plus ou moins long dont on se sert dans beaucoup d'opérations chirurgicales. — **M. C**. *C. de Reybard*. Canule du trocart à empyème, à l'extrémité libre de laquelle on attache un petit sac de baudruche, ouvert du côté opposé.

CANUT. s. m. Le *Tringa cinerea*, L., Échassier.

CAO-KEN. s. m. Le *Cardamome rond* de la Chine.

CAOL. s. m. Sorte de gruau préparé à Ceylan avec les jeunes pousses de *Borassus*.

CAOUTCHÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène liquide obtenu du caoutchouc.

CAOUTCHINE. s. f. Carbure d'hydrogène obtenu dans la distillation sèche du caoutchouc ($C^{20}H^{16}$).

CAOUTCHOUC. s. m. [*cate* veut dire arbre, et *chu*, suc; all. *Kautschuk*]. Suc durci du *Siphonia elastica*, Person (*Jatropha elastica*, L. fils; *Hevea guyanensis*, Aublet), et autres. C'est un carbure d'hydrogène (C^8H^7). — *C. minéral*. Substance hydrocarbonée, ayant une élasticité analogue à celle du caoutchouc, originaire des mines de plomb d'Odin, etc. — *C. volcanisé, vulcanisé* ou *soufré*. Celui qui a subi la *vulcanisation*.

CAPACITÉ. s. f. [*capacitas;* χώρησις; all. *Kapacität;* angl. *capacity;* it. *capacita;* esp. *capacidad*]. Étendue ou volume d'une chose qui en contient ou peut en contenir une autre. — Par extension le contenu lui-même ou le volume qu'un corps occupe. — Au figuré, étendue, portée de l'esprit, étendue des connaissances. — *C. des aliénés*. Ce que la loi reconnaît de valable dans les actes des aliénés en fait de donations accomplies dans les intervalles lucides, etc. — *C. pour le calorique*. Disposition particulière de chaque corps à exiger plus ou moins de calories pour élever sa température. — *C. du cœur*. Chaque ventricule est plus grand d'un cinquième, d'un quart ou d'un tiers que l'oreillette qui lui correspond. Les chiffres de ces capacités mesurées en centimètres cubes sont en général chez l'adulte (Hiffelsheim et Ch. Robin) :

Côtés.	Oreillettes.	Ventricules.	Différence.
Droit.	150	180	30 ou :: 1 : 1,20
Gauche.	110	168	58 ou :: 1 : 1,52
Différ. :	40 ou :: 1,36 : 1	12 ou :: 1,07 : 1	

— *C. du crâne.* Elle est de 1500 c.c. environ pour le crâne dépourvu de ses membranes dans la race blanche. Elle est de 11 à 12 pour 100 plus petite chez les indigènes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie. — **P.** *C. électrique.* Pouvoir qu'ont les corps conducteurs de se trouver saturés par une certaine quantité d'électricité; on prend comme définition de capacité la quantité d'électricité qui peut élever au potentiel de 1 un corps qui se trouvait initialement au potentiel 0. L'unité de capacité électrique est le *farad;* un corps qui a une capacité de un farad se trouve saturé par un courant débitant un *ampère* (unité d'intensité) par *seconde* (unité de temps) sous une tension de un *volt* (unité de force électro-motrice), c'est-à-dire par un *coulomb* (unité de quantité). — *C. respiratoire, vitale du poumon* ou *thoracique.* Elle est en moyenne de 3800 c.c. à l'âge de vingt-cinq ans. — *C. de saturation.* En parlant d'un acide, désigne le nombre exprimant la quantité d'oxygène qui se trouve dans la quantité de base quelconque nécessaire pour le saturer.

CAP-BRETON (Landes). Station maritime.

CAPELAN. s. m. Les *Gadus minutus* et *blennioides*, L.

CAPELET. s. m. [all. *Stollbeule;* angl. *swelling in the hough*]. Hygroma de la pointe du jarret du cheval.

CAPELINE. s. f. [*capistrum*, de *caput*, tête ; esp. *capelina;* angl. *capeline*]. Bandages en forme de bonnet pour le pansement des plaies de tête, du moignon des membres amputés, etc., qui sont abandonnés.

CAPERON. s. f. Le fruit du *Caperonnier.*

CAPERONNIER. s. f. La *Fragaria moschata*, Duch., variété du *Fragaria vesca*, L., Rosacée.

CAPHOPICRINE et **CAPHOPICRITE.** s. f. La *Rhéine.*

CAPILLACÉ, ÉE. adj. [*capillaceus*]. Qui est fin comme un cheveu.

CAPILLAIRE. adj. [*capillaris*, *capillaceus*, de *capillus*, cheveu ; all. *kaarförmig;* angl. *capillary;* it. *capilare;* esp. *capilar*]. Qui est ténu comme un cheveu.

CAPILLAIRE. s. m. Nom que reçoivent, en raison de leur ténuité comparée à celle des cheveux, l'ensemble des ramifications des vaisseaux, tant sanguins que lymphatiques, devenant trop petits pour être visibles à l'œil nu. — *C. sanguins.* L'ensemble du système des conduits sanguins établissant une continuité sans interruption entre les dernières ramifications des artères et les premiers ramuscules veineux que le sang traverse pour se rendre de celles-là dans celles-ci. En raison de leur ténuité, les dernières ramifications vasculaires que le sang traverse pour se rendre des artères dans les veines; elles établissent ainsi une continuité non interrompue entre ces deux ordres de vaisseaux et le cœur. Les capillaires les plus grêles ont encore assez de largeur pour laisser passer les hématies à la suite les unes des autres. On en distingue trois variétés d'après leurs dimensions et leur structure en allant des plus petits vers le cœur. — 1re *variété.* Capillaires sur l'homme larges de 0,007 de millimètre (diamètre des hématies) à 0,030 de millimètre. Ce qui les caractérise essentiellement après leur diamètre, c'est l'existence d'une seule tunique, épaisse de 0,001 de millimètre ou 2 au plus. La tunique est homogène, sans trous, fissures ni éraillures; ce fait exclut la possibilité des hémorrhagies par transsudation. Elle est formée de cellules épithéliales, étroites, allongées, minces. Les noyaux ovoïdes des cellules sont à grand diamètre dirigé parallèlement à l'axe du vaisseau. — 2e *variété.* Capillaires larges de 0,030 à 0,070 de millimètre, et pourvus d'une double paroi. La plus interne n'est qu'une continuation de celle qui constitue seule les capillaires de la première variété. L'extérieure s'en distingue par des noyaux plus allongés et plus étroits que ceux de l'autre tunique, et dont le grand diamètre est disposé perpendiculairement à l'axe du vaisseau, et par suite aux noyaux de la tunique interne. Cette tunique est entièrement formée de fibres-cellules disposées transversalement comme leurs noyaux. — 3e *variété.* Capillaires larges de 0,060 à 0,140 de millimètre, offrant les deux tuniques précédentes mais distinctes par la direction opposée de leurs noyaux, et pourvus d'une troisième tunique formée de fibres du tissu cellulaire longitudinales, parallèles, onduleuses. Elle a une épaisseur, à elle seule, de 0,012 à 0,020 de millimètre. Ces capillaires commencent à devenir visibles à l'œil nu, les plus gros sont distincts comme *artérioles* et comme *veinules* par leur distribution. La membrane interne correspond à la couche épithéliale des *artères* ou des *veines;* celle à fibres-cellules à la tunique musculo-élastique des artères et à la tunique cellulo-musculaire des veines (Henle, Ch. Robin). Tous plus ou moins dilatables, contractiles à l'exception des premiers, les capillaires sont des organes similaires vecteurs du sang, les seuls qui soient le siège des échanges de principes immédiats dans la rénovation moléculaire et qui en cèdent aux parenchymes accomplissant les actes tant d'excrétion que d'excrémentition. — *C. lymphatiques.* Les lymphatiques invisibles à l'œil nu. — Leurs capillicules.

CAPILLAIRE. s. m. [esp. *capilera*]. Le feuillage de plusieurs espèces de Fougères. — *C. du Canada.* L'*Adiantum pedantum*, L., d'un brun foncé. — *C. commun* ou *noir.* L'*Asplenium adiantum nigrum*, L., à folioles presque cunéiformes, à peine aromatiques. — *C. de Montpellier.* L'*Adianthum capillus Veneris.* L., [*herba cali trichon, herba capillaris, adianthum*, Pline; ἀδίαντον, Dioscoride], à pétioles courts et ramifiés latéralement.

CAPILLAMENT. s. m. [de *capillus*, cheveu]. Fibre ténue. — Racine filamenteuse.

CAPILLARIMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer le diamètre des tubes capillaires.

CAPILLARITÉ. s. f. [de *capillus*, cheveu; all. *Kapillarität;* angl. *capillarity;* it. *capillarità;* esp. *capilaritad*]. État de ce qui offre la ténuité d'un cheveu. Partie de la physique qui s'occupe des effets de l'affinité d'un liquide pour un tube capillaire ou toute autre paroi qu'il touche et de l'attraction des molécules du liquide les unes pour les autres. — La *capillarité*, c'est-à-dire l'état moléculairement criblé de perforations infiniment petites, attribué aux parois des capillaires sanguins et lymphatiques, des cellules, etc., pour expliquer les absorptions et sécrétions, est une supposition faite avant que fût connue l'endosmose, supposition contredite par l'observation et par tous les résultats des expériences endosmométriques.

CAPILLICULE. s. m. Vaisseau capillaire plus petit que ceux du système sanguin. Il n'y a méritant ce nom que ceux qui larges de 0^mm^,002 forment les réseaux d'origine réelle du système lymphatique, découverts par Sappey.

CAPILLIFORME. adj. Qui a la forme, la ténuité d'un cheveu.

CAPISTRATION. s. f. [de *capistrare*, museler]. Le *Phimosis.*

CAPISTRE. s. m. Le *Chevestre.*

CAPISTRUM. s. m. [*muselière*]. Partie de la peau sans plumes qui entoure immédiatement le bec des Oiseaux.

CAPITAINE. s. m. — **Z.** Le *Xiphias gladius*, L., Scombéroïde.

CAPITAO DO MATO. s. m. Le *Lantana pseudo-thœa*, Verbénacée aromatique du Brésil.

CAPITÉ, ÉE. adj. [*capitatus*, all. *kopfförmig*]. Qui a la forme d'une tête, d'un glomérule, etc.

CAPITEUX, EUSE. adj. [de *caput*, tête; all. *berauschun;* angl. *heady;* esp. *capitoso*]. Qui est riche en alcool; qui enivre.

CAPITIBRANCHE. adj. et s. [de *caput*, tête, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies sur la tête. — Section des Annélides.

CAPITILUVE. s. m. [*capitiluvium*, de *caput*, la tête, et *lavare*, laver]. Bain ou lotion de la tête.

CAPITON. s. m. Le *Muge* ou *Mugil capito*, L., ou *cephalus*, Cuv., du Rhône.

CAPITULE. s. m. [diminutif de *caput*, tête; all. *Kopfchen;* angl. *capitulum;* esp. *capitulo*]. Petite tête. — La *Calathide.*

CAPITULÉ, ÉE, adj. Qui est rassemblé en *Capitule.* — Qui a une extrémtié renflée en forme de tête.

CAPITULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui ressemble à un capitule.

CAPNOMANCIE. s. f. [de καπνος, fumée, et μάντεία, divination]. Prédiction d'après la direction de la fumée.

CAPNOMOR. s. m. Produit de la distillation du goudron.

CAPOCK. s. m. Aux Moluques, Malvacée bombacée (*Eriophorus javana*, Rumph.; *Bombax pentandrum*, L.), à graines soyeuses.

CAPONE. s. m. L'*Ayena*.

CAPPARIDACÉ, ÉE ou **CAPPARIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Capparis*. — Famille de dicotylédones à étamines hypogynes à calice quadrifide, caduc.

CAPPARIS. s. m. Le *Câprier*.

CAPRAIRE. s. f. Genre de Scrofulariées du Mexique, des Antilles, etc.

CAPRAMIDE. s. f. Amide dérivée de l'éther caprique.

CAPRATE. s. m. Les sels de l'acide caprique.

CÂPRE. s. f. Le bouton à fleurs du *Câprier* confi au vinaigre.

CAPRELLE. s. f. [*Caprella*]. Petits Édriophthalmes à corps linéaire dont les pattes postérieures manquent.

CAPRÉOLAIRE. adj. [de *capreolus*, vrille de la vigne]. Spiroïde.

CAPREOLUS. s. m. Spermatophore, sur les Gastéropodes.

CAPRICORNE. s. m. [*Cerambyx*, L.]. Genre de Coléoptères cérambycidés lignifores.

CÂPRIER. s. m. Le *Caparis spinosa*, L. [all. *Kaperstrauch;* angl. *caper-buhs;* it. *cappero;* esp. *alcaparro*], Capparidée amère et apéritive du midi de la France.

CAPRIFICATION. s. f. [de *caprificus*, figuier de chèvre ou sauvage]. Opération consistant à porter des figues habitées par des Cynips sur des figuiers pour faire hâter la maturation des fruits.

CAPRIFOLIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Chèvrefeuille* (*caprifolium*). — Famille de dicotylédones polypétales à fleurs axillaires, calice monosépale, corolle monopétale, cinq étamines épigynes.

CAPRIN, INE. adj. Qui concerne la chèvre (*Capra*).

CAPRINATE. s. m. Pour *Caprate*.

CAPRINE. s. f. Corps neutre saponifiable du beurre.

CAPRINIQUE et **CAPRINILIQUE.** adj. Pour *Caprique*.

CAPRINYLINE. s. f. La *Caprine*.

CAPRIQUE. adj. Qui concerne la *Caprine*. — Nom d'un *acide* ($C^{20}H^{19}O^3.HO$) retiré du beurre par saponification.

CAPRISANT. adj. [de *capra*, chèvre; δορχαδίζων; angl. *frisking;* it. *caprizante*]. Le pouls interrompu puis reprenant à chaque diastole.

CAPROATE. s. m. Comme *Capronate*.

CAPROÈNE. s. m. L'*Hexylène*.

CAPROÏNE. s. f. Corps neutre retiré du beurre.

CAPROÏQUE. adj. Qui concerne la *Caproïne*. — Nom d'un *acide* ($C^{12}H^{11}O^3.HO$) liquide, préparé comme l'acide caprique.

CAPRONATE. s. m. Les sels formés par l'acide capronique avec les bases.

CAPRONE. s. m. ($C^{22}H^{22}O^2$). Produit de la distillation du caproate de baryte.

CAPRONINE. s. f. La *Caproïne*.

CAPRONIQUE. adj. Pour *Caproïque*.

CAPRONYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{12}H^{11}$) de l'*Acide capronique*.

CAPRONYLINE. s. f. La *Caproïne*.

CAPRONYLIQUE. adj. Comme *Capronique*.

CAPROS. s. m. Genre de Poissons voisins des Zées.

CAPROYLE ou **CAPROYLÈNE.** s. m. L'*Hexyle*.

CAPRYLATE. s. m. Les sels formés par l'acide caprylique avec la soude, etc.

CAPRYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{16}H^{15}$) de l'*Acide caprylique*,

CAPRYLÈNE. s. m. L'*Hexylène*.

CAPRYLINE. s. f. Corps neutre retiré du beurre.

CAPRYLIQUE. adj. Qui concerne la *Capryline*. — Nom d'un *acide* ($C^{16}H^{15}O^3.HO$) solide, préparé comme l'acide caprique.

CAPRYLONE. s. f. ($C^{15}H^{15}O$). Dérivé de la distillation du caprylate de baryte.

CAPSAÏCINE. s. f. ($C^{18}H^{14}O^4$). Corps cristallisable extrait du piment (*capsicum*).

CAPSELLE. s. f. Le *Thlaspi*.

CAPSICINE. s. f. Résine du piment (Braconnot).

CAPSICUM. s. m. L'extrait aqueux de *Capsicum annuum*, L. (Solanées), qui diminue efficacement la congestion des hémorrhoïdes.

CAPSIQUE. s. m. Le *Piment* (*Capsicum annuum*, L.), Solanée.

CAPSITE. s. f. Pour *Capsulite*.

CAPSULAIRE. adj. [all. *kapselig;* angl. *capsular;* it. *capsulare;* esp. *capsular*]. Qui a rapport aux capsules, qui en a la forme.

CAPSULATEUR. s. m. Appareil pharmaceutique pour fabriquer les *capsules*.

CAPSULATION. s. f. Action de mettre un médicament dans des capsules.

CAPSULE. s. f. [*capsula*, dimin. de *capsa*, boîte : petite boîte; all. *Kapsel;* it. et esp. *capsula*]. Objet en forme de petite boîte. — **B.** Le fruit simple, sec et polysperme, qui s'ouvre par séparation en valves, par des trous ou fentes. — **C.** Vase arrondi en forme de calotte, dont on se sert pour faire évaporer un liquide. — **A.** *C. adipeuse, celluleuse* ou *fibreuse du rein.* Le tissu cellulaire, mou, gélatiniforme d'abord, adipeux à compter de la dixième année, dédoublement du *fascia propria*, qui passe en avant et en arrière du rein en l'entourant. — *C. articulaires, fibreuses.* Forme en manchon de certains ligaments articulaires (épaule et hanche). — *C. cérébrales.* Cloisons de substance blanche qui sont dans la partie ou noyau central de chaque hémisphère cérébral l'une en dedans (*interne*), l'autre en dehors (*externe*). L'un des faisceaux principaux que la partie moyenne du corps calleux envoie de chaque côté dans les hémisphères du cerveau. — *C. du cœur* (Paracelse). Le *Péricarde*. — *C. cristalline.* L'enveloppe du *Cristallin*. — *C. gélatineuse.* Petit tube fait gélatine, dans lequel on enferme les remèdes de goût de désagréable. — *C. de Glisson.* Le tissu cellulaire qui accompagne dans le foie les ramifications de la veine porte. — *C. du glomérule* ou *de Müller.* Dilatation de la gaine du tube rénal qui environne les pelotons vasculaires de la substance corticale. — *C. de pavot.* Celle qui représente le fruit des pavots. — *C. pileuse* ou *des poils et plumes.* Improprement leur follicule. — *C. séminales* (Bartholin). L'extrémité des conduits déférents, qui est simplement renflée au voisinage des vésicules séminales. — Les vésicules séminales mêmes. — *C. surrénales* ou *atrabilaires.* Glandes vasculaires sanguines en forme de casque chez l'homme, placées sur le sommet de chaque rein. — *C. synoviale.* La *Synoviale* de chaque articulation.

CAPSULITE. s. f. Trouble léger de la cristalloïde antérieure, puis de plus en plus apparent dans le champ de la pupille. Elle coïncide avec l'iritis.

CAPSULO-LENTICULAIRE. adj. Qui concerne la capsule du cristallin et celui-ci même.

CAPSULO-PUPILLAIRE. adj. Qui se rapporte à la pupille et à la capsule du cristallin.

CAPTAGE. s. m. [de *captare*, prendre, saisir]. Ensemble d'opérations à exécuter sur une source, ou sur un groupe de griffons voisins et solidaires, pour assurer leur débit, le maintien de leur température, etc.

CAPTATION. s. f. — **M.C.** Pour *Captage*.

CAPTER. v. a. — **M.C.** Opérer le captage d'une source. — En recueillir les eaux.

CAPUCHON. s. m. [*cucullus;* all. *Kopps;* it. *capuccio*]. — **B.** Les pétales et les sépales concaves et en forme de casque ou de capuchon. — **Z.** L'*Epistome*. — *C. caudal, céphalique, latéral.* Les dispositions sous cette forme de tel ou tel des feuillets du blastoderme, qu'ils prennent dans leur portion extra-embryonnaire, immédiatement autour de la portion embryogène ou du corps même de l'embryon. — *C. du clitoris.* L'homologue (pour le gland du clitoris) du prépuce de l'homme.

CAPUCHONNÉ, ÉE. adj. [*cucullatus*]. Couvert d'un capuchon. — Qui en a la forme.

CAPUCINE. s. f. [all. *Capuzinerkresse;* esp. *capuchina*]. Tropéolée. — *C. à feuilles larges.* Le *Tropæolum majus*, L. — *C. petites feuilles.* Le *Tropæolum minus*, originaire du Pérou, diurétique et antiscorbutique. — *C. tubéreuse.* Le *Tropæolum tuberosum*, L., qui fournit une fécule alimentaire.

CAPULI. s. m. Le *Physalis pubescens*, L., Solanée acidule du Pérou.

CAPURON. Médecin français (1767-1850), dont le nom est resté à des pilules astringentes.

CAPUT MORTUUM. s. m. [all. *Ruckstand*]. Mot latin usité pour désigner tout résidu.

CAPVERN (Hautes-Pyrénées). Source saline, sulfatée, calcique et ferrugineuse (24°).

CAQUESANGUE. s. f. [de l'it. *caca-sangue : cacare*, aller à la selle, et *sanguis*, sang]. — *Dysentérie.*

CARABA. s. m. La *Noix d'acajou.*

CARABAYA. L'écorce du *Cinchona elliptica*, Wedd.

CARABE. s. m. [*carabus;* all. *Laufkäfer;* esp. *carabo*]. Genre de Coléoptères considérés à tort comme épispastiques, etc. — *C. fétide* ou *doré.* Le *Carabus auratus*, L.

CARABÉ. s. m. Variété de *Succin.*

CARABIDÉ, ÉE ou **CARABIQUE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Carabes.* — La famille de Coléoptères dont le genre *Carabe* est le type.

CARACAL. s. m. Le *Felis caracal*, L., Carnassier de l'Afrique et du Bengale.

CARACARACAL. s. m. Sorte de teigne en Amérique.

CARACHA. s. f. Éruption pustuleuse à cicatrices blanches sur les nègres ou les mulâtres et noire sur les blancs au Pérou.

CARACHICHU. s. m. La *Morelle*, au Brésil.

CARACTÈRE. s. m. [*character;* χαρακτὴρ; all. *charakter;* angl. *character;* it. *carattere;* esp. *caracter*]. Les traits les plus propres à faire reconnaître une classe, un genre ou une espèce. — La manière dont marche une maladie vers la guérison ou la mort, avec ou sans accidents graves. — Manières d'être de différents ordres que présentent, non seulement les espèces de corps organisés, considérés en tant qu'aptes à agir, mais encore leurs parties, telles que les espèces d'appareils, d'organes, de tissus, d'unités anatomiques, et de principes immédiats etc., qui permettent de les distinguer les unes des autres. — La manière d'être habituelle de l'ensemble des facultés mentales chez les différents individus, manifestée par l'accomplissement des actes. C'est à ce point de vue que le médecin est appelé à constater l'influence du physique sur le moral, de l'état normal ou morbide des viscères sur le *caractère*, c'est-à-dire sur les parties cérébrales, présidant aux instincts, avec lesquelles ils sont en relations, et de là sur les manifestations extérieures auxquelles ils conduisent d'une manière différente suivant les individus, et même chez le même individu suivant les variations de cet état. Telles sont les modifications du caractère chez les hystériques, les épileptiques, les choréiques, etc. — *C. artificiel.* Celui qui est choisi indifféremment dans tel ou tel organe ou dans tous les organes, sans égard aux principes de la subordination des caractères. — *C. chimiques, pharmaceutiques*, etc. Signes abréviatifs dont par convention on se sert en chimie, en pharmacie, etc. — *C. cliniques.* Ceux qui s'observent sur le malade alité. — *C. descriptifs.* Ceux qu'on doit rechercher lors de toute description. Ils sont : 1° d'*ordre mathématique* (situation absolue ou relative, forme, volume) ; 2° d'*ordre physique* (état solide ou liquide, consistance, ténacité, élasticité, couleur, etc.) ; 3° d'*ordre chimique*, (réactions diverses, composition immédiate et élémentaire) ; 4° d'*ordre organoleptique* (odeur, saveur, degré d'assimiaabilité, etc) ; 5° d'*ordre organique*, s'il s'agit des corps vivants. Ces derniers exigent l'examen : *a.* de ce qu'il y a de caractéristique dans l'*état d'organisation* de toute unité anatomique ; *b.* de sa *structure* propre ; *c.* de la *texture des tissus; d.* de la conformation générale des *systèmes des tissus; e.* de la constitution et des connexions des *organes; f.* de leur coordination en appareils ; *g.* et enfin de l'association de ceux-ci en un *tout*, ou *organisme.* — *C. naturel.* Celui qui est pris dans l'un des attributs essentiels et constants d'un corps brut ou organisé et qui le distingue des autres espèces de corps.

CARAGNE. s. m. Résine de l'*Icica carana*, Baillon, Térébinthacée du Mexique.

CARAJURU. s. m. Le rouge de chica du Brésil.

CARAMBOLIER. s. m. [*Carambola.* L.]. Oxalidée à fruits acidules antidysentériques des Indes.

CARAMEL. s. m. [esp. *caramelo*]. Sucre soumis à l'action du feu, en partie déshydraté ; couleur foncée, odeur agréable et empyreumatique.

CARAMÉLAN. s. m. La *Caramélane.*

CARAMÉLANE, CARAMÉLÈNE, CARAMÉLITE, s. f. Produits de la déshydratation de la saccharose à chaud.

CARAMÉLIQUE. adj. Qui concerne les *Caramels.* — Le *Caramélan* considéré comme acide.

CARANA. s. m. La *Bruyère.*

CARAPA s. m. Le *Xylocarpus carapa*, Sprengel, ou *Carapa guyanensis*, Aublet, Méliacée à écorce amère et fébrifuge de la Guyane.

CARAPACE. s. f. [all. *Rückenschild*]. Enveloppe osseuse dérivant des côtes qui entourent le corps des Chéloniens. — Le test épidermique, corné, qui recouvre le derme des mêmes régions de ces animaux. — Le test chitino-calcaire de production ectodermique cccellulaire qui recouvre la peau et par suite le corps des Crustacés, le céphalothorax surtout.

CARAPINE. s. f. [all. *Karapin*]. Composé blanc, amer de l'écorce et de l'huile du *Carapa guyanensis*, Aublet, Méliacée.

CARASSIN. s. m. Le *Cyprinus carassius*, L., à cinq dents larges à chaque mâchoire.

CARATE ou **CARATÉE.** s. f. Le *Carathès.*

CARATHÈS. s. m. Maladie cutanée endémique des Andes, consistant en taches grises, noires, rouges ou bleuâtres dues à une diminution temporaire ou permanente de la production du pigment épidermique (Gomez).

CARANX. s. m. Genre d'Acanthoptérygiens voisins des Maquereaux.

CARB. Préfixe qui indique qu'un corps renferme du carbone, de l'acide carbonique, etc.

CARBALLINO (Espagne). Source sulfurée calcique, thermale.

CARBALLO (Espagne). Source sulfurée sodique (25° à 37°).

CARBALLYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^8O^{12}$) obtenu par réduction de l'acide aconitique.

CARBAMATE. s. m. Sel formé par l'acide carbamique.

CARBAMIDE. s. f. Dérivé de la décomposition de l'acide chloroxycarbonique par l'ammoniaque.

CARBAMIQUE. adj. Qui concerne la *Carbamide.* — Nom d'un acide amidé ($C^3O^3.AzH^2$).

CARBANILIDE. s. f. Anilide dérivée de l'action du gaz chloroxycarbonique sur l'aniline (Hoffmann) ($C^{12}H^6Az.CO$).

CARBAZOL. s. m. ($C^{12}H^9Az$). Composé retiré de l'anthracène.

CARBAZOLINE. s. f. ($C^{12}H^{15}Az$). Dérivé du *Carbazol.*

CARBAZOTATE. s. m. [all. *kohlenstickstoffsaures Salz*]. Pour *Picrate.*

CARBAZOTIQUE. adj. Pour *Picrique.*

CARBOBENZIDE. s. f. Pour *Benzone.*

CARBOBENZOÏQUE. adj. Pour *Myroxylique.*

CARBOLIQUE. adj. Pour *Phénique.*

CARBONACÉ, ÉE. adj. Qui ressemble au charbon éteint.

CARBONATE. s. m. [all. *kohlensaures Salz;* it et esp. *carbonato*]. Combinaisons de l'acide carbonique avec les bases. Ils dégagent avec effervescence, par l'action de presque tous les acides, un gaz incolore, l'acide carbonique, etc. — *C. d'ammoniaque* ou *ammonique.* On en connaît trois en combinaisons définies : 1° Le *Bicarbonate* [$(AzH^3.AO).CO^2+HO.CO^2$]. 2° Le *Sesquicarbonate* [$2(AzH^3.HO).3CO^2$]. 3° Le *C. neutre* [$(AzH^3.HO).CO^2$] ou *Sous-carbonate d'ammoniaque*, qui est le seul qui soit employé comme stimulant diaphorétique. Il est solide, blanc, en masses fibreuses, blanches, volatil, à odeur ammoniacale. Le bicarbonate est inodore, pulvérulent. — *C. d'ammoniaque du commerce.* Mélange de bicarbonate et de sesquicarbonate, de saveur urineuse, à réaction alcaline. — *C. de baryte* ($CO^2.BaO$). Blanc, vénéneux, soluble dans l'eau carbonique ou ammoniacale, non dans l'eau pure. — *C. de chaux* [all. *kohlensaures Kalk;* angl. *carbonate of lime;* it. *carbonato di calce*]. Il forme des masses et couches considérables, amorphe ou en cristaux soit prismatiques, soit rhomboédriques, seul, ou associé à la silice, aux oxydes de fer ou de manganèse, au carbonate de magnésie, etc. Il est tenu en dissolution par l'acide carbonique dans diverses eaux minérales, de source et de rivière, perd son acide au feu en donnant la chaux. — *C. de chaux hydraté* ($CO^2CaO+5HO$). Blanc rhomboédrique. — *C. de cuivre.* On connaît : 1° Le *Sous-carbonate* ($2CuOCO^2+HO$). Vert, pulvérent. 2° Le *C.*

cuivrique, *Deutocarbonate de cuivre*, ou *Hydrocarbonate de cuivre;* minéral insoluble ($CuO.CO^2+CuO.HO$). 3° L'*Hydrocarbonate basique de cuivre*, en cristaux bleus, dodécaédriques, etc. ($2CuO.CO^2+CuO.HO$). Le *C. neutre*, n'a pas été obtenu. — *C. de fer*. Combinaison du protoxyde de fer avec l'acide carbonique répandue en dissolution par l'acide carbonique dans les eaux, et en masses cristallines dans le sol ($CO^2.FO$). — *C. de magnésie* ($CO^2MgO.CO^2+3HO$ et $+5HO$). Blanc, cristallin, pulvérisable, léger; mêlé d'hydrate de magnésie il forme l'hydrocarbonate de magnésie des pharmacies. — *C. de plomb neutre* ($CO^2.PbO$). Cristallisé à l'état naturel. — *C. de plomb hydraté* ($CO^2.PbO+HO$ et $2CO^2.3PbO+HO$). Blanc, lourd, insoluble dans l'eau, insipide, vénéneux; forme la céruse. — *C. de potasse*. On connaît : 1° Le *Bicarbonate* ($KO.2CO^2$). 2° Le *Sesquicarbonate* ($KO.CO^2$); et 3° le *C. neutre* ($KO.CO^2$), tous vénéneux à dose plus ou moins élevée, antiacides, diurétiques. — *C. de soude*. On connaît : 1° Le *Bicarbonate* ($NaO.2CO^2+HO$ ou $NaO.CO^2+HO.CO^2$); on l'obtient en exposant le carbonate neutre cristalisé à un contact prolongé avec l'acide carbonique; le plus employé comme antiacide, diurétique, etc.; se trouve dans les eaux minérales carbonatées, alcalines. 2° Chauffé il donne le *Sesquicarbonate* ($2NaO.3CO^2+4HO$). 3° Le *C. neutre*. Résultat de l'incinération des *Salsola*, des *Fucus*, etc. Purifié il est en cristaux volumineux, rhomboïdaux ($NaO.CO^2+10HO$). — *C. de strontiane* ($SrO.CO^2$). A l'état naturel, il forme la *Strontianite*. — *C. de zinc*. Obtenu en précipitant par le carbonate de soude le sulfate de zinc : c'est un *hydrocarbonate de zinc* ($2ZnO.CO^2+3ZnO.HO$) blanc, pulvérulent. — *C. de zinc neutre anhydre* ($2ZnO.CO^2$); la *Calamine*.

CARBONCULAIRE. adj. Qui se rapporte au charbon (maladie).

CARBONCULEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte au charbon (maladie).

CARBONE. s. m. [*carbo;* all. *Kohlenstoff;* angl. *carbon;* it. *carbonio;* esp. *carbono*]. Corps simple insipide, inodore, mauvais conducteur de la chaleur qui absorbe en brûlant deux fois et demie environ son poids d'oxygène pour former de l'acide carbonique. Le diamant est le carbone pur. Densité 3,50.

CARBONÉ, ÉE. adj. Qui renferme du carbone, du charbon.

CARBONÉMIE. Faute au lieu de *Carbonhémie*.

CARBONEUX, EUSE. Qui se rapporte au carbone. — L'acide oxalique a été dit acide carboneux en tant que composé le moins oxygéné du carbone.

CARBONHÉMIE. s. f. [de *carbone*, et αἷμα, sang]. L'accumulation d'acide carbonique dans le plasma du sang.

CARBONIDE. s. m. Tout corps dans lequel domine le carbone, le charbon (Dulong).

CARBONIFÈRE. adj. Qui contient du charbon, du carbone.

CARBONIQUE. adj. [all. *kohlensäure;* angl. *carbonic;* it. et esp. *carbonico*]. Qui se rapporte au carbone. — Nom d'un acide (CO^2) gazeux, obtenu en versant, sur du marbre concassé ou sur de la craie, un acide, chlorhydrique ou autre, étendu d'eau. Il est plus pesant (1,529) que l'air atmosphérique, qui en contient de 3 à 4 parties sur 10,000. Liquéfiable et solidifiable par la pression et le refroidissement. Soluble dans l'eau, il lui donne une saveur aigrelette, ainsi qu'aux liquides qui ont fermenté, et qu'il fait mousser. Produit constant de la combustion, de la respiration, etc.; il éteint les corps en ignition et précipite en blanc l'eau de chaux en y formant un carbonate insoluble.

CARBONISATION. s. f. [all. *Verköhlung;* angl. *carbonization;* it. *carbonizzazione*]. Destruction à chaud des composants d'un corps d'origine organique en laissant le charbon seul, ou à peu près, pour résidu solide.

CARBONITE. s. m. Oxalate supposé, sel d'un acide carboneux.

CARBONITROTOLINIQUE. adj. Pour *Nitrotolinique*.

CARBONNIER. s. m. La *Muscicapa grisola*, L., Passereau ténuirostre.

CARBONOMÉTRIE. s. f. (Hervier et Saint-Lager). Détermination de la quantité d'acide carbonique rejeté par un animal vivant.

CARBONYLE. s. m. Groupe de composés dans lesquels le radical est représenté par deux ou un plus grand nombre d'équivalents de carbone.

CARBOPYRROLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^5AzO^4$) dérivé de la *Pyromucamide*.

CARBOSULFURE. s. m. Le *Sulfure de carbone*.

CARBOVINATE. s. m. Combinaison de l'acide carbovinique aux bases. — *C. de potasse*. Blanc, décomposé par l'eau [$KO.(C^4H^5O.2CO^2)$].

CARBOVINIQUE adj. L'*Acide éthylcarbonique*.

CARBOXYCINCHONIQUE. adj. Nom d'un acide formé par oxydation de la *Cinchonine*.

CARBUNCULAIRE. adj. Comme *Carbonculaire*.

CARBURATION. s. f. L'action de combiner le carbone à un autre corps.

CARBURE. s. m. [angl. *carburet;* it. et esp. *carburo*]. Les composés formés par combinaison du carbone aux métalloïdes et aux métaux. — *C. bihydrique*. L'*Hydrogène bicarboné*. — *C. de chlore*. Le *Chlorure de carbone*. — *C. d'hydrogène*. Combiné avec l'hydrogène le carbone donne un grand nombre de carbures très différents par leurs propriétés, etc. — *C. de soufre*. Le *Sulfure de carbone*.

CARBURÉ, ÉE. adj. Combiné au carbone.

CARBURINE. s. f. L'*Oxyde de carbone* commercial.

CARBYLE. s. m. Pour *Carbonyle*.

CARCANIÈRES (Ariège). Sources sulfureuses sodiques (25° à 59°).

CARCAPULLI. s. m. La *Garcinia*.

CONCENTRATIVITÉ. s. f. La faculté de concentrer la pensée sans se laisser détourner du dehors.

CARCÉRULAIRE. adj. Qui a rapport au *Carcérule*.

CARCÉRULE. s. m. [de *carcer*, prison]. Fruit sec pluriloculaire, polysperme et indéhiscent (Mirbel).

CARCHARIAS. s. m. [de καρχαρίας, requin]. Le *Requin* (*Squalus carcharias*, L.).

CARCHARODONTE. adj. [καρχαρόδους]. Qui a les dents aiguës.

CARCHÉSIEN, ENNE. adj. [de καρχήσιον, cabestan]. Nom de liens employés jadis pour la réduction des fractures.

CARCIN. s. m. [*Carcinus*]. Genre de Crabes dont le *Crabe commun* est le type.

CARCINIE. s. f. Pour *Carcinose*.

CARCINODE et **CARCINOÏDE**. adj. et s. [de καρκῖνος, cancer, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Cancer* ou aux *Crabes*. — Meilleur que *Cancroïde*.

CARCINOMATEUX, EUSE. adj. Qui a rapport au *Carcinome*.

CARCINOME. s. m. [καρκίνωμα, de καρκῖνος, cancer; all. *Krebs;* angl. *carcinoma;* it. et esp. *carcinoma*]. Comme *Cancer*. — *C. asbolique du scrotum*. Le *Cancer des ramoneurs*.

CARCINOSE. s. f. [de καρκῖνος, cancer]. Le *Carcinome*. — Le *Cancer*. — Production du cancer. — *C. miliaire aiguë* (H. Demme, 1858). Production rapide du *Cancer*.

CARDABELLE. s. f. La *Carline*.

CARDAGE. s. m. L'action de carder, qui peut être rendue dangereuse par les poussières qu'elle soulève.

CARDAMINE. s. f. La *Cardamina pratensis*, L., Crucifère antiscorbutique.

CARDAMOME. s. m. Les fruits de l'*Amomum cardamomum*, L., et autres Amomacées. — *C. de Ceylan* ou *grand C.* Triangulaire, aminci à ses extrémités. — *C. moyen*. Moins long, presque globuleux, gros comme une cerise. — *C. du Malabar*, *officinal*, *pelta* ou *vrai*. L'*Amomum repens*, Sonnerat; *Alpinia cardamomum*, Roxburg. Préféré comme stimulant diffusible.

CARDAVALLE. s. f. La *Carline*.

CARDE. s. f. Variété de la *Bette* (*Beta cicla*, L.) dont on ne mange que la nervure médiane des feuilles.

CARDÈRE. s. f. Le *Dypsacus sylvestris*, L., Dipsacée.

CARDIA. s. m. [καρδία, cœur; all. *der obere Magenmund;* esp. *cardias*]. Orifice œsophagien de l'estomac, plus bas que le cœur.

CARDIAGRAPHIE. s. f. La *Cardiographie*.

CARDIAGRE. s. m. La *Cardialgie*.

CARDIAIRE. adj. [de καρδία, cœur]. Qui a rapport au cœur.

CARDIALGIE. s. f. [καρδιαλγία, de καρδία, le cardia, et ἄλγος, douleur ; all. *Magenkrampf;* angl. *cardialgy, heartbrun;* it. et esp. *cardialgia*]. Douleur cardiaque. — *Pyrosis.* — *Gastralgie.*

CARDIALOGIE. s. f. La *Cardiologie.*

CARDIANASTROPHE. s. f. [de καρδία, le cœur, ἀνά, en sens contraire, et στρέφειν, tourner]. L'inversion cardiaque.

CARDIAQUE. adj. [*cardiacus;* de καρδία, le cœur, ou l'orifice supérieur de l'estomac ; angl. *cardiac;* it. et esp. *cardiaco*]. Qui concerne le cœur. — Qui se rapporte au cardia.

CARDIAQUE. s. f. L'*Agripaume.*

CARDIARCTIE. Faute au lieu de *Cardiosténose.*

CARDIATÉLIE. s. f. [de καρδία, cœur, et ἀτελής, incomplet]. Arrêt de développement du cœur.

CARDIATOMIE. s. f. La *Cardiotomie.*

CARDIECTASIE. s. f. [de καρδία, cœur, et ἔκτασις, dilatation ; all. *Herzerweiterung*]. La dilatation soit du cœur, soit de ses orifices.

CARDIELCOSE. s. f. [de καρδία, cœur, et ἕλκωσις, ulcération]. Ulcération cardiaque.

CARDINAL, ALE. adj. [de *carden*, gond, *cardinalis*, principal]. Qui est dominant. — A. Qui appartient à une charnière. — Qui sert de *Gond.*

CARDINAL. s. m. Le *Trigla lyra*, L., Acanthéroptygien, et le *Zeus luna*, Gmel., Acanthoptérygien thoracique.

CARDINALE. s. f. La *Lobélie.*

CARDINE. s. f. Le *Rhomhus cardina*, Cuv., voisin de la *Barbue.*

CARDIOCÈLE. s. f. [de καρδία, cœur, κήλη, hernie; all. *Herzbruch*]. Hernie ou tumeur cardiaque.

CARDIODÉMIE. s. f. [de καρδία, cœur, et δημός, graisse]. L'état graisseux du cœur.

CARDIODYNIE. s. f. [de ὀδύνη, douleur]. Douleur cardiaque.

CARDIOGME. s. m. [καρδιωγμός]. La *Cardialgie.*

CARDIOGRAPHE. s. m. [de καρδία, cœur, et γράφειν, décrire]. Instrument pour enregistrer sous forme de courbes alternativement ascendantes et descendantes, les mouvements dus aux systoles et aux diastoles des oreillettes et des ventricules. Il permet d'enregistrer simultanément la pulsation du cœur, de prouver que ce phénomène est intimement lié à la systole ventriculaire avec laquelle il commence et finit (Chauveau et Marey).

CARDIOGRAPHIE. s. f. [de καρδία, cœur, et γραφή, description]. Description anatomique du cœur. — L'emploi du cardiographe.

CARDIOGRAPHIQUE. adj. Qui concerne les cardiographies.

CARDIOÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui ressemble au cœur.

CARDIOLOGIE. s. f. [de καρδία, cœor, et λόγος, discours]. Traité du cœur.

CARDIOMALACIE. s. f. [de καρδία, cœur, et μαλακός, mou; all. *Herzerweichung*]. Ramollissement cardiaque (Lobstein).

CARDIOMÈTRE. s. m. L'*Hémodynamomètre.*

CARDIONOSE. s. f. [de νόσος, maladie]. Maladie cardiaque en général.

CARDIOPALMIE. s. f. [de καρδία, cœur, et παλμός, battement; all. *Herzklopfen*]. Palpitations cardiaques.

CARDIOPATHIE. s. f. [de καρδία, cœur, et πάθος, maladie]. Comme *Cardionose.*

CARDIOPÉRICARDITE. s. f. Inflammation cardiaque et péricardique.

CARDIOPLECTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Cardioplégie.*

CARDIOPLÉGIE. s. f. [de καρδία, cœur, et πληγή, coup, blessure]. Blessure, prolapsus ou rupture cardiaques.

CARDIO-PUNCTURE. s. f. L'acupuncture du cœur des animaux faite de manière à suivre les mouvements de l'aiguille employée, et par là l'ordre des contractions.

CARDIORRHEXIE. s. f. [de καρδία, cœur, et ῥῆξις, déchirement]. Rupture cardiaque.

CARDIOSCLÉROSE. s. f. [de καρδία, cœur, et σκληρός, dur]. Induration cardiaque (Lobstein).

CARDIOSCOPE. s. m. [de σκοπεῖν, examiner]. Instrument pour l'exploration des mouvements cardiaques (Czermak).

CARDIOSPERME. s. m. [*Cardiospermum*, L.]. Genre de Sapindacées des Indes.

CARDIOSTÉNOME. s. m. Rétrécissement des cavités ou des orifices cardiaques.

CARDIOSTÉNOSE. s. f. Comme *Cardiosténome.*

CARDIOSTÉNOSIE. s. f. [de καρδία, cœur, et στενός, étroit]. La production de la cardiosténose.

CARDIOTOMIE. s. f. [de καρδία, cœur, et τομή, section]. Anatomie du cœur.

CARDIOTROPHIE. s. f. Nutrition cardiaque.

CARDITE. s. f. [de καρδία, cœur, et *ite;* all. *Herzentzündung;* angl. *carditis;* it. *cardite;* esp. *carditis*]. Phlegmasie cardiaque, surtout de sa portion musculaire.

CARDITIQUE. adj. [de καρδία, cœur; esp. *carditico*]. Qui concerne le cœur.

CARDOL. s. m. ($C^{42}H^{31}O^{4}$). Corps neutre retiré de la noix d'acajou.

CARDON. s. m. Le *Cynara cardunculus*, L., Carduacée, dont les pétioles, épais, sont alimentaires.

CARDOPATHIUM. s. m. Le *Chamæléon noir.*

CARDOUILLE. s. f. Le *Scolymus hispanicus*, L., Synanthérée.

CARDUACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Chardon* (*carduus*). — Division des Synanthérées.

CARÉBARIE. s. f. [καρηϐαρία, de κάρη, tête, et βάρος, poids]. La sensation dite de pesanteur de la tête.

CARÉNAL, ALE. adj. Qui a rapport à la carène.

CARÈNE. s. f. [*carina*, *scaphium*]. Le pétale inférieur des fleurs papilionacées en raison de sa forme.

CARÉNÉ, ÉE. adj. [*carinatus*]. En forme de carène; bombé.

CARET. s. m. La *Testudo imbricata*, L. (*Chelonia imbricata*, Brongniart), Tortue de l'Amérique et de l'Inde.

CAREX. s. m. [all. *Riedgras*]. Genre de Cypéracées.

CARI. s. m. Le *Cary.*

CARIAGAY. s. m. L'*Ababangay.*

CARICA. s. m. [*Carica*, L.]. Le *Papayer.*

CARIDE. s. f. [*Caris*]. Genre de Coléoptères pentamères cicindélides.

CARIDE. s. f. Sorte de dermatose (Alibert).

CARIE. s. f. [*caries;* τερεδὼν; all. *Beinfrass;* angl. *caries;* it *carie;* esp. *caries*]. Maladie des os consécutive à une ostéite de plus ou moins longue durée débutant par une hypertrophie des ostéoblastes et de leurs prolongements, avec agrandissement des ostéoblastes ou cavités qui contiennent les précédents : production ou non de granules graisseux dans les ostéoplastes : agrandissement des canaux vasculaires de l'os par résorption de leur substance, d'où la raréfaction des tissus : production de tissu cellulaire mou, nucléaire et fibrillaire dans ces conduits, dans les cavités médullaires et dans les excavations mamelonnées (*lacunes de Howship*) dont se creusent les surfaces des alvéoles médullaires : décalcification çà et là parfois de ces surfaces sur une plus ou moins grande épaisseur de l'os, avec ou sans coloration jaunâtre et état grenu de la substance fondamentale, d'où la friabilité et la diminution de consistance de l'os : résorption de la graisse des cellules du tissu adipeux : hypergénèse, des médullocelles, parfois résorption de tous ces éléments et réplétion des cavités par des leucocytes à divers degrés d'état granuleux, etc. : accidents périostiques dans les organes voisins, suppurations, etc. — *C. des arbres.* Modification de nature indéterminée du tissu de leur écorce, puis de leur bois, amenant le ramollissement de la paroi de cellulose de leurs éléments, avec suintement du contenu cellulaire, etc. — *C. des céréales.* Développement sur et dans leur caryopse du *Tilletia caries*, Tul., Ustilaginée, qui le rend brunâtre ou noir, avec décomposition fétide, amertume et âcreté de son albumen. — *C. dentaire.* Modification lente de l'émail, puis de l'ivoire dentaires, par action chimique de la salive et du mucus sur leurs phosphates; d'où : 1° un ramollissement, une fragilité, lents et progressifs de l'albuminoïde auquel ils sont fixés; 2° une action des liquides précédents et alimentaires sur les prolongements cellulaires comblant les tubes de l'ivoire; 3° les modifications douloureuses correspondantes de la papille dentaire, etc.

L'obturation de l'excavation causée et la destruction de la papille peuvent seuls la guérir.

CARIÉ, ÉE. adj. Atteint de carie.

CARIEUX, EUSE. adj. [*cariosus;* esp. *carioso*]. Qui concerne la carie. — Vermoulu.

CARINAIRE. s. f. [*Carinaria*, Lamk.]. Genre de Gastéropodes marins nageant sur le dos.

CARIOPSE. Faute au lieu de *Caryopse*.

CARIS. s. m. Le *Caris verspertilionis*, Lat., Acarien de la chauve-souris.

CARISSA. s.f. Genre d'Apocynacées amères de l'Asie, etc.

CARIVE. s. m. Le *Piment* de la Guinée.

CARLATE. s. m. Sel de l'*Acide carlique*.

CARLIN. s. m. Variété de chien.

CARLINE. s. f. La *Carlina vulgaris*, L. [all. *Eberwurzel;* angl. *carlina-thistle*], Synanthérée sudorifique. — *C. noire*. La *Carlina caulescens*, L. — *C. blanche*. Les *Carlina accaulis*, L. et C. *subacaulis*, DC.

CARLIQUE. adj. Nom d'un acide tiré des *Carlines*.

CARLSBAD (Bohême). Sources alcalines au carbonate et sulfate de soude (51° à 75°), purgatives, etc.

CARLUDOVICA s. f. Genre de Pandanées de l'Équateur et du Pérou.

CARMEDIK, s. m. Synanthérée amère du Cap, voisine du *Carthamus tinctorius*. L.

CARMÉINE. s. f. ($C^{32}H^{26}O^{30}Az$). Matière colorante rouge, dérivée de la *Carmine* oxydée au contact de l'air.

CARMENTINE. s. f. La *Justicia pectoralis*, L., Acanthacée pectorale.

CARMINATIF, IVE. adj. et s. m. [de *carminare*, peigner, nettoyer; all. *blähungtreibend;* angl. *carminative;* it. et esp. *carminativo*]. Médicaments auxquels on attribue la propriété d'expulser les vents contenus dans l'intestin. Ce sont des Labiées et des Ombellifères agissant surtout par leurs essences.

CARMIN. s. m. Produit rouge très colorant, tiré de la *Cochenille*. — *C. d'indigo*. La *Phénicine*.

CARMINATION. s. f. L'action colorante exercée par le carmin. — L'emploi du carmin.

CARMINE. s. f. [all. *Karminstof;* angl. *carmine;* it. *carmino*]. Principe incolore ($C^{32}H^{26}O^{18}Az$) trouvé dans toutes les espèces du genre *Coccus*, surtout dans la *cochenille* (*Coccus cacti*, L.). Sa dissolution à froid se colore lentement en rouge au contact de l'air, mais rapidement à chaud. Il se forme et se dépose alors de la *Carméine* en flocons.

CARMINIQUE. adj. Qui concerne le carmin, la carmine. — Nom d'un acide ($C^{14}H^{14}O^{8}$) glycoside se dédoublant en sucre et *Rouge de carmin ;* tiré de la *Cochenille*.

CARNASSIER, ÈRE. adj. et s. Qui se nourrit de viandes, d'animaux vivants. — Ordre de Mammifères, à dents généralement aiguës ou tranchantes. — *C. carnivores*. Section des Carnassiers contenant les chats, les chiens, etc.

CARNAUBA. s. f. La *Cire* du *Copernicia cerifera*, Mart., Palmier du Brésil.

CARNÉ, ÉE. adj. Qui est couleur de chair.

CARNIFICATION. s. f. [de *caro*, chair, et *fieri*, devenir; it. *carnificazione;* esp. *carnificacion*]. Passage de quelques tissus à un état qui, par la consistance et la couleur, a de la ressemblance avec le tissu musculaire. — *C. pulmonaire*. Induration du tissu cellulaire de la trame du poumon avec augmentation de la ténacité du parenchyme, qui lui donne la consistance de la chair musculaire.

CARNIFIÉ, ÉE. adj. [it. *carnificato;* esp. *carnificado*]. Qui a pris l'aspect des muscles, etc.

CARNIFORME. adj. [de *caro*, chair, et *forma*, forme]. Qui a l'apparence de la chair musculaire.

CARNINE. s. f. ($C^{14}H^{8}O^{6}Az$). Alcaloïde amer tiré des extraits de viande de bœuf.

CARNISATION. s. f. Pour *Carnification*.

CARNIVORE. adj. et s. m. [*carnivorus*, de *caro*, chair; et de *vorare*, dévorer, manger; κρεωφάγος, all. *resseind*, *fleischfressend;* angl. *carnivorus;* it et esp. *carnivoro*]. Qui se nourrit d'animaux, de leur chair. — Tous les *Carnivores* ne sont pas de la famille des *Carnassiers*.

CARNIVORITÉ. s. f. Condition d'un animal, Vertèbré ou non, que son organisation appelle à vivre de chair.

CARNOSITÉ. s. f. [de *carnosus*, charnu; all. *Fleischausmuchs;* angl. *carnosity;* it. *carnosità;* esp. *carnosidad*]. Végétation du tissu cellulaire des muqueuses ou des plaies sous forme de petites masses rouges.

CAROBA. s. m. Les feuilles des *Jacaranda caroba*, *subrhombea* et *copaia*, Bignoniacées antisyphilitiques.

CARONCULE. s. f. [*caruncula*, diminutif de *caro*, chair ; καρκίον ; all. *Wärrchen;* angl. *caruncle;* it. et esp. *caruncula*]. — **A.** Saillie charnue. — **B.** L'*Arillode*, le *Strophiole*. — *C. lacrymale*. Pli conjonctival, ovale ou triangulaire, situé dans le grand angle de l'œil, rouge, vasculaire. Son épaisseur est due à la présence de dix à quinze petits follicules pileux de duvet à peine saillants à l'extérieur, ayant chacun une ou deux grosses glandes sébacées. C'est la *membrane clignotante* non développée. — *C. mamillaires*. Les lobes olfactifs. — *C. myrtiformes*. Tubercules rougeâtres, à l'orifice du vagin, de l'hymen déchiré lors du premier coït. — *C. papillaires*. Les mamelons duhile des reins versant l'urine dans les calices. — *C. de l'urèthre*. La crête uréthrale.

CARONCULEUX, EUSE. adj. Qui a l'aspect d'une *Caroncule*.

CAROTIDE. s. f. [καρωτὶς, de κάρος, assoupissement; all. *Kofpulsader;* angl. *carotid;* it. *carotide;* esp. *carotida*]. Les artères qui portent le sang au cou et à la tête. — *C. externe*. Elle s'étend du haut du larynx jusqu'au col du condyle de l'os maxillaire inférieur; elle se divise à sa terminaison, en artères temporale et maxillaire interne. — *C. interne*. Elle monte le long de la colonne vertébrale, entre dans le crâne par le canal carotidien, fournit l'ophthalmique. — *C. primitives*. Elles sont, l'une *droite*, l'autre *gauche*. La droite naît du tronc artériel brachiocéphalique; la gauche est fournie directement par l'aorte. Elles se partagent chacune en *carotide externe* et *carotide interne*.

CAROTIDIEN, IENNE. adj. [esp. *carotideo*]. Qui concerne les carotides.

CAROTIQUE. adj. [καρωτικὸς, de κάρος, assoupissement; it. *carotico*]. Qui concerne le carus. — *Carotidien*.

CAROTTE. s. f. Le *Daucus carota*. L. [all. *Möhre;* angl. *carrot;* it. *carota*], Ombellifère indigène.

CAROTTINE. s. f. [all. *Karotin;* angl. *carotin;* it. et esp. *carotina*]. Corps colorant du *Daucus carota*, L. ($C^{20}H^{36}$).

CAROUB. s. m. — *C. de Judée*. La galle du térébinthe (*Pistacia terebinthus*, L.), produite par suite de la piqûre de l'*Aphis pistaciæ*, L.

CAROUBE. s. f. [all. *Johannisbrod;* it. *carubo*]. La gousse charnue du *Caroubier*.

CAROUBIER. s. m. Le *Ceratonia siliqua*, L. [all. *Johannisbrodbaum;* angl. *carob-tree;* it. *carubo*], Légumineuse d'Orient.

CAROUGE. s. f. La *Caroube*.

CAROUSCHE. s. m. Le *Carassin*. — Le *Cyprinus striatus*, Holl.

CAROUSSE. s. f. La *Perca labrax* de la Méditerranée.

CARPADÈLE. s. m. [de καρπὸς, fruit, et ἄδηλος, couvert]. Fruit indéhiscent et pluriloculaire, à péricarpe sec et à loges distinctes monospermes.

CARPASUS ou **CARPASUM.** s. m. Suc végétal de provenance indéterminée qui causerait la somnolence et la mort (Dioscoride).

CARPE. s. m. Genre de *Cyprins*. — *C. ordinaire*. Le *Cyprinus capio*, L. — *C. de mer*. La *Vieille*. — La *Brême de mer*.

CARPE. s. m. [de καρπὸς, poignet; all. *Handwurzel;* angl. *wrist;* it et esp. *carpo*]. Partie du membre antérieur ou supérieur comprise entre l'avant-bras et la main. Les os sont au nombre de huit et forment le squelette du poignet.

CARPELLE. s. m. [de καρπὸς, fruit]. Organes premiers libres ou adhérents ensemble, dont la réunion compose le pistil. Chacun est considéré comme une petite feuille pliée en deux sur elle-même (De Candolle).

CARPESIUM. s. m. Substance d'origine inconnue diurétique analogue à la valériane venant de Laerte (Galien). — Les *Cubèbes*.

CARPHOLOGIE. s. f. [de καρφος, flocon, et λέγειν, ramasser; all. *Flockenlesen;* angl. *carphologia;* it et esp. *carfologia*]. Agitation automatique continuelle des mains

et des doigts qui semblent chercher à saisir quelque objet, durant les méningites, etc.

CARPIDIE. s. f. Ce qui, dans un fruit composé, représente un carpelle.

CARPIEN, IENNE. adj. Qui a rapport au *Carpe*.

CARPOBALSAMUM. s. m. [de καρπὸς, fruit, βάλσαμον, baume; all. *Balsamkörner*]. Le fruit stimulant de l'*Amyris opobalsamum*, Rutacée amyridée.

CARPOCAPSE. s. f. [de καρπὸς, fruit, et κάπσις, l'action de dévorer; *Carpocapsa*]. Genre de Lépidoptères nocturnes, tortricides, voisins des Papillons. — La larve de la *C. pomonana* est le *Ver* ou *Chenille* qui rend les poires et les pommes *véreuses*.

CARPO-CARPIEN, IENNE. adj. Qui regarde les rapports entre eux des os, etc., du carpe.

CARPOCORE. s. m. [*Carpocoris*, Kolen]. Genre d'Hémiptères voisins des Pentatomes.

CARPOGLYPHE. adj. et s.]de γλυφεὺς, sculpteur]. Qui attaque les fruits. — Genre d'Acariens (Ch. Robin).

CARPOGONE. s. m. [de γονὴ, rejeton]. La *Gonidie* qui, après conjugaison, devient le fruit d'un Cryptogame.

CARPOÏDE. Faute au lieu de *Cyprinoïde*.

CARPOLITHE. s. m. [de καρπὸς, fruit, et λίθος, pierre; all. *Fruchstein*; angl. *petrified fruits*]. Concrétions dures des poires, formées par des groupes de cellules végétales à cavité ramifiée très petite, à paroi dure très épaisse. — Fruit fossile.

CARPOLOGIE. s. f. [de καρπὸς, fruit, et λόγος, discours; all. *Fruchtlehre*; angl. *carpology*; it. *carpologia*]. La description des fruits.

CARPOMANIE. s. f. [de καρπὸς, fruit, et μανία, transport]. La surabondance accidentelle des fruits.

CARPOMEL. s. m. Le sucre de fruits incristallisable.

CARPO-MÉTACARPIEN, IENNE. adj. et s. m. Qui va du carpe au métacarpe. — *C. du petit doigt*. Le *Muscle opposant du petit doigt*. — *C. du pouce*. Le *Muscle opposant du pouce*.

CARPOMORPHE. adj. [de καρπὸς, fruit, et μορφὴ, forme]. Qui ressemble à un fruit.

CARPO-PÉDAL, ALE. adj. [de *carpe*, et *pied*]. Convulsions, spécialement des pouces et des orteils, durant la dentition, etc.

CARPOPHAGE. adj. [de φαγεῖν, manger]. Mangeur de fruits.

CARPO-PHALANGIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui se rapporte au carpe et aux phalanges. — *C. du pouce*. Le *Muscle fléchisseur* (*court*) *du pouce*. — *C. du cinquième doigt*. Le *Muscle adducteur du petit doigt*.

CARPOPHORE. s. m. [de καρπὸς, fruit, et φέρειν, porter; all. *Fruchtlager*]. Sur le fruit mûr, le *Gynophore* de l'ovaire.

CARPOPODITE. s. f. [de καρπὸς, carpe, et ποῦς, pied]. Le *Genou* des Articulés.

CARPO-SUS-PHALANGIEN. adj. et s. m. Le *Muscle adducteur* (*court*) *du pouce*.

CARQUILLON. s. m. [Altération de *Curculio*]. Le *Charançon*, sa larve et autres voisines.

CARRAGAHÉENINE. s. f. Le mucilage de *Carragaheen*.

CARRAGAHEEN. s. m. Le *Fucus crispus*, L. (*Chondrus polymorphus*, Lamk.), Algue émolliente.

CARAGEEN. s. m. Comme *Caragaheen*.

CARRATRACA (Espagne). Source froide sulfurée calcique faible (acide sulfhydrique, etc.; acide carbonique libre).

CARRÉ, ÉE. adj. et s. m. [*quadratus*; τετράγωνος; all. *viereckig*; angl. *square*; it. *quadrato*; esp. *cuadrado*]. Qui a quatre côtés égaux et quatre angles droits. — **A.** Nom de plusieurs muscles, à cause de leur figure. — *C. crural*. L'*Ischio-sous-trochantérien*, Ch., situé à la partie postérieure et supérieure de la cuisse. — *C. de la lèvre inférieure*. L'*Abaisseur de la lèvre inférieure*; portion du mento-labial, Ch. — *C. lombaire*. L'*Ilio-costal*, Ch., qui fait partie de la paroi postérieure de l'abdomen. — *C. du pied*. Le *Pédieux*. — *C. pronateur*. Le *Cubito-radial*, Ch., ou *Pronateur*.

CARREAU. s. m. [all. *Darsucht*; angl. *atrophy*; it. *atrofia*]. La tuberculisation des glandes lymphatiques du mésentère, etc. Elle se manifeste sur les enfants scrofuleux ou tuberculeux, chez ceux qui sont sevrés trop tôt et nourris d'aliments indigestes. Elle est parfois précédée d'entérite.

CARREAU. s. m. Le *Cyprinus Kollarii*, Cuv. et Val., à corps trapézoïde. — Le *Carassin*.

CARRELET. s. m. La *Plie* (*Pleuronectes platessa*, L.). — La *Barbue*.

CARTACÉ. adj. [de *carta*, papier]. Qui a l'aspect du papier, du parchemin.

CARTERIE. s. f. La *Carteria lacca*, Signoret, ou *Coccus lacca*, Coccidée de l'Inde, qui vit sur les *Anona*, *Ficus*, *Butea*, etc., en fait suinter après piqûre la laque dont elle s'entoure suivant les uns, qu'elle secrète suivant d'autres.

CARTERON, ONNE. adj. et s. L'homme ou la femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

CARTHAME. s. m. Le *Carthamus tinctorius*, L. [all. *Saflor*; angl. *carthamum*, *bastard-saffron*; it. et esp. *cartamo*], Synanthérée, dont les fleurs fournissent des principes colorants.

CARTHAMÉINE. s. f. [all. *Karthamein*, *Saffloroth*]. Composé rouge qui se produit par oxydation de la carthamine sous l'influence des alcalis et se trouve aussi dans les fleurs du carthame ($C^{14}H^8O^7$).

CARTHAMINE. s. f. Composé cristallisable, incolore. Devient jaune à l'air, puis donne la carthaméine ($C^{26}H^9O^5$). Accompagne, dans les fleurs de carthame, la carthamine.

CARTIER. Industriel français de la fin du XVIIIe siècle dont le nom est resté à un aréomètre.

CARTILAGE. s. m. [*cartilago*; χόνδρος; all. *Knopel*; angl. *cartilage*; it. *cartilagine*; esp. *cartilago*]. Tissu solide du corps, élastique et flexible, blanc opalin ou blanc jaunâtre. A chaud l'eau le dissout et le convertit en *Chondrine*. Suivant que la substance fondamentale est homogène ou fibreuse, on le distingue en *cartilage vrai* et en *fibro-cartilage*. Il se compose de cellules (*C. du cartilage*) toujours plongées dans une *substance fondamentale* hyaline plus ou moins dure dont la masse l'emporte sur celle des cellules, et les cavités dont elle est creusée qui contiennent ces dernières s'appellent chondroplastes. Il n'y a de vasculaires que les cartilages qui précèdent les os courts et les épiphyses des os longs, tant que la substitution de l'os au cartilage n'est pas achevée. — *C. annulaire* ou *anonyme*. Le *Cricoïde*. — *C. articulaire*. Celui qui recouvre l'extrémité osseuse intra-articulaire. — *C. aryténoïdes*. Les deux *C.* triangulaires du larynx au dessus du *Cricoïde*. — *C. de conjugaison* ou *synchondral*. La lame cartilagineuse non vasculaire, reste du cartilage fœtal diaphysaire, qui, de plus en plus mince, reste entre chaque épiphyse et le corps d'un os tant que l'ossification squelettique n'est pas achevée. — *C. dentaire*. La *Crête gingivale fibreuse*. — *C. diarthrodial*. Le *C. articulaire*. — *C. ensiforme*. L'appendice xiphoïde. — *C. inominé*. Le *Cricoïde*. — *C. de Meckel*. Organe fœtal transitoire, impair, symétrique, dont la forme générale est à peu près celle de la mâchoire inférieure développée étendue de la symphyse de la mâchoire au marteau dont le cartilage représente l'extrémité interne. — *C. nasal*. Celui des ailes et de la cloison du nez. — *C. d'ossification* ou *temporaires*. Ceux des organes du squelette fœtal auxquels l'os se substitue. — *C. permanents*. Les *C. articulaires*, ceux des voies naso-aériennes, de l'extrémité antérieure des côtes et de l'appendice xiphoïde. — *C. de Santorini*. Noyaux cartilagineux mobiles au dessus des *C. aryténoïdes* dont ils dépendent. — *C. thyréoïde* [all. *Schildknorpel*; angl. *thyroid cartilage*; esp. *cartilago tiroides*]. Le plus grand de ceux du larynx, dont il occupe la partie antérieure et supérieure. — *C. de Weitbrecht*. Fibro-cartilage inter-articulaire de l'articulation acromio-claviculaire. — *C. de Wrisberg*. Deux petits *fibro-cartilages* dans l'épaisseur des replis aryténo-épiglottiques.

CARTILAGÉINE. s. f. Albuminoïde naturel qui compose la substance hyaline fondamentale du cartilage. Le produit de la modification de la cartilagéine par l'eau bouillante est la *Chondrine*.

CARTILAGINEUX, EUSE. adj. [*cartilaginosus*; χονδρώδης; all. *knorpelig*; angl. *cartilaginous*; it. et esp. *cartilaginoso*]. Qui se rapporte aux cartilages; qui en est formé.

CARTILAGINIFICATION. s. f. Formation du cartilage.

CARTON. s. m. — **M. C.** *C. médicinaux.* Ceux dont la pâte est imprégnée de médicaments volatilisés par leur combustion. — *C. de montagne.* L'*Amiante.*

CARTONNIÈRE. s. f. Le *Frelon*, les *Polistes.*

CARUM. s. m. Le *Carvi.*

CARUS. s. m. [du grec κάρος, assoupissement profond; all. *tiefer Schlaf, Toltenschlaf;* angl. *carus;* it. *caro*]. Le plus haut degré du coma.

CARVACROL. s. m. Composé produit par action de la potasse sur le camphre ($C^{37}H^{8}O^{2}$).

CARVÈNE. s. m. L'essence de carvi ($C^{10}H^{8}$).

CARVI. s. m. Le *Carum carvi*, L. [all. *Kümmel;* angl. *caraway* ; it. *carvi*], Ombellifère aromatique.

CARVOL. s. m. ($C^{20}H^{14}O^{2}$). Le camphre de l'essence de carvi.

CARY. s. m. Assaisonnement formé de piment, de curcuma, etc.

CARYE. s. f. [*Carya*, Nut.]. Genre de Juglandacées d'Amérique à fruits comestibles.

CARYOCAR. s. m. [*Caryocar* Allam.]. Genre de Ternstrœmiacées d'Amérique à fruits riches en corps gras.

CARYOCOSTIN. adj. et s. m. [de *caryo*, abrégé pour καρυόφυλλον, girofle, et κόστος, costus]. Électuaire au costus et au girofle.

CARYONE. s. m. [de κάρυον, noix]. La *Noix*, drupe sèche.

CARYOPHYLLACÉ, ÉE, CARYOPHYLLÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à l'œillet (*Caryophyllus*). — Famille de dicotylédones polypétales à étamines hypogynes.

CARYOPHYLLINE. s. f. [it. *cariofillina ;* esp. *cariofilina*]. Matière cristalline de l'essence de girofle.

CARYOPHILLIQUE. adj. Qui concerne la caryophylline. — Nom de l'acide eugénique.

CARYOPSE. s. m. [deκάρυον, noix, et ὄψις, apparence]. Fruit sec, indéhiscent, monosperme, dont le péricarpe est adhérent avec la graine (Graminées).

CARYOTE. s. f. [*Caryota*, L.]. Genre de Palmiers à sève sucrée.

CAS. s. m. — *C. désespéré.* Maladie arrivée au point où il n'y a plus de traitement efficace possible. — *C. rares.* Nom donné à tout ce qui, en pathologie, présente quelque chose d'extraordinaire. — *C. rédhibitoire* [de *redhibere*, rendre]. Les cas morbides, sur les animaux, considérés comme de guérison difficile donnant droit à réclamer l'annulation d'une vente.

CASA. s. f. L'*Icaja.*

CASAL DE BARRAS (Portugal). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

CASCA D'ANTA. s. f. Noms : 1° de l'écorce de *Tapir*, du Brésil, produite par un *Drimys*, Magnoliacée ; 2° de l'écorce odorante du *Mespilodaphne pretiosa*, Nees, Lauracée du Brésil.

CASCARA. s. m. L'écorce du *Cinchona grandifolia*, R. et P.

CASCARILLE. s. f. [all. *Kaskarillrinde;* it. *cascariglia;* esp. *cascarilla*]. L'écorce du *Clutia eleutheria*, L. (*Croton eleutheria*, Sw.), Euphorbiacée fébrifuge d'Éleuthère, l'une des Antilles. — *C. de Cuba* ou *de la Trinité.* Le *Copalche.*

CASCARILLINE. s. f. L'amer de cascarille.

CASCATI. s. m. Le *Cachou* de Pégu.

CASÉARIE. s. f. [*Cascaria*, Jacq.]. Genre de Bixacées astringentes de l'Asie, de l'Afrique, etc.

CASÉATE. s. m. [all. *käsesaures Salz;* it. et esp. *caseato*]. Pour *Lactate.*

CASÉEUX, EUSE. adj. [de *caseus*, fromage; it. et esp. *caseoso*]. Qui a la nature du fromage ou son aspect, sa consistance.

CASÉIFORME. adj. [all. *käseförmig*]. Qui a l'aspect du fromage.

CASÉINE. s. f. [all. *Kasein, Käsestoff ;* angl. *casein*; it. *caseina*]. Albuminoïde naturellement liquide dont l'existence n'a été démontrée que dans le lait. Sa composition est $10(C^{40}H^{30}O^{2}Az^{6}) + S$. — *C. de l'intestin grêle.* Les *Peptones.* — *C. de la salive.* La *Ptyaline.* — *C. du sang.* Les *Peptones* du sang. — *C. végétale.* La *Légumine.*

CASÉIQUE. adj. Pour *Lactique.* — Qui concerne le *Caséum.*

CASERNE. adj. Logement pour beaucoup de militaires en commun qui exige de grands soins de propreté et de ventilation pour éviter les maladies dues à l'encombrement.

CASÉUM. s. m. Le *Fromage blanc*, ou caséine coagulée entraînant les globules du lait, qui rendent blanc le coagulum, dans la proportion de 10 p. 100 du lait écrémé; le reste est du petit-lait.

CASOAR. s. m. [*Casuarius;* all. *Kasuar;* angl. *casowary;* it. *casuario*]. Échassier brévipenne, à ailes plus courtes que celles des Autruches, à barbes rudimentaires aux plumes.

CASQUE. s. f. [*cassis, galea ;* all. *Helm*]. — **B.** En raison de sa forme, la lèvre supérieure de la corolle des Aconits et de quelques Labiées.

CASQUÉ. s. m. Le *Pimélode* et le *Coryphène.*

CASSATION. s. f. L'action de concasser.

CASSAVE. s. f. [angl. *cassada;* it. *cassavi;* esp. *casabe*]. Le *Manioc.*

CASSE. s. f. [all. *Kassie ;* angl. *cassia;* it. *cassia;* esp. *casia, cana fistola*]. Pulpe des fruit du *Canéficier.* — *C. en bâton* ou *des boutiques.* Les longues gousses brunes du *Ccanéficier*, pleines de pulpe autour de chaque graine, cloisonnées entre chaque graine. — *C. en bois* (*cassia lignea*, Blackwell, *xylocassia*). L'écorce du *Laurus cassia*, L., qui ressemble à la vraie cannelle pour la couleur et la forme. — *C. mondée.* La pulpe de casse séparée des graines. — *C. résolutive* ou *en noyaux.* Celle qui est mêlée de graines.

CASSEAU. s. m. [de *casser*]. Cylindre de bois résistant, divisé selon son axe, employé sur les animaux pour la castration et pour la cure de l'omphalocèle.

CASSE-LUNETTES. s. m. Le *Bleuet* et l'*Euphraise* dits bons contre les ophthalmies.

CASSE-NOIX. s. m. Le *Nucifraga guttata*, Vieillot, Passereau conirostre.

CASSENOLE. s. f. La galle de chêne.

CASSERIUS. Anatomiste italien du XVI[e] siècle dont le nom est resté au muscle *coraco-brachial.*

CASSHUTTIE. s. f. Le *Cascati.*

CASSIA. s. f. La *Casse.* — L'essence du *Laurus cassia.*

CASSIDE. s. f. [*Cassida*, L.]. Genre de Coléoptères à corps aplati à larves phtyophages.

CASSIE. s. f. L'*Acacia farnesiana*, Willdenow.

CASSIÉ, ÉE. adj. et f. Qui tient de la casse, de ses produits. — Tribu des Légumineuses à dix étamines périgynes.

CASSIER. s. m. Comme *Cassie.*

CASSINE. s. f. Principe tiré de la Casse (*Cassia fistula*, L.).

CASSINE. s. f. Principe amer de la *Casse.*

CASSINÉ. s. m. [*Cassine*, L.]. Genre de Célastracées du Cap à bois élastique.

CASSION. Faute au lieu de *Cathions.*

CASSIS. s. m. La plante, les fruits (et la liqueur qu'ils servent à préparer) du *Ribes nigrum*, L., Ribesiée.

CASSITÉRIDES. s. m. pl. [de κασσίτερος, étain]. Genre de corps simples, comprenant l'étain, etc. (Ampère).

CASSITÉRITE. s. f. Le bioxyde d'étain naturel.

CASSIUS. Chimiste hollandais du XVII[e] siècle, qui a laissé son nom à un composé pourpre d'or et d'étain.

CASSONADE. s. f. — *C. blanche.* Sucre partiellement décoloré au sortir du rafraîchissoir et non encore raffiné. — *C. brute.* Le sucre brut ou non raffiné.

CASSONIQUE. adj. Nom d'un corps acide obtenu de la cassonade.

CASSUÉJOULS (Aveyron). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

CASSUMUNIAR ou **CASSUMUNAR.** s. m. Racine aromatique d'un Amomum des Indes.

CASSYTHA. s. f. La *C. filiformis*, L., et autres Lauracées des tropiques.

CASTAGNEAU. s. m. Le *Chromis mediterranea*, Cuv. Labroïde.

CASTAGNEUX. s. m. Le *Podiceps minor*, Loth., Palmipède brachyptère.

CASTAGNOLE. s. f. Le *Sparus castaneola*, Lac., Acanthoptérygien, à dos bleu; argentin sur les côtés. — Le *Sparus chromis*, Lac.

CASTANAR DE IBOR (Espagne). Source froide sulfatée magnésienne, ferrugineuse.

CASTANÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Châtaignier*, à la *Châtaigne* (*Castanea*). — Tribu des *Cupulifères*.

CASTEL-DORIA (Sardaigne). Sources hypo-thermale, sulfatée, calcique.

CASTELJALOUX (Lot-et-Garonne). Source froide ferrugineuse.

CASTELLAMARE (près de Naples). Sources ferrugineuses, gazeuses, acidules, sulfureuses (15°).

CASTELNUOVO (Italie, Piémont). Source froide sulfurée et iodurée.

CASTÉRA-VERDUZAN (Gers). Source sulfureuse (25°) et ferrugineuse froide.

CASTIGLIONIA. s. f. Genre d'Euphorbiacées à suc caustique du Pérou.

CASTINE. s. f. Base cristalline des graines du *Vitex agnus-castus*, L., Verbénacée.

CASTOR. s. m. Le *Castor fiber*, L., Rongeur vivant au bord des fleuves, qu'on ne retrouve plus qu'au Canada, en Asie, en Sibérie.

CASTORÉINE. s. La *Castorine*.

CASTORÉUM. s. m. [καστώριον; all. *Bibergeil;* angl. *castoréum;* it. *castorio, castoro;* esp. *castoreo*]. Sécrétion des follicules placés sous l'abdomen des castors mâles et femelles, entre l'origine de la queue et la partie postérieure des cuisses. Ce sont les deux poches dans lesquelles il est versé, encore unies par leur conduit excréteur commun, que l'on trouve sous le nom de *Castoréum*. On ne donne scientifiquement ce nom qu'à la matière résinoïde qu'elles contiennent, produite par des follicules analogues aux *Sudoripares* et qui sont sous la face profonde du derme de la paroi des poches. — Le *C.* est amer, âcre, d'une odeur fétide, pénétrante, antispasmodique.

CASTORIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du castor. — Famille de Rongeurs.

CASTORINE. s. f. [all. *Kastorin;* it. et esp. *castorina*]. Matière grasse cristallisable isolée du castoréum, par l'alcool bouillant.

CASTRAT. s. m. [*castratus;* εὐνουχισθεὶς; all. *Kastrat;* angl. *castrato, eunuch;* it. *castrato*]. L'homme qui a été soumis à la castration.

CASTRATION. s. f. [*castratio;* εὐνουχισμός, ἐκτομή, ὀρχοτομία; all. *Kastration;* it. *castrazione;* esp. *castracion*]. Extirpation des deux testicules. — *C. des animaux domestiques.* Celle qui est faite en suivant nombre de procédés pour modifier les caractères des mâles, soit pour en rendre l'engraissement plus facile après la suppression de la possibilité des actes générateurs, etc. — *C. chirurgicale.* Celle qui est opérée en raison de l'existence de tumeurs testiculaires ou épididymaires, et qui conserve ce nom, alors même qu'elle ne porte que sur l'un des testicules. La couche élastique profonde de la muqueuse du canal déférent amenant la rétraction de celui-ci quand on le coupe, oblige de le retenir en place avant et après la section. — *C. criminelle.* Celle qui est accomplie par violence, quelqu'en soit le but, de vengeance ou pour obtenir l'eunuchisme. Dans ce cas, elle est pratiquée par ablation totale des bourses ou des testicules uniquement. — *C. des femelles.* L'ablation de l'ovaire des vaches, des brebis, pour prolonger la lactation; des volailles, des truies, pour les faire engraisser. — *C. féminine.* L'opération de Battey.

CASTROCARO (Toscane). Source froide chlorurée sodique et iodo-bromurée.

CASUARINA. s. m. Genre de Casuarinées astringentes de l'Océanie.

CASUARINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Casuarina*. — Famille de dicotylédones apétales, à feuilles en forme de petites écailles circulaires.

CATA. [κατά, en bas, sur, contre, comme, etc.]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots indiquant soit opposition, soit manière d'être, ressemblance, etc.

CATACAUSIS. s. f. [de κατακαίειν, brûler]. La combustion humaine dite spontanée (Young).

CATACAUSTIQUE. adj. La *Caustique* par réflexion.

CATACÉRASTIQUE. adj. [de κεραννεσθαι, tempérer]. Tempérant.

CATACLASE. s. f. [de κλάσις, rupture.] Fracture. — Renversement des paupières.

CATACLYSME. s. m. [de κατακλύζειν, inonder; κατάκλυσμα, pour κλυστὴρ, clystère]. Le bain en douche. — Le *Clystère*.

CATACOUSTIQUE. s. f. [de κατά, contre, et *acoustique*]. Section de la physique qui traite des sons réfléchis ou des effets des échos.

CATADIOPTRIQUE. adj. [de κατά, contre, et *dioptrique*]. Ce qui réunit les effets combinés de la réflexion et de la réfraction.

CATAGLOSSE. s. m. [*cataglossum*, de κατά, en bas, et γλῶσσα, langue]. Le *Speculum oris*, instrument pour abaisser la langue.

CATAGMATIQUE. adj. [de κάταγμα, fracture]. Qui aide à la formation du *Cal*.

CATAIRE. s. f. La *Nepeta cataria*, L. [all. *Katzenmünze;* angl. *cat-mint;* it. *cataria*], Labiée fortement aromatique.

CATAIRE. adj. [de *catus*, chat]. Qui se rapporte au chat, aux sons qu'il fait entendre.

CATALEPSIE. s. f. [*catalepsia, catalepsis;* κατάληψις; de καταλαμβάνειν, surprendre, saisir, etc.; all. *Starrsucht;* angl. *catalepsia;* it. *catalessia;* esp. *catalepsia*]. Névrose caractérisée par la cessation momentanée de la volonté, de la motricité, de l'action du système nerveux central qui préside aux mouvements volontaires et réflexes, sans lésion des muscles ni de leur contractilité; avec aptitude des muscles des membres et même du tronc à conserver, pendant toute la durée de l'attaque, les attitudes qu'ils avaient au commencement, ou celles qu'on parvient à leur faire prendre. — *C. épidemique* ou *par imitation.* Celle qui, se rattachant à l'hystérie et à l'extase, se produit sur des individus isolés, ou en plus ou moins grand nombre, dans les épidémies convulsives, à formes religieuses surtout, avec abolition de la sensibilité, sauf celle des sens, etc.

CATALEPSIQUE. Faute au lieu de *Cataleptique*.

CATALEPTIQUE. adj. et s. [*catalepticus*]. Qui se rapporte à la catalepsie. Qui en est atteint.

CATALLACTE. s. m. Genre de Protozoaires pyriformes se réunissant en étoiles et en sphères par leur extrémité mince, à mouvements amiboïdes quand les individus sont libres.

CATALPA. s. m. Le *Catalpa bignonioides*, Walt., *Bignonia catalpa*, L., Bignoniacée amère.

CATALYSE. s. f. [de καταλύειν, dissoudre; all. *Katalysis;* angl. *catalysis;* it. *catalisi*; esp. *catalisa*]. Phénomène qui a lieu quand un corps, par sa seule présence et sans y participer chimiquement, détermine la manifestation de certaines affinités qui, sans lui, resteraient inactives (Berzelius, 1835). Ainsi certains oxydes chassent l'oxygène de l'eau oxygénée, sans rien perdre ni acquérir de ce corps simple; ainsi le platine très divisé transforme l'alcool en acide acétique sans se modifier. Ces actes chimiques et nombre d'autres analogues, autrefois considérés comme ne s'expliquant que par une action de contact mystérieuse, ne sont que des exemples des actions chimiques déjà connues, soit : 1° de fixation ou de perte d'un ou plusieurs équivalents d'eau; 2° de dédoublement en deux ou plusieurs composés, isomères ou non; 3° de condensation de plusieurs équivalents d'un composé en un polymère, dont l'équivalent est double, triple, etc., et cela avec ou sans fixation d'eau; 4° de simple passage à un état isomérique, etc. On considérait en particulier comme actions catalytiques les actes chimiques qui se passent dans l'économie, et, en premier lieu, la formation assimilatrice des substances organiques azotées propres à chaque espèce d'éléments anatomiques. Elle peut comprendre, suivant chaque circonstance observée : 1° des actes de combinaison des amides aux corps gras; 2° des phénomènes de fixation ou de perte d'un ou de plusieurs équivalents d'eau, de constitution sans variation des quantités d'azote et de carbone (*hydratation, déshydratation chimique*); 3° des actes de combinaisons polymériques, c'est-à-dire de l'un des composés précédents ou de quelque composé ternaire hydrocarboné, avec un deuxième équivalent du même composé ou avec un équivalent de l'un de ses isomères, qu'il y ait ou non en même temps hydra-

tation ou déshydratation; 4° enfin des actes de simples modifications isomériques ou d'arrangement moléculaire intime dans chaque composé, sans perte ni acquisition d'eau (Berthelot).

CATALYSEUR, EUSE. adj. et s. Qui détermine la *Catalyse.*

CATALYTIE. s. f. La *Catalyse.*

CATALYTIQUE. adj. Qui concerne la *Catalyse.*

CATAMÉNIALALE. adj. [de καταμήνια, les règles]. Qui a rapport aux règles.

CATANANCE. s. f. Jadis une sorte d'*Astragalus.*

CATANANCHE. s. m. Synanthérée astringente du Midi.

CATAPASME. s. m. [κατάπασμα, de κατά, sur, et πάσσειν, saupoudrer]. Médicament pulvérulent dont on saupoudrait les organes.

CATAPHORA. s. m. [καταφορά, κατά, en bas, et φέρειν, porter : tomber d'en haut]. Assoupissement sans fièvre ni délire.

CATAPHRACTE. adj. et s. [κατάφρακτος, cuirassé]. Qui est pourvu d'un dermo-squelette. — Genre de Malacoptérygiens abdominaux. — Le *Cotus cataphractus*, Bloch. — Le *Malarmat.* — Les *Tatous.*

CATAPLASME. s. m. [*cataplasma*, de καταπλάσσειν, appliquer dessus; all. *Breiumschlag;* angl. *poultice;* it. et esp. *cataplasma*]. Topique de la consistance d'une bouillie épaisse, composé de pulpes, de poudres ou de farines cuites, soit avec de l'eau pure, soit avec des décoctions de plantes, etc. Ils sont le plus souvent émollients simplement, avec ou sans addition de calmants, etc.

CATAPLECTIQUE. adj. Qui survient subitement.

CATAPLEXIE. s. f. [κατάπληξις, de κατά, sur, et πλήσσειν, frapper]. L'apoplexie foudroyante. La mort subite de cause quelconque.

CATAPTOSE. [de καταπίπτειν, tomber]. La chute soudaine du corps lors de mort subite, d'une attaque hystérique, épileptique ou d'apoplexie.

CATAPUCE. s. f. L'*Euphorbia lathyris* et autres.

CATARACTE. s. f. [de καταῤῥάκτης, qui se précipite, de καταῤῥάσσειν, se précipiter; la cataracte étant jadis supposée due à la chute d'une humeur sur les yeux; en latin, *suffusio;* en grec ὑπόχυμα, ὑπόχυσις; all. *Staar;* angl. *cataract;* it. *cateratta;* esp. *catarata*]. Opacité du cristallin qui empêche les rayons lumineux de parvenir jusqu'à la rétine, ce qui cause ainsi la perte de la vue. L'opacité résulte du passage accidentel de l'état homogène absolument hyalin des cellules, puis des tubes de la couche antérieure du cristallin même, dite de Morgagni, à l'état de granules. Au lieu de laisser passer la lumière en la réfractant, ils réfléchissent alors du côté d'où ils viennent, tout ou partie de ses rayons. Elle peut provenir aussi de la production de néoplasmes divers contre la capsule; mais les altérations n'affectent jamais l'*épaisseur* de celle-ci. Le traitement chirurgical des cataractes est le seul efficace. L'ablation ou *extraction* des organes devenus opaques est celui qui est préférable, viennent ensuite leur destruction par *broiement* ou *discission* ou leur déplacement par abaissement. — *C. branlante.* Celle dans laquelle le cristallin vacille derrière la pupille. — *C. capsulaire* ou *membraneuse.* Les *C. néomembraneuses* tant ordinaires que *crétacées.* — *C. capsulaire néomembraneuse.* Elle est caractérisée anatomiquement par des éléments ou par une petite couche néomembraneuse de tissu cellulaire adhérent à l'iris ou cessant de lui adhérer, tandis qu'elle reste fixée à la face irienne de la cristalloïde antérieure. (A. Richard et Ch. Robin). — *C. capsulaire crétacée, crayeuse* ou *calcaire.* Elle est caractérisée par des granules calcaires, qui sont incrustés dans l'épaisseur de la cristalloïde antérieure, mais à sa surface irienne seulement. — — *C. capsulo-lenticulaire.* Celle dans laquelle le cristallin est opaque en même temps que la capsule. — *C. congénitale.* Celle qui existe dès la naissance. — *C. fausse.* Lésions qui déterminent de l'opacité, non dans le cristallin mais sur les organes autres que lui et qui siègent dans l'axe des rayons visuels. — *C. hyaloïde.* Celles qu'on suppose due à l'opacité des portions antérieures du vitreum. — *C. lenticulaires.* Celles dans lesquelles le cristallin même est lésé. Ce sont : la *molle*, la *liquide*, la *dure* et la *pierreuse.* La molle peut être 1° *striée*, 2° *étoilée*, 3° *à trois branches*, 4° *barrée*, 5° *fenêtrée*, 6° *déhiscente*, 7° *à taches disséminées*, 8° *pointillée.* Les variétés étiologiques sont des indications pour le choix des procédés opératoires qui leur sont applicables; ces quatre variétés sont : 1° la *C. traumatique*, 2° la *C. congénitale*, 3° la *C. diabétique*, et 4° la *C. glaucomateuse* qui se produit comme une complication dans la dernière période du glaucome. — *C. lenticulaire liquide, morgagnienne, interstitielle, cystique* ou *laiteuse.* L'opacité est due à ce que les éléments de la couche des cellules du cristallin, au lieu de rester translucides et homogènes, sont grenus ou désagrégés et réduits à l'état de granulations, etc. — *C. lenticulaire dure.* D'après sa couleur on la désigne quelquefois sous les noms de *brune, noire et verte.* — *C. lenticulaire pierreuse.* Elle est caractérisée par une incrustation de carbonate de chaux principalement, accompagné d'un peu de phosphate de cette base. — *C. noire.* L'*Amaurose.* — *C. partielles.* Celles dont le développement n'atteint pas toute l'étendue de l'appareil cristallinien. — *C. secondaire.* Opacité qui apparaît à la place du cristallin, après l'opération de la cataracte. — *C. siliqueuse.* Celle dans laquelle le cristallin même s'est résorbé, etc., l'opacité étant due à ce qui de sa substance opacifiée reste adhérent à la face interne de sa capsule vidée. — *C. zonulaire, lamellaire, stratifiée*, etc. Celles qui n'occupent qu'une couche des parties corticales du cristallin.

CATARACTÉ, ÉE. adj. et s. [*suffusione vitiatus*]. Le cristallin ou l'individu atteint de cataracte.

CATARRHAL, ALE. adj. [all. *katarrhalisch;* it. *catarrale;* esp. *catarral*]. Qui est de la nature du catarrhe; qui s'y rapporte.

CATARRHE. s. m. [κατάῤῥοος de κατά, en bas, et ῥέω, je coule; all. *Katarrh, Schleimfluss;* angl. *catharrh;* it. et esp. *catarro*]. On a désigné sous ce nom toutes les congestions et inflammations réelles ou supposées des muqueuses quelconques avec supersécrétion plus ou moins prononcée, tant du mucus qu'elles donnent habituellement que du produit des glandes qui sont annexées à ces membranes. Les causes de ces troubles circulatoires et de leurs conséquences sont en quelque sorte sans nombre, les unes locales, les autres générales. L'état des muqueuses et des sécrétions devient ici un épiphénomène compliquant les fièvres éruptives et des états généraux les plus divers des appareils respiratoires, urinaires, génitaux et digestifs. — *C. auriculaire.* L'*Otorrhée.* — *C. bronchique.* La *Bronchorrhée.* Le *Rhume.* — *C. de l'estomac.* La *Gastrorrhée.* — *C. guttural.* L'angine chronique. — *C. laryngien.* La *Laryngite.* — *C. intestinal.* La *Diarrhée* chronique. — *C. nasal.* Le *Coryza.* — *C. de l'oreille.* *L'Otorrhée.* — *C. pharyngien.* La *Pharyngite.* — *C. pulmonaire.* La *Bronchite*, la *Bronchorrhée.* — *C. suffocant.* Variété de l'asthme. — *C. uréthral* et *C. vaginal.* La *Blennorrhée.* — *C. de l'utérus.* La *Leucorrhée.* — *C. vésical.* La *Cystite chronique.* — *C. des cornes* ou *des sinus* [all. *Kornkatarrh*]. Inflammation de la muqueuse des sinus frontaux et de celle de l'apophyse des cornes frontales des Ruminants avec écoulement de mucus purulent.

CATARRHECTIQUE. adj. [de καταῤῥήσσειν, dissoudre]. Autrefois les humeurs auxquelles on supposait une action dissolvante.

CATARRHEUX, EUSE. adj. et s. [esp. *catarroso*]. De la nature du catarrhe. — Qui en est atteint.

CATARRHYSE. s. f. [κατάῤῥυσις, écoulement]. La défluxion.

CATARTISME. s. m. [de καταρτίζειν, replacer]. Réduction d'un os, déplacé, luxé ou brisé.

CATASTALTIQUE. adj. [de καταστέλλειν, resserrer; angl. *catastaltic*]. *Astringent.*

CATASTASE. s. f. [κατάστασις, de κατά, selon, et ἵστημι, je pose]. Manière d'être des saisons au point de vue pathologique. — Constitution médicale.

CATASTATIQUE. adj. [καταστατικός]. Qui se rapporte à la *Catastase*, à l'état général d'une saison.

CATÉ. s. m. Décoction astringente des fruits et de l'*Acacia catechu*, Wildenow, Mimosée, et de l'*Areca catechu*, L., Palmier de l'Inde.

CATÉCHIQUE. adj. Comme *Catéchucique.*

CATÉCHU. s. m. Pour *Cachou*.
CATÉCHUCIQUE. adj. Qui a rapport au *Cachou*. —La *Catéchine* considérée jadis comme acide.
CATÉCHURRHÉTINE. s. f. Dérivé de la *Catéchine*.
CATGUT. [s. m. [de l'angl. *cat*, chat, et *gut*, boyau]. Fil ou fine corde à boyau pour les ligatures et sutures chirurgicales.
CATÉLECTROTONIQUE. adj. Qui concerne l'augmentation du pouvoir électro-moteur des nerfs soumis à un courant électrique permanent.
CATHA. s. f. Genre de Célastrinées d'Arabie.
CATHARSIE. s. f. [κάθαρσις, de καθαίρειν, purger, purgation]. Évacuation naturelle ou artificielle.
CATÉCHINE. s. f. [all. *Katechinsäure*] ($C^{40}H^{18}O^{16}$). Composé cristallisable, incolore, retiré du cachou par l'eau bouillante, etc.
CATESBÆE. s. f. [*Catesbœa*, L.]. Genre de Rubiacées de l'Amérique du Sud.
CATHARTICUM LUNARE. s. m. La *Pierre infernale*.
CATHARTINE. s. f. [de κάθαρσις, purgation; all. *Kathartin;* it. *catartina;* esp. *catartino*]. Matière incristallisable tirée du *Séné*.
CATHARTIQUE. adj. et s. [καταρτικὸς, de κάθαρσις, purgation; all. *kathartisch;* angl. *cathartic;* it. *catartico*]. Qui purge plus que les laxatifs et moins que les drastiques. — Le médicament qui exerce l'action cathartique. — C. La *Cathartine* considérée comme acide.
CATHARTOGÉNINE. s. f. Glycoside du *Séné*.
CATHARTOMANNITE. s. f. Mannite du *Séné*.
CATHÉMÉRIN, INE. adj. [de κατὰ, pendant, et de ἡμέρα, jour; it. *catamerino*]. Qui revient chaque jour.
CATHÉRÈSE. s. f. [de καθαιρεῖν, soustraire; angl. *catheresis;* it. *cateresi;* esp. *cateresia*]. Épuisement. — Destruction. — Cautérisation légère.
CATHÉRÉTIQUE. adj. et s. m. [de καθαιρεῖν, détruire, retrancher; all. *ätzend;* angl. *catheretic;* it. et esp. *cateretico*]. Les caustiques faibles dont l'effet se borne à la formation d'une eschare superficielle. — Astringent.
CATHÉTER. s. m. [*catheter;* κάθετήρ, de καθιέναι, plonger; all *Katheter;* angl. *catheter;* it. *catetere;* esp. *cateter*]. Jadis tout instrument explorateur destiné à parcourir un canal de l'organisme. — Les sondes destinées à être introduites dans la vessie. — La sonde cannelée qu'on introduit par l'urèthre dans la vessie, avant de pratiquer l'opération de la taille périnéale et dont la cannelure sert de guide au lithotome ou au bistouri avec lequel on incisera la prostate et le col de la vessie.
CATHÉTÉRISATION. s. f. Faute au lieu de *Cathétérisme*.
CATHÉTÉRISME. s. m. [all. *Katheterismus;* angl. *catheterism*, it. et esp. *cateterismo*]. Opération par laquelle on introduit un cathéter, une sonde, une bougie ou un instrument lithotriteur, dans la vessie, pour évacuer l'urine, dilater l'urèthre, servir de conducteur à des instruments tranchants dans l'opération de la cystotomie, ou de la lithotritie. — *C. explorateur*. L'introduction d'une sonde, d'un stylet, etc., dans les conduits auditifs externes ou interne, les fosses nasales, la trachée, l'œsophage, la vessie, l'utérus, l'anus, une fistule, une plaie pour un but de disgnostic, de recherche d'un corps étranger, etc.
CATHÉTOMÈTRE, s. m. [de κάθετος, verticale, et μέτρον, mesure; all. *Höhenmesser*]. Instrument servant à mesurer la distance de deux points ou de deux plans horizontaux.
CATHIONS. s. m. Nom donné aux produits qui dans l'électrolyse se déposent sur l'électrode négative ou *Cathode*.
CATHODE. s. m. [de κατά, en bas et ὅδος, route; all. et angl. *cathode*]. Vieille désignation de l'électrode négative.
CATHOLICON ou **CATHOLICUM**. s. m. [de καθολικὸς, universel; it. *catolico;* esp. *catolicon*]. Électuaire purgatif composé de sené et de rhubarbe.
CATHOLIQUE. adj. [de καθολικὸς, général, universel]. Qui sert à toutes sortes d'opérations; qui est répandu dans toutes les parties du corps. — Qui convient au traitement de toutes les maladies.
CATI (Espagne). Source carbonatée calcique (18°).
CATIONS. Faute au lieu de *Cathions*.
CAT-MARIN. s. m. Le *Colymbus septentrionalis*, L., Palmipède brachyptère.
CATOCATHARTIQUE. adj. [de κάτω, par en bas, et καθαίρειν, purger]. Qui purge par évacuation intestinale.
CATOCHE, CATOCHUS. s. m. [κάτοχος; de κατέχειν, retenir; it. *catoco;* esp. *catoche*]. Le *Coma vigil*. — La *Catalepsie*.
CATOCOELIE. s. f. [de κάτω, en bas, et κοιλία, ventre]. L'hypogastre; son contenu.
CATOCOENADELPHE. adj. et s. m. [de κάτω, par en bas, κοινὸς; commun, et ἀδελφὸς, frère]. Monstre cœnadelphe, dont les deux corps sont unis par l'extrémité inférieure (Gurlt).
CATODE. Faute au lieu de *Cathode*.
CATOMISME. s. m. [κατωμῖσμὸς, de κάτω, en bas, et ὦμος, épaule]. Procédé de réduction des luxations de l'humérus chez les Grecs.
CATOPE ou **CATOPODE**. adj. et s. [de κάτω, en bas, et ποῦς, pied]. Les nageoires ventrales (Duméril). — Les Poissons qui en ont.
CATOPTER. s. m. [de κάτοπτήρ, de κατὰ, contre, et ὄπτομαι, voir]. Le *Spéculum*.
CATOPTRIQUE. s. f. [de κάτοπτρον, miroir, dérivé de κατὰ, en sens contraire, et ὄπτομαι, je vois; all. *Katoptrick, Reflexionslehre;* angl. *catoptric;* it. *catottrica;* esp. *catoptrica*]. Partie de la physique qui étudie les lois de la réflexion de la lumière.
CATOPTRIQUE. adj. Qui concerne la lumière réfléchie.
CATOPTROMANCIE. s. f. [all. *Spiegelgeschwörung;* angl. *catoptromancis;* it. *catottromanzia;* esp. *catoptromancia*]. La divination d'après l'examen de figures entrevues dans les miroirs.
CATOPTROSCOPIE. s. f. [de *catoptrique*, et σκοπεῖν, examiner]. Étude des corps à l'aide de la lumière réfléchie.
CATOSTOME. adj. [de κατω, en bàs et στόμα, bouche]. Qui a la bouche en bas.
CATOTÉRIQUE. adj. [κατωτερικὸς, de κατώτερος]. Qui fait couler en bas. — Purgatif. — Évacuant.
CATULOTIQUE. adj. [κατουλωτικὸς, de κατουλοῦν, cicatriser, de κατὰ, et οὐλή, cicatrice]. Ce qu'on disait cicatrisant, ou empêcher les cicatrices de devenir apparentes.
CATURE. s. m. [*Caturus* L.]. Genre d'Euphorbiacées des Indes.
CAUCALIDE. s. f. [*Caucalis*, L.]. Genre d'Ombellifères.
CAUCALINÉ, ÉE ou **CAUCALIDÉ, ÉE**. adj. et s. Qui tient des *Caucalis*. — Tribu des Ombellifères.
CAUCASIEN, ENNE ou **CAUCASIQUE**. adj. et s. — Z. Variété aryenne du genre humain à front développé, visage ovale, bouche petite ou moyenne, lèvres minces bien dessinées, incisives verticales, d'où un angle facial de 80° à 90°, et nez long; pommettes peu saillantes, bassin large, mamelles hémisphériques ou à peine pyriformes; pieds et mains ordinaires; cheveux blonds ou bruns, longs, lisses ou bouclés; barbe fournie aux lèvres, au menton et aux joues; torse velu; joues rosées ou mates; muqueuses rouges; taille svelte; membres bien dessinés; peau blanche ou basanée jusqu'au brun.
CAUCHALAGUA. s. m. L'*Erythrœa centaurium*, Gentianée.
CAUCHEMAR. s. m. [*incubus, ephialtes, onirodynia;* ἐπιβολή, ἐφιάλτης, πνιγαλίων; all. *Alpdrücken;* angl. *nightmare;* it. *incubo;* esp. *pesadilla*]. Variété du rêve avec sentiment d'un poids incommode sur la région épigastrique, anxiété, impossibilité de se mouvoir, de parler, gêne de la respiration, palpitations, agitation, puis réveil en sursaut.
CAUDAL, ALE. adj. Qui a rapport à la queue.
CAUDATION. s. f. [it. *caudazione;* esp. *caudacion*]. Allongement anormal de la queue, du clitoris.
CAUDÉ, ÉE. adj. [*caudatus*, de *cauda*, queue]. Prolongé en queue.
CAUDEX. s. m. [all. *Stock;* it. *caudice*]. Tronc d'arbre, souche. — La partie d'une plante qui n'est pas ramifiée. — *C. ascendant*. La tige ou le tronc proprement dit. — *C. descendant*. Le pivot d'où se détachent les racines.
CAUDICULE. s. m. Petit prolongement.

CAUDIFORME. adj. [de *cauda*, queue, et *forma*, forme]. Comme *Uroïde*.

CAUDIMANE. adj. [de *manus*, main]. Qui a la queue prenante.

CAULÉDON. adj. indécl. [de καυληδὸν, à l'instar d'une tige, de καυλής, tige; all. *querbrüchig;* it. *cauledon*]. Fracture en travers, sans esquille.

CAULESCENT, ENTE. adj. [de *caulis*, tige; all. *gestengelt*]. Pourvu d'une tige.

CAULICOLE. adj. [de *caulis*, tige, et *colere*, habiter]. Qui vit sur les tiges.

CAULICULE. s. f. Tigelle.

CAULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme de tige.

CAULINAIRE. adj. [de *caulis*, tige; all. *stielständig*]. Qui a rapport à la tige. — Situé sur la tige. — Cauliforme.

CAULOBULE. s. m. [de κάυλὸς, tige, et βολβός, bulbe]. Renflement en tubercule de la base d'une tige feuillée.

CAULOCARPIEN, IENNE. adj. [de καυλὸς, tige, et καρπὸς, fruit]. Phanérogame dont la tige persiste et porte plusieurs fois des fruits (De Candolle).

CAULOMA. s. m. La tige des Algues.

CAULOPHYLLE. s. m. (*Caulophyllum*, Michx). Genre de Berbéridacées emménagogues de l'Amérique du Nord.

CAULOPHYLLIN. s. m. et **CAULOPHYLLINE**. s. f. Principe résineux du *Caulophyllum thalictroides*.

CAULOSARQUE. s. m. [de σάρξ, chair]. Le *Caulobulbe*.

CAUSALITÉ. s. f. [all. *Kausalität*; angl. *causality, causation;* it. *cauzalita*]. Résultat de nos facultés de comparaison qui fait saisir les rapports existant entre les phénomènes simples et généraux et ceux plus complexes qui leur sont subordonnés, les premiers étant appelés cause des seconds (Spurzheim et Broussais).

CAUSE. s. f. [*causa;* αἰτία, αἴτιον, ce qui produit un effet; all. *Ursache;* it. et esp. *causa*]. Tout mouvement de la matière, tant brute que sous l'état d'organisation, qui, sous les formes particulières de ce mouvement, ou propriétés, en détermine un autre et représente ici ce qu'on dit être une force. — **M. C.** *C. accidentelles*, celles qui n'agissent que dans certaines conditions données ou causes occasionnelles. — *C. animées des maladies*. Les Schizomycètes supposés spécifiquement pathogéniques. — *C. déterminantes*. Celles qui produisent par elles-mêmes, à elles seules et toujours, une même maladie. Parmi ces causes on distingue les *déterminantes spécifiques* et les *déterminantes communes*. Les premières donnent lieu à une maladie qu'elles seules peuvent produire, comme la rage, la variole, la scarlatine, la syphilis. Les secondes produisent une maladie que d'autres agents peuvent également produire. Ce sont de beaucoup les plus nombreuses. — *C. éloignées*. Celles qui mettent l'économie dans une disposition propre à contracter une maladie. — *C. essentielles*. Celles qui sont propres par elles-mêmes à produire telle ou telle maladie. — *C. externes*. Ce qui du dehors agit sur l'économie en y déterminant une lésion, une maladie. — *C. formelles*, ou *spécifiques*. Celles qui déterminent la forme ou l'espèce de maladie, virus, venins, etc. — *C. internes*. Celles qui existent au dedans de l'organisme antérieurement au mal. — *C. des maladies*. Le dérangement graduel ou brusque soit du mouvement intrinsèque de rénovation moléculaire et autres propriétés des humeurs, des unités anatomiques et des tissus, ou la perturbation des conditions extrinsèques d'existence de tout organisme, dites de *milieu* ou mésologiques. — *C. matérielles*. Celles qui sont communes à un genre, à un ordre ou à une classe de maladie. — *C. occasionnelles, excitantes* ou *procatarctiques*. Celles qui déterminent la maladie chez le sujet qui y est déjà prédisposé par des *C.* antécédentes. — *C. prédisposantes*. Celles qui, éloignées elles-mêmes, sont inhérentes à l'organisme. — *C. prochaines* ou *continentes*. Celles qui réelles ou présumées, ayant produit une affection, continuent d'agir et prolongent leur effet pendant toute la durée de cette maladie.

CAUSIALGIE. s. f. [de καῦσις, cautérisation, et ἄλγος, douleur]. Névralgie avec sensation de brûlure.

CAUSTICITÉ. s. f. [all. *Kausticität;* angl. *causticity;* it. *causticità;* esp. *causticidad*]. Impression constrictive de brûlure faite sur la langue par les corps nommés *caustiques*. — Propriété inhérente à certains composés chimiques qui se combinent avec la substance des éléments anatomiques et les détruisent. — L'action destructive de certains corps sur les tissus auxquels ils se combinent.

CAUSTICOPHORE. s. m. et adj. [de *caustique*, et φέρειν, porter]. Instrument pour porter un caustique.

CAUSTIQUE. adj. [*causticus;* καυστικὸς, de καίω, je brûle; all. *ätzend*, *Ætzmittel;* angl. *caustic;* it. et esp. *caustico*]. Qui brûle, qui désorganise les tissus vivants. — Qui concerne la *Causticité*, etc.

CAUSTIQUE. s. m. [*causticum*, all. *Ætzmittel;* angl. *caustic;* it. et esp. *caustico*]. Les alcalis, les oxydes, les acides, les chlorures et autres sels d'arsenic, d'antimoine, de zinc, de mercure, l'ammoniaque liquide peu étendue, etc., qui à l'état de mélange et d'application convenables, selon le degré de leur causticité, sont mis en usage pour amener la destruction des tissus malades, etc.

CAUSTIQUE. s. f. — **P.** La *C. par réflexion* ou *catacaustique* est le plan engendré par l'ensemble des points de rencontre des rayons qui sont réfléchis sur une surface courbe, et qui s'entrecoupent ailleurs qu'au foyer de la surface courbe. Les intersections forment un plan rendu visible avec un peu de poussière ou en y promenant une bande de papier. — *C. par réfraction*. Plan engendré de la même manière par des rayons réfractés.

CAUSUS. s. f. [καῦσος, de καίω, je brûle; all. *Brennfieber;* it. *febbre ardente*]. Fièvre rémittente des pays chauds avec accidents gastriques.

CAUTÈRE. s. m. [*cauterium;* καυτήριον, de καίω, je brûle; all. *Brennmittel;* angl. *cautery;* it. et esp. *cauterio*]. Tout agent qui peut opérer la *cautérisation* en raison, soit de sa *causticité*, soit de l'élévation ou même de l'abaissement de sa température. — *C. actuel*. Ainsi appelé parce qu'il brûle immédiatement : c'est un instrument de fer (*ferrum candens*), ou de tout autre métal, qu'on fait rougir au feu. — *C. potentiels*. Composés chimiques qui, quoique très énergiques, n'agissent que quelque temps après leur application en raison de leur causticité. — *C. conique* ou *pointe de feu*. *C.* actuel dont la tige se termine par un cône tronqué. — *C. olivaire*. *C.* actuel, terminé par un renflement en forme d'olive. — *C. cultellaire* ou *en rondache*. — *C. octogone* et *C. nummulaire*. Noms divers du C. actuel d'après sa forme. — *C. en roseau*. *C.* actuel, terminé par un cylindre rectiligne, destiné à la cautérisation des parties situées profondément. — *C. annulaire* ou *circulaire*. *C.* actuel, en disque épais excavé à son centre. — *C. électrique*. Le *Galvanocautère*.

CAUTÈRE. s. m. [*fonticulus;* all. *Fontanell;* angl. *cautery, issue;* it. *cauterio, fontanella*]. — Petite plaie peu profonde considérée comme *exutoire* que l'on produisait au bras, etc., par incision ou à l'aide de la potasse caustique, etc.; on entretenait ensuite pendant toute la vie ou à temps sa suppuration à l'aide d'un pois ou d'un objet de ce volume qu'on y maintenait. Cette suppuration était regardée comme *dérivative*, *révulsive*, *dépurative*, etc.

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées). Sources sulfureuses sodiques (30 à 60°).

CAUTÉRISANT, ANTE. adj. et s. Ce qui amène la *Cautérisation*.

CAUTÉRISATION. s. f. [*cauterisatio, caustica adustio;* καῦσις; all. *Kauterisation, Brennen;* angl. *cauterisation;* it. *cauterizzazione;* esp. *cauterization*]. Opération chirurgicale consistant à détruire un tissu sain ou pathologique, selon les indications, par l'emploi méthodique des cautères soit actuels, soit potentiels. — La désorganisation ou mortification même d'un tissu accidentellement causée par un caustique, le feu ou l'abaissement considérable de la température. — *C. en flèche*. Celle dans laquelle on traverse la base des tumeurs de part en part avec des languettes de pâte de chlorure de zinc. — *C. inhérente*. Celle qui est dirigée de manière à désorganiser profondément. — *C. lente*. L'action du *Moxa*. — *C. napolitaine*. Variété de la cautérisation inhérente sur une articulation malade. — *C. objective*. Celle dans laquelle on présente, à quelque distance de la partie malade, un fer rouge ou un charbon ardent. — *C. par pointes*. Celle dans laquelle on applique sur la peau, de distance en distance, la pointe incandescente du cautère conique. —

C. transcurrente. Celle dans laquelle on promène légèrement le bord du cautère de manière à ne pas désorganiser toute l'épaisseur de la peau.

CAUVALAT (Gard). Source froide, sulfureuse et calcique ferrugineuse.

CAVE. adj. [de *cavus*, creux]. Qui est creux ou vaste.

CAVERNE. s. f. [all. *Hohle, Hohlung;* angl. *cavern;* it. *caverna*]. — **M.C.** Excavation dans le tissu de quelque organe, suite d'évacuation du pus d'un abcès, de la destruction lente de son tissu et de l'issue graduelle, rapide ou non de ce qui s'est détruit et ajouté là. — *C. pulmonaires.* Celles qui, dans le poumon, résultent de l'évacuation des tubercules ramollis, du tissu gangrené ou détruit par autres causes.

CAVERNEUX, EUSE. adj. [*cavernosus;* all. *hohlig;* angl. *cavernous;* it. et esp. *cavernoso*]. Qui renferme des excavations, des cavernes. — Qui est d'un tissu vasculaire comme creusé de cavités, spongieux à la dissection.

CAVIA. s. m. L'*Agouti* et autres Rongeurs du genre *Hypochœrus.*

CAVIADÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Cavia.* — Groupe de Rongeurs comprenant le Cobaye, le Cabiai, l'Agouti.

CAVIAR. s. m. Conserve d'œufs d'Esturgeon.

CAVICOLE. adj. [de *cavus*, creux, et *colere*, habiter]. Qui vit dans la cavité d'un organe, etc.

CAVICORNE. adj. et s. [de *cavus*, creux, et *cornu*, corne]. Qui a les cornes creuses. — Section des Ruminants.

CAVILLONNE. s. m. Le *Coucou (Trigla cucullus)*, Acanthoptérygien.

CAVITAIRE. adj. et s. m. Qui concerne les cavités normales ou non. — Les *Nématoïdes.*

CAVITÉ. s. f. [*cavum, cavitas;* κοιλότης; all. *Hohle;* angl. *cavity;* it. *cavità;* esp. *cavidad*]. État de tout ce qui est creux. — *C. abdominale.* Celle que limitent les provenances et dépendances embryogéniques des vertèbres lombaires et sacrées, bourgeons ou lames latéraux. — *C. ancyroïde.* Portion postérieure des ventricules cérébraux. — *C. auditive.* Celle de l'oreille moyenne, ses dépendances et son contenu, avec de plus le système styloïdien jusqu'aux petites cornes hyoïdiennes, provenances embryogéniques du deuxième arc viscéral ; elle se rattache à la vertèbre cranienne sphéno-temporale et s'ouvre dans la partie latérale supérieure du *tube digestif* par la trompe d'Eustache. — *C. buccale.* Celle de la bouche remplie, comblée par la langue tant que sont rapprochées les mâchoires. Pendant que tout ce qui est membraneux dans le *tube digestif* dérive embryogéniquement de l'*endoderme*, de l'anus au cardia, de l'*ectoderme* au-dessus, l'origine de cette cavité est mésodermique, avec celle des *fosses nasales;* le *premier arc branchial* et le *bourgeon nasal*, du mésoderme, dont leurs organes constituants proviennent, ne reçoivent, comme pour les membres, que leur tégument de l'ectoderme qu'ils soulèvent. S'ouvrant en arrière dans la région supérieure du tube intestinal, sans en faire partie, elle est formée et circonscrite en haut par les provenances embryogéniques des bourgeons ou moignons du premier arc viscéral (qui sont membres et dépendances antérieurs de la vertèbre représentée par le sphénoïde), en bas par la langue, bourgeon du troisième arc viscéral; elle est limitée en arrière par le pilier antérieur du voile du palais, alors que les amygdales appartiennent au tube digestif. — *C. closes.* Les *Bourses séreuses* et les *Séreuses.* — *C. gutturale.* Le *Pharynx.* — *C. laryngiennes.* Celles du larynx formées par le quatrième arc viscéral, s'ouvrant dans l'avant du tube digestif au-dessous de la *C. buccale.* — *C. nasales.* Les *fosses nasales* limitées par les provenances embryogéniques du bourgeon maxillaire supérieur du premier arc viscéral et du bourgeon nasal, dépendance de la vertèbre cranienne ethmoïdale, s'ouvrant au plus haut du *tube digestif* en avant, au-dessus de l'abouchement dans ce tube de la *C. buccale.* — *C. orbitaires.* Les orbites. — *C. pelvienne.* Le bassin. — *C. splanchniques.* Les trois grandes cavités du corps, celles qui renferment les viscères : le crâne, le thorax et l'abdomen. — *C. thoracique.* Celle que, sur les animaux pulmonés, limitent les dépendances et provenances embryogéniques des vertèbres dorsales, lames ou bourgeons latéraux. C'est l'une des homologues au tronc des *cavités céphaliques*, toutes en avant du tube digestif, limitées à la tête par les arcs viscéraux. — *C. thoraco-abdominale.* Celle des Ophidiens, etc., qui contient à la fois les organes pulmonaires et digestifs.

CAY. s. m. [*plante*, en chinois]. Préfixe du nom de beaucoup de végétaux originaires de la Chine.

CAYAPONE. s. f. La *Cayapona globulosa*, Cucurbitacée purgative du Brésil.

CAYAPONINE. s. f. Principe purgatif de la *Cayapone.*

CAYEU. s. m. Pour *Caieu.*

CAYEUX (Somme). Station maritime.

CAYLA (LE) (Aveyron). Source froide ferrugineuse acidule.

CC. Abréviation de *Cornu cervi*, corne de cerf.

Cd. Notation du *Cadmium.*

Ce. Notation du *Cerium.*

CÉANOTHE. s. m. Le *Ceanothus americanus*, L., Rhamnée fébrifuge.

CÉBADILLE. s. f. Pour *Cévadille.*

CÉBIPIRE. s. f. La *Bowdichia major*, Martius, Légumineuse astringente du Brésil.

CÉBOCÉPHALE. s. m. [de κῆβος, espèce de singe, et κεφαλή, tête]. Monstre qui a les deux yeux très rapprochés, et l'appareil nasal atrophié (I. Geoffroy Saint-Hilaire).

CÈCHES. s. m. La race tchèque.

CECIDOMYE. s. f. La *Cecidomyia destructor*, Weig., diptère à larve dévorant les chaumes du blé.

CÉCILIE. s. f. [all. *Schleichenlurche*]. Ordre de Batraciens apodes, pourvus d'écailles.

CÉCITÉ. s. f. [*cœcitas;* τυφλότης; all. *Blindheit;* angl. *blindness;* it. *cecità;* esp. *ceguedad*]. Privation de la vue.

CÉCROPIE. s. f. La *Cecropia peltata*, L., des Antilles-Artocarpée astringente, etc.

CEDMA. s. m. [κέδμα, fluxion articulaire]. Endolorissement chronique d'une articulation.

CÉDRAT. s. m. Le fruit du *Cédratier.*

CÉDRATIER. s. m. Le *Citrus cedra*, Gallesio [all. *Cedra, Cedrat;* angl. *cedra;* it. *cedrato*], Aurantiacée originaire de Perse et de Médie (*Citrus medica*, L.), à fruits volumineux.

CÈDRE. s. m. [*cedrus;* κέδρος; all. *Ceder;* angl. *cedar;* it. et esp. *cedro*]. Genre de Conifère.— *C. du Liban* Le *Larix cedrus*, L. — *C. rouge* ou *C. de Virginie.* Le *Juniperus virginiana*, L., qui donne le *bois de Cèdre.*

CÉDREL. s. m. Genre de Cédrélacées. — *C. odorant* Le *Cedreta odorata*, L., d'Amérique, qui possède des fruits et une écorce à odeur alliacée.

CÉDRÉLACÉ, ÉE, ou **CÉDRÉLÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte au *Cédrel.* — Famille de dicotylédones polypétales voisine des Méliacées.

CÉDRÉLÉON. s. m. [de κέδρος, cèdre, et ἔλαιον, huile]. Essence de cèdre.

CÉDRÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène de l'essence de cèdre ($C^{32}H^{24}$).

CÈDRES (Sources des) (Province d'Oran). Source froide sulfatée ferrugineuse.

CÉDRINE. s. f. Principe cristallin des semences de *Cédron*, plus amer que la strychnine (Lœwig).

CÉDRIRÈTE. s. m. [de *cedrium*, et *rete*, filet]. Matière obtenue du goudron de bois de hêtre, qui cristallise en aiguilles rouges, formant réseau.

CEDRIUM. s. m. Eau acide obtenue dans la distillation du goudron.

CÉDRON. s. m. Les semences du *Simaba cedron*, Planchon, Simaroubée de la Nouvelle-Grenade. C'est un poison violent; fébrifuge.

CEINTURE. s. f. [*cingulum;* ζώνη; all. *Leibbinde;* angl. *waist-band;* it. *cintola, cintura*]. Bande d'étoffe, de peau ou de cuir, pour entourer et serrer la partie inférieure du tronc. — *C. claviculaire.* L'ensemble des deux clavicules et des os qu'elles réunissent. — *C. de Hildan* (*cingulum Hildani*). Ceinture de cuir dont on se servait pour la réduction des luxations. — *C. hypogastriques.* Celles qui servent à soutenir l'utérus, quand il s'abaisse ou se dévie, les parois abdominales distendues, etc. — *C. érysipélateuse, C. dartreuse.* Le *Zona*, etc.

CÉLAN. s. m. Le *Pilchard.*

CÉLASTRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Ce-*

lastre. — Famille de dicotylédones polypétales, voisine des Rhamnées.

CÉLASTRE. s. m. [*Celastrus*, L.]. Genre de *Célastracées* de l'Asie, de l'Afrique, etc., antidysentériques.

CÉLASTRINE. s. f. Principe amer des *Celastrus*.

CÉLASTRINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Célastracé*.

CÉLATION. s. f. [de *celare*, cacher; all. *Verheimlichung;* angl. *hiding;* it. *celamento;* esp. *celacion*]. Action de celer une maladie, la grossesse, etc.

CÉLERI. s. m. [all. *Sellerie;* angl. *celery;* it. *appio;* esp. *apio*]. Variété de l'*Apium graveolens*, L., Ombellifère, — *C. des marais*. L'*Ache*.

CÉLÉRIGRADE. adj. et s. [de *celer*, agile, et *gradus*, pas]. Qui marche vite. — Tribu des Carabiques.

CELERIN. s. m. La grosse *Sardine*. — Le *Pilchard*. — Divers *Cyprins*.

CÉLÉRIPÈDE. adj. et s. [de *celer*, agile, et *gradus*, pas]. Comme *Célérigrade*.

CÉLESTINE. s. f. Le sulfate de strontiane naturel.

CÉLIAQUE. Faute au lieu de *Cœliaque*.

CÉLIBAT. s. m. [*cœlibatus;* ἀζυγία, ἀγαμία; all. *Ehelosigkeit;* angl. *bachelorship;* it. et esp. *celibato*]. Vie de l'adulte hors de l'état de mariage, dont la durée est moindre en moyenne que celle de l'homme marié.

CELLARIÉ, ÉE. adj. et s. [de *cella*, cellule]. Celluleux. — Les Polypes inclus dans une loge.

CELLÉPORE. s. f. [*Cellepora* L.]. Genre de Bryozoaires marins en couches sur les rochers.

CELLES-LES-BAINS (Ardèche). Sources bicarbonatées, calciques, sodiques et magnésiennes, bicarbonatées ferrugineuses (12° à 25°).

CELLULAIRE. adj. [*cellularis*, all. *cellular*, *cellulär;* angl. *cellulary;* it. *cellulare;* esp. *celullar*]. Qui est constitué par des cellules; qui les concerne.

CELLULE. s. f. [*cellula*, dimin. de *cella*, loge : petite loge, petite cavité; all. *Zelle*; angl. *cell, cellule;* it. *celletta;* esp. *celdilla*]. — **A**. Unités élémentaires des plantes et des animaux, sphéroïdales, polyédriques ou aplaties, dont les dimensions, généralement égales en tout sens ou à peu près, varient entre 5 millièmes de millimètre et 1 ou plusieurs dixièmes, grandeurs qu'elles atteignent ou dépassent rarement, et constituées par un *corps* ou *masse fondamentale* creux ou plein, granuleux ou homogène, et pourvu d'un ou de plusieurs *noyaux*. — Dans les plantes, tous les éléments anatomiques sont des *cellules*. Sur les animaux, il n'en est point ainsi : les *cellules* constituent le groupe le plus important des éléments anatomiques au milieu de plusieurs autres. Chez eux, les unités anatomiques qu'on appelle *cellules* sont de petits corps polyédriques ou sphéroïdaux, dont le corps ou masse fondamentale est, dans la plupart des espèces, pourvu d'un noyau. Ils sont loin de présenter tous une *paroi* et une *cavité* avec *contenu*. Le nom de *cellule*. tiré du règne végétal, où il y a en effet cavité distincte de la paroi peut être conservé dans le règne animal, où ordinairement la cellule est formée : 1° du *corps de la cellule*, ou masse cellulaire, qui, avec les progrès de l'âge, s'entoure ou non suivant les espèces et les cas d'une paroi pelliculaire ou enveloppe cellulaire; 2° d'un *noyau*. Les *C. des plantes* étaient connues de Grew (1682), sous le nom de *vésicules;* de Malpighi sous celui d'*utriculi*, *vasa utriculiformia* (1686); de Leeuwenhoeck, sous celui de *vésiculæ*, *membranulæ*, *corticulæ*; noms acceptés par leurs successeurs. De Mirbel créa celui de cellules (1800) et affirma que les *vaisseaux et les fibres des plantes* sont des *modifications des cellules* qu'il appelait des *organes élémentaires* de deux groupes, les *vaisseaux* et les *cellules*. Les expressions d'*utricule* et de *cellules* ont été adoptées depuis (Sprengel, 1802; Bernhardi, 1805; Treviranus, 1806; Karl Rudolphi, 1807, etc., etc.). Sur les animaux, Fontana (1781) donna le nom de *vésicules* aux *C.* adipeuses et épithéliales. Jones (1835) nomma *lamelles* ou *C. hexagones* les *C.* du tapis choroïdien. Purkinge et Raschkow (1835) et Valentin (1836) donnent le nom de *C. pourvues de nucléus* aux *C.* de l'épithélium buccal. Elles ont aussi été dites : *C. primitives* ou *utricules simples*, Valentin; *cellulæ nucleatæ; C. primaires* (Valentin, 1836, 1838); *C. secondaires*, Kölliker (1843); *C. primordiales* et *C. secondaires* Dumortier (1837). R. Brown décrivit en 1831, dans les cellules des Asclépiadées et des Orchidées, le *noyau de C.* (*nucleus of the cell*). Mirbel appelait le *noyau* du nom de *sphérule*. Fontana (1781) appelait le noyau *corps oviforme, pourvu d'une tache au milieu*, dans les *C.* épithéliales de l'anguille. — *C. adipeuses*. Cellules du tissu cellulaire dans l'épaisseur même desquelles se sont chimiquement formées des gouttes huileuses ou adipeuses; cellules qui, de la sorte, de pleines deviennent *vésiculeuses*, remplies et distendues qu'elles sont par la graisse. Les gouttelettes de celles-ci se réunissent peu à peu en une goutte homogène retenue par le corps cellulaire azoté distendu en mince pellicule à laquelle le noyau reste adhérent. Ces vésicules graisseuses ovoïdes ou sphériques à l'état d'isolement, polyédriques par pression réciproque, peuvent atteindre un diamètre de 0mm,1. Dès que commence à se former la graisse dans les cellules du tissu cellulaire les fibres dont elles sont le centre de génération cessent de grandir. Il ne s'en développe point autour des cellules dans lesquelles la graisse se forme avant l'apparition des filaments aux angles des cellules. Dans les régions où normalement l'enfant offre du tissu adipeux, les cellules du tissu cellulaire de l'embryon sont déjà disposées en groupes plus ou moins écartés les uns des autres qui seront plus tard autant de lobules adipeux (autour du rein, sous la peau, au fond de l'orbite). L'*obésité* est le résultat de la formation de graisse, graduellement dans toutes les cellules du tissu cellulaire, dans la plupart des organes où il y en a, alors que normalement elles restent un élément plus petit, plein et mou. La masse représentée par chaque cellule remplie de graisse arrive à tenir plus de places que les fibres même qui partent des cellules. La maigreur résulte de la résorption partielle ou totale de la graisse de chaque cellule devenue vésiculeuse; cette dernière reste chiffonnée contenant une petite quantité de liquide hyalin où flottent encore des gouttes huileuses foncées en quantité différente d'un cas à l'autre. A 37° la graisse des vésicules (mélange de palmitine, stéarine et oléine en proportions variées) est liquide, huileuse. Elle se solidifie à 15° ou 16°; extraite par rupture de la pellicule azotée de chaque vésicule elle constitue, suivant sa composition chimique, la graisse ou suif ici, l'huile de pied de bœuf et de baleine ailleurs. — *C. angioplastiques*. Les myéloplaxes inexactement supposés *angioplastiques*. — *C. blastodermiques*. Dès leur première juxtaposition en feuillets blastodermiques, les cellules dérivant de la segmentation progressive du vitellus fécondé, offrent les caractères les plus nets de cellules épithéliales sur une seule couche ou rangées pour l'*ectoderme* et l'*endoderme*. Les cellules du *mésoderme*, au contraire, sont d'un moindre volume, etc. Si l'embryon frais a été saisi en quelque sorte par les agents durcis, rien de plus frappant que leur forme polyédrique moins régulière que celle des éléments de l'ectoderme et de l'endoderme, que les courts prolongements en pointe de presque tous leurs angles et qui manquent aux cellules des autres feuillets. Superposées graduellement sur deux, trois, quatre plans, etc., à mesure qu'épaississait le blastoderme, il ne reste plus une cellule mésodermique avant même l'arrivée de l'embryon à la période fœtale. Il n'en reste plus dès qu'elles ont servi en quelque sorte de point de départ pour la génération des éléments permanents dits d'*origine mésodermique* qui se sont substitués aux premières; cellules qu'on a supposées demeurer *indifférentes* ici et là pour se multiplier. — *C. bronchiques*. Les canalicules ou alvéoles pulmonaires. — *C. caliciformes*. Cellules prismatiques de l'intestin, de l'œsophage, de la trachée, de l'utérus, etc., arrivées à des degrés divers de dilatation, avec refoulement et dépression de leur noyau, à la suite de liquéfaction de leur masse (protoplasma), leur paroi pelliculaire exceptée, avec gonflement et issue de ce contenu par leur face libre. — *C. du cancer* ou *cancéreuses*. Sous ce nom on a considéré comme appartenant à une seule espèce à part, des cellules qui ne sont que des états ou phases de développement morbide de plusieurs espèces différentes de cellules. Ces états consistent en une hypertrophie du noyau, du nucléole et du corps des cellules, souvent accompagnée de déformation plus ou

moins prononcée de celui-ci et de production d'un ou plusieurs nucléoles lorsque cette partie manquait à l'état normal. Le corps des cellules et même le noyau peuvent devenir plus ou moins granuleux, offrir des cavités, etc. Ce sont surtout les diverses variétés d'épithélium, puis les noyaux du tissu cellulaire, etc., qui sont le siège de ces altérations. D'après cela les mots *cellules* et *noyaux du cancer, cellules* et *noyaux squirrheux, carcinomateux, thnétoblaste* et *macrocyte,* doivent cesser d'être employés. — *C. du cartilage.* L'espèce de *C.* qu'on voit incluses dans les chondroplastes de la substance fondamentale du cartilage. — *C. du cristallin* ou *de Morgagni.* Grosses cellules de provenance ectodermique formant la couche molle superficielle antérieure du cristallin. — *C. dentinaires ou de la dentine.* Les odontoblastes. — *C. de l'émail.* Les cellules prismatiques de la portion du follicule dentaire fœtal qui ne sont séparées de l'émail que par la membrane préformative. — *C. embryonnaires.* Celles dont est formé tout nouvel être pendant la période de génération dite embryonnaire. Les seules qui puissent recevoir ce nom sont les cellules blastodermiques, celles du mésoderme spécialement. — Les cellules qui, en grandissant, deviendront un élément anatomique recevant un nom propre, et qui sont considérés comme étant en quelque sorte l'embryon de ce dernier. — Aux cellules du mésoderme, véritablement embryonnaires, rien ne ressemble moins comme formes, dimensions, actions des agents chimiques et structure que les cellules qui ont été et sont encore appelées *embryonnaires* dans les tissus sains ou pathologiques de l'adulte, par divers auteurs. Les cellules ainsi dites *embryonnaires,* ne sont que des *leucocytes,* des *médullocelles,* des *noyaux* et des *cellules* encore sphéroïdales *du tissu cellulaire;* parfois même on a pris pour telles et donné ce nom à des cellules épithéliales tant muqueuses que glandulaires ou à leurs noyaux (glandes lymphatiques et autres) normalement ou accidentellement devenues plus petites que celles des autres épithéliums sphéroïdaux. — *C. embryoplastiques.* Celles du tissu cellulaire en voie de développement. — *C. ethmoïdales.* Les cavités ou sinus limités par les lamelles de l'ethmoïde. — *C. fibre.* La fibre-cellule. — *C. fibro-plastiques* ou *fusiformes.* Celles du tissu cellulaire arrivées à l'état fusiforme. — *C. filles.* Chacune de celles qui sont encore dans une cellule mère. — *C. ganglionnaires.* Les cellules nerveuses qui composent les ganglions des nerfs. — *C. germes.* Mauvaise désignation des spores, de celles des Schizomycètes surtout. — *C. granuleuse.* Toute espèce de cellule accidentellement remplie de granules graisseux ou autres. — *C. incolores du sang,* etc. Les leucocytes. — *C. de l'ivoire.* Les odontoblastes. — *C. de la lymphe, du mucus, du pus,* etc. Les leucocytes. — *C. mastoïdiennes.* Les cavités ou sinus limités par les lames osseuses de l'apophyse mastoïde. — *C. médullaire* ou *de la moelle.* Les *Médullocelles* et les myéloplaxes. — *C. mères.* Celles d'espèce quelconque dans le corps ou la cavité desquelles s'en trouvent contenues une ou plusieurs autres, quel que soit le mode suivant lequel elles y sont nées. — *C. migratrices.* Les leucocytes supposés migrateurs, d'après leurs expansions amiboïdes. — *C. nerveuses.* Les *Neurocytes.* — *C.* ou *éléments du tissu cellulaire.* Ce sont, avec celles du cartilage vertébral et des muscles, les premières qui, dans l'embryon, succèdent aux cellules du mésoderme dans toute l'étendue de celui-ci. Elles sont d'abord sous formes de noyaux sphériques, larges de $0^{mm},005$ à $0^{mm},007$ (*Cytoblastions*) entourées ou non déjà d'un corps cellulaire mince; ce dernier se montre bientôt autour de la plupart des noyaux, d'où autant de *cellules du tissu cellulaire* sphériques devenant bientôt tant *fusiformes* qu'*étoilées,* (*C. fibroplastiques*), incolores, finement grenues. Les extrémités ou les angles de chaque cellule (longue de $0^{mm},03$ à $0^{mm},05$) se développent et se prolongent en autant de *fibres* (*du tissu cellulaire* ou *lamineuses*) minces, de longueur indéterminée, autour de la cellule comme centre de génération. Avant déjà que se développent ces prolongements les noyaux, tant libres qu'occupant le centre d'une cellule, deviennent ovoïdes, nucléolés pour la plupart. — *C. osseuses, des os, radiées des os,* etc. A proprement parler les ostéoblastes; souvent au contraire la cavité à canalicules anostomotiques rayonnants ou *ostéoplastes* de la substance osseuse fondamentale qui englobe chaque *ostéoblaste* et leurs fins prolongements. — *C. plasmatiques.* Les cellules du tissu cellulaire avec les fibres qui en partent; les cavités radiées des os inexactement considérées comme espèce de cellules chargées de distribuer le plasma dans les autres unités anatomiques. — *C. de revêtement.* Celles de l'épithélium qui, dans les glandes, correspondent à la couche basilaire de l'épiderme. — *C. typhiques.* Celles des follicules clos de l'intestin grêle devenues granuleuses durant la fièvre typhoïde, jadis prises pour espèce. — *C. végétale.* Le phytoblaste avec de plus ce qui en constitue le squelette protecteur, savoir l'enveloppe ou paroi de cellulose ou de ses isomères, quels qu'en soient les formes *polygonales* régulières ou étoilées, de *fibres* ligneuses, *vasculaires* diverses, ponctuées, rayées, spiralées, etc., ou *filamenteuses,* tant pileuses que cryptogamiques des mycéliums, etc.

CELLULEUX, EUSE. adj. [all. *Zullenreich;* it. *celluloso;* esp. *celuloso*]. Qui a des cellules, du tissu cellulaire.

CELLULINE. s. f. Modification de la cellulose dans les Champignons (Pringsheim).

CELLULITE. s. f. L'inflammation du tissu cellulaire.

CELLULIFÈRE. adj. et s. [de *cellula,* cellule, et *ferre,* porter]. Qui est pourvu de cellule. — Famille de Polypiers.

CELLULO-CUTANÉ, ÉE. adj. Qui a rapport au tissu cellulaire et à la peau.

CELLULOSE. s. f. ($C^{12}H^{10}O^{10}$). Principe immédiat ternaire, qui tel ou sous des états isomériques et polymériques se trouve surtout dans la paroi propre extérieure ou squelettique de tous les végétaux et qu'elle caractérise sous ce rapport. Elle-même est caractérisée par sa solubilité dans l'acide sulfurique concentré et son insolubilité dans l'ammoniaque. La potasse la gonfle sans la dissoudre; pure et sur les jeunes cellules végétales, elle est colorée en bleu par l'iode, comme l'amidon son isomère; ailleurs elle ne l'est qu'après l'action de l'acide sulfurique ou du chlorure de zinc. Elle ne l'est que sur un petit nombre de cellules parmi les Cryptogames. — *C. animale.* La *Glycogène;* la *Tunicine.*

CELLULOSIQUE. adj. Qui a rapport à la *Cellulose.*

CELLULOSITÉ. s. f. État de ce qui est pourvu de cellules; de ce qui en forme par entrecroisement de fibres, de lamelles, etc.

CÉLOCOLIQUE. s. f. [de κήλη, hernie, et *colique*]. Douleur déterminée par les hernies intestinales.

CÉLOSOME. s. m. [de κήλη, hernie, et σῶμα, corps]. Monstre avec éventration latérale ou médiane, fissure, arrêt de développement du sternum et déplacement herniaire du cœur (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CÉLOSOMIEN, ENNE. adj. Qui a rapport au *Célosome.*

CÉLOTOMIE. s. f. Pour *Kélotomie.*

CELSE. Médecin romain du Ier siècle de notre ère dont le nom est resté à une méthode de cystotomie.

CÉMENT. s. m. [*cæmentum;* all. *Cäment;* angl. *cement;* it. *cemento*]. Matières dont on entoure un corps métallique pour le soumettre à la cémentation. — Le *cortical osseux.*

CÉMENTAIRE. adj. Qui concerne le *Cément,* les matières agglutinatives.

CÉMENTATION. s. f. [all. *Cämentation;* it. *cementazione;* esp. *cementacion*]. Application du cément sur un métal soumis ensuite à une haute température, pour aider la soudure ou la combinaison des deux corps.

CENDRE. s. f. [*cinis;* κόνις; all. *Asche;* angl. *ashes;* it. *cenere;* esp. *ceniza*]. Résidu de la combustion des tissus organisés, etc. — *C. bleue.* Composé d'hydrate de cuivre, de chaux et de sulfate calcaire. — *C. bleue naturelle.* Le *Carbonate de cuivre.* — *C. gravelée* (*cinis clavellatus*). Proprement, la cendre des vrilles de la vigne, de sarment. Le produit de l'incinération du tartre brut ou lie de vin desséchée. — *C. perlée.* Le *Carbonate de potasse* retiré des cendres. — *C. végétales.* Elles sont composées de silice, de chaux, de magnésie, de potasse, de soude, de leurs carbonates, sulfates, phosphates, chlorures, résidus de charbon, etc.

CENDRÉ, ÉE. adj. [*cinereus;* all. *aschenfarben;* angl. *ash-coloured, greyish;* it. *cenerino*]. Pourvu de cendre d'un gris pâle et un peu bleuâtre.

CENDRIER. s. m. Partie qui reçoit la cendre des fourneaux.

CÉNESTHÉSIE. s. f. [de κοινὸς, commun, et αἴσθησις faculté de sentir ; all. *Gemeingefühl*]. La notion de notre existence fournie par l'ensemble des sensations, tant externes qu'internes, que nous éprouvons en un moment donné.

CÉNOBION. s. m. [de κοινός, commun, et βίος, vie : vie en commun]. Fruit dont les loges écartées les unes des autres ressemblent à autant de fruits séparés, articulés sur la base d'un seul style (Mirbel).

CÉNOGASTRE. adj. et s. m. [de κένὸς, vide, et γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre creux. — Famille de Diptères (Duméril).

CÉNORRAMPHE. adj. et s. [de καινός, étrange et ῥαμφή, bec]. Qui a le bec étrange. — Section des *Grimpeurs*.

CÉNOSE. s. f. [κένωσις, de κενὸς, vide]. Évacuation générale ; déplétion.

CÉNOTIQUE. adj. [κενωτικὸς], *Drastique*.

CENTAURÉE. s. f. [all. *Tausendgulden ;* angl. *centaury ;* it. *centaurea* ; esp. *centaura*]. Genre de Synanthérées. — *C. grande.* La *Centaurea centaurium*, L., tonique et sudorifique. — *C. petite.* Le *Centaurium minus* (*Gentiana* ou *Erythræa centaurium*, L.), Gentianée amère fébrifuge.

CENTAURINE. s. f. Le *Cnicin.*

CENTENAIRE. s. m. Celui qui meurt à cent ans ou au delà. En France on en compte 1 sur 60 000 décès environ.

CENTINODE. s. f. Le *Polygonum aviculare*, L., Polygonée.

CENTIPÈDE. adj. et s. [de *centum*, cent, et *pos*, pied]. Comme *Chilopode.*

CENT-PIEDS. s. m. Comme *Myriopode.*

CENTRALITÉ. s. f. Qualité de ce qui se passe dans un centre.

CENTRANTHE. s. m. (*Centhranthus*, D. C.). Genre de Valérianées.

CENTRE. s. m. [*centrum ;* κέντρον ; all. *Mittelpunkt, Centrum ;* angl. *centre ;* it. et esp. *centro*]. Ce qui occupe le milieu d'une figure ou d'un corps. — Ce qui est également éloigné, ou à peu près, de tous les points d'une surface. — *C. épigastrique.* Le plexus épigastrique où semblent aboutir, comme à un centre, les impressions reçues dans diverses parties de l'abdomen. — *C. génito-spinal*, etc. Les points de la moelle épinière où sont les origines anatomique et physiologique des nerfs des organes génitaux, etc. — *C. de gravité.* Point d'un corps par lequel passe constamment la résultante des forces parallèles, dans les diverses positions qu'on lui fait prendre successivement par rapport à la direction de ces forces. — *C. nerveux.* L'encéphale, la moelle épinière, les ganglions nerveux. — *C. optique.* Point situé dans l'intérieur d'une lentille et sur l'axe principal qui jouit de la propriété de laisser suivre, lors de leur sortie de la lentille, aux rayons lumineux qui la traversent, leur direction primitive ou une direction parallèle — *C. ovale de Vieussens.* Substance blanche qui du corps calleux s'étend dans chaque hémisphère cérébral, au-dessus des ventricules latéraux. — *C. phrénique* ou *tendineux, nerveux, aponévrotique du diaphragme.* Tendon aplati à trois folioles au centre du diaphragme, qui montre l'*anneau* ou orifice de passage de la veine cave inférieure.

CENTRIDOPHORE. adj. et s. [de κεντρίς, aiguillon d'insecte, et φόρος, qui porte]. Muni d'aiguillon. — Section des Hyménoptères porte-aiguillon à abdomen pédiculé.

CENTRIFUGE. adj. [all. et angl. *centrifugal ;* it. *centrifugo*]. Qui s'éloigne du centre.

CENTRINE. s. f. [*Centrina*]. Genre de Squales.

CENTRIPÈTE. adj. [de *centrum*, centre, et *petere*, se rendre à ; all. et angl. *centripetal ;* it. *centripeto*]. Qui va vers le centre.

CENTRISQUE. s. m. [κεντρίσκος]. Le *Centriscus scolopax*, L., Acanthoptérygien.

CENTRODONTE. adj. et s. [de κέντρον, piquant, et ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents piquantes. — Le *Bogue.*

CENTROGASTRE. adj. et s. [de γαστὴρ, ventre]. Qui a le ventre épineux. — Genre d'Acanthoptérygiens.

CENTROLÉCITHE. adj. [de κέντρον, centre, et λέκιθος, jaune d'œuf]. L'œuf à jaune central.

CENTROLOPHE. adj. et s. [de κέντρον, piquant et λοφος, houppe]. Qui a des proéminences épineuses. — Genre d'Acanthoptérygiens.

CENTRONOTE. adj. et s. [de νότος, dos]. Qui a le dos épineux. — L'*Epinoche.* — Le *Pilote.*

CENTROPODE. adj. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds épineux.

CENTROPOME. adj. et s. [de κέντρον, piquant, et πῶμα, opercule]. Qui a l'opercule épineux. — Genre de Percoïdes dont le sous-opercule est piquant, dentelé.

CENURE. Faute au lieu de *Cœnure.*

CENTROTE. adj. [de οὖς, oreille]. Qui a les oreilles pointues.

CÈPE. s. m. [de *cip*, *cep*, tronc]. Genre de Champignons hyménomycètes polyporés à stype épais. — *C. noir.* Le Bolet bronzé. — *C. ordinaire.* Le Bolet comestible.

CÉPHÆLIDE. s. f. [*Cephælis*, Sw.]. Genre de Rubiacées qui donne l'ipécacuanha.

CÉPHALAGRAPHIE. Faute au lieu de *Céphalographie.*

CÉPHALAGRE. s. f. [de κεφαλή, tête, et ἄγρα, proie]. Douleur de tête.

CÉPHALALGIE. s. f. [*cephalalgia;* κεφαλαλγία, de κεφαλή, tête, et ἄλγος, douleur ; all. *Kopfschmerz ;* angl. *cephalalgia ;* it. *cefalalgia*]. Douleur qui affecte une région ou toute l'étendue du crâne, du cuir chevelu.

CÉPHALALGIQUE. adj. et s. [*cephalalgicus*]. Qui concerne la céphalalgie. — Qui en souffre.

CÉPHALALOGIE. Faute au lieu de *Céphalologie.*

CÉPHALANTHE. s. m. [de κεφαλή, tête, et ἄνθος, fleur]. Les fleurons dont l'ensemble forme les fleurs dites *composées.* — *Capitule.*

CÉPHALAPAGOTOME. s. m. [de κεφαλή, tête, ἀπάγω, je tire au dehors, et τέμνω, je coupe]. Variété de céphalotome (Hullin).

CÉPHALARTIQUE. adj. et s. m. (mot mal fait, de κεφαλή, tête, et ἀρτίζειν, rendre sain]. Bon pour la tête.

CÉPHALE. s. m. Le *Mugil cephalus*, L., Acanthoptérygien.

CÉPHALÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'une tête.

CÉPHALÉE. s. f. [κεφαλαία, de κεφαλή, tête ; angl. *cephalæa ;* it. *cefalea*]. Mal de tête opiniâtre. Céphalalgie chronique.

CÉPHALÉMATOME. s. m. [de κεφαλή, tête, et αἱματοῦν, ensanglanter ; all. *Blutgeschwulst* ou *Kopfgeschwulst der Neugebornen ;* esp. *cefalematomo*]. Tumeur par épanchement sanguin plus ou moins profond observée à la tête des enfants nouveau-nés (Nægele). — *C. sous-aponévrotique.* Il siège dans le tissu cellulaire interposé à l'aponévrose cranienne et au périoste du crâne. — *C. sous-péricranien.* Le plus fréquent; il siège entre les os (surtout le pariétal droit) et le péricrâne décollé. — *C. sus-méningien.* Epanchement de sang entre les os et la dure-mère décollée.

CÉPHALIADE. s. m. *Céphalopage.*

CÉPHALIQUE. adj. [*cephalicus ;* κεφαλή, tête ; angl. *cephalic ;* it. et esp. *cefalico*]. Qui concerne la tête.

CÉPHALITE. s. f. [de κεφαλή, tête, et *ite*]. L'*Inflammation céphalique.*

CÉPHALOBRANCHE. adj. et s. [de κεφαλή, tête, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies sur la tête. — Genre d'Annélides chétopodes.

CÉPHALOCYSTE. s. m. [de κεφαλή, tête, et κύστις, vessie]. Les Cestoïdes cystiques.

CÉPHALODE. s. m. [de κεφαλή, tête, et εἶδος, forme]. Réceptacle orbiculaire des Lichens.

CÉPHALODIE. s. f. Comme *Céphalode.*

CÉPHALOGRAPHE. s. m. Instrument qui, appliqué sur la tête, permet d'en dessiner les contours.

CÉPHALOGRAPHIE. s. f. [de κεφαλή, tête et γραφή, description]. Dessin de la tête. — L'emploi du céphalographe.

CÉPHALOHÉMOMÈTRE. s. m. [de κεφαλή, tête, αἷμα, sang, et μέτρον, mesure]. Hémomanomètre expérimentalement applicable au crâne.

CÉPHALOÏDE. adj. [de κεφαλή, tête, et εἶδος, forme]. Qui ressemble à une tête. — Disposé en capitule.

CÉPHALOLOGIE. s. f. [de κεφαλή, tête, et λόγος, discours]. Description de la tête.

CÉPHALOMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Divination d'après les mouvements de la tête, de la mâchoire.

CÉPHALOME. s. m. L'encéphaloïde. — Tumeur céphalique.

CÉPHALOMÈLE. s. m. [de κεφαλή, tête, et μέλος, membre]. Monstre avec insertion d'un ou de deux membres accessoires sur la tête (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CÉPHALOMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure; all. *Kopfmesser;* angl. *cephalometer;* it. et esp. *cefalometro*]. Instrument pour mesurer les diamètres de la tête.

* **CÉPHALOMÉTRIE.** s. f. Emploi du *Céphalomètre.* — Mensuration de la tête.

CÉPHALOMYIE. s. f. [*Cephalomyia,* Latr.]. Genre d'Œstrides à larves parasites du mouton, etc.

CÉPHALOPAGE. s. m. [de κεφαλή, tête, et παγείς, uni]. Monstre composé de deux individus ayant leurs têtes réunies par les sommets en sens inverse (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CÉPHALO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. Qui concerne la tête [κεφαλή] et le pharynx [φαρυγξ]. Qui tient à la tête et au pharynx. — L'aponévrose postérieure du pharynx insérée à l'apophyse basilaire. — Le muscle constricteur supérieur du pharynx.

CÉPHALOPODE. adj. et s. [de κεφαλή, tête, et ποῦς, ποδος, pied; all. *Kopffuss;* angl. *cephalopoda;* esp. *cefalopodo*]. Qui a des pieds, des membres à la tête. — Ordre des Mollusques contenant des animaux dont les *tentacules* servant à la préhension, mais non à la locomotion, s'insèrent sur la tête autour de la bouche. L'eau qu'ils chassent, avec la *bourse* ou *manteau* qui contient leurs viscères, en sortant par l'*entonnoir* de celui-ci, dirigeable en tous sens, les fait progresser par le mécanisme du recul du fusil (Robin et Segond, 1849).

CÉPHALOPTÈRE. s. m. Le *Cephaloptera giorna,* Risso, le plus grand des Raiides; queue grêle.

CÉPHALO-RHACHIDIEN, ENNE. adj. Qui concerne la tête et le rhachis.

CÉPHALOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Dont la bouche représente la tête. — Les *Pycnogonides.*

CÉPHALOTE. s. f. [de κεφαλή, tête]. Mélange de principes graisseux et azotés tirés du cerveau.

CÉPHALOTE. s. m. Le *Gobius capito,* Cuv., de la Méditerranée.

CÉPHALOTHLASIE. s. f. [de κεφαλή, tête, et θλάω, écraser]. *Céphalotripisie.*

CÉPHALOTHLASTE. s. m. Espèce de *Céphalotribe.*

CÉPHALOTHLIBE. s. m. [de κεφαλή, tête, et θλίβειν, écraser]. Le *Céphalotribe.*

CÉPHALOTHORAX. s. m. [de κεφαλή, tête, et *thorax*]. Partie du corps des Arachnides et des Crustacés formée par la fusion de la tête avec le premier des trois anneaux du thorax.

CÉPHALOTOMIE. s. f. [de κεφαλή, tête, et τομή, section; all. *Kephalotomie;* angl. *cephalotomy;* it. et esp. *cefalotomia*]. Opération à laquelle on a recours quand la tête ne peut traverser les détroits du bassin, alors que le canal qu'elle devrait parcourir est trop étroit pour la laisser passer.

CÉPHALOTRIBE. s. m. [de κεφαλή, tête, et τριβω, je broie]. Instrument pour réduire la tête du fœtus à un moindre volume en la broyant (Baudeloque neveu).

CÉPHALOTRIPSIE. s. f. Le broiement de la tête du fœtus.

CÉPHALOTRIPTEUR. s. m. Comme *Céphalotribe.*

CÉPHALUROÏDE. adj. [de κεφαλή, tête, οὐρά, queue, et εἶδος, forme]. Qui a l'extrémité antérieure continuée par un prolongement en forme de queue.

CÉPHAN-MAHI. s. m. L'*Agelaea Lamarckii,* Pl., Connaracée antidysentérique.

* **CÉPHEA.** s. m. Genre de Rhizostomes.

CÉPHÉLIDE. s. f. L'*Ipécacuanha.*

CÉPHÉNOMYIE. s. f. [*Cephenomyia,* Latr.]. Genre d'Œstrides voisins des Céphalomyies, dont les larves vivent sur le Renne.

CÉPOLE. s. f. [*Cepola*]. Genre d'Acanthoptérygiens à corps comprimé effilé.

CÉRA. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Kéra.*

CÉRACÉ, ÉE. adj. Qui ressemble à de la cire.

CÉRAÏNE. s. f. [de *cera,* cire; all. *Cerain*]. Composé isomérique avec la cérine.

CÉRAMBYCIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Cérambix.* — Famille de Coléoptères longicornes ou Capricornes phytophages.

CÉRAMIDE. s. f. Le conceptacle de certaines Algues.

CÉRAMIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Ceramium.* — Tribu de Floridées tétrasporées.

CÉRAMIUM. s. m. Genre de Céramiées.

CÉRASIFORME. adj. [de *cerasum,* cerise, et *forma,* forme]. En forme de cerise.

CÉRASINE. s. f. [de *cerasus,* cerise; all. *Kirschgummi;* it. et esp. *cerasina*]. La *Bassorine.*

CÉRASTE. [*Cerastes,* Wagl.]. Le *C. ægyptiacus,* Dum. et Bib., Vipère cornue du Sahara, d'Égypte, etc.

CÉRAT. s. m. [*ceratum;* κηρωτὸν, de κηρὸς, cire; all. *Wachssalbe;* angl. *cerate;* it. *cerotto;* esp. *cerato*]. Médicament externe mou, qui a pour base la cire et l'huile. Il diffère des *pommades,* en ce que celles-ci contiennent des graisses, et aussi des *onguents* qui contiennent des résines.

CÉRATINIEN, ENNE. adj. Comme *Kératoïde.*

CÉRATITE. s. f. [*Ceratites,* de Haan]. Genre de Céphalopodes fossiles.

CÉRATO-BRANCHIAL, ALE. adj. et s. [de κέρας, corne, et βράγχια, branchie]. Les homologues du *Cératohyal* portant les branchies. — Les arcs branchiaux osseux. — Ce qui s'y rapporte.

CÉRATOCONE. s. m. [de κέρας, corne, et κῶνος, cône]. Staphylome épithélial conique.

CÉRATODUS. s. m. Genre de Poissons dipnoïques d'Australie.

CÉRATO-HYAL, ALE. adj. et s. Chaque corne de l'hyoïde. — Ce qui leur correspond.

CÉRATOÏDE. adj. [κερατοειδής, en forme de corne]. Comme *Kératoïde.*

CÉRATOPHORE. adj. et s. [de κέρας, corne, et φορός, qui porte]. Pourvu de cornes. — Les Ruminants à cornes épidermiques.

CÉRATOPHYLLINE. s. f. Principe âcre, amer, etc., des *Parmelia* et autres Lichens.

CERBÈRE. s. f. [*Cerbera,* L.]. Genre d'Apocynacées vénéneuses de Java, etc.

CERCAIRE. s. f. [de κέρκος, queue]. Larves ou scolex des Distomes et de quelques Monostomes. Leur forme est celle d'un têtard de grenouilles long de quelques dixièmes de millimètre.

CERCEAU. s. m. Comme *Arceau.*

CERCÉRIS. s. m. Genre d'Hyménoptères porte-aiguillon du midi de l'Europe

CERCIFIS. Faute au lieu de *Salsifis.*

CERCLE. s. m. [*circulus;* κύκλος; all. *Zirkel;* angl. *circle;* it. *circolo;* esp. *circulo*]. — *C. chromatique* (Chevreul). Couleurs primitives passant du ton le plus pâle au plus foncé, et disposées comme les rayons d'un cercle à l'effet d'étudier les phénomènes du contraste des couleurs. — *C. ciliaire.* Anneau musculaire à la partie antérieure de la choroïde. — *C. de diffusion.* Portion périphérique de l'image formée sur la rétine, qui manque de netteté quand les rayons lumineux ont leur foyer en avant ou en arrière de la rétine, ce qui rend les images confuses. — A. — *C. tympanal* ou *tympanique.* Le *Tympanal;* l'anneau osseux du tympan.

CERCOMONADE. s. m. [*Cercomonas,* Duj.]. Genre de Monadiens. — Le *C. hominis,* Dav., se trouve dans certaines déjections cholériques, etc.

CERCOPITHÈQUE. s. m. [de κερκός, queue, et πίθηκος, singe]. Genre de Quadrumanes comprenant les *Guenons, Macaques, Callitriches* et *Magots.*

CERCOSE. s. f. [de κερκος, queue]. Comme *caudation.*

CÉRÉALE. adj. et s. f. [*cerealis,* de *Cerès,* déesse des moissons; all. *Mehlhaltig;* angl. *cerealous*]. Les Graminées dont les grains servent à la nourriture de l'homme.

CÉRÉALINE. s. f. Albuminoïde des céréales.

CÉRÉBELLEUX, EUSE. adj. [de *cerebellum,* le cer-

velet; angl. *cerebellous;* it. *cerebelloso*]. Qui concerne le cervelet.

CÉRÉBELLITE. s. f. Inflammation cérébelleuse.

CÉRÉBRAL, ALE. adj. [de *cerebrum*, cerveau; it. *cerebrale;* esp. *cerebral*]. Qui a rapport au cerveau, à l'encéphale.

CÉRÉBRATE. s. m. Nom de sels supposés formés par l'acide cérébrique.

CÉRÉBRATION. s. f. L'ensemble des actions propres au cerveau. Actes de névrilité cérébrale consécutifs à la perception, comprenant l'aperception qui nous informe des perceptions, l'idéation, etc. (G.-H. Lewes).

CÉRÉBRÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un cerveau, d'un centre nerveux.

CÉRÉBRIE. s. f. [de *cerebrum*, cerveau]. — *Aliénation mentale*. — Manie.

CÉRÉBRIFORME. adj. [de *cerebrum*, cerveau, et *forma*, forme]. Qui a l'aspect, la forme du cerveau.

CÉRÉBRINE. s. f. [de *cerebrum*, cerveau; all. *Hirnfett*]. La cholestérine, l'acide cérébrique, la lécithine, tirés du cerveau.

CÉRÉBRIQUE. adj. Qui concerne le cerveau. — Nom d'un composé acide, blanc, d'aspect cristallin, acide, retiré de la matière blanche du cerveau (Vauquelin, Frémy).

CÉRÉBRITE. s. f. [all. *Gehirnentzündung;* esp. *cerebritis*]. Phlegmasie cérébrale. — *Encéphalite*.

CÉRÉBRO-CARDIAQUE. adj. Qui concerne les relations normales et morbides du cerveau avec le cœur.

CÉRÉBROÏDE. Faute au lieu de *Cérébriforme*.

CÉRÉBROLOGIE. Faute au lieu de d'*Encéphalologie*.

CÉRÉBRO-OLÉINE. s. f. Oléine accompagnant la lécithine dans le cerveau.

CÉRÉBRO-RHACHIDIEN, ENNE. adj. Qui concerne le cerveau, l'encéphale et la moelle rhachidienne.

CÉRÉBROSCLÉROSE. s. f. [de *cerebrum*, cerveau, et σκληρὸς, dur; all. *Gehirnsclerose;* angl. *cerebrosclerosis;* it. *cerebrosclerosia*]. Altération non inflammatoire du cervelet et du cerveau, de marche lente, déterminant ou non des troubles dans les actes intellectuels, sensitifs ou moteurs, variés selon son siège; caractérisée par une hypertrophie de la substance intercellulaire cérébrale devenant fibrillaire, tenace, granuleuse, grisâtre : parsemée ou non de concrétions calcaires microscopiques.

CÉRÉBROSCOPIE. Faute au lieu d'*Encéphaloscopie*.

CÉRÉBRO-SPINAL, ALE. adj. Qui concerne le cerveau et la moelle spinale.

CÉRÉBROTE. s. f. L'acide cérébrique.

CÉRÉBROTOMIE. Faute au lieu de d'*Encéphalotomie*.

CÉRÉLÉON. s. m. [*cerelæum*, de κηρὸς, cire, et ἔλαιον, huile; all. *Wachsöl*]. Mélange de cire et d'huile pour pansements.

CÉRENCÉPHALOTE. s. f. [de κηρὸς, cire, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Comme *Céphalote*.

CÉRÉOPSE. s. m. Genre de Palmipèdes ansérinés de la Nouvelle-Hollande.

CÉRÉSINE. s. f. Dérivé de l'ozokérite ou *osocérite*.

CÉRÉSOLES (Piémont). Source froide bicarbonatée ferrugineuse. Acide carbonique libre.

CEREVISIA. s. f. La *Cervoise*. — Comme *Abietis*.

CERF. s. m. [*cervus;* ἔλαφος; all. *Hirsch;* angl. *stag, hart;* it. *cervo;* esp. *ciervo*]. Genre de Ruminants à cornes osseuses et caduques, ramifiées. — *C. commun*. Le *Cervus elaphus*, L. Le mâle seul a des cornes et des canines à la mâchoire supérieure; fournit la corne de cerf.

CERFEUIL. s. m. [*cerefolium*, *chærophyllum;* all. *Kerbel;* angl. *chervil;* it. *cerfoglio*, *cerfuglio;* esp. *perifollo*]. Genre d'Ombellifères. — *C. cultivé*. Le *Scandix cerefolium*, L. — *C. musqué*. Le *Scandix odorata*, L.

CÉRIANTHE. s. m. [*Cerianthus*, Delle Chiaje]. Genre de Cœlentérés zoanthaires, du sable et de la vase.

CÉRIDE. s. m. Famille de corps simples qui comprend le manganèse et le cérium (Ampère).

CÉRINE. s. f. [de *cera*, cire; all. *Kerin;* et esp. *cerina*]. Nom d'un composé tiré du liège; d'un autre tiré de la cire.

CÉRINIQUE. adj. Comme *Cérique*. — Nom d'un acide produit par l'action de la potasse bouillante sur la cérine.

CÉRINTHE. s. m. Genre de Borraginées.

CÉRION. s. m. [*cerio*, de κηρίον, cellule]. Le *Caryopse*.

CÉRIQUE. adj. Qui a rapport à la cire. — Nom d'un acide formé par action de l'acide nitrique sur la cire.

CERISE. s. f. [*cerasum;* κεράσιον; all. *Kirsche;* angl. *cherry;* it. *ciriegia;* esp. *cereza*]. Drupe du *Cerisier*.

CERISE. s. m. Le *Portunus puber*, L., Brachyure.

CERISIER. s. m. Le *Prunus cerasus*, L., *Cerasus caproniana*, D.C., [*cerasus;* κέρασον; all. *Kirschbaum;* it. *ciriego;* esp. *cerezo*], Rosacée originaire de Cérasonte, aujourd'hui Keresoun. L'infusion des pédoncules est dite diurétique.

CERISIN. s. m. Le *Fringilla spinus*, L., Passereau conirostre.

CÉRITE. s. f. Minerai composé d'oxyde de cérium, de silice, etc.

CÉRIUM. s. m. [it. *cerio*]. Métal blanc grisâtre, presque infusible, un peu volatil, très cassant.

CERNE. s. m. — **B**. Les cercles concentriques dus, dans le duramen d'un arbre, à chaque nouvelle couche d'aubier qui se convertit en bois. — **M. C**. Cercle bleuâtre qui entoure les plaies. — *C. des yeux*. La teinte bleuâtre accidentelle des paupières.

CERNÉ, ÉE. adj. Qui est entouré d'un cerne.

CERNEAU. s. m. L'amande de la drupe sèche du *Noyer* tirée de l'endocarpe dur, avant maturité.

CERNIER. s. m. Le *Polyprion cernium*, Cuv. et Val., grand Percoïde de la Méditerranée, etc.

CÉROCOME. [de κεράς, corne, et κόμη, chevelure]. Genre de Méloïdes (*Cerocoma*) vésicants, à antennes dilatées.

CEROÈNE ou **CEROUÈNE**. s. m. [de *ceroneum*, de κηρὸς, cire]. Emplâtre dit à la cire et à la poix.

CÉRO-GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui contient de la cire et de la graisse.

CÉROLÉINE. s. f. L'un des trois composés dont est formée la cire des Abeilles; fusible à 28°,5.

CÉROMANCIE. s. f. [de κερός, cire, et μαντεία, divination]. Divination d'après les aspects de la cire fondue.

CÉROMEL. s. m. [esp. *ceromiel*]. Topique à la cire et au miel.

CÉROPÉGIE. s. f. [*Ceropegia*, L.]. Genre d'Asclépiadées comestibles des Indes.

CÉROPHORE. Faute au lieu de *Cératophore*.

CÉROPIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{72}H^{68}O^{10}$) tiré des feuilles de pin.

CÉROPLASTE. adj. et s. [de κηρὸς, cire, et πλαστής, qui forme]. Qui forme la cire. — Nom d'un genre de *Coccidés* (*Ceroplastes*).

CÉROPLASTIQUE. s. f. [de κηρὸς, cire, et πλασσειν, façonner]. La fabrication des pièces anatomiques en cire.

CÉROSIE ou **CÉROSINE**. s. f. Matière cireuse qui recouvre les cannes à sucre ($C^{48}H^{48}O^{2}$).

CÉROSIQUE, CÉROSINIQUE. adj. Qui concerne la *Cérosie*. — Nom d'un acide produit par l'oxydation de la cérosie ($C^{48}H^{48}O^{3}$).

CÉROTATE. s. m. Sel de l'*Acide cérotique*.

CÉROTÈNE. s. m. ($C^{54}H^{54}$). Produit de la distillation de la cire de Chine.

CÉROTINE. s. f. ($C^{50}H^{56}O$). Alcool dont l'acide cérotique est l'acide; obtenu de la *Cire de la Chine*.

CÉROTIQUE. adj. [all. *Cerotinsäure*]. La *Cérine* tirée de la cire, et considérée comme un acide ($C^{54}H^{53}O^{3}HO$).

CÉROXYLINE. s. f. [all. *Ceroxylin*]. Résine du *Ceroxylon andicola* composé autre que l'amyrine (Bonastre).

CÉROXYLON. s. m. Genre de Palmiers d'Amérique.

CERTAMEN. s. m. Réunion scientifique restreinte aux invités.

CERTIFICAT. s. m.— *C. médical*. Attestation officieuse, mais qui ne doit jamais contenir que l'expression de la plus scrupuleuse vérité.

CÉRULÉINE. s. f. ($C^{40}H^{10}O^{14}$). Dérivé de la galléine par élimination de deux équivalents d'hydrogène.

CÉRULESCENT, ENTE. adj. [de *cœruleus*, azuré]. Bleuâtre, bleuissant.

CÉRULIGNONE. s. f. Produit de la distillation du bois de hêtre.

CÉRUMEN. s. m. [de *cera*, cire; ὠτός, ῥύπος; all. *Ohrenschmalz*; it. *cerume*]. Humeur jaunâtre, amère, épaisse, comparée à la cire, mélange sécrété dans le conduit auditif externe par les glandes sébacées des folli-

cules du duvet de ce conduit et par ses gros follicules sudoripares.

CÉRUMINEUX, EUSE. adj. [angl. *ceruminous*]. Qui a rapport au cérumen.

CÉRUSE. s. f. [*cerussa;* ψιμμύθιον; all. *Bleiweiss, Bleiglätte;* angl. *whitelead;* it. *cerussa*]. Le *Carbonate de plomb,* non purifié.

CERVEAU. s. m. [*cerebrum;* ἐγκέφαλος; all. *Gehirn;* angl. *brain;* it. *cervello, cerebro;* esp. *cerebro*]. Toute la masse contenue dans l'intérieur du crâne. Plus spécialement la portion considérable de cette masse qui occupe toute la partie supérieure et antérieure de la cavité crânienne; le *cervelet* est la portion postérieure et inférieure. Le *cerveau* proprement dit s'étend du front aux fosses occipitales supérieures; il s'appuie en devant sur les voûtes orbitaires; en arrière, sur les fosses moyennes de la base du crâne; postérieurement, sur la tente du cervelet. La face supérieure du cerveau est divisée par une scissure médiane profonde en deux moitiés formant les hémisphères cérébraux. Ces deux hémisphères sont réunis à leur base par le corps calleux. A leur surface sont les circonvolutions cérébrales. Dans le cerveau comme dans la moelle la *substance blanche* n'est partout que conductrice des actes de névrilité tant centripète que centrifuge. La *substance grise* seule est le siège des actes de névrilité centrale ou proprement dite, dans autant de *centres anatomiques* d'activité pour chacun de ses modes en particulier. Ces actes de névrilité centrale sont ceux de *perception* d'une part, d'élaboration, de volition ou *pensée* ensuite, de détermination motrice ou *motricité* consécutivement, tant involontaire que subordonnée à la volition. — *C. moyen.* Ce qui du cerveau se développe aux dépens de la troisième vésicule cérébrale de l'embryon.

CERVELET. s. m. [de *cerebellum,* dim. de *cerebrum;* all. *das kleine Gehirn;* angl. *the little brain:* it. *cervelletto;* esp. *cerebello*]. Organe situé dans les fosses occipitales inférieures, immédiatement au-dessous du cerveau dont le sépare la *tente du cervelet.* Il est symétrique, continu en devant avec le cerveau et la moelle vertébrale, au moyen des *pédoncules cérébelleux;* il est partagé par une rainure en deux lobes ou hémisphères semblables. Sa surface extérieure présente une série concentrique de circonvolutions ou lames minces, séparées par des sillons dans lesquels s'introduit la pie-mère. Les actes de névrilité centrale dont le cervelet est le siège sont de même ordre que dans le cerveau. Bien que moins nettement déterminés ils se rapportent aux actions secondaires de détermination motrice et de névrilité instinctive ou involontaire impulsive concernant la fonction de reproduction, etc.

CERVELLE. s. f. L'ensemble des substances grise et blanche de l'encéphale.

CERVICAIRE. adj. et s. [de *cervarius, cervicarius,* qui concerne le cerf]. Qui se rapporte au cerf. — Les plantes qu'il mange.

CERVICAL, ALE. adj. [*cervicalis,* de *cervix,* la nuque, it. *cervicale;* esp. *cervical*]. Ce qui a rapport à la nuque, au cou.

CERVICO-BRACHIAL, ALE. adj. Qui a son siège dans les plexus cervical et brachial, ou dans leurs branches allant au bras.

CERVICO-BRANCHE. adj. et s. [de *cervix,* cou, tête, et *branchia,* branchie]. Qui a les branchies sur la tête. — Les *Patelles,* Gastéropodes.

CERVICO-MASTOÏDIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à la partie postérieure du cou (*cervix*) et à l'apophyse mastoïde.

CERVICO-OCCIPITAL. ALE. adj. Qui se rapporte au cou et à l'occiput.

CERVICO-SCAPULAIRE. adj. [de *cervix,* la région postérieure du cou, et *scapulum,* l'épaule]. Qui tient à l'épaule et au cou.

CERVIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du cerf. — Division des Ruminants.

CERVIER. s. m. [*Cervarius,* qui concerne le cerf]. — Le *Chat-cervier* et le *Loup-cervier.*

CERVIX. s. m. Le *Cou.*

CERVOISE. s. f. Ancien nom de la bière.

CÉRYLE. s. m. Radical de l'alcool *cérylique.*

CÉRYLIQUE. adj. Qui concerne le *Céryle.* — La *Cérotine* considérée comme alcool.

CÉSALPINIE. s. f. Comme *Cæsalpinie.*

CÉSARIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à l'extraction du fœtus au travers des parois abdominales.

CÉSIUM. s. m. Métal découvert par le spectroscope ($Cs = 133$).

CESPITEUX, EUSE. adj. [de *cespes,* gazon]. Qui est ou se développe en touffes serrées.

CESPITINE. s. f. ($C^{10}H^{13}Az$). Isomère de l'amyliaque, tiré du goudron de houille.

CESTE. s. m. [*Cestum,* Less.]. Genre de Cœlentérés acalèphes cténophores, rubanés.

CESTIDÉ, ÉE. adj. et s. [de κεστός, ceinture]. Rubané. — Groupe d'Acalèphes.

CESTOÏDE. adj. et s. m. [de κεστὸς, festonné, et εἶδος, ressemblance; all. *Bandwurm;* angl. *cestoidean*]. — Rubané. — **Z.** Ordre des Helminthes, à corps mou, seulement plissé annulairement près de la tête, ailleurs aplati et divisé en articles très distincts et facilement séparables sur les tænioïdes; deux ou quatre conduits dits circulatoires sur les côtés du corps; tête à deux ou quatre ventouses, avec des crochets caducs en avant. Chaque article est hermaphrodite; les derniers sont les plus anciennement formés, se détachent spontanément et vivent encore plus ou moins longtemps sous cet état en disséminant leurs œufs.

CESTONA GUESALAGA (Espagne). Source chlorurée sodique; oxyde de fer, alumine, silice, azote libre.

CESTREAU. s. m. [*Cestrum,* L.] Genre de Solanées américaines à baies vénéneuses.

CESTRINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rappporte au *Cestrum.* — Tribu des Solanées.

CÉTACÉ. s. m. [de κῆτος, baleine]. Ordre de Mammifères, baleines, cachalots, dauphins, etc. Leurs membres antérieurs ont la forme de nageoires, les membres postérieurs manquent, mais leurs corps s'allongent en une queue épaisse que termine une large nageoire. — *C. herbivores.* Ceux dont les narines s'ouvrent à l'extrémité du museau. — *C. ordinaires* ou *souffleurs.* Ceux dont les narines (*évents*) débouchent vers la partie supérieure de la tête.

CÉTÈNE ou **CÉTÉNYLE.** s. m. Composé obtenu en distillant l'éthal avec l'acide phosphorique anhydre ($C^{32}H^{32}$).

CÉTÉRACH. s. m. L'*Asplenium ceterach,* L., ou *Ceterach officinarum* [all. *Milzkraut;* angl. *spleen-wort;* it. *cetracca;* esp. *doradilla*], Fougère à feuilles amères.

CÉTHYLE. Faute au lieu de *Cétyle.*

CÉTINE. s. f. [de *cete,* ou κῆτος, baleine; all. *Cetin;* it. *cetina*]. Le *Palmitate de cétyle,* fusible à 49°. — Principe immédiat ($C^{32}H^{32}O^2$), qui constitue la plus grande partie du *Blanc de baleine,* retiré de l'huile de cachalot (Chevreul).

CÉTINIQUE. adj. Pour *Éthalique.*

CÉTIQUE. adj. Pour *Éthalique.*

CÉTODONTE. adj. et s. [de κῆτος, et ὀδοὺς, dent]. Cétacé pourvu de dents. — Division des Cétacés.

CÉTOINE. s. f. [all. *Metallkäfer*]. Genre de Coléoptères pentamères lamellicornes. — *C. dorée.* Le *Cetonia aurata,* L., souvent mêlée par fraude aux cantharides.

CÉTOL. s. m. L'*Ethal.*

CÉTONIDE. adj. et s. Qui a rapport aux *Cétoines.* — Section des Coléoptères.

CÉTONA (Toscane). Source froide sulfatée calcique.

CÉTRAIRE. s. f. Le *Lichen d'Islande* ou *Cetraria islandica,* L.

CÉTRARINE. s. f. [all. *Moosbitter*] ($C^{34}H^{16}O^{15}$). Matière amère (Berzelius) du Lichen d'Islande (*Cetraria*).

CÉTRARIQUE. adj. Qui concerne la *Cétrarine.* — La *Cétrarine* prise pour un acide.

CETTE (Hérault). Station maritime.

CÉTYLATE. s. m. Sel de l'*Acide cétylique.*

CÉTYLE. s. m. [all. *Cetyl*]. Radical hypothétique de l'éthal.

CÉTYLIDE. s. f. Composé obtenu de la cérébrine.

CÉTYLIQUE. adj. Pour *Éthalique.*

CÉVADILLE. s. f. [all. *Sabadillgermer*]. Fruit capsulaire du *Veratrum sabadilla,* Retz., Colchicacée.

CÉVADILLINE. s. f. La *Sabadilline.*

CÉVADINE. s. f. La *Vératrine*.

CÉVADIQUE. adj. Qui concerne la *Cévadille*. — Nom d'un acide obtenu de l'huile de la *Cévadille*.

CHABARRO. s. m. L'écorce de la *Byrsonima crassifolia*, Kunth, Malpighiacée fébrifuge.

CHABERT. Vétérinaire français du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à un oléolé.

CHABETOUT (Puy-de-Dôme). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

CHABIN. s. m. Le produit du bouc et de la brebis.

CHABOISSEAU. s. m. Le *Meunier* et autres *Cottus*. — Le *Scorpæna gibbosa*, Sch., à épines de la tête bifides, etc.

CHABOISSIAT. s. m. Le *Chevanne*.

CHABOT. s. m. Le *Meunier* et autres *Cottus*.

CHACACA. s. m. Magnoliacée (*Drimys*) du Mexique dont l'écorce est aromatique.

CHACAL. s. m. Le *Canis aureus*, L. [all. *Schakal*; angl. *jackall, golden-wolf*; it. *sciacallo*; esp. *chacal*; *jackal* ou *schackal*], de la taille du renard.

CHACARILLE. s. f. La *Cascarille*.

CHACHACA. s. m. Le *Chacaca*.

CHADEC. s. m. Le fruit volumineux alimentaire du citronnier des Barbades.

CHA-DE-PEDRESTE. s. f. Le *Capitao do matto*.

CHÆROPHYLLE. s. m. Comme *Chærophyllum*.

CHÆROPHYLLINE. s. f. Produit obtenu des graines du *Chærophyllum bulbosum*, L.

CHÆROPHYLLUM. s. m. Genre d'Ombellifères.

CHÆTODON. Faute au lieu de *Chétodon*.

CHAFF. s. m. [all. *Häcksel*; angl. *chaff*; it *pagliuca*]. Le mélange, à parties égales, de paille et de foin coupés.

CHAFOIN. s. m. Le *Furet*; la *Fouine*.

CHAGRIN. s. m. Le cuir rugueux de peau d'âne. — La peau des *Chiens de mer* (*Galeus canis*, Rond., et *Scyllium canicula*, L.). — Le *Galuchat*.

CHAILLETIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Chailleties*. — Famille de dicotylédones polypétales, voisines des Térébinthacées.

CHAILLÉTIE. s. f. [*Chailletia*, D.C.]. Genre d'Euphorbiacées de la Guyane, etc., à fruits vénéneux.

CHAÎNE. s. f. — **A**. *C. ganglionnaire*. Toute série de ganglions nerveux reliée par des filets ou connectifs. — *C. sympathique*. La série des ganglions du grand sympathique.

CHAIR. s. f. [*caro*; σάρξ; all. *Fleisch*; angl. *flesh*; it. et esp. *carne*]. Les parties molles des animaux. Plus particulièrement la portion rouge des muscles. — L'apparence extérieure du corps. — **B**. Le *Sarcocarpe*. — **M. C**. La substance molle qui se voit dans les solutions de continuité et qui est formée par les bourgeons de tissu cellulaire vasculaire. — *C. carrée*. L'accessoire du long fléchisseur des orteils. — *C. musculaire*. La *C.* proprement dite ou partie rouge des muscles. — *C. de poule*. État de la peau qui la fait ressembler à celle d'une poule plumée, due à la contraction du muscle pileux qui, sous l'influence de la peur, du froid, de la rigidité cadavérique, soulève le follicule, le poil et un peu la peau tout autour. Cet état manque avec ce muscle, à la face et aux régions sans poils des extrémités.

CHAISE-LIT. s. f. Chaise ou fauteuil dont le coussin se dédouble et retombe sur deux supports pour recevoir un malade, ou convalescent.

CHALAF. s. m. Le *Calaf*.

CHALASIE. s. f. [χάλασις, de χαλάω, je relâche]. Relâchement. — La séparation (partielle) de la cornée d'avec la sclérotique.

CHALASODERMIE. Faute au lieu de *Chalastodermie*.

CHALASTIQUE. adj. *Relâchant, émollient*.

CHALASTODERMIE. s. f. [de χαλαστός, relâché, et δέρμα, peau]. La *Dermatolysie*.

CHALAZE. s. f. [*chalaza*; de χάλαζα, grêle; angl. *chalaza*; it. *calaza*; esp. *chalaza*]. Point de l'insertion du *podosperme* ou *funicule* sur la graine. — **Z**. [*Tractus albuminosi*; all. *Hahnentritt, die beiden Eigelbändchen*]. Nom de deux prolongements de la couche du blanc d'œuf (appliquée sur le jaune) situés aux deux bouts de l'œuf.

CHALAZIE. Faute au lieu de *Chalasie*.

CHALAZIFÈRE. adj. Qui forme ou porte la *Chalaze*.

CHALAZION. s. m. [*chalaza, chalazosis*; χάλαζα, χαλάζιον, χαλάζωσις; all. *Hagelkorn*; angl. *haidstone*; it. *grandine*]. Tumeur du bord libre des paupières, transparente ou rougeâtre, peu ou point mobile, indolente, formée de tissu cellulaire de nouvelle génération très vasculaire, kysteuse ou non au centre.

CHALAZIQUE. adj. Qui concerne la *Chalaze*.

CHALAZONÉPHRITE. s. f. [de χάλαζα, grêle, et νεφρῖτις, néphrite]. La *maladie de Bright*, en raison des granulations du rein dans cette maladie.

CHALCITE. s. f. Le *Colcotar*.

CHALCOGÈNE et **CHALCOPHORE**. Fautes au lieu de *Chalicogène*.

CHALDETTE (Lozère). Source saline, chlorurée sodique (30°).

CHALEF. s. m. Comme *Calaf*.

CHALEUR. s. f. [*calor*; θέρμη; all. *Wärme*; angl. *heat*; it. *calore*; esp. *calor*]. Nom d'une sensation. L'état de la matière qui la détermine. C'est la perception de l'impression produite sur les nerfs cutanés et de diverses muqueuses par un changement particulier de l'état des corps, consistant en vibrations spéciales de leurs molécules. L'état dit de *chaleur* se communique à distance (*C. rayonnante*), agit sur le thermomètre et sur nos organes, et produit tous les phénomènes de la *température*. La *C.* rayonnante se réfléchit à la surface des corps polis, en faisant l'angle de réflexion égal à celui d'incidence; son intensité est en raison inverse du carré de la distance. — **Y**. [all. *Brunst*; angl. *rut*; it. *frega*; esp. *brama*]. Le *Rut*.

CHALICOGÈNE et **CHALICOPHORE**. adj. [de χάλιξ, petit caillou, et φέρειν, porter, ou γεννᾶν, engendrer]. Qui porte ou produit de la chaux.

CHALKOPYRITE. s. f. Sulfure double naturel de cuivre et de fer.

CHALKOSINE. s. f. Le sulfure de cuivre naturel.

CHALLES (Savoie). Source froide sulfureuse sodique.

CHALUMEAU. s. m. [all. *Löthrohr*; angl. *brass-pipe*; it. *sampogna, fistola*]. — **C**. Tube de laiton servant à diriger, au moyen d'un courant d'air, une flamme sur un corps à décomposer par la voie sèche.

CHALUS. s. m. Le *Chelon*.

CHALYBÉ, ÉE. adj. [de *chalybs*, fer; all. *stahlhaltig*; angl. *chalybeate*; it. *calibeato*; esp. *calibeado*]. Qui contient du fer.

CHAMÆCYPARISSUS. s. m. La *Santoline*.

CHAMÆDRYS, CHAMÆPITYS. s. m. La *Germandrée*.

CHAMÆLAUCIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Chamælaucium*. — Tribu de la famille des Myrtacées.

CHAMÆLÉDON. s. m. L'*Azalée*.

CHAMÆLÉE. s. f. Le *Cneorum tricoccum*, L., Rutacée européenne drastique.

CHAMÆLÉON. s. m. [de χαμαὶ, à terre, et λέων, lion : petit lion]. Nom de Synanthérées médicinales. — *C. blanc*. La *Carline blanche*. — *C. noir*. La *Carline noire*.

CHAMÆMELUM. s. m. La *Camomille romaine*.

CHAMÆPITHYS. s. f. L'*Ivette*.

CHAMÆROPS. s. m. Genre de Palmiers. Le *C. humilis* abonde en Algérie, etc.

CHAMAILLIÈRES (Puy-de-Dôme). Source chaude bicarbonatée mixte, chlorure de sodium.

CHAMAN. s. m. Nom d'empiriques de l'Asie.

CHAMARRAS. s. m. La *Germandrée sauvage*.

CHAMBON (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée mixte, un peu ferrugineuse.

CHAMBRAGE. s. m. Formation par les huîtres d'une couche de nacre sur leur valve gauche ou concave, entre le manteau et la vase accidentellement introduite ; celle-ci reste ainsi enfermée dans la cavité ou chambre qui en résulte et donne parfois des gaz fétides.

CHAMBRE. s. f. [*camera*, du grec καμάρα, voûte; all. *Kammer*; angl. *chamber*; it. *camera*; esp. *camara*]. — *C. antérieure de l'œil* [all. *Augenkammer*]. La portion de l'œil comprise entre la face antérieure de l'iris et postérieure de la cornée. — *Ch. barométrique*. Dans le tube du baromètre l'espace vide au-dessus du niveau du mercure. — *Ch. claire*. Prisme à peu près rhomboïdal placé au-dessus de l'oculaire du microscope, de telle manière qu'il projette l'image de l'objet observé sur un papier plan où l'œil de l'observateur aperçoit en même temps l'image du crayon qui trace le contours de la pre-

mière, venue d'une autre source. — *Ch. humides, chaudes* ou non, etc. Porte-objet du microscope dans lequel est disposé un espace où se trouve l'objet dont on veut suivre le développement, les mouvements, etc., avec ou sans arrangements pour y faire circuler des fluides. — *Ch. postérieure de l'œil.* Le plan de contact de la face postérieure de l'iris et de la face antérieure du cristallin, ne devenant espace qu'artificiellement.

CHAMEAU. s. m. [*camelus;* κάμηλος; all. *Kameel;* angl. *camel;* it. *cammello;* esp. *camello*]. Genre de Ruminants sans cornes. — *Ch. à deux bosses* ou *bactrien.* Le *Camelus bactrianus*, L., originaire du centre de l'Asie. — *Ch. arabe à une bosse.* Le *Camellus dromedarius*, L., de l'Arabie, etc.

CHAMÉCERISIER. s. m. Le *Lonicera xylosteum*, L., Caprifoliacée dite purgative.

CHAMOIS. s. m. L'*Antilope rupicapra*, L. [all. *Gemse*], Ruminant à cornes épidermiques.

CHAMOUNIX (Haute-Savoie). Source froide sulfurée calcique faible, chlorurée.

CHAMP. s. m. — L'étendue de ce qu'on voit en regardant dans un instrument d'optique. — *C. de l'accommodation.* Les limites entre lesquelles peut se faire l'accommodation de l'œil aux distances. — *C. électrique* [all. *electrische Feld;* angl. *electric field*]. Espace dans lequel se fait sentir l'action d'un courant. — *C. magnétique* [all. *magnetische Feld*, angl. *magnetic field*]. Espace dans lequel se fait sentir l'action d'un aimant. — *C. de poussières* ou *de points brillants.* Mauvaise dénomination des Schizomycètes à l'état de spores quand ils sont contigus par myriades. — *C. visuel.* L'étendue de l'espace qui peut être aperçu par un œil qui est immobile ainsi que la tête. — *C. visuel binoculaire.* L'espace qui peut être aperçu de même avec les deux yeux.

CHAMPAC. s. m. Le *Michelia champaca*, L., Magnoliacée des Indes.

CHAMPEL-SUR-ARVE (Suisse). Station hydrothérapique alimentée par l'Arve (eaux de 7° à 11°).

CHAMPELURE. s. f. Comme *Champlure.*

CHAMPIGNEULLES (Yonne). Source froide légèrement ferrugineuse, peut-être magnésienne.

CHAMPIGNON. s. m. [*fungus;* μύκης; all. *Pilz;* angl. *mushoroom;* it. *fungo;* esp. *seta, hongo*]. Classe de Cryptogames unicellulaires et multicellulaires très nombreuse en espèces, surtout terrestres. — **M. C.** Excroissance de tissu cellulaire, etc., molle et fongueuse. — Le *Fongus.* — *C. du ferment.* La *Levure.* — *C. de Malte.* Le *Cynomorium coccineum.* L. — *C. de la mentagre.* Le *Microsporon.* — *C. du pain.* L'*Oidium aurantiacum*, Lév., ou *Penicillium sitophyllum*, M., en poussière rouge, d'odeur désagréable développé, dans le pain mal cuit; ses spores résistent à la température de 100° à 120°. — *C. du pityriasis.* Espèce de *Microsporon.* — *C. de la teigne.* L'*Achorion Schœnleinii.* — *C. de la teigne décalvante* ou *achromateuse*, du *vitiligo* et du *porrigo decalvans.* Espèce de *Microsporon.* — *C. de la teigne tondante* (*porrigo scutulata*). Le *Trichophyton.*

CHAMPLURE. s. f. La congélation des plantes ligneuses et ses effets.

CHAMPOLÉON (Hautes-Alpes). Source sulfureuse calcique, froide.

CHAMPONIER, ÈRE. adj. Le Solipède qui a les paturons longs, trop pleins.

CHAMSÈS. s. m. Le crocodile vulgaire (*Crocodilus chamses*).

CHAMSIN. s. m. [all. *Föhnwind*]. Vent d'Egypte qui souffle durant cinquante jours (*chamsin*, en arabe, *cinquante*), vingt-cinq jours avant l'équinoxe du printemps et autant après.

CHANAR. s. m. Espèce d'*Acacia* épineux du Paraguay.

CHANCALAGUA. s. m. Le *Canchalagua.*

CHANCRE. s. m. [*ulcusculum cancrosum;* all. *Schanker;* angl. *chancre;* it. *cancro*]. Tout ulcère qui a de la tendance à s'étendre dans la peau et les tissus qui l'entourent. — Les affections connues actuellement sous les noms de *cancers, cancroïdes* et *lupus ulcérés.* — Tout ulcère vénérien contagieux inoculable, syphilitique ou non. — *C. des arbres.* Ulcère des arbres détruisant graduellement l'écorce, le liber et le ligneux. — *C. bourgeonnant.* Celui qui se charge de bourgeons analogues à ceux des plaies *C. dur.* Le *C.* induré. — *C. des enfants.* Les aphthes. — *C. fongueux.* Le *C.* bourgeonnant dont les végétations forment des fongosités. — *C. hunterien.* Le *C.* induré. — *C. induré.* Celui sur lequel l'induration du tissu cellulaire qui en forme la base devient le premier signe objectif de la syphilis ou vérole constitutionnelle. Il est toujours unique et apparaît après deux ou plusieurs semaines d'incubation. — *C. infectant.* Le *C.* induré déjà avant l'infection. — *C. de la langue.* Le glossanthrax du cheval. — *C. mixte.* Le cas dans lequel le chancre infectant est inoculé sur un chancre simple. — *C. phagédénique, pultacé, diphthéritique, rongeant, rongeur; serpigineux.* Gangreneux ou non, le plus grave de tous comme accident local. La raison d'être de cette variété est dans certaines conditions hygiéniques (habitations malsaines, mauvaise nourriture, défaut de propreté); dans l'emploi des onguents rances pour les pansements; dans certains états diathésiques (tubercules, scrofules, scorbut), et dans les différentes conditions qui favorisent la production de la pourriture d'hôpital. — *C. simple ordinaire, non infectant, vénérien mou.* Il se déclare du premier au troisième jour environ après le coït impur; il en apparaît un ou plusieurs successivement dans chaque jour qui suit le développement du premier. Il débute par une petite plaque rouge plus ou moins large. Au centre de celle-ci se montre un point blanc formé par l'épiderme mortifié qui est soulevé parfois, sous forme de pustule, par un liquide séro-purulent. — *C. syphilitique* ou *de la vérole.* Le *C. induré.* — *C. végétant.* Celui dont les bourgeons de tissu cellulaire prennent l'aspect de végétations. — *C. volant.* L'herpès préputial. Le glossanthrax du cheval.

CHANCRELLE. s. f. Le *Chancre simple* ou *mou.*

CHANCREUX, EUSE. adj. [*cancrosus*]. Qui tient du chancre ou du cancer.

CHANCROÏDE. s. m. Le chancre vénérien non syphilitique.

CHANDIROBA. s. m. Pour *Nhandiroba.*

CHANFREIN. s. m. [all. *Blässe;* angl. *chanfrin;* it. *scanalatura frontale*]. Partie antérieure de la tête des quadrupèdes depuis les yeux jusqu'aux naseaux.

CHANT. s. m. Dérivé de la voix native qui est le cri harmonisé par des conceptions mélodiques, lequel, dans quelques rares espèces, scandé et réglé avec les progrès du développement individuel et social, est changé en langage articulé, en parole. — *C. des artères.* Les bruits artériels.

CHANTERELLE. s. f. Le *Merulius cantharellus*, Persoon, *Agaricus cantharellus*, L., ou *Cantharellus cibarius*, Fries [all. *Kantharelle, Eierschwamm*], Hyménomycète comestible, d'un jaune pâle. — **Z.** La perdrix, la caille femelles.

CHANTEUR, EUSE. adj. et s. Celui qui du chant natif toujours rudimentaire fait un art ou de l'art, fait profession d'exprimer ses conceptions ou celles des autres. Ce mode d'expression trop répété devient la cause occasionnelle de modifications des muqueuses laryngienne et pharyngienne, des glandes incluses et sous-jacentes, des amygdales qui souvent ne sont à proprement parler morbides qu'au point de vue spécial du chant.

CHANVRE. s. m. Le *Cannabis sativa*, L. [all. *Hanf;* angl. *hemp;* it. *canapa;* esp. *cañamo*]. — *C. des Philippines* ou *de Manille.* L'*Abaca.*

CHANVRIN. s. m. ou **CHANVRINE.** s. f. L'*Eupatoire.*

CHAPARA MANTECA. s. m. Le *Chabarro.*

CHAPARRO. s. m. Le *Chabarro.*

CHAPDES-BEAUFORT (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée, mixte; peu de fer, acide carbonique libre.

CHAPEAU. s. m. [*piteus;* all. *Hut;* angl. *hat;* it. *capello corona*]. — **A.** Portion du *délivre* ou de l'amnios, poussée par la tête du fœtus. — **B.** Partie supérieure des Champignons hyménomycètes. — **C.** La couche formée d'écume et de matières solides qu'elle entraîne, et qui surnage un liquide en fermentation. — **P.** Partie supérieure de l'alambic.

CHAPELET. s. m. [all. *Rosenkranz;* angl. *chapelet;* it. *cappeletto, corona*]. Engorgement de glandes lympha-

tiques disposées comme un chapelet. — *C. pustuleux*. La *Couronne de Vénus*.

CHAPERON. s. m. L'*Épistome* des Insectes.

CHAPETONNADE. s. f. [*vomitus rabiosus*]. Vomissement accompagné de délire.

CHAPITEAU. s. m. [*capitulum;* all. *Helm;* angl. *capital;* it. *antenitorio;* esp. *capitel*]. — **P**. Partie supérieure d'un alambic. — **M. C.** *C. à queue*. Instrument (Mesnard) destiné à dégorger, par la succion, les mamelles des nouvelles accouchées.

CHAPONNAGE. s. m. [all. *Kapaunen*]. La *Castration* des volailles.

CHAPRONNIÈRE. s. f. Comme *Chemillé*.

CHARA. s. f. Genre d'acotylédones d'eau douce, à rameaux verticillés, à tige articulée, creuse, cloisonnée.

CHARACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Chara*. — Famille d'acotylédones ne contenant que le genre *Chara*.

CHARACIN. s. m. Genre de Salmonides américains.

CHARAGNE. s. f. Comme *Chara*.

CHARAMET. s. m. L'*Ambela*.

CHARANÇON. s. m. (*Curculio*). Pour *Charanson*.

CHARANSON. s. m. Genre de Coléoptères tétramères herbivores et frugivores. — *C. du blé*. La *Calandre*.

CHARAXES. s. m. Genre de Lépidoptères diurnes de l'Afrique, etc.

CHARBON. s. m. [*carbo;* ἄνθραξ; all. *Kohle;* angl. *charcoal;* it. *carbone;* esp. *carbon*]. Produit de la combustion incomplète des corps d'origine organique, formé presque en entier de carbone sous un état moléculaire particulier, solide en masse ou pulvérulent noir. — *C. animal*. Celui qui résulte de la décomposition par le feu (en vases clos hors du contact de l'air) des matières animales, dont il retient les sels fixes d'origine minérale. Léger, luisant, facile à réduire en poudre, décompose ou retient les matières colorantes. — *C. de bois* ou *végétal*. Celui qu'on obtient en chauffant hors du contact de l'air toute partie des plantes, dont il retient aussi les sels terreux fixes. Antiseptique, décolorant, absorbe les gaz; favorable sous ce rapport dans les dyspepsies flatulentes et mécaniquement laxatif s'il est porphyrisé. — *C. pulmonaire*. Celui des poussières qui de l'air passe dans les lymphatiques et le tissu cellulaire du poumon qu'il colore en causant l'anthracosis.

CHARBON. s. m. En raison de la couleur que prennent les tissus devenant le siège de ses manifestations symptomatiques, maladie virulente caractérisée par une altération du plasma sanguin, un abattement de plus en plus profond, le gonflement fréquent de la rate et la formation plus ou moins rapide de vésicules devenant pustuleuses, avec tumeur inflammatoire et œdème sous-jacents cutanés et sous-dermiques. Les Schizomycètes qui se développent dans les humeurs virulentes des animaux malades comme dans tout liquide en voie d'altération sont ici considérés comme étant ce qui est spécifiquement pathogénique (Davaine). — *C. apoplectique, apoplectiforme, éruptif, emphysémateux, gangreneux, hémorrhoïdal, de la langue, malin, pustuleux, sphérique,*[1] *tubéreux, typhique*, etc. Nom de manifestations symptomatiques diverses du *charbon*. — *C. blanc*. L'anasarque du cheval. — **B.** *C. des céréales, des Graminées*, etc. Maladie de ces plantes par destruction de leurs fleurs due au développement parasitaire de l'*Uredo carbo*, Urtilaginée, noire, pulvérulente.

CHARBONNIER. s. m. L'*Emberiza Schœniculus*, L., Passereau conirostre. — Le *Colin* (Gadoïde).

CHARBONNIÈRE. s. f. Le *Parus major*, Passereau conirostre.

CHARBONNIÈRE (Rhône). Source ferrugineuse acidule.

CHARBOUILLON. s. m. Ulcère nasal des Solipèdes.

CHARCUTERIE. s. f. [de *char*, pour *chair*, et *cuit*; all. *Wurstwaare;* angl. *hog's flesh;* esp. *tocineria*]. La viande de porc préparée pour l'alimentation.

CHARDIAS. s. m. Le *Sardias*.

CHARDON. s. m. [all. *Distel;* angl. *thistle;* it. et esp. *cardo*]. Genre de Synanthérées. — **Z.** La *Raia oxyrrhinchus*, Bloch. — *C. Marie*. Le *Carduus marianus*, L., sudorifique. — *C. bénit*. La *Centaurea benedicta*, L. — *C. bénit des Antilles*. L'*Argemone*. — *C. étoilé*. La *chaussetrape*. — *C. à foulon*. Le *Dipsacus fullonum*, L., Dipsacée. — *C. hémorrhoïdal*. La *Serratula arvensis*, L., Synanthérée. — *C. Roland*, ou mieux *C. roulant*. Le Panicaut commun (*Eringium campestre*, L.), Ombellifère araliacée.

CHARDONNERET. s. m. Le *Fringilla carduelis*, L., Passereau conirostre.

CHARDOUSSE. s. f. La *Carlina acanthifolia*, L.

CHARGE. s. f. [all. *Ladung;* angl. *charge*]. — **P.** Quantité d'électricité qui est maintenue sur une surface ou dans un condensateur. — *C. résiduelle*. Quantité d'électricité qui reste dans un condensateur après la décharge.

CHARIOT. s. m. [all. *Läufer, Schlitten, Magen;* angl. *chariot*]. — **P.** Nom donné à la bobine induite mobile dans certains appareils d'induction.

CHARLATAN. s. m. [all. *Quacksalber;* angl. *quacksalver;* it. *ciarlatano*]. L'empirique qui exerce illégalement la médecine et la pharmacie, ou qui même seulement les exerce légalement en recourant aux annonces, affiches et prospectus mensongers, à des consultations de prétendues somnambules, à de fausses approbations académiques, en vendant des remèdes, préparations ou appareils secrets, etc.

CHARLATANISME. s. m. [all. *Quacksalberei;* angl. *charlatanery;* it. *ciarlatanismo*]. Le charlatanisme en médecine est la fraude et le mensonge érigés en système pour exploiter la crédulité publique, quelle que soit la situation personnelle, hors des connaissances scientifiques, en ce qui concerne le sentiment de la conservation individuelle, tant naturel qu'exagéré par l'affaiblissement intellectuel qu'amène, à des degrés divers, toute maladie.

CHARLOTTENBRÜNN (Silésie). Source thermale carbonatée mixte, ferrugineuse, chlorures, alumine, acide carbonique libre.

CHARME. s. m. Le *Carpinus betulus*, L., Amentacée.

CHARMILLE. s. f. Le *Charme*.

CHARNIÈRE. s. f. — **A.** Le point de jonction et d'articulation des deux valves d'une coquille par un ligament conchyolique, chitineux élastique, ou autre.

CHARNU, UE. adj. [*carnosus*, de *caro*, chair; σαρκώδης; all. *fleischig;* angl. *fleschy;* it. et esp. *carnoso*]. Qui est de chair, ou qui ressemble à celle-ci. — La *partie* d'un muscle qui est formée de faisceaux rouges ou musculaires. — **B.** Qui a la consistance, etc., de la chair.

CHAROGNE. s. f. [de *cara*, chair; ancien français: *carn* et *charn*]. Le cadavre autre que celui de l'homme, surtout s'il est en putréfaction.

CHARONIUM. s. f. (de *Charon*, nocher des Enfers). Grottes méphitiques (acide carbonique) chez les Grecs.

CHARPENTE. s. f. — **A.** *Squelette*. — *Trame*.

CHARPIE. s. f. [*linteum carptum;* μοτός; angl. *lint;* it. *filaccia;* esp. *hilas*]. Fils provenant de morceaux de toile que l'on a *effilés*. Elle doit être blanche, légère, douce au toucher, souple et élastique. — *C. râpée*. Celle qui est obtenue en usant le linge et le *râpant*.

CHARQUI. s. m. La viande séchée au soleil, mise en poudre pour la consommation.

CHARRE. s. f. La *Truite de montagne*.

CHARTACÉ, ÉE. adj. [de *charta*, papier]. Comme *Papyracé*.

CHARTRE. s. f. [de *carcer*, prison]. — **M. C.** Le *Carreau*.

CHARTREUSE. s. f. L'élixir et la liqueur dits de la Grande-Chartreuse, alcoolat sucré de mélisse, d'hysope, d'angélique, canelle, safran, macis et aussi, dit-on, mirrhys, buplèvre, rameaux de sapin.

CHAS. s. m. [*acus foramen;* κύαρ; all. *Oehr;* angl. *eye;* it. *cruna;* esp. *ojo*]. Le trou par lequel on passe le fil dans une aiguille.

CHASMANTHÈRE. s. f. (*Chasmanthera*, Hochst). Genre de Ménispermacées amères de l'Asie et de l'Afrique.

CHÂSSE. s. f. [all. *Heft*]. — L'articulation d'une lancette, d'un bistouri, etc., avec leur manche.

CHASSE-BOSSE. s. m. La *Lysimaque* vulgaire.

CHASSE-DIABLE. s. m. Le *Millepertuis*.

CHASSE. s. f. La poursuite par l'homme des autres animaux indispensables à sa nourriture en tant que carnivore, hors de la saison des fruits surtout; la première et la seule possible de ses occupations à l'origine comme

cela reste encore dans quelques peuplades sauvages. Cette condition première d'existence nutritive a été le point de départ inévitable du développement de l'instinct constructeur pour la fabrication des engins, à commencer par la pierre taillée, et des vêtements de protection; elle l'a été de la sociabilité par l'association de plusieurs chasseurs, nécessaire en nombre de cas et tendant à devenir de moins en moins temporaire ou journalière. Elle a conduit en outre aux efforts de domestication des animaux pris vivants, point de départ de la vie pastorale et finalement agricole. Les progrès de la civilisation ne laissent plus à la chasse que le rang de profession d'ordre inférieur d'une part, d'exercice hygiénique utile et d'amusement rappelant à l'homme les restes de son état carnassier primitif.

CHASSEUR. adj. et s. État de l'homme qui s'observe encore dans quelques peuplades dont le degré de civilisation n'a pas dépassé cette phase primitive de la vie sauvage, ou qui du moins reste une occupation journalière ou saisonnière plus ou moins dominante, à côté de la vie pastorale agricole, ou de vie tant commerciale qu'industrielle rudimentaire.

CHASSIE. s. f. [*tema, lippa, lippitudo, gramia* ; γλήμη, γλήμη; all. *Augenbutter;* angl. *blearedness;* it. *cispa;* esp. *lagana*]. Le sebum jaunâtre sécrété sur le bord de chaque paupière par les glandes de Meibomius et celles des cils, mêlé de mucus conjonctival le rendant collant et de leucocytes.

CHAT. s. m. [αἴλουρος; all. *Katze;* angl. *cat;* it. *gatto;* esp. *gatto*]. Carnassier carnivore du genre *Felis.* — *C. d'Angora.* Le *F. catus angorensis.* — *C. des chartreux.* Le *F. catus cœruleus,* L. — *C. domestique.* Le *F. catus domesticus,* L.. — *C. d'Espagne.* Le *F. catus hispanicus,* L. — *C. ganté* de l'Egypte. Le *F. maniculata,* Ruppel et Temminck. — *C. de mer* ou *marin.* L'*Anarrhique.* — Le *Rochier.* — *C. musqué.* La *Civette.* — *C. sauvage.* Le *Felis catus,* L.

CHÂTAIGNE. s. f. [all. *Warze, Kastanie*]. — **A.** Plaque épidermique épaisse des Solipèdes à la partie inférieure et interne de l'avant-bras, et, dans les membres postérieurs, à la partie supérieure et interne du *canon.* — **B.** Chaque *gland* du châtaignier sorti de sa capsule épineuse devenue involucre péricarpoïde. — *C. d'eau.* La *Macre.* — *C. de terre.* Le tubercule du *Bunium bulbocastanum* L., Ombellifère. — *C. de mer.* Les graines du *Mimosa scandens.* — Les Oursins. — Les Spatangues.

CHÂTAIGNIER. s. m. [*castanea;* κάστανον; all. *Kastanienbaum;* angl. *chestnut-tree;* it. *castagno;* esp. *castaño*]. Le *Fagus castanea,* L., ou *Castanea vesca,* Gaertner, Amentacée. — *C. du Brésil.* Le *Juvia.* — *C. d'Amérique.* La *Cupania americana,* L., Sapindacée.

CHAT-CERVIER. s. m. Le *Felis rufa,* Guld., des États-Unis.

CHÂTEAU-GONTIER (Mayenne). Source froide ferrugineuse acidule.

CHÂTEAUNEUF (Puy-de-Dôme). Sources bicarbonatées (12° à 37°) un peu ferrugineuses. Acide carbonique libre.

CHÂTELDON (Puy-de-Dôme). Source acidule, froide, ferrugineuse et gazeuse.

CHÂTEL-GUYON (Puy-de-Dôme). Source saline, sulfate de magnésie et chlorures (35°).

CHÂTENOIS (Alsace). Source saline iodo-bromurée et ferrugineuse, froide, chlorurée, sodique, arsénicale.

CHAT-HUANT. s. m. Le *Strix stridula,* L., ou *aluco,* Meyer, Rapace nocturne.

CHATI. s. m. Le *Felis mitis,* F.C., d'Amérique, domesticable.

CHÂTOIEMENT. s. m. La production de phénomène d'irisation par interférence comme par le *tapis* de l'œil du chat.

CHATON. s. m. [*amentum, catulus, iulus;* ἴουλος; all. *Kätzchen;* angl. *kitling;* it. *fiocchi*]. — **B.** Inflorescence indéfinie par l'assemblage de fleurs unisexuées, composées d'une écaille comme périanthe, et insérées sur un pédoncule commun simple. — **A.** La partie postérieure médiane du cartilage cricoïde.

CHATONNEMENT. s. m. [*incarceratio*]. — *C. du placenta.* Rétention du placenta par suite de la contraction anormale des fibres utérines après la sortie du fœtus.

CHATOUILLE. s. f. La *Loche de rivière.* — La *Cobitis spicula,* Carlier, Malacoptérygien.

CHATOUILLEMENT. s. m. [all. *Kitzel;* angl. *tickling;* it. *solletico*]. Manifestation du plus haut degré normal de la sensibilité tactile générale, tant aux contacts les plus légers que sous l'influence de frottements vibratoires plus ou moins forts.

CHAT-PARD. s. m. Le *Parde.*

CHATROUILLE. s. f. Le *Poulpe.*

CHÂTRURE. s. f. La *Castration.*

CHAUD, E. adj. — **M. C.** Qui a une température élevée ou s'accompagne d'hyperthermie.

CHAUDE-MALADIE. s. f. Méningite épidémique de 1438 à Metz.

CHAUDEPISSE. s. f. La *Blennorrhagie.* — *C. cordée.* Celle durant laquelle l'inflammation de la muqueuse uréthrale rendant celle-ci moins extensible, elle ne suit plus les corps caverneux durant les érections qui sont rendues par là très douloureuses, avec courbure à concavité inférieure de la verge.

CHAUDES-AIGUES (Cantal). Source saline carbonatée sodique (62° à 80°).

CHAUD ET FROID. s. m. L'état fébrile déterminé par l'impression d'un état trop prolongé d'abaissement de la température.

CHAUFFAGE. s. m. [all. *Heitzung;* angl. *warming*]. L'ensemble des moyens employés pour tirer le meilleur parti possible d'un combustible en tant qu'élévation de la température des salles et appartements, au degré exigé pour garantir ceux qui y séjournent, contre l'influence du froid. La température doit être maintenue à 14° ou 15° centigrades, lorsque l'air n'est que peu ou pas renouvelé; elle peut être portée à 18° et 20°, lorsque la ventilation est abondante. — *C. direct.* Il consiste à brûler un combustible dans un *brazero.* — *C. par rayonnement.* Au moyen de *cheminées.* Il n'utilise que 6 pour 100 de la chaleur totale produite par le bois, et 13 pour 100 de celle que produit la houille. — *C. au poêle.* Est un des plus économiques; mais il dessèche l'air s'il ne s'accompagne pas du renouvellement de celui-ci. — *C. par air chaud.* L'air est chauffé tantôt par des surfaces métalliques directement exposées au feu, tantôt au moyen d'un système de tubes renfermant de l'eau chaude ou de la vapeur d'eau. — *C. des vins.* Imaginé par Appert en 1810, et repris par Pasteur. Appert chauffait le vin à 70°, Pasteur à 60° et même 50°, suivant la richesse alcoolique; procédé de conservation abandonné.

CHAUFFEUR. s. m. Celui qui entretient le feu des fourneaux, machines à vapeur; profession insalubre par l'absence d'exercice, sudation exagérée, ingestion anormale de boissons, passage brusque d'une température à une autre, rayonnement lumineux et calorifique intense, d'où des troubles gastriques, pulmonaires, oculaires, d'anémie, etc.

CHAUFFOIR. s. m. [*linteum excalefactorium;* all. *Wärmtuch*]. Pièce d'étoffe dont on élève la température pour réchauffer un malade, ou une femme en couches, etc. — Appartement chauffé d'une manière appropriée à ce qu'exigent certaines maladies, l'état des individus sortant du bain, etc.

CHAUDFONTAINE (Belgique). Source saline (32° à 34°).

CHAULAGE. s. m. [de *chaux*]. *C. des blés.* Opération ayant pour but de soumettre à l'action de la chaux vive, pulvérulente ou dissoute dans l'eau, les grains des céréales que l'on veut débarrasser des spores déterminant la *Carie,* le *Charbon.* — Le traitement des grains par le sulfate de cuivre (14 litres d'eau par hectolitre, et 4k,500 de sulfate de cuivre) ou par l'acide arsénieux pour obtenir les mêmes résultats qu'avec le *chaulage.* — *C. des terres.* L'opération qui consiste à répandre sur les terres, pour en augmenter la fertilité, de la chaux ou son carbonate, réduits en poudre, seuls ou mélangés.

CHAULIODE. s. f. [*Chauliodes,* Latr.]. Genre de Névroptères de l'Amérique.

CHAULMOOGRA. s. m. L'*Hydnocarpus odoratus* ou *Gynocardia odorata,* Lyndley, Bixacée de l'Inde, à graine huileuse, antiherpétique.

CHAUME. s. m. [*culmus;* all. *Halm;* angl. *stubble,* it. *stoppia;* esp. *rastrojo*]. La tige des Graminées cylin-

drique, simple, ou rarement ramifiée, le plus souvent fistuleuse, avec, d'espace en espace, des nœuds d'où partent les feuilles alternes, engainantes, longues et étroites.

CHAUMONT (Maine-et-Loire). Source froide bicarbonatée mixte; peu de fer, chlorures.

CHAUS. s. m. Le *Félis chaus*, Guldenst., de l'Égypte au Caucase, bon nageur.

CHAUSSE. s. f. [*manica;* ἠθμὸς; all. *Filtrirsack;* angl. *filter, straining-bag;* it. *manica*]. — **M. C.** *C. d'Hippocrate.* Instrument pour la filtration.

CHAUSSE-TRAPE. s. f. La *Centaurea calcitrapa*, L., Synanthérée amère.

CHAUSSIER. Anatomiste et chirurgien français (1746-1828), qui a laissé son nom à une nomenclature anatomique et un élixir antiseptique.

CHAUSSURE. s. f. Trop étroites, elles déterminent le chevauchement des orteils et même la luxation permanente du petit orteil; la minceur de leurs semelles, entraînant la pression continue sur d'autres surfaces que la plante des pieds, amène la formation des cors et des durillons. La meilleure est le sabot.

CHAUVE-SOURIS. s. f. Genre de Chiroptères.

CHAUX. s. f. [*calx;* τίτανος; all. *Kalk;* angl. *lime;* it. *calce;* esp. *cal*]. Le protoxyde de calcium. On l'obtient en chassant l'acide carbonique des carbonates calcaires naturels par une haute température. — *C. d'antimoine* et *C. grise d'antimoine.* Les *Oxydes d'antimoine.* — *C. délitée, éteinte* ou *hydratée.* L'*Hydrate de chaux* (CaO.HO). Par exposition à l'air, la *C.* donne une combinaison définie de carbonate de chaux et d'hydrate de chaux ($CaO.CO^2+CaO.HO$). — *C. hydraulique.* Silicate de chaux produit par la calcination d'un calcaire contenant une certaine quantité de silice divisée. Elle est susceptible de former un hydrate solide qui, se durcissant sous l'eau, y conserve la consistance de la pierre tendre. — *C. métalliques.* Les oxydes métalliques, de couleur plus ou moins blanche, obtenus en exposant les métaux à l'action du feu. — *C. sodée* ou *sodique.* Mélange de chaux et de soude caustique hydratée qui sert à décomposer les corps azotés. — *C. vive.* La *C.* privée d'eau (CaO); alors d'un brun grisâtre, âcre et caustique, blanche, tendre, infusible.

CHAVANT. s. m. Le *Chat-huant.*

CHAVES (Portugal). Source thermale sulfureuse.

CHAVICA. s. f. Genre de Pipéracées de l'Inde contenant le *Piper longum*, L.

CHAVICINE. s. f. Substance retirée du poivre.

CHAVICIQUE. adj. Substance considérée comme un acide du poivre.

CHAYA. s. m. La racine d'*Achyranthes lanata*, Roxburgh, Amaranthacée. — *Chaya-vair.* La racine de l'*Oldenlandia umbellata*, L., ou *Hedyotis umbellata*, Lamk, Rubiacée hédyotidée tinctoriale, de l'Inde et du Coromandel.

CHAYOTTE. s. f. La *Chayota edulis*, Jacq. [*Sechium edule.* Sw.], Cucurbitacée de l'Inde cultivée en Algérie et en Provence, dont le fruit se mange comme l'aubergine.

CHEBULE. s. m. Le *Myrobalan.*

CHEF. s. m. [ἀρχή; all. *Zipfel, Kopf*]. — **A.** Les extrémités rouges ou contractiles d'un muscle qui en a deux ou trois au bout d'un seul *corps.* — **M. C.** L'extrémité d'une bande, d'une compresse.

CHEI. La diphthongue ει du grec se rendant par *i*, les mots commençant ainsi qui ne sont pas ici sont à *Chi.*

CHÉLÈ. s. f. [de χηλή, pince]. Pince. — La quatrième patte ou pince des Décapodes, etc.

CHÉLÉRYTHRINE. s. f. Alcaloïde des racines et de la graine de la grande chélidoine, etc. ($C^{18}H^{16}AzO^8$).

CHÉLICÈRE. s. f. La *mandibule* des Arachnides.

CHÉLIDOINE. s. f. [all. *Schöllkraut;* angl. *celandine*, it. et esp. *celidonia*]. Genre de Papavéracées. — *Grande Ch.* Le *Chelidonium majus*, L., qui croît sur les murailles, etc., à suc jaunâtre. — *Ch. (petite).* Le *Ranunculus ficaria*, L., Renonculacée.

CHÉLIDON, ONE. adj. et s. [de χελιδών, hirondelle]. Qui tient de l'hirondelle. — Les Fissirostres diurnes.

CHÉLIDONATE. s. m. Sel de l'*Acide chélidonique.*

CHÉLIDONIEN, ENNE. adj. et s. [de χελιδών, hirondelle]. Comme *Chélidon.*

CHÉLIDONINE. s. f. [all. *Kelidonin*]. Alcaloïde cristallisable des racines de la grande chélidoine.

CHÉLIDONIQUE. adj. Qui concerne les *Chélidoines.* — Nom d'un acide cristallisable de la grande chélidoine ($C^{14}H^2O^{10}.2HO$).

CHÉLIDOXANTHINE. s. f. Matière colorante jaune de la chélidoine.

CHELIFER. s. m. Les *Chelifer cancroides*, L., et *muscorum*, L., petites Arachnides trachéennes fileuses, en forme de scorpion, des poussières et des mousses.

CHELLÉEN, ENNE. adj. [de *Chelles*, Seine-et-Marne]. Nom de la plus ancienne et première époque ou préglaciaire, des temps quaternaires, chaude et humide; le laurier et le figuier croissaient dans nos contrées. L'*Elephas antiquus* et le Rhinocéros et autres espèces graduellement disparues y vivaient, ainsi que l'Homme qui ne se servait encore que de pierre taillée. Sa durée ne semble pas avoir atteint cent mille ans (De Mortillet).

CHÉLODONTE. adj. et s. [de χηλή, pince, et ὀδούς, dent]. Qui a des *Chélicères* pour la manducation. — Division des Arachnides.

CHÉLOÏDE. s. f. [de χηλή, pince d'écrévisse, et εἶδος, ressemblance; all. *Keloid;* angl. *cheloid;* esp. *queloide*] (Alibert). Par comparaison grossière avec un crabe, tumeur irrégulière, du thorax surtout, aplatie, déprimée à son centre, dure et résistante au toucher, recouverte d'un épiderme luisant, aminci et un peu ridé. C'est une hypertrophie irrégulière des faisceaux du tissu cellulaire de la trame du derme. — *Ch. cicatricielles.* Tumeurs irrégulières composées du tissu cellulaire, à l'état de noyaux et de cellules fusiformes surtout, qui ont pour point de départ le tissu cellulaire de régénération cicatricielle.

CHÉLON. s. m. Le *Mugil chelo*, Cuv., Acanthoptère de la Méditerranée.

CHÉLONAIRE. adj. et s. [de χελωνάριον, petite tortue]. Qui tient de la *Tortue.* — Genre de Coléoptères pentamères clavicornes.

CHÉLONÉ, ÉE. adj. et s. [de χελώνη, tortue]. Qui tient des *Tortues.* — Les Tortues de mer.

CHÉLONIEN, ENNE. adj. et s. [de χελώνη, tortue]. Qui se rapporte aux *Tortues.* — Ordre de la classe des Reptiles qui sont quadrupèdes à queue rudimentaire. On en compte environ cent cinquante esqèces.

CHÉLONOÏDE. adj. [χελωνοειδής]. Qui ressemble à la tortue, à sa carapace.

CHÉLOSTOME. adj. et s. [de χηλή, pince, et στόμα, bouche]. Dont les mandibules forment la bouche. — Genre d'Hyménoptères.

CHELTENHAM (Angleterre). Sources froides et tièdes chlorurées et sulfatées sodiques ferrugineuses.

CHÉLYDE. s. f. [*Chelys*, de χέλυς, tortue]. Genre de Chéloniens à mâchoires sans bec corné.

CHÉLYDRE. s. f. [de χέλυδρος, tortue d'eau douce]. — Genre de Tortues.

CHEMIATRIE. s. f. Comme *Chimiatrie.*

CHEMILLÉ (Maine-et-Loire). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

CHÉMOSIS. s. m. [χήμωσις, de χήμη, trou; it. *chemosi*]. L'œdème de la paupière qui fait paraître la cornée comme au fond d'un trou.

CHÊNE. s. m. [δρῦς; all. *Eiche;* angl. *oak;* it. *quercia;* esp. *encina*]. Genre de Cupulifère nombreux en espèces. — *C. blanc.* Le *Quercus alba*, L. — *C. à galles.* Le *Quercus infectoria*, Oliv. Il produit les noix de galle d'Alep. — *C. jaune.* Le *Quercus coccinea*, W., de la Caroline. — *C. kermès.* Le *Quercus coccifera*, L., où l'on trouve le kermès végétal. — *C. liège.* Le *Quercus suber*, L., du midi de la France, etc. — *C. noir d'Amérique.* La *Bignonia longissima*, Jac. — *C. petit.* Le *Teucrium chamædris.* — *C. quercitron.* Le *Quercus tinctoria*, Vildenow. — *C. rouvre* ou *vulgaire.* Le *Quercus robur*, L. — *C. vélani.* Le *Quercus œgilops*, L., ou *Q. velani*, Olivier, employé pour les teintures. — *C. vert.* Le *Quercus ilex*, L.

CHÈNEVIS. s. m. La graine de chanvre.

CHENILLE. s. f. [*eruca;* all. *Raupe;* angl. *caterpillar;* it. *erura;* esp. *oruga*]. Larve de Lépidoptères à douze segments généralement couverts de poils; trois paires de vraies pattes et des fausses pattes ou membraneuses. Bouche broyeuse. On distingue les mâles des femelles

par la présence des testicules et des ovaires. — *C. processionnaire*. Celle du *Bombyx processionnea*, Réaumur, qui vit en société. Leur action est due à la pénétration de leurs poils fins et aigus dans la peau et les muqueuses.

CHÉNILLETTE. s. f. Les *Scorpiurus*, Papilionacées.

CHÉNOPE et **CHÉNOPODE**. adj. et s. [de χηνόπους, patte d'oie]. Comme *Palmipède*.

CHÉNOPODE. s. m. [*Chenopodium*, Tourn.] Genre de Chénopodiacées des deux hémisphères contenant les *Ansérines*.

CHÉNOPODÉE, ÉE ou **CHÉNOPODIACÉ, ÉE**. adj. et s. Qui se rapporte aux *Epinards* (*Chenopodium*). — Famille de dicotylédones apétales, à étamines périgynes.

CHÉNOPODINE. s. f. La *Leucine*.

CHENU, UE. adj. [*canutus;* πολιός; all. *greis;* angl. *hoary, grey-headed;* it. *canuto*]. L'état blanc ou grisonnant des poils, des cheveux.

CHEPPIA. s. f. La jeune *Agone*.

CHÉRAMELIER. s. m. Le *Phylanthus cicca*, Sc., Euphorbiacée sudorifique de l'Inde, cultivée aux Antilles, etc.

CHERBOURG (Manche). Station maritime.

CHÉRIMOLIER. s. m. L'*Anona cherimolia*, Lamk., Anonacée du Pérou, alimentaire.

CHERIS et **CHERRIS**. s. m. Boules de *haschischine*, pour la vente.

CHERMÈS. s. m. Pour *Kermès*.

CHERVI. s. m. Le *Sium sisarum* [all. *Zuckerrübe;* angl. *skirret;* it. *sisarro*], Ombellifère aromatique.

CHESELDEN. Chirurgien anglais (1688-1752) qui a laissé son nom à un couteau à amputation.

CHÉTOCÈRE. adj. et s. [de χαίτη, crinière, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes soyeuses, poilues. — Famille de Lépidoptères.

CHÉTODON. adj. et s. m. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents en brosse, en velours. — Genre d'Acanthoptérygiens squamipennes.

CHÉTODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Comme *Chétodon*.

CHÉTOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires soyeuses. — Genre de Némathelminthes hermaphrodites à lèvres munies de soies.

CHÉTOLOXE. adj. [de χαίτη, crinière, et λοξός, oblique]. Qui a la crinière, les poils obliques.

CHÉTOPHORE. adj. et s. [de χαίτη, soie, et φέρω, je porte]. Pourvu de soies.

CHÉTOPODE. adj. et s. [de χαίτη, crinière, et πούς, pied]. Qui a des soies pour la locomotion. — Division des Annélides.

CHÉTOPTÈRE. adj. et s. [de πτέρον, aile]. Qui a des soies en forme d'ailerons. — Genres de Chétopodes abranches.

CHEVAINE. s. m. Le *Chevanne*.

CHEVAL. s. m. [*equus;* ἵππος; all. *Pferd;* angl. *horse;* it. *cavallo;* esp. *caballo*]. — **Z.** Genres de Pachydermes herbivores monogastriques et monodactyles ou Solipèdes, qui ont un seul doigt apparent et un seul sabot à chaque pied. — **P.** Unité conventionnelle dont on se sert dans l'industrie pour évaluer la force motrice des machines à vapeur. Elle équivaut à une force capable d'élever un poids de 75 kilogrammes à la hauteur d'un mètre dans l'unité de temps ou seconde. — *C. domestique*. L'*Equus caballus*, L., ont on compte nombre de variétés. — *C. marin* ou *de mer*. L'*Hippocampe*. — *C. sauvage*. On ne connaît à cet état que le *C. domestique* redevenu sauvage.

CHEVALIER. s. m. Le *Totanus fuscus*, Leis., Échassier longirostre. — *C. cul-blanc*. Le *Totanus ochropus*, Tem.

CHEVALIN, INE. adj. Qui tient du cheval, qui concerne ses races, son organisation.

CHEVANNE. s. m. Le *Cyprinus chub*, Pennant, Malacoptérygien à tête grosse, corps épais.

CHEVAUCHANT, ANTE. adj. [it. *accavalcante*]. Qui est pliée en gouttière. — Les organes qui s'emboîtent réciproquement ou empiètent les uns sur les autres.

CHEVAUCHEMENT. s. m. [*superpositio;* all. *Uebergreifen;* it. *accavallamento*]. — **M.C.** Le cas dans lequel le fragment d'un os fracturé remonte par un autre parallèlement ou non, au lieu de rester bout contre bout.

CHEVÊCHE. s. f. La *Noctua minor*, Brisson, ou *glaux*, Savigny, et aussi la *petite Chouette* (*Strix passerina*), Rapaces nocturnes.

CHEVELINE. s. f. La *Clavaire*.

CHEVELU. s. m. L'ensemble des filaments constituant une chevelure. — **B.** L'ensemble des radicules d'une plante phanérogame.

CHEVELU, UE. adj. [*capillatus*, pourvu de cheveux; τριχωτός; all. *behaart;* angl. *hairy;* it. *capelluto;* esp. *cabelludo*]. Qui porte des cheveux. Qui est pourvu d'une chevelure (*comosus*).

CHEVELURE. s. f. [*capillitium, cæsaries;* κόμη; all. *Kopfhaar;* it. *capellatura, chioma;* esp. *cabellera*]. L'assemblage des cheveux qui couvrent la tête. — Ce qui est comparable à cet assemblage. — **B.** L'aigrette formée par un faisceau de poils longs et mous qui couronne les graines d'épilobes, etc. — Le *Chevelu*. — *C. des arbres*. Les Lichens arboricoles.

CHEVESNE. s. m. Comme *Chevanne*.

CHEVESTRE ou **CHEVÊTRE**. s. m. [*capistrum;* all. *Hafterbinde;* angl. *chevaster*]. Sorte de disposition d'une ou de deux bandes pour maintenir réduites les fractures les luxations du maxillaire inférieur.

CHEVEU. s. m. [*capillus;* θρὶξ; all. *Haar;* angl. *hair;* it. *capello;* esp. *cabello*]. Longs poils des follicules situées sous la peau qui recouvrent les parties supérieure et postérieure de la tête dans le genre humain. Leur épaisseur moyenne est de 0mm,06 et 0mm,08. Leur coupe, en général circulaire, est une ellipse sur les nègres. — *C. bouclé*. Celui des races aryennes et sémitiques à coupe ovalaire et comprimée, contourné en anneau à son extrémité seulement. — *C. crépu*. Celui qui est à la fois bouclé et frisé, à coupe en ellipse aplatie (nègres) permettant un enroulement autour d'un axe fictif sur toute sa longueur. — *C. frisé*. Celui qui est courbé sur toute sa longueur ou à peu près sans être bouclé, à coupe aplatie permettant un enroulement. — *C. lisses*. Ceux qui se superposent en filaments rectilignes, à coupe circulaire (races asiatiques, etc.).

CHEVILLE. s. f. — **A.** Comme *Mandrin* et *Cornillon*. — *C. du pied*. L'ensemble des deux malléoles.

CHÈVRE. s. f. Le *Capra hircus*, L. [αἴξ, all. *Ziege;* angl. *she-goat;* it. *capra;* esp. *cabra*], Ruminant à cornes épidermiques.

CHEVREAU. s. m. [all. *Zicklein;* angl. *kid;* it. *capretto;* esp. *cabrito*]. Les mâle et femelle impubères de la chèvre.

CHÈVREFEUILLE. s. m. [all. *Geisblatt;* angl. *honeysuckle;* it. *caprifoglio;* esp. *madreselva*]. Genre de Caprifoliacées. — *C. des bois*. Le *Lonicera periclymenum*, L. — *C. des jardins*. Le *Lonicera caprifolium*, L.

CHEVRETTE. s. f. — **B.** La *Chanterelle*. — **Z.** La *Crevette*.

CHEVREUIL. s. m. Le *Cervus capreolus*, L. [all. *Reh;* angl. *roe-buck;* it. *cavriolo*], espèce de cerf d'Europe, etc.

CHEVRINE. s. f. [all. *Ziegerin*] (Hünefeld). Modification du caséum du lait.

CHAVROLLE. s. f. [*caprella*]. Genre d'Isopodes cystibranches, marchant en arpentant, à antennes natatoires.

CHEVROTAIN. s. m. Le *Moschus moschiferus*, L., Ruminant qui donne le musc.

CHEVROTANT, ANTE. adj. [*tremulus;* all. *meckernd*]. Qui fait entendre un chevrotement.

CHEVROTEMENT. s. m. [all. *Meckern;* angl. *bleating;* it. *belamento*]. — **M. C.** Tremblotement de la voix des malades à la manière du bêlement du chevreau, variété d'*Egophonie*.

CHEYLÈTE. s. m. [de χέω, χέομαι, être répandu, et ὕλη, forêt]. Le *Cheyletus eruditus*, Lat., Acarien souvent confondu avec les *Tyroglyphes*, mais à palpes conoïdes très gros avec un gros crochet pectiné; rostre grêle et pointu.

CHEYLETIDE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Cheylètes*. — Famille d'Arachnides trachéennes.

CHEYNE-STOKES. Médecin anglais contemporain dont le nom est resté à des irrégularités respiratoires considérées comme d'origine nerveuse bulbaire.

CHEZAT (Algérie). Source chlorurée sodique faible.

CHIA. s. m. Graines de la *Salvia hispanica*, Gaertner, du Mexique.

CHIANCIANO (Toscane). Sources froides et thermales sulfatées calciques.

CHIASMA. s. m. [χίασμα, entrecroisement en forme de χ]. Entrecroisement des nerfs optiques, large, carré situé sur le corps du sphénoïde, avec échange réciproque des fibres du cordon du côté droit et celles du cordon de gauche.

CHIASTRE. s. m. [de χιάζειν, croiser; it. et esp. *kiastro*]. Bandage avec entrecroisement des bandes dans les fractures de la rotule, etc.

CHIBACA. s. f. La *Chibaca salutaris*, Bertol., Lauracée d'Afrique.

CHIBOU. s. m, Le *Gommart.*

CHICA. s. m. La *Bignonia chica*, Humboldt, Bignoniacée tinctoriale en rouge, d'Amérique.

CHICHA. s. f. Liqueur alcoolique obtenue de la fermentation de la farine de maïs au Mexique.

CHICHAR. s. m. Le *Caranx.*

CHICHE. s. m. [lat. *cicer*]. Le *Cicer arietinum*, L., Papilionacée. — **Z.** La larve alimentaire de l'*Elmiscondimentarius*, Philip, Coléoptère des Andes.

CHICKEN-POX. s. m. Pustule de la varioloïde.

CHICHIRÉ. s. m. Racine indéterminée de Guatemala dite antifébrile.

CHICHIM. s. m. En Égypte, graines de diverses *Cassia* et poudre de celles de la *Cassia absus*, réputée antiophthalmique.

CHICLANA (Espagne). Source froide sulfatée calcique sulfhydrique.

CHICON. s. m. La *Romaine* (*Lactuca romana*).

CHICORACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Chicorées (Cichorium)*. — Division de la famille des Synanthérées comprenant celles dont toutes les fleurs d'un même capitule sont des demi-fleurons.

CHICORÉE. s. f. [all. *Wegwarte, Cichorie*; angl. *succory*; it. *cicoria*; esp. *chicoria*]. Genre de Synanthérées. — *C. sauvage.* Le *Cichorium intybus*, L. — *C. endive*, ou *des jardins.* Le *Cichorium endivia*, L., alimentaire.

CHICOT. s. m. [all. *Strunck, Stumpf*; angl. *stump, stub*; it. *radica, pezzo*]. Fragment de la racine dentaire restant dans un alvéole avec ou sans saillie d'une portion de la couronne brisée. — **B.** Les *Gymnocladus*, Légumineuses cæsalpiniées d'Amérique et de la Chine. — *C. du Canada.* Le *Gymnocladus dioica*, L, Légumineuse à graines huileuses.

CHICOTIN. s. m. [all. *Bittersaft*]. La *Coloquinte*; sa poudre ou son suc amers.

CHIEN. s. m. [κύων; all. *Hund*; angl. *dog*; it. *cane*; esp. *perro*]. Genre de Carnassiers carnivores, digitigrades. — *C.* proprement dits ou *domestiques.* Le *Canis familiaris*, L., qui semble provenir du mélange : 1° du *C. de la Nouvelle-Hollande*; 2° du *C. de l'Himalaya*; 3° du *C. de Sumatra*; 4° du *C. de la Nouvelle-Irlande*; 5° du *C. des Esquimaux.* — *C. marin.* Le *Callocephalus vitullinus*, ou *Phoca vitullina*, L. de l'Océan. — *C. de mer.* Le *Galeus vulgaris*, Cuv., ou *canis*, Rond. Sa peau ou *Galuchat.* — Souvent aussi la *Roussette*, Squales.

CHIENDENT. s. m. [all. *Hundszahn*; angl. *dog's grass*; it. *gramigna*; esp. *grama*]. Le *Gramen* des pharmacies, racine diurétique de plantes de la famille des Graminées. — *C. ordinaire.* Le *Triticum repens*, L. — *C. dactyle.* Le *Panicum dactylon*, L. — *C. à balais* ou *à brosses.* L'*Andropogon ischæmum*, L., Graminée. — *C. des Indes.* Le *Vétiver.* — *C. musqué.* L'*Andropogon schœnanthus*, Roxb.

CHIFFONÉ, ÉE. adj. Plissé. — **B.** Les pétales irrégulièrement plissés en tous sens dans le bouton.

CHIGONIER. s. m. Le *Combretum alternifolium*, Pers., Combrétacée de l'Orénoque à suc gommeux.

CHILALGIE. s. f. [de χεῖλος, lèvre, et ἀλγεῖν, souffrir]. Névralgie labiale.

CHILION. s. m. [de χειλιών, muge]. Genre de Labroïdes.

CHILOCACE. s. f. [χεῖλος, lèvre, et κακός, mauvais]. Ulcère labial.

CHILODACTYLE. adj. et s. [de χεῖλος, lèvre, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les lèvres extensibles. — Genre de Percoïdes.

CHILODIÉRÉSIE. s. f. [de χεῖλος, lèvre, et διαίρεσις, séparation]. Le *Bec-de-lièvre.*

CHILODIPTÈRE. s. m. [de δίς, deux, et πτερόν, nageoire]. Genre de Labroïdes.

CHILODONTE. adj. [de ὀδούς, dent]. Qui a des dents aux lèvres.

CHILOGNATHE. adj. et s. [de χεῖλος, lèvre, et γνάθος, mâchoire]. Qui a des mâchoires labiales. — Division des Myriopodes comprenant les *Iules Glomeris*, etc.

CHILOMA. s. m. [de χεῖλωμα, lèvres]. Le *Mufle.*

CHILON. s. m. [de χεῖλος, lèvre]. Œdème labial.

CHILOPLASTIE. s. f. [de χεῖλος, lèvre, et πλάσσειν, former]. L'autoplastie labiale.

CHILOPODE. adj. et s. [de χεῖλος, lèvre, et πούς, pied]. Qui a des pieds mâchoires. — Division des Myriopodes comprenant les *Scolopendres*, etc.

CHILOSTOMATOPLASTIE. s. f, [de χεῖλος, lèvre, στόμα, bouche, et πλάσσειν, former]. Restauration buccale par chiloplastie (Desgranges).

CHIMAPHILA et **CHIMAPHILE.** s. f. Les parties vertes du *Chimaphila umbellata.*, Nutt., Pyrolacée diurétique de l'Amérique du Nord.

CHIMAPHILINE. s. f. Substance cristallisable des feuilles de *Chimaphila.*

CHIMÈRE. s. f. La *Chimæra monstruosa*, L., Sélacien à peau rude sans écailles, à tête large, queue prolongée en filament grêle.

CHIMÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient de la *Chimère.* — Famille de Sélaciens.

CHIMIATRE. s. m. [*chymiater*, *chemiater*, de χυμία, et χημία, chimie, et ἰατρός, médecin; it. *chimiatro*]. Qui fait la médecine chimique.

CHIMIATRIE. s. f. [all. *Chemiatrie*; angl. *chemiatry*; it. *chimiatra*]. Théorie qui prétendait expliquer tous les phénomènes de l'économie animale, par les théories de la chimie. — **M. C.** L'abus des préparations chimiques ou pharmaceutiques en thérapeutique.

CHIMIE ou **CHYMIE.** s. f. [*chymia*, *alchymia*; χυμία, équivalent de χυμικὴ τέχνη, *art relatif aux sucs*, de χυμός, suc, ou χημεία (en latin *chemia*); all. *chemie*; angl. *chemistry*; it. *chimica*; esp. *quimica*]. Science qui a pour sujet l'étude des phénomènes de composition et de décomposition qui résultent de l'action moléculaire spécifique réciproque des corps simples ou composés, naturels ou artificiels, les uns sur les autres et pour but la détermination des relations de similitude et de succession d'après lesquelles les choses se passent et celle des changements durables de la composition des molécules des corps amenés au contact immédiat. Toute chimie étant l'étude de ce qui est atomique et moléculaire est naturellement une, homogène, plus haut que ce qui est d'ordre organique ou vital et le dominant sans pouvoir se scinder en *minérale* et en *inorganique*, autrement que comme artifice logique et de laboratoire. — *C. analytique.* Celle qui a pour but de déterminer la nature et la proportion des corps simples et composés qui entrent dans la constitution d'une matière. — *C. philosophique* ou *générale.* Elle s'occupe des faits généraux, des lois générales déduites des opérations (analyse et synthèse) qui conduisent à la connaissance de la nature intime des corps. — *C. spéciale.* Elle étudie, sur chaque espèce de corps défini, simple ou composé, les caractères et les propriétés particulières à chacune d'elles, se rattachant aux lois examinées en chimie générale. — *C. synthétique.* Celle qui a pour but la constitution de nouveaux composés à l'aide des corps simples et la reconstitution artificielle de principes naturels.

CHIMIQUE. adj. Qui a rapport à la chimie.

CHIMISME. s. m. [all. *Chemismus*]. Abus des données de la chimie dans ses applications à la médecine.

CHIMPANZÉ. s. m. Le *Simia Troglodytes*, L., Quadrumane de la Guinée et du Congo. Le plus voisin de l'homme quoique plus petit que le gorille.

CHIN. Pour les mots commençant ainsi qui manquent voyez *Kin* et *Quin.*

CHINA. s. m. Jadis ce qui venait ou était proposé venir de la Chine. — *C. nova.* Comme *Quinanova.*

CHINA-GRASS. s. m. La *Ramie*, *Urtica nivea.*, Dec.

CHINA-PAYA. s. f. La *Flaveria contrayerba*, Persoon, Synanthérée corymbifère du Chili, antiputride.

CHINCAPIN. s. m. La *Castanea pumila*, Michaux, Amentacée de la Géorgie, etc.

CHINCHA. s. m. L'*Argas americanus*, De Geer, Acarien à piqûre irritante.

CHINCHAR. s. m. Le *Caranx*.

CHINOÏDINE. s. f. (Sertuerner). La *Quinoïdine*.

CHINOIS. s. m. Petite orange produite par le *Bigaradier chinois* (*Citrus vulgaris chinensis*, Risso) et confite, mais auparavant pelée.

CHINOLÉINE ou **CHINOLINE.** s. f. Le *Leucol*.

CHINONAMIDE. s. f. ($2AzH^2+C^{25}O^8H^8$). Dérivé ammoniacal de la *Chinone*.

CHINONE. s. f. Produit de l'action de l'acide sulfurique et du peroxyde de manganèse sur l'acide quinique. ($C^{25}H^8O^8$).

CHINONIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Chinone*. — Nom d'un acide ($C^{25}H^8OH^{12}O$) dérivé par oxydation de la *Chinone*.

CHINOVATINE. s. f. L'*Aricine*.

CHINOVATIQUE ou **CHINOVIQUE.** adj. Pour *Kinovique*.

CHINOYLE. s. m. La *Chinone*.

CHIOCCINE, CHIOCOCCINE. s. f. L'*Eméline* des *Chiocoques*.

CHIPA. s. m. Le pain de farine de maïs.

CHIPEAU. s. m. L'*Anas strepera*, L., Palmipède lamellirostre.

CHIOCOCCÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Chiocoques*. — Tribu des Rubiacées.

CHIOCOQUE. s. f. Genre de Rubiacées chiococcées. — Les *Chiococca racemosa*, L., et *anguifuga*, Mart., du Brésil, etc.

CHIQUE. s. f. La *Pulex penetrans*, L. [all. *Sandfloh;* angl. *chigoe;* it. *ciochetta*], *Aphaniptère* dont la femelle s'introduit sous la peau des pieds et détermine des accidents inflammatoires et ulcéreux par son accroissement.

CHIQUITO. s. m. Le beurre que produit le *Combretum butyrosum*, Combrétacée de l'Inde.

CHIRAGRE. s. f. [de χεὶρ, main, et ἄγρα, capture]. Nédigitale vralgie ou goutte aux mains.

CHIRARTHROCACE. s. f. [de χεὶρ, main, ἄρθρον, articulation, et κακὸς, mauvais]. Tumeur blanche du poignet (Rust).

CHIRATINE. s. f. ($C^{52}H^{48}O^{30}$). Composé cristallin tiré de la *Chirayta*.

CHIRATOGÉNINE. s. f. ($C^{26}H^{24}O^6$). Produit du dédoublement de la *Chiratine*.

CHIRAYTA. s. m. L'*Ophelia chirayta*, Grisebach, *Gentiana chirayta*, Roxburgh, Gentianée fébrifuge de l'Inde.

CHIROCÉPHALE. adj. [de χεὶρ, main, et κεφαλὴ, tête]. Qui a la tête en forme de main.

CHIROCÈRE. adj. et s. [de χεὶρ, main, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes chiroïdes. — Genre d'Hyménoptères térébrants.

CHIROÏDE. adj. [de χεὶρ, main et εἶδος, ressemblance]. En forme de main.

CHIROMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Art fictif de la divination, par les lignes et les signes de la main, de la constitution, du caractère et de l'avenir des individus.

CHIROMANIE. s. f. *Onanisme*.

CHIROMYS. s. m. [de χεὶρ, main, et μῦς, rat]. Genre de Rongeurs de Madagascar. — L'*Aye-aye*.

CHIRONECTE. adj. et s. [de χεὶρ, main, et νεκτός, qui nage]. Qui nage avec les mains. — Genre de Marsupiaux didelphes carnassiers.

CHIRONIA. s. f. Genre de Gentianées.

CHIRONIEN. adj. [de χείρων, mauvais]. Qui est de guérison difficile.

CHIRONIUM. s. m. Nom ancien de diverses Synanthérées (aunée) et Gentianées.

CHIROPODALOGIE. s. f. [de χεὶρ, main, ποδὸς, ποῦς, pied, et ἄλογος, absurde]. Titre qui ne répond pas au sujet d'un traité des cors aux pieds publié par Low (1785).

CHIROPTÈRE. adj. et s. [de χεὶρ, main, et πτερὸν, aile]. Qui a les mains ailées. — Ordre de Carnassiers insectivores dont les membres antérieurs ont les os très allongés et réunis par une membrane, leur permettant de voler comme les Oiseaux.

CHIROUIS. s. m. Le *Chervi*.

CHIRURGICAL, ALE. adj. [*chirurgicus*]. Qui concerne la chirurgie.

CHIRURGIE. s. f. [*chirurgia;* χειρουργία, de χεὶρ, main, et ἔργον, travail : travail de la main; all. *Wundarzneikunde;* angl. *surgery;* it. *chirurgia;* esp. *cirurgia*]. Partie de l'art médical qui s'occupe des maladies externes, de leur traitement, et particulièrement des procédés manuels employés pour les traiter. — *C. anaplastique*. Celle qui prend pour but la restauration des organes lésés et de leurs usages. — *C. conservatrice*. Celle qui se préoccupe surtout de la conservation des organes et de leurs usages. — *C. expérimentale*. Celle qui s'aide des expériences préalablement faites sur les animaux, avant d'en venir aux applications des mêmes procédés à l'homme. — *C. militaire* ou *d'armée*. Elle a surtout à traiter des plaies par instruments piquants, tranchants et contondants; ces dernières sont principalement des plaies par armes à feu. — *C. ministrante* ou *petite C*. Celle qui, sur l'ordonnance d'un praticien, exécute quelques opérations élémentaires, etc. — *C. navale*. En temps de guerre, elle ne diffère pas essentiellement de la chirurgie d'armée. — *C. plastique*. Celle qui étudie la restauration des organes lésés. — *C. d'urgence*. Celle qui traite des opérations qui doivent être pratiquées dès l'arrivée du chirurgien près du malade, comme dans les cas de plaies artérielles, de fracture, de hernies étranglées, etc. — *C. vétérinaire*. Partie chirurgicale de l'art vétérinaire.

CHIRURGIEN. s, m. [*chirurgus;* χειρουργὸς; all. *Wundarzt;* angl. *surgeon;* it. *chirurgo;* esp. *cirurjano*]. Celui qui pratique la chirurgie.

CHIRURGIQUE. adj. Comme *Chirurgical*.

CHISMOBRANCHE. Faute au lieu de *Schismobranche*.

CHITINE. s. f. [de χιτὼν, tunique; all. *Chitin;* angl. *chitine*]. Principe immédiat de l'enveloppe des articulés. Elle forme le quart du poids des élytres ($C^{17}H^{14}O^{11}Az$).

CHITINEUX, EUSE. adj. Qui a rapport à la *Chitine*, qui en est formé.

CHITINISATION. s. f. Production de la *Chitine*. — Passage à l'état chitineux.

CHITINISÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu de *Chitine*.

CHITINOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui produit la *Chitine*.

CHITONÉAL, ALE. adj. Comme *Chitineux*.

CHLOASMA. s. m. [χλόασμα, de χλοάζειν, pâlir, verdir]. Taches cutanées pâles verdâtres, jaunes verdâtres, se développant sur la poitrine, les bras, les jambes.

CHLOR. Préfixe et suffixe des composés chlorés.

CHLORACÉTAMIDE. s. f. Amide obtenue des éthers perchloracétique et perchloroformique ($C^4Cl^3AzH^2O^2$).

CHLORACÉTATE. s. m. Sel de l'acide chloracétique.

CHLORACÉTIQUE. adj. Nom d'*Acides* formés par substitution du chlore à l'hydrogène de l'acide acétique.

CHLORACÉTYLE. s. m. Le radical hypothétique C^4Cl^3.

CHLORACIDE. s. m. Chlorure se combinant aux bases.

CHLORAL. s. m. [de *chlor* et *al*, *chlore* et *alcool;* it. *cloral*]. Produit de la réaction du chlore sec en très grand excès sur l'alcool. Il est liquide, incolore, gras au toucher. — *C. anhydre* ($C^4HCl^3O^2$). Il est d'une conservation et d'un maniement difficiles. — *C. hydraté*. L'*hydrate de chloral*. — *C. mésitique*. Corps obtenu en faisant passer un courant de chlore sec dans l'acétone ou *Alcool mésitique* ($C^6H^4Cl^2O^2$.)

CHLORALDÉHYDE. s. m. Liquide corrosif incolore rougissant le tournesol ($C^4O^2Cl^4$.)

CHLORALDÉHYDÈNE. s. m. Le *Chloréthéroïde*.

CHLORALIDE. s. m. Dérivé de l'action de l'acide sulfurique sur le chloral ($C^{16}H^2Cl^6O^6$.)

CHLORALISE. s. f. Dérivé de l'action du chlore sur l'*Aloétine*.

CHLORALIQUE. adj. Qui concerne le *Chloral*.

CHLORALISATION. s. f. 1° L'administration du chloral; 2° l'état physiologique dans lequel met l'absorption du chloral.

CHLORALISE. s. f. Dérivé chloré de l'*Aloétine*.

CHLORALISER. v. a. Administrer le chloral; endormir par le chloral.

CHLORALISME. s. m. L'état physiologique causé par la *Chloralisation.*

CHLORALLYLE. s. m. Combinaison de 1 équivalent de chlore et de 1 équivalent d'*Allyle.*

CHLORALOÏLE. s. m. Produit de l'action du chlore sur l'*Aloétine.*

CHLORALOÏNE. s. m. Le *Chloraloïle.*

CHLORALURIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'acide chloreux sur l'acide urique.

CHLORAMIDE. s. m. Nom d'une série d'amides chlorées avec substitution d'un métal à l'hydrogène, équivalent pour équivalent.

CHLORAMIDURE. s. m. Comme *Chloramide.*

CHLORAMYLE. s. m. Dérivé de la distillation de l'alcool amylique avec le chlorure de phosphore ($C^{10}H^{11}Cl$).

CHLORAMYLÈNE. s. m. Composé obtenu par décomposition de l'acétate de fer amylique à l'aide du chlore ($C^{14}H^{12}O^{4}Cl^{2}$).

CHLORANILAM ou **CHLORANILAME.** s. m. Composé acide copulé obtenu par action de l'acide chlorhydrique sur une solution ammoniacale de chloranile ($C^{12}H^{3}AzCl^{2}O^{6}$).

CHLORANILAMIDE. s. f. Composé rouge obtenu comme le chloranile ($AzH^{2}C^{2}ClO^{2}$).

CHLORANILAMMON. s. m. Composé obtenu par action de la chaleur sur le chloranile dissous dans l'ammoniaque liquide ($Az^{2}C^{12}Cl^{2}O^{6}$).

CHLORANILE. s. m. Dérivé neutre de l'action du chlore sur la chlorisatine.

CHLORANILIDE. s. f. Le groupe des anilides chlorées.

CHLORANILINE. s. f. Composé obtenu par action de la chaleur sur la chlorisatine en présence de la potasse ($C^{12}H^{6}ClO$).

CHLORANILIQUE. adj. Qui concerne le *Chloranile*, la chloraniline. — Nom d'un acide obtenu du *Chloranile.*

CHLORANISIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action du chlore gazeux sur la poudre d'acide anisique ($C^{16}H^{7}ClO^{6}$).

CHLORANISOL. s. m. Composé obtenu par action des composés du chlore sur le camphre d'anis ($C^{20}H^{9}O^{2}Cl^{3}$).

CHLORANTHE. s. m. [*Chloranthus*, L'Hér.]. Genre de Pipéracées stimulantes de l'Inde.

CHLORANTHIE. s. f. [χλωρός, verdâtre, et ἄνθος, fleur]. État tératologique dans lequel le périanthe coloré revêt la couleur verte.

CHLORANTHRACÉNÈSE. s. m. Composé obtenu par action du chlore sur l'anthracine ($C^{30}H^{10}Cl^{2}$).

CHLORARSÉNIEUX. adj. Le *Chlorure d'arsenic* hydraté considéré comme acide.

CHLORARSINE. s. f. Le *Kakodyle.*

CHLORATE. s. m. [all. *chlorsaures Salz;* angl. *chlorite;* it. et esp. *clorato*]. Nom des sels qui résultent de la combinaison de l'acide chlorique avec les bases. — *C. de potasse.* On l'obtient en saturant de chlore gazeux une dissolution concentrée de carbonate de potasse ($KO.ClO^{5}$); cristallisable, soluble, non vénéneux, antiputride, d'une action favorable sur les ulcérations des muqueuses, etc.

CHLORAURATE. s. m. Sel formé par le perchlorure d'or combiné avec les bases.

CHLORAURIQUE. adj. Le perchlorure d'or, qui avec les bases forme des sels ou chlorures doubles.

CHLORAZOL. s. m. Corps obtenu des albuminoïdes traités par l'eau régale.

CHLORAZOLITMINE. s. f. Composé jaune obtenu par action du chlore sur l'azolitmine ($C^{18}H^{10}O^{10}AzCl$).

CHLORAZOTEUX. adj. Nom d'un acide gazeux composé de volumes égaux de chlore et de gaz nitreux.

CHLORAZOTIQUE. adj. Nom d'un acide produit par décomposition de l'eau régale, très instable, gazeux.

CHLORE. s. m. [all. *Chlor, Chlorine;* angl. *chlorine;* it. et esp. *cloro*]. Nom d'un corps simple sous forme de gaz ou vapeur jaune verdâtre [de χλωρός, vert], liquéfiable, très soluble dans l'eau, non respirable, suffocant, etc. Densité 2,47.

CHLORÉ, ÉE. adj. Traité par le chlore, qui en contient.

CHLORÉLAYLE. s. m. — *C. simple.* Le gaz oléfiant chloruré ($C^{2}H^{2}Cl$). — *C. double.* L'*Éther chlorhydrique monochloruré.*

CHLORÉRYTHROLITMINE. s. f. Dérivé de l'action du chlore gazeux sur l'érythrolitmine ($C^{52}H^{44}O^{10}Cl$).

CHLORÉTHER. s. m. Éther chlorhydrique chloruré; il est triple ($C^{2}H^{2}Cl^{4}$), quadruple ($C^{2}H^{2}Cl^{5}$), ou quintuple ($C^{2}H^{2}Cl^{6}$), selon que l'éther chlorhydrique est tri, quadri, ou quintichloruré.

CHLORÉTHÉRAL. s. m. Dérivé de l'action du chlore humide sur le gaz oléfiant ($C^{4}H^{4}OCl$).

CHLORÉTHÉRIDE. s. m. Le *Chloroforme* (Mitscherlich). — Le *Chloréthéroïde.*

CHLORÉTHÉRINE. s. f. L'*Hydrogène carboné chloré.*

CHLORÉTHÉROÏDE. s. m. Dérivé de l'action d'une solution alcoolique de potasse sur le chlorélayle simple ($C^{4}H^{3}Cl$).

CHLORÉTHYLE. s. m. L'*Éther chlorhydrique.*

CHLORETTE. s. f. [*Chlora*, L.]. La *Centaurée jaune* (*Chlora perfoliata*, L.). — Le genre de Gentianacées dans lequel elle se trouve.

CHLOREUX. adj. Nom d'un acide ($Cl^{2}O^{3}$) gazeux, soluble dans l'eau, d'une odeur analogue à celle du chlore.

CHLORHÉLÉNINE. s. f. ($C^{21}H^{13}O^{3}Cl + HCl$). Dérivé de l'action à chaud du chlore sur l'*Hélénine.*

CHLORHYDRARGYRATE. s. m. Tout composé dans lequel le chlorure de mercure est en combinaison.

CHLORHYDRATE. s. m. Nom des sels formés par la combinaison de l'acide chlorhydrique avec les bases; considérés souvent comme chlorures.

CHLORHYDRINE. s. f. Nom des combinaisons de l'acide chlorhydrique avec la glycérine.

CHLORHYDRIQUE. adj. Qui concerne le chlore et l'hydrogène. — Nom d'un hydracide composé de volumes égaux d'hydrogène et de chlore (HCl). Gaz plus pesant que l'air, d'odeur suffocante. Très soluble dans l'eau.

CHLORHYDROCHINONE. s. f. ($C^{25}H^{10}O^{8}Cl^{2}$). Composé obtenu par action de l'acide chlorhydrique sur la *Chinone.*

CHLORHYDROPEPTIQUE. adj. Nom donné (Schiff) au mélange de pepsine et d'acide chlorhydrique.

CHLORHYDRO-PHOSPHATE. s. m. Tout phosphate rendu soluble par l'acide chlorhydrique.

CHLORIBASE. s. f. Comme *Chlorobase.*

CHLORIDE. s. m. Toute combinaison électro-négative du chlore avec les corps métalliques et métalloïdes. Les chlorures au degré inférieur de chloruration. — *C.* (Ampère). Famille de corps simples, comprenant: le chlore, le fluor, le brome, l'iode et le sélénium.

CHLORINDINE. s. f. Dérivé chloré de l'*Indine* ($C^{16}H^{5}O^{3}AzCl$).

CHLORINDOPTÈNE. s. m. Composé volatil, dérivé de l'action du chlore sur l'indigo.

CHLORINDOPTÉNIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu du chlorindoptène par la potasse.

CHLORINE. s. f. Le *Chlore* (Davy).

CHLORION. s. m. Genre d'Hyménoptères porte-aiguillon de l'île Maurice.

CHLORIQUE. adj. Qui se rapporte au chlore. — Nom d'un *acide* (ClO^{5}), obtenu en traitant le chlorate de potasse par l'acide fluosilicique. L'*acide c. oxygéné* est l'*Acide perchlorique.*

CHLORISAMIDE. s. f. ($C^{31}H^{14}O^{8}Az^{4}Cl$). Composé obtenu comme l'acide chlorisatinique, en employant l'ammoniaque.

CHLORISAMIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de la chlorisamide traitée par les acides.

CHLORISATIDE. s. f. ($C^{16}H^{5}O^{4}AzCl$). Corps obtenu par action de l'ammoniaque sur la chlorisatine.

CHLORISATIMIDE. s. f. Composé dérivé de l'action de l'ammoniaque sur une solution de chlorisatine dans l'alcool absolu ($C^{16}H^{5}O^{2}Az^{2}Cl$).

CHLORISATINATE. s. m. Sel de l'*Acide chlorisatinique.*

CHLORISATINE. s. f. ($C^{86}H^{4}O^{4}AzCl$). Composé dérivé de l'action du chlore sur l'isatine et l'indigo.

CHLORISATINIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de la chlorisatine.

CHLORITE. s. m. [it. et esp. *clorite*]. Sels distincts des *hypochlorites* ou *chlorures décolorants* avec un équivalent d'acide, et un de base.

CHLORO-ANÉMIE. s. f. La *Chlorose.*

CHLORO-AURATE, CHLORO-AURIQUE. Pour *Chloraurate, Chloraurique.*

CHLOROBASE. s. f. Les chlorures qui jouent le rôle de base dans leurs combinaisons avec d'autres composés.

CHLOROBENZIDE. s. f. Produit de décomposition de la chlorobenzine par la chaleur ($C^{12}H^3Cl^3$).

CHLOROBENZINE. Dérivé de l'action du chlore gazeux sur la benzine ($C^6H^3Cl^3$).

CHLOROBENZOÈNE. s. m. Le *Chlorotolide.*

CHLOROBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par l'action du chlore sur le benzoyle.

CHLOROBENZOYLE. Dérivé de l'action du chlore gazeux sur l'essence d'amandes amères ($C^{14}H^5O^2Cl$).

CHLOROBORIQUE. adj. L'*Acide chloroborique* ou *Chlorure de bore* est un gaz acide incolore ($BrCl^6$).

CHLOROBROMANILINE ou **CHLOROBIBROMANILINE.** s. f. Dérivé de l'action du brome sur la chloraniline ($C^{12}H^4Br^2AzCl$).

CHLOROBROMOSTILBYLE. s. m. Dérivé de l'action du brome sur la chlorostilbyle ($C^{28}H^{11}Br^2Cl$).

CHLOROBROMOXATYLE. s. m. Dérivé de l'action du brome sur le chloroxatyle (C^2CL^3Br).

CHLOROBUTYRIQUE. L'*Acide butyrique bichloruré,* dérivé de l'action du chlore sur l'acide butyrique ($C^8H^8O^4Cl^2$).

CHLOROBUTYRONE. s. f. Dérivé de la distillation de la butyrone avec le chlorure de phosphore ($C^{13}H^{14}Cl$).

CHLOROCACODYLE. s. m. Comme *Chlorokakodyle.*

CHLOROCAMPHÈNE. s. m. Dérivé de l'action du chlore sur le chlorhydrate de térébenthène ($C^{20}H^{12}Cl^4$).

CHLOROCAMPHINE. s. f. Dérivé de l'action du chlore gazeux sur la camphine ($C^{18}H^{13}Cl^3$).

CHLOROCARBONE. s. m. Le *Chlorure de carbone.*

CHLOROCARBONIQUE. adj. Nom d'un acide gazeux formé en exposant des volumes égaux d'oxyde de carbone et de chlore à la lumière solaire (CO,Cl).

CHLOROCARBOYALQUE. s. m. Pour *Chloracétique.*

CHLOROCARVÈNE. s. m. Dérivé de l'action du chlore sur le *Carvène.*

CHLOROCÉTYLE. s. m. Dérivé liquide du mélange, de l'éthal et du chlorure de phosphore ($C^{32}H^{33}Cl$).

CHLOROCHINONE. s. f. Dérivé de l'action du chlore sur la chinone ($C^{25}H^2O^8Cl^6$).

CHLOROCINNAMÈNE. s. m. Le *Chlorostyrol.*

CHLOROCINNOLE. s. m. Produit de la décomposition de l'acide cinnamique ($C^{18}H^4O^2Cl^4$).

CHLOROCODÉINE. s. f. ($C^{36}H^{20}ClAzO^6$). Produit de l'action du chlore sur la codéine.

CHLOROCUMINOL. s. m. Composé dérivé de l'action du gaz chloré sur l'essence de cumin anhydre ($C^{20}HO^2Cl$).

CHLOROCYANE. s. m. Corps formé par combinaison du chlore *humide* avec le cyanogène(C^2AzCl). — *C. double* (C^2AzCl^2), dérivé de l'action du chlore gazeux au soleil sur le cyanure de mercure. — *C. solide* dérivé de l'action, au soleil, du gaz chlore sur l'acide cyanhydrique ($C^6Az^3Cl^3$).

CHLOROCYANILIDE. s. f. Dérivé de l'action du chlorocyane solide sur l'aniline. [2 ($AzC^{12}H^6$)+AzC^6Cl].

CHLOROCYANIQUE. adj. Le *Cyanure de chlore*, acide.

CHLORODITÉTRYLE. s. m. Dérivé de l'action du chlore gazeux sur le gaz ditétryle (C^4H^4Cl).

CHLORODRACONIQUE. adj. Pour *Chloranisique.*

CHLORODYNE. s. f. [de *chloroforme*, et ὀδύνη, douleur]. Remède à la morphine contre la douleur, de certains empiriques anglais.

CHLOROFORME. s. m. [all. et angl. *Chloroform*]. L'*Ether méthylchlorhydrique bichloré* (C^2HCl^3) découvert par Soubeiran (1832). Liquide incolore, oléagineux, à odeur éthérée, suave, à saveur piquante, obtenu en traitant l'alcool par les hypochlorites, particulièrement par celui de chaux. Rangé parmi les anesthésiques par Flourens il a été employé comme tel en chirurgie par Simpson (1847) et depuis par tous les chirurgiens. L'action du chloroforme est beaucoup plus rapide, l'insensibilité plus complète et plus persistante que par l'usage de l'éther. Dix à vingt aspirations suffisent ordinairement pour déterminer l'insensibilité demandée. Les patients le respirent plus volontiers que l'éther, ce qui permet d'éviter la congestion qui résulte souvent, au début, de la suspension momentanée et volontaire des mouvements respiratoires. Il ne donne presque jamais lieu à la première période d'excitation qu'on remarque avec l'éther. Mais cette rapidité et cette persistance des effets du chloroforme sont aussi ce qui fait qu'il expose plus que l'éther aux syncopes immédiates ou consécutives et à la mort. Le chloroforme atténue et supprime même les douleurs de l'accouchement, sans suspendre les contractions de l'utérus ni celles des muscles abdominaux, quoiqu'il affaiblisse la résistance musculaire du périnée. Il n'a aucune influence fâcheuse sur la santé ou la vie de la mère, pas plus que sur celle de l'enfant. L'emploi en est surtout indiqué dans les *accouchements laborieux,* dans toutes les opérations obstétricales, et contre l'éclampsie (Simpson).

CHLOROFORMIQUE. adj. Qui concerne le chloroforme, son action.

CHLOROFORMISATION. s. f. L'administration chirurgicale du chloroforme.

CHLOROFORMISER. v. a. [all. *chloroformisiren*]. Administrer le chloroforme pour amener l'anesthésie.

CHLOROFORMYLE. s. m. Le *Chloroformyle triple* (C^2HCl^3) est le *Chloroforme.*

CHLOROGÉNINE. s. f. ($C^{42}H^{20}Az^2O^4+H^2O^2$). Alcaloïde amer de l'*Alstonia constricta,* Apocynacée de l'Australie.

CHLOROGÉNIQUE ou **CLHOROGINIQUE.** adj. Pour *Cafétannique.*

CHLOROHÉLICINE. s. f. ($C^{16}H^{15}O^{14}Cl$). Dérivé de l'action du chlore gazeux sur un mélange d'eau et d'*Hélicine.*

CHLOROHÉMATINE. s. f. Produit d'altération de l'hémaphæine et de l'hématine.

CHLOROÏDE. adj. et s. [de χλωρός, vert, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Chlore.* — Famille de corps simples, qui comprend : le chlore, le fluor, le brome et l'iode.

CHLORO-IODIQUE. adj. Qui concerne le chlore et l'iode; qui les renferme.

CHLORO-IODOFORME. s. m. (C^2HCl^2I). Produit de la distillation de l'iodoforme avec le bichlorure de mercure.

CHLORO-IODOFORMYLE. s. m. (C^2HICl^2). Composé dérivé de la distillation du chlorure de phosphore avec l'iodoformyle.

CHLORO-IODURE. s. f. Composé résultant de la combinaison d'un chlorure avec un iodure.

CHLOROKAKODYLE. s. m. Composés chlorés du *Kakodyle.*

CHLOROMA. s. m. [de χλωρός, vert] (King). Tissu morbide verdâtre formé surtout par hypergenèse des médullocelles des os craniens.

CHLOROMENTHÈNE. s. m. ($C^{20}H^{17}Cl$). Produit de la distillation du camphre de menthe sur le chlorure de phosphore.

CHLOROMERCURATE. s. m. Comme *Chlorhydrargyrate.*

CHLOROMÉSITYLE. s. m. Dérivé de l'action du chlorure de phosphore sur l'acétone (C^6H^4Cl).

CHLOROMÉSITYLÈNE. s. m. Le *Chloromésitylide.*

CHLOROMÉSITYLIDE. s. m. Dérivé de l'action du chlore sur le mésitylène (C^6H^3Cl).

CHLOROMÉTHYLASE. s. f. ($C^4H^2Cl^2$). Produit de l'action de la potasse sur l'acétate de méthyle trichloré.

CHLOROMÉTHYLE. s. m. Le *Chlorhydrate de méthylène* ou *Chlorure de méthyle,* gaz incolore (C^2H^3Cl). — Le *Chlorhydrate de méthylène monochloré* ou *Bichlorure de méthylène,* liquide neutre ($C^2H^2Cl^2$).

CHLOROMÈTRE. s. m. [de *chlore,* et de μέτρον, mesure; all. *Chlormesser;* esp. *clorometro*]. Appareil pour déterminer la proportion de chlore contenu dans un liquide ou combiné.

CHLOROMÈTRIE. s. f. L'emploi du chloromètre.

CLOROMÉTRIQUE. adj. Qui concerne les chloromètres, la chlorométrie.

CHLOROMYCHMYLIQUE. adj. L'un des produits acides de décomposition de l'urine au contact des acides.

CHLOROMYS. s. m. [de χλωρός, vert, et μῦς, rat]. L'*Agouti.*

CHLORONAPHTALASE. s. f. ($C^{20}H^7Cl$). Produit de la décomposition de la chloronaphtaline.

CHLORONAPHTALISE. s. f. ($C^{20}H^6Cl^2$). Produit de la décomposition de la chloronaphtaline.

CHLORONAPHTALIDE. s. f. Nom commun des composés obtenus par substitution du chlore à l'hydrogène de la naphtaline.

CHLORONAPHTALINE. s. f. ($C^{20}H^8Cl^2$). Corps obtenu par substitution du chlore à l'hydrogène de la naphtaline.

CHLORONAPHTALISE. s. f. ($C^{20}H^5Cl^3$). Composé du groupe des chloronaphtalides.

CHLORONAPHTALOSE. s. f. ($C^{20}H^4Cl^4$). Composé du groupe des chloronaphtalides.

CHLORONITREUX. adj. Pour *Chlorazoteux.*

CHLORONITRIQUE. adj. Pour *Chlorazotique.*

CHLOROPALLADAMINE. s. f. Composé chloré dela palladamine.

CHLOROPARACÉTYLE. s. m. Le *Chloréthéroïde.*

CHLOROPEPTONATE. s. m. — *C. de fer.* Combinaison soluble du perchlorure de fer avec les peptones.

CHLOROPHÉNILIQUE. adj. Nom de l'*Acide chlorospirolique hydraté* obtenu par action du chlore sur le spirol ou *Acide carbolique* ($HO+C^{12}H^3OCl^2$).

CHLOROPHÉNIQUE. adj. et s. Pour *Chlorindoptène.*

CHLOROPHÉNOL. s. m. Le groupe des dérivés chlorés du phénol ou acide phénique.

CHLOROPHYLLE. s. f. [de χλωρὸς, vert, et φύλλον, feuille; all. et angl. *Chlorophyll;* it. *clorofilla;* esp. *clorofila*]. Matière verte des feuilles (Pelletier et Caventou) et de toutes les parties vertes végétales. Elle se montre à l'état de granulations intra-cellulaires vertes, variant de volume depuis 1 jusqu'à 8 millièmes de millimètre, homogènes, quelque fois réunies de plus en amas ou en séries régulières. Elle est fluorescente et peut cristalliser (Trécul, Gautier). On la trouve sur des Infusoires (*Euglènes*) et des *Planaires*verts.

CHLOROPHYLLIEN, ENNE. adj. Qui concerne la chlorophylle, ses provenances.

CHLOROPHYLLIN. s. m. Pour *Chlorophylle.*

CHLOROPICRAMYLE. s. m. Dérivé de l'action du gaz chlore sur le picramyle ($C^{14}H^6Cl$).

CHLOROPICRILE ou **CHLOROPIKRILE.** s. m. Produit de la décomposition du picrile par l'acide chlorhydrique ($C^{84}H^{27}O^8Az^2Cl^3$).

CHLOROPICRINE. s. f. ($C^2Cl^3AzO^4$). Produit de l'action du chlorate de potasse et de l'acide chlorhydrique par l'acide picrique.

CHLOROPLATINATE. s. m. Sel formé par une base et le chlorure de platine.

CHLOROPLATINEUX. adj. Qui concerne les combinaisons au degré inférieur du chlorure de platine avec les bases.

CHLOROPROPIONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^5ClO^4$) obtenu par action du chlore sur l'acide propionique.

CHLOROPROTÉIQUE. adj. Dérivé acide de la protéine traitée par le chlore (Mülder).

CHLOROPS. s. m. Genre de Diptères floricoles à corps jaune.

CHLOROPTÉLÉYLE. s. m. Le *Chlorométitylide.*

CHLOROPTÈRE. adj. [de χλωρὸς, vert, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes vertes.

CHLOROSALICINE. s. f. Nom commun à plusieurs corps obtenus par l'action du chlore sur la salicine.

CHLOROSALIGÉNINE. s. f. ($C^{26}H^{17}O^{13}Cl$). Dérivé de la chlorosalicine.

CHLOROSALICYLE. s. m. Dérivé de l'action du chlore sur l'acide spiroylique ($C^{14}H^5O^4Cl$).

CHLOROSALICYLIQUE. adj. Le *Chlorure de salicyle* considéré comme acide.

CHLORSAMIDE. s. f. Dérivé de l'action du chlore sur l'acide salicylique ($C^{42}H^{15}O^6Az^2Cl^3$).

CHLOROSE. s. f. [de χλωρὸς, qui tire sur le vert; all. *Bleichsucht;* angl. *chlorosis;* it. *clorosi;* it. *clorosis*]. La chlorose est primitivement une maladie du sang, du plasma sanguin d'abord, portant sur les hématies ensuite, puis graduellement sur tous les tissus, avec effet d'autant plus prononcé que le sujet étant plus jeune emprunte et rend davantage au sang. Ses manifestations sont d'abord la *pâleur,* résultant de l'anémie, les troubles circulatoires cardiaques et autres dus à la fréquence des contractions entraînées par la diminution de la quantité du sang dans toutes les parties. Puis viennent les troubles sécrétoires du côté des muqueuses et autres, les vertiges, les céphalées, les hyperesthésies, les analgésies, l'irritabilité du caractère, les perversions intellectuelles, digestives ou autres. Les reconstituants sous toutes les formes sont indiqués et suivis de succès lorsqu'ils sont régulièrement employés. — *C. d'Egypte.* Forme de l'anémie symptomatique de la présence dans l'intestin, etc., de l'*Ankylostome duodénal.*

CHLOROSEL. s. m. Sel formé par combinaison d'un chlorure avec un autre.

CHLOROSPERMÉ, ÉE. adj. et s. [de χλωρὸς, vert, et σπέρμα, graine]. Qui a des graines vertes. — Les Algues à spores vertes.

CHLOROSPIROLIQUE. adj. Pour *Chlorophénilique.*

CHLOROSPIROYLIQUE. adj. Pour *Chlorosalicylique.*

CHOROSTILBASE ou **CHLOROSTILBYLE.** s. m. Dérivé de l'action de la potasse sur le chloropicramyle.

CHLOROSTILBÈNE. Nom de combinaisons du chlore avec le stilbène ($C^{28}H^{12}$).

CHLOROSTYROL. s. m. Dérivé de l'action du chlore au soleil sur le styrol ($C^{16}H^8Cl^2$).

CHLOROSULFOCHINONE. s. f. Nom de corps, l'un brun, l'autre rouge orange ($C^{25}H^6O^8S^4Cl$), dérivés de l'action du chlore sur le sulfhydrochinone.

CHLOROSULFURE. s. m. Combinaisons du chlore ou des chlorures avec les sulfures.

CHLOROSULFURIQUE. adj. Le chlorure de soufre (SO^2Cl) considéré comme acide.

CHLOROTÉRÉBÈNE. s. m. ($C^{20}H^{12}Cl^4$). Composé acide isomère du chlorocamphène.

CHLOROTHALLIQUE. adj. Composé qui concerne le chlore et le thallium.

CHLOROTIQUE. adj. et s. [all. *bleichüchtig;* angl. *chlorotic;* il. et esp. *clorotico*]. Qui concerne la chlorose. Qui en est atteint.

CHLOROTOLIDE. s. m. Nom commun des composés chlorés du toluène.

CHLOROXALAMIDE. s. f. Dérivé de l'action de l'ammoniaque sur le chloroxaléther.

CHLOROXALÉTHER. s. m. ($C^6Cl^3O^4$). Dérivé de l'action du chlore au soleil, sur l'éther oxalique.

CHLOROXALIQUE. adj. L'*Acide chloroxalcoolique* obtenu par action de l'alcool sur le chloroxaléther ($C^8Cl^5O^7$).

CHLOROXAMÉTHANE. s. f. Pour *Chloroxalamide.*

CHLOROXATYLE. s. m. Les composés obtenus par décomposition des albuminoïdes par le chlore.

CHLOROXÉTAMIDE. s. m. Pour *Chloroxalamide.*

CHLOROXÉTHIDE. s. f. L'*Acide chloroxalique.*

CHLOROXÉTHOSE. s. f. (C^4Cl^3O). Produit de l'action du chlore sur l'essence de *Spirée.*

CHLOROXYCARBONIQUE. adj. Pour *Chlorocarbonique.*

CHLOROXYDE. s. m. Produit de la combinaison de l'oxygène avec les chlorures. — *C. de phosphore* ($PhCl^3O^2$). Liquide qui se décompose au contact de l'eau.

CHLOROXYLON. s. m. La *Swietenia chloroxylon,* Roxb., Cédrelacée aromatique, etc., de l'Inde.

CHLORRHODIQUE. adj. Produit acide de décomposition du pus.

CHLORURATION. s. f. Fixation du chlore ou d'un de ses composés à un autre corps.

CHLORURE. s. m. [all. *Chlorur;* angl. *chloruret;* it. et esp. *cloruro*]. Les composés que donnent les combinaisons du chlore avec un autre corps simple. — *C. ammonique* ou *d'ammoniaque* ($AzH^3.HCl$). Sel blanc cristallisé en prismes obliques allongés diversement groupés, se formant en nombre de conditions dans les humeurs, etc., de saveur piquante, soluble dans trois parties d'eau. Diurétique et diaphorétique. — *C. d'antimoine.* Le *Protochlorure* ou *trichlorure* sert en médecine sous le nom de *Beurre d'antimoine.* C'est un liquide (Sb^2Cl^3) dense, très caustique, dissous et décomposé par l'eau. Le *Perchlorure* ou *Pentachlorure* (Sb^2Cl^5) est un liquide incolore peu stable. — *C. d'argent.* Sel blanc, insoluble dans l'eau et soluble dans l'ammoniaque, dans les hypochlorites et l'acide chlorhydrique ($AgCl$). — *C. d'arsenic.* Liquide oléa-

gineux ($AsCl^3$), très vénéneux. — *C. d'azote.* Composé liquide, volatil, détonant ($AzCl^3$). — *C. de baryum.* Sel vénéneux; styptique ($BaC+2HO$).— *C. de bismuth.* ($BiCl^3$). Cristallin, déliquescent, se décompose en oxychlorure dans l'eau. — *C. de bore.* L'*Acide chloroborique.* — *C. de brome.* Liquide volatil brun rouge, proposé comme caustique. — *C. de calcium.* On l'obtient en traitant la chaux par l'acide chlorhydrique. D'un usage fréquent, pour dessécher les gaz, pour produire des froids artificiels, etc., très toxique ($CaCl+6HO$). — *C. de carbone.* Le *Protochlorure* (C^4Cl^4) est liquide. Le *Sous-chlorure* (C^4Cl^2) est solide, blanc. Le *Bichlorure* est un liquide incolore ($C.Cl^4$), anesthésique (Simpson).—*C. de chaux.* L'*Hypochlorite de chaux.*— *C. cuivreux* ou *protochlorure* (Cu^2Cl^2) en cristaux blancs grenus. Sa solution absorbe l'oxyde de carbone. — *C. cuivrique* ou *deutochlorure* ($CuCl^2$). Bleu, cristallisable, forme aisément des chlorures doubles. — *C. décolorants* et *C. désinfectants.* Les *Hypochlorites.* — *C. doubles.* Combinaisons formées par divers chlorures qui se combinent deux à deux en proportions définies. — *C. d'étain.* Les *C. stanneux* et *stannique.* — *C. de fer.* Les *C. ferreux* et *ferrique.* — *C. ferreux ou medicinal* ($FeCl$). Sel cristallisé verdâtre; passe du vert au rouge en l'oxydant. — *C. ferrique.* Le perchlorure de fer. — *C. de magnésie.* L'*Hypochlorite de magnésie.* — *C. magnésique* ou de *magnésium* ($MgCl^2$). Sel hydratable, blanc, amer, très soluble, déliquescent, purgatif, existe dans l'eau de mer et des sources minérales. — *C. de manganèse* ou *manganeux* ($MnCl$). Sel cristallisable, rose, efflorescent, antiseptique, désinfectant. — *C. de mercure :* 1° Le *C.* mercureux, *Sous-chlorure*, *Protochlorure* ou *Calomel* (Hg^2Cl); 2° ($HgCl$) *Protochlorure* réel, chimiquement, *Bichlorure*, *Deutochlorure*, ou *C. mercurique*, ou *Sublimé corrosif.* — *C. de méthylène.* Le *Chlorométhyle.* — *C. d'or.* Le *Protochlorure aureux* (Au^2Cl), jaunâtre et à peine soluble. Le *Perchlorure* ou *Sesquichlorure* ou *C. aurique* est d'un jaune orangé (Au^2Cl^3). — *C. d'or et de sodium.* ($NaCl+Au^2Cl^3+4HO$). Il cristallise en longues aiguilles quadrilatères. Ce sont des sels vénéneux, dits antisyphilitiques. — *C. d'oxydes.* Les *Hypochlorites.*— *C. de phosphore.* Le *Protochlorure* ou *C. phosphoreux* ($PhCl^3$) est liquide. Le *Deutochlorure*, ou *C. phosphorique* ($PhCl^5$), est solide. — *C. de platine.* Le *Protochlorure* ou *C. platineux*, ($PtCl$); le *Bichlorure* ($PtCl^2$) ou *Chloruroplatinique* insoluble dans l'eau est employé comme réactif des sels de potasse. — *C. de plomb* ($PbCl$). Sel un peu soluble dans l'eau, cristallisable, styptique. — *C. de potasse.* L'*Hypochlorite de potasse.* — *C. de potassium.* Il est excitant et purgatif, cristallisable, très soluble (KCl). —*C. de sodium.* Le *Sel marin purifié* ($NaCl$) en dissolution dans l'eau de la mer, ou à l'état solide sous forme de couches ou de bancs très considérables; sel blanc, cristallisant en cubes, décrépitant au feu. L'eau froide en dissout 37,7 p. 100, l'eau chaude 39,6. Insoluble dans l'alcool. Favorise la nutrition jusqu'à la dose de 10 à 12 grammes par jour. Il est relâchant ou purgatif à partir de 15 grammes. Il peut être pris jusqu'à 50 grammes comme antifébrile, etc. — *C. de soude liquide.* L'*Hypochlorite de soude.*— *C. de soufre.* On en connaît deux, qui sont insolubles. Le premier (ClS^2) est liquide. Le second (ClS) est liquide, d'un rouge foncé. — *C. stanneux* ($SnCl$). Sel blanc cristallisé, soluble, décomposé par l'eau, désoxydant, vénéneux. — *C. stannique* ($SnCl^2$). Sel liquide très volatil en fumées blanches, cristallisable après dissolution dans l'eau. — *C. de stilbène.* Le *Chloropicramyle.* — *C. de zinc* ($ZnCl$). Sel blanc très caustique, déliquescent, soluble dans l'eau, l'éther, l'alcool.

CHOANOÏDE. adj. [de χόανον, entonnoir, et εἶδος, forme]. Le muscle droit postérieur de l'œil des Ruminants, etc., à cause de sa forme en entonnoir.

CHOC. s. m. [*collisus; σύγκρουσις*; all. *Stoss;* angl. *collision;* it. *urto;* esp. *choque*]. Manifestation de la rencontre de deux corps quelconques en mouvement, ou dont l'un est un mouvement l'autre au repos. — *C. du cœur.* Mauvaise expression : il n'y a *choc* que dans les cas où deux corps séparés viennent à se rencontrer avec une vitesse plus ou moins grande. Ici nous n'avons pas ces conditions : le cœur n'abandonne pas les parois thoraciques. Il vaut mieux se servir des mots *soulèvement* ou *pulsation.* Les expressions *choc du cœur, battement du cœur*, ou *le cœur bat contre la poitrine*, sont inexactes. On ne peut *frapper* ce qu'on touche, et l'on ne *bat* que ce qu'on l'on ne touche pas. Mais le cœur en contact sur tous les points avec les parois thoraciques, lorsqu'il se meut, tant partiellement qu'en totalité, déplace et soulève les parois thoraciques, d'autant plus brusquement et plus fort que le mouvement de totalité surtout est plus énergique et plus brusque. Il n'y a choc que contre la main, lorsqu'on la place à une très petite distance des parois thoraciques au moment de leur soulèvement. — *C. en retour.* Lorsqu'au moment de l'étincelle de la foudre l'autre extrémité du nuage qui en est le siège, se trouvait dans l'état électrique inverse de celle qui donne l'étincelle, ce dernier état suscitait déjà dans les corps terrestres voisins d'elle, un état électrique de même ordreque celui-ci; cet état cesse brusquement aussi, lors de la production de l'étincelle, mais plus ou moins loin d'elle, suivant la longueur du nuage. C'est ce changement brusque d'état qu'on a nommé le *C. en retour* quand il se manifeste par quelque effet, mortel ou non, sur l'homme ou autres êtres. — *C. fœtal.* Bruit léger dû au choc du fœtus contre la paroi utérine abdominale, signe de la grossesse, qui se constate avant les bruits de souffle placentaire et cardiaque du fœtus, et s'entend du troisième au sixième mois. — *C. traumatique.* Expression usitée par les chirurgiens pour désigner ce qui, des impressions causées par une blessure, une grande opération, l'anesthésie chloroformique, etc., fait que la mort survient sur tel individu, non sur tel autre dans de semblables conditions, par ralentissement, suspension ou arrêt de la motricité, soit cardiaque, soit inspiratoire ou des deux à la fois, subitement ou en quelques heures.

CHOCARD. s. m. Le *Pyrrhocorax alpinus*, Cuv., Passereau plénirostre.

CHOCOLAT. s. m. Pâte alimentaire préparée avec des amandes de cacao pulvérisées, du sucre et parfois de la vanille, etc.

CHOEROMYCES. s. m. [de χοῖρος, porc, et μυκής, champignon]. Genre de Champignons hypogés voisin des Truffes, d'Afrique.

CHOETODON. Faute au lieu de *Chétodon.*

CHOL. Préfixe et suffixe des composés qui se trouvent dans la bile ou qui en dérivent.

CHOLÆMIE. s. f. Pour *Cholémie.*

CHOLAGOGUE. adj. [χολαγωγός, de χολή, bile, et ἄγω, je chasse; it. *colagogo*]. Qui chasse la bile. — Les purgatifs qu'on suppose avoir action sur le foie et la vésicule biliaire.

CHOLALATE. s. m. Sel de l'acide cholalique.

CHOLALIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de la décomposition de l'acide glycocollique ($C^{48}H^{39}O^9.6HO$ ou $C^{48}O^{39}H^9+HO$).

CHOLANIQUE. adj. Nom d'un acide produit de décomposition des glycocholates.

CHOLATE. s. m. Pour *Glycocholate.*

CHOLÉATE. s, m. Pour *Taurocholate.*

CHOLÉCHROÏNE. s. f. [de χολή, bile; χρόω, je teins] (Lassaigne). Mélange de corps gras et de *Biliverdine.*

CHOLÉCYSTE. s. f. [de χολή, bile, et κύστις, vessie]. Pour vésicule biliaire.

CHOLÉCYSTECTASIE. s. f. [de χολή, bile; κύστίς, vessie et ἔκτασις, dilatation]. Distension de la vésicule du fiel.

CHOLÉCYSTITE. s. f. [de χολή, bile, et κύστις, vessie]. Phlegmasie de la vésicule biliaire.

CHOLÉCYSTOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. L'ouverture chirurgicale de la vésicule biliaire.

CHOLÉDOCIARCTIE. s. f. [de *cholédoque*, et *arctus*, étroit]. La coarctation du canal cholédoque.

CHOLÉDOCITE. s. f. Phlegmasie du canal cholédoque.

CHOLÉDOQUE. adj. et s. m. [χοληδόχος, de χολή, bile, et δοχός, qui contient]. Le *Conduit* ou *canal* [all. *Gallengang;* angl. *biliary duct;* it. *coledoco*] formé par la réunion des conduits hépatique et cystique. Il porte et verse la bile dans le duodénum, vers la partie postérieure de sa seconde courbure.

CHOLÉINE. s. f. Produit d'altération retiré de la labit

CHOLÉIQUE. Nom : 1° d'un mélange de deux acides

retirés du choléate de soude; 2° du corps ayant la formule ($C^{52}H^{45}NS^2O^{14}$) ou *Acide taurocholique*.

CHOLÉLITHE. s. m. [de χολή, bile, et λίθος, pierre; all. *Gallenstein;* angl. *gall-stone;* it. *colelito*]. Les calculs biliaires.

CHOLÉLITHIASE. s. f. [de χολή, bile, et λιτίασις, lithiase]. Formation des calculs biliaires.

CHOLÉMÈSE. s. f. [de χολή, bile, et ἐμεῖν, vomir]. Vomissement bilieux.

CHOLÉMIE. Faute au lieu de *Cholhémie*.

CHOLÉPHÉINE. s. f. La *Bilirubine*.

CHOLÉPOÈSE. s. f. [de χολή, bile, et ποιεῖν, faire]. La sécrétion de la bile.

CHOLÉPOÉTIQUE. adj. Qui suscite la sécrétion biliaire.

CHOLÉPYRE. s. f. [de χολή, bile et πῦρ, fièvre. [La fièvre bilieuse.

CHOLÉPYRRHINE. s. f. [de χολή, bile, et πυῤῥός, rouge] (Berzélius). La *Bilirubine*.

CHOLÉRA. s. m. [*cholera ;* χολέρα, choléra, nauséeux ; all. *Brechruhr ;* it *colera-morbus ;* esp. *colera*]. Nom de plusieurs maladies avec surtout des vomissements nombreux et des selles répétées. — *C. asiatique* ou *épidémique*. Dès l'invasion se manifestent des vomissements et des évacuations alvines aqueuses, blanchâtres, semblables à une eau de riz mêlée de flocons muqueux ; l'urine est supprimée ; un cercle violacé et brunâtre entoure les orbites ; il existe un désordre tout particulier dans le regard ; le pouls est insensible ; les artères sont vides de sang ; l'oppression est extrême ; les membres sont tourmentés de crampes violentes ; la peau, complètement froide, prend une teinte livide et bleuâtre. Il est contagieux, surtout par les déjections alvines et par les vêtements. — *C. infantile*. L'entérite cholériforme. — *C. sporadique* ou *nostras* [all. *sporadische Cholera ;* angl. *simple cholera ;* it. *colera simplice*]. Troubles digestifs et sécrétoires gastriques et intestinaux survenant surtout pendant les chaleurs de l'été, sous l'influence de l'abus des vins doux, de l'usage des fruits non mûrs, des boissons froides, ou des aliments mucilagineux. Il est caractérisé par des vomissements répétés d'aliments à demi digérés et de bile, avec déjections alvines fréquentes et douloureuses, suivis ou non d'entérite et même de la mort.

CHOLÉRAÏDE. adj. et s. f. [de εἶδος, ressemblance. L'agent de la contagion du choléra, supposé être un organisme animal.

CHOLÉPOIÈSE et **CHOLÉPOIÉTIQUE**. Fautes au lieu de *Cholépoèse*, *Cholépoétique*.

CHOLÉRIFORME. adj. Qui a rapport au choléra.

CHOLÉRINE. s. f. [angl. *choleraic diarrhœa ;* it. *colerina*]. Grippe et particulièrement affection avec accidents intestinaux diarrhéiques observée épidémiquement (1831) à Paris. — La diarrhée qui est très commune en temps de choléra, et qu'il est toujours important de traiter dès son apparition. — Les cas peu graves de choléra.

CHOLÉRIQUE. adj. et s. [χολερικὸς, de χολέρα ; it. *colerico*]. Qui concerne le choléra. Qui est atteint de choléra. — *Bilieux*.

CHOLÉRRHAGIE. s. f. [de χολή, bile, et ῥαγία, éruption]. Le choléra-morbus (Alibert) avec hypertrophie des follicules clos de l'intestin.

CHOLESTÉARINE. Faute au lieu de *Cholestérine*.

CHOLESTÉATOME. s. m. [de χολή, bile, et στέαρ, στέατος, suif, matière grasse ; all. *Cholesteatom ;* angl., it. et esp. *cholesteatoma*]. Variété de lipome dur, verdâtre, etc.

CHOLESTÉRATE. s. m. Nom des sels formés par l'acide cholestérique avec les bases.

CHOLESTERÉMIE. s. f. Pour *Cholesterhémie*.

CHOLESTÉRHÉMIE. s. f. [de *cholestérine*, et αἷμα, sang]. Présence de la cholestérine dans le sang.

CHOLESTÉRILÈNE. s. m. Groupe de carbures d'hydrogène ($C^{52}H^{82}$) isomères obtenus par déshydratation sulfurique de la cholectérine.

CHOLESTÉRINE. s. f. [*cholesterina*, de χολή, bile, et de στερὸς, solide (Chevreul) ; all. *Cholesterin*, *Gallenfett ;* it. et esp. *colesterina*]. L'*Alcool cholestérique* qui, se combinant avec divers acides, donne des composés analogues aux éthers. Composé cristallisé en lamelles rhomboïdales ($C^{52}H^{44}O^2$) en petite proportion dans la bile (1 à 2 p. 1000) sous un état encore inconnu qui forme une partie des calculs biliaires. Se produit en nombre de circonstances morbides. Densité 1045 (Méhu).

CHOLESTÉRIQUE. adj. Qui concerne la cholestérine. — Nom d'un acide ($C^8H^4O^4HO$) formé par action de l'acide azotique sur la cholestérine.

CHOLESTÉRITIS. s. m. Pour *Synchisis*.

CHOLESTÉRONE. s. m. Carbures d'hydrogène obtenus par déshydratation phosphorique de la cholestérine.

CHOLÉTÉLINE. s. f. ($C^{32}H^{18}Az^2O^{12}$). Produit d'oxydation de la *Bilirubine*.

CHOLÉVERDINE. s. f. L'un des produits d'oxydation des principes colorants de la bile.

CHOLHÉMIE. s. f. [de χολή, bile, et αἷμα, sang]. Ralentissement du pouls dû à une action spécifique inhérente aux taurocholates, etc., passant des conduits biliaires dans le sang, action qui s'adresserait spécialement aux ganglions nerveux cardiaques dont elle ralentirait l'innervation.

CHOLINE. s. f. Composé alcalin, cristallisable, existant en très petite proportion dans la bile, retiré aussi de la substance cérébrale, etc. ($C^8H^{15}AzO^2$).

CHOLINIQUE. adj. Nom reçu par : 1° un acide obtenu (Berzélius) en traitant par l'acide chlorhydrique la bile fraîche ou non ($C^{50}H^{36}O^6.2HO$) ; 2° le corps appelé *Acide cholique* ($C^{42}H^{66}O^9$).

CHOLIQUE. adj. Qui concerne la bile. — Nom reçu par : 1° le corps appelé depuis *Acide cholalique* ($C^{42}H^{39}O^9 + HO$) (Demarçay) ; 2° un produit de décomposition de la bile ($C^{50}H^{36}O^6.5OH$) ; 3° un corps dont la formule est ($C^{42}H^{66}O^9$) (Theyer et Schlosser) ; 4° l'acide du *Glycocholate de soude* ($C^{52}H^{42}NO^{11}HO$) (Strecker et Gorup-Besanez).

CHOLOCHLORINE. s. f. La *Biliverdine*.

CHOLOÏDANIQUE. adj. Nom d'un acide formé en même temps que l'acide cholestérique.

CHOLOÏDIQUE. adj. [χολοειδής]. Qui ressemble à la bile. — Nom de produits de la décomposition des principes de la bile.

CHOLONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{26}H^{41}AzO^5$) produit de déshydratation de l'acide glycocholique.

CHOLORRHÉE. s. f. [de ῥεῖν, couler]. Diarrhée bilieuse.

CHOLOSE. s. f. Les maladies dites bilieuses (Alibert et Eisenmann). — *C. américaine*. La *Fièvre jaune*.

CHOLOSTÉGNOSE. s. f. [de χολή, bile, et στέγνωσις, resserrement]. Rétrécissement des voies biliaires.

CHOLURIE. s. f. Le passage dans l'urine des principes biliaires.

CHONDRARTHROCACE. s. f. Arthrocace avec lésion des cartilages.

CHONDRIFICATION. Faute au lieu de *Cartilaginification*.

CHONDRIGÈNE. Faute au lieu de *Chondrinogène*.

CHONDRILLE. s. f. [χόνδριλλον]. La *Chondrilla aspera*, L., et autres Chicoracées.

CHONDRINE. s. f. [de χόνδρος, cartilage ; all. *Knorpelleim*]. Albuminoïde qu'on obtient en faisant bouillir dans l'eau la cornée, les cartilages permanents, ou ceux qui précèdent les os. C'est une modification isomérique non alibile de la *cartilagéine* par la chaleur. La *C.* renferme du soufre dont la gélatine manque. Pour une même quantité d'azote, la *C.* contient plusieurs équivalents de carbone, d'oxygène et d'hydrogène de plus que la gélatine [$5(C^{32}H^{26}O^{14}Az^4)+S$].

CHONDRINOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui fournit de la *Chondrine*.

CHONDRITE. s. f. [de χόνδρος, cartilage et *ite;* all. *Knorpelentzündung*]. Maladie supposée inflammatoire des cartilages.

CHONDROCÈLE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et κήλη, tumeur]. Comme *Chondrome*.

CHONDRO-COSTAL, ALE. adj. Qui concerne le cartilage costal et les côtes.

CHONDRODENDRON. s. m. [de χόνδρος, grain, et δένδρον, arbre]. Le *Cocculus chondrodendrum*, D. C., Ménispermacée du Brésil qui fournit le *Pareira brava*.

CHONDROGÈNE. adj. [de χόνδρος, cartilage, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre le cartilage.

CHONDROGENÈSE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et γένεσις, génération]. Génération du cartilage.

CHONDROGLOSSE. adj. et s. m. [de γλῶσσα, la langue]. Qui concerne la langue et son cartilage.

CHONDROGLYCOSE. s. f. La glycose qu'on tire de la cartilagéine.

CHONDROGRAPHIE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et γραφή, description]. Description des organes formés de cartilage.

CHONDROÏDE. adj. et s. m. [de χόνδρος, cartilage, et εἶδος, forme]. Qui tient du cartilage. — Le tissu cartilagineux épiphysaire modifié au voisinage de l'os en voie de formation.

CHONDROLOGIE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et λόγος, discours]. Description des cartilages.

CHONDROMALACIE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et μαλακός, mou]. L'état de mollesse, le ramollissement du cartilage.

CHONDROME. s. m. [de χόνδρος, cartilage et de *ome*]. Tumeur formée soit de cartilage, soit de fibrocartilage, quel que soit son siège.

CHONDROPHYTE. s. m. Excroissance cartilagineuse.

CHONDROPLASTE. s. m. [de χόνδρος, cartilage, et πλάστης, formateur]. Cavité dont est naturellement creusée la substance propre ou fondamentale du cartilage, et contenant les cellules mêmes du cartilage (Ch. Robin, 1850).

CHONDROPTÉRYGIEN, ENNE. adj. et s. [de χόνδρος, cartilage, et πτερύγιον, petite aile; all. *Knorpelflosser;* angl. *chondropterygian, cartilpaefinned*]. Qui a les nageoires cartilagineuses. — Les Poissons dont le squelette est cartilagineux.

CHONDROSE s. f. (Kraus). La génération du cartilage.

CHONDROSTÉEN. adj. [de χόνδρος, cartilage, et οστέον, os]. Qui est cartilagineux et osseux en même temps.

CHONDRO-STERNAL, ALE. adj. Qui concerne l'union des cartilages costaux au sternum.

CHONDROSTOME. s.m. [de στόμα, bouche]. Le *Chondrostoma nasus*, Cyprin.

CHONDROTOMIE. s. f. [de χόνδρος, cartilage et τομή, section]. Section chirurgicale des cartilages. — Leur dissection.

CHORANCHE (Isère). Source froide carbonatée et sulfatée mixte, acide sulfhydrique et acide carbonique libres.

CHORDA DORSALIS. s. f. [de *chorda*, corde, et *dorsum*, dos]. La *Notocorde*.

CHORDAPSE. s. m. [χόρδαψος, de χορδή, intestin]. L'*Iléus*.

CHORÉE. s. f. [de χορεία, danse; all. *Veitstanz;* angl. *chorea;* it. et esp. *corea*]. Maladies des centres nerveux, de la moelle épinière surtout, avec des mouvements continuels, irréguliers et involontaires, d'un certain nombre des muscles normalement soumis à la volonté. La chorée reconnaît pour cause directe une lésion des éléments de la moelle épinière qui président aux mouvements volontaires, mais s'accomplissent ici comme ceux qu'on observe dans les actions réflexes. Les troubles de la motilité persistent, après la section de la moelle, dans les muscles où vont les nerfs qui naissent au-dessus de la section. — *C. électrique.* Maladie qui jusqu'ici n'a été observée qu'en Lombardie. Caractérisée par des convulsions cloniques, survenant par accès, avec ou sans perte de connaissance, suivies de paralysie progressive, de vertige, de délire, puis de la mort le plus souvent. — *C. épidémique.* Danse convulsive précédée d'état mélancolique, se transmettant d'un individu à l'autre par imitation, observée en diverses années des XIVe et XVe siècle surtout, types des maladies dites religieuses ou par excès de débilité religieuse.

CHORÉIQUE. adj. et s. Qui concerne la chorée. Qui en est affecté.

CHORÉMANIE. s. f. La *Chorée épidémique*.

CHORIAL, ALE. adj. Qui concerne le *Chorion*.

CHORIO-ALLANTOÏDIEN. adj. Qui se rattache au chorion et à l'allantoïde à la fois.

CHORIOÏDE. adj. [de χόριον, chorion, et εἶδος, ressemblance]. La *Choroïde*.

CHORIONAIRE. adj. Comme *Chorial*.

CHORIODERME. s. m. [de χόριον, cuir, et δέρμα, peau]. Le derme cutané (De Blainville).

CHORIO-MUSCULAIRE. adj. Qui se rapporte à la muqueuse et à la musculeuse d'un organe creux.

CHORION. s. m. [*chorion;* χόριον, *cuir;* all. *Lederhaut;* it. et esp. *corio*]. Le derme en général; celui des muqueuses spécialement. — La membrane externe de l'œuf des Vertébrés allantoïdiens, chargée ou non de villosités dites *choriales*, groupées on non en gâteau ou placenta; membrane qui représente la plus grande étendue de la portion extra-embryonnaire de l'ectoderme; qui, continue d'abord avec la portion péri-embryonnaire de celui-ci qui forme l'amnios, s'en détache et se clôt derrière le dos de l'embryon en même temps que se clôt l'amnios même. Ainsi devenue membrane distincte extérieure de l'œuf, après avoir été comme l'amnios en continuité avec l'épiderme embryonnaire, elle grandit en même temps que le fœtus; ses cellules *ectodermiques* pavimenteuses se soudent plus ou moins les unes avec les autres en même temps qu'elles donnent les extrorsions villiformes extérieures du placenta, etc. Sur le délivre à la face externe ou villeuse du chorion adhère la *caduque*. — *C. allantoïdien.* La portion de l'allantoïde qui adhère à la face interne du chorion et envoie des prolongements vasculaires dans la cavité des villosités de ce dernier.

CHORIONITIS. s. f. [de *chorion*, et la finale *itis;* all. *Lederhautentzündung*; angl. *chorioniti;* it. *corionite*]. La *Sclérosténose cutanée*. Induration et resserrement de la peau, sans hypertrophie accompagnés parfois d'une coloration rouge brun.

CHORISANTHÉRIE. s. f. L'état de dédoublement des anthères.

CHORISE. s. f. [de χωρίζειν, séparer]. Dédoublement de certains organes dû à la génération d'organes surnuméraires de même espèce.

CHORISTOPORÉ, ÉE. adj. et s. [de χωριστός, séparé, et *spore*]. Qui a les spores séparées. — Ordre d'Algues dont les spores sont développées quatre à quatre dans les sporanges.

CHOROÏDE. s. f. [χοροειδής, de χόριον, le chorion, et de εἶδος, forme, ressemblance; all. *Gefässhaut;* angl. *choroides;* it. *coroide;* esp. *coroida*]. Membrane mince qui tapisse la partie postérieure de l'œil, où elle est située entre la sclérotique et la rétine. Elle offre en arrière une ouverture pour le passage du nerf optique; en avant, elle se termine vers la grande circonférence de l'iris, où elle se continue avec elle et avec les procès ciliaires. Elle se compose d'une trame lâche de tissu cellulaire en nappes et elle est très vasculaire. Elle est pour la rétine, embryogéniquement et anatomiquement, l'homologue de la pie-mère pour les circonvolutions cérébrales. Les nerfs ciliaires suivent sa face scléroticale. Sur sa face rétinienne s'épanouissent ses larges capillaires en tourbillons de Ruysch ou *vasa-vorticosa*. Une très mince couche de substance hyaline parsemée de petits noyaux du tissu cellulaire limitent cette face. L'épithélium pavimenteux pigmenté qui couvre cette face appartient à la couche profonde de la rétine, non à la choroïde. Pourtant des granules pigmentaires d'un brun rougeâtre ou noirâtre abondent plus ou moins dans les larges cellules fibro-plastiques étoilées du tissu cellulaire de la choroïde, sauf dans les cas d'albinisme; cas dans lesquels au lieu d'être noire la choroïde est rouge comme du tissu cellulaire très vasculaire.

CHOROÏDE. adj. Qui est en forme de chorion, de membrane, surtout vasculaire, etc.

CHOROÏDIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à la *Choroïde*, aux plexus choroïdes, etc.

CHOROÏDITE. s. f. [all. *Gefässhautentzündung*; angl. *choroitidis;* it. *coroiditide*]. Phlegmasie de la choroïde. Elle est souvent concomitante de l'iritis et des conjonctivites purulentes. — *C. atrophique.* La *Scléro-choroïdite*. — *C. congestive.* Congestion dans inflammation de la choroïde apercevable à l'ophthalmoscope. — *C. exsudative.* Productions morbides solides qui se développent entre la choroïde et la rétine, consécutivement aux congestions et inflammations de la choroïde, etc. Ce sont de petites masses du tissu cellulaire mou, ou des plaques fibreuses dures (Robin et Desmarres). — *C. suppurative.* Celle qui

est suivie de production de pus demi-liquide, presque concret dans la choroïde et qui entraîne la perte de la vue par altération consécutive de la rétine, etc.

CHOROÏDO-CAPILLAIRE. adj. Qui concerne la couche superficielle des capillaires choroïdiens.

CHLORORCÉINE. s. f. Dérivé de l'action du chlore sur l'orcéine ($C^{18}H^{10}O^8AzCl^2$).

CHOSE. s. f. [*causa*; χρῆμα; all. *Ding, Sache*; angl. *thing*; it. et esp. *cosa*]. — **M. C.** *C. naturelles* (*res naturales*, ou *secundum naturam*). Celles qui, par leur réunion, étaient censées constituer la nature de l'homme. — *C. contre nature* (*res contra naturam*). *C.* qui tendent à détruire la *nature* de l'homme, etc. : les maladies et tout ce qui les concernent. — *C. non naturelles* (*res non naturales*). Celles qui, par un usage convenable, entretiennent la vie et la santé, et qui, au contraire, la détériorent lorsqu'on en fait abus.

CHOU. s. m. [κράμβη ; all. *Kohl*; angl. *cabbage*; it. et esp. *col*]. Genre de Crucifères. — *C. en arbre* ou *cavalier*. Le *Brassica oleracea-acephala* ou *costata*. — *C. bâtard*. L'Arabette. — *C. brocoli*. Le *Brassica botrytis cymosa* prenant un accroissement particulier. — *C. de Bruxelles*. Variété en tige du *C.* de *Milan*. — *C. cabus*. Le *Brassica oleracea capitata*. — *C. caraïbe*. L'*Arum*. — *C. de chien*. La *Mercuriale*. — *C. marin*. Le *Calystegia soldanella*, R. Br., Convulvolacée purgative. — *C. marin*. Le *Crambe maritima*, L., Crucifère des sables. — *C. de mer*. Le *Calystegia soldanella*, R. Br., Convolvulacée purgative des sables. — *C. de mer*. Le *Convolvulus soldanella*. — *C. de Milan*. Le *Brassica oleracea bullatta*. — *C. ordinaire*, ou *C. potager*. Le *Brassica oleracea*, L. — *C. palmiste*. Le bourgeon terminal alimentaire des Palmiers. — L'*Areca oleracea*, L., Palmier. — *C. poivre*. L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée. — *C. quintal*. Le *C. cabus* d'Allemagne. — *C. rave*. Le *Brassica oleracea caulorapa*. — *C. à vache*. Le *Brassica campestris pabularia*.

CHOUAN. s. m. L'*Anabasis tamariscifolia* L., *Halogetum tamariscifolium*, Meyer, Chénopodée.

CHOUC. s. m. Le *Corvus spermolegus*, Frisch, Passereau conirostre.

CHOUCAS. s. m. Le *Corvus monedula*, L., Passereau conirostre.

CHOUCROUTE. s. f. [all. *Sauerkraut*, de *sauer*, aigre, et *Kraut*, chou; angl. *saorkrout*]. Conserve de chou quintal blanc haché fermenté dans une saumure.

CHOUETTE. s. f. Le *Hibou brachyote* (*Otus brachyotus*, Bove, ou *Strix ullula*, Pallas), Rapace nocturne. — *C.* (petite). La *Chevêche*.

CHOU-FLEUR. s. m. [all. *Blumenkohl*; angl. *cauliflower*; it. *cavolo-fiore*]. — **B.** Le *Brassica oleracea botrytis*, Crucifère. — **M. C.** Variété de *condylomes*. — L'*Ostéophyte botrytique*.

CHOULEN ou **CHOULIN.** s. m. Le *Chynlen*.

CHROÏCOLYTE. s. m. [de χρωΐζειν, colorer, et λυτὸς, soluble]. Classe de corps simples comprenant les métaux qui donnent, avec les acides incolores, des dissolutions colorées (Ampère).

CHROMATE. s. m. [all. *chromsaures Salz*; angl. *chromate*; it. et esp. *cromato*]. Genre de sels dus à la combinaison de l'acide chromique avec les bases. — *C. de potasse*. Le *Bichromate* est en cristaux d'un beau rouge ($KO2.CrO^3$). Le *C. neutre ou jaune* de potasse est en cristaux d'un jaune clair ($KO.CrO^3$).

CHROMATIE. s. f. [de χρῶμα, couleur; all. *Chromatismus*; angl. *chromaty*, *chromatism*; it. *cromatismo*]. La production des couleurs, normale ou non.

CHROMATINE. s. f. La substance qui est supposée se fixer aux noyaux cellulaires en voie de division et susceptible de les rendre colorables par le carmin.

CHROMATIQUE. adj. et s. f. Qui a rapport aux couleurs. — Leur étude spéciale.

CHROMATISME. s. m. Comme *Chromatie*.

CHROMATOBLASTE. s. m. [de χρῶμα, couleur, et βλαστη, bourgeon, cellule]. Chromatophore des Vertébrés à température variable et des Invertébrés, amenant les variations de leurs couleurs selon qu'ils sont revenus sur eux-mêmes ou étalés en expansions sarcodiques ramifiées.

CHROMATODYSOPSIE. s. f. [de χρῶμα, couleur, δὺς, difficile, et ὄψις, vue]. L'état des daltoniens qui voient d'une manière anormale les couleurs complémentaires (Punkinje et Ruete).

CHROMATOGÈNE. adj. [de γεννᾷν, engendrer; all. *chromatogen, farbenerzeugend*; angl. *chromatogenous*]. Qui engendre des couleurs.

CHROMATOGÉNIE. s. f. L'apparition, la production des couleurs dans ce qui était incolore.

CHROMATOMÉTABLEPSIE. s. f. [de χρῶμα, couleur, μετὰ, mal, et βλένειν, voir]. Variété de la *Chromatodysopsie*.

CHROMATOMÈTRE. s. m. [de χρῶμα, couleur, et μέτρον, mesure]. Instrument pour déterminer le pouvoir colorant des corps; pour mesurer la nature et le degré de l'achromatopsie d'un individu.

CHROMATOPHORE. adj. et s. m. [de χρῶμα, couleur, et φορὸς, qui porte]. Qui porte des couleurs. — Les Chromatoblastes vésiculeux mésodermiques pleins de matières dolorantes auxquels sont dus les changements de couleur ce la peau des Céphalopodes, etc., selon qu'ils sont, soit étalés dans ou sous le derme, par les fibres cellules dont ils sont entourés, soit revenus sur eux-mêmes, globuleux.

CHROMATOPSEUDOPSIE. s. f. [de χρῶμα, couleur, ψεῦδος, faux, et ὄψις, vue]. Le daltonisme dans lequel des couleurs différentes sont prises pour de simples nuances d'une autre.

CHROMATOSCOPE. s. m. Instrument pour déterminer la couleur des corps.

CHROMATOSCOPIE. s. f. [de σκοπεῖν, voir]. L'emploi du chromatoscope.

CHROMATURIE. s. f. [de χρῶμα, couleur, et οὖρον, urine]. Excrétion d'urine colorée accidentellement.

CHROME. s. f. [de χρῶμα, couleur; all. *Chrom, Chromium*; angl. *chromium*; it. *cromio*; esp. *cromo*]. Métal qui forme des combinaisons colorées avec la plupart des corps; acidifiable, très cassant, difficile à fondre.

CHROMHIDROSE. s. f. [de χρῶμα, couleur, et ἵδρος, sueur]. Sueur colorée par une matière généralement d'une teinte ardoisée lorsqu'elle est examinée par transparence, et plus ou moins noire lorsqu'elle est vue à l'aide de la lumière réfléchie, après dessication sur la peau des paupières, etc., durant certaines névropathies surtout (Leroy de Méricourt, Warlomont, Ch. Robin, etc.). Les glandes sébacées ne sont pour rien dans la production de ce phénomène morbide.

CHROMIDE. s. m. Famille d'éléments qui comprend : le columbium, le molybdène, le vanadium, le chrome et tungstène (Ampère).

CHROMIDROSE. Faute au lieu de *Chromhidrose*.

CHROMIQUE. adj. [it. *cromico*]. Qui concerne le chrome, ses dérivés. — Nom d'un acide (CrO^3) qu'on obtient en traitant le bichromate de potasse par l'acide fluosilicique et évaporant dans un vase de platine.

CHROMISME. s. m. Toute anomalie par chromatogénie ou par excès de coloration.

CHROMITE. s. m. [de χρῶμα, couleur; it. *cromite*]. Les principes colorants animaux et végétaux en général.

CHOMOBLASTE. s. m. Pour *Chromatoblaste*.

CHROMOCYANE ou **CHROMOCYANOGÈNE.** s. m. Radical hypothétique ($C^{12}Az^6Cr^2$ ou $C^6Az^3Cr^2$) qui correspondrait au ferrocyanogène, avec du chrome au lieu de fer.

CHROMOCYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide ($3C^2AzCr.3C^2AzH$), obtenu en traitant le chromocyanure d'argent par l'hydrogène sulfuré.

CHROMOCYANURE. s. f. Sel formé par union d'un métal à l'acide chromocyanhydrique.

CHROMOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. Étude, traité, description des couleurs.

CHROMOPSIE. s. f. [de χρῶμα, couleur, et ὄψίς, vue]. Anomalie ou état patholologique dans lesquels on voit comme colorés des objets qui ne le sont pas.

CHROMOSPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui a les spores colorées. — Groupe d'Algues.

CHROMULE. s. f. [de χρῶμα, couleur]. La *Chlorophylle*.

CHRONICITÉ. s. f. [esp. *cronicidad*]. L'état chronique des maladies.

CHRONIQUE. adj. [χρονικὸς, all. *chronisch*; angl.

chronic; it. et esp. *cronico*]. Qui est de longue durée. — Qui parcourt lentement ses périodes.

CHRONIZOÏQUE. adj. [de χρονίζειν, durer]. Qui est de longue durée. Qui peut être conservé longtemps. — **M. C.** *Officinal.*

CHRONIZOOSPORE. s. f. [de χρονίζειν, durer, et *zoospore*]. Zoospore qui ne se développe que longtemps après son émission par une algue. — Les Macrogonidies.

CHRONOGRAPHE. s. m. [de χρόνος, temps, et ῥαφεῖν, décrire]. — **P.** Instrument pour déterminer la durée d'un phénomène physiologique par le nombre des battements d'un pendule, etc. (Marey).

CHRONOGYNÉE. s. f. [de χρονός, période, et γυνή, femme]. Comme *Règles, Menstruation, Ovulation.*

CHRONOLOGIE. s. f. [de χρόνος, temps, et λόγος, doctrine. — *Chronologie anthropologique, paléontologique* ou *préhistorique.* On ne peut encore préciser, depuis combien de siècles l'homme est apparu sur la terre ; mais l'étude de la géologie et de la paléontologie des terrains de l'époque géologique quaternaire, des silex et autres restes des objets de fabrication humaine qu'on y trouve, analogues ou semblables à divers de ceux encore en usage dans quelques tribus sauvages existantes, permettent de donner des approximations assez précises. Les restes anthropologiques montrent que l'homme est apparu dès le commencement des temps quaternaires, de la période préglaciaire ou chelléenne. Or les déterminations du temps exigé pour la formation des couches laissées par les fleuves, les glaciers, etc., en remontant des terrains actuels à ceux de la période chelléenne, donnent un minimum de deux cent trente à deux cent quarante mille ans comme date de cette apparition. Depuis cette période nombre d'espèces ont continué à disparaître, à devenir fossiles jusqu'à l'*auroch* et au *dronte*, sans qu'il y ait d'exemple à citer d'espèce animale nouvelle.

CHRYS. [de χρυσὸς, or]. Préfixe de plusieurs corps qui se ressemblent par leur couleur jaune d'or.

CHRYSALIDE. s. f. [*chrysallis;* χρυσαλλὶς, de χρυσὸς, or; all. *Puppe;* angl. *chrysalis;* it. *aurelia, crisalide*; esp. *crisalida*]. La nymphe des Lépidoptères et autres insectes. Comme déjà les Chenilles, elles ont les unes des ovaires, les autres des testicules.

CHYSAMIDE. s. m. [$C^{14}H^{13}(AzO^4)^2OAz^2$]. Amide de l'action de l'acide chrysammique.

CHYSAMIDIQUE. adj. Acide [$C^{14}H^5(AzO^4)^2AzO^4$], produit du dédoublement de l'acide chrysammique.

CHRYSAMMIQUE ou **CHRYSAMMINIQUE**. adj. [de χρυσὸς, or, et ἄμμος, sable]. Nom d'un acide dérivé de l'action de l'acide azotique sur l'aloès ($HO+C^{16}HO^4,2Az^4O$.)

CHRYSANILIQUE. adj. [de χρυσὸς, or, et *anil*]. Nom d'un acide dérivé de l'action des alcalis sur l'indigo bleu.

CHRYSANISIQUE. adj. Nom d'un acide [$C^{14}H^4(AzO^6)^3O^4$] homologue de l'acide picrique dérivé de l'acide nitro-anisique.

CHRYSANTHÈME. s. m. [*Chrysanthemum*, D. C.]. Genre de Synanthérées tubuliflores.

CHRYSAORA. s. m. Genre d'Acalèphes médusaires.

CHRYSAROBINE. s. f. (Liebermann). L'*Acide chrysophanique.*

CHRYSÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène pulvérulent ($C^{36}H^{12}$), blanc, fluorescent, produit de la distillation sèche du succin.

CHRYSIDE. s. f. [de χρυσὸς, or; it. *criside*]. Genre d'Hyménoptères dits *Guêpes dorées.*

CHRYSIDES. s. m. pl. [de χρυσὸς, or]. Famille d'éléments comprenant : le rhodium, l'iridium, l'or, le platine et le palladium (Ampère).

CHRYSINE. s. f. ($C^{22}H^8O^6$). Matière colorante jaune retirée des bourgeons de peuplier.

CHRYSINIQUE. adj. La *Chrysine* considérée comme un acide.

CHRYSIS. s. f. Comme *Chryside.*

CHRYSOCHROME. adj. et s. [de χρυσὸς, et χρῶμά, couleur]. Qui est couleur d'or. — Genre de Coléoptères.

CHRYSOCOLLE. s. f. [χρυσόκολλα, de χρυσὸς, or, et κόλλα, colle; angl. *goldsolder;* it. *crisocolla;* esp. *crisocola*]. Le borax employé pour souder l'or, etc.

CHRYSOCOME. [*Chrysocoma*, L.]. Genre de Synanthérées tubuliflores, de l'Afrique, etc.

CHRYSOGÈNE. s. m. Hydrocarbure des parties solides de l'*Huile de goudron.*

CHRYSOHARMALINE. s. f. Produit de l'action de l'acide azotique sur le sulfate d'harmaline.

CHRYSOHARMINE. s. f. La *Chrysoharmaline.*

CHRYSOÏDE. adj. [χρυσοειδής]. Jaune d'or.

CHRISOÏDINE. s. f. Matière colorante jaune des baies d'asperge.

CHRYSOLÉPIQUE. adj. Comme *Picrique* (*acide*).

CHRYSOMÈLE. s. f. [*Chrysomela*, L.]. Genre de Coléoptères phytophages.

CHRYSOMITRE. s. f. Les bourgeons reproducteurs médusiformes des *Velelles.*

CHRYSOPHANINE. s. f. Matière incolore du *Séné*, accompagnant l'acide chrysophanique.

CHRYSOPE. s. f. Genre de Névroptères planipennes.

CHRYSOPÉE. s. f. [de χρυσὸς, or, et ποιεῖν, faire ; all. *Goldmacherkunst;* it. *crisopea;* esp. *crisopeya*]. L'*Alchimie.*

CHRYSOPHANE. s. f. La *Rhabarbarine.*

CHRYSOPHANIQUE. adj. [de χρυσὸς, or, πτερόν, briller]. La *Rhabarbarine* considérée comme acide.

CHRYSOPHYLLUM. s. m. Genre de Sapotacées des Indes, du Brésil, etc.

CHRYSOPICRINE. s. f. La *Vulpine.*

CHRYSOPTÈRE. adj. [de χρυσὸς, or, et πτερόν, aile]. Qui a les ailes jaunes. — Genre de Lépidoptères.

CHRYSORRHÉE. s. f. [de χρυσὸς, or, et ῥεω, je coule]. Le *Bombyx* ou *Liparis chrysorrhea*, L., dont la chenille est la plus commune de celle des arbres.

CHRYSOQUINONE. s. f. ($C^{36}H^{10}O^4$). Produit d'oxydation de couleur rouge, du chrysène.

CHRYSORHAMNINE. s. f. La *Rhamnéine.*

CHRYSORRHÉTINE. s. f. Résine jaune du séné.

CHRYSULÉE. s. f. [de χρυσὸς, or, et ὑλίζειν, purifier]. Le dissolvant de l'or, l'eau régale.

CHUB. s. m. Le *Cyprinus chub*, Pennant.

CHULINE. s. f. Le *Chynlen.*

CHUPÉRI. s. m. Arbrisseau dit antisyphilitique du Mexique.

CHURRUS. s. m. La résine du *Cannabis indica*, L., dans le *Hachisch.*

CHUTE. s. f. — **M. C.** *C. des cheveux* [all. *Ausfallen*]. L'abandon des follicules pileux par les poils. — *C. du cordon ombilical.* Dessication des éléments des tissus du cordon ombilical après la naissance, tissus qui cessent d'être en continuité avec leurs homologues des parois abdominales et s'en séparent peu à peu à mesure qu'a lieu leur mortification. — *C. de la luette.* Son allongement avec ou sans œdème. — *C. de la paupière.* La *Blépharoptose.* — **P.** *C. de potentiel.* Se dit pour exprimer la diminution graduelle de la tension entre les deux pôles d'une pile à circuit fermé. — *C. du rectum.* L'*Exanie.* — *C. de l'utérus.* L'*Hystéroptose.* — *C. du vagin.* L'*Elytroptose.*

CHUTWU. s. m. Écorce amère fébrifuge du Bengale.

CHYAZIQUE. adj. [angl. *chyazic;* it. *chiazico*]. L'acide cyanhydrique.

CHYLAIRE. adj. [esp. *quilar*]. Qui ressemble au chyle.

CHYLE. s. m. [*chylus*, de χυλὸς, suc; all. *Milchsaft; chylus;* angl. *chyle;* it. *chilo;* esp. *quilio*]. Humeur qui est séparée des aliments pendant la digestion, et que les vaisseaux dits *chylifères* ramènent de l'intestin grêle, et portent dans le sang auquel elle se mêle en gagnant le cœur. Le chyle est alcalin, liquide, blanc, opaque comme du lait; c'est la lymphe des intestins colorée par la pénétration des granules de la graisse alimentaire émulsionnée, granules auxquels elle doit son opacité.

CHYLEUX, EUSE. adj. [angl. *chylous;* esp. *quiloso*]. Qui a rapport avec le chyle.

CHYLIFÈRE. adj. et s. [de *chylus*, chyle, et *ferre*, porter; all. *Milchgefässe;* angl. *chyliferous, lacteal;* it. *chilifero;* esp. *quilifero*]. Qui porte le chyle. — Les lymphatiques des intestins, ceux qui se pénètrent du chyle pendant la digestion et le conduisent au réservoir de Pecquet, mais ne portent plus que de la lymphe ordinaire durant l'abstinence.

CHYLIFICATION. s. f. [de *chylus*, chyle, et *facere*, faire; all. *Milchsaftbereitung;* it. *chilificazione;* esp. *quilificacion*]. Pénétration de la graisse émulsionnée du chy-

me dans les lymphatiques intestinaux dits *chylifères*, et qui a pour résultat l'apparition de la teinte lactée et même d'un blanc opaque de leur lymphe.

CHYLOPOÈSE. s. f. [de χυλός, suc, chyle, et ποιεῖν, faire]. La *Chylification*.

CHYLOPOÉTIQUE. adj. Qui fournit le chyle.

CHYLOSE. s. f. La *Chylification*.

CHYLURIE. s. f. [de *chyle*, et οὖρον, urine; all. *Chyluria, milchsaftartiger Harnabgang;* angl. *chyluria, chylury;* it. *chiluria*]. État symptomatique caractérisé par la présence de la graisse en émulsion dans les urines qui deviennent plus ou moins opalescentes ou laiteuses avec des hématies, de la serine et même de la plasmine donnant de la fibrine en grande proportion. Elle coïncide avec la présence de larves de filaires dans le sang, les capillaires du rein, etc. Elle n'a pas été positivement constatée en l'absence de cette cause parasitaire. On l'observe surtout chez les habitants des pays chauds.

CHYME. s. m. [*chymus*, de χυμός, suc; all. *Chymus, Sreisebrei;* it. *chimo;* esp. *quimo*]. Le mélange des aliments solides et liquides, ainsi que des humeurs versées dans l'estomac et l'intestin grêle, contenus dans leur cavité. Il varie un peu selon la nature des aliments qui l'ont fourni et des humeurs gastrique, pancréatique, biliaire, etc., surajoutées. Le chyme se rencontre dans l'estomac, le duodénum et le commencement du jéjunum. A mesure qu'il continue son trajet dans l'intestin grêle, il cède les principes liquéfiés et émulsionnés. Il s'en dépouille, par l'absorption intestinale, et arrivé dans le gros intestin, il devient la masse stercorale résiduelle.

CHYMIE. s. f. La *Chimie*.

CHYMIFICATION. s. f. [esp. *quimificacion*]. Dissociation en chyme dans l'estomac, etc., des éléments anatomiques des tissus mâchés et ingérés comme aliments. — La digestion stomacale surtout, qui n'a rien des fermentations.

CHYMOPHORE. adj. [de χυμός, suc, et φορός, qui porte]. Qui porte des sucs, du *Latex*, etc.

CHYMOSE. s. f. La *Chymification*.

CHYMOSINE. s. f. La *Pepsine*.

CHYNLEN. s. m. Racine du *Strychnos Colubrina* ou *Ophioxylum serpentinum*, L., Apocynée de l'Inde et de la Chine, antifébrile.

CIBATION. s. f. [de *cibare*, nourrir; it. *cibazione*]. Jadis opération chimique qui rendait un corps plus solide qu'il n'était d'abord.

CIBOULE. s. f. L'*Allium fistulosum*, L., Liliacée.

CIBOULETTE. s. f. [all. *Schnittlauch;* angl. *chives;* it. *cipollina;* esp. *cebollino*]. L'*Allium schœnoprasum*, L. jeune, Liliacée.

CICADAIRE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Cigale* (*Cicada*). — Famille d'Hémiptères homoptères.

CICADELLE. s. f. L'*Aphrophora spumaria*, Hémiptère.

CICATRICE. s. f. [*cicatrix;* οὐλή; all. *Narbe;* angl. *scar;* it. *cicatrice;* esp. *cicatriz*]. — **M. C.** Tissu qui réunit les solutions de continuité des divers tissus animaux ou végétaux. On appelle *cal* la cicatrice des os. Les *cicatrices* résultent de la régénération des tissus coupés ou brisés, qui s'accomplit comme s'était faite la génération, complètement ou non. — **B.** La marque plus ou moins apparente que toute partie articulée d'un végétal laisse, après sa chute, sur l'organe qui la portait. — *C. vicieuses.* Cicatrisation formée d'une manière telle que la peau régénérée est : 1° par elle-même épaisse, dure, avec brides, plis ou prolongements, coloration plus rouge, plus blanche ou plus foncée que le tégument normal; 2° le siège de retrait de son tissu déterminant des plis, etc.; 3° cause de difformités par adhérences accidentelles, de rétrécissements, etc., par son peu d'étendue, sa dureté, ses plis, brides, etc.

CICATRICIEL, ELLE. adj. Qui concerne les cicatrices, comme cause ou provenance et aspect.

CICATRICULAIRE. adj. Qui concerne la cicatricule.

CICATRICULE. s. f. [*cicatricula;* all. *Närbchen;* it. *cicatricula*]. — **M. C.** Petite cicatrice; marque blanchâtre sur les synoviales ou les séreuses. — **A.** La petite plaque blanche que forme à la surface de l'œuf fécondé des Oiseaux la portion embryogène du blastoderme. — **B.** Sur la graine, la trace laissée par le funicule détaché.

CICATRISANT. adj. et s. m. [ἐπουλωτικός; all. *vernarbend;* it. *cicatrizzante;* esp. *cicatrizante*]. Qui concourt à la *cicatrisation*. — Les topiques auxquels on supposait la propriété de hâter ou de favoriser la cicatrisation des plaies. Il n'existe aucun agent qui détermine spécialement la régénération des tissus; la plupart de ceux dont on use sous ce nom l'entravent au contraire.

CICATRISATION. s. f. [ἐπούλωσις; all. *Vernarbung;* it. *cicatrizzazione;* esp. *cicatrizacion*]. Les phénomènes qui se passent dans une plaie et à sa surface pendant sa guérison. Ils sont ceux de la régénération des tissus, plus la sécrétion de sérosité du pus, la production de leucocytes, etc.

CICÉROLE. s. f. [de *cicer*, pois chiche]. Le *Cicer arietinum*, L., Papilionacée.

CICINDÈLE. s. f. [*Cicindela*, L.]. Genre de Coléoptères carabiques.

CICUTAIRE. s. f. et adj. Qui tient de la *ciguë*. — *C. aquatique.* La *Cicuta virosa*, L., ou *Cicutaria aquatica*, Lam., Ombellifère des lieux inondés, d'odeur vireuse, racine à suc blanchâtre; très vénéneuse.

CICUTÈNE. s. f. Essence (*cuminol?*) de la racine de ciguë vireuse.

CICUTIN. s. m. ou **CICUTINE.** s. f. [de *cicuta*, ciguë; it. *cicutina*]. La *Conicine*.

CIDRE. s. m. [de σίκερα, liqueur fermentée autre que le vin; all. *Obstwein;* angl. *cider;* it. *sidro;* esp. *sidra*]. Le jus de pommes dont le sucre a fermenté et donné de 2 à 4 p. 100 d'alcool, servant de boisson. — *C. de poires.* Le *Poiré*.

CIERGE. s. m. — **B.** Le *Cactier*.

CIGALE. s. f. [τέττιξ; all. *Grille;* angl. *cicada;* it. *cicala;* esp. *cigarra*]. Genre d'Hémiptères homoptères, cicadaires. — *C. de l'orne.* Le *Cicada orni*, L., vit sur le *Frêne à la manne*. — *C. commune.* La *Cicada plebeia*, L.

CIGALOUM. s. m. Le *Scyllarus arctus*, Décapode macroure de la Méditerranée, etc.

CIGARE. s. m. — **M. C.** *C. médicinal.* Feuilles de belladone, de digitale, etc., séchées, roulées en forme de cigare, et additionnées de substances médicamenteuses en poudre ou en dissolution.

CIGARETTE. s. f. — **M. C.** *C. de camphre* et *médicinales.* Celles dans lesquelles on a introduit du camphre ou autre substance médicamenteuse.

CIGOGNE. s. f. [all. *Stroch;* angl. *strok;* it. *cigogna;* esp. *cigueña*]. Genre d'Échassiers cultrirostres. — La *Ciconia alba*, Brisson.

CIGUË. s. f. [κώνειον; all. *Schierling, Conium;* angl. *conium, hemlock;* it. et esp. *cicuta*]. Nom d'Ombellifères diverses. — *C. des jardins* ou *petite C.* L'*Æthusa cynapium*, L. Sa racine ne contient pas de suc, et ses semences sont globuleuses; diffère du persil par son odeur vireuse. — *C. d'eau.* La *Cicutaire*. — *C. phellandrie.* La *Phellandrium aquaticum*, L., qui croît dans l'eau; feuilles grandes; vénéneuse. — *C. proprement dite* ou *grande C.*, *C. commune*, *C. des anciens*, *C. de Socrate.* La *C. officinale*, la seule qui doive être employée par les pharmaciens; c'est le *Conium maculatum*, L., plante indigène narcotique. — *C. vireuse.* La *Cicutaire*.

CIL. s. m. [*cilium;* all. *Wimper;* angl. *cilia;* it. *ciglio;* esp. *pestana*]. Poils longs et roides sur les bords libres des paupières. — **B.** Poils des plantes rangés comme le sont les cils palpébraux. — *C. vibratiles.* Filaments très fins, hyalins, très transparents, homogènes, en forme de *cils* d'une extrême petitesse (0mm,005 à 0mm,050), dressés sur toute la surface ou une partie seulement des *cellules épithéliales* de nombre d'Invertébrés, du corps de divers embryons animaux, et des spores de quelques Algues. Viennent de la substance de la paroi cellulaire, non de la substance granuleuse du corps cellulaire, contrairement à ce qui est dit. Se meuvent d'un *mouvement vibratile* très vif et très continu, sans que des nerfs arrivent aux parties qui en possèdent. La contraction persiste pendant un ou deux jours hors de l'animal lorsqu'on tient les cellules ou les fragments d'êtres qui les portent dans des conditions de liquide et de température convenables.

CILAOS (Ile de la Réunion.) Sources bicarbonatées mixtes (38°).

CILIAIRE. adj. Qui porte des cils, qui les concerne.

CILIÉ, ÉE. adj. Pourvu de cils.
CILIIBRANCHE. adj. et f. [de *cilium*, cil, et *branchia*, branchie]. Qui a des cils aux branchies. — Comme *Bryozoaire*.
CILIIGRADE. adj. et s. [de *gradus*, pas]. Qui marche avec des cils. — Groupe d'*Acalèphes*.
CILIITENTACULÉ, ÉE. adj. et s. Qui a les tentacules ciliés. — Groupe d'Acalèphes, de Bryozoaires.
CILIOBRANCHE. Faute, au lieu de *Ciliibranche*.
CILIOGRADE. Faute, au lieu de *Ciliigrade*.
CILIO-SPINAL, ALE. adj. Qui concerne les *procès ciliaires*, leurs dépendances et la moelle spinale.
CILLEMENT. s. m. [all. *Blinzeln*]. Clignotement.
CILLOSE. s. f. ou **CILLOSISME.** s. m. Tremblement de la paupière.
CIME. s. f. Pour *Cyme*.
CIMENT. s. m. [*cementum;* all. *Kitt;* angl. *cement.*] — **M.C.** Préparations diverses pour l'obturation des dents. — *C. intercallaire*. Ce qui a été décrit sous ce nom pour expliquer l'adhésion des cellules, n'existe pas hors des précipités des sels métalliques employés dans la préparation de celles-ci ; dépôts pris pour des réalités anatomiques.
CIMETIÈRE. s. m. [*cœmeterium*, de κοιμοτήριον, lieu de sommeil, de κοιμάω, je dors; all. *Kirchhof;* angl. *church-yard;* it. *cimiterio;* esp. *cimenterio*]. Terrain où l'on inhume les corps des hommes morts. Au delà de certaines limites, les gaz odorants qui résultent de la putréfaction et les miasmes qu'ils entraînent sont dangereux, ainsi que les eaux qui, en infiltration, etc., qui en viennent, quand la quantité de terre qu'elles ont traversée n'est pas suffisante pour fixer chimiquement les principes formés par la décomposition des albuminoïdes.
CIMICAIRE. adj. et s. [de *cimex*, punaise]. Qui a rapport aux punaises. — L'*Actaea cimicifuga*, L., Renonculacée fétide d'Europe, etc.
CIMICIFUGE. s. f. [*Cimicifuga*, L.]. Genre de Renonculacées de l'Asie, etc., âcres, insecticides.
CIMICIFUGINE. s. f. Résine impure des Cimicifuges.
CIMICIQUE. adj. [de *cimex*, punaise]. Qui concerne la punaise. — Nom d'un acide isomère avec le moringique, retiré des punaises.
CIMIER. s. m. — **A.** Le *Couard*.
CIMMOL. s. m. L'*Hydrocynnamyle*.
CYMMILE. s. m. ($C^{18}H^7$.) Radical supposé de l'*Acide cinnamique*.
CIMOLÉ. adj. [*Cimolius*]. Qui est de *Cimmolis* (Cyclades).
CINA. s. m. L'*Artemisia Cina*, Willd., Synanthérée donnant le *Semen-contra*.
CINABRE. s. m. Pour *Cinnabre*.
CINARÉ, ÉE. adj. et s. [de χίναρα, artichaut]. Comme *Carduacé*.
CINCHONA. s. m. Genre de Rubiacée donnant les Quinquinas.
CINCHONACÉ, ÉE. adj. et f. Comme *Cinchoné*.
CINCHONAMMINE. s. f. ($C^{19}H^{24}Az^2O$). Alcaloïde du *Remijia purdiana*, Rubiacée cinchonée.
CINCHONÉ, ÉE. adj. Qui se rapporte aux *Cinchona*. — Section des Rubiacées.
CINCHONÉTINE. s. f. Dérivé de la décomposition du sulfate de cinchonine par le peroxyde de fer.
CINCHONICINE. s. f. ($C^{40}H^{24}Az^2O^2$). Isomère artificiel de la *Cinchonine*, et de la *Cinchonidine;* peu fébrifuge.
CINCHONIDINE. s. f. Alcaloïde isomère avec la *Cinchonicine* et la *Cinchonine* trouvé avec la quinidine dans les écorces de quinquina. En cristaux durs rhomboïdaux. Lævogyre. Fébrifuge mal déterminé.
CINCHONINE. s. f. [all. *Cinchonia;* it. *cinconina* ($C^{20}H^{12}AzO$)]. Alcaloïde dextrogyre, bien cristallisé, que l'on trouve dans les quinquinas et surtout dans le gris ou *Cinchona officinalis*. Elle est moins fébrifuge que la quinine.
CINCHONIQUE. adj. Qui se rapporte aux Quinquinas, à leurs provenances.
CINCHOTANNIQUE. adj. Pour *Quinotannique*.
CINCHOTÉNINE. s. f. Dérivé de l'oxydation de la *Cinchonine* ($C^{18}H^{20}AzO^3$).
CINCHOTINE. s. f. Pour *Quinidine*.
CINCHOVATINE. s. f. Principe tiré du *Cinchona ovata*, Ruiz et Pavon ($C^{46}H^{27}Az^2O^3$). — L'*Aricine*.
CINCLE. s. m. Le *Cinclus aquaticus*, L., ou *Merle d'eau* passereau dentiroste.
CINCLISE. s. f. [κίγκλισις, agitation]. Mouvement fréquent, peu étendu. — *Clignotement*.
CINÉBÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Isomère de l'essence de térébenthine retiré des graines du *Cina*.
CINÉPHÈNE. s. m. Isomère du *Cinébène* obtenu par action de l'acide phosphorique sur l'essence de *Cina*.
CINÉRATION. s. f. [de *cinis*, cendre]. *Incinération*.
CINÈSE. s. f. [de κίνησις, mouvement]. Action motrice. — **M. C.** Le mouvement artificiel curatif (Dally).
CINÉSIALGIE. s. f. [de κίνησις, mouvement, et ἄλγος, douleur]. Douleur apparaissant à chaque contraction seulement d'un muscle malade. — Contraction douloureuse.
CINÉSIE. s. f. [de κίνησις, mouvement]. L'application à la thérapeutique des exercices du corps et de ses mouvements.
CINÉSIOLOGIE. s. f. [de λόγος, doctrine]. Étude de la *Cinésie*.
CINÉSIQUE. adj. Qui concerne la *Cinésie*.
CINÉSITHÉRAPIE. s. f. [de θεραπεία, traitement]. Traitement par la *Cinésie*.
CINI. s. m. Le *Fringilla serinus*, ou *Serinus meridionalis*, Bp., Passereau conirostre du sud de l'Europe, d'Afrique et d'Asie.
CINNABRE. s. m. [*cinnabaris;* κιννάβαρι; all. *Zinnober;* angl. *cinnabar;* it. *cinabro;* esp. *cinabrio*] (Pline et Galien). Le *Minium* ou oxyde de plomb rouge; aujourd'hui le *Sulfure rouge de mercure*. — *C. d'antimoine*. Le *Cinnabre* provenant de la décomposition du deutochlorure de mercure par le sulfure d'antimoine.
CINNAMATE. s. m. Les sels formés par l'acide cinnamique et les bases.
CINNAMÉINE. s. f. [it. *cinnamina*]. Dérivé liquide aromatique de la distillation du baume du Pérou sur la potasse ($C^{54}H^{26}O^8$).
CINNAMÈNE. s. m. et **CINNAMINE.** s. f. Carbure d'hydrogène liquide ($C^{16}H^8$) incolore, obtenu de l'acide cinnamique distillé sur la chaux.
CINNAMIDE. s. f. ($C^{18}H^9AzO^2$). Amide produite par action du gaz ammoniac sur le chlorure de cinnamyle.
CINNAMIQUE. adj. Qui concerne le *Cinnamène*, etc. — Nom d'un acide qui se dépose sous forme de cristaux dans l'essence de cannelle à l'air ($C^{18}H^7O^3HO$). Retiré du styrax, du baume du Pérou, etc.
CINNAMOCINNAMIQUE. adj. La *Styracine*, considérée comme acide.
CINNAMODENDRON. s. m. Genre de Magnoliacées. — Le *C. corticosum*, Miers, de la Jamaïque ; il donne la *Cannelle blanche* ou *Fausse écorce de Winter*.
CINNAMOL. s. m. Le *Cinnamène*.
CINNAMOME. s. m. Jadis, la *Myrrhe* ou la *Cannelle*.
CINNAMOMINE. s. f. Principe sucré du *Cannelier*. — Essence produite par distillation de l'acide cinnamique sur la chaux.
CINNAMOMUM. s. m. Le *Cannellier*.
CINNAMOSME. s. f. [*Cinnamosma*, H. Bn.]. Genre de Magnoliacées aromatiques de Madagascar.
CINNAMYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{18}H^8$) de l'*Hydrocinnamyle* et des corps dérivés.
CINNAMYLIQUE. adj. Comme *Cinnamique*.
CINNYLIQUE. adj. Comme *Cinnamique*.
CINQUIER. s. m. Le *Bonduc*.
CINQUIÈME. adj. et s. — *C. paire* (*de nerfs craniens*). Les trijumeaux, racine sensitive ou ganglionnaire et racine motrice ou nerf masticateur réunis.
CINTRÉ, ÉE. adj. Qui est en forme de cintre.
CIONIRRHAPHIE. s. f. [de κίων, luette, et ῥαφή, suture]. Comme *Staphylorrhaphie*.
CIONITE. s. f. [*cionitis*]. L'inflammation de la luette.
CIONOTOME. s. m. [de κίων, luette, et τομή, section]. Ciseaux pour la résection de la luette.
CIPIPA. s. f. La fécule pure de la racine du *Manioc*.
CIRCAÈTE. s. m. Le *Circaetus* ou *Falco gallicus*, ou *Jean-le-Blanc*, Rapace diurne.
CIRCÉE. s. f. La *Circœa lutetiana*, L., Onagrariée dite vulnéraire.

CIRCINAL, ALE, CIRCINÉ, ÉE. adj. [*circinalis, circinatus*, de *circinus*, cercle, compas]. Qui est roulé en crosse.

CIRCONCISION. r. f. [*circumcisio*, de *circum*, autour, et *cædere*, couper; περιτομή; all. *Beschneidung;* angl. *circumcision;* it. *circoncisione;* esp. *circuncision*]. L'ablation ou retranchement du prépuce des nouveau-nés tranché circulairement. Chez les Égyptiens, etc., son usage semble s'être introduit en vue d'éviter l'accumulation de l'épithélium balano-préputial dans le repli de ce nom. — L'opération du phimosis, dans les cas de rétrécissement naturel ou accidentel de l'orifice préputial, ou de trop de longueur du prépuce, etc., accomplie de la même manière sur l'adulte ou l'enfant. — Par extension, l'incision en long du prépuce sans perte de substance pour arriver au même but que la circoncision.

CIRCONFLEXE. adj. [*circumflexus*, de *circum*, autour, et *flexus*, fléchi; all. *umgebogen;* angl. *circumflex;* it. *circonflesso;* esp. *circunflejo*]. — **A.** Qui est courbé autour de quelque organe.

CIRCONSCRIT, ITE. adj. [*circumscriptus*, de *circum*, autour, et *scriptus*, tracé; all. *umgränzt;* it. *circonscritto;* esp. *circunscrito*]. Borné, bien limité, entouré.

CIRCONSPECTION. s. f. [all. *Buhutsamkeit, Vorsicht, Vorsichtigkeit;* it. *circonpezione;* esp. *circunspeccion*]. Faculté de l'homme et des autres animaux, plus ou moins développée selon les sujets, surtout dans les espèces sociables (Gall), condition d'existence de chaque individu.

CIRCONVOLUTION. s. f. [de *circumvolvere*, s'entortiller autour; γῦρος; all. *Windung;* it. *circunvolucion*]. Les tours faits par un organe allongé autour d'un centre commun, réel ou supposé. — *C. de Broca.* La troisième circonvolution frontale, la gauche surtout, dans laquelle est localisée la faculté du langage articulé. Elle se montre, dans le fœtus, toujours sur l'hémisphère gauche en premier lieu, et y reste plus prononcée qu'à droite (Gratiolet) d'une manière très visible jusqu'à l'époque de la naissance ou un peu après; ce fait explique pourquoi tous les peuples sont droitiers en raison de l'action croisée des lobes cérébraux, et les lésions dans l'aphasie montrent qu'il en est ainsi jusque dans les actes relatifs aux fonctions d'expression (Broca). — *C. cérébrales et cérébelleuses.* Replis cylindroïdes, saillant de la substance du cerveau et du cervelet à leur superficie, qui se forment en raison d'une inégalité relative entre l'augmentation de masse de ces organes sur le fœtus et l'accroissement de la boîte cranienne. Leur volume, leur nombre, etc., sont généralement en rapport avec le degré du développement intellectuel des animaux qui en ont. Elles manquent sur les Monotrêmes, les Oiseaux, les Reptiles, les Batraciens et les Poissons. Toute circonvolution est formée à l'intérieur par de la substance blanche qui reproduit sa forme sous de moindres dimensions, et à l'extérieur par une couche de substance grise qui passe sans interruption d'une circonvolution voisine, et dite *couche corticale.* Les *C.* cérébrales sont plus épaisses avec des sillons plus profonds entre elles que celles du cervelet. — *C. du corps calleux, grande, crêtée* ou *linguiforme* [*gyrus cristatus linguiformis;* all. *Zungenwindung*]. Celle qui contourne le corps calleux. — *C. de la grande fente, unciforme, en crochet* ou *de la corne d'Ammon* [*gyrus fornicatus, unciformis, hippocampi, subiculum cornu Ammonis;* all. *Hakenwindung*]. Continuation de la précédente. — *C. frontales* [all. *Stirawindungen*]. On les distingue en première, deuxième et troisième à compter de la scissure médiane et d'avant en arrière; elles ont ou non des appendices. Viennent ensuite celles du *lobe moyen.* — *C. de l'île.* Celles de l'*Insula.* — *C., lames* ou *lammelles cérébelleuses.* Celles, toujours minces, de la surface du cervelet. — *C. en coin* [all. *Zwickel, Zwickelswindungen*]. Petites circonvolutions enclavées les unes dans les autres, formant la pointe, calotte ou extrémité postérieure, ou occipitale, des lobes cérébraux. — *C. marginale, d'enceinte, enveloppante de la scissure de Sylvius* ou *troisième frontale.* Celle qui borde la scissure de Sylvius. — *C. orbitaires* ou *sus-orbitaires* [all. *Orbitalwindungen*]. Celles qui sont en dehors du lobule olfactif, à la face inférieure du lobe frontal, et reposent sur la voûte orbitaire. — *C. de passage.* Spécialement celles qui établissent une continuité entre les circonvolutions pariétales, ou des côtés du cerveau, avec celles de son lobe occipital. — Communication ou anastomose entre deux circonvolutions voisines. — *C. sphénoïdales* ou *temporales.* Les trois *C.* que présente à sa surface le lobe cérébral de ce nom. — *C. temporo-occipitales.* Les deux *C.* qui, en allant de dehors en dedans, se continuent sans ligne de démarcation de la face inférieure du lobe temporal sur la face inférieure du lobe occipital, dont la seconde forme le bord interne de la base de l'hémisphère cérébral.

CIRCUIT. s. m. [*Circuitus*]. Action de faire le tour. — Parcours. — Retour périodique. — **P.** [all. *Stromkreis*]. L'ensemble des systèmes ou appareils (le générateur compris), qui se trouvent traversés par un courant électrique, depuis sa naissance jusqu'à son retour au générateur. — *C. voltaïque.* L'ensemble de la pile et celui des conducteurs qui réunissent les deux pôles.

CIRCULAIRE. adj. [*circularis*, de *circulus*, un cercle; all. *kreisförmig;* it. *circulare;* esp. *circular*]. Qui décrit un cercle.

CIRCULAIRE. s. m. Le cercle que décrit une bande autour d'un membre ou d'une partie du corps dans un pansement.

CIRCULATION. s. f. [*circulatio*, de *circulus*, cercle; all. *Kreislauf;* angl. *circulation;* it. *circulazione;* esp. *circulacion*]. Fonction d'ordre végétatif caractérisée par le transport, dans l'appareil vasculaire, du sang, quelle qu'en soit la direction, distribuant dans les tissus mésodermiques seuls les principes absorbés durant la *digestion* et l'*inspiration*, et se chargeant en échange osmotique de ceux qui, formés par désassimilation et non assimilables, sont éliminés par diffusion et exosmose expiratoire, par excrémentition rénale et sudoripare. La circulation satisfait ainsi aux conditions fondamentales d'accomplissement des actes élémentaires d'ordre organique ou vital, de nutrition ou de rénovation moléculaire continue, par le transport des principes qui vont être assimilés d'une part et de ceux qui sont en même temps désassimilés puis excrétés. — *C. artérielle.* Ce qui de la *C.* générale se passe dans les artères. — *C. capillaire.* Passage du sang des artères dans les veines en traversant le système des capillaires sanguins. Sous le microscope, on distingue la *C.* artérielle, celle des veines et celles des capillaires. La circulation centrifuge ou artérielle est plus rapide que celle de retour ou veineuse. Entre ces deux courants, on remarque la circulation capillaire qui se caractérise par sa moindre rapidité et la direction des courants en sens aussi divers que ceux des conduits. Les artérielles, les veineuses et même les gros capillaires présentent de chaque côté de la colonne centrale ou *axile* des hématies qui les parcourent, la *zone latérale transparente* formée de plasma avec ou sans leucocytes, qui est surtout bien accusée dans les artérioles. En une minute il passe dans un capillaire une dizaine de leucocytes pour cent hématies. Sur les embryons de Vertébrés et les petites espèces, l'impulsion donnée au sang par le cœur se manifeste dans les capillaires par des alternatives de plus de rapidité et de ralentissement à chaque systole et diastole de l'un et l'autre ventricule. C'est durant cette circulation que s'accomplissent au travers des parois des capillaires les échanges osmotiques, conditions physiques premières des actes essentiels d'assimilation et de désassimilation. — *C. fœtale.* De la veine ombilicale, par le canal veineux qui lui fait suite, le sang relativement oxygéné dans le placenta arrive à la veine cave inférieure; il va ainsi par la *veine ombilicale* et le *canal veineux* à l'oreillette droite et à l'oreillette gauche par le *trou de Botal*, puis aux ventricules. Le sang du ventricule droit qui traverse l'artère pulmonaire passe presque tout dans l'aorte par le *canal artériel*, d'où il est distribué comme sur l'adulte et porté partiellement au placenta par les artères ombilicales ou placentaires. — *C. générale* ou *du sang.* C'est un mouvement successif et, pour ainsi dire, circulaire du sang, qui est poussé par le cœur dans les artères, sous une pression de un quart à un cinquième d'atmosphère, en la proportion de 175 grammes environ pour chaque systole, et rapporté à cet organe par les veines, en 23 à 25 secondes pour en repartir de nouveau.

Pressé dans l'aorte par les contractions du ventricule gauche, le sang oxygéné rutilant parcourt, avec une vitesse de 250 à 500 millimètres par seconde, les divisions et subdivisions des artères; de là par les capillaires il fournit les principes de l'assimilation, et reçoit ceux de la désassimilation. Les capillaires, intermédiaires entre les divisions artérielles et les veineuses, le transmettent ainsi, arrivé à l'état de sang noir, au système veineux, dont les divisions, diminuant successivement de nombre, viennent toutes aboutir aux veines caves; elles portent dans l'oreillette droite le sang avec de plus encore la lymphe et le chyle versés par le canal thoracique dans la sous-clavière gauche, et dans la droite par la grande veine lymphatique droite. De l'oreillette droite, le sang passe dans le ventricule correspondant, dont la contraction le projette par l'artère pulmonaire dans les capillaires des poumons; là il est réoxygéné par l'acte de la respiration, puis ramené par les veines pulmonaires à l'oreillette gauche qui le verse dans le ventricule correspondant. Ce qui se passe depuis l'oreillette droite jusqu'à la gauche constitue la *petite circulation*, s'accomplissant en même temps que la *grande C.*, et de la même manière. — *C. du latex.* Cours du latex dans les laticifères, d'un point à un autre de leur distribution sans retour circulaire vers le lieu d'origine ou de départ. — *C. lymphatique.* Ce qui est dit ainsi consiste en un *cours* de la lymphe et du chyle, des réseaux d'origine où ils se forment jusqu'aux veines sous-clavières dans lesquelles est versée l'humeur, sans retour circulaire vers un point de départ comme pour le sang, sans organe central principal de propulsion, sans *circulation* en un mot. — *C. placentaire.* Distribution du sang principalement veineux par les artères ombilicales continuant l'aorte se divisant en capillaires dans le placenta. Les rapports de ceux-ci avec les capillaires dilatés ou sinus de la muqueuse utérine permettent l'emprunt d'oxygène, etc., au sang maternel par celui des capillaires du placenta. — *C. de la sève.* Qu'il y ait dans les Phanérogames retour des liquides du haut vers le bas de la plante, ou que ce retour n'ait pas lieu comme dans les Cryptogames, le *cours* de la sève est partout le résultat d'une succession d'endosmo-exosmoses au travers des parois des cellules qui forment cloisons quand elles sont superposées bout à bout, si elles sont juxtaposées. Nulle part il n'y a continuité ininterrompue de canaux permettant le retour circulaire des liquides vers un point de départ, ni même parcours de la sève sans cloisonnements de conduits, comme dans les lymphatiques. — *C. veineuse.* Ce qui de la circulation centripète du sang se passe dans les veines.

CIRCULATOIRE. adj. [*circulatorius*, it. *circulatorio*]. Qui concerne la circulation du sang, la progression de la lymphe, de la sève, etc.

CIRCUMANAL, ALE. adj. Qui est autour de l'anus.

CIRCUMAXILE. adj. Qui est autour d'un axe.

CIRCUMDUCTION. s. f. [*circumductio*, de *circumducere*, conduire autour; all. *Kreisbewegung;* it. *circonduzione;* esp. *circumduccion*]. Mouvement dans lequel un membre trace en quelque sorte la surface d'un cône dont le sommet serait dans l'articulation qui rattache le premier au tronc.

CIRCUMFUSA. s. m. pl. [all. *Circunfusa;* esp. *circunfusa*]. Mot latin; il signifie *choses environnantes.*

CIRCUM-UTÉRIN, INE. adj. Pour *Péri-utérin.*

CIRE. s. f. [*cera;* κηρος; all. *Wachs;* angl. *wax;* it. et esp. *cera*]. Produit solide de la sécrétion de follicules glandulaires placés sur les côtés des anneaux de l'abdomen des Abeilles d'où elles les retirent sous forme de fragments réguliers pour les entasser en cloisons d'alvéoles. Le fait de la sécrétion est analogue à ce qui a lieu lors de la sécrétion du *sebum.* La *C.* est composée de *céroléine, d'acide cérotique* (*cérine*) et de *myricine* qui fond à 72°. — *C. des Andaquies.* Substance produite par une *Mellipone* qui la dépose, sur une seule espèce d'arbre des plateaux de l'Orénoque, dans un grand nombre de petites ruches. — *C. de la canne à sucre.* La *Cérosie.* — *C. cérébrale.* La *Céphalote.* — *C. de Carnauba.* Substance analogue à la *C.* d'abeilles, de la surface des feuilles du *Corypha cerifera*, Martius, Palmier du nord du Brésil; d'un blanc jaunâtre, cassante, fond à 83°,5. — *C. du Japon.* Produit commercial formé surtout de *Palmitine.* — *C. jaune.* La *C.* d'Abeilles d'un jaune doré qui brunit plus ou moins, fond à 60°, insoluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans les essences. — *C. de myrica.* Produit du Cirier. — *C. minérale.* Variété de paraffine plus ou moins pure, tirée du voisinage des houilles. — *C. de palme* [esp. *cera de palma*]. Substance cireuse, dure, poreuse, friable, fusible à 72°; formée d'une résine et de *Céroxyline*, produite à la surface épidermique des feuilles et du tronc du *Ceroxilon andicola*, Humboldt, Palmier des Andes. — *C. végétales.* Matières ressemblant à la *C.* des Abeilles, et qu'on obtient des feuilles de quelques Phanérogames. — *C. verte.* Matière cireuse verte résidu de purification de la *C. de myrica.* — *C. vierge.* La *C.* blanche et purifiée. Elle fond de 62° à 64°.

CIREUX, EUSE. adj. [de *cerosus*]. Qui est comme de la cire. — Qui en a la consistance, etc.

CIRIER. adj. et s. Qui fabrique ou fournit la cire. — La *Myrica cerifera*, L., Amentacée myricée de la Louisiane, etc., donnant la *Cire de myrica*, matière jaune, verdâtre, fusible vers 47° à 48°, aromatique.

CIRIFÈRE. adj. [de *cera*, cire, et *ferre*, porter]. Qui porte de la cire.

CIRILLO. Médecin napolitain (1731-1739) dont le nom est resté à une pommade mercurielle.

CIRITA ou **CIRINA-MARI.** s. m. Verbénacée antisyphilitique du Malabar.

CIROÈNE ou **CIROUÈNE.** s. m. La *Céroène.*

CIRON. s. m. [all. *Milbe*]. Jadis les *insectes aptères pourvus de quatre paires de pattes.* — Les *Sarcoptides.* — *C. domestique* ou *du fromage.* Les *Tyroglyphes.* — *C. de la gale.* Le *Sarcoptes scabiei*, Lat.

CIRRATULE. s. m. Genre d'Annélides chétopodes notobranches marines.

CIRRE. s. m. [de *cirrus*, boucle de cheveux, frange; πλεκτάνη; all. *Ranke;* angl. *tendril;* it. *cirro*]. Membrane nue ou à plumes sans barbules qui entoure la base du bec des *Rapaces.* — Les plumes piliformes sans barbules mêmes, qui naissent sous le *C.* proprement dit des Rapaces. — Tentacules labiaux ou barbillons de quelques Poissons. — Les *Antennes* chez les Annélides appendices mous, lisses ou monoliformes, pairs. — Organes érectiles, rétractiles servant à la locomotion des Échinodermes. — A tort les membres des Balanes. — **B.** Appendices filiformes, tortillés ou roulés, au moyen desquels certaines plantes s'attachent aux corps voisins. — *C. tentaculaires.* Appendices filamenteux, des bords du manteau de divers Mollusques.

CIRRÉ, ÉE. adj. Comme *Cirreux.*

CIRREUX, EUSE. Pourvu de *Cirre.* — *Cirrifère.*

CIRRHATULE. Faute au lieu de *Cirratule.*

CIRRHE. Faute au lieu de *Cirre.*

CIRRHIPÈDE ou **CIRRHOPODE.** Fautes au lieu de *Cirripède.*

CIRRHONOSE. s. f. [de κιρρὸς, jaune, et νόσος, maladie]. Coloration roussâtre morbide.

CIRRHOSE. s. f. [de κιρρὸς, roux; all. *Muskatnussleber;* angl. *cirrhosis;* it. *cirrosi;* esp. *cirrosis*]. Granulations d'un jaune roux que l'on rencontre dans le foie (Laënnec). Cet état morbide est caractérisé anatomo-pathologiquement par l'atrophie des capillaires qui forment les réseaux propres des acini ou lobes du foie, ramifications de la veine porte : d'où obstacle mécanique à la circulation dans l'organe et ascite; d'où la disparition de l'aspect rouge du foie. En même temps il y a hypertrophie du tissu cellulaire de l'organe et atrophie partielle de ses cellules propres, glycogènes surtout, plus ou moins pleines de granules jaunes et verdâtres; d'où l'induration du tissu qui n'est pas toujours roussâtre et qui souvent fait dire inexactement *Cirrhose* au lieu de *Sclérose.* — *C. hypertrophique.* Mauvaise désignation de l'hypertrophie du foie, devenu ferme, brun verdâtre, avec hypergenèse de sa trame de tissu cellulaire; épaississement et dilatation des conduits biliaires, etc. — *C. du poumon.* Par confusion, la sclérose ou substitution fibreuse dans cet organe. — *C. de la rate.* Par confusion la sclérose, avec hyperthrophie de la trame du tissu cellulaire splénique, avec atrophie de la portion glandulaire ou altérations diverses de ses cellules propres, etc. — *C. rénales.* Mauvaises

dénominations données à des néphrites et des atrophies rénales, avec ou sans ecchymoses, etc., dans lesquelles le tissu du rein est rougeâtre, gris jaunâtre, etc.

CIRRIFÈRE. adj. [*cirrifer*, de *cirrus*, cirre, et *ferre*, porter]. La plante qui a des vrilles; l'animal qui a des *Cirres*.

CIRRIFORME. adj. [de *cirrus*, cirre, et *forma*, forme]. En forme de *Cirre*.

CIRRIPÈDE. adj. et s. [de *pes*, pied]. Qui a des pieds cirriformes. — Nom d'un ordre de Crustacés hermaphrodites marins les plus inférieurs. Fixés aux solides et pourvus d'une enveloppe calcaire à l'âge adulte, ils sortent de l'œuf sous la forme de *Nauplius* cyclopide.

CIRRIBRANCHE. adj. et s. [de *cirrus*, cirre, et *branchia*, branchies]. Qui a des branchies tentaculiformes ou filiformes. — Le *Dentale*.

CIRROBRANCHE. Faute au lieu de *Cirribranche*.

CIRRO-CUMULUS. s. m. Les petits nuages pommelés qui donnent au ciel l'aspect dit pommelé.

CIRRO-STRATUS. s. m. Variété de *Stratus*.

CIRRUS. s. m. Les nuages composés par un ensemble de filaments analogues à des pinceaux allongés crépus, à des réseaux. Ce sont les nuages les plus élevés, vus à une hauteur de 10 000 mètres et plus.

CIRSE. s. m. [*Cirsium*, Tourn.]. Genre de Synanthérées tubuliflores ayant l'aspect des *Chardons*.

CIRSOCÈLE. s. f. [de κιρσός, varice, et κήλη, tumeur; all. *Krampfaderbruch*]. Tumeur formée par des veines variqueuses.

CIRSOÏDE. adj. [de κιρσός, varice, et εἶδος, forme]. Qui est tortueux comme les varices.

CIRSOMPHALE. s. m. [de κιρσός, varice, et ὀμφαλός, nombril]. Cirsocèle ombilicale.

CIRSOPHTHALMIE. s. f. [de κιρσὸς, varice, et ὀφθαλμὸς, œil]. Ophthalmie avec gonflement variqueux des veines conjonctivales.

CIRSOTOMIE. s. f. [de κιρσὸς, varice, et τομή, section]. Section chirurgicale des varices.

CISAILLE. s. f. — *C. de Liston*. Espèce d'*Ostéotome*.

CISEAU. s. m. [all. *Meissel*; angl. *chisel*; it. *scarpello*; esp. *cincel*]. — **M. C.** Tige d'acier aplatie, tranchante à l'une de ses extrémités pour les préparations d'anatomie et pour divers opérations chirurgicales.

CISEAUX. s. m. pl. [*forfices*; ψαλίς; all. *Schere*; angl. *scissars*; it. *cesoje*; esp. *tigeras*]. Instrument se composant de deux lames croisées et mobiles sur un axe, servant à couper les tissus mous. Ils sont dits *droits* ou *courbes*, selon la direction de leurs lames. — *C. coudés*. Ceux dont les lames font un angle plus ou moins obtus avec les branches au delà de l'entablure; ils sont *coudés sur le plat* ou *sur le tranchant*. — *C. à cuillers*. Les ciseaux à lames courbes sur le plat.

CISSAMPÉLIDE. s. f. [*Cissampelos*, L.]. Genre de Ménispermacées du Brésil, etc.

CISSAMPÉLINE. s. f. La *Pélosine* tirée des *Cissampelos*, Ménispermacées.

CISSAMPELOS. s. m. Comme *Cissampélide*.

CISSE. s. m. [*Cissus*, L.]. Genre d'Ampélidacées grimpantes.

CISTACÉ, ÉE. adj. Qui se rapporte au *Ciste*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, à capsule polysperme multivalve.

CISTE. s. m. Genre de Cistacées. — *C. de Crète*. Le *Cistus creticus*, L. qui fournit le *Ladanum*. — Les *Cistus ladanifer*, L., *Cistus ledum*, Lamk., et le *Cistus laurifolius*, L., qui donnent une substance analogue au *Ladanum*.

CISTÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Cistacé*.

CISTICOLE. adj. [de *cistus*, ciste, et *colere*, habiter]. Qui vit dans les *Cistes*.

CISTINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Cistacé*.

CISTUDE. s. f. [*Emys*, Brongn.]. Genre de Tortues. — La *Tortue d'Europe* (*Cistudo europaea*).

CITERNE. s. f. [*cisterna*, de κίστη, coffre, réservoir; all. *Milchsaftbehälter*; angl. *cistern*; it. et esp. *cisterna*]. — *C. lombaire*. Le *Réservoir de Pecquet*, origine du canal thoracique et qui reçoit les chylifères, etc.

CITIGRADE. adj. et s. [de *cito*, vite, et *gradus*, pas]. Qui marche vite. — Tribu des Aranéides.

CITR. Préfixe et suffixe du nom des composés dérivés du *Citrène*.

CITRACÉ, ÉE. adj. [de *citrus*, citron]. Qui se rapporte au *Citron*. — Comme *Aurantiacé*.

CITRACONIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par distillation de l'*Acide citricique*.

CITRACONYLE. s. m. ($C^{10}H^4O^4$). Radical hypothétique de l'*Acide citraconique*.

CITRAMALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^8O^{10}$) homologue de l'acide malique obtenu de l'acide chlorocitramalique.

CITRATARTRIQUE. adj. Nom un d'acide ($C^{10}H^8O^{12}$) homologue de l'acide tartrique et obtenu de l'acide chlorocitratartrique.

CITRATE. s. m. [de *citrus*, citron; all. *citronsaures Salz*; angl. *citrate*; it. et esp. *citrato*]. Les sels formés par l'acide citrique combiné aux bases; ils sont diurétiques.

CITRÈNE. s. m. L'*Essence de citron* ($C^{20}H^{16}$), dextrogyre, d'odeur pénétrante.

CITRIBIQUE. adj. Pour *Citraconique*.

CITRICIQUE. adj. Nom d'un acide isomère avec l'acide citraconique ($C^{10}H^2O^6$).

CITRIDIQUE. adj. Pour *Équisétique*.

CITRILÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène obtenu du camphre liquide du citron ($C^{20}H^{16}$) et liquide aussi.

CITRIN, INE. adj. De la couleur du citron.

CITRIQUE. adj. [angl. *citric*; it. *citrico*]. Qui tient du *citron*. — Nom d'un acide ($C^{12}H^5O^{11}.3HO + 2HO$) libre ou combiné dans les citrons, les groseilles, etc., de saveur agréable, antiseptique, passant à l'état d'acide carbonique dans l'économie, etc.

CITRON. s. m. [*citrus*]. Le fruit des *Citronniers*.

CITRONNÉ, ÉE. adj. Qui renferme du citron.

CITRONNELLE. s. f. L'*Aurone* des jardins. — La *Mélisse officinale*. — Le *lemon-grass*.

CITRONNIER. s. m. [all. *Citronenbaum*; angl. *citron-tree*, *lemon-tree*; it. *cedro*, *cedreno*]. Genre d'Aurantiacées. — *C. proprement dit*, ou *de Médie*. Le *Citrus limonum*, L. — *C. limonnier*. Le *Citrus limonum*, Risso, dont le fruit est oblong. — *C. des Juifs*. Le *Cédratier*.

CITRONYLE. s. m. Radical hypothétique de l'essence de citron.

CITROPTÈNE. s. m. ($C^{20}H^{18}O^{10}$). Le *Camphre de citron*.

CITROUILLE. s. f. [all. *Augurienkürbiss*; angl. *pumpkin*; it. *citriuollo*; esp. *calabaza*]. Variétés de la *Courge* (*Cucurbita pepo*, L., *Cucurbita citrullus*, L.).

CITRYLE. s. m. Comme *Citronyle*.

CITTA. s. m. Le *Pica*.

CIVELLE. s. f. L'anguille non encore colorée, sortant de l'œuf, remontant de la mer dans les fleuves.

CIVETTE. s. f. [all. *Zibel*; angl. *civet*; it. *zibetto*; esp. *civeta*]. Le *Chat musqué* (*Viverra civetta*, L.), Carnassier carnivore. — La substance onctueuse antispasmodique produite par les follicules enroulés du pourtour de l'anus de la *C.*

CIVETTE. s. f. [all. *Zipolle*; angl. *scallion*; it. *cipoletta*; esp. *cebolleta*]. L'*Allium schœnoprasum*, L., Liliacée.

CIVIALE. Chirurgien français (1792-1867) dont le nom est resté à une pince pour extraction des graviers, etc.

CIVIÈRE. s. f. — **M.C.** Brancard à branches tenues fixement écartées par des traverses disposées diversement pour le transport des malades et des blessés.

CIVILISATION. s. f. [all. *Bildungstufe*; it. *civilisazione*; esp. *civilizacion*]. La civilisation a pour point de départ physiologique la constitution de la famille par l'instinct de reproduction, puis l'association des hommes imposée par les nécessités de la recherche des aliments (chasse, pêche, domestication des animaux, culture des plantes d'abord, des champs ensuite, etc.). L'instinct naturel de sociabilité intervenant, à quelque degré rudimentaire que ce soit, a conduit d'homme à homme, de famille à famille, etc., à imiter d'une manière de moins en moins temporaire au point de vue de l'alimentation, de la protection réciproque, etc., ce qu'après la reproduction l'instinct maternel et paternel avait fait faire plus ou moins longtemps pour les rejetons. Au fur et à mesure que la culture des plantes à fruit et la domestication des animaux eût conduit à délaisser de plus en plus la vie sauvage (ou d'unique recherche des aliments végétaux et animaux), eût conduit à la vie pastorale et à la vie agri-

cole, l'instinct constructeur et industriel put se développer de plus en plus, puis aussi l'action de l'homme sur le monde extérieur. L'entretien et l'amélioration des conditions de l'existence matérielle étant de mieux en mieux assurées, ils ne constituent plus le seul objet des occupations sociales. A ces rudiments de civilisation s'ajoutent plus de permanence dans les affections domestiques et en même temps dans les manifestations intellectuelles. Il n'y a d'abord d'activité prononcée que dans les facultés intellectuelles inférieures se rapportant aux exercices des sens et d'expression mimique et orale, aux fictions poétiques et explicatives par narration et tradition avant d'être écrites. Ce n'est qu'au fur et à mesure qu'avec le temps la sécurité des besoins physiques devenant de plus en plus grande, leur considération de moins en moins absorbante, prévalent peu à peu l'exercice des facultés de comparaison et d'abstraction et apparaissent les affections sociales. Ce n'est que plus tard encore qu'on voit ces rudiments de l'humanité tendre à prévaloir sur les énergiques et persistants attributs de l'animalité, primitivement seuls manifestes.

CIVILLINA. (Vénétie). Source froide ferrugineuse de la vallée de Recoaro.

Cl. Notation du *Chlore*.

CLABAUD. s. m. Sous-race de chiens courants à oreilles pendantes.

CLADANTHE. adj. et s. [de κλάδος, rameau, et ἄνθος, fleur]. Qui a les rameaux fleuris. — Genre de Synanthérées.

CLADOCÈRE. adj. et s. [de κλάδος, rameau, et κέρας, corne]. Qui a les rameaux, les antennes, etc., cornus. — Groupe de Crustacés à antennes trifurquées (Daphnies).

CLADOCOCCUS. s. m. [*Cladococcus*, Müll.]. Genre de Rhizopodes.

CLADODE. s. m. [de κλάδος, rameau]. Rameau aplati, foliiforme.

CLADONÈME. s. f. [*Cladonema*, Duj.]. Genre d'Acalèphes hydroïdes.

CLADONIE. s. f. [*Cladonia*, Hoffm.]. Genre de Lichens dans lequel se trouve le médicinal.

CLADOSPORE. s. m. [de κλάδος, rameau, et σπόρα, graine]. Spores de *Fumago*, prises pour espèces de Cryptogames.

CLADOTHRIX. s. m. [de θρὶξ]. Schizomycètes vibrioniens considérés comme genre et espèces.

CLADRASTIE. s. f. [*Cladrastis*, Rafin]. Genre de Légumineuses papilionacées cathartiques d'Amérique.

CLAIR, AIRE. adj. [*pellucidus;* λαμπρὸς; all. *klar;* angl. *clear;* it. *chiaro;* esp. *claro*]. Transparent, limpide.

CLAIR-BASSIN. s. m. Le *Ranunculus acris*, L., Renonculacée.

CLAIRÇAGE. s. m. [all. *Clariren;* angl. *clarifying;* it. *depuramento;* esp. *clarificacion*]. Purification des corps cristallisés par leur lavage avec une solution saturée du même composé.

CLAIRCE. s. f. La solution saturée d'un sel, etc., qui sert au *Clairçage*.

CLAIRON. s. m. [*Clerus*]. Genre de Coléoptères tétramères.

CLAMP. s. m. Sorte de pince en compas d'épaisseur pour retenir et comprimer hors de l'abdomen le pédicule des kystes dans l'ovariotomie chirurgicale.

CLANDESTINE. s. f. [*Clandestina*, Tourn.]. Genre d'Orobranches.

CLANÉE (LA) (Vienne). Source froide sulfureuse, sodique.

CLAPIER. s. m. [*latibulum;* κοιλίη]. — **M.C.** Foyer d'où le pus s'écoule lentement.

CLAPOTEMENT. s. m. *Bruit* particulier de liquides au contact de l'air dans la plèvre, etc.

CLAQUEMENT. s. m. [all. *Klappern;* angl. *clapping*]. Le bruit causé par le choc d'un corps mince contre un autre corps. — *C. valvulaire.* Celui qui était supposé dû : 1° au rapprochement brusque, jusqu'au contact de leurs faces opposées, des valvules auriculo-ventriculaires pendant la systole ventriculaire; 2° au brusque refoulement des valvules sigmoïdes contre les parois des artères aorte et pulmonaire; 3° au choc des faces opposées de ces valvules auriculo-ventriculaires contre les parois des ventricules (Bouillaud, 1836).

CLARIFICATION. s. f. [de *clarus*, clair, et *facere*, faire; all. *Klärung;* it. *chiarificazione;* esp. *clarificacion*]. Tout procédé hygiénique ou pharmaceutique qui a pour but d'obtenir l'eau, une infusion, une liqueur fermentée, etc., à l'état de limpidité par séparation des corpuscules insolubles qu'elles tiennent en suspension, qui les rendent nuisibles, désagréables au goût et d'aspect.

CLASSE. s. f. [*classis;* all. *Klasse;* angl. *class;* it. *classe;* esp. *clase*]. Réunion, réelle ou par abstraction, d'un grand nombre d'individus ou d'objets quelconques. — Groupes généraux en lesquels se subdivisent les *embranchements*. Les classes sont formées par la réunion des *ordres*, comme ceux-ci le sont par celle des *familles*, composées de *genres*, qui eux-mêmes sont un assemblage d'*espèces*.

CLASSEMENT. s. m. [all. *Klassirung*]. Arrangement méthodique des espèces de corps bruts, ou organisés, réunies dans le voisinage les unes des autres d'après leurs analogies de formes, de composition ou d'organisation.

CLASSIFICATION. s. f. [de *classis*, classe, et *facio*, je fais; all. *Klassification;* it. *classificazione;* esp. *clasificacion*]. Distribution méthodique ou systématique d'une collection d'êtres, d'objets, quelqu'en soit la nature, en classes, ordres, genres, espèces et variétés. — *C. des êtres naturels.* L'objet des *méthodes*, ou des *systèmes* des naturalistes. — *C. des maladies.* La *Nosologie*.

CLASTIQUE. adj. [de κλάω, je brise]. Frangible. — Explosible. — **A.** Qui peut se démonter de manière à montrer les parties sous-jacentes.

CLATHRACÉ, ÉE adj. et s. [de κλαθρον, cloison]. Qui se rapporte aux *Clathres*. — Famille de Champignons gastéromycètes phalloïdés.

CLATHRE. s. m. [*Clathrus*, L.]. Genre de Clathracés non alimentaires.

CLATHROÏDE. adj. [de κλαθρον, cloison, et εἶδος, ressemblance]. En manière de cloison.

CLAUDICATION. s. f. [*claudicatio*, de *claudicare*, boiter; χώλωσις; all. *Hinken;* angl. *lameness;* it. *claudicazione;* esp. *claudicacion*]. L'état de la locomotion terrestre des Bipèdes ou des Quadrupèdes amenant à chaque pas une inclinaison plus ou moins prononcée du plan soit médian, soit antéro-postérieur, soit transversal du corps ou des deux en même temps. Ses causes sont des lésions osseuses, articulaires, musculaires, ou nerveuses tant de motricité que de sensibilité, amenant un trouble de la contraction des muscles locomoteurs.

CLAUSILIE. s. f. [*Clausilia*, Drap.]. Genre de Gastéropodes terrestres voisins des *Hélix*.

CLAUSILIUM. s. m. [de *clausilis*, qui ferme]. Plaque calcaire mobile intérieure de la coquille des *Clausilies* insérée sur la columelle par un ligament élastique.

CLAVAIRE. s. f. [all. *Keulenschwamm*]. Genre d'Hyménomycètes souvent en forme de massue (*clavis*). — *C. corralloïde.* La *Clavaria coralloïdes*, L., ou *alba*, Persoon, comestible.

CLAVALIER. s. m. Le *Xanthoxylum clava Herculis*, L., ou *Xanthoxylum caribeum*, Lamk., Rutacée xanthoxylée.

CLAVEAU. s. m. Le liquide virulent de la *Clavelée*.

CLAVARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux Clavaires. — Famille d'Hyménomycètes à réceptable charnu.

CLAVATELLE. s. f. Genre d'Hydroïdes tubulariés à tentacules capités.

CLAVELÉE. s. f. [all. *Schalblattern;* angl. *scab, rot;* it. *fuoco di santo Antonio;* esp. *mormoriña*]. Maladie éruptive fébrile et contagieuse propre aux Ruminants ovidés. Elle est caractérisée par une éruption, plutôt tuberculeuse que pustuleuse, et à tubercules ombiliqués après l'ulcération de leur sommet. Considérée comme la *Variole du mouton*.

CLAVELEUX, EUSE. adj. Qui concerne la clavelée, le claveau.

CLAVELIER. s. m. Comme *Clavalier*.

CLAVELISATION. s. f. [it. *cavelisazione*]. L'inoculation du claveau.

CLAVELLINE. s. f. [*Clavellina*, Sav.]. Genre d'Ascidies.

CLAVICEPS. adj. et s. m. [de *clava*, massue, et *ceps*, tête]. Qui a la tête en forme de massue. — Le *Cordiceps*.

CLAVICORNE. adj. et s. [de *clavis*, massue, et *cornu*, corne]. Qui a les cornes, les antennes en massue. — Famille de Coléoptères pentamères.

CLAVICULAIRE. adj. Qui concerne la clavicule, etc.

CLAVICULE. s. f. [de *clavis*, clef; κλεὶς; all. *Schlüsselbein;* angl. *clavicle*; it. *clavicola;* esp. *clavicula; os pouilleux*]. Os qui sert d'arc-boutant à l'épaule, comparé à la clef d'une voûte. La clavicule est contourée en S et placée transversalement à la partie supérieure du thorax; elle s'articule par l'une de ses extrémités avec le sternum, par l'autre avec l'apophyse acromion de l'omoplate.

CLAVICULÉ, ÉE. adj. Qui a une clavicule. — Les *Primates*. — Section des Rongeurs.

CLAVIFORME. adj. [de *clavis*, massue, et *forma*, forme; all. *keulenformig*]. Qui a la forme d'une massue, d'une clef, de la clavicule.

CLAVIGÈRE. adj. et s. [de *clavis*, massue, et *gerere*, porter]. Qui porte une massue. — Genre de Coléoptères dimères.

CLAVIPALPE. adj. et s. [de *clavis*, massue, et *palpus*, palpe]. Qui a les palpes en massue. — Famille de Coléoptères tétramères.

CLAVI-STERNAL. adj. et s. Qui se rapporte à la clavicule et au sternum. — La première pièce du sternum.

CLAVULAIRE. adj. [de *clavulus*, petit clou]. Qui est comme un clou, une pointe.

CLAYTONE ou **CLAYTONIE.** s. f. La *Claytonia perfoliata*, Wild., Portulacée de Cuba.

CLEF. s. f. [*clavis;* κλεὶς; all. *Schlüssel;* angl. *key;* it. *chiave;* esp. *llave*]. — **A.** *C. du crâne*. Les os *Wormiens*. — **M. C.** *C. de forceps*. Instrument qui sert à démonter et à remonter le forceps. — *C. de Garengeot*. Instrument pour faire l'extraction des dents. — *C. du trépan*. Instrument d'acier jadis usité pour démonter la pyramide et la séparer de la couronne du trépan.

CLEI. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Cli, l'i* français représentant l'ει grec.

CLÉMATINE. s. f. Composé tiré des feuilles de *Clématite*.

CLÉMATITE. s. f. [all. *Waldrebe;* angl. *clematilis, climber;* it. *clematide;* esp. *clematida*]. Genre de Renonculacées. — Les *Clematis recta*, L., *Flammula Jovis* des officines, *Clematis flammula*, L., et *Clematis vitalba*, L., sont très âcres. — L'*Aristolochia clematis*, L., aristolochiée.

CLÉOME ou **CLÉOMÉ.** s. f. [*Cléome*, L.]. Genre de Capparidées stimulantes de l'Amérique, de l'Inde, etc.

CLEPSINE. s. f. [*Clepsine*, Sav.]. Genre d'Hirudinées à corps court, se roulant en boule, portant leurs œufs dans une coque chitineuse molle transparente sous le ventre.

CLÈRE. s. m. [κλῆρος]. La larve du *Clerus apiaster*, Coléoptère.

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). Sources salines bicarbonatées, légèrement ferrugineuses (14° à 22°).

CLÉRODENDRON. s. m. [*Clerodendrum*, L.]. Genre de Verbénacées aromatiques des Indes.

CLÉROMANCIE. s. f. [de κλῆρος, lot, et μαντεία, divination]. Genre de divination d'après la forme des amas de grains, etc., jetés sur un plan.

CLÉTHRE. s. f. [*Clethra*, L.]. Genre d'Éricacées balsamiques de l'Inde.

CLIDARTHROCACE. s. f. [de κλεὶς, clavicule, ἄρθρον, articulation, et κακός, mauvais]. L'arthrocace sterno-claviculaire.

CLIDO-COSTAL, ALE. adj. et s. Qui va de la clavicule aux côtes.

CLIDOMANCIE. s. f. [de κλεὶς, κλειδος, clef, et μαντεία, divination]. Divination d'après les mouvements d'une clef suspendue.

CLIDO-SCAPULAIRE. Faute au lieu de *Scapulo-claviculaire*.

CLIENTÈLE. s. f. — *C. médicale*. L'ensemble des personnes, malades ou non, qu'un médecin soigne ou a soignées.

CLIFFORTIE. s. m. [*Cliffortia*, L]. Genre de Rosacées émollientes du Cap.

CLIFTON (Angleterre). Source froide carbonatée et sulfatée mixte faible; chlorures, acide carbonique et azote; un peu de fer.

CLIGNEMENT. s. m. [*conniventia;* σκαρδαμυγμός; all. *Blinzeln;* angl. *winking;* it. *l'ammiccare;* esp. *guiñada*]. Contraction volontaire ou non des orbiculaires, par laquelle on rapproche les paupières l'une de l'autre, en ne laissant que peu d'intervalle entre elles.

CLIGNOTANT, ANTE. adj. et s. Qui clignote, qui sert au clignement, au clignotement.

CLIGNOTEMENT. s. m. [*nictatio;* all. *Blinzeln;* angl. *twinkling*]. Contraction des orbiculaires par laquelle les paupières se referment et s'ouvrent continuellement et avec rapidité, par actions réflexes, normalement ou non.

CLIMAT. s. m. [*clima*, de κλίμα, région; all. *Klima;* angl. *climate;* it. et esp. *clima*]. L'espace compris, sur la mappemonde et les cartes géographiques, entre deux cercles parallèles à l'équateur terrestre. — **M. C.** L'étendue de pays dans laquelle la température et les autres conditions de l'atmosphère sont partout à peu près identiques. — *C. chauds*. Ceux de l'équateur au 30° ou 35° degré de latitude, variant en température moyenne de 20° à 27°,50 centigrades (maximum 48°; minimum 12°). — *C. froids*. Du pôle au 50° ou 55° degré de latitude. Ceux dont la température moyenne est au-dessous de 0 à + 10° centigrades au plus. — *C. tempérés*. Ceux du 30° ou 35° degré au 50° ou 55° degré de latitude, dont la température moyenne est de 10° à 15° centigrades; Europe centrale et méridionale.

CLIMATIQUE. adj. [de κλίμα, κλίματος, climat]. Qui concerne les climats.

CLIMATURE. s. f. L'ensemble des circonstances qui ont rapport au climat.

CLIMATÉRIQUE et **CLIMACTÉRIQUE.** adj. [κλιμακτηρικός, de κλιμακτήρ, échelon, de κλίμαξ, échelle, degré; all. *Stufenjahr;* angl. *climateric;* it. et esp. *climaterico*]. Mot qui signifie : par échelons ou degrés. Qui vient sans cause connue, graduellement, par les progrès de l'âge.

CLIMATOLOGIE. s. f. [de κλίμα, région, climat, et λόγος, discours; all. *Klimatologie;* angl. *climatology;* it. *climatologia*]. Description des influences exercées sur l'économie par les *Circumfusa*, par l'air, la lumière, l'électricité, etc. — A tort *Météorologie*.

CLINANDRE. s. m. [de κλίνη, lit, et ἀνήρ, mâle, étamine; all. *Klinandrium, Samenlager;* angl. *clinandrium*]. L'organe qui porte les étamines des Orchidées.

CLINANTHE. s. m. [de κλίνη, lit, et ἄνθος, fleur; all. *gemeinschaftlischer Fruchtboden;* angl. *clinanthium*]. Le pédoncule quand il s'élargit à son sommet en un plateau chargé de fleurs sessiles (De Candolle).

CLINICIEN. s. m. [κλινικός; all. *Kliniker*]. Médecin qui visite et traite les malades retenus dans leur lit. — Médecin qui enseigne la médecine au lit du malade.

CLINIQUE. adj. [*clinicus*, de κλίνη, lit; all. *klinisch;* angl. *clinical;* it. et esp. *clinico*]. Qui se rapporte à ce qui concerne le malade alité.

CLINIQUE. s. f. [all. *Klinik*]. Désigne soit la partie des études médicales soit les salles dans lesquelles les élèves apprennent au lit des malades l'art de guérir ceux-ci.

CLINOCÉPHALE. adj. et s. [de κλίνη, selle, et κεφαλή, tête]. Qui a le crâne en forme de selle.

CLINOCÉPHALIE. s. f. L'état du *Clinocéphale*.

CLINOCÈRE. adj. [de κλίνη, lit, et κέρας, corne]. Qui a les antennes couchées. — Genre de Diptères tanystomes.

CLINODE. s. m. Cellules analogues aux basides des Champignons, portant chacune une spore nue à leur sommet.

CLINOÏDE. adj. et s. [de κλίνη, et εἶδος, forme]. En forme de lit. — **A.** Les quatre apophyses (deux antérieures et deux postérieures) que présente la face supérieure du corps du sphénoïde et qui laissent entre elles un espace quadrilatère *clinoïde*.

CLINOPODE. s. m. Le *Basilic sauvage, Clinopodium vulgare*, L., Labiée.

CLINOSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de κλίνη, lit, et σπορα, graine]. Classe des Champignons formés d'un réceptacle d'aspect corné, charnu ou mucilagineux sporophore.

CLINOTHRICHÉ, ÉE. adj. [de θρίξ, cheveu]. Comme *Sporotriché*.

CLIO. s. m. Genre de Ptéropodes sans branchies des mers du Nord.

CLIONE. s. f. La *Clione celata*, Gr., petit Spongiaire fibreux de l'Océan, à bouche distincte, se développant dans l'épaisseur des coquilles d'huîtres, qu'il épaissit et rend friables.

CLISAGRE. s. f. [de κλεὶς, clavicule, et ἄγρα, prise]. Rhumatisme, goutte de l'articulation sterno-claviculaire.

CLISÉOMÈTRE. s. m. [de κλίσις, inclinaison, et μέτρον, mesure; all. *Kliseometrum*, *Beckenneigunsmesser;* angl. *cliseometer ;* it. *cliseometro*]. Instrument pour mesurer le degré d'inclinaison du bassin.

CLISIE. s. f. [*clisis*, de κλείσις, clôture]. Occlusion. — *C. génitale*. L'obturation chirurgicale des voies génitales de la femme.

CLITELLUM. s. m. [de *clitellæ*, bât]. Léger épaississement annulaire du tégument, avec glandes unicellulaires mucipares, des Hirudinées.

CLITORE ou **CLITORIE**. s. f. La *Clitoria ternatea*, L., Légumineuse papilionacée vomitive.

CLITORIDIEN, ENNE. adj. Qui concerne le clitoris, qui s'y rend.

CLITORIS. s. m. [κλειτορὶς ; all. *Klitzler;* angl. *clitoris;* it. *clitoride;* esp. *clitoris*]. Organe allongé situé à la partie supérieure de la vulve, formé par deux corps caverneux de même structure que ceux de la verge, dont il est l'homologue.

CLITORISME. s. m. L'état volumineux du clitoris.

CLITORISMIE. s. f. L'excès de développement du clitoris.

CLITORITOMIE. s. f. [de *clitoris*, et τομή, section]. L'ablation chirurgicale, partielle ou totale, du clitoris.

CLIVUS. s. m. Le plan incliné formé par le dos de la selle turcique.

CLOAQUE. s. m. [all. *Kloake ;* angl. *cloaca;* it. et esp. *cloaca*]. Élargissement de l'extrémité du conduit intestinal sur les Oiseaux et les Reptiles, et dans laquelle s'ouvrent les uretères et les oviductes, fermé en bas par l'homologue du sphincter anal à fibres striées. — *C. de l'homme.* La portion terminale, haute de 6 à 8 millimètres, du tube digestif, d'origine ectodermique, interposée à la muqueuse rectale, folliculée endodermique, à laquelle elle fait suite et à la peau des plis radiés de l'anus en bas ; elle correspond embryogéniquement au cloaque et sur les Monodelphes reçoit l'abouchement du rectum seul.

CLOCHE. s. f. [*campana ;* all. *Glocke;* angl. *cover;* it. *campanello*]. — **M. C.** Ampoule. Tumeur formée par l'épiderme soulevée et remplie de sérosité. — La *Cachexie aqueuse* des bêtes à laine.

CLOCHETTE. s. f. Les campanules, liserons, muguets, etc., d'après la forme de leur fleur.

CLOISON. s. f. [*septum ;* διάφραγμα; all. *Scheidewand;* angl. *partition;* it. *separazione*]. Parties qui divisent en deux une cavité ou séparent une cavité d'une autre, etc. — **B.** Toute lame verticale qui sépare les unes des autres les loges d'un péricarpe. — *C. des fosses nasales.* Formée par le vomer, la lame perpendiculaire de l'ethmoïde et le cartilage triangulaire, et tapissée par la pituitaire. — *C. fibro-celluleuse du canal crural.* Celle qui bouche l'orifice supérieur de ce canal, soutient le péritoine, et s'oppose à la formation des hernies fémorales. — *C. interlobulaires.* Les minces cloisons de tissu cellulaire recevant des vaisseaux bronchiques, qui sont interposées aux lobules pulmonaires et les séparent les unes des autres. — *C. recto-vaginale.* Celle que forme l'accolement de la paroi postérieure du vagin à la paroi antérieure du rectum. — *C. vésico-vaginale.* Celle qui résulte de l'accolement du bas-fond de la vessie et de l'urèthre avec la paroi vaginale antérieure. — *C. recto-vésicale.* Celle qui, sur l'homme, est représentée par l'accolement du bas-fond de la vessie et des vésicules séminales à la paroi antérieure du rectum. — *C. transparente.* Celle qui est formée de deux lames grises adossées l'une à l'autre sur la ligne médiane, et interceptant entre elles un espace triangulaire, ou ventricule de la cloison du cerveau. — *C. des ventricules cérébraux.* Le *septum lucidum.*

CLOISONNEMENT. s. m. L'apparition, le développement normal ou tératologique d'une cloison dans un organe creux, le partageant en deux cavités complètement ou non. — *C. des cellules* ou *C. intra-utriculaire.* La *Fissiparité.*

CLONIQUE. adj. [de κλόνος, agitation; all. *klonisch;* angl. *clonic;* it. *clonico*]. Tumultueux, irrégulier, indépendant de la volonté.

CLONISME. s. m. Convulsion proprement dite.

CLOPÉMANIE. s. f. [de κλοπή, vol, et μανία, manie]. Impulsion irrésistible à commettre des vols et larcins.

CLOPORTE. s. m. L'*Oniscus asellus*, L., *Oniscus murarius* [all. *Kellerassel;* angl. *wood-louse* ; it. *porcellino terreno;* esp. *cloporto*], Crustacé isopode, à thorax composé de sept anneaux.

CLOSTÉROCÈRE. adj. et s. [de κλῶστηρ, fuseau, et κέρας, corne, antenne]. Comme *Fusicorne.*

CLOSTRE. s. m. de [κλῶστηρ, fuseau]. Cellule fusiforme du bois, etc.

CLOU. s. m. [*clavus;* all. *Nägel;* angl. *boil ;* it. *chiodo ;* esp. *clavo*]. — **M. C.** Le *Furoncle*, le *Staphylome. C. de Delhi* [*Delhi-sore* ou *Boil*] et *C. du Scinde.* La *Phlictis endemica* d'Alibert. Bouton induré, indolent, d'abord papuleux, couvert de croûtes, et végétant dans une période avancée, aboutissant à l'ulcération de la peau. — **B.** *C. de girofle* [*caryophylli ;* all. *Gewürznägetein;* esp. *clavo de especia*]. Les boutons de giroflier cueillis et séchés avant l'épanouissement. — **M. C.** *C. hystérique.* Céphalée intense, ordinairement au vertex, chez les hystériques. — *C. de Scarpa.* Cylindre de plomb que l'on place dans le canal nasal pour le tenir dilaté, après l'incision du sac lacrymal.

CLOUTE. s. f. La *Chouette.*

CLOVISSE. s. f. Les *Tapes* (*Venus*) *decussata* et *texturata*, Lamellibranches alimentaires.

CLUBIONE. s. f. La *Clubione nutrix*, Lat., Araignée non venimeuse pour l'homme.

CLUNÉSIE. s. f. [de *clunes*, les fesses]. Phlegmon de la fesse (Vogel).

CLUNIPÈDE. adj. et s. [de *clunis*, fesse, et *pes*, pied]. Qui a les pieds en arrière, fixés aux fesses. — Section des Palmipèdes brachyptères.

CLUPE ou **CLUPÉ, ÉE**. adj. et s. Qui se rapporte au hareng (*Clupea*). — Famille de Malacoptérygiens abdominaux.

CLUPÉIDE et **CLYPÉOÏDE**. Faute au lieu de *Clupé.*

CLUSIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Clusies.* — Les *Guttifères.*

CLUSIE. s. f. [*Clusia*, L.]. Genre de Clusiacées de l'Amérique, à suc résineux.

CLYMÈNE. s. f. Genre d'Annélides chétopodes marines.

CLYPÉOLE. s. f. Genre de Crucifères d'Europe.

CLYPÉIFORME. [de *clypeus*, bouclier, et *forma*, forme]. En forme de bouclier.

CLYSOIR. s. m. [de κλύζειν, laver; all. *Klystierschlauch*]. Tube flexible imperméable, terminé d'un bout par une canule, et évasé en entonnoir à l'autre extrémité, qu'on substituait aux seringues.

CLYSOPOMPE. s. m. Clysoir avec une pompe agissant à jet continu.

CLYSTÈRE. s. m. [*clysterium, clismus, enema ;* κλυστῆρ, de κλύζειν, laver; all. *Klystier ;* angl. *clyster;* it. *clistero, clistere ;* esp. *clister*]. Lavement.

CNÉORUM. s. m. Genre de Rutacées. — La *Chamælée.*

CNICIN. s. m. ou **CNICINE**. s. f. Composé amer cristallin des feuilles du *Cnicus benedictus* (Nativelle).

CNIDE (ÉCOLE DE). École médicale antérieure à Hippocrate qui se prolongea jusqu'à son temps.

CNIDOSE. s. f. [κνίδοσις, de κνίδη, ortie]. L'*Urticaire.*

CNIQUE. s. m. [*Cnicus*, Vaill.]. Genre de Synanthérées tubuliflores ou Carduacées amères.

CNIQUIER. s. m. Les *Cæsalpina* ou *Guilandina*, Légumineuses astringentes tropicales.

Co. Notation du *Cobalt.*

COAGULABILITÉ. s. f. Propriété que possèdent quelques albuminoïdes naturellement liquides soit de passer de l'état liquide à l'état demi-solide ou à l'état solide par une simple modification isomérique (Chevreul), soit de prendre cet état dès l'instant de leur formation, comme le fait la fibrine qui résulte du dédoublement de la plasmime.

COAGULABLE. adj. [all. *gerinnbar;* it. *coagulabile*].

Se dit des albuminoïdes qui ont, comme caractère, le pouvoir, dans certaines conditions données, de passer brusquement de l'état liquide à l'état demi-solide ou de l'état demi-solide à l'état solide, sous telle ou telle influence physique ou chimique, sans prendre ni perdre quelque élément que ce soit (Chevreul). C'est à la présence d'un albuminoïde coagulable que certaines humeurs doivent la faculté de se solidifier, qui les fait dire *liquides coagulables* sous l'influence de tels ou tels agents. Pour les plasmas ce fait est dû à la formation, à un instant donné, d'un principe solide ou demi-solide, comme la fibrine, qui ne s'y trouvait pas avant cette formation.

COAGULANT, ANTE. adj. [*coagulans*]. Qui épaissit, qui a la propriété de déterminer la coagulation de ce qui est coagulable.

COAGULATION. s. f. [*coagulatio;* all. *Gerinnung;* it. *coagulazione;* esp. *coagulacion*]. Conversion d'un albuminoïde liquide en une masse solide ou molle et tremblotante. — La *C.* est le fait du passage d'un albuminoïde, naturellement liquide ou demi-liquide, à l'état demi-solide ou solide, par suite de modifications isomériques et sans perte ni prise d'eau. Ce n'est pas le retour d'un composé *dissout* à un état solide primitif. Les albuminoïdes seuls *se coagulent;* seuls, ils ne prennent aucune forme définie et constante lorsqu'ils se solidifient, sauf certains états, soit grenus, soit striés, soit fibrillaires. La propriété de se coaguler est liée à un état de composition chimique non définie des composés, comme la propriété de cristalliser est inhérente aux composés définis.

COAGULÉ, ÉE. adj. [*coagulatus*]. Qui a présenté la coagulation.

COAGULUM. s. m. [all. *Koagulum;* it. et esp. *coagulo*]. En latin, signifie *présure*, matière employée pour faire cailler le lait. On appelle à tort *coagulum* la partie *coagulée*, le caillot formé dans un liquide qui contenait des principes susceptibles de coagulation.

COALESCENCE. s. f. [de *cum*, avec, et *alere*, nourrir; σύμφυσις; all. *Verwachsen;* it. *coalescenza;* esp. *coalescencia*]. Union par cicatrisation de parties antérieurement séparées.

COALESCENT. adj. Qui devient adhérent par continuité de tissu.

COALITION. s. f. [*coalitio;* all. *Verwachsensein;* angl. *coalition;* it. *coalizione;* esp. *coalicion*]. *Coalescence.*

COALTAR. s. m. [*kôl-tar;* de l'angl. *coaltar:* de *coal*, charbon, et *tar*, goudron]. Goudron de houille noir, demi-liquide, d'odeur désagréable, de composition complexe. Il a été proposé comme désinfectant mélangé à du plâtre (Corne et Demeaux). Il doit ses propriétés à l'acide phénique, à la benzine, etc., qu'il contient.

COAPTATION. s. f. [*coaptatio*, de *aptare*, ajuster, accommoder, et *cum*, avec; καταρτισμός; all. *Koaptation, Aneinanderfügung;* it. *coattazione;* esp. *coaptacion*]. Procédé chirurgical en vue d'adapter l'un à l'autre les deux bouts d'un os fracturé, ou de remettre en place un luxé.

COAQUES (Prénotions). [κωακαὶ προγνώσιες]. Titre d'un livre de la *Collection hippocratique*, fait de passages empruntés à d'autres livres de cette même collection.

COARCTATION. s. f. [*coarctatio*, de *coarctare*, rétrécir, de *cum*, et *arctus*, étroit]. Diminution de capacité, rétrécissement d'une cavité, d'un conduit.

COARCTÉ, ÉE. adj. Rétréci, diminué.

COARCTOTOMIE. s. f. [de *coarctare*, rétrécir, et τομή, section]. Section chirurgicale d'un rétrécissement.

COATI ou **COATIS**. s. m. [*Nasua*, Storr]. Genre de Carnivores plantigrades.

COATLI. s. m. La *Moringa pterygosperma*, Gaert., Capparidacée moringée.

COBALT. s. m. [all. *Kobalt;* angl. *cobalt;* it. et esp. *cobalto*]. Métal cassant et oxydable à chaud, fusible comme le fer, d'un blanc d'argent ou rosé.

COBALTAMINE. s. f. Groupe d'Amines dont le cobalt est un des composants.

COBALTINE. s. f. L'arsénio-sulfure de cobalt naturel.

COBALTIQUE. adj. Qui concerne le *Cobalt.*

COBAYE. s. m. Le *Cavia cobaya*, Desmarets, Rongeur domestique de l'Amérique méridionale transporté en Europe.

COBOLT. s. m. L'*Arsenic* métallique en poudre.

COBRA. s. m. — *C. di capello.* Le *Naja tripudians.* Ophidien très venimeux de l'Inde.

COCA. s. f. Les feuilles de l'*Erythroxylum coca*, Lamark, du Pérou, Érythroxylée. Ces feuilles mâchées en petite quantité calment la faim et la soif, soutiennent les forces. Mâchées en plus grande quantité, elles agissent comme le café ou le vin.

COCAÏNE. s. f. Alcaloïde de la *Coca* ($C^{32}H^{40}Az^{2}O^{8}$), analogue à la caféine par ses propriétés.

COCALIER. s. m. L'arbre qui donne la *Coca.*

COCALLERA. s. m. Le *Croton perdicipes*, Euphorbiacée du Brésil.

COCATANNIQUE. adj. L'acide tannique de la *Coca.*

COCCAIRE. s. m. Le fruit composé de plusieurs coques séparées à maturité.

COCCIDE et **COCCIDÉ, ÉE**. adj. et s. Qui tient des *Coccus.* — Genre d'Hémiptères (Gallinsectes de Réaumur), ayant les Cochenilles pour type.

COCCIDIE. s. f. — **B.** L'organe qui contient le conceptacle de certaines floridées. — Propagule, gemme ou gonidie. — **Z.** Les Psorospermies oviformes (Balbiani).

COCCIGRUE. s. f. Le *Rhus cotinus*, L., Térébinthacée.

COCCINE. s. f. Albuminoïde des muscles des Cochenilles.

COCCINELLE. s. f. [de κόκκος, graine d'écarlate; all. *Blattlauskäfer*]. Coléoptère à corps hémisphérique. — *C. à sept points.* La *Coccinella septempuncata*, L. — *C. à deux points.* La *Coccinella bipunctata*, L.

COCCINELLIDE. adj. et f. Qui se rapporte aux *Coccinelles.* —Famille de Coléoptères à tarse à quatre articles, dont un rudimentaire.

COCCINIQUE. adj. Qui concerne les Coccinelles. — Nom d'un acide obtenu du blanc de baleine, et d'un autre tiré des *Coccinelles.*

COCCINONIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'acide cuxanthique.

COCCITE. s. f. Comme *Coccine.*

COCCO-BACTERIE. s. f. Mauvaise dénomination des spores de Schizomycètes réunies en filaments et des Schizomycètes toruleux.

COCCOGNIDIQUE. adj. Nom d'un produit acide des grains du *Daphne gnidium*, Thyméléacée.

COCCOLITHE. s. f. (Huxley). Calcosphérite ronde ou elliptique de la vase des mers.

COCCOLOBE. s. f. [*Coccoloba*, L.]. Genre de Polygonacées à fruit bacciformes des Antilles.

COCCOS. s. m. [de κόκκός, grain]. Mauvaise dénomination des spores des Schizomycètes considérées comme autant d'*espèces*, distinctes, lorsque ces Champignons se reproduisent par segmentation sous la forme unicellulaire sphérique (0mm,0005 à 0,mm0025).

COCCOSPHÈRE. s. f. (Wallich). Coccolithe de grande taille.

COCCULE. s. m. Genre de Ménispermacées amères [*Cocculus*, D.C.] donnant le *Colombo*, etc.

COCCULINE. s. f. La *Picrotoxine.*

COCCULUS. s. m. Comme *Coccule.*

COCCUS. s. m. Genre de *Coccidés.* — La *Cochenille.*

COCCYCÉPHALE. adj. et s. m. [de κόκκυξ, coccyx, et κεφαλή, tête]. Le monstre acéphale chez lequel les os du haut du corps ont la forme d'un coccyx (Geoffroy Saint-Hilaire).

COCCYGIEN, IENNE. adj. Qui a rapport au coccyx.

COCCYGIO-ANAL, ALE. adj. Qui a rapport au coccyx et à l'anus.

COCCYGODYNIE. s. f. [de κόκκυξ, coccyx, et ὀδύνη, douleur]. Douleur au coccyx.

COCCY-PUBIEN, ENNE. adj. Pour *Coccygio-pubien.* — Qui s'étend du coccyx à la symphyse pubienne.

COCCYX. s. m. [κόκκυξ, coucou; all. *Steissbein;* it. *coccige;* esp. *cocix*]. Petit os situé à la partie inférieure et postérieure du bassin, à l'extrémité de la colonne vertébrale, au-dessous du sacrum de l'homme. Composé de quatre ou cinq pièces ou corps vertébraux, plus nombreux et formant le squelette de la queue sur les autres Vertébrés.

COCHE. s. f. Femelle du porc mâle.

COCHÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'approche du mâle.

COCHENILLE. s. f. [angl. *cocchineal;* it. *cocicniglia;* esp. *cochinilla*]. Hémiptère gallinsecte, qui fournit le principe colorant des teintures écarlates. La femelle est aptère. — *C. du chêne vert* ou *kermès.* Le *Coccus ilicis,* L., du midi de la France. — *C. du nopal.* Le *Coccus cacti,* L., dont on retire la matière colorante. — *C. de Pologne.* Le *Coccus polonicus,* L., s'employait au même usage.

COCHENILLIER. s. m. Le *Cactus cochenilifer,* L., etc.

COCHENILLINE. s. f. La *Carmine.*

COCHEREN (Alsace). Source froide chlorurée sodique.

COCHEVIS. s. m. L'*Alauda cristata,* L., Passereau conirostre.

COCHLÉAIRE. adj. [de *cochlea,* limaçon; it. *cochleare*]. En forme de limaçon. — Qui se rapporte au limaçon de l'oreille.

COCHLÉARIA. s. m. [all. *Löffelkraut;* angl. *scurvy-grass;* it. *coclearia*]. Genre de Crucifères. — *C. de Bretagne.* Le *C. armoracia,* L., rubéfiant. — *C. officinal.* Le *Cochlearia officinalis,* L., antiscorbutique.

COCHLÉARIEN, ENNE. adj. Comme *Cochléaire.*

COCHLÉARINE. s. f. ($C^{12}H^{14}O^4$). Composé blanc, cristallisé qui se dépose dans l'*Esprit de cochléaria.*

COCHLEAT et **COCHLEATIM.** Abréviation de *Par cuillerées.*

COCHLÉE. s. f. [*cochlea;* κόχλος; limaçon]. Le limaçon de l'oreille interne.

COCHLÉEN, ENNE. adj. Comme *Cochléaire.*

COCHLOSPERME. s. m. [*Cochlospermum,* K.]. Genre de Bixacées emménagogues du Sénégal, etc.

COCHON. s. m. [*sus;* ὗς; all. *Schwein;* angl. *hog, pig;* it. *porco;* esp. *puerco*]. Genre de Pachydermes fissipèdes, ungulogrades, de la famille des Suidés. — *C. des Célèbes.* Considéré comme variété du *Sus scrofa.* — *C. cerf.* Le *Babiroussa.* — *C. de la Chine.* Le *Sus indicus,* Pallas. — *C. domestique.* Le *Sus scrofa,* L. — *C. d'Inde* ou *de mer.* Le *Cobaye.* — *C. de mer.* Le *Humantin,* Squale. — *C. des Papous.* Le *Sus papuensis,* Lesson, sauvage, origine des races domestiques de la Polynésie. — *C. de Siam.* Variété du *Sus indicus.*

COCININE. s. f. Partie grasse du beurre de coco.

COCINIQUE. adj. Nom d'un acide gras du beurre de coco ($C^{26}H^{25}O^4$).

COCO. s. m. Le fruit du *Cocotier.* — *C. des Maldives.* Le fruit des Lodoïcées.

COCON. s. m. — **Z.** L'enveloppe soyeuse de la nymphe des Lépidoptères.

COCORLI. s. m. Le *Tringa subarquata,* Temminck, Échassier longirostre.

COCOSTÉARIQUE. adj. Pour *Cocinique.*

COCOSTÉARYLE. s. m. Pour *Cocyle.*

COCOTIER. s. m. Genre de Palmiers. — Le *Cocos nucifera,* L. [all. *Kokus,* angl. *cocos;* it. *cocco;* esp. *cocotero*].

COCOTTE. s. f. — **M. C.** L'*Œdème des paupières.* — La *Stomatite aphtheuse.*

COCTION. s. f. [*coctio,* de *coquere,* cuire; πέψις; all. *Kochung, Einkochung;* angl. *coction;* it. *cozione;* esp. *coccion*]. Action de cuire; changement d'état que fait subir la chaleur aux albuminoïdes demi-solides. Le fait de la coction consiste, soit en une coagulation avec friabilité, soit en un gonflement avec ramollissement et hydratation des albuminoïdes. — Jadis *Digestion.* — **M. C.** — Le moment d'une maladie qui précède le déclin des accidents.

COCUASSE. s. f. Le *Conium maculatum,* L., Ombellifère.

COCUE. s. f. Le *Chaerophyllum temulum,* L., Ombellifère d'Europe à racine vénéneuse comme l'*Œnanthe,* etc.

COCYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{26}H^{25}$) de l'*Acide cocciniqne.*

COCYTE. s. m. [de κωκυτὸς, pleurs]. La douleur causée par l'introduction d'un venin sous la peau (Linné).

CODAGAPALE. s. m. L'écorce du *Wrightia antidysenterica,* Brown, Apocynée.

CODAMINE. s. f. ($C^{40}H^{25}AzO^4$). Alcaloïde de l'opium, isomère de la *Laudanine.*

CODDAM-PULLI s. m. Le *Carcapulli* (Lynschoten) ou *Cambodgia gutta,* L., Clusiacée de la Chine.

CODDA-PANNA. s. m. La *Corypha umbraculifera,* L., Palmier.

CODE. s. m. [all. *Kodex;* angl. *code;* it. *codice;* esp. *codex*]. — **M. C.** Comme *Codex.*

CODÉINE. s. f. [de κώδη, la capsule dn pavot; all. *Kodein;* angl. *codeine;* it. et esp. *codeina*]. Alcaloïde de l'opium qui cristallise en rhombes blancs, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther (Robiquet). À forte dose elle est vénéneuse. À doses fractionnées, elle est sédative, elle cause moins de pesanteur de tête et de malaise que la morphine ($C^{35}H^{20}AzO^5$).

CODEX. s. m. — **M. C.** *C. medicamentarius.* La *Pharmacopée française.* Formulaire officiel publié d'après les ordres du gouvernement depuis 1818, qui indique toutes les préparations médicales et pharmaceutiques qui doivent être tenues par les pharmaciens.

COECAL. Faute au lieu de *Cæcal.*

COECUM. Faute au lieu de *Cæcum.*

COEFFICIENT. s. m. — **C.** Le chiffre placé devant un terme ou une formule chimique, et qui indique combien de fois on doit multiplier le terme ou les lettres de la formule pour connaître la valeur réelle de ce terme. La lettre qui n'est précédée d'aucun nombre est censée avoir 1 pour coefficient. — **P.** *C. de dilatation linéaire d'un solide.* Rapport existant entre sa longueur à 0° à 1°. — *C. de dilatation cubique.* Le triple du précédent. — *C. de dilatation des liquides.* Variable avec chaque degré, même entre 0° et 100°. — *C. de dilatation des gaz et des vapeurs.* Pour chaque degré est à peu près le même, mais non absolument, quelle que soit leur densité. Il est de 0,00367 pour l'air atmosphérique.

COELEBOGYNE. s. f. Le *Cladodes ilicifolia,* Baillon, Euphorbiacée de la Nouvelle-Hollande considérée à tort comme parthénogénétique.

COELENTÉRÉ. s. m. [de κοῖλος, creusé et ἔντερον, intestin]. Embranchements des Invertébrés multicellulaires rayonnés les plus simples. Leur corps contient une cavité digestive centrale, sans paroi distincte de celui-ci, en communication directe avec les conduits vasculaires qui le parcourent (*système gastro-vasculaire*), sans appareil circulatoire séparé. Il comprend les Éponges, les Zoanthaires, Coralliaires, Polypes, Acalèphes, etc.

COELIADELPHE. adj. et s. Monstruosité due à la soudure par le ventre de deux individus.

COELIAQUE. adj. [*cœliacus;* de κοιλία, ventre, intestin; angl. *cœliac*]. Qui concerne les intestins, le ventre.

COELOCLINE. s. m. [*Coelocline,* D. C.]. Genre d'Anonacées de l'Afrique.

COELOMA. s. m. [κοῖλωμα, de κοῖλον, cavité]. Ulcère profond de la cornée.

COELOME. s. m. — **B.** Le système végétatif sur les Algues où il est tubuleux (Kutzing). — **Y.** La cavité générale des corps de l'embryon des Vertébrés et de divers Invertébrés adultes résultant de la division du mésoderme en deux lames, l'une adhérente à l'ectoderme, l'autre à l'endoderme, d'où la formation d'abord de la *fente pleuro-péritonéale.*

COELOPELTIS. s. m. Genre d'Ophidiens séparés des Couleuvres.

COELOPHLÉBITE. s. f. [de κοῖλος, ventre, et φλέψ, veine]. Phlegmasie de la veine cave ventrale.

COENADELPHE. adj. et s. m. [de κοινὸς, commun, et ἀδελφὸς, frère]. Monstre double composé de deux corps à peu près également développés (Gurlt).

COENANTHIUM. s. m. [de κοινὸς, commun, et ἄνθος, fleur]. L'*Hypanthode.*

COENDOU. s. m. [*Cercolabes,* Brandt]. Rongeur (voisin des porc-épics) arboricole de la Guyane et du Brésil.

COENENCHYME. s. m. Comme *Cœnosarque.*

COENESTHÉSIE. s. f. Pour *Cénesthésie.*

COENOECIUM, s. m. [de κοινὸς, commun, et οἶκος, maison]. Le tégument commun des Bryozoaires, etc.

COENOLOGIE. s. f. [de κοινὸς, commun, et λόγος, discours]. Consultation entre plusieurs médecins.

COENOSARQUE. s. m. [de κοινὸς, commun, et σαρξ, chair]. Le sarcosome. — La tige commune des Polypes hydraires.

COENTRILHO. s. m. Le *Xanthoxylon hyemale* du Brésil, Rutacée aromatique.

COENURE. s. m. [de κοινός, commun, et οὐρά, queue; all. *Hirnblasenwurm;* angl. *cœnurus;* it. *cenuro*]. Tænioïde complètement développé à l'état rubané ou strobilaire dans l'intestin du chien, du loup, etc. Il est à l'état vésiculeux (*proscolex*) portant plusieurs *têtes* (*Scolex*) dans le crâne du mouton, sur lequel il cause le *tournis*. Chaque tête, pouvant faire saillie à la surface de la vésicule close plus ou moins grosse qui les porte, est invaginée, avec saillie du scolex dans la cavité du proscolex.

COERCIBLE. adj. [all. *einschliessbar;* it. *coercibile*]. Le gaz susceptible d'être liquéfié par une forte pression.

COERCITIF, IVE. adj. [de *coercere*, resserrer, contenir]. Qui est susceptible de condenser, de liquéfier.

COEUR. s. m. [*cor;* κέαρ, κῆρ, καρδία; all. *Herz;* angl. *heart;* it. *cuore;* esp. *corazon*]. Organe, surtout musculaire, dont les nerfs moteurs viennent du grand sympathique, les sensitifs allant au pneumo-gastrique et qui est physiologiquement la partie centrale de l'appareil circulatoire ou de propulsion du sang dans les tissus mésodermiques. Il est creux, conoïde, ayant à peu près le volume du poing, chez l'homme adulte. Renfermé dans le thorax un peu à gauche, enveloppé par le péricarde, il est le principal agent de la *circulation*. Il est séparé intérieurement en deux moitiés à peu près semblables, adossées l'une à l'autre, et partagées chacune en deux cavités appelées l'une *ventricule*, l'autre *oreillette*. Le cœur présente donc deux *ventricules*, l'un *droit* ou *pulmonaire*, l'autre *gauche* ou *aortique*, et deux *oreillettes*, surmontant chacune un des ventricules et qui communiquent avec lui. Toutes ces cavités sont tapissées par l'*endocarde*. Elles offrent des anfractuosités formées par des faisceaux ou *colonnes charnues* plus ou moins saillants de ce tissu. Les *oreillettes* présentent à leur partie supérieure un petit prolongement creux, nommé *auricule* ou *appendice auriculaire*, et une cavité principale autrefois appelée *sinus*. Dans l'oreillette droite s'abouchent, en haut, la veine cave supérieure; au-dessous et plus en arrière, la veine cave inférieure, pourvue d'une valvule (*valvule d'Eustachi*). Au-dessous de cette valvule est l'orifice des deux veines coronaires et des cardiaques. Dans l'oreillette gauche s'abouchent les veines pulmonaires droites et gauches. La cloison qui sépare les oreillettes, et qui ne laisse entre elles aucune communication, présente inférieurement, du côté de l'oreillette droite, une dépression superficielle appelée *fosse ovale*, et dans l'oreillette gauche un petit repli semi-lunaire. Dans chaque oreillette, l'orifice auriculo-ventriculaire qui établit la communication entre l'oreillette et le ventricule correspondant est garni d'une valvule : celle de l'orifice auriculo-ventriculaire droit est la *valvule triglochine* ou *tricuspide;* celle de l'orifice auriculo-ventriculaire gauche est la *valvule mitrale*. Dans la cavité des ventricules, certaines des *colonnes charnues* ont de petits tendons qui se fixent au bord de la valvule placée à l'orifice auriculo-ventriculaire correspondant. Près de cet orifice, on voit, dans le ventricule droit, l'embouchure de l'artère pulmonaire, dans le gauche, celle de l'artère aorte. Chacune de ces artères est pourvue, à son origine, de trois valvules appelées *valvules sigmoïdes* ou *semi-lunaires*. Leur bord libre présente dans son milieu un petit tubercule nommé *tubercule d'Aranzius*. Ces valvules ont pour usage de fermer complètement l'ouverture artérielle lorsqu'elles sont abaissées. C'est un organe de provenance mésodermique qui n'apparaît, au moins comme organe musculaire ou de propulsion, qu'alors que les capillaires de l'aire vasculaire et la veine *omphalo-mésentérique* sont déjà constitués. Il apparaît double comme deux conduits contractiles se fusionnant en un seul courbé en S, présentant une dilatation ventriculaire, une du bulbe de l'aorte, l'autre auriculaire, la première et celle-ci se cloisonnant ensuite.

COEUR (LE). s. m. Maniement pair ou double, placé au-dessous et à quelque distance du *paleron*, en arrière de la masse musculaire olécranienne (Goubaux).

COEUR-DE-BOEUF. s. m. Le *Corossol reticulé*. — Son fruit sec.

COFFÉACÉ, ÉE. adj. et s. [de *coffea*, café]. Qui tient du café. — Tribu des Rubiacées dont le caféier est le type.

COFFRE ou **COFFRET.** s. m. L'*Ostracion quadricornis*, L., Plectognathe à corps renflé anguleux à plaques osseuses cutanées.

COGNAC. s. m. L'*Eau-de-vie*, du nom d'un de ses lieux de fabrication.

COGNASSIER. s. m. Pour *Coignassier*.

COHABITATION. s. f. [*cohabitatio*, de *cum*, avec, et *habitare*, habiter; all. *Beiwohnung;* it. *coabitazione;* esp. *cohabitation*]. — V. *Copulation* ou *Coït*.

COHÉRENCE. s. f. *cohærentia*, de *cum*, avec, et *hærere*, adhérer; all. *Cohärenz;* angl. *coherency;* it. *coerenza;* esp. *coherenzia*]. L'adhérence réciproque de plusieurs corps; celle des différentes parties d'un même objet.

COHÉRENT, ENTE. adj. [*cohærens*]. Ce qui tient ensemble, par adhérence ou par continuité de tissu.

COHÉSION. s. f. [*cohæsio*, de *cum*, avec, et *hærere*, adhérer; all. *Cohæsion;* angl. *cohesion;* it. *coesion;* esp. *cohesion.*] La force d'ordre mécanique moléculaire qui retient unies les particules de même nature des corps, tant simples que composés, quelles que soient les *affinités* qui retiennent combinés les atomes, les molécules même de ces corps. Elle est la résultante des actions réciproques que les molécules de même nature de la matière exercent les unes sur les autres au contact apparent. Ces actions mécaniques intérieures ne peuvent communiquer aux particules des corps que des mouvements de rapprochement ou d'écartement. La *solidité* d'une part, et dans celle-ci la *ténacité* et l'*élasticité* en sont des résultantes; les divers degrés de la *viscosité* et de la *liquidité* en sont d'autres résultantes, tandis que dans l'état gazeux le mouvement moléculaire change de signe en montrant la cohésion non seulement nulle, mais avec prédominance des degrés d'écartement.

COHIBA. s. m. Nom indigène primitif de la plante qui depuis a été appelée *Tabac*, de l'île de Tabago.

COHIBANT, ANTE. adj. Pour *Isolant*.

COHO. s. m. Le *Corlazo*.

COHOBATION. s. f. [all. *Rectificeren;* esp. *cohobacion*]. Distillation réitérée.

COHOSH. s. m. Le *Caulophyllum thalictroides*, Michaux, Berbéridée.

COIFFE. s. f. [*pileus;* all. *Haube;* angl. *caul*, *gluma*, *husk;* it. *cuffia;* esp. *cofia*]. — **A.** Portion de l'amnios avec ou sans les autres membranes fœtales que l'enfant pousse devant lui; elle se trouve alors sur sa tête dans l'accouchement ordinaire. — **B.** Membrane qui recouvre le sommet de l'urne des mousses.

COIFFÉ, ÉE. adj. Recouvert d'une coiffe, d'une membrane en tenant lieu.

COIGNASSIER. s. m. Le *Pirus cydonia*, L. [all. *Quittenbaum;* angl. *quince-tree;* it. *cotogna;* esp. *membrillero*], Rosacée.

COIN. s. m. [*cuneus;* all. *Zwickel*]. — **A.** La face interne du lobe occipital du cerveau qui présente la forme d'un coin entre le sillon perpendiculaire interne et le sillon horizontal. — **Z.** [all. *Eckzahn*]. Les *incisives* du cheval les plus proches des *crochets*.

COÏNCIDANT, ANTE. adj. — **M.C.** Le pouls et autres signes morbides qui se correspondent dans la comparaison des deux maladies.

COÏNCIDENCE. s. f. Le fait d'un phénomène de se produire lorsque quelque autre différent existe déjà.

COÏNDICANT, ANTE. adj. [de *cum*, avec, et *indicare*, indiquer]. — **M.C.** Ce qui concourt à indiquer l'emploi de tel ou tel moyen curatif.

COÏNDICATION. s. f. [all. *Mitanzeige*]. — **M. C.** Ce qui, en même temps qu'autre chose, tend à motiver telle ou telle médication.

COING. s. m. *Mélonide* du *Coignassier;* ses pépins ou graines donnent une grande quantité de mucilage. — *C. du Bengale*. Le fruit astringent de l'*Ægle marmelos*, Aurantiacée.

COISE ou **COÉZE** (Savoie). Source froide bicarbonatée sodique. Iodure et bromure de potassium, crénate de fer, azote, acide carbonique, etc.

COÏT. s. m. [*coitus;* συνουσία; all. *Beischlaf;* angl. *coition*, *copulation;* it. et esp. *coito*]. Union des sexes en vue de la reproduction.

COÏTAL, ALE. adj. Qui a rapport au *Coït.*

COIX. s. m. Le *Coix lacryma*, L., Graminée des Indes orientales.

COKE. s. m. Le charbon restant après la distillation des houilles.

COL. s. m. [*collum;* αὐχὴν, κολεὸς; all. *Hals;* angl. *neck;* it. *collo;* esp. *cuello*]. Portion du corps située entre la tête et les épaules. Les parties qui sont plus minces que le reste de l'organe dont elles dépendent. — *C. de l'astragale.* Enfoncement plus marqué inférieurement que supérieurement, et qui sépare le corps de cet os de son extrémité antérieure ou de sa tête. — *C. des côtes.* Rétrécissement qui se remarque entre la *tête* ou extrémité supérieure des côtes et l'éminence qu'on nomme leur tubérosité. — *C. du fémur.* Partie rétrécie et allongée, unie à angle obtus au corps du fémur, et qui soutient la tête de cet os. — *C. de l'humérus.* La portion étroite, qui circonscrit la tête de l'humérus et la sépare de ses deux tubérosités, et en bas par l'insertion des muscles grand pectoral, grand dorsal et grand rond ou *C. chirurgical.* — *C. du maxillaire inférieur.* Portion étroite qu'on observe sur chaque branche de cet os, au-dessous du condyle. — *C. de l'omoplate.* Portion étroite que présente l'angle antérieur et interne de l'omoplate, derrière la cavité glénoïde. — *C. du grand os.* Rétrécissement circulaire au-dessous de la tête de cet os. — *C. du péroné.* Rétrécissement situé au-dessous de la tête du péroné. — *C. du radius.* La portion qui supporte la région articulaire de l'extrémité supérieure de cet os. — *C. de l'utérus* ou *de la matrice.* La partie étroite inférieure qui fait saillie dans le vagin. — *C. de la vessie.* Prolongement de la partie antérieure inférieure de la vessie, en forme de cône tronqué continu antérieurement avec l'urèthre.

COLA. s. m. — **Z.** L'*Alose.* — **B.** Le *Sterculier.*

COLAT. Abréviation de *Colature.*

COLATOIRE. adj. Dépurateur.

COLATURE. s. f. [*colatura,* de *colare,* verser peu à peu; all. *Colatur;* it. *colatura;* esp. *coladura*]. La *Filtration;* son résidu.

COLBERG (Prusse). Salines. — Station maritime.

COLBERTIE. s. f. [*Colbertia,* Salisb.]. Genre de Dilleniacées antiscorbutiques de Java.

COLCHICACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Colchique.* — Famille de monocotylédones, monopétales périgynes à capsule triloculaire, racine fibreuse ou bulbifère.

COLCHICÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Colchicacé.* — Tribu des *Colchicacées.*

COLCHICÉINE. s. f. Principe azoté amer vénéneux des *Colchiques.*

COLCHICINE. s. f. [all. et angl. *Colchicium;* it. et esp. *colchicina*]. Alcaloïde (Geiger et Hesse) des graines de *Colchique* ($C^{46}H^{31}Az^{22}O$); purgatif vénéneux.

COLCHICIQUE. adj. Qui a rapport au *Colchique,* à ses provenances.

COLCHIQUE. s. m. [all. *Aerbstzeitlose;* angl. *meadow-saffron;* it. et esp. *colchico*]. Genre de Colchicacées. — *C. d'automne.* Le *Colchicum autumnale,* L., qui fleurit dans les prés au mois de septembre, etc., à bulbes charnus, blancs, amylacés, âcres, diurétiques, drastiques, vénéneux.

COLCHITIQUE. Faute au lieu de *Colchicique.*

COLCOTAR ou **COLCOTHAR.** s. m. [de l'arabe *colcotar*]. Le *Tritoxyde* ou *Peroxyde de fer.*

COLD-CREAM. s. m. Cosmétique au blanc de baleine, cire blanche et huile d'amandes douces.

COLDÉNIE. s. f. [*Coldenia,* L.]. Genre de Borraginées de l'Inde.

COLD PLAGUE. s. f. Pour *Plague.*

COLÉINE. s. f. [de κολεός, enveloppe]. Pour *Chitine.*

COLÉOCÈLE. s. f. [κήλη, hernie]. La procidence de la muqueuse du vagin.

COLÉOPTÈRE. adj. et s. [de κολεὸς, enveloppe, étui, et πτερὸν, aile; all. *Coleopteres;* angl. *coleopterous;* it. *coleottero*]. Qui a les ailes sous un étui. — Ordre d'Insectes dont les élytres durs, épais, courts servent d'enveloppe aux ailes inférieures, qui sont membraneuses.

COLÉOPTILE. s. f. [de πτίλον, plumule; all. *Federshenscheide*]. Couche de tissu cellulaire qui enveloppe parfois la base de la plumule (Mirbel).

COLÉOPTILÉ, ÉE. adj. Muni d'une *Coléoptile.*

COLÉOPTOSE. s. f. [de πτῶσις, chute]. Le prolapsus vaginal.

COLÉORRHEXIE. s. f. [de κολεὸς, vagin, et ῥῆξις, rupture]. Rupture vaginale.

COLÉORRHIZE. s. f. [de κολεός, étui, et ῥίζα, racine; all. *Würzelchenscheide*]. Enveloppe de la radicule de l'embryon de quelques monocotylédones.

COLÉORRHIZÉ, ÉE. adj. Muni d'une *Coléorrhize.*

COLÉOSTÉGNOSE. s. f. [de κολεὸς, vagin, et στεγνωσις, resserrement]. Étroitesse ou rétrécissement vaginal.

COLIAR. s. m. La *Raia batys,* L., *Grande Raie* blanche ponctuée de noir.

COLIBRI. s. m. Groupe de Passereaux ténuirostres voisins des Hirondelles et des Engoulevents; nombreux en espèces

COLIMAÇON. s. m. — Pour *Hélice* et *Limaçon.*

COLIN. s. m. La *Perdix cristata,* Latham, du Mexique. — Le *Gadus carbonarius,* L., Gadoïde à machoire inférieure allongée.

CÔLIQUE. adj. [*colicus;* angl. *colic;* it. et esp. *colico*]. Qui a rapport au *Côlon.*

COLIQUE. s. f. [κωλικὴ διάθεσις; all. *Kolik, Darmgicht;* angl. *colic;* it. *colica;* esp. *colico*]. Toute douleur profonde se faisant sentir en quelque point du ventre, de l'épigastre à l'anus, survenant sous forme de crises ou accès, causée par quelque état morbide de l'intestin, des conduits biliaires, de l'utérus, des uretères, de la vessie, etc. — *C. bilieuse.* Colique que l'on attribuait à la surabondance de la bile. — *C. convulsive, C. de cuivre.* Celles qui, de causes diverses, étaient attribuées à l'absorption des composés du cuivre, du zinc, ce qui n'est pas. — *C. d'estomac.* Douleur d'estomac due aux gaz qui s'y développent, à des solides indigérés, etc. — *C. flatulente* ou *flatueuse.* Colique occasionnée par l'accumulation des gaz intestinaux. — *C. hémorrhoïdale.* Celle qu'on attribuait à la suppression du flux hémorrhoïdal. — *C. hépatique.* Douleur qui a son siège à la région du foie, souvent occasionnée par le passage des calculs biliaires à travers les conduits hépatique, cystique et cholédoque. — *C. hystériques.* Celles qu'on observe fréquemment chez les hystériques. — *C. inflammatoire.* L'*Entérite.* — *C. de Madrid.* Maladie attribuée par les uns à l'usage immodéré des fruits ou des boissons glacées, ou à la mauvaise qualité des vins; par les autres, à des oxydes de plomb, de cuivre ou d'étain, provenant des conduits où passent les eaux. — *C. menstruelle.* Colique qui précède ou accompagne l'hémorrhagie menstruelle ou qui est attribuée à la suppression de celle-ci. — *C. métallique.* L'*Intoxication saturnine.* — *C. de miséréré.* L'*Iléus.* — *C. néphrétique.* La *Néphralgie.* — *C. nerveuse.* L'*Entéralgie.* — *C. des peintres, de plomb, saturnine.* Accidents intestinaux de l'*Intoxication saturnine.* — *C. rouges sanguines.* L'*Entérorrhagie.* — *C. sèche.* Prétendue endémie des pays chauds qui n'est qu'une des formes de l'empoisonnment par le plomb. — *C. spasmodique* ou *nerveuse.* Colique sans aucun symptôme inflammatoire, attribuée à une lésion particulière des nerfs des intestins. — — *C. stercorales.* Celle que détermine l'accumulation des matières stercorales dures ou de ce qu'on prend pour tel. — *C. utérine.* Douleur qui a son siège dans la matrice. — *C. végétale* ou *du Poitou.* Elle est due au plomb ou à des boissons de mauvaise qualité. — *C. venteuse.* Celle que cause la *Pneumatose* intestinale. — *C. vermineuse.* Celle qui est causée par la présence de vers dans les intestins.

CÔLITE. s. f. [de κωλον, le côlon; all. *Grimmdarmentzündung;* angl. *colitis;* it. *colite;* esp. *colitis*]. Phlegmasie de la muqueuse du côlon.

COLLAGE. s. m. — Procédé de clarification des vins, etc., par l'emploi du blanc d'œuf ou de la gélatine.

COLLAGÈNE. adj. [de κόλλα, colle, et γεννᾶν, engendrer]. Qui fournit de la colle, de la gélatine.

COLLAPSIF, IVE. adj. Qui concerne le *Collapsus.*

COLLAPSUS. s. m. [angl. *collapse;* it. *collapso;* esp. *colapso*]. *Chute.* — Toute diminution de la névrilité de l'encéphale avec débilité de ses actes qui ne s'accomplissent plus qu'irrégulièrement. — *C. musculaire.* État dans lequel les malades abandonnent leurs membres à l'action de la pesanteur. — *C. du part.* La *fièvre vitulaire.*

COLLATÉRAL, ALE. adj. et s. [de *cum*, avec, et *latus*, côté; all. *seitich;* it. *collaterale*]. Qui accompagne ou siège à côté. — **A.** En général, toutes les ramifications artérielles ou veineuses qui suivent à peu près la direction du tronc d'où elles proviennent. — *C. du bras.* Artères fournies par l'humérale. — *C. supérieure* ou *externe.* L'artère grande musculaire du bras, Ch., qui naît de la partie interne de la brachiale. — *C. inférieures* ou *internes. C.* du coude, qui naissent de la brachiale, près de l'articulation huméro-cubitale.

COLLE. s. f. [*glutinum;* κόλλα; all. *Kleister;* angl. *paste, glue, size;* it. *colla;* esp. *cola*]. Préparation molle et homogène obtenue en délayant de l'amidon ou des farines dans de l'eau, soumettant le tout à la chaleur qui les gonfle par hydratation des grains de fécule, etc. — *C. à bouche. C.* forte la plus pure, avec parties égales de sucre. — *C. de Flandre. C.* forte tirée des jeunes animaux et pure. — *C. forte* [all. *Leim;* angl. *glue;* it. *colla*]. Gélatine extraite des rebuts et déchets du tissu cellulaire animal. — *C. du Japon.* Variété de *Gélose.* — *C. de poisson.* L'*Ichthyocolle* fondue. — *C. végétale.* Le *Gluten;* l'amidon cuit.

COLLECTEUR. adj. et s. m. [all. et angl. *collector*]. — **P.** Dispositif qui permet de prendre successivement et à part tous les éléments qui constituent une batterie galvanique. On donne aussi ce nom à la pièce qui, dans les machines genre Gramme, permet de rassembler tous les courants engendrés dans les différents segments de bobines, qui constituent l'anneau induit. — **Z.** Les coquilles diverses et les tuiles placées sur les bancs d'huitres pour en recueillir les jeunes ciliés ou *naissain,* qui se fixent sur ces objets par leur coquille gauche. — **B.** Les poils, les saillies papilliformes des cellules de la partie supérieure du stigmate qui recueillent ou retiennent le pollen des Synanthérées, etc.

COLLECTION. s. f. [de *colligere*, recueillir, rassembler; all. *Sammlung*, *Ansammlung;* angl. *collection;* it. *collezione;* esp. *coleccion*]. — **M.C.** *C. de drogues.* L'approvisionnement qu'on en doit faire. — *C. purulente.* Amas de pus dans quelque cavité du corps. — *C. sanguine.* L'*Hématome*. — *C. séreuse.* Accumulation de sérosité supersécrétée dans une cavité séreuse.

COLLENCHYME. s. m. [de κόλλα, colle, et ἔγχυμα, chose injectée]. Le tissu cellulaire des Phanérogames caractérisé par une grande épaisseur des parois des cellules qui le constituent.

COLLERETTE. s. f. — **B.** L'involucre des Ombellifères.

COLLES. Anatomiste anglais de la première moitié du XIX[e] siècle dont le nom est resté à une disposition du canal inguinal.

COLLET. s. m. [dimin. de *collum;* all. *Kragen, Hals;* angl. *collar*, *neck;* it. *colleto*]. Rétrécissement analogue au cou. — **B.** Plan situé entre la tige et les racines des phanérogames. — **A.** *C. du bulbe.* Resserrement entre la portion spongieuse et la portion membraneuse de l'urèthre en arrière du golfe et siège habituel des rétrécisements uréthraux. — *C. des dents.* Leur rétrécissement à la jonction de la racine avec la couronne.

COLLETÉ, ÉE. adj. — **B.** Qui est pourvu d'un collet, d'un collier.

COLLÉTÉRIQUE. Faute au lieu de *Collétique.*

COLLÉTIE. s. f. [*Colletia*, Vent.]. Genre de Rhamnées purgatives d'Amérique.

COLLÉTHINE. s. f. Principe des *Colléties.*

COLLÉTIQUE. adj. [*colleticus*, de κόλλα, colle]. *Agglutinatif.*

COLLIDINE. s. f. La *Xylidine.*

COLLIER. s. m. [*collare;* all. *Halsring;* angl. *collar;* it. *collana*]. — **B.** Reste circulaire de la *volva* sur le pédicule de certains Champignons. — **M.C.** Éruption dartreuse qui fait le tour du cou. — *C. de Morand.* Espèce de sachet contre le goître.

COLLIER (LE). s. m. Maniement pair ou double, commun aux deux sexes. Il répond aux trois quarts supérieurs environ de la longueur du bord antérieur de l'épaule (Goubaux).

COLLIGUAY. s. m. Espèce d'*Excœcaria*, Euphorbiacée vénéneuse du Brésil.

COLLIMATEUR. s. m. Instrument d'optique dont la partie essentielle est une lentille qui sert à viser chacune des raies du spectre.

COLLINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^4O^4$), produit d'oxydation des albuminoïdes.

COLLINSONIE. s. f. [*Collinsonia*, Nutt.]. Genre de Labiées diurétiques du Brésil.

COLLIOURE (Pyrénées-Orientales). Source froide ferrugineuse acidule.

COLLIQUATIF, IVE. adj. [de *colliquare*, se fondre, se résoudre en eau; συντηκτικός; all. *fliessend, profus;* angl. *colliquative;* it. *colliquation*]. Qui se rapporte à la liquéfaction.— **M.C.** Qui concerne le flux intestinal, etc., qui épuise les malades, comme un résultat de la liquéfaction des tissus.

COLLIQUATION. s. f. [de *colliquare*, se fondre; σύντηξις; all. *Zusammenschmelzen;* angl. *melting;* it. *colliquazione;* esp. *colicuacion*]. Diminution de la consistance des humeurs du corps humain. — Liquéfaction supposée des tissus, dans les cas d'excrétions abondantes diverses.

COLLIQUE. adj. Pour *Collinique.*

COLLISALLA. s. m. Le *Quinquina calisaya.*

COLLODION. s. m. [all. *Collodium*, *Schiefsbaumwollenäther;* angl. *collodium*]. Solution éthérée de coton-poudre, employé comme agglutinatif (Maynard, de Boston), liquide incolore, plus ou moins sirupeux. — *C. riciné.* Collodion mêlé d'huile de ricin qui résiste à l'extension produite par les mouvements, dans les cas d'érysipèle, etc.

COLLOÏDAL, ALE. adj. Qui a rapport aux *Colloïdes,* à ce qui est colloïde.

COLLOÏDE. adj. et s. [*collodes*, de κόλλα, colle, et εἶδος, forme]. Qui a l'aspect de la colle. — **M. C.** *C. gélatiniforme* ou *aréolaire* [all. *Gallertkrebs;* angl. *colioid;* it. *cancro colloide o gelatinoso*]. Productions morbides qui consistent en une trame cellulaire d'une consistance de gelée. L'aspect *C.* existe dans des tumeurs de nature différente dont il est une disposition particulière limitée ou non à une partie du produit morbide. Il est dû à une matière *amorphe,* transparente ou demi-transparente, entre les cellules épithéliales caractéristiques du tissu malade que cette matière amorphe tient ainsi écartées, ou entre les fibres du tissu cellulaire et les vaisseaux de la trame de l'organe affecté (Ch. Robin, 1863).

COLLOÏDE. s. m. Tout composé naturel ou artificiel albuminoïde, chitineux ou ternaire gommeux, mucilagineux, incristallisable, *non dialysable,* ou très faiblement, hydratable, se prêtant à l'osmose s'il est solide.

COLLONÈME. s. m. [de κόλλα, colle, et νῆμα, tissu] (Müller). Variété de tumeur colloïde.

COLLOSPHÆRE. s. f. [*Collosphœra*, Mull.]. Genre de Rhizopodes.

COLLOTURINE. s. t. Alcaloïde des *Symplocas,* trouvé avec la *Loturidine.*

COLLURION. s. m. [κολλυρίων]. Genre de Passereaux. — Les *Pies-grièches.*

COLLUTOIRE. s. m. [de *cum*, avec, et *luere*, laver; all. et angl. *Collutorium;* esp. *collutorio*]. Médicament liquide ou demi-liquide pour modifier l'état des gencives et des parois internes des joues sans être porté dans le pharynx.

COLLYRE. s. m. [κολλυριον; all. et angl. *collyrium;* it. *collirio;* esp. *colirio*]. Médicaments gazeux, liquides ou solides qui s'appliquent sur la conjonctive dans les conjonctivites et autres ophthalmies. — *C. secs.* Ils consistent en des poudres que l'on insuffle dans l'œil. — *C. mous.* Onguents ou pommades. — *C. liquides.* On les prépare avec des eaux distillées, des infusions ou décoctions de plantes, auxquelles on ajoute divers composés médicamenteux.

COLLYRION. s. m. Mieux que *Collurion.*

COLMATAGE. s. m. Alluvion artificielle amenant l'exhaussement des terrains bas et marécageux au moyen des dépôts qu'y laissent les eaux.

COLOBE. s. m. [*Colobus*, Ill.]. Genre de Semnopithèques d'Abyssinie.

COLOBOME. s. m. [de κολοϐόω, je mutile; all. *Colobom, Verstümmelung;* angl. et it. *coloboma*]. Anomalie congénitale consistant en une fissure que la paupière su-

périeure, l'iris, la choroïde ou la rétine, mais surtout l'iris peuvent présenter sous forme de fente.

COLOCASE. s. f. [*Colocasia*, Ray]. Genre d'Aroïdées à rhizomes féculents.

COLOCYNTHÉINE. s. f. ($C^{88}H^{64}O^{26}$). Produit amer, purgatif du dédoublement de la *Colocynthine*.

COLOCYNTHINE. s, f. [all. et angl. *Colocynthin;* esp. *colocintino*]. Glycoside drastique très amère de la coloquinte ($C^{112}H^{8}O^{46}$).

COLOMBAJO (Toscane). Source froide sulfatée calcique ferrugineuse.

COLOMBATE. s. m. Pour *Tantalate*.

COLOMBE. s. f. [*Colomba*]. Genre de Colombidés.

COLOMBIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Pigeons (*Colomba*). — Famille d'Oiseaux intermédiaire aux Passereaux et aux Gallinacés qui renferme les Pigeons.

COLOMBIGALLINE. adj. et s. *Colombidé* voisin des Gallinacés.

COLOMBINE. s. f.— **C**. Composé amer cristallin obtenu de la racine du *Colombo* (Wistoock) ($C^{42}H^{22}O^{14}$). — **B**. L'*Ancolie*.

COLOMBIQUE. adj. Qui concerne le *Colombo* ou le *Colombium*. — Nom d'un acide ($C^{84}H^{46}O^{26}$) retiré de la racine de *Cocculus palmatus*, DC. (Boedeker).

COLOMBIUM. s. m. [it. *colombio;* esp. *columbio*]. Le *Tantale*, métal.

COLOMBO. s. m. [all. *Columbopflanze;* it. et esp. *columbo*]. Le *Menispermum palmatum*, L., *Cocculus palmatus*, D. C., Ménispermée de Ceylan, tonique et astringente. — *C. d'Amérique* ou *faux*. La racine du *Frasera Waltheri*, Michaux, Gentianée américaine.

CÔLON. s. m. [κῶλον; all. *Grimmdarm;* angl. *colon;* it. et esp. *colon*]. Portion du gros intestin qui s'étend depuis le *cæcum* jusqu'au *rectum*. — *C. lombaire droit*, ou *portion ascendante*. Placé dans la région lombaire droite et s'étend depuis le cæcum jusqu'au bord des fausses côtes correspondantes. — *C. transverse* ou *Arc du côlon*. Dirigé transversalement d'un côté à l'autre de l'abdomen, et à sa partie supérieure et antérieure. — *C. lombaire gauche*, ou *portion descendante*.—Situé dans le flanc gauche. — *Côlon iliaque*, ou l'*S du côlon*. Portion contournée en forme d'S qui est logée dans la fosse iliaque gauche, et est continuée par le rectum.

CÔLONALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur des côlons.

COLONIE. s. f. — **Z**. *C. linéaires*. Les Cestoïdes adultes dont chaque anneau est considéré comme un individu, ce à quoi s'oppose l'existence d'un seul centre nerveux, etc.

COLONNE. s. f. [*columna;* all. *Säule;* angl. *columna;* it. *colonna;* esp. *coluna*]. — **A**. *C. de Bertin*. Les prolongements de la substance corticale du rein entre les pyramides de la substance tubuleuse. — *C. charnues du cœur*. Faisceaux musculaires soulevant l'endocarde à la face interne des ventricules du cœur et dont on distingue trois espèces. — *C. de Hockart-Clarke*. Celles que représentent l'ensemble des cornes antérieures de la substance grise spinale. — *C. de Morgagni* ou *du rectum*. Celles que représentent les huit à douze reliefs verticaux de la muqueuse du cloaque rudimentaire de l'homme allant de la ligne festonnée à la lèvre de l'anus. — *C. du vagin*. Saillies longitudinales médianes par plissement de la muqueuse vaginale un peu épaissie en bas, l'une sur la face antérieure, l'autre sur la face postérieure. — *C. vertébrale* ou *rhachidienne*. L'ensemble de toutes les vertèbres, parce que de leur superposition résulte une sorte de colonne placée à la partie postérieure du tronc, soutenant la tête et soutenue par le bassin.

COLOPHANE. s. f. [all. *Geigenharz, Colophonium;* angl. *colophony;* it. et esp. *colofonia*]. Résidu de la distillation de la *térébenthine* en résine amorphe, jaune, friable.

COLOPHANIQUE. adj. Qui concerne la *Colophane*.

COLOPHÈNE. s. m. [all. *Colophen*]. Carbure d'hydrogène liquide tiré de la *Colophane* ($C^{20}H^{16}$).

COLOPHILÈNE. s. m. Composé liquide obtenu du chlorhydrate de colophène.

COLOPHOLIQUE. adj. Comme *Colophonique*.

COLOPHONE. s. f. Autrefois la *Colophane*.

COLOPHONIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Colophane*. — Nom d'une résine pyrogénée acide constituant la *Colophane*, moins ce qui est dissous par l'alcool.

COLOPHONONE. s. f. ($C^{22}H^{18}O^{2}$). Produit de la distillation de la *Colophane*.

COLOQUINELLE. s. f. La *Courge*.

COLOQUINTE. s. f. Genre de Cucurbitacées. — Le *Cucumis colocynthis*, L., *Colocynthis vulgaris* [angl. *colocinth*], et son fruit amer, drastique.

COLORATION. s. f. [*coloratio;* χρῶσις; all. *Farbung;* angl. *colorisation;* it. *colorazione;* esp. *coloracion*]. — **B**. Dans les *plantes*, elle est due, soit à de la *Chlorophylle*, soit à des principes rouges ou violets, etc., en dissolution, ou à des essences, à des huiles en émulsion enfin à de l'air (*C. blanche*) tenant dans les cellules la place des liquides. Sur les *animaux*, la *C*. est propre aux épiderme, tissu élastique, etc., ou due à des principes colorants spéciaux très divers dits *pigments* solides ou non, ou à des graisses (tissu adipeux, etc.), ou à des effets d'*irisation* par interférence de la lumière réfléchie (nacre de perle, certaines plumes, écailles de Papillons, tapis de l'œil de divers Mammifères, pourtour de l'œil des Céphalopodes, certaines écailles de Poissons, etc. — *C. des poils*. Elle est due aux mêmes causes que celles de l'épiderme (de la *couche de Malpighi*, particulièrement), à des granules de teintes et en proportions diverses, du pigment mélanique dans la substance propre du poil. La canitie normale, sénile ou morbide est due à la non production de ce pigment ou à sa disparition plus ou moins rapide en raison des actes de rénovation moléculaire, qui laisse les cellules épithéliales pileuses avec la teinte naturelle propre à leur substance, la kératine. Les cheveux réfléchissent alors d'autant mieux la lumière qu'il s'est produit plus au contraire de granules de pigment dans les cellules de leur *moelle*, autrement ils sont tels que chez les albinos où cette moelle reste incolore.

COLORIMÈTRE. s. m. [all. et angl. *Colorimeter;* it. *colorimetro*]. Appareil pour déterminer le pouvoir colorant des garances, de l'indigo, etc.

COLORIMÉTRIQUE. adj. Qui concerne la mesure de l'intensité des couleurs; la comparaison de la couleur d'une huile ou autre liquide pur, puis additionné d'un réactif, à celle que dans les mêmes conditions prend un liquide de même espèce qu'on suppose falsifié.

COLORINE. s. f. Produit de l'action de l'acide sulfurique sur la garance.

COLORISCOPE et **COLORISCOPIE**. Fautes au lieu de *Chromatoscope*.

COLOSTRATION. s. f. Maladie supposée qui serait produite sur les nouveau-nés par le *Colostrum*.

COLOSTRUM. s. m. [*colostrum;* τροφαλὶς; all. *erste Muttermilch;* it. *colostro*]. Le lait qui est sécrété pendant la dernière moitié de la grossesse, le premier excrété après l'accouchement. Il ne contient pas de caséine, mais de la métalbumine et un peu de lactose avec des leucocytes granuleux.

CÔLOTOMIE. s. f. [de κῶλον, et τομή, section; all. *Colotomie;* angl. *colotomy;* it. *colotomia*]. Ouverture chirurgicale du *Côlon* pour obtenir un anus artificiel.

CÔLOTYPHUS. s. m. [de *côlon*, et *typhus*]. Les accidents du typhus dans le côlon.

COLPEURYNTER. s. m. [de κόλπος, vagin, et εὐρυντὴρ, qui élargit]. Dilatateur du vagin.

COLPITE. s. f. [de κόλπος, vagin]. La *Vaginite*.

COLPOCÈLE. s. f. [de κόλπος, vagin et κήλη, hernie]. Hernie ou procidence du vagin.

COLPOCLISIE. s. f. [de κλεῖσις, clôture]. L'obturation chirurgicale du vagin, de la vulve.

COLPOPTOSE. s. f. [de κόλπος, vagin, et πτῶσις, chute]. Le prolapsus vaginal.

COLPORRHAGIE. s. f. [de ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie vaginale.

COLPORRHAPHIE. s. f. [de ῥαφή, suture]. La suture chirurgicale du vagin.

COLPOSTÉNOSE. s. f. [de κόλπος, vagin, et στενὸς, étroit]. L'étroitesse, le rétrécissement vaginal.

COLPOTOMIE. s. f. [de κόλπος, vagin, et τομή, incision]. Dissection, section chirurgicale du vagin. — La taille par le vagin.

COLUBÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient de la *Couleuvre* (*Coluber*). — Famille d'Ophidiens.

COLUBRIFORME. adj. [de *coluber*, couleuvre, et *forma*, forme]. En forme de *Couleuvre*.

COLUBRIN, INE. adj. [de *coluber*, couleuvre]. Qui tient de la *Couleuvre*.

COLUMBIUM. s. m. Le *Miobium*.

COLUMBO. s. m. Pour *Colombo*.

COLUMELLE. s. f. [*columella;* all. *Columelle*]. — **B.** Axe vertical de quelques fruits, prolongement du tissu de l'axe floral. — Le petit axe filiforme qu'on observe au centre de l'urne des Mousses. — **Z.** Axe du limaçon de l'oreille et des *Coquilles*.

COLUMELLÉ, ÉE. adj. Qui a une *Columelle*.

COLUMNAIRE. adj. [de *columna*, colonne]. En forme de colonne.

COLUTÉA. s. m. Le *Baguenaudier*.

COLYMBIDE, ou **COLYMBIDÉ, ÉE.** adj. et s. [de κολυμβὰς, plongeon]. Qui se rapporte au Plongeon. — Famille de Palmipèdes brachyptères.

COLZA. s. m. Le *Brassica campestris oleifera*, L., Crucifère.

COMA. s. m. [κῶμα; all. *Schlafsucht;* angl. et it. *coma;* esp. *coma*]. L'état d'assoupissement et même de stupeur plus ou moins profond des malades, durant certaines périodes du mal ou certaines affections, état pendant lequel les impressions du dehors ne suscitent plus de mouvements volontaires. — *C. léger.* Celui qui diffère peu de la somnolence. — *C. profond.* Le *Carus.* — *C. somnolentum.* Sommeil dans lequel retombe un malade dès qu'on le réveille. — *C. vigil.* Le *Subdelirium*.

COMANDRE. s. f. [*Comandra*, Nutt]. Genre de Santalacées fébrifuges de l'Amérique.

COMARET. s. m. Le *Comarum palustre*, L. Rosacée, riche en tannin.

COMATEUX, EUSE. adj. et s. [all. *schlafsüchtig;* angl. *comatose;* it. *comatoso*]. Qui concerne le *Coma;* qui en est affecté.

COMBATIVITÉ. s. f. L'un des modes de l'*instinct destructeur*.

COMATULE. s. f. [*Antedon*, Frem.]. Genre d'Échinodermes.

COMBATTANT. s. m. [*Machetes*, Cuv.; all. *Streitschnepfe*]. Genre d'Échassiers scolopacidés. — Le *Tringa pugnax*, L.

COMBINAISON. s. f. [de *cum*, avec, et *bini*, deux, *unio, compositio;* all. *Verbindung;* angl. *combination;* it. *combinazione;* esp. *combinacion*]. L'union atomique ou moléculaire de deux corps, soit simples, soit composés ensemble, ou d'un corps simple avec un composé; union telle que le produit dérivé de l'action réciproque ou réaction des générateurs est différent de ceux-ci comme composition et propriétés; union qui s'accomplit avec, soit production, soit emprunt constants de chaleur, en rapport défini tant avec la nature des générateurs qu'avec celle du produit. Les éléments chimiques se combinent suivant des rapports de poids définis et invariables pour chaque espèce de combinaison. Ces poids sont multiples les uns des autres par des nombres simples. Ces poids sont tels que les rapports suivant lesquels deux éléments ou leurs multiples se combinent avec un troisième, sont précisément les mêmes que les rapports suivant lesquels ils se combinent entre eux. Dès lors, ce sont aussi les rapports suivant lesquels les éléments se substituent les uns aux autres dans leurs combinaisons. — Le composé même qui provient de la combinaison.

COMBINÉ, ÉE. adj. Qui est à l'état de combinaison.

COMBRE. s. m. Le *Labrus comber*, Pennant, Labroïde à raie argentée sur les flancs.

COMBRÉTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Combretum* — Famille de dicotylédones polypétales, séparée des Onagrariées.

COMBRÉTÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Combrétacé.* — Tribu des Combrétacées.

COMBURANT, ANTE. adj. et s. [*comburens;* it. *comburente*]. Qui, en se combinant avec un autre corps, donne lieu à la combustion de ce dernier.

COMBUSTIBILITÉ. s. f. La propriété de brûler.

COMBUSTIBLE. adj. et s. m. [*combustioni obnoxius;* all. *brennbar;* it. *combustibile*]. Les composés, de quelque provenance qu'ils soient, qui, en certaines circonstances, donnent lieu à la production du feu. — Corps susceptible de se combiner avec un comburant, tel que l'oxygène de l'air, avec dégagement de chaleur. — Les matières employées pour le chauffage. — *C. charbonneux.* La houille.

COMBUSTION. s. f. [*combustio*, de *comburere*, de *cum*, avec, et *urere*, brûler; καῦσις; all. *Verbrennung;* angl. *combustion;* it. *combustione*]. La *C.* est toute combinaison chimique dans laquelle il y a production de chaleur et de lumière, que l'oxygène soit ou non l'un de ces deux corps, simples ou composés. — L'échauffement des huiles par fixation de l'oxygène, lorsqu'elles humectent des corps poreux, combustibles, accumulés, des amas de chiffons, etc., amenant parfois leur combustion. — Échauffement et combustion analogues observés sur les foins, etc., entassés, où se trouvent aussi des huiles, des essences, et de plus des composés qui fermentent. — *C. lente.* Combustion qui se fait lentement entre une matière quelconque et l'oxygène atmosphérique. — *C. rapide, vive* ou *proprement dite.* Celle qui se fait avec dégagement de chaleur et de lumière. — **Y.** *C. respiratoire.* L'emprunt, par les poumons, les branchies, etc., d'une certaine proportion d'oxygène, soit dans l'air, soit en dissolution dans l'eau, etc., lequel est rendu à l'état d'acide carbonique. La respiration est la simultanéité de l'emprunt d'oxygène et du rejet carbonique. L'acide carbonique, ainsi que l'eau mise en liberté dans les actes de dédoublement des albuminoïdes, etc., sont produits autrement que par une combinaison de l'oxygène inhalé avec le carbone de ces principes. D'autre part, l'oxygène qui se fixe dans l'économie ne présente pas, lors de cette combinaison, les phénomènes de la combustion, comme cela a lieu dans la combustion du charbon, de l'hydrogène, etc. L'observation montre : 1° qu'en comparant la masse du combustible représentée par le sang qui traverse le poumon à celle de l'oxygène considéré comme comburant; 2° qu'en supposant celui-ci entièrement consommé dans les poumons (ce qui n'est pas), la masse totale de ceux-ci (et par suite du sang qui les traverse) ne serait élevée que de 0°,04 à 0°,05 par chaque inspiration. Ce n'est donc pas dans les phénomènes de combustion qu'il faut rechercher les causes essentielles de la calorification animale (Berthelot). — **M. C.** *C. spontanée.* Combustion ou destruction rapide du corps humain par l'effet d'un feu dont la nature et l'origine restent indéterminés et que l'on suppose dépendre d'un état particulier de l'organisme.

COMÉDON. s. m. [*comedo*, mangeur; de *comedere*, manger; pluriel *comedones* ou *comedons;* all. *Mitesser*, *Comedo*, et au pluriel *Comedonen*]. Petits cylindres vermiformes, pâteux, d'aspect sébacé, qu'on fait sortir des follicules pileux de la peau du nez, etc. Ils sont composés d'une accumulation de cellules épithéliales des glandes sébacées, de poils du duvet, de poussières et de quelques *Acarus* ou *Simonea folliculorum*.

COMÉNAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^5AzO^8$) obtenu par déshydratation du coménate acide d'ammoniaque.

COMÉNATE. s. m. Sel de l'*Acide coménique*.

COMÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^4O^{10}$) dérivé pyrogéné de l'*Acide méconique*.

COMESTIBLE. adj. et s. m. [de *comedere*, manger; ἐδώδιμος; all. *essbar, Esswaare;* angl. *eatable, eatables;* it. *commestible;* esp. *comestible*]. Qui peut être mangé (*edulis*) et au moins digéré, sinon assimilé. — Aliment solide (*cibus, esca*).

COMÈTE. s. f. [*cometa;* κομήτης; comète, de κόμη, chevelure]. Corps gazeux parcourant autour du soleil des orbites calculables, comme pour les planètes. Les *étoiles filantes* sont des corps de même nature, plus petits, fort nombreux (Schiaparelli).

COMÉTOCORE. s. f. [de *comète*, et κόρη, pupille]. Pupille allongée par division anormale ou accidentelle de l'iris.

COMIN. s. m. L'*Ervum ervilia*, L., Papilionacée fourragère.

COMITÉ. s. m. — *C. d'hygiène publique. C.* de vingt membres chargée de renseigner le ministre du commerce et de concentrer les faits observés, les résultats obtenus sur

toutes les questions urbaines et internationales concernant la santé, la salubrité, l'hygiène publiques, etc.

COMITIAL, ALE. adj. et s. [*comitialis*, de *comitia*, comices]. L'épilepsie qui faisait interrompre les comices quand elle survenait pendant leur durée.

COMMA. s. m. Rapport du nombre de vibrations de deux sons égal à 80/81.

COMMELINACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Commelines*. — Famille de monocotylédones herbacées à étamines périgynes.

COMMELINE. s. f. [*Commelina*, de *Commelin*, botaniste hollandais du XVIIe siècle]. Genre de Commelinacées mucilagineuses.

COMMELINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Commelinacé*.

COMMELYNACÉ. Faute au lieu de *Commelinacé*.

COMMÉMORATIF, IVE. adj. et s. m. [de *commemorare*, faire souvenir; ἀναμνηστικὸς; all. *commemorativ;* it. *commemorativo*]. Qui remémore.

COMMENSALISME. s. m. Le fait, pour deux espèces de plantes ou d'animaux, de vivre associées d'une manière profitable à toutes deux, sans que l'une soit parasite de l'autre.

COMMIDENDRON. s. m. [*Commidendrum*, D. C.]. Genre de Synanthérées liguliflores d'Afrique.

COMMINUTIF, IVE. adj. [de *comminuere*, briser.] Qui est relatif à la comminution.

COMMINUTION. s. f. [*comminutio*]. Réduction d'un os en plusieurs morceaux, en esquilles. — Son écrasement.

COMMISSION. s. f. — *C. d'hygiène publique, des logements insalubres, des épidémies*, etc. Celle qui peut être nommée pour fonctionner comme les *comités* et *conseils*, par ces comités, etc., ou par l'autorité dans l'examen de telle ou telle question hygiénique ou médicale particulière.

COMMISSURAL. adj. Qui a rapport aux commissures.

COMMISSURE. s. f. [*commissura*, de *committere*, joindre; συμβολή; all. *Verbindung;* it. *commessura;* esp. *comisura*]. Point de réunion de deux ou d'un plus grand nombre d'organes. — *C. des paupières, des lèvres*, etc. Les angles qu'elles forment à l'endroit de leur réunion. — *C. du cerveau.* Petits faisceaux ou bandelettes de fibres blanches situés transversalement en avant et en arrière du ventricule moyen, et unissant les deux hémisphères cérébraux — Toutes les parties unissantes de la moelle et de l'encéphale, situées sur la ligne médiane. — Le corps calleux.

COMMOTION. s. f. [*commotio*, de *commovere ;* σεῖσις; all. *Erschütterung;* angl. *concussion;* it. *commozione*]. — **M. C.** Ébranlement communiqué à un ou plusieurs organes par un coup ou une chute sur une région qui en est plus ou moins éloignée. — La lésion ou l'anéantissement des usages de l'encéphale ou autre organe, sans altération d'abord saisissable de leurs tissus. — Troubles semblables à ceux que produit la lésion précédente, survenant dans tout l'organisme après les chutes, la production brusque de grandes plaies, l'ablation d'un membre par accident, les grandes opérations. — Le *Choc traumatique.* — **P.** *C. électrique.* [all. *electrisch Erschütterung;* angl. *electric shock.*] Secousse éprouvée par les corps vivants sous l'action d'une décharge électrique.

COMMUN, UNE. adj. [*communis*, de *cum*, avec, et *munus*, charge; κοινός; all. *gemeinsam;* angl. *common;* it. *comune;* esp. *comun*]. Ce qui entoure ou supporte à la fois plusieurs organes secondaires. — Qui sert à plusieurs choses à la fois.

COMMUNICANT, ANTE. adj. [de *communicare*, de *communis*, commun; *conjungens;* all. *verbindung;* it. et esp. *communicante*]. Qui établit une communication à plein canal ou autrement.

COMMUNICATION. s. f. — **A.** Le passage d'un réservoir, d'une cavité naturelle, d'un conduit dans quelque autre du liquide qu'il contient. — L'orifice ou le canal qui permettent ce passage.

COMMUTATEUR. s. m. [all. et angl. *Commutator*]. Appareil destiné à fermer ou ouvrir un circuit électrique et à changer la direction du courant.

COMOCLADIE. s. f. [*Comocladia*, R. Br.]. Genre de Térébinthacées vénéneuses américaines.

COMON. s. m. Fruit violet alimentaire d'un Palmier de la Guyane, de Cayenne, etc.

COMOPHORE. adj. [de κόμη, chevelure, et φορὸς, qui porte]. Qui est pourvu d'une chevelure, de houppes, de filaments, etc.

COMPACITÉ. s. f. [de *compacte;* πυκνότης; all. *Compacität;* it. *compacita*]. Qualité de ce qui est dense, à texture serrée, etc.

COMPACTE. adj. [*compactus*, de *compingere*, de *cum*, avec, et *pangere*, fixer; πυκνός; all. *dicht;* angl. *compact;* it. *compatto;* esp. *compacto*]. Dense, dont les molécules sont très rapprochées. — Ce dont le tissu est serré, dur, sans orifices.

COMPANS (Seine-et-Marne). Source froide sulfureuse calcique.

COMPARAISON. s. f. [*comparatio;* all. *Vergleichung;* angl. *comparison;* it. *comparazione*]. — **V.** L'une des facultés de l'entendement. Le résultat exprimé de l'activité de cette faculté. — L'étude des relations de similitude et de succession soit des objets, soit des phénomènes.

COMPARATIF, IVE. adj. [*comparativus ;* all. *vergleichend;* angl. *comparative;* it. *comparativo*]. Qui étudie et décrit les objets non pas seulement en eux-mêmes, mais en les comparant aux autres objets. L'application de la faculté de comparaison à l'étude de l'anatomie, etc. (De Blainville, A. Comte).

COMPARÉ, ÉE. adj. Qui a été soumis à la comparaison.

COMPAS. s. m. — **M. C.** *C. pelvimètre.* Instrument pour mesurer les parties externes et internes du bassin, dans les cas de rétrécissement, les diamètres de la tête, les voussures thoraciques, les tumeurs, etc. — *C. de Weber.* Compas destiné à la mesure du degré de sensibilité des téguments d'après la manière dont est précisé le degré d'écartement de ses branches lorsqu'il touche telle ou telle région.

COMPENSATEUR. adj. et s. — **P.** Instruments destinés à maintenir une même longueur au pendule des horloges, leur centre de gravité à une distance toujours la même du point d'attache, etc., et de même pour l'élasticité des ressorts, etc., en tout état de la température, etc.

COMPLECTIF, IVE. adj. Comme *Complexif.*

COMPLEXE. adj. [*complexus*, de *complectere*, de *cum*, avec, et *plectere*, plier; all. *zusammengesetzt*]. Qui est formé d'objets divers, ou diversement disposés.

COMPLEXIF, IVE. adj. [de *complecti*, embrasser]. Ce qui entoure ou qui s'embrasse réciproquement par superposition.

COMPLEXION. s. f. [de *complexio*, assemblage, de *complexus*, complexe; all. *Körperbeschaffenheit;* angl. *complexion ;* it. *complessione;* esp. *compleccion*]. La réunion de toutes les conditions physiques extrinsèques et surtout organiques intrinsèques propres à tel ou tel individu, et déterminant son état physiologique fonctionnel.

COMPLEXITÉ. s. f. État de ce qui est multiple, complexe dans sa constitution.

COMPLEXUS. s. m. [it. *complesso ;* esp. *complecso*]. — **A.** *Grand C.* Le muscle trachélo-occipital (Ch.), qui s'attache d'une part aux apophyses transverses des vertèbres cervicales, et de l'autre au-dessous de la ligne courbe supérieure de l'occipital. — *Petit C.* Le muscle trachélo-mastoïdien (Ch.) qui s'étend de ces mêmes apophyses à la surface mastoïdienne du temporal.

COMPLICATION. s. f. [*complicatio*, de *cum*, avec, et *plicare*, plier; all. *Verwickelung;* angl. *complication;* it. *complicazione*]. — **M. C.** Les symptômes, les lésions qui s'ajoutent à ceux d'une maladie existante sans dépendre directement de celle-ci. L'intensité exceptionnelle d'un symptôme propre à une affection. — *C. inflammatoire.* L'ensemble des phénomènes morbides qui concourent à former ce qu'on réunit comme individualité pathologique sous le nom d'inflammation.

COMPLIQUÉ, ÉE. adj. [angl. *complicated*]. — **M. C.** Le cas dans lequel plusieurs choses s'observent sur un même individu.

COMPOSÉ, ÉE. adj. [de *compositus*, de *cum*, avec, et *positus*, placé; *complexus;* all. *zusammengesetzt;* angl. *composed;* it. *composto ;* esp. *compuesto*]. Qui est représenté par plusieurs éléments, organes, etc.

COMPOSÉ. s. m. Le corps qui résulte d'une combinaison. — *C. définis.* Ceux qui se séparent à l'état cristallin, ou

volatil sans décomposition pour une température donnée, dont les équivalents se trouvent être là suivant des rapports de poids invariables, en proportions définies. — *C. indéfinis* ou *non définis*. Matières de composition complexe, azotées ou non, dont les éléments chimiques varient de proportion, bien qu'entre des limites restreintes, pour une même espèce anatomiquement identique, mais prise sur des individus différents, ou sur le même être dans des conditions diverses d'âge, de maladie, etc.

COMPOSÉES. s. f. pl. Les *Synanthérées*.

COMPOSITIF, IVE. adj. Toute partie qui prend part à la composition d'un tissu, d'un organe, d'un organisme.

COMPOSITION. s. f. [*compositio;* σύνθεσις; all. *Zusammensetzung;* it. *composizione*]. L'action de composer. — Le résultat de cette action. — Les proportions dans lesquelles les éléments compositifs sont réunis ensemble.

COMPRESSE. s. f. s. [de *compressus*, *plié;* σπληνίον; angl. *compress;* it. *compressa;* esp. *compresa*]. Pièce de linge fin, à demi usé, sans ourlets ni lisières, ordinairement repliée plusieurs fois sur elle-même, en usage pour le pansement des plaies, ou pour faire convenablement une compression. — *C. en croix de Malte*. Celles qui sont carrées, fendues également aux quatre angles. — *C. graduées* ou *régulières*, ou *prismatiques*. Celles qui sont repliés sur elles-mêmes méthodiquement.

COMPRESSEUR. s. m. [all. *Compressiorum*, *Druckwerkzeug;* angl. *compressor;* it. *compressore;* esp. *compresor*]. — **M. C.** Instrument d'anatomie ou de chirurgie pour comprimer les nerfs, les vaisseaux ou un canal quelconque.

COMPRESSIBILITÉ. s. f. [all. *Pressbarkeit;* angl. *compressibility;* it. *compressibilita;* esp. *compresibilidad*]. Propriété qu'ont divers corps de se réduire à un moindre volume par l'action d'une pression, d'une percussion, etc., exercées du dehors.

COMPRESSIBLE. adj. [de *comprimere*, comprimer]. Qui peut diminuer de volume par l'effet d'une compression.

COMPRESSIF, IVE. adj. Qui exerce une compression pour un but thérapeutique ou autre.

COMPRESSIMÈTRE. s. m. Ruban de fil appliqué immédiatement sur le membre au-dessous des bandes de certains bandages pour mesurer le degré de compression exercé. — Le *Bandage de Seulin*.

COMPRESSION. s. f. [*compressio*, de *comprimere*, de *cum*, avec, et *premere*, presser; θλίψις; all. *Druck*, *Zusammendrückung;* it. *compressione;* esp. *compresion*]. — **M. C.** Toute action d'une force qui volontairement ou accidentellement agissant sur quelque organe sain ou lésé, modifie en bien ou en mal son état anatomique ou ses usages. — *C. carotidienne*. C. thérapeutique opérée avec les doigts, temporaire ou intermittente, utile dans les névroses. — *C. cérébrale*. Celle qui est exercée brusquement ou non sur l'encéphale, le cerveau, le cervelet, à laquelle ils accommodent leur usage, si elle survient lentement (tumeurs, anévrysmes, etc.), qui s'accompagne de troubles divers suivant le lieu lésé et la cause si elle est brusque. — *C. circulaire*. Celle qui est opérée par une ligature qui rétrécit un vaisseau. — *C. digitale*. Mode de traitement des anévrysmes consistant à interrompre le cours du sang dans un sac anévrysmal jusqu'à formation de fibrine, jusqu'à coagulation, à l'aide d'une compression exercée par les doigts de plusieurs aides qui se remplacent lorsque la fatigue les force au repos (Vanzetti). — *C. immédiate*. Celle qui est appliquée sur l'artère elle-même. — *C. immédiate latérale*. Celle qu'on exerce perpendiculairement à l'axe d'un vaisseau, dont elle aplatit les parois. — *C. médiate*. Celle qui n'a lieu qu'à travers les téguments et les parties molles.

COMPRIMÉ, ÉE. adj. [*compressus;* all. *abgeflacht;* esp. *comprimido*]. Qui a subi une compression. — **A.** Qui a plus d'étendue dans le sens de sa largeur que dans celui de son épaisseur. — Ce dont la coupe présente une ellipse, comme si elle avait été serrée d'un côté à l'autre.

COMPTE-GOUTTES. s. m. [all. *Tropfenzähler*]. Instrument de verre pour compter et doser les gouttes d'un médicament ou d'un réactif liquides.

COMPTONIE. s. f. La *Comptonia asplenifolia*, Amentacée myricée d'Amérique, astringente.

CONAMI. s. m. La *Bailleria aspera*, Aublet, Synanthérée amère de Cayenne.

CONANTHÈRE. s. f. [*Conanthera*, R. et Pav.]. Genre de Liliacées du Chili, à bulbe alimentaire.

CONARIUM. s. m. [κωνάριον, κωνοειδής, de κῶνος, cône (Galien); all. *Zirbeldrüse;* it. et esp. *conaria*]. La glande pinéale.

CONCAMÉRATION. s. f. [*concameratio*, voûte, cintre, de *cum*, avec, et *camera* toit en voûte; all. *Schallwellenlinie;* it. *concamerazione*]. Courbure de chaque onde sonore ou autre qui, succédant aux premières formées, devient de plus en plus grande, en raison de ce qu'elle circonscrit celles-ci.

CONCARNEAU (Finistère). Station maritime.

CONCASSATION. s. f. L'action de réduire en morceaux, en poudre.

CONCASSER. v. a. [du latin *conquassare*, mettre en pièces, de *cum*, et *quassare;* all. *zerstossen;* angl. *to pound;* it. *pestare*, *acciaceare*]. Réduire en petits fragments.

CONCAVE. adj. [*concavus;* all. *concav*, *hohlrund;* angl. *concave;* it. et esp. *concavo*]. Surface courbe dont le milieu est plus déprimé que les bords.

CONCAVITÉ. s. f. — *C. pédieuse*. La concavité de la plante du pied entre le talon et le bord antérieur de la région métatarsienne, maintenue par le long péronier latéral.

CONCAVO-CONCAVE. adj. Qui est concave sur ses deux faces.

CONCAVO-CONVEXE. adj. Qui est concave d'un côté et convexe de l'autre.

CONCENTRATION. s. f. [de *cum*, avec ensemble, et *centrum*, centre; it. *concentrazione;* esp. *concentracion*]. — **C.** Opération chimique qui consiste à rapprocher les molécules d'un composé en diminuant la proportion du liquide qui les tient dissoutes.

CONCENTRIQUE. adj. [all. *concentrisch;* angl. *concentric*, *concentrical;* it. *concentrico*]. Qui est disposé par couches successives superposées autour d'un centre commun.

CONCEPTACLE. s. m. [*conceptacalum*, de *concipere*, contenir; ἀγγεῖον; all. *Behälter;* angl. *conceptaculum*, it. *concettacolo*]. *Follicule*, *Thèque*, *Sporange*. — Organe particulier des Cryptogames arrondi ou ovale, s'ouvrant, soit par rupture de sa paroi, soit par un pore terminal qui renferme des *sporanges*.

CONCEPTION. s. f. [*conceptio*, de *concipere*, concevoir, de *cum*, avec, *capere*, prendre; κύησις; all. *Empfängniss;* angl. *conception;* it. *concezione;* esp. *concepcion*]. — **Y.** Le coït et l'arrivée des spermatozoïdes au vitellus d'où provient un nouvel être. Le moment de la conception est celui de la fécondation. — État de la cérébration intellectuelle qui fait apercevoir certains rapports entre les idées et les objets auxquels elles se rapportent, état bien distinct de la *perception* à laquelle elle succède. — **M. C.** *C. délirante* ou *Fausse C.* Idée fausse, impulsive dont le malade ne peut se délivrer ni par lui-même, ni par les raisonnements les plus conséquents.

CONCHES (Cantal). Source froide bicarbonatée ferrugineuse faible.

CONCHIFÈRE. adj. et s. [de *concha*, coquille et *ferre*, porter]. Qui porte une conque. — Mollusque à coquille.

CONCHIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme de conque, de coquille.

CONCHIMORPHE. adj. [de κόγχη, conque, et μορφή, forme]. En forme de coquille.

CONCHININE. s. f. Comme *Conquinine*.

CONCHINIEN, ENNE. adj. Qui a rapport à la conque de l'oreille, à son cartilage, etc., aux coquilles.

CONQUININE. s. f. La *Quinidine*.

CONCHIOLINE. s. f. Albuminoïde de la coquille des Mollusques, analogue à la kératine plus qu'à la chitine.

CONCHIOLIQUE. adj. Qui concerne la *Conchioline*. — Qui en est formé.

CONCHO-ANTHÉLIX. s. m. Muscle qui appartient à la conque de l'oreille et à l'anthélix.

CONCHODERME. adj. [de *concha*, coquille, et *derma*, peau]. Qui a la peau pourvue de coquille.

CONCHO-HÉLIX. s. m. Faisceau musculaire fixé à la conque de l'oreille et à l'hélix.

CONCHOÏDAL, ALE. adj. Comme *Conchoïde*.

CONCHOÏDE. adj. [de κόγχη, coquille, et εἶδος, forme]. En forme de coquille.

CONCHOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Muni d'une coquille.

CONCHOUS (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse acidule froide.

CONCHYLICULTURE. s. f. [de *conchylium*, coquillage, et *cultura*, culture]. L'élevage des coquillages, des Mollusques.

CONCHYLIEN, ENNE. adj. [de κογχύλιον, petite coquille]. Qui tient de la coquille, qui en possède.

CONCHYLIOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Comme *Conchoïde*.

CONCHYLIOLOGIE. s. f. [de κογχύλιον, petite coquille, et λόγος, discours; all. *Konchylienkunde;* angl. *conchyliology;* it. et esp. *conchiliologia*]. La description des coquilles.

CONCHYLIOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Muni d'une coquille. — Testacé.

CONCOCTION. s. f. [*concoctio*, de *concoquere*, cuire avec; πεπασμός; it. *concozione*]. La coction d'une chose avec une autre. — Jadis la *Chymification*.

CONCOLORE. adj. [*concolor*, de *cum*, avec, et *color*, couleur; all. *gleichfarbig*.] Qui est de même couleur des deux côtés.

CONCOMBRE. s. m. [σίκυον; all. *Gurke;* angl. *cucumber;* it. *citriuolo;* esp. *pepino*]. Genre de Cucurbitacées. — *C. arada*. La *Pastèque*. — *C. ordinaire* Le *Cucumis sativus*, L., originaire d'Orient. — *C. sauvage*. L'*Ecbalium elaterium* ou *Cucumis asininus*.

CONCOMITANCE. s. f. Le fait d'être concomitant.

CONCOMITANT, ANTE. adj. [*concomitans*, de *cum*, avec, et *comitari*, accompagner; all. *begleitend*]. Qui accompagne l'essentiel dans un phénomène, une maladie tout en restant accessoire.

CONCRESCIBLE. adj. [de *concrescere*, s'épaissir, se noircir]. Qui est susceptible de durcir sans se coaguler, par rapprochement des molécules, des cristaux.

CONCRET, ÈTE. adj. [*concretus*, de *concrescere*, se condenser, s'épaissir, de *cum*, avec, et *crescere*, croître, se former; angl. *concrete;* it. et esp. *concreto*]. Qui a une consistance plus ou moins solide. — Objectif. — Saisissable par les sens. — Applicable.

CONCRÉTION. s. f. [*concretio*, de *concretus*, concret; πῆξις, σύμπηξις; all. *Concrement;* angl. *concretion;* it. *concrezione;* esp. *concrecion*]. Le passage à l'état concret, solide. — **M. C.** Production de nouvelle formation, organisée ou non et solide, dans l'épaisseur des tissus ou soit dans les articulations, soit dans les conduits et réservoirs excrémentitiels et glandulaires. — *Calcul*. — *C. calcaires de la glande pinéale*. Les *Acervules*. — *C. couenneuse*. La couenne diphthéritique. — *C. crétacées* ou *calcaires*. Les dépôts de carbonate et de phosphate de chaux qui se forment à l'intérieur de quelques tissus et organes. — *C. membraneuses*. Les mucus concrets. — *C. osseuses*. Les productions osseuses accidentelles isolées. — *C. tophacées*. Les amas de sels calcaires et d'urates qui se forment autour des articulations de quelques goutteux.

CONDAMINÉE. s. f. [*Condaminea*, D. C.]. Genre de Rubiacées aromatiques du Pérou.

CONDENSABILITÉ. s. f. [all. *Verdichtbarkeit;* angl. *condensability;* it. *condensabilità;* esp. *condensabilidad*]. La possibilité pour un corps simple ou composé, pour une matière quelconque de subir la *Condensation*.

CONDENSABLE. adj. [all. *verdichtbar;* it. *condensabile*]. Qui peut subir la condensation.

CONDENSANT, ANTE. adj. [*condensans*, de *condensare*, de *cum*, avec, et *densus*, dense; all. *verdichtend*]. Qui amène la condensation, la production d'un tissu compacte où auparavant il ne l'était pas.

CONDENSATEUR, TRICE. adj. et s. [all. *Condensator;* angl. *condenser;* it. *condensatore;* esp. *condensator*]. Qui sert à condenser. — L'appareil qui reçoit les vapeurs condensées. — **P.** *C. électrique*. Système destiné à emmagasiner l'électricité. Tout condensateur représente deux surfaces conductrices séparées par une couche de matière isolante. Le type du condensateur est la *Bouteille de Leyde*.

CONDENSATION. s. f. [de *cum*, et *densus*, dense; πύκνωσις; all. *Verdichtung;* it. *condensazione;* esp. *condensacion*]. Action de condenser, de réunir les unes aux autres les molécules d'un corps; d'amener un gaz, un liquide de l'état gazeux à l'état liquide; de ce dernier état à l'état solide; d'un degré de solidité à une plus grande dureté. — Le résultat de cette action. — **P.** *C. électrique*. Phénomène observé dans l'*action* attractive des molécules électriques, de tension contraire, à travers un corps isolant ou *diélectrique* et dont l'effet est de pouvoir ainsi maintenir en présence des quantités d'électricité proportionnelles à la *capacité* du *condensateur*.

CONDENSEUR. s. m. Variété de condensateur.

CONDILLAC (Drôme). Source froide bicarbonatée calcique, légèrement gazeuse.

CONDIMENT. s. m. [de *condire*, assaisonner; ἥδυσμα, ἄρτυμα; all. *Würze;* angl. *seasoning;* it. et esp. *condimento*]. *Assaisonnement*. — Ceux des aliments qui stimulent l'appétit, les sécrétions salivaire et gastrique, favorisant la liquéfaction digestive en général et par suite l'assimilation.

CONDIT. s. m. Comme *Confit*.

CONDITION. s. f. — **V.** Circonstance dans laquelle se trouve un corps vivant en rapport avec quelque autre corps organisé ou non.

CONDOM. s. m. Tube de baudruche, de caoutchouc mince.

CONDOR. s. m. Le *Vultur gryphus*, L., Rapace diurne des Andes.

CONDORI. s. m. L'*Adenanthera pavonina*, L., Légumineuse mimosée de l'Inde, dont les graines rouges ont le poids constant de 212 milligrammes.

CONDOUS. s. m. L'*Antilope strepsiceros*, Schreber, Ruminant à cornes épidermiques du Cap.

CONDRILLE. Faute au lieu de *Chondrille*.

CONDUCTEUR, TRICE. adj. et s. m. [all. *Leiter;* angl. *conductor;* it. *conduttore;* esp. *conductor*]. — **P.** Qualité des corps susceptibles de laisser passer l'électricité, la chaleur. — Fil ou autre pièce métallique des appareils électriques destinés à mettre en communication des parties différentes. — **M. C.** Noms de divers instruments qui servent à en diriger quelque autre.

CONDUCTIBILITÉ. s. f. Propriété dont jouit la matière de transmettre molécule à molécule les variations de la chaleur et l'électricité dans sa masse ou sa surface, et de les communiquer aux corps voisins.

CONDUCTION. s. f. [de *conducere*, de *cum*, avec, et *ducere*, mener]. Passage de la chaleur, de l'électricité, etc., d'une particule à une autre dans une même masse.

CONDUIT. s. m. [de *conduire; meatus, ductus;* all. *Gang;* it. *condotto;* esp. *conducto*]. *Canal*. — *C. aérien*. La trachée, etc. — *C. alimentaire*. Le *Tube digestif*. — *C. auditif, acoustique, auriculaire* ou *auditif externe*. Commence au fond de la conque, derrière le tragus. Il se termine à la membrane du tympan, qui est la ligne de démarcation entre l'oreille externe et l'oreille moyenne. De l'obliquité de cette membrane, qui se dirige de haut en bas et de dehors en dedans, résulte une longueur moindre pour la paroi supérieure du conduit que pour l'inférieure. Sa longueur varie de $0^{m},25$ à $0^{m},30$. — *C. cystique*. Le canal cystique. — *C. éjaculateur*. Celui qui s'étend des vésicules séminales au véru-montanum en traversant la prostate. — *C. de Gaertner* ou de *Spon*. Restes sur les femelles de divers Mammifères des *Canaux de Wolff*, atrophiés sur la femme. Situés dans la paroi antérieure du vagin, ouverts près du méat urinaire, terminés en cul-de-sac près du col utérin. — *C. guttural du tympan*. La trompe d'Eustache. — *C. lacrymaux*. Ceux qui vont des glandes lacrymales à la conjonctive. — *C. de Müller*. Le conduit qui du sommet de chaque *Corps de Woff*, se rend, à côté du *Canal de Wolff* et s'ouvre au *sinus urogénital* en dedans de l'abouchement de ceux-ci; sur le mâle il n'en reste que l'*Hydatide de Morgagni* et l'*Utricule prostatique*, tandis que sur les femelles chacun reste ouvert dans le péritoine. Il forme la trompe, l'utérus et le vagin. — *C. parotidien*.

Le *Canal de Sténon*. — *C. spermatique* ou *déférent*. Le canal étendu de l'épididyme à la vésicule séminale du même côté. — *C. de Spon*. Le *C.* de *Gaertner*.

CONDUPLIQUÉ, ÉE. adj. [de *cum*, avec ensemble, et *duplicatus*, doublé; all. *Zusammengeschlagen*]. Qui est plié en double dans le sens de la longueur.

CONDURANGO. s.m. Les *Macroscepis Trianæ*, Decaisne, et *Gonolobus condurango*, Triana, Asclépiadées de l'Amérique du Sud.

CONDYLE. s. m. [κόνδυλος, jointure; all. *Beinknopf;* it. et esp. *condilo*]. Éminence articulaire osseuse ou cartilagineuse arrondie en un sens et aplatie dans l'autre concourant à former les articulations ginglymoïdales. — *C. de l'extrémité inférieure du fémur*. Renflements inférieurs de cet os distingués en *interne* et *externe*, etc. — *C. de la mâchoire*. Têtes de cet os articulées avec les cavités glénoïdes des temporaux. — *C. de l'occipital*. Éminences allongées d'avant en arrière de cet os et articulées avec l'atlas.

CONDYLIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Condyles*.

CONDYLOÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui ressemble à un *Condyle*.

CONDYLOÏDIEN, IENNE. adj. Comme *Condylien*.

CONDYLOME. s. m. [κονδύλωμα; all. *Feigwarze;* angl. *condyloma;* it. et esp. *condiloma*]. Excroissances de la peau ou des muqueuses dermopapillaires et de leurs papilles tant à l'anus, au périnée qu'aux organes génitaux externes des deux sexes. Leur surface le plus souvent rugueuse, foliacée, des feuillets chargés saillies formées par les papilles hypertrophiées ramifiées. Cette surface est le siège d'une sécrétion muqueuse devenant fétide, avec desquamation de cellules épidermiques et souvent production de leucocytes.

CÔNE. s. m. [*conus*, de κῶνος, cône; all. *Kegel;* angl. *cone;* it et esp. *cono*]. Pyramide dont la base est un cercle. — **B.** Assemblage ovoïdal d'écailles coriaces, imbriquées autour d'un axe (Pin, Sapin). — **A.** [*Conus; corpus coniforme, acus, corina*, Sex.; *plumula*]. Portion conoïde à sommet dirigé en arrière dans le couvercle de l'aqueduc de Sylvius.

CONÉINE. s. f. [all. *Konein;* esp. *coneina*]. La *Conicine*.

CONESSINE s. f. La *Nériine*.

CONFANON. s. m. Le *Coquelicot*.

CONFECTION. s. f. [de *confectus*, achevé, perfectionné; all. *Satwerge;* it. *confezione;* esp. *confeccion*], Opiat ou électuaire pulpeux, composé de plusieurs matières médicamenteuses en poudre, de sirop ou de miel.

CONFERVACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Conferves*. — Famille d'Algues chlorospermées à filaments entourés de mucilage.

CONFERVE. s. f. [*conferva*, de *confervere*, foisonner ensemble, de *cum*, et *fervere*, bouillir; all. *Süsswasseralge*, esp. *conferva*]. Genre de Confervacées composées de filaments capilliformes simples ou cloisonnés, creux, verdâtres ou verts, etc.

CONFERVIFORME. s. f. [de *forma*, figure, ressemblance]. Qui ressemble aux *Conferves*.

CONFERVOÏDE. Faute au lieu de *Conferviforme*.

CONFIGURATION. s. f. [all. *Bildung, Gestaltung;* angl. *configuration;* it. *configurazione*]. Forme générale d'un corps.

CONFINÉ. adj. Qui est retenu entre ses limites.

CONFINEMENT. s. m. Agglomération des hommes ou des animaux dans les salles d'hôpitaux, les casernes, les navires, les écuries, etc.

CONFIRMÉ. — **M. C.** adj. Qui a parcouru toutes les phases ascendantes d'une évolution morbide.

CONFIT. s. m. [*conditum;* κονδῖτον, ἀρτυτὸν; all. *Eingemachtes;* angl. *conditum, confect;* it *appassito*]. Substance végétale pénétrée et recouverte de sucre cristallisé.

CONFITURIER. s. m. Cucurbitacée du genre *Pepo*.

CONFLUENT, ENTE. adj. [*confluens*, de *cum*, avec ensemble, et de *fluere*, couler; συῤῥέων; all. *zusammenfliessend;* angl. *confluent;* it. et esp. *confluente*]. Qui découle ensemble, qui vient en foule. Qui se réunit.

CONFLUENT. s. m. Lieu de réunion des conduits, ou de ce qui est supposé tel. — *C. condylien antérieur* (Trolard). A l'extérieur du crâne, dans le canal condylien antérieur, conduit veineux communiquant avec les sinus pétro-occipital inférieur, carotidien et caverneux. — *C. des sinus de la dure-mère*. Le *Pressoir d'Hérophile*. — *C. sous-arachnoïdiens*. Les *Espaces sous-arachnoïdiens*.

CONFORMATION. s. f. [*conformatio*, de *conformare*, arranger, disposer, de *cum*, avec, et *formare*, former, de *forma*, forme; διάπλασις; all. *Bildung;* angl. *conformation, accommodation;* it. *conformazione;* esp. *conformacion*]. Configuration, arrangement, disposition naturelle des différentes parties d'un organisme, etc.

CONFORME. adj. [*conformis*, de *cum*, avec, et *forma*, forme]. — **A.** Ce dont la forme est la même que celle des organes homologues.

CONFORTANT, ANTE ou **CONFORTATIF, IVE**. adj. et s. m. [*confortans*, de *cum*, avec, et *fortis*, fort; κρατυντικὸς, *corroborans*]. *Fortifiant*.

CONFRICATION. s. f. [de *confricatio*, frottement; all. *Zusammenreiben;* it. *confricazione*]. Action de réduire en poudre deux fragments du même corps par leur frottement réciproque. — Expression avec les doigts des sucs d'un fruit ou des sucs contenus dans un sac à filtrer. — **M. C.** L'*Onanisme*. — Le frottement réciproque de deux parties qui amène l'*Intertrigo*.

CONGELABLE. adj. Qui est susceptible de solidification par refroidissement.

CONGÉLATION. s. f. [*congelatio*, de *cum*, avec, et *gelu*, gel; σύμπηξις; all. *Gefrieren, Erfrieren, Gerinnen;* angl. *congelation;* it. *congelazione;* esp. *congelacion*]. Le passage d'un liquide à l'état solide par condensation due à l'abaissement de la température. — Mortification des humeurs et des tissus due à la congélation de leur eau. Elle les rend insensibles, durs, en détruisant, par ce fait, leur état d'organisation.

CONGÉNÈRE. adj. [*congener*, de *cum*, avec ensemble, et *genus*, genre; all. *gleichartig, verwandt;* angl. *congenerous;* it. et esp. *congenero*], Qui est de même genre, de même espèce. — **A.** Qui concourt à produire un même effet physiologique.

CONGÉNIAL. Faute au lieu de *Congénital*.

CONGÉNITAL, ALE. adj. [*congenitus*, de *cum*, avec, et *genitus*, engendré; all. *angeboren;* it. *congenitale;* esp. *congenito*]. Qui dépend de l'organisation primitive de l'organisme. — Qui existe au moment de sa naissance. — Qui est venu par hérédité.

CONGÉNITALITÉ. s. f. L'existence de ce qui est congénital.

CONGESTIBILITÉ. s. f. La possibilité d'être congestionné. Elle n'est par l'*Erectilité*. Tous les tissus vasculaires sont susceptibles de congestion; le tissu érectile seul présente les phénomènes de l'érection.

CONGESTIBLE. adj. Qui peut offrir la congestion.

CONGESTIF, IVE. adj. Qui est de la nature des congestions.

CONGESTION. s. f. [*congestio*, de *congerere*, amasser, accumuler, de *cum*, avec, et *gerere*, porter; συμφόρησις, συναθροισμὸς; all. *Andrang*, *Anhäufung;* it. *congestione;* esp. *congestion*]. Accumulation d'un liquide dans un organe. — Tout afflux du sang dans les vaisseaux d'un organe sain d'ailleurs. — **M. C.** Trouble, soit permanent, soit momentané, de la circulation amenant une réplétion et une distension des vaisseaux sanguins ou lymphatiques. — *C. cérébrale*. Le *Coup de sang*. — *C. hypostatique*. L'*Hypostase*. — *C. pulmonaire*. Elle est caractérisée par un début brusque, une élévation rapide du pouls et de la température; une durée presque éphémère de la fièvre surtout sur les enfants, avec gêne respiratoire plus ou moins prononcée.

CONGESTIONNÉ, ÉE. adj. et s. Qui est atteint de congestion.

CONGESTIONNEL, ELLE. adj. Qui se rapporte à la congestion.

CONGLOBÉ, ÉE. adj. [*conglobatus*, de *cum*, avec ensemble, et *globus*, globe; all. *geballt;* angl. *conglobate;* it. *conglobato;* esp. *conglobado*]. Qui est amassé, assemblé en boule.

CONGLOMÉRÉ, ÉE. adj. [*conglomeratus*, de *cum*, avec, et *glomus*, peloton; all. *zusammengeballt;* angl. *conglomerate;* it. *conglomerato*]. Réuni en peloton, en boule, etc.

CONGLUTINANT, ANTE. adj. Pour *Agglutinatif.*
CONGLUTINE. s. f. Albuminoïde des Légumineuses voisin de la *Légumine.*
CONGONHA. s. m. Espèce de *Houx* du Brésil.
CONGRE. s. m. [*conger;* γόγγρος; all. *Meeraal;* angl. *conger;* it. *gongro*]. Le *Murœna conger*, L., Anguilliforme marin dont la femelle seule est connue.
CONGRÈS. s. m. [*congressus*, de *congredi*, se rencontrer, de *cum*, avec, et *gradior*, je vais; all. *Eheprobe;* angl. *congress*; it. *congresso;* esp. *congreso*]. *Coït.* — Désignait spécialement l'épreuve qu'ordonnait autrefois la justice pour constater, en présence du chirurgien et de matrones, la puissance ou l'impuissance des époux. — *C. scientifique.* Réunion ouverte à tous savants en vue de discuter les résultats de leurs recherches.
CONHYDRINE. s. f. ($C^{16}H^{17}AzO^2$). Alcaloïde oxygéné énergique du *Conium maculatum*, L., Ombellifère.
CONICINE. s. f. [all. *Conicin;* it et esp. *conicina*]. Alcaloïde ($C^{16}H^{16}Az$) très vénéneux du *Conium maculatum*, L.
CONICITÉ. s. f. [de *conus*, cône]. Disposition d'une partie en forme de cône. — *C. du moignon.* État du moignon dû à trop de longueur de l'os conservé, par rapport à celle des chairs cicatrisées. — *C. physiologique.* Celle du moignon due à la croissance d'un os long, après l'amputation (Verneuil). — *C. pellucide de la cornée.* Le staphylome transparent.
CONIDIE. s. f. [de κόνις, poussière]. Gemmes ou gemmules des Lichens (Sprengel). — Les corps reproducteurs qui ne sont pas les *spores* normales. — Les *Cellules reproductrices* (*spores*), qui naissent directement du mycélium des Champignons.
CONIDIOPHORE. adj. et s. Qui porte des *Conidies.* — Les Champignons donnant des *Conidies.*
CONIFÉRINE. s. f. Glycoside soluble de la sève des *Conifères* ($C^{32}H^{22}O^{16}$).
CONIFÈRE. adj. et s. [*conifer;* all. *zapfentragend;* angl. *coniferous;* it. *conifero*]. Qui porte des *Cônes.* — Classe de Polycotylédones à fleurs unisexuées, monoïques (rarement dioïques) dont le fruit est un cône et à feuilles persistantes.
CONIGÈRE. adj. [*coniger*]. Comme *Conifère.*
CONINE, CONIINE. s. f. La *Conicine.*
CONIOMYCÈTE. s. m. [de κόνις, poussière; et μύκης, champignon]. Les Champignons pulvérulents.
CONIOPSIDE. adj. et s. [de ὄψις, aspect; all. *coniopsidisch*]. Qui a l'aspect d'un cône. — Lentille épaisse, un peu déprimée vers son milieu sur les deux faces pour réduire l'aberration de sphéricité.
CONIOTHÈQUE. s. f. [de κόνις, poussière, et θήκη, loge]. L'anthéridie sur les Lycopodes (Hoffmeister).
CONIQUE. adj. [de *conium*, ciguë]. Qui concerne les *Ciguës.* — Ce qu'on en tire.
CONIQUE. adj. [de *conus*, cône]. Qui a la forme d'un cône.
CONIROSTRE. adj. et s. [de *conus*, cône, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec conique, fort. — Division des Passereaux.
CONIUM. s. m. [all. *Schierling;* angl. *hemlock*]. Le genre d'Ombellifère où se trouve la grande *Ciguë.*
CONJONCTIF, IVE. adj. [*conjunctivus*]. Qui joint, réunit.
CONJONCTIVAL, ALE. adj. Qui a rapport à la *Conjonctive.*
CONJONCTIVE. s. f. [de *conjunctivus*, conjonctif, de *conjungere:* de *cum*, avec, et *jungere*, joindre; *tunica adnata;* all. *Bindehaut;* angl. *conjunctiva;* it. *congiuntiva;* esp. *conjunctiva*]. Muqueuse dermo-papillaire à épithélium pavimenteux, qui unit le globe de l'œil aux paupières. — *C. oculaire.* Celle-ci est lisse, moins sensible que la *C. palpébrale*, à capillaires plus gros, qui s'arrêtent au pourtour de la cornée sur laquelle passe son épithélium et son *soubassement hyalin* sous forme de *couche de Bowmann.* — *C. palpébrale.* Elle se compose d'un chorion très vasculaire, chargé de grosses papilles irrégulières, donnant à cette membrane un aspect rugueux.
CONJONCTIVITE. s. f. [all. *Bindehautentzündung;* angl. *conjunctivitis;* it. *congiuntivitide*]. Phlegmasie conjonctivale. — *C. blennorrhagique* et *C. des nouveau-nés.* L'*Ophthalmie blennorrhagique.* — *C. diphthérique.* L'*Ophthalmie diphthéritique.* — *C. franche* ou *phlegmoneuse.* Caractérisée par une injection sanguine de la muqueuse et par un gonflement en rapport avec l'intensité de la rougeur, et de corps étranger entre celles-ci; un peu de mucus purulent s'accumule au bord des paupières. Elle peut devenir chronique, c'est-à-dire durer quelques semaines ou quelques mois au lieu de quelques jours. — *C. granuleuse.* Celle qui, contagieuse, amène la production de granulations palpébrales. — *C. phlycténulaire, pustuleuse* ou *scrofuleuse.* Rougeur de la conjonctive oculaire, plus large du côté de la circonférence de l'œil et à son sommet tourné vers la paupière, aboutissant à une pustule ou phlyctène contenant un liquide jaune, puriforme.
CONJUGAISON. s. f. [*conjugatio*, mélange, de *conjugare:* de *cum*, avec, et *jugum*, joug; συζυγία; all. *Nervenpaarung;* angl. *conjugation;* it. *conjugazione;* esp. *conjugacion*]. Assemblage, accouplement.
CONJUGATION. s. f. — **B.** Mode de reproduction de certaines Algues (*Diatomées*) dans lequel leurs tiges ou cellules, placées parallèlement l'une à côté de l'autre, envoient chacune par le côté correspondant un petit prolongement en culs-de-sac, lesquels se rencontrent; la double paroi de séparation à leur point de contact se résorbe, d'où alors résulte une communication entre ces deux tubes, et leurs contenus se mélangent. Suit le développement du produit.
CONJUGUÉ, ÉE. adj. [*conjugatus;* all. *gepaart;* angl. *conjugate;* it. *coningato*; esp. *conjugado*]. Disposé par paires des deux côtés d'un autre organe comme support.
CONJUGUÉ-PALMÉ, ÉE. adj. Les feuilles dont le rhachis porte, à son extrémité, des rhachis secondaires à folioles, soit pinnées, soit digitées, d'où des feuilles doublement composées.
CONJUGUÉ-PENNÉ, ÉE. adj. Comme *Conjugué-palmé.*
CONJUGUÉ-PINNÉ, ÉE. adj. Comme *Conjugué-palmé.*
CONNAISSANCE. s. f. — **M. C.** Avoir sa *connaissance* est avoir la notion de sa propre existence.
CONNARACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Connares.* — Famille de dicotylédones à fleurs hermaphrodites séparée des Térébinthacées.
CONNARE. s. m. [*Connarus*, L.]. Genre de Connaracées des pays chauds, balsamiques, astringentes.
CONNÉ, ÉE. adj. [*connatus*, de *cum*, avec, et *nasci*, naître ensemble; συγγενής; all. *verwachsen;* angl. *connate;* it. *connato*]. Qui est réuni par sa base avec un organe semblable qui lui est opposé. — *Congénital.*
CONNECTEUR, TRICE. adj. Qui établit des connexions.
CONNECTIF, VE. adj. [de *cum*, avec, et *nectere*, nouer]. — Qui sert à établir une connexion entre divers organes, etc.
CONNECTIF. s. m. [all. *Connexivum, Connectivum;* it. *connettivo;* esp. *conectivo*]. Organe qui réunit les deux loges de l'anthère ou autres parties.
CONNEXION. s. f. [*connexio*, de *cum*, avec, et *nectere*, nouer; συμπλοκή; all. *Zusammenhang, Verbindung;* angl. *connexion;* it. *connessione*]. — **A.** Union médiate ou immédiate de deux organes.
CONNIVENT, ENTE. adj. [*connivens*, de *connivere*, fermer à demi; all. *aneinanderneigend;* it. *connivente*]. Ce dont les divisions sont rapprochées ou tendent à se joindre.
CONOCARPE. s. m. [*Conocarpus*, Gaertn.]. Genre de Combrétacées astringentes d'Amérique.
CONOCERQUE. adj. et s. [de κῶνος, cône, et κέρκος, queue]. Qui a la queue conique. — Section des Solénoglyphes.
CONOÏDAL, ALE. adj. Pour *Conoïde.*
CONOÏDE. adj. [de κῶνος, cône, et εἶδος, forme; all. *konisch*; angl. *conoidal*]. Qui est en forme de cône.
CONOPHORE. adj. et s. [de κωνοφόρος, terminé en cône]. Comme *Conifère.*
CONOPS. s. m. Genre de Diptères brachycères d'Europe, etc.
CONOSTAT. s. m. (Harting). Calcosphérite hémisphérique plus ou moins évasé et creux de ce côté-là.
CONOSTOME. adj. [de κῶνος, cône, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche, les lèvres, le museau en cône.

CONQUASSANT, ANTE. adj. [*conquassans*, de *cum*, avec ensemble, et *quassare*, ébranler; all. *erschütternd;* angl. *conquassating*]. Qui brise, qui épuise.

CONQUE. s. f. [*concha;* κόγχη; all. *Muschel;* angl. *concha;* it. *conca;* esp. *concha*]. — **A.** Cavité profonde au milieu du pavillon de l'oreille.

CONQUET (LE) (Finistère). Station maritime.

CONQUIOLINE. Faute au lieu de *Conchioline*.

CONSANGUIN, INE. adj. [*consanguineus;* all. *blutsverwandt;* angl. *consanguinous;* it. *consanguineo*]. Qui concerne la consanguinité. — Ce qui a lieu entre individus provenant des mêmes parents.

CONSANGUINITÉ. s. f. [*consanguinitas*, de *cum*, avec, et *sanguis*, sang; all. *Blutsverwandtschaft;* angl. *consanguinity;* it. *consanguinita;* esp. *consanguinidad*]. Le fait de la reproduction par des mâles et des femelles descendants de mêmes parents. Les produits mettent en évidence ce cas particulier de l'hérédité que physiologiquement elle n'a de danger, sur l'homme comme sur les autres animaux à sexes séparés, que si les conjoints ne sont pas de bonne santé. Dans ce cas, elle transmet les maladies en accroissant les aptitudes au développement de celles-ci. Dans le cas contraire, elle perpétue et augmente les bonnes qualités de la race.

CONSCIENCE. s. f. [*conscientia*, de *cum*, avec, et *scire*, savoir; συνείδησις; all. *Bewusstsein, Gewissen;* angl. *conscience;* it. *conscienza;* esp. *conciencia*]. — **Y.** Le résultat fonctionnel du summum de l'état d'équilibre organique de l'appareil encéphalique, surtout cérébral. — Mode de la sensibilité générale qui nous permet de juger de notre existence. — *Cénesthésie du moi* des métaphysiciens. — Mode d'émotion du *sens moral*, entraînant une activité correspondante des facultés de l'entendement ou raison. — *C. d'éducation.* Le cas dans lequel l'homme juge une action comme bonne ou mauvaise avec plus ou moins d'énergie, de spontanéité et de délicatesse selon le degré de développement ou d'abaissement, dû à l'éducation, de nos facultés morales. — *C. naturelle.* Le cas dans lequel nous jugeons une action comme bonne ou mauvaise d'après nos seules dispositions natives.

CONSCIENCIOSITÉ. s. f. La conscience considérée comme faculté ou usage d'un organe cérébral.

CONSÉCUTIF, IVE. adj. [de *cum*, avec, et *sequi*, suivre; all. *nachfolgend;* angl. *consecutive;* it. et esp. *consecutivo*].—**M. C.** Qui se développe après la cessation, ou pendant le déclin d'un phénomène, soit naturel, soit morbide.

CONSEIL. s. m. — **M. C.** *C. d'hygiène et de salubrité.* Ceux qui dans chaque département et dans chaque arrondissement sont chargés de l'examen des questions relatives à la santé publique. — *C. judiciaire.* Le médecin n'intervient dans sa nomination que pour déterminer l'état mental, morbide ou sénile, de celui près de qui le conseil est placé.

CONSENSUS. s. m. [de *cum*, avec, et *sentire*, sentir; angl. *consent of parts;* it. *consenso*]. *Consentement.* — La relation fonctionnelle des diverses parties du corps, les unes avec les autres. — *Sympathie.*

CONSERVATION. s. f. [*conservatio*, de *conservare;* de *cum*, avec, et *servare*, garder; φύλαξμ; all. *Erhaltung;* angl. *conservation;* it. *conservazione;* esp. *conservacion; reposition*]. — **M. C.** L'art d'empêcher l'altération des éléments des drogues et des médicaments. — *C. des cadavres.* L'*Embaumement.* — **Y.** *C. des formes spécifiques.* La conservation des formes spécifiques durant le développement est, pour les éléments anatomiques composés de principes immédiats, une conséquence nécessaire du maintien d'une composition immédiate toujours semblable, comme dans chaque espèce de principes immédiats. La constance des formes cristallines dérive dans tout cristal de l'identité de composition chimique élémentaire. Ce qui est pour les cellules individuellement est conséquemment pour le tout organique aussi qui en est constitué.

CONSERVE. s. f. [all. et angl. *Conserve;* it. et esp. *conserva*]. Préparation pharmaceutique de consistance molle et qui cède facilement à la pression. — Substance alimentaire préservée de toute altération par ébullition en vase de fer-blanc, dont on bouche l'orifice ménagé avant le refroidissement, pour empêcher toute pénétration de l'air. L'abus de leur consommation comme quantité et durée conduit à la l'entérite et à la diarrhée, plutôt que ne le fait le même excès des aliments frais semblables, en raison des légères modifications isomériques apportées dans les albuminoïdes par tous les procédés de conservation.

CONSERVES. s. f. pl. Les *Lunettes* destinées à conserver ou améliorer la vue.

CONSISTANCE. s. f. [*consistentia*, de *cum*, avec, et *sistere*, retenir; all. *Consistenz, Dichtigkeitsgrad;* it. *consistenza;* esp. *consistencia*]. Degré d'union des molécules et particules d'un corps, qui fait que ce dernier oppose plus ou moins de résistance aux influences agissant sur lui et qui tendent à le diviser. — État d'un liquide qui s'épaissit; degré de densité de ce composé.

CONSOLIDANT, ANTE, adj. et s. f. [*consolidans*, de *consolidare*, affermir; all. *verheilend;* angl. *consolidating*]. — **M. C.** Cicatrisant.

CONSOMMÉ. s. m. [de *consummare*, de *cum*, avec, et *summa*, somme; ζωμὸς; all. *Kraftbrühe;* angl. *jellybroth;* it. *consumato, sostanzioso;* esp. *consumado*]. Bouillon concentré d'une viande très cuite, susceptible de se prendre en gelée par le refroidissement.

CONSOMPTIF, IVE. adj. et s. m. [de *consumere;* all. *zehrend;* angl. *consumptive;* it. et esp. *consuntivo*]. — **M. C.** Jadis, ce qui était employé pour consumer et détruire les végétations, etc.

CONSOMPTION. s. f. [*consumptio*, de *consumere*, consumer : de *cum*, avec, et *sumere*, prendre; φθίσις, σύντηξις; all. *Auszehrung;* it. *consunzione;* esp. *consunzion*]. Désassimilation lente et progressive sans rénovation assimilatrice correspondante, apercevable seulement sur les tissus mous et les humeurs, amenant l'amaigrissement et l'émaciation sous l'influence de quelque état morbide déterminé ou non. — *C. rhachitique.* Le *Rhachitisme.* — *C. des vers à soie.* La *Gatine.*

CONSOUDE. s. f. Le *Symphytum officinale*, L. [all. *Beinwell;* angl. *consound comfrey;* it. *consolida;* esp. *consuelda mayor*]. Borraginée mucilagineuse.— *C. royale* ou *Consolida regalis* des officines. Le *Delphinium consolida*, L., Renonculacée.

CONSTATATION. s. f. — *C. des décès.* L'emploi de l'électrisation localisée pour constater la réalité du décès, peut être utile dans la période de temps qui sépare la disparition de la rigidité cadavérique de l'apparition de la putréfaction. Il sera utile, dans les cas de mort qui résultent de la *syncope*, de l'*hystérie*, de la *léthargie*, de l'*éclampsie*, tant pour acquérir la certitude du décès que pour faire prolonger les secours, pour qu'un permis d'inhumation ne soit pas donné avant d'avoir acquis, par le développement de la *rigidité cadavérique*, la *certitude de la mort.*

CONSTANTE. s. f. — **P.** *C. de la pile* [all. *galvanische Constanten;* angl. *voltaic constanto*]. Valeurs de la force électro-motrice et de la résistance d'une pile, du rapport desquelles sont tirées toutes les autres valeurs (intensité, quantité) en faisant intervenir la résistance utile du circuit.

CONSTIPANT. adj. et s. m. Qui cause la constipation, la cessation du glissement des fèces contre la muqueuse intestinale, l'affaiblissement des contractions péristaltiques qui déterminait la progression des premiers.

CONSTIPATION. s. f. [*constipatio*, de *constipare*, resserrer; all. *Hartleibigkeit;* angl. *constipation;* it. *costipazione;* esp. *constipacion*]. Difficulté de la défécation. — Rétention des matières fécales dans le côlon, le rectum.

CONSTITUANT, ANTE. adj. et s. [de *constituer;* all. *constituirend;* angl. *constituent;* it. *constituente*]. Dans les divers ordres de parties qui composent l'organisme, celles qui le constituent essentiellement. Ce sont, à l'exception de tous autres, les éléments anatomiques et tissus de provenance mésodermique ; de bonne heure, ils composent la masse de beaucoup principale de l'organisme, comparativement aux *produits* ou épithéliums ecto-endodermiques et à leurs dérivés. Parmi eux seuls sont les éléments contractiles, sensibles et les tissus vasculaires donnant par la liquéfaction digestive des peptones assimilables.

CONSTITUTIF, IVE. adj. Ce qui prend part à la constitution d'un tissu ou autre partie complexe.

CONSTITUTION. s. f. [*constitutio*, de *constituere*, de *cum*, avec, et *statuere*, établir; κατάστασις; all. *Beschaffenheit;* angl. *constitution;* it. *costituzione;* esp. *constitucion*]. — Assemblage de plusieurs parties qui forment un tout ou *organisme*. — État général de l'organisation particulière à chaque individu et de sa nutrition, d'où résultent son degré de force physique, etc. — **P.** *C. atmosphérique*. L'état de l'atmosphère considérée relativement à son influence sur l'économie animale. — **M. C.** *C. médicale*. Le rapport qui existe entre les constitutions atmosphériques et les maladies régnantes.

CONSTITUTIONNEL, ELLE. adj. [all. *constitutionell;* angl. *constitutional;* it. *costituzionale;* esp. *constitucional*]. — Ce qui concerne la constitution soit organique individuelle, soit atmosphérique. – **M. C.** Ce qui atteint l'ensemble, la totalité de la constitution.

CONSTRICTEUR. adj. et s. m. [de *cum*, avec, et *stringere;* serrer; all. *zusammenschnürer;* angl. *constrictor;* it. *costrittore;* esp. *constrictor*]. Qui resserre, rétrécit en agissant circulairement. — **A.** *C. de l'anus*. Le *Sphincter anal*. — *C. du pharynx*. Muscles minces qui concourent à former les parois du pharynx. Il y en a trois se recouvrant partiellement de bas en haut, ce qui les a fait distinguer en *inférieur*, *moyen* et *supérieur*. — *C. de l'urèthre*. Le muscle *Transverso-uréthral*. — *C. de la vulve* ou *du vagin* (*constrictores cunni*). Le muscle *Bulbo-caverneux de la femme*. — **M. C.** *C. d'Herbineaux*. Espèce de *serre-nœud*.

CONSTRICTION. s. f. [*constrictio;* all. *Zusammensschnürung;* it. *costrizione;* esp. *constriccion*]. *Resserrement* par contraction d'un sphincter, etc.

CONSTRUCTIVITÉ. s. f. L'*Instinct constructeur* (Gall et Spurzheim).

CONSULTANT. s. m. [all. *Berathend, Consultirend;* angl. *consultent;* it. et esp. *consultante*]. — **M. C.** *Celui que l'on consulte*. — Celui qui donne des consultations, soit verbales, soit par écrit en vue d'un traitement à suivre.

CONSULTATION. s. f. [*consultatio, deliberatio;* συμβούλευσις; all. *Gutachten, Berathung;* it. et esp. *consulta*]. Conseil donné à un malade par un médecin. — Réunion de médecins auprès d'un malade pour délibérer sur les moyens de le soigner. — Le résultat écrit de cette délibération. — Exposé contenant l'opinion d'un ou de plusieurs médecins sur l'état d'un malade. — *C. médico-légale*. Mémoire rédigé par un ou plusieurs médecins, etc., chargés de donner leur avis sur des demandes, des rapports, etc., déjà produits, sur les actes ou sur l'état mental d'un inculpé.

CONTABESCENT, ENTE. adj. [de *contabescere*: de *cum*, avec, et *tabes*, marasme]. Qui concerne le marasme; qui en est affecté.

CONTACT. s. m. [*contactus*, de *cum*, avec, et *tangere*, toucher; ψαῦσις; all. *Berührung;* it. *contatto;* esp. *contacto*]. — L'état de deux ou plusieurs corps qui se touchent. — **P.** *C. électrique*. Nom donné aux points d'un circuit, qui ne sont pas homogènes et sont formés de pièces ou de substances juxtaposées. — **M. C.** *C. immédiat*. L'attouchement d'un malade atteint d'une maladie contagieuse. — *C. médiat*. L'attouchement, non du malade lui-même, mais des objets qui l'ont touché.

CONTAGE. s. m. [de *contagium*, contact]. Le *Contagium*.

CONTAGIEUX, EUSE. adj. [*contagiosus;* all. *anstecken;* angl. *contagious;* it. et esp. *contagioso*]. Qui transmet la contagion. — Qui se commuuique par le contact.

CONTAGIFUGE. adj. et s. [de *contagium*, et *fugere*, fuir]. Qui préserve des contages.

CONTAGION. s. f. [*contagio, contagium*, de *cum*, avec, et *tangere*, toucher; all. *Ansteckung;* angl. *contagion;* it. et esp. *contagio*]. Transmission d'une maladie d'un individu ou d'un lieu à un autre par l'effet d'un contact soit médiat, soit immédiat. — *C. de la folie*. La folie par imitation d'un fou. — *C. morte* ou *médiate*. La transmission par le contact d'effets provenant d'un malade ou d'un mort. — *C. nerveuse*. L'*Imitation*. — *C. vive* ou *immédiate*. La transmission par contact d'individu à individu.

CONTAGIONNISTE. s. m. [all. et angl. *contagionist;* it. et esp. *contagionista*]. Qui soutient la contagion de la fièvre jaune, de la peste, etc.

CONTAGIOSITÉ. s. f. Qualité de ce qui se transmet par contact.

CONTAGIUM. s. m. Jadis la *Contagion*. La cause matérielle, l'albuminoïde, ou l'organisme, etc., qui, transportés d'un individu à l'autre, déterminent l'apparition d'une maladie semblable à celle à laquelle ces substances, ces organismes, etc., eux-mêmes, devaient déjà leur origine. Suivant Davaine, Pasteur et ceux qui les imitent, le contagium est représenté par autant d'espèces de *Schizomycètes* dont on trouve les individus sur les sujets morts de maladies contagieuses et il serait dans les matières dont le contact fait apparaître ces maladies.

CONTENTIF. adj. [*continens*, de *continere*, contenir; all. *contentiv;* angl. *contentive, retentive;* it. et esp. *contentivo*]. Qui sert à tenir rapprochées les lèvres d'une plaie, les fragments d'un os fracturé, etc.

CONTENTION. s. f. — **M. C.** Le maintien artificiel en place d'un organe, etc. — Pour les aliénés et les délirants la mise dans l'impossibilité de se nuire ou de nuire aux autres à l'aide des camisoles de force, etc. — Pour les opérés l'empêchement des mouvements pouvant gêner l'opérateur et lui faire ouvrir des artères, des cavités séreuses, etc., empêchement auquel tend l'usage des anesthésiques. — Pour les animaux la mise dans l'impossibilité de déterminer des accidents analogues aux précédents pendant les opérations ou durant les expériences. On l'obtient par l'assujettissement (*C. mécanique*), l'anesthésie, l'emploi des opiacés, du curare, etc. (*C. physiologique*).

CONTENU. s. m. — **A.** Ce qui remplit un tube, un réservoir, etc.

CONTEXTURE. s. f. La *Texture*, l'arrangement réciproque des parties constituantes.

CONTIGUÏTÉ. s. f. [de *contiguus*, de *cum*, avec, et *tangere*, toucher]. L'état de contact.

CONTINENCE. s. f. [*continentia*, de *continere;* contenir; all. *Keuschheit;* it. *continenza*]. Le fait de s'abstenir du coït, d'aliments.

CONTINENT, ENTE. adj. et s. [*continens;* all. *anhaltend;* angl. *continuous;* it. *continuo*]. — Qui est en état de *Continence*.

CONTINU, UE. adj. [*continuus*, de *continere*, de *cum*, avec, et *tenere*, tenir; συεχής]. Sans interruption.

CONTINUITÉ. s. f. [all. *Dauer, Fortdauer;* angl. *continuity;* it. *continuità*]. L'état de ce qui est continu.

CONTONDANT, ANTE. adj. [*contundens*, de *contundere*, écraser; all. *quetschend;* angl. *contusing, bruising;* it. *contondente;* esp. *contundete*]. Qui produit ou peut produire des contusions, le broiement.

CONTOUR. s. m. Ce qui marque la limite d'un objet.

CONTOURNÉ. adj. [*contortus*]. Qui est tordu régulièrement dans le même sens.

CONTRACTIBILITÉ. Faute au lieu de *Contractilité*.

CONTRACTILE. adj. [de *contrahere*, contracter; all. *zuzammenziehbar*]. Les parties vivantes auxquelles le rapprochement de leurs molécules communique une diminution de masse dans un sens avec augmentation proportionnelle dans le sens opposé.

CONTRACTILITÉ. s. f. [all. *Zusammenziehbarheit;* angl. *contractility;* it. *contractilità;* esp. *contractilidad*]. — **Y.** Propriété d'ordre organique ou vital, caractérisée par ce fait que la substance organisée à laquelle elle est immanente se raccourcit alternativement dans un sens, et augmente proportionnellement de diamètre dans l'autre. — *C. animale* (Bichat). La contractilité des muscles soumis à la volonté. — *C. organique insensible*. La contractilité des fibres-cellules dans les tissus où celles-ci ne sont pas disposées en faisceaux visibles à l'œil nu. — *C. organique sensible* (Bichat). Celle des faisceaux striés du cœur et celle des muscles à fibres-cellules.

CONTRACTION. s. f. [*contractio*, de *contrahere*, de *cum*, avec, et *trahere*, tirer; συστολή; all. *Zusammenziehung;* angl. *contraction;* it. *contrazione;* esp. *contraccion*]. Rapprochement des particules d'un corps, qui conduit à diminuer son volume en augmentant sa consistance. — **Y.** Manifestation de la contractilité qui résulte de la fusion ou interférence d'une série de secousses très fréquentes, qui, partant d'un point d'un faisceau musculaire strié, se propage sur toute sa longueur. — *C. ciliaire*

Manifestation ou mode de la contractilité qui, sans amener de raccourcissement proprement dit ou total dans le sens de la longueur, avec augmentation d'épaisseur dans le sens contraire des filaments (cils vibratiles, flagellums, queue des spermatozoïdes, etc.), amène leur inclinaison latérale dans un sens, leur redressement en sens opposé, avec plus ou moins de rapidité de l'une à l'autre de ces parties ou selon les conditions extérieures dans lesquelles elles se trouvent placées. — *C. expultrice*. Celle qui a pour résultat l'expulsion du fœtus hors de l'utérus. — *C. idio-musculaire*. Celle qui se manifeste dans le muscle hors de toute influence nerveuse, physique, etc. — *C. involontaire*. Celle qui se manifeste hors de toute influence de la volonté. — *C. lente*. Manifestation de la contractilité, toujours avec lenteur quelle que soit son énergie, qui physiologiquement caractérise les fibres-cellules. — *C. rapide*. Manifestation rapide, brusque, de la contractilité que peuvent, en certaines conditions, offrir les fibrilles musculaires des faisceaux striés, et dont la rapidité les caractérise physiologiquement comparativement aux fibres cellules.

CONTRACTURE. s. f. [*contractura*, de *contrahere*, resserrer; all. *Contractur;* it. *contrattura;* esp. *contractura*]. État de rigidité auquel les muscles n'arrivent souvent que d'une manière lente et progressive (à la suite de rhumatismes, de névralgies, de convulsions, etc.). — *C. des extrémités*. Trouble de la contraction qui est un symptôme d'états divers du système nerveux, symptôme jadis confondu avec d'autres fort différents par leurs causes et leurs conséquences, ou considéré comme une espèce de maladie à part. Cette contracture n'est pas une maladie, mais un symptôme, un trouble de la *contraction*, consécutif à celui de la *motricité*, lié à certains états de la moelle épinière. Toutes ces contractures ne diffèrent entre elles que par le siège des muscles dont les nerfs sont atteints, surtout ceux des extrémités, plus rarement ceux des yeux et de la mâchoire. — *C. myopathiques*. Les états de rigidité des muscles à faisceaux striés ou à fibres-cellules dans lesquels les muscles rigides, durs, raccourcis, restent comme en état de contraction permanente dans les cas de myitis, quelqu'en soit la cause, de contusions musculaires, de contractions excessives comme répétition ou énergie, etc.

CONTRA-LATÉRAL, ALE. adj. [de *contra*, à l'opposite, et *latéral*]. Qui siège du côté opposé à un organe, à une partie lésée.

CONTRARIA-CONTRARIIS. s. m. pl. (Hippocrate). Le traitement des maladies par l'emploi des moyens qui produisent un effet contraire à celui que détermine la cause pathogénique, réelle ou supposée.

CONTRASTE. s. m. [all. *Kontrast, Gengensatz;* angl. *contrast;* it. *contrasto*]. — **P.** *C. des couleurs*. Différents états simultanés ou successifs de la rétine produisant des sensations spéciales correspondantes à celle que produit l'impression donnée par telle ou telle couleur, de telle sorte que la perception de ces états en est modifiée en plus ou en moins, et par là suscite des notions diverses, selon la nature de ces impressions. Une partie de la rétine impressionnée fait entrer en action la partie voisine qui était en repos, elles deviennent ainsi réciproquement solidaires. — *C. mixte*. Il résulte de ce que la rétine, ayant vu pendant un temps une certaine couleur, a une aptitude à voir dans un second temps la complémentaire de cette couleur; or, si une couleur nouvelle qu'un objet extérieur vient lui offrir l'impressionne en cet instant, la sensation perçue est alors la résultante de cette nouvelle couleur et de la complémentaire de la première (Chevreul). — *C. simultané*. Dans le cas où l'œil voit en même temps deux couleurs contiguës, il les voit les plus dissemblables possible, *quant à leur composition optique* et quant à la hauteur du ton. — *C. successif*. L'étude des phénomènes observés lorsque les yeux, ayant regardé pendant un certain temps un ou plusieurs objets colorés, la rétine conserve après avoir cessé de les regarder, des images de ces objets offrant la couleur complémentaire de celle qui, matérielle, est propre à chacun d'eux.

CONTRAYERVA. s. m. [it. *contraierba*]. Racine du *Dornstenia bvasiliensis*, Lamk., Urticée antivenimeuse.

CONTRE-COEUR. s. m. Maniement pair ou double, commun aux deux sexes, placé en arrière de l'articulation scapulo-humérale (Goubaux).

CONTRE-COUP. s. m. [all. *Gegenstoss;* angl. *counter-blow, repercussion;* it. *contraccolpo;* esp. *contragolpe*]. — **M. C.** Ébranlement qu'éprouvent quelques régions du corps, lors d'un choc reçu dans d'autres parties plus ou moins éloignées et souvent diamétralement opposées. — Les effets mêmes de cet ébranlement. — La *Pousse*.

CONTRE-EXTENSION. s. f. [de *contra*, et *extendere*, étendre en sens contraire; all. *Gegenstreckung;* angl. *counter-extension;* it. *contr'estensione;* esp. *contra-estencion*]. — **M. C.** Dans la réduction des fractures l'action de retenir fixe et immobile la partie supérieure du membre pour aider la coaptation pendant l'extension ou traction sur le fragment inférieur.

CONTREFAIT. adj. et s. Qui est atteint de *Scoliose*, etc.

CONTRE-FRACTURE. s. f. Fracture produite seule, ou en même temps qu'une autre, à un endroit différent du point frappé.

CONTRE-INDICATION. s. f. [all. *Gegenanzeige;* angl. *counter-indication;* it. *contra-indicazione;* esp. *contra-indicacion*]. Particularité qui empêche de faire ce que semblerait exiger la nature d'un état morbide.

CONTRE-OUVERTURE. s. f. [*incisio priori opposita;* all. *Gegenöffnung;* angl. *counter-opening;* it. *contra-apertura;* esp. *contra-abertura*]. Incision pratiquée dans un point plus ou moins éloigné de l'ouverture d'un abcès, etc., pour favoriser l'écoulement du pus, l'extraction d'un corps étranger, le passage d'un drain, etc.

CONTRE-POISON. s. m. [*antidotum;* all. *Gegengift;* angl. *counter-poison, antidote;* it. *contravveleno, antidoto;* esp. *contra-veneno*]. Matière non toxique, capable de neutraliser les propriétés vénéneuses d'autres composés.

CONTRE-STIMULANT. adj. et s. m. Ce qui détermine le *Contre-stimulus*.

CONTRE-STIMULATION. s. f. L'effet du *Contre-stimulus*.

CONTRE-STIMULISME. s. m. [it. *contro-stimolismo*]. La doctrine du *Contre-stimulus*.

CONTRE-STIMULISTE. s. m. Qui accepte les vues du contre-stimulisme.

CONTRE-STIMULUS. s. m. [de *contra*, contre, à l'opposé, et *stimulus*, aiguillon; all. *Gegenreitz;* angl. *contra-stimulus;* it. *contra-stimulo;* esp. *contro-stimulo*. On a écrit *contro-stimulus, contro-stimulant, contro-stimulisme*. Doctrine qui admettait que la santé est le résultat de deux forces opposées, également actives, qui se contre-balanceraient et s'équilibreraient, le *Stimulus* et le *Contre-stimulus* (Rasori).

CONTREXÉVILLE (Vosges). Sources froides alcalines, sulfatées calciques.

CONTRIOUX. s. m. L'*Alauda arborea*, L., Passereau conirostre.

CONTUS, USE. adj. [de *contundere*, écraser, meurtrir; de *cum*, avec, et *tundere*, frapper; θλασθεὶς; all. *gequetscht;* angl. *contused;* it. *contuso*]. Qui a subi une contusion.

CONTUSION. s. f. [*contusio;* θλάσις; all. *Quetschung;* angl. *bruise;* it. *contusione;* esp. *contusion*]. Meurtrissure, froissement des tissus, lésion produite dans les organes vivants par le choc des corps à surface plus ou moins large, sans solution de continuité des téguments, mais avec rupture des vaisseaux et fibres des tissus. Une infiltration ou un épanchement de sang, un gonflement plus ou moins considérable, une ecchymose plus ou moins étendue, une douleur plus ou moins vive, etc., en sont les conséquences. — *C. cérébrale*. Altération, désorganisation plus ou moins circonscrite de l'encéphale, avec épanchement sanguin résultant d'une violence extérieure appliquée sur la tête, ou d'une chute sur les pieds sans flexion des membres inférieurs. Il y a perte de connaissance immédiate, mais qui dure généralement peu de temps.

CONVALESCENCE. s. f. [*convalescentia*, de *convalere*, de *cum*, avec, et *valere*, avoir de la force; ἀνάληψις; all. *Genesung;* angl. *convalescency;* it. *convalescenza;* esp. *convalescencia*]. L'état dans lequel, la guérison d'une maladie étant assurée, une amélioration progressive des forces nerveuses, musculaires, circulatoires, digestives, etc., annonce le retour complet de la santé.

CONVALESCENT, ENTE. adj. et s. [*convalescens*]. Qui concerne la convalescence; qui est à cette période d'une maladie.

CONVALLAIRE. s. f. La *Convallaria majalis*, L., Asparaginée.

CONVALLAMARÉTINE. s. f. Dérivé de la *Convallamarine.*

CONVALLAMARINE. s. f. Corps accompagnant la *Convallarine.*

CONVALLARRHÉTINE. s. f. ($C^{28}H^{26}O^{6}$). Produit du dédoublement de la *Convallarine;* vomitive, vénéneuse.

CONVALLARIA. s. m. Genre d'Asparaginées. — La *Convallaire.*

CONVALLARINE. s. f. ($C^{68}H^{62}O^{22}$). Glycoside du *Convallaria polygonatum*, L., amère, puis douce, purgative.

CONVERGENT. adj. [de *cum*, ensemble, et *vergere*, être tourné vers]. Qui se dirige vers un autre.

CONVEXE. adj. La surface courbe dont le milieu est plus élevé que les bords.

CONVOLUTÉ, ÉE. adj. [*convolutus*]. — **A.** Indique l'état des organes roulés en cornet sur eux-mêmes ou autour d'un autre corps.

CONVOLUTIF, IVE. adj. Qui est roulé sur soi-même, de sorte qu'un bord représente un axe autour duquel le reste de l'organe décrit une spirale.

CONVOLVULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui est convoluté; qui se rapporte aux *Convolvulus.* — Famille de dicotylédones monopétales; calice monosépale à cinq divisions; volubiles; à feuilles alternes; fruit capsulaire.

CONVOLVULIFORME. adj. [de *convolvulus*, et *forma*, forme]. Qui ressemble aux *Convolvulus.*

CONVOLVULINE. s. f. La *Rhodéorrhétine.*

CONVOLVULINOL. s. m. ($C^{26}H^{24}O^{6}$). Le *Rhodéorrhétinol* dérivé de la *Convolvuline.*

CONVOLVULIQUE. adj. Qui se rapporte au *Convolvulus.* — Le *Convolvulinol* considéré comme un acide.

CONVOLVULUS. s. m. Le *Liseron.*

CONVULSÉ, ÉE. adj. [*convulsus;* σπασθεὶς]. Le muscle qui est dans l'état de contraction convulsive.

CONVULSIBILITÉ. s. f. L'état de disposition aux convulsions d'un muscle, etc.

CONVULSIF, IVE. adj. [*spasticus;* σπασμώδης; all. *krampfhalt;* angl. *convulsive;* it. et esp. *convulsivo*]. Qui est en état de convulsions. — Analogue aux convulsions. — Ce qui peut donner des convulsions.

CONVULSION. s. *f.* [*convulsio*, de *convellere*, secouer, ébranler; de *cum*, avec, et *vellere*, arracher; σπασμὸς; all. *Zuckung, klonischer Krämpf;* angl. *convulsion;* it. *convulsione;* esp. *convulsion*]. Contractions involontaires des muscles normalement soumis à la volonté, symptomatique d'états nerveux dont la nature est à déterminer en chaque cas. Elles se montrent sous forme de secousses motrices séparées par de courtes phases d'immobilité, soit par résolution, soit par contracture ou roideur interrompue de secousses inégales. De là des mouvements irréguliers du tronc, des membres et de la tête, se reproduisant à plusieurs reprises après des cessations ou intervalles plus ou moins longs. — *C. cloniques.* Celles qui sont séparées par de courtes phases de résolution et d'immobilité. — *C. des enfants* [*insultus epilepticus puerilis, epilepsia puerilis;* all. *Kinderkrämpfe;* angl. *infantile convulsions;* it. *convulsioni dei bambini*]. *C.* des enfants autres que l'épilepsie et ne se liant à aucune altération matérielle saisissable des centres nerveux, mais dues à des états cérébraux, dentaires, digestifs, etc. les plus divers, qui ont autant de points de départ des modifications des centres moteurs par actions réflexes. — *C. spasmodiques.* Celles des névroses qui se compliquent de spasmes. — *C. toniques.* Celles qui sont, avec roideurs musculaires, interrompues par des secousses irrégulières limitées.

CONVULSIONNAIRE. adj. et s. Qui est affecté de convulsions. — Les névropathiques, avec agitations, convulsions, danses diverses, extases, anesthésie et analgésie, etc., conséquences d'idées religieuses et mystiques ou survenant par imitation.

CONVULSIONNANT, ANTE. adj. et s. Pour *Convulsif* et *Convulsivant.*

CONVULSIVANT, ANTE. adj. et s. Qui détermine les convulsions.

CONYLÈNE. s. m. ($C^{16}H^{14}$). Carbure d'hydrogène obtenu de la *Conine.*

CONYZE. s. f. [*Conyza*]. Genre de Synanthérées astéroïdées.

COORDINATION. s. f. [it. *coordinazione*]. — **V.** Manifestation de l'état d'*appropriation* des parties de tout organisme à l'accomplissement d'usages déterminés (automatiquement, en quelque sorte). Cette manifestation survient, que le point de départ soit d'ordre volontaire ou non; le premier des actes accomplis étant le générateur de celui qui suit, et ainsi des autres jusqu'à l'obtention de chaque résultat fonctionnel, pour quelque appareil que ce soit, y compris ceux de la pensée instinctive, intellectuelle et du caractère.

COPAHÈNE. s. m. Dérivé de l'essence de copahu au contact de l'acide chlorhydrique ($C^{20}H^{27}Cl$).

COPAHIER. s. m. [all. *Copavbaum;* angl. *copaiba-tree;* it. *copaiba*]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées qui fournit le copahu. — Le *Copaifera officinalis*, L.

COPAHIVIQUE. adj. Comme *Copahuvique.*

COPAHU. s. m. [all. *Copaivbalsam;* angl. et it. *copahu*]. La Térébenthine, dite *Baume de copahu*, du *Copaifera officinalis*, L., du Pérou et du Mexique, Légumineuse cassiée.

COPAHUIQUE. adj. Comme *Copahuvique.*

COPAHUVÈNE. s. m. Le *Copahène.*

COPAHUVIQUE. adj. Qui concerne le *Copahu.* — Nom d'un acide résineux du copahu.

COPAÏER. s. m. Pour *Copahier.*

COPAL. s. m. [*resina copal;* all. angl. et it. *copal*]. Au Mexique, les résines brûlées dans les temples. Nom donné aussi à des résines d'Orient. — *C. d'Algarobo.* La *Gatoba.* — *C. dur.* La *Résine animé dure orientale*, de Madagascar, fournie par l'*Hymenœa verrucosa*, Lamk., Légumineuse cassiée. — *C. fossile.* Résine de Hyghgate, jaune ou brune, des argiles bleues près de Londres. — *C. de Santo de Guatemala, des Etats-Unis* et *du Mexique.* Elle provient du *Sumac ailé* (*Rhus copallina*, L.), Térébinthacée. — *C. tendre* ou *demi-dur.* L'*Animé tendre oriental*, en larmes globuleuses, venant d'arbres voisins de celui qui donne le *C.* dur. — *C. tendre du Brésil.* La *Gomme animé.* — *C. tendre de Nubie.* Le *Dammar selan* ou *friable.*

COPALCHE. s. m. L'écorce du *Croton pseudo-china*, Schiede, Euphorbiacée du Mexique.

COPALCHI. s. m. Ecorce fébrifuge considérée comme fournie par un *Strychnos.* — Le *Copalche.*

COPALCHINE. s. f. Principe amer de l'écorce de *Croton niveus*, Jacquin, ou *pseudo-china*, Schlecht.

COPALE. s. f. Comme *Copal.*

COPALINE. s. f. Principe de la résine copale.

COPALME. s. m. Le *Baume copalme.*

COPAYER. s. m. Pour *Copahier.*

COPÉPODE. adj. et s. m. [de κοπή, rame, et ποῦς, ποδος, pied]. Groupe de Crustacés à corps mou, à œufs portés en arrière du corps dans de longs sacs.

COPERNICIE. s. f. [*Copernicia*, Mart.]. Genre de Palmiers du Brésil.

COPHOSE. s. f. [de κῶφος, sourd; all. *Schwerhörigkeit, Taubheit*]. Diminution de la sensibilité auditive.

COPRAGOGUE. adj. et s. m. [κοπραγωγὸς, de κόπρος, excrément, et ἄγειν, emmener; all. *kothent-leerend*]. Qui évacue les matières fécales.

COPRAH. s. m. Le noyau décortiqué de la drupe sèche des Cocotiers.

COPRIN. adj. et s. [de κόπρος, fumier, excrément]. Qui tient des fumiers, des excréments. — Genre d'Agaricinées, croissant sur les fumiers.

COPROCRITIQUE. adj. [de κόπρος, excrément, et κρίνω, je sépare]. *Laxatif.*

COPROLITHE. s. m. [de κόπρος, fiente, et λίθος, pierre]. Fossiles des fientes de Carnassiers mammifères, Sauriens et même de quelques Poissons; riches en phosphate de chaux.

COPROPHAGE. adj. et s. [de κόπρος, excrément, et φαγεῖν, manger]. Qui se nourrit d'excréments.

COPROPHAGIE. s. f. Action de manger des fèces, normale chez quelques animaux, parfois morbide.

COPROPHORIE. s. f. Évacuation des fèces.

COPROSCLÉROSE. s. f. Le durcissement des fèces.

COPROSTASIE. s. f. [de κόπρος, excrément, et στάσις, arrêt]. Séjour prolongé des fèces dans l'intestin. — Constipation.

COPTIDE. s. f. [*Coptis*, Salisb.]. Genre de Renonculacées elléborées.

COPTINE. s. f. Alcaloïde des *Coptis*.

COPULATION. s. f. [*copulatio; συνανσία*; all. *Begattung;* angl. *copulation;* it. *copulazione*]. Rapprochement sexuel. — *Coït*. — **B**. *Conjugation*.

COPULÉ, ÉE.— **B**. adj. Qui est en voie de *conjugaison*, etc. **C**. — Nom des acides formés par combinaison d'un autre acide à un corps neutre.

COPULE. s. m. — **C**. Le corps qui se combinant à un acide composé ne le sature pas, d'où un composé différent, restant *acide copulé*. — **A**. Tout organe interposé à deux autres qu'il unit.

COQ. Abréviation de *Coquatur*, faites cuire.

COQ. s. m. [*gallus; ἀλεκτρυών*; all. *Hahn;* angl. *cock;* it. et esp. *gallo*]. Genre de Gallinacés phasianidés. — *C. Bankiva*. Le *Gallus Bankiva*, Temm., de Java. —*C. de Bantam*. Le *Gallus banticus*, Brisson. — *C. de bruyère*. Le *Tetrao urogallus*, L. Gallinacé. — *C. (petit) de bruyère*. Le *Tetrao tetrix*, L., à queue fourchue. — *C. à cinq doigts*. Le *Gallus pentadactylos*, Brisson. — *C. crépu*. Le *Gallus crispus*, Brisson, sauvage et domestique de l'Asie. — *C. domestique*. Le *Gallus domesticus*, Brisson. — *C. géant* ou *jago*. Le *Gallus giganteus*, Temm., de Sumatra. — *C. huppé*. Le *Gallus cristatus*, Brisson. — *C. des jardins*. La *Balsamite*. — *C. laineux* ou *à duvet*. Le *Gallus japonicus*, Brisson, *lanatus*, Temminck, sauvage à Ceylan. — *C. nain*. Le *Gallus pumilio*, Brisson, de Madagascar, à pattes emplumées. — *C. nègre* ou *de Mozambique*. Le *Gallus morio*, sauvage dans les Indes. — *C. de Saint-Pierre*. Le *Zeus faber*, L. Scombéroïde. — *C. sans queue*· Le *Gallus ecaudatus*, Temminck, sauvage à Ceylan. — *C. de Sonnerat*. Le *Gallus Sonneratii*, Temm. del'Inde. — *C. de Turquie*. Le *Gallus pusillus*, Temminck.

COQUE. s. f. [all. *Schale;* angl. *shell;* it. *scorza, buccia; follicolo*]. — **B**. Fruit ou portion de fruit sec dont la déhiscence a lieu avec élasticité. — Loges closes d'un péricarpe pluriloculaire, qui se séparent les unes des autres à la maturité, qu'elles soient déhiscentes ou non (Mirbel). — Carpelles qui ne présentent que la suture séminifère. — **Z**. La coquille d'œuf. — La portion chitineuse, etc., molle ou non, cassante des enveloppes de l'œuf qui correspond à cette dernière sur les Ovipares et Ovovivipares. — La *Feinte*, Clupé.

COQUE DU LEVANT. s. f. [κοκκός, ἀλιευτικός; all. *Kokkelskörner;* angl. *coculus indicus*, *fisher's-berries*]. Drupe desséchée de l'*Anarmita cocculus*, Arnott et Wight Ménispermacées du Malabar et des Moluques. Poison énergique, âcre et narcotique.

COQUELICOT. s. m. Le *Papaver rhœas*, L. [all. *Klatschrose;* esp. *ababot*], Papavéracée sans morphine.

COQUELINE. s. f. Le *Cochevis*.

COQUELOURDE. s. f. L'*Anémone pulsatille*.

COQUELUCHE. s. f. [all. *Keuchhusten;* angl. *hooping-cough;* it. *tosse asinima, pertusse;* esp. *coqueluche*]. Affection contagieuse, souvent épidémique, à manifestations pulmonaires catarrhales et toux violente, convulsive, revenant par quintes, à des intervalles plus ou moins longs. Les quintes consistent en plusieurs expirations successives, suivies d'une inspiration lente, pénible et sonore. La *C*. atteint surtout les enfants, depuis la naissance jusqu'à la seconde dentition, mais aussi les adultes par transmission contagieuse.

COQUELUCHEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne la coqueluche. — Qui en est atteint.

COQUELUCHON. s. m. L'*Aconitum napellus*, L., Renonculacée.

COQUEMOLLIER. s. m. La *Theophrasta americana*, L., Myrsinéacée de Saint-Domingue, etc.

COQUENAUDIER. s. m. Le *Garou*.

COQUERELLE. s. f. L'*Alkékenge*.

COQUERET. s. m. L'*Alkékenge*.

COQUESIGRUE. s. f. Le *Sumac*.

COQUET. s. m. La *Feinte*, Clupé.

COQUILLADE. s. f. Le *Blennius galerita*, L., Gobioïde de la Méditerranée.

COQUILLE. s. f. [de *coque, concha; κογχίον*; all. *Muschel;* angl. *eschel;* it. *nicchio, guscio*]. Enveloppe dure des Mollusques, produit ectodermique eccellulaire. — *C. d'œuf*. Spécialement l'enveloppe de phosphate et de carbonate calcaires, cassante, à trame albuminoïde, de l'œuf des Ovipares, produite par le passage à l'état solide d'une sécrétion des glandes de la portion, dite utérine de l'oviducte.

COQUILLER, ÈRE. adj. et s. Qui contient des coquilles. — Qui s'y rapporte. — Qui les forme.

COQUILLO. s. m. Les fruits de l'*Attalée*, à endocarpe dur.

COQUIOLE. s. f. La *Festuca ovina*, L., Graminée.

COQUIOULE. s. f. Comme *Coquiole*.

COR. s. m. [de *cornu*, corne; *clavus, gemursa; τύλος*; all. *Leichdorn, Hühnerauge;* angl. *corn;* it. et esp. *callo*]. Épaississement de l'épiderme, de sa couche cornée surtout, avec amincissement du derme dont souvent les papilles s'allongent pourtant, en même temps que la tumeur ainsi née gagne vers l'amincissement dermique. — Ils se forment quand les chaussures à semelles minces laissent établir des pressions sans glissement facile des points du pied où on les voit contre le cuir. — **Z**. Ce qui sort ou dépend de la *Perche du bois de cerf*. — *C. plantaires*. Ceux qui, plus larges, à portion centrale plus enfoncée dans le derme, siègent au talon ou à la plante du pied. — *C. sus-articulaires*. Les plus fréquents, développés au niveau, surtout dorsal, des articulations mais aussi sur le côté des orteils.

CORACAN. s. m. L'*Éleusine coracana*, Lam., Graminée d'Afrique.

CORACIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Corbeau* (*Corax*). — Les Passereaux plénirostres.

CORACIN. adj. et s. [κορακῖνος]. Comme *Coracidé*. — Le *Sciæna umbra*, L., Sciœnoïde. — Le *Platax*.

CORACO. [de κόραξ, corbeau]. Préfixe du nom des organes qui se rattachent à l'apophyse coracoïde.

CORACO-BRACHIAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'apophyse coracoïde et au bras. Le muscle coraco-huméral, Ch., situé à la partie supérieure interne du bras, s'attachant au sommet de l'apophyse coracoïde et au bord interne de l'humérus.

CORACO-CLAVI-AXILLAIRE. adj. et s. Le ligament suspenseur de l'aisselle ou de Gerdy.

CORACO-CLAVICULAIRE. adj. et s. m. Qui va de la clavicule à la partie postérieure de l'apophyse coracoïde.

CORACO-HUMÉRAL, ALE. adj. et s. m. Qui se rapporte à l'apophyse coracoïde et à l'humérus. Ligament inséré à l'apophyse coracoïde antérieure de la grosse tubérosité de l'humérus. — Le *Coraco-brachial*, muscle qui va de l'apophyse coracoïde à l'humérus.

CORACO-HYOÏDIEN, ENNE. s. m. Le muscle *Omoplat-hyoïdien*.

CORACOÏDE. adj. et s. [*coracoides*, de κόραξ, corbeau, et εἶδος, forme; all. *rabenschnabelartig;* angl. *coracoidous;* it. et esp. *coracoideo*]. Qui ressemble au bec de corbeau. — L'apophyse qui termine en dehors le bord supérieur de l'omoplate.

CORACOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne l'apophyse coracoïde.

CORACO-RADIAL, ALE. adj. et s. Le muscle *Biceps*, inséré à l'apophyse coracoïde et au radius.

CORAIL. s. m. [κοράλλιον; all. *Koralle;* angl. *coral;* it. *corallo;* esp. *coral*]. — **Z**. L'axe pierreux de certains Zoanthaires alcyonnaires, du *Corallium rubrum*, L., spécialement. — *C. blanc*. La *Madrepora* ou *Oculina virginea*, L. Lamk. — **B**. *C. des jardins*. Le *Piment*, en fruit.

CORALLIAIRE. adj. et s. Qui a rapport au *Corail*. — Famille de Cœlentérés polypoïdes alcyonnaires.

CORALLIDÉ, ÉE. adj. et. s. Comme *Coralliaire*.

CORALLIGÈNE. adj. [de κοράλλιον, corail, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre le corail.

CORALLIN. adj. Qui ressemble au corail, qui en contient.

CORALLINE. s. f. La *Corallina officinalis*, Lamouroux [all. et angl. *koralline;* it. *Corallina;* esp. *coralina*],

Algue floridée, tribu des Corallinées, à tiges et rameaux articulés, incrustés de calcaire blanchâtre ou verdâtre. — C. La *Péonine*.

CORALLINOÏDE. adj. [de κοράλλιον, corail, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au corail.

CORALLIOPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes rouges.

CORASSIN. s. m. Le *Cyprinus carassius*, Cyprin.

CORBEAU. s. m. [*Corvus*, L.; all. *Rabe*; angl. *raven*; it. *corvo*; esp. *cuervo*]. Genre de Passereaux conirostres omnivores. — Le *Corvus corax*, L. — *C. de mer*. Le *Trigla hicundo*, L., et autres *Trigles*. — Le *Sciæna umbra*, L., ou *niger*, Cuv.

CORBEGEAN. s. m. Le *Courlis*, *Scolopax arcuata*, L.

CORBICHET. s. m. Comme *Corbegean*.

CORBIGEAU. s. m. Les *Courlis* (*Numenius*).

CORCHORUS. s. m. Genre de Malvacées tropicales émollientes.

CORDE. s. f. [*chorda*, de χορδή, *intestin*, et corde d'instrument de musique; all. *Saite, Schnur*; angl. *cord*; it. *corda*; esp. *cuerda*]. — *C. de farcin*. Engorgement des vaisseaux lymphatiques sous-cutanés, qui ressemble à une corde. — **M. C.** Engorgement oblong et plus ou moins douloureux de l'urèthre, qui survient dans la blennorrhagie. — *C. dorsale*. La *Notocorde*. — *C. ligamenteuse de Weitbrecht*. Le *Ligament* de ce nom. — *C. sonores*. Les canaux demi-circulaires membraneux de l'oreille interne. — *C. spinale* [angl. *spinal cord*]. La moelle épinière. — *C. du tympan* (*funiculus tympani*). Nerf qui part du facial un peu avant sa sortie de l'aqueduc de Fallope, pénètre dans la caisse du tympan à la face interne de sa membrane, entre le manche du marteau et la grande branche de l'enclume, et sort par un conduit oblique en bas et en avant. Sans avoir donné de rameaux sur son trajet, ce nerf sort au voisinage de l'épine du sphénoïde et se jette dans le lingual. La corde du tympan transmet les sensations gustatives de la partie antéro-latérale de la muqueuse linguale (Cl. Bernard), et fait contracter les vaisseaux sanguins et les excréteurs de la glande sous-maxillaire. — *C. vocales* ou *de Ferrein*. Les replis muqueux et musculaires limitant la glotte.

CORDÉ, ÉE. adj. En forme ou consistance de corde.

CORDÉAC (Isère). Source froide sulfureuse.

CORDEAU. s. m. [*amussis*]. — **A.** Filament de substance nerveuse blanche qui sépare en deux moitiés la *Poutre*.

CORDELETTE. s. f. Petite corde; qui en a la forme.

CORDIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Cordia*. — Section des Borraginées.

CORDIE. s. f. [*Cordia*, Plum.]. Genre de Borraginées donnant les *Sebestes*.

CORDIAL, ALE. adj. et s. [de *cor*, cœur, *cordiacus*; it. *cordiale*]. Qui concerne le cœur. — **M. C.** Les médicaments qui suscitent d'actives contractions cardiaques et ramènent une plus égale répartition de la chaleur dans l'économie, y compris l'estomac.

CORDIFORME. adj. [de *cor*, cœur, et *forma*, forme]. En forme de cœur.

CORDON. s. m. [de *corde*; *funiculus*; all. *Strang*; angl. *string*; it. *cordone*; esp. *cordon*]. — **A.** Tout organe qui ressemble à une petite corde. — L'*Avant-lait* et l'*Entrefesses* en zootechnie. — **B.** Le *Podosperme*. — *C. nerveux*. Les principales divisions d'un nerf. — *C. génital*. Petit cordon qui s'étend du haut du corps de Wolff au sinus uro-génital, après réunion sur la ligne médiane du droit avec le gauche et contient le *Canal de Wolff*, plus celui de *Müller*. — *C. de Goll*. La partie interne des cordons blancs postérieurs de la moelle. — *C. ombilical*. Tige grêle, molle et flexible qui unit le fœtus au placenta. Son insertion a lieu au centre du placenta; quelquefois de sa circonférence. Au moment de la naissance le cordon a 40 à 60 centimètres de longueur. Il se compose de deux artères et de la veine ombilicales, d'une petite quantité de tissu cellulaire hyalin (*gélatine de Warton*), d'une gaine formée par l'amnios à la surface et d'une mince couche de tissu cellulaire au-dessous. — *C. pistillaire*. Le tissu conducteur qui de la base du style va aux ovules des Phanérogames. — *C. sanitaire*. Mesures qui consistaient à placer, dans le cas d'épidémie, une rangée d'agents de l'autorité autour d'une ville ou sur les confins d'une contrée, pour empêcher le passage des individus ou le transport des objets susceptibles de transmettre quelque maladie contagieuse. — *C. spermatique* ou *testiculaire* (*funiculus spermaticus*). L'ensemble des organes qui se portent du canal inguinal au testicule. La partie essentielle du cordon est formée par le canal déférent, les artères spermatique et déférentielle, les veines spermatiques, les lymphatiques du testicule et les nerfs. Le *Canal déférent* est placé en arrière.

CORDYCEPS. s. m. Le stroma du *Cordyceps purpurea*, Link (*Claviceps* ou *Cordyceps* de quelques-uns), Champignon pyrénomycète clavarié formant l'*Ergot de seigle*.

CORDYLE. s. m. [κορδυλος]. Le *Thon*. — **M. C.** Les excréments de Crocodiliens, de Stellions dits médicamenteux.

CORDYLINE. s. f. Genre de Liliacées de l'Australie, etc., antiscorbutiques.

CORDYLOPHORE. s. m. [*Cordylophora*, Allm.]. Genre de Polypes hydraires marins et d'eau douce.

CORÉ. s. f. [κόρη]. La *Pupille*.

CORÉCLISE. s. f. [de κόρη, pupille, et κλεῖσις, occlusion]. L'occlusion pupillaire.

CORECTASIE. s. f. [de ἔκτασις, extension]. La dilatation pupillaire.

CORECTOMIE. s. f. [de ἐκτομή, excision]. L'*Iridectomie*.

CORECTOPIE. s. f. [all. *Corectopie*; angl. *corectopy*; it. et esp. *corectopia*]. Le déplacement congénital ou la déformation de la pupille.

CORÉDIALYSE. s. f. L'*Iridodyalise*.

CORÉDIASTASE. s. f. La *Corédiastole*.

CORÉDIASTOLE. s. f. [de κόρη, pupille, et διασθέλλειν, étendre]. La dilatation pupillaire.

CORÉE. s. f. [*Coreus*, Fabr.]. Genre d'Hémiptères phytophages.

CORÉLYSIE. s. f. [*corelysis*; de κόρη, pupille, et λυεῖν, séparer]. Rupture des adhérences pupillaires dans la synéchie.

CORÉMÉGINE. s. f. [de κόρη, pupille, et μέγας, grand]. L'*Atropine* (Runge), qui dilate la pupille.

CORÉMORPHOSE. s. f. [de κόρη, pupille, et μορφωσις, morphose]. Formation d'une pupille artificielle. — *Iridectomie*.

CORENC (Isère). Source froide chlorurée sodique sulfureuse, acide sulfhydrique, acide carbonique libre.

CORÉOMÈTRE. s. m. [de κόρη, pupille, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la largeur de la pupille.

CORÉPARELCYSE. s. f. [de κόρη, pupille, et παρέλκειν, allonger]. Pupille artificielle obtenue par allongement de celle-là.

CORÉPHTHISIE. s. f. [de φθίσις, maigreur]. Rétrécissement pupillaire.

CORÈTE. s. f. Le *Corchorus olitorius*, L., Malvacée tiliacée d'Afrique.

CORÉTOMÉDYALISE. s. f. L'*Iridotomédialyse*.

CORÉTOMIE. s. f. L'*Iridotomie*.

CORETTE. s. f. Comme *Corète*.

CORIACE. adj. Qui a la dureté du cuir.

CORIACÉ, ÉE. adj. [de *corium*, cuir]. Qui ressemble au cuir. — **Z.** Les *Pupipares*.

CORIAIRE. adj. et s. [de *coriarius*, tanneur; le sumac]. Qui tient au tannage. — La *Coriaria myrtifolia*, L. Rutacée coriariée et autres Coriariées.

CORIAMYRTINE. s. f. Glycoside vénéneuse de la *Coriaria myrtifolia*, L. ($C^{46}H^{26}O^{16}$).

CORIANDRE. s. f. [κόριον; all. *Koriander*; angl. *coriander*; it. et esp. *coriandro*]. Genre d'Ombellifères. — *C. commune*. Le *Coriandrum sativum*, L., stimulante.

CORIARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Coriaire*. — Tribu des Rutacées à fleurs régulières, à fruit de cinq à dix coques.

CORIARINE. s. f. Matière non vénéneuse de la *Coriaria myrtifolia*, L.

CORIDE. s. f. [*Coris*, L.]. Genre de Primulacées des sables marins.

CORIINE. s. f. Produit de décomposition des albuminoïdes du *Chorion*.

CORINDE. s. f. Le *Cardiospermum halicacabum*, L., Sapindacée cultivée.

CORINE. s. f. La *Gazelle.*

CORIS. s. f. Le *Cypraea moneta*, L., Lamellibranche. — Genre de Poissons voisins des *Labres.*

CORISANTHÉRIE. s. f. [de κόρος, balai, et ἀνθερός, fleuri.] L'état en balai ou libre des anthères.

CORISE. s. f. [*Corixa*, Geoff.]. Genre d'Hémiptères hétéroptères hydrocorés, à tarses postérieurs en nageoires, ne nageant pas sur le dos, comme les Notonectes.

CORISEN. s. m. Le *Ginseng.*

CORLARO. s. m. Le *Labrus corlaro*, L., à dos vert foncé taché de brun.

CORLIEU. s. m. Le *Courlis, Numenius phœopus*, Lath., Échassier longirostre.

CORMAILLOT. s. m. Le *Bigorneau perceur.*

CORME. s. f. La mélonide du *Cormier.*

CORMENS (Illyrie). Source froide chlorurée calcique; silice, azote.

CORMIER. s. m. Le *Sorbus domestica*, L. [all. *Spierlingsbaum;* angl. *sorbapple-tree;* it. *sorbo;* esp. *serbal*], Rosacée.

CORMORAN. s. m. [*Halicus*, Ill., *Phalacrocorax*, Cuv.; all. *Scharbe, Secrabe*]. Palmipède totipalme à poche pharyngienne (*Carbo cormoranus*, Meyer).

CORMUS. s. m. [de χορμός, tronc]. L'ensemble formé par les Cœlentérés agrégés en colonie.

CORNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Cornouillier* (*Cornus*). — Famille de dicotylédones dialypétales, à feuilles opposées sans stipules, voisines des Caprifoliacées.

CORNACHINE. adj. et s. Poudre purgative antimoniée et à la scammonée.

CORNAGE. s. m. [all. *Keuchen;* angl. *roaring, whistling, wheezing;* it. *alitare;* esp. *cornaje*]. Bruit que font entendre en respirant les asthmatiques, les chevaux emphysémateux.

CORNAILLE. s. f. La drupe infère du *Cornouillier.*

CORNARD. adj. et s. m. Qui est atteint de *Cornage.*

CORNASSAU. s. m. Le *Corlaro.*

CORNE. s. f. [*cornu;* κέρας; all. et angl. *Horn;* it. *corno;* esp. *cuerno*]. Tissu épidermique dur, généralement blanchâtre ou noirâtre, terne ou luisant, dur ou mou, qui revêt extérieurement certaines parties du corps de différents Vertébrés. La corne constitue les sabots, les ongles, les onglons, les griffes, les ergots, le bec, les éminences coniques et dures qui naissent de la peau des *Cornillons*, sur le nez du rhinocéros, etc. Partout ce tissu a l'origine et la constitution du tissu des ongles. — *C. d'Ammon.* Deux prolongements médullaires qui naissent, l'un à droite, l'autre à gauche de la partie postérieure du corps calleux et s'enfoncent dans la partie inférieure des ventricules latéraux du cerveau. — *C. caduques* ou *Bois de cerf.* Prolongements osseux qui se développent chaque année sur les Cervidés, comme prolongements caducs de l'apophyse frontale développée sur chaque bosse ou tubérosité frontale. Cet os caduc, sans moelle adipeuse, est couvert d'une peau velue, très vasculaire, qui perd peu à peu sa vascularité, se mortifie et se détache en lambeaux. Alors ce prolongement osseux se nécrose, se sépare de l'apophyse frontale restée vasculaire, et tombe pour se régénérer par ostéogénie que devance une formation de substance préosseuse. — *C. des cartilages, des os.* Portions plus ou moins saillantes du tissu de certains cartilages et os hyoïde, thyréoïde, etc. — *C. de cerf calcinée.* C'est du phosphate de chaux qu'on obtient en calcinant jusqu'à blanc la corne de cerf. — *C. du coccyx.* Éminences appartenant au coccyx, et qui s'articulent avec les cornes du sacrum. — *C. creuses* ou *persistantes.* Les cornes épidermiques ou de tissu corné proprement dit, recouvrant l'*axe osseux*, lequel est l'homologue persistant sur divers Ruminants des *cornes* osseuses caduques des Cervidés. — *C. cutanées.* Productions morbides qui s'observent chez l'homme, surtout chez les vieillards, à la face, aux mains et autres parties du corps. Elles sont composées de cellules épithéliales pavimenteuses, allongées, peu granuleuses, soudées ensemble; mais cette soudure n'est jamais si complète que dans les ongles, sabots et cornes épidermiques. — *C. du sacrum.* Petites apophyses de la partie inférieure et postérieure de cet os. — *C. utérines* ou *de la matrice.* Les *Trompes utérines* chez la femme, mais par un abus de mots, car il n'y a que l'utérus des Mammifères autres que les singes et la femme qui ait deux cornes.

CORNÉ, ÉE. adj. [*corneus;* κερατοειδής; all. *hörnig, hörnern;* it. et esp. *corneo*]. Qui a rapport à la corne, qui en a l'apparence. — **B.** Comme *Cornacé.*

CORNÉAL, ALE. adj. Qui a rapport à la *Cornée.*

CORNÉE. s. f. [*cornea tunica*, de *corneus*, cornée; all. *Hornhaut;* angl. it. et esp. *cornea*]. — *C. opaque* (*cornea opaca*). La *Sclérotique.* — *C. transparente.* La *C.* proprement dite (*cornea pellucida*), membrane circulaire, transparente, qui revêt le cinquième antérieur de tout le globe de l'œil. Enchâssée dans la grande ouverture de la *Sclérotique*, comme un segment d'une sphère plus petite, adaptée à une plus grande. 1° Sa face antérieure, convexe, est revêtue d'un prolongement de l'épithélium pavimenteux conjonctival, à cellules polyédriques, presque prismatiques. 2° Au-dessous de ce feuillet se trouve une mince couche de matière homogène, finement granuleuse avec quelques noyaux du tissu cellulaire, homologue du soubassement hyalin de la conjonctive; elle a un réseau de capillaires continu à ceux de cette muqueuse, mais jusqu'au sixième mois environ de la vie intra-utérine seulement et qui s'atrophie alors. 3° Tissu propre de la cornée constitué par des faisceaux de fibres du tissu cellulaire anastomosées, continus avec ceux de la sclérotique, riches en cellules fibro-plastiques étoilées, sans vaisseaux. Entre eux est une matière amorphe, transparente, solide qui dans l'eau bouillante donne de la *chondrine*, outre la *gélatine.* De nombreuses fibres nerveuses provenant des ciliaires la traversent et viennent se terminer dans le *soubassement hyalin* ci-dessus jusqu'à l'épiderme. La membrane de Demours ou de Descemet absolument homogène, hyaline ainsi que sa rangée de cellules épithéliales, tapisse sa face postérieure. L'épaisseur de la cornée est de 9 dixièmes de millimètre au centre, 1 millimètre ou un peu plus à la périphérie, sur lesquels on compte : $0^{mm},030$ à $0^{mm},040$ ou $0^{mm},050$ pour son épithélium polyédrique plutôt que pavimenteux : $0^{mm},012$ pour le soubassement hyalin (d'épaississement facile par la multiplication morbide de ses noyaux, etc.) et : $0^{mm},010$ pour la membrane de Descemet. Restent $0^{mm},7$ à $0^{mm},8$ pour l'épaisseur du tissu propre de la cornée qui doit sa translucidité, à côté de celui de la sclérotique, à la manière dont sa substance hyaline amorphe fait un tout physiquement homogène des plans de contiguïté de ses cellules étoilées et des faisceaux de leurs prolongements fibrillaires.

CORNEAU. s. m. La *Feinte*, Clupé.

CORNÉEN, ENNE. adj. Comme *Cornéal.*

CORNEILLA (Pyrénées-Orientales). Source froide, ferrugineuse, acidule.

CORNEILLE. s. f. Le *Corvus corone*, L., Passereau plenirostre. — *C. mantelée.* Le *Corvus cornix*, L.

CORNÉITE. s. f. La *Kératite.*

CORNÉOLE. s. f. La *Genista tinctoria*, L., Légumineuse.

CORNET. s. m. [*concha;* it. *cornetto;* esp. *corneta*]. — **M. C.** *C. acoustique* [all. *Hohrrohr;* angl. *acoustic-tub;* it. *tromba acustica*]. Instrument conique, très évasé à l'une de ses extrémités, destiné à remédier à la faiblesse de l'ouïe, qui rassemble et concentre les ondes sonores. — **A.** *C. ethmoïdal* ou *moyen.* Lame mince de l'ethmoïde au-dessous du *C. de Morgagni.* — *C. inférieur.* Os distinct en bas au côté externe des fosses nasales, mince, ovalaire; articulé avec le maxillaire supérieur, l'unguis et le palatin. — *C. de Morgagni.* Portion de l'ethmoïde, mince, roulée en cornet sur le côté en haut de la lame perpendiculaire de l'ethmoïde. — *C. sphénoïdal* ou *de Bertin.* Lame roulée en cornet; dépendance du côté de la face antérieure du sphénoïde, à l'entrée des cellules sphénoïdales.

CORNETTE. s. m. Le *Mélampyre.*

CORNEUR. s. m. Mieux que *Cornard.*

CORNICHON. s. m. Le *Concombre*, encore petit, conservé dans le vinaigre.

CORNICULÉ, ÉE. adj. Qui est en forme de cornet.

CORNINE. s. f. Principe du *Cornus florida*, très amer.

CORNILLON. s. m. L'axe osseux des cornes épidermiques des Ruminants, homologue persistant de la dague et du *Merrain* du cerf, qui, prolongeant l'apophyse frontale de chaque côté, est couvert d'une peau molle et vas-

culaire, présentant des crètes ou feuillets comme ceux du lit de l'ongle, surmontés ou non de papilles.

CORNINE. s. f. La *Corniine*.

CORNIOLE. s. f. [de *corniculeum*, entonnoir]. — **B.** La *Cornuelle*. — **A.** La *Trachée*.

CORNIX. s. f. — **A.** La voûte à trois piliers du cerveau.

CORNOUILLE. s. f. Comme *Cornaille*.

CORNOUILLER. s. m. Le *Cornus mas*, L. [all. *Hornstronch;* angl. *cornel-tree;* it. *corniolo;* esp. *cornejo*], Cornacée indigène. — *C. mâle*. Le *Cornus mas*, L. — *C. sanguin* ou *femelle*. Le *Cornus sanguinea*, L.

CORNU, E. adj. Qui a des cornes. — Les Solipèdes sur lesquels la hanche, très prononcée, forme une forte saillie.

CORNUE. s. f. [*retorta;* all. *Retorte;* angl. *retort;* it. *storta;* esp. *retorta*]. Vase de verre, de métal ou de grès, employé en chimie pour certaines distillations. — *C. tubulée*. Celle dont la *voûte* a une ouverture que l'on ferme à volonté.

CORNUELLE. s. f. La *Macre;* son fruit indéhiscent.

CORNUET. s. m. Le *Bidens tripartita*, L., Synanthérée corymbifère, à feuilles opposées tripartites.

CORNULARIE. s. f. [*Cornularia*, Lamk.]. Genre de Zoanthaires polypiers.

CORNUPÈDE. adj. et s. [de *cornu*, corne et *pes*, pied]. Qui a de la corne aux pieds. — Les Pachydermes, les Ruminants.

CORNUTIE. s. f. [*Cornutia*, L.]. Genre de Verbénacées des Antilles.

COROLLACÉ, ÉE. adj. Semblable à une corolle ou à un pétale; qui en porte.

COROLLAIRE. adj. [angl. *corollary*]. Qui a rapport à la corolle, aux pétales.

COROLLE. s. f. [de *corona;* all. *Blumenkrone;* angl. *corolla, petal;* it. *corolla;* esp. *corola*]. Périanthe coloré. L'enveloppe interne d'un périanthe double. — *C. dialypétale* ou *polypétale*. Celle qui est formée de plusieurs pétales, distincts dans toute leur étendue. — *C. gamopétale* ou *monopétate*. Celle qui est formée d'une seule lame en tube s'élargissant plus ou moins avec plusieurs divisions homologues d'autant de sépales.

COROLLÉ, ÉE. adj. Pourvu d'une corolle.

COROLLIFÈRE. adj. Qui porte la corolle.

COROLLIFLORE. adj. Dont la fleur est corollée. — Les dicotylédones gamopétales hypogynes.

COROLLIFORME. adj. Qui a la forme d une corolle.

COROLLIN, INE. adj. Qui se rapporte à la corolle.

COROLLULE. s. f. [de *corolla*]. Petite corolle.

CORONAIRE. adj. et s. [de *corona*, couronne; all. *kranzförmig;* angl. *coronary;* it. et esp. *coronario*]. Contourné en couronne. — *C. stomachique* ou *supérieure de l'estomac*. L'artère *stomo-gastrique*, Ch. [all. *Kranzarterien;* angl. *coronary arteries;* it. *arterie coronarie*]. C'est une des trois branches de la cœliaque; elle se dirige vers l'orifice supérieur de l'estomac, se prolonge le long de sa petite courbure. Il y a une *veine* correspondante du même nom, allant à la veine porte abdominale. — *C. stomachiques*. Les quatre artères que reçoit l'estomac (la *C.* stomachique, les deux gastro-épiploïdes et la pylorique).

CORONAL, ALE. adj. et s. m. [*coronalis, coronarius;* it. *coronale*]. Qui concerne la couronne, l'os coronal. — *C.* ou *Os C.* (*os puppis, os coronale*, de κορώνη, rondeur de la poupe d'un vaisseau). L'*Os frontal*.

CORONELLE. s. f. Le *Coluber* (*Tropidonotus*) *coronella*, L., Couleuvre d'Europe.

CORONIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui a la forme, la disposition d'une couronne.

CORONILLE. s. f. [*Coronilla*, Neck.]. Genre de Légumineuses papilionacées purgatives.

CORONOÏDE. adj. [de κορώνη, corneille, et εἶδος, ressemblance; all. *krönenförmig;* angl. *coronoid;* it. *coronoide*]. Dont la forme est comparable à celle du bec d'une corneille.

CORONOÏDIEN, ENNE. adj. Qui se rapporte à l'apophyse coronoïde.

CORONOPE. s. m. [*Coronopus*, Rupp.]. Genre de Crucifères amères, etc.

CORONULE. s. f. [*Coronula*]. Genre de Cirripèdes se fixant à la peau des Baleines, etc.

COROSOL ou **COROSSOL**. s. m. L'*Anona muricata*, L., à fruit alimentaire. — *C. réticulé, sauvage* ou *Petit C.* L'*Anona reticulata*.

COROSSOLIER. s. m. L'*Anona muricata* ou *Grand Corossol*, Anonacée d'Amérique.

COROYÈRE. Faute au lieu de *Corroyère*.

CORP. s. m. Le *Coracin*.

CORPS. s. m. [*corpus;* σῶμα, χρώς; all. *Korper;* angl. *body;* it. *corpo;* esp. *cuerpo*]. Toute partie de la matière qui tombe sous nos sens. On distingue les corps en *solides* et en *fluides*, et ceux-ci en *liquides* et en *gaz* ou *fluides élastiques*. — *C. adénoïde*. Autrefois la prostate. — Les *Mélanoses* ou tumeurs mélaniques (Blasius, 1837). — *C. amylacé*. La *Cellulose*, l'*Amidon*. — *C. bordant*, ou *bordé, frangé* ou *godronné*. Le côté interne de la corne d'Ammon. — *C. cannelé*. Le *C. strié*. — *C. catalytiques*. Les *Ferments*. — *C. caverneux*. Ce sont deux cylindres formés de tissu érectile, et destinés à donner à la verge la rigidité nécessaire pour la copulation. Ils sont adossés comme les canons d'un fusil double. L'*extrémité antérieure* des corps caverneux est arrondie, et forme une double tête, recouverte par le gland. Au niveau de l'*extrémité postérieure*, les deux corps caverneux se séparent et vont s'insérer, en s'amincissant, sur les branches ascendantes de l'ischion et descendante du pubis. La *Membrane* fibreuse constituée par des faisceaux de fibres du tissu cellulaire entre-croisés avec une trame de fines fibres élastiques. Sous la membrane on trouve le tissu érectile, spongieux, rougeâtre. — *C. clignotant*. La membrane *clignotante*. — *C. ciliaire*. Le *Muscle ciliaire*. — *C. calleux*. L'ensemble des tubes nerveux cérébraux formant une large et longue commissure blanche reliant les deux moitiés du cerveau l'une à l'autre, en rayonnant vers les hémisphères et occupant le fond de la grande scissure médiane. — *C. conique*. Le *C. de Rosenmüller*. — *C. conoïde*. Le *Conarium*. — *C. cotylédonaire*. Les cotylédons rapprochés. — *C. étrangers* [all. *fremde Korper;* angl. *foreign bodies;* it. *corpi stranieri*]. Corps introduits accidentellement du dehors dans une cavité naturelle, ou produits par le contenu de celle-ci, développés dans l'organisme sans en faire partie ou après avoir cessé d'en faire partie, puis devenus libres et mobiles dans son intérieur. — Tout corps qui pénètre sous la peau, dans le tissu d'un organe ou entre des organes. — *C. fibro-plastique*. Les *Cellules* du tissu cellulaire, allongées, etc. — *C. folliculaire vaginal*. La *Glande vulvo-vaginale*. — *C. fusiformes*. Les *C. fibroplastiques*. — *C. godronné*. La substance grise formant une série de reliefs sur le bord interne du pied d'hippocampe. — *C. granuleux*. Les *Leucocytes* devenus granuleux. — *C. d'Highmore* [*meatus seminarius*]. Renflement de la tunique albuginée vers le bord supérieur du testicule; les vaisseaux séminifères le traversent obliquement en se rendant à la tête de l'épididyme et en sens inverse l'artère testiculaire. — *C. hyaloïde*. Le *C. vitré*. — *C. inertes*. Ceux qui ne sont pas organisés. — *C. innominé*. L'organe de Giraldès. — *C. jaune* (*corpus luteum*). L'*Oariule*. — *C. ligneux*. Le *Duramen* — *C. minéraux* ou *inorganiques*. Ceux que la cosmologie ou ses subdivisions étudient. — *C. muqueux* ou *de Malpighi*. La portion profonde de l'épiderme à cellules polyédriques — *C. d'Oken* ou *pampiniformes*. Les *Corps de Wolff*. — *C. organisés*. Nom donné, au point de vue statique, aux êtres doués d'organisation, dont l'étude fait le sujet de la biologie. En ayant égard aux phénomènes ou actes qu'ils accomplissent sous le rapport dynamique, on se sert, pour les désigner, de l'expression *C. vivants* ou *animés*. —— *C. papillaire*. L'ensemble des papilles du derme. — *C. pituitaire*. La *Glande pituitaire*. — *C. psalloïde*. La *Lyre*. — *C. rhomboïdal, olivaire, ciliaire, dentelé, denté* ou *frangé*. Composé d'une mince lame *cendrée* plissée en zigzag, entourant de la substance blanche; il se trouve au milieu de chaque lobe du cervelet. — *C. de Rosenmüller*. Organe mince, tubuleux, dans le ligament large près de l'*ovaire;* reste sur la femelle de la portion sexuelle du *C. de Wolff* dont les canalicules forment les tubes de celui-ci, qui sont les homologues des tubes séminifères ou des tubes efférents du mâle, pendant que le *Canal de Wolff* demeure comme *canal collecteur* de ces tubes à épithélium cilié, canal court, terminé en cul-de-sac ici. — *C. simples*. *Prin-*

cipes ou *éléments*, dont on n'a pu tirer, jusqu'à ce jour, qu'une seule espèce de molécules insécables ou atomes. Les corps simples forment, en se combinant deux à deux, ou trois à trois, ou quatre à quatre, et plus rarement cinq à cinq, les *corps composés*. — *C. spongieux sanguins*. Petits sinus veineux entourant le follicule des poils de la moustache des Mammifères. — *C. striés*. Partie du cerveau saillante dans les ventricules latéraux, ainsi nommé à cause des nombreuses stries blanches qui traversent la substance grise. — *C. thyréoïde*. La *Thyréoïde*. — *C. vitré*. Le milieu translucide de l'œil qui occupe tout l'espace compris entre le cristallin et la rétine. Mince sur le fœtus, dès la naissance de l'œil. Formé d'abord presque uniquement de cellules fibro-plastiques étoilées, traversé par un rameau de l'artère centrale de la rétine avec sa gaine péri-vasculaire qui gagne la face postérieure de la cristalloïde; une substance amorphe hyaline le rend de plus en plus gélatiniforme, *vitré*. Il conserve cet état *hyaloïde* et une consistance de tissu cellulaire mou, sans couler comme une humeur, sauf altérations. La présence de corps étrangers et les maladies lui font souvent reprendre l'état compact du tissu cellulaire ordinaire. — *C. de Wolff*. Organes embryonnaires sous-diaphragmatiques lombaires, dérivés de l'épithélium dit germinatif de la cavité pleuro-péritonéale, composés d'une partie ou *région urinaire*, à canalicules tortueux et glomérules vasculaires, qui deviendra le rein, et d'une partie ou *région sexuelle* à la face antérieure et supérieure de l'organe. Celle-ci a des conduits rectilignes qui deviendront *vaisseaux efférents* et probablement conduits séminifères du testicule, ainsi que *vasa aberrantia* ou *conduits borgnes*, ou appendices de la fin du testicule et de l'origine du canal déférent.

CORPORATION. s. f. — L'ensemble des individus d'une même ville ou d'une même profession associés, formant corps sous certaines règles tendant à un but spécial, moral ou professionnel.

CORPULENCE. s. f. [*corpulentia*, de *corpus*, corps; εὐσαρκία, παχύτης; all. *Corpulenz*, *Bebleibtheit*; angl. *corpulency*; it. *corpulenza*; esp. *corpulencia*]. La taille de l'homme considérée par rapport à sa grandeur et à sa grosseur. — **M. C.** Parfois *Obésité* ou *Polysarcie* même.

CORPUSCULAIRE. adj. Qui concerne les *Corpuscules*.

CORPUSCULE. s. m. [*corpusculum*, diminutif de *corpus*; all. *Körpchen*; angl. *corpuscule*; it. et esp. *corpusculo*]. Corps d'une extrême ténuité, supposé ou non indivisible. — *Atome*. — *C. amylacés* ou *amyloïdes de Valentin*. *C.* dans le corps strié, la moelle allongée, etc., qui ont la forme et le volume des grains de fécule ($0^{mm},015$ à $0^{mm},30$), mais ils sont composés d'albuminoïdes. — *C. des Anthéridies*. Leurs *Spermatozoïdes*. — *C. brillants*. Mauvaise désignation des spores des Schizomycètes, d'après leur mode de réfraction sous le microscope. — *C. calcaire*. L'*Ostéoplaste*. — *C. du cartilage*. Les cellules du *Cartilage*. — *C. céphalique*. Corpuscule réfractant fortement la lumière qui apparaît près du noyau des *Spermatoblastes*, et qui devient la tête du spermatozoïde qui en dérive. — *C. cytoïdes*. Les *Leucocytes* sans corpuscules nucléiformes. — *C. fécondants*. Les *Spermatozoïdes*. — *C. ganglionnaires*. Les cellules nerveuses des ganglions. — *C. germes*. Comme *Cellule germe*. — *C. génitaux* (Finger). Corpuscules de $0^{mm},1$ et plus, à la base des papilles du tégument du clitoris et du gland, mamelonnés, grenus, recevant une terminaison nerveuse. — *C. granuleux*. Les *Leucocytes granuleux*. — *C. incolores du sang, de la lymphe*. Les *Leucocytes*. — *C. de Malpighi*. Les grains glanduleux de la rate. — *C. mobiles des Algues*. Leurs *Spermatozoïdes*. — *C. moléculaires*. Les *Granulations moléculaires*. — *C. noirs des os ou ramifiés*. Les *Ostéoplastes*. — *C. de Pacini*. Petits corps arrondis ou ovoïdes (de 1 à 4 millimètres) appendus aux nerfs par un pédicule très ténu. On les trouve sur les filets voisins du coude, du talon, des malléoles, etc., sur les nerfs du grand sympathique voisins du pancréas et du mésentère. — *C. du tact*, *de Meisner* [*corpuscula tactus*; all. *Tactkörperchen*]. *C.* particuliers, ayant environ 6 à 8 centièmes de millimètres, de l'épaisseur du sommet d'un certain nombre des papilles de la peau et de la langue. Le cylindre-axe des tubes nerveux se termine dans leur épaisseur. — *C. de Vater*. Les *C. de Pacini*. — *C. vibrants* ou de *Cornalia*. Les psorospermies de la pébrine. — Les spores des Schizomycètes.

CORRECTIF, IVE. adj. et s. m. [*corrigens*, *correctorius*, de *corrigere*, de *cum*, avec, et *regere*, régir; all. *Korrectivmittel*; angl. *corrigent*; it. *correttivo*; esp. *correctivo*]. Qui corrige. — **M. C.** Les substances ajoutées à un médicament pour en modifier l'action.

CORRÉE. s. f. [*Correa*, Smith]. Genre de Rutacées aromatiques stimulantes.

CORRÉLATION. s. f. Le fait d'être dans une relation telle avec un autre objet ou une autre qualité, que l'un suppose l'autre. — *C. des forces*. Ce fait que, pour toutes, il y a une proportionnalité entre la quantité disparue de l'une et la quantité d'une autre mise en évidence ou de travail produit simultanément.

CORROBORANT, ANTE. adj. et s. m. [*corroborans*, de *corroborare*, fortifier; all. *stärkend*; angl. *corroborative*; it. et esp. *corroborante*]. Moyen dont l'emploi est propre à augmenter la force de la constitution d'un être.

CORROBORATIF, IVE. adj. et s. Comme *Corroborant*.

CORRODANT, ANTE. adj. *Corrosif*.

CORROSIF, IVE. adj. [*corrosivus*; all. *ätzend*, *fressend*; angl. *corrosive*; it. et esp. *corrosivo*]. Qui corrode un tissu, etc., qui détruit ou use.

CORROSION. s. f. [*corrosio*, de *corrodere*, de *cum*, avec, et *rodere*, ronger; διάβρωσις; all. *Zerfressung*; angl. *corrosion*; it. *corrosione*]. Effet des corrosifs, par mortification en masse ou en parcelles très petites d'un tissu, ou par sa liquéfaction; par usure des parties dures, etc.

CORROYÈRE. s. f. La *Coriaire*.

CORRUGATEUR. adj. et s. m. [de *corrugare*, plisser, de *cum*, avec, et *ruga*, ride; all. *Augenbrumenrunzler*; angl. *corrugator*; it. *corrugatore*]. Qui cause la corrugation.

CORRUGATION. s. f. [ῥίκνωσις; all. *Runzeln*; it. *corrugazione*; esp. *corrugacion*]. La production de petites rides à la surface d'un organe, son froncement, sa crispation, quelle qu'en soit la cause par contraction de fibres-cellules, etc. — La formation sénile de petites rides.

CORSELET. s. m. Le thorax. — Partie du corps des Insectes entre la tête et l'abdomen.

CORSET. s. m. [all. *Schnürleib*; angl. *stays*; it. *giustacuore*; esp. *corse*]. Partie du vêtement des femmes qui enveloppe exactement la poitrine. — **M. C.** Bandages faits d'une ou plusieurs pièces, qui embrassent la plus grande partie du tronc. — *C. orthopédiques*. Ceux qui ont pour objet de corriger ou de prévenir les déviations de la taille.

CORTEGADA (Espagne). Sources thermales bicarbonatées, ferrugineuses et sulfureuses.

CORTÉPINITANNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{10}O^{10}$) extrait de l'écorce de pin.

CORTEX. s. m. Pour *Écorce*.

CORTICAL, ALE. adj. et s. [de *cortex*, écorce; it. *corticale*]. Qui a rapport à la surface, à l'écorce. Qui la constitue. — *C. osseux* (Ténon). Mince couche osseuse qui, recouvrant la racine des dents, va en s'amincissant à mesure qu'elle se rapproche de l'émail de la couronne. Les dents des Mammifères qui ne sont pourvues de cortical que sur leurs racines sont celles des Hommes, Quadrumanes, Carnassiers, Rongeurs, etc. Celles qui, outre la couche de cortical radiculaire, ont une autre couche de cette variété d'os autour de la couronne et forment ainsi réunies au cortical radiculaire une enveloppe totale à la dent, sont les dents à cortical *radiculaire* et *coronaire*, ou *cortical en involucre* (Ruminants, Pachydermes, etc.). Dans ce cas, sa production a lieu à l'aide et aux dépens d'un organe particulier fibro-cartilagineux vasculaire dépendant de la paroi du follicule des molaires. — Le *C. osseux* représente dans la paroi des follicules dentaires un homologue des pièces osseuses dermiques existant sur nombre d'autres vertébrés en divers points de la peau.

CORTICIFÈRE. adj. [de *cortex*, écorce, et *ferre*, porter]. Qui porte de l'écorce.

CORTICINE. s. f. *Tannin* (Braconnot) de l'écorce des dicotylédones.

CORTICO-OPTIQUE. adj. Ce qui tient à la *Couche corticale* du cerveau et à la *Couche optique*.

CORTINAIRE. s. m. [*Cortinarius*, L.]. Genre d'Agaricinées à cortine filamenteuse.

CORTINE. s. f. [*cortina*, cuve.] Débris de la volva des Champignons, quand il en reste attachés au bord du chapeau sans tenir au pédicule.

CORTIQUÉ, ÉE. adj. [de *cortex*, écorce]. Pourvu d'une écorce. — Cortiqueux.

CORTIQUEUX, EUSE. adj. Qui est pourvu d'une écorce coriace.

CORTUSE. s. f. [*Cortusa*, L.]. Genre de Primulacées astringentes.

CORU. s. m. Apocynacée des Indes à suc antidiarrhéique.

CORYBANTE. s. m. Espèce de frénétiques anciens rapprochés des convulsionnaires.

CORYBANTISME. s. m. [de κορύϐας, gén. κορυϐαντος, corybante, prêtre de Cybèle]. Les visions fantastiques des corybantes, des convulsionnaires.

CORYCUS. s. m. [de κώρυκος, sac de cuir]. Instrument de la gymnastique ancienne.

CORYDALE. s. f. Genre de Fumariacées amères. — *C. à racine creuse.* La *Corydalis tuberosa*, DC. — *C. à racine solide.* La *Corydalis bulbosa*, DC.

CORYDALINE. s. f. [all. *Korydalin*]. Alcaloïde des *Corydales* et des *Aristoloches*, cristallisable, sans saveur ($C^{36}H^{19}AzO^{8}$).

CORYMBE. s. m. [de κόρυμϐος, sommet d'une tige; all. *Doldentraube;* angl. *corymbus;* it. *corymbo*]. Inflorescence indéfinie dans laquelle les pédoncules floraux s'élèvent à la même hauteur, quoique partant de points différents. — *C. simple.* Celui des *Pruirus mahaleb*, L., etc.; dont les pédoncules ne se subdivisent pas. — *C. composé.* Celui des sureaux, sorbiers, etc., dont les pédoncules se subdivisent avant de porter la fleur.

CORYMBIFÈRE. adj. et s. [*corymbifer*]. Qui a des fleurs en corymbe. — Les *Radiées*, section des Synanthérées à inflorescence en cyme corymbiforme.

CORYMBIFORME. adj. et s. [de *corymbus*, grappe, et *forma*, forme]. En forme de corymbe. — Les Synanthérées radiées tubuliflores, dont l'inflorescence est une *cyme* en forme de *corymbe*.

CORYNE. s. f. Genre de Médusaires.

CORYPHE. s. f. [*Corypha*, L.]. Genre de Palmiers de l'Inde tropicale.

CORYPHÈNE. s. m. [κορύφαίνα, la lampuga, de κόρυς, tête, casque, et φάινω, je brille]. Genre de Scombéroïdes.

CORYPHÉNOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Coryphènes*. — Section des Acanthoptérygiens.

CORYZA. s. m. [κόρυζα; all. *Schnupfen;* angl. *coryza, nasal catarrh;* it. *corizza;* esp. *coriza; rhinite;* vulg. *rhume de cerveau*]. Phlegmasie de la muqueuse des fosses nasales. — *C. des foins.* Affection dont les symptômes sont ordinairement les suivants : coryza avec fréquents éternuements, inflammation de la conjonctive et du pharynx, toux, asthme, fièvre légère. La maladie débute brusquement vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin; les conditions atmosphériques n'exercent qu'une faible influence; il s'agit d'une cause saisonnière et de dispositions individuelles et non d'une cause atmosphérique. Elle se montre à l'époque de la fenaison, bien que le foin ne soit pour rien dans la production du mal, qui a lieu dans les villes plus qu'à la campagne.

COS (ÉCOLE DE). Celle dont est sorti Hippocrate et à laquelle on rapporte les doctrines de celui-ci.

COSCINOMANCIE. s. f. [de κόσκινον, crible, et μαντεία, divination]. Sorte de divination d'après les mouvements d'un crible, dans lequel étaient mis divers objets.

COSME (Jean Baseillac, dit le frère Cosme). Chirurgien français (1703-1781), qui a laissé son nom à une poudre et une pâte arsénicales, à un cystotome, etc.

COSMÉTIQUE. adj. et s. [de κοσμεῖν, orner, embellir; angl. *cosmetic;* it. et esp. *cosmetico*, κοσμητική; all. *kosmetisches Mittel.*] L'art de conserver la beauté. — **M. C.** Préparations dans lesquelles entrent les oxydes de plomb, de bismuth, etc. Elles altèrent la peau, en se fixant à l'épiderme, le rendant caduc, rugueux, etc.

COSMIBUENA. s. f. Genre de Rubiacées cinchonées.

COSMOGNOSE. s. f. L'instinct supposé qui ferait reconnaître aux animaux les lieux et les époques relatifs à leurs migrations.

COSMOLINE. s. f. Paraffine commerciale impure extraite du pétrole.

COSSE. s. f. — *Silique, Gousse.*

COSSO. s. m. Le *Kousso.*

COSSUS. s. m. Genre de Lépidoptères à grosse chenille lignivore.

COSTALGIE. s. f. Douleur de la région costale.

COSTAL, ALE. adj. [de *costa*, côte; angl. *costal;* it. *costale;* esp. *costal*]. Qui concerne les côtes ou leurs dépendances.

COSTIFORME. adj. Qui a la forme d'une côte.

COSTO. [de *costa*, côte]. Préfixe des mots désignant ce qui a rapport aux côtes.

COSTO-ABDOMINAL. adj. et s. Qui va des côtes à l'abdomen. — Le muscle *Oblique externe* ou *Grand oblique du bas-ventre.*

COSTO-CLAVICULAIRE. adj. et s. m. Qui a rapport aux côtes et à la clavicule.

COSTO-CORACOÏDIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient aux côtes et à l'apophyse coracoïde. — Le muscle *Petit pectoral.*

COSTOÏDE. Faute au lieu de *Costiforme.*

COSTO-INFÉRIEUR, EURE. adj. Qui concerne les dernières côtes ou inférieures.

COSTO-PUBIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle droit du bas-ventre.*

COSTO-SCAPULAIRE. adj. et s. m. Le muscle *Grand dentelé.*

COSTO-STERNAL, ALE. adj. Qui concerne les côtes ou leurs cartilages et le sternum.

COSTO-SUPÉRIEUR, EURE. adj. Qui concerne les premières côtes ou supérieures.

COSTO-THORACIQUE. adj. Qui a rapport aux côtes et au thorax.

COSTOTOME. s. m. et adj. [de *costa*, côte, et τέμνειν, couper]. Gros ciseaux pour couper les côtes et autres os.

COSTO-TRACHÉLIEN, IENNE. adj. Qui a rapport aux côtes et aux vertèbres du cou.

COSTO-TRANSVERSAIRE. adj. Qui tient aux côtes et aux apophyses transverses des vertèbres dorsales.

COSTO-VERTÉBRAL, ALE. adj. Qui concerne la tête des côtes et les corps des vertèbres.

COSTO-XIPHOÏDIEN, ENNE. adj. Qui tient aux côtes et à l'appendice xiphoïde.

COSTUS. s. m. [*costus;* it. *costo; cast* ou *cost* des Arabes]. Nom donné à diverses racines, tiges ou écorces, mal déterminées, et dont l'origine est douteuse. — *C. proprement dit.* Racine de l'*Aucklandia costus*, Falconer, 1840; *Haplotaxis lappa*, Decaisne, 1844; Synanthérée carduacée de Cachemire. — *C. amer*, Variété d'écorce de quinquina. — *C. doux.* La *Cannelle blanche.*

COTARNINE. s. f. Alcaloïde ($C^{26}H^{13}Az^{6}O$) obtenu de la *Narcotine.*

COTARNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{22}H^{12}O^{10}$) dérivé de la *Cotarnine.*

CÔTE. s. f. [*costa;* πλευρὰ; all. *Rippe;* angl. *rib;* it. *costa;* esp. *costilla*]. Os recourbé en forme d'arc, qui concourt à former les parois latérales de la poitrine. Il y en a vingt-quatre chez l'homme (douze de chaque côté), placées les unes au-dessus des autres. — **B.** La nervure moyenne d'une feuille. — Les grosses nervures. — Le pétiole commun des feuilles composées. — *C. asternales, flottantes* ou *abdominales.* Les *fausses côtes*, celles dont l'extrémité antérieure n'aboutit pas au sternum. — *C. sternales* ou *vraies.* Les sept côtes supérieures qui, articulées en arrière avec les vertèbres, s'articulent aussi en avant, par l'intermédiaire de leur cartilage avec les bords du sternum.

CÔTE (LA). Maniement pair ou double qui repose sur les dernières côtes à la limite du flanc avec la poitrine (Goubaux).

CÔTÉ. s. m. Partie du tronc étendue de l'aisselle à la hanche.

COTIER, ÈRE. adj. Qui vit sur les côtes de la mer.

COTO. s. m. Plante indéterminée de la Bolivie donnant une écorce antidysentérique.

COTOÏNE. s. f. Alcaloïde de l'écorce de *Coto*, voisin de la propylamine.

COTON. s. m. [*gossypium, bombax;* all. *Baumwolle;* angl. *cotton;* it. *cotone;* esp. *algodon*]. Cellules filamenteuses, minces, aplaties, qui naissent à la surface du testa des graines du cotonnier. — Le duvet long, crépu, qui recouvre la surface de certaines feuilles, etc. — *C. cardé.* Il est employé dans le traitement des brûlures, etc. Il apaise la douleur, empêche ou arrête l'inflammation.

COTONÉASTER. s. m. Genre de Rosacées séparé des Néfliers.

COTONNEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à du coton, qui en a.

COTONNIER. s. m. Les *Gossypium herbaceum*, L., et le *Gossypium arboreum*, L., Malvacées.

COTON-POUDRE. s. m. Variété de *Pyroxyle.*

COTTE. s. m. [*Cottus*, Art.; all. *Koppen, Groppe*]. Acanthoptérygiens acanthoptères voisins des *Trigles.*

COTUGNO. Anatomiste napolitain du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à l'humeur, homologue de la sérosité sous-arachnoïdienne, qui remplit les rampes du limaçon, etc.

COTULE. s. f. [*Cotula*, Gaertn.]. Genre de Synanthérées tubuliflores stimulantes.

COTYLE. s. f. La *Cotyle riparia*, ou *Hirondelle de rivage*, passereau issirostre.

COTYLE. s. f. (non m.) [κοτύλη; *acetabulum;* all. *Gelenkhöhle;* angl. *cotyla, acetabulum;* it. *acetabolo*]. Cavité d'un os qui reçoit la tête d'un autre os. — Mesure grecque valant 0 ^lit^,27. — **Z.** *C.* [all. *Napf*]. Organes semblables à des cotyles rangés le long des bras des Céphalopodes.

COTYLÉ, ÉE. adj. et s. Pourvu de cotyle, de cotylédon.

COTYLÉAL. adj. et s. m. [de κοτύλη, cotyle]. (Geoffroy Saint-Hilaire). Portion du temporal, en forme de conque qui, avec le cadre du tympan, forme la partie inférieure du canal auditif externe osseux. — L'os distinct qui le représente sur les Oiseaux, etc.

COTYLÉDON. s. m. [de κοτύληδών, creux, cavité; all. *Saamenlappen;* angl. *seedlob*, it. *cotiledone*]. Une des quatre parties essentielles de l'embyron des Phanérogames, au nombre de un, deux ou plusieurs attachés à la tigelle. — **A.** *C.* Lobes nombreux qui par leur contiguïté constituent le parenchyme du placenta. Chacun d'eux est formé par le développement considérable d'autant de villosités choriales, aussi bien chez l'homme que sur les autres Mammifères. — *C. utérins.* Renflements tuberculeux et pédiculés de la muqueuse utérine des *Ruminants à cornes*, auxquels adhèrent les *C. placentaires*, au nombre de quatre-vingts à cent quatre-vingts suivant les espèces.

COTYLÉDONAIRE. adj. [it. *cotiledonare*]. Qui se rapporte aux *Cotylédons.*

COTYLÉDONÉ, ÉE et **COTYLÉDONE.** adj. et s. [it. *cotiledoneo*]. Qui a des *Cotylédons.*

COTYLÉPHORE. adj. [de κοτύλη, cotyle, et φέρειν, porter; all. *napftragend*]. Qui est pourvu de cotyles, d'acétabules.

COTYLET. s. m. Le *Cotyledon umbilicus*, L. (*Umbilicus pendulinus*, D. C.), Crassulacée émolliente.

COTYLIDE. s. m. et adj. Comme *Cotyloïde.* — Les *Cestoïdes.*

COTYLOÏDE. adj. [de κοτύλη, creux, cavité profonde; et εἶδος, forme; angl. *cotyloid;* esp. *cotiloideo*]. Qui est en forme de cotyle, d'écuelle.

COTYLOÏDIEN, IENNE. adj. Qui a rapport à la cotyle, à la cavité cotyloïde.

COU. s. m. [*cervix, collum;* αὐχὴν, τράχηλος; all. *Hals;* angl. *neck;* it. *collo;* esp. *cuello*]. (*Col* devant une voyelle, ou si le mot est employé au figuré). Partie du corps comprise entre la tête et le thorax. — Les vertèbres cervicales, qui en forment le squelette.

COUAGGA. s. m. L'*Equus quaccha*, Solipède du Cap, nommé par onomatopée.

COUANNE s. f. La *Testudo caretta*, Gm., Chélonien de la Méditerranée.

COUAQUE. s. f. Farine de la racine de manioc râpée.

COUARD. s. m. [de *queue*, ancien français : *coe* ou *coue*]. Région du bœuf. Maniement pair ou double, qui comprend dans son ensemble la base de la queue, la partie postérieure de la croupe, les parties latérales de l'anus, etc. (Goubaux).

COUCHAGE. s. m. — **B.** L'extension des rameaux sous terre pour y faire développer des racines adventives.

COUCHE. s. f. [*lamina*]. — *C. adamantine des dents* L'*Email.* — *C. adipeuse.* Le *Pannicule adipeux.* — *C. basilaire.* Toute couche sur laquelle en repose quelque autre. — *C. basilaire des épithéliums.* Celle qui, formée de petites cellules polyédriques en voie de génération incessante, touche d'une manière immédiate les membranes mésodermiques ou les parois propres glandulaires revêtues d'épithéliums. — *C. cornée de l'épiderme.* La *C. superficielle* de l'épiderme cutané et de celui de la plupart des muqueuses dermo-papillaires, formée de cellules épithéliales devenues minces, polygonales très adhérentes les unes avec les autres. — *C. corticales* (*strata corticalia*). Celles dont la superposition forme l'écorce des dicotylédones. — *C. cuticulaire.* La *Cuticule.* — *C. élastique externe de la cornée.* Le *Basement membrane* ou soubassement hyalin, seule partie qui de la conjonctive passe au-devant du tissu propre de la cornée et en supporte l'épithélium, mais n'est pas élastique. — *C. ethmoïdales* ou *olfactives.* Les *Corps cannelés.* — *C. herbacée.* La couche verte de l'écorce des Phanérogames. — *C. ligneuses* (*strata lignea*). Celles du *bois.* — *C. de Malpighi.* Celle de l'épiderme qui est au-dessous de la *C. cornée* épidermique; molle comme l'épithélium des muqueuses à cellules polyédriques dentelées, aisément séparables, chargées ou non de granules pigmentaires. — *C. optiques.* Deux renflements ovoïdes du milieu de la face interne de chaque hémisphère cérébral. Leur grosse extrémité est tournée en arrière. Ils sont en dehors et au-devant des tubercules quadrijumeaux, au-dessus et un peu en dedans des pédoncules cérébraux, en arrière et en dedans des corps striés. — *C. optiques.* Les *Corps optiques.* — *C. papillaire.* L'ensemble des papilles du derme. — *C. proligère.* Le *Disque proligère.* — *C. subéreuse.* Celle de l'écorce des dicotylédones qui est sous l'épiderme.

COUCHÉ, ÉE. adj. [*prostratus, procumbens, humifusus, supinatus;* all. *aufliegend*]. — **B.** Qui étale ses rameaux sur la terre, sans envoyer de racines.

COUCHER. s. m. [*decubitus;* κατάκλισις; all. *Liegen;* angl. *bedding;* it. *giacere*]. Position d'une personne étendue horizontalement. — *C. en supination.* Extension sur le dos. — *C. en pronation.* L'extension sur le ventre.

COUCHERS (Pyrénées-Orientales). Source froide bicarbonatée, ferrugineuse faible, acide carbonique libre.

COUCHES. s. f. pl. [τόκος; all. *Wochenbett;* angl. *lying-in, child-bed;* it. *puerperio;* esp. *parto*]. L'accouchement, l'enfantement (*puerperium*). — Le temps pendant lequel une femme demeure au lit à cause de l'enfantement (*tempus puerperii*).

COUCHONS (Pyrénées-Orientales). Source froide bicarbonatée ferrugineuse faible. Acide carbonique libre.

COUCOU. s. m. [all. *Kuckurck;* angl. *cuckoo;* it. *cuculo;* esp. *cuco*]. Le *Cuculus canorus*, L., Grimpeur, dont le mâle seul crie au printemps. — Le *Trigla cuculus*, Acanthoptérygien marin.

COUCOURZELLE. s. f. Variété du *Cucurbita pepo*, L.

COUDE. s. m. [*cubitus;* κύβιτος, ἀλκών; all. *Ellenbogen;* angl. *elbow;* it. *gomito;* esp. *codo*]. Angle saillant formé par l'olécrâne à la partie postérieure de l'articulation du bras avec l'avant-bras. Cette articulation est un ginglyme angulaire.

COU-DE-PIED. s. m. [all. *Fussbiege;* angl. *instep;* it. *collo del piede;* esp. *garganta*]. Partie *la plus élevée* du pied. — Partie antérieure de son articulation avec la jambe.

COUDES (Puy-de-Dôme). Source froide alcaline gazeuse.

COUDRIER. s. m. Le *Corylus avellana*, L. [all. *Haselstrauch;* angl. *hazel-tree;* it. *nocciuolo avellano*], Cupulifère dont le gland est la *Noisette.*

COUENNE. s. f. Le derme épais et dur du porc. — **M. C.** Taches congénitales ou altérations locales de la peau auxquelles on trouvait quelque ressemblance avec la couenne du porc. — *C. inflammatoire* ou *pleurétique.* [all. *Speckhaut;* angl. *buffiy coat;* it. *cotenna;* esp. *costra inflamatoria*]. Couche de fibrine d'un blanc jaunâtre plus ou moins épaisse, qui se forme à la surface du cruor, lorsqu'on laisse reposer dans un vase le sang provenant d'une saignée, surtout dans les maladies inflammatoires en général. Cette couenne commence à se former de 5 à

20 minutes après la saignée; d'abord molle, visqueuse, elle constitue peu à peu une pellicule dense et élastique, un peu diaphane et adhérente au cruor, qu'elle recouvre. C'est de la fibrine naturellement solide la formant, après dépôt des hématies abaissées avant la formation de celle-là, de sorte qu'une couche plus ou moins épaisse de fibrine apparaît par dédoublement de la plasmine, sans emprisonner d'hématies, mais les leucocytes seulement qui se déposent plus tard que celles-ci.

COUENNEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à la couenne, qui en est formé.

COUÉPI. s. m. [*Couepia*, Aubl.]. Genre de Rosacées de la Guyane.

COUFEGN. s. m. La variole en Abyssinie.

COUGOUAR. s. m. Pour *Couguar*.

COUGOURDE. s. f. La *Cucurbita lagenaria*, Seringe.

COUGOURDETTE. s. f. La *Cucurbita ovifera*, L., à fruit piriforme.

COUGUAR. s. m. Le *Felis puma*, Traill., d'Amérique (*Felis concolor* et *discolor*) carnassier digitigrade.

COUI. s. m. Le *Crescentia cujete*, L., ou *Calebassier* proprement dit, Bignoniacées des Antilles.

COULAC. s. m. L'*Alose*.

COULANT. s. m. Jet ou rameau traînant sur terre et donnant de distance en distance des feuilles et des racines.

COULEN. s. m. La *Psoralea glandulosa*, L., Légumineuse papilionacée purgative du Chili.

COULEQUIN. s. m. La *Cecropia peltata*, L., Ulmacée astringente de la Guyane.

COULEUR. s. f. [*color;* χρῶμα; all. *Farbe;* angl. *colour;* it. *colore;* esp. *color*]. Impression que la lumière réfléchie par la surface des corps fait sur l'organe de la vue. — *C. matérielles* (Chevreul). Celles qui sont dues à la manière dont les corps naturels ou artificiels réfléchissent ou transmettent les divers tons quelconques de la lumière naturelle. — *C. naturelle*. Produit de la décomposition de la lumière solaire, etc. Les corps doivent la couleur que nous leur voyons à la propriété qu'a leur surface de réfléchir quelques-uns des rayons colorés et d'absorber les autres : un corps est *rouge* lorsqu'il réfléchit le rayon rouge ; un corps est *blanc* lorsqu'il réfléchit tous les rayons; il est *noir*, au contraire, lorsqu'il les absorbe tous. Les corps opaques doivent leur couleur à ce qu'ils réfléchissent, par leur surface (et plus ou moins par leur profondeur, s'ils sont demi-transparents), tels ou tels rayons et absorbent les autres; les corps transparents doivent leur couleur à ce qu'ils laissent passer ceux des rayons qu'ils n'absorbent pas. — *C. primitives*. Le *rouge*, l'*orange*, le *jaune*, le *vert*, le *bleu*, l'*indigo* et le *violet*. A chaque rayon coloré correspond une longueur d'*onde* déterminée, d'autant plus considérable que le rayon est moins réfrangible; l'ordre de réfrangibilité va en augmentant du rouge au violet.

COULEUVRE. s. f. [*coluber;* all. *Natter;* angl. *adder;* it. *biscia*]. Serpent dépourvu de glandes et de crochets mobiles à venin, et dont les plaques du dessous de la queue sont divisées en deux rangées par paires. — *C. à collier*. Le *Coluber natrix*, L., *Tropidonotus natrix*, Duméril. — *C.* ou *Coronelle bordelaise*. Le *Coluber girundica*, Latreille, *Coronella girundica*. — *C.* ou *Coronelle lisse*. Le *Coluber levis*, ou *austriacus*, Slegel, *Coronella levis*. — *C. d'Esculape*. Le *Coluber Æsculapii*, Schaw, *Erythrolampus Æsculapii*, Wagler, ou *Coronella vetusta*, Schlegel, du midi de la France, etc.— *C. de Montpellier*. Le *Coluber monspelœanus* ou *Lacertinus*. — *C. à quatre raies*. Le *Coluber quadrilineatus*, Lacépède, *Coluber élaphis*, Shaw., *Ablabis quadrilineata*, du midi de l'Europe. — *C. verte et jaune*. Le *Coluber atro-virens*, Schl., *Zamenis viridiflavus*. — *C. vipérine*. Le *Coluber viperinus*, Latreille, *Tropidonotus viperinus*, Duméril. Point de collier, deux taches noirâtres sur la nuque.

COULEUVRÉE ou **COULEUVRINE.** s. f. La *Bryone*.

COULISSE. s. f. [all. *Fuge;* angl. *groove;* it. *canale, scanalatura*]. —**A.** Rainures profondes de la surface des os, facilitant le glissement des tendons qu'elles reçoivent.

COULOIR. s. m. [de *colare*, verser goutte à goutte; all. *Ausführungsgang;* angl. *colatorium;* it. [*cotaiojo;* esp. *coladero*]. —**A.** Jadis les conduits excréteurs. —**M. C**, *C. artificiels* ou *accidentels*. Les ulcères, les exutoires.

COULOMB. s. m. Du nom du physicien français Coulomb (1736-1806). Désignation de l'unité de quantité électrique. Un courant de 1 ampère (unité d'intensité) passant pendant une seconde (unité de temps) dans un conducteur ayant une résistance de 10 ohm (unité de résistance), débite une quantité d'électricité égale à 1 coulomb.

COULTÉRIE. s. f. [*Coulteria*, K.B.K.]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées.

COULURE. s. f. [de *couler*]. — **M.C.** Avortement.

COUMARAMINE. s. f. ($C^{18}H^7A^4$). Dérivé basique de la nitro-coumarine.

COUMARINE. s. f. [all. et angl. *Coumarin*]. Principe cristallin, volatile, de la *Fève tonka*, du *Mélilot*, de l'*Aspérule odorante*, du *Faham*, de la fleur d'*Ajonc*, etc., auxquels elle donne leur odeur ($C^{18}H^6O^6$).

COUMARIQUE ou **COUMARINIQUE.** adj. Qui concerne la *Coumarine*. — Acide qu'on en obtient.

COUMAROU. s. m. Le *Dipterix odarata*, Wildenow, ou *Coumarouna odorata*, Aublet, Légumineuse papilionacée qui donne la *Fève tonka*.

COUMARYLE. s. m. Radical hypothétique de la *Coumarine*.

COUMARYLIGIQUE. adj. Pour *Coumarine* et *Coumarinique*.

COUMIER. s. m. [*Couma*, Aubl.]. Genre d'Apocynacées alimentaires de la Guyane.

COUP. s. m. [*ictus;* πλήγη; all. *Schlag;* angl. *stroke;* it. *colpo;* esp. *golpe*]. Effet produit par un corps qui en frappe un autre. Le résultat du choc de deux corps. — **M.C.** *C. de chaleur*. Congestion sanguine, brusque du poumon, etc., arrivant communément sur les chevaux de trait rapide, pendant le travail et au temps des chaleurs. — *C. de feu* [all. *Schuss;* angl. *shot, shoot;* it. *tiro*]. Plaie produite par une arme à feu. — *C. de fouet*. Douleur et gêne de la marche causées par une rupture plantaire grêle ou de faisceaux du soléaire et des jumeaux de la jambe. — *C. de sang*. L'attaque d'apoplexie. — La congestion sanguine avec ou sans épanchement, dans le cerveau, les poumons, etc. — *C. de soleil* [*ictus solis;* all. *Sonnentich;* angl. *sunstroke;* it. *colpo di sole*]. L'*Insolation*.

COUPAGE. s. m. **M.C.** L'addition d'eau, de lait, de bouillon, etc., à une boisson, un médicament liquide.

COUPE. s. f. — La surface de section d'un organe. — *C. mince*. Tranche d'un tissu, d'un organe, d'un petit animal, etc., d'une épaisseur d'un ou plusieurs centièmes de millimètre, que la lumière peut traverser sous le microscope, et qui permet de voir l'ordre de juxtaposition et de texture des parties constituantes suivant un plan donné.— *C. frontale*. Celle qui est faite parallèlement au *front*, de droite à gauche. — *C. horizontale* ou *transversale*. Celle qui est faite perpendiculairement à la longueur d'un corps. — *C. sagittale*. Celle qui est antéro-postérieure.

COUPE-BOURGEON. s. m. Le *Rhynchites conicus*, Charanson. — L'*Adoxus*, Eumolpe phytophage.

COUPELLATION. s. f. [all. *Cuppelliren;* angl. *cupellation;* it. *copellazione;* esp. *copelacion*]. Opération chimique par laquelle on sépare l'argent des divers métaux avec lesquels il est uni, l'or excepté.

COUPELLE. s. f. [de *coupe; cupella;* all. *Cupelle;* angl. *cupel;* it. *coppella;* esp. *copela*]. Petite coupe faite avec des os calcinés, réduits en poudre, réfractaire au feu, et qui sert pour la coupellation.

COUPEROSE. s. f. [all. *Vitriol;* angl. *copperas;* it. *copparosa;* esp. *caparrosa*]. *C.* Le deutosulfate de cuivre (*chalcanthum*) ou *C. bleue*. — Le deutosulfate de fer (*sutorium atramentum*) ou *C. verte*. — Le protosulfate de zinc ou *C. blanche*. — **M. C.** L'*Acmé rosacea*.

COUPI. s. m. L'*Acioa guianensis*, Aublet, Rosacée de la Guyane à fruit alimentaire.

COUPLE. s. m. [de *copula*, assemblage; all. *Paar;* angl. *pair;* it. *coppla;* esp. *pareja*]. — **P.** Chaque élément d'une pile voltaïque.

COUPURE. s. f. Plaie simple par instrument tranchant. Laver à l'eau pure, ou mieux très alcoolisée, et maintenir les bords rapprochés. — Incision.

COURANT. s. m. [all. *Strom;* angl. *current;* it. *corrente*]. — *C. d'air*. Passage de l'air au travers d'un local habité. Les courants d'air ne sont dangereux qu'autant que l'air soufflant du dehors est à une température plus

basse que celui dans lequel on séjourne, surtout si l'on y demeure immobile, ou si, lorsqu'en moiteur après avoir été actif, on reste en repos dans le lieu où l'air est en mouvement. Ces courants restent sans effet si, par quelque activité physique, on amène le corps à produire plus de chaleur que n'en enlève l'air en mouvement par l'évaporation sudorale, etc. — *C. d'Ampère*. Courants moléculaires qu'Ampère a supposé circuler autour des molécules d'un barreau aimanté, dans sa théorie de l'*Aimant* comparé au *Solénoïde*. — *C. continus*. Désignation fréquente des courants fournis par la pile en électrothérapie. — *C. dérivé*. Celui qui suit un autre chemin que le conducteur principal — *C. électrique* [all. *electrischer Strom;* angl. *electrical current*]. Flux d'électricité qui s'écoule dans le circuit, constitué par un générateur électrique dont les pôles sont réunis par un conducteur, que des appareils soient ou non intercalés dans ce circuit. Toutes les fois qu'une partie quelconque d'un circuit conducteur prend un *potentiel* ou une *tension* différents du potentiel ou de la tension du reste du circuit, il s'établit dans celui-ci une chute de potentiel du point où le potentiel est le plus élevé à celui où il l'est le moins; le sens de cette chute détermine le sens du *courant*. Dans la pile, le liquide actif et, par suite, le métal inattaqué ou le charbon qui y plongent, prennent le potentiel le plus élevé. Le courant se dirige donc du zinc, métal attaqué, au cuivre ou charbon, c'est-à-dire du négatif au positif, *à l'intérieur de la pile*, et du positif au négatif, c'est-à-dire du charbon au zinc, dans la *Partie extérieure* du circuit. Un courant électrique quelconque possède toujours une certaine *Intensité*, qui se mesure par le travail qu'il peut produire; la production d'un courant a pour cause la dépense d'une force quelconque et n'est en somme qu'une transformation d'énergie. L'action d'un courant électrique pourra donc, par une transformation de même ordre, reproduire un travail mécaniquement équivalent au travail qui lui a donné naissance; c'est là le principe de l'emploi de l'électricité à la production du mouvement, de la chaleur, de la lumière et de l'action chimique, qui n'est d'ailleurs qu'un mouvement. — *Constantes du C*. C'est le nom des facteurs qui permettent de le mesurer, en tant qu'*Intensité; Tension* ou *Force électro-motrice* et *Résistance* du circuit. — *C. galvanique*. Comme *C. continu*. — *C. induit*. Celui qui est produit par *Induction*. — *C. interrompu*. Celui qui n'est pas continu, quelle que soit son origine. — *C. musculaire*. Étudié à *Electro-physiologie*. — *C. propre* de la grenouille, du muscle ou du nerf. Étudié à *Electro-physiologie*. — *C. thermo-électrique*. Courant fourni par l'action de la chaleur; à *Electricité* et à *Thermo-électricité*. — *C. voltaïques*. Comme *C. continus*.

COURATARI. s. m. Genre de Myrtacées, à fruits ligneux, de la Guyane.

COURBARIL. s. m. Le *cœur du bois*, d'un rouge brun, de l'*Hymenæa courbaril*, L., Légumineuse cassiée du Mexique. — *C. du Brésil*. Produit par l'*Astronium fraxinifolium*, Schott, Térébinthacée.

COURBATURE. s. f. [*aceba lassitudo;* all. *Steifheit;* angl. *foundering;* it. *stanchezza*]. Sensation de brisement ou de contusion des muscles, abattement des forces et extrême lassitude. — La *Fièvre éphémère*. — *C. fébrile*. Endolorissement contusif des lombes, sentiment de fatigue et douleurs erratiques des membres, brisement des genoux, fréquence du pouls, sueurs passagères, etc., à la suite de courses, marches forcées, efforts, etc., d'impressions du froid ou de la chaleur, d'émotions même.

COURBE. s. f. Ligne ou plan limitant une concavité.

COURBE. s. f. [all. *Spath;* angl. *curb;* it. *corba*]. — **M.C.** Exostose oblongue située sur l'extrémité inférieure et interne du tibia des Solipèdes, etc. Produite le plus communément par un coup, une chute, etc.

COURBÉ, ÉE. adj. [*curvus*]. Infléchi, temporairement ou non.

COURBURE. s. f. — **M. C.** *C. du bassin*. Les déformations accidentelles, surtout rachitiques, des *C.* normales, de l'iléum, causes de dystocie. — *C. du rhachis*. Les *C.* pathologiques de la taille ou du rhachis dérivent, en partie, de ses courbures normales, soit *inflexions normales fonctionnelles*, soit permanentes, résultant de la conformation même de cette colonne osseuse, ou *normales proprement dites*. — *C. par flexion*. Celles qui dérivent de l'inclinaison réciproque des vertèbres, dont une moitié est simplement mise en jeu. — *C. par déformation*. Elles résultent de la forme particulière des pièces du rhachis. — *C. des os*. Inflexion des os des enfants par fracture, le périoste seul retenant les fragments.

COURCELLES (Calvados). Station maritime.

COURCI. s. m. La *Vandoise*.

COURET. s. m. La *Poule de mer*.

COUREUR, EUSE. adj. et s. [*cursor*]. Qui court. — Famille des Échassiers brachyptères brevirostres (Autruches, Nandou).

COURGE. s. f. [*cucurbita;* σίκυον; all. *Kürbiss;* angl. *gourd;* it. *zucca;* esp. *calabaza*]. Genre de Cucurbitacées à semences tænifuges entourées d'un bourrelet très marqué.

COURGERON. s. m. Variété des *Cucurbita pepo*, L.

COURLIEU. s. m. Le *Courlis*.

COURILLEAU. s. m. Le *Tringa Temminckii*, Leisl., Échassier longirostre.

COURLASSEAU. s. m. Le *Corlazo*.

COURLIS. s. m. [*Numenius*, Mohr; all. *Keilhacke*]. Genre d'Échassiers voisins des Bécasses. — *C. commun*. Le *Numenius arcuatus*, Lath.

COURMAYEUR (Italie). Sources froides ou tièdes, bicarbonatées calciques, ferrugineuses. Acide carbonique libre.

COURONNE. s. f. [*corona;* στεφάνη; all. *Krone;* angl. *crown;* it. et esp. *corona*]. Objet de forme circulaire. — **A.** Partie du pied du cheval qui correspond à la deuxième phalange des orteils de l'homme à l'endroit où le poil joint et couvre le haut du sabot au niveau du *second phalangien*. — **B.** Réunion, en cercle, des écailles ou lamelles qui naissent de la face interne du sommet de l'onglet des pétales dans certaines corolles. — *C. ciliaire*. Celle que forment par leur ensemble les soixante-dix à quatre-vingts procès ciliaires autour du cristallin et derrière la grande circonférence de l'iris. — *C. des dents*. Leur portion extra-gingivale. — *C. du gland*. Bourrelet presque circulaire à la base du gland, sous le prépuce et interrompu par l'insertion du frein. — *C. radiante* (*radiatio medullaris cerebri*). Épanouissement des fibres blanches des pédoncules cérébraux dans les lobes des hémisphères du cerveau. — *C. de Vénus*. Pustules sèches non suppurantes, sur le front des individus affectés de syphilis tertiaire.

COURONNÉ, ÉE. adj. [*coronatus*]. — **B.** Le fruit qui, provenant d'un ovaire infère, conserve à son sommet une partie ou la totalité du limbe du calice. — **M.C.** Le cheval quand il a, à l'un des genoux ou à chaque genou, une place circulaire dépouillée de poils en raison d'une cicatrisation cutanée sans régénération de follicules pileux.

COURONNEMENT. s. m. — **Y.** Les lèvres du col utérin pendant l'accouchement autour de la tête du fœtus arrivée à l'orifice de la matrice.

COUROUCOU. s. m. [*Trogon*, L.; all. *Nageschnabel*]. Genre de Grimpeurs de l'Amérique du Sud.

COUROUPITA. s. m. Genre de Myrtacées à gros fruits de Cayenne.

COURPIÈRE (Puy-de-Dôme). Source froide ferrugineuse acidule.

COURS. s. m. [*cursus*, parcours]. — **Y.** *C. de la lymphe et du chyle*. Il consiste en une réplétion endosmotique (d'intensité variable suivant les conditions de la circulation sanguine capillaire) des réseaux d'origine, de capillicules lymphatiques. Cette réplétion qui pousse graduellement le trop plein du côté des lymphatiques collecteurs, par l'intervention de l'élasticité et secondairement à la contractilité et des valvules des conduits, fait passer la lymphe ou le chyle au travers des glandes ou ganglions et finalement dans le canal thoracique et la grande veine lymphatique droite. Ce parcours se termine par le déversement de la lymphe et du chyle réparateur dans les veines sous-clavières gauche et droite sans qu'il y ait ici retour de l'humeur à un point de départ, c'est-à-dire sans qu'il y ait ce qui caractérise la circulation.

COURS (Gironde). Source ferrugineuse acidule.

COURS DE VENTRE. s. m. La *Diarrhée*.

COURSE. s. f. [*cursus;* δρόμος; all. *Lauf;* angl. *running;* it. *corso;* esp. *carrera*]. Genre de locomotion dans

lequel entre deux temps d'appui unilatéraux c corps reste en l'air un instant et pendant lequel le corps est isolé en l'air. Dans la course il y a à la fois un pas de marche et un pas de saut, ce dernier d'autant plus considérable que la course est plus rapide.

COURSEULLES (Calvados). Station maritime.

COURSON. s. m. Pousse nouvelle venant du tronc ou de la tige d'une Phanérogame.

COURT, COURTE. adj. [*brevis;* βραχὺς; all. *kurz;* angl. *short;* it. et esp. *corto*]. — **A**. Épithète donnée à certains muscles de certains os, etc. — **M.C**. *C. d'haleine*. Qui est atteint de dyspnée. — *C. haleine*. L'*Asthme*.

COURTAUDÉ, ÉE. adj. et s. L'animal qui a la queue coupée.

COURTILIÈRE. s. f. La *Gryllotalpa vulgaris*, Lat., Orthoptère coureur phytophage.

COURTOMER (Orne). Source froide ferrugineuse.

COURY. s. m. Le *Cachou en boule* de l'*Areca catechu*.

COUSCOU. s. m. Le *Phalangista maculata*, Geoff., didelphe. — **B**. La graine du *Dekkelé*.

COUSIN. s. m. [*culex;* κώνωψ; all. *Mücke;* angl. *gnat, midge;* it. *zenzara;* esp. *zancudo*]. Genre de Diptères à trompe aiguë qui conduit une salive plus ou moins venimeuse dans ce qu'elle pique et que l'alcool, etc., modifient. — Le *Culex pipiens*.

COUSSIN. s. m. [*pulvillus, pulvinar;* ὑποκεφάλαιον; all. *Kissen;* angl. *cushin;* it. *cuscino;* esp. *cojin*]. Pièce d'appareil à pansement faite avec du vieux linge piqué, ou avec une peau rembourrée de coton, de laine, de crin, etc.; elle se moule exactement sur les saillies et les creux du membre, de manière que la pression des attelles se trouve égalisée dans les appareils à fracture, etc.

COUSSINET. s. m. — **B**. La base renflée du pétiole sur son point d'adhérence. — **A**. *C. oculaire*. Amas de tissu adipeux à la face postérieure du globe de l'œil, interposé entre ses muscles, contenu dans la gaine fibreuse de cet organe. — *C. plantaire*. La partie du dessous du pied des monodactyles qui compose la *fourchette molle*. Il est formé de lobules adipeux interposés à de forts faisceaux fibreux. — Le tissu adipeux homologue de l'homme, etc.

COUSSINE. s. f. Le *Kousso*.

COUSSINETTE. s. f. Le *Vaccinium oxycoccos*, L., Éricacée.

COUSSO. s. m. Le *Kousso*.

COUTARÉE. s. f. [*Coutarea*, Aubl.]. Genre de Rubiacées fébrifuges d'Amérique, etc.

COUTEAU. s. m. [*culter, cultellus;* μαχαίριον; all. *Messer;* angl. *knife;* it. *coltello;* esp. *cuchillo*]. Instrument tranchant pour diviser les parties molles. Il ne diffère du bistouri que parce qu'il est ordinairement plus grand et que sa lame est fixée à demeure sur le manche. — *C. à amputation*. Ceux qui ont les plus grandes dimensions. — *C. à cataracte*. *C.* destinés à opérer la section de la cornée dans la kératotomie. — *C. de Cheselden*. *C.* convexe sur le tranchant, concave sur le dos pour l'opération de la taille. — *C. désarticulateur de Larrey*. Espèce de *C.* interosseux qui par sa brièveté, donne à l'opérateur le moyen de pénétrer plus sûrement dans les articulations. — *C. de feu*. Cautère en forme de *C.* — *C. galvano-caustique* (de Séré). Lame de platine qui s'échauffe jusqu'à 1500° par le passage d'un courant galvanique. — *C. interosseux*. Ceux qui servent particulièrement pour pratiquer les amputations dans les articulations, pour diviser les ligaments, etc., interosseux lors des amputations de la jambe, de l'avant-bras, du tarse etc. — *C. lenticulaire*. *C.* dont on se sert dans la trépanation pour détruire les inégalités que la couronne du trépan a laissées au voisinage des bords de l'ouverture faite à l'os. — *C. lithotome*. Grand *C.* à lame étroite et faisant avec son manche un angle obtus. — *C. de mer*. Les *Solen vagina* et *siliqua*, Lamellibranches. — *C. en serpette*. Couteau à lame forte et recourbée en serpette.

COUTOUBÉE. s. f. [*Coutoubea*, Aubl.]. Genre de Gentianées vermifuges de la Guyane, etc.

COUTURE. s. f. [*sutura, cicatrix;* esp. *costuron*]. — **M.C**. Les cicatrices saillantes, plus ou moins difformes au cou, à la face.

COUTURIER. s. m. [all. *Schneidermuskel;* angl. *sartorius, taylor's muscle;* it. *sartorio*]. Le muscle *ilio-prétibial*, Ch. qui s'attache, d'une part à l'épine iliaque antérieure supérieure, et de l'autre à la partie supérieure antérieure et interne du tibia. Il fléchit la jambe sur la cuisse, et la cuisse sur le bassin.

COUVAIN. — **Z**. Réunion des larves puis des nymphes d'Abeilles dans la ruche, nourries par les ouvrières.

COUVER ou **COUVEREAU**. s. m. La *Feinte*.

COUVRE-CHEF. s. m. [all. *Haube;* angl. *kerchief;* it. *asciatura per il capo*]. — **M.C**. Bandage dont les circonvolutions recouvrent la tête.

COUVEUSE. s. f. — *C. infantile*. Caisse convenablement appropriée pour l'alitement des nouveau-nés, le chauffage de l'air et la circulation de l'air ambiant (Tarnier).

COUZAN ou **SAIL-SOUS-COUZAN** (Loire). Sources froides bicarbonatées sodiques, gazeuses moyennes, ferrugineuses faibles.

COWANIE. s. f. [*Cowania*, Don.]. Genre de Rosacées astringentes des États-Unis.

COWDIE. s. f. Le *Dammar*.

COWPER. Anatomiste anglais (1666-1709) dont le nom est resté aux *glandes bulbo-uréthrales*, décrites avant par Méry.

COWPOX. s. m. [angl. de *cow*, vache, et *pox*, variole; all. *Kuhpocken*]. Éruption qui se manifeste sur les trayons des vaches, et qui contient le virus vaccin antivariolique. En inoculant à la vache l'humeur virulente prise sur le *grease* des chevaux (non celle des *eaux aux jambes*), on produit le cowpox.

COXAGRE. s. f. [de *coxa*, hanche, et ἄγρα, proie; all. *Huftegicht*]. Goutte ou rhumatisme coxofémoral.

COXAL, ALE. adj. [de *coxa*, la hanche; it. *coxale*]. Qui concerne la hanche.

COXALGIE. s. f. [de *coxa*, la hanche, et ἄλγος, douleur; all. *freiwiliges Hinken, Hüfteweh;* angl. *coxalgy;* it. et esp. *coxalgia*]. Douleur à la hanche. L'arthrite coxofémorale, surtout suppurée avec fongosités; elle est ici ce que la tumeur blanche est aux autres articulations.

COXARTHROCACE. s. f. [de *coxa*, cuisse, hanche, ἄρθρον, articulation, et κακὸς, mauvais]. La *Coxalgie* avec ou sans luxation du fémur.

COXOCACE. Pour *Coxarthrocace* (Lobstein).

COXO-FÉMORAL, ALE. adj. Qui lie l'os coxal au fémur. — Qui se rapporte à ces os, à leur articulation.

COXOPATHOLOGIE. s. f. [de *coxa*, hanche, et *pathologie*]. Maladie de la hanche. — *Coxalgie*.

COXOPODITE. s. f. [de ποῦς, pied]. La hanche des Articulés.

COYO. s. m. Le *Corlazo*.

COYPOU. s. m. Le *Myopotamus coypus*, Geoff. Rongeur.

Cr. Notation du *Chrome*.

CRABE. s. m. [κάραβος; all. *Krabbe;* angl. *crab;* it. *granchio;* esp. *cangrejo*]. Les Crustacés décapodes brachyures du genre *Cancer* de Linné. — **M. C**. A cause de leur forme les excroissances blanchâtres et purulentes du pian, etc. — Le *Cancer*. — **Z**. *C. commun* ou *enragé*. Le *Carcinus mœnas*, Pennant. — *C. fluviatile* ou *de rivière*. La *Telphusa serrata*, Herbst. — *C. honteux*. La *Colappa granulata*, Fabr., Brachyure. — *C. des moules*. Le *Pinnotheres pisum*, L., petit Crustacé presque sphérique logé dans l'intérieur de la coquille des Moules et autres bivalves. — *C. des palétuviers*. Le *Grapse*. — *C. de terre*. Le *Gecarcinus ruricola*, Fabr., Brachyure.

CRACHAT. s. m. [*sputum;* πτύαλον; all. *Auswurf;* angl. *spittle, sputum;* it. *sputo;* esp. *escupidura*]. Toute matière liquide ou demi-liquide rejetée par la bouche, qu'elle soit de provenance salivaire, nasale, pharyngienne, laryngienne, buccale, pulmonaire, gastrique même parfois et muqueuse, purulente ou sanguine. Tous sont plus ou moins riches en schizomycètes.

CRACHEMENT. s. m. [*exspuitio, exscreatio;* πτύσις; all. *Ausspeien, Ausspucken;* angl. *spitting;* it. *sputo;* esp. *salivacion*]. L'action de cracher, de chasser de la bouche les mucus ou autres matières quelconques qui y sont contenus. — *C. de sang*. L'*Hémoptysie*.

CRACHOTEMENT. s. m. [*sputatio;* all. *Ausspucken*]. Fréquente expuition d'une petite quantité de salive, de mucus.

CRADEAU. s. m. La *Sardine*.

CRAIE. s. m. [*creta;* all. *Kreide;* angl. *chalk;* it. *creta;* esp. *greda*]. Variété de *Carbonate de chaux,* natif, friable, etc. — *C. ammoniacale.* Le *Carbonate d'ammoniaque.* — *C. de Briançon.* Le *Talc.*

CRAMBÉ. s. m. [*Crambe,* Tourn.]. Genre de Crucifères des sables, cultivable.

CRAMPE. s. f. [*spasmus;* all. *Krampf;* angl. *cramp;* it. *granchio;* esp. *calambre*]. Contraction d'un muscle quelconque qui est involontaire, spasmodique et surtout douloureuse, sans relâchement quand on le voudrait. — Les douleurs que les femmes en couches ressentent souvent dans les membres abdominaux, lorsque la tête de l'enfant, s'engageant au détroit abdominal, parcourt le bassin en traversant les parties génitales externes. — *C. des écrivains* [all. *Schreibekrampf;* angl. *scriveners palsy;* it. *crampo degli scrivani*]. Affection consistant en un tremblement ou une inaptitude de certains muscles des doigts de la main, le pouce, l'indicateur, à se contracter régulièrement pour retenir et diriger une plume, pour appuyer sur les touches d'un piano, etc. — *C. d'estomac.* Douleur vive dans les parois de ce viscère, et qu'on croit due à la contraction spasmodique de sa musculeuse. — *C. des membres.* Les contractions douloureuses, avec ou sans *contracture,* qui généralement cessent après une extension forcée, ou en mettant le pied à terre, qui surviennent après une fausse position, quelque mouvement forcé en nageant ou sans qu'il y ait quelque mouvement que ce soit, chez les individus exsangues, pendant la dysenterie, le choléra surtout, etc. Il en survient dans les mêmes conditions aux muscles du cou, du thorax, des parois ventrales. — *C. de poitrine.* L'*Angine de poitrine.*

CRAMPON. s. m. [*fulcrum;* all. *Klammer;* angl. *crampiron;* it. *crampone*]. — **B.** Tout appendice d'une plante qui sert à l'accrocher aux corps voisins, sans être en vrille, et sans agir comme racines sur les Phanérogames et les Lichens.

CRAN. s. m. Le *Cochlearia armoriaca,* L., Crucifère.

CRÂNE. s. m. [*cranium, calvaria;* χρανίον; all. *Schädel;* angl. *skull;* it. *cranio;* esp. *craneo*]. L'assemblage des os qui limitent la *cavité* ou *boîte cranienne.* Le crâne forme les parties visibles supérieure et postérieure de la tête. Sa partie supérieure, arrondie et courbée régulièrement, est la *voûte;* sa partie inférieure, plate et irrégulière, est la *base.* Il se compose de huit os : le *frontal,* les deux *pariétaux,* les deux *temporaux,* l'*occipital,* l'*ethmoïde* et le *sphénoïde.* A l'état frais la dure-mère d'une part, le péricrâne, les muscles épicraniens, le cuir chevelu et le tissu adipeux sous-jacent font partie de la voûte du crâne.

CRANGON. s. m. Genre de Décapodes macroures à rostre court.

CRANIAL, ALE. adj. Comme *Cranien.*

CRANIEN, IENNE. adj. [it. *cranico*]. Qui concerne le crâne.

CRANIO-ABDOMINAL. ALE. adj. Ce qui montre l'influence réciproque de l'encéphale et des viscères abdominaux de l'un à l'autre.

CRANIOCLASTE. s. m. Pour *Céphalotribe.*

CRANIOGRAPHE. s. m. Le *Céphalomètre.*

CRANIOLAIRE. s. f. [*Craniolaria,* L.]. Genre de Bignoniacées.

CRANIOLOGIE. s. f. [de χρανίον, crâne, et λόγος, discours, description; all. *Schädellehre;* angl. *craniology;* it. *craniologia;* esp. *cranologia*]. *Description* ou *examen* des divers points de la surface extérieure du crâne, pour en déduire ou non la connaissance des dispositions encéphaliques de l'individu soumis à cette étude.

CRANIOMANCIE. s. f. [de χρανίον, crâne, et μαντεία, divination]. La prétendue divination des dispositions affectives et intellectuelles d'un individu d'après l'examen de sa tête, de son crâne.

CRANIOMÈTRE. s. m. [de χρανίον, crâne, et μέτρον, mesure; esp. *craneometro*]. Compas d'épaisseur pour la craniométrie.

CRANIOMÉTRIE. s. f. La mesure des diamètres, du crâne, non de la tête, ni de ses angles, etc.

CRANIOPHORE. s. m. Instrument pour faire connaître la situation relative des orifices et des saillies du crâne, etc. (Topinard).

CRANIOSCOPIE. s. f. [de χρανίον, crâne, et σκοπεῖν, examiner; angl. *cranioscopy*]. La *Craniologie.*

CRANIOSTYLE. s. m. [de *cranium,* crâne, et *stylus,* pointe]. Le cartilage de la cloison du nez (Albrecht).

CRANIOTABES. s. f. [de *cranium,* crâne, et *tabes,* ramollissement; all. *Gehirnerweichung*]. Ostéomalacie cranienne, substitution profonde du tissu fibreux dans le diploë au tissu osseux cranien.

CRANIOTE. adj. et s. m. Qui est pourvu d'un crâne. — Division des Vertébrés.

CRANIO-THORACIQUE. adj. Influence réciproque l'un sur l'autre du cerveau et de la poitrine.

CRANIOTOME. s. m. *Céphalotome.* — Trépan.

CRANIOTOMIE. s. f. [de χρανίον, crâne, et τομή, section]. Section des os du crâne. Opération par laquelle on divise les parois du crâne du fœtus pour faciliter son expulsion hors de l'utérus.

CRANSAC (Aveyron). Sources froides sulfatées manganésiennes arsénicales ferrugineuses et magnésiennes.

CRANSON. s. m. Le *Cochlearia armoriaca,* L., Crucifère.

CRAPAUD. s. m. Le *Bufo vulgaris,* Laurenti, *Rana bufo,* L. [all. *Kröte;* angl. *toad;* it. *rospo;* esp. *sapo*] Anoure dont le corps est couvert de glandes soulevant la peau en forme de tubercule et sécrétant une humeur visqueuse, venimeuse, si elle est introduite sous la peau. — **M. C.** [angl. *thrush, canker*]. Le *Fic.* — **Z.** *C. de mer.* La *Baudroie.* — Le *Tau.* — Le *Cottus quadricornis* à grosse tête, nageoires grises bordées de noir et autres. — La *Rascasse* et autres Scorpènes. — **M. C.** *C. du mouton.* Le *Piétin.*

CRAPAUDINE. s. f. Les *Sideritis,* Labiées.

CRAPAUDINE. s. f. [all. *Krötenstein;* angl. *crepance, cratch;* it. *batrachite*]. — **M. C.** Les loupes. — Crevasse que se fait le cheval aux pieds, par les atteintes de ses fers. — *C. humorale.* Ulcération située au-devant du paturon. — *C. du mouton.* Le *Piétin.*

CRAQUEMENT. s. m. — **M. C.** *Bruit* caractérisant certains râles et des frottements.

CRASE. s. f. [*crasis;* χρᾶσις, de χεράννυμι, je mêle : mélange; all. *Mischung;* angl. *mixture;* it. *crasi*]. — *C. du sang, des humeurs.* Jadis le juste mélange des parties constituantes des humeurs de l'économie animale : le sang, la bile, la pituite et l'atrabile. — *Constitution.*

CRASIOLOGIE. s. f. [de χρᾶσις, crase, et λόγος, doctrine]. Description des crases individuelles.

CRASIQUE. adj. Qui concerne les *Crases.*

CRASSAMENTUM. s. m. [all. *Elngediktes*]. *Lie, dépôt* du sang — **M. C.** Ce qui est coagulable.

CRASSAT. s. m. Banc de sable couvert de *Zostères,* etc., émergeant à toute marée.

CRASSILINGUE. adj. et s. m. [de *crassus,* épais, et *lingua,* langue]. Qui a la langue épaisse. — Tribu des Sauriens.

CRASSULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Crassula.* — Famille de dicotylédones, dont toutes les parties herbacées sont épaisses et charnues.

CRATÉGINE. s. f. Matière ternaire amère extraite du *Cratægus oxyacantha,* L., Rosacée.

CRATERELLE. s. f. [*Craterellus,* Pers.]. Genre de Champignons hyménomycètes alimentaires, voisins des *Chanterelles.*

CRATÉRIFORME. adj. [de *crater,* coupe, et *forma,* forme]. Qui a la forme d'une tasse.

CRATÉVIER. s. m. [*Cratæva,* L.]. Genre de Capparidacées toniques des Antilles, du Brésil, etc.

CRATOXYLON. s. m. Genre d'Hypéricacées astringentes de Java, etc.

CRAVANT. s. m. L'*Anser torquatus,* Frisch, ou *brenta,* Brisson, Palmipède lamellirostre.

CRAVATE. s. f. — **M. C.** Pièce d'étoffe triangulaire pour remplacer les bandes. — **A.** *C. œsophagiennes.* Bandes charnues disposées en cravate autour du cardia et de l'estomac du cheval, etc. — *C. de Suisse.* Double faisceau des fibres longitudinales superficielles de l'estomac, parcourant ses faces antérieure et postérieure en passant au-dessous du cardial et du pylore. Leur contraction peut faire que les matières passent du premier au second, sans passer par le grand cul-de-sac.

CRAVE. s. m. Le *Coracia graculus,* Degland, Passereau plénirostre.

CRAVEGGIA (Piémont). Source chaude, sulfatée sodique.

CRAVERO DA TERRA. s. m. Les boutons du *Calypthrantes aromatica*, Aug. Saint-Hilaire, Myrtacée. — Les jeunes fruits de l'*Eugenia pseudo-caryophyllus*, DC., Myrtacée du Brésil.

CRAW-CRAW. s. m. Affection papuleuse de l'Afrique, déterminée par des filaires.

CRAYEUX, EUSE. adj. [all. *kreidig;* angl. *cretaceous*]. Qui contient des sels calcaires, de la craie; qui ressemble à celle-ci.

CRAYON. s. m. — **M. C.** Composés chimiques cathérétiques ou cautérisants, disposés sous forme cylindrique pour en faciliter l'emploi.

CRÉAC. s. m. L'*Esturgeon.*

CRÉASOTE. Pour *Créosote.*

CRÉATINE. s. f. [de κρέας, chair; all. *Kreatin;* esp. *creatina*] (Chevreul). Alcaloïde animal découvert par Chevreul dans l'extrait de viande ($C^8O^9AzO^4$).—La *C.* est un principe immédiat résultant de la décomposition désassimilatrice des albuminoïdes musculaires.

CRÉATININE. s. f. (Liebig). [all. *Kreatinin*]. Principe immédiat qui existe dans les muscles avec la créatine, dans le sang, dans l'urine, etc. ($C^8A^7Az^3O^7$).

CRÈCHE. s. f. — **M. C.** Lieu disposé hygiéniquement, etc., pour recevoir pendant le jour les jeunes enfants que ne peuvent surveiller et soigner les parents.

CRÈCHES (Saône-et-Loire). Source froide ferrugineuse acidule.

CRÉMASON. s. f. [de *cremare*, brûler]. Le *Pyrosis.*

CRÉMASTER. adj. et s. m. [κρεμαστὴρ; de κρεμάω, je suspens; all. *Hodenmuskel;* it. *cremastere*]. Véritable *mucutus testis*, indépendant des abdominaux par ses insertions propres, étendu du pli de l'aine à l'extrémité inférieure du testicule, placé dans l'abdomen et passant au travers du canal inguinal; il est celluleux au centre, et se retourne sur lui-même, se déverse dès que le testicule est arrivé à l'entrée du canal inguinal pour tomber dans le scrotum, où il forme la *tunique érythroïde.*

CRÉMATION. s. f. [*crematio;* καῦσις; all. *Verbrennung, Leichenverbrennung;* angl. *cremation*]. La combustion jusqu'à réduction en cendres des cadavres. La crémation humaine fera disparaître, avec les cimetières, les nombreuses causes d'altération de l'air et des eaux potables d'infiltration qui en proviennent, en raison de la formation des produits de décomposition cadavérique. A ceux pour qui l'influence sociale du souvenir des morts a pour condition nécessaire une conservation inévitablement résiduelle, elle permettra, mieux que la décomposition lente sous la terre, le respect des cendres mises en tel lieu qu'il sera jugé convenable.

CRÈME. s. f. [*cremor;* all. *Rahm;* angl. *cream*]. Couche épaisse, onctueuse, d'un blanc jaunâtre, qui s'élève à la surface du lait abandonné à lui-même, sans coagulation de la caséine. Elle est formée par l'ascension graduelle, avec accumulation, dans la proportion de 14 à 16 p. 100, des globules de lait ou de beurre moins denses que le sérum du lait. — **M. C.** Nom de divers aliments et médicaments, par analogie de couleur et de consistance.

CRÉMENT. s. m. [de *crementum*, accroissement]. La portion absorbée des aliments, par opposition à celle qui est rejetée à l'état d'excrément résidus.

CRÉMEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à de la crème.

CRÉMOCARPE. s. m. [de κρεμᾶσθαι, être suspendu, et καρπὸς, fruit]. Fruit qui fait corps avec le calice dont les deux coques restent suspendues à un axe médian (De Mirbel).

CRÉMOMÈTRE. s. m. [de *cremor*, crème, et μέτρον, mesure; all. *Milchmesser;* angl. *cremometer;* it. *cremometro*]. Instrument pour déterminer la proportion de beurre, à l'état de gouttes ou globules, dans le lait.

CRÉMOR. s. m. [de *cremor*, décoction]. Matières d'aspect graisseux ou autre, d'apparence crémeuse, qui s'élèvent à la surface de certaines urines. Hors des cas des urines dites *chyluriques* ou *graisseuses*, les aspects troubles ou crémeux des urines au repos sont dus à des myriades de Schizomycètes vibrioniens qui s'y développent et surnagent, comme dans les bouillons troubles, etc.

CRÉNATE. s. m. Sels que forme l'acide crénique avec les bases.

CRÉNATÉ, ÉE. adj. Qui renferme des crénates.

CRÉNÉ, ÉE ou **CRÉNELÉE, ÉE.** adj. [de *crena*, crénelure]. Qui est pourvu de *Crénelures.*

CRÉNELURE. s. f. [*crena;* all. *Kerbzahn, Zacke;* angl. *identing;* it. *merlatura;* esp. *almenage*]. Division des bords d'un organe mince qui a la forme d'une dent, d'un angle saillant obtus, etc.

CRÉNIFÈRE. adj. [de *ferre*, porter]. Pourvu de *Crénelures.*

CRÉNILABRE. adj. et s. m. [de *crena*, entaille, et *labrum*, lèvre]. Qui a des entailles aux lèvres. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens. — Le *Crenilabrus massa.*

CRÉNIQUE. [de κρήνη, source; all. *Quellsäure;* angl. *crenic;* it. *crenico*] ($C^{24}H^{12}O^{16}$). Nom d'un acide (Berzélius) qui, à l'état de sel de fer, forme les dépôts insolubles d'eaux minérales (Porla, Forges, etc.). Les acides crénique et apocrénique se forment par décomposition de la cellulose des plantes dans les couches tourbeuses que traversent les eaux.

CRÉNIROSTRE. adj. et s. m. [de *crena*, entaille, et *rostrus*, bec]. Qui a des entailles au bec. — Les Dentirostres.

CRÉNULÉ, ÉE. adj. Pour *Crénelé.*

CRÉOGRAPHIE. s. f. [de κρέας, chair, et γράφειν, décrire]. Description anatomique des parties molles.

CRÉOGÉNIQUE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui fait naître les chairs.

CRÉOPHAGE. adj. et s. m. [de κρέας, chair, et φαγεῖν, manger]. Carnivore.

CRÉOPHAGIE. s. f. Carnivorité.

CRÉOPHILE. adj. [de φίλος, qui aime]. Comme *Créophage.*

CRÉOSOL. s. m. ($C^{16}H^{10}O^4$). Produit de la distillation sèche du Gaïac, etc.

CRÉOSOLATE. s. m. Combinaison d'une base au *Créosol.*

CRÉOSOTE. s. f. [de κρέας, chair, viande, et σώζειν, conserver; all. *Kreosot;* angl. *creasote;* it. *creosota* ou *creosoto;* esp. *creosoto*]. Essence pyrogénée, liquide, du goudron ($C^{28}H^{16}O^4$) qui a la propriété de conserver les substances animales. Elle coagule et conserve longtemps les albuminoïdes, empêche la putréfaction en suspendant la vie ou tuant ceux des Cryptogames dont le développement cause les fermentations.

CRÉPIDE. s. f. [*Crepis*]. Genre de Synanthérées chicoracées.

CRÉPIDOPODE. adj. et s. [de κρεπίς, semelle, et ποῦς, pied]. Qui a le pied en forme de semelle. — Division des Gastéropodes.

CRÉPINE. s. f. — **C.** Substance cristallisable tirée des *Crépides.*

CRÉPITANT, ANTE. adj. [all. *krepitirend;* angl. *crepitant;* it. et esp. *crepitante*]. Qui crépite.

CRÉPITATION. s. f. [de *crepitare*, craquer, pétiller; all. *Krepitiren, Knistern;* angl. *crépitation;* it. *crepitazione;* esp. *crepitacion*]. Bruit réitéré des bois enflammés qui pétillent ou de certains sels projetés sur le feu. — **M. C.** Bruit que produisent les fragments d'un os, lorsque l'on communique quelques mouvements à un membre fracturé. — Bruit que produit l'air ou un gaz quelconque en mouvement dans les canalicules pulmonaires ou dans les aréoles du tissu cellulaire emphysémateux, lorsque l'on le comprime. — *C. douloureuse des tendons.* L'*Aï.*

CRÉPITUS. s. m. Crépitation prononcée en courte et petite explosion.

CRÉPON. s. m. L'étamine très fine, teinte au carmin sans mordant, et assez chargée de couleur pour en laisser sur la peau, que l'on frotte avec cette étoffe un peu humide.

CRÉPU, UE. adj. [*crispus;* οὖλος; all. *kraus;* angl. *crisp;* it. et esp. *crespo*]. — **B.** Les feuilles dont le bord très ondulé est chargé de petites rides rapprochées. — **Z.** Les cheveux et autres poils très frisés naturellement et nombreux.

CRÉPUSCULAIRE. adj. et s. m. [de *crepusculum*, crépuscule]. Qui se montre au crépuscule. — Famille de Lépidoptères nocturnes.

CRESCENTIE. s. f. [*Crescentia*, L.]. Genre de Bignoniacées. — Le *Calebassier, Crescentia cujete.*

CRÉSILYQUE. adj. Nom d'un acide formé dans les mêmes conditions que l'acide phénique ($C^{14}H^8O^2$).

CRÉSOL. s. m. L'*Acide crésylique.*

CRÉSOTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^8O^6$) dérivé de l'acide crésylique.

CRESSERELLE. s. f. Le Tiercelet (*Falco tinnunculus*, L.), Rapace diurne.

CRESSERINE. s. f. Le *Falco cenchris*, Naumann.

CRESSON. s. m. [all. *Kresse;* angl. *cress;* it. *crescione;* esp. *berro*]. Crucifères et autres plantes. — *C. alénois* ou *de terre, C. des jardins, C. cultivé.* Le *Lepidium sativum*, L. — *C. de fontaine.* Le *Sisymbrium nasturtium*, L., antiscorbutique. — *C. d'Inde.* La *Capucine*, Tropœolée. — *C. de Para.* Le *Spilanthes oleracea*, L., Synanthérée du Pérou. — *C. des prés* ou *C. élégant.* La *Cardamine*, Crucifère. — *C. sauvage.* Le *Cochlearia coronopus*, L., ou *Senebiera coronopus*, Poiret, Crucifère.

CRÉSYLOL. s. m. L'*Acide crésylique.*

CRÉTACÉ, ÉE. adj. [*cretaceus*]. Qui est formé de craie, de carbonates; qui en contient.

CRÊTE. s. f. [*crista;* λόγος; all. *Kamm;* angl. *crest;* it. et esp. *cresta*]. La *Caroncule de tissu érectile* qui s'élève sur la tête du coq. — Par analogies de formes, saillies osseuses, étroites et allongées. — Celles que forment des poils, des plumes, etc. — **M. C.** *C. de coq.* Condylomes aplatis tenant à la peau par un de leurs bords, tandis que le bord libre, plus mince par compression, est irrégulièrement couvert de saillies hypertrophiques, qui donnent à ces masses charnues l'aspect des crêtes de coq. Elles siègent à l'anus et aux grandes lèvres. — *C. gingivale.* Chez le fœtus, sur la ligne qu'occuperont les dents après leur sortie, épaississement gris blanchâtre du chorion de la muqueuse gingivale, dont le bord libre présente, d'espace en espace, de petites dépressions ou incisures qui lui donnent un peu l'aspect dentelé. — *C. de l'os ethmoïde.* L'*Apophyse cristagalli.* — *C. de l'os des îles* ou *C. iliaque.* Celle qui forme le bord supérieur de l'os ilion. — *C. du tibia.* Celle qui forme le bord antérieur de cet os. — *C. du vagin.* Ses colonnes, ses rugosités.

CRETELLE. s. f. Le *Cynosurus cristatus*, L., Graminée fourragère.

CRÉTIFICATION. s. f. [de *creta*, craie, et *facere*, faire]. Passage d'un tissu à l'état crétacé.

CRÉTIN. s. m. [de *creta*, craie, à cause du teint blafard; all. *Kretin, Kreidling;* angl. *cretin;* it. *cretino;* esp. *cretin*]. Enfant que les troubles du développement ont amené à rester avec une taille de moins de 1^{m},65 en arrivant à l'âge adulte, avec une tête volumineuse souvent asymétrique, une face large, d'un aspect bestial bien que dépourvu de barbe, à cou gros et court, même sans goître. Nez épaté, lèvres béantes avec écoulement de salive, langue et paupières épaisses, chair flasque, peau ridée, jaunâtre, d'aspect sénile, sens obtus moins la vue, goître plus ou moins volumineux fréquent. Organes génitaux volumineux, caractère lascif, malgré l'apathie et la malpropreté habituelles.

CRÉTINEUX, EUSE. Qui a rapport au *Crétin.*

CRÉTINIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui ressemble au crétin, au crétinisme.

CRÉTINIQUE. adj. Qui se rapporte au crétin, au crétinisme.

CRÉTINISME. s. m. [all. *Kretinismus;* angl. *cretinism;* it. et esp. *cretinismo*]. L'ensemble des caractères que présentent les crétins. Le *C.* n'est pas une maladie. Ce n'est pas non plus une *dégradation* dans son sens de passage à un certain degré de développement pour en venir à présenter les caractères d'un développement moins parfait, ou de passage à un état quelconque de détérioration de ceux-ci. C'est une perturbation du développement de tout l'individu durant la vie extra-utérine, sauf le cas de transmission héréditaire, des malformations évolutives diverses qui se sont montrées. Il est endémique dans les vallées basses, profondes et étroites du Valais, la vallée d'Aoste. la Maurienne, une partie de la Suisse, des Pyrénées, du Tyrol, etc. On en compte en moyenne de 20 à 70 p. 1000 dans ces contrées. Le crétinisme, qui est souvent héréditaire, paraît tenir particulièrement à l'habitation dans ces vallées profondes et humides, à la mauvaise alimentation habituelle; mais les causes en sont encore peu connues et mal déterminées. L'alimentation bonne et régulière avec usage du pain, de la viande et du vin, font manifestement diminuer le nombre des individus qui en sont atteints.

CRÉTINOÏDE. Faute au lieu de *Crétiniforme.*

CREUSET. s. m. [*crucibulum;* all. *Tiegel;* angl. *crucible;* it. *crogiuolo;* esp. *crisol*]. — **C.** Vase de terre ou de métal, de forme et de grandeur variables; ordinairement rétréci vers son fond, destiné à être mis au feu pour obtenir la fusion des corps de fusion difficile.

CREUX. s. m. [*cavum;* κοιλότης; all. *Hohle;* angl. *cavity;* it. *cavo;* esp. *cavidad*]. — *C. de l'aisselle.* Dépression de la peau, avec des poils et des glandes sudoripares volumineuses sous l'articulation de l'épaule entre le grand pectoral et le grand dorsal. — *C. de l'estomac.* Dépression de la peau de l'épigastre, derrière laquelle est l'appendice xyphoïde du sternum puis le foie, puis l'estomac dont le grand cul-de-sac est à droite, le pylore à gauche. — *C. de la main.* Dépression de la paume de la main dont le centre est très peu au-devant des arcades palmaires, vers le milieu des troisième et quatrième métacarpiens. — *C. poplité.* La dépression cutanée derrière le genou, que limitent les jumeaux en bas, le biceps en dehors et en haut, les demi-membraneux et tendineux en dedans. L'artère, la veine et les nerfs poplités descendant de haut en bas sur la ligne médiane, avec du tissu adipeux entre eux et la peau.

CREVASSE. s. m. [*rhagas;* ῥαγὰς; all. *Riss;* angl. *crevice, cratches;* it. *crepaccia*]. Petites fentes longitudinales plus ou moins douloureuses qu'un froid vif et sec détermine aux lèvres ou à la face dorsale de la main. — *C.* [angl. *cratchas*]. Fentes qui surviennent au pli du paturon et au boulet des Solipèdes.

CREVETTE. s. f. — *C. d'eau douce.* Le *Gamarus pulex*, Édriophthalme malacostracé. — *C. grise.* Le *Crangon vulgaris*, Fabre, Décapode macroure à rostre court. — *C. rose.* Le *Palaemon serratus*, Fabre, Décapode macroure à long rostre en scie.

CREVETTINE. s. f. Famille de Crustacés édriophthalmes amphipodes malacostracés, contenant les *Gamares*, etc., sans rapport avec les *Crevettes* alimentaires.

CREX. s. m. Le *Rallus crex* ou *Ralle des genêts.*

CREYAT. s. m. La *Justicia paniculata*, L., Acanthacée.

CRI. s. m. [*clamor;* βοή; all. *Schrei;* angl. *cry;* it. *grido;* esp. *grito*]. Voix native. — Son appréciable qui, comme tous les sons produits par le larynx est susceptible de varier de ton, d'intensité, de timbre et de durée. Le cri se distingue aisément de tous les autres sons vocaux. Il est le premier et souvent le dernier de ceux qui se font entendre. — *C. de l'étain.* Petit bruit de craquement que fait entendre l'étain quand on le plie en différents sens.

CRIARD, ARDE. adj. Qui tient du cri. — Qui en fait entendre.

CRIBELLUM. s. m. Saillie percée de trous au-dessous des filières des Araignées femelles.

CRIBLÉ, ÉE, ou CRIBLEUX, EUSE. adj. [*cribratus*, de *cribrum*, crible; all. *durchlochert;* it. *cribroso;* esp. *criboso*]. Qui a des trous comme un crible.

CRIBRATION. s. f. [*cribratio;* all. *Durchsieben, sifting;* it. *cribazione;* esp. *cribracion*]. Opération par laquelle on sépare les parties menues ou fines des médicaments ou autres substances pulvérulentes d'avec les parties plus grossières en se servant d'un *crible* (*cribrum*).

CRIBREUX, EUSE. adj. Pour *Cribleux.*

CRIBRIFORME. adj. [de *cribrum*, crible, et *forma*, forme; all. *siebförmig;* angl. *cribriform;* it. *cribriforme*]. Percé comme un crible.

CRIBRIFORMIS. adj. Pour *Cribriforme.*

CRICO-ARYTÉNOÏDIEN, IENNE. adj. et s. m. Qui se rattache aux cartilages cricoïde et aryténoïde.

CRICOÏDE. adj. et s. [de κρίκος, anneau, et εἶδος, forme; all. *ringförmig;* angl. *cricoid;* it. *cricoide*]. En forme d'anneau. — **A.** *Cartilage* situé à la partie inférieure du larynx, où il forme une espèce d'anneau. Sa circonférence inférieure est unie par une membrane fibreuse au premier anneau de la trachée-artère. Sa surface extérieure s'articule de chaque côté avec les petites cornes du cartilage thyréoïde.

CRICO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. et s. m. [*crico-pharyngœus*]. Qui a rapport au cartilage cricoïde et au pharynx.

CRICO-THYRÉOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [*crico-thyreoideus*]. Qui concerne les cartilages cricoïde et thy-

réoïde. — *Membrane* fibreuse qui va du bord supérieur du cartilage cricoïde au bord inférieur du thyréoïde. — *Muscle* [all. *Ring-Schildknorpelmuskel*] triangulaire qui tend les cordes vocales inférieures en éloignant le cartilage thyréoïde des aryténoïdes.

CRIME. s. m. — Au point de vue médical les crimes qui affligent la société sont dus : 1° à des individus dont la nature est radicalement mauvaise et qui, tout en ayant à la fois conscience de la réprobation dont ils sont l'objet et de leur infériorité morale, n'ont pourtant pas conscience de la nature de leurs actes, du mal qu'ils commettent; 2° à des malades qui, n'ayant pas la juste appréciation de leurs relations avec leurs semblables, agissent en vertu d'impulsions désordonnées, mais logiques, dues à des impulsions maladives, passagères ou permanentes; 3° à des déments et à des maniaques; 4° à des individus que les circonstances sociales, la misère ou les relations ont affaiblis et corrompus intellectuellement (Dally).

CRIMINALITÉ. s. f. —**M.C.** La criminalité et la folie sont deux manifestations spéciales de la déchéance mentale héréditaire ou acquise; ces deux dernières qualifications sont loin de s'exclure. Il est ordinairement possible de distinguer ceux que l'on appelle *aliénés* de ceux que l'on appelle *criminels*. C'est affaire de degrés, de diagnostic, et les difficultés de cette distinction sont parfois grandes. Toute détermination de criminalité doit commencer par un diagnostic médico-psychologique. Il est important de ne retrancher de la société que ceux des criminels, aliénés ou non qui peuvent être considérés comme incurables. L'expérience seule, dans la majorité des cas, peut prononcer sur ce point. Il importe de diriger la justice et la pénalité de manière à laisser au coupable l'occasion et la chance d'une guérison mentale. Au point de vue des intérêts de la société, de ceux même des criminels et de la science, *aliénés et sains d'esprit sont responsables; en conséquence, ce ne sont pas seulement les degrés, ce sont les formes de la responsabilité qui doivent varier* (Dally).

CRIMINEL. s. m. — **M. C.** On peut distinguer les criminels : 1° En *pervers*, *énergiques* et *intelligents*, qui pèchent sciemment, soit par organisation, soit par système; 2° *C. vicieux*, *bornés*, *abrutis* ou *passifs*; 3° *C. ineptes* ou *incapables*. Les *C.* et les aliénés criminels ne constituent point deux espèces profondément distinctes; les mobiles qui poussent les aliénés aux crimes ne diffèrent point, dans la grande majorité des cas, de ceux qui animent les *C.* non aliénés. La responsabilité légale n'ayant d'autre but que de préserver la société, soit par la séquestration, sait par l'intimidation, doit atteindre pareillement les aliénés *C.* et les *C.* non aliénés ou supposés tels; ce qui revient à dire qu'il faut étudier, juger et traiter les *C.* comme des malades, et les *C.* très dangereux comme des malades très dangereux (Dally).

CRIN. s. m. [*crinis*, poil; θρίξ; all. *Rosshaar;* angl. *horse-hair;* it. *crine;* esp. *crin*]. Poil rude et long du cou et de la queue des Solipèdes, de quelques Ruminants, etc. — *C. végétal.* La *Zostère.* — **B.** *C. de Florence.* Les tubes séricifères du Ver à soie avec leur contenu réunis en un fil très tenace.

CRINAL, ALE. adj. et s. qui concerne le *crin.* — **M. C.** Coussinet de crin pour comprimer la fistule lacrymale.

CRINIÈRE. s. f. L'ensemble des crins qui siègent le long de la portion dorsale du cou de certains Solipèdes et Ruminants.

CRINOÏDE. adj. et s. [de κρίνον, lis et εἶδος, forme]. En forme de lis. — **Z.** Ordre d'Échinodermes fixés par un pédicule.

CRINON. s. m. [de *crinis*, cheveu; all. *Dürrmade;* angl. *crinones;* it. *crinone*]. Comme *Filaire* et *Comédon.*

CRINUM. s. m. Genre d'Amaryllidacées diurétiques des Moluques.

CRIOCÈRE. s. f. [*Crioceris* Geoff.]. Genre de Coléoptères phytophages.

CRIQUET. s. m. Genre d'Acridiens dont les jambes sont munies de fortes épines au côté interne. — *C. dévastateur* ou *voyageur.* L'*Acridium migratorium.*

CRISE. s. f. [κρίσις, de κρίνειν, juger; all. *Krise;* angl. *crisis;* it. *crisi;* esp. *crisis*]. Nom jadis donné aux changements secrétoires, hémorrhagiques, etc., qui surviennent dans le cours d'une maladie, annoncés par quelques phénomènes particuliers. — *C. parfaite.* Celle qui amène aussitôt le malade à un état de convalescence. — *C. imparfaite.* Celle qui produit seulement un soulagement tout en restant *salutaire* ou *fatale*, suivant le résultat.

CRISPATION. s. f. [de *crispare*, rider, froisser; all. *krampfhafte Zusammenziehung;* angl. *crispation;* it. *incrispamento*]. Resserrement physique ou par contraction avec plissement d'une surface. — Contraction très faible et involontaire de quelque muscle. — État de spasme léger dans les névroses.

CRISTA-GALLI. s. f. *Apophyse* comparée à une *tête de coq* qui surmonte la surface cérébrale de la lame criblée de l'ethmoïde.

CRISTAL. s. m. [*crystallum*, de κρύσταλλος, glace; all. *Kristall;* angl. *crystall;* it. *cristallo;* esp. *cristal*]. Produit de la cristallisation d'un corps simple (carbone) ou composé, transparent comme le cristal de roche. Tout solide géométriquement polyédrique terminé par des facettes planes, unies, régulières, qui sont placées symétriquement les unes par rapports aux autres, et dont les inclinaisons mutuelles suivent des lois déterminables, mais non pas cependant invariables. — Verre blanc transparent plus pesant que les verres ordinaires, et qui contient de l'oxyde de plomb. — *C. hématiques* ou *d'hæmatine.* L'*Hématoïdine.* — *C. d'hæmine.* L'*Hæmato-cristalline.* — *C. de lune.* L'*Azotate d'argent.* — *C. minéral.* Le *Sel de Prunelle.* — *C. du sang.* L'*Hémoglobine* et l'*Hémato-crystalline.* — *C. de tartre.* Le *Tartrate acide de potasse.* — *C. de Vénus.* L'*Acétate de cuivre.*

CRISTALLIN. s. m. [*lens crystallina;* all. *Kristallkörper;* angl. *crystalline lens;* it. *cristallino;* esp. *cristalino*]. L'un des milieux de l'œil de provenance embryonnaire ectodermique, solide, lenticulaire, transparent, placé entre l'humeur aqueuse et le corps vitré, à la réunion des deux tiers postérieurs de l'œil avec son tiers antérieur. Diamètre d'environ 9 à 10 millimètres; épaisseur de 4 1/2 à 5 sur l'adulte. Son axe correspond au centre de la pupille; sa face postérieure est la plus convexe à tout âge; sa convexité est plus marquée chez l'enfant que sur l'adulte et le vieillard. Exactement entouré par la *capsule cristalline*, qu'on parvient rarement à enlever sans que quelques fragments de la superficie de la lentille y demeurent adhérents. Le cristallin, même à l'état frais, se compose d'une couche d'*aspect gommeux*, composée de cellules et qui, après la mort, se réduit en un liquide dit *Humeur de Morgagni.* Plus profondément le tissu du cristallin, plus dur, est composé de *fibres*, *tubes* ou *prismes* à noyaux, et de *fibres* ou *prismes* dentelés immédiatement juxtaposés, sans vaisseaux, ni dans sa capsule ni dans le corps du cristallin ou *C.* proprement dit. Sa face antérieure la moins convexe est à 2mm,50 de la face postérieure de la cornée; la postérieure plus convexe est à 16 millim. de la *tache jaune* rétinienne. Sa densité est 1079, son indice de réfraction 1419. Il joue dans l'œil le rôle d'une lentille convergente rendue approximativement achromatique parce que les indices de réfraction de ses capsules, cellules, tubes, etc., augmentent en allant vers le centre. En raison de son élasticité la convergence de la lentille augmente d'autant plus qu'on examine un objet de plus près, ce qui le fait considérer comme le siège essentiel des modifications causes de l'*accommodation.*

CRISTALLIN, INE. adj. Qui a l'apparence du cristal. Qui est sous forme de cristaux. — **A.** Qui concerne le cristallin.

CRISTALLINE. s. f. [all. *Kristallbläschen;* angl. *crystallina;* it. *cristallina;* esp. *cristalina*]. — **M. C.** Vésicules d'herpès ou phlyctènes aqueuses du prépuce, du gland, du pourtour de l'anus, des grandes et petites lèvres. — **C.** L'*Aniline.* — **A.** La *Cristalloïde.*

CRISTALLINITE. s. f. L'inflammation supposée du cristallin.

CRISTALLINIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne le cristallin. L'appareil représenté par la capsule du cristallin ou *cristalloïde* et le cristallin même.

CRISTALLISABILITÉ. s. f. La possibilité pour un composé d'affecter la forme cristalline.

CRISTALLISABLE. adj. Qui a la propriété de prendre la forme de cristaux, en arrivant de l'état liquide à l'état solide.

CRISTALLISATION. s. f. [all. *Kristallisirung;* angl. *crystallisation;* it. *cristallizzazione;* esp. *cristalizacion*]. La prise par les seuls composés chimiques définis, de formes géométriquement polyédriques régulières ou symétriques, en passant de l'état liquide ou gazeux à l'état solide, en se séparant d'une dissolution, etc.

CRISTALLISÉ, ÉE. adj. [κρυσταλλισθείς]. Qui a subi la cristallisation.

CRISTALLISOIRE. s. m. Tout vase disposé pour l'évaporation d'une solution saline, et en recueillir les cristaux.

CRISTALLITE. s. m. Les groupes sphéroïdaux de cristaux aciculaires soudés en masses, ayant plus ou moins l'aspect de cellules, formées par les carbonates et autres sels calcaires, etc., passant de l'état dissous à l'état solide dans l'urine, la salive parotidienne, etc.

CRISTALLO-ÉLECTRIQUE. Qui concerne les phénomènes électriques durant la cristallisation ou ceux des corps cristallisés.

CRISTALLOGÉNIE. s. f. [de *cristal,* et γένεσις, production]. La formation des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIE. s. f. La description des cristaux.

CRISTALLOGRAPHIQUE. adj. Qui se rapporte à la cristallographie.

CRISTALLOÏDE. adj. et s. m. En forme de cristal. — L'ensemble des corps cristallisables et dialysables.

CRISTALLOÏDE. s. f. [κρυσταλλοειδής, de κρύσταλλος, et εἶδος, forme]. La capsule du cristallin, substance d'origine ectodermique ecellulaire hyaline homogène, inattaquable par les réactifs modifiant les tissus mésodermiques; elle apparaît après le cristallin même, qui naît avant qu'il y ait un derme; elle ne présente ni granules ni noyaux, comme au contraire le soubassement hyalin du derme, etc. — *C. antérieure.* Le segment antérieur de la capsule, épais de $0^{mm},017$. — *C. postérieure.* L'autre segment de la capsule, épais de $0^{mm},012$ seulement.

CRISTALLOÏDITE. s. f. Phlegmasie supposée de la cristalloïde.

CRISTALLOTECHNIE. s. f. [de κρύσταλλος, et τέχνη, art]. La production technique des cristaux.

CRISTARIE. s. f. La *Cristaria betonicæfolia,* Pers., Malvacée fébrifuge du Chili, etc.

CRISTATELLE. s. f. La *Cristatella mucedo,* Cuv. — Le genre de Bryozoaires lophopodes d'eau douce en colonies mobiles, dont elle fait partie.

CRISTE MARINE. s. f. Le *Bacile* (*Chritmum*), Ombellifère.

CRITHE. s. f. [κριθή]. Jadis l'*Orgelet.*

CRISTIFORME. adj. [de *crista,* crête, et *forma,* forme]. En forme de crête.

CRITHMIQUE. adj. Qui se rapporte au *Crithmum.* — Nom d'un acide qu'on en retire.

CRITHOMANCIE. s. f. [de κριθή, orge]. Sorte d'Aleuromancie.

CRITHSOÏNE. s. f. Produit voisin de l'anisoïne, tiré de l'essence de *Bacile.*

CRITIQUE. adj. [*criticus;* κρίσιμος; all. *kritisch;* angl. *critical;* it. et esp. *critico*]. Qui se rapporte aux crises; qui en marque l'arrivée.

CROCÉTINE. s. f. Produit du dédoublement de la crocine ($C^{34}H^{23}O^{11}$).

CROCHET. s. m. [*hamus, uncus, uncinus;* ἄγκιστρον; all. *Haken;* angl. *crotchet;* it. *uncinetto;* esp. *garabatillo*]. Tout instrument formé d'une tige métallique recourbée à l'une de ses extrémités. — **A.** *C.* (*hamulus, rostrum laminæ spiralis*). La portion libre de la lame spirale osseuse du limaçon de l'oreille. — Les deux ou quatre prolongements qui se détachent de l'extrémité supérieure de chaque cellule des *Barbules* des plumes et empêchent leur écartement. — Les canines des Solipèdes. — *C. aigus.* Ceux qui, destinés à pénétrer dans le tissu des parties, ne doivent être appliqués en obstétrique que sur le fœtus mort. — *C. mousse.* Celui dont l'extrémité se recourbe, et forme un arc de cercle dont le sinus est assez ouvert pour embrasser facilement l'aine, l'aisselle ou le jarret. — *C. de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde.* Portion de l'os sur laquelle glisse le tendon du palato-staphylin.

CROCHU, UE. adj. et s. [*uncinatus, hamatus;* all. *hakicht;* angl. *crooked;* it. *uncinato;* esp. *ganchoso*]. Courbé en crochet.— **A.** L'*Unciforme* (os).

CROCIDISME. s. m. [κροκιδισμος]. La *Carphologie.*

CROCINE. s. f. Glycoside des *Gardenia* et du safran ($C^{58}H^{43}O^{31}4.HO$).

CROCIQUE. adj. Nom d'un acide jaune safran [de κρόκος, safran], volatil, formé par action de l'oxyde de carbone sur le potassium (C^5O^4).

CROCODILE. s. m. [*Crocodilus*]. Genre de grands Crocodiliens.

CROCODILIEN, IENNE. adj. et s. Qui tient des Crocodiles. — Ordre des Reptiles quadrupèdes à divisions squamiformes de l'épiderme très prononcées; cœur à deux ventricules séparés, queue aplatie, carnassiers, ovipares.

CROCONIQUE. adj. Comme *Crocique.*

CROCONATE. s. m. Sel formé par l'acide croconique et une base.

CROCUS. s. m. Le *Safran.* — *C. metallorum* (*safran des métaux*). Le sulfhydrate d'antimoine demi-vitreux.

CROFT (Angleterre). Source sulfurée (11°).

CROISÉ, ÉE. [*cruciatus;* all. *gekreuzt;* angl. *crossed;* it. *incrocciato;* esp. *cruzado*]. Qui est disposé en croix. — Qui s'entre-croise.

CROISEMENT. s. m. [all. *Kreuzung;* augl. *crossing*]. — **V.** Le *C.* est plus particulièrement l'accouplement d'un individu d'une race à celui d'une autre, en vue d'une amélioration sur les produits des caractères, qualités et aptitudes d'une des races données. Les mâles transmettent plus purement que les femelles les caractères d'une race. Il est différent du métissage et de l'hybridation qui ont lieu naturellement ou par intervention de l'homme entre espèces différentes.

CROISETTE. s. f. La *Valantia cruciata,* L., Rubiacée

CROISIC (LE) (Loire-Inférieure). Bains de mer.

CROISSANCE. s. f. [*incrementum;* αὔξησις; all. *Wachsthum;* angl. *growth;* it. *crescenza;* esp. *crecimiento*]. Développement progressif du corps, particulièrement en hauteur, d'où résulte la *taille* plus ou moins élevée. La *C.* est particulièrement ce développement d'une plante ou d'un animal, d'un être à existence indépendante dans lequel l'un des diamètres, indiquant la taille, longueur ou hauteur l'emporte graduellement sur les autres d'une manière stable. Elle est continue et dure autant que l'existence dans les plantes et nombre d'animaux, même Vertébrés, à température variable, sans qu'il y ait ici, comme sur beaucoup de Mammifères et d'Oiseaux, décroissement sénile plus ou moins marqué, une fois atteint un certain maximum de taille.

CROISSANT. s. m. [angl. *pumiced feet*]. — **M.C.** Tumeur de la sole, observée parfois sur les Solipèdes affectés de la fourbure.

CROIX. s. f. [all. *Kreuz;* angl. *cross;* it. *croce;* esp. *cruz*]. — **M. C.** Machine (Heister) pour maintenir réduites les fractures de la partie moyenne de la clavicule. — *C. de Malte. Compresse* en forme de croix.

CROL (LE) (Aveyron). Source froide sulfatée ferrugineuse et manganésienne.

CROSSE. s. f. [*arcus*].— **A.** Courbure artérielle ou d'autre organe, qui a la forme d'une crosse.

CROTALAIRE. s. f. [*Crotalaria* L.]. Genre de Légumineuses papilionacées de l'Asie, etc.

CROTALE. s. m. [all. *Klapperschlange;* angl. *rattlesnake;* it. *crotalo*]. Solénoglyphes avec étuis épidermiques cornés, articulés, enveloppant la dernière vertèbre caudale et dont les mouvements font un bruit particulier. — Le *Crotalus durissus,* L., d'Amérique.

CROTALIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Crotale.* — Famille de Solénoglyphes.

CROTAPHITE. s. m. [κροταφίτης, de κρόταφος, tempe; angl. *crotaphites;* it. *crotafite;* esp. *crotafitas*]. Le muscle *temporal.*

CROTON. s. m. [all. *Kroton Krebsblume;* angl., it. et esp. *croton*]. Genre d'Euphorbiacées dont les graines donnent de l'huile de croton, à propriétés purgatives très actives. — *C. tinctorium,* L. (*Crozophora tinctoria,* Jussieu). Le *tournesol.* — *C. tiglium,* L. Il fournit le *bois des Moluques.* — *C. pseudo-china.* Le *Colpalchi.*

CROTONATE. s. m. Sel de l'*Acide crotonique.*

CROTONCHLORAL. s. m. ($C^4HCl^3O^2$). Produit de l'action du chlore sur l'aldéhyde pure.

CROTONE (ÉCOLE DE). Ancienne école médicale de Crotone, ville grecque située sur la côte d'Italie.

CROTONINE. s. f. [all. *Krotonin;* it. et esp. *crotonina*]. Substance des graines du *Croton tiglium,* L.

CROTONIQUE. adj. Qui concerne le *Croton.* — Nom d'un acide qui a rapport au *Croton* [all. *Krotoninsäure*], tiré de l'*Huile de croton tiglium.*

CROTONOL. s. m. ($C^{18}H^{14}O^4$). Composé vésicant non purgatif incolore ou jaunâtre, visqueux, de l'huile de croton.

CROTONYLÈNE. s. m. (C^6H^8). Carbure d'hydrogène d'odeur alliacée, liquide.

CROTOY (LE) (Somme). Bains de mer.

CROUP. s. m. [all. *häutige Bräune;* angl. *crup; suffocatio stridula,* F. Home; *cynanche stridula,* Wahlbaum; *angina suffocatoria,* Bard; *angina trachealis,* Rush; *morbus strangulatorius,* Starr; *angina membranacea sive polyposa,* Michaelis, etc.]. Manifestation trachéo-laryngienne et pharyngienne de la diphthérite, par production dans les organes précédents de pseudo-membranes fibrineuses, manifestation locale en un mot d'un état général, fébrile, contagieux et inoculable. Le *C.* règne à l'état épizootique et enzootique sur les animaux domestiques, de même qu'il sévit sous la forme épidémique sur les enfants. L'état laryngo-trachéal du croup s'annonce en ce que la respiration devient bruyante, précipitée, et fait entendre, ainsi que la toux, un son particulier, que l'on a comparé à la voix d'un jeune coq; le visage est alternativement rouge et pâle, la peau brûlante, le pouls fréquent, l'anxiété extrême. L'enfant semble vouloir arracher avec sa main l'obstacle qui l'empêche de respirer. La déglutition reste libre; les facultés intellectuelles sont intactes. Il y a en un mot tous les symptômes d'une asphyxie lente et progressive. Dans les exacerbations, la respiration devient rauque, sonore et sifflante. La toux et le vomissement expulsent souvent des matières épaisses, filantes, mêlées de fragments de fausses membranes. La respiration convulsive, la suppression de l'expectoration, la pâleur, l'abattement et une sueur froide, précèdent la mort de quelques instants. La durée ordinaire du croup est de quatre ou cinq jours. — *C. des paupières.* L'*Ophthalmie diphthéritique.* — *C. de l'utérus, de l'intestin,* etc. Désigne improprement la présence de pseudo-membranes fibrineuses ou même de mucus concret, à la face interne de ces organes.

CROUPAL, ALE. adj. [angl. et it. *croupal;* esp. *crupal*]. Qui a rapport au Croup, qui en a le caractère.

CROUPE. s. f. [all. *Kreuz;* angl. *rump;* it. *groppa;* esp. *gruppa*]. La partie des Quadrupèdes qui s'étend de la région lombaire à l'origine de la queue. — La région homologue ou sacrée des Bipèdes.

CROUPEUX, EUSE. adj. et s. Qui a rapport au *Croup;* qui en est affecté.

CROUPI. adj. Putréfié sans fermentation apparente.

CROUPIEN, ENNE. adj. Qui appartient à la croupe.

CROUPION. s. m. [all. *Steiss;* angl. *backside;* it. *groppone*]. La partie inférieure et postérieure du bassin au niveau du sacrum et du coccyx surtout.

CROÛTE. s. f. [*crusta;* all. *Kruste, Schorf;* angl. *scab;* it. *crosta;* esp. *crostra*]. — **M. C.** *C.* Petites plaques formées sur la peau ou les muqueuses buccale, nasale, vaginale, etc., par des épithéliums avec ou sans mucus et pus desséchés. Elles contiennent quelquefois des hématies des granulations graisseuses, des Schizomycètes en nombre, etc. — **A.** *C. adamantine des dents.* L'émail dentaire. — *C. faveuses.* Le Favus. — *C. de lait* (*crusta lactea*). L'*Impétigo.*, — *C. radiculaire.* Le Cément.

CROÛTEUX, EUSE. adj. [*crustosus*]. Qui concerne les croûtes. — Qui en a les caractères.

CROWN-GLASS. s. m. [de l'anglais *crown,* couronne, et *glass,* verre]. Verre riche en silicate de potasse.

CROYANCE. s. f. État mental, qui est une des formes de l'hypothèse ou supposition, que n'a pas vérifié l'observation, ce qui montre que croire c'est ignorer encore.

CROZOPHORE. s. m. [*Crozophora,* Neck.]. Genre d'Euphorbiacées; jatrophées.

CRU, UE. adj. [*crudus;* ὠμὸς; all. *roh unverdaut;* angl. *raw, crude;* it. esp. *crudo*]. Qui n'est pas cuit. — Indigeste. — **M. C.** Qui n'est pas ramolli. — **B.** Le fruit vert, non encore mûr.

CRUCIAL, ALE. adj. [all. *kreuzförmig;* angl. *crucial*]. Qui est en forme de croix.

CRUCIANELLE. s. f. La *Croisette.*

CRUCIFÈRE. adj. et f. [de *crux,* croix, et *ferre,* porter]. Qui a des organes en croix. — Famille de dicotylédones polypétales à quatre pétales disposés en croix, quatre sépales caducs, six étamines tétradynames hypogynes, une silique ou une silicule pour fruit.

CRUCIFORME. adj. [all. *kreuzförmig;* angl. *cruciform;* it. *crociform;* esp. *crociforme*]. Qui est en forme de croix.

CRUDITÉ. s. f. [*cruditas;* ὠμότης; all. *Roheit;* angl. *crudity;* it. *crudita;* esp. *crudeza*]. État de ce qui est cru; non ramolli, dur.

CRUENTATION. s. f. [de *cruentus,* sanglant, de *cruor,* sang]. Phénomène du suintement ou du jaillissement du sang par des plaies d'un corps mort, jaillissement dû à la pression exercée dans les veines, de dedans en dehors, par les gaz qu'y développe l'altération du sang, lorsque commence la putréfaction cadavérique (Ch. Robin).

CRUENTÉ, ÉE. adj. Rendu saignant.

CRUENTINE. s. f. Produit dérivé de l'hémoglobine.

CRUOR. s. m. [de *cruor,* sang; it. *cruore*]. Matière colorante du sang. Le caillot fibrineux sanguin coloré par les hématies.

CRUORINE. s. f. Ce qui colore le *Cruor.* — L'*Hémoglobine.*

CRUORIQUE. adj. Qui concerne le *Cruor.*

CRURAL, ALE. adj. et s. m. [de *crus,* membre abdominal; angl. *crural;* it *crurale;* esp. *crural*]. Qui appartient à la cuisse, aux organes qui la composent.

CRUSTA. s. f. L'étage inférieur du pédoncule cérébral.

CRUSTACÉ, ÉE. adj. et s. [de *crusta,* croûte, carapace; ὀστρακώδης; all. *borkig;* esp. *crustaceos*]. En forme de croûtes; qui en a les caractères. — **Z.** Classe [all. *Krustaceen, Schalthier;* angl. *crustacea;* it. et esp. *crustaceos*] d'Articulés pourvus d'un céphalothorax, de pieds articulés au nombre de cinq à sept paires, respirant, soit par des branchies, soit par la peau (*lernées*). Pourvus pour la plupart d'une *Carapace.* — On en connaît environ quatre mille cinq cents espèces.

CRUSTODERME. adj et s. [de *crusta,* croûte, et *derma,* peau]. Qui à la peau encroûtée. — Les Plectognathes.

CRUVEILHIER. Anatomiste et médecin français (1791-1874) dont le nom est resté à l'ulcère simple de l'estomac.

CRYMODYNIE. s. f. [de κρυμός, froid, et ὀδύνη, douleur]. Rhumatisme chronique (Baumès).

CRYMOSE. s. f. [de κρυμός, grand froid]. Maladie due à l'action du froid (Baumès).

CRYPHTHELMINTHE. s. m. [de κρυπτὸς, caché, et ἕλμινς, ver]. Entozoaire microscopique ou enkysté.

CRYPHTHORISTIQUE. adj. [de κρυπτὸς, caché, et ῥίζειν, déterminer]. Qui cherche, à l'aide des données fournies par les choses visibles, à déterminer celles qui sont cachées (Ampère).

CRYPSORCHIS. s. m. [κρύψορχις, de κρύπτειν, cacher, et ὄρχις, testicule; it. *cripsorchide;* esp. *cripsorquide*]. Pour *Cryptorchide.*

CRYPTE. s. m. [de κρυπτὸς, caché; all. *Hohle, Grüftchen;* angl. *crypta;* it. *critta, cavita;* esp. *cripta*]. — **A.** *Follicule,* celui surtout dont le fond porte une papille pileuse, dentaire, etc., et qui a les trois couches *basilaire,* de *Malpighi* et *cornée* comme l'épiderme cutané.

CRYPTIDINE. s. f. La *Xylidine.*

CRYPTOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Qui a les branchies cachées. — Les *Mormyres,* etc. — La grande *Salamandre* du Japon.

CRYPTOCARYE. s. f. La *Cryptocarya pretiosa,* Martius (*Mespilodaphne pretiosa,* Nees ab Esenbeck), Lauracée stimulante.

CRYPTOCÉPHALE. s. m. [de κρυπτὸς, caché, et κεφαλή, tête; it. et esp. *criptocefalo*]. Monstre dont la tête n'est pas apparente au dehors (Geoffroy Saint-Hilaire).

CRYPTOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes cachées. — Tribu des Fourmis.

CRYPTOCOCCUS. s. m. Genre de Champignons unicel-

lulaires autrefois pris pour des Algues, rangés aujourd'hui parmi les *Saccharomyces*, dont le type est le *Torula* ou *Saccharomyces cerevisiae*, dont les cellules en amas forment l'essentiel de la *Levure de bière*.

CRYPTODIBRANCHE. adj. [de δὶς, deux, et βράγχια, branchies]. Qui a deux branchies cachées. — Les Céphalopodes.

CRYPTODIDYME. s. m. [de διδυμός, double]. Qui est double par inclusion ou enkystement. — *Endocymien.*

CRYPTOGAME. adj. et s. m. [de κρυπτὸς, caché, et γάμος, mariage]. L'ensemble des végétaux, surtout cellulaires dont les organes reproducteurs ou sexuels peu apparents ou cachés plus ou moins profondément n'ont ni étamines, ni pistil. — *C. acrogènes.* Ceux qui sont cellulo-vasculaires, Mousses, Hépatiques, Équisétacées, Filicinées. — *C. cellulaires* ou *amphygènes.* Les Algues, les Champignons et les Lichens. — *C. de la mentagre.* Le *Trichophyton.* — *C. de la teigne.* L'*Achorion.* — *C. de la teigne décalvante ou achromateuse, de la teigne tondante, du vitiligo, du porrigo decalvans, du porrigo scutulata.* Le *Trichophyton.*

CRYPTOGAMIE. s. f. [de κρυπτὸς, caché, et γάμος, mariage; angl. *cryptogamy;* it. *criptogamia, crittogamia;* esp. *criptogamia*]. L'ensemble des Plantes cryptogames.

CRYPTOGYNE. adj. [de γῦνη, femme]. Qui a les organes femelles cachés.

CRYPTOLITHE. s. m. [de κρυπτὸς, caché, et λίθος, pierre]. Calcul caché, enchatonné.

CRYPTOMONADE ou **CRYPTOMONAS.** s. m. Genre de Monadiens, les plus petits des protozoaires.

CRYPTOPHANIQUE. adj. Nom d'un acide formé d'un mélange de principes immédiats de l'urine.

CRYPTOPHYTE. s. f. [de κρυπτὸς, caché, et φυτὸν, plante]. Végétal à croissance hypogée.

CRYPTOPINE. s. f. Alcaloïde de l'opium ($C^{23}H^{25}AzO^{5}$) insoluble dans l'eau, amer.

CRYPTOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds cachés. — Section des Crustacées brachyures.

CRYPTORCHIDE. adj. et s. m. [de κρυπτὸς, caché, et ὄρχις, testicule]. Celui dont le scrotum ne renferme pas de testicules, généralement alors restés dans la cavité abdominale ou dans le canal inguinal et n'étant jamais le siège de la spermatogenèse.

CRYPTORCHIDIE. s. f. ou **CRYPTORCHIDISME.** s. m. État du Cryptorchide. Il y a absence de spermatozoïdes dans le testicule et par suite dans le canal déférent et les vésicules séminales du testicule ou des testicules non descendus dans les bourses (Follin et Coubaux).

CRYPTORCHISME. s. m. La *Cryptorchidie.*

CRYPTORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, groin]. Qui a le bec caché. — Section des Coléoptères tétramères.

CRYPTOSTOME. adj. [de κρυπτὸς, caché, et στήμων, filament]. Phanérogame dont les étamines restent cachées plus ou moins.

CRYPTOSTOME. adj. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche cachée. — Genre de Céphalopodes.

CRYPTOZYGE. adj. [de κρυπτὸς, caché, et ζυγὸς, joug, arcade]. Qui a les arcades dentaires cachées.

CRYPTURIDE adj. et s. [de οὐρὰ, queue]. Qui a la queue courte ou cachée. — Famille de Gallinacés du Brésil, etc.

CRYSTALLINE. s. f. [all. *Krystallin*]. Albuminoïde retiré du cristallin.

CRYSTALLOÏDE. s. f. La *Cristalloïde.*

Cs. Notation du *Cœsium* ou *Césium.*

CTÉNOBRANCHE. adj. et s. [de κτεὶς, peigne, et βργάχια, branchie]. Comme *Pectinibranche.* — Famille de Gastéropodes.

CTÉNOCÈRE. adj. et s. [de κτεὶς, peigne, et κέρας, corne]. Qui a les tentacules pectinés. — Groupe d'Alcyonnaires.

CTÉNOCYSTE. s. m. [de κυστὴ, vessie]. Vésicule particulière, peut-être auditive, des *Cténophores.*

CTÉNOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Pectiné; qui a le contour dentelé. — Subdivision des Poissons.

CTÉNOPHORE. adj. et s. [de φορὸς, qui porte]. Pectiné. — Ordre de Cœlentérés globuleux médusaires à rangées pectiniformes de lamelles natatoires.

Cu. Notation du Cuivre.

CUBE. s. m. Le solide à faces planes à diamètres égaux dans les trois sens ou dimensions de largeur, hauteur et épaisseur.

CUBÈBE. s. m. [all. *Kubebe, Kubebenpfeffer;* angl. *cubeb;* it. *cubebe;* esp. *cubeba*]. Le fruit du *Piper cubeba*, ou *Cubeba officinarum*, Miquel, et du *Cubeba canina*, Miquel, Pipéracées aromatiques stimulantes de Java et de Bornéo.

CUBÉBÈNE. s. m. Composé lævogyre isomère au térébenthène, retiré du cubèbe ($C^{20}H^{16}$).

CUBÉBINE. s. f. [all. *Kubebin;* angl. *cubebin;* it. *cubebina*]. Composé neutre du cubèbe (Soubeiran et Capitaine), cristallisable, incolore, insipide.

CUBILOSE. s. f. (Payen). Substance alimentaire tirée des nids de Salangane, sécrétion salivaire particulière, analogue à la ptyaline, azotée et sulfurée, gonflée par l'eau.

CUBIQUE. adj. Qui a la forme du cube.

CUBITAL, ALE. adj. et s. m. [*cubitalis, ulnaris;* all. et angl. *cubital;* it. *cubitale;* esp. *cubital*]. Qui appartient au coude, au *Cubitus*, ou à la partie interne de l'avant-bras où se trouve cet os, aux organes qui s'y trouvent. — Le *Cubitus* même.

CUBITO-CARPIEN. adj. Qui tient au cubitus et au carpe.

CUBITO-CUTANÉ. adj. et s. m. (Chaussier). Le nerf cutané interne du bras.

CUBITO-DIGITAL, ALE. adj. Qui se rapporte au cubital, au nerf de ce nom et aux doigts.

CUBITO-MÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui tient au cubitus et au métacarpe.

CUBITO-PALMAIRE. adj. et s. Qui a rapport au cubital et à la paume de la main. — Division de l'artère cubitale qui se distribue dans la paume de la main.

CUBITO-PHALANGETTIEN, s. m. Le muscle *Fléchisseur profond.*

CUBITO-PHALANGIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui tient au cubitus et aux phalanges.

CUBITO-PRÉPHALANGIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle extenseur oblique du pied des Solipèdes, etc.

CUBITO-RADIAL, ALE. adj. et s. Qui tient au cubitus et au radius.

CUBITO-SUS-MÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui s'étend du cubitus à la partie supérieure du carpe. — Le muscle long abducteur du pouce.

CUBITO-SUS-PALMAIRE. adj. Qui a rapport au cubitus et à la face sus-palmaire ou au dos de la main.

CUBITO-SUS-PHALANGETTIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va du cubitus à la partie supérieure des phalangettes.

CUBITO-SUS-PHALANGIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle court extenseur du pouce.

CUBITUS. s. m. [all. *Ellbogenknochen, Cubitus;* angl. *fore-arm;* it. et esp. *cubito*]. Os qui occupe la partie interne de l'avant-bras. Son extrémité supérieure est surmontée postérieurement par l'olécrâne et en avant par l'apophyse coronoïde. L'extrémité inférieure de cet os, (*sa tête*) s'articule sur le côté avec le radius.

CUBOÏDE. adj. et s. [κυϐοειδὴς, de κύϐος, cube, et εἶδος, forme; all. *Würfelbein;* angl. *cuboides;* it. *cuboide;* esp. *cuboides*]. En forme de cube. — **A.** Os court et cubique, situé à la partie antérieure et supérieure du tarse. Le cuboïde est soudé au scaphoïde sur les Ruminants, etc..

CUBOMANCIE. s. f. L'un des modes de l'astragalomancie.

CUCHUNCHULLO. s. m. Le *Cuichunchilli.*

CUCHUNCHULLY. Faute au lieu de *Cuichunchilli.*

CUCIFÈRE. s. f. [*Cucifera*]. L'*Hyphaene thebaica*, Delile, ou *Palmier doum.*

CUCULLAIRE. adj. [de *cucullus*, capuchon; all. *Kappenmuskel;* angl. *cucullaris;* esp. *cucular*]. Qui est en forme de capuchon. — **A.** Le muscle *trapèze.*

CUCULLAN. s. m. [*Cucullanus*, Duj.]. Genre de Nématoïdes voisins des Strongles, parasites des Poissons et des Tortues.

CUCULLIFORME. adj. [de *cucullus*, cornet, capuchon, et *forma*, forme; all. *kappenförmig;* esp. *cuculiforme*]. Qui est en forme de capuchon.

CUCUMARIE. [*Cucumaria*, de Blainv.]. Genre d'Holothuries.

CUCUPHE. s. m. [all. *Krünterhaube;* it. et esp. *cucufa*]. Sorte de bonnet à double fond pour divers traitements.

CUCURBITACÉ, ÉE. adj. et s. [de *cucurbitas*, courge]. Qui se rapporte aux *Courges.* — Famille de dicotylédones polypétales périgynes, unisexuées ou monoïques, souvent volubiles à feuilles alternes, à poils rudes.

CUCURBITAIN. adj. et s. m [it. et esp. *cucurbitino*]. Les anneaux des *Tœnias* qui ont de la ressemblance, rejetés isolément avec les semences de courge (*cucurbita*) et ont été pris pour autant de *Vers.*

CUCURBITE. s. f. [*cucurbita;* all. *Destillirkolben;* angl. *cucurbit;* it. et esp. *cucurbita*]. La partie de l'alambic dans laquelle on met la matière qui doit être distillée.

CUCURBITIN. s. m. Pour *Cucurbitain.*

CUCUYO. s. m. Genre (*Pyrophorus*) de Coléoptères élatérides pourvus d'un appareil photogène, dit phosphorescent.

CUDOWA (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée.

CUICHUNCHILLI. s. m. Racine de l'*Ionidium Marcurtii* ou *parviflorum*, Ventenat, Violariée vomitive du Pérou.

CUICHUNCHULLO. Faute au lieu de *Cuichunchilli.*

CUILLER ou **CUILLÈRE.** s. f. [*cochleare;* χοχλιάριόν; all. *Löffel;* angl. *spoon;* it. *cucchiajo;* esp. *cuchara*]. — **M. C.** Instruments ou parties d'instruments de chirurgie ayant une forme analogue à la cuiller. — *C. du forceps.* La partie terminale évasée et concave de chaque branche du forceps.

CUILLERÉE. s. f. [all. *Loffelvoll;* angl. *spoon-full;* it. *cucchiajata;* esp. *cucharda*]. Quantité de substance que peut contenir une cuiller. Une *cuillerée à café* est équivalente à 5 grammes d'eau. Une *cuillerée à bouche* équivaut à quatre cuillerées à café. Huit cuillerées à bouche valent environ un *verre.*

CUILLERON. s. m. — **M. C.** Petite cuiller. — **Z.** Le *Balancier.*

CUIR. s. m. [*corium;* χόριον; all. *Lederhaut;* angl. *leather;* it. *cuojo;* esp. *cuero*]. Peau tannée des Mammifères, Reptiles, etc. — **A.** *C. chevelu.* La peau qui recouvre le crâne dans la partie pourvue de cheveux qui la traverse. — **C.** *C. de montagne.* L'*Amiante.*

CUIRASSE. s. m. — **M. C.** Pansements et bandages inamovibles en forme de cuirasse.

CUIRASSÉ. s. m. — **Z.** Le *Centriscus scutatus*, L., Acanthoptérygien.

CUISANT, ANTE. adj. Qui tient de la cuisson.

CUISINE. s. f. Local disposé pour pratiquer la coction des aliments et dans lequel doivent être prises les précautions voulues pour éviter les émanations dites de la *vapeur de charbon.*

CUISINIER. Médecin français dont le nom est resté au sirop de salsepareille.

CUISSART. s. m. Appareil prothétique pour, après l'amputation de la cuisse, tenir lieu du membre inférieur.

CUISSE. s. f. [*femur;* μηρὸς; all. *Schenkel;* angl. *thigh;* it. *coscia;* esp. *muslo*]. La première partie du membre postérieur qui s'étend depuis le bassin jusqu'au genou. En haut, elle est bornée en avant par l'aine, en dehors par la hanche, et en arrière par le pli de la fesse; inférieurement elle est limitée par le genou en avant, et le jarret en arrière. La *C.* n'a qu'un seul os : le *fémur.* On y compte vingt et un muscles, l'artère fémorale et sa branche profonde, les veines satellites, la veine saphène interne, le nerf sciatique en arrière, le nerf crural et ses branches en avant. — *C. du cerveau.* Les *Pédoncules cérébraux.*

CUISSON. s. f. [*coctio, coctura;* πέψις; all. *Köchen;* angl. *cooking;* it. *cottura;* esp. *cocedura*]. La coction des aliments. — **M. C.** *Douleur cuisante.* Celle qui est accompagnée de chaleur, qui est déterminée par une brûlure légère, par la piqûre des orties, etc.

CUIT, CUITE. adj. Qui a subi la coction.

CUIVRATE. s. m. Combinaison du peroxyde de cuivre à une base.

CUIVRE. s. m. [*cuprum, æs* (*Venus* des alchimistes); χαλκὸς; all. *Kupfer;* angl. *copper;* it. *rame;* esp. *cobre*]. Métal solide, d'un rouge orangé, d'une pesanteur spécifique de 8,895, plus dur que l'or et l'argent. Fond vers 1200°; diatomique, inaltérable à l'air sec, soluble dans l'ammoniaque. — *C. ammoniacal.* Ammoniaque tenant du bioxyde de cuivre en dissolution, d'un bleu foncé, etc. — *C. azuré.* Le *Carbonate de cuivre.*

CUIVRÉ, ÉE. adj. [*cupreus;* all. *kupferfarbig;* angl. *copper coloured*]. Qui a la couleur du cuivre, qui en contient.

CUIVREUX, EUSE. adj. Qui se rapporte aux composés les moins oxygénés du cuivre.

CUIVRIQUE. adj. Qui se rapporte au cuivre, à ses combinaisons au maximum jouant le rôle d'acide.

CUJELIER. s. m. La *Farlouse.* — Le *Lulu.*

CULASSE. s. f. — **M. C.** *C. du trépan.* Partie de cet instrument.

CUL-BLANC. Le *Motteux.* — Le *Totanus ochropus*, Tem., Échassier.

CULBUTE. s. f. — **Y.** *C. du fœtus.* Mouvement qu'on a pensé être fait par le fœtus dans l'utérus vers la fin du septième mois de la grossesse, mais qui n'a pas lieu.

CUL-DE-POULE. s. m. — **M. C.** Ulcère dont les bords sont un peu saillants au dehors.

CUL-DE-SAC. s. m. — **A.** Le fond d'un tube sécréteur, de la cavité d'une séreuse, etc. — *C. antérieur du vagin.* Celui qui, peu profond, est formé par la muqueuse de la portion antérieure du vagin qui se replie pour tapisser la lèvre antérieure du col utérin. — *C. postérieur du vagin.* Celui qui, plus profond que le *C.* antérieur, du double au moins, est formé par la muqueuse de la portion postérieure du vagin qui se replie pour tapisser la lèvre postérieure du col utérin, le vagin en arrière s'insérant sur une partie du col plus élevée qu'en avant. — *C. pubio-vésical.* Le *C. vésico-abdominal.* — *C. vésico-abdominal* (Sappey). Celui, d'autant plus profond que la réplétion de la vessie est plus grande, que forme le péritoine lorsqu'il remonte de la paroi antérieure abdominale pour atteindre le sommet de la vessie, en décrivant au-dessus de la symphyse des pubis une courbe à concavité supérieure. — *C. vagino-rectal, recto-vaginal* ou *utéro-vagino-rectal.* Celui qui, médian demi-circulaire profond, est formé par le péritoine passant de la face postérieure de l'utérus sur la paroi postérieure du vagin sur une longueur de 2 centimètres ou environ et de là remonte ensuite sur la face antérieure du rectum. — *C. vésico-rectal.* Celui que, chez l'homme, forme transversalement le péritoine en remontant de la face postérieure de la vessie sur la face antérieure du rectum; demi-circulaire, à concavité postérieure, limité de chaque côté par les canaux déférents et les vésicules séminales. Son fond est éloigné de plus d'un centimètre du fond de la prostate et de 5 à 6 centimètres de l'anus. Les divers degrés de réplétion de la vessie augmentent ces distances de 1 à 3 centimètres. — *C. vésico-utérin.* Celui que forme transversalement le péritoine entre la vessie en avant, la face antérieure de l'utérus en arrière, dont le fond est vers le niveau de la jonction du corps avec le col de l'utérus sans descendre jusqu'au vagin.

CULICIDE et **CULICIDÉ, ÉE.** adj. et s. [de *culex*, cousin]. Qui tient des *Cousins.* — Famille des Diptères.

CULICIFORME. adj. et s. Qui a la forme des *Cousins.* — Section des Diptères dont la trompe ne peut piquer la peau comme celle des *Cousins.*

CULILAWAN. s. m. Écorce du *Laurus culilawan*, L., Laurier des Moluques, aromatique, astringent, tonique.

CULMIFÈRE. adj. [de *culmus*, chaume, et *ferre*, porter]. Dont la tige est un chaume.

CULOT. s. m. [all. *Satz;* angl. *bottom*]. Masse de métal qui se trouve au fond d'un creuset. — **Z.** *C.* [all. *Nesthocker;* angl. *bottom-nestling;* it. *l'ultimo-natto*]. Le dernier expulsé des fœtus chez les Mammifères à plusieurs petits. — Le dernier des petits sorti des œufs d'une couvée, généralement plus petit que les autres.

CULOTTE. s. f. — **A.** Maniement sur le bœuf formé par les muscles insérés sur les côtés du sacrum et de l'ilium.

CULTELLAIRE. adj. Qui est en forme de couteau.

CULTRIROSTRE. adj. et s. [de *culter*, couteau, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec en ciseau. — Famille d'Échassiers (hérons, cigognes, etc.).

CULTURE. s. f. L'ensemble des actions et opérations voulues pour satisfaire aux conditions d'existence, de nutrition, de développement et de multiplication de telle ou

telle espèce, pluricellulaire ou unicellulaire, des plantes et des animaux. — *C. des germes.* Partie de la botanique dans laquelle on cultive les spores et les mycéliums des Champignons uni et pluricellulaires, des Schizomycètes, surtout, pris dans les poussières ou sur des tissus malades en vue de la conservation ou de la multiplication de quelque espèce particulièrement. Elle est faite soit sur des fumiers quelconques, soit dans des humeurs, des infusions, décoctions, bouillons, etc., qui tiennent lieu des premiers sous telle ou telle condition déterminée.

CUMBULAM. s. m. Le *Benincasa cerifera*, Savi, Cucurbitacée alimentaire de la Chine, etc.

CUMÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène obtenu de l'acide cuminique ($C^{18}H^{12}$), liquide plus léger que l'eau.

CUMIDINE. s. f. ($C^{18}H^{11}H^2Az$). Produit de la décomposition du nitro-cumène par le sulfhydrate d'ammoniaque.

CUMIN. s. m. Le *Cuminum cyminum*, L. [κύμινον; all. *Kümmel;* it. *cumino, comino, cimino;* esp. *comino*], Ombellifère stimulante. — *C. noir.* Les graines noires de la *Nigella sativa*, L., Renonculacée.

CUMINAMIDE. s. f. ($C^{20}H^{11}O^2AzH^2$). Dérivé du cuminate d'ammoniaque.

CUMINAMINE. s. f. La *Cymylamine.*

CUMINATE. s. m. Sel formé par l'acide cuminique.

CUMINIQUE. adj. Qui concerne le cumin. — Nom d'un acide obtenu du cuminol ($C^{20}H^{11}O^3$). Fond à 92°, passe dans les urines sans modifications.

CUMINOL. s. m. L'*Essence de cumin*, aldéhyde cuminique ($C^{20}H^{12}O^2$), isomère avec les essences d'anis, de fenouil, etc.

CUMINO-SULFURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{11}SO^2SO^3$), produit de l'action de l'acide sulfurique sur le cumène.

CUMINURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{24}H^{15}AzO^6$) homologue dans l'urine de l'acide hippurique après ingestion de cumène (Cahours).

CUMINYLE. s. m. Le *Cumyle.*

CUMINYLIQUE. adj. Comme *Cuminique.*

CUMOL. s. m. Le *Cumène.*

CUMOLAMMINE. s. f. La *Cumidine.*

CUMONITRILE. s. m. Produit de la distillation sèche du cuminate d'ammonium ($C^{20}H^{11}Az$).

CUMULO-STRATUS. s. m. Variété de cumulus qui répandent une teinte noire sur l'horizon.

CUMULUS. s. m. — **P.** Nuages qui ressemblent à des montagnes de neige lorsqu'ils sont à l'horizon. — **A.** *C. proligère.* Le *Disque proligère.*

CUMYLE. s. m. ($C^{20}H^{11}O^2$). Radical hypothétique de l'acide cuminique, etc.

CUMYLÈNE. s. m. Le radical ($C^{10}H^{12}$) du chlorure de cumylène, etc.

CUNÉEN, ENNE. adj. Qui se rapporte aux os cunéiformes.

CUNÉIFORME. adj. et s. m. [de *cuneus*, coin, et *forma*, forme; all. *Keilbein;* angl. *cuneiform;* it. et esp. *cuneiforma*]. Qui est en forme de coin. — **A.** Os de la seconde rangée du tarse, distingués, de dedans en dehors, en premier, second et troisième, ou, d'après leur volume, en grand, moyen et petit. — Les parties qui s'élargissent en manière de coin.

CUNÉIROSTRE. adj. et s. [de *cuneus*, coin, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec en forme de coin.

CUNÉO-CUBOÏDIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte aux os cunéiformes et au cuboïde.

CUNÉO-SCAPHOÏDIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte aux cunéiformes et au scaphoïde.

CUNÈRE. s. f. L'*Alpiste.*

CUNÉUS. s. m. — **A.** Le *Coin* (Anatomie).

CUNILE. s. f. La *Cunila mariana*, L., Labiée fébrifuge du Maryland.

CUNONIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Cunonia* (*Weinmannia*). — Tribu des Saxifragées.

CUPANI. s. m. La *Paullinia cupana*, Kunth, Sapindacée employée comme les autres *Paullinia.*

CUPHÉE. s. f. [*Cuphea*, Jacq.]. Genre de Lythrariées du Brésil, etc.

CUPRAMMONIUM. s. m. Radical non isolable dans lequel le quatrième équivalent d'hydrogène est remplacé par du cuivre.

CUPRATE. s. m. Combinaison d'une base à un composé cuprique.

CUPREA. s. f. L'écorce du *Remijia pedonculata*, Rubiacée cinchonacée quinique.

CUPRESSINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Cyprès* (*Cupressus*). — Tribu des Conifères.

CUPRICUM. s. m. Le composé diatomique de cuivre au maximum dans les sels qu'il forme avec les bases.

CUPRIQUE. adj. Comme *Cuivrique.* — Tout composé dans lequel entre le cuivre.

CUPRO-AMMONIACAL. adj. Qui concerne le cuivre ammoniacal.

CUPRO-POTASSIQUE. Qui concerne les composés de cuivre et de potasse.

CUPROSUM. s. m. Le composé de cuivre, diatomique comme le *Cupricum*, au minimum dans les sels qu'il forme avec les bases.

CUPRO-TARTRATE. s. m. Qui se rapporte aux combinaisons cuivriques et tartriques.

CUPULE. [de *cupa*, coupe; all. *Schälchen;* it. *cupola;* esp. *cupula*]. — **A.** Assemblage de bractées écailleuses ou autres parties formant une sorte de coupe qui persiste autour du fruit, etc.

CUPULÉ, ÉE. adj. Qui est est pourvu d'une cupule, qui en a la forme.

CUPULIFÈRE. s. f. et adj. [de *cupa*, coupe, et *ferre*, porter]. Qui porte une cupule. — Famille de dicotylédones unisexuées, monoïques dont chaque fleur femelle est recouverte, en partie ou en totalité, par une *cupule.* — Graine à gros embryon sans endosperme.

CUPULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui a la forme d'une cupule.

CURABILITÉ. s. f. [de *cura*, cure, guérison; all. *Heilbarkeit;* angl. *curability;* it. *curabilita;* esp. *curabilidad*]. Qualité de ce qui peut être guéri.

CURABLE. adj. [*sanabilis;* ἰάσιμος, all. *heilbar;* it. *curabile*]. Qui est susceptible d'être guéri.

CURAÇAO. s. m. — *C. des Iles* ou *de Hollande.* L'écorce d'oranges amères apportée de Curaçao et de la Barbade. — La liqueur de table qu'on en fait.

CURAGE. s. m. — **M. C.** L'ablation avec la curette du tissu mou d'une tumeur, de ce qui est à la face interne d'un abcès, d'un kyste, etc.

CURARE. s. m. [all. *Kurara, Woorara;* angl. *curara, wourali;* it. *curaro*]. Poison avec lequel les indigènes de l'Amérique méridionale empoisonnent leurs flèches. C'est un extrait ou suc concentré des *Strychnos toxifera*, Schomburgh; *S. Castelnœana*, Weddell, et surtout du *Cocculus toxiferus*, Weddell, Ménispermée. Il est brun noir, à cassure brillante, soluble dans l'eau. C'est un poison purement végétal. Les éléments principaux de sa préparation sont : 1° l'*Urari uva*, plante grimpante du type des Strychnées ; 2° l'*Eko* ou *Pani du Mahanaõ*, plante grimpante offrant les caractères des Ménispermacées. Les éléments accessoires sont : 1° une Aroïdée, le *Taaja;* 2° l'*Eone* ou *Mucuaa-ea-ha* qui a le port d'une Amarantacée ; 3° trois Piperacées du genre Arthanthe ; 4° le *Tau-ma-gere* ou langue de Toucan. Les Indiens râclent d'abord la première écorce, fort mince, des rameaux les plus développés de l'*Urari* et de l'*Eko* et mélangent ces râpures dans la proportion de 4 parties de la première pour 1 partie de la seconde. Ce mélange, pétri à la main, placé ensuite dans un entonnoir en feuilles de palmier, est épuisé par l'eau froide qu'on reverse sept ou huit fois. Le liquide prend alors une teinte rouge. L'Indien le fait bouillir avec des fragments de tige de *Taaja* et de *Mucuaa* pendant environ six heures, jusqu'à l'amener à une consistance épaisse. On ajoute à ce liquide la râpure des Pipéracées. Après une nouvelle ébullition, la préparation est abandonnée au refroidissement et prend la consistance d'un cirage épais (Jobert). Le *C.* agit en paralysant les mouvements musculaires, et la mort survient lorsque cessent de se contracter les muscles inspirateurs (Cl. Bernard). — *C. de crapauds.* Le produit sécrété par les glandes à venin temporales et autres des crapauds, mêlé de mucus et de sucs végétaux dont les Indiens empoisonnent leurs flèches ; pris parfois pour du curare.

CURARINE. s. f. [all. *Kurarin*]. Extrait du curare. — Principe actif du curare, amer, cristallisable ($C^{10}H^{15}Az$)

rapproché de la nicotine ($C^{20}H^{14}Az^2$), agissant comme le curare mais plus énergiquement.

CURARISME. s. m. L'ensemble des phénomènes nerveux et musculaires produits par le curare.

CURATELLE. s. f. [*Curatella*, L.]. Genre de Dilléniacées astringentes du Brésil, etc.

CURATIF, IVE. adj. et s. [θεραπευτικός; all. *heilend;* angl. *curative;* it. et esp. *curativo*]. Qui est employé pour guérir les malades; qui indique les moyens auxquels on doit recourir.

CURATION. s. f. [*curatio, sanatio;* ἴασις, θεραπεία; all. *Heilung;* angl. *curing;* it. *curazione;* esp. *curacion*]. L'ensemble des moyens employés pour tendre à la guérison d'un état morbide.

CURCAS. s. m. Le *Médicinier.*

CURCULIGO. s. m. Genre d'Amaryllidacées des Indes, etc.

CURCULIONIDE et **CURCULIONIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte au *Charanson* (*Curculio, gurgulio*). — Famille de Coléoptères ayant les *Charansons* pour type, caractérisée par le prolongement de la tête en rostre droit ou courbe portant les organes buccaux à son extrémité.

CURCUMA. s. m. [angl. *turmeric*]. Genre de Zingibéracées stimulantes des Indes. — *C. long.* Les rhizomes du *Curcuma longa,* L., d'un jaune orange foncé. — *C. rond.* Les rhizomes d'un jaune brun à l'intérieur du *Curcuma rotunda,* L. Ce sont autant de variétés d'une seule espèce, le *C. tinctoria,* Guibourt.

CURCUMINE. s. m. [all. *Kurcumin;* it. *curcumina;* esp. *curcumino*]. Matière jaune, âcre du curcuma; résineuse, rougie par les alcalis.

CURCUMOL. s. m. ($C^{20}H^{14}O^2$). Essence extraite du *Curcuma.*

CURE. s. f. [*curatio,* de *curare,* soigner; θεραπεία, all. *Kur;* it. *cura;* esp. *cura*]. — **M. C.** L'ensemble des soins donnés à un malade, quelle que soit l'issue ou la terminaison de la maladie. Le traitement qui est suivi de la guérison. — *C. d'eaux minérales.* Saison passée à ces eaux afin d'en faire un emploi méthodique pour un but déterminé. — *C. de petit-lait.* Administration du petit-lait, à dose laxative, d'une manière suivie. — *C. radicale.* Celle qui amène la guérison complète d'une affection interne ou externe. — *C. radicale des hernies.* La *Kélotomie.* — *C. de raisin.* Usage des raisins en quantité suffisante pendant quelques semaines, de manière à obtenir un effet curatif déterminé.

CURE-DENT. s. m. [ὀδοντόγλυφον; all. *Zahnstocher;* angl. *tooth-pick;* it. *stuzzicadenti;* esp. *limpiadientes*]. Instrument dont on se sert pour enlever les matières introduites entre les dents ou dans leur cavité si elles sont cariées.

CURE-LANGUE. s. m. [all. *Zungenkrätzer;* it. *rastialingua*]. Lame d'ivoire et pour râcler la langue et enlever l'enduit qui la recouvre.

CURE-OREILLE. s. m. [all. *Ohrlöffel;* angl. *earpicker;* it. *stuzzicorecchi*]. Curette pour extraire du canal auditif externe le cérumen accumulé, etc.

CURETTE. s. f. [all. *Blasenräumer Steinlöffel;* angl. *curette;* it. *cucchiaja*]. — **M.C.** Instrument pour l'extraction des corps étrangers, des graviers.

CURSORIPÈDE. adj. [de *cursor,* coureur, et *pes,* pied]. Qui a les pieds faits pour la course.

CURURU. s. m. Les fruits du *Paullinia cururu,* L., Sapindacée vénéneuse. — Les fruits des *Paullinia pinnata,* L., et *australis,* Auguste Saint-Hilaire.

CURVATEUR, TRICE. adj. et s. [de *curvus,* courbe; all. *Steissbeinkrümmer*]. Qui courbe, qui tend à augmenter une courbure naturelle.

CURVATIF, IVE. adj. [de *curvare,* courber]. Incurvé.

CURVEMBRYÉ, ÉE. adj. [de *curvus,* courbé, et *embryo,* embryon]. Qui a l'embryon courbé.

CURVICAUDÉ, ÉE. adj. [de *curvus,* courbe, et *cauda,* queue]. Qui a la queue courbe.

CURVICAULE. adj. [de *curvus,* courbe, et *caulis,* tige]. Qui a la tige courbe.

CURVICOLLE. adj. [de *collum,* cou]. Qui a le cou courbe.

CURVICOSTÉ, ÉE. adj. [de *costa,* côte]. Qui a des côtes, des reliefs courbes.

CURVIDENTÉ, ÉE. adj. [de *dens,* dent]. Qui a des dents courbes.

CURVIFLORE. adj. [de *flos,* fleurs]. Qui a les fleurs courbes.

CURVIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *folium,* feuille]. Qui a les feuilles courbes.

CURVIFORME. adj. [de *forma,* forme]. Incurvé.

CURVINERVIÉ, ÉE. adj. [de *curvus,* courbe, et *nervus,* nervure]. Nervures courbes se rapprochant vers le sommet de la feuille, de l'aile des insectes.

CURVIPÈDE. adj. [*curvipes*]. Qui a les pieds, les jambes courbes.

CURVIPENNE. adj. et s. [de *penna,* plume, aile, nageoires]. Qui a les plumes, ailes ou nageoires courbes.

CURVIROSTRE. adj. et s. [de *rostrum,* bec]. Qui a le bec courbe. — Division des Rapaces, etc.

CURVISÉRIÉ, ÉE. adj. Qui est en séries curvilignes.

CUSCONINE. s. f. L'*Aricine.*

CUSCUTE. s. f. [all. *Flachsseide;* angl. *dodder;* it. *cuscute;* esp. *cuscuta*]. Convolvulacée sans feuilles, dont la tige s'attache sur les plantes qu'elle entoure. Elle y prend sa nourriture au moyen de suçoirs. — *C. commune.* La *Cuscuta europæa,* L.

CUSPARIN. s. m., ou **CUSPARINE.** s. f. Composé cristallin non azoté de l'écorce de l'*Angusture vraie* (*Galipea cusparia,* D.C.), Rutacée du Brésil.

CUSPIDÉ, ÉE. adj. [de *cuspis,* pointe; angl. *cuspidate;* it. *cuspidato;* esp. *cuspidado*]. Terminé en pointe aiguë.

CUSSET (Allier). Sources bicarbonatées sodiques (16°,8).

CUSSO. s. m. Le *Kousso.*

CUTAMBULE. adj. [de *cutis,* la peau, et *ambulare,* se promener; angl. *cutambuli;* it. *cutambolo;* esp. *cutambulo*]. Qui vit sur ou dans la peau.

CUTANÉ, ÉE. adj. et s. [de *cutis,* peau; δερμάτινος; all. *häutig;* angl. *cutaneous;* it. et esp. *cutaneo*]. Qui tient à la peau; qui s'y rapporte, etc. — *C. externe.* Nerf qui se porte en dehors, perce le coraco-brachial, descend le long de la partie antérieure externe du bras. — *C. fémoral.* Le nerf fémoro-prétibial. — *C. interne.* Nerf qui descend le long de la partie interne du bras, et se divise au-dessous du coude en deux branches.

CUTÉRÈBRE. s. f. Genre de Diptères œstrides d'Amérique [*Cuterebra*] (Bracy-Clark), parasites des Mammifères domestiques et sauvages. — *C. nuisible.* La *Dermatobia noxialis,* Goudot, Diptère différant des Œstres et se développant sur le bœuf, le chien et aussi sous la peau de l'homme à Cayenne, etc., en déterminant des tumeurs parfois mortelles.

CUTICOLE. adj. [de *cutis,* peau, et *colere,* habiter]. Qui vit dans ou sous la peau.

CUTICULE. s. f. [de *cutis,* peau; all. *Häutchen;* angl. *cuticle;* it. *cuticola*]. Jadis l'épiderme. — **B.** *C. vraie.* Produit sécrété par les cellules d'épiderme et les poils végétaux; elle tapisse les uns et les autres sous forme d'un mince vernis non cellulaire superficiel, hyalin.

CUTIDURE. s. f. [de *cutis,* peau, et *dura*]. Le bourrelet cutané qui surmonte le sabot des Solipèdes.

CUTIGÉRAL, ALE. adj. [de *gerere,* porter]. Qui reçoit une expansion cutanée.

CUTINE. s. f. Le principe distinct de la cellulose qui compose la *Cuticule* des plantes.

CUTINISÉ, ÉE. adj. Qui est passé à l'état de peau, d'enveloppe. — Qui a subi la *Cutisation.*

CUTISATION. s. f. [de *cutis,* peau]. Passage d'une muqueuse dermopapillaire à un état analogue à celui de la peau.

CUTITE. s. f. [de *cutis,* peau]. Inflammation du derme cutané.

CUTOSE. s. f. Principe voisin des corps gras composant la cuticule des plantes.

CUXHAVEN (Hambourg). Bains de mer.

CYAME. s. m. [*Cyamus,* Latr.]. Genre de Crustacés amphipodes à corps aplati, parasites des Baleines.

CYAMÉLIDE. s. m. Corps obtenu de l'*Acide cyanique.* (C^2AzHO^2).

CYAMÉLURIQUE. adj. Nom d'un acide ($[C^{12}Az^7H^3O^6]^2 + 5H^2O^2$) obtenu à l'état de sel par décomposition des Mellonures.

CYAMÉTHINE. s. f. ($C^{12}H^9Az^3$). Polymère du *Cyanure de méthyle.*

CYANAMÉLIDE. s. m. Comme *Cyamélide*.
CYANAMIDE. s. f. ($Az^2H.C^2Az$). Dérivé de la réaction du chlorure de cyanogène gazeux. — L'*Ammoniaque gazeuze*.
CYANANILIDE. s. f. ($C^{14}Az^2A^6$). Produit de l'action du chlorure de cyanogène sur l'aniline.
CYANANILINE. s. f. ($C^{18}H^{14}Az^4$). Combinaison directe du cyanogène à l'aniline.
CYANATE. s. m. [all. *cyansäures Salz*]. Sel formé par la combinaison de l'acide cyanique avec les bases. — *C. d'ammoniaque* [$C^2Az(AzH^2)O^4$]. Isomère de l'*Urée*.
CYANE. s. m. Le *Cyanogène*.
CYANÉE. s. f. [*Cyanea*, Pér. Les.]. Genre d'Acalèphes à disque pourvu de longs filaments.
CYANÉPHIDROSE. s. f. [de κύανος, bleu, ἐπί, sur, et ἱδρόω, je sue]. Sueur bleue.
CYANÉTHOLINE. s. f. L'*Éther cyanique*.
CYANEUX. adj. Pour *Cyanique*.
CYANHYDRATE. s. m. Pour *Cyanure*.
CYANHYDRIQUE. adj. Qui se rapporte au *Cyanogène*, aux *Cyanures* et à l'*Hydrogène*. — Nom d'un acide ($H.C^2Az$), produit de la combinaison de l'hydrogène avec le cyanogène. D'une odeur forte, analogue à celle des amandes amères. Liquide, bout à 26°,5; se solidifie à — 15°; poison d'une violence extrême, sédatif à petite dose, mais d'un emploi dangereux.
CYANHYDRO-SULFURIQUE. adj. Pour *Sulfo-cyanhydrique*.
CYANIDE. s. m. Les dérivés du cyanogène en général.
CYANILIDE. s. f. Dérivé du cyanogène en général.
CYANILIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action de l'acide azotique concentré chaud sur le mellone ($C^6H^3Az^3O^6$).
CYANINE. s. f. Matière colorante bleue des fleurs, incristallisable, etc. — *C.* ($C^{60}H^{30}Az^2I$). Composé cristallin bleu produit de l'action de l'iodure d'amyle sur les dérivés de la distillation de la quinine, etc.
CYANIODIDE. s. m. Corps obtenu par l'action de l'iode sur le cyanure d'argent.
CYANIQUE. adj. Qui concerne le *Cyanogène*. — Nom d'un acide ($C^2Az.+OHO$), qu'on obtient de l'acide cyanurique.
CYANITE. s. m. Pour *Cyanate*.
CYANOBROMIDE et **CYANOCHLORIDE**. s. m. Pour *Bromocyane* et *Chlorocyane*.
CYANOCODÉINE. s. f. ($C^{36}H^{21}AzO^6.2C^2Az$). Produit cristallisé de l'action du *Cyanogène* sur la *Codéine*.
CYANODERMIE. s. f. — **M. C.** L'état bleuâtre de la peau. — La *Maladie bronzée*.
CYANOFERRATE. s. m. Pour *Ferrocyanure*.
CYANOFERRE. s. m. Le composé (C^6Az^3Fe), radical des *Ferrocyanures*.
CYANOFERRIQUE. adj. Qui concerne les combinaisons du *Ferrocyanogène* ou *Cyanoferre*.
CYANOFERRURE. s. m. Pour *Ferrocyanure*.
CYANOFORME. s. m. [$C^2H(C^2Az)^3$]. Produit de l'action du cyanure de potassium sur le chloroforme.
CYANOGÈNE. s. m. [de κύανος, bleu, et γεννάω, j'engendre; all. *Cyanogen*, *Cyan*; angl. *cyanogen*; it. et esp. *cyanogeno*]. Cyanure de carbone gazeux (C^2Az ou Cy). On l'obtient en chauffant fortement le cyanure de mercure pur, très sec (Gay-Lussac, 1814). C'est un radical composé insoluble, gazeux, incolore, solidifiable qui fond à — 34°, bout à + 24°. Donne de l'acide cyanhydrique avec l'hydrogène.
CYANOÏLE. s. m. Corps formé par la fermentation du tourteau venant de la fabrication d'huiles d'amandes amères; liquide oléagineux ($C^{24}H^{22}Az^2O^2$).
CYANOL. s. m. L'*Aniline*.
CYANOMÈTRE. s. m. [de κύανος, bleu, et μέτρον, mesure]. Instrument (de Saussure) pour mesurer les degrés d'intensité de la couleur bleue du ciel.
CYANOPATHIE. s. f. La *Cyanose* considérée comme maladie. Elle est due au mélange du sang veineux avec l'artériel, à une oxygénation incomplète des hématies dans le poumon en raison de la persistance du trou de Botal, du canal artériel, à un rétrécissement de l'artère pulmonaire, etc.
CYANOPHOSPHORE. s. m. Composé fulminant produit par action du phosphore sur le cyanure de mercure ($3C^2Az.Ph.$)
CYANOSE. s. f. [de κύανος, bleu; all. *Blausucht*; angl. *cyanosis the blue disease*; it. *cianosi*; esp. *cianosis*]. La couleur violacée de la peau de la face et des lèvres dans la cyanopathie, durant divers états du poumon, du cœur, etc., avec gêne respiratoire et circulatoire.
CYANOSÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur violacée indiquant l'état de cyanose.
CYANOTIQUE. adj. et s. Qui concerne la couleur des cyanosés. — Qui est atteint de cyanose.
CYANOTIDE. s. f. [*Cyanotis*, R. Br.]. Genre de Commélinacées des Indes.
CYANOURINE. s. f. La *Cyanurine*.
CYANOVALYLE. s. m. Le *Valéronitrile*.
CYANOXYSULFIDE. s. m. Corps obtenu par action du chlore sur l'acide sulfocyanhydrique ($C^4H^2Az^2S^4O$).
CYANURAMIDE. s. f. La *Mélamine*.
CYANURE. s. m. [angl. *cyanuret*; it. et esp. *cianuro*]. Les combinaisons du cyanogène avec les corps simples. Traités par les acides, ils dégagent de l'acide cyanhydrique facile à reconnaître à son odeur, etc. — *C. d'argent* [all. *Cyansilber*]. Sel blanc, insoluble dans l'eau, ($C^2AzAg.$) — *C. de cuivre* [all. *Cyankupfer*]. Blanc laiteux ($C^2AzCu.$) — *C. de fer* [all. *Cyaneisen*]. On en connaît trois : le *ferreux*, le *ferrique* et le *sesqui-cyanure de fer*, mal déterminés séparément. — *C. de fer hydraté*. L'*Acide ferrocyanhydrique*. — *C. jaune*. Le *Ferrocyanure jaune de potassium*. — *C. de mercure* [all. *Cyanquecksilber*]. ($C^2AzHg.$). Poison corrosif énergique, cristallise en prismes opaques ou transparents, soluble dans l'eau, peu dans l'alcool. — *C. d'or* [all. *Cyangold*]. Sel proposé comme antisyphilitique. — *C. de potassium* [all. *Cyankalium*; angl. *cyanide of potassium*; it. *cianuro di potassio*]. Il est blanc, presque aussi vénéneux que l'acide cyanhydrique (C^2AzK). Cristallise en cubes; très soluble dans l'eau. — *C. rouge*. Le *Ferrocyannure rouge de potassium*. — *C. de valyle*. Le *Valéronitrite*. — *C. de zinc*. Sel blanc, insoluble; employé autrefois en médecine.
CYANURINE. s. f. [de κύανος, bleu, et οὖρον, urine; all. et angl. *Cyanurin*; esp. *cianurina*]. L'*Indican*.
CYANURINIQUE ou **CYANURIQUE**. adj. Nom donné à un acide produit par distillation de l'acide urique.
CYAT. Abréviation de *Cyathus*, verre.
CYATHE. s. f. [de *Cyathus*, tasse]. Pour *Cupule*.
CYATHIFORME. adj. [de *cyathus*, κύαθος, gobelet, et *forma*, forme; all. *becherförmig*; angl. *cupshaped*; it. et esp. *ciatiforme*]. En forme de gobelet; cupuliforme.
CYATHOLITHE. s. f. [de κύαθος, coupe, verre, et λίθος, pierre]. Coccolithes en forme de deux verres réunis par leurs pieds (Huxley).
CYBIANTHE. s. m. [*Cybianthus*, Sw.]. Genre de Myrsinéacées astringentes du Brésil.
CYBISTAX. s. m. Genre de Bignoniacées antisyphilitiques du Brésil, etc.
CYCADACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Cycas*. — Famille de monocotylédones gymnospermes à préfoliaison circinale, à fleurs dioïques.
CYCADÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Cycadacé*.
CYCAS. s. m. Genre de Cycadacées ressemblant à des Fougères, de l'Asie et de l'Australie; à moelle féculente.
CYCÉON. s. m. [κυκεών]. Jadis préparations très variables dont la farine d'orge faisait la base.
CYCLADE. s. f. [*Cyclas*, Brug.]. Genre de petits Lamellibranches d'eau douce.
CYCLAME. s. m. [all. *Edscheide*, *Schweinsbrod*; angl. *sow-bread*; it. *ciclamino pan porcino*; esp. *ciclamen pan porcino*]. Genre de Primulacées. — *C. d'Europe*. Le *Cyclamen europæum*, L., fortement émétique et purgatif.
CYCLAMINE. s. f. ($C^{40}H^{24}O^{20}$). Glycoside du *Cyclame*, agissant à la manière du curare.
CYCLAMIRRHÉTINE. s. f. ($C^{30}A^{22}O^4$). Produit amorphe du dédoublement de la *Cyclamine*.
CYCLANTHACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Cyclanthé*.
CYCLANTHÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Cyclanthus*. — Tribu des Pandanées.
CYCLE. s. m. [κύκλος, cercle; all. *Cyclus*; angl. *cycle*; it. et esp. *ciclo*]. Période toujours égale d'un certain nombre d'années. — **M. C.** Assemblage de moyens cura-

tifs pris principalement dans le régime et la diététique, et continués pendant un nombre de jours déterminé. — *C. foliaire* ou *folial.* Sur les tiges et les rameaux des dicotydones les feuilles alternes sont disposées sur une ligne spirale continue qui est le *Cycle* ou ligne comprise entre deux feuilles qui se correspondent parce qu'elles sont situées exactement ou à peu près sur la même verticale, avec deux, trois, etc., feuilles que rencontre le cycle avant d'arriver là.

CYCLIQUE. adj. et s. [de κύκλος, cercle]. Qui est en cercle. — Qui a rapport au *Cycle.* — Périodique. Qui revient par *Cycles.* — Famille de Coléoptères tétramères.

CYCLITE. s. f. [de κύκλος, cercle]. Phlegmasie du corps ciliaire de la choroïde avec injection autour de la cornée, dilatation pupillaire, etc.

CYCLOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Qui a des branchies circulaires; de chaque côté du corps. — Groupe de Gastéropodes.

CYCLOCÉPHALE. adj. et s. [de κύκλος, cercle, et κεφαλή, tête]. Monstre simple, autositaire, qui a deux yeux contigus ou un œil double, dont l'appareil nasal est atrophié (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CYCLOCÉPHALIEN, ENNE. adj. et s. [de κύκλος, cercle, et κεφαλή, tête]. Famille de monstres simples autositaires sur lesquels l'appareil nasal est plus ou moins atrophié, et dont les yeux se rapprochent l'un de l'autre, ou se confondent ensemble sur la ligne médiane (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CYCLOGASTER et **CYCLOGASTRE.** adj. et s. [de γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre circulaire. — Comme *Cycloptère.*

CYCLOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui est à contour circulaire, lisse. — **Z.** Subdivision de l'ordre des Poissons d'après leurs écailles qui sont cycloïdes.

CYCLOLOMA. s. m. Genre de plantes du Kansas à tige courte et grêle, le reste rassemblé en grosse boule.

CYCLONE. s. f. [de κύκλος, cercle]. Mouvement atmosphérique gyratoire rapide avec déplacement de 15 à 45 kilomètres environ à l'heure, partant des couches supérieures de l'atmosphère. Dans l'atmosphère, il est impossible que des filets gazeux avancent tous avec la même vitesse; le moindre obstacle produit un arrêt dans la circulation et la différence des vitesses détermine forcément la formation d'un tourbillon. Le tourbillon atmosphérique descend comme le tourbillon liquide, et quand ses dimensions sont convenables, il descend jusqu'au sol qu'il laboure et dévaste. Telle est l'origine des tempêtes cycloniques (Faye). Le courant atmosphérique entraîne d'ailleurs le tourbillon qui s'en va avec lui et progresse avec une vitesse souvent considérable. Pour les cyclones, les tornados, les trombes, etc., la cause est partout la même; il n'y a de différence que dans les effets produits qui dépendent de l'intensité et de la grandeur des mouvements gyratoires nés dans les régions supérieures.

CYCLOPE ou **CYCLOPIEN, ENNE.** adj. et s. [de κύκλωψ, cyclope, de κύκλος, cercle, et ὤψ, œil]. Qui n'a qu'un œil. — Les monstres dont les deux yeux sont réunis en un seul. — **Z.** Les *Cyclops.*

CYCLOPIDÉ, ÉE. adj. et s. [de κυκλωπίς]. Qui tient des *Cyclopes.* — Famille de Crustacés.

CYCLOPIE. s. f. La soudure complète des deux yeux chez les *Cyclocéphaliens.*

CYCLOPIGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui donne des œufs dont les larves sortent à l'état de *Cyclops.*

CYCLOPS. s. m. Genre de Copépodes munis d'un seul œil. Ils sont à palpes mandibulaires sétiformes. Ils sortent de l'œuf sous la forme dite de *Nauplius.*

CYCLOPTÈRE. s. m. [*Cyclopterus*, Art., de πτερόν, aile; all. *Lump;* angl. *cyclopterous;* it. et esp. *ciclоptero*]. Le *Cyclopterus lumpus*, L., à nageoires ventrales réunies en disque, corps mou, squelette mou. — Famille des Acanthoptérygiens discoboles qui le contient.

CYCLOSE. s. f. [de κυκλόσε, en rond]. Gyration du contenu liquide dans diverses cellules végétales.

CYCLOSTOME. adj. et s. [de κύκλος, cercle, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche circulaire. — Division des Poissons, caractérisée par une peau molle, sans écailles; la seule nageoire caudale; bouche ronde, dents cornées ou nulles.

CYCLOTOME. s. m. [de κύκλος, cercle, anneau, et τομή, section]. Instrument pour fixer le globe de l'œil et inciser la cornée.

CYDIPPE. s. m. Genre de *Cténophores.*

CYDONINE. s. f. Mucilage des graines de coing.

CYDONIUM. s. m. — **M. C.** Les graines de coing.

CYGNE. s. m. [all. *Schwan;* angl. *swan;* it. *cigno;* esp. *cisne*]. Genre de Palmipèdes Lamellirostres à cou allongé. — Le *Cygnus olor*, L.

CYLINDER-AXIS. s. m. [de *cylinder*, cylindre, et *axis*, axe]. Filament aplati, non cylindrique, axe solide de chaque tube nerveux, véritable fibre nerveuse. Un plus ou moins grand nombre d'entre eux part de chaque cellule nerveuse centrale d'origine et va former la terminaison même de l'élément sensitif ou moteur, après s'être uni ou non à des cellules ganglionnaires périphériques, homologues des précédentes.

CYLINDRACÉ, ÉE. adj. Presque cylindrique; qui ressemble à un cylindre.

CYLINDRAXE ou **CYLINDRE-AXE.** s. m. Le *Cylinder-axis.*

CYLINDRE. s. m. [*cylindrus;* κύλινδρος; all. et angl. *cylinder;* it. et esp. *cilindro*]. Solide dont la section perpendiculaire est circulaire.

CYLINDRIQUE. adj. [all. *cylindrisch, walzenförmig;* angl. *cylindrical;* it. et esp. *cilindrico*]. Dont la section transversale offre partout un cercle.

CYLINDROCÉPHALIE. s. f. [de *cylindre*, et κεφαλή, tête]. Forme allongée de la tête.

CYLINDROÏDE. adj. [κυλινδροειδής, de κύλινδρος, cylindre, et εἶδος, forme]. Comme *Cylindracé.*

CYLINDROMA. Barbarisme qui a été employé pour désigner les épithéliomas à cellules prismatiques, dites *cylindriques.*

CYLINDROSE. s. f. Lame osseuse qui se roule en canal puis s'unit à un os par synarthrose.

CYLINDROSOME. ad. et s. [de κύλινδρος, cylindre, et σῶμα, corps]. Qui a le corps cylindrique. — La famille des Murænoïdes.

CYLLOSOME. s. m. [de κυλλός, estropié, et σῶμα, corps]. Monstre caractérisé par une éventration latérale et par l'absence ou le développement imparfait du membre pelvien correspondant (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

CYMBALAIRE. s. f. La *Linaire.*

CYMBALION. s. m. Le *Cotylet.*

CYMBALLARINE. s. f. Corps tiré de la *Linaria cymballaria*, Wild., Scrofulariée.

CYMBALOÏDE. adj. [de κύμβαλον, cymbale, et εἶδος, forme]. En forme de cymbale.

CYMBIFORME. adj. [de *cymba*, carène, barque, et *forma*, forme]. Disposé en carène. — Scaphoïde.

CYMBOÏDE. adj. [de κύμβη, carène, nacelle, et εἶδος, forme]. Comme *Cymbiforme.*

CYME. s. f. [κῦμα, bourgeon; all. *Afterdolde;* angl. *cyme;* it. et esp. *cima*]. Mode d'inflorescence définie composée d'une suite de bifurcations superposées, accompagnées chacune à leur base de deux bractées opposées, au centre desquelles existe toujours une fleur terminale.

CYMÈNE. s. m. Corps retiré de l'essence de cumin ($C^{20}H^{14}$), liquide incolore, d'odeur de citron.

CYMIDINE. s. f. ($C^{20}H^{15}A^{2}$). Isomère de la *Cymylamine.*

CYMINE. s. f. Le *Cymène.*

CYMINOSME. s. f. [*Cyminosma*, DC.]. Genre de Rutacées.

CYMOCÉPHALIE. s. f. [de κύμβη, ou κύμβος, coupe, barque, et κεφαλή, tête]. État scaphoïde du crâne.

CYMOGRAPHE. s. m. [de κῦμα, flot, onde, et γράφειν, décrire]. Le *Kymographion.*

CYMOL. s. m. Le *Cymène.*

CYMOTHOÉ. s. f. [*Cymothoa*, Fabr.]. Genre de Crustacés isopodes suceurs, parasites des Poissons, etc.

CYMYLAMINE. s. f. Ammoniaque composée renfermant le *Cymyle.*

CYMYLE. s. m. ($C^{20}H^{13}$). Radical composé tiré de diverses essences, etc.

CYNANCHE. s. m. [*Cynanchum*, L.]. Genre d'Asclépiadées vomitives. — Comme *Cynanque.*

CYNANCHE s. f. [κυνάγχη, de κύων, chien, et ἄγχειν, étrangler]. L'angine pharyngée. — **B.** Le *Solénostemme.*

CYNANCHOL. s. m. ($C^{30}H^{24}O^2$). Composé cristallisable extrait des *Cynanques.*

CYNANCIE. s. f. La *Cynanche.*

CYNANQUE. s. m. La *Scammonée de Montpellier* (*Cynanchum monspeliacum*, L.), Apocynée.

CYNANTHROPIE. s. f. [de κύων, chien, et ἄνθρωπος, homme]. Mélancolie dans laquelle le malade croit être changé en chien.

CYNAPINE. s. f. Alcaloïde vénéneux (Ficinus) de l'*Æthusa cynapium*, L.

CYNARÉ, ÉE. adj. et s. [de κύναρα, sorte d'artichaut]. Comme *Carduacé.*

CYNARIN. s. m. Le *Cnicin.*

CYNARINE. s. f. Le *Cnicin.*

CYNAROCÉPHALE. adj. et s. [de κύναρα, artichaut, et κεφαλή, tête]. Comme *Carduacé.*

CYNÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Hydrocarbure tiré de l'huile oxygénée de *Semen-contra.*

CYNIPS. s. m. [de κύων, chien, et ἴψ, sorte d'insecte]. Genre d'Hyménoptères térébrants dont l'une, par sa piqûre, produit la noix de galle, etc. — *C. du rosier.* Le *C. rosæ*, L., dont la piqûre et la ponte amènent la formation des *Bedegars.*

CYNIQUE. adj. [de κυνικός, de κύων, chien]. Qui ressemble à quelque chose du chien.

CYNOCÉPHALE. adj. et s. [de κύων, chien, et κεφαλή, tête; all. *Pavian;* angl. *cynocephalus;* it. et esp. *cinocefalo*]. Genre de Quadrumanes frugivores à museau allongé, narines rapprochées.

CYNODINE. s. f. [all. *Cynodin;* it. *cinodine;* esp. *cinodino*]. Principe du *Cynodon dactylon*, L., Graminée, cristallisable, voisin de l'*Asparagine.*

CYNODON. s. m. Le *Chiendent.*

CYNOGLOSSE. s. f. [de κύων, chien, et γλῶσσα, langue; all. *Hundszunge;* angl. *hund's-tongue;* it. *cinoglossa, lingua di cane;* esp. *cinoglosa*]. Le *Cynoglossum officinale*, L., Borraginée émolliente.

CYNOLOGIE. s. f. [de κύων, κυνός, chien, et λόγος, description]. Description des espèces et races de chien.

CYNOMÈTRE. s. f. [*Cynometra*, L.]. Genre de Légumineuses copahifères des régions tropicales.

CYNOMORIUM. s. m. Genre de Balanophorées astringentes.

CYNOPITHÈQUE. s. m. [*Cynopithecus*, Is. Geoffr.]. Le *Cynopithecus niger*, Desf., espèce de Cynocéphale.

CYNOREXIE. s. f. [de κύων, chien, et ὄρεξις, appétit; all. *Hundshunger;* angl. *cynorexy;* it. *cinoressia;* esp. *cinorexia*]. La faim canine.

CYNORRHODON. s. m. La *Rosa canina*, L. [de κύων, chien, et ῥόδον, rose; all. *Hundsrose;* angl. *églantine, sweet-briar;* it. *cinorrodo;* esp. *cinorrodon*], ou *Rosier sauvage.* — Le fruit un peu astringent de cette Rosacée.

CYNTHIE. s. f. [*Cynthia*, Sav.]. Genre d'Ascidies dont une espèce (*Cynthia microcosmus*, Cuv.) est alimentaire.

CYNURÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{40}H^{14}Az^2O^{12} + 2H^2O^2$) retiré de l'urine de chien.

CYNURINE. s. f. ($C^{36}H^{14}Az^2O^4$). Corps dérivé de l'*Acide cynurénique.*

CYON. Médecin russe dont le nom est donné à un filet nerveux de la racine antérieure de la deuxième paire dorsale allant au ganglion sympathique cervical inférieur et aux plexus cardiaques (Cl. Bernard).

CYOPINE. s. f. Matière colorant le pus en bleu.

CYPERACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du souchet (*Cyperus*). — Famille de monocotylédones à étamines hypogynes, feuilles à gaine entière, ligulée; un achaine pour fruit.

CYPEROÏDÉ, ÉE. adj. et s. [de κύπειρος, souchet, et εἶδος, ressemblance]. Comme *Cypéracé.*

CYPERUS. s. m. Le *Souchet.*

CYPHELLE. s. f. [de κῦφος, vase à boire; all. *Cyphella, Becherchen*]. Fossette orbiculaire et bordée du thalle des Lichens.

CYPHONANTES. s. m. Animal marin en forme de cloche, reconnu pour la larve des *Membranipora*, Bryozoaires.

CYPHOSE. s. f. [κύφωσις, de κυφός, courbé; all. et angl. *Cyphosis;* it. *cifosi*]. L'excavation ou la courbure accidentelle du rhachis en arrière, c'est-à-dire à convexité postérieure.

CYPHOTIQUE. adj. et s. Qui a rapport à la *Cyphose*, qui en est atteint.

CYPRÈS. s. m. Le *Cupressus sempervirens*, L. [κυπάρισσος; all. *Cypresse;* angl. *cypress-tree;* it. *cipresso;* esp. *ciprés*], Conifère à feuilles petites, squamiformes, imbriquées sur quatre rangs.

CYPRIN. adj. et s. m. [κυπρῖνος]. Comme *Cyprinoïde.* — Genre de Malacoptérygiens abdominaux. — Tribu de Cyprinoïdes.

CYPRINODONTE. s. m. [*Cyprinodon*]. Genre de Poissons vivipares voisins des *Cyprins*, dont certains vivent dans les eaux souterraines d'Afrique, etc.

CYPRINOÏDÉ. adj. et s. [de εἶδος, forme]. Qui tient des *Cyprins.* — Famille de Malacoptérygiens.

CYPRIPÈDE. s. m. [*Cypripedium*, L.]. Genre d'Orchidées d'Europe, etc.

CYPRIPÉDINE. s. f. Composé retiré du *Cypripedium.*

CYPRIS. s. m. Genre de petits Ostracodes à yeux réunis, à carapace bivalve. — Forme par laquelle passent les Décapodes brachyures avant de prendre leur configuration définitive ou sexuée de *Crabe.*

CYPSÈLE. s. f. [de κυψέλιον, corbeille, coffret]. L'*Achaine.*

CYRÈNE (ÉCOLE DE). École de médecine célèbre, avant les temps hippocratiques, de la ville de Cyrène.

CYRTOMÈTRE. s. m. [de κυρτός, courbe, et μέτρον, mesure]. Instrument (Andry) pour mesurer les voussures morbides, thoraciques et autres.

CYRTOMÉTRIE. s. f. (Woillez). L'emploi du *Cyrtomètre.*

CYSTALGIE. s. f. [de κύστις, vessie, et ἄλγος, douleur; all. *Blasenschmerz;* angl. *cystalgy;* it. et esp. *cystalgia*]. Douleur vésicale.

CYSTECTASIE. s. f. [de κύστις, vessie, et ἔκτασις, extension; angl. *cystectasy;* it. et esp. *cistectasia*]. Dilatation vésicale, soit chirurgicale, soit morbide.

CYSTENCÉPHALE. adj. et s. m. [de κύστις, vessie, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Monstre à cerveau en forme de vésicule, de kyste mamelonné.

CYSTHÉPATIQUE. adj. [de κύστις, vésicule, et ἧπαρ, ἥπατος, le foie]. Qui a rapport au foie et à sa vésicule biliaire.

CYSTIBRANCHE. adj. et s. [de βραγχία, branchie]. Qui a les branchies vésiculiformes. — Famille de Crustacés lémodipodes.

CYSTICERQUE. s. m. [de κύστις, vessie, et κέρκος, queue; all *Blasenwurm Finne;* angl. *cysticercus;* it. et esp. *cisticerco*]. Le scolex ou forme agame des Tænias, dont la partie postérieure du corps s'est dilatée, est devenue vésiculeuse, pendant que la portion céphalique avec ventouses et crochets s'y est rétractée. Dans le tissu cellulaire du Mammifère où a été transportée la larve sortie de l'œuf avant ce développement, ce scolex, d'aspect vésiculeux, du volume d'un pois ou d'une noisette s'entoure d'un kyste formé de ce tissu. Il y séjourne jusqu'à ce que le parasitifère avalé en tout ou en partie par un autre animal le laisse se développer davantage dans l'intestin d'un carnivore. — *C. du tissu cellulaire.* Le *Cysticercus cellulosæ* ou du *Tænia solium* de l'homme, se développant à la suite de l'ingestion de larves hexacanthes de ce ver. — *C. pisiformis* ou *du lapin.* Le scolex du *Tænia serrata*, Gœze, qu'on trouve chez le chien. — *C. des Ruminants.* Le *Cysticercus tenuicollis*, Rud., qui se développe en *Tænia marginata*, Batsch., du chien.

CYSTICULE. s. f. [de κύστις, vessie]. Petite poche. Vésicule.

CYSTIDE. s. f. [de κύστις, vessie]. — **B.** Cellules saillantes, arrondies, ovales, quelquefois filiformes, simples ou rameuses des Hyménomycètes, accessoires de l'appareil reproducteur. — Cellule gonflée d'air à l'époque de la fécondation sur certaines plantes. — **Z.** La cavité qui loge un individu dans chaque ectocyste.

CYSTIGÉNÈTE. adj. [de γενετή, naissance]. Qui naît dans une poche, un sporange. — Les Allantoïdiens.

CYSTINE. s. f. [de κύστις, vessie; all. *Cystin;* angl. *cystic oxid;* it. *ossido cistico;* esp. *cistino*]. Produit de la désassimilation des tissus de l'homme, etc., répandant une odeur alliacée quand on l'a projette sur des charbons

ardents ($C^6H^6O^4S^2Az$). En petite quantité dans l'urine, formant parfois des dépôts, graviers et calculs solubles dans l'ammoniaque.

CYSTINEUX, EUSE. adj. Qui a rapport à la *Cystine.*

CYSTINURIE. s. f. Excrétion d'urine contenant de la *Cystine.*

CYSTIPATHIE. s. f. [de κύστις, vessie, et πάθος, affection, maladie]. Affection vésicale ou urinaire en général.

CYSTIPLASTIE. s. f. [de πλάσσειν, former]. L'autoplastie sur la vessie.

CYSTIQUE. adj. et s. [κυστικός, de κύστις, vessie; angl. *cystic;* it. et esp. *cistico*]. Qui concerne les vésicules biliaires, urinaires, la cystine, etc. — **M. C.** Médicaments qui servent contre les affections de la vessie. — **Z.** Les Cestoïdes.

CYSTIRRHAGIE. s. f. [de κύστις, vessie; et ῥήγνυμι, je romps; it. *cistirrajia*]. Hémorrhagie vésicale.

CYSTIRRHAPHIE. s. f. [de κύστις, vessie, et ῥαφή, couture]. Suture de la vessie.

CYSTIRRHÉE. s. f. [de κύστις, vessie, et ῥεῖν, couler; it. *cystirrea*]. Catarrhe de la vessie.

CYSTITE. s. f. [de κύστις, vessie; all. *Blasenentzündung;* angl. *cystitis;* it. *cistite, cistitide;* esp. *cistitis*]. Inflammation de la muqueuse vésicale. — *C. aiguë.* L'inflammation aiguë qui affecte toute l'épaisseur des parois de la vessie, ou la muqueuse seulement. — *C. cantharidienne.* Celle de la muqueuse vésicale qui survient lors de l'ingestion de la cantharidine ou son absorption lors de l'application de larges vésicatoires.— *C. chronique.* Le *Catarrhe vésical,* avec production de mucus, de leucocytes, par la muqueuse vésicale, dépôts urinaires divers, etc.

CYSTITOME. s. m. [de κύστις, vessie ou capsule, et τομή, section; angl. *cystitom;* it. et esp. *cistitomo*]. Pour *Kystitome* et *Cystotome.*

CYSTITOMIE. s. f. Pour *Kistitomie.*

CYSTO-BUBONOCÈLE. s. f. La *Cystocèle* par le canal inguinal.

CYSTOBLASTE. Faute au lieu de *Cytoblaste.*

CYSTOCARPE. adj. et s. [de καρπός, fruit]. Fruit ou reproducteur corps pluricellulaire des Algues hétérocarpes, composé de plusieurs spores avec cloisons interposées dans un sporange.

CYSTOCÈLE. s. f. [de κύστή, vessie, et κήλη, hernie; all. *Blasenbruch;* it. et esp. *cistocele*]. Hernie vésicale. — *C. périnéale.* Hernie périnéale de la vessie. — *C. vaginale.* Hernie de la vessie saillante dans le vagin.

CYSTOCOPE. s. m. [de κύστη, vessie, et κόπος, coup]. Cathéter disposé pour l'auscultation des bruits qu'il cause au contact des calculs vésicaux.

CYSTODYNIE. s. f. [de κύστη, vessie, et ὀδύνη douleur; all. *Blasenschmerz;* angl. *cystodynia;* it. et esp. *cistodinia*]. La *Cystalgie.*

CYSTOENTÉROCÈLE, CYSTOÉPIPLOCÈLE, CYSTOENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE. s. f. La *Cystocèle* avec entérocèle, etc.

CYSTOGÉNÈTE. adj. et f. [de κύστη, vessie]. Comme *Cystigénète.*

CYSTOHÉMIE. s. f. [de κύστη, vessie, et αἷμα, sang]. La congestion, l'hémorrhagie vésicales.

CYSTOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, forme; esp. *cistoides*]. Pour *Cestoïde.* — Kysteux.

CYSTOLIPOME. s. m. [de κύστη, kyste, et *lipome*]. Lipome entouré d'une couche ou kyste de tissu cellulaire.

CYSTOLITHE. s. m. [de κύστη, vessie, cellule, et λίθος, pierre]. Calcul de la vessie. — Concrétion de cellulose et de carbonate de chaux en couches concentriques, dans quelques cellules de l'épiderme des Urticées, etc.

CYSTOLITHIQUE. adj. [it. et esp. *cistolitico*]. Qui concerne les cystolithes, les calculs de la vessie.

CYSTOMÉROCÈLE. s. f. [de μηρός, cuisse]. La *Cystocèle,* sous l'arcade crurale.

CYSTOPLASTIE. s. f. [de κύστη, vessie, et πλάσσειν, former; angl. *cystoplasty*]. La fistule vésico-vaginale, opérée par autoplastie.

CYSTOPLÉGIE. s. f. [de πληγή ou πλῆξις, coup violent; it. et esp. *cistoplegia*]. Paralysie de la musculeuse vésicale.

CYSTOPTOSE. s. f. [de πτῶσις, chute; all. *Blasenvorfall;* angl. *cystoptosis;* it. *cistoptosi;* esp. *cistoptosis*]. Prolapsus de la muqueuse vésicale à travers le col de l'organe ou d'un orifice fistuleux.

CYSTOPUS. s. m. Genre d'Urédinées.

CYSTOPYIQUE. adj. [de κύστη, vessie, et πῦον, pus; it. et esp. *cistopiico*]. Qui concerne la suppuration vésicale ou des voies urinaires.

CYSTORRHAGIE. s. f. [de ῥαγεῖν, faire éruption]. Hémorrhagie de la vessie.

CYSTORRHAPHE. s. m. [de ῥαφη, couture]. Instrument pour la suture de la vessie.

CYSTORRHAPHIE. s. f. Suture chirurgicale des parois de la vessie.

CYSTOSARCOME. s. m. [de σάρξ, chair; all. *Kystosarcom;* angl. *cystosarcoma;* it. *cistosarcoma*]. Tumeur à la fois charnue et kystique. — Sarcome vésical.

CYSTOSPASME. s. f. Spasmes de la vessie.

CYSTOSPASTIQUE. adj. [de κύστη, vessie, et σπάω, je resserre; angl. *cystospastic;* it. *cistospastico;* esp. *cistoespastico*]. Qui a rapport au spasme vésical.

CYSTOSTÉATOME. s. m. Stéatome dans un kyste.

CYSTOSPORE. s. m. [de σπορά, semence]. Le *Sporange* terminant des réceptacles filamenteux cloisonnés.

CYSTOSPORÉ, ÉE, adj. et s. Qui concerne les *Cystospores.* — Tribu des Champignons (Mucorinés, etc.).

CYSTOTÆNIA. adj. et s. m. Le groupe des Tænias qui, en se développant, passent normalement par l'état de Cysticerques, c'est-à-dire à corps vésiculeux à une tête (*Cysticerque*) ou de la face interne du corps desquels, par gemmation, naissent plusieurs têtes pareilles à celles d'un Tænia (*Cœnure, Échinocoque*), dont chacune peut devenir un *Cestoïde* ou *Tænia,* par prolongement de son pédicule ou col, devenant rubané et annelé.

CYSTOTHROMBOÏDE. adj. [de κύστη vessie; de θρόμβος, grumeau, caillot; it. *cistotromboide*]. Qui se rapporte aux cas de caillots dans la vessie, dans l'urine.

CYSTOTOME. s. m. [de τέμνειν, couper; all. *Steimmesser;* angl. *cystotom;* it. et esp. *cistotomo*]. Instrument pour inciser la vessie.

CYSTOTOMIE. s. f. [de κύστη, vessie, et τέμνειν, couper; all. *Blosensteinschnitt;* angl. *cystotomia;* it. et esp. *cistotomia; lithotomie* ou *taille*]. Opération ayant pour but d'arriver à travers la peau, etc., jusqu'à la vessie, afin d'en extraire les calculs ou les autres corps étrangers qui peuvent s'y trouver. — *C. hypogastrique* ou *suspubienne.* Celle dans laquelle on pénètre dans la vessie par la région hypogastrique. — *C. périnéale* ou *souspubienne.* Celle dans laquelle on pénètre dans la vessie par la région périnéale. — *C. prérectale.* Celle dans laquelle l'incision, pour arriver à la vessie, se fait audevant de l'anus et du rectum. — *C. recto-vésicale.* Celle dans laquelle, après avoir tendu le sphincter externe de l'anus, on entre dans la vessie en incisant son col et la prostate ou son bas-fond, entre le bord prostatique postérieur et le repli recto-vésical du péritoine. — *C. vagino-vésicale.* Celle dans laquelle on pénètre dans la vessie par incision de la cloison vagino-vésicale.

CYSTOTOMIQUE. adj. Qui concerne la *Cystotomie.*

CYTINACÉ, ÉE ou **CYTINÉ, ÉE.** adj. et s. Qui concerne les *Cytinus.* — Tribu des Aristolochiées à feuilles en écaille, fruit polysperme.

CYTINELLE. s. f. ou **CYTINET.** s. m. Le *Cytinus hypocistis,* L., Cytinacée astringente, parasite des *Cistes.*

CYTISE. s. m. Le *Cytisus laburnum* L., Légumineuse papilionacée vomitive.

CYTISINE. s. f. [all. *Cytisin, Bohnenbaumbitter;* it. et esp. *citisina*]. Alcaloïde des *Cytises,* cristallisable, vomitif, amer; très soluble dans l'eau ($C^{40}H^{27}Az^2O^2$).

CYTOBLASTE. adj. et s. [de κύτος, cavité, et βλαστός, bourgeon, rejeton; all. *Cytoblase, Zellenkern;* angl. *cytoblast*]. Qui engendre des cellules. — Le *Noyau* ou *Nucléus* des cellules.

CYTOBLASTÈME. s. m. [de κύτος, cavité, et βλάστημα, production; all. *Bildungsflüssigkeit;* angl. *cytoblastema;* it. *citoblastema*]. Blastème où, par genèse, apparaissent des *Cytoblastes,* puis des corps cellulaires.

CYTOBLASTION. s. m. [de κύτος, cellule, corps; et βλαστεῖον, production]. Petits noyaux sphériques, qui sont la forme par laquelle commencent tous ceux du tissu

cellulaire et de ses cellules, sur l'embyron comme dans les *bourgeons charnus*, dont plusieurs restent toute la vie partout où il y a du tissu cellulaire (Ch. Robin, 1853).

CYTODE. s. m. ou f. [de κυτώδης, celluleux]. Cellule sans noyau.

CYTODIÉRÈSE. s. f. [de κύτος, cellule et διαίρεσις, division]. La division, scission ou segmentation nucléaire et cellulaire (Henneguy).

CYTODIÉRÉTIQUE, adj. Qui se rapporte à la cytodiérèse; qui en résulte.

CYTOGÈNE ou **CYTOGÉNÉTIQUE.** adj. [de κύτος, cellule, et γενετικός, qui engendre]. Qui engendre des cellules; qui concerne leur genèse, la cytogénie.

CYTOGÉNIE. s. f. [de κύτος, cellule, et γένεσις, production] (Bergeret, 1857). La génération cellulaire.

CYTOÏDE. adj. et s. [de ειδός, forme]. Qui ressemble à une cellule.

CYTOLOGIE. s. f. [de κύτος, cellule, et λογος, traité]. Description des cellules.

CYTOPLASME. s. m. [de πλάσμα, liquide formateur]. Le contenu cellulaire. — Le protoplasma.

CYTOZOAIRE. adj. et s. m. [de κύτος, cellule, et ζῶον, animal]. Fragments de cellules pris pour des animaux.

CZARCKOW (Silésie). Source ferrugineuse, bicarbonatée froide.

CZIGELKA (Hongrie). Source froide, bicarbonatée sodique.

D

D, *d* = Δ, δ grecs.

DA. s. m. Variété du riz à grains rougeàtres et petits, du Japon.

DAHAKOUR. s. m. Le *Chétodon teira*, L., Acanthoptérygien de la mer des Indes.

DAAURITH. s. m. Le *Mal de coït.*

DABAC. s. m. Le *Serran.*

DABOCCH. s. m. Le *Gui.*

DACE. s. f. La *Vandoise* ou *Vaudoise*, Cyprin.

DACRYADÉNALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur aux glandes lacrymales.

DACRYADÉNITE. s. f. [de δάκρυ, larme, et ἀδὴν, glande]. Phlegmasie des glandes lacrymales.

DACRYAGOGUE. adj. et s. [de ἄγειν, conduire]. Qui donne passage aux larmes.

DACRYDIUM. s. m. Genre de Conifères taxinées antiscorbutiques.

DACRYO-ADÉNITE. s. f. Pour *Dacryadénite.*

DACRYELCOSE. s. f. [de δάκρυ, larme, et ἕλκωσις, ulcération]. Ulcère des conduits excréteurs, des glandes lacrymales.

DACRYOCYSTITE. s. f. [de δάκρυον, larme, et κύστις, sac]. Phlegmasie du sac lacrymal.

DACRYOCYSTOBLENNORRHÉE. s. f. Blennorrhée du sac lacrymal.

DACRYOCYSTOPTOSE. s. f. Hernie de la muqueuse du sac lacrymal.

DACRYOHÉMORRHAGIE. s. f. [de δάκρυον, larme]. Hémorrhagie par les conduits des larmes.

DACRYOÏDE. adj. [de δάκρυ, larme, et εἶδος, ressemblance]. En forme de larme.

DACRYOLINE. s. f. [de δάκρυ, larme]. L'albuminoïde de l'humeur lacrymale.

DACRYOLITHE. s. m. [de δάκρυον, larme, et λίθος, pierre; all. *Thränenstein;* angl. *dacryolith;* it. *dacriolite*]. Calcul des voies lacrymales.

DACRYOLITHIASE. s. f. [de δάκρυον, larme, et *lithiase*]. Lithiase dans les conduits d'excrétion des tumeurs.

DACRYOME. s. f. [de δάκρυον, larme et *ome*]. Tumeur lacrymale.

DACRYON. s. m. [de δάκρυον, larme]. Sur les côtés de la racine squelettique du nez le point où l'on touche le frontal, l'unguis et l'apophyse montante du sus-maxillaire en même temps. — **B.** Le *Coix lacryma*, L., Graminée.

DACRYONOME. s. m. [de δάκρυόν, larme, et νομή, ulcère rongeant]. Ulcère des voies que suivent les larmes.

DACRYOPÉ, ÉE. adj. [de δάκρυ, larme, et ποιεῖν, faire]. Qui cause la sécrétion des larmes.

DACRYOPS. s. f. Kyste des voies lacrymales.

DACRYOPTOSE. s. f. [de πτῶσις, chute]. L'*Epiphora.*

DACRYOPYOSE. s. f. [de πῦον, pus]. La production du pus dans les conduits des larmes.

DACRYORRHÉE. s. f. [de ῥεῖν, couler]. L'écoulement des larmes.

DACRYOSTAGME. s. m. [de σταζεῖν, couler goutte à goutte]. L'*Epiphora.*

DACTYLE. s. m. Le *Dactylis glomerata*, L., Graminée fourragère.

DACTYLÉ, ÉE. adj. [de δάκτυλος, doigt]. Qui ressemble aux doigts. Qui en est pourvu.

DACTYLÈTHRE. s. m. [*Dactylethra*, Cuv., *Xénopus* Wagl; all. *Krallenfrosch*]. Genre de Batraciens anoures de l'Afrique.

DACTYLIOMANCIE. s. f. [de δακτύλιος, anneau]. Divination supposée d'après les effets du mouvement d'un anneau suspendu.

DACTYLION. s. m. [de δάκτυλος, doigt]. L'état de syndactylie. — La soudure ensemble des doigts.

DACTYLIS. s. m. Comme *Dactyle.*

DACTYLITE. s. f. [de δάκτυλος, doigt]. Inflammation aux doigts. — Panaris.

DACTYLIUS. s. m. [de δακτύλιος, anneau]. Annélide sétigère abranche prise pour un Helminthe.

DACTYLOGYRE. s. m. Genre de Distomiens parasites des Poissons.

DACTYLOÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Digitiforme.

DACTYLOPIUS. s. m. Genre d'Hémiptères coccidés d'Europe, etc.

DACTYLOPODITE. s. f. [de ποῦς, pied]. Le *Tarse* des Articulés.

DACTYLOPTÈRE. s. m. [de δάκτυλος, doigt, et πτερὸν, aile]. Genre d'Acanthoptérygiens, voisin des Trigles, à grandes nageoires pectorales (*Poissons volants*).

DACTYLOTÉNIUM. s. m. Genre de Graminées d'Afrique, etc.

DADYLE. s. m. [all. et angl. *Dadyl;* it. et esp. *dadilo*]. Le *Camphogène.*

DÆDALÉA. s. m. Le *Trametes Bulliardi*, Fries, Hyménomycète polypore.

DAGOUSSA. s. f. L'*Eleusine tocusso*, Frésén., Graminée d'Abyssinie.

DAGUE. s. f. [all. *Spiesse;* angl. *head;* it. *daga*]. Le *Bois* des Cervidés encore simple après la première année.

DAGUERRÉOTYPE. s. m. Instrument de photographie.

DAGUERRÉOTYPIE. s. f. [du nom de son inventeur *Daguerre*]. Procédé particulier au moyen duquel on fixe sur une plaque, à l'aide de la lumière, l'image des corps qu'on place devant l'objectif d'une chambre obscure. Il est fondé sur les propriétés chimiques dont jouissent les rayons de la lumière. Sur une plaque de cuivre recouverte d'argent, on reçoit les vapeurs de l'iode jusqu'à coloration en jaune d'or de la surface métallique; il se forme une couche d'iodure d'argent qui est très altérable à la lumière, et qu'on rend encore plus sensible en l'exposant à l'action de certaines préparations dites accélératrices ayant pour base le brome et le chlore.

DAGUET. s. m. Le jeune des Cervidés. Ses dagues.

DAHLIA. s. m. [de *Dahl*, botaniste d'Anvers (1751-1789)]. Corymbifère astéroïdée (*Dahlia variabilis*, L.).

DAHLINE. s. f. [angl. *dahlin;* it. *dalina*]. L'*Inuline.*

DAIM. s. m. [*dama*, m. et f. all. *Dammhirsch;* angl. *deer;* it. *daino, damma*]. Le *Cervus dama*, L., Ruminant du genre Cerf.

DAINE. s. f. La femelle du *Daim.* — Le *Fégaro*, Poisson.

DAÏS. s. m. Genre de Thymélées de Madagascar.

DAJAKSCH. s. m. Poisson de Bornéo, d'espèce inconnue.

DALBERGIE. s. f. [*Dalbergia*, L. F.]. Genre de Légumineuse papilionacée de l'Amérique du Sud.

DALBERGIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Dalbergies*. — Subdivision des Légumineuses.

DAL-FIL. s. m. L'*Eléphantiasis*.

DALKEY (Irlande). Bains de mer.

DALLÉIOCHINE ou **DALLÉOCHINE.** s. f. Produit de décomposition vert de la quinine traitée par le chlore. ($C^{15}H^{10}O^{3}Az$).

DALTONIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Daltonisme* ; qui en est atteint.

DALTONISME. s. m. [de *Dalton*, chimiste anglais (1766-1844) qui en était affecté]. État congénital de la rétine, etc., dans lequel on ne voit que le bleu et le rouge ; d'autres ne voient nettement ni le rouge intense qui leur paraît vert sale, ni le jaune qui leur semble vert ou ne distinguent pas le bleu du violet.

DAMALIQUE. adj. [de δαμάλη, génisse]. Nom d'un produit de décomposition de l'urine de vache, etc.

DAMALURIQUE. adj. [de οὖρα, urine]. Acide extrait en même temps que le damalique.

DAMAINA. s. f. Le *Coptis trifolia*, Renonculacée d'Amérique, dite aphrodisiaque.

DAMAN. s. m. L'*Hyrax capensis*, Schreb., Pachyderme.

DAMBONITE. s. f. ($C^{16}H^{16}O^{12}$). Principe tiré du caoutchouc fourni par les lianes dites *N'dambo* du Gabon et d'espèces inconnues.

DAMBOSE. s. f. ($C^{12}H^{6}O^{12}$). Composé obtenu de la *Dambonite*.

DAMEZELET. s. m. Le *Pagre*.

DAMMAR ou **DAMMARA.** s. m. Genre de Conifères abiétinées d'Australie, etc. — Résine d'une couleur ambrée de la Malaisie, fournie par les *Dammara orientalis*, Lambert, *australis*, Lamb., etc., Conifères. Dissoute dans l'essence de térébenthine ou la benzine, elle sert à la conservation des objets microscopiques.

DAMMARANE. s. f. La résine blanche tirée du *Dammar*.

DAMMARINE. s. f. Sorte de résine extraite du *Dammara*.

DAMMARIQUE. adj. Qui regarde le *Dammar*.

DAMMAROL. s. m. Produit de la distillation du *Dammar*.

DAMMARON ou **DAMMARONE.** s. m. Produit de décomposition à chaud du *Dammar*.

DANAÏS. s. m. Genre de Cinchonées de Madagascar, etc.

DANETTE. s. f. L'*Effraye* (*Strix flammea*, L.).

DANEVERT (Suède). Source froide ferrugineuse, bicarbonatée.

DANIELLE. s. f. [*Daniella*, Benn.]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées résinifères de l'Afrique.

DANSE. s. f. — **M. C.** *D. de Saint-Guy, de Saint-Wit* et *D. convulsive*. La *Chorée*.

DAPHNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Daphné*. — Comme *Thyméléacé*.

DAPHNÉ. s. m. [de δάφνη, laurier]. Genre de Daphnacées. — *D. paniculé*. Le *Daphne gnidium*, L. ou *Garou*. — *D. femelle*. Le *Daphne mezereum*. L., épispatique. — *D. mâle*. Le *Daphne laureola*, L., à feuilles analogues à celles du laurier.

DAPHNÉINE ou **DAPHNINE.** s. f. [all. *Daphnin*; esp. *dafnina*]. Glycoside des *Daphnés* ($C^{62}H^{34}O^{38}.8HO$).

DAPHNÉTINE. s. f. Produit du dédoublement de la daphnine ($C^{38}H^{14}G^{18}$).

DAPHNIDIE. s. f. [*Daphnidium*, Nees]. Genre de Lauracées d'Asie.

DAPHNIE. s. f. [*Daphnia*, Müll.]. Genre de petits Crustacés cladocères à carapace bivalve.

DAPHNOÏDE et **DAPHNOÏDÉ, ÉE.** adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Daphné*, au *Laurier*. — Comme *Thyméléacé*.

DAPHNOMANCIE. s. f. [de δάφνη, laurier]. Divination d'après le pétillement des feuilles de laurier brûlées.

DAPHNOPSIDE. s. f. [*Daphnopsis*, Mart. et Zucc.]. Genre de Thyméléacées de l'Amérique.

DARCET. Chimiste français (1725-1801) dont le nom est resté à des préparations de bicarbonate de soude.

DARCHINÉ. s. m. L'écorce du *Cinnamomum zeylanicum*, Laurinée aromatique.

DARD. s. m. [ἄκη ; all. *Stachel;* angl. *sting;* it. *dardo*]. — **A.** Partie de l'aiguillon des Hyménoptères. — Stylet calcaire du vagin des *Hélix*. — **M. C.** Instrument de chirurgie. — **Z.** La *Vandoise*, Cyprin.

DARNAGASSE. s. f. La *Pie-grièche grise*.

DARTEUX, EUSE. adj. Pour *Dartoïque*.

DARTOÏDE ou **DARTOÏQUE.** adj. [de *dartos*, et εἶδος, ressemblance]. Qui a de l'analogie avec le *Dartos*.

DARTOS. s. m. [*dartos;* δαρτός, de δέρω, j'écorche; all. et angl. *dartos;* it. *darto;* esp. *dartos*]. Celle des enveloppes des testicules qui est située au-dessous de la peau scrotale (Tissu cellulaire élastique et fibres-cellules).

DARTRE. s. f. [*herpes;* ἕρπης; all. *Flechte;* angl. *tetter, ring-worm;* it. *dartro;* esp. *dartros*]. Terme qui ne sert plus qu'à désigner vulgairement les maladies cutanées à marche chronique amenant la production de croûtes et d'exfoliations cutanées. — *D. crustacée*. Croûtes jaunes, grises, etc., de différentes formes. — *D. érythémoïde*. Élevures rouges se terminant par des exfoliations de l'épiderme analogues à celles de l'érythème. — *D. furfuracée volante*. — Exfoliations de l'épiderme ressemblant aux pellicules du son. — *D. phlycténoïde*. Phlyctènes ou vésicules laissant, après leur dessiccation, des écailles rougeâtres. — *D. pustuleuse*. Pustules remplacées par des taches rougeâtres ultérieurement. — *D. rongeante*. Boutons pustuleux ou ulcères rongeants. — *D. squameuse*. Exfoliations de l'épiderme en écailles.

DARTREUX, EUSE. adj. et s. [all. *flechtenartig, herpetisch;* angl. *scabby;* esp. *dartroso*]. Qui a rapport aux dartres; qui en est atteint.

DARTRIER. s. m. La *Cassia alata*, L., Cassiée.

DARUVAR (Autriche). Source bicarbonatée mixte (40° à 47°).

DARWINISME. s. m. De Darwin, naturaliste anglais (mort en 1882). Le transformisme.

DASYCERQUE. adj. [δασύκερκος, de δασύς, poilu, et κέρκος, queue]. Qui a la queue velue.

DASYGASTRE. adj. et s. [de δασύς, velu, et γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre poilu. — Division des Hyménoptères apiaires.

DASYTRIQUE. adj. [δασύθριξ, de θρίξ, cheveu]. Qui a la chevelure épaisse.

DASYURE. s. m. [*Dasyurus*, Geoffr.; all. *Bauhschwanz*]. Genre de Marsupiaux rapaces à queue longue et touffue.

DATISCACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Datisque*. — Tribu des Saxifragées à ovules nombreux, etc.

DATISCÉTINE. s. f. ($C^{30}H^{10}O^{12}$). Produit du dédoublement de la datiscine.

DATISCINE. s. f. Glycoside de la *Datisca cannabina*, L. ($C^{42}H^{22}O^{24}$).

DATISQUE. s. f. Le *Datisca cannabina*, L., Saxifragée.

DATTE. s. f. [*dactilus;* δάκτυλος, φοῖνιξ; all. *Dattel;* angl. *date;* it. *dattero;* esp. *datil*]. — **B.** Drupe du *Dattier*. — *D. du désert*. Les *Myrobalans* d'Égypte. — **Z.** *D. de mer*. La *Modiola lithophaga*, Lamellibranche.

DATTIER. s. m. Le *Phœnix dactylifera*, L., Palmier d'Afrique.

DATURA. s. m. Genre de Solanées. — Le type est le *Datura stramonium*, L.

DATURINE. s. f. [all. *Daturin;* it. et esp. *daturina*]. L'*Atropine*.

DAUBENTON. Médecin et anatomiste français (1716-1799), dont le nom est resté à une mesure de l'angle facial, etc.

DAUCIFORME. adj. Qui a la forme de la racine de la carotte (*Daucus carota*, L.).

DAUCOÏDE. adj. [de δαῦκος, carotte, et εἶδος, ressemblance]. Mieux que *Dauciforme*.

DAUCUS. s. m. Genre d'Ombellifères. — *D. de Crète* L'*Athamanta cretensis*, L., Ombellifère carminative.

DAUPHIN. s. m. Le *Delphinus delphis*, L. [all. *Delphin;* angl. *dolphin;* it. *delfino*]. Cétacé souffleur carnivore à mâchoire prolongée en bec.

DAUPHINELLE. s. f. [*Delphinium*, L.]. Genre de Renonculacées. — *D. consoude*. Le *Delphinium consolida*, L. — *D. staphisaigre*. La *Staphisaigre*.

DAURADE. s. f. Comme *Dorade*.

DAURIN. s. m. Le *Mugil auratus*, Risso, Mugiloïde.

DAVAINE (1812-1882). Médecin français dont le traitement du *charbon* et des piqûres anatomiques par lotions ou injections iodées porte le nom.

DAVIER. s. m. [all. *Zahnzange;* angl. *key, crow, forfex*]. Pinces fortes en usage pour extraire les dents. On préfère actuellement ceux qui sont droits, à pinces presque parallèles aux *D.* courbes et à tous les autres instruments qui servaient à l'ablation des incisives, canines, etc.

DAVILLE. s. f. [*Davilla*, Vand.]. Genre de Dilléniacées astringentes d'Amérique.

DAVYUM. s. m. Métal blanc d'argent; densité 9,380; séparé des sables platinifères (Kern).

DAW. s. m. L'*Equus Burchelii*, Fischer, Équidé d'Afrique, non domestiqué.

DAWAMESC. s. m. Onguent préparé avec les sommités du chanvre bouillies dans du beurre.

DAWLISH (Angleterre). Bains de mer.

DAX (Landes). Sources sulfatées mixtes (31° à 61°).

DAXINE. s. f. La *Glairine*.

DE. [de *de*, hors de, etc.]. Particule prépositionnelle des mots indiquant *séparation, privation, aggravation.*

DÉALBATION. s. f. [it. *dealbazione*]. L'action de rendre blanc.

DÉAMBULATION. s. f. [*deambulatio;* περίπατος]. Marche des Bipèdes en général.

DÉBOITEMENT. s. m. Luxation.

DÉBORD et **DÉBORDEMENT**. s. m. [all. *Ergiessung;* angl. *overflowing;* it. *effusione*]. Évacuation surabondante. — *D. de bile.* Évacuations alvines liquides bilieuses.

DÉBRIDEMENT. s. m. [ἀνάπνευσις; all. *Durchschneiden;* esp. *desbridamiento*]. Enlèvement des brides ou filaments dont l'existence dans une plaie met obstacle à l'évacuation du pus. — Section d'un tissu qui comprime ou étrangle les parties sous-jacentes par gêne de leur circulation. — *D. des hernies.* La section des aponévroses ou du sac herniaire étranglant une hernie.

DÉBRIS. s. m. — **M. C.** *D. cadavériques.* Les cadavres des animaux ou leurs fragments. — *D. osseux.* Les *Esquilles.*

DÉBRÛLÉ, ÉE. adj. Désoxygéné.

DEC. Abréviation de *decoctio* (décoction).

DEAUVILLE (Calvados). Station maritime.

DÉBANDER. v. a. Enlever une bande, un pansement.

DÉBILE. adj. [*debilis;* ἀσθενής; all. *schwach;* angl. *weack;* it. *debile;* esp. *debil*]. Faible.

DÉBILITANT, ANTE. adj. et s. m. [*debilitans;* all. *schwächend;* angl. *debilitant;* it. et esp. *debilitante*]. Ce qui tend à diminuer l'énergie tant du système nerveux moteur que des contractions musculaires et cardiaques.

DÉBILITATION. s. f. Action du régime débilitant.

DÉBILITÉ. s. f. [*debilitas;* ἀσθενεῖα; all. *Entkräftung;* angl. *debility;* it. *debolezza;* esp. *debilitad*]. Faiblesse. — *D. intellectuelle.* La *Merveillosité.* — L'état d'affaiblissement ou de peu de développement des facultés de comparaison, d'induction, etc.

DÉBIT. s. m. — **M. C.** *D. d'une source.* Détermination du volume d'eau minérale fourni pendant l'unité de temps.

DÉCACANTHE. adj. et s. [de δέκα, dix, et ἄκανθα, épine]. Qui a dix épines ou rayons.

DÉCAFIDE. adj. Qui est partagé en dix lames ou parties.

DÉCAGYNE. adj. [de δέκα, dix, et γυνή, femme]. Qui a dix pistils.

DÉCAGYNIE. s. f. Ordre des plantes qui ont dix pistils.

DÉCALOBÉ, ÉE. adj. [de λοβός, lobe]. Qui a dix lobes ou parties.

DÉCALVANT, ANTE. adj. [*decalvans*]. Qui amène la calvitie.

DÉCANDRE. adj. [de δέκα, dix, et ἀνήρ, mari]. Qui a dix étamines.

DÉCANDRIE. s. f. Classe des plantes à dix étamines.

DÉCANTATION. s. f. [du bas latin *decantare*, de *de*, et du radical *cant*, ou *chant*, côté, verser; κατάχυσις; all. *Abgiessen;* it. *decantazione;* esp. *decantacion*]. Opération par laquelle, après avoir laissé déposer les solides en suspension dans un liquide, on le verse avec prudence pour séparer la partie claire, qui surnage, de celle qui s'est déposée.

DÉCAPAGE. s. m. [all. *Beizen*]. Opération qui consiste à rendre la surface d'un métal nette et brillante, en dissolvant par un acide la couche d'oxyde, de sulfure, etc., qui la ternit.

DÉCAPARTI, IE. Pour *Decemparti.*

DÉCAPÉTALE. adj. [de δέκα, dix, et πέταλον, pétale.] Qui se compose de dix pétales.

DÉCAPHYLLE. adj. [de δέκα, dix, et φύλλον, feuille]. Composé de dix feuilles ou folioles.

DÉCAPITATION. s. f. Section du cou qui sépare la tête du tronc. Empêchant le sang d'arriver à l'encéphale, elle place celui-ci d'une manière permanente dans l'état où il est transitoirement durant la syncope, c'est-à-dire dans un état où les actions réflexes seules sont possibles, durant encore quelques minutes, mais sans que du côté du cerveau des perceptions ni des pensées consécutives quelconques puissent avoir lieu. — **M. C.** *Détroncation.*

DÉCAPODE. adj. et s. [de δέκα, dix, et πούς, pied]. Qui a dix membres. — **Z.** Ordre des Crustacés, caractérisé par cinq paires de pattes, des céphalopodes à dix tentacules.

DÉCAPTÉRYGIEN, IENNE. adj. [de πτέρυξ, aile, nageoire]. Qui a dix nageoires.

DÉCARBONATÉ, ÉE. adj. Qui a perdu son acide carbonique, ses carbonates.

DÉCARBURATION. s. f. L'enlèvement des carbures d'une matière, du carbone d'un composé.

DECEMFIDE. adj. [de *decem*, dix, et *findere*, fendre]. Qui a dix divisions.

DÉCEMLOCULAIRE. adj. [de *decem*, dix, et *loculus*, loge]. Qui a dix loges.

DECEMPARTI, IE ou **TITE**. adj. [de *decem*, dix, et *partitus*, divisé]. Divisé en dix lobes ou parties.

DÉCÈS. s. m. Mort. — Réalité de la mort.

DÉCHAPELLEMENT. s. m. — **M. C.** Ablation avec des pinces de la couronne d'une dent cariée, dont on veut conserver la racine.

DÉCHARGE. s. f. — *D. électrique.* L'effet du rétablissement brusque de l'équilibre de l'état électrique de deux corps.

DÉCHARNÉ, ÉE. adj. Qui est très amaigri. — Dont on a enlevé les parties molles.

DÉCHARNER. v. a. Séparer la chair des os qu'elle entoure. — Amaigrir considérablement.

DÉCHAUSSÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Portion de la racine des dents qui n'est plus couverte par la gencive.

DÉCHAUSSEMENT. s. m. [esp. *descarnadura*]. — **M. C.** L'état des dents déchaussées. — Action de détacher la gencive du collet de la dent qu'on doit arracher.

DÉCHAUSSOIR. s. m. [esp. *descarnador*]. Instrument pour le déchaussement.

DÉCHET. s. m. Ce qui d'une chose est diminué, perdu. — **Y.** Expression inexactement appliquée à la désignation de l'ensemble des principes immédiats de désassimilation ou d'origine organique cristallisables, etc., qui ne sont nullement de la substance organisée tombée, mais une formation d'autre chose à ses dépens, proportionnellement à la nature et à la quantité d'un travail accompli. — *D. culinaire.* Les portions d'os, de ligaments, etc., qu'il faut enlever à la viande nette à l'abattoir, etc., pour en faire la *viande comestible.*

DÉCHIQUETÉ, ÉE. adj. [*laciniatus*, déchiré; all. *geschlitz*]. Ce dont les découpures sont elles-mêmes partagées en segments irréguliers.

DÉCHIRÉ, ÉE. adj. [all. *zerfetzt;* angl. *lacerated;* it. *lacerato, stracciato*]. Organe, orifice dont les bords présentent des inégalités simulant le résultat d'une déchirure.

DÉCHIREMENT. s. m. Comme *Déchirure.*

DÉCHIRURE. s. f. [ῥῆγμα, all. *Riss;* angl. *tearing rent;* it. *lacerazione;* esp. *rasgon*]. La division d'un tissu, d'un organe superficiel ou profond, par traction, distension de ses fibres, etc., jusqu'à rupture. — Le résultat même de ces actions. — **M.C.** *D. du périnée.* Lésion dans certains cas de dystocie consistant en une solution de continuité qui intéresse l'intervalle ano-vulvaire. — *D. de l'utérus.* Celle qui survient dans certains cas d'accouchement difficile, etc., le fœtus et le sang passent dans l'abdomen; la péritonite ou la mort surviennent habituellement alors.

DÉCIDENCE. s. f. [de *decidere*, tomber]. Chute. — *Affaissement.*

DÉCIDU, UE. adj. [de *decidere*, tomber; all. *abfallend;* angl. *deciduous*]. Qui ne se détache que plus ou moins longtemps après son accroissement.

DÉCIMANE. adj. [de *decem*, dix, et *manere*, attendre]. Qui se passe ou revient tous les dix jours.

DÉCLARATION. s. f. — **M.C.** *D. de décès.* Celle qui suit la *constatation* du décès. — *D. de naissance.* En médecine légale, l'obligation où sont les docteurs, officiers de santé et sages-femmes de présenter à la mairie, devant deux témoins, l'enfant à la naissance duquel ils ont assisté.

DÉCLIEUXIE. s. f. [*Declieuxia*, H. B. K.]. Genre de Rubiacées amères du Brésil, etc.

DÉCLIN. s. m. [παρακμή, all. *Abnahme;* angl. *decline;* it. *declinazione;* esp. *declinacion*]. L'état de ce qui arrive à sa fin. — *D. des maladies.* Période durant laquelle elles perdent graduellement de leur intensité, jusqu'à la convalescence et la guérison.

DÉCLINAISON. s. f. [all. *Abweichung;* angl. *declination;* it. *declinazione*]. Angle que le plan vertical qui passe par l'axe du barreau aimanté fait avec le plan du méridien d'un lieu.

DÉCLINÉ, ÉE. adj. — L'organe qui retombe en se courbant par suite de sa direction naturelle ou par faiblesse.

DÉCLIVE. adj. Qui est en pente. — Incliné.

DÉCOCTÉ. s. m. [ἀπόζεμα; all. *Absud;* angl. *decoction;* it. *decotto;* esp. *decocto*]. Le produit obtenu de la décoction.

DÉCOCTION. s. f. [de *decoquere*, de *de*, et *coquere*, cuire; ἄφεψις; all. *Absieden;* it. *decozione;* esp. *decoccion*]. Opération pharmaceutique consistant à faire bouillir, dans un liquide, des drogues simples dont on veut extraire les principes médicamenteux solubles. — Le produit liquide de cette opération. — *D. blanche de Sydenham* (*decoctum album*). Elle se prépare avec la corne de cerf calcinée et porphyrisée, etc.

DÉCOCTUM. s. m. Comme *Décocté.*

DÉCOLLATION. s. f. [de *de*, et *collum*, cou; *obtruncatio*, all. *Entauptung;* it. *decollazione;* esp. *decolazion*]. La *Décapitation.* — La *Détroncation.*

DÉCOLLEMENT. s. m. [de *de*, et *coller;* ἀποκόλλητις, all. *Ablosen;* angl. *separating;* it. *lo scollare*]. L'état d'un organe qui se trouve séparé des parties auxquelles il adhérait naturellement en raison d'une destruction du tissu qui les unissait. — *D. des épiphyses.* Solution de continuité sur les os longs des jeunes sujets au point de la jonction synchondrale des extrémités épihysaires des os avec leur diaphyse. — *D. de l'iris.* L'*Iridodyalise.* — *D. du placenta.* Il n'y a pas là de décollement proprement dit; une portion de la muqueuse utérine est entraînée par le placenta auquel elle adhère normalement; l'autre portion devenue riche en vaisseaux, reste fixée à la face interne de l'utérus. — *D. de la rétine.* Écartement de la choroïde et de la rétine, celle-ci étant soulevée et repoussée du côté de la cavité du corps vitré par du sang épanché, etc. — *D. du sabot.* Séparation du lit de l'ongle et du sabot des Solipèdes, etc.

DÉCOLORANT, ANTE. adj. et s. Qui enlève ou détruit les couleurs matérielles. — Le charbon qui les retient. — **C.** Les oxydes métalliques qui se combinent avec les matières colorantes. — Les composés sulfuriques et chlorés qui les détruisent.

DÉCOLORATION. s. f. [de *de*, sans, et *color*, couleur; all. *Entfärbung;* it. *scolorazione;* esp. *descoloracion*]. Enlèvement à un corps de sa couleur.

DÉCOLORIMÈTRE. s m. [de *de*, sans, *color*, couleur, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer soit l'action décolorante de telle ou telle substance, soit le degré de décoloration que les objets ont subie.

DÉCOMBANT, ANTE. adj. [all. *Niederliegend;* angl. *decumbent;* esp. *decumbente*]. Les tiges qui s'élèvent d'abord puis retombent ensuite sur la terre en raison de leur peu de résistance.

DÉCOMBUSTION. s. f. *Désoxygénation.*

DÉCOMPOSABLE. adj. [all. *zersetzbar*]. Capable de se décomposer, d'être décomposé.

DÉCOMPOSÉ, ÉE. adj. [all. *zersetzt;* angl. *decompounded;* it. *decomposto, scomposto;* esp. *descompuesto*]. Corps composé réduit à ses principes. — Divisé. — **M.C.** Qui a subi une grande altération des traits, une destruction de ses tissus, etc.

DÉCOMPOSITION. s. f. [*decompositio;* all. *Zersetzung;* it. *decomposizione;* esp. *descomposicion*]. Destruction d'un corps par séparation des éléments dont il était formé, par dissociation de ses principes immédiats, etc. — *D. chimique.* Elle diffère de l'*analyse* en ce que celle-ci, en séparant les éléments d'un composé, tend à déterminer la nature de ces derniers et leurs proportions, au lieu de se borner à en détruire l'association. — *D. putride.* La *Putréfaction.*

DÉCOMPRESSION. s. f. — **P.** La diminution ou la cessation d'une pression atmosphérique ou autre.

DÉCORTICATION. s. f. [de *de*, sans, et *cortex*, écorce; all. *Abschälen;* it. *scorticamento;* esp. *decorticacion*]. Enlèvement de l'écorce d'un arbre, d'une racine, ou de la première enveloppe d'un fruit, d'une semence, etc. — **M.C.** *D. des néomembranes.* Leur ablation par lambeaux sur le testicule et la tunique vaginale. — *D. des tumeurs.* L'enlèvement de ce qui les entoure, gêne leur ablation.

DÉCOUPÉ, ÉE. adj. [all. *augeschnitten*]. — **A.** Ce dont les bords semblent avoir été coupés en sens différents.

DÉCOURS. s. m. [*decrescentia*]. Période soit de déclin, soit de retour vers un état antérieur.

DÉCOUSU, UE. adj. — **A.** Qui manque de proportions.

DÉCOUVERT, ERTE. adj. [all. *ungedeckt;* angl. *uncovered*]. — **A.** Qui n'est masqué par aucun organe. — Sans adhérence.

DÉCRÉPIT, ITE. adj. [ἐσχατογέρων, παρῆλιξ; all. *abgelebt;* angl. *decrepit;* it. *decrepito*]. Qui se trouve à l'état de maigreur, de décrépitude.

DÉCRÉPITATION. s. f. [de *de*, et *crepitus*, bruit; all. *Abknistern;* angl. *decrepitation;* it. *decrepitazione;* esp. *decrepitacion*]. Pétillement que divers sels font entendre quand on les jette sur des charbons ardents par évaporation de l'eau qui sépare leurs lamelles cristallines ou par dilatation de gaz retenus entre celles-ci, etc.

DÉCRÉPITUDE. s. f. [all. *Abgelebtheit;* angl. *decrepitude;* it. *decrepitezza;* esp. *decrepitud*]. L'état des êtres vivants au dernier terme de l'état sénile. Elle commence à quatre-vingts ans sur l'homme.

DÉCRÉTOIRE. adj. [de *decernere*, décider, *decretus*, résolu]. Pour *Critique.*

DÉCROISSANCE. s. f. L'action de décroître, de devenir plus petit après tel ou tel degré de croissance.

DÉCROISSEMENT. s. m. Le fait d'être amoindri.

DÉCUBITUS. s. m. [κατάκλισις; all. *Liegen;* angl. *decubitus;* it. et esp. *decubito*]. L'attitude dans laquelle le corps repose lorsqu'on est étendu sur un plan horizontal ou incliné. — **M.C.** Improprement les eschares qui dans le décubitus prolongé se forment aux endroits sur lesquels repose le tronc. — *D. dorsal* ou *en supination.* Celui presque exclusif à l'homme dans lequel le corps repose sur les reins, le dos et la nuque. — *D. forcé.* Le maintien des malades ou des aliénés en l'état de décubitus, à l'aide de camisoles, etc. — *D. latéral* ou *sur le flanc.* Celui très habituel chez l'homme et autres Mammifères dans lequel le corps repose sur un des côtés de toute ou d'une partie du corps. — *D. ventral, sterno-costal* ou *sterno-ventral.* Rare chez l'homme, fréquent sur beaucoup de Mammifères.

DÉCUIT, ITE. adj. Objet qui a subi une altération le faisant ressembler à ce qui n'est pas cuit.

DÉCUPELLATION. s. f. [de *cupella*, broc.]*Décantation.*

DÉCURION. s. m. — **M. C.** Jadis le médecin hiérarchiquement chef des autres.

DÉCURRENCE. s. f. [de *decurrere*, descendre]. L'état de ce qui est décurrent.

DÉCURRENT, ENTE. adj. [all. *herablaufend;* angl. *decurrent;* it. *decorrente;* esp. *decurrente*]. Feuilles sessiles dont le limbe se prolonge de l'un et de l'autre côté en languettes le long de la tige.

DÉCURSIF, IVE. adj. [de *decursus*, descente; esp. *decursivo*]. Qui fait irruption, saillie. — **B.** Feuille dont le pétiole est collé à la tige et produit une ligne saillante.

DÉCURTATION. s. f. Racourcissement; ablation. — **B.** Destruction du sommet de l'axe de croissance d'un arbre.

DÉCUSSATION. s. f. [*decussatio*, croisement; all. *Durchkreuzung;* it. *decussazione;* esp. *decusacion*]. Croisement en manière d'X de quelque organe, d'une bande, etc.

DÉCUSSOIRE. s. m. [de *decutio*, j'abats]. Tout instrument qui sert à déprimer, renverser.

DÉCYLE. s. m. ($C^{20}H^{21}$). Radical hypothétique de l'*Alcool caprique.*

DÉCYLÈNE. s. m. ($C^{20}H^{20}$). Isomère du *Diamylène*,

DÉDAIGNEUX, EUSE. adj. et s. m. Le muscle droit externe de l'œil.

DÉDOLANT, ANTE. adj. et s. Qui opère la *Dédolation.*

DÉDOLATION. s. f. [de *dedolare*, couper en doloire; all. *Horizontalschnitt;* angl. *dedolation;* it. *dedolazione*]. Action d'un bistouri, etc., qui, porté obliquement sur un organe en enlève une partie superficielle et y produit une perte de substance sans l'ouvrir s'il est creux, etc.

DÉDOUBLANT, ANTE. Qui opère le *Dédoublement.*

DÉDOUBLEMENT. s. m. [*diremptio*]. — **B.** La production des appendices que présentent des feuilles, des pétales, etc., soit latéralement, soit parallèlement à leur face d'après l'hypothèse que l'organe, naissant d'abord simple, se partage en deux plus tard. Mais le phénomène n'a pas lieu ainsi. La formation des fleurs doubles, attribuée à un *D.* des pétales normaux, est due à une génération en excès de mamelons de tissu cellulaire, rudiments de pétales ou autres organes surnuméraires. — *D. normaux.* Le cas dans lequel au début de l'apparition d'une fleur, on voit naître deux mamelons, etc., là où sur quelque espèce voisine un seul naît, précédant le développement d'une étamine, d'un pétale, etc. — *D. tératologiques.* Les cas dans lesquels se produit accidentellement sur une espèce, ce qui a lieu dans les *D. normaux*, et cause la duplicité des parties, par suite aussi de développement en pétales de ce qui produisait normalement une étamine. — **C.** *D. chimique.* Réduction d'un composé sous diverses influences, en deux autres corps plus simples, ou, en ses générateurs, parce que la somme de leurs équivalents, le représente, et parce que, placés dans certaines conditions, ils se combinent pour le reconstituer. Dans les *D.*, dans ceux des albuminoïdes ou autres composés complexes surtout, dans ceux qui font partie des éléments anatomiques des tissus en voie de désassimilation, il y a fixation d'un ou plusieurs équivalents d'eau par l'un ou par tous les composés qui se séparent alors d'un seul générateur; fixation qui est alors la condition d'existence de l'état cristallin des corps dialysables, de l'élimination, etc., des composés nouveaux. Inversement, lors de la reconstitution d'un seul principe complexe par plusieurs, la combinaison se fait avec élimination de cette eau.

DÉDUCTION. s. f. [*deductio*, de *deducere*, mettre hors de, extraire; all. *Deduktion;* it. *deduzione*]. Procédé intellectuel par lequel, sans recourir à l'observation ni à l'expérience, on tire d'axiomes une série de conséquences particulières, qui pourtant toutes exigent une vérification expérimentale pour prendre rang dans la science.

DÉDUPLICATION. s. f. — **Y.** La segmentation ou scission des tiges, rameaux, etc., des cellules. — Dédoublement.

DÉÉRINGIE. s. f. [*Deeringia*, Moq. Tand]. Genre d'Amarantacées amères de Java.

DÉFAILLANCE. s. f. [λειποθυμία; all. *Ohnmacht;* angl. *swoon*; it. *svemmento;* esp. *desfallecimiento*]. — **M. C.** Premier degré de la syncope. — **C.** *Déliquescence.*

DÉFAUT. s. m. [*defectus;* ἔνδεια, ἔλλειψις; all. *Fehler;* angl. *defect;* it. *difetto;* esp. *defecto*]. L'*Agénésie.* — **M. C.** Les vices de caractère, la rétivité, la méchanceté. — Les imperfections et les irrégularités des proportions, des connexions, de la texture, etc. — *Défectuosité.*

DÉFÉCATION. s. f. [*defecatio*, de *de*, hors, et *fæces*, lie; ἀπόπατος; all. *Kothentleerung;* angl. *defecation;* it. *defecazione;* esp. *defecacion*]. — **Y.** Action par laquelle les fèces amassées dans le rectum sont rejetées hors de lui. Elle s'effectue par la contraction péristaltique involontaire du rectum, dont les parois se resserrent, en même temps qu'elles se raccourcissent; puis survient l'effort volontaire qui détermine l'abaissement du diaphragme, qui refoule de haut en bas les viscères abdominaux, et surtout intervient la contraction volontaire aussi des muscles des parois abdominales qui, y compris le releveur anal, en comprimant toute la masse intestinale, concourent à surmonter la résistance qu'oppose le sphincter de l'anus dont cesse en ce moment la contraction tonique normale. La miction accompagne ou suit la défécation. — **C.** *D.* (*liquoris e fæcibus purgatio*). Séparation du sédiment qui se forme dans un liquide pendant qu'on l'évapore.

DÉFECTUOSITÉ. s. f. Tout ce qui est vice de constitution de l'état d'organisation même, de la forme, etc.; résultat d'un développement anormal quant au volume et autres caractères essentiels des parties profondes ou extérieures, cause prédisposante des maladies, cause effective ou non de troubles des usages naturels, etc.

DÉFENSE. s. f. [all. *Hauzahn;* angl. *tusks;* it. *zanne;* esp. *colmillos*]. Dent canine prolongée hors de la bouche. — Chacune des incisives supérieures internes de l'éléphant qui sont dans ce cas.

DÉFENSEUR. adj. et s. — **M. C.** Partie d'un instrument qui défend l'opéré contre quelque accident éventuel.

DÉFENSIF, IVE. adj. — **A.** Qui est destiné à protéger, à garantir les organes, etc., qu'il recouvre.

DÉFÉRENT, ENTE. adj. et s. [*deferens*, de *ferre*, porter, et *de*, dehors; all. *Samengang;* it. et esp. *deferente*]. Qui conduit dehors, qui excrète. — Le conduit excréteur du testicule.

DÉFÉRENTIEL, IELLE. adj. et s. Qui concerne ou accompagne le canal déférent.

DÉFERVESCENCE. s. f. [de *defervescere*, refroidir]. L'abaissement de la température du corps durant les maladies, soit qu'il s'agisse des cas où elle descend au-dessous de la moyenne normale, soit qu'ayant dépassé cette moyenne, elle tende à y revenir.

DÉFIBRINÉ, ÉE. adj. Dont on a enlevé la fibrine à mesure qu'elle se forme ou après sa formation.

DÉFINI, IE. adj. [all. *bestimmt;* angl. *definite;* it. *definito;* esp. *definido*]. Terminé, limité, stable. — Qui se montre constant dans un cas ou une espèce donnés, et par suite les caractérise.

DÉFINITIF, IVE. adj. Ce qui marque un summum de développement, etc.

DÉFINITION. s. f. [*definitio*, de *de*, et *finire*, finir, limiter; ὅρος, ὁρισμός; it. *definizione;* esp. *definicion*]. Exposé des attributs qui caractérisent le mieux la nature d'un objet simple ou composé, d'un ensemble d'objets et d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes liés les uns aux autres, en même temps que le but qu'on se propose en les étudiant. Toute définition doit comprendre l'indication de l'objet qu'on examine et le motif qui nous conduit à l'étudier, l'indication de la solution du problème, du but à atteindre (A. Comte).

DÉFLAGRATEUR. adj. et s. m. Qui produit des effets de déflagration en même temps qu'a lieu la combustion.

DÉFLAGRATION. s. f. [ἐπιφλόγισμα; all. *Abbrennung;* it. *deflagrazione;* esp. *deflagracion*]. Phénomène qui a lieu lorsque des corps, se composant ou se décomposant rapidement, produisent avec bruit un haut degré de chaleur, de gaz, entrent en fusion en lançant autour d'eux des parcelles brûlantes ou agissant autrement encore.

DÉFLÉCHI, IE. adj. [*deflexus*, courbé; all. *niedergebogen*]. — **B.** La tige qui, après s'être élevée jusqu'à un certain point, retombe vers la terre en décrivant un arc.

DÉFLEGMATION. s. f. Pour *Déphlegmation.*

DÉFLEXION. s. f. [*deflexura*, écart]. Action de ramener dans sa direction naturelle la tête d'un fœtus renversée jusqu'à flexion en arrière de la colonne cervicale sur la colonne dorsale. — Les déviations utérines par flexion.

DÉFLORATION. s. f. [*devirginatio;* ἀποπαρθένευσις; all. *Entjungferung;* it. *deflorazione;* esp. *defloracion*]. Action d'enlever la virginité. — Le *Viol.*

DÉFLUXION. s. f. [*defluxio*, écoulement, chute]. Jadis la fluxion qu'on supposait se porter des parties supérieures aux inférieures.

DÉFOLIATION. s. f. L'enlèvement, la chute des feuilles.

DÉFORMATION. s. f. [all. *Missgestaltung;* it. *deformazione*]. Tout changement de forme tératologique, accidentel, morbide, etc. — *D. du bassin.* Celles qui, dues au rhachitisme, amènent une torsion et une projection des deux dernières vertèbres lombaires avec rétrécissement du bassin, cause de dystocie. — *D. craniennes.* Celles que, par maintien d'une compression cranienne du nouveau-né, quelques peuplades déterminent, en raison de divers préjugés.

DÉFRICHEMENT. s. m. [all. *Urbarmachung;* angl. *grubbing up;* it. *dissodare;* esp. *desmontadura*]. — **M. C.** L'arrachement des bois, des bruyères, etc., nécessaire avant la mise en culture du sol, cause de fièvres, etc.

DÉFRUTUM. s. m. [ἕψημα, σίραιον; *defrutum*, vin cuit]. Le jus de raisin réduit des deux tiers par l'évaporation.

DÉGAGEMENT. s. m. — **C.** Mise en liberté des gaz d'un composé. — **M. C.** Les déplacements successifs qui amènent la tête du fœtus, préalablement engagée dans la cavité pelvienne, à franchir le détroit inférieur de la vulve, soit qu'elle se présente la première, soit que le tronc ait été expulsé avant la tête lors de l'expulsion de l'enfant. — *D. des membres.* L'action qui consiste à amener leur extrémité du dedans au dehors des orifices utérin ou vulvaire lorsqu'ils sont retenus au-dessus.

DÉGÉNÉRATION. s. f. *Dégénérescence.* — *D. amyloïde, graisseuse*, etc. Production des granules de l'*Amyloïde animal, de gouttes graisseuses*, etc., soit dans les éléments anatomiques et soit même entre eux.

DÉGÉNÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui a subi une dégénération.

DÉGÉNÉRESCENCE. s. f. [*degeneratio;* νόθευσις; all. *Ausartung;* it. *degenerazione;* esp. *degeneracion*]. Changement de genre d'un organisme, d'une humeur, d'un organe (*quando res quædam a pristina sua indole e natura recedit et mutatur in deteriorem*). Hors des faits : 1° de développement avec *métamorphoses* des Articulés; 2° de développement aberrant ou morbide des tissus avec ou sans hypergenèse des tissus; 3° de *dégradation* par action d'influences qui font descendre les individus, les races, etc., d'un état naturel ou acquis, à une condition inférieure, il n'y a jamais changement de genre proprement dit. De ceux qui ont eu lieu sur les êtres vivants, jamais aucun analogue n'a été constaté depuis l'apparition de l'homme sur la terre. — **M. C.** Production accidentelle ou morbide. — **C.** *D. des eaux.* Passage des sulfures des eaux sulfureuses à l'état de sulfate avec perte des propriétés correspondantes au contact de détritus végétaux, etc. — *D. morbide.* Le passage d'un état morbide à un autre, soit d'une forme à une autre durant une même maladie, soit d'une maladie à quelque autre différente, la première étant cause prédisposante de la seconde. — *D. physique, intellectuelle et morale de l'espèce humaine.* Altérations générales de l'économie dans certaines conditions sociales (Morel). Le mot *dégradation* vaut mieux, car *dégénérescence* veut dire *changement de genre*. Or, chez les malades, l'organisme ne change pas de genre, il n'y a que changement de degré, ou dégradation de ce qui était normal.

DÉGLIG. s. m. Le *Balanites ægyptiaca*, Del., Rutacée.

DÉGLUTITION. s. f. [de *deglutire*, avaler; κατάποσις; all. *Verschulcken;* angl. *swaloving;* it. *deglutizione;* esp. *deglucicion*]. Série de mouvements par contractions, par actes réflexes des muscles du pharynx et de l'œsophage surtout, consécutifs à la mastication et à l'ingestion des boissons amenant les substances de la bouche dans l'estomac, en traversant le pharynx et l'œsophage. Dans cette portion des actes de la fonction de digestion, tout est mécanique comme résultat et accompli par des organes de la vie animale. Les actes de liquéfaction, etc., digestive ne débutent qu'à l'arrivée des aliments de l'œsophage dans l'estomac. Le bol alimentaire, pressé entre la base de la langue, la voûte et le voile du palais, franchit l'isthme du gosier; le voile du palais s'abaisse par l'action des glosso et pharyngo-staphylins, et pousse le bol dans le pharynx; celui-ci, élevé et agrandi transversalement par l'action des stylo-pharyngiens et des muscles de la région hyoïdienne supérieure, le saisit et l'entraîne dans son mouvement d'abaissement, que détermine le relâchement des muscles; en même temps, le larynx s'élève et va au-devant du bol alimentaire pour en accélérer le passage sur son ouverture, qui est fermée et sur laquelle l'épiglotte est abaissée. — Le résultat de ces actions.

DÉGONFLEMENT. s. m. — **M. C.** Le retour à son état normal d'une partie tuméfiée. — **P.** Expulsion des gaz se trouvant dans une cavité à parois élastiques ou compressibles.

DÉGORGEMENT. s. m. L'expulsion, l'écoulement, la résorption de ce qui causait une replétion, une obstruction, un engorgement, un œdème ou une infiltration, etc. — Le résultat de ces actes.

DÉGOURDI, IE. adj. — **P.** Qui est légèrement chauffé, de 15° à 20° ou environ.

DÉGOURDISSEMENT. s. m. — **M. C.** Le rétablissement de la circulation, de la sensibilité, du mouvement et de la chaleur dans un organe. — Le résultat de cette action.

DÉGOÛT. s. m. [ἀνορεξία, ἀποσιτία; all. *Ekel;* angl. *disgust;* it. *disgusto;* esp. *desgana*]. L'état soit physiologique soit surtout morbide de l'estomac qui amène l'aversion pour les aliments. — Le résultat même de ces conditions.

DÉGRADATION. s. f. [all. *Entarlung, Verschlechterung;* it. *degradazione*]. Aberrations de l'évolution de l'organisme, soit partielles, soit générales, soit acquises, soit héréditaires, par arrêt de développement, ou au contraire d'origine morbide consistant en hypertrophies partielles, atrophies, amaigrissements, etc. — *D. morbides héréditaires.* Les maladies que, par hérédité, amènent les défectuosités organiques dues à l'alcoolisme, à une mauvaise hygiène, tels que la mobilité nerveuse, le nervosisme, l'insanité morale, l'épilepsie, les paralysies, les rétractions spinales, infantiles, etc. — *D. sénile.* Détérioration apportée par l'âge dans les facultés intellectuelles et dans les organes de la vie végétative et autres.

DEGRÉ. s. m. [*gradus;* ταξις; all. *Grad, Stufe;* angl. *degree;* it. et esp. *grado*]. Quantité de qualité. — **M. C.** Le plus ou moins d'intensité d'une maladie. — **P.** Les divisions d'une mesure quelconque.

DÉGUIDONNÉ, ÉE. adj. Qui est privé du *Guidon* ou de son usage.

DÉGUSTATION. s. f. [de *gustare*, goûter]. Action d'apprécier par le sens du goût.

DÉHANCHÉ, ÉE. adj. Qui a le fémur luxé. — Le Solipède sur lequel la saillie d'un des angles des hanches ou des deux est plus ou moins effacée ou abaissée.

DÉHISCENCE. s. f. [de *dehiscere*, s'entr'ouvrir; all. *Aufspringen;* angl. *dehiscency;* esp. *dehiscencia*]. Phénomène par lequel les parties distinctes d'un organe clos, végétal ou animal, s'ouvrent ou se séparent sans déchirure. — *D. des fruits.* Mode d'ouverture des fruits secs mûrs des Phanérogames, par cessation, en certain point de leurs parois, de l'adhérence offerte par les cellules de celles-ci avant la maturité, ou par leur déchirure en quelques cas, ouverture suivie de la *dissémination* des graines. — *D. des ovisacs* ou *des vésicules ovariennes.* Replétion croissante naturelle d'une vésicule ovarienne, amincissement et résorption des fibres et des vaisseaux de sa paroi sur le point le moins soutenu, le plus distendu, rupture et expulsion du contenu. — *D. poricide.* La *D.* des capsules par écartement ou destruction graduelle des cellules qui bouchaient des ouvertures ou pores. — *D. valvaire.* Celle dans laquelle ce sont les valves d'une gousse, d'une capsule qui s'écartent par cessation de l'union de leurs bords.

DÉHISCENT, ENTE. adj. [all. *aufspringend;* esp. *dehiscente*]. Qui s'ouvre par les progrès naturels des modifications de tissu caractérisant la maturité d'un fruit, d'un ovisac, etc.

DÉHYDRACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^8O^8$) obtenu par action de l'acide chlorhydrique sur l'éthyldiacétate de sodium.

DÉILÉPHILE. s. f. [*Deilephila*, Ochs.]. Genre de Lépidoptères voisins des *Sphinx*.

DEINACH (Allemagne). Source froide bicarbonatée mixte.

DÉJECTION. s. f. [de *dejicere*, rejeter; ὑποχώρημα; all. *Ausleerung;* angl. *discharge;* it. *degestione*]. Défécation. — Miction. — Vomissement. — Le produit même de la déjection.

DEKKELÉ. s. m. La *Penicillaria spicata*, Wild. ou *Pennisetum typhoideum*, Rich., Graminée des Indes orientales à graines féculentes alimentaires.

DÉLABREMENT. s. m. État défavorable d'une plaie. — Séparation des organes, les uns par rapport aux autres, dans les blessures. — État général de faiblesse; mauvais état de la santé. — *D. de l'estomac.* Sensation de vacuité stomacale, de besoin de manger (que suit ou non le dégoût quand on prend des aliments), avec tendance ou non aux palpitations, défaillances, etc., durant les dyspepsies, maladies du foie, de l'utérus, etc.

DÉLAMINATION. s. f. La disposition en lames, couches ou rangées de cellules, etc.; l'arrangement final en feuillets du blastoderme des cellules en lesquelles s'individualise par segmentation le vitellus fécondé.

DÉLAYANT, ANTE. adj. et s. [*diluens*, de *diluere*, dissoudre; all. *verdünnend;* angl. *diluent;* it. *diluente;* esp.

diluyente]. — **M. C.** Les médicaments auxquels on attribuait la propriété d'augmenter la fluidité du sang, etc. — Les boissons qui calment la soif, facilitent les excrétions de l'urine et de la sueur.

DÉLÉTÈRE. adj. [δηλητήριος, de δηλέω, je nuis; all. *giftig;* angl. *deleterious;* it. et esp. *deleterio*]. Vénéneux. — Qui nuit à la santé, à la vie, à la respiration.

DÉLIGATION. s. f. [*fasciatio;* ἐπίδεσις; all. *Verband;* it. *deligazione;* esp. *deligacion*]. — **M. C.** *D. chirurgicale.*— L'application des appareils. — Jadis celle aussi des topiques et des médicaments externes.

DÉLIMITER. v. a. Donner les caractères qui établissent les limites d'une région ou de quelque série de phénomènes soit normaux soit morbides.

DÉLIQUESCENCE. s. f. [de *deliquescere*, se fondre; all. *Verwitterung, Zerfliessung;* it. *deliquescenza;* esp. *delicuescencia*]. Fixation par certains solides d'assez de vapeur d'eau pour s'y dissoudre, après avoir ramené cette vapeur à l'état liquide.

DELIQUESCENT, ENTE. adj. [all. *zertlessend;* it. *deliquescente;* esp. *delicuescente*]. Qui fixe la vapeur d'eau, de l'air. — Qui la résout en liquide et se dissout à son aide.

DELIQUIUM. s. m. [it. *deliquio*]. État d'un corps qui, de solide, est arrivé à l'état coulant.

DÉLIRANT, ANTE. adj. et s. Qui a rapport au délire. Qui en est atteint.

DÉLIRE. s. m. [*delirium;* παραφροσύνη, παρακοπή; all. et angl. *Delirium;* it. et esp. *delirio*]. Perversion cérébrale accidentelle ou morbide impulsive, qui ne peut être dominée. État de l'entendement qui fait que le malade associe des idées incompatibles et les prend pour des choses réelles. Désordre fébrile, ordinairement des facultés intellectuelles, avec ou sans altération des facultés morales. Le délire est la manifestation d'une foule d'états encéphaliques différents. — *D. aigu.* Forme d'aliénation mentale que caractérise un état de surexcitation prononcée des facultés intellectuelles et du caractère, avec hallucinations, agitation, loquacité incessantes, sans fièvre, etc. — *D. alcoolique.* Celui qui est causé par l'ivresse. — *D. ambitieux* et *des grandeurs.* Celui dans lequel les malades se figurent, contrairement à ce qui est, posséder les avantages de la naissance, de la fortune, etc., et exagèrent en bien tout ce qui se rapporte à leur personnalité; symptôme de la polyparésie, etc. — *D. nerveux.* Celui qui survient sans état cérébral ou méningitique correspondant saisissable. — *D. nerveux des opérés. D.* avec idées fixes, souvent actes violents, à la suite d'opérations, surtout chez les alcooliques hors de l'état d'alcoolisme. — *D. partiel.* Conceptions délirantes qui dérivent du trouble d'une ou d'un petit nombre des facultés de l'intellect. — *D. de persécution.* Forme de monomanie dans laquelle le malade croit être l'objet de persécutions de la part d'un ou de plusieurs individus réels ou imaginaires, avec ou sans hallucinations et tendances homicides. — *D. tremblant.* Le *Delirium tremens.*

DELIRIUM TREMENS. s. m. [all. *Säuferwahnsinn;* it. *delirio trvmante;* esp. *delirio tremulo*]. État de délire avec agitation, tremblement des membres, des bras surtout, convulsions épileptiformes, loquacité ou non, etc., particulier aux individus adonnés à l'usage des liqueurs alcooliques.

DÉLITÉ, ÉE. adj. Qui n'est plus par couches ou feuillets. — Qui a subi la *Délitescence.*

DÉLITESCENCE. s. f. [de *delitescere;* se cacher; all. *Delitescenz;* angl. *délitescence;* it. *delitescenza;* esp. *delitescencia*]. Disparition rapide d'une tumeur, d'une éruption, d'un abcès, avant qu'ils aient parcouru leurs périodes et sans accident.

DÉLITESCENCE. s. f. [dérivé peu régulier de *se déliter*, inexactement confondu avec *délitescence* de la langue pathologique]. Se dit quand des cristaux, qui perdent leur eau de cristallisation, qui par suite se séparent en lamelles, se brisent en parcelles. — Le corps qui, en absorbant de l'eau, perd son agrégation et tombe en poudre.

DÉLIVRANCE. s. f. [all. *Ausstossen der Nachgeburt;* angl. *delivery;* it. *parto*]. Expulsion du placenta avec l'amnios et le chorion entraînant la caduque; en d'autres termes, expulsion des organes temporaires qui avaient été indispensables au fœtus dans le cours de la vie intra-utérine, et dont il s'est séparé au moment de sa sortie des voies génitales. — Le complément de l'accouchement.

DÉLIVRE. s. m. [τὸ δευτέριον, τά ὕστερα; all. *Nachgeburt;* angl. *secundine; after-birth;* it. *secondina*]. Les *Secondines.* — L'ensemble des organes dont l'expulsion constitue la délivrance.

DELPHINE. s. f. La *Delphinine.*

DELPHININE. s. f. ($C^{44}H^{35}AzO^{12}$). Alcaloïde cristallisable vénéneux des graines de staphisaigre.

DELPHINIQUE. adj. Qui concerne le *Dauphin* (*Delphinus*), les *Delphinium*, la *Delphinine.* — Comme *valérique* ou *Amylique.*

DELPHINIUM. s. m. Genre de Renonculacées. — La *Dauphinelle.*

DELPHINOÏDINE. s. f. Substance amorphe tirée des graines de staphisaigre; de *Delphinium* ($C^{84}H^{68}Az^2O^4$).

DELPHISINE. a. f. Alcaloïde cristallisable des graines fraîches de staphisaigre ($C^{54}H^{46}Az^2O^8$).

DELTIDIUM. s. m. Paire de petites valves supplémentaires que porte la face interne de la grande valve ventrale ou perforée des Brachiopodes, près de sa perforation.

DELTOÏDE. adj. et s. m. [Δ (delta), et εἶδος, forme; all. *Deltamuskel;* angl. *deltoid;* esp. *deltoides*]. Qui a la forme d'un delta. — **A.** Le muscle sus-acromio-huméral, Ch., à cause de sa forme triangulaire.

DELTOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne le *Deltoïde.*

DÉMANGEAISON. s. f. Prurit plus ou moins intense, morbide ou spontané.

DEL EL MUIA. [de l'arabe *dem*, sang, et *muia*, eau]. En Égypte, méningite ou fièvre intermittente pernicieuse.

DEMAGH. s. m. La drupe du *Rhus oxyacantha*, Schomburgh, Térébinthacée.

DÉMENCE. s. f. [*amentia;* ἄνοια; all. *Wahnsinn;* angl. *insanity, dementation;* it. *demenza;* esp. *demencia*]. Forme de l'aliénation mentale par perversion ou perte, plus ou moins complète, de l'intelligence, qui peut succéder à la manie ou à la monomanie, et alors souvent incurable. Si elle se manifeste d'emblée, elle est susceptible de guérison. — La loi fait *démence* synonyme de *folie;* médicalement parlant elle n'en est qu'un cas particulier. — *D. choréique.* Celle qu'on observe dans la chorée. — *D. paralytique.* Abolition fonctionnelle cérébrale, polyparésie progressive, incurable, avec péri-encéphalite chronique, distincte de la folie paralytique (Baillarger). — *D. sénile.* Affaiblissement graduel des perceptions et des manifestations tant intellectuelles que morales, survenant avec l'âge sur un certain nombre d'individus. A l'affaiblissement de l'intelligence correspondent l'atrophie des circonvolutions, l'altération dite athéromateuse et l'oblitération, complète ou non, des capillaires de la couche grise des circonvolutions, etc., la replétion granuleuse des cellules et des cylindraxes des tubes nerveux, leur ramollissement et celui de leur substance intercellulaire, parfois de petits foyers hémorrhagiques, etc.

DÉMENT, ENTE. adj. et s. [de *de*, indiquant privation, et *mens*, esprit]. Qui concerne la démence. — Qui en est atteint.

DEMETRIUM. s. m. Le *Cerium.*

DEMI-AMPLEXICAULE. adj. [angl. *semi-amplexicaul*]. Le pétiole ou la feuille sessile dont la base embrasse la moitié de la tige ou environ.

DEMI-APONÉVROTIQUE. adj. Qui est moitié aponévrotique ou mieux demi-tendineux, moitié musculaire.

DEMI-AZYGOS. [angl. *semi-azygos*]. La veine petite azygos.

DEMI-BAIN. s. m. [ἐγκάθισμα; all. *Sitzbad;* angl. *slipper-bath, half bath;* esp. *demi-baño*]. Bain dans lequel le corps n'est plongé que jusqu'à l'ombilic ou à peu près.

DEMI-CIRCULAIRE. adj. [all. *halbzirkelförmig;* angl. *half circular;* it. *mezzo circolare*]. En demi-cercle.

DEMI-CORPS. s. m. Variété de Brayer.

DEMI-ÉLYTRE. Faute au lieu d'*Hémélytre.*

DEMI-ÉPINEUX. adj. et s. m. Les faisceaux du muscle transversaire épineux.

DEMI-FLEURON. s. m. Chacune de celles des corolles des fleurs des Synanthérées dont le limbe se prolonge d'un seul côté en languette.

DEMI-FLEURONNÉ, ÉE. adj. Qui contient des demi-fleurons. — Qui leur ressemble.

DEMI-FLOSCULEUX, EUSE. adj. Qui est composé de demi-fleurons.

DEMI-INTEROSSEUX, EUSE. adj. et s. m. [esp. *demi-interoseo*]. Le muscle *Court fléchisseur du pouce* qui est à demi dans le premier espace interosseux.

DEMI-MEMBRANEUX, EUSE. adj. et s. m. [esp. *demi-membranoso*]. L'*Ischio-popliti-tibial*, Ch., muscle de la partie postérieure de la cuisse aplati dans son tiers supérieur.

DEMI-MÉTAL. s. m. L'arsenic, le bismuth, le cobalt, le manganèse, le nickel, l'antimoine, etc., qui n'ont que partiellement les propriétés générales de l'or, de l'argent, du fer, etc.

DEMI-MONSTRUOSITÉ. s. f. L'anomalie n'entraînant pas de troubles fonctionnels très notables.

DEMI-NERVEUX, EUSE. adj. Pour *Tendineux*, en raison de la couleur des tissus.

DEMI-ORBICULAIRE. adj. et s. m. Chacune des portions de l'orbiculaire, des lèvres, des paupières, etc.

DEMI-PÉTALOÏDE. adj. Les sépales verts extérieurement, colorés intérieurement.

DEMI-QUARTE. adj. et s. La fièvre quarte avec un accès léger entre deux intenses.

DÉMIS, ISE. adj. — **M. C.** Pour luxé ou ce qu'on croit l'être.

DEMI-SANG. s. m. Le métis, dont l'un des reproducteurs est *Pur sang*.

DEMI-TENDINEUX, EUSE. adj. et s. m. L'*Ischio-prétibial*, Ch., muscle superficiel de la partie postérieure et interne de la cuisse, dont le tiers inférieur est un tendon long et grêle, allant en haut de la surface interne du tibia.

DEMI-TIERCE. adj. La fièvre qui a un accès faible le premier jour, fort le second et faible encore le troisième.

DEMI-TRANSPARENCE. s. f. Qui ne permet pas d'apercevoir les objets à travers son épaisseur autrement que d'une manière peu distincte.

DEMI-TRANSPARENT, ENTE. adj. Qui n'a que la demi-transparence.

DÉMODEX, s. m. [de δέμας, corps, et δήξ, le ver du bois]. Genre d'Acariens à corps mou, allongé, étroit. — — *D. des follicules.* Le *Demodex folliculorum*, Owen (*Acarus folliculorum*, Simon; *Simonea folliculorum*, Gervais), qui se trouve dans l'orifice des glandes sébacées et des follicules du duvet du nez, etc., dans nombre de follicules pileux des chiens et autres Mammifères domestiques.

DÉMOGRAPHIE. s. f. [de δῆμος, le public, et γράφειν, décrire; all. *Populationistick;* angl. *demography;* it. *demografia*]. Statistique appliquée à l'étude de l'homme sous l'état de collectivité sociale (Guillard).

DEMOISELLE. s. f. — **Z.** Comme *Libellule.*

DÉMONOLATRIE. s. f. [de δαίμων, démon, et λατρεία, adoration]. Hallucination dans laquelle le malade croit adorer le démon.

DÉMONOMANIE. s. f. [de δαίμων, démon, et μανία, manie; it. et esp. *demonomania*]. Hallucination dans laquelle le malade croit être possédé du démon.

DÉMONOPATHIE. s. f. [de δαίμων, démon; et πάθος, malade]. La démonomanie et la démonolatrie. — La croyance à l'existence d'esprits malfaisants.

DÉMONSTRATION. s. f. L'ensemble des preuves tirées de l'observation et de l'expérience; de l'épreuve et de la contre-épreuve, qui, de l'hypothèse, conduisent au savoir qui fait prévoir.

DEMOURS. Chirurgien français (1702-1795), dont le nom est resté à la membrane homogène, hyaline, qui adhère à la face postérieure de la cornée.

DENDRITE. s. f. [de δενδρίτης, qui concerne les arbres; de δένδρον, arbre, arborisation; all. *Dendrida, Dendriten;* angl. *dendritis;* it. *dendrite; alberina*]. Figures arboriformes dues à la cristallisation de composés du fer, du manganèse, etc., infiltrées entre les couches, les roches, ou d'autres sels à la surface des cristallisoires, etc.

DENDRITIQUE. adj. Qui a rapport aux *Dendrites.*

DENDROBATE. s. m. [de δένδρον, arbre, et βατεύω, je marche; *Dendrobates*; Wagl.]. Genre de Batraciens anoures voisins des *Rainettes.*

DENDROCÈLE. adj. et s. f. [de κοῖλον, cavité]. Dont la cavité, l'intestin est arborescent. — Groupe de Vers turbellariés, renfermant les *Planaires.*

DENDROÏDE. adj. et s. [de δενδροειδής]. Arborescent. — **C.** *Dendritique.*

DENDROLOGIE. s. f. [de δένδρον, arbre, et λόγος, discours; all. *Baumkunde;* angl. *dendrology;* it. et esp. *dendrologia*]. La description des arbres.

DENDROPHIDE. s. m. [*Dendrophis*, Boré]. Genre d'Ophidiens colubriformes arboricoles non venimeux.

DENGUE. s. f. Fièvre épidémique dite rhumatismale, de l'Amérique du Sud.

DENSE. adj. [*densus;* πυκνός; all. *dicht*; angl. *thick;* it. et esp. *denso*]. Ce qui, sous un volume donné, fournit beaucoup de masse.

DENSIMÈTRE. s. m. [all. *Dichtigkeitsmesser;* angl. *densimeter;* it. *densimetro*]. Tout instrument pour mesurer la densité des solides ou des liquides. — L'*Aréomètre centésimal.* — *D. de Rousseau.* Aréomètre de Baumé, muni d'une capsule, destinée à recevoir 1 centimètre cube du liquide dont on veut connaître la densité.

DENSITÉ. s. f. [*densitas;* de *densus*, compact; πυκνότης; all. *Dichtihkeit;* angl. *density;* it. *densita;* esp. *densitad*]. Qualité des corps qui dépend de la somme des atomes qu'ils renferment sous un volume déterminé. — La *D.* d'un corps est la masse sous l'unité de volume, le quotient de la masse divisée par le volume; elle est proportionnelle à la masse ou au poids, et en raison inverse du volume. La densité et le poids spécifique d'un corps sont deux nombres, qui sont pour toutes les substances dans un rapport constant. — *D. électrique.* [all. *elektrische Dichte;* angl. *electric density*]. La quantité d'électricité qui se trouve sur l'unité de surface. — *D. du corps humain.* Elle varie de 1006 à 1010.

DENT. s. f. [*dens*; ὀδούς; all. *Zahn;* angl. *tooth;* it. *dente;* esp. *diente*]. Organes durs ectodermiques du dermo-squelette qui garnissent le bord de chaque mâchoire, principalement formés de dentine, puis d'émail; et sur divers Mammifères d'une mince couche de substance osseuse, autour des racines surtout. Chaque dent se compose de deux parties : la *couronne*, qui fait saillie au-dessus du rebord de la mâchoire, et la *racine*, qui est enclavée dans l'alvéole. Entre les deux parties se trouve une ligne dite *collet* ou *col*, qui, bien que située hors de l'alvéole, est cependant couverte par la gencive. Le nombre des dents est de trente-deux sur l'homme adulte, seize à chaque mâchoire. La racine et une partie de la couronne sont creusées d'une cavité qui s'ouvre au sommet de chaque racine, par un trou. Cette cavité contient la *papille dentaire*. La couronne se compose principalement de deux substances. L'externe, mince, solide et brillante, est l'*émail.* L'interne est l'*ivoire*, ou *dentine.* La racine est, en grande partie, formée de *dentine*, qui se continue sans interruption avec celle de la couronne. L'émail se termine au collet de la dent, et, sur la racine, il est remplacé par le *cortical osseux.* — *D. angulaires.* Les canines des Solipèdes, dans l'espace interdentaire, à racine courbée. — *D. artificielles. D.* que l'on substitue à celles dont on est obligé de faire l'extraction. On peut employer, à cet effet, des dents humaines. Ordinairement on les fait avec les dents d'hippopotame, et surtout avec le *kaolin.* Celles-ci ont l'avantage de ne point s'altérer. — *D. barrées.* Celles des molaires, les grosses surtout dont les racines sont recourbées et convergentes. — *D. bicuspides* ou *bicuspidées.* Les premières et secondes petites molaires qui ont deux tubercules ou pointes à la couronne, autant à la racine ou deux racines. — *D. canine.* La dent unique de chaque côté qui vient après les incisives, à une seule racine. — *D. cardinales.* Les *D.* principales de la charnière des coquilles bivalves. — *D. composées.* Celles dont l'ivoire et l'émail forment des espèces de replis intérieurs, de manière qu'une section transversale les coupe plusieurs fois; elles sont *demi-composées*, quand ces replis ne pénètrent qu'à une certaine profondeur, comme chez les Ruminants. — *D. cunéiformes.* Les quatre dents antérieures à chaque mâchoire ou incisives à une seule racine. — *D. cuspidées.* Les canines. — *D. de deuxième dentition.* Les vingt *D.* dont l'éruption amène la chute des *D.* de première dentition et qui les remplacent. — *D. incisives.* Les cunéiformes. — *D. de lait.* Les vingt dents temporaires ou de première dentition, qui font éruption du sep-

tième au trentième mois, tombent de la septième à la douzième année. — *D. molaires*. Après la *D.* canine, se trouvent, de chaque côté de l'une et de l'autre mâchoire, les deux *petites molaires* (fausses molaires), dont la couronne présente deux tubercules conoïdes, et dont la racine est double. Enfin les trois *grosses molaires* (vraies molaires, multicuspidées), qui ont une couronne garnie de plusieurs tubercules, et plusieurs racines divergentes. — *D. multicuspidées*. Les grosses molaires, qui ont de trois à cinq pointes ou tubercules à la couronne, de deux à trois racines. — *D. permanentes*. Les *D.* qui, une fois sorties, ne sont plus remplacées (trente-deux chez l'homme), qu'elles tombent ou non. — Spécialement les douze molaires de l'homme non remplacées, savoir : le groupe des quatre *premières molaires*, sortant à quatre ou six ans; le groupe des quatre *deuxièmes molaires*, sortant de douze à treize ans et le groupe des quatre *troisièmes molaires* ou *de sagesse*, sortant de douze à vingt-cinq ans au plus. — *D. de première dentition*. Les *D. de lait*. — *D. prémolaires*. Les deux dents bicuspidées, qui suivent la canine, ou petites molaires précédant les grosses molaires. La première petite molaire seule, pour quelques-uns. — *D. primitives*. Les *D. de lait*. — *D. de remplacement*. Les *D.* de deuxième dentition.— *D. de sagesse*. La dernière des trois dents molaires de chaque côté, qui fait éruption à vingt-cinq ans et au delà. — *D. simples*. Celles dont la dentine est simplement recouverte, comme chez l'homme, par une couche d'émail qui ne pénètre pas en replis dans son épaisseur. — *D. temporaires*. Les *D. de lait*. — *D. unicuspidées*. Les incisives et les canines n'ayant qu'une saillie à la couronne et qu'une racine.

DENTAIRE. adj. et s. [*dentarius*]. Qui concerne les dents. — L'os antérieur qui porte les dents du maxillaire inférieur des Poissons.

DENTAIRE. s. f. [*Dentaria*]. Genre de Crucifères dites carminatives.

DENTALE. s. m. [all. *Meerzahn;* angl. *dentex, synodon;* it. *dentice*]. Le *Dentalium elephantinum*, Mart., Mollusque cirribranche marin, voisin des Lamellibranches.

DENTÉ, ÉE. adj. [*dentatus;* all. *gezahnt*; angl. *denticulated;* it. *dentato*]. Pourvu de dents. — **A.** Organe dont les bords sont munis de saillies pointues.

DENTÉ. s. m. Le *Dentex vulgaris*, Cuv. et Val., Acanthoptérygien de la Méditerranée, etc., à dents en gros crochets en avant.

DENTELAIRE. s. f. La *Plumbago europœa*, L. [all. *Bleiwarz;* angl. *lead-wort;* it. *piombaggine*], plombaginée irritante.— *D. grimpante* ou *sarmenteuse*. La *Plumbago scandens*, L., de l'Amérique méridionale, caustique.

DENTELAIRE. adj. et s. Qui a des *Dentelures*. — **B.** Comme *Plombaginé*.

DENTELÉ, ÉE. adj. et s. m. [all. *gezähnelt;* angl. *notched, denticulated;* it. *dentellato*]. Qui est découpé en forme de dents. — **A.** Nom de plusieurs muscles.

DENTELURE. s. f. [*serratura*]. Dent fine des bords d'un organe, d'une cellule, etc.

DENTI. s. m. Les *Sparus dentex* et *pagrus*, Acanthoptérygiens marins.

DENTICIDE. adj. [de *dens*, dent, et *cœdere*, fendre]. Qui se fend avec dentelures, irrégularités.

DENTICULATION. s. f. La disposition en *Dentelures*.

DENTICULE. s. s. Dentelure, petite dent ou division.

DENTICULÉ, ÉE. adj.]all. *gezahnelt*]. Qui a des *Denticules*.

DENTIER. s. m. [all. *künstliches, Gebiis;* angl. *set of teeth;* it. et esp. *dentatura*]. Les pièces ou dents artificielles, destinées à remplacer les *D.* naturelles qui manquent. — *D. double*. Assemblage de deux arcades dentaires; l'une supérieure, l'autre inférieure, unies ensemble, au besoin, à leurs deux extrémités, au moyen de ressort dits *à boudin*, en fil d'or, s'adaptant aux ovoïdes alvéolaires dépourvues de dents. Ils permettent de bien mâcher les aliments et doivent être mis en usage aussitôt que manquent les dents naturelles. — *D. simples*. Série de *D.* artificielles montées sur une seule pièce, représentant l'une ou l'autre arcade dentaire, de la supérieure le plus souvent, et s'y fixant par exacte adaptation.

DENTIFICATION. s. f. Génération des dents. Du soixante-quinzième au quatre-vingtième jour, sur l'embyron humain, naissent au sommet de la papille dentaire les odontoblastes en couche continue ectodermique. A l'aide et aux dépens de principes immédiats, empruntés à la papille vasculaire du follicule, a lieu la genèse à la surface de la couche des odontoblastes, débutant au point culminant de chaque papille; la substance éburnée même, englobant dès l'abord les fins prolongements de chaque odontoblaste ainsi logés dans autant de canalicules. La calotte ou chapeau de dentine, continue à se former en surface et à se développer en épaisseur, en entourant ainsi, peu à peu, la portion coronaire de la papille, puis sa portion radiculaire, dont la formation graduelle ultérieure amène l'*éruption* de la dent. L'ivoire n'est aucunement un corps inorganisé; il n'est point non plus un os. Rien dans sa constitution ni dans son mode développement ne le rapproche du tissu osseux. Ce n'est également pas un produit de transformation de la papille. C'est un produit ectodermique spécial, sans analogue dans l'économie, apparaissant par génération directe ou *autogenèse*, aux dépens de principes immédiats élaborés par les odontoblastes de l'ivoire, sans que ces cellules, ni tout autre élément, participent de leur propre substance à sa formation toujours et partout *eccellulaire*. Mêmes phases pour l'émail se produisant par un fait de genèse contre la face coronaire libre de l'ivoire, sans dériver des cellules épithéliales folliculaires, dites de l'émail. Quant au cortical osseux radiculaire, etc., dont la génération suit et a lieu en même temps que celle de l'ivoire radiculaire, il représente sur chaque dent une pièce du *squelette cutané mésodermique*; dont l'ostéogenèse ne diffère pas de ce qu'elle est ailleurs.

DENTIFORME. adj. [de *dens*, dent, et *forma*, forme; all. *zahnförmig*]. Comme *Odontoïde*.

DENTIFRICE. s. m. et adj. [de *dens*, dent, et *fricare*, frotter; all. *Zahnmittel;* it. *dentifrizio*]. Matière soit pulvérulente, soit liquide, soit pâteuse, dont on se sert pour enlever par le frottement, avec une brosse, les résidus de la mastication, mucus, Schizomycètes, taches, etc., tartre, qui se fixent aux dents et entre elles.

DENTINAIRE. adj. Qui se rapporte à la *Dentine*, à un odontoblaste.

DENTINE. s. f. *Substance propre, principale, tubuleuse, dure des dents*, formée d'une matière fondamentale creusée de tubes parallèles, qui s'étendent depuis la face interne de la cavité dentaire, où ils s'ouvrent par une multitude de petits trous, jusqu'à la superficie de l'ivoire. L'émail les clôt ici. Ces tubes sont ramifiés d'autant plus souvent qu'on est plus près de la surface externe de la dent; ils sont onduleux, larges de 1 ou 2 millièmes de millimètres. Leurs ramifications s'anastomosent quelquefois, ou s'ouvrent dans des cavités polyédriques, ou de formes diverses, qui n'existent que près de la surface de l'ivoire radiculaire. Ces tubes sont naturellement remplis par le prolongement des odontoblastes, contre lesquels se termine le cylindraxe des tubes nerveux dentaires; prolongements autour desquels, à mesure qu'ils grandissaient, a eu lieu la genèse ectodermique eccellulaire de la dent, substance dure ou fondamentale propre intertubuleuse. Sa composition chimique en *sels* est voisine de celle des os; son albuminoïde n'est pas identique à l'osséine.

DENTIPÈDE. adj. [de *dens*, dent et *pes*, pied]. Qui a les pieds dentés, rugueux.

DENTIPHONE. s. m. Nom hybride d'un instrument pour transmettre les vibrations, causes des sons, des dents jusqu'à l'oreille d'un sourd.

DENTIROSTRE. adj. et s. [de *dens*, dent, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec dentelé. — Famille de Passereaux.

DENTISTE. s. m. [all. *Zahnarzt;* angl. *dentist;* it. *cavadenti;* esp. *dentista*]. Le chirurgien qui s'occupe spécialement des altérations des dents, de celles de leur follicule, de leurs rapports avec les maladies des maxillaires et de la prothèse dentaire.

DENTITION. s. f. [ὀδοντοφυΐα, ὀδοντίασις; all. *Zahnen;* angl. *teething;* it. *dentizione;* esp. *denticion*]. Ensemble des phénomènes de l'apparition, de l'accroissement et de l'éruption des dents. La dentition débute par la produc-

tion d'autant d'involutions de la couche basilaire de l'épithélium ectodermique des gencives (dans ce qui sera cette muqueuse) qu'il y aura de dents, un peu avant l'époque où se soudent les deux moitiés de la voûte palatine. De cette involution provient ultérieurement *l'organe de l'émail* et l'épithélium du follicule dentaire. Dans le fond de cette involution s'enfonce la *papille dentaire*, du pourtour de laquelle se développe la paroi du follicule ou *sac folliculaire*, contre l'involution épithéliale ci-dessus, du cinquante-cinquième au soixantième jour sur le fœtus humain. Les follicules n'apparaissent pas en même temps; mais l'ordre d'après lequel ils naissent sur une mâchoire se reproduit dans l'autre. Après vient la dentification; le développement puis l'éruption des dents. A la naissance, la couronne des incisives est formée; celle des canines n'est point achevée; les tubercules des molaires ne sont point encore tous réunis. Peu à peu, les racines se développent; et, vers l'âge de six à dix mois, commence la *première dentition*. Les deux incisives moyennes de la mâchoire inférieure percent ordinairement les premières; quinze jours ou trois semaines après paraissent les correspondantes de la mâchoire supérieure, puis les deux incisives latérales inférieures, ensuite les supérieures. Les canines d'abord celles de la mâchoire inférieure, puis celles de la supérieure (œillères), percent du douzième au quatorzième mois. On voit sortir ensuite successivement les huit premières molaires. Ces vingt premières dents, ordinairement complètes à deux ou deux ans et demi, sont destinées à tomber pour être remplacées. A la fin de la quatrième année, ou quelquefois plus tard, il sort à chaque mâchoire deux nouvelles molaires *permanentes*, qui ne doivent pas être remplacées, et qui sont plus tard les premières grosses molaires. La *seconde dentition* a lieu vers l'âge de sept ans. L'alvéole d'une nouvelle dent s'agrandissant peu à peu, la cloison qui le sépare de celui de la dent de lait correspondante se résorbe; la racine de la dent de lait est également résorbée. Toutes les premières dents sont ainsi remplacées à peu près dans le même ordre qu'à la première dentition. De sept à neuf ans, toutes les incisives sont remplacées; vers dix ans paraît la première bicuspide, plus petite que celle qu'elle remplace; ensuite se montre la canine secondaire, puis la deuxième bicuspide, plus petite aussi que celle qu'elle remplace. De dix ans et demi à onze ans, sortent les premières grosses molaires; enfin, la sortie des dernières molaires termine, vers l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans, toute la dentition

DENTURE. s. f. [all. *Zahnreihe;* angl. *a set of teeth;* it. *dentatura*]. Ordre dans lequel les dents sont disposées.

DÉNUDATION s. f. [de *denudare*, mettre à nu; ψίλωσις; all. *Bloslegung;* it. *denudazione*]. État d'un organe dépouillé de ce qui l'entoure ordinairement.

DÉNUTRITION. s. f. [de *dé*, indiquant privation, et *nutrition*, de Blainville, 1832]. Le phénomène répondant à la formation et à la sortie pour les animaux de principes cristallisables d'origine organique, etc., qui caractérise essentiellement la *désassimilation*. Mais il n'y a pas de désassimilation sans assimilation correspondante simultanée (quel que soit le *minimum* auquel celle-ci puisse être réduite), sans quoi il n'y aurait plus nutrition du tout. — **M. C.** Nutrition troublée.

DÉODAR. s. m. Le *Cedrus deodora*, Roxb. Conifère du Népaul, etc.

DÉODORINE. s. f. Nom commercial d'un mélange d'hydrocarbures tirés du pétrole.

DÉONTOLOGIE. s. f. [de το δέον, le devoir, et λόγος, traité]. — **M. C.** Traité des devoirs du médecin et de ses droits en même temps.

DÉPART. s. m. [all. *Scheidung;* angl. *parting;* it. *spartimento*]. — **C.** Opération par laquelle on sépare les métaux d'autres corps métalliques. — **Y.** Désassimilation, élimination.

DÉPENSE. s. f. — **P.** Le volume de liquide écoulé en l'unité de temps. — **Y.** La somme des principes formés par désassimilation et rejetés en un temps donné ou eu égard au travail musculaire ou autre effectué.

DÉPERDITION. s. f. [de *deperditus*, ruiné]. — **Y.** La désassimilation, surtout excessive, amaigrissante. — **M.C.** La destruction, l'ablation d'un tissu.

DÉPÉRISSEMENT. s. m. [φθίσις, τῆξις; all. *Schwinden;* angl. *decay, decaying;* it. *scadimento*]. État de ce qui dépérit. — **M. C.** Perte graduelle des principes composant les tissus et des humeurs et corrélativement des forces.

DÉPHLEGMATION. s. f. [de *dé*, hors, et de φλέγμα; phlegme; all. *Entwässerung;* it. *deflemmazione*]. Nouvelle distillation à laquelle on soumet un liquide obtenu pour le concentrer encore.

DÉPHLOGISTIQUÉ, ÉE. adj. [all. *dephlogistisirt;* angl. *dephlogisticated;* it. *deflogistico*]. Privé de son phlogistique.

DÉPHLEGMATEUR. s. m. Portion des appareils à distillation disposée de manière à recueillir les vapeurs de composés divers qui peuvent être condensés à des températures de plus en plus basses.

DÉPILATION. s. f. [de *depilare*, du privatif *de*, et *pilus*, poil; ψίλωσις, μάδισις; all. *Abhaaren;* angl. *depilation;* it. *depilazione*]. — **M. C.** Épilation. — **Y.** La chute des poils. Production de la calvitie.

DÉPILATOIRE. adj. et s. m. [*psilothrum;* ψίλωθρον; all. *Enthaarungsmittel;* angl. *depilatory;* it. *depilatario*]. Qui cause la chute des poils. — **M. C.** Les préparations caustiques qui la déterminent.

DÉPLACEMENT. s. m. Changement de place. — **M. C.** *Luxation.* — **C.** Procédé de lixiviation consistant à enlever à un corps en poudre, etc., par un dissolvant qu'une autre couche liquide déplace peu à peu. — *D. de la cataracte. Abaissement* du cristallin cataracté; opération de la cataracte par abaissement. — *Kératonyxis.* — *D. de l'utérus.* L'*Hystéroloxie.*

DÉPLÉTIF, IVE. adj. [de *deplere*, vider; all. *entleerend;* angl. *depletory;* it. *depletivo*]. Qui diminue la quantité des humeurs du corps humain.

DÉPLÉTION. s. f. [*depletio*]. Diminution de la proportion du sang, des humeurs du corps animal.

DÉPOLARISANT, ANTE. adj. et s. Qui fait cesser la *Polarisation.*

DÉPOLARISATEUR. s. m. Corps capable d'empêcher la *Polarisation* dans la *pile.*

DÉPOLARISATION. s. f. Le fait d'amener la disparition de la *Polarisation* dans la *pile.*

DÉPOPULATION. s. f. Diminution du nombre des individus d'une espèce en une contrée donnée.

DÉPOSITION. s. f. — **M.C.** L'exposé oral en justice du médecin expert, toujours distinct du rapport rédigé ou à faire.

DÉPÔT. s. m. [de *deponere*, déposer; ἀπόστασις; all. *Ablagerung;* angl. *sediment;* it. *deposito*]. *Sédiment.* — **C.** Les matières solides qui se précipitent au fond d'un vase contenant une dissolution chimique ou une humeur. — **M. C.** Les abcès supposés formés par un dépôt de solides en suspension auparavant dans le sang, etc. — Les hématies, les leucocytes, les albuminoïdes coagulés, etc., contenus dans une sérosité, un mucus morbides, etc., qui se sont réunis dans les parties déclives de la cavité qui les contient. — *D. urinaires.* Les sables, graviers, calculs dans les voies urinaires. Les sédiments accidentels ou morbides dans l'urine.

DÉPOURVU, UE. adj. et s. Qui manque de tel ou tel organe.

DÉPRAVATION. s. f. [de *de*, et *pravus*, mauvais; all. *Verderbniss;* angl. *depravacion;* it. *depravazione, corruzione*]. — **M. C.** État dans lequel l'appétit, le goût, etc., présentent quelque chose d'insolite.

DÉPRESSEUR. adj. et s. m. Qui cause la *Dépression.* — Comme *Dépressoir.*

DÉPRESSIBLE. adj. Qui subit aisément une *Dépression.*

DÉPRESSIF, IVE. adj. Comme *Dépresseur.* — **M. C.** L'état cérébral de l'aliénation, etc., dans lequel il y a diminution d'activité de la pensée.

DÉPRESSION. s. f. [de *deprimere*, enfoncer; it. *depressione, abbassamento*]. *Enfoncement. Abaissement.* — **M. C.** *D. des forces.* Diminution d'énergie contractile, motrice, de la névrilité cérébrale, etc. — *D. intellectuelle.* Période de la mélancolie et de la folie à double forme avec découragement, tristesse, etc.

DÉPRESSOIR. s. m. [de *deprimere*, abaisser; all. *Depressorium;* it. *depressorio*]. Instrument pour, après l'opération du trépan, abaisser la dure-mère.

DÉPRIMÉ, ÉE. adj. [*depressus*]. Qui a subi une dépression. — Dont le centre est aplati ou enfoncé. — **M. C.** Qui semble avoir été aplati par pression de haut en bas.

DÉPURATIF, IVE. adj. et s. m. [de *de*, et *purare*, purifier; all. *bluteinigend;* angl. *depuratory, depurant;* it. *depurativo*]. Qui concerne la *Dépuration.* — **M. C.** Ce qui passait pour avoir la propriété d'enlever aux humeurs ce qu'on suppose en altérer la pureté et pouvoir en amener l'excrétion.

DÉPURATION. s. f. [all. *Reinigung;* it. *depurazione*]. Action par laquelle on sépare d'un corps des matières qui en altèrent la pureté. Séparation spontanée qui se fait dans un liquide trouble entre les particules solides qui se rassemblent au fond du vase, et le liquide qui devient clair. — **M. C.** L'action attribuée aux *Dépuratifs.* — L'*Excrémentition.*

DÉPURATOIRE. adj. et s. [all. *Reinigungsmittel;* angl. *depuratory;* it. et esp. *depuratorio*]. Qui opère une *Dépuration.*

DÉRADELPHE. s. m. [de δέρη, cou, et ἀδελφὸς, frère : uni par le cou]. Genre de monstres doubles monocéphaliens avec une seule tête et un seul tronc jusqu'à l'ombilic, lequel est double au-dessous.

DÉRAISONNEMENT. s. m.—**M.C.** *Forme* de l'aliénation dans laquelle les malades se rendent compte de ce qu'ils disent ou font; seulement ils croient être raisonnables et prennent leurs erreurs pour des vérités; leur jugement est perverti; ces malades ont ordinairement une idée fixe sur laquelle ils reviennent toujours; d'autres déraisonnent sur toutes choses sous un état chronique et apyrétique.

DÉRANGEMENT. s. m. — **M. C.** *D. d'intestin.* La lientérie. — La diarrhée.

DÉRATÉ, ÉE. adj. et s. Qui a été privé de sa *Rate.*

DÉRATOPTÈRE. adj. et s. [de δέρας, cuir et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes coriacées. — Section des Insectes.

DÉRENCÉPHALE. adj. et s. m. [de δέρη, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Monstres (Geoffroy Saint-Hilaire) qui ont un petit cerveau, enveloppé par des parties du cou.

DÉRENCÉPHALIE. s. f. L'état du *Dérencéphale.*

DÉRIVATIF, IVE. adj. et s. m. [*deflectens;* all. *ableitend;* angl. *derivative;* it. *derivativo*]. Ce qui concerne la dérivation. — Qui l'opère.

DÉRIVATION. s. f. [de *derivare*, détourner; παροχέτευσις; all. *Ableitung;* it. *derivazione*]. — **M. C.** Détour réel ou supposé d'un liquide sur quelque autre endroit que le naturel. — *D. électrique* [all. *Nebenschlieschung;* angl. *Dérivation*]. Communication, accidentelle ou voulue, par laquelle s'écoule une partie du courant d'un circuit fermé. Une dérivation calculée, pour soustraire au circuit principal une quantité de courant voulue, prend le nom de *shunt.*

DÉRIVÉ, ÉE. adj. et s. Qui vient d'autre chose. — **C.** Le composé chimique obtenu de quelque autre, généralement sans addition, ni substitution d'éléments nouveaux.

DERMALGIE. s. f. Pour *Dermatalgie.*

DERMANYSSE. s. m. [de δέρμα, peau, et νύσσω, léser]. Genre d'Acariens gamasides trachéens qui des poules, etc., peuvent passer sur l'homme, le cheval, etc.

DERMAPHYTE. adj. et s. [de φυτόν, plante]. Cryptogame parasite de la peau, des muqueuses.

DERMAPTÈRE. adj. et s. [πτερὸν, aile]. Qui a des ailes, des nageoires cutanées. — Comme *Forficulien.*

DERMATALGIE. s. f. [de δέρμα, la peau, et ἄλγος, douleur; all. *Hautnervenschmerz;* angl. *dermatalgy;* it. *dermatalgia*]. Douleur, névralgie cutanée.

DERMANATEURIE. s. f. [de δέρμα, la peau, α priv., et νεῦρον, nerf]. Analgésie, anesthésie cutanées. — Paralysie de la peau.

DERMATHÉMIE. s. f. [de δέρμα, la peau, et αἷμα, sang]. Congestion sanguine cutanée.

DERMATITE. s. f. [de δέρμα, la peau, et la désinence *ite*]. Inflammation du derme.

DERMATOBIE. adj. et s. f. [*Dermatobia*, Brauer]. Qui vit dans ou sous la peau. — Genre de Diptères œstrides.

DERMATOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Dont la peau sert de branchie directement ou par ses appendices. — Groupe de Gastéropodes.

DERMATODECTE. adj. et s. [de δέρμα, peau, et δήκτης, qui mord]. Qui incise la peau. — Pour *Psoropte.*

DERMATODYNIE. s. f. [de ὀδύνη, douleur]. Douleur cutanée. — Comme *Dermatalgie.*

DERMATOGÈNE. adj. et s. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui forme le derme, la peau. — **B.** Les cellules superficielles de l'embryon végétal, des bourgeons, etc., qui deviennent l'écorce.

DERMATOGRAPHIE. s. f. [de γραφή, description]. Description du derme, des téguments.

DERMATOÏDE. adj. [de εἶδος, forme, ressemblance]. Qui ressemble à la peau.

DERMATOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours; all. *Dermologie;* angl. *dermatology;* it. *dermologia*]. Description du derme, de la peau, de leurs maladies.

DERMATOLYSIE. s. f. [de λύειν, relâcher; all. *Dermatololysia;* angl. *dermatololysy;* it. *dermatolisia*]. Extension morbide, avec relâchement de la peau hypertrophiée en largeur et épaisseur, qui se plie en double et retombe.

DERMATOPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie]. Maladie cutanée en général.

DERMATORRHAGIE. s. f. [de δέρμα, la peau, et ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie dermique. — *Hémathidrose.*

DERMATORRHÉE. s. f. [de δέρμα, la peau, et ῥεῖν, couler]. Écoulement cutané soit sudoral, soit muqueux.

DERMATOSCLÉROSE. s. f. [de σκληρός, dur]. Induration du derme, de la peau.

DERMATOSE. s. f. [de δέρμα, la peau]. Maladie cutanée en général. — *D. atrophique.* La *Kéloïde spontanée.* — *D. dartreuses.* Les *Dartres.* — *D. hétéromorphe.* La dermatolysie congénitale ou précoce augmentant avec l'âge. — *D. hypertrophiques.* La *Dermatolysie*, les *Lupus.* — *D. inflammatoires.* L'*Erysipèle*, les *Sudamina*, l'*Urticaire*, etc. — *D. de Kaposi.* La *Xérodermie pigmentaire.* — *D. syphilitiques.* Les Syphilides.

DERMATOMYOME. s. m. [de μῦς, muscle]. Tumeur cutanée à fibres-cellules.

DERMATOSQUELETTE. s. m. [de σκελετὸν, squelette]. L'ensemble des pièces dures qui dépendent de la peau et jouent le rôle de squelette cutané en tant qu'organe de protection, de soutien, de point d'appui, de levier, d'insertions, etc. Les unes sont d'origine mésodermique, dépendances fibreuses, cartilagineuses, osseuses du derme. Les autres sont épithéliales, ongles, poils, etc. D'autres sont aussi ectodermiques, mais eccellulaires et de formation par genèse extérieure aux couches épithéliales, dentine, émail des dents et des boucles des Plagiostomes, etc.

DERMATOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. Excision, anatomie de la peau.

DERME. s. m. [*derma, corium;* δέρμα, de δέρειν, écorcher; all. *Lederhaut;* angl. *skin;* it. *cute*]. Tissu mésodermique, membrane la plus profonde des deux qui constituent l'appareil tégumentaire dermo-papillaire. Blanchâtre, souple, très résistante. Sa face interne, unie aux parties sous-jacentes par l'intermédiaire des tissus cellulaires et adipeux donne attache, dans quelques points, à des fibres musculaires. Sa face externe, recouverte par l'épiderme, est chargée de nombreuses papilles qui ne manquent nulle part. Le derme de la peau de certains animaux, préparé par le tannage, constitue le cuir. Le derme est essentiellement composé d'une trame de fibres élastiques anastomosées, s'étendant jusqu'à sa superficie même et se prolongeant au-dessous de sa face profonde. De nombreux faisceaux anastomosés de fibres du tissu cellulaire avec des vaisseaux et des nerfs remplissent les mailles du réseau élastique. Un soubassement (*basement membrane*) épais de $0^{mm},01$ environ, hyalin, formé de substance homogène, de rares noyaux, pénétré par les fibres élastiques superficielles les plus fines, constitue sa face libre et de ce soubassement s'élèvent les papilles. L'auréole du mamelon et le scrotum sont les seules régions où le derme porte à sa face profonde et plus ou moins dans son épaisseur des faisceaux de fibres cellules. Nulle part ailleurs il n'en présente, hors le cas de la pénétration jusqu'au voisinage de son *soubassement* hyalin de chaque extrémité d'insertion des faisceaux du *muscle pileux* d'une part, des faisceaux striés des peauciers de l'autre; tous muscles sous-dermiques et non dermiens. Les capillaires sanguins se distribuent dans son épaisseur et dans celle de ses papilles;

les capillicules lymphatiques naissent dans l'épaisseur de son soubassement hyalin, puis ne font que le traverser pour gagner les réseaux collecteurs de sa face profonde et sous-dermiques. Les nerfs se terminent à la surface de ses papilles.

DERMENTÈRE. s. m. [de ἔντερον, intestin]. Le chorion des muqueuses intestinales (De Blainville).

DERMESTE. s. m. [δηρμηστής, ver du cuir, de δέρμα, peau, et εστεῖν, dévorer]. Le *Dermestes lardarius*, L., et autres, Coléoptères pentamères clavicornes, dont les larves dévorent les tissus animaux secs.

DERMIEN, IENNE. adj. Qui concerne le derme, la peau.

DERMIQUE. adj. Comme *Dermien*.

DERMITE. s. f. Pour *Dermatite*.

DERMOBRANCHE. adj. et s. Comme *Dermatobranche*.

DERMOCYME. s. m. Pour *Endocymien*.

DERMODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents adhérentes à la peau, à la muqueuse maxillaire. — Division des Poissons.

DERMOHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang]. Pour *Dermathémie*.

DERMOÏDE adj. [de δέρμα, derme, et ειδος, ressemblance]. Pour *Dermatoïde*.

DERMOÏDE. s. m. Productions de peau sur la conjonctive oculaire ou palpébrale formant épaississement ou tumeur.

DERMOÏQUE. adj. Comme *Dermatoïde*.

DERMOLOGIE. s. f. Pour *Dermatologie*.

DERMO-MUSCULAIRE. adj. Qui concerne le derme et les muscles, comme le cas est pour le dédoublement ou feuillet du mésoderme dont proviennent : 1° le derme sous tout ce que tapisse l'ectoderme; 2° les muscles et les tendons des parois du tronc plus profondément.

DERMO-PAPILLAIRE. adj. Qui est à la fois dermique et papillaire, comme tout le derme et les muqueuses qui naissent du dédoublement ou feuillet *dermo-musculaire* du mésoderme, lequel est tapissé par tout ce qui, de l'ectoderme, recouvre l'embryon même (Ch. Robin, 1876).

DERMOPHYTE. adj. et s. [de δέρμα, peau, et φυτόν, plante]. Comme *Dermophyte*.

DERMORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, museau]. Qui a le bec pourvu de peau. — Division des Palmipèdes.

DERMOSE. s. f. Cellulose des cellules des écorces.

DERMOSQUELETTE. s. m. Le *Dermatosquelette*.

DÉROCHAGE. s. m. Décapage dans lequel le métal trempe préalablement au sein du liquide acide.

DÉRODYME. s. m. [de δέρη, la nuque, la partie postérieure du col, et δίδυμος, double]. Monstre qui n'a qu'un seul corps, une seule poitrine, et dont le sternum est opposé à deux colonnes vertébrales (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

DERRIS. s. m. Genre de Légumineuses papilionacées astringentes de la Cochinchine.

DES. [*de*, hors de, disjonction, etc.]. Comme *Dé*.

DÉSACCOUPLEMENT. s. m. Séparation des individus accouplés.

DÉSAGRÉGATION. s. f. Séparation en particules, parcelles, en grains ou en poussière des portions d'un corps. — Ségrégation.

DÉSAIGNES (Ardèche). Source froide, bicarbonatée sodique.

DÉSARTÉRIALISATION. s. f. Passage du sang de l'état artériel à l'état veineux, par cession graduelle surtout de l'oxygène des hématies dans les capillaires aux éléments extra-vasculaires.

DÉSARTICULATEUR, TRICE. adj. et s. Qui opère la désarticulation ou sert à l'opérer.

DÉSARTICULATION. s. f. Amputation dans l'articulation permettant la séparation des surfaces articulaires ou amputation dans la contiguïté.

DÉSASSIMILATEUR, TRICE. adj. Qui s'accomplit en sens inverse de l'assimilation. — Qui opère la désassimilation.

DÉSASSIMILATION. s. f. [*desassimilatio;* all. *Ausscheidung*]. Phénomène par lequel une espèce de composé, qui fait partie constituante d'un élément anatomique s'en sépare pour cesser de participer aux actes qu'elle accomplissait. La désassimilation est partout une combinaison de ce qui existait pour former des composés qui n'existaient pas auparavant. C'est, au fond, un fait chimique : mais spécial par les conditions complexes qu'il exige, par l'*état d'organisation* du lieu dans lequel il s'effectue. Comme l'assimilation, la désassimilation n'appartient pas à un ordre unique d'actions moléculaires. Le cas le plus général de formation des principes immédiats par désassimilation est celui de la production des principes cristallisables d'origine organique. Pour se former, ils empruntent leurs molécules à tous les principes qui ont été assimilés, mais surtout aux *substances organiques*. L'acte par lequel a lieu cette formation est un *dédoublement* des principes non cristallisables, avec ou sans fixation des éléments de l'eau. Des substances organiques, comme l'amidon, etc., se désassimilent par passage à un état *isomérique*. Les fécules introduites dans le tube digestif passent d'abord à l'état de dextrine, puis, dans le foie, à l'état de glycose par *isomérie*, etc. Une série de *dédoublements* peut conduire aux mêmes résultats définitifs que s'il y avait eu *combustion*, comme à la formation d'acide carbonique (fermentation alcoolo-carbonique du sucre), d'eau, etc.; mais l'acte est loin d'être le même. La réalité est ici l'ensemble des actions chimiques susindiquées qui ont la désassimilation, la déperdition musculaire, nerveuse, etc., pour résultat avec production de chaleur pour les uns, absorption pour les autres en moindre quantité; mais les composés cristallisables excrétés dits *produits de la combustion respiratoire* des tissus sont loin d'être dus à la fixation de l'oxygène du sang à des corps ternaires, aux albuminoïdes ou à leurs composants. *Désassimilation* des substances organiques et *formation* dans l'organisme des principes immédiats cristallisables, n'est qu'une *formation par désassimilation*. A ces actes chimiques succède l'issue exosmotique des principes, issue exosmotique finale, acte purement physique, en corrélation directe avec l'acte d'endosmose par lequel débute l'assimilation des principes venant remplacer ceux qui sortent des éléments pour arriver aussitôt dans les capillaires qui les mènent au poumon, au rein, etc.

DESAULT. Chirurgien français (1744-1795) dont le nom est resté à divers instruments et médicaments.

DÉCALORINÈSE. s. f. (Baumes). Groupe de maladies dues à une moindre élévation de la calorification.

DESCEMET. Médecin français (1732-1810) dont le nom est resté à la membrane dite aussi de Demours.

DESCÉMÉTITE. s. f. Phlegmasie supposée de la membrane de Descemet.

DESCENDANT. s. m. Le produit de la conception, des Vivipares surtout, né et plus ou moins développé.

DESCENDANT, ANTE. adj. [*descendens*]. Qui se dirige vers le centre de la terre.

DESCENTE. s. f. — *Hernie.* — Abaissement de l'utérus. — *D. du testicule.* L'arrivée graduelle des testicules du côté interne et inférieur des reins dans les bourses. Formé à la face interne de la partie supérieure du corps de Wolf sur les côtés de la colonne vertébrale, le testicule vers la fin du troisième mois chez l'homme, etc., quitte le niveau inférieur et interne du rein où il était. Il descend peu à peu en entraînant tous les vaisseaux qui de ce niveau le pénètrent, en ayant l'épididyme sur la face qui est tournée vers la colonne vertébrale; à quatre mois le testicule est à 6 millimètres au-dessous du rein. Arrivé au niveau de l'orifice supérieur du canal inguinal, vers la fin du cinquième mois, il s'engage dans ce canal en entraînant le péritoine qui adhère à l'albuginée. Du sixième au septième mois, il traverse le canal inguinal et arrive dans les bourses dans le cours du neuvième. Un retard accidentel de quelques semaines n'est pas rare. Tératologiquement, il peut être de quelques années et la descente même peut ne pas avoir lieu comme normalement sur les Cétacés, etc.

DESCHAMPS (Jos.-Fr.-L.). Chirurgien français (1740-1825) dont le nom est resté à un presse-artère.

DESCRIPTIF, IVE. adj. Qui décrit ou concerne les descriptions.

DÉSENFLURE. s. f. Dégonflement. — Retour des vaisseaux engorgés, congestionnés à leur volume ordinaire. — Résorption des sérosités infiltrant et œdématiant un tissu, des éléments anatomiques ou autres substances causant l'engorgement.

DÉSENGRÈNEMENT. s. m. — **M. C.** Décollement réciproque et séparation de la matrice onguéale malade et de l'ongle ou du sabot, des os unis par synarthrose, etc.

DESESSARTZ. Chirurgien français (1729-1811) dont le nom est resté à un sirop d'ipécacuanha.

DÉSHYDRATATION. s. f. [de *des*, et *hydrate*]. L'élimination par la chaleur, le vide, etc., de l'eau retenue dans un sel, etc. L'expulsion, dans les proportions où ils forment l'eau, de l'oxygène et de l'hydrogène des composés qui en renferment. — Enlèvement à des sels cristallisés ou à des albuminoïdes du sang, etc., de tout ou partie de leur eau d'hydratation. Dans les albuminoïdes dédoublement chimique qui a pour résultat la mise en liberté de l'eau.

DÉSHYDRATÉ, ÉE. adj. Qui a subi la déshydratation.

DÉSHYDROGÉNATION. s. f. Soustraction de l'hydrogène à un composé chimique.

DÉSHYDROGÉNÉ, ÉE. adj. Qui a subi la déshydrogénation.

DÉSINENCE. s. f. — **A.** Manière dont a lieu la terminaison en pointe, etc., d'un organe.

DÉSINFECTANT, ANTE. adj. et s. m. [all. *desinficirend*]. Ce qui, par une action mécanique, physique ou chimique, masque, neutralise ou décompose ce qui vicie l'air ambiant.

DÉSINFECTION. s. f. [all. *Desinficiren;* it. *desinfezione;* esp. *desinfeccion*]. Opération hygiénique ayant pour but d'enlever à l'air, à un appartement, à un corps quelconque, les gaz, etc., dangereux ou de mauvaise odeur dont ils peuvent être mêlés ou imprégnés. — *D. chimique.* Celle qui s'exécute à l'aide des acides, du chlore, des chlorures volatils qui décomposent, des essences qui neutralisent, sans toujours décomposer, les corps volatils fétides, les contages, empêchent la végétation des ferments et par suite la formation de leurs déjections odorantes quelconques. — *D. physique.* Celles qui, à l'aide du charbon et autres corps poreux, de sels métalliques ou autres pulvérulents, condensent les composés volatils, puis les décomposent ou non.

DÉSIR. s. m. [*desiderium;* ὄρεξι; all. *Verlangen, Gelüste;* angl. *desire;* it. *desiderio;* esp. *deseo*]. Ordre de *Sentiments.* — *D. des femmes grosses.* Toutes les anomalies congénitales (bec-de-lièvre, les taches mélaniennes, sanguines, etc.). Elles se rencontrent, ou leurs homologues, sur les Quadrupèdes, tandis que les monstruosités pseudencéphaliques, résultant d'alcoolisme, de violences physiques ou de violentes émotions auxquelles les animaux sont peu exposés, restent propres aux femmes. Une affection morale de longue durée excerce sur la circulation utérine (comme sur celle de beaucoup d'autres organes), et, par suite, sur le fœtus, une influence notable. Mais il est d'expérience qu'un objet craint, vu ou voulu par la mère ne se reproduit pas sur le corps de l'embryon en voie de développement utérin.

DESMAN. s. m. Le *Sorex* ou *Mygale moschatus*, Insectivore à cinq doigts palmés, queue écailleuse.

DESMARRES. Ophthalmologiste français (1810-1882), dont le nom est resté à une pince chirurgicale, etc.

DESMECTASIE. s. f. [de δεσμός, ligament, et ἔκτασις, extension]. Distension ligamenteuse.

DESMEUX, EUSE. adj. [de δεσμός, ligament]. Pour *Ligamenteux.*

DESMIDIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Desmidium.* — Tribu d'Algues unicellulaires, voisine des Cryptococcus, à endochrome vert, paroi molle cellulosique, déformable, sans mouvement locomoteur propre autre que celui qui les dirige vers la lumière. Elles sont avec ou sans gangue mucilagineuse commune.

DESMIOGNATHE. s. m. [de δέσμιος, lien, et γνάθος, mâchoire]. Monstre double, parasitaire, de l'ordre des Polygnathiens (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire) à tête surnuméraire et imparfaite.

DESMITE. s. f. [de δεσμός, ligament]. Phlegmasie d'un ligament.

DESMOBACTÉRIE. s. f. [de δεσμός, fil, et *bactérie*.]. Bactérie sous l'état filamenteux.

DESMODIE. s. f. [*Desmodium*, Desv.]. Genre de Légumineuses papilionacées fourragères.

DESMODYNIE. [de δεσμός, ligament, et ὀδύνη, douleur]. Douleur siégeant dans un ligament.

DESMOGRAPHIE. s. f. [de δεσμός, ligament, et γράφειν, décrire]. Description d'un ligament ou de leur ensemble.

DESMOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. Traité des bandages, du système ligamenteux.

DESMOPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie]. Maladie d'un ou de tous les ligaments.

DESMOPHLOGOSE. s. f. [de φλόγωσις, phlogose]. Phlegmasie des ligaments.

DESMOPRION. s. m. [de πρίειν, scier]. La scie à chaînette.

DESMORRHEXIE. s. f. [de ῥῆξις, rupture]. Déchirure d'un ou de plusieurs ligaments.

DESMOTOMIE. s. f. [de δεσμός, et τομή, section]. Dissection d'un ou de l'ensemble des ligaments.

DÉSOBSTRUANT, ANTE. adj. et s. [ἀναστοματικός, ἐκφρακτικός; all. *offnend;* angl. *desobstruent;* it. *desostruente;* esp. *desobstruente*]. Qui fait disparaître une obstruction. — *Apéritif.*

DÉSOBSTRUCTION. s. f. L'enlèvement dans un conduit de ce qui empêche le cours de quelque matière le parcourant.

DÉSODORISÉ, ÉE. adj. [de *de*, privatif, *odorare*, infecter et *iser*, finale pour indiquer *faire devenir*]. Pour *Désinfecté.*

DÉSOPILATIF, IVE. adj. Qui opère la désopilation.

DÉSOPILATION. s. f. [de *de*, et *oppilare*, boucher]. La désobstruction.

DÉSORDINATION. s. f. Perturbation. — Dérangement. Désordre. — L'effectuation de celui-ci.

DÉSORDRE. s. m. — **M. C.** Changement accidentel dans l'organisation d'une partie ou de toute l'économie, d'une ou de toutes les fonctions. — Trouble morbide. — Désorganisation.

DÉSORGANISATION. s. f. [angl. *desorganization;* it. *desorganisazione;* esp. *desorganizacion*]. La disparition de ce qui caractérise l'*état d'organisation.* Dans le sang, les muscles, etc., elle débute par un fait de coagulation avec passage à l'état grenu de la substance des éléments anatomiques suivie en quelques minutes ou heures, suivant la température, du développement de spores des Schizomycètes, passant bientôt à l'état filamenteux en jouant là le rôle nécessairement destructeur de ferments figurés, etc. — L'altération de la texture des tissus. — Les causes et les effets de ces altérations.

DÉSOVULATION. s. f. Sortie des spores hors du sporange. — Les conséquences de la déhiscence des sporanges, des ovisacs, etc.

DÉSOXYDATION. s. f. La *Désoxygénation.*

DÉSOXYDÉ, ÉE. adj. Réduit. — Désoxygéné.

DÉSOXYGÉNATION. s. f. Enlèvement de tout ou partie de l'oxygène d'un composé. — Réduction des oxydes métalliques.

DÉSOXYGÉNÉ. adj. Qui a subi la désoxygénation.

DÉSOXYGENÈSE. s. f. Maladie supposée due à la diminution de la proportion d'oxygène indispensable à l'économie.

DESPOTAT. s. m. Jadis les infirmiers militaires.

DESPUMATION. s. f. [de *de*, et *spuma*, écume; all. *Abschäumung;* angl. *despumation;* it. *despumazione;* esp. *despumacion*]. Enlèvement de l'écume et des impuretés que le chauffage a rassemblées sur un liquide qui bout.

DESQUAMATION. s. f. [de *desquamare*, ôter les écailles; all. *Abschuppung;* it. *desquamazione;* esp. *escamadura*]. La chute naturelle des cellules de la couche cornée de l'épiderme, invisibles si elles sont isolées, ou encore soudées en squamules à la surface du corps des Vertébrés. — **B.** Enlèvement des *squames* ou tuniques des bulbes, etc. — **M. C.** Exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESSABOTÉ, ÉE. adj. Dont le sabot a été arraché ou détaché accidentellement.

DESSÉCHÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Dessiccation.*

DESSÈCHEMENT. s. m. La *Dessiccation.* — Expulsion des liquides.

DESSIN. s. m. — **Y.** L'un des modes de la fonction d'*expression* écrite établissant une communication d'homme à homme dans le temps et dans l'espace, par des signes idéographiques de son invention, par imitation des formes, le premier en date anthropologiquement après l'expres-

sion orale; dessin d'où sont dérivés la peinture et la sculpture en creux et en relief, puis par elles l'écriture idéographique d'abord, phonétique ensuite.

DESSICCATIF, IVE. s. m. et adj. [*exsiccans*; ξηραντικός; all. *Austrocknend;* angl. *dessiccative;* it. *disseccativo*]. Ce qui dessèche. — **M. C.** Qui est propre à essuyer, dessécher les plaies, à enlever une humeur.

DESSICCATION. s. f. [*exsiccatio*, de *siccus*, sec; ξήρανσις; all. *Austrochnung;* it. *dessicazione*]. Évaporation ou enlèvement de l'humidité qui se trouve dans un objet, tant naturels que techniques en vue d'un but quelconque.

DESSOLURE. s. f. Opération par laquelle on fait l'ablation de la sole de la corne du pied des Ongulés, des Solipèdes, etc.

DESSOUS. s. m. — **A.** Le *Scrotum*. — *D. de langue.* Maniement étendu entre le larynx en bas et l'intervalle des branches maxillaires inférieures du bœuf (Goubaux).

DESTRUCTIVITÉ. s. f. L'instinct de la destruction.

DÉSUDATION. s. f. L'éruption de boutons occasionnée par le défaut de propreté.

DÉSULFURANT, ANTE. adj. Qui se substitue chimiquement au soufre; qui l'enlève.

DÉSULFURÉ, ÉE. adj. [de *de*, priv., et *sulfur*, soufre]. Qui a été privé de soufre.

DÉSUNI, IE. adj. Qui manque d'union, d'ordre fonctionnel.

DÉSYMPHYSER. v. a. [de la particule *de*, et du mot *symphyse*]. Faire la *Symphyséotomie.*

DÉTARIE. s. f. [*Detarium*, Juss.]. Genre de Légumineuses copaïférées de l'Afrique.

DÉTENTE. s. f. Retour à l'état normal après excitation.

DÉTERGENT, ENTE. adj. et s. Pour *Détersif.*

DÉTERGER. v. a. [de *de*, et *tergere*, essuyer]. Nettoyer, débarrasser une plaie du pus et du sang de sa surface, etc.

DÉTERMINATION. s. f. [de *de*, et *terminus*, limite; all. *Bestimmung einer Sache;* it. *determinazione*]. Conception avec jugement qui porte à l'exécution. — *Déterminer* une espèce de plante, d'animal, ou d'élément anatomique, de tissu, etc., consiste à faire connaître les caractères propres à cette espèce. — *D. différentielle.* Comparaison des différences existant entre les caractères de même ordre (forme, volume, couleur, réactions, structure), de deux ou de plusieurs espèces d'objets organisés ou non.

DÉTERMINISME. s. m. Le principe de la détermination exacte et complète des conditions d'accomplissement des phénomènes; de la manière réelle dont chaque chose a lieu réellement et exactement indépendamment de toute intervention humaine ou surhumaine; point de départ nécessaire de la détermination de la manière dont peut être efficace cette intervention sur ce qui nous est extérieur, tant monde inorganique que corps organisés. C'est en un mot l'étude méthodique en chaque cas particulier de la manière dont nul effet d'ordre quelconque ne reste sans cause définissable, selon des lois partout et sans exception susceptibles d'être reconnues.

DÉTERSIF, IVE. adj. et s. [*detergens*, de *detergere*, nettoyer; ῥυπτικός; all. *reinigend;* angl. *detergent;* it. *detersivo;* esp. *detergente*]. Qui est propre à nettoyer les plaies à leur dessiccation. — Les abstergents stimulants.

DÉTERSION. s. m. [de *detergere*, nettoyer; all. *Reinigen;* angl. *detersion;* it. *deterzione;* esp. *detercion*]. L'action de déterger. — Dessiccation. — L'emploi des détersifs.

DÉTONANT, ANTE. adj. Qui fait explosion avec bruit.

DÉTONATION. s. f. [de *de*, et *tonare*, tonner; all. *Aufknallen;* it. *detonazione;* esp. *detonacion*]. Bruit dans le cours de décompositions chimiques s'accomplissant avec rapidité, bruit qui est dû aux vibrations subites de l'air par la formation instantanée d'un volume considérable de gaz se dégageant en même temps.

DÉTREMPE. s. f. Opération par laquelle on fait disparaître la trempe de l'acier.

DÉTRITICOLE. adj. [de *détritus*, et *colere*, habiter]. Qui vit dans les *Détritus.*

DÉTRITION. s. f. [de *de*, et *terere*, broyer]. Usure des dents, etc., par leur action naturelle.

DÉTRITUS. s. m. [de *de*, et *terere*, broyer]. Résidus ou débris d'un corps accidentellement, ou pathologiquement séparés.

DÉTROIT. s. m. [*angustia;* all. *der obere, untere Beckenring*]. C'est la moindre largeur d'une cavité. — *D. du bassin.* Les deux ouvertures du petit bassin, plus étroites que sa partie moyenne ou excavation. — *D. de Huller.* Resserrement qui sépare le cœur de l'aorte de l'embryon. — *D. abdominal* ou *supérieur.* Détroit *du bassin* qui, circonscrit par la marge du bassin, a quatre diamètres : l'*antéro-postérieur* ou *sacro-pubien;* le *transversal* ou *bis-ischiatique*, qui s'étend du point supérieur d'une paroi cotyloïdienne ou point correspondant de la paroi opposée; les deux *obliques*, étendus de la symphyse sacro-iliaque d'un côté à l'éminence ilio-pectinée du côté opposé. Chez la femme, le premier a 11 centimètres, le second 13 centimètres et demi, le troisième 12 centimètres, et la circonférence du diamètre abdominal est de 37 à 38 centimètres. —*D. inférieur* ou *périnéal.* Détroit du bassin qui a quatre diamètres : l'*antéro-postérieur* ou *coccy-pubien* qui s'étend de la pointe du coccyx au-dessous de la symphyse pubienne; le *transversal* ou *bis-ischiatique*, qui s'étend de la partie interne et postérieure d'une tubérosité sciatique à celle du côté opposé; les deux *obliques* qui s'étendent du milieu du grand ligament sacro-sciatique d'un côté, à la jonction des branches de l'ischion et du pubis, du côté opposé. Ces diamètres ont 11 centimètres sur la femme; le premier peut aller jusqu'à 13 centimètres et demi sur quelques femmes, et le troisième augmenter de quelques millimètres pendant l'accouchement.

DÉTRONCATION. s. f. [de *de*, et *truncus*, le tronc; all. et angl. *Detruncation;* it. *detroncazione;* esp. *destruncamiento*]. Séparation de la tête d'avec le corps par décollation. — *D. du fœtus.* Opération que l'on pratique sur le fœtus mort dont la sortie suivant les conditions ordinaires serait impossible ou trop dangereuse pour la mère.

DÉTROQUAGE. s. m. [de *de*, et *trocha*, *troche*, faisceau]. L'enlèvement des Huîtres de la surface des rochers et des collecteurs où elles se sont fixées en quittant leur état de naissain.

DÉTUMESCENCE. s. f. [de *de*, et *tumor*, tumeur; all. *Abshewellen;* it. *detumescenza*, esp. *detumescenzia*]. Désenflure. — Dégonflement.

DEUTERGIE. s. f. [de δευτός, secondaire, et ἔργον, office]. Effets consécutifs des agents thérapeutiques.

DEUTÉRIE. s. f. [δευτέρια, de δεύτερος, deuxième]. Les accidents produits par la rétention de l'arrière-faix. — Comme *Deutéropathie.*

DEUTÉROCATÉCHIQUE. adj. Nom d'un acide($C^{16}H^8O^8$) produit du dédoublement de la *Catéchine.*

DEUTÉROLOGIE. s. f. [de δεύτερος, second, et λόγος, discours]. Description des *Secondines.*

DEUTÉROPATHIE. s. f. [δευτεροπαθια, de δεύτερος, second, et πάθος, affection; all. *Folgekrankeit;* angl. *deuteropathy;* it. et esp. *deuteropatia*]. Tout état morbide qui succède à un autre par filiation étiologique.

DEUTÉROPATHIQUE. adj. Qui concerne la *Deutéropathie.*

DEUTÉROSCOPIE. s. f. [de δεύτερος, second, et σκοπεῖν, voir]. Hallucination. — État extatique dans lequel les malades croient ou supposent voir des choses éloignées ou futures.

DEUTO. [du radical δευτός, second]. Comme *Bi.* — Particule prépositionnelle, préfixe des mots indiquant : *Qui se fait par deux*, ou *secondairement*, etc. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Carbure, Chlorure*, etc.

DEUTOPLASMA. s. m. [de *plasma*]. Le jaune de l'œuf, dit vitellus nutritif, ou ses homologues.

DEUTOSCLÉREUX, EUSE. adj. Qui devient scléreux secondairement.

DEUTOSCOLEX. s. m. L'état du *Scolex* qui fait suite à celui de *Proscolex.*

DEUTZIE. s. f. [*Deutzia*, Thunb.]. Genre de Saxifragées de la Chine et du Japon.

DEUXIÈME. adj. et s. — **A.** *D. paire* (*de nerfs craniens*). Les nerfs optiques.

DÉVAGINATION. s. f. [de *de*, hors de, et *vagina*, gaine]. Comme *Evagination.*

DEVANT. s. m. [all. *Vorderleib*]. — Z. Partie antérieure d'un animal, etc., vus de face.

DÉVELOPPEMENT. s. m. [*anctus, accretio, incrementum;* all. *Entwickelung*]. L'augmentation ou la diminution de la *formation de la matière* même des unités (substance organisée) composant le corps vivant, d'où résulte l'augmentation ou la diminution de masse, la *croissance* ou la *décroissance* avec la réalisation génétique ou la disparition d'une partie des principes immédiats de cette substance sous forme de particules, stries, etc., et d'autres encore des modifications intimes de la structure. Les phénomènes saisissables du développement des unités anatomiques, etc., qui viennent d'apparaître consistent en une succession graduelle de très petits changements de volume, de forme, de consistance, de réactions chimiques et de structure, qui les éloignent de plus en plus de ce qu'ils étaient au début et rendent de plus en plus chaque espèce distincte de toute autre. Le développement suppose la nutrition, mais il en est distinct et n'est que contingent : car on pourrait concevoir un corps qui existât indéfiniment par un échange égal entre les parties qui sortent et celles qui pénètrent, ce qui a lieu durant des semaines pour les spermatozoïdes. — M.C. *D. du pouls.* La sensation de largeur donnée au doigt par l'artère siège des battements.

DÉVIATION. s. f. [de *devius*, écarté, de *de*, hors, et *via*, voie; all. *Ablenkung, Abweichung;* it. *deviazione;* esp. *desviacion*]. La prise par un organe ou quelque objet d'une direction autre que celle qui lui est naturelle dans un appareil ou organe en repos. — Le résultat de ce changement de direction. — *D. de la colonne vertébrale.* Sa courbure. — *D. conjuguée de la tête et des yeux.* Symptôme consistant en ce que, chez un hémiplégique, la face et les yeux sont tournés du côté opposé à la paralysie, avec ou sans contracture des muscles du cou, etc. — *D. organiques.* Les monstruosités en général. Les déplacements ou transpositions d'organes. Les vices de direction des os. — *D. du sang, de la bile,* etc. Arrivée réelle ou supposée du sang ou de la bile dans des régions qui ne leur sont pas destinées. — *D. de la taille.* Les courbures du rhachis. — *D. utérine.* Changement de direction partiel ou général de l'utérus. Les courbures, antéversions, antéflexions, rétroflexions, rétroversions, etc., utérines.

DEVIN. s. m. Celui qui, resté hors du savoir qui conduit à prévoir, cherche par des fictions ou par l'interprétation arbitraire de données étrangères à l'objet ou au phénomène, à faire croire qu'il possède des moyens de prévoyance et d'action d'une efficacité quelconque.

DÉVOIEMENT. s. m. La *Diarrhée* peu intense.

DEVOIR. s. m. — *D. du médecin.* Ceux dont traite la *Déontologie.*

DEXTRINE. s. f. [de *dextra*, droite; all. *Dextrin, Stärkegummi;* it. *dextrina*]. Isomère de l'amidon obtenu en faisant agir sur lui des acides, des oxydes, de la diastase, etc. Très soluble dans l'eau qu'elle rend visqueuse et collante, insoluble dans l'alcool. Elle fait tourner à droite le plan de polarisation de la lumière, ce qui la distingue de la gomme.

DEXTRINÉ, ÉE. adj. Qui renferme de la *Dextrine.* — Fait à l'aide de la *Dextrine.*

DEXTRINIQUE. adj. Qui concerne la *Dextrine.*

DEXTROGYRE. adj. [de *dexter*, à droite, et *gyro*, je tourne]. Qui dévie à droite le plan de polarisation.

DEXTRORSUM. [de *dextro*, à droite, et *versus*, tourné]. Qui s'enroule en spirale de gauche à droite et de bas en haut.

DEXTROSE. s. f. La *Glycose dextrogyre.*

DHOUNA. s. m. La résine de la *Vatica robusta*, W. et Arn., Diptérocarpée de l'Inde.

DHOUNATI. s. m. Huile balsamique des *Dipterocarpus.*

DI. Préfixe qui a le même sens que *Bi.*

Di. Notation du *Didyme.*

DIA. [de διά, préposition disjonctive, signifiant à travers, avec, différence, etc.]. Particule prépositionnelle des mots, indiquant disjonction, transmission, etc.

DIABÈTE. s. m. [διαβήτης, de διαβαίνειν, passer à travers; all. *Zuckerharnruhr;* angl. *diabetes;* esp. *diabetes*]. Excrétion pathologique abondante d'urine contenant de la glycose hépatique, avec souvent augmentation de l'appétit, soif inextinguible et amaigrissement progressif, état morbide général, consécutif fréquemment à de l'obésité, etc. Aux caractères précédents s'ajoutent une odeur spéciale de l'haleine, dite *aldéhydique*, sans détermination scientifique de ce qui la produit. Cette odeur semble, comme d'autres odeurs fétides buccales, due à la mise en liberté d'acides gras des corps gras neutres et autres corps des mucus de la bouche, etc., par des acides lactique ou autres formés alors. En même temps il y a sécheresse de la bouche, gonflement des gencives et du follicule alvéolo-dentaire, vacillement et chute des dents, parfois diminution des désirs sexuels, etc. Le diabète est la manifestation et la cause de troubles nutritifs portant sur la généralité des tissus et des humeurs qui donne de la gravité à toutes les affections survenant pendant sa durée, sans parler des anthrax, des opacités du cristallin et autres états morbides qu'il détermine. Hors du cas où surviennent l'amaigrissement et la faiblesse progressifs, etc., et les états morbides intercurrents ci-dessus, la vie peut se prolonger longtemps sous l'influence de l'exercice, d'un régime approprié, tonique, azoté, etc. — *D. artificiel.* Celui qu'on obtient par une piqûre du bulbe rhachidien près de l'origine du pneumogastrique, piqûre qui, par action réflexe agit par les vaso-moteurs sur le foie dans lequel alors se produit plus de sucre que le sang n'en peut garder, d'où il passe dans l'urine. — *D. continu.* Le *D.* proprement dit. — *D. insipide.* La *Polyurie* sans *Glycosurie.* — *D. lacté.* La *Chylurie.* — *D. périodique* ou *intermittent.* La glycosurie ou pissement de sucre qui se forme pendant la goutte à certains moments, l'asthme, la pleurésie, etc., sans qu'il y en ait dans les autres humeurs et sans les autres caractères généraux du diabète. — *D. traumatique.* Celui dans lequel un traumatisme a produit sur le bulbe rhachidien quelque effet analogue à celui que détermine sa piqûre.

DIABETÈS. s. m. Le *Diabète.*

DIABÉTIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Diabète;* qui en est atteint.

DIABÉTOMÈTRE. s. m. [de *diabète*, et μέτρον, mesure]. Polarimètre pour montrer la présence du sucre dans les urines et ses proportions (Robiquet).

DIABLE. s. m. — Z. *D. de mer.* La *Baudroie.* — Les *Cottus.* — Les *Scorpènes.*

DIABLOTIN. s. m. [all. *Schokolatekügelchen;* angl. *chocolate-drop;* it. *pasticche di cioccolata*]. Sorte de pastilles. — *D. d'Italie.* Ceux à la poudre de cantharides.

DIABOTANUM. s. m. [de διά, avec, et βοτάνη, herbe]. Emplâtre composé avec des plantes dites *Résolutives.*

DIABROSE. s. f. [διάβρωσις, de διά, à travers, et βρῶσις, l'action de manger; it. *diabrosi*]. — *Érosion.*

DIABROTIQUE. adj. et s. m. [διαβρωτικός]. Qui produit la *Diabrose.* — Ce qui la concerne.

DIACANTHE. adj. [de δίς, deux fois, et ἄκανθα, épine; all. *zweidornig*]. Qui porte deux épines.

DIACARTHAMI. s. m. [de διά, avec, et *carthamus*, carthame]. Purgatifs aux hermodactes, diagrède, racine de turbith et gingembre. Inusité.

DIACARYON. s. m. [de κάρυον, noix]. Extrait de noix vertes et de miel.

DIACATHOLICON. s. m. [de διά, avec, et καθολικος, universel]. Électuaire au séné, etc., dit *Purgatif universel.*

DIACAUSIE. s. f. [de διά, et καῦσις, l'action de brûler]. — Échauffement.

DIACAUSTIQUE. adj. [καῦσις, ustion]. Se dit des lentilles au moyen desquelles on concentre les rayons solaires pour opérer la cautérisation.

DIACÉTAMIDE. s. f. ($C^8H^7Az^4O$). Dérivé de l'*Acétamide* traitée par les acides.

DIACÉTINE. s. f. ($C^{12}H^{14}O^{10}$). Acétine à deux équivalents d'acide.

DIACÉTYLÈNE. s. m. (C^8H^4). Produit de condensation de l'acétylène (Berthelot).

DIACHAINE. s. m. Fruit composé de deux achaines soudés.

DIACHALASIE. s. f. [*diachalasis*, de διά, et χάλασις, écartement]. Séparation des os qui forment le crâne.

DIACHALCITÉOS. s. m. [de χαλκῖτις, chalcitis, le colcothar]. Emplâtre au colcothar.

DIACHYLON et **DIACHYLUM**. s. m. [de χυλὸς, suc; all. *Diachylonpflaster;* it. *diaquilonne;* esp. *diaquilon*]. Emplâtre composé de sucs de plantes et de litharge.

DIACLASE ou **DIACLASIE**. s. f. [de κλάσις, rupture]. Méthose inusitée d'amputation des membres dans laquelle on brise l'os avant de couper les tissus mous (Maisonneuve).

DIACLASTIE. s. f. La *Diaclasie*.

DIACLASTIQUE. adj. Qui a rapport à la diaclasie, aux fractures.

DIACODE. adj. [de κωδία, ou κωδύα, tête de pavot]. Qui est fait avec le suc de pavot, l'opium.

DIACODIUM. s. m. Le sirop de pavot ou diacode.

DIACOLOCYNTHIDOS. s. m. [de κολοκυνθις, coloquinte]. Électuaire à la coloquinte.

DIACONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^{12}$) dérivé de l'acide citrique chauffé avec un acide.

DIACOPE. s. f. [διακοπή, de κόπρειν, couper]. Incision qui n'emporte pas de lambeau.

DIACOPRÉGIE. s. f. [διὰ, avec, κόπρος, excrément, et αἴς, chèvre]. Médicament à la fiente de chèvre.

DIACOUSTIQUE. s. f. [de ἀκούεεν, entendre; all. *Diakustik;* angl. *diacoustics;* it. *diacustica*]. Qui s'occupe des propriétés du son réfracté.

DIACRANIEN, IENNE. adj. [de κρανίον, crâne]. Qui n'est uni au crâne que lâchement.

DIACRISE. s. f. [de κρίσις, crise]. Crise qui conduit à la distinction exacte d'une maladie d'avec toute autre. — L'évacuation même qui constitue la diacrise.

DIACRITIQUE. adj. Qui concerne la *Diacrise*. — Ce qui distingue nettement une affection de toute autre.

DIACYDONIUM. s. m. [de κυδώνιον (μῆλον), coing]. Électuaire purgatif au rob de coing.

DIADELPHE. adj. Les étamines dont les filets sont réunis en deux faisceaux par leur filets.

DIADELPHIE. s. f. [de δὶς, deux, et ἀδελφὸς, frère]. Classe renfermant les plantes dont les étamines sont diadelphes.

DIADELPHIQUE. adj. Qui concerne la *Diadelphie*.

DIADÉMAL, ALE. adj. En forme de diadème, de couronne.

DIADÈME. s. m. [*Diadema*]. Genre de Cirripèdes se fixant aux Baleines, Tortues, etc.

DIADERMIATRIE. s. f. [de διὰ, au travers, δερμα, la peau, et ἰατρεία, traitement]. L'introduction des médicaments par endermie.

DIADOCHE. s. f. [διαδυχή, de διαδέχομαι, je succède]. Maladie qui passe d'une nature à une autre.

DIADEXIE. s. f. Comme *Diadoche*.

DIAGNOSE. s. f. [*diagnosis*, de διαγνωσις, discernement, de διά, et γνῶσις, connaissance; angl. *diagnosis;* it. *diagnosi*]. La connaissance des maladies distinguées les unes des autres d'après les signes qui leur sont propres. — Phrase descriptive, concise, renfermant les caractères fondamentaux d'un genre, d'une espèce, etc. — *D. différentielle*. Phrase qui met en relief les différences essentielles qui existent entre deux espèces voisines.

DIAGNOSTIC. s. m. [de διάγνοστικὸς, habile à discerner]. all. *Diagnostik;* angl. *diagnostic;* it et esp. *diagnostico*]. Partie de la médecine qui a pour objet la *Diagnose*. — L'opinion que porte un médecin sur la nature d'une maladie spécialement.

DIAGNOSTIQUE. adj. [*diagnosticus;* διάγνωστικὸς; all. *diagnostisch;* angl. *diagnostic;* it. *diagnostico*]. Qui concerne le diagnostic.

DIAGOMÈTRE. s. m. [de διάγω, je traverse, et μέτρνο, mesure; all. et angl. *Diagometer;* it. *diagometro*]. Instrument pour mesurer l'intensité des courants électriques.

DIAGRAMME. s. m. [διάγραμμα, dessin, plan, de διὰ, par, et γράφειν, dessiner, écrire]. Construction de lignes qui, par projection sur un plan montrent le nombre, les rapports et la symétrie des parties de la fleur, du fruit, des organes animaux, etc.

DIAGRÈDE. s. m. [*diagrydium*, altération de *dacrydium*, δακρύδιον, petite larme; all. *Skammonium;* it. *diagridio*]. La scammonée. — *D. cydonié*. Celui qu'on associait au suc de coing. — *D. glycyrrhizé*. Celui qu'on obtenait en mêlant la scammonée avec l'extrait de réglisse. — *D. sulfuré*. La scammonée exposée à la vapeur du soufre pendant qu'il brûlait.

DIAIRE. adj. [*diarius*, de *dies*, jour; ἐφεμήρος; it. *diario*]. *Éphémère*. — Qui dure un jour.

DIAKÈNE. Faute au lieu de *Diachaine*.

DIALEIPYRE. Faute au lieu de *Dialypyre*.

DIALI. s. m. [*Dialium*, L.]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées des régions tropicales.

DIALOSE. s. f. (Payen). Mucilage du *Gymocladus chinensis*, Baillon, Légumineuse.

DIALURIQUE. adj. [all. *Dialursäure;* angl. *dialuric acid;* it. *acido dialurico*]. Nom d'un acide obtenu de l'alloxanthine ($C^8Az^2H^4O^8$).

DIALYCARPELLE. adj. Le gynécée, l'ovaire et le fruit dont les carpelles ne sont pas soudés entre eux.

DIALYPÉTALE. adj. — *Polypétale*.

DIALIPYRE. s. f. [mot mal fait de διαλείπειν, interrompre, et πῦρ, feu, fièvre]. La fièvre à accès intermittents.

DIALYSE. s. f. [*dialysis*, de διὰ, et λύειν, dissoudre; all. et angl. *Dialysis;* it. *dialisi*]. Dissolution. — Méthode de séparation des substances en dissolution, par diffusion à travers une cloison d'un tissu d'origine organique ou formée de *colloïdes* et qui est une application spéciale des lois de l'endosmose (Graham).

DIALYSÉPALE. adj. Dont les sépales ne sont point réunis entre eux.

DIALYSEUR. s. m. Instrument qui sert à opérer la dialyse. Le dyaliseur se compose d'un tube cylindrique ouvert à ses deux extrémités. Celle du bas est fermée par du parchemin végétal, etc. On le fait tremper dans de l'eau distillée. Si l'on vient à verser dans le tube un mélange d'un cristalloïde avec un colloïde, le cristalloïde passe petit à petit au travers du parchemin dans l'eau distillée, tandis que le colloïde reste.

DIALYSTAMINÉ, ÉE. adj. L'andrœcie à étamines non soudées.

DIALYTIQUE. adj. Qui concerne la dialyse, les dissolutions.

DIAMAGNÉTIQUE. adj. Se dit des corps qui se placent équatorialement, c'est-à-dire dans une direction perpendiculaire à la ligne des deux pôles d'un aimant, comme s'ils étaient repoussés par les pôles de l'aimant (Becquerel, 1827).

DIAMAGNÉTISME. s. m. (de διὰ, à travers, et μαγνης, aimant; all. *Diamagnetismus;* angl. *diamagnetism*]. Propriété que possèdent certains corps d'être repoussés par l'aimant.

DIAMANT. s. m. [ἀδάμας, indomptable; angl. *diamond, adamant;* it. *diamante*]. Minéral identique par sa composition chimique avec le graphite (plombagine) et le charbon pur. — Carbone pur, mais cristallisé dans un état moléculaire particulier en octaèdre et dodécaèdre surtout. Le plus dur de tous les corps; il les raye tous et n'est rayé par aucun. Mais il résiste peu à la percussion et à la pression. Densité 3,55.

DIAMANTÉ, ÉE. adj. Durci, pourvu de diamant; qui a son éclat.

DIAMANTIFÈRE. adj. Qui contient du diamant.

DIAMÈTRE. s. m. [de διὰ, et μέτρον, mesure; all. *Durchmesser;* angl. *diameter;* it. et esp. *diametro*]. Ligne droite qui coupe un cercle en deux parties égales. — Toute ligne droite étendue d'une extrémité à l'autre d'une surface quelconque.

DIAMIDE. s. f. Amide dans laquelle deux molécules d'ammoniaque sont condensées en une seule.

DIAMINE. s. f. Amine dérivant de deux molécules d'ammoniaque.

DIAMORUM. s. m. [de διὰ, et μόρον, mûre]. Le sirop de mûres.

DIAMYLÈNE. s. m. Le *Métamylène*.

DIANDRE. adj. [de δὶς, deux, et ἀνὴρ, homme; all. *zweistaubfadig, diandrisch*]. Qui a deux étamines.

DIANDRIE. s. f. Classe et ordres de plantes à deux étamines.

DIANDRIQUE. adj. Pour *Diandre*.

DIANE. s. f. [*Diana*]. — L'*Argent*. — C. Z. L'*Astroderme*, Acanthoptérygien.

DIANELLE. s. f. [*Dianella*, Lamk]. Genre de Liliacées des Indes et de l'Australie.

DIANTHE. adj. et s. [de δὶς, deux, et ἄνθος, fleur]. *Biflore*. — L'*Œillet*.

DIANTHON. s. m. Comme *Dianthum.*

DIANTHUM. s. m. [de διά, avec, et ἄνθος, fleur]. Antidote aromatique.

DIANTHUS. s. m. Comme *Dianthe.*

DIANUCUM. s. m. Le *Diacaryon.*

DIAPALME. s. m. [all. *Palmsalbe;* angl. et it. *diapalma*]. Emplâtre composé au sulfate de zinc, cire, etc.

DIAPASME. s. m. [de διαπάσσειν, saupoudrer; all. *Streupulver;* angl. et it. *diapasma*]. Toute poudre parfumée cosmétique.

DIAPASON. s. m. [de διὰ, à travers, et πασῶν, tous, à savoir; tous les tons; all. *Stimmgabel;* angl. *tuningfork;* it. *forca da accordare*]. Instrument de physique pour prendre le *ton,* et dont la vibration produit ordinairement le *la.* — *D. normal* ou *officiel.* Le *la* y fait huit cent soixante-dix vibrations par seconde, à la température de 15°.

DIAPÉDÈSE. s. f. [διαπήδητις, de διαπηδάω, je traverse, je passe outre; all. *Durchshwitzung*]. Tout passage d'une chose au travers d'une autre. — **M. C.** Sueur sanguinolente, hémorrhagie cutanée. — Transsudation vasculaire. — *D. des leucocytes.* Sortie de ces éléments du sang s'allongeant et passant, avec parfois en même temps des hématies, au travers de la paroi ramollie des capillaires sanguins durant l'inflammation, etc.

DIAPHANE. adj. [διαφανής, de διὰ, et φαίνειν, briller; all. *durchsichtig;* angl. *diaphanous;*, it. et esp. *diafano*]. Qui laisse passer la lumière. — Qui laisse apercevoir la forme des corps à travers sa substance.

DIAPHANÉITÉ. s. f. *Transparence.*

DIAPHANOMÈTRE. s. m. [de *diaphane,* et μέτρον, mesure]. Appareil (de Saussure) pour apprécier les variations de l'atmosphère.

DIAPHÉNIC. s. m. [de διὰ, et φοῖνιξ, datte]. Électuaire drastique aux dattes.

DIAPHOENIX. s. m. Comme *Diaphénique.*

DIAPHORÈSE. s. f. [διαφόρησις, de διαφορεῖν, dissiper, répandre; all. *Hautausdunstung, Diaphoresis;* angl. *perspiration;* it. *diaforesi;* esp. *diaforesis*]. Sudation plus forte que la transpiration normale.

DIAPHORÉTIQUE. adj. et s. m. [διαφορητικός; all. *diaphoretisch;* angl. *diaphoretic;* it. et esp. *diaforetico*]. Qui cause la *Diaphorèse.* — *D. jovial.* Antimoine diaphorétique non lavé. — *D. minéral.* L'*Antimoine diaphorétique* ou *Antimoniate de potasse.*

DIAPHRAGMATIQUE. adj. [all. *diaphragmatisch;* angl. *diaphragmatic;* it. et esp. *diafragmatico*]. Qui se rapporte au *Diaphragme.*

DIAPHRAGMATITE. s. f. [*diaphragmatitis,* de *diaphragma,* le diaphragme, et de la terminaison *ite;* all. *Zwerchfellenzundung;* angl. *diaphragmatitis;* it. *diaframatite;* esp. *diafragmatitis; paraphrénésie*]. Phlegmasie supposée du diaphragme. — *Pleurésie diaphragmatique.*

DIAPHRAGMATOCÈLE. s. f. [de διάφραγμα, et κήλη, hernie; all. *Zwerchfellbruch;* angl. *diaphragmatocele;* it. *diafragmatocele*]. Hernie à travers une perforation tératologique ou pathologique du diaphragme.

DIAPHRAGME. s. m. [*diaphragma, phrenes, disseptum, septum transversum;* φρὴν διάφραγμα, de διά, entre, à travers, et φράγμα, cloison; all. *Zwerchfell;* angl. *diaphragm;* it. *diaframma;* esp. *diafragma*]. — Cloison. — **A.** Muscle impair, membraneux, à peu près circulaire, charnu dans sa circonférence, aponévrotique au centre, qui forme une cloison entre le thorax et l'abdomen. — *D. musculaire.* Les faisceaux musculaires recevant le nerf phrénique, venant des piliers du *D.,* du sternum, du ligament cintré, de la circonférence du thorax et allant aboutir au *D, tendineux.* — *D. tendineux.* Le centre phrénique qui est tendineux, non aponévrotique, membraneux, à trois folioles dirigées en avant, partie centrale sur laquelle se jettent tous les faisceaux musculaires de l'organe. Bombé en haut à l'union de la foliole moyenne avec la foliole droite de ce centre, il offre un orifice quadrilatère entièrement tendineux, donnant passage à la veine cave inférieure à laquelle il adhère.

DIAPHRAGMODYNIE. s. f. [de *diaphragme,* et ὀδύνη, douleur]. Douleur diaphragmatique.

DIAPHYSE. s. f. [διάφυσις, interstice; de διά, indiquant intervalle, et φύσις, production; it. *diafisi;* esp. *diafisis*]. Tout ce qui est situé entre deux parties. — **A.** Le corps de tout os long.

DIAPNOGÈNE. adj. [de διαπνοή, transpiration, et γεννᾶν, engendrer; angl. *diapnogenous*]. Sudoripare.

DIAPNOÏDE. adj. et s. m. [de διαπνοη, transpiration et εἶδος, ressemblance; all. *diapnoisch;* angl. *diapnoic;* it. *diapnoico*]. Diaphorétique.

DIAPOPHYSE. s. f. [de διά, à travers]. Apophyse transversale.

DIAPRUN. s. m. [de διὰ, et *prunum,* prune; all. *Pflanmenlatwerge;* it. et esp. *diapruno*]. Électuaire purgatif à la pulpe de pruneaux.

DIAPYÉTIQUE. adj. et s. m. [de διαπύησις; suppuration; angl. *diapyetic*]. *Suppuratif.*

DIARACHINE. s. f. ($C^{86}H^{86}O^{12}$). Arachine à deux équivalents d'acide arachique.

DIARRHÉE. s. f. [de διάῤῥοια, de διαῤῥεῖν, couler de toutes parts; all. *Diarrhoe, Durchfall;* angl. *purging, diarrhœa;* it. et esp. *diarrea*]. Toute fréquence, avec liquidité, des selles, avec ou sans légères épreintes et coliques sans fièvre. — *D. cholériforme.* Celle dans laquelle la fréquence et la nature des déjections, le refroidissement, etc., sont analogues à ce qui se passe dans le choléra. — *D. de Cochinchine.* Celle qui est symptomatique de la présence dans l'intestin de l'*Anguillula stercoralis,* Bavay. — *D. colliquative.* Celle qui a lieu avec liquidité et fréquence des épreintes et des selles. — *D. prémonitoire.* Celle qui en temps de choléra en est le début.

DIARRHÉIQUE. adj. [all. *diarrhœartig;* esp. *diarreico*]. Qui ressemble à la diarrhée. — Qui la concerne.

DIARRHODON. s. m. [de διά, avec, et ῥόδον, rose; it. *diarrodone;* esp. *diarrodon*]. Trochisque, électuaire, poudre, composés de roses rouges, etc.

DIARTHRODIAL, ALE. adj. [all. *diarthrodiosch;* it. *diartrodiale;* esp. *diartrodial*]. Qui a lieu par diarthrose; qui se rapporte à ces articulations.

DIARTHROSE. s. f. [διάρθρωσις, de διά, et ἄρθρον, articulation; all. *Diarthrose;* angl. *diarthrosis;* it. *diartrosi;* esp. *diartrosis*]. L'articulation qui permet des mouvements en tous sens. — *D. de contiguïté.* Celle dans laquelle les surfaces articulaires sont contiguës. — *D. planiforme.* Celle dans laquelle les surfaces sont planes. — *D. synarthodiale.* L'*Amphiarthrose.*

DIASACRONE. s. f. Pour *Disacryle.*

DIASCORDIUM. s. m. [all. *Skordiumlatwerge;* it. et esp. *diascordio*]. Électuaire aux feuilles de *scordium,* avec *opium,* etc.

DIASÉBESTE. s. m. [de διά, et *sébeste*]. Électuaire purgatif aux *Sébestes.*

DIASOSTIQUE. adj. et s. f. [de διασώζειν, conserver; all. *Diasostik;* angl. *diasostics;* it. et esp. *diasostica*]. Qui sert à conserver. — Ce qui est *Hygiénique.*

DIASPASME. s. m. [de διασπάω, j'arrache]. Déchirure, distorsion.

DIASPHYXIE. s. f. [διάσφυξις, de σφύξις, palpitation]. La pulsation artérielle.

DIASPOROGENÈSE. s. f. Dissociation des Cœlentérés hydraires, etc., en corpuscules amiboïdes sans reproduction de l'espèce.

DIASTALTIQUE. adj. [διασταλτικός, qui sépare, de διαστέλλειν, séparer]. Qui est relatif à l'ensemble des nerfs, qui peuvent être considérés : 1° comme sortant de la moelle épinière en tant que moteurs; 2° comme y entrant en tant que sensitifs, afin de former avec elle des *arcs nerveux* réflexes dont l'ensemble constitue le *système spinal;* 3° enfin comme s'unissant en travers et d'avant en arrière de la moelle épinière, par l'intermédiaire des centres spinaux doués de *perceptivité* suscitant la *motricité* (Marshall-Hall).

DIASTASE. s. f. — **M. C.** Comme *Diastasis.* — **C.** Albuminoïde extrait de l'orge, de l'avoine, etc., en voie de germination, qui possède la propriété de faire passer l'amidon à l'état de fécule. — *D. animales.* Albuminoïdes des humeurs ayant les propriétés de la diastase.

DIASTASHÉMIE. s. f. [de διάστασις, séparation, et αἷμα, sang]. L'œdème compliquant une inflammation.

DIASTASIS. s. f. [de διάστασις, séparation; all. *Auseinanderweichen;* it. *diastasi;* esp. *diastase*]. Séparation en long, en travers ou en épaisseur. — **M. C.** Écartement

de deux os qui étaient contigus, sans déplacement proprement dit. — Luxation.

DIASTÉMA. s. m. — *Diastème.* — Le cas particulier de la diastématie, dans lequel, chez l'homme, un trouble du développement des intermaxillaires fait qu'il existe un intervalle entre chaque incisive latérale supérieure et la canine du même côté.

DIASTÉMATÉLYTRIE. s. f. [de διάστημα, séparation, disjonction, et ἔλυτρον, gaine]. Diastématie du vagin.

DIASTÉMATENCÉPHALIE. s. f. [de ἐγκέφαλος, encéphale]. Diastématie du cerveau sur la ligne médiane du corps calleux.

DIASTÉMATIE. s. f. [de διάστημα, intervalle]. Anomalie par scission ou fissure sur la ligne médiane d'un organe, du corps en général (Breschet).

DIASTÉMATAUCOLIE. s. f. [de καυλὸς, tronc]. Fissure du tronc dans le sens longitudinal par anomalie.

DIASTÉMATOCHILIE. s. f. [de χεῖλος, lèvre]. Diastématie des lèvres.

DIASTÉMATOCRANIE. s. f. [de κράνιον, crâne]. Diastématie du crâne en long.

DIASTÉMATOCYSTIE. s. f. [de κύστις, vessie]. Diastématie de la vessie en long.

DIASTÉMATOGASTRIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre]. Diastématie des parois ventrales à leur partie moyenne.

DIASTÉMATOGLOSSIE. s. f. [de γλῶσσα, langue]. Diastématie de la langue.

DIASTÉMATOGNATHIE. s. f. [de διάστημα, disjonction, et γνάθος, mâchoire]. Diastématie des mâchoires.

DIASTÉMATOMÉTRIE. s. f. [de μήτρα, matrice]. Diastématie utérine.

DIASTÉMATOPYÉLIE. s. f. [de πυελὸς, bassin]. Diastématie pelvienne.

DIASTÉMATORRHACHIE. s. f. [de ῥαχις, le rhachis]. Diastématie rhachidienne.

DIASTÉMATORRHINIE. s. f. [de ῥὶν, le nez]. Diastématie nasale.

DIASTÉMATOSTAPHYLIE. s. f. [de σταφυλὴ, la luette]. Diastématie de la luette.

DIASTÉMATOSTERNIE. s. f. [de στέρνον, la poitrine]. Scission du sternum sur la ligne médiane.

DIASTÈME. s. m. [de διαστημα, séparation]. Interstice. — Anomalie par intervalle entre les dents canines et les molaires, etc.

DIASTÉMENTÉRIE. s. f. [de ἔντερον, intestin]. Diastématie de l'intestin.

DIASTOLE. s. f. [διαστολὴ, de διαστέλλω, j'ouvre; all. *Erweiterung;* angl., it. et esp. *diastole*]. Dilatation du cœur, des artères, etc., au moment où le sang pénètre dans leur cavité. — Mouvement opposé à la *systole*, qui, physiquement, n'est pas un repos. La *diastole* et la *systole* sont ainsi deux mouvements successifs qui concourent aux phénomènes de la circulation. — *D. artérielle.* Celle des artères due à l'arrivée dans leur canal du sang par la systole ventriculaire. — *D. auriculaire.* Celle des oreillettes et des auricules terminant le cours du sang veineux sous l'influence de ce qui détermine ce cours dans les veines. — *D. veineuse.* La dilatation des veines par le sang qui, venant des capillaires, est poussé par *vis à tergo*, élasticité et contractions veineuses, etc. — *D. ventriculaire.* Dilatation des ventricules par le sang qu'y projette la systole auriculaire.

DIASTREMME. s. f. [de διαστρεφεῖν, dénaturer]. Comme *Diastrophie.*

DIASTROPHIE. s. f. [de διαστροφὴ, distorsion; all. *Diastrophie, Verzerrung;* angl. *diastrophy;* it. et esp. *diastrofia*]. Distorsion d'un membre. — Luxation. — Déplacement des muscles, des tendons, etc.

DIATESSARON. s. m. [de διὰ, avec, et τέσσαρα, quatre; all. *Diatessarum;* angl. et it. *diatessaron;* esp. *diatesaro*]. Thériaque à quatre médicaments : racines de gentiane et d'aristoloche ronde, baies de laurier et myrrhe.

DIATHERMANE. adj. [de διὰ, et θερμὸς, chaud; all. *warmeleitend;* angl. *diathermanous*]. Qui laisse passer les rayons calorifiques, comme les corps diaphanes se laissent traverser par la lumière (Melloni).

DIATHERMANSIE. s. f. [de θέρμανσις, échauffement; angl. *diathermansy*]. Faculté de quelques rayons de chaleur de traverser plus facilement que d'autres un milieu donné.

DIATHERMIQUE. adj. [de θερμὸς, chaud]. Qui est diathermane.

DIATHÉSAL, ALE. adj. Pour *Diathésique.*

DIATHÉSATION. s. f. Le passage d'un état morbide local à l'état diathésique.

DIATHÈSE. s. f. [διάθεσις, de διατίθημι, je dispose, je constitue; all. *Krankheitsanlage;* angl. *diathesis;* it. *diatesi;* esp. *diatesis*]. La disposition générale de l'état d'organisation des unités anatomiques, du sang et de la lymphe, et, par suite, des tissus et des autres humeurs, congénitale ou acquise, se manifestant par des troubles nutritifs permanents, qui amènent chez l'individu affecté un ou plusieurs états morbides locaux ou non, simultanés ou non, dont les lésions et les symptômes ont tous des caractères communs d'origine. — État général. — Constitution. — La disposition intime du corps variant d'un individu à l'autre, aussi bien en santé qu'en maladie. — La disposition intime générale déterminée peu à peu par une cause pathogénique. — Prédisposition, susceptibilité morbide. — La condition connue ou inconnue qui fait que tous les tissus ou certains d'entre eux sont atteints, à la fois ou successivement, de telle ou telle altération. — *D. nerveuse.* La *Névrose.* — *D. urique.* La production et l'expulsion habituelle des urates, la formation fréquente ou continue de leurs dépôts.

DIATHÉSIQUE. adj. et s. [it. *diatesico*]. Qui se rapporte aux diathèses; qui en est affecté.

DIATOMACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Diatomé.*

DIATOMÉE. s. f. [de διὰ, en travers, et τομαῖος, coupé]. Tribu d'Algues composées de frustules, articles ou cellules à paroi siliceuse, de formes diverses polyédriques, composant des filaments simples, se dissociant en *navicules.*

DIATOMIQUE. adj. Qui sature deux atomes d'un corps.

DIATOMISTE. s. m. Celui qui étudie les Diatomées.

DIATONIQUE. adj. Qui suit les tons normaux de la gamme.

DIATRAGACANTHE. s. m. Poudre adoucissante aux gommes adragante et arabique, etc.

DIATRIPTEUR. [de διατρίϐεῖν, user]. L'*Écraseur linéaire.*

DIATRITAIRE. s. m. [de διὰ, et τρίτος, troisième]. Médecins de la secte des *Méthodistes*, par qui la première alimentation n'était donnée qu'après le troisième jour (διάτριτος), d'où leur nom.

DIATRYPÈSE. s. f. [de διὰ, travers, et τρυπᾶν, forer]. L'articulation par pénétration d'une série d'apophyses dans une série de trous d'un autre os.

DIBRANCHE. adj. et s. [de δὶς, deux, et βράγχια, branchie]. Qui a deux branchies.

DIBUTYRINE. s. f. Butyrine à deux équivalents d'acide.

DIBUTYRIQUE. adj. Qui concerne les combinaisons à deux équivalents d'acide butyrique.

DICÉLYPHE. adj. [de δὶς, deux, et κέλυφος, écorce; all. *doppelschalig*]. Les œufs à double coquille par anomalie de formation.

DICENTRE. s. f. [*Dicentra*, Borkh]. Genre de Papavéracées amères de la Chine et de l'Amérique.

DICÉPHALE. adj. et s. [de δὶς, deux, et κεφαλὴ, tête; all. *zweigipdig;* angl. *dicephalous;* it. *dicefalo*]. Qui a deux sommets. — M. C. Le monstre à deux têtes.

DICÈRE. adj. [de δὶς, deux, et κερας, corne]. Qui a deux cornes ou prolongements.

DICÉROBATE. s. f. [de δικέρος, qui a deux cornes, et βατὶς, raie]. Le *Cephaloptera giorna*, Risso, Plagiostome.

DICHLORACÉTIQUE. adj. Nom de l'acide acétique ($C^4H^2Cl^2O^4$), à deux équivalents de chlore substitués à autant d'hydrogène.

DICHLORHYDRINE. s. f. Chlorhydrine à deux équivalents d'acide chlorhydrique.

DICHOGAME. adj. et s. Les Animaux, les Phanérogames et les Cryptogames, monoïques ou dioïques, dont les organes mâles émettent soit leur pollen, soit leurs spermatozoïdes, sans relation avec le moment où les ovules, sur la même espèce, sont fécondables.

DICHOGAMIE. s. f. [de δἰχα, séparément, et γαμος, mariage]. La fécondation qui a lieu de deux manières.

DICHOTOMAL, ALE. adj. [all. *gabelstänlig;* it. *dicotomale;* esp. *dicotomal*]. Qui se rapporte à ce qui est *Dichotome.*

DICHOTOME. adj. [all. *zweitheilig;* angl. *dichotomous;* it. *dicotommo;* esp. *dichotomo*]. Tige, d'abord simple, qui se bifurque en deux branches, dont chacune se bifurque de nouveau.

DICHOTOMÉ, ÉE. adj. et s. Qui présente la *Dichotomie.*

DICHOTOMIE. s. f. [διχοτομία, de δίχα, en deux parties, et τομή, division; all. *Zweiständigkeit;* angl. *dichotomy;* it. *dicottomia*]. L'état de ce qui est fait par divisions successives apposées par deux. — L'état de ce qui procède plusieurs fois par deux divisions.

DICHOTOMIQUE. adj. Qui offre la *Dichotomie*, qui s'y rapporte.

DICHROA. s. f. La *Dichroa febrifuga*, Lour., Lithrariée fébrifuge de la Chine.

DICHROÏSME. s. m. [de δὶς, deux, et χροΐζειν, colorer; all. *Dichroismus;* angl. *dichroism;* it. et esp. *dicroismo*]. Propriété de certains corps transparents d'offrir une couleur différente, suivant qu'on les regarde par réflexion ou par réfraction, ou sous une épaisseur plus ou moins grande de matière. Telles sont les hématies, qui sont d'un jaune rosé par lumière transmise, rouges sous une grande épaisseur ou par lumière réfléchie.

DICHROÏQUE. adj. [de δὶς, deux, et χρῶμα, couleur]. Qui jouit du dichroïsme, qui le concerne.

DICHROMATIQUE. adj. Qui a deux couleurs. — *Dichroïque.*

DICHROME. adj. [de χρῶμα, couleur]. Comme *Dichromatique.*

DICLINE. adj. [de δὶς, deux, et κλίνη, lit; all. *diklinisch*; esp. *dicline*]. Dont les sexes sont répartis chacun sur des individus différents.

DICLINIE. s. f. [all. *Diklinie*]. L'ensemble des plantes diclines.

DICLINISME. s. m. Répartition des deux sexes, chacun sur un individu séparé.

DICLISIE. s. f. [de δὶς, deux, et κλεῖσις, fermeture]. Fruit simple qui est composé par soudure de la graine avec la base de la corolle, durcie et persistante.

DICOQUE. adj. [de κόκκος, graine; all. *zweiknöpfig*]. Qui a deux coques, deux loges.

DICORYNIE. s. f. [*Dicoryna*, Benth.]. Genre de Légumineuses cassiées du Brésil, etc.

DICOTYLÉDON, DICOTYLÉDONE ou **DICOTYLÉDONÉ, ÉE.** adj. et s. [de δὶς, deux, et κοτυληδὼν, cotylédon; esp. *dicotiledon*]. Qui porte deux cotylédons.

DICOTYLÉDONIE. s. f. [de κοτυληδὼν, cotylédon; all. *Dikotyledonen;* angl. *dicotyledones;* it. *dicotiledone;* esp. *dicotiledoneos*]. Division des Phanérogames comprenant les plantes dont l'embryon a deux cotylédons.

DICROTE. adj. [*bisferiens;* de δὶς, deux fois, et κρότος, battement; all. *doppelschlägig;* angl. *dicrotie;* it. et esp. *dicroto*]. Ce qui, à certaines pulsations, semble battre deux fois.

DICROTISME. s. m. [all. *Dikrotismus;* angl. *dicrotism;* it. *dicrotismo*]. État du pouls, etc., dicrote.

DICTAME. s. m. [all. *Diktam;* it. *dittamo;* esp. *dictamo*]. La fécule du *Maranta arundinacea* ou *Arrow-root.* — *D. de Crète.* Le *Dictamus creticus* des pharmaciens, *Origanum dictamus*, L., Labiée de Crète ou de Candie. — *D. de Virginie.* La *Mentha pulegium*, Labiée.

DICTAMNE. s. m. Le *Dictamnus albus*, L., ou *fraxinella*, Rutacée d'Europe, etc.

DICTYITE. s. f. [de δίκτυον, réseau]. Phlegmasie rétinienne.

DICTYODE. adj. [de δίκτυον, réseau, et εἶδος, ressemblance]. Réticulé.

DICTYOPTÈRE. adj. et s. [de δίκτυον, réseau, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes réticulées. — Division des Insectes.

DICTYOSIE. s. f. [de δίκτυον, filet, et ὄψις, vue]. Mouches volantes dictyodes.

DICYPELLIE. s. m. [*Dicypellium*, Nees]. Genre de Lauracées stimulantes du Brésil.

DIDACTYLE. adj. et s. m. [de δὶς, deux, et δάκτυλος, doigt; all. *zweifingerig;* esp. *didactilo*]. Qui a deux divisions. — **M. C.** Main ou pied à deux doigts.

DIDELPHE. adj. et s. m. [de δελφὺς, matrice; esp. *didelfo*]. Qui a deux matrices; dont l'utérus est double. — Mammifères dont les femelles présentent une poche (*Marsurpiaux*) cutanée abdominale, soutenue par deux os (*os masurpiaux*), à la face supérieure ou postérieure de laquelle se trouvent les mamelles et recevant un fœtus implacentaire.

DIDELPHIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les Didelphes. — Groupe de didelphes divisé en *Masurpiaux* et en *Monotrèmes.*

DIDERMIQUE. adj. [de δερμα, peau]. Qui est composé de deux feuillets. — Se dit du blastoderme quand l'ectoderme n'est encore doublé que par l'endoderme.

DIDUCTEUR, TRICE. adj. et s. Qui détermine la diduction.

DIDUCTION. s. f. [de *di*, indiquant écartement, et *ducere*, conduire]. Mouvement latéral exécuté par la mâchoire inférieure pendant la mastication, surtout chez les Herbivores et pendant la rumination.

DIDYMALGIE. s. f. [de δίδυμος, testicule, et ἄλγος, douleur; all. *Hodenschmerz;* angl. *didymalgy;* it. et esp. *didimalgia*]. Douleur testiculaire.

DIDYME. adj. [*didymus;* δίδυμος, double; all. *doppelt*]. Qui a deux lobes arrondis, deux testicules.

DIDYME. s. m. [angl. *didym*]. Corps simple métallique oxydable tétratomique.

DIDYMITE. s. f. [de δίδυμος, testicule]. L'*Orchite.*

DIDYNAME. adj. [de δὶς, deux, et δύναμις, puissance; all. *zweimächtig;* angl. *didynamous;* esp. *didinamico*]. Les étamines, au nombre de quatre, dont deux sont plus longues et semblent dominer les autres.

DIDYNAMIE. s. f. [all. *Zweimächtigkeit;* angl. *didynamy;* esp. *didinamia*]. Classe des Plantes à étamines didynames.

DIDYNAMIQUE. adj. Qui concerne la *Didynamie.*

DIEDENOW (Poméranie). Bains de mer.

DIEFFENBACHIE. s. f. [*Dieffenbachia*, Schott]. Genre d'Aroïdés d'Amérique et des Indes à suc caustique.

DIÉLECTRIQUE. adj. Qui devient électrique en deux sens.

DIEMERINGEN (Bas-Rhin). Source chlorurée sodique (12°).

DIEPPE (Seine-Inférieure). Bains de mer.

DIÉRÈSE. s. f. [διαίρεσις, de διαιρεῖν, diviser, séparer; all. *Trennung;* angl. *diœresis;* it. *dieresi;* esp. *dieresis*]. Division, solution de continuité sans perte de substance. — Les procédés opératoires usités pour diviser les tissus vivants sans ablation.

DIÉRÉSILE. s. f. [de διαιρεῖν, diviser; all. et angl. *dieresilis;* it. *dieresile*]. Fruit capsulaire sec à plusieurs loges autour d'un axe.

DIÉRÉSILIEN, ENNE. adj. Qui concerne la *Diérésile.*

DIÉRÉTIQUE. adj. et s. m. [*diæreticus;* all. *diäretisch, trennend;* angl. *diaeretic;* it. et esp. *dieretico*]. Qui concerne la *Diérèse;* qui se fait par elle.

DIERVILLE. s. f. La *Diervilla Tournefortii*, Millar, ou *canadensis*, Wildenow, Caprifoliacée antisyphilitique.

DIÈTE. s. f. [*diæta, victus ratio;* δίαιτα; all. *Diät, Lebensweise;* angl. *diet, regmen;* it. et esp. *dieta*]. — *Abstinence.* Privation d'aliments imposée à un malade. — Usage ordinaire de certaines substances alimentaires. — *Régime.* — Le régime alimentaire chez l'homme sain ou malade. — Emploi bien ordonné et mesuré de tout ce qui est nécessaire pour conserver la vie, soit en santé, soit en maladie. — Ce qui a rapport à l'air, aux aliments, à l'exercice et au repos physique et intellectuel, au sommeil et à la veille, aux bains, etc. — *D. lactée.* Le régime surtout lacté. — *D. respiratoire.* Tout ce qui est relatif au régime des phénomènes mécaniques et chimiques de la respiration. — *D. végétale.* Le régime surtout végétal.

DIÉTÉTIQUE. adj. et s. f. [διαιτητική; all. *Diätetick;* angl. *dietetise;* it. et esp. *dietetica*]. Hygiène. — Qui concerne les choses qui font la matière de l'hygiène du régime à suivre en état de santé et de maladie.

DIÉTÉTISTE. s. m. [it. *etetista*]. Celui qui traite surtout par les moyens *Diététiques.*

DIÉTHYLINE. s. f. ($C^{14}H^{16}O^{6}$). Composé dérivé de l'éther bromhydrique.

DIEU-LE-FIT (Drôme). Source froide bicarbonatée calcique.

DIEZGO (Espagne). Source bicarbonatée sodique (15°).

DIFFÉRENCIATION. s. f. Des auteurs appellent *diffé-*

renciation histologique l'apparition dans un tissu, etc., de ce qui n'y existait pas, l'apparition qui apporte une différence comparativement à ce qui était auparavant. Et ainsi pour le cas où il s'agit de l'apparition des organes eux-mêmes, dans le corps de l'embryon, de quelques-unes de leurs parties constituantes ou d'arrangements nouveaux de ces parties, les capillaires par exemple, etc. Mais *différenciation* spécifie l'acte ou l'opération par lequel est établie une différence entre deux objets, l'apparition de ce qui fait qu'une chose devient différente d'une autre ou de ce qu'elle était avant. L'employer comme synonyme soit de *délimitation*, soit de *différence* et de *caractère distinctif* ou écrire *différencier* où il faudrait : *distinguer*, est une faute.

DIFFÉRENTIEL, ELLE. adj. [de *differencia*, différence]. Qui concerne les différences, les caractères qui les établissent, leur spécification.

DIFFLUENCE. s. f. L'état de ce qui est devenu assez mou pour qu'on puisse le croire presque liquide.

DIFFLUENT, ENTE. adj. Qui, de l'état solide, est arrivé à un état de mollesse voisin de la fluidité, qui fait qu'il s'étale ou coule sans pression.

DIFFORMITÉ. s.f. [all. *Missbildung;* angl. *deformitiy;* it. *difformita*]. Changement soit tératologique, soit morbide dans les dispositions morphologiques et fonctionnelles d'un ou de plusieurs organes. Les *D.* sont par suite soit congénitales, soit pathologiquement acquises.

DIFFRACITF, IVE. adj. [de *diffringere*, briser]. Qui produit la *diffraction.*

DIFFRACTION. s. f. [it. *diffrazione*]. — *D. de la lumière.* Les inflexions que la lumière éprouve lorsqu'en passant près des contours d'un corps, ses rayons sont déviés de leur route directe. Chaque point devient ici un centre lumineux dont les rayons n'arrivent pas avec la même longueur d'onde en un point donné que les autres. D'où la production de contours colorés par interférence autour de l'objet faisant ombre, suivant que la différence des distances de ces derniers rayons, comparativement au centre de radiation, sera un multiple pair ou impair d'une demi-longueur d'onde.

DIFFUS, USE. adj. [angl. *diffuse, diffused;* it. *diffuso;* esp. *difuso*]. Qui est étalé ou lâchement uni. — Ce dont les contours sont mal limités.

DIFFUSIBILITÉ. s. f. La propriété qu'a un corps d'opérer plus ou moins la diffusion de la lumière; un fluide de se disséminer plus ou moins vite dans quelque autre. — **M. C.** La propriété qu'a un stimulant, un médicament d'être plus ou moins *diffusible.* — *D. des gaz.* Elle est telle que lorsque deux ou plusieurs gaz se mélangent, chacun d'entre eux se répand dans l'enceinte comme s'il était seul et la force élastique du mélange est égale à la somme des forces élastiques de tous les gaz, rapportés chacun au volume total (Dalton).

DIFFUSIBLE. adj. et s. m. [de *diffundere*, répandre; all. *verflüchtigend;* esp. *difusible*]. Qui subit la diffusion. — **M. C.** Qui est assimilé et réagit promptement sur l'encéphale et sur les actes soumis à la contractilité.

DIFFUSIOMÈTRE. s. m. [de *diffusion*, et μέτρον]. Instrument pour mesurer la *Diffusion.*

DIFFUSION. s. f. [de *diffundere*, répandre en tous sens; all. *Verbreitung, diffusedness;* it. *diffusione*]. Propriété qu'ont les solides et les liquides de se disséminer dans le liquide qui peut les dissoudre. — *D. d'un médicament* ou *d'un poison.* Sa distribution molécule à molécule, dans le tissu des divers organes par la circulation et l'assimilation. — *D. de la lumière.* L'état des corps lorsqu'ils absorbent une certaine quantité de lumière, mais plus ou moins de tels ou tels rayons en réfléchissant les autres de manière qu'ils restent plus ou moins visibles.

DIFLUAN ou **DIFFLUANE.** s. m. ($C^6H^4Az^2O^6$). Dérivé gommiforme de l'acide alloxanique.

DIGASTRIQUE. adj. et s. m. [de δὶς, deux, et γαστὴρ, ventre; all. *zweibäuchig;* angl. *digastric;* it. et esp. *digastrico*]. Qui a deux ventres ou renflements. — Qui a deux faisceaux musculaires réunis par un tendon intermédiaire. — Le *Mastoïdo-génien*, Ch., muscle situé obliquement à la partie supérieure et latérale du cou.

DIGBY. [Kenelm]. Médecin anglais (1603-1665) dont le nom est resté a une poudre au sulfate de fer.

DIGÉNIE. s. f. [de δὶς, de deux, et γένεσις, génération; all. *Digenie*]. La génération qui s'effectue par le concours de deux sexes (Burdach).

DIGENÈSE. s. f. [de δὶς, deux fois, et γένεσις, génération]. Le fait de la naissance par digénie.

DIGÉNISME. s. m. [de δὶς, deux fois, et γένεσις, naissance; all. *Digenismus;* angl. *digenism:* it. *digenismo*]. Le cas de la naissance par le concours de deux sexes ou de deux manières. — **M.C.** *D. phlegmasitoxique.* L'inflammation, d'une part, et l'intoxication du sang, de l'autre, considérées comme causant toutes les maladies.

DIGEON. s. m. L'*Anas penelope,* Palmipède lamellirostre.

DIGESTÉ. s. m. (Chéreau). Produit de la *digestion* pharmaceutique.

DIGESTEUR. s. m. [all. *Digerirmaschine;* angl. *digester;* it. *digestore;* esp. *digestor*]. Vase épais, hermétiquement fermé par pression pour cuire les végétaux ou les viandes en peu de temps; pour dissoudre ou liquéfier certaines substances sous une forte pression.

DIGESTIBILITÉ. s. f. Pour un aliment le plus ou moins d'aptitude à être digéré. Pour les viandes le maximum est atteint quand le rapport des albuminoïdes est aux graisses :: 2 : 1.

DIGESTIBLE. adj. [all. *verdaulich*]. Qui peut être *digéré.*

DIGESTIF, IVE. adj. et s. [angl. *digestive;* it. et esp. *digestivo*]. Qui se rapporte à la digestion, aux organes qui concourent à l'accomplissement de la digestion, soit d'une manière immédiate, soit en fournissant les humeurs nécessaires à la liquéfaction des aliments. — **M. C.** Les matières auxquelles on attribue la propriété de faciliter la digestion, la suppuration des abcès. — *D. animé.* Parties égales de digestif simple et de styrax liquide. — *D. mercuriel.* Digestif simple et onguent mercuriel. — *D. simple.* Onguent légèrement excitant à la térébenthine.

DIGESTION. s. f. [de *digerere*, de *di*, indiquant dispersion, et *gerere*, porter; πέψις; all. *Verdauung;* angl. *digestion;* it. *digestione;* esp. *digestion*]. Fonction commençant par la mastication et la déglutition caractérisée par la dissolution et la liquéfaction des aliments venus du dehors, avec absorption des substances tant liquides que dissoutes et liquéfiées, suivies de la déjection des résidus. Son accomplissement suivant qu'à des degrés divers il est normal ou non, suivant qu'elle porte sur tels ou tels aliments digestibles ou non, donnant des principes plus ou moins assimilables, domine le fonctionnement régulier de tous les autres appareils de l'économie. Toutes les fonctions sont subordonnées à la digestion sous ce point de vue et primées par elle. Elle a pour condition d'existence les propriétés physico-chimiques des sucs gastrique et intestinal d'une part, des matières ingérées de l'autre, puis la propriété physique d'osmose dont jouissent tous les tissus, et satisfaisant à l'acte d'assimilation (Béraud et Ch. Robin, 1855). La digestion n'est pas une *fermentation.* Durant certaines de ses phases se rencontrent, même dans l'estomac, les conditions du développement des Cryptogames paucicellulaires, dont la croissance se manifeste par les phénomènes de la fermentation; mais celle-ci n'est qu'un épiphénomène de la digestion qui n'empêche pas ce qu'elle a d'essentiel, qui ne s'observe pas sur les Poissons et les Vertébrés vivant dans l'eau ou au-dessous de 8°, etc., qui, de plus, dès qu'elle dépasse certaines limites détermine telle ou telle des formes de la lientérie, de la diarrhée, etc. — *D. des boissons.* Modifications et absorption subies par les aliments liquides dans l'estomac dès qu'ils sont bus et déglutis. Le lait, les liquides albumineux sont coagulés dans l'estomac, puis digérés comme les aliments solides. Les autres boissons servent essentiellement au gonflement par l'hydratation des solides modifiés par le suc gastrique; le surplus est absorbé dans l'estomac et l'on ne retrouve traces de leurs matières colorantes, etc., que jusque vers la fin du duodénum. Les boissons alcooliques et autres prises à jeun sont absorbées totalement dans l'estomac, à l'exception de ce qui a pu être coagulé par le suc gastrique, ou retenu par le mucus stomacal. Les liquides qui pathologiquement passent dans l'intestin causent des borborygmes avec ou

sans coliques. Il en est de même des liquides pris en excès non absorbés. — *D. intestinale*. La fluidification du chyme sous l'influence des sucs biliaire, pancréatique et intestinal suivie de l'absorption de ce qui a été liquéfié, avec émulsion et chylification des graisses. — *D. laborieuse*. La *Gastralgie*. — *D. stomacale*. La *Chymification*. — *D. pharmaceutique*. Séjour d'une substance médicinale dans un liquide d'une température de 35° à 40° centigrades pour en extraire quelques composés.

DIGITAL, ALE. adj. [de *digitus*, doigt; angl. *digital;* it. *digitale;* esp. *digital*]. Qui concerne les doigts.

DIGITALACRINE. s. f. Résine âcre de la *Digitale*.

DIGITALE. s. f. [all. *Fingerhut;* angl. *foxe-glove;* it. *digitello;* esp. *digital, dadelera*]. Genre de Scrofulariées. — *D. jaune*. La *Digitalis lutea*, L., à propriétés moins prononcées que celles de la suivante. — *D. pourprée*. La *Digitalis purpurea*, L., à longs épis de grandes fleurs pourprées; diurétique et diminuant le nombre des contractions cardiaques.

DIGITALÉINE. s. f. La *Digitaline*.

DIGITALIN. s. m. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALINE. s. f. [all. *Digitalin;* it. et esp. *digitalina*]. Poliglycoside, qui est le principe actif de la *digitale pourprée* ($C^{50}H^{40}O^{30}$). Cristallisable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, amère.

DIGITALÉRINE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALÉTINE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALIDE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALIQUE. adj. Qui concerne la *Digitale*. — Nom d'un acide qu'on en tire.

DIGITALIRRHÉTINE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALOSE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALOSIDE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITINE. s. f. Dérivé de la *Digitaline*.

DIGITALOSMINE. s. f. Principe odorant des fleurs de *Digitale*.

DIGITASOLINE. s. f. Variété de *Digitaline* soluble.

DIGITATION. s. f. [all. *fingerförmige Ausbreitung;* it. *digitazione;* esp. *digitacion*]. Toute expansion d'un organe disposée à peu près comme les doigts de la main écartés.

DIGITÉ, ÉE. adj. [all. *fingerförmig;* angl. *digitated;* esp. *digitado*]. Qui offre des *Digitations*.

DIGITIGRADE. adj. et s. m. [de *digitus*, doigt, et *gradi*, marcher]. Tribu des Carnassiers carnivores dont le tarse et le métatarse, redressés dans le sens des os de la jambe, font qu'ils marchent sur les doigts seulement, sur le coussinet de la deuxième phalange spécialement.

DIGITINERVÉ, ÉE. adj. Feuilles ou ailes des insectes dont les nervures partent du sommet du pétiole ou d'une nervure principale en divergeant, ou en rayonnant.

DIGITIPALMÉ, ÉE. adj. Comme *Conjuguépalmé*.

DIGITIPENNÉ, ÉE. adj. Comme *Conjuguépalmé*.

DIGITIPINNÉ, ÉE. adj. Comme *Digitipenné*.

DIGITOGÉNINE. s. f. Produit du dédoublement de la *Digitorrhétine*.

DIGITOLÉINE. s. f. Matière huileuse (Kosmann) de la digitale pourprée.

DIGITOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide gras de la digitale.

DIGITONINE. s. f. ($C^{62}H^{52}O^{34}$). L'une des glycosides de la digitale.

DIGITORRHÉTINE. s. f. Produit résineux de la digitale.

DIGITOXINE. s. f. ($C^{62}H^{32}O^{14}$). Alcaloïde toxique de la digitale (Walz).

DIGITULE. s. m. Tout petit appendice digitiforme.

DIGLYCÉRIDE. s. m. ($C^{12}H^{14}O^{10}$). Glycérine anhydre, dérivé pyrogéné de la *Glycérine*.

DIGLYCIDE. s. f. La *Métaglycérine*.

DIGNE (Basses-Alpes). Sources sulfurées calciques (33° à 42°).

DIGYNE. adj. [de δίς, deux, et γυνή, femme; all. *zweiweibig;* angl. *digynous;* it. *diginoso*]. Qui a deux pistils distincts ou un style surmonté de deux stigmates sessiles.

DIGYNIE. s. f. [all. *Zweiweibigkeit;* angl. *digynia;* esp. *diginia*]. Classes comprenant les plantes digynes.

DIKA. s. f. L'*Oba*.

DILACÉRATION. s. f. [de *dilacerare*, déchirer; all. *Werreissung, Zerspaltung;* it. *dilacerazione*]. Écartement, séparation avec ou sans déchirure, rupture, etc.

DILATABILITÉ. s. f. [all. *Ausdehnbarheit;* angl. *dilatability;* it. *dilatabilita*, esp. *dilatabilitad*]. Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume sous l'influence de l'élévation de température, de diminuer de volume lorsqu'on abaisse celle-ci, et de revenir aux mêmes dimensions quand on les ramène à la même température.

DILATABLE. adj. Qui peut présenter ou subir une dilatation.

DILATANT, ANTE, adj. et s. m. Qui amène la dilatation.

DILATATEUR, TRICE. adj. et s. m. [all. *Breitener;* angl. *ditator*, it. *dilatatore*; esp. *dilatador*]. Qui opère la dilatation. — **A.** Les muscles qui, lorsqu'ils se contractent, dilatent les cavités aux parois desquelles ils ont leurs insertions. — **M.C.** Corps ou instruments dont on fait usage, pour tenir libres des canaux naturels, des trajets accidentels ou artificiels, ou pour les dilater et les agrandir. — *D. intra-utérin* (Tarnier). Tube en caoutchouc introduit dans le col dilaté par injection pour provoquer l'accouchement.

DILATATION. s. f. [de *dilatare*, agrandir, de *di*, indiquant en divers sens, et *latus*, large; διευσυσμός; all. *Erweiterung, Ausdehnung;* angl. *enlargement;* it. *dilatazione;* esp. *dilatacion*]. Augmentation de diamètre dans tous les sens, qu'éprouvent sans changer de constitution les corps qui sont soumis à l'action de la chaleur. — **Y.** Augmentation intermittente du diamètre d'un orifice, d'un vaisseau, de la cavité d'un organe, soit active par actions musculaires, soit passive par arrivée brusque ou graduelle d'un liquide ou d'un gaz. — **M. C.** Agrandissement accidentel d'un canal ou d'une ouverture, comme dans les anévrysmes, les varices, etc. — Procédé opératoire qui a pour but d'augmenter ou de rétablir le calibre canal rétréci d'une cavité ou d'une ouverture, ou d'entretenir libre le trajet d'une fistules, etc. — *D. des bronches*. Lésion plus souvent unilatérale qui peut occuper les bronches du sommet, de la base, ou de toute la hauteur du poumon. — *D. cirsoïde*. L'*Anévrysme cirsoïde*. — *D. brusquée* (Chrétien) ou *forcée* (Mayor). Dilatation des rétrécissements de l'urèthre, consistant à les dilater par un cathétérisme forcé avec des sondes courbes d'étain, pleines ou creuses, ayant un diamètre allant de 5 à 10 millimètres. — *D. permanente*. Celle dans laquelle, après avoir introduit une sonde métallique, on la remplace le lendemain, etc., par une autre sonde molle, d'un volume égal au sien, à laquelle, au bout de quelques jours, on en substitue une autre plus grosse, et ainsi de suite de semaine en semaine. — *D. stomacale* ou de l'*estomac*. L'arrivée de l'estomac à des dimensions plus grandes que les normales avec amincissement de la musculeuse et faiblesse des contractions de celle-ci, amincissement et pâleur de la muqueuse, qui sécrète moins de suc gastrique, plus de mucus, etc. La chymification devient plus lente, incomplète. La percussion, le bruit le clapotement des liquides restant dans le viscère, etc., permettent le diagnostic. — *D. vésicale*. L'agrandissement de la vessie dont le sommet remonte vers le pubis avec amincissement de ses parois, faiblesse de ses contractions expultrices, etc.; dans les cas divers de sa distension, avec ou sans évacuation incomplète par la miction, dans les cas de calculs urinaires, etc.

DILATATOIRE. adj. et s. Qui résulte d'une dilatation — *Dilatateur*. — Qui sert à dilater.

DILATÉ, ÉE. adj. [all. *ausgebreitet;* angl. *dilated;* it. *dilatato*]. Qui a subi la dilatation. — **A.** Qui s'élargit en s'aplatissant de la base vers le sommet.

DILATOMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer la dilatation des liquides.

DILLÉNIE. s. f. [*Dillenia*, L.). Genre de Dilléniacées des Indes et de l'Australie.

DILLÉNIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Dillénies*. — Famille de Dicotylédones polypétales hypogynes, à calice monosépale, séparée des Magnoliacées.

DILOPHOSPHORE. s. m. Le *Dilophosphora graminis*, Prilleux, Champignon stylosporé, causant la *Mélanose du blé*.

DILUTION. s. f. [de *diluere*, délayer; ἀπόβρεγμα; all.

Verdünnung; it. *diluzione;* esp. *dilucion*]. Délayement d'une substance dans un liquide.

DILUVIEN, ENNE. adj. et s. [all. *sündfluthlich;* angl. *diluvian;* it. *diluviano*]. Qui se rapporte au déluge. — Couche terrestre qui était la plus superficielle à l'époque du déluge supposé ou *terrains d'alluvions anciennes quaternaires* ou *post-pliocènes*, et *archéolithiques*.

DILUVIUM. s. m. Le terrain diluvien.

DIMÈRE. adj. et s. [de δὶς, deux, et μέρος, partie]. Qui est constitué par deux parties.

DIMÉTHYLAMINE. s. f. (C^4H^7Az). Liquide dérivé de l'action de la protométhylamine sur l'iodure de méthyle.

DIMIDIÉ, ÉE. adj. [de *dimidium*, la moitié]. Qui a perdu la moitié de ce qui le constitue normalement.

DIMINUTION. s. f. — M. C. *D. de nombre des parties. Anomalie* par agenèse ou atrophie complète d'un organe. — Le résultat de celles-ci.

DIMORPHANTHE. s. m. [*Dimorphanthus*, L.]. Genre d'Ombellifères sudorifiques de la Chine et du Japon.

DIMORPHE. adj. [de δὶς, deux, et μορφή, forme; all. *zweigestaltig;* angl. *dimorphous;* it. et esp. *dimorfo*]. Les corps de même nature chimique qui cristallisent sous des formes appartenant à deux systèmes cristallins différents.

DIMORPHISME. s. m. [all. *Doppelgestaltung;* angl. *dimorphism;* it. et esp. *dimorphismo*]. L'état du composé qui cristallise sous des formes appartenant à deux systèmes différents sans que chacun de ces systèmes corresponde à une composition différente, comme cela est dans la grande généralité des cas. — Ce qui caractérise les composés dimorphes. — L'état de ce qui est *Dimorphe*.

DIMORPHOTHÈQUE. s. f. [*Dimorphotheca*, Vaill.]. Genre de Synanthérées tubuliflores du Cap, etc.

DIMYAIRE. adj. et s. [de δὶς, deux, et μῦς, muscle]. Qui a deux muscles. — Les Lamellibranches qui sont dans ce cas; les valves de la coquille de ceux-ci qui portent l'*impression* de l'attache de deux muscles.

DINAN (Côtes-du-Nord). Ville près de bains de mer.

DINDE. s. f. La poule d'Inde ou femelle du *Dindon*.

DINDON. s. m. [de μελεαγρὶς, espèce de poule; all. *Truthahn;* angl. *turkey-cock;* esp. *pavo;* it. *pollo d'Inda*]. Genre de Gallinacés d'Amérique à crête érectile conoïde sur le front, etc. — *D. commun.* Le *Meleagris gallopavo*, L.

DINGO. s. m. Le Chien d'Australie.

DINITRIQUE. adj. Qui contient deux équivalents d'acide azotique (*nitrique*).

DINITROPHÉNATE. s. m. Sel de l'acide *Dinitrophénique*.

DINITROPHÉNIQUE. adj. Nom d'un acide que forme l'acide phénique avec l'acide azotique.

DINKHOLD (Allemagne). Source bicarbonatée calcique.

DINOBRYEN, ENNE. adj. et s. [de δῖνος, tourbillon, et βρύον, mousse]. Qui se rapporte aux *Dinobryons*. — Secdes Protozoaires flagellés.

DINORNIS. s. m. Le *Didornis giganteus* et autres, Échassier coureur à ailes rudimentaires de la Nouvelle-Zélande; atteignait trois mètres de haut; disparu depuis l'apparition de l'homme.

DINOTHÉRIUM s. f. Grand Pachyderme fossile des terrains tertiaires ou des sédiments supérieurs.

DINSDALE (Angleterre). Source sulfatée calcique (10° cent.).

DIODON. adj. et s. Qui a deux dents. — Genre de Plectognathes, à une seule pièce dentaire à chaque mâchoire. — Le *Diodon attinga*, Seba.

DIODONCÉPHALE. adj. et s. m. [de δὶς, deux fois, ὀδοὺς, dent, et κεφαλή, tête]. Monstre dont la tête porte une double rangée de dents ou des mâchoires doubles (Geoffroy Saint-Hilaire).

DIOECIE. s. f. [de δὶς, deux, et οἰκία, maison]. Le fait, d'une espèce végétale ou animale qui est unisexuée, avec les organes mâles sur un individu et les femelles sur un autre.

DIOÏQUE. adj. [all. *zweihäusig;* angl. *diœcious*]. Dont les sexes sont séparés et portés par des individus différents.

DIOLÉINE. s. f. L'oléine à deux équivalents d'*Acide oléique*.

DIONCOSE. s. f. [διογκωσις, tuméfaction, de διογκόω, je fais gonfler, de διά, indiquant extension, et ὄγκὸς, tumeur; all. et angl. *diocosis;* it. *dioncosi*]. La pléthore.

DIONÉE. s. f. [de Διώνη, Vénus]. — La *Dionæa muscipula*, L., Droséracée à feuilles se fermant instantanément sur les insectes qui s'y posent.

DIONYSIEN, IENNE. adj. et s. [de Διόνυσος, Bacchus; it. *dionisiaco*]. Qui a des cornes, des productions cornées, des végétations sur le tronc.

DIOPHTHALME. s. m. [de ὀφθαλμός, œil]. Bandage destiné à maintenir un appareil sur les deux yeux. — Binocle.

DIOPTRE. s. m. [διόπτρον, de διά, à travers, et ὅπτομαι, je regarde; it. *diottro*]. *Speculum.*

DIOPSIMÈTRE. s. m. [de δίοψις, vue à travers, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure de l'étendue du champ visuel sur chaque individu.

DIOPTRIE. s. f. Nom des intervalles réguliers et métriques de séries de verres ou lentilles destinés à la mesure des divers degrés de réfraction des yeux.

DIOPTRIQUE. adj. et s. f. [de διά, à travers, et ὀπτομάι, je regarde; all. *Dioptrik;* angl. *dioptrics;* it. *diottrica;* esp. *dioptrica*]. Qui concerne ce qui se produit quand la lumière passe par des milieux de réfrangibilité différente. — Étude de la lumière réfractée, des phénomènes qu'elle produit en traversant des milieux de densité différente.

DIOPTRORGANOSCOPE. s. m. [de ὄργανον, organe, et σκοπεῖν, considérer]. Instrument pour l'examen *dioptrique* de l'estomac au autres organes creux, de leurs tissus, etc. (Milliot).

DIOPTRORGANOSCOPIE. s. f. L'examen *dioptrique* des organes, de leurs tissus (Milliot).

DIORTHOSE. s. f. [de διόρθοσις, de διά, et ὀρθὸς, droit]. Le redressement des membres brisés, luxés, courbés, etc.

DIOSCORÉACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Dioscoré*.

DIOSCORÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Dioscorea*. — Famille de monocotylédones à étamines épigynes voisine des Asparaginées.

DIOSCORIDE. Médecin grec du premier siècle de l'ère chrétienne, qui a laissé son nom à des granules arsénicaux.

DIOSME. s. f. [*Diosma*, Berg.]. Genre de Rutacées stimulantes de l'Afrique.

DIOSMÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Diosmes*. — Tribu des Rutacées.

DIOSMINE. s. f. Composé amer du *Barosma crenata*, Eckl., Rutacée.

DYOSPIROS. s. m. Genre d'Ébénacées. — Le *Plaqueminier*.

DIPALMITINE. s. f. *Palmitine* à deux équivalents d'*Acide palmitique*.

DIPÉRIANTHÉE, ÉE. adj. [de δὶς. deux fois, et *périanthe*]. Qui a deux enveloppes florales distinctes.

DIPÉTALÉ, ÉE. adj. [de δὶς, deux, et *pétale*]. Qui porte deux pétales.

DIPHOCÉNINE. s. f. *Phocénine* à deux équivalents d'*Acide phocénique*.

DIPHTHÉRIE ou **DIPHTHÉRITE.** s. f. [de διφθέρα, membrane; all. *häutige Bräune;* angl. *diphtheritis;* it. *difterite;* esp. *difteritis*]. État morbide du sang ou général, fébrile, spécifiquement contagieux qui se caractérise anatomo-pathologiquement par le dédoublement de la plasmine avec formation de fibrine disposée en fausses membranes sur les muqueuses dermo-papillaires et sur la peau dépourvue de la couche cornée de son épiderme, d'où des troubles symptomatiques variables, selon que ce sont les conduits aériens ou autres régions qui en sont le siège. — *D. croupale.* Le croup. — *D. cutanée.* La production des fausses membranes diphthéritiques sur la peau. Elle n'a lieu jamais que sur les parties accidentellement dépouillées de leur épiderme. — *D. pharyngienne* et *trachéale.* Celle qui détermine les accidents dits de l'angine maligne et du croup.

DIPHTHÉRITIQUE. adj. Qui appartient à la *Diphtérie*.

DIPTHÉROÏDE. adj. [de διφθέρα, membrane et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une membrane, à la diphthérie.

DIPHYE. s. f. [*Diphyes*, Cuv.]. Genre de Cœlentérés acalèphes à deux vésicules natatoires dissemblables.

DIPHYLLE. adj. [de δὶς, deux, et φύλλον, feuille; all. *zweiblätterig;* angl. *diphyllous;* it. et esp. *difilloso*]. Qui a deux feuilles, deux appendices foliiformes.

DIPHYTODON. adj. et s. [de φύω, j'engendre, et ὀδοὺς, dent]. Qui a plusieurs rangées de dents. — Les Plagiostomes, etc. (Owen).

DIPLACOUSIE. s. f. [de διπλόος, double, et ακουεῖν, entendre]. Perception morbide de deux sens, soit par une oreille, soit par les deux oreilles à la fois (Witich).

DIPLÉCOLOBÉ, ÉE. adj. et s. [de δὶς, deux fois, πλεκώ, je mêle, et λοβὸς, lobe]. Qui a les cotylédons repliés deux fois (en travers). — Section des Crucifères.

DIPLOCÉPHALE. adj. et s. Comme *Dicéphale.*

DIPLOCÉPHALÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Dicéphalé.*

DIPLOCÉPHALIE. s. f. [de διπλόος, double, et κεφαλή, tête]. Anomalie avec deux têtes sur le même corps.

DIPLOCONE. s. m. [*Diploconus,* Haeckel]. Genre de Rhizopodes radiolaires.

DIPLODERME. adj. [de δέρμα, peau]. Qui a une double peau.

DIPLOÉ. s. m. [*meditullium;* διπλόη, de διπλόος, double; all. *Diploë;* angl. *diploe;* it. *diploe*]. Les deux tables de tissu compact dont les os du crâne sont composés. — Par confusion le tissu spongieux même qui est entre les deux lames de tissu compacte des os plats.

DIPLOGENÈSE. s. f. [de διπλόος, double, et γένεσις, génération; all. et angl. *diplogenesis;* it. *diplogenesi*]. Les cas tératologique de la genèse en double d'une partie normalement simple. — La *Monstruosité double,* consistant en la réunion plus ou moins complète des organes appartenant à deux individus.

DIPLOMÈTRE. s. m. Instrument pour la mesure de la pupille.

DIPLOGLOTTIE. s. f. [*Diplogottis,* Hook]. Genre de Sapindacées à fruit comestible de l'Australie.

DIPLOÏQUE. adj. [all. *diploisch;* angl. *diploic;* it. *diploico*]. Qui concerne le *Diploé.*

DIPLOLÈPE. adj. et s. [de *diplolepis;* de λεπὶς, écaille]. Qui a de doubles écailles. — **B.** Genre d'Asclépiadées de la Chine. — **Z.** Ancien nom des *Cynips.*

DIPLÔME. s. m. [all. *Diplom;* angl. et it. *diploma*]. Acte qu'un corps, une société savante délivre à chacun de ses membres. — L'acte délivré par une faculté à chacun de ceux qui ont été reçus bacheliers, officiers de santé, ou docteurs, pour qu'ils puissent justifier de leur titre et de leur qualité.

DIPLOPIE. s. f. [de διπλόος, double, et ὤψ, œil; all. *Doppeltsehen;* angl. *diplopy;* it. *diplopia*]. Qui voit double parce que l'un des deux yeux étant dévié en dedans de la ligne visuelle de son congénère les images d'un objet ne se font plus sur des régions homologues de la rétine. — *D. binoculaire.* Celle dans laquelle l'image de l'œil dévié est confuse; celle qui est formée sur la tache jaune de l'œil sain étant nette. — *D. croisée.* Le cas dans lequel l'image vue par l'œil droit se trouve à gauche du malade. — *D. homonyme.* Celle dans laquelle l'image vue par l'œil droit se trouve à droite du malade. — *D. uni-oculaire.* Le cas dans lequel l'objet est vu en double par suite de lésion du cristallin, etc., d'un seul œil.

DIPLOPODE. adj. et s. [de ποὺς, pied]. Qui a double paire de pattes. — Famille de Myriopodes.

DIPLOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes pliées en double. — Famille d'Hyménoptères.

DIPLOSANTHÉRÉ, ÉE. adj. et s. [de ἀνθέρος, fleuri]. Qui a les anthères en nombre double des péta es.

DIPLOSOME. adj. et s. [de διπλόοος, double et σῶμα, corps]. Qui a deux corps, deux troncs. — Qui est affecté de *Diplosomie.*

DIPLOSOMIE. s. f. [de σῶμα, corps]. Monstruosité par existence de deux corps complets réunis par une ou plusieurs parties.

DIPLOSTÉMONE. adj. [de στῆμα, filament]. Fleur à étamines en nombre double des pétales.

DIPLOTÉGE. adj. et s. [de διπλόος, double et τέγος, toit]. Qui a double enveloppe. — Genre de fruits indéhiscents qu'enveloppe le calice.

DIPLOZOON. s. m. Trématode polystomien parasite de Poissons d'eau douce et vivant sur les branchies.

DIPNEUMONE. adj. et s. [de πνεύμων, poumon]. Qui a deux poumons. — *Dipnoïque.*

DIPNOÏQUE. adj. et s. [de πνεῖν, respirer]. Qui respire de deux manières. — Groupe de Poissons qui respirent à la fois par des branchies et un poumon rudimentaire.

DIPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a deux pieds ou supports. — *Bipède.*

DIPPEL. Chimiste de la Hesse (1673-1734) dont le nom est resté à un produit huileux de la distillation des tissus animaux.

DIPSACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Dipsacus.* — Famille de dicotylédones monopétales, à fleurs en capitules, monopétales, anthères distinctes, libres feuilles opposées, fruit en achaine.

DIPSACUS. s. m. Genre de Dipsacées.

DIPSÉTIQUE. adj. et s. m. [διψητικὸς, de δίψα, soif; all. *dipsetisch;* angl. *dipsetic;* it. *dipsetico*]. Qui amène la soif.

DIPSOBIOSTATIQUE. s. f. [de δίψα, soif, βίος, vie, et στατική, statistique; all. *Dipsobiostatik*]. Statistique des infirmités et maladies qu'amène l'abus des alcooliques.

DIPSOMANE. adj. et s. m. Qui a rapport à la dipsomanie; qui en est affecté.

DIPSOMANIE. s. f. [de δίψα, soif, et μανία, manie; all. *Trunksucht;* angl. *dipsomany;* it. *dipsomania*]. Maladie mentale par impulsion irrésistible à l'abus des boissons, alcooliques surtout.

DIPTÈRE. adj. et s. m. [de δὶς, deux, et πτερὸν, aile; all. *zweiflügelig;* angl. *dipterous*]. Qui a deux ailes, appendices, écailles ou folioles. — **Z.** Ordre d'Insectes caractérisé par deux ailes membraneuses avec une bouche organisée pour la succion.

DIPTÉROCARPACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Diptérocarpé.*

DIPTÉROCARPÉ, ÉE. adj. et. s. Qui se rapporte aux *Diptérocarpus.* — Famille de dicotylédones voisines des Tiliacées; de l'Inde et de l'archipel Indien.

DIPTÉROCARPUS. s. m. Genre de Diptérocarpées balsamiques des Indes.

DIPTÉRYGIEN, ENNE. adj. [de δὶς, deux, et πτέρυξ, aile (nageoire)]. Qui a deux nageoires ou ailes.

DIRADIATION. s. f. L'*Actinobolisme.*

DIRCA. s. m. Thyméléacée vomitive et vésicante des États-Unis.

DIRECT, E. adj. Accompli sans intermédiaires.

DIRIAS. s. m. La *Thapsia garganica,* L., Ombellifère.

DIRUPTIF, IVE. adj. [de *dirumpere,* briser]. Qui entraîne la rupture.

DIS. s. m. L'*Ampelodesmos tenax,* Link (*Arundo festucoides,* Desf.), Graminée arundinacée sauvage fourragère d'Afrique.

DISACRONE. s. m. Comme *Disacryle.*

DISACRYLE. s. m. Dérivé de l'acroléine anhydre ($C^{10}H^{7}O^{4}$).

DISCAL, ALE. adj. Qui a rapport au *Disque.*

DISCARE. s. f. [*Discaria Hook*]. Genre de Rhamnées fébrifuges du Brésil.

DISCISSION. s. f. [de *discindere,* séparer]. — **M. C.** Déchirure, incision de la capsule du cristallin dans l'opération de la cataracte. — L'incision de la capsule sans broiement ni extraction de la lentille.

DISCOBOLE ou **DISCOBOLÉ, ÉE.** adj. et s. [de δίσκος, disque, et βολη, projection]. Pourvu de disque. — Famille de Malacoptérygiens subbrachiens à nageoires pectorales réunies en disque.

DISCOBOLE. s. m. Le *Cycloptère.*

DISCOÏDAL, ALE. Comme *Discoïde.*

DISCOÏDE. adj. [δισκοειδὴς, de δίσκος, disque, et εἶδος, forme]. En forme de disque.

DISCOLITHE. s. f. [de *disque,* et λίθος, pierre] (Huxley). Les coccolithes soit concavo-convexes soit en forme de disque.

DISCOLORE. adj. [de *dis,* et *color,* couleur; all. *verschiedenfarbig;* angl. *discoloured;* it. *discolorato*]. Ce qui offre deux couleurs différentes.

DISCOMYCÈTE. adj. et s. [*Discomycetes,* Fr.]. Groupe de Champignons à réceptacle plus ou moins discoïde sphéroïdal, à sporanges dans des cavités ouvertes à l'extérieur, comprenant les *Morilles,* les *Pezizes,* etc.

DISCOPHORE. adj. et s. m. [de δισκος, disque et φόρος, qui porte]. Qui porte un disque, des ventouses. — Groupe de Cœlentérés médusaires.

DISCRET, ÈTE. adj. [*discretus*, séparé, de *dis*, indiquant disjonction, et *cerno*, séparer]. Qui est séparé, épars ou en petit nombre.

DISCRIMEN. s. m. *Division.* — *Séparation.* — **M. C.** Bandage pour la saignée de la veine frontale.

DISCUSSIF, IVE. adj. et s. m. [de *discutere*, dissoudre, dissiper; all. *zertheilend;* angl. *discutient, discussive;* it. *discuziente;* esp. *discussivo*]. Résolutif.

DISDIACLASTE. adj. et s. m. [de δὶς, deux fois, διὰ, à travers, et κλάσις, rupture]. Qui donne lieu à des phénomènes de double réfraction. — **A.** Chacun des segments plus longs foncés sous le microscope, biréfringents qui entrent dans la constitution de chaque fibrille des faisceaux musculaires striés.

DISDIAKLASTE. adj. Comme *Disdiaclaste.*

DISGRÉGATION. s. f. Désagrégation. — Séparation. — Dispersion.

DISJONCTEUR. s. m. Instrument qui sert à disjoindre.

DISJOINT, TE. adj. Séparé après avoir été adhérent ou continu.

DISJONCTIF, IVE. adj. [de *disjungere*]. Qui opère la disjonction. — Qui s'y rapporte.

DISJONCTION. s. f. [de *disjungere*, de *dis*, indiquant séparation, et *jungere*, joindre; all. *Trennung;* it. *disgiunzione*]. Séparation après avoir été uni, en continuité. — Anomalie par écartement comparativement à ce qui est normalement rapproché. — Diastème.

DISLOCATION. s. f. [de *dis*, marquant séparation, et *locus*, lieu]. Luxation avec déplacement.

DISOME. adj. et s. m. [de δὶς, deux, et σῶμα, corps]. Qui a deux corps, par anomalie ou non.

DISPENSAIRE. s. m. [all. *Dispensatorium, Armenapotheke;* angl. *dispensary, dispensatory;* it. *dispensatorio*]. Jadis le recueil qui est aujourd'hui le *Codex.* — *D. de bienfaisance.* Établissement pour donner gratuitement des soins et des médicaments aux malades indigents qui peuvent être traités dans leur domicile. — *D. de salubrité.* Établissement destiné à la visite des filles publiques. Institué à Paris en l'an X.

DISPENSATION. s. f. [de *dispensare*, distribuer, disposer; all. *Austheilung;* it. *dispensazione*]. — **M. C.** Opération qui consiste à peser les drogues simples et à les arranger dans l'ordre où elles doivent être infusées, pulvérisées, etc.

DISPERME. adj. [de δὶς, deux, et σπέρμα, graine]. Qui a deux graines, deux spores.

DISPERSIF, IVE. adj. [all. *zerstreuend*]. Qui disperse. — Qui a rapport à la dispersion.

DISPERSION. s. f. [all. *Zerstreuung;* it. *dispersione*]. Quantité dont un rayon de lumière s'élargit en se réfractant. — *D. des couleurs.* Séparation à l'aide du prisme des couleurs élémentaires composant la couleur blanche.

DISPOLINE. s. f. ($C^{22}H^{11}Az$). Alcaloïde isomère avec la *Cryptidine*, obtenu par distillation de la cinchonine.

DISPOSITION. s. f. Conformation, volume et situation absolue et relative occupée par chaque objet.

DISQUE. s. m. [*discus;* δίσκος; all. *Scheibe;* angl. *discus;* it. et esp. *disco*]. — **B.** Toute la partie de l'étendue d'une feuille qui est comprise entre les bords. — Portion centrale d'un assemblage de fleurs constituant une ombelle. — La portion élargie d'un pédoncule de Synanthérées, qui supporte les fleurons. — Le corps charnu qui, dans certaines Phanérogames, placé sur le réceptacle est resserré sous l'ovaire (*D. hypogyne*) ou bien déborde un peu, ou qui encore s'étend sur la partie interne du calice (*D. périgyne*), ou enfin reporte l'insertion des étamines vers l'orifice de ce dernier (*D. épigyne*). — *D. proligère.* Nom de divers degrés de la formation de la portion embryogène du blastoderme. — Improprement l'épithélium autour de l'ovule dans et hors de l'ovisac. — *D. intervertébral.* Le ligament entre chacun des corps vertébraux, à compter de l'axis jusqu'au sacrum, avec ou sans unreste central, gélatiniforme de la notocorde.

DISSÉCABLE. adj. Qui peut être disséqué, isolé par dissection.

DISSECTION. s. f. [de *dis*, particule disjonctive, et *secare*, couper; ἀνατομή; all. *Zergliederung;* it. *dissezione;* esp. *diseccion*]. La séparation méthodique les unes des autres, pour autant que possible amener leur isolement dans l'état même où elles étaient lors de l'accomplissement d'un acte naturel, des parties d'un organisme végétal ou animal, séparables en régions, appareils, organes, systèmes, tissus, humeurs et éléments anatomiques, normaux ou altérés. — Le résultat même de l'isolement et de l'examen des caractères qu'il a pour but de faire connaître en tant que condition d'accomplissement des actes. — *D. chirurgicale.* Partie des opérations, ligatures des vaisseaux, névrotomies, kélotomies, ablations de tumeurs, etc., dans lesquelles le chirurgien doit ménager certains organes en procédant sur le vivant comme s'il disséquait sur le cadavre.

DISSEMBLABLE. adj. Qui n'a pas la même nature intime ou moléculaire, le même aspect.

DISSÉMINATION. s. f. [de *dis*, indiquant écartement, et *seminare*, semer; all. *Zerstreuung;* it. *disseminazione;* esp. *diseminacion*]. Dispersion naturelle des corps reproducteurs quelconques à la surface de la terre et dans les eaux à leur maturité. — Diffusion. — Mélange.

DISSÉPIMENT. s. m. [*Dissepimentum*]. Cloison. — Diaphragme.

DISSÉQUANT, ANTE. adj. Qui dissèque, sépare.

DISSÉQUÉ, ÉE. adj. [*dissectus;* all. *zerchnitten;* angl. *dissected;* it. *disseccato*]. Qui a subi la dissection. — Très découpé. — Mis à nu.

DISSIMILAIRE. adj. [all. *ungleichartig;* angl. *dissimilar;* it. *dissimilare*]. Qui manque de similitude.

DISSIMULÉ, ÉE. adj. Qui cache. — Qui est caché.

DISSOCIATION. s. f. Ségrégation tant physique qu'anatomique par excès de tension. — **C.** Aux approches de la température nécessaire pour déterminer la combinaison totale de deux substances, elles peuvent se réunir ou se séparer selon les conditions du milieu. Vers la température où l'eau cesserait d'exister, s'il y a excès des deux gaz qui lui donnent naissance, une portion de ceux-ci s'enflamme en s'unissant; la vapeur d'eau est-elle en excès, celle-ci se décompose partiellement au contraire. Changement d'état des corps, séparation ou réunion des éléments sont effets d'une même force; la chaleur produit d'abord une action purement physique, atteignant ensuite la constitution chimique des êtres; isolant les atomes du chimiste, après avoir disjoint les molécules du physicien. Les corps volatiles cessent d'émettre des vapeurs à une température basse, s'évaporent plus ou moins selon le milieu à une chaleur moyenne, prennent tout entier l'état aériforme à l'ébullition. Les composés chimiques aussi sont absolument stables quand le froid est suffisant, plus ou moins décomposés selon le milieu quand la température s'élève, réduits à leurs éléments quand elle est assez haute (H. Deville).

DISSOLUTIF, IVE. adj. Qui dissout. — Résolutif.

DISSOLUTION. s. f. [de *dissolvere*, de *dis*, marquant dispersion, et *solvere*, délier, résoudre; ἀνάλυσις; all. *Auflosung;* it. *dissoluzione;* esp. *disolucion*]. Union moléculaire d'un liquide à un corps solide, liquide ou gazeux, de manière à former un autre liquide homogène : 1° par combinaison du liquide dissolvant avec les autres corps; 2° par mélange, c'est-à-dire dissémination réciproque des molécules du dissolvant et du corps dissous. — *D. atrophique.* L'*Atrophie.* — **M. C.** *D. des humeurs, du sang.* Altération moléculaire de la plasmine et de la sérine du plasma sanguin, etc., qui se manifeste par des modifications de leur fluidité propre, de leur coagulabilité, etc., mais sans qu'il y ait là dissolution quelconque.

DISSOLVANT, ANTE, adj. et s. m. [all. *auflossend;* angl. *dissolvent;* it. *dissolvente;* esp. *disolvente*]. Qui opère la dissolution. — Le liquide employé pour dissoudre. — **M. C.** Le médicament considéré comme pouvant dissoudre un calcul, une tumeur. Aucun n'est dans ce cas. — **C.** *D. menstruel.* Pour *Menstrue.*

DISSONANCE. s. f. L'effet produit sur l'appareil auditif par la production simultanée de deux sons dont les nombres de vibrations ne sont pas entre eux dans un rapport simple.

DISSYMÉTRIQUE. adj. Qui offre de la *Dissymétrie.*

DISTAL, ALE. adj. [Mot mal fait de *distans*, distant]. Qui est le plus éloigné, extrême.

DISTÉARINE. s. f. Stéarine à deux équivalents d'acide stéarique.

DISTÉARIQUE. adj. Qui contient deux équivalents d'acide stéarique.

DISTENSION. s. f. [de *dis*, et *tendere*, tendre; διάστασις; all. *abnorme Ausdehnung;* it. *distensione*]. Tension, tiraillement exagérés. — *Diastasis.*

DISTICHIASE. s. f. ou **DISTICHIASIS.** s. m. [de δὶς, deux fois, et στίχος, rang, ordre; it. *distichiasi;* esp. *distiquiasis*]. L'état de ce qui, normalement ou non, est sur deux rangs. — Cils surnuméraires qui, par implantation vicieuse, ont leur pointe portée vers le globe de l'œil.

DISTICHOCÈRE. adj. [de δὶς, deux fois, στίχος, rang, etκέρας, corne, antenne]. Qui a les cornes sur deux rangs.

DISTICHOPORE. adj. [de πόρος, pore]. Qui a des pores sur deux rangs.

DISTILLATION. s. f. [de *dis*, marquant disjonction, et *stilla*, goutte; all. *Destillation;* it. *distillazione;* en latin *distillatio*]. Écoulement goutte à goutte. — Procédé de séparation et de purification des liquides volatils. — Séparation à chaud et dans des vaisseaux clos, des composants volatils d'un corps d'avec ses principes fixes : les premiers s'élèvent en vapeurs qui se condensent dans un ou plusieurs vases appelés *récipients*, tandis que les fixes restent dans l'alambic ou la cornue. — *D. per ascensum.* Elle se faisait dans un alambic dont le chapiteau était très élevé au-dessus de la cucurbite. — *D. au bain-marie.* Celle dans laquelle on fait plonger le corps de la cornue dans un vase contenant de l'eau que l'on fait bouillir, ou un liquide bouillant à telle ou telle température déterminée. — *D. au bain de sable.* On place la cornue dans une chaudière de tôle contenant une couche de grès pulvérisé ou de sable. — *D. per descensum.* Elle se faisait en plaçant le feu au-dessus et autour du sommet de l'appareil distillatoire. — *D. à feu nu.* On supporte la cornue sur deux barres de fer ou sur un triangle posé immédiatement sur le fourneau. — *D. per latus.* Elle se fait dans un appareil disposé de manière que les vapeurs de la cornue parcourent horizontalement une suite de pièces avant d'arriver au récipient.

DISTILLATOIRE. adj. [all. *destillatorich;* angl. *distillatory;* it. *distillatorio*). Qui sert pour la distillation.

DISTILLÉ, ÉE. adj. Rendu pur par distillation. — Qui a subi la distillation.

DISTIQUE. adj. [de δὶς, deux fois, et στίχος, rang, ordre; all. *zweireihig;* angl. *distichous;* it. *distico*]. Qui est rangé en deux séries disposées le long d'un axe commun et dans le même plan, une d'un côté et une de l'autre.

DISTOME. s. m. [de δὶς, deux et στόμα, bouche; all. *Leberwurm;* angl. *liver fluke;* it. *bisciula;* esp. *distomo*]. Qui a deux ouvertures, deux bouches. — **Z.** Genre de Trématodes distomiens. — *D. hétérophye.* Le *Distomum heterophyes*, Siebold, observé dans l'intestin de l'homme par Bilharz. — *D. lancéolé.* La *Douve.* — *D. du sang.* Le *Distomum hæmatobium*, Bilharz, sur l'homme en Égypte. A sexes séparés; fixé aux parois veineuses; œufs entraînés dans la trame des muqueuses, dans le rein, passant avec des embryons et des hématies dans les urines et les fèces.

DISTOMIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les Distomes. — La famille des Trématodes qui les a pour type.

DISTORSION. s. f. [all. *Verdrehung;* it. *storcimento*]. Torsion avec ou sans déchirure, entorse incomplète.

DISTRACTILE. adj. [de *distractus*, séparé]. Qui tient écarté.

DISTRACTION. s. f. — **C.** *Extraction.* — *Ségrégation.*

DITA. s. f. — L'*Astonia scholaris*, R. Br., Apocynacée de Manille, amère, fébrifuge.

DITAÏNE ou **DITAMINE** s. f. ($C^{44}H^{30}Az^2O^8$). Glycoside blanche pulvérulente de l'écorce de *Dita.*

DITÉRÉBÈNE. s. m. ($C^{40}H^{32}$). Produit de condensation du térébenthène.

DITÉTRYLE. s. m. L'*Acétylène.*

DITHIONIQUE. [de δὶς, deux fois, et θεῖον, soufre]. Qui renferme deux équivalents de soufre.

DITRACHYCÉROS. adj. [de δὶς, deux, τραχὺς, rude, et κέρας, corne]. Qui a deux cornes rugueuses.

DITROPE. adj. Réfléchi. — Deux fois tourné.

DITRUPA. s. m. L'Annélide sédentaire dont les *entales* font l'enveloppe calcaire.

DITTANG. s. m. La *Culina mariana*, L., Labiée stimulante de l'Amérique du Nord.

DIURÈSE. s. f. [de διά, et οὖρον, urine; all. *Harnabgang;* angl. *diuresis;* it. *diuresi*]. Production et émission de beaucoup d'urine.

DIURÉTIQUE. adj. et s. m. [διουρητικὸς; all. *diuretisch, harntreibend;* angl. *diuretic;* it. et esp. *diuretico*]. Qui augmente l'excrémentition urinaire des reins. — Le médicament ou l'aliment qui ont cette propriété.

DIURNE. adj. [*diurnus*, de *dies*, jour; all. *täglich;* angl. *daily;* it *diurno*]. Qui se passe durant le jour; qui ne marche, ne vole, etc., que de jour.

DIURNE. s. m. Famille de Rapaces, oiseaux de proie de jour. — Famille de Lépidoptères, qui répond au grand genre *Papilio* de Linné.

DIVALÉRINE. s. f. *Valérine* à deux équivalents d'acide valérique.

DIVARIQUÉ, ÉE. adj. [all. *auseinanderstehend;* angl. *divaricate;* esp. *divaricado*]. Dont les ramifications s'écartent les unes des autres en tous sens.

DIVELLENT, ENTE. adj. [de *divellere*, arracher; all. *shiedend*]. Qui s'enlève réciproquement; ses composants.

DIVERGENCE. s. f. [all. *Divergenz;* angl. *divergency;* it. *divergenza*]. L'état de ce qui est divergent.

DIVERGENT, ENTE. adj. [de *di*, indiquant écartement et *vergere*, tourner; all. *divergirend;* it. *divergente*]. Qui s'écarte du centre ou de la direction normaux.

DIVERSICOLORE. adj. [*diversicolor*] Qui présente diverses couleurs.

DIVERSIFLORE. adj. [*diversus*, divers, *et flos*, fleur]. Qui a des fleurs de différentes formes sur un même capitule, etc.

DIVERTICULAIRE. adj. Qui ressemble à un diverticule; qui en provient.

DIVERTICULE. s. m. [de *di*, indiquant changement de direction, et *vertere*, tourner; all. *Nebenbehälter;* it. et esp. *diverticulo*]. Toute cavité communiquant avec une cavité plus grande à laquelle elle est comme appendue.

DIVERTICULUM. s. m. Comme *Diverticule.*

DIVES (Calvados). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

DIVIDIVI. s. m. Nom commercial des gousses de la *Coutteria tinctoria*, Kunth, Légumineuse cassiée de la Colombie.

DIVINATION. s. f. La formule tirée par le devin du produit de son imagination ou des tromperies données comme de provenances surnaturelles, livrée à la crédulité des autres.

DIVISÉ, ÉE. adj. [*divisus;* all. *getheilt;* angl. *divised;* it. *diviso;* esp. *dividido*]. Partagé profondément en plusieurs parties qui vont jusqu'à la base.

DIVISEUR. adj. et s. Qui sert à diviser. — **M. C.** *D. céphalique.* Espèce de *Céphalotome.*

DIVISIBILITÉ. s. f. [all. *Theilbarkeit;* angl. *divisibility;* it. *divisibilità*]. La possibilité de la réduction des corps en plusieurs parties, et les parties elles-mêmes en parcelles plus petites, jusqu'à l'état d'*Atomes.*

DIVISIBLE. adj. [all. *theilbar;* it. *divisibile*]. Qui peut être divisé.

DIVISIF, IVE. adj. [*dividens;* all. *theilend;* angl. *divisive;* it. et esp. *divisivo*]. Qui tient les parties écartées l'une de l'autre.

DIVISION. s. f. [de *dividere;* διαίρεσις; all. *Zertheilung;* it. *divisione*]. — Réduction d'un corps solide en parties plus ou moins ténues. — **M. C.** Séparation *accidentelle* de parties normalement réunies. — *Solution de continuité.* — Séparation *méthodique* des parties opérée chirurgicalement. — Diérèse. — **A.** Segment. — Partage d'un nerf, d'un vaisseau, etc., en une ou plusieurs branches, une ou plusieurs fois. — La partie même qui résulte de la division d'une autre. — *D. du travail.* Dans la *division du travail* il y a mise en œuvre d'objets extérieurs à l'agent, homme ou machine; il y a division entre plusieurs (agissant séparément, avec ou sans coopération, simultanément ou non) dans l'exécution d'opérations différentes les unes des autres visant au même but, auparavant accomplies successivement par un seul individu. Aussi n'est-ce qu'avec réserve que l'on doit accepter l'introduction en biologie des théories de la *division du travail* empruntée aux économistes par quelques naturalistes

modernes; d'autant plus que c'est la *D. du travail physiologique* qui (s'il y a avait lieu d'admettre ces théories) serait sous la dépendance des *différences*, graduellement survenues durant le développement et non l'inverse, car l'acte ne saurait précéder l'agent.

DIVONNE (Ain). Établissement hydrothérapique dont les sources sont toujours à 8°.

DIVULSEUR. adj. et. s. m. Qui écarte, qui dilate. — **M. C.** Nom d'instruments dilatateurs, etc.

DIVULSION. s. f. [de *di*, indiquant séparation, et *vellere*, arracher; all. *Zerreissung;* it. *divulsione*]. *Déchirement. Arrachement.* — **B.** La fasciation amenant le dédoublement des organes. — *D. épiphysaire.* Le *Décollement des épiphyses* des jeunes sujets par rupture ou séparation du cartilage synchondral qui existe encore entre elles et le corps d'un os en voie de développement.

DIXIÈME. adj. et s. — **A.** *D. paire* (*de nerfs craniens*). Les *Pneumogastriques.*

DIZENBACH (Wurtemberg). Source carbonatée calcique.

DJAMALA. s. m. Le *Cannabis indica*, L., Ulmacée cannabinée.

DJEBEL-KELLATA (Algérie). Sources chaudes antirhumatismales.

DJEBEL-TOUILA (Province d'Oran). Source ferrugineuse arsénicale.

DJOUGA. s. m. L'*Houmiri gabonensis*, H. Bn., Linacée du Gabon.

DJÉDARI. s. m. Le *Rhus oxyacantha*, Schomb., Térébinthacée tinctoriale d'Afrique.

DJILDEN. s. m. Le *Lathyrus cicera*, L., Papilionacée.

DOBBELBAD (Styrie). Sources ferrugineuses bicarbonatées (28° à 35°).

DOBERAN (Allemagne). Sources : 1° chlorurée sodique sulfureuse (7°); 2° chlorurée sodique et magnésienne (6°); 3° ferrugineuse bicarbonatée (7°).

DOBULE. s. f. Le *Cyprinus dobula*, L., à corps épais, côtés verdâtres.

DOCIMASIE. s. f. [de δοκιμάζειν, éprouver; all. *Probirkunst;* angl. *docimacy;* it. et esp. *docimasia*]. Opération d'analyse chimique qui détermine la nature et les proportions des métaux utiles dans les mélanges naturels ou artificiels, afin d'évaluer les produits qu'on peut en tirer. — **M. C.** *D. pulmonaire* [all. *Lungenprobe*]. Ensemble des opérations auxquelles on soumet les poumons d'un fœtus, afin de déterminer si celui-ci a respiré, et, par suite, s'il est sorti vivant de l'utérus ou s'il était mort avant l'accouchement.

DOCHMIE. s. m. [*Dochmius*, Duj.]. Genre de Nématoïdes voisins des Strongles, parasites de l'intestin des Ruminants et de quelques Carnassiers.

DOCIMASIQUE. Faute au lieu de *Docimastique.*

DOCIMASTIQUE. adj. [it. *docimastico*]. Qui a rapport à la *Docimasie.*

DOCTEUR. s. m. [*doctor;* all. et angl. *Doctor;* it. *dottore;* esp. *doctor*]. — *D. en médecine* et *en chirurgie.* Médecin et chirurgien qui a acquis le droit, justifié par un diplôme, d'exercer dans toute la France, en remplissant les conditions prescrites par les articles 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 de la loi du 10 mars 1803, ainsi que par les ordonnances et règlements qui s'y rapportent.

DOCTOR-GUM. s. m. Gomme-résine du *Rhus metopium*, L., Térébinthacée astringente des Antilles.

DOCTRINE. s. f. [*doctrina*, de *docere*, enseigner; all. *Lehre;* it. *dottrina*]. L'ensemble des notions empruntées à la philosophie qui dirigent un homme dans l'interprétation des objets et des phénomènes ou événements et dans sa conduite. La *doctrine* donne la *méthode* dans l'examen des questions dominantes d'une science; comme, à son tour, la méthode trace l'*ordre* à suivre dans les études d'anatomie et de physiologie normales et générales, qui lui-même suscite le choix et l'invention des procédés d'analyse anatomique, d'expérimentation physiologique et d'application thérapeutique dans la pratique de l'art. — **M. C.** *D. médicales.* L'ensemble des notions générales qui ont successivement guidé les médecins dans l'interprétation des caractères de la substance organisée et de ses phénomènes, principalement envisagés au point de vue de leurs états accidentels ou morbides. Toute doctrine médicale doit avoir pour point de départ que tout phénomène suppose une substance qui en est le siège, et que le dérangement implique l'ordre dont il est un changement. — **V.** *D. physiologique.* Celle qui démontre que les maladies ne sont qu'un trouble des propriétés naturellement inhérentes à chacune des unités anatomiques de nos tissus.

DODÉCAFIDE. adj. Divisé en douze segments.

DODÉCAGYNE. adj. [de δώδεκα, douze, et γυνή, femme; all. *zwölfweibig*]. Qui a douze pistils, douze styles ou douze stigmates.

DODÉCAGYNIE. s. f. [all. *Zwölfweiberei;* esp. *dodecaginia*]. Classe des Phanérogames qui ont douze pistils.

DODÉCANDRE. adj. [de δώδεκα, douze, et ἀνήρ, mari; all. *zwölfmännerig*]. Phanérogame qui a douze étamines dans chaque fleur.

DODÉCANDRIE. s. f. [all. *Zwölfmännerei;* esp. *docandria*]. Classe et ordres comprenant les Phanérogames qui ont douze à dix-neuf étamines.

DODÉCANDRIQUE. adj. Pour *Dodécandre.*

DODÉCAPÉTALÉ, ÉE. adj. Qui a douze pétales.

DODECAPHARMACUM. s. m. L'*Onguent* dit *des douze Apôtres*, dans lequel il entrait douze substances.

DODO. s. m. Le *Dronte.*

DODONÉE. s. f. [*Dodonæa*, L.]. Genre de Sapindacées résineuses de l'Amérique du Sud.

DOÉGLIQUE. adj. Nom d'un acide gras ($C^{38}H^{36}O^{4}$) tiré de l'huile du *Balænoptera rostrata*, Fabr.

DOFANA (Toscane). Source chlorurée sodique (32°).

DOFIN. s. m. La *Dorade, Coryphæna hippurus*, Acanthoptérygien à grosse tête, front vertical.

DOGME. s. m. [*dogma;* δόγμα; all. *Dogma, Lehrsatz;* angl. *dogma, tenet;* it. *dogma, domma*]. — *D. médicaux.* Expression la plus élevée des connaissances médicales où puisse atteindre l'esprit humain à une époque donnée. Un dogme médical doit : 1° fournir l'idée générale exacte de l'organisation et des actes de l'économie; 2° rattacher et subordonner à la connaissance de l'état normal l'étude des lésions et des troubles correspondants; 3° procurer ou faire apercevoir les moyens hygiéniques et thérapeutiques nécessaires pour améliorer la nature individuelle de chacun ou rétablir l'état normal troublé.

DOGMATIQUE. adj. et s. [de δόγμα, dogme, dérivé de δοκεῖν, penser; all. *Dogmatiker;* angl. *dogmatist;* esp. *dogmatico*]. Qui concerne les dogmes. — Secte de médecins qui s'occupaient à rechercher par le raisonnement l'essence même des maladies et leurs causes occultes.

DOGMATISME. s. m. [all. *Dogmatismus;* angl. *dogmatism;* it. *dommatismo*]. Ce qui a les caractères d'un dogme. — Les doctrines des dogmatiques.

DOGMATISTE. s. m. [δογματιστής; it. *dogmatista*]. Celui qui adopte le *Dogmatisme.*

DOGUE. s. m. Variété de chiens à masseters, etc., développés.

DOGUIN. s. m. Le *Carlin.*

DOIGT. s. m. [*digitus;* δάκτυλος; all. et angl. *Finger;* it. *dido;* esp. *dedo*]. Chacun des cinq prolongements qui divisent l'extrémité de chaque main. Le premier se nomme le *pouce*, le second l'*index*, le troisième le *médius* ou doigt du milieu, le quatrième le *D. annulaire* et le cinquième le *D. auriculaire.* Chacun d'eux est composé de trois os appelés *phalanges*, sauf le pouce qui n'en a que deux. — **M. C.** *D. hippocratique.* Raccourcissement avec élargissement et épaississement de la pulpe des doigts et incurvation de l'ongle vers la région palmaire, dans les cas d'affections diathésiques à leur dernière période, et dans la phthisie à la troisième période. — **B.** *D. de Notre-Dame.* La *Digitale.* — *D. palmés.* La *Palmature.* — *D. mort.* Refroidissement avec insensibilité à la pression et même à la piqûre, survenant à la première et à la deuxième phalange de un ou plusieurs doigts de quelques goutteux, d'albuminuriques, etc., sans lésions cérébrales, durant quelques minutes ou peu d'heures. — *D. de pieds.* Les *Orteils.* — *D. à ressort.* Affection (Notta) dans laquelle, lorsque les doigts de la main sont fléchis, si le malade veut les étendre, le mouvement d'extension commence jusqu'à un certain degré, puis s'arrête tout à coup, et alors il se fait un mouvement brusque d'extension, comme si un obstacle venait d'être franchi, et l'extension se complète. — *D. surnuméraire.* Le sixième doigt de la main polydactyle.

DOIGTIER. s. m. [all. *Fingerling;* angl. *thumb-stall;* it. *ditale;* esp. *dedal*]. — **M. C.** Pièce à pansement de la forme d'un doigt de gant, dont on entoure un doigt malade. — *D. d'Asdrubali.* Instrument de fer pour mesurer les dimensions du bassin. — **B.** La *Digitale.*

DOLABRIFORME. adj. [de *dolabra*, doloire, et *forma*, forme; all. *hobelformig;* angl. *dolabriform*]. Qui a un bord épais et l'autre mince, comme la *Doloire.*

DOLIARINE. s. f. Principe de l'*Urostigma doliarium*, Miq., Ulmacée vermifuge.

DOLIC. s. m. [δόλιχος, haricot]. Genre, à fruits alimentaires, de la famille des Légumineuses phaséolées.

DOLICHOCÉPHALE. adj. et s. m. [de δολιχὸς, allongé, et κεφαλή, tête]. Les races humaines dont le crâne, vu par sa partie supérieure, est ovale, la plus grande longueur l'emportant environ d'un quart sur la plus grande largeur, ou :: 9 : 7. — Contour du crâne tronqué en avant, longueur augmentée en arrière par une bosse occipitale saillante; bosses sourcilières très développées (Retzius).

DOLICHOCÉPHALIE. s. f. L'état du crâne ovale, etc.

DOLICHOPODE. adj. [de δολιχὸς, allongé, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds longs.

DOLICHURE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue]. Qui a la queue longue. — Genre d'Hyménoptères fouisseurs.

DOLIOLUM. s. m. Genre de Tuniciers nageant librement, se reproduisant comme les *Salpas.*

DOLIQUE. s. m. Comme *Dolic.*

DOLOIRE. s. f. [*dolabra;* σκέπαρνον; all. *Sägspanbinde;* angl. *a kind of truss;* esp. *doladera*]. Instrument tranchant à plans obliques.

DOLOMIE. s. f. Carbonate double de chaux et de magnésie naturel.

DOMATS (Yonne). Source froide dite antiophthalmique.

DOMBEYE. s. f. Genre de Malvacées textiles de Madagascar, etc.

DOMBEYACÉ, ÉE. adj. et s. [du nom de Dombey, botaniste du XVIII[e] siècle]. Qui se rapporte aux *Dombeyes.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, séparée des Malvacées.

DOMBURG (Hollande). Bains de mer.

DOMÈNE (Isère). Source sulfurée (?) et chlorurée sodique (46°).

DOMERAY (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

DOMESTICATION. s. f. [de *domesticus*, qui appartient à la maison; all. *Zähmung;* it. *domesticazione*]. La réduction des animaux à l'état de domesticité, en tenant compte des instincts et de l'intelligence de chacun d'eux.

DOMESTICITÉ. s. f. Instinct qui est un cas particulier de la sociabilité, surtout prononcé chez quelques Carnassiers et les Herbivores, dont on tire parti pour arriver à la domestication des espèces, partant pour la création des variétés et des races. Le nombre des espèces réduites en domesticité est d'environ quarante.

DOMESTIQUE. adj. Qui concerne la domestication, l'état de domesticité.

DOMÈVRE-SUR-VÉZOUSE (Meurthe-et-Moselle).

DOMPTE-VENIN. s. m. L'*Asclepias vincetoxicum*, L. [all. *gemeine Schwalbenwarsel;* angl. *asclepias, swallowwort;* it. *asclepiade*], Apocynacée diurétique.

DONACIE. s. f. [*Donacia*, Fabr.]. Genre de Coléoptères phytophages vivant sur les plantes aquatiques.

DONATION. s. f. [de *donare*, donner]. Le don ou le fait de laisser à quelqu'un par testament tout ou partie de ce qu'on possède, qui pour être valable est soumis à diverses conditions de capacité. Le fait d'avoir *traité* la personne morte rend incapable devant la loi celui qui a traité de recevoir une donation, qui n'est pas rénumératrice du service rendu.

DONZELLE. s. f. [*Ophidium*]. Genre de Malacoptérygiens à nageoires ventrales jugulaires et à corps allongé. — L'*Ophidium barbatum*, L., de la Méditerranée.

DONDOS. s. m. L'albinos à peau d'un blanc jaunâtre fade.

DOONA. s. m. Comme *Dhouna.*

DORADE. s. f. [all. *Goldfisch;* angl. *dorado, gill-head;* it. *orata*]. Le *Coryphœna hippuris*, Cuv., Acanthoptérygien de la Méditerranée, etc. — Le *Sparus aurata*, L., Acanthoptérygien à œil grand, etc. — *D. de la Chine.* Le *Cyprinus auratus*, L.

DORADET. s. m. La *Dorade* (*Sparus*).

DORADILLE. s. f. Le *Cétérach.*

DORADOU. s. m. Le *Coryphœna equisetis*, L., Acanthoptérygien de la Méditerranée.

DORATOXYLE. s. m. [*Doratoxylon*, Dup.-Th.]. Sapindacée astringente de l'île Maurice.

DORÉE. s. f. La *Dorade* (*Sparus*). — La *Poule de mer.*

DORE-LES-BAINS (Puy-de-Dôme). Source chaude bicarbonatée mixte, chlorurée.

DORÉMA. s. m. Comme *Dorème.*

DORÈME. s. m. Genre d'Ombellifères. — Le *Dorema-ammoniacum.* — La *Ferula hooshe*, Lindley, ou *persica*, Olivier (*Diserneston gummiferum*, Jaubert et Spach).

DORES ou **DORRES** (Pyrénées-Orientales). Sources chaudes sulfurées sodiques.

DORFGEISMAR (Allemagne). Source ferrugineuse (12°).

DOGRALI (Sardaigne). Sources chaudes carbonatées sodiques et ferrugineuses.

DORINE. s. f. [*Chrysosplenium*]. Genre de Saxifragées dites vulnéraires.

DORMANT. s. m. La *Torpille.*

DORMEUR. s. m. Le *Platycarcinus pagurus*, Décapode macroure des côtes. — La *Dobule.*

DORMITIF, IVE. adj. et s. Qui fait dormir. — **M. C.** Hypnotique.

DORNA (Galicie). Sources ferrugineuses bicarbonatées.

DORMILLE. s. f. Le *Cobitis tœnia*, L., Cyprinoïde.

DORONIC. s. m. [all. *Gemswurzel;* angl. *doronicum léopard's-bane;* it. et esp. *doronico*]. Genre de Synanthérées tubuliflores. — Le *Doronicum pardalianches*, L. — *D. d'Allemagne.* L'*Arnica.*

DORRÈS (Pyrénées-Orientales). Sources sulfurées sodiques (40° à 41°).

DORRIBORRI. s. m. Pommade à l'*Huile de Macassar* ou de l'*Uvaria odorata*, Anonacée des Moluques.

DORSAL, ALE. adj. et s. m. [de *dorsum*, dos; νωτιαῖος; all. *zum Rücken gehorig;* it. *dorsale;* esp. *dorsal*]. Qui concerne le dos.

DORSCH. s. m. Le *Gadus callarias*, L.

DORSIBRANCHE. adj. et s. [de *dorsum*, dos, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies sur le dos. — Comme *Notobranche.* — Genre d'Annélides chétopodes.

DORSIFÈRE. adj. [de *dorsum*, dos, et *ferre*, porter]. Ce qui du tronc porte ou représente le dos.

DORSO-ABDOMINAL, ALE. adj. Qui s'étend du dos à l'abdomen.

DORSO-COSTAL, ALE. adj. Qui tient au dos et aux côtes.

DORSO-INTERCOSTAL, ALE. adj. Qui tient au dos et aux espaces intercostaux.

DORSO-LATÉRAL, ALE. adj. Qui tient au dos et aux flancs.

DORSO-LOMBAIRE. adj. et s. Qui tient au dos et aux lombes.

DORSO-OCCIPITAL, ALE. adj. Qui tient au dos et à l'occipital.

DORSO-SCAPULAIRE. adj. Qui tient au dos et à l'épaule, au scapulum.

DORSO-SUS-ACROMIEN, ENNE. adj. Qui tient au dos et au haut de l'acromion.

DORSO-THORACIQUE. adj. Qui tient au dos et au thorax.

DORSO-TRACHÉLIEN, ENNE. adj. Qui tient au dos et au cou.

DORSTÉNIE. s. f. [*Dorstenia*, de *Dorstenius*, botaniste allemand du XVI[e] siècle]. Genre d'Ulmacées morées sudorifiques.

DORYPHORE. s. m. [de δόρυ, lance, et φορός, qui porte]. — **Z.** Le *Leptinotarsa decemlineata*, Say, *Chrysomélien phytophage* de l'Amérique du Nord dont la larve dévore les feuilles et les tiges de la pomme de terre. — **B.** Le *Doryphora sassafras*, Endl., est une Mominiacée aromatique de l'Australie.

DOS. s. m. [*dorsum;* νῶτος; all. *Rücken;* angl. *back;* it. et esp. *dorso*]. Partie postérieure du tronc des Vertébrés depuis la dernière vertèbre cervicale jusqu'à la dernière lombaire. — Sur les Invertébrés celle qui est op-

posée à l'insertion des pattes, à la situation de la bouche. — Partie supérieure de la langue, du nez, de la main, du pied, de la verge. — **B.** Celle des faces d'une graine comprimée qui regarde les parois du péricarpe. — Face inférieure des feuilles. — **M. C.** *D. voûté.* La *Cyphose.*

DOSAGE. s. m. — **M. C.** Détermination de la dose d'un médicament. — **C.** Détermination, en poids, des divers composants d'une substance.

DOSE. s. f. [*præbium, dosis;* δόσις, de δίδωμι, je donne; all. *Dosis, Gabe;* angl. *dose;* it. *dosa;* esp. *dozis*]. Quantité d'un médicament qui doit être administrée à un malade, et que l'on exprime par le poids ou la mesure. — La quantité précise de chacun des ingrédients qui doivent entrer dans un médicament composé. — *D. massive.* L'administration d'une dose déterminée d'un médicament en une seule fois. — *D. réfractée.* Mode d'administration des médicaments consistant à en faire prendre en plusieurs fois une quantité déterminée par petites portions, à des intervalles donnés selon l'espèce et suivant le but à atteindre.

DOTHIÈNE. s. m. [δοθιήν, furoncle]. Genre des inflammations dégénérant en abcès (Castelli, 1746).

DOTHIÉNENTÉRIE ou **DOTHIÉNENTÉRITE.** s. f. [de δοθιήν, bouton, et ἔντερον, intestin]. Signifie exanthème intestinal pustuleux, entérite pustuleuse. — Pour *Fièvre typhoïde* (Littré, 1835; Kraus, 1844).

DOTHIÉNOPHYME. s. m. [de δοθιήν, furoncle, et φῦμα, enflure]. Apostème, furoncle tuberculeux (Kraus, 1846).

DOTHINENTÉRIE, DOTHINENTÉRITE. (Bretonneau, 1829). Fautes au lieu de *Dothiénentérie, Dothiénentérite* (Littré, 1835; Kraus, 1844).

DOTIS (Hongrie). Source chaude sulfureuse.

DOUARNENEZ (Finistère). Bains de mer.

DOUBLE. s. m. Le Pleuronecte dont le côté droit ou face terrestre ou inférieure du corps est la plus colorée.

DOUBLE. adj. [*duplex;* all. *doppelt;* it. *doppio;* esp. *doble*]. Tout organe, etc., qui en représente un autre ou à peu près. — **M. C.** *D. conscience.* Phénomène observé sur quelques névropathiques hallucinés, hypnotisés, etc. Ils sont comme ayant deux existences, dont chacune ignore temporairement l'autre. Dans la veille, ils ne se souviennent pas de ce qu'ils ont fait pendant la crise morbide, etc., durant celle-ci ils ne se souviennent pas de ce qu'ils ont fait pendant la période où ils étaient à l'état normal, quoiqu'ils rattachent ensemble tous les actes qui se passent respectivement dans chacun de ces deux états. Un état analogue observé durant certaines vésanies et sous l'influence de l'opium, des solanées vireuses, etc. — *D. réfraction de la lumière.* Il y a des corps A dans lesquels le rayon de lumière *a* ou *b* qui les traverse, se réfracte et de plus se divise en deux rayons distincts, si bien que, lorsqu'on regarde un objet à travers l'un de ces corps, on le voit double. Tels sont le carbonate de chaux ou spath d'Islande rhomboédrique, etc.

DOUBLÉ, ÉE. adj. et s. Qui est double. — **M. C.** La fièvre intermittente avec deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence.

DOUBLEAU. s. m. La *Dobule.*

DOUBLE-MANOEUVRE. s. f. Dans la version podalique la traction des pieds pendant qu'on repousse l'épaule ou la tête.

DOUBLE-PESÉE. s. f. Celle dans laquelle le corps étant placé dans un des plateaux on lui fait équilibre avec des grains de plomb. On retire le corps du plateau et on le remplace par des poids jusqu'à rétablissement de l'équilibre. Ceux-ci donnent alors le poids exact du corps.

DOUBLE-QUARTE. adj. et s. f. Fièvre intermittente dans laquelle il y a un accès deux jours de suite, suivis d'un jour sans fièvre, puis l'accès du quatrième jour est semblable au premier et celui du cinquième jour au second.

DOUBLE-QUOTIDIEN, ENNE. adj. et s. Fièvre intermittente avec deux accès tous les jours.

DOUBLERANG. s. m. Le *Diplotaxis muralis,* D. C. Crucifère.

DOUBLET. s. m. — **P.** Loupe composée de deux lentilles superposées dont la plus petite près de l'œil reçoit les rayons réfractés par la plus large près de l'objet, avant qu'ils n'aient renversé l'image en arrivant à son foyer; elle les conduit ainsi directement à une plus grande réfraction. De plus, deux lentilles superposées produisent une aberration de sphéricité moindre qu'une seule lentille qui aurait la longueur focale de l'assemblage des deux lentilles.

DOUBLE-TIERCE. adj. s. f. Fièvre intermittente quotidienne dont les accès se correspondent en *tierce.*

DOUBLE-VUE. s. f. La *Diplopie.*

DOUC. s. m. Le *Simia nemæus,* L., Quadrumane de la Cochinchine.

DOUCE-AMÈRE. s. f. Le *Solanum dulcamara,* L. [all. *Bittersüss;* angl. *bitter-sweet, woody nightshade;* it. et esp. *dulcamara*], Solanée un peu amère puis douceâtre.

DOUCET. s. m. La *Lyre,* Poisson.

DOUCHE. s. f. [all. *Sturzbad;* angl. *showerbath;* it. *doccia*]. Jet de liquide d'une hauteur et d'un diamètre déterminés qu'on dirige sur une partie du corps. — *D. d'air* ou *de gaz.* Celles dans lesquelles le jet d'eau est remplacé par un courant d'air chaud ou de gaz acide carbonique. — *D. ascendante.* Lorsque le liquide arrive de bas en haut. — *D. capillaire.* L'aquapuncture. — *D. descendante.* Celle dans laquelle la colonne du liquide tombe verticalement. — *D. latérale.* Celle dans laquelle le liquide est dirigé horizontalement. — *D. oculaire.* Douche froide que l'on pratique trois ou quatre fois par jour, sur le globe oculaire, à l'aide d'un siphon recourbé plongeant dans un vase plein d'eau placé sur un point élevé. — *D. utérine.* Celle que l'on dirige sur le col utérin. — *D. de vapeur.* Celle dans laquelle on lance un jet de vapeur au lieu d'eau.

DOUCIN. s. m. Le pommier de graine pour greffe.

DOUGLAS (JACQUES). Anatomiste anglais (1675-1741) dont le nom est resté à une disposition anatomique du péritoine pariétal en avant.

DOULEUR. s. f. [*dolor;* ἄλγος, ὀδύνη, all. *Schmerz;* angl. *pain;* it. *dolore;* esp. *dolor*]. Degré de toute sensation quelconque soit externe, spéciale et générale, soit interne. Les douleurs sont aussi diverses et nombreuses que les sensations normales dont elles sont autant de dérangements accidentels ou morbides. Comme pour le cas des actes normaux de névrilité ces troubles peuvent provenir de lésions des extrémités terminales ou impressibles des fibres nerveuses centripètes quelles qu'elles soient, de celles qui portent sur la longueur de celles-ci et modifient la transmission des impressions. Ces troubles peuvent provenir enfin de lésions des extrémités centrales ou d'origine de ces fibres, de lésions en un mot des centres de perception des impressions pouvant avoir été normales et transmises comme telles. — *D. ostéocopes.* Douleurs vives, souvent nocturnes dans la profondeur des os, ordinairement d'origine syphilitique.

DOULOUREUX, SE. adj. Qui tient de la *Douleur.*

DOUM. s. m. L'*Hyphæne thebaica,* Gaert., Palmier de l'Abyssinie, etc., à drupe comestible.

DOUNDAKÉ. s. m. Rubiacée à écorce fébrifuge de l'Afrique occidentale.

DOUNDAKINE. s. f. Principe cristallisable de l'écorce de *Doundaké.*

DOURINE. s. f. [arabe, *el dourine*]. Le *Mal de coït.*

DOURRA. s. m. L'*Andropogon sorghum,* Brotero, Graminée alimentaire d'Abyssinie.

DOUTE. s. m. État mental temporaire dans lequel laisse le manque de la démonstration.

DOUVE. s. f. [all. *Bindwurm, Doppelmaul;* angl. *distoma, the fluke;* it. *distoma*]. Entozoaires du genre *Distome.* — *D. du foie.* Le *Distomum hepaticum,* Abilgaard, Zeder; *Fasciola hepatica,* L. — *D. lancéolée.* Le *Distomum lanceola tum,* Mehlis, *Fasciola lanceolata,* Rudolphi, souvent pris pour le jeune du précédent.

DOUVE. s. f. Espèces de Renoncules. La *petite D.* est le *Ranunculus flammula,* L. La *grande D.* est le *Ranunculus lingua,* L.

DOUVÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Qui contient des *Douves.*

DOUVRES (Angleterre). Bains de mer.

DOUX, OUCE. adj. Sucré. — Non acide.

DOWER. Médecin dont le nom est resté à une poudre au sulfate et au nitrate de potasse opiacé.

DOUZIÈME. adj. et s. — **A**. *D. paire (de nerfs crâniens)*. Les nerfs *grands Hypoglosses*.

DRACÉNINE. s. f. Comme *Draconine*.

DRACINE. s. f. Matière tirée du *Sang-dragon*.

DRACIQUE. adj. Pour *Anisique*.

DRACOCÉPHALE. s. m. Genre de Labiées antispasmodiques.

DRACOL. s. m. L'*Anisol*.

DRACONCULE. s. m. [*Dracunculus*, Tourn.]. Genre d'Aroïdées séparé des *Arum*.

DRACONIDE. s. f. Résine du *Sang-dragon*.

DRACONINE. s. f. Matière extraite du *Sang-dragon*.

DRACONIQUE, DRACONYSIQUE. adj. Pour *Anisique*.

DRACONTIASE. s. f. [de δρακόντιον, petit dragon]. Les accidents causés par la Filaire de Médine.

DRACONTISOME. s. m. [de δρακων, dragon, et σῶμα, corps]. Genre de monstres unitaires de la famille des Célosomiens.

DRACONTIUM. s. m. Le *Dracontium polyphyllum*, L., Aroïdée de l'Amérique tropicale.

DRACONYLE. s. m. Hydrogène carboné obtenu par distillation du *Sang-dragon* ($C^{14}H^7$).

DRACYLE. s. m. Le *Benzoène*.

DRAGÉE. s. f. [all. *Zuckermandel, Zuckererbse;* angl. *comfit, sugar-plum;* it. *traggea*]. Amande ou médicament recouverts d'un sucre dur et blanc.

DRAGEON. s. m. [*stolo;* all. *Ansläufer*, angl. *shott, sucker;* it. *figliouli, rimessiticci*]. Branche prenant racine qui part du pied d'une Phanérogame.

DRAGON. s. m. Le *Draco viridis*, Daudin, Saurien des îles de la Sonde.

DRAGONNEAU. s. m. Le *Callionymus dracunculus*, L., à bouche grande, Poisson. — La *Filaire de Médine*.

DRAGONNIER. s. m. [*Dracæna*]. Genre d'Asparaginées smilacées, astringentes.

DRAIN. s. m. — **M. C**. Tube métallique ou autre, flexible, destiné au *drainage chirurgical*.

DRAINAGE. s. m. [angl. *to drain*, égoutter]. Opération qui a pour but d'extraire l'humidité des terres. — **M. C**. Opération qui consiste à placer un ou plusieurs tubes métalliques ou de caoutchouc pour vider le fond d'un abcès placé plus bas que son ouverture, ou faciliter l'écoulement du pus dans le cas de phlegmons profonds des membres, etc. (Chassaignac). — *D. préventif*. Celui qui est pratiqué dès la fin d'une opération, pour éviter l'accumulation du sang, etc., dans la plaie, quand on cherche la réunion par première intention.

DRAINE. s. f. Le *Turdus viscivorus*, L., Passereau dentirostre.

DRAKE. s. m. Nom propre resté à une racine fournie par des Ulmacées sudorifiques, les *Dorstenia contrayerva*, L., le *Dorstenia Houstoni*, L., et le *Dorstenia drakenia*, L.

DRAP. s. m. — **M. C**. *D. fanon*. Celui qui est employé durant les opérations. — **Z**. *D. marin*. Le *Periostracum*, couche non épidermique superficielle des coquilles, veloutée ou non.

DRAPEAU. s. m. **M. C**. Le *Ptérygion*. — Bandage pour maintenir un pansement sur le nez.

DRASTIQUE. adj. et s. m. [δραστικός, efficace, formé de δράω, j'agis, j'opère; all. *drastich;* angl. *drastic;* it. et esp. *drastico*]. Tout purgatif déterminant d'abondantes et répétées supersécrétions et déjections avec coliques.

DRÉA (Algérie). Source froide ferrugineuse.

DRÈCHE. s. f. [all. *Malz*; angl. *dreg, dredge*]. L'orge fermentée dont on a arrêté la germination en la chauffant.

DREISSÈNE. s. f. La *Dreissena polymorpha*, Lamellibranche, ressemblant à une petite Moule; originaire des rivières de l'Oural, elle remplit aujourd'hui les conduites d'eau des villes.

DRENNON-SPRINGS (Kentucky, États-Unis). Station thermale. Source sulfureuse et saline.

DRESSÉ, ÉE. adj. [all. *aufrecht*]. — **A**. L'organe qui est perpendiculaire au plan horizontal passant sa base.

DRESSON. s. m. Le *Gardon*.

DRIBOURG ou **DRIBURG** (Westphalie). Source sulfatée mixte et ferrugineuse bicarbonatée (10°).

DRIF ou **DRIFF**. s. m. Médicament imaginaire agissant sur les maladies par une influence immatérielle (Van Helmont).

DRILE. s. m. [*Drilus*, Oliv.]. Genre de Coléoptères lampyridés dont le mâle a seul des élytres; la femelle larviforme vit en parasite, ainsi que les larves, sur des Gastéropodes terrestres.

DRILL. s. m. Le *Fusus cinereus*, L., Gastéropode perforant des Huîtres, en Amérique. — Le *Cynocephalus leucophæus*, Cuv., Quadrumane.

DRIMYRRHIZÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Drimyrrhiza*. — Comme *Amomé*.

DRIMYS. s. m. (*Drimys*, Forest). Genre de Magnoliacées illicinées à écorces aromatiques.

DRIN. s. m. L'*Aristida pungens*, Desf., Graminée d'Afrique.

DRIPADE. s. f. Nom des *Alsodeia*, Violariées vomitives du Brésil, Madagascar, etc.

DRIZE (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (14°).

DROGUE. s. f. [all. *Materialwaare, Apothekerwaare;* angl. *drug;* it. et esp. *droga*]. Matières premières avec lesquelles on prépare les médicaments officinaux et magistraux. — *D. amère*. Élixir à l'aloès, etc. — *D. exotiques*. Les *D. simples* venus de l'étranger. — *D. simples*. Les médicaments simples tels qu'on les cueille ou qu'on les trouve dans le commerce.

DROGUERIE. s. f. Les diverses espèces de drogues. — Les lieux où on les conserve.

DROGUIER. s. m. Réunion d'échantillons de drogues.

DROGUISTE. s. m. [all. *Materialist;* angl. *druggist;* it. *droghiero;* esp. *droguista*]. Qui fait le commerce des drogues. — Qui vend les matières premières.

DROIT, OITE. adj. et s. [*rectus;* ὀρθός; all. *gerade;* angl. *straight, right;* it. *diritto*]. Ce dont la direction est de haut en bas, ou de bas en haut, quand le corps est en station normale. Ce qui n'a aucune courbure. — **A**. *D. abdominal*. Le muscle *Sterno-pubien*, Ch., muscle situé à la partie externe de l'abdomen. — *D. antérieur de la cuisse*. Le muscle *Ilio-rotulien*, Ch., qui s'étend de l'épine iliaque antérieure inférieure et de la cavité cotyloïde à la rotule. — *D. antérieur (grand) de la tête*. Le muscle *Grand trachélo-sous-occipital*, Ch., étendu des apophyses transverses des troisième, quatrième, cinquième et sixième vertèbres cervicales à l'apophyse basilaire. — *D. antérieur (petit) de la tête*. Le muscle *Petit trachélo-sous-occipital*, Ch., plus profond que le précédent. — *D. externe de l'œil*. Le muscle étendu de la petite aile du sphénoïde à la partie externe du pourtour de la sclérotique. — *D. inférieur de l'œil*. Le muscle étendu de la petite aile du sphénoïde au pourtour inférieur de la sclérotique. — *D. interne de la cuisse*. Le muscle *Sous-pubio-prétibial*, Ch. Il va de la branche descendante du pubis à la partie supérieure, interne et antérieure du tibia. — *D. interne de l'œil*. Le muscle étendu de la petite aile du sphénoïde à la partie interne du pourtour inférieur de la sclérotique. — *D. latéral de la tête*. Le muscle *Atloïdo-sous-occipital*, Ch., qui va de l'apophyse transverse de l'atlas à l'occipital, derrière la fosse jugulaire. — *D. postérieur (grand) de la tête*. Le muscle *Axoïdo-occipital*, Ch., qui s'insère au sommet de l'apophyse épineuse de l'axis et au-dessous de la ligne courbe inférieure de l'occipital. — *D. postérieur (petit) de la tête*. Le muscle *Atloïdo-occipital*, Ch., situé au-dessous du précédent. — *D. supérieur de l'œil*. Muscle étendu de la partie supérieure et externe de la gaine du nerf optique à la partie supérieure du pourtour de la sclérotique.

DROITIER. adj. et s. Qui se sert habituellement de la main droite. Les droitiers sont gauchers du cerveau et *vice versâ*.

DROMADAIRE. s. m. [δρόμας, de δρόμος, course; all. *Dromedar, Trompelthier;* angl. *dromedary;* it. *dromedario*]. Le *Chameau* à deux bosses, arabe ou bactrien (*Camelus bactrianus*, L., ou *dromedarius*).

DRONTE. s. m. Le *Didus ineptus*, Lath., Colombidé des Mascareignes, plus grand que le dindon, disparu depuis deux cents ans.

DROPACISME. s. m. [δρωπακισμός]. Épilation à l'aide d'un emplâtre arrachant les cheveux, etc.

DROPAX. s. m. [δρῶπαξ, dépilatoire; all. *Pechpflaster;*

angl. *dropax;* it. *depilatorio, merdocco*]. Emplâtre de poix pour le *Dropacisme*.

DROSÉRE. s. f. [*Drosera*, de δρόσος, rosée]. Genre type de la famille des Droséracées.

DROSÉRACÉ, ÉE. Qui se rapporte aux *Drosera*. — Famille de dicotylédones herbacées, à feuilles alternes, d'abord roulées en crosses à cinq étamines, ovaire à trois ou quatre placentas pariétaux.

DROSOMÈTRE. s. m. [de δρόσος, rosée, et μετρεῖν, mesurer; all. *Thaumesser;* angl. *drosometer;* it. *drosometro*]. Instrument pour mesurer les proportions de la rosée.

DRUPACÉ, ÉE. adj. [all. *steinfruchtartig*]. Qui ressemble à une *Drupe*. — Le fruit à mésocarpe à peine charnu.

DRUPAIRE. s. m. Fruit drupacé à plusieurs lobes et noyaux ou endocarpes distincts.

DRUPE. s. f. [*drupa*, olive mûre, de δρυπετής, tombant de l'arbre; all. *Steinfrucht;* angl. et esp. *drupa*]. Fruit à mésocarpe charnu, indéhiscent, à noyau ou endocarpe dur. — *D. sèches*. Celles dont le mésocarpe n'arrive pas à l'état complètement charnu autour du noyau, comme sur les dattes, le noyer, l'amandier, etc.

DRUPÉOLE. s. f. [all. *Steinfrüchtchen*]. Petite drupe.

DRUPÉOLÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Drupes*, de *Drupéoles*. — Qui ressemble à une drupe.

DRUPOSE. s. f. ($C^{24}H^{20}O^{8}$). Produit du dédoublement de la Glycodrupose des poires.

DRYADE. s. f. [*Dryas*, L.]. Genre de Rosacées fragariées astringentes.

DRYADÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Dryades*. — Section des Fragariées.

DRYOBALANOPS. s. m. Genre de Diptérocarpées de Sumatra, Bornéo, etc., donnant des camphres, des essences, etc.

DSCHITTE. s.f. Arbre résineux indéterminé du Mexique.

DSUDAM. s. m. L'*Eléphantiasis*.

DUALISME. s. m. [de *dualis*, binaire; all. *Dualismus, Polaritätslehre;* angl. *dualism;* it. *dualismo*]. La théorie binaire ou des combinaisons binaires. La combinaison deux à deux des équivalents des corps simples, d'où résulte un nouveau corps dont l'équivalent n'est plus simple; mais celui-ci, en se combinant avec un autre corps, se comporte généralement comme s'il était simple, et ainsi successivement pour la formation des composés définis de composition complexe.

DUALISTE. adj. et s. m. Partisan du *Dualisme*.

DUALISTIQUE. adj. Qui concerne le *Dualisme*.

DUALITÉ. s. f. [de *dualis*, double]. — **M.C.** L'état de ce qui est double; de ce qui produit deux ordres de symptômes, les uns généraux, manifestations locales coexistantes ou consécutives.

DUBOIS. Nom propre resté à une poudre arsénicale.

DUBOISIE. s. f. Genre de Solanées ligneuses de l'Australie.

DUBOISINE. s. f. ($C^{30}H^{23}Az^{6}O$). Alcaloïde d'action analogue à celle de l'atropine, qui ne serait que l'*Hyosciamine*.

DUCTILE. adj. [*ductilis*, de *ducere*, conduire; all. *dehnbar;* it. *duttile;* esp. *ductil*]. Qui en raison de sa mollesse peut s'étendre, être allongé.

DUCTILITÉ. s. f. [all. *Dehnbarkheit;* angl. *ductility;* it. *duttilità;* esp. *ductilitad*]. Propriété qu'ont des métaux et autres corps de s'étendre en longueur avec diminution d'épaisseur sous une pression, une percussion, une traction, etc.

DUELECH. s. m. (Paracelse). Les calculs formés dans le rein.

DUGONG. s. m. [*Hallicore*, Illig.; all. *Seekuh, Seemaid*]. Genre de Cétacés herbivores à incisives supérieures en forme de défense, des mers de l'Inde, etc.

DUIVON (Loire). Source froide bicarbonatée, mixte.

DULCAMARIN. s. m. La *Dulcamarine*.

DULCAMARINE. s. f. Glycoside de la douce-amère ($C^{44}H^{34}O^{20}$).

DULCIFIER. v. a. [*edulcorare;* all. *versüssen;* angl. *to dulcify;* it. *dulcificare*]. Tempérer, rendre doux, édulcorer.

DULCINE. s. f. Comme *Dulcose*.

DULCITAMINE. s. f. (G. Bouchardat). Alcaloïde formé par union de la dulcite à l'ammoniaque ($C^{12}H^{2}(H^{2}O^{2})Az^{3}$).

DULCITANE. s. f. Dérivé de la *Dulcite* ($C^{6}H^{12}O^{5}$).

DULCITE. s. f. La *Dulcose*.

DULCOSE. s. f. Matière cristallisable sucrée venant de Madagascar (Laurent) ($C^{14}H^{14}O^{12}$).

DULECH. s. m. Comme *Duelech*.

DUM. s. m. Le mal de montagne dans l'Himalaya.

DUMASINE. s. f. Produit empyreumatique de la distillation de l'acétate de chaux ($C^{20}H^{16}O^{2}$).

DUMBLANE (Écosse). Source froide chlorurée sodique.

DUNKERQUE (Nord). Bains de mer.

DUNMORE (*East*) (Irlande). Bains de mer.

DUODAMINE. s. f. ($AzI^{2}H$). Composé d'iode explosible, formé avec l'iodure d'ammonium.

DUODÉNAL, ALE. adj. [all. angl. et esp. *duodenal*, it. *duodenale*]. Qui se rapporte au *Duodénum*, à ses parties.

DUODÉNITE. s. f. [all. *Zwölffingerdarm-Entzündung;* angl. *duodenitis;* esp. *duodenisis*]. Phlegmasie duodénale.

DUODÉNUM. s. m. [de *duodeni*, douze; δωδεκαδάκτυλον, all. *Zwolffingerdarm;* it. et esp. *duodeno*]. Première portion de l'intestin grêle, longue d'environ douze travers de doigt divisé en trois parties, d'après ses courbures, qui fait suite à l'estomac à compter du pylore et que continue le jéjunum.

DUPLICATEUR. s. m. [all. *Verdoppler*]. Appareil propre à recueillir l'électricité.

DUPLICIPENNE. adj. et s. [de *duplex*, double, et *penna*, aile]. Qui a les ailes doubles. — Famille d'Hyménoptères.

DUPLICITÉ. s. f. L'état de ce qui est double.

DUPUYTREN. Chirurgien français (1778-1835) dont le nom est resté à divers instruments et médicaments.

DUR, URE. adj. [*durus;* σκληρός; all. *hart;* angl. *hard;* it. et esp. *duro*]. Le corps qui résiste à l'action d'un corps tendant à le briser à la pression. — Ce qui blesse quelque organe des sens par son impression.

DURAL, ALE. adj. [de *durus*, dur]. Qui concerne la dure-mère.

DURAMEN. s. m. Le bois proprement dit ou *cœur du bois*, entre l'*aubier* s'il existe, qui le sépare de l'écorce et le *canal médullaire* qui est au centre.

DURDO. s. m. Le *Sciaena umbra*, L., ou *nigra*, Cuv., Sciænoïde.

DURÉE. s. f. Le temps écoulé du commencement à la fin de la vie, d'une maladie, etc.

DURE-MÈRE. s. f. [all. *die harte Hirnhaut;* angl. *dura mater meninx;* it. et esp. *dura madre*]. Membrane fibreuse qui est la plus extérieure des membranes du cerveau et du cordon rhachidien. — *D. cranienne*. Elle adhère plus ou moins à la face interne des os du crâne. — *D. spinale*. Elle commence au trou occipital, au pourtour duquel elle adhère ainsi qu'au corps de l'axis. Elle forme un long sac qui descend jusqu'à la pointe du sacrum et envoie des prolongements sur les paires spinales.

DURETÉ. s. f. [*durities;* σκληρόρης; all. *Harte;* angl. *durity, hardness;* it. *durezza*]. Résistance d'un corps à tout effort tendant à le diviser. — **M. C.** Induration; callosité.

DURILLON. s. m. Variété de callosités et de cors.

DURION. s. m. Le *Durio zibethinus*, L., Malvacée en arbre de l'Inde et sa baie alimentaire.

DURISSE. s. m. Le serpent à sonnettes (*Crotalus durissus*, L.).

DÜRKHEIM (Bavière). Source froide chlorurée sodique.

DUROL. s. m. ($C^{20}H^{14}$). Carbure d'hydrogène dérivé de la série aromatique.

DURTAL (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (11 à 12°).

DURVILLÆE. s. f. Genre de laminariées du Brésil.

DÜSTERBNROOK (Danemark). Bains de mer.

DUUMVIRAT. s. m. [de *duumvir*, magistrat romain]. Principe vital (Van Helmont) attribué en commun à l'estomac et à la rate.

DUVET. s. m. [all. *Flaum;* angl. *down;* it. *penna matta, calugine*]. Plume molle, petite et frisée qui garnit le corps de certains oiseaux. — Amas de petits poils soyeux plus ou moins serrés qui couvrent les tiges, les feuilles, etc., ou la peau de divers mammifères.

DYENHYLE. s. m. Groupe de composés comprenant le *Formyle, l'Acétyle*, etc. (Lœvig).

DYME. [contraction arbitraire, de δίδυμος, double]. Désinence qui en tératologie désigne tout monstre simple inférieurement et double supérieurement.

DYNAMIDE. s. m. [de δύναμις, force]. Nom collectif proposé pour remplacer celui de *Fluide*.

DYNAMIE. s. f. [de δύναμις, force]. L'exagération des propriété sd'ordre organique ou vital des tissus (Lobstein).

DYNAMIQUE. s. f. [de δύναμις, force; all. *Dynamik;* angl. *dynamics;* it. *dynamica*]. L'étude des forces et de leurs effets.

DYNAMIQUE. adj. [all. *dynamisch;* angl. *dynamic, dynamical;* it. *dinamico*]. — Y. L'état de l'organisme, etc., considéré dans son activité en mouvement, soit moléculaire partiel ou total, soit de tout ou partie de ses composants pris en masse.

DYNAMISME. s. m. [de δύναμις, force]. Doctrine qui considère les actes d'ordre organique comme ayant lieu indépendamment des conditions statiques qui en permettent la manifestation.

DYNAMISTE. adj. et s. Celui qui croit au dynamisme.

DYNAMITE. s. f. Nitro-glycérine à laquelle on a fait perdre une partie de sa force explosive par son mélange avec une substance inerte, qui régularise l'explosion et l'action de cette force.

DYNAMOGRAPHE. s. m. [all. *Kräfteschreiber;* angl. *dynamograph;* it. et esp. *dynamographo*]. Dynamomètre enregistreur de la force musculaire.

DYNAMOLOGIE. s. f. Traité des forces.

DYNAMOMÈTRE. s. m. [de δύναμις, force, et μετρεῖν, mesurer; all. *Kraftmesser;* angl. *dynamometer;* it. *dinamometro*]. Instrument pour mesurer comparativement les forces physiques, les forces musculaires des différents hommes. — **M. C.** *D. médical.* Dynamomètre à main disposé de manière à mesurer la force de chacun des mouvements partiels de la main et des membres malades. — *D. vésical.* Sonde à robinet sur laquelle par un embout s'adapte un dynamomètre pour mesurer la force de contraction de la musculeuse vésicale.

DYNAMOSCOPE. s. m. Instrument pour la *Dynamoscopie.*

DYNAMOSCOPIE. s. f. [de δύναμις, force, et σκοπεῖν, examiner; all. *Dynamoskopie;* angl. *dynamoscopy;* it. *dinamoscopia*]. Système d'auscultation, au point de vue du pronostic et de l'appréciation des forces (Collongues).

DYNAMOPHORE. adj. et s. [de φορὸς, qui porte]. Qui donne de la force; excitant.

DYNE. s. f. Unité de force du système C. G. S. C'est la quantité de force qu'il faudrait faire agir sur la masse d'un gramme pour lui imprimer une vitesse de un centimètre par seconde.

DYS. [de δὺς, difficilement, mal, douleur, péniblement]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots indiquant difficulté, douleur, maladie, etc.

DYSAMILIN. s. m. (Nagisi). L'*Amidon.*

DYSAPONOCIE. s. f. [de δὺς, difficile, ἄπονὸς sans douleur, et τόκος, accouchement]. Dystocie non douloureux.

DYSARTHRIE. s. f. [de δὺς, avec peine, et ἄρθρον, articulation; all. *Dysarthrie;* angl. *dysarthry;* it. et esp. *disartria*]. Défectuosité de l'articulation des mots durant les troubles cérébraux, etc.

DYSARTHRITE. s. f. [de ἄρθριτις, arthrite]. Arthrite anormale.

DYSARTHROSE. s. f. [de ἄρθρῶσις, articulation]. Articulation accidentelle.

DYSCATABROSE. s. f. [de κατάϐρωσις, déglutition, de κατὰ, en bas, et βρῶσις, action de manger]. *Dysphagie.*

DYSCHÉZIE. s. f. [de χέζω, aller à la selle]. Trouble de la défécation.

DYSCROMATEUX, EUSE. adj. [de χρῶμα, couleur]. Qui est caractérisé par un changement de couleur.

DYSCROMATOPE. adj. et s. Qui concerne la *Dyscromatopsie.* — Qui en est atteint.

DYSCROMATOPSIE. s. f. [de δὺς, mal, χρῶμα, couleur, et ὄπτεσθαι, voir; all. *Farbenblindheit, Daltonismus;* angl. *colour-blindness;* it. *discromatopsia*]. Affection du sens de la vue dans laquelle certaines couleurs, ne pouvant être appréciées, sont confondues avec celles qui restent seules perceptibles. — *D. chromatique.* Cas où l'on distingue plus de deux couleurs, mais non toutes les nuances. — *D. dichromatique.* Cas où le sujet ne perçoit pas deux couleurs, toutes les teintes claires paraissant blanches, et toutes les teintes colorées paraissant noires.

DYSCHROMATOSE. s. f. L'état dyschromateux de la peau, de la dermatose dyschromateuse.

DYSCINÉSIE. s. f. [de κινεῖν, mouvoir]. Difficulté des mouvements.

DYSCOELIE. s. f. [de κοιλία, ventre]. Dérangement intestinal.

DYSCOÏLIE. Faute au lieu de *Discœlie.*

DYSCRASIE. s. f. [de κρᾶσις, tempérament; all. *schlechte Säftemischung;* angl. *dyscrasia;* it. *discrasia*]. Ce qui est opposé à un *Crase.* Mauvais état du sang, de la lymphe. Mauvaise constitution. — *D. du sang.* Tout excès ou tout défaut des qualités du plasma sanguin.

DYSCRASIQUE. adj. Qui concerne la *Dyscrasie.*

DYSÉCÉE. s. f. [δυσηκοΐα, de ἀκούειν, entendre; all. *Schwerhörigkeit;* angl. *dysecoia*]. Dureté de l'ouïe. — Premier degré de la surdité.

DYSENTERIE. s. f. [δυσεντερία, de δὺς, avec peine, difficilement, et ἔντερον, intestin; all. *Ruhr; Darmfäule;* angl. *dysentery;* it. et esp. *disenteria*]. Inflammation intestinale avec fréquentes évacuations de mucus puriforme ou non, supersécrétions des intestins, multiplication par myriades des Schizomycètes comme dans les diarrhées souvent mêlées de sang, avec coliques, sensation de brûlure sur le trajet du côlon. — *D. aiguë.* Entérocôlite avec rougeur des muqueuses intestinales, parfois ulcération de la muqueuse du gros intestin, supersécrétion de suc intestinal, de mucus, entérorrhagie, épreintes, ténesme, déjections plus ou moins fréquentes. — *D. cholériforme.* Celles dans lesquelles, hors de la présence de cas de choléra, les évacuations perdent l'odeur fécale, deviennent aqueuses, incolores, blanchâtres, tenant en suspension des flocons muqueux, non albumineux, des amas riziformes de cellules épithéliales, etc., avec anurie, refroidissement, crampes ou non, etc. — *D. chronique.* Celle qui succède aux *D.* aiguës dans les pays chauds avec déjections purulentes, sanguinolentes souvent, sécheresse de la peau, etc. — *D. épidémique.* Les cas dans lesquels la dysenterie de l'état sporadique s'étend à un grand nombre de sujets et même se transmet d'un individu à l'autre par contagion sous la forme de *D.* aiguë. Elle se traite comme celle-ci. Si les douleurs sont très vives, s'il y a du délire, de l'agitation, opium en pilules à petites doses répétées; s'il y a de l'adynamie, toniques, décoction de quinquina ou sulfate de quinine, surtout s'il s'y joint l'élément périodique comme dans les pays chauds ou marécageux. Utilité très grande de la médication par l'ipéca, soit en poudre à la dose de 1 à 2 grammes répétée à quelques jours de distance, soit en infusion (125 grammes d'eau sur 5 grammes de racine concassée). — *D. purulente. D.* avec déjections purulentes et non sanguines de l'île de la Réunion. — Les *D.* ordinaires avec évacuation de pus succédant aux déjections sanguines.

DYSENTÉRIQUE. adj. et s. [δυσεντερικός]. Qui concerne la *Dysenterie.* — Qui en est atteint.

DYSESTHÉSIE. s. f. [de δὺς, difficilement, et αἴσθησις, sensation]. Trouble de la sensibilité.

DYSGENÉSIE. s. f. [de γένεσις, génération]. Trouble de la reproduction.

DYSGRAPHIE. s. f. [de γράφεῖν, écrire]. Les troubles de l'écriture, de l'expression écrite, symptomatiques d'altérations des couches corticales du cerveau analogues à celles qui causent l'aphasie.

DYSHAPHIE. s. m. [de ἁφή, le toucher]. Trouble de la sensibilité tactile.

DYSHARMONIE. s. f. [de ἁρμονία, harmonie]. — *D. fonctionnelle.* Trouble de l'appropriation des organes et des appareils à l'accomplissement des fonctions.

DYSHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang]. Les états pathologiques du sang.

DYSHIDROSE. s. f. [de δὺς, difficile, et ἱδρως, sueur]. Sueur difficile. — Maladie sudorale.

DYSIDROSE. Faute au lieu de *Dyshidrose.*

DYSKYÉSIE. s. f. [de κύησις, grossesse]. Grossesse avec accidents.

DYSLALIE. s. f. [de λαλεῖν, parler]. Difficulté à parler.

DYSLOCHIE. s. f. [de λοχεῖα, lochies]. Diminution ou cessation morbide de l'écoulement lochial.

DYSLYSINE. s. f. [de λύειν, dissoudre; all. *Dyslysin*]. Produit de décomposition ($C^{60}H^{46}O^{7}$) des sels biliaires.

DYSMÉNIE. s. f. La *Dysménorrhée*.

DYSMÉNORRHÉE. s. f. [de δὺς, difficilement, μὴν, menstruation, et ῥεῖν, couler; all. *Dysmenorrhea, erschwerte Menstruation;* angl. *dysmenorrhœa, painful menstruation;* it. *dismenorrea;* esp. *dismenorea*]. Écoulement difficile des règles. Menstruation difficile. — *D. membraneuse*. La *muqueuse* du corps de l'utérus sortant à la suite d'accidents de dysménorrhée ou d'écoulements de sang irréguliers par le vagin, en conservant la forme de la cavité utérine ou à peu près. Cette expulsion termine les accidents hémorrhagiques et autres qui se manifestaient. L'étude de la texture de la membrane, l'état de développement où se trouvent ses éléments font reconnaître la nature de celle-là. Ils permettent de distinguer le fait de son expulsion des cas dans lesquels il s'agit de celle de caillots fibrineux ou de mucus concret venant de l'utérus.

DYSMNÉSIE. s. f. [de μνῆσις, mémoire; all. *Gedächtniss-Schwäche;* angl. *dysmnesia;* it. et esp. *dismnesia*]. Trouble de la mémoire.

DYSMYOPONIE. s. f. [de δὺς, difficile, μῦς, muscle et πόνος, travail]. La *Maladie de Thomsen*.

DYSODIE. s, m. [δυσωδία, de ὄζειν, exhaler une odeur; all. *Gestank;* angl. *dysody;* it. *disodia*]. Fétidité des sécrétions, excrétions, déjections.

DYSODYNIE. s. f. Les *Douleurs* de l'accouchement, d'une maladie donnée de caractère anormal.

DYSOMPHALOTOCIE. s. f. La *Dysaponotocie*.

DYSOPE. adj. et s. Qui est affecté de *Dysopie*. — Qui a les yeux mal faits, petits. — Genre de Chiroptères.

DYSOPIE. s. f. [de ὤψ, œil, vue]. Trouble de la vue.

DYSOREXIE. s. f. [de ὄρεξις, appétit; all. *Appetitabnahme;* angl. *dysorexia;* it. *disoressia*]. Troubles de l'appétit.

DYSOSMIE. s. f. [de ὀσμή, odeur]. Perturbation, perte de l'odorat.

DYSOXYLON. s. m. (*Dysoxulum* Bl.). Genre de Méliacées de Java, etc.

DYSPEPSIE. s. f. [de πέψις, coction, digestion; all. *Verdauungss-Schwäche;* angl. *dyspepsy;* it. *dispepsia*]. Trouble digestif, surtout gastrique. — *D. acide*. Douleur allant du malaise jusqu'à la gastralgie, survenant le plus souvent après l'ingestion des aliments, caractérisée par des pesanteurs d'estomac, des nausées, du pyrosis surtout, avec ou sans vomissements acides. — *D. flatulente*. Celle dans laquelle les symptômes de la dyspepsie s'accompagnent d'éructations, de régurgitations gazeuses avec ou sans vomissements de mucus, dits pituiteux. On la traite surtout par l'usage du charbon porphyrisé, de la magnésie noire, avec ou sans les alcalins en usage dans la *D.* acide. — *D. pyrétiques* (Gendrin). Les fièvres bilieuses, etc.

DYSPEPSIQUE adj. et s. Comme *Dyspeptique*.

DYSPEPTIQUE. adj. et s. Qui a rapport aux dyspepsies; qui en souffre.

DYSPEPTONE. s. f. Peptone insoluble.

DYSPERMASIE. s. f. Le *Dyspermatisme*.

DYSPERMATISME. s. m. [de δὺς, difficilement et σπερματισμός, émission de semence; all. *Dyspermatismus, erschwerte Saamenentleerung;* angl. *dyspermasy, dyspermatism;* it. *dispermasia*]. Trouble de la spermatogenèse. — Difficulté de l'éjacuation, de la copulation, etc.

DYSPERMIE. s. f. [de σπερμεῖον, semence]. Trouble de la spermatogenèse, de la spermatose.

DYSPHAGIE. s. f. [de φαγεῖν, manger; all. *Schlingbeschwerbe;* angl. *dysphagia;* it. *disfagia*]. Trouble de la manducation, de la déglutition.

DYSPHASIE. s. f. [de φάσις, parole]. Les troubles de l'articulation des mots dépendant d'altérations des couches corticales des circonvolutions cérébrales antérieures.

DYSPHONIE. s. f. [de φωνή, voix]. Trouble de la parole, de la production des sons.

DYSPHORIE. s. f. [δυσφορία, de δυσφορεῖν, souffrir, de δὺς, difficilement, et φορεῖν, porter; all. *Unwohlsein, Missbehagen;* angl. *dysphoria;* it. *disforia*]. L'anxiété, le malaise.

DYSPNÉE. s. f. [δύσπνοια, de δὺς, avec peine et πνεῖν, respirer; all. *Dispnöe, Engbrüstigkeit;* angl. *dyspnoea;* it. *dyspnea*]. Trouble respiratoire; difficulté des mouvements d'inspiration.

DYSPONOTOCIE. s. f. [de πόνος, travail, et τόκος, accouchement; angl. *dysponotocy;* it. *disponotozia;* esp. *disponotocia*]. Dystocie par obstacle à la marche du travail.

DYSRRHEXITOCIE. s. f. [de ῥήγνεσθαι, rompre, et τόκος, accouchement; angl. *dysrhexitocy;* it. *disrexitozia;* esp. *disrexitocia*]. Dystocie par rupture utérine.

DYSSENTERIE. Faute au lieu de *Dysenterie*.

DYSSYMÉTRIE. s. f. [de δὺς mal et συμμετρία, symétrie]. Le manque naturel ou non de la symétrie des deux moitié d'un cristal, d'un organe, d'un organisme. — *D. moléculaire*. Celle qu'on suppose être dans les cristaux d'un composé, cristaux ne différant que parce que l'un est lævogyre, l'autre dextrogyre.

DYSSYMÉTRIQUE. adj. Qui offre de la *Dyssymétrie*. — Qui n'a pas sa conformation, sa symétrie normales.

DYSTHANATASIE. s. m. [de θάνατος, mort]. Agonie et mort douloureuses.

DYSTHERMASIE. s. f. [de θέρμη, chaleur]. Développement d'une quantité de chaleur insuffisante pour maintenir la température normale (Gubler).

DYSTHYMIE. s. f. [θυμὸς, esprit; all. *Missmuth, Schwermuth;* angl. *disthymia;* it. *distimia*]. L'état morbide pénible de l'esprit durant diverses maladies l'hypochondrite.

DYSTILIUM. s. m. Genre de Saxifragées en arbres du Japon, etc.

DYSTROPODEXTRINE. s. f. Variété peu soluble de la dextrine.

DYSTOCIE. s. f. [de δὺς, difficilement, et τόκος, accouchement; all. *schwere Geburt;* angl. *dystocia;* it. *distocia*]. Accouchement accompagné d'accidents, exigeant l'intervention du médecin ou du chirurgien.

DYSTROPHIE. s. f. [de τροφή, nutrition]. Nutrition lente, difficile.

DYSURIE. s. f. [de δυσουρία, de δὺς, difficilement, et οὖρον, urine; all. *Harnbeschwedde*; angl. *dysuria;* it. *disuria*]. Miction troublée, difficile. — Trouble de l'excrémentition urinaire.

DYTIQUE. s. m. [*Dyticus*, L.]. Genre de Coléoptères carnassiers aquatiques.

DZIGGUETAI. s. m. L'*Hémione*.

E

E, e = E, ε, η, grec et quelquefois αι,
et aussi le latin *ae;* ει se rend par *i* et ευ par *eu*.

EARAÏHAU. s. m. L'*Ascarina polystachya*, Forst., Pipéracée aromatique.

EAU. s. f. [*aqua;* ὕδωρ; all. *Wasser;* angl. *water;* it. *acqua;* esp. *aqua*] (HO ou H^2O). — **C**. Le protoxyde d'hydrogène liquide, à la température ordinaire, incolore, sans odeur, insipide, mouillant et dissolvant un grand nombre de solides et de gaz, solide lui-même à 0°, gazeux à 100°. L'eau résulte de la combinaison de 88,91 parties d'oxygène avec 11,09 d'hydrogène en poids. Sa densité sert de terme de comparaison pour déterminer celle de tous les autres corps liquides et solides : à + 4° centigrades. 1 centimètre cube d'eau distillée pèse 1 gramme. — **P**. Genre de transparence et de limpidité que présentent les pierres gemmes. — **M. C**. Nom attribué à des composés très différents les uns des autres, hydrolés, alcoolés, etc., dans lesquels l'eau est le composant qui l'emporte en quantité. — *E. acidules gazeuses*. Les *E.* minérales qui ont une saveur plus ou moins aigrelette, rougissent la teinture de tournesol, et dégagent à l'air libre ou par la chaleur, de

l'acide carbonique. Excitantes et apéritives. — *E. aérée.* Celle qui contient naturellement ou dans laquelle on a introduit de l'air. Les *E.* aérées naturelles contiennent p. 100 en dissolution 23 à 35 c. cubes de gaz, sur lesquels il y a de 13 à 17 c. cubes d'azote, 7 à 8 c. cubes d'oxygène et de 10 à 15 c. cubes d'acide carbonique. L'*E.* prend donc à l'air surtout de l'acide carbonique, puis de l'oxygène et de l'azote, mais ne les dissout pas dans les proportions de leur mélange atmosphérique, un peu plus d'oxygène que d'azote étant dissout par rapport à ce qui est dans l'air. L'*E.* aérée a une saveur plus agréable que celle qui ne l'est pas, point important quand il s'agit d'eaux potables; mais cet air ne joue pas un rôle direct, indispensable. Seulement sa présence en proportion notable diminue à mesure que celle des substances organiques qui s'en emparent augmente (mucilages, albuminoïdes, Schizomycètes, etc.). Les traces de nitrate de potasse, constant dans l'*E.* aérée, disparaissent en même temps. — *E. alcalines.* Celles qui sont préparées avec le bicarbonate de soude surtout. — *E. alcalines gazeuses.* Les *E.* minérales qui ont une saveur très légèrement amère et urineuse; due aux carbonates de soude surtout, de chaux, de potasse, etc. — *E. de chaux.* Celle qui est préparée avec une partie de chaux hydratée, agitée avec 40 ou 50 fois son poids d'eau afin de lui enlever la potasse et l'on verse sur la poudre qui reste 100 fois son poids d'eau de fontaine. — *E. de citerne.* Eau de pluie amenée des toits ou de petites sources jusque dans les citernes. Fraîche et salubre lorsqu'on veille à sa pureté. — *E. de combinaison.* L'eau de constitution. — *E. de constitution.* Celle qui fait partie d'un sel de telle manière qu'on ne peut la lui enlever par la chaleur, etc., sans changer sa cristallisation et ses réactions chimiques; l'eau de cristallisation peut au contraire être chassée sans que ces propriétés changent. L'eau de constitution joue dans les sels le rôle de base, et peut être remplacée par une base non volatile. — L'eau qui prend part à la constitution des albuminoïdes, des mucilages, etc., et qui ne peut leur être enlevée, même au-dessous de 60° à 75° sans faire disparaître les propriétés auxquelles ils doivent le rôle qu'ils remplissent dans les humeurs et les tissus. — *E. de cristallisation.* Eau que les sels retiennent lorsqu'ils cristallisent et qui peut à 100° être chassée sans qu'ils perdent leurs propriétés chimiques. Sa quantité pour un même sel lorsqu'il cristallise *à la même température, est toujours la même.* — *E. crue.* Eau trop chargée de carbonates calcaires et magnésiens ou de sulfate de chaux, qui, imprégnant les légumes qu'on y met cuire et les laissant durs, font dire d'elle qu'elle les *cuit mal.* — *E. distillée.* Celle qu'on obtient en distillant l'eau de pluie ou de rivière. Elle ne doit donner aucun précipité par les azotates de baryte, d'argent, l'oxalate d'ammoniaque, etc. Son goût désagréable tient à des traces de substances organiques ternaires ou azotées devenues empyreumatiques pendant la distillation. — *E. douces.* Elles comprennent les *E.* de pluie, de source, de la fonte des neiges et des glaces, qui sont plus ou moins propres à la boisson et aux usages domestiques. — *E. dure.* L'*E. crue.* — *E. ferrugineuses.* Celles des sources qui sont minéralisées, soit par le sulfate, soit par le carbonate de fer. Elles ont une saveur atramentaire plus ou moins prononcée. Exposées à l'air, elles se troublent et laissent précipiter un dépôt ocracé. Toniques, astringentes, reconstitutives. — *E. forte.* L'acide azotique du commerce. — *E. fraîche.* La première qualité de l'eau est la fraîcheur. L'eau fraîche (6° à 10°) stimule l'appétit, les sécrétions salivaire et gastrique, et active les contractions péristaltiques; c'est ainsi qu'elle favorise la digestion. L'eau tiède produit les effets contraires. — *E. froide.* Celle qui est de 5° à 0°. L'eau et les autres boissons froides sont nuisibles, lorsqu'elles sont prises dans l'intervalle des repas. Leur nocuité disparaît, si leur ingestion est suivie de la marche, du travail ou d'exercices physiques. Elle ne se montre pas si elle est bue lentement ou à petites gorgées comme le font les Quadrupèdes, autrement par les contractions intestinales énergiques qu'elle détermine, elle produit des coliques violentes avec ou sans diarrhée, entérite, etc. — *E. de glace.* Celle qui vient de la glace fondue. Ce n'est pas de l'eau pure comme l'*E.* distillée. Elle est privée de gaz si elle n'a pas coulé à l'air; mais elle contient ce que selon les circonstances renferme et retient la *glace.* Malgré sa fraîcheur elle a un goût fade, désagréable qui se communique aux boissons dans lesquelles on la met, d'autant plus que l'eau solidifiée dont elle vient contient plus d'impuretés. — *E. des glaciers ou des montagnes.* Celles qui proviennent de la fonte des neiges et des glaciers. Ce n'est pas de l'eau pure. Des poussières minérales des glaciers, elles dissolvent des chlorures, carbonates et sulfates alcalins, de chaux et de magnésie avec du silicate d'alumine dans la proportion de 2 à 7 centigrammes par litre. Il peut y avoir des traces de provenances des Protozoaires et des Articulés habitant la surface des glaciers. L'absence des sels et des gaz des eaux potables ordinaires diminuent leur salubrité comparativement à celles-ci malgré leur fraîcheur. La proportion et la nature des sels varie dans les lacs, surtout lorsque ceux-ci n'ont pas d'écoulements. — *E. hydrosulfatées.* Les *E.* sulfureuses naturelles, dont l'acide sulfhydrique est à l'état de sulfhydrates de soude, de chaux, qui le mettent en liberté en se décomposant, communes dans les Pyrénées. — *E. hydrosulfuriques.* Les *E. sulfhydriques.* — *E. de javelle.* Hypochlorite de potasse, liquide, vénéneux. — *E. marécageuse.* Eau des marais, des mares, des étangs, qui est toujours chargée de matières végétales et animales en putréfaction de Schizomycètes, d'Infusoires. Boisson insalubre qui détermine des lientéries, des diarrhées, etc. — *E. médicinale.* Eau naturelle ou non pouvant exercer une action thérapeutique, en raison de sa minéralisation seule ou jointe à sa thermalité, soit en raison de sa température seule, quelle que soit sa composition. — *E. de mer.* Eau minérale remplissant le bassin des mers, et formant, sur le continent, un grand nombre de sources salées. Un litre contient, en moyenne, 8 grammes de chlorure de sodium dans le nord de la Baltique, 27 grammes environ sur les côtes de la Grande-Bretagne, plus de 30 grammes dans la mer Méditerranée. Elle contient en outre 1 centigramme de carbonate de chaux; 13 centigrammes de sulfate de chaux; 24 centigrammes de sulfate de magnésie; 32 centigrammes de chlorure de magnésium; 5 centigrammes de chlorure de potassium; autant de de bromure de sodium. Elle contient en tout de 30 à 40 grammes de sels qui en font la principale des *E. minérales.* Elle contient en outre de 10 à 40 c. cubes de gaz acide carbonique surtout, azote et oxygène, puis enfin des traces de fer, de cuivre, d'arsenic, de cæsium, etc. Elle est saumâtre, amère, légèrement laxative, salubre pour la coction des aliments. Sur les côtes de France, sa température varie entre 8° en hiver et 20° en été. — *E. mère* (au pluriel *des eaux-mères*). Tout liquide qui reste après la cristallisation d'un ou plusieurs composés qui s'y trouvaient en dissolution. Celui qui ayant donné des cristaux cesse de pouvoir en donner dans les mêmes conditions. Les eaux-mères des salines chlorurées sodiques sont utilisés en médecine. — *E. minérales* et *E. minéralisées.* En général, toute eau de source, laquelle est minérale en ce qu'elle sort de couches géologiques dont elle dissout tels ou tels des sels composants. Elles tiennent ainsi en dissolution des composants fixes ou volatils dont elle se sont chargées par filtration à travers ces terrains et par écoulement entre des fissures de roches diverses. Elles sont dites *froides* jusqu'à 20°, et *thermales* au delà de ce terme (température), due à la chaleur du globe. On les divise d'après leurs principes dominants, en *salines, acidules gazeuses, alcalines gazeuses, ferrugineuses, sulfureuses* et *sulfhydriques.* — *E. minérales artificielles.* Celles qui sont préparées pour imiter quelques eaux minérales naturelles. Les *E. ferrugineuses* sont préparées, soit avec des solutions de sulfate de fer, soit avec un protocarbonate de fer tenu en dissolution par l'acide carbonique. — *E. minérales salines.* Les *E.* minérales naturelles et l'*E.* de mer qui ont une saveur plus ou moins salée et amère; elles sont diurétiques ou purgatives, selon la nature et l'abondance des gaz et des sels qu'elles contiennent. Ce sont les sulfates de soude de chaux et de magnésie; le chlorure, le sulfure et le carbonate de sodium; les sels correspondants de potasse en moindre quantité; les bicarbonates et les chlorures de calcium et de magnésium; le sulfate, le

crénate, l'apocrénate et le bicarbonate de fer; des silicates alcalins et terreux dissous dans un excès d'acide carbonique. Les gaz sont surtout de l'azote, de l'acide carbonique, de l'hydrogène sulfuré et de l'oxygène. — *E. oxygénée.* Le *Bioxyde d'hydrogène.* — *E. de pluie.* Eau qui n'est pas aussi pure que l'eau distillée. Celle qui tombe la première entraîne avec elle les spores, et autres particules des poussières. — L'*E.* de pluie contient environ 25 c. cubes p. 100 de gaz, dont 2 à 3 d'acide carbonique, puis de l'oxygène et de l'azote à peu près comme dans l'*E.* aérée. Elle contient de plus par litre environ 6 milligrammes d'ammoniaque et 1 d'acide azotique. A compter de 60 mètres seulement ou moins au-dessus du sol' elle contient 1 centigramme environ par litre des phosphates et carbonates de chaux ou autres sels ainsi que des Schizomycètes des poussières. Au repos à l'air ceux-ci jouent le rôle de ferments figurés dans l'*E.* de pluie et la rendent fétide, ce qui n'a pas lieu dans les citernes et les puits. — *E. potable.* La première de ses qualités doit être la fraîcheur. Les bonnes *E.* potables doivent être absolument inodores, de saveur sensible, agréable; elles doivent être limpides, fraîches; elles doivent dissoudre le savon sans former trop de grumeaux, cuire les légumes sans les durcir. A cause des composés inconnus, que celles qui viennent des sources peuvent contenir, il faut qu'un long usage ait démontré leur inocuité. Ces matières proviennent toujours des Schizomycètes qui s'y multiplient plus ou moins dès que courantes ou non elles sont à l'air, et avec ces Champignons, les mucilages qu'ils secrètent les entourent, les retiennent avec des particules minérales. Ce peuvent être des albuminoïdes en dissolution ou suspension qui les rendent alors de plus en plus nuisibles. Les principaux gaz contenus dans les eaux potables sont : l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique, et traces d'ammoniaque. La présence de l'acide carbonique dans les eaux potables est favorable. La plupart des eaux potables de bonne qualité, et en particulier les eaux des fleuves et des rivières, renferment généralement de 1 à 3 dix-millièmes de principes fixes avec traces d'azotate de potasse (Ch. Deville). Mais cette quantité peut s'élever à un et même deux grammes sans que l'eau devienne nuisible. Les sels de l'eau potable sont les mêmes que les sels minéraux de la plupart de nos aliments, qui même les renferment en quantité bien plus grande. Leur absence comme leur excès dans les limites indiquées plus haut ne sont pas nocifs. Le préjugé qui attribue à l'eau de certains pays la carie des dents n'est pas fondé. — L'*E.* doit être transparente, bien plus parce que, étant trouble, elle est désagréable à boire, ou même prend un goût terreux, que parce qu'elle serait insalubre. Les meilleures sont les eaux de puits et de source qui ont une grande fixité de température, condition qui manque aux eaux des rivières; ces dernières varient d'ailleurs beaucoup dans leur composition mensuelle, et peuvent être viciées par les industries riveraines, etc. — Les *E.* potables dont l'usage continu détermine des endémies, ne doivent leurs propriétés nuisibles ni à la présence ni à l'absence d'aucun corps encore chimiquement défini; il en est de même pour la formation du goitre et le développement du crétinisme. — *E. de puits.* Eaux de nappes ou filets courant entre deux couches géologiques plus ou moins profondes que l'on va chercher à l'aide d'un puits au fond duquel elles s'accumulent. Elles ont généralement les qualités des eaux de sources, elles sont parfois *crues*, parce que temporairement elle se chargent des sels calcaires des matériaux de construction des puits. Elles ne sont pas malsaines, bien qu'elles soient peu aérées. Leur fraîcheur et l'uniformité de leur température sont de bonnes conditions. — *E. de puits artésiens.* Eau de même origine que celle des puits ordinaires, mais venant de nappes souterraines plus profondes, que l'on atteint par le forage, en garnissant de tubes de fer forgé le conduit ainsi creusé. Elles ont une température d'autant plus élevée que le forage est plus profond. — *E. seconde.* Mélange d'une partie d'acide azotique du commerce et de deux parties d'eau environ. — Solution de potasse du commerce marquant 12° B. — *E. pulvérisée.* Celle qui est réduite en gouttelettes presque invisibles par les pulvérisateurs soit pour l'aquapuncture soit surtout sous forme de nuage pour remplacer les bains ordinaires. — *E. séléniteuse.* L'eau que du sulfate de chaux rend *crue.* — *E. de source.* Une partie des eaux de pluie, de neige et des glaciers en tombant à la surface du sol, pénètre les terrains perméables, suit leurs diverses couches et va former dans leurs parties déclives des amas d'eau qui, s'infiltrant ensuite à travers les fissures des stratifications inférieures, peuvent jaillir à l'état de sources à la surface du sol. Dans ce trajet elles se chargent de 2 à 4 décigrammes de carbonate et de sulfate de chaux, de chlorure de sodium, de calcium, de magnésium et de traces de silice. — *E. de sources minérales.* Les *E.* de sources qui, grâce à certaines conditions géologiques des terrains ayant pénétré à de grandes profondeurs, peuvent s'échauffer et se charger dans ce long trajet d'une plus notable quantité de sels et de sels autres empruntés aux roches qu'elles traversent avant de réarriver et de sourdre à la surface du sol. — *E. sulfureuses. E.* de source qui ont une odeur plus ou moins prononcée d'œufs pourris. Leur principe minéralisateur est l'acide sulfhydrique, libre ou plus ordinairement combiné à la soude (*E. sulfureuses sodiques*), à la chaux (*E. sulfureuses calciques*). — *E. sulfhydriques. E.* de source dont l'acide sulfhydrique est libre, c'est-à-dire simplement en dissolution. Elles ont une odeur plus prononcée; elles perdent par l'ébullition tout leur acide. Elles sont rares; presque toujours l'acide sulfhydrique n'est libre qu'en partie, et il a été éliminé par diverses causes, notamment par l'air et par l'acide carbonique. Les eaux sont alors hydrosulfatées, sulfhydriques. — *E. vannes.* Eaux chargées de matières en dissolution et en suspension qu'on fait écouler hors des fosses d'aisances, des bassins à vidange, des établissements industriels, etc.

EAUTOGNOSIE. Faute au lieu d'*Heautognosie.*

EAUX. s. f. pl. — **V.** *E. de l'amnios* [all. *Fructhwasser*]. L'humeur amniotique.

EAUX AUX JAMBES. s. f. pl. [all. *Mauke, Wasserfluss an den Beinen;* angl. *grease;* it. *garpe, ricciuoli*]. 1° Maladie cutanée qui a son siège au pied et à la jambe du cheval avec suintement sanieux fétide, non inoculable. 2° La *Horse-pox.*

EAUX-BONNES (Basses-Pyrénées). Sources sulfurées sodiques (20° à 33°).

EAUX-CHAUDES (Basses-Pyrénées). Sources sulfurées sodiques (10° à 36°).

ÉBARBEMENT. s. m. — **M. C.** L'ablation avec le bistouri, ou avec les ciseaux, des végétations morbides en ménageant le tissu qui les porte.

ÉBEAUPIN (Loire-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

ÉBÉNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne l'*Ébène.* — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes.

ÉBÈNE. s. f. [all. *Ebenholz;* angl. *ebony;* it. *ebano*]. Bois des Ébénacées à duramen noir. L'aubier est blanc, sans usage. L' bène vient des *Diospyros reticulata,* Wildenow, *D. ebenum,* Retz, *D. melanida,* Poiret, et *leucomelas,* Poiret, de Maurice et autres lieux. — *E. Maurice.* La *Swiétênie.* — *E. de Portugal.* Le bois noir du *Metanoxylon Brauna,* Schott., Légumineuse cæsalpiniée.

ÉBÉNIER. s. m. Le *Plaqueminier ébénier* (*Diospyros ebenum,* Retz.), et autres Ébénacées.

ÉBLANINE. s. f. Composé retiré de l'acide pyroligneux brut ($C^{21}H^9O^4$).

ÉBLOUISSEMENT. s. m. [all. *Blendung;* angl. *dazzling, dimness;* it. *abbagliamento*]. Trouble passager de la vue avec perception d'une lumière diffuse, tremblotante, avec ou sans points lumineux, étourdissement, vertige, de cause cérébrale, rétinienne, gastrique même primitivement.

ÉBRANLEMENT. s. m. [*succussio;* σεῖσις]. — *É. nerveux.* Forme du nervosisme, résultat d'émotions vives et prolongées. — *E. des tissus.* L'état de contusion de moins en moins prononcé qu'ils offrent à partir du point lésé par un projectile, etc.

ÉBRIÉTÉ. s. f. [*ebrietas;* all. *Taumel;* angl. *ebriety, drunkenness;* it. *ebrietà*]. Le léger étourdissement avec ou sans excitation et vertiges, ou manque de suite des idées, qui précède l'ivresse. — **M. C.** Les troubles encéphaliques qui la simulent.

ÉBRIEUX, EUSE. adj. [*ebriosus*]. Qui a rapport à l'*Ébriété,*

ÉBROUEMENT. s. m. [all. *Schnauben*, *Niesen;* angl. *snorting*, *sneezing;* it. *sbuffo*]. Éternuement avec expiration forte, volontaire sur l'homme et les animaux domestiques.

ÉBULLIOSCOPE. Faute, au lieu de *Zéoscope*.

ÉBULLITION. s. f. [de *e*, et *bullire*, bouillir; ἀνάζεσις; all. *Aufsieden;* angl. *boiling;* it. *ebollizione;* esp. *ebullicion*]. Mouvement d'un liquide chauffé produit par des bulles du fluide réduit à l'état de vapeur qui traversent toutes les couches supérieures, et vont éclater à la surface. Tous les liquides n'entrent pas en ébullition à la même température sous la pression moyenne de l'atmosphère, et ils en exigent une plus haute ou une plus basse suivant que cette pression augmente ou diminue. Du moment où le liquide a atteint son point d'ébullition, les effets de la chaleur sont *purement mécaniques*. La chaleur n'exerce plus d'*action thermique* sur le liquide et n'élève plus la température de celui-ci. — **M. C.** Les éruptions eczémateuses en général; l'état fébrile qui les précède.

ÉBURINE. s. f. L'*Eburnine*.

ÉBURNATION. s. f. [de *ebur*, ivoire; all. *Verknöcherung;* it. *eburnazione*]. Incrustation de quelques tissus par des phosphates et carbonates calcaires. — Passage à un degré de compacité comparé à celui de l'ivoire de telle ou telle partie du tissu osseux, d'une concrétion, d'un calcul.

ÉBURNÉ, ÉE. adj. [*eburneus;* all. *elfenbeinartig;* angl. *ivory;* it. et esp. *eburneo*]. Qui a la blancheur et la dureté de l'ivoire.

ÉBURNIFICATION. s. f. [de *ebur*, ivoire et *facere*, faire]. Comme *Eburnation*.

ÉBURNINE. s. f. Sciure d'os et d'ivoire durcie par la compression à chaud.

ÉCAILLE. s. f. [*squama;* λεπὶς; all. *Schuppe;* angl. *scale;* it. *squama*, *scaglia;* esp. *escama*]. Lames de provenance eccellulaires aplaties qui couvrent la peau de la plupart des Poissons, non épidermiques; composées de *Lépidosine*, de structure particulière et spéciale dans les Poissons osseux où elles dérivent d'un follicule dermique propre. Sur les Placoïdes (raies, requins, etc.), ce sont des grains fins ou volumineux, à pointe tournée en arrière, ayant la structure de l'ivoire des dents et naissant à la surface d'autant de papilles cutanées. Sur les Ganoïdes (esturgeons, lépidostée), ce sont des plaques osseuses adhérentes au derme dont la face extérieure est tapissée d'une couche d'émail. — Subdivisions régulières que présente l'épiderme caduc, corné des Reptiles; des pattes des Oiseaux; de la queue de quelques Mammifères, etc. — Les grandes plaques épidermiques cornées persistantes qui recouvrent la carapace de la *Chelonia imbricata*, tortue marine, etc. — **M. C.** Petites lamelles formées de cellules épidermiques en nombre variable et fortement adhérentes ensemble, qui se détachent d'elles-mêmes dans certaines dermatoses. — **B.** Organes appendiculaires, Végétaux divers, qui ont de l'analogie entre eux par leurs formes, par leur couleur brune, etc., rarement verte; par leur insertion à la tige, dans une grande partie de leur base qui n'est pas pédiculée, de consistance coriace généralement, avec souvent absence de stomates.

ÉCAILLEUX, EUSE. adj. [*squamosus;* λεπιδώδης; all. *schuppicht;* angl. *scaly*, *squamous;* it. *scaglioso*]. Revêtu d'écailles. — Qui ressemble aux *Ecailles*.

ÉCARISSAGE. s. m. Pour *Equarissage*.

ÉCARISSOIR. s. m. — **M. C.** Instrument pour le plombage des dents.

ÉCARTEMENT. s. m. — **M. C.** *E. de la ligne blanche*. — Son *Relâchement*.

ÉCARTEUR. adj. s. Tiges qui longent les deux bords de la gouttière du *Spéculum* et que l'on peut développer à volonté, une fois l'instrument introduit dans le vagin. — Tout ce qui sert à tenir écartées les lèvres d'une plaie.

ECBALLIUM. s. m. L'*Ecballium agreste*, R., ou *Concombre sauvage*, Cucurbitacée.

ECBOLINE. s. f. Alcaloïde de l'ergot de seigle.

ECBOLIQUE. adj. et s. m. [ἐκβόλιος, de ἐκ, hors, et βάλλεῖν, jeter; all. *austreibend*; angl. *ecbolic;* it. *ecbolico*]. Ce qui concerne l'expulsion. — *Abortif*.

ECCATHARTIQUE. adj. [de ἐκ, hors, et καθαρτικὸς, purgatif]. *Cathartique*.

ECCELLULAIRE. adj. [de *e*, *ex*, hors de, et *cellulaire*]. Les élements anatomiques naissant après les cellules, hors d'elles, entre elles ou autour d'elles, sans jamais prendre, ni avoir eu, la forme cellulaire. Ces éléments sont soit *mésodermiques* comme les *substances amorphes* ou intercellulaires des tissus vasculaires, soit ectodermiques comme les tubes ou parois propres des parenchymes, l'enveloppe du cristallin, l'ivoire, les prismes de l'émail, des coquilles, les écailles, les carapaces chitineuses, etc.

ECCHONDROME s. m. et **ECCHONDROSE**. s. f. [de ἐκ, hors, et χόνδρος, cartilage]. Tumeur cartilagineuse de la surface des os ou des cartilages.

ECCHYMOME. s. m. [ἐκχύμωμα, de ἐκ, et χυμὸς, suc]. Les *Nævi vasculaires*. — Les *Ecchymoses*.

ECCHYMOSE. s. f. [ἐκχύμωσις, de ἐκ, et χυμὸς, suc; all. *Unterlaufung;* angl. *ecchimosis;* it. *ecchimosi*]. Tache noirâtre ou jaunâtre résultant de la sortie et de l'infiltration du plasma et des globules du sang dans le tissu cellulaire à la suite d'un coup, d'une ligature trop serrée, etc., causant la rupture des capillaires sanguins. — La sortie des globules et l'infiltration ou interposition aux éléments propres du tissu, à la suite de ruptures spontanées des capillaires altérés pendant divers états morbides généraux.

ECCHYMOTIQUE. adj. Qui concerne l'*Ecchymose*.

ECCOPÉ. s. f. [de ἐκκοπή, de ἐκ, et κόπτειν, couper; all. *Ausschnitt;* angl. *segment;* it. *taglio*, *troncamento*]. Division d'un tissu par un tranchant qui agit dans une direction oblique à sa surface, sans qu'il y ait ablation d'une portion du premier.

ECCOPROTIQUE. adj. et s. m. [ἐκκοπρωτικὸς, de ἐκ, dehors κόπρος, excrément; angl. *eccoprotic*]. — *Laxatif*.

ECCRISIS. s. m. [de ἐκ, hors κρίσις, issue, crise]. Excrétion morbide.

ECDÉMIQUE. adj. [de ἐκ, et δῆμος, peuple]. Maladie qui tient à une cause étrangère aux localités et qui n'attaque pas la masse de la population comme les endémies et les épidémies.

ECDERMIQUE. adj. [de δέρμα, peau]. Qui est hors du derme.

ECDERMOPTOSIS. s. f. Comme *Exdermoptosis*.

ECGONINE. s. f. [de ἔκγονος, provenant]. Produit du dédoublement de la *Cocaïne* ($C^{18}H^{16}AzO^{6}$).

ÉCHAILLON (Isère). Sources chlorurées et sulfatées sodiques (40° à 43°).

ÉCHALOTE. s. f. L'*Allium scorodoprasum*, L., Liliacée.

ÉCHANCRURE. s. f. Ce qui est comme une entaille faite à un organe membraneux ou autre.

ÉCHARDE. s. f. [all. *Splitter;* angl. *splinter;* it. *sverza*]. Petit corps aigu introduit par accident sous l'épiderme ou la peau.

ÉCHARPE. s. f. [all. *Schlinge;* angl. *sling;* it. *fascia*]. — **M. C.** Bandage destiné à tenir l'avant-bras fléchi sur le bras et appliqué contre la poitrine. On la fait avec une serviette ou un mouchoir plié en triangle.

ÉCHASSE. s. f. — **Z.** L'*Himantopus melanopterus*, Meyer, Échassier longirostre.

ÉCHASSIER, ÈRE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Échasse*. — Ordre d'Oiseaux caractérisés par la longueur de leurs pattes, du métatarse surtout.

ÉCHATOU. s. m. La *Vandoise* (*Leuciscus vulgaris*, Agassiz), Cyprin.

ÉCHAUDOIR. s. m. Partie ou bâtiment des abattoirs où l'on soumet les animaux tués à l'action de l'eau bouillante pour l'épilation, etc.

ÉCHAUBOULURE. s. f. [*sudamen;* all. *Hitzblatter;* angl. *rash pimple;* it. *rossore*]. Petites élevures rouges de la peau pendant les chaleurs de l'été, avec démangeaison, précédée ou non d'un accès de fièvre léger, qui parfois passe inaperçu.

ÉCHAUFFANT, ANTE. adj. et s. m. [*calefaciens;* all. *Erwärmend*, *Erhitzend;* angl. *heating;* it. *riscaldante*]. — **M. C.** Qui excite la nutrition, accélère la circulation, et accroît la calorification. — Ce qui amène la constipation.

ÉCHAUFFEMENT. s. m. [all. *Erhitzung;* angl. *hea-*

ting, overheating; it. *riscaldamento*]. — **M. C.** Élévation de la température animale avec sentiment d'ardeur, disposition à suer, soif ardente, urines fréquentes, etc. — Constipation. — Blennorrhagie légère.

ÉCHELLE. s. f. [*scala*; κλίμαξ]. — **A.** L'enchevêtrement sur la ligne médiane de fibres blanches d'origine du nerf acoustique à la surface du sinus rhomboïdal.

ÉCHELETTE. s. f. Le *Tycodrome*.

ÉCHÉNEÏDE. s. f. Le *Remora*.

ÉCHICÉRINE. s. f. Résine accompagnant la *Ditaïne* dans l'écorce de *Dita*.

ÉCHICAOUTCHINE, s. f. ($C^{50}H^{40}O^4$). Substance élastique de l'écorce de *Dita*.

ÉCHIDNÉ. s. m. [de ἔχιδνα, vipère]. Mammifère monotrème le plus inférieur, à peau garnie de piquants et de poils; mâchoires sans dents, pourvues d'un bec corné.

ÉCHIDNINE. s. f. [de ἔχιδνα, vipère]. Composé d'origine organique qui est le principe actif des Vipériens. Elle empoisonne comme le venin de vipère après son extraction. Comme lui, noircit les hématies et empêche la coagulation ou formation de la fibrine. Quelques-uns la disent analogue aux *Ptomaïnes*. Elle est neutre, ni volatile ni cristallisable. Dans les conditions naturelles, comme la pepsine elle agit dans un milieu ou humeur acide, autrement qu'à l'état neutre après extraction, autrement lorsque le venin est neutralisé que s'il reste acide. Alors son introduction est suivie aussitôt du développement de Schizomycètes par myriades qui n'existaient pas dans le venin avant la piqûre.

ÉCHIDNIQUE. adj. Qui est relatif aux vipères, à l'action du venin des serpents.

ÉCHINASTER. s. m. Genre d'Astéries à deux rangs ambulacres.

ÉCHINE. s. f. [all. *Rückgrat*; angl. *chine, backbone*; it. *schiena*]. Le rhachis hérissé d'apophyses épineuses, etc., avec ou sans les ligaments et les muscles attenant aux d'vertèbres.

ÉCHINIDE. adj. et s. Qui tient des *Echinus*. — Ordre d'Échinodermes ayant pour type les *Oursins* (on en compte environ trois cents espèces vivantes).

ÉCHINOBOTHRIE. s. f. [*Echinobothrium*, V. Bened. de ἐχῖνος, hérisson, et βόθριον, fossette]. Cestoïde parasite des Raies.

ÉCHINOCOQUE. s. m. [de ἐχῖνος, hérisson, et κόκκος, grain; all. *Saugrüsselblasenwärm*; angl. *echinococcus*; it. *echinococco*]. Scolex du *Tænia echinococcus*, Siebold, *Cystotœnia* dont chaque embryon se dilate en vésicule (*membrane fertile*) donnant par gemmation à sa face interne plusieurs autres *Scolex* soit directement, soit avec ou sans d'autres *vésicules-filles* qui donnent aussi, des *Scolex* pédiculés. Chaque vésicule-mère s'entoure d'une paroi opaline, gélatiniforme (*hydatide* ou *acéphalocyste*) autour de laquelle naît le *kyste* de tissu cellulaire venant du parisitifère. Chaque *Scolex* ou tête de Tænia est sous forme de grain grisâtre, long de 0mm,2 à 0mm,3 pourvu déjà des grains calcaires des Cestoïdes, de la couronne de crochets chitineux; souvent on les retrouve seuls dans le kyste avec ou sans restes des Acéphalocystes, quand la *membrane* fertile mince, grisâtre, etc., s'est accidentellement détruite.

ÉCHINODÈRE. s. m. [*Echinodera*, Clap.]. Genre d'Annelés, voisins des Rotifères, mais sans pattes.

ÉCHINODERMAIRE. adj. et s. Qui concerne les Échinodermes. — Comme *Echinoderme*.

ÉCHINODERME. adj. et s. [de ἐχῖνος, hérisson, et δέρμα, peau]. Qui a la peau épineuse. — Classe d'Invertébrés marins, Cœlentérés radiaires à peau dure ou pourvue de pièces calcaires; bouche munie de pièces masticatoires complexes, à tentacules locomoteurs rétractiles. — **M. C.** Homme dont la peau est couverte pathologiquement ou tératologiquement d'écailles ou piquants épidermiques d'aspects cornés.

ÉCHINOPHORE. adj. et s. [de φορός, qui porte]. Qui porte des piquants, des épines. — Genre (*Echinophora*, L.) d'Ombellifères.

ÉCHINOPHTHALMIE. s. f. [de ὀφθαλμία, ophthalmie; angl. *echinophthalmy*]. Conjonctivite avec hérissement des cils.

ÉCHINORRHYNQUE. s. m. [de ἐχῖνος, hérisson, et ῥύγχος, bec; all. *Echinorrhynchus, Dornrüssel, Stachelschwang*; angl. *echinorrhynchus*]. Genre d'Entozoaires acanthocéphales à trompe rétractile sans ventouse armée de crochets. — L'*Echinorrhynchus gigas* est commun sur le cochon et le sanglier.

ÉCHINUS. s. m. Comme *Oursin*.

ÉCHIRRHÉTINE. s. f. Comme *Échicérine*.

ÉCHITÉINE. s. f. ($C^{84}H^{70}O^4$). L'un des composants de l'écorce de *Dita*.

ÉCHITINE. s. f. ($C^{64}H^{52}O^4$). L'une des résines de l'écorce de *Dita*.

ÉCHIUM. s. m. La *Vipérine*.

ÉCHIURE. s. m. [*Echiurus*, Cuv.]. Genre de Géphyriens des sables marins.

ÉCHO. s. m. [*echo*, de ἠχώ, son; all. *Echo, Wierderhal*; angl. *echo*; it. *eco*]. La sensation auditive qui résulte de la réflexion des ondes sonores contre la surface d'un solide. — La localité dans laquelle cette répétition se fait entendre. Pour que ce phénomène puisse être observé, il faut que l'oreille soit placée, au minimum, à 17 mètres du corps qui réfléchit le son; c'est-à-dire que dans l'aller et le retour le son ait parcouru au moins 34 mètres. — **M.C.** *E. métallique*. Retentissement analogue à celui qu'on obtient en parlant dans un grand vase, que la toux détermine parfois dans la plèvre contenant de l'air et une humeur.

ÉCHOMÈTRE. s. m. [de ἠχώ, son, et μέτρον, mesure]. Le *Métronome*.

ÉCLAIR. s. m. [*fulgur*; ἀστραπή; all. *Blitz*; angl. *lightning*; it. *baleno*; est. *relamiago*]. Lueur subite plus ou moins vive produite dans l'atmosphère lorsque se rétablit subitement l'équilibre entre l'état électrique de deux nuages ou entre celui d'un nuage et le sol ou ce qu'il porte. — *E. de chaleur*. Ceux qui paraissent à peu près dans l'horizon, et qui ne sont suivis d'aucun bruit. — *E. fulminants*. Les éclairs linéaires, traits de lumière blanche ou purpurine parcourant en zigzag une grande étendue du ciel. — *E. en nappe*. Très étendus, diffus. — *E. sphériques*. Météores rares, apparaissant en forme de globes de feu, éclatant avec bruit au bout de quelques secondes.

ÉCLAIRAGE. s. m. [all. *Beleuchtung*; angl. *lighting*; it. *illuminazione*]. Effet produit par un corps qui est lumineux ou qui réfléchit la lumière sur un autre corps qui ne l'est pas et sur lequel arrive celle-ci. — L'emploi qu'on fait des sources naturelles ou artificielles de lumière.

ÉCLAIRE. s. f. La grande *Chélidoine*, Papavéracée. — La *Ficaire*, Renonculacée.

ÉCLAMPSIE. s. f. [de ἐκλάμπειν, faire explosion; all. *Eklampsie, Gichter*; angl. *eclampsy*; it. *eclampsia*]. Jadis toute manifestation nerveuse intellectuelle ou motrice subite et excessive. — Autrefois aussi convulsions des enfants. — *E. puerpérale*. Manifestation morbide sur les femmes grosses, caractérisée par une série d'accès dans lesquels presque tous les muscles soumis à la volonté, souvent aussi les autres sont convulsivement contractés, avec ou sans l'abolition plus ou moins complète et plus ou moins prolongée des perceptions et des facultés intellectuelles. Terminée souvent par la mort. L'accès est rarement unique. La cause directe en est mal connue. On la traite surtout par les anesthésiques et les saignées.

ÉCLAMPSIQUE. Faute au lieu d'*Eclamptique*.

ÉCLAMPTIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Éclampsie*. Qui en est atteint.

ÉCLAT. s. m. [*fulgor, splendor*; all. *Glanz*; angl. *brightness*; it. *splendore*]. Phénomène tenant à l'intensité avec laquelle la lumière frappe les yeux, quand la surface d'un corps la renvoie en grande quantité dans une même direction.

ÉCLECTIQUE. adj. s. m. [*eclecticus*; ἐκλεκτικός, de ἐκλέγειν, choisir]. Qui tient à l'*Eclectisme*.

ÉCLECTISME. s. m. [de ἐκλέγειν, choisir; all. *Eklektik*; angl. *eclectism, eclectismus*; it. *eclettismo*; esp. *eclectismo*]. L'artifice logique de ceux qui essayaient de réunir dans un même système les systèmes antérieurs aux leurs de nos connaissances. — Secte de médecins dite aussi *hectique*, parce qu'elle s'attachait à certains prin-

cipes, et *épisynthésique*, parce qu'elle ajoutait ensemble des principes divers. — Philosophie qui a prétendu prendre dans tous les systèmes ce qu'ils ont de bon et en faire ainsi un système coordonné et complet.

ÉCLEGME. s. m. [ἔκλειγμα, de ἐκλείχειν, lécher; all. *Eklektikum, Leksaft*; angl. et it *eclegma*]. Médicament pectoral sirupeux. — Looch.

ÉCLISSE. s. f. L'*Attelle*.

ÉCOBUAGE. s. m. L'enlèvement de la surface de la terre arable avec l'herbe qu'on sèche et brûle, pour répandre ensuite sur le sol le produit du grillage.

ÉCOLE. s. f. [*schola;* σχολή; all. *Schule;* angl. *school;* it. *scuola;* esp. *escuela*. — *E. d'accouchements*. Celles où on enseigne leur pratique. — *E. de médecine*. Institutions officielles fondées d'abord sous le nom d'*E. secondaires de médecine*, et réorganisées sous celui d'*E. préparatoires de médecine et de pharmacie*, dans lesquelles se fait en France l'enseignement de la médecine, indépendamment des facultés qui *seules délivrent des diplômes* de docteurs. Les *écoles* et *facultés* sont des corps enseignant les premières au-dessous des secondes. Les académies et les autres sociétés savantes ne font que recevoir communication des recherches nouvelles ou considérées comme telles sans donner d'enseignement. — *E. de pharmacie*. Celles où on enseigne cet art et où se délivrent les diplômes faisant foi de la possession des connaissances voulues pour le pratiquer.

ÉCONOMIE. s. f. [*œconomia;* οἰκονομία, de οἶκος, maison, famille, et νόμος, règle; all. *Oekonomie, Haushalt;* angl. *economy;* it. *economia*]. — **A.** *E. animale*. L'organisme. — L'ensemble des parties qui constituent les êtres organisés. — L'ensemble des lois qui régissent l'organisation des animaux et des végétaux (Charlton). — **M.C.** *E. médicale*. L'ensemble des règles suivies dans la pratique de la médecine et de la chirurgie.

ÉCORCE. s. f. [*cortex;* φλοιός; all. *Rinde;* angl. *bark, rind;* it. *corteccia;* esp. *corteza*]. Enveloppe extérieure du tronc et des branches des plantes. Sur les dicotylédones elle comprend l'épiderme, le suber, la couche herbacée et le liber qui se détache facilement du bois. Sur les monocotylédones il n'y a que l'épiderme et la couche herbacée; mais elles ne se détachent pas du bois. — *E. d'autour*. Écorce d'un arbre de l'Inde qui sert dans la fabrication du carmin. — *E. de barbatimao*. Au Brésil les écorces astringentes de plusieurs espèces de *Mimosa* et *Acacia*. — *E. de buranhem*. Celle du *Guaranhem*. — *E. de casca*. Celle d'un *Drymis*, Magnoliacée. — *E. fébrifuge de Cayenne*. Le *Quinquina de la Guyane*. — *E. de coto*. Écorce d'une Graminée probablement, venant de la Bolivie; antidysentérique. — *E. de Culilawan*. L'*E.* aromatique du *Cinnamomum Culilawan*, Blain., Lauracée des Moluques. — *E. de geoffrée*. Celle de *Geoffroya inermis* Wight, Légumineuse. — *E. de giroflée*. Celle de *Cannelle giroflée*. — *E. de grenadier*. Celle du *Grenadier*. — *E. de guaré*. Celle du *Marinheiro*. — *E. de mancone*. Celle de l'*Erythrophlœum guineense* (Légumineuse), poison amenant la mort par contracture cardiaque (Gallois et Hardy). — *E. de mohica*. Celle de *Guaranhem*. — *E. de palo piquante*. Celle de *Chacaca*. — *E. de Panama*. Celle de *Quillaia*. — *E. du Pérou*. Le *Quinquina*. — *E. de Surinam*. L'*E.* de l'*Andira inermis*, Humb. et Bomp., de l'*Andira retusa*, Humb., et de l'*Andira vermifuga*, Martius, Légumineuses anthelmintiques. — *E. de Winter*. Celle du *Wintera aromatica*, Murray, ou *Drymis Winteri*, Forster Magnoliacée stimulante. — *E. de Winter fausse*. Celle du *Cinnamodendron corticosum*, Miers, Magnoliacée de la Jamaïque.

ÉCORCEMENT. s. m. [all. *Schälen;* angl. *barking, stripping;* it. *scorzatura*]. Action d'enlever l'écorce des arbres, pour fournir à l'industrie les matériaux du tan, etc.

ÉCORCHERIE. s. f. La salle d'équarrissage où l'on écorche.

ÉCORCHEUR. s. m. — **Z.** Le *Lanius collurio*, L., Passereau dentirostre.

ÉCORCHURE. s. f. [*intertrigo;* ἀπόσυρμα, ἔκτριμμα; all. *geschundene Haut;* angl. *excoriation;* it. *scorticatura*]. Plaie superficielle de la peau ou des muqueuses, saignante ou non, résultant d'une ablation de l'épiderme, avec déchirure des papilles et même du derme dans la partie correspondante. Elle doit être garantie du contact d'objets sales, putréfiés, etc., sinon elle peut être suivie de lymphangite, d'abcès, etc.

ÉCOULEMENT. s. m. [*fluxus;* ἀπόῤῥοιή, all. *Ausfluss;* angl. *flux;* it. *flusso*]. L'action de couler. — **M. C.** Flux contre nature. — Blennorrhagie, leucorrhée, etc.

ÉCOUVILLON. s. m. [all. *Stückwischer;* angl. *scovel, drag;* it. *spazzatojo*]. — **M. C.** Instrument destinés à débarrasser la trachée-artère des mucosités et des fausses membranes détachées qui l'obstruent après l'opération de la trachéotomie pratiquée dans les cas de croup (Bretonneau).

ÉCOUVILLONNEMENT. s. m. — **M. C.** L'emploi de l'écouvillon après l'incision de la trachée.

ECPHRACTIQUE. adj. et s. m. [ἐκφρακτικός, de ἐκφράσσειν, déboucher]. *Apéritif*.

ECPIESME. s. m. [ἐκπίεσμα, d'ἐκπιέζειν, exprimer]. Fracture du crâne avec enfoncement et compression.

ECQUEVILLET (Haute-Saône). Source chlorurée sodique.

ÉCRAN. s. m. — **A.** *É. oculaire*. Le *Peigne* des Oiseaux.

ÉCRASEMENT. s. m. [*contritio;* σύνθλασις, all. *Zerguetschung, Zerdrückung;* angl. *crushing*]. — **M. C.** Destruction des tissus par choc, compression ou frottement dur. — *E. linéaire*. Procédé opératoire qui substitue à la section des tissus vivants un moyen qui donne des sections promptes sans effusion de sang et diminue l'étendue des surfaces traumatiques. C'est avec le secours de chaînes métalliques, ou liens métalliques articulés, mis en mouvement par des appareils puissants qu'on agit (Chassaignac).

ÉCRASEUR. s. m. L'appareil à écrasement linéaire. C'est une chaîne métallique montée sur une canule aplatie et s'enroulant sur un treuil ou tourillon placé à l'extrémité de la canule (Chassaignac).

ÉCRÉMAGE. s. m. L'enlèvement de la crème qui s'est produite à la surface du lait après le repos dans un vase approprié.

ÉCREVISSE. s. m. [*cancer;* καρκίνος; all. *Krebs;* angl. *crawfish;* it. *gambero;* esp. *cangrejo*]. L'*Astacus fluviatilis*, Fab., Crustacé décapode macroure, d'eau douce.

ÉCRITURE. s. f. Mode d'expression par des signes figurés persistants, plans, en creux ou en relief, dérivé du dessin et depuis le plus généralisé comme mode de communication dans le temps et dans l'espace. — *É. idéographique*. Celle qui rappelle le souvenir, donne l'idée des objets concrets par leur figure en traits sculpturaux, en relief ou en creux, peinte diversement colorée ou non. — *É. phonétique*. Celle qui donne l'idée des objets par les sons dont elle suscite l'émission en tant qu'expression orale.

ÉCRIVAIN. s. m. — **Z.** L'*Adoxus*, Coléoptère. — Le *Lottu*, Cyprin.

ÉCROUELLE. s. f. Comme *Scrofule*.

ÉCROUELLET. s. m. Le *Mal de taupe*.

ÉCROUISSEMENT. s. m. [all. *Kalthammern;* angl. *hardening*]. Augmentation de dureté et de densité qu'on donne à quelques métaux ductiles, en les battant à froid, etc.

ECSARCOME. s. f. [de ἐκ, de, hors, et σάρξ, chair]. Végétation, excroissance de la peau, etc.

ECSTROPHIE. s. f. L'*Exstrophie*.

ECTASIE. s. f. [de ἔκτασις, dilatation]. L'état de dilatation des capillaires sanguins, etc.

ECTATIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Ectasie*.

ECTHYMA. s. m. [ἔκθυμα, de ἐκθύειν, faire éruption; all. *Schmutzflechte;* it. et esp. *ectima*]. État symptomatique par phlegmasie du derme sous forme de taches rouges suivies de pustules larges, arrondies, isolées çà et là, à base dure et enflammée, auxquelles succède une croûte plus ou moins persistante, et quelquefois même une véritable cicatrice blanchâtre. On traite surtout l'état général qui le détermine avec usage des émollients appliqués sur les élevures et les croûtes. — *E. aigu*. Il s'annonce par les douleurs lancinantes suivies de grosses élevures discrètes, rouges, conoïdes, dures, douloureuses, dont le volume varie entre celui d'une lentille et celui d'un gros pois. Leur base s'élargit en même temps que leur sommet devient plus proéminent suppuré noirâtre, puis en croûte brune. — *E. chronique*. Il est caractérisé par plusieurs éruptions successives de pustules, qui ont, dès leur origine, une teinte rouge foncé, et qui suivent

une marche analogue à celle de l'*E.* aigu, mais plus lente, devenant parfois ulcéreuse, d'une guérison tardive.

ÉCHTYMATODE. adj. [d'*ecthyma*, et εἶδος, forme]. Qui ressemble à l'*Ecthyma*.

ECTHYMOSE. s. f. Pour *Urticaire*.

ECTILLOTIQUE. adj. et s. m. [de ἐκτίλλειν, arracher]. *Dépilatoire*.

ECTHYMOGÈNE. adj. et s. m. [de *ecthyma*, et γεννᾶν, engendrer]. Qui fait naître l'ecthyma ou ce qui lui ressemble.

ECTO. [ἐκτός, au dehors]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots indiquant ce qui est extérieur, superficiel, déplacé, etc.

ECTOBASIDE. adj. et s. [de βάσις, base]. Qui a les basides extérieures, à la surface du réceptacle, de ses lames, de ses tubes, etc.

ECTOCARPÉ, ÉE. adj. et s. [de ἐκτός, au dehors, et καρπος, fruit]. Qui a des fruits, des spores extérieurs. — Tribu des Fucoïdées.

ECTOCLINE. adj. [de κλίνη, lit]. Les Champignons à clinodes et à spores extérieurs.

ECTOCYSTE. s. m. [de κύστις, vessie]. Revêtement externe d'un Bryozoaire, d'un Zoanthaire, etc., chitineux, incrusté ou non.

ECTODERME. s. m. [de ἐκτὸς, en dehors, et δέρμα, derme]. Jadis la couche extérieure des téguments des Invertébrés, des feuilles, fruits, etc. — Le feuillet externe dit séreux du blastoderme.

ECTODERMIQUE. adj. Qui concerne l'ectoderme. — Qui en provient embryogéniquement.

ECTOPAGE. adj. et s. [de παγεὶς, uni]. Monstre composé de deux individus ayant un ombilic commun, réunis latéralement sur toute l'étendue du thorax (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ECTOPAGIE. s. f. L'état des *Ectopages*.

ECTOPARASITE. s. et adj. [de ἐκτός, en dehors, et *parasite*]. Le parasite qui vit sur la peau.

ECTOPHYTE. s. m. et adj. [de φυτὸν, végétal]. Végétal parasite de la surface du corps.

ECTOPIE. s. f. [de ἐκ, hors, et τόπος, lieu]. Luxation, déplacement. — Toute anomalie de situation ou de rapport des organes, etc.

ECTOPLASMA. s. m. L'*Ectoderme*.

ECTOPOCYSTIQUE. adj. [de ἔκτοπος, qui est hors de sa place, et κύστις, vessie]. Qui tient à l'ectopie de la vessie.

ECTOPTÉRYGOÏDE. adj. et s. Qui concerne l'extérieur des Ptérygoïdes. — L'os externe de la mâchoire supérieure des Poissons, etc.

ECTOSARQUE. s. m. [de σάρξ, chair]. La portion ou couche externe transparente des Amibes, etc.

ECTOSPORE. s. f. [de ἐκτὸς, au dehors et σπορά, semence]. Spore qui naît sur des tubes sporophores, des basides et des sterigmates, non dans des sporanges.

ECTOSPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui est pourvu d'*Ectospores*. — Les *Botrytis* et autres Trichosporés dont les spores sont extérieures aux filaments sporophores.

ECTOSQUELETTE. s. m. [de σκελετός, squelette]. Dermosquelette. — Squelette ectodermique soit épithélial soit eccellulaire.

ECTOZOAIRE. s. m. [de ἐκτὸς, au dehors, et ζῶον, animal]. Animal parasite sur la peau.

ECTRODACTYLE. adj. et s. Qui est atteint d'*Ectrodactylie*. — Qui la concerne.

ECTRODACTYLIE. s. f. [de ἐκτρώω, je fais avorter, et δάκτυλος, doigt]. Anomalie par absence de tel ou tel doigt.

ECTRODACTYLIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Ectrodactylie*.

ECTROGÉNIE. s. f. [de ἐκτρώω, je fais avorter, et γένεσις, production]. La production des anomalies par agenèse avec la diminution du nombre des organes qui en est la conséquence (Serres).

ECTROGÉNIQUE. adj. Qui concerne l'*Ectrogénie*.

ECTROMÈLE. s. m. [de ἐκτρώω, je fais avorter, et μέλος, membre]. Genre de monstres privés, en totalité ou à peu près, de membres, par arrêt de développement (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ECTROMÉLIE. s. f. L'état du monstre ectromélien.

ECTROMÉLIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui concerne l'*Ectromélie*. — Famille de monstres unitaires autosites presque réguliers par la conformation de leur tête et de leur tronc, mais sur lesquels il y a ectrogénie plus ou moins complète d'un ou plusieurs membres (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ECTROPION. s. m. [*evertio palpebræ, ectropium*, de ἐκτρέπω, je renverse; all. angl. *Ectropium;* it. *ectropio*]. Le renversement en dehors de la paupière supérieure ou de l'inférieure, qui alors ne peuvent bien recouvrir l'œil. — L'ectropion se produit par la rétraction de la peau cicatrisée à la suite des plaies, surtout par brûlure de la joue, ou par un boursouflement de la conjonctive, etc., suivi de boursouflement et œdème de la conjonctive. On le traite par une série de procédés autoplastiques qui ont pour but tant de raccourcir la conjonctive que d'allonger la peau en vue d'arriver à un renversement de la paupière en dedans.

ECTROTIQUE. adj. et s. m [de ἐκτρώω, je fais avorter, de ἐκ, hors, et τρώω, je perce; all. *Ectromaticum;* angl. *ectrotic;* esp. *ectrotico*]. — *Abortif.*

ECTYLOTIQUE. adj. et s. m. [de ἐκ, de hors, et τύλος, cal, durillon; all. *Ectyloticum*]. Propre à faire disparaître les durillons, etc.

ÉCUELLE. s. f. — **B.** *E. d'eau.* L'*Hydrocotyle.*

ÉCUILLÉ (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

ÉCUME. s. m. [all. *Schaum;* angl. *foam, spume;* it. *schiuma, spuma*]. — **M. C.** *E. bronchique.* Celle qui se forme dans les bronches par agitation du mucus avec l'air en certains cas d'asphyxie, de la salive dans la bouche, etc. — **Z.** *E. d'herbe.* La matière blanche spumeuse, visqueuse dont les Cicadelles entourent leurs larves, sur les herbes. — *E. de mer.* Silicate de magnésie hydraté, blanc grisâtre, poreux, léger, sec au toucher, venant des calcaires compacts en Asie Mineure et en Crimée, etc.

ÉCUMEUX, EUSE. adj. Qui produit ou a donné des bulles d'écume à sa surface. — Qui en présente.

ÉCUREUIL. s. m. [all. *Eichhornchen;* angl. *squirrel;* it. *scoiatolo;* esp. *ardilla*]. Le *Sciurus vulgaris*, L., Rongeur claviculé frugivore arboricole.

ÉCURIE. s. f. Local pour le séjour des animaux domestiques, parfois recommandé comme lieu d'habitation pendant la phthisie, etc.

ÉCUSSON. s. m. — **A.** Les plaques dentinaires émaillées du dermo-squelette des Esturgeons. — La pièce supérieure du Mésothorax des insectes. — **B.** L'*Apothécie* de certains Lichens. — **M. C.** Morceau de peau recouvert de quelque médicament qu'on applique sur les téguments.

ECZÉMA. s. m. [ἔκζεμα, et κέξεῖν, bouillonner, faire effervescence; all. *Eczem, nässende Flechte*]. Phlegmasie superficielle non contagieuse de la peau et des muqueuses avec ou sans fièvre amenant la formation de vésicules rapprochées les unes des autres; leur éruption est précédée de démangeaisons ou de cuisson. La sérosité des vésicules se résorbe et l'épiderme sèche ou elle devient un peu purulente, se concrète sous forme de pellicule blanchâtre aux muqueuses, de croûte à la peau, avec ou sans excoriation superficielle. — *E. impétigineux.* Celui qui s'accompagne de pustules. — *E. mercuriel.* Celui que détermine l'hydrargyrie.

ECZÉMOGÈNE. adj. et s. [de *eczéma*, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit l'eczéma ou ce qui lui ressemble.

EDDA-PADELLE. s. f. L'ophthalmie endémique du Malabar.

EDDER. s. m. Le *Colocasia antiquorum*, Schott, Aroïdée.

ÉDENTÉ, ÉE. adj. et s. Qui manque de dents. — Ordre des Mammifères monodelphes, sans os marsupiaux, à dents toutes similaires ou nulles, à corps couvert soit de poils soit de plaques cornées (Pangolins) ou dermiques osseuses (Tatous), de l'Amérique surtout.

ÉDOCÉPHALE. s. m. [de αἰδοῖον, les parties sexuelles, et κεφαλή, tête]. Monstre qui a les deux oreilles rapprochées ou réunies sous la tête, les mâchoires atrophiées, point de bouche, et le nez ouvert, au-dessus de l'œil simulant une trompe (Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire).

ÉDREDON. s. m. [all. *Eiderdunen;* angl. *eider-down*]. Duvet à tige grêle, à barbules longues et fines, fournies surtout par l'*Eider* (*Anas mollissima*, L.), Palmipède lamellirostre.

ÉDRIOPHTHALME. adj. [de ἑδραῖος, sessile, et ὀφθαλμός, œil; devrait s'écrire Hédriophthalme]. Les Crustacés à yeux sessiles, sans carapace sur les sept derniers anneaux qui suivent le bouclier céphalo-thoracique.

ÉDUCATION. s. f. [*educatio*, de *e*, et *ducere*; παίδευσις; all. *Erziehung;* angl. *breeding, education;* it. *educazione;* esp. *educacion*]. Ce que la société tire des qualités naturelles ou acquises, tant physiques qu'intellectuelles et morales de l'homme et des animaux domestiques, qualités dont l'acquisition constitue l'instruction. — Tout ce qui se tire du dedans pour être produit au dehors dans ce qui est naturel et dans ce qui est acquis par l'instruction. L'éducation embrasse ce que donnent les facultés intellectuelles et morales, puis celles de relation, locomotion et expression, tant motrice que vocale, et enfin les fonctions végétatives.

ÉDUCTE. s. m. [de *eductus*, conduit hors]. *Exsudat* considéré à l'instant même de sa formation.

ÉDUCTUM. s. m. [de *educere*, conduire hors; all. *Edukt*] (Berzélius). Matière qu'on extrait d'une autre dans laquelle elle existait toute formée, et dont on ne fait que la séparer.

ÉDULCORATION. s. f. [de *edulcorare*, rendre doux; all. *Aussüssung;* it. *addolcimento*]. Addition de sucre, etc., à une substance dont il faut adoucir ou masquer la saveur désagréable.

ÉDULE. adj. [*edulis*, qui se mange; all. *essbar*]. Ce qui est digestible, assimilable.

EFARVATTE. s. f. L'*Effarvatte*.

EFFANAGE. s. m. L'ablation méthodique des feuilles.

EFFARVATTE. s. f. La *Sylvia* (*Calamoherpe*) *arundineacea*, Lath., Passereau insectivore ténuirostre.

EFFECTUATION. s. f. (Lamarck, 1797). Ce qui représente l'accomplissement même d'un acte. — Le moment, le fait de cet accomplissement.

EFFÉRENT, ENTE. adj. [de *efferre*, emporter]. Qui conduit d'un organe à un autre. — Qui conduit les actions nerveuses du centre à la périphérie.

EFFERVESCENCE. s. f. [de *effervere*, de *ex*, et *fervere*, devenir chaud; ἔκζεσις; all. *Aufbrausen;* it. *effervescenza;* esp. *effervescencia*]. L'élévation de la température d'un corps. — L'apparence de bouillonnement déterminée par le dégagement d'un gaz quelconque de l'intérieur d'un liquide avec ou sans production de chaleur. Celle-ci a lieu lorsque le dégagement résulte des actes caractérisant les fermentations. L'*Effervescence* par dégagement gazeux peut tenir à une diminution de la pression exercée sur un liquide, qu'il y ait ou non élévation de température. Le gaz étant dissous dans le liquide en quantité d'autant plus grande qu'on l'avait soumis à une pression plus considérable : la pression venant à cesser, ce corps reprend son état élastique, et se dégage de tous les points du liquide sous forme de bulles. D'autres fois le gaz tire ses composants des deux liquides mis en contact. Le dégagement dit effervescence est produit aussi par l'action d'un liquide sur un solide; c'est ce qui a lieu lorsqu'on décompose le carbonate de chaux par un acide, ou quand le gaz provient du liquide, lorsqu'on dissout dans un acide un métal, par exemple. — **M. C.** *E. du sang*. Phénomène supposé qui n'existe pas hors du cas de l'élévation de la température du sang durant certaines phlegmasies.

EFFERVESCENT, ENTE. adj. [*effervescens;* ἐκζέων]. Qui produit l'effervescence; qui en est le siège.

EFFEUILLAISON. s. f. [all. *Entblätterung*]. L'ablation des feuilles qu'a une Phanérogame.

EFFILEMENT. s. m. Réduction des bords d'un tissu animal ou végétal en ses filaments.

EFFLEURIR (S'). v. r. Passer à l'état d'efflorescence.

EFFLORESCENCE. s. f. [de *efflorescere*, fleurir, s'épanouir; all. *Aufblühen, Verwitterung;* angl. *efflorescence;* it. *efflorescenza;* esp. *efflorescencia*]. L'épanouissement des fleurs. — **C.** Conversion d'un solide, surtout cristallin en une matière pulvérulente par son exposition à l'air libre, parce qu'elle se désagrège par suite des modifications que lui font éprouver la perte d'une partie de son eau de cristallisation, ou au contraire une fixation d'eau atmosphérique. — **M. C.** L'exanthème peu élevé au-dessus du niveau de l'épiderme.

EFFLORESCENT, ENTE. adj. [*efflorescens;* all. *verwitterund*]. — **C.** Ce qui, à l'air, perd tout ou partie de son eau de cristallisation, devient opaque et tombe quelquefois en poussière.

EFFLUESCENCE. s. f. [de *effluescere*, sortir de, couler de]. La formation, la nutrition, etc., de l'embryon en tant que provenance de ce qui dérive de la mère et du père par la fécondation.

EFFLUVE. s. m. [de *effluere*, s'écouler; ἀπορροή; all. *Ausdünstungen;* angl. *effluviums;* it. *effluvi;* esp. *efluvio*]. *Emanations, Exhalaisons* (Lancisi). — Albuminoïdes altérés, dissous dans la vapeur d'eau, et tenus ainsi en suspension dans l'air, principalement aux endroits marécageux, qui déterminent dans le sang qui les absorbe et par suite dans toute l'économie un ordre d'altérations moléculaires analogue à celui dont ils font le siège. — **B.** Les composés volatils des plantes, etc., naturellement répandus dans l'air dès qu'ils sortent du lieu de leur production.

EFFLUXION. s. f. [de *effluere*, s'écouler; it. *efflussione;* esp. *efluxion*]. Écoulement. — Expulsion de l'ovule fécondé dans les huit premier jours de la grossesse, l'œuf, n'ayant point encore contracté d'adhérences intimes avec la muqueuse du corps utérin.

EFFORT. s. m. [*nisus;* all. *Anstrengung;* angl. *effort;* it. *sforzo*]. — **Y.** Contraction plus ou moins forte des muscles soumis à la volonté qui a pour but, soit de résister à une force extérieure, soit l'accomplissement d'une fonction. Dans tout effort, il y a contraction énergique des muscles volontaires en rapport avec la partie du corps opposée à l'objet qui résiste. Il se fait en même temps une grande inspiration qui dilate le thorax, repousse le diaphragme en bas, et avec lui les viscères abdominaux. Le thorax est alors maintenu immobile, et sert de point fixe aux muscles qui s'insèrent à ses os et cartilages. Les viscères sont comprimés en haut par le diaphragme contracté et abaissé, et périphériquement par les muscles abdominaux, d'où vient qu'ils s'échappent si les parois du ventre offrent un point faible (hernie). Selon la nature de l'effort, tous les sphincters ou quelques-uns seulement sont contractés. Même à force musculaire inégale, dans un temps donné, celui-là produit le plus d'effet à la course, pour soulever un poids, etc., qui peut retenir le plus longtemps la respiration, plutôt encore en raison de l'état de régularité de la circulation cardiaque que de l'état des poumons. Le propre de l'effort est donc de faire de la cage thoracique et du tronc un tout rigide, afin d'y trouver un point fixe pour la contraction des muscles qui doivent servir à l'animal à se mouvoir ou à mouvoir un corps (Gerdy, P. Bérard). — **M. C.** Douleur vive causée dans un muscle par une brusque contraction, dans ceux des lombes, par exemple, en soulevant un fardeau trop pesant. — Lumbago. — Les hernies. — *E. d'épaule, de hanche*. Boiterie par subluxation des articulations de ce nom par suite de contusions, de douleurs musculaires, etc., chez les Quadrupèdes domestiques. — *E. expulsif* ou *abdominal*. Celui qui surtout concourt à l'expulsion de l'urine, des fèces, du contenu de l'utérus, au vomissement : dans lequel la poitrine immobilisée fournit aux muscles abdominaux des points d'attache fixes, qui leur permettent une concentration d'action sur le viscère à vider dont le sphincter est en état de relachement pendant que les autres se contractent. Lors de l'expuition il intervient aussi par contractions brusques des muscles abdominaux comprimant les viscères qui soulèvent le diaphragme. — *E. thoraco-abdominal*. L'*E.* en général pour soulever un fardeau, etc., terminé souvent par un son laryngien causé par l'expiration finale correspondant à l'inspiration qui précède l'immobilité thoracique.

EFFRAIE. s. f. La *Strix flammea*, L., Rapace nocturne.

EFFUSION. s. f. [*effusio;* all. *Ergiessung;* it. *effusione*]. Sortie d'un liquide hors de ses conduits. — Sécrétion accidentelle de liquide dans une séreuse, etc., de sérosité dans le tissu cellulaire par les capillaires sanguins amenant l'œdème.

ÉGAGROPILE. s. m. [de αἴγαγρος, chèvre sauvage, et πῖλος, balle de laine; all. *Gemsenkugel, der deutsche Bezoar;* it. et esp. *egagropilo*]. Concrétion de l'intestin des Ruminants. — Les *E.* sont formés principalement de

poils que l'animal a avalés en se léchant, et que les mouvements de l'estomac ont feutrés sous forme de boules avec des débris de végétaux et des composés calcaires qui les incrustent, etc. — *E. humains*. Concrétions du gros intestin, surtout de l'homme, formées de filaments végétaux, résidus d'aliments de cette nature, rencontrés en certains pays, incrustés généralement de phosphates ammoniaco-magnésien et autres, de carbonate calcaire, etc.

ÉGAL, ALE. adj. [*æquelis;* ἴσος; all. *gleichförmig;* angl. *equal;* it. *eguale*]. Les actes qui sont semblables pour la force et la durée.

ÉGESTIF, IVE. adj. [de *egerere*, expulser, de *e*, hors, et *gerere*, porter]. Les organes et les actes produisant les phénomènes qui sont le contraire de l'*Ingestion*.

ÉGILOPS. s. m. [*ægilops;* αἰγίλωψ, de αἴξ, chèvre, et ὤψ, œil; all. *Augenwinkelgeschwür;* angl. *ægilops;* it. *egilope*]. Ulcère de paupière près du sac lacrymal qui succède à l'*Anchilops* et donne à l'œil un aspect comparé à celui que le *larnier* donne à l'œil de la chèvre.

ÉGINE (Grèce). Source antichlorotique, etc. (27°).

ÉGLANDER. v. a. Extirper une glande.

ÉGLANTIER. s. m. Le *Rosier sauvage* (*Rosa canina*, L.) Rosacée astringente, souche de tous les rosiers cultivés.

ÉGLEFIN. s. m. Le *Gadus eglefinus*, L., Gadoïde à dos verdâtre.

ÉGOÏSME. s. m. [all. *Erhaltungstrieb, Selbstsucht;* angl. *egostim, selfishness;* it. *egoismo*]. Ensemble de penchants ou d'instincts dirigeant l'entendement et la conduite d'après des motifs, qui sont, les uns d'intérêt direct et personnel, propres à l'individu isolé (nutritif, reproducteur), les autres d'intérêt indirect et, sans cesser d'être personnels, se rapportant aux relations de chacun avec les autres êtres pour en tirer des satisfactions individuelles, orgueil et vanité (A. Comte).

ÉGOPHONE. adj. et s. Atteint d'*Égophonie*. — Qui la concerne.

ÉGOPHONIE. s. f. [de αἴξ, chèvre, et φωνή, voix; all. *Meckern, Ægophonia;* it. et esp. *egofonia*]. Modification morbide de la voix, perçue à l'auscultation du thorax, qui devient tremblotante et saccadée, ressemblant à celle d'une personne qui parlerait avec un jeton entre les dents et les lèvres. On la perçoit lors de la présence d'une sérosité dans les plèvres, aux limites de son niveau d'élévation, quelle que soit la cause qui a suscité la supersecrétion du liquide, cause qui se détermine par d'autres signes.

ÉGOPHONIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Égophonie*. — Comme *Egophone*.

EGRA (Bohême). Source saline, gazeuse, froide.

ÉGROTANT, ANTE. adj. [*ægrotans;* νοσερός]. *Maladif.*

ÉGYPTIAC. adj. [all. *ægyptische*]. Qui vient d'Égypte. — Qui la concerne. — **M. C.** Nom d'un onguent au vert de gris.

ÉGYPTIEN, ENNE. adj. et s. — **M. C.** De la médecine égyptienne on ne connaît que les noms de quelques médicaments.

EIDER. s. m. Le *Fuligula* (*Anas*) *mollissima*, Degland, Palmipède lamellirostre d'Islande dont on tire l'édredon.

EILSEN (Allemagne). Source sulfatée calcique (15°).

EIMBECK (Hanovre). Source bicarbonatée calcique.

EISODIQUE. Faute au lieu d'*Isodique*.

ÉJACULATEUR, RICE. adj. et s. [de *e*, de, hors, et *jaculari*, darder; all. *ausspritzer;* angl. *ejaculatory;* it. *ejaculatore*]. Qui sert à l'éjaculation. — **A.** Conduits (*ejaculantia*) qui s'étendent du niveau des vésicales séminales à l'urèthre, dans lequel ils s'ouvrent chacun sur les côtés de l'extrémité antérieure du *Verumontanum*.

ÉJACULATION. s. f. [*ejeculatio;* all. *Ausspritzung;* it. *ejeculazione*]. Action de projeter. — L'acte physiologique qui a pour résultat l'émission du sperme de ses voies dans le vagin ou au dehors. Il est dû à des contractions involontaires que suscitent les sensations génitales arrivées à un certain degré qui dès lors changent de caractère. Ces contractions brusques déterminent autant de jets saccadés successifs sont celles des muscles bulbo-caverneux et des autres muscles du périnée qui entourent la portion membraneuse de l'urèthre; énergiques et involontaires alors ces contractions sont suscitées par la sensation uréthrale ou interne que cause l'évacuation du sperme hors des vésicules séminales; évacuation due au maximum d'action de leurs fibres-cellules propres et périphériques se contractant déjà depuis le début des sensations génitales externes.

ÉJACULATOIRE. adj. et s. Qui a la nature de l'éjaculation. — Comme *Ejaculateur.*

ÉJARRAGE. s. m. Art insalubre consistant à séparer les *jarres* des poils courts et fins employés dans la fabrication des feutres, etc.

EKO. s. m. Ménispermacée grimpante de l'Amérique méridionale dont l'écorce sert dans l'extraction du *Curare*.

ÉLABORATION. s. f. [de *e*, et *laborare*, travailler; all. *Ausarbeitung;* it. *elaborazione;* esp. *elaboracion*]. Mise en œuvre; accomplissement. — L'état de ce qui a été soumis à une série de modifications. — **Y.** Action physico-chimique par laquelle les êtres organisés impriment aux matières, surtout venant du dehors, les modifications qui les rendent aptes, soit à être absorbées d'abord, puis assimilées, soit inversement aptes à la sécrémentition et à l'excrémentition.

ÉLÆAGIE. s. f. [*Alæagia*, Wed.]. Genre de Rubiacées du Pérou, etc.

ÉLÆAGNACÉ, ÉE ou **ÉLÆAGNÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Elæagnus*. — Famille de dicotylédones à pétales, à fleurs unisexuées, périgynes.

ÉLÆENCÉPHOLE. Pour *Eléencéphole.*

ÉLÆÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène (C^8H^8).

ÉLÆÉRINE. s. f. [de ἔλαιον, huile, et ἔριον, laine]. Principe du suint de mouton voisin de l'oléine (Chevreul).

ÉLÆIDE. s. m. Genre de *Palmiers*.

ÉLÆODIQUE adj. [de ἐλαιώδης, huileux]. Comme *Ricinoléique*.

ÉLÆOMÈTRE. s. m. [de ἔλαιον, huile, et μέτρον, mesdre]. Aréomètre pour reconnaître la pureté des huiles d'après leur densité.

ÉLÆOPTÈNE. s. m. Pour *Eléoptène*.

ÉLAÈNE. s. m. Le *Nonylène*.

ÉLÆOCARPE. s. m. [*Elæocarpus*, L.]. Genre de Tiliacées aromatiques des Indes, etc.

ÉLÆODENDRON. s. m. Genre de Célastracées des régions tropicales.

ÉLAÉRINE. Faute au lieu d'*Élæérine*.

ÉLAÏDATE. s. m. Sel de l'*Acide élaïdique*.

ÉLAÏDINE. s. f. [de ἔλαιον, huile; all. *Elaïdin*]. Composé gras tiré des huiles d'olive, etc.

ÉLAÏDIQUE. adj. Qui concerne l'*Elaïdine*. — Nom d'un acide qui se forme dans la saponification de l'élaïdine des huiles d'olive, etc. ($C^{39}H^{34}O^4$).

ÉLAIÉRINE. Faute au lieu d'*Élæérine*.

ÉLAÏLE. s. m. Pour *Elayle*.

ÉLAÏNE. s. f. [de ἔλαιον, huile; all. *Elaïn;* angl. *elaïn*]. Pour *Oléine*.

ÉLAÏOMÈTRE. Faute au lieu d'*Elæomètre*.

ÉLAÏQUE. Pour *Oléique*.

ÉLAÏS. s. f. L'*Avoira*.

ÉLALDÉHYDE. s. f. La *Métaldéhyde*.

ÉLAN. s. m. Le *Cervus alces*, L. [all. *Elenthier;* angl. *alce, elk*], grand Ruminant à cornes caduques.

ÉLANCEMENT. s. m. [*lancinatio;* all. *Stich*]. Douleur subite aiguë, comparée à celle qu'occasionnerait un coup de lance pendant l'inflammation furonculaire ou autre.

ÉLAPS. s. m. Genre d'Ophidiens très venimeux du Brésil, etc.

ÉLASTICINE. s. f. L'albuminoïde qui est le principe constituant fondamental composant la substance des fibres et des cellules élastiques (Robin et Verdeil, 1852).

ÉLASTICITÉ. s. f. [all. *Elasticität;* angl. *elasticity;* it. *elasticità;* esp. *elasticidad*]. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur état primitif, sans se rompre ni se désagréger, lorsque vient à cesser la cause mécanique passagère qui changeait leur forme et leur volume. Dans les tissus organisés l'élasticité se manifeste sous forme d'un retrait ou rétraction constant jusqu'à un certain degré donné, succédant à une tension pour laquelle on voit que la présence dans le tissu des fibres du tissu cellulaire, flexueuses, mais inextensibles, fait que passé un certain degré d'extension physique, la rupture survient de préférence à un plus grand allongement. Ici cette extension

ne doit pas être confondue avec les cas dans lesquels il y a agrandissement des parois d'un organe par développement physiologique graduel de ces parois. — L'*Elasticité* se distingue de la contractilité surtout en ce qu'elle persiste sur le cadavre dans les éléments anatomiques qui en sont doués alors qu'ils ont cessé de se nourrir, pendant que la contractilité disparaît dès qu'il n'y a plus nutrition. — *E. du pied.* Propriété qu'a le pied du cheval de s'élargir à un certain point (Bracy-Clark), sous l'effort des pressions intérieures, et de revenir, quand elles cessent, à sa forme première. Même chose pour le pied de l'homme dans le sens de la longueur.

ÉLASTICO-MUSCULAIRE. adj. Comme *Musculo-élastique.*

ÉLASTINE. s. f. Pour *Élasticine.*

ÉLASTIQUE. adj. et s. f. [*elasticus,* de ἐλαστής, qui pousse, de ἐλαύνειν, pousser; all. *elastich;* angl. *elastic;* it. *elastico*]. Qui est à la fois flexible ou extensible et susceptible de revenir à sa forme première. — L'élément élastique même à l'état de cellules seulement ou de fibres déjà ramifiées et anastomosées ou non.

ÉLASTOMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer le degré d'élasticité des tissus, etc.

ÉLATER. s. [de ἐλατηρ, qui saute]. Genre d'Élatérides.

ÉLATÈRE. s. m. Cellules allongées avec filament spirale qui, se déroulant avec élasticité lors de la maturité du fruit, concourt à produire l'écartement des valves d'une *Capsule,* etc.

ÉLATÉRIDE ou **ÉLATÉRIDÉ, ÉE.** adj. et s. m. Qui se rapporte aux *Elater.* — Famille de Coléoptères dont le prosternum se prête à la projection du corps.

ÉLATÉRIE. s. f. La capsule à deux ou un plus grand nombre de coques (Euphorbiacées, etc.).

ÉLATÉRINE. s. f. [all. *Elaterin;* it. *elaterina*]. Principe amer du *Momordica elaterium* ($C^{20}H^{14}O^{5}$).

ÉLATÉRITE. s. f. Le *Caoutchouc minéral.*

ÉLATÉRIUM. s. m. [ἐλατήριον, de ἐλαύνειν, pousser, chasser, purger; all. *Eselsgurke;* it. *elaterion*]. L'extrait de *Concombre sauvage* (*Momordica elaterium,* L.), Cucurbitacée. — Ce végétal même.

ÉLATÉROMÈTRE. s. m. [de ἐλατήρ, qui meut, et μέτρον, mesure]. Appareils pour connaître le degré d'élasticité des gaz, etc.

ÉLATHINE. Faute au lieu d'*Élatine.*

ÉLATINE. s. f. Nom commercial d'uue émulsion aqueuse de goudron.

ÉLAYLE. s. m. [$(C^{2}H^{2})^{2}$]. L'*Hydrogène bicarboné.* (Lœwig).

ÉLAYLMERCAPTAN. s. m. Produit de l'action du *chlorélayle simple* sur le sulfhydrate de sulfure de potassium ($C^{2}H^{3}S^{2}$).

ELBE (ÎLE D') (Italie). Sources : 1° ferrugineuses sulfatées; 2° chlorurées sodiques.

ELCOSE. Faute au lieu d'*Helcose.*

ÉLÉAGNACÉ, ÉE et **ÉLÉAGNÉ, ÉE.** adj. et s. Pour *Elæagnacé.*

ÉLÉCAMPE. s. f. L'*Inuline.*

ÉLECTIF, IVE. adj. [all. *electiv;* it. *elettivo;* esp. *electivo*]. Qui fait un choix. — **C.** Qui se combine avec tel corps et non avec tel autre.

ÉLECTION. s. f. [*electio,* de *eligere,* choisir; ἐκλογή, αἵρεσις; all. *Auserwählung;* it. *elezione;* esp. *eleccion*]. — **M. C.** Choix du lieu, du temps. — **C.** Résultat de ce qui est *électif.*

ÉLECTIVITÉ. s. f. Qualité que possède tel composé de se fixer à certaines unités anatomiques, etc., non à telle autre, selon leur composition immédiate, et par suite d'en modifier la propriété en mal comme en bien.

ÉLECTRICITÉ. s. f. [de ἤλεκτρον, ambre jaune, sur lequel les phénomènes électriques ont été primitivement observés; all. *Elektricität:* angl. *electricity;* it. *electricità;* esp. *electricidad*]. Un des modes de transformation de l'énergie, dont cet agent physique n'est qu'une simple manifestation, de même que le mouvement, la lumière et la chaleur, en lesquels elle peut se transformer comme eux-mêmes peuvent produire l'électricité. Deux théories ont servi à expliquer les phénomènes électriques : la théorie de Symmer ou des deux fluides est abandonnée aujourd'hui, elle admettait que les corps à l'état neutre possédaient parties égales de deux électricités l'une résineuse (—) et l'autre vitrée (+), qui, lorsqu'elles étaient mises en liberté, produisaient les phénomènes électriques. La théorie de Franklin, seule acceptée aujourd'hui, n'admet qu'un seul fluide, dont chaque corps possède une quantité normale : si cette quantité devient supérieure ou inférieure à la normale, le corps est électrisé *positivement* ou *négativement.* — Toute action chimique ou physique a pour effet de placer les corps dans un état moléculaire particulier qui met en liberté sur ces corps de l'électricité à un *potentiel* donné; de la valeur de ce *potentiel* et de la différence entre ce *potentiel* et celui des corps environnants dépend l'énergie des phénomènes électriques, caractérisés par l'*attraction* ou la *répulsion* des corps électrisés de manière différente ou de même sorte. Ces phénomènes d'*attraction* ou de *répulsion* des corps électrisés sont la manifestation principale de l'électricité, mais sont déjà l'effet d'une de ses transformations, car par elle-même l'électricité est inappréciable à nos sens et ne nous apparaît que quand elle a été transformée en mouvement, chaleur, lumière ou action chimique. — Quand un corps est électrisé + ou — il tend toujours à perdre ou à récupérer la quantité d'électricité qui fait différence entre la quantité normale, qui caractérise l'état neutre et la quantité réellement possédée; le retour à l'état neutre s'accompagne de phénomènes particuliers, étincelles lumineuses, chaleur, bruit, etc., quand la différence de potentiel est grande entre le corps électrisé et les corps environnants, dans le cas contraire, les phénomènes sont silencieux, mais peuvent être rendus manifestes et utilisés par des dispositifs particuliers. — La production de l'électricité s'opère par transformation des autres forces naturelles à l'aide d'appareils spéciaux, mouvement dans les *machines statiques* et *dynamo* ou *magnéto-électriques,* chaleur dans les piles *thermo-électriques,* action chimique dans la *pile* et les machines d'induction dites *volta-faradiques.* — Dans les différents appareils producteurs, l'électricité est mise en liberté sous l'action d'une *force électro-motrice* différente; cette force établit entre les *pôles* de ces générateurs une *différence de potentiel* dont la grandeur mesurera la grandeur des effets à obtenir. — Lorsqu'un corps bon conducteur isolé a été électrisé, il conserve sa charge et l'électricité est alors sous sa forme *statique;* au contraire, l'électricité est sous forme *dynamique* ou en action dans le circuit de la pile, mais les subdivisions de l'étude de l'électricité en *statique* et en *dynamique* sont toutes conventionnelles, car les phénomènes statiques peuvent s'observer aussi bien avec la pile qu'avec les machines à frottement. — Dans les machines statiques, la *tension* électrique ou, ce qui revient au même, la différence de potentiel est considérable, mais en raison de la *résistance* des corps électro-moteurs, l'*intensité* du courant est très faible et par suite la *quantité* d'électricité débitée est minime; au contraire, la pile débite une masse d'électricité assez forte, mais la tension du courant est faible; les machines d'*induction* peuvent être disposées de manière à fournir à volonté des courants de faible tension et de grande intensité ou des courants de faible intensité à haute tension, tout dépend de la grosseur et du nombre de tours du fil enroulé sur les bobines. — La plus grande analogie existe entre les phénomènes électriques et les phénomènes hydrostatiques, quand on étudie l'écoulement du fluide dans les conducteurs. — La vitesse de transmission de l'agent électrique est variable avec la résistance des conducteurs. Maxwell a calculé que si l'on faisait abstraction de cette résistance on arriverait à une vitesse égale à celle de la propagation de la lumière. — *E. animale.* Celle qui se développe dans l'être vivant sous l'influence des actions organiques. — *E. atmosphérique.* Celle qui se manifeste lors des *orages,* de la *foudre.* — *E. dynamique.* Celle qui est en mouvement, celle que fournit la pile. — *E. galvanique.* Comme *E. dynamique.* — *E. induite.* Celle qui est produite par *induction.* — *E. statique.* Celle qui est en repos; par extension, celle que fournit le frottement. — *E. voltaïque.* Comme *E. dynamique.*

ÉLECTRIQUE. adj. Qui concerne l'*Électricité.*

ÉLECTRISABLE. adj. [all. *elektrisirbar;* angl. *electrifiable*]. Qui peut acquérir d'une manière quelconque l'électricité.

ÉLECTRISANT. adj. Qui met dans l'état *électrique.*

ÉLECTRISATION. s. f. [all. *Elektrisirung;* angl. *electrifying;* it. *elettrizzazione;* esp. *electrizacion*]. Mise en évidence de l'état électrique des corps par le frottement le contact, la chaleur, etc. — Application de l'électricité quelle qu'en soit la source. — *E. thérapeutique.* On distingue en médecine trois modes d'électrisation : 1° l'électrisation statique qui se fait avec les appareils à frottement; 2° l'électrisation par les appareils d'induction ou *faradisation;* 3° l'électrisation à l'aide des courants provenant directement de la pile *(courants continus, courants constants, galvanisme).* L'électricité statique agit surtout sur le système nerveux en général. Les courants continus diffèrent des courants d'induction par une action chimique bien plus marquée et par une tension moindre. De plus, tandis que les courants induits peuvent aisément se localiser, il n'en est plus de même des courants continus qui se diffusent toujours. La durée de l'excitation est très courte pour les courants induits. Les courants continus ne déterminent d'excitation motrice qu'au moment de la fermeture et de l'ouverture des courants : pendant tout le temps où le courant est maintenu sans interruption, les phénomènes restent silencieux et consistent en actions chimiques multiples et en polarisation moléculaire très mal étudiées jusqu'ici.

ÉLECTRISÉ, ÉE. adj. Qui est soumis à l'influence d'un corps déjà *électrisé.*

ÉLECTRITION. s. f. (De Blainville, 1831; A. Comte). Le mode de la sensibilité générale qui nous conduit à la perception de l'état électrique des corps extérieurs et de ses variations; mode considéré à tort comme un sens à appareil disséminé, car sur les sens spéciaux l'état électrique des corps ne produit rien autre chose que la manifestation de la fonction spéciale qu'ils remplissent, lumineuse, auditive, etc., à la condition même que cet état électrique soit porté à un certain degré.

ÉLECTRO-AIMANT. s. m. [all. *Elektromagnet*]. Barre de fer doux de forme quelconque, autour de laquelle on a enroulé un fil de cuivre conducteur recouvert de soie. Quand un courant passe dans le conducteur, le fer acquiert les propriétés d'un aimant; il les perd lorsque le courant est interrompu.

ÉLECTRO-BIOLOGIE. s. f. L'étude des phénomènes électriques de la production desquels sont le siège les êtres vivants.

ÉLECTRO-BIOLOGIQUE. adj. Phénomène électrique se manifestant dans l'économie animale ou végétale par suite des actes chimiques et autres qui s'y passent.

ÉLECTRO-CAPILLAIRE. adj. Qui concerne les espaces capillaires et l'électricité. Les actions électro-capillaires se manifestent toutes les fois que deux liquides conducteurs de l'électricité, ayant de l'affinité l'un pour l'autre, sont séparés par une cloison de nature quelconque, à interstices capillaires, dans lesquels ces liquides s'introduisent par capillarité. En réagissant l'un sur l'autre, ils dégagent de l'électricité, et produisent la réduction à l'état métallique de la plupart des oxydes des sels (Becquerel).

ÉLECTRO-CHIMIE. s. f. [esp. *electro-quimica*]. Théorie des phénomènes chimiques tirée de l'application des lois de l'électricité.

ÉLECTRO-CHIMIQUE. adj. Qui concerne l'*Électro-chimie.*

ÉLECTRODE. s. m. et f. [de *électricité,* et ὁδὸς, voie]. Pôles ou fils qui terminent la pile (Faraday).

ÉLECTRO-DYNAMIQUE. s. f. [angl. *electro-dynamic*]. Division de la physique qui traite de l'action réciproque des courants électriques les uns sur les autres, et de celle des courants sur les aimants ou sur les aiguilles aimantées (1820, Œrstedt). Les lois géométriques en furent trouvées par Ampère.

ÉLECTRO-DYNAMISME. s. m. L'ensemble des faits qui constituent l'*Electro-dynamique.*

ÉLECTRO-GALVANIQUE. adj. Qui concerne l'*Électricité galvanique.*

ÉLECTROGÈNE. adj. [de *électricité,* et γεννᾷν, produire]. Qui donne de l'*Electricité.*

ÉLECTROGENÈSE ou **ÉLECTROGÉNIE.** s. f. La production d'électricité. — *E. animale.* Le dégagement d'électricité par les tissus animaux comme *résultat* de leur activité spéciale ou de leur activité nutritive.

ÉLECTROLEPSIE. s. f. [de λῆψις, accès]. La *Chorée électrique* (Tordens, 1883).

ÉLECTROLOGIE. s. f. [de *électricité,* et λόγος, traité]. Traité des phénomènes et des lois de l'*Electricité* (A. Comte, 1835).

ÉLECTROLYSATION. s. f. Le fait de décomposer les composés chimiques par la pile.

ÉLECTROLYSE. s. f. — La décomposition qui s'opère sous l'action électrique dans les composés chimiques. — Par extension le fait de pratiquer l'*Electrolysation.*

ÉLECTROLYSER. v. a. Pratiquer l'*Electrolysation.*

ÉLECTROLYTE. s. m. [de ἤλεκτρον, électricité, et λύειν, décomposer] (Faraday). Le composé qui subit la décomposition électro-chimique.

ÉLECTROLYTIQUE. adj. Qui concerne l'*Électrolyse.*

ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE. adj. Qui concerne l'*Electro-magnétisme.*

ÉLECTRO-MAGNÉTISME. s. m. [all. *Elektromagnetismus;* angl. *electro-magnetism*]. L'ensemble des phénomènes magnétiques qui sont produits ou influencés par l'électricité.

ÉLECTROMÈTRE. s. m. [de *électricité,* et μέτρον, mesure; all. *Elektrometer;* angl. *electrometer;* it. *elettrometro;* esp. *electrometro*]. Instrument destiné à donner la mesure de la tension électrique d'un objet ou à faire connaître la nature de l'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMÉTRIE. s. f. La mesure de l'électricité.

ÉLECTROMÉTRIQUE. adj. Qui concerne l'*Electrométrie.*

ÉLECTROMOTEUR. adj. et s. [de *électricité,* et *movere,* mouvoir, exciter; all. et angl. *electromotor;* it. *elettromottore;* esp. *electromotor*]. Ce qui est propre à développer l'électricité par le simple contact de corps de différente nature. — Qui développe de l'électricité. — Qui produit du mouvement par son électricité.

ÉLECTRO-NÉGATIF, IVE. adj. Désignation des corps qui se portent au pôle positif de la pile voltaïque, comme l'oxygène et les acides.

ÉLECTROPHORE. s. m. [de *électricité,* et φέρω, je porte; all. *Elektricitätsträger;* angl. *electrophorus;* it. *elettroforo;* esp. *electroforo*]. Appareil imaginé par Volta pour fournir de l'électricité statique. — *Machines électriques.*

ÉLECTRO-PHYSIOLOGIE. s. f. Ensemble des phénomènes qui ont pour cause ou pour résultat la production de l'électricité dans le corps vivant. On distingue dans l'électro-physiologie deux ordres de phénomènes. 1° Ceux qui résultent d'une cause extérieure connue, comme la commotion ou la contraction due à l'étincelle, à la bouteille de Leyde, au courant de la pile, etc., appelés *phénomènes des courants extérieurs.* C'est à eux que sont dus les effets thérapeutiques obtenus à l'aide de l'électricité. 2° Ceux dans lesquels l'électricité est produite par l'organisme même, soit par les causes ordinaires de l'*Electrogénie* soit par un *appareil électrogène* (Pouillet, Matteucci).

ÉLECTRO-PHYSIOLOGIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Electro-physiologie.*

ÉLECTRO-POLAIRE. adj. Qui concerne les pôles de ce qui est sous l'état d'électrisation.

ÉLECTRO-POSITIF, IVE. adj. Qui se porte au pôle *négatif* de la pile voltaïque, comme l'hydrogène et les bases.

ÉLECTRO-PUNCTURE. s. f. [de *électricité,* et *pungere,* piquer; all. *Elektropunktur;* esp. *electropuntura*]. Elle consiste à introduire des aiguilles jusque dans des tissus qu'on veut modifier, et à faire traverser par un courant passant par deux ou un plus grand nombre d'entre elles, placées à distance les unes des autres.

ÉLECTROSCOPE. s. m. L'*Electromètre.*

ÉLECTRO-THÉRAPEUTIQUE. s. f. [de *électricité,* et θεραπεία, traitement]. Usage de l'électricité comme agent thérapeutique, indiqué à *Électrisation.*

ÉLECTROTHÉRAPIE. s. f. L'*Électro-thérapeutique.*

ÉLECTROTHERMIE. s. f. [de *électricité*, et θέρμη, chaleur]. La production de chaleur par l'électricité. La quantité de chaleur développée par la dissolution d'un *équivalent* (33 grammes) de zinc dans l'acide sulfurique, etc., est la mesure du *travail des affinités chimiques* pendant la dissolution du métal. Cela posé, il suffit de déterminer dans chaque cas particulier, le nombre d'équivalents de zinc dissous dans chacun des couples de la pile, pour mesurer, en quantité de chaleur, le *travail chimique générateur* du courant électrique. Quelle que soit la nature des effets dont s'accompagne le passage du courant dans le circuit de la pile, le travail produit par l'*électricité en mouvement* reste rigoureusement *égal* au travail des affinités chimiques génératrices du courant (Favre).

ÉLECTROTHERMIQUE. adj. Qui a rapport à la production de chaleur par l'électricité.

ÉLECTROTONIQUE. adj. Qui concerne l'*Électrotonus.*

ÉLECTROTONUS. s. m. Nouveau pouvoir électromoteur que toute la longueur d'un nerf moteur acquiert pendant qu'il est électrisé, de manière qu'en outre du courant dont il est le conducteur, il en produit un dans une direction opposée ou dans le même sens, qui diminue ou augmente l'intensité du courant propre du nerf.

ÉLECTRO-VITALISME. s. m. Hypothèse infirmée par l'expérience et d'après laquelle les actes de l'organisme étaient expliqués par l'électricité considérée comme cause, ou par un fluide vital analogue au fluide électrique.

ÉLECTUAIRE. s. m. [de ἐκλειγματάριον, qui est comme l'*éclegme;* all. *Latwerge;* angl. *electuary;* it. *elettuario;* esp. *electuario*]. Médicament plus épais que l'*Eclegme*, formé de poudres composées et de sirops à base de sucre ou de miel.

ÉLÉDON. s. m. [de ἐλεδώνη, sorte de Poulpe]. Genre de Poulpes à un seul rang de ventouses (Aristote, Cuvier).

ÉLÉDONE. s. f. L'*Eledona agaricicola*, Fabr., Taxicorne agaricivore. — L'*Eledon*, Céphalopode.

ÉLÉENCÉPHOLE. s. f. Substance extraite de la matière cérébrale.

ÉLÉMENT. s. m. [*elementum;* στοιχεῖον; all. *Element, Urstoff;* angl. *element;* it. et esp. *elemento*]. Ce qui, ayant subi une simplification ne peut agir, n'est plus dans les conditions d'activité quelconque où il était. — Autrefois tout corps regardé comme simple. Aujourd'hui corps que, jusqu'à ce jour, la chimie n'a pu réduire en corps plus simples. — Les métalloïdes et les métaux. — *E. anatomique ou organique.* Les plus petites parties d'un organisme remplissant individuellement un rôle d'ordre organique ou vital séparables les unes des autres sans destruction physique ni chimique. Rien de plus opposé à la réalité anatomique que l'*unité* de la substance organisée supposée par quelques-uns sous les noms de *protoplasma*, etc. Objectivement, c'est sous des formes nombreuses diverses, mesurables, que se rencontre tout ce qui offre l'état d'organisation. Alors même que certaines de ces formes sont purement homogènes, hyalines, etc., sous le microscope on en compte plusieurs espèces. Elles sont distinctes par la nature et les proportions de leurs principes immédiats constitutifs, par des réactions chimiques et certains caractères physiques correspondants, par des dispositions morphologiques et structurales et même par des associations de contact réciproque particulières. Chacune de ces espèces est une *forme élémentaire de la substance organisée*, un *élément*, une *individualité* ou *unité anatomique et physiologique.* Ceux de ces éléments qui ont une configuration propre et spécifique sont dits *figurés;* ceux qui n'ont d'autre configuration que celle des interstices que les premiers laissent par force, et qu'ils comblent sont dits *amorphes.* Élément ne veut pas dire ici *corps insécable* ou *irréductible*, comme en chimie; mais corps qui n'agit plus, ne peut plus manifester une activité propre ou physiologique s'il est divisé mécaniquement et physiquement, s'il est chimiquement privé de ce qui est caractéristique dans l'état d'organisation, ramené à ses principes immédiats constitutifs, ou aux corps simples, principes médiats composants ceux-ci. On peut donc logiquement partir de ces corps comme s'ils étaient irréductibles ou simples pour étudier la succession et la diversité, non pas à proprement parler de leurs combinaisons, mais de leurs associations entre eux par un, par deux, par trois ou plus. Sous le rapport, à la fois de leur provenance et de cette constitution spéciale, les uns des *éléments figurés* sont dits *cellulaires*, ce sont les plus importants à tous les points de vue. Les autres doivent être appelés *non-cellulaire, exo-cellulaires* ou *eccellulaires* parce qu'ils naissent postérieurement aux précédents, à l'aide et aux dépens des principes qu'ils fournissent; ils n'apparaissent nullement sous la forme *cellulaire* et ne la prennent jamais. Les substances ou les unités anatomiques dites *amorphes, intercellulaires, interstitielles*, etc., etc., en sont toutes des exemples et de même les substances squelettiques d'origine ectodermique non-cellulaires, telles que l'ivoire, l'émail, les organes chitineux, les coquilles, etc. A chacune de ces unités ou formes élémentaires est immanent un mode propre d'*activité* nutritive, évolutive, etc., dite d'ordre organique ou vital corrélatif à sa composition, à ses dispositions morphologiques spéciales, etc.; dispositions morphologiques qui manquent dans le seul cas, relativement accessoire des plasmas du sang et de la lymphe et des substances amorphes interstitielles. Sous ce point de vue ces dernières représentent en quelque sorte la réalité objective correspondant à la conception abstraite de *substance ou matière organisée*, quelle que soit la forme prise par ce qui, au point de vue expérimental, offre l'état d'organisation. Les unités ou éléments anatomiques sont les véritables *réalités* de la substance organisée, de l'état d'organisation, au point de vue anatomique et physiologique à la fois. La substance organisée n'a d'activité propre en effet que sous ces états simples ou élémentaires; unités de l'enchevêtrement de plus en plus complexe desquels, suivant une coordination régulière, résultent tous les autres états, toutes les autres formes quelconques. Une fois connues, ces unités réelles tant au point de vue de leur provenance et de leur fin que sous celui de leur constitution physico-chimique et structurale propres, il n'y a plus rien de nouveau à connaître en anatomie, si ce n'est des arrangements nouveaux et de plus en plus complexes de ces parties élémentaires. Chaque espèce d'élément conserve une composition immédiate fondamentale et une structure qui restent les mêmes en ce qu'elles ont d'essentiel d'une espèce animale à l'autre et même jusque dans les plantes lorsqu'il s'agit des ovules et des cellules de l'épiderme au lieu de fibres musculaires, nerveuses, etc. Mais à côté de cette unité de composition fondamentale de cette homotypie, pour chaque élément, en ce qu'il y a d'essentiel dans l'état d'organisation, il faut tenir compte des différences qui sont saisissables dans chacune d'elles, non seulement lorsqu'on les compare d'une espèce à l'autre de la hiérarchie des êtres vivants, mais encore d'un âge à l'autre. — **M. C.** *E. minéralisateurs des eaux.* Les sels en dissolution auxquels les eaux minérales doivent leurs propriétés. — **P.** *E. de pile.* Un des couples dont l'association constitue la pile.

ÉLÉMENTAIRE. adj. Qui concerne les éléments; qui les représente, les constitue, en joue le rôle.

ÉLÉMENTOLOGIE. s. f. [de *elementum*, élément, et λόγος, discours]. Mot hybride désignant l'étude biographique de chaque espèce d'unité anatomique, distincte de l'examen de leur arrangement réciproque en tissus, ou histologie (Ch. Robin, 1850).

ÉLÉMI. s. m. Nom de résines aromatiques. — *E. bâtard, d'Amérique ou du Brésil.* Solide onctueux, fourni par l'*Amyris elemifera*, Térébinthacée. — *E. oriental* ou *vrai d'Etiopie.* Fourni par l'*Amyris zeilanica*, très friable.

ÉLÉMINE. s. f. Résine tirée de l'*Elémi du Brésil.*

ÉLÉOCÉRAT ou **ÉLÉOCÉRATÉ** et **ÉLÉOCÉROLÉ.** s. m. Pour *Cérat.*

ÉLÉOLAT. s. m. Comme *Éléolé.*

ÉLÉOLATE. s. m. Médicament formé d'*Essences*, surtout.

ÉLÉOLÉ. s. m. [de ἔλαιον, huile]. Préparation faite d'huile et de divers médicaments.

ÉLÉOLIQUE. adj. [de ἔλαιον, huile]. Médicament ayant pour excipient une huile.

ÉLÉOPTÈNE. s. m. [de ἔλαιον, huile, et πτηνός, volatil]. Essence naturellement mélangée au stéaroptène, qu'on en sépare après solidification de celui-ci.

ÉLÉO-SACCHARUM. s. m. Pour *Oléo-saccharum.*

ÉLÉPHANT. s. m. [*Elephas,* L.; it. et esp. *elefante*]. Genre de Mammifères proboscidiens dont il ne reste vivants que les *E. indicus,* Cuv., et *E. africanus,* Blum.

ÉLÉPHANTIAQUE. adj. Qui a rapport à l'éléphant.

ÉLÉPHANTIASIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Eléphantiasis.* — Qui en est atteint.

ÉLÉPHANTIASIS. s. m. [*elephantiasmus;* ἐλέφας, ἐλεφάντιασις, de ἐλέφας, éléphant; all. *Elephantenaussatz;* it. *elefantiasi;* esp. *elefancia*]. Maladie générale avec humeurs ou tubercules cutanés, intumescence plus ou moins informe de quelque partie du corps et surtout des jambes dont le tissu cellulaire est particulièrement le point de départ. — *E. des Grecs.* Affection générale à manifestation cutanée caractérisée par des tubercules plus ou moins larges de la peau, saillants, irréguliers, précédés d'eczéma, de taches rouges ou d'une teinte fauve, et présentant plus tard une coloration bronzée. — *E. des Arabes.* Intumescence plus ou moins volumineuse et plus ou moins dure de la peau et des tissus cellulaire et adipeux sous-jacents, résultant d'inflammations réitérées du derme et des vaisseaux et glandes lymphatiques où se développent des Schizomycètes. Elle attaque particulièrement les régions riches en lymphatiques, tant d'origine que collecteurs, les jambes, le scrotum, les téguments du pénis et du clitoris.

ÉLÉPHANTIQUE. adj. Comme *Éléphantiaque.*

ÉLETTARI. s. m. Le petit *Cardamome.*

ÉLEUSINE. s. f. Genre de Graminées cultivées en Afrique et aux Indes.

ÉLEUTHÉRIE. s. f. [*Eleutheria,* de Quatref.]. Genre de Cœlentérés acalèphes discophores.

ÉLÉVATEUR. adj. et s. m. [*elevator, levator;* all. *Heber;* angl. *elevator;* it. *elevatore;* esp. *elevador*]. Qui élève ou sert à élever. — **A.** Muscles qui approchent une partie quelconque de l'extrémité céphalique du tronc. — *E. de l'angle des lèvres.* Le muscle *Canin.* — *E. commun de la lèvre supérieure et de l'aile du nez.* Le muscle grand *Sus-maxillo-labial* (Ch.). — *E. de l'œil.* Le *Droit supérieur de l'œil.* — *E. de la paupière supérieure.* Le muscle *Orbito-palpébral* (Ch.). — *E. propre de la lèvre supérieure.* Le muscle *Sus-maxillo-labial* moyen (Ch.), placé dans l'épaisseur de la joue.

ÉLÉVATION. s. f. [*elevatio;* de *e,* et *levare,* lever; ἔπαρσις μετεωρισμὸς; all. *Höhe;* it. *elevazione;* esp. *elevacion*]. *Altitude.* — La hauteur au-dessus du niveau de la mer du lieu où vit un animal ou une plante. — **M. C.** *E. en chirurgie.* Emploi d'appareils de suspension, etc., appropriés aux cas de fracture, de phlegmons, et qui ont tous pour résultat de maintenir la partie malade plus élevée que le reste du corps, de manière à empêcher la stase du sang, de la lymphe, des sérosités par l'influence de la pesanteur.

ÉLÉVATOIRE. s. m. [*elevatorium, vectis elevatorius;* all. *Hebeeisen;* angl. *elevator;* it. *elevatorio;* esp. *elevador*]. — **M. C.** Levier du premier genre, pour relever les fragments d'os enfoncés vers l'intérieur du crâne, ou pour les en extraire.

ÉLEVURE. s. f. [de *élever;* all. *Stippe, Knötchen;* angl. *blister, pimple;* it. *bolla;* esp. *grano*]. — **M. C.** *Exanthème.* — Saillie cutanée éruptive ou autre circonscrite, non vésiculeuse ni pustuleuse. — *Bulle.*

ELHEDDAD. s. m. L'*Atractylis gummifera,* L., Synanthérée.

ÉLIMINATEUR, TRICE. adj. Qui amène la séparation et le rejet hors de l'organisme.

ÉLIMINATION. s. f. [de *e,* hors, et *limen,* seuil; all. *Absonderung, Ausstossung*]. — **M. C.** L'expulsion d'un principe désassimilé d'un liquide morbide, d'un corps étranger hors des tissus. — La formation d'un séquestre et son expulsion. — *E. des poisons.* La désassimilation suivie de l'issue par les sécrétions ou par excrémentition des composés toxiques ingérés. Un composé vénéneux peut rester fixé en certaine quantité aux éléments des tissus sans aucun trouble apparent de la santé, et y être retrouvé alors même que l'urine n'en contient plus depuis longtemps.

ÉLISABETHBAD (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée.

ÉLIXATION. s. f. [de *elixare,* faire bouillir dans l'eau; ἕψησις; all. *Sotten, Auslangen;* it. *elissazione*]. *Décoction* faite pour obtenir deux produits, l'un solide cuit, et l'autre liquide.

ÉLIXIR. s. m. [it. *elissire;* esp. *elixir*]. Préparations qui résultent du mélange de certains sirops avec des alcoolats. — Nom de certains mélanges complexes où entrent des essences, du vin, etc., et non des alcoolats mêmes.

EL-KAJA. s. m. La *Trichilia emetica,* Vahl., Méliacée africaine vomitive.

ELLAGIQUE. adj. [du mot *galle,* par renversement; all. *Ellagsaüre*]. Nom d'un acide, qui se précipite, en même temps que l'acide gallique, de l'infusion aqueuse de noix de galle exposée à l'air (Braconnot). ($C^7H^3O^7$).

ELLÉBORE. s. m. [ἐλλέβορος; all. *Nieswurzel;* angl. *hellebore;* it. *elleboro;* esp. *eleboro*]. Genre de Renonculacées. — *E. des anciens.* Espèce de *Veratrum,* Colchicacée. — L'*Helleborus orientalis,* Lam., Renonculacée cathartique usitée dans la folie. — *E. blanc.* Le *Veratrum album,* Colchicacée. — *E. puant* ou *fétide.* L'*Helleborus fœtidus,* L., Renonculacée. — *E. vert.* Le *Veratrum viride,* L., Colchicacée. — *E. noir.* L'*Helleborus niger,* L., Renonculacée drastique emménagogue.

ELLÉBORÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Ellébore.* — Tribu des Renonculacées.

ELLÉBORÉINE. s. f. Glycoside de l'*Ellébore,* poison narcotique.

ELLÉBORRHÉTINE. s. f. ($C^{28}H^{20}O^6$). Produit résineux du dédoublement de l'*Elléboréine.*

ELLÉBORÉSINE. s. f. Pour *Elléborrhétine.*

ELLÉBORINE. s. f. Glycoside (Husemann et Marmé) qui est plus narcotique que l'*Elléboréine.*

ELLÉBORISME. s. m. [all. *Helleborismus;* angl. *helleborism*]. L'état dans lequel met l'usage ou l'abus de l'*Ellébore.*

ELLOPS. s. m. [de ἔλλοψ, muet]. L'*Esturgeon.*

ELMEN (Saxe). Source chlorurée sodique (13°).

EL MOLAR (Espagne). Source froide chlorurée sodique.

ÉLODE. Faute au lieu d'*Hélode.*

ÉLOIGNÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Ce qui comme cause ne produira que plus tard un effet et qui comme effet reconnaît une cause ancienne.

ÉLONGATION. s. f. [*elongatio,* de *elongare,* allonger, étendre; ταράρθρωμα; all. *Verlängerung;* it. *elongazione;* esp. *elongacion*]. — **M. C.** Luxation imparfaite avec distension des ligaments. — Traction méthodique sur un membre en vue de réduire une fracture, etc. — *E. des nerfs.* Traction méthodique exercée sur un nerf chirurgicalement mis à nu, qui amène la cessation au moins temporaire, parfois durable, des douleurs soit névralgiques, soit fulgurantes de l'ataxie locomotrice, etc.

ÉLÖPATAK (Transylvanie). Source ferrugineuse bicarbonatée (14°).

ÉLOPHILE. Faute au lieu d'*Hélophile.*

ÉLORRIO (Espagne). Source sulfatée mixte (15°).

EL PÉRAL (Espagne). Source froide sulfatée sodique, carbonatée ferrugineuse.

ELSTER (Saxe). Sources sulfatées sodiques ferrugineuses (10° à 13°).

ÉLUTRIATION. s. f. [de *elutriare,* verser d'un vase dans un autre; μεταλλισμὸς]. *Décantation.*

ÉLYME. s. m. L'*Elymus arenarius,* L., Graminée fourragère.

ÉLYTRE. s. m. [*elytrum,* de ἔλυτρον, enveloppe; all. *Flügeldecke;* angl. *elytrum;* it. *elittre;* esp. *elitro*]. Les deux ailes supérieures des Coléoptères et Orthoptères, dures, épaisses, opaques, qui recouvrent et protègent la seconde paire d'ailes seules propres au vol.

ÉLYTRITE. s. f. Pour *Élytroïte.*

ÉLYTRO-BLENNHORRÉE. s. f. Blennorrhagie du vagin. — Vaginite.

ÉLYTROCÈLE. s. f. [de ἔλυτρον, vagin, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Scheidenbruch;* it. et esp. *elitrocele*]. Prolapsus vaginal. — Hernie par le vagin.

ÉLYTROCLISIE. s. f. [de κλείσις, clôture]. Oblitération anormale, accidentelle ou chirurgicale du vagin par *Elytrorrhaphie.*

ÉLYTROÏDE. adj. [de ἔλυτρον, enveloppe, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une enveloppe.

ÉLYTROÏTE. s. f. [de ἔλυτρον, vagin]. Vaginite.

ÉLYTROPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Qui porte des élytres, des écailles.

ÉLYTROPLASTIE. s. f. [de ἔλυτρόν, gaine, et πλάσσειν, former]. Autoplastie vaginale.

ÉLYTROPTÈRE. adj. et s. [de πτερον, aile]. Qui a des ailes et des élytres. — Division des Insectes ailés.

ÉLYTRO-PTÉRYGOÏDE. adj. (Chassagny). Nom d'un appareil composé d'un spéculum contenant une vessie souple, munie de deux ailes de rétention qui, par le gonflement d'un ballon dilatateur distendu par une injection de liquide remplit le vagin, moyen préventif des métrorrhagies, etc.

ÉLYTROPTOSE. s. f. [de ἔλυτρον, gaine, et πτῶσις, chute ; all. *Scheidenvorfall*]. Chute de la muqueuse vaginale.

ÉLYTRORRHAGIE. s. f. [de ἔλυτρον, gaine, et ῥεῖν, couler; all. *Mutterschpidenblutfluss*]. Hémorrhagie vaginale.

ÉLYTRORRHAPHIE. s. f. [de ἔλυτρον, gaine, et ῥαφή, suture]. Suture chirurgicale des parois du vagin.

ÉLYTROTOME. s. m. [de ἔλυτρον, vagin, et τέμνειν, inciser]. Ciseaux pour l'élytrotomie et l'élytrorrhaphie.

ÉLYTROTOMIE. s. f. Dissection, incision du vagin.

ELZEN (Allemagne). Sources froides et boues sulfatées calciques sodiques et magnésiennes.

ÉMACIATION. s. f. [de *emaciare*, amaigrir, *e* et *macer*, maigre ; all. *Abmagernng ;* angl. *growingban ;* it. *emaciazione ;* esp. *emaciacion*]. L'amaigrissement arrivé à un degré extrême ou très avancé par suite des effets soit de l'âge, soit de la maladie amenant la disparition de la graisse des cellules adipeuses, la diminution de masse du tissu cellulaire même surtout, des muscles, etc. Il n'est pas comme la maigreur un embonpoint primitivement resté insuffisant, mais une diminution morbide ou sénile de celui-ci portant sur toute l'économie ou sur un membre.

EMACIÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'*Émaciation*.

ÉMAIL. s. m. [*dentium indumentum vitreum ;* all. *Schmelz ;* angl. *enamel ;* it. *smalto ;* esp. *esmalte*]. — Verre blanc ou diversement coloré par des stannates de plomb, appliqué en couches minces sur différents corps. — **A.** Tissu d'origine ectodermique exo-cellulaire formant la couche ou écorce mince des surfaces de la couronne dentaire ; le plus dur de l'économie, renfermant 2 p. 1000 seulement de matière organique ; le reste est surtout du phosphate de chaux. Composé de petits prismes non cellulaires juxtaposés intimement sur plusieurs rangées parallèlement aux surfaces de l'ivoire, sans aucun rapport de constitution avec la Nacre, ni de provenance avec les épithéliums prismatiques du follicule dentaire dits *cellules de l'émail*.

ÉMANATION. s. f. [*emanatio*, de *e*, et *manare*, couler ; it. *emanazione ;* esp. *emanacion*]. Particules invisibles qui s'échappent d'un corps après en avoir fait partie, et qui sont emportées dans l'atmosphère.

ÉMARGINATURE. s. f. Échancrure terminale superficielle d'un organe.

ÉMASCULATION. s. f. [*emasculatio*, de *e*, priv., et *masculus*, mâle ; all. *Entmannung*]. *Castration*. — L'ablation complète des organes mâles extérieurs de la reproduction pour obtenir des eunuques.

EMBARRAS. s. m. [all. *Hinderniss ;* angl. *endumbrance, obstruction*]. Empêchement, obstacle ou difficulté réels ou supposés. — **M. C.** L'arrêt ou la cause d'un arrêt dans le cours d'une humeur. — *E. gastrique* [*colluvies gastrica ;* all. *gastriche Unreinigkeiten ;* esp. *embarazo gastrico*]. Trouble de la digestion gastrique avec nausées, vomissement avec ou sans coliques, diarrhée et fièvre. — *E. stomacal*. L'*E.* gastrique avec céphalalgie plus ou moins violente, la perte de l'appétit, l'amertume de la bouche, des nausées, sécheresse, enduit jaunâtre ou blanchâtre de la langue, etc. — *E. intestinal*. État morbide caractérisé par des lassitudes spontanées, éructations, flatuosités, borborygmes, tension de l'abdomen, douleurs vagues dans les membres. — *E. des premières voies*. État morbide que caractérise une langue chargée d'épithéliums, de mucus, de myriades de Schizomycètes, etc., jaunâtre, inappétence, bouche pâteuse, etc. ; état fréquent que l'on suppose dû à un arrêt stomacal de la progression des aliments, à une sécrétion de mucus au lieu de suc gastrique.

EMBARRURE. s. f. [all. *Schadeleindruck*]. Passage d'une esquille d'un os du crâne fracturé entre l'os sain et la dure-mère.

EMBAUMEMENT. s. m. [*balsamatio, conditura cadaverum ;* σμυρνισμός ; all. *Einbalsamirung ;* angl. *embalming ;* esp. *embalsamamento*]. Conservation des corps morts par l'emploi de composés empêchant la putréfaction des parties molles en raison de leur combinaison aux albuminoïdes lorsque ce sont des sels d'origine minérale, ou retardant cette putréfaction et permettant la dessiccation (*momification*) avant que celle-là ait lieu quand on se sert des résines, essences et autres composés d'origine organique.

EMBELLE (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

EMBIRA. s. m. Le *Pindoriba*.

EMBLIC. s. m. Les drupes de l'*Emblica officinalis* Gaertener, Euphorbiacée de l'Inde.

EMBOÎTEMENT. s. m. — **Y.** L'hypothèse sur la génération qui regardait les embryons de périodes successives comme résultant du simple développement de germes préexistants qui auraient été emboîtés les uns dans les autres. — *E. réciproque* ou *en selle*. *Articulation* de surfaces osseuses concaves selon un diamètre perpendiculaire à l'autre.

EMBOÎTURE. s. f. L'*Énarthrose* ou *Emboîtement réciproque*.

EMBOLE. s. f. [ἐμβολή, emboîture des os, insertion]. — **A.** L'articulation par emboîtement réciproque. — **M. C.** La réduction des os luxés. — L'*Embolus*.

EMBOLIE. s. f. [de ἔμβόλον, piston, de ἐμβάλλειν, pousser dans ; angl. *embolisme ;* it. *emboli*]. Piston de seringue. — **M. C.** Corps qui, dans l'économie, joue un rôle analogue. — Le caillot fibrineux ou autre concrétion qui, formés dans une artère plus petite, à la manière d'un piston, d'où des accidents variés selon les vaisseaux dont il s'agit.

EMBOLIQUE. adj. Qui se rapporte à l'injection, à l'embolie.

EMBOLISE. s. f., ou **EMBOLISME.** s. m. [ἐμβολισμός, de ἐμβάλλω, je pousse]. L'action de réduire les os luxés, d'intercaler, d'infiltrer dans les tissus, d'injecter. — *Embolie*.

EMBOLUS. s. m. Le corps qui, entraîné par le sang, etc., oblitère un vaisseau.

EMBONPOINT. s. m. [*bona corporis habitudo ;* εὐεξία ; all. *Wohlheleibtheit ;* angl. *corpulence, liking ;* it. *grassezza ;* esp. *gordura*]. État du corps des Mammifères, dans lequel la quantité de graisse est proportionnée au volume et à la stature, ou tend à dépasser cette proportion.

EMBOUCHE. s. f. Pour *Herbage*.

EMBOUCHURE. s. f. [all. *Mundstück ;* it. *imboccatura*]. Le *Canon*, partie du mors. — *E. d'un porte-voix*. La partie de cet instrument qui s'applique à la bouche. — *E. des vaisseaux*. L'orifice par lequel un conduit est en continuité avec le canal d'un autre.

EMBOUT. s. m. Instrument de bois, etc., qui s'ajoute au spéculum, à des sondes, etc., pour en faciliter l'introduction dans les voies naturelles, les fistules, etc.

EMBRANCHEMENT. s. m. [all. *Zweig*]. — **Z.** Grande division établie dans les règnes végétal et animal. — **A.** Division d'un nerf, d'un vaisseau en deux ou plusieurs rameaux de ces branches mêmes.

EMBRASSANT, ANTE. adj. Ce dont la base embrasse la circonférence du corps auquel il tient.

EMBROCATION. s. f. [de ἐμβροχή, arrosement ; all. *Uebergiessung ;* it. *embrocca ;* esp. *embrocacion*]. L'action de verser lentement et par arrosement un liquide sur quelque région malade. — Les liquides mêmes, surtout huileux, dont on se sert à cet effet ou pour les onctions.

EMBRUN. s. m. Poussière d'eau formant brouillard ou pluie fine que les vents emportent du sommet des vagues de la mer, des lacs et des fleuves.

EMBRYOCTONIE. s. f. [*fœtus trucidacio*, de ἔμβρυον, embryon, et κτόνος, meurtre]. La mort du fœtus dans l'utérus déterminée chirurgicalement ou non.

EMBRYOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui produit l'embryon.

EMBRYOGÉNIQUE. adj. Qui concerne l'embryogénie. — Qui est en voie de génération et de développement embryonnaires.

EMBRYOGÉNIE. s. f. [de ἔμβρυον, embryon, et γεννᾶν, engendrer]. Démembrement artificiel de l'anatomie et de la physiologie, consistant dans l'étude, faite à part, des plantes, des animaux et de leurs parties, considérés depuis le moment de leur apparition, en tant que nouvel être à l'aide et aux dépens du vitellus fécondé de la production d'une gemme, etc., jusqu'à l'époque de la naissance; étude faite en même temps que celle des actes qu'ils manifestent durant leur développement (Ch. Robin, 1850).

EMBRYOGRAPHIE. s. f. [de ἔμβρυον, embryon, et γραφή, description]. La description de l'embryon.

EMBRYOLOGIE. s. f. [de ἔμβρυον, embryon, et λόγος, discours]. Traité sur l'embryon. — L'*Embryogénie*.

EMBRYOMORPHE. adj. [de μορφή, forme]. En forme d'embryon.

EMBRYON. s. m. [*embryo;* ἔμβρυον, de ἐν, dans, et βρύων, qui croît; all. et angl. *embryo;* it. *embryone;* esp. *embryon*]. Le nouvel être à compter du moment où le vitellus fécondé se segmente jusqu'à l'époque de son développement où ses formes spécifiques sont reconnaissables, des pieds à la tête, du moins sur les Vertébrés. Cette époque est la fin du deuxième mois chez l'homme, lorsque le nouvel être est long de cinq centimètres au plus, après quoi on l'appelle *fœtus* jusqu'à l'époque de l'accouchement. Dans l'ovule la fécondation porte sur le vitellus; elle est suivie de la production des globules polaires, suivie elle-même de la segmentation de celui-ci ou division progressive en globules vitellins ou blastomères conduisant à la formation des cellules embryonnaires, se disposant en blastoderme ou vésicule blastodermique sur trois feuillets superposés. Au pôle même où se sont formés les *globules polaires*, les feuillets du blastoderme, le moyen et l'externe surtout se disposent en *tache embryonnaire*, indiquant déjà une distinction entre la *portion embryogène* (*disque embryonnaire*) du blastoderme et sa portion extra-embryonnaire d'où viendront les organes transitoires et caducs du fœtus. Sur les Plantes le développement de l'embryon n'y montre jamais que deux feuillets, l'homologue de l'*ectoderme* d'une part, du *mésoderme* de l'autre, sans *endoderme*. Sur les Vertébrés le *disque embryogène* se présente sous forme d'épaississement, portant par-dessus tout sur le mésoderme, épaississement qui ne fait que prédominer de plus en plus et amène la production des organes et des formes spécifiques en même temps. Au début de cet épaississement sa portion centrale (*aire pellucide*) se surmonte d'une surélévation linéaire (*ligne primitive*) dont la direction indique celle de l'axe du corps de l'embryon même; cette *ligne* se creuse bientôt légèrement en *gouttière primitive* au-devant de laquelle apparaît une gouttière semblable, plus large, *gouttière médullaire*, formée par involution longitudinale profonde de l'ectoderme; gouttière qui en s'approfondissant devient canal, dont les parois d'origine ectodermique sont le *névraxe* ou système nerveux central primordial rudimentaire. Pendant ce temps les parties latérales de la tache embryonnaire s'incurvent du côté opposé de cet axe en circonscrivant les cavités intestinale puis thoracique de l'embryon, dont les formes générales sont ainsi délimitées en même temps que le corps se distingue (et de plus en plus, sans discontinuité), des organes extra-embryonnaires, tant ectodermiques et endodermiques surtout qu'ecto-endodermiques (allantoïde); organes temporaires mais non annexes, car seuls ils remplissent des usages déterminés et spéciaux, autres que les actes qui concernent la génération et le développement des éléments et des tissus de l'embryon. — **B.** Le corps cellulaire dérivé de l'ovule proprement dit (*sac embryonnaire*) des Phanérogames fécondé qui se trouve dans toute graine, composé d'une *tigelle*, d'une *gemmule*, d'une *radicelle* et de un, deux et même plusieurs *cotylédons*. — Le corps cellulaire homologue du précédent, de formes les plus variées, qui dérive des spores de Cryptogames diverses, spores elles-mêmes homologues des *ovules* animaux et phanérogames.

EMBRYONNAIRE. adj. Qui se rapporte à l'embryon. — Qui ne fait que se montrer. — Qui est en voie de développement.

EMBRYONNAL, ALE. adj. Pour *Embryonnaire*.

EMBRYONNÉ, ÉE. adj. Fécondé. — Pourvu d'*Embryon*.

EMBRYOPLASTIQUE. adj. [de ἔμβρυον, embryon, et πλαστικος, qui forme]. Les noyaux et les cellules même d'origine des fibres du tissu cellulaire de l'embryon pris d'abord pour espèce à part d'éléments anatomiques (Ch Robin, 1855).

EMBRYOSAC. s. m. L'*Ovule végétal*.

EMBRYOTÈGE. s. m. [de *embryo*, embryon, et *tegere*, couvrir]. Portion de l'albumen des graines phanérogames qui se détache pendant la germination pour donner passage à l'embryon.

EMBRYOTHLASIE. s. f. [de *embryon*, et θλάω, écraser]. L'écrasement du corps du fœtus en cas de dystocie.

EMBRYOTHLASTE. s. m. [ἐμβρυοθλάστης, de ἔμβρυον, embryon, fœtus, et θλάσις, fracture]. Instrument qui sert à l'embryothlasie.

EMBRYOTOCIE. s. f. [de ἔμβρυον, embryon, et τόκος, enfantement]. Enfantement d'un fœtus contenant incluses des portions d'organes fœtaux, dans l'ovaire, etc.

EMBRYOTOME. s. m. et adj. Sorte de céphalotome.

EMBRYOTOMIE. s. f. [ἐμβρυοτομία, de ἔμβρυον, embryon, et τομή, section]. Section, morcellement intra-utérin du fœtus en cas de dystocie.

EMBRYOTROPHE. adj. et s. m. [de ἔμβρυον, embryon, et τροφή, nourriture; all. *Fruchtstoff*]. Ce qui sert à la nourriture de l'embryon. — **B.** L'albumen sur les graines des phanérogames. — **A.** Le jaune et le blanc de l'œuf des Ovipares.

EMBRYULCE. s. m. [ἐμβρυουλκός, de ἔμβρυον, embryon, et ἕλκειν, tirer; all. *Foetuszange;* angl. *embryulcus;* it. *embriulco*]. Crochet pour extraire de la matrice le fœtus mort.

EMBRYULCIE. s. f. [ἐμβρυουλκία]. Application de l'*Embryulce*.

EMBRYULE. s. f. Petit *Embryon*.

ÉMERALDINE. s. f. L'un des verts d'aniline dérivés de la *Fuchsine*.

ÉMERGENCE. s. f. [de *emergere*, sortir hors, de *e*, hors, et *mergere*, plonger]. 1° Le point dont le rayon lumineux sert d'un milieu pour pénétrer dans un autre; 2° le point où un vaisseau, un nerf sortent des centres nerveux, d'un tronc principal dont ils sont une branche; 3° le point du sol dont sort une source.

ÉMERGENT, ENTE. adj. Qui émerge. Qui concerne l'émergence.

ÉMERI ou **ÉMERIL.** s. m. [*smyris;* σμυρις; all. *Schmergel;* angl. *emery;* it. *smeriglio;* esp. *esmeril*]. Composé naturel d'alumine, de silice et d'oxyde de fer dur, employé en poudre pour polir les pierres, les métaux et le verre.

ÉMERILLON. s. m. Le *Falco lithofalco* ou *æsalon*, Gmelin, Rapace diurne.

ÉMERSION. s. f. La manifestation de l'*Émergence*.

ÉMÉTICITÉ. s. f. Le fait pour un médicament de déterminer le vomissement.

ÉMÉTINE. s. f. [de ἐμέω, je vomis; all. *Emetin;* it. et esp. *emetina* ($C^{37}H^{27}AzO^{10}$). Alcaloïde de l'ipécacuanha (Pelletier). Blanche, incristallisable, fusible à 70°, peu soluble dans l'eau froide; très soluble dans l'alcool, vomitive, vénéneuse.

ÉMÉTIQUE. adj. [ἐμετικός, vomitif; all. *emetisch, brechenerregend;* angl. *emetic;* it. *emetico*]. Qui fait vomir.

ÉMÉTIQUE. s. m. [all. *Brechmittel, Brechweinstein;* angl. *emetic, vomitiv;* it. *emetico*]. Toute substance propre à déterminer le vomissement. Le tartre stibié, le tartrate de potasse et d'antimoine; les tartrates doubles homologues. — *E. allemand.* Le sulfantimoniure de sodium. — *E. en lavage.* Celui qui est pris comme purgatif à la dose de 5 à 10 centigrammes dans un litre. — *E. végétal.* L'*Ipécacuanha*.

ÉMÉTISER. v. a. [all. *mitt Brechweinstein versetzen;* esp. *emetisar*]. Administrer un émétique. — Ajouter de l'émétique à une potion, à une boisson.

ÉMÉTO-CATHARTIQUE. adj. et s. m. [de ἔμετος, vomissement, et καθίρειν, purger; all. *Brechpurgirmittel, emeto-cathartic;* it. et esp. *emeto-catartico*]. Qui excite le vomissement et ensuite des selles. — Les émétiques associés aux purgatifs.

ÉMÉTOLOGIE. s. f. [de ἔμετος, vomissement, et λόγος, discours]. Description des vomitifs, des vomissements.

ÉMEU. s. m. [*Dromaius*, Vieill.]. Genre d'Oiseaux coureurs de l'Australie, voisins du *Casoar*.

ÉMIDE. Faute au lieu d'*Émyde*.

ÉMIGRATION. s. f. [de *e*, hors, et *migrare*, aller; all. *Auswanderung;* it. *emigrazione;* esp. *emigracion*]. — Z. *Migration*. — Changement de contrée.

ÉMINENCE. s. f. [all. *Erhabenheit;* it. *eminenza*]. Renflements naturels des os et autres organes. — *E. bulbaire* ou *bulbiforme*. La papille du follicule des dents, des plumes, des poils. — *E. collatérale*. L'accessoire du pied d'hippocampe. — *E. mamillaires* ou *pisiformes*. Deux petits corps arrondis en avant de la protubérance annulaire. — *E. portes, antérieure* et *postérieure*. Deux saillies de la face inférieure du foie. — *E. pyramidales* ou *médianes*. Pyramides du bulbe rhachidien. — *E. sexuelle*. La saillie de tissu cellulaire origine embryonnaire de la *trame mésodermique* soit du testicule, soit de l'ovaire, sous l'épithélium *germinatif* qu'elle soulève. Elle augmente de masse du côté de la cavité péritonéale, reçoit des capillaires, et prend forme à mesure qu'involuent ces épithéliums et les ovules primordiaux dans son épaisseur. — *E. thénar* et *hypothénar*. Le *Thénar* et l'*Hypothénar*. — *E. unciformes* ou *vermiculaires, supérieure* et *inférieure*. Le *Vermis*.

ÉMISSAIRE. adj. et s. [*emissarium*, de *emittere*, faire sortir; all. *Ausführungsgang;* it. *emissario;* esp. *emisario*]. Qui sert à l'émission, à évacuer une humeur. — *Emonctoire*. — *E. de Santorini*. Petites veines qui, passant à travers les os du crâne, établissent une communication entre les sinus de la dure-mère et des branches péricraniennes d'origine des jugulaires externes.

ÉMISSIF, IVE. adj. [it. *emissivo*]. Qui est le siège, la cause de l'émission.

ÉMISSION. s. f. [*emissio;* all. *Ablassen;* it. *emissione*]. Action par laquelle une chose sort, est poussée au dehors. — *E. sanguine*. La *Saignée*. — *E. spermatique*. L'issue du sperme hors de l'urèthre, l'*Ejaculation*.

ÉMISSOLE. s. f. Le *Mustelus vulgaris*, Cuv., petit Sélacien à dents mousses.

EMMÉNAGOGUE. adj. et s. m. [ἐμμηναγωγὸς, de ἔμμηνα, menstrues, et ἄγειν, pousser; all. *menstruationsbeförgerend;* it. *emmenagogo;* esp. *emmenagogo*]. Ce qui provoque l'apparition ou la réapparition des menstrues.

EMMÉNOLOGIE. s. f. [de ἔμμηνα, menstrues, et λόγος, discours]. Étude, traité des menstrues.

EMMÉTROPE. adj. et s. [de ἔμμητρος, conforme à la mesure, de ἐν, en, μέτρον, mesure, et ὤψ, œil]. Désigne l'œil dans lequel des rayons parallèles provenant d'objets très éloignés, réfractés, par ses milieux se réunissent exactement sur la rétine (Donders). — Œil normal.

EMMÉTROPIE. s. f. L'état normal de l'œil.

EMMIÉLURE. s. f. [all. *Honigpflaster*]. Onguent qui a le miel pour excipient.

EMMORPHOSE. s. f. [ἐμμόρφωσις, possession de la forme primitive]. L'état des larves d'Orthoptères, etc., qui ont déjà la forme de l'insecte parfait.

ÉMODINE. s. f. ($C^{30}H^{10}O^{10}$). Composé tiré de la rhubarbe et de la bourdaine.

ÉMOLLIENT, ENTE. adj. et s. m. [de *emollire*, amollir; μαλακτικός; all. *erweichent;* it. *emolliente;* esp. *emoliente*]. Ce qui a la propriété de relâcher, de détendre et de ramollir les parties enflammées, de faciliter leur glissement. — Les délayants, les mucilagineux, les gommes, les huiles fraîches.

ÉMONCTOIRE. s. m. [de *emungere*, moucher, tirer dehors; all. *Reinigungsweg;* angl. *emunctory;* it. *emuntorio;* esp. *emunctorio*]. Organe destiné à conduire dehors les humeurs excrémentitielles.

ÉMONDATION. s. f. [de *e*, hors, et *mundare*, nettoyer; all. *Ausputzung, Auschneitelung;* angl. *pruning, lopping*]. — M. C. Opération par laquelle on retire des drogues simples les parties qui pourraient amener leur altération.

ÉMOTION. s. f. [all. *Wallung, Gemüthsbewegung;* angl. *disturbance;* it. *emozione*]. L'état actif de la portion de l'encéphale qui préside aux instincts ou sentiments, état déterminé par la perception de telle ou telle impression, pénible ou agréable, qu'il ait ou non assez d'intensité pour troubler, exagérer ou diminuer les actes intellectuels ou l'action que les centres nerveux exercent sur les organes de la vie végétative avec lesquels est en relation cette portion.

ÉMOTIVITÉ. s. f. Le degré suivant lequel chaque individu est apte à être ému par quelque impression perçue.

ÉMOUCHET. s. m. Le *Tiercelet*.

EMPASME. s. m. [ἔμπασμα, de ἐμπάσσω, je répands; all. *Streupulver;* angl. *empasm;* it. *polvere profumata*]. Poudre répandue sur la peau pour absorber la sueur, etc.

EMPÂTEMENT. s. m. [all. *teigartige Geschwulst*]. État, inflammatoire ou non, de gonflement des tissus qui conservent plus ou moins l'impression du doigt, et tient de l'œdème ou de l'engorgement.

EMPAUMURE. s. f. La partie simple inférieure du *Bois de cerf*, etc.

EMPENNÉ, ÉE. adj. Plumeux. — Pourvu de plumes; de barbes ou barbules, à la manière de la tige des plumes.

EMPÉTRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Empetrum*. — Famille de dicotylédones diclines.

EMPÊTRÉ, ÉE. adj. et s. Qui est à membres courts rendant la marche ou la course difficiles. — Les Carnassiers amphibies.

EMPFING (Bavière). Source bicarbonatée calcique.

EMPHRACTIQUE. adj. et s. m. [ἐμφρακτικὸς, de ἐμφράττω, j'obstrue; all. *verstopfend;* angl. *emphractic;* it. *enfrattico;* esp. *enfratico*]. Qui obstrue.

EMPHRAXIE. s. f. [ἔμφραξις]. *Obstruction*.

EMPHRAXIS. s. m. Comme *Emphraxie*.

EMPHYSÉMATEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne l'*Emphysème*. — Qui en est atteint.

EMPHYSÈME. s. m. [ἐμφύσημα, de ἐμφυσᾶν, souffler dedans, de ἐν, dans, et φῦσα, souffle; all. *Emphysem, Windgeschwulst;* angl. *emphysema;* it. *enfisema*]. Tumeur élastique, indolente, causée par l'introduction de l'air dans les aréoles que celui-ci se creuse par écartement des faisceaux du tissu cellulaire. L'emphysème ne se forme que dans les organes où se trouve ce tissu. En raison de l'élasticité de l'air il ne conserve point, comme fait l'œdème, l'impression du doigt. Les solutions de continuité des organes contenant des gaz du larynx, de la trachée, des poumons, les fractures des côtes, les plaies pénétrantes de la poitrine, de l'intestin, etc., en sont les causes les plus fréquentes. — *E. du poumon*. L'infiltration de l'air dans le tissu cellulaire interlobulaire, accident qui survient aussi à la suite des grands efforts de la voix ou des quintes de toux. — *E. vésiculaire*. La dilatation morbide de la terminaison des canalicules pulmonaires. Il en est qui atteignent le volume d'un grain de chènevis, finissent par se rompre, et déterminent alors à la surface du poumon la formation de vésicules irrégulières. Il est une cause de l'asthme (Laënnec). — La *Pousse* du cheval.

EMPHYTIE. [de ἐν, et φυτὸν, végétal]. Comme *Épiphytie*.

EMPHYTIQUE. adj. [de ἔμφυτος, naturel]. — Inné. — Congénital.

EMPIRIQUE. adj. [ἐμπηρικός, de ἐμπειρία, expérience; all. *empirisch;* angl. *empiric;* it. et esp. *empirico*]. Qui concerne l'*Empirisme*. — Jadis la secte opposée aux *Dogmatistes*. Fondée par Philinus de Cos, disciple d'Hérophile et par Sérapion (280 av. J.-C.). Ils admettent pour base unique de la médecine l'expérience (ἐμπειρία).

EMPIRIQUE. s. m. Charlatan. — Celui qui opère ou qui traite les maladies sans posséder les notions logiques voulues pour porter un jugement sur la nature et les effets d'un médicament, d'une opération, etc.

EMPIRISME. s. m. [all. *Empirie, Erfahrungslehre;* angl. *empirism;* it. et esp. *empirismo*]. Ce qui est fondé sur la seule expérience. — Charlatanisme. — Routine.

EMPLASTIQUE. adj. et s. m. [ἐμπλαστικός, de ἐμπλάσσειν, enduire]. Qui est fait pour enduire, coller, retenir.

EMPLÂTRE. s. m. [ἔμπλαστρος; all. *Pflaster;* angl. *plaster;* it. *impiastro;* esp. *emplastro*]. Topique externe, pâteux, glutineux, se ramollissant par la chaleur, et adhérant à la partie sur laquelle on l'applique, surtout formé de corps gras et huileux, de résines, etc., ou de décoctions, sans oxydes métalliques.

EMPLEURUM. s. m. Genre de Rutacées d'Afrique.

EMPLUMÉ, ÉE. adj. Qui a des plumes; qui est pourvu de prolongements disposés comme les barbes d'une plume.

EMPOIS. s. m. [de *en*, et *poix;* all. *Stärke;* angl. *starch;* it. *salda*]. Colle épaisse, formée par l'amidon ou la fécule, dont les grains ont été hydratés et gonflés par l'action de l'eau chaude qui les rend ainsi agglutinatifs.

EMPOISONNEMENT. s. m. [*veneficium;* φαρμακεία, all. *Vergiftung;* angl. *poisoning;* it. *attossicamento, avvelenamento;* esp. *envenenamento*]. Les effets déterminés par un poison introduit dans l'organisme. — Lorsqu'une personne sera subitement prise de coliques, de nausées, de vomissements, etc., à la suite de l'ingestion d'une boisson ou d'aliments, on devra soupçonner un empoisonnement. Celui-ci consiste en la fixation des principes immédiats cristallisables ou volatils sans décomposition, étrangers à la constitution de l'organisme (tant végétal qu'animal) aux principes naturels, aux albuminoïdes surtout, des plasmas sanguins et lymphatiques et des unités anatomiques solides. Cette combinaison accidentelle, non seulement change la constitution naturelle de ces derniers mais encore trouble ou empêche leur rénovation moléculaire continue et par suite toutes les autres manifestations d'ordre organique ou vital dont les éléments anatomiques sont le siège, les agents, qu'ils portent avec eux dans les tissus. C'est sur le vivant une action analogue à celle qu'on obtient sur le cadavre avec les sels utilisés dans l'embaumement.

EMPORE. s. m. [de ἐμπόριον, dépôt]. Réservoir fictif destiné à recevoir les esprits animaux.

EMPREINTE. s. f. [*impressio*, all. *Ansetzungsstelle*]. Inégalités des os, des coquilles, etc., qui donnent attache à des fibres tendineuses et ligamenteuses. — Le moulage intérieur ou extérieur d'une coquille perdue, seul reste géologique de son existence.

EMPRISONNEMENT. s. m. [all. *Einsperrung, Haft;* angl. *imprisonment;* it. *incarcerazione*]. — *E. cellulaire.* Pénitencier où les condamnés sont retenus en cellules solitaires. Il met les hommes dans un milieu trop différent du milieu ordinaire, qui prédispose à la folie, au suicide, et ne produit pas, comme le travail des ateliers, d'amélioration morale.

EMPROSTHOMÉLOPHORE. s. m. Monstres qui seraient caractérisés par l'existence de membres accessoires sous le cou ou le thorax (Gurtl).

EMPROSTHOTONOS. s. m. [ἐμπροσθότονος, de ἔμπροσθεν, en devant, et τόνος, tension; all. *Emprosthotonus;* angl. *emprosthotonia;* it. *emprostotono*]. Tétanos ou autre contraction musculaire spasmodique courbant le corps en avant.

EMPSYCHOSE. s. f. [ἐμψύχωσις, de ἐν, dans, et ψυχή, âme]. Chez les spiritualistes l'acte par lequel on supposait l'arrivée d'une âme dans le corps.

EMPUSE. s. f. [de ἔμπουσα, spectre]. Genre d'Orthoptères des régions chaudes voisins des Mantes.

EMPYÈME. s. m. [ἐμπύημα, de ἐν, dans, et πῦον, pus; all. *Empyem, Eiterbrust;* angl. *empyema;* it. et esp. *empiema*]. Accumulation de sang, de sérosité ou de pus dans les plèvres. — Opération par laquelle on donne issue à ces humeurs par ouverture de la cavité qu'elles remplissent dans la plèvre.

EMPYÈSE ou **EMPYÉSIS**. s. f. [ἐμπύησις, de ἐν, dans, et πῦον, pus]. Abcès de l'arrière-cavité du globe oculaire. — Les abcès des viscères, du rein, etc.

EMPYOCÈLE. s. f. [de ἐν, dans, πῦον, pus, et κήλη, hernie, tumeur; all. *Eiterbruch*]. Tumeur purulente. — Abcès scrotal, etc. — Pus dans la tunique vaginale.

EMPYOMPHALE. s. m. [de ἐν, dans, πῦον, pus, et ὀμφαλός, nombril; all. *Eiternabel*]. Abcès de l'ombilic.

EMPYOSE. s. f. Formation d'un *Empyème*.

EMPYREUMATIQUE. adj. [all. *brenzlicht;* angl. *empyreumatic;* it. *empireumatico*]. Qui a l'odeur ou autres caractères de l'empyreume.

EMPYREUME. s. m. [de ἐμπυρεύειν, brûler; all. *Branegeruch, brenzlicher, Geruch;* angl. *empyreuma;* it. et esp. *empireuma*]. Odeur des produits volatils obtenus en distillant les tissus ou les humeurs végétales ou animales; elle est due à des mélanges de composés volatils pyrogénés divers.

EMS (Allemagne). Source bicarbonatée sodique (29°,5 à 47°,5).

ÉMULGENT, ENTE. adj. et s. [*emulgens*, de *emulgere*, épuiser, traire]. L'artère et surtout la veine rénale qui ramène le sang dont le rein a épuisé les sels, et autres principes excrémentitiels.

ÉMULSIF, IVE. adj. [de *emulsio*]. Qui est à l'état d'émulsion. — Qui peut être émulsionné.

ÉMULSINE. s. f. [all. *Emulsin;* angl. *emulside;* it. et esp. *emulsina*]. Abuminoïde mêlé de phosphates et autres sels des amandes, etc., qui a la propriété de dédoubler l'*Amygdaline* (Liebig).

ÉMULSION. s. f. [*emulsio*, de *e*, formé de, et *mulsus*, doux comme le miel]. Le liquide, jadis toujours médicamenteux, semblable au lait, préparé avec des graines oléifères pilées. — L'opération même qui donne l'émulsion. — Toute émulsion résulte de la division extrême dans un liquide, qui ne les dissout pas, naturelle ou artificielle, des graisses, résines, essences, caoutchouc, à la manière de ce que sont naturellement, dans le chyle, le lait et les latex, les granules et gouttelettes microscopiques de beurre, etc.; globules dont la surface réfléchit la lumière blanche qui leur arrive, ou la jaune, la verte, etc., selon la nature des huiles, résines, etc. L'agitation dans l'eau des graisses, etc., liquides suffit généralement pour obtenir cette division, cet état qui caractérise l'émulsion; mais celle-ci n'est pas persistante et en peu de moments ou d'heures les gouttelettes se séparent du liquide et surnagent en se fusionnant et reprennent plus ou moins leur premier état. L'émulsion n'est permanente ou proprement dite que faite avec un liquide contenant ou recevant quelque principe non cristallisable, mucilage, gomme ou albuminoïde qui, suivant sa nature ou ses proportions, retient à des degrés divers, plus ou moins longtemps, les gouttelettes ou granules en suspension dans toute la masse du fluide uniformément, comme cela est naturellement pour le lait, artificiellement pour les loochs.

ÉMULSIONNANT, ANTE. adj. et s. m. Qui émulsionne. — Corps dont la présence rend possible l'émulsion des huiles, tels que les albuminoïdes liquides, les gommes, les mucilages.

ÉMULSIONNEMENT. s. m. L'action d'émulsionner.

ÉMYDE. s. f. [de ἐμύς, ἐμύδος, tortue; all. *Flusschildkrote*]. Genre de Tortues d'eau douce. — *E. d'Europe ronde.* L'*Emys europœa*, Duméril, *Testudo orbicularis*, L., *Testudo europœa*, Schn., des eaux bourbeuses d'Europe. — *E. bourbeuse.* L'*Emys lutaria*, Dum., *Testudo lutaria*, L., des marais du midi de l'Europe. — *E. close.* L'*Emys clausa*, de l'Amérique septentrionale.

ÉMYDINE. s. f. Albuminoïde des œufs de tortue.

ÉMYDOSAURIEN, ENNE. adj. [de ἐμύς, tortue, et σαῦρα, lézard]. Qui tient des Tortues et des Sauriens.

ÉNADELPHIE. s. f. [de ἐν, en, et ἀδελφός, frère]. Monstruosité dite par inclusion.

ÉNALLOCHROME. s. f. [de ἔναλλος, différent, et χρῶμα, couleur]. La *Bicolorine*.

ÉNANTHÈME. s. m. [de ἐν, dedans, et ἄνθημα, efflorescence]. Éruption à la face interne de la bouche. — Les *Aphthes*, etc.

ÉNANTHIOPATHIE. Faute au lieu d'*Énantiopathie*.

ÉNANTIOPATHIE. s. f. L'usage en thérapeutique de ce qui produit le contraire de la maladie observée.

ÉNANTIOPATHIQUE. adj. [de ἐναντίος, opposé, et πάθος, maladie]. Qui agit sur l'économie en sens inverse de la maladie.

ÉNANTIOSE. s. f. [de ἐναντίωσις, contrariété; all. *Enantiopathie*]. Thérapeutique qui consiste à traiter les maladies par ce qui produit le contraire du mal, ce qui est le fond de la médecine hippocratique.

ÉNARTHRODIAL, ALE. Qui se rapporte aux *Enarthroses*.

ÉNARTHROSE. s. f. [ἐνάρτρωσισ, de ἐν, dans, et ἄρθρωσις, articulation]. Articulation mobile résultant d'une extrémité osseuse, arrondie, reçue dans une cavité profonde d'un autre os.

ENCANTHIS. s. f. [de ἐν, dans, et κανθός, l'angle de l'œil; all. *Thränendrüsenanschwellung*]. Augmentation de volume ou production nouvelle dans les follicules pileux ou leurs glandes de la caroncule lacrymale.

ENCASTELÉ, ÉE. adj. Qui est affecté d'*Eacastelure.*

ENCASTELURE. s. f. [all. *Hufzwang;* angl. *the being hoof-bound;* it. *incastellatura;* esp. *encatenatura*]. Vice de forme par resserrement du sabot des Solipèdes, des Ruminants.

ENCAUME. s. m. [ἔγκαυμα, de ἐν, profondément, et καίω, je brûle]. Ulcère profond de la cornée, etc.

ENCAUSSE (Haute-Garonne). Source sulfatée calcique (22°).

ENCAUSTIQUE. s. f. [ἐγκαυστική, de ἐν, dans, et καίειν, brûler]. Mélange de cire et d'alcali pour enduire les objets à conserver.

ENCAVURE. s. f. L'état du *Bothrion* à bords taillés à pic.

ENCENS. s. m. [du lat. *incensum*, brûlé, *thus;* λίβανος; all. *Weihrauch;* angl. *incenss;* it. *incenso;* esp. *incensio*]. L'*Oliban*, qui contient 30 p. 100 de gomme soluble dans l'eau, résine 56, essences solubles dans l'alcool 8, résidu insoluble 5, venant du *Boswellia serrata*, Roxburgh, Térébinthacée burséracée du Bengale. — Mélange d'oliban et de gommes-résines communes brûlé comme parfum. — *E. de Cayenne.* Variété de la résine tacamaque venant des *Icica hepiaphylla* ou *guyanensis*, Aublet, Térébinthacée. — *E. femelle.* L'*E.* qui est en petits morceaux. — *E. mâle.* L'*E.* qui est en larmes. — *E. de Suède* ou *de Russie.* Résine d'odeur agréable des Pins.

ENCÉPHALE. s. m. [*encephalum;* ἐγκέφαλος, de ἐν, dans, et κεφαλή, tête; all. *Gehirn;* angl. *encephalon, brain;* it. et esp. *encefalo*]. L'ensemble des parties du système nerveux central qui se trouvent dans la tête, dans la cavité du crâne des Vertébrés et des Céphalopodes. Sur les Vertébrés l'encéphale se décompose en trois segments : l'un supérieur, le principal est le *cerveau;* l'autre, inférieur et postérieur, est le *cervelet*; le troisième, intermédiaire à la fois au cerveau, au cervelet et à la moelle épinière à laquelle fait suite en bas, est l'*isthme de l'E.* ou *protubérance annulaire.* Il offre : en avant deux prolongements appelés *pédoncules cérébraux*, parce qu'ils vont dans les lobes du cerveau; plus en arrière et sur les côtés, deux autres prolongements presque transversaux sont appelés *pédoncules cérébelleux;* ils se rendent de la protubérance au cervelet; en bas ou en arrière, la protubérance est continue avec le *bulbe rhachidien.* Les autres parties principales de l'*E.* sont : les *tubercules quadrijumeaux* ou *bigéminés*, la *couche optique*, la *glande pituitaire*, la *tige pituitaire*, le *nerf optique*, les *ventricules cérébraux*, le *corps strié*, la *corne d'Ammon*, le *lobe olfactif* ou *pédoncule du lobe olfactif* et son ventricule quand il existe. La densité de l'*E.* est de 1030 pour la substance grise, et 1032 pour la substance blanche. Son poids moyen s'élève, chez l'homme, à 1324 grammes; celui de son cerveau à 1155, et celui du cervelet à 179. Sur la femme, il est de 1210 grammes; celui du cerveau 1055, et celui du cervelet 147. La différence en poids peut s'élever jusqu'à 400 grammes au-dessus de la moyenne, et descendre à 150 et au-dessous. Au delà l'idiotie, l'imbécillité, etc., se montrent manifestement. — L'*E.* est le lieu où se passent les actes d'innervation centrale. Chacune de ses parties a des usages distincts qui lui sont propres aussi bien que ses troubles fonctionnels et ses altérations particulières.

ENCÉPHALIQUE. adj. Qui concerne l'*Encéphale.*

ENCÉPHALITE. s. f. [all. *Encephalitis, Gehirnentzündung;* it. *encefalitide*]. L'*Inflammation de l'encéphale.* Elle s'accompagne généralement de méningite. Il y a alors à la fois *cérébrite* et *cérébellite.* La nature des troubles de névrilité centrale peut conduire à les distinguer. — *E. exsudatoire.* L'*Hydrocéphale aiguë.* — *E. sclérosique.* Les états morbides et les accidents observés sur les vieillards, les aliénés, les épileptiques, etc. décrits sous le nom de *méningite chronique* et de *sclérose en plaques* disséminées. On n'a pas encore ici distingué les altérations du *tissu cellulaire* des parois vasculaires de celles de la *névroglie*, tissus qui sont d'origine embryonnaire, de constitution et de distribution anatomiques très différentes, qui s'altèrent différemment, le tissu cellulaire avant la névroglie, etc. — *E. suppurative.* L'*E.* d'origine traumatique ou non qui au lieu de se terminer par résolution est suivie de pyopoèse avec fièvre, céphalée intense, phénomènes de congestion ou d'apoplexie, contractures, prostration, coma, altérations diverses des cellules et des tubes nerveux.

ENCÉPHALOCÈLE. s. f. [de ἐγκέφαλος, cerveau, et κήλη, hernie; all. *Gehirnbruch;* it. *encefalocele*]. Toute tumeur dans la boîte cranienne, de l'encéphale ou de ses enveloppes. — Hernie du cerveau hors des parois craniennes. — *E. acquise.* Hernie du cerveau après une perte de substance, de l'occipital surtout. — *E. congénitale* ou *proprement dite.* Tumeur arrondie, molle, produite par défaut d'ossification des os du crâne au niveau des sutures et fontanelles, avec pulsations isochrones à celles du pouls, augmentant par les efforts. Une portion du cerveau, parfois le cervelet, concourt à la former.

ENCÉPHALOÏDE. adj. et s. m. [de ἐγκέφαλος, cerveau, et εἶδος, ressemblance; all. *Marksarkom;* angl. *encephaloid;* it. *encefaloïde;* esp. *encephaloides*]. Qui ressemble au cerveau, à la substance cérébrale. — Ressemblance quant à la consistance et la couleur acquise par le tissu des tumeurs d'origine épithéliale et profondes surtout, ainsi que de la moelle des os, du tissu cellulaire, etc.; au fur et à mesure qu'ils s'y développent les cellules y deviennent plus riches en granulations graisseuses, plus grosses, plus molles par elles-mêmes, moins adhérentes les unes aux autres, leurs noyaux plus volumineux en même temps que ce qui reste du tissu cellulaire de la trame devient plus vasculaire et plus mou.

ENCÉPHALOLITHE. s. m. [de ἐγκέφαλος, cerveau, et λίθος, calcul]. Concrétion dans quelque partie soit de l'*Encéphale*, soit de ses enveloppes.

ENCÉPHALOLOGIE. s. f. [de ἐνκέφαλος, cerveau, encéphale, et λόγος, description]. Étude, description de l'*Encéphale.*

ENCÉPHALOMALACIE. s. f. [de μαλακία, mollesse]. Le ramollissement cérébral, cérébelleux.

ENCÉPHALOME. s. m. [de la terminaison *ome*]. Tumeur de l'encéphale. — L'*Encéphaloïde.*

ENCÉPHALO-MÉNINGITE. s. f. Comme *Méningo-encéphalite.*

ENCÉPHALOPATHIE. s. f. [all. *Hirnleiden;* angl. *encephalopathia;* it. *encefalopatia*]. Maladie, altération, encéphalique, cérébrale, cérébelleuse en général, organes nerveux ou enveloppes, organique, ou symptomatique. — *E. rhumatismale.* Affection cérébrale en général, autre que l'aliénation. — *E. saturnine* (Tanquerel-Desplanches). Accidents nerveux graves, précédés ou suivis de paralysie des extenseurs des membres, etc., qui se montrent quelquefois dans l'*Intoxication saturnine* portée au plus haut degré.

ENCÉPHALORRHAGIE. s. f. [de ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie, épanchement dans quelque organe de l'*Encéphale.*

ENCÉPHALOSCOPIE. s. f. [de σκοπεῖν, examiner]. La *Cranioscopie.* — L'examen de l'encéphale. — Détermination de son état par celui de ses dépendances, de la rétine surtout, etc.

ENCÉPHALOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. La *Céphalotomie.* L'action de vider le crâne de son contenu. — Dissection de l'*Encéphale.*

ENCHATONNÉ, ÉE. adj. Qui est retenu et entouré par la paroi de la vessie, de l'estomac, etc., par une muqueuse malade ou non comme un chaton par sa sertissure. — *Enkysté.*

ENCHATONNEMENT. s. m. Le fait d'être enchatonné. — Le *Chatonnement.*

ENCHEVILLÉ, ÉE. Qui est retenu comme avec une *Cheville.*

ENCHIFRÈNEMENT. s. m. [all. *Stockschnupfen;* angl. *stopping in the nose;* it. *gravedine;* esp. *romadizo*]. L'état de congestion et de gonflement de la muqueuse nasale, l'obstruction des narines, les ébrouements, les éternuements, la supersécrétion muqueuse filante qui en résultent, symptôme fréquent du *Coryza.*

ENCHONDROME. s. m. [de ἐν, en dedans, et χόνδρος, cartilage; all. *Knorpelgeschwulst;* angl. *enchondroma;* it. *tumore cartilaginoso*]. Tumeurs cartilagineuses développées dans la cavité des os longs particulièrement; mais aussi dans l'épaisseur des os courts. Rarement fibro-cartilagineuses.

ENCHYME. s. m. [de ἐν, dans, et χύω, je verse]. *Injection.* — *Infusion.* — Ce qui provient du *Chyme*, qui est ou a été considéré comme tel. — *Parenchyme*, par confusion.

ENCHYMOSE. s. f. [ἐγχύμωσις, de ἐν, dans, et χυμός, suc; all. *Enchymosis;* angl. *enchymose;* it. *enchimosi;* esp. *enquimosis*]. Afflux du sang par les capillaires. — Engorgement des conduits sécréteurs par quelque humeur morbide qu'ils fournissent.

ENCHYTRÉE. s. f. [*Enchytraeus*, Henle]. Genre d'Annélides abranches, voisins des *Naïs.*

ENCKÉE. s. f. [*Enckea* Kunth]. Genre de Pipéracées diurétiques du Brésil, etc.

ENCLAVEMENT. s. m. [*incuneatio;* all. *Eiakeilung;* angl. *enclosing;* esp. *enclaviamento*]. L'état de pénétration d'un organe entre d'autres de manière à ne pouvoir aller plus loin. — **M. C.** Engagement de la tête fœtale à une certaine profondeur dans la cavité du bassin où elle est serrée au point de ne pouvoir plus être poussée au delà, ni même dans aucun sens, par les seuls efforts naturels.

ENCLOUURE. s. f. [all. *Nagelschaden;* angl. *prick;* it. *inchiodatura;* esp. *clavadura*]. Blessure faite au pied de l'homme, des Solipèdes, Ruminants, etc., par un clou.

ENCLUME. s. f. [*incus;* all. *Amboss;* angl. *incus, anvil;* it. *aucudine;* esp. *yunque*]. — **A.** Le plus gros des osselets de l'oreille moyenne.

ENCOELITE. s. f. [de ἐν, en, et κοιλία, intestins]. Inflammation de la muqueuse intestinale.

ENCOLPITE. s. f. [de ἐν, en, et κόλπος, vagin]. Inflammation vaginale.

ENCOLURE. s. f. [de *collum*, cou; all. *Hals;* esp. *cuello*]. Le cou des Mammifères avec ce qui est attenant à ses vertèbres.

ENCOMBREMENT. s. m. — **M. C.** Disproportion entre l'étendue d'une habitation donnée et le nombre des individus sains ou malades destinés à y vivre. L'air qui a déjà servi est de moins en moins propre à la respiration. L'homme et les animaux se nuisent alors par viciation de l'air; la nocuité se continue encore au delà du moment où l'air a été renouvelé et où la population des bâtiments a diminué, par suite de ce fait que les miasmes produits imprègnent les murs et cloisons des salles, les meubles, les rideaux, etc.; ils obligent de laver, revernir et surtout de les récrépir pour combattre les effets de l'encombrement. Dans les hôpitaux, il faut joindre à ces causes d'*E.* l'influence de la fétidité préexistante et de l'abondance des déjections, du pus des plaies, des parties en voie de gangrène, etc. Les effets de l'*E.* par des hommes sains sont l'apparition de diarrhées, de dysenteries, d'états typhoïdes, etc., se montrant de plus en plus sur les individus préparés par quelque débilitation antérieure quelconque, prenant un caractère épidémique grave.

ENCORNÉ, ÉE. adj. Ce qui concerne le dedans de la *Corne*.

ENCORNET. s. m. Le *Calmar*.

ENCRE. s. f. [de *encaustum*, encaustique, encre; *atramentum;* ἔνδον; all. *Tinte;* angl. *ink;* it *inchiostro;* esp. *tinta*]. — *Tanno-gallate de protoxyde de fer*, mêlé de gomme, d'indigo et de sucre; à l'air, elle se convertit en *tannate de peroxyde*, d'où vient qu'elle noircit. Les *rouge, bleue, jaune, verte* se font avec le bois de Campêche, le carmin, la garance, l'indigo, etc. — *E. de Chine*. Noir de fumée fixé avec une colle. — *E. d'imprimerie*. Noir de fumée et huile de lin cuite. — *E. de sèche*. Le produit sécrémento-excrémentitiel qui remplit la *poche du noir* des Céphalopodes; elle est fournie par la muqueuse de celle-ci. Cette sécrétion est rendue noire par des granules de mélamine formés dans les cellules épithéliales, les remplissant jusqu'à rupture ou déhiscence de chaque cellule qui les répand dans un fluide incolore.

ENCRINE. s. f. [*encrinus*]. Ancien nom des *Brachiaires*, Échinodermes.

ENCRINITE. s. f. Les *Encrines fossiles*.

ENCROÛTEMENT. s. m. Formation d'une couche ou croûte, principalement calcaire d'urates, d'acide cérique, etc., autour de quelque organe, élément anatomique, corps étranger, etc.

END et **ENDO**. [de ἔνδον, dedans, au-dedans]. Particule prépositionnelle préfixe des mots indiquant ce qui siège ou se passe au dedans de quelque chose.

ENDADELPHE. adj. et s. m. [de ἀδελφός, frère]. Monstre double sur lequel le corps parasitaire est tellement uni au tronc principal, que les deux paraissent n'en faire qu'un [Gurlt].

ENDAHOLLA. s. m. La *Kalanchoe glandulosa*, Hochst., Crassulacée.

ENDANGIUM. s. m. [de ἔνδον, dedans, et ἀγγεῖον, vaisseau]. La *Tunique interne des vaisseaux*, son épithélium surtout.

ENDARTÈRE. s. m. La tunique interne des artères.

ENDARTÉRITE. s. f. [de ἔνδον, dedans, et artère]. Toute altération de la membrane interne de l'artère supposée inflammatoire, ce qui n'est pas.

ENDÉMICITÉ. s. f. Caractère de certaines maladies d'être toujours dues à une cause locale.

ENDÉMIE. s. f. [de ἐν, dans, et δῆμος, peuple; all. *Landeskrankheit;* angl. *endemia*; it. *endemia*]. Maladie due à une cause particulière aux contrées où elle règne.

ENDÉMIQUE. adj. [ἔνδημος; all. *endemisch;* angl. *endemic, endemical;* it. et esp. *endemico*]. Qui a le caractère de l'*Endémie*, qui la concerne.

ENDÉMISME. s. m. L'*Endémicité*.

ENDÉPIDERME. s. m. [de ἔνδον, au dedans, et ἐπιδερμίς, épiderme]. Épithélium. — L'épiderme interne ou des organes profonds.

ENDÉRIEN. adj. [de ἐν, dedans, et δέρος, peau]. Qui est dans la profondeur du corps, sous la peau.

ENDERMIQUE. adj. [de ἐν, dans, et δέρμα, derme, peau; all. *endermisch;* angl. *endermatic, endermic*; it. et esp. *endermico*]. Ce qui concerne le dedans de la peau. — Ce qui agit sous la peau, une fois introduit sous elle.

ENDERMIE. s. f. L'introduction de médicaments au travers de la peau, par absorption dermique.

ENDERMISME. s. m. La pratique de l'*Endermie*.

ENDERMOSE. s. f. L'*Endermie*.

ENDHYMÉNINE. s. f. [de ἔνδον, dedans, et ὑμήν, membrane]. La membrane interne de chaque grain de pollen.

ENDIVE. s. f. La *Cichorium endivia*, L., Synanthérée de culture.

ENDOBLASTE. s. m. [ἔνδον, dedans, et βλαστός, germe]. Le noyau qui est dans la cellule. — Toute cellule à la face interne d'une paroi glandulaire, etc.

ENDOBRANCHE. adj. [de βράγχια, branchie]. Qui a les branchies à l'intérieur du corps.

ENDOCARDE. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et καρδία, cœur; all. et angl. *endocardium*; it. et esp. *endocardo*]. Membrane qui tapisse les cavités internes du cœur, les deux faces de ses valvules auriculo-ventriculaires et la seule face cardiaque de ses valvules sigmoïdes. Elle n'a des *séreuses* que l'état lisse de la face interne. L'*E.* est une continuation dans le cœur de la *membrane interne* des veines caves et pulmonaires (Cadiat); il n'est pas en continuité avec celles de l'aorte et de l'artère pulmonaire. Le développement embryogénique du cœur, la structure de l'*E.* et l'étude des états pathologiques dont il est le siège montrent qu'il n'est autre que la membrane interne et à fibre longitudinale des veines avec laquelle il reste en continuité, en prenant une épaisseur plus grande, spécialement pour ce qui concerne la couche vasculaire ou à fibres longitudinales et montrant une plus grande richesse en fibres élastiques, chez l'homme et les grands Mammifères surtout. Il n'a rien de la structure, des usages sécrétoires, ni des altérations des séreuses.

ENDOCARDIAQUE. adj. Ce qui se passe dans les cavités *cardiaques*.

ENDOCARDIQUE. adj. Qui concerne l'*Endocarde*.

ENDOCARDITE. s. f. [all. et angl. *endocarditis;* it. *endocarditide*]. État inflammatoire de l'endocarde, véritable phlébite des cavités cardiaques, ventriculaire et auriculaire, qui se manifeste généralement dans le cours des affections rhumatismales, et du rhumatisme articulaire aigu surtout. — *E. aiguë*, dite *simple* ou *végétante*. Celle qui s'observe dans le rhumatisme, la chorée, les fièvres éruptives, etc., avec souffle précordial, oppression, palpitations, douleurs de côté. Il y a épaississement du tissu cellulaire endocardique sous-jacent à l'épithélium en petites saillies, rendues ou non plus épaisses par formations fibrineuses qui leur adhèrent. — *E. ulcéreuse*. Celle dans laquelle, au lieu de productions végétantes, il se forme des ulcérations avec apparition de palpitations tumultueuses, prostration, diarrhée, etc., et mort habituellement.

ENDOCARPE. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et καρπός, fruit]. Membrane interne des fruits, molle ou coriacée, ou formant le *noyau*, sur les fruits qui en ont, par ses cellules à parois dures et épaisses très adhérentes les unes aux autres.

ENDOCARPIEN, ENNE. adj. Qui concerne l'*Endocarpe*.

ENDOCERVICITE. s. f. [de *cervix*, col, et *ite*]. Phlegmasie de la muqueuse du col utérin.

ENDOCHORION. s. m. [de ἔνδον, au dedans, et χόριον, chorion; all. *Endochorium*]. Feuillet interne du chorion. — Le feuillet allantoïdien vasculaire qui tapisse le chorion et se prolonge dans ses villosités.

ENDOCHROME. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et χρῶμα, couleur]. Le contenu coloré des cellules des plantes.

ENDOCLINE. adj. [de κλίνη, lit]. Qui concerne les clinodes profonds ou intérieurs.

ENDOCRÂNE. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et *crâne*]. La face interne du crâne. — La dure-mère cranienne.

ENDOCRANITE. s. f. Inflammation de l'*Endocrâne*.

ENDOCYMIEN, ENNE. adj. et s. [de ἔνδον, en dedans, et κύμα, fœtus, produit de la génération]. Monstre double par inclusion (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ENDODERME. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et δέρμα, derme]. Les cellules de la couche la plus interne de l'écorce externe de l'aubier. — Le feuillet blastodermique interne toujours et partout simplement épithélial.

ENDODERMIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Endoderme*.

ENDOCYSTE. s. m. [ἔνδον, dedans, et κυστή, vessie]. — Tunique, revêtement interne d'un Zoanthaire, Bryozoaire, etc.

ENDOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, machoire]. Qui a les machoires rentrées. — Le dedans de la machoire.

ENDOGASTRITE. s. f. Phlegmasie de la muqueuse stomacale.

ENDOGÈNE. adj. [de ἔνδον, en dedans et γεννᾶν, engendrer; angl. *endogenous*]. Qui est de *génération* intérieure, intracellulaire. — Les végétaux dont l'accroissement principal a lieu de dedans au dehors (De Candolle).

ENDOGENÈSE. s. f. Le fait d'une génération intérieure.

ENDOGONE. s. m. Le sporange des Mousses.

ENDOGONIUM. s. m. L'*Endogone*. — La paroi ou couche cellulaire interne des sporanges qui en ont une.

ENDOLYMPHE. s. f. [de ἔνδον, au dedans, et *lympha*, lymphe; esp. *endolympha*]. Sérosité spéciale, riche en carbonate de chaux qui remplit le labyrinthe membraneux de l'oreille interne.

ENDOMÉTRITE. s. f. [de μήτρα, motrice]. Phlegmasie de la seule muqueuse de la matrice.

ENDONÉPHRITE. s. f. [de ἔνδον, dedans, et νεφρῖτις, néphrite]. Phlegmasie de la muqueuse du bassinet.

ENDOPARASITE. adj. et s. Pour *Entoparasite*.

ENDOPÉRICARDITE. s. f. Inflammation du *Péricarde viscéral*.

ENDOPHÉRIDE. s. f. Le *Sycone*.

ENDOPLÈVRE. s. f. [de ἔνδον, en dedans, et πλεῦρα, la plèvre]. Couche interne des cellules de l'épisperme (De Candolle).

ENDOPHLOEUM. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et φλοιός, écorce]. Le dedans de l'écorce, le *Liber*.

ENDOPHRAGME. s. m. [de φράγμα, cloison]. Cloison intérieure (Gaillon).

ENDOPHYTE. adj. [de φύτον, plante]. Comme *Entophyte*.

ENDOPODITE. s. m. [de ποῦς, pied]. Le dedans du membre des Articulés.

ENDOPTILE. adj. [de ἔνδον, en dedans, et πτίλον, petite plume]. Qui est renfermé dans une coléoptile.

ENDORRHIZE. adj. [de ῥίζα, racine; esp. *endoriza*]. La radicule, à l'époque de la germination des graines qui produit quelques filets simples jouant le rôle de radicelles (Richard).

ENDOSARQUE. s. m. [de ἔνδον, dedans et σάρξ, chair]. La partie interne grenue du corps des Amibes, des cellules proprement dites, etc.

ENDOSCOPE. adj. [de σκοπεῖν, examiner; all. *Endoskop*]. Instrument (A.-J. Desormeaux) pour examiner l'intérieur des cavités ou conduits étroits, de l'urèthre, etc.

ENDOSCOPIE. s. f. Emploi de l'*Endoscope*.

ENDOSMO-EXOSMOSE. s. f. Comme *Osmose*.

ENDOSMO-EXOSMOTIQUE. adj. Comme *Osmotique*.

ENDOSMOMÈTRE. s. m. [all. *Endosmometer*]. Instrument pour rendre sensible les phénomènes de l'*Endosmose*.

ENDOSMOMÉTRIE. s. f. L'emploi de l'*Endosmomètre*.

ENDOSMOSE. s. f. [de ἔνδον, en dedans, ὠσμός, action de pousser] (Dutrochet). Quand deux liquides hétérogènes et miscibles sont séparés par une cloison membraneuse, il établit à travers cette cloison deux courants dirigés en sens inverse et inégaux en intensité, celui des deux liquides qui reçoit de son antagoniste plus qu'il ne lui donne, accroît graduellement son propre volume d'une quantité égale à l'excès de ce qu'il donne. *Endosmose* signifie le courant fort, et *exosmose* le courant faible; ainsi, l'endosmose peut se diriger de dedans en dehors aussi bien que dans le sens contraire suivant les conditions dans lesquelles se trouvent les deux liquides autant que composition, proportions des composants, température, état électrique, suivant les conditions de constitution de la membrane interposée, les liquides restant les mêmes.

ENDOSMOTIQUE. adj. Qui concerne l'*Endosmose*.

ENDOSPERME. s. m. [de ἔνδον, en dedans, et σπέρμα, semence; all. *Eiweisskörper*]. L'*Albumen* des graines, corps formé d'un tissu cellulaire soit amylacé soit huileux, et qui avec l'embryon qu'il entoure plus ou moins, compose l'*amande* des graines.

ENDOSPERMIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Endosperme*.

ENDOSPORE. s. m. Membrane interne des spores.

ENDOSPORÉ, ÉE. adj. Qui a des spores enfermées dans un sporange. — Qui est pourvu d'*Endospore*.

ENDOSQUELETTE. s. m. [de ἔνδον, dedans, et σκελετός, squelette]. Le squelette interne, profond ou mésodermique.

ENDOSTÉITE. s. f. Ostéite profonde.

ENDOSTOME. s. m. [de ἔνδον, dedans, et στόμα, ouverture]. Contour profond du micropyle. — Le dedans d'une cavité buccale.

ENDOSTYLE. s. m. [de στῦλος, colonne]. Organe intérieur en forme de colonne, ou stylet du pharynx des Ascidies, etc.

ENDOTHÉLIUM. s. m. Signifie *dans le mamelon*. [ἔνδον, dedans, et θηλή, mamelon]. Barbarisme par méconnaissance de ce que signifie épithélium par lequel sont désignées souvent les cellules minces, aplaties, juxtaposées à la face interne des séreuses et des vaisseaux tant sanguins que lymphatiques. La minceur de ces cellules, comparativement à leur largeur, fait que leur rôle est presque uniquement, bien que non absolument borné au fait de la pénétration moléculaire endosmotique ou de l'issue exosmotique des principes liquides qui arrivent au contact soit de leur face libre soit au contraire de la face qui adhère à une membrane mésodermique; sans que leur substance propre traversée ait en quelque sorte le temps de modifier les principes qui passent et lesquels arrivent sur la face d'issue, en restant à peu près tels qu'ils étaient sur la face de pénétration; ce en quoi ces épithéliums diffèrent de ceux de l'endoderme comme de l'ectoderme. Leur continuité avec les épithéliums ectodermiques est manifeste lorsqu'il s'agit de l'épithélium des canalicules pulmonaires respiratoires, lorsqu'il s'agit de la continuité du péritoine avec la trompe de Fallope, avec la peau près du cloaque de nombre de Poissons. Leur continuité avec quelque épithélium que ce soit ne se constate en aucun point l'orsqu'il s'agit de ceux qui forment la limite ou couche interne des vaisseaux jusqu'aux plus fins capillaires sanguins et lymphatiques répandus dans le mésoderme, non plus que des cellules de forme analogue qu'on voit dans les corpuscules de Pacini, etc.

ENDOTHÈQUE. s. f. [de ἔνδον, dedans, et θήκη, loge]. Membrane interne des Thèques. — Couche cellulaire interne des loges de l'anthère, etc.

ENDUIT. s. m. [*illitus*; all. *Beleg*; angl. *plastering*; it. *intonaço*; esp. *costra*]. — **M. C.** Couche molle recouvrant la surface d'une muqueuse, etc. — *E. fœtal.* L'enduit blanc qui recouvre le corps du fœtus à la naissance. Il ne contient pas un dixième de son poids de *graisse*. Il est surtout formé des cellules épithéliales des glandes pileuses, sans noyaux, vidées du sébum qu'elles ont sécrété. Il retient les poils follets tombés, de deux à dix environ par millimètre cube. — *E. fuligineux.* L'enduit lingual des fièvres graves, composé comme l'*E.* lingual, rendu

noir par des globules sanguins plus ou moins réduits en particules brunâtres, et des détritus organiques grenus de même teinte, solubles dans l'acide sulfurique pour la plupart. — *E. lingual* ou *muqueux*. Couche grisâtre ou plus ou moins blanchâtre de la surface de la langue durant divers états de malaise ou morbides, composé d'un peu de mucus avec une grande quantité de cellules épithéliales, des leucocytes, des myriades de Leptothrix, de Schizomycètes bactériens, vibroniens, de Saccharomyces, d'Oïdiums, etc.

ENDURCISSEMENT. s. m. [*induratio; σκλήρωσις*; all. *Verhärtung*; angl. *hardening*, *enduration*; it. *induramento*; esp. *endure cimiento*]. Augmentation de la consistance d'un corps, d'un élément anatomique, d'un tissu, etc. — *E. du tissu cellulaire*. Le *Sclérème*.

ÉNEILÈME. Faute au lieu d'*Enilème*.

ÉNÈME. adj. et s. m. [ἔναιμον, de ἐν, en, et αἷμα, sang]. Médicament légèrement astringent destiné à être mis sur les plaies saignantes.

ÉNÉORÈME. s. m. [ἐναιώρημα, de ἐναιωρέομαι, je reste suspendu; all. *Enäorem*; angl. *encorema*; it. *encorema*]. Matière blanchâtre (mucosine) avec ou sans épithéliums, leucocytes, Schizomycètes, etc., en suspension dans l'urine, se montrant après qu'elle est restée en repos qu'ont multiplié ces Cryptogames.

ÉNERGIE. s. f. [*energia*; ἐνέργεια, de ἐν, en, et ἔργον, œuvre]. L'intensité d'une force. Les corps réunis en un système donné exercent les uns sur les autres des actions incessantes diverses; ils sont sollicités par la gravitation, par les forces moléculaires, par les affinités chimiques, etc., etc. Si, prenant le système à un même état initial, ces forces agissent, le ramènent à un état final, le travail de ces forces conserve invariablement la même valeur. Mais les manifestations extérieures du travail effectué sont traduites tantôt par une force vive, une quantité donnée de chaleur, d'état électrique, un poids soulevé, une décomposition chimique, etc. Ce travail des forces, correspondant à un changement d'état déterminé est l'*Énergie*.

ÉNERVATION. s. f. [de *e*, sans, et *nervus*, nerf; all. *Entnervung*; it. *enervazione*]. L'état dans lequel se trouve celui dont les actions nerveuses sont épuisées. — État particulier soit d'excitation, soit d'épuisement des centres nerveux intellectuels ou moteurs. — La section ou l'ablation soit expérimentale, soit chirurgicale d'un nerf.

ÉNERVER. v. a. — **M. C.** Pratiquer l'énervation chirurgicale ou expérimentale.

ENFANCE. s. f. [de *in*, pour *non*, et de *fari*, parler; παιδιότης; all. *Kindheit*; angl. *childhood*; it. *infanzia*; esp. *infancia*]. L'*âge où l'on ne parle pas*. — Période qui s'étend depuis la naissance jusque vers la septième année (première enfance), ou jusqu'à la puberté (seconde enfance).

ENFANT. s. m. [*infans*; παιδίον νήπιον; all. *Kind*; angl. *child*; it. et esp. *infante*]. Être humain qui est dans l'âge de l'enfance. — *E. arriérés*. Ceux chez lesquels existent quelques vices du développement d'un ou de plusieurs appareils, vices qui changent les conditions ordinaires de relations instinctives et intellectuelles avec ce qui nous entoure, par l'intermédiaire des organes de la vie de relation. Sans que le cerveau soit primitivement malade le degré d'infériorité de toutes les conceptions, perceptions et expressions est manifeste et ne peut que s'améliorer plus ou moins par les soins d'une éducation spéciale. — *E. assistés*. Les enfants élevés par la charité publique tant *trouvés*, *abandonnés*, *orphelins* qu'*illégitimes*, *nés de parents indigents*. Un médecin est appelé à les soigner aux frais du département.

ENFANTEMENT. s. m. [*parturition*; τόκος; all. *Gebären*; angl. *delivery*; it. et esp. *parto*]. Accouchement dans l'espèce humaine.

ENFER DE BOYLE. s. m. — **C.** Matras de verre à chauffer le mercure pour obtenir le *Précipité per se*.

ENFLEBOEUF. s. m. Les Coléoptères des genres *Bupreste* et *Carabe*.

ENFLEURAGE. s. m. L'extraction des essences par des dissolvants.

ENFLURE. s. f. [*tumor*; ὄγκος; all. *Anschwellung*; angl. *swelling*; it. *enfiagione*, esp. *hinchazon*]. Production locale de sérosité dans le tissu cellulaire sous-cutané surtout, avec ou sans épanchement sanguin, amenant un gonflement. — *Tuméfaction*. — Boursouflure.

ENFONCEMENT. s. m. [all. *Einbrechen*; angl. *forcing down*; it. *sfondamento*; esp. *rompimiento*]. — **M. C.** Fracture du crâne, des côtes, du bassin, etc., avec dépression, affaissement d'un ou de plusieurs des fragments.

ENFONÇURE. s. f. L'articulation dite *Arthrodie*. — L'*Enfoncement*.

ENFOUISSEMENT. s. m. [*infossia*; all. *Vercsharren*]. La mise en terre du cadavre des animaux morts ou abattus.

ENGAINANT, ANTE. adj. [all. *scheidenförmig*]. Qui enveloppe à la manière d'une gaine.

ENGAINÉ, ÉE. adj. Qui est enveloppé par quelque organe.

ENGALLAGE. s. f. Action de soumettre une peau d'animal, etc., à l'action de la noix de galle dont le tannin se fixe aux fibres du tissu cellulaire dermique.

ENGASTRIMYSME ou **ENGASTRIMYTISME.** s. m. [de ἐν, dans, γαστήρ, ventre, et μῦθος, parole]. La *Ventriloquie*.

ENGELURE. s. f. [de *en*, et *geler*, *pernio*; χείμετλον; all. *Frostbeule*; angl. *chilblain*; it. *pedignone*; esp. *sabañon*]. Gonflement congestif circonscrit du tissu cellulaire et du derme, avec œdème ou non, qui occupe surtout les doigts, les orteils, etc., occasionné par le froid, commun chez les enfants, dans certaines prédispositions de constitution et chez les femmes; rare chez les gens robustes, les adultes et les vieillards. Souvent il y a simple engorgement superficiel, avec légère rougeur congestive et prurit incommode; d'autrefois il y a engorgement profond et phlyctènes ou bien il se forme des fentes de la peau avec ou sans ulcération.

ENGHIEN (Seine-et-Oise). Sources sulfurées calciques (10° à 14°).

ENGISOME. s. m. [de ἐν, en, et γείσωμα, créneau]. L'*Embarrure*.

ENGORGÉ, ÉE. [de *en*, et *gorge*: obstruer; all. *verstopft*; angl. *obstructed*; it. *ingorgato*]. Qui a la gorge ou autre conduit plein. — Les organes circulatoires, les conduits glandulaires ou intestinaux avec un contenu en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, normal ou non, formant obstacle à l'écoulement du sang, des humeurs, des aliments. — Les tissus ou l'organe congestionnés avec infiltration œdémateuse du tissu cellulaire, etc.

ENGORGEMENT. s. m. [all. *Verstopfung*; *Anschwellung*; angl. *obstruction*; it. *ingorgamento*]. L'état de ce qui est engorgé. — *E. d'un conduit*. Distension des vaisseaux ou des conduits excréteurs et intestinaux, avec obstacle à l'écoulement des matières qu'ils renferment. — *E. des tissus*. Augmentation de volume et même de consistance, avec ou sans changement de couleur et de forme caractérisée par la présence d'une matière amorphe demi-solide ou liquide qui a exsudé entre les unités anatomiques qu'elle tient écartées. Cette matière est une *sérosité* dite d'*infiltration*, exsudée et non un produit de sécrétion liquide ou demi-liquide par des épithéliums. Selon les conditions qui ont amené l'engorgement, il naît ou il ne naît pas des éléments du tissu cellulaire qui font passer l'engorgement à l'état d'*induration chronique*, puis d'*hypertrophie*, précédé, puis accompagné de la distension des vaisseaux sanguins et surtout lymphatiques de l'organe.

ENGOUÉ, ÉE. adj. Qui est atteint d'engorgement.

ENGOUEMENT. s. m. [*ingurgitatio*, *inertia ex plenitudine*; all. *Verspohfung*; angl. *choking*; it. *affogamento*]. Obstruction d'un conduit par des matières accumulées. — Les lésions, les accidents même causés par l'obstruction. — *E. herniaire*. Arrêt et accumulation soit des aliments soit de sécrétions et de fèces dans l'anse intestinale que contient un sac herniaire. — *E. pulmonaire*. Le premier degré de la pneumonie, anatomiquement parlant, qui précède l'hépatisation. Il est caractérisé par une congestion intense de la portion pulmonaire malade, qui augmentée de volume crépite moins sous le doigt et laisse écouler la sérosité infiltrant la trame de tissu cellulaire du poumon, rougie par les hématies des capillaires sectionnés.

ENGOULEVENT. s. m. [all. *Nachtschwalbe*]. Le *Caprimulgus europæus*, L., Passereau fissirostre.

ENGOURDISSEMENT. s. m. [*torpor*; ναρκότης; all.

Erstarrung; angl. *numbness*; it. *stupore*; esp. *entorpecimiento*]. Légère stupeur, d'origine nerveuse, directe ou circulatoire, soit intellectuelle, soit d'une ou de plusieurs parties du corps, caractérisée par une sensation de lourdeur, la difficulté ou l'impossibilité de faire exécuter aux membres leurs mouvements habituels, avec ou sans fourmillements, etc.

ENGRAIN. s. m. Le *Triticum monococcum*, L., Graminée.

ENGRAIS. s. m. [*fimus*; κόπρος; all. *Dünger*; angl. *compost, manure*; it. *letame*]. Tout ce qui, déposé à la surface du sol et mêlé à la terre en culture, augmente ou rétablit la fécondité, en lui fournissant les composés d'origine organique ou minérale nécessaires à la végétation.

ENGRAISSEMENT. s. m. [*impinguatio*; πάχυνσις; all. *Mästen*; angl. *manurement*; it. *ingrassamento*]. Augmentation par un régime convenable, dans les animaux destinés à la consommation, de la quantité des cellules du tissu cellulaire normal qui se remplissent de graisse. Des régions où le tissu adipeux existe normalement, cette production de graisse gagne dans le tissu cellulaire intermusculaire, puis dans la trame intra-musculaire, etc., ou encore il y a formation de gouttes huileuses dans les cellules glycogènes hépatiques. — L'état d'obésité.

ENGRAVÉE ou **ENGRAVURE.** s. f. Engorgement avec gonflement douloureux du derme et des coussinets plantaires des Solipèdes, des Ruminants, des Chiens, etc., foulant un sol dur et pierreux.

ENGRENAGE. s. f. — **A.** Synarthrose, articulation par des grains ou dentelures qui se reçoivent réciproquement (crâne, etc.).

ENGRENURE. s. f. Mieux qu'*Engrenage*.

ENGUISTEIN (Suisse). Source carbonatée calcique, gazeuse, froide.

ENHÈME. Faute au lieu d'*Énème*.

ENILÈME. s. m. [de ἐν, en, et εἰλεῖν, rouler]. La secondine de l'ovule végétal correspondant au tegmen de la graine (Dutrochet).

ENKYSTÉ, ÉE. adj. [de ἐν, dans, et κύστις, vessie; *cystide obductus*; angl. *encysted*; it. *encistico*; esp. *enquistado*]. Qui est contenu dans un *Kyste*. — Enchatonné.

ENKYSTEMENT. s. m. La génération autour d'un corps étranger, organique ou non, d'une couche de tissu cellulaire ou *Kyste*, plus ou moins vasculaire qui le tient immobile et généralement sans influence douloureuse.

ENKYSTER (S'). v. n. De la part d'un corps étranger ou d'une tumeur, déterminer la génération du tissu cellulaire qui constitue un *Kyste* autour de lui.

ENN (Pyrénées-Orientales). Source thermale (50°).

ENNÉAGYNE. adj. [de ἐννέα, neuf, et γυνή, femelle; all. *neunweiberig*]. Qui a neuf pistils.

ENNÉAGYNIE. s. f. Ordre des plantes *Ennéagynes*.

ENNÉAGYNIQUE. adj. Qui concerne l'*Ennéagynie*.

ENNÉANDRE. adj. [de ἐννέα, neuf, et ἀνήρ, mâle; all. *neunmännerig*]. Qui a neuf étamines.

ENNÉANDRIE. s. f. Classe des plantes qui ont neuf étamines.

ENNÉANDRIQUE. adj. Qui concerne l'*Ennéandrie*.

ENNÉOPTÉRYGIEN, ENNE. adj. et s. [de πτερόν, nageoire]. Qui a neuf nageoires. — Les Scombres.

ENNUI. s. m. L'état mental résultant soit du manque de mobile ou d'objet donnant à penser, soit de l'obligation d'exécuter ce que l'on n'a pas conçu, ou de faire autre chose que ce que l'on concevrait, soit de l'empêchement d'agir selon ce qu'exigerait la constitution spécifique et la satisfaction des besoins instinctifs et intellectuels de chaque individu.

ÉNODE. adj. [de *e* priv., et *nodus*, nœud]. Tige qui n'a point de nœuds.

ÉNORMON. s. m. [ἐνορμῶν]. Ce qui meut. (Hippocrate).

ÉNOSTÉAL, ALE. adj. et s. m. Os carré entre la base du crâne et le maxillaire inférieur des Oiseaux; homologue soit du *Cadre du tympan* des Mammifères soit du cotyléal.

ÉNOSTOSE. s. f. [de ἐν, dans, et ὀστέον, os]. Formation osseuse dans la cavité du canal médullaire d'un os (Van der Haar).

ÉNOTHÉRACÉ. Faute au lieu d'*Œnotheracé*.

ENREGISTREUR. adj. et s. m. Ce qui enregistre un mouvement.

ENROUEMENT. s. m. [*raucitas, raucedo*; βράγχος; all. *Heiserkeit*; angl. *hoarseness*; it. *fiocaggine*; esp. *ronquez*]. Altération particulière de la voix et de la toux, qui les rend sourdes et voilées par suite du gonflement, inflammatoire ou non, des cordes vocales inférieures surtout.

ENROULÉ, ÉE. adj. Qui est roulé sur soi-même plusieurs fois.

ENROULEMENT. s. m. [all. *Schnörkel*; angl. *rolling, twisting*; it. *spira, voluta*]. Contournement normal en spirale (vrilles des tiges sarmenteuses) ou autour d'un centre réel ou fictif. — *E. du cordon*. Disposition du cordon ombilical dans laquelle il forme un ou plusieurs tours à la surface d'un membre, du corps ou du cou du fœtus qui, sur les très jeunes, détermine même l'atrophie des organes déjà formés, et amène la section, complète ou non, d'un membre, dite *Amputation spontanée*.

ENS. s. m. [it. *ente*]. En latin signifie *être*. La puissance supposée que certains êtres auraient (Paracelse). — *E. Martis*. Le sel formé par la sublimation du chlorure d'ammoniaque et de fer. — *E. primum*. Mélange supposé devoir convertir un métal en un autre. — *E. Veneris* (Boyle). Le chlorure d'ammoniaque et de cuivre.

ENSAL, ALE. adj. [de *ensis*, épée; all. *degenspitzförmig*; esp. *ensal*]. Ressemblant à une épée.

ENSELLÉ, ÉE. adj. [all. *satteltief*; angl. *saddle-backed*; it. *sellato*]. L'individu dont les os et les reins présentent une concavité trop marquée.

ENSELLURE. s. f. L'état de ce qui est *Ensellé*. — L'exagération de la concavité de la courbure lombaire vertébrale chez les femmes grosses, atteintes de kystes de l'ovaire, chez les hydropiques, etc.

ENSEMBLE. s. m. — **A.** L'état d'un assemblage de parties dans des proportions régulières et normales.

ENSEVELISSEMENT. s. m. — Les opérations qui précèdent l'*Inhumation*.

ENSIFORME. adj. [de *ensis*, épée, et *forma*, forme; all. *schwertförmig*; angl. *ensiform*]. En forme d'épée.

ENSILAGE. s. m. [de *en*, dans, et *silo*]. Mise des grains en silos pour la conservation des grains à l'état sain, sans déchet et avec peu de frais.

ENTABLURE. s. f. La partie des lames d'ostéotomes, de ciseaux qui porte ou reçoit le pivot.

ENTADE. s. f. [*Entada*, Adans]. Genre de Légumineuses mimosées vomitives des régions tropicales.

ENTALE. s. m. Les enveloppes calcaires des *Ditrupa*, Annélides sédentaires serpulides. — L'*Alun de plume* (*Alumen scissum*).

ENTAMURE. s. f. — **M. C.** Pour les os la lésion qui ne fait qu'en enlever un fragment superficiel.

ENTE. s. f. — *E. animale*. La *Greffe animale*.

ENTELLE. s. m. Le *Simia entellus*, Dufrène, Quadrumane du Bengale; du groupe des Guenons.

ENTENDEMENT. s. m. [*mens*; νοῦς; all. *Einsicht, Verständniss*; angl. *understanding, intellect*; it. *intendimento*]. L'*intellect* ou *intelligence*. — La perception, la compréhension de ce qui est vu et entendu, le jugement, le raisonnement inductif et déductif qui suit.

ENTÉRADÈNE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ἀδήν, glande]. Glande intestinale.

ENTÉRADÉNOGRAPHIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ἀδήν, glande, et γραφή, description]. La description des glandes intestinales.

ENTÉRADÉNOLOGIE. s. f. L'*Entéradénographie*.

ENTÉRALGIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ἄλγος, douleur]. Douleur intestinale. — *Colique*.

ENTÉRANGIEMPHAXIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ἄγχω, j'étrangle, et ἐμφράσσω, j'obstrue]. L'obstruction, l'étranglement intestinal.

ENTÉRACTIE. Faute au lieu d'*Entérosténose*.

ENTÉRECTASIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ἔκτασις, dilatation]. La dilatation intestinale, surtout pathologique en tel ou tel point de son étendue.

ENTÉRECTOMIE. s. f. [de εκτομή, excision]. L'excision, l'ablation chirurgicale d'une portion d'intestin.

ENTÉRÉLÉSIE. s. f. [de εἴλησις, circonvolution]. Le *Volvulus* (Alibert).

ENTÉRÉPIPLOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ἐπίπλοον, épiploon, et κήλη, hernie]. La hernie intestino-épiploïque.

ENTÉRÉPIPLOMPHALOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ἐπίπλοον, épiploon, ὀμφαλός, nombril, et κήλη, hernie]. La hernie ombilicale intestino-épiploïque.

ENTÉRIEN, ENNE. adj. Comme *Entérique.*

ENTÉRIQUE. adj. Qui concerne l'intestin, qui en vient, qui en dépend.

ENTÉRISCHIOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ἰσχίον, l'ischion, et κήλη, hernie]. Hernie viscérale par l'échancrure ischiatique.

ENTÉRITE. s. f. [de ἔντερον, intestin; all. *Darmentzündung;* angl. *enteritis;* esp. *enteritis*]. Inflammation de la muqueuse intestinale, de celle de l'intestin grêle surtout. Elle est caractérisée anatomiquement par le gonflement et la rougeur de la muqueuse et du tissu cellulaire sous-muqueux, avec ou sans ulcération du chorion muqueux. Fièvre peu intense avec ou sans frissons; coliques sourdes ou intenses; ballonnement pénible du ventre; évacuations diarrhéiques, liquides, jaune verdâtre, grumeleuses et muqueuses, avec des myriades de Schizomycètes divers comme dans toute dysenterie, diarrhée et lientérie; ténesme, épreintes, sensation de brûlure à la peau de l'anus rendue rouge et plus ou moins sensible aux contacts. Comme toute diarrhée et plus encore, pendant toute sa durée l'entérite met et tient dans des conditions de débilité plus ou moins manifestes, mais constantes, l'état habituel d'énergie des facultés intellectuelles et musculaires. — Boissons adoucissantes; quarts de lavements émollients, de son, d'amidon, au blanc d'œuf, etc., et à la décoction de têtes de pavots. Fomentations ou cataplasmes émollients. Bains. S'il y a des coliques, si la *diarrhée* est abondante, lavements laudanisés et opiacés divers. A l'intérieur décoction blanche de Sydenham, bouillon de riz. Diète d'abord, puis alimentation légère et progressive. — *E. cholériforme.* Entérite de la première enfance ressemblant au choléra par l'altération profonde des traits, l'amaigrissement rapide, le refroidissement des extrémités, la petitesse du pouls. — *E. couenneuse* ou *pseudo-membraneuse.* Maladie de l'homme, souvent consécutive à la dothiénentérie, à diverses névroses et sur les animaux domestiques durant laquelle sont rendues de fausses membranes grisâtres, plus ou moins longues, rubanées ou tubuleuses, qui sont formées non de fibrine, mais de mucus intestinal concret englobant des cellules épithéliales prismatiques diversement déformées, granuleuses, etc., isolées ou en amas, en traînées, etc., des leucocytes, des hématies même, des restes alimentaires, etc. — *E. folliculeuse.* La *Dothiénentérie* en raison de l'état de gonflement inflammatoire des follicules clos de l'intestin.

ENTÉROBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Qui a l'intestin prolongé dans les branchies. — Les Mollusques nus qui sont dans ce cas.

ENTÉROBRYUS. s. m. Genre de Champignons, probablement *Saprolégniés,* de l'intestin de quelques *Iules.*

ENTÉROCÈLE. s. f. [*hernia intestinalis;* de ἔντερον, intestin, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Darmbruch;* angl. *rupture*; it. *crepatura*]. Hernie formée par l'intestin. — Tumeur de l'intestin.

ENTÉROCOELE et **ENTÉROCOELOME.** s. m. [de ἔντερον, intestin, et κοῖλος, creux]. La cavité de l'intestin des Actinies en continuité avec la cavité périviscérale.

ENTÉROCLYSME. s. m. [de ἔντερον, intestin, et κλύσμα, l'action de laver]. Opération (Cantani) qui a pour but de faire disparaître mécaniquement, à l'aide d'un jet liquide sous pression, les diverses causes d'obstruction intestinale.

ENTÉRO-CÔLITE. s. f. [de κῶλον, le côlon]. L'*Entérite* de l'intestin grêle et du côlon.

ENTÉRO-CYSTOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, κύστη, vessie, et κήλη, tumeur]. La hernie de la vessie urinaire avec une anse intestinale.

ENTÉRODÈLE. adj. et s. [de δῆλος, apparent]. Qui a l'intestin visible. — Qui a le canal alimentaire complet, terminé par une bouche et par un anus.

ENTÉRODOTHIÉNIE. s. f. Pour *Dothiénentérie.*

ENTÉRODYNIE. s. f. [de ὀδύνη, douleur]. Les douleurs d'intestin; les coliques.

ENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE. s. f. La hernie contenant l'intestin et l'épiploon.

ENTÉROGRAPHIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et γραφή, description]. La description des intestins.

ENTÉROHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang]. Congestion intestinale sanguine.

ENTÉRO-HÉMORRHAGIE. s. f. Hémorrhagie intestinale.

ENTÉRO-HYDROCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ὕδωρ, eau, et κήλη, hernie]. Hernie intestinale avec hydrocèle.

ENTÉRO-HYDROMPHALE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ὕδωρ, eau, et ὀμφαλός, nombril]. Hernie ombilicale avec sérosité dans le sac herniaire.

ENTÉROÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui ressemble à un intestin.

ENTÉROLITHE. s. m. [de ἔντερον, intestin, et λίθος, pierre]. Concrétion, calcul ou pierre intestinale. Chez l'homme comme chez les autres Mammifères, Herbivores surtout ce sont des détritus alimentaires principalement végétaux, enchevêtrés ensemble, qui sont incrustés de carbonate et de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien, etc. Sur l'homme ce peuvent être des calculs biliaires arrivés dans l'intestin. Les entérolithes peuvent être expulsés ou séjourner en quelque point des intestins, des côlons particulièrement, en y causant comme corps étrangers divers accidents.

ENTÉROLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. Description des intestins.

ENTÉRO-MÉROCÈLE. s. f. [de κήλη, tumeur, hernie]. Hernie crurale de l'intestin.

ENTÉRO-MÉSENTÉRIQUE. adj. [de μεσεντέριον, mésentère]. Qui se rapporte aux intestins et au mésentère.

ENTÉRO-MÉSENTÉRITE. s. f. Le *Carreau.*

ENTÉROMPHALE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ὀμφαλός, nombril]. La hernie ombilicale de l'intestin.

ENTÉROMYIASE. s. f. [de μυῖα, mouche]. La présence de larves de mouches se développant dans l'intestin, comme chez l'homme celles des *Anthomyies* surtout.

ENTÉROPATHIE. s. f. [de παθός, maladie]. Maladie intestinale.

ENTÉROPATHIQUE. adj. Qui concerne l'*Entéropathie.*

ENTÉRO-PÉRISTOLE. s. f. [de περὶ, autour, et στέλλω, je resserre]. Étranglement intestinal.

ENTÉROPHLOGIE. s. f. [de φλέγω, je brûle]. Phlegmasie intestinale, entérite.

ENTÉRO-PNEUMATOSE. s. f. [de πνευμάτωσις, pneumatose]. Production morbide de gaz intestinaux.

ENTÉROPNEUSTE. adj. et s. Qui a ses organes respiratoires en dedans. — Le *Balanoglosse.*

ENTÉROPYRIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et πῦρ, fièvre]. Fièvre d'origine entéropathique. — La *Dothiénentérie.*

ENTÉRORRHAGIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ῥαγεῖν, faire éruption]. L'hémorrhagie des parois de l'intestin.

ENTÉRORRHAPHIE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ῥαφή, suture, couture]. Suture chirurgicale de l'intestin, soit muqueuse, soit glandulaire ou de ces deux provenances à la fois.

ENTÉRORRHÉE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et ῥεῖν, couler]. Flux de ventre. — Supersécrétion de l'intestin.

ENTÉRO-SARCOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, σάρξ, chair, et κήλη, hernie]. Hernie intestinale et sarcocèle.

ENTÉROSCHÉOCÈLE. s. f. [de ἔντερον, intestin, ὀσχέον, le scrotum, et κήλη, hernie]. Hernie de l'intestin dans le scrotum.

ENTÉROSE. s. f. [de ἔντερον, intestin]. Entéropathie. — Les maladies (Alibert) siégeant dans l'intestin.

ENTÉROSTÉNOSE. s. f. [de ἔντερον, intestin, et στενός, étroit]. Le rétrécissement intestinal.

ENTÉROTOME. s. m. [de ἔντερον, intestin, et τομή, section; all. *Enterotum;* angl. *enterotomus*]. Ciseaux disposés pour, dans les ouvertures de cadavres, fendre rapidement le canal intestinal dans toute sa longueur (J. Cloquet). — Instrument (Dupuytren) pour la guérison des anus anormaux. — Trocarts pour la ponction intestinale du cheval, des Ruminants, etc.

ENTÉROTOMIE. s. f. [all. *Darmschnitt;* angl. *entero-*

tomy; it. *enterotomia*]. Dissection des intestins. — Division chirurgicale des parois d'une anse d'intestin. — Opération pratiquée sur les deux bouts de l'intestin pour faire disparaître un anus anormal, et rétablir le cours naturel des fèces. — L'*Entérectomie*. — La *Ponction intestinale.*

ENTÉROZOAIRE. adj. et s. m. [de ἔντερον, intestin, et ζῶον, animal]. Animal qui vit dans l'intestin d'un autre. — Les Invertébrés ou leurs larves qui sont dans ce cas. — Les Vers intestinaux.

ENTERREMENT. s. m. Comme *Inhumation.*

ENTHELMINTHE. s. m. L'Helminthe vivant dans les tissus.

ENTHLASIE. s. f. [de ἐν, dans, et θλάω, je brise; it. *entlasi*]. Fracture du crâne ou du bassin avec dépression d'une portion d'os.

ENTIER, ÈRE. adj. Dont la circonférence n'est ni incisée ni dentelée. — L'animal qui n'a pas subi la castration.

ENTITÉ. s. f. [de *ens;* all. *Entität;* angl. *entity;* it. *entità;* esp. *entidad*]. L'être ou l'essence de quelque chose supposée isolable de la substance qui constitue cette chose. — *E. morbide*. Qualité fictive qui indépendante de l'état dynamique même du corps vivant, constituerait une maladie.

ENTO. [de ἐντὸς, dedans]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots désignant l'intérieur des objets ou ce qui s'y rapporte.

ENTOBASIDE. adj. et s. [de βάσις, base]. Basides dans l'épaisseur du réceptacle.

ENTOCÉPHALIQUE. adj. [de ἐντὸς, en dedans, et κεφαλή, tête]. Qui est en dedans de la tête.

ENTODERME. s. m. [de δέρμα, membrane]. Comme *Endoderme.*

ENTOGLOSSE. s. m. [de γλῶσσα, langue]. L'*Os lingual.*

ENTOHELMINTHE. s. m. Comme *Enthelminthe.*

ENTOMOLÉINE. s. m. Pour *Chitine.*

ENTOMOLITHE. s. f. [de ἔντομον, insecte, et λίθος, pierre]. Articulé fossile.

ENTOMOLOGIE. s. f. [de ἔντομον, insecte, et λόγος, discours]. La description des Insectes, de leurs mœurs.

ENTOMOMYCÈTE. s. m. et adj. [de μύκης, ητος, champignon]. Champignon parasite des Insectes.

ENTOMOPHAGE. adj. et s. [de φαγός, mangeur]. Comme *Insectivore.*

ENTOMOPHYTE. s. et adj. [de ἔντομον, insecte, et φύτον, plante]. Comme *Entomomycète.*

ENTOMOZOAIRE. adj. et s. [de ἔντομος, coupé, et ζῶον, animal]. Animal coupé, articulé. — Comme *Annelé* (De Blainville).

ENTOMOZOOLOGIE. s. f. Pour *Entomologie.*

ENTONNOIR. s. m. [*infundibulum;* all. *Trichter;* angl. *funnel;* it. *infundibulo;* esp. *embudo.* — **A.** (*scyphus*). Petite cavité conique au sommet du noyau commun qui forme le centre du limaçon de l'oreille. — *E. des reins.* Les *Calices* rénaux.

ENTOPARASITE. adj. et s. m. [de ἐντὸς, dedans, et *parasite*]. Parasite qui vit dans les cavités naturelles de l'économie dans l'épaisseur des tissus.

ENTOPHYTE. adj. et s. m. [de ἐντὸς, dedans, et φύτον, plante; all. *Entophyton*]. Qui croît dans les tissus de végétaux vivants. — Les Urédinées. — **M. C.** Les Cryptogames croissant dans l'intérieur du corps des animaux, de l'intestin, des poumons malades, des cavernes pulmonaires surtout, etc.

ENTOPLASMA. s. m. L'*Endoderme*. — Comme *Protoplasma.*

ENTOPTIQUE. adj. [de ἐντὸς, dedans, et *optique*]. Les phénomènes relatifs à la vision qui s'observent dans l'intérieur de l'œil, les paupières s'étant fermées ou non.

ENTORSE. s. f. [de *intorsus*, tordu, de *in* et *torquere; distorsio;* διάστρεμμα; all. *Verrenkung;* angl. *sprain;* it. *stortilatura;* esp. *torcedura*]. Tiraillement violent avec ou sans déchirure des ligaments et du tissu cellulaire qui environnent une articulation ginglymoïdale surtout avec ou sans déchirure et arrachement, gonflement par œdème et hémorrhagie. Cette lésion est déterminée par les mouvements forcés qu'exercent par une articulation soit les muscles contractés trop énergiquement, soit une violence extérieure. Les ligaments péri-articulaires, les muscles et même les extrémités osseuses peuvent être tiraillés, déchirés, détachés sans qu'il existe de déplacement permanent des surfaces articulaires, ni de déchirure de la peau. La douleur est très vive et se manifeste en même temps que l'accident. Bientôt elle se calme mais se réveille à chaque mouvement. Le gonflement souvent assez prononcé s'étend peu au delà de l'articulation. L'entorse guérit souvent spontanément, mais elle est parfois privée d'une arthrite longue à guérir et qui, à son début, peut favoriser le retour des accidents primitifs. Quand on a bien reconnu qu'il n'existe avec l'entorse ni fracture ni luxation, on peut essayer de la guérir rapidement par des mouvements de flexion et d'extension imprimés à l'articulation et combinés avec le massage. Lorsqu'il n'existe qu'une distension et une torsion des ligaments, les frictions simples suivies de pressions de plus en plus énergiques dirigées de bas en haut font diminuer et bientôt disparaître le gonflement et les ecchymoses. Le massage méthodique peut guérir en deux ou trois séances, sinon il faut immobiliser l'articulation lésée, cou de pied ou genou.

ENTORTILLÉ, ÉE. adj. Qui est tourné plusieurs fois autour d'un corps cylindrique, d'un axe réel ou fictif.

ENTOSCOPE. adj. et s. m. [de σκοπεῖν, examiner]. Qui regarde en dedans. — **M. C.** L'*Endoscope.*

ENTOPTÉRIGOÏDE. adj. et s. Qui est en dedans des ptérygoïdes. — L'os interne de la mâchoire supérieure des Poissons.

ENTOTHORACIQUE. adj. Qui concerne l'entothorax. — Comme *Intra-thoracique.*

ENTOTHORAX. s. m. [de ἐντὸς, au dedans, et θώραξ, *thorax*]. Pièce saillante à la face interne du sternum des Insectes. — La cavité thoracique.

ENTOZOAIRE. s. m. [de ἐντὸς, au dedans, et ζῶον, animal; all. *Entozoen;* it. *entozoari;* esp. *entozoarios*]. Animal vivant dans l'intérieur du corps d'un autre animal quelconque, non seulement les *Vers intestinaux*, mais aussi tous ceux que l'on trouve dans les tissus et les humeurs. Ce sont des Infusoires, des Helminthes surtout, des Arachnides (*Linguatule*), des larves d'Insectes et autres Invertébrés. De tous ces êtres ceux-là seuls sont parasites qui se nourrissent de ce qui du parasitifère est vivant, de ce qu'ils prennent aux tissus dans lesquels ils ont pénétré, à la muqueuse et à ses glandes auxquelles ils sont fixés dans l'intestin. Mais les Infusoires ou Protozoaires et les larves d'Insectes (*Anthomyie*, etc.) probablement ne sont que des *Saprophiles* intestinaux.

ENTRAILLES. s. f. pl. [all. *Eingeweide;* angl. *entrails;* it. *viscere;* esp. *entrañas*]. Les *Viscères abdominaux.*

ENTRAÎNEMENT. s. m. [de l'anglais *to train*, dresser]. Mode d'éducation spécial au cheval de course, qui ne peut courir sans être entraîné. — **M.C.** Les exercices musculaires et autres ou analogues à ceux de l'*E.* auxquels on soumet des malades pour un but de guérison. — Préparation analogue à l'*E.*, par laquelle on dispose les boxeurs, les coureurs, à soutenir les violents efforts qu'ils doivent supporter.

ENTRAVE. s. f. [de *in*, en et *trabes*, poutre; all. *Spannstricke;* angl. *shakles;* esp. *pastogia*]. — **M. C.** Lien usité à l'effet d'abattre les animaux et de les fixer pour les opérations, ou de les empêcher de fuir. — Les camisoles et autres moyens en usage pour maintenir les fous agités.

ENTROQUE. s. f. *Encrine fossile.*

ENTRECÔTE. s. m. Les muscles, etc., qui occupent les espaces intercostaux.

ENTRECOUPÉ, ÉE. adj. — **M.C.** Acte normal ou morbide dont la régularité est interrompue par moments.

ENTRE-CROISEMENT. s. m. [all. *Durchkreuzung*]. Passage réciproque des fibres en général, des tubes nerveux en particulier, d'un côté du plan médian du corps ou d'un organe à l'autre côté.

ENTRE-DEUX. s. m. L'*Entre-fesses.*

ENTRÉE. s. f. — **A.** Ouverture, orifice. — **Y.** Pénétration. — **M. C.** *E. de l'air dans les veines.* L'*Aérhémoctonie.*

ENTRE-FESSES. s. m. — **A.** Maniement impair ou simple, particulier à la vache, situé entre les fesses et immédiatement en arrière du pis (Goubaux).

ENTRE-FESSON. s. m. — **M.C.** L'*Intertrigo* du périnée et du sillon des fesses. — **A.** L'*Entre-fesses.*

ENTRE-NOEUD. s. m. — **B.** Sur les Phanérogames à feuilles opposées ou verticillées, chacun des tronçons de la tige compris entre l'insertion de deux verticilles. — Sur les plantes à feuilles alternes, l'intervalle qui sépare deux feuilles ou autres organes foliiformes.

ENTROPION. s. m. [*introversio palpebrarum*, de ἐν, en dedans, et τρέπω, je tourne; all. et angl. *entropium; it. entropio, volgo*]. Renversement du bord libre des paupières du côté du globe de l'œil. Il est dû le plus souvent à la rétraction de la conjonctive palpébrale enflammée chroniquement. Les paupières sont gonflées, les yeux larmoyants; les cils renversés contre la cornée s'ulcèrent. On ramène la paupière en dehors par ablation d'un lambeau triangulaire de la peau.

ENTR'OUVERTURE. s. f. [all. *Schulterverrenkung*]. L'*Ecart*, pour le cheval.

ENTYPOSE. s. f. [de ἐντύπωσις, empreinte]. — **A.** La cavité glénoïde de l'omoplate et autres cavités articulaires peu profondes.

ÉNUCLÉATION. s. f. [de *enucleare*, ôter le noyau d'un fruit, de *e*, hors, et *nucleus*, noyau; all. *Ausschälung;* it. *enucleazione;* esp. *enucleacion*]. — **M.C.** Opération consistant en une incision de la peau recouvrant une tumeur, et à la faire sortir à travers la plaie, par pression, etc., comme un noyau hors d'un fruit. (Percy). — *E. de l'œil.* L'extirpation du globe oculaire malade, les autres organes dans l'orbite étant plus ou moins ménagés par l'opérateur.

ÉNUCLÉER. v. a. — **M.C.** Pratiquer l'*Énucléation.*

ÉNUCLÉOLAIRE et **ÉNUCLÉOLÉ.** adj. [de *e*, priv., et *nucléolaire*]. Qui manque de *Nucléole.*

ÉNULA CAMPANA. s. f. L'*Aulnée.*

ÉNURÉSIE. s. f. [de ἐν, en, et οὐρεῖν, uriner; all. *Enuresis*]. Autrefois : la miction involontaire durant le sommeil, fait différent de l'*Incontinence* urinaire morbide.

ENVAHISSEMENT. s. m. — **Y.** La prise de la place par un élément, un tissu, etc., de celle qu'occupait un autre élément, etc. — **M. C.** De la multiplication morbide en excès des unités anatomiques résulte la *substitution* de celles qui naissent en excès, aux éléments normaux contigus qui s'atrophient et se résorbent. De là provient l'*envahissement* du tissu d'un organe par celui d'un autre organe, qui, d'après cela, semble ronger ou éroder le premier. Durant l'accroissement normal, c'est l'unité anatomique qui naît à un moment donné, avec le plus de rapidité, qui comprime celles qu'elle touche et se substitue à elles en déterminant leur atrophie. Tel est le cas de la substance osseuse qui, durant l'accroissement du squelette envahit celle du cartilage, tandis que les ostéoblastes naissant sous le périoste, compriment ce dernier et déterminent la disparition de ses éléments, dont ils prennent la place, pendant qu'à leur tour les fibres du périoste naissent à la face opposée. Le mécanisme physiologique est le même au fond pour quelque tumeur que ce soit qui empiète plus ou moins sur un organe en prenant la place de ce qu'elle détruit (Ch. Robin, 1864).

ENVELOPPE. s. f. — *E. de la graine.* Le *Testa* et le *Tegmen.* — *E. florales.* Le calice et la corolle, ou périanthe. — *E. du fœtus.* Le chorion et l'amnios, et, de plus, la caduque après l'accouchement dans l'espèce humaine. — *E. du testicule.* Le scrotum, le dartos, la tunique celluleuse, le crémaster, la tunique fibreuse et la vaginale.

ENVENIMATION. s. f. — **M. C.** L'introduction et l'action du venin des serpents.

ENVENIMÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Qui a été atteint ou s'est imprégné d'un *Venin*, ou de ce qui est comparé à celui-ci.

ENVIE. s. f. [all. *Gelüst, Muttermal;* angl. *months mind, pica, mark;* it. *vogliu, nascenza*]. — **M.C.** Le *Pica*, surtout chez les femmes enceintes. — Petites portions de l'épiderme avec ou sans derme (*reduviæ*) qui se détachent autour des ongles. — Les *Nævi* qu'offre la peau des enfants dès la naissance. — Le *Panaris* sous-épidermique.

ENVERGURE. s. f. [de *en*, et *vergue*, pris figurément]. Le plus grand écartement des ailes sur les Oiseaux et les Chauves-souris et des bras sur les Primates.

ENVOILURE. s. f. — **M. C.** La légère courbure du plan de la lame des ciseaux.

ENZOOTIE. s. f. [de ἐν, dans, et ζῶον, animal]. *Endémie* sur les animaux, domestiques ou non, d'une contrée.

ENZOOTIQUE. adj. Qui concerne l'*Enzootie.*

ENZYME. s. m. [de ζύμη, levain.] Ferment intérieur. — Tout produit tiré de l'épithélium d'une glande et liquéfiant les albuminoïdes, les fécules.

ÉOCÈNE. s. m. [de ἠῶς, aurore, et καινὸς, nouveau]. Les roches tertiaires les plus inférieures recouvrant les crétacées, et où se trouvent des fossiles de coquilles encore vivantes.

ÉOÏDINE. s. f. Matière rouge du *Bois d'asperge.*

ÉOLIPYLE. s. m. [de Αἴολος, Éole, et πύλη, porte]. Sphère creuse pourvue d'un tube à mince ouverture. On remplit la sphère d'alcool, et, en la chauffant, la vapeur qui sort avec force est enflammée et dirigée sur un corps quelconque pour élever la température comme on le ferait avec un chalumeau.

ÉONE. s. f. Plante de l'Amérique du Sud ressemblant à une Amaranthacée dont l'écorce entre dans la préparation du Curare.

ÉOSINE. s. f. ($C^{40}H^8Br^4O^{10}$). Dérivé bromé acide de la *Fluorescéine* en cristaux rouges. — *E. soluble* ($C^{40}H^5K^2Br^4O^{10}$). Le sel de potassium de l'éosine qui teint en rouge les substances azotées.

ÉOZOON. s. m. [de ἠῶς, aurore, en ζῶον, animal]. Production de forme spiralée divisée en petites loges trouvée dans les couches dites laurentiennes du Canada et considérée par quelques-uns comme un Foraminifère le plus ancien des fossiles connus.

ÉPAGMASTIQUE. adj. [de ἐπ, sur, et *acmastique*]. Qui concerne l'*Acmé* d'une maladie.

ÉPACME. s. f. [ἐπακμή]. Vigueur, prise de force, suractivité.

ÉPACRIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Epacris.* — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes, voisine des Éricacées.

ÉPACTAL, ALE. adj. et s. [de ἔπακτος, mis sur, de ἐπὶ, sur, et ἄγειν, conduire]. Qui est au-dessus. — **A.** L'os wormien remplaçant parfois l'angle supérieur de l'occipital. — Les os wormiens en général.

ÉPAGNEUL. s. m. [de *espagnol*]. Variété de chiens à longs poils.

ÉPAIS, AISSE. adj. [*crassus;* παχύς; all. *dick;* angl. *thick*; it. *spisso*]. — L'organe dont l'épaisseur est plus grande que celle de ses homologues.

ÉPAISSI, IE. adj. [*incrassatus;* παχυνθείς]. Tout organe renflé à une extrémité.

ÉPAISSISSEMENT. s. m. [παχυσμός]. Augmentation d'épaisseur normale ou morbide d'une partie. — **M.C.** Augmentation de consistance, diminution de fluidité d'une humeur.

ÉPANCHEMENT. s. m. [*effusio;* ἐκχύμωσις, all. *Ergiesung;* angl. *effusion;* it. *stravaso*]. — **M. C.** L'écoulement d'une humeur dans quelque partie du corps qui n'est pas destinée à la contenir. — A tort : la *supersécrétion* accidentelle de la sérosité, de la synovie dans une séreuse, une synoviale, avec ou sans production de leucocytes dans ce liquide. — L'*Hydrothorax.* — L'*Ascite.* — *E. hémoptyique.* L'*Hémoptysie.* — *E. sanguin.* L'*Apoplexie.* L'*Ecchymose.* — *E. urineux.* L'*Infiltration urineuse.* — *E. séreux.* La production de sérum venant du plasma sanguin dans certaines larges contusions, formant des tumeurs molles fluctuantes, avec sérosité plus ou moins visqueuse ou tremblotante, sanguinolente ou non. — *E. de synovie.* L'*Hydarthrose.* — La supersécrétion réelle ou supposée de synovie dans une synoviale, dans une bourse séreuse accidentelle. — **E.** *Séreux.* Les kystes séreux.

ÉPANOUISSEMENT. — **B.** L'étalement et l'écartement des pétales les uns des autres lors de l'anthèse. — **A.** Disposition anatomique qui résulte de la subdivision des vaisseaux, etc., en plusieurs branches au même niveau ou à peu près, de l'écartement des fibres et des tubes des nerfs, etc. — L'écartement des tentacules, etc., les uns des autres sur les Invertébrés.

EPARCUAL. Faute au lieu de *Superarcual.*

ÉPARS, ARSE. adj. [*sparsus*, all. *zerstreut;* angl. *traggling;* it. *sparso*]. Ce qui semble disposé sans ordre, avec écartement.

ÉPARVIN. s. m. [*suffrago*, all. *Spath;* angl. *spavin;*

it. *spavenio;* esp. *esparavan*]. Périostose ou exostose à la partie latérale interne et supérieure du canon du membre postérieur du cheval, du bœuf, etc. — *E. calleux* ou *osseux*. Flexion convulsive et précipitée du membre périostosé au moment où il entre en action. — *E. sec.* Le même phénomène se montrant sans qu'il y ait tumeur.

ÉPAULE. s. f. [*scapula;* ὦμος; all. *Schulter;* angl. *shoulder;* it. *spalla;* esp. *espalda*]. Partie la plus élevée du bras chez l'homme, et du membre antérieure des Quadrupèdes. — L'*Omoplate*, la *Tête de l'humérus* et la *Clavicule*, que des ligaments réunissent entre eux, la composent. Les muscles sont au nombre de six sur les Mammifères : les *sus* et *sous-épineux; grand* et *petit ronds; sous-scapulaire* et *deltoïde.*

ÉPEAUTRE. s. m. [all. *Spelz;* angl. *spelt;* it. *spelda;* esp. *espelta*]. Section du genre *Froment (Triticum)* à graine enfermée par la *Glume.* — *Grand E.* Le *Triticum spelta*, L. — *E. amidonnier* ou *petit.* Le *Triticum amyleum*, Seringe, ou *dicoccum*, Schrank.

ÉPEICHE. s. f. Le *Pic varié.*

ÉPEICHETTE. s. f. Le *Picus minor*, L., Grimpeur.

ÉPEIRE. L'*Epeira diadema*, L., Araignée.

ÉPENDYME. s. m. [*ependyma*, de ἐπὶ, sur, et ἔνδυμα, vêtement] (J. et Ch. Wenzel, 1811). Couche superficielle de la substance intercellulaire cérébro-spinale, non isolable en membrane, épaisse d'un demi-millimètre au plus qui, dans toute l'étendue de la face interne des ventricules cérébraux et du canal central de la moelle, dépasse en quelque sorte le tissu contenant les tubes nerveux, sans autres vaisseaux que ceux du tissu nerveux même. Une couche de cellules épithéliales prismatiques ciliées, presque cubiques par place, tapisse toute son étendue et forme la limite même du canal central de la moelle et celle des ventricules.

ÉPENDYMITE. s. f. Inflammation du tissu nerveux central prise pour celle de l'épendyme ventriculaire ou spinal et gagnant jusqu'à lui.

ÉPERLAN. s. m. Le *Salmo eperlanus*, L. [all. *Stint;* angl. *smelt;* it. *perlano;* esp. *esperinque*], Malacoptérygien abdominal. — *E. de mer* ou *gros.* L'*Osmerus marinus*, salmonide qui ne remonte pas les fleuves.

ÉPERON. s. m. [*calcar;* all. *Spern;* angl. *spur;* it. *sprone;* esp. *espuela*]. — **A.** Petite saillie formée dans l'intérieur des artères par leur tunique interne et moyenne au niveau de chacune de leurs divisions. — Organe épidermique corné et pointu porté par une apophyse du *Canon* ou tarse de quelques Gallinacés. — Protubérance ou plaque épidermique cornée placée en arrière du boulet du bœuf et du cheval. — L'*Ergot de Moran.* — **B.** Prolongement postérieur de la base du calice ou de la corolle de certaines fleurs.

ÉPERONNÉ, ÉE. adj. Pourvu d'*Éperon.*

ÉPÉRUE. s. f. [*Eperua*, Aublet]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées émétiques de l'Amérique méridionale.

ÉPERVIER. s. m. [*accipiter;* all. *Nasenbende;* angl. *four-headed bandage;* it. *fasciatura del naso*]. — **Z.** L'*Accipiter sparvius* ou *Falco nisus*, L., Rapace diurne. — **M. C.** Bandage pour maintenir un pansement appliqué sur le nez.

ÉPERVIÈRE (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

ÉPERVIÈRE. s. f. La *Piloselle.*

ÉPHÉLIDE. s. f. [*ephelis*, de ἐπὶ, à cause de, et ἥλιος, soleil; all. *Ephelis, Sommerfleck;* angl. *ephelis freckles;* it. *efelide lentiggine*]. Les *Taches de rousseur*, généralement petites, à bords peu réguliers, sans élevure, dues à la production de granules de pigment roux dans la couche épidermique de Malpighi, dont l'action de la lumière rend la teinte plus foncée. — *E. lentiformes.* Les *Taches de rousseur.* Petites taches lenticulaires dues à la production locale de pigment roux. — *E. blanche.* L'*Achroma.* — *E. hépatiques.* Taches irrégulières, indolentes, d'un jaune pâle ou brun; elles se développent sans cause appréciable ou à la suite d'éraillements du derme dans la grossesse, sur certaines cicatrices, etc., par production de pigment brun. — *E. ignéales.* Celles qui se développent par production pigmentaire à la partie interne des jambes et des cuisses, chez les femmes qui font usage de chaufferettes.

ÉPHÉMÈRE. adj. et s. [*ephemerus*, de ἐφήμερος, de ἐπὶ, en, et ἡμέρα, jour : all. *ephemer;* angl *ephemeral;* it. *effimero;* esp. *efemero*]. Qui ne dure qu'un jour. — **Z.** L'*Ephemera vulgata*, L., Éphéméride fouisseuse.

ÉPHÉMÉRIDE. adj. et s. — **Z.** Qui tient des *Ephémères.* — Famille d'Orthoptères dont la vie larvaire est de deux ou trois ans et la vie adulte très courte consacrée à la reproduction hors de toute alimentation.

ÉPHIALTE. s. m. [ἐφιάλτης, de ἐπὶ, en, et ἰάλλω, jeter]. L'esprit supposé, dont le poids sur la poitrine aurait causé le cauchemar.

ÉPHIDROSE. s. f. [ἐφίδωσις, de ἐπὶ, sur, et ἱδρόω, je sue]. Supersécrétion sudorale localisée, sur quelque région du corps, ou dite critique.

ÉPHIPPION. s. m. [de ἐφίππιον, selle, de ἐπὶ, sur, et ἵππος, cheval]. La *Selle turcique.*

ÉPHIPPIUM s. m. Comme *Ephippion.* — En raison de sa forme, la capsule enveloppant les œufs des Daphnés.

ÉPI. [de ἐπὶ, sur, particule augmentative]. Préfixe des mots indiquant accroissement, excès, etc.

ÉPI. s. m. [*spica;* στάχυς; all. *Aehere;* angl. *ear;* it. *spiga;* esp. *espiga*]. — **M. C.** Le *Spica.* — **B.** Assemblage allongé de fleurs sessiles, ou courtement pédicellées, le long d'un axe commun et simple. — Inflorescence composée de fleurs rapprochées disposées le long d'un axe susceptible de s'allonger indéfiniment. — *E. des céréales* ou *composé.* Le *Panicule spiciforme.*

ÉPIAIRE. s. f. La *Stachys palustris*, L., Labiée à tubercules féculents.

ÉPIALE. adj. [ἠπίαλος; *quercera*]. Désignation de la fièvre continue avec à la fois de la chaleur et du froid.

ÉPIAN. s. m. Le *Pian.*

ÉPIDELLE. s. f. [*Epibdella*, Blain). Genre de Trématodes polystomes parasites des Pleuronectes, etc.

ÉPIBLASTE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et βλαστὸς, germe; all. *Oberheim*]. — **B.** Appendice antérieur du blaste de l'embryon végétal. — **A.** Comme *Ectoderme.*

ÉPIBLÉMA. s. m. [ἐπίβλημα, un surtout, de ἐπὶ, sur, et βάλλειν, jeter]. L'épiderme des Phanérogames formé de cellules aplaties lamelleuses, à bords souvent ondulés.

ÉPIBOLE. s. f. Comme *Cauchemar* et *Éphialte.*

ÉPIBOLIE. s. f. [de ἐπιβολή, l'action de mettre sur]. — **A.** L'imbrication, l'empiètement des parties l'une sur l'autre. — **Y.** L'intrusion, l'introrsion.

ÉPIBOTANIE. s. f. [ἐπὶ, sur, et βοτάνη, herbe]. Comme *Epiphytie.*

ÉPICANTHIS. s. f. [de κανθὸς, angle de l'œil; it. *epicante*]. Comme *Epicanthus.*

ÉPICANTHUS. s. m. Repli semi-lunaire de la peau de la face au voisinage des commissures palpébrales en manière de paupière verticale rudimentaire.

ÉPICARDE. s. m. [de καρδία, cœur]. Le *Péricarde* viscéral ou musculaire.

ÉPICARPE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et καρπὸς, poignet, carpe]. — **M. C.** *Topique* appliqué sur le poignet. — **B.** [de ἐπὶ, sur, et καρπὸς, fruit; all. *Fructoberhaut*]. La peau du fruit représentée par son épiderme.

ÉPICAULE. adj. [de καυλὸς, tige]. Qui est placé sur la tige. — Qui vit sur les tiges.

ÉPICAUME. s. m. [ἐπίκαυμα, de ἐπὶ, sur, et καίω, je brûle]. Les *Phlyctènes* sur la cornée.

ÉPICE. s. f. Tout condiment plus ou moins riche en quelque essence aromatique, stimulante, etc.

ÉPICÉA. s. m. L'*Abies excelsa*, Poir. (*Pinus abies*, L.), Conifère à feuilles linéaires quadrangulaires pointues.

ÉPICÉPHALE. s. m. Comme *Epicome.*

ÉPICÉRASTIQUE. adj. et s. [ἐπικεραστικός]. Comme *Tempérant* et *Adoucissant.*

ÉPICERIE. s. f. Maison de vente des épices, de certaines drogues simples, soumises à l'inspection médicale.

ÉPICHLORHYDRINE. s. f. Produit de l'action du gaz chlorhydrique sur la dichlohydrine ($C^6H^5ClO^2$).

ÉPICHORION. s. m. [de ἐπὶ, sur, et χορίον, chorion]. La *Caduque* (Chaussier).

ÉPICHORIAL, ALE. adj. Ce qui est sur ou contre le *Chorion* ou sur le derme.

ÉPICLINE. adj. [de κλίνη, lit; all. *oberstaändig*]. Qui est placé sur le réceptacle de la fleur.

ÉPICÔLIQUE. adj. [de κῶλον, côlon]. Qui recouvre le côlon; qui est au-dessus de lui.

ÉPICOME. s. m. [de κόμη, chevelure]. Monstre qui a une tête accessoire, insérée par son sommet sur le sommet de la tête principale (Geoffroy Saint-Hilaire).

ÉPICONDYLE. s. m. [de κόνδυλος, condyle; esp. *epicondylo*]. Tubérosité externe de l'extrémité cubitale de l'humérus, au-dessus du *Condyle* (Chaussier).

ÉPICONDYLO-CUBITAL. s. m. Le muscle *Anconé*.

ÉPYCONDYLO-RADIAL. adj. et s. m. Le muscle *Court supinateur*. Ce qui le concerne.

ÉPICONDYLO-SUS-MÉTACARPIEN. adj. et s. m. Le muscle *second Radial externe*. — Ce qui le concerne.

ÉPICONDYLO-SUS-PHALANGETTIEN, IENNE. adj. et s. Le muscle *Extenseur commun* des doigts et l'*Extenseur propre* du petit doigt.

ÉPICOROLLIE. s. f. L'ensemble des plantes dicotylédones monopétales épigynes.

ÉPICOSTAL, ALE. adj. Qui est sur les côtes.

ÉPICRÂNE. adj. et s. m. [de ἐπὶ, sur, et κρανίον, crâne; it. *epicranio;* esp. *epicraneo*]. Qui est sur le crâne. — Le large et mince tendon étendu entre le muscle frontal en avant, l'occipital en arrière. — Le périoste de l'ensemble des os de la voûte crânienne.

ÉPICRANIEN, IENNE. adj. Qui concerne l'*Epicrâne*.

ÉPICRASE. s. f. [de ἐπικεράννυμι, je tempère]. — *Curation* par des remèdes altérants et adoucissants.

ÉPICRISE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et κρίσις, crise; angl. *epicrisis*]. Crise qui en complète une autre.

ÉPICYANHYDRINE. s. f. [$C^6H^3(C^2Az)O^2$]. Dérivé cyanhydrique de l'épichlorhydrine.

ÉPIDÈME. s. m. [de ἐπὶ, sur, et δέμα, lieu]. Dépendances du squelette tégumentaire ectodermique ecccellulaire des Articulés. Provenant de la face interne de certaines de ses pièces et faisant saillie à l'intérieur du corps il sert aux insertions articulaires.

ÉPIDÉMICITÉ. s. f. La caractéristique de ce qui est épidémique. — Le fait de la manifestation épidémique des maladies ordinairement sporadiques. — L'*épidémicité* se distingue de la contagiosité en ce que dans la première la maladie et ses variétés résultent de modifications météorologiques et individuelles dont la réunion est exprimée par le terme de Constitutions médicales; dans la seconde il y a transmission spécifique du mal par contact direct, contact qui peut être restreint, mais qui peut être indirect. Par ce fait la contagiosité passe presque inévitablement à l'*épidémicité;* mais ce qui est épidémique par suite de conditions saisonnières, alimentaires et de constitution individuelle peut ne pas être spécifiquement transmissible.

ÉPIDÉMIE. s. f. [de *epidemia;* ἐπιδημία, de ἐπὶ, sur, et δῆμος, peuple; all. *Seuche;* angl. *epidemy;* it. et esp. *epidemia*]. Maladie qui attaque en même temps et dans le même lieu un grand nombre d'hommes ou d'animaux en même temps et qui dépend d'une cause commune et générale mais passagère et pouvant se propager d'un lieu à un autre; qu'elle soit ou non contagieuse comme dans les cas d'épidémie de goitre aigu, de fièvres intermittentes. — *E. cholériques.* Celles dans lesquelles le choléra dont les déjections sont à grains riziformes, etc., a été transporté d'Asie dans le XIXe siècle, se montre de plus spécifiquement transmissible par les hommes et les choses, à compter de certains centres ou foyers, tuant à la fois dans les mêmes jours et le même lieu une série associée de malades; fait qui ne s'observe pas dans le *choléra saisonnier* dit *nostras* ou *sporadique* ou *choléra morbus* des siècles précédents. Ce dernier est à selles surtout bilieuses, non transmissible spécifiquement par les hommes et les choses, sans foyers d'irradiation hors des mêmes conditions épidémiques météorologiques locales; fait qui ne s'observe pas non plus dans les épidémies dysentériques naissant de conditions d'insalubrité localisées en quelque ville, quartier ou habitation. Il est établi qu'une épidémie de choléra ne se propage pas par l'air, servant de véhicule pour porter la maladie à de grandes distances du foyer primitif. Il n'y a donc pas à redouter une influence épidémique générale englobant subitement par l'atmosphère toute une population dans un même péril comme cela serait si le choléra était dû à quelqu'un des Cryptogames qui sont amenés par les vents et font partie des poussières. Mais, dans une atmosphère confinée, souillée par des émanations fécales, l'air peut se charger d'agents dangereux, et il est de toute nécessité de faire disparaître ces foyers d'infection. Rien ne prouve qu'en dehors de ces milieux infects, l'air que l'on respire introduise dans les poumons les agents pathogéniques. Il est parfaitement établi que ces agents trouvent dans le tube digestif leur voie d'introduction habituelle (Brouardel, etc.). — *E. de Périnthe.* Maladie décrite dans le sixième livre des *Épidémies* d'Hippocrate où se trouve la première mention des paralysies qui surviennent à la suite des angines.

ÉPIDÉMIOLOGIE. s. f. [de ἐπιδημία, épidémie, et λόγος, traité]. Description des causes et de la nature des épidémies.

ÉPIDÉMIQUE. adj. [*epidemidus;* ἐπιδήμιός, ἐπίδημος; all. *epidemisch;* angl. *epidemic, epidemical;* it. et esp. *epidemico*]. Qui concerne les épidémies. — Désigne les maladies qui ont les caractères de l'épidémie, qui ne dépendent pas de causes inhérentes à la localité et plus ou moins permanentes.

ÉPIDENDRE. s. m. [*Epidendrum*, L.]. Genre d'Orchidacées américaines vivant par des tubercules fixés aux arbres.

ÉPIDERME. s. m. [*epidermis, cuticula;* ἐπιδερμίς, de ἐπὶ, sur, et δέρμα, peau; all. *Oberhaut;* angl. *epidermis;* it. *epidermide;* esp. *epidermis*]. Couche formée de plusieurs rangées d'épithélium polyédrique, plus ou moins épaisse, qui couvre le derme cutané et de toutes les muqueuses dermo-papillaires et de la cornée, en concourant ainsi à les constituer en tant qu'organes. Il se compose : 1° D'une rangée unique de cellules polyédriques prismatiques, cubiques, en quelques régions, transparentes, *couche basilaire*, reposant sur le derme, sur les papilles même et se continuant avec une couche homologue de l'épithélium des glandes cutanées et des muqueuses dermo-papillaires, ainsi que des follicules pileux et dentaires; 2° De la *couche* composant principalement le *Corps muqueux de Malpighi*, couche ainsi dite de sa mollesse, quand elle est mise à nu, comparable à celle de l'épithélium des muqueuses, ou *réseau muqueux* en raison de l'aspect réticulé que lui donnent la présence des saillies papillaires, quand elle est vue de face après enlèvement de la couche cornée. Elle est composée d'un nombre variable (trois à huit environ) de rangées de cellules polyédriques, à diamètres sensiblement égaux, diminuant un peu d'épaisseur à mesure qu'on approche de la *couche cornée.* Les cellules précédentes ont leur surface finement et régulièrement crénelée, à dentelures engrenées les unes dans les autres. C'est spécialement dans l'épaisseur des cellules de cette couche que sont inclus les granules du pigment, en quantité variable, qui donnent à la peau ses colorations générales ou locales, normales ou pathologiques. Les granulations des deux à quatre couches ou assises de cellules qui terminent la *Couche de Malpighi* du côté de la couche cornée se colorent plus fortement qu'ailleurs par le carmin, d'où le nom de *stratum granulosum* donné parfois à l'ensemble de l'aspect qui résulte de cette réaction. Cet état manque durant la vie intra-utérine et dans l'épiderme des Cétacés (Retterer). 3° La *Couche cornée* ou *superficielle* de l'*E.*, plus ou moins épaisse que la précédente suivant les régions, les professions, l'âge, etc., est formée de cellules polygonales, aplaties, adhérentes les unes aux autres comme dans sa corne. Elles sont d'autant plus minces qu'elles sont plus superficielles, mais ni dégénérées, ni dépourvues de noyau, pas même de leurs fines dentelures périphériques. Les plus superficielles se dessèchent, cessent de se nourrir et sont en voie de desquamation incessante isolément ou par lamelles furfuracées visibles à l'œil nu, pendant que naissent incessamment celles de la couche basilaire; deux faits simultanés qui caractérisent la *mue épidermique.* La couche cornée est résistante, s'enlève tout d'une pièce ou par grands lambeaux après macération ou vésication. C'est entre elle et la couche de Malpighi que se forme le liquide qui la soulève en ampoule dans ce dernier cas. C'est elle qui est imperméable à la pénétration osmotique des liquides, et ainsi jusque dans la vessie, tandis qu'après son ablation la couche, dite muqueuse, sous-jacente se prête à une absorption rapide des médicaments par la méthode endermique. Le tissu propre des ongles, des sabots et de la corne épidermique est l'homologue de celui de la

couche cornée précédente, avec plus d'épaisseur, soudure ensemble des cellules plus prononcée, persistance du noyau plus facile à constater, etc. Le *tissu* ou *substance propre* des poils, des cheveux, des plumes est au contraire, comme provenance et structure, l'homologue de la couche de Malpighi, pigmentée ou non. La couche *basilaire* de l'épiderme, comme provenance et structure cellulaire, a pour homologue la moelle des poils et celle des plumes, avec aussi, d'autre part, la couche unique, ou à peu près, de cellules qui se prolonge en involutions tapissant les tubes simples ou extrêmement ramifiés des parenchymes tant sécréteurs qu'excrémentitiels. — **Z.** *E. coquiller* ou *des coquilles*. Le *Periostracum*. — **B.** *E. végétal.* Couche simple, double ou triple, de cellules minces polygonales, aplaties à bords réguliers ou *onduleux*, à contenu ordinairement incolore, quelquefois coloré, homogène, couche qui tapisse la surface de tous les organes des Phanérogames, des Fougères, des Mousses et des Marchantia. La paroi des cellules qui est au contact de l'air est plus épaisse que les autres. L'*E.* sur les tiges des plantes vivaces est caduc; il est normalement interrompu par les *stomates;* il est tapissé souvent d'une *cuticule.* Diverses glandes végétales d'une part, des poils de l'autre en sont des provenances directes. Il n'y a pas sur les plantes l'homologue de ce qui constitue le feuillet interne ou endoderme épithélial des embryons animaux.

ÉPIDERMÉ, ÉE. adj. Pourvu d'*Épiderme.*

ÉPIDERMICULE. s. m. La couche de cellules réellement épithéliales qui recouvrent la substance propre ou corticale des poils et des plumes, lesquelles sont homologues des cellules de la couche cornée de l'*Épiderme.*

ÉPIDERMIDAL, ALE. adj. pour *Epidermique.*

ÉPIDERMIFÈRE. adj. Pour *Epidermophore.*

ÉPIDERMIQUE. adj. De la nature de l'épiderme. — Qui s'y rapporte.

ÉPIDERMOÏDE. adj. [de ἐπιδερμὶς épiderme, et εἶδος, ressemblance]. Qui remplit le rôle de l'*Epiderme.* — Qui lui ressemble.

ÉPIDERMOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Qui supporte l'épiderme; qui en est couvert.

ÉPIDERMOSE. s. f. Produit d'altération de la fibrine par l'acide chlorhydrique.

ÉPIDÈSE. s. f. [ἐπίδεσις, de ἐπιδέω, je lie; all. *Verband*]. Application d'une ligature.

ÉPIDIDYMAIRE. adj. Qui se rapporte à l'*Épididyme.*

ÉPIDIDYME. s. m. [de ἐπὶ, sur, et δίδυμος, testicule; all. *Nobenhode;* angl. *epididymis;* it. et esp. *epididimo*]. Petit corps oblong, couché le long du bord supérieur ou postérieur du testicule, dérivé d'une partie de la portion sexuelle du corps de Wolff. Son extrémité supérieure ou *tête* est unie au testicule par les *cônes séminifères*; de son extrémité inférieure ou *queue* part le canal déférent. Un seul tube long de 4 à 5 mètres, épais environ de $0^{mm},5$, le forme en se repliant sur lui-même. Sa structure est, en petit, celle du canal déférent, avec un épithélium prismatique cilié. Une tunique fibreuse mince l'entoure.

ÉPIDIDYMITE. s. f. [all. *Hodenentzündung, Orchitis;* angl. *epididymitis, gonorrhoeal, orchitis;* it. *epididimite, orchitis gonorreica*]. Inflammation de l'épididyme qui a pour point de départ habituel celle de la muqueuse uréthrale et offrant les symptômes donnés comme étant ceux de l'*Orchite.* — *E. tuberculeuse.* Celle qui est déterminée par la production de l'altération tuberculeuse du tissu cellulaire de la trame épididymaire.

ÉPIDROME. s. f. [ἐπιδρομή, de ἐπὶ, sur, et δρόμος, course]. Afflux.

ÉPIENCÉPHALE. s. m. [de ἐνκέφαλος, encéphale]. La cellule cérébrale postérieure sur l'*Embryon.*

ÉPIGÆE. s. f. [*Epigæa.* L.]. Genre d'Éricacées américaines.

ÉPIGASTRALGIE. s. f. [de ἐπιγάστριον, l'épigastre, et ἄλγος, douleur]. Douleur épigastrique.

ÉPIGASTRE. s. m. [*epigastrium*, ἐπιγάστριον, de ἐπὶ, sur, et γαστὴρ, ventre; all. *Oberbauch;* angl. *epigastrium;* it. *epigastrio;* esp. *epigastro*]. La région supérieure de l'abdomen, qui s'étend depuis l'appendice xiphoïde jusqu'à environ deux travers de doigt de l'ombilic.

ÉPIGASTRIQUE. ad. [all. *epigastrische;* angl. *epigastric;* it. *epigastrico*]. Qui concerne l'*Epigastre.*

ÉPIGASTROCÈLE. s. f. [d'ἐπὶ, sur, γαστὴρ, estomac, et κήλη, hernie]. Hernie dans la région épigastrique.

ÉPIGÉ, ÉE. adj. [de ἐπὶ, sur, et γῆ, terre]. Qui vit sur la terre ou hors de terre.

ÉPIGÉNÈME. s. m. [ἐπιγένημα, de ἐπιγίγνεσται, survenir]. Apparition, naissance, d'une chose, d'un organe qui n'existait pas à côté d'un autre qui préexistait (*quod fit per additionem partis post partem*).

ÉPIGÉNÈSE. s. f. [ἐπιγένεσις, de ἐπὶ, sur, et γένεσις, génération]. Génération des diverses espèces d'êtres organisés effectuée en des temps différents comme produits réels des individus qui les engendrent, comme création ou genèse nouvelle des parties composant le descendant.

ÉPIGÉNÉSIQUE ou **ÉPIGÉNÉTIQUE.** adj. [de γεννητικός, qui peut engendrer]. Qui se rapporte à l'*Epigenèse.*

ÉPIGÉNÉSISTE. s. m. Qui soutient les doctrines de l'*Epigenèse.*

ÉPIGÉNIE. s. f. — **C.** Phénomène qui a lieu quand un minéral naturel cristallisé a subi, depuis sa cristallisation, et sans que sa forme ait été altérée, des changements de nature chimique en raison de la perte d'un de ses éléments avec admission d'un autre, ou avec cette seule combinaison. — **M. C.** *Epigenèse.* — *Hypergenèse.*

ÉPIGÉNISTE. s. m. Comme *Epigénésiste.*

ÉPIGINOMÈNE. s. m. [ἐπιγινόμενον, chose survenue]. Accident qui survient dans une maladie, qui n'en dépend pas, occasionné par une cause externe évidente.

ÉPIGLOTTE. s. f. [ἐπιγλωσσὶς, ἐπιγλωττὶς, de ἐπὶ, ajouté à, et γλῶσσα, langue; all. *Kehleckel;* angl. *epiglottis;* it. *epiglottide, ugola;* esp. *epiglottis*]. Lame fibro-cartilagineuse, mince, élastique, presque ovalaire, situé un peu au-dessous de la base de la langue, tenant au bord supérieur de la face interne du cartilage thyréoïde, naturellement relevée, tapissée par une muqueuse dermo-papillaire mince, à épithélium pavimenteux, continue avec celle de la langue d'une part, du larynx de l'autre.

ÉPIGLOTTIQUE. s. f. Qui concerne l'*Epiglotte.*

ÉPIGLOTTITE. s. f. Phlegmasie de la muqueuse épiglottique.

ÉPIGNATHE. adj. et s. [de ἐπὶ, sur, et γνάθος, mâchoire]. Qui est sur la mâchoire. — Les monstres qui ont une tête accessoire très incomplète attachée au palais de la tête principale (I. Geoffroy Saint-Hilaire).

ÉPIGONATIS. s. f. [ἐπιγονατὶς; de ἐπὶ, sur, et γόνυ, genou]. Jadis, la rotule. — Le *Genou.*

ÉPIGONE. s. m. [de γονή, production]. Enveloppe de tissu cellulaire autour de l'*Endogone.*

ÉPIGONE. s. f. [ἐπιγονή, perpétuation]. Superfétation.

ÉPIGYNE ou **ÉPIGÉNIQUE.** adj. [de ἐπὶ, sur, et γυνή, femme; angl. *epigynous;* esp. *epiginio, epiginico*]. Qui est inséré sur l'ovaire.

ÉPILARYNGIEN, ENNE. adj. [de ἐπὶ, sur, et λάρυγξ, larynx]. Ce qui se passe au-dessus du larynx.

ÉPILATEUR, TRICE. adj. et s. f. Qui sert à épiler.

ÉPILATION. s. f. [de *e*, hors, et *pilus*, poil]. Avulsion des cheveux et autres poils. — Emploi des agents qui en déterminent la chute.

ÉPILATOIRE. adj. Qui sert à l'*Epilation.*

ÉPILEPSIE. s. f. [ἐπιληψία, ἐπίληψις, du verbe ἐπιλαμβάνειν, saisir, parce qu'elle vient tout à coup, ἱερὰ νόσος; *morbus sacer, morbus comitialis*, du latin *comitia*, comices, assemblées des Romains qui étaient dissoutes si quelqu'un tombait en épilepsie; all. *Fallsucht;* angl. *epilepsy, falling-sickness;* it. *epilessia, mal caduco;* esp. *epilepsia*]. Névrose apyrétique, chronique, souvent héréditaire, dont les accès intermittents sont caractérisés, tantôt par une perte subite de connaissance, avec ou sans *Aura*, des convulsions et une gêne notable de la respiration (*grand mal intellectuel*), tantôt par des vertiges de plus ou moins longue durée (*petit mal intellectuel*). Elle est héréditaire sous cette forme ou sous celle de quelque autre névrose cérébro-spinale. Les causes en sont inconnues en fait; elle peut succéder ou compliquer nombre des formes des maladies mentales, cérébrales et méningiennes, avec ou sans tumeurs. Les grandes ou violentes attaques se terminent parfois par la mort avec congestion cérébrale et asphyxie. Elle peut à la longue déterminer des troubles intellectuels plus ou moins graves, des hallucinations, des impulsions irrésistibles,

criminelles ou non, tel ou tel degré d'abrutissement avec crises de manie aiguë, etc. Le bromure de potassium, en rend les accès plus rares ou moins intenses, mais sans qu'on reste jamais sûr de la guérison définitive. L'épilepsie se montre chez tous les animaux domestiques. Elle y présente les variétés qu'on observe chez l'homme. Elle est causée aussi par des affections chroniques de la pie-mère, de l'encéphale, les contusions sur la tête, les fractures, la frayeur, la colère. — *E. sensorielle.* Celle qui est caractérisée par la prédominence des troubles sensoriels.

ÉPILEPTIFORME. Faute au lieu de *Épileptoïde.*

ÉPILEPSIQUE. Faute au lieu de *Epileptique.*

ÉPILEPTIQUE. adj. [all. *epileptisch, fallsüchtig;* angl. *epileptic;* it. *epiletico, epilentico*]. Qui se rapporte à l'*Epilepsie.*

ÉPILEPTIQUE. s. m. et f. [*epilepsia laborans*]. Celui ou celle qui est atteint d'*Epilepsie.*

ÉPILEPTOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui amène l'*Epilepsie.*

ÉPIPLEPTOÏDE. adj. [de ἐπιληψία, épilepsie, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'*Epilepsie* sans dépendre de la même cause.

ÉPILLET. s. m. [*spicula, locusta,* petit épi; all. *Aehrchen*]. Le petit épi, partie de l'épi proprement dit.

ÉPILOBE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et λοβὸς, gousse]. Genre d'Onagrariées épilobées. — L'*Epilobium spicatum,* L., etc.

ÉPILOBIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Epilobes.* — Tribu des Onagrariées.

ÉPILOGISME. s. m. [ἐπιλογισμὸς; de ἐπὶ, sur, et λογισμὸς, raisonnement]. Raisonnement qui d'un fait sensible, induit à un fait caché.

ÉPIMÈRE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et μηρὸς, cuisse]. Pièce squelettique du thorax (unique de chaque côté ou accompagnée d'autres parties) avec laquelle s'articule la *hanche* des Articulés.

ÉPIMÉRIEN, ENNE. adj. Qui a rapport aux *Épimères.*

ÉPINARD. s. m. La *Spinacia oleracea* [all. *Spinat;* angl. *spinage;* it. *spinace;* esp. *aspinaca*], Chénopodée originaire de Perse, cultivée. — **Z.** L'*Epinoche.* — *E. fraise.* Le *Blitum virgatum,* L., Chénopodée. — *E. d'hiver.* La *Spinacia spinosa,* Mench., variété à feuilles sagittées, triangulaires et à fruits épineux. — *E. de Hollande.* La *Spinacia inermis,* Mœnch, à feuilles ovales, oblongues entières et à fruits lisses. — *E. immortel.* Le *Rumex patienta,* L., Polygonée. — *E. du Malabar.* La *Basella rubra,* L., Basellacée. — *E. sauvage.* Le *Chenopodium bonus henricus,* L., Chénopodée.

ÉPINAY (L'). (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

ÉPINE. s. f. [*spina;* ἄκανθα; all. *Dorn;* angl. *thorn;* it. *spina;* esp. *espino*]. Production dure et pointue qui naît du tissu ligneux des Phanérogames, de celui des os, des dents, des écailles. — **A.** En général, toutes les éminences allongées d'un os. — **M. C.** Corps étranger ou état pathologique d'un organe qui par action réflexe devient le point de départ de troubles morbides généraux ou locaux. — *E. blanche.* L'*Aubépine.* — *E. d'Espagne.* L'*Azérolier.* — *E. noire.* Le *Prunellier.* — **A.** *E. dorsale.* La colonne vertébrale elle-même. Chaque apophyse épineuse des vertèbres. — *E. du pubis.* Près de la symphyse du pubis le tubercule au sommet interne de la surface pectinéale. — *E. sciatique.* Éminence courte, pyramidale, aplatie, située au-dessous de la grande échancrure sciatique, et donnant attache au petit ligament sacro-sciatique antérieur, aux muscles jumeau supérieur et ischio-coccygien.

ÉPINÉPHÉLOS. s. m. [de ἐπὶ, sur, et νεφέλη, nuage]. La partie ou le tout de l'*Enéorème* quand il surnage, formé surtout de Schizomycètes vibrioniens.

ÉPINEUX, EUSE. adj. et s. [*spinosus*]. Qui ressemble à une *Epine.* — Qui se rapporte aux *Epines.* — Qui en est pourvu. — *E. jaune.* Le *Clavalier.*

ÉPINE-VINETTE. s. f. Le *Berberis vulgaris,* L. [all. *Berberidenstrauch;* angl. *barberry-bush;* it. *berberi*], Berbéridées dont les baies un peu sucrées sont acidulées par de l'acide malique libre et des malates acides.

ÉPINGLE. s. f. — **M. C.** Tige métallique fine pointue d'un côté, capitée de l'autre, en laiton ou en quelque corps simple métallique, pour fixer les pièces à pansement, parfois les lèvres d'une plaie, etc.

ÉPINIER. s. m. — **Z.** Le *Tarin,* passereau conirostre.

ÉPINIER, ÈRE. adj. [*spinalis;* angl. *spinal;* it. *spinale;* esp. *espinal*]. Qui concerne les épines. — **A.** Qui a rapport à l'épine du dos.

ÉPINOCHE. s. f. Le *Gasterosteus aculeatus,* L., petit Acanthoptérygien à joues cuirassées, à nageoires ventrales réduites chacune à une seule épine ou aiguillon. Le mâle fait un nid en eau douce.

ÉPINOCHETTE. s. f. Le *Gasterosteus pungitus,* L., Acanthoptérygien à queue armée.

ÉPINYCTIDE. s. f. [ἐπινυκτις; de ἐπὶ, sur, vers, et νύξ, nuit; all. *Nachtblatter;* angl. *epinyctis;* it *epinitide*]. Urticaire à pustules livides, noirâtres.

ÉPIOECIE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et οἰκία, maison]. Épidémie bornée à une habitation, à une localité circonscrite.

ÉPIOMIDE. s. f. [de ὦμος, épaule]. La partie la plus élevée de l'épaule, du scapulum.

ÉPIONE. s. f. [de ἤπιος, doux]. Les muqueuses (Osiander). — La face interne de la caduque (Dutrochet).

ÉPIOTIQUE. adj. et s. [*epioticum*; de οἶς, ὠτός, oreille]. Qui est au-dessus de l'oreille. — Os qui entoure une partie de l'oreille des Poissons, etc., considéré parfois comme occipital externe.

ÉPIPHARYNX. s. m. [de φάρυγξ, pharynx]. Le pharynx nasal. — Pièce de la cavité buccale des Insectes.

ÉPIPAROXYSME. s. m. [de ἐπὶ, sur, de surplus, et παροξυσμὸς, paroxysme]. Paroxysme qui reparaît avant le temps prévu.

ÉPIPASTIQUE. adj. [de ἐπιπάσσειν, saupoudrer]. Topique, papier, etc., saupoudré de poudre (de cantharides, etc.), retenue par une matière emplastique pour déterminer la vésication et obtenir ou non une suppuration.

ÉPIPÉTALE. adj. [de ἐπὶ, sur, et πέταλον, pétale]. Ce qui est inséré sur un pétale, sur la corolle.

ÉPIPÉTALIE. s. f. Classe de dicotylédones polypétales épigynes.

ÉPIPÉTALIQUE. adj. Qui concerne l'*Épipétalie.* — Comme *Épipétale.*

ÉPIPHANIE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et φαίνομαι, je parais]. — **A.** État extérieur du corps.

ÉPIPHÉGUS. s. m. Genre d'Orobranches de l'Amérique.

ÉPIPHÉNOMÈNE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et φαινόμενον, phénomène; it. *epifenomeno*]. Symptôme ou production qui est comme surajouté à ce qui détermine les caractères essentiels d'un état morbide. — *E. extrinsèques.* Ceux qui sont représentés par des corps étrangers à l'organisme malade, venus du dehors sur lui ou dans lui, qui s'y développant et s'y multipliant comme le Champignon du muguet, les Schizomycètes divers, ou autres Saprophiles, etc., deviennent par leur nutrition, leur multiplication causes de troubles variés, de fermentations, qui s'ajoutent à ceux du mal primitif. — *E. intrinsèques.* Ceux qui sont représentés par quelque état morbide dérivant directement de l'organisme déjà malade et s'ajoutant à celui qui existait primitivement.

ÉPIPHÉNOMÉNAL, ALE. adj. Qui est de la nature de l'*Epiphénomène;* qui complique. — Qui est surajouté; qui reconnaît un phénomène donné comme condition d'existence et de développement tout en venant le compliquer.

ÉPIPHÉRIDE. s. f. Variété du *Sycône.*

ÉPIPHLÉODE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et φλόιος, écorce]. Toute production partant de l'écorce, en dérivant.

ÉPIPHLÉOSE. s. f. [de φλοιος, écorce]. Comme *Épiphlôse.* — Le *Periostracum.*

ÉPIPHLOEUM. s. m. [de φλόιος, écorce]. La couche subéreuse.

ÉPIPLOGOSE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et φλόγωσις, inflammation]. Phlogose suraiguë.

ÉPIPHLÔSE ou **ÉPIPHLOOSE** s. f. [de φλόος, écorce]. L'épiderme des écorces. — La couche superficielle des coquilles (Lamarck). — Le *Drap marin.*

ÉPIPHORA. s. m. [ἐπιφορά, de ἐπὶ, sur, et φέρω, je porte; all. *Thränenfluss;* angl. *the watery eye;* it. et esp. *epifora*]. Larmoiement, supersécrétion lacrymale.

ÉPIPHRAGME. s. m. [de ἐπὶ, sur, et φράγμα, séparation; it. *epiframma*]. Membrane du péristome des Mousses, qui persiste après la chute de l'opercule.

ÉPIPHYLLE. adj. [de ἐπὶ, sur, et φύλλον, feuille]. Ce qui naît ou est inséré sur les feuilles.

ÉPIPHYLLOSPERME. adj. [de ἐπὶ, sur, φύλλον, feuille, et σπέρμα, graine]. Ce qui porte des fleurs et, par suite, des fruits sur les feuilles.

ÉPIPHYSAIRE. adj. Qui a rapport aux *Épiphyses*.

ÉPIPHYSE. s. f. [ἐπίφυσις, de ἐπὶ, sur, et φύομαι, je nais; all. *Knochnansatz;* angl. *epiphysis;* it. *epifisi;* esp. *epifisis*]. Éminence osseuse unie au corps d'un os au moyen du cartilage synchondral qui lorsque l'ossification squelettique est complète, constitue une apophyse ou une extrémité articulaire.

ÉPIPHYTAIRE. adj. Comme *Épiphytique*. — Qui est formé d'*Epiphytes*.

ÉPIPHYTE. adj. et s. m. [de ἐπὶ, sur, et φυτὸν, plante; all. *Schmarotzerpflanze;* angl. *epiphyton*]. Plante ou animal qui vivent sur des plantes sans en être *parasites*, c'est-à-dire sans tirer leur nourriture de leurs tissus vivants même. — Désigne aussi tout organisme qui se développe sur ou dans les végétaux et par paralogisme a servi à indiquer les Cryptogames *épizoaires*.

ÉPIPHYTIE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et φυτὸν, végétal]. Les maladies, parasitaires ou non, qui attaquent une grande quantité de plantes de la même espèce à la fois; terme homologue d'*Epizootie*.

ÉPIPHYTIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Epiphytie*, aux *Épiphytes*. — Qui est causé par eux.

ÉPIPHYTISME. s. m. La présence d'*Épiphytes* sur un être. — Leur production.

ÉPIPLÉROSE. s. f. [de ἐπὶ, particule augmentative, et πλήρωσις, réplétion]. Réplétion complète.

ÉPIPLEURE. s. m. [de πλευρά, le flanc]. Le bord externe réfléchi des *Elytres*.

ÉPIPLOCÈLE s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, et κήλη, hernie; all. *Netzbruch;* angl. *epiplocele*]. Hernie *épiploïque*.

ÉPIPLO-ENTÉROCÈLE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, ἔντερον, intestin, et κήλη, hernie]. Hernie intestinale et *épiploïque*.

ÉPIPLOÏQUE. adj. Qui se rapporte aux *Épiploons*.

ÉPIPLO-ISCHIOCÈLE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, ἰσχίον, ischion, et κήλη, hernie]. Hernie *épiploïque* au travers de l'échancrure ischiatique.

ÉPIPLOÏTE. s. f. Inflammation de l'épiploon, du péritoine *épiploïque*.

ÉPIPLO-MÉROCÈLE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, μηρὸς, cuisse, et κήλη, hernie]. Hernie crurale de l'*Epiploon*.

ÉPIPLOMPHALE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, et ὀμφαλὸς, nombril]. Hernie ombilicale de l'*Epiploon*.

ÉPIPLOON. s. m. [*omentum;* ἐπίπλοον, de ἐπὶ, sur, et πλέω, je flotte; all. *Netz;* angl. *epiploon;* it. *epiploo;* esp. *omento, epiplon*]. Double feuillet mince avec ou sans interposition de tissu adipeux formé par une large expansion du péritoine. Les épiploons ne se développent à proprement parler qu'après la naissance, le grand épiploon surtout. Ils diffèrent des mésentères en ce qu'ils ne rattachent pas des organes flottants à un point fixe des parois ventrales, comme le font au contraire ceux-ci. — *E. gastro-côlique* ou *grand*. On lui donne plus particulièrement le nom d'*épiploon*. Étendu de la grande courbure de l'estomac au côlon, et flottant sur les intestins grêles, à bord inférieur libre descendant plus ou moins bas sur eux. — *E. gastro-hépatique* ou *petit*. Étendu du côté droit du cardia à l'extrémité correspondante de la scissure du foie. — *E. gastro-splénique*. Des bords de la scissure de la rate il se porte à la face postérieure de l'estomac.

ÉPIPLOSARCOMPHALE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, σάρξ, chair, et ὀμφαλὸς, nombril]. Hernie ombilicale de l'*Epiploon*, avec hypertrophie du tissu cellulaire devenu dur entre les deux feuillets péritonéaux.

ÉPIPLOSCHÉOCÈLE. s. f. [de ἐπίπλοον, épiploon, ὄσχον, scrotum, et κήλη, hernie]. La hernie *épiploïque* descendue jusque dans le scrotum.

ÉPIPODE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et ποῦς]. Lobes des parties supérieures et latérales du pied de quelques Mollusques.

ÉPIPODITE. s. m. [de ποῦς, pied]. Appendice branchial, etc., sur les membres de divers Crustacés, etc.

ÉPIPODIUM. s. m. Organe en collerette dépendance du manteau des Haliotides au-dessus de leur pied.

ÉPIPOLASE. s. f. [ἐπιπόλασις, de ἐπιπολάζω, je flotte, je surnage; all. *Obenaufschwimmen;* angl. *epipolasis*]. L'action de surnager, l'état de fluctuation, de tension. — L'état de redondance des tissus, de pléthore, d'épiplérose.

ÉPIPOLIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Epipolase*. — Exosmotique. — Désassimilateur. — Excrétoire.

ÉPIPOLIE. s. f. Pour *Epipolase* et *Epipolisme*.

ÉPIPOLISME. s. m. L'effet de l'*Epipolase*.

ÉPIRHIZE. Faute au lieu d'*Epirrhize*.

ÉPIRRHÉE. s. f. [de ἐπιῤῥοή, de ἐπὶ, sur, vers, et ῥεῖν, couler]. Écoulement. — Supersécrétion. — Afflux des plasmas.

ÉPIRRHIZE. adj. et s. m. [ἐπὶ, sur, et ῥίζα, racine]. Qui croît sur les racines des plantes.

ÉPISCHÈSE. s. f. [ἐπίσχεσις, retention, de ἐπίσχειν, retenir]. Suppression des règles, etc., d'une excrétion.

ÉPISCHOMÉNIE. s. f. [de ἐπέχω, ou ἐπίσχω, je réprime, et μὴν, mois]. *Suppressio menstruorum* (Mercator). — Les *Dysménorrhées* (Linné). — La *Suppression des règles* (Astruc). — L'*Aménorrhée* (Gardien).

ÉPISCLÉRAL, ALE. adj. Pour *Episclérotical*.

ÉPISCLÉRITIS. s. f. Pour *Sclérotite*.

ÉPISCLÉROTICAL, ALE. adj. Qui a son siège sur la *Sclérotique*.

ÉPISCUTUM. s. m. [de *scutum*, bouclier]. Pièce au-dessus du *scutum* des Insectes.

ÉPISÉMASIE. s. f. [ἐπισημασία, de ἐπὶ, sur, et σημαίνω, je donne des indices; all. *Vorzeichen*]. L'apparition d'une affection, d'un symptôme, d'un accès.

ÉPISIOCÈLE. s. f. [de ἐπίσεῖον, pénil, et κήλη, hernie]. La hernie inguinale sur la femme. — Le prolapsus vaginal.

ÉPISIOCLISIE. s. f. [de κλεῖσις, occlusion]. L'obturation chirurgicale de la vulve.

ÉPISIORRHAPHIE. s. f. [de ἐπίσειον, pénil, et ῥαφή, suture; angl. *episiorrhaphia*]. Suture chirurgicale des parois vaginales, des grandes lèvres ou de la vulve.

ÉPISIOSTÉNOSE. s. f. [de στενός, étroit]. Resserrement, obturation de la vulve.

ÉPISPADIAS. s. m. [de ἐπὶ, sur, au-dessus, et σπάω, je divise, j'écarte; it. *epispadia*]. Anomalie par situation du méat uréthral en quelque point sur la partie dorsale de la verge.

ÉPISPASE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et σπάω, je tire; all. *Heranziehen, Ansichzeihen;* angl. *epispasis*]. Éruption locale. — *Poussée*. — Épispasme.

ÉPISPASME. s. m. [de σπασμός, traction]. Violents et fréquents efforts d'inspiration durant quelque dyspnée.

ÉPISPASTIQUE. adj. et s. m. [de ἐπισπαστικός, de ἐπισπάω, j'attire; all. *epispastisch;* angl. *epispastic;* it. et esp. *epispastico*]. Qui concerne l'*Epispase*, l'*Epispasme*. Ce qui, appliqué sur la peau, y détermine de la douleur, chaleur et rougeur, bientôt suivies parfois du soulèvement de la couche cornée de l'épiderme par accumulation d'une sérosité entre elle et la couche de Malpighi d'origine dermique (cantharides, moutarde, etc.).

ÉPISPERME. s. m. [de ἐπὶ, sur, et σπερμα, graine; all. *Samendecke;* angl. *episperm;* it. *episperma*]. Le tégument propre de la graine, composé du *Testa* et du *Tegmen*, le premier dur et coriace, le second mince et délicat.

ÉPISPORÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'*Épispore*.

ÉPISPORE. s. m. [de σπορά, graine]. La membrane cellulosique externe, dure, colorée ou non, des spores. — Dit aussi Sporange.

ÉPISTAMINIE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et *stamen*, étamine]. Classe des dicotylédones à pétales à étamines placées sur l'ovaire.

ÉPISTAPHYLIN. adj. et s. m. [de ἐπὶ, sur, et σταφυλή, luette]. Le *Muscle palato-staphylin*.

ÉPISTASE. s. f. ἐπίστασις, de ἐπὶ, sur, et στάω, je reste]. Ce qui de l'énéorème (composé de Schizomycètes, etc.) reste à la surface de l'urine.

ÉPISTASE. s. f. [de ἐπίστασις, obstacle et invasion]. Comme *Epispase* et *Suppression*.

ÉPISTATION. s. f. [de *e*, hors, et *pistare*, piler]. L'écrasement par lequel on détruit la cohésion des corps mous.

ÉPISTAXIS. s. f. [de *hœmorrhagia narium, sanguinis e naribus stillatio;* ἐπίσταξις, de ἐπὶ, sur, dessus, et στά-

ζειν, couler goutte à goutte; all. *Nasenbluten;* it. *epistassi*]. Écoulement de sang par les narines, quelle que soit sa cause, par rupture des veinules et des capillaires de la pituitaire.

ÉPISTERNAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Épisternum.*

ÉPISTERNITE. s. m. Les pièces qui complètent latéralement l'arceau inférieur de chaque zonite. — Les *Lames latérales* de l'armure génitale des Insectes.

ÉPISTERNUM. s. m. L'os interclaviculaire unissan au-dessus du sternum les deux clavicules sur quelques Ovipares. — *Epimérite* des anneaux thoraciques des Articulés.

ÉPISTHOTONOS. Mot sans signification dit pour : spasme ajouté à quelque autre.

ÉPISTOME. s. m. [de ἐπὶ, sur, et στόμα, bouche; all. *Epistom;* angl. *epistomium*]. Opercule. — Partie du tégument qui s'avance plus ou moins au-dessus des pièces buccales des Articulés, de divers Acariens surtout.

ÉPISTOMÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu d'*Epistome.*

ÉPISTROPHÉE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et στρέφω, je tourne]. L'*Axis* parce que l'atlas tourne sur lui comme sur un pivot.

ÉPISYNANGINE. s. f. [de ἐπὶ, et συνάγχη, angine]. Spasme pharyngien.

ÉPISYNTHÉTIQUE. adj. [de ἐπισύνθεσις, formé de l'augmentatif ἐπὶ, de σύν, avec, et τίθημι, je place]. Qui est au-dessus de la synthèse. — **M. C.** — Secte médicale qui conciliait les principes des méthodistes avec ceux des empiriques et des dogmatiques.

ÉPITASE. s. f. [de ἐπίτασις, exagération]. L'apparition d'une maladie, d'un symptôme.

ÉPITHALLIN, INE. adj. Qui est sur le *Thalle.*

ÉPITHÉLIOÏDE. adj. [de *Epithélium,* et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'*Epithélium.*

ÉPITHÉLIAQUE. adj. Pour *Epithélial.*

ÉPITHÉLIOMA. s. m. [de *Epithélium* et *ome*]. Terme introduit dans la science par Hannover (1852) pour désigner les tumeurs déterminées comme d'origine épithéliale appelées *cancers cutanés, épidermiques, cancroïdes,* etc. Toutes les muqueuses dermo-papillaires ou à épithélium pavimenteux en sont le point de départ. En même temps que leur derme et les papilles y présentent des altérations de structure, de forme et de volume sans nombre, les cellules et les couches de cellules y montrent des variations de ces caractères encore plus nombreuses, avec ou sans dispositions en globes épidermiques, mélange de leucocytes, etc. On sait de plus aujourd'hui que les tumeurs dites cancéreuses ne sont autre chose que des épithéliomas profonds, en ce sens qu'elles ont pour point de départ des hypergenèses et des modifications de même ordre que celles des cellules épidermiques survenant dans les involutions profondes des épithéliums, tant ectodermiques qu'endodermiques, prenant part à la constitution des involutions tant glandulaires que pulmonaires, rénales, sudoripares, testiculaires, etc.

ÉPITHÉLIOMATEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne l'*Epithélioma.* — Qui en est affecté.

ÉPITHÉLIQUE. adj. Pour *Epithélial.*

ÉPITHÉLIUM. s. m. [*epithelium,* de ἐπὶ, sur, et θηλή, mamelon]. Nom donné par Ruysch au revêtement du mamelon, expression étendue par lui et par Haller, etc., à la désignation du revêtement analogue qui descend de la bouche à l'intestin. Aujourd'hui la couche, sur une ou plusieurs rangées de cellules qui compose tant l'ectoderme que l'endoderme, puis leurs provenances embryogéniques directes et tapissant aussi la face interne des séreuses et de tous les vaisseaux. Sur l'adulte les *E.* superficiels et profonds sont ainsi l'ensemble de l'ectoderme et de l'endoderme de l'embryon développés en étendue et proportionnellement en épaisseur. L'ectoderme et l'endoderme sont chacun une couche à rangée, d'abord unique de cellules épithéliales provenant de la juxtaposition immédiate des blastomères; leurs involutions dans le mésoderme sont le point de départ de la formation entre celles-ci de la trame mésodermique de tous les parenchymes et l'origine directe de toutes leurs variétés épithéliales. Lorsque se détachent et tombent dès l'âge fœtal les couches épithéliales de provenance ecto-endodermique embryonnaire directe, la continuité de leur remplacement jusqu'à la mort est due à la *genèse,* sur la superficie mésodermique même, de noyaux d'abord contigus, graduellement de plus en plus écartés par une substance homogène finement grenue. Dès que ces noyaux sont écartés d'une ou deux fois leur propre diamètre, des plans de séparation ou de scission se montrent entre chacun d'eux, et la divisent par segmentation internucléaire en autant de cellules qu'il y a de noyaux; cellules contiguës où d'abord il y avait continuité de substance. Chaque *noyau* est ainsi celui d'une cellule épithéliale et celle-ci en contient plusieurs lorsque les plans de division, au lieu d'être exactement intermédiaires ont compris plusieurs noyaux dans une même masse de substance internucléaire ou *corps cellulaire.* Lorsque quelque circonstance accidentelle ou pathologique fait que les *noyaux* s'échappent, sont mis en liberté hors de cette substance sans qu'elle se soit segmentée, ou soit qu'elle ne se segmente pas, on a les *E. nucléaires.* Dans la rate, les glandes lymphatiques, etc., ces noyaux ont un corps cellulaire, mais fort mince. Lorsque la segmentation a eu lieu normalement, on a autant de *cellules polyédriques* qu'il y a de noyaux. Toute cellule épithéliale commence ainsi par être polyédrique régulière, soit *pavimenteuse* ou *cubique* régulière, soit plus ou moins *prismatique.* La suite du développement amène en telle ou telle région chaque cellule à être : 1° *polygonale* plus ou moins mince, aplatie, plus large qu'épaisse; 2° *prismatique* pourvue ou non d'un *plateau* hyalin à sa face ou base libre, avec ou sans *cils vibratiles* sur cette face. Ce prisme peut être une *pyramide,* à base représentée par cette dernière face. Cette face peut ne pas exister, la cellule étant *fusiforme* ou *bipyramidale,* la base de chaque moitié d'une cellule étant continue avec l'autre vers le niveau du noyau. Les variétés sont sans nombre à cet égard comme celles qui concernent la structure propre soit du noyau, soit du corps cellulaire, l'état de son extrémité profonde, etc. Partout où les cellules épithéliales se multiplient ou reproduisent par scission, celle-ci porte sur des cellules déjà individualisées et ordinairement plus grandes que celles qui les entourent, et il est certain que cette scission n'a pas lieu dans les cellules de l'épaisseur de l'épiderme, etc. La constante plus grande petitesse des éléments de la couche basilaire la plus profonde des *E.* relativement aux cellules qui leur sont superposées, contredit la possibilité d'une scission multiplicatrice de ces éléments; venant dans la profondeur des couches épidermiques satisfaire au remplacement des cellules qui tombent à la superficie de ces couches; sans compter qu'elle n'y a jamais été vue nulle part, hors le cas différent des cellules de l'ectoderme et de l'endoderme embryonnaires et de l'épithélium des séreuses dans leur extension en surface. Subordonnés à l'état de mésoderme et des tissus d'origine mésodermique dès qu'ils apparaissent au point de vue de leur nutrition et de la continuité de leur mue, les *E.* conservent leur autonomie par la *genèse* de leurs noyaux, de la substance propre de la cellule entre ces noyaux et par la segmentation internucléaire qui donne à chaque cellule son individualité morphologique et physiologique. Les *E.*, en d'autres termes, restent toujours *ectodermiques* et *endodermiques* sans jamais plus tard prendre une origine, supposée *mésodermique,* par une continuité substantielle directe ou par sortie puis transformation hors du mésoderme des leucocytes et des cellules du tissu cellulaire, que nul non plus n'a pu voir suivre et décrire. — *E. crénelés* ou *sinueux.* Les *E. lamelleux* des séreuses, des vaisseaux et des canalicules ou alvéoles respirateurs dont le contour est ondulé comme les contours de la feuille du chêne. — *E. cubiques.* Les cellules épithéliales de cette forme, fréquente dans celles de la couche basilaire des téguments, glandes, etc. — *E. cylindriques* [all. *cylinder-epithelium*]. Cellules épithéliales prismatiques arrivées à la forme d'un cylindre ou d'un cône, mais toujours cadavériquement, parfois pathologiquement. — *E. dentelés* ou *hérissés.* Ceux dont les cellules ont leurs bords et faces chargés de fines pointes comme celle de la couche de Malpighi. — *E. germinatif.* Dans la cavité péritonéale au point où sera l'ovaire, l'origine embryonnaire de la portion *ectodermique* de celui-ci, sous forme de deux ou trois couches de cellules épithéliales prismatiques avec les ovules primordiaux non encore enfoncés dans l'*éminence sexuelle* (et de même pour le testicule). — *E. plats* ou *lamelleux.* Ceux qui sont formés de cellules

restées ou devenues fort minces à bords rectilignes ou onduleux comme celles de l'*Epibléma* et sur les séreuses, les capillaires, dans le poumon, etc. — *E. sphérique.* Cellule épithéliale qui de l'état polyédrique originel a pris la forme globuleuse ou ovoïde, pathologiquement, cadavériquement le plus souvent, rarement dans des circonstances naturelles hors des glandes sébacées, cireuses et autres.

ÉPITHÈME. s. m. [ἐπίθεμα, de ἐπὶ, sur, et τίθημι, je mets; all. *Epithem, Umschlag;* angl. *epithem;* it. *pittima;* esp. *epitema*]. Topique sec, liquide ou mou qui ne tient ni de l'onguent ni de l'emplâtre.

ÉPITHYMIE. s. f. [de θύμος, courage, volonté; *epithymia*]. Surexcitation cérébrale.

ÉPITROCHLÉAL, ALE. adj. Pour *Épitrochléen.*

ÉPITROCHLÉE. s. f. [de ἐπὶ, au-dessus, et *trochlea*, poulie]. Éminence de l'extrémité cubitale de l'humérus, au-dessus de la trochlée ou *Condyle interne de l'humérus* (Chaussier).

ÉPITROCHLÉEN, ENNE. adj. Qui se rapporte à l'*Epithrochlée.*

ÉPITROCHLO-MÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle *Radial antérieur.* — Qui concerne ce muscle.

ÉPITROCHLO-PALMAIRE. adj. et s. m. Le muscle *Palmaire grêle.* — Qui concerne ce muscle.

ÉPITROCHLO-PHALANGIEN-COMMUN. adj. et s. m. Le muscle *Fléchisseur superficiel des doigts.*

ÉPITROCHLO-RADIAL. adj. et s. m. Le muscle grand *Pronateur.* — Qui concerne ce muscle.

ÉPIURAL. s. m. [de ἐπὶ, sur, et οὐρά, queue]. Os du squelette caudal des Poissons qui sont homologues des hypuraux, sous d'autres formes, avec ou sans pièces analogues aux inter-épineux, suivant les genres et les espèces.

ÉPIXYLONE. adj. et. s. [de ξύλον, bois]. Qui pousse sur le bois, sur les arbres.

ÉPIZOAIRE. adj. et s. [de ἐπὶ, sur, et ζῶον, animal]. Qui siège sur le corps animal. — Parasite de la surface du corps animal. — Qui concerne ces parasites.

ÉPIZOÏCIDE. Mot hybride au lieu de *Parasiticide épizoïque.*

ÉPIZOÏQUE. adj. [de ζωϊκός, qui concerne l'animal]. Qui vit sur les animaux. — Comme *Épizoaire.*

ÉPIZOOTIE. s. f. de ἐπὶ, sur, et ζῶον, animal; all. *Veiseuche;* angl. *epizooty;* it. *epizootia*]. Maladie qui atteint un grand nombre d'animaux à la fois.

ÉPIZOOTIQUE. adj. Qui a rapport aux *Épizooties.*

ÉPOINTÉ, ÉE. adj. [all. *lendenlahm;* angl. *hip-shot;* it. *sciancato;* esp. *descadero*]. Le Solipède, le Ruminant dont une hanche est moins saillante que les autres.

ÉPOINTURE. s. f. Les luxations, contusions et la hanche des animaux domestiques.

ÉPOMIDE. s. f. Pour *Epiomide.*

ÉPONGE. s. f. [*spongia;* σπόγγος; all. *Schwamm;* angl. *spunge;* it. *spugna;* esp. *esponja*]. Cœlentérés à corps volumineux, de forme variable, creusé de conduits de divers ordres ouverts par des *oscules;* charpente ou squelette du corps soit siliceux (*silécéponge*), soit calcaire (*calcéponge*), soit formé de *spongine* (*kératéponge*), soutenant une masse ou des couches molles, tapissée de cils vibratiles, toutes composées de plusieurs individus agrégés (*polyzoïques*). — *E. calcinée.* Cendre d'éponge encore brune contenant des iodures calciques. — *E. commune.* La *Spongia usitatissima*, Lam. — *E. de platine.* Platine très divisé, d'aspect spongieux, obtenu par la calcination du chlorure double de platine et d'ammoniaque. — *E. préparée. E. fine*, séchée et comprimée pour être employée lorsqu'il s'agit de la dilatation des plaies. — *E. usuelle.* L'*E. commune.*

EPOOPHORON. s. m. (Waldeyer). Comme *Epôphore.*

ÉPÔPHORE. s. m. [de ἐπὶ, sur, et ωοφόρος, qui porte l'œuf]. Le canal collecteur de l'*Organe de Rosenmüller.*

ÉPOUVANTAIL. s. m. La *Sterna nigra*, L., Palmipède longipenne.

EPPENHAUSEN (Westphalie). Source sulfatée calcique.

ÉPRAULT. s. m. Le *Pilchard* ou quelque *Clupé* voisin.

ÉPREINTE. s. f. Chacune des contractions douloureuses de l'utérus lors des *douleurs* de l'accouchement; celles du rectum dans le *Ténesme.*

ÉPROUVETTE. s. f. [all. *Birnprobe*]. Cloche ou tube de verre fermé par un bout, qui sert à mesurer les gaz ou les liquides, à l'aide de sa graduation, ou à étudier leurs réactions.

EPSOM (Angleterre). Source sulfatée magnésienne froide.

EPSOMITE. s. f. Le sulfate de magnésie naturel.

EPTINGEN (Suisse). Source sulfatée magnésienne (7°).

ÉPUISEMENT. s. m. [all. *Erscöpfung, Entkräftung;* angl. *faintness, weariness;* it. *rifinimento, dissipazione*]. — **M. C.** L'affaiblissement graduel d'une ou de plusieurs fonctions sans lésions proprement dites, surtout par suite d'un exercice excessif, sans intervalles de repos assez prolongés pour permettre une réparation suffisante. — L'impossibilité des érections. — *E. nerveux.* [angl. *nervous exhaustion*]. L'état encéphalique qui résulte d'un excès d'activité sans repos ni réparation nutritive correspondant à la désassimilation ou déperdition survenue en même temps.

ÉPULIDE, ÉPULIE ou **ÉPULIS.** s. f. [ἐπουλίς, de ἐπὶ, sur, et οὖλον, gencive; all. *Zahnfleischschwamm;* it. *epulide*]. Tumeur autre que l'exostose développée sur les gencives. Elles ont pour point d'origine soit le tissu même de la gencive, soit la moelle des aréoles des os maxillaires et sont alors formées surtout de myéloplaxes.

ÉPULOTIQUE. adj. et s. m. [de ἐπὶ, sur, et οὐλή, cicatrice]. — *Cicatrisant.*

ÉPURATION. s. f. L'action de séparer les impuretés d'un corps simple ou composé quelconque.

ÉPURGE. s. f. L'*Euphorbia lathyris*, L. [all. *kreuzblättrige Wolfsmilch;* angl. *spurge;* it. *catapuzza;* esp. *tartago*], Euphorbiacée indigène à suc lactescent caustique.

ÉPYRÈLE. s. f. Comme *Huile empyreumatique.*

Éq. Abréviation d'équivalent.

ÉQUARISSAGE. s. m. [all. *Abhäten*]. Action d'écorcher les animaux domestiques morts par une cause quelconque pour en dépecer et livrer aux industries appropriées la peau, les cornes, les os, les muscles, etc.

ÉQUATEUR. s. m. — **P.** *E. magnétique.* Le grand cercle de la terre tracé suivant la direction que prend l'aiguille aimantée dans les lieux où elle ne se dirige ni vers le pôle Nord ni vers le pôle Sud. Il s'éloigne de 10 à 12° de l'équateur terrestre.

ÉQUATION. s. f. — **C.** *É. chimique.* Celle dans laquelle les termes du premier membre expriment la composition en atomes ou en équivalents des corps qui réagissent, ceux du second membre indiquant la composition des produits de la réaction.

ÉQUATORIAL. adj. Qui concerne l'*Équateur.* — Plan qui passe par le centre d'un corps en suivant son plus grand diamètre.

ÉQUERRIN, INNE. adj. Disposé en équerre.

ÉQUIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *equus*, cheval]. Qui se rapporte au *Cheval.* — La section des Solipèdes qui comprend le genre *Equus.*

ÉQUILIBRATION. s. f. Ensemble des mouvements partiels qui concourent à placer un animal en équilibre dans un état donné de station ou de locomotion, surtout générale.

ÉQUILIBRE. s. m. Le mouvement d'un corps en particulier, ou du système qu'il représente, amené à un minimum pouvant égaler 0, d'une manière stable ou instable, permanente ou non; tout état d'activité moléculaire intérieure, vibratoire, chimique proprement dite et nutritive continuant.

ÉQUILLE. s. f. L'*Ammodytes lancea*, *C.* (l'*Ammodytes tobianus*, L., suivant d'autres), Malacoptérygien apode.

ÉQUIN, INE. adj. [*equinus*, de cheval]. Qui tient du cheval, ou d'une de ses parties, comme forme, mouvement, etc.

ÉQUINE. s. f. L'inoculation du vaccin équin.

ÉQUINIQUE. adj. Qui concerne le cheval, sa race. — **C.** Nom d'un composé acide tiré du lait de jument (J. Duval).

ÉQUISÉTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Equisetum.* — Famille de Cryptogames vasculaires voisines des Filicinées, à tiges généralement creuses et striées longitudinalement, offrant des nœuds d'où naissent des gaines en languettes, semblables à des feuilles verticillées soudées entre elles. Spores à quatre filaments élasti-

ques ou *élatères*, d'où provient un *prothalium*, donnant des anthérozoïdes à spermatozoïdes spiralés.

ÉQUISÉTATE. s. m. Sel formé par l'acide équisétique.

ÉQUISÉTIQUE. adj. Qui a rapport aux *Equisetum*. — Nom d'un acide trouvé dans la *Prêle* (*Equisetum fluviatile*, L.)., dans les *Aconits*, etc. ($C^{12}H^3O^9.3HO$).

ÉQUITANT, ANTE. adj. [de *equitare*, aller à cheval]. La disposition des parties rangées comme à cheval l'une sur l'autre.

ÉQUITATION. s. f. [all. *Reitkunst;* angl. *riding;* it. *equitazione*]. — **M. C.** L'exercice du cheval, qui en divers cas, par les contractions répétées de presque tous les muscles du tronc et des membres, sans la fatigue particulière que cause la marche, favorise le développement de ces organes. Les mouvements mécaniques qu'il imprime aux viscères abdominaux est même favorable à leur circulation, sur les individus maigres particulièrement.

ÉQUIVALENT. s. m. Les rapports de poids des dernières particules élémentaires (atomes) dont la réunion constitue tous les composés chimiques. — Proportions poudérales suivant lesquelles les corps se combinent ou se remplacent dans les combinaisons. Les équivalents chimiques sont ordinairement rapportés à celui de l'hydrogène qui est 1. Comme certains corps se combinent ou se remplacent en plusieurs proportions on a été amené à considérer pour ceux-ci plusieurs nombres proportionnels. L'équivalent des composés d'origine organique se détermine en vertu des mêmes notions que l'équivalent des composés minéraux, c'est-à-dire en combinant le composé avec un corps dont l'équivalent soit déjà connu. La formule d'un composé exprime à la fois les rapports des éléments, lesquels se déduisent de la composition élémentaire, et la somme absolue de leurs équivalents, laquelle est précisément l'équivalent du composé. —*E. calorifique.* La quantité de chaleur dégagée, ou l'abaissement de température produit, par la combinaison de deux équivalents chimiques donnés qui s'unissent pour constituer un composé. — *E. chimique.* Proportions en poids suivant lesquelles les corps simples et les radicaux se remplacent dans les combinaisons, de manière que l'un d'eux représente tel ou tel autre et conduit à en apprécier le poids. — *E. mécanique de la chaleur.* L'unité de chaleur ou calorie produit en travail mécanique une quantité équivalent à 424 kilogrammètres.

ÉQUIVALENCE. s. f. — *E. mécanique de la chaleur.* La proportionnalité entre la quantité de chaleur disparue dans les machines et la quantité de travail produits simultanément. La quantité de chaleur dégagée dans une réaction quelconque mesure la somme des travaux ou énergies physiques et chimiques accomplis dans cette réaction.

ÉQUIVALVE. adj. et s. [de *equus*, égal, et *valvae*, les valves]. Qui a une coquilles à deux valves semblables. — L'animal qui les produit.

Er. Notation de l'*Erbium*.

ÉRABLE. s. m. [all. *Ahorn;* angl. *mapletree;* it. *acero;* esp. *acer*]. Genre de Sapindacées acérinées. — *E. blanc.* L'*Acer eriocarpum*, Mx. — *E. champêtre.* L'*Acer campestre*, L. — *E. noir.* L'*Acer nigrum*, Mx. — *E. platane.* L'*Acer platanoïdes*, L. — *E. rouge* ou *de Virginie.* L'*Acer rubrum*, L. — *E. à sucre.* L'*Acer saccharinum*, L., de l'Amérique, etc. — *E. sycomore.* L'*Acer pseudo-platanus*, L., qui donne du sucre comme le précédent.

ÉRADICATIF, IVE. adj. Qui arrache, qui concerne l'éradication. — **M. C.** Ce qu'on supposait capable de guérir le mal présent et d'en empêcher le retour.

ÉRADICATION. s. f. [de *e*, hors, et *radix*, racine]. L'ablation des racines. — *E. des polypes.* Leur opération par arrachement.

ÉRAILLEMENT. s. m. Déchirure allongée à bords irréguliers. — *E. de la ligne blanche.* Son relâchement.

ÉRAILLURE. s. f. — **M. C.** Les taches blanches en forme de cicatrice des parois abdominales consécutives à l'éraillement du derme distendu pendant la grossesse, l'ascite, l'obésité, etc.

ÉRANTHIDE. s. f. [*Eranthis*, Salisbury]. Genre de Renonculacées elléborées vénéneuses.

ERBINE. s. f. L'oxyde d'erbium, base faible (ErO).

ERBIUM. s. m. Métal non encore isolé.

ERDOBENYE (Hongrie). Source ferrugineuse sulfatée albuminée.

ÉRECTEUR, TRICE. adj. et s. [de *erigere*, relever; all. *aufrichtend;* angl. *erector;* it. *erettore;* esp. *erector*]. Qui concourt à l'érection. — Qui la détermine.

ÉRECTILE. adj. [all. *erectil;* angl. *erectile tissue;* it. *erettile;* esp. *erectile*]. Qui peut entrer en érection.

ÉRECTILITÉ. s. f. [all. *Erectilität;* angl. *erectility;* it. *erettilita;* esp. *erectilitad*]. La possibilité pour quelques organes d'entrer en érection.

ÉRECTION. s. f. [*erectio;* all. *Steifwerden;* angl. *erecting;* it. *erezione;* esp. *ereccion*]. — **Y.** État d'une partie qui, de molle qu'elle était devient dure et gonflée, par l'afflux du sang artériel dans ses vaisseaux. La *cause immédiate de l'érection* est une dilatation artérielle sous l'influence de l'action vaso-motrice ou centrifuge du grand sympathique. Cet afflux sanguin plus grand, dans les capillaires jusque-là affaissés, amène la distension de ceux-ci par accumulation de *sang artériel* et non veineux. Du côté opposé du réseau, les causes d'écoulement ordinaire, par les veines efférentes, ne sont pas changées ou du moins ne le sont pas notablement. L'érection est ainsi le résultat d'un *afflux sanguin artériel* dans un tissu particulier, par dilatation des vaisseaux afférents et non à proprement parler une congestion par rétention du sang par contraction ou par compression des vaisseaux efférents (Ch. Robin). Les causes éloignées et permanentes de cet afflux sont les contractions continues du cœur, ayant pour complément l'action d'ordre physique résultant de l'élasticité des parois artérielles et leur contractilité. Le sang qui s'accumule dans les corps caverneux pendant l'érection y est soumis à une pression égale à une colonne d'eau haute de deux mètres; pression égale à celle qu'exerce le sang sur les parois artérielles, ou *vice versa*, tant qu'il circule dans les artères. C'est réciproquement la hauteur de la colonne d'eau qu'il est nécessaire d'employer pour déterminer l'érection du pénis dont le tissu est mis en communication avec cette colonne de liquide. L'érection est un phénomène de réplétion, par un liquide incompressible, de cavités à parois et enveloppe générale flexibles, mais qui ne sont pas extensibles au delà d'un certain degré, d'où la rigidité de l'organe en érection. Comme sur le cadavre, la rigidité sur le vivant est due à l'accumulation, jusqu'à réplétion et distension, d'un liquide incompressible dans le réseau à larges mailles du tissu des corps caverneux, etc. Le tissu intervasculaire des organes érectiles (*colonnettes* ou *trabécules*), comme leurs enveloppes, n'a pendant l'érection même, qu'un rôle de soutien des minces parois capillaires qui lui adhèrent et de limitation de la distension tant qu'il y a afflux; rôle auquel succède celui d'évacuateur par rétractilité élastique dès que diminue l'afflux. Pendant l'afflux de sang artériel qui par la distension du dedans au dehors des aréoles, cause d'autant plus de *rigidité* qu'il y a plus de distension, le rôle évacuateur des veines diminue d'autant plus aussi que la distension des aréoles auxquelles elles font suite est plus grande, et cela en raison de la compression exercée sur elles par l'enveloppe fibreuse des corps caverneux, etc., qu'elles traversent; compression qui cesse et permet l'écoulement intraveineux dès l'instant où diminue l'afflux qui la causait elle-même (Ch. Robin, 1864.)

ÉRÉMACAUSIE. s. f. [de ἠρέμα, doucement, et καίειν, brûler]. Déshydratations lentes et condensations simultanées qui conduisent les celluloses à l'état d'ulmine et d'acide ulmique dans le sol, etc.

ÉRÉTHISME. s. m. [ἐρεθισμός, de ἐρεθίζω, j'irrite; all. *Reis;* angl. *erethismus;* it. et esp. *eretismo*]. Le plus haut degré de l'état des impressions et des perceptions normales ou non, ainsi que des actes involontaires par action réflexes correspondants.

ERGASIE. s. f. [de ἐργασία, travail]. — **Y.** Élaboration.

ERGASME. s. m. [de ἐργασία, travail, opération]. L'état d'activité, d'action de quelque organe.

ERGASTIQUE adj. [ἐργαστικός, qui opère]. Qui concerne une opération chirurgicale ou quelqu'autre acte.

ERGOT. s. m. [*calcar;* all. *Sporn;* angl. *spur;* it. *sperone;* esp. *espolon*]. Ongle pointu, de la peau qui recouvre une apophyse de même forme, du tarse des Gallinacés mâles, etc. — Organe épidermique corné derrière le tarse

des Solipèdes, etc. — *E. de blé* ou *de seigle*, etc. [*clavus secalinus;* all. *Mutterkorn;* angl. *blight, smul;* it. *allogliato*]. Corps droit, ou courbe et allongé, long de 1 à 4 centimètres, rarement plus, occupant la place du grain de seigle, et autres Graminées, épais de 1 à 4 millimètres. L'*E.* est le *stroma* (provenant d'un mycélium), qui a donné naissance à des Conidies du *Cordyliceps purpurea*, Fries [de κορδύλη, massue, et *caput*, tête; *Cordiceps* et *Claviceps*, de divers auteurs], comme l'a montré Tulasne. Ce *stroma* des *Cordyliceps* n'atteint le dernier état, où il porte de vraies spores, que dans des conditions de chaleur, etc., rares, et se multiplie surtout par les *Conidies*. L'*E.* ou le *stroma* commence à se développer dans l'ovaire du seigle, du blé, de l'*Alopecurus agrestis*, etc., avant l'épanouissement de la fleur. Il constitue d'abord une masse jaune grisâtre, molle, gluante quelquefois ou presque diffluente, formée entièrement de cellules filamenteuses du mycélium, simples ou ramifiées, plus ou moins grosses, mêlées de Schizomycètes, contenant des gouttes d'huile et supportant des Conidies; il existe aussi un grand nombre de cellules filamenteuses interposées. L'ergot, strôma ou mycélium, scléroïde reste couvert de cette matière à l'état frais. C'est un poison convulsivant, agissant spécialement sur le tissu musculaire à fibres cellules; il est communément administré pour faire contracter l'utérus et hâter l'accouchement. — **A.** *E. de Moran* [*calcar avis, seu pes hippocampi minor*]. Petite éminence recourbée dans la cavité digitale des ventricules latéraux du cerveau, sur la partie inférieure de la paroi.

ERGOTÉ, ÉE. adj. Qui porte un ergot. — Qui tient de l'*Ergot de seigle*.

ERGOTINE s. f. Extraits aqueux, etc., de l'*Ergot de seigle*. — *E. de Wigers* ($C^{100}H^{52}Az^2O^6$). Corps donnant des sels, extrait de l'ergot de seigle.

ERGOTININE. s. f. ($C^{70}H^{40}Az^4O^6$). Alcaloïde de l'ergot de seigle (Tanret).

ERGOTISME. s. m. [all. *Ergotismus, Kriebelkrankheit;* angl. *ergotism;* it. *ergotismo;* esp. *ergotismo*]. Affection déterminée par l'usage alimentaire du seigle ergoté. Il est borné à des vertiges, des convulsions (*E. convulsif*) ou avec engourdissement des pieds et des mains puis gangrène sèche (*E. gangreneux*).

ÉRICACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Bruyères* (*Erica*). — Famille de dicotylédones monopétales à étamines périgynes, calice monosépale à cinq divisions.

ÉRICANTHINE. s. f. Produit de l'action de l'acide sulfurique par l'acide éritannique.

ÉRICÉRUS. s. m. L'*Ericerus pe-la*, Signoret ou *ceriferus*, Coccidé céroplaste de la Chine.

ÉRICINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Éricacé*.

ÉRICINOL. s. m. ($C^{20}H^{16}O^2$). Essence obtenue par dédoublement de l'*Ericoline*.

ÉRICINONE. s. m. Hydroquinone obtenue des *Éricacées*.

ÉRICOÏDE. adj. [de ἐρείκη, bruyère, et εἶδος, forme]. Semblable à la bruyère, à ses feuilles.

ÉRICOLINE. s. f. ($C^{68}H^{56}O^{42}$). Glycoside tirée des *Éricacées*.

ÉRICU. s. m. L'*Asclepias gigantea*, L., Asclépiadée de l'Inde.

ÉRIGÉRON. s. m. — L'*Erigeron canadense*, Synanthérée, dite astringente.

ÉRIGNE. s. f. [*uncus, uncinus;* all. *Ærigne;* angl. *hook;* it. *uncino;* esp. *eriña*]. Crochet pour saisir, retenir, soulever et écarter les organes à disséquer, ou sur lesquelles on pratique une opération, etc.

ÉRIODENDRON. s. m. Genre de Malvacées émollientes en arbre des Moluques, etc.

ÉRIOPHORE. adj. et s. [de ἔριον, laine, et φορός, qui porte]. Laineux, lanigère.

ÉRIOPTÈRE. adj. et s. [de ἔριον, duvet, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes poilues. — Genre de Diptères.

ÉRISTALE. s. m. [*Eristalis*, Latr.]. Genre de Diptères dont les larves volumineuses vivent dans les fèces et ont le corps terminé en tube respiratoire trachéen.

ÉRITANNIQUE. adj. Nom du tannin ($C^{28}H^{16}O^{14}$) des *Éricacées*.

ÉRITHACE. s. f. [ἐριθάκη]. Le *Cérinthe*, Borraginée.

ÉRITHALE. s. m. [*Erithalis*, L.]. Genre de Rubiacées aromatiques des Antilles, etc.

ÉRITHAQUE. s. f. Comme *Erithace*.

ERLACHBAD (Autriche). Sources thermales.

ERLAU (Hongrie). Source chlorurée sodique (32°).

ERLENBAD (Allemagne). Source chlorurée sodique (23°).

ÉRODIUM. s. m. Genre de Géraniacées astringentes.

ÉROSIF, IVE. adj. et s. Qui accomplit l'*Erosion*. — Qui sert à la produire.

ÉROSION. s. f. [de *erodere*, ronger; all. *Frass;* it. *erosione*]. L'action exercée sur un corps, sur un tissu par une substance corrosive qui l'use, le détruit. — La destruction lente et progressive des éléments d'un tissu en raison de l'envahissement de ce dernier par un autre, morbide ou non, font que celui-ci use réellement le tissu normal. Dans le cas d'*érosion* des os, par *compression*, de la part d'un anévrysme ou d'un kyste, il y a disparition graduelle de l'élément osseux comprimé par la paroi anévrysmale. Par suite de la compression, la désassimilation l'emporte sur l'assimilation du tissu, os et capillaires. — *E. chancreuse*. Le cas de la destruction par mortification et liquéfaction lente des éléments normaux autour d'une ulcération chancreuse sous l'influence soit syphilitique, soit vénérienne phagédénique, qui amène l'agrandissement de l'ulcère, comme si les bords étaient rengés par quelque chose.

ÉROTÉUM. s. m. Genre de Ternstrœmiacées de la Jamaïque.

ÉROTIQUE. adj. et s. [de ἐρωτικὸς, érotique]. Qui concerne les désirs sexuels, l'*Erotomanie*. — Qui est atteint de *Monomanie érotique*.

ÉROTOMANIE. s. f. [de ἔρως, amour, et μανια, manie, délire; all. *Liebeswuth;* angl. *delirium eroticum;* it. *farnetico amoroso*]. État d'exagération morbide des désirs sexuels conduisant impulsivement aux actes extérieurs correspondants.

ERPÉTOLOGIE. [de ἑρπετος, reptile]. Faute au lieu d'*Herpétologie*.

ERR (Pyrénées-Orientales). Source froide sulfurée sodique.

ERRATIQUE. adj. [de *errare*, errer; πλανήτης; all. *wandelnd;* angl. *erratic;* it. et esp. *erratico*]. — **M. C.** Qui change de place d'un instant à l'autre; qui est d'un type irrégulier.

ERREUR. s. f. — **M. C.** *E. de lieu* [*error loci;* all. *Verirrung*]. Déviation ou aberration supposée des humeurs animales hors de leurs voies naturelles (Boerhaave). — L'*Hétérotopie*. — *E. médicales populaires* ou *E. populaires en médecine*. Elles se trouvent, à des degrés divers, dans toutes les classes de la société sans exception. Elles ont pour point de départ des fictions les plus diverses suscitées par l'instinct de conservation tant individuelle que se rapportant aux autres individus. Ces fictions n'ont d'autre point d'appui que l'ignorance de la réalité, source de toute croyance, tant en ce qui touche le malade d'une part qu'en ce qui peut servir à le guérir de l'autre.

ERRHIN. adj. et s. m. [ἔῤῥινον, de ἐν, dans et ῥὶν, nez; all. *Niessmittel;* angl. *errhine;* it. *errino*]. Les irritants introduits dans les narines pour agir sur la pituitaire.

ERS. s. m. Le *Comin*. — La Lentille.

ERTAULT. s. m. Le *Pilchard* ou quelque *Clupé* voisin.

ÉRUCIFORME. adj. [de *eruca*, chenille, et *forma*, forme]. En forme de chenilles.

ÉRUCINE. s. f. Matière tirée de l'extrait âcre de moutarde blanche.

ÉRUCIQUE. adj. [de *eruca*, la roquette]. Qui concerne la roquette, la moutarde. Crucifère. — Nom d'un *Acide gras* ($C^{44}H^{42}O^4$) tiré de l'huile de moutarde.

ÉRUCTATION. s. f. [ἐρευγμὸς; all. *Aufstossen;* angl. *belchina;* it. *eruttazione;* esp. *eructacion*]. Émission buccale de gaz provenant de l'estomac sortant avec bruit, spontanément ou par suite d'efforts pour vomir.

ÉRUGINEUX, EUSE. adj. [*æruginosus, ærugineus;* de *ærugo*, rouille; ἰώδης; all. *spangrün;* angl. *eruginous;* it. et esp. *eruginoso*]. Qui a l'aspect de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE. adj. [all. *eruptiv;* angl. *eruptive;* it. *eruttivo;* esp. *eruptivo*]. Qui fait éruption. — **M. C.** Ce qui se développe avec éruption de boutons, de vésicules, de pustules, etc.

ÉRUPTION. s. f. [de *erumpere*, sortir; ἐξάνθημα; all. *Hautausschlag;* angl. *breaking out;* it. *eruzione;* esp.

erupcion]. *Exanthème.* — **Y.** Sortie en dehors des dents, de quelque organe d'abord sous-jacent aux téguments.

ERVA-LENTA. s. f. La *Revalescière.*

ERVILIEN, ENNE. adj. et s. [de *ervitie*, petite lentille]. En forme de lentille. — Groupe d'Infusoires ciliés.

ÉRYCHTUS. s. m. Variété de Zoé, forme larvaire des Squilles, etc.

ÉRINGE ou **ÉRYNGIUM.** s. m. Genre d'Ombellifères. — Le *Panicaut.*

ÉRYSIBE. s. f. [ἐρυσιβη, rouille]. La *Rouille* des plantes. — Les Champignons parasites voisins des *Oïdiums* qui causent les maladies des plantes comparées à de la *Rouille* en raison de leur couleur, de leur pulvérulence.

ÉRYSIMUM. s. m. Le *Velar.*

ÉRYSIPÉLATEUX, EUSE. adj. [ἐρυσιπελατώδης]. Qui a rapport à l'*Erysipèle.* — Qui en souffre.

ÉRYSIPÈLE. s. m. [*erysipelas;* ἐρυσίπελας, de ἐρύειν, attirer, et πέλας, de proche en proche; all. *Rothlauf, Rose;* angl. *erysipelas, rose;* it. *risipola;* esp. *erisipela*]. Maladie fébrile suivie d'inflammation superficielle de la peau, avec tension et gonflement, de ses réseaux d'origine lymphatique surtout, douleur et chaleur plus ou moins âcre, rougeur inégalement circonscrite, se terminant par desquamation épidermique, rarement par gangrène du derme, et assez souvent contagieuse. Tenir les parties malades en situation élevée, user de boisons adoucissantes; purgatifs doux. S'il y a fièvre intense, état pléthorique, état saburral, alors un vomitif, répété s'il le faut; s'il y a adynamie, employer les toniques. En général boissons acidulées, adoucissantes; saupoudrer d'amidon les organes, d'eau de son, de guimauve, de sureau; cataplasmes de fécule, non de farine de lin. — *E. ambulant* ou *erratique.* Celui dans lequel la rougeur, etc., gagne successivement d'une région à l'autre. — *E. de la face.* Celui qui atteint cette région avec délire. Accidents cérébraux quand les paupières se gonflent, que le cuir chevelu est envahi, qu'il complique les fièvres graves, ou quelque état de débilité générale. Se termine sans accidents en huit à neuf jours s'il est spontané. — *E.gangreneux.* Celui qui est suivi de gangrène de la peau malade ou du tissu sous-jacent. — Variété de l'érysipèle qu'on observe principalement sur les bêtes à laine et le porc. — *E. des nouveau-nés. E.* grave qui survient parfois après la ligature du cordon ombilical. Survient parfois dans des conditions difficiles à déterminer. — *E. du pharynx.* Exanthèmes du pharynx coexistant avec l'érysipèle. — *E. phlegmoneux.* Érysipèle compliqué d'inflammation du tissu cellulaire sous-cutané. — *E. pustuleux.* Le *Zona.* — *E. spontané.* Celui qui, sans cause extérieure, s'annonce par un frisson, fièvre intense, céphalée, embarras gastrique. Bientôt la peau se gonfle, rougit, s'œdématie, plus tard se couvre de vésicules. La peau tuméfiée forme un bourrelet saillant entre la partie malade et la partie saine. — *E. traumatiques.* Ceux qui compliquent la cicatrisation d'une plaie accidentelle ou chirurgicale.

ÉRYSIPHE. Faute au lieu d'*Érysibe.*

ÉRYTHÉMATIQUE. adj. Qui concerne l'*Érythème.*

ÉRYTHÈME. s. m. [ἐρύθημα, rougeur à la peau; all. *Hautröthe, falsche Rose;* angl. *erythema;* it. et esp. *eritema*]. Exanthème non fébrile ni contagieux, caractérisé par des taches rouges disséminées sur une ou plusieurs régions du corps, et dont la durée ordinaire est d'un à deux septénaires. — *E. circiné.* Celui dont les plaques sont annulaires. — *E. épidémique.* L'*Acrodynie.* — *E. marginé.* Celui dont les plaques sont entourées de vésicules. — *E. mercuriel.* Celui que produit l'usage des mercuriaux. — *E. noueux.* La *Péliose.* — *E. papuleux.* Celui qui est en plaques rouges saillantes. — *E. parotrimme.* Les rougeurs des parties qui supportent le corps chez les cachectiques, etc. — *E. pellagreux.* Celui qui survient dans la pellagre. — *E. tuberculeux.* Celui dont les plaques sont dures et proéminentes.

ÉRYTHÉMOÏDE. adj. [de ἐρύθημα, érythème, et εἶδος, ressemblance]. Analogue à l'*Erythème.*

ÉRYTHRARSINE. s. f. Corps obtenu par combustion complète du kakodyle ($C^4H^3As^3O^3$).

ÉRYTHRÉINE. s. f. Corps obtenu par l'action de l'eau sur l'érythrine.

ÉRYTHRIDE. s. m. (Berthelot). Les combinaisons de l'érythrite avec les acides.

ÉRYTHRILINE. s. f. [de ἐρυθρός, rouge] ($C^{34}H^{18}O^{15}$. 4HO). Corps acide retiré du *Lecanora parella* et autres Lichens.

ÉRYTHÉMOGÈNE. adj. et s. m. [de *érythème*, et γεννᾶν, engendrer]. Qui cause l'érythème, la rougeur.

ÉRYTHRINE. s. f. [de ἐρυθρός, rouge]. Composé ($C^{40}H^{22}O^{20}$) tiré des *Roccella* (Lichens), considéré aussi comme acide érythrique.

ÉRYTHRINE. s. f. [*Erythrina*, L.]. Genre de Légumineuses papilionacées des régions chaudes.

ÉRYTHRINIQUE. adj. [ἐρυθρός, rouge]. Qui se rapporte au rouge, à l'érythrine, à ses réactions.

ÉRYTHRIQUE. [de ἐρυθρός, rouge]. Qui a rapport au rouge, à l'érythrine considérée comme un acide.

ÉRYTHRITE. s. f. Principe cristallisable ($C^{12}H^{15}O^{12}$) des *Roccella Montagnei, Protococcus vulgaris*, etc.

ÉRYTHROCENTAURINE. s. f. (Méhu). Principe cristallisé de la *Petite centaurée.*

ÉRYTHRODEXTRINE. s. f. (Brücke) La dextrine qui rougit par l'iode.

ÉRYTHROGÈNE. s. m. [de ἐρυθρός, rouge, et γεννᾶν, engendrer]. Matière verte rougeâtre retirée du sang putride (Bizio).

ÉRYTHROGLYCINE. s. f. L'*Erythrite.*

ÉRYTHROGLYCIQUE. adj. Nom d'un acide, produit d'oxydation de l'*Erythrite.*

ÉRYTHROÏDE. adj. et s. [de ἐρυθρός, rouge, et εἶδος, ressemblance]. — Rougeâtre. — Le *Crémaster.*

ÉRYTHROLÉINE. s. f. Liquide huileux tiré de l'orseille et du tournesol ($C^{26}H^{22}O^4$).

ÉRYTHROLITMINE. s. f. Matière rouge du tournesol ($C^{26}H^{23}O^{13}$).

ÉRYTHROMANNITE. s. f. L'*Érythrite.*

ÉRYTHRONE. s. m. [*Erythronium*]. Genre de Liliacées émétiques de l'Amérique.

ÉRYTHRONIUM. s. m. Comme *Vanadium* (Del Rio).

ÉRYTHROPHLOEINE. s. f. Alcaloïde de l'*Erythrophlœum guineense.*

ÉRYTHROPHLOEUM. s. m. Genre de Légumineuses césalpiniées vénéneuses de l'Afrique, etc.

ÉRYTHOPHTHALME. adj. et s. [de ὀφθαλμός, œil]. Qui a les yeux rouges. — **Z.** La *Sarve*, ou *Rotengle*, Cyprin.

ÉRYTHROPHYLLE. s. f. [de ἐρυθρός, rouge, et φύλλον, feuille]. Matière rouge liquide intracellulaire des feuilles et des fruits.

ÉRYTHROPROTIDE. s. f. [de ἔρυθρός, rouge, et *protéine*] ($C^{13}H^6NO^5$). Dérivé de l'action de la potasse sur la protéine.

ÉRYTROPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes, les nageoires rouges.

ÉRYTHROPSINE. s. f. [de ὄψις, la vue]. Le rouge ou pourpre rétinien.

ÉRYTHRORHÉTINE. s. f. [de ἐρυθρός, rouge, et ῥητίνη, résine] ($C^{19}H^9NO^7$). Composé obtenu en même temps que la *Chrysophane.*

ÉRYTHROSE. s. f. Matière colorante des Rhubarbes.

ÉRYTHROSINE. s. f. ($C^{30}H^{18}Az^2O^6$). Produit de l'action de l'acide azotique sur la tyrosine.

ÉRYTROXYLACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Érythroxylé.*

ÉRYTHROXYLÉ, ÉE. adj. et s. [de ἐρυθρός, rouge, et ξύλον, bois]. Qui a le bois rouge. — Tribu des Linacées.

ÉRYTHROXYLON. s. m. Genre de Linacées érythroxylées du Pérou.

ÉRYTHROZYME. s. f. Matière azotée de la racine de garance, agissant comme un ferment.

ÉRYTHRURE. adj. [de οὐρά, queue]. Qui a la queue rouge.

ERYTHRURIE. s. f. [de οὖρον, urine]. L'*Hématurie.* — L'émission d'urine plus ou moins rouge.

ÉRYX. s. m. Genre de Colubériens inoffensifs de l'Afrique, etc.

ESCALDAS (Pyrénées-Orientales). Source sulfureuse, sulfure de sodium (42°).

ESCARBOT. s. m. Les Coléoptères du genre *Hister.*

ESCARGOT. s. m. L'*Hélice*, Gastéropode.

ESCAROLE. s. f. Variété du *Cichorium endivia*, L., Chicoracée de culture.

ESCARRE. Faute au lieu d'*Eschare*.

ESCARRIFICATION. Faute au lieu d'*Escharification*.

ESCARROTIQUE. Faute au lieu d'*Escharotique*.

ESCAYOL. s. m. L'*Alpiste*.

ESCHARDE. s. f. Comme *Écharde*. — **Z**. L'*Épinoche*.

ESCHARE. s. f. [*eschara;* ἐσχάρα; all. *Brandschorf;* angl. *eschar;* it. et esp. *escara*]. Croûte noire ou brunâtre qui résulte de la mortification d'une partie vivante soit gangrenée soit soumise à l'action des caustiques, soit brûlée, chirurgicalement ou non. — *E. symptomatiques*. Celles qui se produisent à la suite d'une compression prolongée de la peau dont les tissus sont altérés déjà par une fièvre typhoïde ou autre maladie grave exigeant un long séjour au lit. Les astringents toniques sont alors surtout nécessaires.

ESCHARIFICATION. s. f. [ἐσχάρωσις]. La formation d'une *Eschare*, pathologiquement ou sa production par l'emploi du fer rouge, du chlorure de zinc, etc.

ESCHAROTIQUE. adj. et s. m. [ἐσχάρωτικός; all. *Aetzmittel;* angl. *escharotic;* it. *escarotico*]. Composé qui, appliqué sur un tissu vivant, y détermine l'*Escharification*.

ESCARRHE. Faute au lieu d'*Eschare*.

ESCHYNOMÈNE. s. m. Pour *Æschynomène*.

ESCLAVAGE. s. m. [*servitus;* δουλεία]. L'état social des prisonniers faits dans les luttes réciproques des premières peuplades humaines, conservés au lieu d'être livrés à l'antropophagie, puis de plus en plus réservés à l'exécution des travaux autres que ceux de la chasse, de la guerre et intellectuels. Plus tard ils furent conservés en vue de servir d'agents et d'instruments pour l'agriculture, l'industrie, puis le commerce, etc... Les développements de l'agriculture, etc., se prêtant aux progrès intellectuels et moraux des sociétés conduisirent ces dernières à remplacer l'esclavage par le servage. — *E. colonial*. Sans rapport avec le progrès social encore rudimentaire que représente l'esclavage antique : celui que les gouvernements européens instituèrent d'une manière dégradante pour eux et pour les corporations qui le sanctionnèrent, en forçant à un travail autre que celui qui est nécessaire ou voulu, les peuplades plus faibles de l'Afrique.

ESCLAVON. s. m. — **Z**. Le *Podiceps cornutus*, Lath., Palmipède brachyptère.

ESCOULOUBRE (Aude). Source sulfurée sodique (29° à 45°).

ESCOURGEON. s. m. L'Orge à six pans ou hâtive (*Hordeum hexastichum*, L.), Graminée.

ESCRIME. s. f. **M. C**. L'exercice des armes appliqué à l'hygiène des muscles, de la respiration, etc.

ESCULAPE. n. pr. Être fictif, donné comme fils d'Appollon et dieu de la médecine.

ESCULÉTINE. s. f. Composé cristallisé résultant du dédoublement de l'*Esculine*.

ESCULINE. s. f. L'*Æsculine*.

ESCULIQUE. adj. Pour *Saponique*.

ESDRAGON. s. m. Pour *Estragon*.

ESENBECKIE. s. f. [*Esenbeckia*, H. B. K.]. Genre de Rutacées xanthoxylées fébrifuges du Brésil.

ESENBECKINE. s. f. Alcaloïde de l'*Exostema Souzanum*, Martius, Rubiacée et non de l'*Esenbeckia febrifuga*, Martius, Rutacée.

ÉSÉRÉ. s. m. Le *Physostigma venenosum*, Papilionacée d'Afrique.

ÉSÉRINE. s. f. [$C^{30}H^{21}A^{23}O^{4}$]. Alcaloïde de l'*Eséré* (A. Vée et Leven), poudre amorphe qui amène la contraction de la pupille et a une action sédative sur les actes de motricité spinale.

ESKI-CHERER (Turquie d'Asie). Sources sulfureuses thermales.

ESMARCH. Chirurgien allemand contemporain dont le nom est donné à un *appareil* compressif des membres.

ÉSOCE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Brochets* (Esox). — Famille de Poissons malacoptérygiens abdominaux.

ÉSOCHE. s. f. [de ἐσοχή, saillie en dedans]. Hémorrhoïde interne ou intra-anale.

ÉSOCIDE, ESOCIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Ésoce*.

ÉSODERME. s. m. [de ἔσω, intérieur, et δέρμα, derme]. Membrane interne du derme des Articulés.

ESPACE. s. m. [*spatium;* all. *Raum;* angl. *space;* it. *spazio*]. L'idée d'*E*. est une idée abstraite; elle consiste en ce que au lieu de considérer l'étendue dans les corps eux-mêmes, nous l'envisageons dans un milieu regardé comme indéfini et comme contenant tous les corps de l'univers. C'est l'*empreinte* que laisserait un corps dans un fluide où il aurait été placé, considérée comme étant avec ou sans limite. — *E. intercostaux*. Ceux qui sont entre chaque paire de côts. — *E. inter-organiques* ou *lacunaires*. Intervalles supposés, mais manquant, entre les éléments anatomiques, hors le cas des espaces ou *méats intercellulaires* des plantes. — *E. interpédonculaire du cerveau* ou *perforé moyen*. Celui qui est entre les pédoncules cérébraux, et occupé par de la substance criblée de trous vasculaires. — *E. maxillo-pharyngien*. Celui qui, entre le muscle céphalo-pharygien et la branche montante du maxillaire inférieur, est occupé par la carotide et la jugulaire interne et les dixième, onzième et douzième paires de nerfs craniens. — *E. pelvi-rectal*. La *Fosse ischio-rectale*. — *E. perforé latéral*. Substance blanche de la base du cerveau immédiatement en dehors de la bandelette de chaque nerf optique, qui est criblée de trous vasculaires. — *E*. ou *Confluents sous-arachnoïdiens*. Ceux que remplit le liquide sous-arachnoïdien entre la pie-mère et l'arachnoïde.

ESPADON. s. m. Le *Xiphias gladius*, L. [all. *Schwertfisch;* angl. *sword-fish;* it. *glave, pesce spada*], Acanthoptérygien scombéroïde à dents rudimentaires, à intermaxillaires, vomer et ethmoïde prolongés en rostre.

ESPARCETTE. s. f. Le *Sainfoin*.

ESPARGOULE. s. f. La *Pariétaire*.

ESPARGOURIN. s. m. Le *Sparus haffara*, Sparoïde.

ESPÈCE. s. f. [*species;* εἶδος; all. *Art, Gattung;* angl. *species;* it. *spezie;* esp. *especie*]. La notion que l'homme acquiert par la réunion d'une collection d'individus ou de choses individuelles, qui dans l'espace et dans le temps ont à un moment donné plus de rapports entre eux qu'il n'en ont avec le reste des êtres. La notion d'individu seule est objective, celle d'*E*. reste nécessairement toujours plus ou moins subjective, la plupart des individus nous restant inconnus, surtout dans le temps, quel que soit le nombre des points de comparaison des uns aux autres dans l'espace. — *E. anatomiques*. Collection d'individus appartenant à des parties qui constituent l'économie, individus semblables par leur conformation et leur constitution immédiate, etc. — *E. biotaxiques*. Collection d'individus descendant d'êtres vivants ou ayant vécu, qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à tous les autres analogues, et susceptibles de se reproduire d'une manière continue. Ici un seul individu ne suffit plus pour représenter l'espèce, comme cela est en chimie et en anatomie. La notion d'*Espèce* se trouve alors bien plus distincte de celle d'*Individu* que dans ces dernières sciences. — *E. chimiques. Collection d'individus identiques par leur conformation élémentaire et immédiate*, collection d'individus, de corps simples aussi bien que de corps composés. — *E. morbides*. La notion d'*E*. en pathologie est fondée sur la réunion subjective d'un ensemble de symptômes qui se sont manifestés à compter du premier dérangement organique apparu, jusqu'au retour plus ou moins complet à l'état normal antécédent, après que cette série de conditions matérielles et de leurs manifestations a atteint un certain summum dans le parcours qu'on suppose avoir été ainsi tracé. — *E. pharmaceutiques*. Semences, fruits, fleurs, feuilles, racines, etc., dans leur état naturel, douées ou supposées douées de propriétés médicinales analogues.

ESPRAT. s. m. L'*Esprot*.

ESPRINSONS. s. m. pl. Dysenterie épidémique qui a régné à Metz (1473-1474).

ESPRIT. s. m. [*spiritus;* πνεῦμα; all. *Geist;* angl. *spirit;* it. *spirito;* esp. *espiritu*]. *E*. veut dire *souffle* (*spiritus*, de *spirare*, respirer, souffler). Désigne la cause qui est supposée animer l'économie organique d'une part et de l'autre la cause des phénomènes cosmiques auxquels on a supposé intelligence et volonté parce qu'ils suivent des lois. De là est venue la supposition d'*E*. échappant aux sens, d'êtres immatériels liés à la matière, dont par hypothèse, ils détermineraient les mouvements mais en étant séparables et alors la laissant inerte. — L'ensemble des manifestations intellectuelles, mais intel-

lectuelles seulement l'*Ame* étant l'ensemble des facultés du système nerveux central, en sa totalité ou la propriété qui gît dans le cerveau de connaître le vrai et le faux. — **C.** Les produits liquides qu'on obtient en soumettant les corps à la distillation. — *E. acide.* Autrefois, l'acide volatilisé pendant la distillation d'une substance quelconque. — *E. acide du bois.* (Boerhaave). Le *Vinaigre de bois.* — *E. alcalin.* Le *Gaz ammoniac.* — *E. animaux.* Fluides fictifs qu'on supposait venir du cerveau, et distribués, par le moyen des nerfs, dans toutes les parties du corps. — *E. ardent.* L'*Alcool rectifié.* — *E. de bois, E. de bois inflammable* ou *E. adiaphorétique* (Boyle). L'*Alcool méthylique.* — *E. carminatif de Sylvius.* Produit de la distillation d'alcool, de racine d'impératoire, etc., etc. — *E. frappeurs.* Bruits par coups sur un objet, par déplacement des tendons des péroniers choquant contre quelque corps, etc., que les charlatans font accepter par la crédulité publique comme autant de manifestations des *E.* dont ils supposent l'existence admise. — *E. de Mindererus.* L'*Acétate d'ammoniaque.* — *E. de nitre. Acide azotique* étendu d'eau. — *E. de nitre fumant.* Liquide composé d'acide azotique, d'acide azoteux, de chlore et d'eau, etc. — *E. pyro-acétique.* L'*Acétone.* — *E. de riz.* L'*Arrak.* — *E. de sel.* Mélange d'acide chlorhydrique et d'eau. — *E. de soufre.* L'*Acide sulfureux.* — *E. de tartre.* L'*Acide pyrotartrique.* — *E. de Vénus.* Acide acétique concentré. — *E. de vin.* L'*Alcool* retiré du vin. — *E. de vinaigre.* Le *Vinaigre radical.* — *E. de vitriol.* L'*Acide sulfurique* étendu d'eau. — *E. volatil. Carbonate d'ammoniaque* mêlé de produits empyreumatiques.

ESPROT. s. m. Le *Sprat.* — Le *Clupea halburgius*, Duhamel, Malacoptérygien marin.

ESQUILLE. s. f. [*assula;* σχίζα; all. *Knochensplitter;* angl. *splinter;* it. *scheggia;* esp. *astilla*]. Portion de tissu osseux qui se sépare d'un os fracturé, nécrosé ou carié.

ESQUIMAU. s. m. Race mongoloïde prognathe du Groënland et autres contrées de l'Amérique du Nord.

ESQUINANCIE. s. f. [de συνάγχη, angine, de σὺν et ἄγχειν, serrer; *angina;* all. *Angina tonsillaris;* angl. *quinsy, squinancy;* it. *schinanzia, angina tonsillare;* esp. *esquinancia*]. L'amygdalite intense, phlegmoneuse ou non.

ESQUINE. s. f. Le *Jonc odorant.*

ESSAI. s. m. [*Versuch;* angl. *proof, trial;* it. *saggio, sperimento*]. — **C.** Analyse exécutée en petit, pour déterminer la proportion suivant laquelle un ou deux corps se trouvent contenus dans une masse, abstraction faite des corps qui les accompagnent

ESSAIM. s. m. [*examen*]. Réunion d'Insectes émigrants, Hyménoptères, Diptères, etc.

ESSENCE. s. f. [de *essens*, participe inusité de *esse*, être; οὐσια; all. *Essenz;* it. *essenza;* esp. *esencia*]. Signifie *huile volatile, huiles essentielles, huiles éthérées* et *quintessences.* Liquides sans viscosité, très volatils, d'une odeur vive, pénétrante, plus ou moins agréable, d'une saveur âcre, brûlante. Les essences passent à la distillation en même temps que l'eau qui distille. — **M. C.** Les teintures alcooliques ou éthérées. — *E. d'amandes amères.* L'*Aldéhyde benzoïque* ($C^{14}H^{16}G^2$). — *E. chimique. E.* qui se forme dans une substance où elle n'existait pas. Telles sont l'*E.* d'amandes amères, celle de moutarde, etc., qui se forment lorsque l'amygdaline, le myronate de potasse, etc., se dédoublent au contact de l'émulsine, de la myrosine, etc. — *E. de citron* ($C^{20}H^{16}$). Le citrène, que donne la distillation des Aurantiacées. — *E. de cochléaria.* C'est un sulfocyanate de butyle ($C^{10}H^9AzS^2$). — *E. de cognac, de vin, de poires, de pommes, de fraises, d'ananas*, etc. Ce sont des éthers amyliques, parfums artificiels dérivés de l'alcool amylique dont pourtant l'odeur est infecte. — *E. de cubèbe.* Le *Cubébène.* — *E. de cumin.* Le *Cuminol.* — *E. hydrocarbonées.* Elles sont isomères et ont pour formule $C^{20}H^{16}$. — *E. de mirbane* ou *artificielle d'amandes amères.* La *Nitrobenzine.* — *E. de moutarde.* L'*Allyle.* — *E. naturelles.* Celles qui existent toutes formées dans les écorces, les feuilles, les fruits, etc. — *E. oxygénées.* Elles se subdivisent en : *a*) *Camphres* ou *stéaroptènes*, qui ont pour type le *camphre* proprement dit ($C^{20}H^{16}O^2$); *b*) l'*essence d'amandes amères* ($C^{14}H^{16}O^2$); *c*) l'*essence de Spiræa* ($C^{14}H^{16}O^4$); *d*) l'*essence de cannelle* et analogues ($C^{18}H^8O^2$); *e*) la *coumarine; f*) l'*essence d'anis, de cumin* et analogues ($C^{20}H^{21}O^2$); *g*) l'*essence de girofle* ($C^{20}H^{11}O^3$); *h*) l'*essence de pomme de terre* ou *alcool amylique* ($C^{10}H^{12}O^2$); *i*) l'*huile essentielle du vin* ou *éther œnanthique* (C^4H^5O. $C^{14}H^{15}O^2$). — *E. de pommes pourries.* Le *Maloïle.* — *E. de pommes de terre.* L'*Alcool amylique.* — *E. de Portugal.* Celle qui distille de l'orange. — *E. sulfurées.* Ce sont : *a*) L'*essence d'ail* (C^6H^5S); *b*) l'*essence de moutarde noire* ($C^8H^5AzS^2$). — *E. de térébenthine* ($C^{20}H^{16}$). Celle qu'on obtient avec d'autres produits volatils de la distillation de la térébenthine de pin, de sapin, etc. — *E. de térébenthine pure* ou *rectifiée.* Le Térébenthène. — *E. de Wintergreen.* Celle de la *Gaultheria procumbens*, Éricacée.

ESSENTIALISATION. s. f. — **M. C.** Personnification des propriétés d'ordre organique ou vital considérées comme douées d'indépendance spécifique.

ESSENTIALISME. s. m. — **M. C.** Système de médecine qui suppose que la maladie est un être, une essence, une espèce créée, séparable des propriétés vitales, ne pouvant être guérie que par les spécifiques.

ESSENTIALISTE. adj. Celui qui admet l'*Essentialisme.*

ESSENTIALITÉ. s. f. Ce qui, réel ou abstrait, caractérise l'unité et l'individualité d'une chose, d'une maladie et fait qu'elle ne dépend d'aucune autre.

ESSENTIEL, ELLE. adj. [οὐσιώδης; all. *selbständig, wesentlich;* angl. *essential;* it. *essenziale;* esp. *esencial*]. Tout ce qui appartient en propre à un individu minéral, organisé, ou à une collectton d'individus.

ESSERA. s. m. Pour *Essère.*

ESSÈRE. s. m. [all. *Porzelladfieber;* angl. *sora, sare, push;* it. *ampolla, essera*]. Variété de l'urticaire à élevures rougeâtres. — La *Fièvre ortiée.*

ESSOUFLEMENT. s. m. L'*Anhélation.*

ESTHÉSIE. s. f. [de αἴσθησις, sensibilité]. Sensibilité, sensation.

ESTHÉSIOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui fait apparaître ou réapparaître la sensibilité où elle n'existait pas.

ESTHÉSIOLOGIE. s. f. [de αἴσθεσις, sensation, et λόγος, discours]. La description des appareils des sens.

ESTHÉSIOMÈTRE. s. m. Compas déterminant le degré de sensibilité de la peau, etc., selon qu'on sent plus ou moins bien l'écartement et la pression des pointes comme une ou comme deux (Ch. Weber).

ESTHÉSIQUE. adj. Qui est de la nature des sensations qui s'y rapportent.

ESTHÉSODIQUE. adj. (Schiff). [de αἴσθησις, sensibilité, et ὁδός, chemin]. Qui conduit la sensibilité.

ESTHIOMÈNE. adj. et s. m. [de ἐσθίειν, manger; all. *fressend*]. Qui gagne en profondeur comme en rongeant. — Variété d'*Epithélioma* dermo-papillaire.

ESTIVAL, ALE. adj. [de *œtos*, été; all. *sommerlich;* angl. *estival;* it. *estivale*]. Qui survient en été.

ESTIVATION. s. f. *Préfloraison.* — *Sommeil d'été.*

ESTOHER (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

ESTOMAC. s. m. [*stomachus;* στόμαχος, dérivé de στόμα, bouche, et ἔχειν, tenir à; *ventriculus;* γαστὴρ; all. *Magen;* angl. *stomach;* it. *stomaco;* esp. *estomago*]. Le premier des organes de la digestion. — Renflement ou dilatation continu avec l'œsophage, qui de longitudinal devient transversal; en forme de cône, à base arrondie, débordant le *Cardia* à droite dans l'hypochondre droit; à petite extrémité à gauche, continue par le *pylore* avec le duodénum, côté vers lequel le lobe gauche du foie sépare, partiellement l'*E.* du diaphragme. L'estomac est composé : 1° d'une *séreuse* péritonéale reliée à l'épiploon gastro-hépatique; 2° d'une *musculeuse* formée d'un plan de fibres longitudinales superficielles et d'un plan de fibres circulaires devenant elliptique profondément vers le grand cul-de-sac de l'estomac; 3° d'une *tunique celluleuse* (dite *fibreuse* ou nerveuse) plus adhérente à la muqueuse qu'à la musculeuse; 4° d'une *muqueuse* ayant elle-même une mince musculeuse propre composée d'une couche longitudinale adhérent à la *celluleuse* et d'une couche circulaire. La surface libre de la muqueuse est lisse, sans

villosités, avec de légers reliefs ou saillies membraneux lui donnant en se joignant un aspect réticulé au voisinage du pylore. Partout son épithelium est prismatique. Il est même cilié sur le fœtus. Elle contient de nombreux follicules juxtaposés, dont les uns nombreux vers le grand cul-de-sac ont leur fond de quatre à six fois subdivisé et contenant, outre les cellules ordinaires, des cellules grenues, réfractant fortement la lumière, à contours arrondis. Elles sont dites *glandes à pepsine*. L'épaisseur de la muqueuse est proportionnelle à la longueur des glandes juxtaposées. Le fond d'aucune de celles-ci n'atteint la musculeuse propre de la muqueuse. Cette dernière contient en outre des *follicules clos isolés*, de même structure et de même volume que dans toute la muqueuse intestinale, bien que plus rares. L'estomac sert à recevoir les aliments solides et liquides. Ses mouvements péristaltiques et antipéristaltiques les mêlent au suc gastrique, qu'il sécrète. L'action de ce dernier rend hydratables les viandes et les fécules, les ramollit par suite et par là, facilite la désagrégation des graisses, sans liquéfier ni dissoudre les uns ni les autres. — Le mélange des aliments, avec l'hydratation cause du ramollissement, constitue la *chymification*, qui n'est pas la *liquéfaction*, ni l'*absorption* caractérisant finalement la digestion. Ce qui des *boissons* n'est pas employé à l'hydratation, est absorbé dans l'estomac avec les sels et les sucs qu'elles dissolvent et très accessoirement jusque dans le duodénum; de même pour les boissons prises seules. Au-delà du duodénum tout liquide proprement dit est cause de coliques. Non plus que dans le reste du tube digestif ce qui se passe dans l'*E.* n'est une *fermentation*, bien qu'accidentellement, et pathologiquement surtout, les Champignons pauci-cellulaires par leur développement y déterminent des fermentations avec production de gaz, etc. — *E. compliqué*. Celui qui est partagé en plusieurs poches sans différences fondamentales de structure (*Semnopithèques*, *Paresseux*, *Cétacés*, etc.). — *E. composé*. Celui qui est formé en quelque sorte de plusieurs estomacs distincts (Ruminants).

ESTRAGON. s. m. L'*Artemisia dracunculus*, L., Synanthérée tubuliflore aromatique.

ESTURGEON. s. m. [*acipenser*; all. *Stör*; angl. *sturgeon*; it. *storione*; esp. *esturion*]. Ganoïde dont les œufs constituent le *Caviar*. — *E. commun*. L'*Acipenser sturio*, L., à barbillons plus longs. — *E. grand*. L'*Acipenser huso*, L., à barbillons médiocres. — *E. petit*. Le *Sterlet*.

ÉSULE. s. f. L'*Euphorbia esula*, L. — *E. ronde*. L'*Euphorbia peplus*, L., Euphorbiacées purgatives.

ÉSURITE. s. f. Ulcère gastrique dans l'*Inanitiation*.

ÉTABLISSEMENT. s. m. — *E. insalubres*. Établissements industriels classés d'après le degré suivant lequel ils sont nuisibles à la santé ou incommodes pour les habitants du voisinage.

ÉTAIN. s. m. [*stannum*; κασσίτερος; all. *Zinn*; angl. *pewter*, *tin*; it. *stagno*; esp. *estaño*]. Métal d'un blanc d'argent sombre, ductile et oxydable, pesant 7291, fusible à 228°, craquant lorsqu'on le replie, etc.

ÉTAIRON. s. m. [de ἑταῖρος, associé]. Fruit composé de plusieurs follicules situés autour de l'axe rationnel du fruit.

ÉTALON. s. m. [*equus admissarius*; all. *Hengst*, *Beschäler*; angl. *stallion*; it. *stallone*]. Cheval entier. — Le mâle des animaux domestiques employé à la reproduction.

ÉTAMAGE. s. f. [de *stannatus*, étamé; all. *Verzinnen*; angl. *tinning*; it. *stagnare*; esp. *estañadura*]. Opération consistant à recouvrir la surface d'un métal d'une couche d'étain pour en empêcher l'oxydation.

ÉTAMINE. s. f. [*stamen*; de στάω, je me tiens droit; all. *Etamin*, *Steabfaden*; angl. *stamina*; it. *stami*]. Organe mâle des Phanérogames, composé du filet et de l'anthère. Celle-ci termine le filet en forme de petite tête, et contient le *pollen*. Le filet peut manquer et l'anthère être *sessile*.

ÉTANG. s. m. [*stagnum*]. — **M. C.** Ils sont nuisibles à la santé en raison de la quantité de vapeur d'eau qu'ils répandent dans l'atmosphère pendant les temps chauds. Ils ont au plus haut degré après leur évacuation, pendant le dessèchement du sol spécialement, l'influence nuisible propre aux marais. Les Schizomycètes n'étant pas emportés par la vapeur d'eau, ce n'est que lorsqu'ils sont à sec que ces Champignons peuvent ici être dits nocifs si le vent les emporte en poussière.

ÉTAT. s. m, [*status*; ἀκμή; all. *Zustand*; angl. *state*; it. *estado*; esp. *estado*]. — *E. actuel*. Les symptômes qu'un malade ou un blessé présente à un moment donné. — *E. antérieur des corps*. Notion qui consiste en ce qu'un corps simple ou composé se combine plus aisément avec tel autre, selon que pour cela on le fait sortir de telle combinaison ou au contraire de telle autre (Chevreul). — *E. apoplectique*. État dans lequel se trouvent les apoplectiques ou celui qui lui ressemble. — *E. fébrile*. Celui dans lequel le malade est mis par ce qui caractérise la fièvre. — *E. fœtal*. État d'une partie quelconque restant telle qu'elle était durant la période embryonnaire ou fœtale de son existence. — *E. d'imminence* (et non d'*opportunité*) *des contractures*. État d'activité musculaire qui toujours prélude (et suit souvent) les *contractures* réelles proprement dites. — *E. morbide*. État dans laquel une excitation légère de la peau d'une région du corps fait apparaître soit une contraction soit une contracture dans des muscles éloignés, contracture considérée comme y étant *latente*. — *E. de mal*. État de stupeur et de coma qu'amènent les grandes attaques d'épilepsie quand elles se répètent trop souvent, et qui les unissant l'une à l'autre, les fait paraître indéfinies. — *E. de petit mal*. Anéantissement mental et physique dans lequel les malades, sans délire, les yeux ouverts, sont incapables de penser. — *E. morbide*. Celui qui est au delà ou autre que l'état de malaise. — La période d'une maladie qui reste stationnaire et qui précède l'état ou période de déclin. — *E. nerveux*. La *Névrose*. — *E. puerpéral*. La *Puerpéralité*.

ÉTAU. s. m. [all. *Zwinge*]. — **A**. La moitié supérieure de la circonvolution de la grande fente cérébrale.

ÉTÉ. s. m. [*æstas*; θέρος; all. *Sommer*; angl. *summer*; it. *estate*; esp. *estio*]. La saison de l'année dans laquelle sont les plus grandes chaleurs.

ÉTENDARD. s. m. [*vexillum*; all. *Fahne*]. — **B**. Pétale supérieur des fleurs papilionacées.

ÉTEINT, TE. adj. — **C**. Pour combiné, saturé. — Qui a perdu ses caractères propres.

ÉTENDUE. s. f. L'empreinte que laisserait un corps dans un fluide où il aurait été placé géométriquement, considérée abstraction faite de la nature de ce corps.

ÉTERNUEMENT. s. m. (*sternutatio*; πταρμὸς, all. *Niesen*; angl. *sneezing*; it. *starnuto*; esp. *estornudo*]. Contraction subite et convulsive des muscles expirateurs, par lequel l'air, chassé avec rapidité du poumon occasionne un bruit avec expulsion du mucus et de la sécrétion propre des glandes de la pituitaire congestionnée, etc.

ÉTERPÈNE. s. m. ($C^{24}H^{20}$). Carbure d'hydrogène solide.

ÉTÉSIEN, ENNE. adj. [de *etesius*, annuel; ἔτος, année]. Qui paraît chaque année.

ÉTHACÉTIQUE. adj. Pour *Éthylacétique*.

ÉTHAL. s. m. [all. *Aethal*; it. *etato*; esp. *etal*]. L'*Alcool cétique* ou *éthalique*. Corps solide ($C^{32}H^{34}O^2$) retiré de la cétine qu'on saponifie (Chevreul).

ÉTHALATE. s. m. Jadis les *Palmitales*.

ÉTHALCHLORHYDRIQUE. adj. Nom d'un *Ether* ($C^{32}H^{38}Cl$). — Produit de l'action du perchlorure de phosphore sur l'*Ethal*.

ÉTHALDÉHYDE. s. m. L'*Aldéhyde éthalique*.

ÉTALÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène ($C^{32}H^{32}$).

ÉTHALIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Ethal*. — L'*Acide palmitique*.

ÉTHALOSUFURIQUE. adj. Pour *Sulfacétique*.

ETHALSULFHYDRIQUE. adj. Nom d'un *Ether* ($C^{32}H^{33}S$) dérivé de l'*Ether éthalchlorhydrique*.

ÉTHANE. s. m. (C^4H^6). L'*Hydrure d'éthyle*.

ÉTHÈNE. s. m. L'*Hydrogène bicarboné*.

ÉTHER. s. m. [*æther*, de αἰθήρ, air; all. *Aether*; angl. *ether*; it. *etere*; esp. *eter*]. Fluide *hypothétique* éminemment subtil, et *élastique*, *inerte*, *impondérable*, *incoercible*, que les physiciens supposent remplir tous les vides intermoléculaires des corps terrestres et interplanétaires de l'univers. Il jouerait, par rapport à la lumière, etc., le même rôle que l'air par rapport au son, supposition qui est un *arti-*

fice logique destiné à faciliter les spéculations scientifiques. — C. *E.* désigne les combinaisons formées entre un alcool et un acide ou un autre alcool. Ils sont pour la plupart des liquides mobiles, très volatils, transparents, odorants, d'une saveur chaude, etc. — *E. amylacétique* ($C^{10}H^{11}O.C^4H^3O^3$). Liquide aromatique, incolore, bouillant à 125°. — *E. amylbiborique* ($C^{10}H^{11}O.2BO^3$). Obtenu par action de l'*Acide borique* sur l'alcool amylique. — *E. amylique* ($C^{10}H^{11}O$). Éther obtenu par action de la solution alcoolique de potasse sur l'éther amylchlorhydrique. — *E. amylazoteux*. Obtenu en recueillant les vapeurs nitreuses dans l'alcool amylique ($C^{10}H^{11}O.AzO^3$). — *E. azotique* ($C^4H^5O.AzO^5$). Liquide, odeur, suave, saveur sucrée. Sa vapeur fait explosion au-dessus de 100°. — *E. chlorhydrique*, ou *muriatique* ($C^4H^5.Cl$). Plus volatil, plus dense que l'*Ether sulfurique*, incolore, saveur forte. — *E. œnanthique* à tort *E. vinoœnanthique* ($C^4H^3O+C^{14}H^{13}O^2$). Différent de l'*Huile douce* ou *pesante du vin*, et de l'*Huile légère du vin* ou *Éthérol*. Liquide incolore, d'odeur de vin très pénétrante. — *E. pyroacétique*. L'*Acétone*. — *E. simple, ordinaire, sulfurique* ou *vinique*. Le plus anciens des *E.* connus. Il est incolore, d'une odeur forte et aromatique, volatil à 35°, Il se dissout dans dix parties d'eau, en toute proportion dans l'alcool. Il dissout un grand nombre de corps. — *E. simples*. Ceux dont l'*E.* dit sulfurique (C^4H^5O) est le type. On les forme en remplaçant l'équivalent d'oxygène (O) par 1 équiv. de chlore, de soufre, de tellure, de cyanogène. — *E. sulfatique* ($CH^4O^5.SO^3$). *E.* composé obtenu en faisant arriver des vapeurs d'acide sulfurique anhydre, dans un ballon contenant de l'*E. vinique* débarrassé d'eau. Incolore, volatil décomposable à l'air. — *E. sulfurique*. Autrefois l'*E. vinique*. — *E. sulfurique neutre* ($C^4H^5O^4S=C^4H^5O.SO^3$). *E.* obtenu en faisant réagir l'acide sulfurique anhydre sur l'*E. ordinaire*. De saveur acre et brûlante, odeur de menthe poivrée. Densité, 1120. Se décompose à 130°.

ÉTHÉRAT. s. m. Pour *Éthérolat*.

ÉTHÉRÉ, ÉE. adj. [all. *ætherisch;* angl. *ethereal;* it. *etereo*]. Qui a les qualités de l'éther.

ÉTHÉRÈNE. s. m. L'*Hydrogène bicarboné*.

ÉTHÉRIFICATION. s. f. [all. *Ætherbereitung;* it. *eterificazione*]. L'ensemble des procédés qui ont pour résultat la formation des éthers.

ÉTHÉRINE. s. f. Stéaroptène de l'huile légère de vin.

ÉTHÉRIQUE. adj. Pour *Aldéhydique*.

ÉTHÉRISATION. s. f. [all. *Ætherisirung;* it. *eterisazione*]. Méthode d'administrer l'éther par les voies respiratoires (1846, Jackson, des États-Unis), destinée à suspendre momentanément la sensibilité. On a utilisé ce mode d'anesthésie pour pratiquer sans souffrance les opérations les plus douloureuses. — *E. locale*. Application topique de l'éther liquide ou projeté avec pulvérisation sur un point où l'on veut obtenir l'insensibilité, soit par son action directe, soit en raison de l'abaissement de température causé par son évaporation.

ÉTHÉRISME. s. m. [all *Æthérismus;* angl. *éthérism;* it. *eterismo*]. État pathologique dans lequel l'éther inhalé met les animaux auxquels on les fait respirer. Pris à l'état de vapeur, comme à l'état de liquide, à la manière de l'alcool, de la belladone, de la morphine, etc., l'éther détermine l'insensibilité en s'unissant molécule à molécule, par les actes d'assimilation, aux éléments des divers tissus, du tissu nerveux en particulier, sur lequel il exerce une action spéciale en rapport avec les propriétés inhérentes à ce tissu. Il y a en un mot de véritables agents anesthésiques qui amènent la cessation de la perception des impressions, et autres qualités du tissu nerveux central en s'unissant à lui, comme il y a des agents asphyxiques, c'est-à-dire impropres à la respiration, qui causent tout différemment l'anesthésie.

ÉTHÉRO-CHLOROFORME. s. m. Mélange d'éther et de chloroforme (A. Robert), proposé pour les cas où l'anesthésie chirurgicale ou obstétricale a besoin d'être prolongée longtemps.

ÉTHÉRO-HYPOSULFURIQUE. adj. Pour *Iséthionique*.

ÉTHÉROÏDE. adj. Analogue à l'*Ether*.

ÉTHÉROL. s. m. L'*Huile de vin légère*.

ÉTHÉROLAT. s. m. Produit de la distillation de l'*Éther vinique* sur des matières aromatiques.

ÉTHÉROLATURE. s. f. Les liquides qui résultent de l'action directe de l'*Ether vinique* sur des substances lui cédant quelque principe.

ÉTHÉROLÉ. s. m. Médicament liquide formé d'*Éther vinique* et de divers remèdes par solution directe.

ÉTHÉROLIQUE. adj. et s. m. Ce qui a pour excipient l'*Ether vinique*.

ÉTHÉROLOTIF. s. m. Médicament éthérolique pour usage externe.

ÉTHÉRONE. s. f. Liquide léger, qui accompagne l'huile douce de vin.

ÉTHÉROPHOSPHORIQUE. adj. Pour *Phosphovinique*.

ÉTHÉROSULFURIQUE. adj. Pour *Sulfovinique*.

ÉTHÉROXALIQUE. adj. Pour *Oxalovinique*.

ÉTHÉRYLE. s. m. Radical hypothétique (C^4H^4) de l'*Huile douce* ou *pesante du vin* (Lœwig).

ÉTHIONIQUE. adj. [de *éther*, et θεῖον, soufre]. Nom d'un acide obtenu par l'action l'acide sulfurique sur l'alcool absolu ($C^4H^4.2SO^3+2HO$).

ÉTHIOPS. s. m. [αἰθίοψ, de αἴθω, je brûle, et ὤψ, visage; all. *mineralischer Mohr;* angl. *aethiops;* it. et esp. *etiope*]. Jadis certains oxydes ou sulfures métalliques. — *E. martial*. Deutoxyde de fer noir. — *E. minéral*. Sulfure noir de mercure. — *E. per se*. Protoxyde noir de mercure. — *E. végétal*. Charbon obtenu de la combustion du *Fucus vesiculosus*, L., dans des vases clos.

ETHMOCÉPHALE. s. m. [de ἠθμός, crible, ethmoïde, et κεφαλή, tête]. Monstres à deux yeux très rapprochés, mais distincts, l'appareil nasal atrophié apparent à l'extérieur sous forme d'une trompe au-dessus des orbites. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

ETHMOÏDAL, ALE. adj. [esp. *ethmoïdal*]. Qui concerne l'*Ethmoïde*.

ETHMOÏDE. s. m. [de ἠθμός, crible, et, εἶδος, ressemblance; all. *Siebknochen;* angl. *ethmoid bone ;* it. *etmoide ;* esp. *etmoides*]. Os cubique, enchâssé dans l'échancrure de l'os frontal, et concourant à former la base du crâne, les cavités nasales et l'orbite, composé d'un ensemble de lames osseuses dont plusieurs sont contournées.

ETHMOÏDIEN, ENNE. adj. Comme *Ethmoïdal*.

ETHNIQUE. adj. [de ἔθνος, peuple]. Qui a rapport aux races des *Peuples*.

ETHNOGRAPHIE. s. f. [de ἔθνος, peuple, et γράφειν, décrire]. La description des peuples.

ETHNOLOGIE. s. f. Partie de l'*Anthropologie* traitant de la description des races humaines.

ÉTHOGÈNE. s. m. [de αἴθειν, luire, brûler]. (Az^2B). L'*Azoture de bore*.

ÉTHOKIRRHINE. s. f. [de κιῤῥός, jaune]. Substance jaune (Riegel) des fleurs de la *Linaire*.

ÉTHOMÉTHOXALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^{10}O^6$).

ÉTHRIOSCOPE. s. m. [de αἰθρία, sérénité et fraîcheur de l'air, et σκοπεῖν, explorer]. Instrument pour mesurer la chaleur qui rayonne de la surface de la terre vers l'espace.

ÉTHUSE. s. f. Pour *Æthuse*.

ÉTHYLACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^8O^4$). obtenu par l'*Ether acétique* traitée par l'*Iodure d'éthyle*. Isomère de l'*Acide butyrique*.

ÉTHYLALIZRINE. s. f. ($C^{24}H^{28}O^6=C^{20}H^{12}(C^2H^5)^2O^6$). Dérivé de l'*Ethyle*.

ÉTHYLAMIDE. s. f. L'*Éthyliaque*.

ÉTHYLAMINE. s. f. Nom générique des ammoniaques composées dans lesquelles, à un, deux ou trois équivalents d'hydrogène ont été substitués un nombre égal d'équivalents d'éthyle.

ÉTHYLAMMONIAQUE. s. m. L'*Éthyliaque*.

ÉTHYLAMMONIUM. s. m. [$(C^4H^5)^4Az$]. Composé dont l'*Hydrate*, analogue à l'*Hydrate de potasse*, est une base puissante.

ÉTHYLATE. s. m. Combinaison d'un corps simple avec l'alcool éthylique. — *E. de potassium* ou *de potasse*. Combinaison résultant de l'action du potassium sur l'alcool absolu.

ÉTHYLAL. s. m. L'*Aldéhyde*.

ÉTHYLBROMIDE. s. m. Le *Brométhyle* anesthésique.

ÉTHYLGLYCOCOLLE. s. m. [$C^4H^3(AzH.C^4H^5)O^4$]. Dérivé cristallisé deliquescent de l'éthylamine.

ÉTHYLGLYCOLE. s. m. ($C^{20}H^{18}O^{10}$). Produit de la combinaison de l'*Alcool vinique* au sucre de canne.

ÉTHYLIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Éthyle*.

ÉTHYLBUTYLE ($C^4H^5.C^8H^9$). Dérivé éthylique du *Butyle*.

ÉTHYLE. s. m. [it. *etile*]. (C^4H^5). Gaz liquéfiable à — 21°, radical de l'*Alcool ordinaire* et d'un nombre considérable de composés en dérivant.

ÉTHYLÈNE. s. m. L'*Hydrogène bicarboné*.

ÉTHYLIAQUE. s. f. *Alcaloïde artificiel*, d'odeur ammoniacale pénétrante (C^4H^7Az), ayant les autres propriétés de l'ammoniaque.

ÉTHYLMANNITE. s. f. ($C^{10}H^{10}O^5$). Combinaison de *Mannite* et d'*Alcool vinique* (Berthelot).

ÉTHYLOXAMIDE. s. f. Corps analogue à l'*Oxamide*, obtenu par action de l'éthyliaque sur l'éther oxalique.

ÉTHYLOXYDOCARBOAMIDE. s. f. L'*Uréthane*.

ÉTHYLTERPÈNE. s. m. ($C^{24}H^{20}$). Carbure d'hydrogène, dérivé du *Benzol*.

ÉTHYLGLYCOCOLLE. s. m. [$C^4H^3(AzH.C^4H^5)O^4$]. Dérivé de l'*Ethylamine*.

ÉTHYLPHÉNOL. s. m. [$C^{12}H^4.(C^2H^5)^2O^2$]. Dérivé éthylique du *Phénol*.

ÉTHYLPHOSPHINE. s. f. ($PhH^2C^2H^5$). Dérivé phosphoré de l'*Ethyle*.

ÉTHYLPURPURINE. s. f. (Schützenberger). Composé obtenu du purpurate de soude chauffé à 140° avec de l'iodure d'éthyle et de l'alcool ($C^{44}H^{34}O^{45} = C^{40}H^{22}(C^2H^5)^2O^{14} + H^2O$).

ÉTHYLSULFURIQUE. adj. Pour *Sulfovinique*.

ÉTHYLURÉE. s. f. ($C^6H^8Az^2O^2$). Dérivé de l'évaporation d'un mélange d'éther cyanique et d'ammoniaque (Wurtz).

ÉTINCELLE. s. f. — **C.** Parcelle d'un corps dur détaché et échauffé par le choc ou déjà autrement qui parcourt un trajet plus ou moins long en devenant lumineux ou continuant à brûler. — *E. électrique*. Phénomène lumineux résultant produit lorsqu'un corps de l'état de forte tension électrique transmet cet état à un autre et rentre subitement à l'état d'équilibre réciproque.

ÉTIOLÉ, ÉE. adj. [de *éteule*, *esteule;* du latin *stipula*, paille. La plante qui, ayant cru dans un endroit peu éclairé, n'a fourni que des pousses grêles, allongées, verdâtres ou d'un blanc jaunâtre, avec peu ou pas de chlorophylle.

ÉTIOLEMENT. s. m. [all. *Bleichwerden;* angl. *etiolation*]. Le passage de la chorophylle à un état blanc jaunâtre dans les cellules des plantes privées de la lumière, etc. — La décoloration par anémie chez l'homme et les autres modifications de couleur, l'état d'affaiblissement, etc., qu'elle entraîne.

ÉTHYLSULFUREUX. adj. Comme *Sulféthylosulfurique*.

ÉTIOLINE. s. f. La *Xanthophylle* des plantes étiolées.

ÉTIOLOGIE. s. f. [de αιτία, cause, et λόγος, traité]. L'étude des causes en général. — **M. C.** L'étude des causes des maladies. La partie de la médecine qui s'en occupe.

ÉTIOLOGIQUE. adj. Qui concerne l'étiologie, l'étude des modifications graduelles de l'organisme qui prédisposent à l'action des causes morbides quelconques; des causes, tant *intrinsèques* ou dérivant de troubles survenus dans les humeurs ou les tissus agissant, qu'*extrinsèques* ou concernant ce qui rend possible l'action sur ces derniers, soit des milieux extérieurs, soit des parasites qu'ils apportent, soit des Saprophiles, etc.

ÉTIQUE. adj. [Dérivé de *hectique*]. Amaigri, émacié avec anémie, etc.

ÉTISIE. s. f. Désignation non médicale de l'amaigrissement, etc., dû à quelque maladie de longue durée.

ÉTOFFÉ, ÉE. adj. — **A.** Qui a les masses musculaires très développées.

ÉTOILE. s. f. [*stella*; all. *Stern*, angl. *star;* it. *stella;* esp. *estrella*]. — **M. C.** Bandage improprement comparé à une *E.* — **B.** *E. amylacée.* Sorte de bulbille reproducteur du *Chara*. — *E. filantes*. Astéroïdes de nature gazeuse comme les comètes, brillants et tournant autour de la terre comme elles. — **Z.** *E. de mer*. L'*Astérie*. — *E. en tête*. Marque blanche au front du cheval et du bœuf. — *E. de Verheyen* [*stellulæ Verheyenii*]. Convergences telliformes des veinules de la substance corticale du rein à la surface de celui-ci.

ÉTONNEMENT. s. m. — **M. C.** État de stupeur analogue à l'*E.*, de durée variable, consécutif aux commotions cérébrales, à certaines formes de l'attaque épileptique, etc.

ÉTOUFFEMENT. s. m. [all. *Becklemmung;* angl. *suffocation;* it. *suffocamento;* esp. *sufocacion*]. *Oppression; suffocation.* — Difficulté des mouvements inspiratoires.

ÉTOUPE. s. f. [*stupa;* στύπη; all. *Werg;* angl. *tow;* it. *stoppa;* esp. *estopa*]. Filaments les plus grossiers du chanvre (*stuppa cannabina*). — **B.** Groupement de poils au collet ou dans le fruit de certaines plantes. — *E. à pansement*. *E.* lavée et phéniquée antiseptique dont on peut user au lieu de charpie.

ÉTOURDISSEMENT. s. m. [all. *Taumel;* angl. *stunning;* it. *stordimento;* esp. *aturdimiento*]. État de trouble circulatoire cérébral de cause céphalique, gastrique, etc., dans lequel tous les objets semblent tourner autour de celui qui en est affecté.

ÉTOURNEAU. s. m. [all. *staar;* angl. *starling;* it. *stornello;* esp. *estornino*]. Le *Sturnus vulgaris*, L., Passereau dentirostre.

ÉTRANGLEMENT. s. m. [de *strangulare*, étrangler]. La mort par strangulation, constriction de la gorge opérée dans l'intention, en empêchant l'introduction de l'air dans la trachée et arrêtant la circulation cervico-céphalique, de donner la mort. — *E. chirurgical* [all. *Einschnürnung*, *Einklemmung;* angl. *incarceration*]. Constriction exercée sur une partie quelconque, de manière à y interrompre plus ou moins la circulation amenant la congestion, l'œdème, l'inflammation à des degrés divers proportionnels à la vascularité de la partie étranglée. — *E. aponévrotique*. Le cas dans lequel un organe entouré d'une aponévrose est enflammé, et que celle-ci résiste au gonflement du tissu enflammé. Le débridement est ici le seul moyen de faire cesser les accidents, mais il n'est plus l'agrandissement d'une ouverture. C'est une large incision de la peau et des aponévroses sous-jacentes ou de celles qui entourent immédiatement le tissu enflammé afin d'en permettre le gonflement sans difficulté. — *E. herniaire*. Une hernie s'étrangle quand les viscères herniés subissent au niveau du collet ou d'un anneau aponévrotique, une constriction telle qu'il en résulte divers accidents. Ses symptômes surviennent soit brusquement, soit lentement. La hernie devient irréductible, plus volumineuse et plus dure. Le malade y ressent des douleurs qui s'irradient dans l'abdomen. Il y a en même temps des coliques, du ballonnement ventral, suppression des selles. Surviennent des vomissements alimentaires, puis bilieux, muqueux, fécaliformes, stercoraux même. La face devient grippée, cyanotique. La mort survient ou la gangrène, avec abcès stercoral qui s'ouvre au dehors et il se forme un anus contre nature temporaire ou persistant. — *E. interne* ou *intestinal*. Cas dans lequel une anse d'intestin s'est engagée, soit dans une ouverture naturelle ou accidentelle, soit sous des brides s'étendant d'un point à un autre dans la cavité abdominale, etc.; ou encore l'anse s'est étranglée en se tordant sur son axe, de manière à fermer complètement son canal.

ÉTRANGLÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Qui présente les troubles circulatoires ou de l'arrêt de la progression du contenu intestinal dus à l'*étranglement*. Un viscère, un tissu sont *E.*, quand une enveloppe ou une ouverture, naturelle ou non retiennent, par pression procédant du tissu ou du viscère même, ce viscère ou ce tissu.

ÉTRANGUILLON. s. m. [all. *Kehlsucht;* angl. *strangles;* it. *stranguglioni;* esp. *strangol*]. L'*Angine*.

ÉTRETAT (Seine-Inférieure). Bains de mer.

ÉTRIER. s. m. [*stapes;* all. *Steigbügel;* angl. *stirrup;* it. *staffa*]. — **A.** L'un des os en forme d'*E.* de la chaîne des osselets de l'oreille moyenne. — **M. C.** Bandage que l'on fait après la saignée du pied.

ÉTRILLE. s. f. — **Z.** Le *Portunus puber*, L., Décapode brachyure de nos côtes, etc.

ÉTUI. s. m. — **A.** *E. de l'hippocampe*. La portion sphénoïdale supérieure du ventricule latéral du cerveau. — **B.** *E. médullaire*. Le *Canal médullaire des plantes*.

ÉTUVE. s. f. [all. *Schwitztube;* angl. *stove;* it. *stufa;* esp. *estufa*]. Lieu dont on élève artificiellement la température pour y faire dessécher quelque composé chimique ou autre, ou pour y prendre des bains. L'étuve ici est, ou sèche ou humide.

EUCALYNE. s. f. Le composé qui reste non décomposé après la fermentation du *Mélitose* ($C^{12}H^{12}O^{12} + 2HO$) (Berthelot).

EUCALYPTE. s. m. L'*Eucalyptus.*

EUCALYPTÈNE. s. m. ($C^{24}H^{18}$). L'essence d'*Eucalyptus.*

EUCALYPTOL. s. m. ($C^{24}H^{20}O^{2}$). Essence oxygénée dextrogyre des feuilles de l'*Eucalyptus globulus.*

EUCALYPTUS. s. m. Genre des Myrtacées de la Nouvelle-Hollande. L'*Eucalyptus globulus* est acclimaté dans le bassin de la Méditerranée (Ramel). Il a des feuilles aromatiques. L'extrait et la poudre sont employés avec succès dans les affections des voies respiratoires, des muqueuses en général, etc. (Gimbert, 1871).

EUCALYPTOLÈNE. s. m. Carbure d'hydrogène tiré de l'eucalyptol traité par l'acide phosphorique.

EUCHLORINE. s. f. L'*Oxyde de chlore* (Davy).

EUCHRESTE. s. f. [*Euchresta*, Benn.]. Genre de Légumineuses papilionacées antivenimeuses, de Java, etc.

EUCHRONE. s. f. [de εὔχροος, coloré]. Composé rougi par les alcalis, obtenu par action du zinc métallique sur une solution bouillante d'acide euchronique.

EUCHRONIQUE. adj. Nom d'un acide ($2HO + Az + C^{4}.2C^{4}O^{3}$) obtenu à l'état de sel d'ammoniaque en même temps que la paramide.

EUCHYLIE. s. f. [de εὖ, bien, et χυλός, suc]. L'état de composition normale des humeurs.

EUCINÉSIE. s. f.[de εὖ, bien, et κίνησις, mouvement]. L'état régulier des mouvements.

EUCRASIE. s. f. [de εὖ, bien, et κρᾶσις, tempérament]. Le bon état de la constitution.

EUCRASIQUE. adj. Qui concerne l'*Eucrasie.*

EUDIAPNEUSTIE. s. f. [de εὖ, bien, et διαπνεῖν, transpirer]. L'état régulier de la transpiration.

EUDIOMÈTRE. s. m. [de εὐδία, pureté de l'air, et μέτρον, mesure; all. et angl. *eudiometer;* it. et esp. *eudiometro*]. Instrument pour connaître le degré de pureté de l'air, pour l'*analyser*, ainsi que les mélanges gazeux.

EUDIOMÉTRIE. s. f. L'analyse des gaz à l'aide de l'*Eudiomètre.*

EUDIOMÉTRIQUE. adj. Qui concerne l'*Eudiométrie*, l'*Eudiomètre.*

EUEXIE. Faute au lieu d'*Euhexie.*

EUFRAISE. s. f. L'*Euphraise.*

EUGÉNATE. s. m. Les sels formés par l'acide eugénique.

EUGÉNÉSIQUE. adj. [de εὖ, bien, et γένεσις, génération]. Qui concerne la régularité de la genèse, des naissances.

EUGÉNÉTHYLE. s. m. ($C^{24}H^{16}O^{4}$). Produit de l'action de l'iodure d'éthyle sur l'*Eugénate de potasse.*

EUGÉNIE. s. f. [*Eugenia*, L.]. Genre de Myrtacées aromatiques des contrées chaudes.

EUGÉNINE. s. f. Le *Camphre de girofle* ($C^{20}H^{12}O^{4}$), isomère avec l'acide eugénique.

EUGÉNIQUE. adj. Qui concerne l'eugénol, ses dérivés.

EUGÉNOL. s. m. Liquide qui forme la plus grande partie de l'essence de girofle ($C^{20}H^{11}O^{3}HO$).

EUGÉNOXYCARBONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{22}H^{12}O^{8}$) isomère de l'acide eugénique formé en même temps que lui.

EUGÉTIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action du sodium et de l'acide carbonique sur l'*Eugenol.*

EUGLÈNE. s. f. [*Euglena*, Ehrb.]. Genre d'*Eugléniens.*

EUGLÉNIEN, IENNE. adj. Qui concerne les *Euglènes.* — Famille de Protozoaires flagellés à corps contractile coloré par des granules chlorophylliens verts ou rouges.

EUHEXIE. s. f. [de εὖ, bien, et ἕξις, constitution]. Comme *Eucrasie.* — L'embonpoint.

EUKYÉSIE. s. f. [de εὖ, bien, et κύησις, grossesse]. Grossesse normale.

EULYSINE. s. f. [de εὖ, bien, et λύσις, solution]. Mélange de composés biliaires d'aspect résineux (Berzélius).

EUMÉRODE. adj. et s. [de εὔμηρος, qui a les cuisses fortes]. Qui a les membres bien conformés. — Division des Sauriens.

EUMOLPE. s. m. [*Eumolpus*]. Genre de Coléoptères phytophage de la Guyane, etc. — *E. de la vigne.* L'*Adoxus*, différent des *Eumolpes.*

EUNICE. s. f. Genre d'Annélides chétopodes notobranches des sables marins.

EUNUCHISME. s. m. État d'absence, d'impuissance des organes sexuels externes.

EUNUQUE. s. m. [*eunuchus;* εὐνεῦχος, de εὐνή, lit et ἔχειν, garder, protéger; all. *Verschnittener;* angl. *eunuch;* it. et esp. *eunuco*]. L'homme dont on a coupé les organes sexuels externes, et auquel est confié, en Orient, la garde des femmes. — *E. complets.* Ceux auxquels on a enlevé en même temps que les testicules le pénis et le scrotum. — *E. imparfaits.* Ceux dont les testicules seuls ont été écrasés ou enlevés sans ablation du pénis.

EUOSMITE. s. f. Résine fossile des lignites de Bavière.

EUPATOIRE. s. f. [all. *Wasserhanf;* angl. *agrimony,* it. et esp. *eupatorio*]. Genre de Synanthérées. — *E. aquatique.* Le *Bidens cernua*, L., Synanthérée. — *E. d'Avicenne* ou *des Arabes.* L'*Eupatorium cannabium*, L., Synanthérée dite purgative. — *E. de Mésué.* L'*Achillea eugeratum*, L., Synanthérée.

EUPATORINE. s. f. Poudre retirée de l'*Eupatorium cannabinum*, L.

EUPEPSIE. s. f. [εὐπεψία, de εὖ, bien, et πέψις, coction, digestion]. La digestion régulière, normale.

EUPEPTIQUE. adj. [de εὖ, bien, et πέσσειν, digérer]. Qui concerne l'*Eupepsie.*

EUPHLOGIE. s. f. [de εὖ, bien, et φλόξ, flamme]. Phlegmasie peu intense, passagère.

EUPHORBE. s. m. [εὐφόρβιον; all. *Wolfsmich;* angl. *spurge;* it. et esp. *euforbio*]. Genre d'Euphorbiacées nombreux en espèces, dangereuses, à suc laiteux caustique. — *E. officinale.* L'*Euphorbia officinarum*, L., d'Afrique, l'*E. antiquorum*, L., de l'Inde, et l'*E. canariensis*, L. — La gomme-résine drastique, etc., qu'ils contiennent. — *E. à globules*, L'*Euphorbia hirta*, L., de l'Inde et de Cayenne.

EUPHORBIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne l'*Euphorbe.* — Famille de dicotylédons, à feuilles alternes et stipulées; fleurs unisexuées. Ovaire supère, libre, sessile ou stipité, triloculaire. Fruit capsulaire à trois valves à déhiscence loculicide; parfois charnu bacciforme. Embryon droit volumineux dans l'axe d'un albumen charnu, huileux.

EUPHORBIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Euphorbiacé.*

EUPHORBINE. s. f. Substance âcre, amère, de la racine d'*Euphorbe.*

EUPHORBIQUE. adj. Qui concerne les Euphorbes, ce qu'on en tire.

EUPHORBON. s. m. ($C^{26}H^{22}O^{2}$). Composé considéré comme le principe drastique de l'*Euphorbe* (Flückiger).

EUPHORIE. s. f. [*Euphoria*, Smith]. Genre de Sapindacées de l'Asie.

EUPHRAISE. s. f. L'*Euphrasia officinalis*, L. [all. *Augentrost;* angl. *eye-bright;* it. *eufragia;* esp. *eufrasia*], Scrofulariée amère, etc., dite astringente.

EUPHYLLE. adj. et s. [de εὖ, bien, et φύλλον, feuille]. Qui a des feuilles régulières. — La généralité des feuilles et autres appendices végétaux.

EUPIONE. s. f. [de εὖ, bien, et πίων, gras; all. *das Eupion*]. (Reichenbach). Composé retiré des goudrons de houille, etc. ($C^{5}H^{6}$).

EUPLASTIQUE. adj. [εὔπλαστος, de εὖ, bien, et πλάσσειν, former]. Favorable à la formation des tissus.

EUPLECTELLE. s. f. [*Euplectella*, Ow.]. Genre de Spongiaires à squelette fibreux des Seychelles, etc.

EUPLOCOME. s. m. L'*Euplocomus lineatus*, Phasianidé du Népaul.

EUPNÉE. s. f. [εὔπνοια, de εὖ, bien, et πνεῖν, respirer]. La régularité de la respiration.

EURCHON. s. m. L'*Hydnum repandum*, L., Hyménomycète.

EURHYTHMIE. s. f. [εὐρυθμία, de εὖ, bien, et ῥυθμός, rhythme]. L'état de régularité du pouls.

EURIBALI. s. m. L'écorce de la *Trichilia moschata*, Sw. Méliacée astringente de la Jamaïque.

EURYALE. s. m. Genre d'Échinodermes ophiuridés. — Genre de grandes Nymphéacées de l'Amérique méridionale.

EURYCÉPHALE. adj. et s. [de εὐρός, large, et κεφαλή, tête]. Qui concerne la largeur du crâne, de la tête. — Qui a la tête large.

EURYGNATHE. adj. et s. [de εὐρὺς, large, et γνάθος, mâchoire]. Qui a de larges mâchoires. — **M. C.** Anomalie par prédominance des parties moyennes de la tête, de la région supérieure de la face sur les mâchoires (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

EURYNOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos large. — Genre de Coléoptères hétéromères.

EURYPHARYNX. s. m. Poisson des mers profondes du Maroc (*E. pelecanoides*), à corps grêle dont la bouche et le pharynx forment une large dilatation infundibuliforme.

EURYTHMIE. Faute au lieu *d'eurhytmie*.

EUSÉMIE s. f. [de εὖ, bien, et σῆμα, signe]. L'ensemble des symptômes favorables durant une maladie.

EUSOMPHALIEN, IENNE. adj. [de ἐύς, bon, fort, et ὀμφαλὸς, nombril]. Monstre dû à l'union de deux sujets à peu près complets, pouvant accomplir indépendamment l'un de l'autre la majorité des fonctions et dont chacun a son ombilic (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

EUSTACHE ou **EUSTACHI.** Anatomiste italien (mort en 1574) dont le nom est resté au *Canal auditif interne*, etc.

EUSTATHE. s. f. [εὐςταθής, consistant, de εὖ, bien, et στάναι, se tenir]. Portion la plus extérieure de la paroi de cellulose des cellules végétales.

EUTAXIE. s. f. [de εὐταξια, de εὖ, bien, et τάξις, ordre; it. *eutassia;* esp. *eutaxia*]. La régularité de la disposition des organes ou autres parties.

EUTERPE. s. f. Genre de Palmier du Para, etc.

EUTHÉSIE. s. f. [εὐθεσία, de εὖ, bien, et θέσις, situation; all. et angl. *Euthesia;* it. et esp. *eutesia*]. L'harmonie de la situation, des connexions, de la constitution des parties du corps.

EUTHYMIE. s. f. [de εὐθυμία, de εὖ, bien, et θυμὸς, âme, esprit]. État mental régulier, normal.

EUTOCIE. s. f. [εὐτοκία, de εὖ, bien, et τόκος, accouchement.] Accouchement normal, régulier.

EUTROPHIE. s. f. [εὐτροφία, de εὖ, bien, et τρέφω, je nourris]. Nutrition normale.

EUX. En chimie, désinence indiquant le degré inférieur d'oxydation des corps.

EUXANTHINE. s. f. Matière peu soluble dans l'eau froide, tirée du *Jaune indien* ($C^{20}H^{9}O^{11}$).

EUXANTHIQUE. adj. Qui concerne l'*Euxanthine* ou ses composés. — L'euxanthine considérée comme acide.

EUXANTHONE. s. f. Composé obtenu par sublimation de l'euxanthine ($C^{13}H^{4}O^{4}$).

EUZET-LES-BAINS (Gard). Sources sulfurées calciques (13° à 18°).

EUZOODYNAMIE. s. f. [de εὖ, bien et ζῶον, animal, et δύναμις, force]. Intégrité des forces animales.

ÉVACUANT, ANTE. adj. et s. m. [κενωτικὸς; all. *ausleerend;* it. et esp. *evacuante*]. Qui concerne les évacuations. — Ce qui les amène par vomissement, purgation, etc.

ÉVACUATEUR, TRICE. adj. et s. Qui sert à l'évacuation. — Excréteur. — **M. C.** Instrument pour vider la vessie, etc., de son contenu, de ses calculs.

ÉVACUATION. s. f. [de *evacuare*, vider; κένωσις; all. *Ausleerung;* angl. *discharge;* it. *evacuazione;* esp. *evacuacion*]. Sortie des excréments sains ou morbides, du pus d'un abcès, etc. — Tout rejet excrémentitiel ou considéré comme tel.

ÉVAGINATION. s. f. [de *e*, hors, de *vagina*, gaine]. L'issue, la protraction de ce qui est invaginé.

ÉVAN. s. m. Le *Filage*, Synanthérée.

ÉVANESCENCE. s. f. [d'*evanescere*, disparaître]. La diminution graduelle jusqu'à disparition totale de l'acte ou de l'agent.

ÉVANESCENT, ENTE. adj. [*evanescens;* all. *verschwindend;* angl. *evanescent*]. Qui s'amoindrit jusqu'à disparaître entièrement.

ÉVANOUISSEMENT. s. m. [*animi deliquium, lipothymia;* λειποθυμία; all. *Ohnmacht;* angl. *swoon;* it. *svemmento;* esp. *desmayo*]. Perte de connaissance, avec cessation du mouvement, du sentiment, etc. — *Syncope*.

ÉVAPORABLE. adj. Qui peut s'évaporer.

ÉVAPORATION. s. f. [de *e*, indiquant séparation, et *vapor*, vapeur; διαφόρησις; all. *Verdunslung*, *Adampfung;* it. *evaporazione;* esp. *evaporacion*]. Réduction d'un liquide en vapeur par sa seule surface libre à une température qui serait insuffisante pour lui donner une tension égale à celle de l'atmosphère. — Formation d'une vapeur à la surface libre d'un liquide, ou d'un solide, de la glace même. L'ébullition en diffère par ce fait que la vapeur se forme ici dans tous les points de la masse du liquide en soulevant plus ou moins tumultueusement ce dernier à mesure qu'elle se produit et le traverse pour gagner sa surface. — Disparition totale graduelle d'un solide ou d'un liquide. L'opération par laquelle on obtient ce résultat.

ÉVAPOROMÈTRE. s. m. L'*Atmidomètre*.

ÉVAUX (Creuse). Sources thermales sulfatées sodiques, chlorurées, etc.

ÉVENT. s. m. [de *e*, hors, et vent; all. *Spritzloch*]. L'orifice des narines des Cétacés s'ouvrant en avant ou au niveau des yeux par deux orifices ou un seul; orifices par lesquels pénètre l'air inspiré qui des fosses nasales où s'avance l'épiglotte passe dans la trachée; par lesquels aussi est bruyamment expiré cet air entraînant deux colonnes de poussière d'eau qui retombe en partie en pluie fine, en partie se dissipe; eau dont suivant les circonstances, la quantité est plus ou moins grande. — L'orifice toujours plus ou moins derrière les yeux et valvulé des Raies, Torpilles et de divers Squales allant s'ouvrir à la voûte du pharynx plus ou moins près de la première fente branchiale et ne donnant passage qu'à de l'eau du dedans au dehors.

ÉVENTRATION. s. f. [de *e*, hors, et *venter*, ventre; esp. *eventracion*]. Hernie survenue dans un point quelconque des parois abdominales, par une ouverture *accidentelle*. — Procidence du contenu de l'abdomen à la suite de grossesses multipliées, résultant de l'écartement de la ligne blanche, etc. — L'état des monstres dits par éventration ou *Célosomiens* dont les viscères thoraciques ou abdominaux font saillie par une fissure due à un écartement ou une absence de quelque partie des parois antérieures du tronc.

ÉVERNATE. s. m. Comme *Éverniate*.

ÉVERNIATE. s. m. Sels que forme l'acide évernique avec les bases.

ÉVERNININE. s. f. ($C^{12}H^{14}O^{14}$). Sorte de glycose de l'*Evernia prunastri*, Lichen.

ÉVERNINIQUE. adj. Comme *Évernique*.

ÉVERNIQUE. adj. Qui concerne les *Évernia*. — Nom d'un acide tiré d'un lichen, l'*Evernia prunastri* ($C^{34}H^{15}O^{13}+HO$).

ÉVERNITIQUE. adj. Comme *Évernique*.

ÉVERRER. v. a. Enlever quelque organe des animaux domestiques (tendon, nerf, etc.) pris pour un ver causant une maladie.

ÉVERSIF, IVE. adj. [de *evertere*, renverser, détruire]. Qui renverse, remplace, ou cause l'*Eversion*.

ÉVERSION. s. f. L'inclinaison anormale des dents en avant.

ÉVIAN (Savoie). Sources bicarbonatées mixtes, etc., peu minéralisées (12°).

ÉVIDEMENT. s. m. Action d'enlever un tissu ou une humeur de l'intérieur d'une cavité naturelle ou accidentelle. — *E. des os* et *E. sous-périosté* (Sédillot). Enlèvement des parties malades au centre d'un os en ménageant les parties superficielles saines sous-périostiques. Celles-ci deviennent le siège de la génération d'os nouveau qui redonne de l'épaisseur et de la solidité à l'organe opéré.

ÉVIDEUR, EUSE. adj. et s. Qui évide. — Tout instrument qui sert à évider, à l'évidement.

ÉVIRATION. s. f. [de *e*, indiquant privation, et *vir*, mâle]. Perte, avant l'âge, des désirs sexuels chez l'homme, de l'érection, attribués parfois à l'équitation trop prolongée. — La castration.

ÉVISCÉRATION. s. f. [de *e*, hors, et *viscera*, viscères]. L'ablation, l'enlèvement des viscères thoraciques ou abdominaux.

ÉVODIE. s. f. [*Evodia*, Forst.]. Genre de Rutacées toniques de l'Australie, etc.

ÉVODYLE. s. ($C^{22}H^{21}O^{2}$). Groupement chimique analogue à l'acétyle qui se trouve dans l'essence de rue.

ÉVOLUTIF, IVE. adj. Qui se rapporte à l'*Evolution*.

ÉVOLUTILITÉ. s. f. La propriété qu'a toute substance organisée amorphe ou figurée tant qu'elle est en voie de

rénovation moléculaire d'augmenter ou de diminuer de masse dans toutes les dimensions, avec ou sans modifications de forme, de réactions, de structure de ses propriétés d'ordre organique ou vital, allant jusqu'à déterminer des changements tels de sa constitution que tous ces actes cessent graduellement ce qui caractérise la mort. Le *Développement* est la manifestation de l'évolutilité.

ÉVOLUTION. s. f. [*evolutio*, de *evolvere*, dérouler; all. *Entwickelung;* angl. *evolution;* it. *evoluzione;* esp. *evolucion*]. Action de se dérouler. — Manifestation de l'*Evolutilité*. — Pour les fondateurs de la *théorie de l'évolution* au siècle dernier, les organes du nouvel être qui résulte de la fécondation, dit alors de la *procréation*, étaient supposés *préexistant* à cet acte; ce dernier n'aurait fait que leur donner une vie plus active, que leur communiquer assez d'énergie pour qu'ils puissent croître rapidement, se manifester à nos sens, et parcourir les phases de ce prolongement de leur durée, ce qui pour eux caractérisait l'*évolution*, c'est-à-dire le déroulement défini ou non, de choses existantes déjà. C'est à cette hypothèse que correspond celle qui est dite de la descendance dans laquelle chaque espèce est considérée comme représentant un descendant direct de quelque espèce d'organisation plus simple comme si on l'avait vue en provenir. — Étymologiquement *évolution* est synonyme du mot développement, comme si la croissance n'était qu'un déroulement d'une chose existante mais cachée, omission étant faite ici des phénomènes génétiques intimes du développement, alors inconnus. C'est à la définition ci-dessus de l'*évolution* que répond la réalité des faits observés dans l'étude des *variations* des espèces. Lorsque débutent les variations des individus de chaque espèce, en effet, les organes sont déjà nés, déjà existants, préexistant en un mot aux modifications diverses, plus ou moins grandes, dont ils deviennent le siège corrélativement à la nature du milieu dans lequel ils sont placés; le fait a lieu ici sans perte d'organes anciens remplacés par d'autres comme cela est au contraire dans la *métamorphose* ou *transformation*. Il n'y a pas que de l'évolution, du déroulement ou du développement, dans la génération de l'embryon et du fœtus, à tort dite encore l'*évolution* du fœtus. Dans ce qu'on appelle l'*évolution embryonnaire*, etc., depuis l'émission de l'hypothèse de a préformation ou préexistence des germes, il y a le développement, mais il y a, de plus, une épigenèse successive de parties qui avant n'existaient pas et qui n'*évoluent* qu'après être nées.

ÉVOLUTIONISME. s. m. Hypothèse qui ne voit dans le développement qu'un déroulement de choses préexistant en fait, qui ne feraient que devenir manifestes soit par seul accroissement, soit par combinaison ; mais ici déjà il n'y a plus *évolution*, la combinaison étant la *formation* même d'une chose qui n'existait pas, ses éléments exceptés.

ÉVOLUTIONISTE. s. m. Qui défend l'hypothèse de l'évolution. — Ceux des modernes qui admettent que le développement d'un animal ou d'une plante peut conduire tel ou tel des individus de l'espèce à prendre des caractères spécifiques autres que ceux possédés par ses procréateurs; à constituer ainsi quelque nouvelle espèce d'organisation soit plus complexe, soit au contraire plus simple. Ce fait n'a pas été constaté depuis l'apparition de l'homme sur la terre, tandis que la disparition de plusieurs espèces de Mammifères et d'Oiseaux détruits par l'homme est certaine.

ÉVONYMINE. s. f. Principe de l'*Evonymus europœus*, L., Célastracée.

ÉVONYMITE. s. f. La *Dulcite*.

EVONYMUS. s. m. Le *Fusain*.

ÉVULSIF, IVE. adj. [de *evellere*, arracher]. Qui sert à l'évulsion.

ÉVULSION. s. f. [*evulsio*, de *evellere*, arracher; all. *Ausziehen;* it. *evulsione*]. *Extraction*. — Arrachement.

EXACERBATION. s. f. [*exacerbatio*, de *ex*, indiquant renforcement, et *acerbus*, dur, cruel; παλιγκότησις; all. *Steigerung;* it. *esacerbazione;* esp. *exacerbacion*]. Accroissement et redoublement passagers dans l'intensité des symptômes d'une maladie due à quelque cause imprévue et qui n'en est pas le paroxysme.

EXALBUMINÉ, ÉE. adj. Privé d'*Albumen*, d'*Albumine*.

EXALTATION. s. f. [de *ex*, et *altus*, haut]. Augmentation de l'action d'un organe. — *Exacerbation*. — Jadis *Sublimation*.

EXAMEN. s. m. [*examen*, ἐξέτασις]. — **M. C.** *E. des malades*. Il se compose de deux parties : l'examen proprement dit et l'interrogation.

EXANASTHOPHIE. s. f. [ἐξαναστροφή, convalescence]. Les phases du retour à la santé.

EXANGIE. s. f. [ἐξαγγίζω, vider, de ἐξ, hors, et ἀγγεῖον, vaisseau]. Les dilatations ou ruptures d'un vaisseau sanguin (Mason Good).

EXANIE. s. f. [de *ex*, de, hors, et *anus*, l'anus; all. *Aftervorfall;* angl. et it. *exania*]. Procidence du rectum dont la muqueuse vient faire saillie au dehors de l'anus.

EXANTHALOSE. s. m. Le sulfate de soude hydraté efflorescent (Beudant).

EXANTHÉMATEUX, EUSE, ou **EXANTHÉMATIQUE**. adj. Qui concerne les exanthèmes; qui en a la nature.

EXANTHÈME. s. m. [ἐξάνθημα, de ἐξανθειν, effleurir, de ἐξ, hors, et ἄνθος, fleur; all. *Ausschlag*, *Exanthem;* angl. *exanthem;* it. *esentema;* esp. *exantema*]. Jadis *Ampoule*. — Tache rouge cutanée. — Éruption proéminente. — Ulcération superficielle. — Lésion cutanée caractérisée par une congestion transitoire ou permanente des capillaires, des papilles de la peau et superficiels du derme. — Dermatoses avec taches d'un rouge plus ou moins vif disparaissant momentanément sous la pression du doigt, sans vésicules, papules, ni tubercules (rougeole, roséole, scarlatine, etc.).

EXANTHÈSE. s. f. [de ἐξανθεῖν, effleurir]. Épanouissement des fleurs. — Efflorescence.

EXARTHRÈME. s. m. L'*Exarthrose*.

EXANTHÉMOGÈNE. adj. [de *exanthème*, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit un exanthème.

EXARTHROSE. s. f. [de ἐξ, hors, et ἄνθρον, articulation]. Luxation dans une diarthrose.

EXARTICULATION. s. f. Désarticulation, Amputation dans l'article.

EXASPÉRATION. s. f. [de *ex*, indiquant renforcement, et *asper*, âpre; ἐξαγρίωσις]. L'*Exacerbation*.

EXBIBITION. s. f. [de *ex*, hors, et *bibere*, boire]. Exosmose. — Suintement, évaporation.

EXCÆCARIE. s. f. [*Exœcaria*, L., de *excœcare*, aveugler]. Genre d'Euphorbiacées des régions chaudes, à suc vénéneux.

EXCARNATION. s. f. [de *ex*, de, hors, et *caro*, chair]. Enlèvement des parties molles qui entourent un os ou autre organe.

EXCAVATEUR, TRICE. adj. et s. Qui sert à excaver. — Instrument de lithotritie disposé à cet effet.

EXCAVATION. s. f. Cavité. — *E. pelvienne*. Cavité du bassin, plus grande que les détroits, à cause de la concavité du sacrum; du point le plus concave de cet os au milieu de la symphyse pubienne, son diamètre antéro-postérieur a $0^m,018$ ou $0^m,023$ de plus que celui du détroit abdominal.

EXCENTRICITÉ. s. f. [all. *Excentricität;* angl. *excentricity;* it. *eccentricita;* esp. *excentricidad*]. — **A.** État d'un organe qui n'est pas exactement central.

EXCENTRIQUE. adj. [de *ex*, hors, et *centrum*, centre]. Qui n'occupe pas le centre de la fleur ou autre organe.

EXCÉRÉBRATION. s. f. La céphalotomie par enlèvement du cerveau, de l'encéphale.

EXCÈS. s. f. — **M. C.** *E. de formation*. L'*Hypergenèse*.

EXCIPIENT. s. m. [de *excipere*, recevoir; all. *Excipiens;* it. *excipiente*]. Le composant d'un médicament, dans lequel on incorpore ou l'on dissout les principes médicinaux actifs ou dont l'action doit être réglée, etc.

EXCIPULÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un *Excipule*.

EXCIPULE. s. m. [*excipulum*, vase récepteur]. — **B.** La lame cellulaire qui entoure l'hyménium. — Le *Réceptacle* des Lichens, etc. — L'*Apothécie*.

EXCIPULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme d'excipule.

EXCIPULUM. s. m. L'*Excipule*.

EXCISION. s. f. [de *excidere*, couper; ἐκτομή; all. *Abschneiden;* it. *escisione*]. Incision et ablation chirurgicales

partielle ou totale d'une partie volumineuse ou non, d'un organe, d'une tumeur, etc.

EXCITABILITÉ. s. f. [all. *Rezbarkeit;* angl. *excitability;* it. *eccitabilità;* esp. *escitabilitad*]. Faculté des muscles de se contracter plus ou moins promptement ou énergiquement quand ils sont soumis à l'action d'un modificateur interne ou externe. — *E. nerveuse.* Faculté des centres nerveux de réagir plus ou moins promptement et énergiquement, lorsqu'une impression est perçue, avec transmission centrifuge correspondante de la névrilité motrice.

EXCITANT, ANTE. adj. et s. m. [*excitans;* ἐρεθίζων; all. *reizend;* it. *eccitante;* esp. *escitante*]. Tout ce qui rend un tissu plus prompt dans l'exercice de ses actions propres, végétatives ou animale.

EXCITATEUR. adj. et s. [all. *Auslader;* angl. *exciter;* it. *eccitatore;* esp. *escitador*]. Excitant. — Qui sert à l'excitation. — **P.** [all. *Entlader;* angl. *discharger*]. Tout instrument destiné à provoquer la décharge électrique, quelle qu'en soit la source, sans que l'opérateur en puisse être touché. — Dans les applications médicales il y a autant d'excitateurs que d'organes à électriser.

EXCITATION. s. f. [*excitatio,* de *ex,* hors, et *citare,* mouvoir fortement; all. *Reizung;* it. *eccitazione;* esp. *escitacion*]. État d'accélération du mode d'accomplissement habituel des propriétés d'ordre organique ou vital ou des fonctions. — **M. C.** La disposition à la loquacité, l'agitation des membres, du tronc, etc., dans les fièvres, les méningites, les manies aiguës. — *E. générale.* Les cas morbides ou non, durant lesquels il y a célérité plus grande de la circulation, pouls plus fort, plus fréquent, respiration plus élevée, élévation de la température, coloration de la face et activité plus marquée de l'innervation cérébrale, l'augmentation de la sensibilité générale, etc. — *E. latente.* En myographie le très court espace de *temps* perdu qui s'écoule entre le moment où un muscle est stimulé et celui où il commence à se raccourcir. — *E. locale.* L'augmentation d'énergie de la nutrition, du développement ou de la reproduction d'un tissu, de sa contractilité ou de sa sensibilité. Cette augmentation est déterminée, soit par une modification des conditions de milieu, soit par un changement, survenu graduellement ou par introduction de quelque composé dans les humeurs qui servent d'intermédiaire à ce milieu et aux solides de l'économie.

EXCITEMENT. s. m. [it. *eccitamento;* esp. *escitamento*] (Cullen). Rétablissement de l'action du cerveau, interrompue par le sommeil ou par quelque cause soit morbide soit débilitante.

EXCITO-MOTEUR, TRICE. adj. Qui suscite les mouvements.

EXCORIATION. s. f. [de *ex,* hors, et *corium,* cuir, peau; δάρσις; all. all. *Wudsein;* it. *escoriazione;* esp. *excoriacion*]. corchure. — Enlèvement à l'épiderme avec mise à nu de la surface papillaire du derme. Ce sont là des écorchures superficielles que guérit la seule régénération de l'épiderme. Si la superficie du derme, siège des réseaux d'origine des lymphatiques est seule atteinte, les *E.* ne laissent écouler que de la lymphe. Du sang s'y ajoute si elles sont un peu plus profondes. Ces faits les rendent parfois le point de départ des mêmes accidents que les écorchures et elles méritent les mêmes soins de propreté, etc.

EXCRÉATION. s. f. L'action d'expulser les mucus concrets ou autres du larynx, du nez, etc.

EXCRÉMENT. s. m. [*excrementum;* de *exernere,* séparer, nettoyer; περίττωμα; all. *Auleerung;* angl. *excrement;* it. et esp. *excremento*]. Tout ce qui est évacué du corps de l'animal par les voies naturelles. Hors du rejet de la masse des résidus alimentaires, non absorbés ni assimilés, est *excrément,* mais cela seul est excrément, qui est produit par désassimilation; qui sort de l'organisme, de l'état d'organisation, par désassimilation après en avoir fait partie par assimilation; qui une fois sorti cesse d'être réassimilable par le même organisme. Les vrais excréments au point de vue de la généralité de leur existence sont pour l'organisme animal l'acide carbonique, l'urée, la créatine, les urates et les principes immédiats de cet ordre. Les *sécrétions* et les *excréments* n'ont rien de commun avec les tissus ectodermiques et endodermiques caducs, renouvelables de toutes pièces, après seulement qu'a disparu en eux ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'*organisation* sans perte de *structure* ni de *texture,* épidermes, poils, piquants, plumes, cornes ou dents. De même dans les plantes, ne doit-on pas prendre pour excréments les desquamations épidermiques, foliaires et autres. — *E. résiduels.* Ce qui des aliments est rejeté comme résidu, n'ayant pas été liquéfié puis absorbé dans l'intestin. — Les *Fèces* particulièrement.

EXCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. [angl. *excrementitious*]. Qui a rapport aux excréments. — Qui en a la nature.

EXCRÉMENTITION. s. f. L'acte par lequel un principe immédiat produit par désassimilation, l'urée, la créatine, l'acide carbonique, etc., l'eau de composition, des albuminoïdes même, sont empruntés au sang, par le rein, les follicules sudoripares, le poumon, le placenta, qui du tout font le liquide excrémentitiel, *urine, sueur, exhalation pulmonaire,* etc. (Ch. Robin, 1880).

EXCRÉMENTO-RECRÉMENTITIEL. adj. Ce qui des humeurs digestives, et génitales accidentellement, en remplissant ses usages est décomposé, partie en principes absorbés avec les aliments liquéfiés pour les premières, partie en principes rejetés avec les excréments résiduels.

EXCRETA. s. m. pl. Les choses rejetées du corps. — Les choses excrétées.

EXCRÉTEUR, TRICE. adj. et s. [de *excernere,* séparer, mettre dehors; all. *aussondernd;* angl. *excretory;* it. *escretorio*]. Qui accomplit l'excrétion. — Ce qui transmet le liquide sécrété, d'une glande qui le fournit, ou le produit de l'excrémentition, au réservoir où il doit être recueilli. L'organe qui porte directement ces humeurs hors du corps.

EXCRÉTINE. s. f. Composé des fèces ($C^{78}H^{156}SO^{2}$), sulfuré qui semble provenir des acides des sels propres de la bile décomposés dans l'intestin.

EXCRÉTION. s. f. [de *excernere,* séparer; ἀπόκρισις; all. *Aussonderung;* it. *excrezione;* esp. *escrecion*]. Action par laquelle la vessie, le rectum rejettent au dehors les excréments liquides ou solides qu'ils contiennent. — L'*Excrémentition.* — Les *Excreta* mêmes. — Le rejet direct par un conduit excréteur du produit sécrété par une glande, salive, lait, bile, etc.

EXCRÉTOIRE. adj. Qui fait excréter; qui sert à l'excrétion.

EXCRET-OLÉIQUE. adj. Nom d'un mélange acide gras tiré des fèces.

EXCROISSANCE. s. f. [de *excrescere,* de *ex,* hors, et *crescere,* croître; ὑπερσάρκωσις; all. *Auswuchs;* angl. *excrescence;* it. *escrescenza;* esp. *escrescencia*]. Production, tumeurs de toute nature qui font saillie à la surface de la peau ou d'une muqueuse qu'elles viennent de là ou des tissus plus profonds.

EXCROISSANT, ANTE. adj. Qui croît, pousse hors de terre, etc.

EXCURVATION. s. f. Courbure en dehors. — **M. C.** La *Cyphose.*

EXDERMOPTOSIS. s. f. [de ἐξ, hors, δέρμα, peau, et πτῶσις, chute] (Huguier). Hypertrophie et inflammation des *glandes sébacées* des petites lèvres ou de celles des folllicules pileux des cuisses, etc.

EXEMPTION. s. f. — **M. C.** Mode de libération du service militaire appliqué aux jeunes gens appelés devant les conseils de revision, avant l'incorporation régimentaire.

EXENCÉPHALE. s. m. [de ἐξ, hors, et ἐγκέφαλος, encéphale]. Les monstres qui ont l'encéphale situé en partie derrière le crâne, dont la paroi supérieure manque presque entièrement (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

EXÉNCÉPHALIE. s. f. L'état de l'*Exencéphale.*

EXÉNCÉPHALIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne l'encéphale. — Famille de monstres ayant le cerveau mal conformé, plus ou moins incomplet, et placé, en partie, hors de la cavité cranienne (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

EXENTÉRATION. s. f. [de *ex,* hors, et ἔντερον, intestin]. L'enlèvement des intestins. — L'*Entérectomie.* — L'*Entérotomie.*

EXENTÉRITE. s. f. Phlegmasie superficielle de la séreuse intestinale.

EXERCICE. s. m. [*exercitium; ἄσκησις, λυμνάσινο*; all. *Uebunh;* angl. *exercise;* it. *esercisio;* esp. *ejercicio*]. Mouvement actif du corps, qui nécessite les contractions des muscles soumis à la volonté. — La mise en jeu et la continuation du mouvement moléculaire ou autre d'un élément, d'un tissu, d'un organe quelconque. — *E. hygiéniques et thérapeutiques.* Ceux de la *Gymnastique médicale.* — *E. de la médecine.* Les docteurs en médecine et en chirurgie sont seuls autorisés à exercer la médecine. Les officiers de santé le sont aussi sous certaines réserves. Pour les médecins étrangers l'autorisation de pratiquer la médecine en France est soumise à un examen de leurs diplômes.

EXÉRÈSE. s. f. [ἐξαίρεσις, de ἐξ, hors, et αἱρεῖν, prendre, enlèver]. Mise dehors. — **M. C.** Opération chirurgicale qui a pour but l'ablation d'un membre, d'une tumeur, d'un corps qui est inutile, nuisible ou étranger à l'organisme, etc.

EXERT, ERTE. adj. Pour *Exsert.*

EXFOETATION. s. f. de *ex*, hors, et *fœtus*]. Développement du fœtus hors de l'utérus.

EXFOLIATIF, IVE. adj. et s. m. [de *ex*, de, hors, et *folium*, feuille; all. *exfoliirend, abblätternd;* angl. *exfoliative;* it. *esiogliativo;* esp. *exfoliativo*]. Ce qu'on supposait hâter l'exfoliation des os nécrosés. — Qui est formé par exfoliation; qui la concerne.

EXFOLIATION. s. f. [de *ex*, de, et *folium*, feuille; all. *Abbläterung;* it. *esfogliazione;* esp. *exfoliacion*]. Réduction en feuilles, en lamelles. — **M. C.** Séparation parcellaire en couches ou lames des portions d'un os, d'un tendon, d'un cartilage, etc., qui sont mortifiés.

EXHALAISON. s. f. Le dégagement d'un gaz produit ou mis en liberté avec ou sans évaporation d'un liquide, généralement odorant, nuisible ou non.

EXHALANT, ANTE. adj. [all. *ausdünstend;* angl. *exhalants;* it. *esalante*]. Qui donne des exhalaisons. Conduits et orifices qui n'existent pas, dont on admettait l'existence pour expliquer les phénomènes de l'osmose dans les êtres vivants et ceux de nutrition, de la sécrétion, etc., qui leur sont subordonnés, avant la découverte de Dutrochet.

EXHALATION. s. f. [*exhalatio;* de *exhalaru*, répandre, de *ex*, hors, et *halare*, souffler; ἀναθυμίασις; all. *Ausdünsting;* it. *escalazione;* esp. *exhalacion*]. Suintement.—Exosmose.—Évaporation.—Diffusion, dégagement d'un gaz. — Pris parfois à tort pour : sécrétion ou pour le produit sécrété. — *E. cutanée.* Ce qui, de la sueur d'une part, des acides gras pouvant venir du *sebum* de l'autre, s'évapore à la surface de l'épiderme cutané. Elle est sans autre odeur que la faible odeur sudorale chez l'homme, sauf les cas où la sueur devient diversement fétide durant quelques maladies. — *E. pulmonaire.* L'haleine ou l'air qui est rejeté des poumons après avoir été privé d'une partie de son oxygène, lequel a été remplacé par un volume presque égal d'acide carbonique avec de la vapeur d'eau et traces d'albuminoïdes, sans spores ni mycéliums de Schizomycètes, etc.

O	20,93	16,75 à 18,00	— 4,18 à 2,93
CO^2	0,0004	2,90 à 4,00	+ 2,90 à 4,00
Az	79,07	79,07 à 79,17	+ 0,00 à 0,10
HO	0,0006	4,00 à 4,10	+ 4,00 à 4,10
Hydrogène.	0,0	traces.	
Albuminoïdes.	0,0	traces.	

Dans l'état de santé, cette exhalation a de 32° à 35°. Elle ne reçoit aucune odeur de ses albuminoïdes, mais à mesure des progrès de l'âge, elle prend une odeur plus prononcée, quelquefois fade ou fétide qui devient spécifique chaque fois qu'existent des abcès profonds, des ulcérations intestinales, vésicales, etc., ou que des acides lactique ou autres développés dans le tube digestif y mettent en liberté des acides gras volatils fétides qui sont absorbés, puis se mélangent à l'haleine.

EXHAUSTION. s. f. [*exhaustio*]. Épuisement.

EXHILARANT, ANTE. adj. Qui détermine l'hilarité.

EXHUMATION. s. f. [de *ex*, hors, et *humus*, terre; all. *Leichenausgrabung;* angl. *desinterement;* it. *esumazione;* esp. *exhumacion*]. Opération par laquelle on retire un cadavre de sa sépulture.

EXHYMÉNINE. s. f. [de ἐξ, hors, et ὑμην, membrane] (Richard). Membrane cellulosique externe du grain pollinique.

EXINANITION. s. f. [de *ex*, augmentatif, et *inanis*, vide]. Épuisement, inanition extrême. — Ses effets.

EXINE. s. f. L'*Exhyménine* (Fritzsche).

EXO. [de ἔξω, hors, dehors]. Particule prépositionnelle préfixe des mots indiquant l'extérieur ou ce qui se passe au dehors des objets.

EXISTENCE. s. f. — **M. C.** Comme *Vie* et *Présence.*

EXOCARDIAQUE. adj. [de ἔξω, hors, et καρδία, cœur]. Qui est ou se passe hors du cœur.

EXOCARDITE. s. f. Phlegmasie du dehors du cœur, du péricarde viscéral. — *Cardite,* par opposition à *Endocardite.*

EXOCARPE. s. m. [de καρπὸς, fruit]. Comme *Épicarpe.*

EXOCCIPITAL. s. m. L'occipital latéral, os libre de chaque côté sur les Poissons.

EXOÉPIDERMIQUE. adj. Qui tient à l'épiderme, à l'épithélium, mais est *eccellulaire.* — Tel est le tégument chitineux des Articulés, etc.

EXOGÈNE. adj. [de ἔξω, dehors, et γεννάω, j'engendre; all. *exogen;* angl. *exogenous;* it. *sogeno*]. Qui naît ou fait saillie au dehors. — Les *Végétaux* à couches concentriques, les nouvelles se formant à l'extérieur des anciennes, ou dicotylédones.

EXOGYNE. adj. [de ἔξω, dehors, et γυνὴ, femme; esp. *exogino*]. Qui a les organes femelles au dehors. — **B.** Qui a le style saillant hors de la fleur.

EXOINE. s. f. [all. *Attest;* angl. *essoing;* it. *attestato*]. Certificat d'exemption ou d'excuse délivré par un médecin.

EXOCELLULAIRE. adj. Comme *Eccellulaire.* — Les éléments constitués par de la substance organisée qui, quelles que soient leurs dispositions morphologiques, ne sont pas composés de cellules. Tels sont les carapaces et autres organes chitineux, les coquilles, l'émail dentaire spécialement, restant séparés du mésoderme par la couche épithéliale, etc., qui représente les conditions de leur production par genèse.

EXOCET. s. m. L'*Exocetus volitans*, L. (et autres), Malacoptérygien abdominal à grandes nageoires pectorales permettant un vol au-dessus de l'eau.

EXOCHE. s. f. [ἐξοχὴ, proéminence]. Condylome. — Excroissance.

EXOCHORION. s. m. [de ἔξω, hors, et *chorion*]. Feuillet externe du chorion fœtal.

EXOCYSTE. s. m. [de κυστὴ, vessie]. Paroi externe d'un kyste. — Extrophie vésicale. — **B.** Exothèque.

EXODERME. s. m. [de ἔξω, en dehors, et δέρμα]. — L'*Ectoderme.* — L'*Epiderme.*

EXODIQUE. adj. [de ἐξ, hors, et ὁδὸς, chemin]. Ce qui a lieu du dedans au dehors.

EXOGAMIE. s. f. [de γάμος, mariage]. Le mariage, l'accouplement entre individus dont les père et mère ne sont pas les mêmes, qui ne sont pas de la même famille.

EXOGAMIQUE. adj. Qui concerne l'*Exogamie.*

EXOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires au dehors. — L'extérieur, la gaine des mâchoires de quelques Articulés.

EXOMÈTRE. s. m. [de ἔξω, dehors, et μήτρα, matrice]. Renversement de l'utérus.

EXOMPHALE. adj. et s. f. [de ἔξω, dehors, et ὀμφαλὸς, nombril; all. *Nabelbruch;* angl. *exomphalus;* it. *esonfalo;* esp. *exonfalo*]. Qui est hors de l'ombilic. — La *Hernie ombilicale.* — *E. congénitale.* Le cas dans lequel les parois abdominales sont complètement développées, mais avec hernie par l'anneau ombilical d'une portion de canal intestinal, ou seulement de l'épiploon, sous forme de tumeur contenue dans la base du cordon sur le nouveau-né.

EXOMPHALIE. s. f. L'état produit par l'exomphale.

EXOMPHALOCÈLE. s. f. [de κήλη, tumeur]. La tumeur formée par l'exomphale.

EXONIROSE. s. f. [ἐξονείρωσις, de ἐξ, hors, et ὄνειρος, songe]. L'éjaculation pendant le sommeil.

EXOPHLOEUM. s. m. [de ἔξω, dehors, et φλοιός, écorce]. L'*Epiphlœum.*

EXOPHTHALMIE. s. f. [de ἔξω, hors, et ὀφθαλμός, œil; all. *Exophthalmus, Augapfelvorfall;* angl. *exophthalmia, proptosis;* it. *esoftalmia;* esp. *exoftalmia*]. Saillie et même sortie de l'œil de la cavité orbitaire, soit par suite d'une blessure, soit par le développement d'un abcès ou d'une tumeur derrière le globe oculaire. — *E. cachectique.* Celle qui accompagne la maladie de Basedow ou de Graves, le goitre exophthalmique.

EXOPHTHALMIQUE. adj. Qui concerne l'*Exophthalmie.*

EXOPODITE. s. m. [de ποῦς, pied]. Appendice externe des membres des Articulés.

EXOPTILE. adj. [de πτίλον, petite plume]. Qui a la plumule sans enveloppe.

EXORBITIS. s. f. Saillie, procidence de l'œil.

EXORBITISME. s. m. [de *ex*, de hors, et *orbita*, orbite] (Percy). L'*Exophthalmie.* — L'*Enucléation oculaire.*

EXORRHIZE. adj. [de ἔξω, dehors, et ῥίζα, racine] (Richard). Embryon des dicotylédones dont la radicule s'allonge par son extrémité.

EXOSMOMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer le courant atmosphérique.

EXOSMOSE. s. f. [de ἐξ, hors, et ὠσμός, action de pousser]. Dans l'*Osmose*, le courant qui va du dehors au dedans; le courant le plus faible.

EXOSMOTIQUE. Qui se rapporte à l'*Exosmose.*

EXOSPORE. s. f. La couche cellulosique externe, colorée ou non des spores.

EXOSPORÉ, ÉE. adj. [de ἔξω, dehors, et σπορω, graine]. Les Champignons dont les spores naissent à nu sur les *spicules* des *basides* ou Hyménomycètes.

EXOSQUELETTE. s. m. [de ἔξω, dehors, et σκελετος, squelette]. Comme *Ectosquelette.*

EXOSTÈME. s. m. Genre de Rubiacées cinchonées du Pérou, etc.

EXOSTOME. s. m. [de ἔξω, hors, et στόμα, bouche]. Orifice externe de la primine dans l'ovule végétal par lequel passe le boyau pollinique pour arriver à l'ovule proprement dit.

EXOSTOSE. s. f. [ἐξόστωσις, de ἐξ, hors, et ὀστέον, os; all. *Knochenauswuchs;* angl. *exostosis;* it. *esotosi*]. Hypergenèse osseuse formant tumeur osseuse à la surface d'un os, avec la substance duquel elle fait corps et dont elle conserve la structure. — *E. dentaire.* Celle qui part du *cortical osseux.* — *E. molle.* La *Gomme syphilitique.* — **B.** *E. des plantes.* Masse ligneuse développée sur le côté de certains arbres. — *E. sous-unguéale.* Hypergenèse de l'os accompagnée de cartilage de la phalangette élargie des orteils, qui est l'endroit où se montre le *point d'ossification* de ces os correspondant au point où débute l'ostéogénie des autres phalanges. Les phalangettes en effet ne représentent qu'une demi-phalangine, etc. — *E. syphilitiques.* Celles qui souvent avec douleurs ostéocopes nocturnes se développent sur les syphilitiques et sont les seules qu'améliorent ou guérissent un traitement interne, ioduré surtout.

EXOTHÈQUE. s. f. [de ἔξω, en dehors, et θήκη, enveloppe]. L'épiderme des anthères. — La couche externe des thèques.

EXOTIQUE. adj. [ἐξωτικός, de ἔξω, hors; all. *exotisch, auländich;* angl. *exotic;* it. *esotico;* esp. *exotico*]. Ce qui, né ou produit dans un pays, arrive dans un autre.

EXPANSIBILITÉ. s. f. [de *ex*, hors, et *pandere*, étendre; all. *Ausdehnbarkeit;* angl. *expansbility;* it. *expansibilita;* esp. *expansibitad*]. La facilité pour un corps de se distendre par l'effet d'une cause quelconque, surtout s'il est question des gaz.

EXPANSIBLE. adj. [all. *ausdehnbar;* it. *espansivo*]. Qui manifeste l'expansibilité.

EXPANSIF, IVE. [angl. *expansive;* it. *expansivo;* esp. *expansivo*]. Qui est susceptible d'expansion. — Ce qui caractérise l'*Aménomanie.*

EXPANSION. s. f. [all. *Ausdenhung;* it. *espansione*]. Manifestation de l'expansibilité. — **A.** L'état d'un organe ou d'une de ses portions qui s'élargit ou s'étale en s'amincissant.

EXPECTANT, ANTE. adj. [all. *expectirend;* it. *espettant;* esp. *expectante*]. — **M. C.** Qui reste dans l'attente des événements dans le cours d'une maladie.

EXPECTANTISME. s. m. Tout excès de la *médecine expectante.*

EXPECTATION. s. f. [de *expectare*, attendre; de *ex*, hors, et *spectare*, regarder; it. *espettazione*]. Méthode consistant à observer le cours des maladies et à ne donner de médicaments actifs que s'il survient quelque symptôme fâcheux. L'opportunité dans l'action médico-chirurgicale est le critérium du savoir médical ou autre; la durée de l'expectation l'emporte en effet sur celle de toute intervention thérapeutique dans le traitement de presque toutes les affections morbides.

EXPECTORANT, ANTE. adj. et s. m. [de *expectorare*, rejeter de la poitrine; de *ex*, hors, et *pectus*, poitrine; all. *den Auswurf befördernd;* it. *espettorante;* esp. *expectorante*]. Ce qui a la propriété de favoriser la production et l'expulsion des mucosités, du sang, etc., du poumon, des bronches, de la trachée et du larynx.

EXPECTORATION. s. f. [ἀνακάθαρσις; all. *Auswurf;* it. *espettorazione;* esp. *expectoracion*]. L'expulsion par efforts déterminés des muscles expirateurs des contenus liquides du poumon et des bronches, ou même de l'œsophage et de la bouche. L'air expiré fait alors équilibre à une colonne de mercure haute de 6 à 20 centimètres. — Le produit morbide rejeté même.

EXPÉRIENCE. s. f. [*experiencia*, de *experiri*, éprouver; πεῖρα, épreuve; ἐμπειρία; all. *Erfahrung;* it. *sperienzia;* esp. *experiencia*]. Connaissance qui s'acquiert par la seule observation répétée du même objet. L'expérience exige non seulement l'aptitude à remarquer et à comparer toutes les parties d'un sujet, mais encore de réfléchir sur ce qu'on a observé, et de s'élever, par un travail tout d'intelligence, des phénomènes à leurs causes, du connu à l'inconnu. Elle requiert encore l'art de faire naître les phénomènes quand il est besoin de les étudier de nouveau. Le talent de bien voir, celui de réfléchir sur ce qu'on a vu demande en outre une érudition épurée par la saine critique historique (A. Comte). — Le fait quelconque, par intervention soit voulue, soit accidentelle ou pathologique, qui change les conditions naturelles de l'accomplissement d'un phénomène et l'examen de ce qu'est alors ce dernier comparativement à ce qu'il était avant.

EXPÉRIMENTAL, ALE. adj. Qui tient de l'expérience ou de l'expérimentation; qui en résulte, qui s'y rapporte.

EXPÉRIMENTATION. s. f. Le fait de recourir à l'expérience pour arriver à la détermination soit de la nature d'un corps, soit de la manière réelle dont un phénomène normal ou pathologique a lieu; elle intervient en supprimant, ou modifiant seulement, dans tel ou tel sens, et l'une après l'autre, chacune des conditions naturelles d'accomplissement de ce phénomène, après que l'observation a préalablement montré quelles elles sont, sans fixer sur leur nature, en tant que rôle physique, chimique, sécrétoire, moteur, etc. C'est cette intervention qui caractérise essentiellement ce qu'on nomme une *expérience.* Celle-ci à son tour fait intervenir dans la pratique sur les animaux les procédés empruntés à l'anatomie, à la chimie, à la physique, etc., suivant qu'elle est *intrinsèque* portant sur tel ou tel individu soit végétal, soit animal, ou au contraire *extrinsèque*, portant sur le milieu dans lequel vit un organisme à l'effet de constater de quelle manière l'un influe sur l'autre.

EXPÉRIMENTÉ, ÉE. adj. Se dit de l'organisme à l'égard duquel on a fait intervenir tel ou tel changement défini dans les conditions d'accomplissement (soit intrinsèques ou anatomiques, soit extrinsèques ou de milieu) des actes qu'il manifeste, seuls cas dans lesquels il est permis de dire qu'il y a expérience.

EXPERT. s. m. [de *expertus*]. Celui qui a expérimenté, qui a de l'expérience. — **M. C.** Le médecin qui est chargé par le magistrat de l'éclairer par un rapport dans les cas de blessures, meurtre, viol, empoisonnement, etc. — Des honoraires sont attribués d'après un tarif déterminé par la loi.

EXPERTISE. s. f. La partie de l'instruction judiciaire qui est confiée à l'homme de l'art ou au savant. Elle peut porter par la nature physico-chimique d'un médicament, d'un poison; par la constitution organique d'une humeur, d'un élément anatomique, d'un tissu, sur la nature d'une blessure, de troubles morbides aigus ou chroniques du cœur, du poumon, de l'encéphale, etc.

EXPIRATEUR, TRICE. adj. et s. [*exspiracioni inserviens;* angl. *expirator;* it. *expiratore;* esp. *expirador*]. Qui sert à l'expiration, qui la détermine.

EXPIRATION. s. f. [de *ex*, hors, et *spirare*, souffler; ἐκπνοή; all. *Aushauchung;* it. *expirazione;* esp. *expiracion*]. Expulsion des gaz et des vapeurs qui se sont mêlés dans le poumon, à ce qui reste de l'air inspiré en remplaçant l'oxygène cédé par celui-ci. Le mouvement par lequel l'air introduit dans le poumon par action des muscles inspirateurs en est rejeté sous l'état d'*exhalation pulmonaire.* Dès que cesse la contraction de ces muscles l'*élasticité* du poumon qu'ils distendaient intervient. Elle fait revenir sur eux-même les canalicules pulmonaires, tout ce qui de l'arbre respiratoire n'a pas d'anneaux cartilagineux. De là la diminution de la capacité, du volume des poumons et l'expulsion de ce qui est exhalation pulmonaire sous une pression d'un tiers d'atmosphère environ. Les fibres élastiques de la trame pulmonaire sont l'agent essentiel de l'expiration, agent dont l'activité est d'ordre physique seulement. Cela seul qui s'oppose au retrait des fibres élastiques distendues par l'air inspiré, ou qui résiste à la sortie de l'air introduit, s'oppose à l'expiration. En revenant sur lui-même, le poumon force la cage thoracique à le suivre dans son affaissement, y compris le diaphragme et les viscères abdominaux sous-jacents qui remontent avec lui. Les muscles de l'abdomen par leur contraction exagèrent ce mouvement dans toutes les variétés d'expirations complexes morbides ou accidentelles. Les muscles sous-costaux, triangulaire du sternum, grand pectoral et grand dorsal même interviennent ou peuvent intervenir dans ces expirations brusques, courtes ou non, etc.

EXPIRÉ, ÉE. adj. Qui est rejeté par expiration.

EXPLÉTIF, IVE. adj. [de *expletivus*, rendu complet]. *Commissural.* — Qui complète en réunissant.

EXPLORATEUR, TRICE. adj. et s. [all. *Ausmittelnd, untersuchend;* angl. *explorator;* it *exploratore*]. Qui sert à l'exploration. — Nom d'instruments nombreux et de procédés pour l'exploration.

EXPLORATION. s. f. [*exploratio*, de *explorare*, rechercher; all. *Ausforschung;* it. *esplorazione;* esp. *exploracion*]. Action d'examiner attentivement les symptômes d'une maladie, de sonder une plaie pour en déterminer l'étendue, avec ou sans corps étranger, l'utérus, la vessie, l'œsophage, l'œil, etc., pour le même but. Elle répond à un cas particulier de l'observation dans lequel quelque instrument ou autre moyen vient en aide à l'œil, au toucher et à l'ouïe pour déterminer l'état actuel des organes, des tissus ou de leur contenu.

EXPLOSIF, IVE. adj. Qui concerne l'*Explosion;* qui en résulte.

EXPLOSION. s. f. [de *explosio;* action de rejeter, de *ex*, hors, et *plaudere*, faire du bruit; *eruptio;* ἐξέλασις; it. *scoppio, scoppiata*]. Combinaison rapide de deux ou plusieurs corps avec production et dilatation subite de de gaz, dont les vibrations se manifestent par un bruit violent, etc. — La production de l'étincelle électrique avec ou sans bruit. — **M. C.** La manifestation brusque ou inattendue de certains symptômes pathologiques.

EXPOSITION. s. f. — **M. C.** *E. de part.* Action de *déposer* et de *délaisser un enfant.* L'*E.* ne constitue pas par elle-même le crime; il faut qu'il y ait eu *délaissement*, c'est-à-dire que l'enfant ait été laissé seul, et que par ce fait d'abandon il y ait eu cessation ou interruption de la surveillance qui lui est due.

EXPRESSION. s. f. [*expressio;* all. *Ausdruck;* it. *espressione*]. Fonction de la vie animale, la plus élevée des deux fonctions de relation, qui pour appareil a celui de la phonation, partout où il existe, et secondairement celui de la locomotion. Subordonnée aux actes de névrilité cérébro-spinale, son accomplissement a pour résultat commun la manifestation extérieure à des degrés divers, orale, mimique ou écrite des conceptions suscitées par les impressions perçues; manifestation qui de près ou de loin établit une communication entre les animaux de même espèce ou non. Elle *exprime* et met au dehors ce qui, d'après les sensations et les conceptions suscitées, a été élaboré au-dedans. On ne trouve que dans le genre humain la réunion des trois modes d'*E.* précédents, et à des degrés divers seulement d'une race à l'autre, surtout pour les *E.* orale et écrite. Les autres Mammifères, les Oiseaux et accessoirement les Reptiles et les Poissons ne possèdent que les modes d'*E.* orale et mimique. La mimique seule reste aux Poissons et à la très grande majorité des Invertébrés; au fur et à mesure que se réduit l'intervention du centre nerveux de conception et coordinateur dit psychique. — *E. écrite.* Mode d'*E.* par des signes de création humaine dont la persistance transmet les conceptions diverses dans le temps et l'espace par le dessin, la peinture qui ajoute les couleurs aux traits et les formes par la sculpture, puis par l'écriture, qui en est le mode le plus élevé. — *E. mimique* ou *par gestes.* La communication de ce qui a été perçu ou conçu par des formes données aux mouvements des organes des sens, de la locomotion, de la préhension, et tégumentaires. L'imitation seule de ce mode même d'*E.* C'est le seul mode d'*E.* qui reste aux animaux manquant de l'*E.* orale ou écrite et avec le cri aux sourds-muets. — *E. orale.* Le mode d'*E.* le plus répandu après l'*E.* mimique. Dérivé du cri, puis du chant, qui ne sont du *langage* que sur une partie des Vertébrés, d'où l'homme a tiré la voix articulée ou *parole.* — **M. C.** *E. pharmaceutique* [ἐκπιεσμός; all. *Auspressen*]. Opération par laquelle on fait sortir et extrait du tissu des écorces, des fruits, etc., les liquides qu'ils contiennent, à l'aide d'une force mécanique.

EXPUITION. s. f. [*expuitio;* de *ex*, hors, et *spuere*, cracher; πτύσις]. L'action de cracher la salive ou quelque produit intra-buccal quelle que soit sa provenance.

EXPULSIF, IVE. adj. [*expellens, expulsivus;* de *expellere*, chasser; all. *austreibend;* angl. *expulsive;* it. *espulsivo;* esp. *expulsivo*]. Qui chasse.

EXPULSION. s. f. [*expulsio*]. L'action de pousser du dedans au dehors. — *E. du délivre.* La *Délivrance.*

EXPULTEUR, TRICE. adj. [*expultor, expultrix;* all. *austreibend*]. Qui pousse, qui chasse, rejette.

EXPURGATION. s. f. [ἐκκάθαρσις]. Comme *Dépuration* et *Superpurgation.*

EXPURGEANT. adj. et s. m. [*expurgans*]. *Cathartique.*

EXSANGUE. adj. [de *ex*, hors, et *sanguis*, sang; ἄναιμος; all. *blutleer*]. Qui manque de sang, qui en a perdu surabondamment.

EXSCRÉATION. s. f. [de *ex*, hors, *screare*, cracher]. Le *Crachement* de mucus concret, etc., d'origine nasale ou pharyngienne.

EXSERT, ERTE. adj. [*exsertus*, découvert]. Qui fait saillie au dehors; qui dépasse les parties environnantes.

EXSERTILE. adj. *Protractile.* — Qui peut être poussé dehors.

EXSERTION. s. f. [de *exserere*, mettre à découvert]. L'état de ce qui est *Exsert.*

EXSICCATION. s. f. La *Dessiccation.*

EXTIPULACÉ, ÉE ou EXTIPULAIRE. adj. Qui manque de *Stipules.*

EXTIPULÉ. adj. Qui n'a pas de *Stipules.*

EXSTROPHIE. s. f. [de ἐξ ou ἐκ, dehors, et στροφή, renversement]. L'état d'un organe renversé de manière que sa surface interne se trouve à nu. — *E. vésicale.* Vice de conformation de la vessie dont la paroi antérieure manque en même temps que sont écartés les os pubiens. L'organe, repoussé à l'extérieur, laisse apercevoir sa surface interne, rougie par le contact de l'air, et d'où l'urine sort goutte à goutte par les orifices des uretères.

EXTROVERSION. s. f. [de *extra*, au dehors, et *versio*, l'action de tourner]. Renversement au dehors. — Comme *Extrophie.*

EXSUCCION. s. f. Extraction par succion d'un venin, etc.

EXSUDAT. s. m. [de *exsudare*, suer hors]. Tout produit d'*Exsudation.* — Nom donné improprement : 1° aux néo-membranes, au début de leur génération; 2° à des productions diverses de tissu cellulaire en petites plaques dans l'œil et ailleurs, parsemées ou non de granules graisseux et calcaires; 3° à des élements de la rétine, etc., blanchâtres ou jaunâtres par arrivée à l'état granuleux, etc.; 4° aux mucus, concrets ou non; 5° aux fausses membranes fibrineuses de la diphthérie, etc.

EXSUDATIF, IVE. adj. Qui est relatif à l'*Exsudation.*

EXSUDATION. s. f. [de *exsudare;* de *ex*, de, hors, et

sudor, sueur; all. *Ausschwitzung*; it. *essudazione;* esp. *exsudacion*]. Suintement d'un liquide à travers les parois qui le contiennent, suintement d'où résulte sur la surface de ces parois, un état d'humidité ou la formation de gouttelettes analogues à celles de la sueur. — **Y.** Issue, hors des vaisseaux, de principes immédiats de telle ou telle espèce, sortant tels qu'ils étaient au-dedans, par opposition à *sécrétion*, qui désigne l'issue avec choix quant aux proportions et avec formation de principes divers; principes dont l'ensemble représente une humeur différente de celle que contiennent les vaisseaux, fait qui se constate jusque dans les cas accidentels dits d'*exsudation des mucus* de la peau privée de sa couche épidermique cornée, etc. — *E. cellulaires.* Issue exosmotique tant cadavérique que pathologique ou même normale de matière hyaline plus ou moins fluide un peu grenues, en gouttes sphériques au travers de la substance des portions libres des cellules, issue qui n'est ni de la sécrétion, ni de l'excrémentition.

EXTASE. s. f. [ἔκστασις; de ἐκ, hors, et στάσις, station; all. *Ekstasis;* angl. *ecstasy;* esp. *estasi*]. État cérébral dans lequel une idée ou un très petit nombre d'entre elles domine sans changement durant un temps plus ou moins long avec une telle intensité que les impressions ne sont plus perçues et que toute motricité est suspendue.

EXTEMPORANÉ, ÉE. adj. [de *ex*, et *tempus*, temps; all. *sofortig;* angl. *extemporaneous*; it. *etemporaneo;* esp. *extemporaneo*]. Ce qui se fait sur-le-champ.

EXTENSEUR. adj. et s. m. [*extensor*, de *extendere*, étendre; all. *Strecker;* angl. *extensor*; it. *estensorio*, esp. *extensor*]. Ce qui sert à étendre une partie quelconque. — Les muscles qui sont dans ce cas. — *E. de l'avant-bras.* Le muscle *Triceps brachial.* — *E. oblique du canon.* Le muscle *Cubito-métacarpien.* — *E. du coccyx.* Le *Muscle sacro-coccygien.* — *E. commun des doigts.* L'*Epicondylo-sus-phalangettien*, muscle qui s'étend du condyle externe de l'humérus à la base des troisièmes phalanges des quatre doigts qui suivent le pouce. — *E. propre du doigt indicateur.* Le muscle *Cubito-sus-phalangettien* de l'index, qui s'étend du bord externe de la face postérieure du cubitus à la base de la première phalange de l'index. — *E. propre du petit doigt.* L'*Epicondylo-sus-phalangettien* du petit doigt (Ch.), muscle qui s'étend du condyle de l'humérus à la dernière phalange du petit doigt. — *E. de la jambe.* Les muscles droit antérieur de la cuisse, vaste externe, vaste interne, et crural. — *E. court des orteils.* Le muscle *Pédieux.* — *E. long des orteils.* Le muscle *Péronéo-sus-phalangettien commun* (Ch.), qui s'étend du sommet du péroné aux secondes et troisièmes phalanges des quatre orteils externes. — *E. propre du gros orteil.* Le muscle *Péronéo-sus-phalangettien* du pouce (Ch.), qui s'étend du péroné à la phalange unguéale du gros orteil. — *E. du pied.* Les muscles gastrocnémien et soléaire. — *E. court du pouce.* Le *Cubito-sus-phalangien* du pouce (Ch.), muscle qui s'étend du cubitus et du radius à la base de la première phalange du pouce. — *E. long du pouce.* Le muscle *Cubito-sus-phalangettien* du pouce (Ch.), qui s'étend du cubitus à la base de la seconde phalange du pouce.

EXTENSIBILITÉ. s. f. [de *ex*, hors, et *tendere*, tendre, all. *Ausdehnbarkeit;* angl. *extensibility;* it. *estensibilità;* esp. *extensibilidad*]. La possibilité pour certains corps de s'étendre lorsqu'on les soumet à l'action simultanée de deux puissances agissant sur eux en sens contraire. L'*extensibilité* suivie de retrait lorsque cesse la contraction constitue l'*élasticité.* — *E. des tissus.* Le cas dans lequel un tissu se laisse étendre puis revient sur lui-même soit par retrait élastique de ses éléments, soit parce qu'il a des fibres qui se contractent, soit parce qu'il contient à la fois des fibres élastiques et des fibres musculaires comme pour la vessie, etc. L'extensibilité même peut tenir à ce que les fibres glissent les unes sur les autres de manière à former une couche plus mince, mais plus étendue que d'abord (vessie, intestin, etc.). Elle peut tenir à ce que des fibres flexueuses se redressent en glissant les unes sur les autres comme dans le tissu cellulaire. Elle peut tenir à ce que la substance même de chaque fibre devient plus longue, mais plus mince, comme pour les fibres élastiques, musculaires, etc. — **M.C.** Le cas de l'agrandissement dans lequel le tissu des os ou autres non extensibles, croissent dans un sens de manière à ce que leur surface grandit en se résorbant, disparaissant en sens opposé, d'où une diminution d'épaisseur.

EXTENSIBLE. adj. [all. *ausdehnbar;* angl. *extendible;* it. *estensibile;* esp. *extensivo*]. Qui peut s'étendre en un sens quelconque.

EXTENSIF, IVE. adj. Qui produit l'*Extension*, l'accroissement; qui les concerne.

EXTENSILE. Faute au lieu de extensible.

EXTENSION. s. f. [*extensio;* κατάτασις; all. *Ausdehnung;* it. *estensione*]. — **Y.** Le mouvement par lequel un segment de membre se place de telle sorte que son axe soit un prolongement de l'axe du segment qui le précède, à l'opposé à la *flexion.* — **M. C.** Partie de la synthèse de contiguïté dans laquelle on tire fortement, soit avec les mains, soit avec les lacs, etc., la portion d'un membre fracturé ou luxé, qui est ainsi séparé du tronc pour ramener l'extrémité de l'os luxé, au niveau de la surface articulaire qu'elle a abandonnée, ou l'extrémité du fragment inférieur d'une fracture au niveau de celle du fragment supérieur et en obtenir la coaptation.

EXTÉNUATION. s. f. [de *ex*, et *tenuis*, ténu; λέπτυνσις, λεπτυσμὸς; all. *Entkräftung;* angl. *extenuating;* it. *estenuazione;* esp. *extenuacion*]. L'*Atténuation.* — Le plus haut degré de la fatigue, de l'épuisement morbide désassimilateur et des forces nerveuses et musculaires.

EXTÉRIEUR, EURE. adj. — **A.** L'organe qui est plus superficiel qu'un autre ou plus éloigné d'un de ses plans médiaux.

EXTÉRIEUR. s. m. La conformation extérieure de l'homme, et des autres animaux. — *Facies.* — Habitus.

EXTÉRIORATION. s. f. — *E. des sensations.* L'acte de névrilité encéphalique par lequel nous reportons en quelque sorte, à la place que les objets occupent réellement au dehors, leur image qui, elle, a son siège sur la rétine, etc. — *E. des amputés.* L'*E.* en raison de laquelle la sensation de douleur, etc., leur semble être dans le membre enlevé, lorsque la cicatrice du nerf coupé éprouve quelque impression, par modification accidentelle ou morbide.

EXTÉRIORITÉ. s. f. Le fait de l'*Extérioration;* ce fait que la perception et les volitions qui la suivent nous donnent la conception de ce qui est, non en nous-même, mais quelque part vers le lieu où est la cause des impressions.

EXTERNE. s. m. L'étudiant en médecine est, après un concours, nommé pour faire un service dans les hôpitaux sous la direction d'un *Interne.*

EXTERNE. adj. — **A.** Ce qui est placé vers le dehors d'un organe, d'un organisme, etc.

EXTINCTION. s. f. [de *ex*, et *stinguere*, éteindre; σβέσις; all. *Auslöschung;* it. *estinzione*]. Action de s'éteindre, de diminuer, de cesser, de détruire. — *E. de la chaux.* Opération qui consiste à verser de l'eau sur la chaux vive (3,30 pour 1), ce qui la fait passer à l'état d'hydrate en pâte. — *E. de voix.* L'*Aphonie.*

EXTINE. s. f. L'*Exhyménine.*

EXTIRPATION. s. f. [*extirpatio;* de *ex*, hors, et *stirps*, racine; all. *Ausrottung;* it. *estirpazione*]. — **M. C.** L'ablation complète d'un organe malade ou blessé. — *E. des os.* L'opération par laquelle on enlève un ou plusieurs os *en entier.* — *E. de la rate.* La *Splénotomie.*

EXTRACAPSULAIRE. adj. Qui est hors des capsules articulaires.

EXTRACOURANT. s. m. [all. *Extrastrom;* angl. *Extra current*]. Nom donné au courant induit produit par le courant de la pile sur son propre circuit; c'est ce courant induit que l'on recueille quand on place les rhéophores sur le trajet du fil qui forme la bobine inductrice dans les appareils d'*induction* généralement employés en médecine.

EXTRACTEUR. s. m. Désigne divers instruments servant à extraire les corps étrangers.

EXTRACTIF, IVE. adj. et s. [de *extrahere*, extraire; all. *Evtraktivstoff;* angl. *extractive;* it. *estrattivo*]. Mélange de principes immédiats, sans fixité de composition, extraits d'une humeur ou d'un tissu.

EXTRACTIFORME. adj. [de *extractus*, tiré de, et *forma*, ressemblance]. Qui ressemble à un *Extrait.*

EXTRACTION. s. f. [de *ex*, hors, et *trahere*, tirer; ἐξολκή, ἐξελκυσμὸς, ἐχχύλωσις; all. *Herausziehen; it. estrazione;* esp. *extraccion*]. Opération pharmaceutique par laquelle on sépare une substance quelconque du composé dans lequel elle se trouve. — **M. C.** Opération par laquelle on retire de quelque partie du corps, avec la main ou avec un instrument convenable, soit un corps étranger qui s'y est introduit accidentellement ou développé contre nature, soit une partie entière qui cause des douleurs, entrave ou empêche une fonction. — *E. du cristallin.* La *Kératotomie.* — *E. des dents.* Leur avulsion hors de l'alvéole. Avec la dent est arrachée la partie superficielle de la face interne de leur follicule et sa pupille entière dont les vaisseaux sont rompus. Elle se faisait surtout par un mouvement de bascule et de traction à la fois, opéré à l'aide de la *Clef de Garengeot*, qui brisait souvent plus ou moins le bord alvéolaire de l'os, avec ou sans déchirure d'une portion de gencive. On obtient mieux l'arrachement seul avec des daviers dont les formes et les dimensions sont appropriées à celles des dents qu'il faut extraire. L'extraction des dents doit être considérée, au point de vue légal, comme une opération chirurgicale. Selon Coffinières, Briand et Chaudé, Cunin-Gridaine, l'extraction des dents exige des connaissances anatomiques et chirurgicales spéciales; cette opération peut donner lieu à des accidents plus ou moins graves; fracture de l'alvéole, fracture du maxillaire inférieur, du sinus maxillaire, luxation de la mâchoire, hémorrhagies graves, tous accidents qui réclament les secours d'un médecin, comme l'opération elle-même.

EXTRACTO-RÉSINEUX. adj. et s. Extrait ressemblant à une résine ou vice-versa.

EXTRAFOLIACÉ, ÉE. adj. [de *extra*, hors, et *folium*, feuille]. Ce qui, au lieu de s'insérer, comme à l'ordinaire, à l'aisselle des feuilles, etc., naît de quelque autre lieu.

EXTRAFOLIÉ, ÉE. adj. Qui est hors des feuilles.

EXTRAIRE. adj. [de *extra*, hors; all. *aussenliegend*]. L'embryon végétal, quand il est situé au dehors de l'albumen.

EXTRAIT. s. m. [all. et angl. *extract;* it. *estratto;* esp. *extracto*]. Produit obtenu en traitant un organe, un tissu, une humeur, animal ou végétal par infusion ou décoction que l'on évapore ensuite jusqu'à ce qu'on ramène ce dernier à former un résidu demi-solide ou solide avec ce qu'il a dissous du médicament, principes actifs et autres. — *E. alcooliques.* Ceux pour lesquels le médicament simple, l'alcool a été choisi comme véhicule. — *E. aqueux.* Ceux qu'on obtient à l'aide d'une infusion aqueuse réduite à la consistance voulue. — *E. éthérés.* Ceux pour lesquels l'éther a été dissolvant. — *E. gélatineux* ou *muqueux.* Ceux pour lesquels ce sont des substances de ce genre qui ont été traitées par l'eau, etc., comme véhicule. — *E. gommeux, mucilagineux, résineux*, etc. Ceux pour lesquels le médicament traité par le dissolvant a été une gomme, un mucilage, une résine, etc. — *E. mous.* Ceux pour lesquels la substance est réduite et conservée à l'état de pâte molle, quel que soit le véhicule. — *E. résineux.* Ceux qui contiennent une résine combinée avec les autres composants de la moelle, de manière à ne pouvoir en être séparée. — *E. de Saturne* ou *de Goulard.* Le *Sous-acétate de plomb liquide* amené à consistance sirupeuse. — *E. secs. E. solides* privés d'eau et à l'état écailleux. — *E. solides.* Ceux pour lesquels le véhicule a été évaporé jusqu'à la masse soit cassante à froid. — *E. thébaïque.* L'extrait aqueux d'opium, à cause de l'opium de Thèbes dont on se servait. — *E. de viande de Liebig.* Extrait aqueux de viande de bœuf dont on fait des bouillons. En dehors de son arome de viande cuite et de ses sels, il n'a aucune qualité nutritive, étant composé en volume pour les six dixièmes de créatine, de créatinine et plus.

EXTRA-THORACIQUE. adj. Qui est hors de la cavité thoracique.

EXTRA-TYMPANIQUE. adj. Qui est en dehors de la caisse du tympan, de sa membrane.

EXTRA-UTÉRIN, INE. adj. [de *extra*, hors, et *uterus*, matrice]. Qui est hors de la cavité de l'utérus.

EXTRAVASATION. s. f. [de *extra*, hors, et *vas*, vaisseau; all. *Extravasat;* it. *stravasamento;* esp. *extravasacion*]. Sortie du sang, etc., hors des vaisseaux destinés à les contenir.

EXTRA-VASCULAIRE. adj. Qui siège ou se passe hors des vaisseaux.

EXTRAVASÉ, ÉE. adj. Qui est sorti de son contenant par rupture de celui-ci ou par exudation.

EXTRAVERTÉBRÉ. adj. et s. m. Pour *Invertébré*, par comparaison des pièces de leur dermosquelette chitineux exocellulaire au squelette des *vertébrés;* mais ces squelettes ne sont homologues ni anatomiquement ni embryogéniquement. L'un est de provenance ectodermique eccellulaire, sans vaisseaux; le squelette des vertébrés est mésodermique.

EXTRA-AXILLAIRE. adj. Qui est hors de l'aisselle. Le bourgeon qui naît ailleurs que de l'aisselle des feuilles.

EXTRÉMITÉ. s. f. [*extremitas;* ἄχρον, τὰ ἄχρεα; all. *Extremität, Gliedende, Gliedmasse;* angl. *extremity;* it. *extremità;* esp. *extremitad*]. — **A.** Bout ou terminaison d'un objet, d'un organe. — Comme *Membre.* — *E. supérieures.* Les bras, les avant-bras et les mains. — *E. inférieures.* Les cuisses, les jambes et les pieds.

EXTRORSE. adj. Qui présente l'*Extrorsion.* — Les ouvertures des anthères, lorsqu'elles sont tournées du côté des pétales.

EXTRORSION. s. f. [de *extrare*, sortir, *extrorsum*, au dehors]. Le fait de se montrer au dehors. — **Y.** La production par multiplication de cellules en voie de segmentation à la *surface externe* soit de l'ectoderme soit de l'endoderme, d'organes ou prolongements sous forme de villosités, ramifiées ou non, tels que les villosités choriales, etc. (Ch. Robin, 1873).

EXTUMESCENCE. s. f. [de *ex*, hors, et *tumescere*, être gonflé]. Pour *Enflure.*

EXUBÈRE. adj. [*ex*, hors, et *uber*, sein]. Qui ne prend plus le sein.

EXULCÉRATION. s. f. [*exulceratio;* ἐξέλχωσις]. Ulcération superficielle.

EXULCÉREUX, EUSE. adj. Phagédénique. — Qui dérive d'un *Ulcère.*

EXUTOIRE. s. m. [de *exuere*, dépouiller; all. *Zugmittel;* angl. *issue*; it. *esutorio;* esp. *exutorio*]. Ulcère chirurgicalement établi et entretenu pour obtenir une suppuration permanente.

EXUVIABILITÉ. s. f. [all. *Hautweschel*]. La possibilité pour certains animaux de changer d'épiderme (couche cornée), sans changer de forme.

EXUVIABLE. adj. [de *exuvia*, dépouille]. Qui mue sans prendre à chaque fois une autre forme.

EYSTATHE. s. m. Genre de Sapindacées de la Cochinchine.

F

F, *f* = Φ, φ, grec.

FABACÉ, ÉE. adj. [*fabaceus*]. Qui tient de la fève.

FABAGELLE. s. f. Le *Zygophyllum fabago*, L. Rutacée vermifuge de la Syrie.

FABINE. s. f. ($C^{19}H^6Az$). Produit de la distillation des fèves.

FABRECOULIER ou **FABREGUIER**. s. m. Le *Celtis australis*, L., ou *Micocoulier*, Ulmacée celtidée.

FABRICIUS (Conrad). Médecin et anatomiste danois (1714-1774) dont le nom est resté à un organe glandulaire attenant au cloaque des Oiseaux.

FACE. s. f. [*facies, vultus;* πρόσοπον; all. *Gesicht;* angl. *face;* it. *faccia;* esp. *cara*]. La face est la portion antérieure de la tête que caractérise la présence des quatre principaux organes des sens avec la peau intermédiaire. Sur l'homme elle a la forme d'un ovale tronqué en haut, prolongé sur les côtés, et celle d'un prisme pyramidal irrégulier libre seulement en avant et sur les côtés, lorsqu'on examine en même temps ses parties

profondes tant molles que squelettiques. Sa surface n'est que le quart de celle de la tête, le tiers de celle du crâne. Elle est comme appendue en avant et au-dessous de celui-ci et sa partie antérieure seule libre est le siège de toutes les variations auxquelles se prêtent ses parties constitutives. Celles-ci comprennent les oreilles en arrière et en haut, les yeux et le nez en avant et en haut, la bouche en avant et en bas, dont le squelette forme des cavités de protection. Par ces dernières elle se place au-dessus des canaux digestif et aérien dans lesquels elle-même conduit. Bien qu'épaisse, sa peau est douce, riche en follicules tant pileux proprement dits que du duvet, avec de grosses glandes sébacées, et moins de glandes sudoripares qu'au cuir chevelu, etc. Outre les muscles des organes des sens, digestifs, etc., la face est riche en muscles peauciers propres ou de l'expression, animés par le *facial* tandis que dans sa peau se termine le *trifacial*. Quatorze os concourent à former son squelette sans qu'un seul lui soit réellement propre. — *F. blanche*. Marque blanche occupant presque toute la partie antérieure de la tête du cheval, etc. — *F. commissurales*. Celles par lesquelles deux carpelles soudés sont en contact. — *F. hippocratique* ou *cadavéreuse*. Le caractère particulier d'amaigrissement, etc., que la face présente chez les sujets menacés d'une mort prochaine. — *F. inférieure interne* ou *ventrale des feuilles*. Celle sur laquelle fait saillie la nervure moyenne tournée généralement vers le sol. — *F. supérieure externe* ou *dorsale des feuilles*. Celle qui est opposée à la précédente.

FACETTE. s. f. [diminutif de *face*]. Petite face. — Portion de la surface d'un os. — *F. articulaire*. Celle par laquelle un os s'articule avec un autre.

FACHINGEN (Allemagne). Source bicarbonatée sodique (10°).

FACIAL, ALE. adj. et s. [all. *facialis;* angl. *faciale;* it. *facciale;* esp. *facial*]. Qui a rapport à la face. — L'artère maxillaire externe qui naît de la carotide externe, au-dessous du muscle digastrique et gagne la partie interne de l'angle de la mâchoire inférieure. — Le nerf moteur qui se rend à tous les muscles peauciers situés au-dessus de la clavicule, cou, face, cuir chevelu. Le facial fournit aussi les nerfs du muscles de l'étrier, du digastrique, du stylo-hyoïdien, du stylo-glosse et du glosso-staphylin, et le nerf auriculaire postérieur. Deux branches constituent les *racines motrices* du ganglion sphéno-palatin et du ganglion otique. Deux autres *s'anastomosent* avec le pneumogastrique et le glosso-pharyngien.

FACIES. s. m. [*habitus*]. L'aspect général que présente un organisme avant que l'on ait étudié les détails de sa constitution, dont cet aspect résulte.

FACTICE. adj. [*fictitius;* all. *künstlich;* angl. *factitious;* esp. *facticio;* it. *fattizio*]. Qui est artificiel, du à l'homme.

FACULTÉ. s. f. [*facultas*, de *facere*, faire; δύναμισ; all. *Fähigkeit;* angl. *faculty;* it. *falcotà;* esp. *facultad*]. Ce qui pour un corps brut ou organisé résulte de son activité propre et devient un pouvoir, une force de par ce qui est spécial à ce mode d'action. — *F. intellectuelles et de l'âme*. L'*Entendement*, l'*Esprit*, le *Caractère*. — *F. de médecine*. Corps de professeurs qui donnent l'enseignement supérieur des sciences nécessaires à la pratique de l'art médical et qui seules confèrent les grades universitaires de docteurs en médecine et en chirurgie. Il y a en France six facultés de médecine, Paris, Montpellier, Nancy, Lille, Lyon et Bordeaux. Les professeurs sont nommés par le ministre de l'instruction publique sur présentation par la faculté d'une liste de trois candidats. Des *agrégés*, en nombre plus grand que celui des professeurs, nommés au concours pour neuf ans, remplacent ceux-ci pour leurs cours en cas d'absence, sont chargés de cours complémentaires en divers cas et font partie des jurys d'examen au nombre de un sur deux professeurs et de deux pour les jurys de thèse. — *F. morales*. Les modes divers de la névrilité cérébrale dont l'ensemble constitue le *moral*.

FAGINE. s. f. [de *fagus*, hêtre; all. *Buchenkernstoff;* angl. *faginum;* it. *fagina*]. Alcaloïde du *péricarpe* du hêtre, non des *Faînes*.

FAGONIE. s. f. [*Fagonia*, L.]. Genre de Rutacée de l'Afrique.

FAGOUE. s. f. Le pancréas du porc, etc., le thymus du veau.

FAHAM. s. m. L'*Angræcum fragrans*, Dupetit-Thouars, Orchidée parasite voisine des Vanilles, de l'île Maurice, digestive, à odeur due à de la *Coumarine*.

FAHNESTOCK. Médecin angl. du XIXe siècle dont le nom est resté à un *Tonsillitome*.

FAHON et **FAHUN**. s. m. Le *Faham*.

FAIBLE. adj. Grêle, débile.

FAIBLESSE. s. f. [*debilitas;* ἀσθένεια; all. *Schwache;* angl. *weakness;* it. *debolezza;* esp. *debilitad*]. Manque ou diminution générale, locale, absolue ou relative des forces. — *F. de constitution*. L'imperfection congénitale du développement des tissus, organes ou appareils et qui entraîne une imminence morbide, de chaque instant, sous l'influence de causes occasionnelles, qui seraient restées sans action dans le cas de développement et de constitution régulière. — *F. irritable* [angl. *irritable nervous Weakness*]. L'état de mobilité nerveuse dans lequel mettent l'*affaiblissement* et l'*épuisement nerveux*.

FAIM. s. f. [*fames;* λιμος; all. et angl. *hunger;* it. *fame;* esp. *hambre*]. Le besoin de s'alimenter. Sensation interne qui pousse l'homme et les animaux à ingérer les aliments nécessaires à la réparation des pertes dues à la désassimilation des tissus et des humeurs. Elle constitue ce qu'on appelle l'*appétit*, tant qu'elle est faible, et disparaît bientôt quand on y satisfait; l'état dit de satiété lui succède. La faim n'est pas une impression causée par un état général de tout l'organisme manquant des principes assimilables nécessaires pour le remplacement de ce qui a été désassimilé; impression qui serait localisée dans l'estomac par l'homme en raison seulement de ce qu'il aurait empiriquement appris qu'elle cesse quand on emplit ce viscère. Il est nombre de débiles et de malades dont l'organisme manque de ce qu'il devrait assimiler qui n'ont ni faim ni appétit. Comme tous les autres *besoins* ou *sensations internes*, la faim est localisée dans l'organe, hors le cas de maladie, dont l'exercice par action réflexe, consécutif ici à l'impression, va être pour quelque chose dans la satisfaction du besoin. L'impression, le besoin n'est pas comme pour ceux d'uriner, de respirer, d'accoucher, etc., déterminé par l'arrivée à un certain degré de distension des cavités vésicale, cardiaque, utérine, etc., dont la contraction est en même temps que l'expulsion pour quelque chose dans la satisfaction du besoin. C'est seulement l'état inverse, c'est-à-dire l'arrivée naturelle à un certain degré de vacuité de l'estomac qui cause l'*impression*, la senssation de faim, naturellement bien localisée, ici comme ailleurs, dans l'organe qui va entrer en exercice. Seul aussi l'estomac peut être le siège d'un besoin inverse de régurgiter ou de vomir que détermine chez les Ruminants, les Rapaces nocturnes, etc., tel ou tel état du contenu gastrique et en rapport avec la nature de ce qui a été ingéré; besoin qui ailleurs ne se montre que d'une manière soit accidentelle, tenant surtout à ce qui a été ingéré, soit pathologique tenant à l'état même de l'estomac surtout. Les corps inertes introduits dans l'estomac font disparaître pour un temps la faim en le mettant en action comme le font les aliments, ce qui ne serait pas si elle était une sensation vague et mal localisée et si elle résultait d'un besoin général de l'organisme. La faim est impérieuse sur nombre d'individus dont l'économie ne manque d'aucune substance réparatrice. — *F. canine*. La *Boulimie*.

FAIM VALLE. s. f. [all. *Heisshunger;* angl. *hungry-evil;* it. *male dell' orzuolo*]. Besoin irrésistible de manger, qu'il faut satisfaire à l'instant, sinon il est suivi de menace de syncope.

FAÎNE. s. f. [all. *Buchcichel;* angl. *beech-nut;* it. *faggi-nola*]. Le gland du hêtre dont l'embryon renferme une huile.

FAISAN, ANNE. adj. et s. [φασιανός, de Φάσις, le Phase, fleuve; all. *Fasan;* angl. *pheasant;* it. *fagiano;* esp. *faisan*[. Genre de Gallinacés d'Asie, dont une espèce, le *Phasianus colchicus*, L., est acclimatée. Qui concerne ces Gallinacés. — *F. argenté*. Le *Phasianus nycthemerus*, L. — *F. doré*. Le *Phasianus pictus*, L.

FAISANDÉ, ÉE. adj. Qui a l'odeur analogue à celle que

prend la chair de faisan au contact de l'air depuis quelques jours. Elle précède la putréfaction sans l'être encore, bien que coexistant avec le développement de myriades de Schizomycètes bactériens, à la surface et dans la profondeur des tissus.

FAISCEAU. s. m. [*fasciculus*, dimin. de *fascis;* all. *Bündel;* angl. *bundle;* it. *fascetto*]. Amas de plusieurs fibres ou cylindres liés ensemble. — **A.** Groupe régulier de fibres musculaires, nerveuses, etc., dit primitif, secondaire, selon le mode d'association de l'un pour en former d'autres. — *F. arqué* (*arcus* seu *fasciculus arcuatus*). Faisceaux qu'envoie la partie moyenne du corps calleux de chaque côté dans les hémisphères. — *F. acoustiques* (*fasciculi* vel *fibrillæ filiformes nervi acustici*). Faisceaux de tubes nerveux blancs existant vers le milieu du sinus rhomboïdal, qui, parties de la rainure médiane, gagnent le pédoncule cérébelleux correspondant. — *F. fibro-vasculaire.* Celui des nervures des feuilles et ses homologues formés de fibres, de trachées, etc. — *F. de Goll.* Les deux *F.* du tissu blanc de la moelle épinière qui limitent son sillon postérieur d'origine apparente des racines spinales. *F. primitifs des muscles lisses.* Les *F.* polyédriques, épais de 0mm 1, ou au-dessous, de longueur indéterminée que par leur juxtaposition immédiate forment les fibres-cellules, sans autre élément quelconque amorphe ou figuré dans leur épaisseur, sans rien de comparable au myolème à leur surface, sans autre chose entre eux que de minces cloisons de tissu cellulaire. — *F. primitifs des nerfs.* Ceux par la réunion desquels, avec interposition du tissu cellulaire du névrilème, sont formés les cordons nerveux. Ils sont plus ou moins cylindroïdes, épais de quelques centièmes de millimètres à un millimètre, dans les gros nerfs. Ils sont composés de tubes nerveux juxtaposés et entourés d'une gaine de *périnèvre*, entre les *tubes nerveux* juxtaposés, polyédriques par pression réciproque; les uns *minces*, les autres *larges* sont des cellules et des fibres du tissu cellulaire et même des capillaires sanguins traversant le *périnèvre* (Pouchet), des gros faisceaux primitifs et en suivant la direction. — *F. striés.* Faisceaux de fibrilles musculaires qui sont appelés *fibres musculaires de la vie animale* ou *striés, fibres primitives des muscles volontaires*, mais à tort, car ce sont déjà des faisceaux de l'élément contractile *fibre* ou *fibrille musculaire.* Le sarcolemme ou myolemme n'est qu'élastique et non contractile ; il donne au tissu musculaire son élasticité et ce sont les fibrilles qui lui apportent la contractilité. Les *faisceaux striés* ont une épaisseur qui est de 0mm,015 à 0mm,020 chez les jeunes sujets. Sur l'adulte il est de 0mm,055 à 0mm,100. Dans le cœur ils ne dépassent guère 0mm,050. Ils sont prismatiques par pression réciproque. Leur longueur qui est moindre que celle de chaque *ventre* musculaire varie d'un muscle à l'autre. Les lignes transversales alternativement claires et alternativement foncées qu'ils présentent, croisées souvent par des stries longitudinales dues à la juxtaposition des fibrilles, résultent de la juxtaposition, les unes à côté des autres, de toutes les parties de même couleur des fibrilles d'un même faisceau; savoir : les parties foncées d'une part, les parties claires de l'autres. Dans le cœur ces faisceaux sont en outre pourvus de fins granules et manquent de myolemme. Partout entre les fibrilles sont des noyaux ovoïdes. Chacun est le noyau des cellules succédant aux cellules mésodermiques dont le corps est devenu le centre de génération d'un fascicule des fibrilles ponctuées, à portions alternativement transparentes et foncées; faisceau autour duquel nait ensuite le myolemme, qui est exocellulaire, qui apparaît, par autogenèse, sans relation directe de provenance avec les fibrilles contractiles et qui manque autour des *F. striés* du cœur.

FAIT. s. m. [*factum;* πρᾶλμα; all. *Thatsache;* angl. *fact;* it. *fatto;* esp. *hecho*]. Attribut d'un corps brut ou organisé donné par l'observation immédiate. Les faits n'ont de valeur que les uns par rapport aux autres, parce qu'ils *coexistent* et n'existent jamais isolément tels que nous les étudions ou les décrivons et ne peuvent être isolés des objets. Il n'existe pas un objet, un être dont nous connaissions toutes les propriétés, tous les attributs, il en résulte que les faits, quels qu'ils soient, n'ont pas une valeur absolue, mais seulement relative (Chevreul).

FAIX. s. m. [de *fascis*, faisceau]. Le fœtus et ses annexes encore dans l'utérus.

FALCALDINE. s. m. Variété de la syphilis.

FALCIFÈRE. adj. [de *falx*, faux, et *ferre*, porter]. Qui a des organes *falciformes.*

FALCINELLE. s. m. L'*Ibis.*

FALCIAJ (Toscane). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

FALCIFORME. adj. [*falciformis*, de *falx*, faux, et *forma*, forme; all. *sichelförmig;* angl. *falciform;* it. *falciforme*]. En forme de faux.

FALCIROSTRE. adj. [de *falx*, faux, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec *falciforme.*

FALCONIDE. adj. Comme *Falconien.*

FALCONIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient du *Faucon* (*Falco*). — Famille de Rapaces diurnes.

FALÈRE. s. f. Indigestion particulière aux Ruminants.

FALLOPE. Anatomiste de Modène (1523-1562) dont le nom est resté : 1° au canal ou aqueduc du rocher qui donne passage au facial; 2° à l'arcade crurale; 3° aux trompes utérines.

FALQUÉ, ÉE. adj. [*falcatus*, de *falx*, faux]. Courbé en faucille.

FALSET (Espagne). Source froide chlorurée et alcaline.

FALSIFICATION. s. f. [de *falsus*, faux; all. *Verfalschung;* angl. *falsification;* it. *falsificazione*]. Altération frauduleuse d'une substance alimentaire, médicamenteuse ou autre par un mélange avec des matières inertes ou de qualité inférieure.

FALSINERVE. s. m. [de *falsus*, faux, et *nervus*, nervure]. — **B.** L'organe qui a des nervures sans faisceaux fibro-vasculaires.

FALTRANK. s. m. [all. *Falltrank*, de *fallen*, tomber, et *Trank*, boisson; angl. *faltranc*]. Les remèdes empiriques dits *Vulnéraire suisse, Thé suisse*, etc.

FAMILLE. s. f. [*familia;* all. *Familie;* angl. *family;* it. *famiglia;* esp. *familia*]. Constitution naturelle du premier groupe social dans presque toutes les espèces de Vertébrés et quelques Articulés, découlant de l'instinct de reproduction qui, sous ses formes d'instincts maternel et paternel, conduit les procréateurs à satisfaire aux besoins des descendants, d'une manière au moins temporaire. Cette prévoyance, poussée jusqu'à celle de la période où chaque descendant peut rendre à ses parents d'une part, à la société de l'autre, ce qu'il en a reçu, tant au point de vue matériel que sous celui de la perpétuation même, fait de la famille humaine l'assise essentielle et fondamentale de la constitution et du progrès des peuples.

FAMINE. s. f. L'alimentation insuffisante par manque du nécessaire, portant sur une contrée ou tout un peuple. Elle cause alors sur un grand nombre d'individus le degré de débilitation voulu pour que de l'état de faiblesse la moindre circonstance pathogénique les fasse passer aux états morbides jusque-là observés ailleurs sur peu de sujets seulement.

FANFRÉ. s. m. Le *Pilote*, Poisson.

FANGHAME. s. m. L'*Euphorbia pirifolia*, Lamk., de Madagascar et de Maurice, à suc vénéneux.

FANON. s. m. [*ferula;* all. *Strohlade, Beinlade;* angl. et esp. *fanon*]. — **M. C.** Cylindre fait de paille entourée d'une bande serrée, pour le pansement des fractures de la cuisse et de la jambe. — **A.** *F.* [all. *Wamme;* angl. *dewlap;* it. *giogaja;* esp. *papada*]. La touffe de poils situé derrière le boulet des chevaux. Le pli de la peau des Ruminants situé à la partie inférieure du cou. — *F. des Baleines* [all. *Barten;* angl. *Whisker;* it. *barbe;* esp. *barbas*]. Rangée de larges lames épidermiques cornées à bord filamenteux, qui sur des papilles naissant au fond de follicules de la mâchoire supérieure des *Baleines* seulement remplacent les dents.

FANONIER, ÈRE. adj. et s. Qui a rapport aux *Fanons.* — Muscle lombrical inférieur du cheval (Lafosse).

FANTÔME MAGNÉTIQUE. [all. *Magnetische figur;* angl. *magnetic curves*]. Figure obtenue en saupoudrant un papier qui repose sur un barreau aimanté, les lignes ainsi obtenues indiquent la direction des lignes de force (Faraday).

FARAD. s. m. [du nom de *Faraday*, physicien anglais, (1791-1867)]. L'unité de capacité électrique.

FARADAYNE. s. f. Produit de la distillation du caoutchouc (Himly).

FARADISATION. s. f, [de *Faraday*, physicien anglais; all. *Faradismus;* it. *faradisazione;* esp. *faradisacion*]. Mode de traitement des maladies par l'électricité, consistant dans l'emploi des courants interrompus, fournis par les appareils d'induction.

FARADISME. s. m. Production des courants interrompus.

FARCIN. s. m. [*maleus;* μάγις; all. *Wurm;* angl. *farcy;* it. *scabbia, farcin, mal del verme;* esp. *lamparones*]. La *Morve*. — *F. aigu*. La *morve proprement dite* ou *aiguë*. — *F. du bœuf*. L'angioleucite chronique sans aucune analogie avec la morve ou farcin. — *F. chronique* ou *proprement dit*. La *Morve chronique* ou *farcineuse*, ou *Morve farcineuse chronique*.

FARCINEUX, EUSE. adj. et s. Qui a rapport au farcin. — Qui en est atteint.

FARD. s. m. [*fucus, pigmentum*; φῦκος, χρῶμα; all. *Schminke;* angl. *paint;* it. *liscio;* esp. *afeite*]. Préparation empirique destinée à colorer la peau. — *F. blanc*. Le sous-azotate de bismuth uni à de la craie de Briançon. — *F. rouge*. 1° Le principe colorant du carthame, que l'on a fait dissoudre dans une solution alcaline, et que l'on a ensuite précipité au moyen du suc de citron. 2° Le *vermillon* ordinaire est du cinabre réduit en poudre impalpable par la porphyrisation.

FARDEAU. s. m. — **M. C.** Le *Délivre*.

FAREC. s. m. La *Bauhinia acuminata*, Légumineuse vermifuge d'Abyssinie.

FARFADET. s. m. [all. *Kobold, Berggeist, Elfen;* angl. *hobgoblin, goblin;* it. *folletto;* esp. *duende, trasgo*]. **M. C.** Êtres imaginaires des anciennes superstitions médicales, etc.

FARINACÉ, ÉE. adj. [*farinaceus;* ἀλφετώδης]. Qui tient de la farine.

FARINE. s. f. [*farina;* ἄλφιτον, κρίμνον; all. *Mehl;* angl. *meal;* it. *farina;* esp. *harina*]. Poudre obtenue par la trituration, pulvérisation ou *mouture* des graines, des Graminées, des Légumineuses, etc. — **M. C.** Les particules épidermiques blanchâtres tombant après desquamation. — *F. d'amandes*. Elle contient de l'huile unie à de la *légumine*. — *F. émollientes*. Celles de lin, de seigle et d'orge, mêlées en parties égales. — *F. fossile* ou *de montagne*. Couches rocheuses de Diatomées fossiles réduites en poudre. — *F. de froment*. Celle qu'on emploie pour faire le pain est composée de fécule (60 à 75 p. 100), de gluten (7 à 14 p. 100) ou une matière sucrée et 2 p. 100 de cendres. La valeur nutritive des farines est de 12 à 14 p. 100 inférieure à celle des graines même qui les donnent. — *F. de graine de lin*. Celle très mucilagineuse qu'on obtient de la graine de lin. — *F. jaune*. D'après sa couleur celle des caryopses du maïs. — *F. lactée*. Poudre composée de lait concentré, de pain séché à chaud et de sucre.

FARINEUX, EUSE. adj. [*farinosus;* all. *mehlig;* angl. *farinaceaus, mealy;* it. et esp. *farinaceo*]. Farinacé. — Qui contient une grande quantité de fécule. — **M. C.** Les éruptions cutanées dont l'épiderme s'exfolie en parcelles et pellicules.

FARLOUSE. s. f. L'*Anthus pratensis*, Bechst., Passereau dentirostre insectivore.

FARNBUHL (Suisse). Sources sulfureuses et ferrugineuses chaudes.

FAROBA. s. m. Pulpe alimentaire fournie par la couche profonde du péricarpe des gousses des *Hymenaea courbaril*, L., et autres Cæsalpiniées américaines.

FAROUCH. s. m. Le *Trifolium incarnatum*, L., Papilionacée.

FARUM. s. m. Le *Rhizoctonia rubiae*, D. C., Champignon parasite.

FASCIA. s. m [all. *Binde;* angl. *fascia;* it. et esp. *fascia*]. *Bande*. — **A.** Expansion aponévrotique. — Membrane fibreuse ou celluleuse. — *F. celluleux* ou *fascia superficialis*. Le tissu cellulaire disposé en couche molle grisâtre ou blanchâtre entre le tissu adipeux et les aponévroses au tronc et aux membres, entre le derme et les organes sous-jacents aux paupières et aux organes génitaux externes. — *F. cribriformis*. Le *Feuillet superficiel du F. lata, portion criblée de l'aponévrose fémorale* pour le passage des lymphatiques et des veines qui, de sous-cutanées, deviennent sous-aponévrotiques, et se jettent dans les vaisseaux profonds. Feuillet aponévrotique triangulaire qui se détache en haut de l'arcade crurale, en dedans de la base concave du ligament de Gimbernat et de l'épine du pubis, en dehors de la bandelette ilio-pubienne. — *F. iliaca*. Lame aponévrotique qui naît du tendon du petit ou du grand psoas. Par son bord externe, elle est fixée à la lèvre interne de la crète iliaque : en bas et en avant, elle s'unit d'une part au ligament de Fallope et au *F. transversalis*, et de l'autre elle se continue avec le feuillet du *F. lata*, paroi postérieure de l'arcade crurale. — *F. lata*. Aponévrose ou mieux tendon fémoral et son muscle, l'ilio-aponévrosi-fémoral, Ch. C'est le tendon large et aplati du muscle *F. lata*, se confondant sur les côtés avec l'aponévrose d'enveloppe des muscles de la cuisse, laquelle lui adhère aussi en haut. — *F. propria*. Le tissu cellulaire sous-péritonéal en couche serrée blanchâtre entre le péritoine et le muscle transverse abdominal. — *F. transversalis* (Astley Cooper). Lame de tissu cellulaire située entre le muscle transverse et le péritoine qui joue un rôle important par ses rapports avec les ligaments de Fallope et de Gimbernat, avec l'anneau inguinal et le cordon testiculaire hors de la formation des hernies. — *F. umbilicalis*, (Richet). Feuillet aponévrotique qui s'insère sur la gaine du muscle sterno-pubien d'un côté, et passe derrière la ligne blanche pour gagner la gaine musculaire du côsé opposé. Il ne se rencontre pas sur tous les sujets, mais le confondre avec le tissu-cellulaire sous-péritonéal est une erreur.

FASCIAL, ALE. adj. [*fascialis*]. Qui a rapport à quelque fascia.

FASCIATION. s. f. **A.** Disposition en fascia. — **B.** Forme aplatie ou rubanée qui, par anomalie, se substitue à la forme cylindrique ou prismatique des tiges normales des phanérogames, premier degré de la *séparation verticale* d'un même axe en deux ou plusieurs parties.

FASCICULE. s. m. [*fasciculus*; δεσμίξ; all. *Bündel;* angl. *bundle, fascicle;* it. *fascetto*]. — **A.** Petit faisceau.

FASCICULÉ, ÉE. adj. [*fasciculatus;* all. *bündelförmig;* angl. *fasciculate;* it. *fascicolare*]. Qui est disposé en fascicule ou ramassé en paquet allongé.

FASCICULISATION. s. f. Réunion des fibres en fascicules.

FASCICULUS TERES. s. m. La portion réfléchie du nerf fascial dans son trajet intrabulbaire.

FASCIE. s. f. [*fascia*]. L'organe affecté de fasciation.

FASCIÉ, ÉE. adj. [*fasciatus*]. Qui est atteint de fasciation.

FASCINATION. s. f. [*fascinatio;* all. *Bezauberung;* angl. *bewitchment;* it. *fascinazione*]. — **M. C.** L'*Hypnotisme* à son début.

FASCIOLE. s. f. — **Z.** La *Douve*. — **A.** Petit *Fascia*.

FASKOOK. s. m. La *Ferula tingitana*, L., Ombellifère donnant la *fausse gomme ammoniaque de Tanger*.

FASOGH. s. m. La *Férule*.

FASTIGIÉ, ÉE. adj. [*fastigiatus*, de *fastigium*, faîte; all. *gegipfelt*]. Disposé en faîte. — **B.** Ce qui partant d'un pédoncule commun se termine par étalement à la même hauteur sur un plan horizontal.

FASTIGIUM. s. m. Faîte. — Sommet. — Acmé.

FATALISME. s. m. — **M. C.** L'*Expectantisme*.

FATIGUE. s. f. [*fatigatio;* κόπος, πόνος; all. *Müdigkeit;* angl. *weariness;* it. *fatica;* esp. *fatiga*]. État d'affaiblissement de la névrilité cérébrale ou autre; cet état dans les muscles, etc., ou la sensation déterminée par sa transmission aux centres de perception. Dans l'un et l'autre cas, l'état de *F.* résulte d'un état de désassimilation des tissus qui l'emporte d'une manière absolue ou relative sur l'assimilation normale.

FATUISME. s. m. **FATUITÉ.** s. f. [*fatuitàs;* μώρωσις; all. *Blödsinn;* angl. *fatuity;* it. *fatuita*]. — **M. C.** La *Démence*. — Le délire ambitieux.

FAU. s. m. Le *Hêtre*.

FAUCET. s. m. Comme *Fausset*.

FAUCHER. v. n. [all. *mähen;* angl. *to race;* it. *fal-*

ciare]. Marcher en faisant décrire une portion de cercle à la jambe.

FAUCHEUR. s. m. Les *Arachnides phalangidés.*

FAUNE. s. f. [de *Faunus*, dieu des bois; all. *Fauna*]. Ensemble des animaux propres à une contrée. — Leur description particulière.

FAUCON. s. m. [*Falco*, L.; all. *Falk;* angl. *falcon;* it. *falco, falcone;* esp. *halcon*]. Genre de Rapaces diurnes. — Le *Falco peregrinus.*

FAUSSE-MEMBRANE. s. f. [all. *Aftermembran;* angl. *false membrane;* it. *pseudo-membrane*]. Autrefois toutes les membranes de nouvelle formation. Les productions morbides, disposées en couches ou membranes, mais qui n'ont de celles-ci que cette apparence et qui ne sont pas organisées. Elles sont formées de fibrine coagulée plus ou moins colorée en jaune par les globules du pus qu'elle a englobés, dans les cas de pleurésie, péricardite, péritonite : dans aucun de ces cas, ces productions ne sont ni ne deviennent vasculaires. — *F. croupales* ou *de la diphthérite.* Elles sont formées de fibrine présentant l'aspect fibroïde et granuleux, et renferment en même temps, soit des globules de pus et de sang, soit des cellules épithéliales de la région affectée plus ou moins excavées et déformées avec des Schizomycètes développés en nombre d'autant plus grand que la *F.* est plus ancienne. — *F. intestinales.* Celles que forme dans le gros intestin le mucus concret à la suite des dothiénentéries, de diverses entérites, etc.

FAUSSET. s. m. [Écrit aussi *faucet*, comme venant de *fauces*, gorge; all. *Falsett, Fistel;* it. *falsetto*]. *Voix* qui se rapproche du registre élevé de celle de la femme et de l'enfant. Le changement de registre tient ici à ce que l'ouverture glottique se trouve raccourcie par la jonction de la portion aryténoïdienne de ses lèvres.

FAUTEUIL. s. m. — *F. obstétrical. F.* à siège oblong pour y placer la femme pendant la durée du travail. — *F. orthopédique.* Celui qui est disposé en vue du redressement des difformités.

FAUVETTE. s. f. [*Sylvia*, Lath.; all. *Grasmücke;* angl. *linnet;* it. *capinera;* esp. *curruca*]. Genre de Passereaux à bec fin ou Sylviadés. — *F. aquatique.* La *Sylvia aquatica*, Bechst. — *F. cendrée.* La *Sylvia cinerea*, Lath. — *F. grise* ou *proprement dite.* La *Sylvia orphea*, Teminck. — *F. des jardins.* La *Sylvia hortensis*, Bechst. — *F. des joncs.* La *Sylvia phragmitis*, Bechst. — *F. polyglotte.* La *Sylvia hippolaïs.* — *F. des roseaux.* L'*Effarvatte.* — *F. à tête noire.* La *Sylvia atricapilla*, Lath.

FAUX-FILET. s. m. — L'*Aloyau.*

FAUX. s. f. [*falx;* δρέπανον; all. *Sichel;* angl. *falx;* it. *falce*]. — **A.** Repli membraneux falciforme. — *F. du cerveau* (*falx cerebri*). Saillie mince longitudinale de la dure-mère qui tient par sa pointe ou extrémité antérieure à l'apophyse *cristagalli*, et par la postérieure à la tente du cervelet. — *F. du cervelet* (*falx cerebelli*). Saillie mince de la dure-mère, qui s'étend depuis la partie moyenne et inférieure de la tente du cervelet, jusqu'au trou occipital, où répond son sommet. — *F. de la veine ombilicale* (*falx peritonæi maxima*). Repli du péritoine qui s'étend de l'ombilic au bord antérieur inférieur du foie qui contient dans son épaisseur la veine ombilicale ou le tendon fibreux qui lui succède. — *F. du péritoine* (*petite*). Les ligaments latéraux du foie et les replis que forme le péritoine soulevé par les artères ombilicales.

FAUX, AUSSE. adj. [*falsus, spurius;* νόθος; all. *falsch;* angl. *false;* it. et esp. *falso*]. Qui s'écarte ou semble s'écarter de l'ordre naturel. — *F. allure.* Se dit quand les diverses actions qui composent l'allure ne se succèdent pas régulièrement. — *F. angusture.* Le *Vomiquier.* — *F. arille.* L'*Arillode.* — *F. articulation.* [angl. *false joint*]. Celle qui pathologiquement s'établit entre les bouts d'un os rompu. — *F. bourdon.* Le mâle de l'Abeille. Il y en a 600 à 800 dans une ruche pour 20 000 à 30 000 Abeilles. — *F. chenille.* Les larves des Hyménoptères térébrants pourvues de pattes. — *F. côte.* Les cinq dernières côtes, celles qui ne se prolongent pas jusqu'au sternum. — *F. couche* [*abortus;* αμϐλωσις; all. *Fehlgeburt;* angl. *abortion, miscariage;* it. *sconciatura;* esp. *falso parto*]. L'accouchement avant terme. — *F. croup* [*laryngismus stridulus;* all. et angl. *laryngismus stridulus;* it. *laringismo stridulo*]. Les symptômes du pseudo-croup se rapprochent de ceux du croup; mais la soudaineté de l'attaque, l'absence de la fausse membrane fibrineuse établissent une démarcation profonde entre le premier et le second. — *F. eaux.* Le cas dans lequel le travail commencé pendant le cours de la grossesse s'est suspendu pour ne reprendre et se terminer qu'au terme normal de l'accouchement. — *F. écart.* Boiterie de l'épaule des Solipèdes, des Ruminants, etc., due le plus souvent à une distension musculaire. — *F. fermentations.* Mauvaise dénomination des dédoublements de divers composés hors des êtres vivants, sous l'influence chimique d'autres corps qui, s'emparant d'une partie des molécules de ceux-ci, placent le reste dans les conditions voulues pour leur dédoublement en d'autres composés. — *F. fluxion de poitrine.* Le *Catarrhe pulmonaire aigu.* — *F. germe* [angl. *false conception*]. Le *Môle.* — *F. grossesse* [all. *Scheinschwangerschaft;* angl. *false conception*]. Les états morbides étrangers à la conception qui déterminent certains des signes de la grossesse. — *F. molaires.* Les dents prémolaires ou bicuspidées. — *F. orange.* La *Cucurbita aurantiaca*, Willdenow, Cucurbitacée. — *F. oronge.* L'*Amanita muscaria* et *formosa*, Persoon, dite aussi *Agaricus pseudo-aurantiacus*, Bulliard; *imperialis* et *puella*, Batsch, etc. Il faut ne pas la confondre avec l'oronge vraie. Extrêmement vénéneuse, la fausse oronge n'a qu'une volva incomplète; son chapeau est marqué de taches jaunâtres, irrégulières; son pédicule et ses lames sont blancs, jamais jaunes. — *F. pas.* Pas mal assuré, irrégularité dans l'allure du pas, qui consiste en une flexion subite et prononcée sur l'une des extrémités des Solipèdes. C'est ordinairement un signe de faiblesse. — *F. persil.* L'*Ethuse fétide*, Ombellifère — *F. pleurésie.* La *Pleurodynie.* — *F. pneumonie.* Le *Catarrhe pulmonaire aigu.* — *F. poire.* La *Cucurbita ovigera*, L., Cucurbitacée. — *F. quartier.* Le quartier du sabot du cheval dont la corne est inégale, par suite de la destruction de l'une des parties de l'appareil kératogène. — *F. reins.* Les corps de Wolff. — *F. route* [angl. *false passage;* esp. *falso camino, falsa ruta*]. Accident qui a lieu lorsque, en sondant un malade, l'instrument s'écarte de la direction du canal et s'enfonce sous sa muqueuse perforée plus ou moins dans les organes environnants. après avoir percé les parois uréthrales. — *F. sapin.* L'*Epicea.* — *F. scammonée.* La *Scammonée de Montpellier.* — *F. séné.* Le *Baguenaudier.* — *F. sycomore.* Le *Margousier.* — *F. travail.* Les *Fausses eaux.* — *F. variole.* La *Varicelle.*

FAVEUX, EUSE. adj. [de *favus*, rayon de miel; all. *Wabenkopfgrind;* angl. *favose;* it. *tigna favosa;* esp. *tiña favosa*]. Qui ressemble aux rayons de miel. — Qui tient du *Favus.*

FAVELLE. s. f. Le *Sporange* des Céramiées.

FAVELOU. s. m. Le *Viburmum tinus*, L., Caprifoliacée.

FAVILLA. s. f. [de *favilla*, fine poussière]. Le liquide parsemé de *granules* doués de mouvement brownien qui remplit le grain de pollen puis le *boyau pollinique* (De Mirbel).

FAVILLIDIE. s. f. Variété de *Favelles.*

FAVI. s. m. pl. Pluriel de *Favus.*

FAVUS. s. m. [*favus;* κηρίον; all. *Wachsgrind*]. Les croûtes de la *Teigne faveuse.* Le *F.* est solide, en forme de godet ou de croûte, jaunâtre, friable, large de un à quelques millièmes de millimètre, constitué par accumulation des *mycéliums, tubes, sporophores* et *spores* de l'*Achorion schœnleinii*, Remak, des Schizomycètes et autour de lui des cellules épithéliales pavimenteuses en quantité variable.

FAYAR. s. m. Le *Cochlospermum tinctorium*, Bich., Bixacée.

FAYARD. s. m. Le *Hêtre.*

Fe. Notation du *Fer.*

FÉBRICITANT, ANTE. adj. et s. m. [*febricitans*, de *febris*, fièvre; πυρρέσσων]. Qui souffre de la fièvre.

FÉBRICULE. s. f. [*febricula;* πορέτιον]. Fièvre légère.

FÉBRIFUGE. ad. et s. m. [de *febris*, fièvre, et *fugare*, chasser; ληξιπύρετος; all. *Fiebermittel;* angl. *febrifuge;* it. *febbrifugo;* esp. *febrifugo*]. Qui fait cesser la fièvre; qui en prévient les accès. Les substances médicamen-

teuses qui ont la propriété d'empêcher le retour des accès de fièvre intermittente, le quinquina et les alcaloïdes qu'on en tire.

FÉBRILE. adj. [*febrilis;* πυρετώδης; all. *fieberisch;* angl. *feverish;* it. *febbrile;* esp. *febril*]. Qui a les caractères de la fièvre.

FÉCAL, ALE. adj. [κοπρώδης]. Qui concerne les *Fèces*.

FÉCALIFORME. adj. [de *fæx*, lie, fèces, et *forma*, ressemblance]. Qui ressemble aux fèces. — Les matières qui ont l'odeur des fèces sans en avoir la consistance, etc.

FÉCALOÏDE. [de *fécal*, et εἶδος, apparence]. Pour *Féc aliforme*.

FÉCAMP (Seine-Inférieure). Bains de mer.

FÉCATION. s. f. [de *fæx*, lie]. Séparation d'un dépôt du liquide pur qu'il accompagne.

FÈCES. s. f. pl. [*fæces*, pluriel de *fæx*, lie]. — **P**. Dépôt ou sédiment de toute espèce de liquide. — **Y**. Les *Excréments résiduels*. L'homme en rend 150 à 200 grammes par jour, le dixième de tous ses aliments; le septième de ses aliments solides. Leur odeur spéciale n'est pas celle de la putréfaction, laquelle n'intervient que lorsque la bile n'arrive pas dans l'intestin. Elle est due à des principes volatils odorants formés par décomposition des sels amers biliaires non volatils et sans odeur, azotés et sulfurés de la bile. Leur couleur provient de la décomposition des principes colorants de cette humeur. Leur odeur et leur couleur varient dans les conditions normales et surtout pathologiques avec l'état de cette humeur, non seulement chez l'homme mais sur les autres Vertébrés. Leur densité est généralement moindre que celle de l'eau en raison des bulles gazeuses qu'elles retiennent. Outre les éléments anatomiques animaux et végétaux d'espèces déterminables on y trouve des Schizomycètes plus ou moins nombreux qui s'y sont multipliés, de la matière colorante biliaire passée à l'état de granules solides, comme dans le méconium, du mucus plus ou moins visqueux et tenace mêlé à d'autres albuminoïdes amorphes, résidus peut-être de ceux des sucs pancréatique et intestinal. Les épithéliums intestinaux y sont peu abondants ou introuvables. — *F. morbides*. Outre leur arrivée à un état plus ou moins liquide et leurs variétés de coloration, d'odeurs, elles se font remarquer d'une maladie à l'autre car la diminution de plus en plus grande des résidus alimentaires, la multiplication des Schizomycètes, surtout bactériens, même dans la moindre diarrhée, par la prédominance graduelle des humeurs de sécrétion intestinale, de mucus fluide ou en flocons, des épithéliums de l'intestin isolés, en lambeaux ou roulés en granules.

FÉCONDABLE. adj. L'ovule, le vitellus qui est susceptible de fécondation, dont la substance organisée est arrivée à l'état voulu pour que devienne possible son imprégnation par la substance des spermatozoïdes ou des grains de pollen et pour que de ce mélange résulte son aptitude à une nutrition et à un développement qui suit la genèse du *noyau vitellin* ou *pronucleus;* génèse que suit l'individualisation du vitellus en cellules dont l'ensemble compose graduellement le nouvel être sous forme d'embryon.

FÉCONDANT, ANTE. adj. Qui produit la fécondation.

FÉCONDATEUR, TRICE. adj. Qui opère la fécondation.

FÉCONDATION. s. f. [*fecundatio;* all. *Brefuchtung;* angl. *fecundation;* it. *fecondazione;* esp. *fecundacion*]. L'acte essentiel de la reproduction consécutif à la copulation, à l'émission et au transport des spermatozoïdes ou des grains de pollen qui s'accomplit dans l'ovule, au sein de l'ovaire, près de lui ou hors de l'économie sur nombre de Batraciens, de Poissons et d'Invertébrés. Jamais dans son accomplissement, il n'y a action commune des deux appareils mâle et femelle. Sur les Mammifères, l'expérience montre qu'elle n'a lieu que douze à vingt heures après le coït. Sur les Animaux et sur les Cryptogames à spermatozoïdes, la *F.* est caractérisée par la pénétration d'un spermatozoïde au moins, au travers de la membrane vitelline, ou de son homologue jusqu'au vitellus, suivie de la liquéfaction du ou des spermatozoïdes; de telle sorte que leur substance s'unit matériellement, molécule à molécule, à celle du vitellus, qui s'en *imprègne* et dont elle modifie l'état. Il en résulte ainsi le mélange, sous l'état d'organisation où elle se trouve, de la substance du mâle avec celle de la femelle. Ce fait, que suit la genèse du pronucleus et l'individualisation du vitellus en blastomères, a pour conséquence que ces dernières renferment de la substance du mâle comme celle de la femelle, et que le nouvel être appartient matériellement à l'un comme à l'autre et non point seulement à cette dernière. La fécondation s'opère sur les Mammifères dans le tiers supérieur de la trompe (Coste, Gerbe). Elle peut avoir lieu plus haut, même dans un ovisac ouvert dont l'ovule ne s'est pas échappé. Suit alors la gemmation des globules polaires, puis la genèse du noyau vitellin, puis la segmentation du vitellus. — *F. artificielle*. Celle dans laquelle sans l'intervention directe du mâle d'une espèce, par intervention de l'homme, des spermatozoïdes ou des grains de pollen sont amenés au contact des ovules d'une femelle de la même espèce ou d'une autre très voisine. — *F. humide*. La *F.* artificielle des Mollusques, des Poissons, des Batraciens, etc., dans laquelle par une pression méthodique convenable on fait sortir des ovaires ou des oviductes les œufs qu'on reçoit dans l'eau. Le sperme ou laitance est répandu de la même manière sur les œufs et l'eau qu'on mélange ensuite. — *F. des Phanérogames*. Elle s'accomplit par la production d'un boyau pollinique (homologue d'un spermatozoïde) venant d'un grain de pollen (homologue d'un spermatoblaste) qui traverse le tissu conducteur et arrive au contact du sac embryonnaire, le véritable ovule femelle (Ch. Robin, 1848). La fécondation résulte ici de la pénétration endosmotique du contenu du tube pollinique, dont un seul suffit alors, dans le contenu du sac embryonnaire qui s'en imprègne et qui se segmente en cellules embryonnaires femelles, etc. — *F. à sec* ou *directe*. Sur les Poissons la *F.* artificielle qui est opérée en répandant le sperme ou laitance directement sur les œufs déjà expulsés de l'ovaire, sans que de l'eau leur ait été ajoutée comme dans la *F. humide* par analogie de conditions à ce qui a lieu lors de la ponte et de la fécondation naturelle de ces Vertébrés. La *F.* artificielle accomplie alors hors de tout contact avec l'eau, comme cela est normalement sur les Ovovivipares a pour résultat d'amener la génération et l'éclosion de beaucoup plus de femelles que de mâles. La *F. humide* donne au contraire lieu au développement de plus de mâles que de femelles.

FÉCONDITÉ. s. f. [*fecunditas;* εὐγονία; all. *Fruchtbarkeit;* angl. *fecundity;* it. *fecondità;* esp. *fecondidad*]. L'aptitude à la reproduction subordonnée à la présence d'ovules à vitellus devenu fécondable et à la présence de spermatozoïdes ou de grains de pollen sur le mâle à un tel état qu'au contact de celui-là ces derniers se liquéfient, l'imprègnent, transmettent à sa substance l'état dans lequel ils sont eux-mêmes, la mettent dans les conditions de nutrition, de développement et de genèse qui amènent la formation d'un nouvel être semblable aux générateurs.

FÉCULE. s. f. [*fæcula;* diminutif de *fæx*, dépôt; all. *Stärkmehl;* angl. *fecula;* it. *fecola;* esp. *fecula*]. Ancien nom des matières qui se précipitent des sucs obtenus par expression et de la matière verte suspendue dans les sucs, et composée surtout de chlorophylle, de résine, de cire, etc. De nos jours, *fécule* est synonyme d'amidon. Elle est en *grains amorphes* (graines de cardamome, etc.), en *grains simples* sur la plupart des Phanérogames; en *grains arrondis* ou polyédriques, à angles mousses, *sans cavité centrale*, tels que les plus petits granules, très généralement *avec une apparence de cavité centrale* : 1° avec un point central ou *hile;* autour de lui, couches concentriques (grains de fécule irréguliers des Cycadées), ovoïdes (Solanées), conchoïdes (Liliacées): 2° avec couches concentriques peu évidentes ou nulles (grains arrondis ou polyédriques du maïs, etc.), soit cyathiformes, lenticulaires, discoïdes, bacilliformes, irréguliers, isolés ou agglomérés avec ou sans ordre. Leur diamètre peut être de $0^{mm},001$ à $0^{mm},200$. Ils bleuissent au contact de l'iode (Caultier de Claubry, 1815) et se gonflent par hydratation au contact de l'eau chaude.

FÉCULENT, ENTE. adj. et s. [*fæculentus;* τρυγηώδς; all. *fäculent;* angl. *feculent;* it. *feculento*]. Qui con-

tient de la fécule; qui est rendu trouble par elle, etc.

FÉCULIFÈRE. adj. [de *feculo*, fécule, et *ferre*, porter]. Qui fournit de la fécule.

FÉCULITE. s. f. [it. *fecolite;* esp. *feculita*]. Tout principe immédiat isomère de la fécule, dans les plantes, mais liquide comme l'inuline, etc.

FEDÉGOSE ou **FÉDÉGOSSE**. s. f. La racine de la *Cassia occidentalis*, L., Légumineuse du Brésil.

FÉGARITÉ. s. f. Variété de la stomacace gangreneuse, endémique en Espagne.

FÉGARO. s. m. Le *Sciæna aquila*, Cuv., grand Percoïde marin argentin à grandes écailles.

FÉGRA. s. f. La *Fégarite*.

FEHLING. Chimiste contemporain dont le nom est resté à un réactif au *Cupro-tartrate de potasse*.

FEINE. s. f. La *Finte*, Poisson.

FEINTE. s. f. — **M. C.** La *Boiterie*. — **Z.** La *Finte*, Poisson.

FELDAFING (Bavière). Source sulfurée calcique (8°).

FÉLIEN, ENNE. adj. et s. [de *Felis*, chat]. Comme *Félin*.

FÉLIN, INE. adj. et s. Qui tient du *Chat*. — Famille de Carnassiers carnivores digitigrades.

FELLANIQUE. adj. Nom d'un acide (Berzélius) dérivé des sels biliaires.

FELLATHALE (Illyrie). Source bicarbonatée sodique (9°).

FELLE DE LA DENT. s. m. [de l'ancien français *fel* ou *félon*, méchant]. L'animal domestique rétif qui mord et qui rue.

FELLIQUE ou **FELLINIQUE**. adj. Nom d'un acide dérivé de la bile traitée par l'acide chlorhydrique.

FELTZ. Médecin anglais du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une tisane antimoniée.

FÊLURE. s. f. [all. *Spalt* ou *Spalte;* it. *crepatura;* esp. *fisura, hendidura*]. Fissure. — Scissure. — Fracture incomplète.

FEMELLE. adj. et s. f. [*fœmineus;* all. *weiblich;* angl. *female;* it. *femmina*]. Qui n'a que le sexe féminin. — La *fleur* qui ne porte que des pistils.

FÉMININ, INE. adj. et s. Qui se rapporte à la femme, à la femelle. — Ce qui concerne les attributs de l'individu dans l'espèce, ou de l'appareil qui porte les ovules, par rapport à celui qui donne les spermatozoïdes ou les grains de pollen.

FÉMINISME. s. m. (Lorain, 1858). Arrêt de développement de l'homme vers l'âge de l'adolescence, qui lui donne quelques-uns des attributs de la *Fémininité*.

FÉMININITÉ. s. f. [de *femina*, femme]. Ensemble des attributs anatomiques et des qualités physiologiques qui établissent les différences du féminin et du masculin (Burdach).

FEMME. s. f. [*femina;* γυνή, γυναικὸς, θῆλυ; all. *Frau Weib;* angl. *woman;* it. *femmina*]. Nom des individus du sexe féminin du genre humain; nom particulier de ceux de ces individus qui ont vécu dans l'état du mariage. En dehors des différences tirées du système pileux, de l'appareil et de la fonction de reproduction et des différences corrélatives des fonctions cérébales dites de *sexualité*, il faut noter les suivantes entre l'homme et la femme. Le corps de celle-ci est circonscrit par un ovale qui a sa plus grande largeur au bassin; chez l'homme la plus grande largeur est aux épaules, ou au moins ces dernières sont aussi larges que le bassin. La femme a les hypochondres plus rentrés que ceux de l'homme. On l'exprime en disant qu'elle a la *taille plus mince*. La distance de l'ombilic au pubis est plus grande que chez l'homme, et moindre de l'ombilic au sternum. La cavité abdominale est de deux à trois centimètres de plus en hauteur que chez l'homme, résultat d'une plus grande longueur de la colonne lombaire. Le bassin est plus ouvert en avant et en haut, plus incliné en avant. La symphyse du pubis est à huit centimètres plus bas que l'angle sacro-vertébral; ce fait et une inclinaison du sacrum d'avant en arrière déterminent une plus grande saillie des fesses (Burdach).

FÉMORAL, ALE. adj. et s. [*femoralis;* all. *zum Schenkel gehörig;* angl. *femoral;* it. *femorale;* esp. *femoral*]. Qui se rapporte à la cuisse.

FÉMORALI-VASCULAIRE. adj. Qui concerne la cuisse et ses vaisseaux, le canal crural et ce qui le remplit ou le traverse.

FÉMORO-CALCANÉEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle *Plantaire grêle*. — Ce qui tient au *Calcaneum* et à la jambe.

FÉMORO-CUTANÉ, ÉE. adj. et s. *Nerf* du plexus lombaire donnant des filets à la partie inférieure des muscles abdominaux et à la peau de la cuisse.

FÉMORO-GÉNITAL, ALE. adj. et s. Ce qui concerne la cuisse et les organes génitaux. — Le *nerf sus-pubien*

FÉMORO-POPLITÉ, ÉE. adj. et s. Ce qui concerne la cuisse et le creux poplite. — L'une des artères perforantes supérieures de la cuisse.

FÉMORO-POPLITI-TIBIAL, ALE. adj. et s. m. Ce qui concerne le creux *Poplité*, la cuisse et la jambe.

FÉMORO-PRÉTIBIAL, ALE. adj. et s. m. La branche du nerf crural qui s'étend du haut de la cuisse à la partie antérieure de la jambe.

FÉMORO-TIBIAL, ALE. adj. [*femoro-tibialis*]. Qui se rapporte au *Fémur* et au *Tibia*.

FÉMUR. s. m. [*femur;* μηρὸς; all. *Schenkelbein;* angl. *femoral bone, femur;* it. *femore;* esp. *femur*]. L'os de la cuisse. L'extrémité supérieure de cet os présente une grosse éminence arrondie, tournée en haut, en dedans et un peu en avant, que l'on appelle *tête*, et qui est reçue dans la cavité cotyloïde. La portion qui supporte cette tête a reçu le nom de *col*. Un peu au-dessous de la tête et au côté externe, est le *grand trochanter*. A la partie interne et postérieure de la base du col est le *petit trochanter*. Le *corps* du fémur est un peu arqué d'avant en arrière. L'extrémité inférieure de l'os est formée de deux tubérosités qu'on distingue sous le nom de *condyles interne* et *externe*, et qui donnent attache à quelques muscles et aux ligaments de l'articulation du genou.

FENÊTRE. s. f. [*fenestra;* all. *Fenster;* angl. *fenestra;* it. *finestra*]. — **A.** Les deux ouvertures que présente la paroi interne du tympan. — *F. ovale*. La caisse du tympan communique avec le *vestibule* de l'oreille interne par la *Fenêtre ovale*, ouverture que l'on voit sur la paroi interne. Elle est presque entièrement bouchée par la base d'un petit os appelé l'*Etrier*. — *F. ronde*. Autre ouverture située au-dessous de la précédente, et fermée par une membrane qui l'empêche de communiquer avec le limaçon.

FENÊTRÉ, ÉE. adj. [*fenestratus;* all. *gefenstert;* angl. *fenestrate;* it. *finestrato;* esp. *agujerendo*]. — **A.** Qui est percé à jour.

FENEU (Maine-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

FENOUIL. s. m. L'*Anethum fœniculum*, L. [all. *Fenchel;* angl. *fennel;* it. *finocchio;* esp. *hinojo*], Ombellifère aromatique. — *F. aquatique*. La phellandre aquatique. — *F. marin*. Le *Bacile*.

FENTE. s. f. [*fissura;* ῥωγμή; all. *Spalte;* angl. *slit;* it. *fessura;* esp. *hendedura*]. Échancrure étroite et profonde. — Mode de fracture des os du crâne, dits *fissure*. — *F. cérébrale de Bichat*. Fente considérable, demi-circulaire, étendue de la scissure de Sylvius d'un côté à celle du côté opposé. — *F. orbitaires*. La fente sphénoïdale et la *F.* sphéno-maxillaire. — *F. pleuro-péritonéale*. La division du mésoderme en deux lames d'où la formation du cœlome, qui représente d'abord le péritoine et la plèvre à la fois. — *F. sphénoïdale*. Celle qui, entre les ailes du sphénoïde, fait communiquer l'orbite avec la cavité cranienne. — *F. sphéno-maxillaire*. Celle qui est entre la grande aile du sphénoïde et le maxillaire supérieur. — *F. vulvaire* (*rima pudendi*). Celle qui est limitée par la portion libre des grandes lèvres.

FENUGREC. s. m. La *Trigonella fœnum græcum*, L. [τῆλις; all. *Bockshorn;* angl. *fenu-greek;* it. *fine-greco;* esp. *fenogreco*], Légumineuse papilionacée émolliente et résolutive.

FER. s. m. [*ferrum;* σιδηρὸς; all. *Eisen;* angl. *iron;* it. *ferro;* esp. *hierro*]. Métal dont la pesanteur spécifique est de 7,780; d'une odeur particulière; ductile, attirable par l'aimant, et susceptible d'acquérir lui-même la propriété magnétique par son contact avec un aimant naturel. Il entre en fusion vers 1600° et brûle avec facilité. Il s'oxyde à la température ordinaire. — *F. dialysé*. C'est de l'hydrate ferrique dissous dans un sel ferrique puis

dialysé. — *F. galvanisé.* Fer recouvert de zinc par la galvanoplastie, qui le préserve de la rouille. — *F. réduit par l'électricité.* S'obtient par le passage d'un courant électrique dans une solution de chlorure ferreux. — *F. réduit par l'hydrogène.* S'obtient en faisant passer un courant d'hydrogène sur du peroxyde de fer sec.

FER-CHAUD. s. m. [angl. *heart-burn*]. Le *Pyrosis.*

FÉRA. s. f. [all. *Bodenrenke, Weisselchen-Balchen*]. Le *Coregonus fera,* Jurine, Salmonide (voisin du *Lavaret*) des lacs de Genève, de Brienz et de Thoune.

FÉRIN, INE. adj. [*ferinus;* θηριώδης; it. *ferino*]. Sauvage. — Opiniâtre, tenace.

FERMENT. s. m. [*fermentum;* ζύμη; all. *Gährungsstoff;* angl. *ferment, yest;* it. et esp. *fermento*]. La *Levure.* On appelle aussi *F.* : 1° la levure du vinaigre, résidu trouble du fond des tonneaux de vinaigre, et la *mère du vinaigre;* 2° le levain; 3° la lie de vin qui est devenue aigre; 4° toutes les substances coagulables et les fruits aigres, etc.; 5° toutes les substances qui produisent la fermentation, dédoublement d'un corps avec dégagement de gaz. Toutes ces matières doivent leurs propriétés à ce qu'elles renferment des *F.* figurés que le microscope seul décèle. Il en est de même pour nombre des albuminoïdes des végétaux et animaux dont on dit qu'ils ont pour propriété de jouer le rôle de *F.;* rôle qui appartient aux Schizomycètes développés dans leur masse durant leur préparation et non à ces albuminoïdes, mucilages, etc. — *F. amorphes, azotés* ou *liquides* (et non pas solubles). Les composés chimiques généralement albuminoïdes, liquides produit par les *F. figurés,* cryptogamiques ou qu'on en extrait, ainsi que de cellules glandulaires animales même, liquides qui sont inversifs par rapport aux sucres, ou encore dédoublent certains d'entre eux comme le fonf aussi les levures. Le fait a lieu en raison d'un mécanisme moléculaire qui n'est pas encore précisé, qui n'est pas celui de la *nutrition,* car les acides arsénieux, phénique, etc., ne suspendent pas leur action. — *F. bactérien.* Les Schizomycètes bactériens que l'on trouve à côté des *Saccharomycètes,* etc., partout où il y a ou a eu fermentation. — *F. chimiques.* Composés déterminant des dédoublements chimiques, etc., qui se distinguent des *F. figurés* en ce que leur action n'est pas empêchée par addition de chloroforme, alors que ce dernier fait cesser les actes nutritifs des végétaux unicellulaires dont la fermentation est un cas particulier. — *F. de contagion.* Ce qui d'un individu malade transmet à un sujet sain le mal dont le premier malade est atteint, sans preuve qu'il soit un *F.* — *F. figuré.* Qui dit *F.* figuré dit végétal; mais végétal cryptogamique de telle ou telle espèce parmi les Champignons et à la période sporophore, conidique unicellulaire ou mycélienne de son développement. Aux conditions naturelles de l'existence des Cryptogames unicellulaires qui durant leur *nutrition* jouent le rôle de *F.,* celles d'unités anatomiques et physiologiques dispersées, l'art ajoute celle de leur acccumulation dans un milieu exceptionnellement chargé de principes tout formés d'avance, pour obtenir tel ou tel composé chimique; principes choisis parmi ceux dont ces cellules cryptogamiques se nourrissent le mieux, tandis que, durant leur existence ordinaire, elles sont obligées de le produire d'abord, comme le font les pommes. Nul Protozoaire ne détermine la fermentation, ne joue le rôle de *F.,* non plus que les Algues étudiées à ce point de vue jusqu'à présent. Tous les *F. figurés* connus sont des Saccharomycètes, des Schyzomycètes et des Mucorinées, hors des cas où dans les cellules du *chapeau* des Hyménomycètes et des fruits charnus des Phanérogames les sucres passent à l'état d'alcool par le même mécanisme nutritif que dans les *Saccharomycètes* même, etc. — *F. inversif.* Tout composé qui rend lævogyre un sucre ou autre composé dextrogyre ou qui détermine quelque changement isomérique analogue. — *F. morbides.* Les Cryptogames épiphénoménaux ou saprophiles à l'action desquels les maladies sont attribuées inexactement. — Les *F.* figurés pris pour des Protozoaires. — *F. organisé.* Signifie *F. figuré.* — *F. pancréatiques.* Sous ce nom on a décrit deux produits albuminoïdes extraits du pancréas broyé, qui n'ont aucun caractère des *F.* des *F. figurés* du moins; et ainsi des autres pour les *F. salivaires,* etc.

FERMENTATIF, IVE. adj. Qui peut faire fermenter. — Qui peut assimiler et désassimiler un composé fermentescible.

FERMENTATION. s. f. [*fermentatio;* de *fervere,* être échauffé, bouillir, bouillonner, être agité; ζύμωσις; all. *Gährung;* angl. *fermentation;* it. *fermentazione;* esp. *fermentacion*]. La réalité correspondant à l'acception généralement donnée à ce mot est surtout un acte de nutrition des *ferments figurés;* acte dans lequel ceux-ci assimilent de l'oxygène et le composé fermentescible avec production de chaleur en même temps qu'ils rejettent par désassimilation et excrémentition de l'acide carbonique et de l'alcool ou tous autres principes produits et désassimilés d'une manière analogue, suivant l'espèce de *ferment* d'une part, de composés fermentescibles de l'autre. Cette réalité est représentée par tels ou tels autres phénomènes chimiques distincts dans le cas des ferments liquides. Qui dit *F.* dit nutrition désassimilatrice, mais sous un cas particulier de la désassimilation naturelle végétale. S'il n'y a pas de *ferment* sans *F.,* on pourrait dire qu'il y a des *F.* ou des désassimilations *sans ferments;* tels est le cas de la *F.* alcoolique de la glycose dans le tissu cellulaire des pommes en voie de maturation (Lechartier et Bellamy), dans celui des Champignons hyménomycètes (Müntz). Sous ces divers rapports, la nutrition dans certaines conditions naturelles de l'existence végétale des cellules sans chlorophylle est de la *F.;* mais toute nutrition n'est pas de la *F.,* ni partout, ni toujours. Ce qui se passe là est de la chimie telle qu'elle a lieu dans les êtres organisés, dans les actes nutritifs et sécrétoires, dans des conditions d'ordre organique physiologique autres que celles de l'analyse de la synthèse chimique. Mais c'est toujours de la chimie, aussi bien que lors de la formation de l'urée, de la créatine, des acides urique et carbonique dans les tissus musculaire et fibreux. Dans les cas des produits de la *F.,* principes de désassimilation excrémentitiels et dans celui des produits de la nutrition excrémentitielle aussi, dont la première est un cas particulier, ces composés peuvent du reste être obtenus plus ou moins facilement par les procédés ordinaires des laboratoires. La *F.* n'est donc pas du tout un acte qui, autre que ce côté de la *nutrition* indiqué plus haut, viendrait s'ajouter à celle-ci et l'accompagner, comme le fait par exemple la contractilité dans le cas de fibres musculaires. Le composé *fermentescible* est *aliment* pour le Cryptogame, sans parler des phosphates et autres sels minéraux assimilés, et le *produit de la F.,* alcool, acide acétique, ammoniaque, etc., d'une part, l'acide carbonique de l'autre en sont des principes excrémentitiels au même titre que l'urée, la créatine, l'acide carbonique, etc., le sont sur les Mammifères. Les actes de *F.* sont subordonnés aux mêmes conditions de température, etc., que celles qui régissent les phénomènes de végétation des Champignons en général, etc.; ce sont des phénomènes chimiques par leurs résultats, de physiologie botanique par leurs causes. La *F.* est un phénomène de physiologie botanique comme cause, chimique par ses résultats (Cagnard-Latour, 1837), des Champignons se trouvant partout où a lieu une *F.* Dans chaque *F.,* il y a deux choses en présence, l'espèce végétale ou *Ferment figuré* et le composé chimique de plus ou moins faible stabilité ou *fermentescible* qui lui sert d'aliment; chaque espèce peut se nourrir d'un seul ou de deux, trois, etc., composés. Le nombre des *F.* se juge par celui des *produits* de *F.,* c'est-à-dire de désassimilation *excrémentitielle,* en tant que *F. alcoolique, acétique, ammoniacale,* etc. Cette détermination ne laisse plus au rang des mystères ce fait que : *le ferment ne cède rien aux corps qu'il décompose;* elle rend compte de ce que, bien au contraire, les cellules du ferment à l'aide et aux dépens du sucre qu'on leur fournit comme aliment font des graisses et de la cellulose saccharifiable. Ici, avant l'acte final de la formation de l'acide carbonique, des alcools, etc., dans et par la substance même de chaque cellule des ferments, se présente la *possibilité* de la formation de composés intermédiaires solubles par ces cellules, les *ferments* liquides. Hors des cellules la combinaison de ceux-ci aux sucres, etc., en détermine l'inversion et le dédoublement chimique final, comme dans les cellules. — *F. acéteuse*

ou *acétique*. Celle dans laquelle l'alcool est assimilé avec fixation d'oxygène, le Champignon (*Ulvina aceti*, Kützing, etc.) le désassimilant à l'état d'acide acétique et d'eau. — *F. alcoolique* ou *vineuse*. Le cas dans lequel le sucre étant assimilé par les cellules de *Saccharomyces* ou contenu naturellement dans les cellules des fruits est désassimilé sous les états d'acide carbonique (48 p. 100), d'alcool (51 p. 100), plus des traces d'acide succinique et de glycérine. — *F. ammoniacale* ou *urinaire*. Celle dans laquelle l'urée assimilée est rejetée à l'état de carbonate d'ammoniaque par les Cryptogames développés dans l'urine. — *F. amylique*. Celle qui se produit lorsque la *F.* alcoolique est déviée de sa marche par la présence d'un excès d'albuminoïdes avec développement de Schizomycètes. Il se forme alors de l'*Alcool amylique*. — *F. butyrique*. Passage à l'état d'acide butyrique, du sucre, de l'amidon, du mucilage, etc., dans lesquels se sont développés des Schizomycètes. — *F. caséeuse*. Conversion du caséum en fromage par dédoublements en ammoniaque et en acides gras en présence des myriades de Schizomycètes alors développés. — *F. digestive*. La *digestion* jadis considérée comme une *F.* alors qu'on ne connaissait bien ni l'un ni l'autre de ces phénomènes. La digestion est une *liquéfaction* des aliments solides opérée par des agents autres que les ferments figurés qui du sucre font de l'alcool, etc., ou qui des albuminoïdes, etc., font les produits de la putréfaction. — *F. des corps gras*. Dédoublement des corps gras. — *F. nitreuse*. L'ensemble des phénomènes qui donnent lieu aux nitrières artificielles. — *F. panaire*. La fermentation alcoolique du sucre qui a lieu durant la panification en présence des *Saccharomyces* et des Bactéries apportés dans la pâte par le *levain*. — *F. putride*. La putréfaction, dans laquelle la substance des éléments anatomiques et des humeurs représente le composé *fermentescible* et les Schizomycètes, surtout, le *Ferment figuré*, qui aux produits fétides du dédoublement désassimilateur des albuminoïdes ajoutent les composés sulfurés, phosphorés, etc., de la décomposition chimique des sels des tissus et des humeurs. — *F. visqueuse*, *glaireuse* ou *muqueuse*. Production d'une substance mucilagineuse rendant les liquides filants, etc., par des Schizomycètes filamenteux, qui d'autre part jouent le rôle de ferments figurés dans les matières où ils se développent, comme il arrive dans ce qu'on nomme la *graisse des vins*.

FERMENTÉ, ÉE, adj. Qui dans sa totalité ou l'une de ses parties a subi l'action d'un ferment.

FERMENTESCENT, ENTE. adj. Comme *Fermentatif*.

FERMENTESCIBLE. adj. Le composé, cristallisable ou non, qui est assimilable par un ferment figuré et peut donner un produit de fermentation.

FERNEL. Médecin français (1407-1558) dont le nom est resté à une pommade astringente.

FÉROLIE. s. f. [*Ferolia*, Aublet]. Artocarpée, ou Rosacée suivant d'autres, de la Guyane.

FÉRON. (Nord.) Source froide bicarbonatée calcique.

FÉRONIE. s. f. [*Feronia*, Corr.]. Rutacée gommifère de l'Inde.

FERRA. s. f. Pour *Féra*.

FERRATE. s. m. — *F. de potasse*. Le composé FeO^3KO.

FERRARIE. s. f. [*Ferraria* L.] Genre d'Iridacées purgatives du Brésil.

FERRÉ, ÉE. adj. Qui contient du fer ou de ses composés.

FERREIN. Médecin français (1693-1769) dont le nom est resté à diverses dispositions anatomiques.

FERREUX, EUSE. adj. Ferrugineux. — Qui concerne les degrés inférieurs d'oxydation ou d'acidité des composés du fer.

FERRI (ALPHONSE). Chirurgien italien du XVIe siècle dont le nom est resté à un tire-balle.

FERRICO-POTASSIQUE. adj. Qui concerne les combinaisons dans lesqnelles entrent le fer et la potasse.

FERRICYANATE. s. m. Les sels dans lesquels le ferricyanogène joue le rôle d'acide.

FERRICYANHYDRATE. s. m. Sel formé par l'acide ferricyanhydrique ot une base.

FERRICYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par décomposition du ferrocyanure de cuivre dans l'eau par l'acide sulfurique ($H^3.Fe^23AzO^23AzC^2$).

FERRICYANIQUE. adj. Le ferricyanogène considéré comme acide dans les ferricyanates.

FERRICYANOGÈNE. s. m. Radical représenté par du *Ferrocyanogène* doublé par condensation ($C^{42}Az^6Fe^2$.)

FERRICYANURE. s. m. Composés analogues aux *Ferrocyanures* et formés de *Ferrocyanogène* uni à des métaux. — *F. de potassium*. Composé obtenu par action du chlore sur le ferrocyanure de potassium ($C^{12}Az^6Fe^2.K^3$). — *F. de fer* ou *ferreux* ($C^{12}Az^6Fe^2.Fe^3$). C'est le précipité bleu que donnent les sels ferreux avec le ferricyanure de potassium.

FERRIÈRE (LA) (Isère). Source froide. Sulfurée calcique.

FERRIÈRES (Loiret). Source ferrugineuse froide.

FERRIFÈRE. adj. [de *ferrum*, fer et *ferre*, porter]. Qui fournit du fer.

FERRIQUE. adj. Qui a rapport au fer et à ses composés. — Qui concerne les degrés supérieurs d'oxydation ou d'acidité des composés de fer. — Nom d'un acide non encore isolé, obtenu à l'état de *Ferrate de potasse* ($FeO^3.KO$).

FERRITE. s. f. Les sels formés par le peroxyde de fer (Fe^2O^5) jouant le rôle d'acide.

FERROCYANATE. s. m. Les sels dans lesquels le ferrocyanogène joue le role d'acide.

FERROCYANE. s. m. Pour *Cyanoferrure* et *Cyanure*.

FERROCYANHYDRATE. s. m. Sel formé par l'acide ferrocyanhydrique et une base.

FERROCYANHYDRIQUE. adj. Non d'un acide obtenu par l'action de l'acide chlorhydrique sur le ferrocyanure de potassium ($C^6Az^3FeH^2$).

FERROCYANIDE. s. m. Le *Sesquicyanure de fer* ($3AzC^2.Fe^2$).

FERROCYANIQUE. adj. et s. m. Le ferrocyanogène considéré comme acide dans les ferrocyanates.

FERROCYANOGÈNE. s. m. L'*Acide cyanoferrique* (C^6Az^3Fe), radical diatomique des ferrocyanures.

FERRROCYANURE. s. m. Nom des composés par union de 2 équivalents d'hydrogène ou d'un métal à 1 équivalent du radical *ferrocyanogène*. — *F. ferrique*, *de fer*, *ferroso-ferrique*, ou *bleu*. Il est composé de 3 molécules de ferrocyanogène et de 4 équivalents de fer [$3(C^6Az^3Fe)Fe^4$] est solide, soluble dans l'acide sulfurique concentré (il devient alors blanc) ; l'eau le précipite en bleu. — *F. de potassium* ou *Prussiate jaune de potasse*. Sel d'un jaune citron, soluble dans l'eau, précipitant en bleu les sels de fer peroxydés ($C^6Az^3Fe.K^2$).

FERRUGINEUX, EUSE. adj. et s. m. [*ferrugineus;* all. *eisenhaltig;* angl. *ferruginous*]. Qui renferme du fer. Médicaments toniques et astringents favorisant l'assimilation, qui conviennent aux individus qui sont dans un état plus ou moins prononcé d'affaiblissement nutritif.

FERRURE. s. m. Alliage de fer à un autre métal.

FERTILE. adj. Qui porte ou donne abondamment des rejetons, etc.

FERULE. s. f. [*ferula;* all. *Plätzer;* angl. *ferula fennelgiant;* it. et esp. *ferula*]. Genre d'Ombellifères.

FESE. s. f. L'éléphantiasis des Arabes.

FESSE. s. f. [*clunis;* πυγή; all. *Gesäss;* angl. *buttock breech* ; it. *natica;* esp. *nalga*]. Chacune des masses de la partie postérieure et inférieure du tronc, formées surtout par les trois muscles *fessiers* et par du tissu adipeux.

FESSIER. adj. et s. m. [*glutius*, *glutæus*]. Qui fait partie des fesses*;* qui s'y rend, etc.

FESTIVIEN, ENNE. adj. et s. [de *festivus*, agréable]. Les Lépidoptères diurnes à ailes brillantes.

FESTONNÉ, ÉE. adj. Pourvu d'alternances de saillies onduleuses et de dépressions en forme de festons.

FESTUCAIRE. s. f. Le *Monostome* du cristallin.

FÉTICHE. s. m. [du portugais *fetisco*, dérivé de *fatum*, destin; all. *fetisch;* angl. *fetich;* it. *fetisco;* esp. *fetiche*]. Tout objet devenu le sujet d'une supposition qui le personnifie et le croit doué de qualités surnaturelles, point de départ des fictions théologiques.

FÉTIDE. adj. [*fœtidus;* δυσώδης; all. *stinkend;* angl. *fetid;* it. et esp. *fetido*]. Qui répand une odeur désagréable.

FÉTIDIER. s. m. La *Fœtidia mauritanica*, Comm., Myrtacée de l'île Maurice.

FÉTIDITÉ. s. f. [*fœtiditas; δυσωδία*; all. *Gestank;* angl. *fetidness;* it. *fetore;* esp. *fetidez*]. Qualité de ce qui répand une mauvaise odeur.

FÉTUQUE. s. f. [*Festuca*, L.]. Genre de Graminées fourragères.

FEU. s. m. [*ignis; πῦρ*; all. *Feuer;* angl. *fire;* it. *fuoco;* esp. *fuego*]. L'ensemble des phénomènes lumineux et calorifiques qui se manifestent lors d'une combustion. — L'ensemble des phénomènes lumineux intenses, bien plus que calorifiques, qui se manifestent sans combustion par suite de fortes tensions électriques des éléments de l'air et de la vapeur d'eau raréfiés sous la forme d'un globe incandescent dans les cas de foudre globulaire, et autres analogues. — **M. C.** La cautérisation au fer rouge. — L'acmé, l'érysipèle, les dermatoses avec rougeur, prurit, etc. — *F. céleste*. L'*Erysipèle gangreneux*. — *F. de dents*. Le *Strophulus*. — *F. follet*. Flamme erratique produite par des émanations d'hydrogène phosphoré qui s'élèvent des endroits marécageux, etc. — *F. d'herbe*. La *Rafle* des Ruminants. — *F. nu*. Celui dont la flamme atteint directement les corps. — La cautérisation à l'aide du fer rouge. — *F. persique*. Le *Zona*. — *F. sacré*. L'*Erysipèle simple*. — Sur le mouton le *Bouquet*. — *F. Saint-Antoine*. L'*Erysipèle gangreneux*. — *F. Saint-Elme*. Aigrette électrique qui brille partout à l'extrémité des corps pointus pendant les orages. — *F. volage*. Rougeurs, érythèmes passagers à la face ou au cou, chez les femmes hystériques, les enfants, etc., ne réclamant que des lavages alcooliques.

FEUILLAGE. s. m. [*frons;* all. *Blätterstand;* angl. *leaves;* it. *fogliame;* esp. *follage*]. La totalité des feuilles sur les Phanérogames.

FEUILLAISON. s. f. [*foliato;* all. *Belaubung;* angl. *leafing-time;* it. *il metter foglie*]. Le développement des feuilles annuelles.

FEUILLE. s. f. [*folium; φύλλον*; all. *Blatt;* angl. *leaf;* it. *foglia;* esp. *hoja*]. Organes appendiculaires des plantes vasculaires, ordinairement de couleur verte, insérés sur les tiges et leurs divisions, composés d'épiderme, de tissu cellulaire et de faisceaux fibro-vasculaires. Dans les mousses et les hépatiques tout le tissu des feuilles est composé de cellules à chlorophylle entre deux couches épidermiques. Dans les Cryptogames plus élevés et les Phanérogames se montrent des fibres, des vaisseaux, des faisceaux fibro-vasculaires, l'épiderme pouvant ne différer des cellules sous-jacentes que par la cuticule qui recouvre ses propres cellules. Les feuilles submergées sont souvent dépourvues de stomates, ou n'en ont que sur la face qui est aérienne quand elles flottent. Les feuilles aériennes en ont sur les deux faces, l'inférieure surtout. Entre les nervures et les deux couches d'épiderme il y a plusieurs assises de cellules diversement configurées et disposées dans les feuilles, suivant chaque famille, etc., ainsi que des méats ou lacunes intercellulaires. Quant aux nervures continuant le pétiole et s'en détachant elles offrent des dispositions sans nombre avec variétés d'anastomoses, d'épaisseur et de structure. Les feuilles par leurs stomates et leur chlorophylle sont le siège principal de l'absorption de l'acide carbonique, de sa réduction sous l'influence de la lumière solaire en carbone qui est fixé et en oxygène qui s'exhale exosmotiquement par où est venu l'acide carbonique. Les feuilles absorbent aussi et exhalent de l'eau proportionnellement au nombre de leurs stomates. — Ce qui est analogue aux feuilles par la minceur. — *F. bractéales*. Les *Bractées*. — *F. cotylédonaires*. Les *Cotylédons*. — *F. entière*. Celle qui est pétiolée et à limbe non divisé. — *F. de figuier*. Sillon profond que présente la face cérébrale des os pariétaux, et qui loge les divisions de l'artère méningée moyenne. — *F. florale*. La bractée si elle ne diffère pas des feuilles. — *F. germinale*. Les feuilles développées par anomalie, comme autant de carpelles, au lieu de la graine sur le trophosperme. — *F. de myrthe* [*folium myrtimum*]. Spatule terminée en pointe. — *F. primordiales*. Les premières apparues après les cotylédons. — *F. radicales*. Celles qui naissent d'un rhizome. — *F. raméale*. Celle qui naît des rameaux. — *F. de sauge*. Lancette qui a la forme de cette feuille. — *F. séminales*. Les cotylédons développés en feuille par la germination. — *F. stipulaire*. La *Stipule*.

FEUILLÉ, ÉE adj. [*foliatus*]. Qui a des feuilles. — Qui porte des feuilles.

FEUILLE-MORTE. s. f. Le *Bombyx* ou *Lasiocampa quercifolia*, L., Hyménoptère nocturne.

FEUILLET. s. m. Lame mince d'un tissu dur ou non. — **A.** [*Omasus*; all. *Blättermagen*]. Le troisième estomac des Ruminants, de petites dimensions, placé entre le *Bonnet* et la *Caillette*. Il tire son nom des plis nombreux de sa muqueuse.

FEUILLETÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu ou composé de feuillets.

FEUILLINE. s. f. Principe amer de la *Fevillea cordifolia*, L., Cucurbitacée.

FEUILLU, UE. adj. [*foliosus*]. Qui possède beaucoup de feuilles, d'appendices foliiformes.

FEURS (Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

FEUTRAGE. s. m. L'intrication en membrane plus ou moins résistante obtenue par le battage, etc., des poils de feutre et autres. — **A.** L'intrication naturelle de beaucoup de filaments quelconques, des fibres de tissus divers.

FEUTRE. s. m. [*πῖλος;* all. *Fitz;* angl. *felt;* it. *feltro;* esp. *fieltro*]. Les poils doux et plus ou moins serrés qui garnissent immédiatement la peau de quelques Mammifères et que traversent d'autres poils longs. — Le tissu qu'on en fabrique par feutrage.

FÈVE. s. f. La *Vicia faba*, L., *Faba vulgaris*, Lam. [*κύαμος*; all. *Bohne;* angl. *bean;* it. *fava;* esp. *haba*], Papilionacée phaséolée. — La graine même des fèves dont les cotylédons sont féculents avec de l'aleurone, qui dans l'intestin produit beaucoup de gaz. — *F. d'Amérique*. Les graines de *Condoris* ou *Condori*, Légumineuse mimosée. — *F. du Bengale*. Galle irrégulière fournie par le *Myrobalan citrin*, Combrétacée (*Myrobalanus citrina*, Gaertner). — *F. du Calabar*. La graine du *Physostigma venenosum*, Balfour [all. *Calabarbohne;* angl. *Calabar bean;* it. *fava di Calabar*], Légumineuse papilionacée de l'Afrique occidentale, servant de poison aux indigènes dont l'extrait est antimydriatique. — *F. des champs* ou *de cheval*. La *Féverole*. — *F. du diable*. Le fruit du *Capparis cynophallophora*, L., Capparidée. — *F. d'Egypte*. Le fruit (*κύαμος αἰγύπτιος*) du *lotos sacré* (*Nelumbium speciosum*, Willdenow), Nymphacée disparue du Nil, mais qui se retrouve dans l'Inde. — *F. de Malac*. L'*Anacarde vrai*. — *F. de marais*. La variété à grosses graines de la fève ordinaire. — *F. pichurim*. Le *Pichurim*. — *F. de Pythagore*. Les *Caroubes*. — *F. de Saint-Ignace*. Semence de l'*Ignatia amara*, L. fils, Loganiacée, qui contient de la strychnine. — Les graines amères du *Ghandiroba* ou *Nhandiroba* [*Fevillea trilobata*, L., *hederacea*, Poiret, *Marcgravii*, Guibourt], Cucurbitacée du Brésil. — *F. tonka*. Semence de la *Coumarouna odorata*, Papilionacée dalbergiée de la Guyane.

FÉVEROLE. s. f. Le *Faba equina*, Mœnch., variété la plus commune de la fève.

FÉVIER. s. m. [*Gleditschia*, L.]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées de l'Amérique, etc.

FÉVILLÉE. s. m. [*Fevillea*, L.] Genre de Cucurbitacées des Antilles.

FEZ (Maroc). Sources thermales sulfureuses et ferrugineuses.

FI. s. m. [du lat. *ficus*, espèce de tumeur]. Éruptions ou végétations cutanées des animaux domestiques.

FIATOLE. s. f. Le *Stromateus fiatola*, L., Acanthoptérygien de la Méditerranée.

FIBRALBUMINE. s. f. La *Globuline*.

FIBRAURÉE. s. f. [*Fibra urea*, Lour.]. Genre de Ménispermacées diurétiques de la Cochinchine, etc.

FIBRE. s. [*fibra; ἴς, ἰνός*; all. *Faser;* angl. *fibre;* it. et esp. *fibra*]. — **A.** Élément anatomique long et grêle. sans cavité suivant son grand axe. — *Fibre* ne désigne que la forme de certaines dépendances de quelques espèces d'éléments anatomiques cellulaires. Sur l'adulte ces dépendances, comme le montrent les cylindres-axes du sciatique, etc., en viennent à représenter pour chaque cellule une masse de substance organisée plus considérable que celle de cette cellule même, qui a été le point de départ du développement de la fibre et qui sur l'embryon l'emportait primitivement, au contraire, en volume sur ses propres dépendances. — *Une fibre* sous le microscope n'est pas une individualité autonome mais bien

une portion d'un élément anatomique de telle ou telle espèce. Ce fait implique que pour connaître réellement cette espèce, il faut alors remonter jusqu'à la cellule dont la fibre observée est un prolongement substantiel direct. Mais par contre, *tout n'est pas dans la cellule*, alors même qu'il s'agit des éléments figurés et qu'on voit constamment des cellules nerveuses, du tissu cellulaire, des cellules élastiques, des cellules musculaires même les tissus de ce nom et dans l'utérus rester sous l'état cellulaire d'arrêt de développement, c'est-à-dire sans se prolonger en fibres nerveuses ici, du tissu cellulaire, ailleurs, etc. — *F. albuginées* (Chaussier). Les fibres du tissu cellulaire ou leurs faisceaux dans ce tissu et le fibreux. — *F. élastique*. Élément anatomique d'origine mésodermique caractérisé par son élasticité propre, son fort pouvoir réfringent, avec ou sans teinte jaune; inattaquable par tous les réactifs, sauf gonflement et dissolution lente dans l'acide sulfurique ou la potasse concentrée. Les fibres élastiques sont autant de prolongements de cellules qu'ils rendent étoilées dès leur origine, qui restent telles dans la trame de diverses muqueuses, etc., qui s'allongent ailleurs en fibres sous des variétés infinies d'épaisseur, de longueur, de subdivisions avec ou sans anastomoses, peu ou très nombreuses, prenant alors l'aspect de lames perforées ou fenêtrées. Accessoire de presque tous les tissus d'origine mésodermique, par le tissu cellulaire qu'ils renferment et qui en contient plus ou moins presque partout, cet élément devient abondant dans les téguments dermo-papillaires, le poumon et le tissu musculo-élastique des artères. Il est l'élément fondamental du tissu élastique proprement dit. Les *F.* élastiques durant la digestion ne se liquéfient qu'en arrivant à l'iléum mais ne se trouvent que rarement et en petite proportion dans les excréments. Elles passent intactes et font partie des fèces dans presque toutes les formes de lientéries et de diarrhées, alors même que le tissu cellulaire qui les accompagne est liquéfié. — *F. lamineuses* ou *du tissu cellulaire* dites *conjonctives* ou *connectives*. Excroissances sous forme de fines fibres minces, multiples pour chaque cellule, de la paroi propre des cellules du tissu cellulaire, pendant que le corps cellulaire reste, au contraire, petit, grenu avec ou sans production plus ou moins tardive de gouttes huileuses venant faire disparaître cette substance grenue (*protoplasma*). Ce ne sont pas des *fibrilles distinctes*, indépendantes des cellules du tissu cellulaire dites *fibroplastiques*, fusiformes ou étoilées. Elles ne représentent pas non plus une substance striée sans fibres indépendantes. Ces fibres ne sont pas élastiques. Dès l'origine embryonnaire en outre elles et les fibres élastiques ont leurs réactions chimiques propres déjà distinctives dans l'aorte, les ligaments jaunes, etc., qui montrent que les unes ne sont pas les autres transformées ou *vice versa*. Les *F.* du du tissu cellulaire sont incolores, sans cavité centrale, larges de $0^{mm},001$ ou environ, aplaties, lamelleuses sous un fort grossissement, excepté dans les tendons, d'une longueur qui ne peut être déterminée hors du commencement de leur développement. Elles sont juxtaposées en nappes et en faisceaux souvent accompagnés ou même entourés de fibres élastiques en spirales, parfois mais en peu de régions, de la trame des parenchymes surtout, isolées, diversement entrecroisées. Ces *F.* et faisceaux de *F.* sont, à des degrés divers, onduleux ou flexueux, se prêtant par là et par leur glissement les uns sur les autres à l'extensibilité du tissu qu'ils forment. Les acides acétique, formique, tartrique, etc., les acides minéraux étendus gonflent ces faisceaux de fibres en faisant par union des *F.* les unes aux autres une masse, transparente par disparition de leurs plans de juxtaposition réciproque. L'état de *F.* réapparaît si on sature l'acide. Ce passage à l'état homogène transparent permet alors d'apercevoir dans la masse tous les noyaux des cellules d'origine de ces *F.*, mais non les cellules fibro-plastiques même dont le corps cellulaire et gonflé, ramolli, fusionné avec ce qui l'entoure comme le sont les *F.* elles-mêmes. — *F. musculaires*. Unités anatomiques mésodermiques dont on distingue deux espèces : 1° les *fibres musculaires lisses* ou *fibres cellules;* 2° les *éléments musculaires striés* dits aussi *de la vie animale*. Ceux-ci sont dits *fibrilles musculaires :* ce sont, en effet, de minces fibrilles, larges au plus de $0^{mm},001$, flexibles. Elles offrent des parties d'égale largeur, alternativement incolores, transparentes, et alternativement foncées, placées à égale distance les unes des autres, non séparables autrement que par des moyens artificiels; c'est à tort qu'on a considéré ces parties comme naturellement séparées, sous le nom d'*éléments sarceux*, et composant les fibrilles par leur juxtaposition. Les *F. musculaires* sont, dans l'économie, réunies les unes à côté des autres en *faisceaux musculaires primitifs* ou *striés*, sous une enveloppe spéciale, le *sarcolemme*, dont les faisceaux du cœur seuls manquent. Les fibrilles musculaires striées représentent d'une manière immédiate la substance périnucléaire ou du corps des cellules d'origine des muscles soumis à la volonté, substance se développant sans intermédiaire sous forme de minces filaments contractiles, disposés en faisceaux, autour de chacun desquels nait ensuite le myolemme en tant que substance exo-cellulaire sans configuration déterminée. — *F. nerveuses*. Comme les autres fibres, les *F.* nerveuses sont des prolongements ou dépendances de la substance de cellules, des cellules des centres nerveux, tant du névraxe que des ganglions nerveux. Ces fibres sont les cylindres-axes qui, quelle que soit la grandeur de l'animal et leur minceur. Elles s'étendent de cette origine aux muscles et aux téguments où elles se terminent, rencontrant ou non dans ce trajet des cellules ganglionnaires nerveuses auxquelles elles se joignent et dont elles repartent. Étroits ($0^{mm},002$ à $0^{mm},010$), minces, gris, les cylindres-axes, plus ou moins près de leur cellule d'origine réelle, s'entourent d'une mince couche de myéline avec laquelle apparaît la couleur blanche qui lui est propre. Il en est ainsi dans tout le névraxe. A la sortie de celui, à l'origine apparente des nerfs, à la fibre, au cylindre-axe avec sa couche de myéline s'ajoute avec une mince gaine hyaline, la *gaine de Schwann*, formée de cellules longues de $0^{mm},1$ environ, soudées bout à bout, formant un tube avec léger resserrement ou étranglement à chacune de ces soudures avec un noyau ovoïde vers le milieu de la longueur de chaque tube cellulaire partiel. Cette gaine se termine à quelques dixièmes ou centièmes de millimètres de la terminaison nerveuse réelle, celle du cylindre-axe. Dans les racines sensitives des nerfs encéphaliques et rachidiens de l'adulte, des cylindres-axes sortent du névraxe sans être entourés de myéline. La *gaine de Schwann* reste appliquée sur eux directement. Ce sont eux qui au delà du ganglion de chaque paire nerveuse se réuniront en filets du grand sympathique. Du reste, tout ce qui plus tard sera *tube nerveux* est encore sous cet aspect et cette constitution jusqu'au cinquième mois de la grossesse, parce que la myéline ne s'est pas encore formée entre le cylindre-axe et la paroi des cellules mésodermiques formant la *gaine de Schwann*. Les cylindres-axes comptent parmi les premiers des éléments figurés qui naissent dans l'économie. Leur apparition suit immédiatement celle des cellules tant du névraxe que ganglionnaires qui s'en détachent; cellules dont elles sont de fins prolongements en *F.*, se montrant alors que le mésoderme, alors peu épais, laisse l'ectoderme, l'endoderme et autres organes de l'embryon sont encore peu éloignés de leur centre d'origine. Tout ce qui suit graduellement cette genèse n'est plus qu'un fait d'accroissement, entre leur origine et leur terminaison, dans le sens de la longueur surtout, survenant au fur et à mesure qu'a lieu le développement de l'ensemble du corps, pendant et après la vie intra-utérine. En même temps apparaissent comme cellules fusiformes autour des cylindres-axes traversant le mésoderme les cellules qui se soudent en *gaines de Schwann*, mais sans que jamais ces éléments d'origine mésodermique se *transforment* en *cylindres-axes* (prolongements de cellules du du névraxe de provenance ectodermique) contrairement à ce que quelques-uns ont supposé. — Ce sont les éléments précédents sans myéline qui constituent les *F. grises* ou *gélatiniformes*, *F. nerveuses à noyau*, *F. sympathiques*, *végétatives*, *nutritives*, et *F. de Remak*. Elles se trouvent dans les nerfs rhachidiens, entre chaque ganglion et le point d'émergence des racines ou *rameaux radiculaires du grand sympathique*, dans les *racines grises* de celui-ci et dans les *filets gris* qu'il envoie à divers viscères; mais on n'en voit pas, ou l'on n'en voit qu'un petit nom-

bre, dans les *filets* ou *rameaux blancs* du sympathique. Ces éléments sont des fibres un peu aplaties, larges de 3 millièmes de millimètre, à bords nets, réguliers, parallèles, avec un noyau étroit d'espace en espace. Ceux des cylindres-axes qui deviennent des tubes en s'entourant de myéline, représentent ce qu'on nomme les *tubes* ou *éléments nerveux*, tubes qui composent essentiellement les tissus nerveux central et périphérique. On distingue deux genres de tubes nerveux : 1° les *tubes larges* (tubes de la vie animale, tubes blancs, tubes à doubles contours); 2° les *tubes minces*. Les *tubes larges* se distinguent : par leur diamètre, qui varie de $0^{mm},010$ à $0^{mm},015$, et par leur contenu visqueux, sirupeux, demi-fluide. Les *tubes minces* diffèrent des précédents par leurs dimensions, ordinairement moitié moindres. Les uns et les autres offrent une *gaine de Schwann* dès qu'ils sortent des centres nerveux. Le genre des tubes larges comprend deux espèces : 1° les *tubes sensitifs* ou *à cellules ganglionnaires* sur leur trajet; 2° les *tubes moteurs* ou *sans cellules ganglionnaires*. Ces deux genres d'éléments nerveux sont distincts, anatomiquement, au niveau des ganglions; partout ailleurs, ils sont identiques. Dans le tissu nerveux central blanc, comme dans celui des nerfs périphériques, partout ces éléments sont prismatiques à cinq ou six pans par juxtaposition sur toute leur longueur et ne deviennent cylindriques qu'après isolement. Seulement, comme nous l'avons vu, la *gaine de Schwann* manque autour des tubes des centres nerveux et ne se montre que dès les points où les tubes nerveux sortent du névraxe pour former les racines des nerfs. Là chaque tube est formé du cylindre-axe au centre, de la couche de myéline autour de lui, plus enfin de la *gaine de Schwann* autour de la myéline extérieurement. Celle-ci ne forme pas autour du *tube* un manchon cylindrique continu; elle présente régulièrement d'espace en espace des *étranglements annulaires :* ces derniers indiquent le point de soudure d'autant de cellules de la gaine à celle qui la suit pour former le *tube*. Un noyau ovoïde aplati existe vers le milieu de la longueur de chaque espace limité par les étranglements, dans l'épaisseur de la paroi cellulaire formant *gaine*. La myéline, puis même la *gaine de Schwann* cessent d'exister à quelques dixièmes de millimètre de la subdivision et de la terminaison (en pointe ou par de très petites cellules nerveuses) du cylindre-axe des tubes nerveux, qui se trouve ainsi *à nu* près de cette terminaison comme il l'était à son origine cérébro-spinale. — *F. tendineuses*. Les *F.* du tissu cellulaire, plus fines, réfractant plus fortement la lumière que dans les autres organes, à ondulations prononcées, sans flexuosités proprement dites, etc. — *F. végétales*. Elles sont représentées directement par des cellules complètes, très longues, soudées intimement les unes aux autres bout à bout, conservant chacune sa cavité propre étroite et allongée.

FIBRE-AXE. s. f. Pour *Cylindre-axe*.

FIBRE-CELLULE. s. f. [all. *Zellenfaser, Faserzelle, contractille Zelle*]. Élément anatomique mésodermique ayant à la fois la forme généralement étroite, allongée, aplatie de beaucoup de fibres, et quelque chose de la structure des cellules, en ce que ces fibres renferment un noyau central et quelquefois deux, avec ou sans granulations moléculaires autour de celui-ci. Leur longueur varie de 6 centièmes de millimètre à un demi-millimètre, selon les âges et les organes. Leur largeur varie de 2 à 10 millièmes de millimètres. Le noyau est remarquable par sa longueur, comparé à son peu de largeur. Cette longueur fait distinguer facilement les fibres-cellules des cellules fibro-plastiques fusiformes. En dehors du tissu musculaire de l'intestin des organes génito-urinaires, on en trouve encore dans la trame des glandes. Dans la plupart de ces régions, les fibres-cellules sont disposées en faisceaux épais de 5 à 10 centièmes de millimètre assez régulièrement polyédriques, très rarement à coupe circulaire ou ovoïde, séparés les uns des autres par du tissu cellulaire souvent riche en fibres élastiques dont il est nettement distinct. L'acide acétique et autres rendent transparente et molle la substance du corps des cellules dans les tissus frais; en même temps que celles-ci se soudent ensemble par leurs faces de juxtaposition, leurs noyaux deviennent plus évidents et indiquent la direction des fibres.

FIBREUX, EUSE. adj. et s. [ἰνώδης; all. *faserig;* angl. *fibrous;* it. et esp. *fibroso*]. Qui est composé de fibres, formé par une réunion de fibres. — *F. intestinale*. La couche ou membrane de tissu cellulaire sous-muqueux (qui n'est pas *fibreux*) de l'intestin, riche en vaisseaux et en nerfs.

FIBRIFICATION. s. f. [de *fibra*, fibre, et *facere*, faire]. Formation de fibres; passage à l'état fibrillaire.

FIBRILLAIRE. adj. — **A**. Qui est formé de fibres, de fibrilles. — Qui présente des stries donnant l'aspect de fibres, sans qu'il y en ait qui puissent être isolées dans un élément homogène.

FIBRILLATION. s. f. La formation de fibres, de fibrilles, ou de stries donnant l'aspect fibrillaire.

FIBRILLE. s. f. [all. *Fäserchen;* angl. *fibril;* it. et esp. *fibrilla*]. — **A**. Fibre très mince comparativement à d'autres de même espèce ou non. — **B**. Ramification mince d'une racine très divisée.

FIBRILLÉ, ÉE. adj. Pourvu de fibrilles, de fibres.

FIBRINE. s. f. [all. *Fibrin, Faserstoff;* angl. *fibrin, fibrine;* it. et esp. *fibrina*]. Albuminoïde sulfuré qui n'existe pas dans les humeurs à l'état normal, mais qui résulte d'un dédoublement de la plasmine et qui est solide ou coagulé dès sa formation. Élastique, d'un blanc grisâtre si elle est pure, disposée en masse ou en flocons suivant qu'elle est abondante ou non, enchevêtrée ou non aux éléments des tissus en cas d'épanchement sanguin. Le dédoublement de la plasmine qui en amène la formation, se produit dans la lymphe, le chyle, le sang, dans la sérosité de l'ascite et des exsudations inflammatoires dans lesquelles elles ne préexistent pas à l'état de dissolution, etc. Lors du dédoublement de la plasmine qui amène la formation de la *F.* celle-ci offre sous le microscope un aspect fibrillaire, grenu ou non, très caractéristique. Les fausses membranes du croup sont formées presque uniquement de fibrine. Là et dans les caillots fibrineux quelconques, séjournant longtemps dans le cœur, les foyers apoplectiques, les veines, les artères liées, cet aspect fibrillaire passe peu à peu à un état grenu jusqu'à réduction en fines granulations, en même temps qu'il y a diminution de la masse fibrineuse. Le sang veineux, à l'état normal, fournit en moyenne 2,50 pour 1000 de fibrine ramenée à l'état sec. — *F. musculaire*. La *Musculine*. — *F. végétale*. Le *Gluten*.

FIBRINEUX, EUSE. adj. [all. *fibrinös;* angl. *fibrinous;* it. et esp. *fibrinoso*]. Composé de fibrine. — Qui en contient. — Qui lui ressemble.

FIBRINOGÈNE. adj. et s. f. La *Plasmine* (Denis, 1859). — Albuminoïde dérivé de la plasmine.

FIBRINOPLASTIQUE. adj. et s. f. Qui amène la formation de la fibrine. — La *Paraglobuline* (Schmidt).

FIBRO-CARTILAGE. s. m. Cartilage dont la substance fondamentale intercellulaire au lieu d'être homogène est parcourue : 1° de fibres élastiques (oreille, épiglotte, etc.); 2° ou de fibres du tissu cellulaire (sur la face interne de la cavité centrale des disques intervertébraux, etc., dans divers chondromes); 3° devenue avec l'âge ou pathologiquement et dans les chondromes pourvue de stries parallèles sans qu'il y ait des fibres qu'on puisse isoler. Les *F.* à fibres élastiques de l'oreille et de l'épiglotte ne sont jamais vasculaires, à quelque période de leur existence que ce soit. — *F. des paupières*. Organe sous forme de lame fibreuse, non cartilagineuse, entre le muscle orbiculaire et la muqueuse au bord libre des paupières.

FIBRO-CARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui a rapport au *Fibro-cartilage*. — Qui en est composé.

FIBRO-CELLULAIRE. adj Qui participe des tissus fibreux et cellulaire. — Qui a des cellules et des fibres.

FIBRO-CELLULE. Faute au lieu de *Fibre-cellule*.

FIBRO-CHONDRITE. s. f. [de *fibra*, fibre, et χόνδρος, cartilage]. — Le *Javart cartilagineux*. — L'inflammation supposée du fibro-cartilage.

FIBRO-CYSTIQUE. adj. [de *fibre*, et κύστις, vessie ou kyste]. Qui est fibreux et parsemé de kystes.

FIBRO-DERMIQUE. adj. Comme *Dermo-musculaire* et *Musculo-dermique*.

FIBROGÈNE. Faute au lieu de *Fibrinogène*.

FIBROÏDE. Faute au lieu de *Fibrillaire*.

FIBROÏNE. s. f. Albuminoïde ($C^{39}H^{31}Az^{6}O^{17}$) formant la soie (Mulder). — L'albuminoïde de l'éponge.

FIBRO-INTESTINAL, ALE. adj. et s. Comme *Musculo-intestinal* et *Fibreuse intestinale*.

FIBRO-KYSTIQUE. adj. Comme *Fibro-cystique*.

FIBROMA-MOLLUSCUM. s. m. Le *Fibrome* mou du derme (Virchow).

FIBROME. s. m. [de *fibre*, et la terminaison *ome*]. Tumeurs qui, sans avoir la texture, ni absolument la composition du *tissu fibreux*, sont formées par les éléments du tissu cellulaire, à enchevêtrement très serré, parfois avec enroulement des fibres isolées ou en nappes et faisceaux, pauvres en fibres élastiques. Dites aussi *corps fibreux* ces tumeurs sont arrondies, plus ou moins volumineuses, dures, et peu adhérentes aux parties voisines. Des corps fibreux se développent fréquemment dans les parois de l'utérus, dans les fosses nasales, la peau, etc. La plupart sont blanchâtres ou jaunâtres. Dans les *Fibromes de l'utérus* on trouve toujours des fibres-cellules tant petites qu'hypertrophiées. Elles y existent dans la proportion de un quart à la moitié environ à côté de fibres du tissu cellulaire. Les capillaires sanguins y manquent ou ne se trouvent que dans leurs cloisons.

FIBRO-MUQUEUX, EUSE. adj. Qui concerne une muqueuse superposée à une fibreuse.

FIBRO-MYXOME. s. m. Fibrome avec portions de consistance muqueuse.

FIBRO-PLASTIQUE. adj. Qui sert à la génération des fibres. — Qui est formé des cellules du tissu cellulaire à leur période de production de leurs prolongements en fibres de ce tissu.

FIBRO-SÉREUX, EUSE. adj. Qui est composé d'une séreuse superposée avec adhérence à une fibreuse.

FIBROSINE. s. f. Cellulose du tissu fibreux végétal.

FIBRO-VASCULAIRE. adj. Qui est formé de faisceaux de fibres et de vaisseaux, soit végétaux, soit animaux.

FIBULATION. s. f. L'*Infibulation*.

FIC s. m. [*ficus;* σύκωσις, σύκωμα; all. *Feigwarze;* angl. *fig;* it. *fico;* esp. *higo*]. Excroissance de tissu cellulaire de la trame du derme, à pédoncule étroit et à sommet renflé, comparée à une *figue*.

FICAIRE s. f. La *Ranunculus ficaria*, L. [all. *Feigwarzenranuukel*], Renonculacée.

FICARINE s. f. La saponine tirée de la *Ficaire*.

FICARIQUE adj. Qui se rapporte à la *Ficaire*. — Acide volatil qu'on en tire.

FICOÏDE. s. f. [*Mesembryanthemum*, L.]. Genre de *Ficoïdées*.

FICOÏDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Ficoïdes*. — Familles de dicotylédones polypétales à étamines pérygines. Ce sont en général des plantes grasses, à fleurs grandes, axillaires ou terminales. Elles diffèrent des Crassulacées par leur fleur à ovaire simple et non à trois ou douze pistils.

FICOÏNE. s. f. La *papaïne* tirée des figuiers.

FIDERIS (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

FIEL. s. m. [*fel;* χολή; all. *Galle;* angl. *gall;* it. *fiele;* esp. *hiel*]. La *Bile*. — **B.** *F. de terre*. La *Fumeterre*, Fumariacée et la *Petite centaurée*, Gentianée, plantes amères.

FIELAT. s. m. La *Murœna Myrus*, Murænoïde.

FIENTE. s. f. Le produit de la défécation des Mammifères, des Oiseaux, etc.

FIESOGH. s. m. Pour *Faskook*.

FIESTEL (Westphalie). Sources sulfatées calciques (12° à 14°).

FIÈVRE. s. f. [*febris;* πῦρ, πυρετός; all. *Fieber;* angl. *fever;* it. *febbre;* esp. *calentura*]. Tout état morbide avec élévation de la température moyenne, soif, accélération des contractions cardiaques, etc., précédé ou non de frisson. — Toute fièvre est symptomatique d'un état morbide ou de dérangement, d'une lésion d'un tissu ou du sang qu'elle indique devoir être recherché s'il reste encore indéterminé. — *F. d'accès*. Celle qui rentre dans le type des *F. intermittentes*. — *F. adéno-méningée* (Pinel) La *F. typhoïde* à symptômes cérébraux. — *F. adéno-nerveuse* (Pinel). La peste du Levant; la *F. jaune*. — *F. adynamique* (Pinel). La *F. typhoïde;* la *F. putride*. — *F. adynamo-ataxique*. Fièvre avec adynamie et ataxie (Bégin). — *F. agrypnode*. Celle qui s'accompagne d'insomnie. — *F. algide*. Celle qui s'accompagne d'abaissement de la température du corps. — *F. aphtheuse des Herbivores*. La *Stomatite aphtheuse*. — *F. ardente*. Le *Causus*. — *F. des armées*. Le *Typhus des camps*. — *F. arthritique*. La *F.* qui accompagne les douleurs de la goutte. — *F. asthénique*. La *F. adynamique*. — *F. ataxique*. Celle qui s'accompagne d'accidents nerveux ataxiques. — *F. ataxo-adynamique*. Le *Typhus*, etc.; la *F. jaune*. — *F. bilieuse* : 1° l'*embarras gastrique* avec fièvre ; 2° les formes de la *F. rémittente* ou de la *F. pseudo-continue*. — *F. bilieuse pernicieuse*. La *F. pernicieuse*. — *F. bilieuse putride*. Le *Typhus des bêtes bovines*. — *F. biquotidienne*. Celle dans laquelle tous les deux jours il y a deux accès. — *F. des bois*. Celle qui est déterminée par la *Malaria* des forêts. — *F. brisant les os*. La *Dengue*. — *F. bulleuse*. La *F. pemphigode*. — *F. cacochymique*. La *F. hectique*. — *F. des camps*. Le *Typhus des camps*. — *F. carditique*. Celle qui s'accompagne d'accidents cardiaques, de palpitations avec ou sans syncope. — *F. catarrhale*. La *F. muqueuse;* le *Catarrhe pulmonaire* avec fièvre — *F. cérébrale*. Les *méningites* idiopathiques ou symptomatiques. — *F. charbonneuse*. Celle qui précède l'éruption du *Charbon*. — *F. chaude*. La *Méningite;* la *Manie aiguë*. — *F. chronique*. Les *F. intermittentes;* les *F. hectiques*. — *F. claveuse*. La *Clavelée*. — *F. colliquative*. La *F. hectique* avec diarrhée. — *F. comateuse*. La *F. pernicieuse* avec assoupissement. — *F. compliquée*. La *F. rémittente*. — *F. de consomption*. La *F. hectique*. — *F. contagieuse des vaisseaux*. Le *Typhus*. — *F. continente*. La *F. synoque*. — *F. continue*. Les *F.* sans intermission ni rémission, mais avec paroxysmes ou exacerbations. — *F. décimane* (Zacutus Lusitanus). *F. intermittente* revenant tous les dix jours. — *F. délirante*. Fièvre avec délire ou autres manifestations cérébrales. — *F. demi-tierce*. La *F. quotidienne* dans laquelle sur trois jours l'accès du deuxième est le plus faible. — *F. demi-quarte*. La *F. quarte* dans laquelle sur les deux jours d'intervalles l'un est marqué par un accès léger comparativement à l'antécédent et au suivant. — *F. dépuratoire*. Celle qui s'accompagne d'un exanthème ou d'éruption vésiculeuse. — *F. d'hôpital*. Le *Typhus* et l'*Infection purulente*. — *F. diaire*. La *F. éphémère*. — *F. diathésales*. Les accidents fébriles qui se montrent sous l'influence d'une diathèse. — *F. diaphorétique*. La *F.* continue accompagnée d'une sueur continuelle. — *F. double quarte* [*febris duplex quartana;* all. *doppeltviertägig*]. La *F. intermittente* avec deux accès en un jour, et apyrexie les jours suivants, après quoi la fièvre reparaît comme la première fois; ou avec un accès deux jours de suite, et apyrexie le troisième; puis l'accès du quatrième jour correspond avec le premier accès, et celui du cinquième avec le second. — *F. double quotidienne*. *F. intermittente* avec chaque jour deux accès. — *F. double tierce* [*febris duplex tertiana;* all. *doppeltdrittägig*]. La *F. intermittente* avec accès tous les jours se correspondant en tierce sans intermission. — *F. double tierce*. La *F. intermittente* avec tous les jours des accès alternativement semblables. — *F. dysentérique*. Celle qui précède ou accompagne la dysenterie. — La *F. intermittente pernicieuse* avec accidents dysentériques. — *F. égyptienne*. La *F. rémittente* simple. — *F. entéro-mésentérique*. La *Dothienenthérie*. — *F. éphémère*, ou *de courbature* [all. et angl. *febricula;* it. *febbricola*]. Celle qui est causée par un excès de fatigue, un refroidissement, etc. Un frisson suivi de sueur, d'urines déposant des urates la caractérisent. — Tout léger accès de fièvre de courte durée qui disparaît sans suites ni complications. — *F. érotique*. La *F. éphémère* qui accompagne parfois l'érotomanie. — *F. erratique*. La *F.* qui disparaît et revient à des intervalles irréguliers; la *F. intermittente* dont les accès sont plus éloignés les uns des autres que dans la *F. quarte*. — *F. éruptive*. La *F.* qui décèle l'état général dont une éruption cutanée est la terminaison. — *F. érysipélateuse*. La *F.* qui précède et accompagne les érysipèles. — *F. essentielles*. On y range : 1° les *F. éphémères*, courbatures, synoques, qui durent un ou plusieurs jours, et se terminent ordinairement par quelque éruption ou autres épiphénomènes dits critiques; 2° les *F. intermittentes, rémittentes* et *pseudo-continues;* 3° les *F. continues*, qui comprennent la *F.* typhoïde, le typhus, la peste, etc. — *F. exanthématique*. Celle qui précède le

accompagne les exanthèmes aigus. — *F. des foins.* Le *Coryza* dit des foins. — *F. gastrique.* — La *F. bilieuse.* La *F. jaune.* — *F. goutteuse.* La *F.* qui accompagne les gonflements articulaires, etc., dans la goutte. — *F. hebdomadaire.* La *F. intermittente*, dont l'accès revient le septième jour. — *F. hectique.* État de fièvre ordinairement continue, avec diarrhée, amaigrissement, etc., durant les dernières périodes des affections chroniques viscérales, des maladies organiques, surtout avec suppuration lente et profonde d'un organe interne ou externe, etc. — *F. hémitritée.* La *F. demi-tierce.* — *F. hémorrhagique.* La *F. pernicieuse* avec production de pétéchies, d'épistaxis. — Le *Purpura.* — *F. de Hongrie.* Le Typhus des armées de 1556. — *F. ictérique* ou *ictéro-hémorrhagique.* La *F. pernicieuse.* — *F. inflammatoire.* Toute fièvre symptomatique de quelque état inflammatoire. — *F. intercurrente.* Celle qui survient pendant le cours d'un état morbide non fébrile, d'une épidémie. — *F. intermittente* [*febris intermittens;* πυρετὸς διαλείπων; all. *kaltes Fieber;* angl. *ague;* it. *febbre intermittente*]. Celle qui apparaît et disparaît successivement à des intervalles plus ou moins éloignés, intervalles pendant lesquels il n'existe aucune trace d'état fébrile. L'accès de fièvre intermittente se partage en trois stades distincts : le premier est marqué par un refroidissement général, avec bâillements, pandiculations, frisson, chair de poule, petitesse, fréquence et inégalité du pouls, pâleur générale, urine claire et limpide; le second est avec congestion de la face, etc., agitation, soif, pouls développé, urine rouge; le troisième est caractérisé par la sueur. Le traitement des fièvres intermittentes consiste : 1° pendant le stade de froid, à favoriser le développement de la chaleur par des boissons chaudes et aromatiques; 2° pendant le stade de chaleur à entretenir, et aussi à combattre les congestions cérébrales ou autres qui peuvent se montrer; 3° dans l'apyrexie on recourt aux fébrifuges, au quinquina et au sulfate de quinine surtout. — *F. intermittentes larvées* ou *masquées.* Les *F. bilieuses.* — *F. jaune* [all. *gelbes Fieber;* angl. *yellow fever;* it. *febber gialla;* esp. *calentura amarilla, vomito prieto*]. Maladie contagieuse qui règne particulièrement dans l'Amérique du Nord; là elle s'étend jusqu'au Canada, et a été importée au Sud, au Sénégal, même en Europe. Ordinairement elle se prolonge de quatre à huit jours. Elle est souvent mortelle. Elle a tous les caractères essentiels des *F.* paludéennes ou miasmatiques pernicieuses, avec symptômes bilieux et intestinaux, au lieu des symptômes pulmonaires et cérébraux ordinaires dans les autres climats. On ne lui connaît pas de traitement spécifique. La transmissibilité de la fièvre jaune est purement *infectieuse : elle n'est pas contagieuse.* Cette transmission doit s'entendre, non d'une propagation de la maladie, indéfiniment confondue avec une reproduction de son agent spécifique, chez les sujets à la fois contaminés et contaminateurs, mais d'une propagation de la cause morbigène, laquelle demeure toujours extérieure aux organismes, et s'épure là où elle frappe. Elle ne peut avoir lieu qu'à la condition de l'existence d'un foyer infectieux, plus ou moins limité ou généralisé, près duquel les individus prédisposés viennent prendre l'imprégnation, ou qui, par son déplacement, vient leur apporter celle-ci, à des distances souvent considérables de son centre d'origine. — La *F. des jungles. F. rémittente* de l'Inde, contractée dans les jungles. — *F. des Kollas.* En Abyssinie, la *F. intermittente pernicieuse.* — *F. laiteuse* ou *de lait* [*febris abascensione lactis*; all. *Milchfeber;* angl. *milkfever;* it. *febbre del latte*]. La *F. éphémère* qui survient après l'accouchement, lors du début de la galactopoèse. — *F. larvée.* Tout état morbide périodique même sans fièvre qui cède aux mêmes moyens que la *F. intermittente.* — *F. lipyrienne.* La *Lipyrie.* — *F. lyngode.* La *F. ataxique* avec sanglots. — *F. de Macacu. F. du Brésil,* intermittente ou rémittente. — *F. maligne.* La *F. ataxique.* — *F. maligne pestilentielle.* Le *Typhus des bêtes bovines.* — *F. maligne des vaisseaux.* Le *Typhus.* — *F. maremmatique.* La *F. paludéenne.* — *F. méditerranéenne.* La *F. rémittente.* — *F. mésentérique.* La *F. muqueuse.* — *F. miliaire.* La *Miliaire.* — *F. muqueuse.* Inflammation de la muqueuse des bronches et des intestins avec état typhoïde. — La *F.* typhoïde légère. — L'*Entérite couenneuse.* — La *Maladie des chiens.* — *F. nerveuse.* Toute fièvre compliquée d'ataxie. — Le *Typhus.* — Les états fébriles qui ne paraissant tenir à aucune lésion particulière. — *F. nonane.* La *F. périodique* à accès reparaissant le neuvième jour. — *F. nosocomiale.* Le *Typhus.* — *F. ortiée.* L'*Urticaire.* — *F. oscitante.* La *F.* avec bâillements. — *F. paludéenne.* La *F. intermittente* des marais. — *F. des pays bas.* La *F. des Kollas.* — *F. pemphigode, vésiculaire,* ou *vésiculeuse.* Le *Pemphigus.* — Tout état fébrile qui se termine par de l'herpès, de l'urticaire, etc. — *F. pernicieuse.* La *F. intermittente,* dont les accès sont à symptômes graves, à marche insidieuse, et qui se termine par la mort dès les premiers accès. — *F. pernicieuse ictérique de Madagascar, hémorrhagique, pernicieuse bilieuse, pernicieuse ictéro-hémorrhagique, bilieuse mélanurique.* La *F. bilieuse* non contagieuse commune à Mayotte et à Nossi-Bé. Elle revêt les trois formes de la fièvre paludéenne ; on l'observe plus souvent intermittente que rémittente, et plus rarement encore sous la forme continue. Elle s'accompagne d'accidents hépatiques, d'hématurie ou d'émission d'urine bilieuse, de vomissements. — *F. pestilentielle.* Toute *F.* dans laquelle il survient des bubons comparés à ceux de la peste. — *F. pestilentielle maligne.* Le *Typhus des bêtes bovines.* — *F. pestilentielle des vaisseaux.* Le *Typhus.* — *F. pétéchiale.* Le *Typhus.* — *F. pituiteuse.* La *F. muqueuse.* — *F. pourprée.* La *Miliaire.* — Le *Purpura.* — *F. des prisons.* Le *Typhus.* — *F. pseudo-continue.* La *F. rémittente* quand elle prend le caractère continu. — *F. puerpérale.* Les états morbides divers avec *F.* et souvent états inflammatoires péritonéaux et utérins divers et graves qui se développent durant l'état *puerpéral.* — *F. purulente.* Celle qui s'accompagne de suppurations dont elle est une manifestation. — *F. putride.* La *F. typhoïde.* — Le *Typhus.* — *F. putride bilieuse.* Le *Typhus des bêtes bovines.* — *F. pyogénique.* L'*Infection purulente.* — La *F. purulente.* — *F. quarte* [*quartana;* τεταρταῖος; all. *viertägiges, Quartanfieber;* angl. *the quartan ague;* it. *febbre quartana;* esp. *cuartana*]. La *F. intermittente* dont les accès reviennent tous les quatre jours, avec deux jours d'intervalles sans accès. — *F. quarte doublée.* Celle dans laquelle il y a deux accès chaque quatrième jour. — *F. quarte triplée.* Celle dans laquelle il y a trois accès à chaque quatrième jour. — *F. quinique* ou *à quinquina.* Celle qui peut accompagner le quinisme ou être produite par le maniement des quinquinas. — Les *F.* intermittentes qui guérissent par l'emploi du quinquina ou de la quinine. — *F. quintane* [de *quintus*, cinquième; πεμπταῖος; all. *Quintanfieber;* angl. *quintan;* it. et esp. *quintana*]. Celle dont les accès reviennent tous les cinq jours. — *F. quotidienne* [*febris quotidiana;* πυρετὸς ἀμφημερινός ou καθημερινός; all. *Quotidianfieber;* angl. *quotidian;* it. *febbre quotidiana;* esp. *cotidiana*]. *F.* intermittente dont l'accès revient chaque jour. — *F. quotidienne double.* Celle que caractérisent deux accès par jour. — *F. quotidienne simple.* Celle qui n'offre qu'un accès par jour. — *F. quotidienne triple.* Celle que caractérisent trois accès par jour. — *F. à rechute ou récurrente.* Maladie grave qui tient des fièvres intermittentes pernicieuses avec symptômes adynamiques, gastriques et intestinaux et retour d'accès fébriles. — *F. rémittente.* La *F. continue* qui a des redoublements accompagnés de chaud et de froid au commencement, et de simples paroxysmes de chaleur vers la fin. — *F. rémittente des enfants.* La *F. lente,* symptomatique d'états gastriques sur les enfants. — *F. rhumatismale.* La *F.* qui accompagne le rhumatisme aigu. — *F. rouge.* La *Scarlatine.* — *F. septane.* La *F. intermittente* dont l'accès revient le septième jour. — *F. sextane.* La *F. intermittente* dont l'accès se reproduit tous les six jours. — *F. de Siam.* La *F. jaune.* — *F. soporeuse.* La *F. intermittente pernicieuse* avec sommeil profond pour symptôme prédominant. — *F. splénique.* La *F. intermittente* avec congestion splénique. — *F. stercorale.* L'embarras intestinal fébrile. — Les accidents fébriles dus aux accumulations de fèces dures dans le côlon. — *F. stomacale.* La *F. bilieuse.* — *F. subcontinue.* La *F. rémittente.* — *F. sudatoire.* La *Suette.* — *F. suppurative.* La *F. purulente.* — *F. symptomatique.* Celle qui accompagne les états inflammatoires d'organes superfi-

ciels ou profonds. — *F. synoque*. La *Synoque*. — *F. syphilitique*. Celle qui précède ou accompagne parfois les éruptions de la syphilis ou celle du chancre. — *F. thermale*. Phénomènes fébriles sans gravité ou *F. éphémère*, qui peuvent se montrer dans le cours ou à la suite d'un traitement thermal. — *F. thermique*. L'*Insolation*. — *F. tierce* [*febris tertiana*; τεταρταῖος πυρετός; all. *Tertianfieber*; angl. *tertian ague, tertian fever*; it. *febbre terziana*; esp. *terciana*]. La *F. intermittente* dont les accès reviennent de deux jours l'un, en sorte que, les jours où il n'y a pas d'accès, le malade semble en pleine santé. — *F. tierce doublée*. La *F.* qui présente deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence. — *F. traumatique*. Celle qui accompagne la suppuration des plaies. — Celle qui est une suite d'opérations ou d'accidents graves. — *F. triple quotidienne*. La *F. intermittente quotidienne* avec trois accès chaque jour. — *F. typhode* ou *typhoïde* [*febris enterica*; all. *Abdominaltyphus*; angl. *enteric fever*; it. *tifo enterico*]. Affection générale épidémique, contagieuse avec *F.* continue, quelquefois rémittente, produite par *infection*, progressant ordinairement par périodes assez tranchées caractérisées par la stupeur, une prostration considérable des forces, etc. Elle peut présenter diverses formes suivant le tempérament des malades et les conditions particulières dans lesquels ils se trouvent. Selon ces cas divers, différents traitements peuvent lui être utilement appliqués. Une altération spéciale des plaques de Peyer, des follicules isolés de Brunner, et des glandes mésentériques caractérise surtout des lésions anatomiques; partout où l'air peut atteindre, les Schizomycètes vont se multipliant pendant la durée du mal et plus encore après la mort, où il n'est pas de surface externe ou interne qui n'en soit couverte par myriades. Sa durée est de vingt à cinquante jours, elle est transmissible et épidémique d'individu à individu, mais n'atteint que les individus affaiblis à un degré quelconque par excès de travail, alimentation insuffisante, vie habituelle dans l'air confiné, etc. Aussi entretenir les forces du malade par les toniques et les stimulants, atténuer l'effervescence, maintenir la régularité des selles et de l'urination sont les principales indications du traitement — *F. urineuse*. Les accès de *F.* analogues à ceux des *F. intermittentes* et se traitant de même, consécutifs, chez certains sujets, au cathétérisme uréthral ou aux autres opérations uréthro-vésicales. — *F. des vaisseaux, putride, maligne, contagieuse* et *pestilentielle des vaisseaux*. Le *Typhus*. — *F. varioleuse*. Celle qui précède et accompagne l'éruption varioleuse. — *F. vermineuse*. La *F.* qui accompagne la présence de vers en grand nombre dans l'intestin. — *F. vernale*. La *F. intermittente*, qui se montre au printemps. — *F. vésicatoire*. Le *Pemphigus*.

FIÉVREUX, EUSE. adj. et s. [*febriculosus*]. Qui tient de la fièvre. — Qui la cause. — Qui en est atteint.

FIGUE. s. f. [*ficus*; σῦκον; all. *Feige*; angl. *fig*; it. *fico*; esp. *higo*]. Le sycône des *figuiers*. — *F. baume*. Le fruit d'une variété de bananier. — *F. d'Inde* ou de *Barbarie*. Le fruit du *Cactus opuntia*, L., et d'autres Cactées. — *F. infernale*. L'*Argemone*. — *F. marine* ou de *mer*. Le fruit du *Mesembryanthemum edule*, L., Ficoïdée du Cap.

FIGUIER. s. m. Le *Ficus carica*, L., Ulmacée urticée ou artocarpée à feuilles rudes et grandes. — *F. d'Inde*. Le *Cactus opuntia*, L., Cactacée. — *F. des Banians*. Le *Ficus elastica*, Roxb., de l'Inde. — *F. des Hottentots*. Le *Mesenbryanthemum edule* L., Ficoïdée. — *F. des pagodes*. Le *Ficus religiosa*, L. — *F. de Pharaon*. Le *Ficus sycomorus*, L. — *F. de Surinam*. Le *Cecropia peltata*, L., Ulmacée artocarpée.

FIGURÉ, ÉE. adj. — **A**. Qui possède une forme définie (Buffon).

FIGURE. s. f. — Représentation des objets par le dessin, etc. — **A**. La *Face*.

FIL. s. m. — **P**. Le fil de métal, de cuivre en général, qui réunit le pôle positif d'une part, le pôle négatif de l'autre dans une pile. — *F. d'aloès*. Celui qu'on retire des feuilles d'Agave. — *F. d'Araignée*. Chaque *F.* ou *soie* d'Araignée plus ou moins fin tel qu'il sort de la filière, parfois en mince écheveau qu'on peut séparer en autant de *F.* simples qu'il y a de *fusules* par lesquelles chacun sort. Mais la substance séricipare est déjà dans les glandes disposée en *F.* dont chacun sort par une *fusule*. — *F. de Florence*. Le *Crin de Florence* qui est le contenu déplissé des tubes séricipares des *Vers à soie* et autres Chenilles; c'est un écheveau, ayant six à huit fois la longueur d'un tube séricipare et composé de *F. de soie* déjà formés, mous, aplatis, repliés en double un grand nombre de fois. De chaque tube ou glande séricipare il n'en sort qu'un par la *filière*, mais déjà résistant, aplati et ne faisant que devenir sec et dur à l'air en sortant. Comme sur les *F.* des Arachnides, il sort entouré de la matière jaunâtre soluble dans l'eau chaude une fois sèche, qui les agglutine et qui existait liquide autour de leur masse dans la glande séricipare (Strauss-Durckheim). — **M. C.** *F. à ligature et à suture*. Les filaments végétaux, animaux ou métalliques disposés pour la ligature des vaisseaux ou la suture des tissus durant les opérations chirurgicales. — **A.** *F. terminal*. Le *Filum terminale*.

FILAGE. s. m., ou **FILAGINE**. s. f. [*Filago*]. Genre de Synanthérées corymbifères.

FILAIRE. s. f. [*Filaria*]. Genre de Nématoïdes filiformes, allongés, dont les mâles ont deux pénis inégaux plus ou moins tordus. — *F. bronchial*. La *Filaria bronchialis hominis*, Rudolphi, des glandes bronchiques de l'homme. — *F. du cristallin*. La *Filaria lentis*, Diesing, trouvée plusieurs fois dans le cristallin cataracté. — *F. hématique*. La *Filaria immitis*, Leidy, dans le cœur du chien. — *F. de Médine*. La *Filaria medinensis*, Gmelin [*Gordius medinensis*, L.; all. *Fadenwurn*; angl. *guinear-worm*; esp. *dragoncillo*], filiforme; mâle inconnu; femelle épaisse de 1 millimètre environ, longue de 50 centimètres à 4 mètres; œuf éclosant dans l'intérieur du corps de la femelle, qui est ainsi Vivipare. Parasite de l'homme en Asie et en Afrique surtout. On croît qu'elle est avalée avec des *Cyclopes* dans lesquels ses embryons encore sans intestin pénétreraient et s'y développeraient en perdant leur queue effilée, acquérant un intestin et des ovaires. D'autres supposent que les jeunes peuvent pénétrer par les follicules sudorifiques des pieds. On n'a vu en fait ces *F.* que sous la peau, sans qu'on sache comment elles y arrivent. Sa présence s'y décèle par une saillie en forme de relief contourné. Lorsque le parasite constitue une sorte de tube rempli d'œufs en voie d'éclosion par milliers, il détermine dans le tissu cellulaire sous-dermique un abcès plus ou moins douloureux. On saisit alors une portion du nerf qu'on enroule autour d'un corps mince en cherchant à ne pas le rompre, car sa rupture entraîne la sortie des embryons dans l'abcès où ils causent de vives douleurs en augmentant aussi la suppuration avec laquelle il en sort plus ou moins. — *F. de l'œil*. La *Filaria oculi*, trouvée chez les nègres en Afrique, entre la conjonctive et la sclérotique. — *F. du sang*. *F.* à l'état de larve qu'on trouve dans le sang des individus atteints de *Chylurie*, d'éléphantiasis.

FILAMENT. s. m. [*capillamentum*, *filum*; all. *Faser*; angl. *filament*]. Partie mince et allongée en forme de fibre ou de tube ou composée de fibres, etc. — *F. axile des tubes nerveux*. Le cylindre-axe. — *F. en chaînette*. Les Schizomycètes à l'état de filaments mycéliaux moniliformes, formés de spores ou de cellules sporoïdes articulées. — *F. coudés*. Les bactéries fléchies à angle. — *F. mâles, fécondateurs, spermatiques, testiculaires*, etc. Les spermatozoïdes.

FILAMENTEUX, EUSE. adj. [*capillosus*; all. *faserig*; *foserförmig*, *fadenförmig*; angl. *filaceous*; it. *filamentoso*]. Qui ressemble à un filament. — Qui est composé de filaments, de fibres.

FILANDRE. s. f. [all. *Eiterfaser*; angl. *white string*; it. *filandre*]. Fibre. — Filament. — Faisceau de fibres, de vaisseaux déchirés, détachés, etc.

FILANDREUX, EUSE. adj. — **M.C.** Qui est formé de filaments irréguliers, des vaisseaux et des fibres mortifiés d'un tissu. — **B.** Les fruits et les racines alimentaires dont les faisceaux fibro-vasculaires sont très développés.

FILARIA. s. m. Les *Phillyrea*, L., Jasminées sans usage.

FILASSE. s. f. Les filaments tirés du chanvre, des étoupes, etc., qui, faute de charpie, peuvent la remplacer.

FILET. s. m. [*filum*; all. *Fädchen*, *Netz*; angl. *thread*, *string*; it. *filetto*; esp. *filete*]. — **A.** Les ramifications des vaisseaux, des nerfs, les plus minces. — Le *Frein* (*fre-*

num) *de la langue*, le *Frein du prépuce*. — La partie musculaire intérieure de la région lombaire. Il comprend les grand et petit psoas avec ou sans le carré des lombes. — **B.** La partie déliée de l'étamine, celle qui supporte l'anthère. — **Z.** La jeune sangsue médicinale. — *F. terminal.* Le *Filum terminale*.

FILETTA (Toscane). Source sulfatée calcique (35°).

FILEUR, EUSE. adj. et s. Qui produit du fil, de la soie. — Les larves, vers ou chenilles, les Aranéides et quelques Arachnides trachéennes qui sont dans ce cas.

FILEY (Angleterre). Source froide chlorurée sodique.

FILIATION. s. f. Toute succession régulière comme de père en fils. — La manière dont a lieu l'engendrement des phénomènes les uns par les autres, les effets du premier se trouvant amener les conditions d'accomplissement de quelque autre.

FILICINE. s. f. Produit tænifuge tiré de la fougère mâle.

FILICINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Fougères* (*Filix*). — Famille d'acotylédones acrogènes à spermatozoïdes (anthérozoïdes) ciliés, en spirale.

FILICIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Fougères*, à ce qu'on en tire.

FILICITANNIQUE. adj. Acide tannique de la *Fougère*.

FILICORNE. adj. et s. [de *filum*, fil et *cornu*, corne, antenne]. Qui a les antennes de même grosseur dans toute leur étendue. — Section des Lépidoptères.

FILICULE. s. m. Les *Asplenium*, les *Polypodes* et autres Fougères.

FILIÈRE. s. m. — **A.** Sur les Arachnides, etc., appendices ou mamelons au nombre de deux, quatre ou six groupés au-dessous de l'anus servant à l'excrétion des *fils* produits dans les glandes séricipares abdominales et amenés à chaque *F.* par les fusules. — Sur les Chenilles et d'autres larves, organe spécial tubiforme, unique, médian, par lequel elles émettent un double *fil* ou *soie* déjà formé dans deux longs vaisseaux séricipares, qui sont assez forts, repliés, plus ou moins longs, placés sous l'intestin dans toute la longueur de la cavité viscérale.

FILIFORME. adj. [*filiformis*, de *filum*, fil, et *forma*, forme; νηματώης; all. *fadenförmig;* angl. *filiform;* it. et esp. *filiforme*]. Qui est comme un fil.

FILIPENDULE. s. f. Le *Spiræa filipendula*, L. [angl. *filipendula*, *drop-wort;* it. et esp. *filipendula*], Rosacée astringente.

FILOIR. s. m. *Filière.* — Les deux ou quatre filets tubuleux de chaque côté du dernier anneau abdominal des Coccidés par lequel ils laissent sortir soit la sécrétion sucrée dite *Miellat*, soit des filaments cireux.

FILTRAGE s. m. ou **FILTRATION.** s. f. [*percolatio;* διθησις; all. *Filtriren, Durchseihen;* angl. *filtration, straining;* it. *feltrazione;* esp. *filtracion*]. Opération consistant à passer un liquide à travers un filtre pour le débarrasser des parties solides qui en troublent ou non la transparence, et trop légères pour se précipiter, ou pouvant le rendre insalubre, etc. — Le cas des liquides visqueux mis à part, plus une *F.* est lente plus est limpide ce liquide filtré est clair en raison de ce qu'il a traversé de plus en plus difficilement les pores ou trous de plus en plus minces ou étroits d'un *filtre*, trous retenant les solides ou demi-solides en suspension et par là se bouchant finalement, mais auparavant arrivant à laisser passer limpide même le *serum* du lait filtré.

FILTRE. s. m. [*colum, saccus, liquatorium;* ήθμός, all. *Seihtuch, Seihpapice;* angl. *filter;* it. *feltro;* esp. *filtro*]. Cône de papier, sac de toile, de feutre, etc., et dispositions diverses des éponges, du sable, du charbon en vue d'une filtration. Tout *F.* se réduit à un solide pourvu d'un système de trous de plus en plus petits sans jamais être réduits à 0, bien que le microscope montre leur diamètre arrivant au-dessous $0^{mm},0001$ dans les terres cuites, poreuses et communiquant les uns avec les autres. Ces trous sont ce qu'on appelle des *pores*, qu'ils soient obtenus par entrecroisement de filaments se touchant sur quelque point, non sur tel autre, comme pour les étoffes et le papier sans colle venant les boucher. Les papiers dans lesquels par gonflement de la cellulose de leurs fils on a amené la soudure ou fusion réciproque de ceux-ci ne sont plus des *F.* retenant les solides visibles, de plus en plus fins, tenus en suspension dans un liquide qui passe au travers de leurs trous ou pores; ce sont des membranes homogènes au travers de la substance desquelles s'accomplissent des actes osmotiques. A ce point de vue toutes les membranes de l'économie sont dans ce dernier cas. Dans celles qui, à la manière des tissus artificiels sont formées de fibres et de vaisseaux capillaires entrecroisés, sans parler de l'épithélium qui les recouvre, il n'y a point d'autres *pores* ou *trous* que ceux des follicules à parois non poreuses elles-mêmes qui les traversent. Rien dans ces membranes n'est comparable à un *F.*, contrairement à ce qui est souvent indiqué. Tous les filaments entrecroisés, fibres ou tubes, se touchent d'une manière immédiate, avec ou sans interposition suivant les âges, les cas soit normaux, soit morbides, et dits d'infiltration d'une matière homogène, sans autre forme que celle des interstices remplis, matière soit solide plus ou moins ferme, soit liquide, mais s'opposant à toute *filtration*.

FILUM TERMINALE. s. m. Portion de la moelle épinière à l'état d'arrêt de développement sous forme d'un mince filament creux de substance grise qui prolonge la moelle épinière, et dont la pie-mère va s'attacher à la base du coccyx.

FIMBRIA. s. f. [de *fimbria*, bord, bordure]. La bande blanche du bord interne de l'hippocampe.

FIMBRIÉ, ÉE. [de *fimbria*, frange, chevelu]. Frangé, bordé pourvu d'un chevelu.

FIMBRILLE. s. f. Les paillettes du réceptacle des Synanthérées entre leurs fleurs.

FIMPI. s. m. A Madagascar la *Canella alba*, Clus., Magnoliacée.

FINALITÉ. s. f. Hypothèse qui suppose que rien ne se fait que pour une fin voulue et déterminée, mais qui ne le fait qu'en invoquant des considérations étrangères à la science et à l'esprit scientifique. Elle n'est qu'un paralogisme de ce fait que tout système de corps bruts ou organisés est subordonné à un ensemble de conditions d'existence d'ordre astronomique, mécanique, physique, chimique et organique pour le cas des corps vivants; ces conditions offrent une stabilité telle que si l'une vient à être modifiée, toutes les autres le sont à des degrés divers, jusqu'à ce que se présente le cas où l'équilibre entre elles étant rompu le mode spécial d'activité et d'existence du système disparaît.

FINESSE. s. f, — *F. des sens.* Pour chacun d'eux, le plus haut degré de la sensibilité par laquelle ils décèlent les attributs du corps.

FINNOIS. adj, et s. Les anciens Scythes, peuples touraniens de la Laponie, Livonie, etc.

FINNO-JAPONAIS. adj. et s. Comme *Touranien*.

FINTE. s. f. La *Clupea fallax*, Lac., plus petite que l'alose, remontant les fleuves plus tard qu'elle.

FIOLE. s. f. [*phiala;* φιάλη; all. *Phiole;* angl. *phial;* it. *fiala*]. Petite bouteille à col long.

FIORAVANTI. Médecin de Bologne (mort en 1588) dont le nom est resté à un Baume térébenthiné.

FIORIN. s. m. L'*Agrostis stolonifera*, Graminée fourragère.

FIQUE. s. f. [forme de *fic.*]. Le furoncle du paturon des Ruminants.

FISETINE. s. f. La *Fustine*.

FISSICULATION. s. f. [*fissiculare*, découper]. Production de fissures.

FISSIFORME. adj. [de *fissum*, fente, et *forma*, forme] En forme de fente.

FISSILABRE. adj. et s. [de *fissus*, fendu, et *labrum*, labre]. Qui a le labre fendu. — Section des Coléoptères brachélytres.

FISSILE. adj. [*fissilis*, de *findere*, fendre]. Susceptible de fissiparité. — Divisible en feuillets, en fibres.

FISSILINGUE. adj. [de *fissus* fendu et *lingua*, langue]. Qui a la langue fendue.

FISSIPARE. adj. Qui se produit par *Fissiparité*.

FISSIPARIE. s. f. [de *fissus*, fendu, et *parere*, engendrer]. La *Fissiparité*. (Burdach).

FISSIPARITÉ. s. f. [de *fissus*, fendu, et *parere*, engendrer]. Le fait de la division en deux ou plusieurs parties par la production d'une fissure. — Cas particulier de la *Segmentation*. On l'observe surtout sur les éléments anato-

miques qui offrent l'état de cellule; elle amène la multiplication de chacun en deux et ainsi de suite. Mais il se voit aussi sur des animaux ou des végétaux entiers, unicellulaires ou pluricellullaires dont il représente un des modes de reproduction.

FISSIROSTRE. adj. et s. [de *fissus*, fendu, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec fendu. — Famille de Passereaux (hirondelles, etc.)

FISSURAIRE. adj. Qui ressemble à une *Fissure*.

FISSURATION. s. f. Production de fissures; fendillement.

FISSURE. s. f. [*fissura*, fente, crevasse; ῥωγμή; all. *Schrunde, Riss;* angl. *fissure;* it. *fessura;* esp. *fisura, hendedura*]. — **M.C.** Fendillement unique des os plats ou longs. — Solution de continuité étroite et peu profonde des téguments. — Etroite dépression. — *F. à l'anus.* Petite ulcération allongée, par simple enlèvement, destruction ou fente de l'épiderme, soit de la peau des plis de l'anus, soit de la muqueuse à épithélium pavimenteux au-dessus des lèvres même de l'anus. Les vives douleurs dues à un contact, celui des fèces, dont elles sont le siège, suscitent des contractions spasmodiques du sphincter. Ces douleurs sont calmées et parfois la cicatrisation amenée par les cautérisations au nitrate d'argent, les suppositoires calmants qui causent l'insensibilité de la superficie mise à nu du derme. Autrement il faut recourir à la dilatation forcée du sphincter anal ou à l'incision sous-cutanée de ce muscle. — *F. cervicales. F.* congénitales faisant communiquer parfois la peau du cou avec la cavité du larynx, suite du défaut de soudure du quatrième arc viscéral soit avec la portion thoracique du cou, soit avec le bord inférieur du troisième arc viscéral. — *F. congénitales.* Anomalies observées aux lèvres, au palais, au nez, sur l'urèthre masculin, dû à un arrêt de développement avec défaut de soudure des deux moitiés par lesquelles naissent ces organes. Elles sont caractérisées par une absence de continuité en forme de fente sur le niveau où normalement a lieu la soudure des parties latérales d'abord séparées. — *F. de Glaser (fissura Glaseri)* ou *glénoïdale.* Fente étroite normale qui est dans la partie la plus profonde de la fosse glénoïde. — *F. ombilicale (fissura umbilicalis).* Dépression du foie que suit la veine ombilicale sur le fœtus. — *F. palatine.* Chez l'embryon celle de la voûte du palais avant la réunion des deux moitiés sur la ligne médiane. — La persistance par anomalie de cet état jusqu'à la naissance, etc. — *F. de la rate.* Le sillon qui se voit à la face interne de la rate. — *F. de Santorin.* Fissures naturelles qu'on trouve sur le fibro-cartilage du conduit auditif externe.

FISSURELLE. s. f. [*Fissurella*, Brug.]. Genre de Gastéropodes univalves patelliformes, à coquille perforée au sommet.

FISTULATION. s. f. Le passage à l'état fistuleux d'un abcès, etc.

FISTULE. s. f. [*fistula;* σύριγξ; all. *Fistel;* angl. *fistula ;* it. et esp. *fistola*]. Canal étroit, profond, plus ou moins sinueux, pathologiquement creusé dans les tissus, persistant en raison du passage du mucus, des fèces, du pus dont un séquestre, un corps étranger entretient la formation. — *F. à l'anus.* [all. *Afterfisteln;* it. *fistole dell'ano*]. Elles sont rarement difficiles à reconnaître, lorsqu'elles sont complètes ou qu'elles ont une ouverture externe. Une petite saillie ou un tubercule de volume variable en révèlent l'orifice; et la pression en fait suinter une humeur grisâtre. Cette *F.*, lorsqu'elle est diagnostiquée, doit être traitée par les injections iodées ou d'azotate d'argent; leur opération par le bistouri avec ou sans excision, par le thermocautère ou par écrasement linéaire est préférable. — *F. en arrosoir.* Celles sur lesquelles il y a plusieurs orifices extérieurs pour un interne. — *F. borgnes externes.* Les *F. incomplètes* dont l'ouverture est sur la peau. — *F. borgnes internes.* Les *F. incomplètes* dont l'orifice est sur une muqueuse ou dans un conduit excréteur. — *F. branchiales.* Les *Fissures cervicales.* — *F. complètes.* Celles dont le canal a deux orifices, l'un profond partant d'une séreuse, d'une muqueuse, d'un canal excréteur, l'autre superficiel sur la peau. — *F. incomplètes.* Celles qui prolongent une cavité profonde accidentelle et s'y terminent en cul-de-sac. qui n'ont qu'un, deux ou trois, etc., orifices sur la peau, une muqueuse ou dans un conduit excréteur. — *F. intestinales.* Communication de l'intestin avec la peau, les uretères, la vessie, le vagin, etc. — *F. lacrymale.* Celle qui fait communiquer le sac lacrymal avec la joue. — *F. néphro-gastrique.* Celle qui fait communiquer le rein, les calices ou le bassinet avec la cavité gastrique. — *F. pulmonaires cutanées.* Celles qui, dans les cas de cavernes tuberculeuses, les font communiquer au dehors, à travers les bronches, le tissu cellulaire et la peau. Tous les liquides qui en sortent sont remplis de Schyzomicètes. — *F. recto-vaginales* [all. *Mastdarm-scheidenfistel;* angl. *recto-vaginal fistulas;* it. *fistole recto-vaginali*]. Trajet fistuleux de la cloison recto-vaginale avec passage des matières fécales par le vagin. — *F. salivaires.* Communication entre le canal de Sténon et la peau de la face, laissant écouler la salive. — *F. sterco-purulentes* (Verneuil). Les fistules dans lesquelles l'ouverture de l'intestin est séparée de celle de la peau par une cavité qui produit du pus. — *F. stercoraires* ou *stercorales.* Celles qui partent de l'intestin et laissent passer des fèces. — *F. uréthrales.* Celles dans lesquelles l'urèthre ouvert laisse passer l'urine par le trajet fistuleux aboutissant à la peau de la verge, du scrotum ou du périnée. Elles sont *uréthro-péniennes, uréthro-périnéales, uréthro-scrotales* et *vagino-uréthrales.* — *F. urinaire.* Toute fistule par laquelle passe l'urine. — *F. vagino-vésicale.* Celle qui va de la vessie au vagin. — *F. vésico-intestinale* [all. *Blasendarmfistel;* angl. *vesico-intestinal fistulas;* it. *fistole vesico-intestinali*]. Communication entre le bas-fond de la vessie et l'iléon, ou l'S iliaque du côlon, ou entre la surface vésicale et le rectum. — *F. vésico-périnéales.* Celles dans lesquelles l'urine passe de la vessie à l'aide d'un trajet fistuleux qui en part et traverse le périnée. — *F. vésico-utérines* (Jobert, de Lamballe). Celles sur lesquelles de la vessie part un trajet qui va dans l'utérus : l'urine, passant par cet organe, s'écoule par le vagin. — *F. vésico-utéro-vaginales* [all. *Blasenscheidenfistel;* angl. *vesico-vaginal fistulas;* it. *fistole vesico-vaginali*]. Celles qui sont la suite d'accouchements laborieux ayant déterminé une communication de la vessie avec le col de l'utérus et le vagin.

FISTULEUX, EUSE. adj. [*fistulosus;* συριγγώδης; all. *fistulos ;* angl. *fistulous;* it. et esp. *fistuloso*]. Qui est cylindrique ou cylindroïde et creux au centre. — **M. C.** Qui se rapporte à une fistule. — **B.** L'état des tiges et des pétioles creux en dedans, comme ceux des Ombellifères.

FISTULINE. s. f. Le *Fistulina buglosoides*, Bull., ou *hepatica*, Fr. Champignons hyménomycètes hydnacés.

FITERO (Espagne). Source chlorurée calcique (37°).

FITIS. s. m. Le *Sylvia trochilus*, Lath., Passereau muscivore à bec fin.

FIXATION. s. f. L'action de fixer, assujetir, combiner.

FIXE. adj. [*fixus;* all. *feuerfest;* angl. *fixed;* it. *fisso;* esp. *fijo*]. Qui ne peut être mis en mouvement. — **C.** Qui n'est pas volatilisable par l'élévation de la température.

FIXER. v. a. [all. *feurbestundigmachen;* angl. *to fix;* it. *fissure;* esp. *fijar*]. — Rendre immobile; non modifiable par les actions ordinaires des milieux extérieurs. — **P.** Mettre un corps volatil en état de supporter l'action du feu sans se sublimer ou se volatiliser, en l'unissant à un autre. — **M. C.** Assujettir un malade, un animal, à l'effet de pratiquer une opération.

FIXITÉ. [all. *Feuerbestandigkeit;* angl. *fixity;* it. *fissezza;* esp. *fijeza*]. Le fait d'être immobile, de ne pouvoir être mis en mouvement. — Le degré de la propriété qu'ont quelques corps de ne pas se volatiliser à chaud.

Fl. Notation du *Fluor.*

FLABELLATION. s. f. [de *flabellum;* éventail ; all. *Anfacheln;* it. *flabellazione*]. Le renouvellement de l'air par ventilation.

FLABELLIFORME. adj. [de *flabellum*, éventail, et *forma*, forme]. En forme d'éventail.

FLABELLIPÈDE. adj. et s. [de *flabellum*, éventail, et pied]. Qui a les pieds en éventail. — Comme *Palmipède totipalme.*

FLABELLUM. s. m. Organe, nageoire, etc., disposés en éventail.

FLACCIDE. adj. [de *flaccidus*, flasque]. Qui est dans l'état de *Flaccidité*, hors de celui d'érection.

FLACCIDITÉ. s. f. Relâchement avec mollesse.

FLACHERIE. s. f. Maladie parasitaire des Vers à soie due au développement d'un Cryptogame analogue par sa forme à celui de la levure de bière, mais au moins des deux tiers plus petit.

FLACOURTIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Flacourties*. — Tribu des *Bixacées*.

FLACOURTIE. s. f. [*Flacourtia*, Commerson]. Genre de Bixacées astringentes de Madagascar, etc.

FLACOURTIÉ, ÉE. adj. et s. f. Comme *Flacourtiacé*.

FLAGELLANT, ANTE. adj. et s. Qui se flagelle. — Maladie mentale transmissible par imitation, conduisant des multitudes à se flageller en raison de conceptions débiles diverses du mysticisme.

FLAGELLATE. adj. et s. m. Pour *Flagellé*.

FLAGELLATION. s. f. [*flagellatio*, de *flagellum*, fouet; μαστίγωσις; all. *Geisselung;* angl. *flagellation;* it. *flagellazione*]. — **M. C.** L'action de frapper la peau avec la main, un linge sec ou mouillé, des baguettes, etc., pour un but hygiénique ou thérapeutique.

FLAGELLÉ, ÉE. adj. et s. [*flagellatus*, muni d'un *flagellum*]. Pourvu d'un *Flagellum*. — L'ordre des Infusoires qui seuls sont dans ce cas.

FLAGELLIFÈRE. adj. [de *flagellum*, fouet, et *ferre*, porter]. Qui porte un flagellum, un fouet, un scion.

FLAGELLUM. s. m. Filament mobile, susceptible d'inflexions volontaire en divers sens, de certains Infusoires, etc., qui les possèdent seuls ou en même temps, avec des cils vibratiles.

FLAIR et **FLAIRER**. s. m. L'exercice volontaire de l'olfaction pour percevoir une odeur dans une intention donnée.

FLAIRER. v. a. Reconnaître à l'odeur; appliquer avec intention le sens de l'odorat; amener une odeur dans les fosses nasales par un courant d'air inspiratoire, rapide, souvent renouvelé, bref et saccadé. Les narines se resserrent, se dirigent en bas et conduisent l'air du côté de la tache olfactive.

FLAMANT. s. m. [*Phœnicopterus*, L.; all. et angl. *Flamingo;* it. *fiammante;* esp. *flamante*]. Genre de Palmipèdes lamellirostres. — Le *Phœnicopterus antiquorum*, L.

FLAMBOYANT. s. m. — **B.** La *Caesalpinia pulcherrima*, Sw., Légumineuse de l'Inde.

FLAMME. s. f. [*flamma;* φλόξ; angl. *flame;* it. *flamma;* esp. *flama*]. L'état d'un gaz en voie de combustion dont la température s'élève jusqu'à en rendre lumineuses les molécules. Une flamme est d'autant plus éclairante qu'elle renferme plus de particules solides rendues elles-mêmes lumineuses par élévation de température, avec ou sans combustion propre. — **M. C.** La *Flamette*.

FLAMMÉ, ÉE. s. f. — Marqué de taches en forme de *Flammes*.

FLAMMETTE. s. f. [*fossorium, phlebotomus;* all. *Lasseisen;* angl. *fleam;* it. *saetta*]. Sorte de *Phlébotome*.

FLAMMULE. s. f. La *Clematis flammula*, L, Renonculacée.

FLANC. s. m. [*ilium;* λαγών; all. *Seite*; angl. *flank;* it. *fianco;* esp. *flanco*]. — **A.** Portion de la région latérale du tronc qui s'étend depuis les fausses côtes jusqu'au bord supérieur de l'os iliaque. — Maniement pair ou double, commun aux deux sexes, comprenant la région du tronc sus-indiquée avec ses muscles, etc.

FLASCH (Suisse). Sources froides bicarbonatées calciques.

FLATUEUX, EUSE. adj. [de *flatus*, souffle; *inflans;* ἐρυγματώδης; all. *blähend;* angl. *flatous;* it. *flatuoso;* esp. *flatulento*]. Qui dégage des gaz, des vents. — Qui est causé par eux.

FLATULENCE. s. f. [*inflato;* πνευμάτωσις; all. *Flatlenz;* angl. *flatulence;* it. *flati*]. Accumulation de gaz dans l'intestin et même dans une partie quelconque du corps.

FLATULENT, ENTE. adj. Qui concerne la *Flatulence*. — Qui en est atteint.

FLATUOSITÉ. s. f. [*flatus;* ερυγμα πνεῦμα; all. *Blähung;* angl. *flatulency;* it. *flatuosità*]. La production de gaz, surtout dans l'intestin. — Ses effets.

FLAVANILIDE. s. f. Produit de l'action du chlorure de zinc à chaud sur l'acétanilide.

FLAVÉRIE. s. f. [*Flaveria*, Juss.]. Genre de Synanthérées vermifuges du Chili, etc.

FLAVINDINE. s. f. Produit de l'action de la potasse sur l'indine.

FLAVINE. s. f. ($C^{26}H^{12}Az^2O^2$). Alcaloïde obtenu de la benzone binitrée.

FLAVESCENT, ENTE. adj. [de *flavescere*, jaunir]. Jaunissant; jaunâtre.

FLAVISME. s. m. [de *flavus*, jaune]. Anomalie par substitution du jaune à une autre couleur.

FLÈCHE. s. f. — **M. C.** Languette d'un caustique (pâte de chlorure de zinc, etc.) dont on traverse un tissu morbide à détruire. — **B.** *F. d'eau*. La *Sagittaria sagittaefolia*, L., Alismacée.

FLÉCHIÈRE. s. f. La *Flèche d'eau*.

FLÉCHISSEUR. adj. et s. m. [*flexor;* all. *Beuger;* angl. *flexor;* it. *flessore;* esp. *flexor*]. Qui détermine la flexion des parties. — *F. du coccyx*. Le muscle *Sacro-coccygien anterieur*. — *F. du cubitus*. Le muscle *Brachial antérieur*. — *F. de la cuisse*. Le muscle *Grand psoas* et l'*Iliaque interne*. — *F. profond des doigts*. Le muscle *Cubito-phalangettien commun*, Ch. — *F. superficiel* ou *sublime des doigts*. Le muscle *Epitrochlo-phalangien commun*, Ch. — *F. (court) du petit doigt*. Muscle qui va du ligament annulaire et de l'os crochu au côté interne de l'extrémité supérieure de la première phalange du petit doigt. — *F. (court) commun des orteils*. Le muscle *Calcanéo-sous-phalangien commun*, Ch., ou *perforé du pied*, qui s'étend de la partie postérieure de la face inférieure du calcanéum à la face inférieure des secondes phalanges des quatre derniers orteils. — *F. (long) commun des orteils*. Le muscle *Tibio-sous-phalangettien commun*, Ch. — *F. (court) du gros orteil*. Le muscle *Tarso-sous-phalangettien du premier orteil*, Ch. — *F. (long) du gros orteil*. Le muscle *Péronéo-sous-phalangien du pouce*, Ch., qui naît de la face postérieure du péroné et du ligament inter-osseux, et va se terminer à la première phalange du gros orteil. — *F. (court) du petit orteil*. Le muscle *Tarso-sous-phalangien du petit orteil*, Ch. — *F. (court) du petit doigt*. Partie du muscle *Carpo-phalangien du petit doigt*, Ch., qui va du ligament annulaire et de l'os crochu au côté interne de l'extrémité supérieure de la première phalange du petit doigt. — *F. (court) du pouce*. Partie du muscle *Carpo-phalangien du pouce*, Ch. — *F. (long) du pouce*. Le muscle *Radio-phalangettien du pouce*, Ch. — *F. du radius*. Le muscle *Biceps brachial*.

FLEGME. s. m. Pour *Phlegme*.

FLEISCHMANN. Anatomiste allemand du XIXe siècle, dont le nom est resté à une disposition du tissu cellulaire sous la muqueuse du plancher de la bouche, disposition qui n'a rien d'une séreuse et qui n'est pas constante.

FLEMA SALADA. s. f. [de l'espagnol *flema*, pituite, et *salada*, salée]. En Espagne, l'*Acrodynie*.

FLÉOLE. s. f. Genre de Graminées. — *F. noueuse*. Le *Phleum nodosum*, L. — *F. des prés*. Le *Phleum pratense*, L. — *F. des Alpes*. Le *Phleum alpinum*, L,

FLÉRINS-SAINT-ANDRÉ (Hautes-Alpes). Source froide sulfureuse.

FLET. s. m. Le *Pleuronectes flesus*, L., ou *Platessa flesus*, Poisson voisin de la *Plie*.

FLETAN. s. m. Le *Pleuronectes hypoglossus* ou *helbut*, voisin des Plies.

FLETON. s. m. Le *Flétan*.

FLEUR. s. f. [*flos;* ἄνθος; all. *Blume, Blüthe;* angl. *flower;* it. *fiore;* esp. *flor*]. Les corolles ou calices colorés. Ensemble des organes, tant essentiels qu'accessoires, de la reproduction des Phanérogames, colorés ou non, disposés en verticille à l'extrémité d'un pédoncule terminal ou axillaire, et, dans ce dernier cas, libre ou soudé à quelque autre partie. — *F. d'antimoine*. Acide antimonieux préparé par sublimation. — *F. d'araignée*. La *Nigella damascena*, L., Renonculacée. — *F. d'arsenic*. Acide arsénieux sublimé. — *F. d'azur*. Le *Bluet* et la *Scilla amœna*, Liliacée. — *F. de benjoin*. Acide benzoïque obtenu par sublimation. — *F. de bismuth*. Efflorescence d'oxyde de bismuth. — *F. blanches*. Les *Flueurs blanches*. — *F. de chair*. Les *Melampyrum arvense*, L., Scrophulariée, *Lychnis floscucculi*, L., Caryophyllée et *Trifolium incarnatum*, Papilionacée. — *F. de cobalt*. Arsénite de

cobalt pulvérulent. — *F. du ciel.* Le *Nostoc.* — *F. complètes.* Celles qui ont le calice, la corolle, les étamines, le pistil. — *F. de coucou.* La *Primula veris officinalis*, L., Primulacée. — *F. de crapaud.* La *Stapelia variegata*, Asclépiadée. — *F. de cuivre.* Oxyde de cuivre. — *F. d'eau.* Les *Anabaines.* — *F. d'écrevisse.* Le *Balisier.* — *F. épanouie.* Sur les Ruminants femelles, l'homologue du museau de tanche de la femme. — *F. femelle.* Celles qui ne renferment que l'ovaire et le pistil, sans les étamines. — *F. en feuille.* La *Salvia horminum*, L., Labiée. — *F. hépatique.* La *Parnassia palustris*, L., Capparidée. — *F. hermaphrodites.* Celles dans lesquelles est un ovaire, avec une ou plusieurs étamines. — *F. d'hiver.* L'*Helleborus hyemalis*, L., Renonculacée. — *F. incomplètes.* Celles auxquelles il manque quelqu'un des ordres d'organes des *F.* complètes. — *F. de lis.* Le *Phalangium liliago* et les *Liliastrum*, Liliacées. — *F. mâles.* Celles qui ne renferment que des étamines, sans ovaire. — *F. de midi.* Le *Mesembryanthemum postmeridianum*, Crassulacée. — *F. des morts.* Le *Tagetes erecta*, L., Synanthérée. — *F. de nickel.* Oxyde de nickel. — *F. de la passion.* La *Passiflora cærulea*, L., Passiflorée. — *F. pleurétique.* Le *Coquelicot.* — *F. de plume.* Le *Polemonium cæruleum*, L., Polémoniacée. — *F. de safran.* Le *Carthame.* — *F. de sang.* La *Capucine.* — *F. de sel ammoniac.* Chlorure d'ammoniaque sublimé. — *F. de sel ammoniac cuivreuses.* Chlorure d'ammoniaque et de cuivre sublimé. — *F. de sel ammoniac martiales.* Mélange variable de chlorhydrate d'ammoniaque et de perchlorure de fer sublimé. — *F. de soufre.* Soufre sublimé. — *F. stériles.* Celles qui sont réduites aux enveloppes florales, par suite d'avortement des organes sexuels (anthères, pistils), etc. — *F. de tan.* Les *Mucors*, les *Aspergillus*, les *Reticulaires*, les *Myxomycètes*, etc., qui poussent sur le tan. — *F. de terre.* Le *Nostoc.* — *F. unisexuées.* Celles qui sont soit mâles, soit femelles seulement. — *F. du vin.* Les *Mycodermes du vin.* — *F. de zinc.* L'*Oxyde de zinc sublimé.*

FLEURAISON. s. f. [*floritio;* ἄνθησις; all. *Blüthezeit;* angl. *blowth;* esp. *floracion, florescencia*]. Comme *Anthèse.*

FLEURON. s. m. [*flosculus;* all. *Blümchen;* angl. *flosculous-flowers;* it. *fiorello*]. Chacune des fleurs dont la réunion forme les capitules floraux des Synanthérées, etc.

FLEXIBILITÉ. s. f. [*flexibilitas;* all. *Biegemkeit;* angl. *flexibility;* it. *flessibilità;* esp. *flexibilitad*]. La propriété dont jouissent quelques corps de se laisser courber sans se briser.

FLEXIBLE. adj. [*flexibilis*, καμπτὸς; all. *beugsam*]. — Qui est doué de flexibilité.

FLEXION. s. f. [*flexio;* κάμπη; all. *Biegung;* angl. *flexion bending;* it. *flessione*]. Etat de ce qui est fléchi à angle. — L'action qui de rectiligne amène un organe à être fléchi. — **M. C.** *F. de l'utérus.* Celles qui ont lieu par inclinaison du corps sur le col, en avant, en arrière, ou sur l'un de ses côtés.

FLEXUEUX, EUSE. adj. [*flexuosus;* all. *gewenden*]. Qui est soit fléchi, soit courbé en sens divers.

FLEZ. s. m. Le *Flet.*

FLINDERSIE. s. f. [*Flindersia*, R. Br.]. Genre de Méliacées de l'Océanie.

FLINSBERG (Silésie). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

FLINT. s. m. Le *Flint-glass.*

FLINT (Angleterre). Bains de mer.

FLINT-GLASS. s. m. Verre au silicate de potasse et de plomb, avec excès d'oxyde de plomb.

FLOCCULUS. s. m. [all. *Flocke*]. Comme *Flocon.* — **A.** Le lobule du cervelet dit du pneumogastrique.

FLOCON. s. m. [*floccus;* κροκὶς; all. *Flocke;* angl. *flacke, flock;* it. *fiocco*]. La réunion en touffe de poils ou filaments quelconques. — Précipité qui a l'aspect de touffes ou amas de choses légères réunies.

FLOCONNEUX, EUSE. adj. [*floccosus;* all. *flockig;* angl. *flaky;* it. *fioccoso*]. — **A.** Qui a des poils, réunis en petits flocons qui se détachent sous la forme de touffes légères. — **M. C.** Les mucus concrets ou demi-concrets ou les caillots des albuminoïdes en suspension dans un liquide. — **C.** Les précipités prenant la forme de flocons.

FLONDRE. s. m. Le *Flet.*

FLOQUET. s. m. Le *Tarier.*

FLORAISON. s. f. L'*Anthèse.*

FLORAL, ALE. adj. [*floralis;* angl. *floral;* it. *floreale*]. Qui concerne la fleur.

FLORE. s. f. [*flora;* all. *Blumenbeschreibung;* angl. *flora;* it. *flora*]. Description ou énumération des plantes d'une contrée. — *F. médicale.* Description des plantes employées en médecine seulement.

FLORICOLE. adj. [de *flos*, fleur, et *colo*, j'habite]. Qui vit sur les fleurs.

FLORIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *floridus*, brillant]. Qui est de couleur vive. — Famille d'Algues tétrasporées contenant les Corallinées, etc.

FLORIFÈRE. adj. [*florifer*, de *flos*, fleur, et *ferre*, porter]. Qui porte une ou plusieurs fleurs.

FLORIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme de fleur.

FLORILÈGE. adj. [de *legere*, choisir], qui vit sur les fleurs. — Comme *Anthophile* ou *Floricole.*

FLORIN-SAINT-ANDRÉ (Hautes-Alpes). Source sulfurée calcique (13°).

FLORIPARE. adj. [de *flos*, fleur, et *parere*, produire]. Qui produit des fleurs. — Qui donne des fleurons seulement.

FLOSCULEUX, EUSE. adj. et s. [*flosculosus*]. Corolle qui a la forme d'un fleuron. — Fleur composée qui ne renferme que des fleurons. — La tribu des Synanthérées qui est dans ce cas.

FLOSSADE. s. f. La *Raia oxyrrhynchus*, L., Chondroptérygien.

FLOTTANT, ANTE. adj. — Qui a une densité moindre que celle du fluide dans lequel il se trouve. — Qui oscille en tout sens autour d'un point d'attache.

FLOUVE. s. f. L'*Anthoxanthum odorantum*, L., Graminée à odeur agréable de coumarine.

FLUATE. s. m. Pour *Fluorure.*

FLUCTUATION. s. f. [*fluctuatio*, de *fluctuare*, flotter; κλυδὼν; all. *Fluctuation, Schwappen;* angl. *fluctuation;* it. *fluttuazione;* esp. *fluctuacion*]. — **M. C.** Mouvement d'oscillation du pus ou autre liquide dans un foyer, un kyste, dans la cavité intestinale, dans une séreuse, mouvement que l'on rend sensible pour une des mains par un changement de position, par une pression, par une impulsion ou un choc convenablement dirigés. S'il y a un liquide dans la cavité où on cherche à reconnaître sa présence, la main opposée à celle qui donne une impulsion éprouve une sensation d'ondulation ou de flot caractéristique. — *F. fausse.* Les cas dans lesquels une sensation de fluctuation est donnée par la graisse contenue dans les cellules adipeuses d'un lipome, un liquide infiltré entre les fibres du tissu cellulaire, sans qu'il y ait une humeur contenue dans une cavité, sans que rien ne s'écoule lorsqu'on pratique là une incision.

FLUE (Suisse). Source carbonatée calcique, ferrugineuse (20°).

FLUENT, ENTE. adj. Ce qui suinte. — Ce qui coule.

FLUER. v. n. [*fluere*, se répandre; ῥεῖν; all. *flissen;* angl. *to flow;* it. *fluire;* esp. *fluir*]. — **M. C.** Couler de quelque organe.

FLUEURS. s. f. pl. [*fluxus*, écoulement; ῥόος λευκὸς; all. *weisser Fluss;* angl. *fluor;* it. *fluore bianco*]. — **M. C.** *F. blanches.* La *Leucorrhée.*

FLUGACURU. s. m. Le *Ver macaque.*

FLUIDE. adj. et s. m. [*fluidus*, du verbe *fluere*, couler; all. *flüssig, Flüssigkeit;* angl. *fluid;* it. et esp. *fluido*]. — **P.** Les liquides et les gaz, corps dont les molécules sont si faiblement liées entre elles, qu'elles se meuvent facilement les unes sur les autres, et qu'elles se séparent, quand elles sont abandonnées à elle-même. — *F. élastiques* ou *aériformes.* Les gaz et les vapeurs en général qui ressemblent à l'air, qui s'étendant ou se ressserrant par la variation des forces comprimantes, tendent toujours à occuper l'espace vide où on les enferme. — *F. impondérables.* Ceux dont, avant de connaître les lois d'après lesquelles se manifestent les *propriétés physiques* des corps, telles que la chaleur, l'électricité, etc., on admettait l'existence, pour se rendre compte de ces mouvements de la matière, sous les noms de *calorique*, de *F. électrique*, etc. — *F. nerveux.* Alors qu'on ne connaissait pas encore les propriétés immanentes aux élé-

ments nerveux, on expliquait les propriétés de névrilité centrale, de *transmissibilité*, etc., en admettant un fluide spécial qui aurait parcouru ces éléments ou qui aurait vibré sur toute leur longueur, ce que l'expérience montre ne pas être. — *F. universel* ou *interstellaire*. L'*éther*, artifice logique destiné à faciliter les spéculations scientifiques sur la généralité des mouvements moléculaires de la matière. Il consiste dans la conception d'un fluide invisible, intangible, impondérable, impénétrable, incoercible. Ce F. serait répandu partout entre ce qui est pondérable, depuis les interstices intermoléculaires des corps terrestres jusqu'aux espaces interstellaires et interplanétaires; il n'aurait d'autre attribut positif que de transmettre ce qui est mouvement moléculaire, de température, lumineux, électrique, etc., suivant les lois de la transmission des vibrations sonores par l'air.

FLUIDIFIANT, ANTE, adj. et s. Qui détermine le passage à l'état fluide, la *Fluidification*. — *Liquéfiant*.

FLUIDIFICATEUR, TRICE. adj. et s. m. Qui a la propriété de faire passer de l'état solide ou demi-solide, à l'état *fluide* divers corps, sans qu'il y ait dissolution de ceux-ci par un liquide.

FLUIDIFICATION. s. f. [all. *Werflüssigung*]. Le passage d'un solide à l'état de *fluide*, sans intervention d'un dissolvant.

FLUIDITÉ. s. f. [all. *Flüssigkeit;* angl. *fluidity;* it. *fluidità;* esp. *fluidez*]. État d'agrégation permettant une extrême mobilité des molécules les unes sur les autres.

FLUOBORÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Fluor* et du bore.

FLUOBORHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide puissant qui se forme pendant la décomposition de l'*Acide fluoborique* par l'eau ($2FlH + BFl^6$).

FLUOBORIQUE. adj. Nom d'une combinaison acide (Fl^6B) de *Fluor* et de bore.

FLUOBORURE. s. m. Corps composé d'un *Fluorure* combiné à un borure.

FLUOR. s. m. [all. *Fluor;* angl. *fluorine;* it. *fluore*]. Métalloïde probablement gazeux qu'on n'a pas encore isolé, dont l'acide *fluorhydrique* est une combinaison hydrogénée.

FLUORESCENCE. s. f. [Mot tiré de : *spath fluor*, composé sur lequel on a d'abord constaté ces modifications de la lumière; all. *Fluorescenz;* it. *fluorescenza*]. Propriété que possèdent certains corps de décomposer la lumière qui les éclaire ou incidente (dite inductrice) en diffusant les rayons réfléchis (ou induits), qui sont toujours les moins réfrangibles de ceux du faisceau incident. La lumière diffusé par le corps fluorescent est toujours plus ou moins colorée; ainsi un rayon de lumière blanche tombant sur une solution de sulfate de quinine donne lieu à l'émission de la part de celui-ci d'un rayon bleu; le verre d'urane émet des rayons verts, la chlorophylle des rayons rouges, et ainsi des autres. Cette lumière réfléchie dite induite a toujours un degré de réfrangibilité inférieur à celui de la lumière incidente dite inductrice. De cette manière l'épiderme de la peau, de la cornée, le cristallin, etc., qui sont fluorescents tendent à réfléchir vers le point d'où elle vient les rayons ultra-violets par exemple, qui en même temps que les moins caloriques ont l'action chimique la plus prononcée. D'après E. Becquerel la *F.* et la phosphorescence seraient dues à des modifications moléculaires de même ordre, la première étant seulement de très courte durée, ne se prolongeant pas au delà de l'instant où les corps cessent de recevoir de la lumière. — *F. vésicales*. Le *Fongus* de la vessie.

FLUORESCENT, ENTE. adj. Le corps qui est doué de la *Fluorescence*. Qui est doué de la propriété de modifier la réfrangibilité et, par suite, la couleur des rayons qui tombent sur une surface et qui sont réfléchis par elle.

FLUORESCÉINE. s. f. ($C^{40}H^{12}O^6$). Anhydride de la résorcine phtaléine, fluorescente en jaune verdâtre, si sa solution alcaline est étendue.

FLUORESCINE. s. f. Produit amorphe de la réduction de la *Fluorescéine*.

FLUORÉTHYLE. s. m. L'*Éther fluorhydrique* (C^4H^5Fl).

FLUORHYDRATE. s. m. Pour *Fluorure*.

FLUORHYDRIQUE. adj. Qui concerne le fluor et l'hydrogène. — Nom d'un acide gazeux composé de *Fluor* et d'hydrogène qui attaque le verre (HFl).

FLUORIDE. s. m. [all. *Fluorid*]. Combinaison du *Fluor* avec des corps moins électro-négatifs que lui.

FLUORINE. s. f. Le *Fluor*.

FLUORIQUE. adj. Qui concerne le *Fluor*, ses composés. — L'*Acide fluorhydrique*, jadis cru oxygéné.

FLUOROBENZOL. s. m. Dérivé cristallisable fusible à 40° du fluorobenzoate de chaux ($C^{12}H^5Fl$).

FLUOROKAKODYLE. s. m. Corps obtenu comme le *Chlorokakodyle* (C^4AzH^6Fl). Liquide incolore non miscible à l'eau.

FLUOROMÉTHYLE. s. m. Gaz incolore (C^2H^3Fl).

FLUORO-PALLADAMINE. s. f. Combinaison du *fluor* à la *Palladamine*.

FLUORURE. s. m. Combinaison du *Fluor* avec un corps simple. — *F. de bore*. L'*Acide fluorhydrique*. — *F. de calcium* (Berzelius). Signalé dans les os. — *F. d'hydrogène*. L'*Acide fluorhydrique*.

FLUOSEL. s. m. Sel formé par substitution du fluor à l'oxygène d'un oxysel que l'on traite par l'*Acide fluorhydrique*.

FLUOSILICÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Fluor* et du silicium.

FLUOSILICIQUE. adj. Nom d'un acide ($SiFl^3$) gazeux, incolore.

FLUOXYSEL. s. m. *Fluosel* dans lequel le *Fluor* ne s'est substitué qu'à une partie de l'oxygène d'un oxysel.

FLÛTE. s. f. — **Z**. Les *Mugil viscosus* et *saliens*, Acanthoptérygiens et la *Murœna helena*, Anguilliforme.

FLÛTEAU. s. m. L'*Alisma plantago*, L., Alismacée.

FLUVIAL, ALE ou **FLUVIATILE**. adj. [*fluviatilis, fluvialis;* all. *fluvial;* angl. *fluviatic;* it. *fluviale;* esp. *fluviatil*]. — **B**. Les Plantes qui vivent dans les eaux courantes. — **B**. Les Animaux qui vivent dans ces mêmes eaux.

FLUX. s. m. [*profluvium*, *fluxus;* de *fluere*, couler; ῥεῦμα, ῥοῦς; all. *Fluss;* angl. *flux;* it. *flusso;* esp. *flujo*]. Écoulement d'un liquide hors des vaisseaux, des conduits, ou des cavités qui le renferment. — *F. fondant*. Substances très fusibles qu'on ajoute à d'autres qui le sont moins, pour en favoriser la fusion. — *F. bilieux*. Diarrhées dans lesquelles les matières rendues sont surtout de la bile. — *F. cataménial*. Les *Menstrues*. — *F. électrique*. Le fait de la disparition plus ou moins instantanée de l'état de tension électrique dans lequel se trouvait un corps qui, suivant sa conductibilité, se met plus ou moins vite en état d'égalité de tension avec les objets ambiants jusque-là moins électrisés que lui. — *F. hémorrhoïdal*. L'écoulement sanguin des *Hémorrhoïdes*. — *F. hépatique*. L'*Hépatorrhée* qui est différente du *F.* bilieux. — *F. menstruel*. Les *Menstrues*. — *F. muqueux*. Déjections de mucus surabondamment sécrété. — *F. de sang*. La *Dysenterie hémorrhagique*. — *F. de ventre*. La *Diarrhée* liquide avec supersécrétions intestinales.

FLUXION. s. f. [*fluxio;* de *fluere*, couler; ῥύσις; all. *Zufluss;* angl. *fluxion;* it. *flussione;* esp. *fluxion*]. Le mouvement même, réel ou supposé, qui porte et fixe temporairement quelle que soit sa durée, un liquide, le sang, la sérosité de l'œdème en un point de l'organisme, hémorrhoïdes, conjonctive, follicule dentaire et gencives, etc. Elle diffère surtout de la *congestion* qui se passe dans les capillaires et les petits vaisseaux, en ce qu'elle s'accompagne de la production de l'œdème, d'hémorrhagie nasale, hémorrhoïdale, etc. — *F. dentaire*. Congestion avec œdème, engorgement avec ou sans phlegmon du tissu cellulaire des joues et des gencives, causé par les lésions, soit de la papille dentaire, soit de la paroi du follicule des dents dit périoste alvéolo-dentaire. Souvent elle s'accompagne du gonflement des glandes lymphatiques sous-maxillaires correspondantes. — *F. périodique des yeux*. L'*Ophthalmie périodique*. — *F. de poitrine*. La *Pneumonie*. — *F. rhumatismale*. Celle de telle ou telle des articulations sur les rhumatisants et les goutteux, douloureuse ou non.

FOCAL, ALE. adj. [de *focus*, foyer]. — **P**. Qui se rapporte au foyer d'un miroir courbe ou des lentilles.

FOCILE. s. m. [all. *Ellenbogenbein;* angl. *focil*]. Jadis les os de l'avant-bras et ceux de la jambe.

FOECES. s. m. pl. Comme *Fèces*.

FOENICULUM. s. m. Le *Fenouil*.

FOETAL, ALE. adj. [*fœtalis;* all. et angl. *fœtal;* it. *fetale*]. Qui concerne le fœtus; ses annexes.

FOETUS. s. m. [*fœtus;* ἔμβρυον; all. *Fœtus, Leibesfrucht;* angl. *fœtus;* it. et esp. *feto*]. Le produit de la conception à compter de la fin du deuxième mois de la grossesse chez l'homme. Il conserve ce nom pendant tout le temps qu'il demeure contenu dans l'utérus. — A onze semaines, le fœtus a de 8 à 9 centimètres. — A trois mois, (treize semaines), le placenta, qui ne consistait jusque-là qu'en villosités choriales isolées, vasculaires, ramifiées un très grand nombre de fois, est formé. L'œuf est large de 7 à 8 centimètres. Le fœtus a de 13 à 15 centimètres, pèse 70 à 90 grammes. La tête forme le tiers du corps; les lèvres sont apparentes, les paupières sont soudées encore, des saillies apparentes indiquent le pavillon de l'oreille. La poitrine est fermée de toutes parts. *Le cordon ombilical s'insère près du pubis.* Les membres thoraciques, bien détachés du tronc, sont appliqués sur l'abdomen; les membres pelviens sont aussi fléchis sur celui-ci. Il n'y a relativement pas de périnée proprement dit entre l'anus et la verge ou le vagin et le clitoris. — A huit mois et demi (trente-six semaines), longueur de 44 à 47 centimètres. — A neuf mois (trente-neuvième ou quarantième semaine, à terme), longueur ordinaire 45 à 50 centimètres; poids ordinaire : environ 3 kilogrammes à 3^{kil},500. Enduit fœtal épais, cheveux longs et colorés. *Le cordon ombilical s'insère à peu près à la moitié de la longueur totale du corps.* Le méconium, poisseux et d'un vert foncé, occupe la fin du gros intestin. La longueur de l'intestin grêle égale douze fois la distance de la bouche à l'anus. Le scrotum est ridé et contient les testicules. Les membres postérieurs forment le tiers de la longueur du fœtus.

FOETICIDE. s. m. [de *fœtus*, et *cædes*, meutre]. Le meurtre du fœtus, l'avortement qu'il détermine.

FÖHR (ILE DE) (Duché de Schleswig). Station maritime.

FOIE. s. m. [de *ficatum*, préparation aux figues; *jecur;* ἧπαρ; all. *Leber;* angl. *liver;* it. *fegato;* esp. *higado*]. Organe volumineux sécréteur de la bile et producteur de glycose, glande réticulée sur les Vertébrés et vasculaire sanguine; il occupe l'hypochondre droit et une partie de l'épigastre. Il correspond en haut au diaphragme, en bas à l'estomac, à l'arc du côlon et au rein droit, en arrière, à la colonne vertébrale, à l'aorte, à la veine cave, en avant à la base de la poitrine. Le foie est formé par l'enchevêtrement réciproque intime de deux organes, non de deux appareils, de deux glandes; embryogéniquement, mais non fonctionnellement, l'une est l'homologue de la rate (*F.* glycogène), l'autre du pancréas (*F.* biliaire). L'*Organe glycogène* constitue la masse principale du foie. Il est formé par les grains glanduleux du foie, improprement dits *acini*, polyédriques, larges de un demi-millimètre à 1 millimètre; ils sont composés eux-mêmes de cellules juxtaposées entre lesquelles passent des fibres du tissu cellulaire et les capillaires de la veine porte, pénétrant ainsi dans l'épaisseur des acini aussi bien qu'ils en recouvrent la surface. Ce réseau, très élégant, à mailles serrées, se réunit au centre de chaque acinus en un petit tronc commun, *veine intralobulaire*, origine des veines sus-hépatiques. Entre les lobules sont de délicates cloisons de fibres du tissu cellulaire dont beaucoup sont à l'état de cellules fibroplastiques fusiformes. Les cellules propres des acini glycogènes sont polyédriques, larges de 2 centièmes de millimètre ou environ. Elles renferment un ou deux noyaux. Ces cellules sont finement et uniformément grenues à l'état normal, même sur l'embryon des Chondroptérygiens et autres Poissons où normalement elles se remplissent d'huile avec les progrès de l'âge en augmentant beaucoup de volume. Dans nombre de conditions morbides (pneumonies bilieuses et autres, etc.), elles s'hypertrophient plus ou moins en se chargeant de grosses granulations. Cette hypertrophie de cellules et la production des gouttes ou granulations graisseuses se voit aussi sur les foies devenus gros par les progrès de l'âge. La *Glande* ou *Organe biliaire* est en partie à petits acini longs de un dixième de millimètre environ en forme de feuilles de fougères, à culs-de-sac disséminés, acini épars le long des conduits hépatiques excréteurs dans lesquels ils se jettent; ils sont plongés dans le tissu cellulaire dit *capsule de Glisson*, ainsi que dans les cloisons interacineuses des lobules ou grains glanduleux de l'organe glycogène. Ces acini biliaires ne sont là que contigus aux précédents et non continus. Nombre de leurs conduits non terminés en cul-de-sac se prolongent entre les cellules glycogènes même, en constituant un réseau de canalicules sécréteurs *intralobulaires* épais de 0^{mm},004 environ; ils font des voies biliaires sécrétantes, une glande réticulée. Dans les canaux *interlobulaires*, l'épithélium n'est plus à cellules aussi nettement prismatiques que dans les branches du canal hépatique proprement dit; mais dans les canalicules réticulés *intralobulaires*, il devient à cellules minces, composant la paroi des canalicules sécréteurs par leur intime juxtaposition. Ces cellules en forment ainsi un organe bien distinct de celui qui, beaucoup plus volumineux, est constitué par les cellules glycogènes ou hépatiques proprement dites. L'épithélium de ces canalicules mesure 0^{mm},003 en largeur pour chaque cellule. Ces fins canalicules rampent, ainsi que les capillaires, entre les cellules polyédriques, volumineuses des acini glycogènes. La masse représentée par l'organe biliaire et par ses vaisseaux est petite à côté de celle que forme l'organe glycogène; mais elle est proportionnée au volume des conduits excréteurs de la vésicule, comparativement aux autres parenchymes tels que le rein, le pancréas. L'organe biliaire est souvent lésé indépendamment de l'organe glycogène, et *vice versâ* (Legros, Ch. Robin). La dualité des usages sécréteurs du foie en tant que biliation d'une part, glycogénie de l'autre, est prouvée par l'expérience, comme par l'embryogénie. Quant à l'influence réciproque de la circulation et de la sécrémentition de l'un sur celle de l'autre, qui n'a jamais été plus mise en doute que l'enchevêtrement anatomique, par contiguïté sans continuité des deux glandes, elle reste à déterminer quant à ses degrés et à ses modes. — **C.** Nom donné à divers composés ayant une couleur analogue à celle du foie. — *F. d'antimoine.* L'*Oxysulfure d'antimoine* demi-vitreux. — *F. d'arsenic.* L'*Arsénite de potasse.* — *F. douvé.* Celui dans lequel se sont développées les douves. — *F. gras.* État du foie, fréquent dans la phthisie, caractérisé par une augmentation souvent considérable de son volume, par son arrivée à une densité moindre que celle de l'eau et son état jaunâtre. Il est dû à la production, dans chacune des cellules épithéliales de l'organe glycogène, de gouttes d'une huile jaunâtre qui les distend. — *F. de soufre.* Mélange de plusieurs sulfures de potassium.

FOIN. s. m. [*fenum;* χόρτος; all. *Heu;* angl. *hay;* it. *fieno;* esp. *heno*]. Produit desséché des prairies permanentes ou temporaires dont le médecin n'a à s'occuper qu'en raison du *Coryza* dit *des foins*, lequel, du reste, est sans rapport avec ce produit.

FOIROLE. s. f. La *Mercuriale.*

FOLI. s. m. — *F. des Chinois.* Le *Chynlen.*

FOLIACÉ, ÉE. adj. [*foliaceus;* all. *blattartig;* angl. *foliaceous;* it. *fogliaceo;* esp. *foliaceo*]. Qui est pourvu de feuilles; qui leur ressemble. — Lamelleux.

FOLIAIRE. adj. [esp. *foliar*]. Qui naît sur les feuilles; qui en dépend; qui est *Foliacé.*

FOLIAL, ALE. adj. Qui concerne la *Feuille.*

FOLIATION. s. f. [*foliatio;* all. *Belaubung;* angl. *foliation;* it. *fogliazione;* esp. *foliacion*]. Le développement des feuilles. — Leur distribution.

FOLIE. s. f. [*insania;* μανία, all. *Narrheit, Verrücktheit;* angl. *madness;* it. *follia;* esp. *locura*]. Perturbation des facultés intellectuelles et affectives des individus, sains d'esprit antérieurement (au moins relativement), sans troubles notables dans les sensations et les mouvements volontaires, parfois sans désordre grave, ou même sans désordre apparent des autres fonctions, tant nutritives que génératrices. Groupe de plusieurs maladies différentes d'origine encéphalique tant acquises qu'héréditaires, correspondant chacune à des lésions distinctes des éléments nerveux cérébraux. Dans tous les cas de folie on trouve des altérations diverses des cellules et autres formes des éléments nerveux encéphaliques, de leur substance intercellulaire et de nombreuses aussi de leurs vaisseaux sans parler des troubles circulatoires temporaires qui interviennent, de la diminution de poids du cerveau, etc. De même qu'il n'y a pas une seule maladie du poumon, une

seule sorte de troubles respiratoires d'origine pulmonaire, mais plusieurs, l'appareil nerveux central présente plusieurs sortes de lésions, qui suivent chacune leur marche propre et s'accompagnent de troubles fonctionnels corrélatifs, de la même manière que pour les maladies du poumon, du foie, de l'intestin, des articulations, etc. Ces perturbations peuvent être acquises individuellement; une fois acquises, presque toutes se transmettent héréditairement. En raison de la solidarité fonctionnelle existant entre les nerfs périphériques et les centres nerveux, les lésions de ce dernier peuvent faire que les impressions restées anormales sont perçues anormalement sous des formes douloureuses ou non, et élaborées anormalement par les circonvolutions; ce peuvent être d'autre part des transmissions motrices du dedans vers le dehors; volontaires ou involontaires qui se manifestent. Les impressions anormales, venues de divers viscères surtout, plus ou moins longtemps prolongées peuvent, de leur côté, et inversement aux cas précédents, devenir le point de départ de perturbations dans les élaborations perceptives, intellectuelles, instinctives, etc. Dans les folies avec mélancolie, souvent en quelques jours le malade paraît vieilli de plusieurs années, les yeux sont ternes et enfoncés, la peau sèche et ridée, les cheveux grisonnent et tombent, il y a flaccidité des muscles et abandon dans les attitudes. Dans la manie au contraire on dans les périodes maniaques, les phénomènes inverses, comme si le malade était rajeuni, se produisent, et la nutrition dans son ensemble s'améliore. Le pouls est souvent également petit et faible dans les deux cas; mais dans le dernier les actes digestifs s'accomplissent plus régulièrement. Dans les formes chroniques de la folie, la peau offre des changements de ton, d'état de l'épiderme, de son épaisseur sous forme de rugosités, d'état lisse, ridé ou plissé, etc. — C'est surtout contre l'état général d'excitation que le traitement de la *F.* doit être dirigé, et ce n'est pas d'après la nature spéciale des idées délirantes qu'il peut être réglé; aussi les mesures prises en pareil cas sont les mêmes que celles que l'on adopte d'ordinaire pour le traitement de la manie simple, bains prolongés, purgatifs, révulsifs, médicaments narcotiques et antispasmodiques. Une sollicitude continuelle et des soins affectueux doivent toujours être la règle dans ce traitement. On reconnaît partout l'inefficacité des moyens de rigueur, hors des cas d'agitation où l'emploi en devient inévitable. — Sans exception pour le délire ordinaire, on a vu des chevaux hallucinés et d'autres qui perdent les sentiments de leurs besoins en dehors des cas de maladies aiguës. Il y a des cas connus d'état mental des chiens comparable à celui des fous agités. Pendant la durée de la rage il y a des hallucinations sur les chiens comme sur l'homme. — *F. alcoolique.* Délire permanent ou non, qui souvent suit l'*Alcoolisme* et surtout l'*Absinthisme.* — *F. circulaire* ou *à double forme*]. Forme de maladie mentale caractérisée par la reproduction successive et régulière de l'état maniaque, de l'état mélancolique et d'un intervalle lucide. (Falret). — *F. congestive.* Celle qui est due à des congestions et qui suit les phases de celles-ci. — *F. dépressive (tædium vitæ).* Lypémanie, soit idiopathique, soit symptomatique. — *F. épidémique.* Convulsions hystériques, hallucinations, idées délirantes relatives à la démonomanie. Catalepsie que l'on voit parfois se propager par imitation dans les lieux où se trouvent rassemblées des jeunes filles ou femmes à la vue d'une personne présentant quelque accès de ce genre. — *F. externe.* Se dit des formes de la folie dans lesquelles les manifestations morbides mentales sont expansives et actives. — *F. des femmes en couches.* La *F. puerpérale.* — *F. des femmes enceintes.* Pendant la grossesse, les troubles qui surviennent parfois du côté des facultés de l'entendement (Marcé). — *F. héréditaire, lucide, maniaque, raisonnante, morale (moral insanity,* Pritchard), *instinctive.* Forme de folie héréditaire dans laquelle, et cela parfois dès l'âge le plus tendre, les sujets, tout en conservant un jugement sain en apparence et une grande habileté de raisonnement, accomplissent des actes bizarres et nuisibles, s'abandonnent à toutes leurs passions et leurs désirs, et, à la moindre résistance, se livrent à des emportements maniaques souvent très graves, avec de longs intervalles lucidité de la raison, c'est-à-dire sans troubles circulatoires venant susciter l'état d'équilibre instable de la constitution cérébrale (Esquirol). — *F. hystérique.* Agitation physique et surexcitation mentale pouvant aller jusqu'à une démence passagère qu'on observe sur quelques hystériques. — *F. impulsive.* L'*Impulsion mentale* même sur les fous, les épileptiques, etc. — *F. instinctive.* La *F. héréditaire.* — *F. des ivrognes.* L'*Alcoolisme.* — *F. lucide, maniaque* ou *morale.* La *F. héréditaire.* — *F. paralytique.* Perversion fonctionnelle encéphalique avec intermittences, formes variées et altérations du tissu pouvant être suivie de la péri-encéphalite, mais exister sans elle (Baillarger). — *F. pénitenciaire.* Celle qui se développe dans les pénitenciers, les asiles, les prisons, les bagnes, etc., sous l'influence de la séquestration sur des individus déjà prédisposés par leur état mental antérieur. — *F. puerpérale des nouvelles accouchées.* Folie présentant telle ou telle forme de la manie qui se développe, soit dans les huit ou dix premiers jours qui suivent la délivrance ou à l'époque de la fièvre de lait, soit cinq à six semaines plus tard, au moment du premier retour menstruel. — *F. sensorielle.* Celle dans laquelle dominent comme causes ou comme symptômes les illusions des sens et les hallucinations. — *F. simple.* La vésanie, trouble de la névrilité cérébrale ou encéphalique d'origine circulatoire, sans lésions de tissus, des éléments nerveux (*sine materia*). — *F. sympathique.* Celle qui est causée par réaction sur le cerveau à la suite d'une lésion ou d'une maladie d'un organe plus ou moins éloigné. — *F. transitoire.* Forme de la *F. morale* dans laquelle un individu sain d'esprit jusqu'alors, au moins en apparence, se livre tout à coup à un acte de violence et rentre aussi brusquement à l'état de raison. — *F. utérines.* Celles qui ont des lésions de l'utérus ou des ovaires pour point de départ. — La *Nymphomanie.* — *F. vaniteuse* (Arnold). L'*Aménomanie.*

FOLIÉ, ÉE. adj. [*foliatus,* de *folium,* feuille; all. *geblättert;* angl. *foliated;* it. *fogliato;* esp. *foliado*]. Qui est pourvu de feuilles. — Foliacé.

FOLIIFÈRE. adj. [de *ferre,* porter]. Qui porte des feuilles.

FOLIFORME. adj.] [*forma;* forme; all. *blattförmig;* angl. *foliformous*]. Qui ressemble à une feuille.

FOLIIPARE. adj. [*parere,* engendrer]. Qui produit des feuilles. — Qui ne porte que des feuilles.

FOLIOLE. s. f. [*foliolum;* all. *Blättchen;* angl. *smalleave;* it. *fogliolina;* esp. *hojueta*]. Chaque petite feuille d'une feuille composée. Chaque pièce d'un calice polyphylle. — **A.** *F. du cervelet.* Subdivisions en forme de folioles de ces circonvolutions. — *F. du diaphragme.* Les lobes de sa portion aponévrotique centrale.

FOLIOLÉ, ÉE. adj. [*foliatus*]. [Qui porte des *Folioles.*

FOLLET. adj. [de *fol* ou *fou, lanugo*]. Comme *Fugace.*

FOLLETTE. s. f. L'*Arroche* des jardins.

FOLLICAIRE. s. m. Fruit comparé de deux follicules distincts.

FOLLICULAIRE. adj. Qui se rapporte aux *Follicules.*

FOLLICULE. s. m. [*folliculus,* petit sac, de *follis,* ballon, soufflet; all. *Balgkapsel;* angl. *follicle;* it. *follicolo;* esp. *foliculo*]. — **B.** Fruit formé par une seule feuille carpellaire pliée longitudinalement sur elle-même, qui ne présente qu'une seule suture résultant du rapprochement des bords de cette feuille, dont à la maturité les bords se séparent. — **A.** Les organes glandulaires ou non caractérisés par leur forme de sac simple ou quelquefois lobé au fond, et s'ouvrant d'autre part à la surface d'une muqueuse ou de la peau. — *F. agminés.* Les follicules clos réunis les uns à côté des autres dans l'iléum. — *F. d'Alep, de Moka, de la palte, de sené de Syrie, de Tripoli.* Ce sont les gousses de *Séné.* — *F. clos.* Glandes vasculaires sanguines en corpuscules sphéroïdaux larges de un millimètre ou environ, parsemés dans l'épaisseur du chorion des muqueuses gastro-intestinale, du pharynx et de la base de la langue. Sans orifice extérieur, elles sont formées d'une trame réticulée de tissu cellulaire, disposée en paroi mal limitée, contenant de petites cellules épithéliales et des épithéliums nucléaires dans les mailles du reticulum, avec des mailles vasculaires et lympathiques nombreuses dans la profondeur et à la surface. — *F. den-*

taires. F. dérivés par involution de la couche basilaire de l'épithélium buccal vers le quarantième jour de la vie embryonnaire, contre le fond élargi desquels et du côté des vaisseaux se développe la *papille dentaire*. Celle-ci est continue avec la paroi mésodermique ou *sac* mince qui la relie au derme. Après le développement de la dent autour et au-dessus de la papille (bulbe) et son éruption, l'os des maxillaires le circonscrit et l'enserre entre lui et la dent (à laquelle le follicule donne le cortical osseux). Il forme ainsi la mince couche homologue de la paroi des follicules pileux connue sous le nom de périoste *alvéolo-dentaire*, bien qu'elle n'ait pas la structure du périoste. Pour chaque dent les involutions sont multiples, mais normalement une seule conduit à la formation d'un *follicule* avant la chute de chaque dent de lait, l'une d'entre elles évolue près de celle-ci en *follicule* d'une dent permanente. Si tous se développent par anomalie, des *tumeurs* à dents multiples en sont la conséquence. — *F. enroulés.* Les *F.* sudoripares. — *F. gastriques* ou *de l'estomac.* Ils sont dans l'épaisseur de la muqueuse de deux sortes : 1° les uns dits *peptiques*, les plus répandus, profonds ou longs d'un millimètre au moins simulant une glande en grappe de deux à six culs-de-sac cylindriques si on part de leur orifice stomacal, ou inversement séparant au nombre de deux à six follicules cylindriques dans un seul orifice à partir de leur fond : ce sont ceux sur qui, à des cellules ordinaires polyédriques, se trouvent surajoutées des cellules sphéroïdales plus grosses à granules très réfringents; 2° les follicules, à tort dits muqueux, surtout de la région pylorique, non subdivisés à une seule espèce de cellules sur une seule rangée; 3° des follicules clos peu abondants accompagnent les glandes précédentes. — *F. de Lieberkühn. F.* situés dans l'épaisseur du chorion de la muqueuse intestinale, sans atteindre sa face profonde du pylore à l'anus; rapprochés et parallèles les uns aux autres; longs de 0mm,01 dans l'intestin de l'homme larges de 0mm,04; de la moitié au double plus grands dans le gros intestin, le fond du cul-de-sac souvent subdivisé dans le rectum; épithélium polyédrique, prismatique près de l'orifice d'abouchement. — *F. de Peyer.* Les follicules clos, isolés et agminés. — *F. pileux.* Follicules naissant de la peau comme les *F.* dentaires; composés d'une mince paroi propre continue avec le derme; tapissés d'un épithélium qui, comme celui de la peau montre une couche basilaire formée d'une seule rangée de cellules, une couche homologue de la couche de Malpighi, la plus épaisse, et une couche d'une ou deux rangées de cellules hyalines, claires, homologue de la couche cornée. Le fond du sac ou follicule porte une *papille* conoïde ou rétrécie à sa base ; tous en ont une lors de leur génération. Plus tard on trouve toujours un certain nombre de follicules sans papille, bien que contenant encore le poil et en voie de donner naissance sur leur fond à un autre follicule pileux papillifère. Un certain nombre des follicules du duvet exceptés, les follicules pileux reçoivent dans leur trajet intradermique le canal excréteur soit d'une, soit de deux glandes sébacées. Un faisceau ou deux de fibres-cellules vont obliquement du voisinage de leur base, s'insérer dans l'épaisseur du derme et les soulèvent par leur contraction; sans parler de l'action des faisceaux striés soumis à la volonté du peaussier, sur les animaux et dans les régions qui en possèdent, qui vont s'insérer sur leur fond. — *F. plumeux. F.* qui sur les Oiseaux sont les homologues des *F. pileux*, sous un plus grand volume, de leur papille surtout. Ils manquent de glandes sébacées. Ils n'ont pas non plus de muscles allant de leur paroi au derme; mais ils reçoivent l'insertion des muscles peaussiers soumis à la volonté et de faisceaux de fibres lisses. — *F. sébacés.* Ce sont des glandes en grappe, non des follicules. — *F. sudoripares.* Follicules enroulés en glomérule vers leur fond ou simplement flexueux surtout chez divers Mammifères et au bord libre des paupières. Ils forment par leur ensemble chez l'homme une masse à peu près grosse comme le poing, bien que ne dépassant guère individuellement le volume d'un grain de millet. Ils sont dans le tissu adipeux sous-cutané, jusqu'à 3 ou 4 millimètres de profondeur, au-dessous du derme; quelques-uns sont contre sa face profonde jamais dans son épaisseur. Ils manquent sur les Cétacés, sur les Oiseaux et autres Vertébrés ovipares. Partout où il y a des poils ils s'ouvrent au nombre de deux ou un seul, près de l'orifice du follicule pileux, jamais dedans. Ils s'ouvrent et à 0mm,2 les uns des autres aux mains et aux pieds. Leur paroi propre hyaline, analogue à celle des tubes du rein, est tapissée d'une couche d'épithélium à cellules allongées, prises par erreur pour des fibres-cellules, et d'une deuxième à cellules polyédriques. Ils produisent la sueur par excrémentition sans sécréter aucun principe spécial; sauf peut-être les suivants : les follicules odorants de l'aisselle, les glandes anales des Carnassiers, les *F.* du larmier des Ruminants, du canal auditif externe, etc., qui sont constitués sur le même type avec différence de volume. — *F. synoviaux.* Dépressions, non folliculaires, des synoviales entre les faisceaux fibreux des gaines articulaires.

FOLLICULEUX, EUSE. adj. [*folliculosus*]. Qui concerne les *Follicules;* qui a leur nature.

FOLLICULIFORME. adj. [de *folliculus*, petit sac et *forma*, forme]. En forme sac, de *Follicule*.

FOLLICULITE. s, f. [all. et angl. *folliculitis;* it. *folliculite*]. Phlegmasie *folliculaire*. — *F. vulvaire* (Huguier). Inflammation des *glandes en grappe sébacées* de la vulve et des parties voisines. — L'inflammation des *sinus muqueux* autour du méat urinaire de la femme, pris pour des follicules dont aucun n'existe à la vulve.

FOMENTATION. s. f. [*fomentum, fotus, fomentatio*, de *fovere*, bassiner, échauffer; πυρία, θέρμασμα; all. *Bähung;* angl. *fomentation;* it. *fomentazione;* esp. *fomentacion*]. Application d'un liquide chaud sur une partie du corps, au moyen d'une étoffe, d'une éponge, etc., trempés dans ce liquide aqueux, vineux, alcoolique, huileux, etc. Le liquide lui-même. — *F. émolliente.* Le produit de la décoction des espèces émollientes pour les *F.* — *F. sèche.* Celle qui est faite par application d'une poudre chaude.

FONCAUDE ou **FONT-CAOUDA** (Hérault). Sources bicarbonatés calciques (25 à 26°).

FONCIRGUE (Ariège). Source bicarbonatée calcique (20°).

FONCTION. s. f. [*functio*, de *fungi*, s'acquitter, exécuter; ἐνέργεια; all. *Verrichtung;* angl. *function;* it. *funzione;* esp. *funcion*]. Le mode d'action des appareils. — L'*acte spécial que chacun d'eux exécute*, résultante unique ou commune de l'action successive de l'ensemble des organes composant un appareil, dans lequel l'usage de chacun de ces composants est subordonné à la manière dont agit ou vient d'agir l'organe antécédent. Les *organes* ont des *usages*, non des fonctions. Chaque appareil n'accomplit qu'une seule fonction. Les fonctions se classent en : *A) F.* communes à tous les êtres organisés (au moins certaines d'entre elles), tant végétaux qu'animaux; les végétaux n'en possèdant pas d'autres on les appelle *fonctions végétatives*. — *a.* Il en est qui satisfont aux exigences de la propriété de nutrition et ont pour résultat la conservation de l'individu. On les appelle *fonctions de nutrition*. Ce sont : 1° la *digestion;* 2° l'*urination;* 3° la *sudorification*, fonction excrémentitielle prenant place à côté de l'urination et qui a pour appareil l'ensemble des follicules sudoripares ; 4° la *respiration;* 5° la *circulation*. La *digestion* manque chez les plantes : on ne trouve que des racines, c'est-à-dire une disposition anatomique, un appareil qui favorise l'*absorption*, propriété dont jouissent, du reste, tous les tissus sans exception; aussi, sur beaucoup, l'appareil radiculaire n'existe pas. L'*urination* manque chez les plantes et sur divers invertébrés : la respiration suffit pour l'expulsion des principes à éliminer. La *respiration* a un appareil déterminé, ou se fait par toute la surface des téguments. — *b.* Il en est qui se rattachent particulièrement à la propriété d'ordre organique ou vitale élémentaire de *reproduction*. Ce sont : 6° La *fonction testiculaire* ou *spermatique*, accomplie par l'*appareil sexuel mâle ;* 7° la *fonction ovarique* accomplie par l'*appareil sexuel femelle*. — *B)* Les fonctions exclusivement propres aux animaux sont les *fonctions de la vie animale*, ou simplement *animales*. — *a.* Il en est dont l'accomplissement a pour résultat d'établir une relation réciproque entre le milieu ambiant et l'animal : ce sont les *fonctions de relation* ou *de la vie de relation*. I. Les unes établissent une relation du milieu ambiant à

l'animal, du *dehors au dedans*. Toutes reposent sur le fait de la *sensibilité*, propriété d'ordre organique ou vital : ce sont les *fonctions de sensations* ou simplement *sensations*, savoir : 8° la *sensation tactile générale* et *spéciale* (toucher) ; 9° la *vision;* 10° l'*audition;* 11° l'*odoration;* 12° la *gustation*. II. Les autres établissent une relation consécutive à l'un des modes de la précédente, du *dedans au dehors*, de l'animal à l'égard du milieu; toutes ont pour condition d'existence la propriété d'ordre vital de *transmissibilité nerveuse centrifuge ou motrice* et celle de *contractilité*. Ce sont les *fonctions de relation par expression et locomotion*, savoir : 13° la *phonation* et 14° la *locomotion*, ou *fonctions d'expression et d'exécution*. — *b*. Les autres fonctions de la vie animale sont celles qu'on appelle aussi *fonctions affectives et intellectuelles de la vie de sentiment et de spéculation mentale*. Leur accomplissement a pour résultat l'établissement de relations entre les fonctions de la vie végétative (par l'intermédiaire du grand sympathique) et toutes celles de la vie animale d'une part; leur accomplissement établit; d'autre part, une relation entre les fonctions des sensations et celles de la phonation et de la locomotion auxquelles l'appareil cérébral sert d'intermédiaire à l'aide des nerfs sensitifs et des nerfs moteurs, de la sensibilité et de la motricité : 15° par la *F.* d'élaboration encéphalique, de cérébration spécialement (Béraud et Ch. Robin, 1858).

FONCTIONNALITÉ. s. f. L'état d'un appareil en action.

FONCTIONNEL. adj. Qui est relatif au *Fonctionnement*.

FONCTIONNEMENT. s. m. Mise en action. — L'état d'activité d'un appareil.

FONDAMENTAL, ALE. adj. et s. [de *fundamentum*, base]. Qui sert d'appui. — Qui supporte ou domine tout.

FONDANT, ANTE. adj. et s. [*lösend;* angl. *dissolvent, colliquative;* it. *fondente, liquefattivo;* esp. *fundente*]. Qui cause la fusion. — **M. C.** Médicament interne ou externe auquel on attribue la propriété de faire fondre les tumeurs, etc.

FONDEMENT. s. m. [*podex;* πρωκτός; all. *Gesäss;* angl. *fundament;* it. *fondamento*]. Ce qui est fondamental. — **A.** L'*Anus*.

FONFRÈDE (Lot-et-Garonne). Source froide bicarbonatée calcique et magnésienne.

FONGA (Toscane). Source bicarbonatée calcique (20°).

FONGIE. s. f. [*Fungia*, Lamk.]. Genre de Zoanthaires des mers de l'Inde.

FONGIFORME. adj. [*fungiformis*, de *fungus*, champignon, et *forma*, forme]. En forme de Champignon.

FONGINE. s. f. La *Fungine*.

FONGIVORE. adj. et s. [de *fungus*, champignon, et *vorare*, dévorer]. Qui mange les champignons. — Section des Coléoptères hétéromères.

FONGOÏDE. adj. [de σφόγγος, champignon, et εἶδος, forme]. Qui a l'aspect d'un Champignon, d'un *Fongus*.

FONGOSITÉ. s. f. [all. *schwammichter Auswuchs;* angl. *fungosity;* it. *fungosità;* esp. *fungositad*]. Développement morbide, en forme de Champignon, de tissu cellulaire ayant la constitution embryonnaire qu'il a dans les *bourgeons charnus*, autour de certains ulcères, etc. Ce tissu est plus ou moins mou, rouge ou rougeâtre, saignant facilement, spontanément ou par suite d'un contact. Elles exigent souvent un traitement par les escharotiques, par les cautérisations, etc., pour supprimer les hémorrhagies, amener leur destruction ou ralentir leur accroissement. *F. articulaires*. Celles qui dans les tumeurs blanches, ulcérées surtout, font saillie par la plaie, sont plus ou moins demi-transparentes, vasculaires, etc. — *F. utérines*. Celles qui sont dues généralement à des hyperthrophies de la muqueuse soit du col, soit du corps de l'utérus plus ou moins saillantes, souvent très vasculaires, et causes fréquentes de métrorrhagies répétées. Elles exigent l'emploi des cautérisations intra-utérines ou le raclage à l'aide de la curette de Récamier. Les *papilles* de la muqueuse du col utérin (qui seule ici en possède) peuvent être soulevées par ces *F.*, mais celles-ci ne sont aucunement des *condylomes* formés par une hyperthrophie de *villosités* intra-utérines qui n'existent pas.

FONGUEUX, EUSE. adj. [*fungosus;* all. *schwammicht;* angl. *fungous;* it. et esp. *fungoso*]. Qui tient du *Champignon*. — **M. C.** Qui a des fongosités; qui en a les caractères ou ceux du *Fongus*.

FONGUS. s. m. [σφόγγος, champignon; angl. *fungosity;* it. *fungo;* esp. *fungus, hongo*]. *Fongosité*. — Les tumeurs ayant plus ou moins la disposition saillante et la forme des Champignons. Celles qui sont dans ce cas sont surtout : 1° les *condylomes* qui sont des hypertrophies papillaires et épithéliales des téguments dermo-papillaires ; 2° les *fongosités*, dérivant du tissu cellulaire des téguments ou siégeant sous les téguments ulcérés; 3° les *Fongus* principalement, provenances du tissu de tel ou tel organe, saillantes par quelque ulcération cutanée, etc.; 4° les *polypes* qui dérivant des muqueuses ou des tumeurs soulèvent ces muqueuses. — *F. articulaires*. Jadis la masse que forme le tissu cellulaire enflammé, œdematié, augmenté de masse autour des *tumeurs blanches*. — *F. bénin du testicule*. Il est constitué par une hernie de la substance tubuleuse testiculaire altérée par l'inflammation, ayant lieu à travers l'albuginée et les enveloppes scrotales, avec développement considérable du tissu cellulaire et des vaisseaux de la trame du testicule. — *F. de la dure-mère*. Ce qu'on décrit sous ce nom sont surtout des épithéliomas de l'arachnoïde formant tumeur circonscrite, pédiculée ou non, saillante dans la cavité arachnoïdienne, et parfois des tumeurs du tissu cellulaire ou fibreux de la dure-mère qui sont dans ce dernier cas. — *F. hématode*. Le tissu cellulaire fongueux, avec développement considérable des vaisseaux sanguins, qui est le siège d'hémorrhagies profondes ou superficielles. — *F. médullaire*. Celui dont le tissu est encéphaloïde ou myéloïde. — *F. de la vessie*. Tumeurs saillantes pédiculées ou non, molles, rougeâtres, à surface plus ou moins tomenteuse, saignant fréquemment, etc. Ce sont de véritables condylomes de la muqueuse du trigone vésical avec épaississement de celle-ci et allongement souvent considérable de ses papilles, dont quelques-unes même se détachent ou sont détachées par la sonde et sont rendues avec l'urine plus ou moins chargée de sang, d'épithéliums et de leucocytes. Ils comptent parmi les tumeurs décrites empiriquement sous le nom de *Tumeurs malignes de la vessie*.

FONSANCHE (Gard). Sources sulfurées (20° à 25°).

FONTAINE. s. f. [it. *fonticolo*]. — **M. C.** Jadis exutoire. — Cautère.

FONTAINE-BONNELEAU ou **FONTAINE-SOUS-CATEAU** (Oise). Source bicarbonatée (9° à 10°)

FONTANA. Anatomiste italien (1730-1805) dont le nom est resté au *Canal ciliaire*.

FONTANEILLES. Médecin français (1775-1831) dont le nom est resté à une poudre arsenicale et mercurielle.

FONTANELLE. s. f. [*fons pulsatilis;* all. *Fontanelle, Blättichen;* angl. *fontanel;* it. et esp. *fontanella*]. Espaces comblés par du tissu fibreux que présente le crâne des enfants au-dessous de deux à trois ans. Ces espaces résultent de ce que, l'ossification des os du crâne se faisant du centre à la circonférence de chacun d'eux, les prolongements osseux ne peuvent arriver à se toucher aux angles de ces os que longtemps après la production de leur partie moyenne; il en résulte que, dans ces angles, le crâne n'est alors formé que par l'adossement du périoste au dehors et de la dure-mère en dedans.

FONTANES (Cantal). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

FONTANEYRE (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée (14° à 15°).

FONTARABIE (Espagne). Bains de mer.

FONTE. s. f. [*colliquatio*, τῆξις; all. *Schmelzen, Zertheilung*]. Action de fondre par le feu, etc. — **M. C.** Évacuations abondantes de sécrétions muqueuses et autres, intestinales, bronchiques, salivaires, etc. — *F. des cellules*. Leur résorption. Leur liquéfaction supposée, non réelle dans les cas où on l'indique, sans l'avoir constatée. — *F. purulente*. Suppuration consécutive à une phlegmasie de la totalité du tissu d'un organe, dont les unités essentielles se liquéfient en totalité ou en partie, et sont remplacées par la sérosité et les leucocytes du pus. — *F. purulente de l'œil*. Suppuration qui suit la choroïdite et l'iritis, suivie elle-même d'ulcération et de perforation de la cornée, puis d'évacuation des milieux de l'œil. — *F. purulente d'un caillot*. Désagrégation du caillot qui s'est

formé dans une artère liée, ou au centre des caillots polypiformes du cœur, etc. La fibrine perd son état fibrillaire et passe à l'état de petites granulations grisâtres avec état crémeux, jaunâtre, rougeâtre, etc., plus ou moins analogue à celui du pus dit de mauvaise nature, mais sans qu'il y ait de pus.

FONTE. s. f. [all. *Gusseisen;* angl. *cast-iron;* it. *ferro fuso*]. Combinaison du fer avec le carbone qui s'y trouve dans la proportion de 2 à 9 p. 100. Au-dessous de 2 p. 100 le métal prend les caractères de l'acier. — *F. blanches.* Elles sont formées d'un carbure homogène obtenu par un refroidissement brusque. — *F. grises.* Celles qui sont mêlées de paillettes de graphite séparées du carbure pendant un refroidissement lent.

FONTENELLE (Vendée). Source ferrugineuse froide.

FONTENELLES (Vienne). Source sulfurée calcique froide.

FONTICULE. s. m. [*fonticulus,* de *fons,* fontaine; all. *Fontanell;* angl. *issue;* it. *fontanella, fonticolo;* esp. *fontico*]. — **M. C.** *Cautère.*

FONT-SANTA DE SAN PEDRO DE TORELLO (Espagne). Sources sulfureuses (17° à 19°).

FORAMEN. s. m. [all. *Loch, Oeffnung*]. Dépression ou orifices que présentent certains organes. — *F. cœcum de la langue.* Dépression à l'extrémité postérieure du sillon médian de la langue, occupée par une papille caliciforme. — *F. cœcum du pharynx.* Dépression sur la ligne médiane postérieure de la muqueuse du pharynx un peu au dessous du niveau de l'orifice des trompes, remplacée par l'orifice de la bourse pharyngienne quand elle existe. — *F. central de la rétine* ou *de Sœmmerring.* Dépression du pli de la tache jaune de la rétine dans l'axe optique de l'œil et qui n'est pas un trou.

FORAMINA. s. m. pl. Terme désignant la multiplicité d'orifices, osseux, vasculaires, etc., en un point.

FORAMINULUM. s. m. Chaque trou d'abouchement dans l'oreillette droite des plus petites veines des parois auriculaires (Lannelongue).

FORAMINIFÈRE. adj. et s. [de *foramen,* pertuis, et *ferre,* porter]. Qui porte des *orifices.* — **Z.** Groupe de *Rhizopodes* surtout fossiles à test cloisonné et perforé.

FORBACH (Moselle). Source chlorurée sodique (17°,5).

FORBATURE, FORBISSURE. s. f. La *Fourbure.*

FORCE. s. f. [*vis, potentia, energia* ; δύναμις, κάτος, all. *Kraft;* angl. *force;* it. *forza;* esp. *fuerza*]. Tout ce qui produit, empêche, change ou modifie le mouvement, etc. La force n'est pas un être, une substance qui anime les corps, distincte et isolable d'eux. Toute propriété ou mouvement des corps, non pas envisagés en eux-mêmes, mais *dans leurs rapports avec les autres propriétés* du même corps ou des corps d'une autre nature, est une *force.* Toute propriété immanente à un corps brut ou organisé devient force dès l'instant que, envisagée dans un être, elle modifie l'état moléculaire, l'état physique ou les propriétés d'un objet voisin ou éloigné, selon sa nature. — La *F.* déployée par un homme, un cheval, etc., est de un dixième de kilogrammètre par kilogramme du poids de son corps. — *F. accélératrice.* Celle qui communique sans cesse une nouvelle vitesse à un corps après son départ. — *F. centrifuge.* Celle qui tend à éloigner les corps en mouvement du centre de la courbe qu'ils parcourent. — *F. statique.* Les conditions de l'équilibre d'un corps, d'un solide ou d'un fluide, d'un système de corps. — *F. vive.* Quand il tombe librement, un corps cause au terme de sa course un effet numériquement représenté par le produit de la moitié de sa masse (m) par le carré de sa vitesse acquise (V^2) dont il est animé. Le travail effectué prend le nom de force vive ($\frac{1}{2}mV^2$). C'est la commune mesure de toutes les relations de propriété à propriété ou force de la matière, tant cosmique ou inorganique qu'à l'état d'organisation, au milieu des variétés si nombreuses, de circonstances dans lesquelles on les voit se manifester avec des variations corrélatives.

FORCEPS. s. m. [de *forceps,* tenaille; all. *Geburtszange;* angl. *forceps;* it. *forcipe;* esp. *forceps*]. Instrument pour embrasser la tête du fœtus, et l'extraire de l'utérus sans trop la comprimer et autant que possible sans compromettre la vie de l'enfant. On s'en sert, lorsque l'accouchement ne peut se terminer naturellement ou lorsque des accidents graves nécessitent une prompte délivrance. Le *forceps* est composé d'un double levier ou de deux branches réunies par une entablure à mi-fer et croisées.

FORCEPS-SCIE. s. m. (Van Huevel). Forceps céphalotribe muni d'une chaîne dentée.

FORCERAL (Pyrénées orientales). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°,12).

FORCIPRESSURE. s. f. L'un des modes de la méthode désignée sous le nom d'aplatissement des artères comme moyen d'*Hémostase* (Desault, Assalini).

FORCIPULE. s. f. [de *forceps,* tenaille]. La *Mandibule* sur les Arachnides, etc.

FORDONGIANUS (Sardaigne). Source sulfatée calcique (66°).

FORET. s. m. Sorte de perforateur.

FORFICIROSTRE. adj. et s. [de *forfex,* ciseau, et *rostrum,* bec]. Qui a le bec en ciseaux.

FORFICULE. s. f. [*forficula,* ciseau, pince]. Tout organe en forme de petits ciseaux, de pince d'écrevisse, etc. — La *Forficula auricularia,* L., Orthoptère coureur, nuisible aux fleurs et aux fruits seulement.

FORFICULÉ, ÉE. adj. Pourvu de pinces.

FORFICULIDE. adj. et s. Comme *Forficulien.*

FORFICULIEN, ENNE. Qui se rapporte aux *Forficules.* — Section des Orthoptères à ailes pliées en travers, puis en long sous les élytres.

FORGERON. s. m. — **Z.** Le *Zeus faber,* L., Acanthoptérygien.

FORGES ou **FORGES-LES-EAUX** (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée (7°).

FORGES ou **LA CHAPELLE-SUR-ERDRE** (Loire-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

FORGES-SUR-BRIIS (Seine-et-Oise). Source bicarbonatée mixte. Froide.

FORMAL. s. m. Le *Formo-méthylal.*

FORMALDÉHYDE. s. m. L'*Hydrure de formyle.*

FORMANILIDE. s. f. Formiate d'anilide qui a perdu 2 équivalents d'eau ($C^{14}H^7AzO^2$).

FORMATEUR, TRICE. adj. Qui aide à la formation. — L'acte qui la caractérise.

FORMATION. s. f. [*formatio;* πλάσις; all. *Bildung;* angl. *formation, forming;* it. *formazione*]. Fait chimique d'où résulte l'apparition d'un corps simple ou composé, qui n'existait pas et qui est mis en liberté ou produit par une décomposition ou une combinaison directe. Ce n'est pas, comme la *naissance,* la production dans un être vivant, à l'aide de principes divers d'un élément anatomique se montrant de prime abord avec certaines dimensions pouvant ensuite se développer ou non (Ch. Robin, 1864). — Le produit de l'acte formateur. — *F. pathologique.* Tout tissu ou humeur morbides. — Leur production.

FORME. s. f. [*forma;* μορφή; all. *Gestalt;* angl. *form;* it. et esp. *forma*]. Si l'on suppose l'empreinte laissée par le corps dans un *milieu,* on aura la notion abstraite de *forme.* La notion de forme peut être ramenée à la notion de situation, la forme d'un corps dépendant de la situation de ces divers points par rapport à un système d'axes coordonnés. Par là, les questions de forme se trouvent ramenées à des questions de grandeur, et, par suite, toutes les questions de géométrie deviennent des questions d'analyse (E. Pascal, 1864). — **C.** L'*étude de la forme cristalline* des corps cristallisables n'est autre chose que l'étude d'un des caractères d'ordre mathématique. Les lois que suivent les *principes immédiats* lorsqu'ils prennent la forme cristalline, sont les mêmes que celles qui sont suivies par les composés chimiques quelconques quand ils prennent la forme de cristaux.

FORME. s. f. [all. *Schwiele an der Fessel, Leist;* angl. *ringbone;* it. *formella*]. — **M. C.** Tumeur osseuse développée à la couronne, au-dessus du biseau du sabot, chez les Solipèdes.

FORMÈNE. s. m. L'*Hydrogène protocarboné* (C^2H^4).

FORMI. s. m. Maladie du bec des Rapaces diurnes.

FORMIAMIDE. s. f. ($C^2H^3AzO^4$). Corps liquide obtenu par distillation sèche du formiate d'ammoniaque.

FORMIANILIDE. s. f. La *Formiamide.*

FORMIATE. s. m. [all. *ameisensaures Salz;* it. et esp.

formiato]. Nom générique des sels formés par l'acide formique combiné aux bases.

FORMICAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Fourmis*. — Tribu des Hyménoptères. — Le *Myrmeleon formicarium*, L., Névroptère.

FORMICANT, ANTE. adj. [*formicans*, de *formica*, fourmi; all. *schwachscylagend;* angl. *formicating;* it. et esp. *formicante*]. Qui produit une sensation comparable à celle que fait éprouver soit la morsure, soit la progression d'une fourmi sur la peau.

FORMICATION. s. f. [*formicatio;* all. *Kribbeln;* angl. *formication;* it. *formicazione;* esp. *formicacion*]. Douleur formicante.

FORMICIDE. adj. et s. Qui tient des *Fourmis*. — Famille d'Hyménoptères porte-aiguillon contenant les Fourmis.

FORMIQUE. adj. Qui se rapporte aux fourmis (*Formica*). — Nom d'un acide [all. *Ameisensäure;* angl. *formic;* it. et esp. *formico*] ($C^2H^3O.HO$) produit de l'oxydation de l'alcool méthylique, etc., qui existe tout formé dans les fourmis. Liquide incolore d'odeur piquante, fumant à l'air, caustique, vésicant, saveur aigrelette s'il est étendu d'eau. Cristallise au-dessous de 0°. Bout à 104°. Décompose les acétates. Rend hyalin le tissu cellulaire, comme l'acide acétique en ramollissant et gonflant ses fibres qui se soudent entre elles et les stries répondant au plan de contact de chaque fibre disparaissent.

FORMOBENZOÏLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'essence d'amandes amères ($C^{16}H^7O^5HO$).

FORMOBENZOYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^7O^5.HO$) dérivé de l'amygdaline traitée par l'acide chlorhydrique.

FORMOBROMIDE. s. m. Le *Bromoforme* (Berzélius).

FORMOCHLORIDE. s. m. Le *Chloroforme* (Berzélius).

FORMOIODIDE. s. m. L'*Iodoforme* (Berzélius).

FORMO-MÉTHYLAL. s. m. Composé obtenu par action de l'acide sulfurique et du peroxyde de manganèse sur l'alcool méthylique ($C^8H^{10}O^6$).

FORMULAIRE. s. m. [it. *formolario;* esp. *formulario*]. — **M. C.** Recueil des formules thérapeutiques.

FORMULE. s. f. [*formula*, de *forma*, forme; all. *Formel;* angl. *formula;* it. *formola;* esp. *formula*]. — **M. C.** Énumération des substances qui doivent entrer dans un médicament composé, avec indication de la dose de chacune d'elles, de la forme pharmaceutique, et souvent de la manière dont le médicament doit être administré. — **C.** Réunion des symboles ou éléments qui entrent dans la constitution d'un composé quelconque. — *F. brute*. Celle qui indique seulement les quantités des éléments entrant dans un composé. — *F. rationnelle*. Celle qui, par un certain arrangement des signes, tend à représenter la manière dont les éléments sont combinés entre eux.

FORMYLE. s. m. [all. *Formyl;* it. *formylo*] ($Fo{=}C^2H$). Radical composé de l'acide formique et de ses dérivés.

FORMYLÈNE. si m. Le radical triatonique (C^2H) du chloroforme, etc.

FORMYLIGIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action de la soude sur l'éther formique ($C^8H^4O^9$).

FORMYLIQUE. adj. Nom donné à l'*Acide formique*.

FORMYSULFIDE. s. m. Le *Sulfoforme*.

FORNIX. s. m. — **A.** La *Voûte à trois piliers*.

FORTIFIANT, ANTE. adj. et s. m. [*roborans;* all. *stärkend;* angl. *fortifing*, *corroborative;* it. *corroborante;* esp. *fortificante*]. — **M. C.** Ce qui est propre à augmenter les forces par reconstitution des tissus et des humeurs. — Les substances qui sont dans ce cas ou considérées comme telles.

FORTRAITURE. s. f. [all. *Uebertreibung;* angl. *overfatigue;* it. *affralimento*]. Les symptômes de la fatigue, de la courbature des solipèdes, etc.

FORSKALIE. [*Forskalia*]. Genre de Cœlentérés physophores voisins des Médusaires.

FORSKOHLEE. [*Forskohlea*]. s. f. Genre d'Urticées *dépuratives* de Ténériffe.

FORTUNA (Espagne). Source chlorurée sodique (53°).

FORTYOGO (Transylvanie). Source froide sulfurée calcique.

FOSRÉSINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu d'une résine fossile.

FOSSANNE. s. f. La *Viverra fossa*, L., Carnassier digitigrade de Madagascar, voisin de la *Genette*.

FOSSE. s. f. [*fossa*, de *fodere*, creuser; all. *Grube;* angl. *hole*, *pit;* it. *fossa;* esp. *fosa*]. Excavation dont l'entrée est toujours plus évasée que le fond. — **A.** On donne aux *fosses* que présente un os ou le squelette par réunion de plusieurs os, différents noms par rapport à leur situation (*fosses orbitaires*, *nasales*, *palatines*, *temporales*, etc.) — **M. C.** *F. d'Amyntas* [Ἀμύντου χάραξ]. Bandage pour le traitement des fractures du nez (d'Amyntas de Rhodes). — *F.* ou *fossette gutturale* (*fovea pharyngis*). Dépression de la région supérieure et latérale du pharynx contre les trompes d'Eustache, dans lesquelles s'enfonce la sonde lorsqu'on veut les cathétériser. C'est une vraie poche sur quelques Mammifères. — *F. ilio-pectinée*. La gouttière plus large en haut qu'en bas qui reste quand on a enlevé la paroi antérieure du canal crural. — *F. ischio-rectale* (Velpeau). Espace plein de tissu adipeux entre la face externe du rectum et celle du releveur de l'anus au centre et les ischions de chaque côté. — *F. jugulaire*. Espace ou cavité osseux limité par l'occipital en arrière et la portion pétrée du temporal en avant qui loge le golfe de la veine jugulaire. — *F. nasales*. Les deux cavités anfractueuses qui servent à l'olfaction, et qui, en livrant passage à l'air, concourent à l'accomplissement de la respiration et à la phonation. Ces cavités sont séparées l'une de l'autre par la cloison dont le vomer forme la partie osseuse, et que complète antérieurement le cartilage nasal. La paroi inférieure, ou *plancher* des fosses nasales, est constituée par la portion palatine des os maxillaires supérieurs. Leur paroi externe présente les *cornets* du nez, qui sont séparées par autant de gouttières nommées *méats*. — *F. naviculaire*. 1° Élargissement de l'urèthre au niveau de la base du gland; 2° espace compris en arrière entre l'orifice même du vagin et la fourchette; 3° enfoncement digital entre les deux racines de l'hélix ou pavillon de l'oreille. — *F. occipitales*. Celles qui reçoivent le cervelet en bas, les lobes cérébraux postérieurs au-dessus. — *F. olécranienne*. Celle de l'extrémité inférieure de l'humérus qui reçoit l'olécrâne. — *F. orbitaire*. L'*Orbite*. — *F. ovale du cœur*. Dépression de la cloison auriculaire à droite, où était le trou ovale. — *F. palatine*. La concavité de la voûte palatine. — *F. pariétale*. Portion de la face interne du pariétal qui répond à la bosse pariétale. — *F. pituitaire*. La selle turcique. — *F. ptérygoïdienne*. L'intervalle entre les deux ailes de l'apophyse ptérygoïde. — *F. scaphoïde*. Dépression d'attache du muscle péristaphylin interne de l'apophyse ptérygoïde. — *F. sous-épineuse* et *sus-épineuse*. Celles de la face postérieure de l'omoplate que sépare son apophyse épineuse. — *F. zygomatique*. L'espace compris entre la crête qui descend de la tubérosité molaire sur le maxillaire supérieur et l'apophyse ptérygoïde.

FOSSETTE. s. f. [*scrobiculus*, petite fosse; all. *Grübchea;* angl. *dimple;* it. *fossetta*]. — **A.** *F. cérébelleuse moyenne*. Excavation entre les deux fossettes cérébelleuses de l'écaille de l'occipitale remplaçant la crête occipitale interne empreinte du *vermis* du lobe médian du cervelet très développé (Lombroso). — *F. du cœur* [*scrobiculus cordis*]. Dépression de la partie antérieure inférieure de la poitrine, et qui répond au niveau de l'appendice xiphoïde du sternum. — *F. gutturale*. La *fosse gutturale*. — *F. inguinale*. L'orifice interne ou péritonéal du canal inguinal qui, avant toute dissection, n'est indiqué que par une dépression du péritoine. — *F. des joues*. Celle que détermine sur chaque joue l'insertion du Risorius. — *F. du menton*. Elle est due à l'adhérence de la peau de cette région à un faisceau fibreux, qui de la symphyse du menton va à la lèvre inférieure.

FOSSILE. adj. et s. [*fossilis*, de *fodere*, fouiller; all. *fossil*, *Fossilien;* angl. *fossil;* it. *fossile;* esp. *fosil*]. Tout corps ou vestige de corps organisé enfoui naturellement, et conservé en dehors des conditions normales de son existence, par suite de la formation des couches du globe terrestre.

FOSSILIFICATION. s. f. Pour *Fossilisation*.

FOSSILISATION. s. f. [all. *Versteinerung;* angl. *fossilisation;* it. *fossilisazione*]. La série des actions physiques chimiques d'après lesquelles un corps organisé ou

quelqu'une de ses parties subissent des modifications de la constitution de sa substance qui la mettent en état de se conserver avec sa forme ou sa structure dans les couches terrestres. Le type de la *F.* consiste en ce qu'il peut se faire que tous ou la plus grande portion des principes immédiats d'origine organique des éléments se soient décomposés lentement et aient été remplacés exactement molécule à molécule, à mesure qu'a lieu leur destruction, par des composés minéraux divers, siliceux, calcaires, etc., sans que la forme, le volume, les détails de structure, aient été détruits; mais naturellement la densité, la couleur, la consistance et autres caractères physiques sont changés. Dans ces cas, l'examen de la composition immédiate montre qu'il ne reste rien ou presque rien de la substance de l'organe, et empêcherait de croire à une organisation réelle. Mais la structure se conserve bien au delà; et la persistance de cette structure démontre qu'il y a eu organisation proprement dite et vie; que les éléments anatomiques, ou le tissu dont il s'agit, ont appartenu à un être organisé et vivant. On croit toucher ce qui a vécu et ce n'est que la matière brute de remplacement qu'on a sous les yeux (Ch. Robin, 1862).

FOU, FOLLE. adj. et s. m. et s. f. [*insanus, demens;* μαινόμενος; all. *Geisteskranke, Irre;* angl. *fool;* it. *pazzo, mato, folle*]. Qui concerne la folie. — Qui en est affecté. — Le *F.* conserve, en général, la connaissance de sa propre existence et celle des objets avec lesquels il se trouve en rapport; il méconnaît son état de délire, ou bien il le connaît, mais l'état impulsif des actes cérébraux, qui est un des caractères de la folie, fait que sa volonté est impuissante pour le maîtriser. Cette impuissance est souvent pour lui un sujet de tourments et de préoccupations; presque toujours le *F.* cherche à tromper ceux qui l'entourent tant sur son état que sur ses pensées et ses actions. Les *F.* sont souvent hallucinés, mais les hallucinations peuvent se montrer sans qu'il y ait folie.

FOUDRE. s. f. [*fulmen;* κεραυνὸς; all. *Blitz;* angl. *lighterring, thunderbolt;* it. *fulmine;* esp. *rayo*]. Cessation subite à travers l'air, sous la forme d'un grand sillon lumineux, de l'état électrique d'un nuage. Résultat lumineux et bruyant, produit par le retour brusque à l'état d'équilibre électrique des nuages chargés d'électricité à un *potentiel* élevé ou à haute *tension*. L'*éclair* et le *tonnerre*, sous leurs aspects les plus variés, représentent la forme sensible de la foudre. — On dit que la foudre tombe quand les phénomènes d'influence qui déterminent la décharge, se passent entre le sol et les nuages. Un homme, un animal ou un objet peuvent être frappés directement par la foudre sous forme d'éclair; mais on peut se trouver indirectement foudroyé quand, sans être frappé par l'étincelle on se trouve dans le champ d'influence du nuage électrisé, le phénomène prend alors le nom de *choc en retour* et *orages*. Cet état de tension peut disparaître plus ou moins rapidement suivant la nature chimique des corps (de même que les corps se refroidissent ou s'échauffent plus ou moins vite), qui les fait dire bons ou mauvais *conducteurs* pour l'électricité. Cette rapidité de disparition est telle, qu'on la dit instantanée. C'est ce qui a lieu quand un corps quelconque (roc, arbre, nuage, maison et quelque partie de son contenu, etc.), à un haut degré de tension, approche un certain instant d'un autre corps offrant l'état inverse. Dans le cas de la *F.* la détente instantanée porte sur toutes les parties du corps animal, de la maison, de l'arbre, etc. — *F. globulaire* ou *tonnerre en boule*. Décharge lente et partielle, soit directe soit par influence de l'électricité très abondante des nuées orageuses quand la nuée ou la colonne d'air fortement électrisée, qui en forme comme l'électrode, rapprochée du sol n'en reste séparée que par une couche d'air isolante de faible épaisseur. Dans ces conditions les éléments de l'air et de la vapeur d'eau que traverse l'électricité s'agrègent sous forme de globe de feu, non fulminant, que le moindre courant d'air déplace ou fait disparaître et qui disparaît sans bruit si la couche d'air qui sépare la nuée du sol n'est point traversée par l'électricité. Mais si elle est traversée il y a foudre et bruit au point même où apparaissait le globe venant non de lui mais de la décharche brusque de l'électricité contenue dans la nuée orageuse (Planté).

FOUDROYANT, ANTE. adj. Qui a des effets rapides comme ceux de la *Foudre*.

FOUET. s. m. — **A.** Les poils en touffe qui garnissent le bout de la queue de quelques Mammifères. — **Z.** Le jeune *Congre*.

FOUETTAGE. s. m. [du mot *fouet*]. L'action d'user du fouet. — **M. C.** Procédé de castration par la ligature du scrotum des animaux domestiques au-dessus des testicules avec la ficelle appelée *fouet*.

FOUGÈRE. s. f. [*filix;* all. *Farnkraut;* angl. *fern;* it. *felce;* esp. *helecho*]. Famille d'Acotylédones acrogènes, qui comprend des plantes herbacées et vivaces ou ligneuses à feuilles ou frondes, roulées en crosses par leur extrémité, au moment où elles commencent à se développer. — Les *F.* ont leur rhizome ou leur stipe composé de tissu cellulaire entouré de faisceaux fibro-vasculaires, puis de tissu ligneux. Toutes les racines partant du rhizome sont adventives, grêles, avec un chevelu soyeux brun. Leurs frondes vertes sont roulées en crosses, entières ou pennées, pétiolées. Leurs fructifications sont des amas de sporanges bruns, recouverts d'une lame épidermique. Dans les sporanges sont des spores, donnant par germination un *prothalium* celluleux sur lequel se développent soit des *archégones* qui fécondées reproduisent la plante, soit des *anthéridies* renfermant des anthérozoïdes ou spermatozoïdes ciliés en spirale. — *F. mâle.* La souche du *Polypodium filix mas*, L. (*Nephrodium filix mas*, Richard), ténifuge puissant composé de tubercules oblongs, autour et le long d'un axe commun.

FOUGÈROLE. s. f. Petite *Fougère*.

FOUILLOUX (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

FOUINE. s. f. La *Mustela foina*, L., Carnassier carnivore viverridé.

FOUISSEUR, EUSE. adj. et s. m. [de *fodere*, fouir]. Qui creuse la terre comme les Taupes, les Arvicoles, certains Orthoptères, etc.

FOULAGE. s. m. — **M. C.** Procédé de massage par pression méthodique.

FOULAH. s. m. Race humaine plus voisine des Caucasiens que des nègres, des frontières du Sénégal.

FOULÉE. s. f. L'effet de ce qui a été foulé. — **Z.** L'empreinte laissée sur le sol par le pied d'un animal quelconque.

FOULÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Qui a subi une *Foulure*, une entorse, une contusion, avec ou sans excoriations, gonflement par ecchymose, œdème.

FOULOIR. s. m. — **M. C.** Instrument pour l'obturation dentaire.

FOULQUE. s. f. La *Fulica atra*, Échassier macrodactyle.

FOULURE. s. f. *Entorse.* — Contusion articulaire. — *Foulée.*

FOUQUET. s. m. L'Écureuil, *Sciurus vulgaris*, L., Rongeur claviculé.

FOURBATURE, FOURBISSURE, FOURBURE. s. f. [all. *Verfaagen, Rehe;* angl. *foundering, fever in the feet;* it. *rifondimento;* esp. *aguadura*]. L'état de celui qui est *Fourbu*. — *Rhumatisme.* — Inflammation de la matrice onguéale ou tissu réticulaire podophylleux des Solipèdes, des Ruminants domestiques, etc.

FOURBU. adj. et s. Atteint de courbature, de fatigue musculaire intense. — Qui ne peut marcher.

FOURCHET. s. m. — **M. C.** Inflammation du canal biflexe ou interdigital des moutons.

FOURCHETTE. s. f. [*furcilla*, diminutif de *furca*, petite fourche; angl. *furcella, furcula, fork;* it. *forchetta*]. **M. C.** Instrument de chirurgie pour aider à la section du filet. — **A.** [all. *Strahl;* angl. *frush* ou *frog*]. Bifurcation cornée que présente la face plantaire du pied des Solipèdes séparée de la sole par deux enfoncements profonds. — *F. du sternum* (*incisura semilunaris sterni*). L'échancrure concave transversalement de l'extrémité claviculaire de cet os. — L'appendice xyphoïde du sternum, parce qu'il est quelquefois bifurqué. — *F. des Oiseaux.* Le *Furculaire*. — *F. vulvaire.* La commissure postérieure des grandes lèvres, que suit le périnée.

FOURCHON. s. m. Chaque branche d'une *Fourchette* ou de ce qui ressemble à cet instrument.

FOURCROY. Nom propre resté à un baume résineux.

FOURMI. s. f. [*formica;* μύρμηξ; all. *Ameise;* angl. *ant, pismire;* it. *formica;* esp. *hormiga*]. Genre d'Hyménoptères hétérogynes, offrant trois sortes d'individus : mâles et femelles ailés, celles-ci plus grosses que les mâles; neutres ou ouvrières aptères. Les unes portent des glandes sécrétant de l'acide formique vers l'anus, d'autres portent ici un véritable aiguillon avec glandes à venin, riche en acide formique. — *F. fauve.* La *Formica fulva,* très grosse, forme de très gros nids. — *F. fuligineuse.* La *Formica fuliginosa,* Lesson, *fusca,* L., des troncs d'arbres. — *F. noire* ou *des jardins.* La *Formica nigra,* petite; vit dans la terre. — *F. rouge.* La *Myrmica rufa,* Latreille, seule pourvue d'aiguillon, les autres ne font que mordre. — *F. rousse.* La *Formica rufa* ou *Polyergus rufus,* femelles et neutres roussâtres, mâles noirs. — *F. sanguine.* La *Formica sanguinea,* Latr., neutre d'un rouge sanguin.

FOURMILIER. s. m. [all. *Züngler, Ameisenfresser;* angl. *ant-eater;* it. *formichiero;* esp. *hormiguero*]. Genre d'Édentés à museau long, à langue effilée, à queue longue et touffue de l'Amérique méridionale.

FOURMILIÈRE. s. f. L'habitation des *Fourmis.* — **M. C.** Par analogie d'aspect le réseau fibreux du derme de la matrice onguéale enflammée du cheval d'où sort le pus.

FOURMILION. s. m. La larve aptère des *Myrmeleon libelluloides,* Fab., et *formicarium,* L., Névroptères.

FOURMILLEMENT. s. m. — **M. C.** La *Formication,* ou toute sensation de démangeaison analogue.

FOURMILLET. s. m. Le *Torcol.*

FOURNEAU. s. m. [*fornax, furnus;* κάμινος; all. *Ofen;* angl. *stove;* it. *fornello;* esp. *hornillo*]. — **C.** Appareil en terre cuite, fer, etc., dans lequel on fait chauffer les substances qui doivent être fondues, évaporées, etc. — *F. à réverbère.* Celui qui est surmonté d'un dôme.

FOURNIÉ. s. m. Les *Lutjan* ou *Sparus cornubicus et cinereus,* Sparoïdes.

FOURNIER. s. m. — **Z.** Le *Furnarius rufus,* Passereau du Brésil qui se fait un nid en terre.

FOURRAGE. s. m. [*pabula;* χόρτος, all. *Futter;* angl. *fodder;* it. *forragio;* esp. *forrage*]. Substance d'origine végétale herbacée employée à la nourriture des animaux domestiques. — Produit des prairies naturelles et artificielles, des pâturages. — La paille des céréales. — Les fanes des plantes industriellement employées, etc.

FOURREAU. s. m. [*vagina,* étui, gaine; all. *Schlauch;* angl. *scabbard;* it. *guhina*]. — **A.** La peau du pénis. — Celle du *prépuce* des Quadrupèdes.

FOUTEAU. s. m. Le *Hêtre.*

FOVÉOLAIRE. adj. [de *foveola,* fossette]. Qui ressemble à une fossette.

FOVÉOLÉ, ÉE. adj. [de *foveola,* fossette]. Qui est garni de fossettes.

FOVILLA. Faute au lieu de *Favilla.*

FOWLER. Médecin anglais (1636-1801) dont le nom est resté à une liqueur *arsénicale.*

FOYER. s. m. [*focus;* all. *Heerd, Brennpunkt;* angl. *heart, focus;* it. *focolare*]. — **C.** Partie d'un fourneau où se place le combustible. — **P.** Point où se réunissent les rayons lumineux réfléchis par un miroir ou réfractés par une lentille. — **M. C.** *F. apoplectique, hémorrhagique* ou *sanguin.* La cavité accidentelle produite par un épanchement de sang. — *F. conjugués.* Le point lumineux et son foyer sont réciproques, c'est-à-dire que, si l'on place la source lumineuse à ce foyer, les rayons lumineux iront se réunir ou conjuguer à la place occupée primitivement par la source de lumière. — *F. hémoptyique, purulent,* etc. La partie d'un organe où s'accumule le sang, où se forme le pus. — La cavité produite par leur accumulation. — *F. d'une maladie.* Son siège principal. — *F. sensoriels.* Pour chaque nerf centripète le centre de perception des impressions. Ceux qui suscitent les cris, les mouvements de locomotion et de station sont dans la substance grise la protubérance annulaire. Chacun est constitué anatomiquement par un amas de cellules nerveuses multipolaires en continuité avec le nerf périphérique, et anastomosées, soit entre elles, soit avec les cellules des circonvolutions.

FRACTICORNE. adj. et s. [de *fractus,* brisé, et *cornu,* corne]. Qui les cornes, les antennes coudées.

FRACTIONNÉ, ÉE. adj. Mis en morceaux. — **M. C.** Qui est administré plusieurs fois en petite dose. — **C.** Qui est distillé à plusieurs reprises à des températures données différentes.

FRACTIONNEMENT. s. m. — **M.C.** Le *Morcellement.* — **Y.** La *Segmentation.*

FRACTURE. s. f. [*fractura,* de *frangere,* rompre, briser; ἀγμός, κάταγμα; all. *Knochenbruch;* angl. *fracture;* it. *frattura;* esp. *fractura*]. Solution de continuité d'un ou de plusieurs os, produite soit généralement par une violence extérieure, soit par la contraction forte et subite des muscles. Pour le premier cas, on dit que la fracture est *directe;* dans le second, elle est dite *indirecte* ou *par contre-coup.* Tantôt l'os est fracturé *nettement* en travers : ces fractures sont dites *en rave,* par comparaison. — *F. comminutive.* Lorsque l'os est réduit en plusieurs fragments ou esquilles avec écrasement des parties molles. — *F. complètes.* Celles qui ont lieu dans toute l'épaisseur, suivant tout le diamètre transversal de l'os. — *F. compliquée.* Celle qui indépendamment de la solution de continuité du tissu osseux, est accompagnée d'une lésion plus ou moins grave des parties environnantes. — *F. directe.* Le cas des fractures ayant lieu sur l'os qui a subi l'action d'une cause extérieure. — *F. en bec de flûte.* Celle qui est oblique par rapport au grand axe de l'os. — *F. en rave.* Celle qui est nette comme une rupture de cette racine. — *F. incomplètes.* Celles qui n'affectent qu'une partie du diamètre transversal de l'os. — *F. indirecte ou par contre-coup.* Celle d'un os plus ou moins éloignée de la région qui a subi l'action d'une violence extérieure. — *F. non consolidée.* Celle dans laquelle ne se fait pas la cicatrisation des fragments osseux ou cal. — *F. simple.* Celle qui n'est accompagnée d'aucune autre lésion. — *F.* en *V* (Gosselin), en *coin, cunéenne, oblique, spiroïde* (Gerdy). Celle dans laquelle un des fragments a la forme d'un *V* plein avec ou sans prolongement du sommet du *V* creux par une fissure dans le tibia, etc.

FRAGARIÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui tient du *Fraisier* (*Fragaria*). — Tribu des Rosacées.

FRAGMENT. s. m. [*fragmen, fragmentum, ramentum;* all. *Bruschtüch;* it. *frammento;* esp. *fragmento*]. — **M.C.** Partie d'un os fracturé, portion d'une tumeur, d'un *calcul,* etc.

FRAGON. s. m. [all. *Mausedorn*]. Genre d'Asparignées. — *F. à feuilles nues.* Le *Ruscus hypophyllum,* L. — *F. piquant.* Le *Ruscus aculeatus,* L.

FRAI. s. m. [all. *Laich;* angl. *spawn;* it. *fregola;* esp. *freza*]. Amas d'œufs après la ponte des Poissons, des Batraciens et de la plupart des animaux invertébrés aquatiques qu'enveloppe une matière gélatiniforme se gonflant dans, l'eau ressemblant au mucus, mais qui n'est ni du mucus ni de l'albumine.

FRAILES (Espagne). Sources sulfatées magnétiques (17 à 19°).

FRAISE. s. f. — **B.** Le fruit du fraisier, gynophore charnu chargé de carpelles secs écartés. — **A.** *F. de veau.* Le mésentère du veau, etc.

FRAISIER. s. m. [all. *Erdbeerstrauch;* angl. *strawberry;* it. *fragaria;* esp. *fresal*]. Genre de Rosacées. — La *Fragaria vesca,* L.

FRAMBOESIA. s. m. [all. *Himbeerwarzensucht*]. Tumeurs du pian en forme de *Framboise.*

FRAMBOESIFORME. adj. En forme de *Frambœsia.*

FRAMBOISE. s. f. [all. *Himbeere;* angl. *raspberry;* it. *lampione;* esp. *frambuesa*]. Fruit du *Framboisier,* gynophore chargé de carpelles charnus drupacés contigus.

FRAMBOISÉ, ÉE. adj. Dont la surface est couverte de saillies mamelonnées, de rugosités comme les framboises.

FRAMBOISIER. s. m. [all. *Himbeerstaude;* angl. *raspberrybush;* it. *lampone;* esp. *frambueso*]. Le *Rubus idæus,* L., Rosacée fragariée fruticuleuse.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN (Allemagne). Source chlorurée sodique froide.

FRANCFORT-SUR-L'ODER (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

FRANCHE. s. f. — **Z.** La *Plie.*

FRANCHE-MULE. s. f. La *Caillette.*

FRANCOA. s. f. Genre de Saxifragées astringentes du Chili.

FRANCOLIN. s. m. Le *Francolinus vulgaris*, Steph., Perdicidé de l'Afrique, etc.

FRANGE. s. f. [*fimbria*, feston; all. *Franze;* angl. *fringe;* it. *frangia;* esp. *franja*]. — **A.** *F. synoviales*. Replis vasculaires des synoviales flottants dans la cavité de ces membranes. — *F. tubaires* Les languettes en lesquelles est comme découpé le pavillon de la trompe utérine. — *F. tubo-ovarienne*. Celle des franges tubaires, dont l'extrémité s'insère au sommet de l'ovaire.

FRANGÉ, ÉE. adj. [*fimbriatus;* all. *gefrantz;* angl. *fringed;* it. *frangiato*]. Pourvu de *Franges*.

FRANGIPANIER. s. m. La *Plumeria alba*, L., Apocynacée corrosive de la Martinique.

FRANGULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Frangula*. — Comme *Rhamné*.

FRANGULINE. s. f. Glycoside amère du *Rhamnus frangula*, L.

FRANGULIQUE. adj. Qui concerne la *Franguline*. — La franguline considérée comme acide.

FRANKENHAUSEN (Allemagne). Source chlorurée sodique (13°).

FRANKENIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Frankenia*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes voisine des Violariées.

FRANKENIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Frankeniacé*.

FRANKLINISATION. s. f. [du nom de Franklin]. L'application médicale, etc., de l'électricité statique.

FRANZENSBAD (Bohême) Sources sulfatées sodiques, ferrugineuses (8°,5 à 12°).

FRAPPEMENT. s. m. — **M. C.** Procédé de *Massage* par coups donnés méthodiquement.

FRAS. s. m. Le repli musculo-cutané des côtés du bas-ventre des Ruminants, etc..

FRASÈRE. s. f. [*Frasera*]. Genre de Gentianées amères d'Amérique.

FRATER. s. m. Garçon chirurgien. — Médecin ou chirurgien de bas étage.

FRAUDÉ, ÉE. adj. Falsifié.

FRAXÉTINE. s. f. ($C^{30}H^{12}O^{16}$). Produit du dédoublement de la *Fraxine*.

FRAXILINE. s. f. La *Fraxéline*.

FRAXIN. s. m. La *Fraxine*.

FRAXINE. s. f. Glycoside amère fluorescente du *Fraxinus excelsior*, L., Jasminée ($C^{24}H^{22}O^{13}$).

FRAXINELLE. s. f. Le *Dictamnus albus* [all. *Diptam;* angl. *bastard ditanny;* it. *frassinella;* esp. *fresnillo, fraxinella*], Rutacée dont la racine est un stimulant diffusible.

FRAXININE. s. f. La *Fraxine*.

FRÉGATE. s. f. [*Tachypetes*, Vieill.; all. *Fregattvogel;* angl. *see-swaflow*]. Genre de Palmipèdes totipalmes, à queue fourchue.

FREGOSA. s. f. La *Capraria biflora*, L., Scrofulariée gratiolée de l'Amérique du Sud.

FREIENWALDE (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

FREIN. s. m. [*frenum;* all. *Bandchen;* angl *froenum*]. — **A.** *F. du clitoris*. Les parties internes de l'extrémité supérieure des petites lèvres, retenant toujours oblique, dirigé en bas et en avant le bout ou gland du clitoris auquel il s'attache. — *F. de la langue*. Repli de la muqueuse buccale qui va de la face inférieure de la langue à la partie moyenne de la face postérieure du bord alvéolaire de la mâchoire inférieure. Il contient du tissu cellulaire valvulaire avec une artériole. — *F. de la lèvre*. Replis muqueux médian avec un peu de tissu cellulaire, l'un supérieur, l'autre inférieur, marqués surtout à la lèvre supérieure et allant de la face interne à la face externe du rebord alvéolaire correspondant. — *F.* ou *filet préputial*. Repli médian de la muqueuse préputiale allant de toute ou presque toute la muqueuse du gland pénien à la peau du prépuce. Il contient du tissu cellulaire sans tissus adipeux ni musculaires et une artériole dont il faut parfois tenir compte lors de sa section par l'envahissement de quelque ulcération, etc. Il n'est pas l'homologue du *F.* du clitoris. — *F. dela vulve*. La *Fourchette vulvaire*.

FRELON. s. m. La *Vespa crabro*, L., Hyménoptère porte-aiguillon.

FRÉMISSEMENT. s. m. [*fremitus;* all. *Schüttern;* angl. *shuedering, fremitus;* it. *fremito*]. Vibration. — Tremblement. — **P.** Mouvement vibratoire des corps sonores, qui se communique à l'air ambiant et produit le son. — **M. C.** Contractions courtes répétées, rapides des muscles des membres ou de tout le corps qui précède ou accompagne les frissons de la fièvre. — *F. artérioso-veineux*. Le *Thrill*. — *F. cataire* (Laënnec) [all. *Schnurren;* angl. *purring tremor*]. Bruissement particulier avec vibrations sensibles à la main appliquée à la région précordiale. Il se produit dans les maladies du cœur lorsque les valvules étant indurées, rugueuses, rétrécies avec insuffisance vibrent au moment du passage du sang. L'intensité du *F.* cataire n'est pas toujours en rapport avec celle du souffle perçu à l'auscultation. — *F. hydatique*. Sensation particulière perçue à la fois par la main qui percute et par l'oreille, lors de l'exploration des kystes hydatiques avec ou sans échinocoques. Il résulte du mode spécial d'élasticité de la membrane extérieure des acéphalocystes (Laënnec).

FRÉNATEUR, TRICE. adj. Qui modère, suspend.

FRÊNE. s. m. [*fraxinus;* all. *Esche;* angl. *ash-tree;* it. *frassino;* esp. *fresno*]. Le *Fraxinus excelsior*, L., Jasminacée dite antigoutteuse. — *F. amer* La *Quassia excelsa*, Sw., Rutacée quassiée de la Jamaïque.

FRÉNÉSIE. s. f. Comme *Phrénésie*.

FRÉNÉTIQUE. adj. et s. Comme *Phrénétique*.

FRÉQUENCE. s. f. — *F. du cœur, du pouls, de la respiration*, etc. Le nombre en un temps donné des contractions cardiaques, des *battements* artériels, des inspirations, etc.

FRÉSAIE. s. f. L'*Effraie*.

FREUX. s. m. Le *Corvus frugilegus*, L., Passereau plénirostre.

FREYSBACH (Allemagne). Source froide ferrugineuse bicarbonatée. Boues.

FRIABILITÉ. s. f. [*raritudo;* all. *Zerreibbarkeit;* angl. *friability;* it. *friabilita;* esp. *friabilidad*]. Propriété de se réduire en menus fragments que possèdent divers corps solides.

FRIABLE. adj. [*friabilis;* all. *zerreibbar;* angl. *friable;* it. *friabile;* esp. *friable*]. Qui se réduit en poudre, en fragments sans effort.

FRICTION. s. f. [*frictio;* τρίψι; all. *Reibung;* angl. *rubbing;* it. *fregamento;* esp. *friccion*]. — **M. C.** Le frottement d'une partie des corps pour activer la circulation, repousser et étaler la sérosité des œdèmes, ramener la sensibilité de la peau. — *F. humide*. Celle dans laquelle le glissement de l'agent qui frotte est facilité par un liquide, un corps gras. — *F. sèche*. Celle qui se fait avec la main seule, ou aidée d'une étoffe sèche, d'une brosse, etc.

FRIEDRICHSHALL (Allemagne). Source sulfatée mixte magnésienne (8°).

FRIGIDARIUM. s. m. Salle disposée pour donner des douches froides.

FRIGIDITÉ. s. f. [*frigiditas;* ψυχρότης; all. *Unfüchtigkeit;* angl. *frigidity;* it. *frigidita;* esp. *frialdad*]. Impuissance. — Stérilité. — *F. de l'estomac*. L'*Anorexie*.

FRIGORIFIQUE. adj. [de *frigus*, froid, et *facere*, faire; all. *kältend;* angl. *frigorific;* it. *frigorifico*]. Qui cause un abaissement de température.

FRIGORIQUE. adj. et s. m. Ce qu'on croyait être la cause de la production du froid.

FRIMAS. s. m. [*pruina;* all. *Reif;* angl. *hoar-frost;* it. *brina;* esp. *escarcha*]. Givre, grésil, brouillard épais.

FRINGALLE. s. f. La *Faim-valle*.

FRINGILLE. s. m. [de *Fringilla*, pinson.] Genre type des Passereaux conirostres.

FRIQUET. s. m. La *Fringilla montana*, L., Passereau conirostre.

FRISSON. s. m. [*rigor;* ῥῖγος; all. *Fieberschauer;* angl. *shivering;* it. *brivido;* esp. *frio de calentura*]. L'effet du frissonnement. — Tremblement inégal et irrégulier causé par l'abaissement de la température du corps; le frissonnement qui précède la fièvre, etc.

FRISSONNEMENT. s. m. [*horror;* φρίκη; all. *Frösteln;* angl. *shivering;* it. *ribrezzo*]. Sensation de froid avec état chair de poule de la peau, frémissement débutant

par les membres, gagnant parfois les masséters avec courtes contractions répétées des muscles rouges, causant le claquement des dents, la pâleur par contraction des capillaires et des veines superficiels, etc.

FRITILLAIRE. s. f. La *Fritillaria imperialis*, L., Liliacée âcre et drastique.

FRITTE. s. f. — **C.** Légère calcination.

FROID. s. m. [*frigus;* ψῦχος; all. *Kälte;* angl. *coldness;* it. *freddo;* esp. *frio*]. Sensation que nous éprouvons lorsque s'abaisse la température du corps, ou que celui-ci est mis en contact avec un objet notablement moins chaud que lui. — Le froid n'est qu'un état relatif; car toute température inférieure à une autre est du froid par rapport à celle-ci.

FROID, OIDE. adj. [*frigidus;* ψχρὸς; all. *kalt;* angl. *cold*]. Dont la température n'est pas élevée, ou a été abaissée.

FROIDURE. s. f. Le froid, l'abaissement de la température en un moment donné. — Ses effets.

FROISSEMENT. s. m. Contusion des tissus causée par un frottement violent. — *F. des artères.* Compression des artères entre des pinces afin d'arrêter une hémorrhagie. — *F. pulmonaire.* Le bruit respiratoire quand accidentellement il ressemble à celui que fait entendre le froissement d'une étoffe.

FRÔLEMENT. s. m. Léger frottement et le bruit qu'il cause. — **M. C.** *F. hydatique.* Le *Frémissement hydatique.* — *F. péricardique* ou *pleural.* Variétés de bruits de frottements du cœur ou péricardiques et pleuraux, se manifestant lorsque la surface des séreuses *péricardique* ou *pleurale* est devenue rugueuse.

FROMAGE. s. m. [de *forma*, forme, *caseus;* τυρὸς; all. *Kaser;* angl. *cheese;* it. *formaggio;* esp. *queso*]. Aliment préparé avec la crême et la caséine pris tels qu'ils sont ensemble dans le lait. La couleur verdâtre des fromages est due au développement des Mucorinées, sans action nuisible, telles que des *Penicillum*, avec de très nombreux Schizomycètes de plus en plus abondants à mesure que la fermentation d'un *F.* avance, qu'il est plus fait. — **C.** Rondelle de terre cuite sur laquelle est posé le creuset placé au milieu du feu. — *F. végétal.* Pâte alimentaire ayant les qualités du *F.* faite au Japon, etc., avec des graines de *Soya hispida*, Papilionacée, riches en légumine et en huile, réduites en pulpe, etc.

FROMAGER. s. m. — **B.** Nom de diverses Bombacées de l'Amérique méridionale.

FROMENT. s. m. [*triticum;* πυρὸς; all. *Weisen;* angl. *wheat;* it. *formento;* esp. *trigo*]. Graminée dont les blés sont des variétés.

FROMENTÉ. adj. Qui a la couleur du froment, du grain de blé.

FROMENTAL ou **FROMENTEL.** s. m. L'*Avena elatior*, L., Graminée européenne des sols légers.

FRONCE. s. f. Chaque sillon et ce qui le limite dans un froncement.

FRONCÉ, ÉE. adj. Qui présente un froncement.

FRONCEMENT. s. m. — **Y.** L'état plissé de la peau du front dû à l'action des muscles sourciliers, rapprochant et abaissant les deux sourcils, le plissement de la peau du scrotum, des grandes lèvres, de l'auréole du mamelon dûs à la contraction des faisceaux musculaires sous-jacents. — L'état plissé de la peau de la verge dans les conditions de flaccidité et de retrait de son tissu érectile. — **M. C.** Tout état de plissement de la peau, d'une muqueuse, d'une séreuse ou autre tissu, analogue au froncement des sourcils ou du scrotum, accidentel, morbide, ou dû à quelque procédé chirurgical.

FRONCIS. s. m. Comme *Fronce.*

FRONDACÉ, ÉE. adj. Qui a l'aspect des *Frondes.*

FRONDE. s. f. [σφενδόνη; all. *Schleuder;* angl. *sling;* it. *fionda;* esp. *fronda*]. — **B.** Le feuillage des fougères, etc., les expansions foliiformes des Algues. — **M. C.** Bandage à quatre chefs. — **A.** *F. de Santorini.* Couche de fibres-cellules transversales au fond de l'utérus gravide.

FRONDIFÈRE ou **FRONDIPARE.** adj. [de *frons*, feuillage, et *ferre*, porter ou *parere*, produire,]. Qui donne des feuilles, des frondes.

FRONT. s. m. [*frons;* μέτωπον; all. *Stirn;* angl. *forehead;* it. *fronte;* esp. *frente*]. Partie de la face qui s'étend de l'origine des cheveux aux sourcils, et d'une tempe à l'autre.

FRONTAL, ALE. adj. et s. m. [*frontalis;* angl. *frontal;* it. *frontale;* esp. *frontal*]. Qui appartient au front. — **A.** Os impair, symétrique, situé à la partie antérieure du crâne et supérieure de la face. Il y a deux portions : l'une *frontale* proprement dite, et l'autre *orbitaire.* La portion frontale présente extérieurement la bosse, l'échancrure et l'épine nasales, et de chaque côté, la *bosse frontale*, l'arcade sourcilière et l'arcade orbitaire. — **M. C.** Topique applicable sur le front en cas de céphalée.

FRONTIROSTRE. adj. et s. [de *frons*, front, et *rostrum*, bec]. Dont le bec fait suite au front. — Comme *Rhinostome.*

FRONTO-ETHMOÏDAL, ALE. adj. Qui concerne le *Frontal* et l'*Ethmoïde.*

FRONTO-NASAL, ALE. adj. et s. m. Qui concerne le *Front* et le *Nez.*

FRONTO-PARIÉTAL, ALE. adj. Qui concerne le *Frontal* et les *Pariétaux.*

FRONTO-SOURCILIER, IÈRE. adj. et s. m. Qui concerne le *Front* et le *Sourcil.*

FROTTEMENT. s. m. [*fricatio;* all. *Reibung;* angl. *rubbing, friction;* it. *confricazione, strofinamento;* esp. *rozamiento*]. Résistance au mouvement qui tient à ce que, lorsque les surfaces de deux solides sont appliquées l'une contre l'autre les aspérités de l'un s'engagent dans les cavités de l'autre et s'opposent à leur glissement proportionnellement au nombre et au volume des premières, ainsi qu'à la pression réciproque des corps. Les *F.* déterminent des vibrations des solides qui peuvent être assez nombreuses pour causer des bruits et des sons solidiens les plus variés. — *F. articulaire.* Le bruit, les vibrations qui résultent du *F.* des surfaces, soit cartilagineuses articulaires, soit synoviales devenues rugueuses. — *F. péricardique.* Le bruit qui résulte du *F.* l'un contre l'autre des deux feuillets du péricarde devenus rugueux, et ainsi pour les *F. péritonéal, pleural*, etc.

FROTTOIR. s. m. — **P.** Instrument pour dégager l'électricité par frottement. — **M. C.** Instrument de massage.

FRUCTICOLE. adj. et s. [de *fructus*, fruit, et *colere*, habiter]. Qui habite les fruits. — Les entoparasites des fruits.

FRUCTICULTURE. s. f. [de *colere*, soigner]. La cueillette des fruits et les soins qu'ils exigent.

FRUCTIFÈRE. adj. [de *fructus*, fruit, et *ferre*, porter; all. *fruchttragend*]. Qui produit et porte des fruits.

FRUCTIFICATION. s. f. [*fructificatio;* all. *Fruchtbildung, Fruchtstand;* it. *fruttificazione;* esp. *fructificacion*]. L'ensemble des phénomènes qui accompagnent la formation du fruit, portant sur celui-ci surtout. — La disposition des parties dont la réunion forme le fruit. — L'ensemble des fruits eux-mêmes que porte une plante.

FRUCTIFLORE. adj. [de *fructus*, fruit, et *flos*, fleur]. La fleur dont le calice concourt à former le péricarpe (Lamarck).

FRUCTIFORME. adj. [all. *fruchtähnlich;* angl. *fructiformous;* it. *fruttiforme*]. Qui ressemble à un fruit.

FRUCTULE. s. m. [de *fructus*, fruit; all. *Früchtchen*]. Carpelle d'un fruit composé.

FRUGIVORE. adj. [de *frux*, production de la terre, et *voro*, je dévore; angl. *frugivorous;* it. *fruttivoro;* esp. *frugivoro*]. Qui se nourrit de fruits.

FRUIT. s. m. [*fructus*, χαρπὸς; all. *Frucht;* angl. *fruit;* it. *frutto;* esp. *fruto*]. Tout ovaire fécondé ensuite après son entier accroissement. — L'ensemble des ovaires fécondés, portés et rapprochés sur un même pédoncule après leur développement. Tout fœtus encore dans l'utérus ou dans l'œuf. — *F. agrégés* ou *composés.* Ceux qui résultent de plusieurs ovaires appartenant originairement à plusieurs fleurs. — *F. charnus.* Ceux qui ont un péricarpe épais, et dont le sarcocarpe est très développé. — *F. déhiscents.* Ceux qui s'ouvrent en un plus ou moins grand nombre de pièces appelées *valves.* — *F. indéhiscents.* Ceux qui ne s'entr'ouvrent pas. — *F. de mer.* Les animaux marins, servant à l'alimentation, qui ne sont pas des Poissons. Ce sont la *moule ordinaire*, la *moule rouge*, la praire double (*Venus verrucosa*), la praire simple (*Venus cardita sulcata*), la clovisse de Toulon [*Tapes* (*Venus*) *decussata*] et la clovisse de Cette (*Tapes texturata*), à coquille striée

ou cannelée concentriquement, Lamellibranches, l'oursin comestible (*Toxopneustes lividus*), le violet (*Cynthia microscosmus*) qui est une Ascidie et la *Buccarde*, Lamellibranche. — *F. multiples*. Ceux qui sont formés de plusieurs ovaires appartenant à la même fleur. — *F. oligospermes*. Ceux qui ne contiennent qu'un petit nombre de graines. — *F. polyspermes*. Ceux qui renferment un nombre trop considérable de graines pour qu'on puisse le déterminer. — *F. pseudospermes*. Ceux dont le péricarpe a peu d'épaisseur, et se soude intimement avec la graine, au point de faire croire que celle-ci est nue (*caryopses*). — *F. sec*. Celui dont le péricarpe est mince et peu fourni de sucs. — *F. simples*. Ceux qui proviennent d'un seul ovaire.

FRUSTRANÉ, ÉE. adj. [*frustaneus*, inutile]. Qui est stérile, qui ne sert à rien.

FRUSTRATOIRE. adj. et s. m. [de *frustrator*, qui aide]. Qui aide à supporter la diète.

FRUSTULE. s. m. [de *frustum*, morceau]. Cellules séparables qui, réunies, forment les diatomées.

FRUTESCENT, ENTE. adj. [de *frutex*, arbrisseau]. Qui a le port de l'arbrisseau.

FRUTICULEUX, EUSE. adj. [*fruticulosus*, de *frutex*, arbrisseau]. Végétal petit et ligneux. — *Suffrutescent*.

FRUTILLER. s. m. La *Fragaria chiloensis*, Ehr., fraisier dioïque du Chili.

FRUTIQUEUX, EUSE. adj. [all. *stranchartig*; angl. *fruticose, shrubby*; esp. *fruticoso*]. *Frutescent*.

F. S. A. *Abréviation* de faites selon l'art (*fac secundum artem*).

FUCACÉ, ÉE. adj. et s. [*fucaceus*]. Qui a rapport au *fucus*. — Algues marines zoosporées à fronde vésiculeuse ou tubuleuse.

FUCÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Fucacé*.

FUCHSIE. s. f. [*Fuchsia*]. Genre d'Onagrariées astringentes d'Amérique à fleurs rouges.

FUCHSIAMINE. s. f. Pour *Fuchsine*.

FUCHSINE. s. f. Le rouge d'aniline, sel de rosaniline plus ou moins pur.

FUCINE. s. f. Mucilage des *Fucus*.

FUCIPHAGE. adj. [de φῦκος, fucus, et φάγος, mangeur]. Qui mange les *Fucus*.

FUCITE. s. f. Le fossile qui paraît avoir appartenu à la famille des Algues.

FUCOÏDE et **FUCOÏDÉ, ÉE**. adj. et s. [de φῦκος, fucus, et εἶδος, ressemblance]. Comme *Fucacé*.

FUCUS. s. m. [all. *Seetang*; angl. *varec*]. Genre de Fucacées brunâtres. — Le *F. vesiculosus*, L., espèce très répandue, à frondes vésiculeuses.

FUCUSAMIDE. s. f. ($C^{30}H^{12}Az^2O^6$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur le *Fucusol*; isomère de la fucusamide, mais moins stable.

FUCUSINE. s. f. ($C^{30}H^{12}Az^2O^6$). Dérivé de la *Fucusamide*.

FUCUSOL. s. m. ($C^{10}H^4O^4$). Produit de l'action de l'acide sulfurique sur les *Fucus*.

FUÉGIEN, ENNE. adj. et s. Les habitants du littoral de la Terre de Feu, encore à l'âge de la pierre taillée.

FUEN-CALIENTE (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (40°).

FUENTE-ALAMO (Espagne). Source sulfurée (18°).

FUGACE. adj. [*fugax*, de *fugere*, fuir; all. *flüchtig, sehnell wechselnd*; angl. *fugacious*; it. *fugace*]. Qui dure peu. — Qui se flétrit promptement.

FULCRACÉ, ÉE. adj. [de *fulcrum*, soutien]. Rigide; écailleux. — Pourvu *de fulcres*.

FULCRE. s. m. [*Fulcrum*, soutien]. — **A**. Chevron osseux sur le premier rayon des nageoires des Ganoïdes. — Les organes squelettiques en forme de poutre, de crampon.

FULGORE. s. f. [*Fulgora*, L.]. Genre d'Hémiptères Homoptères des pays chauds donnant une sécrétion cireuse.

FULGURANT, ANTE. adj. [de *fulgur*, foudre, éclair]. Instantané, rapide comme l'éclair et pongitif.

FULGURATION. s. f. [all. *Wetterleuchten*]. Dégagement de lumière ou éclair sans bruit.

FULGURITE. s. f. Vitrifications tubuleuses, etc., du sable par la foudre.

FULIGINE. s. f. Extrait alcoolique de suie.

FULIGINEUX, EUSE. adj. [*fuliginosus*, de *fuligo*, suie, all. *schwarzbelegt*; angl. *fuliginous*; it. *fulígginoso*; esp. *fuliginoso*]. Noirâtre. — **M. C.** Qui a l'aspect de la suie.

FULIGINOSITÉ. s. f. [all. *ressichter Zungenbeleg*; angl. *fuliginosity*; it. *fuliggine*; esp. *fuliginosidad*]. Matière noirâtre, couleur de suie, qui recouvre les dents, les lèvres, etc., dans les affections typhoïdes. Elle est composée de mucus altéré, avec granulations brunes, des cellules épithéliales, des leucocytes, etc., des myriades de Schizomycètes, parfois des *Saccharomyces*, etc.

FULIGO. s. f. *Fuliginosité*. — **B**. Champignons myxogastres du genre *Æthalium*.

FULIGOKALI. s. m. [de *fuligo*, suie, et *kali*, potasse]. Remède préparé en faisant bouillir dans de l'eau cinquante parties de suie et une partie de potasse.

FULIGULE. s. f. L'*Anas fuligula*, L., et canards voisins.

FULLER. Médecin anglais (1654-1734) dont le nom est resté à des pilules à l'aloès, etc.

FULMI-COTON. s. m. Le *Pyroxyle*.

FULMINAIRE. adj. [de *fulmen*, foudre]. Qui dérive de la foudre. — Qui la concerne.

FULMINANT, ANTE. adj. [de *fulmen*, foudre; all. *knallend*; angl. *fulminating*; it. et esp. *fulminante*]. Qui produit une détonation par la chaleur, ou la percussion.

FULMINATE. s. m. [all. *knallsaures Salz*; esp. *fulminato*]. Combinaisons de l'acide fulminique avec les bases. Tous détonent avec force par la percussion ou la chaleur. — *F. de mercure* ($2HgO.(C^2Az)^2O^2$), d'un gris brunâtre.

FULMINATION. s. f. [*fulminatio*; all. *Aufknallen*; it. *fulminazione*; esp. *fulminacion*]. Détonation d'un *fulminate* ou autre bruit analogue par sa courte durée et son éclat, etc.

FULMINIQUE. adj. [all. *Knallsäure*; angl. *fulminic*; esp. *fulminoco*]. Nom d'un acide $[(C^2Az)^2O^2.2HO]$ qui se rapproche des acides cyaneux et cyanique.

FULMINOGÈNE. s. m. Radical hypothétique (C^4Az^2), renfermant les mêmes composés que le cyanogène.

FULMINOSE. s. f. Membrane préparée en plongeant du papier Joseph dans de l'acide sulfurique et lavant à grande eau. L'acide ramollit les fibres, les gonfle et amène leur soudure ou fusion réciproque. Dès lors ce papier ne laisse plus passer l'eau par filtration, il est imperméable à l'eau, mais devient le siège de phénomènes d'osmose et sert à la fabrication des appareils dialyseurs. Il ne s'altère pas dans l'eau. Il est cinq fois plus résistant que le papier ordinaire et d'un quart seulement moins résistant que le parchemin.

FULMINURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^3Az^3O^6$) produit de la décomposition des *Fulminates* par l'ébullition.

FUMADES (LES). Sources froides, sulfatées calciques dans le Gard et autres bicarbonatées sodiques dans la Haute-Loire.

FUMAGINE. s. f. Maladie des feuilles causée par les *Fumago*.

FUMAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui est atteint par des *Fumago*. — Famille de Mucorinés botrytidés brunâtres.

FUMAGO. s. m. [de *fumare*, fumer]. Nom d'Hyphomycètes [illegible] botrytidés qui forment sur les feuilles et [illegible] plantes, des traînées ou taches de teinte de fumée.

FUMARAMIDE. s. f. Produit obtenu du mélange d'éther *fumarique* et d'ammoniaque aqueuse ($C^4H^4AzO^2$).

FUMARATE. s. m. Pour *Paramaléate*.

FUMARIA. s. f. La *Fumeterre*.

FUMARIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Fumeterre* (*Fumaria*). — Famille de Dicotylédones herbacées voisine des Papavéracées.

FUMARIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Fumariacé*.

FUMARIMIDE. s. f. $[(C^8H^2O^4)AzH^2]$. Produit de décomposition du malate acide d'ammoniaque.

FUMARINE. s. f. Alcaloïde cristallisable amer de la *Fumeterre*.

FUMARIQUE. adj. Pour *Paramaléique*.

FUMARYLE. s. m. ($C^8H^2O^4$). Radical qui n'est connu que combiné au chlore.

FUMÉE. s. f. [*fumus*; κάπνος; all. *Rauch*; angl. *smoke*; it. *fumo*; esp. *humo*]. Mélange de charbon très divisé,

d'essence, de composés oléiformes pyrogénés et de parties non brûlées provenant de la combustion imparfaite des bois, houilles, huiles, carbures d'hydrogène, etc.

FUMETERRE. s. f. La *Fumaria officinalis*, L. [all. *Erdrauch;* angl. *fumiter;* it. *fummosterno, fumaria;* esp. *fumaria*], Fumariacée amère.

FUMIER. s. m. [*fimus;* κόπρος; all. *Dünger, Mist;* angl. *dung;* it. *letamajo;* esp. *fiemo*]. Mélange d'excréments, d'urine et de paille ayant servi de litière aux Mammifères et Oiseaux domestiques.

FUMIGATION. s. f. [de *fumigare*, de *fumus*, fumée; *suffitus, suffimentum;* θυμίαμα; all. *Beräueherung;* it. *profumo, fumigazione;* esp. *fumigacion*]. Production à chaud, à l'aide et aux dépens d'une ou de plusieurs substances, de vapeurs, de fumée, de gaz diversement utilisés. — *F. désinfectantes.* Celles qui sont produites pour détruire un miasme, une odeur, pour substituer l'une à une autre, etc. — *F. émollientes.* Les vapeurs de l'eau chaude et celles de la décoction de Malvacées, etc. — *F. excitantes.* Les vapeurs des essences ou de la décoction des plantes aromatiques. — *F. médicamenteuses.* Celles qu'on dirige sur tout le corps ou l'une de ses régions pour un effet thérapeutique. — *F. sèches.* Mélanges composés de baumes, de gommes-résines, etc., qu'on fait brûler pour *F.* médicamenteuses.

FUMIGATOIRE. adj. [angl. *fumigatory*]. Qui concerne les fumigations; qui sert à les faire.

FUMURE. s. f. [*stercoratio ;* all. *Düngen;* angl. *dressing, dunging ;* it. *letaminamento*]. Action de répandre le fumier sur la terre.

FUNGATE. s. m. Sel par combinaison d'une base à l'*Acide fungique.*

FUNGICOLE. adj. adj. et s. [de *fungus*, champignon, et *colere*, habiter]. Qui vit dans les Champignons. — Section des Coléoptères trimères.

FUNGINE. s. f. [de *fungus*, champignon; all. *Schwammstoff, Fungin;* it. et esp. *fongina*]. La cellulose des Champignons ($C^{12}H^{10}O^{10}$, ou $C^{24}H^{21}O^{21}$, Lœvig), qui ne bleuit pas par la teinture d'iode (Braconnot).

FUNGIQUE. adj. [de *fungus*, champignon; all. *Funginsäure*]. Qui a rapport aux Champignons. — **C.** Nom d'un acide extrait du suc d'un grand nombre de Champignons (Braconnot).

FUNICULAIRE. adj. En forme de cordon, de ligament. — Qui concerne le *Cordon testiculaire.*

FUNICULE. s. m. [*funiculus*, de *funis*, corde; all. *Nabelschnur;* esp. *funiculo*]. — **A.** Cordon. — Ligament de petites dimensions ou mince. — **B.** Le *Podosperme.*

FUNICULÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un *Funicule.*

FUNICULITE. s. f. [de *funiculus*, cordon]. — **M. C.** Phlegmasie du cordon testiculaire.

FUNICULUS. s. m. — **A.** La portion interne de chaque pédoncule cérébelleux inférieur, le corps rectiforme en étant la partie externe.

FUNIFÈRE. s. f. [*Funifera.* Leandr.]. Genre de Thyméléacées du Brésil.

FUNIFORME. adj. [de *funis*, corde, et *forma*, forme]. En forme de corde, de cordon. — Toru[illegible]

FURCULAIRE. adj. et s. m. [de *fu*[illegible] ou [illegible]ers, [illegible]hette]. Qui concerne la *Fourche*[illegible]. — La [illegible]nlissement [illegible] *en fourchette* des Oiseaux.

FÜRED ou **BALATON-FÜRED** (Hongrie). Sources bicarbonatées calciques (10 à 12°).

FURET. s. m. [all. *Frettchen;* angl. *ferret;* it. *furetto;* esp. *huron*]. Le *Putorius furo*, Lesson, Carnassier carnivore mustelien d'Afrique. — *F. domestique.* Variété du précédent.

FUREUR. s. f. [*furor;* all. *Wuth, Caserei*; angl. *fury, madness;* it. *furore*]. — **M. C.** Ensemble des mouvements et des cris violents qui caractérisent les troubles intellectuels du plus haut degré de la démence, de certains délires, etc. — *F. utérine.* La *Monomanie érotique.*

FURFUR. s. m. ($C^8H^3O^2$). Groupe chimique hypothétique contenu dans le *Furfurol.*

FURFURAL. s. m. Pour *Furfurol.*

FURFURACÉ, ÉE. adj. [de *furfur*, son; all. *kleienartig;* angl. *furfüraceous;* it. et esp. *furfuraceo*]. Qui a rapport au son; qui en a l'aspect.

FURFURAMIDE. s. f. ($C^{30}H^{12}Az^2O^6$). Produit neutre de l'action de l'ammoniaque sur le *Furfurol.* Cristallisable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Fond à 117°.

FURFURE. s. m. [de *furfur*, son]. Les pellicules épidermiques tombant du cuir chevelu, etc.

FURFURINE. s. f. Produit de l'action de la potasse diluée sur la *Furfuramide* ($C^{30}H^{12}Az^2O^6$). Isomère basique de la furfuramide. Blanc cristallisable inodore, insipide; donne des sels amers, fond à 100°.

FURFUROL. s. m.[de *furfur*, son, et *oleum*, huile]. Huile obtenue en faisant agir l'acide sulfurique sur le son ($C^{15}H^6O^6$ ou $C^{10}H^4O^4$).

FURFUROLAMIDE. s. f. La *Furfuramide.*

FURFUROLE. s. m. Le *Furfurol.*

FURIE INFERNALE. [*furia infernalis*]. Affection furonculeuse observée en Suède.

FURONCLE. s. m. [*furunculus;* δοθιήν; all. *Blutgeschwür, Furunkel;* angl. *boil, furuncle;* it. *furoncolo;* esp. *divieso*]. Tumeur inflammatoire, douloureuse circonscrite, offrant au centre une saillie comparée à une tête de clou. Les *F.* sont dus à l'inflammation, soit de quelques-uns des prolongements du tissu fibreux avec des fibres élastiques qui se détachent de la face profonde du derme, soit de la trame même de celui-ci, inflammation qui se termine par suppuration autour d'un *bourbillon* qui provient du tissu précédent. Il faut par incision prompte donner issue à celui-ci et au pus, non seulement pour faire cesser la douleur et la fièvre, mais encore diminuer l'étendue de la mortification du derme détaché et soulevé par le pus, autour et au-dessous des follicules pileux, etc.; ceux-ci étant inévitablement enflammés avec la peau qui leur correspond, sans que pour cela le furoncle soit une *folliculite*, ni une *adénite* sébacée.

FURONCULEUX, EUSE. adj. et s. Qui tient du furoncle. — Qui en est affecté.

FURONCULOSE. s. f. L'état général de l'économie, diabétique ou autre, qui amène la production de plusieurs furoncles à la fois ou successivement.

FUSAIN. s. m. L'*Evonymus europœus*, L. [all. *Spindelbaum;* angl. *spindle-tree;* it. *fusaggine;* esp. *bonetero*], Célastracée évonymée vomitive et purgative.

FUSCINE. s. f. [de *fuscus*, brun; all. *Fuscin;* esp. *fuscina*]. Matière brune extraite de l'huile de Dippel.

FUSEAU. s. m. — **Y.** La disposition structurale en forme de fuseau composée de rayons ou filaments qui partent des deux moitiés de la *plaque équatoriale* et se rendant en sens opposé vers le centre d'une moitié de l'*amphiaster;* moitié qui représente ce qui sera le noyau de chacune des deux cellules en voie de se former; apparition suivie et changée par la segmentation du corps cellulaire même. Dans chaque moitié de ce corps cellulaire reste comme noyau la moitié du *fuseau* qui s'est lui-même divisé. Tous ces faits rendent manifeste une grande activité de rénovation moléculaire et génétique intime ou de développement des cellules. — **Z.** [*Fusus*]. Genre de Gastéropodes alimentaires marins à coquille fusiforme.

FUSÉE. s. f. [all. *Eitergang*]. — **M. C.** Trajet que parcourt le pus, entre des organes profonds, sous la peau avant de gagner le dehors. — Exostose oblongue, située sur l'un des os du canon des quadrupèdes.

FUSEL-OIL. [all. *Fuselöl;* angl. *fusel-oil*]. L'*Alcool amylique.*

FUSER. v. n. Brûler avec déflagration peu intense, lente et graduelle.

FUSIBILITÉ. s. f. [all. *Schmelzbarkeit;* angl. *fusibility;* it. *fusibilita;* esp. *fusibilidad*]. Qualité dont jouissent divers solides de passer à l'état liquide lorsque leur température s'élève.

FUSIBLE. adj. [all. *schmelzbar;* angl. *fusible;* it. *fusibile*]. Qui est doué de fusibilité.

FUSICORNE. adj. et s. [de *fusus*, fuseau, et *cornu*, corne]. Qui a les cornes, les antennes fusiformes. — Section des Lépidoptères.

FUSIFORME. adj. [de *fusus*, fuseau, et *forma*, forme; all. *spindelförmig;* angl. *fusiform*]. Allongé, renflé au milieu et aminci aux extrémités comme un fuseau.

FUSION. s. f. [*fusio;* χύσις; all. *Schmelzung;* angl. *fusion;* it. *fusione;* esp. *fusion*]. Passage d'un corps solide

à l'état liquide, sous l'influence d'un certain degré d'élévation de sa température. Le *point de fusion* est la température à laquelle ce passage a lieu. Pour chaque espèce de composé le point de fusion est constant à une même pression, mais s'élève à mesure qu'augmente la pression atmosphérique ou de quelqu'autre gaz ou d'une vapeur. Pendant la durée de la fusion la température reste stationnaire quel que soit le degré auquel elle doit être portée. La température du point de fusion ne fait qu'un en général avec celle du point de congélation ou solidification. Le solide entre seulement plus ou moins vite en fusion suivant qu'il reçoit plus ou moins de la chaleur qui lui est nécessaire pour arriver à l'état liquide en augmentant de volume ou se dilatant; chaleur qui pendant ce temps est consommée sans être sensible au thermomètre. Les composés qui comme l'eau diminuent de volume en passant de l'état solide à l'état liquide ont un point de fusion qui s'abaisse à mesure qu'augmente la pression atmosphérique et Tyndall a vu la pression de la glace amener sa *F.* en eau liquide reprenant l'état solide dès que cessait cette pression. L'eau glacée contenant des sels en dissolution fond au-dessous de 0° et d'autant plus qu'elle contient davantage de sels. L'eau de mer à l'état de glace fond à — 1°,2 et jusqu'à — 7°,2 si on augmente la proportion de chlorure sodique. — **M. C.** Soudure des parties à la manière de deux solides qui fondus s'unissent en un seul. Réunion normale ou non par continuité de tissu de deux moitiés d'organes ou de deux organes pairs. Sur l'embryon la *F.* normale des deux moitiés par lesquelles naissent le nez, le palais, les lèvres, l'urèthre, etc., etc., résulte de ce que l'épiderme à couche encore unique, ou à peu près, de cellules qui les recouvre, s'écarte tant en dehors qu'en dedans sous l'influence du contact et de la pression résultant de l'accroissement; elle laisse ainsi la portion mésodermique arriver au contact, avec anastomoses des capillaires et développement des fibres d'un côté à l'autre, en établissant de la sorte continuité où il n'y avait d'abord que contiguïté. Les *fissures congénitales* et les *diastématies* résultent de l'absence de fusion ou soudure. C'est une *F.* analogue aux précédentes qui a lieu lors des réunions d'organes ou de lèvres des plaies portant des bourgeons charnus arrivant ou maintenus en contact, avec disparition préalable de l'épithélium pour les séreuses, les muqueuses sans glandes, conjonctivales et vaginales, enflammées. La réunion par première intention est une *F.* dans laquelle les tissus mésodermiques tenus en contact, sans épithélium entre eux, ont leurs éléments qui s'anastomosent et se développent d'un côté à l'autre du plan de contact comme avant toute section. — *F. aqueuse.* Celle qui a lieu sous l'influence de la chaleur aidée par celle de l'eau contenue dans le corps chauffé ou qui lui a été ajoutée. — *F. ignée.* Celle qui a lieu sous l'influence du feu seulement.

FUSOCELLULAIRE. adj. [de *fusus*, fuseau, et *cellulaire*]. Dont la cellule est fusiforme.

FUSOGH. s. m. La *Férule.*

FUSTÉINE. s. f. Composé obtenu par oxydation de la *Fustine.*

FUSTEL ou **FUSTET.** s. m. [all. *Gelbhloz;* angl. *shumac;* it. *scotano*]. Le *Rhus cotinus,* L., Térébinthacée. — **M. C.** Tumeur du cou des moutons.

FUSTINE. s. f. Principe colorant jaune du *Fustet*, analogue à la *quercetine.*

FUSULE. s. f. Tubes plus petits que les *filières* des Arachnides plus ou moins nombreux dans l'intérieur de celles-ci par chacun desquels passe la substance déjà disposée en *fils* produits des glandes séricipares. A l'extrémité libre des *filières* ou mamelon chaque *fusule,* montre son orifice saillant. Chaque *fil* sort par une *fusule* ou filière simple. Chaque mamelon fournit ainsi un véritable écheveau de plusieurs fils, dont chacun isolément est épais de 0mm,001 à 0mm,003, suivant les espèces, etc., résistant peu élastique, réfractant fortement la lumière sous le microscope, la réfléchissant en blanc sous diverses incidences, inattaqués, par l'eau, les acides, l'ammoniaque. Chacun de ces fils d'un écheveau est utilisé seul ou par deux, trois, etc., pour la formation d'une *toile d'araignée.*

FY. s. m. Comme *Fi.*

G

G. = Γ — *g* = γ, grec.

Ga. Notation du *Gallium.*

GABIAN. s. m. Le *Goëland.* — Le *Héron.*

GABIAN (Hérault). Trois sources froides carbonatées, bitumineuses.

GABILAN. s. m. La *Grue.*

GABINA. s. f. Le *Goëland.*

GABIOURNE. s. f. La *Pie-grièche.*

GABRE. s. m. Le *Coq* d'Inde. — Le mâle de la perdrix.

GACHET. s. m. La *Sterna nigra,* L., Palmipède laride.

GADARA (Syrie). Sources sulfureuses thermales.

GADE. adj. et s. m. [γάδος; *Gadus*, merlan]. Le genre *Gadus* ou Morue. — Les Gadoïdes.

GADELLE. s. f. La *Groseille.*

GADELIER. s. m. Le *Groseillier.*

GADIDE, et **GADIDÉ, ÉE.** adj. et s. Comme *Gadoïde.*

GADINIÈRE (LA) (Ain). Source sulfatée calcique, froide.

GADININE. s. f. Comme *Gaduine.*

GADINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{58}H^{58}O^{8}$) gras tiré de l'*Huile de foie de morue.*

GADOÏDE. s. m. et adj. [de γάδος, merlan et εἶδος, ressemblance]. Qui tient du *Merlan,* etc. — Famille de Malacoptérygiens subbrachiens dont le type est la Morue (*Gadus*).

GADOUE. s. f. [all. *Koth;* angl. *discharge;* it. *sterco*]. Les excréments de l'homme mélangés de terre, etc , et non desséchés.

GADUINE. s. f. Composé retiré (Jongh) de l'*Huile de foie de morue.*

GAÏAC. s. m. Le *Guaiacum officinale,* L. [all. *Pockenholz, Franbosenholz;* angl. *guaiacum;* it. *guaiaco;* esp. *guayaco*], Rutacée des îles de l'Amérique dont le bois est sudorifique. Il est jaune, d'un brun vert au centre. Il est de saveur amère et forte, répendant une odeur agréable quand on le brûle. Le suc qui découle du bois spontanément ou par action de la chaleur, puis concentré, forme la résine de gayac. Elle est en masses brunes ou vertes, de saveur acide donnant une sensation de chaleur piquante. Elle est stimulante et diaphorétique.

GAÏACAN. s. m. — *G. de Caracas.* Le *Guaiacum arboreum,* DC., espèce de gaïac âcre. — *G. du Chili.* Le *Gaiacum hygrometricum,* L. B., dont les feuilles s'ouvrent ou se ferment selon que le temps est beau ou pluvieux.

GAÏACÈNE. s. m. Essence de la résine de gaïac ($C^{40}H^{8}O^{2}$).

GAÏACINE. s. f. [all. *Guajakhaarz;* angl. *gayacine*]. La résine de gaïac. — Principe amer jaune cristallin tiré du *Gaïac.*

GAÏACIQUE. adj. Qui a rapport au *Gaïac.* — Nom d'un acide cristallisé, très soluble dans l'eau, tiré du *Gaïac.*

GAÏACOL. s. m. ($C^{14}H^{8}O^{4}$). Produit de la distillation de l'*Huile de Gaïac.*

GAÏACONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{38}H^{22}O^{10}$) composant de la *Résine de Gaïac.*

GAÏARETIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{40}H^{26}O^{8}$) qui est un des principes de la *Résine de Gaïac.*

GAÏDIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{30}O^{4}$) isomère et dérivé de l'*Acide hypogéique.*

GAILLET. Faute au lieu de *Galiet.*

GAINE. s. f. [*vagina;* all. *Scheide;* angl. *sheath;* it. *guaina, baccello;* esp. *vaina*]. Les parties diverses qui ont pour usage d'envelopper les autres. — Les aponévroses qui entourent certains muscles ou des masses musculaires. — Les membranes fibreuses tapissées d'une synoviale qui se prêtent au glissement des tendons contre certains os, en s'opposant à leur déplacement. — **B.** Pétiole élargi des feuilles entourant tout ou partie d'une tige. — *G. de l'apophyse styloïde.* Saillie osseuse de la face inférieure du rocher, en forme de cornet, qui entoure la base de cette apophyse. — *G. périvasculaire* (Ch. Robin,

1859). *G.* hyaline, épaisse de 0mm,001 qui adhère au tissu nerveux, dans laquelle flottent en quelque sorte les capillaires, artérioles et veinules, du névraxe et de la rétine, depuis ceux de première ou de deuxième variété jusqu'à ceux de la troisième. Des trabécules de fibres de tissu cellulaire relient çà et là le capillaire à la gaine. Un liquide hyalin avec des cellules semblables à des *globulins*, comble ce que ne remplit pas le vaisseau sanguin. Ce liquide sépare ainsi du tissu nerveux même, les fins vaisseaux sanguins contenus dans l'axe de la gaine ou à peu près; mais il ne se coagule pas à la manière de ce que fait la lymphe. Ces gaines n'ont pas de communications avec les lymphatiques, vaisseaux qui manquent du reste entièrement dans le tissu nerveux et dans celui de ses enveloppes méningiennes et osseuses. — *G. radiculaire.* L'épithélium des follicules pileux. — *G. de la veine porte.* Le tissu cellulaire qui l'accompagne dans le foie.

GAINIER. s. m. — **B.** Le *Cercis siliquastrum*, L., Légumineuse cæsalpiniée.

GAÏOL. s. m. Comme *Gaïacol.*

GAIS (Suisse). Sources carbonatées calciques et ferrugineuses bicarbonatées, froides.

GAL. s. m. — La *Poule de mer*, Poisson.

GALACTAGOGUE. adj. et s. m. [de γάλα, lait, et ἀγωγός, qui amène; all. *milchtreibend;* angl. *galactagogue;* it. *galattogogo*]. Qui détermine ou augmente la *Galactose.*

GALACTIE. s. f. La *Galactorrhée.*

GALACTINE. s. f. Jadis le *Caséum.*

GALACTIRRHÉE. s. f. Pour *Galactorrhée.*

GALACTOCÈLE. s. f. [de γάλα, lait, et κήλη, tumeur]. — Tumeur à contenu lactescent. — L'hydrocèle ou kyste spermatique à contenu blanchâtre comparé à du lait (Vidal de Cassis).

GALACTODENDRON. s. m. Genre d'Ulmacées artocarpées.

GALACTODENSIMÈTRE. s. m. Le *Galactomètre.*

GALACTODE. adj. et s. Comme *Galactoïde.*

GALACTOGÈNE. adj. et s. [de γάλα et γηννᾶν, engendrer]. Qui engendre, sécrète le lait. — Comme *Galactopoétique.*

GALACTOÏDE. adj. [γαλακτοειδής, γαλακτώδης, de γάλα, lait, et εἶδος, apparence]. Qui a l'aspect du lait.

GALACTOMÈTRE. s. m. [de γάλα, lait, et μέτρον, mesure; all. *Milchmesser;* angl. *galactometer;* it. *galattometro*]. Instrument pour déterminer la quantité soit du lait sécrété, soit de la crème que le lait contient.

GALACTOPHAGE. adj. et s. m. [de γάλα, lait, et φαγεῖν, manger; it. *galattofago;* esp. *galactofago*]. Qui se nourrit de lait.

GALACTOPHAGIE. s. f. La *Galactoposie.* — Le fait d'être *Galactophage.*

GALACTOPHORE. s. m. et adj. [*galactophorus;* γαλακτοφόρος, de γάλα, lait, et φέρειν, porter; all. *Galactophor;* angl. *galactophorus;* it. *galattoforo*]. — **M. C.** Bout de sein. — **A.** Conduit excréteur de la glande mammaire. — Jadis les chylifères.

GALALTOPHORITE. s. f. Phlegmasie des conduits galactophores.

GALACTOPHTHISIE. s. f. [de γάλα, lait, et φθίσις, consomption]. Dépérissement consécutif à la *Galactorrhée.*

GALACTOPOÈSE. s. f. [*galactopoesis;* de γάλα, lait, et ποεῖν, faire]. La sécrétion, la formation du lait.

GALACTOPOÉTIQUE. adj. Qui concerne la Galactorrhée. — Qui détermine la sécrétion du lait, de sa partie séreuse et de ses globules.

GALACTOPOIÈTIQUE. Faute au lieu de *Galactapoétique.*

GALACTOPOSIE. s. f. [γαλακτοποσία, usage du lait]. Traitement ou alimentation par ingestion du lait.

GALACTOPOTE. adj. et s. [γαλακτοπότης]. Comme *Galactophage.*

GALACTOPYRE. s. f. Le mouvement fébrile qui accompagne la production du lait après l'accouchement.

GALACTORRHÉE. s. f. [de γάλα, lait, et ῥεῖν, couler; all. *Galactorrhöe;* angl. *galactorrhoea;* it. *galattorrea*]. Galactopoèse surabondante chez certaines nourrices. — Sécrétion *anomale* du lait sur la femme ou sur l'homme *Gynécomaste.*

GALATOSCOPE. s. m. [de γάλα, lait, et σκοπεῖν, examiner]. Le *Galactomètre.*

GALACTOSE. s. f. [de γάλακτωσις, changement en lait]. La *Galactopoèse.*

GALACTOSE. s. f. ($C^6H^{12}O^6$). Glycose cristallisable qui se forme lorsqu'on fait bouillir la lactose avec les acides minéraux étendus.

GALACTOZYME. s. f. Comme *Galazyme.*

GALACTURIE. s. f. [*galacturia;* de γάλα, lait, de οὖρον, urine]. Pour *Chylurie.*

GALANGA. s. m. Le *Maranta galanga*, L., *Alpinia, galanga*, Wild. [all. *Galgant*], Amomée des Indes orientales à rhizome aromatique; stimulant peu employé.

GALANTHINE. s. f. La *Nivéole.*

GALETE. Comme *Aaez.*

GALAZYME. s. m. [de γάλα, lait, et ζύμη, levure, ferment]. Lait fermenté qui est une boisson légèrement acidule, gazeuse et alcoolisée.

GALBA. s. m. Le *Calaba.*

GALBANUM. s. m. [χαλβάνη; all. *Mutterhatz;* it. et esp. *galbano*]. Gomme-résine fétide de Syrie et de Perse, tirée de la *Ferula galbanifera*, Lobel, et de la *Ferula rubricaulis*, Boiss., Ombellifères.

GALBULE. s. m. [*galbulus*, le fruit du cyprès; it. *galbulo*]. Cône du cyprès à écailles élargies à leur sommet.

GALE. s. f. [*scabies;* ψῶρα; all. *Krätze;* angl. *itch;* it. *rogna;* esp. *scarna*]. Éruption vésiculeuse, puis croûteuse avec démangeaisons, surtout la nuit, que détermine le passage d'un animal ou d'un homme à un autre, soit du *Sarcoptes scabiei*, Latreille, soit de toute autre espèce d'Acariens. Ces accidents résultent de la pénétration de l'animal sous l'épiderme où il se creuse des sillons et se multiplie, en atteignant plus ou moins les papilles cutanées. Sur le chien, etc., il est des Acariens qui pénètrent dans les follicules pileux et leurs glandes. Sur le cheval elle est causée par le *Psoroptes equi*, Hering, Gervais, qui détermine aussi celle du bœuf et du mouton. Une autre variété de *G.* est déterminée par le *Symbiotes equi*, Gerlach. Celle du chat est due aux *Sarcoptes cati*, Hering. Le *Sarcoptes scabiei*, Latreille, cause non seulement la *G.* de l'homme, mais une variété de celles du mouton, du chien, de la chèvre, du porc, du lama, du chameau et du lion. La *G.* n'est suivie chez l'homme ni sur les autres Vertébrés des affections aiguës ou chroniques dont on supposait qu'elle était cause avant qu'on en connût l'origine et qu'on sût qu'elle est simplement une affection due à la présence d'Acariens. Son traitement consiste à tuer le parasite en mettant toute la surface du corps en contact avec l'agent parasiticide : 1° par une friction de la peau, surtout au niveau des sillons avec le savon de potasse hydratée qu'on fait suivre d'un bain d'une heure avec friction sous l'eau; 2° ensuite par une friction sur tout le corps avec une pommade soufrée (Hardy). On désinfecte en outre les vêtements portés par le malade. — *G. bédouine* ou *des Illinois.* Le *Lichen tropicus.* — *G. des épiciers.* Les éruptions prurigineuses. causées parfois par le maniement des condiments, etc., riches en essences, camphres, etc. — *G. des paupières.* La *Blépharite ciliaire.*

GALÉ. s. m. — *G. cirifère* ou *cirier.* La *Myrica sebifera.* — *G. odorant.* La *Myrica gale*, L., Myricées.

GALÉANTHROPIE. s. f. [de γαλῆ, chat, et ἄνθρωπος, homme]. Hypochondrie dans laquelle le malade se figure être métamorphosé en chat.

GALÉGA. s. m. Le *Galega officinalis*, L. [all. *Geissraute;* angl. *goats'rue;* it. *capraria*], Légumineuse d'Italie dite sudorifique.

GALÉIFORME. adj. [de *galea*, casque, et *forma*, forme]. En forme de casque.

GALÈNE. s. f. [it. *galena*]. Sulfure de plomb natif.

GALÉNIQUE. adj. [*galenicus;* all. *galenisch;* angl. *galenic;* it. et esp. *galenico*]. Qui concerne la doctrine de Galien.

GALÉNISME. s. m. [all. *Galenismus;* angl. *galenism;* it. *galenismo*]. Doctrine de Galien qui subordonnait la santé et la maladie à l'action de quatre humeurs, sang, bile, atrabile et pituite.

GALÉNISTE. s. m. Qui croit au *Galénisme.*

GALÉOBDOLON. s. m. [de γαλέη, belette, et βδόλος, pet]. Genre de Labiées de forte odeur.

GALÉODE. s. m. [de γαλεοειδής, ressemblant à la belette; *Galeodes*, Oliv.]. Genre d'Arachnides velues à chélicères pédiformes.

GALÉOPE. s. f. Genre de Labiées peu odorantes.

GALÉOPITHÈQUE. s. m. [*Galeopithecus*, Pal.]. Groupe de Mammifères prosimiens à expansion membraneuse reliant les quatre membres et la queue.

GALÉOPSE. s. f. Comme *Galéope*.

GALÉOPSIDE. s. f. [*Galéopsis*, L.]. Comme *Galéope*.

GALÉRA (Espagne). Sources sulfureuse.

GALÈRE. s. f. [angl. *gallery*]. — **C.** Fourneau à réverbère, autour duquel se place le vase contenant la matière à chauffer. — **Z.** Les *Physales*, les *Velelles*, Acalèphes hydroïdes polymorphes à vésicules natatoires.

GALÉRUQUE. s. f. La *Galeruca ulmariensis*, Fabric., Coléoptère tétramère phytophage.

GALEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne la *Gale*. — Qui en est atteint

GALIANCONISME. s. m. [de γαλιάγκων, homme dont le bras lésé est devenu court]. Atrophie et raccourcissement d'un bras.

GALIEN. Médecin de Pergame (131-200) dont le nom est resté à un bandage, un cérat, des veines de la toile choroïdienne, etc.

GALIET. s. m. [*Galium*, L., γάλιον]. Genre de Rubiacées d'Europe, etc. — Le *Galium verum*, L.

GALINETTE. s. f. Les *Trigla cuculus*, L., et *hirundo*, L., Acanthoptérygiens marins.

GALIOPSE. s. f. [γαλίοψις, de γαλέη, belette, et ὄψις, figure]. Comme *Galéope*.

GALIOTTE. s. f. — **B.** Le *Geum urbanum*, L., Rosacée.

GALIPÉE. s. f. [*Galipea*, Aublet]. Genre de Rutacées. — La *Galipea cusparia*, A. St H., Rutacée du Brésil qui donne l'écorce d'*Angusture vraie*.

GALIPOT. s. m. [esp. *galipodio*]. Térébenthine impure, privée de son essence par l'évaporation naturelle.

GALITANNIQUE. adj. L'acide tannique des *Galiets*.

GALIUM. s. m. [de γάλιον, le caille-lait]. Le *Galiet*.

GALLA. s. m. Comme *Sanga*.

GALLAO. s. m. Variété du yaws en Guinée.

GALLATE. s. m. [angl. *gallatte*; it. *gallato*]. Les sels que forme l'acide gallique avec les bases.

GALLE. s. f. [*galla*; κηκίς; all. *Gallapfel, Gallnuss*; angl. *gall-nut, oak-apple*; it. *galla*; esp. *agalla*]. Excroissance produite sur diverses parties du tissu cellulaire des Phanérogames, par les piqûres d'Insectes qui y déposent leurs œufs, les Cynips surtout. — *G. en artichaut*. Celle des chatons femelles du chêne. — *G. blanches*. Celles du chêne qu'on récolte après la sortie de l'insecte; peu tanniques. — *G. du chardon hémorrhoïdal. G.* développée sur la *Serratula arvensis*, L., Synanthérée. — *G. de Chine*. Elles se développent en Chine et au Japon sur le *Rhus semi-alata*, Murray., et le *Rhus japonica*, Siebold, sous l'influence de la piqûre de l'*Aphis chinensis*. Doubles en général elles sont oblongues rétrécies à la base, grisâtres, veloutées, entières ou lobées, avec des larmes de matière résineuse dans de grandes lacunes. Elles contiennent de 65 à 95 p. 100 de tannin. — *G. d'églantier*. Les *Bédéguars*. — *G. fausses*. Les *G.*, productions ou déformations analogues aux *G.* produites par la piqûre du *rostre* avec succion, etc., des Phytophthires. — *G. de Hongrie* ou *du Piémont*. Celles des feuilles du *Quercus robur*, L. — *G. corniculées*. Celles qui sont développées sur les jeunes branches du *chêne*. — *G. du Levant*. Produites par la piqûre du *Cynips gallæ tinctoriæ*, L.; elles se développent sur les feuilles de *Quercus ilex*, L. (chêne vert), et de *Quercus infectoria*. — *G noire* ou *verte d'Alep*. Les *G. du Levant* qu'on récolte avant la sortie de l'insecte. — *G. de pistachier*. Le *Caroube de Judée*. — *G. ronde du chêne. G.* du *pétiole des feuilles de chêne*, des *Quercus robur*, L., et *pyrenaica*; du midi de la France. — *G. ronde des feuilles de chêne*. Autre *G.* des feuilles du *Quercus pyrenaica*, Willdenow, ou *Quercus tauzin*, Persoon. — *G. ronde de France* ou *de l'yeuse*. La *G.* du *Quercus ilex*, L. — *G. du rosier*. Les *Bedéguars* — *G. vraies*. Les noix de *G.* des chênes, des rosiers, etc., produites par la piqûre de la *tarière* des Cynips pour pondre leurs œufs.

GALLÉINE. s. f. ($C^{40}H^{12}O^{14}$). Dérivé cristallisable bleu par transparence, rouge par réflexion des phénols et de l'acide pyrogallique (Bæyer).

GALLERAJE (Toscane). Sources sulfureuses (47°) et ferrugineuses bicarbonatées (18°).

GALLICOLE. adj. et s. Qui habite les *Galles*. — Qui en provoque la formation par la ponte des œufs dans les feuilles, etc. — Les articulés qui sont dans ce cas.

GALLIGÈNE. adj. [de *galla*, galle, et *generare*, engendrer]. Qui fait naître les *Galles*.

GALLINACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du coq (*Gallus*). — Ordre des Oiseaux à mandibule supérieure voûtée, à vol lourd, etc. Beaucoup sont susceptibles de domestication.

GALLINE. s. f. ($C^{40}H^{18}O^{14}$). Composé dérivé de la *Galléine* par fixation d'hydrogène.

GALLINE. s. f. Le *Trigla hirundo*, L., Acanthoptérygien à corps brun violâtre. — Le *Poisson volant*. — Le *Pleuronectes gallinula*, Lapylaie.

GALLINICULTEUR. adj. et s. [de *gallina*, poule, et *cultor*, qui soigne]. Celui qui élève des *Gallinacés*.

GALLINSECTE. adj. et s. m. Famille d'Hémiptères à femelle aptère renfermant les *Cochenilles*, etc., dont le corps par sa forme simule une *Galle* (Latreille).

GALLINULE. s. f. La Poule d'eau (*Gallinula chloropus*, L.), Échassier platydactyle.

GALLIQUE. adj. [angl. *gallic*; it. *gallico*]. Qui se rapporte aux *Galles*, à ce qui en vient. — **C.** Nom d'un acide [all. *Gallnussäure*] cristallisable, monobasique, mais tétratomique qui colore en bleu foncé les persels de fer, et qui est un produit du dédoublement du tannin des *Galles*.

GALLIUM. s. m. Métal découvert par l'analyse spectrale dans les minerais de zinc (Lecoq de Boisbaudran). Il passe à l'état liquide à la température de 29°. Densité 5,95 à 24°; en surfusion à la même température cette densité est de 6,06.

GALLON. s. m. — **B.** La *Galle de Hongrie*.

GALLO-TANNATE. s. m. Combinaison de l'acide gallotannique à une base.

GALLOTANNIQUE. adj. Qui a rapport aux acides gallique et tannique. — Le tannin des *Galles*.

GALLULMIQUE. adj. Comme *Mélanogallique*.

GALMOTE. s. f. L'*Amanita rubescens*, Persoon, Agaricinée comestible.

GALOPANT, ANTE. adj. — **M. C.** Qui parcourt rapidement ses phases.

GALOT. s. m. La *Vieille* (*Labrus vetula*, Lac.), Acanthoptérygien marin.

GALUCHAT. s. m. La peau rugueuse, grenue de divers squales, du *Scyllium canicula*, L., surtout.

GALVANI. Physicien italien (1737-1798) dont le nom est resté aux divers modes de production de l'électricité lors du contact de corps hétérogènes.

GALVANIQUE. adj. [all. *galvanisch*; angl. *galvanic*; it. *galvanico*]. Qui concerne le *Galvanisme*.

GALVANISATION. s. f. L'électrisation avec l'électricité galvanique, c'est-à-dire avec le courant de la pile. — *G. continue*. Emploi des courants continus. — *G. interrompue*. Emploi du courant interrompu de la pile.

GALVANISÉ, ÉE. adj. Qui a subi les effets de la *Galvanisation*, de la galvanoplastie.

GALVANISME. s. m. La partie de l'électrophysiologie qui traite des découvertes de Galvani sur l'électricité animale et non pas, comme on le dit souvent par erreur, l'étude des courants et de leurs phénomènes.

GALVANOCAUSTIQUE. s. f. et adj. [all. *Galvanokaustik*; angl. *galvanocaustics*; it. *galvanocaustica*] (Middeldorpff). L'ensemble des opérations chirurgicales qui s'accomplissent à l'aide des courants électriques. On utilise les propriétés physiques et les propriétés chimiques des courants électriques; d'où la galvanocaustique thermique et la galvanocaustique chimique.

GALVANO-MAGNÉTISME. s. m. L'ensemble des phénomènes dans lesquels des effets magnétiques sont subordonnés à ceux du galvanisme.

GALVANOMÈTRE. s. m. [*Galvanometrum*; de *galvanisme*, et μέτρον; mesure; all. et angl. *galvanometer*; it. et esp. *galvanometro*]. Appareil destiné à donner l'indica-

tion du passage d'un courant électrique dans un circuit et aussi la mesure de son intensité et de sa tension, par un dispositif approprié. La construction du galvanomètre est fondée sur l'action directrice exercée par un courant sur l'aiguille aimantée (expérience d'Œrstedt) : toutes les fois qu'un courant traverse un fil disposé parallèlement à une aiguille aimantée, cette aiguille tend à se mettre en croix avec le courant et l'angle de déviation est d'autant plus grand que le courant est plus intense. Le sens de la déviation indique la direction du courant quand on suppose, comme Ampère, que le pôle austral se porte à la gauche d'un observateur couché dans le fil, la tête vers l'aiguille, le courant entrant par les pieds et sortant par la tête. Dans les *G.* on augmente la sensibilité de l'appareil en plaçant l'aiguille au centre d'un cadre rectangulaire ou ovale autour duquel est enroulé le fil et formant multiplicateur. — *G. astatique. G.* dans lequel on supprime l'action directrice de la terre, ce qui augmente d'autant la sensibilité de l'appareil, en employant un système magnétique *astatique*, c'est-à-dire formé de deux aiguilles, d'égale intensité magnétique, superposées parallèlement par leur pôle de nom contraire ; ce système est suspendu dans le cadre multiplicateur par un fil de cocon, une aiguille plongeant dans le cadre tandis que l'autre se trouve placée au-dessus. — *G. différentiel.* Le multiplicateur est formé de deux bobines enroulées simultanément et disposées de manière à ce qu'on puisse faire passer dans chacune d'elles un courant de direction contraire, la déviation de l'aiguille est proportionnelle à la différence d'intensité des deux courants, l'un servant d'unité de comparaison. — *G. d'intensité. G.* à faible résistance divisé en degrés proportionnels à l'intensité électrique, l'*ampère* étant pris comme unité ; on l'appelle quelquefois *ampèremètre.* — *G. de force électromotrice*, ou *voltmètre.* Il est de forte résistance et la déviation y est proportionnelle à la tension, il est gradué en *volts.* — *G. magnétique de d'Arsonval.* Dans cet appareil c'est le système électrique qui est mobile tandis que le système magnétique est fixe, il est formé d'un cadre très fin, dans lequel circule le courant et qui est suspendu entre les pôles d'un fort aimant en fer à cheval ; ce *G.* est des plus sensibles. — *G. physiologique.* C'est un *G.* à fil très fin et très long (20 000 à 30 000 tours) et par conséquent très sensible, avec lequel on peut apprécier les courants propres des nerfs et des muscles et leurs variations ; à ce *G.* on peut préférer aujourd'hui le *G.* de d'Arsonval ou celui de Thompson. — *G. à réflexion. G.* dont le système astatique est surmonté d'un petit miroir, destiné à projeter l'image d'un point lumineux sur une règle sur laquelle on lit la déviation ; par ce procédé les plus petites indications peuvent être perçues. Tout galvanomètre peut se monter à réflexion.

GALVANOPLASTIE. s. f. [de πλάσσειν ; former ; all. *Galvanoplastik ;* angl. *galvanoplastics ;* it. *galvanoplastica*]. Opération par laquelle on fait déposer sur un objet donné une couche de métal, en dirigeant dans la solution de ses sels un courant électrique.

GALVANO-PUNCTURE. s. f. L'*Électro-puncture.*

GALVANOSCOPE. s. m. [de *galvanisme*, et σκοπῶ, j'observe ; all. *Galvanoscop ;* angl. *galvanoscope*]. Galvanomètre rudimentaire destiné à déceler le passage d'un courant électrique.

GALVANOSCOPIE. s. f. En physiologie et en pathologie l'examen et l'application des effets du *Galvanisme.*

GALVANOSCOPIQUE. adj. Qui a rapport à la *Galvanoscopie.*

GALVANO-THÉRAPIE. s. f. L'*Electrothérapie.*

GAMARDE (Landes). Sources sulfurées calciques (14 à 15°).

GAMASE. s. m. Genre d'Acariens gamasides distincts des Sarcoptides par leurs palpes filiformes, à cinq articles, dont les larves et les nymphes sont parfois parasites sur l'homme dans les pays chauds.

GAMASIDE et **GAMASIDÉ, ÉE.** adj et s. Qui tient des *Gamases.* — Famille d'Acarides trachéennes, parasites des Mammifères et des Oiseaux.

GAMBETTE. s. f. Le *Totanus calidris*, Becht., Échassier longirostre.

GAMBIER ou **GAMBIR.** s. m. Substance analogue au *Kino* donnée par le *Nauclea gambir*, Hunt., Rubiacée cinchonée des Indes orientales.

GAMBODIQUE. adj. Nom d'une résine acide constituant en grande partie la *Gomme-gutte* ($C^{50}H^{35}O^{12}$).

GAMBRA. s. f. La *Perdix petrosa*, Lath., Gallinacé.

GAMÉNOMANIE. Faute au lieu de *Gamomanie.*

GAMMARE. s. m. Les *Gammarus pulex, marinus*, etc., petits Crustacés amphipodes nageant rapidement sur le côté.

GAMME. s. f. Série de sons, appelés *notes*, dont la succession par octaux constitue l'échelle musicale. Chaque note est liée à la précédente par une relation qui fixe le nombre de ses vibrations. — *G. des couleurs.* Par comparaison : la relation qui lie par nuances une couleur d'un *ton* donné à quelqu'autre plus ou moins intense.

GAMOMANIE. s. f. [de γάμος, mariage, et μανία, manie]. Forme d'aliénation mentale avec monomanie du mariage.

GAMOPÉTALE. adj. et s. [de γάμος, union, et πέταλον, pétale]. Qui a les pétales réunis. — Les corolles monopétales considérées comme formées par la soudure de plusieurs pétales distincts.

GAMOPHYLLE. adj. [de γάμος, union et φύλλον, feuille]. Qui est formé de plusieurs feuilles réunies.

GAMOSÉPALE. adj. Formé par la réunion de plusieurs sépales en folioles.

GANACHE. s. f. [all. *Ganasse ;* il. *ganacia*]. Région limitée par le contour du maxillaire inférieur des Solipèdes, du bœuf, etc.

GANDESA (Espagne). Source sulfureuse thermale.

GANGA. s. m. [*Pterocles*, Temm. ; all. *Steppenhahn*]. Genre de Gallinacés de l'ancien continent à ailes longues.

GANGLIFÈRE. adj. [de *ganglion*, et *ferre*, porter]. Qui porte un *Ganglion.*

GANGLIFORME. adj. [de *forma*, forme). Qui a la forme d'un *Ganglion.*

GANGLIITE. s. f. [all. *Ganglienentzündung*]. Inflammation des glandes lymphatiques ou autres.

GANGLIOMA. s, m. [de *ganglion*, et de la terminaison *oma* ou *ome*]. *Tumeur des glandes lymphatiques*, et particulièrement leur *Epithélioma.*

GANGLION. s. m. [*ganglion ;* γάγγλιον, enflure ; it. et esp. *ganglio*]. Renflements arrondis ou lenticulaires, etc., sur le trajet des nerfs et des vaisseaux lymphatiques. Ces derniers sont des glandes. — **M. C.** *Ganglions.* [*Sehnenbalg, Uebenbein*]. Petites tumeurs globuleuses dans le tissu cellulaire autour des articulations du carpe, saillantes au dos du poignet, résistantes, non douloureuses, avec une teinte bleuâtre de la peau, atteignant jusqu'au volume d'une noix. Elles se développent parfois assez rapidement, même hors de toute lésion ou de mouvements exagérés du poignet et disparaissent de même, soit spontanément, soit sous l'influence d'une rupture par une forte pression. Ce sont des kystes plus ou moins globuleux d'une portion de la synoviale faisant hernie et se dilatant au travers des faisceaux ligamenteux. Le contenu est de la synovie quelquefois devenue moins coulante qu'à l'ordinaire avec des leucocytes hypertrophiés granuleux. On voit plus rarement des kystes semblables au tarse, ou le long des gaines tendineuses et au creux poplité au travers du ligament postérieur de l'articulation du genou. Ils n'ont d'autre pédicule que leur portion étroite traversant le ligament ou la gaine fibreuse articulaire. Ils ont pour point de départ ce qu'on supposait à tort être des *follicules synoviaux.* La compression et la rupture par une forte pression, dite par écrasement, en font le meilleur traitement. — *G. nerveux* ou proprement dits [all. *Nervenknoten*]. Renflements rougeâtres ou grisâtres, arrondis, fusiformes plus ou moins allongés, lenticulaires, ou diversement polyédriques, plus ou moins aplatis ou non, toujours situés sur le trajet d'un cordon ou d'un filet nerveux qu'ils caractérisent comme sensitif. Leur présence résulte de ce que vers un même niveau, à peu près, le cylindraxe de tous les tubes est en continuité avec le corps d'une cellule nerveuse plus ou moins grosse suivant tel ou tel ganglion. Celle-ci est par suite au moins bipolaire, c'est-à-dire en communication avec un tube nerveux du côté de la moelle, un ou plusieurs autres tubes allant du côté opposé. La présence des cellules caractérise le *G.* Ce dernier, en certains points du

pneumogastrique, du grand sympathique, etc., peut être représenté par une seule cellule ou par un petit nombre d'entre elles. Les cellules nerveuses ganglionnaires sont dans le système nerveux périphérique des cellules analogues à celles de la substance grise de ces centres. Ces *G.* mêmes sont comparables aux groupes ou amas de cellules multipolaires du névraxe qui sont les origines réelles des racines nerveuses. Seulement ces cellules ont une paroi propre correspondant à la gaine de Schwann des tubes nerveux, mais bien plus épaisse; elles sont plus petites et moins régulières sur les filets du sympathique que sur les *G.* des nerfs rhachidiens. Des myélocytes leur sont interposés dans les *G.* rhachidiens et les gros *G.* du grand sympathique en amas ou groupes peu vasculaires, distincts des cloisons de tissu cellulaire plus riches en capillaires sanguins, sans lymphatiques, qui prolongent ce qui de ce dernier tissu forme une couche à la surface des *G.* assez gros pour être disséqués. — *G. d'Andersch.* Celui qui est sur le *Glosso-pharyngien* au niveau du trou déchiré postérieur. — *G. d'Arnold.* Le *G. otique.* — *G. auriculaire* ou *de Ludwig.* Groupe de cellules ganglionnaires dans la paroi de l'oreillette droite. — *G. de Bidder* ou *ventriculaire.* Groupe de cellules ganglionnaires du grand sympathique vers l'adhérence de la valvule auriculo-ventriculaire gauche. — *G. carotidien* ou *caverneux.* Celui qui est contre la *Carotide* dans le sinus caverneux, rattaché au *G. cervical supérieur* et au moteur oculaire, externe, etc. — C'est aussi le nom d'une petite masse glandulaire sans conduit excréteur, de structure analogue à celle de la glande coccygienne qui se trouve vers la bifurcation de la carotide primitive. — *G. cervicaux.* Les glandes lymphatiques des côtés et de l'arrière du cou. — Les trois *G. supérieur, moyen* et *inférieur* que le grand sympathique porte au cou. — *G. ciliaire.* Le *Muscle-ciliaire.* — *G. d'Ehrenritter* ou *jugulaire supérieur.* Celui du *Pneumogastrique* au niveau du trou déchiré postérieur. — *G. de Gasser.* Celui de la grosse racine du trijumeau situé dans la fosse temporale avant la division de ce nerf en trois branches. — *G. geniculé.* Celui qui, du volume d'un grain de mil, est au niveau du premier coude que forme le nerf facial en arrière de l'hiatus de Fallope. Il adhère à ce nerf au moyen de filaments sensitifs qui se retrouvent plus loin comme tubes nerveux servant à la gustation dans la *corde du tympan.* Il donne naissance au *grand* et au *petit nerf pétreux superficiels.* — *G. intercarotidien.* La glande de ce nom. — *G. inférieurs du cerveau.* Les couches optiques (Gall). — *G. lenticulaire.* Le *G.* ophthalmique. — *G. lymphatiques.* Les *Glandes lymphatiques.* — *G. de Meckel.* Celui qui est lié au nerf maxillaire supérieur au sortir du trou sphéno-palatin. — *G. naso-palatin.* Celui qui est à la réunion des deux *filets naso-palatins* dans le canal palatin antérieur et envoie des rameaux à la muqueuse palatine (H. Cloquet). — *G. olivaire.* Le second *G.* du pneumogastrique, plus bas que le trou déchiré postérieur. — *G. ophthalmique.* Celui qui, dans la cavité orbitaire, rattaché au nerf ophthalmique et au moteur oculaire commun envoie au globe de l'œil des nerfs ciliaires, etc. — *G. otique.* Celui qui est rattaché au nerf maxillaire inférieur au-dessous du trou ovale du sphénoïde. — *G. plexiforme.* Le *G. de Gasser,* et le *G. olivaire.* — *G. de Remak.* Groupe de cellules ganglionnaires du grand sympathique à l'embouchure de la veine cave inférieure dans l'oreillette. — *G. semilunaires.* Le *G.* de Gasser et les *G.* solaires. — *G. solaires* ou du *plexus solaire.* Les deux *G. semi-lunaires,* et les nombreux petits *G.* du grand sympathique les accompagnent dans le plexus solaire, au-dessus du pancréas; ils reçoivent un filet du pneumogastrique et un du phrénique. — *G. sous-maxillaire.* Celui qui est relié au nerf lingual dans l'épaisseur de la glande sous-maxillaire. — *G. sphénoïdal.* Le *G. de Meckel.* — *G. sphéno-palatin.* Le *G. de Meckel.* — *G. stellaire.* Le *G. cervical inférieur.* — *G. sublingual.* Celui qui, rattaché au nerf lingual un peu au delà du *G.* sous-maxillaire, près de l'artère sublinguale; il fournit des filets aux glandes sublinguales. — *G. supérieurs.* Les corps striés. — *G. de Wrisberg.* L'un des *G.* cardiaques, placé sous la crosse de l'aorte, rattaché aux filets venant des deux *G.* cervicaux inférieurs et qui envoie des filets qui suivent les vaisseaux du cœur.

GANGLIONITE. s. f. Pour *Gangliite.*

GANGLIONNAIRE. adj. [it. *ganglionare;* esp. *ganglionar*]. Qui se rapporte aux *Ganglions.* — Qui les compose.

GANGRÈNE. s. f. [*gangrœna;* γάγγραινα; de γράω, je consume; all. *Gangräne, Brand;* angl. *mortification, gangrene;* it. *gangrena, cancrena;* esp. *gangrena*]. Cessation de la nutrition, mortification d'un tissu, suivie de divers des modes de la putréfaction, s'il est mou. Elle succède à des phénomènes inflammatoires portés au summum, ou au contraire elle suit l'empêchement de l'afflux sanguin, ou elle est déterminée par l'apport aux éléments des tissus de principes immédiats qui s'y fixant en empêchent la rénovation moléculaire nutritive. Une fois la gangrène déclarée il importe de chercher à limiter les accidents et à favoriser l'élimination des organes mortifiés. — *G. diphthéritique.* Celle de la peau ou des muqueuses, dans laquelle la couche mortifiée ne doit pas être confondue avec les pseudo-membranes diphthéritiques. — *G. foudroyante. G. humide* dans laquelle la mort survient promptement à la suite de symptômes typhiques ou infectieux. — *G. gazeuse.* Celle qui a lieu avec développement de gaz, suite de la décomposition du sang ou des tissus en voie de mortification. — *G. glycohémique.* Celle qui survient durant le diabète. — *G. d'hôpital* [*gangrœna nosocomiorum;* all. *Hospitalbrand;* angl. *hospital gangrene;* it. *gangrena di ospedale*]. La *Pourriture d'hôpital.* — *G. humide.* Celle dans laquelle les tissus au lieu de se ratatiner se gonflent à leur surface surviennent des phlyctènes remplies de sérosité, etc., que des hématies altérées rendent noirâtres. L'ensemble de la partie atteinte est plus ou moins verdâtre : ses racines deviennent d'un rouge livide. Les tissus se déchirent et se rompent avec écoulement de sang et de serum fétide, développement fréquent de gaz dans leur épaisseur. — *G. moléculaire.* L'*Ulcération.* — *G. du poumon.* Caractérisée par une odeur fétide, signe pathognomonique; par une expectoration brunâtre, gargouillement dans le lieu gangrené. — *G. scorbutique des gencives.* La *Fégarite.* — *G. sénile.* Mortification des orteils, du pied ou même de tout un membre qui survient par suite d'embolie et le plus souvent par suite de la coagulation du plasma sanguin depuis les artérioles jusque vers leur tronc et empêchant la circulation. — *G. spontanée.* Celle dont la cause ne pouvait être saisie, comme jadis la *G. sénile,* celle qu'on observait durant le diabète, la fièvre typhoïde, les maladies infectieuses. — *G. sèche.* Celle qui s'observe lorsque les artères s'oblitèrent, les veines restant perméables. Après refroidissement, fourmillements, élancements douloureux, pâleur et teinte livide du membre, insensibilité, taches livides, etc., les mouvements disparaissent à leur tour, puis le membre se raccornit, devient dur noirâtre, se mortifie, se détache parfois s'il s'agit d'un orteil, etc., et si la mort ne survient pas. — *G. traumatique.* Celle qui survient lorsqu'une cause mécanique empêche brusquement le cours du sang dans les artères (ligature, rupture ou déchirure artérielle, compression longtemps continuée des capillaires, embolie, empêchement complet du retour du sang par les veines, contusion violente, plaies par arrachement ou déchirure contondant les éléments anatomiques, en même temps qu'est suspendue ou empêchée l'arrivée du sang, etc.). La *G.* est aussi de cause traumatique lorsqu'elle est due à la congélation ayant détruit l'état d'organisation des éléments anatomiques et du sang d'un organe, lorsque cet effet a été déterminé au contraire par quelque brûlure, par l'action d'un agent chimique. Sauf le cas de combustion d'une partie les *G. traumatiques* se présentent sous la forme humide.

GANGRENEUX, EUSE. adj. [all. *brandicht, brandig*]. Qui concerne la *Gangrène.* — Qui la reconnaît pour cause. — Qui lui ressemble.

GANGUE. s. f. [all. *Gangart;* esp. *ganga*]. — **A.** Substance amorphe grenue ou non, qui retient plus ou moins ensemble les cellules de divers Cryptogames unicellulaires, Protozoaires, œufs d'animaux, éléments anatomiques de quelques tissus, mucilagineuse, chitineuse, muqueuse, etc., suivant les cas. — **C.** Toute matière dans laquelle un minéral cristallisé est plongé, retenu.

GANJA. s. m. Le *Bang.*

GANOCÉPHALE. adj. et s. [de γάνος, brillant, et κεφαλή, tête]. Qui a le crâne cuirassé, la tête brillante.

GANOÏDE. adj. [de γάνος, brillant, et εἶδος, ressemblance]. Qui est recouvert de vernis, d'émail. — Ordre de Poissons (Esturgeons, Lépidostées, etc.), ayant au lieu d'écailles des plaques dermiques osseuses brillantes, tapissées d'émail comme les dents.

GANOÏNE. s. f. L'émail des plaques osseuses cutanées ou *écussons* des *Ganoïdes*.

GANT. s. m. — *G. de Notre-Dame*. L'*Ancolie*. — La *Digitale pourprée*. — Les *Campanules*.

GANTELÉE. La *Digitale*.

GANTELET. s. m. [all. *Handschuh*]. — **M. C.** Bandage pour la main et les doigts.

GARANCE. s. f. La *Rubia tinctorum*, L. [ἐρυθρόδανον, all. *Crapp*, *Färberröthe;* angl. *madder;* it. *robbia;* esp. *rubia*], Rubiacée diurétique cultivée qui contient une matière colorante rouge. — *G. du Bengale*. La *Rubia cordata*, Thunberg, de l'Inde, donnant de la *munjistine*. Elle se comporte dans la teinture comme l'alizarine.

GARANCINE. s. f. Le rouge de *Garance* industriellement obtenu.

GARAPATTE. s. m. L'*Ixodes Nigua*, Guér., acaride trachéen du Brésil à piqûre rostrale douloureuse.

GARBOTEAU. s. m. Le *Cyprinus jeses*, L., Cyprin.

GARCINIE. s. f. [*Garcinia*, L.] Genre de Clusiacées d'Afrique et d'Asie à suc gommo-résineux jaune dans les lacticifères et donnant la gomme-gutte.

GARDÉNIE. s. f. [*Gardenia*, Ell.]. Genre de Rubiacées vermifuges de l'Asie et de l'Inde.

GARDE-ROBE. s. f. — **Y.** Produit de la défécation. — — **B.** La *Santoline*.

GARDON. s. m. Le *Leuciscus rutilus*, L., Cyprin à nageoires d'un rose rouge. — Le *G. blanc*. La *Vandoise*. — *G. brêmé*. La *Bordelière*. — *G. de fond*. La *Dobule*.

GARENGEOT. Chirurgien français (1688-1759) dont le nom est resté à un instrument pour extraire les dents.

GARGANICA. s. f. La *Thapsia garganica*, Ombellifère vénéneuse, vésicante.

GARGARISME. s. m. [γαργάρισμα, de γαργαρίζειν, se laver la bouche; all. *Gurgelmittel*; angl. *gargarism;* it. et esp. *gargarismo*]. Médicament liquide porté par ingestion au contact de la muqueuse buccale et du pharynx en le promenant dans l'arrière-bouche en vue du traitement des maladies du pharynx, du larynx, des amygdales, etc. Ils sont adoucissants, rafraîchissants, astringents, stimulants, etc.

GARGOUILLEMENT. s. m. [all. *gurgelndes Geräusch;* angl. *grumbling;* it. *gorgogliamento;* esp. *mormullo*]. — **M. C.** Bruit que produit le passage d'un gaz à travers un liquide. — Celui que l'on perçoit par l'auscultation dans un poumon atteint de gangrène ou creusé de cavernes contenant du pus, des mucus. — Bruit produit dans les intestins normalement ou non, ou encore dans les cavernes pulmonaires, tuberculeuses ou gangreneuses par des gaz qui les parcourent. — Les *borborygmes*.

GARO. s. m. Le bois des *Aquilaria*, Aquilarinées des Indes.

GAROU. s. m. [all. *Seidelbast;* angl. *thymlæa, spurge-laurel;* it. *biondella;* esp. *laureola*]. L'écorce du *Daphne gnidium*, D., Thymélée dont l'écorce est vésicante. — La plante elle-même.

GARRIS (Basses-Pyrénées). Sources sulfurées calciques (12° à 13°).

GARROT. s. m. [all. *Drehstock;* angl. *packing-stick;* it. *randello;* esp. *garrote*]. — **Z.** L'*Anas clangula*, L., Palmipède lamellirostre. — **A.** [all. *Widerrist;* angl. *withers;* it. *garese*]. La partie du corps des Solipèdes, etc., qui est située au bas du cou et dont la saillie est produite par les apophyses épineuses des cinq ou six premières vertèbres dorsales. — Sur les Ruminants, *maniement* représenté par cette région pourvue de ses parties molles. — **M. C.** Instrument (Morel, 1674) pour comprimer l'artère principale d'un membre avant d'en faire l'amputation, etc.

GARUM. s. m. Condiment obtenu du liquide qui s'écoulait de certains Poissons salés rendu laxatif par le chlorure de sodium.

GARUS. Pharmacien hollandais du XVIIe siècle, dont le nom est resté à un élixir au safran.

GARVANCE. s. f. Le *Cicer arietinum*, Papilionacée.

GARWIC. s. m. Le *Trygon pastinaca*, L., Plagiostome ovovivipare.

GARZETTE. s. f. L'*Aigrette*, Échassier cultrirostre.

GASCANETTE. s. f. Le *Caranx*, Scombéroïde.

GASSER. Médecin allemand (1505-1577) dont le nom est resté au ganglion du trijumeau.

GASTEIN ou **WILDBAD-GASTEIN** (Autriche). Sources sulfatées sodiques (31° à 71°,5).

GASTÉRANAX. [de γαστήρ, estomac, et ἄναξ, prince]. (J. Dolée). Prétendu principe présidant à la digestion.

GASTÉRANGEMPHRAXIE. s. f. [de γαστήρ, estomac, ἄγγος, vaisseau, et ἐμφράσσειν, obstruer]. Obstruction soit pylorique (Vogel) soit vasculaire.

GASTÉRASE. s. f. La *Pepsine*.

GASTÉROMYCÈTE. adj. et s. [de γαστήρ, ventre, et μυκής, champignon]. Champignon renflé. — Groupe de Champignons basidiomycètes dont les couches hyméniales sont renfermées dans l'intérieur d'un réceptacle globuleux.

GASTÉROPODE. adj. et s. [de γαστήρ, ventre, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds sous le ventre. — Ordre des Mollusques, le plus nombreux en espèces, sur lesquels un épaississement musculaire de la portion ventrale du corps forme un disque, etc., servant à la locomotion, comparé à un pied dont il a parfois la forme.

GASTÉROPTÈRE. adj. et s. [de πτερόν, aile, nageoire]. Qui a des nageoires ventrales. — Genre de *Ptéropodes*.

GASTÉROSTÉE. s. m. [*Gasterosteus*, L.]. Nom générique des *Epinoches*.

GASTRALGIE. s. f. [de γαστήρ, estomac, et ἄλγος, douleur; all. *Mahenschmerz;* angl. *gastralgy;* it. et esp. *gastralgia*]. Douleur de l'estomac. — Affection chronique en général, avec douleur gastrique sans fièvre, souvent avec dyspepsie bien qu'autrement douloureuse, peu dangereuse en elle-même; elle est souvent symptomatique d'états généraux ou même locaux, considérée comme une névrose dans le premier cas. La maladie débute fréquemment par des nausées, avec ou sans rejet de mucus dit *pituite;* survient une douleur plus ou moins intense au creux de l'estomac, comparable à celle des coliques hépatiques, qu'une pression légère exagère, qu'une pression profonde et large peut calmer, alors qu'elle exagère celle du cancer et de l'ulcère gastrique simple. Il y a ballonnement à l'épigastre ou parfois tuméfaction. La face est pâle, le pouls petit, soif, faim, quelquefois exagérées. — On la traite par les perles d'éther, la valériane et autres antispasmodiques, les injections hypodermiques de chlorhydrate de morphine à l'épigastre, le sous-azotate de bismuth, les alcalins en général, le régime lacté, etc.

GASTRAMANCIE. s. f. [de γάστρα, vase renflé, et μαντεία, divination]. Divination d'après les figures données par la partie renflée d'un vase.

GASTRÉ. s. m. Le *Gasterosteus spinachia*, Bloch, petit Acantoptérygien marin.

GASTRECTOMIE. s. f. [de γαστήρ, estomac, et εκτομη, excision]. L'ablation chirurgicale d'une portion lésée de l'estomac (Péan).

GASTRICISME. s. m. de [de γαστήρ, estomac]. L'hypothèse qui fait dériver les maladies en général d'un état gastrique. — L'état général amené par les *Gastralgies* de longue durée.

GASTRICITÉ. s. f. [de *gastrique;* all. *Gastricität;* it. *gastrictà;* esp. *gastricidad*]. L'*Embarras gastrique*.

GASTRICOLE. adj. [de *gaster*, estomac, et *colere*, habiter]. Qui vit dans l'estomac. — Les Helminthes, les larves d'Œstres, etc., qui sont dans ce cas.

GASTRILOQUE. Faute au lieu de *Ventriloque*.

GASTRIQUE. adj. [de γαστήρ, l'estomac; all. *gastrisch;* angl. *gastric;* it. et esp. *gastrico*]. Qui concerne l'estomac, la région qu'il occupe. — Qui en fait partie. — Qui s'y rend.

GASTRITE. s. f. [*gastritis;* de γαστήρ, l'estomac; all. *Magenentzündung;* angl. *gastritis;* it *gastrite;* esp. *gastritis*]. Phlegmasie de la muqueuse gastrique. La *G.* n'est pas le point de départ de la plupart des maladies, mais elle existe comme l'*Entérite*, avec congestion, épaississement, rougeur de la muqueuse. Dans divers cas d'empoi-

sonnement, d'ingestion exagérée des boissons acides, des alcooliques, surtout riches en *essences* elle se manifeste par une fièvre plus ou moins intense, face grippée, rougeur et sécheresse de la langue, asialie plus ou moins complète, soif vive, gastralgie extrême, agitation, vomissements, parfois sanguins. La mort survient près de l'affaiblissement et de la stupeur graduels et du ballonnement du ventre. Parfois elle est suivie ou accompagnée de symptômes cholériformes; pouls fréquent et petit, refroidissement, déjections dysentériques. Sur les enfants il y des selles abondantes, répétées, verdâtres, vomissements fréquents. Les antiphlogistiques, le lait, les amylacés liquides, les amers parfois, l'opium, etc., doivent être mis en usage. — *G. aiguë*. Celle qui s'accompagne de douleur, de fièvre, des signes généraux de l'inflammation et due à des empoisonnements, etc. — *G. catarrhale*. L'*Embarras gastrique*, l'état pâteux de la muqueuse buccale, les vomissements de mucus et les symptômes qui les précèdent ou les accompagnent avec ou sans coliques, etc. — *G. chronique*. La perte d'appétit, le dégoût des aliments, etc., avec ou sans *G.* catarrhale qui font suite à la *G.* aiguë ou aux irrégularités de régime.

GASTRITIE. s. f. *Gastricisme*. — *Gastralgie*. — L'état général qui leur est dû.

GASTRO-ARTHRITE. s. f. Phlegmasie simultanée de l'estomac et des articulations.

GASTROBRANCHE adj. et. s. [de γαστὴρ ventre, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies contre le ventre. — Les *Myxines*.

GASTRO-BRONCHITE. s. f. *Gastrite* et *Bronchite* coexistantes.

GASTROBROSIE. s. f. [de γαστὴρ, estomac, et βρῶσις, corrosion]. Ulcération de l'estomac. — Perforation gastrique.

GASTROCÈLE. s. f. [de γαστὴρ, estomac, et κήλη, hernie; all. *Magenbruch*]. Hernie de l'estomac à travers la ligne blanche. — Tumeur à l'estomac.

GASTROCNÉMIEN. adj. et s. m. [de γαστὴρ, ventre, et κνήμη, jambe; all. *Wadenmuskel;* it. *gastrocnemio*]. Les muscles jumeaux de la jambe qui sont renflés.

GASTRO-CÔLIQUE. adj. [de γαστὴρ, l'estomac, et κῶλον, le côlon]. Qui concerne l'estomac et le côlon. — Qui va de l'un à l'autre.

GASTRO-CÔLITE. s. f. Phlegmasie de l'estomac et du côlon simultanément.

GASTRO-CONJONCTIVITE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, et *conjonctive*]. Phlegmasie de l'estomac et la conjonctive.

GASTRO-CYSTITE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, et κυστις, vessie]. *Gastrite* et *Cystite* simultanées.

GASTRODIDYME. s. m. Comme *Psodyme*.

GASTRO-DISQUE. s. m. Renflement discoïde de l'*endoderme* dans l'étendue de l'aire embryonnaire, au-dessous de l'*ectoderme*.

GASTRO-DUODÉNITE. s. f. Gastrite et duodénite simultanées.

GASTRODYNIE. s. f. [de γαστὴρ, l'estomac, et ὀδύνη, douleur; all. *Cardialgie*, *Magenschmerz;* angl. *gastrodynia;* it. et esp. *gastrodinia*]. Douleur gastrique. — Gastralgie.

GASTRO-ÉLYTROTOMIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, ἔλτρυον, vagin, et τομὴ, incision]. Ouverture de la cavité ventrale par incision chirurgicale du vagin.

GASTRO-ENTÉRALGIE. s. f. Gastralgie et entéralgie simultanées.

GASTRO-ENTÉRALGIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Gastralgie et* à l'*Entéralgie* simultanées.

GASTRO-ENTÉRITE. s. f. [de γαστὴρ, estomac, et ἔντερον, intestin]. Gastrite et entérite simultanées. — *G. folliculeuse*. La *Dothiénentérie*. — *G. des nègres*. Le *Mal-cœur*. — L'*Entérite couenneuse*.

GASTRO-ENTÉRO-STOMIE. s. f. [de γαστὴρ, estomac, ἔντερον, intestin, et στόμα, bouche]. Adaptation chirurgicale d'une anse intestinale à l'estomac dans certains cas de *Gastrotomie*.

GASTRO-ÉPIPLOÏQUE. adj. [de γαστὴρ, l'estomac, et ἐπίπλοον, l'épiploon]. Qui se rapporte à l'*Estomac* et à l'*Épiploon*.

GASTRO-HÉPATIQUE. adj. [de γαστὴρ, l'estomac, et ἧπαρ, le foie]. Qui concerne l'*Estomac* et le *Foie*.

GASTRO-HÉPATITE. s. f. *Gastrite* et *Hépatite* simultanées.

GASTRO-HUMÉRAL, ALE. adj. [de γαστὴρ, ventre et *humerus*, épaule]. Qui s'étend des parois du ventre à l'épaule, à l'humérus, comme le peaussier des grands mammifères.

GASTRO-HYSTÉROTOMIE. s. f. [de γαστὴρ, l'abdomen, ὑστερα, l'utérus, et τομὴ, section; all. *Kaiserschnitt;* angl. *gastro-hysterotomia;* it. *gastro-isterotomia*]. L'*Opération césarienne abdominale* (Gardien).

GASTROÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. En forme d'estomac. — Ventru.

GASTRO-INTESTINAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'*Estomac* et à l'*Intestin*.

GASTROMALACIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, et μαλακια, mollesse; all. *Magenerweichung;* angl. et it. *gastromalacia*]. Ramollissement de la *Muqueuse gastrique*. La *G.* est soit pathologique, soit le plus souvent cadavérique, par action du contenu de l'estomac que rend acide le suc gastrique et agissant sur la muqueuse, ou même au-delà, comme celui-ci le fait sur les aliments qu'il gonfle, rend hydratables et ramollit de la sorte.

GASTROMÈLE. adj. et s. Qui concerne la *Gastromélie*. — Qui en est atteint.

GASTROMÈLIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, et μέλος, membre]. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstruosité caractérisée par la présence d'un ou deux membres accessoires insérés sur l'abdomen entre les membres thoraciques et les pelviens.

GASTRO-PYLORIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Estomac* et au *Pylore*.

GASTRORAPHIE et **GASTRORRAPHIE**. Fautes au lieu de *Gastrorrhaphie*.

GASTRORRAGIE. Faute au lieu de *Gastrorrhagie*.

GASTRORRHAGIE. s. f. [de γαστὴρ, estomac et ῥήγνυσθαι, faire éruption; all. *Magenblutung*, *Blutbrechen;* angl. *gastrorrhagy;* it. *gastrorragia*]. Hémorrhagie dans l'estomac par une de ses artères ou par la *Muqueuse gastrique*, suivie ou non d'hématémèse.

GASTRORRHAPHIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre, et ῥαφὴ, couture; all. *Bauchnaht;* angl. *gastroraphy;* it. *gastrorafia;* esp. *gastrorrafia*]. Suture chirurgicale des parois abdominales pour réunir les plaies pénétrantes. — Suture des parois stomacales dans une gastrostomie ou une gastrotomie.

GASTRORRHÉE. s. f. [all. *Magensaftfluss;* angl. *gastrorrhœa;* it. et esp. *gastrorrea*]. Supersécrétion de mucus gastrique ou catarrhe de l'estomac avec régurgitation ou vomissements d'un liquide glaireux neutre ou un peu acide. Le plus souvent elle est due à l'abus des alcooliques, etc., généralement sans hématémèse.

GASTROSCOPE. s. m. [de σκοπειν, examiner]. Somatoscope pour l'examen de l'état des parois de l'estomac.

GASTROSCOPIE. s. f. L'emploi du *Gastroscope*.

GASTROSCOPIQUE. adj. Qui concerne la *Gastroscopie*.

GASTROSE. s. f. [de γαστὴρ, l'estomac]. Maladie de l'estomac en général.

GASTRO-SPASME. s. m. Contraction gastrique spasmodique.

GASTRO-SPLÉNIQUE. adj. [de γαστὴρ, l'estomac, et σπλὴν, la rate]. Qui concerne l'*Estomac* et la *Rate*. — Qui va de l'un à l'autre.

GASTROSTÈGE. adj. et s. [de γαστὴρ, estomac et στέγη, toit]. Qui recouvre l'estomac. — Les plaques ventralesé pidermiques des serpents.

GASTROSTÉNOSE. s. f. [de στενός, étroit]. Resserrement ou rétrécissement gastriques.

GASTROSTOMIE. s. f. [de γαστὴρ, ventre et στόμα, bouche]. Opération dans laquelle on pratique une ouverture, fistule ou bouche stomacale permanente qui permet d'alimenter les malades en introduisant directement les aliments dans l'estomac (Sédillot).

GASTRO-THORACIQUE. adj. [de γαστὴρ, ventre, et θώραξ, poitrine]. Qui concerne le *Ventre* et le *Thorax*.

GASTROTOME. s. m. [de γαστὴρ, estomac, et τεμνειν, couper]. Instrument servant à pénétrer dans l'estomac des Ruminants, pour faire sortir les gaz dans les cas de *Tympanite gastrique*.

GASTROTOMIE. s. f. [de γαστὴρ, l'abdomen, et τομὴ,

section; all. *Bauchschnitt;* angl. *gastrotomy;* it. *gastrotomia*]. Opération par laquelle on pratique une ouverture aux parois de l'abdomen, pour réduire une hernie, faire cesser un étranglement ou un volvulus, extraire une tumeur, un fœtus, etc. — Opération par laquelle, après avoir ouvert la cavité abdominale, on ouvre celle de l'estomac pour en retirer un corps étranger, etc. — L'ensemble des opérations dont l'exécution exige l'ouverture de la cavité abdominale, avant d'arriver à atteindre chirurgicalement l'organe sur lequel on opère finalement. — Spécialement l'opération par laquelle on ouvre l'estomac pour en retirer un corps étranger, etc., après ouverture des parois ventrales y compris le péritoine.

GASTRO-TUBOTOMIE. s. f. Ouverture des parois ventrales et d'une *trompe* pour extraire un fœtus dans les cas de grossesse soit tubaire soit ovarienne (Gardien).

GASTRO-VASCULAIRE. adj. [de *gaster*, ventre, et *vasculum*, petit vaisseau]. Qui concerne l'*estomac* et les *vaisseaux*. — Conduits partant de la cavité gastrique et répandus dans l'*Ombrelle*, etc., des Acalèphes.

GASTRULA. s. f. [de *gaster*, estomac]. La période du développement durant laquelle le blastoderme est seulement didermique, avec une cavité centrale, le mésoderme manquant encore (Hæckel). — La plupart des *Cœlentérés* au sortir de leur œuf, qui avec une seule couche externe de cellules correspondant à l'endoderme, ont ou acquièrent un oscule ou bouche et une cavité interne, ainsi que des organes préhenseurs pendant qu'ils vivent librement dans l'eau ou se sont fixés sur des corps solides sous l'eau.

GASTRULAIRE. adj. Qui concerne la *Gastrula*.

GÂT. s. m. La larve ou chenille du *Cossus ligniperda*, Fab., Bombycide.

GATANGIER. s. m. La *Roussette*, Squale.

GATCHY. s. m. Comme *Gatoba*.

GATEADO. s. m. Le bois de l'*Astronium fraxinifolium*, Schott, Térébinthacée astringente.

GÂTEAU. s. m. — P. [all. *breite Winke*]. Portion de l'*Electrophore*. — C. Charpie appliquée par couches plus ou moins épaisses et tournées en tous sens. — *G. fébrile* [*placenta febrilis;* all. *Fieber kuchen*]. Congestion avec gonflement de la rate, sentie au travers des parois ventrales pendant la durée des fièvres intermittentes. — *G. placentaire*. Le *Placenta* complètement développé de l'homme, des singes, etc.

GÂTEUX. s. m. et adj. **GÂTEUSE.** s. f. et adj. Les vieillards et les aliénés, les paralytiques et les infirmes, les individus atteints d'affections des voies urinaires et fécales qui rendent involontairement les urines et les fèces, exigeant des soins particuliers.

GÂTISME. s. m. L'état d'infirmité qui rend un individu *Gâteux*.

GATOBA. s. f. Résine de l'*Hymenæa courbaril*, L., Cæsalpiniée d'Amérique.

GATTEREAU. s. m. Le *Pilchard*, Clupé.

GATILIER. s. m. Le *Vitex agnus-castus*, L., Verbénacée d'Europe.

GATTINE. s. f. [de *gattina, petit chat*, en italien]. Maladie héréditaire des Vers à soie, non parasitaire à proprement parler, dans laquelle le corps se couvre de petites taches noires et se dessèche.

GATTINÉ, ÉE. Qui est atteint de la *Gattine*.

GATTORUGINE. s. f. Le *Blennius gattorugine*, Blennioïde pourvue d'un appendice au-dessus de chaque œil.

GAU. s. m. Comme *Gotte*.

GAUCHER, ÈRE. adj. et s. Celui qui se sert de la main gauche de préférence à la droite, par prédominance originelle anormale du lobe cérébral droit sur le gauche.

GAUCHERIE. s. f. L'état de *Gaucher*.

GAUDE. s. f. Le *Reseda luteola*, L. [all. *Wau;* angl. *lyer's weed;* it. *guado*], Résédacée, employée pour la teinture en jaune. — La farine de maïs en raison de sa couleur (*farine jaune*).

GAULTHÉRIE. s. f. [angl. *box-berry*, *mountain-tea* et *atridge-berry*]. La *Gaultheria procumbens*, L., Éricacée aromatique du Canada, etc.

GAULTHÉRILÈNE. s. m. Essence de l'huile de gaulthérie. Isomère de l'essence de térébenthine ($C^{20}H^{16}$)

GAULTHÉRINE. s. f. Matière d'aspect gommeux faiblement amère tirée de l'écorce de *Betula lenta*, L., Bétulacée du nord de l'Amérique. Par la distillation elle donne une huile semblable à celle de gaulthérie.

GAULTHÉRIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Gaulthérie*. — L'*Acide méthyl-salicylique*.

GAVA (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°).

GAVAGE. s. m. Alimentation forcée, directe ou à l'aide de la sonde œsophagienne, sur les individus qui ont le dégoût des aliments sans trouble des facultés gastro-intestinales.

GAVE. s. f. Le *Jabot*.

GAVIAL. s. m. Le *Crocodilus gangeticus*, Cuv. ou *longirostris*, Schneider.

GAVIRIA (Espagne). Source sulfureuse (18°).

GAYAC et ses dérivés. — Pour *Gaïac*.

GAYACAN. s. m. Comme *Gaïacan*.

GAYAL. s. m. Le *Bos frontalis* du Thibet.

GAY-LUSSAC. Chimiste et physicien français (1778-1850) dont le nom est resté à des aéromètres et à un baromètre.

GAYLUSSITE. s. f. Le carbonate double de chaux et de soude.

GAZ. s. m. [all. et angl. *Gas;* it. *gaz;* esp. *gas*]. Corps pondérables, intangibles à l'état de repos, souvent incolores et invisibles, odorants ou non, dont la forme et le volume sont susceptibles de varier constamment presque en toutes proportions, ce qui leur permet d'occuper tout l'espace libre mis à leur disposition. Les molécules de leur matière tendent constamment à s'écarter les unes des autres, (*force élastique* ou *d'expansion*) d'où résulte une pression proportionnelle sur les parois des vases qui les contiennent. L'état de gaz est un état de toute matière brute portée à une température suffisamment élevée. Sous l'influence de l'abaissement de température et de la pression tout gaz peut passer à l'état liquide, de vapeur, puis coulant. — *G. des acétates*. L'*Hydrogène proto-carboné*. — *G. acide marin*. L'*Acide chlorhydrique*. — *G. ammoniaque*. L'*Ammoniaque*. — *G. bromhydrique*. L'*Acide bromhydrique*. — *G. crayeux*. L'*Acide carbonique*. — Celui qui cause l'asphyxie, etc. — *G. déphlogistique*. L'*Oxygène*. — *G. de l'éclairage*. L'*Hydrogène bicarboné*. — *G. fluoboré*. L'*Acide fluoborique*. — *G. hépatique*. L'*Acide sulfhydrique*. — *G. hilarant*. L'*Oxyde d'azote*. — *G. incoercible*. L'*Acide carbonique*. — *G. inflammable*. L'*Hydrogène*. — *G. inflammable mofetisé*. L'*Hydrogène protocarboné*. — *G. inflammable sulfuré*. L'*Acide sulfhydrique*. — *G. intestinaux*. Dans l'estomac il n'y a que peu de *G.*, tous à l'état de bulles ordinairement et sans odeur; ils y sont composés d'environ 71 parties d'azote, 11 d'oxygène qu'on ne retrouve plus au-delà; 14 d'acide carbonique et un peu d'hydrogène. Dans l'intestin il y a environ 20 parties d'azote, 25 d'acide carbonique, 55 parties d'hydrogène. Dans le gros intestin il y a 50 parties d'azote, 44 d'acide carbonique, 5 à 15 d'hydrogènes carboné et sulfuré, parfois phosphoré, avec des traces des produits volatils odorants variés de décomposition normale des acides venant des sels propres de la bile. Ces produits et l'hydrogène sulfuré manquent dans les *G.* formés abondamment durant certaines névroses. Ces *G.* semblent être des provenances des fermentations qui ont lieu en en proportions diverses suivant les cas et la nature des aliments ingérés, dans toute digestion et résultant de la présence des *Saccharomyces*, des Schizomycètes et autres Cryptogames unicellulaires ou ferments figurés. Leur proportion d'autre part est d'autant plus grande qu'il a été ingéré davantage d'aliments contenant des fécules et surtout de l'aleurone des glycoses et autres sucres. Aucune disposition anatomique de l'intestin comparable à ce qui est dans la vessie natatoire des poissons, ne se prête à la possibilité d'une excrétion gazeuse, même morbide, d'une excrétion d'azote et d'hydrogène carboné dans les proportions où on les trouve ici. — Il est au contraire prouvé expérimentalement que les gaz formés ou injectés dans l'intestin, même le rectum, y sont absorbés comme le sont les liquides, volatils ou non, soit directement, soit par l'intermédiaire de ceux-ci. Du sang dans lequel ils passent ils arrivent aux poumons et y sont exhalés en venant faire partie des gaz expirés où l'odorat et les réactifs en décèlent la provenance avec la

présence. — *G. liquide.* L'*Huile-gaz.* — *G. des marais.* L'*Hydrogène protocarboné.* — *G. méphitiques.* Les *G. délétères.* — *G. muriatique.* L'*Acide chlorhydrique.* — *G. nitreux.* L'*Oxyde d'azote.* — *G. oléifiant.* L'*Hydrogène bicarboné.* — *G. oxyde* et *oxydule d'azote.* L'*Oxyde d'azote.* — *G. oxymuriatique.* Le *Chlore.* — *G. permanent.* L'*Azote.* — *G. phlogistique.* L'*Azote.* — *G. phosgène.* L'*Acide chloro-carbonique.* — *G. protoxyde* et *deutoxyde d'azote.* Les *Oxydes d'azote.* — *G. rutilant.* L'*Acide hypo-azotique.* — *G. sylvestre.* L'*Acide carbonique.* — *G. xanthique* ($C^2O^2S^2H$). Gaz sulfuré, de forte odeur de mer captan, brûlant avec une flamme bleue [all. *Xanthingas*]. Produit de la distillation sèche de l'hétéro-sulfocarbonate de potasse. La potasse absorbe complètement ce gaz.

GAZE. s. f. — *G. antiseptique.* Celle dont la trame humectée de solutions phéniquées ou imprégnée de résines phéniquées est appliquée par couches superposées sur le *protective* dans le pansement de Lister.

GAZÉIFIABLE. adj. Qui peut être amené à l'état de *Gaz.*

GAZÉIFICATION. s. f. [esp. *gaseificacion*]. Passage d'un corps simple ou composé de l'état liquide et de vapeur à l'état de *Gaz.*

GAZÉIFIÉ, ÉE. adj. Qui est amené à l'état de *Gaz.*

GAZÉIFORME. adj. Qui a l'état de *Gaz.*

GAZÉITE. s. f. Propriété de tel ou tel corps d'être à l'état de *Gaz.*

GAZELLE. s. f. L'*Antilope dorcas*, L., Ruminant d'Afrique à cornes épidermiques.

GAZÉOL. s. m. Émanations des hydrocarbures volatils du coaltar diversement mélangés pour être respirés dans la coqueluche.

GAZEUX, EUSE. adj. [it. *gazoso*; esp. *gaseoso*]. Qui est sous l'état de *Gaz.*

GAZIFÈRE. adj. Qui fournit du *Gaz.*

GAZOGÈNE. adj. et s. m. [de *gaz*, et γεννάω, j'engendre]. Appareil disposé pour produire les gaz.

GAZO-INJECTEUR. adj. et s. m. Sorte d'appareil à injection des *Gaz.*

GAZOLÈNE. s. m. Produit liquide de la distillation des pétroles.

GAZOLINE. s. f. Hydrocarbure liquide obtenu comme le *Gazolène.*

GAZOLYTE. s. m. [du mot *gaz*, et de λυτός, soluble : résoluble en gaz]. Famille de corps simples qui, par leur combinaison, forment des gaz (Ampère).

GAZOMÈTRE. s. m. [de *gaz*, et μέτρον, mesure; all. et angl. *gasometer*; it. *gazometro*; esp. *gasometro*]. Instrument ou appareil destiné à régler l'écoulement d'un gaz, pour en fournir une quantité constante pendant un temps déterminé.

GAZOST (Hautes-Pyrénées). Sources sulfurées sodiques (12°, 5 à 13°).

GEAI. s. m. [all. *Héher*]. Le *Garulus glandarius*, Passereau plénirostre corvidé.

GÉANT, ANTE. s. m. et adj. [*gigas, giganteus*; γίγας; all. *Riese*; angl. *giant*; it. et esp. *gigante*]. Qui dépasse de beaucoup les dimensions moyennes de l'espèce.

GÉANTISME. s. m. [all. *Gigantismus*; angl. *giantism*; it. et esp. *gigantismo*]. Le *Gigantisme.*

GÉASTRE. s. m. [*Geaster*, Mich.]. Gastéromycète lycoperdacé.

GÉBANGAN (Indes hollandaises). Source chlorurée sodique.

GÉCARCIN. s. m. [*Gecarcinus*, Leach.]. Genre de Décapodes brachyures contenant les Crabes terrestres.

GECKO. s. m. Genre de *Geckotiens.* — *G. des murailles.* Le *Platydactylus muralis*, Dum et Bib., d'Europe. — *G. verruqueux.* L'*Hemidactylus verruculatus*, d'Europe.

GECKOTIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte au *Gecko.* — Groupe de Lacertiens à écailles tuberculeuses et mouvements lents.

GEILNAU (Duché de Nassau). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

GÉINE. s. f. [de γῆ, terre]. L'*Ulmine.*

GÉINIQUE. adj. Qui concerne la *Géine.* — Nom d'un acide ($C^{40}H^{12}O^{14}$) tiré de l'humate d'ammoniaque.

GÉIQUE. adj. Qui concerne la terre, la *Géine.*

GÉISSINE. s. f. Alcaloïde toxique amorphe, tiré des *Geissospermum.*

GÉISSOSPERMINE. s. f. Le *Géissine.*

GEISSOSPERME. s. m. [*Geissospermum*, All.] Genre d'Apocynacées du Brésil, etc.

GÉLASIME. s. m. [*Gelasimus*, Latr.]. Genre de Décapodes brachyures d'Asie, voisins des Gécarçins.

GÉLACIN. s. m. Le contenu cellulaire des Algues, incolore ou non, rendu vert de gris par l'acide chlorhydrique.

GÉLATINE. s. f. [de *gelare*, geler; all. *Gallert, Knochenleim, Colla*; it. et esp. *gelatina*]. ($C^{13}H^{10}Az^2O^5$). Albuminoïde de production artificielle, de consistance variable, formant une *gelée* tremblante, plus ou moins translucide par le refroidissement de sa dissolution concentrée. Les acides et les bases la dédoublent à chaud en *glycocolle* et en *leucine.* Elle n'est pas précipitée de ses solutions par les acides minéraux, les bases, le ferrocyanure de potassium; mais elle est précipitée par le tannin et le bichlorure de mercure. On la produit par coction prolongée, des tissus qui ont pour éléments ceux du tissu cellulaire (fibres lamineuses) et pour principe immédiat fondamental la *Géline* et l'*Osséine.* Ce sont les seuls éléments qui en fournissent, qui passent à l'état de *Gélatine* par l'ébullition dans l'eau. La *Gélatine* ingérée, qui est absorbée, se retrouve en partie dans les urines, où elle arrive sans avoir été assimilée. Une portion toutefois est considérée comme pouvant se dédoubler à la manière des sucres, sans avoir pris part à la rénovation nutritive des *tissus.* Par suite son introduction dans les bouillons, etc., ne les rend pas nourrissants. — *G. de la corne, des cheveux* et *des ongles.* La *Kératine.* — *G. de Warthon.* Substance amorphe demi-solide, transparente, du tissu cellulaire du cordon ombilical; tissu restant là tel qu'il est partout durant les premiers mois ou semaines de sa génération embryonnaire.

GÉLATINÉ, ÉE. adj. Pourvu, enduit de *Gélatine.*

GÉLATINEUX, EUSE. adj. [all *gallertartig*; angl. *gelatinous*; it et esp. *gelatinoso*]. Qui ressemble à la *gélatine.* Qui en contient.

GÉLATINIFORME. adj. Qui ressemble à la *Gélatine.*

GÉLATINISATION. s. f. Arrivée d'un corps à l'état, à l'aspect *gélatineux.*

GELÉE. s. f. — **P.** Passage naturel de l'eau à l'état solide ou de *glace.* — Solidification d'un liquide par abaissement de la température. — **C.** État que les substances diverses, l'albumine, la silice, la colle, etc., prennent après que, ayant été dissoutes dans un liquide, elles s'en séparent à l'état solide, en retenant tout ou partie du dissolvant, qui leur donne l'aspect de la glace. — *G.* [all. *Gallert, Thierlem*; angl. *jelly*; it. *gelatina*]. Produit de la coction dans l'eau des tissus animaux et végétaux qui, en se refroidissant, prennent une consistance demi-solide tremblottante. Ils sont pris soit directement comme aliments, soit après additions médicamenteuses. — *G. animale.* L'*Albumine.* La *Gélatine.* — *G. blanche.* Mince couche de glace, spongieuse comme le *givre*, produite dans les mêmes circonstances météorologiques que la rosée; mais il y a congélation de la vapeur d'eau atmosphérique qui se condense à la surface de tous les corps placés dans de telles conditions que rien n'entrave l'émission vers l'espace de leurs rayons calorifiques. — *G. de fucus.* La *Gélose.* — *G. de Rolando.* La substance nerveuse grise gélatiniforme qui constitue la majeure portion de la tête de la corne postérieure de la moelle épinière. — *G. de Stilling.* La portion de névroglie qui dépassant les éléments figurés de la moelle du côté du canal central de la moelle épinière forme la paroi de celui-ci. — *G. végétale.* La *Pectine.*

GÉLÉINE. s. f. Variété de *Gélatine*, imparfaitement déterminée sous ce rapport, obtenue du tissu cellulaire des jeunes vertèbres et non assimilable. (Gannal).

GÉLIDIUM. s. m. Genre d'Algues floridées.

GÉLIF, IVE. adj. Qui se délite ou se fend après avoir été soumis à la *Gelée.*

GÉLIFICATION. s. f. Le passage d'un mucilage, etc., à l'état de *Gelée.*

GÉLIFIÉ, ÉE. adj. Qui est passé à l'état de *Gelée*, mucilagineux.

GÉLIN. s. m. La *Gélose.* — La cellulose des Algues (Kützing).

GÉLINE. s. f. Le principe immédiat albuminoïde fondamental des cellules et fibres du tissu cellulaire animal. Assimilable directement et après la coction ordinaire. Par action prolongée de l'eau bouillante au-dessus de 100°, il passe à l'état de *Gélatine* non assimilable, etc. (Gannal).

GÉLINOTTE. s. f. La *Bonasia sylvestris*, Gray, Gallinacé voisin des Perdrix.

GÉLOSE. s. f. (Payen). Composé ternaire isomère de l'amidon et des mucilages des Phanérogames, tiré des *Gelidium* et nombre d'autres Algues.

GELSÉMINE. s. f. ($C^{44}H^{38}Az^{2}O^{8}$). Alcaloïde du *Gelsemium.*

GELSÉMIQUE. adj. Qui tient du *Gelsémium.* — Nom d'un acide ($C^{60}H^{34}O^{38} + 2H^{2}O^{2}$) qui accompagne la *Gelsémine.*

GELSÉMIUM. s. m. Le *Gelsemium nitidum*, Michaux ou *sempervirens*, Pers., Apocynée sédative, antinévralgique, vermifuge, mydriatique de la Caroline et de la Virginie.

GELURE. s. f. L'effet de la congélation.

GÉMELLAIRE. adj. [de *gemelli*, jumeaux]. Qui concerne les jumeaux. — Qui est double ou se développe en double comme eux.

GÉMELLÉ, ÉE. adj. [de *gemellus*, jumeau]. Qui est disposé par paires.

GÉMELLIFLORE. adj. [de *flos*, fleur]. Qui a les fleurs disposées par deux.

GÉMELLIPARE. adj. et s. [de *gemelli*, les jumeaux, et *parere*, enfanter]. Qui produit des jumeaux.

GÉMELLITÉ. s. f. Le fait de l'état gémellaire.

GÉMINÉ, ÉE. adj. de *geminus*, double ; all. *gazweit;* esp. *geminado*]. Qui est disposé deux à deux. — Qui naît par paire d'un même point d'un organisme.

GEMISSEUR, EUSE. adj. et s. — **M. C.** Les mélancoliques et autres aliénés qui gémissent constamment avec ou sans délire.

GEMMACÉ, ÉE. adj. Qui est comme une *Gemme*, un bourgeon.

GEMMAIRE ou **GEMMAL, ALE.** ad. Qui fait partie du bourgeon, qui s'y rapporte.

GEMMATION. s. f. [de *gemma*, bourgeon ; all. *Knospen;* t. *gemmazione;* esp. *gemmacion*]. La production d'un bourgeon, de ce qui a la forme d'un bourgeon. Ce phénomène est caractérisé par la *formation* d'un cul-de-sac sur un point d'une cellule : ce cul-de-sac communique avec la cellule-mère. Arrivé à une certaine grandeur, il se cloisonne du côté de la cellule dont il part. La *G.* ne diffère ici de la *fissiparité* que par la production de cette hernie, ou expansion en cul-de-sac de la paroi de la cellule-mère, expansion qui ne s'en sépare qu'après avoir atteint une longueur donnée. Le *prolongement* continue ensuite à grandir et à se segmenter encore transversalement en cellules superposées.

GEMME. s. f. [de *gemma*, pierre précieuse]. D'après leur aspect, les gouttes hyalines des gommes et résines coulant des écorces.

GEMME. s. f. [de *gemma*, rejeton ; all. *Knospe*]. Toute partie susceptible de reproduire un organisme quand, détachée, elle peut se nourrir, se développer, croître. — **Z.** Saillies latérales des tissus sur les côtés du corps des *polypes hydraires*, des cellules, etc., formant un être semblable au producteur, et pouvant vivre librement après en avoir été détachées. — **B.** Leurs homologues sur les Végétaux.

GEMMIFÈRE. adj. Qui donne des gemmes et se reproduit par elles.

GEMMIFORME. adj. [de *gemma*, bourgeon, et *forma*, forme]. En forme de bourgeon, de gemme.

GEMMIN, INE. adj. Qui vient des gemmes ou qui s'y rapporte.

GEMMINE. s. f. L'essence de térébenthine exsudée en gouttes hyalines sur l'écorce de pin.

GEMMIPARE. adj. [*gemmiparus*, de *gemma*, bourgeon, et *parere*, produire ; all. *knospentragend ;* angl. *gemmiparous;* it. et esp. *gemmiparo*]. Qui produit des bourgeons, des gemmes. — Qui se reproduit par bourgeons, par des gemmes.

GEMMIPARIE. s. f. [de *gemme*, et *parere*, enfanter]. La production des gemmes, des bourgeons.

GEMMIPARITÉ. s. f. [de *gemme*, et de *par*, pareil]. La ressemblance à des gemmes, à des bourgeons.

GEMMULATION. s. f. La production d'une *Gemmule.*

GEMMULE. s. f. [de *gemma*, bourgeon ; all. *Knöspchen;* it. *gemmata;* esp. *gemmula*]. Petite gemme. — Le premier bourgeon des Phanérogames sur la partie de l'embryon qui termine la tigelle.

GÉNAL, ALE. adj. [*genalis*, de *gena*, joue]. Qui tient ou se rapporte aux joues.

GENCIVE. s. f. [*gingiva;* οὖλον ; all. *Zahnfleisch;* angl. *gum;* it. *gingiva;* esp. *encia*]. Muqueuse rougeâtre, ferme, à chorion épais, qui revêt les deux arcades dentaires, se prolonge entre les dents, et adhère fortement au pourtour de leur collet. Elle est un épaississement de la muqueuse buccale, adhérent au périoste maxillaire et en continuité avec la paroi du follicule dentaire qui adhère aussi à l'os formant chaque alvéole et dit pour cela perioste alvéolo-dentaire. Elles ont été la portion de muqueuse buccale dont sont provenus les follicules dentaires et n'en sont pas des replis. Elles sont dépourvues de toute glande. Leur chorion est plus épais, à texture plus serrée, avec un peu moins de fibres élastiques que dans le reste de la muqueuse buccale. L'épithélium en est pavimenteux, épais, recouvrant des papilles coniques à sommet mousse. Les vaisseaux nombreux envoyent des branches qui se rendent aux follicules dentaires en plus grand nombre que ces derniers n'en reçoivent d'anastomotiques venant de l'artériole qui va à la papille dentaire. Les nerfs gingivaux nombreux viennent de la cinquième paire. Les filets composés de faisceaux de deux à cinq tubes nerveux environ, à myéline, trouvés dans la paroi des follicules dentaires semblent en provenir.

GENDARUSSE. s. f. (*Gendarussa.* Rumphius). Genre d'Acanthacées à feuilles odorantes des Indes orientales.

GÈNE. s. m. Le marc du raisin sorti du pressoir pour en tirer l'eau-de-vie.

GÊNE. s. f. — *G. circulatoire.* L'*Angoisse circulatoire.*

GÉNÉAGENÈSE. s, f. [de γέννεα, génération, et *agenèse*, absence de génération]. *Génération alternante.* — Genèse sans fécondation préalable immédiate.

GENEPI. s. m. Le *Genipi.*

GÉNÉRAL, ALE. adj. [*generalis*, de *genus*, genre ; γενικος ; all. *allgemein;* angl. *general;* it. *generale*]. Qui a rapport à un genre, à un ensemble.

GÉNÉRALISATION. s. f. [all. *Verallgemeinerung*]. — L'acte intellectuel réfléchi, nullement instinctif, par lequel d'un ensemble de faits particuliers, venus de l'observation et de l'expérience, par comparaison des uns aux autres, on les embrasse tous, ou l'on réunit tout ce qu'ils offrent de commun. La formule de ces relations de similitude et de succession est ce que l'on dit être une *loi*, établie par *induction*, en procédant du particulier au général ; réciproquement ces faits semblent en être une conséquence, ceux-ci paraissant comme régis par celle-là. Si l'on compare et réunit non des notions simples, individuelles, mais des idées, des jugements on induit, on généralise encore ; mais par une généralisation qui au lieu de porter sur des individus, des objets, a en vue une succession de mouvements, de modes de l'activité intellectuelle. En histoire naturelle la *G.* consiste à réunir, par un acte intellectuel de même ordre, les notions concrètes relatives à ce qu'il y a de commun dans les *individus* pour grouper ceux-ci en espèces, dans les espèces pour en faire des *genres*, pour des genres en faire des *familles*, *tribus*, *ordres*, etc. En anatomie, en physiologie, la *G.* consiste, comme l'ont fait Bichat, etc., à décrire les parties constituantes de l'organisme et les actes qu'elles manifestent, au point de vue de ce qu'elles ont de commun dans un être ou dans la généralité d'entre eux, au point de vue de la nature ou composition élémentaire, de la texture ou arrangement réciproque des éléments, de leur distribution dans l'économie, de leur constitution en organes, puis en systèmes et en appareils formant un tout ou ensemble unique. — *G. des tumeurs.* Fait de la production de tumeurs d'une même espèce dans un grand nombre de parties du corps, à la fois ou successivement. — Naissance successive d'éléments de plusieurs espèces ayant lieu

aussi bien sur l'adulte que chez le fœtus, mais pathologiquement pour le premier, dans des régions de l'économie où ces unités n'existent pas normalement et avec ou sans structure correspondant à celle de quelque organe déjà malade.

GÉNÉRALITÉ. s. f. [*generalitas;* all. *Allgemeinheit;* angl. *generality;* it. *generalità*]. Qualité de ce qui est général de ce qui appartient à un genre, à un ensemble. — Les rapports de similitude et de succession des parties dont l'ensemble compose un tout quelconque. — Ce qui concerne le plus grand nombre des objets ou des actes d'un ordre quelconque. — *G. scientifiques.* [all. *allgemeins Sätze*]. Idées analytiques ou synthétiques, de comparaison et de coordination, relatives aux faits, soit anatomiques, soit physiologiques. Elles doivent être présentées ou comme aperçu des notions à établir, des faits à décrire, ou comme résumé de ces mêmes choses.

GÉNÉRATEUR, TRICE. adj. et s. [it. *generatore*]. Qui engendre. Tout élément anatomique, tout tissu, etc., qui est né, devient, par le fait de son apparition ou de son arrivée, à un certain degré de développement, la condition de la genèse d'un élément anatomique, d'un tissu d'espèce semblable ou différente, et par suite d'accroissement ou de la formation d'un organe premier nouveau, etc. C'est de la sorte que les unités anatomiques, etc., deviennent successivement génératrices les unes des autres, sans l'être directement par continuité matérielle, par gemmation, c'est-à-dire sans qu'il y ait un lien généalogique direct entre la substance de celle qui apparaît et celle des éléments de même espèce ou d'une autre espèce entre lesquels elle naît. C'est de la sorte que naît la très grande majorité des éléments anatomiques musculaires, nerveux, cartilagineux, osseux, du tissu cellulaire, élastiques, etc. Dans ce qui précède, *générateur* veut dire que, grâce à l'instabilité nutritive naturelle de la substance organisée, l'accomplissement d'un acte met, au moins temporairement, la partie qui en est le siège dans des conditions statiques voulues pour que cet acte s'accomplisse, soit mieux, soit moins bien. — C. La somme des équivalents qui représentent un composé, parce que, placés dans certaines conditions, ils se combinent pour le reconstituer.

GÉNÉRATIF, IVE, adj. Qui engendre. — Qui concerne la *Génération.*

GÉNÉRATION. s. f. [*generatio;* γένεσις; all. *Zeugung;* it. *generazione;* esp. *generacion*]. Production d'un nouvel être semblable à celui dont il tire son origine, fonction commune à toutes les espèces d'organismes vivants qui s'accomplit par des organes spéciaux appelés *organes sexuels* ou *de la G.*, et distingués en *mâles* et *femelles.* — L'ensemble des descendants provenant de la *G.* même. La *Genèse*, l'*Autogenèse* ou production d'un élément anatomique qui dans l'instant précédent n'existait pas, à l'aide et aux dépens des principes immédiats fournis par les unités organiques au milieu desquelles s'accomplit le phénomène, que l'être ne soit semblable ou non à ceux qui l'entourent et qui représentent les conditions d'accomplissement du phénomène survenu. — *G. alternante.* Celle de plantes et de beaucoup d'Invertébrés dans laquelle les individus sortis de l'œuf donnent naissance à d'autres individus de forme semblable ou non à la leur même, puis ces derniers sont à leur tour le point de départ d'une ou de plusieurs *G.* jusqu'à ce que les individus prennent la forme des premiers parents et deviennent Ovipares comme eux. — *G. équivoque.* L'*Hétérogénie.* — *G. fissipare.* La *Fissiparité.* — *G. gemmipare.* La *Gemmiparité.* — *G. hétéromorphe.* La *G. alternante.* — *G. ovipare.* Le cas dans lequel l'œuf fécondé est aussitôt pondu et n'éclôt qu'après la ponte. — *G. ovovivipare.* Le cas dans lequel l'embryon se développe dans l'œuf fécondé pendant qu'il chemine dans les voies génitales femelles et est expulsé à l'état d'individu tout formé, ou à peu près, dès qu'il sort de l'œuf. — *G. sexuelle.* Celle qui s'accomplit par le concours des deux sexes, le mâle fécondant par les Spermatozoïdes l'ovule femelle fécondable. Les différences entre les œufs d'une part et les animaux produits par chacun d'eux de l'autre semblent se montrer hors de toute proportion, physiologiquement, à compter du moment où ils se trouvent dans le milieu propice à leur évolution. Les ovules, tout en conservant leurs ressemblances quant à leur structure cellulaire fondamentale depuis les plantes jusqu'à l'homme, diffèrent d'un âge et d'une espèce à l'autre dans ce qui caractérise essentiellement leur état d'organisation, au point de vue de leurs principes immédiats constitutifs et du mode d'association moléculaire de ceux-ci. Ils diffèrent en cela les uns des autres au même titre que toute espèce d'élément quelconque comparée à elle-même dans la hiérarchie des êtres. Il faut d'autre part avoir déjà présent à l'esprit les changements apportés à ces deux points de vue dans la constitution des ovules par l'intervention de la substance des Spermatozoïdes. Dès lors, on comprendra que l'ovule des plantes et des animaux, toujours essentiellement composé anatomiquement de la même manière, ne présentant que des différences chimiques d'abord peu appréciables, diffère pourtant de beaucoup d'une espèce à l'autre au point de vue de ce qu'il y a d'essentiel dans l'état d'organisation; quant à la mollesse, la couleur, la saveur, etc., de sa substance en un mot. Il diffère autant de la chienne à la brebis, du Mammifère à l'Oiseau, au Reptile, au Poisson, au Mollusque, etc., que dans sa constitution intime diffère la substance des muscles, etc., de l'un à l'autre de ces animaux. Chacun des phénomènes qui succède au premier, la fécondation qui en suscite un second, augmentent d'une manière corrélative ces différences originelles et de plus en multiplie le nombre; si bien que partout il y a ici une correspondance rigoureuse entre les phénomènes générateurs et les conditions organiques d'accomplissement de ces derniers; si bien, en un mot, que les différences physiologiques finales ne semblent prodigieuses à côté des différences anatomiques originelles qu'autant que l'on ne porte pas la question sur son vrai terrain, celui de la nature moléculaire des actes génétiques, ou selon que l'on ne voit que certains d'entre ces actes, sans saisir les antécédents qui ont amené l'effectuation des conséquents. — *G. spontanée.* L'*Hétérogénie.* — *G. vivipare.* Le cas dans lequel l'œuf fécondé sorti de l'ovaire se développe dans l'utérus ou matrice, perd ses caractères d'œuf ovarien dès que l'embryon est constitué, continue à se développer sous l'état fœtal dans des enveloppes de provenance embryonnaire, pour être expulsé quand il a la *forme* de ses ascendants.

GÉNÉRESCENCE. s. f. Le fait d'être en voie de genèse, de génération.

GÉNÉRESCENT, ENTE. adj. Qui manifeste la *Générescence.*

GÉNÉRESCIBLE. adj. Qui est susceptible de *Générescence.*

GÉNÉRIQUE. adj. Qui concerne le *Genre.*

GENÈSE. s. f. [*genesis;* γένεσις; all. et angl. *genesis;* it. *genesi*]. Mode de naissance des unités anatomiques dans lequel, rien n'existant que les principes immédiats moléculairement invisibles et disséminés au sein des éléments anatomiques en voie de rénovation moléculaire continue de quelque tissu, dès que la formation assimilatrice l'emporte sur la désassimilation, la première s'étend en quelque sorte au dehors même de chaque unité, avec simultanément prise de forme, sous un volume mesurable déterminé et une structure spécifique; *genèse* suivie ou non du développement qui apporte à son tour les conditions qui font que ce qui est né devient *générateur* de ce qui suit, sous des conditions inévitables aussi de coordination et d'appropriation à l'accomplissement d'usages définis.

GÉNÉSIAQUE. Faute au lieu de *Génétique.*

GÉNÉSIE. s. f. [γένεσις]. *Genèse.* — *Génération.*

GÉNÉSIQUE. Faute au lieu de *Génétique.*

GENESTADE. s. f. [de *genêt*]. Inflammation de la vessie causée par l'usage du genêt comme aliment des Ruminants.

GENESTRALE. s. f. La *Genestrolle.*

GENESTROLE. s. La *Genista tinctoria*, L., Papilionacée.

GENÊT. s. m. [all. *Ginster;* angl. *broom;* it. *ginestra;* esp. *ginesta*]. Genre de Légumineuses papilionacées. — *G. à balais.* La *Genista scoparia*, L. — *G. épineux.* L'*Ajonc.* — *G. des teinturiers.* La *Genestrolle.*

GÉNÉTHLIOLOGIE. s. f. [de γενέθλιος, qui a rapport à la naissance, et λογος, discours]. L'art de tirer l'horoscope des nouveau-nés.

GÉNÉTIQUE. adj. [de γενετή, engendrement]. Qui se rapporte à l'engendrement, à l'apparition, aux actes et aux organes générateurs.

GENETTE. s. f. La *Viverra genetta*, L., Carnassier carnivore digitigrade viverrien. — B. Le *Narcissus poeticus*, L., Narcissée. — *G. de Madagascar*. La *Fossanne*.

GENÉVRIER. s. m. [all. *Wachholder;* angl. *junipertree;* it. *ginepro;* esp. *enebro*]. Genre de Conifères emménagogues, excitantes. — *G. ordinaire*. Le *Juniperus communis*, L. dont les cônes à écailles peu nombreuses, charnues, sont soudées ensemble en une masse arrondie bacciforme, tonique et diurétique. — *G. oxycèdre*. Le *Juniperus oxycedrus*, L. — *G. de Virginie*. Le *Juniperus virginiana*, L.

GENGELI. s. m. Les *Sesamum indicum*, DC., et *orientale*, L., Bignoniacées de l'Asie, etc., donnant de l'huile.

GÉNI. Indéclinable. [de γένειον, le menton]. Le tubercule ou les tubercules apophysaires à la partie postérieure de la symphyse du maxillaire inférieur ou du menton.

GÉNICULÉ, ÉE. adj. [*geniculatus*]. Qui est coudé; genouillé. — Qui a des nœuds.

GÉNIE. s. m. [angl. *genius;* it. *genio*]. Le plus haut degré de développement et l'usage le plus élevé de l'entendement humain de l'une ou de l'autre de ses facultés, de celle de systématisation surtout unis à des qualités supérieures d'exécution, d'exposition orale ou écrite. — M. C. *G. morbide*. Ce qu'il y a de commun dans les caractères d'une maladie affectant un grand nombre d'individus. — M. C. *G. épidémique*. Formule usitée en médecine pour désigner les manifestations des maladies épidémiques en tant que moment de leur apparition, modes et marche des phénomènes, etc., alors que les conditions de ces apparitions, de cette marche, etc., ne peuvent être nettement déterminées et restent considérées comme si elles étaient régies par quelque individualité, qui est ici fictive.

GÉNIEN, IENNE. adj. [de γένειον, le menton]. Qui concerne le *Menton*.

GENIÈVRE. s. m. Le *Genévrier*. — Son fruit. Les produits qu'on en retire avec l'eau ou l'alcool, etc.

GÉNIO-GLOSSE. adj. et s. m. [all. *Kieferzungenmuskel*]. Le muscle étendu de la partie supérieure et latérale de l'apophyse géni à la base de la langue.

GÉNIO-HYOÏDIEN. adj. et s. m. Muscle de la partie antérieure du cou allant de l'apophyse *Géni* à l'*Hyoïde*.

GÉNIO-PHARYNGIEN. adj. et s. m. [de γένειον, menton, et φαρύγξ, pharynx]. Qui est étendu de l'apophyse géni au pharynx, partie du constricteur supérieur.

GÉNIPAPE. s. m. Le fruit charnu, polysperme, à pulpe aigrelette du *Genipa americana*, L., Rubiacée gardéniacée des Antilles.

GÉNIPAYER. s. m. [*Genipa*, Plum.]. Genre de Rubiacées gardéniacées des régions tropicales.

GÉNIOPLASTIE. s. f. [de γένειον, menton, et πλασσειν, former]. Autoplastie pour la restauration du menton.

GÉNIPI. s. m. [all. *Genipkraut*]. Synanthérées aromatiques des Alpes. — *G. bâtard*. La *Ptarmica nana*, DC., *Achilla nana*, L. — *G. blanc*. L'*Artemisia mutellina*, Will. — *G. musquéouiva*. La *Ptarmica moschata*, DC., *Achillœa moschatta*, Jacquin. — *G. noir*. L'*Artemisia eriantha*, Ten., — *G. vrai*. L'*Artemisia glacialis*, L.

GÉNISSE. s. f. Femelle du taureau, n'ayant pas encore porté.

GÉNITAL, ALE. adj. [*genitalis;* it. *genitale*]. Qui se rapporte à la génération, à ses organes.

GÉNITALITÉ. s. f. La faculté ou propriété de donner naissance, d'engendrer, d'user des organes de la génération.

GÉNITEUR. adj. et s. m. [γενετὴρ]. Pour *Générateur*. — Le mâle destiné à la reproduction.

GÉNITO-CRURAL, ALE. adj. et s. m. Qui se rapporte aux organes génitaux et à la cuisse. — Nerf collatéral inférieur du plexus lombaire dont un rameau va à la peau de la région supéro-interne de la cuisse, l'autre à celle des bourses ou des grandes lèvres en passant par le canal inguinal.

GÉNITOIRES. s. m. pl. Les organes génitaux externes.

GÉNITO-SPINAL, ALE. adj. Qui a rapport aux organes génitaux et à la moelle spinale.

GÉNITO-URINAIRE. adj. Qui se rapporte aux organes, aux fonctions de la génération et de l'excrétion urinaire en même temps.

GÉNOPLASTIE. s. f. [de *gena*, joue, et πλάσσειν, former]. Autoplastie pour la reconstitution des joues ulcérées, etc.

GENOU. s. m. [*genu;* γόνυ; all. *Knie;* angl. *knee;* it. *ginocchio;* esp. *rodilla*]. Articulation de la jambe avec la cuisse ou fémoro-tibiale et la rotule, celle-ci étant appliquée sur la surface concave en avant des deux condyles fémoraux. — L'angle de quelque organe coudé en forme de genou plié — Les articulations dans lesquelles la tête d'un os est reçue dans une cavité osseuse où elle roule et se meut en tous sens : telles sont certaines arthrodies et énarthroses. — *G. du corps calleux*. Le *Bourrelet* du corps calleux.

GENOUILLÉ, ÉE. adj. [*geniculatus;* de *genu*, genou; all. *knieförmig;* angl. *geniculate;* it. *geniculato*]. Comme *Géniculé*.

GENOUILLÈRE. s. f. Pansement ou appareil pour comprimer le genou ou le soutenir dans ses mouvements.

GENRE. s. m. [*genus;* γένος; all. *Gattung;* angl. *kind, genus;* it. *genere;* esp. *genero*]. Toute collection d'espèces de corps bruts ou organisés qui possèdent un ou plusieurs caractères communs importants ou remarquables. — *G. humain*. Le premier genre de l'ordre des Primates (Linné), le seul de l'ordre des Bimanes (Blumenbach, Cuvier) formé de la réunion des diverses *espèces* d'hommes ou des diverses *races* seulement suivant d'autres. Il est caractérisé par l'existence dans tous les hommes de pieds dont la constitution se prête à la station verticale ou de deux pieds parfaits aux extrémités inférieures, de deux mains parfaites aux extrémités supérieures, par une disposition des dents différente de ce qu'elle est sur les autres Ovovivipares; par un angle facial plus ouvert et un angle occipital moins ouvert que sur les autres Mammifères; par un grand volume relatif du cerveau à circonvolutions nombreuses et étendues, entraînant l'existence d'une grande capacité cranienne, et tout ce qui concerne la prééminence des facultés intellectuelles de l'homme, de ses facultés d'expression, d'exécution, des modificabilités évolutrices dites d'*éducabilité* de l'ensemble de ces facultés encéphaliques. Le fait de l'apparition d'espèces animales différentes multiples est rendu manifeste par la géographie et la paléontologie zoologiques, sans contradiction avec la possibilité du même fait pour l'homme. De plus la permanence, les caractères propres aux différentes espèces ou races humaines ne concorde pas avec l'hypothèse d'un type primitif unique monogénique. Si bien que l'unité de l'espèce humaine échappe à toute démonstration fondée sur l'observation et ne peut être défendue que comme hypothèse, démontrable, mais non démontrée, tout en n'étant pas en contradiction avec la zoologie scientifique.

GENTIANACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Gentianes*. — Famille de dicotylédonées monopétales à étamines hypogynes, à feuilles opposées, entières, glabres, et à fleurs solitaires, à enveloppes florales à cinq divisions.

GENTIANE, s. f. [*gentiana;* γεντιάνη; all. *Enzian;* angl. *gentian;* it. *genziana;* esp. *genciana*]. Genre de *Gentianées*. — *G. centaurée* ou *petite*. L'*Erythraea centaurium*, Persoon, Gentianée amère fébrifuge. — *G. jaune* ou *grande*. La *Gentiana lutea*, L. (*Gentiana veterum*), amère, tonique, fébrifuge.

GENTIANÉ, ÉE. adj. Comme *Gentianacé*.

GENTIANÉINE. s. f. Le *Gentiopicrin*.

GENTIANELLE. s. f. La *Gentiana amarella*, L., Gentianée fébrifuge.

GENTIANIN. s. m. [esp. *gencianino*]. Mélange des composés formant l'extrait de *Gentiane*.

GENTIANINE. s. f. Le *Gentiopicrin*.

GENTIANIQUE. adj. Qui concerne la *Gentiane* ou ses dérivés. — Le *Gentisin* considéré comme acide.

GENTIOGÉNIN s. m. Le *Gentiopicrin*.

GENTIOPICRIN. s. m. [all. *Genzianbitter*]. Principe cristallin amer de la *Gentiane* ($C^{40}H^{30}O^{24}$).

GENTIOTANNIQUE. adj. L'acide tannique de la *Gentiane*.

GENTISATE. s. m. Se forme par le *Gentisin* avec les bases.

GENTISIN. s. m. ($C^{28}H^{10}O^{10}$). Corps cristallin jaune acide tiré de la *Gentiane*. — Le gentisin considéré comme acide. Volatil, soluble dans l'éther et l'alcool, non dans l'eau.

GENTISIQUE. adj. Qui concerne le *Gentisin*.

GENU VALGUM. s. m. Le *Genou* du bancal ou des cagneux. Le *Genu valgum* est tantôt unilatéral, tantôt double. Le genou est saillant en dedans, la jambe écartée en dehors, de telle sorte que le bord interne du pied repose ou tend à reposer sur le sol. Le genou dévié perd de sa solidité. Le bassin s'incline du côté dévié si le *G. valgum* est unilatéral et il se produit dans la colonne vertébrale une courbure de compensation. On le traite par l'application de bandage, par le redressement forcé avec ou sans ostéoclasie, ou mieux par l'ostéotomie.

GÉOBLASTE. adj. [de γῆ, terre, et βλαστὸς, germe]. Les Phanérogames qui laissent sous terre leurs cotylédons, sans que la germination ne les amène à l'air.

GÉOCÉRELLITE. s. f. La *Géocérite*.

GÉOCÉRINE. s. f. ($C^{56}H^{56}O^4$). Matière circuse neutre des lignites.

GÉOCÉRINIQUE. adj. Qui concerne la *Géocérine*. — Acide gras isomère avec elle

GÉOCÉRINONE. s. f. ($C^{110}H^{110}O^2$). Produit de la distillation des lignites.

GÉOCÉRIQUE. adj. Qui concerne la géocérine. — La *Géocérine*, considérée comme un acide.

GÉOCÉRITE. s. f. Corps extrait des lignites avec la *Géocérellite*.

GÉOCORE. s. m. [*Geocoris*, Fall.]. Genre d'Hémiptères hétéroptères phytophages d'Europe, etc.

GÉOCORISE. s. f. Comme *Géocore*.

GÉOFFRÉE. s. f. Pour *Géoffroyée*.

GÉOFFROYÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Geoffroya*, L. — Section des Papilionacées.

GÉOFFROYÉE. s. f. Genre de Légumineuses papilionacées vermifuges. — *G. de la Jamaïque*. L'*Andira inermis*, Humboldt, *Geoffroya inermis*, Wight, ou *Geoffroya jamaicensis*. — *G. de Surinam*. L'*Andira retusa*, Humboldt, *Geoffroya surinamensis*, Bondt, astringente et amère.

GÉOFFROYINE. s. f. Principe blanc cristallisable de l'écorce des *Geoffroyées*.

GÉOGRAPHIE. s. f. [*geographia*; γεωγραφία, de γῆ, terre, et γράφειν, décrire]. — *G. botanique* [all. *botanische Geographie;* angl. *botanical geography*; it. *geografia botanica*]. L'étude des plantes Cryptogames et Phanérogames à la surface de la terre. — *G. médicale* [all. *medizinische Geographie;* angl. *medical geography;* it. *geografia medica*]. Partie de la mésologie qui traite de l'homme dans ses rapports avec le globe terrestre au point de vue de la manière dont chacune des conditions d'existence qu'il présente sous telle ou telle latitude, à telle ou telle hauteur des montagnes à partir du niveau de la mer, sous telle ou telle condition d'humidité ou de sécheresse du sol ou de l'air, de variation ou d'uniformité de la température, etc., etc., devient cause prédisposante de maladies diverses. Elle suppose l'étude préalable de la cosmographie, de la géographie physique et de la météorologie, de l'homme normal tel qu'il se rencontre sur les divers points du globe; c'est-à-dire l'étude du *genre humain*. — *G. zoologique* [all. *zoologische Geographie;* angl. *zoological geography*]. Partie de la zoologie datant de Buffon, qui étudie le mode de la distribution des animaux à la surface de la terre dans ses rapports avec la constitution de ses milieux, de leur température, etc.

GÉOLOGIE. s. f, [de γῆ, terre, et λόγος, traité]. — *G. médicale* [all. *medizinische Geologie;* angl. *medical geology;* it. *geologia medica*]. — **M. C.** Partie de la géographie médicale qui étudie particulièrement le sol dans ses rapports avec l'homme, c'est-à-dire avec l'hygiène publique et même privée.

GÉOMANCIE. s. f. [de γῆ, terre, et μαντεία, divination]. Divination d'après des signes tirés de la terre.

GÉOMÈTRE. adj. et s. — **Z.** Chenilles des phalènes, Lépidoptères nocturnes, dites *arpenteuses*. Elles ont dix pattes au lieu de seize. En avant sont les six pattes écailleuses; les autres sont membraneuses et placées vers l'extrémité du corps. Elles progressent en approchant leurs pattes membraneuses des pattes écailleuses et en élevant le milieu de leur corps en forme de boucle. Quand les pattes membraneuses ou de derrière sont fixées, elles allongent leur corps, portent leur tête en avant, fixent leurs pattes écailleuses ou antérieures pour recommencer un autre pas.

GÉOMYRICINE. s. f. ($C^{68}H^{68}O^4$). Principe neutre tiré des lignites.

GÉOPHAGE. adj. et s. Celui qui pathologiquement ou par nécessité mange de la terre argilo-ferrugineuse contenant un peu de matières organiques, comme les peuplades du haut Orénoque, du Rio-Negro, etc.

GÉOPHAGIE. s. f. [de γῆ, terre, et φαγεῖν, manger]. L'état de ceux qui sont *Géophages* par nécessité ou pathologiquement.

GÉOPHILE. adj. et s. [de γῆ, terre, et φίλος, ami]. Qui vit dans la terre. — Le *Geophilus electricus* ou *Scolopendra electrica*, L., Chilopode s'introduisant parfois en parasite des fosses nasales.

GÉOPHYTE. s. f. [de φυτὸν, plante]. Plante terrestre.

GÉOPLANE. s. f. [*Geoplana*]. Genre de Planaires.

GÉORÉTINITE. Faute au lieu de *Géorrhétinite*.

GÉORRHÉTINIQUE. adj. Qui concerne la *Géorrhétinite*. — Nom d'un acide ($C^{50}H^{40}O^6$) tiré des lignites.

GÉORRHÉTINITE. s. f. [de γῆ, terre, ῥητίνη, et résine]. La *Géocérite*.

GÉOTROPISME. s. m. [de γῆ, terre et τρέπεῖν, tourner]. L'incurvation que présentent vers la profondeur, parfois vers l'atmosphère, les racines placées horizontalement.

GÉPHYRÉ, ÉE. adj. et s. [de γέφυρα, pont, γέφυριον, petit pont]. Comme *Géphyrien*.

GÉPHYRIEN, ENNE. adj. et s. Ordre de Vers marins à corps cylindrique coriace, sans tête distincte. — *G. armés*. Les *Échiures*, etc. — *G. inermes*. Les *Siponcles*.

GÉRÆUSCH. s. m. Inflammation naso-intestinale grave des bœufs et des vaches des Alpes.

GÉRAÏNE. s. f. Comme *Géranion*.

GÉRANIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Géraniums*. — Famille de dicotylédonées polypétales à étamines hypogynes; calice à cinq pétales souvent inégaux et soudés par leur base; corolle à cinq pétales libres ou cohérents par leur base; cinq à dix étamines.

GÉRANIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Géraniacé*.

GÉRANINE ou **GÉRANIINE**. s. f. Corps amer, astringent des *Géraniums*.

GÉRANION. s. m. [*Geranium*, de ρνέανος, grue; all. *Kranichschnabel;* angl. *crane's bill;* it. et esp. *geranio*]. Genre de *Géraniacées*.

GÉRANIS. s. m. [γέρανίς, de γέρανος, grue : en forme de grue]. — **M. C.** Bandage pour les luxations de l'omoplate et les fractures des clavicules.

GÉRANIUM. s. m. Pour *Géranion*.

GERBOISE. s. f. [all. *Springmaus*]. Genre de Rongeurs sauteurs. — Le *Dipus alticus*, Illig., d'Afrique.

GERÇURE. s. f. [*fissura;* all. *Schrunde;* angl. *chap;* it. *spaccatura*]. Fente de l'épiderme et de la partie superficielle du derme, saignante ou non. — *G. des mains et des pieds*. Celles qui surviennent aux doigts ou aux orteils après le prurit, la rougeur et surtout le gonflement sous-dermique et dermique des engelures, etc. Il y a fissure de l'épiderme ou du derme au niveau des plis cutanés articulaires ou de la peau du dos des phalanges; suintement de sérosité, purulente ou non, rarement sanguinolente. Elles exigent les soins des écorchures en général, surtout les humectations avec la glycérine, les lotions ou les pansements avec l'alcool ordinaire ou camphré, purs ou étendus d'eau en évitant l'usage des corps gras. — Les *G.* par gonflement de l'épiderme qui ramollit et se fend avec fissure du derme sous-jacent au niveau des plis articulaires, etc., sur les individus appelés à tenir les mains ou les pieds longtemps plongés dans l'eau. Elles peuvent déterminer des excoriations et exigent des soins analogues à ceux des *G.* précédentes. — *G. du mamelon*. [all. *Excoriation der Brustwarzen;* angl. *chapped niples;* it. *capazzolifessi*]. Excoriations douloureuses ou fissures du mince épiderme (*épithélium*) et du derme du mamelon survenant parfois pendant l'allaitement sous l'influence de la succion par le nourrisson.

GERDY. Chirurgien et anatomiste français (1797-1855) dont le nom est resté au *ligament suspenseur de l'aisselle.*

GERFAUT. s. m. Le *Falco* ou *Hierofalco candicans*, Gmelin, Rapace diurne d'Islande, du Groënland, etc.

GERLE. s. f. Le *Sparus smaris*, L., Sparoïde.

GERMANDRÉE. s. f. [all. *Gamander;* angl. *germander;* it. *camedrio;* esp. *escordio*]. Genre de Labiées amères. — *G. aquatique* ou *sauvage*. Le *Teucrium scordium*, L. — *G. maritime*. Le *Teucrium marum*, L. — *G. officinale*. Le *Teucrium chamædrys*, L.

GERME. s. m. [*germen;* βλαστὸς; all. *Kein*]. Tout corps ou corpuscule, ovulaire ou autre (unicellulaire ou pluricellulaire) qui en se *développant* devient soit plante, soit animal; et cela quelle que soit sa provenance, connue ou non. — **Y.** La *cicatricule* de l'œuf des Oiseaux et des Reptiles. — Le *vitellus* de l'œuf des Mammifères fécondé, arrivé ou non déjà à l'état de *blastoderme*. — **B.** L'embryon végétal dans l'amande — Les spores. — Tout est *G.* en physiologie qui, par la génération et les développements d'unités anatomiques diverses en vient à constituer un organisme pareil à celui dont il sort. Quand on applique le nom de *G.* à quelque chose d'organisé, il faut donc spécifier s'il est *œuf*, *larve*, *gemme*, etc., *spore*, *mycélium*, *graine*, *bulbille*, *bouture* quelconque, etc., c'est-à-dire s'il est végétal ou animal, unicellulaire ou multicellulaire et, dans ce dernier cas, s'il est arrivé à un degré d'organisation déjà plus ou moins complexe avant de se détacher ou d'être détaché comme *G.* On constate en effet que chacune de ces sortes de corps, tant que persiste l'état d'organisation, en se nourrissant et se développant, reproduit le tout dont elle provient; qu'avec ou sans fécondation, selon leur constitution, chacune représentant le rudiment d'un tout semblable à l'antécédent. — **M. C.** *Principe*, selon un des anciens sens du mot, c'est-à-dire la cause inconnue d'une éruption, etc. : savoir l'ensemble des conditions d'ordre organique, moléculaires ou d'état d'organisation, l'état général des tissus et des humeurs, alors indéterminés, qui sous telles ou telles conditions de milieu se prêtent à l'apparition d'un état morbide plutôt que d'un autre, chez l'individu ainsi constitué et non sur celui qui est autrement organisé. C'est dans ce sens que les médecins disent d'un homme qu'il portait en *G.* l'affection qui se manifeste, la phthisie, etc. Le mot *G.* a encore un gens général plutôt que générique sous la plume de ceux qui sans détermination précise de nature, désignent ainsi les humeurs, les desquamations pulvérulentes, ou les émanations chimiquement sudorales, pulmonaires, fécales, etc., les anciens *miasmes*, *contages* et *virus* en un mot, de la syphilis, de la morve, etc., toutes parties de nature non définie sous leur plume, mais au moins de provenance organique, qu'on peut dire tangibles. Le mot *G.* et tous les synonymes que l'empirisme médical lui a donnés n'implique pas l'existence dans les cellules cryptogamiques appelées *G.* d'un mode d'activité quelconque, spécifiquement pathogénique ou non, autre que celui qu'elles ont comme *ferments figurés*. — *G. animés*, *atmosphériques*, *de contagion*, *infectieux*, *morbifères*, *nocifs* ou *putrides*. Les Schizomycètes supposés spécifiquement pathogéniques. — *G. des bactéries*. Signifie spore de bactéries. — *G. dentaire*. La *Papille dentaire*. — *G. des plumes*, *des poils*. Comme *Racine du poil*. — Ailleurs : la *Papille folliculaire*, la papille des follicules pileux, plumeux, etc.

GERMEMENT. s. m. En *hirudiniculture* la sangsue sortant de l'œuf.

GERMICIDE. adj. et s. [de *germen*, germe, et *cœdere*, tuer]. Qui tue les *Germes*.

GERMIDUCTE. s. m. Le conduit efférent du *Germigène*.

GERMIFUGE. adj. et s. [de *germen*, germe et *fugere*, fuir]. Qui tue ou est supposé tuer ou chasser les germes.

GERMIGÈNE. adj. et s. [de *germen*, germe, et *generare*, engendrer]. Qui donne naissance au *germe*. — Partie de l'appareil femelle des *Tœnias*, qu'on dit formatrice des vésicules germinatives. — Organe des larves des Cécidomyes, etc., dépendance de leur ovaire rudimentaire dont naissent des gemmes qui se développent comme les œufs. — Organe spécial des *Salpes* donnant par bourgeonnement des saillies qui évoluent en nouveaux individus.

GERMINAL, ALE. adj. Qui tient au germe, qui en provient; qui tient sa place.

GERMINATEUR, TRICE, adj. Qui fait germer. — Qui a le pouvoir de germer, de produire des *Germes*.

GERMINATIF, IVE. adj. Qui germe; qui peut germer; qui produit des *Germes*. — Qui représente un germe.

GERMINATION. s. f. [*germinatio;* βλαστησις; all. *Keimen;* it. *germinazione;* esp. *germinacion*]. Accroissement d'un germe quel qu'il soit, produisant une nouvelle plante. — **B.** L'ensemble des phénomènes que l'*embryon* des graines présente s'il est placé dans les conditions de nutrition voulues pour qu'ait lieu son développement en plante sortant en général du sol.

GERMINIFÈRE. adj. [de *germen*, germe et *ferre*, porter]. Qui porte des *Germes*.

GERMINIPARE. ad. Qui donne des *Germes*.

GERMINIPARIE. s. f. [de *germen*, germe, et *parere*, enfanter]. La reproduction par des *Germes*.

GERMIPARITÉ. s. f. [de *germen*, germe, et *par*, pareil]. La ressemblance aux *Germes*.

GERMON. s. m. Le *Scomber* ou *Thynnus germo*, Lac., Scombéroïde à mâchoire inférieure avancée. Habite la Méditerranée.

GERMS (Hautes-Pyrénées). Plusieurs sources sulfurées sodiques froides.

GÉROCOMIE. s. f. [de γῆρας, vieillesse, et κομεῖν, soigner]. L'hygiène de la vieillesse.

GÉROFLE. s. m. Le *Girofle*.

GÉROLDSGRÜN (Bavière). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GÉRONTOTOXON. s. m. [de γέρων, vieillard, et τοξον, arc]. L'*Arc sénile*.

GÉRONTOXON. Faute au lieu de *Gérontotoxon*.

GÉROUSSE. s. f. L'*Ervum hirsutum*, L., Papilionacée.

GERRIS. s. m. Genre d'Hémiptères hétéroptères carnassiers vivant à la surface des eaux douces.

GÉRYONIE. s. f. [*Geryonia*, Pér.]. Genre de Cœlentérés acalèphes médusaires.

GÉSIER. s. m. [*gigeria;* all. *Fleischmagen*, *Kropf;* angl. *gizzard;* it. *ventriglio*]. Troisième estomac des Oiseaux, après le *jabot* et le ventricule succenturié; il est à parois membraneuses sur les Oiseaux de proie, à parois musculeuses épaisses et puissantes chez les Granivores. Ici ses tuniques sont rouges, comme celle de l'utérus gravide, avec un tendon aplati, nacré sur lequel s'insèrent des fibres-cellules. L'épaisseur et la dureté de l'épiderme de la muqueuse intérieure, la présence constante de fragments siliceux à son intérieur, etc., indiquent suffisamment que le *G.* est un organe de trituration suppléant pour la digestion à l'absence de mastication des graines et des noyaux des fruits.

GÉSINE. s. f. [*jacere*, être couché]. Salle destinée aux femmes en couche.

GESNÉRIE. s. f. [*Gesneria*]. Genre de Gesnériacées à graines pourvues d'un endosperme.

GESNERIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Gesnéries*. — Famille de dicotylédones monopétales herbacées d'Asie et d'Afrique.

GESSE. s. f. [all. *Platterbse;* ang . *chickpeas;* it. *cicerchia;* esp. *arjeva*]. Genre de Papilionacées. — *G. chiche*. Le *Lathyrus cicera*, L.

GESSETTE. s. f. La *Jarosse*, Papilionacée.

GESTA. s. m. pl. Mot latin signifiant *choses faites* par lequel on désigne tous les mouvements que l'action musculaire communique à l'organisme, ou seulement à quelques-unes de ses parties, ainsi que les divers modes de station, de repos, la durée de la veille, etc., auxquels le corps obéit, et qui peuvent avoir une influence sur sa santé.

GESTATEUR, TRICE. adj. Qui concerne la *Gestation*.

GESTATION. s. f. [du verbe *gestare*, porter, *graviditas;* κύησις; all. *Trächtigkeit;* it. *gestazione*]. Temps pendant lequel une femelle vivipare ou ovovivipare qui a conçu conserve le nouvel être dans son corps et le nourrit osmotiquement de son sang, jusqu'à ce qu'il soit en état de respirer et de digérer au moins le lait.

GETAH. s. m. — *G.-lahaé* ou *G.-lahoé*. Résine provenant d'un arbre connu dans l'Inde sous le nom de *Lahae*. C'est le *Ficus cerifera*, Bl., Ulmacée artocarpée.— *G. vertjah*. La *Gutta-percha*.

GEUM. s. m. Genre de Rosacées fragariacées, mais à carpelles monospermes indéhiscents, secs, sur un gynophore sec.

GEYSER. s. m. Sources hyperthermales jaillissantes, intermittentes ou non, silicatées, chlorurées etc., de l'Islande, de la Californie, etc.

GHAINOUK. s. m. Le *Yack*.

GHAZAN. s. La diarrhée en Abyssinie.

GHEE ou **GHI.** s. m. La *Bassia butyracea*, Rox., Sapotacée de l'Inde.

GHILIACK. s. m. Homme hyperboréen asiatique du bas Amour et de l'île Sakhalien.

GIANUZZI. Anatomiste italien moderne dont le nom est resté aux cellules épithéliales des glandes salivaires repoussées à la périphérie sous forme semi-lunaire.

GIBBEUX, EUSE. adj. [*gibbosus;* all. *buckelig;* angl. *gibbous;* it. *gibboso;* esp. *giboso*]. Bossu, bosselé. — **B.** Dont les surfaces sont relevées en saillies arrondies ou bosses plus ou moins apparentes. — **M. C.** Qui est affecté de gibbosité.

GIBBIFÈRE. adj. [de *gibbus*, bosse, et *ferre*, porter]. Qui a des saillies rendant les surfaces *gibbeuses*.

GIBBON. s. m. [*Hylobates*, Ill.]. Genre de Singes catarrhiniens sans queue, à callosités petites, arboricoles des Indes. — L'*Hylobates agilis*, L.

GIBBOSITÉ. s. f. [*gibbus;* κύφωσις; all. *Buckel. Höcker;* angl. *gibbosity;* it. *gibbosità;* esp. *giba, gibosidad*]. — Difformité de la taille due à une déviation permanente de la colonne vertébrale suite de rachitisme, de mal de Pott, etc., guéris, dans laquelle les vertèbres, n'occupant plus leur situation normale, font saillie et entraînent celles avec lesquelles elles sont articulées avec les parties molles attenantes. Elle comprend la *cyphose*, la *lordose*, la *scoliose*, etc.

GIBÈLE. s. f. Le *Cyprinus gibelio*, Bloch, Cyprin d'eau douce à corps large et oblong.

GIBOULÉE. s. f. [*nimbus;* all. *Schauer;* angl. *schower;* it. *nembo, rovescio*]. L'orage qui se réduit à des coups de vent froid avec averses de petits grêlons.

GICHTROSE. s. f. La *Pivoine femelle*.

GICLET. s. f. — **B.** L'*Ecballium elaterium*, Richard, Cucurbitacée.

GIESSHÜBEL (Bohême). Source bicarbonatée sodique (9°).

GIGANTISME. s. m. Anomalie par excès de taille, soit des animaux, soit des plantes.

GIGANTOLOGIE. s. f. [de γίγας, géant, et λόγος, discours]. Partie de la tératologie qui étudie les géants.

GIGARTINE. s. f. Le *Gigartina helminthocorton*, Lamouroux, Floridée qui prédomine dans la *Mousse de Corse*.

GIGERI. s. m. Le *Gengéli*.

GIGONZA (Espagne). Source sulfurée sodique (18°).

GILET. s. m. — **M. C.** *G. de force*. La *Camisole*.

GILLÉNIE. s. f. [*Gillenia*, Mœnch]. Genre de Rosacées spiréacées herbacées émétiques américaines.

GILLÉNIN. s. m. Principe amer des *Gillénies*.

GILSLAND (Angleterre). Source sulfureuse.

GIMBERNAT. Chirurgien espagnol, de la fin du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à une dépendance de l'arcade crurale, du pilier inguinal externe, à bord externe concave tourné du côté des vaisseaux fémoraux, formant la limite interne de l'anneau crural.

GIMEAUX (Puy-de-Dôme). Sources ferrugineuses bicarbonatées (24° à 25°).

GIN. s. m. [angl. *gin*, eau-de-vie de genièvre] La liqueur alcoolique donnée par fermentation du suc des cônes charnus dits baies de genièvre.

GINGEMBRE. s. m. L'*Amomum zingiber*, L. [all. *Ingwer;* angl. *ginger;* it. *zenzero;* esp. *gengibre*], Amomacée de l'Inde à rhizome aromatique stimulant, carminatif.

GINGIBRINE. s. f. Le *Gingembre* rendu pulvérulent.

GINGIVAL, ALE. adj. [*gingivalis*, de *gingiva*, gencive]. Qui concerne les gencives.

GINGIVITE. s. f. [de *gingiva*, gencive; it. *gingivite;* esp. *gingibitis*]. La congestion et l'inflammation des gencives. L'emploi méthodique du chlorate de potasse et de l'acide chromique est surtout utile dans son traitement. — *G. aphtheuse*. Celle qui s'accompagne d'aphthes. — *G. épidémique*. Celle qui accompagne la stomatite épidémique. — *G. fongueuse*. Celle qui s'accompagne de rougeur, de gonflement et de fongosités du derme gingival ulcéré ou de celui du pourtour de l'orifice des follicules dentaires. — *G. mercurielle*. L'inflammation des gencives et des follicules alvéolo-dentaires congestionnés et gonflés dans l'hydrargyrie. — *G. scorbutique*. Celle qui est une manifestation scorbutique avec gonflements, rougeur, ulcérations et fongosités de la muqueuse gingivale. — *G. ulcéreuse*. Celle qui est accompagnée ou suivie d'ulcérations des gencives.

GINGKO et ses dérivés. Fautes au lieu de *Ginkgo*, etc.

GINGLYME. s. m. [*ginglimus;* γίγγλυμος, *charnière;* it. et esp. *ginglimo*]. *Articulation* diarthrodiate dans laquelle le mouvement se fait comme dans une charnière. — *G. angulaire*. Celui qui est le siège de mouvements de flexion et d'extension comme au *coude*. — *G. latéral*. Celui dans lequel il n'y a que des mouvements de rotation dans un seul plan autour d'un axe, comme celle de l'atlas autour de l'apophyse odontoïde de l'axis.

GINGLYMOÏDAL, ALE, ou **GINGLYMOÏDE.** adj. [de γίγγλυμος, *ginglyme*, et εἶδος, forme, ressemblance]. De la nature du *Ginglyme*. — Qui le concerne.

GINKGO. s. m. Le *Ginkgo biloba*, L., Conifère taxinée à feuilles caduques du Japon, etc.

GINKGOÏNE. s. f. L'acide butyrique retiré des fruits du *Ginkgo biloba*.

GINKGOÏQUE. adj. adj. Qui se rapporte au *Ginkgo*.

GINKLOSE. s. m. En Islande variété du tétanos des nouveau-nés.

GINOLES (Aude). Source sulfureuse magnésique (30°).

GINSEN ou **GINSENG.** s. m. [all. *Ginseng;* angl. *gensing, ginszeng;* it. *ginseng*]. Racine du *Panax quinquefolium*, L., Ombellifère araliacée de la Chine et du Japon, stimulante, aromatique et amère.

GIOBERTITE. s. f. Le carbonate de magnésie naturel.

GIRAFE. s. f. [all. *Giraffe*]. Le *Camelopardalis giraffa*, L., grand Ruminant de l'Afrique qui a deux cornes osseuses persistantes, toujours sous-cutanées, sur les sutures fronto-pariétales et une médiane impaire sur la suture frontale

GIRALDIEU. s. m. La *Marouette*.

GIRATION. Faute au lieu de *Gyration*.

GIRAUMON. s. m. Variété du *Cucurbita pepo*, L. Cucurbitacée de culture.

GIRELLE. s. m. Les *Labrus julis* et autres Labroïdes.

GIROFLE. s. m. [de *caryophyllum;* καρυόφυλλον; all. *Gewürznelke;* angl. *clove;* it. *garofano;* esp. *clavo*]. Les boutons à fleurs du *Giroflier*.

GIROFLÉE. s. f Genre de Crucifères. — *G. des jardins*. Le *Cheiranthus incanus*, L. à fleurs rouges, blanches et panachées. — *G. des murailles* ou *jaune*. Le *Cheiranthus cheiri*, L.

GIROFLIER. s. m. Le *Caryophyllus aromaticus*, L. Myrtacée à fruit charnu multiloculaire des îles Moluques, cultivée aux Antilles.

GIROLE. s. f. La racine du *Sium sisarum*, L. Ombellifère.

GIROLLE. Faute au lieu de *Gyrolle*.

GIRON. s. m. — **B.** L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée. — **Z.** Le *Lagopède*, *Tetrao lagopus*, L., Gallinacé.

GIROUNETTE. s. f. — **Z.** La bergeronnette grise.

GISLAND (Angleterre). Source sulfureuse froide.

GITANO. s. m. Représentant de Touraniens nomades en Europe et en Asie.

GÎTE. s. m. — **M. C.** La portion d'épiderme soulevée par les sarcoptes où ils se trouvent à l'entrée du sillon intra-épidermique qu'ils creusent. — **A.** L'ensemble des muscles entourant l'os de l'avant-bras et de la jambe des Ruminants. — *G. à la noix*. Muscles du bord postérieur de la cuisse et de la fesse du bœuf recouvrant le derrière de l'articulation coxo-fémorale.

GITHAGINE. s. f. Principe vénéneux de l'*Agrostemma githago*, L., Caryophyllée.

GIVRE. s. m. [*pruina;* all. *Rauhreif;* angl. *hoar-frost;* it. *brina*]. Cristaux de glace, surtout aciculaires, disposés en flocons blancs, opaques comme la neige, formés par la congélation, augmentant de jour en jour des gouttelettes d'eau formant les brouillards. Parfois le *G.* est dû à la

congélation de la vapeur d'eau apportée par un vent de température plus élevée que celle qui régnait en un lieu donné et il se produit à la manière de la *gelée blanche*.

GIVROGNE. s. f. Le *Barbouquet*.

Gl. Notation du *Glycinium*.

GLABELLE. s. f. [de *glabellus*, *glaber*, sans poil; all. et angl. *Glabella*; esp. *glabela*]. Au-dessus de la racine du nez, la partie déprimée du frontal, entre les bosses frontales en haut et le gonflement de l'extrémité interne des arcades sourcilières de chaque côté.

GLABELLO-OCCIPITAL. adj. La ligne, le plan étendus de la *Glabelle* à la tubérosité occipitale.

GLABRE. adj. [*glaber*; μαδαρός; all. *glatt*; angl. *glabrous*; it. *glabro*]. Qui manque de poils, normalement, tératologiquement ou pathologiquement.

GLABRITÉ. s. f. [*glabrities*; all. *Glattheit*; angl. *glabrity*. tat d'un organe *glabre*.

GLABRISME. s. m. L'état de ce qui tératologiquement reste *glabre*.

GLABRIUSCULE. adj. Qui a peu de poils.

GLACE. s. f. [*glacies*; χρύσταλλος; all. *Eis*; angl. *ice*; it. *ghiacco*; esp. *gelo*]. Eau solidifiée par abaissement de la température. Dans les circonstances ordinaires, l'eau passe de l'état liquide à l'état de glace dès qu'elle descend à 0°. La formation de la *glace* est une cristallisation de l'eau en prismes, aciculaires ou non, groupés sous des angles de 69° à 120°. Sa densité est 0,91 seulement et son volume 108 celui de l'eau étant 100. Sa composition varie avec celle de l'eau qui s'est refroidie. Elle a la composition de l'eau de pluie si elle est représentée par de la neige ou par des glaciers, sauf les traces de poussières venues de l'air et des rochers. Des sels des eaux douces et de mer elle ne retient que ce qui peut en être dissous à la température de leur congélation, les moins solubles ayant totalement disparues à mesure qu'approchait l'instant de la solidification et de même pour tout ce qui d'origine organique est chimiquement en dissolution dans l'eau. Mais la glace formée dans les eaux impures en retient les impuretés, autres que les Protozoaires qui s'échappent; tout ce qui est végétal, protophyte ou multicellulaire, y reste proportionnellement à sa pesanteur spécifique, d'autant plus que celle de la glace est moindre que celle de l'eau sous jacente. La pureté de la glace est par suite proportionnelle à celle de l'eau solidifiée. Les dissolutions de sels dans l'eau distillée se congèlent à des températures généralement inférieures à 0°. L'eau de mer se congèle à — 1°,2 et à une température plus basse, si on augmente la proportion des chlorures qu'elle tient en dissolution. — Hors des cas thérapeutiques elle doit servir à rafraîchir les boissons sans leur être mélangée. En thérapeutique elle est employée directement comme topique soit pour abaisser la température d'une partie enflammée, soit pour empêcher que cette température s'élève au-dessus de la moyenne en quelque région malade déterminée. — **M. C.** Sucs de fruits, émulsions, sirops dont l'eau est solidifiée par abaissement de la température. — Préparation pharmaceutique, etc., ayant pour base le sucre imprégné d'essences, etc.

GLACÉ, ÉE. adj. Qui a l'aspect ou la température de la *Glace*. — Qui a subi un certain abaissement de température, la congélation. — **M. C.** Qui a été couvert de sucre fondu ayant l'aspect de la glace.

GLACIAIRE. adj. Qui provient de la glace; qui est dû à sa présence. — Période des temps géologiques quaternaires survenue après l'apparition de l'homme sur la terre, durant laquelle : 1° les glaciers descendaient jusque dans les vallées; 2° les glaces flottantes des pôles pénétraient jusque vers le centre de l'Europe, la mer s'étendant alors jusque-là. Les faits montrent que sa durée semble avoir dépassé cent mille ans.

GLACIAL, ALE. adj. Qui a la température de la *Glace*.

GLACIALE. s. f. Le *Mesembryanthemum cristallinum*. L., Ficoïdée couverte de vésicules brillantes, contenant une matière gommiforme, incolore, transparente, insoluble dans l'eau.

GLACIER. s. m. Les amas étendus de *Glace*, restant à cet état sur les pôles et sur les montagnes au-dessus de 700 mètres en Norvège, de 2500 à 2700 en France.

GLADIÉ, ÉE. adj. [*gladiatus*, de *gladius*, épée; all. *schwertförmig*; angl. *ensiforme*; it. *gladiate*; esp. *gladiado*]. En forme d'épée.

GLADIUS. s. m. [de *gladius*, glaive]. L'homologue squelettique de l'*Os de seiche*, sur les Calmars, seulement formé de chitine ou de conchioline, etc.

GLAÏADINE. s. f. La *Gliadine*.

GLAÏEUL. s. m. Le *Gladiolus communis*, L. [all. *Siegwurzel*; angl. *gladiolus*, *gladwin*; it. *gliaggiulo*; esp. *gladioto*], Iridée. — *G. bleu*. L'*Iris versicolor*, L. — *G. des marais*. L'*Iris pseudo-acorus*, L. — *G. puant*. L'*Iris fœtidissima*, L.

GLAINE-MONTAIGUT (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

GLAIRE. s. f. [*lenta et viscosa materies*; all. *Schelim*; angl. *slime*; it. *muco*; esp. *clara*]. Tont mucus en général qui coule supersécrété, pur ou purulent. — *G. stomacales*. Le mucus gastrique rendu par regurgitation ou vomi. — *G. vaginales*. Le mucus du col utérin et du vagin au début de l'accouchement suivant les uns, le produit supersecrété des glandes vulvo-vaginales suivant d'autres.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est comme les glaires.

GLAIRIDINE. s. f. La *Glairine*.

GLAIRIGÈNE. adj. Qui engendre la *Glairine*.

GLAIRINE. s. f. [all. *Glarein*; it. *glairina*; esp. *glerina*]. Couches, flocons, filaments ou amas glissants glaireux ou glutineux, recouvrant les corps sur lesquels coulent ou reposent nombre d'eaux de sources ou stagnantes, minérales ou autres. Ce sont des productions cryptogamiques et animales développées où on les trouve, et non des *dépôts*, sauf celui de certains sels, oxydes, etc., amorphes ou cristallins. Ce sont des Mycéliums divers et des Algues pleinement développées, colorées ou non, telles que des *Anabaines*, des *Oscillaires*, des *Ulothrix*, des *Mougeotia*, etc. Comme toutes les masses, flocons ou plaques, et filaments de Schizomycètes, d'Algues diatomées, nostochinées et confervacées, leurs articles, filaments, spores, etc., sont plongés dans une substance analogue au mucilage sécrété par les Cryptogames. Des Infusoires, des Nématoïdes et de petits Crustacés vivent entr'eux.

GLAISE. s. f. L'argile humide.

GLAND. s. m. [*glans*; βάλανος; all. *Eichel*; angl. *acorn*; it. *ghianda*; esp. *bellota*, *glande*]. Fruits uniloculaires, secs, indédiscents, monospermés par avortement, provenant d'un ovaire infère dont le péricarpe recouvre un embryon à gros cotylédons, renfermé en partie ou en totalité dans un involucre écailleux ou foliacé. — *G. doux*. Celui du *Quercus ballota*. Desf., Castanéacée quercinée — **A.** *G. du clitoris*. L'homologue imperforé du gland pénien de l'homme réduit au tissu cellulaire de la trame érectile, sans la disposition propre aux capillaires de ce dernier tissu. — *G. du pénis*. Par analogie de forme l'extrémité conoïde, à base renflée de la verge. Son tissu est érectile, de même nature qu'autour de l'urèthre, mais plus ferme; il est revêtu extérieurement d'une muqueuse dépourvue de glandes, couverte de papilles vasculaires, possédant une variété des *Corpuscules de Krause*. Il n'entoure pas l'urèthre au niveau de l'attache du *frein*. Il devient rouge pendant l'érection qui le remplit de sang artériel, dont la muqueuse mince laisse voir la couleur, comme sur les Gallinacés; couleur qui normalement n'est pas celle du sang veineux, comme dans les cas de simple congestion par rétention. — **Z.** *G. de mer*. Les *Balanes* (*Balanus*), Crustacés cirripèdes.

GLANDAGE. s. m. Tuméfaction des glandes lymphatiques sous-maxillaires dans la morve du cheval.

GLANDAIRE. adj. Qui se rapporte à un gland.

GLANDE s. f. [*glandula*, de *glans*, gland; ἀδήν; all. *Drüse*; angl. *gland*, *kernel*; it. *ghiandola*; esp. *glandula*]. Sur les animaux, involutions épithéliales tant ectodermiques qu'endodermiques, dans le mésoderme vasculaire, le tissu cellulaire surtout, qui les entoure ou leur constitue une trame propre, avec ou sans fibres cellules dès qu'elles sont volumineuses. L'épithélium reste séparé de cette trame par la *paroi propre hyaline* dont s'entoure chaque involution ou cul-de-sac; paroi qui provient de ceux-ci comme génération eccellulaire sans jamais passer par l'état de cellules. Quand l'involution épithéliale ori-

ginelle reste en continuité avec la *couche basilaire* ectodermique ou endodermique dont elle provient, il en résulte des glandes à *orifice excréteur* cutané ou muqueux, avec ou sans *conduit excréteur*, suivant les cas, interposé au tégument et aux involutions ou culs-de-sac du tissu glandulaire même. Lorsque l'involution épithéliale originelle, après multiplications, subdivisions, renflements, etc., perd toute continuité cellulaire avec la couche basilaire précédente il en résulte la formation des *follicules* et *vésicules clos*, homologues d'autant de culs-de-sac, et finalement la formation des *G. sans conduits excréteurs* ou *vasculaires*, tant *sanguines* que *lymphatiques*, selon l'appareil circulatoire auquel elles sont annexées; *G.* dont la parenté d'origine, de constitution et de *sécrétion* avec les autres ne peut être niée ici que par erreur formelle. Les caractères ci-dessus et la manière dont la multiplication, disposée en grappe ou autrement, des culs-de-sac partant d'une seule involution épithéliale originelle, entraîne la production d'une *trame mésodermique vasculaire*, sont ce qui d'un tissu fait un *parenchyme*. Les *G.* ou *Parenchymes glandulaires* sont ceux des *parenchymes* qui physiologiquement *sécrétent*, c'est-à-dire qui prennent dans le sang tels et tels de ses principes immédiats à l'aide et aux dépens desquels leurs cellules épithéliales spécialement fabriquent chimiquement des principes nouveaux qu'on ne trouve que dans ces épithéliums et dans les conduits glandulaires, mais ni dans le sang artériel, ni dans le sang veineux. — Les *G.* se divisent en : A) *G. Folliculaires*; B) *G. en grappe* : 1° *simples* ou *à acinus* unique ordinairement; 2° *composées* ou *à acini* multiples; C) *G. sans conduits excréteurs* ou *vasculaires :* 1° *sanguines;* rate, foie glycogène, thymus, thyréoïde, capsules surrénales, glandes pinéale et pituitaire, amygdale, plaques de Peyer et tous les follicules clos; 2° *lymphatiques*. — Il y a dans les glandes à conduit excréteur deux choses différentes, ayant chacune leur structure propre. C'est, d'une part, le tissu sécréteur représenté par les culs-de-sac de chaque *acinus*, ou tubes sécréteurs, *portion sécrétante;* il y a, d'autre part, la *portion excrétante* ou *conduits excréteurs*. Chacune de ces portions a un épithélium différent. — *G. agminées*. Les follicules clos de l'intestin, réunis en *plaques* de Peyer. — *G. amygdale*. L'*Amygdale*. — *G. anomales*. Les *G.* sans conduits excréteurs. — *G. aryténoïdes*. *G.* en grappe simple sous-muqueuse du larynx, le long des cartilages aryténoïdes, entre eux et dans les replis thyréo-aryténoïdiens avec ou sans lobules adipeux. — *G. axillaires*. 1° Les *G.* lymphatiques de la région axillaire; 2° les gros follicules enroulés de l'aisselle. — *G. de Bartholin*. Les *G. vulvo-vaginales*. — *G. de Blandin*. Petite glande salivaire à un centimètre de la face inférieure de la pointe de la langue, enfoncée de chaque côté dans le muscle lingual inférieur. — *G. de Bowman*. Les *G.* pituitaires de la région nasale olfactive. — *G. bronchiques*. Les *G.* lymphatiques vers la bifurcation des bronches. — *G. de Brunner*. *G.* en grappe simples ou formées de deux à quatre *acini* (et non de follicules), subjacents à la muqueuse duodénale et très différentes du pancréas. — *G. buccales*. Les *G. molaires*. — *G. bulbo-uréthrales*. Les *G. de Méry*. — *G. carotidienne*. La *G. intercarotidienne*. — *G. cérumineuses*. Les *G.* sébacées des poils de la peau du conduit auditif externe, et, accessoirement, les follicules sudoripares de cette peau, volumineux et secrétant une matière amère. — *G. cervicales*. Les *G.* lymphatiques de la nuque. — *G. coccygienne* (Luschka). Organe de stucture glandulaire épais de 2 à 3 millimètres, ou courts prolongements artériels (Mayer), situés vers la terminaison de l'artère sacrée moyenne. — *G. conglobées*. Les *G.* lymphatiques. — *G. conglomérées*. Les *G.* en grappe. — *G. de Cowper*. Les *G. de Méry*. — *G. de Duverney*. Les *G. vulvo-vaginales*. — *G. épiglottiques*. Petit groupe de *G.* salivaires au bas de la face antérieure de l'épiglotte. — *G. de l'estomac* ou *gastrique*. Les follicules gastriques. — *G. génales* ou *géniennes* [de *gena*, joue]. Les *G.* salivaires sous-muqueuses de la joue. — *G. génitales, ovariques, sexuelles, testiculaire*. Expressions gravement erronées anatomiquement et physiologiquement. Les ovules femelles et mâles apparaissent bien *avant* le tissu de l'ovaire et du testicule sur l'embryon sans que leur génération ait rien d'une *sécrétion*, non plus que la spermatogenèse, et ces organes ne prennent pas la structure des glandes. C'est *parenchyme ovarien*, etc., qu'il y a lieu de dire. — *G. de Harder*. *G.* en grappe particulière à certaines espèces de Mammifères et aux Oiseaux, située dans l'angle interne du globe oculaire. — *G. de Havers*. Les franges synoviales. — *G. hydrophores*. Les follicules sudoripares. — *G. intercarotidienne* (Luschka). Organe du volume d'une lentille situé vers la bifurcation de la carotide primitive et de structure analogue à celle de la *G.* coccygienne. — *G. intra-muqueuses*. Celles qui sont plongées dans l'épaisseur même du chorion de quelques muqueuses, sans le traverser en totalité; ce sont uniquement les *follicules* dits de Lieberkühn, de la muqueuse gastro-intestinale du cardia à l'anus. — *G. labiales*. Glandules salivaires plus ou moins voisines les unes des autres sous la muqueuse labiale où elles s'ouvrent. — *G. lacrymale*. *G.* en grappe composée offrant une *portion orbitaire* qui s'ouvre par trois à cinq conduits excréteurs de 4 et 5 millimètres au-dessus du *cartilage tarse* de la paupière supérieure, et une *portion palpébrale* en lobules séparés qui s'ouvrent dans les conduits précédents. L'épithélium de ses culs-de-sac est polyédrique en prismes, à cellules granuleuses, friables. — *G. laryngiennes*. *G.* en grappe simple du volume d'un grain de pavot, dites *muqueuses* ou *acineuses*, isolées ou *agrégées* et *conglobées*. Elles sont par place sous la muqueuse de tout le larynx et de l'épiglotte, muqueuse sur laquelle on voit leurs orifices. Elles disparaissent en approchant du bord libre des cordes vocales. — *G. de Lieberkühn*. Les follicules de Lieberkühn. — *G. de Littre*. *G.* en grappe simple ou à un petit nombre d'acini ayant la même structure que les acini de la prostate, mais disséminés sous la muqueuse de l'urèthre de l'homme et de la femme, muqueuses que leurs conduits excréteurs traversent obliquement. — *G. lymphatiques*. *G.* sans conduits excréteurs à petites masses du volume d'une lentille à celui d'une noisette environ, placés sur le trajet des lymphatiques. La substance glandulaire (*pulpe* ou *parenchyme*) ne fait en quelque sorte qu'une masse continue avec elle-même de sa surface au-dessous de l'*enveloppe extérieure* (formée de tissu cellulaire très vasculaire non *fibreux*) de chaque glande jusque vers son centre, entre les cloisonnements et trabécules envoyés dans la profondeur par cette dernière, avec une complication qui défie toute description particulière des dispositions du tissu glandulaire interposé aux trabécules et aux sinus lymphatiques qui suivent ces trabécules, à partir des conduits superficiels, tant *afférents* qu'*efférents*. L'arrangement du tissu glandulaire et des trabécules permet de distinguer deux portions de la substance : l'une *corticale*, granuleuse, est d'un jaune tirant sur le gris; l'autre *médullaire*, rougeâtre, pulpeuse et non mamelonnée. Les faisceaux ou trabécules qui partent de l'enveloppe ne font que traverser le tissu propre de chaque glande, qui reste continu avec lui-même dans toute l'étendue de l'organe, et qui n'est pas partagé en *follicules clos* ou en *vésicules closes*. Des conduits ou sinus lymphatiques épais d'un dixième de millimètre et de largeur variable sont interposés entre chaque trabécule et le tissu propre ou glanduleux. Ces sinus vont des conduits *afférents* aux *efférents*. De très nombreuses fibres de tissu cellulaire non fasciculées traversent tous ces sinus lymphatiques dans lesquels elles forment des trabécules de soutènement. Ces fibres sont pour la plupart à l'état de corps fibro-plastiques fusiformes ou étoilés. C'est cette portion de la trame lamineuse des *G.* qui a reçu le nom de *réticulum*. Le tissu glandulaire proprement dit est entièrement formé par des épithéliums nucléaires immédiatement contigus, et par des cellules polyédriques à corps cellulaire très petit, logées dans les mailles du réticulum de fibres anastomosées du tissu cellulaire, non élastique. Il faut de deux à huit noyaux et cellules d'épithélium contigus les uns aux autres sur le même plan, ou à peu près, pour combler telle ou telle des mailles du réticulum. De nombreux capillaires sanguins parcourent ce tissu glandulaire propre, en rampant entre les noyaux et recevant çà et là l'insertion de fibres du réticulum. Le tissu glandulaire est proportionnellement plus riche en vaisseaux sanguins

que l'enveloppe propre. — *G. de Meibomius. G.* de la face postérieure de l'organe tarse des paupières au nombre de vingt à trente pour chaque; formées chacune de trente à quarante acini ou *G.* en grappe simple ou à peu près échelonnées et se jetant dans un canal médian commun qui s'ouvre à la lèvre postérieure du bord libre de chaque paupières. Elles ont la structure fondamentale des glandes sébacées. — *G. de Méry.* Petites glandes paires de la grosseur d'un pois au nombre de deux, l'une à droite, l'autre à gauche, situées en arrière du bulbe de l'urèthre, dans l'épaisseur de l'aponévrose moyenne du périnée. Leur canal excréteur se dirige vers le bulbe uréthral, le traverse et à ce niveau vient s'ouvrir de chaque côté sur la paroi inférieure du canal de l'urèthre. Le produit de leur sécrétion est une humeur très filante, transparente, qui remplit le canal de l'urèthre pendant l'érection et semble destiné à lubréfier la voie uréthrale pour le passage du sperme. — Chez la femme ces glandes ont pour homologue les glandes vulvo-vaginales ou de Bartholin. Sur l'un et l'autre sexe leur liquide n'a des mucus que son état filant, mais n'a aucune des réactions de ceux-ci au contact de l'acide acétique, etc., ni de leurs autres caractères. — *G. mésentériques.* Les *G.* lymphatiques ou chylifères entre les deux feuillets du mésentère. — *G. miliaires.* Les stomates. — *G. molaires. G.* salivaires au nombre de deux, placées entre les muscles masséter et buccinateur, vis-à-vis des deux dents molaires postérieures, s'ouvrant à la partie postérieure des joues. — *G. de Morgagni.* Les *G. de Littre* et les *sinus* de la muqueuse uréthrale. — *G. muqueuses. G.* que l'on supposait chargées spécialement de la sécrétion du mucus, mais qui n'existent pas séparément des glandules labiales, œsophagiennes, laryngiennes, des *G.* de Littre, etc. — *G. de Naboth.* Celles de la membrane muqueuse du col de l'utérus, devenues kysteuses. — *G. nasale. G.* propre aux Oiseaux, située contre le frontal, près du grand angle de l'œil dont le canal se jette dans les fosses nasales. — *G. nasales* ou *pituitaires.* Les nombreuses glandes en grappe simples plus ou moins rapprochées les unes des autres sous la muqueuse des fosses nasales ou *Pituitaire.* — *G. de Nuck. G.* salivaire du chien et placée sous l'arcade zygomatique. Son canal excréteur s'ouvre à l'extrémité postérieure du bord alvéolaire supérieur. — *G. de Nühn.* La *G.* de Blandin. — *G. œsophagiennes. G.* en grappe simple, du volume d'un grain de millet au plus dans le tissu sous-muqueux du pharynx au cardia. — *G. de Pacchioni.* Les *Granulations méningiennes.* — *G. parotide.* Les *Parotides.* — *G. de Peyer.* Follicules clos agminés en plaques circulaires ou ovalaires longues de quelques millimètres à 10 centimètres, qu'on voit à la portion de l'iléum et même du jéjunum qui est opposée à l'insertion mésentérique. Comme les follicules clos isolés ou sporadiques, ceux qui sont agminés pour les former sont conoïdes, logés dans le tissu cellulaire sous-muqueux et s'étendent au travers de toute l'épaisseur de la muqueuse. Le chorion est aminci sans *G.* ni villosités au niveau du sommet de chaque follicule, et soit plissé, *gaufré,* soit lisse sur l'étendue de chaque plaque. Des villosités existent au niveau des plans ou cloisons de contact d'un follicule avec l'autre. — *G. pileuses.* Les *G.* sébacées qui s'ouvrent dans les follicules pileux. — *G. pinéale. G.* vasculaire sanguines. Elle est à vésicules closes ovoïdes ou sphéroïdales à épithélium polyédrique, parfois avec des concrétions d'oxalate de chaux, de tissu cellulaire intervésiculaire; sa trame n'est pas réticulée. Elle est conoïde, impaire, placée sur la ligne médiane, adhérant à la partie antérieure de la commissure cérébrale postérieure. Comme ceux de la *G.* pituitaire ses usages sont inconnus. — *G. pituitaire. G.* vasculaire sanguine peu vasculaire, à vésicules closes sphéroïdales dont la paroi est mince. Ces vésicules sont remplies d'un épithélium à cellules polyédriques à angles arrondis avec souvent des sympexions. La glande est en haut continue avec l'*infundibulum* qui la relie au *tuber cinereum,* unique, impaire. — Les *G. nasales.* — *G. réticulées.* Le foie biliaire est la seule *G.* dont les divisions des conduits sécréteurs soient anastomosées en réseau. — *G. salivaires.* L'ensemble des *G. en grappe composée,* qui fournissent la salive. Leurs culs-de-sac montrent une rangée d'épithélium polyédrique à cellules molles, finement grenues en voie de segmentation contre la paroi propre et en dedans desquelles sont des cellules hyalines plus grosses avec ou sans noyau. Les conduits excréteurs à paroi fibreuse sont directement tapissés d'épithélium polyédrique presque prismatique sans muqueuse propre. — *G. sébacées. G.* en grappe simple, s'ouvrant au nombre de une ou de deux dans les follicules pileux et de plus directement à la surface de la peau sur l'auréole du mamelon et les petites lèvres. Dans leur épithélium polyédrique se forment les gouttes de sébum ou huile qui les distend, les rompt et s'écoule en laissant la paroi cellulaire azotée comme résidu pelliculaire entraîné peu à peu de toute pièce. Les *G.* sébacées pileuses se développent, sur le côté et comme dépendance des follicules pileux, après eux. Aux lèvres, à l'auréole du mamelon, aux petites lèvres, c'est après la naissance, de la troisième à la quatrième année qu'elles naissent. La mamelle en diffère par ce fait qu'elle apparaît dès le cinquantième jour, a déjà sécrété vers la naissance; de plus sur les Cétacés où manquent les sébacées elle ne présente aucun excès de développement, sans parler des différences structurales propres. Sur les Oiseaux elles n'ont d'analogues que la *G. uropygiale* et les follicules plumeux en manquent partout. — *G. séricipares.* Ce qu'on décrit sous ce nom comme sécrétant la substance des *fils d'araignée* et de *soie des chenilles* n'a pas la structure des glandes, non plus que les *tubes de Malpighi.* Ce sont des organes tubuleux allongés arrivant aux *filières* de ces Articulés qui rentrent comme ces derniers dans le groupe des *parenchymes non-glandulaires.* Sur les Araignées les *fils* de ces animaux ne sont pas des fils étirés d'une goutte liquide sécrétée par une glande et versée par les *filières* de ces articulés. Ce sont des fils qui sont déjà formés, visibles, isolables, et étirables dans leurs organes dits *G. séricipares* avant que l'animal les fasse filer par ses *fusules* et ses filières, de 1 à 6 à la fois sur les Épeires. Dans l'organe séricipare de celles-ci, on peut les voir en faisceaux blancs nacrés, résistants, étirables sur une longueur de plusieurs centimètres. Comme sur l'écheveau pris au sortir des filières de l'animal, ce faisceau est formé de fils jaunâtres, à bords nets, épais les uns de $0^{mm},001$, les autres de $0^{mm},009$ sur les grosses Épeires, avec d'autres d'épaisseur intermédiaire. Blancs à la lumière réfléchie ils réfractent la lumière en jaune plus ou moins pâle. Chaque fil est comme la continuation directe en cône de la substance même d'énormes cellules transparentes finement grenues, rangées à la face interne de l'organe séricipare; prolongement conique court et étroit prenant rapidement le diamètre du fil plus ou moins fin qui est flexueux tant qu'il n'est pas sorti par les filières. La substance filée en *soie* et aussi déjà demi-solide dans les deux *G.* séricipares tubuleuses des chenilles. — *G. sous-conjonctivales.* Dix à vingt glandules en grappe simples larges de $0^{mm},2$ ou environ dans le repli oculo-palpébral en approchant de la caroncule. — *G. sublinguale. G.* salivaire dans le plancher de la bouche, au-dessous de la partie antérieure de la langue dont les conduits (*conduits de Rivinus*) vont s'ouvrir sur les côtés du frein de la langue. — *G. surrénales. G.* vasculaires sanguines coiffant le sommet de chaque rein, formées de grains glandulaires, composés eux-mêmes de grosses cellules polyédriques friables. Les grains glanduleux sont diversement conformés et chargés de granules différemment colorés dans la *substance corticale* jaune et dans la *substance médullaire* ou centrale brune, riche en vaisseaux en nerfs. Leurs usages sont inconnus. — *G. suscoccygienne.* La *G.* uropygiale. — *G. synoviales.* Les franges non glandulaires des synoviales. — *G. tartariques. G.* qui n'existent pas et qu'on supposait destinées à la sécrétion du tartre. — *G. thyréoïde* [all. *Schilddrüse;* angl. *thyroid gland;* esp. *cuerpo tiroides*]. *G.* située sur la partie antérieure inférieure du larynx et sur les premiers anneaux de la trachée-artère. Impaire, située sur la ligne médiane, elle semble souvent composée de deux lobes ovoïdes, tenant l'un et l'autre par une sorte de tubercule transversal, qu'on nomme *isthme.* La thyréoïde appartient aux *G.* vasculaires sanguines ou sans conduits excréteurs du système porte respiratoire. Elle est formée de vésicules closes plus larges chez les femmes

qui ont eu des enfants que chez les hommes et les jeunes sujets. Ces vésicules ont de un dixième de millimètre à un millimètre de diamètre. Elles sont dans une trame de tissu cellulaire assez dense. Leurs vaisseaux nombreux et gros s'épanouissent en réseaux serrés à la surface de la paroi propre des vésicules. Celles-ci ont un épithélium avec un contenu liquide, hyalin, épais, renfermant des sympexions azotés, arrondis, mamelonnés, etc., des cellules épithéliales, sphéroïdales, etc., dès que les vésicules sont un peu hypertrophiées. On ne connaît pas ses usages (voy. *Thyréoïdectomie*). — *G. de Tyson.* Plis de la face libre de la muqueuse du prépuce et du repli balano-préputial pleins d'épithélium pavimenteux avec ou sans globes épidermiques. Ce ne sont pas des glandes. — *G. uropygiale* ou *uropygienne.* Amas de *G.* de structure analogue à celle des *G.* sébacées s'ouvrant au sommet d'une saillie conique sur le croupion des Oiseaux. — *G. utriculaires.* Les follicules dont le fond est renflé relativement à l'orifice excréteur. — Les *G.* végétales dont les cellules limitent une cavité utriculaire. — *G. vasculaires.* Les *G.* sans conduits excréteurs. Elles sont les unes *sanguines*, annexées au système sanguin, les autres *lymphatiques*, reliées aux vaisseaux de ce nom. — *G. végétales.* Organes des Phanérogames surtout formés soit d'une cellule qui se remplit d'un liquide différent du contenu des autres cellules du végétal, soit de petites cellules généralement limitant une cavité pleine du liquide propre sécrété par les cellules limitantes. — *G. vénénifiques* ou *vénénipares.* Les *G.* en grappe simples ou composées différentes des salivaires qui sur les Vipères, etc., les Scorpions, les Abeilles, etc., sécrètent les humeurs venimeuses. — *G. vulvo-vaginale* ou *vulvaire.* L'homologue sur la femme des *G. de Méry* chez l'homme. Elles sont paires, placées sur les limites de la vulve plus ou moins en arrière et en dessous du méat urinaire. Elles s'ouvrent près du bord adhérent de la face extérieure de l'hymen. Elles ne donnent aussi qu'une humeur hyaline filante et lubrifiante qui n'est pas un mucus. — *G. de Weber.* Les petites *G.* salivaires sous les bords de la langue en arrière.

GLANDÉ, ÉE. adj. Qui est atteint du *Glandage.*

GLANDIFÈRE. adj. [de *glans*, gland, et *ferre*, porter]. Qui porte un ou plusieurs *Glands.*

GLANDIFORME. adj. [de *glans*, gland, et *forma*, forme; all. *Eichelförmig*; angl. *glandiform*]. Qui a la forme d'un *Gland.*

GLANDULAIRE. adj. [all. *drüsenartig*; angl. *glandular*]. Qui concerne les *Glandes.* — Qui en a la nature.

GLANDULE. s. f. *Glande* de petit volume.

GLANDULEUX, EUSE. adj. [*glandulosus*; all. *drüsenartig*; angl. *glandulous*; it. *glanduloso*; esp. *glandular*]. Qui est de la nature des *Glandes.*

GLANDULIFÈRE. adj. Pourvu de *Glandes.*

GLANDULIFORME. adj. [de *glandula*, glande, et *forma*, forme; it. *glanduliformo*]. En forme de *Glande.*

GLASER. Anatomiste suisse (1629-1675) dont le nom est resté à la fissure qui est au fond de la cavité glénoïde du temporel.

GLASWOLLE. s. m. Verre filé très fin en usage dans les appareils à filtrations chimiques.

GLAUBER. Chimiste et médecin hollandais (mort en 1668) dont le nom est resté au sulfate de soude, etc.

GLAUBÉRITE. s. f. Sulfate de soude et de chaux naturel.

GLAUCÈNE. s. m. Produit de composition du sulfocyanate d'ammonium.

GLAUCESCENCE. s. f. [de γλαυκὸς, vert de mer]. L'état de ce qui est *Glauque.*

GLAUCESCENT, ENTE. adj. [all. *graügrünlich*]. Qui offre la *Glaucescence.*

GLAUCIER. s. m. [de γλαυκὸς, vert]. La *Glaucière.* — Le *Glaucium flavum*, Crantz, Papavéracée.

GLAUCIÈRE. s. f. Genre de Papavéracées. — Le *Glaucium luteum*, Scop., des sables marins, à feuilles et tiges glauques.

GLAUCINE. s. f. [de γλαυκὸς, glauque]. — **M. C.** Le *Cowpox* naturel, d'après la teinte glauque des vésicules. — **C.** Alcaloïde âcre des *Glaucières.*

GLAUCIQUE. adj. Qui tient du *Glauque.* — Qui concerne le glaucier, la glaucière, la glaucine.

GLAUCOMATEUX, EUSE. adj. Qui concerne le *Glaucome.*

GLAUCOME. s. m. [γλαύκωμα, de γλαυκὸς, vert de mer; all. *Glaucom, grüner Starr*; angl. *glaucoma, glaucedo*; it. et esp. *glaucoma*]. Maladie de l'œil caractérisée par un ramollissement avec augmentation de masse du corps vitré dont la teinte devient verdâtre en même temps qu'augmente la pression intra-oculaire, la congestion choroïdienne et que diminue progressivement la vision. Il peut être inflammatoire, aigu, primitif, secondaire ou consécutif, chronique, hémorrhagique, etc.

GLAUCOPICRINE. s. f. [de γλαυκὸς, glauque, et πικρὸς, amer]. Alcaloïde amer cristallin incolore des *Glaucières.*

GLAUCOTINE. s. f. Produit de la décomposition de la chélérythrine des *Glaucières.*

GLAUQUE. adj. [*glaucus*; γλαυκὸς; all. *grünblau*; angl. *glaucous*; it. et esp. *glauco*]. Ce qui est d'un bleu blanchâtre plus ou moins foncé, à reflets verdâtres ou grisâtres.

GLAUX. s. m. Le *Glaux maritima*, L., Primulacée des marais salants.

GLAVIAU. s. m. — **A.** Le larynx. — La trachée des Quadrupèdes et des Oiseaux. — **M. C.** La *Clavelée.*

GLAZER (Chr.). Chimiste suisse, mort à Paris en 1678, dont le nom est resté au sulfate de potasse.

GLAYEUL. Faute au lieu de *Glaïeul* (*gladiolus*).

GLEBA. s. f. [*gleba*, bloc]. Tissu cellulaire charnu à cellules allongées, rameuses, formant la masse du tissu des Lycoperdacées sous le péridium verruqueux.

GLEDITSCHIE. s. f. [*Gleditschia*, L.]. Genre de Légumineuses.

GLEICHENBERG (Styrie). Sources carbonatées et chlorurées sodiques.

GLEISSEN (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GLENN'S SPRINGS (États-Unis). Sources sulfureuses magnésiennes.

GLÈNE. s. f. [γλήνη; all. *Knochenvertiefung*; angl. *glene socket*; it. *seno d'un osso*]. Cavité osseuse peu profonde dans laquelle s'articule un autre os.

GLÉNOÏDAL, ALE. adj. Qui se rapporte à une cavité *Glénoïde.*

GLÉNOÏDE. adj. [*glenoides*; γληνοειδής, de γλήνη, petite cavité articulaire, et εἶδος, forme; all. *schwackvertieft*; angl. *glenoid*; it. *glenoide*]. La cavité superficielle dans laquelle la tête d'un os se meut en tous sens. — Excavation de la face inférieure et externe temporale dans laquelle est reçu le condyle du maxillaire inférieur.

GLÉNOÏDIEN, IENNE. adj. Comme *Glénoïdal.*

GLESSEIN. s. m. L'*Anchois.*

GLETTE. s. f. La *Litharge.*

GLEUCOMÈTRE. s. m. [de γλευκος, moût de vin, et μέτρον, mesure]. Instrument pour déterminer la quantité de sucre dans le jus de raisin.

GLEUCOMÉTRIE. s. f. L'usage du *Gleucomètre.*

GLIADINE. s. f. [de γλια, glu; all. *Gliadin*; it. et esp. *gliadina*]. Produit de décomposition du *Gluten.*

GLIOME. s. m. [de γλία, colle]. Les tumeurs qui ont la consistance de la colle ou *tumeurs colloïdes*, tant formées de myélocytes que de tissu cellulaire sous l'état fœtal.

GLIO-SARCOME. s. m. Tumeur formée de tissu cellulaire mou, glutineux, tenant à la fois du gliome et du tissu cellulaire à l'état dit de sarcome.

GLIRICOLE. adj. et s. [de *glis*, loir, et *colere*, habiter]. Qui vit sur les Loirs, les Rongeurs. — Leurs parasites, Acariens et Pupipares.

GLIRIEN, ENNE. adj. Qui tient du Loir, des Rongeurs. — L'ordre des Rongeurs. — Famille de cet ordre.

GLISSEMENT. s. m. [all. *Gleiten*; angl. *Skating*; it. *sdrucciolo, sdrucciolamento*; esp. *resbalon*]. — **V.** Le mouvement propre aux diarthroses, etc.

GLISSON. Médecin anglais (mort en 1677) dont le nom est resté à l'enveloppe fibreuse du foie et au tissu cellulaire qui accompagne dans le foie les divisions de la veine porte.

GLOBE. s. m. [*globus*; σφαίριον; all. *Kugel*; angl. *globe*; it. et esp. *globo*]. — *G. d'une bande.* La masse roulée d'une bande. — *G. épidermiques morbides.* Amas de

cellules épithéliales, pavimenteuses ou d'origine ectodermique seulement, en couches concentriques, grains microscopiques ou atteignant le volume d'un grain de chenevis, blanchâtres ou d'un blanc perlé existant avec ou sans corps central en forme de noyau d'un calcul dans les épithéliomas. — *G. épidermiques normaux.* Amas de cellules épithéliales pavimenteuses disposées en couches concentriques existant normalement dans l'épithélium du repli balano-préputial, etc., et du thymus. — *G. fulminaire.* La *Foudre globulaire.* — *G. hystérique.* La *Boule hystérique.* — *G. oculaire.* L'œil sans les muscles qui s'y attachent. — *G. organiques, vitellins* ou *de segmentation.* Les *Blastomères.* — *G. utérin.* L'*Utérus* rendu globuleux soit par la présence du fœtus, soit parce qu'il n'est pas encore complètement revenu sur lui-même après l'accouchement ou parce que son volume a augmenté pathologiquement.

GLOBIFÈRE. adj. [de *globus*, et *ferre*, porter]. Qui se termine en renflement globuleux.

GLOBIGÈRE. adj. [de *globus*, globe, et *gerere*, porter]. Comme *Globifère.*

GLOBIGÉRINE. s. f. [*Globigerina*, d'Orb.]. Genre de *Foraminifères.*

GLOBOÏDE. Faute au lieu de *Sphéroïde.*

GLOBULAIRE. s. f. [all. *Kugelblume;* angl. *globularia, french daisy;* it. *globularia*]. Genre de Globulariées. — *G. turbith.* La *Globularia alypum*, L., Globulariée dite purgative.

GLOBULAIRE. adj. Globuleux, arrondi.

GLOBULARÉTINE. Faute au lieu de *Globularrhétine.*

GLOBULARIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Globulaire.* — Famille de dicotylédones à feuilles alternes séparées des Lysimachiées.

GLOBULARIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Globulariacé.*

GLOBULARINE. s. f. Glycoside du *Globularia alypum*, L., Globulariée.

GLOBULARIRÉTINE. s. f. Pour *Globularrhétine.*

GLOBULARITANNIQUE. adj. L'acide tannique de la *Globulaire.*

GLOBULARRHÉTINE. s. f. [de ῥητινη, résine]. Produit résiniforme du dédoublement ($C^{24}H^{14}O^{6}$) de la *Globularine.*

GLOBULE. s. m. [*globulus;* all. *Kügelchen;* angl. *globule;* it. *globetto, globettino;* esp. *globulo*]. Petit globe ou sphère. — **A.** Toute unité anatomique et toute partie d'un élément anatomique, d'une humeur sphérique ou sphéroïdal. — **M. C.** Médicament en poudre ou liquide qu'entoure une couche de gélatine sèche qui en masque la saveur, etc. — *G. d'Arantius.* Les *Tubercules* de ce nom. — *G. blancs du sang.* Les *Leucocytes.* — *G. du chyle et de la lymphe.* Les leucocytes de ces humeurs. — *G. du colostrum.* Les *Leucocytes granuleux* contenus dans cette humeur. — *G. du cristallin.* Les cellules de la couche molle antérieure du cristallin. — *G. cytoïdes.* Les *Leucocytes* dans lesquels l'état cadavérique ou l'action des acides ne font pas apparaître de corpuscules nucléiformes. — *G. fibrineux du sang.* Les *Leucocytes* dans le sang. — *G. ganglionnaires.* Les *cellules nerveuses* des ganglions. — *G. germes.* Les spores en général, celles des Schizomycètes surtout. — *G. granuleux de l'exsudation* ou de l'*inflammation.* Les *Leucocytes* chargés de granules jaunâtres hypertrophiés dans le pus, etc. — *G. de l'humeur de Morgagni.* Les cellules de la couche molle du cristallin. — *G. d'inflammation* ou d'*exsudation.* Les *Leucocytes granuleux* du pus, des sérosités purulentes, etc. — *G. du lait.* Gouttes de la graisse qui forment le beurre et la crême, produites dans les cellules épithéliales de la mamelle, d'où elles tombent dans la partie séreuse du colostrum et du lait où elles restent en suspension, en émulsion naturelle. Leur diamètre varie de 0^{mm},001 et au-dessous, à 0^{mm},015 et au-dessus. Elles sont liquides à la température du lait dans la mamelle. En se refroidissant elles prennent l'état de *G.* solides, de la consistance du beurre et deviennent un peu polyédriques par pression réciproque. Elles réfractent fortement la lumière comme les corps gras sous le microscope et lui donnent une teinte jaune. A la lumière réfléchie elles renvoient la lumière blanche et par là leur ensemble donne au lait sa couleur caractéristique. Cette graisse du beurre est une réunion des principes de nature grasse prenant part à la constitution du lait, restant en gouttelettes en suspension dans sa partie aqueuse et saline parce qu'ils ne sont pas miscibles à celles-ci ni dissous par elle. Ce ne sont à aucun titre des éléments anatomiques possédant une enveloppe, ni formés d'une substance doués d'organisation et offrant une structure propre. — *G. lymphatiques.* Les *Leucocytes.* — *G. du mucus.* Les *Leucocytes* dans les mucus. — *G. de l'œil.* Les *Mouches volantes.* — *G. organiques* Les *Cellules organoplastiques.* — Les *Cellules* des feuillets *du blastoderme.* — *G. polaires, muqueux, huileux* ou *transparents.* Cellules globuleuses formées par gemmation de la substance hyaline du vitellus sur le point qui correspond à celui où les spermatozoïdes s'unissent à lui et le fécondent (Ch. Robin, 1862). Le point ou *pôle* où a lieu cette germation, peu après la fécondation, indique quelques heures d'avance l'endroit du vitellus qui va se déprimer, se creuser d'un sillon devenant peu à peu équatorial et commencera la segmentation. C'est à ce *pôle* aussi que sur le vitellus segmenté se formera la portion embryogène du blastoderme. C'est sur le point de cette portion correspondant à ce pôle que débute la formation du névraxe, derrière lequel se développe le placenta sur le chorion et qu'a lieu l'adhérence de l'*œuf* des Mammifères à la paroi utérine. — *G. du pus* et *G. pyoïdes.* Les *Leucocytes* du pus, des sérosités purulentes. — *G. rouges du sang.* Les *Hématies.*

GLOBULEUX, EUSE. adj. Qui a la forme d'un *Globule.*

GLOBULICORNE. adj. et s. [de *Globulus*, globule et *cornu*, corne]. Comme *Clavicorne.*

GLOBULIMÈTRE. Faute au lieu d'*Hématimètre.*

GLOBULIN. s. m. Jadis les leucocytes de petit volume mêlés aux autres dans le sang, la lymphe, etc. — Les petites cellules épithéliales ou les noyaux qui leur ressemblent.

GLOBULINE. s. f. — **A.** L'albuminoïde des hématies; celui du cristallin. — **B.** Les grains sphériques de chlorophylle (Turpin).

GLOBULUS-PALLIDUS. s. m. Segment interne du noyau lenticulaire du corps strié. Il y en a deux.

GLOCHIDE. s. f. [de γλωχὶς, pointe]. Variétés de poils des Phanérogames portant à leurs extrémités plusieurs pointes recourbées en crochet.

GLOME. s. m. [*glomus*, pelotte]. Les pelottes de la plante du pied des Solipèdes et des Ruminants; ils sont les homologues de la pulpe digitale.

GLOMÉRIDE. s. m. [de *glomeris*, peloton]. Genre de Myriopodes chilognathes qui se roulent en boule comme les Crustacés des genres *Cloporte* et *Armadille.*

GLOMÉRULAIRE. adj. Qui se rapporte au *Glomérule.*

GLOMÉRULE. s. m. [de *glomus*, *glomeris*, peloton; all. *Knäuel*]. Petit amas. — **B.** Inflorescence définie du buis, des *Armeria*, etc., représentant une cyme contractée dont les axes sont très raccourcis. Les fleurs ainsi très rapprochées forment une sorte de peloton. — *G. de Malphigi.* Subdivisions des artérioles du rein formant de petits amas globuleux dans les dilatations terminales ou d'origine (*capsules de Müller*) des tubes urinipares, dans la substance corticale du rein par conséquent; ils sont larges de 0^{mm},1 à 0^{mm},2 et séparés de la paroi propre de la dilatation par une mince couche d'épithélium polyédrique.

GLOMÉRULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Glomérules.* — Réuni en paquets, en boule.

GLOMÉRULIFORME. adj. [de *glomérule* et *forma*, forme]. Qui ressemble à un *Glomérule.*

GLOMÉRULITE. s. f. Nom donné aux cas de néphrite dans lesquels il y a des leucocytes jusque dans la cavité des glomérules de Malpighi et à ceux dans lesquels leur enveloppe ou capsule, dépendance de la tunique celluleuse de l'artère qui leur arrive, s'est épaissie en tissu cellulaire plus ou moins riche en noyaux.

GLONOÏNE. s. f. La *Nitro-Glycérine.*

GLORIANES (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

GLOSSALGIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et ἄλγος, douleur]. Douleur linguale.

GLOSSANTHRAX. s. m. [de γλῶσσα, langue, et ἄνθραξ, charbon; all. *Zungenkarbunkel;* it. *glossantrace;* esp. *glosantrax*]. Le *Charbon* de la langue des Ruminants.

GLOSSIEN, ENNE. adj. [*glossianus, glossicus;* esp. *glosico*]. Comme *Lingual*.

GLOSSINE. s. f. La *Glossina morsitans*, Westw., Diptère muscidé d'Afrique. Un peu plus grosse que la mouche ordinaire, à piqûre dangereuse pour les Solipèdes et les Ruminants domestiques.

GLOSSIPHONIE. s. f. Genre d'Hirudinées se roulant en boule à la manière des Cloportes.

GLOSSIQUE. adj. Comme *Glossien*.

GLOSSITE. s. f. [all. *Zungenentzündung;* angl. *glossistis;* it. *glossitide;* esp. *glositis*]. Inflammation de la muqueuse ou du tissu de la langue dont le volume augmente alors beaucoup, avec supersécrétion muqueuse et salivaire, etc.

GLOSSOCATOCHE. s. m. [*linguæ detentor;* de γλῶσσα, langue, et κὰτέχω, je retiens; all. *Zungenhaler;* angl. *glossocatochus*]. Instrument pour tenir la langue abaissée.

GLOSSOCÈLE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et κήλη, tumeur; all. *Zungenbruch; Zungenvorfall;* esp. *glosocele*]. Toute tumeur de la langue. — Saillie de la langue hors de la bouche par suite d'œdème, de glossite, d'hypertrophie.

GLOSSOCOME. s. m. [γλωσσόκομον, de γλῶσσα, languette de flûte, et κομεῖν, serrer; all. *Beinlade;* angl. *glossocomon;* it. *glossocomo;* esp. *glosocomo*]. — **M. C.** Appareil en forme de boîte pour maintenir la réduction des fractures et des luxations de la cuisse et du genou.

GLOSSO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. et s. m. Qui va de la langue à l'épiglotte.

GLOSSO-FACIAL, ALE. adj. Qui va de la langue à la face, à ses vaisseaux.

GLOSSOGRAPHIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et γραφή, description]. Description ou représentation de la langue, de ses muscles, etc.

GLOSSO-LABIAL, ALE. adj. Qui concerne la *langue* et les *lèvres*.

GLOSSO-LABIO-PHARINGÉ, ÉE. adj. Qui affecte ou concerne la langue, les lèvres et le pharynx.

GLOSSOLOGIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et λόγος, discours; angl. *glossology;* it. *glossologia;* esp. *glossologia*]. Étude de la langue. — L'ensemble des termes considérés comme propres à la désignation des objets et de leurs propriétés étudiées par une science.

GLOSSOMATHIE. s. f. [de μαθήσις, instruction]. La connaissance, la mémoire des langues, les aptitudes à les étudier.

GLOSSO-PALATIN, INE. adj. et s. m. Qui concerne la langue et le palais. — Comme *Glosso-staphylin*.

GLOSSOPÈTRE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et πέτρα, pierre]. Dent fossile des Sélaciens en forme de langue.

GLOSSO-PHARYNGIEN. adj. et s. m. [de γλῶσσα, langue, et φαρυγξ, pharynx]. Qui concerne la *Langue* et le *Pharynx*. — Faisceaux musculaires qui, des parties latérales postérieures de la langue, vont gagner les côtés du larynx. Partie des constricteurs supérieurs. — Nom du nerf de la neuvième paire, nerf sensitif, qui *naît* dans le sillon latéral du bulbe au-dessus du pneumogastrique. Il sort par le trou déchiré postérieur à sa partie interne. Là, il présente le ganglion d'Andersch, bien que possédant des tubes moteurs dès son origine. Il fournit des branches aux constricteurs du pharynx, aux styliens et au ventre postérieur du digastrique et surtout à toute la la langue en arrière du *V.* lingual où il se termine en muqueuse de fibres de sensibilité gustative spéciale.

GLOSSOPLÉGIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et πλεσσειν, frapper; all. *Glossoplexis;* angl. et it. *glossoplegia*]. Mouvement convulsif de la langue ressemblant à ceux de la phonation, etc., dans les affections cérébrales, etc.

GLOSSO-STAPHYLIN, INE. adj. et s. m. [de γλῶσσα, langue, et σταφύλη, luette]. Qui concerne la *Langue* et la *Luette*. — Le petit muscle contenu dans les piliers antérieurs du voile du palais.

GLOSSOTOMIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et τομή, section]. Dissection de la langue. — **M.C.** L'*amputation* de la langue, partielle ou totale.

GLOTTE. s. f. [*glottis;* γλωττίς, de γλῶσσα, langue; all. *Stimmritze;* angl. *glottis;* it. *glotta, glottide;* esp. *glotis*]. Communément la fente du larynx par laquelle entre l'air qui se rend aux poumons, sortent les gaz expirés, et qui sert à la formation de la voix. — *G. labiale* (Dodart). Les lèvres entrant en vibration sous l'influence d'un courant d'air expiré qui a traversé la glotte inférieure sans y produire de son, vibrations transmettant les sons produits à quelque instrument à embouchure. — *G. inférieure* ou *G. proprement dite*. Elle est placée à 8 ou 10 millimètres au-dessous de la *G.* supérieure. Elle est triangulaire, à sommet en avant correspondant au cartilage thyréoïde, à base postérieure susceptible de se rétrécir ou de s'élargir, correspondant au muscle aryténoïdien et placée au-dessus de l'anneau du cartilage cricoïde; ses bords sont formés, aux deux tiers antérieurs, par les ligaments aryténoïdiens revêtus de la muqueuse. Ces replis sont les *ligaments inférieurs* de la *G.*, *cordes vocales* proprement dites ou *inférieures*. Leurs dimensions sont en rapport avec la nature de la voix. Ils sont longs de 20 à 30 millimètres sur l'homme adulte, de 15 à 22 sur la femme et les castrats. La *G.* inférieure est ouverte pendant l'inspiration et présente alors la forme triangulaire susdite. Elle se rétrécit au contraire durant l'expiration et tend à s'effacer lors de l'émission des sons. En ce moment les lèvres de la *G.* sont écartées par l'air expiré qui donne à l'orifice glottique dans la partie interligamenteuse une étendue d'autant moindre que le son sera plus élevé. A mesure que les notes proférées sont d'un registre plus bas, la *G.* s'ouvre à sa partie postérieure. La *G.* inférieure se ferme par rapprochement de ses lèvres durant l'effort. — *G. intercartilagineuse* ou *respiratoire*. Le tiers de la *G.* proprement dite qui est entre les faces internes de la base des cartilages aryténoïdes. — *G. interligamenteuse* ou *vocale*. Les deux tiers antérieurs de la *G.* inférieure entre les cordes vocales mêmes. — *G. moyenne*. Jadis l'orifice ou espace circonscrit entre les bords libres même des replis aryténo-épiglottiques dits cordes vocales supérieures. — *G. supérieure*. L'*orifice supérieur du larynx*. Fente oblongue d'avant en arrière, longue de 23 à 25 millimètres chez l'adulte, et large de 5 à 7 millimètres à la partie supérieure du larynx, limitée sur les côtés par deux replis muqueux horizontaux ou aryténo-épiglottiques qui, de l'épiglotte, s'étendent à chaque cartilage aryténoïde.

GLOTTIQUE. adj. Qui concerne la *Glotte*. — Qui se passe à son niveau.

GLOTTISCOPE. s. m. [de *glotte*, et σκοπεῖν, examiner]. Instrument pour l'examen de l'épiglotte et de l'orifice supérieur du larynx (Babington, 1829).

GLOUTERON. s. m. La *Bardane*.

GLOUTON. s. m. Le *Gulo borealis*, Brisson, Carnassier carnivore demi-plantigrade.

GLU. s, f. [*viscum;* ἰξὸς, γλία; all. *Vogelleim;* angl. *bird-lime;* it. *vischio, visca*]. Matière verdâtre, azotée, visqueuse, filante, insoluble dans l'eau, de composition inconnue. Elle est retirée du *gui*, de l'écorce de *houx* et de sureau. — *G. marine*. Solution de caoutchouc dans les essences obtenues du goudron et additionnée de gomme laque; elle détermine une adhésion des bois plus prononcée qu'avec la colle forte. — *G. végétale*. La *Gliadine*.

GLUC. Les mots commençant par ce préfixe qui manquent ici sont à *Glyc*.

GLUMACÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu de glumes, qui leur ressemble.

GLUME. s. f. [*gluma*, pellicule; all. *Balg;* angl. *glume husk;* it. et esp. *gluma*]. Chacune des deux bractées qui forment l'enveloppe homologue de la corolle dans chaque fleur des Graminées.

GLUMÉ, ÉE. adj. [*glumatus*]. Qui est pourvu de glume.

GLUMELLE. s. f. Les paléoles au nombre d'une et deux ou trois à la base de l'*ovaire* dans la fleur de la plupart des Graminées.

GLUMELLULE. s. f. [*glumellula*]. Verticille des petites bractées alternant avec les *étamines* de quelques Graminées.

GLUTAMINE. s. f. ($C^{10}H^{8}AzO^{6}.AzH^{2}$). Amide de l'*Acide glutamique*.

GLUTAMINIQUE. adj. Pour *Glutamique*.

GLUTAMIQUE. adj. Nom d'un produit acide ($C^{10}H^{9}AzO^{8}$) de l'action de l'acide sulfurique sur le gluten.

GLUTANIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'*Acide glutamique*.

GLUTÉINE. s. f. Matière jaune de la graisse du *Triton cristatus*, L., Batracien urodèle.

GLUTEN. s. m. [*gluten;* all. *Kleber*, *Pflanzenleim*]. Jadis toute substance agglutinante. — C. Albuminoïde de la farine des Graminées et surtout du froment d'un blanc grisâtre, assimilable, collant, insipide, d'une odeur spermatique, élastique. C'est à ce corps que la pâte doit la propriété de lever [10 $(Az^5C^{40}H^{31}O^{12})$ + S^2]. — *G. animal.* La *Fibrine.* — *G. d'indigo.* Albuminoïde de l'indigo.

GLUTINATIF, IVE. adj. Comme *Agglutinatif.*

GLUTINE. s. f. [de *glutinare*, coaguler; all. *Pflanzeneiweiss;* angl. *glutinum;* it. et esp. *glutina*]. Albuminoïde coagulé par l'eau bouillante, tiré de la farine des Graminées avec le gluten.

GLUTINEUX, EUSE. adj. [*glutinosus*, de *gluten*, colle; all. *leimartig;* angl. *glutinous;* it. et esp. *glutinoso*]. Qui colle, agglutine. Qui est visqueux.

GLYC. Racine des composés dont le nom dérive de γλυκὺς, *doux*, l'υ grec se rendant en français par *y*, non par *u*.

GLYCATE. s. m. Nom des sels de l'*Acide glycique.*

GLYCÉRAL. s. m. Composé résultant de la substitution d'une molécule d'un aldéhyde à une molécule d'eau de la glycérine.

GLYCÉRAMINE. s. f. $(C^6H^9AzO^4)$. Dérivé de la *Dibromhydrine.*

GLYCÉRAMINE. s. f. Alcaloïde fourni par la dibromhydrine $(C^6H^9AzO^4)$.

GLYCÉRAT. s. m. *Glycérolé* solide.

GLYCÉRATE. s. m. Combinaison de l'*Acide glycérique* aux bases.

GLYCÉRATION. s. f. La confection des glycérolés.

GLYCÈRE. s. f. [*Glycera*, Sav.]. Genre d'Annélides des Chétopodes notobranches marins.

GLYCÉRÉ. s. m. Médicament dont la glycérine est l'excipient.

GLYCÉRIDE. s. f. Désignation des séries de combinaisons que donne la glycérine avec les autres alcools, les acides, l'ammoniaque, etc.

GLYCÉRINE. s. f. [de γλυκὺς, doux; all. *Glycerin, Oelzucker;* angl. *glycerinum;* it. *glicerina*]. Liquide sirupeux, incolore, incristallisable, neutre, franchement sucré, qui n'est pas un corps gras, mais un *alcool triatomique* $(C^6H^8O^6)$. Durant la décomposition des corps gras neutres par saponification, etc., la *G.* se sépare de l'acide qui se combine aux bases, mais en se formant par fixation alors d'un équivalent d'eau et on la trouve mêlée à l'eau de l'opération. Sa densité est de 1,200 lorsqu'elle en contient encore 12 pour 100. Pure elle distille sans décomposition à 280°; impure elle se décompose en donnant de l'acroléine. Elle est hygrométrique, très soluble dans l'eau et dans l'alcool, non dans l'éther, les essences et les huiles. Elle est assimilable, peut être prise à la dose de 30 grammes par jour au moins. Elle est préférable comme topique à tous les corps gras et aux cérats.

GLYCÉRINIEN, ENNE. adj. Qui concerne la *Glycérine.*

GLYCÉRIQUE. adj. Comme *Glycérinien.* — Nom d'un acide produit de l'action de l'acide azotique sur la glycérine $(C^6H^6O^8)$.

GLYCÉRO-EXTRAIT. s. m. Extrait aqueux, pharmaceutique avec moitié de son poids de glycérine.

GLYCÉROLE. s. m. *Glycéré* liquide.

GLYCÉRYLE. s. m. Pour *Glycile.*

GLYCIDE. s. m. $(C^6H^6O^4)$. Composé non isolé considéré comme de la glycérine anhydre.

GLYCILE. s. m. Radical hypothétique qui aurait la formule C^6H^7 (Lœwig).

GLYCINE. s. f. Genre de Papilionacées. — La *Glycine sinensis*, et autres.

GLYCINE. s. f. [de γλυκὺς, doux; all. *Glycin;* angl. *glycinum, glycine;* it. et esp. *glicina*]. Mannite des noix de coco.

GLYCINE. s. f. [de γλυκύς, doux; all. *Glycinerde;* it. *glicina*]. L'oxyde de *Glycinium.*

GLYCINIUM. s. m. [all. *Glycium;* angl. *glycion;* it. *glicio*]. Métal isolé du chlorure de glycinium au moyen du potassium.

GLYCIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en faisant agir les alcalis sur la *Glycose* $(C^{12}H^{18}O^{18})$.

GLYCIUM. s. m. Comme *Glycinium.*

GLYCOCHOLATE. s. m. — *G. de soude.* Sel très amer qui est en grande quantité dans la bile des Ruminants, en petite proportion dans celle de l'homme et manque chez les Carnassiers. Il cristallise en aiguilles inodores, hygrométriques, solubles dans l'eau et l'alcool, non dans l'éther. Le taurocholate de soude le remplace (45 à 100 p. 1 000) dans la bile humaine $(NaO.C^{52}H^{42}NO^{11})$.

GLYCOCHOLIQUE. adj. Nom de l'acide $(C^{52}H^{42}ON.HO)$ qui est à l'état de sel de soude dans la bile.

GLYCOCOLLE. s. f. [all. *Leimsuss, Leimzucker;* angl. *glycocolla;* it. *glicocolla*]. Amide de l'acide glycolique fixant 1 équivalent d'ammoniaque avec élimination de 2 équivalents d'eau $(C^4H^4AzO^5)$. On l'obtient en faisant agir l'acide sulfurique sur la gélatine. Saveur sucrée; soluble dans l'eau.

GLYCOCYAMINE. s. f. $(C^6H^7Az^3O^2)$. Homologue de la créatine.

GLYCOCYAMIDINE. s. f. $(C^6H^5Az^5O^2)$. Homologue de la créatinine.

GLYCODRUPOSE. s. f. $(C^{48}H^{36}O^{32})$. Corps tiré des cellules des concrétions des poires; voisin de la drupose.

GLYCOGÈNE. adj. et s. f. [de γλύκος, ce qui est doux, et un radical γεν, qui engendre; all. *zuckerbilaend;* angl. *glycogeous*]. Qui forme du sucre. — Principe immédiat non cristallisable insoluble ou peu soluble dans l'eau, qui existe dans les cellules épithéliales hépatiques où il se forme. Sous l'influence du contact du plasma sanguin et autres humeurs animales (Cl. Bernard), passe à l'état de sucre du foie avec lequel elle est isomère $(C^{12}H^{12}O^{12}.2HO)$ sans qu'il y ait là quoi que ce soit de comparable à une fermentation.

GLYCOGENÈSE. s. f. [de γλύκος, qui est doux, et du radical γεν, qui engendre; all. *Zuckerbildung;* angl. *glycogeny;* it. *glycogenia*]. Production du sucre. La *G.* est un des nombreux actes moléculaires intermédiaires dans la nutrition, et, en particulier, dans la désassimilation. Sur les Phanérogames surtout elle donne plusieurs espèces de sucres. — Il en est de même chez les animaux pour les muscles pendant les premiers mois de la vie fœtale et pour le foie spécialement pendant le reste de la vie. — *G. fœtale.* Production désassimilatrice de la glycose, ou au moins de la glycogène, par les muscles et le poumon du fœtus dans la première moitié de la vie intra-utérine. Elle cesse lorsque survient la *G. hépatique* (Cl. Bernard). — *G. hépatique.* Il y a dans le foie : 1° de la *glycose* qui peut être enlevée par le lavage de l'organe; 2° de la *glycogène* qui en est un principe immédiat, qui s'y forme et que l'eau n'enlève pas. C'est celle-ci qui sur l'animal qu'on vient de tuer, comme sur le vivant, continue à passer à l'état de *glycose hépatique* tant qu'il en reste dans les cellules de la portion glycogène de l'organe. Le sang que la *veine porte* répand dans le foie ne renferme pas de glycose, tandis que celui des veines sus-hépatiques en contient plus ou moins. Ce sucre ne vient donc pas des aliments par l'intestin. Le *sucre de canne* n'est pas assimilé quand on l'introduit dans le sang et il est éliminé par le rein; il n'est assimilé que lorsqu'il a traversé le foie où il passe à l'état de glycose. Il en est de même pour le blanc d'œuf (Cl. Bernard).

GLYCOGÉNIE. s. f. Comme *Glycogenèse.*

GLYCOGÉNIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Glycogénie.*

GLYCOHÉMIE. s. f. La présence de la glycose dans le sang.

GLYCOHÉMIQUE. adj. [de γλύκος, chose douce, et αἷμα, sang]. Qui a rapport à la *Glycohémie.*

GLYCOL. s. m. Nom générique des alcools diatomiques. — *G. normal* $(C^4H^6O^4)$. Liquide épais, inodore, bouillant à 197°,5 (Wurtz).

GLYCOLAMIDE. s. f. Isomère acide du glycocolle ne s'unissant pas aux bases.

GLYCOLAMINE. s. f. Pour *Glycolammine.*

GLYCOLAMMINE. s. f. La *Glycocolle.*

GLYCOLIDE. s. m. Isomère du *Glyoxal.*

GLYCOLIGNOSE. s. f. $(C^{60}H^{36}O^{22})$. Glycoside fournie par le bois de sapin.

GLYCOLATE. s. m. Comme *Oxyacétate.*

GLYCOLIQUE. adj. Nom d'un acide cristallisable, déliquescent. — Comme *Oxyacétique.*

GLYCOLURIQUE. adj. Comme *Hydantoïque.*

GLYCOLURYLE. s. m. ($C^8H^6Az^4O^4$). Dérivé de l'allantoïne.

GLYCOMALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^3O^{12}$) dérivé de l'éther oxalique.

GLYCONINE. s. f. Mélange pharmaceutique de jaune d'œuf et de glycérine.

GLYCOSALIGENIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Glycose saligénine.*

GLYCOSANE. s. f. Produit de l'action de la chaleur à 170° sur la glycose ($C^{12}H^{10}O^{10}$).

GLYCOSATE. s. m. Combinaison de la glycose aux bases ou aux sels.

GLYCOSE. s. f. [de γλυκύς, doux]. Sucre qui est trouvé dans les fruits sucrés, le miel, etc. On l'obtient de la cellulose, de l'amidon. Il est difficilement cristallisable, dextrogyre, et fermente directement ($C^{12}H^{12}O^{12}.2HO$). Il réduit le tartrate cupro-potassique. — *G. animale.* Le sucre du foie ou de diabète. — *G. ordinaire.* Celle qui se trouve dans le suc du contenu cellulaire des raisins, et autres fruits sucrés. Corps blanc inodore, dextrogyre, cristallise en masses sphéroïdales ou en grains opaques. Moins soluble dans l'eau et l'alcool que la saccharose et de saveur sucrée moins prononcée. Elle fermente directement au contact de la levure debière. La *G.* donne des glycosates au contact des bases. Elle diffère de la *G. animale* en ce qu'il faut en injecter sept à huit fois plus que celle-ci dans les veines d'un animal avant qu'elle soit éliminée par le rein et trouvée dans l'urine (Cl. Bernard).

GLYCOSIDE. s. f. (Pelouze). Le groupe des composés isomères avec la glycose. — Le groupe de corps neutres, presque tous principes immédiats des végétaux, qui se dédoublent facilement avec fixation d'eau, en glycose et en un ou plusieurs principes non sucrés nouveaux, acides, aldéhydes, alcools, phénols ou alcaloïdes.

GLYCOSINE. s. f. ($C^{12}H^6Az^4$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur le *Glyoxal.* Corps cristallisable, basique, volatile, soluble dans les acides, peu soluble dans l'eau froide.

GLYCOSIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Glycoses.*

GLYCOSURIE. s. f. [de *glycose,* et οὐρεῖν, pisser; all. *Zuckerharnen*]. Émission d'urine sucrée qui survient dès qu'il y a plus de 2 p. 1000 de glycose dans le sang.

GLYCOSURIQUE. adj. et s. Qui a rapport à la *Glycosurie.* — Qui manifeste la glycosurie.

GLYCYMÈTRE. s. m. [de γλυκὺς, doux, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure de la quantité de sucre dans un liquide.

GLYCYRRHÉTINE. s. f. [de γλυκὺς, doux, et ῥετινή, résine]. Produit du dédoublement de la *Glycyrrhizine.*

GLYCYRRHIZA. s. m. [de ῥίζα, racine]. La *Réglisse,* Papilionacée.

GLYCYRRHIZINE. s. f. [de *glycyrrhiza,* réglisse; all. *Süssholzzucker, Glycyrrhizin*]. Glycoside de la réglisse et autres Papilionacées (Dœbereiner et Robiquet) ($C^{16}H^{12}O^6$).

GLYKOCHOLATE. s. m. Pour *Glycocholate.*

GLYOXAL. s. m. Aldéhyde du glycol, produit de la décomposition spontanée de l'éther nitreux ($C^4H^3O^4$).

GLYOXALINE. s. f. ($C^6H^4Az^2$). Dérivé du *Glyoxal.*

GLYOXYLIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Glyoxylsäure*] ($C^4HO^5.HO$), produit de l'action de l'acide nitrique sur l'alcool.

GMÉLINE. s. f. [*Gmelina,* L.]. Genre de Verbénacées d'Asie.

GMUND (Autriche). Deux sources sulfureuses froides.

GNAPHALE. s. m. [*Gnaphalium,* L.]. Genre de Synanthérées tubuliflores.

GNATHITE. s. m. [de γνάθος, mâchoire]. Patte-mâchoire des Crustacés, etc.

GNATHODONTE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire, et ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents implantées dans les mâchoires.

GNATHOPHORE. adj. et s. [de φορὸς, qui porte]. Comme *Maxillifère.*

GNATORRHAGIE. s. f. [de γνάθος, joue, mâchoire, et ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie des joues, des mâchoires, des gencives. — Hémorragie par rupture des artères se rendant aux papilles dentaires.

GNÉTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Gnetum.* — Famille de Plantes séparée des Conifères dont le fruit est pulpeux à l'intérieur.

GNÉTUM. s. m. Genre de *Gnétacées.*

GNIDIE. s. f. [*Gnidia,* L.]. Genre de Thyméléacées épispastiques des régions chaudes.

GNOU. s. m. L'*Antilope gnu,* Gmelin, Ruminant à cornes épidermiques d'Afrique.

GOAT-BUSH. s. m. La *Castela nicholsoni,* Hook, Rutacée quassiée amère des Antilles.

GOBBE. s. f. Préparation strychnique ou arsénicale pour empoisonner les chiens. — **M. C.** *Egagropyle.*

GOBBÉ, ÉE. adj. Qui a une *Gobbe* dans l'estomac ou des égagropyles.

GOBE-MOUCHE. s. m. [*Muscicapa*]. Genre de Passereaux dentirostres. — *G. mouche à collier* ou *petit pinson.* Le *Muscicapa albicollis,* Temminck. — *G. proprement dit.* Le *Muscicapa grisola,* L.

GOBI. s. m. Le *Gobius niger,* L., Acanthoptérygien.

GOBIE. s. m. [*Gobius,* Art.; all. *Meergrundel;* angl. *rock fish*]. Genre d'Acanthoptérygiens marins à nageoires ventrales réunies en disque ou ventouse sous les pectorales.

GOBOU. s. m. Comme *Gobie.*

GODE. s. f. Le *Tacaud, Gadus barbatus,* L.

GODELHEIM (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GODERNAUX. Médecin français du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une poudre au calomel.

GODESBERG (Prusse). Source bicarbonatée sodique froide.

GODET. s. m. — **Z.** Le *Meunier,* Poisson. — **M. C.** *G. de favus.* Le *Favus* même en forme de godet. — *G. de Morgagni* ou *du rectum.* Les enfoncements ou dépressions de la muqueuse du cloaque rudimentaire de l'homme entre les *Colonnes de Morgagni,* au-dessous du *rectum,* au-dessus des lèvres anales.

GODRONNÉ, ÉE. adj. Pourvu de feston, de godets alternant avec des moulures en relief.

GOËLAND. s. m. [*Larus,* L.; all. *Möve*]. Genre de Palmipèdes longipennes à bec comprimé courbé au bout.

GOËMON. s. m. Algues rejetées sur le rivage par les flots. — Il est formé surtout par le *Fucus vesiculosus,* L., des *Laminaires,* l'*Ulva lactuca,* L., etc.

GOËTIE. s. f. [de γοᾶν, gémir]. Sorte de *Nécromantie.*

GOËTRE. s. m. Comme *Goître.*

GOHIER (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

GOIFFON. s. m. Le *Goujon,* Malacoptérygien cyprin.

GOILAND. s. m. Pour *Goëland.*

GOÎTRE. s. m. [de *guttur,* gosier; all. *Kropf;* angl. *wen;* it. *gozzo;* esp. *papera*]. Hypertrophie de la glande thyréoïde endémique et héréditaire dans les contrées froides et humides, dans les vallées des Alpes, le bas Valais, etc., avec ou sans crétinisme. — *G. aigu.* Thyréoïdite ou parfois simplement congestion et engorgement avec œdème thyréoïdien pouvant se montrer épidémiquement. — *G. exophthalmique.* Celui qui accompagne l'exophthalmie cachectique. — *G. hémorrhagique.* Le *G. kistique* avec hémorrhagies intra ou extra-vésiculaires. — *G. kystique* ou *cystique.* Celui qui résulte de la dilatation kysteuse d'un plus ou moins grand nombre des vésicules closes de la thyréoïde.

GOÎTREUX, EUSE. adj. et s. [all. *kropfig, kropfartig;* angl. *throat busrten;* it. *gozzuto*]. Qui est atteint du goître. — Qui concerne le *G.* — On ne compte plus en France qu'environ 100 000 goîtreux et 39 000 crétins.

GOLAÏA-PRISTANE (Russie). Lac salant.

GOLAISSE (LA) (Suisse). Source sulfurée calcique froide.

GOLDBACH (Bavière). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GOLDBERG (Allemagne). Source chlorurée sodique.

GOLFE. s. f. [*sinus;* it. et esp. *golfo*]. — **A.** *G. de l'urèthre* (Le Cat). Dilatation normale de l'urèthre de l'homme, au niveau du bulbe; par rapport aux parties dures, elle est au niveau du bord inférieur de la symphyse pubienne et porte surtout sur la paroi inférieure du canal. En arrière est le collet du bulbe qui sépare le *G.* de la portion membraneuse de l'urèthre. — *G. de la veine jugulaire.*

Renflement considérable que forme la portion postérieure de la jugulaire interne, au niveau du trou déchiré postérieur, en s'abouchant avec l'extrémité inférieure du sinus latéral de la dure-mère.

GOLL. Médecin du XIXe siècle dont le nom est resté à la portion interne des cordons blancs postérieurs de la moelle épinière.

GOMA-LACRA. s. m. La gomme résine drastique du *Vismia micrantha,* Mart., Hypéricacée du Brésil.

GOMBAUD. s. m. — L'*Hibiscus esculentus,* L., Malvacée de l'Orient.

GOMBO. s. m. Comme *Bamia* et *Gombaud.*

GOMMARD et **GOMMART.** s. m. [all. *Gummibaum;* angl. *arbor chibou;* it. *l'albero della gomma*]. La *Bursera gummifera,* Jacquin, Térébinthacée aromatique, arbre de l'Amérique du Sud.

GOMMATE. s. m. Combinaison de l'*Acide gommique* aux bases.

GOMME. s. f. [*gummi;* κόμμι; all. *Gummi*; angl. *gum;* it. *gomma;* esp. *goma*]. Les *G.* sont de la cellulose des parois des phytocystes qui par les phases naturelles de de la nutrition et du développement ou accidentellement, se gonfle, devient hyaline, coulante, soluble ou non dans l'eau, dont l'alcool la précipite. De cette fluidification des parois cellulosiques résulte la formation de cavités, d'anfractuosités, conduits cloisonnés ou non, par lesquels la *G.* coule à l'extérieur (Trécul). Toutes les *G.* sont solides, incristallisables, incolores, insipides, isomères de la cellulose, sans odeur, inaltérables à l'air, décomposables par l'acide azotique, qui les transforme en partie en acide mucique ($C^{12}H^{10}O^{10}$). — Appellation de certaines résines et gommes-résines. — *G. acajou.* Résine jaunâtre, transparente employée pour la fabrication des vernis et fournie par incision de l'écorce de l'*Acajuba occidentalis,* Gaertner, Térébinthacée anacardiée de l'Amérique intertropicale. — *G. adraganthe.* Celle des *Astragalus verus,* Ollivier, *creticus,* Lamarck, et *aristatus,* Sebert, Papilionacées de l'Asie Mineure, de la Crète, etc. — *G. ammoniaque* [ἀμμωνιακὸν; all. *Ammoniak;* angl. *ammoniac, gum-ammoniac;* it. *ammoniaco* ou *armoniaco;* esp. *gomma-ammoniaca*]. *Gomme-résine* produite en Lybie et en Perse par le *Dorema ammoniacum,* Don. (*Diserneston gummiferum,* J. et Sp.), Ombellifère. — *G. animé.* Résine de l'*Hymenœa courbaris,* L., Légumineuse cassiée. — *G. arabique.* Elle est fournie par des Légumineuses mimosées. Ce sont : L'*Acacia vera,* Wildenow, et l'*Acacia arabica,* Willdenow; l'*Acacia Adansonii,* Guillemin et Perrottet; l'*Acacia seyal,* Delile; l'*Acacia verek,* Guillemin et Perrottet; l'*Acacia gummifera,* Willdenow, et l'*Acacia decurrens,* Wildenow; elle est *rousse* ou incolore *blanche.* — *G. artificielle.* La *Gommeline.* — *G. d'Australie.* Celle de l'*Acacia dealbata,* Link, de l'Australie du Sud. — *G. de Barbarie.* Celle de l'*Acacia gummifera,* Willd., du Maroc. — *G. de Bassora.* Celle de l'*Astragalus gummifer,* Labill., Papilionacée du Liban. — *G. de Bassora vraie.* La *G. Kutera.* — *G. bdellium.* Le *Bdellium.* — *G. de Bolax. Gomme-résine* du gommier de Magellan. — *G. de Boundou.* La *G. gonakié.* — *G. du Cap de Bonne-Espérance.* Celle de l'*Acacia capensis,* Burch., Mimosée. — *G. caragne.* Le *Caragne.* — *G. de Caramanie,* de l'Asie Mineure, d'un arbre non déterminé. — *G. chibou.* Celle du *Gommart.* — *G. copale.* Le *Copal.* — *G. de Djeddah.* Celle de l'*Acacia tortilis,* Forsk. — *G. élastique.* Le *Caoutchouc.* — *G. élemi.* L'*Elemi.* — *G. éléphantine.* Celle du *Feronia elephantum,* Corr., Rutacée. — *G. friable.* La *G. Salabreda.* — *G. de Galam.* Celle des *Acacia albida,* Del., et *vereck,* Mimosées du bas Sénégal. — *G. Gedda.* La *G. djeddah;* jadis celle de l'*Acacia arabica,* Willd. — *G. du ghioloff.* La *G. de galam* la plus estimée. — *G. gonaké* ou *gonakié* ou *gonaté.* Celle de l'*Acacia Adansonii,* Guill. et Per., Mimosée du bas Sénégal. — *G. hog* (*doctor-gum*). Celle du *Rhus metopium,* L. Rutacée de la Jamaïque. — *G. de l'Inde.* Variété anglaise de *G. arabique.* — *G. kino.* Le *Kino.* — *G. kutera.* Celle du *Cochlospermum gossypium,* DC., Ternstrœmiacée des Indes orientales. — *G. laque.* La *Laque.* — *G. lignirode.* Portions d'enveloppes ligneuses pétries par des Insectes pour leurs larves dans les *G.* du Sénégal du commerce (Guibourt). — *G. du manguier.* La résine de cet arbre. — *G. de mesquite.* La *G.* des *Prosopis,* Légumineuses mimosées du Texas, etc. — *G. de Morée.* Variété rougeâtre de *G. adraganthe.* — *G. de neboued.* Celle des *Acacia neboued,* Guill. et Per., Mimosées du bas Sénégal. — *G. nopal.* Celle de l'*Opuntia vulgaris,* Mill., Cactée. — *G. nostras* ou *de pays.* Celle des pruniers, cerisiers, etc. — *G. d'Orenbourg. G.* analogue à l'arabique trouvée au centre des mélèzes. — *G. Salabreda* ou *Sadra-beida.* Celle de l'*Acacia albida,* Del., Mimosée du haut Sénégal. — *G. de Sapote. G.* brune fétide du Chili et du Pérou. — *G. de Sassa.* La *G.* de *Bassora.* — *G. du Sénégal.* Celles de ce pays remplaçant la *G.* arabique. — *G. séraphique.* Le *Sagapenum.* — *G. de Smyrne.* Variété en plaque de *G. adraganthe.* — *G. de Sumatra.* La *Gutta-percha.* — *G. turique* ou de *Turquie.* La *G. djeddah;* jadis celle de l'*Acacia arabica,* Willd.

GOMME. s. f. [angl. *gumma;* it. *gomma*].—**M.C.** Tumeurs ainsi dites de l'aspect gommeux de leur tissu. — *G. syphilitiques.* Tumeurs d'origine syphilitique tertiaire, de consistance gommeuse, grisâtres, vasculaires, siégeant dans le périoste, partout où il y a du tissu cellulaire, formées par hypergenèse de ce tissu, dont les éléments restent à l'état de noyaux tant sphériques, surtout, qu'ovoïdes et de cellules fibro-plastiques. Elles surviennent une ou plusieurs années seulement après le chancre de début. Elles sont généralement multiples. Dures d'abord, elles se ramollissent avec perforation de la peau en donnant un liquide jaunâtre, demi-transparent ou puriforme mal lié. Une cicatrice blanchâtre déprimée leur succède.

GOMMÉ, ÉE. adj. Qui contient de la *Gomme.*

GOMME-GUTTE. s. f. [all. *Gummi-gutt;* angl. *cambodge;* it. *gomma-gutta*]. Gomme-résine des *Garcinia*; elle forme avec l'eau une émulsion d'un beau jaune qui sert à la peinture. C'est un purgatif drastique. — *G. en canons* ou *en bâtons* [angl. *pipe Cambodge*]. Elle vient de Siam et du Cambodge en bâtons demi-opaques, à cassure conchoïdale de couleur orangée fauve. — *G. en masses* ou *en gâteaux* [angl. *cake Cambodge*]. Elle vient en masses informes plus brunâtres ou rougeâtres que les autres, à cassure esquilleuse.

GOMMELINE. s. f. Dextrine desséchée.

GOMME-RÉSINE. s. f. [*gummi-resina;* all. *Gummiharz, Schleimharz;* angl. *gum-resin;* it. *gommoresina;* esp.] *gomo-resina.* Sucs concrétés de Phanérogames participant de la nature des gommes et de celle des résines, qui sont des mélanges de ces deux genres de principes des plantes. On les obtient en pratiquant des incisions à certains végétaux; elles découlent de leurs laticifères, etc., unies à un véhicule aqueux abondant. Elles diffèrent sous ce rapport et autres des résines, qui sont dissoutes dans une essence. Les Ombellifères, les Térébinthacées, les Convolvulacées, les Clusiacées, etc., en fournissent surtout.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui contient de la *Gomme;* qui en a l'aspect, la consistance.

GOMMIER. s. m. Le *Gommart.* — L'arbre qui fournit de la gomme. — *G. blanc* ou *verek.* L'*Acacia verek,* Guillemin et Perrottet, Mimosée. — *G. bleu.* L'*Eucalyptus globulus,* Myrtacée. — *G. de Magellan et des Malouines.* L'*Azorella glebaria,* A. Gr. (*Bolax gummifer,* Spr.), Ombellifère. — *G. rouge* ou *neboued.* L'*Acacia vera,* Willdenow (*Acacia nilotica,* Delile, *Mimosa nilotica,* Hasselquist), Mimosée. — *G. rouge gonakié.* L'*Acacia Adansonii,* Guillemin et Perrottet, Mimosée.

GOMMIER-GUTTIER. s. m. Les *Garcinies,* Clusiacées.

GOMMIER-LAQUIER. s. m. Divers *figuiers* de l'Inde.

GOMMIFÈRE. adj. [de *gomme,* et *ferre,* porter]. Qui fournit de la *Gomme.*

GOMMIFORME. adj. Qui ressemble à la gomme.

GOMMIQUE. adj. et s. m. Qui se rapporte aux *Gommes.* — Le composé ($C^{12}H^{10}O^{10}$) qui, uni à des traces de chaux, forme les gommes naturelles, à réaction acide à peu près comme l'acide carbonique. 100 parties sont neutralisées par 2,85 de potasse

GOMMITE. s. f. [all. *Gummistoff;* it. *gommite*]. Nom générique des *Gommes.*

GOMMO-RÉSINEUX, EUSE. adj. Qui donne des *Gommes-résines.* — Qui leur ressemble. — Qui les concerne.

GOMPHOCARPE. s. m. Genre d'Asclépiadées vomitives de l'Inde. — Le *Gomphocarpus fructicosus,* R. Br.

GOMPHOSE. s. f. [*gomphosis*, *clavatio*; γόμφωσις; de γόμφος, clou; all. *Nagelfügung*; angl. *gomphosis*; it. *gonfosi*; esp. *gonfosis*]. L'articulation immobile par laquelle un os est emboîté dans une cavité comme une cheville dans un trou. L'implantation des dents dans leurs alvéoles qu'on faisait rentrer dans cette sorte d'articulation n'est pas une *G*. C'est une implantation sans articulation, ni symphysaire, ni synarthrodiale, ni autre. Le follicule dentaire devenant partie d'interposition alvéolo-dentaire conserve sa structure, sans prendre aucuns caractères comparables à ceux d'un ligament, du *tissu fibreux*. La mobilité des dents ne survient qu'autant que la paroi folliculaire se gonflant cesse de conserver sa minceur et la consistance qui donnent de la fixité aux maxillaires par rapport au cortical osseux ou *vice versa*.

GOMPHRÈNE. s. f. [*Gomphrena*, L.]. Genre d'Amarantacées de l'Asie, etc.

GONAGRE. s. f. [de γόνυ, genou, et ἄγρα, proie, capture; all. *Kniegicht*; angl. *ganagra*; it. et esp. *gonagra*]. La goutte du genou.

GONAKIÉ. s. f. La gomme de l'*Acacia Adansonii*, Mimosée du bas Sénégal.

GONALGIE. s. f. [de γόνυ, genou, et ἄλγος, douleur]. Douleur rhumatismale ou autre du genou.

GONATHOCÈRE. adj. et s. [γόνυ, genou, et κέρας, corne]. Comme *Fracticorne*.

GONARTHROCACE. s. f. [de γόνυ, genou, ἄρθρον, articulation, et κάκη, maladie]. La tumeur blanche du genou.

GONDOLE. s. f. [*scaphium oculare*; esp. *gondola ocular*]. — **M. C.** *Bassin* ou *Baignoire oculaire*.

GONDRET. Chirurgien de Paris (1776-1855) dont le nom est resté à une pommade ammoniacale.

GONÉCYSTE. s. f. [de γονή, semence, et κύστις, vessie; all. *Samenbläschen*]. Vésicule séminale.

GONFLEMENT. s. m. [*inflatio*; all. *Anschwellung*; angl. *welling*; it. *enfiagione*; esp. *hinchazon*]. Enflure. — Tuméfaction.

GONGRONE. s. f. [de γογγρώνη, tumeur]. Tubercule formé par le bois sur le tronc des arbres.

GONGYLAIRE. adj. Qui se rapporte aux *Gongyles*.

GONGYLE. s. m. [de γογγύλος, ramassé en rond; all. *Fruchtkeim*, *Brutkorn*; it. *gongilo*, *spora*; esp. *gongilo*]. Corpuscules reproducteurs multicellulaires, ou gemmes globuleuses et pleines qui se détachent avec le temps de diverses Mousses, Hépatiques (Gærtner), et même de Phanérogames.

GONIDIAL, ALE. adj..Qui concerne les *Gonidies*. — Comme *Gonimique*.

GONIDIE. s. f. [de γόνος, semence,]. Cellules vertes des frondes des Lichens, des Hépatiques formant les *Gongyles* en se réunissant. — Les *Conidies*.

GONIMIQUE. adj. [de γόνιμος, qui engendre]. Qui a rapport à l'engendrement. — Se dit des cellules servant à la reproduction; de ce qui, du contenu coloré grenu dans les cellules des Algues, est le point de départ de la formation d'une cellule analogue à la première.

GONIOMÈTRE. s. m. [de γωνία, angle, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure des angles.

GONIOMÉTRIE. s. f. L'emploi du *Goniomètre*.

GONION. s. m. [de γωνία, angle]. L'angle de la mâchoire inférieure.

GONOCÈLE. s. f. [de γόνος, semence, et κήλη, tumeur; all. *Samenbruch*, *Samenverhaltung*; it. et esp. *gonocele*]. La *Spermatocèle*. — **M. C.** [de γόνυ, genou, et κήλη, tumeur]. Le gonflement du genou, l'*Hydarthrose*.

GONOCHORISE. s. f. [de γόνος, génération et χώρισις, séparation]. Séparation des sexes.

GONOCHORISME. s. m. [de χωρισμός, séparation]. Comme *Gonochorise*.

GONOCALICE. s. m. [de γόνος, rejeton et κάλυξ, calice]. Organe natatoire caliciforme des *Gonophores* médusiformes des Hydrozoaires, etc.

GONOCOCCUS. s. m. [de γόνος, semence, et κόκος, graine.] Les *Micrococcus* dans les liquides blennorrhagiques dits inoculables, mais cessant de l'être à la cinquième ou sixième culture (Bouchard).

GONOLOBE. s. m. (*Gonolobus*). Genre d'Asclépiadées de l'Amérique du Sud.

GONOPHORE. adj. et s. [de γόνος, génération, et φέρειν, porter; all. *Befruchtyngsträger*; angl. *gonophorus*; it. et esp. *gonoforo*]. Prolongement du réceptacle qui part du fond du calice et porte les organes reproducteurs des Phanérogames. — Son homologue sur les Hydrozoaires, etc.

GONORRHÉE. s. f. [*gonorrhœa*; γονοῤῥοια, de γόνος, semence, et ῥεῖν, couler; all. *Samenfluss*; angl. *gonorrhœa*; it. et esp, *gonorrea*]. La *Blennorrhagie*.

GONORRHÉIQUE. adj. [*gonorrhœicus*]. Qui concerne la *Gonorrhée*.

GONOSPHÉRIE. s. f. [de σφαῖρα, sphère]. Comme Sporange.

GONOTHÈQUE. s. m. [de γόνος, rejeton et θήκη, étui.] L'enveloppe qui contient les bourgeons des plantes.

GONTEN (Suisse). Trois sources sulfatées, ferrugineuses froides.

GONZALAALVÈS. s. m. Bois de l'*Astronium raxinifolium*, Schott, Térébinthacée de l'Amériqne Sud.

GONZALO-ALOÈS ou **GONZALO-ALVÈS**. s. m. Le *Gatéado*.

GOODENIACÉ, ÉE, **GOODENIÉ, ÉE** et **GOODENOVIÉ, ÉE**. adj. et s. Qui concerne les *Goodenia*. — Famille de dicotylédones monopétales, à cinq étamines, feuilles alternes, de la Nouvelle-Hollande.

GOOGOL ou **GOOGUL**. s. m. ou **GOOGULA**. s. f. L'*Amyris commiphora*, Roxburgh (*Balsamodendron Roxburghii*, Arnott), Térébinthacée qui donne le *Bdellium*.

GÖPPINGEN (Wurtemberg). Source froide bicarbonatée magnésique.

GORDIACÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui concerne les *Gordius*. — Ordre de Nématoïdes voisins des Filaires, mais ayant un tube digestif dépourvu d'anus et subissant des demi-métamorphoses.

GORDIIDÉ, ÉE. adj. Comme *Gordiacé*.

GORDIUS. s. m. Genre de *Gordiacés* vivant dans la terre humide, la vase, l'eau douce, etc. — *G. aquatique*. Le *Gordius aquaticus*, L. (*Seta* seu *Vitulus aquaticus*, Aldrovante; *Vitulus aquaticus*, Gesner), qui passe à tort dans le peuple comme susceptible de déterminer des parotidites, ou de se transformer en serpent. Il est parasite des Insectes ou de leurs larves avant de vivre libre, époque à laquelle il pond ses œufs en filaments dans l'eau.

GORET. s. m. Jeune mâle du porc.

GORFOU. s. m. Le *Manchot*.

GORGE. s. f. [*faux*; φάρυγξ; all. *Kehle*; angl. *gorge*, *throat*, *gullet*; it. *gola*, *gorgia*; esp. *garganta*]. La partie de la bouche qui est limitée par le voile du palais, ses piliers et la base de la langue. La portion correspondante de la paroi postérieure du pharynx est l'*arrière-gorge*. — La portion du pharynx des Oiseaux, Reptiles et Poissons qui se trouve au niveau de l'orifice supérieur du larynx ou des fentes branchiales. — La portion inféro-antérieure du cou. — Les mamelles de la femme. — **B.** Entrée du tube d'une corolle, d'un périgone.

GORGE-BLEUE. s. m. La *Sylvia suecica*, Lath., Passereau à bec fin insectivore.

GORGÉE. s. f. [all. *Schluck*; angl. *gulp*; it. *sorso*]. Chaque portion de liquide avalée dans chaque mouvement de déglutition.

GORGERET. s. m. [*canalis*, *ductor canaliculatus*; all. *Weigweiser*; angl. *gorget*; it. *guida*, *gorgiereto*; esp. *gorgeret*]. Instrument employé dans l'opération de la taille et dans celle de la fistule à l'anus, creusé en forme de *gorge* ou de canal étroit sur laquelle glisse la partie du bistouri opposée au tranchant.

GORGONE. s. f. [*Gorgonia*, Pall.]. Genre de Cœlentérés alcyonaires à polypier arborescent.

GORILLE. s. m. [γορίλλα; all. *Gorilla*]. Le *Troglodytes gorilla*, Savage, 1847; *T. Savagei*, R. Owen, 1848; *Gorilla Savagei* et *Gorilia Gina*, Geoffroy Saint-Hilaire, 1853, seule espèce connue d'un singe du Gabon plus voisin de l'homme par son organisation qu'il ne l'est du Chimpanzé. La taille de l'adulte varie entre $1^m,65$ et $1^m,85$. Il a des ongles plats, la face nue ainsi que les faces palmaires des pieds et des mains.

GORRE. s. f. Jadis la *Syphilis*.

GORTWA-KISFALU (Hongrie). Source ferrugineuse, bicarbonatée froide.

GOSCHWITZ (Allemagne). Source sulfatée calcique froide.

GOSIER. s. m. [*gula;* φάρυγξ; all. *Schlund;* angl. *throat;* it. *gola;* esp. *gaznate*]. L'*arrière-gorge* et le pharynx.

GOSSYPARIE. s. m. [*Gossyparia*, Sign.]. Genre d'Hémiptères homoptères séparés des *Coccus.*

GOSSYPINE. s. f. [de *gossypium*, coton; esp. *gossipina*] (Thompson). La cellulose du coton.

GOSSYPIUM. s. m. Genre de Malvacées des Indes, etc., à fruits capsulaires dont les graines ont leur testa couvert de longues cellules filamenteuses blanches, pleines d'air, qui constituent le coton.

GOTE. s. f. Les Macareux (*Mormon, Fratercula*), Palmipèdes brachyptères à bec court presque aussi haut que long.

GOTTE. s. f. Variété de la *Lactuca capitata*, laitue cultivée.

GOUANIE. s. f. [*Gouania*, L.]. Genre de Rhamnacées astringentes des Antilles, etc.

GOUDRON. s. m. [*pix navalis*; all. *Theer;* angl. *tar;* it. *catrame;* esp. *brea*]. Produit de la distillation des différentes parties des pins et des sapins, mélange complexe de résine et de composés pyrogénés volatils. — *G. de bouleau. G.* vert, sans acides, alcaloïdes, ni benzines. Il donne une essence oléiforme contenant un phénol à odeur de cuir de Russie, qui n'est pas coloré en violet par le perchlorure de fer. Il est employé contre la phthisie. — *G. minéral.* Bitumes de la consistance du *G.* venant d'Alsace, de Silésie, de Suisse, etc. — *G. végétal* ou de *bois.* Celui qui est obtenu comme résidu dans la distillation des bois hors du contact de l'air pour extraire l'acide pyroligneux, le gaz de l'éclairage au bois, le charbon de bois, les essences et les résines des Conifères. — *G. de houille.* Produit ayant l'aspect et les principales propriétés du *goudron* proprement dit, mais une odeur différente, résidu de la distillation de la houille dans la fabrication du gaz de l'éclairage. C'est un mélange d'*Acides phénique, rosolique* et *brunolique*, etc.

GOUET. s. m. L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée d'Europe.

GOUGE. s. f. — **M. C.** Ciseau à une lame à tranchant demi-circulaire, pour l'ablation des exostoses, etc.

GOUJON. s. m. [all. *Gründling;* angl. *gudgeon;* it. *chiozzo*]. Genre de Cyprinoïdes dont le type est le *Gobio vulgaris*, L., ou *Cyprinus gobio*, Bloch. — *G. de mer.* Les *Gobies.*

GOUJONNÉ, ÉE. adj. Qui tient du *Goujon.*

GOUJONNIER, ÈRE. adj. et s. Qui concerne le *Goujon.* — La *Grémille.*

GOULARD. Chirurgien français du XVIIIe siècle dont le nom est resté à des médicaments au sous-acétate de plomb.

GOUPIE. s. f. [*Goupia*, Aubl.]. La *Goupia glabra*, Aublet, Célastracée astringente de la Guyane.

GOUR. s. m. Le *Bos gaurus*, H. Sm., Ruminant à cornes épidermiques de l'Inde, voisin du Gayal.

GOURAMI. s. m. L'*Osphromenus olfax*, Commerson, de la Chine, de l'île Maurice, Acanthoptérygien pharyngien labyrinthiforme d'eau douce.

GOURD, DE. adj. Jadis : gonflé, turgescent.

GOURDE. s. f. Le fruit de la *Cucurbita lagenaria*, L. Cucurbitacée originaire de l'Inde, purgative à l'état frais.

GOURGANE. s. f. La *Féverole.*

GOURME. s. f. [all. *Milchborke*]. L'eczéma et l'impétigo des enfants, suppurés et en croûte. — **M.C.** [all. *Drüse;* angl. *strangles;* it. *cimorro*]. Maladie des jeunes chevaux. Inflammation de la pituitaire et de la muqueuse du larynx, sous l'influence d'un état général durant lequel s'observe une grande facilité au gonflement et à la production des abcès dans les glandes lymphatiques, le tissu cellulaire, etc.

GOURNAU. s. m. Le *Grondin*, Acanthoptérygien.

GOURNAY (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GOUROU. s. m. Le *Sterculier.*

GOUSSE. s. f. [*legumen;* all. *Schote;* angl. *cod;* it. *guscio ;* esp. *cascara*]. Fruit sec, bivalve, uniloculaire, des Légumineuses dont les graines sont attachées à un seul trophosperme, qui suit la direction de l'une des sutures. — *G. lomentacée.* Celle de diverses Papilionacées qui est partagée en travers par des étranglements en articles indéhiscents monospermes comparée à des séries de morceau de savon (*lomentum*). — *G. à savon.* Le *Gymnocladus sinensis*, Baillon, Légumineuse riche en mucilage.

GOÛT. s. m. [*gustus;* γεῦσις; all. *Geschmack;* angl. *taste;* it. et esp. *gusto*]. Celui des cinq sens par lequel nous percevons les saveurs, par lequel s'opère la *gustation.* — La faculté que nous avons d'apprécier les qualités sapides d'un corps. La langue est l'organe spécial du *G.*, surtout par sa pointe, ses bords et par sa base. La face antérieure seulement du voile du palais et de ses piliers antérieurs est sensible aux saveurs. Les nerfs de l'appareil du *G.* sont le *lingual* pour les deux tiers antérieurs de la muqueuse linguale, le *glosso-pharyngien* pour celle du tiers postérieur et la *corde du tympan* pour celle des côtés, nerf dont le centre d'origine est à peu près le même que celui du glosso-pharyngien.

GOUTTE. s. f. [*gutta;* all. *Tropfen;* angl. *drop;* it. *goccia;* esp. *gota*]. La petite quantité de liquide qui se détache sous forme sphérique du bord d'un flacon ou d'une fiole doucement inclinée. — **M. C.** Médicaments donnés par gouttes (*guttatim*). — *G. militaire* [all. *Nachtripper;* angl. *gleet;* it. *scolo cronico*]. La blennorrhagie devenue chronique chez l'homme, qui ne se caractérise plus que par l'issue d'une *G.* le matin au méat urinaire. Elle doit être traitée par des injections à l'azotate de plomb à 1, 2, 3 p. 100 ou au tannin, continuées une à deux fois par vingt-quatre heures pour éviter la propagation de l'inflammation à la muqueuse du canal déférent que suit souvent l'*Epididymite* simple ou double. — *G. de sang.* L'*Adonis autumnalis*, L., Renonculacée d'Europe à fleurs rouges. — *G. sereine.* L'*Amaurose.*

GOUTTE. s. f. [*arthritis;* ἀρθρῖτις; all. *Gicht;* angl. *gout;* it. *gotta;* esp. *gota*]. Affection qui, bien qu'ayant le même siège que le rhumatisme est le résultat d'un trouble de la nutrition des tissus fibreux en général, qui prédominent aux articulations, et dans lesquels se produisent par désassimilation les urates, comme la créatine dans les muscles. Elle est la conséquence d'une perturbation de la nutrition, une affection primitivement générale, qui existe depuis longtemps lorsque les manifestations en ont lieu, et qui est héréditaire, comme le sont les qualités de la plupart de nos tissus. Aussi trouve-t-on après la *G.* les altérations rénales, vésicales, cardiaques, artérielles, synoviales, ligamenteuses, etc., avec ou sans gravelle et pendant sa durée la formation de calculs est ordinaire. A des intervalles plus ou moins rapprochés de l'année sans cause connue ou à l'occasion d'un refroidissement, d'une fatigue quelconque survient de ce qu'on nomme l'*accès de G.* Il débute généralement par une douleur qui se localise au niveau de l'articulation du gros orteil avec le métatarse, douleur qu'exagère le moindre mouvement. La région affectée rougit, se gonfle par œdème dur. Le tarse, le cou-de-pied, le genou, celles des membres supérieurs, même parfois se prennent. Pendant l'accès dont la durée pour les premiers est de six à dix jours, il y a de la fièvre, de la soif, de l'agitation et parfois du délire; la température peut s'élever à 40° Les urines déposent des urates, de l'acide urique parfois. Le traitement de l'accès est celui des symptômes : des opiacés, des injections de morphine, etc., contre les douleurs. Les dispositions générales dont les accès sont des manifestations ne guérissent pas. On atténue leurs effets par tous les genres d'activité physique, l'hydrothérapie chaude, l'usage des diurétiques, médicamenteux ou en eaux minérales, le régime lacté, les fruits, la suppression des amylacés, une alimentation non débilitante pourvu que le malade prenne de l'exercice.— *G. abarticulaire* ou *anormale.* Celle dans laquelle il n'y a pas de douleurs articulaires vives mais des accidents du côté de l'estomac, de l'intestin, du cœur, du cerveau. — *G. aiguë.* Celle qui prend une ou plusieurs articulations et dont les accidents se terminent en sept à trente jours. — *G. aiguë généralisée.* Celle qui atteint d'emblée plusieurs articulations. — *G. asthénique* ou *atonique.* Celle dans laquelle les douleurs augmentent et diminuent irrégulièrement sans accès proprement dits. — *G. blanche*

ou *froide*. La *G. asthénique*. — *G. chronique*. Celle dont les accidents sont presque sans intervalles. — *G. généralisée*. La *G. chronique* qui atteint un grand nombre d'articulations à la fois. — *G. inflammatoire*. La *G. aiguë*. — *G. irrégulière*. La *G. asthénique*. — *G. nerveuse*. La *G. asthénique*. — *G. nouée* ou *noueuse*. Celle qui amène la production de nodosités par concrétions tophacées articulaires. — *G. régulière*. La *G. aiguë*. — *G. remontée* ou *rétrocédée*. La *G. abarticulaire*. — *G. rose*. La *Couperose*. — *G. sciatique*. La *Névralgie sciatique*.

GOUTTEUX, EUSE. adj. et s. Qui a rapport à la goutte; qui en est atteint.

GOUTTIÈRE. s. f. [*collicia*; all. *Rinne*; it. *scanalatura*; esp. *gotiera*]. — **A**. Rainure creusée sur la surface d'un os, etc. — **M. C**. Appareil chirurgical de fil de fer, matelassé en dedans, employé dans les lésions articulaires, les fractures et les phlegmons, qui permettent les mouvements de totalité et d'élévation, en maintenant immobiles les parties malades. — *G. alvéolodentaire* ou *dentaire*. Celle que limitent les bords des maxillaires du fœtus, logeant les follicules avant le cloisonnement interfolliculaire de l'os en alvéoles. — *G. basilaire*. En avant du trou occipital, la parte médiane de l'apophyse basilaire de l'occipital sur laquelle repose le mésocéphale. — *G. bicipitale*. Sur la face interne supérieure de l'humérus, longue *G.* qui s'étend jusque sur l'extrémité supérieure de l'os et loge le tendon de la longue portion du muscle biceps brachial entre deux lèvres. — *G. caverneuses*. Sur les parties latérales du corps du sphénoïde, celles qui logent les sinus caverneux. — *G. dorsale*. Dépression de la partie postérieure du tronc sur la ligne médiane, au fond de laquelle les sommets des apophyses épineuses présentent un léger relief. — *G. de l'encolure* ou *des jugulaires*. Dépression qui règne au bord inférieur de l'encolure des Solipèdes, de chaque côté de la trachée, et dans laquelle se trouvent logées les jugulaires, les carotides plus profondément. — *G. lacrymale*. Celle qui s'étend de l'unguis à la branche montante du maxillaire supérieur et loge le sac lacrymal. — *G. mastoïdienne*. Enfoncement de la face cérébrale du temporal au niveau de l'apophyse mastoïde. — *G. œsophagienne*. Celle qui, sur les Ruminants, va de l'œsophage au feuillet en passant par le rumen. — *G. des ongles, des cornes*, etc. Le sillon ou le fond du sillon formé par un repli de la peau logeant le bord mince des ongles, des rabots, des cornes, etc. — *G. primitive*. La *Ligne primitive*. — *G. sagittale*. A la face interne de la voûte des deux os pariétaux celle qui médiane loge le sinus longitudinal supérieur. — *G. de torsion*. Le corps de l'humérus prismatique semble comme tordu sur son axe, d'où la présence d'un aspect de *G.* qui part de la région supero-interne, croise obliquement la face postérieure de l'os et arrive à son bord externe vers la jonction de son tiers moyen avec le tiers inférieur. — *G. vertébrale*. Celle qui est en arrière de chaque côté des apophyses épineuses.

GOYAVE. s. f. Fruit de plusieurs espèces de *Psidium*, Myrtacées à fruit charnu des contrées chaudes du globe.

GOYAVIER. s. m. Les *Psidium pryriferum, pommiferum*, L., et autres Myrtacées qui donnent les *Goyaves*.

GRAAF (REINIER DE). Physiologiste hollandais (1641-1673) dont le nom est resté aux ovisacs, etc.

GRABALOS (Espagne). Sources sulfurées calciques (17° à 18°).

GRABEAU. s. m. Les ramuscules, les pédoncules de *Cassia* mêlés au sené qui, purgatifs aussi, sont employés pour faire le *Miel de mercuriale*.

GRACILIPÈDE. adj. [de *gracilis*, grêle, et *pes*, pied]. Qui a les pieds grêles.

GRACILIROSTRE. adj. [de *gracilis*, grêle, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec grêle.

GRADUATEUR. adj. et s. m. Instrument destiné à faire varier l'intensité du courant électrique dans les appareils d'induction.

GRAEFE (C. F. VON). Chirurgien allemand du XIXe siècle dont le nom est resté à un *serre-nœud*.

GRAEFE (ALBERT VON) fils du précédent. Oculiste allemand (1824-1870) dont le nom est resté à un collyre au sulfate de zinc.

GRAENA (Espagne). Sources ferrugineuses bicarbonatées (14° à 40°).

GRAHOTTE. s. f. La *Vieille*, Acanthoptérygien.

GRAIN. s. m. [*granum*; all. *Gran*; angl. *grain*; it. et esp. *grano*]. Le poids appelé *G.* est la 72e partie du gros, ou la 24e partie du scrupule. Il équivaut à 0 gr,054.

GRAIN. s. m. [σῖτος; all. *Getreide*, angl. *corn*; it. *grano*]. Fruit ou mieux graines des céréales. — Les grains en général. — Les petites baies. — **M. C**. Préparation qui ne diffère des pastilles que par sa forme globuleuse. — Pustules de la variole. Les marques qu'elles laissent. — *G. glanduleux*. Les acini des glandes en grappe. Les follicules clos. — *G. glanduleux* de *Malpighi*. Les granules glanduleux. — *G. d'orge*. Rugine en forme de *G.* d'orge. — **M. C**. Maladie qui attaque les cochons à l'engrais et qui couvre leur corps d'un très grand nombre de petites élevures de la grosseur d'un *G.* d'orge. — *G. perlés*. Les globes épidermiques visibles à l'œil nu, blanchâtres. — *G. de pollen*. Les granules polliniques. — *G riziforme* ou *hordéiforme des synoviales*. Corpuscules blanchâtres de cette forme et de ce volume détachés de la synoviale hypertrophiée des hydropisies ou kystes du poignet flottant librement dans le liquide, composés de noyaux du tissu cellulaire et cellules fibro-plastiques fusiformes dans une matière amorphe plus ou moins granuleuse.

GRAINAGE. s. m. La ponte des œufs du Bombyx Ver à soie.

GRAINE. s. f. [*semen*; σπέρμα; all. *Korn, Samen*; angl. *seed*; it. *seme*; esp. *grana*]. Ovule des Phanérogames dans lequel l'embryon de ces végétaux est né et ne s'est développé après la fécondation que jusqu'à l'époque de la maturité. Le point par lequel une *G.* est fixée au podosperme porte le nom de *hile*. La *G.* même se compose d'un *tégument propre* (*épisperme*) composé du *testa* et du *tegmen*, et de l'*amande*, constituée tout entière par l'*embryon*, et quelquefois en outre par un organe accessoire, l'*endosperme* ou *albumen*. — **Z**. Les œufs du *Bombyx mori*, L. — *G. d'ambrette*. L'*Ambrette*. — *G. d'aspics, de Canarie* ou *de Canaris*. Les *Cariopses* de l'*Alpiste*. — *G. d'Avignon*. Les baies du *Rhamnus tinctoria*, L. — *G. de cassie* ou *de cassier*. Celles des gousses de l'*Acacia Farnesiana*, Willdenow, Mimosée. — *G. à dartres*. Les gousses de la *Cassia testa* Cassiée. — *G. d'écarlate*. Le *Kermès animal*. — *G. de Kermès*. Le *Kermès animal*. — *G. de musc*. L'*Ambrette*. — *G. de paradis*. Semence de l'*Amomum granum paradisi*, L., Amomacée de Ceylan et de Madagascar. — *G. de perroquet*. Celles du *Carthame*. — *G. de Tilly* ou *des Moluques*. Fruit du *Croton tiglium*, L., Euphorbiacée. — *G. à vers*. Le *Semen-contra*.

GRAISSE. s. f. [*adeps*; στέαρ; all. *Fett*; angl. *fat*; it. *grasso*; esp. *grasa*]. Les mélanges de principes *gras* en général. — Le tissu adipeux. — *G. des eaux*. La *Glairine* rendant les eaux filantes par les mucilages qu'elle produit. — *G. liquides*. Les *huiles*, corps gras naturels très généralement neutres restant liquides à la température ordinaire, hors des plantes ou des animaux dont on les retire comme ils l'étaient dans les cellules de l'organisme où ils se sont formés. Elles sont surtout formées d'oléine et de trimargarine. Elles se solidifient à 10° ou au-dessous. — *G. non saponifiables*. Les résines et autres corps doux au toucher qui ne sont pas des graisses. — *G. saponifiables*. Les huiles, les suifs. — *G. solides*. Les *corps gras* naturels neutres, qui liquides dans les cellules où ils se sont formés à l'état de fines gouttelettes, se solidifient après qu'on les en a retirés et représentent alors les *beurres, axonges suifs*. Elles sont surtout composées de tripalmitine, de stéarine, d'oléine, avec ou sans phocénine, etc. Ces mélanges de corps gras ne deviennent solides qu'autour de 26°, 24° et même 16°, mais ne repassent à l'état liquide qu'à une température de 20°, 30° ou 33° ou environ. Ces mélanges ne diffèrent des *G. liquides* que par la température sous laquelle ils restent fluides, tenant en général à la prédominance de l'oléine dans ces derniers. — *G. des vins*. Altération des albuminoïdes, etc., des vins avec développement d'*Hygrocrocis*, de *Leptothrix* produisant des mucilages, etc., d'où résulte l'état filant de ces liquides.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature des graisses; qui en contient. — *Adipeux*.

GRAISSON. s. m. Le *Hareng*.

GRALLIPÈDE. adj. et s. [de *grallipes*, qui va sur des échasses]. Échassier.

GRAMAT (Lot). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

GRAMINÉ, ÉE. adj. et s. [*graminæa*; all. *Gräser*; angl. *gramineous*; it. *graminea*; esp. *gramineas*]. Qui tient du *grumen*. — Famille de monocotylédones à étamines hypogynes à tige appelée *chaume*, généralement herbacée, rarement arborescente, fistuleuse, offrant de distance en distance des nœuds pleins, d'où partent des feuilles alternes engainantes. Les *G.* ont souvent un rhizome rampant; fleurs en épi ou en panicule; caryopse pour fruit.

GRAMME. s. m. [de γράμμα, petit poids usité chez les Grecs; all. *Gramm*]. Unité de mesure égale au poids de 1 centimètre cube d'eau distillée à son maximum de densité (4°).

GRAN (Hongrie). Source sulfatée magnétique (12°).

GRANATÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Grenadier* (*Punica granatum*, L.). — Famille de dicotylédones séparée des Myrtacées.

GRANATINE. s. f. Substance amère des fruits verts du *Grenadier*.

GRANCLO. s. m. Le *Cancer mœnas*, L., Brachyure.

GRAND, DE. adj. et s. — *G. baume*. La *Balsamite*. — *G. centaurée*. La *Centaurea centaurium*, L., Synanthérée. — *G. ciguë*. Le *Conium maculatum*, L., Ombellifère. — *G. consoude*. La *Consoude officinale*. — *G. douve*. La *Ranunculus lingua*, L. — *G. duc*. Le *Strix bubo*, L., Rapace nocturne. — *G. éclaire*. Le *Chelidonium majus*, L., Papavéracée. — *G. épiaire*. La *Stachys sylvatica*, L., Labiée. — *G. gentiane*. La *Gentiana lutea*, L., Gentianée. — *G. grive*. La *Draine*. — *G. hystérie*. L'*Hystéro-épilepsie*. — *G. jonc*. L'*Arundo donax*, L., Arundinacée. — *G. langue*. Le *Torcol*. — *G. liseron*. Le *Convolvulus sepium*, L., Convolvulacée. — *G. marguerite*. Le *Chrysanthemum leucanthemum*, L., Synanthérée. — *G. mouron*. Le *Séneçon*. — *G. névrose*. L'*Epilepsie*. — *G. os*. Le troisième de la seconde rangée des os du carpe. — *G. pervenche*. La *Vinca major*, L., Apocynée. — *G. pimprenelle*. La *Sanguiforba officinalis*, L., Rosacée. — *G. rond*. Le *Muscle scapulo-huméral*. — *G soleil*. L'*Helianthus annuus*, L., Synanthérée radiée. — *G. sympathique*. Le *Sympathique*. — *G. valériane*. La *Valériane officinale*. — *G. vieille*. Le *Labrus neustriæ*, L., Labroïde.

GRANDEUR. s. f. Tout ce qui peut être comparé à une unité de même nature.

GRANDEYROL (Puy-de-Dôme). Sources ferrugineuses bicarbonatées (105°, à 13°).

GRANDIPALPE. adj. et s. [de *grandis*, grand, et *palpus*, palpe]. Qui a de grands *Palpes*. — Les *Carabiques*.

GRANDJEAN. Chirurgien français du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une pommade au précipité rouge.

GRANDRIF (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée calcique (10°).

GRAND-VOILIER. adj. et s. m. Comme *Longipenne*.

GRANIFÈRE. adj. [*granifer*, de *granum*, grain, et *ferre*, porter]. Qui porte un grain.

GRANIFORME. adj. [de *granum*, grain, et *forma*, forme]. En forme de *Grain*.

GRANIVORE. adj. et s. m. [*granivorus*, de *granum*, grain, et *vorare*, manger ; all. *körnerfressend*; angl. *granivorous*; it. *granivoro*]. Qui se nourrit de grains. — Tribu des Passereaux conirostres.

GRANULAIRE. adj. Composé de *Grains*. — Qui ressemble à des grains.

GRANULATION. s. f. [de *granulum*, petit grain; all. *Granulation, Körnchen*; angl. *granulation*; it. *granulazione*; esp. *granulacion*]. Opération par laquelle on réduit un métal, ou tout autre corps en granules plus ou moins fins. — La grenaille, le granule ou petit grain lui-même, corps de petites dimensions en tout sens. — Particulièrement le corpuscule qui, dans les corps organisés, quelle qu'en soit la nature, n'a pas d'existence propre en tant qu'élément anatomique et a très généralement moins de 0^mm^,005. — **M. C.** Petites saillies plus ou moins nettement limitées de volume d'un grain de pavot ou au delà produites pathologiquement à la surface des muqueuses, etc. — *G. conjonctivales* ou *palpébrales*. Productions morbides en forme de petits grains se développant durant diverses sortes de conjonctivites. Elles sont : 1° les unes des hypertrophies des papilles conjonctivales au niveau des organes tarses; 2° les autres de la nature des végétations ou *Bourgeons charnus*, ou *G.* proprement dites. — *G. graisseuses*. Celles qui, dans les cellules, etc., ont les caractères physiques et chimiques des corps gras. — *G. grises, demi-transparentes* ou *miliaires* [all. *akute Miliärtuberkulosen*; angl. *acute miliary tuberculosis*; it. *tuberculosi acute milari*]. Petites inégalités granuleuses peu vasculaires qui se forment à la surface des membranes séreuses affectées d'inflammation aiguë ou chronique par hypergenèse de leur tissu. — Petits corps globuleux, arrondis ou ovoïdes, que l'on trouve quelquefois disséminés en quantité innombrable dans un poumon. Ce sont : 1° tantôt de petites tumeurs épidermiques d'épithélium pavimenteux des culs-de-sacs bronchiques; 2° tantôt de petits amas de pus concret ou demi-concret; 3° le plus souvent l'altération du tissu cellulaire dite du *tubercule* ou de la phthisie au début. — *G. méningiennes* ou de *Pacchioni*. Corpuscules visibles à l'œil nu, isolés ou en grappe dus à des hypertrophies fibreuses avec anses vasculaires, granules graisseux et calcaires, dérivant de la dure-mère, s'y creusant une cavité et même dans les os du crâne, avec pénétration dans le sinus longitudinal supérieur, ou ses dépendances. — *G. miliaires*. *G. grises*. — *G. moléculaires*. Toute particule très petite dans un élément anatomique ou en dehors, dans une humeur etc. — *G. papillaires*. Celles qui sont dues ou supposées dues à une hypertrophie du derme ou d'une muqueuse dermo-papillaire. — *G. pharyngiennes*. Les hypertrophies morbides des glandules du pharynx, de ses follicules clos surtout, saillantes en forme de petits grains à la surface de la muqueuse congestionnée ou enflammée. — *G. pigmentaires*. Les *G. microscopiques* de la nature des pigments. — *G. des plaies*. Les bourgeons charnus. — *G. pulmonaires*. Les *G. grises* dans le poumon. — *G. utérines*. Les végétations ou *fongosités* par hypertrophie glandulaire en forme de grains, etc., sur la muqueuse utérine, qu'il s'agisse de celle du col ou de celle du corps. — *G. vésiculeuses*. Les vésicules en forme de petits grains ou les petits kystes sébacés et autres, à la surface des téguments, sous forme de granulations.

GRANULE. s. m. [*granulum*; all. *Körnchen*; angl. *granule*; it. *granulletto, granellino*]. Petit grain. — **M. C.** Granulation. — Dragée composée de sucre et de gomme, ne contenant le plus ordinairement qu'une portion très petite du remède. — *G. du cerveau*. Les *Myélocytes*. — *G. du chyle* ou de la *lymphe*. Les gouttelettes de graisses de l'intestin ayant pénétré dans le chyle qui les tient en suspension et qu'elles rendent blanc. Toutes sont jaunâtres sous le microscope, de 0^mm^,001 ou au-dessous, douées d'un vif mouvement brownien. — *G. de Favilla*. Les fines granulations nombreuses doués d'un vif mouvement brownien en suspension dans le liquide des *G. polliniques* et décelant la présence de celui-ci sous le microscope. — *G. glanduleux de Malpighi*. Corpuscules apercevables à l'œil nu dans la rate, ayant la structure des follicules clos en général, en nombre assez considérable, appliqués contre les artérioles, entourés comme elles d'un sinus lymphatique, sans avoir la structure des glandes de ce nom. — *G. moléculaires*. Les *granulations moléculaires*. — *G. polliniques*. Les cellules isolées en général, de configuration et de couleur très variées remplissant les loges des anthères. Leur ensemble constitue le *pollen* des Phanérogames. Ces cellules sont pleines du liquide tenant en suspension les granules dits de *favilla*. Chacune est composée de deux membranes, l'*exhyménine*, extérieure, résistance diversement hérissée, réticulée, pourvue d'opercules. En dedans est l'*endhyménine*, hyaline, extensible, sortant à la surface du stigmate, et au travers d'une fente ou d'un orifice de l'exhyménine. Elle s'allonge en *boyau pollinique* dans le *tissu conducteur* du *style*, en continuant à y croître jusqu'à ce qu'elle atteigne l'*ovule*.

GRANULÉ, ÉE. adj. [all. *gekörnelt*; angl. *granulated*; it. *granulato*; esp. *granulado*]. — Qui est réduit en granules; qui en est parsemé. — Qui renferme des *Granulations*. — Qui en a l'apparence.

GRANULEUX, EUSE. adj. Rempli ou parsemé de granules, de granulations. — Comme *Granulé*.

GRANULIE. s. f. La production des granulations grises dans le tissu pulmonaire. — Les phénomènes morbides, dits de *Phthisie aiguë*, qui résultent de leur présenee.

GRANULITE. s. f. La *Granulie*.

GRANULO-GRAISSEUX, EUSE. adj. L'état granuleux des éléments anatomiques dû à des granules de graisse ou supposés tels, produits dans leur épaisseur.

GRANULOSE. s. f. (Nægeli). La partie des grains d'amidon soluble dans la salive.—**M. C.** Comme *Granulie*.

GRANVILLE (Manche). Bains de mer.

GRAPHIQUE. adj. et s. m. Qui concerne l'expression écrite, quelle qu'elle soit, d'un phénomène quelconque par un moyen mécanique ou autre. — Le signe, la représentation même de ce phénomène.

GRAPHITE. s. m. [de γράφειν, dessiner, écrire; all. *Graphit*, *Reissblei;* angl. *graphite;* it. *grafite; plombagine*]. Carbone presque pur (80 à 95 p. 100), sous un état amorphe particulier, mêlé d'une matière terreuse et ferrugineuse.

GRAPHITIQUE. adj. Qui concerne le *Graphite*. — Nom d'un acide (Graham) obtenu en traitant le graphite par l'acide azotique et le chlorate de potasse ($C^4H^4O^5$).

GRAPHOLITHE. s. f. La *Grapholitha funebrana*, Treits., Lépidoptère dont la chenille est dite le *Ver des prunes* et *des abricots*.

GRAPHOLOGIE. s. f. [de γράφειν, écrire et λόγος, traité]. Terme usité en parlant des troubles de l'expression écrite survenant en même temps que ceux de l'expression orale dans l'aphasie, la polyparésie, etc.

GRAPPE. s. f. [*racemus;* all. *Traube;* angl. *cluster;* it. *grappolo;* esp. *racimo*]. Assemblage de fleurs portées sur des pédicelles à peu près de même longueur. C'est une inflorescence indéfinie dans laquelle les axes secondaires plus ou moins nombreux et à peu près égaux entre eux sont simples et uniflore. — **M. C.** — [all. *Mauke;* angl. *stratches, mangy tumours;* it. *reste*]. Excroissances cutanées. — Les Condylomes.

GRAPSE. s. m. Le *Cancer* ou *Grapsus pictus*, Lamk., Brachyure et autres, presque terrestres de l'Amérique et de l'île de Noirmoutier.

GRAS, ASSE. adj. [*pinguis;* πίων; all. *felt;* angl, *fat;* it. *grasso;* esp. *graso*]. Corps neutres, acides ou salins, solubles dans l'éther, la benzine, le sulfure de carbone et l'alcool, insolubles ou fort peu solubles dans l'eau, brûlant avec une flamme volumineuse en donnant du noir de fumée sans ammoniaque ni autres produits azotés, de composition ternaire, colorant en jaune la lumière réfractée et la réfléchissant en blanc. — Solides ou liquides ces composés, naturels ou obtenus par synthèse, sont insolubles ou fort peu solubles dans l'eau à laquelle ils ne se mêlent pas; mais solubles dans les essences ou miscibles à elles en toute proportion s'ils sont liquides; dissolvant les résines, le camphre, le phosphore, le soufre, s'ils sont liquides, donnant au toucher une sensation douce qui leur est propre. Ils s'étalent à la surface de tous les corps dès qu'ils sont liquides et tachent ainsi le papier et autres tissus. Les uns sont liquides, les autres solides à la température ordinaire. Tous présentent des phénomènes de surfusion très prononcés tels que la monomargarine fusible à 56° ne se solidifie qu'à 40° (Berthelot) et ainsi des autres. Les corps ou principes gras naturels sont des mélanges d'éthers de la glycérine ou glycérides, neutres, volatils ou non, odorants ou non, comme pour le premier cas la butyrine, la valérine, etc. Ceux qui sont acides, et généralement retirés des corps gras neutres, sont les acides formique, acétique, propionique, butyrique, etc., et en dernier lieu l'acide oléique, acides à quatre équivalents d'oxygènes, volatils, odorants, monobasiques, etc. donnant à chaud ou au contact de l'eau leur odeur au *sebum* et autres sécrétions et par suite à la plupart des vertébrés. — *G. des cadavres* [it. *grasso dei cadaveri*]. Corps qui se forme par saponification ammoniacale et terreuse des graisses animales restées longtemps plongés dans l'eau ou enfouies dans une terre humide (Fourcroy). — *G. de la jambe*. La partie postérieure renflée de la jambe formée surtout par la portion musculaire des muscles jumeaux et soléaire.

GRAS-DOUBLE. s. m. Le *feuillet* et l'*intestin grêle* du bœuf débités en fragments pour l'alimentation.

GRAS-FONDURE. s. f. [all. *Fettschmelzen;* angl. *the molten grease;* it. *morfonduto;* esp. *torozon*]. Diarrhée (*diarrhœa adiposa*) avec amaigrissement considérable. — L'*Entérite couenneuse*.

GRASSET. s. m. [angl. *stiffle*]. Région du membre postérieur du bœuf correspondant au genou de l'homme, et aux parties molles qui l'entourent.

GRASSETTE. s. f. La *Pinguicula vulgaris*, L. (de *pinguis*, gras), Scrofulariée.

GRASSEYEMENT. s. m. [*blæsitas;* all. *Schnarven;* angl. *lisping;* it. *frastagliare;* esp. *ceceo*]. Prononciation vicieuse de la lettre *r*.

GASVILLE-L'HEURE (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse crénatée et iodurée froide.

GRATERON. s. m. Le *Gallium aparine*, L., Rubiacée.

GRATIOLACRINE. s. f. Mélange de principes tiré de la *Gratiole*.

GRATIOLE. s. f. [*gratiola;* all. *Aurin, Gottesgnadenkraut;* angl. *hedge-hyssop;* it. *graciola, stancavallo;* esp. *graciola*]. Genre de Scrofulariées. — *G. officinale*. La *Gratiola officinalis*, L., amère, purgative, éméto-cathartique.

GRATIOLET. Anatomiste français (mort en 1865) dont le nom est resté à des dispositions du cerveau.

GRATIOLÉTINE. s. f. ($C^{34}H^{28}O^{10}$). Produit du dédoublement de la *Gratioline*.

GRATIOLINE. s. f. [it. *grazialina*]. Glycoside amère de la *Gratiole* ($C^{40}H^{34}O^{14}$).

GRATIOLIN. s. f. La *Gratioline*.

GRATIOLIRÉTINE. Faute au lieu de *Gratiolirrhétine*.

GRATIOLIRRHÉTINE. s. f. [de ῥητινή, résine]. Produit du dédoublement ($C^{34}H^{28}O^6$) de la *Gratioline*.

GRATIOLOÏNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{56}H^{56}O^8$) tiré de la *Gratiole*.

GRATIOSOLÉTINE. s. f. ($C^{80}H^{68}O^{34}$). Produit du dédoublement de la *Gratiosoline*.

GRATIOSOLINE. s. f. ($C^{92}H^{84}O^{50}$). Glycoside vénéneuse amère de la *Gratiole*.

GRATIOSOLIRÉTINE. Faute au lieu de *Gratiosolirrhétine*.

GRATIOSOLIRRHÉTINE. s. f. [de ῥητινή, résine]. Produit du dédoublement ($C^{70}H^{55}O^{22}$) de la *Gratiosoline*.

GRATTAGE. s. m. — **M. C.** L'*Abrasion*. — Le *Raclage*.

GRATTELIER. s. m. Les *Cnestis glabra*, Lam., et *polyphylla*, Lam., Connaracées de Bourbon, etc.

GRATTELLE. s. f. [all. *Frieselkratze;* angl. *itching;* it. *scabbia volatica;* esp. *empeigne*]. La *Gale*. — La *Blépharite ciliaire*.

GRATUM. s. m. Le *Milium*.

GRAVATIF, IVE. adj. [*gravativus*, de *gravari*, souffrir; it. et esp. *gravativo*]. La douleur, qui cause un sentiment de pesanteur avec élancements ou non.

GRAVATURE. s. f. La *Clavelée*.

GRAVE. adj. et s. m. [*gravis;* βαρύς; all. *schwer, tief;* angl. *heavy, grave;* it. et esp. *grave*]. Ce qui est pesant (*corps grave*), ou bas, profond (*son grave*); ce qui est imposant (*caractère grave, air grave*), ou dangereux pour l'existence.

GRAVELADE. s. f. Le *Claveau*.

GRAVELÉ, ÉE. adj. Qui est en petits grains ou graviers.

GRAVELET. s. m. Le *Grimpereau*. — La *Vandoise*.

GRAVELETTE. s. f. Le *Grimpereau*.

GRAVELEUX, EUSE. ad. et s. — **M. C.** Qui concerne la *Gravelle*. — Qui en est atteint.

GRAVELINE. s. f. Le *Charadrius hiaticula*, L., Échassier.

GRAVELLE. s. m. [*lapilli;* all. *Harngries;* angl. *gravel;* it. *renella;* esp. *arenillas*]. Petits corps granuleux, du volume d'une tête d'épingle ou plus petits, rejetés avec l'urine ou même les petits amas d'acide urique ou d'urates formés lorsqu'elle se refroidit dans un vase. Dès que les concrétions urinaires sont assez grosses pour ne pouvoir plus traverser l'urèthre, elles cessent de porter le nom de *gravelle*, et prennent celui de *calculs*. — L'affection calculeuse elle-même. — Le *Chalazion*. — *G. biliaire*. La sortie de calculs biliaires par les conduits hépatiques et cholédoques alors qu'ils sont encore assez petits pour pouvoir les traverser, tomber dans l'intestin et être rejetés avec les fèces. Leur trajet dans les con-

duits de la bile s'accompagne de coliques hépatiques qui cessent dès leur arrivée dans le duodénum.

GRAVEL-ROOT. s. m. La *Saxifrage*.

GRAVES. Médecin anglais du XIX[e] siècle, dont le nom est resté à l'*Exophthalmie cachectique* (1835).

GRAVET. s. m. ou **GRAVETTE.** s. f. Les *Néréides*.

GRAVENCHE. s. f. [all. *Kilch, Kropffelchen*]. Le *Coregonus hyemalis*, Jurine, Salmone des lacs de Genève et de Constance; voisin du Lavaret.

GRAVIDE. adj. [*gravidus*]. Qui est en état de grossesse.

GRAVIDINE. s. f. La *Kyestéine*.

GRAVIDISME. s. m. [de *gravida*, femme grosse]. Ensemble des conditions que présente la femme grosse.

GRAVIDITÉ. s. f. L'état gravide de l'utérus, de grossesse.

GRAVIDO-CARDIAQUE. adj. Qui se rapporte au cœur et à l'état de grossesse.

GRAVIER. s. m. Les concrétions urinaires plus grosses que la *gravelle*, qui peuvent passer encore par l'urèthre.

GRAVIFIQUE. adj. [de *gravis*, pesant, et *facere*, faire]. Qui rend lourd.

GRAVIGRADE. adj. et s. [de *gravis*, lourd, et *gradus*, pas]. Qui a le pas lourd. — Les *Proboscidiens*.

GRAVILLE-L'HEURE (Seine-Inférieure). Source saline chloro-iodurée froide.

GRAVIMÈTRE. s. m. [mot hybride et mauvais, de *gravis*, pesant, et μέτρον, mesure; all. *Scheweremesser, Singwage;* angl. *gravimeter;* it. et esp. *gravimetro*]. L'aréomètre de Nicholson.

GRAVITATION. s. f. [*gravitas;* all. *Schwerkraft;* angl. *gravitation;* it. *gravitazione;* esp. *gravitacion*]. Les planètes, le soleil, tous les corps de notre système planétaire et des divers systèmes qui se meuvent dans l'espace exercent les uns sur les autres une action de même nature. Il en est ainsi de tous les corps terrestres. Cette action, étudiée sous la dénomination de *gravitation*, s'exerce à toute distance. Son intensité est inversement proportionnelle aux carrés des distances, et directement proportionnelle aux *masses* ou *quantités de matières*, des corps en présence. La *G.* est universelle et la *pesanteur* n'en est qu'un cas terrestre particulier.

GRAVITÉ. s. m. [*gravitas;* βαρύτης; all. *Schwere;* angl. *gravity;* it. *gravità;* esp. *gravedad*]. Qualité de ce qui est grave. — Pesanteur. — *G. pathologique.* Se dit du danger de mort, de perte d'un membre, etc., qu'entraînent une maladie, une blessure en raison de leur siège, de leur nature, de leur intensité, etc., le tout relativement au degré de résistance que possède le sujet suivant sa constitution, son âge, etc.

GRAVIVOLE. adj. et s. [de *gravis*, lourd, et *volare*, voler]. Qui a le vol lourd. — Les *Gallinacés*.

GREASE. s. m. [on prononce *grize*]. — **M. C.** Eaux aux jambes. — *G. pustuleux.* Le *Cowpox*. — Le *Vaccin* des animaux domestiques.

GRÈBE. s. m. Le *Podiceps cristatus*, L., Palmipède brachyptère.

GRÉBO. s. m. Nègres habitant le cap Palmas.

GREFFE. s. f. [de γραφίον, poinçon pour écrire, instrument dont le nom a été appliqué au greffoir; ἐμφύτευσις; *inoculatio;* all. *Pfropfen, Imfen;* angl. *graff, graft;* it. *marza;* esp. *enjerto*]. Action d'insérer une jeune tige ou une portion d'écorce pourvue d'un ou de plusieurs bourgeons d'un Phanérogame sur un autre individu. — La partie greffée. — Le phénomène essentiel de la greffe consiste dans la soudure, la fusion de l'aubier et du liber se correspondant sur la greffe et le sujet, lorsque le contact immédiat de leurs éléments anatomiques a été établi de telle sorte que : les échanges nutritifs persistent entre les cellules de la partie greffée et celles du sujet, en se prêtant ainsi à leur multiplication, à l'établissement de la continuité de substance, par suite, où il n'y avait que contiguïté. — *G. animale.* Il y a greffe : 1° quand une partie est détachée d'un animal et transplantée sur un autre, où elle continue à vivre, ou bien quand deux animaux sont accolés l'un à l'autre et réunis par génération de tissus qui établissent entre leurs tissus une solidarité organique; 2° lorsque, chez un même animal, une partie complètement séparée de ses connexions les reprend ou en acquiert de nouvelles, cette séparation pouvant avoir été exécutée, soit d'un seul coup, soit en plusieurs temps. La continuité de substance se rétablit, par un mécanisme physiologique moléculaire tel que celui qui a lieu pour les cellules végétales. La transfusion du sang est un *mélange* du liquide sanguin et des cellules qu'il tient en suspension; il n'a rien de comparable aux faits caractéristiques de la greffe végétale qui se retrouvent dans la *greffe animale.* — *G. épidermique* (Reverdin, 1869). Elle consiste à transporter un mince lambeau d'épiderme avec aussi peu du derme que possible, à la surface d'une plaie déjà recouverte de bourgeons charnus. Larges de quatre à cinq millimètres à peu près on les retient avec des bandelettes de diachylon. Le lendemain ils sont adhérents. La couche cornée se desquame, mais par sa couche de Malpighi le lambeau grandit et devient bientôt une surface épidermique s'élargissant, semblable à la zone épidermique qui part des bords de la plaie.

GRÉFFON. s. m. Le rameau ou le lambeau choisis pour greffer.

GRÉGAIRE. adj. [*gregarius*, de *grex*, troupeau]. Qui vit en troupes. — Qui croît en nombre dans un même lieu.

GRÉGARINE. s. f. [*Gregarina*, L. Dufour, de *gregarius*, qui vit en troupeau]. Tribu de Protozoaires parasites aplatis vermiformes, de l'intestin des animaux articulés et des Vertébrés ou de leur tissu musculaire.

GREIFSWAL (Prusse). Bains de mer.

GRÊLE. adj. [*gracilis;* all. *dünn;* angl. *small;* it. *gracile;* esp. *delgado*]. Long, étroit et mince.

GRÊLE. s. f. [*grando;* χάλαζα, all. *Hagel;* angl. *hail;* it. *grandine*; esp. *granizo*]. La chute de l'eau asmosphérique sous l'état de *grêlons;* ce sont des corps sphériques, ovoïdes, discoïdes, etc., composés soit d'une portion centrale d'un blanc neigeux plus ou moins mat, recouvert d'une couche transparente, soit de couches transparentes et d'un blanc mat alternantes. Les couches blanches surtout sont riches en fines bulles d'air et en granules de poussières, surtout minéraux, épais de 0[mm],001 à quelques centièmes de millimètre. Au delà de 3000 mètres environ, la température des nuages est au-dessous de 0°. Lorsque les nuages dépassent cette hauteur, qu'ils redescendent ou non ensuite, leur eau passe à l'état de glace cristalline qui augmente de masse de tout le liquide qu'elle rencontre. Elle se produit ainsi sous forme de *grains*, qui se précipitent de telle ou telle hauteur et dans telle ou telle direction suivant celles que les courants aériens impriment aux nuages. — **M. C.** Le *Chalazion*.

GRELET. s. m. — **Z.** La *Sarcelle*.

GRÊLEUX, EUSE. adj. Qui a les inégalités d'un amas de grêlons.

GRELIN. s. m. — **Z.** Le *Pollach*. — Le *Colin*.

GRÊLON. s. m. Le grain de grêle. Leur masse peut varier de moins d'un gramme à 300 grammes et plus. — Le *Grain de grésil.* — **M. C.** Le *Chalazion*.

GRELOT. s. m. — **Z.** *G. des crotales.* Chacune des pièces cornées creuses, closes de toute part, indépendantes, retenues sans continuité de tissu par emboîtement de bourrelets d'une portion de la pièce qui s'est détachée antérieurement du derme, avec des dépressions de celle qui vient de se séparer ou qui lui adhère encore; pièces dont l'ensemble forme la *sonnette des Crotales*.

GRELOU. s. m. — **Z.** Le *Gronau*.

GREMIL. s. m. Le *Lithospermum officinale*, L. [all. *Steinsame;* angl. *cromil, graymil;* it. *migliasole;* esp. *mijo del sol*], Borraginée.

GREMILLE. s. f. [all. *Schroll*]. L'*Acerina cernua*, L., petit Percoïde d'eau douce à taches brunes.

GRENADE. s. f. Le fruit multiloculaire polysperme du *Grenadier*, capsule à péricarpe dur, à endocarpe pulpeux.

GRENADIER. s. m. Le *Punica granatum*, L. [ῥοιά; all. *Granatbbum;* angl. *pomegranate-tree;* it. *granato;* esp. *granado*], Myrtacée granatée à écorce astringente, tænifuge.

GRENADINE. s. f. — **C.** La *Mannite du grenadier*.

GRÉNETINE. s. f. [du nom de *Grenet*, son inventeur]. Gélatine presque aussi belle que l'*Ichtyocolle ;* fabriquée à Rouen avec les peaux de jeunes Mammifères.

GRENIER. s. m. — **Z.** L'*Abajoue*.

GRENOUILLE. s. m. Genre de Batraciens anoures. Les *Rana esculenta*, L., et *Rana temporaria*, L. [βάτραχος; all. *Frosch;* angl. *frog;* it. et esp. *rana*]. — **M. C.** Altération et gerçure du derme consécutifs à un gonflement avec ramollissement de l'épiderme au contact de l'eau chez les débardeurs, etc. — **Z.** *G. de mer* ou *pêcheuse*. La *Baudroie*.

GRENOUILLETTE. s. f. [dimin. de grenouille; all. *Ranula, Fröchleingeschwulst;* angl. *ranula*]. Tumeur molle, fluctuante, demi-transparente, que forme un kyste d'origine glandulaire ou autre, à épithélium polyédrique, qui empiétant sous la langue fait parler comme en coassant.

GRENU, UE. adj. Pourvu de *Granulations*.

GREOULX (Basses-Alpes). Source sulfurée calcique thermale.

GRÉSIL. s. m. Petit grain de glace arrondi d'aspect spongieux, blanc de neige, en raison du groupement des cristaux aciculaires des gouttelettes d'eau congelée des nuages dont il est formé.

GRÉSILLEMENT. s. m. Bruit analogue à celui que la chute du *Grésil* produit sur le sol, etc.

GRÉSILLIN. s. m. Gouttes de pluie gelées pendant leur chute, en petits grains transparents.

GRÉSILLON. s. m. — **P.** Le *Grésil*. — **Z.** Le *Gryllon*.

GRESSORIPÈDE. adj. [de *gressus*, marche et *pes*, pied]. Qui a le pied fait pour la marche. — Les Autruches, les Casoars, etc.

GREWIE. s. f. [*Grewia*, L.]. Genre de Tiliacées des régions chaudes.

GRIAS. s. m. Genre de Myrtacées de la Jamaïque, etc.

GRIBOURI. s. m. (*Gryptocephalus*). Genre de Coléoptères tétramères chrysoméliens. — *G. soyeux*. Le *Cryptocephalus sericeus*, Fab., ou *Chrysomela sericea*. L., commun sur les saules. — *G. de la vigne*. L'*Adoxus* ou *Cryptocephalus vitis*.

GRIESBACH (Grand-duché de Bade). Sources bicarbonatées calciques (11° à 26°).

GRIFFE. s. f. [all. *Ranke*]. Les ongles prolongés en pointe crochue des Carnassiers, des Rapaces, etc. — **B.** Appendice crochu à l'aide desquels certaines plantes grimpantes s'attachent aux corps qui les entourent. — *G. de girofle*. Pédoncules brisés des fleurs du *Giroflier* avant l'épanouissement, dont on obtient l'essence par distillation. — **M. C.** *G. de Malgaigne*. Appareil composé de deux plaques d'acier munies de pointes recourbées, s'implantent dans les fragments de la rotule fracturée. On rapproche ensuite les deux plaques à l'aide d'une vis mobile qui tire sur les fragments et les tient réduits.

GRIFFET. s. m. Le *Martinet*, Chélidonien.

GRIFFON. s. m. [*Gryphus*]. — **Z.** Le *Vultur fulvus*, Brisson, Rapace diurne de l'Europe et de l'Afrique.

GRIFFON. s. m. — **P.** Chacun des suintements d'une eau minérale dont l'ensemble constitue la source.

GRIGNON. s. m. — **Z.** Le *Grimpereau*.

GRILLAGE. s. m. — **C.** La *Torréfaction*.

GRILLON. s. m. Pour *Gryllon*.

GRIMPANT, ANTE. adj. [*scandens;* all. *kletternd;* angl. *ramping*]. Qui s'élève autour des corps voisins ou contre eux en se fixant par des *griffes*, etc.

GRIMPEREAU. s. m. Le *Certhia familiaris*, L., Passereau ténuirostre à queue rigide. — *G. de muraille*. Le *Tichodrome*.

GRIMPER. s. m. Le mode de locomotion par lequel les animaux s'élèvent de manières diverses contre un corps cylindrique plus ou moins vertical. Vertébrés ou Invertébrés commencent à fixer une des extrémités de leur corps, avec un ou deux membres et attirent vers cet endroit ce qui est au-dessous de ce point d'appui, ou projettent en avant de celui-ci la partie du tronc qui est au-dessus de la région fixée.

GRIMPEUR. s. m. et adj. [*scansor, prehensor;* all. *Klettervogel*]. *Grimpant*. — Nom d'un ordre de la classe des Oiseaux, dont le doigt externe est renversé en arrière à côté du pouce et sert avec lui à saisir les objets.

GRILLET. s. m. Les ampoules dues à la brûlure au deuxième et au troisième degré. — Les vésicules en général. — **Z.** Les *Gryllons*.

GRINCEMENT. s. m. — *G. des dents*. Bruit solidien déterminé par le frottement des dents l'une contre l'autre, produit dans certaines affections encéphaliques, parfois involontairement durant le sommeil.

GRIOTTE. s. f. Drupe du *Griottier*.

GRIOTTIER. s. m. Le *Prunus cerasus*, L., Var. *caproniana* ou *griotta*, Seringe, Rosacée.

GRIPPAL, ALE. adj. Qui concerne la *Grippe*.

GRIPPE. s. f. [all. *Grippe, Influenza;* angl. et it. *influenza*]. Bronchite avec ou sans angine et coryza, conjonctivite légère, toux fréquente, pénible, fièvre, faiblesse, douleurs erratiques, souvent épidémique au printemps et en automne. — Les bronchites légères. — Les bronchites fébriles.

GRIPPÉ, ÉE. adj. et s. [*contractus, retractus*]. — **M. C.** État de la face, quand les traits sont resserrés et contractés, de manière qu'ils semblent diminués de volume. — Les divers organes qui sont dans cet état. — Celui ou celle qui est affecté de la *Grippe*.

GRIPPEMENT. s. m. — **M. C.** L'état de ce qui est *grippé*, resserré.

GRIQUOS. s. m. Métis de Hottentot et de Hollandais du Cap, plus Hottentot qu'Européen.

GRIS. s. m. La couleur qui est due au mélange de blanc et de noir ou de brun.

GRIS, ISE. adj. [all. *grau;* angl. *grey;* it. *bigio;* esp. *pardo*]. — **Z.** Un des groupes de robes ou de plumages les plus nombreux qui doit sa couleur à un mélange de poils, ou soit de plumes soit de leurs barbes, noirs et de poils blancs.

GRISE. s. f. Maladie des feuilles causée par le *Trombidium telarium*, Hermann, et autres Acariens.

GRISET. s. m. — **Z.** Le *Notidan*, Sélacien. — La *Marouette*. — **B.** L'*Hippophaë*.

GRISOLLE. s. f. Le *Sium sisarum*, L., Ombellifère diurétique et alimentaire de l'Inde, cultivée en Europe.

GRISON. s. m. — **Z.** Le *Gulo vittatus*, Desm., Carnassier plantigrade de la Guyane, du Brésil, etc. — Le *Coluber canus*, L., d'Amérique. — Nom de divers Labroïdes.

GRISOU. s. m. L'*Hydrogène protocarboné*. — Les accidents causés par ce gaz.

GRIVE. s. f. [*Turdus*]. Genre de Passereaux dentirostres. — *G. d'eau*. Le *Chevalier*, Échassier. — *G. de mer*. Le *Combattant*, Échassier. — Le *Labrus pavo*, L., Labroïde. — *G. de vigne*. Le *Turdus musicus*, L.

GRIVELÉ, ÉE. adj. Qui a l'aspect moucheté du cou et du poitrail de la *Grive*.

GRIVET. s. m. Le *Simia subviridis*, F. Cuv., Quadrumane de l'Inde.

GRIVETTE. s. f. Le *Mauvis* (*Turdus iliacus*, L.).

GROGNEMENT. s. m. Son vocal plus ou moins fort et continu produit avec résonnance pendant l'écoulement des gaz respirés par les fosses nasales, la bouche étant fermée et résonnance dans ces cavités et dans la bouche.

GRONAU. s. m. La *Trigla lyra*, L., et autres Trigles rouges.

GRONDEL. s. m. Le *Goujon*.

GRONDIGNET. s. m. Le *Gronau*.

GRONDEUR. s. m. Nom de plusieurs Trigles. — Le *Grondin*.

GRONDIN. s. m. [all. *Knurrfisch;* angl. *gurnard;* it. *triglia*]. Le *Trigla gurnardus*, L., Acanthoptérygien marin. — *G. rouge*. Le *Trigla cuculus*, Bloch.

GROS. s. m. [*drachma;* δραχμή; all. *Drachme;* angl. *drackm;* it. *dramma, grosso;* esp. *grueso*]. Poids équivalent à 1/8 de l'once, à 3 scrupules et à 72 grains. Il vaut à peu près 4 grammes.

GROS, OSSE. adj. — *G. grive*. La *Draine*. — *G. intestin*. La portion large du tube digestif étendue de la valvule iléo-cæcale avec le cæcum, jusqu'à la terminaison du rectum à l'anus. — *G. molaires*. Les douze dents permanentes multicuspidées, la première paire faisant éruption vers cinq ans, les autres vers douze à vingt-cinq ans. — *G. rave*. La *Brassica rapa*, L., ou *asperifolia esculenta*, Lam., Crucifère.

GROS-BEC. s. m. Le *Fringilla coccothraustes*, Tem., Passereau conirostre.

GROS DE LANGUE. s. m. Maniement impair, simple, commun aux deux sexes. Il répond au bord inférieur de la terminaison du muscle sterno-maxillaire (Goubaux).

GROS D'HALEINE. adj. et s. m. Essoufflé, asthmatique.

GROSEILLE. s. f. [*ribes;* all. *Johannisbeere;* angl. *gooseberry, currant;* it. *ribes;* esp. *grosella*]. La baie du *Groseillier.*

GROSEILLER. s. m. Genre de Grossulariées. — *G. blanc.* variété du *G. rouge.* — *G. à maquereau.* Le *Ribes uva-crispa,* L. — *G. noir.* Le *Ribes nigrum,* L. — *G. rouge.* Le *Ribes rubrum,* L.

GROS-PIED. s. m. Le *Pérical.*

GROSS-ALBERTSHOFEN (Bavière). Source sulfatée magnésienne froide.

GROSSESSE. s. f. [*graviditas, prægnatio;* κύησις; all. *Schwangerschaft;* angl. *pregnancy;* it. *gravidanza;* esp. *preñez*]. État de la femme lorsque dans son utérus se développent un ou plusieurs œufs, depuis le moment de la fécondation jusqu'à celui de l'accouchement, temps qui est en moyenne de neuf mois (270 jours), mais qui peut être de trois cents et même trois cent huit jours. Physiologiquement l'apparition de la grossesse est un phénomène normal qui peut survenir à compter de l'époque de la menstruation toutes les fois qu'il y a eu copulation. Il suffit même parfois que l'éjaculation spermatique ait eu lieu dans la vulve, contre l'hymen, sans rupture de cette membrane ni introduction pénienne intra-vaginale, les spermatozoïdes pouvant de là traverser le vagin et gagner l'utérus, etc. Une fois l'ovule fécondé arrivé et fixé dans l'utérus, au fur et à mesure que le nouvel être se développe et grandit de son côté, la matrice augmente proportionnellement de volume. Tout état d'arrêt de développement relatif cesse et ses fibres musculaires, la muqueuse et leurs vaisseaux s'accroissent graduellement, jusqu'à ce que la distension du globe utérin par l'œuf, arrivée à un degré donné, suscite normalement des contractions de la musculeuse, par un *besoin* d'évacuation du contenu empêchant à son évolution d'aller plus loin. Cette expulsion est l'*accouchement.* Les signes de probabilité de la grossesse sont la cessation de la menstruation qui parfois se montre encore une ou deux fois depuis la fécondation, puis le gonflement de la vulve. Avec le quatrième mois de la grossesse, l'accroissement de l'utérus amène l'augmentation de volume du ventre, et avant d'autre part, celle des seins, devenant sensibles, douloureux, le ramollissement du col de l'utérus, son abaissement, son passage à la forme arrondie conique et le changement de forme de son orifice externe. Sa muqueuse et celle du vagin passent à une couleur foncée. Vers le quatrième mois aussi il y a boufissure de la face, gonflement des veines tégumenteuses abdominales. A quatre mois et demi on entend les bruits du cœur du fœtus, et un peu avant le bruit de *souffle placentaire* d'origine utérine maternelle. Au huitième mois le fond de la matrice atteint la région stomacale. Les divers ordres de malaises circulatoires, gastriques, du caractère, etc., sont des accidents pouvant acquérir plus ou moins de gravité suivant les cas, les conditions de milieu dans lesquels on vit, manquent souvent aussi. Ce qui marque le plus haut degré de manifestation évolutive de la grossesse, la *parturition,* comme dans toutes les manifestations fonctionnelles, augmente le nombre des possibilités d'accidents, pouvant arriver à tels ou tels états morbides qui ne sont que des interventions d'ordre anormal. — *G. abdominale. G.* extra-utérine dans la cavité abdominale en général. — *G. afœtale.* Le cas dans lequel le produit de la conception est le développement d'une môle au lieu d'un fœtus avec agrandissement de l'utérus, comme s'il avait *grossesse fœtale.* — *G. cervicale.* Celle dans laquelle l'œuf occupe la cavité du col utérin. — *G. compliquée.* Celle dans laquelle la présence du fœtus est compliquée d'une maladie de l'utérus ou de ses annexes. — *G. extra-utérine.* Celle dans laquelle l'œuf s'est fixé et développé hors de la cavité utérine. — *G. fausse.* Les cas dans lesquels il y a soit *G. afœtale,* soit des états pathologiques divers étrangers à la conception, qui donnent les signes généraux de la *grossesse.* — *G. fœtale.* Celle dans laquelle le produit de la conception est un fœtus. — *G. gémellaire.* La *G. utérine* avec deux fœtus; il y en a une par soixante-dix *grossesses.* — *G. hydatique.* Celle dans laquelle le développement d'une môle hydatiforme a suivi la conception. — *G. interstitielle. G.* extra-utérine tubaire dans laquelle l'œuf s'est logé et développé au niveau et dans l'épaisseur même de la paroi utérine. — *G. irrégulière.* Celle dont le cours est troublé par des accidents gastriques, hémorrhagiques, etc. — *G. mixte* ou *sarco-fœtale.* Celle dans laquelle il y a à la fois un fœtus et une môle. — *G. multiple. G.* avec deux, trois, quatre et cinq fœtus ce qui est le maximum observé sur la femme, non viables lorsqu'il y en a cinq. Les ovules sortis en même temps des ovisacs sont fécondés par un seul rapprochement et les enfants fils d'un même père, bien qu'on ait vu le mélange de spermatozoïdes d'un nègre et d'un blanc reçus à de courts intervalles donner lieu à la génération d'un mulâtre et d'un blanc. — *G. ovarienne* ou *ovarique. G.* extra-utérine dans un ovisac ouvert, *G.* durant laquelle le fœtus se développe consécutivement dans l'ovaire graduellement hypertrophié et distendu. — *G. péritonéale. G.* extra-utérine avec développement de l'œuf dans un cul-de-sac, ou entre des adhérences, du péritoine. — *G. régulière.* La *G.* utérine qui dure deux cent soixante-dix à deux cent quatre-vingts jours sans intervention d'accidents quelconques. — *G. simple. G.* utérine avec un seul fœtus. — *G. tubaire. G.* extra-utérine avec développement de l'œuf dans la trompe même. — *G. utérine.* La *G. régulière* ou *irrégulière* dans laquelle l'œuf fécondé se développe dans l'utérus. — *G. utéro-tubaire. G.* extra utérine dans laquelle l'utérus et la trompe concourent à former la cavité dont le développement de l'œuf a déterminé la formation. — *G. vraie.* Le cas dans lequel les signes généraux de la *grossesse* résultent du développement d'un produit quelconque de la conception, utérin on non, etc. Il n'y a que deux signes de certitude absolue de la *grossesse,* les *bruits du cœur* fœtal et les *mouvements idio-musculaires* du fœtus (quatre mois et demi) *perçus par le médecin,* puis vient le *ballottement.*

GROSSISSEMENT. s. m. [all. *Vergrösserung;* angl. *magniying*]. Rapport, dans les instruments d'optique, entre la grandeur absolue de l'image et celle d'un objet étudié. Il n'y a de mesure exacte du *G.* des microscopes que par le procédé consistant à superposer dans l'axe de l'instrument, à un *micromètre objectif* au 100e, le *micromètre oculaire* de Nachet, dont chaque division est optiquement rendue, égale à un millimètre. Le microscope grossit cent fois s'il rend un centième de millimètre égal à un millimètre et ainsi des autres, avec ou sans fractions des centièmes de millimètre.

GROSSULACÉ, ÉE. adj. et s. [de *grossus,* figue verte]. Qui se rapporte à la groseille. — Comme *Grossularié.*

GROSSULARIACÉ, ÉE et **GROSSULARIÉ, ÉE.** adj. et s. Grossulacé. — Famille de dicotylédones séparées des Saxifragées, à fleurs isostémones, baies polyspermes infères.

GROSSULARINE. s. f. La *Pectine.*

GROSSULINE. s. f. [all. *Grossularin;* esp. *grossulina*]. La *Pectine.*

GROSS-WARDEIN (Hongrie). Sources sulfurées calciques (38° à 45°).

GROSS-WUNITZ (Bohême). Sources sulfatées sodiques et magnésiques (10° à 13°).

GROTTE. s. f. Cavité naturelle plus ou moins étendue, toujours dans les montagnes calcaires, où se trouvent parfois des restes de l'homme fossile ou de ses instruments et de divers Vertébrés perdus ou actuels.

GROTTHUO. Physicien allemand contemporain (1805) dont le nom est resté à la théorie chimique de la pile.

GROUAHET. s. m. Le *Pesquiets,* Poisson.

GROULARD. s. m. Le *Saxicola rubetra,* Bechstein, Passereau ténuirostre.

GROUPE. s. m. — *G. naturel.* Celui qui est formé et nommé d'après le rapprochement des espèces animales, végétales et même minérales, sur lesquelles on a saisi un tel ensemble de caractères analogues et essentiels que malgré les différences spécifiques les êtres d'un même *G.* restent plus semblables les uns aux autres qu'à aucun des êtres d'un autre *G.*

GRUAU. s. m. [all. *Grütze;* angl. *oat-meal;* it. *orzo*]. Grain mondé et moulu grossièrement, mais sans trace de son. — Celui de l'avoine dépouillé de sa glume bivalve. — Farine d'orge ou d'avoine séchée au four, dont on a séparé le son sans le bluter. — La fine fleur de froment.

GRUBEN (Prusse). Source ferrugineuse sulfatée froide.

GRUE. s. f. [all. *Kranich*]. La *Grus cinerea*, L., Échassier cultrirostre.

GRUGEUR. s. m. [τενθρηδὼν]. — **Z.** Les *Tenthrèdes*.

GRULB (Prusse). Source chlorurée sodique (19°).

GRUMEAU. s. m. [*grumus*, petit tas; θρόμβος; all. *Klumpen;* angl. *clod;* it. et esp. *grumo*]. Petite portion de caséine du lait, coagulée, ou de fibrine formée dans le sang épanché. — Petite portion d'un précipité, d'un coagulum, d'un caillot quelconque.

GRUMELÉ, ÉE. adj. Formé de *Grumeaux*.

GRUMELET. s. m. Le *Grumet*.

GRUMELEUX, EUSE. adj. [*grumosus;* θρομβώδης; all. *klumpicht;* angl. *clotted;* it. et esp. *gremoso*]. Qui contient des *Grumeaux*.

GRUMET. s. m. Le *Trigla grumetus,* Duhamel, Acanthoptérygien brun, grivelé.

GRYLLIDE, et **GRYLLIDÉ, ÉE.** adj. et s. [de γρύλλος, grillon, et εἶδος, ressemblance]. Qui se rapporte au *Gryllon*. — Famille d'Orthoptères coureurs à tête libre et épaisse.

GRYLLIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Gryllide*.

GRYLLON. s. m. (*Gryllus,* L). Genre d'Orthoptères coureurs gryllidés, à élytres atteignant l'extrémité de l'abdomen. Corps épais cylindrique; tête grosse, globuleuse, très convexe sur le front. Antennes longues sétacées. Mandibules très fortes, larges à trois articles. Mâles produisant un bruit solidien par frottements réciproques de leurs élytres. Femelles pourvues d'un oviscapte. — *G. des champs.* Le *Liogryllus campestris,* L. — *G. domestique.* Le *Gryllus domesticus,* L.

GRYPHÉE. s. f. [de γρυπός, crochu]. Genre de Lamellibranches voisin des Huîtres, mais à coquilles allongées, épaisses; la gauche est fixée au rocher, bombée, recourbée. — *G. anguleuse.* La *Gryphœa angulata,* Lam., dite *Huître de Portugal,* à sexes séparés, coquilles courbes.

GRYPOSE. s. f. [*gryposis,* γρύπωσις, de γρυπός, recourbé]. Incurvation des ongles.

GRYPOSIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Grypose*. — Qui en est atteint.

GT. Abréviation de *gutta,* goutte.

GUACHAMACA. s. f. Plante du Venezuela, agissant comme les Apocynées, comme le *Curare*.

GUACINE. s. f. Matière amère du *Guaco*.

GUACO. s. m. L'*Eupatorium satureiæfolium,* L. (*Mikania guaco,* Humb. et Bonpland), Synanthérée, fébrifuge antidysentérique, etc. — Le *Guao*.

GUAGNO (Corse). Sources selfurées sodiques (37° à 50° ou 52°).

GUALANCHA. s. m. La *Chasmanthera cordifolia,* N. Bn., Ménispermacée tonique des Indes.

GUANACO. s. m. Le *Lama*.

GUANAQUE. s. m. Comme *Guanaco*.

GUANCHE. s. m. L'habitant des îles Canaries, de race berbère.

GUANIDINE. s. f. ($C^2H^5Az^3$). Dérivé de la *Guanine*.

GUANINE. s. f. Composé tiré du *Guano* en poudre cristalline ($C^{10}H^5Az^5O^2$).

GUANO. s. m. Fiente de Palmipèdes des mers déposée en masses dans des îles de la côte du Pérou, etc., et employée comme engrais.

GUAO. s. m. La *Comocladia dentata,* Willd., Térébinthacée anacardiée âcre et caustique du Mexique.

GUARANA. s. m. Pâte faite avec des graines pulvérisées de la *Paullinia sorbilis,* Martius, Sapindacée de l'Uruguay, etc., qui contient de la *Caféine*.

GUARANA UVA. s. m. Au Brésil la *Paullinia sorbilis,* Mart., Sapindacée.

GUARANHEM. s. m. L'écorce de *Monésia,* fournie par le *Chrysophyllum glyciphlœum,* Casaretti, Sapotée du Brésil.

GUARANI. s. m. Représentant du type américain vivant entre les Andes, le Paraguay et l'Amarone.

GUARANINE. s. m. La *Caféine*.

GUARAUNA. s. m. Le *Melanoxylon Brauna,* Schott., Légumineuse cassiée du Brésil.

GUARDIA VIEJA (Espagne). Sources sulfatées sodiques (23° à 40°).

GUARÉ. s. m. Comme *Guarée*.

GUARÉE. s. f. (*Guarea* L.). Genre de Méliacées trichiliacées purgatives de l'Amérique Sud. — *G. en épi.* La *Guarea spicæfolia,* L., de la Colombie, etc., amère, astringente, purgative. — *G. purgative.* La *Guarea purgans,* A.S.H., du Brésil, dont l'écorce âcre, astringente est purgative, anthelminthique, abortive même.

GUATTE. s. f. La *Feinte*.

GUAXIMA. s. m. L'*Urena lobata,* L., Malvacée textile du Brésil.

GUAYAQUILLITE. s. f. Résine fossile de Guayaquil.

GUAZUME. s. f. (*Guazuma.* Plum.). Genre de Malvacées des Antilles, etc.

GUBERNACULUM. s. m. En latin *gouvernail.* — *G. dentis.* Le reste de l'involution originelle épithéliale du follicule dentaire étendue entre le sommet de celui-ci et la muqueuse gingivale avant l'éruption prise pour un organe de traction du follicule dentaire pendant l'éruption de chaque dent, etc. — *G. testis.* Muscle composé de fibres striées à la périphérie, de tissu cellulaire mou et de fibres cellules au centre étendu, chez le fœtus, de la partie inférieure du testicule, au travers du canal inguinal jusqu'à la partie externe de ce dernier, à l'épine du pubis et au fond des bourses. Il forme le *cremaster* après la descente du testicule.

GUÈDE. s. f. Le *Pastel*.

GUÈLDRE. s. f. Appât pour la pêche, composé de petits Crustacés et de têtes de morues broyés.

GUENON. s. f. Genre de *Cercopithèque*.

GUÊPAIRE. adj. et s. [*vesparius*]. Qui tient de la *Guêpe*. — Tribu d'Hyménoptères centridophores ou porte-aiguillon.

GUÉPARD. s. m. Le *Felis jubata,* Schr., Carnassier carnivore digitigrade d'Asie, etc.

GUÊPE. s. f. [*vespa;* σφήξ; all. *Wespe;* angl. *wasp;* it. *vespa;* esp. *avispa*]. Genre d'Hyménoptères, dont les femelles et les neutres sont pourvues d'un aiguillon comme les Abeilles. — *G. des bois.* La *Vespa sylvestris,* Scopoli. — *G. commune.* La *Vespa vulgaris,* L. — *G. grosse.* Le *Frêlon*. — *G. cartonnière.* La *Polistes gallica,* L., et autres à *guêpier* placés sur les arbustes, où elles forment des sociétés annuelles. — *G. dorées* (*Chrysis,* L.). Genre d'Hyménoptères centridophores à tégument épais et qui replient leur corps en boule au moindre contact.

GUÊPIER. s. m. Le nid des *Guêpes* à rayons celluleux, formé de parcelles de saule et de peuplier surtout agglutinées en lamelles papyracées grises ou brunes.

GUÊPIER. s. m. [all. *Bienenfresser*]. Le *Merops apiaster,* L., Passereau syndactyle insectivore.

GUERAUSCH. s. m. Comme *Geræusch*.

GUÉRISON. s. f. [all. *Heilung;* angl. *cure, recovery;* it. *guarigione*]. La terminaison d'une maladie par le retour des éléments anatomiques, des humeurs et des tissus à l'état sain, à leur constitution normale d'une manière plus ou moins parfaite. La cessation des troubles morbides en est la conséquence. — *G. des fractures, des plaies,* etc. Leur cicatrisation. — *G. des tumeurs.* La cicatrisation des plaies causée par leur ablation; parfois l'atrophie jusqu'à résorption complète des éléments anatomiques qui avaient amené leur formation par hypergenèse et hyperthrophie.

GUERNESEY (Ile anglaise de la Manche). Bains de mer.

GUERVEI. s. m. L'*Antilope pygmaea,* Pallas, d'Afrique.

GUETTARDE. s. f. [*Guettarda,* Lamk.]. Genre de Rubiacées fébrifuges tropicales.

GUEULE. s. f. [*gula;* all. *Maul;* angl. *mouth, chaps;* esp. *boca;* it. *gola*]. La bouche des Carnivores, des Poissons, des Reptiles. — **B.** Les fleurs *personnées*. — *G.-de-lion.* L'*Antirrhinum majus,* L., Scrofulariée. — **M. C.** Le bec-de-lièvre avec fente qui part des lèvres et gagne les pommettes ou même le petit angle des yeux. — *G.-de-loup.* L'un des noms du bec-de-lièvre simple ou double, avec séparation des maxillaires supérieurs et division de la voûte palatine par arrêt de développement des intermaxillaires.

GUEVINE. s. f. [*Guevina,* Molina]. La *Guevina avellana,* Molina, Protéacée astringente du Chili.

GUFANO. s. m. La *Cutérèbre*.

GUI. s. m. Le *Viscum album,* L. [ἰξός; all. *Mistel;* angl. *mistletoe;* it. *vischio;* esp. *muerdago*], Loranthacée parasite toujours verte.

GUIB. s. m. L'*Antilope scripta*, Schreber, Ruminant à cornes épidermiques, du Sénégal.

GUIBOURTIE. s. f. [*Guibourtia*, Benn]. Genre de Légumineuses cæsalpiniées d'Afrique.

GUIDON. s. m. — **Z.** Le *Pouce* des Oiseaux avec la ou les plumes de la peau qui recouvrent cette région.

GUIDONIE. s. f. [*Guidonia*, Pl.]. Genre de Bixacées amères des contrées chaudes.

GUIGNARD. s. m. Le *Charadrius morinellus*, L., Échassier. — Le *Pluvier*, Échassier longirostre. — Le *Lavaret*, Salmonide.

GUIGNE. s. f. Drupe du *Guignier*.

GUIGNE-QUEUE. s. m. Les *Bergeronnettes*.

GUIGNETTE. s. f. Le *Totanus hypoleucos*, Tem., Échassier longirostre.

GUIGNIER. s. m. Le *Prunus cerasus*, var. *juliana*, DC., Rosacée.

GUIGNOTTE s. f. Le *Vignot*, Gastéropode.

GUILAND. s. m. Le *Tacaud*, Gadoïde.

GUILANDINE. s. f. La *Guilandina* ou *Cæsalpinia bonduc*, Ait., Légumineuse d'Asie, d'Afrique, etc.

GUILLEMOT. s. m. [*Uria*, Brisson]. Genre de Palmipèdes brachyptères. — L'*Uria troïle*, Lath.

GUILLON (Doubs). Source sulfuré calcique (13°).

GUILNO. s. m. Le *Bromus catharticus*, Vahl., Graminée purgative.

GUIMAUVE. s. f. [*althæa;* all. *Eibisch;* angl. *marschmallow;* it. et esp. *malvariico*]. Genre de Malvacées émollientes. — *G. ordinaire* ou *officinale*. L'*Althæa officinalis*, L. — *G. potagère*. Le *Corchorus olitorius* L., Malvacée tiliée d'Afrique, etc. — *G. tremière*. L'*Althæa rosea*, L.

GUIMPE. s. f. — **Z.** L'*Anser albifrons*, Vieillot, Palmipède lamellirostre.

GUINGUAMADOU. s. m. La *Myrica cerifera*, L., Castanéacée des marais de la Louisiane, etc.

GUITERA (Corse). Source sulfurée sodique (45°).

GUITIRIZ (Espagne). Source sulfurée (19°).

GUIZOTIE. s. f. [*Guizotia*, D.C.]. Genre de Synanthérées tubuliflores de l'Inde et d'Afrique.

GUIZOTIAGUITISIS (Espagne). Source sulfureuse froide.

GULAIRE. adj. [de *gula*, gorge]. Qui concerne le cou, la gorge, la gueule.

GUMMATE. s. m. Comme *Gommate*.

GUMMIFÈRE. adj. Comme *Gommifère*.

GUMMIQUE. adj. Pour *Gommique*.

GUMMOSE. s. f. Le passage à l'état de gomme de la cellulose des cellules des rayons médullaires, etc., des dicotylédones.

GUNFAH. s. m. Le *Bang*.

GUNNEL. s. m. Le *Blennius muraenoïdes* ou *vulgaris*, Cuv., Blennioïde à corps comprimé et taches sur la dorsale.

GUNNÈRE. s. f. [*Gunnera*, Lamk.]. Genre d'Onagrariées astringentes d'Afrique, du Chili, etc.

GUNNÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Gunnera*. — Tribu des Onagrariées.

GUNNÉRÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Gunnéracé*.

GUNTHERSAD (Allemagne). Deux sources : 1° sulfatée calcique (13°), et 2° chlorurée sodique.

GURGUN. s. m. Le *Gurjun*.

GURGUNIQUE. adj. Qui concerne le *Gurgun*.. — Nom d'un acide ($C^{44}H^{34}O^{8}$) résineux du *Gurjun*.

GURJUN. s. m. Produit résineux brun vert, aromatique, à odeur de térébenthine, de plusieurs *Dipterocarpus*, Diptérocarpées de l'Inde; il est employé comme succédané du Copahu.

GURNARD. s. m. Le *Grondin*.

GURNIGEL (Suisse). Source sulfatée calcique (8°).

GUSTAFSBERG (Suède). Bains de mer. Sources bicarbonatées ferrugineuses.

GUSTATIF, IVE. adj. [angl. *gustatorious;* it. et esp. *gustativo*]. Qui se rapporte à la *Gustation*.

GUSTATION. s. f. [all. *Schmecken;* angl. *gustation;* it. *il gusto*]. L'action de goûter, d'exercer le sens du *goût*. La *G.* et l'odorat s'exercent par une intervention moléculaire directe de la matière même des solides ou des liquides sur la substance propre des éléments anatomiques, des nerfs surtout, de l'animal qui goûte et non d'une manière indirecte, comme le toucher, l'ouïe et la vue. Aussi mènent-ils les animaux bien plus près de la connaissance de la nature réelle des corps que les autres sens dans les relations qu'ils établissent entre chaque animal qui les possède et le milieu ambiant, organisé ou non, solide, liquide ou gazeux.

GUSTAVIE. s. f. [*Gustavia*, L.]. Genre de Myrtacées amères de l'Amérique du Sud.

GUTHRIE (G.-J.). Anatomiste anglais (1815-1853) dont le nom est resté au muscle *transverse profond du périnée* ou *ischio-uréthral*.

GUTT. Abréviation de par *Gouttes*.

GUTTA-PERCHA. s. f. Produit du suc concentré des laticifères du liber du *Dichopsis gutta*, Sapotée. Il est composé d'hydrocarbures comme le caoutchouc, mais plus résistant aux acides, bien que moins élastique celuici. Il vient de Singapore, des îles de Malaisie. Pure, la *G.* est incolore, dans d'autre conditions, elle est plus ou moins brune et translucide. Sèche et dure à la température ordinaire elle devient à chaud flexible bien que résistante; chauffée plus elle s'attache aux doigts. Vers 150° elle devient plastique, et peut se mouler sur les corps. Imperméable à l'eau, insoluble dans presque tous les liquides, sauf les essences, le sulfure de carbone, les benzols, le chloroforme.

GUTTE. s. f. [*gutta;* esp. *guta*]. La *Gomme-gutte*.

GUTTÈTE. s. m. Nom propre resté à une poudre au musc, etc.

GUTTIER. s. m. Le *Cambodgia gutta*, L., ou *Garcinia, gutta*, Desv., Guttifère des Indes et à Ceylan.

GUTTIFÈRE et **GUTTIFÉRÉ, ÉE**. adj. et s. [de *gutta*, goutte, et *ferre*, porter]. Qui se rapporte au *Guttier*. — Les *Clusiacées*, Dicotylédones polypétales hypogynes, à suc gommo-résineux âcre et purgatif.

GUTTULE. s. m. Le *Iulus guttulatus*, Myriopode chilognathe.

GUTTURAL, ALE. adj. [*gutturalis;* de *guttur;* gosier; it. *gutturale;* esp. *gutural*]. Qui se rapporte au *Gosier*. — Qui en vient.

GUTTURO-TÉTANIQUE. adj. Qui concerne la contraction spasmodique du gosier, du pharynx.

GUYAQUILITE. s. f. ou **GUYAQUILLITE**. s. f. ($C^{40}H^{26}O^{6}$). Résine fossile de Guyaquil.

GUZERATE. Province de l'Hindoustan dont le nom est donné aux fièvres pernicieuses qu'on y prend.

GYMNASE. s. m. Local disposé pour la *Gymnastique*.

GYMNASTE. s. m. [γυμναστής, celui qui exerce; all. *Gymnast;* angl. *xystarch, gymnastes;* it. *ginnastico*; esp. *gimnasto*]. Celui qui cherche l'appropriation des divers exercices musculaires, respiratoires, vocaux, etc., au meilleur développement de la constitution de l'individu.

GYMNASTIQUE. s. f. [*gymnastice;* γυμναστική, de γυμνάζειν, exercer; all. *Gymnastik, Turnen;* angl. *gymnastics;* it. *ginnastica;* esp. *gimnastica*]. Partie de l'hygiène qui traite de tous les exercices et de l'influence qu'ils ont sur l'économie animale. — *G. médicale*. Celle qui dirige les exercices pour atteindre tel ou tel but thérapeutique. — *G. suédoise*. *G. médicale* qui use de l'emploi méthodique des mouvements exécutés par le malade même et des actions exercées sur lui par un *Gymnaste*.

GYMNÈTRE. s m. Genre d'Acanthoptérygiens à corps rubané.

GYMNOBLASTE. adj. [de γυμνός, nu, et βλαστός, germe]. Plante dont l'embryon est nu sans albumen ou endosperme. — **Z.** Les *Tubulaires*, Cœlentérés polypiers.

GYMNOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie. Qui a les branchies nues. — Comme Dermatobranche.

GYMNOCARPE. adj. et s. [*gymnocarpus;* de γυμνός, nu, et καρπός, fruit] (Mirbel). Le fruit qui n'est attaché à aucun organe accessoire. — Le Champignon dont les spores sont extérieurement développées.

GYMNOCEPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête nue.

GYMNOCLADUS. s. m. Genre de Légumineuses cæsalpiniées du Canada et de la Chine.

GYMNOCYTODE. s. m. [de γυμνός, nu, et *cytode*]. Cellule, corps cellulaire sans paroi propre.

GYMNODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents nues. — Les Plectognathes à mâchoires bordées d'une substance éburnée sans dents distinctes, séparées.
GYMNOGASTRE. adj. [de γαστὴρ, ventre]. Qui a le ventre nu.
GYMNOGENÈTE. adj. et s. [de γενέσις, naissance]. Qui naît nu. — Les Anallantoïdiens.
GYMNOGYNE. adj. [de γυμνὸς, nu, et γυνὴ, femme]. Qui porte des ovaires nus.
GYMNOMYCÈTE. adj. et s. [de γυμνὸς, nu, et μύκης, champignon]. Comme *Coniomycète.*
GYMNONECTE. adj. et s. [de νήκτης, nageur]. Qui nage à découvert, à la surface de l'eau.
GYMNONOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos nu. — Le *Gymnote.*
GYMNOPHTHALME. adj. [de ὀφθαλμός, œil]. Qui a les yeux nus.
GYMNOPLEURE. s. m. (*Gymnopleurus*, Illig.) Genre de Coléoptères scarabéides.
GYMNOPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes nues.
GYMNOSOME. adj. et s. [de γυμνὸς, nu, et σῶμα, corps]. Qui a le corps nu. — Ordre de Ptéropodes.
GYMNOSOPHISTE. s. m. [de γυμνὸς, nu, et σοφιστής, sophiste]. Sectaires religieux de l'Inde vivant nus.
GYMNOSPERME. adj. [de γυμνὸς, nu, et σπέρμα, graine]. Qui a les graines nues.
GYNOSPERMIE. s. f. L'ordre des dicotylédones didynames qui ont les graines nues en apparence.
GYMNOSPERMIQUE. adj. Qui concerne la *Gymnospermie.*
GYMNOSTOME. adj. et s. m. [de γυμνὸς, nu, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche dépourvue de dents, d'appendices, de cils. — Genre de Vorticelliens, de Mousses.
GYMNOTE. s. m. [*gymnonotus;* de γυμνὸς, nu, et νῶτος, dos; all. *Kahtrücken, Finnaal*]. Le *Gymnonotus électricus*, L., Murénoïde d'Amérique, qui a deux appareils électriques de chaque côté de la queue.
GYMNOTIDE. adj. et s. Qui tient du *Gymnote.* — Famille de Poissons physostomes apodes anguilliformes ou murénoïdes.
GYNANDRE. adj et s. [de γμνὴ, femme, et ἀνὴρ, homme]. Qui a les étamines sur le pistil. — **Y.** L'invertébré hermaphrodite qui joue le rôle de femelle avant de remplir celui du mâle, c'est-à-dire par ovulation précédant l'émission du sperme.
GYNANDRIE. s. f. L'état de l'être *Gynandre.*
GYNANDRIQUE. adj. Qui concerne la *Gynandrie.*
GYNANTHROPE. adj. [γυνάνθρωπος, de γυνὴ, femme, et ἄνθρωπος, homme]. Qui tient plus de la femme que de l'homme.
GYNÉCÉE. s. m. [de γυναικεῖον, de γυνὴ, femme]. — **B.** Ensemble des carpelles, des organes femelles ou quatrième verticille des fleurs.
GYNÉCIE. s. f. Comme *Menstrue.*
GYNÉCOLOGIE. s. f. [de γυνὴ, femme, et λόγος, traité]. Description des femmes, des femelles, etc. — **M. C.** L'étude des maladies des femmes.
GYNÉCOMASTE. adj. et s. m. [*gynæcomastus;* de γυνὴ, femme, et μαστός, mamelle]. Qui a les mamelles comme une femme.
GYNÉCOMASTIE. s. f. L'état du *Gynécomaste.*
GYNÉCOPHORE. adj. [de γυνὴ, femelle, et φορὸς, qui porte]. Qui porte les organes femelles.
GYNOBASE. s. m. [de γυνὴ, femme, et βάσι, base; all. *Fruchtknoterwulst*] (de Candolle). Les bases dilatées des styles des carpelles des Labiées et Borraginées soudées en un style indivis qui semble donner insertion à l'ovaire.
GYNOBASIQUE. adj. Qui est relatif au *Gynobase.*
GYNOCARDIE. s. f. [*Gynocardia*, R. Br.]. Genre de Rosacées de l'Inde.
GYNOCIDIUM. s. m. Renflement de la base de la soie des Mousses (Necker).
GYNOPHORE. s. m. [de γυνὴ, femme, et φέρειν, porter (Mirbel). Prolongement du réceptacle que surmonte le gynécée des Capparidées, etc.
GYNOPODE. s. m. [de γυνὴ, femme, et ποῦς, pied]. Comme *Podogyne.*
GYNOSTÈME. s. m. [de στῆμα, femelle, et μυνή, filament]. L'*Androstylium* filamenteux des Orchidées.
GYPAÈTE. s. m. Le *Gypaetus (Vultur) barbatus*, L., Vulturide des Alpes, etc.
GYPSE. s. m. [*gyspum;* γύψος; all. *Gyps;* angl. *gypsum;* it. *gesso;* esp. *yeso*]. Le *Sulfate de chaux* naturel.
GYPSEUX, EUSE. adj. Qui contient du *Gypse.* — Sélénité, plâtré.
GYPSIE. s. m. Comme *Gitanos.*
GYPSO-STEATOME. s. m. Stéatome avec sels terreux en incrustation.
GYRATION. s. f. Mouvement de rotation en général. — Le mouvement circulaire du contenu cellulaire contre la face interne des cellules des *Chara*, de celles des poils des *Commélinées*, etc.
GYRENCEPHALE. adj. et s. [de γῦρος, cercle, et εγκεφαλον, cerveau]. Qui a le cerveau pourvu de circonvolutions [Gyri].
GYRIN. s. m. Les *Gyrimus natator*, L., *bicolor* et *marinus*, Coléoptères aquatiques.
GYRODACTYLE. s. m. [*Gyrodactylus*, Nordm.]. Genre de Trématodes polystomiens parasites sur les branchies des Cyprins, etc.
GYROÏDE. adj. [de γῦρος, cercle, et εἶδος, forme]. Pour *Spiroïde.*
GYROLE ou **GYROLLE.** s. f. La *Chanterelle*, Champignon hyménomycète.
GYROMANCIE. s. f. [de γῦρος, mouvement circulaire, et μαντεία, divination]. Prétendue divination d'après certains mouvements circulaires de celui qui se dit devin.
GYROME. s. m. [*gyroma;* de γῦρος, cercle; all. *Kreisschüsselchen*]. Réceptacle orbiculaire sur le thalle des Lichens. — Anneau élastique du sporange des Fougères.
GYROPHORE. s. f. La *Gyrophora pustulata*, Lichen donnant de l'*Orseille.*
GYROPHORIQUE. adj. Qui tient aux *Gyrophora*, Lichens. — Nom d'un acide ($C^{34}H^{16}O^{14}$) qu'on en tire.
GYROTROPE. s. m. Le *Rhéotrope.*
GYROULE. s. f. Comme *Gyrolle.*
GYRUS. s. m [de γῦρος, cercle]. Circonvolution cérébrale. — La circonvolution rectiligne qui est en dedans du sillon qui loge le nerf olfactif.

H

L'**H** remplace l'*esprit rude* des Grecs.

H. Notation de l'*Hydrogène.*
HAASTOR. s. m. L'*Esturgeon.*
HABAR. s. m. Le *Solanum bahamense*, Forskal.
HABALTE. s. f. La *Fève de marais.*
HABAZIS. s. m. Le *Cyperus esculentus*, L., Cypéracée d'Afrique.
HABBEN. s. m. Le *Ben.*
HABBI-TCHOGO. s. m. Les tubercules de l'*Oxalis anthelminthica*, A. B., Oxalidée tænifuge d'Abyssinie.
HABBI-TSALMO. s. m. Les *Jasminum floribundum* et *abyssinicum*, R. Br., Jasminées anthelminthiques d'Abyssinie.
HABEA-ASSIS. s. m. Comme *Abelasis.*
HABÈNAIRE. s. f. Genre d'Orchidées américaines.
HABENULA. s. f. [de *habenula*, bande charnue]. Noyau gris superficiel de la couche optique au-dessus de la pénétration de la commissure postérieure.
HABENULAIRE. adj. [de *habena*, courroie, lanière, radicelle]. Rubané, filamenteux, flottant, en forme de courroie.
HABITAT. s. m. [de *habitare*, habiter; all. *Standort;* angl. *habitat*]. Le lieu habité par une plante, un animal.
HABITATION. s. f. [*habitatio;* οἴκησις; all. *Wohnung;* angl. *habitacion;* it. *abitazione;* esp. *habitacion*]. Le climat que chaque être vivant préfère. — Le lieu même diversement disposé, clos ou non, où demeurent, temporairement ou plus ou moins longtemps, seuls ou collectivement, l'homme et nombre d'animaux.

HABITATIVITÉ. s. f. L'instinct qui attache l'homme à tel pays, habitation, manière de vivre.

HABITUDE. s. f. [*consuetudo, mos;* ἔθος; all. *Gewohnheit;* angl. *habit;* it. *abito;* esp. *habito*]. La répétition fréquente de la part d'un animal des actes qui lui sont propres ou qu'il imite. — L'aptitude acquise de cette répétition, qui s'accroît sans cesse et devient un besoin à mesure qu'elle se satisfait pour un nouvel accomplissement. — L'*H.* est l'aptitude, acquise par l'exercice, à reproduire, sans avoir besoin du même degré d'attention régulatrice, les divers mouvements, surtout musculaires, que les organes ont déjà exécutés une fois, aptitude toujours croissante avec la répétition des actes. Elle découle de l'intermittence caractéristique des phénomènes de la vie animale. Il peut y avoir exercice sans *H.*, mais non *H.* où il n'y a pas d'exercice. L'imitation n'est que de l'*H.* (Cabanis, X[e] mémoire). L'aptitude à imiter autrui dérive de l'*H.* de s'imiter soi-même. L'*H.* et par suite l'imitation, sont des analogues de la loi cosmologique, de la persistance des phénomènes, c'est-à-dire que tout phénomène quelconque tend à persévérer, mais ici avec les intermittences nécessitées par la réparation nutritive de ce qui est doué d'organisation. De là il résulte aussi que, tant que les conditions de stabilité ne sont pas altérées, l'exercice répété perfectionne (par une certaine analogie avec l'*H.*), même les machines non vivantes, surtout celles dans la composition desquelles entrent beaucoup de tissus des êtres organisés (violon, etc.). Seulement la souplesse plus grande des tissus animaux et les modifications incessantes apportées par la nutrition continue, mais modifiée graduellement par l'exercice même, les rendent plus propres à prendre des habitude (A. Comte). — L'*H.* est un phénomène physiologique de la vie animale tant de névrilité centrale que de contractilité simultanément *résultant* de la mise en activité des organes de la vie animale d'une manière semblable, toutes les fois que des conditions extérieures ou de milieu se présentent avec un certain degré de similitude. L'*H.* est une soumission aux conditions de lieu, de temps, de température, etc., qui souvent la fait prévaloir sur l'*observation* ce qui, en nombre de cas conduit l'homme à se montrer supérieur aux animaux domestiques ou autres. En raison de ce fait que la rénovation moléculaire continue à s'accomplir au moins à un certain degré durant l'action, la répétition des actes conduit à des aptitudes ainsi fixées par la nutrition et transmises héréditairement par ceux qui les ont acquises, à leurs descendants. Ce fait a lieu d'autant plus que les conditions de milieu dominant la répétition des actes sont en nombre plus restreint et réapparaissent elles-mêmes avec plus de régularité, au moins annuellement. Aussi cette transmission s'accomplit plus sûrement et plus régulièrement sur les animaux sauvages et domestiques que chez l'homme, où la transmission aux enfants des aptitudes à mieux faire, que les parents ont acquises par la répétition des actes, est une condition d'existence du progrès humain : ce qui est transmis fût-il borné à la seule aptitude d'une simple *imitation* de ce que font les ascendants. — Les *H.* ne doivent pas être confondues avec les *impulsions* tant instinctives (sexuelles, etc.,) que morbides (*dipsomanie*, etc.). Celles-ci conduisent aussi à une répétition d'actes déjà accomplis; mais il ne faut pas confondre ce qui concerne les actes de la vie végétative avec ce qui concerne l'ordre d'activité intermittente dont les éléments de la vie animale sont le siège. Avec le temps qu'exige inévitablement une répétition, fréquente ou non, des mêmes actes, surviennent les modifications nutritives et évolutives qui conduisent vers la vieillesse individuelle. C'est celle-ci et non l'*H.* ou répétition de l'action, qui émousse la sensation. Lorsqu'il s'agit d'actes qui pour être accomplis exigent un repos (vie animale) d'aussi longue durée que l'activité : repos durant lequel ce qui est continu (vie végétative) reconstitue ou sépare ce que l'activité a dépensé : partout la répétition des actes (intellectuels et musculaires) devient source d'action plus aisée, plus rapide, plus nette, plus précise. — La disposition, l'ensemble des modifications acquises par l'*H* même. — Comme *Habitus*.

HABITUEL, ELLE. adj. [*consuetudinarius;* all. *gewöhnlich;* angl. *habital;* it. *abituale;* esp. *habitual*]. Qui est fréquent, répété toutes les fois que se présentent les mêmes conditions. Qui est tourné en habitude.

HABITUS. s. m. [*habitus;* manière d'être; all. *Beschaffenheit, Körperbezchaffenheit*]. Manière d'être de l'ensemble des parties du corps d'un animal ou d'une plante qui donne à l'individu une expression particulière. — **M. C.** L'ensemble des dispositions extérieures à l'état de repos et de mouvement, etc., d'un être passant ou ayant passé de l'état de santé à celui de maladie.

HABZELI. s. m. L'*Unona æthiopica*, Duval, *Habzelia æthiopica*, A. DC., Magnoliacée stimulante d'Afrique.

HACHICH. s. m. [de l'arabe *hachich*, herbe; all. *Haischisch;* angl. *indian hemp;* it. *canapa indica*]. Préparation pharmaceutique, narcotique et exhilarante ou non, suivant les individus, tirée du *Cannabis indica*, L., Ulmacée cannabinée.

HACHICHINE. s. f. Résine du *Hachich.*

HACHURE. s. f. — **M. C.** Procédé de massage.

HÆ. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à **HE**, αι en grec se rendant par l'*é* français.

HÆMA. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à **HÉMA** [αἷμα, sang], la diphthongue grecque αι se rendant en français par *é*.

HÆMO. Comme *Hæma.*

HAFFA-FALO. s. m. La *Bryonia scrobiculata*, Hochst, Cucurbitacée vermifuge d'Abyssinie.

HAGÉNIE. s. f. (*Hagenia*, Willd.) Genre de Rosacées agrimoniées tænifuge de l'Abyssinie, etc.

HAIAWA. s. m. L'*Icica guianensis*, Aublet, Térébinthacée de la Guyane.

HAÏTI (Ile de l'Amérique centrale). — Plusieurs sources toutes thermales et la plupart sulfurées.

HAJE. s. m. La *Vipera haje*, L., *Naja haje*, E. Geoffroy, Protéroglyphe conocerque venimeux d'Égypte.

HAJ-STURNA (Hongrie). Source sulfatée mixte (44°).

HALACHIA. s. f. L'*Alose.*

HALBOURGH. s. m. Le *Hareng* qui se pêche toute l'année hors des *bancs* de migration.

HALBRAN. s. m. L'*Albran.*

HALCYON. s. m. [ἀλκυών]. Mieux qu'*Alcyon.*

HÂLE, s. m. [all. *Sonnengluth;* angl. *sun-burning;* it. *caldura;* esp. *bochorno*]. Air sec et chaud; celui qui par ses mouvements dessèche et flétrit. — L'état de la peau, de l'épiderme surtout, qu'il produit.

HÂLÉ, ÉE. adj. Desséché, bruni par le *Hâle.*

HALEFA. Faute au lieu d'*Alfa.*

HALEINE. s. f. [*habitus;* πνεῦμα; all. *Athem;* angl. *breath;* it. *lena, alito;* esp. *aliento, halito*]. — L'*exhalation pulmonaire*, qui n'est plus de l'air, chassée du poumon, sortant par le nez et la bouche. Elle est inodore chez l'homme et les animaux bien portants, hors le cas des conditions d'alimentation indiquées plus loin. Avec l'âge la *fermentation* des épithéliums desquamés, des mucus et de ce qu'ils retiennent entre les dents, sur les muqueuses buccale, nasale, pharyngienne ajoute à l'*H.* les produits plus ou moins fétides de l'action des *ferments* figurés retenus; et de même pour tous les cas d'ulcérations de ces surfaces, d'abcès des parois de ces cavités. Dans les cas de fièvre et autres états morbides tout ce qui étant odorant, se forme dans l'intestin et ailleurs, arrive dans le sang, s'exhale par le poumon et rend l'*H.* plus ou moins fétide. — Les Schizomycètes et autres Cryptogames des poussières qui arrivent et séjournent dans les points malades du parenchyme pulmonaire dont ils ne peuvent plus être expulsés par les gaz expirés trouvent là (durant les dilatations bronchiques, les apoplexies pulmonaires, la phthisie, etc.), les conditions les meilleures de température et d'humidité pour, en se développant, jouer leur rôle de *ferments figurés.* Selon l'état des mucus du sang, du pus, etc., ces fermentations sont putrides ou autres, d'où les odeurs spéciales de l'*H.* durant ces maladies. Ce sont celles de gaz fétides formés dans les cavernes, foyers pulmonaires, etc., par ces fermentations. Ce ne sont pas des exhalations par le poumon de gaz absorbés par le sang dans l'estomac ou dans l'intestin comme dans le cas de l'ingestion des aliments à principes volatils, alcooliques et autres selon la nature de l'alimentation de l'animal carnivore ou herbivore; comme dans le cas aussi des gaz formés et absorbés hors ou dans l'intestin et rejetés par l'*H.*, à la surface des muqueuses

suppurantes ou dans les abcès profonds dont les produits volatils sont absorbés par les capillaires des parties malades.

HALÉPONGE. s. f. [*Halispongia*]. Genre d'Éponges à spicules siliceuses.

HALES. Physicien anglais (1677-1761) dont le nom est resté à une pince à extraction des graviers urinaires.

HALETANT, ANTE. adj. Comme *Anhéleux*.

HALETER. v. n. N'avoir que des inspirations courtes et fréquentes.

HALFE. s. m. Le *Saccharum cylindricum*, Graminée andropogonée de l'Inde.

HALICHONDRIE. s. f. [*Halichondria*, Flem.]. Genre de Spongiaires à squelette kératoïde avec spicules siliceuses.

HALIMÉTRIQUE. adj. [de ἅλς, sel, et μέτρον, mesure; all. *Salzmessung, Salzermittelung;* angl. *halimetry;* it. *alimetria;* esp. *halimetria*]. Qui se rapporte à la détermination de la nature qualitative et quantitative des solutions salines.

HALIOTIDE. s. f. [de ἁλιάς, de mer, et οὖς, ὠτός, oreille]. Genre de Gastéropodes prosobranches herbivores à pied large. Leur coquille est surbaissée, perforée, laissant passer là les branchies.

HALITUEUX, EUSE. adj. [de *halitus;* vapeur; all. *dunstig, dampfend;* angl. *vaporous;* it. *alitoso;* esp. *hatituoso*]. Qui tient de l'*Haleine*. — Humide. — Qui s'élève en vapeur.

HALL (Autriche). Source chlorurée sodique, iodo-bromurée (11°).

HALL (Wurtemberg). Source chlorurée sodique froide.

HALLE (Prusse). Sources minérales chlorurées sodiques froides.

HALLER. Anatomiste et physiologiste suisse (1708-1777) dont le nom est resté au *Rete vasculosum testis* et aux *Cônes efférents* du testicule.

HALLEY. s. m. — **M. C.** Variété de cornage.

HALLUCINATION. s. f. [*hallucinatio*, de *hallucinari*, se tromper, s'abuser; all. *Hallucination, Sinnes-Täuschung;* angl. *hallucination;* it. *allucinazione*]. Symptôme de certains états morbides passagers de l'encéphale pouvant être fugaces ou pathologiquement persistants. Elle consiste en l'état d'activité cérébrale, répondant à celui qui est causé par une sensation réelle, en l'absence de l'objet extérieur ou de l'état intérieur que déterminent l'*impression* et la *transmission* que suit la perception. L'entrée en action du seul centre de perception correspondant au nerf sensitif qui est le point de départ de l'hallucination, suscite l'activité des centres nerveux élaborateurs de la pensée, la formation des images, des déterminations motrices même, constituant autant d'égarements du jugement en ce que manquent les objets réels et extérieurs auxquels se rapporte celui-ci. Comme pour tous les états accidentels ou pathologiques pouvant entraîner l'aliénation mentale, le rôle du médecin intervient dans l'étude des *H.* dès qu'il y a à déterminer si elles sont un symptôme d'un état morbide déterminant des perceptions sans la présence d'un objet apte à provoquer une sensation. — *H. psychiques*. Celles dans lesquelles l'activité cérébrale anormale s'accomplit sans être rapportée à quelque objet fictif extérieur. — *H. psycho-sensorielles* ou *sensorielles*. Celles dont le point de départ est l'activité anormale des centres de perception de la sensibilité générale ou de quelque organe des sens, dans lesquelles le malade est comme s'il entendait les vibrations d'une voix, apercevait une forme déterminée, etc.

HALLUCINÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne l'*Hallucination*. — Qui en est atteint.

HALMIRYS (Ile de Chio). Source sulfatée sodique froide.

HALO. s. m. [*halo;* ἅλως; all. *Hof;* angl. *halo;* it. *alone;* esp. *halon, halo*]. Cercle brillant, coloré produit par décomposition de la lumière par l'eau atmosphérique; on l'aperçoit autour du disque du soleil, de la lune ou des planètes, lorsque l'atmosphère renferme des nuées formées de cristaux de glace. Ordinairement le halo se compose d'un cercle formé des sept couleurs de l'arc en ciel dont l'astre occupe le centre. Le rouge est en dedans, le violet forme le bord extérieur. — **M. C.** *Auréole*.

HALOCHIMIE. s. f. (Libavius). L'étude chimique des sels.

HALOGÈNE. adj. [de ἅλς, sel, et γεννάω, j'engendre; all. *salzerseugend;* angl. *halogenous*] (Berzelius). Qui produit des sels.

HALOGRAPHIE. s. f. [de ἅλς, sel, et γράφειν, écrire]. Description des composés salins.

HALOÏDE. adj. [de ἅλς, sel, et εἶδος, ressemblance] (Berzelius). Qui ressemble à un sel.

HALOLOGIE. s. f. [de ἅλς, sel, et λόγος, discours]. Description des sels.

HALOPHILE. adj. [de ἅλς, sel, et φίλος, qui aime]. Qui vit ou croît dans les eaux, dans les terrains salés.

HALOPHYTE. s. f. [de φυτον, plante]. Plante halophile ou chargée de sels.

HALORAGÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Haloragis*. — Groupe de plantes séparé des Onagrariées.

HALORAGIS. s. m. Genre d'*Haloragées* de la Nouvelle-Zélande, à fruit bacciforme ou drupacé.

HALOTECHNIE. s. f. [*halotechnia;* ἅλς, sel, et τέχνη, art]. La préparation des sels.

HALOTRIQUE. adj. [de τρίξ, τριχὸς, cheveu]. Qui concerne l'état ou l'aspect fibrillaire des sels cristallisés.

HALOTYLE. s. m. [de ἅλς, ἅλος, sel, et τύλη, matelas]. Topique, en coussin mêlé de poudres salines (Kirby).

HALTÈRE. s. m. [ἁλτηρ, de ἅλλεσθαι, sauter]. Poids tenu dans les mains, donnant plus de pesanteur aux bras dans le mouvement, que les gymnastes exécutent pour prendre élan. — **Z.** Balancier des Diptères.

HALTÉRIPTÈRE. adj. et s. [de ἅλτηρ, haltère, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes pourvues de *Halticide*.

HALTICIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme halticide.

HALTICIDE. adj. et s. Qui tient des *Haltica*. — Tribu de Coléoptères à larves nues phytophages.

HALURGIE. s. f. [*halurgia;* de ἅλς, sel, et ἔργον, travail]. La fabrication des sels.

HALY. Nom propre resté à une poudre adoucissante.

HAMAMÉLIDE. s. f. L'*Hamamelis virginica*, L., Saxifragée astringente des États-Unis.

HAMAMÉLIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Hamamelis*. — Tribu des Saxifragées.

HAMAMELIN. s. m. Teinture astringente de l'*Hamamelis virginica*, L., Saxifragée.

HAMEÇON. s. m. — **Z.** Le *Leptocéphale*.

HAMEÇONNÉ, ÉE. adj. [*hamatus;* de *hamus*, hameçon; all. *hakig;* angl. *hooked*]. Courbé en forme d'*Hameçon*.

HAMÉLIE. s. f. [*Hamelia*, Jacq.]. Genre de Rubiacées antiscorbutiques des deux Amériques.

HAMMA (Algérie, Constantine). Sources ferrugineuses bicarbonatées (35° à 37°).

HAMMAH-DE-CABÈS (EL) (Tunisie). Source sulfureuse.

HAMMAM. s. m. Nom des bains et préfixe du nom des lieux de sources minérales nombreuses en Algérie, Tunisie, etc.

HAMPE. s. f. [*scarpus;* all. *Stiel;* angl. *stem, blade;* it. *stelo*]. — **B.** Rameau ou pédoncule qui se développe sur les plantes qui ont un rhizome hypogé ou superficiel. — Le stipe élevé de certains Agarics et Bolets. — **A.** Maniement pair ou double, épaisseur du repli musculo-cutané qui s'étend de la partie postérieure et latérale du ventre vers l'extrémité supérieure et antérieure de la cuisse.

HAMPSTEAD (Angleterre). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

HAMSTER. s. m. Le *Cricetus frumentarius*, Pallas, Rongeur d'Europe, à queue courte et abajoues.

HAMULAIRE. s. f. La *Filaria bronchialis*, Rud.

HAMULEUX, EUSE. adj. [*hamulosus;* de *hamulus*, hameçon; all. *kurzhakig*]. Courbé en *Hameçon*.

HAMULUS. s. m. — **A.** Le crochet qui forme l'extrémité libre de la lame spirale osseuse du limaçon.

HANCHE. s. f. [*coxa, coxendix;* ἰσχίον; all. *Hüfte;* angl. *hip;* it. et esp. *anca*]. Partie du tronc qui est formée par l'évasement de l'os iliaque et les organes attenants, tête du fémur, col, trochanters et les muscles qui s'y insèrent. — Maniement pair ou double, situé à l'angle antérieur et extérieur et externe de l'ilium. — *H. scrofuleuse*. La *Coxalgie*.

HANCORNIE. s. f. [*Hancornia*, Mart.]. Genre d'Apocynacées du Brésil donnant du caoutchouc.

HANEBANE. s. f. La *Jusquiame noire.*

HANNARADA. s. f. La *Vandellie.*

HANNETON. s. m. Le *Melolontha vulgaris*, L., Coléoptère pentamère lamellicorne. — *H. foulon.* Le *Pollyphylla fullo*, L., Coléoptère scarabéide européen de grande taille à lamelles squamiformes blanchâtres sur les élytres, etc.

HAOFACH. s. m. Nom d'une écorce amère de la Cochinchine.

HAPLOCÈRE. adj. et s. [de ἁπλοος; simple, et κέρας, corne]. Comme *Simplicicorne.*

HAPALEZ PATTI. s. m. Le *Coatli.*

HAPHÉMÉTRIQUE. adj. [de ἁφή, le toucher, et μέτρον, mesure]. Qui concerne la détermination de l'état de la sensibilité tactile normale ou troublée.

HAPLAIRE. s. f. [*Haplaria*]. Les *Botrytis grisea* et *Botrytis nivea*, champignons acrosporés, parasites des feuilles.

HAPPANT, ANTE. adj. Qui happe à la langue.

HAPPEMENT. s. m. [all. *Anha ten Ankleben;* angl. *snapping*]. L'action de happer.

HAPPER. v. n. Un corps *happe* à la langue, lorsque la touchant, il s'y colle et qu'on éprouve un peu de résistance pour la détacher.

HAPSAL (Russie). Bains de mer et boues minérales.

HAPTOGENE. adj. [de ἅπτω, j'attache à, et γεννάω, j'engendre; esp. *haptogeno*]. Qui se forme chimiquement et adhère en même temps au corps formateur.

HARANGUET. s. m. Le *Sprat.* — La *Sardine* et le jeune *Hareng.*

HARANGUE. s. f. La *Feinte* jeune.

HARAQUE. s. m. La *Clupea araca*, Duh., Clupé voisin du *Hareng.*

HARAS. s. m. [all. *Stuterei, Gestütte;* angl. *stud;* it. *razza;* esp. *yeguacerria*]. Établissement pour l'entretien des reproducteurs des Solipèdes en vue de la multiplication et de l'amélioration.

HARDÉ. adj. m. [*acelyphus*]. L'œuf des Oiseaux accidentellement pondu sans coquille dure ou calcaire.

HARDECK (Bavière). Source sulfatée sodique froide.

HARENG. s. m. Le *Clupea harengus*, L. [all. *Häring;* angl. *hering;* it. *aringa;* esp. *arenque*], Malacoptérygien abdominal type des *Clupés.* — *H. de Bergue.* Le *Pilchard.* — *H. saur* ou *saure.* Le *H.* salé, fumé et séché.

HARENGULE. s. f. [*Harengula*]. Genre de Clupés de nos côtes, à écailles adhérentes.

HARFANG. s. m. La *strix nyctea.* L., rapace nocturne de couleur blanche et presque de la taille du grand-duc. Habite le Groëland, Terre-Neuve, etc. Rare en Islande.

HARGNE. s. f. La *Hernie.*

HARGNEUX, EUSE. adj. et s. — **M. C.** Qui est atteint de hernie. — Qui en souffre.

HARICOT. s. m. Le *Phaseolus vulgaris*, L. [all. *Bohne;* angl. *french bean;* it. *fagiuolo;* esp. *judia*], Légumineuse papilionacée, donnant un grand nombre de variétés de culture. — Ses graines à cotylédons riches en fécules et surtout en aleurone, dégageant, comme les fèves, beaucoup de gaz intestinaux. — *H. d'Espagne.* Le *Phaseolus multifidus*, Willd., de l'Amérique du Sud. — *H. limaçon.* Le *Phaseolus caracalla*, L. des Indes.

HARKANY (Hongrie). Source sulfurée calcique (59°).

HARLE. s. m. Le *Mergus merganser*, L., Palmipède lamellirostre. — *H. huppé.* Le *Mergus serrator*, L.

HARLINE. s. f. ($C^{40}A^{34}O^{4}$). Corps cristallisable trouvé dans le charbon de terre avec la *Hartite.*

HARMALA. s. m. Le *Peganum harmala*, Rutacée.

HARMALINE. s. f. [all. *Harmalin;* it. *armalina*]. ($C^{24}H^{13}Az^{2}O$). Alcaloïde cristallin des graines de *Peganum harmala*, L., Rutacée. — L'*Aniléine.*

HARMATTAN. s. m. Vent des côtes de Guinée pendant la saison sèche.

HARMEL. s. m. Le *Harmala.*

HARMINE. s. f. Corps dérivé de l'*Harmaline*($C^{26}H^{13}Az^{2}O^{2}$).

HARMONICA. s. m. [de ἁρμονία, harmonie]. — *H. chimique.* Combustion d'un gaz au bout d'un tube dans un autre plus large déterminant des sons en rapport avec e diamètre et la nature du tube.

HARMONIE. s. f. [*harmonia;* ἁρμονία; all. *Einklang;* angl. *harmony;* it. et esp. *armonia*]. — **V.** Exacte adaptation réciproque des organes. — Accord, régularité ou équilibre fonctionnels. — **P.** L'impression auditive d'un son fondamental et de plusieurs autres dont le nombre des vibrations est en accord avec celui qui caractérise le premier. — La partie de l'instrumentation destinée à rehausser la mélodie.

HARMONIQUE. adj. et s. Qui a rapport à l'*Harmonie.* — Partie de la physique qui l'étudie.

HARMONOMÈTRE. s. m. — **A.** Portion de la paroi supérieure de l'aqueduc de Sylvius.

HARPALEZ-PATLI. s. m. Le *Coatli.*

HARPAYE. s. m. [ἅρπη]. Le *Falco rufus*, Rapace diurne.

HARPER. v. n. Fléchir brusquement les jarrets dans l'allure du pas et du trot.

HARPIE. s. f. Le *Falco harpyia*, L., Rapace diurne de la Guyane. — Les *Céphalotes*, Chiroptères.

HARPIN. s. m. — **M. C.** Le *charbon* des bêtes à cornes.

HARPION. s. m. — **M.C.** Le *Ver à soie* gattiné.

HARRODSBURG (États-Unis, Kentucky). Sources sulfatées magnésiennes.

HARROWGATE (Angleterre). Sources chlorurées sodiques sulfureuses (10° à 12°).

HARTFEL (Écosse). Sources chlorurées sodiques (12° à 13°).

HARTINE. s. f. ($C^{40}H^{34}O^{8}$). Composé retiré en même temps que la *Hartite.*

HARTITE. s. f. [de l'all. *Harz*, résine] ($C^{24}H^{20}$). Carbure d'hydrogène cristallisable, volatil, qui se trouve dans certains charbons de terre.

HARTMANN. Médecin bavarois, mort en 1631, dont le nom est resté à un élixir camphré, etc.

HARVIS. s. m. Comme *Psylle.*

HARZBURG (Allemagne). Sources chlorurées sodiques (12 à 13°)

HASCHICH et ses dérivés ainsi écrits sont des fautes au lieu de *Hachich.*

HASÈTE. s. f. Le *Leuciscus dobula*, Cyprin.

HASTÉ, ÉE. adj. [*hastatus*, de *hasta*, pique; all. *spiessförmig*]. Qui ressemble à un fer de lance.

HASTINGS (Angleterre). Bains de mer.

HATCHETTINE. s. f. [all. *Hatchelin, Torfharz*] ($C^{16}H^{16}$). Hydrocarbure fossile des minerais de fer d'Angleterre, cristallisable, fusible à 46° translucide.

HAUSMANNITE. s. f. ($Mn^{3}O^{4}$). L'oxyde rouge de manganèse naturel.

HAUSTELLÉ, ÉE. adj. [de *haustellum*, suçoir]. Muni de suçoir. — Division des Insectes.

HAUSTELLUM. s. m. Le *suçoir des Insectes.* — La gaine chitineuse dont il est pourvu.

HAUT, E. adj. — *H. mal.* L'*Épilepsie.* — *H. monté.* Dont le tronc est porté par des membres longs et grêles.

HAUTERIVE (Allier). Source bicarbonatée sodique (15°).

HAUTEUR. s. f. [*altitudo;* ὕψος; all. *Höhe;* it. *altezza;* esp. *altura*]. Altitude, élévation. — Qualité du son déterminée par le nombre des vibrations isochrones exécutées par un corps sonore pendant l'unité de temps, la seconde.

HAUTTE. s. m. Pâte alimentaire faite au Mexique avec des œufs de *Corises* et de *Notonectes.*

HAÜYNE. s. f. Silico-aluminate de soude, de chaux, de fer, etc., naturel.

HAVERS. Chirurgien anglais qui écrivait de 1601 à 1734, dont le nom est resté aux petits canaux contenant les vaisseaux nourriciers des os et aux paquets adipeux, non glandulaires, placés sous la synoviale du genou, etc.

HAVRE (LE) (Seine-Inférieure). Bains de mer.

HAZELINE. s. f. Extrait ou eau distillée d'*Hamamelis virginica*, astringent.

HEAUTOGNOSE. s. f. [de ἑαυτόν, soi-même, et γνῶσις, connaissance; all. *Selbstkenntniss*]. Comme *Autognose.*

HEBDOMADAIRE. adj. [de *hebdomas*, semaine]. Qui revient chaque semaine.

HÉBÉPHRÉNIE. s. f. [de ἥβη, puberté, et φρήν, intellect]. Les perturbations mentales survenant à l'époque de la puberté.

HÉBÉTUDE. s. f. [de *hebetudo;* νωθρότης; all. *Stumpfsinn;* angl. *hebetation;* it. *stupidezza*]. Impossibilité

accidentelle ou morbide de se servir des facultés intellectuelles, l'action des organes des sens étant conservée. — Premier degré de la stupeur.

HECHINGEN (Prusse). Sources sulfurées calciques (10° à 12°).

HECKINGHAUSEN (Prusse). Source sulfureuse, froide.

HECTICITÉ s. f. État de maigreur et de faiblesse causé par la *fièvre hectique*, ou autre état morbide chronique.

HECTIQUE. adj. [*hecticus;* ἑκτικός; all. *hektisch;* angl. *hectic;* it. *etico;* esp. *hectico*]. Qui est en état permanent de fièvre et d'amaigrissement.

HECTISIE. s. f. L'*Hecticité.*

HECTOCOTYLE. s. m. Le bras des Céphalopodes dibranchiaux qui est modifié de manière à porter les spermatophores dans le manteau de la femelle, après qu'il s'est détaché ou non du mâle.

HECTOCOTYLISÉ, ÉE. adj. Qui est disposé en *Hectocotyle.* — Qui a un *hectocotyle.* Tel est le 3e bras sur les Octopodes et le 4e bras sur les Céphalopodes décapodes.

HÉDÉOME. s. f. [*Hedeoma*, Pers.]. Genre de Labiées emménagogues de l'Amérique.

HÉDÉRA. s. m. Le *Lierre.*

HÉDÉRACÉ, ÉE, et **HÉDÉRÉ, ÉE.** adj. et s. Qui concerne le *Lierre* (: *edera*). — Tribu de la famille des Araliacées contenant le *lierre.*

HÉDÉRIFORME. adj. [de *hedera*, lierre]. Qui a la forme du *lierre.*

HÉDÉRINE. s. f. [de *hedera*, lierre; all. *Epheugummi;* it. *ederenia;* esp. *hedenina*]. Gomme-résine du tronc des lierres. — Alcaloïde retiré des graines du *lierre.*

HÉDÉRIQUE. adj. Qui se rapporte au lierre. — Nom d'un acide cristallisable [all. *Hederinsäure, Epheusäure;* angl. *hederic acid;* it. *acido ederico*] retiré des graines du lierre.

HÉDRA. s. m. [ἕδρα]. Jadis l'anus, le *siège.* — **M. C.** Les blessures superficielles des os du crâne.

HEDWIGIE. s. f. [*Hedwigia*, Sw.]. Genre de Térébinthacées de l'Amérique tropicale.

HÉDYOSME. s. m. [*Hedyosmum*, Sw.]. Genre de Pipéracées antispasmodiques de l'Amérique tropicale.

HÉDYSARÉ, ÉE. adj. Qui tient de l'*Hedysarum*, du sainfoin. — Tribu des Légumineuses papilionacées.

HEDYSARUM. s. m. Genre de Légumineuses papilionacées européennes, etc.

HEILBRUNN (Bavière). Source saline, chloro-bromo-iodurée froide.

HEILSTEIN (Prusse). Source bicarbonatée sodique (10°).

HEINECKE. Médecin allemand du XIXe siècle, dont le nom est resté à une solution à l'arséniate de soude.

HEINRICH (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

HEISTÉRIE. s. f. [*Heisteria*, Jacq.]. Genre de Loranthacées de la Martinique, etc.

HELBUT. s. m. Le *Flétan.*

HELCOLOGIE. s. f. [*helcologia*, de ἕλκος, ulcère; et λόγος, discours]. Traité ou description des ulcères.

HELCOSE. s. f. [*helcosis*, de ἕλκος, ulcère; all. *Geschwurbildung, Verschwärung*]. Ulcération.

HELCTIQUE. adj. [*helcticus*, de ἕλκειν, attirer]. *Épispastique.*

HELCYDRION. s. m. [*helcydrium*, de ἑλκύδριον, petit ulcère]. Ulcération de la cornée.

HÉLÉDON, HÉLÉDONE. [ἑλεδώνη]. Doit s'écrire *élédon, élédone.*

HÉLÉNÈNE. s. m. Hydrocarbure obtenu de la distillation de l'*Hélénol* ($C^{16}H^{8}$).

HÉLÉNINE. s. f. L'*Inuline.*

HÉLÉNOL. s. m. [all. *Alantkampher*]. Stéaroptène, essence cristallisée, ou camphre oxygéné de l'*Aunée* (*Inula helenium*, L.), Synanthérée ($C^{14}H^{9}O^{2}$).

HÉLIANTHE. s. m. Genre de Synanthérées radiatiflores. — L'*Helianthus annuus*, L.

HÉLIANTHÈME. s. m. [*Helianthemum*, Tourn.]. Genre de Cistacées de l'hémisphère Nord.

HÉLICE. s. f. [*Helix*, de ἕλιξ, chose roulée; all. *Schnecke;* angl. *snail;* it. *lumaca*]. Genre de Gastéropodes pulmonés à coquille. — *H. vigneronne.* L'*Helix pomatia*, L. — *H. à bandes.* L'*Helix aspersa*, Müller.

HÉLICÈNE. s. m. Dérivés de l'*Hélicoïdine.*

HÉLICHRYSE. s. m. [*Helichrysum*, Gærtn.]. Genre de Synanthérées tubuliflores à folioles de son capitule colorées et luisantes.

HÉLICIE. s. m. [*Helicia*, Loureiro]. Genre de Protéacées de l'Asie.

HÉLICIEN, IENNE. adj. et s. Qui a rapport à l'*Hélix*, aux *Hélices.* — **Z.** Section de Gastéropodes pulmonés terrestres.

HÉLICIER. s. m. L'animal même de la coquille des *Hélices.*

HÉLICIN, INE. adj. [de *helix*, hélice; all. *spiralförmig, schneckenförmig;* angl. *spiral*]. En forme d'*Hélice.*

HÉLICINE. s. f. [all. *Helicin;* angl. *helicine;* it. *elicina;* esp. *helicina*]. Mucilage des Limaçons. — Produit ($C^{26}H^{16}O^{14}$) d'oxydation de la salicine.

HÉLICOÏDAL, ALE ou **HÉLICOÏDE.** adj. [de ἕλιξ, chose roulée, et εἶδος, ressemblance]. Disposé en hélice.

HÉLICOÏDINE. s. f. ($C^{32}H^{37}O^{31}$). Glycoside dérivée de la salicine.

HÉLICOTRÈME. s. m. [*helicotrema*, de ἕλιξ, limaçon, et τρῆμα, trou]. L'ouverture située au sommet du limaçon de l'oreille interne (Breschet).

HÉLICTÈRE. s. m. [*Helicteres*, L.] Genre de Malvacées asiatiques, etc.

HÉLIGOLAND (Mer du Nord, possession anglaise). Bains de mer.

HÉLIOGRAPHIQUE. adj. [de ἥλιος, soleil, et γράφειν, graver]. La gravure dans laquelle on s'aide de la photographie.

HÉLIOPHOBE. adj. et s. [de ἥλιος, soleil, et φοβεῖν, aindre]. Celui dont l'œil souffre de la lumière du jour.

HÉLIOPHOBIE. s. f. La crainte de la lumière solaire.

HÉLIOPSYDRACIE. s. f. Ampoule due à l'insolation.

HÉLIOSE. s. f. [de ἥλιος, soleil]. L'insolation, ses effets.

HÉLIOSPHÆRE. s. f. [*Heliosphæra*, Hæck.]. Genre de Rhizopodes radiolaires.

HÉLIOSTAT. s. m. [de ἥλιος, soleil, et στατός, arrêté]. Appareil destiné à maintenir à l'aide d'un mouvement d'horlogerie, dans une direction constante, les rayons solaires pénétrant dans une chambre obscure.

HÉLIOTROPE. s. m. L'*Heliotropium europæum*, L., [all. *Sonnenwende*; angl. *turnsol, sunflower;* it. *eliotropia;* esp. *eliotropio*], Borraginée.

HÉLIOTROPISME. s. m. [de ἥλιος, soleil, et τρεπεῖν, tourner]. Faculté qu'ont les plantes de tourner leurs fleurs vers le soleil.

HÉLIX. s. m. [*helix;* de ἕλιξ, de εἱλεῖν, entourer; all. *Ohrmuschelrand;* it. *elice*]. — **A.** Repli demi-circulaire qui entoure le pavillon de l'oreille de l'homme. — *Petit H.* Le *Concho-hélix.*

HELL-BOURG (Ile de la Réunion). Comme *Salazie.*

HELLÉBORE et ses dérivés. Fautes au lieu d'*Ellébore.*

HELLÉBORINE. s. f. Jadis les *Sérapias*, Orchidées.

HELLÉNIE. s. f. Genre d'Amomacées. — *H. de Chine.* L'*Hellenia chinensis*, Willdenow, *Heritiera chinensis*, Retz.

HELLIN (Espagne). Source sulfurée (25°).

HELLMUND. Médecin allemand du XIXe siècle dont le nom est resté à une pommade de cinabre.

HELLUO. s. m. Pour *Nephelis.*

HELMERICH. Médecin allemand du XIXe siècle dont le nom est resté à une pommade sulfureuse.

HELMINTHAGOGUE. adj. et s. m. [*helminthagogus*, de ἕλμινς, ver, et ἄγειν, chasser; all. *wurmabtreibend;* angl. *helminthagoga;* it. *elmintagogo;* esp. *helmintagogo*]. *Vermifuge.*

HELMINTHE. s. m. [de ἕλμινς, ver; all. *Eingeweidewürm, Spulwürm;* angl. *intestinal vorm;* it. *elminto;* esp. *helminto*] (Duméril). Entozoaire ou ver intestinal. — Classe des Vers qui renferme environ deux mille et quelques cents espèces, qui tous ne sont pas des parasites et qui ne vivent pas tous dans l'intestin.

HELMINTHIASE. s. f. [*helminthiasis*, de ἑλμινθιάω, être affecté de vers]. Maladie causée par des helminthes.

HELMINTHICIDE. adj. et s. [mot hybride, de ἕλμινς, ver, et *cædere*, tuer]. *Vermifuge.*

HELMINTHOCHORTON. s. m. [de ἕλμινς, ver, et χόρτος, herbe]. La *Mousse de Corse.*

HELMINTHOGÉNÉSIE. s. m. [de ἕλμινς, ver, et γένεσις, production]. Multiplication des *Helminthes.*

HELMINTHOLOGIE. s. f. [*helminthologia*; de ἕλμινς, ver, et λόγος, discours; all. *Wurmlehre;* angl. *helminthology;* it. *elmintologia;* esp. *helmintologia*]. Description des *Helminthes.*

HÉLOBACTÉRIE. s. f. [de ἧλος, clou, et *bacterie*]. Le *Bacterium capitatum*, Davaine, Schizomycète.

HÉLOCÈRE. adj. et s. [de ἧγος, clou, et κερας, corne, antenne]. Comme *Clavicorne.*

HÉLODE. adj. [ἑλώδης, marécageux]. Qui se rapporte aux *Marais.*

HÉLODE. s. m. [*Helodes*, Spach]. Genre d'Hypéricacées européennes, etc.

HÉLODERME. adj. et s. m. [de ἡλός, clou, et δέρμα, peau]. Qui a la peau rugueuse, tuberculeuse. — L'*Heloderma horridum*, Wiegman, Lacertien du Mexique, à salive labiale et morsure venimeuses, seul Saurien connu dans ce cas bien que son venin agisse autrement que celui des Ophidiens.

HÉLONIAS. s. m. Genre de Colchicacées américaines.

HÉLOPHILE. adj. [de ἕλος, marais, et φίλος, ami]. Qui habite les marais.

HÉLOPYRE. s. f. Fièvre maremmatique adynamique.

HELVELLE. s. f. L'*Helvella esculenta*, Persoon, Champignon discomycète alimentaire voisin des Morilles.

HELVÉTIUS. Médecin hollandais (1661-1727) dont le nom est resté à divers remèdes.

HELXINE. s. f. La carline officinale (*Carlina subacaulis*, DC.), Synanthérée.

HEM. s. m. [angl. *hemming*, du verbe *to hem*, tousser brusquement]. Toux sèche causée par une sensation d'embarras, de picotement, de chatouillement dans l'arrière-gorge. Celle-ci est due à la présence de mucus tenace, qui porte à faire une expiration courte, brusque, caractérisant le *H.*, symptôme fréquent de l'angine granuleuse.

HÉMA, HÉMATO. [de αἷμα, sang]. Préfixe des mots désignant ce qui concerne le sang, ce qui le contient, etc.

HÉMACÉLINOSE. s. s. f. [de αἷμα, sang, et κηλίς, tache]. Le *Purpura.*

HÉMACHROÏNE. s. f. [de αἷμα, sang, et χρόα, couleur]. L'*Hématosine.*

HÉMACYANIN. s. m. ou **HÉMACYANINE**. s. f. [de αἷμα, sang, et κυανός, bleu]. Dérivé par décomposition des matières colorantes de la bile, du sang, etc.

HÉMADROMOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, δρόμος, course, et μέτρον, mesure]. Instrument (Volkmann) pour évaluer la vitesse du cours du sang dans les artères qui, pour ces vaisseaux est de 200 à 300 millimètres par seconde.

HÉMADROMÈTRE. s. m. L'*Hémodromomètre.*

HÉMADYNAMIQUE. s. f. [de αἷμα, sang, et *dynamique*]. Étude mécanique de la circulation sanguine.

HÉMADYNAMOMÈTRE. s. m. Comme *Hémodynamomètre.*

HÉMAGOGUE. adj. et s. m. [*hæmagogus*, de αἷμα, sang, et ἄγειν, chasser; all. *bluttreibend;* angl. *hæmagogous;* it. *emagogo;* esp. *hemagogo*]. Qui détermine l'écoulement des menstrues, du flux hémorrhoïdal, etc.

HÉMAL, ALE. adj. Qui se rapporte au sang, à ce qui des vertèbres est du côté de l'aorte (R. Owen).

HÉMALEUCINE. s. f. [de αἷμα, sang, et λευκός, blanc] (Hatin). La couenne du caillot sanguin.

HÉMALEUCOSE. s. f. [de αἷμα, sang, et λευκός, blanc] (Hatin). Formation de la couenne du caillot sanguin après la saignée.

HÉMALOPIE. s. f. [*hæmalopia;* αἱμαλωψ, caillot de sang; all. *Blutunterlaufung;* angl. *hæmalopy;* it. *emalopia;* esp. *hemalopia*]. Épanchement sanguin dans l'œil, sous la rétine ou dans le corps vitré.

HÉMAMIBE. s. m. [de αἷμα, sang, et *amibe*]. Les leucocytes du sang avec leurs mouvements amiboïdes pris pour des amibes.

HÉMANTHE. s. m. [*Hæmanthus*, L.]. Genre d'Amaryllidacées vénéneuses d'Afrique.

HÉMAPHÉINE. s. f. [de α μα, sang, et φαιός, brun; all. *Hemaphein*]. Matière colorante du sang mal déterminée, brune, etc.

HÉMAPHÉIQUE. adj. Qui concerne l'*Hémaphéine.* — Qui est d'un rouge brun.

HÉMAPHÉISME. s. m. [all. *hæmapheismus;* angl. *hæmapheism;* it. *emafeismo;* esp. *hemafeismo*]. L'état rouge brunâtre des urines, sans la coloration verte, brune, violette, puis rougeâtre donnée par les urines ictériques au contact de l'acide azotique.

HÉMAPOPHYSE. s. f. Apophyse médiane inférieure de l'arc *hémal* des vertèbres des Poissons correspondant, mais en direction inverse, à l'*Apophyse épineuse.*

HÉMAPORIE. s. f. Pour *Hémataporie.*

HÉMASTATIQUE. s. f. [*hæmastatice*, de αἷμα, sang, et στατική, dérivé de στατός, fixe; all. *Hæmastatik;* angl. *hæmastatics;* it. *emastatica;* esp. *hemastatica*]. Lois de l'équilibre du sang, du contenu des vaisseaux sanguins.

HÉMATAL, ALE. adj. Comme *Hémal.*

HÉMATALLOSCOPIE. s. f. [de αἷμα, sang, ἄλλος, divers, et σκοπεῖν, observer]. L'examen médico-légal de l'état du sang (Taddei).

HÉMATAPORIE. s. f. [de αἷμα, sang, et ἀπορία, défaut]. Cachexie par anémie, défaut de sang.

HÉMATAULIQUE. s. f. [de αἷμα, sang, et αὐλός, tuyau]. Les lois du mouvement du sang, du contenu des vaisseaux sanguins (Magendie).

HÉMATÉATE. s. m. Combinaison de l'hématéine à un alcali.

HÉMATÉINE. s. f. [de αἷμα, sang; all. *Hæmatein;* angl. *hæmateine;* it. *emateina*]. Dérivé de l'*Hématoxyline* ($C^{40}H^{28}O^{15}.HO$).

HÉMATÉMÈSE. s. f. [*vomitus cruentus*, *hæmatemesis*, de αἷμα, sang, et ἐμεῖν, vomir; all. *Blutbrechen;* angl. *hæmatemesis, vomiting of blood;* it. *ematemesi, ematemesia;* esp. *hematemesis*]. *Vomissement* de sang soit par *Gastrorrhagie*, soit même par *Hémoptysie*, soit par ouverture de quelque anévrysme dans l'œsophage. Pour ce cas et pour celui de l'ouverture d'une artère dans l'estomac le sang est vomi rutilant. Lorsqu'il a séjourné quelque temps dans l'estomac il est plus ou moins noir par suite de l'action du suc gastrique sur les hématies et rejeté soit par vomissement proprement dit, soit par régurgitation. Il en est de même pour les cas d'hémoptysie où le sang, au lieu d'être expectoré en arrivant au pharynx, est avalé et vomi ou régurgité ensuite.

HÉMATEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte au sang, à ses vaisseaux.

HÉMATHIDROSE. s. f. [de ἵδρως, sueur]. Hémorrhagie dans les glandes sudoripares, le sang étant entraîné par la sueur.

HÉMATIDROSE. Faute au lieu d'*Hémathidrose.*

HÉMATIE. s. f. [de αἷμα, sang; all. *Blutkörperchen, Blutkügelchen;* angl. *blood-globule*] (Gruithuisen, 1812). Cellules globules ou disques rouges du sang des Vertébrés, seulement. Ils sont caractérisés par leur forme circulaire, biconcave sur les Mammifères, par leur couleur rouge à la lumière réfléchie, jaune rose pâle dans la lumière transmise, et offrant deux variétés, l'une embryonnaire dans laquelle les cellules ont un ou deux noyaux, l'autre adulte dans laquelle ce noyau manque. Leur diamètre est de $0^{mm},006$ à $0^{mm},007$ à la naissance, et leur épaisseur est de $0^{mm},002$. Ils sont élastiques et flexibles tant qu'ils sont oxygénés, mous, plus ou moins diffluents dans le sérum cadavérique, etc. Ils sont plus pesants que le plasma (densité 1088). Ils sont constitués par une masse homogène de globuline qui est unie molécule à molécule, à la matière colorante, ou hémoglobine, à une certaine quantité de graisse et de sels. On en compte environ cinq millions par millimètre cube de sang artériel, un peu moins dans celui des capillaires et des veines. Ce nombre peut descendre à trois millions cinq cent mille sans état morbide. Leur rôle est de dissoudre l'oxygène dans le poumon (1 c. c., au moins par gramme d'hématies) qu'ils portent avec le plasma, qui les tient en suspension, dans les capillaires des tissus. L'eau, l'ammoniaque, les acides étendus, etc., les dissolvent complètement à l'exception de leur noyau, quand ils en ont un comme sur tous les embryons et toute la vie sur les Ovipares. Sur l'embryon ils naissent dans les capillaires de deux à huit jours avant les leucocytes; ils sont nombreux sur les animaux qui manquent de glandes lymphatiques, comme les Oiseaux, de moelle osseuse, comme certains Oiseaux, les Plagiostomes, etc., de rate, comme les Myxinoïdes,

l'homme et les animaux dératés. Ces faits et autres montrent l'erreur de ceux qui les font dériver des leucocytes que formeraient ces organes. Les *H.* proviennent de cellules mésodermiques, les *Hématoblastes*, avant qu'apparaissent le plasma sanguin; hématoblastes qui sont ainsi d'abord contigus les uns aux autres, polyédriques, etc. Dès que les *H.* produites par segmentation des hématoblastes sont isolées les unes des autres par le plasma qui les tient en suspension elles deviennent circulaires, aplaties, larges chez les Mammifères de 0mm,014, pourvues d'un ou deux noyaux sphériques épais de 0mm,005. Elles conservent ces caractères pendant toute la vie sur les Myxinoïdes, mais sur les Mammifères au bout de peu de semaines elles sont mélangées d'*H.* sans noyaux qui prédominent de plus en plus sur celles qui sont des cellules nucléées. Ces dernières cessent de se rencontrer vers le milieu ou la deuxième tiers de la gestation. Les *H.* embryonnaires ou nucléées, comme les *H.* sans noyau, ont à leur superficie une membrane ou paroi propre hyaline pelliculaire très mince, incolore, que les simples altérations cadavériques ou l'eau séparent de la partie colorée sous-jacente et aussi les acides minéraux étendus, mais principalement sur l'adulte.

HÉMATIMÈTRE. s. m. Pour *Hématomètre.*

HÉMATIMÉTRIE. s. f. Pour *Hématométrie.*

HÉMATINE. s. f. [de αἷμα, sang; all. *Hæmatin; esp. hématina*]. Le principe rouge du bois de Campêche (Chevreul, 1811). — La matière rouge du sang (Hünefeld, 1827).

HÉMATINIQUE. adj. Qui concerne l'*Hématine.*

HÉMATINONITRIQUE. adj. Comme *Rubinonitrique.*

HÉMATIURIE. s. f. La sortie des hématies avec l'urine. Pour *Hématurie* et *Hémoglobinurie.*

HÉMATIQUE. adj. Qui concerne le sang, sa couleur, ses dérivés, ses provenances.

HÉMATITE. s. f. [*hæmatites;* αἱματίτης; de αἷμα, sang, all. *Blutstein;* angl. *hæmatites, bloodstone;* it. *ematita;* esp. *hematides*]. L'oxyde rouge de fer ou fer oligiste (Fe^2O^3).

HÉMATOBIE. adj. et s. [de αἷμα, sang, et βίος, vie]. Qui séjourne dans le sang. — **Z.** La *Bilharzia hematobia*, Filaire.

HÉMATOBLASTE. s. m. [de αἷμα, sang, et βλαστή, bourgeon]. Les cellules mésodermiques, origines des hématies dans les *iles de sang* et les capillaires de l'aire vasculaire (Wissozki, 1876; Pouchet, 1878), existant avant que s'ajoutent des leucocytes à celles-là. — Les *Globulins* (Hayem, 1877).

HÉMATOCÈLE. s. f. [de αἷμα, sang, et κήλη, tumeur; all. *Blutgeschwulst;* angl. *hæmatocele;* it. *ematocele;* esp. *hematocele*]. Tumeur sanguine. — *H. funiculaire.* Celle qui se produit le long du cordon testiculaire. Elle est généralement piriforme à base inférieure, irréductible, résistante, parfois fluctuante, sans transparence. Comme les autres *H.* elle se résorbe peu à peu avec ou sans traitement si le tissu cellulaire où elle siège ne suppure pas. — *H. pariétale.* Celle qui comme les autres consécutive à quelque contusion siège autour de la tunique vaginale; elle forme une tumeur molle avec empâtement, parfois fluctuation, coloration noirâtre scrotale avec ou sans douleur. — *H. spontanées* ou *consécutives.* Celles qui ont lieu dans les néomembranes de la tunique vaginale dont les vaginalites amènent la formation, soit spontanément, soit à la suite de quelque contusion. La tumeur occupe les parties latérales du scrotum. Elle est piriforme sans bosselures, fluctuante, indolente, non transparente; la peau reste saine. Le tissu des néomembranes peut ou non s'enflammer à la suite de la production de ces *H.* — *H. testiculaires.* Celles pour lesquelles l'épanchement a lieu dans le parenchyme testiculaire. Le testicule est douloureux, gonflé, bosselé. — *H. traumatiques.* Celles qui sont la suite d'une contusion, d'une blessure, non consécutives à une maladie antérieure. — *H. du scrotum.* Les tumeurs formées par du sang infiltré dans le tissu cellulaire du scrotum. — Tumeurs résultant d'une accumulation de sang dans la tunique vaginale. — *H. péri-utérine* et *rétro-utérine. H.* par épanchement de sang autour ou en arrière de l'utérus dans le tissu cellulaire sous-péritonéal. Le sang se résorbe ou le tissu cellulaire suppure avec ouverture dans le rectum, le vagin ou même dans le péritoine.

HÉMATOCÉPHALE. s. m. [de αἷμα, sang, et κεφαλή, tête]. *Hématocèle céphalique.* — Tumeur formée par la pie-mère riche en vaisseaux sur divers anencéphales.

HÉMATOCHROÏNE. s. f. L'*Hématosine.*

HÉMATOCRISTAL. s. m. (J.-C. Mayer, 1827). *Hémoglobine* cristallisée.

HÉMATOCRISTALLINE. s. f. L'*Hémoglobine* cristallisée.

HÉMATOCYANINE. s. f. L'*Hémacyanine.*

HÉMATOCYSTE. s. m. [de αἷμα, sang, et κύστις, kyste]. Kyste sanguin (Ritgen).

HÉMATODE. adj. [de αἷμα, sang, et εἶδος, ressemblance; it. *ematode;* esp. *hematodes*]. Qui ressemble au sang. — Qui en est formé.

HÉMATODYNANOMÈTRE. s. m. Pour *Hémodynanomètre.*

HÉMATOGLOBULINE. s. f. La *Globuline* des hématies. — L'*Hématosine.*

HÉMATOGRAPHIE. s. f. [*hæmatographia;* de αἷμα, sang, et γραφή, description]. Description du sang, de ses éléments anatomiques.

HÉMATOÏDE. adj. Comme *Hématode.*

HÉMATOÏDINE. s. f. [de αἱματοειδής, qui ressemble au sang]. Produit de décomposition du sang épanché dans le tissu cellulaire, de l'hématosine ou de l'hémoglobine en particulier. Elle cristallise en prismes à base rhomboïdale oblique très nets, avec un petit nombre de dérivés en aiguille. Elle est d'un beau rouge pourpre. Elle a la composition de l'hématosine dans laquelle un équivalent d'eau aurait remplacé l'équivalent de fer ($C^{14}H^8AzO^2.HO$). On la trouve généralement dans tous les tissus qui normalement ou accidentellement ont été le siège d'épanchements sanguins.

HÉMATOÏNE. s. f. Pour *Hématoïdine.*

HÉMATOLINE. s. f. Produit de décomposition de l'*Hémochromogène.*

HÉMATOLOGIE. s. f. [*hæmatologia;* de αἷμα, sang, et λόγος, discours; all. *Lehre von Blute;* angl. *haematology;* it. *ematologia;* esp. *hematologia*]. Description du sang, plasma et unités anatomiques.

HÉMATOME. s. m. [*hæmatoma;* de αἱματοῦν, emplir de sang; all. *Hæmatoma, Blutgescuwhlst;* angl. *hæmatoma;* it. *ematoma*]. Le *Céphalhématome.* — Les tumeurs sanguines quelconques, suite de contusion, etc. — Les tumeurs avec du sang, souvent enkystées, dans le bassin, la thyréoïde, au cou, dans les glandes lymphatiques, etc.

HÉMATOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, et μέτρον, mesure]. L'*Hémodynamomètre.* — **A.** Instrument destiné à la détermination sous le microscope du nombre des *hématies* dans une quantité donnée de sang.

HÉMATOMÈTRE. s. f. [de αἷμα, sang, et μήτρα, matrice]. — **M.C.** Pour *Métrorrhagie.*

HÉMATOMÉTRIE. s. f. L'emploi des *Hématomètres.*

HÉMATOMÉTRIE. s. f [de μήτρα, matrice]. — **M.C.** S'est dit pour distension de la matrice par le sang des règles dont l'écoulement est empêché.

HÉMATOMPHALE. s. f. [de αἷμα, sang, et ὀμφαλός, ombilic; all. *Blutnabelbruch;* angl. *hæmatomphalus;* it. *ematonfalo;* esp. *hematonfalo*]. Hernie ombilicale avec du sang épanché dans le sac, etc.

HÉMATOMYÉLIE. s. f. [de αἷμα, sang, et μυελός, moelle]. Hémorrhagie, apoplexie de la moelle épinière.

HÉMATONCIE. s. f. [de αἷμα, sang, et ὄγκος, tumeur]. L'*Hématome.* — L'*Hématocèle.*

HÉMATONOSE. s. f. [de αἷμα, sang, et νόσος, maladie] (Lobstein). L'hémorrhagie et ses accidents. — Les altérations du sang en général.

HÉMATOPATHIE. s. f. Mieux qu'*Hémopathie.*

HÉMATOPHAGE. adj. [de αἷμα, sang, et φαγεῖν, manger]. Qui suce le sang. — Qui en vit.

HÉMATOPHYTE. s. f. [de φυτόν, plante]. Les Schizomycètes qu'on trouve dans le sang pathologiquement altéré.

HÉMATOPISIE. s. f. Pour *Hydropisie* sanguine.

HÉMATOPOÈSE. s. f. Mieux qu'*Hémopoèse.*

HÉMATOPOÉTIQUE. adj. Mieux qu'*Hémopoétique.*

HÉMATOPOIÈSE. Faute au lieu d'*Hématopoese.*

HÉMATOPORPHYRINE. s. f. Composé dérivé de l'*Hémochromogène.*

HÉMATORRHACHIS. s. f. ou m. [de αἷμα, sang, et *rhachis*]. Épanchement sanguin intra-rhachidien.

HÉMATORRHÉE. s. f. Mieux qu'*Hémorrhée.*

HÉMATOSALPINGITE. s. f.]de σάλπιγξ, trompe]. Hémorrhagie de la trompe d'Eustache.

HÉMATOSCOPIE. s. f. [de αἷμα, sang, et σκοπεῖν, examiner]. Examen du sang, des hématies.

HÉMATOSE. s. f. [*hæmatosis*; αἱμάτωσις, de αἷμα, sang; all. *Blutbereitung;* angl. *hæmatosis;* it. *ematosi;* esp. *hematosis*]. La sanguification. — La conversion du chyle et de la lymphe qui l'accompagne, avec le plasma sanguin auquel ces humeurs se mélangent. — La fixation de l'oxygène aux hématies du sang, de l'artère pulmonaire de ou des artères branchiales, et le changement de couleur qui en est la conséquence, qui du sang noir ou veineux fait du sang rouge, artériel ou rutilant.

HÉMATOSEPSIE. s. f. [de αἷμα, sang, et σῆψις, corruption]. La *Septicémie.*

HÉMATOSINE. s. f. (Chevreul, 1814). On retire du sang dans la proportion de 16,75 pour 1000 l'hémoglobine qui n'est pas un albuminoïde proprement dit; mais un grand nombre de réactifs la dédoublent en *albumine* (96 p. 100) et en *H.* (4 p. 100), non cristallisable qui retient tout le fer de l'hémoglobine. Ce dédoublement a lieu sous l'influence de la chaleur et spontanément dans les tissus pour les hématies du sang sorties des vaisseaux. On trouve ainsi l'*H.* en granules microscopiques de dimensions et formes les plus variées, d'un rouge foncé, entre les éléments ou dans l'épaisseur des cellules dans nombre de conditions accidentelles des tissus.

HÉMATOSIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hématosine,* à l'*Hématose.*

HÉMATOSPILIE. s. f. [de αἷμα, sang et σπῖλος, tache]. Ecchymose, tache sanguine.

HÉMATOXYLINE. s. f. [de αἷμα, sang, et ξύλον, bois]. Le principe rouge du bois de Campêche (*Hematoxylon campechianum*, L.], cristallisable en prismes jaunes ($C^{40}H^{17}O^{15} + 8HO$), soluble dans l'eau, etc. (Chevreul, 1814.).

HÉMATOXYLON. s. m. L'*Haematoxylon campechianum*, L., Légumineuse cæsalpiniée de l'Amérique tropicale. donnant le *Bois de campêche.*

HÉMATOZÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang, et ζημία, perte]. Épanchement, perte, écoulement de sang.

HÉMATOZOAIRE. adj. et s. m. [de αἷμα, sang, et ζῶον, animal; all. *Blutthierchen*]. Animal qui vit dans le sang. — Les Helminthes surtout Nématoïdes filariens qui sont dans ce cas et le plus souvent à l'état de larves non sexuées.

HÉMATOZYMOSE. s. f. [de ζύμωσις, fermentation]. La prétendue fermentation du sang (Carus).

HÉMATURÈSE. s. f. L'*Hématurie.*

HÉMATURIE. s. f. [*mictus cruentus, hæmaturia;* de αἷμα, sang, et οὐρεῖν, uriner; all. *Blutharnen;* angl. *hæmaturia;* it. *ematuria;* esp. *hematuria*]. Pissement de sang soit qu'il s'agisse du sang provenant des muqueuses uréthrale, vésicale ou urétériques, soit au contraire de sang ou d'hématies seulement arrivés dans les tubes urinipares après rupture de ceux-ci et de la paroi des capillaires. — *H. endémique de l'île de France, de l'île Bourbon, du Brésil et des Indes-Orientales.* Maladie qui ne se voit en Europe que sur des colons venant de ces contrées; elle attaque aussi bien les enfants que les adultes. L'urine sanguinolente passe souvent à l'état d'urine *chyleuse* et albuminurique. Le passage du sang dans l'urine est dû à la présence dans le plasma hématique et dans les capillaires des larves non sexuées d'une filaire (*Filaria sanguinis hominis*, Lewis).

HÉMATURIQUE. adj. et s. Qui a rapport à l'*Hématurie.* — Qui en souffre.

HÉMAUTOGRAPHE. s. m. [de αἷμα, sang, αὐτός, soi-même, et γράφειν, écrire]. Appareil enregistreur du jet artériel.

HÉMÉLYTRE. s. f. [de ἥμισυς, moitié, et ἔλυτρον, élytre]. Élytre dur et opaque près de son articulation, membraneux dans le reste de son étendue, des Hémiptères, etc...

HÉMENTÉRIE. s. f. [*Hœmenteria*, De Fil.]. Genre d'Hirudinées américaines sans mâchoires.

HÉMÉRALOPE. adj. et s. Qui est atteint d'*Héméralopie.* — Qui la concerne.

HÉMÉRALOPIE. s. f. [*amblyopia crepuscularis, dysopia tenebrarum;* ἡμεραλωπία, ἡμέρα, le jour, et ὄπλομαι, je vois; all. *Natchtblindheit;* angl. *hemeralopia, nightblindness;* it. *emeraiopia;* esp. *hemeralopia*]. Maladie de la rétine par abolition de la vue *pendant le temps où le soleil est au-dessous de l'horizon.* La vision pendant le jour est distincte. Le soir, au moment du crépuscule, elle commence à se troubler jusqu'à cécité plus ou moins marquée après le coucher du soleil. — *H. essentielle.* Celle des voyageurs, des soldats, des marins dans les pays ou la réverbération solaire est ardente. — *H. symptomatique.* Celle qui est symptomatique d'une rétinite ou d'une choroïdite.

HÉMÉROBE. adj. et s. f. [de ἡμέρα, jour, et βίος, vie]. all. *Amphibium, hemerobisch;* angl. *hemerobious;* it. *emerobio;* esp. *hemerobio*]. Qui est actif durant le jour. — Z. Genre de Névroptères à corps grêle.

HÉMÉROPATHIE. s. f. [de ἡμέρα, jour, et πάθος, affection]. État morbide qui ne se manifeste que durant le jour.

HÉMÉRYTHRINE. s. f. [de αἷμα, sang, et ἐρυθρος, rouge]. Le rouge du sang.

HÉMIACÉPHALE. adj. et s. Qui concerne l'*Hémiacéphalie.* — Qui en est atteint.

HÉMIACÉPHALIE. s. f. [de ἥμισυς, moitié, α privatif, et κεφαλή, tête] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstruosité caractérisée par une tumeur informe à la place de la tête dont elle renferme des parties.

HÉMIALGIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et ἄλγος, douleur]. Douleur unilatérale.

HÉMIANATROPE. adj. [de *anatrope*]. Qui est à moitié retourné, réfléchi.

HÉMIANESTHÉSIE. s. f. L'*Anesthésie unilatérale.*

HÉMIANOPSIE. s. f. Comme *Hémiopie.*

HÉMIARTHROSE. s. f. Comme *Symphyse.*

HÉMIATHÉTOSE. s. f. [de ἥμισυς, demi, α négatif, et θετὸς, posé]. Variété d'hémichorée succédant à l'hémiplégie.

HÉMICARPE. s. m. [de ἥμισυς, demi, et καρπὸς, fruit; *Halbfrucht;* it. *emicarpo;* esp. *hemicarpo*]. Chacune des deux portions d'un fruit composé de deux carpelles.

HÉMICÉPHALE. s. m. Pour *Anencéphale.*

HÉMICÉPHALÉE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et κεγαλή, tête]. L'*Hémicranie.*

HÉMICHORÉE. s. f. Chorée unilatérale.

HÉMICRANIE. s. f. [de ἥμισυς, moitié, et κρανίον, crâne; all. *halbseiliger Kopfschmerz; Migräne;* angl. *hemicrania;* it. *emicrania;* esp. *hemicrania*]. Névralgie, céphalée qui n'affecte qu'une moitié de la tête.

HÉMICYLINDRIQUE. adj. Qui est plat d'un côté, et convexe de l'autre.

HÉMIDACTYLE. adj. et s. [de δακτύλος, doigt]. Qui a des demi-doigts. — Genre de Sauriens.

HÉMIDIAPHORÈSE. s. f. Production unilatérale de la sueur.

HÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang]. Altération du sang en général (Monneret).

HÉMIÉDRIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et ἕδρα, face]. Le fait que certains cristaux ne présentent des modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables, et non sur tous.

HÉMIENCÉPHALE. adj. et s. m. [de ἥμισυς, moitié, et ἐγκέφαλος, cerveau]. Qui est atteint d'*Hémiencéphalie.*

HÉMIENCÉPHALIE. s. f. Monstruosité dans laquelle un cerveau à peu près normal existe sans développement des organes des sens (nez, œil, oreille).

HÉMIFACIAL, ALE. adj. Qui concerne une moitié de la face.

HÉMIMÈLE. adj. et s. [de ἥμισυς, moitié, et μέλος, membre] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre sur lequel les membres, soit thoraciques, soit abdominaux, sont très incomplets, terminés en forme de moignons, avec des doigts nuls ou fort imparfaits.

HÉMIMÉLIE. s. f. [angl. *hemimely;* it. *emimelia;* esp. *hemimelia*]. L'état du monstre hémimèle.

HÉMINE. s. f. ($C^{93}H^{31}Az^{6}Fe^{3}O^{18}HCl$). Combinaison cristalline d'hématosine et d'acide chlorhydrique.

HÉMIONE. s. m. L'*Equus hemionus* [de ἥμισυς, demi, et ὄνος, âne], Solipède jaune fauve clair de l'Asie.

HÉMIOPIE. s. f. [*hemiopia;* de ἥμισυς, moitié, et ὄπτομαι, je vois; all. *Halbsichtigkeit;* angl. *hemiopia;* it. *emiopia;* esp. *hemiopia*]. Affection de la rétine dans laquelle les malades n'aperçoivent qu'une partie plus ou moins notable des corps examinés. — *H. croisée.* Celle dans laquelle l'œil droit voit la moitié gauche et l'œil gauche la moitié droite de l'objet. — *H. horizontale.* Celle dans laquelle le malade ne voit que la moitié soit supérieure, soit inférieure de l'objet. — *H. verticale.* Celle dans laquelle on ne voit que la moitié, soit droite, soit gauche de l'objet.

HÉMIPAGE. adj. et s. Celui qui a l'état d'*Hémipagie.*

HÉMIPAGIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et πάγεις, uni]. Monstruosité par union de deux corps face à face, de la bouche jusqu'au bas du tronc, avec un seul ombilic.

HÉMIPAGIE. s. f. [de ἥμισυς, moitié, et πάγιος, fixe]. Comme *Hémialgie.*

HÉMIPATHIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et πάθος, affection]. Maladie unilatérale.

HÉMIPEPTONE. s. f. Dérivé chimique de la pancréatine.

HÉMIPHONE. adj. et s. Qui concerne l'*Hémiphonie.* — Qui en souffre.

HÉMIPHONIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et φωνη, voix]. Phonation à demi-voix.

HÉMIPINIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'acide opianique ($C^{10}H^5O^6$).

HÉMIPLÉGIE. s. f. [*hemiplegia, hemiplexia,* de ἥμισυς, moitié, et πλήσσειν, ou πλήττειν, frapper; all. *Halbseitige, Lähmung;* angl. *hemiplegy;* it. *emiplegia;* esp. *hemiplegia*]. Paralysie limitée à une moitié de tout le corps ou à un organe de cette moitié. — *H. alterne* ou *dimidiée.* Celle dans laquelle la paralysie de la face occupe le côté opposé à la paralysie du reste du corps. — *H. faciale.* Paralysie qui occupe une des moitiés seulement de la face. Du côté paralysé, il y a abaissement et projection en avant de la commissure labiale, flaccidité de la joue et des lèvres, d'où résultent la difficulté de maintenir dans la bouche le bol alimentaire et un écoulement de la salive. La lésion cérébrale qui cause l'*H.* faciale siège du côté de celle-ci, qui est le côté opposé à la paralysie des membres si elle coexiste. Par suite de la paralysie de l'orbiculaire palpébral à la longue, l'œil du côté affecté peut devenir plus ou moins saillant comparativement à l'autre, à l'autre avec un renversement paralytique en dehors de la paupière inférieure et épiphora. Parfois il y a paralysie des filets du facial allant au muscle glosso-staphylin; il y a dès lors gêne de la déglutition, des liquides surtout, et souvent de la toux causée par arrivée d'aliments à l'orifice supérieur du layynx.

HÉMIPLÉGIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Hémiplégie.* — Qui en est atteint.

HÉMIPROTÉIDINE. s. f. Dérivé chimique liquide des albuminoïdes liquides.

HÉMIPROTÉINE. s. f. Dérivé chimique insoluble des albuminoïdes liquides.

HÉMIPTÈRE. adj. et s. m. [*hemiptera;* de ἥμισυς, moitié, et πτερὸν, aile; all. *Halbeflügle;* angl. *hemipterus;* esp. *hemiptero*]. Ailé à moitié. — Ordre d'Insectes, comprenant ceux qui ont les ailes couvertes par des *hémélytres* ou élytres durs à leur base et membraneux à leur sommet.

HÉMIPTÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui est à l'état d'*Hémiptère.*

HÉMISPHÈRE. s. m. [*hemsphærium,* de ἥμισυς, moitié, et σφαῖρα, sphère; all. *Halbkugel;* it. *emisfero;* esp. *hemispherio*]. Moitié d'une sphère, d'un corps ou d'un organe sphéroïde. — *H. du cerveau, H. du cervelet.* Les deux moitiés latérales de ces organes.

HÉMISPHÉRIQUE. adj. Qui a la forme d'un *Hémisphère.*

HÉMITE. s. f. [de αἷμα, sang]. L'inflammation supposée du sang.

HÉMITE. s. m. A été dit pour *Hèmatie.*

HÉMITÉRIE. s. f. [de ἥμισυς, demi, et τέρας, monstre]. Toute anomalie organique, en général, congénitale, mais simple et peu grave anatomiquement.

HÉMITRITÉE. adj. et s. f. [ἡμιτριταῖος, de ἥμισυς, moitié, et τριταῖος, tierce]. Fièvre demi-tierce avec un accès chaque jour, et un second accès plus intense de deux jours l'un.

HÉMITROPE. adj. [de ἥμισυς, demi, et τρεπειν, tourner]. Cristal formé de deux moitiés réunies ensemble régulièrement, mais en sens inverse de leur position naturelle, comme si la supérieure avait décrit une demi-révolution sur l'inférieure.

HÉMITROPIE. s. f. État des cristaux dits *Hémitropes.*

HÉMIVERTÈBRE. Faute au lieu de *Semivertèbre.*

HÉMOCHROÏNE. s. f. [de αἷμα, et χρόω, je colore]. L'*Hématosine.*

HÉMOCHROMOGÈNE. adj. et s. Matière que l'on a supposé produire par des oxydations successives soit l'*Hématine,* soit l'*Hémoglobine.*

HÉMOCHROMOMÈTRE. s. m. Instrument pour doser l'hémoglobine du sang d'après la comparaison de celui-ci à une solution d'hémoglobine titrée.

HÉMOCYANINE. s. f. Comme *Hémacyanin.*

HÉMOCYANOSE. s. f. L'état cyanotique du sang durant l'asphyxie, la cyanose.

HÉMOCYTOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, κύτος, cellule, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la numération des hématies (Gowers).

HÉMODIE. s. f. [αἱμοδία]. L'agacement des dents.

HÉMODROMÈTRE. s. m. Contraction : pour *Hémodromomètre.*

HÉMODROMOGRAPHE. s. m. [all. et angl. *Hemodromograph;* it. *emodromografo;* esp. *hemodromografo*]. *Hémodromomètre* enregistreur.

HÉMODROMOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, δρόμος, course, cours, et μέτρον, mesure; all. *Blutschnelligkeitsmesser;* angl. *hæmodromometer;* it. *emodromometro;* esp. *hemodromometro*] (Chauveau et Laroyenne). Instrument pour mesurer la vitesse du cours du sang. Cette vitesse est de 40 à 50 centimètres environ par seconde dans les artères, de un milimètre seulement dans certains capillaires et de 20 à 40 centimètres dans les veines caves.

HÉMODYNAMIQUE. s. f. [de αἷμα, sang, et *dynamique*]. Étude des forces qui sont dans le cours du sang.

HÉMODYNAMOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, δύναμις, force, et μέτρον, mesure; all. *Blutdruckmesser;* angl. *hæmodynamometer;* it. *emodinamometro*]. Manomètre pour mesurer la pression ou la force avec laquelle le sang circule dans ses vaisseaux. Cette pression est de 1/4 à 1/5 d'atmosphère (128 à 160 millimètres de mercure) dans l'aorte. Elle va en diminuant à mesure qu'on approche des capillaires où le sang sort en bavant; dans les veines elle est de 20 à 40 millimètres environ.

HÉMOGLOBINE. s. f. Terme hybride désignant un principe immédiat qui compose près des neuf dixièmes des hématies. Il y en a 125 grammes par litre de sang humain. Elle cristallise en aiguilles courtes, aplaties, lozangiques, etc., d'un rouge pourpre ou plus ou moins brunâtre à la lumière réfléchie, verdâtre par transparence. Elle se décompose en un albuminoïde (globuline) et en hématosine. — *H. oxygénée.* Un gramme d'*H.* absorbe près de 2 centimètres cubes d'oxygène. Elle est alors d'un rouge vif. — *H. réduite.* Celle dont l'oxygène est enlevé, d'un rouge foncé.

HÉMOGLOBINHÉMIE. s. f. La présence de l'hémoglobine dans le plasma sanguin.

HÉMOGLOBINURIE. s. f. [all. *Hæmoglobinurie;* angl. *hæmoglobinury;* it. *emoglobinuria;* esp. *hemoglobinuria*]. Passage de l'hémoglobine dans l'urine.

HÉMOGLOBINURIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Hémoglobinurie.* — Qui en est atteint.

HÉMOGRAPHION. s. m. [de αἷμα, sang. et γράφειν, tracer; all. et angl. *hæmographion;* it. *emografione;* esp. *hemografion*]. *Hémomanomètre* en général.

HÉMOHYDARTHROSE. s. f. L'épanchement sanguin intra-articulaire simulant l'*Hydarthrose.* — Hydarthrose compliquée d'épanchement sanguin.

HÉMOÏDE. adj. [de αἷμα, sang, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au sang.

HÉMOMANOMÈTRE. s. m. Comme *Hémodynamomètre.*

HÉMOMÈTRE. s. m. L'*Hémodynamomètre.*

HÉMOPATHIE. s. f. [de αἷμα, sang, et πάθος, affection]. Maladie par altération du sang (Lobstein).

HÉMOPÉRICARDE. s. m. Péricardite avec épanchement sanguin dans la cavité séreuse enflammée.

HÉMOPHÉINE. s. f. (Grossi). L'*Hémaphéine.*

HÉMOPHILIE. s. f. [de αἷμα, sang, et φιλία, amitié; all. *Bluterkrankheit;* angl. *hæmophilia;* it. *emofilia*]. Disposition constitutionnelle congénitale et héréditaire aux ecchymoses, pétéchies, à des hémorrhagies difficiles à arrêter ou même mortelles. Ces ruptures des capillaires surviennent chez les hémophiliques à la suite des plaies, opérations ou des ulcérations en général, en quelque région que ce soit des tissus mésodermiques. Ces hémorrhagies surviennent aussi spontanément sur une muqueuse quelconque et sont difficiles à arrêter et parfois mortelles. L'*H*, est la conséquence d'un état congénital ou acquis de mollesse avec facile rupture des éléments de la paroi des capillaires.

HÉMOPHILIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Hémophilie;* qui en est atteint.

HÉMOPHOBIE. s. f. [*hæmophobia*, de αἷμα, sang, et φόβος, peur]. La peur de la vue du sang.

HÉMOPHTHALMIE. s. f. [*hæmophthalmia*, de αἷμα, sang, et ὀφθαλμός, œil; all. *Hæmophthalmie;* angl. *hæmophthalmy;* it. *emoftalmia*]. Épanchement choroïdien, rétinien ou irien dans les chambres de l'œil ou dans le corps vitré.

HÉMOPHTHISIE. Faute au lieu d'*Hémoptysie.*

HÉMOPIS. s. f. [de α.μα, sang, et πίνειν, boire]. Genre d'Hirudinées qui ne peuvent attaquer que les muqueuses.

HÉMOPLANIE. s. f. [de αἷμα, sage, et πλάνη, déplacement; it. *emoplania*]. Hémorrhagie supplémentaire des règles, des hémorrhoïdes.

HÉMOPLASTIE. s. f. La production du sang.

HÉMOPLASTIQUE. adj. [de αἷμα, sang, et πλάσσειν, former; all. *hæmoplastich, blutbildend;* angl. *hæmoplastic, hæmoptastical;* it. *emoplastico;* esp. *hemoplastico*]. Qui est propre à fournir rapidement à la production du sang, plasma et globules.

HÉMOPOÈSE. s. f. [de αἷμα, sang, et ποιεῖν, faire]. La production du sang, de son plasma, des *Hématies.*

HÉMOPOÉTIQUE. adj. Qui favorise la production du sang.

HÉMOPROCTIE. s. f. [de αἷμα, sang, et πρωκτός, l'anus]. *Hémorrhagie anale.* — Sortie du sang par l'anus.

HÉMOPTOÏQUE. Faute au lieu d'*Hémoptyique.*

HÉMOPTOSE. s. f. [de αιμα, sang, et πτοσις, chute]. Épanchement de sang hors de ses vaisseaux profonds ou superficiels.

HÉMOPTYIQUE. adj. et s. [*hæmoptyicus;* αἱμοπτυικός, de αἷμα, sang, et πτύειν, cracher]. Qui se rapporte à l'*Hémoptysie.* — Qui en est atteint.

HÉMOPTYSIE. s. f. [*hæmoptysis*, de αἷμα, sang, et πτύσις, crachement; all. *Blutspeien, Bluthusten;* angl. *hæmoptisis;* it. *emottisia, emottisi;* esp. *hemoptisis*]. Hémorrhagie pulmonaire, avec expectoration d'une quantité variable de sang vermeil et écumeux, suite d'efforts, de congestion, d'apoplexie pulmonaire, d'*Hémoplanie*, etc.

HÉMOPTYSIQUE. adj. et s. Comme *Hémoptyique.*

HÉMORRHAGIE. s. f. [*hæmorrhagia;* αἱμορραγία, de αἷμα, sang, et ῥήγνυμι, je romps; all. *Hæmorrhagie, Blutfluss, Blutung;* angl. *hemorrhagy;* it. *emorragia;* esp. *hemorragia*]. Sortie du sang, plasma et globules hors de leurs vaisseaux. Toute *H.* est la suite nécessaire de la rupture des conduits sanguins, leurs parois étant homogènes, sans fissures ni orifices, et les hématies qui, par leur couleur, font reconnaître la présence du sang épanché dans les tissus ou dans les humeurs étant des corps solides qui ne peuvent traverser un autre solide sans que celui-ci soit rompu ou perforé. — *H. actives.* Celles qui résultent d'une division des vaisseaux, ou de leur rupture sans maladie antécédente la déterminant. — *H. capillaire.* Celle dont le sang vient des capillaires rompus. — *H. cérébrale.* L'*Apoplexie cérébrale.* — *H. consécutive.* L'*H.* traumatique qui ne se produit pas de suite après une blessure. — *H. constitutionnelle.* Celle des *Hémorrhoïdes* survenant à des périodes régulières. — *H. critique.* Celle qui, survenant durant une maladie, est suivie de mieux. — *H. déviées.* Les *H. supplémentaires.* — *H. par exhalation.* Supposition d'une *exhalation* des *hématies* qui n'existe pas. — Les *H.* dont on ne pouvait trouver les vaisseaux rompus, origine de l'épanchement sanguin. — *H. interne.* Celle qui a lieu dans l'intestin, le foie, etc. — *H. médiate.* L'*H.* traumatique plus ou moins tardive. — *H. méningée.* Celle de la pie-mère. — *H. menstruelles.* Les *Règles.* — *H. naturelle.* L'*H.* menstruelle. — *H. passive.* Celle dans laquelle la rupture des vaisseaux est consécutive à une altération générale antécédente des éléments anatomiques. — *H. primitive.* L'*H.* traumatique suite immédiate d'une blessure. — *H. retardée.* L'*H.* traumatique qui survient malgré l'obstacle qui l'avait empêchée d'abord. — *H. secondaire.* L'*H.* traumatique qui survient alors que l'*H.* primitive était arrêtée. — *H. supplémentaire.* L'*H.* constitutionnelle qui, cessant de se faire par l'utérus, des hémorrhoïdes, etc., a lieu par le nez, le poumon, etc. — *H. traumatique.* Celle qui suit la production d'une plaie. — *H. utérine.* La *Métrorrhagie.*

HÉMORRHAGIPARE. adj. [de *hæmorrhagia*, et *parere*, produire], ou **HÉMORRHAGIPHORE.** adj. [de αἱμορραγία, et φορός, qui porte]. Le vaisseau qui a fourni le sang d'une *Hémorrhagie.*

HÉMORRHAGIQUE. adj. [*hæmorrhagicus;* all. *hæmorrhagisch;* it. *emorragico;* esp. *hemorragico*]. Qui concerne une *Hémorrhagie.*

HÉMORRHAGOPHILIE et **HÉMORRHAPHILIE** s. f. L'*Hémophilie.*

HÉMORRHÉE. s. f. [*hæmorrhea;* de αἷμα, sang, et ῥεῖν, couler; esp. *hemorrea*]. L'écoulement du sang.

HÉMORRHELCOME. s. m. [de *hémorrhoïde*, et ἥλκωμα, ulcère]. *Hémorrhoïde* ulcéreuse.

HÉMORRHELCOSE. s. f. [de *hémorrhoïde*, et ἕλκωσις]. Ulcération hémorrhoïdale.

HÉMORRHINIE. s. f. [de αἷμα, sang, et ῥίν, le nez]. *Hémorrhagie* de la muqueuse nasale.

HÉMORRHOHIDROSE. s. f. [de αἱμορροΐς, hémorrhoïde, et ἱδρός, sueur]. Sueur en rapport avec le flux sanguin des *Hémorrhoïdes.*

HÉMORRHOÏDAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Hémorrhoïdes.* — Qui en est atteint.

HÉMORRHOÏDAL, ALE. adj. [*hæmorrhoidalis, hæmorrhoideus;* all. *hæmorrhoïdal;* angl. *hæmorrhoidal;* it. *emorroidal;* esp. *hemorroidal*]. Qui concerne les *Hémorrhoïdes.* — La région du rectum où siègent les hémorrhoïdes et les vaisseaux sanguins qui se rendent à celles-ci.

HÉMORRHOÏDE. s. f. [*hæmorrhois;* αἱμορροΐς, de αἷμα, sang, et ῥέω, je coule; all. *goldene Ader;* angl. *hemorrhoid, piles;* it. *emorroidia, morica*]. Tumeurs que forment les veines de la partie inférieure du rectum lorsqu'elles viennent à se dilater pathologiquement. Ce sont les veines sous-muqueuses du plexus hémorrhoïdal, appartenant aux origines les plus inférieures de la mésentérique inférieure. Dès l'époque de la naissance, ces veines, dans le tissu cellulaire sous la muqueuse rectale à follicules (non au niveau de la portion cloacale à *colonnes de Morgagni*), présentent déjà normalement d'assez nombreux renflements ou dilatations fusiformes (Robin et Cadiat). L'excès accidentel de ces élargissements variqueux amène la formation d'une ou plusieurs saillies sous forme plus ou moins lobulées parfois, dont les capillaires les plus superficiels en se rompant sous l'influence d'une congestion extrême amènent une hémorrhagie dite *flux hémorrhoïdal.* — L'exagération jusqu'au degré pathologique des dilatations dont l'ensemble constitue chaque tumeur est produite par des entraves répétées au cours du sang dans la veine porte, la mésentérique inférieure surtout, résultant de la station assise habituelle, de l'équitation, souvent de la grossesse de l'obésité abdominale, etc. La disposition des veines à devenir variqueuses chez certains individus se manifeste aussi sur ces veines, qui siègent un peu au-dessus des anastomoses de la veine porte avec les veines vésicales et honteuses. Hors de l'état de congestion la consistance des *H.* même est due uniquement parfois à la formation de caillots fibrineux; elle est due surtout au degré d'hypertrophie du tissu cellulaire qui est entre les veines dilatées qui les forment, veines dont les parois sont épaissies elles-mêmes. Comme saillies ou tumeurs les *H.* peuvent

être *solitaires, multiples* ou en *bourrelet circulaire*, et suivant les circonstances être *flasques*, ou *congestionnées*. Dans le premier de ces états elles sont peu volumineuses, séparées les unes des autres par des sillons plus ou moins marquées, ulcérés ou non. Elles déterminent autour de l'anus des saillies indolentes, parfois recouvertes en partie par la peau comme flétrie, avec ou sans tissu adipeux et en partie par la muqueuse anale. Lorsque les *H.* sont à l'état de congestion (*fluxion*), turgescentes, ce sont des tumeurs dures d'un rouge violacé, réductibles ou non, en général très douloureuses à la pression. Elles gênent la station assise, la marche, la défécation. Celles qui sont *internes* ne se reconnaissent que par le toucher rectal et lorsque leur congestion donne lieu à un écoulement sanguin qui se montre à chaque défécation ou qui même suscite celle-ci. La congestion ou fluxion des *H.* internes ou externes s'annonce généralement par quelque agitation, congestion céphalique, modifications du caractère avec ou sans insomnie dans la nuit où commence l'écoulement et même des tiraillements d'estomac et des érections. Sur les *H. externes*, survient un sentiment de chaleur et de pesanteur à l'anus, du prurit, du ténesme, parfois des douleurs lancinantes, tant anales que vésicales, et aux organes génitaux externes. Le traitement des *H.* doit généralement consister en applications locales diverses, opiacées, belladonées, etc.; parfois durant la congestion, des injections hypodermiques de morphine calment les douleurs. Lorsqu'elles deviennent procidentes, irréductibles, douloureuses, se compliquent d'accidents inflammatoires, d'ulcérations, de suppuration, de supersécrétion muqueuse dont leur surface est le siège, etc., il faut en venir aux moyens chirurgicaux. On peut en faire l'ablation par le thermo-cautère ou par l'écraseur linéaire comprenant tout ou partie des tumeurs suivant les cas. — *H. accidentelles.* Celles qui, après s'être montrées pendant la grossesse ou sur l'homme, disparaissent sans laisser de traces sensibles. — *H. blanches.* La leucorrhée anale compliquant les *H.* — *H. de la bouche.* Dilatations variqueuses des veines du palais, de la luette, etc. —*H. constitutionnelles.* Celles dont la permanence et les phases de turgescence sont liées à l'état général de la constitution. — *H. externes.* Celles qui, partant de la partie la plus inférieure de la muqueuse rectale proprement dite, distendent celle-ci et plus ou moins celle de la portion cloacale de l'anus pour venir, une ou plusieurs fois, en bourrelet ou non, faire saillie au pourtour de l'orifice anal, d'une manière permanente ou durant le temps de leur congestion seulement, avec ou sans étranglement par l'anus des veines qui sortent de la région affectée. C'est la muqueuse de la portion cloacale de l'anus dont sur ces *H.* l'épithélium prend parfois plus ou moins l'aspect de celui de la peau voisine. — *H. fluentes.* Celles qui s'accompagnent d'écoulements sanguins ou de production de mucus. — *H. internes.* Celles pour lesquelles les dilatations variqueuses se bornent à la production de boursouflements de la muqueuse plus ou moins haut dans le rectum, avec hémorrhagie plus ou moins fréquente sans issue extérieure immédiate et sans les accidents douloureux et autres de celle-ci. — *H. irréductibles.* Celles qui, généralement douloureuses, ne peuvent être repoussées dans le rectum. — *H. procidentes.* Celles qui deviennent externes à chaque période de leur congestion. — Celles qui ne rentrent jamais dans le rectum. — Les *Marisques.* — *H. réductibles.* Celles qu'on peut faire rentrer dans le conduit rectal avec ou sans douleur, après la procidence. — *H. sèches.* Les *H.* externes qui ne donnent pas de sang, flétries ou non. — Les *Marisques.* — *H. utérine.* Veines variqueuses de la muqueuse du col de l'utérus, etc. — *H. vésicales.* L'état variqueux des veines de la muqueuse du col de la vessie.

HÉMORRHOÏQUE. adj. et s. [*hémorrhoicus, hemorrhus;* αἱμοῤῥους]. Qui donne du sang. — Qui est atteint d'*Hémorrhoïdes.* — Qui concerne les *Hémorrhoïdes.* — Qui se rapporte aux *Hémorrhées, Hémorrhagies, Ecchymoses.* — *Ecoulements sanguins* en général, de cause naturelle, accidentelle ou pathologique.

HÉMORRHOSCOPIE. s. f. [*hæmorrhoscopia;* de αἷμα, sang, ῥεῖν, couler, et σκοπεῖν, examiner, considérer]. Étude des *Hémorrhagies,* des écoulements sanguins.

HÉMOSCHÉOCÈLE. s. f. [de ὀσχέον, le scrotum]. *Hématocèle* dans les bourses.

HÉMOSPASIE. s. f. [*hæmospasia,* de αἷμα, sang, et σπάω, j'attire]. Moyen thérapeutique qui a pour but d'attirer en peu d'instants le sang et la lymphe sur une partie saine, et de soulager d'autant les organes qui sont le siège d'une congestion morbide (Junod).

HÉMOSPASIQUE. adj. Qui concerne l'*Hémospasie.*

HÉMOSPERMIE. s. f. [de αἷμα, sang, et σπερμά, semence]. L'*Hémorrhagie* dans les vésicules séminales. — Émission de sperme sanguinolent.

HÉMOSTASE. s. f. [*hæmostasis;* de αἷμα, sang, et στάσις, station, dérivé de ἵστημι, j'arrête; all. *Bluttockung;* angl. *hæmostasis;* it. *emostasia;* esp. *hemostasis*]. Stagnation du sang. — L'opération qui a pour but d'arrêter l'écoulement du sang.

HÉMOSTASIE. s. f. L'*Hémostase.*

HÉMOSTATIQUE. adj. et s. m. [*hæmostaticus,* de αἷμα, sang, et ἵστεμι, j'arrête; all. *blutstillend;* angl. *hæmostatic;* it. *emostatico;* esp. *hemostatico*]. Moyen mis en usage pour arrêter les hémorrhagies. — Qui concerne l'*Hémostase.*

HÉMOTACHOMÈTRE. s. m. [de αἷμα, sang, τάχος, vitesse, et μέτρον, mesure]. L'*Hémodromomètre.*

HÉMOTÉLANGIOSE. s. f. [de αἷμα, sang, τῆλε, loin, et ἀγγεῖον, vaisseau] (Lobstein). Altération des capillaires sanguins.

HÉMOTEXIE. s. f. [de αἷμα, sang, et τῆξις, fonte]. Passage réel ou supposé du sang à l'état fluide.

HÉMOTHORAX. s. m. [de αἷμα, sang, et θώραξ, poitrine]. Épanchement sanguin dans le thorax, dans la plèvre.

HÉMOTOXIE. s. f. Altération toxique du sang.

HÉMOTOXIQUE. adj. [de αἷμα, sang, et τοξικόν, poison]. Qui concerne l'*Hémotoxie.*

HÉMOTROPHIE. s. f. [de αἷμα, sang, et τροφή, nourriture]. Nourriture qui donne du sang.

HÉMOTYPHUS. s. m. [de αἷμα, sang, et *typhus*]. Altération du sang dans le typhus.

HÉMURÉSIE. s. f. [*hæmuresis,* de αἷμα, sang, et οὖρον, urine; all. *Bluthamen;* angl. *hæmuresis;* it. *emuresia;* esp. *hemuresia*]. Émission uréthrale de sang. — *Hématurie.*

HENNÉ. s. m. La *Lawsonia inermis,* L., Lythrariée de l'Orient cultivée par les Arabes. Originaire des Indes, cet arbre a été répandu par la culture en Perse et en Afrique. Ses fleurs ont une odeur pénétrante. Ses feuilles glabres, elliptiques, entières sont dites cicatrisantes. Réduites en poudre elles donnent une couleur jaune employée pour teindre en jaune les cheveux, les ongles, etc.

HENNEBANE. s. f. La *Jusquiame.*

HENNEBONT (Morbihan). Bains de mer.

HENNISSEMENT. s. m. [*hinnitus;* all. *Wiehern;* angl. *neighing;* it. *nitrito;* esp. *relincho*]. Cri ou voix des Solipèdes par une succession de sons laryngiens que de fréquentes expirations brusques rendent saccadés.

HENRIETTÉE. s. f. (*Henriettea,* D.C.) Genre de Mélastomacées de l'Amérique tropicale.

HÉPATALGIE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et ἄλγος, douleur; all. *Leberschmerz;* angl. *hepatalgy;* it. *epatalgia;* esp. *hepatalgia*]. Douleur du foie. — Colique hépatique.

HÉPATEMPHRAXIS. s. f. [de ἧπαρ, foie, et ἐμφράσσειν, obstruer; all. *Leberverstopfung infarkten;* all. *hepatemphraxis;* it. *epatemfrassia;* esp. *hepatemfraxis*]. Obstruction des conduits biliaires. — Engorgement du foie.

HÉPATINE. s. f. Pour *Glycogène.*

HÉPATIQUE. adj. [*hepaticus;* ἡπατικός; de ἧπαρ, le foie; all. *hepatisch;* angl. *hepatic;* it. *epatico;* esp. *hepatico*]. Qui concerne le foie, ses dépendances, ses sécrétions.

HÉPATIQUE. s. f. [*Hepatica,* Dillen; all. *Leberkraut;* angl. *liverwort;* it. *epatica, fegatella*]. Genre de Renonculacées. — *H. blanche* ou *noble.* La *Parnassia palustris,* L., Saxifragée parnassiée. — *H. des bois* ou *étoilée.* L'*Asperula odorata,* L. Rubiacée. — *H. commune* ou *des jardins.* L'*Hepatica triloba,* Chaix. — *H. dorée* ou *des marais.* Le *Chrysosplenium oppositifolium,* L., Saxifragée. — *H. des fontaines.* La *Marchantia polymorpha,* L., Marchantiée. — *H. pour la rage.* La *Peltigera canina,* Acharius, ou *Lichen caninus,* L., Lichen.

HÉPATIQUE. adj. et s. f. [all. *Lebermoos;* angl. *the liverwort tribe;* it. *epaticha;* esp. *hepatica*]. Qui tient des plantes dites *Hépatiques*. — Famille d'acotylédones acrogènes herbacées, rampantes, terrestres ou parasites. Elles sont de la classe des *Muscinées*. — Leurs feuilles ou frondes sont vertes, charnues, sans nervures, ni stomates, imbriquées les unes sur les autres, à lobes ou *auricules* diversement conformées, entremêlées de feuilles stipulaires ou accessoires sur un ou plusieurs rangs. Leur reproduction sexuelle a lieu par des spermatozoïdes ou anthérozoïdes filiformes, roulés en spirale, avec deux longs cils vibratiles, fécondant un *archégone* qui donne des spores. Les *H.* se reproduisent aussi par gemmation à la surface de cupules verdâtres et par des *innovations*.

HÉPATIRRHÉE. s. f. [*hepatirrhœa;* de ἧπαρ, foie, et ῥεῖν, couler; all. *Hepatorrhoe, Leberfluss;* angl. *Hepatorrhoea;* it. *epatirrea;* esp. *hepatirrea*]. Comme *Hépatorrhée*.

HÉPATISATION. s. f. [de ἧπρα, foie; all. et angl. *Hepatisation;* it. *epatizzazione;* esp. *hepatizacion*]. Passage d'un tissu à l'aspect du foie. — *H. grise*. Elle caractérise la pneumonie au troisième degré; le tissu du poumon est plus pesant que l'eau; il présente une teinte jaune ou grisâtre. — *H. rouge*. Elle constitue le deuxième degré de la pneumonie : le tissu pulmonaire est compact comme celui du foie; il en a plus ou moins la couleur, la consistance, etc. Il tombe au fond de l'eau.

HÉPATISÉ, ÉE. adj. Atteint d'*Hépatisation*.

HÉPATISIE. s. f. [de ἧπαρ, foie] (Alibert). Maladie chronique du foie en général.

HÉPATITE. s. f. [*hepatitis;* all. *Leberentzündung;* angl. *hepatitis;* it. *epatite;* esp. *hepatitis*]. Phlegmasie du foie. — *H. aiguë*. Celle à marche rapide, comme dans les pays chauds succédant aux dysenteries, aux fièvres graves. Elle se manifeste par une douleur vive dans l'hypochondre droit ou parfois dans l'épaule droite, frissons répétés, ictère fébrile, augmentation de volume du foie congestionné; il y a souvent des vomissements bilieux, sentiment de pesanteur dans les hypochondres, oppression. La maladie dure de huit à dix jours et se termine soit par la résolution, soit par la formation d'un abcès dans le foie, ou la face inférieure entre lui et le péritoine, soit par la mort annoncée par de la torpeur, des accidents adynamiques. Des accidents divers de péritonite, etc., surviennent dans les cas de formation d'un abcès. Les révulsifs et les purgatifs sont généralement recommandés. — *H. chronique*. Les altérations du foie avec ou sans congestion et inflammation du foie portant surtout sur le tissu de sa trame de tissu cellulaire durant l'alcoolisme, la syphilis, etc. — *H. interstitielle*. L'un des noms donnés à la *Cirrhose*. — *H. parenchymateuse*. Les altérations du foie dites de l'ictère grave. — *H. syphilitique*. Les altérations généralement non inflammatoires de la trame de tissu cellulaire du foie durant la syphilis tertiaire. — Les *gommes* du foie.

HÉPATOCÈLE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et κήλη, tumeur; all. *Leberbrucht;* it. *epatocele*]. Tumeur ou hernie du foie.

HÉPATOCIRRHOSE. s. f. *Cirrhose hépatique*.

HÉPATOCÔLIQUE. adj. Qui a rapport au foie et au côlon.

HÉPATOCYSTIQUE. adj. [*hepatocysticus;* de ἧπαρ, foie, et κύστις, vésicule; it. *epatocistico*]. Qui a rapport au foie et à la vésicule du fiel.

HÉPATOGASTRIQUE. adj. Pour *Gastro-hépatique*.

HÉPATOGRAPHIE. s. f. [*hepatographia;* de ἧπαρ, foie, γραφή, description; all. *Leberbeschreibung;* angl. *hepatography;* it. *epatografia;* esp. *hepatografia*]. Étude descriptive du foie.

HÉPATOLITHE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et λίθος, calcul]. Calcul biliaire dans le foie.

HÉPATOLOGIE. s. f. [*hepatologia;* de ἧπαρ, foie, et λόγος, discours]. Description du foie.

HÉPATOMPHALE. s. f. [*hepatomphalum;* de ἧπαρ, foie, et ὀμφαλός, nombril; all. *Leber-Nabelbruch;* angl. *hepatomphalocele;* it. *epatonfalo*]. Hernie du foie par l'ombilic.

HÉPATOMPHALOCÈLE. s. f. Comme *Hépatomphale*.

HÉPATOMYÉLOME. s. f. [de ἧπαρ, foie et μυελός, moelle]. Encéphaloïde dans le foie. — Tumeur molle du foie.

HÉPATOPARECTAME. s. m. [de ἧπαρ, foie, et παρέκταμα, extension excessive]. Hypertrophie *hépatique* de cause quelconque.

HÉPATORRHAGIE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et ῥήγνυμι, faire éruption]. Hémorrhagie du foie.

HÉPATORRHÉE. s. f. Expression employée pour désigner soit la supersécrétion de bile, soit les déjections diarrhéïques dans lesquelles la bile ou ses matières colorantes abondent, soit celles dans lesquelles se trouvent, avec ou sans bile, du pus qui vient d'un abcès ouvert dans l'instestin et considéré comme siégeant dans le foie.

HÉPATORRHEXIE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et ῥῆξις, rupture]. Déchirure du foie.

HÉPATOSCOPIE. s. f. [de ἧπαρ, foie, et σκοπεῖν, examiner]. Étude, examen, exploration stéthoscopique ou autres du foie.

HÉPATOTOMIE. s. f. [*hépatotomia;* de ἧπαρ, foie, et τομή, division]. Dissection du foie, de ses parties.

HÉPHESTIORHAPHIE. s. f. [de ἡφαιστιος, relatif à Vulcain, au feu, et ῥαφή, suture]. Réunion des lèvres d'une plaie après cautérisation au fer rouge.

HEPP. Nom propre resté à une eau hémostatique.

HEPPINGEN (Allemagne). Source bicarbonatée sodique froide.

HEPTACHLORIQUE. adj. Pour *Perchlorique*.

HEPTACHROMIQUE. adj. Pour *Perchromique*.

HEPTAGYNE. adj. Qui a sept pistils.

HEPTAGYNIE. s. f. [de ἑπτά, sept, et γυνή, femme; esp. *heptaginia*]. Ordre des Phanérogames dont la fleur a sept pistils.

HEPTAIODIQUE. adj. Pour *Hypériodique*.

HEPTANDRE. adj. Qui a sept étamines.

HEPTANDRIE. s. f. [de ἑπτά, sept, et ἀνήρ, mari; all. *Heptandrie*]. Classe des Phanérogames dont la fleur a sept étamines.

HEPTANE. s. m. L'hydrure d'*Heptyle* ($C^{14}H^{16}$) retiré des pétroles d'Amérique, etc.

HEPTAPÉTALE, et **HEPTAPÉTALÉ, ÉE**. adj. et s. [de ἑπτά, sept, et πέταλον, feuille; esp. *heptapetalado*]. Qui a sept pétales.

HEPTAPHARMACON. s. m. [de ἑπτά, sept, et φάρμακον, médicament]. Médicament composé de sept substances.

HEPTAPHYLLE. adj. [de ἑπτά, sept, et φύλλον, feuille; all. *siebenblätterig;* angl. *heptaphylous;* esp. *heptafilo*]. Qui est formé de sept folioles. — Qui a sept lobes ou divisions.

HEPTASÉPALE, et **HEPTASÉPALÉ, ÉE**. adj. et s. Composé de sept pétales.

HEPTATRÈME. adj. et s. m. [de ἑπτά, sept, et τρῆμα, trou]. Genre de Cyclostomes à sept orifices branchiaux de chaque côté.

HEPTYLAMINE. s. f. ($C^{14}H^{15}H^2Az$). Produit d'odeur ammoniacale dérivé de l'*Hydrure d'heptyle*.

HEPTYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{14}H^{15}$) de l'alcool *heptylique*.

HEPTYLÈNE. s. m. L'*Œnanthylène*.

HEPTYLIDÈME. s. m. ($C^{14}H^{12}$) Dérivé du *Chlorure d'heptyle*.

HEPTYLIQUE. adj. Qui concerne l'*Heptyle*. — Nom d'un alcool ($C^{14}H^{16}O^2$) tiré de l'huile de marc de raisin.

HÉRACLÉE. s. f. La *Berce*.

HÉRACLÉUM. s. m. Genre d'Ombellifères pencédanées stimulantes, diurétiques.

HÉRAPATHITE. s. f. Composé de sulfate de quinine et d'iode.

HERBACÉ, ÉE. adj. [*herbaceus;* all. *krautartig;* angl. *herbaceous;* it. *erbaceo;* esp. *herbaceo*]. Qui est d'une consistance et d'un tissu vert comparables à ceux des *Herbes*.

HERBAGE. s. m. [all. *Weideplatz;* angl. *pasture;* it. *erbaggio;* esp. *herbage*]. Amas d'*Herbes*. — Prairie où l'on engraisse les bœufs et les moutons.

HERBE. s. f. [*herba;* βοτάνη; all. *Kraut, Gras;* angl. *herb, grass;* it. *erba;* esp. *yerba*]. Plante, surtout du groupe des Phanérogames, dont la tige analogue aux feuilles pour la consistance et la couleur périt après avoir végété pendant quelques mois et fructifié. — Nom spécial d'un grand nombre de plantes d'aspect *herbacé* appartenant à

des familles et des genres différents, Phanérogames ou Cryptogames. — *H. aux abeilles.* L'ulmaire, *Spiræa ulmaria*, L., Rosacée spiréacée. — *H. admirable.* La belle-de-nuit. — *H. aiguillée* ou *à l'aiguillette.* Le cerfeuil, *Scandix cerefolium*, L. Ombellifère. — *H. d'aleu.* L'hépatique commune. — *H. à l'ambassadeur.* Le tabac, *Nicotiana tabacum*, L. — *H. amère.* La tanaisie vulgaire, *Tanacetum vulgare*, L., Synanthérée. — *H. d'amour.* La dentelaire grimpante, *Plumbago scandens*, L., Plombaginée. La *Saxifraga pulchella*, Don., Saxifragée. L'*Oxalis sensitiva*, L., Oxalidée, etc. — *H. aux ânes.* Les chardons. L'*Ononis arvensis*, L., Papilionacée. — *H. d'antal.* La cynoglosse, *Cynoglossum officinale*, L., Borraginée. — *H. à l'asthme.* La *Lobelia inflata*, L., Lobéliacée. — *H. bénite.* La benoîte, *Geum urbanum*, L., Rosacée. — *H. blanche.* L'armoise blanche, *Artemisia pontica*, L., Synanthérée. — *H. aux blessures.* Le plantain, *Plantago media*, L., Plantaginée. — *H. aux bœufs.* L'ellébore puant, *Helleborus fœtidus*, Renonculacée, et la petite oseille, *Oxalis acetosella*, L. — *H. de bouc.* L'arroche puante, ou *Chenopodium vulvaria*, L., Chénopodée. — *H. britannique.* La patience aquatique. — *H. aux brûlures.* La *Bacopa aquatica*, Aubl., Portulacée. — *H. à cailler.* Les *Galium verum*, L., et *Galium mollugo*, L., Rubiacées. Le galiet. — *H. à cancer.* La dentelaire d'Europe. — *H. à la capucine.* La petite pervenche. — *H. de capucin.* La nigelle bleue, *Nigella arvensis*, L., Renonculacée. — *H. du cardinal.* La dauphinelle. — *H. à la carte.* La douce-amère. — *H. aux cent maux.* La lysimachie des bois, *Lysimachia nemorum*, L., Primulacée. — *H. à cent têtes.* Le chardon roulant. — *H. au cerf.* La dripade. — *H. au cerf.* L'*Athamanta cervicaria*, Ombellifère. — *H. aux chancres.* L'*Heliotropium europaeum*, L., Borraginée. — *H. des chanoines.* La mâche. — *H. aux chantres.* Le vélar. — *H. aux charpentiers.* L'oseille rouge, *Rumex purpureus*, Poiret, Polygonée, le plantain lancéolé, la millefeuille, le seneçon commun, la barbarée, le cresson alénois, l'orpin. — *H. chaste.* Le gattilier. — *H. au chat.* La cataire, la germandrée maritime, l'eupatoire à feuille d'arroche, *Eupatorium atriplicifolium*, Lamk., ou *odoratum*, L., Synanthérée, la valériane officinale. — *H. à Chiron.* La petite centaurée. — *H. à cinq côtes.* Le *Plantago lenceulata*, L., Plantaginée. — *H. à cinq côtes* ou *à cinq coutures.* Le petit plantain, *Plantago minima*, de Candolle, ou *major*, L. — *H. à cinq feuilles.* La quintefeuille. — *H. de citron.* La mélisse, l'aurone. — *H. clavelée.* La pensée. — *H. à cloques.* L'alkékenge. — *H. de Clytie.* L'*Héliotrope.* — *H. du cocher.* La millefeuille. — *H. à cochon.* La renouée des oiseaux. — *H. du cœur.* La menthe rouge, *Mentha rubra*, Smith, Labiée ; la pulmonaire. — *H. de coq.* La balsamite, *Balsamita suaveolens*, L., Synanthérée. — *H. aux corneilles.* La lysimachie commune, *Lysimasia vulgaris*, L., Primulacée. — *H. aux cors.* L'orpin, la joubarbe. — *H. à coton.* Les *Filago*, Synanthérées. — *H. aux coutures.* La grande consoude, l'achillée commune, la valériane des jardins, l'orpin. — *H. aux couronnes.* Le romarin. — *H. à cousin.* Le *Conyza odorata*, L., Synanthérée tubuliflore. — *H. à couteau.* L'ivraie, les laîches et plusieurs Graminées et Iridées. — *H. au crapaud.* Les *Buffonia*, Caryophyllées. — *H. du cru.* L'ellébore puant. — *H. aux cuillers.* Les *Cochléaria.* — *H. aux curedents.* L'*Ammi visnaga*, Lamarck, Ombellifère. — *H. à daucune.* L'ophioglosse commune. — *H. des démoniaques.* La stramoine. — *H. dentaire.* La chélidoine. — *H. à deux bouts.* Le chiendent. — *H. du diable.* La stramoine, la dentelaire grimpante, *Plumbago scandens*, L.; la scabieuse tronquée, *Scabiosa succisa*, L., Dipsacée. — *H. dorée.* La doradille, le buplèvre. — *H. dragonne.* L'estragon, l'arum. — *H. à l'éclaire.* La grande chélidoine. — *H. aux écrouelles.* La scrofulaire noueuse, *Scrophularia nodosa*, L., et la lampourde vulgaire. — *H. à écurer.* Le chara, la prêle. — *H. aux écus.* La nummulaire, *Lysimachia nummularia*, L., Primulacée et le *Thlapsi arvense*, L., Crucifère. — L. *empoisonnée.* La belladone. — *H. enchantée.* La circée. — *H. d'enfer.* Le nénuphar. — *H. aux engelures.* La jusquiame. — *H. à l'épurge.* L'*Euphorbia lathyris*, L., Euphorbiacée. — *H. à l'esquinancie.* La petite garance, *Asperula tinctoria*, L., Rubiacée, et le *Geranium Robertianum*, L., Géraniacée. — *H. éternelle.* Le sainfoin. — *H. à éternuer.* La ptarmique. — *H. aux femmes battues.* Le tamier commun. — *H. de feu.* L'armoise des champs, l'ellébore noir, le *Ranunculus lingua*, L., Renonculacée. — *H. à fève.* L'orpin, *Sedum telephium*, L., Crassulacée. — *H. à la fièvre.* La gratiole officinale, la germandrée officinale, la petite centaurée, la douce-amère. — *H. aux fistules.* La pédiculaire. — *H. au fil.* L'ellébore puant. — *H. du foie.* L'hépatique des jardins, *Hepatica triloba*, Chaix, Renonculacée, la verveine officinale. — *H. à foulon.* La saponaire officinale. — *H. aux fous.* L'alysse saxatile, *Alyssum saxatile*, L. Crucifère. — *H. à la gale.* La morelle, *Solanum nigrum*, L. — *H. aux gencives.* L'*Ammi visnaga*, Lamk., Ombellifère. — *H. de Gérard* ou *des goutteux.* La podagraire, *Ægopodium podagraria*, L., Ombellifère. — *H. à la glace.* Le *Mesembrianthemum cristallinum*, L. Ficoïdée. — *H. de grâce.* La rue. — *H. du grand prieur.* Le tabac. — *H. des grands bois.* Le millepertuis. — *H. à la gravelle.* La saxifrage. — *H. aux grenouilles.* La riccie flottante, *Riccia fluitans*, L., Hépatique ricciée. — *H. aux gueux.* La clématite, *Clematis vitalba*, L., Renonculacée. — *H. aux hanches.* Le *Cotyledon umbilicus*, L., Crassulacée. — *H. aux hémorrhoïdes.* La ficaire, la scrofulaire aquatique, le chardon hémorrhoïdal, la joubarbe penchée, *Sempervium tectorum*, L., Crassulacée. — *H. d'Hermès.* La mercuriale. — *H. aux hernies.* L'herniaire. — *H. de l'hirondelle.* La chélidoine, le *Cotyledon umbilicus*, L., Papavéracée, et la *Passerina stellera*, L., Thyméléacée. — *H. impatiente.* La balsamine. — *H. inguinale.* L'*Aster ammellus*, L., Synanthérée. — *H. d'ivrogne.* L'ivraie, *Lolium temulentum*, L. — *H. de Jacob.* Le *Senecio jacobea*, L., Synanthérée. — *H. à Jean Renard.* L'euphorbe à globules, *Euphorbia pilulifera*, L. — *H. à jaunir.* La gaude. — *H. aux jointures.* L'*Ephedra distachya*, L., Conifère. — *H. de Judée.* La douce-amère. — *H. des juifs.* La gaude. — *H. aux ladres.* La véronique officinale. — *H. à lait.* Le *Glaux maritima*, L., Primulacée ; le tithymale et le polygala. — *H. aux langues.* Le houx fragon. — *H. du lagui.* Le myrte. — *H. à loup.* L'*Aconitum lycoctonum*, L., Renonculacée. — *H. aux lunettes.* La lunaire. — *H. de madame Boivin.* L'*Asclepias curassavica*, L., Asclépiadée. — *H. des magiciennes.* La circée. — *H. des magiciens.* La stramoine et la mandragore. — *H. aux mamelles.* La lampsane commune. — *H. à la manne.* Le paturin, *Poa pratensis*, L., Graminée. — *H. de Mars.* L'anémone hépatique. — *H. masclou.* L'herniaire. — *H. Maure.* La morelle. — *H. aux mèches.* Le *Phlomis lychnitis*, L., Labiée. — *H. a la meurtrissure.* La valériane officinale. — *H. militaire.* La millefeuille. — *H. à mille pertuis* ou *à mille trous.* Le millepertuis officinal, *Hypericum perforatum*, L., Hypéricinée. — *H. aux mites.* Le *Verbascum blattaria*, L., Scrofulariée. — *H. more.* Les *Solanum nigrum*, L., et *Reseda lutea*, L., Résédacée. — *H. du mort.* La *Mentha rotundifolia*, L., Labiée. — *H. des murailles.* La pariétaire officinale. — *H. musquée.* L'ambrette. — *H. nombret.* La cynoglosse. — *H. de none.* La pariétaire. — *H. de Notre-Dame.* La pariétaire. — *H. nouée.* La herniaire. — *H. aux œufs.* L'aubergine, *Solanum melongena*, L., Solanée. — *H. aux oies.* La potentille ansérine. — *H. à omelette.* La balsamine. — *H. à l'ophthalmie.* L'euphraise. — *H. à l'ouate.* Les Asclépiadées. — *H. à pain.* Le gouet. — *H. au panaris.* La renouée aviculaire, *Polygonum aviculare*, L. — *H. de Pâques.* L'anémone pulsatile. — *H. du Paraguay.* Le coulen, le maté. — *H. à la paralysie.* La primevère. — *H. a pardon.* La *Medicago maritima*, Papilionacée. — *H. de pâturage.* Le genêt des teinturiers. — *H. à pauvre homme.* La gratiole officinale. — *H. pédiculaire.* La staphisaigre. — *H. aux perles.* Le grémil officinal. — *H. à perruque.* Le *Ceramium rubrum*, Floridée. — *H. à la peste.* Le *Tussilago petasites*, L., Synanthérée. — *H. aux piqûres.* Le millepertuis. — *H. à la pituite.* La staphisaigre. — *H. aux plaies.* La sauge sclarée. — *H. à la pique.* Le lycopode. — *H. aux pouilleux* ou *aux poux.* La staphisaigre et la pédiculaire. — *H. aux poules.* La pétiverie. — *H. aux poumons.* La pulmonaire. — Le *Lichen pulmonarius*, L. — *H. à printemps.* L'ansérine botrys. — *H. puante.* L'*Anagyris fœtida*, L., Papilionacée. — La vulvaire. — *H. aux puces.* La tanaisie, le pouliot, le

Rhus toxicodendrum, L., Rutacée et les *Plantaginées.* — *H. aux punaises.* L'*Erigeron graveolens* et l'*Arctium lappa*, L. Synanthérées. — *H. aux rhacheux.* La bardane et la dentelaire. — *H. à la rate.* La scolopendre, Filicinée. — *H. à la reine.* Le tabac. — *H. à Robert.* Le *Geranium robertianum*, L., Géraniacée. — *H. à la rogne.* La tanaisie. — *H. à la rose.* La scolopendre officinale, Filicinée. Le *Lamium maculatum*, L. Labiée. — *H. à la rosée.* Les *Drosera.* — *H. rouge.* Le *Melampyrum arvense*, L., Rhinanthacée. — L'*Asperula cynanchica*, L., Rubiacée. — *H. royale.* L'aurone et le basilic. — *H. à rubans.* Le *Rubanier.* — *H. aux sabotiers.* La Scabieuse des bois. — *H. sacrée.* La verveine, la sauge officinale et le tabac. — *H. de Saint-Benoît.* La benoîte. — *H. de Saint-Christophe.* L'actée. — *H. de Saint-Etienne.* La circée. — *H. de Saint-Fiacre.* Le bouillon-blanc. — *H. de Saint-Georges.* La valériane. — *H. de Saint-Guérin.* Le *Tussilago, farfara*, L., Synanthérée. — *H. de Saint-Innocent.* La renouée. — *H. de Saint-Jacques.* Le *Senecio Jacobea*, L., Synanthérée. — *H. de Saint-Jean.* Le lierre terrestre, l'armoise, la millefeuille, le millepertuis et la joubarbe des vignes, *Sedum acre*, L., Crassulacée. — *H. de Saint-Julien.* La sarriette des jardins, *Satureia hortensis*, L., Labiée. — *H. de Saint-Laurent.* La bugle, le pouliot et la sanicle d'Europe. — *H. de Saint-Philippe.* L'*Isatis tinctoria*, L., Crucifère. — *H. de Saint-Roch.* L'aulnée antidysentérique. — *H. de Saint-Simon.* La *Malva rotundefolia*, L., Malvacée. — *H. sainte.* Le tabac et l'absinthe. — *H. de Sainte-Barbe.* Le *Barbaræa vulgaris*, R. Brown, Crucifère. — *H. de Sainte-Catherine.* La balsamine des bois. — *H. de Sainte-Cunégonde.* L'*Eupatorium cannabinum*, L., Synanthérée. — *H. de Sainte-Marie.* La balsamine. — *H. de Sainte-Rose.* La pivoine femelle. — *H. de sang.* La verveine. — *H. de sang-dragon.* La patience rouge, *Rumex purpureus*, Poiret, Polygonée. — *H. sans couture.* L'ophioglosse commune, Filicinée. — *H. de Santa-Maria.* L'*ambroisie du Mexique* et *du Chili.* — *H. sardonique.* Le *Ranunculus sceleratus*, L., Renonculacée. — *H. sarrasine.* La ptarmique. — *H. à savon.* La saponaire. — *H. au scorbut.* Le cresson, le *Cochlearia officinalis*, L., Crucifère. — *H. aux sept têtes.* La *Statice armeria*, L. Plombaginée. — *H. à serpent.* La serpentaire de Virginie et le *Contrayerva.* — *H. à séton.* L'*Helleborus viridis*, L., Renonculacée. — *H. de siège.* La scrofulaire aquatique. — *H. de Siméon.* L'alcée. — *H. aux sorciers.* La stramoine et la circée. — *H. aux tanneurs.* Les coriaires. — *H. à la taupe.* La stramoine. — *H. aux taureaux.* L'orobanche. — *H. à la teigne.* La bardane, la jusquiame noire et le tussilage pétasite. — *H. à teinture.* Le genêt des teinturiers. — *H. de Ternabon.* Le tabac. — *H. terrible.* La globulaire turbith. — *H. aux tonneliers.* L'agripaume. — *H. aux tourterelles.* L'héliotrope. — *H. à tous maux.* Le tabac, la coque du Levant et la verveine. — *H. toute-épice.* La nigelle. — *H. à la trachée.* Le *Campanula trachelium*, L., Campanulacée. — *H. traînante.* La cuscute. — *H. de la Trinité.* La pensée et l'anémone. — *H. triste.* La *Belle-de-nuit*, Nyctaginée. — *H. turque* ou *du Turc* ou *turquette.* L'herniaire. — *H. aux varices.* Le chardon hémorrhoïdal. — *H. venimeuse.* L'ambroisie maritime. — *H. au vent.* La pulsatille. — *H. au verre.* Le *Salsola soda*, L., Chénopodée, et la pariétaire officinale. — *H. aux verrues.* L'héliotrope et la chélidoine. — *H. aux vers.* La mousse de Corse, la tanaisie et la matricaire. — *H. de vie.* L'*Asperula cynanchica*, L., Rubiacée. — *H. à la vierge.* Le narcisse et le marrube blanc. — *H. vineuse.* L'héliotrope. — *H. aux vipères.* L'*Echium vulgare*, L., Borraginée. — *H. vivante.* La sensitive. — *H. aux voituriers.* La millefeuille. — *H. vulnéraire.* Le buplèvre, l'aunée, etc.

HERBICOLE. adj. [de *herba*, herbe, et *colere* habiter]. Qui vit dans l'*Herbe.*

HERBIER. s. m. [*herbarium*, de *herba*, herbe; all. et angl. *herbarium;* it. *erbolajo;* esp. *herbario*]. — **B.** Collection de plantes desséchées. — **A.** La *panse*, *rumen* ou premier estomac des Ruminants. — *H. artificiel.* Collection de dessins représentant des plantes.

HERBINEAUX. Chirurgien français du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à un serre-nœud.

HERBITZHEIM (Bas-Rhin). Plusieurs sources chlorurées sodiques, froides.

HERBIVORE. adj. et s. m. [*herbivorus*, de *herba*, herbe, et *vorare*, manger; all. *pflanzenfressend;* angl. *herbivorous;* it. *erbivoro;* esp. *herbivoro*]. Qui vit d'*herbes*, de végétaux.

HERBORISATION. s. f. [*herbarum inquisitio;* all. *Botanisiren;* angl. *herborizing, herborisation;* it. *erborizzazione;* esp. *herborizacion*]. La recherche et l'étude des plantes sur place.

HERBORISTE. s. m. [*herbarius;* all. *Herborist, Kräuterhändler;* angl. *herborist;* it. *erbajuolo;* esp. *herbolario*]. Qui cueille ou vend des plantes employées en médecine.

HERBORISTERIE. s. f. L'officine de l'*Herboriste.*

HERCLAN. s. m. L'*Anas tadorna*, L., Palmipède lamellirostre.

HEREDIA (Espagne). Source sulfatée calcique moyenne sulfureuse faible (12°).

HÉRÉDITAIRE. adj. [*hæreditarius;* all. *erblich;* angl. *hereditary;* it. *ereditario;* esp. *hereditario*]. Qui concerne l'*Hérédité.*

HÉRÉDITÉ. s. f. [de *hæreditas*, de *hæres*, héritier; all. *Erblichkeit;* angl. *heredity, inheritance;* it. *eredità;* esp. *heredidad*]. Cas particulier de la reproduction par fécondation dont le résultat est que outre le type de l'espèce, les ascendants transmettent aux descendants des particularités d'organisation et d'aptitude. L'*Hérédité* est un résultat général de l'activité organique végétative qui du côté paternel se rattache spécialement à la *fécondation*, et du côté maternel ou *vitellin* se lie à la *nutrition* et à la *reproduction* d'éléments semblables aux siens propres. — *H. directe.* Celle dans laquelle le descendant tient du père et de la mère, ou plus de l'un que de l'autre selon la constitution de la substance même de l'ovule ou des spermatozoïdes de chacun. Elle est le cas dominant de l'*H.* en ce qu'il y a dans la fécondation mélange matériel de la substance organisée des spermatozoïdes ou des grains de pollen avec celle du vitellus qui reçoit ainsi l'impression de la constitution des premiers, dont la persistance caractérise la transmission *héréditaire.* Cette persistance se manifeste en raison de ce que tout albuminoïde, et particulièrement toute matière sous l'état d'organisation, amène par sa rénovation moléculaire continue tout ce qui vient prendre part à sa propre constitution à posséder un état analogue à celui où cette substance organisée se trouve au moment de cette intervention. D'où il résulte que la substance des spermatozoïdes ou des grains de pollen détermine dans celle du vitellus de l'ovule femelle l'apparition d'un état moléculaire de même ordre que celui où ils se trouvaient avant; le fait de l'apparition moléculaire de cet état peut être inverse suivant les cas, de la part du vitellus femelle même à l'aide et aux dépens de la masse duquel vont s'individualiser par *genèse* et par segmentation les unités anatomiques du descendant. — *H. d'évolution.* Celle dans laquelle la mère servant de milieu intermédiaire entre le milieu extérieur et le nouvel être, modifie ce dernier pendant son évolution en fournissant pour son développement des principes qu'elle a modifiés, et qui modifient à leur tour la substance des éléments déjà existants; et cela par le mécanisme même qui fait que l'être, vivant d'une manière indépendante est modifié par le milieu dans lequel il vit et se trouve atteint ainsi de maladies dites *acquises.* — *H. par incarnation.* L'*H.* directe. — *H. indirecte.* Celle dans laquelle le type du père et de la mère ne se retrouve pas alors que la ressemblance avec d'autres des antécédents, morts ou non, en tient la place. — *H. d'influence.* Le cas dans lequel si une mère devient veuve et se remarie, il arrive que les enfants du second mariage reproduisent des traits et des caractères du premier père, mort avant la conception des enfants du deuxième lit. Le croisement de diverses espèces d'animaux permet de constater aussi ce phénomène aperçu dans l'espèce humaine. — *H. des maladies.* Cas particulier de l'*hérédité* dans lequel sont transmis les états morbides constitutionnels offerts par les parents au moment de la fécondation, au même titre que les ressemblances naturelles. Il n'y a d'*héréditaire* ici que la constitution intime des tissus et des humeurs qui fait que leurs actes physiologiques et leurs changements séniles ou morbides

suivent la même marche que chez les ascendants. — *H. originelle.* L'*H.* directe. — *H. sociale.* Celle qui fait que ce qui se gagne par les œuvres de nature plus élevée (*innéité*), finit par se consolider dans les autres à l'aide de l'*H.* directe; et, grâce à ce fait les peuples civilisés prennent des aptitudes, des goûts, des penchants qui, d'une part, les préservent des retours vers des périodes d'ordre moins élevé de la civilisation et, d'autre part, offrent une base solide à un nouveau développement d'aptitudes plus puissantes, et de penchants mieux réglés.

HERINGSDORF (Prusse). Bains de mer.

HÉRISSÉ, ÉE. adj. [*hirtus, hirsutus;* all. *borstich, stachelig;* angl. *brushy, bristed;* it. *arriciato*]. Qui a les poils redressés. — Couvert de poils roides, redressés.

HÉRISSEMENT. s. m. [*hirsutia*]. Le redressement des poils qui d'obliques par rapport à la surface du derme et dans leur trajet au travers de son épaisseur deviennent plus ou moins perpendiculaires par rapport à sa surface. Tandis que leur redressement dans l'état dit de *chair de poule* est dû à l'action du *muscle pileux*, sur les Quadrupèdes, le *H.* résulte de la contraction de faisceaux striés dépendances du peaussier soumis à la volonté se terminant aux follicules pileux sans atteindre le derme même. Il en est de même pour le *H.* des plumes sur les Oiseaux.

HÉRISSON. s. m. L'*Erinaceus europaeus*, L., Carnassier, insectivore nocturne hibernant.

HÉRISSONNÉ, ÉE. adj. [*hericiatus, herinaceus*]. Couvert d'épines longues, rapprochées, comparées aux poils piquants du *Hérisson*.

HERLEIN (Hongrie). Sources ferrugineuses bicarbonatées (13° à 19°).

HERMAPHRODISIE. s. f. L'*Hermaphrodisme*.

HERMAPHRODISME. s. m. [*hermaphrodismus;* de Ερμῆς, Mercure et Ἀφροδίτη, Vénus; all. *Zwitterbildung;* angl. *hermaphrodism;* it. *ermaphrodismo;* esp. *hermaphrodismo*]. Anomalie presque toujours apparente à l'extérieur, qui consiste dans la réunion, chez un même individu, des deux sexes ou de quelques-uns des organes leur appartenant; mais toujours avec impossibilité tant de féconder que d'être fécondé, chez les Vertébrés, malgré des possibilités de conjonctions sexuelles externes. — *H. androgynique.* L'*H.* insuffisant des Huîtres, et autres Mollusques, dans lequel l'individu remplit le rôle de mâle fécondant avant de remplir celui de femelle fécondante. — *H. anormal.* L'*H.* par monstruosité; celui dont l'influence ou même l'existence ne devient manifeste qu'à la puberté. — *H. avec excès.* Celui dans lequel l'appareil sexuel anormal resté unique offre quelque organe ayant les caractères de ceux du mâle ou *vice versa.* — *H. bisexuel imparfait.* Celui dans lequel des femmes peuvent avec le *clitorisme* présenter d'autre part un vagin susceptible de recevoir l'organe mâle, mais avec utérus rudimentaire seulement, etc. — L'*H.* des hommes avec un vagin plus ou moins rudimentaire, sur les côtés desquels s'ouvrent les canaux déférents de testicules, descendus ou non, et qui ont, hommes d'autre part, un pénis, mais avec hypospadias. — *H. croisé.* L'*H.* dans lequel les organes profonds de *droite* et les organes moyens de *gauche* étant d'un sexe, les autres sont d'un sexe opposé. — *H. féminin.* Celui dans lequel l'ensemble de l'appareil est essentiellement femelle un petit nombre d'organes ayant des caractères mâles. — *H. gynandre.* L'*H.* insuffisant de l'*Euphorbia gyparissias*, etc., dans lequel l'ovule est fécondé avant que les étamines du même individu n'aient du pollen fécondant. — *H. insuffisant.* L'*H.* normal des Gastéropodes, etc., dans lequel les organes sont disposés de telle sorte qu'un accouplement réciproque de deux individus est nécessaire. — *H. latéral.* L'*H.* anormal dans lequel les organes d'un côté étant mâles, ceux du côté opposé sont femelles, ou *vice versa.* — *H. masculin.* L'*H.* anormal dans lequel l'ensemble de l'appareil reproducteur est essentiellement mâle, un petit nombre d'organes ayant les caractères femelles. — *H. mixte.* L'*H.* anormal dans lequel les organes sont partie mâle, partie femelle. — *H. neutre.* L'*H.* anormal dans lequel les organes ne sont ni mâles ni femelles physiologiquement. Le cas de tout *H.* anormal. — *H. normal.* Celui de la plupart des Phanérogames, etc., dans lequel sur un même individu les organes mâles fécondent l'ovule ovarique. — *H. sans excès.* L'*H.* anormal dans lequel l'appareil est soit essentiellement femelle, soit essentiellement mâle, un petit nombre d'organes seulement offrant des caractères inverses. — *H. semi-latéral.* L'*H.* anormal dans lequel tous les organes d'un côté sont d'un sexe, le côté opposé ayant des organes tant mâles que femelles. — *H. stérile.* L'*H.* neutre. — *H. suffisant.* Celui de beaucoup de Phanérogames et d'un petit nombre de Vers dans lequel l'individu est en état de se féconder lui-même. — *H. superposé.* L'*H.* anormal dans lequel les organes mâles sont au-dessus des femelles ou *vice versa.* — *H. vrai.* L'*H.* suffisant.

HERMAPHRODITE. adj. et s. m. [*hermaphroditus;* all. *Zwitter;* it. *ermafrodito;* esp. *hermafrodito*]. Le fait de la réunion des deux sexes sur un même être organisé.

HERMAPHRODITISME. s. m. L'*Hermaphrodisme*.

HERMELLE. s. f. [*Hermella*, Sav. *Sabellaria*, Lamk]. Genre d'Annélides chétopodes céphalobranches marins.

HERMÉTIQUE. adj. et s. [*hermeticus;* de Ερμῆς, Mercure; angl. *hermetic;* it. *ermetico;* esp. *hermetico*]. Qui concerne Hermès. — L'alchimie.

HERMÉTIQUEMENT. adv. [*hermetice;* all. *luftdicht, hermetisch;* angl. *hermetically;* it. *ermeticamente;* esp. *hermeticamente*]. Qui est fait de manière à ce que rien ne puisse s'échapper.

HERMÉTISME. s. m. La *Chimiatrie*, l'*Alchimie*.

HERMIDA (LA) (Espagne). Source chlorurée sodique (62°).

HERMINE. s. f. La *Mustela martes*, L., Carnassier carnivore digitigrade d'Europe et d'Amérique.

HERMIONE (Grèce). Source chlorurée sodique froide.

HERMODACTE. s. m. [*hermodactylus;* ἑρμοδάκτυλος; all. *Hermadatteln;* angl. *hermadactyl, colchicum;* it. *ermodatillo;* esp. *hermodactiles;* arabe, *suragen*]. — *H. officinal.* Le bulbe du *Colchicum variegatum*, L. — Le *Colchicum bulbocodioides*, Bieberstein (*C. ægyptiacum*, Boiss), Colchicacée.

HERMODACTYLE. s. m. L'*Hermodactylus verus*, de Matthiole; l'*Hermodactylus tuberosus*, Salisb., ou *Iris tuberosa.* Ce sont les bulbes du *Colchicum variegatum* L., Colchicacée.

HERNIAIRE. adj. et s. m. [angl. *hernial;* it. *erniario;* esp. *herniario*]. Qui concerne les *Hernies.* — Qui est en atteint.

HERNIAIRE. s. f. La *Herniole*.

HERNIARINE. s. f. Matière retirée de la *Herniole* (Goblet); odorante, soluble dans l'eau.

HERNIE. s. f. [*hernia, ramex;* κήλη; all. *Bruneh;* angl. *rupture;* it. *ernia;* esp. *hernia*]. Toute tumeur résultant de ce qu'un organe ou une portion d'organe s'est échappé de sa place naturelle par une ouverture quelconque, et fait saillie en dehors. — Tumeur produite par le déplacement et la sortie d'une anse intestinale, d'une portion d'épiploon, ou d'une partie d'un autre viscère abdominal. La cause déterminante des *H.* est généralement un *effort.* Les viscères étant pressés avec plus de force contre les parois abdominales poussent devant eux les points de celles-ci restés faibles, ou affaiblis par quelque lésion. On compte une hernie sur 20 à 25 sujets adultes. Les *H. inguinales*, sont les plus fréquentes sur l'homme, les *H. crurales* chez la femme. Ordinairement la *H.* se présente sous forme d'une saillie sphéroïdale ou oblongue, molle, élastique ou pâteuse, sans coloration particulière de la peau. Elle grossit et se tend dans la position verticale et durant les efforts; elle soulève la main et les doigts lorsqu'on fait tousser le patient. Elle diminue de volume et même disparaît dans la position horizontale sous une pression méthodique. Si le doigt refoule la peau dans le trajet qu'elle a subi, il est repoussé par la hernie tendant à sortir quand le malade tousse. Sur la *H.* saillante, l'*entérocèle* est souple, rénitente, sonore à la percussion, donne du gargouillement par la pression, par le *taxis*, qui en amène la réduction brusque. L'épiplocèle est molle, pâteuse, à surface inégale; elle se réduit lentement et sans bruit par le taxis, et ainsi des autres. La sortie de la *H.* rend difficile ou impossible les exercices exigeant des efforts un peu violents; celles de l'intestin s'accompagnent parfois de coliques durant la digestion, surtout lorsque des

gaz parcourent l'intestin hernié. Les viscères abdominaux déplacés sont contenus dans la portion du péritoine pariétal ou *sac herniaire*, dont ils se coiffent en traversant l'orifice ou canal qu'ils se creusent en repoussant et écartant le tissu cellulaire et les muscles. Le sac ne renferme ordinairement qu'une petite portion d'intestin et d'épiploon, mais à la longue il en peut contenir de grandes portions avec modifications dans leurs rapports, la forme, la consistance, avec ou sans adhérences, du gros intestin surtout, de la séreuse viscérale à celle du sac. — *H. abdominale*. L'éventration. — *H. du cerveau*. L'encéphalocèle. La sortie d'une portion de la substance d'une circonvolution par une perforation de la voûte cranienne. — *H. congénitale*. Celle qui se forme dans le canal de communication persistant de la tunique vaginale avec le péritoine ou quelque autre vice de développement. — La *H.* quelconque qui résulte d'un arrêt de développement d'un point des parois d'une des cavités abdominale, thoracique ou cérébro-spinale, qui laisse une portion d'un ou plusieurs des organes contenus faire saillie hors de cette cavité dès la naissance, soit à nu, soit en soulevant la peau. — *H. crurale*. Celle qui sort par le canal crural. — *H. diaphragmatique*. Saillie dans la cavité thoracique de viscères abdominaux au travers de quelque ouverture congénitale ou accidentelle du diaphragme. — *H. épigastriques*. Celles qui sortent de l'épigastre, au-dessus de l'ombilic dans l'espace triangulaire limité par le rebord des fausses côtes. — *H. étranglée*. Celle dans laquelle les viscères qui la constituent subissent au niveau du collet, ou d'un anneau aponévrotique, une constriction avec accidents graves divers. — *H. graisseuses*. Celles qui sont formées de tissu adipeux seulement sorti au travers d'une enveloppe aponévrotique. — Les *H.* constituées par des pelotons du tissu adipeux sous-péritonéal sortant à travers des éraillures de l'aponévrose de la région correspondante épigastrique, inguinale, crurale. Sur le vivant, il est parfois impossible de les distinguer des épiplocèles irréductibles. Les lobules graisseux peuvent entraîner le péritoine au travers de l'orifice aponévrotique accidentel qui forme alors le sac d'une *H.* viscérale véritable qui complique la saillie adipeuse. — *H. musculaires*. Le déplacement de faisceaux d'un muscle strié faisant saillie au travers de quelque orifice accidentel dont son aponévrose d'enveloppe est le siège. — *H. des grandes lèvres*. La *H.* périnéale de la femme arrivant aux grandes lèvres. — *H. gutturale*. La Bronchocèle. — *H. humorale*. L'*Hydrocèle*. — L'*Orchiocèle*. — *H. incarcérée*. La *H.* étranglée. — *H. inguinale*. Celle qui sort par le canal inguinal, le long du *cordon*. — *H. inguino-interstitielle*. Celle qui, s'engageant dans le canal inguinal sans pouvoir devenir scrotale, reste dans ce canal en s'engageant dans l'interstice de la paroi abdominale. La condition de l'existence de cette *H.* est l'absence ou l'étroitesse de l'orifice inférieur du canal inguinal. L'étranglement de cette *H.* est surtout le résultat de la compression excercée sur l'intestin par les deux plans musculaires des parois ventrales qui le limitent en avant et en arrière et le taxis lui est nuisible. — *H. irréductibles*. Celles que l'on ne peut faire rentrer dans leur cavité naturelle. — *H. ischiatiques*. Celles d'un viscère sorti par la grande échancrure sciatique sous le bord inférieur du muscle pyramidal au côté externe du nerf sciatique. — *H. de la ligne blanche*. Celles qui se font par une ouverture de la ligne blanche ou par son écartement amenant *éventration*. Elles ont souvent une forme allongée parallèle à la direction de cet entrecroisement aponévrotique. Elles sont le résultat d'un arrêt de développement de ce dernier ou de son amincissement, de son écartement dus à la grossesse, à des abcès, à la cicatrice d'une plaie. — *H. ombilicale*. L'Omphalocèle. — *H. périnéales*. Celles qui sortent du petit bassin au travers de son plancher périnéal musculo-aponévrotique au-devant du rectum en déprimant le releveur de l'anus. — *H. péritonéo-vaginale* ou *vagino-péritonéale*. La *H.* congénitale ou celle qui se produit dans le canal *péritonéo-vaginal* qui persiste au moins dix fois sur cent. — *H. du poumon*. La Pneumatocèle. *H. réductibles*. Celles qu'on peut faire rentrer dans la cavité naturelle dont vient l'organe qui la forme par le *taxis*. — *H. scrotale*. La *H.* inguinale descendant jusque dans le scrotum. — *H. sous-pubiennes*. Celles qui se font par le trou sous-pubien le long des nerfs et vaisseaux de ce nom (le long du canal sous-pubien qu'ils remplissent). — *H. spontanées*. Celles dans lesquelles une portion de viscère sort de la cavité normale qui le contient, sans cause spéciale connue. — *H. traumatiques*. Celles qui succèdent à un traumatisme. — *H. tuniquaire* (Cruveilhier). Celle des muqueuses intestinale, vésicale, etc., au travers de la musculeuse d'un viscère. — *H. vaginale*. *H.* périnéale de la femme, saillante dans le vagin. — *H. ventrales*. Les *H.* de la ligne blanche.

HERNIÉ, ÉE. adj. Qui est déplacé, sorti en partie ou en totalité de sa cavité naturelle, hors de l'enveloppe qui le retient, par quelque ouverture naturelle ou accidentelle de celle-ci.

HERNIEUX, EUSE. adj. et s. m. [*herniosus, ramicosus*; angl. *bursten*; it. *ernioso*; esp. *hernioso*]. Qui a rapport à la *Hernie*. — Qui en porte.

HERNIOLE. s. f. L'*Herniaria glabra*, L. [all. *Bruchkraut*; angl. *hornbill rupture-wort*; it. *erniaria*; esp. *herniaria turquette*], Amarantacée.

HERNIOPONCTURE. s. f. (Morton). Ponction des *Hernies*.

HERNIOTOMIE. s. f. [de *hernie*, et τομή, incision]. La *Kélotomie*.

HÉRON. s. m. [all. *Reiher*]. L'*Ardea cinerea*, L., Échassier cultrirostre.

HÉROPHILE. Médecin d'Alexandrie (300 ans avant l'ère chrétienne) dont le nom est resté au confluent des sinus postérieurs de la dure-mère.

HERPE. s. f. [ἑπηδων, ou ἕρπης, qui rampe]. Jadis comme *Herpès*.

HERPÈS. s. m. [*herpes*; ἕρπης; all. *Flechte*; it. *erpete*; esp. *herpes*]. Dermatose caractérisée par de légères élevures transparentes, rassemblées en groupes sur une base enflammée, de manière à présenter une ou plusieurs surfaces plus ou moins larges, bien circonscrites, devenant le siège de la formation de vésicules séparées les unes des autres par des intervalles plus ou moins petits, dans lesquels la peau est saine. Il y a réunion ensuite des vésicules les unes aux autres ou de l'ulcération superficielle qui succède à chacune d'elles. Celle-ci met de un à trois septénaires à se cicatriser complètement. — *H. circiné*. Affection parasitaire cryptogamique *cutanée*, sans analogie avec l'*Herpès*. — *H. labialis*. Celui qui survient sur les lèvres, etc., à la suite de quelques accès de fièvres. — *H. phlycténoïde*. Celui qui est à vésicules volumineuses. — *H. préputial* (*Herpes preputialis*). — État fluxionnaire qui sur quelques personnes paraît tous les deux ou trois mois, sous forme d'un groupe de vésicules, de huit à quinze jours de durée, avec parfois réunion des vésicules les unes aux autres; il succède souvent aux chancrelles, plus rarement à la blennorrhagie. Pour le distinguer des chancres mous (point important au début, et difficile), on notera : 1° que l'*H.* a été précédé de prurit; 2° qu'il y a presque toujours plusieurs vésicules; 3° que leur pourtour est enflammé; 4° qu'il ne se produit pas de bubon. L'*H.*, quoique sans nul danger, inquiète beaucoup les malades par la ténacité de ses répétitions. Pendant sa durée et dans l'intervalle de la production des éruptions, astringents locaux (acétate de plomb liquide, solution d'alun, alcool) un linge entre le gland et le prépuce. — *H. tonsurant*. La *Teigne tondante*. — *H. zoster*. Le *Zona*.

HERPESTES. s. m. Genre de Scrofulariées gratiolées diurétiques des régions tropicales.

HERPÉTIDE. s. f. Toute dermatose vésiculeuse.

HERPÉTIQUE. adj. [*herpeticus*, de ἕρπης, dartre; all. *herpetisch*; angl. *herpetic*; it. *erpetico*; esp. *herpetico*]. Qui tient de l'*Herpès*.

HERPÉTISME. s. m. État diathésique tel qu'une maladie herpétique ayant disparu, elle reparaît bientôt sur quelque autre point de la peau, avec ou sans manifestations morbides sur les muqueuses, etc.

HERPÉTOLOGIE. s. f. [*herpetologia*; de ἕρπης, dartre et λόγος, discours]. Traité des *Dartres*.

HERPÉTOLOGIE. s. f. [de ἕρπειν, ramper]. Description des *Reptiles*.

HERRANIE. s. f. Genre de Malvacées [*Herrania*, Goud.] büttneriées de la Colombie, etc.

HERRÉRIE. s. f. [*Herreria*]. Genre d'Asparaginées smilacées du Chili, du Pérou.

HERRÉRIÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui tient des *Herreria*.

HERSE. s. f. Le *Tribulus terrestris*, L., Rutacée zygophyllée diurétique.

HERSE (LA) (Orne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

HERVIDEROS DEL EMPERADOR (Espagne). Source bicarbonatée calcique (25°).

HERVIDEROS DE FONTILLESCA (LOS) (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°) centig.

HERVIDEROS DE FUEN SANTA (LOS) (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (22°) cent.

HERVIDEROS DE VILLAR DEL POZO (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (27°).

HÉSIONE. s. f. Genre d'Annélides chétopodes notobranches marines.

HESPÉRRHÉTINE. s. f. ($C^{32}H^{14}O^{12}$). Produit du dédoublement de l'*Hespéridine*.

HESPÉRRHÉTIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hespérhétine*.

— Nom d'un acide ($C^{20}H^{10}O^{8}$), produit du dédoublement de l'*Hespérrhétine*.

HESPÉRIDE. s. f. [*Hesperis*, Tournefort]. Genre de Crucifères chéiranthées.

HESPÉRIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Aurantiacé*.

HESPÉRIDIE. s. f. La baie multiloculaire à péricarpe coriace des *Hespéridées*.

HESPÉRIDINE. s. f. [all. *Hesperidin; esp. hesperidina*]. Glycoside de la partie blanche des fruits des *Hespéridées*. Elle est cristallisable, soluble dans l'éther ($C^{44}H^{26}O^{24}$).

HÉTÉRACANTHE. adj. [*heteracanthus;* de ἕτερος, autre, et ἄκανθα, épine]. Qui a des épines diverses.

HÉTÉRACÉPHALE. adj. et s. Monstre à deux têtes dissemblables.

HÉTÉRADELPHE. adj. [de ἕτερος, autre, et ἀδελφός, frère; all. *Doppel-monstrum;* angl. *heteradelphus;* esp. *heteradelfo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Genre de monstres doubles sur lesquels le sujet accessoire, privé de tête et quelquefois de thorax, est implanté sur la face antérieure du corps de l'individu principal.

HÉTÉRADELPHIE. s.f. L'état du monstre hétéradelphe.

HÉTÉRADÉNIE. s. f. Produit de l'*Hétéradénome*.

HÉTÉRADÉNIQUE. adj. [de ἕτερος, autre, et ἀδήν, glande]. Qui est d'un tissu autre que celui des glandes normales, tout en ayant la structure fondamentale du tissu glandulaire (Ch. Robin, 1855).

HÉTÉRADÉNOME. s. m. Tumeur formée par la production du tissu *hétéradénique*.

HÉTÉRALIEN. adj. [de ἕτερος, autre, et ἅλως, aire] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstres doubles chez lesquels le sujet accessoire incomplet s'insère loin de l'ombilic et est privé de cordon ombilical.

HÉTÉRANDRE. adj. [de ἀνήρ, mâle; esp. *heterandro*]. Qui n'a pas les étamines ou les anthères toutes de la même forme, etc.

HÉTÉRANTHE. adj. [de ἄνθος, fleur; esp. *heteranto*]. Qui n'a pas les fleurs toutes semblables.

HÉTÉRO. [de ἕτερος, autre]. Préfixe indiquant différence, anomalie.

HÉTÉRO-AUTOPLASTIE. s. f. L'autoplastie dans laquelle un lambeau approprié de peau d'un sujet est greffé sur un autre où il était chirurgicalement nécessaire.

HÉTÉROBAPHIE. s. f. [de βαφή, couleur; esp. *heterobafia*]. Objet dont la surface est de deux ou plusieurs couleurs.

HÉTÉROBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια; branchie]. Qui a les branchies dissemblables.

HÉTÉROCARPE. adj. [de καρπός, fruit; esp. *heterocarpo*]. Qui porte des fruits dissemblables.

HÉTÉROCARPÉ, ÉE. adj. et s. Algues marines de structure la plus élevée se reproduisent par des Cystocarpes et par des Tétraspores, normalement sur des individus distincts.

HÉTÉROCARPIEN, ENNE. adj. Qui se rapporte à l'*Hétérocarpe*.

HÉTÉROCÉPHALE. s. m. et adj. L'*Hétéracéphale*.

HÉTÉROCERCIE. s. f. [de κέρκος, queue]. L'état *hétérocerque* de la queue de divers Poissons.

HÉTÉROCÈRE. adj. et s. [de ἕτερος, autre, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes dissemblables d'un sexe à l'autre dans leurs articles. — Divisions des Lépidoptères comprenant les Crépusculaires et les Nocturnes. — Genre de Clavicornes.

HÉTÉROCERQUE. adj. et s. [de κέρκος, queue]. Qui a la queue plus large au-dessous qu'au-dessus de la colonne vertébrale.

HÉTÉROCHROÏQUE. adj. [de ἕτερος, autre, et χροιά, couleur]. Qui a des inégalités de couleur.

HÉTÉROCHROME. adj. et s. [de χρῶμα, couleur]. Qui a des couleurs dissemblables. — Genre d'Acanthoptérygiens.

HÉTÉROCHRONE. adj. [de ἕτερος, autre, et χρόνος, temps]. Qui se passe à des intervalles inégaux.

HÉTÉROCHRONIE. s. f. [de χρόνος, temps]. Qui se passe en un temps autre que celui qui est ordinaire.

HÉTÉROCRANIE. s. f. [ἑτεροκρανία]. La migraine. — L'état dissymétrique du crâne.

HÉTÉROCRASIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et κράσις, mélange]. Mélange à une humeur de principes qui lui sont étrangers.

HÉTÉROCRASIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hétérocrasie*.

HÉTÉROCRINIE. s. f. Comme *Hétérocrisie*.

HÉTÉROCRISIE. s. f. [de ἕτορος, autre, et κρίσις, crise]. Crise anormale.

HÉTÉRODACTYLE. adj. [de δακτύλος, doigt]. Qui a les doigts dissemblables.

HÉTÉRODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a la peau dissemblable d'une partie du corps à l'autre, pourvue d'écailles dissemblables. — Famille d'Ophidiens.

HÉTÉRODON. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents dissemblables. — Genres d'Ophidiens, de Squales.

HÉTÉRODONTE. adj. Comme *Hétérodon*.

HÉTÉRODYME. adj. et s. [de ἕτερος, autre, et δίδυμος, jumeau; esp. *heterodimo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre double sur lequel le sujet accessoire, imparfait, est réduit à une tête incomplète.

HÉTÉRODYMIE. s. f. L'état des *Hétérodymes*.

HÉTÉRODYMIEN, ENNE. adj. Pour *Hétérodyme*.

HÉTÉROGAME. adj. [de ἕτερος, autre, et γάμος, noce]. Qui a des fleurs monoïques, dioïques ou polygames.

HÉTÉROGÈNE. adj. [ἑτερογενής, de ἕτερος, autre, et γένος, race; all. *heterogen, verschiedenartig;* angl. *heterogenous;* it. *eterogeneo;* esp. *heterogeneo*]. Qui n'est pas semblable dans toute sa masse.

HÉTÉROGÉNÉITÉ. s. f. [all. *Verschiedenartigkeit;* angl. *heterogeneity;* it. *eterogeneità;* esp. *heterogeneidad*]. L'état de ce qui est *Hétérogène*.

HÉTÉROGÉNÈSE. s. f. Comme *Hétérogénie*.

HÉTÉROGÉNÉSIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et γένεσις, génération; angl. *heterogenesy;* it. *eterogenesia*]. Anomalie relative à la situation, à la couleur des organes, etc., durant leur apparition. — Naissance de parties autres que celles qui sont normales.

HÉTÉROGÉNIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et le radical γεν, signifiant engendrer; angl. *heterogeny;* it. *eterogenia*]. Toute production d'être vivant qui, ne se rattachent pas à des individus de la même espèce, qui a pour point de départ des corps d'une autre espèce, et dépend d'un concours d'autres circonstances que celles de la génération ordinaire. C'est la manifestation d'un être nouveau et dénué de parents, par conséquent une génération primordiale, une création (Burdach). On n'en connaît pas d'exemple démontré par épreuve et contre-épreuve, hors des cas de la *genèse* des unités anatomiques, ou de telle et telle de leurs parties constituantes, dont l'apparition, à un instant donné, alors qu'elles n'existaient pas un moment avant, ne saurait être niée.

HÉTÉROGLAUCIE. s. f. Anomalie par production de taches vertes ou glauques (Wallroth).

HÉTÉROGLAUQUE. adj. [de ἕτερος, autre, et γλαυκός, glauque]. Qui concerne l'*Hétéroglaucie*.

HÉTÉROGNATHE. adj. [ἑτερόγναθος]. Qui a des mâchoires dissemblables, inégales, normalement ou non.

HÉTÉROGONE. adj. [de γόνος, engendrement]. Qui est engendré différent de ses parents.

HÉTÉROGYNE. adj. [de γυνή, femme]. Les espèces comprenant des mâles, des femelles et des neutres.

HÉTÉROGYNIE. s. f. Le cas des espèces végétales et animales comprenant des individus mâles, femelles et neutres.

HÉTÉROÏDE. adj. [ἑτεροειδής]. Qui est d'aspect, de formes dissemblables. — Qui est d'une autre espèce.

HÉTÉRO-INFECTION. s. f. de [ἕτερος, autre, et *infection*]. Transmission d'un état virulent à un sujet par un autre.

HÉTÉROLALIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et λαλία, parole]. Prononciation de mots autres que ceux que l'on voulait dire.

HÉTÉROLOGIE. s. f. Description de ce qui est *Hétérologue.*

HÉTÉROLOGUE. adj. [de ἕτερος, autre, et λόγος, nature; all. *heterolog, fremdardig;* angl. *heterologous*]. Qui est de nature qui diffère de celle de quelque autre des parties constituantes naturelles d'un organisme.

HÉTÉROLOPIE. s. f. [de λοπός, écaille]. Production d'écailles ou croûtes anormales, morbides.

HÉTÉROMÈRE adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui n'a pas dans ses membres le même nombre de parties que dans les autres. — Section des Coléoptères.

HÉTÉROMÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui est sous l'état *Hétéromère.*

HÉTÉROMÉTRIE. s. f. [de μέτρον, mesure]. Changements de dimensions, de quantité et non de nature des parties constituantes des tissus, etc.

HÉTÉROMORPHE. adj. [*heteromorphus;* ἑτερόμορφος, de forme différente; all. *fremdartig debilded;* angl. *heteromorphous;* it. *eteromorfo;* esp. *heteromorfo*]. Qui est de forme dissemblable. — *Hétérologue.* — Opposé à isomorphe.

HÉTÉROMORPHIE. s. f. ou **HÉTÉROMORPHISME.** s. m. État de ce qui est *Hétéromorphe.*

HÉTÉRONOME. adj. et s. [de νόμος, loi]. Dissemblable. — Anormal.

HÉTÉRONOMIE. s. f. L'état de ce qui est *Hétéronome,* anormal.

HÉTÉROPAGE. adj. [de ἕτερος, autre, et παγεὶς, uni] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre double sur lequel le sujet accessoire, imparfait, pourvu d'une tête distincte et de membres pelviens au moins rudimentaires, a le corps implanté sur la face antérieure du corps du sujet principal.

HÉTÉROPAGIE. s. f. État du monstre *Hétéropage.*

HÉTÉROPATHIE. [de πάθος, maladie]. Comme *Allopathie.*

HÉTÉROPATHIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Hétéropathie.*

HÉTÉROPÉTALE. adj. [de ἕτερος, autre, et πέταλον, pétale]. Qui a des pétales dissemblables ou inégaux.

HÉTÉROPHLEGMASIQUE. adj. [de ἕτερος, autre, et *phlegmasie*]. Qui est de nature inflammatoire, différente de quelque autre.

HÉTÉROPHONE. adj. et s. [de φονή, voix]. Qui parle autrement qu'à l'état normal.

HÉTÉROPHONIE. s. f. L'état de l'*Hétérophone.*

HÉTÉROPHTHALME. adj. et s. Qui a les deux yeux constitués différemment. — Louche.

HÉTÉROPHTHALMIE. s. f. [de ἕτερος, autre, ὀφθαλμός, œil]. L'état de l'*Hétérophthalme.*

HÉTÉROPHYE. adj. [ἑτεροφυής, de ἕτερος, autre, et φυή, nature]. Qui est de nature autre qu'un autre objet.

HÉTÉROPHYLLE. adj. [de ἕτερος, autre, et φυλλον, feuille]. Dont les feuilles sont de forme et de grandeur diverses.

HÉTÉROPLASIE. s. f. [de πλάσις, formation]. Génération de produits morbides étrangers à l'économie animale et y prenant la place de tissus normaux (Lobstein, 1829).

HÉTÉROPLASME. s. m. [de ἕτερος, autre, et πλάσμα, formation] (Burdach). Substance des productions morbides étrangères à l'économie, d'autre espèce que celles qui s'y trouvent à l'état normal. — En fait, il n'y a point d'*H.* hors du parasitisme; toute production morbide est une provenance accidentelle de ce qui était normal, hypertrophie ou hypergenèse hétérochronique des éléments anatomiques.

HÉTÉROPLASTIE. s. f.]de πλασσειν, former]. *Hétéroplasie.* — Dit à tort pour *Greffe animale.*

HÉTÉROPLASTIQUE. adj. Qui concerne l'*Hétéroplasie* ou l'*Hétéroplastie.*

HÉTÉROPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds dissemblables. — Genre d'Aranéides. — Ordre de Gastéropodes à pieds conformés en nageoires.

HÉTÉROPODIE. s. f. L'état de l'*Hétéropode.*

HÉTÉROPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes dissemblahles. — Section des *Hyménoptères.*

HÉTÉROREXIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et ὄρεξις, appétit] (Alibert). Le *Pica.*

HÉTÉROSCÈLE. adj. et s. [de σκέλος, jambe. Qui a les membres inégaux. — Genre de Coléoptères hétéromères.

HÉTÉROSCOPIE. s. f. Tout trouble visuel.

HÉTÉROSOME. adj. et s. [de ἕτερος, autre, et σῶμα, corps]. Qui concerne l'asymétrie du corps. — Qui la présente.

HÉTÉROSTOME. adj. Qui a la bouche irrégulière.

HÉTÉROSTOMIE. s. f. [στόμα, bouche]. La dyssymétrie de la bouche.

HÉTÉROTAXIE. s. f. [de ἕτεροξ, autre, et ταξις, ordre] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Anomalies congénitales par *inversion.*

HÉTÉROSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de σπόρα, graine]. Qui a des spores, des graines de deux sortes.

HÉTÉROTOME. adj. [de ἕτερος, autre, et τομή, section]. Qui a des divisions inégales.

HÉTÉROTOPIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et τόπος, lieu]. — *Erreur de lieu.* — Le fait de la présence accidentelle dans un organe de portions d'un ou de plusieurs organes qui ne s'y trouvent pas habituellement, comme celle de portions de *peau,* etc., dans l'*ovaire,* etc.

HÉTÉROTOPIQUE. adj. Qui concerne l'*Hétérotopie.*

HÉTÉROTROPE. ad. [ἑτερότροπος, différent]. Qui est tourné autrement qu'à l'ordinaire. — Qui a des caractères dissemblables d'un autre objet.

HÉTÉROTROPHIE. s. f. [de ἕτερος, autre, et τροφή, nourriture]. Trouble nutritif.

HÉTÉROTHERME. adj. [de ἕτερος, différent, et θερμή, chaleur]. Qui est à température variable comme les Reptiles, les Poissons, les Invertébrés, les Végétaux.

HÉTÉROTRICHUM. s. m. Genre de Mélastomacées.

HÉTÉROTYPIEN. adj. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre double chez lequel le parasite est suspendu à la paroi antérieure du corps du sujet principal.

HÉTÉROZOAIRE. adj. et s. [de ἕτερος, autre, et ζῶον, animal]. L'animal dont les formes sont dissemblables malgré des analogies d'organisation, d'évolution, etc., avec les autres animaux.

HÊTRE. s. m. [*Fagus,* L.; φηγὸς, all. *Buche;* angl. *beecy;* it. *faggio;* esp. *haya*]. Genre de Cupulifères. — *H. commun.* Le *Fagus sylvatica,* L. — *H. rouge.* Le *Fagus ferruginea,* Aiton, de l'Amérique du Nord.

HEUCHELOUP (Vosges). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

HEUCHÈRE. s. f. [*Heuchera,* nom propre]. Genre de Saxifragées astringentes d'Amérique.

HEURBIN. s. m. La *Grémille.*

HEUSTRICHBAD (Suisse). Source sulfurée sodique (8°,4).

HÉVÉE. s. f. [*Hevea,* Aublet]. Genre d'Euphorbiacées jatrophées de l'Amérique tropicale.

HÉVÉÈNE. s. m. [all. *Heveen;* angl. *heveenum;* esp. *heveena*]. Hydrocarbure produit par distillation du caoutchouc ($C^{40}H^{40}$).

HÉVY. s. m. Le *Spondias cytherea,* Lam., Térébinthacée.

HEXACANTHE. adj. [de ἕξ, six, et ἄκανθα, épine]. Qui a six pointes ou crochets.

HEXADACTYLE. adj. et s. [de ἕξ, six, et δακτύλός, doigt]. Qui a six doigts.

HEXADACTYLIE. s. f. Anomalie par la présence de six doigts.

HEXADÉCYLÈNE. s. m. ($C^{34}H^{32}$). Carbure polymère de l'acétylène.

HEXAGONE. adj. et s. m. [ἑξάγωνος, de ἕξ, six, et γῶνος, angle]. Qui a six angles. — *H. artériel de Willis.* La réunion à la base du cerveau des artères de cet organe limitant un hexagone par leurs anastomoses.

HEXAGYNE. adj. [de ἕξ, six, et γυνή, femme; esp. *hexagino*]. Qui a six pistils.

HEXAGYNIE. s. f. [it. *exaginia*]. Ordre (Linné) des Plantes qui ont six pistils.

HEXAMÈRE. adj. [de ἕξ, six, et μερὸς, partie]. Qui est formé de six parties.

HEXANDRE. adj. [de ἕξ, six, et ἀνήρ, homme]. Qui a six étamines.

HEXANDRIE. s. f. [it. *esendria*]. Ordre des Plantes qui ont six étamines.

HEXANDRIQUE. adj. Qui concerne l'*Hexandrie.*

HEXANE. s. f. L'*Hydrure d'hexyle.*

HEXAPÉTALE. adj. [de ἕξ, six, et πέταλον, pétale]. Qui a six pétales.

HEXAPHARMACON. s. m. Médicament composé de six substances.

HEXAPHYLLE. adj. [de ἕξ, six, et φύλλον, feuille; all. *sechskelchblättrig;* angl. *hexaphyllous;* esp. *hexafilo*]. Calice à six folioles. — Feuille pennée à six folioles. — Organes à six lobes ou divisions.

HEXAPODE. adj. et s. [de ἕξ, six, et ποῦς, pied]. Qui a six jambes ou pieds. — La classe des Insectes.

HEXASPERME. adj. [*hexaspermus*, de ἕξ, six, et σπέρμα, graine]. Qui a six graines.

HEXATHYRIDIE. s. f. [de ἕξ, six, et θυρίδιον, petite ouverture]. Comme *Polystome.*

HEXATHYRIDIUM. s. m. Comme *Hexathyridie.*

HEXOYLÈNE. s. m. Hydrocarbure homologue du valérylène ($C^{12}H^{20}$).

HEXYLAMINE. s. f. [$C^{12}H^{13}AzH^{2}$). Dérivé du chlorure d'hexyle traité par l'ammoniaque et l'alcool.

HEXYLE. s. m. Radical ($C^{12}H^{12}$) hypothétique de l'alcool hexylique, etc.

HEXYLÈNE. s. m. Le *Caproylène* ($C^{12}H^{12}$).

HEXYLÉNIQUE. adj. Qui concerne l'*Hexylène.*

HEXYLIQUE. adj. Qui concerne l'*Hexyle.*

Hg. Notation du *Mercure* ou *Hydrargyre.*

HIATUS. s. m. [de *hiare*, bâiller; all. *Spalt;* angl. *hiatus;* it. *iato;* esp. *hiatus*]. Ouverture. — *H. de Fallope.* Petite ouverture de la face supérieure de la portion pétrée du temporal qui donne passage à un rameau du nerf vidien. — *H. de Winslow.* Ouverture située au-dessus du col de la vésicule biliaire, et par laquelle le péritoine se prolonge en forme de cul-de-sac dans l'arrière-cavité de l'épiploon.

HIBERNACLE. s. m. [de *hibernare*, hiverner; it. *ibernacolo*] (Linné). Enveloppe écailleuse avec ou sans poils des bourgeons, des jeunes pousses qui les garantit du froid pendant l'hiver.

HIBERNAL, ALE. adj. [*hibernalis, hibernus*]. Qui se passe pendant l'hiver.

HIBERNANT, ANTE. adj. [*hibernans;* all. *winterschlafend;* angl. *hibernant*]. Qui hiverne. — Qui passe l'hiver dans un état d'engourdissement et de léthargie, jusqu'à l'entrée du printemps.

HIBERNATION. s. f. [all. *Winterschlaf*]. Le sommeil des animaux hibernants. L'*H.* consiste en un sommeil profond et de longue durée se manifestant sous l'influence de l'abaissement de la température qui entraîne le ralentissement de l'action nerveuse sur les appareils de la vie végétative, comme sur ceux de la vie animale. Elle se constate sur les marmottes, les loirs, les hérissons, les Chiroptères, etc., parmi les animaux *homœothermes* et sur presque tous les animaux *hétérothermes;* les premiers se rapprochent de ceux-ci sous le rapport de tendance à se mettre en équilibre de température avec le milieu ambiant. La température de l'animal peut s'abaisser jusqu'à + 4° et même + 2°, en se maintenant à un ou deux degrés au-dessus de la température hibernale ambiante. Le nombre des pulsations cardiaques tombe graduellement aussi de 100 à 10 ou environ. La quantité d'oxygène consommé et d'acide carbonique désassimilé suivent à peu près ces proportions dans leur diminution.

HIBISCÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Hibiscus.* — Tribu des Malvacées.

HIBISCUS. s. m. [de ἴβισκος, guimauve]. Genre de Malvacées.

HIBLADE. s. m. Le *Sparus melanurus*, L., Sparoïde.

HIBOU. s. m. Le *Strix otus*, L., ou *Otus communis*, Lesson, Rapace nocturne.

HICKORY. s. m. Le *Juglans alba*, L., de l'Amérique du Nord.

HIDROCRITIQUE. adj. [de ἵδρως, sueur, et *critique*]. Qui se rapporte aux crises sudorales.

HIDROÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Sudoral.

HIDROMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Divination d'après l'examen des sueurs.

HIDRONOSE. s. f. Manifestation sudorale morbide.

HIDROPLANIE. s. f. Sudoration anormale.

HIDROPYRE. s. f. [de ἵδρως, sueur, et πῦρ, fièvre]. La *Suette.* — La sueur durant la fièvre.

HIDRORRHÉE. s. f. Excrétion sudorale abondante.

HIDRORRHÉIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hidrorrhée.*

HIDROTIQUE. adj. [*hidroticus*, de ἵδρως, sueur]. Qui concerne la sueur.

HIÈBLE. s. f. Le *Sambucus ebulus*, L. [all. *Attich;* angl. *dwarf-elder;* it. *ebbio;* esp. *yezgo*], Caprifoliacée diurétique.

HIÉMAL, ALE. adj. Qui se passe en hiver.

HIÉRACIUM. s. m. Genre de Synanthérées liguliflores herbacées.

HIÉRANOSE. s. f. [de ἱερὸς, sacré, et νόσος, maladie]. La maladie sacrée ou épilepsie.

HIÉRAPICRA. s. m. [de ἱερὸς, saint, et πικρὸς, amer]. Électuaire purgatif amer à l'aloès, etc.

HIÉROPYRE. s. f. Le *Feu de Saint-Antoine.*

HIGHMORE. Médecin anglais (1613-1684) dont le nom est resté au sinus du maxillaire supérieur et à l'épaississement de l'albuginée au bord postérieur du testicule.

HILARANT, ANTE, ou **HILARIANT.** adj. [de *hilaris*, gai]. Qui rend gai.

HILDAN (Fabrice de). Chirurgien d'Hilden, près de Cologne (1560-1634), dont le nom est resté à une ceinture pour la réduction des luxations.

HILDEGARDE-BRUNNEN (Hongrie). Source sulfatée sodique magnésique (12°).

HILE. s. m. [*hilum;* all. *Narbe, Nabel;* angl. *hilum*]. Le point généralement, soit déprimé, soit saillant, d'un organe par lequel y arrivent les vaisseaux, les nerfs et sortent les conduits qui lui sont propres. — *H. du fruit* (*hilum carpicum*). La cicatrice restant sur le fruit au point où il tenait à son pédicelle. — *H. de la graine.* Cicatrice du *testa* qui existe au point où il adhérait au *funicule.* — *H. interne.* Le point d'attache du nucelle à l'intérieur de la membrane qui l'entoure ou secondine.

HILIFÈRE. adj. [*hiliferus*, de *hilum*, hile, et *ferre*, porter]. Qui a un *Hile.*

HILOFÈRE. s. m. Le *Tegmen.*

HILON. s. m. Hernie de l'iris au travers de la cornée perforée, ainsi dite par analogie avec le *Hile* de la fève.

HIMERSHEIM (Prusse). Source minérale.

HIMLY. Oculiste allemand du commencement du XIXe dont le nom est resté à un collyre au carbonate de potasse.

HING-TCHOU (Chine). Sources thermales.

HINNEWIEDER (Silésie). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

HIPPANTHROPIE. s. f. [de ἵππος, cheval, et ἄνθρωπος, homme]. Aliénation dans laquelle le malade se croit métamorphosé en cheval.

HIPPARAFFINE. s. f. ($C^{18}H^{8}AzO^{2}$). Produit de la décomposition de l'acide hippurique.

HIPPARINE. s. f. ($C^{16}H^{9}AzO^{4}$). Dérivé de la benzamide.

HIPPÉLAPHE. s. m. [de ἵππος, cheval, et ἔλαφος, cerf]. Genre de Cervidés.

HIPPIATRE. s. m. [*medicus equarius*, de ἵππος, cheval, et ἰατρὸς, médecin]. Vétérinaire.

HIPPIATRIE et **HIPPIATRIQUE.** s. f. [*hippatria*, de ἵππος, cheval, et ἰατρεία, médecine; all. *Hippiatrik;* angl. *hippiatrice;* it. *veterinaria;* esp. *albeiteria*]. Médecine des chevaux, des Solipèdes.

HIPPIQUE. adj. [ἱππικός]. Qui se rapporte au *Cheval.*

HIPPOBDELLE. s. f. [de ἵππος, cheval, et βδέλλα, sangsue]. L'*Hémopis*.

HIPPOBOSCE. s. m. Pour *Hippobosque*.

HIPPOBOSCIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Hippobosques*. — Section des Diptères pupipares.

HIPPOBOSQUE. s. m. [*Hippobosca;* de ἵππος, cheval, et βόσκειν, se repaître]. Diptères pupipares à corps plat, à tarse en griffe bidentée parasites des Solipèdes et des Ruminants.

HIPPOCAMPE. s. m. [de ἱππόκαμπος, sorte de monstre marin; all. *der gerrollte Wulst;* angl. *hippocampus;* it. *ippocampo*]. — **A.** *H.* (*grand*). La *Corne d'Ammon*. — *H.* (*petit*). L'*Ergot de Morand*. — *H. vulgaire*. L'*Hippocampus vulgaris*, L., Poisson ostéoderme à branchies labyrinthiformes.

HIPPOCASTANÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Hippocastanum*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, voisine des Sapindacées, arbres de l'Amérique du Nord et de l'Himalaya.

HIPPOCOLLE. s. f. [de ἵππος, cheval, et *colle*]. Gélatine extraite de la peau d'âne.

HIPPOCRAS. s. m. [*vinum hippocraticum;* all. *Klaret;* it. *ippocrasso;* esp. *hipocras*]. Infusion de cannelle, d'amandes douces, etc., dans du vin mêlé d'eau-de-vie et édulcoré avec du sucre ou du miel.

HIPPOCRATE. Médecin de l'île de Cos, de la famille des Asclépiades, du ve siècle avant notre ère, dont le nom est resté à des appareils.

HIPPOCRATÉE. s. f. [*Hippocratea*, L.]. Genre de Célastracées de l'Inde.

HIPPOCRATÉACÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui se rapporte à l'*Hippocratée*. — Famille de dicotylédones polypétales, séparée des Acérinées.

HIPPOCRATIQUE. adj. [*hippocraticus*]. Qui se rapporte à l'*Hippocratisme*.

HIPPOCRATISME. s. m. [all. *Hippocratismus;* angl. *hippocratism;* it. *ippocratismo*]. Doctrine d'Hippocrate qui se repose sur l'observation et la coordination des phénomènes morbides observés.

HIPPOCRATISTE. s. m. Défenseur de l'*Hippocratisme*.

HIPPOCRÉPIDE. s. f. [*Hippocrepis*, L.]. Genre de Légumineuses papilionacées herbacées.

HIPPOCRÉPIMORPHE. adj. [de ἵππος, cheval, κρηπὶς, semelle, et μορφή, forme]. En forme de fer à cheval.

HIPPODROME. s. m. [de ἵππος, cheval, et δρόμος, course; all. *Rennbahn;* angl. *race-ground*]. Terrain sur lequel se font les courses de chevaux.

HIPPOGLOSSE. s. m. [*Hippoglossus*, Cuv.]. Genre de Pleuronectes du nord de l'Europe.

HIPPOLITHE. s. m. [de ἵππος, cheval, et λίθος, pierre; all. *Pferdestein;* angl. *hippolithus;* it. *belzuar nostrale*]. Calcul urinaire, biliaire, etc., du cheval.

HIPPOLOGIE. s. m. [de ἵππος, cheval, et λόγος, traité; all. *Pferdekunde;* angl. *hippology;* it. *ippologia*]. Description du cheval, des Solipèdes.

HIPPOLOGUE. s. m. Celui qui étudie l'*Hippologie*.

HIPPOMANE. s. m. [*hippomanes*, de ἵππος, cheval, et μανία, folie; all. *Brunstschleim;* angl. *hippomanes;* it. *ippomani;* esp. *hippomanes*]. Mucus qui découle de la vulve des cavales en rut. — Corps *libres* ou *pédiculés* qui flottent dans le liquide allantoïdien, ou sont suspendus à la face interne de l'allantoïde de la jument. — **B.** Le *Mancenillier*.

HIPPOMANÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui se rapporte à l'*Hippomane* (plante). — Tribu des Euphorbiacées qui renferme l'*Hippomane* ou *Mancenillier*.

HIPPOMARATHRUM. s. m. Espèce de *Fenouil* ou de *Cachrys*.

HIPPOPATHOLOGIE. s. f. [*hippopathologia*, de ἵππος, cheval, πάθος, affection, et λόγος, discours]. Pathologie du Cheval, des Solipèdes.

HIPPOPHAE. s. m. Genre d'Éléagnacées d'Europe et d'Asie.

HIPPOPHAGE. ad. et s. m. [de ἵππος, cheval, et φαγεῖν, manger]. Celui qui mange de la chair de cheval.

HIPPOPHAGIE. s. f. L'usage de la viande de cheval comme aliment.

HIPPOPOTAME. s. m. L'*Hippopotamus amphibius*, L., Pachyderme de l'Afrique.

HIPPOSTÉOLOGIE. s. f. [de ἵππος, cheval, ὀστέον, os, et λόγος, discours]. *L'ostéologie* du cheval.

HIPPOTOMIE. s. f. [*hippotomia*, de ἵππος, cheval, et τομή, section]. Dissection du cheval, des Solipèdes.

HIPPURAMIDE. s. f. ($C^{18}H^{10}Az^{2}O^{4}$). Dérivé de l'*Hippurate de méthyle*.

HIPPURATE. s. m. [all. *Hippurat*]. Sels de l'*Acide hippurique* qui tiennent, dans l'urine des Herbivores, la place des urates et de l'urée dans celles des Carnivores.

HIPPURE. s. m. [ἵππουρος]. La *Dorade*, *Coryphæna hippurus*, L., Acanthoptérygien.

HIPPURIDE. s. f. L'*Hippuris communis*, L., Onagrariée des eaux douces et saumâtres.

HIPPURIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Hippuris*. — Tribu des Onagrariées.

HIPPURIE. s. f. (Bouchardat). Présence de l'*Acide hippurique* ou des *Hippurates* en excès dans les urines humaines.

HIPPURIQUE. adj. Qui concerne l'*Hippurie*. — Nom d'un acide [all. *Harnbenzoësäure;* angl. *hippuric acid;* it. *acido ippurico*] (Liebig), de plusieurs sels de l'urine des Herbivores et de l'homme où cet acide et ces sels se trouvent en petite proportion. Ceux-ci augmente avec l'alimentation végétale et lorsqu'on ingère de l'acide benzoïque ou des composés pouvant passer à l'état d'acide benzoïque dans l'économie. L'acide hippurique ($C^{18}H^{8}O^{5}.HO$) est cristallisable en prismes rhomboïdaux, en lamelles ou en aiguilles dérivant de ces prismes; il est soluble dans l'eau et dans l'alcool. Sous l'influence de l'acide chlorhydrique à chaud il se dédouble facilement en acide benzoïque et en glycocolle.

HIPPUS. s. m. Le *Nystagmus*.

HIRCIATE. s. m. Sel de l'*Acide hircique*.

HIRCINE. s. f. [all. *Hircinfett;* angl. *hircine;* it. *ircina;* esp. *hirsina*]. La *Valérine*.

HIRCIQUE. adj. [de *hircus*, bouc]. Qui concerne le bouc, ce qui en vient. — L'*Acide amylique*.

HIRCISME. s. m. [de *hircus*, bouc; *fœtor alarum;* all. *Hircismus;* angl. *hircism;* it. *ircismo*]. L'odeur du bouc, de l'*Acide hircique*. — L'état de ce qui sent le *Bouc*.

HIRLIN. s. m. La *Grémille*.

HIRONDE. s. f. L'*Avicule*.

HIRONDELLE. s. f. [χελιδών; all. *Schwalbe;* angl. *swallow;* it. *rondine;* esp. *golondrina*]. Genre de Passereaux fissirostres diurnes. — *H. de cheminée*. L'*Hirundo rustica*. — *H. de fenêtre*. L'*Hirundo urbica*. — *H. de mer*. La *Galline*. — Le *Poisson volant*. — Les *Muges* ou *Mulets volants* (*Exocetus volitans*, Bloch, et *Exocetus exiliens*, Bloch, ou *Mugil alatus*, Rondelet). — Les *Sternes*, Palmipèdes longipennes. — *H. de rivage*. La *Salangane* (*Hirundo esculenta*, L.). — L'*Avicule*.

HIRSUTE. adj. [*hirsutus*, *hirtus;* all. *struppig;* angl. *bristling;* it. *rizzato*, *arriciato*]. Garni de poils longs et roides.

HIRSUTIE. s. f. L'état de ce qui est *Hirsute*. — **M. C.** L'*Hypertrichose* ou *Polytrichie*.

HIRUDINÉ, ÉE. adj. et s. [de *hirudo*, sangsue; all. *Egel*, *Blutegel;* angl. *leeches;* it. *magnetti*]. Qui se rapporte aux *Sangsues* (*Hirudo*). — Ordre d'Annélides, avec une ventouse en avant du corps, l'autre à l'extrémité postérieure avec l'anus au-dessus de son bord dorsal, pendant que la bouche est au centre de l'antérieure.

HIRUDINICULTURE. s. f. L'art de la multiplication et de l'élève des sangsues.

HIRUDINIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme de sangsue.

HIRUNDINÉ, ÉE. adj. et s. [de *hirundo*, hirondelle]. Qui tient de l'*Hirondelle*. — Section des Passereaux fissirostres.

HISPIDE. adj. [*hispidus;* all. *borstig;* angl. *bristly;* it. *setoloso*]. Garni de poils rudes et épars.

HISPIDITÉ. s. f. État d'une partie *hispide*.

HISPIDULE. adj. Un peu *hispide*.

HISTINE. s. f. [de ἱστός, tissu, fibre]. La *Fibrine*.

HISTIOLOGIE. s. f. [de ἱστίον, tissu, trame, et λόγος, traité] (Valentin, 1836). Description des tissus.

HISTIOLOGIQUE. adj. Qui regarde l'*Histiologie*.

HISTIOPHORE. adj. [de ἱστιοφόρος, porte-voile]. Le *Xiphias velifer*, Schneider, Scombéroïde.

HISTIQUE. adj. [de ἱστός, tissu]. Qui a rapport aux tissus, à leurs éléments. — Meilleur en ce sens qu'*Histologique*, qui signifie ce qui se rapporte à l'histoire des tissus.

HISTOBLASTE. s. m. [de ἱστός, tissu, et βλάστος, germe]. Élément, unité anatomique des tissus.

HISTOCHIMIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et *chimie;* all. *Histochemie;* angl. *histochimistry;* it. *istochimica*]. Étude chimique des composants des tissus.

HISTODIALYSE. s. f. [de ἱστός, tissu, et *dialyse*]. Liquéfaction des tissus.

HISTODIALYTIQUE. adj. Qui regarde l'*Histodialyse.*

HISTOGENÈSE. s. f. [de ἱστός, tissu, et γένεσις, ou γένεια, production; all. *Histogenesis;* angl. *histogeny*; it. *istogenesi*] (Heusinger, 1824). Étude de la génération et du développement des tissus.

HISTOGÉNÉTIQUE. adj. Qui engendre les tissus.

HISTOGÉNIE. s. f. Comme *Histogenèse.*

HISTOGRAPHE. s. m. (Heusinger, 1824). Celui qui décrit les tissus.

HISTOGRAPHIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et γραφή, description (Heusinger, 1824). Description des tissus.

HISTOIRE. s. f. — *H. de la biologie.* Son étude montre que cette science a fait savoir que les tissus et les humeurs sont composés d'éléments anatomiques, parties dernières et immédiates de l'organisme; qu'elle a créé la hiérarchie organique, qui est la *végétalité*, l'*animalité* et l'*humanité;* qu'elle a institué la doctrine des analogues; qu'elle a, par la paléontologie, lié l'histoire des êtres organisés à l'histoire de la terre, et établi, dans la production des espèces, une série et un développement concordant avec la loi générale de développement et de série qui préside à toute manifestation de vie; enfin qu'elle a commencé à ébaucher les véritables notions des facultés affectives et intellectuelles, ou en un mot la théorie des usages du système nerveux central. — *H. de la médecine.* C'est par la pathologie que la médecine se rattache à la biologie; et, vu les notions biologiques qui avaient cours dans les temps hippocratiques, on sait que les notions pathologiques étaient alors dans l'enfance. La notion de la maladie, telle qu'elle était venue par tradition, et indépendamment de la connaissance des lésions anatomiques, etc., était quelque chose de surajouté au corps humain. Broussais, appuyé sur les données anatomiques de Bichat, fit prévaloir la seconde. Il est avéré que la pathologie est, en effet, *physiologique* (Broussais), que les maladies ne sont pas autre chose que des perturbations fonctionnelles. Désormais tous les systèmes médicaux sont nécessairement mis de côté, et les progrès de la pathologie sont étroitement subordonnés à ceux de la biologie. L'*H.* de la médecine est liée à l'*H.* de l'humanité dont elle se détache et à l'*H.* des sciences en général y compris la biologie. Elle les précède dans ses origines par les tendances empiriques de toute peuplade, persistant dans nombre d'individus, à intervenir non seulement pour donner des secours lors de quelque lésion produite, mais à intervenir pour donner des indications à suivre lors de toute affection interne, et cela même hors de toute connaissance biologique concernant l'homme ou l'animal affectés; concernant la nature des altérations survenues et celle des agents susceptibles de favoriser le retour des tissus et des humeurs à l'état normal. Le but de l'*H.* de la médecine est de déterminer comment de cet état empirique de l'art médical se sont détachées les sciences, la biologie surtout; comment chaque découverte scientifique est venue réagir sur cet art en lui donnant quelque direction dans tel ou tel sens jusqu'à ce que l'examen de l'état réel des altérations qu'il s'agit de guérir (examen dont les résultats sont illusoires hors de la connaissance préalable de l'état normal auquel il faut les comparer), ramène la thérapeutique à l'usage de moyens réellement curatoires. Aussi au milieu des documents sans nombre laissés en écrit l'*H.* de la médecine n'a jamais été, et ne peut être bien ou utilement faite, que par des hommes se trouvant au courant des connaissances médicales de leur époque. — *H. naturelle* [*historia naturalis;* all. *Naturgeschichte;* angl. *natural history;* it. *storia naturale*]. Science concrète d'application qui étudie isolément non seulement l'ensemble des êtres, mais encore chacune des espèces des corps existants à la surface et dans l'intérieur de la terre. Elle les examine aux points de vue de l'origine, de la nature intime et des caractères extérieurs pour ceux dans lesquels ne se trouve pas l'état d'organisation nécessaire à l'activité vitale (*Géologie, Minéralogie*), à ces divers points de vue et sous celui des conditions extérieures de l'existence vitale pour ceux qui sont organisés (*Biologie*).

HISTOLOGIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et λόγος, discours; all. *Gewebelehre;* angl. *histology;* it. *istologia*] (Mayer, 1819). L'histoire des tissus organiques, des tissus des êtres organisés. C'est une subdivision de l'anatomie générale. — L'*anatomie générale* tout entière, et l'étude des *éléments anatomiques* confondus à tort avec celle des tissus.

HISTOLOGIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Histologie.*

HISTOLYSIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et λύσις, dissolution] (Lyons). L'atrophie des tissus.

HISTONOMIE. s. f. [*histonomia,* de ἱστός, tissu, et νόμος, loi] (Heusinger, 1824). Ensemble des lois qui président à l'arrangement des tissus organiques.

HISTOPHYSIOLOGIE. s. f. La physiologie des tissus; l'étude des propriétés des tissus.

HISTOTOME. s. m. Instrument pour couper les tissus en tranches minces.

HISTOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. L'emploi de l'*Histotome.*

HISTOTOMISTE. s. f. Celui qui fait la dissection des tissus.

HISTOTRIPSIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et τρίψις, écrasement]. L'*écrasement linéaire.*

HISTOTRIPTEUR. s. m. L'*Écraseur linéaire.*

HISTOTROMIE. s. f. [de ἱστός, tissu, et τρόμος, tremblement]. Contraction fibrillaire.

HISTRICISME. Faute au lieu de *Hystricisme.*

HISTRIOBDELLE. s. f. (*Histriobdella,* v. Ben.]. Genre d'Hirudinées qui vivent sur le *Homard.*

HIVER. s. m. [*hiems;* χειμών; all. et angl. *Winter;* it. *inverno;* esp. *invierno*]. La saison de l'année qui s'étend depuis l'arrivée du soleil à l'un des tropiques jusqu'à son retour à l'équateur.

HIVERNAGE. s. m. [all. *Winterbestellung;* angl. *wintering;* esp. *invernada*]. — **B.** Prairie artificielle, dont les produits doivent être consommés sur place à la fin de l'hiver ou au printemps.

HOANG-NAN. s. m. L'écorce du *Strychnos javanica*, Benth., Loganiacée toxique, etc.

HOARIN. s. m. Le *Sasa.*

HOBERERU. s. m. Le *Falco subbuteo,* L., Rapace diurne d'Europe.

HOCCO. s. m. Genre de Gallinacés de l'Amérique tropicale, voisins des *Dindons.*

HOCHEQUEUE. s. f. [all. *Bachstelze*]. La *Motacilla alba,* L., Passereau dentirostre. — Les *Bergeronnettes.*

HOCRIAK. s. m. L'*Hippocolle.*

HOCKLEY-SPA (Angleterre). Source sulfatée magnésique froide.

HODGSON. Médecin anglais du XIXe siècle dont le nom est resté à la dilatation sénile et morbide de l'*Aorte.*

HOFFMANN. Nom de plusieurs médecins allemands du XVIIe et du XVIIIe siècle dont le nom est resté à des remèdes divers.

HOF-GASTEIN (États Autrichiens). Sources froides sulfatées sodiques.

HOFGEISMAR (Prusse). Source chlorurée sodique (16°).

HOF-RAGAZ (Suisse). Sources antiherpétiques.

HOHENBERG (Bavière). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

HOHENSTADT (Bavière). Boues minérales et source sulfatée, carbonatée, chlorurée, sodique, froide.

HOLACANTHE. adj. et s. [de ὅλος, entier, et ἄκανθα, épine]. Qui a les piquants longs, complets. — Section des Chétodons, Poissons.

HOLAGOGUE. adj. [de ὅλος, entier, et ἀγωγός, qui emmène]. Qui peut expulser les humeurs morbides comme les autres sécrétions et excrétions.

HOLBECK (Angleterre). Source bicarbonatée sodique froide.

HOLÈTRE. Faute au lieu de *Olèthre* (ὄλεθρος, mort).

HOLOBLASTIQUE. adj. [de ὅλος, tout, et βλαστικός, qui germe]. Le vitellus à segmentation totale.

HOLOBRANCHE. adj. [de ὅλος, entier, et βράγχεα, branchie]. Qui a les branchies entières (Duméril).

HOLOCARPE. adj. [de ὅλος, entier, et καρπός, fruit]. Fruit non fendu (Bridel-Brideri), entier, complet.

HOLOCENTRE. s. m. [de κέντρον, pointe]. Genre d'Acanthoptérygiens à rayons épineux de la dorsale et de l'anale très développés.

HOLOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête entière, non divisée. — Section des Sélaciens.

HOLOCHYSIS. s. f. [de ὅλος, tout, et χύσις, liquéfaction]. La Cytodiérèse directe, sans *Mitose* préalable.

HOLOGONIMIQUE. adj. [de γόνιμος, qui engendre]. Organisme dont toute la masse prend part à la reproduction d'un être semblable.

HOLOPATHIE. s. f. [de παθός]. Maladie générale.

HOLOPATHIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Holopathie*.

HOLOPÉTALAIRE. adj. [de ὅλος, entier, et πέταλον, pétale]. La fleur anomale dont tous les organes ont pris la forme de pétales.

HOLOPHLYCTIDE. adj. et s. f. [de ὅλος, entier, et φλυκτίς, vésicule]. Qui a partout des vésicules.

HOLOPODE. adj. [de ὅλος, entier, et ποῦς, pied]. Qui a le pied non divisé (A. d'Orbigny).

HOLOSÉRIQUE. adj. [de σηρικόν, soie]. Couvert de soie, de poils.

HOLOSTÉ, ÉE. adj. [de ὅλος, entier, et ὀστέον, os]. Dont le squelette est tout ossifié.

HOLOSTOME. s. m. [*Holostoma*, Nitzsch]. Genre de Trématodes distomiens parasites des Oiseaux, etc.

HOLOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche complète. — L'ouverture de la coquille des Gastéropodes quand elle est sans échancrure, sans orifice respiratoire.

HOLOTARSE. adj. et s. [de ταρσος, fait de pièces rangées]. Qui a les tarses entiers, égaux. — Tribu des Chilopodes.

HOLOTHURIDE. adj. et s. Qui tient aux *Holothuries*. — Ordre des Échinodermes qui les contient.

HOLOTHURIE. s. f. [de ὁλοθούριον, zoophyte marin]. Genre d'Échinodermes à corps cylindrique, mou.

HOLOTOMIE. s. f. [de ὅλος, entier, et τομή, incision]. La section, l'ablation complète d'un organe, etc.

HOLOTOMIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Holotomie*.

HOLOTONIQUE. adj. [de ὅλος, entier, et τόνος, roideur]. Ce qui est roide dans toute son étendue.

HOLTZ. Physicien allemand dont le nom a été donné à la machine électrique à double influence imaginée par lui.

HOLZBAD (Bas-Rhin). Source froide minérale.

HOLZHAUSEN (Prusse). Source sulfatée calcique ferrugineuse (11°).

HOMALIACÉ, ÉE ou **HOMALIÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Homalium*. — Tribu des Bixacées.

HOMALINÉ. Faute au lieu d'*Homaliacé*.

HOMALOGRAPHIQUE. adj. [de ὁμαλός, plan, et γραφειν, dessiner] (E.-Q. Le Gendre). Qui est figuré sous forme de plans.

HOMALOÏDE. adj. et s. [de ὁμαλός, plan, et εἶδος, forme]. De forme plane. — Famille de Coléoptères tétramères. — Les *Platisomes*.

HOMALOPODE. adj. et s. [de ὁμαλος, uni, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds unis. — Famille d'Orthoptères coureurs.

HOMALOPTÈRE. adj. et s. [de πτερόν, aile]. Qui a les ailes unies.

HOMALORRHAMPHE. adj. et s. [de ὁμαλός, plan et ῥάμφος, bec d'oiseau]. Qui a le bec plan. — Les Fissirostres ou Chélidons.

HOMARD. s. m. L'*Astacus marinus*, L., *Homarus vulgaris*, Lat. [all. *Hummer;* angl. *lobster;* it. *astaco*]. Décapode macroure marin de la famille des Astaciens.

HOMBERG. Médecin chimiste (né à Batavia en 1652, mort à Paris en 1715), dont le nom est resté à l'acide borique jadis considéré comme un sel, etc.

HOMBOURG ou **HOMBOURG-ÈS-MONTS** (Prusse). Sources chlorurées sodiques (10° à 12°).

HOMICIDE. adj. et s. m. [*homicida*, de *homo*, homme, et *cædere*, tuer]. Qui concerne le meurtre de l'*Homme*. — Qui l'accomplit.

HOMINAL, ALE. adj. [de *homo, hominis*, homme]. Qui se rapporte à l'*Homme*.

HOMINIEN, ENNE. adj. Qui tient de l'*Homme*.

HOMINIVORE. adj. [de *vorare*, dévorer]. Qui attaque l'*Homme;* qui en est parasite.

HOMME. s. m. [*homo;* ἄνθροπος; all. *Mensch;* angl. *man;* it. *uomo;* esp. *hombre*]. Mammifère de l'ordre des Primates, famille des Bimanes, à peau duvetée et poils rares; nez proéminent au-dessus et en avant de la bouche, avec un menton bien distinct; oreille nue, bordée, lobulée; cheveux abondants; pieds et mains différents, nus; muscles fessiers saillants au-dessus des cuisses; jambe à angle droit sur le pied, avec des hanches saillantes par suite de l'insertion du col du fémur à angle presque droit sur le corps de l'os. Ces caractères sont donnés comme caractères d'*espèce* par quelques auteurs, qui divisent l'espèce en *races* et *variétés*. D'autres les considèrent comme caractères du *genre humain*, qu'ils divisent en plusieurs espèces. Il y a, en effet, autant de différences extérieures et internes entre les *H.* dits caucasiques, nègres, jaunes et océaniens, qu'entre deux espèces quelconques de singes, d'ours, etc., d'un même genre, tant anatomiquement que par rapport aux actes. Les différences entre le cerveau des races d'*H.* supérieures et celui des races inférieures sont du même ordre, quoique moindres que celles qui séparent les cerveaux de l'*H.* et du singe. La même règle s'applique à la forme du crâne et aux autres dispositions du squelette (Lyell, etc.). Les races inférieures du genre humain offrent, de ce côté, des dispositions qui sont, à beaucoup d'égards, intermédiaires entre celles du type européen le plus élevé et celles du singe (Humphry, Leyll, etc.). Seulement, l'organisation cérébrale du genre entraînant dans tous un degré de sociabilité plus grand que chez les autres animaux, bien que cette sociabilité diffère d'une espèce humaine à l'autre dans le mode et la rapidité de son évolution ou perfectibilité, on a été conduit à croire à l'existence d'une seule espèce, modifiée par les milieux qu'elle habite, au même titre que quelques-unes de nos races d'animaux domestiques. Les colorations les plus diverses de la peau s'observent sous des latitudes égales; des *H.* avec une même couleur se rencontrent sous les latitudes les plus diverses. En Amérique on ne trouve pas de nègres autochthones, bien qu'elle offre tous les degrés de latitude. Des *H.* habitant depuis plusieurs siècles dans des climats différents de ceux d'où ils sont originaires, n'ont pas changé de couleur, et n'ont offert qu'une exagération de la teinte pigmentaire propre de l'épiderme des blancs, sans production d'un pigment tel que celui des *Peaux-Rouges*, ou réplétion par ce dernier des cellules de Malpighi, comme dans les nègres. Les types tels qu'ils ont été signalés jadis se sont conservés jusqu'à présent avec les mêmes caractères; les variétés même qui ont été dispersées (Juifs, etc.) ont gardé leur type dans tous les lieux; surtout enfin, les races domestiques ne sont obtenues qu'à l'aide des soins les plus assidus des *H.* en société, donnés et maintenus attentivement dans telle ou telle direction. On n'a ainsi que des oscillations autour du type de l'espèce, dont la race obtenue reprend aussitôt les caractères dès que cesse la régularité du régime et les soins de l'*H.* La tendance à la recherche absolue des causes premières et divers préjugés religieux ont fait admettre la dérivation de toutes les espèces d'un couple unique, et conduit à repousser les différences spécifiques des *H.*, au lieu de les recevoir telles que l'observation les démontre. Il y a eu originairement autant d'espèces formées qu'on en voit aujourd'hui, et qu'il y a de milieux plus spécialement habités par chacune d'elles; seulement le mode de leur formation première est pour les unes et les autres aussi impossible à démontrer que celui de quelque espèce d'être que ce soit. Le nombre total des *H.* est estimé à environ, 1 395 000 000, savoir : 301 530 000 en Europe, 799 000 000 en Asie, 204 300 000 en Afrique, 85 542 000 en Amérique et 4 430 000 en Océanie. La population des villes et des cités dépassant 50 000 habitants est de 78 378 000, soit environ 1/20 de la population totale du globe, ce qui laisse 19/20 des habitants pour les villages et les petites villes. On compte 490

millions de l'espèce blanche, plus de 260 millions de la race indoue et 10 millions d'Abyssins; 560 120 000 de l'espèce dite mongole ou jaune; 9 500,000 de l'espèce américaine; plus de 100 millions de l'espèce nègre; 1 400 000 des espèces malaisiennes et australiennes. Le nombre des langues parlées est de 3 642. Le nombre des religions différentes est de 1 000. La mortalité annuelle du globe est de 32 333 331 : Quotidienne, 91 554; horale, 3 780, c'est-à-dire 62 décès par minute, un par seconde au moins. — *H. fossile*. Celui qui vivait avant les races actuelles en même temps que certaines espèces de Mammifères perdues et dont l'existence est décelée, soit par des débris squelettiques, soit par des instruments d'abord de pierre (*période* ou *âge de pierre*), puis de bronze (*âge de bronze*), et enfin de fer (*âge de fer*), enfouis dans le sol. L'*H.* fut contemporain, en Europe, des *Elephas primigenius* et *antiquus*, puis des *Rhinoceros tichorhinus* et *hemitechus*, d'une espèce au moins d'hippopotame, de l'ours des cavernes, du lion des cavernes, de l'hyène des cavernes, de plusieurs espèces de bœufs, de chevaux et de cerfs, et de beaucoup de petites espèces de Carnassiers, de Rongeurs et d'Insectivores tous éteints (Voy. *Chronologie*). Quant à l'hypothèse d'un lien généalogique entre l'*H.* et les Mammifères supérieurs elle est vérifiable, mais encore à vérifier (Lyell, etc.). — *H. pies*. Variété d'*Albinos* des races nègres.

HOMO et **HOMOEO.** [de ὁμός, le même, et ὅμοιος, semblable, égal, pareil]. Préfixes indiquant homologies, ressemblances, similitudes, égalité.

HOMOANISIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^6$) dérivé de l'éther anisocyanhydrique.

HOMOCENTRICITÉ. s. f. L'état de ce qui est *Homocentrique*.

HOMOCENTRIQUE. adj. [de ὁμὸς, le même, et κέντρον, centre]. Ce qui, à partir d'un centre commun, prend telle ou telle direction.

HOMOCERCIE. s. f. L'état homocerque de la queue des Poissons.

HOMOCERQUE. adj. et s. [de κέρκος, queue]. Qui a la queue semblable au-dessus et au-dessous de la colonne vertébrale. — Division des Poissons.

HOMOCINCHONIDINE. s. f. ($C^{38}H^{22}Az^2O^2$). Cinchonidine du *Cinchona rosulenta*.

HOMOCUMINIQUE. adj Nom d'un acide ($C^{22}H^{14}O^4$) homologue de l'acide cuminique.

HOMODERME. adj. et s. [de ὁμός, semblable, et δέρμα, peau]. Qui a la peau semblable partout, à écailles pareilles. — Famille d'*Ophidiens*.

HOMODONTE. adj. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents égales, similaires.

HOMOEOBIOTIQUE. adj. [de ὅμοιος, pareil et βίος, vie]. Qui vit de la même manière.

HOMOEOBIOETHNIE. s. f. [de ἔθνος, peuple]. L'état de ce qui est de la même race.

HOMOEOMÈRE. adj. et s. [ὁμοιομερὴς]. Qui est fait de parties ou éléments semblables. — Les parties similaires ou organes premiers en lesquels se divisent chacuns des systèmes anatomiques ou organiques.

HOMOEOMÉRIE. s. f. [*homœomeria;* ὁμοιομέρεια, de ὅμοιος, semblable, et μέρος, partie] .L'état de similitude des parties, des organes.

HOMOEOMÉROLOGIE. s. f. [de ὅμοιος, semblable, μέρος, partie, et λόγος, traité]. Description des *parties similaires*, des systèmes anatomiques.

HOMOEOMORPHE. adj. [de μορφὴ, forme]. Qui est semblable de forme, de constitution, de nature.

HOMOEOMORPHIE. s. f. et **HOMOEOMORPHISME.** s. m. L'état de ce qui est de mêmes nature, forme, origine, constitution.

HOMOEOPATHE. s. m. Celui qui veut faire croire à l'*Homœopathie*.

HOMOEOPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie; all. *Homœopathie;* angl. *homœopathy;* it. *omiopatia;* esp. *homeopatia*]. Système thérapeutique, imaginé par Hahnemann, qui consiste à traiter les maladies à l'aide de corps qu'on suppose avoir une action déterminée; qu'on suppose de plus doués de la propriété de produire sur l'homme sain des manifestations semblables aux manifestations morbides qu'on veut faire disparaître, fiction contraire aux résultats de l'expérience de tous les jours. L'absence de connaissance sur la constitution de l'état d'organisation de la matière et sur les propriétés dont elle est alors douée, l'absence de notions sur les changements que sont susceptibles de présenter les albuminoïdes des humeurs, les unités anatomiques, les tissus, etc., et sur les troubles qui en sont la suite, peuvent seules faire croire aux hypothèses gratuites du système : hypothèses se prêtant à toutes les modifications que voudront leur faire subir des imaginations qui ne sont guidées par aucune notion objective sur la constitution tant normale que morbide de l'économie. Par là et par la supposition de l'existence de *forces sans matière*, l'homœopathie donne accès aux ignorants, qui, de bonne foi, supposent qu'il est possible de pratiquer efficacement la médecine en dehors de toute connaissance de l'organisme humain, de la séparer en un mot complètement de la chirurgie. Ces suppositions se prêtent mieux encore aux procédés d'exploitation de la crédulité publique de la part des charlatans qui peuvent savoir à quoi s'en tenir sur ces questions. En fait, la médication homœopathique est absolument sans effet, en dehors des changements de régime qu'elle emprunte à l'hygiène et à la médecine proprement dites; elle revient à faire de la *médecine expectante*, mais sans le savoir ni le vouloir, et dès lors elle le fait dans bien des cas où il est dangereux de ne prescrire aucun médicament.

HOMOEOPLASIE. s. f. [de ὅμοιος, semblable, et πλάσις, formation]. Génération normale ou pathologique de tissus pareils aux tissus normaux (Lobstein).

HOMOEOPLASTIQUE. adj. Qui concerne l'*Homœoplasie*.

HOMOEOSE. s. f. [ὁμοίωσις, de ὅμοιος, semblable]. Pour *Assimilation*.

HOMOEOTHERME. adj. [ὅμοιος, égal, et θερμή, température]. Qui a une température constante ou à peu près, comme les Mammifères et les Oiseaux.

HOMOEOTHERMIE. s. f. L'état d'égalité de température. — L'état des animaux homœothermes.

HOMOEOZYGIE. s. f. [de ζῦγος, joug, union]. L'association des organes homologues dans le développement des monstruosités (Serres).

HOMOGAME. adj. [de ὁμος, pareil, et γάμος, mariage]. Qui est pourvu de fleurs, d'organes sexuels semblables les uns aux autres.

HOMOGÈNE. adj. [ὁμογενὴς, de ὅμος, semblable, et γένος, genre, nature, espèce; all. *homogen, gleichortig:* angl. *homogeneous, homogenal;* it. *omogeneo;* esp. *homogeneo*]. De même constitution dans toute son étendue, sans dispositions diverses. — De même genre. — De même nature. — De même espèce.

HOMOGÉNÉITÉ. s. f. [all. *Gleichartigkeit;* angl. *homogeneity;* it. *omogeneita;* esp. *homogeneitad*]. L'état de ce qui est homogène.

HOMOGÉNÉSIE ou **HOMOGÉNIE.** s. f. [de ὁμος, semblable, et γένεσις, génération]. Génération avec ressemblance aux parents.

HOMOGONE. adj. [de ὁμος, semblable, et γόνος, engendrement]. Qui est de génération semblable à celle dont les générateurs ont parcouru les phases.

HOMOIOSE. Faute au lieu d'*Homœose*.

HOMOLOGIE. s. f. [de λόγος, rapport]. La parité de nature ou de rapports d'un organe, etc., d'une espèce à l'autre des êtres, ou d'un côté à l'autre de l'organisme. — *H. générales*. Se dit lorsque, de la description isolée des organes en s'élevant à leur comparaison, on détermine qu'il existe un type de constitution pour chaque organe, envisagé d'une manière abstraite dans tous les êtres où il se rencontre. C'est ainsi, par exemple, qu'on reconnaît qu'il n'y a pas de vertèbre qui n'ait un *centre* (*corps*) ou une partie qui le représente, bien que quelquefois il soit plus petit que les apophyses. Rechercher par l'étude des connexions de ces parties, d'un animal à l'autre, celles qui représentent le *centre* ou *corps de vertèbre*, et celles qui représentent les arcs ou les apophyses de telle ou telle sorte, etc., est une question d'*H. générale*. — *H. spéciales* ou *concrètes*. Se dit lorsque, d'un animal à l'autre, un organe est reconnu pour *être le même*, et peut recevoir le même nom conséquemment, par le seul

fait de ses connexions; tel est l'occipital de l'homme comparé à celui du mouton, telle est l'apophyse basilaire de l'occipital de l'homme ou autre mammifère, comparée à l'os distinct appelé *basi-occipital* chez les Poissons et les Crocodiles.

HOMOLOGIQUE. adj. Qui est relatif à l'*Homologie*.

HOMOLOGUE. adj. [*homologus;* ὁμόλογος, de ὁμος, égal, et λόγος, rapport; all. *homolog;* angl. *homologous;* it. *omologo*]. Qui offre des homologies. — Comme *Homœomorphe*.

HOMOMÈRE. adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui a les parties, les anneaux semblables. — Division des Annélides.

HOMONOME. adj. [de νόμος, loi]. Semblablement constitué.

HOMONYME. adj. [de ὁμος, le même, et ὄνομα, nom]. Qui est de même nom. — Qui est *homologue*.

HOMOPÉTALE. adj. [de πέταλον, pétale]. Qui a des pétales semblables.

HOMOPHAGE. Faute au lieu de *Omophage*.

HOMOPHYLLE. adj. [de ὁμος, pareil, et φύλλον, feuille]. Qui a des feuilles semblables.

HOMOPTÈRE. adj. et s. m. [de πτερὸν, aile]. Tribu des Hémiptères dont les ailes inférieures sont semblables aux supérieures.

HOMOPYROCATÉCHINE. s. f. ($C^{14}H^{3}O^{4}$). Homologue de la pyrocatéchine.

HOMORGANIQUE. adj. [de ὁμος, pareil, et ὄργανον, organe]. Dont l'état d'organisation est semblable à un autre.

HOMOROD (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

HOMOTOLUIQUE. adj. Pour *Phénylpropionique*.

HOMOTONE. adj. [*homotonus*, de ὁμος, égal, semblable, et τόνος, ton, intensité]. Qui conserve toujours la même intensité.

HOMOTROPE. adj. [de τρέπειν, tourner; angl. *homotropal*]. Qui est tourné de la même manière. — Orthotrope.

HOMOTYPE. adj. [de τύπος, type]. Constitué sur le même type.

HOMOTYPIE. s. f. Le fait d'être constitué sur le même plan. — *H. métamérique* ou *sériale* (R. Owen). Celle qui est reconnue par la comparaison d'*organes premiers* présentant un même type de constitution qui se répètent dans l'axe du corps, comme les vertèbres, les anneaux des Articulés. — *H. transversale*. Celle que caractérise une analogie plus ou moins grande dans le type de la constitution de pièces similaires qui se répètent à droite et à gauche dans les *membres* ou autres appendices du corps comparés entre eux.

HOMOTYPIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Homotypie*

HOMOZYGIE. s. f. [de ὁμος, pareil, et ζύγος, joug]. Le fait d'être soumis aux mêmes règles.

HONFLEUR (Calvados). Bains de mer.

HONGRE. adj. et s. m. [*cantherius;* all. *wallach;* angl. *gelded;* it. *castrato*]. Tout animal domestique et même l'homme qui ont subi la castration.

HONORAIRE. s. m. La rémunération due par le malade, ses représentants ou héritiers au médecin pour chaque visite, conseil, opération, etc. L'article 2101 du code civil range parmi les créances privilégiées sur la généralité des meubles (après les frais de justice et les frais funéraires) les frais quelconques de la dernière maladie, concurremment entre ceux à qui ils sont dus.

HONTEUX, EUSE. adj. [αἰδοῖα, de αἰδῶς, pudeur; *pudenda;* all. *Scham;* angl. *pudenda;* it. *pudende*]. — **A** les parties génitales de l'un et de l'autre sexe. — Ce qui s'y rend ou s'y rapporte.

HÔPITAL. s. m. [*hospitale*, lieu hospitalier; *valetudinarium;* νοσοκομεῖον; all. *Spital;* angl. *hospital;* it. *spedale;* esp. *hospital*]. Établissement dans lequel on donne gratuitement et momentanément aux malades les soins qu'exige leur état, qui ne doit contenir que des malades susceptibles de guérison. — *H. ambulant*. Petit hôpital provisoire sous tente, etc., établi pour recevoir les blessés jusqu'à ce qu'on les porte dans un *H.* sédentaire. — *H. d'évacuation*. *H.* proprement dit ou sédentaire. — *H. militaire*. Celui qui est disposé pour recevoir particulièrement des soldats malades ou blessés. — *H. sous tente*. Grandes tentes sous lesquelles sont disposés les aménagements hospitaliers, et dont les toiles, susceptibles d'être relevées ou changées, favorisent l'aération et facilitent les précautions à prendre pour éviter l'infection des locaux. — *H. temporaires* ou *d'armée en campagne*. On les distingue en : 1° *H. de première ligne*, formés par les ambulances elles-mêmes; 2° *H. de deuxième ligne*. Ce sont des *H.* temporaires ou permanents placés à une distance assez grande du lieu des opérations de guerre pour qu'il soit possible d'y maintenir le calme nécessaire aux soins des blessés.

HOPLOGNATHE. adj. et s. [de ὅπλον, arme, et γνάθος, mâchoire]. Qui a la mâchoire armée. — Genre de Scarabéides.

HOPLOPHORE. adj. et s. [ὁπλοφόρος]. Qui est cuirassé, armé, résistant. — Famille de Malacoptérygiens abdominaux. — Famille d'Arachnides.

HOQUET. s. m. [*singultus;* λύγξ; λυγμὸς; all. *Schluchzen;* angl. *hiccough;* it. *singhiozzo;* esp. *hipo*]. Phénomène respiratoire d'origine gastrique soit accidentel, soit pathologique; il est caractérisé par une inspiration courte et brusque amenant la production d'un bruit laryngien particulier et caractéristique. Ce phénomène succède soit à une réplétion exagérée de l'estomac, soit au séjour dans celui-ci de matières indigérées, etc., déterminant la contraction réflexe spasmodique du diaphragme. Ce n'est un symptôme grave que dans certaines maladies gastriques, ou dans lesquelles l'estomac est atteint secondairement, etc.

HORCAPO DE LUCENA (Espagne). Source chlorurée sodique (19°).

HORDÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Orge* (*hordeum*). — Section des Graminées qui contient les Céréales.

HORDÉATION. s. f. [*hordeatio;* de *hordeum*, orge]. La maturation de l'orge.

HORDÉIFORME. adj. [de *hordeum*, orge, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un grain d'orge.

HORDÉINE. s. f. [de *hordeum*, orge all. *Hordeïn;* it. *ceradina*]. Substance albuminoïde impure tirée de l'orge.

HORDÉUM. s. m. L'*Orge*.

HORDÉIQUE. adj. Qui concerne l'*Orge*. — Ce qu'on en tire.

HORION. s. m. — **M. C.** Le *Tac*.

HORIZON. s. m. [*horizon;* ὁρίζων; de ὁρίζειν, borner; all. *Horizont*, *Gesichtskreis;* angl. *horizon;* it. *orizzonte*]. Cercle qui sépare la partie visible de la terre de celle qui est invisible, lorsque la vue n'est pas interceptée par les montagnes, etc.

HORLEY-GREEN (Angleterre). Source ferrugineuse sulfatée froide.

HORLOGE DE FLORE. s. f. [all. *Blumenuhr*]. Tableau des heures du jour auxquelles a lieu l'épanouissement des fleurs dans les Phanérogames à floraison périodique.

HORMIN. s. m. La *Salvia horminum*, L., Labiée stimulante.

HOROPTÈRE. adj. et s. m. [de ὅρος, borne, et ὀπτήρ, qui voit; all. *Horopter*, *Sehziel*, *Sehaxenkreuzung;* angl. *horopter*]. L'ensemble de tous les points de l'espace qui sont vus simples dans une position donnée des deux yeux, c'est-à-dire dont les images se forment sur des points identiques de chacune des rétines.

HOROPTÉRIQUE. adj. Qui concerne l'*Horoptère*.

HOROTROPE. s. m. [de ὅρος, limite, et τρέπειν, tourner]. Le plan courbe entre les trois points représentés par les deux yeux et l'objet fixé.

HORPHANG. Faute au lieu d'*Harfang*.

HORRIPILATION. s. f. [*horripilatio;* de *horrere;* se hérisser, et *pilus*, poil; all. *Frosteln;* it. *orripilazione;* esp. *horripilacion*]. Frisson général qui précède la fièvre, avec *chair de poule*, etc.

HORSE-POX. s. m. (Rayer). Le *Cowpox* sur les solipèdes.

HORS-MONTOIR. s. m. Le côté droit du cheval.

HORTENSIE. s. f. L'*Hydrangea hortensia*, DC., Saxifragée du Japon.

HORTIE. s. f. [*Hortia*, Vand.]. Genre de Rutacées fébrifuges du Brésil.

HOSPICE. s. m. [de *hospitium*, de *hospes*, hôte; all. *Hospiz, Armenspital;* angl. *hospitable house;* it. *ospizio;* esp. *hospicio*]. Établissement où sont logés, nourris et entretenus des infirmes ou des vieillards dénués de moyens d'existence.

HOSPITALIER, IÈRE. adj. Qui a rapport soit aux *Hôpitaux* soit aux *Hospices.*

HÔTEL-DIEU. s. m. L'hôpital principal des villes.

HOTTENTOT, TE. adj. et s. Race du Cap de Bonne-Espérance à peau foncée, cheveux frisés, prognathes, sans le tablier formé par les nymphes de Boschiman et sans la stéatopygie sur les femmes (Péron et Lesueur).

HOTTENTOT-HOLLAND (Cap de Bonne-Espérance). Source ferrugineuse thermale.

HOTU. s. m. Le *Chondrostoma nasus*, Agassiz, Cyprin.

HOUB (Allemagne). Source chlorurée sodique (27°).

HOUBLON. s. m. L'*Humulus lupulus*, L. [all. *Hopfen;* angl. *hops;* it. *lupolo;* esp. *lupulo*]. Ulmacée cannabinée, dioïque, sarmenteuse, volubile de droite à gauche. La fleur mâle est à cinq étamines opposées aux divisions du calice. Les fleurs femelles sont placées par paires à l'aisselle de bractées obtuses, foliacées, membraneuses accrescentes dont l'ensemble forme un épi *conoïde.* Les fruits du *H.* sont rendus amers, toniques, et dits légèrement narcotiques, en raison de la présence sur les écailles des grains glanduleux du *Lupulin.*

HOUILLE. s. f. [*carbo fossilis;* all. *Steinkohle;* angl. *pit-coal;* it. *carbone di terra*]. Charbon fossile formé des débris de végétaux (surtout des prêles, fougères et lycopodes de grande taille, avec absence presque complète de fossiles d'animaux) qui paraissent avoir subi l'action de la chaleur à une haute pression. Elle est en couches plus ou moins épaisses dans les terrains de l'époque secondaire.

HOUILLIFIÉ, ÉE. adj. [du bas lat. *hulla*, houille, et *facere*, faire]. Passé à l'état de *Houille.*

HOULQUE. s. f. [*Holcus;* all. *Honiggrass, Darrgras;* angl. *honey-grass;* it. *olco lanato*]. Genre de Graminées. — *H. d'Alep.* L'*Holcus halepensis*, L., en Syrie, à Cuba, etc. — *H. en épi.* L'*Holcus spicatus*, L. — *H. saccharine.* L'*Holcus saccharatus*, L., fournit du sucre; originaire des Indes orientales. — *H. sorgho* ou *à fourrage.* L'*Holcus sorghum*, L., alimentaire dans l'Inde.

HOUMIRI. s. m. Les *Myrodendrum amplexicaule*, Willd., et *floribundum*, Mart., Linacées houmiriées du Brésil. — Le baume qu'ils donnent.

HOUMIRIACÉ, ÉE. adj. Qui tient du *Houmiri.* — Tribu des Linacées.

HOUPPE. s. f. [*apex;* all. *Büschelchen;* angl. *tuft;* it. *panocchia*]. Petite touffe de poils ou des filaments d'un organe. — *H. du menton.* Petit muscle épais, conique, fixé par son sommet dans une petite fosse creusée sur le côté de la symphyse de l'os maxillaire inférieur, d'où les fibres vont dans la peau du menton. — *H. nerveuses.* Disposition terminale jadis supposée aux nerfs, mais qui n'existe pas.

HOUQUE. s. f. La *Houlque.*

HOURDEL (Somme). Bains de mer.

HOURIK. s. m. Le *Paspalum scrobiculatum*, L., Graminée purgative de l'Inde.

HOUTTUYNIE. s. f. [*Houttuynia*, Thunb.]. La *Polypara cochinchinensis*, Loureiro, Pipéracée emménagogue de la Cochinchine.

HOUX. s. m. [*ilex;* all. *Stechpalme;* angl. *holly;* it. *agrifoglio;* esp. *acebo*]. Genre d'Aquifoliacées. — *H. commun.* L'*Ilex aquifolium*, L., à feuilles amères. — *H. frelon.* Le *Fragon.* — *H. maté.* Le *Maté.* — *H. vomitif.* L'*Ilex vomitoria*, L.

HOVÉNIE. s. f. L'*Hovenia dulcis*, Thun., Rhamnacée de la Chine, etc.

HOVINGHAM (Angleterre). Source bicarbonatée sodique froide.

HOVIUS. Anatomiste hollandais du XVIII° siècle dont le nom est resté au *canal ciliaire*, qui est un ensemble de petites veines dans la sclérotique autour de la cornée.

HUACE. s. f. Le *Busard.*

HUACO. s. m. Le *Guaco.*

HUANOQUINE. s. Isomère de la cinchonine tiré du *Quinquina huanuco.*

HUB (Allemagne). Source thermale faible chlorurée sodique, etc.

HUBERTUSBRUNNEN (Saxe). Source chlorurée sodique iodobromurée froide.

HUCHET. s. m. La *Chevêche.*

HUFELAND. Médecin allemand (1762-1821) dont le nom est resté à un collyre au *datura.*

HUGONIE. s. f. [*Hugonia*, L.]. Genre de Linacées sudorifiques de l'Inde.

HUGONIACÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui tient des *Hugonia.* — Tribu des Linacées.

HUILE. s. f. [*oleum;* ἔλαιον; all. *Oel;* angl. *oil;* it. *oglio;* esp. *aceite*]. Les corps gras qui conservent l'état liquide dès 10° à 20° centigrades ou au-dessus. — *H. d'amandes amères.* L'*Essence d'amandes amères.* — *H. d'amandes douces.* Celles qu'on tire des *amandes.* — *H. d'Amérique.* Les *H. minérales.* — *H. animale de Dippel.* Obtenue en distillant la corne de cerf. — *H. d'antimoine.* Le *Beurre d'antimoine.* — *H. d'arachides.* Celle qu'on tire des cotylédons d'arachide. — *H. d'arsenic.* Le Chlorure d'arsenic. — *H. artificielle de fourmis.* Le *Furfurol.* — *H. d'aspic.* L'essence de *Lavandula spica*, L., Labiée. — *H. de baldriane.* Le *Bornéenne.* — *H. de baleine* ou *de Cétacés* (à tort *H. de poisson*). Graisse liquide naturellement du lard de plusieurs *Cétacés.* — *H. des Barbades.* Le *Pétrole.* — *H. de Bassia.* Celle des graines de la *Bassia longifolia*, L., Sapotacée. — *H. de belladone.* Celle des semences de l'*Atropa belladona*, L. — *H. de Ben* ou de *Behen.* Celle des graines de la *Moringa oleifera*, Lam., Cæsalpiniée. — *H. blanche.* L'*H. d'œillette.* — *H. du Brésil.* Le baume de copahu. — *H. de cacao.* Le *Beurre de cacao.* — *H. de cade.* L'essence résineuse empyreumatique du *cade.* — *H. de cajeput.* L'essence de *cajeput*, à odeur vive de camphre et de menthe, soluble dans l'alcool. — *H. de cameline* (à tort *de camomille*). Celle des graines de la *cameline.* — *H. de camphre.* Matière oléagineuse obtenue en dissolvant le camphre dans l'acide azotique. — *H. camphrée. H. d'olive* et *camphre.* — *H. de cantharides. H. d'olive* dans laquelle on a fait digérer des cantharides. — *H. de caraba.* Celle du péricarpe des *noix d'acajou.* — *H. de cassia* (et non *H. de casse*). L'*Essence* des cannelliers de Ceylan et de la Chine. — *H. de castor.* L'*H. de ricin.* — *H. de charbon de terre* ou *de houille.* Liquide de consistance huileuse produit dans la fabrication du gaz de l'éclairage par distillation de la houille, composé de benzine surtout et autres hydrocarbures. — *H. de chaux.* Le chlorure de calcium en déliquescence. — *H. de chènevis.* L'*H. siccative* de la graine de chanvre. — *H. de choux.* L'*H. de colza.* — *H. de coco.* L'*H. de palme.* — *H. de colza.* Celle de la graine de ce nom. — *H. de croton tiglium* [all. *Krotonöl;* angl. *crotonoil;* it. *olio di croton*]. L'*H. purgative* des *graines de Tilly* ou de *Croton tiglium*, L., Euphorbiacée. Elle est jaunâtre transparente, plus ou moins brune, assez épaisse; elle se dissout dans l'éther et l'essence de térébenthine, se mélange aux autres huiles, elle se dissout en partie dans l'alcool. C'est un purgatif puissant à la dose déjà de moins d'une goutte et un rubéfiant vésicant énergique, action qu'elle doit à la présence du *Crotonol.* — *H. cuites.* Les *H. siccatives* bouillies sur la litharge. — *H. douces. H.* alimentaires ou médicinales non purgatives. — *H. douce du vin* ou *H. de vin pesante.* Ancien nom de l'*Éthérine.* — *H. empyreumatiques.* Produits volatils qui résultent de la distillation à feu nu de matières animales ou végétales. — *H. d'épurge.* L'*H. drastique* des graines d'*Euphorbia lathyris*, L. — *H. d'esprit de bois.* Le *Méthol.* — *H. essentielles* ou *volatiles.* Les *Essences.* — *H. essentielle de vin.* L'*Ether œnanthique.* — *H. éthérée* ou *d'éther.* L'*Étherol.* — *H. d'Euphorbiacées.* Celles des graines d'Euphorbiacées; beaucoup sont rubéfiantes, vésicantes, drastiques. — *H. par expression.* Les *H. douces.* — *H. de faine. H. douce* de la faîne. — *H. fixes.* Les *H.* grasses ou non-volatiles, alimentaires ou non. — *H. fétides.* Les *H. empyreumatiques.* — *H. de foie de morue.* L'*H. de poisson.* — *H. formique.* Le *Furfurol.* — *H. fossile.* Le *Pétrole.* — *H. de fougère mâle.* Son oléo-résine tænifuge. — *H. de fourmi. H. d'olive* dans laquelle on a fait digérer des fourmis. — *H. de Gabian.* Le *Pétrole.* — *H. de Gaïac.* Le *Gaïacène.* — *H. gaz.* Hydrocarbures liquides du goudron

de houille. — *H. de genièvre.* L'*Essence de genièvre.* — *H. de girofle.* L'*Essence du girofle;* l'*Acide eugénique.* — *H. de glaucium. H. douce* du *Glaucium corniculatum,* Curt., Papavéracée. — *H. grasses.* Les *H. fixes* par opposition aux essences. — *H. de Harlem.* Remède empirique avec essence de térébenthine, de cade, etc. — *H. de houille.* L'*H. de charbon de terre.* — *H. d'hypericum.* L'*H. de millepertuis.* — *H. par infusion. H. médicinales* par infusion de fleurs, dans l'*H.* d'olive. — *H. de jaunes d'œufs. H. douce* extraite des jaunes d'œufs. — *H. de jusquiame. H. d'olive* dans laquelle ont digéré les feuilles de jusquiame. — *H. de Lagor.* L'*H. de palme.* — *H. de laurier.* L'*H. grasse* des drupes de laurier. — *H. de lavande.* L'*Essence de lavande.* — *H. légère du vin.* Mélange d'éthérine et d'éthérol. — *H. de lin.* L'*H. siccative* tirée de la graine de lin. — *H. de liquidambar.* Le *Baume* qui coule à l'incision de l'écorce du liquidambar. — *H. de lis.* L'*H. d'olive* dans laquelle ont macéré les pétales de lis. — *H. lourdes.* Les hydrocarbures qui passent les derniers à la distillation des *H. de charbon de terre* et des pétroles. — *H. de Macassar.* Le *Borbori.* — *H. de madi. H. douce* de la graine de *Madia sativa,* Wolt., Synanthérée. — *H. de marmotte.* L'*H. d'olive* dans laquelle ont infusé des fleurs de rhododendron. — *H. de marron d'Inde.* L'*H. amère* extraite des cotylédons de la graine d'*Æsculus hippocastanum,* L., Sapindacée æsculée. — *H. médicinales.* Combinaisons d'une *H.* fixe avec une essence, ou dissolutions de diverses substances médicamenteuses dans l'huile d'olive à l'aide de la macération, de l'infusion ou de la décoction. — *H. de médicinier.* L'*H.* par expression des *pignons d'Inde.* — *H. de Médie.* Le *Naphte.* — *H. de mélilot. H. d'olive* où a macéré la fleur de mélilot. — *H. de mercure.* Le sulfate de mercure déliquescent. — *H. de mille-pertuis.* L'*H. d'olive* où a macéré le mille-pertuis. — *H. minérales.* Le naphte et le pétrole sortant de terre, des terrains houillers, etc. — *H. de mordogo.* Celle des graines de la *Butea frondosa,* Roxb., Papilionacée phaséolée de l'Inde. — *H. de morue.* L'*H. de poisson.* — *H. de moutarde.* L'*H. fixe* de la graine de moutarde. — *H. de mucilage.* Émulsion d'*H.* dans un mucilage. — *H. de muscade.* Le beurre de muscade mélangé avec de l'essence et du camphre de muscade. — *H. de navette.* L'*H. fixe* de la graine des *Brassica rapa,* L., et *napus,* L., Crucifères. — *H. de noisette.* L'*H. douce* tirée de la noisette. — *H. de noix.* L'*H. douce* et *siccative* dont la noix donne 50 p. 100. — *H. de noix d'acajou.* Suc oléo-résineux âcre durcissant l'épiderme, tiré du péricarpe de la *noix d'acajou.* — *H. d'œillette. H. douce siccative* des graines de pavot. — *H. d'olive.* L'*H. douce* tirée par expression du péricarpe des olives. — *H. d'olivette.* L'*H. d'œillette.* — *H. omphacine. H. amère* tirée des olives encore vertes. — *H. d'opium. H.* de jusquiame et opium. — *H. de palme.* L'*H.* ou *beurre* obtenu par expression du brou des drupes sèches de l'*Elaeis guinensis,* Jacq., etc., Palmier de l'Afrique et de l'Asie. — *H. de pétrole.* Le *Pétrole.* — *H. de poisson. H.* retirée du foie de *divers poissons* appartenant aux genres suivants : *Morrhua, Merlucius, Lota, Merlangus, Brosmius, Raniceps, Physis, Raja, Trigon* et *Squalus.* On met les foies dans des tonneaux, on les expose au soleil et on les abandonne à la fermentation putride; puis, en séparant les produits, on obtient des *H.* de nuances différentes. La première qui s'écoule est *blonde-brune,* la seconde *brune;* enfin, en chauffant les résidus jusqu'à la torréfaction, on retire l'*H. noire,* dite aussi *H. rouge.* — *H. de poix.* Le *Pisselæon.* — *H. de pomme de terre.* L'*Alcool amylique.* — *H. rances.* Les *H. douces* qui en fixant l'oxygène de l'eau, etc., mettent en liberté les acides gras de leur oléine, margarine, etc. — *H. de résine.* Produit de la distillation de la colophane à feu nu. — *H. de ricin.* L'*H. siccative* purgative des graines du *Ricinus communis,* L., Euphorbiacée. C'est une *H.* presque incolore, transparente, épaisse, filante, inodore, presque insipide, miscible en toutes proportions à l'alcool absolu. C'est un purgatif doux. — *H. de Saturne.* Acétate de plomb dissous dans l'essence de térébenthine. — *H. de schiste.* Les homologues de l'*H. de houille* tirés des chistes. — *H. de scorpions. H. d'olive* dans laquelle ont digéré des scorpions. — *H. de seigle ergoté.* Corps gras liquide obtenu par expression ou traitement avec l'éther du seigle ergoté. — *H. de sésame.* L'*H. douce* de la sésame. *H. siccatives.* Les *H. fixes* qui en se combinant à l'oxygène de l'air prennent une consistance résineuse, puis solide, sans rancir. — *H. de soufre.* L'*Acide sulfureux.* — *H. de spic.* L'*Essence de lavande.* — *H. de squale.* Celle qu'on tire du foie des squales. — *H. de succin.* Produit huileux de la distillation du succin ressemblant au naphte. — *H. de suie. H. d'amandes douces* filtrée sur la suie. — *H. de suif.* L'*Oléine,* tirée du suif. — *H. de sureau. H. d'olive* dans laquelle a digéré la fleur de sureau. — *H. de tartre par défaillance.* Le carbonate de potasse déliquescent. — *H. de Vénus.* L'*Azotate de cuivre* en déliquium. — *H. vierge.* L'*H. d'olive* de première expression. — *H. de vitriol.* L'*Acide sulfurique* de commerce. — *H. volatiles.* Les *Essences.* — *H. Wintergreen.* L'*Essence* de la *Gaultheria procumbens,* L., Éricacée.

HUILEUX, EUSE. adj. Qui a la consistance, etc., de l'huile; qui humecte et tache le papier ou les étoffes comme elle.

HUIT. s. m. — *H. de chiffre* [all. *achtförmig*]. Bandage dans lequel les tours de bande s'entrecroisent en forme de 8.

HUITIÈME. adj. et s. — *H. paire (de nerfs craniens).* Le nerf acoustique, auditif ou de l'ouïe.

HUÎTRE. s. f. L'*Ostrea edulis,* L. [ὄστρεον; all. *Auster;* angl. *oyster;* it. *ostrica;* esp. *ostra*], Lamellibranche comestible, androgyne, monomyaire, inéquivalve fixé par la coquille droite convexe. — *H. perlière.* L'*Avicula* (ou *Meleagrina) margaritifera,* Brug., Lamellibranche aviculidé dont la nacre donne les *perles fines.* — *H. portugaise.* La *Gryphaea angulata,* Lamarck, Lamellibranche acclimaté sur nos côtes.

HUÎTRIER. s. m. [all. *Austernfischer*]. L'*Hæmatopus astrealegus,* Échassier forficirostre.

HULOTTE. s. m. Le *Strix* ou *Syrnium aluco,* Savigny, assez grand Rapace nocturne (*Chat-huant).*

HUMAGE. s. m. L'action de *Humer.*

HUMAIN, AINE. adj. et s. Qui concerne l'*Homme,* l'*Humanité.*

HUMANITÉ. s. f. L'état du genre humain arrivant à ce degré de sociabilité dans lequel la moralité et la science se fortifient l'une par l'autre : la moralité faisant sentir la nécessité d'obéir à la vérité et la vérité dirigeant la moralité vers les voies les meilleures pour la société, se subordonnent toutes les conditions matérielles ou inorganiques de l'existence, aussi bien que les fonctions ou conditions organiques végétatives. Chez l'homme, l'*H.* a tendu de plus en plus à subordonner l'animalité. L'animalité se caractérise par l'ensemble affectif et intellectuel que présentent les animaux supérieurs : satisfaction des besoins de conservation individuelle et de propagation de l'espèce, diverses constructions utiles à ses besoins, attachement, dans quelques espèces, du mâle et de la femelle, élève des petits, sociabilité, domesticité, et liens qu'on doit appeler moraux résultant de ces deux états chez les espèces sociables, domestiques. En regard de l'animalité, l'*H.* se caractérise par la raison, c'est-à-dire la faculté de trouver des vérités de l'ordre abstrait. Ainsi *animalité* a deux sens : l'un, plus étendu, qui comprend l'homme lui-même et dans laquelle l'animalité est douée de la raison d'ordre abstrait; l'autre, plus restreint, qui comprend les animaux supérieurs moins l'homme, et où la raison d'ordre abstrait n'existe pas. Dans les premiers temps du développement humain, cette possession de la raison abstraite ne donna pas à l'*H.* de très grands avantages sur les animaux supérieurs. Tout se borne à ce qu'il se fabrique quelques instruments et quelques armes pour satisfaire mieux qu'eux les besoins qu'il a en commun avec eux; et rien d'abord ne pourrait faire prévoir l'écart énorme qui finalement va survenir. Mais, à mesure que la raison accumule les matériaux qui lui sont propres, et trouve les moyens de les fixer et par conséquent de les transmettre, une transformation s'opère; et l'*H.* commence à se dégager visiblement hors de l'animalité et à lui imposer un joug de plus en plus efficace et salutaire. Cette transformation a pour résultat de faire du genre humain un être moral et savant, chez qui la moralité et la science se fortifient l'une l'autre : la moralité faisant sentir la nécessité d'obéir à la vérité, et la vérité dirigeant la moralité vers les voies les meilleures et les

plus sûres (A. Comte, Littré). Dans le principe, l'homme a dû être un gibier pour l'homme; puis, l'intelligence grandissant, les sentiments moraux commençant à poindre, en même temps que l'alimentation devenait plus facile, on ne mangea plus que l'ennemi, et, enfin, les sacrifices humains prirent un caractère religieux. Pour revoir les mœurs de l'Européen primitif, pour refaire sa psychologie, il faut s'adresser aux types les plus inférieurs de l'*H.* actuelle, à certaines peuplades africaines, aux Australiens, aux Minopies des îles Andaman, aux Néo-Calédoniens. Les formes craniennes, le développement cérébral, la civilisation, sont analogues; les idées, les penchants durent se ressembler, car les hommes diffèrent d'autant moins que leur intelligence est moins développée. Chez ces hommes, les hautes facultés, les nobles sentiments, que nous sommes habitués à considérer comme l'apanage inséparable de l'*H.*, manquent complètement, ainsi que les soi-disant critériums humains tirés des religions. Leur vie est toute brutale et instinctive; toutes leurs idées se rapportent à la satisfaction des besoins les plus grossiers, mais inévitables. Pour l'Européen primitif comme pour beaucoup de sauvages de nos jours, manger et ne pas être mangé fut longtemps la principale affaire. On a cru à la dégénérescence de l'*H.* à partir d'un type primitif dont l'intelligence eût été supérieure ou dont la science eût été d'origine surnaturelle. Mais, si la souche originelle du genre humain avait été réellement douée de facultés intellectuelles supérieures, si sa science lui avait été inspirée, en lui imposant une nature perfectible comme à sa postérité, l'état d'avancement auquel l'*H.* fût parvenue aurait été singulièrement plus élevé (Lyell).

HUMATE. s. m. Combinaison de l'*Acide humique* aux bases.

HUMANTIN. s. m. Le *Centrina vulgaris*, Cloq., Squale à corps ramassé, bouche petite.

HUMBLE. adj. et s. m. [*humilis;* esp. *humilde*]. Le *Muscle* droit inférieur de l'œil.

HUMECTANT, ANTE. adj. et s. m. [de *humectare*, rendre humide; all. *anfeuchtand*; it. *umettante;* esp. *humectante*]. Qui cause l'*Humectation.* — **M. C.** Le médicament externe pour *humecter* la charpie, les compresses ou autres pièces à pansement. — Qui augmente la liquidité du sang.

HUMECTATION. s. f. [*madefactio;* all. *Anfeuchtung;* it. *umettazione;* esp. *humectacion*]. L'état d'un corps avec une certaine quantité d'eau retenue à sa surface et dans l'intérieur.

HUMERA (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (22°).

HUMÉRAIRE. adj. et s. Comme *Huméral.*

HUMÉRAL, ALE. adj. et s. [it. *omerale;* esp. *humeral*]. Qui concerne le bras, l'*Humérus.*

HUMÉRO-CUBITAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Humérus* et au cubitus. — Le *Muscle brachial antérieur.*

HUMÉRO-OLÉCRANIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui se rapporte à l'*Humérus* et à l'*Olécrâne.*

HUMÉRO-SUS-MÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle premier radial externe.*

HUMÉRO-SUS-RADIAL, ALE. adj. et s. Le *Muscle long supinateur.*

HUMÉRUS. s. m. [ὦμος; all. *Humerus, Armknochen*; angl. *humerus;* it. *omero;* esp. *humero*]. L'*Os du bras :* os long, irrégulier, cylindroïde terminé supérieurement par une éminence hémisphérique, inclinée en dedans et en arrière; elle est appelée la *tête de l'humérus* et reçue dans la cavité glénoïde de l'omoplate. Cette tête est supportée par un *col* très court. Deux autres éminences ou *tubérosités*, sont distinguées en *grosse tubérosité* ou *trochiter*, et *petite tubérosité* ou *trochin.* Le *trochiter* est en dehors et un peu avant; il donne attache aux muscles sus et sous-épineux et petit rond. Le *trochin* est en dedans et en avant; il donne attache au muscle sous-capulaire. Ces deux tubérosités sont séparées l'une de l'autre par la coulisse bicipitale, qui se continue sur la face interne du corps de l'os. L'extrémité inférieure de l'humérus présente inférieurement : la *petite tête* ou le *condyle de l'humérus*, éminence arrondie qui reçoit une cavité du radius pourvue d'une coulisse correspondant au rebord de celle-ci; d'une crête demi-circulaire logée dans l'intervalle du radius et du cubitus. Elle présente une coulisse qui reçoit la saillie de la grande *cavité sigmoïde*, et la *poulie* ou *trochlée.* Au dedans de l'extrémité inférieure de l'os est une cavité superficielle qui reçoit l'apophyse coronoïde, dans la flexion de l'avant-bras en arrière est la grande *cavité olécranienne;* au côté interne est l'*épitrochlée;* au côté externe est une autre tubérosité plus petite ou *épicondyle.*

HUMEUR. s. f. [*humor;* χυμὸς; all. *Feuchtigkeit, Säfte;* angl. *humour;* it. *umore;* esp. *humor*]. Toute partie liquide ou demi-liquide de quelques systèmes anatomiques qui se sépare par simple dissociation, sans décomposition chimique, en éléments anatomiques, d'une part, et principes immédiats, d'autre part; ou *vice versâ*, ce sont des parties liquides ou demi-liquides formées par mélange ou dissolution réciproque des principes immédiats, et tenant ou non des éléments anatomiques en suspension. Les *H.* se classent en : — A. *H. constituantes* ou *de constitution.* 1. Le sang; 2. le chyle et la lymphe. Dans ces *H.*, le fluide (plasma) offre le degré d'organisation le plus simple, le même que celui que possède toute substance organisée amorphe ou sans configuration propre. Mais il est la partie constituante fondamentale de l'*H.;* sa liquidité se prête à la fois à la mise en relation de l'organisme avec les milieux extérieurs par son intermédiaire, en même temps qu'il est lui-même comme un *milieu intérieur* de l'organisme destiné à satisfaire au mouvement continu de rénovation moléculaire de l'ensemble de ce dernier. Les unités anatomiques figurées qui s'y trouvent en suspension ne sont, au contraire, qu'accessoires. — B. *H. produites* ou *sécrétées, produits liquides* ou *de sécrétion proprement dite.* Ces *H.* diffèrent des précédentes en ce qu'elles en proviennent et sont produites à l'aide et aux dépens des principes qu'elles leur fournissent. Elles ne sont pas organisées comme elles. Ce sont : *a)* les *H. récrémentitielles :* 1° profondes, permanentes ou *sérosités;* 2° *H. de perpétuation des individus* (liquides du sperme, lait, etc.); *b)* Les *Sécrétions excrémento-récrémentitielles* dont les principes caractéristiques, de formation glandulaire, ne se trouvant qu'en elles et non dans le sang se décomposant, font perdre à l'*H.* son caractère propre par le fait même du rôle rempli (salives, sucs gastrique, pancréatique, bile, etc.). — C. *H. excrémentitielles*, ou *excrétions.* Simples excrémentitions de principes de désassimilation existant dans le sang, urine, sueur, etc., avant leur élimination (De Blainville, 1832; Ch. Robin, 1850). — *H. aqueuse.* Celle qui remplit la chambre antérieure de l'œil. — *H. de Cotugno.* La *Périlymphe*, sérosité qui remplit les deux rampes du limaçon et l'espace compris entre le *labyrinthe membraneux* et l'osseux qui le contient. — *H. froides.* La *Scrofule.* — *H. hyaloïde.* Le *Corps vitré.* — *H. de Morgagni.* Le produit de la liquéfaction cadavérique ou morbide de la couche molle superficielle du cristallin même. — *H. de Scarpa.* L'*Endolymphe*, sérosité qui remplit le labyrinthe membraneux et contient l'otoconie.

HUMIDE. adj. et s. [*humidus;* ὑγρὸς; all. *feucht;* angl. *humid;* it. *umido;* esp. *humedo*]. Se dit d'un gaz imprégné d'eau à l'état de vapeur, d'un solide à la surface ou dans l'épaisseur duquel il y a de l'eau non rassemblée en gouttes. — *H. radical* [*humidum radicale, humidum primigenium;* all. *Grundfeuchtigkeit, Lebenssaft;* angl. *radical moisture;* it. *imido radicale;* esp. *humedo radical*]. Le liquide qui, se rendant par la circulation, des capillaires aux divers éléments des tissus, était jadis supposé distinct, isolable, pondérable et donner à ceux-ci la consistance et la flexibilité qui leur est propre.

HUMIDITÉ. s. f. [*humiditas;* ὑγρότης; all. *Feuchtigkeit;* angl. *humidity;* it. *humidità;* esp. *humedad*]. État d'un corps imbibé d'eau.

HUMIFORME. adj. [de *humus* et *forma*, forma]. Qui ressemble à l'*Humine*, à l'*Acide humique*, à l'*Humus.*

HUMIFUSE. adj. [*humifusus*, de *humus*, la terre, et *fundere*, répandre; esp. *humifuso*]. Étalé en tous sens sur la terre.

HUMINE. s. f. [de *humus*, la terre; all. *Humin;* it. *umina* ($C^{40}H^{15}O^{15}$). Produit noirâtre de la déshydratation dans le sol, etc., des celluloses (et chimiquement des sucres) avec

polymérisation, sous l'influence lente des acides ou des bases, de la chaleur, etc., en présence de l'oxygène.

HUMIQUE. adj. Qui concerne l'*Humus*. — Composé acide noir ($C^{80}H^{26}O^{26}$) qui se forme en même temps que l'*Humine*.

HUMIRIACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Houmiriacé*.

HUMIRI. s. m. Comme *Houmiri*.

HUMIRIUM. s. m. Genre de Linacées *houmiriacées*.

HUMIVAGUE. adj. et s. [de *humus*, la terre, et *vagari*, errer]. Rampant à terre. — Tribu des Sauriens.

HUMOÏDE. Faute au lieu d'*Humique*.

HUMOPIQUE. adj. Qui tient de l'*Humine* et de l'opium. — Nom d'un dérivé de la narcotine, composé acide, brun, etc... ($C^{44}O^{20}H^{14}$).

HUMORAL, ALE. adj. [it. *umorale*]. Qui se rapporte aux *Humeurs*.

HUMORIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Humorisme*, aux *Humeurs*.

HUMORISME. s. m. [de *humor*, humeur; all. *Humorismus*, angl. *humoral pathology*; it. *umorismo*; esp. *humorismo*]. Système dans lequel on attribuait la cause des maladies à l'altération primitive des *Humeurs*, en déduisant de ces altérations des caractères nosologiques.

HUMORISTE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Humorisme*. — Qui le soutient.

HUMORO-VITALISME. s. m. Système qui place le siège de la vie dans les *Humeurs*.

HUMORO-VITALISTE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Humoro-vitalisme*. — Qui l'adopte.

HUMULINE. s. f. [de *Humulus*, le houblon]. La *Lupuline*.

HUMUS. s. m. [de *humus*, terre; all. *Dammerde*; angl. *mould*; it. *terra vegetale*]. La terre brunie et rendue fertile par l'*Humine* et ses analogues.

HUN. adj. et s. Les hordes des premières migrations slaves, non Finnois ni Mongols.

HUNTER (John). Chirurgien et anatomiste anglais (1728-1793), dont le nom est resté à un mode de traitement des anévrysmes, etc.

HUNTÉRIEN, ENNE. adj. [du nom de J. Hunter]. Qui se rapporte à ce qu'a étudié *Hunter*.

HUPPE. s. f. [all. *Wiedehopf*]. L'*Upupa epops*, L., Passereau ténuirostre anisodactyle.

HURE. s. f. — **B**. (*Hura*, L.). Genre d'Euphorbiacées.

HURINE. s. f. Principe âcre de l'*Hura crepitans*, L., Euphorbiacée.

HURLEMENT. s. m. Cri prolongé en ton mineur. — **M. C.** Forts gémissements. — Variété de la névrophonie.

HURLEUR, EUSE. adj. et s. Qui pousse des *Hurlements*. — **Z.** Nom des *Sajous*, etc.

HUTTERSBACH (Grand-duché de Bade). Source froide chlorurée sodique ferrugineuse.

HUXHAM. Médecin anglais (1614-1678), dont le nom est resté à un Elixir antiseptique, etc.

HYACINTHE. s. f. [*hyacinthus*; all. et angl. *Hyacynth*; it. *giacinto*; esp. *jacinto*]. Pierre précieuse.

HYÆNANCHE. s. m. [*Hyænanche*, Vahl.]. L'*Hyænanche globosa*, Vahl., Euphorbiacée africaine vénéneuse.

HYALIN, INE. adj. Qui est transparent comme du verre.

HYALINE. s. f. (Hoppe-Seyler). La partie essentielle de la vésicule tremblotante des *Echinocoques*.

HYALITE. s. f. La prétendue inflammation de l'*Hyaloïde*.

HYALOÏDE. adj. et s. f. [*hyaloides*; de ὑαλὸς, verre, et ειδος, forme, ressemblance; all. *glasartig*; angl. *hyaloïd*]. Transparent comme du verre. — Le *Corps vitré*.

HYALOÏDÉITE. s. f. L'*Hyalite*.

HYALOÏDÉOMALACIE. s. f. Ramollissement de l'*Hyaloïde*.

HYALOÏDÉOPROPTOSE. s. f. [de προπίπτειν, tomber]. Issue de l'*Hyaloïde* ou corps vitré hors du globe oculaire lésé.

HYALOÏDIEN, ENNE. adj. [*hyaloideus*] (pour *hyaloïdéen*). Qui concerne l'*Hyaloïde*.

HYALOÏDITE. s. f. L'*Hyalite*.

HYALONÈME. s. f. [*Hyalonema*, Gray]. Genre de Spongiaires à spicules siliceuses hyalines.

HYALONYXIS. s. f. [de *hyaloïde*, et νύξις, piqûre]. Abaissement du cristallin dans le vitréum.

HYALOPLASMA. s. m. La portion *hyaline* du protoplasma.

HYALOPTÈRE. adj. et s. [de ὑαλος, verre, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes *hyalines*.

HYBANTHE. s. m. [*Hybanthus*, Jacq.; *Ionidium*, Vent.]. Genre de Violariées émétiques du Chili, etc.

HYBRIDATION. s. f. [all. *Zwitterbildung*; it. *ibridazione*; esp. *hibridacion*]. La reproduction, accidentelle ou cherchée, entre des individus de sexe différent, appartenant à des espèces distinctes animales ou végétales.

HYBRIDE. adj. et s. m. [*hybrida*, de ὕβρις, viol; all. *Zweiter*; angl. *hybridous, hybrid*; it. *ibrido*; esp. *hibrida*]. Qui est produit par *Hybridation*. — Ce produit même. — *H. congénères*. Ceux qui résultent du croisement de deux espèces différentes d'un même genre. — *H. spécifiques*. Ceux qui proviennent du croisement de simples variétés ou races d'une même espèce.

HYBRIDITÉ. s. f. [all. *Zwitterhaftigkeit*; angl. *hybridity*; it. *ibridità*; esp. *hibrididad*]. Condition d'un être qui est le produit de deux espèces différentes. — L'un de ses caractères est la stérilité des mâles et des femelles, soit immédiate, soit au bout d'un petit nombre de générations.

HYDANTOÏNE. s. f. ($C^6A^4Az^2O^4$). Dérivé par déshydratation de l'allantoïne.

HYDANTOÏQUE. adj. Qui tient à l'*Hydantoïne*. — Nom d'un acide ($C^6H^6Az^2O^6$) dérivé de l'allantoïne.

HYDARTHRE. s. f. L'*Hydarthrose*.

HYDARTHROSE. s. f. [*hydarthrosis*; de ὕδωρ, eau, et ἄρθρον, articulation; all. *Gelenkwassersucht*; angl. *hydarthrus*; it. *idartro*; esp. *hidartrosis* ou *hidartros*]. La supersécrétion de synovie dans une cavité articulaire, surtout dans celles qui sont grandes et exposées à des chocs, etc.

HYDATENTÉROCÈLE. s. f. Hernie de l'intestin compliquée d'*Hydrocèle*.

HYDATIDE. s. f. [*hydatis*; ὑδατὶς, de ὕδωρ, eau; all. *Blasenwurm*; angl. *hydatid*; it. *idatide*; esp. *hidatide*]. Vésicule enkystée qui contient un liquide aqueux et transparent. — Vésicules plus molles que la membrane des kystes qui les contient, translucides, et se développant dans les organes sans adhérer à leur tissu en contenant ou non un helminthe parasite, qui lui-même est sans continuité de substance avec elles (échinocoque, etc.). — *H. pédiculée*. A la tête de l'épididyme vésicule unique ou multiple pédiculée, à épithélium prismatique cilié de provenance embryonnaire mal définie. — L'*H. pédiculée de la trompe*. Homologue de la précédente, qui semble provenir de l'extrémité supérieure du *canal de Wolff*. — *H. sessile non pédiculée* ou de *Morgagni*. Petite vésicule à épithélium prismatique cilié implantée contre la face antérieure du testicule près de la tête de l'épididyme. C'est l'homologue du pavillon de la trompe utérine, reste de l'extrémité supérieure du *conduit de Müller* sur la femme.

HYDATIDIN. s. m. Albuminoïde de l'*Hydatide* tremblotante qui contient les échinocoques.

HYDATIDIQUE. adj. [it. *idatidico*; esp. *hidatico*]. Qui concerne les *Hydatides*.

HYDATIDOCÈLE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et χήλη, tumeur; all. *Wasserblasenbruch*; angl. *hydatidocele*; it. *idatidocele*; esp. *hidatidocele*]. Tumeur avec des *Hydatides* ou formée par elles.

HYDATIDOCÉPHALE. adj. et s. L'*Hydrocéphale*.

HYDATIDOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui produit ou contient des *Hydatides*.

HYDATIDOME. s. m. [de *hydatide*, et *ome*]. Tumeur *hydatique* ou kystique.

HYDATIDOSE. s. f. Production des *Hydatides*, des kystes.

HYDATIFORME. adj. Pour *Hydatoïde*.

HYDATIGÈNE. adj. Comme *Hydatidogène*.

HYDATIGÈRE. adj. Qui porte des *Hydatides*.

HYDATINIEN, ENNE. adj. Comme *Hydatidique*.

HYDATIQUE. adj. *Hydatidique*.

HYDATISME. s. m. [de ὕδωρ, eau; all. *Hydatismus*; *Schwabbeln*; angl. *hydatism*; it. *idatismo*; esp. *hidatismo*]. Le frémissement ou tremblotement *Hydatique*.

HYDATOCÈLE. s. f. Comme *Hydatidocèle*.

HYDATOÏDE. adj. et s. [*hydatodes*, *hydatoides*,

aqueux, de ὕδωρ, eau, et εἶδος, ressemblance; all. *wasserig;* angl. *hydatoid;* esp. *hydatoide*]. *Hyaloïde.* — La membrane de Descemet. — Qui ressemble à l'*Hydatide.*

HYDATULE. s. f. Pour *Cysticerque.*

HYDNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Hydnes.* — Tribu des Hyménomycètes à lames du chapeau remplacées par des pointes.

HYDNE. s. m. [*Hydnum*]. Champignons *hyménomycètes* alimentaires, hérissés en dessous d'aiguillons mous.

HYDNÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Hydnacé.*

HYDNOCARPE. s. m. [*Hydnocarpus*, Gaertn.]. Genre de Bixacées vénéneuses d'Afrique.

HYDR. [de ὕδωρ, eau]. Préfixe du nom des corps qui ont quelques rapports avec l'eau, l'*Hydrogène* ou leurs dérivés.

HYDRABIÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{88}H^{68}O^{10}$), dérivé de l'acide abiétique.

HYDRACÉTAMIDE. s. f. ($C^{12}H^{12}Az^2$). Alcaloïde amorphe dérivé de l'aldéhyde dissous dans l'ammoniaque alcoolique.

HYDRACHNE s. f. [de ἄχνεα, fil]. Genre d'Acariens aquatiques à corps globuleux et pattes natatoires.

HYDRACHNÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Hydrachnes.* — Famille d'Acariens pourvus de trachées.

HYDRACHNELLE. s. f. Comme *Hydrachne.*

HYDRACHNIDE. adj. et s. Comme *Hydrachné.*

HYDRACIDE. s. m. [all. *Wasserstoffsäure;* angl. *hydracid;* it. *idracido*]. Acide résultant de la combinaison d'un corps simple ou composé avec l'*Hydrogène.*

HYDRACNE. Faute au lieu de *Hydrachne.*

HYDRACTINIE. s. f. Famille de Cœlentérés *hydraires*, marins.

HYDRAGOGUE. adj. et s. m. [*hydragogus;* ὑδραγωγός, de ὕδωρ, eau, et ἄγειν, chasser; all. *wasserrteibend;* angl. *hydragogue;* it. *idragogo;* esp. *hidragogo*]. Qui chasse les sérosités, les humeurs. — Purgatif drastique avec supersécrétion de mucus, de liquide intestinal.

HYDRAIRE. adj. et s. Qui tient de l'*Hydre.* — Division des Cœlentérés.

HYDRALCOOL. s. m. Alcool à 22° Cartier.

HYDRALCOOLATURE. s. f. Alcoolature obtenue avec *Hydralcool.*

HYDRALCOOLIQUE. adj. Qui concerne l'*Hydralcool.*

HYDRALLANTE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et ἀλλᾶς, étymologie du mot *allantoïde;* all. *Metradrorrhoe;* angl. *hydrallante, hydrallas;* esp. *hidralanto*]. Le liquide allantoïdien. — **M. C.** Hydropisie de l'allantoïde. — Les *fausses eaux.*

HYDRAMIDE. s. f. Groupe de composés solides, cristallisables qui se forment par l'union de trois molécules de l'aldéhyde et de deux molécules d'ammoniaque, avec élimination de trois molécules d'eau.

HYDRAMNIOS. s. f. [de ὕδωρ, eau, et *amnios*]. Le liquide de l'*Amniotique.*

HYDRANGELLE. s. f. [*Hydrangea*, L.]. Genre de Saxifragées, du Japon, de l'Amérique, etc.

HYDRANISOÏNE. s. f. ($C^{32}H^{18}O^8$). Dérivé de l'aldéhyde anisique.

HYDRANOSE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et νόσος, maladie] (Lobstein). Maladie par supersécrétion séreuse.

HYDRANTHE. s. m. [de ὕδρα, *hydre* et ἄνθος, fleur]. La portion du corps des Polypes *hydraires* qui porte le gonophore.

HYDRARGYRE. s. m. [*hydrargyrus;* de ὑδράργυρος, de ὕδωρ, eau, et ἄργυρος, argent; all. *Quecksilber;* angl. *hydrargyrum, quick-silver;* it. *idrargiro*]. Le Mercure.

HYDRARGYRIE. s. f. [*hydragyria;* de ὑδράργυρος, mercure; all. *Quecksilberausschlag;* angl. *hydragyria;* it. *idrargiria;* esp. *hidrargiria*]. L'ensemble des accidents, des éruptions cutanées surtout, produits par l'administration intérieure ou l'application extérieure des mercuriaux.

HYDRARGYRIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hydrargyre*, à l'*Hydrargyrie.*

HYDRARGYRISME. s. m. L'*Hydrargyrie.*

HYDRARGYRO-PNEUMATIQUE. adj. [*hydragyropneumaticus;* de ὑδράργυρος, mercure, et πνεῦμα, air, gaz]. Qui concerne l'emploi de la cuve à mercure dans l'étude des gaz.

HYDRARGYROSE. s. f. [*hydrargyrosis;* de ὑδράργυρος, mercure; all. *Schmierkur;* angl. *hydrargyrosis;* it. *idrargyrosi*]. L'*Hydrargyrie.*

HYDRARGYROSIALORRHÉE. s. f. La *Sialorrhée* mercurielle.

HYDRARGYROSTOMATITE. s. f. Stomatite *hydrargyrique.*

HYDRARTHRE. s. f. L'*Hydarthrose.*

HYDRASTIDE. s. f. [*Hydrastis*, L.]. L'*Hydrastis canadensis*, L., Renonculacée tonique purgative.

HYDRASTIN. s. m. Mélange de berbérine et d'*Hydrastine.*

HYDRASTINE. s. f. Alcaloïde de l'*Hydrastis canadensis*, L. (*Waneria canadensis*, Michaux), Renonculacée purgative de l'Amérique du nord ($C^{44}H^{24}AzO^{12}$).

HYDRATABLE. adj. Qui est susceptible de se combiner avec l'eau en proportions définies ou non, d'en fixer une certaine quantité en se gonflant.

HYDRATATION. s. f. La combinaison de l'eau aux molécules d'un composé quelconque, avec passage à un autre état spécifique; avec augmentation de masse proportionnelle à la quantite d'eau fixée et modifications diverses des autres propriétés, quand il s'agit des albuminoïdes surtout, des gommes, des mucilages, etc.

HYDRATE. s. m. [all. *Hydrat;* it. *idrato;* esp. *hidrato*]. Combinaison d'un oxyde métallique, ou de divers autres composés et d'eau. Cette dernière joue le rôle d'acide. — Combinaison d'un acide et d'eau dans laquelle celle-ci joue le rôle de base, selon la nature du corps qu'on met en sa présence (Berzélius). — *H. d'acétylène.* L'alcool acétylique. — *H. de baryte.* Il est blanc, cristallisable. — *H. de chaux.* La *Chaux* éteinte. — *H. de chloral* ($C^4HCl^3O^2,2HO$). Même chimiquement pur, il a une réaction acide. Quoique solide, blanc et cristallisé, il est volatil et très hygrométrique. L'*H. de chloral* ne doit pas précipiter l'azotate d'argent, ni donner de fumée blanche avec l'ammoniaque. Sa vapeur ne doit pas décolorer le papier de tournesol. Avec les monosulfures il donne une couleur rouge de sang intense. On l'obtient sous deux formes, l'une cristalline, l'autre tabulaire, les morceaux comme recouverts d'une poudre blanche. Le premier est le plus pur. Il est blanc, d'une saveur âcre et forte, d'une odeur rappelant celle du melon. A 100° ou 110° il doit disparaître sans laisser de résidu. Il est soluble dans l'eau, l'éther et l'alcool, dans quatre fois son poids de chloroforme. Comme le chloral anhydre l'*H.* de chloral se décompose en chloroforme et en formiates sous l'influence des alcolés, des humeurs alcalines (plasma sanguin, etc.). Il se combine aux albuminoïdes et sert à leur conservation (Personne). A la dose de 10 grammes par jour il devient un poison. Les urines n'en rejettent que de 7 à 8 décigrammes par 24 heures. A dose convenable c'est un calmant somnifère et même un anesthésique actif. Il est très utile dans le lavage des cavités purulentes, des plaies, dans le pansement de celles-ci. A l'intérieur il ne doit pas être donné à une dose qui dépasse 5 grammes chez l'adulte, de 1 à 2 grammes chez l'enfant, *en potion ou autrement.* — *H. ferrique.* Le protoxyde de fer gélatineux. — *H. d'oxyde de méthyle.* Le *Méthylène.* — *H. d'oxyde de phényle.* Le *Phénol.* — *H. d'oxyde de potassium* (KO.HO). La potasse caustique. — *H. d'oxyde de sodium* (NaO.HO). La soude caustique. — *H. de térébenthène.* Combinaisons cristallisées d'eau et de térébenthène.

HYDRATÉ, ÉE. adj. [angl. *hydrated*]. Qui a subi l'hydratation.

HYDRATIQUE. adj. [all. *hydratisch;* angl. *hydratic;* it. *idratico*]. Qui se rapporte aux *Hydrates;* qui en vient.

HYDRAULIQUE. s. f. [*hydraulica;* de αὐλός, tuyau; all. *Hydraulik;* angl. *hydraulics;* it. *idraulica;* esp. *hidraulica*]. Partie de la mécanique qui traite des phénomènes ayant rapport aux mouvements des liquides.

HYDRAULIQUE. adj. [*hydraulicus;* ὑδραυλικός; all. *hydraulisch;* angl. *hydraulical;* it. *idraulico;* esp. *hidraulico*]. Qui concerne le mouvement des eaux, les combinaisons de l'eau à la *chaux*, etc.

HYDRAZOBENZOL. s. m. ($C^{24}H^{12}Az^2$). Dérivé cristallisé de l'*Azobenzol.*

HYDRE. s. f. [all. *Hyder;* angl. *hydra;* it. *idra*]. Les *Cœlentérés hydraires.* — *Polypes sans polypiers* d'eau douce,

à tube digestif simple, dont l'ouverture est entourée de bras contractiles, qui existent dès la sortie de l'œuf.

HYDRELÆON. s. m. [de ἔλαιον, huile]. Huile et eau battues pour frictions.

HYDRENCÉPHALOCÈLE. s. f. L'*Hydroencéphalocèle.*

HYDRENTÉROCÈLE. s. f. Pour *Hydroentérocèle.*

HYDRENTROMPHALE. s. f. Pour *Hydroentéromphale.*

HYDRECTASIE. s. f. [de ἔκτασις, distension]. Distension par une sérosité.

HYDRÉLECTRIQUE. adj. Pour *Hydro-électrique.*

HYDRÉMÈSE. s. f. [de ἐμεῖν, vomir]. Vomissement aqueux ou muqueux.

HYDRÉMIE. Faute au lieu d'*Hydrhémie.*

HYDRENCÉPHALE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et *encéphale*]. Pour *Hydrocéphale.*

HYDRENCÉPHALIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Hydrencéphale.*

HYDRENCÉPHALOCÈLE. s. f. Hydrocéphale ventriculaire avec hernie cérébrale.

HYDRESCULINE. s. f. Glycoside dérivée de l'esculine.

HYDRHÉMIE. s. f. [de ὕδωρ, eau et αἷμα, sang]. La prédominance du plasma sur les globules dans le sang.

HYDRIATRIE. s. f. [de ἰατρεία, traitement; all. *Hydrotherapie, Wasserheilkunde*; angl. *hydriatry*; it. *idriatria*]. L'emploi thérapeutique des eaux douces, salées et minérales, en bains, douches, etc.

HYDRIATRIQUE. s. f. et adj. L'*Hydriatrie;* ce qui s'y rapporte.

HYDRINDINE. s. f. [all. *Hydrindin;* it. *idrindina*]. ($C^{32}H^{13}O^5Az^2$). Composé obtenu par action de la potasse sur l'isatyde, etc.

HYDRIODATE. s. m. [all. *hydriodsäures Salz;* angl. *hydriodate;* it. *idriodato*]. Jadis les *Iodures.*

HYDRIODIQUE. adj. [it. *idriodico*]. Pour *Iodhydrique.*

HYDRIODURE. s. m. *Iodure hydraté.*

HYDRIOSE. s. f. L'*Hydriatrie.*

HYDRIQUE. adj. [de ὕδωρ, eau]. Qui concerne l'eau, l'hydrogène.

HYDRO. Préfixe : comme *Hydr.*

HYDROA. s. f. Pour *hidroa.* — Comme *Hydatide.*

HYDROAÉRIQUE. adj. [de ἀήρ, air]. Qui se rapporte à l'eau et à l'air.

HYDROARION. s. m. [de ὕδωρ, eau, ᾠάριον, œuf, ovaire]. Kyste séreux ovarique.

HYDROAZOCARBONYLE. s. m. Groupe de composés chimiques (Lœwig) comprenant l'acide urique et les dérivés.

HYDROBENZAMIDE. s. f. Composé cristallin ($C^{42}H^{18}Az^2$) dérivé de l'essence d'amandes amères.

HYDROBENZILE. s. m. ($C^{28}H^{12}O^2$). Dérivé de l'action du sulfhydrate d'ammoniaque sur le benzile.

HYDROBENZOÏNAMIDE. s. f. La *Benzoïnamide.*

HYDROBENZOÏNE. s. f. ($C^{28}H^{14}O^4$). Dérivé de l'essence d'amandes amères traitée par l'ammoniaque.

HYDROBERBÉRINE. s. f. ($C^{40}H^{12}AzO^8$). Dérivé de la *Berbérine.*

HYDROBILIRUBINE. s. f. *Urobiline artificielle.*

HYDROBISULFOCYANIQUE. adj. Nom d'un acide formé par décomposition spontanée de l'acide hydrosulfocyanique (C^2AzAS^3.).

HYDROBISULFURÉNIQUE. adj. Nom d'un acide (C^2AzAS^2) dérivé de l'acide sulfocarbonique.

HYDROBROMATE. s, m. [all. *hydrobromsäures Salz*]. Pour *Bromure.*

HYDROBROMÉTHYLE. s. m. Le *Brométhyle.*

HYDROBROMIQUE. adj. Pour *Bromhydrique.*

HYDROBRYORRHÉTINE. s. f. ($C^{42}H^{37}O^{16}$). Dérivé insoluble de la *Bryonine.*

HYDROCARBONÉ, ÉE. adj. Qui a l'hydrogène et le carbone pour composants.

HYDROCARBURE. s. m. *Carbure d'Hydrogène.*

HYDROCARDIE. s. f. L'*Hydropéricardite.*

HYDROCÈLE. s. f. [*hydrocele;* ὑδροκήλη de ὕδωρ, eau, et κήλη, tumeur; all. *Wasserbruch;* angl. *hydrocele;* it. *idrocele;* esp. *hidrocele*]. Tumeur formée par supersécrétion de sérosité dans la tunique vaginale. — Kyste dans le cordon testiculaire, etc. — *H. acquise.* Celle de la tunique vaginale qui survient accidentellement dans le cours de la vie. Elle survient sans cause connue ou elle est consécutive à un froissement des bourses, du testicule, à des efforts répétés. Elle est généralement unilatérale et peut acquérir des dimensions quelquefois considérables en s'étendant plus ou moins le long du cordon testiculaire suivant les sujets. Sa sérosité à la longue peut devenir plus ou moins jaunâtre et sa consistance devient plus ou moins sirupeuse, avec parfois production de cholestérine en paillettes cristallines brillantes. On constate la présence de la sérosité en plaçant le malade et la tumeur dans l'obscurité et portant une lumière derrière celles-ci. On arrive ainsi à constater sa transparence, à déterminer même la situation du testicule. De plus, la tumeur est lisse, bosselée, fluctuante, piriforme et bilobée. Outre la gêne causée par le poids et le volume de la tumeur ainsi composée, elle peut être le siège d'élancements douloureux lors des variations de l'atmosphère, etc. On la traite par la ponction pratiquée avec les précautions nécessaires pour ne pas blesser le testicule, suivie d'une ou plusieurs injections de teinture d'iode, d'alcool, d'acide phénique, etc. Sur les vieillards on se borne parfois à la simple évacuation du liquide après ponction renouvelée à des intervalles éloignés de plusieurs mois. — *H. du canal de Nuck.* Production chez la femme de sérosité dans ce canal persistant. — *H. congénitale.* Accumulation de la sérosité péritonéale dans la tunique vaginale quand sa communication avec le péritoine persiste. On la fait disparaître souvent par des lotions répétées avec la solution concentrée de chlorhydrate d'ammoniaque ou l'application de compresses imbibées de cette solution. — *H. du cou.* Kystes séro-sanguinolents du cou distincts de ceux de la *Thyréoïde.* — *H. endémique du Malabar,* etc. L'éléphantiasis du scrotum. — *H. enkystées du cordon.* Kystes, très souvent spermatiques, entre le testicule et l'épididyme, parfois plus haut. Ils forment des tumeurs globuleuses ou ovoïdes siégeant au-dessous du canal inguinal, plus ou moins près du testicule. Ils sont unis par du tissu cellulaire lâche aux vaisseaux du cordon. Ils sont lisses, fluctuants, indolores à la pression. Leur liquide est incolore, parfois rendu lactescent par de fines gouttelettes graisseuses avec ou sans épithéliums, avec ou sans spermatozoïdes. On traite ces kystes par la ponction et les injections iodées, etc., comme l'*H. acquise.* — *H. par épanchement.* L'*H.* de la tunique vaginale. — *H. externe* ou *par infiltration.* L'œdème scrotal. — *H. interne.* L'*H.* de la tunique vaginale. — *H. spermatique.* Kyste du cordon ou de l'épididyme avec spermatozoïdes dans le liquide.

HYDROCÉNOSE. s. f. [de κένωσις, évacuation]. Excrétion séreuse ou muqueuse, etc.

HYDROCÉPHALE. adj. et s. Qui est atteint d'hydrocéphalie. — Qui s'y rapporte.

HYDROCÉPHALIE. s. f. [*hydrocephalus;* ὑδροκέφαλον, de ὕδωρ, eau, et κεφαλή, tête; all. *Wasserkopf;* angl. *hydrocephalus, dropsy of the brain;* it. *idrocefalo;* esp. *hidrocefalo*]. Hydropisie de la tête. — *H. acquise.* Production de sérosité soit entre l'arachnoïde et la pie-mère (liquide céphalo-rhachidien), soit par œdème de la pie-mère ou sous-méningien, à forme lente ou rapide (*apoplexie séreuse*). — *H. aiguë.* L'*H.* acquise de forme inflammatoire. — *H. chronique.* L'*H.* acquise à marche lente. — *H. congénitale.* Celle qui généralement se lie à quelque trouble du développement ou le constitue, par production anormale de sérosité dans la cavité des ventricules cérébraux. Elle amène l'augmentation de volume de la portion cranienne de la tête, la distension du cerveau et du crâne, l'effacement des circonvolutions par étalement, non par refoulement, etc. — *H. externes.* Les œdèmes et l'infiltration sanguines du cuir chevelu et péricraniens. — *H. internes.* L'*H.* congénitale, l'*H.* acquise.

HYDROCÉPHALIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hydrocéphalie.*

HYDROCÉPHALOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui a l'aspect des hydrocéphales.

HYDROCHARIDE. s. f. L'*Hydrocharis morsus ranæ,* L., Hydrocharidée émolliente d'Europe.

HYDROCHARIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Hydrocharis.* — Famille de Monocotylédones à étamines épigynes, herbacées, aquatiques, feuilles caulinaires.

HYDROCHINONE. s. m. [all. *Hydrochinon;* it. *idrochinono*]. — *H. incolore* ($C^{25}H^{12}O^8$). Produit de la distilla-

tion sèche de l'acide quinique. — *H. vert* ($C^{25}H^{10}O^8$). Corps obtenu par réaction d'une solution du précédent et de chlorure de fer.

HYDROCHLORATE. s. m. [all. *Hydrochloras;* it. *idroclorato;* esp. *hidroclorato*]. Pour *Chlorure*. — *H. de peroxyde de fer*. Le *Perchlorure de fer*.

HYDROCHLORE. s. f. L'*Eau chlorée*.

HYDROCHLORIQUE. adj. [all. *chlorwasserstoffsauër;* angl. *hydrochloric;* it. *idroclorico*]. Pour *Chlorhydrique*.

HYDROCHLORONITRIQUE. adj. L'*Eau régale*.

HYDROCHROMOCYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par décomposition du chromocyanure d'argent par l'hydrogène sulfuré ($3AzC^2.Chr^2)3AzC^2$.].

HYDROCHRYSAMIDE. s. f. ($C^{14}H^6Az^3O^6$). Produit de la réduction de l'acide chrysammique.

HYDROCINCHONINE. s. f. Composé qui diffère de la cinchonine ($C^{20}H^{24}Az^2O$) par deux équivalents d'hydrogène en plus.

HYDROCINNAMIDE. s. f. Dérivé de l'action du gaz ammoniac sur la cimmole ($3AzC^2.Az^2$.)

HYDROCINNAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^4$) produit par action de l'hydrogène sur l'acide cinnamique.

HYDROCINNAMYLE. s. m. Composé qui est dans l'essence de cannelle du commerce et dans celle de *Laurus cassia* ($C^{18}H^8O^2$).

HYDROCIRSOCÈLE. s. f. [de ὕδωρ, eau, κιρσὸς, varice, et κήλη, tumeur; all. *Wasserkrampfaderbruch;* angl. *hydrocirsocele;* it. *idrocirsocele*]. Hydrocèle compliquée de *Cirsocèle*.

HYDROCOBALTOCYANIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par décomposition du cobaltocyanure de plomb ($H^3+Cb^2.3AzC^2+3AzC^2$).

HYDROCOELIE. s. f. [de κοιλία, ventre] L'hydropisie abdominale. — L'*Ascite*.

HYDROCOMÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^8O^{10}$) dérivé de l'acide coménique.

HYDROCONION. s. m. [de κόνιον, poussière] (Gillet de Grammont). Le bain de pluie.

HYDROCORE. s. f. Pour *Hydrocorise*.

HYDROCORIDE. adj. et s. [de ὕδορ, eau, et κόρις, punaise]. Qui se rapporte aux *Hydrocorises*. — Famille d'Hémiptères hétéroptères vivant dans l'eau.

HYDROCORISE. s. f. La Punaise d'eau, *Notonecta glauca*, L., et autres Hémiptères hétéroptères.

HYDROCOTARNINE. s. f. Alcaloïde indiqué dans l'opium.

HYDROCOTYLE. s. f. Genre d'Ombellifères. — L'*Hydrocotyle asiatica*, L. [*pes equinus* de Rumphius], Ombellifère diurétique de l'Asie orientale.

HYDROCYANATE. s. m. [all. *Blausauër;* it. *idrocianato;* esp. *hidrocyanato*]. Pour *Cyanure*.

HYDROCYANIQUE. adj. [angl. *hydrocyanic*]. Pour *Cyanhydrique*.

HYDROCYANOFERRIQUE. adj. Pour *Ferro-cyanhydrique*.

HYDROCYSTE. s. m. [de κύστις, vessie]. Kyste séreux.

HYDRODERME. s. m. [de δέρμα, peau]. L'*Anasarque*. — L'œdème cutané.

HYDRODYNAMIQUE. s. f. [*hydrodynamica*, de δύναμις, force; all. *Hydrodynamik;* angl. *hydrodynamik;* it. *idrodinamica;* esp. *hidrodinamica*]. Partie de la mécanique qui traite du mouvement des liquides.

HYDROECIE. s. f. [de ὕδρα, hydre, et οἰκία, maison]. Cavité dans laquelle peut se rétracter la tige commune ou cœnosarque de certains polypes hydraires.

HYDRO-ÉLECTRIQUE. adj. [*hydro-electricus;* all. *hydroelektrisch;* angl. *hydroelectric;* it. *idroelectrico*]. Qui produit des courants électriques par réaction chimique des liquides séparés les uns des autres par des membranes osmotiques ou des cloisons poreuses.

HYDROÉMIE. Faute au lieu d'*Hydrhémie*.

HYDRO-ENCÉPHALOCÈLE. s. f. L'*Hydrocéphale*. — L'encéphalocèle avec supersécrétion de la sérosité ventriculaire.

HYDRO-ENTÉROCÈLE. s. f. [de ὕδωρ, eau, ἔντερον, intestin, et κήλη, tumeur, hernie]. Hydrocèle compliquée de hernie intestinale. — Hernie intestinale avec de la sérosité dans le sac.

HYDRO-ENTÉRO-ÉPIPLOCÈLE. s. f. Entéro-épiplocèle dont le sac contient de la sérosité.

HYDRO-ENTÉROMPHALE. s. f. [de ὕδωρ, eau, ἔντερον, intestin, et ὀμφαλὸς, ombilic]. Hernie ombilicale avec sérosité dans le sac.

HYDRO-ÉPIPLOCÈLE. [de ὕδωρ, eau, et ἐπίπλοον, l'épiploon, et κήλη, tumeur, hernie]. Hydrocèle compliquée d'épiplocèle. — Hernie épiploïque avec sérosité dans le sac.

HYDRO-ÉPIPLOMPHALE. s. f. [de ὕδωρ, eau, ἐπίπλοον, l'épiploon, et ὀμφαλὸς, ombilic]. Hernie ombilicale épiploïque avec sérosité dans le sac.

HYDROFÈRE. s. m. [all. *Staubbad*]. Système de balnéation par affusion d'eau pulvérisée. — Appareil mis en usage à cet effet.

HYDROFERRICYANHYDRIQUE. adj. Pour *Ferricyanhydrique*.

HYDROFERROCYANIQUE. adj. Pour *Ferrocyanhydrique*.

HYDROFLAVÉANIQUE. adj. Pour *Hydrosulfobiuréнique*.

HYDROFLUATE. s. m. [all. *fluss-saures Salz;* esp. *hydrofluato*]. Jadis pour *Fluorure*.

HYDROFLUOBORIQUE. adj. Pour *Fluoborhydrique*.

HYDROFLUORIQUE. adj. Pour *Fluorhydrique*.

HYDROFLUOSILICIQUE. adj. Pour *Fluosilicique*.

HYDROGALE. s. m. [*hydrogala;* de ὕδωρ, eau, et γάλα, lait]. Mélange d'eau et de lait.

HYDROGASTRE. s. f. [de γαστὴρ, ventre]. Pour *Ascite* et *Sérosité péritonéale*.

HYDROGAZ. s. m. (Thomson). Les hydrures gazeux.

HYDROGÉNATION. s. f. Combinaison de l'hydrogène à un corps simple ou composé.

HYDROGÈNE. s. m. [*hydrogenium;* de ὕδωρ, et γεννάω, je produis; all. *Wasserstoff;* angl. *hydrogen;* it. *idrogeno;* esp. *hydrogeno*]. Corps simple découvert en 1781 par Cavendish, gazeux, incolore, inodore, quatorze fois et demi plus léger que l'air (0,069), liquéfié par Cailletet, liquéfié et solidifié par Pictet. — *H. antimonié*. Gaz incolore brûlant avec une flamme blanchâtre (SbH^3). — *H. arsenié*. L'*Arséniure d'H.* — *H. azoté*. L'*Ammoniaque*. *H. bicarboné* (C^4H^4), *deutocarboné* ou *oléfiant*. Gaz incolore, insipide, doué d'une odeur empyreumatique, vénéneux, impropre à la respiration, inflammable et brûlant avec une flamme éclatante. Densité, 0,97. Il forme en grande partie le *gaz de l'éclairage*. — *H. carbonés*. Les *Carbures d'H.* — *H. carboné chloruré*. Le *Chlorélayle*. — *H. liquide*. Mélange pour l'éclairage d'alcool et d'essence de térébenthine. — *H. phosphoré*. Le *Phosphure d'H.* — *H. protocarboné*. Gaz incolore, insipide, inodore, impropre à la combustion et à la respiration. Densité, 0,55 (C^2H^4). Il brûle avec une flamme jaunâtre peu apparente et détone violemment mêlé à l'air. — *H. quadricarboné*. L'*Acétylène*. — *H. sélénié*. L'*Acide sélénhydrique*. — *H. sulfuré*. L'*Acide sulfhydrique*. — *H. telluré*. L'*Acide tellurhydrique*.

HYDROGÉNÉ, ÉE. adj. [all. *wasserstoffhaltig;* it. *idrogenato;* esp. *hidrogenado*]. Qui est combiné ou mêlé à l'*Hydrogène*.

HYDROGENÈSE. s. f. Maladies (Baumes) attribuées à des désordres de l'hydrogénation.

HYDROGÉNIUM. s. m. L'hydrogène chimiquement envisagé comme métal.

HYDROGÉOLOGIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, γῆ, terre, et λόγος, discours]. Branche de la géologie qui traite des eaux de la surface du globe.

HYDROGÈRE. adj. [de *gerere*, porter]. Mauvais mot pour *Hydrophore*.

HYDROGLOSSE. s. f. [de γλῶσσα, langue]. La *Grenouillette*.

HYDROGRAPHIE. s. f. [*hydrographia;* de γράφειν, écrire; angl. *hydrography;* it. *idrografia;* esp. *hidrografia*]. Description des eaux de la surface du globe.

HYDROGRATIOLIRRHÉTINE. s. f. ($C^{70}H^{56}O^{22}$). Produit soluble du dédoublement de la *Gratiosolétine*.

HYDROHÉMATOCÈLE. s. f. Hématocèles succédant à des hydrocèles qu'on traite par la ponction suivie d'injection, ou par l'incision suivie du drainage. Le liquide est séro-sanguinolent ou couleur chocolat par altération

des hématies. On y trouve une quantité variable de caillots de fibrine à divers degrés de modifications consécutives aux épanchements sanguins points de départ des formations fibrineuses, avec des néomembranes vaginales plus ou moins épaisses.

HYDROHÉMIE. s. f. L'*Hydrhémie.*

HYDROHÉMOTHORAX. s. m. Supersécrétion pleurale ou thoracique avec épanchement de sang, suite de blessure intercostale ou pulmonaire.

HYDROÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une *Hydre.* — Famille de Polypes hydraires.

HYDROISOCARBONYLE. s. m. Le *Formyle.* — L'*Acétyle.* — Le *Butyryle.*

HYDROL. s. m. Pour *Eau minérale.*

HYDROLAT. s. m. Eau chargée, par la distillation, de principes volatils.

HYDROLATURE. s. f. [all. *Wasserauszug;* angl. *hydrolatura;* it. *idrolatura*]. Teinture médicamenteuse résultant de l'action de l'eau.

HYDROLÉ. s. m. Médicament liquide formé d'eau et de quelque agent dont l'eau est l'excipient.

HYDROLACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Hydrolea.* — Famille de dicotylédones séparée des Convolvulacées.

HYDROLÉIQUE. adj. et s. Nom d'un acide mal déterminé, dérivé de l'oléine.

HYDROLIQUE. adj. et s. m. Ce qu'on obtient en traitant par l'eau, à l'état liquide, les substances capables de s'y dissoudre, etc.

HYDROLOGIE. s. f. [*hydrologia;* de λόγος, discours; all. *Gewässerlehre;* angl. *hydrology*; it. *idrologia;* esp. *hidrologia*]. Étude de l'eau et de ses applications.

HYDROLOTIF. s. m. Hydrolé pour l'emploi extérieur.

HYDROMANCIE. s. f. [ὑδρομαντεία; de ὕδωρ, eau, et μαντεία, divination]. Prétendue divination d'après les aspects, les mouvements, etc., des eaux.

HYDROMANIE. s. m.]*hydromania;* de μανία, manie]. Délire avec penchant à se noyer (Strambio). — *Polydipsie* (Baumes).

HYDROMARGARINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{34}H^{34}O^4$) dérivé de l'*Acide margarique.*

HYDROMARGARIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{34}H^{34}O^4$) dérivé de l'*Acide sulfo-margarique.*

HYDROMARGARITIQUE.adj.Nomd'unacide($C^{68}H^{70}O^{10}$) dérivé de l'*Acide sulfoléique.*

HYDROME. s. m. [de ὕδωρ, eau, et la finale *ome*]. (Ritgen). Kyste. — Gonflement œdémateux.

HYDROMÉCONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{10}O^{14}$) dérivé de l'*Acide méconique.*

HYDROMÉDIASTINE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et *mediastinum,* le médiastin]. Hydropisie supposée du médiastin.

HYDROMÉDUSE. s. f. [de ὕδρα, hydre, et μέδουσα, méduse]. Comme *Hydrozoaire.*

HYDROMEL. s. m. [*hydromel, hydromeli;* μελίκρατον, ὑδρόμελι, de ὕδωρ, eau, et μέλι, miel; all. *Hydromel, Honigwasser;* angl. *hydromel, mead;* it. *idromele;* esp. *aguamiel, hidromiel*]. Sirop formé d'eau et de miel.

HYDROMELLÉ. s. m. (Béral). Médicament formé d'hydromel et d'extraits.

HYDROMELLON. s. m. ($C^{12}Az^9H^6$). Produit de la calcination du melam, etc.

HYDROMÉLON. s. m. [de ὕδωρ, eau, et μῆλον, pomme]. Le *Cidre,* liquide tiré de la pomme.

HYDROMÉNINGITE. s. f. La méningite avec œdème de la pie-mère ou avec supersécrétion du liquide sous-arachnoïdien.

HYDROMÉTÉORE. s. m. [de ὕδωρ, eau, et *météore*]. Météore aqueux.

HYDROMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure; all. et angl. *Hydrometer;* it. *idrometro;* esp. *hidrometro*]. Instrument pour mesurer la quantité d'eau qui tombe chaque année sur la surface de la terre, en un lieu donné. — *Hydrotimètre.* — *Hygromètre.*

HYDROMÈTRE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et μήτρα, matrice; all. *Gebärmutterwassersucht;* it. *idrometra;* esp. *hidrometra*]. Accumulation de mucus dans la cavité de l'utérus après oblitération du col. — *H. des femmes enceintes.* C'est la production surabondante du liquide amniotique. — *H. hydatique.* La mole kystique placentaire.

HYDROMÉTRIE. s f. Pour *Hydrotimétrie.*

HYDROMINÉRAL, ALE. adj. Qui concerne les eaux minérales, leur emploi thérapeutique.

HYDROMPHALE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et ὀμφαλός, nombril; *Nabelwassergeschwulst;* angl. *hydromphalus;* it. *idronfalo;* esp. *hidronfalo*]. Sérosité dans le sac d'une hernie ombilicale.

HYDRONÉPHROSE. s. f. [de νεφρός, rein]. Distension du bassinet par de l'urine, l'urètre étant oblitéré (Rayer). — *H. acquise.* Celle qui survient à la suite de l'oblitération des uretères par un calcul, de leur compression par une tumeur, de leur rétrécissement en un point, etc. Elle est généralement unilatérale, plus souvent à droite qu'à gauche. Elle peut être localisée et peu étendue ou portant sur toute la longueur de l'uretère, du bassinet et des calices, comprimant le rein, le refoulant en déterminant l'atrophie. Elle constitue une tumeur volumineuse, bosselée, fluctuante. Le liquide est de l'urine plus ou moins albumineuse qui devient plus ou moins consistante par addition de mucus venu de l'uretère dilaté. — *H. congénitale.* Celle qui se constate dès la naissance; elle est due à une oblitération des uretères, suite de quelque arrêt ou autre trouble du développement des organes urinaires. — *H. intermittente.* Celle dans laquelle la tumeur se vide spontanément quand l'obstacle qui s'opposait à l'écoulement des urines vient à céder, puis se reforme lorsque réapparaît l'obturation.

HYDRONOSE. s. f. [de νόσος, maladie] (Lobstein). L'*Œdème.* — Les maladies avec production d'œdèmes, avec supersécrétions séreuses.

HYDROOLÉINIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'*Acide oléique* ($C^{44}A^{42}O^6$).

HYDROOPHORIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, ᾠόν, œuf, et φορός qui porte]. Kyste ovarien.

HYDROPAROTIDE. s. f. La parotidite œdémateuse. — Kyste parotidien.

HYDROPATHE. adj. et s. Celui qui s'occupe d'*Hydropathie.*

HYDROPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie]. L'*Hydronose.* — A tort : l'usage thérapeutique de l'eau.

HYDROPÉDÈSE. s. f. [de πήδησις, action de jaillir]. L'*Hyperhidrose.*

HYDROPÉRICARDE. s. m. [all. *Herzbeutelwassersucht;* angl. *hydropericardium;* it. *idropericardio;* esp. *hidropericardio*]. Hydropisie du péricarde. — *H. actif.* La *Péricardite* aiguë ou chronique avec supersécrétion séreuse. — *H. passif.* Celui qui reconnaît pour cause un obstacle à la circulation veineuse.

HYDROPÉRIONE. s. m. [de ὕδωρ, eau, περὶ, autour, et ᾠόν, œuf; all. *Eiwasser*]. Liquide (Breschet) dont on supposait l'existence autour de la caduque.

HYDROPÉRIPNEUMONIE. s. f. La pneumonie compliquée de supersécrétion pleurale.

HYDROPÉRITONIE. s. f. Péritonite avec supersécrétion séreuse.

HYDROPHIDÉ, ÉE. adj. et s. [de ὄφις, serpent]. Qui tient des *Hydrophis.* — Tribu de Serpents venimeux aquatiques de l'Inde.

HYDROPHILE. s. m. [*Hydrophilus,* Geoff.]. Genre de Coléoptères palpicornes aquatiques à larves carnassières.

HYDROPHIMOSIS. s. m. Œdème préputial avec phimosis.

HYDROPHIS. s. m. (*Hydrophis,* Daud.). Genre d'Ophidiens hydrophidés à dents au venin petites.

HYDROPHLEGMASIE. s. f. Phlegmasie avec œdème ou avec supersécrétion dans une séreuse.

HYDROPHLOGOSE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et *phlogose*]. Inflammation œdémateuse.

HYDROPHOBE. s. m. et adj. [*hydrophobus;* ὑδροφόβος; all. *wasserscheu;* angl. *hydrophob;* it. *idrofobo;* esp. *hidrofobo*]. Qui a horreur de l'eau; qui est atteint d'*Hydrophobie.*

HYDROPHOBIE. s. f. [*hydrophobia;* ὑδροφοβία, de ὕδωρ, eau, et φόβος, crainte; all. *Wasserscheu, Hundswuth;* angl. *hydrophobia;* it. *idrofobia;* esp. *hidrofobia*]. Horreur des liquides.— **M.C.** L'un des symptômes de la *rage,* mais chez l'homme seulement. L'*H.* est aussi un symptôme d'affections cérébrales, utérines, etc., inflammatoires ou non.

HYDROPHORE. adj. [*hydrophorus,* de ὕδωρ, eau, et

φέρειν, porter]. Qui porte, contient ou verse de l'eau.

HYDROPHTHALMIE. s. f. [*hydrophthalmia*, de ὀφθαλμός, œil; all. *Augenwassersucht;* angl. *hydrophthalmia;* it. *idroftalmia*]. Surabondance de l'humeur aqueuse ou du corps vitré, ou des deux à la fois, avec plus de volume et de dureté de l'œil que dans l'état naturel, etc.

HYDROPHYLLACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Hydrophyllum.* — Famille séparée des Borraginées.

HYDROPHYLLIE. s. f. [de ὕδρα, hydre, et φύλλον, feuille]. Plaque protectrice du corps de certaines Hydres.

HYDROPHYSOCÈLE. s. f. [de ὕδωρ, eau, φῦσα, vent, et κήλη, tumeur, hernie]. L'*Hydropneumatocèle.*

HYDROPHYSOMÈTRE. s. f. [de ὕδωρ, eau, φῦσα, vent, et μήτρα, matrice]. Collection de gaz et de mucus dans l'utérus.

HYDROPHYTE. s. f. [de φυτὸν, plante; all. *Wasserpflanzen*]. Plante vivant dans les eaux ou dans les lieux inondés.

HYDROPHYTOLOGIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, φυτόν, plante, et λόγος, discours]. Description des *Hydrophytes.*

HYDROPIESMOMÈTRE. s. m. [de ὕδωρ, eau, πιεσμός, pression, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure de la profondeur des eaux.

HYDROPIQUE. adj. et s. [*hydropicus;* ὑδρωπικός; all. *hydropich, wassersüchtig;* angl. *hydropic;* it. *idropico;* esp. *hidropico*]. Qui a rapport à l'*Hydropisie,* à son liquide. — Qui en est affecté.

HYDROPISIE. s. f. [*hydrops;* ὕδρωψ, de ὕδωρ, eau, avec la finale ωψ, qui indique collection comme dans αἱμάλωψ; all. *Wassersucht;* angl. *dropsy;* it. *idropisia;* esp. *hidropisia*]. Accumulation de sérosité dans une cavité quelconque du corps, dans les séreuses, dans les synoviales; jadis même, la formation de sérosité dans le tissu cellulaire ou *œdème.* — *H. actives.* Celles qui sont causées par une supersécrétion d'une séreuse pendant ou après son inflammation. — *H. articulaire.* L'*Hydarthrose.* — *H. ascite.* Celle du péritoine. — *H. enkystées.* Les *Kystes.* — *H. enkystée du péritoine.* Kyste saillant dans la cavité du péritoine. — *H. de la matrice* ou *de l'utérus.* L'*Hydromètre.* — *H. du mediastin.* L'*Œdème* du médiastin. — *H. passive.* Production de sérosité par compression des veines de retour ou par trouble circulatoire cardiaque. — *H. du poumon.* L'œdème pulmonaire. — *H. rétinienne.* Le décollement de la rétine par production de liquide séreux entre elle et la choroïde. *H. du scrotum.* — L'*Hydrocèle.* — *H. du sinus maxillaire.* Les kystes de la muqueuse de ce sinus et l'accumulation de mucus dans celui-ci. — *H. de la tête.* L'*Hydrocéphale.* — *H. du tissu cellulaire.* L'anasarque et l'œdème. — *H. de la trompe.* Distension par du mucus d'une trompe oblitérée aux deux bouts. — *H. ventriculaire.* Production surabondante de sérosité dans les ventricules cérébraux. — *H. des villosités choriales.* La mole hydatiforme par dilatation kysteuse des villosités placentaires. — *H. des yeux.* L'*Hydrophthalmie.*

HYDROPISINE. s. f. (Gannal et Robin, 1857). La métalbumine des sérosités hydropiques.

HYDROPISME. s. m. L'état de l'hydropique.

HYDROPLEURIE. s. f. L'hydropisie pleurale (Piorry).

HYDROPNEUMAPÉRICARDE. s. f. [de πνεῦμα, air, et *péricarde*]. Épanchement sanguin ou sécrétion de sérosité purulente, péricardique avec production de gaz par décomposition des humeurs, ou pénétration de l'air dans le péricarde à la suite d'une lésion suivie de péricardite et de supersécrétion séreuse, puis de la mort. La percussion et l'auscultation permettent de constater la présence des liquides et des gaz.

HYDROPNEUMASARQUE. s. f. [de ὕδωρ, eau, πνεῦμα, air, et σάρξ, chair; angl. *hydropneumosarca.*] Signifie *chair* avec *gaz* et *eau.*

HYDROPNEUMATHORAX. s. m. [de πνεῦμα, air et θώραξ, le thorax]. Épanchement accidentel de gaz et de sang, avec ou sans supersécrétion séreuse, dans le thorax, dans la plèvre.

HYDROPNEUMATIQUE. adj. [*hydropneumaticus;* de πνεῦμα, air; all. *hydropneumatisch;* esp. *hidroneumatico*]. Qui se rapporte à l'air et à l'eau.

HYDROPNEUMATOCÈLE. s. f. [de ὕδωρ, eau, πνεῦμα, air, et κήλη, hernie; angl. *Wasserwindbruch;* it. *idropneumatocele;* esp. *hidroneumatocele*]. Hernie avec sérosité dans le sac et gaz dans l'intestin. — L'*Hydrophysocele.*

HYDROPNEUMONIE. s. f. [de πνεύμων, poumon; angl. *hydropneumony;* it. *idropneumonia;* esp. *hidroneumonia*] (Sauvages). L'*Œdème du poumon.* — Pneumonie avec supersécrétion pleurétique.

HYDROPNEUMOPÉRICARDE. s. m. [de πνεύμων, poumon, et *péricarde*]. Œdème pulmonaire avec hydropisie péricardique. — S'est dit par confusion pour *Hydropneumapéricarde.*

HYDROPNEUMOTHORAX. s. m. [de πνεύμων, poumon]. S'est dit par confusion pour *Hydropneumathorax.*

HYDROPOÏDE. adj. [ὑδροποειδής]. Aqueux. — Séreux. — Hydropique.

HYDROPOÈSE. s. f. [de ποιεῖν, faire]. La sécrétion de sérosité.

HYDROPOLYCARBONYLE. s. m. Le *Cymène,* le *Rhétinaphte,* le *Camphre,* etc.

HYDROPOTE. adj. et s. [*hydropota;* de ποτής, buveur; all. *Wasserdrinker;* angl. *water-drinker;* esp. *idropota*]. Qui boit de l'eau surtout.

HYDROPTÉRIDÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Rhizocarpe.*

HYDROPYRÈTE. s. f. [de πυρετός, fièvre]. Prétendue *dissolution* fébrile des humeurs.

HYDROQUINON ou **HYDROQUINONE.** s. m. ($C^{12}H^{6}O^{4}$). Produit de la distillation de l'acide quinique.

HYDRORRHACHIS. s. f. [de ὕδωρ, eau, et ῥάχις, l'épine ou le rhachis; all. *Hydrorrhachitis, Rückgratswassersucht;* angl. *hydrorrhachitis;* it. *idrorrachitide;* esp. *hidrorraquis*]. Supersécrétion du liquide céphalorrhachidien et de celui du canal central de la moelle par anomalie du développement.

HYDRORRHACHIOCENTÈSE. s. f. La paracentèse de l'*Hydrorrhachis.*

HYDRORRHACHITIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Hydrorrhachis;* qui présente cet état tératologique.

HYDRORRHODÉORÉTINE. s. f. ($C^{42}H^{36}O^{21}$). Dérivé de la *Rhodéorrhétine.*

HYDRORRHÉE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et ῥεῖν, couler; all. *Hydrorrhöe;* angl. *hydrorrhœa;* it. *idrorrea*]. Écoulement muqueux, séreux, lacrymal, etc., d'aspect aqueux.

HYDROSACCHARURE. s. m. Sirop de sucre.

HYDROSALYCILAMIDE. s. f. Pour *Salicylimide.*

HYDROSALICYLE. s. f. L'*Acide salicyleux.*

HYDROSARCOCÈLE. s. m. [de ὕδωρ, eau, σαρξ, chair, et κήλη, tumeur]. Sarcocèle compliquée d'hydrocèle.

HYDROSARQUE. s. f. [*hydrosarca,* de σὰρξ, chair; all. et angl. *Hydrosarca;* it. *idrosarca;* esp. *hidrosarca*] (Severin). Tumeurs charnues contenant de la sérosité, des kystes.

HYDROSAURE ou **HYDROSAURIEN, ENNE.** adj. et s. Saurien aquatique. — Crocodilien.

HYDROSCHÉOCÈLE et **HYDROSCHÉONE.** s. f. [de ὀσχέον, le scrotum; esp. *hidrosqueonia*]. L'*Hydrocèle* (Alibert).

HYDROSCOPIE. s. f. Pour *Hygroscopie.*

HYDROSE. s. f. La *Glairine.*

HYDROSÉLÉNIATE. s. m. [all. *hydroselensäures Salz;* it. *idroseleniato;* esp. *hidroseleniato*]. Comme *Séléniure.*

HYDROSÉLÉNIQUE. adj. [all. *Hydroselensäure;* it. *idroselenico*]. Pour *Sélénhydrique.*

HYDROSOME. adj. et s. [de ὕδρα, hydre, et σῶμα, corps]. Corps en forme d'Hydre. — Tout le corps de l'Hydre. — La colonie, ou la masse commune du corps des colonies de Siphnophores et autres Cœlentérés.

HYDROSORBIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{10}O^{4}$) dérivé de l'*Acide sorbique.*

HYDROSPIROYLIQUE. adj. Acide dérivé du *Spiroyle.*

HYDROSPIROYLE. s. m. L'*Acide salicyleux.*

HYDROSTATIQUE. s. f. [*hydrostatica;* all. *Hydrostatik;* angl. *hydrostatics;* it. *idrostatica;* esp. *hydrostatica*]. Branche de la physique qui a pour objet de déterminer les conditions d'équilibre des liquides, les pressions exercées par eux sur les parois des vases qui les contiennent, etc.

HYDROSUDOPATHIE. [de ὕδωρ, eau, *sudor,* sueur, et πάθος, maladie]. Faute au lieu d'*Hydropathie.*

HYDROSULFATE. s. m. [all. *Hydrosulfat;* it. *idrosulfato;* esp. *hidrosulfato*]. Comme Sulfure. — *H. de soude.* Le *Sulfure de sodium.*

HYDROSULFATÉ, ÉE. adj. Qui contient des hydrosulfates ou sulfures.

HYDROSULFAZOBENZOYLE. s. f. Pour *Sulfazopicramyle.*

HYDROSULFOBENZOÏNE. s. f. La *Sulfobenzoïne.*

HYDROSULFITE. s m. Sel de l'acide hydrosulfureux. — *H. de sodium* (SO^4.HNa). Sel passant à l'état de *sulfite.*

HYDROSULFOBENZOYLE. s. f. Pour *Sulfopicramyle.*

HYDROSULFOBIURÉNIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action réciproque du gaz cyanogène et du gaz hydrogène sulfuré ($C^4Az^2H^3S^3$).

HYDROSULFOCYANIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique.*

HYDROSULFOÉLAYLIQUE. adj. L'*Élaylmercaptan.*

HYDROSULFOMELLANIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action du chlore sur le sulfocyanure de potassium et du sulfhydrate de sulfure de potassium ($C^6Az^4H^4S^4$).

HYDROSULFONAPHTALIQUE. adj. Pour *Sulfonaphtalique.*

HYDROSULFURE. s. m. Sulfure hydraté.

HYDROSULFURÉ, ÉE. adj. Qui renferme un sulfure hydraté.

HYDROSULFURÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^3AzH^3S^3$).

HYDROSULFUREUX. adj. Nom d'un acide (SO^2H^2). Combinaison d'hydrogène avec l'acide sulfureux, avide d'oxygène (Schützenberger).

HYDROSULFURIQUE. adj. [it. *idrosolforico*]. Pour *Sulfhydrique.*

HYDROSYNOMÈTRE. s. m. (Rancourt). Pour *Hydropiesmomètre.*

HYDROTACHYMÈTRE. s. m. [de ὕδωρ, eau, τάχος, vitesse, et μέτρον, mesure] (Rancourt). Instrument pour mesurer la rapidité du cours de l'eau.

HYDROTELLURIQUE. adj. Pour *Tellurhydrique.*

HYDROTHÈQUE. s. f. [de ὕδρα, hydre, et θήκη, étui]. L'étui chitineux qui reçoit le corps des Campanulariens et autres Hydraires.

HYDROTHÉRAPEUTIQUE ou **HYDROTHÉRAPIE.** s. f. [de θεραπεία, thérapie; all. *Wasserheilkunde;* angl. *hydrotherapeutica;* it. *idroterapeutica*]. Le traitement des maladies, par l'usage de l'eau appliquée sur la superficie du corps à une température plus ou moins élevée. — *H. chaude.* Celle dans laquelle on met en usage l'eau portée à une température plus ou moins élevée au-dessus de 20° environ. Elle augmente la température de la peau, favorise les congestions locales comme le font les *révulsifs* cutanés. De plus elle a un effet dans un grand nombre d'affections nerveuses. Elle s'emploie en douches diverses, en *bains*, en *affusions*, en *lotions* et en pluie, en vapeur dans les étuves, etc. — *H. froide.* Celle dans laquelle on use de l'eau froide à une température naturelle aussi basse que possible, dont on use le plus souvent, à laquelle seule souvent aussi on donne le nom d'*H.* Elle agit non seulement en abaissant la température périphérique, mais encore et surtout en amenant la contraction, puis le relâchement, la dilatation des vaisseaux, principalement des capillaires. Plus peut-être encore que l'eau chaude, par les sensations qu'elle cause elle provoque des modifications, actions réflexes variées vaso-motrices, sécrétoires par suite ou excrétoires et des contractions intestinales. Elle s'emploie en *bains*, en *pluie*, en *affusions, douches, lotions*, etc.

HYDROTHIONIQUE. adj. [de ὕδωρ, eau, et θεῖον, soufre]. Pour *Sulfhydrique.*

HYDROTHORAX. s. m. [*hydrothorax*, de θώραξ, la poitrine; all. *Brustwassersucht;* angl. *hydrothorax;* it. *idrotorace;* esp. *hidrotorax*]. Hydropisie de poitrine. — La supersécrétion séreuse déterminée par la pleurésie. — *H. idiopathique.* Celui dont la cause n'est pas trouvée. — *H. symptomatique.* La supersécrétion pleurale dans le cours de l'albuminurie, des maladies du cœur, etc.

HYDROTIMÉSIE. s. f. L'*Hydrotimétrie.*

HYDROTIMÈTRE. s. m. [de ὕδωρ, eau, et μέτρον, mesure; plus la syllade *ti* qui ne s'explique pas; all. et angl. *Hydrometer;* it. *idrometro;* esp. *hidrometro*]. Appareil pour l'analyse qualitative de l'eau, pour la détermination de la quantité de ses sels calcaires par l'usage d'une dissolution de savon.

HYDROTIMÉTRIE. s. f. [angl. *hydrometry;* it. *idrometria*]. Emploi de l'hydrotimètre en vue de la détermination de la quantité des sels calcaires ou terreux contenus dans l'eau.

HYDROTIMÉTRIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Hydrotimétrie.*

HYDROTIQUE. Faute au lieu d'*Hydragogue.*

HYDROTITE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et οὖς, l'oreille; all. *Orhwassersucht;* angl. *hydrotis*]. Accumulation de mucus dans la cavité du tympan et dans les cellules mastoïdiennes enflammées.

HYDROTOMIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et τομή, dissection; all. *Hydrotomie;* angl. *hydrotomy;* it. *idrotomia*]. Procédé de dissection par œdème artificiel du tissu cellulaire obtenu en injectant de l'eau dans les capillaires par les artères ou par les veines (Lacauchie).

HYDROXANTHINIQUE. adj. Pour *Hydrobisulfocyanique.*

HYDROXANTHIQUE. adj. Pour *Sulfocarbovinique.*

HYDROXYLE. s. m. [de ὄξυς, acide]. Pour *Oxhydryle.*

HYDROZOAIRE. adj. et s. [de ὕδρα, hydre, et ζῶον, animal]. Animal aquatique. — Pour *Polype hydraire.*

HYDROZOÏQUE. adj. Qui concerne les *Hydrozoaires*, les animaux aquatiques.

HYDRURE. s. m. [*hydruretum*, de *hydrogène* par abréviation; all. *Wasserstoffmetall;* angl. *hydruret;* it. *idruro;* esp. *hidruro*]. Combinaisons d'hydrogène et d'un radical simple ou composé. — *H. d'acétyle.* L'*Hydrogène bicarboné.* — *H. d'antimoine.* L'*Hydrogène antimonié.* — *H. d'arsenic.* L'*Arséniure d'hydrogène.* — *H. d'azote.* L'*Ammoniaque.* — *H. de butyle.* Le *Butylène.* — *H. de butylène* (C^8H^{10}). L'un des hydrocarbures à huit éq. de carbone, gazeux, inflammable. — *H. d'hexhyle.* L'*Hydrogène proto-carboné* (C^2H^4). — *H. de soufre.* Le *Bisulfure d'hydrogène.*

HYDRURIE. s. f. [de ὕδωρ, eau, et οὐρεῖν, pisser]. Excrétion d'urine avec prédominance d'eau relativement à l'état normal.

HYDRURILIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'acide azotique ($C^{12}H^5O^{11}Az^3$).

HYÈNE. s. f. [all. *Hyäne;* angl. *hyena*; it. *iena;* esp. *hiena*]. Le *Canis hiaena*, L., Carnassier carnivore digitigrade de l'Afrique.

HYÉNIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Hyène.* — **Z.** Section des Carnivores digitigrades.

HYÉNIQUE. adj. Qui concerne la *Hyène.* — Nom d'un acide gras ($C^{50}H^{50}O^4$) tiré des glandes anales de la hyène.

HYÉTOMÈTRE. s. m. [de ὑετός, pluie, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la quantité d'eau de pluie tombée en un temps donné.

HYGIDE. adj. [mot mal fait; ὑγιής, ne pouvant former *hygide*]. Qui concerne la santé.

HYGIE. s. f. [de ὑγιής, santé]. Pour *Santé.*

HYGIÈNE. s. f. [*hygiène;* ὑγιεινόν, de ὑγιεινός, sain; all. *Gesundheitslehre;* it. *igiene*]. Partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour le choix des moyens propres à conserver la santé, l'action normale des organes dans les différents âges, les différentes constitutions, conditions de la vie, etc. — *H. administrative.* Partie de l'*H.* dont les prescriptions sont soumises à des règlements du domaine de l'administration. — *H. de l'âme.* L'*H. morale.* — *H. cérébrale* (Auguste Comte). Le régime à suivre dans les méditations et les genres de travaux, pour entretenir les facultés intellectuelles dans le meilleur état. C'est la partie de la médecine qui traite des règles à suivre pour le choix des moyens propres à entretenir l'action normale des organes dans les différents âges, les différentes constitutions, les différentes conditions de la vie et les différentes professions. Elle ne comprend que la détermination de l'usage des choses, soit placées hors de nous, soit émanées de nous-mêmes, usage dirigé, selon nos besoins, vers la conservation de l'existence et de la santé. Toutes les autres considérations qu'on a voulu y rattacher lui sont étrangères; elles appartiennent à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle, à l'anthropologie, à la bromatologie, à la pharmacologie,

à la toxicologie, etc. L'*H.* se divise en : A. La *mésologie*, qui traite des agents cosmiques et de leur action sur l'organisme sain, comprenant l'étude des influences de l'atmosphère des eaux et des fluides aériformes. B. La *macrobiotique*, qui traite des règles pour conserver la santé et allonger la vie. — *H. générale*. L'étude des milieux extrinsèques ou modificateurs généraux, le sol, l'air, l'eau, les aliments, boissons, etc. — *H. hospitalière*. Partie de l'*H.* qui traite de la construction, de l'aménagement et du service des hôpitaux et des hospices. — Il y a un grave inconvénient, au point de vue de la salubrité, à rassembler un trop grand nombre d'invidus, malades ou même sains, dans un même lieu. Il importe de prévenir l'*encombrement* par la dissémination des blessés et la multiplication des hôpitaux. La multiplicité des lits engendre une mortalité considérable. Dans les casernes, un trop grand rassemblement d'individus occasionne des maladies graves, épidémiques, et qu'une large diminution de l'effectif seule a pu dissiper. Partout on a reconnu la supériorité des hôpitaux placés hors des murs sur ceux qui sont situés dans l'enceinte des villes; la mortalité est moindre dans les premiers; les opérations, petites et grandes, y réussissent mieux. L'emplacement à la campagne réalise la meilleure condition. — *H. industrielle*. Celle qui concerne, est utile ou nuisible à l'intérieur ou à l'entour des établissements industriels. — *H. militaire*. Celle qui traite des soins spéciaux exigés par la vie militaire. — *H. morale* (Broussais). Les applications de la physiologie à la morale et à l'éducation publique, privée et industrielle. — *H. navale*. Celle qui traite des soins spéciaux exigés par la vie sur mer et dans les ports. — *H. professionnelle*. Celle qui s'occupe spécialement de telle ou telle profession. — *H. publique*. Ensemble des connaissances appliquées pour le maintien de la santé des populations considérées en masse. — *H. rurale*. L'*H.* publique s'occupant des populations rurales, de leurs habitations, travaux, etc. — *H. sociale*. L'*H. publique*. — *H. spéciale*. L'étude de la manière spéciale dont les milieux se trouvent modifiées par les relations sociales scolaires, industrielles, urbaines, rurales, militaires, etc. — *H. thérapeutique*. Celle qui prescrit les mesures à prendre pour un but thérapeutique. — Celle qui, aux prescriptions hygiéniques, ajoute l'emploi de quelques moyens thérapeutiques.

HYGIÉNIQUE. adj. [it. *igienico*]. Qui se rapporte à l'*Hygiène*.

HYGIÉNISTE. s. m. Celui qui s'occupe de l'*Hygiène*.

HYGIOCOME. s. m. [de ὑγιής, sain, et κομεῖν, soigner]. Maison de santé.

HYGIODYNAMIQUE. adj, et s. Partie de la macrobiotique qui étudie les conditions générales de l'existence et donne des règles pour la conservation de l'intégrité de chacune des fonctions nutritives, reproductives et de relation.

HYGIOSTATIQUE. s. f. Partie de la macrobiotique qui étudie les conditions d'existence individuelles, et donne des règles pour la conservation de la santé pour chacun des tempéraments, des sexes et âges.

HYGIOLOGIE. s. f. [de ὑγιής, sain, et λόγος, doctrine] (Gerdy). Histoire de la santé, des actes normaux de l'économie.

HYGRINE. s. f. Alcaloïde qui accompagne la cocaïne.

HYGROBIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Haloragé*.

HYGROBLÉPHARIQUE. adj. [de ὑγρός, humide, aqueux, et βλέφαρον, paupière]. Qui concerne les conduits lacrymaux, leurs relations avec les paupières.

HYGROBLÉPHARITE. s. f. La *Blépharite* avec larmoiement.

HYGROCIRSOCÈLE. s. f. Pour *Hydrocirsocèle*.

HYGROCOLLYRE. s. m. [*hygrocollyrium*, de ὑγρὸς, humide, et κολλύριόν, collyre]. Collyre liquide.

HYGROCROCIS. s. f. Mycéliums fins de divers Champignons dans quelques liquides. Ils étaient jadis considérés comme des Algues d'espèces distinctes.

HYGRODERMIE. s. f. Moiteur de la peau.

HYGROLOGIE. s. f. [*hygrologia;* de ὑγρὸς, humide, liquide, et λόγος, discours]. Subdivision de l'anatomie générale traitant des *Humeurs* ou liquides du corps animal.

HYGROMA. s. m. [*hygroma;* de ὑγρός, humide; all. *wässerige Balggeschwulst;* it. *igroma*; esp. *higroma*]. Supersécrétion de sérosité comparable à la synovie des *bourses séreuses* ou synoviales sous-cutanées, naturelles ou accidentelles, amenant leur distension plus ou moins prononcée. Le liquide contient souvent des leucocytes. Il est mêlé ou non de sang épanché. Cette affection s'observe particulièrement dans la bourse prérotulienne. Elle paraît résulter ordinairement de la contusion des synoviales de cet ordre. Dans ce cas, la supersécrétion séreuse ne devient manifeste que plus ou moins longtemps après la cause qui l'a déterminé; la tumeur ne s'accroît que lentement, etc.; il s'écoule quelquefois plusieurs années avant qu'elle ait un volume considérable. L'*H.* peut être produit par une cause interne, et alors son développement est très rapide. Souvent aussi la tumeur disparaît promptement pour reparaître sous l'influence de la moindre cause. Le traitement de l'*H.* dépendant d'une cause externe consiste dans les topiques résolutifs. On obtient de bons effets de l'application de vésicatoires volants et de celle de la teinture d'iode sur la peau ou du massage, de la compression, etc. Ces moyens ne conviennent qu'autant que la tumeur est indolente et sans inflammation. Quelquefois, le traitement étant infructueux, il faut inciser la tumeur à sa partie la plus déclive; et, lorsque la matière de l'épanchement est écoulée, les parois affaissées doivent être maintenues en contact avec elles-mêmes, à l'aide de la compression et d'un bandage approprié. Lorsque la tumeur est ancienne, il faut exciser une portion du kyste. D'autres fois, il suffit de pratiquer une ponction et de faire ensuite des injections avec la teinture d'iode ou l'alcool, comme dans l'opération de l'hydrocèle.

HYGROMÈTRE. s. m. [de ὑγρός, humide, et μέτρον, mesure; all. *Hygrometer, Feuchtigkeitsmesser;* angl. *hygrometer;* it. *igrometro;* esp. *hygrometro*]. Instrument de physique pour mesurer le degré d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRICITÉ. s. f. Propriété qu'offrent les solides de s'imbiber, de se pénétrer, molécule à molécule, de l'eau avec laquelle ils arrivent en contact, avec ou sans hydratation; d'éprouver, par suite, des changements de volume ou de forme plus ou moins manifestes.

HYGROMÉTRIE. s. f. [angl. *hygrometry;* it. *igrometria;* esp. *higrometria*]. Partie de la physique qui traite des moyens d'apprécier les variations de la quantité d'eau en vapeur contenue dans l'air ou dans un gaz quelconque.

HYGROMÉTRIQUE. adj. Qui éprouve des changements proportionnés au degré d'humidité de l'air atmosphérique.

HYGROPHOBIE. s. f. [de ὑγρὸς, liquide, et φόβος, rainte]. L'*Hydrophobie*.

HYGROPHTHALMIQUE. adj. [de ὑγρὸς, humide, et ὀφθαλμὸς, œil]. Qui sert à humecter les conjonctives.

HYGROSARQUE. s. m. [de ὑγρὸς, humide, et σάρξ, chair]. L'*Œdème*.

HYCROSCOPE. s. m.]de ὑγρὸς, humide, et σκοπεῖν, observer]. Instrument pour indiquer le degré d'humidité de l'air.

HYGROSCOPICITÉ. s. f. [esp. *higroscopicidad*]. *Hygrométricité*.

HYGROSCOPIE. s. f. L'*Hygrométrie*.

HYGROSCOPIQUE. adj. Pour *Hygrométrique*.

HYLOGNOSIE. [de ὕλη, matière, et γνῶσις, connaissance]. Étude de la matière.

HYLOLOGIE. s. f. Traité de la matière.

HYLOTOME. s. m. [*Hylotoma*, Latr.]. Genre d'*Hyménoptères* térébrants à ver ou larve campomorphes.

HYLOTROPIE. s. f. [de ὕλη, matière, et τροπή, changement]. Renouvellement de la matière.

HYLOZOÏSME. s. m. [*hylozoismus;* de ὕλη, matière, et ζόω, je vis]. Système faux qui considère la vie comme une des propriétés de toute matière, en prenant toute activité pour l'activité d'ordre organique ou vital.

HYMEN. s. m. [de ὑμὴν, membrane; *Hymen, Jungfernhäutchen;* angl. *hymen;* it. *imene;* esp. *himen*]. Sur les vierges, organe vulvaire, non vaginal, sans glandes, homologue de la portion de muqueuse uréthrale de l'homme qui entoure le *vagin mâle* (grandi et étendu au-dessous de l'urèthre féminin); muqueuse qui, au-des-

sus, se continue avec la *bride masculine du vestibule*, en arrière avec la fourchette. Le premier coït déchire l'*H.* dont les lambeaux restent comme caroncules myrtiformes.

HYMÉNAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Hymen*.

HYMÉNÉE. s. f. [*Hymenæa* L.]. Genre de Légumineuses césalpiniées de l'Afrique et de l'Amérique.

HYMÉNÉLYTRE. adj. et s. [de ἔλυτρον, élytre]. Qui a les élytres membraneuses. — Famille d'Hémiptères homoptères.

HYMÉNIAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Hyménium*.

HYMÉNIQUE. adj. Pour *Hyménal*.

HYMÉNITE. s. f. Phlegmasie de l'*Hymen*.

HYMÉNIUM. s. m. [de ὑμὴν, membrane]. Membrane fructifère des Champignons hyménomycètes sur laquelle reposent immédiatement les organes de la fructification, et qui tapisse les *lames* des Agarics, les *tubes* des Bolets, etc.

HYMÉNOCARPE ou **HYMÉNOCARPÉ, ÉE.** adj. et s. Qui a les spores ou sporanges portés par un *Hyménium*.

HYMÉNOCHONDROÏDE. adj. et s. m. [de ὑμὴν, membrane, et *chondroïde*]. Qui est membraneux et cartilagineux à la fois.

HYMÉNODE. adj. Membraneux.

HYMÉNOGÉNIE. s. f. [de ὑμὴν, membrane, et γεννᾶν, engendrer]. Formation des membranes.

HYMÉNOGRAPHIE. s. f. [de ὑμὴν, membrane, et γράφειν, décrire]. Description des membranes.

HYMÉNOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Comme *Hyménode*.

HYMÉNOLOGIE. s. f. [*hymenologia;* de ὑμὴν, membrane, et λόγος, discours; angl. *hymenology;* it. *imenologia;* esp. *himenologia*]. Étude des membranes.

HYMÉNOMALACIE. s. f. [de ὑμὴν, membrane, et μαλακία, mollesse]. Ramollissement des membranes.

HYMÉNOMYCÈTE. adj. et s. m. [de ὑμὴν, membrane, et μύκης, champignon]. Qui tient des membranes des Champignons. — Ordre des Champignons qui comprend tous ceux qui ont un *Hyménium* porté par un *Hyménophore*.

HYMÉNOPHORE. adj et s. m. [de *hymenium*, et φόρος, qui porte]. Qui porte l'*Hyménium*. — Le *Chapeau* des Agarics, des Bolets, etc.

HYMÉNOPHYLLÉ, ÉE. adj. et s. f. [de ὑμὴν, membrane, et φύλλον, feuille]. Qui a les feuilles minces. — Tribu de la classe des Fougères.

HYMÉNOPTÈRE. adj. et s. m. [*hymenoptera;* de ὑμὴν, membrane, et πτερὸν, aile; all. *Hautflügel;* angl. *hymenopterous;* it. *imenotterio, himenottero;* esp. *himenoptero*]. Qui a les ailes minces. — Ordre de la classe des Insectes comprenant ceux qui ont des ailes au nombre de quatre, toutes membraneuses, transparentes et divisées en grandes cellules que limitent les trachées.

HYMÉNOSTÉOÏDE. s. m. [de ὑμὴν, membrane, et ὀστέον, os, et εἶδός, ressemblance]. Qui est dur et membraneux à la fois.

HYMÉNOTOMIE. s. f. [*hymenotomia;* de ὑμὴν, membrane, et τομὴ, section; all. *Hymenotomie;* angl. *hymenotomy;* it. *imenotomia;* esp. *himenotomia*]. Dissection des membranes. — Incision que l'on pratique à l'*Hymen* lorsque cette membrane, imperforée ou perforée, forme une cloison épaisse qui s'oppose à l'écoulement des règles, au coït, ou à l'accouchement normal ou non.

HYOCHOLALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{50}H^{40}C^{8}$) résultant de la décomposition des *Acides hyotaurocholique*, etc.

HYOCHOLÉATE. s. m. Comme *Hyotaurocholate*.

HYOCHOLÉIQUE. adj. Comme *Hyotaurocholique*.

HYOCHOLIQUE. adj. Comme *Hyoglycocholique*.

HYO-CHONDROGLOSSE. adj. et s. m. Division du muscle *Hyo-glosse*.

HYO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. [angl. *hyoepiglottic;* it. *ioepiglottico;* esp. *hioepiglotico*]. Le tissu cellulaire entre l'épiglotte et la face postérieure de l'*Hyoïde*.

HYO-GLOSSE. adj. et s. m. [*hyo-glossus;* it. *ioglosso;* esp. *iogloso*]. Muscle pair qui va de l'os *hyoïde* aux parties latérale et inférieure de la langue, jusqu'au bout.

HYO-GLOSSIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui concerne l'*Hyoïde* et la langue.

HYO-GLOSSO-BASI-PHARYNGIEN. adj. et s. m. Le muscle constricteur moyen du pharynx.

HYOGLYCOCHOLATE. s. m. — *H. de soude.* Sel amer qui dans la bile de porc tient la place du glycocholate de soude de la bile de l'homme, etc.

HYOGLYCOCHOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{54}H^{43}AzO^{10}$) obtenu du glycocholate de soude. Il n'est pas vrai qu'il se décompose en *taurine*, etc.

HYOÏDE. adj. et s. m. [*hyoides, hypsiloides*, de la voyelle grecque Υ (*upsilon*), et de εἶδος, figure, ressemblance; all. *Zudgenbein;* it. *ioide;* esp. *hioides*]. Os du squelette viscéral, de forme parabolique, situé à la partie antérieure et moyenne du cou, entre la base de la langue et le larynx. Il est embryogéniquement une partie constituante du deuxième arc branchial rattaché à la base du crâne, du temporal, par l'apophyse styloïde, à l'aide de ligaments et de muscles seulement, chez l'homme. Il est composé de cinq pièces, mobiles les unes sur les autres : 1° une moyenne, presque carrée, représente le *corps;* 2° deux, appelées les *grandes cornes* se prolongent latéralement, et sont unies par un ligament dit *thyréo-hyoïdien*, aux cornes supérieures du cartilage thyréoïde; 3° deux autres, nommées les *petites cornes*, sont placées au-dessus des grandes, et de leur sommet part un ligament qui se fixe à l'extrémité libre de l'apophyse styloïde.

HYOÏDIEN, IENNE. adj. [*hyoideus*]. Qui concerne l'hyoïde, os, ligaments et muscles.

HYO-MANDIBULAIRE. adj. et s. Qui tient à l'hyoïde et à la mâchoire. — Os homologue d'une portion du temporal sur les Poissons, etc. — L'appareil d'attache ou de suspension de la mâchoire des Poissons, etc.

HYOMÈTRE. s. m. [de ὕειν, pleuvoir]. Comme *Hyétomètre*.

HYO-PHARYNGIEN. adj. et s. m. [*hyo-pharyngeus;* esp. *hiofaringeo*]. Le muscle constricteur moyen du pharynx.

HYOPHTHALME. adj. et s. [de ὗς, porc, et ὀφθαλμὸς, œil]. Qui a un œil comparable à celui du porc pour la petitesse.

HYOPHTHALMIE. s. f. L'état de l'*Hyophthalme*.

HYOSCINE. s. f. ($C^{12}H^{13}Az$). Alcaloïde obtenu du dédoublement de l'*Hyoscyamine*.

HYOSCINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^{6}$) obtenu en même temps que l'*Hyoscine*.

HYOSCYAMINE. s. f. [all. *Hyoscyamin;* angl. *hyoscyamine;* esp. *hiosciamina*]. Alcaloïde ($C^{30}H^{23}HzO^{6}$) des graines de jusquiame (*Hyosciamus niger*, L.). Il est cristallisable, âcre, volatile, toxique, narcotique, dilate la pupille, etc.

HYO-SPONDYLOTOMIE s. f. [de ὑοειδής, hyoïde, σπόνδυλος, vertèbre, et τομὴ, section]. La ponction des poches gutturales sur le cheval, etc.

HYOSTERNAL. s. m. Pièce du sternum, la troisième (Geoffroy Saint-Hilaire).

HYOTAUROCHOLATE. s. m. — *H. de soude.* Sel amer qui dans la bile de porc tient la place du taurocholate de soude dans celle de l'homme.

HYOTORAUCHOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{54}H^{45}$-$AzS^{2}O^{12}$) tiré de l'hyotaurocholate de soude; en se décomposant il donne de la taurine et de l'acide cholalique.

HYO-THYRÉOÏDIEN, DIENNE. adj. et s. m. [*hyothyreoideus*]. Comme *Thyréo-hyoïdien*.

HYO-VERTÉBROTOMIE. [de ὑοειδής, hyoïde, *vertèbre*, et τομὴ, section]. Faute au lieu de *Hyo-spondylotomie*.

HYPACTIQUE et **HYPAGOGUE.** adj. et s. [de ὑπό, sous, et ἄγειν, mener]. Relâchant.

HYPALGÉSIE. s. f. [de ὑπό, sous et ἄλγησις, douleur physique]. L'analgésie, la diminution ou la disparition de la sensibilité à la douleur, à la piqûre, à la brulûre, etc., dans certaines paralysies.

HYPALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur peu intense.

HYPANTHODE. s. m. [de ὑπὸ, sous, et ἄνθος, fleur; Genre d'inflorescence que présente le figuier. — Le *Sycone*.

HYPANTIMONIEUX. adj. Qui concerne les degrés inférieurs des combinaisons de l'antimoine avec le soufre, l'oxygène, etc.

HYPAPOPHYSE. s. f. L'*Apophyse* épineuse inférieure du corps vertébral sur les Poissons, etc.

HYPARSÉNIEUX. adj. Qui concerne les degrés infé-

rieurs des combinaisons de l'arsenic avec l'oxygène, le soufre, etc.

HYPATHIE (Grèce). Source chlorurée sodique (20°).

HYPECTASIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et ἔκτασις, extension]. Extension légère.

HYPÉMIE. Faute au lieu d'*Hyphémie*.

HYPER. [de ὑπὲρ, qui indique au delà, surabondance, excès]. Préfixe signifiant augmentation, le plus haut degré d'oxydation, etc.

HYPÉRACUSIE. s. f. [*hyperacusis;* de ὑπὲρ, qui indique excès, et ἀκούειν, entendre]. Hyperesthésie auditive.

HYPERADÉNOME. s. m. [de ὑπὲρ, et ἀδὴν, glande]. Hyperthrophie glandulaire.

HYPERALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur excessive.

HYPERALBUMINOSE. s. f. Excès supposé d'albumine dans le sang.

HYPERAUXESIS. s. f. [de ὑπὲρ, et αὔξησις, augmentation]. Augmentation de masse, de nombre, etc.

HYPERCATHARSIE. s. f. [ὑπερκάθαρσις, de κάθαρσις, purgation; angl. *hypercatharsis;* it. *ipercatarsi;* esp. *hipercatarsia*]. Excès de l'action des cathartiques.

HYPERCÉNOSE. s. f. [de ὑπὲρ, et κένωσις, évacuation]. Excrétion excessive.

HYPERCÉRATOSIS. s. f. [de κέρας, cornée]. Épaississement de la cornée.

HYPERCHLORIQUE. adj. Pour *Perchlorique*.

HYPERCHROMA. s. m. [de χρῶμα, couleur]. Excès de coloration.

HYPERCHROMATOPSIE. s. f. [de ὑπὲρ, au delà, χρῶμα, couleur, et ὄψις, vue]. La *Pseudochromesthésie*.

HYPERCINÉSIE. s. f. [de ὑπὲρ, et κίνησις, mouvement]. Agitation, mouvements exagérés, désordonnés.

HYPERCINÉTIQUE adj. Qui concerne l'*Hypercinésie*.

HYPERCOUSIE. Faute au lieu d'*Hypéracusie*.

HYPERCRINIE. s. f. [de ὑπὲρ, qui indique excès, et κρίνειν, séparer; all. et angl. *hypercrisis;* it. *ipercrinia;* esp. *hipercrinia*]. Supersécrétion.

HYPERCRINIQUE. adj. Qui augmente les sécrétions.

HYPERCRISIE. s. f. [de κρίσις, crise]. Crise intense.

HYPERDERMATOSE. s. f. Hyperthrophie dermique cutanée ou muqueuse.

HYPERDIACRISIE. s. f. [de ὑπὲρ, διὰ, à travers, et κρίσις, excrétion ou sécrétion]. Comme *Hypercrinie*.

HYPERDYNAMIE. s. f. L'exagération des actions musculaires ou nerveuses.

HYPERÉMÉSIE. s. f. [de ὑπὲρ, et ἐμεῖν, vomir]. Vomissement surabondant ou répété.

HYPERÉMIE. Faute au lieu de *Hyperhémie* [de αἷμα, sang].

HYPERENCÉPHALE. adj. et s. [de ενκέφαλος, encéphale; esp. *hiperencephalo*]. Monstre sur lequel l'encéphale est, tout ou partie, hors du crâne dont manque la voûte.

HYPERENCÉPHALIE. s. f. L'état des Hyperencéphaliens.

HYPERENCÉPHALIEN, IENNE. adj. et s. Comme *Hyperencéphale*.

HYPERENTÉROSE. s. f. L'hyperthrophie de l'intestin.

HYPERÉPHIDROSE. s. f. [de ἐπὶ, sur, et ἵδρὼς, sueur]. Excrétion sudorale surabondante.

HYPERÉPIDOSE. s. f. [de ἐπίδωσις, accroissement]. L'augmentation de volume.

HYPERESTHÉSIE. s. f. [de αἴσθησις, sentiment ou faculté de sentir; all. *Hyperaesthesie;* angl. *hyperaesthesis;* it. *iperestesia;* esp. *hiperestesia*]. Exagération de la sensibilité spéciale ou générale.

HYPERESTHÉTIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Hyperesthésie*.

HYPERGENÈSE. s. f. [*hypergenesis;* de γένεσις, génération; all. et angl. *hypergenesis;* it. *ipergenesi*]. Génération des éléments anatomiques d'un tissu en excès, en nombre plus grand que dans les conditions habituelles. — Ce qui en résulte. Ce terme ancien est plus exact que le mot *hyperplastie*, proposé pour désigner le même fait. C'est la naissance en excès d'éléments anatomiques dans un tissu qui caractérise essentiellement l'*H.*, dont au delà de l'âge fœtal on n'observe d'exemples que sur les éléments doués de propriétés végétatives, non sur les musculaires ni les éléments nerveux. Les troubles de la nutrition, qui deviennent cause de l'*H.* et de l'évolution anormale des éléments naissants, sont des phénomènes généraux comme la rénovation moléculaire nutritive même; aussi cette génération et ce développement en excès ne demeurent pas toujours bornés à l'organe dans lequel ils se sont manifestés en premier lieu, ni aux ganglions lymphatiques qui lui correspondent. On voit souvent peu à peu naître, dans d'autres organes voisins ou éloignés, les éléments d'un tissu morbide semblable de tout point à celui qui est apparu le premier. C'est là ce qui caractérise le phénomème dit de la *généralisation des tumeurs*. Ainsi, quand un produit pathologique se *généralise*, ce n'est pas une propriété nouvelle qui entre en jeu et qui serait distincte des trois propriétés fondamentales de la substance organisée, dites végétatives, mais seulement une manifestation progressive de la perturbation trophique, laquelle qui est la condition de l'*H.* et des troubles du développement des cellules, des fibres, etc. — *H. musculaire*. L'*Hypertrophie* des fibres cellules de l'utérus pendant la grossesse, qui seule existe, fibres qui de l'état d'arrêt de développement relatif où elles restent arrivent alors à un degré de pleine évolution. Cette évolution normale a par erreur été prise pour une *hypergenèse*, qui n'existe pas; et ainsi pour les *faisceaux striés* du cœur hypertrohpié, etc.

HYPERGÉNÉSIE. s. f. L'*Hypergénie*.

HYPERGÉNÉTIQUE. adj. Qui concerne l'*Hypergenèse*.

HYPERGÉNIE. s. f. [de ὑπὲρ, au delà, et γεννᾶν, engendrer]. La production des anomalies par excès du nombre des organes (Serres).

HYPERHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang; all. *Blutüberfüllung;* angl. *hyperæmia;* it. *iperemia;* esp. *hiperemia*]. Présence en excès de sang dans les vaisseaux d'un organe.

HYPERHÉMIÉ, ÉE. adj. Qui est atteint d'*Hyperhémie*, de congestion.

HYPERHIDROSE. s. f. [de ὑπὲρ, et ἵδρὼς, sueur]. Comme *Hyperéphidrose*.

HYPÉRICACÉ, ÉE et **HYPÉRICINÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Hypericum*. — Famille de plantes dicotylédones polypétales hypogynes, à feuilles opposées ou rarement alternes, simples.

HYPERICUM. s. m. Genre d'Hypéricacées. — Le *Mille-pertuis*.

HYPERINOSE. s. f. [de ἴς, ἰνὸς, fibre]. Excès dans la quantité de fibrine fourni par le plasma sanguin. (F. Simon).

HYPERIODATE. s. m. Les sels formés par l'*Acide hyperiodique*.

HYPERIODIQUE. adj. Nom d'un acide (IoO^7).

HYPERKINÉSIE. s. f. [de ὑπὲρ, et κίνησις, mouvement]. (Swédiaur). Comme *Hypercinésie*.

HYPERKINÉTIQUE. adj. et s. Comme *Hypercinétique*.

HYPERLYMPHIE. s. f. [de ὑπὲρ, qui indique surabondance, et *lympha*, la lymphe]. Surabondance réelle ou supposée de la lymphe.

HYPERMANGANATE. s. m. Combinaison de l'*Acide hypermanganique* aux bases.

HYPERMANGANIQUE. adj. Nom d'un acide (Mn^2O^7) tire du *Manganèse*.

HYPERMASTIE. s. f. [de μαστὸς, mamelle]. L'hypertrophie générale de la glande mammaire, distincte de l'*adénome* de la mamelle, qui est l'hypertrophie avec ou sans autres lésions d'un ou de plusieurs lobes ou lobules, seulement de l'organe. L'*H.* est un développement exagéré de la glande seulement, avec ou sans celle de la trame et de son tissu adipeux sous-cutané. L'hypertrophie est uniforme, continue, indolente, arrivant à donner à une, ou plus souvent aux deux mamelles le poids de plusieurs kilogrammes. Les acini des lobules hypertrophiés et leurs cellules épithéliales ont pris la structure qu'ils acquièrent durant la gestation, mais sans production de globules de lait, et avec sécrétion de plus ou moins de mucus clair en quantité trop petite pour couler dehors.

HYPERMÉTAMORPHOSE. s. f. [de ὑπὲρ, au delà, et *métamorphose*]. Changement qu'éprouvent les *Sitaris*, les *Meloés*, etc., qui pour arriver à l'état parfait passent par plusieurs métamorphoses différentes au lieu de trois au

sortir de l'œuf. Elle consiste surtout en ce que à l'état de *triongulin* ou de première larve s'ajoutent les états de *seconde larve*, puis de *pseudo-chrysalide* et de *troisième larve*, auxquels succèdent ceux de nymphe et d'insecte parfait ou d'*imago*.

HYPERMÉTROPE. adj. [de ὑπὲρ, au delà, μέτρον, mesure, et ὤψ, œil]. L'œil dans lequel l'axe optique est est plus long que dans l'œil exactement normal ou emmétrope (Donders).

HYPERMÉTROPIE. s. f. État de l'œil hypermétrope; il est opposé à la brachymétropie. Il a pour résultat la presbytie, l'asténopie quelquefois, ou le strabisme (Donders).

HYPERMNÉSIE. s. f. [all. et angl. *Hypermnesis;* it. *ipermnesis;* esp. *hipermnesis*]. Souvenir de faits très anciens.

HYPERNEURIE. s. f. [de ὑπερ, et νεῦρον, nerf]. Suractivité des centres nerveux.

HYPERNEUROSE. s. f. Le névrome. — L'*Hyperneurie*.

HYPEROPE. adj. et s. *Hypermétrope*.

HYPEROPHARYNGIEN. adj. et s. m. [*hyperopharyngeus*]. Comme *Pharyngo-staphylin*.

HYPEROPIE. s. f. L'*Hypermétropie*.

HYPERORÉXIQUE. adj. et s. [d'ὄρεξις, appétit]. Pour *Apéritif*.

HYPEROSTÉOGÉNIE. s. f. — *Hyperostose*. — Production d'exostoses.

HYPEROSTOSE. s. f. [*hyperostosis;* de ὑπὲρ, préposition qui indique excès, et ὀστέον, os; it. *iperostosi;* esp. *hiperostosis*]. L'accroissement de tel ou tel os au delà des limites normales.

HYPEROXIQUE. Faute au lieu d'*Hyperorexique*.

HYPERPECTIQUE. adj. Nom d'un acide analogue à l'acide pectique ($C^{19}H^{28}O^{27}$).

HYPERPHLOGOSE. s. f. [de ὑπὲρ, et *phlogose*]. Degré le plus élevé de l'inflammation (Lobstein).

HYPERPHRÉNIE. s. f. [de φρὴν, l'esprit]. La manie (Guislain).

HYPERPHYSIQUE. adj. et s. m. [de ὑπὲρ, et *physique*]. Ce qui est métaphysique; en dehors des choses naturelles, démontrables.

HYPERPIMÉLIE. s. f. [de ὑπὲρ, et πιμελὴ, graisse]. La production exagérée de la graisse. — La polysarcie adipeuse.

HYPERPLASIE. s. f. [de ὑπὲρ, et πλασις, formation]. Comme *Hypergenèse*.

HYPERPLASTIE. s. f. [de ὑπὲρ, au delà, et πλάσσειν, former]. Pour *Hypergenèse*.

HYPERPLASTIQUE. adj. Qui [a rapport à l'*Hyperplastie*.

HYPERPLÉROSE. s. f. [de πλήρωσις, plénitude]. La congestion.

HYPERPLEXIE. s. f. [de πλῆξις, coup]. Choc. — Extase. — Sidération.

HYPERPYRÉTIQUE. adj. et s. Qui concerne l'état du plus haut point d'élévation de la température du corps dans les fièvres.

HYPERPYREXIE. s. f. [de πυρεξία, chaleur, fièvre]. La fièvre à la période d'*Hyperthermie*.

HYPERSARCOSE. s. f. [de σάρξ, chair; all. et angl. *hypersarcosis;* it. *ipersarcosi;* esp. *hipersarcosis*]. La production en excès de la chair. — Le bourgeonnement des plaies.

HYPERSÉCRÉTION. Faute au lieu de *Supersécrétion*.

HYPERSPADIAS. s. m. [de ὑπὲρ, au-dessus, et σπάω, je fends]. L'*Épispadias*.

HYPERSTHÉNIE. s. f. [de ὑπὲρ, au delà, et σθένος, force; all. et angl. *Hypersthenia;* it. *iperstenia;* esp. *hiperstenia*]. L'état excessif des forces, d'une activité d'ordre organique.

HYPERSYSTOLIE. s. f. [de ὑρὲρ, et *systole*]. Excès systolique.

HYPERSARCIE. s. f. [de σάρξ, chair]. La polysarcie. — L'*Hypersarcose*.

HYPERSARCOSE. s. f. L'*Hypersarcie*. — L'*Hypertrophie* des bourgeons charnus des plaies.

HYPERTONIE. s. f. [de τόνος, ton; angl. *hypertonia;* it. *ipertonia;* esp. *hipertonia*]. Excès de tonicité.

HYPERTRICHOSIS. s. f. [de ὑπὲρ, et τρὶξ, τριχὸς, poil]. Production des poils, en nombre ou en longueur exagérés.

HYPERTHERMAL, ALE. adj. [de θέρμη, chaleur]. De température insupportable. — L'Eau de 35° à 100°.

HYPERTHERMIE. s. f. Élévation de la température du corps au-dessus de la moyenne.

HYPERTROPHIE. s. f. [*hypertrophia;* τροφὴ, nutrition; angl. *hipertrophy;* it. *ipertrofia;* esp. *hipertrofia*]. Cas particulier du développement en général, de la croissance en particulier, dans lequel l'élément, le tissu, l'organe, etc., après avoir atteint une certaine moyenne normale d'accroissement, au lieu de rester à ce point, par égalité d'assimilation et de désassimilation, celle-ci diminuant d'activité ou la première au contraire continuant à prédominer, la masse de l'élément, du tissu, de l'organe, etc., dépasse plus ou moins cette moyenne, avec ou sans modifications de consistance, de structure intime, de formes surtout, etc. Il y a ici non pas nutrition exagérée, à proprement parler, comme l'indique l'étymolygie du mot, mais excès de l'*assimilation*, relativement à la désassimilation, que ce soit par augmentation réelle de la première, ou au contraire que, restant ce qu'elle était, ce soit la désassimilation qui devienne moindre qu'elle ne devait être normalement, avec ou sans *hypergenèse* en même temps. — *H. cardiaque*. L'augmentation de poids du cœur avec ou sans augmentation de la capacité de ses cavités, selon que leurs parois gagnent en étendue en même temps qu'elles s'épaississent ou que cet épaississement a lieu aux dépens des cavités même. Elle résulte d'une augmentation de volume des faisceaux striés du cœur, devenant en même temps plus ou moins granuleux. Il n'y a pas là plus *hypergenèse* de ces faisceaux contractiles que dans les autres muscles, soit striés, soit lisses. Il y a en même temps plus ou moins d'hypergenèse du tissu cellulaire interfasciculaire du muscle et sous l'endocarde. — *H. des lèvres*. La lèvre supérieure est plus souvent hypertrophiée que l'inférieure et presque toujours héréditairement. Quand l'*H.* est considérable, elle donne à la bouche la forme d'un museau de cochon. Elle tient au développement excessif des tissus cellulaire et adipeux de la lèvre. Il ne faut pas la confondre avec les tumeurs érectiles labiales, parce que le traitement (toujours chirurgical) de l'une ne conviendrait point aux autres.

HYPERTROPHIQUE. adj. Qui concerne l'*Hypertrophie*.

HYPERURÈSE. s. f. [de ὑπὲρ, et οὔρησις, pissement]. L'exagération de l'excrémentition urinaire. — La polyurie.

HYPERZOODYNAMIE. s. f. [de ὑπὲρ, au-dessus, ζῶον, vivant, et δύναμις, force]. L'*Hypersthénie* animale.

HYPESTHÉSIE. s. f. [de ὑπο, sous, et αἴσθησις, sensibilité]. Diminution de la sensibilité.

HYPHAS. s. m. [de ὕφα, ὕφασμα, tissu]. Les longues cellules du tissu des Champignons ou des Lichens.

HYPHASMA. s. m. [de ὕφος, tissu, et φάσμα, chose qui se montre]. Le réceptacle ou sporophore des moisissures.

HYPHOLOGIE. s. f. [de ὕφος, tissu, et λόγος, discours]. Comme *Histologie*.

HYPHÉMIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et αἷμα, sang]. Diminution du sang. — Ecchymose, pétéchie, sugillation. — *H. intertropicale*. Le *mal-cœur*.

HYPHOMYCÈTE adj. et s. m. [de ὕφος, tissu, et μύκης, champignon; all *Fadenpilze*]. Les Mucédinées et autres Trichosporés.

HYPHOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. La dissection des tissus.

HYPINOSE. s. f. [de ὑπὸ, au-dessous, et ἴς, ἰνός, fibre]. Diminution de la quantité de fibrine fournie par le plasma du sang.

HYPNAGOGIQUE. adj. [de ὕπνος, sommeil, et ἀγωγός, qui amène]. Somnifère.

HYPNESTHÉSIE. s. f. [de ὕπνος, sommeil, et αἴσθησις, sensation]. Le besoin du sommeil.

HYPNIATRE. s. m. [de ὕπνος, sommeil, et ἰατρὸς, médecin]. Somnambule qui traite les maladies,

HYPNOBATE. s. m. [ὑπνοβάτης, de ὕπνος, sommeil, et βαίνειν, marcher; all. *Nachtwandler;* angl. *hypnobates;* it. *ipnobate;* esp. *hipnobato*]. *Somnambule*.

HYPNOBATÈSE. s. f. [de βαίνω, je marche]. Le somnambulisme.
HYPNOGÈNE. adj. et s. [de γεννᾶν, engendrer]. Somnifère.
HYPNOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours; all. *Lehre vom Schlaf*; angl. *hypnology*; it. *ipnologia*; esp. *hipnologia*]. Traité du sommeil. — Description des phénomènes du sommeil dans l'état de santé et de maladie.
HYPNOPATHIE. s. f. [de πάθος, affection]. La tendance irrésistible et morbide au sommeil.
HYPNOPHRÉNOSE. s. f. [de ὕπνος, sommeil, et φρήν, intelligence]. La carphologie, le somnambulisme intellectuel. — Les rêves.
HYPNOSIE. s. f. [de ὕπνος, sommeil]. L'*Hypnopathie*.
HYPNOTIQUE. adj. et s. m. [*hypnoticus*; ὑπνωτικός, de ὑπνόω, j'endors; all. *einschläfernd*, *Schlafmittel*; angl. *hypnotic*; it. *ipnotico*; esp. *hipnotico*]. Qui concerne l'*Hypnotisme*, le sommeil. — Narcotique.
HYPNOTISANT, ANTE. adj. Narcotique. — Ce qui provoque l'*Hypnotisme*, le sommeil.
HYPNOTISÉ, ÉE. adj. et s. Qui a subi les effets de l'*Hypnotisme*. — Qui est dans cet état.
HYPNOTISEUR, EUSE. adj. et s. Celui ou celle qui provoque l'*Hypnotisme*.
HYPNOTISME. s. m. [de ὕπνος, sommeil; all. *Hypnotismus*; angl. *hypnotism*] (Braid). Sommeil provoqué ou somnambulisme artificiel qu'accompagnent généralement divers phénomènes d'*Hyperesthésie*, d'anesthésie, d'hallucinations sensorielles, de pensée déréglée ou non, de mouvements en rapports avec elles, avec ou sans catalepsie, etc. La fixation de l'œil sur quelque objet brillant, etc., met les centres nerveux dans un état nouveau accompagné de somnolence et d'une tendance à développer certains phénomènes qui varient et diffèrent de ceux qu'on obtient pendant le sommeil ordinaire et pendant la veille. Il se produit d'abord un état manifeste d'état d'excitation de tous les organes des sens à l'exception de la vue et une augmentation considérable de la force musculaire. Puis les sens tombent dans une torpeur beaucoup plus considérable que celle du sommeil naturel. Dans cet état nous avons le pouvoir de concentrer ou de diriger la névrilité centrale, de l'élever ou de la déprimer à volonté, localement ou généralement; d'exciter ou de déprimer la force ou la fréquence motrice cardiaque et de la circulation locale; de régulariser et de contrôler le ton et l'énergie musculaire d'une d'une façon et à un degré remarquables; de produire des modifications rapides et importantes dans la circulation capillaire, dans les sécrétions et les excrétions, comme aussi dans la sensibilité locale et générale (J. Braid).
HYPO. [de ὑπό, sous]. Préfixe indiquant au-dessous, diminution, insuffisance, degré inférieur d'oxydation, etc.
HYPOAZOTATE. s. m. Combinaison de l'*Acide hypoazotique* aux bases.
HYPOAZOTEUX. adj. Comme *Azoteux* (Az^2O^3).
HYPOAZOTIDE. s. m. L'*Acide Hypoazotique* (AzO^4).
HYPOAZOTIQUE. adj. L'un des degrés inférieurs d'oxydation de l'azote. — Nom d'un acide (Az^2O^4) sous forme de vapeurs *rutilantes* quand le *deutoxyde d'azote* est au contact de l'oxygène.
HYPOAZOTITE. s. m. Comme *Azotite*.
HYPOBLASTE. s. m. [de ὑπό, sous, et βλαστός, germe]. Dans la famille des Graminées portion annexée à l'endosperme qui est sous le *Blaste* ou embryon macrorhize (Richard). — L'*Endoderme*.
HYPOBRANCHIAL, ALE. adj. et s. L'os qui articule le *Cérato-branchial* au *Basihyal* des Poissons.
HYPOBROMATE. s. m. Sels non obtenus d'un *Acide hypobromique*.
HYPOBROMEUX. adj. Nom d'un acide du brome analogue à l'*Acide hypochloreux*.
HYPOBROMIQUE. adj. Combinaison supposée du brome, homologue de l'*Acide hypochlorique*.
HYPOBROMITE. s. m. Sels de l'*Acide hypobromeux*.
HYPOCARPOGÉ, ÉE. adj. [de ὑπό, sous, καρπός, fruit, et γῆ, terre]. Dont les fruits mûrissent sous la terre.
HYPOCATHARSIE. s. f. [*hypocatharsis*; ὑποκάθαρσις, de ὑπό, et κάθαρσις, purgation faible]. Purgation faible.
HYPOCHILIUM. s. m. [de χεῖλος, lèvre] (Richard). La portion inférieure du tablier des Orchis quand il n'est pas tout d'une pièce.
HYPOCHLORATE. s. m. Sels de l'*Acide hypochlorique*; non encore obtenus.
HYPOCHLOREUX. adj. Nom d'un acide (Cl^2O), s'il est anhydre, et ($ClOH$) s'il est hydraté; bout à 20° en vapeurs jaune rougeâtre.
HYPOCHLORIQUE. adj. Nom d'un acide (Cl^2O4), gazeux, détonant, liquéfiable au-dessous de 20° rouge orangé.
HYPOCHLORITE. s. m. Les sels formés par l'acide hypochloreux. Ils décolorent les composants colorés végétaux. Ils étaient jadis appelés *chlorites* et *chlorures*. Ils sont peu stables, quand on fait bouillir leur solution ils se transforment en un mélange de chlorure et de chlorate. Sous l'influence des acides leur acide hypochlorique se dégage et agit comme oxydant et *désinfectant*, de l'air, des plaies, etc. L'acide carbonique de l'air est suffisant pour mettre en liberté l'acide hypochloreux, avec dégagement lent de *chlore*. On prépare les *H.* en faisant agir à froid le chlore sur les bases alcalines, en faisant passer un courant de chlore sur de la chaux éteinte on obtient un mélange d'*H.* de chaux et de chlorure de calcium. On obtient les *H.* de soude et de potasse en précipitant une solution d'*H.* de chaux par du carbonate de soude ou de potasse. — *H. de chaux.* Pulvérulent, un peu jaunâtre, d'une odeur d'oxyde de chlore; soluble dans l'eau ($CaCl + CaO.ClO$). — *H. de magnésie.* Il s'obtient comme celui de chaux. — *H. de potasse* ($KO.ClO$)]. Il est employé dans les arts sous le nom d'*eau de Javel*. — *H. de soude* ou de *Labarraque*. Il ne diffère de celui de potasse que par la base; il a les mêmes propriétés, et peut servir aux mêmes usages.
HYPOCHONDRE. s. m. [ὑποχόδριον, de ὑπο, et χόνδρος, cartilage; all. et angl. *hypochondrium*; it. *ipocondrio*; esp. *hipocondrio*]. La partie latérale supérieure de l'abdomen, à droite et à gauche de l'*Epigastre*.
HYPOCHONDRIALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur aux *Hyponchondres*.
HYPOCHONDRIAQUE. adj. et s. [*hypochondriacus*; all. *Milzuchtiger*, *Hypochondrist*; angl. *hypochondriac*; it. *ipocondrico*; esp. *hipocondriaco*]. Qui se rapporte à l'*Hypochondrie*. — Qui en souffre.
HYPOCHONDRIE. s. f. [*hypocondria*; all. *Milzsucht*, *Hypochondrie*; angl. *spleen*, *hypochondriacism*; it. *ipocondria*; esp. *hipocondria*]. La *Mélancolie hypochondriaque*. — *H. délirante*. La *Nosomanie*. — *H. syphilitique*. La *Syphilomanie*.
HYPOCINÉSIE. s. f. [de κίνεσις, mouvement]. Faiblesse d'un mouvement.
HYPOCINÉTIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Hypocinésie*. — Qui en est atteint.
HYPOCISTE. s. m. Le *Cytinus hypocistis*, L., Citinée parasite. — Le suc qu'on en tire.
HYPOCONDRE. Faute au lieu d'*Hypochondre*.
HYPOCOPHOSE. s. f. [de κώφωσις, surdité]. Dureté de l'ouïe.
HYPOCOROLLIE. s. f. [de ὑπό, sous, et *corolla*, corolle]. Classe de dicotylédones monopétales à étamines et corolle hypogynes.
HYPOCOTYLÉ, ÉE. adj. Abréviation d'*Hypocotylédoné* et d'*Hypocotylédonaire*.
HYPOCOTYLÉDONAIRE. adj. Qui concerne ce qu est au-dessous des cotylédons.
HYPOCOTYLÉDONÉ, ÉE. adj. Comme *Hypocotylédonaire*.
HYPOCRÂNE. adj. et s. [de κρανίον, crâne; all. et angl. *hypocranium*; esp. *hipocraneo*]. Ce qui est situé entre le crâne et la dure-mère.
HYPOCRAS. Faute au lieu d'*Hippocras*.
HYPOCRATÉRIFORME. Faute au lieu d'*Hypocratérimorphe*.
HYPOCRATÉRIMORPHE. adj. [de ὑπό, sous, κρατήρ, coupe, et μορφή, forme]. La corolle tubulée et subitement dilatée en un limbe concave, orbiculé.
HYPOCRINIE. s. f. [de κρίνειν, séparer]. Diminution des sécrétions.
HYPOCRINIQUE. adj. Qui concerne l'*Hypocrinie*.
HYPODERMATOMIE. s. f. [de ὑπό, sous, δέρμα, peau, et τομή, section]. Incision sous-cutanée.

HYPODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui est sous la peau. — La couche molle cellulaire sous la carapace des Crustacés qui représente précisément le derme, plus l'épiderme cutané dont le test est un produit eccellulaire. — Le tissu cellulaire sous-cutané des Mammifères. — **Z.** L'*hypoderma bovis*, Degeer, Diptère brachycère œstridé d'Europe. Il ressemble à une grosse mouche noire. Il dépose ses larves sous la peau des Ruminants où elles vivent en parasites, deviennent ovales, allongées, couvertes de petits piquants et déterminent la production de saillies ou tumeurs purulentes sur le parasitifère.

HYPODERMIQUE. adj. [de ὑπὸ, sous, et δέρμα, derme]. Qui concerne ce qui est ou se fait sous le derme.

HYPODERMOCLYSIE. s. f. [de κλύσις, lavage, injection]. L'injection hypodermique.

HYPOGALA. s. m. [de γάλα, lait]. Collection de liquide blanc dans les chambres de l'œil ou par rupture d'une cataracte molle à tissu blanc.

HYPOGALLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{6}O^{8}$) dérivé de l'*Acide hémipinique*.

HYPOGASTRE. s. m. [*hypogastrium*; ὑπογάστριον, de ὑπο, et γαστὴρ, ventre; all. *Hypogastrium, Unterbauchsgegend;* angl. *hypogastrium;* it. *ipogastrio;* esp. *hipogastro*]. Le *Bas-ventre* ou région sous-ombilicale ou médiane inférieure de l'abdomen.

HYPOGASTRIQUE. adj. [*hypogastricus*; all. *hypogastrisch;* angl. *hypogastric;* it. *ipogastrico;* esp. *hipogastrico*]. Qui concerne l'*Hypogastre.* — Qui est ou se fait dans cette région. — Qui concerne la partie antéro-inférieure de l'abdomen.

HYPOGASTROCÈLE. s. f. [de ὑπο, sous, γαστὴρ, ventre, et κήλη, hernie]. Hernie hypogastrique par l'écartement de la portion inférieure de la ligne blanche.

HYPOGASTRODIDYME. s. m. et adj. [de *hypogastre;* et δίδυμος, double]. Monstres doubles soudés par l'*Hypogastre.*

HYPOGÉ, ÉE. adj. et s. [de γῆ, la terre]. Qui gît ou se développe sous terre.

HYPOGÉIQUE. adj. et s. Qui concerne ce qui est hypogé. — Nom d'un acide ($C^{32}H^{30}O^{4}$) tiré de l'*Huile d'arachide* (*Arachis hypogœa*, L.).

HYPOGENÈSE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et *genèse*]. Genèse des parties en nombre au-dessous de celui qui est normal.

HYPOGÉNÉSIE. s. f. [de ὑπὸ, au-dessus, et γένεσις, génération]. Anomalie par défaut de développement, par *Agénésie.*

HYPOGLOBULIE. s. f. [ὑπὸ, sous, et *globule*]. Quantité d'hématies dans le plasma sanguin moindre qu'à l'ordinaire.

HYPOGLOSSE. adj. et s. [*hypoglossus;* de γλῶσσα, langue; all. *Zungenfleischnerv;* it. *ipoglosso;* esp. *hipogloso*]. Qui est sous la langue. — **B.** Le *Bislingua* (*Ruscus hypoglossum*, L.), Asparaginée.

HYPOGLOSSITE. s. f. Phlegmasie du dessous de la langue.

HYPOGLOTTE. s. f. [de γλῶττα, langue]. Pièce membraneuse de la lèvre des Insectes portant son *Palpe.*

HYPOGLOTTIDE. s. f. [all. *Hypoglottides;* angl. *hypoglottis, hypoglossis;* it. *ipoglossi;* esp. *hipoglotide*]. Pilule ou tablette, qu'on tenait sous la langue jusqu'à ce qu'elle fût fondue.

HYPOGNATHE. s. m. [de γράθος, mâchoire; esp. *hipognato*] (Geoffroy Saint-Hilaire). Monstres qui ont une tête accessoire rudimentaire, attachée à la mâchoire inférieure de la tête principale.

HYPOGYNE. adj. [de γυνὴ, femme; all. *bodenständig;* angl. *hypoginous;* it. *ipogino;* esp. *hipogino*]. La corolle, quand elle est insérée sous l'ovaire. — Les étamines, lorsqu'elles sont fixées sur le réceptale.

HYPOGYNIE. s. f. [all. *Bodenständigkeit;* angl. *hypogynia;* it. *ipoginia;* esp. *hipoginia*]. L'état de ce qui est hypogyne. — État de toute pièce florale qui s'insère au-dessous de l'ovaire.

HYPOGYNIQUE. adj. Qui concerne l'*Hypogynie.*

HYPOHÆMA. s. f. Orthographe latine d'*Hypohéma.*

HYPOHÉMA. s. m. [de ὑπὸ, sous, et αἷμα, sang]. Épanchement de sang dans les chambres de l'œil.

HYPOHÉMIE. s. f. Pour *Hyphémie.*

HYPOHYAL, ALE. adj. et s. Comme *Hypobranchial.*

HYPO-IODATE. s. m. Combinaisons de l'*Acide hypoiodique* aux bases.

HYPO-IODIQUE. adj. Nom d'un acide (IoO^{4}), combinaison d'iode et d'oxygène.

HYPOKINÉSIE. s. f. Pour *Hypocinésie.*

HYPOKINÉTIQUE. adj. Pour *Hypocinétique.*

HYPOLYMPHIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et *lymphe*]. Diminution des proportions de la *Lymphe.*

HYPOMÈNE. adj. [de ὑπὸ, sous, et μένειν, rester]. Qui est infère.

HYPONARTHÉCIE. s. f. [de νάρθηξ, attelle]. Mode de déligation pour les fractures (Mayor, de Lausanne), par suspension du membre fracturé.

HYPONEURIE. s. f. [de νεῦρον, nerf]. Engourdissement.

HYPONITREUX, EUSE. adj. [all. *untersalpetriche Säure;* angl. *hyponitrous acid;* it. *iponitroso;* esp. *hiponitroso*]. Pour *Hypoazoteux.*

HYPONITRIQUE. adj. Pour *Hypoazotique.*

HYPONITRITE. s. m. [all. *untersalpetrichtsaures Salz;* it. *iponitrito*]. Pour *Hypoazotite.*

HYPOPÉTALÉ, ÉE. adj. [de πέταλον, pétale; esp. *hypopetalado*]. Dont les pétales sont insérés au-dessous de l'ovaire.

HYPOPÉTALIE. s. f. Comme *Hypocorollie.*

HYPOPHARYNX. s. m. [de φάρυγξ, pharynx]. Lobe intrabuccal inférieur sur les Insectes.

HYPOPHASE. s. f. [ὑπόφασις, de ὑπὸ, et φαίνειν, paraître; all. et angl. *Hypophasis;* it. *ipofasi*]. État des yeux, dans lequel ils sont demi-fermés, ne montrant que le blanc.

HYPOPHLEGMASIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et *phlegmasie*]. Sub-inflammation.

HYPOPHLÉODE. adj. et s. [de φλοιός, écorce]. Qui vit sous l'écorce. — L'*Aubier.*

HYPOPHORE. s. f. ὑποφορά, de ὑπὸ, et φέρειν, porter, conduire; all. *Hohlgeschwür Fistel;* angl. *hypophora;* it. *ipofora*]. Ulcère fistuleux.

HYPOPHOSPHITE. s. m. Sels formé par la combinaison de l'*Acide hypophosphoreux* aux bases. — *H. de chaux* (CaO.PhO.2HO). Sel inaltérable à l'air.

HYPHOSPHOREUX, EUSE. adj. Qui concerne le degré inférieur d'oxydation du phosphore. — Nom d'un acide (PhO) sirupeux obtenu de l'*Hypophosphite de baryte.*

HYPOPHOSPHORIQUE. adj. Pour *Phosphoreux.*

HYPOPHTHALMIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et ὀφθαλμὸς, œil; angl. *hypophthalmion;* it. *ipoftalmia;* esp. *hipoftalmia*]. Inflammation sous-conjonctivale ou de la paupière inférieure même.

HYPOPHYLLIUM. s. m. [de φύλλον, feuille]. La feuille en forme de gaine des asperges, etc.

HYPOPHYLLE. adj. [de ὑπὸ, et φύλλον, feuille]. Qui est sous une feuille.

HYPOPHYLLOCARPE. adj. [de φύλλον, feuille, et καρπὸς, fruit]. Qui porte des fruits sous des feuilles.

HYPOPHYLLUM. s. m. (Paulet). Comme *Agaric.*

HYPOPHYSE. s. f. [de φύσις, production; all. *Gehirnanhang, Schleimdrüse;* angl. *hypophysis;* it. *ipofisi*]. La glande pituitaire (Chaussier).

HYPOPICROTOXIQUE. adj. Nom d'un acide trouvé avec la picrotoxine.

HYPOPLASTIE. s. f. [de πλάσσειν, former]. Diminution de l'activité nutritive ou génératrice.

HYPOPTÈRE. adj. et s. [de πτέρον, aile]. Qui est sous l'aile. — Le *Paraptère.*

HYPOPION. s. m. [*hypopyum*, de ὑπὸ, sous, et πῦον, pus; all. *Eiterauge;* it. *ipopio;* esp. *hipopion*]. Toute collection purulente. — Épanchement de pus ou de matière puriforme au bas de la chambre antérieure de l'œil.

HYPORRHACHIS. s. m. [de ῥάχις, rachis]. L'appendice qui est au-dessous du rhachis, tige ou hampe de la plume. Il est à l'extrémité antérieure du tube corné ou *âme.* Comme le *rhachis* il porte des rangées latérales de barbes. Il atteint la longueur du rhachis sur les Casoars et manque sur les remiges et les rectrices en général.

HYPOSARQUE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et σάρξ, chair]. Tumeurs charnues de l'hypogastre.

HYPOSCHÉOTOMIE. s. f. [de ὀσχέον, scrotum, et

τομή, incision]. Ponction de l'hydrocèle au bas du scrotum.

HYPOSCLÉREUX, EUSE. adj. Demi-dur.

HYPOSPADE et **HYPOSPADIAQUE.** adj. et s. m. Qui se rapporte aux *hypospadias.* — Qui offre une de ces anomalies.

HYPOSPADIAS. s. m. [ὑποσπαδίας, de ὑπὸ, et σπάδιον, espace; it. *ipospadia;* esp. *hipospadias*]. Vice de conformation par ouverture du méat urinaire de l'homme au-dessous de la verge, plus ou moins loin du gland ou sous le gland. — *H. balanique.* Celui dans lequel l'ouverture du méat est à la face inférieure du gland au niveau de sa jonction aux corps caverneux. Le méat est alors généralement plus étroit qu'à l'ordinaire et gêne l'éjaculation. — *H. pénien.* Celui dans lequel l'ouverture de l'urèthre est à la face inférieure de la verge, avec ou sans conservation d'un canal étroit depuis là jusqu'au bout du gland. — *H. scrotal.* Celui dans lequel l'urèthre s'ouvre vers le milieu du scrotum fendu en deux, avec courbure de la verge sans canal. Les deux moitiés du scrotum dans lesquelles ne sont pas descendus les testicules simulent plus ou moins les grandes lèvres et peuvent tromper sur la nature du sexe de l'individu, surtout quand la verge est petite.

HYPOSPATHISME. s. m. [ὑποσπαθισμὸς, de ὑπὸ, dessous, et σπάθη, spatule]. Opération empirique des anciens dans l'ophthalmie chronique par incisions sur le front jusqu'au péricrâne, et introduction d'une spatule entre les téguments et le péricrâne.

HYPOSPHAGME. s. m. [de σφάζειν, répandre du sang]. Ecchymose de l'œil ou sous-cutanée, sous-muqueuse.

HYPOSTAMINIE. s. f. [de ὑπὸ, et *stamen*, étamine; esp. *hypostaminia*]. Classe des plantes dicotylédones apétales à étamines hypogines.

HYPOSTAPHYLIE. s. f. [de σταφυλή, luette]. Procidence de la luette.

HYPOSTASE. s. f. [de στάσις, stase; all. *Bodensatz;* angl. *hypostasis, sediment;* it. *ipostasi, sedimento;* esp. *hipostasis*]. *Sédiment.* — La congestion, l'œdème hypostatiques.

HYPOSTATIQUE. adj. [*hypostaticus;* ὑποστατικὸς]. Qui concerne l'hypostase. — Qui semble dû à la stase du sang arrivé aux parties sanguines déclives durant un décubitus prolongé.

HYPOSTERNAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à ce qui est sous le sternum. — Les apophyses latérales postérieures de cet os sur les Oiseaux.

HYPOSTHÉNIE. s. f. [de ὑπὸ, qui exprime une diminution. et σθένος, force; angl. *hyposthenia;* it. *ipostenia;* esp. *hipostenia*]. Affaiblissement.

HYPOSTHÉNIQUE. adj. et s. [all. *hyposthenisch;* angl. *hyposthenic;* it. *ipostenino;* esp. *hipostenico*]. Qui se rapporte à l'*Hyposthénie.* — Qui la détermine.

HYPOSTHÉNISANT, ANTE. adj. et s. Qui amène l'hyposthénie.

HYPOSTHÉNOSE. s. f. [de στένωσις, rétrécissement]. Rétrécissement incomplet.

HYPOSTROMA. s. m. [de ὑπὸ, et στρῶμα, couche]. La couche de cellules qui porte le stroma des Champignons (Martius).

HYPOSULFANTIMONITE. s. m. [esp. *hiposulfantimonitos*]. Les sulfosels produits par le sulfite hypantimonieux combiné aux sulfobases.

HYPOSULFARSÉNITE. s. m. [esp. *hiposulfarsenitos*]. Les sulfosels produits par combinaison du sulfite hyparsénieux avec les sulfobases.

HYPOSULFATE. s. m. [all. *unterschwefelsaures Salz;* it. *iposolfato;* esp. *hyposulfatos*]. Les sels produits par la combinaison de l'acide hyposulfurique avec les bases.

HYPOSULFITE. s. m. [all. *unterschwefeligsaures Salz;* it. *iposolfito*]. Les sels produits par la combinaison de l'acide hyposulfureux avec les bases. — *H. de chaux.* ($NaOS^2O^2.5HO$). Incolore, très soluble dans l'eau. Dissout les chlorures métalliques. Il est antiputride, sert pour les embaumements, pour la conservation des cadavres.

HYNPOSULFOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide formé par l'action de l'acide sulfurique anhydre sur l'acide benzoïque ($C^{14}H^4O^3+S^2O^2+2HO$).

HYPOSULFUREUX. adj. Nom d'un acide connu à l'état de combinaison avec les bases (S^2O^2).

HYPOSULFURIQUE. adj. Acide oxygéné du soufre, premier terme de la série thionique (S^2O^5), ou acide dithionique, sirupeux incolore, inodore, peu stable.

HYPOTHALLE. s. m. L'ensemble des rhizines qui rattachent le thalle des Lichens aux corps sous-jacents.

HYPOTHALLIN, INE. adj. Qui concerne l'*Hypothalle.*

HYPOTHÉCELLE. s. m. [de ὑπὸ, sous, et θήκη, thèque]. Les cellules filamenteuses attachant le *Thalle* des Lichens aux rochers, etc. — Comme *Hypothalle.*

HYPOTHÉCIE. s. f. [de θήκη, thèque]. L'assise de petites cellules qui dans chaque apothécie des Lichens porte les thèques et les paraphyses.

HYPOTHÉCIUM. s. m. [de θηκίον, enveloppe]. Comme *Hypothécie.*

HYPOTHÉNAR. s. m. [de ὑπὸ, sous, et θέναρ, paume de la main; *subvola;* all. et angl. *hypothenar;* it. *ipotenare;* esp. *hipotenar*]. Saillie à la face palmaire de la main, sous le petit doigt, formée par les muscles palmaire cutané, adducteur, court fléchisseur et opposant du petit doigt.

HYPOTHÈSE. s. f. [*hypothesis;* ὑπόθεσις, de ὑπὸ, sous, et θέσις, thèse; all. *Voraussetzung;* angl. *hypothesis;* it. *ipotesi;* esp. *hipotesis*]. Préconceptions subjectives sur la manière dont les choses sont ou se passent. Les *H.* sont : 1° Les unes *scientifiques* ou vérifiables par l'épreuve et la contre preuve données par l'observation et l'expérience, pour constituer une découverte si la vérification a lieu; 2° les autres sont *invérifiables* restant de purs *artifices logiques* en vue de quelque explication mnémotechnique, etc., ou d'une fiction poétique.

HYPOTHERMAL, ALE. adj. Tiède. — Eau de 15° à 20°.

HYPOTHERMIE. s. f. [de θερμή, chaleur]. L'état de ce qui est hypothermal.

HYPOTHERMIQUE. adj. Qui concerne l'*Hypothermie.*

HYPOTHIONIQUE. adj. [de θεῖον, soufre]. Pour *Hyposulfurique.*

HYPOTOME. s. m. La troisième des pièces de l'armure génitale mâle des Insectes.

HYPOTROPHIE. s. f. [de ὑπὸ, au-dessous, et τρέφειν, nourri.]. Nutrition imparfaite, insuffisante.

HYPOXANTHINE. s. f. Alcaloïde (Scherer) extrait de la rate ($C^{10}H^4Az^4O^2$.). On trouve aussi l'*H.* dans le foie, les capsules surrénales, le thymus, etc. Blanche, cristallisée; peu soluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans les alcalis et l'eau chaude, se combine aux alcalis, à l'azotate d'argent et aux autres sels.

HYPOXIS. s. m. Genre d'Hypoxidées américaines antifébriles.

HYPOXYDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Hypoxis.* — Famille de monocotylédones voisines des Asphodélées.

HYPOXYLÉ, ÉE. adj. et s. [de ξύλον, bois]. Qui est sous le ligneux. — Les Champignons tétrasporés.

HYPOXYLE. s. m. [*Hypoxylon*, Bull.]. Genre de Champignons pyrénomycètes sphériacés, se développant sous l'écorce des arbres morts.

HYPSILOGLOSSE. adj. et s. Division de l'*Hyoglosse.*

HYPSILOÏDE. adj. [de ὕψιλον, nom grec de l'U, et εἶδος, forme]. L'*Hyoïde* et l'*Os en* V.

HYPSOCÉPHALE. adj. et s. [de ὕψος, hauteur, et κεφαλή, tête]. Qui a le crâne élevé, pointu.

HYPSOCÉPHALIE. s. fr L'état de l'*Hypsocéphale.*

HYPSOLOPHE. adj, et s. [de ὑψόλοφος]. Qui a une grande crête. — Genre de Tinéites.

HYPSOMÈTRE. s. m. [de ὕψος, hauteur, et μέτρον, mesure]. Instrument pour connaître la hauteur d'un lieu d'après la température à laquelle l'eau y entre en ébullition.

HYPSOMÉTRIE. s. f.]de ὕψος, hauteur, et μετρεῖν, mesurer; all, *Höhenmessung;* angl. *hypsometry;* it. *ipsometria;* esp. *hipsometria*]. La mesure de la hauteur relative ou absolue d'un lieu.

HYPURAL. s. m. [de ὑπὸς, sous, et οὐρά, queue]. Os du squelette de la queue des Poissons, rangés sous forme de premier, deuxième, etc., hypuraux différant suivant les genres et espèces. Ils sont au-dessous de l'urostyle et des vertèbres pénultième et antépénultième. Ce sont des homologues des arcs vertébraux inférieurs, ou au moins de leurs apophyses épineuses.

HYRACEUM. s. m. Morceaux d'excréments de l'*Hyrax capensis*, d'odeur de *Castoréum.*

HYRAX. s. m. Genre de petits Pachydermes du Cap et d'Abyssinie. — Le *Daman.*

HYSOPE. s. f. et **HYSSOPE.** s. m. L'*Hyssopus officinalis*, L. [ὕσσωπος; all. *Isop;* angl. *hyssop, wild, thyme;* it. *sopo*], Labiée stimulante.

HYSSOPINE. s. f. Base cristallisable extraite de l'hysope.

HYSTÉRALGIE. s. f. [de ὑστέρα, matrice, et ἄλγος, douleur; all. *Gebärmutterschmerz, Mutterweh;* angl. *hysteralgia;* it. *isteralgia;* esp. *histeralgia*]. Douleur utérine.

HYSTÉRANDRIE. s. f. [de ὕστερον, en outre, et ἀνήρ, mâle, étamine]. Classe des Plantes ayant plus de vingt étamines (L.-C. Richard).

HYSTÉRANTHÉ. adj. [de ὕστερον, en outre, et ἄνθος, fleur]. Dont la fleur apparaît avant les feuilles.

HYTÉRATRÉSIE. s. f. [de ὑστέρα, matrice, et *atrésie*]. Rétrécissement de la cavité utérine.

HYSTÉRECTOMIE. s. f. [de ἐκτομή, excision]. L'ablation chirurgicale de l'utérus, partielle ou totale, après gastrotomie ou par le vagin.

HYSTÉRICISME. s. m. [all. *Hystericismus;* angl. *hystericism;* it. *istericismo*]. L'état habituel mental, et autres des femmes sujettes aux attaques d'hystérie.

HYSTÉRIE. s. f. [de ὑστέρα, utérus; *hysteria, affectio hysterica strangulatio uterina;* all. *Hysterie;* angl. *hysteria, hysterics;* it. *isteria;* esp. *histerismo*]. Névrose caractérisée par une succession de sensations anormales, de convulsions, de contractures, de parésies, de paralysies, d'états intellectuels instables et anormaux, avec parfois hyperesthésie ovarienne plus qu'utérine. L'*H.* ne se rattache du reste pas toujours à quelque état des voies génitales. Elle reste souvent, non seulement sans propension sexuelle, mais encore s'observe chez des hommes jeunes et même adultes affectés comme les femmes de *mobilité nerveuse;* prédisposition névropathique due à l'hérédité, à l'anémie, ou effet de vives impressions ou aussi de la vue de crises hystériques ou épileptiques. Dans l'*H.* tantôt il n'existe que des sensations vagues d'étouffements, de bouffées de chaleur, de vertige. D'autres fois le caractère change, le sujet devient impressionnable à tout, en même temps que moins communicatif ou expansif, superstitieux même ou mystique. Il peut y avoir de la *toux nerveuse*, avec douleurs dorsales ou pectorales, oppression, faiblesse, aménorrhée, anémie, etc. D'autres fois ce sont des troubles dyspeptiques, de la perversion de l'appétit et du goût, ballonnement de l'estomac et de l'intestin. Parfois même il y a des vomissements bilieux ou alimentaires, des douleurs abdominales vives ou non, *générales* ou *localisées* vers les régions ovariques ou autres. Survient l'état dit de *boule* ou *globe hystérique*, précédant une crise convulsive. Il consiste en un sentiment de constriction qui part du creux de l'estomac et remonte peu à peu jusqu'au larynx en déterminant la sensation que produirait une boule qui monterait vers le pharynx et l'arrêterait au larynx en déterminant une sensation d'étouffement, de strangulation. Il peut y avoir une vive douleur de tête que les malades comparent à celle que causerait l'enfoncement d'un clou au sommet de la tête. Il y a souvent aussi des points d'hyperesthésie, de rhachialgie, des zones d'anesthésie cutanée. Lorsque surviennent les convulsions, souvent il n'y a que perte de connaissance, tremblement léger des membres et du tronc avec claquement des dents. D'autres fois les convulsions sont violentes, comparables à celle de l'épilepsie, mais sans contracture de la face, avec ou sans contracture des membres. La crise se termine par des pleurs, des sanglots ou un rire qu'on ne peut arrêter. A la suite des accès d'*H.*, et parfois dès le début, surviennent des paraplégies brusques dans leur disparition comme dans leur arrivée. Souvent se présentent de l'aphonie, des crises cataleptiques, extatiques et même choréiques. La maladie est de longue durée, se traite par les exercices physiques, la gymnastique, l'hydrothérapie, les bains, les antispasmodiques, l'emploi des courants induits contre les paralysies, etc.

HYSTÉRIFORME. Faute au lieu d'*Hystéroïde* ou *Hystéromorphe.*

HYSTÉRIQUE. adj. et s. f. [*hystericus;* all. *hysterisch;* angl. *hysteric;* it. *isterico;* esp. *histerico*]. Qui concerne l'hystérie ou l'utérus.

HYSTÉRISME. s. m. L'*Hystéricisme.*

HYSTÉRITE. s. f. [de ὑστέρα, utérus; all. *Hysteritis, Gebärmutterentzündung;* angl. *hysteritis;* it. *isterite;* esp. *histeritis*]. La *Métrite.*

HYSTÉRO-CATALEPSIE. s. f. Attaque d'hystérie avec catalepsie.

HYSTÉROCÈLE. s. m. [de ὑστέρα, utérus, et κήλη, hernie; all. *Gebärmutterbruch;* it. *isterocele;* esp. *histerocele*]. Hernie, ou tumeur de l'utérus.

HYSTÉROCLISIE. s. f. [de κλείσις, clôture]. L'obturation chirurgicale du museau de tanche.

HYSTÉROCYSTIQUE. adj. [de ὑστέρα, utérus, et κύστις, vessie]. Qui se rapporte à l'utérus et à la vessie.

HYSTÉROCYSTOCÈLE. s. f. [de κύστη, vessie, et κήλη, hernie]. Hernie de l'utérus et de la vessie urinaire.

HYSTÉRO-DÉMONOPATHIE. s. f. La *Démonopathie* chez des hystériques.

HYSTÉRODYNAMOMÈTRE. s. m. [de ὑστέρα, matrice, et *dynanomètre*]. Dynamomètre pour la mesure des variations, des contractions utérines.

HYSTÉRO-ÉPILEPSIE. s. f. Hystérie avec convulsions violentes ressemblant un peu à celles de l'épilepsie, mais sans contracture des muscles de la face, contorsions ou grands mouvements, catalepsie, extase, attitudes passionnelles, puis délire avec ou sans hallucinations. Ce n'est pas la coexistence chez un même sujet de l'hystérie et de l'épilepsie. C'est de l'hystérie à violentes attaques dont le début est analogue à celui des crises épileptiques par la phase clonique ou d'alternatives de contractures et de résolution des muscles avant la période des contorsions ou des grands mouvements.

HYSTÉROGÈNE. adj. [de *hystérie*, et γεννᾷν, engendrer]. Qui engendre l'*Hystérie.*

HYSTÉROÏDE. adj. [de *hystérie*, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à l'hystérie.

HYSTÉROLITHE. s. m. [de λίθος, pierre; all. *Gebärmutterstein;* angl. *hysterolithus;* it. *isterolite*]. Concrétion, calcul dans l'utérus.

HYSTÉROLITHIASE. s. f. Production des *Hystérolithes.*

HYSTÉROLOXIE. s. f. [de ὑστέρα, utérus, et λοξός, oblique; angl. *hysteroloxia;* it. *isterolossia;* esp. *histeroloxia*]. Obliquité de l'utérus, inclinaison ou déviation de son axe.

HYSTÉROME s. m. [de ὑστέρα, matrice, et *ome*]. Tumeur de l'utérus.

HYSTÉROLYMPHANGITE. s. f. La lymphangite de l'utérus.

HYSTÉROMALACIE. s. f. [de ὑστέρα, utérus, et μαλακός, mou; angl. *hysteromalacia;* it. *isteromalacia*]. Ramollissement du tissu de l'utérus, de sa muqueuse.

HYSTÉROMANIE. s. f. [de ὑστέρα, utérus, et μανία, folie]. La *Nymphomanie.*

HYSTÉROMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. *Sonde utérine* (Ricord, 1834).

HYSTÉROMÉTRIE. s. f. L'usage de l'*Hystéromètre.*

HYSTÉROMORPHE. adj. [de μορφή, forme]. Qui ressemble à l'utérus, à l'hystérie.

HYSTÉROPATHIE. s. f. [de ὑστέρα, matrice, et πάθος, maladie]. Affection de l'utérus en général.

HYSTÉROMYOME. s. m. Le *Myome utérin.*

HYSETÉROPHORE. adj. et s. [de φορά, l'action de porter]. Ce qui porte les organes femelles, l'utérus. — **B.** Le Podogyne. — **M. C.** Variété de pessaire.

HYSTÉROPHYSE. s. f. [*hysterophysa*, de φῦσα, vent]. Distension de l'utérus par des gaz.

HYSTÉROPLÉGIE. s. f. [de πλήσσειν, frapper]. Paralysie utérine.

HYSTÉROPTOSE. s. f. [*hysteroptosis*, de ὑστέρα, utérus, et πτῶσις, chute; all. *Gebärmuttervorfall;* it. *isteroptosi;* esp. *histeroptosis*]. Prolapsus et renversement utérins.

HYSTÉRORRHAGIE. s. f. *Hémorrhagie utérine.*

HYSTÉRORRHAPHIE. s. f. [de ῥαφή, couture]. Suture de l'utérus dans l'opération césarienne. — Celle du museau de tanche.

HYSTÉRORRHÉE. s. f. [de ὑστέρα, utérus, et ῥεῖν,

couler]. Écoulement, hémorrhagie utérins. — *H. muqueuse.* La *Leucorrhée* utérine.

HYSTÉROSTOMATOME. s. m. [de ὑστέρα, utérus, στόμα, ouverture, et τομή, section]. Instruments pour fendre le col de l'utérus (Coutouly).

HYSTÉROTOKOTOMIE. s. f. [de τόκος, accouchement, et τομή, section]. L'opération césarienne (Fr. Rousset, 1581).

HYSTÉROTOME. s. m. [de τομή, section; all. *Hysterotom, Gebärmuttermesser;* it. *isterotomo;* esp. *histerotomo*]. Instrument pour pratiquer l'hystérotomie vaginale.

HYSTÉROTOMIE. s. f. [*hysterotomia*, de ὑστέρα, utérus, et τομή, section; all. *Gebärmutterschnitt;* angl. *hysterotomy;* it. *isterotomia;* esp. *histerotomia*]. La dissection de l'utérus. — L'opération césarienne. C'est l'opération qui a pour but d'inciser la paroi abdominale puis l'utérus pour en extraire le fœtus lorsqu'il n'est pas possible de pratiquer l'accouchement et lorsque l'enfant étant vivant, viable et bien conformé, la mère consent à se laisser opérer. — *H. post mortem.* La pratique de l'*H.* après la mort de la mère dans l'espoir de tirer de l'utérus un enfant vivant.

HYSTÉROTOMOTOCIE. s. f. [de ὑστέρα, utérus, τομή, incision, et τόκος, accouchement]. Accouchement obtenu par l'*Hystérotomie.*

HYSTOMÈTRE. Erreur au lieu d'*Hyomètre.*

HYSTRICISME. s. m. [de ὕστριξ, porc-épic]. L'état hérissé des écailles cornées de la peau dans l'ichthyose, etc.

I

I, i est l'*i* latin, l'ι et l'ει des Grecs.

IATA. s. m. Le *Corossol.*

IATI. s. m. Le *Tek.*

IAÇA. s. m. L'*Artocarpus integrifolia*, L. fils, Ulmacée artocarpée.

IATRALEPTE, IATRALEPTIQUE. Fautes au lieu de de *Iatralipte*, etc.

IATRALIPTE. s. m. [ἰατραλείπτης, de ἰατρός, médecin, et ἀλείφειν, frotter; all. *Salbarzt*]. Celui qui pratique l'*Iatraliptique.*

IATRALIPTIQUE. s. f. [*iatraliptice;* ἰατραλειπτική, de ἰατρός, médecin, et ἀλείφειν, frotter; all. *Iatraleptik;* angl. *iatraleptics;* it. *iatralettica*]. Traitement des maladies par les frictions, etc.

IATRION. s. m. [*iatrium;* ἰατρεῖον, de ἰατρός, médecin; angl. *iatrium;* it. et esp. *iatrion*]. L'*Officine du médecin.*

IATRIQUE. adj. [de ἰατρὸς, médecin]. Qui concerne l'art médical.

IATROCHIMIE. s. f. [all. *Iatrochemie;* it. *iatrochimia;* esp. *iatroquimica*]. La *Chimiatrie.*

IATROGNOMIQUE. adj. et s. f. [de ἰατρὸς, médecin, et γνωμικός, qui connaît]. La connaissance des choses dont traite la médecine.

IATROLOGIE. s. f. [de ἰατρὸς, médecin, et λογος, traité]. L'étude de la médecine.

IATROMANTIE. s. f. [de ἰατρὸς, médecin, et μαντεία, divination]. La divination d'après la médecine.

IATROMATHÉMATICIEN, ENNE. adj. et s. [de ἰατρὸς, médecin, et *mathématicien*]. Qui cherche à expliquer tous les phénomènes de l'organisme par les principes de la mécanique.

IATROMATHÉMATIQUE. s. f. La doctrine des *Iatromathématiciens.*

IATROMÉCANICIEN, ENNE. s. m. et adj. Comme *Iatromathématicien.*

IATROMÉCANIQUE. adj. L'*Iatromathématique.*

IATROMÉCANISME. s. m. Le système des *Iatromécaniciens.*

IATROPHYSIQUE. s. f. [de ἰατρὸς, médecin, et φυσική, physique]. Le système médical qui cherche à expliquer tous les phénomènes normaux et morbides de l'économie d'après les données de la physique.

IATROSOPHISTE. s. [ἰατροσοφιστής, de ἰατρὸς, médecin, et σοφίστης, sophiste]. Celui qui traite la médecine à la manière des sophistes.

IAXTFELD (Wurtemberg). Source froide chlorurée sodique forte.

IBA. s. m. L'*Irvingia gabonensis*, H. Bn., Rutacée quassiée de l'Afrique. — Son fruit.

IBÉRIDE. s. f. [*Iberis*, L.]. Genre de Crucifères nauséeuses d'Europe et d'Asie. — L'*Iberis amara*, L.

IBIS. s. m. L'*Ibis religiosa*, Cuvier [it. *ibi, ibide*], Échassier longirostre du Nil.

IBOGA. s. m. Espèce de *Strychnos* toxique à l'état frais.

ICAJA. s. m. Loganiacée (*Strychnos*) du Gabon, amère et très toxique.

ICAJINE. s. f. Alcaloïde vénéneux tétanique de l'*Icaja.*

ICAQUE. s. f. La drupe charnue comestible de l'*Icaquier.*

ICAQUIER. s. m. Le *Chrysobalanus icaco*, L., Rosacée chrysobalanée de l'Amérique, à racine, écorce et feuilles astringentes.

ICHNEUMIE. s. m. L'*Ichneumon.*

ICHNEUMON. s. m. L'*Herpestes ichneumon*, K., Carnassier digitigrade carnivore, sans les glandes odorantes spéciales des Civettes.

ICHOR. s. m. [ἰχθύς, all. *Jauche;* it. *icore;* esp. *icor*]. Sérosité sanguinolente fétide, mêlée de leucocytes, venant des tumeurs ulcérées, etc.

ICHOREUX, EUSE. adj. [all. *Jauchicht;* angl. *ichorous*]. Qui ressemble à l'*Ichor.*

ICHTHIDINE. s. f. Albuminoïde mal défini des œufs de Poissons.

ICHTHINE. s. f. Principe mal défini du jaune d'œuf de Poissons.

ICHTHULINE. s. f. Albuminoïde mal défini des œufs de Poissons.

ICHTHYIQUE. adj. Qui se rapporte au Poisson.

ICHTHYLINE. s. f. [de ἰχθὺς, poisson]. Albuminoïde mal étudié trouvé avec l'*Ichthidine.*

ICHTHYOBATRACIEN, ENNE. adj. et s. *Batracien ichthyomorphe.*

ICHTHYOBDELLE. s. f. [*Ichthyobdella*, Blainv.]. Famille d'Hirudinées parasites des Poissons.

ICHTHYOCOLLE. s. f. [*ichthyocolla;* de ἰχθὺς, poisson, et κόλλα, colle; all. *Fischleim, Hausenblase;* angl. *ichthyocolla, isinglass;* it. *ictiocolla;* esp. *ictiocola*]. La colle de poisson, gélatine très pure, préparée avec la paroi propre fibreuse, peu vasculaire de la vessie natatoire des esturgeons, de la morue, etc.

ICHTHYODE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Poissons. — Nom d'un groupe de Batraciens urodèles.

ICHTHYODONTE. s. m. [de ὀδοὺς, dent]. Dent de Poissons. — Glossopètre.

ICHTHYOGLYCINE. s. f. Le glycogène du foie des Poissons.

ICHTHYOLOGIE. s. f. [*ichthyologia;* de ἰχθὺς, poisson, et λόγος, discours; all. *Fischkunde;* angl. *ichthyology;* it. *ittiologia, ictiologia;* esp. *ictiologia*]. Description des Poissons.

ICHTHYOMANCIE. s. f. [de ἰχθὺς, poisson, et μαντεία, divination]. Divination prétendue d'après des signes tirés de l'examen des Poissons.

ICHTHYOPHAGE. s. m. et adj. [*ichthyophagus;* ἰχθυοφάγος, de ἰχθύς, poisson, et φαγεῖν, manger; all. *fischfressend;* angl. *piscivorous;* it. *ittiofago, ictiofago;* esp. *ictiofago*]. Qui s'alimente de Poissons.

ICHTHYOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Poissons. — Les *Protées*, etc.

ICHTHYOLITHE. s. f. [de λίθος, pierre]. Fossile des Poissons.

ICHTHYOMORPHE. adj. [de μορφή, forme]. En forme de Poisson.

ICHTHYOPHTHIRE. adj. et s. m. [*Ichthyophthira*, Schm.; de ἰχθὺς poisson, et φθεὶρ, pou]. Qui est parasite des Poissons. — Groupe de Crustacés à carapace molle, généralement monocles, vivant fixés aux branchies, au pharynx et au tégument des Poissons.

ICHTHYOPTÈRE. s. f. [de πτερόν, aile]. Nageoire des Poissons.

ICHTHYOSE. s. f. [de ἰχθῦς, poisson; all. *Ichthyosis*, *Fischschuppenausschlag;* angl. *ichthyosis;* it. *ictiosi*, *ittiosi*] (Alibert). Dermatose dans laquelle la peau rugueuse, sèche est couverte d'écailles formées surtout par des portions de la couche cornée épaissie de l'épiderme, etc. — *I. nacrée.* Celle dans laquelle la peau est couverte d'écailles grisâtres, soulevées sur leurs bords. — *I. serpentine.* Celle qui sur le dos, les membres, l'abdomen montre des squames épaisses, d'un jaune grisâtre, sale, se détachant en poussière blanchâtre; les ongles sont cassants, etc. — *I. simple.* Celle qui se montre du côté de l'extension des bras, en petites saillies d'un rouge pâle, légèrement squameuses.

ICHTHYOSIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Ichthyose.* — Qui en est atteint.

ICHTHYOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. La dissection des Poissons.

ICICA. s. m. L'*Iciquier.*

ICICANE. s. m. Corps cristallisable retiré des résines d'*Icica* [4 ($C^{40}H^{32}$)9HO].

ICICARIBA. s. f. Térébinthacée burséracée (*Icica icicariba*, DC.), qui fournit la *Résine élémi du Brésil.*

ICIQUIER. s. m. Genre de Térébinthacées burséracées (*Icica*). — *I. cèdre.* L'*Icica altissima*, Aublet, de Cayenne.

ICONOSCOPE. s. m. [de εἰκών, image, et σκοπεῖν, voir]. Stéréoscope donnant du relief aux parties planes d'une image.

ICOSAÈDRE. s. m. [de εἴκοσι, vingt, et ἕδρα, face]. Cristal qui a vingt faces.

ICOSANDRE. adj. [de εἴκοσι, vingt, et ἀνήρ, homme; all. *zwanzigmännerig;* angl. *icosandrous;* it. *icosandrico;* esp. *icosandro*]. Qui a vingt étamines ou plus insérées sur le calice.

ICOSANDRIE. s. f. [all. *Ikosandrie;* angl. *icosandry;* it. et esp. *icosandria*]. Ordres renfermant des Plantes qui ont vingt étamines ou plus insérées.

ICOSANDRIQUE. adj. et s. m. Qui concerne l'*Icosandrie.* — Qui la présente.

ICTÈRE. s. m. [*icterus, icteritia;* ἴκτερος, all. *Gelbsucht;* angl. *icterus, jaundice;* it. *itterizia;* esp. *ictericia; jaunisse*]. Manifestation d'états morbides divers du foie biliaire avec coloration jaune de la peau, des conjonctives puis de l'urine; teinte grisâtre des matières fécales prenant une odeur sulfhydrique ou putride autre que celle des fèces, douleur sourde à la région du foie surtout; gonflement plus ou moins sensible de tout l'abdomen par distension intestinale en raison de troubles digestifs dus à la cessation du déversement biliaire dans le duodénum. La coloration de la peau, peu marquée au début, varie du jaune au jaune brun terne plus ou moins foncé. La conjonctive, la face inférieure de la langue, le palais ou son voile, les lèvres sont également teintés de jaune. La peau est le siège de démangeaisons. Il y a parfois de la *xanthopsie.* La miction est rare, peu abondante. L'urine est foncée, rouge ou brune. L'acide azotique la rend verte, rouge, violette puis bleue en agissant, sur les principes colorants biliaires entrés dans le sang qu'elle élimine. Sous l'influence des taurocholates biliaires, etc., entrés dans le sang les contractions cardiaques diminuent de nombre et peuvent se réduire à 25 ou 30 par minute. La langue est chargée, la bouche amère, l'appétit nul, le malade est souvent hypochondriaque, indifférent à ce qui le préoccupait avant. On traite l'*I.* par le calomel, la rhubarbe, l'aloès, les diurétiques, les fruits et les légumes aqueux. — *I. ataxique, grave, hémorrhagique, malin, aigu, atrophique, typhoïde* ou *pernicieux.* Celui qui s'acccompagne d'accidents graves, nerveux et autres, de ramollissement du tissu hépatique, diminution de masse du foie, devenu jaune rougeâtre, avec ecchymoses, hémorrhagies multiples, anémie, etc. La bile n'est plus sécrétée. Souvent en même temps les reins sont ramollis, leurs cellules chargées de granules graisseux. L'*I.* grave se manifeste après quelques jours de troubles morbides des divers de la céphalalgie, des vomissements, de la fièvre, du délire, des hémorrhagies multiples, des accidents convulsifs, qui précèdent la mort. L'excrétion rénale devient rare, les urines très chargées, albumineuses ou non. Les toniques, les antiputrides sont recommandés sans qu'il soit possible de prévenir ni de guérir cette affection. — *I. biliphéiques* ou *vrais.* Ceux qui sont manifestement dus à des troubles de la sécrétion et de l'excrétion biliaires. — *I. bleu.* La *Cyanose.* — *I. hémaphéiques.* Ceux dans lesquels la coloration des tissus et des humeurs est attribuée à des altérations de l'hémoglobine changée en *hémaphéine* après destruction des hématies. — *I. noir.* Le *Mélasictère.* — *I. des nouveau-nés.* Celui qui parfois se montre presque aussitôt après la naissance. — *I. paradoxal.* La maladie d'Addison. — *I. rouge.* Le *Phénigme.* — *I. spasmodique* ou *émotif.* Celui qu'on attribue à un resserrement spasmodique des conduits biliaires, faute de la détermination d'une lésion qui rende compte de son apparition. — *I. spasmodique.* Celui qui est supposé dû au spasme des conduits biliaires lors de quelque émotion, avec rétention de la bile, résorption et apparition rapide de la coloration jaune des conjonctives et de la peau.

ICTÉRICIE. s. f. L'*Ictère.* — *I. blanche* (Walther). La *Chlorose.*

ICTÉRIQUE. adj. et s. [*ictericus, icteritia laborans,* ἰκτερικός; all. *ikterisch, gelbsüchtig;* angl. *icterical;* it. *itterico, icterico;* esp. *icterico*]. Qui concerne l'*Ictère.* — Qui en dérive. — Qui en est affecté.

ICTÉRODE ou **ICTÉROÏDE**. adj. [de ἴκτερος, ictère, εἶδος, apparence; it. *itterode, icterode*]. Qui a l'apparence de l'*Ictère.*

ICTUS. s. m. [de *ictus*, atteinte]. Toute atteinte morbide se manifestant subitement, comme effet d'un coup brusque. — *I. épileptique.* L'attaque d'épilepsie qui débute par une chute sans *aura.*

IDE. s. m. Le *Cyprinus idus*, L., Cyprin.

IDE. [de εἶδος, ressemblance]. Suffixe des mots indiquant apparence, analogie.

IDÉALITÉ. s. f. [all. *Idealität;* angl. *ideality;* it. *idealità;* esp. *idealidad*]. L'un des modes de l'esprit de déduction, considéré (Gall et Broussais) comme une faculté intellectuelle. — Le sentiment de la perfection, de l'excellence, de l'idéal considéré comme faculté ou usage d'un organe cérébral.

IDÉATION. s. f. Le mode de la névrilité centrale, de la cérébration ou pensée par lequel a lieu la production des idées.

IDÉE. s. f. [*idea;* ἰδέα, image, νόημα; all. *Begriff;* angl., it. et esp. *idea*]. Résultat de l'application à un objet particulier de la faculté d'idéation que possède l'encéphale ou au moins le cerveau. — Forme définie de la pensée instinctive, intellectuelle, expressive ou de détermination active. — *I. fixes.* Les idées toujours les mêmes qui persistent dans plusieurs formes d'aliénation mentale, de monomanie surtout. — *I. innées.* Les *I.* ne sont pas innées; mais les dispositions cérébrales et par suite les formes intellectuelles, c'est-à-dire les formes sous lesquelles la connaissance s'acquiert, sont à la fois innées et modifiables par l'hérédité. — *I. noires.* L'ordre d'idées qui domine chez les hypochondriaques. — Celui qui hors de l'état d'hypochondrie proprement dite se montre d'une manière plus ou moins continue sur les individus atteints de néphrites ou autres maladies du rein, de maladies de la vessie et du foie avec ou sans ictère, etc., ou simplement dans diverses formes de la migraine de l'alcoolisme, après les excès sexuels, surtout durant ou après les insomnies. Ces conditions amènent un état de débilitation cérébrale qui a pour conséquence de faire envisager les choses, les événements sous le côté le plus fâcheux, en allant au delà même de la réalité dans les jugements portés sur eux, les hypothèses alors conçues pouvant aller jusqu'au mysticisme; de plus les sensations déterminent, dans les circonstances où se trouve alors le système nerveux, des idées de divers ordres, autres que celles qu'elles suscitent ou suscitaient dans l'état normal.

IDENTIQUE. adj. et s. m. — **A.** Qui est le même à droite et à gauche du corps animal.

IDENTISTE. adj. et s. m. — **M. C.** Celui qui admet l'identité des causes pour des maladies diverses, la syphilis et la blennorrhagie, qui seraient causées, par exemple; par des Schizomycètes semblables.

IDENTITÉ. s. f. [de *idem*, le même; all. *Identität;* angl. *identity;* it. *identità;* esp. *identidda*]. — **C. M.** Ce

qui fait qu'un individu est pareil à un autre ou bien celui qu'il prétend être, comme lorsqu'un absent reparaît et réclame ses droits, etc. L'*I.* s'établit d'après les particularités de conformation ou d'altération pathologique, telles que la date et la nature de certaines cicatrices, les *nævi materni* existants et qu'on a cherché à simuler ou à effacer; d'après les modifications physiques que certaines professions produisent chez ceux qui les exercent; d'après les caractères fournis par la dentition et le développement des os jusqu'à l'adolescence; d'après la couleur et l'état des poils, etc.

IDÉO-MOTEUR, TRICE. adj. Se dit des régions de la substance grise cérébrale qui suscitent des contractions musculaires sous l'influence de l'idéation.

IDIO-ÉLECTRIQUE. adj. [all. *selbstelektrisch*; angl. *idio-electric;* it. et esp. *idio-electrico*]. Qui peut acquérir les propriétés électriques sans intervention d'autre chose que le frottement (Gilbert).

IDIOGYNE. adj. [de ἴδιος, propre, et γυνή, femme; all. *eigenhäusig;* angl. *idiogynous;* it. et esp. *idiogino*]. Qui a une existence indépendante de ce qui est femelle.

IDIOGYNIE. s. f. [all. *Eigenhäusigkeit;* angl. *idiogynia;* it. et esp. *idioginia*]. État de ce qui est idiogyne, des Phanérogames dont les étamines ne sont pas placées dans la même fleur que l'ovaire.

IDIO-MUSCULAIRE. adj. [de ἴδιος, propre, et *musculaire*]. Qui appartient en propre au muscle.

IDIOPATHIE. s. f. [*idiopathia;* ἰδιοπάθεια, de ἴδιος, propre, et πάθος, affection; all. *Eigenleiden, ursprüngliches Leiden;* angl. *idiopathy;* et esp. *idiopatia*]. Affection qui existe par elle-même, et non comme dépendance d'une autre.

IDIOPATHIQUE. adj. [all. *idiopathisch;* angl. *idiopatic;* it. et esp. *idiopatico*]. Qui concerne l'*Idiopathie.*

IDIOSTHÉNIE. s. f. [de ἴδιος, propre, et σθένος, force]. Force indépendante. — Qui a un caractère propre.

IDIOSTHÉNIQUE. adj. Qui tient de l'*Idiosthénie.*

IDIOSYNCRASIE. s. f. [de ἴδιος, propre, σύν, avec, et κρᾶσις, tempérament; angl. *idiosyncrasia;* it. et esp. *idiosincrasia*]. Disposition en vertu de laquelle un organisme a des manifestations qui lui sont propres, est affecté d'une manière qui lui est individuelle par les conditions d'existence tant extrinsèques qu'intrinsèques, normales ou morbides, qui se présentent à lui.

IDIOSYNCRASIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Idiosyncrasie.*

IDIOSYNCRISE. s. f. Manifestation spontanée de divers phénomènes dans un même organisme, manifestant son idiosyncrasie.

IDIOT. s. m. [de ἰδιώτης, qui est du commun; all. *Blödsinniger;* angl. *natural fool;* it. et esp. *idiota*]. Qui est atteint d'idiotie. — Le cerveau des *I.* adultes ne dépasse pas 1160 à 1190 grammes.

IDIOTIE. s. f. [de *idiot;* all. *Blödsinnigkeit;* angl. *idioty;* it. *idiotia*]. Forme congénitale d'aliénation mentale par manque d'intelligence, coïncidant avec un défaut du développement de l'encéphale et en outre de celui de divers autres organes, défauts qui témoignent autant de l'idiotie que l'infériorité mentale. La circulation et la respiration sont anormales, les usages de la peau troublés ainsi que ceux des autres organes sensoriels, les lésions de la motilité et de la nutrition fréquentes, la conformation corporelle souvent défectueuse, etc. La structure et la texture de la substance grise cérébrale restent ce qu'elles étaient avant la puberté avec ou sans complications diverses.

IDIOTISME. s. m. [all. *Blödsinn;* angl. *idiotism;* it. et esp. *idiotismo*]. L'état d'idiotie.

IDRIALINE. s. f. [all. *Idrialin;* angl. *idrialine;* it. et esp. *idrialina*]. Substance des minerais de mercure des mines d'Idria ($C^{42}H^{14}O$).

IDRYLE. s. m. Composé tiré des minerais bitumineux mercurifères des mines d'Idria ($C^{42}H^{14}$). Blanc, cristallisable.

IF. s. m. Le *Taxus baccata*, L., Conifère [all. *Taxus, Eibenbaum;* angl. *yew;* it. *tasso;* esp. *tejo*] dont les feuilles sont un poison pour plusieurs Mammifères.

IFINE. s. f. Composé vénéneux de l'*If.*

IGASURINE. s. f. Alcaloïde de la noix vomique (Desnoix, 1852) ressemblant à la brucine, mais bien plus soluble dans l'eau.

IGASURIQUE. adj. [de *igasur*, nom malais de la noix vomique]. Nom d'un acide avec lequel la strychnine et la brucine sont combinées dans la noix vomique.

IGNAME. s. f. Rhizome de diverses espèces de *Dioscorea*, Asparaginées dioscorées, féculentes, alimentaires. — *I. ailée.* La *Dioscorea alata*, L., de l'Inde. — *I. cultivée.* La *Dioscorea sativa*, L., des Antilles. — *I. du Japon.* La *Dioscorea japonica*, Thunberg), et la *Dioscorea eburnea*, Loureiro, de la Cochinchine.

IGNATIE. s. f. Le *Vomiquier.*

IGNIPUNCTURE. s. f. [de *ignis*, feu, et *punctura*, piqûre]. Cautérisation de place en place par des *pointes de feu* portées de place en place sur la peau.

IGNITION. s. f. [*ignitio*, de *ignis;* πύρωσις; all. *Ignition;* it. *ignizione;* esp. *ignicion*]. Production de lumière due à la chaleur émise dans la combustion, dans la combinaison de deux corps, élévation de la température qui doit être d'au moins 500°.

IGUANE. s. f. L'*Iguana tuberculata*, Laurent. — L'*Iguana delicatissima*, Daudin, *Lacertus americanus*, Seba, Saurien de grande taille et alimentaire en Amérique.

IGUANIDE, IGUANIDÉ, ÉE, IGUANIEN, ENNE. adj. et s. Qui a rapport aux *Iguanes.* — La famille des Sauriens crassilingues herbivores et insectivores dont ils sont le type.

ILAMIDE. s. f. Les *Ilamides* sont les méninges.

ILANG-ILANG. s. m. L'*Anona odoratissima*, Anonacée à fruit alimentaire.

ÎLE. s. f. — **A.** L'*Insula.* — *I. de sang* (Wolff). Dans l'aire vasculaire embryonnaire les amas d'hématies déjà colorées rendant visibles les capillaires naissant d'hématoblastes, capillaires polyédriques irréguliers qui en sont pleins et encore sans plasma.

ILÉADELPHE. s. m. [de *ileum*, l'iléon, et ἀδελφός, frère] (Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre double inférieurement, depuis et compris le bassin.

ILÉITE. s. f. [*ileitis;* all. *Krummdarmentzündung;* all. et esp. *ileitis;* it. *ileite*]. Phlegmasie de l'iléon.

ILÉO-CÆCAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'iléon et au cæcum.

ILÉO-CHOLOSE. s. f. La *Cholorrhée.*

ILÉO-CÔLIQUE. adj. [angl. *ileocolic;* it. *ileocolico*]. Qui concerne les intestins iléon et côlon.

ILÉO-DICLIDITE. s. f. [de *ileum*, l'iléon, et δικλίς, valvule]. Phlegmasie de l'iléon et de la valvulve iléo-cæcale ou du cæcum.

ILÉOGRAPHIE. s. f. [de *ileum*, et γράφειν, décrire]. La description de l'iléon, des intestins.

ILÉOLOGIE. s. f. Comme *Iléographie.*

ILÉO-LOMBAIRE. adj. Pour *Ilio-lombaire.*

ILÉON. s. m. [*ileum*, de εἰλεῖν, décrire des circonvolutions; all. *Krummdarm;* angl. *ileum;* it. *ileo, ilio;* esp. *ileon*]. Troisième partie de l'intestin grêle, située entre le jéjunum et le cæcum.

ILÉO-TYPHUS. s. m. [de *iléon*, et *typhus*]. La fièvre typhoïde.

ÎLES. s. m. pl. [*ilia;* λαπάρα, λαγών; all. *Weichen;* angl. *ilia;* it. *ilii;* esp. *ileos*]. — **A.** Parties latérales et inférieures du ventre.

ILÉUS. s. m. [εἰλεός; all. *Ileus, Kothbrechen;* angl. *ileac passion;* it. *passione iliaca, ileo;* esp. *pasion iliaca*]. Maladie dans laquelle les intestins sont souvent comme entortillés (de ἐλεῖν, tourner). — L'occlusion, l'obstruction intestinales par des brides, par la torsion de l'intestin, un étranglement interne, etc., et les symptômes inflammatoires, douloureux, etc., qui en résultent.

ILEX. s. m. Genre d'Ilicinées. — Le *Houx.*

ILIACO-MUSCULAIRE. adj. et s. m. Pour *Ilio-lombaire.*

ILIACO-TROCHANTINIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle iliaque, qui va de l'os iliaque au trochantin. — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIAQUE. adj. et s. [*iliacus*, de *ilia*, les flancs; angl. *iliac;* it. et esp. *iliaco*]. Qui concerne les flancs, ce qui les forme. — L'os coxal ou des iles.

ILICINE. s. f. [all. *Ilicin;* angl. *ilicine;* it. et esp. *ili-*

cina]. Composé amer tiré des feuilles du houx (*Ilex aquifolium*, L.)].

ILICINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Ilex.* — Les Aquifoliacées.

ILICIQUE. adj. Qui tient du houx (*Ilex*). — Acide qu'on en tire.

ILIDJAH (Turquie d'Asie). Deux sources (40°) l'une et l'autre avec de l'hydrogène sulfuré, un peu d'acide carbonique, du chlorure de sodium, du sulfate de soude, etc.

ILII-SACRO-FÉMORAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Grand fessier* (Dumas). — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-ABDOMINAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle petit oblique du bas-ventre. — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-APONEUROSI-FÉMORAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Fascia lata* (Chaussier).

ILIO-CAPSULO-TROCHANTIN. adj. et s. m. Qui tient à l'épine iliaque antérieure inférieure, à la capsule de l'articulation coxo-fémorale et au petit trochanter.

ILIO-COSTAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Carré des lombes* (Chaussier). — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-CRÉTI-TIBIAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Couturier* (Dumas). — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-FÉMORAL, ALE. adj. et s. Qui va de l'ilium au fémur. — Le ligament rond ou ligament *Coxo-fémoral.*

ILIO-ISCHIO-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle *Petit fessier.* — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-LOMBAIRE. adj. Qui se rapporte au muscle iliaque et aux lombes.

ILIO-LOMBI-COSTAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Carré des lombes* (Dumas).

ILIO-LOMBO-COSTO-ABDOMINAL. adj. et s. m. Le muscle *Petit oblique de l'abdomen* (Dumas).

ILION. s. m. [*ilium*, de *ilia*, les flancs]. L'*Iliaque* (os).

ILIO-PECTINÉ, ÉE. adj. [de *ilium*, l'os ilion, et *pecten*, le pubis]. Qui se rapporte à l'ilion et au pectiné.

ILIO-PRÉTIBIAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Couturier* (Chaussier). — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-PUBI-COSTO-ABDOMINAL. adj. et s. m. Le muscle *Grand oblique de l'abdomen* (Dumas).

ILIO-PUBIEN, ENNE. adj. Qui tient à l'*ileum* et au *pubis.*

ILIO-ROTULIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va de l'iléum à la rotule. — Le muscle *Droit antérieur de la cuisse* (Chaussier).

ILIO-SACRO-FÉMORAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle *Grand fessier.* — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIO-SCROTAL, ALE. adj. Qui tient à l'ilion et au scrotum.

ILIO-SPINAL, ALE. adj. et s. Qui va de l'ilium à l'*épine* ou colonne vertébrale. — Le muscle long dorsal.

ILIO-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle *Grand Fessier.* — Ce qui se rend à ce muscle.

ILIUM. s. m. [*ilium;* all. *Darmbein;* angl. *os ilium;* it. *ileo, ilio; ilion*]. L'os iliaque ou os des iles.

ILIXANTHINE. s. f. ($C^{34}H^{22}O^{22}$). Matière colorante jaune du houx.

ILKESTON (Angleterre). Source ferrugineuse sulfatée froide.

ILLÉGITIME. adj. [*illegitimus*, de *in*, marquant négation, et de *legitimus*, légitime, de *lex*, loi; νόθος; all. *illegitim;* angl. *illegitimate;* it. *illegitimo;* esp. *ilegitimo*]. Qui est contre les règles.

ILLICIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Illicium.* —Tribu de la famille des Magnoliacées.

ILLICIUM. s. m. Le *Badianier* et autres illiciées de la Chine et du Japon.

ILLIPÉ. s. m. [*Bassia*]. Genre de Sapotées oléifères de l'Inde.

ILLITION. s. f. [*illitio*, de *illinire*, oindre; κατάχρισις; all. *Einschmierung;* it. *illizione;* esp. *illicion*]. Comme *Onction.*

ILLUMINANT, ANTE. adj. [*illuminans;* angl. *illuminative;* all. *leuchtend;* angl. *illuminating;* it. *iluminativo;* esp. *illuminativo*]. Qui éclaire plus ou moins les objets.

ILLUMINATION. s. f. [*illuminatio;* all. *Leuchten;* angl. *illumination;* it. *illuminazione;* esp. *iluminacion*]. Clarté communiquée aux objets environnants par les corps lumineux.

ILLUMINÉ, ÉE. adj. et s. — **M. C.** Qui est atteint d'*Illuminisme.*

ILLUMINISME. s. m. [de *in*, dans et *lumen*, lumière]. Manie avec hallucination, avec extase, ou avec agitation, avec loquacité, durant laquelle les sujets croient voir des êtres surnaturels, ou avoir des révélations, etc.

ILLUSION. s. f. [all. *Täuschung;* angl. *illusion, fallacy;* it. *illusione;* esp. *ilusion*]. — *I. du microscope.* Elles ne sont pas autres que les *I.* dues à des phénomènes de *diffraction* de la lumière sur le bord des objets et surtout de *réfraction*, que présentent tous les corps examinés *par lumière transmise.* Sous le microscope les corps sont vus de la sorte, au lieu d'être vus par lumière réfléchie; de là des différences d'aspect qu'ils offrent comparativement aux corps analogues ou autres que nous avons habituellement sous les yeux. Les prétendues *illusions* que l'ignorance a fait considérer comme causées par le microscope tiennent non pas à l'instrument, mais à la nature intellectuelle et à l'état des connaissances de celui qui interprète. — *I. d'optique.* Erreur du sens de la vue sur l'état des corps. Elle peut être *naturelle*, comme le mirage, par exemple, ou *artificielle*, comme celle que produisent les instruments d'optique qui renversent l'image des objets. — *I. pathologique.* Trouble des sensations caractérisé par une impression réelle, mais modifiée pathologiquement durant sa transmission ou dont la perception s'accomplit anormalement.

ILLUTATION. s. f. [de *in*, sur, et *lutum*, boue; all. *Illutation, Schlammbad;* angl. *illutation;* it. *illutazione*]. L'action d'enduire d'un onguent ou de boue quelque région pour un but thérapeutique.

ILMÉNIUM. s. m. Métal encore hypothétique indiqué (Hermann) en Russie dans les Columbites, etc., de la région du lac Ilmen, etc.

IMABENZILLE. s. m. Corps obtenu par action de l'ammoniaque sur le benzile ($C^{28}H^{11}AzO^{2}$).

IMACHLORISATINE. s. f. La *Chlorisatimide.*

IMAGE. s. f. [*imago;* εἰκών; all. *Bild;* angl. *image;* it. *imagine;* esp. *imagen*]. — **P.** Représentation d'un objet par réunion de faisceaux lumineux émanés de lui, réfléchis ou réfractés par lui. — *I. réelle.* Lorsque des rayons lumineux partant d'un objet placé au-devant d'un miroir concave et dans son axe se réunissent en un point de cet axe, chaque point particulier de l'objet produit son foyer particulier. Tous ces foyers se trouvent à peu près dans le même plan de l'espace, y forment une image renversée de l'objet entier. C'est là l'*I. réelle.* — *I. virtuelle.* Les miroirs convexes ne fournissent jamais d'images réelles pouvant être regardées comme on ferait d'un objet véritable. Mais les rayons divergents qui partent de leur surface, pénétrant dans l'œil, y retracent l'image des objets placés au devant du miroir convexe; ces objets paraissent alors situés derrière le *miroir convexe.*

IMAGINAIRE. adj. Ce qui est subjectif, de création humaine ou cérébrale, étranger aux données de l'observation et de l'expérience.

IMAGINAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Imago.*

IMAGINATION. s. f. [*imaginatio;* φαντασία; all. *Einbildungskraft;* it. *imaginazione;* esp. *imaginacion*]. Mode de la pensée qui est caractérisé par le pouvoir de créer des idées, *imaginations*, ou *images*, comparables à celles que détermine dans l'encéphale la perception de l'*image* même des objets réels, sans jamais être semblables, sauf le cas de leur simple répétition, souvenir ou mémoire. — **M. C.** Hallucinations. — Berlue. — Mouches volantes.

IMAGO. s. f. — **Z.** L'état parfait ou de *perfectose* des Insectes.

IMASATINE. s. f. [all. *Imasatin;* angl. *imasatine;* it. et esp. *imasatina*]. Dérivé de l'*Isatine* ($C^{16}H^{6}O^{2}Az^{2}$).

IMASATIQUE. adj. Comme *Isamique.*

IMASÉTINE. s. f. Corps obtenu de l'*Isatine* ($C^{32}H^{11}O^{6}Az^{3}$).

IMBÉCILLITÉ. s. f. [*imbecillitas;* all. *Blödsinn;* angl. *imbecility;* it. *imbecillità;* esp. *imbecilidad*]. Développement imparfait des organes et des facultés intellectuels, généralement sans les autres défectuosités morphologiques et organiques habituellement rencontrées chez les idiots. Les facultés bien que généralement bornées,

offrent parfois un développement prononcé de quelque partie de l'une d'elles, instinct de construction, expression musicale, mimique ou par le dessin, etc., mais sans persévérance, sans idées générales, ni abstraites, etc.

IMBERBE. adj. [*imberbis;* de *in*, négatif, et *barba*, barbe; all. *unbärtig;* angl. *beardless;* it. et esp. *imberbe*]. Dépourvu de barbe, de poils.

IMBIBITION. s. f. [de *in*, en, et *bibere*, boire; all. *Durchdränkung;* angl. *imbibition;* it. *imbibizione;* esp. *imbibicion*]. Pénétration des liquides dans les interstices des solides, suivie ou non de phénomènes d'hygrométricité, d'osmose ou d'hydratation suivant la composition des unes et des autres.

IMBROUAI. s. m. La baie du *Solanum marginatum*, L., Solanée d'Éthiopie.

IMBRIAGO. s. m. La *Trigla lineata*, L., Acanthoptérygien marin à tête très grosse.

IMBRIM. s. m. Le *Colymbus glacialis*, L., Palmipède brachyptère à bec pointu.

IMBRIQUÉ, ÉE. adj. [*imbricatus;* de *imbrex*, tuile; all. *ziegelartig;* angl. *imbricate;* it. *tegolo*, *tegolino;* esp. *imbricado*]. Ce dont les parties sont appliquées en recouvrement les unes sur les autres, comme les tuiles d'un toit.

IMÉRACHISME. s. m. [ἱμείρω, je désire]. Impulsion à l'*Imitation.*

IMÉSATINE. s. f. ($C^{32}H^{12}Az^4O^4$). Dérivé de l'*Isatine.*

IMIDE. s. f. Groupe de composés chimiques de la classe des *amides*, formés en enlevant un ou plusieurs équivalents d'eau, aux *acides amidés.*

IMITATION. s. f. [*imitatio;* μίμησις; all. *Nachahmung;* angl. *imitation;* it. *imitazione*; esp. *imitacion*]. Répétition d'un acte accompli par soi ou par un autre tant volontaire qu'automatique par action réflexe, et ici d'autant plus que l'individu est plus impressionnable. — Il importe de ne pas confondre les phénomènes sans nombre de cet ordre consécutifs à des impressions visuelles, auditives ou même olfactives avec ceux de *contagion.* Les *I.* dérivent d'une modification, une impression causée par un mouvement d'ordre vibratoire lumineux, thermique, électrique rayonnant d'un objet plus ou moins éloigné. Les *contagions* impliquent le contact matériel et direct immédiat, tégumentaire ou sous-cutané, d'un objet visible ou non. — *I. morale.* Communication, par un phénomène de l'ordre des actions réflexes cérébrales, chez les témoins d'un acte, de passions et de sentiments semblables à ceux qui sont manifestés par autrui. — *I. morbide.* Il importe de ne pas confondre les maladies simulées avec les maladies convulsives et mentales, qu'on voit souvent se produire par *imitation* dans les couvents, les ateliers de femmes, les hôpitaux, les églises, etc., qui sont inexactement dites de *contagion nerveuse.*

IMMANENCE. s. f. [de *in*, dans, et *manere*, être fixé; angl. *immanency*]. — **Y.** Ce fait que les propriétés vitales ne font qu'un avec l'état d'organisation tant qu'il persiste avec la nutrition; d'où il suit que les modes et l'intensité des manifestations de ces propriétés sont corrélatifs, à l'état présent de la matière organisée et aux conditions de milieu dans lesquelles elle se trouve.

IMMATÉRIEL, ELLE. adj. Intangible, impondérable. — Subjectif.

IMMÉDIAT, ATE. adj. [*immediatus;* de *in*, indiquant négation, et *medius*, intermédiaire; all. *unmittelbar;* it. *immediato;* esp. *inmediato*]. Qui existe ou se passe sans intermédiaire.

IMMERGÉ, ÉE. adj. [*immersus*]. Qui existe entièrement plongé sous l'eau.

IMMERSION. s. f. [*immersio;* de *in*, dans, et *mergere*, plonger; all. *Eintauchen;* it. *immersione;* esp. *immersion*]. Action de plonger un corps ou une de ses parties dans un liquide.

IMMIGRATION. s. f. [de *in*, dans, et *migrare*, émigrer]. L'action d'aller se fixer dans une contrée pour y vivre.

IMMINENCE. s. f. — *I. morbide.* État de l'organisme qui n'est pas la maladie, mais qui la prépare, y prédispose et en est le précurseur ou même un premier degré.

IMMOBILISATION. s. f. Action d'*immobiliser.* — *I. des articulations.* L'action de rendre fixe une articulation, une partie d'un membre sur une autre ou de tout le membre sur le tronc dans les cas de maladies (tumeurs blanches, résections dans l'article, douleurs articulaires, hydarthroses, etc.), par un bandage inamovible approprié, un appareil plâtré, dextriné ou autre, une gouttière métallique, etc. Cette immobilisation est à continuer plus ou moins longtemps et à surveiller avec soin par le chirurgien au point de vue de la possibilité d'une ankylose, en tenant compte de la nature du mal, de la constitution du sujet, de l'état des os et des ligaments, etc. — *I. directe des fragments.* Opération qui consiste à embrasser, entourer ou traverser avec divers moyens d'union suffisamment résistants, les fragments d'un os fracturé, d'os reséqués, etc., afin de les tenir en contact *immédiat* solide.

IMMOBILITÉ. s. f. L'absence de mouvement. — **M. C.** L'état morbide cérébral qu'elle caractérise sur l'homme, le cheval, etc.

IMMONDICE. s. f. Excréments, matières en voie de putréfaction, etc., nuisibles lorsqu'ils restent à découvert dans ou hors des habitations.

IMMORTELLE. s. f. [all. *Strohblume;* angl. *eternal flower;* it. *elicrisio*]. Nom de Synanthérées sénécionidées dont les écailles de l'involucre et du phoranthe, restent colorées en se desséchant. — *I. argentée.* L'*Helichrysum argenteum*, Thunberg. — *I. blanche.* L'*Antennaria margaritacea*, R., Brown. — *I. jaune.* L'*Helichrysum orientale*, Gærtner.

IMMUNITÉ. s. f. [de *immunitas*, exemption; all. *Verschontbletben;* angl. *immunity;* it. *immunità;* esp. *inmunidad*]. — *I. morbide.* Condition d'un être vivant qui le rend réfractaire à une maladie qui pourtant atteint les autres. Elle est soit native ou idiosyncrasique, soit acquise par acclimatement, par une première atteinte du mal ou par vaccination.

IMNAU (Prusse). Sources ferrugineuses bicarbonatées (9° à 10°),

IMPACTION. s. f. [*impactio*, de *impingere*, heurter, pousser; all. *Impaktion*, *Schädelbruch;* it. *impazzione*]. Fracture du crâne, d'une côte ou de la partie moyenne du sternum, en plusieurs pièces, dont les unes sont saillantes en dedans et les autres en dehors.

IMPAIR, AIRE. adj. Qui est seul sur un même plan.

IMPALPABLE. adj. [all. *unfühlbar;* angl. *impalpable ;* it. *impalpabile;* esp. *impalpable*]. Qu'on ne peut palper à cause de sa ténuité.

IMPALUDISME. s. m. [de *in*, en, et *palus*, marais]. Prédisposition aux affections intermittentes, amené par le séjour dans les marais ou près d'eux.

IMPARINERVÉ, ÉE. adj. Qui a une nervure médiane saillante sans autres pareilles. Qui a des nervures impaires.

IMPARIPENNÉ ou **IMPARIPINNÉ, ÉE.** adj. [de *impar*, inégal et *penna* ou *pinna*, plume]. Qui se termine par une plume, un lobe ou une foliole impaire.

IMPASTATION. s. f. [de *in*, en, et *pasta*, pâte; all. *Verteigung;* it. *impastamento*]. L'opération par laquelle une substance est amenée à l'état de pâte.

IMPATHINIDE. s. f. Matière résineuse amère dite vomitive de l'*Impatiens noli tangere*, L., Balsaminée diurétique.

IMPÉNÉTRABILITÉ. s. f. [*impenetrabilitas;* all. *Undurchdringlichkeit;* angl. *impenetrability;* esp. *impenetrabilità;* esp. *impenetrabilidad*]. Propriété dont jouissent les corps d'exclure tous les autres du lieu qu'ils occupent, c'est-à-dire, non de l'espace qu'ils circonscrivent par la continuité apparente de leur surface, mais de celui qu'ils remplissent réellement, d'où il suit qu'un corps, pour occuper un lieu quelconque, doit déplacer celui qui l'occupe déjà.

IMPENNE et **IMPÉNNÉ, ÉE.** adj. et s. [de *in*, sans, *penna*, et plume]. Qui manque de plumes. — Les *Manchots*, première famille des Palmipèdes.

IMPÉRATOIRE. s. f. L'*Imperatoria ostruthium*, L. [all. *Meisterwurzel;* angl. *master-wort;* it. et esp. *imperatoria*], Ombellifère, aromatique et stimulante.

IMPÉRATORINE. s. f. La *Peucédanine.*

IMPERFORATION. s. f. [de la particule négative *in;* et de *perforare*, percer; ἀτρησία; all. *Verschlossensein*, it. *imperforazione;* esp. *imperforacion*]. — **M.C.** Vice de conformation consistant en 'occlusion congénitale ou acquise

de conduits ou de leurs orifices qui devraient rester perméables et dilatables.. — *I. accidentelle.* L'oblitération soit morbide, soit chirurgicale d'un conduit ou d'un orifice naturels.

IMPERMÉABILITÉ. s. f. [de *in*, particule négative, *per*, à travers, et *meatus*, méat, ouverture; *wasserdichte Beschaffenheit;* angl. *impermeability;* it. *impermeabilità;* esp. *impermeabilidad*]. Propriété qu'ont certains solides de ne pas se laisser traverser par des fluides, soit gazeux, soit liquides.

IMPÉTIGINEUX, EUSE. adj. [*impetiginosus;* all. *eiterflechtenartig, grindig;* it. et esp. *impetigenoso*]. Qui est de la nature de l'*Impétigo;* qui le concerne.

IMPÉTIGINIFORME. adj. [de *impetigo*, et *forma*, forme]. Qui a la forme, l'aspect de l'impétigo.

IMPÉTIGO. s. m. [all. *Eiterflechte, nässender Grind;* angl. *impetigo, moist tetter;* it. *impetiggine;* esp. *impetigo*]. Dermatose avec éruption de vésicules acuminées dont la sérosité devient louche, puis purulente, se rompent et sont remplacées par des croûtes jaunâtres ou verdâtres. — *I. figurata, granulata* et *larvalis.* Maladie assez commune chez les enfants, caractérisée par une éruption de vésicules bientôt à l'état de boutons purulents, plus ou moins confluents, qui se crèvent facilement et laissent écouler un liquide séro-purulent, ou qui se dessèchent en formant des croûtes, sans avoir été rompus préalablement. L'éruption s'observe de la naissance à la septième année environ et siège surtout à la face ou au cuir chevelu. — *I. sparsa.* Variété de l'*I. figurata* à pustules discrètes ou isolées.

IMPETUM FACIENS. s. m. Désignait chez les anciens : « Ce qu'il est en notre pouvoir de faire ».

IMPLACENTAIRE. adj. et s. Qui manque de *Placenta.* — **Z.** Les Marsupiaux et les Monotrèmes.

IMPLANTATION. s. f. [de *in*, dans, et *plantare*, planter]. — **M. C.** La monstruosité où deux corps, l'un parfait et l'autre imparfait, sont unis ensemble. — **A.** Comme *insertion.* — *I. externe.* Elle est *égale*, quand dans une monstruosité les deux corps sont unis par des points similaires; *inégale* quand ils sont unis par des points dissimilaires. — *I. interne.* La monstruosité dans laquelle l'un des fœtus est inclus dans l'autre.

IMPONDÉRABLE. adj. [de *in*, négation, et *pondus*, poids; all. *unwägbar;* angl. *imponderable;* it. *imponderabile;* esp. *imponderable*]. Qui ne peut être pesé. — L'électricité, la chaleur, la lumière et autres manifestations du mouvement moléculaire des corps.

IMPOTENCE. s. f. [*impotentia*, faiblesse]. — **M.C.** L'impossibilité complète ou non pour une articulation, pour un muscle de remplir ses usages par lésion intrinsèque ou par celle du nerf de celui-ci, des centres nerveux, etc.

IMPOTENT, ENTE. adj. et s. [de *impotens*, impuissant]. Infirme, débile. — Empêché par l'excès d'exercice ou par la maladie de faire usage de ses membres, surtout inférieurs.

IMPRÉGNATION. s. f. [de *in*, en, et *prægnans*, enceinte; ἐγκύησις; all. *Befruchtung;* it. *impregnazione;* esp. *impregnacion*]. *Imbibition par immersion* ou autrement. — La *fécondation*, par pénétration molécule à molécule de la substance du spermatozoïde, ou du grain de pollen, dans celle du vitellus de l'ovule soit animal, soit végétal.

IMPRESSIBILITÉ. s. f. La propriété qu'a toute substance, à l'état d'organisation ou non, de répondre à une action extérieure ou intérieure par un changement moléculaire on en masse dans ses qualités et ses manifestations. — La possibilité de recevoir une impression.

IMPRESSIBLE. adj. Susceptible de répondre à une action, de garder une impression.

IMPRESSIF, IVE. adj. Qui cause une impression, une action extérieure ou intérieure. — Modificateur.

IMPRESSION. s. f. [*impressio*, de *in*, sur, dans, et *premere*, presser; all. *Eindruck;* it. *impressione;* esp. *impresion*]. Action d'un corps sur un autre, à la suite de laquelle celui-ci conserve la forme de l'autre. — Enfoncements de la surface des os ayant la même apparence que s'ils résultaient d'une *I.* extérieure des doigts, etc. — Ce qui est comme imprimé. — Dépression. — **A.** Sur les os marque d'une insertion ou attache ligamenteuse tendineuse, etc. — **Y.** Dans la névrilité centripète effet plus ou moins prononcé que les objets extérieurs sous l'état moléculaire ou en masse font sur les extrémités périphériques des nerfs sensitifs. — **M. C.** Par extension les modifications apportées, normalement ou non, dans l'état d'une humeur ou d'un tissu par l'action sur sa substance de quelque principe immédiat naturel ou accidentel s'unissant à celle-ci. — *I. digitales des os du crâne.* Celles qui correspondent aux circonvolutions cérébrales. — *I. musculaires.* Sur les os les rugosités qui indiquent la place d'une insertion tendineuse. — Sur la face interne des coquilles bivalves ou univalves la légère dépression et modifications de la couleur qui marque l'étendue d'une ou plusieurs insertions musculaires. — *I. palléale.* Sur le contour de la face interne des coquilles des mollusques près du bord, la marque de l'adhérence du *manteau* de l'animal.

IMPRESSIONNABILITÉ. s. f. Propriété de l'extrémité des nerfs centrifuges ou de sensibilité, d'être influencés, impressionnés. — **M. C.** La possibilité pour toute substance organisée d'être modifiée en masse ou moléculairement par les agents extérieurs ou intérieurs, d'où un changement dans ses qualités et ses actions.

IMPRESSIONNABLE. adj. Qui est doué de plus ou moins d'*Impressibilité.*

IMPUBÈRE. adj. [*impuber*, de *in*, négatif, et *pubertas*, puberté; ἄνηβος; all. *unmannbar;* angl. *impuber;* it. et esp. *impubere*]. Celui chez qui les phénomènes de la puberté ne sont pas encore montrés.

IMPUISSANCE. adj. [*impotentia;* all. *Impotenz, Unvermögen;* angl. *impotency;* it. *impotenza;* esp. *impotencia*]. — **M. C.** Impossibilité d'entrer en érection. — *Anaphrodisie*, absence des désirs vénériens, abolition permanente ou passagère de l'état d'érection nécessaire pour une parfaite copulation. — La *Stérilité.*— L'inaptitude de cause quelconque, à opérer une copulation, fécondante ou non, pour les deux sexes.

IMPULSIF, IVE. adj. et s. Qui produit une impulsion. — **M.C.** Qui agit par impulsion.

IMPULSION. s. f. [*impulsio*, de *in*, vers, et *pellere*, pousser; all. *Tried;* angl. *impulsion;* it. *impulsione*]. *Instinct. Penchant.* — *I. irrésistible.* Déterminations accidentelles à l'accomplissement de certains actes singuliers ou répréhensibles, qu'un malade exécute en dehors de toute idée délirante et dont il apprécie la portée, sans que sa volonté soit assez puissante pour l'en détourner. Beaucoup d'actes intellectuels et moraux des aliénés sont impulsifs à des degrés divers, dont un diagnostic raisonné peut seul donner la mesure au point de vue de l'équilibre fonctionnel encéphalique et de la responsabilité.

INACTIF, IVE. adj. Le corps qui n'exerce aucune action sur un autre, sur telle ou telle de ses qualités physiques, chimiques, etc.

INASSIMILABLE. adj. Qui ne peut participer à l'*Assimilation.*

INALBUMINÉ, ÉE. adj. [all. *eiweisslos;* angl. *inalbuminated;* it. *inalbuminato;* esp. *inalbuminado*]. Qui est dépourvu d'*albumen.*

INALLIABLE. adj. [all. *unvereinbar;* esp. *inaliable*]. Le métal qui ne peut s'allier avec un autre.

INAMOVIBLE. adj. Qu'on ne déplace pas.

INANIMÉ, ÉE. adj. [*inanimatus;* all. *leblos;* angl. *lifeless, inanimate;* it. *inanimato;* esp. *inanimado*]. Qui n'est point doué de la vie, même réduite à la nutrition. — Qui a cessé de vivre, de se nourrir.

INANITIATION. s. f. Passage graduel de l'organisme à un état dont le terme est l'inanition (Chossat).

INANITION. s. f. [*inanitio*, de *inanire*, vider; all. *Ausgehungerstein;* angl. *inanition;* it. *inanizione;* esp. *inanicion*]. L'état auquel arrive en peu de jours un animal lorsque sa nourriture est supprimée, et d'autant plutôt que la suppression est plus entière, que son organisation est plus élevée, son activité plus grande, jusqu'au moment où survient la mort. Elle résulte de ce que la désassimilation continue à donner lieu à la formation de principes cristallisables ou volatils, sans que soient fournis les principes indispensables à l'assimilation (qu'appelle la première pour qu'ait lieu la rénovation sans destruction) qui caractérise la nutrition et avec elle le maintien de la durée de la substance qui en est le siège.

INANTHÉRÉ, ÉE. adj. Se dit des filets des étamines, quand ils ne portent pas d'anthères.

INAPPENDICULÉ, ÉE. adj. Qui ne présente pas d'appendices

INAPPÉTENCE. s. f. [*inappetentia;* ἀνορεξία; all. *Appetitlosigkeit;* angl. *inappetency;* it. *inappetenza;* esp. *inappetencia*]. Absence d'appétit. — *Anorexie.*

INARTICULÉ, ÉE. adj. [all. *ungegliedert;* angl. *inarticulate;* it. *inarticolato;* esp. *inarticulado*]. Qui n'offre pas d'articulations.

INAURATION. s. f. [de *in*, dans, sur, et *aurum*, or; esp. *inauracion*]. L'action de dorer, de remplir d'or en feuilles la cavité des dents cariées.

INCALICÉ, ÉE. adj. Qui manque de *Calice.*

INCANDESCENCE. s. f. [de *in*, en, et *candescere*, blanchir; all. *Inkandescenz;* angl. *incandescenz;* it. *incandescenza;* esp. *incandescencia*]. Lumière émise par les corps échauffés fortement, avec ou sans combustion. Dans les lampes électriques par *I.* l'illumination est obtenue par la transformation en lumière de l'électricité qui traverse un fil ténu enfermé dans un globe de verre où l'on a fait le vide.

INCANTATION. s. f. [*incantatio*, de *in*, en, et *cantare*, chanter; ἐπῳδὴ,; all. *Bezauberung, das Besprechen;* it. *incantazione;* esp. *encantamiento*]. Les paroles, dites magiques, supposées capables de guérir un malade.

INCAPACITÉ. s. f. — **M. C.** Impuissance. — Devant la loi l'impossibilité pour les aliénés de faire des mariages, donations et autres legs valables. C'est là une conséquence logique de ce que le législateur reconnaît ce qu'il y a d'impulsif, d'involontaire ou de désordonné dans leurs actions cérébrales.

INCARCÉRATION. s. f. [de *in*, dans, et *carcer*, prison; all. *Einsperrung, Einklemmung;* it. *incarceramento*]. — **M. C.** Étranglement de la hernie. — Chatonnement du placenta, etc.

INCARCÉRÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Retenu immobile.

INCARNATIF, IVE. adj. et s. m. [*incarnativus*, de *in*, dans, et *caro*, chair; σαρκωτικὸς; all. *fleischbildend;* angl. *incarnative;* it. *incarnativo;* esp. *encarnativo*]. Les agents thérapeutiques auxquels on supposait la propriété de favoriser l'*Incarnation*, la *régéneration* dans les plaies.

INCARNATION. s. f. [*incarnatio;* all. *Fleischwerden;* angl. *incarnation;* it. *incarnazione*]. Production de la chair. — *Régenération.* — *Fécondation.* — *Conception.* — Formation du blastoderme. Alors le moment de l'*I.* succède à celui de la conception.

INCÉAL. adj. et s. f. [de *incus*, enclume]. — **A.** Qui se rapporte à l'enclume (os). — L'*Enclume* de l'oreille moyenne devenue l'interopercule des Poissons.

INCENDIAIRE. adj. — **M. C.** Excitant.

INCENDIE. s. m. [*incendium;* πυρκαϊὰ, all. *Feuersbrunst;* angl. *fire;* it. et esp. *incendio*]. — *I. spontanés.* Ceux qui se développent parfois spontanément dans les amas de matières organiques pulvérulentes, filamenteuses, surtout limitées, les herbes, les foins, etc.

INCÉRATION. s. f. [*inceratio;* de *cera*, cire; ἐγκήρωσις; it. *incerazione;* esp. *inceracion*]. Incorporation de la cire avec une autre matière.

INCHAURTE (Espagne). Source sulfureuse froide.

INCIDENCE. s. f. [de *incidere*, tomber dans; all. *Incidenz;* it. *incidenza;* esp. *incidencia*]. La rencontre d'un corps par un autre ou par ce qui en vient. — **M. C.** Ce qui survient incidemment, comme une maladie durant l'état de santé.

INCIDENT, ENTE. adj. Le corps, la ligne, la lumière, etc., qui rencontrent une surface.

INCINÉRATION. s. f. [de *cinis*, cendre; τάφρωσις; all. *Einäscherung;* angl. *incineration;* it. *incinerazione;* esp. *incineracion*]. Opération par laquelle on brûle une matière d'origine organique, pour obtenir sous la forme de *cendres* ses principes fixes.

INCISÉ, ÉE. adj. [*incisus;* de *incidere*, couper; all. *Eingeschnitten;* angl. *incised;* it. et esp. *inciso*]. Qui a subi une *Incision.* — Qui a des découpures profondes.

INCISEUR. s. m. — **M. C.** Nom de divers instruments de chirurgie. — *I. uréthrotome.* Le *Scarificateur de l'urèthre.*

INCISIF, IVE. adj. et s. [de *incidere*, couper; τμητικὸς; angl. *incisive;* it. et esp. *incisivo*]. Qui coupe. — Qui concerne les *Incisives.* — L'*os intermaxillaire.* — *Médicaments* [all. *verdünnend, zertheilend*] auxquels on attribuait la propriété de diluer les humeurs qu'on supposait épaissies.

INCISION. s. f. [*incisio*, de *in*, en, et *cædere*, couper; τομή, all. *Schnitt;* it. *incisione;* esp. *incision*]. Division méthodique de la peau seule ou ensuite des autres tissus avec un instrument tranchant. — *I. sèche.* L'écrasement linéaire sans écoulement de sang. — *I. sous-cutanée.* Section d'un organe sous la peau après avoir simplement traversé celle-ci.

INCISIVE. s. f. Chacune des dents de chaque côté de la ligne médiane, dont la couronne est à bord tranchant; elles sont au nombre de deux à chaque maxillaire supérieur, de quatre au maxillaire inférieur sur l'homme, deux de chaque côté de la ligne mediane.

INCISURE. s. f. [*incisura*]. — **A.** Découpures des organes membraneux. — *I. de Santorini.* Échancrures étroites de la portion cartilagineuse du conduit auditif externe.

INCITABILITÉ. s. f. [*incitabilitas;* all. *Erregbarkeit;* angl. *incitability;* it. *incitabilità;* esp. *incitabilidad*]. L'*Excitabilité.* — La possibilité pour les corps vivants de manifester d'une manière apparente l'action exercée sur eux par les agents, tant extérieurs qu'ingérés, dits excitants, stimulants, etc.

INCITANT, ANTE. adj. Qui détermine l'*Incitation.*

INCITATION. s. f. [*incitatio;* ὁρμή]. *Excitation.* — *I. motrice.* L'action nerveuse centrifuge qui détermine la contraction des muscles par l'intermédiaire des nerfs dits de mouvement ou centrifuges.

INCITO-MOTEUR, TRICE. adj. L'action des centres nerveux qui détermine la contraction des muscles par l'intermédiaire des nerfs centrifuges ou moteurs.

INCITO-MOTRICITÉ. s. f. L'*Incitation motrice.* — La *Motricité.*

INCLINAISON. s. f. [*inclinatio;* ἔγκλισις; all. *Neigung;* angl. *inclination;* it. *inclinazione;* esp. *inclinacion*]. — *I. de l'aiguille aimantée.* L'angle que fait avec l'horizon une aiguille qui peut se mouvoir librement autour de son centre de gravité dans le plan vertical du méridien magnétique. — *I. du bassin.* L'angle qu'il fait avec un plan horizontal sur lequel on le pose.

INCLINATION. s. f. — **Y.** Comme *Penchant.*

INCLINÉ, ÉE. adj. [*inclinatus;* all. *geneigt;* angl. *inclined;* it. *inclinato;* esp. *inclinado*]. Qui fait un angle sur le plan dont il émerge.

INCLUS, USE. adj. [*inclusus;* all. *eingeschlossen;* angl. *enclosed;* it. et esp. *incluso*]. — **B.** Les étamines qui ne font pas saillie au-dessus de l'orifice du périanthe.

INCLUSION. s. f. — **M. C.** L'état d'enkystement. — La *Monstruosité* dans laquelle un ou plusieurs organes restés à l'état fœtal et plus ou moins imparfaits, sont enfermés dans le corps d'un autre individu.

INCOERCIBILITÉ. s. f. [all. *Unsperrbarkeit;* angl. *incoercibility;* it. *incoercibilità;* esp. *incoercibilidad*]. Qualité des corps *incoercibles.*

INCOERCIBLE. adj. [de *in*, indiquant négation, et *coercere*, contenir, arrêter; all. *unsperrbar;* it. *incoercibile*]. Qu'on ne peut renfermer dans aucun vaisseau. — **M. C.** Souvent répété; qui ne peut être arrêté, empêché.

INCOHÉRENCE. s. f. Manque de suite. — *I. des idées.* État mental morbide sur les aliénés ou symptomatique de certains empoisonnements, de certaines lésions cérébrales, etc., dans lesquels la mobilité des idées fait que les scènes qui s'offrent à l'esprit changent continuellement, et le malade, dans ses discours, ne fait qu'exprimer ce qu'il croit voir et entendre.

INCOLORE. adj. Qui manque de coloration.

INCOMBANT, ANTE. adj. [*incumbens;* all. *aufiegend*]. Qui est penché sur quelque autre partie.

INCOMBUSTIBILITÉ. s. f. [all. *Unverbrennlichkeit;* angl. *incombustibility;* it. *incombustibilità;* esp. *incombustibilidad*]. Qualité de ce qui ne peut brûler.

INCOMBUSTIBLE. adj. [de *in*, négation, et *comburere*, brûler; all. *unverbrennlich;* angl. *incombustible;* it. *incombustibile;* esp. *incombustible*]. Qui ne peut être réduit en cendres ou consumé par le feu.

INCOMPATIBILITÉ. s. f. [de *in*, marquant négation, et *compatir*, venant de *cum*, avec, et *pati*, souffrir; all. *Unverträglichkeit;* angl. *incompatibility;* it. *incompatibilità;* esp. *incompatibilidad*]. — M. C. L'annulation des propriétés d'un médicament par quelque autre donné en même temps. — L'exclusion de certaines maladies par suite de l'existence d'une autre affection que l'on suppose ne pouvoir coexister avec la première.

INCOMPATIBLE. adj. Qui ne peut exister en même temps qu'une autre chose. — M. C. Le corps dont le mélange annule les effets de quelque autre.

INCOMPLET, ÈTE. adj. [*incompletus, unvollständig;* angl. *incomplete;* it. *incompiuto;* esp. *incompleto*]. Qui manque de quelque partie, absolument ou comparativement.

INCOMPRESSIBILITÉ. s. f. [all. *Unpressbarkeit;* angl. *incompressibility;* it. *incompressibilita;* esp. *incompresibilidad*]. Propriété de ne diminuer de volume par aucune compression.

INCOMPRESSIBLE. adj. [de *in*, négatif, et *comprimere*, comprimer; all. *unpressbar;* angl. *incompressible;* it. *incompressibile;* esp. *incompresible*]. Qui ne donne aucune marque sensible de diminution de volume, sous la compression.

INCONSCIENT, ENTE. adj. et s. m. Tout ce qui dans les actes de névrilité de la moelle épinière et de la protubérance s'accomplit par le mécanisme des actions réflexes. Ce qui dans les actes du cerveau et du cervelet s'accomplit sans qu'on en ait conscience, connaissance autrement que par les effets de motricité expressive ou locomotrice déterminés. — M. C. Sur les malades et les aliénés, les actions impulsives.

INCONTINENCE. s. f. [*incontinentia;* de *in*, négatif, et *continere*, contenir, retenir; all. *Incontinenz;* angl. *incontinence;* it. *incontinenza;* esp. *incontinencia*]. — M. C. Écoulement ou émission involontaire d'un excrément liquide ou solide, dont l'expulsion n'a lieu ordinairement qu'à des intervalles plus ou moins longs, à la suite d'un besoin senti. — La cause la plus fréquente des incontinences est due, non à une lésion des organes servant à l'occlusion, mais à une lésion du système nerveux, surtout central, déterminant une paralysie des sphincters qui s'opposent à la sortie des fèces ou des urines hors de leurs contenants. Ce peut être une exagération de la sensibilité des muqueuses rectale ou vésicale qui suscite à la fois le relâchement du sphincter et la contraction des muscles agissant dans la défécation ou la miction. Dans les accès d'épilepsie, les syncopes, les apoplexies cérébrales, les fièvres graves il y a paralysie transitoire d'origine spinale des sphincters anal et vésical. — *I. nocturne* ou *essentielle*. Celle des urines, qui s'observe surtout chez les enfants en l'absence de toute lésion nerveuse appréciable. Elle tient à ce que dans un profond sommeil la sensation, le besoin d'uriner n'est plus perçu, bien que sa transmission jusqu'aux centres moteurs spinaux suffise pour susciter le relâchement sphinctérien et la contraction des parois vésicales comme lors de la miction pendant la veille. — *I. d'urine*. Celle surtout qui résulte d'une rétention prolongée de l'urine qui distend la vessie, le col et son sphincter y compris, à la longue, ne pouvant plus retenir le liquide. Nombre de lésions vésicales et prostatiques peuvent amener des effets analogues. D'autres fois l'exagération de la sensibilité de la muqueuse du col fait que le besoin trop intense suscite dans les centres moteurs spinaux, malgré la volonté, les relâchements et contractions voulus pour toute miction.

INCORPORATION. s. f. [*incorporatis;* all. *Einverleibung;* it. *incorporazione;* esp. *incorporacion*]. — M. C. Action de faire entrer par mixtion un ou plusieurs médicaments dans un excipient.

INCRASSANT, ANTE. adj. et s. m. [*spissans, incrassant;* de *in*, en, et *crassus*, gros, épais; παχυντικός; all. *verdickend;* angl. *incrassating;* it. *incrassante;* esp. *incrasante*]. Ce qui augmente la consistance.

INCRASSATION. s. f. *Inspissation.*

INCRÉMENT. s. m. [*incrementum*, de *in*, dedans, et *cresco*, je grandis; αυξησις; angl. *increment;* it. et esp. *incremento*]. Accroissement. — Assimilation. — Epacme. — Ce qui est assimilé, par opposition à *Sécrément*.

INCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. Qui concerne l'*Incrémentition*. — Ce qui est assimilé.

INCRÉMENTITION. s. f. Le fait d'être assimilé. — L'assimilation.

INCRISTALLISABLE. adj. Qui ne peut être obtenu sous forme de cristaux.

INCRUSTANT, ANTE. adj. Qui prend part à l'*Incrustation*.

INCRUSTATION. s. f. [*incrustatio*, de *in*, dans, et *crusta*, croûte; all. *Verkrustung;* angl. *incrustation;* it. *incrustatura;* esp. *incrustacion*]. Action de former une croûte sur un corps. — L'enduit ou croûte même. — La pénétration et la fixation molécule à molécule de sels calcaires, ou autres, dans l'intimité et à la surface des éléments anatomiques et des tissus, leur donnant la consistance, la couleur, etc., de ces composés.

INCRUSTÉ, ÉE. adj. [*incrustatus;* all. *eingewachsen;* angl. *incrusted;* it. *incrostato*]. Qui a subi l'*Incrustation*. — Inclus et adhérent.

INCUBATION. s. f. [*incubatio*, de *in*, dans, sur, et *cubare*, coucher; all. *Brüten;* angl. *incubation;* it. *covatura, incubazione;* esp. *incubacion*]. Soin qu'ont la plupart des Oiseaux de se coucher sur leurs œufs pour leur communiquer la chaleur de leur propre corps, afin de faire continuer le développement du blastoderme et amener la formation de l'embryon qui n'existait pas encore jusqu'à l'éclosion. — M. C. Le temps qui s'écoule entre l'action d'une cause pathogénique et l'invasion de la maladie considérée comme existant à l'état rudimentaire dès l'action de la cause, réelle ou supposée, puis accrue comme l'embryon dans l'œuf. — *I. artificielle*. Celle qui consiste à remplacer la chaleur naturelle de l'oiseau par de l'eau maintenue à une température de 38° à 41°, de 39° à 40° autant que possible; elle se fait à l'aide d'appareils convenablement disposés à l'égard des œufs et des jeunes au moment de l'éclosion.

INCUBE. adj. et s. m. [all. *Alpdrücken;* angl. *incubus;* it. et esp. *incubo*]. Ce que dans le cauchemar on supposait être l'esprit masculin se reposant sur le patient.

INCURABILITÉ. s. f. [all. *Unheilbarkeit;* angl. *incurability;* it. *incurabilità;* esp. *incurabilidad*]. Le fait pour une maladie de ne pouvoir être guérie.

INCURABLE. adj. et s. [*incurabilis*, de *in*, particule négative, et *curare*, soigner; ἀνίατος; all. *unheilbar;* angl. *incurable;* it. *incurabile;* esp. *incurable*]. La maladie pour laquelle on ne connaît pas de guérison; celle qu'on ne peut réellement guérir. — Qui est atteint de maladie *incurable*.

INCURVATION. s. f. L'état de *Courbure*.

INCURVÉ, ÉE. adj. [*incurvatus*, de *in*, en, et *curvatus*, courbé; all. *gekrümmt;* angl. *incurvated;* esp. *incurvado*]. Qui est courbé de dehors en dedans.

INDÉFINI, IE. adj [*indefinitus;* all. *unbestimmt;* angl. *indifinite;* it. *indefinito;* esp. *indefinido*]. Les combinaisons qui se font dans les proportions illimitées d'un mélange. — Dont le nombre est indéterminé ou inutile à déterminer. — Ce qui est susceptible d'augmenter toujours de nombre et de longueur.

INDÉHISCENCE. s. f. [all. *Nichtaufspringen;* it. *indeiscenza;* esp. *indehiscencia*]. Le fait pour un organe creux, végétal ou animal, de ne s'ouvrir jamais.

INDÉHISCENT, ENTE. adj. [de *in*, négation, et *dehiscere*, s'ouvrir; all. *nichtaufspringend;* angl. *indehiscent;* it. *indeiscente;* esp. *indehiscente*]. L'organe creux, le fruit sec ou autre, qui ne s'ouvre pas spontanément à l'époque de la maturité, etc.

INDÉLIBROME. s. m. Produit résultant de l'action du brome sur l'acide isamique ($C^{32}H^8O^8BrAz^3$).

INDENTÉ, ÉE. adj. [*indentatus;* all. *ungezahnt;* angl. *indented;* it. *indentado*]. Qui n'a ni dents ni dentelures.

INDEX. s. m. [all. *Zeigefinger;* angl. *index, forefinger;* it. et esp. *indice*]. — A. Le doigt qui suit le pouce de la main de l'homme.

INDICAN. s. m. ou **INDICANE.** s. f. ($C^{52}H^{31}AzO^{34}$). Principe de l'*Indigo* qui se dédouble en *Indigotine* et en une glycoside, l'*Indiglycine* ($C^{12}H^{10}O^{12}$), avec fixation de deux équivalents d'eau. L'*I.* existe parfois dans l'urine (Schunk). L'*I.* retiré des plantes, fournissant l'indigo, se présente sous forme sirupeuse jaunâtre, de saveur amère; soluble

dans l'eau qu'il rend jaune, soluble dans l'alcool et l'éther, très altérable sous l'influence de la chaleur et des acides. Lorsqu'il se produit pathologiquement chez l'homme et passe dans l'urine il s'y dédouble dès que celle-ci s'altère dans la vessie ou au dehors. L'indigotine y forme des magmas bleus et des cristaux aciculaires souvent en amas. L'urine alors peut être bleuâtre, verdâtre, violacée, noirâtre.

INDICANINE. s. f. ($C^{40}H^{23}AzO^{24}$). Dérivé de l'*Indican*, décomposable en *Indirubine* et *Indiglycine*.

INDICATION. s. f. [*indicatio;* de *indicare*, indiquer, montrer; all. *indicirendes Zeichen;* it. *indicazione;* esp. *indicacion*]. Action d'indiquer. — **M. C.** Notion fournie par la recherche et l'appréciation des circonstances qui ont précédé la maladie, et d'où l'on peut déduire quel est le traitement à employer, quelle est l'opération à pratiquer, le moment où il faut faire celle-ci.

INDICE. s. m. — *I. céphalique.* Nombre indiquant le rapport entre l'angle facial d'une tête et celui de quelque autre. — *I. de réfraction.* Nombre indiquant le rapport entre l'angle de réfraction de la lumière au travers d'un corps par rapport à un autre corps.

INDIEN, IENNE. adj. — **M. C.** La médecine de l'Inde a été toujours empirique, même après avoir connu les livres grecs.

INDIFFÉRENCE. s. f. [ἀδιαφορία; all. *Indifferenz;* it. *indifferenza;* esp. *indiferencia*]. *L'état de neutralité*, d'impossibilité de se combiner.

INDIFFÉRENT, ENTE. adj. [*indifferens;* ἀδιάφορος; all. et angl. *indifferent;* it. *indifferente;* esp. *indiferente*]. Les corps composés qui ne se combinent point avec d'autres corps.

INDIFUSCINE. s. f. ($C^{48}H^{20}Az^{2}O^{18}$). Dérivé de l'*Indican* acidulé.

INDIFULVINE. s. f. ($C^{44}H^{20}Az^{2}O^{6}$). Dérivé de l'*Indican*.

INDIGÈNE. adj. [*indigenus;* all. *einheimisch;* angl. *indigenous;* it. et esp. *indigena*]. Ce qui est né dans un pays, par opposition à ce qui est *Exotique*. — *Aborigène*.

INDIGÉRÉ, ÉE. adj. Resté sans gonflement et ramollissement gastriques, sans liquéfaction intestinale.

INDIGESTE. adj. [*indigestus, erudus;* δύσπεπτος, all. *unverdeaulich;* angl. *indigestible;* it. et esp. *indigesto*]. Qui résiste aux actes digestifs.

INDIGESTION. s. f. [*incoctio, cruditas;* all. *Verdauungsbeschwerde;* it. *indigestione*]. — Impossibilité, ralentissement ou cessation des actes digestifs par trouble de la sécrétion du suc gastrique, avec contractions antipéristaltiques. Il y a sentiment de gêne épigastrique, pesanteur stomacale, palpitations, angoisses, éructations, hoquets, nausées, sueurs froides, avec ou sans vertiges précédant les vomissements. — *I. intestinale.* Celle qui après quelques malaises gastriques, avec ou sans vertiges, éructations et nausées, se termine sans vomissements par une ou plusieurs selles, soit lientériques, soit diarrhéiques.

INDIGLYCINE. s. f. Glycoside, produit du dédoublement de l'*Indigo* ($C^{12}H^{10}O^{12}$).

INDIGO. s. m. [*pigmentum indicum;* it. *indaco;* esp. *anil*]. Une des sept couleurs primitives. — **C.** Matière colorante des feuilles des *Indigotiers*, du *Pastel*, du *Polygonum tinctorium* L., Polygonée des *Gatega*, des *Cytises*, des *Genêts*, de l'*Eupatorium tinctorium*, Synanthérée, de la *Wrightia tinctoria* L. R. Brown, Apocynacée, etc. L'*I.* est bleu, mais n'existe pas tout formé dans les feuilles, etc., dont on le retire. Il se forme pendant leur macération avec fermentation. Il dérive de l'indican se dédoublant en *Indigotine* et *Indiglycine*. — *I. blanc.* L'*Indigotine incolore*. — *I. flore* ou de *Guatemala*. Le plus estimé. — *I. de l'Inde.* Celui qui vient du Bengale. — *I. pourpre* ou *carminé*. La *Phénicine*. — *I. pur.* L'*Indigotine*.

INDIGOCARMINE. s. f. La *Phénicine*.

INDIGOFÈRE. adj. et s. Qui donne de l'*Indigo*. — L'*Indigotier*.

INDIGOTIER. s. m. Plante qui donne de l'*Indigo*. — *I. anil.* L'*Indigofera anil*, L. — *I. commun.* L'*Indigofera tinctoria*, L. Légumineuses, Papilionacées lotées. — *I. de Guatemala.* L'*Indigofera disperma*, L. — *I. sauvage.* L'*Indigofera argentea*, L.

INDIGOTINE. s. f. [all. *Indigotin;* it. *indacotina;* esp. *indigotina*]. Composé solide, volatil, bleu, formant par moitié les indigos du commerce ($C^{16}H^{4}AzO^{2}$). Elle est en cristaux microscopiques d'un bleu foncé à reflets cuivrés. Elle est inodore, insipide, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et l'éther, soluble dans l'acide sulfurique. Les agents oxydants la font passer à l'état d'isatine, les réducteurs en présence des alcalis en font de l'*I. incolore ou blanche*. — *I. incolore.* Composé incolore obtenu soumettant l'indigo bleu à l'action des agents réducteurs; à l'air, il repasse au bleu ($C^{16}H^{6}O^{2}Az$). C'est un *hydrure* de l'*I.* bleue.

INDIGOTIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Indigo*, à ses préparations. — L'*Acide nitrosalicylique*.

INDIHUMINE. s. f. ($^{20}H^{9}AzO^{6}$). Dérivé de l'*Indican*.

INDINE. s. f. ($C^{16}H^{6}O^{2}Az$). Dérivé de l'action de la potasse sur l'*Isatyde*.

INDINSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{12}Az^{2}$-$S^{4}O^{18}$), produit de l'oxydation de l'*Acide hydrinsulfurique*. Teint en rouge la laine et la soie.

INDIRECT, TE. adj. [*indirectus*, de *in*, particule négative, et *directus*, direct]. Qui a lieu avec, intermédiaire d'une autre chose.

INDIRÊTINE. Faute au lieu d'*Indirrhétine*.

INDIRRHÉTINE. s. f. [de ῥητινη, résine] ($C^{18}H^{17}AzO^{10}$). Produit du dédoublement de l'*Indican*.

INDIRUBINE. s. f. ($C^{16}H^{5}AzO^{2}$). Produit du dédoublement de l'*Indican*.

INDISINE. s. f. La *Fuchsine*.

INDISPOSITION. s. f. Trouble accidentel temporaire d'une ou de plusieurs fonctions.

INDISSOLUBILITÉ. s. f. [*indissolubilitas*, de la particule négative *in*, et *dissolvere*, dissoudre; all. *Unauflöslichkeit;* angl. *indissolubility;* it. *indissolubilità;* esp. *indisolubilidad*]. *Insolubilité*.

INDISSOLUBLE. adj. Qui ne peut être dissous.

INDIUM. s. m. Corps simple métallique des pyrites cuivreuses. Ductile, d'un blanc d'argent; densité, 7,11; fond à 176°.

INDIVIDU. s. m. [*individuum;* all. *Individuum;* angl. *individual;* it. et esp. *individuo*]. Tout corps simple ou composé cristallisable ou volatil sans décomposition. — Tout corps organisé ou organisme qui vit ou a vécu d'une existence propre, et aussi toutes les parties qui le constituent immédiatement. — Tout être d'une existence propre, soit *mâle, femelle, hermaphrodite suffisant, hermaphrodite insuffisant*, soit sans organes sexuels ou *neutre*. — *I. adagrégés.* Ceux qui sont soudés seulement par quelque point de leur corps (*Salpa*); ou *agrégés* sous une seule et même enveloppe (Coraux, *Veretillum*, etc. — *I. agrégé.* Celui qui est composé d'autres individus réunis, mais distincts pouvant être séparés du corps commun sans en amener la destruction, et pouvant vivre indépendamment de lui. — *I. agglomérés.* Ceux qui sont sur une partie commune vivante (Sertulaires, etc.). — *I. indistincts.* Ceux qui sont confondus en une masse d'une autre configuration que celle qu'avait chacun d'eux (Éponges).

INDIVIDUALISATION. s. f. Le fait de l'arrivée de l'état de masse à celui d'individu ayant une configuration, une structure et une existence propres; fait qui en physiologie est un résultat de la segmentation et de la gemmation sur les êtres vivants. — Phénomène par lequel des masses ou des couches de substance organisée, n'ayant pas à proprement parler une configuration spécifique, comme le vitellus, les couches minces de rénovation des épithéliums, etc., arrivent à l'état de blastomères, de cellules épithéliales, etc. C'est par segmentation ou par gemmation (ovules des Insectes, etc.), que ces substances arrivent à avoir chacune leur individualité au point de vue de la structure, du développement propre, etc.; segmentation toujours précédée de l'apparition d'un noyau devenant celui de la masse cellulaire individualisée (Ch. Robin, 1852-1864).

INDIVIDUALISME. s. m. Ce qui caractérise l'individualité. — **M. C.** L'induction à l'aide de laquelle d'un ensemble de symptômes on fait une individualité morbide.

INDIVIDUALITÉ. s. f. [all. *Individualität;* angl. *individuality;* it. *individualità*]. État de ce qui est individuel. L'ensemble des qualités qui, dans une espèce, distinguent

un individu de tel autre. — *I. morbide.* Notion complexe par laquelle on cherche à se représenter comme un tout l'altération primitive et élémentaire de chacun des tissus et des humeurs, ainsi que la succession des lésions organiques plus complexes et des troubles fonctionnels corrélatifs et constants qu'elle entraîne, depuis le moment de son apparition jusqu'à son acmé et à sa fin par la guérison ou par la mort.

INDO-EUROPÉEN, ENNE. adj. et s. Comme *Aryen.*

INDOL. s. m. Dérivé de l'indigo ($C^{16}H^7Az$) produit durant l'action digestive du suc pancréatique, etc. Il est absorbé en partie et dans le sang il passe à l'état d'*Indican* par oxydation; une partie reste dans les fèces. C'est un composé basique, incolore, incolore, cristallisable, volatil, d'odeur fécale particulière, soluble dans l'eau chaude, l'alcool et l'éther.

INDOLENT, ENTE. adj. [de *in*, négation, et de *dolor*, douleur; ἀνώδυνος; all. *schmerzlos;* it. et esp. *indolente*]. — **M. C.** La lésion qui n'est le siège d'aucune douleur spontanée, ni au toucher avec ou sans pression.

INDOU, OUE. adj. et s. Branche des Aryens répandue dans l'Inde, etc.

INDRI. s. m. L'*Indris brevicaudatus*, Geoffroy, Indridé de Madagascar.

INDRIDIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui a rapport à l'*Indri.* — Section des Lémuriens, se rapprochant des Pachydermes.

INDUCTEUR, TRICE. adj. Qui détermine l'*Induction.*

INDUCTIF, IVE. adj. Qui concerne l'*Induction.*

INDUCTION. s. f. [all. *Einführung;* it. *induzione;* esp. *induccion*]. Procédé de raisonnement qar lequel, d'un ensemble de faits particuliers venus de l'observation et de l'expérience, et comparés les uns aux autres, on fait sortir une loi générale qui les embrasse tous, et dont ces faits semblent être des conséquences. — **P.** *I. électrique.* Électrisation à distance. On doit ranger parmi les phénomènes d'*I.* tous les faits d'électrisation ou d'aimantation à distance, qu'il s'agisse d'électricité induite ou d'électricité statique. L'*influence* ou l'*I.* sont une seule et même cause d'action, quoique le premier mot serve plus particulièrement encore aujourd'hui à l'explication des phénomènes d'*I.* statique. — Les *appareils d'I.*, généralement connus sont ceux où l'électricité est engendrée suivant les règles suivantes. 1° Un *aimant* ou *un courant* qui s'approchent ou commencent, ou bien qui augmentent d'intensité, dans le voisinage d'un circuit fermé, déterminent dans ce circuit la production d'un courant induit dit de *fermeture* ou *indirect;* ce courant est de durée très courte et de sens contraire à celui du courant générateur ou *inducteur.* 2° Un aimant ou un courant, qui s'éloignent, finissent ou diminuent d'intensité, dans le voisinage d'un circuit fermé y déterminant la production d'un courant induit de *rupture* ou *direct*, plus court que le précédent et de même sens que le courant inducteur. La disposition des appareils induits varie à l'infini suivant deux types principaux, la bobine de Rumkhorff (volta-faradique) et la machine de Clarke (magnéto-faradique). — Dans la bobine de Rumkhorff l'inducteur est formé par une bobine dans laquelle circule le courant d'une pile, interrompu et renforcé en même temps par un noyau de fer doux central, qui fait fonctionner un marteau servant de commutateur anatomique à l'appareil. Le courant induit se développe dans une bobine qui entoure la première. — La machine de Clarke a pour inducteur un gros aimant autour des pôles duquel circule un électro-aimant en fer à cheval, mis en rotation par une manivelle; chaque approche et chaque éloignement des pôles de l'aimant détermine dans les bobines de l'électro la production d'un courant indirect et direct. — La machine Gramme et les appareils similaires représentent les types les plus perfectionnés des machines induites journellement employées pour la production industrielle de l'électricité. — L'*I.* d'un courant sur son propre circuit fournit un courant induit *direct* et jamais indirect, connu sous le nom d'*extra-courant.*

INDUIT, ITE. adj. Qui est produit par l'*Induction.* —**P.** Le courant *inducteur*, à chaque rupture de ce courant ou à chaque rétablissement détermine dans le fil à circuit fermé qui lui est parallèle sur la bobine, un courant appelé *induit du premier ordre*, direct lors de la rupture, et indirect lors du rétablissement.

INDUPLICATIF, IVE. adj. [all. *eingelegt;* angl. *induplicate*]. Préfloraison dans laquelle des organes floraux, disposés en cercle, ont leurs bords repliés régulièrement en dedans.

INDURATION. s. f. [*induratio;* de *indurare*, devenir dur; σκλήρωμα; all. *Induration, Verhätung;* angl. *induration;* it. *induramento*; esp. *induracion*]. L'augmentation de la consistance d'une unité anatomique, de l'ensemble de celles d'un tissu sain ou malade, etc., dont la substance, en raison de sa rénovation moléculaire continue, acquiert plus de résistance que d'abord. — *I. ardoisée, caséiforme* ou *ulcéreuse du poumon.* Celle de cet organe dans la *Pneumonie chronique.* — *I. blanche* ou *grise.* Celle qui est due au tissu cellulaire de nouvelle génération. — *I. chronique.* L'*Hypertrophie.* — *I. des éléments.* Celle qui porte sur la substance même de chaque cellule, corps cellulaire ou noyau, de chaque fibre, etc. — *I. rouge.* L'*Hépatisation.* — *I. des tissus.* Dans un tissu qui était enflammé naît ou s'hyperthrophie le tissu cellulaire, avec ou sans leucocytes. Sa présence augmente le volume des parties, quoiqu'il détermine souvent l'atrophie des éléments anatomiques fondamentaux de l'organe affecté. Cette génération de tissu cellulaire cause l'*I.*, mais n'est pas l'inflammation. L'*I.* d'un tissu peut être directe, c'est-à-dire porter sur les éléments mêmes de celui-ci qui augmentent de consistance avec ou sans hypertrophie. Elle peut résulter de la génération entre ses propres unités d'éléments plus consistants, autres que ceux du tissu cellulaire, des cellules épithéliales par exemple, etc.

INDURÉE, ÉE. s. f. [*induratus;* σκληρωθείς; all. *verhärtet;* angl. *indurated;* it. *indurato;* esp. *indurado*]. Qui est atteint d'*Induration.*

INDUSIE. s. f. [*indusium*, chemise, de *induere*, couvrir; all. *Schleier;* esp. *indusia*]. Membrane qui recouvre les sores ou amas de conceptacles des Fougères.

INDUVIAL, ALE. adj. [de *induviæ*, vêtement]. Qui enveloppe. — Le calice qui persiste et couvre le fruit.

INDUVIE. s. f. L'enveloppe du fruit représentée par le calice persistant.

INDUVIÉ, ÉE. adj. Pourvu d'une *Induvie.*

INDYDE. s. f. L'*Hydrindine.*

INE. En chimie désinence des mots qui ordinairement désignent les Alcaloïdes (et aussi les Albuminoïdes).

INÉE. s. f. Le *Strophanthus hyspidus*, DC., Apocynacée vénéneuse du Gabon.

INÉGAL, ALE. adj. [*inæqualis;* ἄνισος; all. *ungleich;* angl. *unequal;* it. *ineguale;* esp. *desigual*]. Les parties qui n'ont pas les mêmes dimensions. — Les phénomènes qui n'ont pas une même durée.

INEMBRYONNÉ, ÉE. adj. [all. *keimlos;* it. *inembrionato;* esp. *inembrionado*]. Qui n'a pas de graine, pas d'embryon. — *Cryptogame.*

INÉQUILATÉRAL, ALE. adj. [*inæquilateralis, inæquilateralus*]. Dont les deux moitiés sont de grandeur ou de forme différente.

INÉQUIVALVE. adj. et s. [de *valva*, valve]. Dont les valves ne sont pas égales. — L'animal qui les produit.

INERME. adj. [*inermis;* de *in*, négatif, et *arma*, armes; all. *unbewaffnet;* angl. *unarmed;* it. et esp. *inerme*]. Qui manque d'aiguillons, de pointes, etc.

INERTE. aj. [*iners;* de *in*, négatif, et *ars*, art; all. *träge;* angl. *inert;* it. et esp. *inerte*]. Qui est considéré comme dépourvu d'activité.

INERTIE. s. f. [*inertia;* all. *Trägheit;* angl. *inertia;* it. *inerzia;* esp. *inercia*]. Défaut d'aptitude à changer spontanément d'état. Incapacité d'un corps d'agir par lui-même. L'*I.* n'est pas un manque d'activité de la matière, mais une résistance active à tout changement, de quelque nature qu'il soit. Les corps sont actifs par eux-mêmes, au moins moléculairement. Leurs propriétés en sont absolument inséparables. Il n'y a pas de propriétés sans corps, ni de corps sans propriétés. La matière réduite à l'étendue et à l'impénétrabilité n'existe pas. Ce qui existe, c'est un grand nombre de sortes de matières; seulement, par une opération de l'esprit éliminant leurs attributs particuliers, on arrive à ne plus laisser que l'impénétra-

bilité et l'étendue à tous ces corps, et par abstraction on les appelle *matière*. Ce n'est que par une série d'artifices logiques analogues, éliminant les divers modes d'activité dont toutes les sortes de matières sont douées, telles que leurs qualités optiques, chimiques, etc., qu'on arrive à dire que la matière est douée d'*I*. Ce n'est pas une réalité qu'on désigne là, c'est une abstraction que l'on formule. — *I. intestinale*. Cessation des contractions de la musculeuse intestinale soit distendue en excès ou trop longtemps, soit par diminution ou cessation d'action motrice du grand sympathique. — *I. de l'utérus*. État de l'utérus qui après l'expulsion du fœtus cesse de se contracter et de revenir sur lui-même; d'où hémorrhagie. — *I. de la vessie*. Diminution ou disparition de la contractilité des faisceaux musculaires de la vessie, qui fait que l'émission de l'urine cesse.

INF. Abréviation soit d'*Infundatur*, faites infuser, soit d'*Infusion*.

INFANTICIDE. s. m. [*infanticidium;* de *infans;* enfant, et de *cœdere*, tuer; all. *Kindesmord;* angl. *childmurder;* it. et esp. *infanticidio*]. « Est qualifié d'*I.*, le meurtre d'un enfant nouveau-né. — Tout coupable d'*I.* sera puni de mort » (C. pén.). — *I. par commission*. Le cas dans lequel le nouveau-né succombe à une violence extérieure. — *I. par omission*. Le cas dans lequel l'enfant est victime de l'omission volontaire des premiers soins nécessaires à son existence.

INFANTILE. adj. Qui se rapporte à l'enfance, aux enfants.

INFARCTION. s. f. [de *infercire*, de *in*, en, et *farcire*, remplir, garnir; all. *Inferzirung*]. Engorgement. — Infiltration œdémateuse. — Production de l'*Infarctus*.

INFARCTUS. s. m. [*infartus;* de *in*, en, et *farcire*, farcir; ἔμφραξις; all. *Infarkt*]. — Réplétion des vaisseaux sanguins ou autres conduits par des caillots ou autres solides. — Infiltration et substitution d'une substance granuleuse, fibreuse ou non, aux éléments normaux d'un tissu. — Production de tissu cellulaire ou autre de nouvelle génération. — Hémorrhagie interstitielle ou infiltration sanguine dans le tissu propre d'un organe. Les taches ou les épaississements rougeâtres qui en sont la conséquence. — L'objet qui *cause l'infarctus*.

INFÉCOND, ONDE. adj. [*infœcundus;* ἄφορος; all. *unfruchtbar;* angl. *infecund*, *barren;* it. *infecondo;* esp. *infecundo*]. Non fécondé, non fécondable.

INFECTANT, ANTE. adj. Qui peut causer l'*Infection;* qui la répand.

INFECTIEUX, EUSE. adj. [de *inficere*, gâter]. Qui cause l'*Infection*, pathogéniquement ou non. — Qui en a la nature. — Par extension tout ce qui devient pathogénique en agissant sur l'ensemble de l'économie, sur la substance même de ce qui la compose, sur celle du plasma sanguin particulièrement comme intermédiaire nécessaire, que les agents soient ou non des *parasites cryptogamiques*. A cet égard on dit *infectieux* des agents pathogéniques sans odeur fétide et souvent des gaz infects, nocifs ou non qui sont le produit de la décomposition de matières inodores par des Champignons unicellulaires, des *ferments figurés* inodores eux-mêmes.

INFECTION. s. f. [*infectio;* de *inficere*, gâter; all. *Inficirung*, *Ansteckung;* angl. *infection;* it. *infezione;* esp. *infeccion*]. L'état de ce qui est infect, répand une *odeur* fétide, pathogénique ou non. — *I. purulente*. Maladie fébrile qui se montre en même temps qu'est secrété le pus à la suite de la production des plaies, ou de l'accouchement, consistant en une altération inoculable des plasmas du sang et de la lymphe, etc., etc. — *I. putride*. L'état morbide général dû à l'absorption des principes, et souvent des composés cristallisables ou volatils sans décomposition, fétides, inassimilables, etc., qui se produisent par décomposition putride du pus retenu dans un foyer déclive et amenant là un véritable empoisonnement. — *I. tellurique*. Celle dont les produits spécifiquement pathogéniques sont d'origine terrestre, paludéenne ou autre.

INFECTIOSITÉ. s. f. L'état de ce qui cause une *Infection*.

INFÈRE. adj. [*inferus;* all. *untenstehend;* it. et esp. *infero*]. Organe qui est placé au-dessous d'une autre partie.

INFÉRIEUR, EURE. adj. Qui est au-dessous, opposé à la tête.

INFERNAL, ALE. adj. — **M. C.** Cautérisant.

INFÉROBRANCHE. adj. et s. [de *inferus*, en dessous et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies au bas du corps. — Division des Gastéropodes.

INFIBULATION. s. f. [*infibulatio*, de *in*, dans, et *fibula*, boucle; it. *infibulazione;* esp. *infibulacion*]. Opération par laquelle on réunit, au moyen d'un anneau, les lèvres du prépuce ou celles de la vulve.

INFILTRATION. s. f. [de *in*, dans, et *filtrer;* all. *Infiltration;* it. *infiltrazione;* esp. *infiltracion*]. Gonflement mou, peu ou point inflammatoire, dû à la présence d'un liquide répandu entre les éléments anatomiques d'un tissu qu'il tient écartés (sérosité de l'œdème, sang, urine, etc.). — Ce terme s'emploie aussi dans les cas où ce sont des cellules, ou des granules solides invisibles à l'œil nu, qui pathologiquement se sont développés ou ont été entraînées entre les éléments normaux d'un tissu.

INFILTRÉ, ÉE. adj. [all. *infiltrirt;* angl. *infiltrated;* it. *infiltrato;* esp. *infiltrado*]. Qui est le siège d'*Infiltration*, de la pénétration d'un liquide entre ses cellules, ses fibres, etc.

INFINIMENT-PETIT. adj. et s. m. — **M. C.** Toute spore des Schizomycètes, etc..

INFINITOVISTE. s. m. [esp. *infinitovisto*]. Partisan d'une hypothèse suivant laquelle tous les corps organisés auraient été le résultat du développement d'ovules emboîtés à l'infini les uns dans les autres.

INFIRMERIE. s. f. [de *infirmus*, malade; all. *Krankenhaus;* angl. *infirmary;* it. et esp. *infermeria*]. Local destiné, dans les lieux où sont réunis beaucoup de personnes, au traitement des malades. — *I. militaires*. *Infirmeries* établies dans les casernes et dans les camps.

INFIRMIER, IÈRE. adj. et s. [all. *Krankenwarther;* it. *infermiere;* esp. *enfermero*]. Personne employée au service des malades.

INFIRMITÉ. s. f. [*infirmitas;* all. *Infirmität;* angl. *infirmity;* it. *infirmità;* esp. *infermedad*]. Tout cas dans lequel un individu, congénitalement ou à la suite d'un accident, avec ou sans désordre anatomique appréciable, ne peut plus remplir que d'une manière irrégulière ou imparfaite telle ou telle fonction, tout en jouissant d'ailleurs d'une bonne santé.

INFLAMMABILITÉ. s. f. [de *inflammare*, enflammer; all. *Entzündlichkeit;* angl. *inflammability;* it. *inflammabilità*]. Qualité de ce qui est susceptible d'*Inflammation*.

INFLAMMABLE. adj. [all. *entzündlich;* angl. *inflammable;* it. *inflammabile;* esp. *inflamable*]. Qui peut entrer en combustion. — *Combustible*. — Qui brûle aisément. — **M. C.** Qui peut devenir le siège de l'*Inflammation*.

INFLAMMATION. s. f. [*inflammatio;* φλεγμασία; all. *Entzündung;* it. *inflammazione;* esp. *inflamacion*]. Combustion avec production de flamme. — **M. C.** État morbide caractérisé par un afflux plus considérable du sang dans les capillaires sanguins, de la lymphe dans les lymphatiques, secondairement, par du gonflement, de la tension douloureuse, de la chaleur et de la rougeur, amenant de la fièvre, etc. L'*inflammation* est un phénomène complexe, se rattachant particulièrement à un *trouble de la fonction de circulation*, et étant surtout une modification de la circulation des capillaires d'un ou de plusieurs organes, ou d'une partie d'un organe; ou plutôt c'est une succession de phénomènes morbides qui portant sur la circulation capillaire suscitent des troubles nutritifs (*exsudation* du plasma sous l'état de sérosité, osmose des principes de rénovation moléculaire) et consécutivement de développement et de génération (de leucocytes d'où suppuration et de tissu cellulaire surtout). — La dilatation des capillaires, l'accumulation des globules, l'exsudation sont trois phénomènes qui sont cause de rougeur, tuméfaction (plus ou moins rénitente et œdémateuse) et de douleur. Cette douleur est d'autant plus forte, que la tuméfaction causée par la dilatation et par l'exsudation amène une compression plus grande ou *étranglement*, par suite de la présence des aponévroses, faisceaux fibreux, aréoles des os, etc. Celui-ci peut aller jusqu'à causer la *gangrène*, c'est-à-dire la mortification, la ces-

sation des phénomènes de nutrition, suivie de destruction des éléments du tissu (ordinairement par putréfaction); mortification qui survient lorsque, la stase des hématies ayant lieu dans une trop grande masse de tissu et durant trop longtemps, les éléments anatomiques ne peuvent plus emprunter de proche en proche les matériaux d'assimilation et rejeter ceux de désassimilation, et dès lors ces éléments restent soumis aux conditions de destruction des albuminoïdes savoir, l'humidité et une température élevée. L'exsudation est cause de l'*engorgement* ou de l'*infiltration*, et, selon la nature du liquide exsudé, sa quantité, etc., de la *suppuration*, d'une génération d'*éléments anatomiques* solides nouveaux, d'où *induration*, ou productions morbides, selon la nature des éléments engendrés. Les *causes indirectes* de l'inflammation sont le refroidissement brusque de telle ou telle partie du corps, les contusions, les blessures, l'introduction des agents qui altèrent les tissus, par exemple des acides, etc., de certains liquides virulents ou venimeux, ainsi qu'on le voit lors de la production des adénites et bubons de la peste, des piqûres anatomiques, de la syphilis, etc. Les *causes directes* sont peu connues. Ainsi, on ne sait encore pourquoi, dans un cas de refroidissement, c'est le poumon plutôt que la plèvre, ou les bulbes dentaires, la pituitaire, les bronches qui s'enflamment; on ne sait pas avec précision comment ces diverses causes amènent le resserrement des artérioles et veinules et aussi des *capillaires*, puis leur dilatation. Mais, fait important, on sait que le grand sympathique joue un rôle ici; car Cl. Bernard a montré que, lorsqu'on le coupe, la partie du corps où il se rend se congestionne et la température s'y élève autant que dans l'inflammation, que l'on ait ou non coupé préalablement les nerfs sensitifs ou moteurs correspondants; pour certains organes même, comme la plèvre, il y a véritable inflammation. Ce nerf, en outre, a une action directe sur la dilatation ou le resserrement des gros vaisseaux qu'il accompagne, et, si on le coupe, ils restent plus dilatés de ce côté que de l'autre, fait correspondant à ce qu'on voit souvent en comparant un organe enflammé à son analogue. — Le *rôle joué par les divers éléments des tissus dans les différentes phases de l'inflammation* est le suivant. 1° Les veinules (*radicules veineuses* des auteurs) ne sont pas le siège exclusif des phénomènes inflammatoires; les *artérioles* jouent un rôle correspondant; les *capillaires* en sont le siège essentiel. D'abord les artérioles se contractent, et alors, quoi qu'on en ait dit, le cours du sang est plus rapide qu'à l'état normal, comme toutes les fois où dans deux conduits d'inégale largeur, arrive une même quantité de liquide, sous une même pression, le plus étroit offre le courant le plus rapide. Cette contraction peut rétrécir le calibre du quart et même de la moitié; elle est régulière d'abord, mais, plus tard, il y a resserrement par places et dilatation ampullaire, moniliforme, etc., dans les intervalles. Le resserrement existe encore dans les artérioles et veinules, que déjà les capillaires intermédiaires se remplissent de globules, s'élargissent du quart au tiers; cette dilatation s'étend aux veinules d'abord, puis, plus tard, aux artérioles, et dans ces conduits elle est proportionnellement plus grande que dans les capillaires. Elle est frappante, par ce fait qu'il y a çà et là des points au niveau desquels le vaisseau conserve son diamètre normal, ou est même resserré, tandis que, dans les intervalles, il est dilaté en ampoules sphériques, ovoïdes, ou plus souvent en boudins ou cylindres bosselés, bien plus tortueux dans les capillaires que dans les artérioles et veinules. C'est là un des faits essentiels de l'état anatomique des parties enflammées. 2° Lorsque les artérioles et veinules sont encore contractées, les *hématies* s'accumulent dans les capillaires, ils y circulent lentement, d'où le resserrement des veinules; ils ne circulent pas seulement au milieu du vaisseau, mais jusque contre les parois, en prenant la place de la couche de sérum qui les tapisse à l'état normal, et où se trouvaient les leucocytes, qui alors sont recouverts ou entourés par les autres. Il en résulte que la masse des hématies remplissant les capillaires est plus large qu'à l'état normal et fait paraître ceux-ci dilatés avant qu'ils le soient réellement; car la couche de sérum immobile est encore seule envahie par ces globules accumulés. Ceux-ci se pressent de plus en plus et manifestent ces mouvements d'oscillation dans lesquels ils se meuvent en masse; puis surviennent la cohérence et la stase complète des globules dans les capillaires distendus. Souvent alors les leucocytes présentent des expansions amiboïdes. L'oscillation se prolonge manifestement dans les artérioles (et surtout lorsqu'il y a stase complète dans les capillaires); il se fait comme une régurgitation, dans les branches anastomotiques voisines, des hématies arrivant qui ne peuvent passer. S'il y a *résolution* de l'inflammation, les vaisseaux resserrés (dans le voisinage des parties où stagnent les hématies) reprennent leur diamètre; le sang, arrivant plus énergiquement sur les globules stagnants, les emporte à mesure que le plasma qui s'interpose entre eux permet leur isolement, ou même entraîne des amas de plusieurs globules cohérents qui s'isolent plus loin. Leur cours se rétablit ainsi. 3° Lorsqu'il y a *suppuration* et surtout gangrène, les globules rouges et blancs deviennent tellement cohérents, qu'ils forment un véritable magma homogène, où les contours de chacun d'eux sont difficiles à voir, ou même ils sont soudés complètement les uns avec les autres, et leur teinte devient plus foncée. La stase complète des hématies a lieu, même dans le cas où il y a résolution de l'inflammation : elle a été niée, d'après cette hypothèse que, si elle avait lieu, surviendrait la mortification des tissus; mais cette hypothèse a été émise sans savoir que les globules du sang peuvent (sur le vivant même, malgré la température plus élevée qu'après la mort, au contact de l'air) exister sans circuler ni passer par le poumon pendant plusieurs jours; que les autres éléments (parfois des capillaires, vésicules adipeuses, fibres diverses) peuvent le faire aussi, sans prendre ni rendre rien au plasma du sang, empruntant, lorsque ce sérum leur manque, de proche en proche, aux parties voisines, ce qu'il y a d'assimilable. Ces phénomènes sont, du reste, bornés entre certaines limites de temps et d'espace; et, si elles sont dépassées, ou si quelque virus altérant les substances coagulables a été introduit, comme dans le *charbon*, alors survient la gangrène. 4° Aux dépens du plasma transsudent des fluides dits *sérosités*, etc., au travers des parois capillaires, partout où le cours du sang est modifié, et cela jusqu'à laisser les globules sans plasma, pressés les uns contre les autres. (Ch. Robin. 1864). — *I. des cellules.* Nom donné faussement à des cas soit d'hypertrophie et d'hypergenèse, soit d'altérations variées des éléments et des tissus où il n'y a pas de troubles circulatoires, sans chaleur, douleur, tumeur, ni rougeur, à des cas de gonflements des cellules, de leur passage à des états granuleux divers, même dans des tissus non vasculaires, comme la musculo-élastique des artères, les cellules du cartilage, etc.; tous phénomènes d'ordres nutritifs et génétiques, directement ou non consécutifs à des inflammations, à des empoisonnements, etc. — *I. chronique.* Celle dont les phénomènes congestifs et autres, concomitants de la congestion, se prolongent longtemps, qu'ils soient ou non suivis de suppuration. Par une confusion, source d'erreurs graves qu'il importe d'éviter, cette génération morbide (précédée ou non d'*inflammation* réelle) est essentiellement distincte de l'*inflammation*, tant aiguë que chronique, bien qu'elle en ait reçu le nom. — *I. éliminatrice.* Celle des tissus entourant soit un corps étranger, soit le produit de la mortification d'un organe ou d'une de ses parties; elle conduit à l'*élimination*, à l'expulsion de ces corps étrangers par la suppuration ou par le tissu cellulaire, à l'état de *bourgeons charnus* surtout, dont elle amène la production.

INFLAMMATOIRE. adj. [*inflammatorius;* all. *entzündlich;* angl. *inflammatory;* it. *inflammatorio;* esp. *Inflamatorio*]. Qui concerne l'*Inflammation.*

INFLATION. s. f. [*inflatio;* all. *Aufblähung, Auftreibung;* angl. *inflation;* it. *inflazione;* esp. *inflacion*]. Gonflement, réplétion.

INFLÉCHI, IE. adj. [*inflexus;* all. *umgeschlagen;* angl. *bent inward;* it. *inflesso*]. Qui est courbé de dehors en dedans.

INFLEXION. s. f. L'état de ce qui est *infléchi.*

INFLORESCENCE. s. f. [*inflorescentia;* all. *Blüthenstand;* angl. *inflorescence;* it. *infloressenza;* esp. *inflo-*

rescencia]. Manière dont les fleurs sont disposées sur la plante qui les porte. L'ensemble ou disposition des organes et des phénomènes qui préparent ou effectuent la floraison. — *I. centrifuge* (*définie* ou *terminée*). Celle dans laquelle l'épanouissement des fleurs commence par le centre pour s'étendre successivement jusqu'à la circonférence. — *I. centripète.* Celle qui est inverse à l'*I.* centrifuge. — *I. indéfinie* ou *indéterminée.* Le cas dans lequel l'axe central ou primaire chaque *I.* peut se prolonger indéfiniment et sans se trouver arrêté à son extrémité par une fleur terminale. — *I. pluriflore* ou *multiflore.* Celle qui est composée de plusieurs fleurs. — *I. uniflore.* Celle qui se compose d'une seule fleur terminale d'un rameau.

INFLUENCE. s. f. [de *in*, et *fluere*, couler; all. *Einfluss;* it. *influenza*]. Action modificatrice d'un corps sur un autre, d'une propriété d'ordre physique, chimique ou organique sur un corps ou sur quelqu'une de ses propriétés. — *I. électrique* [all. *statisch Induction, Bertheilung;* angl. *statical induction*]. On nomme ainsi la propriété qu'ont les corps électrisés d'agir à distance sur des corps à l'état d'équilibre. Ce mot d'*influence* encore employé dans l'étude de l'électricité statique est synonyme d'*Induction.* La théorie de l'*influence* sert à expliquer le fonctionnement des *machines électriques.*

INFLUENZA. s. f. La grippe. — La fièvre typhoïde du cheval.

INFLUX. s. m. [*influxus*]. Propulsion du sang par le cœur. — *I. nerveux.* Le mode spécial d'action centrifuge du système nerveux cérébro-spinal et ganglionnaire.

INFRA. [lat. *infra*, au-dessous]. Particule prépositionnelle indiquant ce qui est inférieur, au-dessous de.

INFRA-CÉPHALIQUE. adj. Qui est au-dessous de la tête, à sa partie inférieure.

INFRA-CLAVICULAIRE. adj. et s. Qui est sans la clavicule. — Os dermique de la ceinture claviculaire des Poissons.

INFRA-DIAPHRAGMATIQUE. adj. Qui est sous le *Diaphragme.*

INFRA-ÉPINEUX. adj. Qui est au-dessous de l'épine, des apophyses épineuses.

INFRA-ORBITAIRE. adj. et s. Qui est au-dessous de l'orbite. — Os dermique particulier des Poissons, etc.

INFRA-SCAPULAIRE. adj. Qui est sous le *Scapulum.*

INFRA-THORACIQUE. adj. Qui est sous le *Thorax*, ou à sa partie inférieure.

INFRA-TROCHANTÉRIEN, IENNE. adj. Qui est sous le *Trochanter.*

INFUNDIBULIFORME. adj. [*infundibuliformis*, de *infundibulum*, entonnoir, et *forma*, forme; all. *trichterförmig;* angl. *infundibuliform;* it. *infundiboliforme*]. En forme d'un entonnoir.

INFUNDIBULUM. s. m. Entonnoir. — Le pharynx. — *I. du cerveau.* Son prolongement à la partie inférieure du troisième ventricule formant l'origine de la *tige pituitaire.* — *I. du cœur.* Le prolongement de la base du ventricule droit d'où part l'artère pulmonaire.

INFUSÉ. s. m. [de *infundere*, verser dessus]. Le produit de l'*Infusion.*

INFUSIBILITÉ. s. f. [all. *Unschmelzbarkeit;* angl. *infusibility;* it. *infusibilità*; esp. *infusibilidad*]. Qualité de ce qui n'est pas *Fusible.*

INFUSIBLE. adj. [de *in*, négation, et *fundere*, fondre; all. *unschmelzbar;* angl. *infusible;* it. *infusibile;* esp. *infusible*]. Ce qu'on ne peut faire entrer en *Fusion.*

INFUSION. s. f. [*infusio*, de *infundere*, verser dessus, de *in*, en, et *fundere*, verser; ἔγχυσις, ἔγχυτον; all. *Aufguss, Infusum;* angl. *infusum;* it. *infusione, infuso;* esp. *infusion*]. — **M. C.** Opération de pharmacie qui consiste à verser de l'eau bouillante sur une substance généralement végétale dont on veut extraire les principes médicamenteux et aromatiques que l'eau peut dissoudre. — Le produit de l'*I.* dont on laisse abaisser la température et que l'on sucre avant de le faire boire. — **C.** L'eau quelconque, chauffée ou non, dans laquelle séjourne accidentellement ou dans laquelle on fait séjourner une matière d'origine soit végétale, soit animale pour y suivre les phases du développement et de la reproduction des Protozoaires, des Protophytes ou d'autres de ces êtres de petit volume, dont cette matière favorise la croissance.

INFUSOIR. s. m. [de *infundere*, verser dedans]. Instrument pour introduire du sang, etc., dans les veines. — Celui dont on se sert pour faire *Infuser.*

INFUSOIRE. adj. et s. Qui est relatif à l'*Infusion.* — Tout végétal ou animal invisible à l'œil nu développé dans une *infusion*, et aussi dans un liquide terrestre quelconque comparable à celle-ci. — **Z.** Classe de Protozoaires ou animaux unicellulaires, presque tous microscopiques, rangés en plusieurs ordres. Aucun dans l'une quelconque des phases de son développement ne passe à l'état d'*I.* végétal. Le manque de détermination des caractères d'ordre chimique, etc., de la substance même qui constitue les uns et les autres, a pu conduire à cette supposition qu'infirme l'observation anatomique comme celle des modes de leur reproduction. Il n'est point vrai que toutes les eaux en renferment : les eaux très courantes et de source, ou de pluie, non croupies, les eaux potables, en un mot, n'en contiennent pas, à moins qu'elles n'aient été abandonnées à elles-mêmes quelques jours sans mouvement à une température au-dessus de 6° à 8°. Ils naissent et se développent d'autant plus vite et plus abondamment, que les eaux renferment davantage de substances organiques en suspension ou en dissolution sans putréfaction. Ils ne naissent point par *génération spontanée.* Ils ne se multiplient pas et ils meurent dans les liquides où abondent les Schizomycètes et autres ferments. — *I. ferments.* Les Champignons unicellulaires, ferments figurés, pris pour des *Protozoaires.* — Les *I.* animaux ou proprement dits ne déterminent jamais la *fermentation* des sucres, etc., ne remplissent jamais le rôle de *ferments.* — *I. végétaux* ou *cryptogamiques.* Les Schizomycètes et autres plantes unicellulaires ou paucicellulaires qui se développent et se multiplient dans les *infusions* et tous les liquides où ils tombent.

INFUSORIFORME. adj. En forme d'*Infusoire.*

INGA. s. m. Genre de Légumineuses mimosées de l'Amérique à fruits et écorces émollients.

INGESTA. s. m. pl. Signifie *choses introduites.*

INGESTION. s. f. [*ingestio*, de *in*, en, et *gerere*, porter]. Introduction des aliments dans l'estomac par la bouche. — L'*I.* des liquides peut être bornée à leur déversement dans la bouche et le pharynx sans déglutition comme durant l'emploi des gargarismes ou le *rincement* de la bouche. — *I. gazeuse.* Pour *inhalation.*

INGOGO ou **INGOGGO.** s. m. Comme *Ingoggo.*

INGRAIN. s. m. L'*Épeautre.*

INGRASSIAL. s. m. (E. Geoffroy Saint-Hilaire). Les petites ailes du sphénoïde formant os distinct.

INGRASSIAS. Anatomiste sicilien (1510-1580), dont le nom est resté aux petites ailes du sphénoïde.

INGRÉDIENT. s. m. [*ingrediens*, de *ingredi*, entrer; all. *Bestandtheil, Ingredienz;* angl. *ingredient;* it. et esp. *ingrediente*]. Toute matière qu'on fait entrer dans la composition d'un médicament ou dont le nom entre dans une formule.

INGUINAL, ALE. adj. [*inguinalis*, de *inguen*, l'aine; it. *inguinale*]. Qui est dans l'aine; qui s'y rapporte.

INGUINO-ABDOMINAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'aine et à l'abdomen.

INGUINO-CRURAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à la cuisse et à l'aine.

INGUINO-CUTANÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne la peau de l'aine. — Rameau moyen de la branche antérieure du premier nerf lombaire.

INGUINO-INTERSTITIEL, ELLE. adj. Se dit de ce qui concerne les parois du canal *inguinal.*

INHALATEUR, TRICE. adj. et s. m. Appareil pour l'*inhalation* des gaz et des vapeurs.

INHALATION. s. f. [*inhalatio*, de *inhalare*, souffler au dedans; all. *Einathmung;* it. *aspirazione;* esp. *inhalacion*]. L'inspiration, l'absorption pulmonaires. — **M. C.** L'absorption, par respiration des vapeurs d'éther, de chloroforme, de la vapeur d'eau, des gaz inspirés pour un but thérapeutique.

INHÉRENT, ENTE. adj. Adhérent. — Immanent.

INHIBITION. s. f. [*inhibere*, arrêter]. Acte qui anéantit

ou suspend une activité organique. La cessation momentanée ou permanente dans tout ou partie du cerveau, de l'activité d'un nerf, etc., de son action propre, sans lésion visible. Consécutive à une impression perçue, elle représente un acte réflexe dans lequel au lieu de répercussion motrice par un centre d'origine du nerf, ce centre au contraire cesse d'agir.

INHIBITOIRE. adj. et s. Qui produit l'*Inhibition*.

INHUMATION. s. f. [de *in*, dans et *humus*, terre; all. *Beerdigung;* it. *sotterramento;* esp. *inhumacion, entierro*]. Action de déposer dans la terre le corps d'un animal mort. — *I. précipitées*. Les cas dans lesquels elles ont eu lieu dans l'état de mort apparente. On en cite quelques exemples sur lesquels se fixe de temps à autre l'attention du vulgaire qui en exagère singulièrement la possibilité et en suppose la réalité. Il n'est pas de médecin qui aujourd'hui puisse confondre les cas de mort apparente avec la mort réelle.

INIAL, ALE. adj. Pour *Iniaque*.

INIAQUE. adj. Qui a rapport à l'*Inion*.

INIENCÉPHALE. s. m. [ἰνίον, occiput, et ἐγκέφαλος, encéphale] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre dont l'encéphale est situé en grande partie dans la boîte cérébrale et en partie hors d'elle, en arrière et un peu au-dessous du crâne.

INIODYME. s. m. [de ἰνίον, occiput, et δίδυμος, jumeau]. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre double qui n'a qu'un seul corps portant deux têtes en arrière.

INION. s. m. [ἰνιόν, l'occiput]. La *protubérance occipitale externe*.

INIOPE. s. m. [ἰνίον, occiput, et ὤψ, œil]. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a deux corps intimement unis au-dessus de l'ombilic, et dont la tête, incomplètement double, présente d'un côté une face, et de l'autre, un œil imparfait.

INJECTÉ, ÉE. adj. [all. *mit Blut unterlaufen;* it. *injettato, schizzettato;* esp. *inyectado*]. Qui a subi une *Injection*. — Tout organe coloré par l'afflux naturel du sang dans les capillaires, ou remplis de matière poussée dans les vaisseaux.

INJECTION. s. f. [*injectio*, de *injicere*, jeter dedans; ἔνεμα; all. *Einspritzung;* it. *injezione;* esp. *inyeccion*]. Action d'*injecter*, d'introduire, avec un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle, pour remplir une indication thérapeutique, etc. — L'état de réplétion des capillaires de quelque organe par le sang, moyen employé par les anatomistes pour rendre les vaisseaux plus apparents. — Tout état de réplétion des capillaires sanguins ou lymphatiques, des conduits glandulaires, rénaux, testiculaires, etc., quels que soient le mode et la matière de cette réplétion. — Le liquide que l'on *injecte*. — *I. fine*. Celle qui est faite de manière à remplir les capillaires, etc. — *I. hypodermique*. Celle qui est faite sous le derme pour introduire une solution d'un médicament dans le tissu cellulaire, dont les vaisseaux absorbent celui-ci. — *I. intra-vasculaires*. Celles qui se font dans les vaisseaux quelconques. — *I. iodées*. Celles qui se font avec la teinture d'iode dans la cavité des séreuses, des kystes, etc. — *I. opaque*. Celle qui est faite avec une matière opaque, sous le microscope particulièrement. — *I. partielles*. Celle qui est faite dans l'artère, la veine ou les lymphatiques d'un seul organe. — *I. sous-cutanées*. Les *I.* hypodermiques. — *I. transparente*. Celle qui est faite dans les vaisseaux soit sanguins soit lymphatiques, avec de la gélatine, de la glycérine, etc., colorées tout en restant translucides.

INNÉ, ÉE. adj. [*innatus*, de *in*, en, et *natus*, né; ἔμφυτος; all. *angeboren;* angl. *innate;* it. et esp. *innato*]. Qui est inhérent à l'organisme. — Qui ne saurait manquer dès qu'existe l'organisation, dès la naissance.

INNÉITÉ. s. f. Qualité de ce qui naît en nous et avec nous, sans pouvoir être acquis.

INNERVABLE. adj. Susceptible d'*Innervation*.

INNERVATION. s. f. [de *in*, dans, et *nervus*, nerf; all. et angl. *innervation*]. Toute manifestation de la névrilité centrale ou périphérique. — L'ensemble des actions nerveuses, tant centripètes que centrifuges et de centralité.

INNERVER. v. a. Faire acte de névrilité.

INNOMINÉ, ÉE. adj. [de *in*, et nomen, *nom;* all. *unbenannt;* angl. *innominate;* it. *innominato;* esp. *innominado*]. Qui n'a point encore reçu de *nom*.

INNOVATION. s. f. — **B.** Jadis les bourgeons des *Hépatiques* qui se développent soit sur les frondes, soit à l'aisselle des feuilles, s'allongent et se séparent de la plante qui les produit pour en constituer une nouvelle semblable à la première.

INOCARPE. s. m. L'*Inocarpus edulis*, Forster, Lauracée hermandiée des îles d'Australie.

INOCARPINE. s. f. Matière rouge de l'*Inocarpus edulis*, Forster, Thyméléacée des Moluques.

INOCULABILITÉ. s. f. [all. *Inokulabilität;* angl. *inoculability;* it. *inocudilità;* esp. *inoculabilidad*]. L'état de ce qui est *Inoculable*.

INOCULABLE. adj. [all. *inokulirbar;* it. *inoculabile*]. Qui est susceptible d'*Inoculation*.

INOCULATION. s. f. [*inoculatio*, greffe, de *inoculare*, enter en écusson, de *in*, en, et *oculus*, œilleton; all. *Inokulirung, Einimpfung;* it. *inoculazione;* esp. *inoculacion*]. L'opération qui consiste à introduire du corps d'un animal dans celui d'un autre (artificielle, accidentelle ou pour un but thérapeutique) de portions d'humeurs, de tissus altérés ou de quelqu'une de leurs provenances, devenus virulents, c'est-à-dire susceptibles de transmettre à l'individu *inoculé* l'état morbide dans lequel le sujet virulifère se trouve. Pour quelques modernes elle ne serait que l'insertion dans un organisme d'un Schizomycète considéré comme parasite spécifiquement et éternellement pathogénique, préservatif, nocif ou meurtrier, à des degrés divers.

INOCULAIRE. adj. [de *in*, dans, et *oculus*, œil]. Qui est dans l'orbite, dans l'œil.

INODORE. adj. Qui n'impressionne pas le sens de l'olfaction.

INODULE. s. m. Ce qui est composé de tissu *Inodulaire*.

INODULAIRE. adj. [de ἰνώδης, fibreux; all. *inodulär;* angl. *inodular;* it. *inodulare;* esp. *inodular*]. Le tissu cellulaire, plus ou moins blanc et dur, régénéré et accidentel qui se développe dans les plaies en suppuration, et qui forme le tissu des cicatrices.

INOGÈNE. adj. et s. f. [de ἴς, ἰνος, fibre et γεννᾶν, engendrer]. Qui donne naissance aux fibres. — **C.** Substance non isolée des fibres des muscles (Hermann).

INONDÉ, ÉE. adj. [*inundatus*]. — **B.** Qui vit dans l'eau sans flotter à sa surface.

INOPEXIE. s. f. [de ἴς, ἰνὸς, fibre, et πῆξις, coagulation] (Vogel). Formation de la fibrine, des fibres.

INOPERCULÉ, ÉE. adj. et s. Qui manque d'opercule.

INORGANIQUE. adj. [*inorganicus*, de *in*, négatif, et *organicus*, organique; all. *unorganisch;* angl. *inorganic;* it. et esp. *inorganico*]. Qui n'a point d'organisation. — Minéral.

INOSAGME. s. m. [de ἴς, ἰνὸς, fibre, et ἄγμα, fragment]. Les particules alternativement transparentes et foncées par lumière transmise sous le microscope, par la juxtaposition bout à bout desquelles seraient composées les fibrilles des muscles paraissant ainsi *striées*. Les faisceaux qu'elles forment par leur accolement sont bien artificiellement divisibles transversalement en minces disques ou fragments, mais les fibrilles séparées en long sont difficilement séparables en travers. De plus, l'étude de leur développement montre qu'elles ne sont pas *formées par des particules mises bout à bout* et qu'elles résultent d'un accroissement de toute la fibrille, dans le sens de la longueur surtout, portions claires et portions foncées à la fois, l'un des bouts adhérant à un noyau, l'autre rejoignant une autre fibrille soit musculaire, soit tendineuse.

INOSATE. s. m. Sel de l'*Acide inosique*.

INOSCULATION. s. f. [*inosculatio*, de *in*, dans, et *osculum*, petite bouche; ἀναστόμωσις; all. *Gefässeinmündung;* it. *inosculazione;* esp. *inosculacion*]. Anastomose par abouchement bout à bout des vaisseaux.

INOSINE. s. f. L'*Inosite*.

INOSIQUE. adj. Qui se rapporte aux fibres. — Nom d'un acide ($C^{10}H^6Az^2O^{10}+HO$) à l'état de sel de potasse dans les muscles.

INOSITE. s. f. ($C^{12}H^{12}O^{12}+4HO$). Sucre cristallisable non fermentescible du tissu musculaire, etc.

INOSITURIE. s. f. [de *inosite*, et οὖρον, urine]. Présence surtout morbide de l'*Inosite* dans l'urine.

INOSTÉATOME. s. m. Tumeur graisseuse et fibreuse mal définie.

INOSURIE. s. f Pour *Inositurie*.

INOVULÉ, ÉE. adj. [all. *eierchenlos;* angl. *inovulate;* it. *inovulato;* esp. *inovulado*]. Qui manque d'*ovules*.

INQOQQO. s. m. En Abyssinie, plante grimpante anthelminthique à baies rouges.

INQUARTATION. s. f. Addition d'argent à un alliage d'or et d'argent.

INQUIÉTUDE. s. f. [*inquietudo*, de *in*, négation, et *quies*, repos; ἀλυσμὸς; all. *Unruhe;* angl. *uneasiness;* it. *inquiétudine;* esp. *inquietud*]. — **M. C.** L'*anxiété*, les douleurs vagues qui suscitent de l'agitation.

INQUINÉ, ÉE. adj. [*inquinatus*, souillé] (Lavoisier). Qui contient un principe malsain.

INSALIVATION. s. f. [de *in*, dans, et *saliva*, salive; all. *Einspeichelung;* it. *insalivazione;* esp. *insalivacion*]. Imprégnation des aliments par la salive pendant la mastication, avant la déglutition.

INSALUBRE. adj. [*insalubris*, de *in*, négatif, et *salubris*, salubre; νοσερὸς; all. *ungesund;* angl. *unhealthy;* it. et esp. *insalubre*]. Qui peut causer un trouble de la santé.

INSALUBRITÉ. s. f. [all. *Ungesundheit;* angl. *unhealthfullnes;* it. *insalubrità;* esp. *insalubridad*]. L'état des milieux ou des habitations *insalubres*. — *I. des hôpitaux*. La mauvaise disposition des bâtiments hospitaliers; l'encombrement; la contagion des malades voisins; l'*insuffisance* de la quantité d'air accordée à chaque malade; la stagnation de l'air intérieur par défaut de circulation; l'infection par les latrines et les vases de nuit; l'infection par les linges, objets de pansement, et literie.

INSANISTE. s. m. Aliéniste.

INSANITÉ. s. f. [*insanitas*, de *in*, non, et *sanus*, sain]. *Insalubrité*. — *I. d'esprit*. La folie.

INSECTE. adj. et s. m. [*insectum*, de *in*, à travers, et *secare*, couper; ἔντομα; all. *Inseckte;* angl. *insect;* it. *insette;* esp. *insecto*]. Qui est divisé, articulé. — Classe des animaux à respiration trachéenne qui sont munis de six pattes. Tous les *Insectes* subissent des métamorphoses avant d'arriver à l'état parfait; c'est-à-dire de l'état d'œuf ils passent à celui de larve, puis à celui de *nymphe* d'où ils sortent à l'état parfait, pour ne plus alors changer de tégument externe, eccellulaire et squelettique chitineux, contrairement à ce qui a lieu sur les *Crustacés*. On divise la classe des insectes en plusieurs ordres, fondés sur la considération des ailes : *Aptères* (au moins 500 espèces), *Coléoptères* (90 000 espèces), *Diptères* (24 000 espèces), *Hémiptères* (environ 1200 espèces), *Hyménoptères* (25 000 espèces), *Lepidoptères* (22 000 espèces), *Névroptères* (au moins 1000 espèces), et *Orthoptères* (au moins 1000 espèces. On compte donc environ cent soixante-dix mille espèces d'Insectes, et cette classe renferme plus d'espèces à elle seule que toutes les autres classes réunies du règne animal.

INSECTICIDE. adj. et s. m. [de *insectum*, et *cœdere*, tuer]. Qui tue les *Insectes*.

INSECTIRODE. adj. [de *insectum*, insecte, et *rodere*, ronger]. Qui attaque les *Insectes*. — Pupivore.

INSECTIVORE. adj. et s. m. [de *insectum*, insecte, et *vorare*, manger; all. *Insektenfresser*]. Qui dévore les *Insectes*. — Subdivision de l'ordre des Mammifères carnassiers.

INSECTOLOGIE. s. f. L'*Entomologie*.

INSELBAD (Westphalie). Source chlorurée sodique sulfureuse (18°).

INSÉNESCENCE. s. f. [de *in*, priv., et *senescentia*, vieillissement]. Le fait de ne pas vieillir.

INSENSIBILISATION. s. f. Toute influence par action interne ou ingestion d'une substance qui amène la disparition de la sensibilité d'un organe ou de plusieurs.

INSENSIBILISATEUR. adj. et s. Qui cause l'*Insensibilité*.

INSENSIBILITÉ. [de *in*, priv., et *sensibilité;* ἀναισθησία; all. *Unempfindlichkeit;* angl. *insensibility;* it. *insensibilità;* esp. *insensibilidad*]. Perte ou absence des sensations spéciales ou générales. — *I. locale*. L'*Anesthésie locale*.

INSENSIBLE. adj. [ἀναίσθητος; all. *unempfindlich unmerklich;* angl. *insensible;* it. *insensibile;* esp. *insensible*]. Qui manque de sensibilité, qui l'a perdue. — Qui n'est pas perceptible aux sens.

INSÉRÉ, ÉE. adj. [*insertus*]. Qui a un point d'*Insertion*.

INSERTION. s. f. [*insertio*, de *in*, en, et *serere*, ajuster; all. *Einfügung;* angl. *insertion;* it. *inserzione*, esp. *insercion*]. Action de faire pénétrer une chose dans une autre. — **A.** L'adhérence intime d'un organe sur quelque point d'un autre de nature différente. — *I. ligamenteuses*. Le point d'adhérence des ligaments et des capsules articulaires à la substance cartilagineuse ou osseuse même. et au périoste par leur pourtour. — *I. musculaires* ou mieux *tendineuses*. Le point d'adhérence des *tendons* faisant partie d'un muscle à la substance même de la surface d'un os ou d'un cartilage et à son périoste sur le pourtour du tendon, sans que les faisceaux striés des muscles prennent part à cette insertion. Sur quelques muscles seulement comme pour le *tenseur de la synoviale du genou* les faisceaux contractiles adhèrent à l'os ou aux faisceaux fibreux dermiques comme pour les *peaussiers*. — *I. vélamenteuse du cordon*. Le cas dans lequel le cordon ombilical s'insère sur les membranes ammios et chorion plus ou moins loin du bord placentaire, une ou deux fois sur mille environ. — *I. vicieuse du placenta*. Fixation du placenta ailleurs qu'au fond ou sur les faces de l'utérus.

INSEXÉ, ÉE. adj. [all. *geschlechtslos;* esp. *insexo*]. Qui manque d'organes sexuels.

INSIDIEUX, EUSE. adj. [de *insidiœ*, embûches; all. *insidiös*, *tückisch;* angl. *insidious;* it. et esp. *insidioso*]. Qui ne met pas en évidence d'abord tout son danger.

INSINGLASS. s. m. — *I. végétal*. La *Gélose*.

INSIPIDE. adj. [*insipidus;* all. *geschmacklos;* angl. *insipid;* it. et esp. *insipido*]. Qui manque de saveur.

INSOLATION. s. f. [*apricatio*, *insolatio*, de *insolare*, exposer au soleil; all. et angl. *insolation;* it. *insolazione*, *il soleggiare;* esp. *insolacion*]. Exposition au soleil. — L'effet produit, sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. Chez l'homme, l'effet du coup de soleil, sur un membre ou sur une partie quelconque du tronc, est une élévation de température avec action chimique des rayons violets suivie d'une espèce d'érysipèle. Sur la tête, il cause quelquefois une affection cérébrale intense, méningitique d'abord (*causus ab insolatione*, Sauvages).

INSOLINATE. s. m. Les sels que forme l'*Acide insolinique* avec les bases.

INSOLINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^8O^8$), dérivé de l'acide cuminique.

INSOLUBILITÉ. s. f. [all. *Unauflöslichkeit;* angl. *insolubility;* it. *insolubilità;* esp. *insolubilidad*]. Qualité de ce qui peut se dissoudre dans un véhicule.

INSOLUBLE. adj. [*insolubilis;* all. *unauflöslich;* angl. *insoluble;* it. *insolubile;* esp. *insolubile*]. Qui n'est pas susceptible d'entrer en dissolution.

INSOMNIE. s. f. [*pervigilium*, *insomnia*, de *in*, négatif, et *somnus*, sommeil; ἀγρυπνία; all. *Schlaflosigkeit;* angl. *sleeplessness;* it. *insonnio*, *veglia;* esp. *insomnio*]. Le manque de sommeil.

INSPECTEUR, TRICE. adj. et s. — **M. C.** Celui ou celle qui sont chargés de l'*inspection* du service des salles d'asile, hôpitaux, établissements thermaux, etc.

INSPECTION. s. f. — **M. C.** Examen attentif.

INSPIRATEUR. adj. et s. m. [*inspirationi inserviens;* angl. *inspirator;* it. *inspiratore;* esp. *inspirador*]. Qui concourt à l'ampliation du thorax déterminant l'*Inspiration*. Le diaphragme peut être placé en première ligne. Puis les muscles intercostaux externes en seconde ligne avec les scalènes, le grand dentelé, le petit pectoral.

INSPIRATION. s. f. [*inspiratio*, de *in*, en, et *spirare*, souffler; εσἰπνοη; all. *Einathmen;* it. *inspirazione;* esp. *inspiracion*]. Action par laquelle l'air entre dans le thorax à mesure qu'il est dilaté par les muscles inspirateurs. Le besoin de l'*inspiration* et de l'expiration est une sensation interne qui précède et met en jeu tout l'ensemble des organes qui concourent à la respiration, par action réflexe des centres spinaux moteurs d'où

partent les nerfs phréniques, etc. Ce besoin est à la respiration ce que la faim est à la digestion, et le besoin d'uriner à la fonction de l'urination.

INSPISSATION. s. f. [de *in*, en, et *spissus*, épais]. *Épaississement*.

INSTABLE. adj. [*instabilis; ἄστατος*; all. *unbeständig;* it. *instabile*]. Se dit de l'équilibre quand le centre de gravité d'un corps cesse de tomber entre les appuis de ce corps.

INSTAMINÉ, ÉE. adj. [esp. *instaminado*]. Qui ne renferme pas d'étamines.

INSTAURATION. s. f. [de *instaurare*, établir, commencer]. — V. La première apparition et manifestation d'un phénomène physiologique, d'une fonction, qu'ils restent ou non continus.

INSTILLATION. s. f. [*instillatio*, de *in*, dans, et *stilla*, goutte; all. *Einträpfeln;* angl. *instillation;* it. *instillazione;* esp. *instilacion*]. Action de verser un liquide goutte à goutte.

INSTINCT. s. m. [*instinctus*, de *instinguere*, exciter, de *in*, vers, et *stinguere*, aiguillonner; all. *Instinkt, Naturtrieb;* angl. *instinct;* it. *istinto;* esp. *instinto*]. Idées qui doivent être rapportées à des impressions intérieures, et qui sont le produit des excitations, le résultat des impressions reçues par les organes internes (Cabanis). Mode de cérébration impulsive normale qui porte à exécuter un acte sans même avoir notion de son but, à employer des moyens toujours les mêmes, sans jamais chercher à en créer d'autres, ni à connaître le rapport entre eux et le but. — *I. altruistes.* L'*Altruisme.* — *I. de domination.* Ambition, orgueil, estime de soi. — *I. industriel de perfectionnement.* Penchant qui porte l'homme et les animaux à la construction de tout ce qui peut améliorer leur vie extérieure. — *I. maternel, de l'amour de la progéniture* (Gall). Celui qui fait aimer et protéger les enfants par leurs parents. C'est en vertu de cet *instinct* que l'existence et le bien-être de ceux qui naissent sont assurés. — *I. militaire* ou *de destruction, carnassier* ou *du meurtre.* Aberration des *instincts* égoïstes, nutritif, d'orgueil, d'ambition et constructeurs menant à la guerre, aux rixes, aux meurtres. — *I. nutritif* ou *de conservation individuelle.* Celui qui conduit tant à la recherche qu'à l'accumulation des aliments d'abord puis de tous les autres moyens ou conditions d'existence et de préservation personnelle. — *I. sexuel.* Celui qui préside à la conservation de l'espèce ou *I. de la propagation, de la reproduction, de la génération* ou *I. vénérien.* — *I. de vanité.* N'est pas le même que celui de l'orgueil, qui conduit à dominer par la force et l'oppression au lieu d'y amener en inspirant une satisfaction ou des sentiments de l'ordre des convictions.

INSTINCTIF, IVE. adj. Qui tient de l'*Instinct.*

INSTIPULÉ, ÉE. adj. [all. *afterblattlos;* it. *instipulato;* esp. *instipulado*]. Qui n'a pas de stipules.

INSTRUCTION. s. f. [*in*, dans, *struere*, construire, pourvoir de; παίδευσις]. Physiologiquement, faire connaître à un individu ce qu'il ne sait pas, ou plus qu'il ne sait encore, au point de vue de ce qui a été, de ce qui s'est passé, de ce qui a lieu dans l'espace et de ce qui sera dans l'avenir. C'est ce que chacun, seul ou par les autres fait entrer dans son esprit, ajoute à ses facultés naturelles pour arriver à prévoir afin d'agir.

INSTRUMENT. s. m. [*instrumentum;* ὄργανον; all. *Werkzeug;* it. *instrumento;* esp. *instrumento*]. — Tout ce qui de fabrication humaine ou naturellement existant est employé comme agent mécanique, physique ou chimique en vue d'une opération déterminée, sans être un assemblage d'objets, dont chacun peut être déjà un *instrument*, comme dans le cas des appareils. — *I. à anche.* Ceux dans lesquels les sons ne sont aériens que parce que la cause des vibrations est un courant d'air, sans être le corps vibrant et sonore lui-même comme dans les *I. à vent*, bien que ce dernier soit le véhicule du son. Dans les *I.* à anche le son est produit par les vibrations de l'anche même, mécaniquement mise en *vibrations sonores* par le courant de gaz expirés; ces vibrations sont consécutivement transmises à l'air qui en est le véhicule; mais les oscillations de la lame simple ou double, ne sont pas *consécutives* à l'ébranlement de l'air dont la languette ne ferait que régler l'écoulement. — *I. de chirurgie.* Tout objet solide naturel ou mécanique qu'on fait intervenir dans la pratique de l'art chirurgical et médical pour l'exécution d'une exploration ou d'une opération, sanglantes ou non, d'ordre quelconque. — *I. à cordes. I.* à sons solidiens dans lesquels le son est produit par deux solides et transmis à l'air. Le son résulte des vibrations de cordes tendues, vibrations transversales déterminées soit à l'aide du doigt, soit à l'aide d'un archet. L'intensité du son produit dépend de l'amplitude de l'oscillation de la corde. La hauteur du son dépend du nombre de vibrations exécutées par la corde en une seconde. Le nombre de vibrations dépend de la grosseur de la corde, de sa longueur, de sa tension et même de sa densité. Par elles-mêmes les cordes métalliques ou organiques ne produisent que des sons d'une faible intensité. Une corde métallique fixée à des murs par ses deux bouts résonne à peine lorsqu'on la fait vibrer. Les *I. à cordes* ne produiraient que des sons de peu d'intensité si les cordes n'étaient pas fixées sur des *résonnateurs* ou caisses de violon, etc., qui vibrant à l'unisson enflent le son et ont une utilité au moins égale à celle du corps vibrant initial. — *I. à embouchure.* Ceux dans lesquels à un tube, généralement métallique, on ajoute un petit tube évasé sur lequel on applique les lèvres qui remplissent là le rôle d'une *glotte labiale* ou *anche.* — *I. à vent.* Ceux dans lesquels comme la flûte, le flageolet, les anneaux, les sifflets, etc., à parois résistantes, le son est aérien, produit par la colonne des gaz expirés ou d'air d'une autre provenance, par les chocs des gaz même dus à l'écoulement. L'air poussé dans les tuyaux de ces instruments n'est pas seulement le véhicule du son, il est le corps vibrant et sonore lui-même. Le son n'est pas produit par les vibrations des bords de l'ouverture traversée. La hauteur du son dépend de la longueur et de la tension de la masse d'air ébranlée de la même manière que dans les *vibrations longitudinales* des verges solides. La grandeur de l'embouchure par laquelle entre le gaz a de l'influence sur le nombre des vibrations aériennes sonores produites. Il en est de même de sa vitesse et des dimensions du tuyau dans lequel il vibre.

INSUFFICIENTISME. s. m. [de *insufficiens*, insuffisant]. Le principe de l'*insuffisance* des moyens thérapeutique pour la guérison des maladies.

INSUFFICIENTISTE. adj. et s. m. Qui admet l'*Insufficientisme.*

INSUFFISANCE. s. f. [*insufficientia;* all. *Unzulänglichkeit;* angl. *insufficiency;* it. *insofficienza*]. — *I. des valvules* [all. *Unzulänglichkeit der Herzklappen;* angl. *vulvular unsufficiency*]. L'état de ce qui ne remplit plus tout à fait son but. — *I. valvulaire.* Le cas dans lequel l'un des groupes de valvules du cœur qui devrait obturer complètement l'un de ses orifices ne le fait plus à un degré quelconque.

INSUFFISANT, ANTE. adj. et s. Qui concerne l'insuffisance. — Qui en est affecté. — Les individus dont l'*Intellect* paraît sain dans les circonstances ordinaires de la vie, mais fait défaut et conduit à des actes plus ou moins répréhensibles dans tel ou tel ordre de conditions.

INSUFFLATION. s. f. [*insufflatio;* de *in*, en, et *sufflare*, souffler; ἐμφύσησις; all. *Einblasen;* it. *soffiamento;* esp. *insuflacion*]. L'action de souffler dans un organe un gaz, un liquide ou une substance pulvérulente pour un but thérapeutique.

INSULA DE REIL. s. m. Saillie du cerveau que l'on voit dans l'intervalle de la bifurcation de la *scissure de Sylvius*, parce que cette portion de l'hémisphère cérébral se moule sur la convexité du corps strié; elle n'existe que sur l'homme et les singes (Cruveilhier).

INSYMÉTRIQUE. Faute au lieu d'*Asymétrique.*

INTACTILE. adj. [*intactilis;* all. *unfühlbar;* angl. *intactile;* it. *intattile, intangibile;* esp. *intactil*]. *Impalpable.* — Qui ne peut être touché.

INTÉGRANT, ANTE. adj. [*integrans;* all. *integrirend;* angl. *integral;* it. et esp. *integrante*]. Qui est partie intégrale, constituante, essentielle.

INTELLECT. s. m. — V. L'*Intelligence.*

INTELLECTIF, IVE. adj. Qui peut être compris. — Qui concerne l'*Intellect.*

INTELLECTUEL, ELLE. adj. Qui se rapporte à l'*Intelligence*.

INTELLIGENCE. s. f. [*intellectus;* φρόνησις; all. *Verstand, Einsicht;* angl. *understanding;* it. *intelligenza, intellecto;* esp. *intelligencia, intellecto*]. L'*I*. est la manifestation des facultés intellectuelles, phénomène de cérébration ou de névrilité centrale. C'est la manifestation rapide et coordonnée des conceptions dérivées de l'observation des êtres et des événements, de la comparaison et de la généralisation coordonnées et systématisées par induction de ces conceptions, qui sont le savoir; celles-ci restent vaines tant qu'elles n'arrivent pas à la seconde partie des actes intellectuels conduisant aux volitions centrifuges de la raison et du jugement qui font prévoir, et ne se se terminent pas par les manifestations motrices de l'expression orale, mimique ou écrite, par les déterminations d'exécution même ou de l'action. Là finissent les manifestations de l'intelligence qui a ses sources dans les actes de perception terminant eux-mêmes ceux de névrilité centripète; manifestations qui ne se montrent pas pleinement lorsque existent quelques défectuosités des appareils des, sens, aussi bien que lorsque sont insuffisants les états d'équilibre fonctionnel des organes centraux intellectuels, ou de ceux à volition centrifuge de l'expression et du caractère qui fait agir, ou de courage, prudence et persévérance.

INTEMPÉRANCE. s. f. [*intemperentia;* ἀκρασία; all. *Unmässigkeit;* it. *intemperanza;* esp. *intemperancia*]. Usage immodéré d'une chose, d'aliments solides et liquides surtout.

INTEMPÉRIE. s. f. [*intemperies;* de *in*, négatif, et *temperies*, constitution; ἀκρασία; all. *Rauheit;* angl. *intemperature;* it. et esp. *intemperie*]. — **M. C.** Dérangement de la constitution soit surtout des milieux extérieurs atmosphériques, soit aussi du sang, milieu intérieur.

INTENSE. adj. [*intensus*, de *intendere*, de *in*, en, vers, et *tendere*, tendre; all. *intensiv;* angl. *intense;* it. et esp. *intenso*]. — **M. C.** Ce qui est grand, fort, vif; ce dont les symptômes se manifestent avec force.

INTENSITÉ. s. f. [all. *Intensität;* angl. *intensity;* it. *intensità;* esp. *intensidad*]. Haut degré d'activité. — *I. d'une force.* Étendue de l'effet qu'elle détermine sur le corps mis en mouvement par elle. — *I. du son.* Elle dépend de l'amplitude des vibrations du corps élastique. A mesure que l'amplitude de ces vibrations devient plus considérable, les condensations et les dilatations correspondantes des couches d'air qui les transmettent, prennent plus d'intensité et produisent des impressions plus énergiques sur les terminaisons du nerf acoustique.

INTENTION. s. f. [*intensio, propositum;* all. *Absicht;* angl. *intention;* it. *intenzione;* esp. *intencion*]. Le but que l'on veut atteindre d'une manière immédiate ou non, soit abstraite, soit concrète. — **M. C.** L'action de tendre, d'appliquer, de réunir.

INTER. [lat. *inter*, entre]. Particule prépositionnelle préfixe des mots désignant ce qui sépare d'autres objets.

INTERACINEUX, EUSE. adj. Qui est entre les *acini* d'une glande.

INTERARTICULAIRE. adj. [all. *interarticulär;* angl. *interarticular;* it. *interarticolare;* esp. *interarticular*]. Qui est entre les surfaces des articulations.

INTERARYTÉNOÏDIEN, ENNE. adj. Qui est entre les cartilages aryténoïdes.

INTERAURICULAIRE. adj. [de *auricula*, dimin. de *auris*, oreille]. Qui est entre les oreilles. — Ce qui est entre les oreillettes du cœur, entre leurs auricules.

INTERCADENCE. s. f. [*intercidentia*, de *inter*, entre, et *cadere*, tomber; all. *Zwischenschlag;* angl. *intercadentia;* it. *intercadenza*]. Ce qui offre de loin en loin, une action surnuméraire.

INTERCADENT, ENTE. adj. [*Intercidens;* all. *intercidirend;* it. et esp. *intercadente*]. Le pouls quand il présente des *Intercadences*.

INTERCALAIRE. adj. [*intercalaris;* de *intercalare*, insérer, intercaler; angl. *incaterlary;* it. *intercalar;* esp. *intercalare*]. Ce qui est entre deux autres choses homologues. — **A.** Ce qui est placé entre deux objets, éléments anatomiques, organes, etc., phénomène normal ou morbide qui survient dans l'intervalle de deux autres. — **M. C.** Le jour d'apyrexie [all. *Zwischentag*] dans les fièvres intermittentes.

INTERCAPILLAIRE. adj. Qui est entre les capillaires, hors d'eux.

INTERCAROTIDIEN, ENNE. adj. Qui est entre les carotides primitives, entre les deux carotides de chaque côté.

INTERCARTILAGINEUX, EUSE. adj. Qui est intercalé aux cartilages. — Qui est ou se passe entre les cartilages; entre la portion des cartilages aryténoïdes, surtout qui prend part à la constitution de la glotte inférieure.

INTERCELLULAIRE. adj. [all. *intercellulär;* angl. *intercellular;* it. *intercellulare*]. Qui est placé entre des cellules.

INTERCEPTION. s. f. [*interceptio;* all. *Auffangung*, it. *intercezione;* esp. *intercepcion*]. — **M. C.** L'arrêt de l'action de la cause matérielle des maladies.

INTERCERVICAL, ALE. adj. Qui est entre les vertèbres cervicales. — Le *Muscle interépineux* du cou.

INTERCLAVICULAIRE. adj. [*interclavicularis;* all. *interclaviculär;* angl. *interclavicular;* it. *interclavicolare;* esp. *interclavicular*]. Qui va d'une clavicule à l'autre.

INTERCOLUMNAIRE. adj. [all. *intercolumnär;* angl. *intercolumnar;* it. *intercolumnare*]. Qui est entre des colonnes, des piliers, des fibres.

INTERCONDYLIEN, ENNE. adj. Qui est entre les condyles occipitaux, fémoraux.

INTERCOSTAL, ALE. adj. et s. [*intercostalis;* all. et it. *intercostale;* esp. *intercostal*]. Qui est interposé à deux côtes.

INTER-CRICO-THYRÉOÏDIEN, ENNE. adj. Qui est ou se fait entre les cartilages cricoïde et thyréoïde.

INTERCUNÉEN, ENNE. adj. [de *cuneus*, coin]. Qui est entre les cunéiformes.

INTERCURRENT, ENTE. adj. [de *inter*, entre, et *currere*, courrir; all. *intercurrirend, dazwischenkommend;* it. *intercorrente;* esp. *intercurrente*]. Qui survient dans des saisons ou dans des lieux inhabitables.

INTERCUTANÉ, ÉE. adj. [de *inter*, entre, et *cutis*, peau; angl. *intercutaneous;* it. et esp. *intercutaneo*]. Qui est entre les couches composant la peau. — Par confusion : qui est *sous-cutané*.

INTERDICTION. s. f. — **M. C.** Celle que la loi prononce dans les cas d'aliénation mentale qui rend le malade incapable en droit.

INTERDIGITAL, ALE. adj. Qui est situé entre les doigts.

INTERDIGITÉ, ÉE. adj. Qui a des espaces *interdigitaux*. — Qui est placé entre les doigts.

INTERÉPINEUX, EUSE. adj. et s. m. [all. *interspinal;* angl. *interspinalis;* it. *interspinoso;* esp. *intererspinoso*]. Qui est situé entre les apophyses épineuses vertébrales.

INTERFASCICULAIRE. adj. Qui est interposé aux faisceaux d'un tissu.

INTERFÉRENCE. s. f. [de l'anglais *to interfere*, intervenir, du latin *inter*, entre, et *forre*, porter; all. *interferenz;* angl. *interference;* esp. *interferencia*]. Les phénomènes d'irisation que la lumière présente par réflexion sur les surfaces de lames minces ou de corps striés, lorsque les rayons se trouvent réfléchis par des surfaces distantes les unes des autres de $0^{mm},0002$ à $0^{mm},0003$ ou marquées de sillons ayant cette profondeur; c'est-à-dire une demi-longueur d'onde lumineuse. — *I. nerveuse* (Cl. Bernard). L'*Inhibition*.

INTERFOLIACÉ, ÉE. adj. [*interfoliaceus*, de *inter*, entre, et *folium*, feuille; all. *blattmittelständig;* esp. *interfoliaceo*]. Qui naît alternativement entre chaque couple de feuilles opposées.

INTERFOLLICULAIRE. adj. Qui est entre des follicules.

INTERHÉMATAL, ALE. adj. et s. Qui est entre ce qui concerne les vaisseaux. — Tout os qui est entre les apophyses inférieures ou hématales de la queue des Poissons; il porte les rayons natatoires de la nageoire anale.

INTERHÉMISPHÉRIQUE. adj. et s. Qui est entre les hémisphères cérébraux. — *I. supérieure.* Veine de la piemère venant de la circonvolution du corps calleux et de la circonvolution frontale interne, allant jusqu'au sinus longitudinal inférieur.

INTERLATÉRICOSTAL. adj et s. m. Tout *Muscle intercostal* externe.

INTERLIGAMENTEUX, EUSE. adj. Qui est ou se passe entre les ligaments; entre la portion thyréo-aryténoïdienne ou molle, ligamenteuse et musculaire des cordes vocales.

INTERLOBAIRE. adj. [de *inter*, entre, *lobus*, lobe; all. *interlobulär;* angl. *interlobular*; it. *interlobulare;* esp. *interlobular*]. Qui est situé entre les lobes d'un organe.

INTERLOBULAIRE. adj. Qui est interposé à des lobules.

INTERMAXILLAIRE. adj. [de *inter*, entre, et *maxilla*, mâchoire; all. *intermaxillär;* angl. *intermaxillary;* it. *intermascellare;* esp. *intermaxilar*]. Qui est situé entre les os maxillaires. — Os pair à l'extrémité du museau, entre les maxillaires supérieurs, et qui porte les incisives supérieures. L'*I.* n'existe pas chez l'homme adulte; mais on en trouve un, né sans cartilage préexistant, du deuxième au troisième mois de la vie intra-utérine.

INTERMÈDE. s. m. [de *inter*, entre, et *medius*, qui est au milieu; all. *Intermedium;* angl. *intermedial substance;* it. et esp. *intermedio*]. — **M.C.** La substance, gomme, albuminoïde, etc., qui tient en suspension dans l'eau, etc., un composé insoluble, graisseux, ou autres, d'un looch ou d'une humeur naturelle.

INTERMÉDIAIRE. adj. et s. — **A.** *I. de Wrisberg.* C'est la racine sensitive du facial qui va former la *corde du tympan;* son origine est dans la substance grise postérieure de la protubérance au-dessus de celle dont naît le glosso-pharyngien.

INTERMEMBRANULAIRE. adj. Ce qui est entre des membranes ou des membranules.

INTERMÉTACARPIEN, ENNE. adj. Qui est entre les os métacarpiens.

INTERMÉTATARSIEN, ENNE. adj. Qui est entre les os du métatarse.

INTERMISSION. s. f. [de *intermittere,* discontinuer]. L'intervalle de temps qui s'écoule entre deux actes ou deux modes d'activités quelconques.

INTERMITTENCE. s. f. [*intermissio;* διάλειψις; all. *Intermittenz;* angl. *intermission;* it. *intermissione, intermittenza;* esp. *intermittencia*]. — **M.C.** Intervalle qui sépare les accès d'une fièvre, etc., pendant lequel le malade est à peu près dans son état naturel. — Toute discontinuation d'un phénomène qui reprend plus ou moins tôt à des intervalles égaux ou à peu près. — *I. d'action.* Le fait consistant en ce que tout organe formé de tissus doués de propriétés de la vie animale (contractilité, névrilité) n'agit que d'une manière intermittente. L'intermittence n'est que la répétition d'un acte déjà effectué.

INTERMITTENT, ENTE. adj. [*intermittens;* de *inter*, entre, et *mittere*, mettre; διαλείπων; all. *intermittirend;* angl. *intermittent;* it. *intermittente;* esp. *intermitente*]. L'acte qui présente des *Intermittences*, des *intervalles* plus ou moins réguliers.

INTERMUSCULAIRE. adj. [all. *intermusculär;* angl. *intermuscular;* it. *intermusculare;* esp. *intermuscular*]. Qui est situé entre des muscles.

INTERNE. adj. [*internus;* all. *innern, innerlich;* angl. *internal, invard*; it. et esp. *interno*]. Qui est placé en dedans. — Les parties les plus rapprochées de l'axe du corps ou du plan imaginaire antéro-postérieur qui divise le corps en deux parties égales et symétriques. — Ce qui a son siège dans un organe, ou simplement sous la peau. — Qui dépend d'une cause venant du dedans.

INTERNEURAL, ALE. adj. et s. Qui est entre ce qui constitue un nerf. — L'os qui, dans le sens longitudinal, est entre les apophyses épineuses supérieures ou neurales des Poissons. Il porte les rayons natatoires dorsaux.

INTEROPERCULAIRE. adj. et s. Qui est entre les opercules. — Qui concerne l'*Interopercule.* — L'*Interopercule* même.

INTEROPERCULE. s. m. L'*Incéal.*

INTERORBITAIRE. adj. et s. Qui est entre les orbites. — Os médian des Poissons rattaché à l'ethmoïde.

INTERORGANIQUE. adj. Qui est entre les organes, entre leurs éléments.

INTEROSSEUX, EUSE. adj. et s. [all. *interossös;* angl. *interosseous;* it. *interosseo;* esp. *interoseo*]. Qui est situé entre les os. — Ligaments placés entre certains os, dont ils empêchent l'écartement, entre le radius et le cubitus, entre le tibia et le péroné, etc. — Muscles qui occupent l'espace que les os du métacarpe et du métatarse laissent entre eux. — Les veines du diploë.

INTERPAPILLAIRE. adj. Qui est entre les papilles.

INTERPARIÉTAL, ALE. adj. et s. m. (Geoffroy Saint-Hilaire). Os pair du crâne de divers Mammifères, placé entre les frontaux, les pariétaux et l'occipital supérieur.

INTERPÉDONCULAIRE. adj. A la base du cerveau en avant de la protubérance, l'espace limité par l'écartement des pédoncules cérébraux.

INTERPÉTIOLAIRE. adj. Ce qui s'insère entre les pétioles.

INTERPENNÉ, ÉE. adj. [esp. *interpinado*]. Les feuilles pennées entre les folioles principales desquelles se trouvent d'autres folioles plus petites.

INTERPLÉVRICOSTAL, ALE. adj. et s. m. Qui est entre la plèvre et les côtes. — Les muscles intercostaux internes. — Ce qui s'y rend.

INTERPOSITIF, IVE. adj. [esp. *interpositivo*]. Les étamines situées entre les divisions d'un périanthe unique. — Les fleurs qui naissent entre les paires de folioles opposées et qui alternent avec elles.

INTERPOSITION. s. f. — **A.** Le fait de naître, de siéger entre deux autres parties.

INTERPYRAMIDAL, ALE. adj. Ce qui est entre les deux muscles pyramidaux de l'abdomen.

INTERRADIUS. s. m. Rayon interposé ou intermédiaire à quelque organe.

INTERROGATION. s. f. — **M. C.** La série des questions faites à un malade touchant ses antécédents et ce qu'il éprouve.

INTERROMPU, UE. adj. — **A.** L'organe qui par places, sur sa longueur, est réduit à son axe.

INTERRUPTEUR. s. m. — **P.** Pièce qui rompt puis rétablit la continuité du courant dans les appareils d'induction.

INTERSCAPULAIRE. adj. [all. *interscapulär;* esp. *interscapular;* it. *interscapulare*]. Qui est entre les scapulums, entre les épaules.

INTERSECTION. s. f. [*intersectio;* de *inter*, entre, et *sectio*, section; all. *Durchschnittspunkt;* it. *intersecazione, intersezione;* esp. *interseccion*]. Lieu où deux lignes se rencontrent et se coupent. — **A.** Bandes de faisceaux de fibres tendineuses placées entre les faisceaux striés d'un muscle.

INTERSTICE. s. m. [*interstitium;* de *inter*, entre, et *stare*, se trouver; διάστημα; all. *Zwischenraum;* angl. *interstice;* it. *interstizio;* esp. *intersticio*]. Intervalle qui sépare les atomes, les molécules ou autres parties d'un corps, des organes, etc.

INTERSTITIEL, ELLE. adj.]*interstitialis;* all. *den Zwischenraum ausfüllend;* angl. *interstitial;* it. *interstiziale*]. Placé dans les interstices d'un organe. — Action s'opérant dans ces interstices.

INTERSTRIE. s. m. L'élevure qui sépare les sillons ou stries d'un solide.

INTERTRACHÉLIEN, ENNE. adj. [de τράχηλος, le cou; esp. *intertraqueliano*]. Qui est entre les vertèbres du cou.

INTERTRANSVERSAIRE. adj. et s. m. [all. et angl. *intertransversal;* it. *intertransversale;* esp. *intertransverso*]. Qui est entre les apophyses transverses vertébrales. — Les muscles qui vont de l'une à l'autre de ces apophyses.

INTERTRIGINEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte à l'*Intertrigo.*

INTERTRIGO. s. m. [de *inter;* entre, et *terere*, frotter; παράτριμμα; all. *Wundsein, Fratt;* angl. *intertrigo;* it. *intertrigine;* esp. *intertrigo*]. Écorchure par frottement. — Rougeur avec ou sans érythème causée par le frottement de deux organes l'un contre l'autre. — Est parfois dit par erreur de l'excoriation de la peau due à l'action répétée ou prolongée de l'urine, de la sueur, des larmes. — *I. périnéal.* Rougeur érythémateuse autour de l'anus, au périnée, à la face interne des cuisses, au scrotum, aux grandes lèvres pouvant gagner le pli de l'aine, gonfler ses glandes lymphatiques, survenant

spontanément après la marche, des exercices violents, etc. Cet *I.* s'accompagne de chaleur, prurit parfois intense, douleur au contact des vêtements, etc. On doit saupoudrer les parties d'amidon, ou les laver souvent avec de l'alcool pur ou étendu, des solutions astringentes, etc.

INTERUTÉRO-PLACENTAIRE. adj. Qui est situé entre l'utérus gravide et le placenta.

INTERUTRICULAIRE. adj. Qui se trouve entre les utricules des tissus végétaux.

INTERVALLE. s. m. Distance qui sépare deux objets ou deux points mesurés sur une échelle quelconque, qu'il s'agisse de lieu ou de temps.

INTERVALVAIRE. adj. [de *inter*, entre, et *valva*, valve; all. *intervalvär;* angl. *intervalvar;* it. *intervalvario;* esp. *intervolvar*]. Qui est entre des valves.

INTERVENTRICULAIRE. adj. Ce qui est entre les ventricules du cœur, du cerveau.

INTERVERSION. s. f. Le changement des propriétés optiques, des formes cristallines d'un corps, devenant l'inverse de ce qu'elles étaient, avec souvent des changements dans sa solubilité, etc.

INTERVERTÉBRAL, ALE. adj. [*intervertebralis;* it. *intervertebrale;* esp. *intervertebral*]. Qui est entre les vertèbres.

INTERVERTI, IE. adj. Qui a subi l'*Interversion.*

INTESTIN. s. m. [*intestinum;* ἔντερον; all. *Darm*, *Eingeweide;* angl. *intestines;* it. et esp. *intestino*]. Conduit musculo-membraneux, logé dans la cavité abdominale, qui s'étend du pylore à l'anus, en décrivant de nombreuses circonvolutions. Sa longueur, sur l'homme, est égale à sept ou huit fois celle du corps, de trois fois sur les félins et de vingt-huit fois sur les moutons. D'un calibre d'abord assez étroit, il s'élargit ensuite, ce qui le fait distinguer en *I. grêle* et *gros I.* Les parois du canal intestinal sont formées de trois tuniques, plus une séreuse, qui est un repli plus ou moins complet du péritoine. Ce sont une *musculeuse intestinale* composée de faisceaux de fibres-cellules, disposées en faisceaux circulaires, et de fibres externes sous-péritonéales longitudinales; une *celluleuse* dite *fibreuse*, riche en vaisseaux et en nerfs, dite aussi *tissu cellulaire sous-muqueux*, jadis *tunique nerveuse*, séparant la *musculeuse intestinale* de la couche musculaire propre à la muqueuse. Cette couche n'est pas fibreuse. C'est du cellulaire sous-muqueux riche en fibres élastiques; il renferme les ganglions d'Auerbach, tous microscopiques d'où partent des filaments nerveux qu'on ne peut pas suivre jusqu'à leur terminaison, mais qui se terminent vraisemblablement dans les fibres musculaires propres de la muqueuse jusque dans les villosités. Ces filets nerveux appartiennent au grand sympathique. La *muqueuse intestinale* comprend celles de l'estomac, de l'intestin grêle et du gros intestin, qui se développent simultanément aux dépens de l'endoderme et du tissu mésodermique sous-jacent. Elle est formée de quatre couches superposées. 1° La *couche d'épithélium prismatique*, qui tapisse la surface de la muqueuse. 2° L'ensemble de ses follicules ou *couche folliculeuse*. Ces follicules (glandes de Liberkühn), se développent par involution de l'endoderme, du cardia jusqu'à la portion cloacale de l'anus. Ils forment une couche des plus régulières interposée à la couche épithéliale et au chorion. La longueur de ces glandes est de 0mm,6 dans l'estomac, de 0mm,17 dans l'intestin grêle et de 0mm,34 dans le gros intestin. Ces follicules sont extrêmement rapprochés, et les intervalles qui les séparent sont plus étroits que les follicules eux-mêmes. 3° Le *chorion* ou trame de la muqueuse est entièrement formé de *tissu cellulaire embryonnaire* sans fibres élastiques. On y trouve des noyaux du tissu cellulaire ovoïdes, mais surtout sphériques, de 0mm,006 en moyenne avec un certain nombre de cellules fibro-plastiques, pourvues de leurs prolongements de fibres lamineuses. Ce tissu forme au-dessous des glandes une couche de 0mm,05 d'épaisseur. Il s'enfonce entre les glandes de Lieberkühn qu'il sépare les unes des autres. Sur la muqueuse de l'intestin grêle, il se prolonge dans la cavité intestinale sous forme de *villosités*. Celles-ci manquent à l'estomac et au gros intestin où la muqueuse reste lisse. 4° La *couche des fibres cellules* (1851, Brüke) de la muqueuse forme deux plans; un plan profond de fibres circulaires immédiatement appliquées contre le chorion, et un plan superficiel de fibres longitudinales en rapport avec le tissu cellulaire sous-muqueux. L'épaisseur de cette couche musculaire est de 0mm,1 à 0mm,2 chez l'homme; on la trouve déjà sous la muqueuse de l'œsophage; elle existe dans l'estomac, l'intestin grêle et le gros intestin jusqu'à l'anus. Des *follicules clos* sont situés dans l'épaisseur de la muqueuse : quelques-uns sont visibles à l'œil nu. Les uns, *follicules solitaires*, sont disséminés dans toute l'étendue des intestins et de l'estomac, les autres sont groupés par plaques allongées, situés à la partie inférieure de l'intestin, sur son bord convexe. Ce sont les *plaques* ou *glandes de Peyer.* Il y a des glandes en grappe simple (*glandes de Brunner*) dans le duodénum, situées au-dessous de la muqueuse. — Le gros *I.* s'étend de l'iléon, de la valvule iléo-cæcale à la portion cloacale du rectum. Il se distingue de l'*I. grêle* par son calibre plus grand, par sa forme irrégulièrement prismatique et par ses bosselures. Le péritoine ne lui forme de tunique complète qu'au colon transverse et parfois à l'S iliaque, surtout quand elle est vide; ailleurs l'intestin écarte le péritoine et s'applique contre la paroi abdominale postérieure. Sur plusieurs points des lobules adipeux soulèvent le péritoine et sont entre l'intestin et lui dans le tissu cellulaire sous-péritonéal. Le gros *I.* à partir du cæcum se distingue en outre de l'*I. grêle* en ce que sa couche musculaire externe ou sous-péritonéale au lieu d'être continue est réduite à trois bandelettes ou rubans se réduisant à deux sur l'*S* iliaque; rubans entre lesquels cet *I.* est bosselé, ce qui détermine, à sa face interne, la présence d'enfoncements en forme de larges alvéoles (*cellules du côlon*). — L'*I. grêle* est essentiellement le siège de la digestion intestinale ou liquéfaction de la portion soluble et liquéfiable des aliments ainsi que l'émulsion des graisses, phénomènes durant lesquels s'accomplit l'*absorption* de ce qui est liquéfié, la *pénétration* de ce qui est émulsionné. Dans le gros *I.* continue l'absorption qui arrive à réduire sous un état de plus en plus consistant la partie résiduelle ou excrémentitielle des aliments ingérés (*Fèces*). — *I. grêle.* Il forme à lui seul les quatre cinquièmes du conduit entier; il se compose du *duodénum*, du *jéjunum* et de l'*iléon* ou *jéjuno-iléon.* — *I.* (*gros*). Il va de l'iléon à l'anus. Il comprend aussi trois portions : le *cæcum*, le *côlon*, et le *rectum.*

INTESTIN, INE. adj. Qui existe ou se passe dans l'intimité de l'organisme.

INTESTINAL, ALE. adj. [*intestinalis;* it. *intestinale;* esp. *intestinal*]. Qui concerne l'*Intestin.*

INTIMA. s. f. [Féminin d'*intimus*, le plus profond]. La membrane la plus interne des trachées des Insectes ou autres conduits des Articulés. Elle y est souvent sous l'état de membrane mince homogène hyaline dite *cuticulaire.*

INTIGÉ, ÉE. adj. [*acaulis*]. Qui manque de tige.

INTIMITÉ. s. f. [de *intimus*, intime, intérieur]. — **A.** *I. d'un tissu, d'un organe.* La profondeur de ce tissu, etc. Ce qui est immédiatement interposé à ses unités anatomiques constituantes. — Ce qui concerne ses éléments, etc.

INTINE. s. f. L'*Endhyménine.*

INTOLÉRANCE. s. f. [*intolerantia;* de *in*, particule négative, et *tolerare*, supporter; all. *Unverträglichkeit*, *Unduldsunkeit;* it. *intolleranza*]. — **M. C.** Impossibilité de supporter un aliment, immédiatement. — *I. stomacale*, etc. État de l'estomac, etc., lésé ou non, qui ne peut supporter un aliment, un médicament.

INTOLÉRANT, ANTE. adj. et s. — **M. C.** Qui est dans l'état d'*Intolérance.* — Qui ne peut supporter aucun aliment, remède, etc.

INTONATION. s. f. L'état de la voix qui est émise sous des degrés divers d'acuité ou de gravité du son, dépendant du nombre de vibrations sonores exécutées à la minute par les lèvres de la glotte. Plus les vibrations sont rapides, c'est-à-dire nombreuses pendant une seconde, plus le timbre de l'intonation est aigu; plus elles sont lentes, plus la voix a un son grave.

INTOXICATION. s. f. [de *in*, en, et *toxicum*, poison, de τοξικόν, poison; all. *Vergiftung;* angl. *poisoning;* it. *intossicazione*]. Empoisonnement. — Ivresse. — Ensemble des accidents causés par les *poisons* dont l'absorption ne

se fait qu'en petite quantité chaque jour, absorption suivie des autres effets de l'*empoisonnement*. — Par extension l'ensemble des accidents déterminés par l'alcool, par les miasmes, soit paludéens, soit terrestres. — *I. mercurielle*. L'*Hydrargyrie*, la salivation mercurielle. — *I. saturnine*. Celle qui est causée par les composés du plomb. — *I. tellurique*. L'action des miasmes terrestres amenant la fièvre.

INTRA. [lat. *intra*, dans, pendant]. Particule prépositionnelle, préfixe des mots désignant ce qui est dans l'intérieur, etc.

INTRA-ABDOMINAL, ALE. adj. Qui est dans la cavité de l'abdomen, du péritoine.

INTRA-ARACHNOÏDIEN, ENNE. adj. Qui siège dans l'*Arachnoïde*, dans sa cavité.

INTRACAPSULAIRE. adj. Qui siège dans les capsules articulaires.

INTRACARDIAQUE. adj. Pour *Endocardiaque*.

INTRACERVICAL, ALE. adj. Qui est dans l'épaisseur du cou, ou dans la cavité du col utérin.

INTRADERMIQUE. adj. Qui est dans l'épaisseur du derme qui traverse toute cette épaisseur.

INTRAIRE. adj. [esp. *intrario*]. Qui est renfermé dans un tissu, dans une cavité, dans l'albumen d'une graine.

INTRALOBULAIRE. adj. Qui est dans un lobule.

INTRAMERCURIEL, ELLE. adj. et s. Qui concerne les astres, etc., qui sont ou pourraient être entre la planète *Mercure* et le Soleil.

INTRAMUSCULAIRE. adj. Ce qui est ou se passe dans l'épaisseur d'un muscle, d'une de ses fibres.

INTRANSMUTABLE. adj. Qui ne subit pas de *Transmutation*.

INTRANT, ANTE. adj. Qui entre dans des cavités ou dépressions similaires.

INTRAPELVITROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle obturateur interne*.

INTRAPÉRITONÉAL, ALE. adj. Qui est dans la cavité du péritoine.

INTRAPLEURAL, ALE. adj. Qui est dans la cavité pleurale.

INTRARRHACHIDIEN, ENNE. adj. Qui est dans le rhachis, dans le canal rhachidien.

INTRATHORACIQUE. adj. Qui est dans la cavité thoracique.

INTRA-UTÉRIN, INE. adj. [de *intra*, au-dedans, et *uterus*, matrice]. Ce qui existe ou se passe dans la cavité de l'utérus, dans l'épaisseur de sa paroi.

INTRA-UTRICULAIRE. adj. Qui est ou se passe dans les utricules.

INTRAVAGINAL, ALE. adj. Qui siège à l'intérieur du vagin ou dans l'intérieur de la tunique vaginale.

INTRAVASCULAIRE. adj. Qui est ou se passe dans les vaisseaux.

INTRAVERTÉBRAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'*intérieur* du canal vertébral ou des vertèbres.

INTRAVERTÉBRÉ, ÉE. adj. [angl. *intravertebrate;* it. *intravertebrato ;* esp. *intravertebrado*]. Qui a les vertèbres dans l'intérieur du corps.

INTRICATION. s. f. [de *intricare*, embrouiller.] Enchevêtrement réciproque.

INTRINSÈQUE. adj. [*intrinsecus;* all. *inner ;* angl. *intrinsic;* it. *intrinseco*]. — **A**. Ce qui est propre à un élément, un tissu, un organe, etc. — *Interne*. — Qui se passe à l'intérieur, dans l'intimité d'une chose.

INTROMISSION. s. f. [*intromissio;* all. *Einführung ;* it. *intromessione*]. Action d'introduire un corps dans une cavité d'un autre corps.

INTROPELVIMÈTRE. s. m. [all. et angl. *intropelvimeter;* it. et esp. *intropelvimetro*]. Instrument (Mme Boivin) pour mesurer l'étendue des détroits du bassin.

INTRORSE. adj. [*introrsus*, au-dedans; all. *Einwärtsgehend*]. Qui est tourné en dedans.

INTRORSION. s. f. [de *introrsus*, tourné en dedans, introrse]. Action de se tourner en dedans. — La production du côté du mésoderme, sur la *face interne* de l'ectoderme et de l'endoderme, d'après le même mécanisme physiologique que les *extrorsions*, des *involutions* ou prolongements en doigt de gant par lesquels débute la génération de tous les follicules et de tous les parenchymes tant glandulaires que non glandulaires (Ch. Robin, 1873). C'est le mode d'après lequel aussi se prolongent dans l'épaisseur des chorions cutanés ou muqueux et des tissus sous-jacents les productions épithéliales morbides.

INTUMESCENCE. s. f. [de *in*, en, et *tumescere*, se gonfler; οἴδησις; all. *Intumescenz*, *Aufschwellung ;* angl. *swelling;* it. *intumescenza ;* esp. *intumescencia*]. Augmentation de volume. — *Gonflement*. — *Tumeur*. — Les maladies s'accompagnant de tumeurs (Sauvages).

INTUMESCENT, ENTE. adj. Qui est le siège d'*Intumescence* d'augmentation de volume.

INTUSSUSCEPTION. s. f. [*intussusceptio;* de *intus*, au-dedans, et *suscipere*, prendre; all. *Aufnehmen;* angl. *intussusception ;* it. *intussuscepzione;* esp. *intussuscepcion*]. Introduction de ce qui était au dehors par endosmose dans l'intérieur des corps organisés des liquides ou des solides dissous. — *Invagination*.

INULINE. s. f. [all. *Inulin;* angl. *inuline ;* it. et esp. *inulina; alantine, élécampe*]. Isomère liquide de l'amidon dans la racine de l'aunée (*Inula helenium*), etc. ($C^{12}H^{10}O^{10}$) et autres Synanthérées. Elle est lævogyre, amorphe, insipide, transformée en lévulose fermentescible par les acides. On peut de l'état liquide l'extraire en poudre blanche criant sous la dent, ne donnant pas d'empois avec l'eau chaude.

INULIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Inuline*.

INUSTION. s. f. Ce qu'on supposait être une brûlure de l'intérieur des tissus.

INVAGINATION. s. f. [de *in*, dans, et *vagina*, gaine; all. et angl. *introsusception;* it. *inguainamento;* esp. *invaginacion*]. Introduction d'un corps dans une gaine. — **M. C.** Entrée contre nature d'une portion d'intestin dans une autre portion. — Opération chirurgicale qui consiste à introduire l'un dans l'autre les deux bouts de l'intestin divisé, afin de rétablir la continuité du canal intestinal. — *I. progressive*. L'*I.* intestinale qui se fait dans le sens du cours des matières digestives. — *I. rétrograde* ou *ascendante*. Celle qui se fait de bas en haut.

INVAGINÉ, ÉE. adj. [angl. *invaginated*]. Qui a subi l'*Invagination*.

INVASION. s. f. [*invasio*, de *invadere*, envahir; all. *Anfall, Berginn; it. invasione*]. — **M. C.** Le début d'un mal. — La propagation d'un parasite.

INVENTION. s. f. — Toute *I.* part d'une hypothèse, mais l'*I.* n'est faite que lorsque la raison a conduit *à posteriori* à démontrer par épreuve et contre-épreuve que la préconception répond à la réalité.

INVEBLEITHEN (Écosse). Source froide chlorurée sodique.

INVERSION. s. f. [*inversio;* all. *Unkehrung ;* it. *inversione*]. Changement d'ordre. — Le renversement en dehors de ce qui était en dedans. — *I. générale. I.* des organes externes et internes. — *I. splanchnique*. Anomalie dans laquelle des viscères sont déviés de leur position normale et même placés en sens opposé. Elle n'a encore été constatée que chez l'homme et sur l'un des sujets des monstres double.

INVERTÉBRÉ, ÉE. adj. et s. m. [all. *wirbellos;* angl. *invertebrate*; it. *invertebrato;* esp. *invertebrado*]. Qui n'a point de vertèbres tout en pouvant avoir un squelette intérieur comme les *Céphalopodes*, etc. — Les *Animaux* qui n'ont point de cartilage osseux ou cartilagineux. On en compte à peu près deux cent dix mille espèces dont cent quatre-vingt-cinq mille environ pour les *Annelés*.

INVERTINE. s. f. Albuminoïde liquide qui a la propriété de dédoubler le sucre de canne en un mélange de glycose et de lévulose.

INVESTIGATEUR. adj. et s. m. Pour *Explorateur*.

INVÉTÉRÉ, ÉE. adj. Qui date de longtemps.

INVIGORATION. s. f. [de *in*, en ; et *vigor*, vigueur]. La période pendant laquelle le corps et les facultés atteignent (chez l'homme, quarante à quarante-cinq ans) leur complet développement.

INVISCANT, ANTE. adj. et s. m. [*inviscans;* esp. *inviscante*]. Qui produit l'*Inviscation*.

INVISCATION. s. f. [*inviscatio*, de *in*, et *viscum*, glu], Action physique de la salive imbibant les aliments pendant la mastication, imbibant et unissant les parties du bol alimentaire au moment de la déglutition.

IN VITRO. L'observation, l'expérience faites *dans le verre*, hors du corps animal ou végétal.

INVOLONTAIRE. adj. [all. *unfreiwillig;* angl. *involuntary;* it. *involontario*]. Qui se passe hors de l'existence d'une volonté, hors de son action ou malgré son intervention. — Inconscient, c'est-à-dire ce qu'il y a d'automatique organiquement dans les actes de névrilité centrale et périphérique, tant intellectuels qu'instinctifs et impulsifs.

INVOLUCELLE. s. m. [all. *Hüllchen;* angl. *involucell;* it. *involucello;* esp. *involucrillo*]. Le verticille des bractées le plus voisin des fleurs quand il y en a plusieurs. — Les bractées qui naissent à la base des Ombellules.

INVOLUCELLÉ, ÉE. adj. [esp. *involucelado*]. Qui est pourvu d'un *Involucelle.*

INVOLUCRAL, ALE. adj. [all. *hüllenständig;* it. *involucrale;* esp. *involucral*]. Qui concerne l'*Involucre.*

INVOLUCRE. s. m. [all. *Hülle;* angl. *involucrum;* it. et esp. *involucro*]. L'ensemble des folioles, des écailles, des bractées, libres ou soudées ensemble, disposées en verticille, formant une enveloppe extérieure à une fleur ou à un capitule.

INVOLUCRÉ, ÉE. adj. [all. *hültblätterig;* it. *involucrato;* esp. *involucrado*]. Qui a un *Involucre.*

INVOLUTÉ, ÉE. adj. [*involutus;* all. *eingerollt;* it. *involuto;* esp. *involutado*]. Roulé de haut en bas vers un centre. — Roulé de dehors en dedans.

INVOLUTIF, IVE. adj. Roulé en dedans. — Qui se fait par *Involution.*

INVOLUTION. s. f. [de *in,* en, et *volvere,* rouler]. Courbure en dedans. — *Introrsion.*

Io. Notation de l'*Iode.*

IODAL. s. m. ($C^4HI^3O^2$) Corps analogue au *Bromal,* contenant de l'*Iode* au lieu de brome.

IODALDÉHYDÈNE. s. f. L'*Iodéthérine.*

IODALDÉHIDINE. s. f. L'*Iodéthéride.*

IODAMYLE. s. m. Composé obtenu de l'alcool amylique avec l'*Iode* et le phosphore ($C^{10}H^{11}I$).

IODATE. s. m. [all. *Iodsäuresalz;* it. et esp. *iodato*]. Les sels produits par l'*Acide iodique* et les bases.

IODE. s. m. [de ιωδης, violet; all. *Iod;* angl. *iodine;* it. *iodio, iodina;* esp. *iodo*]. Corps simple d'un gris de plombagine, d'une odeur approchant de celle du chlore, peu soluble dans l'eau, beaucoup plus dans l'alcool, dans l'éther et dans les solutions d'iodures alcalins. Colore en bleu l'amidon frais ou son empois. Fond à 113° ou 115°. Il se volatilise à 175° R., en vapeurs violettes. Pesanteur spécifique 4,496 (Courtois).

IODÉ, ÉE. adj. [all. *iodaltig;* esp. *iodalo*]. Qui renferme de l'*Iode.*

IODÉLAYLE. s. m. Dérivé de l'action directe de l'élayle et de l'*Iode* (C^2H^2I) soumis à la lumière.

IODÉTHER. s. m. L'*Iodélayle.*

IODÉTHÉRIDE. s. m. Produit de l'action de la solution de potasse sur l'*Iodelayle* (C^4B^3I).

IODÉTHÉROÏDE. s. m. L'*Iodéthérine.*

IODHÉTHYLE. s. m. Produit de la distillation de l'*Iodure de phosphore* et de l'alcool (C^4H^5I).

IODEUX. adj. Nom d'un acide (IO^3) d'existence douteuse.

IODHYDRARGYRATE. s. m. L'*Iodure double* de mercure et d'une base.

IODHYDRATE. s. m. [all. *Iodhydrat;* it. *iodidrato;* esp. *iodhydrato*]. Combinaison de l'*Acide iodhydrique* avec les bases.

IODHYDRINE. s. f. ($C^{12}H^{11}IO^6$). Combinaison de la glycérine à l'*Acide iodhydrique.*

IODHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide (HI) composé d'hydrogène et d'*Iode.* — Gaz incolore fumant à l'air.

IODIDE. s. m. [angl. *iodid;* esp. *iodido*] (Berzélius). Les combinaisons de l'*Iode* avec des corps moins électronégatifs que lui.

IODINE. s. f. L'*Iode* (Davy).

IODIQUE. adj. Qui concerne l'*Iode* ou qui en contient. — Nom d'un acide blanc cristallisable (IO^5).

IODISME. s. m. [de *iode;* angl. *iodism*]. L'état général résultant de l'action sur l'économie de l'iode ou des composés qui en contiennent, ingérés et absorbés.

IODITE s. m. Sels de l'*Acide iodeux* combiné aux bases.

IODOBENZOYLE. s. m. Dérivé de l'action de l'*Iodure de potassium* sur l'oxychlorobenzoyle ($C^{14}H^5O^2I$).

IODOCAOUTCHINE. s. m. Produit de l'action de l'*Iode* sur le caoutchouc.

IODOCHLORURE. s. m. Combinaison d'un *Iodure* avec un chlorure.

IODOCINCHONINE. s. f. ($C^{40}H^{26}AzO^6I^2$). Combinaison de l'*Iode* à la cinchonine.

IODOCODÉINE. s. f. ($C^{36}H^{26}AzO^6.I^3$). Combinaison de l'*Iode* à la codéine.

IODOCYANE. s. m. Le *Cyanodide.*

IODOFORME. s. m. (C^4HI^3). Composé représenté par de l'acide formique dans lequel l'oxygène est remplacé par l'*Iode.* Cristallisable; jaune, d'odeur safranée. Insoloble dans l'eau. Soluble dans l'alcool, l'éther, etc. Anesthésique, surtout localement. Désinfectant. Utile dans le pansement des plaies ulcéreuses, des fissures anales et autres.

IODOGNOSIE. s. f. [de *iode,* et γνῶσις, connaissance]. Description de l'*Iode.*

IODOKAKODYLE. s. m. Produit de la distillation de l'oxyde de kakodyle et de l'*Acide iodhydrique* concentré (C^4H^6AzI).

IODOMÉSITYLE. s. m. Produit de la réaction de l'*iode,* du phosphore et de l'acétone (C^6H^5I).

IODOMÉSITYLÈNE. s. m. Le composé (C^6H^3I), jaune, volatil, etc.

IODOMÉSITYLIDE. s. m. L'*Iodomésityle.*

IODOMETHÉ. s. f. [de *iode,* et μέθη, ivresse]. L'ivresse *iodique* ou accidents analogues à ceux de l'ivresse causés par l'iode et ses composés.

IODOMÉTHYLE. s. m. Dérivé de la réaction du phosphore, de l'*Iode* et de l'esprit de bois (C^2H^3I).

IODOMÉTRIE. s. f. [de *iode,* et μέτρον, mesure]. Méthodes de dosage de l'*Iode.*

IODOMORPHINE. s. f. ($C^{33}H^{19}AzO^6I^6$). Combinaison de l'*Iode* à la morphine.

IODONICOTINE. s. f. ($C^{40}H^{14}Az^4I^6$). Combinaison de l'*Iode* dissous dans l'alcool ou l'éther à une solution de nicotine même étendue, qui alors se colore en rouge avec dépôt d'aiguilles rouge rubis, fusibles vers 100°.

IODOPALLADAMINE. s. f. Composé de *Palladamine* et d'*Iode.*

IODOPARACÉTYLE. s. m. L'*Iodéthéride.*

IODOPHTHISIE. s. f. [de *iode,* et φθίσις, phthisie]. Maigreur par abus de l'*Iode.*

IODOPTÉLAYDE. s. m. L'*Iodomésitylide.*

IODOPTÉLAYLE. s. m. L'*Iodomésitylène.*

IODOSEL. s. m. *Iodure* double.

IODOTANNIQUE. adj. Qui concerne le mélange d'*Iode* et de tannin.

IODOTÉRÉBÈNE. s. m. Produit de l'action de l'*Iode* sur l'essence de térébenthine.

IODOTHÉRAPIE. s. f. L'emploi des composés *iodiques* ou de l'*Iode* en thérapeutique.

IODURE. s. m. [angl. *ioduret;* it. et esp. *ioduro*]. Combinaison de l'*Iode* à un autre corps simple. — *I. d'amidon.* La combinaison bleue, instable de l'amidon avec l'*Iode.* — *I. d'arsenic* (AzI^3). — *I. d'azote* (I^2AzH^3). Très explosible. — *I. de fer.* L'un (FeI) est médicamenteux, l'autre (Fe^2I^3) est instable. — *I. de mercure.* Le *protoiodure* (Hg^2I), jaune est décomposable à la lumière; le *deutoiodure* (HgI) est rouge. — *I. d'or* ou *aureux* (IAu). Il est en poudre jaune. — *I. de plomb.* Le *protoiodure* (Pb^2I) est jaune, lourd. — *I. de potassium* (KI). Blanc, très fusible dans l'eau, très employé en médecine. — *I. de potassium ioduré.* Brun, désinfectant. — *I. de sodium* (NaI). Sel cristallisable, très soluble. — *I. de soufre.* Gris d'acier, décomposé par l'eau. — *I. de zinc.* Décomposable à chaud.

IODURÉ, ÉE. Qui contient un *Iodure.*

IONIDE. s. m. L'*Ionidium ipecacuanha,* Ventenat, Violariée vomitive du Brésil.

IONIDIUM. s. m. Genre de Violariées.

IONS. s. m. pl. Les deux corps qu'un courant électrique a dissociés.

IOTACISME. s. m. [de la lettre grecque : *iota;* all. et angl. *Iotacismus;* it. *iotacismo*]. Défaut de prononciation des lettres *g* et *j* doux.

IPÉCACUANHA. s. m. [all. *Brechwurzel;* it. et esp. *ipecacuana*]. Nom brésilien d'une racine émétique. — *I. bâtards.* Les racines tubéreuses vomitives de plantes de familles diverses. — *I. de Carthagène.* L'*I. strié.* — *I. faux.* Les racines vomitives grêles comme celles des *I.* venant de plantes de familles diverses. — *I. officinal gris annelé.* Le *Cephælis* ou mieux *Uragoga ipecacuanha,* L., Rubiacée de l'Amérique tropicale. — *I. ondulé blanc,* ou *amylacé,* de Bergius. Il vient du *Richardia Brasiliensis,* Gomez, ou *Uragoga undata,* Jacq., Rubiacée. — *I. strié.* La *Psycothria,* ou mieux *Uragoga emetica,* Mutis, Rubiacée.

IPÉCACUANHIQUE ou **IPÉCUANIQUE**. adj. Qui concerne les *Ipécacuanha.* — Nom d'un acide ($C^{28}H^{18}O^{14}$), retiré de l'*Ipécacuanha* (Willigk), voisin des tannins.

IPO. s. m. L'*Upas.*

IPOME. s. f. [*Ipomea*]. Genre de Convolvulacées.

IPOMÉIQUE ou **IPOMIQUE**. adj. Qui tient à l'*Ipome.* — Nom d'un acide tiré du jalap.

IQUE. [de *icus*]. Désinence usitée pour désigner les acides et les corps au degré supérieur d'oxydation.

Ir. Notation de l'*Iridium.*

IRIDACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Iridé.*

IRIDARÉOSIS. s. f. [de ἶρις, iris, et ἀραίωσις, diminution]. L'état d'atrophie de l'*Iris.*

IRIDAUXÉSIS. s. f. [de ἶρις, iris, et αὔξησις, augmentation]. L'hypertrophie de l'*Iris.*

IRIDECTOMÉDIALYSE. s. f. [de ἶρις, iris, et ἐκτομή, retranchement, et διαλύσις, séparation]. L'établissement d'une pupille artificielle par décollement de la grande circonférence de l'*Iris.*

IRIDECTOMIE. s. f. [de ἶρις, iris, et ἐκτομή, retranchement; all. *künstliche Pupillenbildung*]. Excision chirurgicale d'une partie de l'*Iris.* — Section de la cornée et excision d'une portion du haut de l'iris pour obtenir une pupille artificielle à la place du lambeau enlevé.

IRIDÉ, ÉE. adj. s. f. Qui tient de l'*Iris* (plante). — Famille de monocotylédones à étamines épygines. Calice coloré, tubuleux à sa base, à six divisions profondes, trois étamines, etc.

IRIDÉRÉMIE. s. f. [de ἶρις, iris, et ἐρημία, absence]. L'*Aniridie.*

IRIDÉSIS. s. f. Pour *Iridodésis.*

IRIDELCOSIS. s. f. [de ἶρις, iris, et ἕλκωσις, ulcération]. Ulcération de l'*Iris.*

IRIDENCLÉISIS. Faute au lieu d'*Iridenclise.*

IRIDENCLISE. s. f. [de ἶρις, iris, et ἐγκλεῖειν, enfermer]. Méthode de pratiquer une pupille artificielle par fixation à la cornée d'un lambeau décollé de l'*Iris.*

IRIDESCENT, ENTE. adj. [esp. *iridescente*]. Qui offre des irisations; qui a les couleurs de l'*Iris.*

IRIDIEN, ENNE. adj. [de *iris, iridis,* iris]. Comme *Irien.*

IRIDIN. s. m. Poudre extractive dite cholagogue fournie par la racine de l'*Iris versicolor.*

IRIDIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Iris.*

IRIDITE. s. f. Phlegmasie de l'*Iris.*

IRIDIUM. s. m. [all. et angl. *iridium;* it. et esp. *iridio*]. Métal cassant, non volatil, difficile à oxyder au feu. Insoluble dans l'eau régale s'il est pur. Moins fusible que le platine. Densité 21,15.

IRIDO-CHOROÏDITE. s. f. L'inflammation de l'*Iris* et de la choroïde en même temps, ou l'une après l'autre.

IRIDODÉSIS. s. f. [de ἶρις, et δειν, fixer; all., angl. et esp. *iridodesis;* it. *iridodesi*]. Opération qui a pour but de déplacer l'ouverture pupillaire en la maintenant sous une portion de la cornée restée transparente dans les cas de taies, etc. Pour cela on fixe un lambeau de l'iris dans une incision faite à la cornée.

IRIDOLINE. s. f. Base tirée des huiles lourdes de la houille; isomère de la *Lépidine.*

IRIDORRHEXIE. s. f. [de ιρις, et ῥῆξις, déchirure]. Déchirement chirurgical de l'*Iris* adhérent à la cristalloïde antérieur.

IRIDOTOMÉDIALYSE. s. f. L'*Iridectomédialyse.*

IRIDOCÈLE. s. f. [de ἶρις, et κήλη, tumeur; all. *Regenbogenhautbruch;* angl., it. et esp. *iridocele*]. Hernie de l'*Iris* à travers une plaie de la cornée. — *Iridoncose.*

IRIDOCOLOBOME. s. m. [de ἶρις, iris, et κολόϐωμα, déchirement]. Allongement de l'iris en bas, dû à une fente résultant d'un arrêt de développement par soudure incomplète de cette portion de l'organe. — Déchirure de l'*Iris.*

IRIDODIALYSE. s. f. [*iridodialysis;* de ἶρις, iris, et διάλυσις, séparation; all. et angl. *iridodialysis;* it. *iridodialisi;* esp. *iridodialisis*]. Décollement d'une partie de la grande circonférence de l'*Iris* pour obtenir une pupille artificielle.

IRIDONCOSE. s. f. [de ὄγκος, tumeur]. Tumeur ou hypertrophie de l'*Iris.*

IRIDOPTOSE. s. f. [de ἶρις, et πτῶσις, chute; esp. *iridoptosis*]. Décollement et chute d'une portion de l'*Iris.*

IRIDOSCHISMA. s. m. [de ἶρις, et σχίσμα, division; all. *Iridorrhagas, Irisspalte*]. La fente que l'*Iris* présente à sa partie inférieure lors de son développement. — Sa persistance tératologique. — L'*Iridocolobome.*

IRIDOTOMÉDIALYSE. s. f. [de ἶρις, iris, τομή, section, incision, et διάλυσις, séparation]. L'*Iridectomédialyse.*

IRIDOTOMIE. s. f. [de ἶρις, iris, et τομή, section; all. *Iriseinschneidung;* angl. *iridotomy;* it. *iridotomia*]. Dissection de l'iris. — Section de l'*Iris* pour obtenir une pupille artificielle, etc.

IRIEN, ENNE. adj. [it. et esp. *irino*]. Qui concerne l'*Iris.*

IRINE. s. f. Le *Camphre de racine de Violette* qui se sépare de l'eau distillée de racine de violette.

IRIS. s. m. [*iris;* ἶρις; all. *Iris, Regenbogenhaut;* angl. *iris;* it. *iride;* esp. *iris*]. Membrane circulaire placée à la partie antérieure de l'œil, au-devant du cristallin qu'elle touche et qui la rend légèrement convexe en avant. Elle forme une cloison verticale qui sépare l'une de l'autre les deux chambres de l'œil (la postérieure virtuelle). Sa partie moyenne est percée d'une ouverture, la *pupille.* Sa face antérieure n'est tapissée ni par la membrane de Descemet, ni par son épithélium à cellules pavimenteuses nucléées, hexagonales, finement grenues, contrairement à ce qui a été avancé par erreur. Mais elle est tapissée d'une couche de minces cellules plates, épithéliales, qui suivent les changements de la surface de l'*I.* hors de ses mouvements. Sa face postérieure est tapissée par des cellules épithéliales pigmentées analogues à celles de la face rétinienne de la choroïde. Sa couleur dépend de la teinte et de la proportion des granules de pigment qui se trouvent dans son épaisseur, tant libres que dans les cellules du tissu cellulaire qui accompagnent les fibres cellules rayonnantes et circulaires qui lui donnent sa contractibilité. Embryogéniquement elle dérive de la choroïde, qui est la pie-mère de la circonvolution cérébrale qui devient la rétine. Sa grande circonférence est en continuité de fibres et de vaisseaux avec la choroïde, la zone choroïdienne. La petite circonférence limite l'ouverture pupillaire. La couche d'épaisses cellules épithéliales pavimenteuses hexagonales qui tapisse sa face postérieure ou *uvée* est, comme la couche homologue de la choroïde, d'origine embryonnaire encéphalique, ventriculaire ou épendymaire. Mais les éléments cérébraux proprement dits qui plus en arrière constituent la rétine manquent ici. Cette couche rendue noire à l'œil nu par les grains intra-cellulaires de pigment s'arrête à la petite circonférence de l'*I.*, ou circonférence de l'orifice pupillaire. Sur le fœtus cet orifice est fermé par la *membrane pupillaire* hyaline rendue vasculaire par la continuation dans son épaisseur des vaisseaux iriens venant des artères ciliaires antérieures et postérieures formant à la périphérie le grand *cercle artériel de l'iris,* avec des veines qui vont se jeter dans le plexus veineux de Schlemm intra-sclérotical péricornéen, derrière lequel adhère la grande circonférence de l'iris. Cette *membrane pupillaire,* qui est ici la seule partie restant de la choroïde, est l'homologue de la mince couche hyaline parsemée de noyaux du tissu cellulaire de la face rétinienne de la choroïde qu'on en détache, avec ou sans les capillaires formant le réseau des *vasa-vorticosa* de Ruysch. C'est dans les veines du cercle vasculaire de la *petite circonférence de l'iris* que viennent se jeter sur les fœtus les capillaires de l'artère central du cristallin qui arrivent du pourtour de

la cristalloïde postérieure dans ces veines iriennes en formant par leur ensemble ce qu'on appelait la *membrane capsulo-pupillaire*. Les granules pigmentaires de telle ou telle teinte plus ou moins foncée, du jaune roux au brun presque noir, qu'on trouve dans les cellules épithéliales de la face profonde de la rétine et dans celles de l'uvée se trouvent aussi plus ou moins uniformément distribuées au delà des cellules étoilées du tissu cellulaire mésodermique irien et choroïdien même auquel ce piment donne sa couleur. S'il manque, comme chez les albinos, les cellules épithéliales sont incolores et le tissu de l'*I.* et de la choroïde n'a plus que la couleur rouge de la pie-mère ou autre variété de tissu cellulaire à capillaires pleins de sang. L'*I.* dès lors ne remplit plus qu'incomplètement son rôle d'écran contractile ; il est traversé en partie par les radiations lumineuses qui le frappent et à la face postérieure de la rétine ces radiations ne sont plus arrêtées par le pigment. Il y a dès lors trouble de la formation des images, les yeux sont oscillants, les paupières clignotantes, l'*I.* à contractions irrégulières. Cet organe reçoit par le ganglion ophthalmique et les nerfs ciliaires des fibres vaso-motrices et d'autres allant à ses fibres cellules radiées, des tubes du moteur oculaire commun allant aux fibres contractiles circulaires de la petite circonférence et des tubes sensitifs de la cinquième paire. — *I. bleus.* Ceux sur lesquels les granules de pigment d'un ton noirâtre foncé abondent dans les cellules épithéliales de l'uvée et sont épars uniformément en même proportion dans les cellules étoilées de petit volume du tissu cellulaire irien. — *I. bruns.* Ceux sur lesquels les granules pigmentaires d'un brun jaunâtre foncé sous le microscope abondent uniformément dans le tissu cellulaire irien et dans les cellules épithéliales de l'uvée surtout. — *I. gris.* Ceux sur lesquels les granules pigmentaires foncés sont peu abondants, souvent épars en petit amas dans les cellules fibro-plastiques iriennes et nombreux dans les cellules de l'uvée. — *I. jaunes* ou *fauves. I.* riches en granules pigmentaires d'un ton jaune orange plus ou moins foncé qui abondent dans leur tissu cellulaire, avec pigment brun rougeâtre plus foncé dans l'uvée. — *I. noirs. I.* très riches en granules pigmentaires, d'un brun rougeâtre foncé, souvent en amas irréguliers dans le tissu cellulaire irien, abondant uniformément dans les cellules de l'uvée. — *I.* ou *yeux pies.* Les yeux à iris d'un vert pâle, marqués de taches brunes, noires ou fauves. — *I. rouges.* Ceux des albinos, sans granules pigmentaires, sauf quelques-uns parfois dans les cellules de l'uvée alors que le tissu vasculaire en manque tout à fait; surtout chez les nègres albinos où alors les yeux sont bleus plus ou moins. — *I. vairs* ou *vairons.* Ceux dont le tissu mésodermique sans granules pigmentaires ou à peu près reste de la couleur du tissu cellulaire en général vers la grande circonférence de l'*I.*, les cellules de l'uvée restant noires pleines de pigment. — *I. verts.* Ceux sur lesquels des granules pigmentaires les uns d'un jaune rougeâtre peu foncé, les autres d'un brun noirâtre sont épars en petit nombre dans le tissu irien, parfois en amas irréguliers. Ces granules abondent au contraire dans l'uvée.

IRIS. s. m. [*iris;* ἶρις; all. *Schwertlilie;* angl. *flag;* it. *coltellino, ireos, iride*]. Genre d'Iridées. — *I. fétide.* L'*I. fœtidissima*, L., antispasmodique. — *I. flambé* ou *germanique.* L'*I. germanica*, L. — *I. de Florence.* L'*I. florentina*, L., de la Provence et de l'Italie. — *I. jaune* ou *faux acore.* L'*I. pseudo-acorus*, L., purgatif drastique. — *I. tubéreux.* L'*I. tuberosa*, L., ou *Faux hermodacte.*

IRISATION. s. f. Coloration changeante de la surface de certains corps due à des inégalités de réflexion de la lumière à leur surface striée ou ponctuée d'où des phénomènes d'*interférence*, ou à des inégalités de la réfraction des rayons de la lumière qui les pénètre.

IRISÉ, ÉE. adj. Qui présente les couleurs de l'arc-en-ciel par interférence, etc.

IRISINE. s. f. Oléo-résine purgative de la résine des *Iris.*

IRISOPSIE. s. f. [de ἶρις, l'arc-en-ciel, et ὄψις, vue]. La vision d'un cercle coloré autour des objets.

IRITIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Iris*, à l'iritis.

IRITIS. s. f. [*iritis;* all. *Regenbogenhautentzündung* ; it. *irite*]. Inflammation de l'*Iris.* — Elle débute par une injection conjonctivale au pourtour de la cornée, avec rétrécissement pupillaire, coloration verdâtre de l'iris, puis viennent des adhérences de l'iris, avec parfois l'hyphéma, l'hypopion, etc. — *I. parenchymateuse.* Celle qui amène des changements, des néoplasies dans l'épaisseur de l'iris. — *I. séreuse.* Mauvaise désignation des cas dans lesquels l'*I.* amène des modifications de la face antérieure de l'iris.

IRRADIATION. s. f. [de *irradiare*, rayonner, de *in*, en, et *radius*, rayon; all. *Ausstrahlung;* it. *irradiazione;* esp. *irradiacion*]. Mouvement du centre à la circonférence. — Le grossissement apparent d'un objet éclairé dont l'impression sur la rétine se propage dans la partie non éclairée de celle-ci et fait paraître l'objet plus gros d'autant. — Tout mouvement se fait qui d'un centre quelconque à la circonférence, chez un être organisé. — *I. des fibres, des vaisseaux.* Disposition que ces fibres, ces vaisseaux offrent lorsqu'à partir de quelque centre commun, ils sont dirigés sous forme de rayons vers une partie périphérique plus ou moins étendue.

IRRÉDUCTIBLE. adj. [all. *nicht reducirbar, unherstellbar;* angl. *irreducible;* it. *irreducibile*]. — **Y.** Se dit de toute propriété lorsqu'on a reconnu qu'elle ne peut être expliquée par des actes plus simples et de même ordre dont elle représenterait la manifestation commune ou un cas particulier. — **M. C.** [all. *uneinrichtbar, irreducibel;* it. *irreductibile;* esp. *irreducible*]. L'organe déplacé qui ne peut être remis en situation normale. — **C.** Le minerai, le composé chimique qui ne peut être ramené à l'état de corps simple. — L'état d'un corps simple ou élément.

IRRÉGULIER, IÈRE. adj. [*irregularis*, de *in*, et *regula*, règle; ἀνώμαλος; all. *unregelmässig;* angl. *irregular;* it. *irregulare;* esp. *irregular*]. — **A.** Ce dont les parties sont sans ordre ou diffèrent par la grandeur, la forme ou la position. — **M. C.** Les actions qui ne sont ni égales entre elles, ni réglées dans leurs manifestations.

IRRÉINOCULABILITÉ. s. f. L'état d'un sujet sur lequel ne peut être réinoculée une affection virulente.

IRRÉINOCULABLE. adj. Qui ne peut être inoculé ou qui ne peut subir l'inoculation une seconde fois.

IRRÉSISTIBLE. adj. Ce qui se fait sans résistance possible. — Impulsif.

IRRESPIRABLE. adj. Qualité d'un gaz qui fixé par les hématies ou par le plasma sanguin n'est pas toxique, ni assimilé par les tissus (hydrogène, azote, etc.).

IRRIGATEUR, TRICE. adj. et s. Qui sert à faire des *Irrigations.* — Les appareils disposés à cet effet.

IRRIGATION. s. f. [*irrigatio*, de *irrigare*, arroser, de *in*, en, et *rigare*, arroser; ἐμβροχή; all. *Begiessung, Anfeuchtung;* it. *irrigazione*]. L'opération qui consiste à arroser ou à tenir mouillée une partie du corps, principalement en y faisant tomber de l'eau à la température voulue. — *I. continue.* Celle qui se fait pendant le nombre de jours ou d'heures voulus par la nature des lésions au traitement desquelles elle est appliquée.

IRRITABILITÉ. s. f. [*irritabilitas;* all. *Irritabilität, Reizbarkeit;* angl. *irritability;* it. *irritabilità;* esp. *irritabilitad*]. Par comparaison avec la manière dont le cerveau réagit consécutivement à diverses impressions et diversement d'un individu à l'autre, on use de ce mot pour indiquer la manière dont tout élément anatomique, tissu, etc., donne une manifestation différente des propriétés qui lui sont immanentes, dès que l'atteint une modification quelconque des conditions intrinsèques ou extrinsèques de son existence. Ce terme ne désigne pas une propriété qui distincte de la nutrilité, de la contractilité, etc., en l'absence de laquelle la matière sans état d'organisation serait inerte. Donner ce sens à ce mot est faire de l'*I.* une entité, erreur encore souvent reproduite. La réalité correspondant à ce terme est la possibilité pour toute matière sous l'état d'organisation de subir une modification de la part des agents tant extérieurs qu'intérieurs à elle, intervenant en masse ou moléculairement, et de plus, en raison de ses propriétés soit végétatives, soit animales, de manifester une réaction correspondante tant moléculaire ou nutritive, que de contractilité ou de névrilité. — Impressibilité. — *I. hallérienne* ou *musculaire.* Le fait pour la contractilité de se mani-

fester sous l'influence d'un modificateur quelconque tant intrinsèque qu'extrinsèque aux fibres musculaires, d'ordre soit physique soit organique.

IRRITABLE. adj. [*irritabilis;* all. *irritabel, reizbar;* it. *irritabile;* esp. *irritable*]. Qui est modifiable par une atteinte quelconque. — Qui réagit promptement ou énergiquement par action réflexe, etc., sous l'influence d'une impression. — Impressible.

IRRITANT, ANTE. adj. et s. m. [*irritans;* all. *irritirend, reizend;* angl. *irritant;* it. et esp. *irritante*]. Qui cause l'*Irritation.* — Signifie en fait tout *modificateur* quelconque, moléculaire ou non, extrinsèque ou intrinsèque d'un être *organisé*, dont les atteintes sont rendues naturellement d'autant plus manifestes que le corps atteint est plus modifiable, comme un animal vivant, par exemple. — Impressif. — **M. C.** Tout agent, tout aliment, médicament, etc., qui amène quelques changements dans les actes normaux ou morbides de l'économie, douleurs, contractions, modifications circulatoires, chaleur, congestion, inflammation, suppuration, troubles nutritifs divers, etc.

IRRITATION. s. f. [*irritatio;* ἐρεθισμὸς; all. *Reizung;* it. *irritazione;* esp. *irritacion*]. Action des irritants. — — L'état d'un organe cérébral ou autre dont l'*excitation* est portée à un tel degré d'intensité que son état d'équilibre fonctionnel normal est rompu (Broussais). — L'excès dans la manière dont un être vivant ou quelqu'une de ses parties répond à une impression, à l'intervention d'un modificateur (irritant) quelconque, intrinsèque ou extrinsèque, agissant moléculairement ou en masse. — Dans nombre d'écrits les effets fictifs de l'irritabilité, fictivement conçue elle-même comme douée d'existence indépendante de celle des propriétés immanentes aux unités anatomiques, propriétés dont les manifestations seraient soumises à l'action dominante de cette entité comme *impression* ou *excitation* même. La réalité correspondant à ce terme est la manifestation d'une modification soit physique, soit chimique, soit nutritive, évolutive ou reproductrice, soit de la contractilité, de la sensibilité ou de la motricité, dès qu'un élément anatomique, un tissu ou une humeur se trouvent mis en rapport, physique ou moléculaire, avec un agent externe ou interne; dès que les éléments qui sont doués de *motricité* sont soumis à l'influence de la sensibilité, de la névrilité centripète; dès que ceux qui sont doués de contractilité sont influencés par la motricité. — *I. anormale.* Désigne dans divers écrits soit l'action des modificateurs externes naturels intervenant anormalement, soit l'action de modificateurs externes autres que les naturels ou normaux. — *I. cellulaire.* L'augmentation de l'un quelconque des modes d'activité propres à tout élément anatomique vivant, considérée surtout dans ses manifestations morbides avec changement de structure, etc. — *I. inflammatoire.* L'entité *I.* dont quelques auteurs ont supposé l'intervention comme cause des troubles circulatoires généraux et locaux, ainsi que des troubles nutritifs coexistant et consécutifs qui caractérisent l'*inflammation*, réalité pathologique qui serait soumise à cette entité. — *I. normale.* Pour Broussais et autres, les modifications moléculaires que toute substance organisée en voie de rénovation moléculaire continue présente lorsque quelques principes immédiats, assimilables ou non, s'ajoutent aux autres; et aussi l'impression causée sur les nerfs sensibles par quelque agent venu du dehors avec les actions motrices, réflexes ou volontaires consécutives intervenant alors. — *I. spinale* [angl. *spinal irritation*]. *Points* ou douleurs névralgiques ressentis le long de la colonne vertébrale, douleurs qu'on observe surtout chez les femmes ou les hommes d'une grande susceptibilité nerveuse.

ISABELLE. s. m. et adj. [*aureus;* all. *isabellenfarbig;* angl. *light bay;* it. *isabella*]. La couleur jaune clair sur toute la surface du corps, quelle que soit la nuance des poils, des plumes, des écailles, etc.

ISADELPHE. adj. [de ἴσος, égal, et ἀδελφός, frère; all. *gleichbündelig;* esp. *isadelfo*]. Qui a les étamines réunies en deux faisceaux égaux.

ISADELPHIE. s. f. (Gurlt). L'état des monstres doubles composés de deux corps également développés.

ISAGOGIQUE et ISAGOGUE. adj. [εἰσαγαγικός, qui concerne les commencements, le noviciat]. Qui est accompli comme préliminaire d'une description, d'un phénomène, d'une opération, etc.

ISALIZARINE. s. f. ($C^{28}H^8O^8$). Isomère de l'*Alizarine* dans la garance.

ISAMAMIDE. s. f. L'*Imasatine.*

ISAMATE. s. m. Sel de l'*Acide isamique.*

ISAMIDE. s. f. ($C^{32}H^{14}Az^4O^6$). Produit de la distillation de l'*Isamate d'ammoniaque.*

ISAMIQUE. adj. Nom d'un dérivé de l'action de la potasse sur l'*Isatine* ($C^{32}H^{12}O^7AzA^3$).

ISARD. s. m. Le *Chamois* des Pyrénées.

ISARIE. s. f. [*Isaria*]. Genre d'Isariés à réceptacle allongé croissant sur les Chenilles mortes.

ISARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Isaries.* — Famille de petits Champignons trichosporés à réceptacle solide, capitulé ou allongé.

ISATAMIDE. s. f. L'*Imasatine.*

ISATANE. s. m. ($C^{16}H^{14}Az^4O^3$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur la bisulfisatide.

ISATÈNE. s. m. ($C^{16}H^6O^8Az$). Dérivé de l'action des sels ammoniacaux sur la sulfisatide.

ISATHIONIQUE. adj. Pour *Iséthionique.*

ISATIDE. s. f. [*isatis*, Tour.]. Genre de Crucifères.

ISATILINE. s. f. Dérivé de l'*Amasatine* ($C^{48}H^{16}O^3Az^2$).

ISATIMIDE. s. f. Autre dérivé de l'*Amasatine* ($C^{48}H^{17}O^8Az^5$).

ISATINE. s. f. [all. *Isatin;* it. *isatina*]. Dérivé de l'oxydation de l'indigo bleu ($C^{16}H^5NO^4$).

ISATINIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'*Acide isamique.*

ISATIS. s. m. Le *Renard bleu* (*Canis lagopus*, L.).

ISATYDE. s. m. ($C^{16}H^6O^4Az$). Dérivé cristallin de l'action du sulfhydrate d'ammoniaque sur l'isatine.

ISCHAR. s. m. Le rhizome du *Leontice leontopetalum*, L., Berbéridée méditerranéenne.

ISCHÉMIE. s. f. [de ἴσχειν, arrêter, et αἷμα, sang]. Anémie locale. — La diminution de la quantité du sang qui normalement arrivé dans un organe; ce qui en résulte pour les usages de celui-ci.

ISCHÉMIQUE. adj. Qui provient de l'*Ischémie.*

ISCHIA (Ile, près de Naples). Sources minérales chlorurées sodiques avec carbonates et sulfates alcalins et de l'acide carbonique libre, hyperthermales.

ISCHIADELPHE. s. m. [de ἰσχίον, hanche, et ἀδελφός, frère]. Monstre double dont les corps opposés l'un à l'autre sont accouplés et soudés ensemble par le bassin.

ISCHIADELPHIE. s. f. L'état de l'*Ischiadelphe.*

ISCHIAGRE. s. f. [*ischiagra*, de ἰσχίον, hanche, et ἄγρα, proie; all. *Hüftgicht;* angl. *ischiagra;* it. *ischiagra*]. Douleur à l'ischion, à la hanche. — La *Sciatique.*

ISCHIAL, ALE. adj. [*ischialis;* esp. *isquial*]. Qui concerne la *Hanche* ou l'*Ischion.*

ISCHIATIQUE. adj. [*ischiatus;* angl. *ischiatic;* it. *ischiatico;* esp. *isquiatico*]. Qui concerne l'*Ischion.*

ISCHIATOCÈLE. s. f. L'*Ischiocèle.*

ISCHIO-ANAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Ischion* et l'*Anus.* — Le *Muscle releveur de l'anus.*

ISCHIO-BULBAIRE. adj. et s. Qui concerne l'*Ischion* et le *Bulbe de l'urèthre.* — Le *Muscle transverso-uréthral.*

ISCHIO-CAVERNEUX, EUSE. adj. et s. m. [it. *ischio-cavernoso;* esp. *isquiocavernoso*]. Qui va de l'*Ischion* aux corps caverneux. — L'un des muscles du périnée.

ISCHIOCÈLE. s. f. [de ἰσχίον, hanche, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Hüftbeinbruch, Gesässbruch;* angl. *ischiocele;* it. *ischiatocele;* esp. *isquiocele*]. Tumeur à la hanche. — La hernie ischiatique.

ISCHIO-CLITORIDIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va de l'*Ischion* au *Clitoris.* — L'*ischio-caverneux* de la femme.

ISCHIO-CLITORIEN, IENNE. adj. [all. *Kitzlermuskel*]. Comme *Ischio-clitoridien.*

ISCHIO-COCCYGIEN, ENNE. adj. et s. m. [all. *Steissbeinmuskel*]. Qui va de l'*Ischion* au *Coccyx.*

ISCHIO-CRÉTI-TIBIAL, ALE. adj. et s. Le *Muscle demi-tendineux.*

ISCHIO-FÉMORAL, ALE. ad. et s. Qui va de l'*Ischion* au *Fémur.* — Le *Muscle grand adducteur de la cuisse.*

ISCHIO-FÉMORO-PÉRONIEN, ENNE. adj. et s. Qui va de l'ischion et du femur au peroné. — Le *Muscle biceps* de la cuisse.

ISCHION. s. m. [*ischium;* ἰσχίον; all. *Sitzbein;* angl. *ischium;* it. *ischio*]. Pièce inférieure de l'os coxal formant os distinct sur le fœtus, soudée à l'iliaque et au pubis sur l'adulte.

ISCHIOPAGE. s. m. [de ἰσχίον, ischion, et παγεὶς, uni]. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre composé de deux individus qui ont un ombilic commun, et qui sont réunis par la région hypogastrique.

ISCHIOPAGIE. s. f. L'anomalie qui caractérise les *Ischiopages.*

ISCHIO-PÉNIEN, IENNE. adj. et s. Qui va de l'*Ischion* au *Pénis.* — La continuation de l'artère honteuse interne. — Le nerf honteux chez l'homme. — Le muscle ischio-caverneux (Chaussier).

ISCHIO-PÉRINÉAL, ALE. adj. Qui concerne l'*Ischion* et le *Périnée.*

ISCHIOPODITE. s. m. [de ποῦς, pied]. Le deuxième trochanter des Articulés.

ISCHIO-POPLITI-TIBIAL, ALE. adj. et s. Le *Muscle demi-membraneux.* — Ce qui s'y rend.

ISCHIO-PRÉTIBIAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle demi-tendineux.* — Ce qui s'y rend, artère, veine, etc.

ISCHIO-PROSTATIQUE. adj. et s. Qui va de l'*Ischion* à la *Prostate.*

ISCHIO-PUBIEN, ENNE. adj. Qui s'étend du *Pubis* à l'*Ischion.*

ISCHIO-PUBI-FÉMORAL, ALE. adj. et s. Le *Muscle grand adducteur de la cuisse.*

ISCHIO-PUBI-PROSTATIQUE. adj. et s. m. Le *Muscle transverse du périnée.* — Ce qui le concerne.

ISCHIO-RECTAL, ALE. adj. Qui est entre l'*Ischion* et le *Rectum.*

ISCHIO-SOUS-CLITORIDIEN, ENNE. adj. et s. Le *Muscle ischio-caverneux* de la femme.

ISCHIO-SOUS-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Le *Muscle carré crural.* — Ce qui le concerne.

ISCHIO-SPINI-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Les *Muscles jumeaux de la cuisse.* — Ce qui s'y rend.

ISCHIO-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Les *Muscles jumeaux de la cuisse.*

ISCHIO-URÉTHRAL, ALE. adj. et s. Qui tient à l'*Ischion* et à l'*Urèthre.* — Le *Muscle transverse du périnée.*

ISCHIUM. s. m. L'*Ischion.*

ISCHL (Tyrol autrichien). Source froide chlorurée sodique forte et sulfates alcalins.

ISCHNOPHONIE. s. f. [ἰσχνοφωνία, de ἰσχνὸς, faible, et φωνή, voix; it. *iscnofonia*]. La faiblesse de la voix. — L'*Aphonie.*

ISCHNOTIE. s. f. [de ἰσχνὸς, grêle]. L'état grêle d'un objet.

ISCHOMÉNIE. s. f. [de ἴσχνω, je retiens, et μήν, mois]. L'arrêt de la menstruation.

ISCHURÉTIQUE. adj. et s. m. [all. *ischuretisch;* angl. *ischuretic;* it. et esp. *iscuretico*]. Qui concerne l'*Ischurie.*

ISCHURIE. s. f. [ἰσχουρία, de ἴσχειν, arrêter, et ουρον, urine; all. *Harnverhaltung;* angl. *ischuria;* it. et esp. *iscuria*]. Difficulté de la miction. Impossibilité d'uriner. — *I. rénale.* Rétention de l'urine dans le bassinet. — *I. uretérique.* Rétention de l'urine dans l'uretère. — *I. uréthrale.* Rétention d'urine produite par un obstacle dans l'urèthre. — *I. vésicale.* Rétention de l'urine dans la vessie.

ISERTIE. s. f. [*Isertia*, Schr.]. Genre de Rubiacées toniques de la Guyane, etc.

ISÉTHIONATE. s. m. Sel de l'*Acide iséthionique.*

ISÉTHIONIQUE. adj. Nom d'un acide copulé, dérivé de l'action de l'acide sulfurique anhydre sur l'alcool absolu ($C^4H^5O^2SO^2.SO^3 + HO$).

ISINGLASS. s. m. L'*Ichthyocolle.* — A tort la *Gélose.*

ISIS. s. m. Genre d'Alcyonaires zoanthaires à polypier arborescent.

ISNARDIE. s. f. [*Isnardia*, L.]. Genre d'Onagrariées.

ISOBIURET. s. m. ($C^4H^5Az^3O^4$). Dérivé de la *Tribromacétylurée.*

ISOBRIÉ, ÉE. adj. [de ἴσος, égal, et βριάω, je suis puissant]. D'égal accroissement, d'égale force.

ISOCARPE. adj. et s. Qui a les fruits, les graines semblables. — Algues les plus simples, les unes unicellulaires, les autres pluricellulaires hologonimiques comprenant les Diatomées, les Cryptococcus, etc.

ISOCARPÉ, ÉE. adj. et s. [de ἴσος, égal, et καρπὸς, fruit]. Les Phanérogames dont les divisions du fruit sont en nombre égal à celui des divisions du calice ou de la corolle.

ISOCHIMÈNE. adj. et s. [de χείμανεῖν, être en hiver]. Qui concerne les lignes d'égale froidure (de Humboldt).

ISOCHRONE. adj. [*isochronus;* ἰσόχρονος, de ἴσος, égal, et χρόνος, temps; all. *gleichzeitig;* angl. *isochronal;* il et esp. *isocrono*]. Qui s'exécute en même temps et en des temps égaux.

ISOCHRONISME. s. m. [all. *Gleichzeitigkeit;* angl. *isochronism;* it et esp. *isocronismo*]. Le fait pour un mouvement de se passer en même temps qu'un autre.

ISOCLINE. adj. [de ἴσος, égal, et κλίνειν, incliner]. Ligne fictive reliant à la surface du globe tous les points où l'*inclinaison* de l'aiguille aimantée est la même.

ISOCYANURIQUE. adj. L'acide ($C^6H^3Az^3O^6$) produit par décomposition à chaud des fulminates.

ISODIMORPHE. adj. [de ἴσος, égal, et *dimorphe*]. Les corps dimorphes dont les formes se trouvent semblables.

ISODIQUE. adj. [de εἰς, en, ὁδὸς, voie, chemin]. Ce qui va du dehors en dedans (Marshall-Hall).

ISODONTE. adj. [de ἴσος, égal, et ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents égales.

ISODULCITE. s. f. ($C^{12}H^{14}O^{12}$). Sucre obtenu par dédoublement du quercitrin.

ISODYNAMIQUE. adj. et s. f. [de ἴσος, égal, et δύναμις, force]. Ligne tracée par les points de la terre où l'influence magnétique est la même.

ISOÉTÉ, ÉE. adj. et s. f. pl. [de ἴσος, semblable, et ἔτος, année]. Qui tient de l'*Isoetes.* — Famille de Cryptogames séparée des Lycopodiacées.

ISOGÉOTHERME. adj. et s. f. [de ἴσος, égal, γαῖα, terre, et θερμὸς, chaud]. Ligne tracée dans chaque hémisphère par les points où la température moyenne annuelle de l'écorce du globe est la même.

ISOGONIQUE. adj. [de γωνία, angle]. Ligne fictive reliant à la surface du globe tous les points où la *déclinaison* de l'aiguille aimantée est la même.

ISOGYNE. adj. [de ἴσος, égal, et γυνή, femme]. Dont les organes femelles sont semblables. — **B.** Dont les carpelles et les pétales sont en nombre égal.

ISOLANT, ANTE. adj. [all. *isolirend;* angl. *insulating;* it. *isolante;* esp. *aislante*]. — **P.** Ce qui ne transmet pas librement l'électricité, la chaleur, etc.

ISOLATEUR. s. m. [all. et angl. *isolator;* it. *isolatore;* esp. *aislador*]. — **P.** Appareil pour isoler les corps.

ISOLÉ, ÉE. adj. [all. *isolirt;* angl. *insulated;* it. *isolato;* esp. *aislado*]. Sans connexions. — Séparé. — Réservé.

ISOLEMENT. s. m. [all. *Isolirung;* angl. *being insulated;* it. *isolamento;* esp. *aislamiento*]. — **M. C.** Mesure ayant pour but de soustraire les hommes et les animaux sains à la contagion, les malades aux dérangements, aux excitations, etc.

ISOLOGUE. adj. et s. f. [de ἴσος, égal, et λόγος, raison, proportion]. Qui a une composition, un mouvement analogue.

ISOLOIR. s. m. L'*Isolateur.*

ISOMÈRE. adj. et s. [de ἴσος, égal, et μέρος, partie]. Les composés qui ont une composition élémentaire identique et pourtant des propriétés physiques et chimiques différentes, en raison d'arrangements réciproques différents de leurs molécules ou de leurs atomes.

ISOMÉRIE. s. f. [de ἴσος, semblable, et μέρος, partie; all. *Isomerie, Isomerismus;* angl. *isomerism;* it. et esp. *isomeria*]. L'état des corps qui consiste en ce que sans changer de composition élémentaire, ils offrent des différences dans leurs propriétés physiques, chimiques et organoleptiques.

ISOMÉRIQUE. adj. [all. *isomerisch, gleichtheilig;* angl. *isomeric;* it. et esp. *isomerico*]. Qui concerne l'*Isomérie.*

ISOMÉRISME. s. m. L'*Isomorphisme.*

ISOMÉTRIQUE. adj. [de ἰσομετρία, mesures égales]. D'égales dimensions.

ISOMORPHE. adj. [*isomorphus;* de ἴσος, égal, et μορφή, forme; all. *isomorph, gleichgestaltig;* angl. *isomorphous;* it. et esp. *isomorfo*]. Corps simples ou composés affectant la même forme cristalline, lorsqu'ils sont com-

binés avec d'autres dans les mêmes proportions atomiques. Le soufre, le sélénium et le chrome sont isomorphes, un atome de chacun de ces corps formant avec trois atomes d'oxygène des *Acides isomorphes*, etc.

ISOMORPHIE. s. f. L'*Isomorphisme.*

ISOMORPHISME. s. m. [all. *Gleichgestaltigkeit, Isomorphismus;* angl. *isomorphism;* it. et esp. *isomorfismo*]. L'état moléculaire des composés qui fait que *des cristaux d'une forme identique ont une composition chimique différente.*

ISONANDRE. f. f. [*Isonandra*, Hook]. Genre de Sapotacées de l'Inde, etc.

ISOPATHE. adj. et s. m. Qui croit à l'*Isopathie.*

ISOPATHIE. s. f. [de ἴσος, égal, et παθος, maladie]. Doctrine qui suppose le pouvoir de la thérapeutique égal à celui des causes pathogéniques.

ISOPEPSINE. s. f. Albuminoïde artificiel obtenu avec la *Pepsine.*

ISOPÉTALE. adj. [de ἴσος, égal, et πέταλον, pétale]. Phanérogame dont les pétales sont égaux.

ISOPHLOORRHIZINE. s. f. ($C^{42}H^{24}O^{20}$). Isomère de la *Phloorrhizine.*

ISOPHLOORRHOGLYCINE. s. f. ($C^{12}H^{6}O^{6}$). Dérivé du *Tannin* des Cerisiers.

ISOPHYLLE. adj. [de ἴσος, égal, et φύλλον, feuille]. Dont les feuilles sont pareilles.

ISOPODE. adj. et s. m. [de ἴσος, semblable, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds pareils. — Ordre de Crustacés à tête petite, sept paires de pattes semblables, etc. (Cloportes, etc.).

ISOPRÈNE. s. m. ($C^{10}H^{8}$). Produit liquide de la distillation sèche du caoutchouc.

ISOSTÉMONE. adj. [de ἴσος, égal, et στήμων, filament]. Dont les pétales et les étamines sont en nombre égal.

ISOTARTRIQUE. adj. Les cristaux d'*Acide tartrique* à faces semblables.

ISOTÉRÉBENTHÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Isomère du *Térébenthène* bouillant à 175°.

ISOTHÈRE. adj. [de ἴσος, égal, θέρός, été]. Lignes fictives reliant les points de la surface du globe où la température des mois d'été est la même.

ISOTHERME. adj. [de ἴσος, égal, et θέρμὸς, chaud; all. *isotherm, gleichwarm;* angl. *isothermal;* it. *isotermo*]. Qui est d'égale température.

ISOTHERMIE. s. f. L'état de ce qui est *Isotherme.*

ISOTHERMIQUE. adj. Qui concerne l'*Isothermie.*

ISOTROPE. adj. Corps physiquement homogène avec des propriétés optiques, etc., identiques dans toutes les directions.

ISOXYLÈNE. s. m. ($C^{16}H^{6}O^{8}$). Isomère de l'*Acide phtalique.*

ISOXYLÈNE. s. m. ($C^{18}H^{10}$). Dérivé de l'*Acide xylicique.*

ISPAGHUL. s. m. La graine du *Plantago decumbens*, Bernh., Plantaginée antidysentérique.

ISSUES. s. f. pl. [all. *Geschmeiss;* angl. *purtenance;* it. *rattaglie*]. — Les produits de la mouture qui ne servent pas à la panification. — Les parties des animaux qui sortent de la boucherie sans y être vendues comme *viande nette.*

ISTHME. s. m. [*isthmus;* ἰσθμὸς; all. *Enge;* angl. *isthmus;* it. *istmo;* esp. *ismo*]. — *I. de l'encéphale.* Le *mésocéphale.* — *I. du gosier.* L'*Ouverture* de la bouche dans le pharynx; elle est formée en haut par le voile du palais, en bas par la base de la langue, sur les côtés par les piliers du voile du palais et par les amygdales. — *I. de la thyréoïde.* Sa portion mediane. — *I. de Vieussens.* Le pourtour de la fosse ovale de la cloison des oreillettes du cœur.

ISTIOPHORE. Faute au lieu d'*Histiophore.*

ISURÉE. s. f. ($C^{2}H^{4}Az^{2}O^{2}$). Dérivé de l'*Acide cyanhydrique* en prismes analagues à ceux de l'urée.

ITACONIQUE ou **ITAKONIQUE.** adj. Pour *Citricique.*

ITAMALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^{12}O^{8}$) dérivé de l'*Acide itatartrique.*

ITAPYRUVIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{8}H^{6}O^{6}$) hode l'*Acide pyruvique.*

ITATARTRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^{8}O^{12}$) isomère de l'*Acide citratartrique.*

ITE ou **ITIS.** Désinence indiquant en médecine qu'une maladie est inflammatoire; en chimie, généralement qu'un corps est neutre d'origine organique.

ITICUCU. s. m. Le *Jatiauca.*

IULE. s. m. [*iulus, julus;* ἴουλοι]. — **B.** L'*Amentum* ou *Chaton.* — **Z.** Genre de Myriopodes chilognathes.

IUNGLI-GAU. s. m. Bœuf du Thibet croisé de bœuf commun.

IVA. s. m. L'*Achillea moschata*, Jacquin, Synanthérée.

IVAÏNE. s. f. ($C^{16}H^{14}O^{2}$). Principe amer de l'*Iva.*

IVANDA (Autriche). Source sulfatée sodique, froide.

IVAOL. s. m. ($C^{24}H^{20}O^{2}$). Le camphre de l'*Ivette.*

IVE ou **IVETTE.** s. f. L'*Ajuga chamaepitis*, L., Labiée. —*I. musquée.* L'*Ajuga iva*, Schreb. ou *Herba ivæ moschatæ.*

IVOIRE. s. m. [*ebur;* ἐλέφας; all. *Elfenben;* angl. *ivory;* it. *avorio;* esp. *marfil*]. La substance dentaire propre ou *dentine* des défenses de l'éléphant et autres grands Mammifères, des dents en général. — *I. artificiel* (ang. *celluloïd*). Mélange de coton-poudre et de camphre comprimé et desséché. — On fabrique actuellement de l'*I.* artificiel avec des os blanchis au chlorure de chaux, chauffés à la vapeur avec des débris de peaux de Ruminants, un peu d'alun, puis séchés à l'air et durcis dans un bain d'alun. — *I. végétal.* Graine du *Phytelephas macrocarpa*, R. P. (*Elephantusia macrocarpa*), Pandanée à endosperme blanc, opaque, très dur.

IVRAIE. s. f. Le *Lolium temulentum*, L. [all. *Lolch;* angl. *weads;* it. *loglio;* esp. *cizaña*], Graminée âcre, nauséeuse, acidule, narcotique.

IVRESSE. s. f. [*ebrietas;* μέθη; all. *Trunkenheit;* angl. *drunkenness;* it. *ebbrezza;* esp, *embriaguez*]. Ensemble des phénomènes que détermine l'abus des boissons alcooliques. Elle résulte de ce que l'alcool absorbé passe du sang dans divers tissus, dans celui du cerveau spécialement, à la substance des cellules ou autres éléments anatomiques desquels il se fixe ou se combine temporairement en modifiant d'une manière correspondante les manifestations de leurs propriétés.

IVROGNERIE. s. f. [all. *Trunksucht;* angl. *ebriety, inebriation;* esp. *borrochera*]. L'état d'ivresse devenu fréquent.

IWONICZ (Galicie). Source chlorurée sodique, bromoiodurée et bitumineuse (11°).

IXINE. s. f. La *Carline officinale.*

IXODE. s. m. [*Ixodes*]. Genre d'Arachnides acarides trachéens à corps ovalaire ou orbiculaire, plat quand l'animal est à jeun, renflé et énorme quand il est plein d'œufs ou du sang des Mammifères, etc., sur lesquels ils vivent.

IXODIE. s. f. [*Ixodia*]. Genre de Synanthérées asiatiques.

IXODIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Ixodes.* — Famille d'Acarides trachéens.

IXORE. s. f. [*Ixora*, L.]. Genre de Rubiacées cofféacées de l'Inde.

IZURATE. s. f. Le *Gracula quiscala*, Lath., Étourneau du Mexique.

IZARI. s. f. La *Garance.*

J

L'I des Grecs et des Latins pris comme consonne.

JABALCUZ (Espagne). Comme *Jaën.*

JABÈS. s. m. L'*Hysope.*

JABINE. s. m. Le *Mycteria americana*, L., Échassier.

JABORANDI. s. m. Le *Pilocarpus pinnatifolius*, Lem., Rutacée xanthoxylée diaphorétique et sialalogue de l'Amérique méridionale. — Les Sialalogues fournis par les Pipéracées, les Scrofulariées, etc. — *J. faux.* Pipéracées stimulantes et sudorifiques, etc.

JABORANDINE. s. f. Alcaloïde moins énergique que la pilocarpine des *Faux Jaborandi.*

JABORINE. s. f. Dérivé narcotique de la pilocarpine.

JABOT. s. m. [*ingluvies;* all. *Kropf;* angl. *crop;* it. *gozzo;* esp. *buche*]. Réservoir appendiculaire de l'œsophage des Gallinacés, des Colombidés, des Oiseaux de

proie diurnes, des perroquets, des moineaux et des canards; il communique avec le bas de l'œsophage dont il n'est pas une dilatation simple. Les aliments s'y accumulent mais n'y sont pas digérés. Il a une structure analogue à celle de l'œsophage. Sur les pigeons, ses plis s'hypertrophient et les cellules épithéliales pleines de gouttes huileuses s'en détachent dans du mucus qu'elles rendent lactescent. — Sur divers Gastéropodes, Céphalopodes et Insectes, dilatations ou réservoirs appendiculaires de l'œsophage. — **M. C.** Les dilatations accidentelles de l'œsophage sur l'homme.

JACA. s. m. L'*Artocarpus incisa*, L., ou *Arbre à pain*, Ulmacée artocarpée.

JACAMAR. s. m. [*Galbula*, Briss.; all. *Glazvogel*]. Genre de Grimpeurs insectivores à bec quadrangulaire de l'Amérique du Sud.

JACAMÉROPS. s. m. Le *Galbula grandis*, Lath., Grimpeur à bec recourbé de l'Amérique du Sud.

JACÉE. s. f. La *Centaurea jacea*, L., Synanthérée.

JACINTHE. s. f. L'*Hyacinthus orientalis*, L., Liliacée méditerranéenne. — *J. des bois* ou *sauvage*. La *Scilla nutans*, D. C., Liliacée.

JACKAL. s. m. Le *Chacal.*

JACKSON. Nom propre resté à une eau balsamique.

JACOB. Médecin anglais de la première moitié du XIXe siècle dont le nom est resté à la couche des bâtonnets de la rétine.

JACOBÉE. s. f. Le *Senecio Jacobaea*, L., Synanthérée.

JACOBSON. Médecin bavarois de la première moitié du XIXe siècle dont le nom est resté à un filet du ganglion pétreux du glosso-pharyngien, etc.

JACOBSON (L. Levin). Anatomiste hollandais de la première moitié du XIXe siècle dont le nom est resté à la veine porte rénale des Oiseaux.

JACQUIER. s. m. Le *Jaquier*. — *J. sauvage*. La *Nauclea orientalis* ou *parvifolia*, Roxburgh, Rubiacée cinchonée du Cambodge.

JACQUINE. s. f. Le *Pristigaster rostellatus*, Lapylaie, Clupé de l'Océan.

JACQUINIE. s. f. [*Jacquinia*, L.]. Genre de Myrsinéacées vénéneuses des Antilles.

JACTATION. s. f. [*jactatio*, secouement, de *jactare*, jeter çà et là; ἀλύκη; all. *Herumwerfen;* angl. *jactitation*]. Comme *Jactitation.*

JACTITATION. s. f. Gesticulation, agitation. — *Jectigation.*

JADE. s. m. [all. *Nierenstein;* it. *diaspro*, *malachite;* angl. *malachite*]. Feldspath amorphe, dur; minéral verdâtre, composé de silice, de chaux, de soude, de potasse, d'oxyde de fer, etc.

JAËN (Espagne). Source sulfurée magnésienne.

JAGGERY. s. m. Sucre tiré des *Borassus.*

JAGO. s. m. Le *Coq de Sumatra* (*Gallus giganteus*, Temminck).

JAGRE. s. m. La sève des Cocotiers extraite pour boisson sans préparation.

JAGUAR. s. m. Le *Felis onça*, le plus grand félin du Mexique, etc.

JAIS. s. m. Bitume noir solide dur des lignites. Il est sans structure végétale.

JAKABFALVA (Autriche). Source bicarbonatée sodique, ferrugineuse (12°).

JALAP. s. m. [*jalapa;* all. *Jalappe;* angl. *jalap;* it. *sciarappa*, *gialappa;* esp. *jalapa*]. Racine de l'*Exogonium* (*Ipomœa*) *purga*, Bentham (*Convolvulus officinalis*, Pelletan, *Ipomœa purga*, Choisy), qui diffère du *Convolvulus jalapa*, L., *Batatas jalapa*, Choisy), Convolvulacée du Mexique, purgative, drastique. — *J. blanc*, *fusiforme*, *léger* ou *mâle*. Racine de l'*Ipomœa orizabensis*, Pell. Convolvulacée. — *J. digité* ou de *Tampico*. Racine de l'*Ipomœa simulans*, H., Convolvulacée des Andes. — *J. faux*. Racine de bryone et de la *Mirabilis jalapa*, L., Nyctaginée. — *J. officinal* ou *vrai*. Racine de l'*Ipomœa purga*, Choisy, Convolvulacée du Mexique.

JALAPINE. s. f. [angl. *jalapin*]. Glycoside résineuse de la scammonée et du *Jalap* ($C^{68}H^{34}O^{32}$).

JALAPINOL. s. m. ($C^{64}H^{62}O^{14}$). Produit du dédoublement de la *Jalapine.*

JALAPINOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{30}O^{6}$) dérivé du *Jalapinol.*

JALAPIQUE. Qui a rapport au *Jalap*. — La *Rhodéorhétine* considérée comme acide.

JALLEYRAC (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°,5).

JALLOWA (Turquie). Sources thermales.

JAMAÏCINE. s. f. Berbérine tirée de l'*Andira inermis*, Papilionacée dalbergiée de la Jamaïque.

JAMAÏQUE (LA) (Amérique centrale). Source sulfureuse (40°).

JAMBE. s. m. [*crus;* σκέλος, κνήμη; all. *Bein;* angl. *leg;* it. *gamba;* esp. *pierna*]. Partie du membre pelvien comprise entre le genou et le pied. La *J.* est formée de deux os : l'un, plus gros, le *tibia;* l'autre, plus grêle, le *péroné*, placé au côté externe du précédent. Ces os sont séparés l'un de l'autre par un intervalle qu'occupe un ligament interosseux. Les muscles de la jambe sont : le jambier antérieur, l'extenseur propre du gros orteil, le long extenseur commun, le péronier antérieur, le long péronier latéral, le court péronier latéral, les jumeaux, le plantaire grêle, le soléaire, le poplité, le long fléchisseur commun, le long fléchisseur du gros orteil et le jambier postérieur. — **Z.** La *jambe* bien que formée de même est vulgairement appelée *cuisse* sur les Quadrupèdes et les Oiseaux. Ce qu'on nomme *entrecuisse* est la *cuisse* même. La partie des membres nommée *jambe* est composée par les organes qui, chez l'homme, forment le pied moins les orteils : savoir les os du tarse, et surtout le *métatarse* réduit à un seul os dit *métatarsien* principal ou *canon*. — L'article de la patte des Insectes qui est entre le tarse en bas, la cuisse en haut. — *J. artificielle*. Appareil destiné à remplacer une *J.* amputée. — *J. des Barbades*. L'*Eléphantiasis* des Arabes aux Barbades. — *J. du diaphragme*. Ses piliers.

JAMBIER, IÈRE. adj. et s. m. [*tibialis;* it. *gambiero*]. Relatif à la *Jambe*. — *J. antérieur*. Le *Tibio-sus-tarsien*, Ch., muscle qui naît de la partie antérieure de la tubérosité externe du tibia et va à l'extrémité postérieure du premier métatarsien. — *J. postérieur*. Le *Tibio-sous-tarsien*, Ch., muscle qui s'attache en haut à la face postérieure du tibia, etc., et va à la tubérosité de l'extrémité inférieure du scaphoïde.

JAMBON. s. m. Cuisse ou épaule du porc à l'état de conserve fumée, salée, etc.

JAMBONNEAU. s. m. — **Z.** Genre de Lamellibranches mytilidés à grande coquille mince. — La *Pinna nobilis*, L., de la Méditerranée., Lamellibranche,

JAMBONNÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur cuivrée, etc., de la couenne de *Jambon.*

JAMBOSE. s. m. Le *Jambosier.*

JAMBOSIER. s. m. L'*Eugenia jambos*, L., Myrtacée des régions tropicales, à drupe alimentaire, écorce astringente.

JAMES. Médecin anglais (1703-1776) dont le nom est resté à une poudre antimoniée.

JAMNICZA (Croatie). Source ferrugineuse bicarbonatée (14°).

JAMROSE et **JAMEROSE.** s. m. Le *Jambosier.*

JAN. s. m. L'*Ajonc.*

JANICEPS. s. m. [de *Janus*, divinité à deux faces, et *caput*, tête]. Monstre qui a deux corps intimement unis au-dessus de l'ombilic commun, et une double tête à deux faces opposées (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

JANON. s. m. Le *Tarentisme.*

JANTHINE. s. f. (et non m.) [*Janthina*, Lamk. de ἰάνθινος, violet]. Genre de Gastéropodes prosobranches fournissant une matière violette, à coquille hélicoïde dont le pied forme avec son mucus une nageoire vésiculeuse.

JAPACONINE. s. f. ($C^{52}H^{41}Az^{2}O^{4}$). Alcaloïde produit par le dédoublement de la *Japaconitine.*

JAPACONITINE. s. f. ($C^{132}H^{88}Az^{2}O^{4}$). Alcaloïde toxique de l'*Aconitum autumnale*, Siebold, Renonculacée du Japon.

JAPICANGA. s. f. La *Salsepareille* au Brésil, les *fausses Salsepareilles*, en France. — Racine des *Smilax japicanga* et *syringoïdes*, Asparaginées du Brésil.

JAPONAIS. s. m. Rameau de la race mongoloïde indosinique.

JAPONIQUE. adj. Nom d'un acide noir obtenu de la catéchine ($C^{12}H^4O^4$).

JAQUIER. s. m. L'*Artocarpus integrifolia*, L. fils, Ulmacée artocarpée.

JARABA (Espagne). Source sulfureuse (34°).

JARDE. s. f. [it. *giarda, giardone*]. Tumeur dure, quelquefois avec phlegmon, qui se développe sur les Solipèdes à la région postéro-supérieure du canon ou os unique du métatarse ou du métacarpe, près de leur articulation avec le tarse ou le carpe qui repousse derrière elle les tendons allant au pied.

JARDIN. s. m. — *J. botanique*. Celui dans lequel on cultive, plantées dans un ordre méthodique le plus grand nombre possible des végétaux de tous les pays, surtout méridionaux.

JARDON. s. m. La *Jarde*.

JAROSSE. s. f. L'*Ervum hirsutum*, L., Papilionacée.

JAROUSSE. s. f. La *Jarosse*.

JARRAT. s. m. La *Jarosse*.

JARRE. s. f. [de l'esp. *jarra*]. — *J. électrique*. La *Bouteille de Leyde* de grandes dimensions.

JARRE. s. m. Les poils les plus gros de la peau des Mammifères. Ils répondent aux pennes des Oiseaux, comme ceux qui plus fins forment la *bourre* ou *duvet* répondent aux plumes du duvet des Oiseaux. Les *jarres* forment les poils grossiers, longs ou courts, des fourrures, les *soies* des *Porcins*, etc.

JARRÉ, ÉE. adj. Les laines, les fourrures mélangées de *Jarres*.

JARRET. s. m. [*poples*; ιγνύα; all. *Kniekehle*; angl. *ham*; it. *garetto*; esp. *jarrette*]. Partie du membre inférieur qui est située derrière l'articulation du genou, et où s'opère la flexion de la jambe. Sur les Quadrupèdes, le *J.* correspond aux articulations tant tibiotarsiennes et radiocarpiennes, qu'à celles du tarse et du carpe.

JARRETÉ, ÉE. adj. Dont les deux *Jarrets* se touchent, ou presque, en marchant.

JARRETIER. s. m. et adj. Pour *Poplité*.

JARRETIÈRE. s. f. [*periscelis*]. — **M. C.** Dartre à la *Jambe*. — **Z.** Le *Lépipode*, Poisson.

JARREUX, EUSE. adj. Qui porte plus ou moins de *Jarre*.

JARS. s. m. L'*Oie mâle*. — Le *Jarre*.

JASEUR. s. m. Le *Bombycilla garrula*, Vieillot, Passereau insectivore.

JASMIN. s. m. [angl. *jessamine*; it. *gelsomino*; esp. *jazmin*]. Genre d'Oléacées jasminées. — *J. d'Amérique*. Le *Gaïac officinal*. — *J. d'Arabie*. Le *Jasminum jambac*, Ait. Jasminée. — *J. bâtard*. Le *Lyciet*. — *J. blanc*. Le *J. d'Espagne*. — *J. de la Caroline, sauvage, jaune* ou *odorant*. Le *Gelsemium*. — *J. d'Espagne*. Le *Jasminum grandiflorum*, L., Jasminée. — *J. jonquille*. Le *Jasminum odoratissimum*, L. — *J. officinal*. Le *Jasminum officinale*, L. — *J. vénéneux*. L'*Acocanthera venenata*, Don., Solanée vénéneuse du Cap. — *J. de Virginie* ou *trompette*. La *Tecoma radicans*, L., Bignoniacée.

JASMINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Jasmin*. — Tribu des Oléacées.

JATAMANSI. s. m. Le *Sumbul*.

JATIAUCA. s. m. Le *Batatas jalapa*, Choisy (*Convolvulus Jatiauca*, Gmelin), Convolvulacée du Mexique.

JATROPHA. s. m. Genre d'Euphorbiacées.

JATROPHÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Jatropha*. — Tribu des Euphorbiacées.

JATROPHIQUE. adj. Relatif au *Jatropha*. — L'*Acide crotonique*.

JAUDE (Puy-de-Dôme). L'une des sources carbonatées ferrugineuses de Clermont-Ferrand.

JAUMICZA (Croatie). Source bicarbonatée sodique et ferrugineuse froide.

JAUNE. s. m. et adj. [*flavus*; χλωρὸς; all. *gelb*; angl. *yellow*; it. *giallo*; esp. *amarillo*]. Une des sept couleurs primitives. — *J. amer*. L'acide picrique. — *J. de fustet*. La *Fustine*. — *J. de garance*. Principe retiré de la garance ($C^{20}H^{12}O^6$). — *J. indien*. Suc d'une plante indéterminée de l'Inde saturé de magnésie. — *J. d'œuf*. La cellule ovulaire, homologue du vitellus de l'œuf des Mammifères, devenue *jaune* par réplétion de granules et gouttes *jaunâtres*, huileux et autres, sur les Oiseaux, les Reptiles, solides sur les *Raïdes*, les Squales, etc. — *J. d'Orléans*. L'*Anotto*. — *J. de safran*. Matière colorante mal connue du safran.

JAUNELET. s. m. La *Chanterelle*, Hyménomycète.

JAUNISSE. s. f. L'*Ictère*.

JAVART. s. m. [all. *Fesselgeschmür*; angl. *hard swelling*; it. *giarda*; esp. *gabarro*]. Phlegmon analogue au furoncle, qui se forme au pied des Solipèdes et des Ruminants. Il siège entre le paturon ou premier phalangien (phalange), et la couronne ou deuxième phalangien (phalangine). Il est suivi souvent d'ulcères ou de fistules correspondant à des portions de tissus dermique et cellulaire ou fibreux sous-cutanés, mortifiés et éliminés graduellement.

JAXTFELD (Wurtemberg). Source chlorurée sodique (14°).

JAYET. s. m. [*gagates*; all. *Gagat*; angl. *jet*; it. *lustrino*; esp. *azabache*]. Le *Jais*.

JEAN-LE-BLANC. s. m. Le *Circaète*.

JÉCORAIRE. adj. [*jecorarius*, de *jecur*, le foie]. Qui ressemble au foie.

JÉCORAL, ALE. adj. [*jecoralis*, de *jecur*, le foie; ἡπατικός]. Qui concerne le foie.

JÉCORIQUE. adj. Pour *Jécoral*.

JECTIGATION. s. f. [παλμός]. Inquiétude convulsive.

JEFFERSONIE. s. f. [*Jeffersonia*, Barth]. Genre de Berbéridacées podophyllées émétiques de l'Amérique du Nord.

JENATZ (Suisse). Ferrugineuse bicarbonatée (13°).

JENZAT (Allier). Source bicarbonatée sodique (26°).

JÉQUIRITI, ou **JÉQUIRITY**. s. m. L'*Abrus precatorius*, L., Papilionacée viciée acclimatée au Brésil.

JÉJUNO-ILÉAL, ALE. adj. Qui concerne ou comprend à la fois le *Jéjunum* et l'*Iléum*.

JÉJUNO-ILEUM. s. m. La portion de l'intestin grêle représentée par le *Jéjunum* et l'*Iléum* restant sans ligne de démarcation tranchée et ayant des valvules conniventes jusqu'auprès de la fin de l'*Iléon*.

JÉJUNUM. s. m. [all. *Jejunum*, *Leerdarm*; it. *digiuno*; esp. *yeyuno*]. Partie de l'intestin comprise entre le duodénum et l'iléon.

JÉRECOU. s. m. La *Xylopia frutescens*, Aublet, Anonacée de la Guyane.

JERVINE. s. f. Alcaloïde cristallin du *Veratrum album*, L., Colchicacée ($C^{60}H^{45}O^2Az^2$).

JESSE. s. f. Le *Chevanne*, *Cyprinus jeses*, L.

JETAGE. s. m. Écoulement ou expulsion morbide de mucus par les naseaux des animaux domestiques.

JETICUCU. Faute au lieu d'*Iticucu*.

JEU. s. m. — *J. de lentilles*. L'*objectif* du microscope. — *J. des organes*. L'accomplissement de leurs usages, mécaniques surtout. — Les mouvements des valvules du cœur, les glissements des surfaces articulaires les unes sur les autres, des tendons dans leurs gaines synoviales ou dans le tissu cellulaire, etc.

JEUNE. s. m. [all. *Junge*; angl. *young*; it. *giovane*, *pulcino*]. L'être nouvellement né ou en voie d'accroissement. — L'*Alevin*.

JEUNESSE. s. f. [*juventus*; νέοτης; all. *Jugend*; angl. *youth*; it. *gioventù*; esp. *juventud*]. L'âge qui suit l'adolescence et s'étend jusqu'à trente ou trente-cinq ans.

JOANETTE (Maine-et-Loire). Sources froides ferrugineuses à Martigné-Briant.

JOB (Puy-de-Dôme). Sources froides gazeuses peu minéralisées.

JOBERT. Chirurgien français, mort en 1867, dont le nom est resté à des instruments, etc.

JOCKO. s. m. Le *Chimpanzé*.

JODELLE. s. f. La *Macroule*.

JOËL. s. m. L'*Atherina hepsetus*, L., Malacoptérygien marin à écailles blanches, brillantes.

JOHANNESBAD (Bohême). Sources bicarbonatées calciques (28° à 29°).

JOINT. s. m. Comme *Jointure*.

JOINTÉ, ÉE. adj. [all. *lang*, *kurz gefesselt*]. Pourvu d'*articulations*.

JOINTURE. s. f. Pour *Articulation* en général. — Les *Enarthroses*, les *Arthrodies* et les *Ginglymes* surtout.

JONC. s. m. Genre (*Juncus*) de Joncées. — *J. à balais*.

L'*Arundo phragmites*, L., Graminée. — *J. épineux* ou *marin*. L'*Ulex europæus*, L., Légumineuse. — *J. fleuri*. Le *Butomus odoratus*, L., Alismacée. — *J. des jardiniers*. Les *Juncus effusus*, L., *conglomeratus*, L., *glaucus*, Ehr., et *tenax*, Poiret, Joncacées et le *Juncus maritimus*, L. — *J. du Nil*. Le *Cyperus papyrus*, L., Cypéracée. — *J. odorant* ou *aromatique*. Graminée des Indes et de Bourbon, l'*Andropogon schœnanthus*, L. — *J. des tonneliers*. Le *Scirpus lucustris*, L., Cypéracée.

JONCACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Juncus*. — Famille de monocotylédones herbacées à tige grêle cylindrique. Les feuilles alternes ont leur partie pétiolaire engainante, à limbe plan ou cylindrique. Fleurs hermaphrodites à six divisions, six étamines hypogynes. Fruit capsulaire trivalve. Graine petite; embryon dans un albumen épais, charnu.

JONCAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Juncago*. — Famille ou tribu de monocotylédones séparées des Alismacées.

JONCAGO. s. m. Le *Troscart* ou *Triglochin palustre*, L., Joncaginée.

JONCÉ, ÉE. adj. Comme *joncacé*.

JONCIER. s. m. Le genêt d'Espagne, *Genista juncea*, Lam., Papilionacée.

JONCIFORME. adj. [de *Juncus*, jonc, et *forma*, forme]. En forme de *jonc*, de baguette.

JONCTION. s. f. *Articulation*. — *Suture*. — *Soudure*.

JONGERMANNE. s. f. Comme *Jungermanne*.

JONGERMANNIÉ, ÉE. adj. Comme *Jungermannié*.

JONQUILLE. s. f. Le *Narcissus junquilla*, L., Amaryllidée.

JOOD (Hongrie). Source sulfatée (13°).

JORULLO (Amérique du Sud). Sources thermales.

JOSE (Puy-de-Dôme). Comme *Médague*.

JOSSE. s. m. Espèce de *Cephalanthus*, Cinchonée fébrifuge.

JOUBARBE. s. f. [*sempervivum;* all. *Hauswurzel*. angl. *house-leek;* it. *semprevivo;* esp. *yerba puntera*]. Genre de Crassulacées. — *J. âcre*. Le *Sedum acre*, L. Crassulacée rubéfiante légèrement escharotique. — *J. petite*. Le *Sedum album*, L. — *J. des toits*. Le *Sempervivum tectorum*, L. Crassulacée. — *J. des vignes*. Le *Sedum telephium*, L. Crassulacée.

JOUE. s. f. [*gena;* γένυς; all. *Wange;* angl. *cheek;* it. *guancia;* esp. *carrillo*]. Partie latérale de la bouche, régions moyennes et latérales du visage, formées chacune par le buccinateur, le masséter, le grand et le petit zygomatique, une portion du peaussier, et par la *boule graisseuse* de Bichat ou sous-massétérine. Leur face interne est contiguë aux dents et aux gencives. Elles sont tapissées par la muqueuse buccale qui présente, vis-à-vis de l'intervalle de la seconde et de la troisième dent molaire supérieure, l'orifice du conduit de Sténon, et, tout à fait en arrière, vis-à-vis de la dernière dent molaire, l'orifice excréteur des glandes salivaires dites *molaires*.

JOU-GRIS. s. m. Le *Podiceps rubricollis*, Lath., Palmipède brachyptère.

JOUHE (Jura). Source chlorurée sodique (10°,5).

JOUR. s. m. [*dies;* ἡμέρα; all. *Tag;* angl. *day;* it. *giorno;* esp. *dia*]. Le temps qui s'écoule depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. La durée d'une révolution entière de la terre, c'est-à-dire le temps compris entre deux retours du soleil au méridien supérieur ou inférieure. — *J. critiques* (*dies judicatorii*). *Jours* où l'on avait cru remarquer de préférence l'apparition des phénomènes précédant ou accompagnant la terminaison de diverses maladies. Le septième *jour* était le *J. critique* par excellence; presque toutes les crises qui ont lieu ce jour-là étaient dites favorables. — *J. intercalaire*. Celui qui est sans accès durant les fièvres intermittentes.

JUBEBA. s. m. Le *Solanum paniculatum*, L., Solanée du Brésil.

JUCA. s. f. — *Juca-dulce*, le *Manihot aïpi*, Pohl, Euphorbiacée d'Amérique à racine féculente.

JUDOM. s. m. L'*Elephantiasis*.

JUGAL, ALE. adj. et s. m. [*jugalis*, de *jugum*, joug; it. *giogale*]. Qui forme *Joug*, qui réunit. — **A.** L'apophyse zygomatique, os distinct sur beaucoup de Vertébrés. — La portion du frontal qui prend part à la constitution de l'orbite par une de ses faces, de la fosse zygomatique par l'autre, os distinct chez les Reptiles, etc.

JUGEMENT. s. m. [*judicium;* κρίσις; all. *Urtheil;* angl. *judgement;* it. *giudizio;* esp. *juicio*]. Acte de cérébration, à la fois inductive et déductive, qui a pour résultat que plusieurs idées étant simultanément rendues présentes à l'intelligence, et étant comparés les divers traits de chacune d'elles, elles concourent à produire de nouvelles idées, à formuler des raisons ou conseils, à entreprendre, diriger et accomplir ce qu'exige l'exécution de ce qui a été conçu, à prévoir pour agir. — **M. C.** La terminaison d'une maladie annoncée par une crise sudorale, diarrhéique, etc.

JUGÉOLINE. s. f. Le *Gengeli*.

JUGLANDACÉ, ÉE, ou **JUGLANDÉ, ÉE.** adj. et s. f. Qui tient aux noyers (*Juglans*). — Famille de dicotylédones cupulifères à fleurs monoïques; les mâles en chatons axillaires, étamines nombreuses.

JUGLANDINE. s. f. Principe amer du brou de noix vert (*Juglans regia*, L.).

JUGULAIRE. adj. et s. f. [*jugularis*, de *jugulum*, la gorge; σφαγιαι; all. *Halsvenen;* angl. *jugular;* it. *giugulare;* esp. *yugular*]. Qui tient à la gorge. — *J. antérieure*. Veine sous-cutanée de la région sus-hyoïdienne qui se rend à la sous-clavière. — *J. externe*. Veine sous-cutanée qui de chaque côté de la maxillaire externe, etc., se rend à la sous-clavière. — *J. interne*. Veine qui du golfe de la veine *jugulaire* dans la fosse *jugulaire* de chaque côté ramène le sang des sinus de la dure-mère le long de la carotide pour se joindre à la veine sous-clavière.

JUJUBE. s. f. [*jujuba;* all. *Brustbeere;* angl. *jujube;* it. *giuggiola;* esp. *yuyuba*]. Le fruit du *Jujubier*, drupe ovoïde ou elliptique, à épiderme rouge.

JUJUBIER. s. m. Le *Ziziphus vulgaris*, Lam., Rhamnée deSyrie, etc.

JULEP. s. m. [*julapium, julepus;* ζουλάπιον, ἰολάβιον, du mot persan *golapa*, de *gul*, rose, et *ap*, eau : eau de rose; all. et angl. *julep;* it. *giulebbo;* esp. *julepe*]. Potion composée d'eau distillée et de sirops qui lui donnent une saveur agréable. — *J. béchique*. Celui aux espèces béchiques.

JULIENNE. s. f. — **Z.** Le *Gadus molva*, L., Malacoptérygien. — *J. des jardins*. L'*Hesperis matronalis*, L., Crucifère. — *J. alliaire*. L'*Erysimum alliaria*, L., Crucifère. — *J. jaune*. La *Barbarea vulgaris*, Crucifère.

JUMART. s. m. Le métis fictif du taureau et de la jument.

JUMEAU, ELLE. adj. et s. [*geminus, gemellus;* δίδυμος; all. *Zwilling;* angl. *twin;* it. *gemello;* esp. *gemelo*]. Enfants nés d'un même accouchement alors même qu'il y en a plus de deux. — **A.** Les organes impairs à peu près pareils. — *J. de la cuisse*. Les deux petits muscles insérés dans la cavité trochantérienne avec le muscle obturateur interne. — *J. de la jambe*. Les deux muscles superficiels du mollet.

JUMELLE. s. f. — **M. C.** Chacune des moitiés du manche des bistouris.

JUMENT. s. f. Femelle du cheval, des Solipèdes en général.

JUMENTÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du cheval, de la jument. — Les Pachydermes herbivores monogastriques solipèdes, dont le cheval est le type.

JUMENTEUX, EUSE. adj. [de *jumentum*, bête de somme; all. *trübe;* angl. *troubled;* it. *turbato;* esp. *jumentoso*]. Qui concerne les *Juments*, les *Jumentés* en général. — **M. C.** Les urines troubles et sédimenteuses, semblables à celles des jumentés.

JUMPERS. s. m. pl. [all. *Springer;* angl. *jumpers;* it. *saltatori*]. Convulsionnaires *sauteurs*, secte religieuse instituée en 1760.

JUNCAGINÉ, ÉE. adj. Comme *Joncaginé*.

JUNCAGO. s. m. Comme *Joncago*.

JUNGERMANNE. s. f. [*Jungermannia*], Genre de Jungermanniées pourvues de véritables feuilles.

JUNGERMANNÉ, ÉE ou **JUNGERMANNIÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Jungermannes*. — Tribu des Hépatiques à tiges et feuilles distinctes, à spermatozoïdes enroulés avec deux longs cils ou flagellums.

JUNGKEN. Médecin allemand mort en 1726, dont le nom est resté à un collyre au calomel.

JUNGLE. s. f. Étendues couvertes de roseaux dans l'Inde, point de départ de fièvres paludéennes.

JUNIPÈNE ou **JUNIPÉRILÈNE.** s. m. (Dumas). Essence de genièvre et de sabine; isomère au térébenthène.

JURÉ (Loire). Sources bicarbonatées mixtes (13°).

JUREMA. s. m. L'*Acacia jurema*, Martius, Mimosée du Brésil.

JURIBALI. s. m. L'écorce de la *Trichilia moschata*, Sw., Méliacée des Antilles.

JURIPEBA ou **JURUBEBA.** s. m. Pour *Jubeba.*

JURISPRUDENCE. s. f. — *J. médicale.* L'application à la médecine de la connaissance des principes du droit. Série d'arrêts concernant l'exercice légal ou illégal de la médecine, la responsabilité des médecins, le secret en médecine, la patente, etc.

JURY. s. m. — *J. médical.* L'ensemble des professeurs, titulaires et agrégés désignés pour faire subir des examens ou juger de la valeur des épreuves d'un concours.

JUS. s. m. [*succus;* χυλὸς; all. *Saft;* angl. *juice;* it. *sugo;* esp. *jugo, zumo*]. Suc naturel extrait d'un substance végétale. — Le même produit condensé par l'évaporation. — *J. de citron* [angl. *lime-juice*]. Le suc de ce fruit, antiscorbutique employé très avantageusement sur les vaisseaux, tant que dure l'alimentation par les viandes salées, au moins à la dose de 15 grammes par jour. — *J. d'herbes.* Le *Suc d'herbes.* — *J. de réglisse.* Celui de la réglisse ramenée à consistance d'extrait sec. — *J. de viande.* Bouillon très concentré que l'on prépare avec l'eau et les diverses espèces de viandes. — Ce qui de la sérosité sanguine et de l'eau avec divers principes des fibres musculaires ou autres, chauffées plus ou moins, s'écoule durant le *rôtissage.*

JUSÉE. s. f. Eau de macération de l'écorce de chêne épuisée par le tannage.

JUSQUIAME. s. f. [*hyoscyamus;* ὑοσκύαμος, de ὗς, porc, et κύαμος, fève; all. *Bilsenkraut;* angl. *henbane;* it. *giusquiamo;* esp. *beleno*]. Genre de Solanées narcotiques. — *J. noire.* L'*Hyoscyamus niger*, L., qui croît dans les lieux incultes. — *J. blanche.* L'*Hyoscyamus albus*, L., plus petite.

JUSQUIAMINE. s. f. L'*Hyoscyamine.*

JUSSIOEA ou **JUSSIEUA.** s. m. Genre d'Onagrariées.

JUSTICIE. s. f. [*Justicia*, L.]. Genre d'Acanthacées béchiques des Antilles, etc.

JUTE. s. m. Les filaments textiles du liber, l'écorce de *Corchorus acutangulus*, L., et autres *Corchorus*, Malvacées tiliacées d'Afrique, d'Amérique, des Indes orientales. — Ce nom a été donné aussi au *fil d'aloès.*

JUVANCE. s. f. Le *Carum ajowan*, H. Bn., Ombellifère diurétique de l'Inde.

JUVIA. s. m. La *Bertholletia excelsa*, Humboldt et Bompland, Myrtacée à gros fruit sphérique.

JUXTAPOSITION. s. f. [de *juxta*, auprès, et *ponere*, placer; all. *Ansetzen;* it. *sopprapponimento;* esp. *yuxtaposicion*]. Accollement réciproque, direct. — Superposition immédiate.

JUZOM. s. m. L'éléphantiasis ou la lèpre tuberculeuse.

K

K et *K* = K et le κ grecs.

K. Notation du *Potassium* (Kalium).

KA. s. m. Le *Choucas* (*Corvus monedula*, L.), Passereau plénirostre corvidé.

KAAD. s. m. La *Cocalia pendula*, Forsk., Synanthérée.

KAATE. s. m. L'*Acacia catechu.* L., Mimosée de l'Inde.

KABARDIN. adj. Qui vient du *Kabardah* ou *Kabarga*, nom du chevrotain dans l'Altaï.

KABBALE. s. f. Pour *Cabale.*

KADISCHI. s. m. Variété de chevaux arabes.

KÆMPFÉRIDE ou **KAEMPFÉRINE.** s. f. Matière jaune, inodore, sans saveur, retirée de la *Maranta galanga*, L., ou *Alpinia galanga*, Swartz, Amomacée.

KÆMPFÉRIE. s. f. [*Kœmferia*, L.]. Genre d'Amomacées de l'Inde.

KAIEPUT. s. m. Pour *Cajeput.*

KAINÇA. s. m. Pour *Cainça.*

KAIRINE. s. f. Comme *Cairine.*

KAKATOÈS. s. m. Comme *Cacatoès.*

KAKERLAC ou **KAKERLAQUE.** s. m. La *Blatta orientalis*, L., Orthoptère coureur.

KAKERLAQUE. adj. et s. L'*Albinos* de Java.

KAKERLAQUISME. s. m. L'*Albinisme* à Java.

KAK-KÉ. s. m. Le *Beriberi*, au Japon.

KAKODYLE. s. m. [all. *Kakodyl;* angl. *kakodylium*]. Radical composé (C^4H^6As). Liquide toxique, incolore, très réfringent, solidifié à — 7°; bout à 170°. Il est visqueux, très oxydable à l'air, d'une odeur nauséabonde, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther. Il se comporte comme un métal dans ses combinaisons (Bunsen). Il était connu sous le nom de *Liqueur fumante de Cadet.*

KAKODYLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Kakodyle.* — Nom d'un acide ($C^6H^9AsO^4$) dérivé cristallisable du *Kakodyle* exposé à l'air.

KALADANA. s. m. Le *Pharbitis nil*, Choisy, Convolvulacée drastique de l'Inde.

KALA-GIRA. s. m. Pour *Calagirah.*

KALA-JIRA. s. m. Pour *Calagirah.*

KALANCHOÉ. s. m. Genre de Crassulacées des régions chaudes.

KALHAO. s. m. Le *Soaria*, fruit tænifuge de la *Mœsa picta*, Myrsinée d'Abyssinie.

KALI. s. m. La *Potasse.*

KALI-KUTKI. s. m. Le *Picrorrhiza kurrao*, Royl., Scrofulariée tonique de l'Inde.

KALINITE. s. f. L'*Alun de potasse.*

KALISACCHARIQUE. adj. Pour *Glycique.*

KALIUM. s. m. [esp. *kalio*]. Le *Potassium.*

KALIZEERIE. s. m. Le *Calageri.*

KALMIE. s. f. [*Kalmia*, L.]. Genre d'Éricacées des États-Unis, etc., à feuilles narcotiques.

KAMALA. s. m. Poussière résineuse tænifuge qui recouvre les fruits de l'*Echinus philipinensis*, H. Bn., Euphorbiacée de l'Inde.

KAMICHI. s. m. [all. *Wehrvogel*]. La *Palamedea cornuta*, L., Échassier coureur voisin des Outardes; de l'Amérique du Sud.

KAMOURASKA (Canada). Bains de mer.

KAMTCHATKA (Russie d'Asie). Abondantes sources thermales.

KAMTSCHADALE. adj. et s. Rameau mongoloïde dont les Esquimaux sont le type.

KANA-GHORAKA. s. m. La *Garcinia morella*, Desrousseaux, Clusiacée de l'Inde fournissant la gommegutte.

KANDÉLIE. s. f. [*Kandelia*, Wight et Arn.]. La *Kandelia Rheedii*, W. et Arn., Rhizophoracée astringente de l'Inde.

KANGUROO ou **KANGUROU.** s. m. [*Macropus*, Sh.; all. *Känguruh;* angl. *kangaroo*; it. *didelfo*]. Genre de Marsupiaux, demi-rongeurs, macropodes, sauteurs sans pouces aux membres postérieurs, de l'Australie, etc. Queue forte, allongée; membres antérieurs courts.

KANITZ (Bavière). Source sulfureuse froide.

KAOLIN. s. m. Silicate d'alumine et de potasse naturel pur ou terre à porcelaine dont on fait les dents artificielles.

KAORI. s. m. Arbre de la Nouvelle-Calédonie fournissant une gomme-résine.

KAOUÉ. s. m. Le fruit comestible du *Lotus gebelia*, Ventenat, Papilionacée.

KAPOSI. Médecin autrichien contemporain dont le nom est resté au *Xeroderma.*

KARABÉ. s. m. [all. *Bernstein;* angl. *yellowamber;* it. et esp. *carabe*]. En Perse, le succin ou ambre jaune. — *K. de Sodome.* Le bitume de Judée ou asphalte. — *K. faux* (Lémery). La résine copale.

KARABIQUE. adj. Pour *Succinique.*

KARÉ et KARITÉ. s. m. Euphorbiacée en arbre et le produit butyreux de son latex, répandue du Niger à Tombouctou.

KARLSBAD. Pour *Carlsbad.*

KARLSBRUNN. L'un des établissements des sources d'Hinnewieder (Silésie).

KARYOKINÈSE. s. f. [de κάρυον, noix, noyau, et κίνεσις, mouvement]. Le mouvement des noyaux cellulaires en voie de scission. — Cette segmentation même suivie de celle du corps cellulaire et précédée de la formation des *asters.*

KARYOKINÉSIE. s. f. Comme *Karyokinèse.*

KARYOKINÉTIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Karyokinèse.*

KARYOLYSE. s. f. [de κάρυον, noix, et λύσις, séparation]. Division, segmentation des noyaux cellulaires. — La *Karyokinèse.*

KARYOLITIQUE. adj. Qui concerne la *Karyolise.*

KASKATI. s. m. Pour *Cascati.*

KASSU. s. m. Variété de cachou de l'*Areca catechu.*

KASSUR-BARAS. s. m. Le *Camphre de Bornéo.*

KATCHAMO. s. m. Le *Tatzé.*

KATÉLECTROTONIQUE. adj. Pour *Catélectrotonique.*

KATIK. s. m. Comme *Kadisch.*

KATRAN. s. m. — *K. rouge* (Pallas). Racine de la *Statice latifolia,* Smith, Plombaginée astringente du Nord.

KATWYK-AAN-ZÉE (Hollande). Bains de mer.

KAURI. s. m. Le *Dammar.*

KAVA. s. f. Le *Piper methysthicum,* de Forster, Pipéracée sudorifique des îles de la mer du Sud.

KAVAÏNE. s. f. La *Méthysticine.*

KAWA. s. f. Comme *Kava.*

KAWAÏNE. s. f. Comme *Kavaïne.*

KEF. s. m. Le *Bang.*

KÉKUNE. s. f. Huile purgative fournie par l'*Aleurites triloba,* Euphorbiacée de l'Inde.

KÉLOCTOME. s. m. [de κήλη, tumeur, ἐκ, hors, et τέμνειν, couper]. Trocart explorateur pour extraire une portion d'un tissu accidentel.

KELLA. s. f. Le *Soaria.*

KÉLOÏDE. Faute au lieu de *Chéloïde.*

KÉLOTOMIE. s. f. [de κέλη, tumeur, et τομή, section; all. *Bruchschnitt;* angl. *kelotomy;* esp. *quelotomia*]. L'opération de la hernie étranglée. — La cure radicale des hernies.

KEMMERN (Russie d'Europe, Livonie). Source sulfurée calcique (8°).

KÉMOUN. s. m. Condiment à l'*Ocymum basilicum,* L., Labiée.

KENTROGONIDE. adj. et s. [de κέντρον, dard, et γόνος, progéniture]. Dont la larve porte un dard. — Section des Crustacés voisine de celle des Cirripèdes (Delage).

KEPH. Les mots commençant ainsi ou par **KER** qui manquent sont à *Ceph* et *Cer.*

KÉRACÈLE. s. f. [de κέρας, corne, et κήλη, tumeur; esp. *keracele*]. Tumeur cornée.

KÉRAPHYLLEUX, EUSE. adj. [de κέρας, corne, et φύλλον, feuille]. L'état feuilleté de la face interne de la corne du sabot du cheval dont les lames alternent avec les feuillets du tissu podophylleux ou derme du lit de l'ongle, du sabot (Bracy Klark). L'état homologue existe à la face adhérente de tous les ongles et des cornes frontales épidermiques.

KÉRAPHYLLOCÈLE. s. f. [de κέρας, corne, φύλλον, feuille, et κήλη, hernie; esp. *kerafilocele*]. Tumeur *kéraphylleuse.*

KÉRAPSEUDE. s. f. [de κέρας, corne, et ψευδής, faux; esp. *kerapseudo*]. Toute corne fendillée.

KÉRATECTOMIE. s. f. [de κέρας, cornée, et ἐκτομή, excision; esp. *queratectomia*]. Excision de la cornée.

KÉRATÉPONGE. s. f. *Eponge* à squelette *kératoïde.*

KÉRATINE. s. f. [de κέρας, corne; all. *Hornstoff*]. L'albuminoïde insoluble dans la solution de potasse, etc., qui domine dans la constitution des cornes épidermiques. C'est aussi le principe immédiat fondamental de toutes les cellules épithéliales et des *produits* cellulaires qui en dérivent directement (poils, plumes, etc.). Elle est gonflée sans liquéfaction proprement dite par les actions digestives et peu ou pas assimilable, c'est-à-dire non nutritive. La mucosine en est un isomère liquide.

KÉRATINIEN, IENNE. adj. Qui concerne la *Kératine,* la cornée, la corne.

KÉRATINISATION. s. f. L'arrivée des cellules épithéliales de la couche de Malpighi ectodermique à l'état d'adhésion intime de leurs faces de contiguïté. Il y a en même temps modification moléculaire ou chimique de la susbstance même qui constitue chacune d'elles et qui donne à leur ensemble la dureté, la résistance aux influences physiques en général, à l'osmose de l'eau, etc., qui caractérise les couches cornées en général.

KÉRATIQUE. adj. Comme *Kératinien.*

KÉRATITE. s. s. [*keratis,* de κέρας, cornée; all. *Hornhautentzündung;* angl. *keratitis;* it. *ceratitide;* esp. *queratis*]. Affection dans laquelle la cornée offre diverses altérations et troubles de nutrition, à la suite de l'inflammation des membranes vasculaires de l'œil, telles que : 1° la conjonctive; 2° la choroïde même et l'iris. La *K.* n'est pas une inflammation de la cornée, puisque cette membrane n'a pas de vaisseaux; mais les troubles circulatoires qui amènent Les lésions dites de la *K.* siègent dans la choroïde, les procès ciliaires ou la conjonctive. La *K.* est aiguë ou chronique. Elle peut dépendre de coups ou de blessures, etc. La cornée semble être dépolie, ulcérée, et le fond de ces ulcérations, décrites sous le nom d'*ulcères pointillés,* quoique transparent, a cependant une teinte spéciale; ou bien ces ulcérations semblent le résultat d'abrasions partielles de la cornée; elles nuisent peu à la vision, mais sont très douloureuses, donnent lieu à du larmoiement et à une photophobie intense. Ordinairement, dans les kérato-conjonctivites aiguës, se présente le cercle vasculaire appelé *cercle péricornéal* formé par les origines des veines ciliaires antérieures venant du *plexus de Schlemm.* — *K. infectieuse* ou *des moissonneurs.* Petite plaie de la cornée suivie de larmoiement, puis de *K.,* avec tache grisâtre, puis jaunâtre, à bords taillés à pic, auquel succède une cicatrice blanchâtre opaque ou parfois une ophthalmite avec fonte purulente de l'œil. — *K. parenchymateuse.* Mauvaise dénomination de la *K.* du tissu propre de la cornée. — *K. phlycténulaire.* Celle qui est compliquée de phlyctènes. — *K. pointillée* ou *ponctuée profonde.* Celle où il y a des points plus ou moins opaques dans la partie profonde du tissu propre de la cornée et non dans la membrane de Descemet. — *K. pointillée* ou *ponctuée superficielle.* Celle moins grave et plus fréquente que l'autre dans laquelle les points opalins, avec ou sans ulcération, siègent sur la surface externe de la cornée. — *K. suppurative.* Celle dans laquelle outre l'hypertrophie et le passage à l'état grenu et ramolli des cellules étoilées du tissu cornéen il y a production de leucocytes. — *K. ulcéreuse.* Celle dans laquelle l'épithélium cornéen s'exfolie avec ulcération du tissu propre.

KÉRATOCÈLE. s. f. [*keratocele,* de κέρας, cornée, et κήλη, hernie; all. *Hornhautbruch;* it. *ceratocele;* esp. *queratocele*]. Tumeur de la cornée. — Petite tumeur formée par la membrane de Descemet repoussée par l'humeur aqueuse et venant faire hernie à travers une ulcération du tissu propre de la cornée. La saillie peut aussi être formée par les portions superficielles de la cornée amincie dans sa partie postérieure.

KÉRATOCONE. s. m. [de κῶνος, cone]. Le *Staphylome* antérieur. — La *Kératocèle.*

KÉRATOGÈNE. adj. [de κέρας, corne, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit la corne.

KÉRATOGLOBUS. s. m. Le *Staphylome* antérieur.

KÉRATO-GLOSSE. adj. et s. m. [de κέρας, corne, et γλῶσσα, langue; it. *ceratoglosso;* esp. *queratoglosso*]. La portion du muscle hyo-glosse qui s'attache aux cornes de l'os hyoïde.

KÉRATOHYALINE. s. f. (Una). Les granules des cellules les plus superficielles de la *couche de Malpighi* dans l'épiderme, dites du *stratum granulosum,* au-dessous de sa *couche cornée.*

KÉRATOÏDE. adj. [de κέρας, corne, et εἶδος, apparence]. Qui ressemble soit à la corne, soit à la cornée.

KÉRATOMALACIE. s. f. [de κέρας, cornée, et μαλακία, mollesse; all. *Hornhauterweichung;* angl. *keratoma-*

lacia; it. *ceratomalacia;* esp. *queratomalacia*]. Le ramollissement du tissu de la cornée. — Mollesse de la *corne* de la couche cornée de l'épiderme.

KÉRATOME. s. m. [de κέρας, cornée; all. *Horngewächs;* angl. *keratoma*]. Tumeur provenant du tissu de la cornée dont elle conserve, en partie, la transparence et la constitution élémentaire.

KÉRATONYXIS. s. f. [de κέρας, cornée, et νύσσειν, percer; all. *Hornhautdurchstechung;* angl. *keratonyxis;* it. *ceratonissi;* esp. *queratonyxis*]. Opération qui consiste à *déplacer* ou à *broyer* le cristallin au moyen d'une aiguille introduite à travers la cornée.

KÉRATO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. et s. m. [de κέρας, corne, et φάρυγξ, pharynx; it. *cerato-faringeo;* esp. *queratofaringeo*]. Qui va des cornes de l'hyoïde au pharynx. — Faisceaux musculaires qui font partie de l'hyo-pharyngien.

KÉRATOPHYTE. s. m. [de κέρας, corne, et φυτός, qui a poussé]. Les cornes accidentelles de la peau.

KÉRATOPLASTIE. s. f. Autoplastie de la cornée.

KÉRATOSE. s. f. — **Y.** Production de la corne. — **C.** La *Spongine*.

KÉRATO-STAPHYLIN. adj. et s. m. [de κέρας, corne, et σταφυλή, luette; it. *ceratostafilino;* esp. *queratoestafilino*]. Qui concerne les cornes de l'os hyoïde et la luette.

KÉRATOTOME. s. m. [de *keratotomus;* de κέρας, corne, cornée, et τομή, section; all. *Keratotom;* it. *ceratotomo;* esp. *queratotomo*]. Instruments de chirurgie pour inciser la cornée, pour l'opération de la cataracte par extraction.

KÉRATOTOMIE. s. f. [*keratotomia;* all. *Hornhautschnitt;* angl. *keratotomy;* it. *ceratotomia;* esp. *queratotomia*]. Incision de la cornée. — Procédé général d'extraction du cristallin cataracté par incision de la cornée.

KÉRAUNOGRAPHIQUE. adj. [de κεραυνός, foudre, et γράφειν, écrire]. Qui a été marqué par la foudre.

KÉRELLE. s. f. Le *Caranx*.

KERMÈS. s. m. La *Cochenille*. — Ce qui en a la couleur. — *K. animal.* [de l'arabe *kirmiz*, sanscrit *krimi*, ver, le même que ἕλμινς du grec, et *vermis*, du latin; it. *chermes, chermisi;* esp. *semilla de kermes, semilla de escarlata*]. Petite coque ronde et rouge que forme le corps de la femelle d'un Hémiptère, le *Coccus ilicis* sur les feuilles des *Quercus ilex*, L. et *Quercus coccifera*, L. — *K. allemand.* Le *Sulfantimoniate de sodium* ($SbS^4Na^3 + 9H^2O$), d'une saveur piquante, saline. Il est altérable à l'air. — *K. minéral.* [all. *Minéral-kermes, Carthauserpulver;* angl. *mineral kermes;* it. *chermes mineral*]. Produit pharmaceutique brun, expectorant. C'est un sulfure hydraté d'antimoine en partie mêlé et en partie combiné avec de l'oxyde d'antimoine et quelquefois avec de l'acide sulfoantimonique (Sb^2S^5). Le *kermès* renferme, en outre, des traces de sulfure de potassium combiné avec un peu d'oxyde d'antimoine ou avec une partie du sulfure d'antimoine.

KERMÉSITE. s. f. L'oxysulfure d'antimoine natif.

KÉROFORME. s. f. La *Kérosolène*.

KÉROÏDE. adj. [κεροειδής]. Qui ressemble à la corne.

KÉRONIEN. s. m. Genre d'Infusoires à cirres en crochets.

KÉROSÈNE. s. m. Naphte ou pétrole distillé pour l'éclairage.

KÉROSOLÈNE. s. f. Carbure d'hydrogène, liquide obtenu par la distillation du charbon, résidu de la préparation des *Kérosènes*.

K'ERTMAT. s. m. En Abyssinie, le rhumatisme articulaire.

KESS. s. m. Le *Molluscum* des Malgaches.

KÉTAB. s. m. En Abyssinie, l'inoculation de la variole.

KETMIE. s. f. L'*Hibiscus abelmoschus*, L., Malvacée astringente de l'Inde, etc.

KHAMSIN. s. m. Pour *Chamsin*.

KHAYA. s. m. Le *Caïl-cedra*.

KI. Les mots commençant ainsi, qui manquent sont à *Chi*, et *Qui*.

KIBISITOME. s. m. [de κίβισις, sac, et τομή, section] (Petit-Radel). Instrument pour ouvrir la cristalloïde antérieure.

KIEL (Holstein). Bains de mer.

KIF. s. m. Le *Bang*.

KIGGELARIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Flacourtiacé*.

KILOGRAMMÈTRE. s. m. Le travail dépensé pour soulever *un kilogramme* à *un* mètre de hauteur.

KIBRUSCH (Irlande). Bains de mer.

KINATE. s. m. [*kinas;* all. *kinasaures Salz;* it. *chinato;* esp. *quinato*]. Les sels formés par la combinaison de l'*Acide kinique* avec les bases.

KINÉSITHÉRAPIE. s. f. [de κίνησις, mouvement, et θεραπεία, traitement : traitement par l'exercice]. Procédé de gymnastique thérapeutique consistant à provoquer la contraction volontaire des muscles pendant qu'on s'oppose à leur raccourcissement.

KINÉSODIQUE. adj. [de κίνησις, mouvement, et ὁδός, voie]. Qui conduit la motricité. — Moteur.

KINIQUE. adj. [it. *chinico;* esp. *quinico*]. Qui se rapporte aux *Kinates*, etc. — Nom d'un acide [all. *Chininsäure*] qui existe dans les écorces du quinquina combiné avec la chaux et les alcaloïdes ($C^{14}H^{11}O^{11}.HO$).

KINKAJOU s. m. Le *Cercoleptes caudivolvulus*, Ill., Plantigrade de la Guyane et du Pérou.

KINO. s. m. [it. *chino;* esp. *kino*]. Suc desséché astringent de divers végétaux. — *K. d'Afrique ou de Gambie.* Celui du *Pterocarpus erinaceus*, Poiret, Papilionacée. — *K. d'Amboine, de l'Inde* ou *du Malabar.* Celui du *Pterocarpus marsupium*, Rox., Papilionacée. — *K. d'Amérique ou de Colombie.* Celui qu'on extrait du *Manglier* ou *Palétuvier noir.* — *K. d'Australie.* Celui des *Eucalyptus*, Myrtacées. — *K. du Bengale, de salas* ou *sulus.* Celui de la *Butea frondosa*, Rox., Papilionacée. — *K. de Caracas* ou *de la Jamaïque.* Celui du *Coccoloba uvifera*, L., Polygonacée. — *K. de la Colombie.* Celui du *Manglier*.

KINOTANNIQUE. adj. L'acide tannique du *Kino*.

KINOVATE. s. m. [esp. *quinovato*]. Les combinaisons de l'*Acide kinovique* avec les bases.

KINOVINE. s. f. Principe amer de l'écorce de *Quina nova* (Pelletier et Caventou) qui est une glycoside ($C^{60}H^{48}O^{46}$).

KINOVIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Kinovine*. — Nom d'un acide ($C^{48}H^{38}O^8$) produit du dédoublement de celle-ci.

KIOTOME. s. m. [de κιών, bride, soutien, et τομή, section. esp. *quiotomo*]. Instrument (Desault) pour couper les amygdales, les brides dans un abcès, etc.

KIRALYMEZO (Hongrie). Sources froides, chlorurées, sodiques, ferrugineuses et iodo-bromurées.

KIRRHONOSE. s. f. [de κιρρός, jaune, et νόσος, maladie] (Andral). Les produits morbides colorés en jaune.

KIRSCH, KIRSCHENWASSER ou **KIRSCHWASSER.** s. m. [de l'all. *Kirsche*, cerise, et *Wasser*, eau]. Liqueur obtenue par fermentation des merises et de l'amande de leurs noyaux qui donne un peu d'*Acide cyanhydrique*.

KIS-CZEG (Transylvanie). Source sulfatée sodique et magnésienne (12°).

KIS-KALAN (Transylvanie). Source bicarbonatée mixte (30°).

KISSINGEN (Bavière). Sources chlorurées sodiques (9°,3 à 18°)

KIWI. s. m. L'*Apteryx australis*, Shaw, Oiseau nocturne de la Nouvelle-Hollande se rapprochant des Casuaridés.

KJOKKENMÖDDING. s. m. Débris de cuisine ou restes des déchets alimentaires des hommes préhistoriques composés d'os de Vertébrés et de coquilles de Lamellibranches comestibles, avec ou sans graines et noyaux de fruits, qu'on trouve au milieu de cendres avec des poteries grossières, des instruments de pierre, etc.

KLAUSEN (Styrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

KLEI. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Cli*.

KLEINERN (Allemagne). Source bicarbonatée magnésique.

KLEPTOMANIE s. f. [de κλέπτω, je vole, et μανία, manie]. La *Klopémanie*.

KLINOCÉPHALIE. s. f. Pour *Clinocéphalie*.

KLOKOCS (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

KLOPÉMANIE. s. f. [de κλοπή, vol, et μανία, manie]. Le penchant au vol irrésistible et morbide.

KNOWLTONIE. s. f. [*Knowltonia*, Salisb.]. Genre de Renonculacées vésicantes du Cap.

KNUTWYL (Suisse). Source sulfatée calcique ferrugineuse (10°).

KOBO. s. m. Le *Copal* de Sierra-Leone, venant de la *Guibourtia copallifera*, Benn, Légumineuse cæsalpiniée,

KOBOLT. s. m. Pour *Cobolt.*

KOENLEINITE. s. f. Pour *Könleinite.*

KOKUM. s. m. Les graines huileuses du *Garcinia indica*, Choisy, Clusiacée de l'Inde.

KOLA. s. m. Le *Sterculier.*

KOLAH. s. m. Le *Soaria.*

KOHEUIL. s. m. Le *Pyrrhomée.*

KOLP. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Colp.*

KONDRAU (Bavière). Source chlorurée sodique (9°).

KÖNIGSBORN (Westphalie). Source froide chlorurée sodique.

KÖNIGSWARTH (Bohême). Source ferrugineuse bicarbonatée.

KÖNLEINITE. s. f. Hydrocarbure solide, bouillant à 200°, tiré de quelques lignites.

KONOPKOWKA (Galicie). Source sulfurée calcique (9°).

KOOT. s. m. Le *Costus.*

KOPIOPIE. s. f. [Mot mal formé de κόπος, fatigue, et ὤψ, œil]. Fatigue visuelle.

KOPP. Médecin allemand du commencement du XIXe siècle, dont le nom est resté à une forme de l'asthme.

KOPRIKINE. s. f. [de κόπρος, matière fécale] (Hünefeld). Matière retirée des excréments.

KORSOW (Galicie). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

KÖSEN (Saxe). Source froide chlorurée sodique sulfatée.

KOSS. s. m. Pour *Josse.*

KOSSÉINE, KOWSÉINE ou **KOWSSÉINE.** s. f. La *Koussine.*

KOSTREINIZ (Autriche). Source bicarbonatée sodique ferrugineuse (17°).

KOUÈ. s. m. Le *Lotus gebelia*, Vent., Légumineuse papilionacée d'Alep, etc.

KOUMANGO. s. m. L'*Erytrophlœum commingae*, Légumineuse cæsalpiniée toxique des Séchelles.

KOUMIS ou **KOUMISS.** s. m. Petit-lait de jument aigri par fermentation. Faiblement alcoolique (1 à 3 p. 100) et apéritif.

KOURI. s. m. Le *Dammar.*

KOUSSINE. s. f. ($C^{40}H^{44}O^{6}$). Résine amère tænifuge du *Kousso.*

KOUSSO. s. m. Sommités fleuries de l'*Hagenia abyssinica*, Willd., Rosacée tænifuge d'Abyssinie.

KOVASZNA (Transylvanie). Source sulfatée mixte ferrugineuse (13°).

KRAIT. s. m. Le *Bongare indien*, Ophidien.

KRAJURA. s. m. La *Chica.*

KRAJURU. s. m. Matière rouge tirée de la *Chica.*

KRAMÉRIE. s. f. [*Krameria*]. Genre de Polygalées astringentes de l'Amérique du Sud.

KRAMÉRIQUE. adj. Qui concerne les *Kraméries.* Nom d'un acide tiré de la *Ratanhia* (Peschier).

KRANKENHEIL (Allemagne). Sources bicarbonatées mixtes (8° à 9°).

KRAPINA (Croatie). Sources bicarbonatées calciques (42° à 43°).

KRAUSE. Anatomiste du XIXe siècle dont le nom est resté à des corpuscules de terminaison des tubes nerveux sous et dans la conjonctive, sphéroïdaux, épais de 0mm,03 à 0mm,09.

KRÉOSOTE. s. f. Pour *Créosote.*

KREUTH (Allemagne). Sources sulfatées calciques (12° à 14°).

KREUZNACH (Prusse rhénane). Sources chlorurées sodiques (12° à 30°).

KRONTHAL (Allemagne). Sources chlorurées sodiques (14 à 17°).

KRUMBACH (Bavière). Source bicarbonatée calcique froide.

KRYNICA (Galicie). Source bicarbonatée calcique, ferrugineuse (9°).

KRYSTALLINE. s. f. Pour *Cristalline.*

KUÉNI. s. m. Le suc de la *Butea frondosa*, Roxb., Légumineuse papilionacée de l'Inde, ou la gomme rouge astringente qu'il donne.

KULOH. s. m. Le *Soaria.*

KUMIS. s. m. Comme *Koumis.*

KUSAPPI. s. m. Le *Colocalia fuciphaga*, Salangane qui mêle des fucus à sa salive pour faire son nid.

KUTERA ou **KUTIRA.** s. f. La *Gomme de Bassora*, venant du *Cochlospermum gossypium*, de Candolle, *Bombax gossypium*, L., Bixacée cochlospermée de l'Inde.

KUTÉRINE. s. f. La *Bassorine.*

KWAS. s. m. Boisson préparée par fermentation de la farine de seigle dans l'eau.

KWOSÉINE. s. f. Pour *Kosséine.*

KWOSO. s. m. Le *Kousso.*

KYANOL. s. m. Pour *Aniline.*

KYDIE. s. f. [*Kydia*, Roxb.]. La *Kydia calicina*, Roxb., Malvacée sudorifique de l'Inde.

KYESTÉINE. s. f. [de κύησις, grossesse; all. *Kyestein;* angl. *kyesteine, kyestine*]. Matière résultant de la putréfaction de la *Mucosine* de l'urine chez les femmes enceintes, etc., se remplissant de Schizomycètes, etc.

KYLLINGIE. s. f. [*Killingia*, L.]. Genre de Cypéracées aromatiques des régions chaudes.

KYLLOPODIE ou **KYLLOSE.** s. f. [de κυλλός, recourbé, et ποῦς, pied]. La courbure du pied. — Le *Pied-bot.*

KYMOGRAPHION. s. m. [de κῦμα, flot, onde, et γράφειν, tracer]. L'*Hémodynamomètre.* — Le *Cymographe.*

KYSTE. s. m. [de κύστις, vessie; all. *Kyste, Bulggeschwulst;* angl. *cyst;* it. *ciste;* esp. *quisto*]. Poche ou sac sans ouverture, membraneux, développé accidentellement en formant alors une tumeur à contenu liquide. Les *K.* résultent de la dilatation des culs-de-sac ou des conduits excréteurs des glandes, des vésicules closes des glandes sans conduit excréteur (thyréoïde), ou des ovisacs, des synoviales, des tubes urinaires, épididymaires, testiculaires, etc. Parfois ils dérivent d'un épanchement de sang ou de sérosité dans le tissu cellulaire à la suite de contusion, etc., ou ils surviennent sans cause connue (*K.* du cou des fœtus), etc., par génération aussi de tissu cellulaire autour d'un corps étranger, parasite ou inorganique, autour d'une tumeur, etc. Les *K.* n'ont aucune ressemblance avec les *hydropisies* dans lesquelles la *séreuse* préexiste à la sécrétion du liquide sans se développer plus sensiblement ensuite. Hors du cas des *K. adventifs* la paroi des *K.* va en augmentant d'étendue et même d'épaisseur à mesure qu'elle est le siège d'une sécrétion soit surtout plus ou moins muqueuse, soit d'aspect séreux mêlé ou non de sang venu des vaisseaux du *K.* Hors du cas des *K. dermoïdes* à contenu sébacé, le produit sécrété par la paroi des *K.* et les remplissant n'est jamais tel qu'un des liquides normaux quelconque de sécrétion ou d'excrétion, même dans le cas de ceux dits *hydrocèles spermatiques* et *du cordon.* C'est une humeur ou plus *séreuse* ou souvent plus riche en mucus venant de l'épithélium de la paroi kysteuse, mêlée ou non de cellules épithéliales diversement granuleuses, hypertrophiées, etc., de leucocytes, d'hématies venant de capillaires rompus, de gouttes graisseuses libres ou intracellulaires, etc. — *K. adventice* ou *adventif.* Toute enveloppe de tissu cellulaire de génération accidentelle autour d'un parasite, d'une tumeur, etc. — *K. anévrysmal.* La *Poche de l'anévrysme.* — *K. congénitaux du cou.* [*Ranula congenita; hygroma colli cellulosum; hygroma cellulosum cysticum; struma cystica congenita*]. Tumeurs des nouveau-nés implantées sur les côtés du larynx. — *K. dermoïdes* ou *dermoïques.* Ceux de l'ovaire par production cutanée congénitale accidentelle, avec ou sans poils, dents, sébum, organes de fœtus anormaux, etc. Avec ou sans sébum donné par les glandes sébacées des follicules pileux de la paroi dermoïde, avec ou sans mucus venant de l'épithélium de cette paroi épaissie, vascularisée, etc., ces *K.* contiennent des cellules épithéliales plus ou moins abondantes. Celles-ci sont libres ou accumulées en masses pâteuses ou forment des amas globuleux, jaunâtres, en petit nom-

bre ou par centaines, entourant ou non des poils ou des faisceaux de poils les plus divers, des cristaux de cholestérine, etc. Outre ces poils ou amas de poils détachés les follicules pileux de la paroi en portent d'adhérents en voie de production incessante, comme le sont aussi les cellules épithéliales du derme de la paroi kysteuse. Avec d'autres j'ai vu ces kystes arriver à communiquer de la cavité abdominale avec les poumons et par là les produits précédents, pileux surtout et autres, expectorés pendant des années avec le mucus et le pus de provenance pulmonaire, etc. — *K. hématiques* ou *sanguins*. Ceux dont le contenu est du sang à divers degrés de modifications. — *K. hétérotopiques*. Les *K. dermoïdes*. — *K. huileux*. Ceux qui contiennent du *sebum* coulant comme de l'huile et se solidifiant par refroidissement. — *K. hydatiques*. Ceux qui contiennent des hydatides avec ou sans Échinocoques, un Cysticerque, etc. — *K. des ligaments larges*. Ceux qui sont dans ces organes, non dans l'ovaire et dérivent du parovaire. — *K. multiloculaire*. Celui qui a plusieurs loges; la tumeur formée par des *K.* multiples accolés. On trouve surtout des *K.* de ce genre dans l'ovaire, non seulement en raison de la multiplicité des ovisacs pouvant devenir l'origine d'autant de kystes plus ou moins gros, mais par suite de ce que l'épithélium de ces *K.* est continuellement en voie de production de petites introrsions; chacune de celles-ci devient ensuite le point de départ d'une sécrétion visqueuse tenace riche en *paralbumine;* de là vient la formation graduelle d'autant de poches ou *K.* — *K. de l'ovaire*. Ceux qui sont formés par dilatation d'un ou plusieurs ovisacs. — *K. pileux*. Les *K. dermoïdes* avec des poils sur la peau formant le *K.* ou déjà détachés de celle-ci. — *K. prélacrymal*. Celui qui souvent dermoïde est au-devant ou au-dessous de la tête et parfois de la queue du sourcil. — *K. spermatiques*. Ceux qui contiennent des Spermatozoïdes. — *K. testiculaires*. Ceux qui sont dans le testicule ou dans les tumeurs provenant du testicule. — *K. tubaires*. Ceux qui dérivent des trompes utérines oblitérées. — *K. tubo-ovarien*. Ceux qui tiennent à la fois à l'ovaire et à la trompe. — *K. vasculaires* (Broca). Ceux qui se développent dans les veines ou les lymphatiques entre deux oblitérations superposées de ces vaisseaux.

KYSTEUX, EUSE. adj. Qui contient des *Kystes*. — Qui leur ressemble.

KYSTIQUE. adj. Qui concerne les *Kystes*. — *Kysteux*.

KYSTITOME. s. m. [de κύστις, capsule, et τομή, section; all. *Kystitom;* esp. *kistitomo*]. Instrument pour ouvrir la cristalloïde antérieure dans l'opération de la cataracte.

KYSTITOMIE. s. f. [all. *Kystitomie;* angl. *kystitomy;* it. *cistitomia;* esp. *kistitomia*]. Temps de l'opération de la cataracte par extraction, qui consiste à diviser la cristalloïde antérieure.

KYSTOPTOSE. s. f. [de κύστις, kyste, et πτῶσις, chute]. Ouverture spontanée des *Kystes*.

KYSTOTOMIE. s. f. Pour *Cystotomie*.

KYTHNOS (Grèce, îles Cyclades). Sources chlorurées sodiques (43° et 53°).

L

L, *l* = Λ, λ, grecs.

La. Notation du *Lantane*.

LAB. s. m. (Hammarsten). Ferment hypothétique de la muqueuse gastrique des jeunes animaux pour coaguler la caséine. — Z. Le *Labbe*.

LA BARAQUETTE (Cantal). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.

LABARRAQUE. Pharmacien français (1777-1850) dont le nom est resté à la solution d'*Hypochlorite de soude*.

LABARTHE-DE-NESTE (Hautes-Pyrénées). Sources bicarbonatées mixtes (13° à 14°).

LABARTHE-RIVIÈRE (Haute-Garonne). Source sulfatée (21°,2).

LA BASSÈRE (Hautes-Pyrénées). Source froide sulfurée sodique; chlorure de sodium.

LA BASTIDE (Cantal). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.

LA BAUCHE (Savoie). Source froide bicarbonatée mixte, bicarbonate et crénate de protoxyde ferreux, acides carbonique et sulfhydrique libres.

LABBARA. s. m. L'*Elaps galonné*, Serpent venimeux de la Guyane.

LABBE. s. m. Genre de Palmipèdes, improprement dits *Stercoraires*.

LABDANUM. s. m. Pour *Ladanum*.

LABELLE. s. m. [*labellum*, petite lèvre; all. *Unterlippe, Lippchen;* esp. *labello*]. Division intérieure du périanthe des Orchidées.

LABESTZ-BISCAYE (Basses-Pyrénées). Sources 1° sulfurée calcique (10°); 2° ferrugineuse bicarbonatée froide.

LABIAL, ALE. adj. et s. m. [*labialis*, de *labium*, la lèvre; angl. *labial;* it. *labiale;* esp. *labial*]. Qui se rapporte aux *Lèvres*. — Muscle mince ovalaire placé autour de l'ouverture de la bouche, dans l'épaisseur des lèvres, considéré aussi comme deux muscles semi-ovalaires, étendus d'une commissure à l'autre. Il rétrécit l'ouverture de la bouche, rapproche les lèvres, porte en avant leurs bords libres, etc. Il reçoit ses nerfs du facial.

LABIATIFLORE. adj. [de *labiatus*, labié, et *flos*, fleur]. Qui a la corolle labiée.

LABIDOMÈTRE. s. m. Pour *Labimètre*.

LABIDOURE. adj. et s. [de λαβίς, tenaille, et οὐρά, queue]. Qui a la queue prenante. — Z. Les *Forficules*.

LABIÉ, ÉE. adj. et s. [*labiatus*, de *labium*, la lèvre; all. *lippenförmig;* angl. *labiated, labiate;* it. *labbiato;* esp. *labiado*]. Qui a des lèvres. — B. Les corolles monopétales dont le limbe est divisé en deux lobes principaux disposés l'un au-dessus de l'autre comme deux lèvres. — Famille de plantes dicotylédones monopétales, à étamines hypogynes, à tiges carrées. Feuilles simples et opposées, corolle tubuleuse labiée, les étamines didynames au nombre de quatre par suite de l'avortement de l'étamine supérieure. Ovaire libre quadriloculaire inséré sur un disque hypogyne, avec un style gynobasique à stigmate difide. Le fruit est un tétrachaine ou tétracoque sec enveloppé par le calice persistant. Graine généralement sans albumen.

LABILE. adj. [de *labilis*, fragile]. Caduc. — Qui disparaît souvent.

LABIMÈTRE. s. m. [de λαβίς, pince, forceps, et μέτρον, mesure; all. *Zangenmesser;* angl. *labidometer;* it. *labidometro*]. Instrument mesurant le degré d'écartement des branches du forceps.

LABIO-ALVÉOLAIRE. adj. Se dit des anomalies, des *fissures* comprenant à la fois la lèvre supérieure et l'arcade alvéolaire, au niveau où se fait normalement la jonction de l'os intermaxillaire ou incisif avec le maxillaire supérieur.

LABIO-GLOSSO-PHARYNGÉ, ÉE. adj. Qui tient aux lèvres, à la langue et au pharynx.

LABIO-PALATIN, INE. adj. Qui porte à la fois sur la lèvre supérieure et le palais.

LABITOME. adj. et s. m. [de λαβίς, pince, et τομή, section]. Pince tranchante.

LA BOISSE (Savoie). Source froide carbonatée calcique et ferrugineuse.

LABORATOIRE. s. m. [*chymica officina, laboratorium*, de *laborare*, travailler; ἐργαστήριον; all. *Laboratorium;* angl. *laboratory;* it. et esp. *laboratario*]. Lieu de travail des anatomistes, des physiologistes, des chimistes, physiciens, pharmaciens, etc.

LA BOURBOULE (Puy-de-Dôme). Sources thermales et hypothermales chlorurées, bicarbonatées sodiques et arséniatées.

LABRE. s. m. [*labrum;* all. *Oberlippe;* angl. *lip;* it. *labbro;* esp. *labro*]. Dépendance de la portion sternale inférieure de l'anneau céphalique des Articulés et qui descend au-devant des mandibules.

LABRE. s. m. [*Labrus*, L.]. Genre d'Acanthoptérygiens marins à forme carpoïde, à dents pointues.

LABROÏDE. adj et s. [de λάβρος, vorace, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient des *Labres.* — Famille d'Acanthoptérygiens marins.
LABURNINE. s. f. *Cytisine impure.*
LABURNIQUE. adj. Qui concerne le *Cytisus laburnum* L., Papilionacée.
LABYRINTHE. s. m. [*labyrinthus;* de λαβύρινθος, lieu plein de détours; all. et angl. *labyrinth;* it. *labirinto;* esp. *laberento; oreille interne*]. Ensemble des cavités sinueuses situées entre le tympan et le conduit auditif interne. Ces cavités, au nombre de cinq, sont le *vestibule*, les trois *canaux demi-circulaires*, et le *limaçon.* — *L. menbraneux.* Les *Canaux demi-circulaires menbraneux.* — *L. veineux de Santorini.* Le plexus veineux entre le col de la vessie et la symphyse pubienne.
LABYRINTHIFORME. adj. [de *labirynthus*, labyrinthe, et *forma*, forme]. Sillonné ou creusé d'anfractuosités anastomosées.
LABYRINTHIQUE. adj. [*labyrinthicus;* all. *labyrintisch;* angl. *labyrinthic;* it. *labirintico;* esp. *labirintico*]. Qui a rapport au *Labyrinthe.*
LABYRINTHULE. s. m. Genre de Protozoaires amiboïdes marins en amas dans un réseau de filaments.
LAC. s. m. — **A.** *L. dérivatifs* (Trolard; C. Labbé). Dilatations veineuses dans la dure-mère cranienne, dans la tente du cervelet, communiquant : 1° avec le sinus longitudinal supérieur; 2° avec le sinus latéral et recevant les premières : les veines cérébrales externes et supérieures, les secondes recevant les veines cérébrales inférieures. — *L. lacrymal.* Espace compris entre la caroncule lacrymale et la partie correspondante du bord de la paupière inférieure. — *L. sanguin.* Élargissements polyédriques, prismatiques, irréguliers résultant des anastomoses des veines à parois minces de la muqueuse utérine très dilatées, à tort dites *sinus* de la caduque, du placenta, etc.
LA CAILLE (Haute-Savoie). Source thermale bicarbonatée mixte sulfureuse faible.
LACAUNE (Tarn). Source tiède bicarbonatée calcique.
LACCHA. s. f. [λαχχᾶν]. L'*Orcanette.*
LACCINE. s. f. [all. *Laccin;* esp. *laccina*]. Matière résineuse des *Laques du commerce.*
LACCIQUE. adj. Qui concerne les *Laques.* — Nom d'un acide dans la laque en bâtons.
LAC-DYE. s. f. La *Laque-dye.*
LACÉRATEUR. adj. et s. m. Qui sert à diviser par déchirure. Instrument pour les *Lacérations.*
LACÉRATION. s. f. [de *lacerare*, déchirer]. Déchirure chirurgicale d'un tissu morbide accidentelle, avec ou sans instrument.
LACÉRÉ, ÉE. adj. [*laceratus;* all. *zerfetz;* angl. *lacerated;* it. *lacerato;* esp. *lacerado*]. Qui offre des divisions irrégulières semblables à des déchirures.
LACERTIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui tient aux Lézards, (*Lacerta*). — Division des Sauriens à langue mince, aplatie, etc.
LA CHAPELLE-GODEFROY (Aube). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE ou **FORGES** (Loire-Inférieure). Source froide ferrugineuse faible.
LACHÉSIS. s. m. Le *Crotalus mutus*, L., Solénoglyphe de la Guyane.
LACINIÉ, ÉE. adj. [*laciniatus;* all. *zipfelig;* angl. *laciniated;* it. *laciniato;* esp. *laciniado*]. Déchiré. — Découpé en lanières de forme irrégulière.
LACINIURE. s. f. Déchirure. Petite lanière.
LA CIOTAT (près de Marseille). Bains de mer.
LACIS. s. m. [*reticulum;* δίκτυον; all. *Geflecht;* angl. *network;* it. *reticella*]. Réseau par entrelacement de vaisseaux ou de nerfs. — *Plexus.*
LACISTÉMACÉ. adj. et s. f. Qui tient des *Lacistema.* — Famille de dicotylédones apétales, à fleurs en chatons, monandres.
LACISTÉMÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Lacistémacé.*
LA CLAVÉE (Vienne). Source froide sulfurée calcique.
LAC-LACQUE ou **LAC-LAQUE.** s. f. *Laque-dye* de préparation peu soignée.
LA COURRIÈRE (Maine-et-Loire). L'une des sources de *Durtal.*

LACRYMAL, ALE. adj. [*lacrymalis*, de *lacryma*, larme; δακρυώδης; angl. *lachrymal;* it. *lacrimale;* esp. *lagrimal*]. Qui se rapporte aux *Larmes.* — Qui les produit.
LACRYMINE. s. f. [de *lacryma*, larme]. La *Dacryoline.*
LACS. s. m. [*laqueus;* βρόχος; all. *Schnur;* angl. *string;* it. *laccio;* esp. *lazo*]. Ruban de fil en bande dont se servent les chirurgiens pour faire l'extension dans les fractures, pour tirer les membres du fœtus en certains cas, etc.
LACTAIRE. adj. et s. [*lactarius*]. Qui tient du *Lait.* Qui en donne. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens scombéroïdes de l'Inde. — **B.** Genre d'Agaricinés à suc laiteux.
LACTAMÉTHANE. s. f. Isomère de l'*Oxynévrine.*
LACTAMIDE. s. f. [all. *Laktamid*] ($AzH^3.C^6H^4O^4$). Amide obtenue par action de l'ammoniaque sur la *Lactide.*
LACTAMINE. s. f. La *Lactammine.*
LACTAMMINE. s. f. ($C^6H^7AzO^4$). Ammoniaque composée dérivée de l'acide lactique.
LACTATE. s. m. [*lactas;* all. *milchsaures Salz;* angl. *lactate;* it. *lattato;* esp. *lactato*]. Les sels formés par la combinaison de l'acide lactique avec les bases. Tous sont solubles dans l'eau et cristallisables. L'acide qu'on en tire a une faible odeur de pomme. Les *L.* de fer, de manganèse, de quinine, ne prévalent pas sur les autres sels de ces bases. Les *sarcolactates*, non les lactates, se trouvent dans les muscles, le sang, l'urine. — *L. de fer, ferreux* ou *de protoxyde de fer* ($C^6H^5O^5.FeO + 3HO$). Cristallisé en aiguilles verdâtres, employé comme *ferrugineux.* — *L. de zinc* ($C^6H^5O^5.ZnO + 3HO$). Blanc, cristallisé, employé dans les névroses.
LACTATION. s. f. [*lactatio*, de *lac*, lait; θηλασμός; all. *Säugen, Stillen;* angl. *lactation;* it. *allattamento;* esp. *lactacion*]. *Allaitement.* — Nourriture de l'enfant au moyen du lait tiré de la mamelle par la succion. — A tort : sécrétion et excrétion du lait.
LACTÉ, ÉE. adj. [*lacteus*, de *lac*, lait; γαλάκτινος, γαλακτικός; all. *milchig;* angl. *lacteal;* it. *latteo;* esp. *lacteo*]. Qui concerne le lait, qui en contient.
LACTÉINE. s. f. Nom commercial du lait concentré.
LACTESCENCE. s. f. État d'un liquide qui offre une coloration et une opacité analogues à celles du lait.
LACTESCENT, ENTE. adj. [*lactescens;* all. *milchicht;* angl. *lactescent;* it. *lattescente;* esp. *lactescent*]. Qui est blanc comme du lait, qui en contient.
LACTÉTHYLAMIDE. s. f. Isomère de l'*Oxynévrine.*
LACTIDE. s. f. Produit de la distillation sèche de l'acide lactique ($C^7H^4O^7$).
LACTIFÈRE. adj. [*lactifer*, de *lac*, lait, et *ferre*, porter; all. *milchführend;* angl. *lactiferous;* it. *lattifero;* esp. *lactifero*]. *Galactophore.* — **B.** Qui abonde en sucs laiteux.
LACTIFORME. adj. Qui a l'apparence du lait.
LACTIFUGE. adj. et s. m. [de *lac*, lait, et *fugare*, mettre en fuite]. *Antilaiteux.*
LATIGÈNE. adj. [de *lac*, lait, et *generare*, produire; all. *milchbilden;* angl. *lactigenous*]. Qui donne du lait.
LACTIMIDE. s. f. ($C^6H^5AzO^2$). Produit de déshydratation de la *Lactamide.*
LACTINE. s. f. La *Lactose.*
LACTINIDE. s. f. ($C^6H^5AzO^2$). Dérivé cristallisé de la *Lactamine.*
LACTIPHAGE. Faute au lieu de *Galactophage.*
LACTIQUE. adj. [angl. *lactic*]. Qui a rapport au lait. — **C.** Nom d'un acide [all. *Milchsäure*] ($C^6H^5O^5.HO$), liquide, presque sans odeur, produit du dédoublement de la lactose et d'autres sucres. Ce n'est pas lui mais l'acide chlorhydrique qui est dans le suc gastrique. Il est liquide, épais, incolore, miscible à l'eau et à l'alcool. Il se décompose au lieu de distiller.
LACTIVORE adj. et s. [de *lac*, lait, et *vorare*, dévorer]. Comme *Galactophage.*
LACTOBUTYROMÈTRE. s. m. Le *Lactoscope.*
LACTOCARAMEL. s. m. ($C^{12}H^{10}O^{12}$). Caramel de la *Lactose.*
LACTODENSIMÈTRE. s. m. Le *Galactomètre.*
LACTOLINE. s. f. La *Lactéine.*
LACTOMÈTRE. s. f. Le *Galactomètre.*
LACTONE. s. f. ($C^{10}H^{8}O^4.HO$). Dérivé de la distillation sèche de l'acide lactique.
LACTO-PHOSPHATE s. m. Phosphate rendu soluble par addition d'acide lactique.

LACTOPROTÉINE. s. f. [de *lac*, lait, et *protéine*]. La *Métalbumine* du lait.

LACTOSCOPE. s. m. [de *lac*, lait, et σκοπεῖν, examiner; all. *Milchmesser;* angl. *lactoscope;* it. *lattoscopio, lattometro*]. Faute au lieu de *Galactoscope*.

LACTOSE. s. f. [all. *Milchzucker;* angl. *lactine;* esp. *lactina*]. Espèce de glycoside qui existe dans le lait de tous les Mammifères, tant herbivores que carnivores; on ne l'a pas rencontrée dans d'autre humeur. Elle se dédouble en acide lactique. C'est ainsi que le lait devient acide par suite de formation, aux dépens de l'un de ses principes, d'un composé chimique qui ne se trouve pas comme principe constituant du lait normal. Ce sucre donne au lait son goût douceâtre. Le lait ne donne de l'alcool que lorsque sa *lactose* est amenée à l'état de *galactose* fermentescible ($C^{24}H^{22}O^{22} + H^2O^2$). La *L.* est dextrogyre, cristallisable en prismes rhomboïdaux, durs, peu sucrés.

LACTOSIQUE. adj. Qui concerne la lactose, sa formation, etc.

LACTOVARIOLIQUE. adj. Qui tient du lait et du pus variolique.

LACTUCARIUM. s. m. [de *lactuca*, laitue; all. *Lattigopium;* it. *lattuagario;* esp. *lactucario*]. Suc laiteux de la laitue du Caucase (*Lactuca altissima*. Bieb.) obtenu par incision et desséché au soleil, qui doit ses propriétés adoucissantes à une addition d'un peu de morphine.

LACTUCÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la laitue. — Tribu des Synanthérées.

LACTUCÉINE. s. f. (Wals). La *Lactucone*.

LACTUCÉRINE. s. f. La *Lactucone*.

LACTUCINE. s. f. [de *lactuca*, laitue; all. *Lactucin;* angl. *lactucine;* it. *lattucina*]. Principe cristallin amer de la laitue ($C^{40}H^{32}O^3$) et dit principe actif du lactucarium.

LACTUCIQUE. adj. Qui tient de la laitue. — **C.** L'acide oxalique du suc de laitue, de la *Lactuca virosa* (Klink). — Matière acide tirée du lactucarium ($C^{160}H^{64}O^{12}$).

LACTUCONE. s. f. Substance cristalline insipide tirée du lactucarium ($C^{28}H^{24}O^2$).

LACTUCOPICRINE. s. f. ($C^{88}H^{64}O^{42}$). Substance amère obtenue en même temps que la lactucine.

LACTUCOPICRIQUE. adj. La *Lactucopicrine* considérée comme acide.

LACTUMEN. s. m. Croûte de lait ou *Impetigo larvalis*.

LACTUMINEUX, EUSE. adj. [de *lactumen*, achore]. Qui tient de l'*Impétigo*.

LACTURAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^8Az^2O^6$) dérivé du sulfate de lactamine.

LACTYLE. s. m. Radical (C^6H^5) de l'acide lactique, inconnu à l'état libre.

LACTYLURÉE. s. f. ($C^8H^6Az^2O^4$). Homologue de l'hydantoïne obtenu en même temps que la lactamine.

LACUNAIRE. adj. [de *lacuna*, lacune]. Qui manque de parois. — Qui est pourvu de lacunes. Il n'y a de tissus dans ce cas que ceux dans lesquels on a creusé des lacunes.

LACUNE. s. f. [*lacuna*, fosse, *lagune*, de *lacus*, lac; all. *Lücke, Vertiefung;* angl. *chasm, hiatus*]. — Trou; manque de continuité d'une surface, d'une paroi. — Les méats, espaces ou cavités intercellulaires ou interorganiques formés par écartement des cellules végétales, dans le tissu cellulaire des feuilles et plein d'air au-dessous des stomates, etc. — Les cavités du tissu cellulaire de la moelle, des rayons médullaires, etc., formés par destruction de cellules ayant existé à la place où sont des lacunes, pleines de gomme, de résines, etc., sur les plantes. — *L. de Morgagni*. Orifices des glandes de Littre et surtout des sinus, dépressions ou enfoncements non glandulaires par leur structure intime, dont les parois sont de même nature que le tissu des muqueuses uréthrales de l'homme et de la femme, surtout autour du méat chez celle-ci.

LACUNOSITÉ. s. f. Pour *Porosité*.

LACUSTRAL, ALE. adj. Comme *Lacustre*.

LACUSTRE. adj. [*lacustris*, de *lacus*, lac]. Qui habite les lacs ou leurs bords. — Comme *Lacustral*.

LAC-VILLIERS (Doubs). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

LADANIFÈRE. adj. [*ladaniferus;* esp. *ladanifero*]. Qui fournit le *Ladanum*.

LADANUM. s. m. [λάδανον; angl. *labdanum;* it. *laudano, ladano;* esp. *ladano*]. Gomme-résine des feuilles et des rameaux des *Cistus ladaniferus*, L., *creticus*, L., *ledon*, Lam., *laurifolius*, L., etc., Cistinées.

LADRE. adj. et s. Qui concerne la *Ladrerie*. — Qui en est atteint.

LADRERIE. s. f. [de *Ladre;* all. *Aussatz;* angl. *leprosy;* it. *lepra;* esp. *ladreria*]. L'*Éléphantiasis* ou Lèpre des Grecs. — Hôpital de Lépreux [all. *Finnen;* esp. *ladreria*]. — Maladie des porcs, etc., due au développement, dans leur tissu cellulaire, du Cysticerque (*Cysticercus cellulosae*).

LAEMNOLI (Suisse). Source froide sulfureuse.

LÆMODIPODE. Faute au lieu de *Lémodipode*.

LAËNNEC. Médecin français (1781-1826) dont le nom est resté à un stéthoscope, etc.

LAER (Hanovre). Source froide chlorurée sodique.

LÆTIE. s. f. [*Lætia*. Lœfl.]. Genre de Bixacées purgatives de l'Amérique du Sud.

LÆVOGYRE. adj. [de *lævus*, à gauche, et *gyro*, je tourne]. Qui tourne à gauche. — **C.** Qui fait tourner à gauche le plan de polarisation.

LAFERRIÈRE (Isère). Source froide chlorurée sodique et calcique sulfureuse faible iodée.

LAFOREST. Chirurgien français de la fin du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une sonde pour le canal nasal.

LAGADEC. s. m. Le *Bogaraveo*.

LAGENA. s. f. [*lagena*, bouteille]. En raison de sa forme conique, l'organe qui représente le limaçon dans l'oreille interne des Ovipares.

LAGÉNAIRE. s. f. La *Lagenaria vulgaris* (Seringe), ou gourde, Cucurbitacée. — La *Calebasse*.

LAGÉNAIRE. adj. [de *lagena*, bouteille]. Qui concerne les *Infundibulums*. — *Lagéniforme*.

LAGÉNIFORME. adj. [de *lagena*, bouteille, et *forma*, forme]. En forme de gourde.

LAGERSTROEMIE. s. f. [*Lagerstrœmia*, L.]. Genre de Salicariées purgatives de l'Asie, etc.

LAGETTE. s. f. [*Lagetta*, Juss.]. Genre de Thyméléacées antigoutteuses des Antilles, etc.

LAGMI. s. m. La sève du dattier.

LAGOCÉPHALE. adj. et f. [λαγὼς, lièvre, et de κεφαλή, tête]. Qui a une tête de lièvre. — **Z.** Genre de Gobies.

LAGOÉCIE. s. f. La *Lagoecia cuminoides*, L., Ombellifère méditerranéenne.

LA GOLAISE (Canton de Genève). Source froide sulfurée calcique, acide carbonique libre.

LAGOMYS. s. m. Genre de Rongeurs léporidés à oreilles courtes.

LAGONI (Toscane). Boues minérales.

LAGOPÈDE. s. m. [λαγώπους, de λαγὼς, lièvre, et ποῦς, pied]. Le *Lagopus alpinus*, K. et Bl., Gallinacé tétraonidé.

LAGOPHTHALME. adj. et s. Qui concerne la *Lagophthalmie*. — Qui en est atteint.

LAGOPHTHALMIE. s. f. [*lagophthalmia;* de λαγὼς, lièvre, et ὀφθαλμὸς, œil; all. *Hasenauge;* angl. *the hare's eye;* it. et esp. *lagoftalmia*]. L'impossibilité de fermer la paupière supérieure par paralysie du nerf facial (de l'orbiculaire supérieur) ou par suite de la présence d'une cicatrice vicieuse.

LAGOSTOME. adj. et s. [de λαγὼς, lièvre, et στόμα, bouche; all. *Hasenscharte;* angl. *the hare-lip;* it. *lagostoma;* esp. *lagostomo*]. Qui a une bouche de lièvre. — **M. C.** Le *Bec-de-lièvre*.

LAGUNCULARIE. s. f. La *Laguncularia racemosa*, Gaertner, Combrétacée astringente d'Afrique.

LAHAE. s. m. Comme *Getah*.

LA HERMIDA (Espagne). Source hyperthermale chlorurée sodique.

LA HERSE (Orne). Source froide carbonatée calcique, ferrugineuse faible; acide carbonique et oxygène libres.

LA HONTALADE (Hautes-Pyrénées). L'une des sources sulfureuses de Saint-Sauveur (18°,4).

LAÏ. s. m. L'*Aï*.

LAICHE. s. f. [all. *Segge;* angl. *horse-tongue, sword-grass;* it. *carice;* esp. *esparganio*]. Les Cypéracées paludéennes ou des dunes.

LAIE. s. f. La femelle du sanglier, du porc.

LAIFOUR (Ardennes). Source ferrugineuse, bicarbonatée, froide.

LAINE. s. f. [*lana;* ἔριον; all. *Wolle;* angl. *wool;* it. et esp. *lana*]. Les poils longs, épais et frisés des Ovidés. — **C.** *L. minérale.* Filaments très fins de *Laitier* fondu et filé, incombustibles et mauvais conducteurs, employés comme la *L.* — *L. moraine.* Celle qu'on enlève aux moutons morts. — *L. philosophique.* L'*Oxyde de zinc* sublimé.

LAINEUX, EUSE. adj. Qui a l'aspect de la *Laine.*

LAISSE. s. f. — Ce que laisse à nu la mer entre la haute et la basse marée.

LAIT. s. m. [*lac;* γάλα; all. *Milch;* angl. *milk;* it. *latte;* esp. *leche*]. Le produit de la sécrétion des mamelles, humeur coulante, non visqueuse, opaque, blanche, alcaline, d'une densité moyenne de 1,022 sur la femme, d'une saveur douce. Il est composé de 25 à 38 p. p. 1000 de corps gras à l'état de globules dans 975 à 962 p. d'un liquide restant transparent bleuâtre après filtration. Ce liquide est composé de 80 à 90 p. de *caséine* liquide qu'on retire par coagulation avec traces de métalbumine, cet albuminoïde du reste flottant à l'état frais en *caséum* blanc dans les 850 p. environ de l'eau qui n'est pas partie constituante de la caséine. Cette eau tient en dissolution de 30 à 45 p. 1000 de lactose et de 5 à 7 p. de sels d'origine minérale. Le phosphate de chaux, combiné surtout à la caséine, s'y trouve dans la proportion de 2,50 à 3,50 p. 1000, avec du phosphate de soude et moins de 1 p. 1000 de chlorure de sodium. Le *L.* contient 30 centimètres cubes de gaz par litre dont la moitié est de l'acide carbonique. Le *L.* doit sa couleur au beurre qu'il tient en suspension à l'état de *globules du lait* en émulsion, sans unités anatomiques en suspension. La femme en sécrète de 25 à 30 grammes par heure (Lamperrière). — *L. d'âne.* Le suc des *Laiterons.* — *L. artificiel.* Caséum en suspension dans les carbonates alcalins. — *L. battu.* La *Fumeterre.* — *L. de beurre* (*lac ebutyratum*). Résidu de la préparation du beurre; petit-lait tenant en suspension des grumeaux de globules du *L.* — *L. bleu.* Altération de ce liquide qui se produit à sa surface et dans sa profondeur (Mathieu) sous forme de taches violacées, dues au développement de *Schizomycètes,* le *Vibrio cyanogenus.* — La couleur est d'autrefois essentiellement due à des spores d'une *mucorinée,* qui sont d'un beau bleu quand elles sont réunies en plaques sur le lait et presque incolores par la lumière transmise sous le microscope; à l'air le mycélium donné par leur germination est d'un blanc mat tranchant sur le bleu qui en est le point de départ. Les taches bleues apparaissent de 24 à 48 heures, se formant sur le lait de vache, qui est légèrement acide (Reiset). Le beurre formé avec la crême du lait devenu bleu se rancit promptement. On empêche le développement de cette mucorinée et de son action par une addition de 2 à 3 millièmes d'acide acétique qui est insuffisante pour la coagulation du lait. — *L. caillé.* Celui dont la caséine est coagulée. — *L. de chaux.* Eau blanchie par les granules de chaux hydratée en suspension. — *L. de cochon.* L'*Hyoseris radiata,* L., Chicoracée. — *L. concentré* (Parmentier et Guyton de Morveau). Celui qui est conservé après avoir été amené par évaporation à la consistance de miel épais. — L. *de couleuvre.* L'*Euphorbia cyparissias,* L., Euphorbiacée. — *L. de couleuvre bâtard.* La *Linaire.* — *L. doré.* L'*Agaricus deliciosus,* L. — *L. d'oiseau.* L'*Ornithogale blanc.* — *L. de poule.* Jaune d'œuf en émulsion dans l'eau sucrée et aromatisée. — *L. répandu.* Les maladies survenant à la suite de couches. — *L. de Sainte-Marie.* Le *Chardon-Marie.* — *L. de soufre.* Liqueur laiteuse qui résulte de la précipitation du soufre d'un sulfhydrate par un acide. — *L. végétal.* Le latex blanc ou jaune et émulsif que contiennent un grand nombre de Papavéracées, Apocynées, la plupart des Euphorbiacées, quelques Urticées du genre *Artocarpus,* les Campanulacées, les Chicoracées. — *L. virginal.* Teinture dont les résines, etc., sont amenées à l'état de suspension en fins granules en les versant dans l'eau.

LAITANCE ou **LAITE.** s. f. [*lactes;* all. *Fischmilch;* angl. *milt;* it. *latte;* esp. *lechada*]. Testicules et sperme des Poissons.

LAITÉ, ÉE. adj. Qui a du *Lait.* — Le mâle des Poissons dont le sperme est *lactescent.*

LAITERON. s. m. [*sonchus;* all. *Gänsedistel;* angl. *sonchus, sow-thistle;* it. *grispignolo;* esp. *cerraja*]. Genre de Synanthérées à latex *lactescent.*

LAITEUX, EUSE. adj. [*lacteus;* all. *milchicht;* angl. *lacteous;* esp. *lechero*]. Qui a l'aspect, etc., du *Lait.*

LAITIAT. s. m. Petit-lait aigre avec le caséum.

LAITIER. s. m. — **C.** Résidus des traitements des minerais de fer composés de silicates divers. — **B.** *L. commun* [angl. *milkworth*]. Le *Polygala vulgaris,* L., Polygalée dont les fleurs en infusion étaient employées contre la phthisie.

LAITON. s. m. [all. *Messing;* angl. *brass, yellow brass;* it. *ottone*]. Le *Cuivre jaune,* alliage de cuivre (6 à 7 parties) et de zinc (3 à 4 p.). Densité 7,5 à 8,5.

LAITREAU. s. m. Le *Hareng* ou autre Clupé mâle ou laité.

LAITUE. s. f. [*lactuca;* all. *Lattich;* angl. *lettuce;* it. *lattuga;* esp. *lechuga*]. Genre de Synanthérées à *latex* blanc. — *L. d'âne.* Les *Cardères* ou *Dipsacus,* quelques chardons. — *L. de brebis.* Les *Mâches* ou *Valérianelles.* — *L. de bruyère.* La *L. vivace.* — *L. de chèvre.* Diverses *Euphorbes.* — *L. de chien.* Le *Chiendent* et le *Pissenlit.* — *L. de chouette.* La *Veronica beccabunga,* L., Scrofulariée. — *L. de cochon* ou *de porc.* — L'*Hypochœris fœtida,* Chicoracée. — *L. cultivée.* La *Lactuca sativa,* L. — *L. gigantesque.* La *Lactuca altissima,* L., du Caucase. — *L. de grenouille.* Le *Potamon crépu,* Alismacée. — *L. de lièvre.* Le *Laiteron.* — *L. marine* ou *tremblante.* L'*Ulva lactuca,* Algue. — *L. de muraille.* Le *Sisymbrium irio,* L., Crucifère, et les *Prenanthes,* Synanthérées. — *L. pommée.* La *Lactuca capitata.* — *L. romaine.* La *Lactuca romana.* — *L. sauvage.* La *Prenanthe.* — La *Lactuca sylvestris,* Lam. — *L. vireuse* ou *fétide.* La *Lactuca virosa,* L., à suc laiteux abondant dit narcotique. — *L. vivace.* La *Lactuca perennis,* L.

LAKA. s. m. Le fruit charnu drupacé de l'*Inocarpus edulis,* Forster, Lauracée bernandiée d'Australie.

LA LICHE (Hautes-Alpes). Source sulfureuse, acide sulfhydrique libre (17°).

LALLATION. s. f. [all. *Lallen;* angl. *lallation;* it. *lallazione;* esp. *lalacion*]. Comme *Lambdacisme.*

LALLEMAND. Chirurgien français (1790-1853) dont le nom est resté à un procédé d'autoplastie, etc.

LALLIAZ (Suisse). Source sulfurée calcique (8°).

LALO. s. m. La poudre des feuilles séchées du *Baobab.*

LALOUETTE. Médecin français du XVIIIe siècle dont le nom est resté au prolongement pyramidal du bord supérieur de la thyréoïde.

LAMA. s. m. [*Auchenia*]. Genre de Ruminants sans cornes, à six incisives inférieures et deux supérieures, de l'Amérique du Sud.

LA MALOU (Hérault). Sources ferrugineuses bicarbonatées et arséniatées sodiques (16° à 35°).

LAMANTIN. s. m. Le *Trichecus manatus,* L., Cétacé herbivore de l'embouchure des rivières d'Afrique et d'Amérique.

LAMARKISME. s. m. Les doctrines de *de Lamarck* (1744-1829) sur la descendance des êtres qui tous dériveraient par développement graduel, les végétaux d'un globule *mucilagineux* et les animaux d'un globule *gélatineux* originel.

LAMARKISTE. s. m. Celui qui adopte les vues de de Lamarck.

LA MARTINIQUE (Petites Antilles). Nombreuses sources minérales, chaudes, ferrugineuses, bicarbonatées mixtes, chlorurées sodiques.

LAMBDA. s. m. — **A.** Le point de rencontre en forme de λ de la suture bipariétale ou sagittale avec les deux sutures occipito-pariétales.

LAMBDACISME. s. m. [de λάμβδα, nom de l'*l* en grec]. Difficulté de prononciation de la lettre *l.*

LAMBDOÏDE. adj. et s. [*lambdoides;* de λ (lambda), lettre grecque, et εἶδος, forme; all. *Lambdanath;* angl. *lambdoïdal suture;* it. *sutura lambdoidea;* esp. *lambdoïde*]. La suture occipito-pariétale du crâne.

LAMBEAU. s. m. [de *lamberare,* déchirer]. — **M. C.** Les portions des parties molles incomplètement séparées

de tel ou tel organe soit sur le cadavre, soit sur le vif et alors pouvant continuer à se nourrir, puis se réunir aux parties sous-jacentes ou à d'autres *L.* par cicatrisation.

LAMBIS. s. m. Le *Strombus gigas* et autres Gastéropodes.

LAMBITIF. s. m. *Looch.* — *Électuaire.*

LAMBOURDE. s. f. Rameau d'yeux noirâtres produit par le vieux bois, ne donnant de fruit qu'au bout de plusieurs années.

LAME. s. f. [*lamina;* ἔλασμα, πέταλον; all. *Platte;* it. *lama;* esp. *lamina*]. — **A.** Les soulèvements de l'ectoderme et de l'endoderme, souvent par le mésoderme même, qui sur le blastoderme, d'abord plat, circonscrivent les cavités du corps de l'embryon et en forment les parois. — **B.** La partie évasée de chaque pétale, jusqu'à l'onglet. — La portion étalée et mince des feuilles plates. — Chaque feuillet de l'hyménium. — **M. C.** La portion des bistouris, ciseaux, etc., qui porte le tranchant. — *L. criblée.* La portion cribleuse de l'*Ethmoïde.* — *L. dorsales.* Celles qui formeront les enveloppes du névraxe. — *L. élastique de la choroïde.* Mauvaise désignation de la mince couche de substance hyaline parsemée de noyaux du tissu cellulaire, qui forme la limite interne ou rétinienne de la choroïde. Elle n'offre ni l'élasticité ni les autres caractères du tissu élastique. Elle est parsemée de noyaux que n'a pas la membrane de Descemet à laquelle on l'a inexactement comparée; elle n'offre ni l'épaisseur, ni le mode de réfraction de la lumière de celle-ci. — *L. intestinale.* La portion du feuillet fibro-intestinal soulevant l'endoderme pour former l'intestin. — *L. médullaire.* Celles de l'ectoderme qui limitent la gouttière médullaire puis forment le névraxe en se soudant sur la ligne médiane. — *L. sensible* (Biot, 1844). Fines *L.* de gypse ou de mica, d'épaisseurs diverses, enchâssées au-dessus du prisme de Nicol, destinées à accroître la sensibilité de l'appareil polarisateur. — *L. somatique.* L'ectoderme soulevé par le feuillet fibro-cutané pour former à droite et à gauche la paroi thoraco-abdominale. — *L. spirale.* La cloison qui sépare l'une de l'autre les deux rampes du limaçon de l'oreille interne. — *L. ventrales.* Les parties latérales du blastoderme s'inclinant en totalité du côté où sera l'ombilic et dont proviennent les *L. intestinale* et *somatique.* — *L. vertébrales.* La portion mince des vertèbres limitant les côtés du canal vertébral. — *L. vitrée.* La *L.* interne, lisse, compacte, fragile des os du crâne.

LAMELLE. s. f. [*lamella;* all. *Plättchen;* angl. *lamel;* it. *laminetta, lamella*]. Petite et mince *Lame.* — *L. à noyaux multiples.* Les *Myéloplaxes.* — Les *Cellules épithéliales multinucléées.*

LAMELLÉ, ÉE. adj. [*lamellatus;* all. *blättrig;* it. *lamellato;* esp. *lamellado*]. Qui est pourvu de *Lamelles.*

LAMELLEUX, EUSE. adj. Qui est composé de *Lamelles.* — Qui ressemble à une *Lamelle.*

LAMELLIBRANCHE. adj. et s. Qui a les branchies lamelleuses. — Ordre de Mollusques acéphales bivalves à quatre lames branchiales.

LAMELLICORNE. adj. et s. Qui a les cornes aplaties. — Famille de Coléoptères à antennes en massue aplatie, feuilletées.

LAMELLIFÈRE. adj. [de *ferre,* porter]. Pourvu de *Lamelles.*

LAMELLIFORME. adj. [de *forma,* forme]. En forme de *Lame.*

LAMELLIROSTRE. adj. et s. [de *lamella,* lame, et *rostrum,* bec]. Qui a le bec aplati. — **Z.** Famille de Palmipèdes dont le canard et l'oie sont les types.

LAMELLULE. s. f. Petite *Lamelle.*

LAMIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lamium.* — Comme *Labié.*

LAMIE. s. f. [*Lamia,* Rondelet; *Lamna,* Cuv.]. Genre de Requins à dents tranchantes.

LAMIER. s. m. Genre de Labiées. — *L. blanc.* Le *Lamium album,* L.

LAMINA-FUSCA. s. f. [de *fuscus,* fauve]. Ce qui de la choroïde détachée reste adhérent à la sclérotique en retenant plus ou moins des granules pigmentaires choroïdiens.

LAMINAGE. s. m. Réduction de tout corps ductile en lames minces par le passage au laminoir.

LAMINAIRE. s. f. Le *Laminaria saccharina,* Lamouroux, Fucacée à fronde aplatie.

LAMINAIRE et **LAMINEUX, EUSE.** adj. et s. [*Laminosus;* all. *getplatted;* angl. *scaly, laminated;* it. et esp. *laminoso*]. Aplati. — Disposé en couches. — **A.** Le tissu cellulaire (Chaussier, 1808).

LA MOLLA (Piémont). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

LA MOTTE-LES-BAINS (Isère). Sources chlorurées sodiques (58° à 60°).

LAMPADOMANCIE. s. f. [de λαμπάς, lampe, et μαντεία, divination]. Variété de la *Pyromancie.*

LAMPAS. s. m. [all. *Trosch;* angl. *lampas, lampers;* it. *lampasso, lampasio;* esp. *haba; fève*]. Gonflement phlegmasique de la muqueuse du palais des chevaux se montrant lors de leur dentition.

LAMPATE. s. m. [all. *lampensaures Salz;* it. et esp. *lampato*]. Pour *Aldéhydate.*

LAMPE. s. f. Instruments divers pour éclairer, chauffer et déterminer la fusion. — **A.** La *Hampe* (maniement).

LAMPIQUE. adj. [all. *Lampensäure;* it. et esp. *lampico*]. Pour *Aldéhydique.*

LAMPOURDE. s. f. [*Xanthium*]. Genre de Synanthérées sénécionidées.

LAMPRILLON. s. m. L'*Ammocète.*

LAMPROIE. s. f. Le *Petromyzon marinus,* L., ou *grande,* L. [all. *Lamprete, Neunauges;* angl. *lamprey;* it. *lampreda;* esp. *lamprea*], Cyclostome qui remonte les fleuves au printemps. La *petite L.,* ou d'eau douce, est le *Petromyzon Planeri,* L.

LAMPROSOME. s. m. [*Lamprosoma,* Kirb.]. Genre de Coléoptères américains phytophages.

LAMPROYON. s. m. Le *Petromyzon branchialis,* Dum., Cyclostome.

LAMPSANE. s. f. La *Lampsana communis,* L. [all. *Milchen;* angl. *lampsan, nipple-wort;* it. *lampsana*], Synanthérée légèrement amère.

LAMPUGA. s. f. ou **LAMPUGO.** s. m. Le *Coryphæna hippurus,* L., Acanthoptérygien de la Méditerranée.

LAMPURGE. s. m. Le *Centrolophus niger,* Lac., Acanthoptérygien brun, noir sur le dos.

LAMPYRE. s. m. [*Lampyris,* L.]. Genre de Coléoptères malacodermes dont la femelle larviforme manque d'ailes et d'élytres. Elle porte un appareil photogène sur les trois derniers segments ventraux.

LAMSCHEID (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°).

LANA PHILOSOPHICA. s. f. — **C.** L'oxyde de zinc préparé par sublimation.

LANCE. s. f. — *L. de Mauriceau.* Instrument en forme de fer de lance (Mauriceau), pour perforer et vider le crâne du fœtus mort.

LANCÉE. s. f. — **M. C.** Comme *Élancement.*

LANCÉOLÉ, ÉE. adj. [*lanceolatus;* all. *lanzettförmig;* angl. *lanceolate;* it. *lanceolato;* esp. *lanceölado*]. Qui tient de la lance. — Effilé en pointe.

LANCERON. s. m. Le jeune brochet.

LANCETTE. s. f. [*scalpellum phlebotomus;* μαχαίριον; all. *Lanzette;* angl. *lancet;* it. *lancetta;* esp. *lanceta*]. Instrument de chirurgie en acier de forme allongée, et qui est particulièrement destiné à pratiquer l'opération de la saignée. La lancette est composée de la *lame* et la *châsse.*

LANCETTIER. s. m. [all. *Lanzettenbesteck;* esp. *lancetero*]. Étui à lancettes.

LANCINANT, ANTE. adj. [de *lancea,* lance; all. *stechend;* angl. *lancinating;* it. et esp. *lancinante*]. La douleur avec élancements correspondant aux pulsations artérielles.

LANCISI. Anatomiste italien (1654-1720) dont le nom est resté aux deux tractus blancs de chaque côté du rhaphé médian de la face supérieure du corps calleux.

LANÇON. s. m. L'*Ammodytes lanceolatus,* Lesauvage, Malacoptérygien à nageoire dorsale courte.

LANDE. s. f. — **B.** Les *Ulex europæus,* L., et *nanus,* L., Papilionacées.

LANDECK (Prusse, Silésie). Sources bicarbonatées mixtes (18° à 29°).

LANDETE (Espagne). Source bicarbonatée calcique sulfureuse (19°).

LANDIER. s. m. L'*Ajonc*. — Comme *Lande*.

LANDRY. Médecin français (1826-1865) dont le nom est resté à une forme de la myélite.

LANERET. s. m. [de *laniare*, déchirer]. La femelle du *lanier*.

LANGAGE. s. m. Tout système de signes pour l'expression mimique orale ou écrite. — Mode d'expression, l'*expression orale* en général, dans lequel la voix est articulée et divisée, à l'aide de mouvements spéciaux des lèvres surtout et de la langue, en signes distincts appelés des mots.

LANGÉAC (Haute-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

LANGENAU (Bavière). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

LANGENAU (NIEDER-) (Silésie). Source minérale bicarbonatée ferrugineuse faible, froide.

LANGENBECK. Chirurgien allemand (1776-1851) dont le nom est resté à une aiguille à cataracte.

LANGENBRUCKEN (Allemagne). Sources bicarbonatées mixtes (12° à 14°).

LANGENSALZA (Prusse). Source sulfurée calcique (18°).

LANGOUSTE. s. f. Le *Palinurus vulgaris*, Latreille, [all. *Seekrebs*, *Hummer;* angl. *large lobster;* it. *gambero marino*], Décapode macroure dont toutes les pattes sont monodactyles.

LANGRUNE-SUR-MER (Calvados). Bains de mer.

LANGUARD. s. m. Le *Torcol*.

LANGUE. s. f. [*lingua;* γλῶσσα; all. *Zunge;* angl. *tongue;* it. *lingua;* esp. *lengua*]. Organe principal du goût, qui concourt aussi à la mastication, à la déglutition et à la parole sans participer à la phonation ou production de la voix. Charnue, symétrique, composée de muscles susceptibles de lui donner diverses figures, de l'allonger, de la raccourcir, de la recourber, de la creuser en gouttière et de faire passer sa pointe sur toutes les parties de la bouche où la mastication disperse les aliments. La langue est attachée, par les muscles de sa racine seulement, à l'hyoïde, et, par une portion de sa base, à la mâchoire inférieure. — Les muscles striés qui prennent part à la constitution sont tant *extrinsèques* (les hyo-glosses, génio-glosses, stylo-glosses) qu'*intrinsèques* (les *linguaux*). Au centre sur la ligne médiane, est une cloison verticale qui se continue postérieurement jusqu'à l'hyoïde. Elle est formée de tissu cellulaire, mais n'est pas *fibreuse*. Elle n'arrive pas jusqu'à la muqueuse et c'est une erreur de dire que sur ses deux faces elle donne attache à des fibres musculaires. C'est au dehors, sur ses côtés, que sont les vaisseaux et les nerfs. La langue est tapissée par une muqueuse qui se continue avec celle qui revêt la cavité buccale et n'est plus épaisse qu'à la face dorsale de l'organe. Cette membrane forme, à la face inférieure, le repli triangulaire appelé le *frein* ou le *filet*. Sur la face supérieure ou le *dos* de la langue elle offre, dans son milieu et dans toute sa longueur, un léger sillon ou rhaphé, à l'extrémité postérieure duquel est le *trou borgne de Morgagni*, dépression dont le fond est occupé par une *papille caliciforme* plus ou moins grosse. Les papilles nombreuses que l'on observe sur la muqueuse du dos de la langue sont : 1° Les *papilles filiformes* ou *coniques*, en filaments aigus dont le sommet surmonté d'épithélium pavimenteux est libre; elles occupent principalement la pointe et les côtés de cet organe; 2° les *papilles fongiformes* (*papilles composées*) sur une base commune, portent des petites saillies du volume des papilles de la pulpe des doigts, les unes vasculaires, à côté d'autres pourvues de corpuscules du tact et de tubes nerveux, mais alors sans vaisseaux. Les *papilles fongiformes* sont éparses et occupent en nombre indéterminé la partie de la langue qui est au-devant du V lingual; elles sont en forme de petite tête d'épingle arrondie portée sur un pédicule court; 3° les *papilles lenticulaires* (*papilles caliciformes*) sont analogues aux *papilles fongiformes*. Elles sont sphéroïdales à leur surface libre, grosses comme un grain de mil et plus un peu aplaties ou circulaires portées par un court prolongement de la muqueuse ou pédicule conique. Elles sont entourées d'un repli de la muqueuse qui est circulaire, *caliciforme*, et qui peut dépasser en hauteur la saillie fongiforme lenticulaire attachée au fond de la cavité qu'il limite. Elles sont rangées sur deux lignes formant un V, dit V *lingual*, dont la pointe est en arrière, au *trou borgne*. Le bord libre de ce repli caliciforme et la surface libre de la saillie qu'il entoure sont couverts de petites pailles coniques. Les papilles coniques qui recouvrent les *papilles fongiformes* (2°) couvrent également leurs intervalles sur toute la surface de la muqueuse linguale. Ce sont les seules saillies de la muqueuse linguale (avec les grandes saillies *filiformes* ci-dessus, 1°) qui méritent réellement le nom de papilles linguales. Les unes sont des *papilles vasculaires*, les autres sont des *papilles nerveuses*, à *corpuscules du tact* ou à *terminaisons nerveuses*. Sur les côtés de la langue il n'y a plus que de très petites papilles laissant la muqueuse mince, douce et lisse, avec du tissu cellulaire sous-muqueux. Ce dernier manque à la face dorsale, les fibres striées s'insérant à la face profonde du derme. Il n'entre pas de fibres cellules dans la constitution de la langue. En pénétrant dans le corps de la langue ses éléments striés s'écartent en faisceaux secondaires se réduisant à une épaisseur de 1 à 2 millimètres devenant les uns parallèles à sa face dorsale, les autres perpendiculaires ou verticaux, et ceux des *linguaux* transverses. Ils s'intriquent ainsi et tiennent réciproquement écartés, presque sans tissu cellulaire. Chacun de leurs faisceaux primitifs va s'insérer presque isolément à la face profonde du derme. En arrière du V lingual jusque près de l'épiglotte se trouvent des *glandules salivaires* placées sous la muqueuse qui soulèvent légèrement la muqueuse. Les artères de la langue viennent de la carotide interne ;ses veines s'ouvrent dans la jugulaire interne; ses nerfs musculaires viennent de l'hypoglosse. La langue est reliée à la glande sous-maxillaire par deux espèces d'arcs nerveux en quelque sorte concentriques : l'un plus étendu, allant passer par l'encéphale comme centre d'actions réflexes; l'autre beaucoup plus court, et passant par le ganglion sous-maxillaire comme centre. A ces deux trajets nerveux paraissent correspondre deux sortes d'influences réflexes destinées à agir sur la glande sous-maxillaire. La première, qui traverse le cerveau, est consciente et mise en activité plus spécialement par l'action gustative de la langue; la deuxième, qui est inconsciente, a pour centre le ganglion sous-maxillaire, et est provoquée plus particulièrement par les conditions de sécheresse ou d'humidité de la membrane bucco-linguale (Cl. Bernard). Dans les deux tiers environ des parties antérieures de la muqueuse de la langue, innervées par le *lingual*, c'est ce nerf qui, par l'intermédiaire des fibres anastomotiques qu'il reçoit *de la corde du tympan*, exerce une influence vasomotrice; dans les parties postérieures de la face dorsale de cet organe, innervées par le nerf glosso-pharyngien, c'est à ce nerf que cette influence est dévolue (Vulpian). — *L. d'agneau*. La *Plantago media*, L., Plantaginée. — *L. de bœuf*. La buglosse officinale. — *L. de carpe*. Instrument pour l'extraction des molaires ou pour celle des racines dentaires. — *L. de cerf*. La *Scolopendre*. — *L. de chat*. La *Bidens tripartita*, L., Synanthérée. — *L. de cheval*. Le *Ruscus hypoglossum*, Asparaginée. — *L. de chien*. La *Cynoglosse*. — *L. d'oie*. La *Grassette*. — *L. d'oiseau*. Les *Ornithoglosses*. — *L. de serpent*. Rugine pour enlever le tartre dentaire. — *L. de serpent*. L'*Ophioglosse*. — *L. de tigre*. La *Venus tigrina*, Lamellibranche. — *L. de vache*. Les Scabieuses et les Consoudes.

LANGUETTE. s. f. [*ligula;* all. *Zunge;* angl. *languet;* it. *linguetta;* esp. *lengueta*]. Tout appendice long et étroit. — **B.** L'appendice qui termine les demi-fleurons des fleurs composées. — **Z.** Pièce dépendant de la lèvre des Articulés, mince, lancéolée.

LANGUEUR. s. f. [*langor;* ἄφεσις]. Lenteur des actes cérébraux et musculaires.

LANGUEYEUR. s. m. Celui qui examine la langue du porc pour savoir s'il est *Ladre*.

LANIAIRE. adj. et s. [de *laniare*, déchirer]. Qui déchire. — **A.** Les dents canines.

LANIER. s. m. Le *Laniarius cinereus*, Brisson, ou *Falco laniarius* Schlegel, Rapace diurne d'Europe. — Nom donné aussi à l'*émerillon*, à la femelle du *Faucon commun*, au *Circaetus gallicus* ou *Falco* (*Circus*) *cyaneus*, L.

LANIGÈRE. adj. [de *lana*, laine, et *gerere*, porter]. Qui produit la laine. — Laineux.

LANNASKEDE (Suède). Source ferrugineuse sulfatée (18°).

LA NOUVELLE (Aude). Bains de mer.

LANSIUM. s. m. Genre de Méliacées de l'Inde.

LANTANA. s. m. Genre de Verbénacées de l'Asie et de l'Amérique.

LANTANE. s. m. Le *Viburnum lantana*, L., Sambucinée d'Europe. — Les Verbénacées du genre *Lantana*.

LANTANÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lantana*. — Tribu des Verbénacées.

LANTANURIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'*Acide urique*.

LANTERNE. s. f. [*lucerna*]. — *L. d'Aristote*. En raison de sa forme : l'armure ou squelette buccal et œsophagien des Oursins, etc.

LANTHANE. s. m. [all. *Lanthan;* angl. *lanthanum;* it. et esp. *lantano*]. Métal voisin de l'*Ytrium*, gris de plomb, tendre, décomposant l'eau, brûlant à l'air.

LANTHOPIE. s. f. Pour *Lanthopine*.

LANTHOPINE. s. f. ($C^{46}H^{25}Az^{8}O$). Homologue de la *Papavérine*.

LANUGINEUX, EUSE. adj. [de *lanugo*, duvet; all. *wollicht, flaumig;* angl. *lanuginous, downy;* it. *lanuginoso;* esp. *velloso, lanuginoso*]. Duveté. — B. Couvert de poils doux (*lanugo*) et frisés.

LANUGINIQUE. adj. Qui concerne le duvet. — C. Composé acide obtenu par ébullition de la laine dans la potasse.

LANUGO. s. m. Le *Duvet*.

LAPACTIQUE. adj. et s. [de λαπακτικός, qui vide]. Évacuant.

LAPAGME. s. m. [de λάπαγμα, ce qui est évacué]. Déjection.

LAPAROCÈLE. s. f. [de λαπάρα, les lombes, et κήλη, hernie; all. *Bauchbruch;* angl., it. et esp. *laparocele*]. *Hernie lombaire*. — Hernie à travers un écartement des faisceaux du muscle carré lombaire.

LAPAROSCOPIE. s. f. [λαπάρα, les flancs, σκοπεῖν, examiner]. L'emploi des divers moyens d'examen de l'abdomen ou de son contenu.

LAPAROSPLÉNOTOMIE. s. f. L'incision du flanc gauche nécessaire pour arriver à pratiquer la *Splénotomie*.

LAPAROTOMIE. s. f. [de λαπάρα, flanc, et τομή, section]. Opération de la *Laparocèle*. — L'anus artificiel, dans la région lombaire. — Incision chirurgicale des flancs.

LAPATHINE. s. f. Résine amère de la racine du *Rumex* (*Lapathum*) *obtusifolius*, L., Polygonée.

LA PAUTE (Isère). Source froide sulfatée carbonique et chlorurée mixte.

LAPAXIE. s. f. [de λάπαξις, l'action de vider]. Évacuation.

LA PENNA (Piémont). Source thermale sulfurée calcique.

LAPIN. s. m. [κόνικλος, κόνιλος; all. *Kaninchen;* angl. *rabbit, coney;* it. *coniglio;* esp. *conejo*]. Rongeur voisin du lièvre, dont il se distingue en ce qu'il a des jambes plus courtes. — *L. d'Angora*. Le *Lepus cuniculus angorensis*, ou *Cuniculus domesticus angorensis*. — *L. de clapier* ou *domestique*. Le *Lepus domesticus* ou *Cuniculus domesticus*. — *L. de garenne* ou *sauvage*. Le *Lepus cuniculus*, L., *Cuniculus vulgaris*. — *L. riche*. Le *Lepus cuniculus argenteus*, ou *Cuniculus domesticus argenteus*.

LAPIS. s. m. Le *Bézoard oriental*. — La *Lazulite*.

LAPIS-LAZULI. s. m. La *Lazulite*.

LA PORETTA (Apennins). Sources thermales, chlorurées, sodiques, sulfureuses, iodurées.

LAPORTÉE. s. f. [*Laportea*, Gaudichaud]. Genre d'Urticacées à piqûres graves de l'Amérique du Nord, de l'Asie, etc.

LAPPACÉ, ÉE. adj. [*lappaceus;* esp. *lappacea*]. Qui ressemble à la *Bardane* (*Arctium lappa*). — Qui est courbé en pointe d'hameçon à l'extrémité comme les crochets terminant les écailles du capitule de la Bardane.

LA PRESTE (Pyrénées-Orientales). Sources hyperthermales sulfurées sodiques faibles.

LA PUDA (Espagne). Source thermale, chlorurée et sulfurée sodique.

LA PYRONÉE (Cantal). Source bicarbonatée ferrugifaible froide.

LAQUE. s. f. [all. *Lack;* angl. *lac;* it. *lacca;* esp. *laca*]. — C. Combinaisons de matières colorantes végétales et d'oxydes, de sels métalliques ou d'alumine, qui sont usités pour la peinture et la teinture. — B. Substance résineuse qui exsude du *Ficus religiosa*, L., du *Ficus indica*, L., du *Croton lacciferum*, L., ou *Aleurites laccifera*, Willdenow, à la suite de piqûres qu'y fait la femelle du *Coccus lacca*, L. — *L. en bâtons*. La *L.* dans son état naturel. — *L. en écailles* ou *en tablettes*. La *L. fondue* et *coulée*. — *L. en fils*. Celle qui fondue a été tirée en fils. — *L. du Malabar*. Celle que le *Coccus lacca* fait suinter des *Butea frondosa*, Roxb., et *superba*, Roxb., Papilionacées de l'Inde.

LAQUE-DYE. s. f. Laque roulée en pains et renfermant 5 pour 100 de matière colorante.

LAQUEUS. s. m. — A. Le *Ruban de Reil*.

LARD. s. m. [all. *Speck;* angl. *bacon;* it. *lardo*]. Le pannicule adipeux des Suidés et des Cétacés.

LARDACÉ, ÉE. adj. [all. *speckicht;* angl. *lardaceous;* it. et esp. *lardaceo*]. Analogue à du lard.

LARDIFORME. adj. Qui a l'aspect du *Lard*.

LARDIZABALÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lardizabales*. — Tribu des Berbéridacées.

LARE. s. m. [*larus*, de λάρος, mouette]. Les Mouettes, les Goëlands.

LA REVAUTE (Cantal). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.

LARGE. adj. [*latus;* πλατύς, εὐρύς; all. *breit;* angl. *wide;* it. et esp. *largo*]. Dont l'étendue transversale est considérable eu égard à sa longueur. — *L. du cou*. Portion cervicale du *muscle peaussier*. — *L. du dos*. Le *muscle grand dorsal*.

LARICINE. s. f. L'*Abiétine*.

LARIDE. adj. et s. m. [de *Larus*, mouette]. Qui tient des mouettes. — Famille de Palmipèdes à longues ailes, à bec pointu recourbé au bout.

LARIN. s. m. Le *Larinus nidificans*, Guib., Coléoptère voisin des Charançons formant le *Tréhala*.

LARINOÏDE. adj. [de λαρινός, gras, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au lard, à la graisse. — Comme *Lardacé*.

LARIXINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{10}O^{10}$) de l'écorce du mélèze (*Larix*).

LARMAIRE. adj. [*lacrymæformis*]. Qui ressemble à une *larme*.

LARME. s. f. [*lacryma;* δάκρυ; all. *Thräne;* angl. *tear;* it. et esp. *lagrima*]. Humeur excrémentitielle neutre qui lubrifie les conjonctives, riche en chlorure de sodium avec un peu de dacryoline. — B. Petites masses de résine ou gomme-résine, parce qu'elles découlent par gouttes semblables à des *larmes*, des végétaux qui les produisent. — *L. bataviques*. Petites masses de verre en fusion qu'on a laissé tomber dans l'eau froide, et qui, par suite d'un refroidissement inégal, acquièrent une fragilité telle, que, dès qu'on les presse en un point, elles éclatent en poussière.

LARMEUX, EUSE. adj. Qui est en forme de *Larmes*.

LARMIER. s. m. [*sulcus lacrymalis;* all. *Thränengaube;* angl. *eye-veins;* it. *lagrimale;* esp. *sienes*]. Sac membraneux, à parois pourvues de follicules enroulés, sécrétant une humeur onctueuse et noirâtre; il est situé dans une fosse sous-orbitaire de l'os maxillaire, à l'angle interne de l'œil des Ruminants. — Petits enfoncements dans l'angle interne des yeux du cheval.

LARMOIEMENT. s. m. L'*Epiphora*.

LA ROCHE-CARDON (Rhône). Source froide bicarbonatée ferrugineuse; acide carbonique libre.

LA ROCHE POSAY (Vienne). Source froide sulfatée calcique faible, légèrement sulfureuse et arsénicale.

LARTIGUE. Médecin français du XVIII° siècle, dont le nom est resté à des pilules au colchique.

LARVAIRE. adj. Qui concerne les *Larves*. — Qui est à l'état de larve, sans organes sexuels.

LARVE. s. f. [de *larva*, masque; *vermiculus;* μορμολύκη, μορμών; all. *Larve;* angl., it. et esp. *larva*]. Premier état non sexué de beaucoup d'Invertébrés et des Batraciens, sous lequel ils se trouvent au sortir de l'œuf; leur forme étant pour ainsi dire masquée sous celle de Ver

ou autre, différente de ce qu'ils sont après le développement des organes génitaux.

LARVÉ, ÉE. adj. [de *larva*, masque; all. *verlarvt;* esp. *larvado*]. Masqué.

LARVIFORME. adj. [de *larva*, larve, masque, et *forma*, forme]. En forme de *Larve;* qui lui ressemble.

LARVIGÈRE. adj. [de *gerere*, porter]. Qui porte ou contient des *Larves.*

LARYNGALGIE. s. f. [de *larynx*, et ἄλγος, douleur]. Névralgie *laryngienne.*

LARYNGÉ, ÉE. adj. [*laryngeus;* de λάρυγξ, le larynx; angl. *laryngeal;* it. *laryngeo;* esp. *laryngeo*]. Qui a rapport au *Larynx.*

LARYNGIEN, ENNE. adj. [*laryngeus;* angl. *laryngeal;* it. *laringeo;* esp. *laringiano*]. Qui concerne ou constitue le *Larynx.*

LARYNGISME. s. m. [de *larynx;* all. *Laryngismus;* angl. *laryngism;* it. *laringismo*] (Marshall-Hall). Contraction spasmodique des muscles du *Larynx.* — *L. striduleux.* Le *faux-croup.*

LARYNGITE. s. f. [*laryngitis*, de λάρυγξ, larynx; all. *Kehlkopfbräune;* angl. *laryngitis;* it. *laringite;* esp. *laringitis*]. Phlegmasie de la muqueuse du *larynx*, du tissu cellulaire sous-muqueux de celle-ci. La voix devient rauque, grave, puis plus ou moins éteinte. Il y a des picotements à la gorge, une toux rauque, généralement douloureuse se termine par l'expectoration de mucus visqueux; parfois il survient de la fièvre et de l'oppression. Au bout de quelques jours la toux plus rare, moins douloureuse et suivie de crachats plus volumineux rendus jaunâtres par des leucocytes, granuleux ou non et le mal disparaît si l'on ne s'expose pas aux refroidissements, etc., qui l'ont amené. — *L. croupale* ou *pseudo-membraneuse.* Le croup. — *L. glanduleuse.* Celle qui survient en même temps que l'angine glanduleuse. — *L. muqueuse.* La *L.* proprement dite. — *L. œdémateuse.* C'est l'œdème avec ou sans suppuration du tissu cellulaire sous-muqueux de l'épiglotte et des replis aryténo-épiglottiques, dit *œdème* de la glotte, compliquant une *laryngite* simple intense ou quelque autre état morbide du *larynx*, de la langue, etc. Le gonflement aryténo-épiglottique amène de la dyspnée plus ou moins prononcée avec respiration sifflante, une grande difficulté de la déglutition. La voix est éteinte, la toux souvent presque nulle et sèche. — *L. striduleuse.* Le faux-croup. — *L. tuberculeuse* ou *ulcéreuse.* La phthisie *laryngée.*

LARYNGOGRAPHIE. s. f. [de λάρυγξ, larynx, et γραφή, description; all. *Kehlkopfbeschreibung;* angl. *laryngography;* it. et esp. *laringografia*]. L'étude descriptive du *larynx.*

LARYNGOLOGIE. s. f. [de λογός, discours]. Description du *larynx*, de ses maladies.

LARYNGO-NÉCROSE. s. f. Nécrose des cartilages du *larynx.*

LARYNGOPATHIE. s. f. Maladie *laryngienne* en général.

LARYNGO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte au pharynx et au *larynx.* — Le muscle constricteur inférieur du pharynx.

LARYNGORRHAGIE. s. f. Hémorrhagie du *Larynx.*

LARYNGOSCOPE. s. m. [de *larynx;* et σκόπεῖν, examiner; all. *Laryngoskop, Keklkopfspisegel;* angl. *laryngoscope;* it. *larinsgoscopio*]. Instrument pour l'examen du *Larynx.*

LARYNGOSCOPIE. s. f. [all. *Laryngoskopie;* angl. *laryngoscopy;* it. *laringoscopia*]. L'emploi du *Laryngoscope.*

LARYNGO-TRACHÉAL, ALE. adj. Qui s'étend du *Larynx* à la trachée.

LARYNGOSCOPIQUE. adj. Qui a rapport au *Laryngoscope.*

LARYNGOTOMIE. s. f, [de *larynx;* et τομή, section; all. *Kehlkopfschnitt;* angl. *laryngatomy;* it. et esp. *laringotomia*]. Incision, dissection du *Larynx.* — Ouverture de la cavité du *larynx* à l'effet d'enlever un corps étranger des tumeurs sur les cordes vocales, etc.

LARYNGO-TRACHÉITE. s. f. Inflammation des muqueuses du *Larynx* et de la trachée. — Le rhume. — Le croup.

LARYNGO-TRACHÉOTOMIE. s. f. L'ouverture chirurgicale du *larynx* et de quelques anneaux de la trachée.

LARYNGOTYPHUS. s. m. Accident secondaire du typhus, par ulcération de la muqueuse du *Larynx*, nécrose de ses cartilages, etc.

LARYNX. s. m. [*larynx;* λάρυγξ; all. *Larynx, Kehlkopf;* angl. *larynx;* it. et esp. *laringe*]. L'appareil de la voix, articulée ou non. Il est placé à la partie supérieure de l'arbre respiratoire, à la partie moyenne et antérieure du cou, mais non au commencement des voies aériennes qui est représenté par les narines. Le *larynx* présente d'autant mieux les conditions anatomiques et physiques de la modulation et de l'articulation des sons, qu'il est placé plus loin de ce commencement, qu'il laisse au-dessus du lieu de production de la voix une plus grande étendue du trajet que l'air parcourt. Considéré dans son ensemble, le larynx présente en avant, la saillie verticale du cartilage thyréoïde (vulgairement *pomme d'Adam*); intérieurement, la muqueuse qui le tapisse forme, vers son milieu, deux replis latéraux dirigés d'avant en arrière et disposés à peu près comme les bords d'une boutonnière; ces replis sont les *cordes vocales* (ligaments inférieurs de la glotte), susceptibles de se tendre et de se rapprocher plus ou moins de manière à agrandir ou à diminuer la fente (ouverture de la glotte) qui les sépare. C'est un appareil symétrique, régulier, composé d'organes divers, non un organe lui-même. Il est composé principalement de quatre cartilages : le *thyréoïde*, qui en forme les parties supérieure, antérieure et latérale; le *cricoïde*, qui en fait, sous la forme d'un anneau, toute la partie inférieure; et les deux *aryténoïdes*, qui en occupent la partie postéro-supérieure, au-dessus du cricoïde. — L'*épiglotte* surmonte le bord supérieur du cartilage thyréoïde. Les muscles crico-thyréoïdiens, crico-aryténoïdiens latéral et postérieur, aryténoïdien et thyréo-aryténoïdien servent aux mouvements de ces cartilages, dont les articulations sont maintenues par les membranes thyréoïdienne et crico-thyréoïdienne. La muqueuse est pourvue de papilles jusqu'au bord libre des *cordes vocales inférieures* et prend ici les caractères de la muqueuse trachéale ou des voies aériennes, analogues à ceux des parois des narines. A cette muqueuse se distribue comme nerf de sensibilité le laryngé supérieur, qui porte seulement un filet moteur au crico-thyréoïdien. Tous les autres muscles ne reçoivent de filets que du récurrent ou laryngé inférieur. Les artères du *L.* viennent des thyréoïdiennes supérieure et inférieure. Ses veines vont à la jugulaire interne. Ses lymphatiques vont aux glandes voisines de la carotide primitive. — *L. bronchique.* Le *Larynx* inférieur des Oiseaux chanteurs placé sur les deux grosses bronches, non sur la trachée. Il est composé d'une espèce de tambour osseux divisé inférieurement par une traverse osseuse que surmonte une membrane semi-lunaire mince; ce tambour communique inférieurement avec deux glottes formées par la terminaison des bronches. Le *L.* supérieur des Oiseaux situé à la base de la langue en haut de la trachée est une simple fente fermée par l'entrecroisement de petites saillies de ses lèvres cartilagineuses, qui ne peut que s'élargir et se resserrer. Il n'a pas d'épiglotte, de cordes vocales, ni de ventricules.

LASAF. s. m. Le *Caprier.*

LA SAULCE (Hautes-Alpes). Sources froide et tiède, chlorurées sodiques.

LASER. s. m. Genre d'Ombellifères. — *L. officinal.* Le *Laserpitium siler*, L., Ombellifère diurétique.

LASEROL. s. m. ($C^{28}H^{22}O^{8}$). Produit du dédoublement de la *Laserpitine.*

LASERPITINE. s. f. Glycoside des *Laserpitium*, Ombellifères.

LASELRITIUM. s. m. Genre d'Ombellifères stimulantes.

LASIOCAMPE. s. f. Genre de Papillons à chenilles *processionnaires.*

LASIOPÉTALÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lasiopétalum.* — Tribu des Malvacées.

LASSERRE (France). Source bicarbonatée calcique (12°,5).

LASSITUDE. s. f. [*lassitudo; κόπος*; all. *Müdigkeit;* angl. *lassitude;* it. *lassezza;* esp. *lasitud*]. Sensation pénible qu'on éprouve à la suite de tout exercice violent et prolongé d'un ou de plusieurs organes; organes dont l'excès de déperdition correspondant à la désassimilation des tissus n'a pas encore été compensé par l'assimilation.

LASZINA (Croatie). Source froide carbonatée chlorurée sulfatée sodique.

LATAKIÉ. s. m. Le *Nicotiana rustica*, L., Solanée.

LATANIER. s. m. [*Latania*, Commerson]. Genre de Palmiers borassinés de l'île de la Réunion, etc., à albumen de la graine dit antiscorbutique. — Nom d'un bois d'origine inconnue.

LATENT, ENTE. adj. [*latens;* all. *latent*, *verbogen;* angl. *hidden*, *latent;* it. et esp. *latente*]. Qui est caché. — **M. C.** Maladie dont les symptômes sont obscurs. — Tous les agents qui ne donnent encore aucun signe de leur présence dans le corps.

LATÉRAL, ALE. adj. [*lateralis*, de *latus*, côté; all. *seitenständig;* angl. *lateral;* it. *laterale;* esp. *lateral*]. Toute partie qui est située sur le côté d'une autre; sur un des côtés du plan médian du corps.

LATÉRALISÉ, ÉE. adj. [all. *der schräge Seitendammschnitt;* angl. *lateral operation;* esp. *lateralisado*]. Qui est pratiqué sur le côté.

LATÉRALITÉ. s. f. [de *lateralis*, qui tient un côté]. Le caractère de ce qui s'accomplit d'un côté puis de l'autre d'un plan alternativement.

LATÉRIGRADE. adj. et s. [de *latus*, côté, et *gradi*, marcher]. Qui marche en tous sens et surtout de côté. — Nom d'un groupe d'Araignées.

LATÉRINA (Toscane). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

LATÉRINERVE ou **LATÉRINERVÉ, ÉE.** adj. Feuilles dont les nervures partent des côtés de la nervure médiane.

LATÉRO-DORSAL, ALE. adj. Qui est sur les côtés du dos.

LATÉROFLEXION. s. f. Flexion latérale, de l'utérus, etc.

LATÉROPULSION. s. f. [de *latus*, côté, et *pulsio*, action de pousser]. Impulsion à droite ou à gauche.

LATÉROVERSION. s. f. Renversement sur le côté, de l'utérus, etc.

LATERRASSE (Isère). Source froide chlorurée sodique faible, un peu sulfureuse; acide sulfhydrique et acide carboniques libres.

LA TESTE (Gironde). Station maritime.

LATEX. s. m. L'humeur contenue dans les laticifères. Le *L.* est un liquide visqueux, composé d'un véhicule aqueux gommo-albuminoïde, dans lequel nagent à l'état émulsif des globules huileux, de caoutchouc liquide et autres résineux, quelquefois des grains de fécule en suspension, avec, en dissolution, des principes assimilables ou vénéneux, caustiques, âcres, etc. Ce liquide incolore ou plus souvent blanc laiteux, jaune, rougeâtre, etc., qui manque au plus grand nombre des espèces végétales, remplit, dans celles où il se trouve, un rôle spécial qui n'est pas nettement déterminé.

LATHYRINE. s. f. Extrait neutre, amer, etc., des *Lathyrus*, Légumineuses.

LATHYRISME. s. m. L'état morbide, fourmillements, tremblements, mouvements convulsifs, paraplégie, etc. symptomatiques de l'empoisonnement par l'usage de la graine de *Lathyrus cicera*.

LATHYRUS. s. m. Genre de Papilionacées. — La *Gesse*.

LATICIFÈRE. adj. et s. [de *latex*, et *ferre*, porter]. Ordre de vaisseaux en tubes simples ou ramifiés, et souvent anastomosés entre eux, à parois très minces et transparentes, parfaitement homogènes, qui ne sont ni ponctuées, ni rayées. Ils renferment le *Latex*. On les rencontre surtout dans le *liber* des dicotylédones, dans quelques monocotylédones, et peut être dans les hyménomycètes à suc laiteux blanc ou autrement coloré.

LATICÔNE. adj. et s. [de *latus*, large, et *conus*, cône]. Cônirostre à large bec.

LATIQUE. adj. [de *lateo*, je suis caché[. Caché. — Larvé.

LATIROSTRE. adj. et s. [de *latus*, large, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec large. — Famille de Passereaux.

LATITUDE. s. f. La distance soit méridionale, soit septentrionale qui sépare un point d'un autre de l'équateur d'un sphéroïde, qui est mesurée en degrés sur le méridien de la terre.

LA TREMBLADE (Charente-Inférieure). Station maritime.

LATRINES. s. f. pl. [*latrina*, de *latere*, être caché; all. *Abtritt*, *Nachtstuhl;* angl. *privy*, *necessary;* it. *latrina*]. L'ensemble de l'appareil même destiné à recevoir les excréments, de la fosse d'aisance et du conduit qui conduit de l'un à l'autre. Les médecins consultés sur le système à suivre pour la construction des *L.* doivent veiller à ce qu'autant que faire se peut il y ait absence de miasmes et de gaz nuisibles ou d'odeur désagréable, à l'aide d'une aération ou d'une ventilation convenable; à ce qu'il ait solidité et simplicité des sièges, cuvettes, etc.

LATRODECTE. s. m. [*Latrodectus*, Walc.]. Genre d'Araignées des pays chauds, à corps velu. Leur morsure est peu dangereuse.

LA TROLLIÈRE (Allier). Source froide ferrugineuse (crénate) bicarbonates alcalins; acide carbonique libre, etc.

LAU. s. m. La *Poule de mer* (Poisson).

LAUCHSTADT (Prusse). Source sulfatée calcique ferrugineuse (10°,5).

LAUDANINE. s. f. ($C^{40}H^{25}AzO^8$). Alcaloïde de l'opium, isomère de la codamine.

LAUDANISÉ, ÉE. adj. Mêlé de *Laudanum*.

LAUDANOSINE. s. f. ($C^{34}H^{27}AzO^8$). Alcaloïde de l'opium, trouvé avec la *Cryptopine*.

LAUDANUM. s. m. [all. et angl. *Laudanum;* it. et esp. *laudano*]. L'opium ramolli dans l'eau, passé avec expression, et évaporé jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une consistance plus ou moins grande. — L'extrait d'opium préparé avec le vin. — Les médicaments dans lesquels l'opium se trouve associé à divers ingrédients. — *L. de Rousseau* [all. *Rousseausche Opiumtinctur*]. Il se fait en dissolvant 128 grammes d'opium dans 1kil,844 d'eau chaude ajoutant 384 grammes de miel, 8 grammes de levure, etc. — *L. de Sydenham*. Il se fait avec l'opium, le safran, la cannelle.

LAURACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du laurier (*Laurus*). — Famille de dicotylédones apétales à étamines périgines.

LAURANE. s. f. [all. *Laurin*]. Matière (Bonastre) des baies de laurier. Cristallisable, âcre, amère.

LAURATE. s. m. Les sels formés par l'*Acide laurique*.

LAURÉLATE. s. m. Sel de l'*Acide laurélique*.

LAURÉLIE. s. f. L'*Atherosperma sempervirens*, H. Bn., Monimiacée du Chili.

LAURÉLIQUE. adj. Qui tient du *Laurier*. — Acide gras des baies du laurier.

LAURÈNE. s. m. ($C^{22}H^{16}$). Produit de la décomposition du camphre.

LAURÉOLE. s. f. Le *Daphne laureola*, L., Thyméléacée.

LAURÉTINE. s. f. Matière grasse des graines de la baie de *Laurier*.

LAURIER. s. m. Le *Laurus nobilis* [δάφνη; all. *Lorbeer;* angl. *laurel;* it. *alloro*, *lauro;* esp. *laurel*], Laurinée du midi de l'Europe, à feuilles aromatiques. — *L. alexandrin*. Le *Petit Houx*. — *L. aromatique*. Le *Brésillet*. — *L. benjoin*. Le *Laurus benzoin*, Lauracée aromatique, amère, vermifuge d'Amérique. — *L. des bois*. Le *Garou*. — *L.-cerise*. Le *Prunus lauro-cerasus*, L. [all. *Kirschlorbeer;* angl. *cherry-laurel;* it. *lauroceraso;* esp. *laurel real*], arbrisseau de la famille des Rosacées, à odeur d'amandes amères due à de l'acide cyanhydrique. — *L. épineux*. Variété du houx. — *L. épurge*. Le *Garou*. — *L. grec*. Le *Melia azedarach*, L., Méliacée. — *L. de montagne*. La *Kalmia latifolia*, L., Éricacée narcotique, rameuse, d'Amérique. — *L. putref*. Le *Merisier à grappes*. — *L.-rose*. Le *Nerium oleander*, D. [all. *Rosenlorbeer;* angl. *rose laurel;* it. *oleandro;* esp. *laurel-rosa*, *oleandro adelfo*], Apocynée vénéneuse contenant de l'*Oléandrine*. — *L.-rose des Alpes*. Le *Rhododendron*. — *L. de Saint-Antoine*. L'*Epilobium spicatum*, L., Onagrariée épilobiée d'Europe. — *L.-tin*. Le *Viburnum tinus*, L., Caprifoliacée.

LAURINE. s. f. [all. *Laurostearin;* esp. *laurina*]. Principe cristallisable (Bonastre) des baies de *Laurier* ($C^{27}H^{25}O^4$), insoluble, insipide.

LAURINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Lauracé.*
LAURINIQUE. adj. Pour *Laurique.*
LAURIQUE. adj. Qui concerne le *Laurier*, ses produits. — C. Acide ($C^{24}H^{23}O^3HO$), tiré des baies de *laurier.*
LAURONE s. f. ($C^{46}H^{46}O^2$). Produit de la distillation du laurate de calcium.
LAUROSE. s. m. Le *Laurier-Rose.*
LAUROSTÉARINE. s. f. La *Laurine.*
LAUROSTÉARIQUE. adj. Pour *Laurique.*
LAUROSTÉARONE. s. f. Comme *Laurone.*
LAUROSTÉARYLE. s. m. Pour *Lauryle.*
LAUROXYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^4$) produit d'oxydation du *Laurène.*
LAURYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{24}H^{23}$) de l'*Acide laurique.*
LAURYLÈNE. s. m. ($C^{24}H^{24}$). Carbure d'hydrogène des essences minérales, etc.
LAUSANNE (Suisse). Sources ferrugineuses, bicarbonatées froides.
LAUSIGK (Allemagne). Source sulfatée ferrugineuse (13°).
LAUTARET (Hautes-Alpes). Source sulfureuse (34°).
LAUTERBACH (Suisse). Source sulfureuse.
LAUTERBERG (Hanovre). Établissement hydrothérapique.
LAVA. s. m. Le *Gourami.*
LAVAGE. s. m. — L'action de laver les plaies, etc. — *L. de l'estomac.* Celui qui est opéré par l'eau, etc., à l'aide d'une sonde à double courant durant certaines formes de diverses affections gastriques.
LAVAL (Isère). Source tiède sulfurée chlorurée (21°,7).
LAVANDE. s. f. La *Lavandula spica*, L. [all. *Lavendel;* angl. *lavender;* it. *lavendola;* esp. *lavenda*], Labiée indigène, amère.
LAVANDIÈRE. s. f. Comme *Hochequeue.*
LAVANÈSE. s. f. Le *Galega officinalis*, L., Papilionacée.
LAVARDENS (Gers). Source bicarbonatée calcique (19°).
LAVARET. s. m. [all. *Gangfisch, Blaling; Albock; Hurting; Hägling*]. Le *Coregonus Wartmani*, Bloch (*Coregonus palea*, Agassiz, *lavaretus*, Cuv., *Salmo lavaretus*), Salmone des lacs de Neufchatel, de Constance, de Zurich, de Thoune; voisin de la *Fera.*
LAVATÈRE. s. f. [*Lavatera*, Tourn.]. Genre de Malvacées.
LAVÉ, ÉE. adj. [all. *hell, licht;* angl. *faint;* it. *smorto*]. Qui a subi le lavage. — De couleurs pâles et peu chargées.
LAVEMENT. s. m. [all. *Klystier;* angl. *injection;* it. *serviziale, cristeo*]. — *L. d'eau simple* ou *d'eau pure.* Le *Clystère.* — *L. médicamenteux.* Ceux qui sont faits avec une infusion, une décoction, une macération, ou auxquels on ajoute un médicament.
LAVEY (Suisse). Source froide et source à 43°, chlorurées sulfatées mixtes. Eaux mères des salines de Bex.
LA VEYRASSE (Hérault). Source froide bicarbonatée mixte.
LAVIGNON. s. m. Les *Mya truncata* et *arenaria*, Lamk., et la *Lutraria solenoides*, Lam., Lamellibranches.
LAVURE. s. f. — *L. de chair.* L'eau sanguinolente des viandes qu'on lave. — Supersécrétions plus ou moins muqueuses ou sanguinolentes de l'intestin dans certaines dysenteries, etc.
LAWSONIE. s. f. [*Lawsonia*, L.] Genre de Salicariées de l'Asie et de l'Afrique.
LAXATIF, IVE. adj. et s. m. [*laxativus*, de *laxare*, relâcher; all. *laxirend;* angl. *laxative;* it. *lassativo;* esp. *laxativo*]. Qui détermine la purgation sans tranchées.
LAXIFLORE. adj. [de *laxus*, lâche, et *floss*, fleur; all. *weitblumig;* angl. *laxflorous*]. Dont les fleurs sont écartées les unes des autres.
LAXITÉ. s. f. [*laxitas;* all. *Schlaffheit;* angl. *laxity;* it. *lassità;* esp. *allentatura*]. Extensibilité, mollesse, manque de tension des tissus. — Relâchement.
LAXUM. s. m. La diminution réelle ou supposée de l'énergie naturelle des actes de l'économie.
LAZARET. s. m. [all. *Lazareth;* angl. *lazaretto, lazarhouse;* it. *lazzaretto;* esp. *lazareto*]. Édifice isolé de toute habitation, et destiné à la désinfection des hommes et des choses qui viennent des lieux où règnent la peste, le typhus, le choléra, etc.
LAZULITE. s. m. [*lapis lazuli;* all. *Lazulit;* angl. *lazuli;* it. *lazzulite;* esp. *lazulita*]. Pierre dure, d'un bleu d'azur, qui est un silicate d'alumine, de chaux et de soude. Traces de sulfates, de chlore et de fer.
LEAMINGTON-PRIORS (Angleterre). Sources sulfureuses et sulfatées chlorurées sodiques (9°).
LEANNEGUET. s. m. Le *Lieu*, Poisson.
LEAYSON. Nom propre resté à une poudre désinfectante.
LE BACHET (Isère). Source froide sulfatée sodique, chlorure de sodium.
LE BOULOU (Pyrénées-Orientales). Source froide bicarbonatée sodique, un peu ferrugineuse; silice.
LE CAIRE (Basse-Égypte). Station hivernale.
LÉCANIUM. s. m. Genre d'Hémiptères homoptères coccidés.
LÉCANOMANCIE. s. f. [de λεκάνη, bassin, et μαντεία, divination]. Divination d'après le bruit rendu ou les images formées lors de la chute des corps dans un bassin plein d'eau.
LÉCANORE. s. f. [*Lecanora*, Acharius.]. Genre de Lichens féculents, etc.
LÉCANORATE. s. m. Combinaison de la *Lécanorine* avec les bases.
LÉCANORIN, INE. adj. Qui ressemble aux *Lecanora.*
LÉCANORINE. s. f. Principe cristallisable des Lichens des genres *Lecanora*, etc. ($C^{16}H^{14}O^{14}$).
LÉCANORIQUE. adj. Comme *Lécanorin.*
LECAT. Médecin français (1700-1768) dont le nom est resté à la dilatation de l'urèthre au niveau du bulbe.
LE CAYLA (Aveyron). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.
LECCE. s. f. Gomme qui s'écoule de l'écorce des oliviers.
LECCIA (Toscane). Source ferrugineuse bicarbonatée (35°).
LÉCHÉGUANE. s. f. Le *Polistes lecheguana*, A.S.H., Hyménoptère vespidé du Brésil, à miel toxique.
LÉCITHIGÈNE. adj. [de λέκιθος, jaune d'œuf, et γεννᾶν, produire]. Qui engendre le jaune d'œuf, le vitellus.
LÉCITHINE. s. f. [de λέκιθος, jaune d'œuf (Gobley); all. *Lecithin, Eidotterfett;* it. et esp. *lecittina*]. La *Matière grasse phosphorée neutre* qui se trouve dans la fibrine, dans le tissu nerveux, dans la bile et dans le jaune d'œuf (Gobley). ($C^{84}H^{84}AzPhO^{18}$). Elle est formée par la combinaison d'une molécule de *choline* à une molécule d'acide phosphoglycérique, plus deux molécules d'acides gras (palmitique, oléique, etc.), et se dédouble en ces corps.
LÉCITHODE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au jaune d'œuf.
LÉCITHIQUE. adj. Qui a rapport à la *Lécithine.*
LE CONQUET (Finistère). Station maritime.
LE CROISIC (Loire-Inférieure). Station maritime.
LE CROL (Aveyron). Source froide sulfatée ferrugineuse faible; acide carbonique libre.
LE CROTOY (Somme). Station maritime.
LÉCYTHIDE. s. f. [*Lecythis*, Lœfl.]. Genre de Myrtacées des parties chaudes de l'Amérique.
LÉCYTHIDÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Lecythis.* — Tribu des Myrtacées, à fruit sec capsulaire, en pyxide ligneuse indéhiscente.
LEDESMA (Espagne). Source sulfatée calcique sulfurée (50°).
LÉDITANNIQUE. adj. Tannin des *Lédons.*
LÉDON. s. m. Le *Cistus Ledum*, Lam., Cistacée — *L. des marais.* Le *Ledum palustre*, L., Éricacée insecticide.
LEDRAN. Chirurgien français (1685-1770) dont le nom est resté à une suture de l'intestin.
LEEUWENHOECK (ANT. DE). Observateur hollandais (1632-1723) dont le nom est resté aux *Triplets*, aux anastomoses des faisceaux striés du cœur, etc.
LÉEA. s. f. Genre d'Ampélidées des Indes, etc.
LÉGAL, ALE. adj. [*legalis;* νόμιμος; all. *gerichtlich;* angl. *legal;* it. *legale;* esp. *legal*]. Qui a rapport aux lois. — Qui s'accomplit suivant les règles.
LÉGITIME. adj. [*legitimus, genuinus;* νόμιμος; all.

legitim, rechtmässig; angl. *legitimate, lawful;* it. *legittimo;* esp. *legitimo*]. Chose fondée sur un droit.

LÉGUÉ-SAINT-BRIEUC (LE) (Côtes-du-Nord). Bains de mer.

LÉGUME. s. m. [*legumen*, de *legere*, ramasser, cueillir; ὄσπριον; all. *Gemüse;* angl. *vegetables;* it *legume;* esp. *legumbre*]. Toute plante potagère employée à titre d'aliment. — *Gousse.*

LÉGUMINE. s. f. [all. *Legumin, Pflanzenkäsestoff;* it. et esp. *legumina*]. *Albuminoïde* sulfuré des graines de plusieurs Légumineuses.

LÉGUMINEUX, EUSE. adj. et s. Qui tient des *Légumes.* — Familles de dicotylédones polypétales à étamines périgynes, qui sont à dix étamines diadelphes ou monadelphes (Papilionacées) ou libres (Cæsalpiniées), ou libres en plus grand nombre (Mimosées) et dont le fruit est une *Gousse* ou *Légume.*

LÉGUMIQUE. adj. Qui concerne les *Légumes*, la légumine. — Nom d'un mélange acide produit de la décomposition de la *Légumine.*

LE HAVRE (Seine-Inférieure). Station maritime.

LEHM. s. m. Terrain plus ou moins argileux et caillouteux qui est superposé ou intercalé aux alluvions modernes et anciennes et provient des roches qui, pendant la période glaciaire, ont été roulées et réduites en limon, comme pour les moraines actuelles.

LEICHE. s. f. [*Scymnus*]. Genre de Sélaciens souvent volumineux.

LÉICOME. Faute au lieu de *Liocome.*

LÉIOGOMME. Faute au lieu de *Liogomme.*

LEISSINGEN (Suisse). Source froide sulfurée calcique.

LÉMERY. Chimiste français (1645-1715) dont le nom est resté au sulfate de magnésie.

LEMMING. s. m. L'*Arvicola* ou *Mus lemnus*, L., Campagnol migrateur de la Laponie, etc.

LEMNA. s. f. Comme *Lemne.*

LEMNACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Lemna.* — Famille de monocotylédones aquatiques. Feuilles lentiformes portant des radicules simples. Fleurs tant monandres que monogynes. Deux fleurs mâles et une femelle dans une spathe. Fruit utriculaire.

LEMNE. s. f. La *Lentille d'eau.*

LEMNISQUE. adj. et s. m. [*Lemniscus;* λημνίσκος]. Ce dont la coupe représenterait à peu près un 8.

LÉMODIPODE. adj. et s. [de λαιμός, gorge, δις, deux, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds sous la gorge. — Section des Édriophthalmes.

LE MONESTIER-DE-BRIANÇON (Hautes-Alpes). Source froide bicarbonatée et sulfatée calcique; acide carbonique libre.

LE MONESTIER-DE-CLERMONT (Isère). Source froide bicarbonatée sodique, calcique et magnésienne; acide carbonique libre.

LEMON-GRASS. s. m. L'*Andropogon citratum*, D.G., Graminée.

LEMUR. s. m. Comme *Maki.*

LEMURIDE. adj. et s. Comme *Lemurien.*

LEMURIEN. adj. et s. Qui tient au *Lemur.* — Ordre de Mammifères prosimiens grimpeurs de Madagascar. Ils ont des pieds et des mains préhensiles, des dents d'Insectivores, des mamelles pectorales et ventrales.

LEMURIN, INE. adj. et s. Comme *Maki* et *Lemurien.*

LENICEPS. s. m. [de *leniter capiens*, prenant doucement]. Sorte de forceps.

LÉNITIF, IVE. adj. et s. m. [*leniens, lenitivus*, de *lenire*, adoucir; ἤπιος; all. *lindernd, Linderungsmittel;* angl. *lenitive;* it. et esp. *lenitivo*]. Adoucissant.

LENT, ENTE. adj. [*lentus;* all. *langsam;* angl. *slow;* it. et esp. *lento*]. Qui est tardif dans ses mouvements.

LENTE. s. f. L'œuf du Pou. — **M. C.** L'entérite dysentérique des Bovidés.

LENTÈQUE. s. m. Le *Blennius lentecus*, Desvaux, Acanthoptérygien de l'Océan, à corps tacheté.

LENTIBULAIRE. s. f. La *Lentibularia vulgaris*, Mœnch, ou *Grassette.*

LENTIBULARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Lentibulaires. — Comme *Utricularié.*

LENTICELLE. s. f. [all. *Rindenhöckerchen;* angl. *lenticell;* it. *lenticella;* esp. *lenticela*]. Taches rousses et ova es (de Candolle) disséminées sur l'écorce des branches d'arbres, hypertrophie locale de la couche subéreuse et de la couche herbacée.

LENTICOLE. adj. et s. [de *lens*, lentille, et *colere*, habiter]. Qui vit dans le cristallin (*lens*), dans les Lentilles. — **Z.** Le *Monostoma lentis.*

LENTICULAIRE. adj. et s. [*lenticularis;* all. *linsenförmig;* angl. *lenticular;* it. *lenticolare:* esp. *lenticular*]. En forme de lentille. — **A.** Le plus petit des osselets de l'ouïe.

LENTICULE. s. f. La *Lentille d'eau.*

LENTICULIFORME. adj. Pour *Lentiforme.*

LENTIFORME. adj. [de *lens*, lentille, et *forme*]. Comme *Lenticulaire.*

LENTIGO. s. m. [*lentigo*, de *lens*, lentille; φακός; all. *Sommersprossen, Leberflecken;* angl. *lentigo, freckles;* it. *lentiggine*]. Tache pigmentaire jaunâtre ou brunâtre de l'épiderme de la face. — Taches de rousseur.

LENTILLAT. s. m. Le *Mustelus asterias*, Cloq., petit Squale à peau tachetée.

LENTILLE. s. f. [*lens;* φακός; all. *Linse;* angl. *lentil;* it. *lenticchia;* esp. *lenteja*]. Graine d'une Papilionacée, l'*Ervum lens*, L. — **A.** Le cristallin. — **M. C.** Les éphélides saillantes. — **P.** [all. *Linsenglas;* angl. *lens, omphalopter;* it. *lente*]. Verre taillé en forme de disque et réfractant la lumière d'une manière déterminée, soit en les faisant diverger, selon que la lentille est *biconvexe, planconvexe, convexo-concave* ou *biconcave* et *plan-concave.* — *L. aplanétique.* Au foyer de chaque lentille composée de *flint* et de *crown*, il n'y a que deux points *focaux aplanétiques*, où disparaît toute aberration quand on y place un objet. — *L. d'eau.* La *Lemna minor*, L., Lemnacée.

LENTILLON. s. m. L'*Ervum lens minor*, Papilionacée cultivée.

LENTISQUE. s. m. [all. *Mastixbaum;* angl. *lentisc, mastic-tree;* it. et esp. *lentisco*]. Le *Pistacia lentiscus*, L., Térébinthacée.

LENTITE. s. f. Inflammation supposée du cristallin, affection qui n'existe pas, cet organe étant dépourvu de vaisseaux.

LÉONIDE. s. f. L'étoile filante ou les essaims d'étoiles filantes qui d'après leur trajectoire semblent partir de la constellation du Lion.

LÉONTIASIS. s. f. [de λέων, lion; all. et angl. *leontiasis;* it. *leontiasi*]. L'éléphantiasis tuberculeux de la face.

LÉONTICÉ. s. m. [*Leontice*, L.]. Genre de Berbéridées méditerranéennes.

LÉONTODON. s. m. Le *Pissenlit.*

LÉONURE. s. m. [*Leonurus*, L.]. Genre de *Labiées.* — L'*Agripaume.*

LÉOPARD s. m. Le *Felis leopardus*, L., d'Afrique surtout, plus grand, moins tacheté que la Panthère.

LÉPADOGASTRE. adj. et s. [de λέπας, promontoire, et γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre saillant. — Le *Lepadogaster Gouanii*, petit Acanthoptérygien à nageoires ventrales formant un disque.

LE PALAIS (Morbihan). Station maritime.

LÉPALE. s. m. Les pièces du disque verticillaire, en expansions *pétaloïdes.*

LÉPARGYLIQUE. adj. Pour *Anchoïnique.*

LEPAS. s. m. [de λεπας, patelle]. Genre de Cirripèdes (*Anatifa*) pédiculés.

LÉPICÈNE. s. f. [de λεπίς, écaille, et κενός, vide; esp. *lepicena*] (Richard). La *Balle* ou chaque écaille de la base des *épillets* des Graminées.

LÉPIDACANTHE. adj. [de λεπίς, écaille, et ἄκανθα, épine]. Qui a des piquants aux écailles.

LÉPIDE. s. m. [de λεπίς, écaille]. Poil végétal scutiforme ou en écusson.

LÉPIDINE. s. f. [all. *Lepidinum, Lepidid;* angl. *lepidine;* it. et esp. *lepidina*]. Matière amère (Leroux) du *Lepidium iberis*, L., Crucifère. — L'un des produits qu'on obtient en préparant le leucol (C^{20} ^{9}Az).

LÉPIDIUM. s. m. Genre de Crucifères.

LÉPIDOÏDE. adj. [de λεπίς, écaille, et εἶδος, ressemblance; all. *schuppenförmig;* it. et esp. *lepidoide*]. Écailleux, squamiforme.

LÉPIDOPE. s. m. Le *Lepidopus gouanianus*, Lac.,

Acanthoptérygien marin à corps rubané, argentin, sans écailles, fortes dents.

LÉPIDOPHORE. adj. [de φορός, qui porte]. Muni d'écailles.

LÉPIDOPLASTE. adj. [de πλαστής, formateur]. Producteur des écailles.

LÉPIDOPHYLLE. adj. [de λεπίς, écaille, et φύλλον, feuille]. Qui a les feuilles squamiformes.

LÉPIDOPTÈRE. adj. et s. [de πτερόν, aile]. Qui a des écailles aux ailes. — Ordre d'Insectes à quatre ailes fragiles colorées par des cellules squamiformes pulvérulentes, à métamorphoses complètes. Leurs *larves* sont les *Chenilles*, leurs nymphes les *Chrysalides*. On en compte plus de cinquante mille espèces. — *L. diurnes*. Les *Papillons de jour* ou à antennes filiformes. — *L. nocturnes*. Les *Papillons de nuit* ou *Hétérocères*, à antennes renflées en massue.

LÉPIDOSARCOME. s. m. [de λεπίς, écaille, et *sarcome*]. Tumeur squameuse de consistance charnue.

LÉPIDOSINE. s. f. [de λεπίς et λεπίδος, écaille de poisson]. L'homologue dans les écailles de poisson de la *dentine* sur les dents. Comme cette substance fondamentale elle est homogène, hyaline, non-cellulaire et d'origine ececllulaire; elle est composée de 50 à 60 parties d'un albuminoïde particulier et de 40 à 50 parties de phosphate de chaux avec d'autres sels calcaires.

LÉPIDOSIREN. s. m. Le *L. paradoxa*, Fitz., du Brésil, Batracien à respiration branchiale et pulmonaire.

LÉPIDOSTÉE. s. m. [*Lepidosteus*, Lac.]. Genre de Ganoïdes à écailles rhomboïdales, vertèbres concavo-convexes de l'Amérique du Nord.

L'EPINAY (Seine-Inférieure). Source froide bicarbonatée ferrugineuse et calcique faible.

LÉPIOTE. s. f. [*Lepiota*]. Les *Agaricus procerus* et *A. cylindraceus*, Hyménomycètes.

LÉPISME. s. f. [*Lepisma*, L.]. Genre d'Orthoptères thysanoures à corps allongé, rendu brillant par ses écailles microscopiques.

LE PLAN (Haute-Garonne). Source froide bicarbonatée calcique, ferrugineuse faible; acide carbonique libre.

LÉPOCYTODE. s. f. [de λέπος, pelure et κύτος, cellule]. Cellule, corps cellulaire ayant une paroi propre distincte de la masse du reste de la cellule.

LÉPORIDE. s. m. Métis du lièvre et de la lapine, ou de la hase et du lapin; plus gros que ce dernier.

LE POULINGEN (Seine-Inférieure). Station maritime.

LÈPRE. s. f. [*Lepra*; λέπρα, de λέπρος, écailleux; all. *Aussatz*; angl. *leprosy*; it. et esp. *lepra*; norv. *Spedolskheld*]. Affection constitutionnelle du tissu cellulaire du derme et de ses lymphatiques, à marche chronique, avec plaques anesthésiques cutanées et muqueuses taches cutanées, *alphos*, *leuce*, *mélas*, pachydermies tuberculeuses, etc., aboutissant à la desquamation écailleuse de l'épiderme, avec érysipèles, lymphangites avec ou sans ulcérations, pouvant gagner les articulations, d'où mutilations, puis lésions viscérales, nerveuses, cachexie et mort. — *L. anesthésique*. Celle où prédominent les portions de peau devenues anesthésiques. — *L. éléphantique*, *tuberculeuse*, *du moyen âge*, etc. La lèpre à la période dite *Eléphantiasis des Grecs*. — *L. d'Esthionie*. Celle qui règne dans ces contrées. — *L. des Grecs*. Le Psoriasis. — *L. des Kabyles*, *des Arabes*, etc. *L.* à la période de pachydermie avec ou sans desquamations, ulcérations, etc. — *L. maculeuse* ou *tachetée*, *L.*, avec taches jaunes, rouges, brunes, etc. — *L. mutilante*. La période de la *L.* où les ulcérations entraînent la chute des phalanges, etc. — *L. tuberculeuse*. *L.* avec nodosités circonscrites, épaississements cutanés ou sous-cutanés, des muqueuses, etc., dits *infiltrations tuberculeuses*, tubercules isolés ou réunis en plaques, développement de Schizomycètes dans les conduits et les glandes lymphatiques, etc.

LE PRESE (Suisse). Source froide sulfatée, chlorurée, bicarbonatée, sulfureuse.

LÉPREUX, EUSE. adj. et s. [*leprosus*; ἐλεφαντιακός, all. *aussätzig*]. Qui a rapport à la *Lèpre*. — Qui en est atteint.

LÉPROSERIE. s. f. [all. *Siechenhaus*; angl. *pest-house*, *lazar-house*; it. *spedale per li lebbrosi*; esp. *leproseria*]. Hospice consacré au traitement des lépreux.

LEPTANDRE. s. f. [*Leptandra*, Nuttal]. Genre de Scrofulariées émétiques de l'Amérique du Nord.

LEPTANDRIN. s. m. Composé nauséeux émétique des *Leptandra virginica*, Nuttal, et autres.

LEPTANDRINE. s. f. Le *Leptandrin*.

LEPTE. s. m. Larves des *Trombidium* et des *Ixodes* surtout (*Acariens*).

LEPTOCARDE. adj. et s. Comme *Leptocardien*.

LEPTOCARDIEN, ENNE. adj. et s. [de λεπτός, mince, et καρδία, cœur]. Qui a le cœur absent, effilé. — **Z.** Groupe de Poissons dont l'*Amphioxus* est le type.

LEPTOCÉPHALE. s. m. Le *Leptocephalus Morissii*, Gmelin, Murænoïde voisin des Congres, mais en différant ainsi que de l'anguille; corps comprimé, incolore, transparent comme du verre. On ne connaît que le jeune, non sexué, sans vessie natatoire.

LEPTOCÈRE. ad.j et s. [de λεπτός, menu, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes minces. — Le *Cerambix scriptus*, Fabricius.

LEPTODACTYLE. adj. [de δακτύλος, doigt]. Qui a les doigts grêles.

LEPTODERME. adj. [de λεπτὸς, mince, et δερμα, peau]. Qui a la peau mince.

LEPTODONTE. adj. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents grêles.

LEPTOGASTRE. adj. [de γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre aplati ou effilé.

LEPTOMÈRE. adj. et s. [de μηρός, jambe]. Qui a les membres grèles. — Genre de Lémodipodes.

LEPTOMÈRE. s. m. [λεπτομερία, de λεπτὸς, menu, et μέρος, partie]. Les parties les plus petites de l'organisme. — Élément anatomique. — Granulation.

LEPTOMITE. s. m. [*Leptomitus*]. Mycéliums de Mucorinées, etc., pris pour des espèces distinctes de Champignons.

LEPTOPHONIE. s. f. [de λεπτὸς, ténu, et φωνή, voix]. L'état de faiblesse de la voix.

LEPTOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds, les nageoires menus. — Genre de Scombéroïdes.

LEPTORCHIDE. adj. [de ὄρχις, testicule]. Qui a de petits testicules.

LEPTORRHAMPHE. adj. et s. [de ῥαμφη, bec d'oiseau]. Comme *Ténuirostre*.

LEPTORRHINE. adj. et s. [de λεπτὸς, mince, et ῥὶν, nez]. Qui a le nez mince, effilé.

LEPTORRHINIE. s. f. L'état du *Leptorrhine*.

LEPTORRHINIEN, ENNE. adj. et s. Qui est atteint de *Leptorrhinie*.

LEPTOSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps mince. — Genre d'Acanthoptérygiens holobranches.

LEPTOSPERME. adj. et s. [de σπέρμα, graine]. Comme *Leptospermé*.

LEPTOSPERMÉ, ÉE. adj. et s. Qui a des graines petites, minces. — Qui concerne les *Leptospermes*. — Tribu des Myrtacées à fruit sec, déhiscent, à plusieurs loges.

LEPTOSTOME. adj. [de στόμα, bouche]. Qui a une petite bouche.

LEPTOTÈNE. s. m. [*Leptotena*, Macq]. Comme *Lipoptène*.

LEPTOTHRIX. s. f. [de λεπτός, menu, et θρὶξ, cheveu]. Le *L. buccalis*, Ch. Robin (1847), et autres sont des Schizomycètes du groupe des *bacilles*, c'est-à-dire sous l'état de très fins filaments incolores avec spores ou granules à l'intérieur, peu écartés les uns des autres. Le *L. Buccalis* abondent en touffes microscopiques, blanchâtres, formées de filaments serrés pouvant atteindre une longueur de $0^{mm},1$ et plus, sur l'épithélium lingual, entre les dents, etc. Beaucoup se détachent rectilignes, ou soit *coudés*, soit courbes, avant d'avoir atteint la moitié de cette longueur. Ils se trouvent ainsi dans tout ce qui vient de la bouche, dans ce qui la traverse dans l'intestin et abondamment dans les déjections lientériques, diarrhéiques, dysentériques, cholériques, etc. Ils ont été décrits et figurés d'abord par Leeuwenhoeck.

LEPTOZOAIRE. adj. et s. [de λεπτός, mince, et ζῶον, animal]. Qui a le corps mince. — **Z.** Les Trématodes, les Nemertes (M. Edwards).

LEPTURE. adj. et s. [de οὐρά, queue]. Qui a la queue mince, petite. — **Z.** Genre de Longicornes.

LEPTYNTIQUE. adj. et s. [*leptynticus*, de λεπτύνειν, atténuer]. Atténuant.

LERNÉE. s. f. Genre de Lernéens devenant parasites des Poissons et vermiformes, les femelles surtout. La femelle porte ses œufs dans deux longs tubes en arrière du corps. Le mâle plus petit est souvent attaché aux femelles.

LERNÉEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Lernées*. — Section des Crustacés parasites, cyclopigènes, à carapace mince.

LEROT. s. m. Le *Myoxus nitela*, Gmelin, Rongeur hibernant.

LÈS (Espagne). Sources sulfurées sodiques (19°5 à 32°).

LES ANDELYS (Eure). Deux sources froides l'une légèrement ferrugineuse.

LES GUIBERTS (Hautes-Alpes). Source sulfurée calcique (14°).

LÉSION. s. f. [de *lædere*, blesser; παθος]. Changement morbide, accidentel quelconque et quelle qu'en soit la cause externe ou interne, survenu dans la continuité des organes, leurs rapports, etc., dans la texture des tissus, dans la structure de telle ou telle espèce des unités anatomiques, dans la composition immédiate de leur substance même et de celle des humeurs.

LES PONTS (Suisse). Source froide sulfurée calcique.

LES ROCHES (Puy-de-Dôme). Source froide, chlorurée sodique bicarbonatée, mixte, ferrugineuse, faible.

LESS. s. m. Le *Lehm*.

LES SABLES D'OLONNE (Vendée). Station maritime.

LESSIVE. s. f. [*lixivia, lixivium*]. Eau tenant en dissolution de la potasse, de la soude plus ou moins carbonatées. — *L. des cendres*. Elle tient en dissolution des carbonates alcalins, des chlorures et sulfates de soude et de potasse. — *L. des savonniers*. Solution de soude caustique.

LES TERNES (Paris). Source froide dite sulfatée calcique ferrugineuse.

LESUEURIE. s. m. [*Lesueuria*]. Genre de Violariées émétiques.

LÉTHALITÉ. s. f. [*lethalitas*, de *lethum*, la mort, all. *Tödtlichkeit;* angl. *lethalithy;* it. *letalità;* esp. *letalidad*]. Les conditions qui rendent mortelles une *lésion* quelconque.

LÉTHARGIE. s. f. [*lethargus, lethargia;* de λήθη, oubli, et ἀργία, paresse, engourdissement; all. *Lethargie; Schlafsucht;* angl. *lethargy;* it. *letargia;* esp. *letargo*]. Sommeil invincible, profond dans lequel retombe le patient si on le réveille, qui dure plusieurs jours ou plus longtemps qu'à l'ordinaire. — Coma. — Mort apparente.

LÉTHARGIQUE. adj. et s. [de *lethargicus;* all. *lethargisch, schlafsüchtig;* angl. *lethargic;* it. et esp. *letargico*]. Qui est en *Léthargie;* qui concerne la *Léthargie*.

LÉTHARGUS. s. m. [λήθαργος]. Fièvre rémittente caractérisée par l'assoupissement.

LÉTHÉON. s. m. Tout agent qui cause l'*Anesthésie*.

LÉTHIFÈRE. adj. [*lethifer*, de *lethum*, la mort, et *ferre*, porter; all. *todbringend;* angl. *lethiferous;* it. *litefero;* esp. *letal, lelifero*]. Mortel.

LÉTIÉVANT. Chirurgien français, mort en 1884, dont le nom est resté à la *Thoracotomie*.

LE TRÉPORT (Seine-Inférieure). Station maritime.

LEUCAMIQUE. adj. La *Leucine* considérée comme acide.

LEUCANILINE. s. f. ($C^{40}H^{21}Az^3$). Base cristallisable incolore dérivée par réduction de la rosaniline qu'elle régénère par oxydation.

LEUCAURINE. s. f. ($C^{40}H^{18}O^6$). Produit de la réduction de l'*Aurine*.

LEUCAZOLITMINE. s. f. ($C^{18}H^{10}O^{10}Az + H^2$). Produit de l'action de l'hydrogène sur l'*Azolitmine* ($C^{18}H^{10}O^{10}Az$), par l'intermédiaire du zinc.

LEUCÉ. s. m. Alphos s'étendant jusqu'au derme.

LEUCENSULFIDE. s. m. Produit de décomposition de l'*Acide bisulfocyanhydrique* ($C^8H^5Az^5S^2$).

LEUCÉTHIOPIE. s. f. [de λευκός, blanc, et *éthiopien;* it. et esp. *leucetiopia*]. L'*Albinisme*.

LEUCHÉMIE. s. f. (Virchow). La *Leucocythémie*.

LEUCINDIGINE. s. f. L'*Indigo blanc* ou *réduit*.

LEUCINE. s. f. [de λευκός, blanc; all. *Leucin;* angl. *leucinum;* it. et esp. *leucina*]. Composé blanc, cristallin, produit de désassimilation trouvé dans le tissu pulmonaire, la rate, le sang, etc. ($C^{12}H^{12}O^4Az$).

LEUCIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{12}O^6$) homologue de l'*Acide lactique*.

LEUCITE. s. f. Inflammation de la conjonctivite sclérotica le.

LEUCITE. s. m. Gouttes ou corpuscules albuminoïdes globuleux appliqués à la face interne de l'utricule azoté dans les cellules des cotylédons des graines en voie de germination au sein desquels se forment les grains d'amidon.

LEUCO-ANGÉITE. s. f. L'*Angioleucite*.

LEUCOCYTE. s. m. [λευκός, blanc, et κύτος, cavité, cellule] (Ch. Robin 1859). Espèce de cellules qui se distinguent par leur forme sphérique, par la production, à l'état frais, d'expansions sarcodiques, mais surtout par les actions coagulantes et dissolvantes spéciales de l'eau, de l'acide acétique, de l'ammoniaque, etc.; ceux-ci les pâlissent et y font apparaître généralement de un à quatre petits amas ou corpuscules nucléiformes lorsque leur état finement granuleux n'a pas été remplacé par la formation de granulations graisseuses dont ils sont souvent le siège (*L. granuleux*). On trouve à l'état normal ces cellules dans le sang, ainsi que dans la lymphe. Ils sont sans noyaux surtout les animaux, mais l'action de l'eau, des plasmas et sérum dès le début de l'état cadavérique, celle des acides peu concentrés réunit leurs granules en un à quatre *corpuscules nucléiformes*, sous les yeux de l'observateur, et que l'on peut faire disparaître et reparaître trois ou quatre fois sans les détruire à l'aide de la potasse, etc. Ce sont eux qui donnent au pus sa couleur ainsi qu'à la généralité des produits puriformes. Dans le sang il y en a en moyenne 1 p. 100 sur le fœtus, 1 p. 300 sur l'adulte à l'état normal. Ils n'apparaissent sur l'embryon que lorsque déjà depuis plusieurs jours il y a des hématies dans les *îles de sang*. On ne connaît pas leur origine qui est mésodermique. Ils existent sur des Vertébrés sans rate, glandes lymphatiques, ni moelle osseuse aussi bien que sur tous les Articulés et les Mollusques. Leur nombre n'augmente dans le sang, qu'autant que le plasma et les hématies se trouvent dans des conditions morbides et c'est une erreur que de dire qu'ils ont pour rôle la formation des *hématies*. — *L. globulins*. Les *globulins* même, épais de 0mm,004 à 0mm,006, qui probablement sont une espèce d'éléments autres que les *L.* Ils diffèrent des *L.* en ce qu'ils ont normalement un noyau préexistant à toute action chimique ou cadavérique; noyau unique, grenu, à contour net, entouré d'un corps cellulaire ou membrane pâle. Ce dernier est sans expansions sarcodiques à l'état frais, si peu épais, si rapproché du noyau qu'on peut à peine distinguer un espace intermédiaire entre sa surface et celle du noyau, surtout avant l'action de l'acide acétique. Ce réactif gonfle légèrement le corps cellulaire et resserre un peu le noyau en déterminant des dépressions de sa surface se montrant comme des incisures de son contour. Comme les *L.* les globulins à l'état frais adhèrent souvent au porte-objet sous le microscope. — *L. granuleux*. Les *L.* qui dans les sérosités purulentes, les abcès anciens, les kystes, le colostrum, etc., se remplissent de granules graisseux réfractant la lumière en jaune, etc., en même temps qu'ils deviennent jusqu'à quatre ou cinq fois plus larges. — *L. pyoïdes*. Ceux des séreuses, etc., dont les granules ne se réunissent pas en corpuscules nucléiformes au contact de l'acide acétique, etc.

LEUCOCYTHÉMIE. s. f. [de λευκός, blanc, et κύτος, cavité, et αἷμα, sang; all. *Leukœmie, Leucocythæmie;* angl. *léucocythœmia;* it. *leucocythœmie*] (Bennet). État du sang caractérisé par une augmentation considérable de la quantité des *Leucocytes* qui donnent une teinte plus ou moins grisâtre à la couleur que cette humeur doit aux hématies; état qui se manifeste dans nombre des conditions soit accidentelles, soit morbides de la composition du plasma sur lesquelles on n'est pas fixé. La *L.* survient et progresse en même temps que des états morbides hyperthrophiques de la rate, du foie, des glandes lymphatiques, du rein, les affections paludéennes, etc. — *L. ganglionnaire*. L'état leucocythémique du sang avec souvent prédominance des globulins durant certaines affec-

tions, avec hypertrophie plus ou moins générale des glandes lymphatiques; hypertrophie autre que celle qui caractérise l'*Adénie* se développant sans leucocytose morbide. — *L. intestinale.* Celle qui se produit en même temps que surviennent des hypertrophies et autres altérations des *follicules clos* et des *plaques de Peyer* des intestins, sans hypertrophie splénique, ni lymphatique. — *L. splénique.* L'hypertrophie pathologique de la rate avec état leucocythémique du sang, que les glandes lymphatiques soient ou non affectées.

LEUCOCYTHÉMIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Leucocythémie*, qui en est atteint. La *Leucocythémie* est un *état leucocythémique du sang* et de la lymphe qui n'est point caractéristique d'une affection spéciale, mais constitue un symptôme de lésions diverses, telles sont les fièvres puerpérale et typhoïde, la dysenterie (Ch. Robin, 1859), la morve (Collin, 1875), la variole jusqu'au septième jour (Brouardel); le nombre des *leucocytes* augmente dans le sang pendant qu'ils s'accumulent dans tel ou tel tissu pour former un abcès et leur nombre diminue après l'ouverture de celui-ci (Brouardel). Durant la morve c'est dans la lymphe qu'ils se trouvent et par elle qu'ils arrivent au sang (Collin). L'état *leucocythémique* du sang observé sur le vivant peut, dans le cours d'un état fébrile, faire prévoir la production d'un abcès. Dans le sang les *Leucocytes* sont tels alors qu'ils étaient sur le fœtus, quant à la structure, à leur volume plus considérable et quant aux proportions; on en peut même dans certains cas en trouver jusqu'à 1 p. 10 hématies.

LEUCOCYTIQUE. adj. Qui concerne les *leucocytes.*

LEUCOCYTOGÈNE. adj. et s. [de *Leucocyte*, et γεννᾷν, engendrer]. Qui engendre les *Leucocytes.* — Qui cause la *Leucocytose*, la *Leucocythémie.*

LEUCOCYTOSE. s. f. [de *leucocyte* et *ose*]. La production, la génération des *Leucocytes.*

LEUCOHARMINE. s.f. Dérivé du chromate d'harmaline.

LEUCOHÉMIE. s. f. (Virchow). *Leucocythémie.*

LEUCOHÉMIQUE. adj. Pour *Leucocythémique.*

LEUCOIUM. s. m. Genre d'Amaryllidées.

LEUCOL. s. m. [all. *Leukol;* angl. *leucolinum, leucoline;* it. et esp. *leucolina*]. Alcaloïde du goudron de houille (Runge) ($C^{19}H^{9}Az$).

LEUCOLINE. s. f. Le *Leucol.*

LEUCOLYTE. s. m. [de λευκός, blanc, et λυτός, dissous; esp. *leucotitos*] (Ampère). Classe de corps comprenant des métaux formant avec les acides non colorés des dissolutions incolores.

LEUCOMA et **LEUCOME.** s. m. [λεύκωμα, de λευκόω, blanchir]. L'*Albugo..* — Le *Gérontotoxon.*

LEUCONIQUE. adj. Pour *Oxycroconique.*

LEUCOPATHIE. s. f. [de λευκός, blanc, et πάθος, affection]. L'*Albinisme.* — *L. partielle.* L'*Achroma.*

LEUCOPÉTRINE. s. f. Matière cristalline extraite des *Lignites.*

LEUCOPHLEGMASIE, ou **LEUCOPHLEGMATIE.** s. f. [*leucophlegmatia;* λευκοφλεγματία, de λευκός, blanc, et φλέγμα, phlegme; all. *Leukophlegmasie;* angl. *leucophlegmasia;* it. *leucoflemmasia;* esp. *leucoflegmasia*]. L'*Anasarque.*

LEUCOPHRYEN. adj. et s. Groupe d'Infusoires ciliés, sans ouverture buccale.

LEUCOPHYLLE. s. f. [de λευκός, blanc, et φύλλον, feuille]. Ce qui dans les feuilles est incolore.

LEUCOPLASIE. s. f. [de πλάσις, formation]. Taches ou plaques blanches de l'épiderme. — *L. linguale.* Les plaques blanches de l'épithélium lingual dites *psoriasis lingual*, qui de l'état de desquamation conduisent en quelques cas à l'épithélioma.

LEUCOPLAXIE. s. f. [de λευκός, blanc, et πλαξ, plaque]. Comme *Leucoplasie.*

LEUCOPTÈRE. adj. et s. [de πτερόν, aile]. Qui a les ailes blanches. — **Z.** La *Sterna leucoptera*, Meissner, Palmipède longipenne.

LEUCORCÉINE. s. f. Dérivé de l'*Orcéine* ($C^{18}H^{12}O^{8}Az$).

LEUCORRHAGIE. s. f. La *Leucorrhée.*

LEUCORRHÉE. s. f. [de λευκός, blanc, et ῥεῖν, couler; all. *weisser Fluss;* angl. *leucorrhœa;* it. et esp. *leucorrea*]. État pathologique avec sécrétion plus ou moins abondante de mucus tant incolore que souvent coloré en blanc par une quantité variable, parfois énorme, de cellules épithéliales avec des *Leucocytes*, granuleux ou non, qu'il y ait ou non quelques hématies, des myriades de Schizomycètes et de la fétidité à des degrés variables. — *L. utérine.* Celle dans laquelle le mucus plus ou moins filant vient de la muqueuse utérine, de celle de son col surtout. — *L. vaginale.* Celle dans laquelle le mucus chargé de cellules pavimenteuses plus que de leucocytes, vient de la muqueuse du vagin plus ou moins enflammé. — *L. vulvaire.* Celle dans laquelle le mucus chargé de plus de cellules épithéliales que de leucocytes, est sécrété par l'épithélium de la peau mince de la vulve, avec ou sans *L. vaginale.*

LEUCORRHÉIQUE. adj. et s. [all. *leucorrhoisch;* angl. *leucorrhoeic;* it. et esp. *leucorreico*]. Qui concerne la *Leucorrhée.* — Qui en est atteint.

LEUCORRHOÏQUE. adj. et s. [de λευκός, blanc, et ῥοιάς, ῥυάς écoulement]. Comme *Leucorrhéique.*

LEUCOSE. s. f. [de λευκος, blanc]. Pâleur.

LEUCOSIE. s. f. L'*Albinisme.*

LEUCOSPORE. adj. et s. [de σπορά, semence]. Qui a les graines, les spores blanches, sans couleur propre.

LEUCOTURIQUE. adj. L'oxalantine, dite acide.

LEUKÉMIE. s. f. La *Leucocythémie.*

LEUKOL. s. m. Pour *Leucol.*

LEUSTELLEN (Bavière). Source froide bicarbonatée, calcique chlorurée.

LEVAIN. s. m. [ζύμη; all. *Gährstoff, Sauerteig;* angl. *leaven;* it. *lievito;* esp. *levadura*]. La pâte de farine aigrie, qui, avec les grains de fécule contient des *Saccharomyces* et des *Schizomycètes* en nombre. — Tout ce qui détermine la fermentation.

LEVANA (Toscane). Source bicarbonatée mixte (15°).

LEVERN (Prusse). Sources ferrugineuses bicarbonatées (9°,5 à 12°).

LE VERNET (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse.

LE VERNET (Pyrénées-Orientales). Sources thermales et hyperthermales sulfurées sodiques chlorurées.

LEVICO (Italie). Source froide sulfatée ferrugineuse.

LEVIER. s. m. [*vectis;* μοχλός; all. *Hebel;* angl. *lever;* it. *lieva;* esp. *palauca*]. Corps long, inflexible, fixe dans un point de son étendue, et destiné à mouvoir, à soutenir ou à élever d'autres corps. Le corps sur lequel le *L.* a son point fixe s'appelle *point d'appui;* la force qui fait mouvoir le *L.* se nomme la *puissance*, et le poids à soulever s'appelle la *résistance.* — Nom d'instruments de chirurgie dentaire et tocologique.

LEVIER-CLEF. s. m. Instrument pour faire passer le courant d'une pile dans un circuit donné ou l'interrompre.

LÉVIGATION. s. f. [*lævigatio;* λείωσις; *Zerreibung;* it. *levigazione;* esp. *levigacion*]. La porphyrisation dans laquelle on sépare par dilution les poudres inaltérables par l'eau des poudres les plus grossières.

LEVIROSTRE. adj. et s. [de *levis*, léger, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec léger, délicat.

LÉVOGYRE. adj. Pour *Lævogyre.*

LÈVRE. s. f. [*labium, labrum;* χεῖλος; all. *Lippe;* angl. *lip;* it. *labbro;* esp. *labio*]. Parties charnues, mobiles, minces et vermeilles qui forment le contour de la bouche. Distinguées en *supérieure* et en *inférieure*, leur bord libre est revêtu d'une peau très fine, et elles sont recouvertes dans le reste de leur étendue par une peau mince très adhérente au tissu cellulaire sous-jacent. Cette peau sans poils a de petites glandes sébacées éparses, se développant postérieurement à la naissance (Wertheimer, Tourneux). Les deux angles qu'elles forment par leur réunion sont appelés *commissures.* Elles n'ont de muqueuse que sur leur face buccale. Une bordure épidermique avec globes épithéliaux sur l'adulte sépare la peau pilifère des lèvres de leur peau fine et rosée. — **M. C.** Les deux bords d'une incision, d'une plaie. — **Z.** Le *Labre* des Articulés. — **B.** Les deux lobes d'une corolle bilabiée. — *L. de l'anus.* Le relief circulaire plus ou moins saillant que forme la peau des plis radiés de l'anus, à sa terminaison ou jonction avec la muqueuse ectodermique cloacale même. Elles siègent de 5 à 8 millimètres au-dessous de la *ligne festonnée* terminant la muqueuse rectale. — *L. du col utérin.* La portion vaginale de l'utérus a deux *L.* L'antérieure est la plus courte. La posté-

rieure a une longueur presque double. Par le toucher le doigt rencontre d'abord la *L.* antérieure, puis l'orifice du cul et la *L.* postérieure.— *L. de la vulve.* Les organes génitaux de la femme sont limités extérieurement par les *grandes L.* (*labia pudendi*) : elles ont une face externe recouverte de poils, et une face interne avec des glandes sébacées. En haut, elles forment la *commissure antérieure* ou *supérieure*, au-dessous de laquelle se trouve le clitoris. En arrière et en bas, elles se réunissent en constituant la *fourchette* ou commissure postérieure. — Les *petites L.* sont deux feuillets ou ailerons membraneux en dedans des grandes *L.*, sur les côtés des orifices uréthral et vaginal. En avant et en haut, elles forment le capuchon du clitoris et leur peau fine porte des glandes sébacées sans poils, qui apparaissent vers quatre ou cinq ans (Tourneux, Wertheimer).

LEVRIER. s. m. [*leprarius*, de *lepus*, lièvre]. Variété de chien.

LEVULINE. s. m. Matière du topinambour ressemblant à la dextrine.

LEVULOSANE. s. f. Produit du dédoublement du sucre de canne ($C^{12}H^{12}O^{11} = C^6H^{12}O^6 + C^6H^{10}O^5$), non directement fermentescible.

LÉVULOSE. s. f. ($C^6H^{12}O^6$). Isomère incristallisable, lævogyre, sucré, de la glycose qui se trouve mêlé à elle dans le sucre de canne interverti, le miel et le suc des fruits acides.

LEVURE. s. f. [*spuma cerevisiæ;* all. *Bierhefen;* angl. *yest;* it. *fermento;* esp. *levadura de cerveza*]. Écume formée spontanément à la surface de la bière en fermentation, recueillie et lavée à grande eau. En la séparant de la bière, etc., qui l'accompagne, elle reste sous forme de bouillie composée d'une agglomération de telles et telles espèces de *Saccharomyces*, isolées ou en voie de gemmation articulées en chaînettes (*Torula*). Des myriades de Schizomycètes sont mêlés aux *Saccharomyces*. — Ferment. — *L. basse.* Celle du fond des cuves des brasseurs. — *L. de bière.* Surtout le *Saccharomyces cerevisiæ*, Meyer. — *L. haute.* Celle qui est à la surface des cuves, dont le *Saccharomyces* est sous forme de cellules plus grandes articulées en filament *toruleux*, formant les couches et groupes rameux dits de *Mycoderma cerevisiæ*. — *L. de vin.* Les *Saccharomyces ellipsoideus, conglomeratus*, etc.

LÉZARD. s. m. [*lacerta;* σαῦρα; all. *Eidechse;* angl. *lizard;* it. *lucertola;* esp. *lagarto*]. Genre de Sauriens à langue échancrée au bout. — *L. gris* ou *des murailles.* Le *Lacerta muralis*, Laurenti, ou *agilis*, Wolf. — *L. ocellé.* Le *Lacerta ocellata*, Daudin, des côtes de la Méditerranée. — *L. des souches.* Le *Lacerta stirpium*, Daud. — *L. vert.* Le *Lacerta viridis*, Daudin, et *bilineata*, Daudin, Cuvier. — *L. vivipare.* Le *Lacerta vivipara*, Jacquin, des forêts de sapins en Europe.

Li. Notation du *Lithium*.

LIANE. s. f. Dicotylédone ligneuse grimpante. — *L. réglisse.* L'*Abrus precatorius*, Papilionacée viciée.

LIATRIE. s. f. [*Liotrix*. Schreb.]. Genre de Synanthérées tubuliflores vivaces de l'Amérique boréale.

LIBANOMANCIE. s. f. [de λίβανος, encens, et μαντεία, divination; all. *Weihrauchbeschwörung;* angl. *libanomancy;* it. et esp. *libanomancia*]. Espèce de *Pyromancie*.

LIBELLULE. s. f. [*libellula*, de *libellulus*, petit livre]. Genre de Libelluliens.

LIBELLULIEN, ENNE. ad. et s. Qui tient des *Libellules*. — Famille d'Orthoptères pseudo-névroptères subulicornes.

LIBELLULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme de *Libellule*.

LIBELLULOÏDE. Faute au lieu de *Libelluliforme*.

LIBER. s. m. [*liber*, pellicule interne des arbres, écorce; all. *Bast;* angl. *liber;* it. *libro;* esp. *liber*]. Les couches corticales intérieures de l'écorce des dicotylédones formées de couches ligneuses en lames réductibles en feuillets et en filaments. Il est surtout formé de longues et étroites cellules libériennes épaisses, de tubes cribreux, de cellules du tissu cellulaire. Le *cambium* ou zone génératrice le sépare du *bois*. — *L. dur.* Celui du chanvre et autre textiles formé surtout de faisceaux de fibres libériennes.

LIBÉRIEN, IENNE. adj. [de *liber*]. Qui appartient au *Liber*. — Les *Cellules fibreuses* ou fibres végétales qui forment le *Liber*.

LIBÉRO-LIGNEUX. adj. Qui tient du *Liber* et du *Ligneux*.

LIBERTÉ. s. f. — *L. morale.* Elle existe tant que dure le libre-arbitre et avec elle la responsabilité réciproque des actes concernant les relations sociales, tant que des circonstances individuelles, morbides ou héréditaires, touchant l'organisation cérébrale, ne viennent pas l'aliéner et rendre *impulsif* le sujet jusqu'alors à l'état stable d'équilibre fonctionnel.

LIBIDIBI. s. m. Le *Dividivi*.

LIBRAMENT. s. m. [de *libramentum*, contrepoids]. Le balancier des Diptères.

LIBRE. adj. [*liber;* all. *frei;* angl. *free;* it. *libero;* esp. *libre*]. Ce que nul obstacle n'empêche. — A. Qui est sans adhérences.

LIBRE-ARBITRE. s. m. Les conditions naturelles de l'organisation cérébro-spinale, de stabilité de l'équilibre fonctionnel, soit intrinsèques ou encéphaliques, soit extrinsèques ou circulatoires, etc., dans lesquelles l'homme ou tout Vertébré veut, fait ou dit une chose, alors qu'il aurait pu en vouloir une autre; non pas sans motif ou mobile, ce qui serait inintelligible, mais alors que d'autres mobiles existent. L'homme est libre, doué de son *L.-arbitre* tant que son système nerveux central n'est pas malade, tant qu'il y a équilibre fonctionnel nerveux; sa liberté est remplacée par l'impulsion dès qu'il est atteint cérébralement.

LIBRO-VASCULAIRE. adj. Qui concerne le *Liber* et les *Vaisseaux* des dicotylédones.

LICHE (LA) (Hautes-Alpes). Source sulfureuse (17°).

LICHE. s. f. [*Lichia*]. Genre de Poissons voisins des Maquereaux.

LICHEN. s. m. [*lichen;* λειχήν, dartre; all. *Lichen, Knotenhechte;* it. *lichene;* esp. *liquen*]. Ensemble d'affections papuleuses de la peau. — *L. acuminé.* Papules rouges, coniques, dures, avec frissons, etc. — *L. agrius.* Éruption confluente de cupules saillantes, acuminées, d'un rouge vif, sur une surface érythémateuse. — *L. circumscriptus.* Affection parasitaire causée par le *Trichophyton*. — *L. pilaris.* Celui qui se développe sur les parties de la peau d'où sortent des poils. — *L. plan. L.* avec papules plates, rouges, formant des plaques ou rangées linéaires, laissant des taches pigmentées, etc. — *L. planus* (E. Wilson). *L.* avec aplatissement et état lisse des papules. — *L. ruber.* Le *L. plan* et le *L. cuminé*. — *L. scrofuleux. L.* avec papules de volume variable, aplaties, peu résistantes, par groupes isolés ou confluentes en plaque, avec ou sans eczéma. — *L. simplex.* Il affecte surtout la face ou les bras; il consiste en petites élevures solitaires, rouges, souvent acuminées.

LICHEN. s. m. [*lichen;* λειχήν, hépatique (plante); all. *Flechte;* it. *licheno;* esp. *liqueno*]. Cryptogames composés de frondes étendues en membranes ou croûtes plus ou moins épaisses, grenues ou foliiformes portant les spores. D'après Schwendener, etc., ils sont constitués par la croissance en association durable des cellules d'une ou de plusieurs Algues avec celles d'un Champignon. Mais on pense génralement avec Nylander, O.-L. Richard, etc., que ce sont les *spores* ou *gonidies* jaunes verdâtres contenues dans les *thèques* ou *asques*, qui ont été considérées comme un champignon. Les cellules filamenteuses de la trame propre du *L.* sont ce qui a été pris pour quelque *Algue confervacée*, etc. Aucune espèce n'est délétère. — *L. crustacés.* Ceux qui sont en croûtes grises ou jaunâtres étalées et adhérentes sur la terre, les pierres, les arbres. — *L. d'Islande.* Le *L. islandicus*, L. [*Cetraria islandica*, Acharius, *Physcia islandica*, DC., *Muscus islandicus*] du Nord et des Alpes, etc., tonique et adoucissant. — *L. foliacés.* Ceux qui sont en membranes à bords ondulés, découpés ou lobés. — *L. fruticuleux.* Ceux qui sont en groupes de petites tiges simples ou ramifiées, cylindriques ou planes, sans feuilles.

LICHÉNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lichens*. — Les familles de Cryptogames qu'ils forment.

LICHÉNÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Lichénacé*.

LICHÉNINE. s. f. Isomère de l'amidon, homogène non en grains comme les fécules, à peine bleui par l'iode, de divers Lichens et Mousses.

LICHÉNIQUE. adj. Qui concerne les *Lichens*. — L'acide fumarique qu'on en retire.

LICHÉNOGRAPHE. adj. et s. m. Qui décrit les *Lichens*.

LICHÉNOGRAPHIE. s. f. Description des *Lichens*.

LICHÉNOÏDE. adj. [de λειχὴν, *lichen*, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Lichen*.

LICHÉNOLOGIE. s. f. [de λόγος, discours]. La description des *Lichens*.

LICHÉNOLOGUE. adj. et s. m. Celui qui classe les *Lichens*.

LICHÉNOSTÉARIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Lichenostearinsäure*]. Qui se trouve dans le *Lichen d'Islande* (*Cetraria islandica*) ($C^{29}H^{24}G^5.HO$).

LICHENSTÉARIQUE. adj. Pour *Lichénostéarique*.

LICOCHE. s. f. La *Limace*.

LICORNE. s. f. [*monoceros;* all. *Einhorn;* angl. *unicorn;* it. *liorcorno unicorno*]. Animal fabuleux avec une seule corne sur le front.

LICORNET. s. m. Le *Naseus fronticornis*, Lac., Acanthoptérygien scombéroïde.

LICUALE. s. f. [*Licuala* Thunb.]. Genre de Palmiers, de Java, etc.

LICUANA. Faute au lieu de *Licuala*.

LIDJA (Turquie d'Asie). Sources thermales.

LIE. s. m. — *L. de vin.* [*fex*, τρὺξ; all. *Hefe;* angl. *lees;* it. *feccia;* esp. *hez*]. Dépôt de tartrates, de carbonates, de mycéliums divers, de cellules mortes des *Saccharomyces*, etc.

LIEBENSTEIN (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (10°).

LIEBENZELL (Allemagne). Sources chlorurées sodiques (22° à 25°).

LIEBERKÜHN. Anatomiste allemand (1711-1756) dont le nom est resté aux follicules de l'intestin, du pylore à l'anus.

LIEBWERDA (Bohême). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

LIÈGE. s. m. [*suber;* all. *Kork;* angl. *cork;* it. *sughero;* esp. *alcornoque, corcho, sabreira* (Galice), *alsina surera, arbre surer, surer, sura* (Catalogne); port. *sobro, sobreiro*]. Tissu végétal très léger produit par le développement considérable de la couche subéreuse de l'écorce du chêne-liège (*Quercus suber*, L.) à la surface des tiges sous l'épiderme jusqu'au *Liber*. Le liège se reproduit, là où il a été enlevé, par accroissement des cellules les plus profondes qui en restent et par *subérification* de la couche herbacée sous-jacente. Ces cellules se segmentent et se cloisonnent. Cette segmentation qui se répète sur les cellules les plus profondes peut porter jusque sur celles de la couche herbacée qui touchent aux faisceaux libériens. — L'homologue mince de l'écorce du *L.* de nombre des autres dicotylédones.

LIEN. s. m. — **M. C.** Les cordons, plus gros en général que des fils, qui servent dans les opérations chirurgicales ou les pansements. Ils sont métalliques dans la ligature du pédicule de certains polypes utérins, ou formés soit de *catgut*, soit de corde à boyau pour la ligature de divers kystes de l'ovaire dans l'ovariotomie, de ficelle dans ce même cas, pour des ligatures temporaires, etc.

LIÉNAL, ALE. adj. [de *lien*, rate]. Pour *Splénique*.

LIENCÉPHALE. adj. et s. [λεῖος, lisse, et *encéphale*]. Qui a les lobes cérébraux lisses, sans circonvolutions.

LIÉNINE. s. f. [de *lien*, rate; all. *Lienin;* angl. *lieninum, lienin;* it. *lienina*]. Composé trouvé dans la rate (Scherer), avec de l'hypoxanthine, etc.; azoté, cristallisable, non sulfuré.

LIÉNIQUE. adj. Comme *Liénal*.

LIÉNITE. s. f. [de *lien*, rate]. Comme *Splénite*.

LIENNE. s. m. Le *Sauteur*, Poisson.

LIENTÉRIE. s. f. [*lienteria, laxitas intestinorum;* λειεντερία, de λεῖος, poli, glissant, et ἔντερον, intestin; all. *Magenruhr;* angl. *lientery;* it. et esp. *lienteria*]. Diarrhée avec supersécrétion du suc et du mucus de l'intestin dans laquelle on rend les aliments plus ou moins incomplètement digérés. Les déjections sont riches en Schizomycètes, etc.

LIENTÉRIQUE. adj. et s. [*lientericus;* all. *lienterisch;* angl. *lienteric;* it. et esp. *lienterico*]. Qui se rapporte à la *Lientérie*. — Qui en souffre.

LIERGANÉS (Espagne). Source sulfurée calcique (20°).

LIERRE. s. m. L'*Hedera helix*, L. [κισσὸς; all. *Epheu;* angl. *ivy;* it. *edera;* esp. *yedra*], Araliacée. — *L. du Canada.* Le *Rhus toxicodendron*, L., Térébinthacée anacardiée vénéneuse. — *L. terrestre.* La *Glecoma hederacea*, L., Labiée, tonique, aromatique.

LIEU. s. m. [all. *Stell, Ort;* angl. *place, spot;* it. *luogo*]. — **M. C.** *L. d'élection.* Choix que l'on fait d'un endroit pour pratiquer une opération. — *L. de nécessité.* La région ou le point d'une région dans lequel une opération doit nécessairement être faite.

LIEU. s. m. — **Z.** Le *Gadus pollachius*, L., Malacoptérygien gadoïde.

LIEUTAUD. Anatomiste français (1703-1780) dont le nom est resté à la luette vésicale.

LIÈVRE. s. m. [*lepus;* λαγῶς; all. *Hase;* angl. *hare;* it. *lepre;* esp. *liebre*]. Rongeur à oreilles plus longues que la tête. — *L. marin* ou *de mer.* Le Lomp. — Le *Callionymus lepus*, L., Acanthoptérygien marin.

LIGAMENT. s. m. [*ligamentum*, de *ligare*, lier; σύνδεσμος; all. *Band;* it. *ligamento;* esp. *ligamento*]. Faisceaux de tissu fibreux d'un blanc mat ou plus ou moins brillants, très serrés, non extensibles, et difficiles à rompre. Entre eux sont des cloisons minces de tissu cellulaire peu vasculaire et des faisceaux anastomosés de fins tubes nerveux myéliniques. Leurs extrémités sont fixées au tissu osseux même; les faisceaux superficiels seuls s'entre-croisent avec ceux du périoste. Les capillaires ne pénètrent pas dans les faisceaux fibreux mêmes; il s'y trouve des fibres élastiques minces dont l'élasticité est à peu près annulée par les fibres lamineuses qui leur sont parallèles. — Replis membraneux destinés à maintenir certains organes à leur place comme les replis du péritoine, les expansions tendineuses, fibreuses et aponévrotiques qui ont plus ou moins l'apparence ligamenteuse. — *L. adipeux.* Tissu adipeux dans le repli de la synoviale du genou étendu du ligament rotulien aux condyles du fémur. — *L. d'Allen-Burns.* Le bord de l'aponévrose de la cuisse, sur laquelle s'insère la portion externe du feuillet criblé formant paroi antérieure ou canal crural. — *L. annulaire.* Celui dans lequel tourne la tête du radius. — *L. artériel.* Cordon élastique et fibreux qui succède au canal artériel. — *L. articulaires.* Les *L.* proprement dits qui s'étendent du voisinage d'une surface articulaire ou de contact d'un os avec un autre et unissent ces derniers, que cette articulation soit mobile ou non, comme pour les symphyses. Ils prennent le nom de capsulaires lorsqu'ils enveloppent les extrémités des deux os formant une articulation mobile. — *L. de Bertin.* L'épaississement fibreux oblique antérieur de la capsule articulaire coxo-fémorale. — *L. de Carcassonne.* Le *L. périnéal.* — *L. caudal* ou *coccygien.* Le *Filet terminal.* — *L. cervical élastique.* Cordon de fibres élastiques qui s'étend de la protubérance occipitale externe à l'apophyse épineuse de la septième vertèbre cervicale. — *L. ciliaire.* Le *Muscle ciliaire.* — *L. cintré du diaphragme.* Le bord supérieur, replié en arcade, du feuillet antérieur de l'aponévrose d'insertion dorsale du muscle transverse abdominal; il s'étend de l'apophyse transverse de la deuxième vertèbre lombaire au sommet et au bord inférieur de la douzième côte. — *L. de Colles.* Dépendance de l'entre-croisement du pilier aponévrotique interne du canal inguinal, derrière la ligne médiane pubienne. — *L. conoïde. L.* qui va de l'apophyse coracoïde à la clavicule. — *L. coracoïde. L.* qui convertit en trou l'échancrure du bord supérieur de l'omoplate. — *L. coronaire du foie.* Repli péritonéal étendu de la partie supérieure et postérieure du foie ou diaphragme. — *L. costo-claviculaire. L.* qui va du cartilage de la première côte à la clavicule. — *L. costo-transversaires.* Ceux qui unissent la tubérosité des côtes au sommet des apophyses transverses. — *L. costo-vertébraux.* Ceux de l'articulation des côtes aux corps vertébraux. — *L. costo-xiphoïdien. L.* allant de la septième côte à l'appendice xyphoïde. — *L. cotyloïdien.* Le bourrelet fibreux du pourtour de la cavité cotyloïde. — *L. croisés.* Ceux qui sont dans l'articulation du genou entre l'épine de la tête du tibia et les condyles du fémur. — *L. cruciformes. L.* de cette figure aux articulations des phalanges. — *L. dentelé.* Bandelette

de tissu cellulaire dépendant de la pie-mère spinale, que tapisse l'arachnoïde, sur les côtés de la moelle épinière, entre les racines nerveuses et envoyant des festons à la face interne de la dure-mère. — *L. de Douglas.* Le *Pli de Douglas.* — *L. élastiques* ou *jaunes.* Ils sont aplatis, formés de tissu élastique situés entre les lames des vertèbres. — *L. élastiques des plumes alaires des Oiseaux.* Ligaments au nombre de quatre reliant les uns aux autres les follicules des plumes alaires des Oiseaux. L'un relie les follicules des *remiges;* c'est un cordon *élastique* dans la moitié externe de sa longueur, *fibreux* dans l'autre moitié. Un autre est aussi un mince cordon qui est élastique dans toute sa longueur, et parallèle au premier. Il relie les follicules des remiges secondaires. Tous deux vont de la région olécranienne au bout de l'aile. Un troisième *L.*, large, aplati, relie les follicules des rectrices alaires, est en partie formé de faisceaux élastiques, en partie de faisceaux fibreux. Un *ligament dentelé* sur son bord externe, aplati, en partie élastique, en partie fibreux, adhérant au périoste par l'autre bord va de l'olécrâne au métacarpe et même aux phalanges; ses dentelures en triangle plus ou moins effilé vont aux follicules des remiges primaires (Robin et Chabry). — *L. élastiques des rectrices.* Cordons de tissu jaune élastiques, l'un supérieur, l'autre inférieur. et parallèles, rapprochés. Ceux de droite sont séparés de ceux de gauche, sur la ligne médiane. Ils relient l'un des follicules des rectrices primaires correspondantes, l'autre ceux des rectrices secondaires; comme les cordons ligamenteux des remiges primaires et secondaires ils offrent un léger renflement outre chaque paire des follicules qu'ils relient et tiennent rapprochés (Robin et Chabry). — *L. falciforme.* Cloison de la nature des procès ciliaires qui, de la choroïde, au travers d'une fissure de la rétine traverse le corps vitré et s'insère sur la cristalloïde des Poissons. — *L. falciforme du foie.* Repli péritonéal allant de l'ombilic au bord antérieur du foie, avec le cordon ombilical à son bord inférieur; dans son épaisseur sont des veines portes accessoires communiquant vers l'ombilic avec celle des muscles droits de l'abdomen, etc. — *L. de Fallope.* L'arcade de Fallope. — *L. de Gerdy* ou *suspenseur de l'aisselle.* Ensemble membraneux triangulaire, de faisceaux fibreux étendus de l'apophyse coracoïde au derme de la peau du creux de l'aisselle. — *L. de Gimbernat.* Expansion fibreuse triangulaire qui de la partie postérieure et interne de l'arcade crurale, va se fixer à la crête du pubis. — *L. glénoïdien.* Le bourrelet fibreux qui entoure la cavité glénoïde de l'omoplate. — *L. inférieurs de la glotte.* Les cordes vocales. — *L. inguinal.* L'arcade fémorale. — *L. interclaviculaire. L.* allant d'une extrémité sternale de la clavicule à l'autre. — *L. interosseux.* Les *L.* minces entre le tibia et le péroné, le radius et le cubitus, etc. — Tous ceux qui sont entre deux os comme les *L. intervertébraux*, ceux des articulations sacro-iliaques, de la symphyse pubienne, etc. — *L. interosseux supérieur.* Le *L. de Weitbrecht.* — *L. intertransversaires. L.* qui unissent de haut en bas les uns aux autres les sommets des apophyses transverses des vertèbres. — *L. intervertébral.* Le disque de tissu fibreux sans tissu élastique qui est entre chaque corps vertébral. Il n'est ligamenteux que sur les deux tiers au plus de son épaisseur, où il est formé de faisceaux, les uns perpendiculaires aux faces vertébrales articulaires, les autres obliquement circulaires, tous sans vaisseaux. La partie centrale molle contient les restes de la notocorde avec du fibro-cartilage et du tissu cellulaire entre cette substance molle et la portion ligamenteuse. — *L. jaune.* Les *L. élastiques.* — *L. de Key.* Prolongement aponévrotique mince, non continu, du fascia lata qui de l'insertion du petit psoas va tapisser le fond du canal crural. — *L. larges.* Adossements du péritoine à lui-même étendus des bords de l'utérus aux côtés du petit bassin et subdivisés en trois replis secondaires ou ailerons dont l'antérieur embrasse le ligament rond, le moyen la trompe et le troisième ou postérieur l'ovaire. — *L. métacarpien.* Celui qui est tendu devant les quatre derniers os métacarpiens. — *L. mixtes.* Ceux qui servent à l'insertion des muscles, en remplissant un espace interosseux. — *L. musculaires.* Le rôle dans le maintien en place des os mobiles que joue la contraction des muscles qui recouvrent une articulation. — *L. non-articulaires.* Ceux qui se portent d'une partie à l'autre d'un même os. — *L. obturateur.* La membrane fibreuse tendue dans le trou sous-pubien. — *L. occipito-atloïdiens. L.* qui unissent l'occipital à l'atlas. — *L. occipito-axoïdien. L.* aplati qui de l'apophyse odontoïde va sur la face postérieure de l'apophyse basilaire. — *L. odontoïdiens. L.* qui de chaque côté de l'apophyse odontoïde vont aux condyles de l'atlas. — *L. de l'ovaire.* Cordon de fibres du tissu cellulaire et surtout de fibres cellules qui lie l'ovaire à l'angle utérin correspondant. — *L. palmaire.* Le *L.* métacarpien. — *L. palpébral.* Couche de tissu fibreux allant du bord orbitaire à l'organe tarse de chaque paupière. — *L. périnéal.* Nom sous lequel *Carcassonne* a décrit collectivement l'aponévrose moyenne et l'aponévrose supérieure du périnée, ou aponévrose moyenne de Denonvilliers. — *L. phrénogastrique.* Repli péritonéal étendu de l'estomac au diaphragme. — *L. phrénosplénique.* Repli péritonéal allant du diaphragme à la rate. — *L. plantaires.* Les *L.* qui unissent les os du tarse et du métatarse en dessous. — *L. de Poupart.* L'arcade fémorale. — *L. du pubis* ou *de Cowper.* Le faisceau ligamenteux qui va de l'épine du pubis à la crête pectinéale. — *L. rayonnés.* Ceux qui de la partie antérieure de la tête de chaque côte vont en rayonnant s'insérer sur le corps vertébral qui est au-dessus, sur celui qui est au-dessous et sur le *L.* intervertébral correspondant. — *L. recto-utérins. L.* mieux nommés *utéro-sacrés.* — *L. rétracteur de l'aile des Oiseaux.* Sous le bord libre de la membrane alaire tendue devant le pli du coude des Oiseaux: ligament élastique jaune, plus ou moins aplati, etc., d'une espèce à l'autre, annexé au grêle tendon du muscle clido-métacarpien du pouce. Il adhère au *tendon* sans aller jusqu'à l'insertion métacarpienne de celui-ci, sans d'autre part s'insérer au *muscle.* Sur les *Cereopsis* toutefois, le tendon *clido-métacarpien* s'insère nettement sur le *L.* élastique renflé qui interrompt la continuité; il en repart 5 à 6 centimètres plus bas, aplati d'abord puis en mince tendon. Il y a donc là du tissu jaune élastique entre deux cordons tendineux (Ch. Robin). — *L. rond.* Le faisceau de tissu cellulaire et de vaisseaux qui va de la tête du fémur à l'échancrure de la cavité cotyloïde. — *L. rond du coude.* Le *L.* de Weitbrecht. — *L. rond de l'utérus.* Cordon de tissu musculaire viscéral en haut, avec fibres striées en bas et tissu cellulaire, qui de la partie antérieure et supérieure de l'utérus dans l'aileron antérieur du *L. large* gagne le canal inguinal, le traverse et se termine vers l'épine du pubis. — *L. rotulien.* La portion du tendon du muscle droit antérieur fémoral qui va de la rotule à la partie antéro-supérieure du tibia. — *L. sacro-iliaques.* Ceux qui prennent part à la constitution des symphyses de ce nom. — *L. sacro-sciatiques.* Les *L.* qui vont de la crête iliaque, des côtés du sacrum et du coccyx à la tubérosité sciatique d'une part à l'épine sciatique de l'autre. Le *grand*, long, mince, triangulaire vers ses deux extrémités, va de la ligne semi-circulaire de l'os iliaque, des côtés du sacrum et du coccyx, à la partie inférieure de l'ischion et de sa lèvre ascendante. Le *petit*, situé au-devant du précédent, moins long et moins large, aplati, triangulaire, va du côté inférieur du sacrum et du coccyx en avant et en dehors se fixer par son sommet à l'épine ischiatique. — *L. sacro-vertébral. L.* allant de l'apophyse transverse de la dernière vertèbre à la partie supérieure du sacrum. — *L. sous-pubiens.* Celui dont le bord concave en bas et en arrière forme l'arcade pubienne. Son bord supérieur concave adhère au *L.* interosseux de la symphyse et sur ses côtés à la branche descendante de chaque pubis. — *L. stylo-hyoïdien. L.* grêle étendu de l'apophyse styloïde aux petites cornes de l'hyoïde. — *L. suspenseur du péricarde* ou *costo-péricardique.* Lame triangulaire à sommet inséré sur le péricarde, à base tournée en haut et en continuité avec le feuillet profond de l'aponévrose du cou, fusion des deux feuillets qui sur le fœtus enveloppent le thymus. — *L. stylo-maxillaire.* Cordon aponévrotique aplati tendu entre l'apophyse styloïde et le sommet de l'angle de la mâchoire inférieure. — *L. supérieurs de la glotte.* Les replis muqueux aryténo-épiglottiques. — *L. surépineux. L.* qui vont d'une apophyse épineuse à l'autre. — *L. suspenseur du foie.* Le *L.*

falciforme, grande faux ou de la veine ombilicale. — *L. du testicule*. Le gubernaculum testis. — *L. trapézoïde*. Portion extérieure du *L.* coraco-claviculaire. — *L. transverse*. Celui qui va d'une masse latérale de l'atlas à l'autre en passant derrière l'apophyse odontoïde. — *L. transverso-costaux*. *L.* qui vont : le *supérieur* du bord supérieur du col des côtes au bord inférieur de l'apophyse transverse qui est au-dessus; le *postérieur* de la tubérosité de chaque côte à la partie postérieure du sommet de l'apophyse transverse qui est au-dessous. — *L. utéro-sacrés* ou *utéro-rectaux*. Faisceaux de tissu fibreux et de fibres cellules qui des côtés du bas de l'utérus vont se fixer sur l'aponévrose pelvienne et aux côtés du sacrum en contournant le bas du rectum. — *L. vertébral commun antérieur*. *L.* mince étendu devant les corps vertébraux, de l'anus au sacrum. — *L. vertébral commun postérieur*. *L.* mince étendu sur la face postérieure des corps vertébraux dans le canal rachidien, de l'apophyse basilaire au coccyx. — *L. vésico-utérins*. Tissu cellulaire pris pour des ligaments entre la vessie et l'utérus. — *L. de Weitbrecht*. Cordon fibreux étendu de l'apophyse coronoïde du cubitus jusqu'au-dessous de la tubérosité bicipitale du radius.

LIGAMENTAIRE. adj. Pour *Ligamenteux*.

LIGAMENTEUX, EUSE. adj. [all. *sehnig*, *faserig;* angl. *ligamentous*, *stringy;* it. *ligamentoso;* esp. *ligamentoso*]. Qui est de la nature des *Ligaments*. — Qui se rapporte aux *Ligaments*.

LIGATEUR. s. m. Tout instrument pour porter, poser, serrer une *Ligature*. — *L. automatique de Cintrat*. Sorte de pince-aiguille munie d'une anse de fil qui est portée dans la profondeur des tissus sur le vaisseau qu'il doit étreindre.

LIGATURE. s. f. [*ligatura*, de *ligare*, lier; δεσμὸς; all. *Schnur*, *Unterbinden;* it. *legatura;* esp. *ligadura*]. — **M.C.** Procédé d'hémostase qui consiste à obturer la lumière d'un vaisseau en le serrant à l'aide d'un fil ou d'un filament métallique qui étreint les conduits sans les couper. — Procédé de section d'un tissu par constriction directe ou amenant sa mortification. — Le fil destiné à étreindre les vaisseaux divisés ou les tumeurs dont on veut provoquer lentement la chute. — L'opération même par laquelle on lie les vaisseaux, le pédicule des polypes, etc. — *L. articulée*. L'*Ecrasement linéaire*. — *L. d'attente*. Celles dans lesquelles on étreint un peu un vaisseau de manière à y ralentir le cours du sang et pouvoir ensuite le serrer plus fort en cas d'hémorrhagie. — Celles que l'on place sur les vaisseaux que l'on injecte pour ne les serrer qu'à la fin de l'opération, ou à quelque instant voulu que ce soit. — *L. du cordon*. Celle que l'on applique après l'accouchement sur le cordon ombilical, avant de le couper, à trois ou quatre travers de doigt de l'ombilic. — *L. élastique*. Celle qui étant destinée à comprimer et à sectionner les tissus sains et les vaisseaux au-dessus d'une tumeur, est faite avec un fil de caoutchouc tendu, enroulé autour de la partie qu'on veut trancher ou dont il faut amener la mortification. — *L. extemporanée*. Procédé de l'écrasement linéaire dans lequel on opère la division des tissus à l'aide d'un serre-nœud à fil métallique dans l'anse duquel on embrasse les parties molles à diviser. — *L. immédiates*. Celles qui n'embrassent que les membranes artérielles. — *L. médiates*. Celles dans l'anse desquelles se trouve comprise avec les vaisseaux, une épaisseur plus ou moins considérable des parties molles. — *L. des os*. L'enroulement autour des fragments d'une fracture oblique préalablement réunis par la coaptation, d'un fil organique ou métallique qui les maintient. — *L. perdues*. Les *L.* dans lesquelles le *lien* qui sert à étreindre un vaisseau, le pédicule d'un kyste de l'ovaire ou à faire une suture ; la *L.* est ensuite laissée dans la profondeur de la cavité abdominale ou d'une plaie, où elle se résorbe pendant que la plaie se cicatrise. Le *lien* employé est ici le *Catgut* ou la corde à boyau. — *L. des veines*. Elle se pratique à l'aide d'un fil fin.

LIGIE. s. f. [de *ligia*, sirène]. Genre de Lépidoptères nocturnes (Duponchel).

LIGNE. s. f. [*linea;* γραμμή; all. *Linie;* angl. *line;* it. et esp. *linea*]. Étendue en longueur, supposée sans largeur ni épaisseur. — *L. âpre du femur*. Saillie rugueuse que forme le bord postérieur de cet os, et qui se bifurque à chaque extrémité. — *L. blanche* Entre-croisement aponévrotique étendu depuis l'appendice xiphoïde du sternum jusqu'à la symphyse du pubis formée par les aponévroses d'enveloppe des muscles grands droits abdominaux. — *L. festonnée du cardia*. Bord blanchâtre onduleux ou dentelé de l'épithélium pavimenteux de la fin de l'œsophage à sa jonction avec l'épithélium prismatique moins épais de la muqueuse de l'estomac. — *L. innominée*. La limite supérieure du détroit supérieur du bassin. — *L. médiane*. *L.* imaginaire que l'on suppose partager verticalement chaque face du corps en deux parties égales et symétriques. — *L. médullaire*. Gouttière linéaire, étroite due à une dépression de l'ectoderme, qui est au-devant et indépendante de la *L. primitive*, qui de plus marque le début de la formation du névraxe. — *L. primitive*. Gouttière linéaire, étroite, due à un épaississement du mésoderme qu'on aperçoit sur le blastoderme et dont la direction indique où sera l'axe du corps du futur embryon. — *L. semi-lunaires* ou *semi-circulaires de Douglas*. Disposition anatomique du feuillet postérieur de la gaine du muscle sterno-pubien à son bord inférieur entre le pubis et l'ombilic — *L. semi-lunaire de Spigel* (*linea semilunaris Spigelii*). Le bord interne en demi-lune du muscle transverse de l'abdomen, au point où les faisceaux musculaires sont en connexion avec les fibres tendineuses. — *L. sinueuse circulaire supérieure de l'anus*. Celle qui à 5 ou 8 millimètres au-dessus de la ligne sinueuse dentelée est au niveau de la terminaison de la muqueuse à follicules du rectum et au-dessous de laquelle sont les colonnes de Morgagni. — *L. sinueuse dentelée* ou *festonnée inférieure de l'anus*. Celle qui indique la démarcation entre le rectum (sa courte portion cloacale) et la portion cutanée même, pourvue des plis de l'anus.

LIGNEUX, EUSE. adj. et s. m. [*lignosus;* all. *holzicht;* angl. *ligneous;* it. *legnoso*, *legneo ;* esp. *leñoso*]. Qui tient du bois. — Qui en a la consistance. — La partie de la tige ou de la racine des dicotylédones, ou *duramen* qui se trouve comprise entre la moelle et l'écorce. — *L. quadrinitrique*. La *Xyloïdine*.

LIGNICOLE. adj. [de *lignum*, bois, et *colere*, habiter]. Qui vit dans le bois.

LIGNIFICATION. s. f. [de *lignum*, bois, et *facere*, faire]. Le passage à l'état ligneux.

LIGNIFORE. adj. [de *lignum*, bois, et *foro*, je perce]. Qui perce le bois.

LIGNIFORME. adj. [de *lignum*, bois, et *forma*, forme]. Qui a l'apparence du bois.

LIGNIHUMIQUE. adj. Pour *Ulmique*.

LIGNIN. s. m. L'un des principes cellulosiques (pentaglycoside) incrustants du bois.

LIGNIPERDE. adj. [de *lignum*, bois, et *perdere*, gâter]. Qui attaque le bois.

LIGNIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Ligneux*. — Qui en vient.

LIGNIRÉOSE. s. f. Substance dite incrustante du bois, soluble dans la potasse, etc.

LIGNIRODE. adj. [de *lignum*, bois, et *rodere*, ronger]. Qui ronge le bois.

LIGNITE. s. m. [de *lignum*, bois; all. *Lignit*]. Bois fossilisé, de formation postérieure à la houille, dans les terrains tertiaires; brun noir, opaque, combustible avec flamme en répandant une odeur désagréable. — *L. jayet*. Le *Jayet*. — *L. piciforme*. Celui qui a l'aspect de la poix. — *L. terne*. Variété d'un brun noir, de texture ligneuse évidente.

LIGNIVORE. adj. et s. [de *lignum*, bois, et *vorare*, dévorer]. Qui se nourrit de bois. — Qui le perce. — *Xylophage*.

LIGNOÏNE. s. f. Matière brune retirée des vieilles écorces ($C^{40}H^{23}O^{16}Az$).

LIGNONE. s. f. La *Mésite*.

LIGNOSE. s. f. ($C^{36}H^{26}O^{22}$). Produit du dédoublement de la *Glycolignose*.

LIGNOSITÉ. s. f. L'état, la consistance qui caractérise le bois.

LIGROÏNE. s. f. Nom commercial de liquides bouillant entre 70° et 120°. C'est l'un des produits de la distillation du pétrole brut, qui est un mélange d'hydrures

d'hexylène, d'heptylène ($C^{14}H^{16}$) et d'octylène ($C^{16}H^{18}$).

LIGULE. s. f. [*ligula*, languette; all. *Blatthäutchen*; angl. et it. *ligula*]. — **B**. Appendice lamellaire qui garnit la gaine des Graminées, à l'endroit où elle s'unit avec le limbe de la feuille. — **A**. La languette des Articulés. — La bandelette des plexus choroïdes du quatrième ventricule. — **Z**. Genre de Cestoïdes dont les segments du corps sont à peine distincts, parasites de l'intestin des Cyprins, des Palmipèdes, etc. (*Ligula simplicissima*, Rud.).

LIGULÉ, ÉE. adj. [*ligulatus*; all. *bandförmig*; angl. *ligulate*; it. *ligulato*]. En forme de bandelette. — Pourvu de *Ligule*.

LIGULIFLORE. adj. [de *flos*, fleur]. Les Synanthérées *demi-flosculeuses*.

LIGULIFORME. adj. [de *ligula*, languette et *forma*, forme]. En forme de languette, de *Ligule*.

LIGULINE. s. f. Matière rouge du *Troène* (*Ligustrum vulgare*, L.).

LIGUSTRINE. s. f. Extrait amer du *Ligustrum vulgare*, L., Jasminée oléacée.

LIKTRAA. s. m. Le *Radesyge*.

LILACINE. s. f. Composé cristallisable amer du *Lilas*.

LILAS. s. m. Le *Syringa vulgaris*, L. [all. *Flieder*; angl. *lilac-tree*; it. *lillà*; esp. *lila*], Jasminée ou Oléacée fraxinée. — *L. de la Chine* ou *des Indes*. Le *Margousier*. — *L. de terre*. Variété cultivée stérile du *Muscari comosum*, L., Liliacée.

LILIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Lis*. — Famille de monocotylédones à six étamines périgynes, calice pétaloïde, ovaire à trois loges.

LILIÉE, ÉE. adj. Qui ressemble au *Lis*. — Tribu des *Liliacées*.

LILIUM DE PARACELSE. s. m. [*lilium Paracelsi*]. Dissolution de potasse dans l'alcool, dite cordiale.

LIMACE. s. f. [all. *Zwissel*; angl. *forkedbranche*; it. *limarcuola*]. — **Z**. Genre de Gastéropodes terrestres nus, pulmonés, pourvus d'une *Limacelle* seulement. — **M. C**. Inflammation de la peau de l'intervalle interdigité des Ruminants. — *L. des caves*. La *Limacella variegata*, Drap. — *L. grise* ou *des champs*. La *Limacella agrestis*, L. — *L. rouge*. Le *Limax rulus*, L.

LIMACELLE. s. f. La petite coquille contenue dans le manteau des *Limaces*. — **Z**. Genre de Gastéropodes.

LIMACIEN, ENNE. adj. et s. — **A**. Qui se rapporte au *Limaçon*. — **Z**. Qui tient des *Limaces*. — Section des Gastéropodes nus pulmonés qui les renferme.

LIMACINE. s. f. *Mucosine*, retirée (Braconnot) de la limace grise.

LIMAÇON. s. m. [all. *Schnecke*; angl. *snail*; it. *lumaca*; esp. *caracol*]. Limace. — **A**. Par analogie avec la forme de la coquille du colimaçon, la plus profonde des trois cavités qui constituent l'oreille interne ou labyrinthe. Le *L*. représente un cône creux, enroulé en spirale sur la paroi des rampes duquel vont se terminer les tubes de la branche cochléenne du nerf acoustique.

LIMAILLE. s. f. Parcelles métalliques enlevées d'un métal ou d'un alliage par la lime.

LIMANDE. s. f. Le *Pleuronectes limanda*, L., Malacoptérygien subbrachien voisin des turbots.

LIMANDELLE. s. f. Le *Pleuronectes limandella*, Duhamel, de l'Océan.

LIMBAIRE. adj. [*limbarius*; esp. *limbar*]. Qui se rapporte au *Limbe*.

LIMBE. s. m. [de *limbus*, bordure, bandelette; all. *Rand*; angl. *limb*; it. et esp. *limbo*] — **B**. Portion supérieure mince, ordinairement évasée et découpée, des calices monophylles; portion supérieure des corolles monopétales. — Partie d'une feuille, d'une foliole ou de leurs homologues de chaque côté de la ou des nervures principales.

LIMBÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un limbe, d'une bordure, d'une auréole.

LIMBIFÈRE. adj. Comme *Limbé*. — Pourvu de bandelettes.

LIMBIQUE. adj. Qui concerne le *Limbe*.

LIME. s. f. [ῥίνη, *lima*]. — **B**. L'*Alpiste*. — **Z**. Les *Sélaciens* à peau rude. — Genre de Lamellibranches voisins des Peignes, mais équivalves. — La *Mole*, Poisson — *L. douce*. La *Limette*.

LIME-BOIS. s. m. Le *Scolyte*.

LIMETTE. s. f. Le fruit du *Limettier*.

LIMETTIER. s. m. Le *Citrus limetta*, Risso, Citronnier à fruit doux.

LIMETTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{22}H^{8}O^{12}$) produit dans l'oxydation de l'essence de citron.

LIMICOLE. adj. [de *limus*, limon, et *colere*, habiter]. Qui vit dans la vase.

LIMICULE. s. m. La *Barge rousse* ou *Limosa rufa* Brisson, Échassier coureur à long bec.

LIMITANT, ANTE. adj. Qui forme *Limite*.

LIMITE. s. f. — *L. d'écart* ou *d'oscillation*. L'étendue des diversités que peuvent offrir les individus dans chaque genre, chaque espèce d'êtres, d'unités anatomiques, etc., et aussi les phénomènes qu'ils manifestent.

LIMMER (Hanovre). Source sulfurée (6°).

LIMNANTHÉ, ÉE. Qui tient du *Limnanthes*. — Famille des plantes voisine des *Tropaeolées*.

LIMNÉ. s. m. [*Limnæus*, L.], ou **LIMNÉE**. s. f. [*Limnœa*, Lam., de λίμνος, marais]. Genre de Gastéropodes univalves pulmonés d'eau douce.

LIMNOBIE. adj. et s. [de λίμνη, marais, et βίος, vie]. Qui vit dans les marais. — Genre de Tipulaires.

LIMNOPHILE. s. f. [de λίμνη, marais, et φίλος, ami]. Qui aime la vase. — **B**. Genre de Scrofulariées gratiolées fébrifuges des Indes (*Limnophila*, **R. B.**).

LIMOCTONIE. s. f. [λιμοκτονία, de λιμός, faim, et κτεῖν, tuer]. La mort par inanition.

LIMODORE. s. m. [λειμόδωρον; *Limodorum*, L.]. Genre d'Orchidées d'Europe et d'Asie.

LIMOINE. s. f. [*Limonium*, la *Bette sauvage*]. Le *Chenopodium polyspermum*, L., Chénopodiacée. — Le *Statice limonium*, L., Plombaginée.

LIMON. s. m. [*limus*; ἰλύς; all. *Schlamm*; angl. *mud*; it. *fango*; esp. *limo*]. Terre argileuse détrempée par l'eau. — *L. minéral*. Les boues minérales proprement dites dont l'emploi est adjuvant de la médication hydro-minérale à Dax, Bourbonne, Carlsbad, etc. — *L. végétal*. Celui qui est mêlé ou formé des Algues et des mycéliums de Champignons dits de la *Barégine* à Luchon, Néris, etc., employé comme moyen de prolongation de l'action de l'eau minérale.

LIMON. s. m. [all. *Limone*; angl. *lemon*; it. *limone*; esp. *limon*]. Fruit du *Limonier*.

LIMONADE. s. f. [it. *limonea*; esp. *limonada*]. Boisson rafraîchissante faite avec le suc de citron étendu d'eau et édulcoré. — *L. cuite*. Celle qui se fait à l'eau bouillante. — *L. gazeuse*. On l'obtient en ajoutant du sirop de citron ou de groseille à de l'eau saturée d'acide carbonique. — *L. minérale*. Celle qui est faite avec un mélange d'eau d'une petite proportion d'un minéral. — *L. purgative* (Rogé et Labarre). Solution de citrate de magnésie. — *L. sèche*. Mélange d'acide citrique et de sucre en poudre. — *L. végétale*. La *limonade* ordinaire faite avec la groseille, la cerise aigre, l'épine-vinette, etc.

LIMONE ou **LIMONINE**. s. f. Principe amer cristallisable des graines de citron et d'orange ($C^{42}H^{25}O^{13}$).

LIMONETTIER. s. m. Le *Limonier*.

LIMONEUX, EUSE. adj. [*limosus*; all. *schlammig*; angl. *muddy*, *slimy*; it. et esp. *limoso*]. Qui ressemble au *Limon*.

LIMONIE. s. f. [*Limonia*, L.]. Genre d'Aurantiacées de l'Inde et de l'Afrique.

LIMONIER. s. m. Le *Citrus limon*, Galesio [all. *Zitronenbaum*; angl. *lemon-tree*; it. *limone*], Citronnier fournissant le citron proprement dit.

LIMONITE. s. f. ($2F^{2}O^{6}.3H^{2}O^{2}$). L'ocre jaune, le fer oxydé brun.

LIMOSIEN, ENNE. adj. et s. [de *limosus*, vaseux]. Qui concerne les marais. — Comme *Limicole*. — **Z**. Groupe d'Échassiers coureurs.

LIMOU. s. m. Le *Mugil saliens*, Risso, Acanthoptérygien à corps blanchâtre.

LIMPACH (Suisse). Source bicarbonatée calcique (13°).

LIMPIDE. adj. [*limpidus*; all. *klar*; angl. *limpid*; it. *limpido*; esp. *limpio*]. Clair, net, sans corps étrangers inclus ou en suspension.

LIMULE. s. m. Le *Limulus molucanus*, L., Crustacé xiphosure pourvu de *Chélicères*, d'un grand céphalothorax, etc., des mers de l'Inde et du Japon.

LIN. s. m. [*linum;* λίνον; all. *Lein, Flachs;* angl. *line, flax;* it. et esp. *lino*]. Genre de Linées. — *L. cathartique.* Le *Linum catharticum*, L., à feuilles purgatives. — *L. commun.* Le *Linum usitatissinum*, L. — *L. de la Nouvelle-Zélande.* Le *Phormium tenax*, L., Liliacée asphodélée.

LINA. s. f. La *Lina populi*, L., ou Chrysomèle du peuplier, Coléoptère.

LINACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Liné.*

LINAIRE. s. f. [*Linaria*, Ad.]. Genre de Scrofulariées. L'*Antirrhinum linaria*, *L.* [all. *Leinkraut;* angl. *linaria, purging-flax;* it. et esp. *linaria*], Scrofulariée.

LINARÈS (Espagne). Source chlorurée sodique (22°).

LINARINE. s. f. Corps impur retiré des *Linaires.*

LINDÈRE. s. f. [*Lindera*, Thunb.]. Genre de Lauracées fébrifuges du Japon, de l'Amérique, etc.

LINDERNIE. s. f. Genre de Scrofulariées. — La *Lindernia pyxidaria*, L.

LINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Lin.* — Famille de dicotylédones séparée des Caryophyllées et des Géraniacées. Feuilles alternes stipulées, cinq pétales libres parfois appendiculés en dedans, cinq étamines et autant de staminodes opposés aux pétales. Ovaire supère, pluriloculaire, ovules anatropes. Fruit capsulaire ou charnu. Graine avec ou sans albumen corné.

LINÉAIRE. adj. [*linearis;* all. *linienförmig;* angl. *linear;* it. *lineare*]. En forme de *Ligne.*

LINGASTE. s. f. L'*Ixodes ricinus*, Latr., Acarien.

LINGUAL, ALE. adj. et s. [*lingualis;* angl. *lingual;* it. *linguale;* esp. *lingual*]. Qui concerne la *Langue.* — Les muscles, les nerfs, les vaisseaux qui prennent part à sa constitution. — Le nerf, branche du maxillaire inférieur de la cinquième paire qui, après avoir reçu la corde du tympan, se rend à la muqueuse des deux tiers antérieurs de la langue dont il transmet les impressions sensitives. — *Linguaux.* Les muscles intrinsèques de la langue ou faisceaux striés homologues des fibres circulaires de l'œsophage qui parallèlement à la face dorsale de la langue s'étendent de l'un de ses côtés à l'autre et s'insèrent à la face profonde de son derme à droite et à gauche. Ce sont des faisceaux striés, disposés en faisceaux secondaires et même tertiaires, s'entre-croisant à angle droit ou à peu près, avec les faisceaux verticaux et longitudinaux des muscles extrinsèques. On en trouve sur plusieurs plans jusqu'à un centimètre au-dessous de la face dorsale de la langue; mais ils ne forment pas à proprement parler autant de muscles distincts, séparables. Ils sont au-dessus du *septum lingual* et ne s'insèrent pas sur les deux faces de celui-ci, non plus que les muscles extrinsèques. Ils vont droit d'un côté à l'autre de la langue, de son plan médian, sans entre-croisement proprement dit à ce niveau.

LINGUARD. s. m. Le *Gadus molva*, L., Gadoïde.

LINGUATULE. s. f. Le *Pentastome.*

LINGUE. s. f. Comme *Linguard.*

LINGUIFORME. adj. [de *lingua*, langue, et *forma, forme*]. En forme de *Langue*, de *Ligule.*

LINGUISTIQUE. s. f. [all. *Sprachtforschung;* angl. *linguistic;* it. *linguistica;* esp. *lenguistica*]. L'étude comparée du *langage.* Celui-ci est d'abord naturel monosyllabique où déjà l'expression orale, aussi bien que l'expression mimique et l'écrite, supposent la conception; puis il est artificiel, c'est-à-dire agglutinatif et à flexion. Le premier reste lié à un degré manifeste d'infériorité intellectuelle, de conceptions inductives et déductives, effet et cause à la fois d'impossibilité d'un développement collectif des peuplades et des races même. Dans le second (mimique) et surtout le dernier, l'expression, le *langage* devient le complément indispensable des conceptions, pour leur transmission domestique et sociale; il le devient comme moyen de perfectionnement surtout des facultés intellectuelles et des organes correspondants qui sont les mieux susceptibles de se développer par transmission héréditaire.

LINGULE. s. f. [*lingula, ligula*, languette]. Comme *Ligule.* — **A.** Portion du cervelet situé immédiatement en arrière et au-dessus de la valvule de Vieussens. — **Z.** Genre de Brachiopodes à coquille *linguiforme.*

LINIMENT. s. m. [*linimentum, lininum*, de *linire*, oindre doucement; ἔγχρισις; all. et angl. *liniment;* it. et esp. *linimento*]. Topique onctueux pour des onctions par simple application et extension avec ou sans frictions. Il est de consistance huileuse ou de celle de l'axonge. Les *L.* se composent d'une huile surtout avec ou sans axonge dans lesquels sont incorporés quelques médicaments mucilagineux, opiacés, térébenthinés, etc., etc. Ils diffèrent principalement des onguents par leur état coulant, qui permet de les étendre sans les faire fondre en les chauffant ou par frottement sur la peau.

LININE. s. f. Matière amère du *Linum catharticum*, L. — Le mucilage de la graine de *Lin.*

LINITION. s. f. [*linitio.*] Application d'un *Liniment.*

LINITIS. s. f. [de λίνον, *rete ex lino factum*]. Phlegmasie du tissu cellulaire de l'estomac (Brinton).

LINNÉE. s. f. La *Linnæa borealis*, L., Caprifoliacée à tiges filiformes, à feuilles toujours vertes, de la Suède.

LINOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide de l'huile de *Lin* ($C^{46}H^{39}O^{6}$).

LINOT. s. m. La *Linotte.*

LINOTANNIQUE. adj. Le tannin des tiges du *Lin.*

LINOTTE. s. f. La *Fringilla cannabina*, L., Conirostre d'Europe.

LINT. s. m. [de l'ang. *lint*, filasse]. Tissu lisse d'un côté, mais filamenteux de l'autre pour le pansement des plaies.

LIOCÈRE. adj. et s. [de λεῖος, lisse, et κέρας, corne]. Qui a les cornes lisses. — Division des Antilopes.

LIOCOME. [de λεῖος, lisse, et κόμη, chevelure]. Comme *Liotrique.*

LIODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a la peau lisse. — Division des Reptiles.

LIOGOMME. s. m. Amidon grillé devenu soluble dans l'eau.

LION. s. m. [all. *Löve;* it. *leone;* esp. *leon*]. Le *Felis leo*, L., Carnassier carnivore digitigrade de l'Afrique et de l'Asie. — *L. de mer.* L'*Otaria jubata*, Phocidé.

LION-SUR-MER (Calvados). Bains de mer.

LIOPODE. adj. et s. [de λεῖος, uni, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds lisses, plats.

LIORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, museau]. Qui a le museau lisse. — Genre de Nématoïdes.

LIOTHÉ. s. m. [*Liotheum;* angl. *Vogellaus;* angl. *liotheum*]. Genre d'Anoploures voisins des poux, mais pourvus de mandibules, communs sur les Oiseaux.

LIOTRIQUE. adj. et s. [de λεῖος, lisse, et θρίξ, cheveu]. Qui a les cheveux, les poils lisses. — Division de l'espèce humaine (Bory de Saint Vincent).

LIPARIS. s. m. Genre de Lépidoptères hétérocères voisins des Bombyx, à chenilles tuberculeuses, velues. — Le *Cyclopterus liparis*, L., Acanthoptérygien suivant les uns, *discobole* suivant d'autres.

LIPAROCÈLE. s. f. [de λιπαρὸς, gras, et κήλη, tumeur; all. *Fettbruch*]. *Lipome.* — Kyste à contenu sébacé.

LIPAROÏDE. s. m. [de λιπαρὸς, gras, et εἶδος, ressemblance] (Béral). Excipient formé par l'union des graisses et des huiles.

LIPAROLÉ. s. m. Préparation pharmaceutique résultant de l'union d'une graisse avec des substances médicamenteuses.

LIPAROLIQUE. adj. Qui concerne les *Liparolés.*

LIPAROSQUIRRHE. s. f. [de λιπαρὸς, gras, et *squirrhe*]. *Liparocèle dure.*

LIPETZK (Russie d'Europe). Sources minérales.

LIPIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'acide nitrique sur l'acide oléique ($C^{5}H^{4}O^{4}.HO$).

LIPODERME. adj. et s. [de λειπόδερμος, privé de peau]. Circoncis.

LIPOÏDE. adj. [de λίπος, graisse, et εἶδος, ressemblance]. Analogue à la graisse.

LIPOMATEUX, EUSE. adj. Qui a l'aspect des *Lipomes.*

LIPOMATODE. adj. [de *lipome*, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au *Lipome.* — Qui contient de la graisse.

LIPOMATOSE. s. f. [de *lipome*, et la finale *ose*]. Production du *Lipome.*

LIPOME. s. m. [*lipoma*, de λίπος, graisse; all. *Fettbalg;* angl. *lipoma, fatty tumor;* it. et esp. *lipoma*]. Tumeur graisseuse, hypertrophie locale du tissu adipeux, par production de cellules du tissu cellulaire suivie de réplé-

tion à divers degrés de celles-ci par de l'huile, graisse ou suif. Le tissu de ces tumeurs offre habituellement tous les caractères physiques et la texture du tissu adipeux. La graisse étant liquide dans les vésicules, la pression exercée convenablement sur la tumeur peut transmettre la sensation de fluctuation. Quelquefois la texture habituelle des *L.* est modifiée par des graisses cristallisées; par l'hypertrophie des faisceaux de fibres du tissu cellulaire qui, à l'état normal, sont accessoires dans ce tissu, ou par la présence d'amas de cellules du tissu cellulaire restées à l'état de cellules fusiformes ou autres configurations. — *L. érectiles.* Les *L.* avec grand développement de ses vaisseaux ou tumeur érectile dermique avec lobules adipeux entre les vaisseaux dilatés. — *L. fibreux.* Ceux dans lesquels du tissu cellulaire hypertrophié forme des cloisons d'aspect fibreux, blanchâtres, peu vasculaires, résistantes. — *L. colloïdes.* Ceux dont la trame est formée, sur l'adulte ou sur les enfants, de tissu cellulaire mou, gélatiniforme, comme celui du cordon ombilical, etc., parsemé de petits grains ou lobules jaunâtres ou blanchâtres; ces derniers sont composés, comme dans le tissu adipeux en voie de développement, de *cellules fibro-plastiques* plus ou moins distendues par des gouttes huileuses, non encore réunies en une seule goutte, remplissant chaque vésicule comme cela est sur l'adulte ou sur les *L.* ordinaires.

LIPOPSYCHIE. s. f. [*lipopsychia;* λειποψυχία, de λείπεν, manque, et ψυχή, âme, vie; all. *Ohnmach, Scheintod;* angl. *lipopsychy;* it. *lipopsichia*]. Défaillance intellectuelle.

LIPOPTÈNE. s. f. [*Lipoptena*, Nitzsch; *Leptoptena*, Macq]. La *Lipoptena cervi*, Diptère pupipare parasite des Cervidés.

LIPORRHETINOLÉ. s. m. Liparolé avec des résines.

LIPOSARCIE. s. f. [de λιπόσαρκος, décharné]. La *Maigreur.*

LIPOSARQUE. adj. et s. [de λιπόσαρκος, décharné]. Privé de graisse.

LIPOTHYMIE. s. f. [*lipothymia, animi deliquium, animi defectus;* λιεποθυμία, de λειπειν, manquer, et θυμός, âme, courage; all. *Ohnmacht;* angl. *lipothymy;* it. et esp. *lipotimia*]. Défaillance instantanée du mouvement, la respiration et la circulation continuant encore.

LIPPA (États autrichiens). Source ferrugineuse bicarbonatée (10°).

LIPPIE. s. f. [*Lippia*, L.]. Genre de Verbénacées américaines aromatiques.

LIGPIK (États autrichiens). Sources bicarbonatées sodiques iodurées (40° à 47°.)

LIPPITUDE. s. f. [*lippitudo;* λήμη; all. *Augentriefen;* angl. *blear-eyedness; it. lippitudine;* esp. *lipitudo*]. État chassieux des paupières dû à une phlegmasie avec supersécrétion sébacée et de mucus palpébral.

LIPPSPRINGE (Westphalie). Source bicarbonatée calcique (22°).

LIPYLE. s. m. [de λίπος, graisse) (Berzélius). Radical hypothétique C^3H^4 (Berzélius), C^3H^2 (Lehmann), etc.

LIPYRIE. s. f. [*lipyria;* λειπυρία, de λείπειν, manquer; et πῦρ, feu]. Variété de fièvre tritæophie.

LIPYRIEN, ENNE et LIPYRIQUE. adj. Qui concerne la *Lipyrie.*

LIQUATION. s. f. Passage à l'état liquide.

LIQUÉFACTION. s. f. [*liquatio, liquefactio;* de *liquefacere*, faire, fondre; τῆξις; all. *Verflüssigung;* it. *liquefasione;* esp. *licuacion*]. Fusion des substances grasses et épaisses sous l'influence de l'élévation de température. — Passage des corps de l'état gazeux et de vapeur à l'état liquide. — Passage d'un solide, organisé ou non, d'un albuminoïde à l'état liquide par modifications isomériques, par dédoublements en albuminoïdes liquides, de plus en plus simples chimiquement, sans dissolution, sans rien perdre ni prendre que plus ou moins d'eau. Les *L.* digestives et autres des albuminoïdes passant à l'état de peptones, et des celluloses solides ou demi-solides en d'autres de moins en moins complexes, qui sont la suite d'inversions, de dédoublements et de décompositions sous l'influence chimique d'autres albuminoïdes comme la pepsine, et sous celle des acides faibles, ne peuvent être comparées aux *fermentations.* Celles-ci sont des actes intra-cellulaires d'ordre nutritif et non extracellulaires, gastriques ou de laboratoire. Nulle erreur n'a jeté plus de trouble dans la science que cette confusion.

LIQUÉFIABLE. adj. *liquabilis;* all. *verflüssigbar;* angl. *liquable;* it. *liquefattibile*]. Qui est susceptible de *Liquéfaction.*

LIQUÉFIANT. adj. et s. Qui amène le passage de l'état solide à l'état liquide.

LIQUEUR. s. f. [*liquor;* ὑγρὸν, ὑγρότης; all. *Likor;* angl. *liquor;* it. *liquore;* esp. *licor*]. Nom de beaucoup de liquides composés, et surtout de ceux dont la base est l'alcool avec ou sans sucre. — *L. arsénicale de Fowler.* L'*Arsénite de potasse* (5 p.) dissous (dans 500 p. d'eau, etc.). — *L. arsénicale de Pearson.* L'*Arséniate de potasse* (5 p.) dissous (dans 30 p. d'eau). — *L. azoto-mercurique.* Le *Réactif de Millon.* — *L. de Cadet.* Le *Kakodyle.* — *L. fumante de Boyle.* Le *Sulfhydrate d'ammoniaque* liquide. — *L. fumante de Libavius.* Deutochlorure d'étain. — *L. des Hollandais* ($C^4H^4Cl^2$). Chlorure d'hydrogène bicarboné. — *L. iodotannique.* Mélange d'iode et de tannin. — *L. de Labarraque.* L'*Hypochlorite de soude* liquide. — *L. de Lampadius.* Le *Sulfure de carbone.* — *L. de Pearson.* L'*Arséniate de soude* dissous. — *L. du sang.* Le *Plasma sanguin.* — *L. séminale.* Le *Sperme.* — *L. tannique.* La *L. iodotannique.* — *L. titrée* ou *normale.* Liquide contenant pour un volume donné un poids fixe d'un réactif en dissolution, de sorte qu'on détermine, par le nombre de centimètres cubes de la liqueur qui sont décomposés au contact d'un autre liquide, la quantité en poids de ce dernier existant dans celui-là. — *L. de Van Swieten.* Dissolution de 60 centigrammes de sublimé corrosif dans 1 kilogramme d'eau-de-vie. — *L. de Villate.* Liquide escharotique au vinaigre et sulfates de zinc, de cuivre avec acétate de plomb.

LIQUIDAMBAR. s. m. Genre des Amentacées balsamifluées, rangé dans les Saxifragées par d'autres. — Les *Baumes* qui en découlent. — *L. blanc* ou *mou.* Baume déposé dans les vases où est reçu le précédent. — *L. liquide.* Baume à acide benzoïque, styracine, etc., obtenu directement par incision de l'écorce du *Liquidambar styraciflua*, L., de la Louisiane, du Maryland, etc. — *L. oriental.* Celui qui vient du *L. orientale*, L., de l'Asie Mineure, des Indes, et constitue le *Styrax liquide.*

LIQUIDAMBARÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Liquidambar.* — Les Saxifragées balsamifluées ou liquidambarées à feuilles stipulées, fleurs monoïques, les mâles sans périanthe, les femelles monopérianthées, disposées en capitule ou en épi.

LIQUIDE. adj. et s. m. [*liquidus;* ὑγρὸς; all. *flüssig, Flüssigkeit;* angl. *liquid;* it. et esp. *liquido*]. L'un des trois états sous lesquels la matière est connue, caractérisé par un état de faible cohésion qui lui permet sous l'influence de la pesanteur de prendre la forme de tout espace qui peut la retenir et d'en séparer les molécules sous les plus faibles efforts. — *L. allantoïdien.* Celui qui sur les Solipèdes, les Ruminants, le porc, etc., remplit la cavité de l'allantoïde. C'est une humeur excrémentitielle, rougissant faiblement le tournesol, d'abord produite par l'allantoïde et à laquelle par l'ouraque se mêle de l'urine fœtale. Il contient de l'*allantoïne*, de l'urée, de la glycose, des urates, etc., sans albuminoïdes. Il manque dans l'espèce humaine. — *L. animaux.* Les humeurs animales. — *L. de l'amnios* ou *amniotique.* Liquide excrémentitiel de composition analogue à celle de l'urine du fœtus; transparent, neutre ou à peine acide, sans albuminoïdes, non alibile; il y en a de 500 à 1000 grammes à la naissance dans la cavité de l'amnios humain. Jouant un rôle physique seulement, il constitue le liquide de la *poche des eaux* lors de l'accouchement. Il contient du chlorure de sodium avec une petite proportion d'autres sels, de l'urée, et autres principes excrémentitiels avec des traces seulement de mucosine et de métalbumine. — *L. arachnoïdien, céphalo-rhachidien* ou *sous-arachnoïdien.* Sérosité ne renfermant que 2 p. 1000 d'albuminoïdes, qui remplit tous les espaces sous-arachnoïdiens encéphaliques et le grand espace sous-arachnoïdien spinal dans la proportion de 60 à 100 grammes chez l'homme. Le liquide céphalo-rhachidien concourt à la protection de l'encéphale en distendant les cavités closes limitées par la forte adhérence cérébro-spinale de l'arachnoïde

de manière à former sur toute la surface de l'encéphale un système de coussinets d'un liquide facile à déplacer de l'un à l'autre des espaces qu'il remplit. Il est faiblement alcalin. — *L. cupro-ammoniacal.* Le réactif de Schweitzer. — *L. intestinal.* Celui que donne la sécrétion des follicules de la muqueuse intestinale, légèrement alcalin, distinct du mucus de l'intestin. — *L. plastiques. L.* fictifs dont l'existence a été supposée là où ne sont que des principes immédiats assimilés par les unités anatomiques en voie de croissance et de reproduction. — *L. ventriculaire.* La sérosité de composition analogue à celle du liquide sous-arachnoïdien, en petite quantité normalement, qui remplit les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle. Elle est faiblement alcaline.

LIQUIDITÉ. s. f. [*liquiditas;* ὑγρότης; all. *Flüssigkeit;* angl. *liquidity;* it. *liquidità;* esp. *liquidez*]. Qualité de ce qui est liquide.

LIQUOR. s. f. [de *liquor,* liquide]. — *L. sanguinis.* Le *Plasma* du sang. — Le sérum restant après que du sang est provenu le *Cruor.*

LIRELLE. s. f. Pour *Apothécie.*

LIRIODENDRINE. s. f. Matière amère de l'écorce du *Liriodendron tulipifera,* L., Magnoliacée.

LIRIODENDRON. s. m. Genre de Magnoliacées. — Le *Tulipier.*

LIS. s. m. Le *Lilium album,* L. [λείριον; all. *Lilie;* angl. *lily;* it. *giglio;* esp. *lirio*], Liliacée à bulbe gros et composé d'écailles épaisses. — *L. d'eau* ou *des étangs.* Le *Nénuphar blanc.* — *L. du Nil.* Le *Nymphaea nelumbo,* L., ou *Nelumbium speciosum,* Willd., Nymphéacée nélombée de l'Asie et de l'Afrique. — *L. turban.* Le *Lilium pomponium,* L., Liliacée du Nord.

LISBONNE (Portugal) Source chlorurée sodique sulfureuse (20°).

LISERÉ, ÉE. adj. et s. Qui a une lisière, une bordure. — Bande colorée. — **B.** Le *Liseron.*

LISERON. s. m. [*convolvulus;* all. *Winde;* angl. *bindweed, bearbind;* it. *vilucchio;* esp. *campanilla*]. Genre de Convolvulacées à racines purgatives. — *L. des champs* ou *petit.* Le *Convolvulus arvensis,* L. — *L. des haies* ou *grand.* Le *Convolvulus sepium,* L.

LISETTE. s. f. — **Z.** Le *Rhynchites bacchus,* Schœnherr, Charançon. — L'*Adoxus.*

LISIANTHE. s. m. [*Lisianthus,* Aubl.]. Genre de Gentianacées amères de l'Amérique du Sud.

LISIER. s. m. Liquide fertilisant provenant du mélange des urines et des excréments des animaux.

LISSENCÉPHALE. adj. [de λισσός, lissé, et *encéphale*]. Comme *Liencéphale.*

LISSOTRIQUE. adj. [de λισσός, lisse]. Pour *Liotrique.*

LISTE. s. f. [all. *Blässe*]. — **Z.** Bande blanche occupant le front et le chanfrein du cheval.

LISTER. Chirurgien anglais contemporain dont le nom est resté à un *Pansement antiseptique.*

LISTON. Chirurgien anglais (1794-1847) dont le nom est resté à une *Pince* ostéotome.

LIT. s. m. [*lectus, cubile,* κλίνη; all. *Bett;* angl. *bed;* it. *letto;* esp. *cama*]. Le meuble sur lequel s'étend l'homme, pour goûter le repos et le sommeil. — *L. de l'ongle.* La portion du derme sous-unguéal qui est sous le *corps* de l'ongle entre la gouttière unguale et son bord libre) ou de ses homologues. Chez l'homme il est très vasculaire en avant de la *lunule* (qui n'a que des rangées de papilles), épais, avec cinquante ou soixante crêtes parallèles à l'axe du doigt, analogues à celles qui sont concentriquement disposées sur les faces palmaire et plantaire des doigts; mais elles sont plus élevées et lamelleuses, portant çà et là sur leur bord libre des saillies papillaires. Ce sont ces lamelles qui deviennent les feuillets du tissu podophylleux surmonté de crêtes latérales ou saillies papilliformes aplaties sur les Solipèdes, les Ruminants et sur le derme constituant l'organe homologue du *Cornillon.* — *L. orthopédique* ou *extensif.* Celui qui est disposé pour le redressement des déviations de la taille, etc. — *L. de travail,* de *misère,* ou *petit L. français.* Lit usité en France, sur lequel on place la femme pendant la durée de l'accouchement.

LITCHI. s. m. Le *Nephelium litchi,* H. Bn., Sapindacée de l'Asie, à graine amère et narcotique.

LITHAGOGUE. adj. et s. m. [de λίθος, pierre, et ἄγειν, chasser; all. *steinabtreibend;* angl. *lithagogue;* it. et esp. *litagogo*]. Qui expulse les graviers de la vessie, etc.

LITHARGE. s. f. [*lithargyrium;* λιθάργυρος, de λίθος, pierre, et ἄργυρος, argent; all. *Glätte;* angl. *litharge;* it. et esp. *litargirio*]. Le protoxyde de plomb demi-vitreux. — *L. jaune* ou *d'argent.* Celle qui est obtenue par le refroidissement brusque du protoxyde de plomb incomplètement fondu, le refroidissement lent donnant la *L. d'or* ou *rouge.* — *L. d'or.* Le *Massicot.*

LITHARGYRÉ, ÉE. adj. [it. *litargiriato*]. Qui renferme de la *Litharge.*

LITHÉNATE. s. m. Pour *Urate.*

LITHÉNIQUE. adj. Pour *Urique.*

LITHEXÈRE. s. m. [de λίθος, pierre, et ἐξαιρεῖν, extraire] (Maisonneuve). Instrument creux en forme de sonde et disposé de manière à pouvoir pénétrer dans la vessie pour le broiement de la pierre.

LITHIASE ou **LITHIASIE.** s. f. [*lithiasis;* λιθίασις, de λίθος, pierre; all. *Steinbildung;* angl. *lithiasis;* it. *litiasi;* esp. *litiasis*]. — Formation de calculs dans les voies urinaires. — Formation de petites concrétions pierreuses dans les glandes sébacées de la peau des paupières.

LITHIASIQUE. adj. Pour *Lithique.*

LITHIATE. s. m. Pour *Urate.*

LITHINE. s. f. [all. *Lithin;* angl. *lithine;* it. et esp. *litina*]. Oxyde alcalin du Lithium découvert dans quelques minéraux de Suède (Arfwedson, 1818). Il est blanc, très caustique (LiO).

LITHIQUE. adj. [*lithicus;* angl. *lithic;* it et esp. *litico*]. Qui a rapport au lithium et à ses composés. — Les pierres vésicales ou autres. — L'*Acide urique.*

LITHIUM. s. m. [it. et esp. *litio*]. Métal dont la lithine est un oxyde. Il est blanc d'argent, brillant ductile. Fond à 180°. Densité 0,59. Décompose l'eau à froid.

LITHOBIE. adj. et s. m. [de λίθος, pierre, et βιος, vie]. Qui vit parmi les pierres. — Le *Lithobius forcipatus,* Gervais, Myriapode.

LITHOCÉNOSE. s. f. [de λίθος, pierre, et κένωσις, évacuation]. L'évacuation des fragments de calculs par l'urèthre.

LITHOCLASTE. s. m. [de λίθος, pierre, et κλάειν, écraser; esp. *litoclasto*]. Instrument courbe pour l'opération de la lithotritie.

LITHOCLASTIE. s. f. [de λίθος, pierre, et κλάειν, rompre, écraser; esp. *litoclastia*]. Opération qui consiste à réduire en fragments les calculs à l'aide d'un instrument agissant, par percussion ou par percussion et par pression combinées.

LITHOCLYSMIE. s. f. [de κλύσμα, lotion]. La dissolution des calculs dans la vessie (Pignoni) par des agents chimiques introduits à cet effet.

LITHOCYSTE. s. m. [de λίθος, pierre, et κύστις, vessie]. Corps marginaux ou vésicules à corpuscule solide de l'état méduslforme de certains Polypes hydraires.

LITHODIALYSE. s. f. [de λίθος, pierre, et διάλυσις, dissolution; esp. *litodialisis*]. La dissolution des calculs vésicaux à l'aide de réactifs chimiques injectés dans la vessie ou à l'aide de courants voltaïques. — Opération ayant pour but de débarrasser la vessie de ses corps étrangers, en les divisant en fragments.

LITHODOME. adj. et s. [de λίθος, pierre, et δόμος, maison]. Perforant. — Qui se creuse une loge dans la pierre. — **Z.** Le *Mytilus* ou *Lithodomus lithophagus,* Cuv., Lamellibranche méditerranéen qui creuse la pierre.

LITHODRASSIQUE. adj. [de λίθός, pierre, et δράσσειν, saisir]. Qui se rapporte à l'action de saisir un calcul, une concrétion.

LITHOFELLINIQUE ou **LITHOFELLIQUE.** adj. Nom d'un acide qui se rencontre dans les *bézoards orientaux* d'origine biliaire, et dans certains calculs de la vésicule du fiel ($C^{40}H^{36}O^{7}.HO$).

LITHOGENÈSE. s. f. La *Lithogénie.*

LITHOGÉNÉSIE. s. f. [de λίθος, pierre, et γένεσις, génération]. Comme *Lithogénie.*

LITHOGÉNIE. s. f. [de λίθος, pierre, et γεννᾶν, engendrer]. La formation des pierres, des concrétions, des calculs sur les animaux et les végétaux, des pierres dans le règne minéral. Elle résulte de ce qu'un composé

en dissolution cessant de l'être en raison de l'évaporation du liquide, du refroidissement de celui-ci, etc., passe à l'état solide, cristallin ou amorphe suivant les cas, ou en raison de ce qu'un oxalate d'ammoniaque, etc., dissous, rencontre un sel calcaire en dissolution donnant lieu par double décomposition à la formation d'oxalate de chaux insoluble cristallisant dès sa formation et ainsi des autres. — *L. animale* (Ch. Robin, 1864). Quand par des actes d'exosmose dialytique, des principes cristallisables passent du sang qui les tient en dissolution jusque dans une autre humeur animale, et cela en quantité absolue ou relative plus grande que ne passent en même temps les liquides qui leur servent de dissolvants, les premiers reprennent inévitablement l'état solide. Ils reviennent ainsi de l'état liquide à l'état solide quelles que soient les conditions d'alimentation, de circulation, ou au contraire relatives à l'état du parenchyme qui ont amené le passage en excès du principe peu soluble qui se dépose, ou le passage en moindre proportion qu'à l'ordinaire des principes qui jouent le rôle de dissolvants. Dissous par les albuminoïdes liquides, en raison d'une véritable combinaison chimique avec eux, les sels calcaires retiennent une partie de ceux-là qui leur reste fixée chimiquement lorsqu'ils passent de l'état liquide à l'état solide. De là l'existence constante dans les concrétions, depuis celles qui sont microscopiques jusqu'aux plus gros calculs, avec un peu d'un albuminoïde restant sous forme de gangue demi-solide qui reproduit la forme du dépôt lorsqu'on a dissout les sels qui le composaient principalement; le calcul est d'autant moins dur qu'il y a davantage de cette gangue, surtout si la masse englobe du sang, etc. Il y a formation d'un masse calculeuse par suite de l'union des nouvelles particules aux précédentes, union due au contact immédiat qui résulte du passage molécule à molécule des principes, de l'état solide à l'état liquide. De là vient qu'en général le calcul est doué d'une dureté correspondant à la résistance qui est propre à chaque cristal originel; de là vient qu'il est dur lorsqu'il est formé de cristaux durs, comme ceux de l'acide urique, de l'oxalate de chaux, etc. : qu'il est fragile quand il est constitué par des cristaux d'une rupture facile, comme ceux du phosphate ammoniaco-magnésien, de la cholestérine, etc., chacun d'eux ne faisant qu'un avec celui qui s'est formé avant lui. Et la masse est d'autant plus dure qu'elle renferme moins d'albuminoïdes coagulables, autrefois dits agglutinatifs, mais à tort. Les principes composant les graviers et les calculs sont tous des principes d'origine minérale ou surtout des composés cristallisables d'origine organique produits par *Désassimilation*. Ils passent de l'état liquide, par dissolution, à l'état solide de la même manière que dans toute solution quelconque. Ils forment alors un dépôt pulvérulent et pâteux, lorsque chacune des parcelles amorphes ou cristallines reste distincte de celles qui se sont formées en même temps ou auparavant. La dureté de la masse est proportionnelle à la cohésion naturelle du composé, sauf le cas d'interposition de matières peu résistantes qui rendent hétérogène et par suite friable un amas complexe. Les choses ne se passent pas autrement ici que lors de la production des parties pierreuses quelconques dans le règne minéral, aussi bien en ce qui touche leur arrivée de l'état liquide à l'état solide, cristallin ou non, qu'en ce qui regarde le mécanisme moléculaire, soit de cohésion entre elles, soit de leur adhésion à tel ou tel corps, comme celle du tartre à l'émail des dents. Les principes immédiats se déposent sur les corps étrangers ou sur les premiers cristaux formés, jouant le rôle de noyau, comme le font les cristaux sur les baguettes ou autres solides plongés dans un liquide saturé d'un sel donné. Presque toutes les humeurs sécrétées sont constamment à cet état de saturation à l'égard des sels calcaires, tous peu solubles, comme les phosphates et les carbonates dans la salive, comme les urates et l'acide urique dans l'urine. Dès qu'il y en a de mis en liberté, bien qu'ils soient peu abondants, les nouvelles portions des principes cristallisés ou non, se déposant molécule à molécule sur les précédentes de la même manière que les premières, elles se trouvent nécessairement en continuité de substance avec elles. Les unes et les autres ne font qu'un, ne constituent qu'une masse de chacun des cristaux microscopiques successivement accumulés, les inégalités d'une surface correspondant exactement à celles en sens inverse de la couche nouvelle qui se dépose.

LITHOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Comme *Pierreux.*

LITHOLABE. s. m. [de λίθος, pierre, et λαμβάνειν, saisir; all. *Steinzange;* angl. *litholabon;* it. *litolabio;* esp. *litolabo*]. Instrument pour saisir un corps étranger dans la vessie, un calcul, pour l'écraser.

LITHOLAPAXIE. s. f. [de λάπαξις, évacuation]. Évacuation des calculs. — La *Lithotritie* à séances peu nombreuse.

LITHOLOGIE. s. f. [de λίθος, pierre, et λόγος, doctrine; all. *Lehre von Stein;* angl. *lithology;* it. et esp. *litologia*]. Description des pierres. — *L. humaine* (Brugnatelli). Traité des *calculs* et des concrétions du corps de l'homme.

LITHOLYSIE. s. f. [de λίθος, pierre, et λύσις, dissolution] (Douillet). — Dissolution des calculs dans la vessie.

LITHOMALACIE. s. f. [de λίθος, pierre, et μαλακός, mou]. L'état mou de certains calculs.

LITHOMÈTRE. s. m. Le *Percuteur.*

LITHOMYLEUR. s. m. [de λίθος, pierre, et μύλη, meule]. Instrument (Cattenoz) pour réduire les pierres vésicales en poudre.

LITHOMYLIE. s. f. [de λίθος, pierre, et μύλη, meule]. Action d'écraser les calculs urinaires.

LITHONTRIPSIE. s. f. La *Lithotripsie.*

LITHONTRIPTIQUE. adj. et s. m. [*lithontripticus*, de λίθος, pierre, et τρίψις, broiement; all. *steinauflösend;* angl. *lithontriptic;* it. *litontrittico;* esp. *litontriptico*]. Qui sert à la destruction des concrétions de la vessie. — Les substances qu'on croyait propres à dissoudre les calculs urinaires ou autres.

LITHOPÆDION. s. m. [de λίθος, pierre, et παιδίον, enfant]. Fœtus mort dans l'utérus ou hors de l'utérus, et incrusté de calcaires.

LITHOPHAGE. adj. [de λίθος, pierre, et φάγω, je mange]. Qui use la pierre. — **Z.** Genre de Coléoptères tétramères.

LITHOPHILE. adj. [de φίλος, ami]. Qui vit sur les rochers. — **B.** Qui croît parmi les pierres.

LITHOPHYTE. s. m. [de λίθος, pierre, et φυτόν, plante; all. *Steinpflanze, lithophyton;* it. et esp. *litofito*]. Polypier pierreux.

LITHOPLAXIE. s. f. La *Lithotritie.*

LITHOPRINIE. Faute au lieu de *Lithoprisie.*

LITHOPRIONE. s. m. [de λίθος, pierre, et πρίων, scie]. Instrument pour la lithotritie.

LITHOPRISIE. s. f. [de λίθος, pierre, et πρίσις, sciage]. Action d'user par sciage ou frottement les calculs urinaires dans la vessie.

LITHORINEUR. s. m. [de λίθος, pierre, et ῥινεῖν, limer]. Instrument (Meirieu et Tanchou) pour attaquer par usure les calculs dans la vessie.

LITHOSCOPE. adj. et s. m. [de λίθος, pierre, et σκοπεῖν, examiner]. Appareil pour reconnaître la présence des calculs dans la vessie.

LITHOSPERME. s. m. Genre de Borraginées. — Le *Gremil.*

LITHOTHLIBIE. s. f. [de λιθος, pierre, et θλίβειν, écraser]. L'écrasement d'un calcul.

LITHOTOME. s. m. [de λίθος, pierre, et τομή, section; all. *Lithotom;* it. et esp. *litotomo*]. Instrument pour couper les gros calculs.

LITHOTOMIE. s. f. [de λίθος, pierre, et τομή, section; all. *Steinschnitt;* angl. *Lithotomy;* it. et esp. *litotomia*]. L'emploi du *lithotome.* — Section de la pierre. — La *Cystotomie.*

LITHOTOMISTE. s. m. [all. et angl. *lithotomist;* it. et esp. *litotomista*]. Chirurgien qui fait l'opération de la taille.

LITHOTRÉSIE. s. f. [de λίθος, pierre, et τρῆσις, action de trouer; all. *Steinzerbohrung;* angl. *lithotresy;* it. et esp. *litotresia*]. Action de perforer les calculs vésicaux.

LITHOTRIPSIE. s. f. [de λίθος, pierre, et τρίψις, broiement]. Le broiement des calculs.

LITHOTRIPTEUR. adj. et s. [de λίθος, pierre, et τρίψις, broiement]. Mieux que *Lithotriteur.*

LITHOTRITEUR. s. m. [all. *Steinzerreiber;* it. *litotritore;* esp. *litotritor*]. Tout instrument qui sert à broyer les calculs urinaires.

LITHOTRITIE. s. f. [de λίθος, pierre, et *terere*, broyer; all. *Lithotritie;* angl. *lithotrity;* it. *litotrizia;* esp. *litotricia*]. Opération qui consiste à *morceler* les calculs urinaires dans la vessie même, et à les y réduire en fragments assez petits pour qu'ils puissent ensuite traverser l'urèthre. A l'histoire de la *L.* se rattachent particulièrement les noms de : Gruithuisen, pour en avoir donné la première idée scientifique; Leroy (d'Étiolles), pour l'invention des instruments qui ont permis de l'appliquer à l'homme vivant; Civiale, pour l'avoir pratiquée le premier avec succès sur le vivant; Jacobson, pour un instrument d'un ordre nouveau; Heurteloup, pour l'invention d'une pince particulière; Guillon, pour une modification d'instruments déjà connus. — *L. périnéale* (Dolbeau). Elle comprend quatre temps : 1° section de l'urèthre sur un cathéter; 2° dilatation de la partie prostatique de l'urèthre et du col vésical; 3° broiement des calculs; 4° extraction des calculs fragmentés. Le premier temps est le même que dans la taille. — *L. rapide.* Celle qui consiste à endormir le malade, briser la pierre, extraire les fragments de la vessie avec un aspirateur, et réintroduire le brise-pierre aussi souvent que se présente un calcul qui ne peut passer par l'aspirateur.

LITHYMÉNIE. s. f. [de λίθος, pierre, et ὑμήν, membrane]. Opération qui a pour but de détruire les calculs vésicaux (Dumesnil, 1846) par des lithontriptiques poussés dans une poche membraneuse isolante.

LITMATE. s. m. Sel de l'*Acide litmique.*

LITMIQUE. adj. [de l'angl. *litmus*, tournesol]. Acide rouge très faible du tournesol qui saturé par les bases donne des litmates bleus.

LITORNE. s. f. Le *Turdus pilaris*, L., Passereau dentirostre d'Europe.

LITSÉE. s. f. [*Litsea*, Jussieu]. Genre de Lauracées aromatiques de l'Asie.

LITTORINE. s. f. [*Littorina*, Fér.]. Genre de Gastéropodes prosobranches marins operculés.

LITTRE. Anatomiste français (1658-1726) dont le nom est resté aux glandes en grappe simple de l'urèthre.

LITURE. s. f. [*litura*]. Tache à bords effacés.

LIVÈCHE. s. f. Le *Ligusticum levisticum*, L. [all. *Liebstöckel;* angl. *lovage;* it. *levistico;* esp. *apio montano*], Ombellifère diurétique.

LIVIDE. adj. [*lividus*, πελιδνός; all. *bleifadben;* angl. *livid;* it. *livido;* esp. *cardeno*]. Coloration de la peau entre le noir et le bleu.

LIVIDITÉ. s. f. [de *lividus;* livide; πελιότης; all. *Bleifarbe;* angl. *lividity;* it. *lividezza*]. L'état de la peau ou des tissus sous-jacents sur une plus ou moins grande étendue ou sous forme de taches de couleur violacée plus ou moins foncée. Les *L.* sous forme de taches sur l'homme vivant sont le résultat de congestions, d'ecchymoses suite de contusions ou se formant autour de quelque blessure. Elles ne disparaissent pas quand la mort est survenue comme peuvent le faire les *L. cadavériques* si on change la position du sujet étudié. — *L. cadavériques.* Plaques superficielles, lenticulaires, ponctuées, ou de forme irrégulière, d'une étendue variable, apparaissant pendant le refroidissement du corps qui a lieu après la mort.

LIVRÉE. s. f. — **Z.** L'état du pelage ou du plumage des Mammifères et des Oiseaux après chaque mue, variant suivant leurs âges ou les saisons.

LIXIEUX. s. m. [de *lixivium*, lessive]. Lessive chaude des cendres.

LIXIVIATION. s. f. [de *lixivium*, lessive; all. *Auslaugung;* it. *lissiviazione;* esp. *lixiviacion*]. L'enlèvement aux cendres de leurs sels alcalins par le lavage.

LIXIVIEL, ELLE. adj. [all. *ausgelaugt;* angl. *lixivial;* it. *lissiviale;* esp. *lixivial*]. Qui concerne la *Lessive.*

LIZARIQUE. adj. Nom d'un acide cristallisable (Dubus) de l'extrait de garance ($C^{30}H^{10}O^{9}$).

LLANDRINDOD-WELLS (Angleterre). Sources froides, l'une chlorurée sodique et trois autres ferrugineuses.

LLO (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (27°,5 à 29°,1).

LOASÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Loasa.* — Famille de plantes voisines des Cucurbitacées; elles sont à poils rudes, à piqûre urticante.

LOBAIRE. adj. [*lobaris;* esp. *lobar*]. Qui se rapporte aux *Lobes.*

LOBE. s. m. [*lobus;* λοβός; all. *Lappen;* angl. *lobe;* it. et esp. *lobo*]. Portion arrondie et saillante d'un organe quelconque des plantes ou des animaux. — *L. anonyme du foie.* Le *L.* antérieur ou carré de sa face antérieure. — *L. cérébelleux* et *cérébraux.* Les *Hémisphères* du cerveau et du cervelet. — *L. frontal.* La portion antérieure du cerveau limitée en arrière par la scissure de Sylvius et le sillon de Rolando. — *L. occipital.* La portion postérieure de chaque hémisphère cérébral. — *L. olfactif.* Le corps oblong à la face inférieure du lobule orbitaire dont partent les filets du nerf olfactif. — *L. de l'oreille.* L'éminence molle qui termine en bas le pavillon de l'oreille. — *L. pariétal.* Portion du cerveau limitée en avant par le sillon de Rolando, en bas par la branche postérieure de la scissure de Sylvius, en arrière par une ligne fictive qui prolongerait la scissure perpendiculaire interne. — *L. sphénoïdal, temporal* ou *moyen.* La portion de la face inférieure du cerveau logée dans la fosse sphénoïdale de la base du crâne. — *L. de Spigel* ou *petit.* L'éminence de la face inférieure du lobe droit du foie.

LOBÉ, ÉE. adj. [*lobatus;* all. *lappig;* angl. *lobate;* it. *lobato;* esp. *lobado*]. Pourvu de *Lobes.*

LOBÉLIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lobelia.* — Famille de dicotylédones séparée des Campanulacées.

LOBÉLIE. s. f. [*Lobelia*, L.]. Genre de Lobéliacées. — *L. enflée.* La *L. inflata*, L., des États-Unis, vomitive. — *L. syphilitique.* La *L. syphilitica*, L., de la Virginie.

LOBÉLINE. s. f. Alcaloïde narcotique des *Lobelies.*

LOBULAIRE. adj. [*lobularis;* all. *lappicht;* angl. *lobular;* it. *lobulare;* esp. *lobular*]. Qui concerne les *Lobules.* — Qui ressemble à un lobule.

LOBULE. s. m. Petit lobe. Division d'un lobe. — *L. du cerveau.* Les subdivisions de ses hémisphères. — *L. du foie.* Les portions polyédriques de son tissu, d'un millimètre de côté environ, séparées de leurs homologues par une mince couche de tissu cellulaire. — *L. fusiforme.* Portion postérieure de la première circonvolution temporo-occipitale. — *L. de Gratiolet.* La partie moyenne des circonvolutions orbitaires. — *L. de l'île, de l'Insula de Reil*, ou *des corps striés.* Partie de la substance corticale du cerveau qui fait relief au fond de la scissure de Sylvius. — *L. lingual.* Portion postérieure de la seconde circonvolution temporo-occipitale. — *L. orbitaire.* La face inférieure du lobe frontal du cerveau. — *L. de l'oreille.* Son lobe. — *L. pulmonaire.* Les *L.* polyédriques épais d'un centimètre environ, séparés les uns des autres par les cloisons interlobulaires, qui par milliers composent le poumon; ils sont peu exactement indiqués comme représentant chacun en petit l'ensemble de l'organe. — *L. quadrilatère* (Foville). Portion interne moyenne supérieure du *Lobe pariétal* du cerveau. — L'*Avant-coin.*

LOBULÉ, ÉE. adj. [*lobulatus;* all. *gelappt;* angl. *lobulate;* it. *lobulato;* esp. *lobulado*]. Divisé en *Lobules.* — Qui en a ou qui a des bosselures, comme s'il avait des lobules.

LOBULEUX, EUSE. adj. Comme *Lobulé.* — Marqué de bosselures ressemblant à des lobules. — Qui a beaucoup de lobules.

LOBULISATION. s. f. Passage d'un tissu de l'état homogène à l'état de lobules.

LOCAL, ALE. adj. [*localis*, de *locus*, lieu; τοπικός; all. *ortlich*]. Que est borné à un lieu.

LOCALISATEUR. adj. et s. m. — **M. C.** Qui localise. — Celui qui admet que dans les maladies où l'économie tout entière est affectée, l'état morbide n'est que consécutif à une altération anatomique locale.

LOCALISATION. s. f. [de *local;* all. *Lokalisirung;* it. *localisazione*]. — **M. C.** Production dans un organe ou un tissu déterminé de l'économie d'une altération précédée d'un état morbide général. — *L. cérébrales.* Déterminations, dans le système nerveux central des points ou

lieux, toujours de la substance grise (tant centrale que des circonvolutions), qui représentent des ganglions, organes ou centres d'activité nerveuse, tant de motricité pour tels ou tels muscles ou groupes de muscles, que de perception, d'élaboration et de conception relative à telle ou telle faculté, comme le langage, etc.

LOCAR. s. m. Le *Triticum monococcum*, L., Graminée de la Tauride et du Caucase (ou petit épeautre).

LOCH (Suisse). Source bicarbonatée calcique (12°).

LOCHE. s. f. [*Cobitis*. Art.]. Genre de Malacoptérygiens abdominaux à corps cylindroïde, peau molle, écailles très petites. — *L. d'étang* ou *de marais*. La *Cobitis fossilis*, Bloch, à dix barbillons. — *L. franche*. La *Cobitis barbatula*, Bloch. — *L. de mer* ou *noire*. La *Molve*, la *Lotte* et autres *Gadoïdes*. — *L. de rivière*. La *Cobitis tœnia*, Bloch. — *L. rouge*. La *Mustela rubens*, Lapilaye, Gadoïde à corps rougeâtre. — *L. de terre*. Les *Limaces*.

LOCHIAL, ALE. adj. [*lochialis*]. Qui se rapporte aux *Lochies*.

LOCHIES. s. f. pl. [*lochia, purgamenta*; λοχεῖα, de λοχός, femme en couches; all. *Lochien, Kindbettreinigung*; angl. *lochia cleansings*; it. *locchi*; esp. *loquios*; vulgairement *vidanges*]. Écoulement sanguinolent qui a lieu après l'accouchement. C'est d'abord un sang vermeil; bientôt il devient, tantôt épais et tantôt séreux, exhale une odeur forte, désagréable, en passant à l'état de matière sanguinolente et muco-purulente pleine de Schizomycètes. Il n'y a là ni une évacuation, ni une excrétion. C'est l'écoulement du sang consécutif à la déchirure d'un tissu auquel s'ajoute, puis succède, une production de pus et de mucus toujours en corrélation avec les phases de la cicatrisation ou régénération de la muqueuse du corps utérin. — *L. rouges*. L'écoulement sanguin ou sanguinolent qui suit les deux ou trois premiers jours de l'accouchement. — *L. séreuses* ou *purulentes*. Celles qui pendant huit à dix jours après les *L.* rouges sont formées de sérosité du pus avec du mucus et plus ou moins colorées en blanc jaunâtre par des leucocytes en suspension et quelques cellules épithéliales.

LOCHIORRHAGIE. s. f. [de λοχεῖα, lochies, et ῥήγνυμι, faire éruption; all. *Lochienblutfluss*; angl. *lochiorrhagy*; it. *lochiorragia*; esp. *loquiorragia*]. Écoulement des lochies surabondant.

LOCHIORRHÉE. s. f. [*lochiorrœa*; de λοχεῖα, lochies, et ῥεῖν, couler; angl. *lochiorrhœa*; it. *lochiorrea*; esp. *loquiorrea*]. La *Lochiorrhagie*.

LOCOMOBILE. adj. [de *locus*, lieu, et *mobilis*, mobile]. Qui est susceptible de déplacement total ou partiel.

LOCOMOBILITÉ. s. f. Le fait d'être *Locomobile*.

LOCOMOTEUR, TRICE. adj. [de *loco movere*, transporter d'un lieu à un autre; all. *bewegend*; it. *locomotore*; esp. *locomotor*]. Qui sert pour la *Locomotion*.

LOCOMOTION. s. f. [*locomotio*; all. *Bewegung*; angl. *locomotion*; it. *locomozione*; esp. *locomocion*]. Le transport d'un lieu à un autre, soit de tout un organisme soit d'une de ses parties. — L'exercice de la faculté qu'ont les animaux et diverses plantes d'accomplir ce transport en raison de leur constitution propre, des contractions de leurs muscles ou d'autres conditions intrinsèques de mouvement sur terre, dans l'eau ou dans l'air. — *L. du cœur*. Le cœur est projeté en masse par un déplacement de son centre de gravité. Ce mouvement se manifeste surtout à la pointe, qui, étant libre, vient appuyer contre la paroi thoracique, et la soulever. Tandis que le cœur exécute ce mouvement général, il se dilate et se contracte; ce fait amène, à cause de la forme du cœur, un second déplacement du centre de gravité. Le mouvement absolu de projection est le fait fondamental du phénomène. Le mouvement relatif de changement de volume est cependant le fait initial.

LOCOMOTIVITÉ. s. f. [all. *Bewegbarkeit*; angl. *locomotivity*; it. *locomotività*; esp. *locomotividad*]. La possibilité pour les animaux de mouvoir à volonté leur corps ou ses parties.

LOCULAIRE. adj. [*locularis*, de *loculus*, case; all. *fächerig*; esp. *locular*]. Qui est relatif aux *Loges*.

LOCULAR. s. m. Comme *Locar*.

LOCULE. s. f. [de *loculus*, loge]. Petite loge.

LOCULÉ, ÉE. adj. [*loculatus*; all. *veilfächerig*; esp. *loculado*]. Dont l'intérieur est divisé en loges.

LOCULEUX, EUSE. adj. [all. *fachartig*; esp. *loculoso*]. Qui est creusé de loges.

LOCULICIDE. adj. [de *loculus*, loge, et *cœdere*, fendre; all. *fachspaltig*; esp. *loculicido*]. La déhiscence d'un fruit à une ou plusieurs loges lorsqu'elle s'effectue le long de la nervure dorsale.

LOCUS. s. m. — *L. cæruleus* ou *ferrugineus*. Portion de couleur bleuâtre de la substance grise qui se trouve entre les deux fossettes antérieures du *sinus rhomboïdal*. — *L. niger* (Sœmmering). Portion de la substance nerveuse grise de teinte foncée qui sépare la couche supérieure et la couche inférieure de substance blanche des pédoncules cérébraux.

LOCUSTE. s. f. [de *locusta*, écrevisse]. — **B.** L'*Épillet*. — **Z.** Les Sauterelles vertes et brunes, Locustides. — La *Salicoque*, Décapode macroure.

LOCUSTELLE. s. f. La *Sylvia locustella*, L., Passereau insectivore ténuirostre.

LOCUSTIDE. adj. et s. Qui tient des *Locustes*. — Famille d'Orthoptères sauteurs acridiens.

LOCUSTIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Locustide*.

LODICULE. s. f. [*lodicula*, couverture]. La *Glume*.

LODICULÉ, ÉE. adj. [de *lodicula*, diminutif de *lodix*, couverture]. Pourvu d'une glume, d'une enveloppe.

LODOÏCÉE. s. f. La *Lodoicea Sechellarum*, Sonnerat, ou Cocotier proprement dit, famille des Palmiers.

LODOSA (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

LOÈCHE ou **LOUESCHE** [all. *Leuk*] (Suisse, Valais). Sources sulfatées calciques ferrugineuses (31°, 37° à 51°).

LOEMIQUE. adj. [λοιμός, peste]. Qui a rapport à la *Peste*.

LOEMOGRAPHIE. s. f. [de λοιμὸς, peste, et φραφειν, décrire]. Description des *Pestes*.

LOEMOLOGIE. s. f La *Lœmographie*.

LOESS. s. m. Le limon qui résulte de la réduction en poussière des portions rocheuses et pierreuses des montagnes, laquelle emportée par les vents est fixée par les pluies et les courants d'eau au fond des vallées.

LOGANIACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Logania*. — Famille de plantes séparées des Rubiacées et des Gentianées.

LOGANIE. s. f. [*Logania*, R. Br.]. Genre de *Loganiacées* à ovaire supère, à suc laiteux, à feuilles stipulées, corolle à préfloraison convolutive.

LOGANIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Logania*. — Tribu des *Loganiacées*.

LOGE. s. f. [*loculus, loculamentum*; all. *Fach*; angl. *cell*; it. *casella*]. Cavité simple ou multiple.

LOGIQUE. s. f. [*logica*; λογική; all. *Logik*; angl. *logic*; it. et esp. *logica*]. La logique est la détermination de la rectitude avec laquelle s'accomplissent les manifestations de la névrilité centrale ou pensée, tant instinctive qu'intellectuelle, dans l'influence mutuelle qu'exercent les uns sur les autres les organes cérébraux en action. Elle n'est pas seulement l'étude des lois que suivent les opérations de l'intelligence dans la recherche du *vrai*. La *L.* des sentiments, qui guide dans la détermination du bien et du beau, fondée sur la connexité directe des émotions, a autant d'importance que la logique de la raison et de l'esprit qui conduit à la détermination du juste et du vrai. Il n'y a pas de *L.* en un mot sans le concours continu, naturel ou systématique, de la logique du sentiment et de celle de la raison : son but essentiel étant de voir comment on doit chercher toujours le vrai, pour instituer le bon, d'après la conception du beau (A. Comte). — La logique intellectuelle est l'ensemble des procédés par lesquels l'entendement humain reconnaît le vrai et constitue les sciences. La science est l'enchaînement des procédés de la *L.* appliqués à l'étude des grandeurs, des mouvements, des propriétés, tant générales que moléculaires, des corps, soit bruts soit organisés. Il n'y a pas de science sans *L.* bien qu'il puisse y avoir de la *L.* sans savoir.

LOGIQUE. adj. Qui est selon l'enchaînement des phénomènes, y compris celui qui concerne l'ensemble des procédés de l'entendement.

LOI. s. f. [*lex*; νόμος; all. *Gesetz*; angl. *law*; it. *legge*;

esp. *ley*]. Par *L.* on entend les rapports constants de similitude et de succession qui rattachent les uns aux autres tous les phénomènes présentés par les êtres de l'univers, inorganiques ou organisés. Tous les phénomènes se produisent d'après un certain nombre de *L.* invariables, dont la découverte et la réduction au moindre nombre possible sont le but des efforts des savants. — *L. de Mariotte.* La propriété des gaz d'après laquelle ils diminueraient de volume proportionnellement à la pression qu'on leur fait éprouver. La *L.* de Mariotte ne se vérifie qu'à des pressions peu élevées. — *L. d'Ohm. L.* des intensités électriques découvertes par le physicien de ce nom. — *L. physique d'un phénomène.* La détermination exacte des conditions géométriques, mécaniques et physiques de son accomplissement, ce qui permet d'en prédire les détails pour un cas quelconque et d'en développer toutes les analogies.

LOÏMIQUE. Faute au lieu de *Lœmique.*

LOIR. s. m. [all. *Siebenschläfer;* angl. *dormouse;* it. *ghiro;* esp. *liron*]. Le *Myoxus glis,* Schreb., Rongeur hibernant.

LOKA (Suède). Source sulfureuse (8°).

LOKAÏNE. s. f. Glycoside du *Lokao.*

LOKAO. s. m. Le *Vert de Chine.*

LOLIGO. s. m. Genre de Céphalopodes dibranchiaux décapodes dont le quatrième pied à gauche est *hectocotylisé.* — Le *Calmar.*

LOLIINE. s. f. Principe amer de l'*Ivraie* (*Lolium*).

LOLIUM. s. m. L'*Ivraie.*

LOMBAGO. s. m. Pour *Lumbago.*

LOMBAIRE. adj. [*lumbalis;* all. et angl. *lumbar;* it. *lombare;* esp. *lombar*]. Qui concerne les *Lombes.*

LOMBES. s. f. pl. [*lumbi;* ὀσφύς; all. *Lendden;* angl. *loins;* it. *lombi;* esp. *lomos*]. Régions de l'abdomen en arrière au niveau de la région ombilicale l'une à droite, l'autre à gauche de chaque côté de la colonne vertébrale lombaire.

LOMBO-ABDOMINAL, ALE. adj. et s. Qui concerne les *Lombes* et l'*Abdomen.* — Le muscle transversal de l'abdomen.

LOMBO-AORTIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Aorte lombaire.*

LOMBO-COSTAL, ALE. adj. et s. m. Qui va des vertèbres lombaires aux côtes. — Le petit *Muscle dentelé inférieur.*

LOMBO-COSTO-TRACHÉLIEN, ENNE. adj. et s. Qui va des vertèbres lombaires aux vertèbres costales et cervicales. — Le *Muscle sacro-lombaire.*

LOMBO-DORSO-TRACHÉLIEN, ENNE. adj. Qui concerne les lombes, le dos et le cou. — Le *Muscle long dorsal.*

LOMBO-GÉNITAL, ALE. adj. Qui va des *Lombes,* ou de la moelle épinière de cette région, aux voies génitales.

LOMBO-HUMÉRAL, ALE. adj. et s. m. Qui va des lombes à l'humérus. — Le *Muscle grand dorsal.*

LOMBO-ILI-ABDOMINAL, ALE. adj. et s. Qui va des lombes et de l'ilium à l'abdomen. — Le muscle *Transverse du bas-ventre.*

LOMBO-SACRÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui tient aux vertèbres lombaires et au sacrum, à la région correspondante du tronc, aux *Plexus lombaire* et *sacré.*

LOMBRIC. s. m. [*lumbricus;* σκώληξ; all. *Regenwurn;* angl. *mad, earth-worm;* it. *lombrico;* esp. *lombriz*]. Annélide chétopode abranche. — *L. intestinal.* L'*Ascaride lombricoïde,* Helminthe nématoïde. — *L. terrestre.* Le *Lumbricus terrestris,* L., Annélide à nombreux anneaux sans yeux, tentacules ni branches, à respiration cutanée, bouche sans mâchoire. Quatre séries longitudinales de soies locomotrices, sang rouge, *clitellum* du 29e au 36e anneau. Intestin simple, rectiligne. Hermaphrodite avec accouplement réciproque.

LOMBRICAL, ALE. adj. et s. [*lumbricalis;* all. *wurmförmig;* angl. *lumbrical;* it. *lombricale;* esp. *lumbrical*]. Qui tient du *Lombric.* — Nom de chacun des quatre muscles grêles qui des tendons du *fléchisseur profond* de la main et du pied (sur lesquels ils prennent insertion) à la région palmaire et plantaire, vont rejoindre les tendons des interosseux, au côté externe de chacun des quatre derniers doigts. De là ils vont aux tendons correspondants du muscle extenseur commun des doigts ou des orteils. Adhérents à la phalange ils la fléchissent et ils étendent la phalangine par la languette latérale de l'extenseur à laquelle ils s'attachent.

LOMBRICIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Lombrics.* — Section des Annélides chétopodes.

LOMBRICIFORME. adj. [de *lumbricus,* lombric, et *forma,* forme]. Qui est en forme de *Lombric.*

LOMBRICOÏDE. Faute au lieu de *Lombriciforme.*

LOMBRICONÉRÉIS. s. m. Genre d'Annélides chétopodes notobranches marins.

LOMENTACÉ, ÉE. adj. et s. [de *lomentum,* morceau de savon]. Disposé comme des séries de morceaux de savon. — Articulé. — Toruleux. — **B.** Tribu des Légumineuses à fruit articulé.

LOMENTUM. s. m. [de *lomentum,* morceau de savon]. La gousse des *Hedisarum,* etc., à laquelle des resserrement entre chaque graine donnent un aspect moniliforme.

LOMP ou **LOMPE**. s. m. Le *Cyclopterus lumpus,* L., à corps mou, nageoires ventrales en disque ou *discobole;* Malacoptérygien subbrachien d'après Cuvier, Acanthoptérigien voisin des Gobioïdes, d'après les auteurs modernes.

LONCHITE. s. f. [*lonchitis;* λογχῖτις]. Le *Serapias langue,* Orchidée.

LONCHOPHORE. adj. et s. [de λογχοφόρος, porte-lance]. Pourvu de pointe. — **Z.** La larve à longue pointe frontale des Porcellanides.

LONG, ONGUE. adj. et s. [*longus;* μακρός; all. *lang;* angl. *long;* it. *lungo*]. Dont l'étendue en longueur est plus considérable que l'étendue en largeur. — *L. du cou.* Le *Muscle prédorso-altoïdien.* — *L. dorsal* ou *du dos.* Muscle qui du sacrum s'élève au dos en s'attachant aux apophyses transverses lombaires et dorsales, etc.

LONGANE. s. f. Le fruit du *Longanier.*

LONGANIER. s. m. L'*Euphoria longana,* Sapindacée de la Chine, etc.

LONGCHÊNE (Rhône). Établissement hydrothérapique.

LONGE. s. f. — **A.** Les vertèbres dorsales et lombaires des Ruminants, etc., avec les muscles qui s'y rattachent.

LONGÉVITÉ. s. f. [*longævitas,* de *longus,* long, et *ævum,* âge; αχροχὀνιότης; all. *lange Lebensdauer;* angl. *longevity;* esp. *longevidad, ancianidad*]. Durée de la vie au delà du terme ordinaire.

LONGICAUDE ou **LONGICAUDÉ, ÉE**. adj. et s. [de *longus,* long et *cauda,* queue]. Qui a la queue longue. — **Z.** Section des Gallinacés.

LONGICÔNE. adj. et s. [de *longus,* long, et *conus,* cône]. Conirostre à long bec.

LONGICORNE. adj. et s. [de *cornu,* corne]. Qui a les cornes *longues.* — **Z.** Coléoptères pentamères à longues antennes.

LONGILABRE. adj. et s. [de *longus,* long, et *labrum,* labre]. Qui a le *labre* allongé. — **Z.** Section des Hémiptères hétéromères.

LONGIPALPE. adj. et s. [de *longus,* long, et *palpus,* palpe]. Qui a les *palpes* allongés. — **Z.** Division des Carabiques.

LONGIPÈDE. adj. et s. [de *pes,* pied]. Qui a les pattes longues. — **Z.** Comme *Echassier.*

LONGIPENNE. adj. et s. [de *longus,* long, et *penna,* aile]. Qui a de longues ailes. — **Z.** Famille de Palmipèdes.

LONGIROSTRE. adj. et s. [de *longus,* long, et *rostrum,* bec]. Qui a un bec long. — **Z.** Famille des Échassiers.

LONGITARSE. adj. et s. [de *longus,* long, et *tarsus,* tarse]. Qui a les *tarses* très développés.

LONGITUDE. s. f. L'arc de l'équateur évalué en degré à droite et à gauche, orient et occident, d'un premier méridien d'une sphère.

LONGUEUR. s. f. — *L. focale.* Distance du sommet d'un miroir, d'une lentille, d'un objectif au foyer.

LONGULITE. s. f. Cristaux microscopiques en aiguilles, de silicates métalliques, qui se produisent dans certains verres.

LONICÈRE. s. f. [*Lonicera,* L.]. Genre de Caprifoliacées. — Le *Chèvrefeuille* (*Lonicera caprifolium,* L.).

LONS-LE-SAULNIER (Jura). Sources et eaux mères, chlorurées sodiques froides.

LOOCH. s. m. [*linctus, ecligma;* ἔκλειγμα; all. *Looch;* angl. *lohok, looch;* it. *loc, locco, looc;* esp. *looc*]. Médicament liquide de la consistance d'un sirop épais, qui est une potion gommeuse tenant une huile en émulsion, avec ou sans médicaments actifs en suspension, dissolution, etc.

LOPHINE. s. f. ($C^{46}H^{17}Az^2$). Produit de la distillation du picramyle.

LOPHIODONTE. adj. et s. [de λόφια, crinière, et ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents en velours.

LOPHIRÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Lophira.* — **B.** Tribu des Diptérocarpées.

LOPHOBRANCHE. adj. et s. [de λόφος, houppe, et βράγχια, branchie]. Groupe de Poissons qui ont les branchies en *houppes* sur les arcs branchiaux.

LOPHOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes en *houppe.* — **Z.** Subdivision des *Longicornes.*

LOPHONOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a des *houppes* sur le dos. — **Z.** Famille d'Holobranches.

LOPHOPHORE. adj. et s. [de λόφος, houppe, et φορός, qui porte]. Plumeux. — **A.** Le disque qui porte les tentacules des Bryozoaires. — **Z.** Genre de Phasianidés de l'Himalaya.

LOPHOPODE. adj. et s. [λόφος, houppe, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds plumeux, etc.

LOPHORRHYNQUE. adj. [de ῥυγχος, museau]. Qui a des *houppes* au museau.

LOPHOSOME. adj. et s. [de λόφος, houppe, et σῶμα, corps]. Qui a le corps pourvu de *houppes.*

LOPHOTE. adj. et s. [de λοφωτός, panaché]. Qui a des *houppes.* — **Z.** Le *Lophotus Lacepedianus,* L., Acanthoptérygien.

LOPHYROPODE. adj. et s. [de λόφουρος, panaché, et ποῦς, pied]. Qui a les pattes poilues.

LOQUACITÉ. s. f. [*loquacitas;* all. *Geschwätzigkeit;* angl. *loquacity;* it. *loquacità;* esp. *locuacidad*]. — **M. C.** Volubilité du langage des malades atteints d'affections mentales, etc.

LORANTHACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Loranthus.* — Famille de dicotylédones dioïques.

LORDOSE. s. f. [*lordosis;* λόρδωσις, de λορδὸς, courbé; all., angl. et esp. *lordosis*]. Incurvation des os, et spécialement du rhachis en avant.

LORGNETTE. s. f. — **P.** La lunette de Galilée.

LORE. s. m. Comme *Lorum.*

LORI. s. m. Le *Nycticebus tardigradus,* L., Lémurien de l'Inde à queue rudimentaire.

LORICAIRE. s. m. [de *lorica,* cuirasse]. Genre de Malacoptérygiens physostomes à tête et corps garnis d'écussons.

LORICÈRE. adj. et s. [de *lorum,* courroie, et κέρας, antenne]. Qui a des antennes flexibles. — Genre de Coléoptères carnassiers.

LORIOT. s. m. L'*Oreolus galbula,* L., Passereau conirostre omnivore.

LORIQUE. s. f. [de *lorica,* cuirasse]. L'*Épisperme* ou le *Tegmen* seulement pour d'autres auteurs.

LORIPÈDE. adj. [*loripes,* cagneux]. Qui a les pieds tordus. — Qui a les membres inégaux. — **Z.** Genre de Lamellibranches.

LORUM. s. m. Lanière. — **Z.** La petite bande de peau nue qui de la base du bec va à l'œil des Oiseaux.

LOS BANOS (Philippines, île de Luçon). Sources considérables (80°).

LOS HERVIDEROS DEL EMPERADOR (Espagne). Source tiède bicarbonatée calcique.

LOSTORF (Suisse). Source sulfurée calcique froide.

LOTE. s. f. [all. *Quappe, Aalraupe;* angl. *lote;* it. *gavonchio;* esp. *lota*]. La *Lotte.*

LOTÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Lotier.* — Tribu des Légumineuses papilionacées.

LOTIER. s. m. — *L. odorant.* Genre de Papilionacées herbacées à feuilles trifoliolées. — *L. aquatique.* Le *Glinus lotoides,* L. Ficoïdée des Indes. — *L. blanc.* Le *Margousier.* — *L. corniculé* ou *commun.* Le *Lotus corniculatus,* L., Papilionacée. — *L. d'Egypte.* Le *Lotos d'Égypte.* — *L. faux.* Le *Plaquenimier* et le *L. aquatique.* — *L. jaune* ou *odorant.* Les *Mélilots* ou le *Mélilot bleu.* — *L. des lotophages.* Le *Lotos en arbre.* — *L. de Mauritanie.* Le *Lotus mauritanicus,* L., ou *Indigofera coriacea,* Aiton, Papilionacée de Mauritanie. — *L. rouge.* Le *Lotus tetragonolobus,* L., Papilionacée. — *L. à quatre feuilles.* L'*Anthyllis tetraphylla.* L., Papilionacée lotée d'Europe.

LOTOÏDE. adj. [de λωτός, *lotus,* et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Lotos,* aux *Lotus.*

LOTION. s. f. [*lotio,* lavage; λουτρὸν; all. *Waschen, Waschwasser;* angl. *lotion, washing;* it. *lozione;* esp. *locion*]. — **M. C.** Action de laver une partie quelconque du corps, une plaie, un ulcère, etc. — Les liquides dont on se sert pour ce but. — **P.** Opération par laquelle on débarrasse une substance insoluble des parties hétérogènes interposées, en traitant le mélange par un véhicule qui dissout seulement celles-ci.

LOTOIRE. s. m. Le *Murex lotorium,* L., Gastéropode.

LOTOMÈTRE. s. f. [λοτόμητρα]. Le *Nymphœa Lotus* L., Nymphéacée.

LOTOR. s. m. Le *Procyon lotor,* L., ou *Raton laveur,* Plantigrade.

LOTOPHAGE. adj. et s. [de λωτός, lotus, et φαγός, mangeur]. Qui mange le *Lotos.*

LOTOS. s. m. *L. en arbre.* Le *Zyzyphus lotus,* Lamarck, de l'Afrique boréale, Rhamnée drupacée qui servait d'aliment aux *Lotophages.* — *L. d'Egypte.* Le *Nymphœa lotus,* L., Nymphéacée. — *L. en herbe.* Le *Lotier jaune,* Légumineuse papilionacée.

LOTTE. s. f. La *Lota vulgaris,* Cloq. ou *Gadus lota,* Gadoïde d'eau douce. — *L. franche* ou *barbote.* La *Cobitis fossilis,* L., Malacoptérygien physostome voisin des Cyprins, vivant dans les eaux vaseuses. — *L. de Hongrie.* Le *Silurus glanis,* L., Malacoptérygien physostome.

LOTTERI. Chirurgien de Turin de la seconde moitié du XVIII[e] siècle dont le nom est resté à une plaque à compression des artères.

LOTURIDINE. s. f. Alcaloïde du *Symplocos racemosa,* Roxb., Sapotacée de l'Inde.

LOTURINE s. f. Alcaloïde qui se trouve avec la *Loturidine.*

LOTUS. s. m. Comme *Lotos* et *Lotier.* — Le *Micocoulier.* — L'*Arum colocasia,* L. Aroïdée.

LOUBINE. s. f. La *Perca lubina,* Cuv., Acanthoptérygien marin ou de l'embouchure des fleuves. — *L. mouchetée.* La *Perca punctata,* Cuv. et Val.

LOUCHE. adj. et s. [*strabo, strabus;* στραβός; all. *schielend;* angl. *squint;* it. *guercio;* esp. *bizco*]. — **M. C.** Qui est affecté de *Strabisme.* — **P.** Dont la transparence est troublée par des corpuscules tenus en suspension par une vitrification imparfaite, etc.

LOUCHEMENT ou **LOUCHISSEMENT.** s. m. Passage d'un liquide limpide à l'état trouble ou *louche.*

LOUÈCHE. Comme *Loëche.*

LOUJA (Espagne). Sources chlorurées sodiques (26° à 33°).

LOUP. s. m. Le *Canis lupus,* L. [λύκος; all. *Wolf;* angl. *wolf;* it. *lupo;* esp. *lobo*], Carnassier carnivore digitigrade. — **M. C.** Le *Lupus.* — *L. doré.* Le *Chacal.* — *L. marin.* L'*Annarrhichas lupus,* L., Acanthoptérygien à dents fortes et nombreuses. — *L. de mer.* Le *Bar.* — La *Baudroie.* — La *Loubine.* — La *Perca labrax,* L.

LOUP-CERVIER. s. m. Le *Felis lynx,* Félin.

LOUPE. s. f. [bas latin *lupia;* all. *Wolfgeschwulst, Balggeschwulst;* angl. *wen;* it. *lupia, lopia;* esp. *lobanillo*]. Tumeurs placées sous la peau et la soulevant, indolentes, circonscrites, susceptibles d'acquérir un volume considérable. Ce sont très généralement des kystes dérivant des glandes sébacées distendues graduellement, avec contenus variables en sebum, mucus, cellules épithéliales, etc. — **Z.** Le *Loup marin.* — *L. graisseuse.* Le *Lipome.* — *L. athéromateuses.* Celles dont le contenu formé surtout de cellules épithéliales, avec ou sans cristaux de cholestérine, etc., a la consistance d'une bouillie pâteuse. — *L. mélicérique.* Celles dont le contenu plus ou moins muqueux, filant, mêlé de gouttes graisseuses, avec ou sans cristaux de cholestérine, a la consistance du miel. — *L. stéatomateuses.* Celles du cuir chevelu, etc. dont le contenu est formé surtout de cellules épithéliales pavimenteuses, larges, plus ou moins adhérentes entre elles, et a la couleur et la consistance du suif. — *L. des os.* L'*Exostose.*

LOUPE. s. f. [all. *Vergrösserungsglas;* angl. *lens;* it. et esp. *lente*]. Instrument d'optique qui fournit le moyen de voir distinctement à une très petite distance, 1 à 2 centimètres, par exemple, un objet qu'il faudrait sans cela placer à environ 20 centimètres. Cette seule circonstance rend l'angle visuel beaucoup plus grand et permet en même temps d'apercevoir les plus petits détails dont auparavant les rayons lumineux n'auraient pu former un angle optique assez ouvert pour que l'image comprise entre les deux côtés fût perçue par la rétine. — *L. composées.* Le *Doublet* et le *Triplet.* — *L. montée.* — Celle qui est supportée par des pièces fixes ou mobiles disposées pour tel ou tel but. — *L. simple.* Celle qui est composée d'une seule lentille biconvexe.

LOUTRE. s. f. [all. *Fischotter*]. La *Lutra vulgaris*, Erxl., Carnassier carnivore mustelidé aquatique. — *L. du Canada.* La *Lutra canadensis*, Schreber, du nord de l'Amérique. — *L. de mer.* L'*Enhydris marina*, Erxleben, de l'Amérique du Nord, carnassier intermédiaire entre les *L.* et les Phoques.

LOUVAINES (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

LOUVET. s. m. [esp. *lobuno*]. — **M. C.** Le *charbon* des Ovidés. — **Z.** L'*Ixodes ricinus*, Acarien ou *Tique des chiens.*

LOUVET, ETTE. adj. et s. [all. *wolfsgrau;* angl. *wolf-like;* it. *lupino;* esp. *lobuno*]. Mélange de la nuance jaune et noire, qui a une ressemblance avec le pelage du *Loup.*

LOUVETTE. s. f. L'*Ixodes ricinus*, L., ou *Tique des chiens.*

LOWER. Médecin anglais (1631-1691) dont le nom est resté aux petits nodules fibreux du bord libre des valvules sigmoïdes.

LOXARTHRE. s. m. [de λοξός, oblique, et ἄρθρον, articulation; all. *Schiefgliedrigkeit;* it. *lossartro;* esp. *loxartro*]. Direction vicieuse d'une articulation.

LOXOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, anthère]. Qui a les antennes obliques. — **Z.** Genre de Muscides.

LOXODONTE. adj. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents obliques.

LOXOPTÉRIGYNE. s. f. Alcaloïde du *Loxopterygium Lorentzii*, Gaert., Térébinthacée américaine.

LOXOSOME. s. m. [*Loxosoma*, Kef.]. Genre de Bryozoaires marins.

LU (Piémont). Source sulfureuse (14°).

LUBIEN (Galicie). Source sulfurée calcique (10°).

LUBIN. s. m. — Le *Labrax lupus*, ou *Perca labrax*, L., percoïde marin.

LUBINE. s. f. La *Loubine.*

LUBRÉFACTION. Faute au lieu de *Lubrifaction.*

LUBRIFACTION. s. f. Action de *Lubrifier.*

LUBRIFIER. v. a. [de *lubricus*, glissant, et *facere*, faire; *lubricare*, oindre, rendre glissant; all. *schlüpfrig machen;* angl. *to lubricate, lubricidate;* it. *lubricare;* esp. *lubrificar*] Humecter, rendre glissant.

LUCAINENA DE LOS TORRES (Espagne). Source sulfurée calcique (20°).

LUCANE. s. m. Le *Lucanus cervus*, L., Coléoptère scarabéide à longues mandibules en arc et dentées.

LUCERNAIRE. s. f. [*Lucernaria*, O.-F. Müller]. Genre de Cœlentérés, Hydroméduses polypoïdes dioïques fixées par un prolongement de leur pôle apical.

LUCHON (Hautes-Pyrénées). Sources sulfureuses : sulfure de carbone (17° à 56°).

LUCHONINE. s. f. La *Glairine.*

LUCIDE. adj. et s. Brillant. — Qui est en état de *Lucidité.*

LUCIDITÉ. s. f. [de *lucidus*, clair]. Le retour partiel et transitoire de la régularité et de la netteté dans l'usage des facultés intellectuelles chez les aliénés. — L'état d'aliénation dans lequel l'intelligence restant intacte, les facultés affectives et morales sont seules visiblement atteintes.

LUCIFUGE. adj. et s. [de *lux*, lumière, et *fugere*, fuir]. Qui fuit la *Lumière.* — **Z.** Famille de Coléoptères.

LUCILIE. s. f. Genre de Diptères muscides. — *L. hominivore.* La *Lucilia hominivorax*, Coquerel, qui a une longueur de 9 millimètres, dépose ses œufs dans les fosses nasales, d'où sortent des larves déterminant des accidents inflammatoires et nerveux parfois mortels.

LUCILINE. s. f. Nom commercial de l'huile de pétrole.

LUCINOCTE. adj. [de *lux*, lumière, et *nox*, nuit]. Les plantes équinoxiales dont les fleurs s'ouvrent le soir et se ferment le matin.

LUCIOLE. s. f. [*Luciola*, Cast.]. Genre de Coléoptères malacodermes lampyridés nocturnes du midi de l'Europe, à appareils photogènes à l'extrémité de l'abdomen.

LUCQUES (Toscane). Sources sulfatées calciques (39° à 54°).

LUCSKY (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (32°).

LUC-SUR-MER (Calvados). Bains de mer.

LUCTUEUX, EUSE. adj. [*luctuosus;* all. *klagend;* angl. *luctuous, luctual;* it. *luttuoso;* esp. *luctuoso*]. Plaintif.

LUCULIE. s. f. [*Luculia*, Sweet.]. Genre de Rubiacées astringentes des Indes.

LUCUME. s. f. [*Lucuma*, Jussieu]. Genre de Sapotacées à fruit alimentaire de Cuba, etc.

LUDIER. s. m. [*Ludia*, Lamk.]. Genre de Bixacées émétiques de l'Afrique, etc.

LUDOVICOTROPHIE. s. f. [de *Ludovicus*, Louis, et τροφή, nourriture]. Titre de l'ouvrage d'Hérouard, médecin de Louis XIII, concernant la santé de ce dernier.

LUDWIGIE. s. f. [*Ludwigia*. L.]. Genre d'Onagrariées aquatiques, vomitives, de l'Europe, des Indes, etc.

LUDWIGSBRUNNEN (Allemagne). Source bicarbonatée mixte (12°).

LUES. [all. *Seuchen;* angl. *plagues;* it. *lue*]. *Epilepsie.* — La *Contagion.* — *Miasme.* — *Epidémie.* — *Virus.* — L'*état constitutionnel* consécutif à l'inoculation d'une substance virulente.

LUETTE. s. f. [*uvula, uva, columella;* σταφυλή, κιών]. all. *Zäpfchen;* angl. *uvula;* it. *uvola;* esp. *gallillo;* Appendice du milieu du bord libre du voile du palais de l'homme, formé par sa muqueuse, des glandes simples salivaires sous-muqueuses et par les deux muscles palatostaphylins, ou azygos de la *L.* — *L. du cervelet.* L'une des saillies que présente la partie moyenne du vermis inférieur. — *L. de Lieutaud.* La *L. vésicale.* — *L. vésicale.* Saillie qui se trouve au col de la vessie urinaire, à l'angle antérieur du trigone.

LUEUR. s. f. — *L. crépusculaires.* Couleurs rougeâtres ou rouges orangées contrastant avec celle des autres parties de l'atmosphère, autour du point où le soir vient de disparaître le soleil, ou de celui où il va se montrer le matin, dues à la décomposition par réfraction des rayons solaires dans de très légers nuages élevés.

LUFFE. s. f. [*Luffa*, Cavanilles]. Genre de Cucurbitacées drastiques du Brésil. etc.

LUGO (Espagne). Sources sulfureuses (de 33° à 42°).

LUHATSCHOWITZ (Moravie). Sources bicarbonatées mixtes (8° à 9°).

LUIDIE. s. f. [*Luidia*]. Genre d'Échinodermes stellérides voisins des *Astropecten.*

LUISANT, ANTE. adj. Qui émet ou réfléchit la *Lumière.*

LULU. s. m. L'*Alauda arborea*, L., Passereau alaudidé insectivore se posant sur les arbres.

LUMA s. m. L'*Eugenia luma*, Myrtacée du Brésil.

LUMBAGO. s. m. [*lumbago*, de *lumbi*, les lombes; all. *Hexenschuss; Hüftweh;* it. *lombaggine*]. État très douloureux des contractions se montrant brusquement dans toute une partie de l'étendue de la masse sacro-lombaire de vingt-quatre à quarante-huit heures après un refroidissement survenu surtout pendant un moment de moiteur. La douleur très vive à chaque contraction et dans l'extension des muscles se répète pendant huit à dix jours pour cesser graduellement avec ou sans traitement. Il n'y a pas d'état névralgique de la peau. C'est une manifestation dans la masse sacro-lombaire d'un état du tissu musculaire qui se produit parfois aussi dans des conditions analogues sur le trapèze, le sterno-mastoïdien, le deltoïde, etc. Les frictions, le massage, les sinapismes, l'emploi de l'électricité en courants continus, les injections hypodermiques des solutions de morphine ou d'éther, etc., l'usage des ceintures serrées, atténuent la douleur et diminuent la durée du mal.

LUMIÈRE. s. f. [*lumen, lux;* φῶς; all. *Licht;* angl. *light;* it. *luce;* esp. *luz*]. Ce qui des mouvements de la matière impressionne la rétine et par là rend les objets,

qui sont le siège de cette activité, susceptibles d'être vus. La *L.* dépend d'un mouvement vibratoire communiqué par les corps dits lumineux à ce qui les entoure. La *L.* du soleil nous arrive en 8 minutes 13 secondes, ce qui fait une vitesse de 79 572 lieues ou 318 288 kilomètres par seconde. La *L.* traverse les corps transparents, qui la réfractent. Les corps opaques la réfléchissent ou l'absorbent selon les conditions de l'incidence ou de leur couleur. Les phénomènes lumineux, calorifiques, chimiques et phosphogéniques produits par la radiation solaire n'accusent pas l'existence de *quatre* agents distincts dans le faisceau incident. Ce faisceau est seulement composé d'ondulations de *longueurs différentes*, et à chaque longueur d'onde correspond un groupe particulier de phénomènes. Les ondes, dont la longueur est comprise entre 645 et 406 millionièmes de millimètre, ont *seules* la propriété de produire des impressions *lumineuses* dont la coloration dépend de la longueur de l'onde excitatrice. Les ondes dont la longueur *excède* 645 et celles dont la longueur est *inférieure* à 406 millionièmes de millimètre sont *obscures*, sans influence sur la rétine; les premières sont *exclusivement calorifiques*, les secondes sont *exclusivement chimiques* et *phosphogéniques*. — *L. de Drumond.* Celle qu'émet un bâton de chaux qui devient incandescent dans la flamme oxhydrique. — *L. intra-oculaire.* Celle qui pénètre constamment dans l'œil alors même que la paupière est abaissée. — *L. naturelle.* Celle qui arrive dans l'œil sans avoir été modifiée par un polarisateur, etc. — *L. polarisée.* Celle dont les vibrations au lieu de se faire dans des plans perpendiculaires au sens de la propagation s'exécutent parallèlement à ce plan.

LUMINEUX, EUSE. adj. [*luminosus;* all. *leuchtend;* angl. *luminous;* it. et esp. *luminoso*]. Qui émet de la *Lumière*.

LUMP. s. m. Comme *Lomp*.

LUNAIRE, s. f. La *Lunaria annua*, L. [all. *Mondkraut;* angl. *moon-wort;* it. et esp. *lunaria*], Crucifère.

LUNATIQUE. adj. et s. [*lunaticus*, de *luna*, lune; all. *mondsüchtig;* angl. *lunatic;* it. et esp. *lunatico*]. Qui est supposé sous l'influence de la lune. — L'*Aliéné*.

LUNATISME. s. m. — **M. C.** L'*Ophthalmie périodique*.

LUNE. s. f. — **C.** L'argent chez les alchimistes. — *L. cornée.* Le *Chlorure d'argent*. — *L. hydragogue.* Mélange d'azotate d'argent et d'azotate de potasse. — **Z.** *L. de mer.* La *Poule de mer* (*Zeus faber*, L.), Acanthoptérygien. — Le *Poisson lune* (*Orthagoriscus mola*), Plectognathe.

LUNEBURG (Hanovre). Source froide chlorurée sodique.

LUNETTE. s. f. [all. *Brille, Fernglas;* angl. *glass, spectacles;* it *occhiale;* esp. *anteojo*]. Instruments d'optique destinés à remédier aux imperfections de la vue ou à étendre le champ visuel. — *L. astronomique* ou *de Keppler.* Celle qui fait voir les objets renversés, composée d'un objectif large à long foyer et d'un oculaire; celui-ci est une lentille convexe à foyer très court qui grossit l'image fournie par le premier. — *L. catoptrique.* Le télescope, qui par un miroir réfléchit dans la *L.* l'image de l'objet éloigné. — *L. de Galilée. L.* astronomique qui redresse les objets par un oculaire à verres biconcaves. — *L. ordinaires.* Verres lenticulaires enchâssés dans des montures de formes variées. Ces verres sont plus ou moins *convexes* ou plus ou moins *concaves*, suivant que la *vue* est plus ou moins *courte* (*myopie*), ou, au contraire, plus ou moins *longue* (*presbytie*). — *L. sténopéiques.* Diaphragmes percés d'un ou plusieurs petits trous au centre ayant pour but de ne laisser arriver à la rétine que les rayons centraux. — *L. terrestre. L.* astronomique dans laquelle le redressement de l'image se fait par des lentilles mises entre l'objectif et l'oculaire.

LUNULE. s. f. [*lunula seu semi-lunula unguium, arcus unguium;* all. *Nagelfleck*]. Tache blanche semi-lunaire, parfois nulle, qui se remarque vers le point où l'ongle s'enfonce sous le repli cutané qui recouvre sa partie postérieure ou supérieure. Elle est due à ce que le derme du lit de l'ongle est là encore moins vasculaire, sans crêtes, à papilles moins grandes que plus loin, avec encore des granulations pigmentaires comme dans le reste de la couche de Malpighi sur les races à peau colorée.

LUNULÉ, ÉE. adj. [*lunulatus*, de *luna*, lune; all. *halbmondförmig;* angl. *lunulate;* esp. *lunulado*]. Qui a la forme d'un croissant. — Qui est pourvu de *Lunule*.

LUPIN. s. m. Le *Lupinus albus*, L. [θέρμος; all. *Feigbohne, Lupine;* angl. *lupine;* it. *lupino;* esp. *altramuz*], Légumineuse papilionacée à graines amères.

LUPININE. s. f. [esp. *lupinina*]. Matière amère de la farine des semences du lupin. — Glycoside du lupin ($C^{48}H^{32}O^{32}$).

LUPULIN. s. m. [de *lupulus*, houblon; all. *Hopfenbitter;* angl. *lupuline;* it. et esp. *lupolina*]. Poussière jaunâtre composée de matière résinoïde, amère, aromatique, dans des grains cupuliformes; elle provient des cellules de l'épiderme à la surface des bractées et de l'axe des cônes du houblon.

LUPULINE ou **LUPULITE.** s. f. Principe amer du *lupulin;* vitreux, cristallisable, insoluble dans l'eau et sans saveur; devient très amer en solution dans l'alcool. Non azoté; faiblement acide.

LUPUS. s. m. [*lupus;* all. *fressende Flechte;* it. *lupo;* esp. *lupus*]. Tubercules livides, solitaires ou en groupes, formés de cellules épithéliales suivis: 1° soit d'ulcères ichoreux et rongeants, qui se recouvrent de croûtes brunâtres adhérentes (*lupus exedens*); 2° soit d'une altération profonde de la structure de la peau, sans ulcération préliminaire ni consécutive (*lupus non exedens*). — *L. élevé.* Celui qui est formé par des plaques, des nappes en saillie plus ou moins rugueuses. — *L. maculeux* ou *plan.* Celui qui est en disque érythémateux sur un tubercule. — *L. phagédénique, perforant, rongeant.* Celui qui s'accompagne de desquamation épithéliale à la surface, avec progression en profondeur de l'épiderme, d'où l'envahissement des tissus mésodermiques et destruction des parties, nez, lèvres, etc.

LURIDE. adj. [*luridus;* ὠχρὸς; all. *fahl, erdfahl;* angl. *fawn-coloured;* it. *lurido*]. La couleur de la peau blême tirant sur la couleur du cuir dans certaines fièvres intermittentes, etc.

LURIDEUX, EUSE. adj. Comme *Luride*.

LURIDITÉ. s. f. [*luror;* ὦχρος]. L'état lurideux jaunâtre ou noirâtre pâle de la peau, qui est général ou par taches chez les cachectiques, les paralytiques, etc.

LUSCIOSITÉ. s. f. [de *lusciosus*, myope]. La *Myopie*.

LUT. s. m. [*lutum.* πηλὸς; all. *Kitt;* angl. *lute;* it. *loto, luto;* esp. *luten*]. Enduit tenace et ductile, qui devient solide en se desséchant. — *L. d'amandes.* Il est préparé avec le tourteau exprimé des amandes. — *L. de chaux.* Il est préparé avec du blanc d'œuf, un peu d'eau en ajoutant de la chaux délitée. — *L. gras.* Il se prépare avec la terre glaise. — *L. terreux.* Il est composé avec de la terre à four mêlée de crottin de cheval, etc.

LUTÉINE. s. f. Matière colorante des fleurs jaunes.

LUTÉIQUE. adj. [de *luteus*, jaune]. Qui se rapporte au jaune. — **C.** Acide ($C^{40}H^{20}O^{24}$) des fleurs de l'*Euphorbia cyparissias*, L.

LUTÉOGALLIQUE. adj. Nom d'un acide, principe colorant jaune de la *Noix de galle*.

LUTÉOLÉINE. s. f. [all. *Luteolin*]. Principe jaune d'or, cristallisable, des *Reseda luteola*, L., Résédacée, *Serratula tinctoria*, L., Synanthérée carduacée et *Genista tinctoria*, L., Papilionacée ($C^{24}H^{16}O^{10}$).

LUTÉOLINE. s. f. [esp. *luteolina*]. Corps cristallisable trouvé avec la *Lutéoléine*.

LUTIDINE. s. f. [all. *Lutidin*]. ($C^{14}H^{9}Az$). L'un des composants des goudrons, des produits de distillation de la *Cinchonine*, etc.

LUTJAN. s. m. Les *Lutjan cornubicus, guttatus*, et *venosus*, Poissons voisins des Spares.

LUTRAIRE. s. f. [*Lutraria*, Lam.]. Genre de Lamellibranches marins à coquille oblongue.

LUTS. s. m. — **Z.** Le *Lieu* (Poisson).

LUXATION. s. f. [*luxatio*, de *luxare*, déboîter; ἐξάρθρωσις, ὀλίσθημα; all. *Verrenkung;* angl. *luxation;* it. *lussazione;* esp. *luxacion*]. Déplacement de la surface articulaire d'un os par rapport à celle avec laquelle elle était normalement jointe. — *L. accidentelle.* Celle dans laquelle le déplacement des surfaces articulaires est dû à une violence extérieure. — *L. complète.* Celle dans laquelle un os a complètement perdu ses rapports avec la ou les surfaces normales de jonctions. — *L. congénitale.* Celle qui s'est produite pendant la vie intra-utérine.

— *L. du cristallin.* Le déplacement en avant ou en arrière du cristallin dont la capsule a perdu ou rompu ses adhérences normales, ou celui de la lentille seule après déchirure de la capsule. — *L. incomplète.* Celle dans laquelle les surfaces articulaires des os n'ont perdu qu'en partie leurs rapports. — *L. spontanées* ou *pathologiques.* Celles qui sont consécutives à des altérations des ligaments, etc., et se reproduisent lentement. — *L. traumatiques.* Les *L. accidentelles.*

LUXEMBURGIE. s. f. [*Luxemburgia*, A. S. Hil.]. Genre d'Ochnacées stimulantes du Brésil.

LUXEUIL (Haute-Saône). Sources chlorurées sodiques ferrugineuses manganésiennes (de 19° à 56°).

LUXURIANT, ANTE. adj. Qui se multiplie en excès.

LUXURIATION. s. f. Comme *Phyllomanie.*

LUZERNE. s. f. La *Medicago sativa*, L. [all. *Luzernerklee;* angl. *lucerne, medic;* it. *medica;* esp. *mielga*], Légumineuse papilionacée vivace d'Europe.

LUZETTE. s. f. Variété de la *Gattine*, survenant à la quatrième mue des Vers à soie.

LYCANTHROPIE. s. f. [*lycanthropia;* λυκανθρωπία; de λύκος, loup, et ἄνθρωπος, homme; all. *Lykanthropie;* angl. *lycanthropy;* it. *licantropia;* esp. *lycantropia*]. Manie avec hallucination dans laquelle le malade croit être changé en loup.

LYCHNIDE. s. f. Caryophyllée silénée des blés, etc. (*Lychnis githago*, Lamarck; *Agrostemma githago*, L.; *Githago segetum*, Desfontaines).

LYCHNOMANCIE. s. f. [de λύχνος, flambeau, et μαντεία, *divination*]. Espèce de pyromancie.

LYCIET. s. m. [*Lycium*, L.]. Genre de Solanées en arbustes européennes.

LYCINE. s. f. Alcaloïde du *Lycium barbarum*, L.

LYCIUM. s. m. Le *Lyciet.*

LYCOCTONINE. s. f. Alcaloïde cristallisé vénéneux accompagnant l'*Aconitine.*

LYCODONTE. adj. et s. [de λύκος, loup, et ὀδούς, dent]. Qui a les dents du loup. — *Glossopètre.*

LYCOÏDE. adj. [de λύκος, loup, et εἶδος, apparence]. Qui tient du loup.

LYCOPE. s. m. [*Lycopus*, Tourn.]. Genre de Labiées.

LYCOPERDACÉ, ÉE ou **LYCOPERDINÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Lycoperdon.* — Famille de Basidiosporés globuleux à surface lisse coriace.

LYCOPERDON. s. m. Genre de Lycoperdacées blanches à mycélium hypogé, non vénéneuses.

LYCOPINE. s. f. Substance amère des *Lycopus.*

LYCOPODE. s. m. Le *Lycopodium clavatum*, L. [all. *Bärlapp;* angl. *club-moss;* it. *licopodio;* esp. *lycopodio*], Lycopodiacée dont les sporanges répandent une poussière jaune formé de ses microspores. — *L. selago.* Le *L. selago*, L., du Nord, drastique et émétique.

LYCOPODIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Lycopode.* — Famille de Cryptogames acrogènes ou vasculaires ramifiés dichotomiquement.

LYCOPODINE. s. f. Alcaloïde volatil amer de la *poudre* de *Lycopode.*

LYCOREXIE. s. f. [de λύκος, loup, et ὄρεξις, désir, faim; all. *Wolfshunger;* angl. *lycorexia*]. Boulimie avec appétit excessif pour les viandes.

LYCORRHÉSINE. s. f. Substance résineuse tirée des *Lycopodes.*

LYCOSE. s. f. Genre d'Arachnides aranéides.

LYCOSTÉARONE. s. f. Substance qui accompagne la *Lycorrhésine.*

LYENCÉPHALE. adj. et s. [de λύειν, séparer, et ἐγκέφαλος, cerveau]. Dont les hémisphères cérébraux sont séparés, sans corps calleux.

LYGÉ ou **LYGÉE.** s. m. Le *Lygeum spartum*, L., Graminée de l'Europe et de l'Afrique.

LYGIE. s. f. [de λύγη, obscurité, λυγαῖος, foncé]. Genre de Crustacés isopodes marins, séparés des Cloportes. — La *Lygia oceanica.*

LYGOPHYLE. adj. et s. [de λύγη, obscurité, et φιλός, ami]. Qui vit dans l'obscurité. — **Z.** Tribu des Coléoptères

LYMEXYLON. s. m. Le *Lymexylon navale*, L., Coléoptère lignivore.

LYMINGTON (Angleterre). Bains de mer.

LYMNÉ ou **LYMNÉE.** Fautes au lieu de *Limné.*

LYMPHADÉNIE. s. f. [angl. *lymphadeny;* it. et esp. *linfadenia*]. Le *Lymphadénome.*

LYMPHADÉNISME. s. m. L'état dont le *Lymphadénome* est la manifestation.

LYMPHADÉNITE. s. f. [de *lymphe* et *adénite*]. Phlegmasie des glandes *lymphatiques.*

LYMPHADÉNOME. s. m. [de *lymphe*, et *adénome*]. Hypertrophie successive ou simultanée de toutes les glandes *lymphatiques*, sans inflammation, avec ou sans lésion splénique. — Hypertrophie ou tumeur d'une glande lymphatique.

LYMPHANGIECTASIE. s. f. [de *lymphe*, et *angiectasie*]. Dilatation morbide des *Lymphatiques.*

LYMPHANGIO-FIBROME. s. m. Tumeur fibreuse des glandes *lymphatiques.*

LYMPHANGIOME. s. m. [de *lymphe*, et *angiome*]. Tumeur des vaisseaux *lymphatiques* et de leurs glandes.

LYMPHANGITE. s. f. [de *lympha*, lymphe, et ἀγγεῖον, vaisseau; all. *Lymphgefässentzündung;* angl. *lymphangitis;* it. *linfangite*]. Inflammation des *Lymphatiques* avec ou sans *Lymphadénite.* Elle s'accompagne de gonflement et de rougeur des conduits et du tissu cellulaire ambiant, de douleurs spontanées et surtout à la pression.

LYMPHATICO-SANGUIN, INE. adj. et s. Qui tient des tempéraments *lymphatique* et sanguin.

LYMPHATIQUE. adj. et s. [*lymphaticus*, de *lympha*, lymphe; all. *lymphatisch, Lymphgefässe;* angl. *lymphatic;* it. et esp. *linfatico*]. Qui se rapporte à la *Lymphe.* — L'ensemble des organes qui concourent à la formation et à la circulation de la *Lymphe.* — Les vaisseaux *lymphatiques* furent découverts en 1650 par Rudbeck Bartholin. — Les *L.* par leur ensemble constituent un système de conduits naissant par des réseaux dont les branches ne communiquent qu'entre elles et qui vont finalement se jeter dans les veines sous-clavière gauche et droite ou dans leurs homologues chez les Poissons, etc. Leurs réseaux d'origine sont formés par de fins *capillicules*, larges de $0^{mm},002$ à paroi propre, mince (Sappey, 1874), dont la substance est la même que celle du corps des cellules épithéliales festonnées des autres *L.*, mais ici non segmentés en cellules. A chaque angle ou carrefour de jonction d'un capillicule avec l'autre est un élargissement polyédrique de $0^{mm},005$ ou environ. Les mailles circonscrites ainsi sont larges de $0^{mm},010$ environ. Les réseaux de *capillicules lymphatiques* sont des *réseaux d'origine*, mais non d'*interposition* ou de *retour circulatoire* comme le sont au contraire les capillaires sanguins. Comme eux ils n'existent que dans le mésoderme, mais *partout* où il y a un *épithélium superficiel* ou *profond*, restant ou non en continuité avec celui d'une muqueuse, etc. Il y a ainsi un fin et riche réseau *lymphatique* d'origine aussi près que possible de l'épithélium, de sa rangée ou couche basilaire, sans jamais toucher celle-ci. Là leur rôle purement osmotique est manifeste. Endodermique ou ectodermique, tout épithélium implique dans le mésoderme contigu l'existence d'un réseau d'origine de capillicules *lymphatiques.* Les muqueuses vésicales, uretériques et celle du corps utérin en manquent seules. Dans les parenchymes dont les tubes ont une mince *paroi propre*, comme le testicule, le poumon, les follicules pileux, etc., celle-ci sépare les réseaux d'origine lymphatique des couches épithéliales. Dans les séreuses, les conduits d'origine restent plus larges, à anastomoses rares, avec dilatations et resserrements brusques, irréguliers. Hors des organes pourvus d'épithélium les seuls tissus musculaire viscéral et à fibres striées ont des *lymphatiques* à riches réseaux d'origine dont les conduits sont moins fins, irrégulièrement variqueux. Les vaisseaux sanguins, moins l'endocarde, tout ce qui est tissu cellulaire, fibreux tendineux élastique et tissu nerveux en manque absolument. Des réseaux d'origine partent des *troncules* (Sappey) qui se rendent dans les *réseaux collecteurs* à parois formées de cellules épithéliales ondulées; réseaux intradermiques, puis sous-cutanés et sous-muqueux, etc., considérés comme les réseaux d'origine avant les découvertes de Sappey. De ces réseaux collecteurs partent les troncs *lymphatiques* des membres des viscères, du mésentère, etc., à parois élastiques, contenant aussi des fibres cellules et valvulées en outre. Ces

L. se rendent aux *glandes lymphatiques*, puis de glande en glande au réservoir de Pecquet et au canal thoracique; aucun n'arrive à ce dernier ni à la grande veine *lymphatique* sans avoir passé par une glande au moins. Nulle part les *L.* n'ont de communication avec les vaisseaux sanguins. — *L. afférents.* La portion d'un *lymphatique* qui est au-dessous d'une glande et qui se subdivise en capillaires dans la glande, lesquels se reconstituent en vaisseaux efférents. — *L. efférents.* Ceux qui partent des réseaux d'origine et vont aux troncs afférents. Ceux aussi qui se reconstituent en partant d'une glande puis deviennent les afférents de la glande qui est au-dessus.

LYMPHATISME. s. m. — **M. C.** La constitution dite *Lymphatique.*

LYMPHATOCÈLE. s. f. [de *lymphatique*, et κήλη, tumeur]. Tumeur par accumulation de *Lymphe* dans un *Lymphatique.* — *Adénolymphatocèle* ou *Lymphadénome.*

LYMPHE. s. f. [*lympha*, de νύμφη, eau; all. *Lymphe;* angl. *lymph;* it. et esp. *linfa*]. Humeur constituante contenue dans les vaisseaux *lymphatiques*, claire, transparente, jaune pâle ou tirant sur le verdâtre, parfois opaline et d'une saveur salée, à réaction alcaline. Contient des *leucocytes*, ainsi que des gouttes graisseuses très fines qui même dans les membres, peuvent la teinter en blanc; ce sont ces gouttelettes surabondantes qui de la lymphe intestinale font le chyle. La *lymphe* n'est pas le sang moins les globules. Son plasma contient bien les principes immédiats de celui du sang, mais dans des proportions autres et ne provient pas de celui-ci directement, c'est-à-dire par communications anastomotiques entre les capillaires des deux systèmes; les transmissions de l'un à l'autre sont purement moléculaires. La plasma de la *L.* contient plus de plasmine que celui du sang, plasmine qui par son dédoublement donne de la fibrine dans des proportions doubles ou à peu près. Ce plasma ne tient en suspension que des *leucocytes* des *globulins* et les fines gouttelettes graisseuses mentionnées ci-dessus. C'est par le mécanisme de l'endosmose que pénètrent et montent, dans les *lymphatiques*, des liquides dont la progression n'est qu'aidée accessoirement par l'élasticité et la contractilité des tubes d'ascension que représentent les *Lymphatiques.* La membrane ou cloison tendue à l'extrémité du tube endosmométrique est représentée par la paroi même des capillicules d'origine avec ou sans les couches épithéliales des villosités intestinales dans le cas des conduits d'origine chylifères, etc. La pénétration du liquide au travers de la membrane osmotique varie avec la quantité et la nature de celle-ci : l'énergie avec laquelle elle a lieu, représente ici la *vis a tergo* qui pousse et fait progresser le liquide dans les *Lymphatiques* et les chylifères; force bien différente de celle qui, recevant le même nom, concourt à faire progresser le sang dans les veines (Ch. Robin, 1864). Il n'est pas impossible que ces *lymphatiques*, en même temps qu'ils reprennent des principes au plasma sanguin, empruntent également des produits de désassimilation aux éléments anatomiques des tissus. Mais c'est surtout aux vaisseaux sanguins ou à ce qui en sort en excès qu'ils empruntent leurs matériaux. Les *Lymphatiques* ont principalement pour usage de se remplir du surplus du plasma sanguin, qui arrive dans les capillaires à chaque systole des ventricules pour servir aux usages propres et à la nutrition de chaque organe quand il s'agit des glandes, du poumon, etc. — *L. de Cotugno* L'humeur de Cotugno. — *L. plastique.* Tissu cellulaire mou, demi-fluide, un peu grisâtre, aux premières phases de sa régénération à la surface des plaies, mêlé au début d'un peu de plasma, de globules du sang et de substance hyaline amorphe qui suinte, de la substance des éléments anatomiques tranchés.

LYMPHITE. s. f. La *Lymphangite.*

LYMPHIVORE. adj. [de *lympha*, lymphe, et *vorare*, dévorer]. Qui se nourrit de lymphe, de sucs.

LYMPHOEDÈME. adj. [de *lymphe*, et *œdème*]. Œdème avec dilatation, réelle ou supposée, des lymphatiques.

LYMPHOÏDE. adj. [de *lymphe*, et εἶδος, ressemblance]. Mot mal fait. — Qui ressemble à la *Lymphe.* — Mauvaise désignation des glandes vasculaires et 1° du tissu propre ou chorion de la muqueuse intestinale, de ses villosités, riche en petits noyaux du tissu cellulaire (cytoblastions), mais dépourvu de *réticulum* et d'épithéliums inclus; 2° du chorion de la trame reticulée des muqueuses nasale, pharyngienne, etc.; 3° du tissu de la moelle des os, dans lequel ce sont des médullocelles et non des épithéliums qui remplissent le *réticulum* de la trame; 4° des *tumeurs* à trame réticulée.

LYMPHOME. s. m. Tumeur produite par la *Lymphe*, par des lymphatiques variqueux, hors ou dans les glandes qu'ils traversent.

LYMPHOPATHIE. s. f. [de παθός, maladie]. Maladie des *Lymphatiques* ou de leurs glandes, en général.

LYMPHORRHAGIE. s. f. [de *lympha*, lymphe, et ῥήγνυσθαι, faire éruption]. Écoulement persistant de *Lymphe* après rupture ou blessure d'un vaisseau *lymphatique.*

LYMPHORRHÉE. s. f. [de *lympha*, lymphe, et ῥεῖν, couler]. La *Lymphorrhagie.*

LYMPHOSE. s. f. [de *lympha*, lymphe] (Chaussier). Élaboration de la *Lymphe.*

LYMPHOTOMIE. s. f. [de *lympha*, lymphe, et de τομή, section]. Dissection des *Lymphatiques.*

LYNGODE. adj. [de λυγγώδης, singultueux]. Qui a les sanglots, les hoquets pour symptôme.

LYNX. s. m. Le *Felis lynx*, L., Carnassier carnivore digitigrade du nord de l'Europe. — Jadis le *Caracal.* — *L. d'Amérique* ou *du Mississipi.* Le Chat-cervier. — *L. des marais.* Le *Chaus.*

LYPÉMANIE. s. f. [de λύπη, tristesse, et *manie*]. Délire dépressif, mélancolie.

LYPIRIQUE. Faute au lieu de *Lipyrique.*

LYRE. s. f. [*lyra*, *corpus psalloïdes;* all. *Leyer;* angl. *lyra;* esp. *lira*]. — **A.** Surface inférieure de la voûte à trois piliers du cerveau. — *L. du col utérin. L'arbre de vie* de la muqueuse du col. — *L. du vagin. L'arbre de vie du vagin.* — **Z.** Le *Callionymus lyra*, L., Acanthoptérygien à premier rayon de la première dorsale aussi long que le corps. — La *Menura superba*, Dav., Passereau dentirostre de la Nouvelle-Hollande à mœurs de gallinacé.

LYRÉ, ÉE. adj. [all. *leyerförmig;* angl. *lyrate*]. Fait comme une *Lyre.*

LYRIFORME. adj. En forme de *Lyre.*

LYSIDICE. s. m. [*Lysidice*, Sav.]. Annélides voisins des *Lombriconereïs.*

LYSIMACHIE ou **LYSIMAQUE.** s. f. [*Lysimachia*]. Genre de Primulacées astringentes.

LYSIMAQUIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Lysimaque.* — Tribu des Primulacées.

LYSIMÈTRE. s. m. [de λύσις, solution, et μέτρον, mesure]. Appareil pour la mesure de la quantité des composés dissous dans un liquide.

LYSIS. s. f. [*lysis;* de λύσις, solution; it. *lisi*]. Crise salutaire. — Délivrance.

LYSSES. s. f. pl. [de λύσσα, rage; all. *Wuthbläschen*]. Élevures demi-transparentes existant près de la terminaison des conduits des glandes sous-maxillaires et sublinguales de chaque côté de la langue des chiens enragés, près du *frein*, surtout. On dit qu'elles existent aussi chez l'homme durant l'incubation de la rage. C'est un signe problématique de cette maladie qui réclame encore des observations précises.

LYSTRE. s. f. [*Lystra*, Fabr.]. Genre d'Hémiptères homoptères des régions chaudes, à sécrétion cireuse cutanée, voisins des *Fulgores.*

LYTHRACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Lythrariacé.*

LYTHRAIRE. s. f. [*Lythrum*, L.]. La *Salicaire.*

LYTHRARIACÉ, ÉE, LYTHRARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Lithraires. — Les *Salicariées.*

LYTTE. s. f. [*Lytta*, Fab.]. Genre de Cantharidiens.

M

M et *m* = le M et le μ, des Grecs.

M. Abréviation de *Mélez.*

MAAGE. s. m. Le *Goëland.*

MAAGONI. s. m. Le *Mahogon.*

MA-ALLAH (Algérie, Constantine). Source ferrugineuse.

MABE. s. f. [*Maba*, L.]. Genre d'Ébénacées antigoutteuses de l'Inde.

MABÉE. s. f. [*Mabea*, Aubl.]. Genre d'Euphorbiacées astringentes du Brésil, etc.

MABIER. s. m. Comme *Mabée.*

MACAHALAF. s. m. Aphrodisiaque d'Égypte préparé avec le calaf.

MACAREUX. s. m. Le *Mormon fratercula*, Tem., Palmipède brachyptère dont le bec élevé et recourbé mue chaque année.

MACARONI. s. m. [all. *Makaroni;* angl. *macaroni;* it. *maccheroni;* esp. *macarron*]. Pâte alimentaire moulée en cylindres. — **M. C.** Le *Mochlique.*

MACAQUE. s. m. Le *Macacus sinicus*, L., Singe catarrhinien. — La larve du Cutérèbre.

MACÈNE. s. m. Corps oxygéné extrait du *Macis.*

MACÉRATION. s. f. [*maceratio;* all. *Maceration, Einweichung;* angl. *maceration;* it. *macerazione;* esp. *maceracion*]. — **C.** L'opération qui consiste à soumettre à la température ordinaire un corps solide quelconque à l'action d'un liquide pour dissoudre les principes du premier. — **A.** Opération qui a pour but, soit d'amener la décomposition des parties molles d'un animal dans l'eau, afin de préparer son squelette, soit de gonfler et rendre transparents, dans un réactif aproprié, les tissus destinés à faire des préparations microscopiques, etc.

MACÉRATUM s. m. Le liquide chargé par macération, des parties solubles de drogues simples, etc.

MACÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui a subi la *Macération.*

MACERON. s. m. Le *Smyrnium olus atrum*, L. [angl. *macerona;* it. *macerone*], Ombellifère antiscorbutique.

MACHAON. s. m. Le *Pieris machaon*, Schranck, Lépidoptère diurne.

MÂCHE. s. f. [all. *Ackersalat;* angl. *corn-sallad;* it. *fu;* esp. *canonigos*]. La *Valerianella olitoria*, Mœnch, Valérianée alimentaire.

MACHEFER. s. m. Résidu vitreuxdes sels minéraux de la houille brûlée à la forge.

MÂCHELIÈRE. adj. et s. f. *Dent molaire.*

MACHINAL, ALE. adj. — **Y.** Pour *Automatique.* — *Involontaire.*

MACHINE. s. f. [*machina, machinamentum;* μηχανή; all. *Maschine;* angl. *machine, engine;* it. *macchina;* esp. *maquina*]. Appareil mécanique destiné à produire un certain travail sous l'impulsion d'une force ou puissance d'origine physique, chimique ou animale. — **M. C.** Instruments qui servent pour la plupart à exercer une compression, ou pour l'extension, le redressement des membres, etc. — *M. électrique.* Nom donné en général à tout appareil producteur d'électricité, mais particulièrement à ceux qui servent à donner de l'*électricité statique.* Les *M.* électrostatiques peuvent être classées en deux groupes : **A.** *M. à influence.* Généralement peu employées aujourd'hui : 1° *M. de Ramsdem.* C'est la vieille *M.* à plateau de verre tournant entre des coussins, et à collecteur formé de gros cylindres de cuivre ; 2° *M. de Nairne.* Dans laquelle le plateau de verre est remplacé par un cylindre de verre frottant sur un long coussin, elle a sur la première l'avantage de donner de l'électricité des deux signes. Ces deux appareils ont l'inconvénient d'être très délicats et de donner peu sous un très gros volume, on leur préfère les suivantes. — **B.** *M. à double influence.* 1° *Electrophore* (à ce mot); 2° *M. de Holtz.* Généralement à quatre plateaux de verre, deux fixes et deux mobiles, elle débite des torrents d'électricité, mais est très délicate et exige uns grande sécheresse; 2° *M. de Voss.* Même principe, mais munie de frottoirs qui lui permettent de s'exciter elle-même, tandis que la précédente nécessite une charge initiale généralement donnée avec un petit électrophore; 4° *M. électrique de Carré.* Intermédiaire entre la première et la seconde classe. Un plateau de verre tournant entre deux coussins s'électrise et agit par influence sur un plateau débonite qui lui-même réagit sur le cylindre collecteur par seconde influence, elle débite moins que la *M.* de Holtz mais plus que celle de Ramsdem, c'est la *M.* la plus employé pour l'usage médical. — Théoriquement, tous ces appareils agissent de la même manière, dans toutes, un générateur électrisé d'une manière quelconque agit par influence sur des conducteurs isolés et y détermine une *différence de potentiel* capable de produire un travail par la production d'un courant électrique; seulement dans ces *M.*, quoique la *tension* soit colossale, l'*intensité* $\left(I = \frac{E}{R}\right)$ est très faible en raison de la résistance des milieux, aussi ne peut-on obtenir avec elles que des effets mécaniques violents et peu de travail chimique. — *M. hydraulique.* Toute espèce de *M.* qui sert à conduire et à élever les eaux. — *M. pneumatique.* Instrument propre à raréfier l'air dans un espace déterminé (Otto de Guericke, vers 1650).

MACHOIRAN. s. m. [*Mystus*]. Genre de Malacoptérygiens abdominaux voisins des Silures. — *M. jaune.* Le *Silurus felis*, L., Malacoptérygien physostome nu de la Guyane.

MÂCHOIRE. s. f. [*maxilla;* σιαγών; all. *Kiefer, Kinnlade;* angl. *jaw;* it. *mascella ;* esp. *quijada*]. Les organes qui à l'entrée du tube digestif des animaux servent à la mastication, à mâcher, à saisir, retenir et réduire en parcelles les aliments. Sur les Vertébrés il y a une *M. supérieure* sur la ligne médiane. La *M. supérieure* a pour squelette les deux maxillaires supérieurs composant de plus la majeure partie du squelette de la face. La *M. inférieure* a aussi pour squelette deux os, lames ou branches *articulées* en symphyse mobile sur les Ruminants, etc., *soudées* sur la ligne médiane en un seul maxillaire arqué ou en angle à convexité *antérieure.* La muqueuse qui recouvre ces os est nue (Fourmiliers, etc.), ou a des follicules phanérophores dont les papilles donnent des *dents* ou des *fanons*, etc., qui restent sous-muqueux (divers *Poissons*, etc.), ou sont englobés par l'os du bord alvéolaire de ce maxillaire. — *M. des Articulés.* La seconde paire d'appendice de l'appareil buccal en dessous des *Mandibules*, avec un palpe terminal.

MÂCHONNEMENT. s. m. Action incessante de mâcher en écartant peu les mâchoires et sans avoir rien dans la bouche. — Le *M.* est un symptôme de quelques affections méningiennes ou cérébrales.

MACHOTTE. s. f. La *Chouette.*

MACHROMINE. s. f. La *Maclurine.*

MÂCHURE. s. f. [de *mâcher*]. Lambeau irrégulier, des plaies par morsure, par écrasement ou par armes à feu.

MACILENCE. s. f. [de *macilentus*, maigre]. L'amaigrissement très prononcé.

MACILENZA. s. f. La *Galline.*

MACINE. s. f. [esp. *macina*]. Principe gommeux du *Macis* (Henry). — Le *Macène.*

MACIS. s. m. [all. *Muskatblüthe;* angl. *mace;* it. *mace;* esp. *macis*]. Arille de la muscade, substance la plus aromatique de tout le fruit du muscadier.

MACKWILLER (Bas-Rhin). Sources froides chlorurées sodiques.

MACLE. s. f. La *Transposition cristalline* avec disposition en croix par demi-révolution d'un prisme. — **B.** La *Macre.*

MACLURE. s. f. [*Maclura*, Nutt]. Genre d'Ulmacées morées. — Le *Mûrier des teinturiers.*

MACLURINE. s. f. L'*Acide morintannique.*

MÂCON (Saône-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

MACQUER. Chimiste français (1718-1784) dont le nom est resté à l'*Arséniate de potasse.*

MACRANTHE. adj. [de μακρὸς, grand, et ἄνθος, fleur]. Qui a de larges fleurs.

MACRE. s. f. [*trapa;* all. *Wassernuss;* angl. *caltrop, saligot;* it. *tribolo*]. Genre d'Onagriées trapées d'Europe et d'Asie.—*M. flottante.* La *Trapa natans*, L.; elle croît dans les eaux douces stagnantes, non croupies. La fleur de la *M.* est à quatre étamines, quatre divisions aux enveloppes; ovaire à deux loges monospermes, donnant en mûrissant une noix cornée dure, à deux ou quatre pointes épineuses formées par les lobes acrus et endurcis du calice persistant. Ce fruit est uniloculaire par avortement d'une graine. La graine sans endosperme est à cotylédons inégaux, amylacés, alimentaires.

MACREUSE. s. f. L'*Anas* (*Oidemia*) *nigra*, L., Palmipède lamellirostre.

MACRO. [de μακρὸς, grand, long]. Radical des mots désignant ce qui est gros, de longue durée. etc.

MACROBIE. s. f. [μακροβίωσις, de μακρὸς, long, et βίος, vie]. *Longévité.*

MACROBIOTIQUE. s. f. [*macrobiotice*, de βίος, vie; all. *Makrobiotik;* angl. *macrobiotic;* it. et esp. *macrobiotica*]. Étude des moyens de prolonger la vie.

MACROCARPE. adj. [de καρπὸς, fruit]. Qui a un gros fruit.

MACROCARPINE. s. f. Matière colorante jaune du *Thalictrum macrocarpum*, Renonculacée.

MACROCÉPHALE. adj. et s. [*macrocephalus*, de μακρὸς, grand, et κεφαλή, tête; all. *grossköpfig;* it. et esp. *macrocefalo*]. Qui a rapport à la *Macrocéphalie.* — Qui en est atteint.

MACROCÉPHALIE. s. f. Anomalie par grosseur exagérée de la tête avec ou sans hydrocéphalie.

MACROCÈRE. adj. et s. [de κεράς, corne, antenne]. Qui a de grandes cornes. — Genre de Tipulaires fongivores.

MACROCERQUE. adj. [de κέρκος, queue]. Qui a une longue queue.

MACROCHÈLE. ad. et s. [de χηλή, pince d'écrevisse]. Qui a de grandes pinces.

MACROCNÈME. adj. et s. [de κνημή, jambe]. Qui a les jambes longues. — **Z.** Genre de Lépidoptères.

MACROCHILIE. s. f. [de χεῖλος, lèvre]. L'*Hypertrophie*, la grandeur exagérée des lèvres.

MACROCHIRIE. s. f. [*macrochiria;* de χεὶρ, main; esp. *macroceiria*]. Anomalie par développement exagéré des *Mains.*

MACROCOSME. s. m. [*macrocosmus*, de κόσμος, monde; all. *Makrocosmus;* angl. *macrocosm;* it. et esp. *macrocosmo*]. L'*Univers.*

MACROCYTE. s. m. [de κύτος, cellule]. Cellule quelconque volumineuse, hypertrophiée.

MACRODACTYLE. adj. et s. [de δάκτυλος, doigt]. Qui a de grands doigts. — **Z.** Famille de Clavicornes. — Tribu d'Échassiers à doigts bordés, élargis.

MACRODACTYLIE. s. f. [de δάκτυλος, doigt]. L'état de l'animal *Macrodactyle.* — **M. C.** Anomalie par le développement excessif des doigts.

MACRODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a de grandes dents. — **Z.** Genre de *Labres*, etc.

MACRODONTIE. s. f. [*Macrodontia*, Serv.]. Genre de Coléoptères de la Guyane dont la larve se mange.

MACROGASTRE. adj. et s. [*macrogaster*, de μακρὸς, grand, et γαστήρ, estomac]. Développement excessif, dilatation de l'estomac.

MACROGLOSSE. adj. et s. [*macroglossus;* de γλῶσσα, langue; esp. *macrogloso*]. Qui présente une hypertrophie, un volume excessif de la langue.

MACROGLOSSIE. s. f. [all. *Zungenvorfall*]. L'état du *Macroglosse.* — Hors des cas de tumeur la *M.* s'observe dans certains cas d'idiotie, de crétinisme, etc. Elle a lieu par dilatation congénitale des vaisseaux de la langue, lymphatiques surtout, par hypertrophie du tissu cellulaire, comme accident syphilitique tertiaire, etc. Il y a saillie de la langue entre les dents et les lèvres, écoulement de salive et de mucus, etc.

MACROGNATHE. adj. et s. [de γναθὸς, bouche]. Qui a une grande bouche ou mâchoire.

MACROGONIDIE. s. f. [de μακρὸς, long, et *gonidie*]. Zoospores de certaines Algues zoosporées. Elles se développent promptement après leur production et donnent directement naissance à un nouvel individu.

MACROLÉPIDOPTÈRE. s. m. Les Lépidoptères de grande taille, diurnes et nocturnes.

MACROLÉPIDOTE. adj. et s. [de λεπὶς, écaille]. Qui a de grandes écailles. — **Z.** Genre de Labroïdes.

MACROMÈLE. adj. et s. [de μέλος, membre]. Qui a les membres longs. — Qui est atteint de *Macromélie.*

MACROMÉLIE. s. f. [de μέλος, membre]. Anomalie par grandeur excessive des membres.

MACROPHTHALME. adj. et s. [de ὀφθαλμὸς, œil]. Qui a l'œil grand. — **Z.** Genres de Poissons et de Décapodes brachyures.

MACROPHYLLE. adj. [de φύλλον, feuille]. Qui a de grandes feuilles.

MACROPHYSOCÉPHALE. s. m. [de φῦσα, air, vent, et κεφαλή, tête]. Macrocéphalie par emphysème dans le tissu cellulaire de la tête.

MACROPNÉE. f. f. [μακρόπνοια]. La lenteur ou l'étendue des mouvements respiratoires.

MACROPODE. adj. et s. [*macropodus*, de μακρὸς, grand, et ποῦς, pied; all. *langfüssig;* it. et esp. *macropodo*]. Qui a les pieds grands. — **B.** L'embryon phanérogame qui a une grosse radicule. — La fleur qui a de longs pédoncules. — **Z.** Le *Macropode* de Lacépède, Acanthoptérygien pharyngien d'eau douce de l'Inde. — Les *Kanguroos*, marsupiaux à tarses très longs à quatre doigts munis d'ongles en forme de *sabots.*

MACROPODIE. s. f. Anomalie par développement excessif des pieds.

MACROPROSOPIE. s. f. [de πρόσωπον, face]. Anomalie par développement excessif de la face.

MACROPSIE. s. f. [de ὤψ, aspect]. L'image des objets jugée plus grande qu'ils ne sont.

MACROPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a de grandes ailes ou nageoires. — **Z.** Genres de Poissons et d'Oiseaux.

MACRORRHAMPHE. adj. et s. [de ῥάμφος, bec d'oiseau]. Qui a un grand bec.

MACRORRHAMPHOSE. s. f. L'allongement du bec.

MACRORRHIZE. adj. [de ῥίζα, racine]. Qui a une grande racine ou radicule.

MACRORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin]. Qui a le museau long. — **Z.** Les *Syngnathes.*

MACROSCÉLIE. s. f. [de σκέλος, jambe; all. *Langbeinigkeit;* angl. *macroskely;* it. *macroscelia;* esp. *macrosquelia*]. Anomalie par développement exagéré des jambes.

MACROSCOPIE. s. f. [de σκοπεῖν, considérer]. Signifie l'examen de ce qui est grand, mais n'indique pas plus *examen à l'œil nu* qu'*examen télescopique*, etc.

MACROSCOPIQUE. adj. [de σκοπεῖν, considérer]. Qui concerne la *Macroscopie.*

MACROSRÉLIE. s. f. Comme *Macroscélie.*

MACROSOMATIE. s. f. [de μακρὸς, grand, et σῶμα, corps]. Grosseur ou grandeur excessive de tout le corps.

MACROSPERME. adj. et s. [de μακρὸς, grand, et σπέρμα, graine]. Qui produit de grosses graines.

MACROSPORANGE. s. m. Les sporanges de grandes dimensions des Lycopodiacées.

MACROSPORE. s. f. [de μακρὸς, grand, et σπορὰ semence]. Les spores volumineuses des Isoètes, etc. qui en germant donnent un *Prothallium.*

MACROSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche grande. — **Z.** Genre de Gastéropodes.

MACROSTOMIE. s. f. L'état d'agrandissement de la bouche.

MACROSTYLE. adj. et s. [de στῦλυς, poinçon]. Qui a un grand style. — **Z.** Genre de Coléoptères.

MACROTARSIEN, ENNE. adj. [de ταρσός, tarse]. Qui a de longs tarses.

MACROTINE. s. f. La *Cimicifugine.*

MACROULE. s. f. La *Fulica atra*, L., de grande taille, Échassier macrodactyle plus nageur et plongeur que coureur. — La *Macreuse.*

MACROURE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue]. Qui a une grande queue ou un grand éperon. — **Z.** Division des Crustacés décapodes.

MACROZOOSPORE. s. f. Zoospores des Confervacées qui germent directement.

MACTRE. s. f. [*Mactra*]. Genre de Lamellibranches des sables marins, à pied allongé.

MACULAIRE. adj. [de *macula*, tache]. Qui concerne les taches.

MACULA LUTEA. s. f. La *Tache jaune* de la rétine.

MACULATURE. s. f. Comme *Macule*.

MACULE. s. f. [de *macula*, tache]. Tache de la peau par teinte plus ou moins foncée dans le derme ou dans l'épiderme.

MACULÉ, ÉE. adj. [*maculatus*, de *macula*, tache; σπιλωτός; all. *fleckicht*; angl. *spotted*, *maculated*; it. *macchiato*; esp. *maculado*]. Marqué de taches.

MACULEUX, EUSE. adj. [*maculosus*]. Qui se rapporte aux taches. — Maculé.

MADAGASCAR (Ile de l'océan Indien). Sources thermales.

MADAROSE. s. f. [*madarosis*; μαδάρωσις, de μαδαρός, qui est sans poil; all. et angl. *madarosis*; it. *madarosi*; esp. *madarosis*]. La chute des cheveux, des cils.

MADDÉRÉ. s. m. La *Buddleya polystachya*, Fresen., Scrofulariée purgative d'Abyssinie.

MADÉFACTION. s. m. [*madefactio*, de *madidus*, humide, et *facere*, faire; ὕγρανσις; all. *Anfeuchtung*; angl. *madefaction*; it. *madefazione*; esp. *madefacione*]. Humectation.

MADI. s. m. Les *Madia sativa*, Molina, et *Madia melosa*, Molina, Synanthérées oléifères du Chili.

MADIAÏQUE. adj. Qui tient aux *Madia*. — **C.** Acide gras retiré de l'huile de *Madi* ($C^{32}H^{31}O^4$).

MADONNA DI TRE FIUMI (Toscane). Source bicarbonatée sodique sulfureuse (16°).

MADORRHÉE. s. f. [de *mador*, humidité, suintement et ῥέιν, couler]. La *Syphilis*.

MADRÉPORE. s. m. [de μαδρός, chauve, et πόρος, pore]. Genre de Cœlenthérés zoanthaires à polypiers calcaires.

MADRÉPORIQUE. adj. Qui concerne les *Madrépores*.

MADSINDAM et **MADSINHAM**. s. m. La *Lèpre éléphantiasique*.

MADUGA. s. m. La *Gomme* des Butées.

MADURINE. s. f. L'*Acide morintannique*.

MÆNIDE. s. f. [μαινίς]. La *Mendole*.

MÆRLE. s. m. Fragments de *Spongites corralloïdes*, Floridée incrustée de sels calcaires; roulés avec des débris de *coraux* et de coquilles ils forment des bans de sable, gros, mais léger, dans lequel on trouve les Amphioxus, et nombre d'Invertébrés (Côtes de la Bretagne).

MÆRUE. s. f. [*Mærua*, Forskahl]. Genre de Capparidées antiscorbutiques d'Afrique.

MAGASIN. s. m. — **Z.** L'*Abajoue*.

MAGDALÉNIEN, ENNE. adj. La quatrième période des temps géologiques quaternaires caractérisée par la présence de stations humaines sur les espaces qu'avaient auparavant occupé les glaciers. Sa durée semble ne pas avoir dépassé trente à quarante mille ans. L'époque actuelle lui fait suite.

MAGDALÉON. s. m. [*magdaleo*, *magdalis*, de μαγδαλιά, mie de pain; angl. *magdaleo*; it. *maddaleone*]. Médicament pâteux que l'on conserve roulé en cylindre.

MAGICIEN. s. m. Celui qui avait la prétention d'être en communication avec les dieux dans le polythéisme, ou les génies dans le gnosticisme et les croyances orientales, avec le dieu et les diables du christianisme, et d'en obtenir des effets qui dépassaient tout pouvoir humain. Évoquer les morts était un des attributs du *M.* Le *spiritisme* de nos jours n'est qu'un renouvellement, avec d'autres pratiques, de l'ancienne nécromancie des *M.* Les dieux du paganisme ont depuis longtemps péri avec les conceptions qui les avaient fait naître; les génies de la gnose et de l'Orient ont eu semblable sort; et le diable n'est plus qu'une idée subjective des penchants mauvais qui sont en nous. Les fictions des *M.* n'ont aucun fondement; elles sont expérimentalement condamnées, parce qu'elles n'ont jamais pu produire un fait qui leur fût propre et qui dérivât des puissances surnaturelles supposées.

MAGIE. s. f. [*magia*; μαγεία, γοητεία; all. *Zauberei*]. La prétendue science des mages, des magiciens. — Sorcellerie. — Superstition.

MAGISTÈRE. s. m. [*magisterium*, de *magister*, maître; all. *Magisterium*; angl. *magistery*; it. *magistero*; esp. *magisterio*]. Composés, ordinairement minéraux, auxquels on supposait des vertus supérieures. On les conservait tout préparés dans les pharmacies. — *M. de bismuth*. Sous-azotate de bismuth. — *M. de jalap*. La résine de jalap. — *M. d'opium*. La *Morphine* impure. — *M. de soufre*. Soufre obtenu par précipitation d'un sulfure.

MAGISTRAL, ALE. adj. [*extemporaneus*, *magistralis*, de *magister*, maître; it. *magistrale*]. — **M.C.** Ce qui concerne les médicaments, les formules dont la composition est indiquée en détail par le médecin au pharmacien.

MAGMA. s. m. [*magma*, de μάσσειν, piler, exprimer; all. *Teig*, *das Dicke*; angl. it. et esp. *magma*]. Matière épaisse qui reste après l'expression des parties liquides d'une matière animale ou végétale. — *Coagulum*. — **C.** Précipité floconneux.

MAGNAC (Cantal). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

MAGNAN. s. m. Le *Ver à soie*.

MAGNAGNERIE. s. f. [de *magnan*]. Lieu où se fait l'éducation des Vers à soie.

MAGNÉSIE. s. f. [*magnesia*; all. *Talkerde*, *Bittererde*; angl. *magnesia*; it. et esp. *magnesia*]. Oxyde de magnésium légèrement alcalin, très peu soluble dans l'eau, verdissant le sirop de violette, blanc, pulvérulent (MaO). — *M. blanche*. Le *Carbonate de M.* — *M. boratée*. La *Boracite*. — *M. calcinée*. Elle est obtenue en chauffant dans un creuset du carbonate de magnésie jusqu'à ce que tout l'acide carbonique soit chassé. — *M. calcinée anglaise*. Celle dans laquelle le carbonate de *M.* est tassé et humecté dans le creuset avant l'action du feu. — *M. noire*. Le charbon de bois porphyrisé médicinal. — *M. phosphatée*. Le *Phosphate de M.* — *M. salpêtrée*. Mélange de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie.

MAGNÉSIÉ, ÉE. adj. Mêlé de *Magnésie*.

MAGNÉSIEN, IENNE. adj. [all. *magnesiahaltig*; it. *magnesiaco*; esp. *magnesiano*]. Qui concerne le *Magnésium* ou la *Magnésie*. — Qui en contient.

MAGNÉSIQUE. adj. Qui a rapport au *Magnésium* ou à ses composés.

MAGNÉSITE. s. f. — **C.** L'*Ecume de mer*.

MAGNÉSIUM. s. m. [all. *Magnium*, *Magnesium*, *Talcum*; angl. *magnesium*; it. et esp. *magnesio*]. Le *M.* (Bussy, 1831), est un métal blanc qui possède presque l'éclat de l'argent, dur, peu ductile, remarquable surtout par sa faible densité (1,74). Fusible à 500°; volatil au rouge et peut être distillé. Brûle avec une flamme éclatante.

MAGNÉTIE. s. f. L'unité de la force magnétique (Trèves).

MAGNÉTIQUE. adj. [*magneticus*; de *magnes*, aimant; all. *magnetisch*; angl. *magnetic*; it. et esp. *magnetico*]. Qui concerne l'*Aimant*. — Qui a rapport au *Magnétisme*. — On dit *corps M.*, tout corps qui jouit de la propriété de s'aimanter d'une manière durable ou momentanée et d'agir sur l'aiguille aimantée. L'acier, le fer, le nickel, le manganèse, le cobalt sont par excellence des corps magnétiques, mais beaucoup d'autres peuvent être physiquement considérés comme tels.

MAGNÉTISER. v. a. [all. *magnetisiren*; angl. *to magnetize*; it. *magnetizzare*]. Mettre dans l'état d'*Hypnotisme*.

MAGNÉTISEUR, EUSE. [angl. *magnetisor*; it. *magnetizzatore*]. Celui qui magnétise. — Les charlatans prescrivant un traitement d'après les renseignements sur l'état d'un malade qu'est censée avoir fournis quelque personne dite somnambule et magnétisée. Ce somnambulisme est purement simulé, indépendamment de ce que, même réel, il ne permet jamais de constater quoi que ce soit d'un état morbide quelconque.

MAGNÉTISME. s. m. [all. *Magnetismus*; angl. *magnetism*; it. et esp. *magnetismo*]. Sous ce nom, on étudie en physique l'ensemble des phénomènes offerts par les corps qui jouissent de la propriété de s'aimanter ou d'influencer l'aiguille aimantée. Tout morceau de fer aciéré jouit de la propriété de s'aimanter et peut alors s'orienter suivant la direction du méridien magnétique, le même côté se tournant toujours vers le même pôle. Deux barreaux aimantés s'influencent réciproquement, il y a *répulsion* pour les

pôles de même nom et *attraction* pour les pôles de nom contraire; on donne le nom de pôle *austral* au pôle de l'aimant tourné vers le pôle *boréal* du globe et inversement le nom de *boréal* au pôle de l'aimant tourné vers le pôle *austral* de la terre, supposant que l'orientation de l'aiguille aimantée est due à l'action de la terre considérée comme un vaste aimant dont la direction suivrait sensiblement l'axe des pôles. Les solénoïdes s'influencent eux-mêmes comme les aimants et agissent sur ceux-ci comme de véritables aimants, aussi un solénoïde suspendu en équilibre tend-il toujours à s'orienter vers la ligne des pôles. C'est en ce basant sur ce point qu'Ampère, s'appuyant d'autre part sur les travaux de De La Rive, a démontré : 1° que l'action de la terre sur les aimants était comparable à celle des courants électriques sur l'aiguille du galvanomètre et que la terre était parcourue par des courants, probablement d'origine *thermo-électrique* dirigés de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest; 2° que le magnétisme dans les aimants était dû à la production de courants moléculaires, permanents (acier) ou momentanés (fer doux), qui faisaient de l'aimant un véritable solénoïde. L'étude du magnétisme doit donc être aujourd'hui considéré comme un des chapitres de l'*électricité*. *M. animal.* Ensemble des phénomènes de l'*Hypnotisme*, auxquels on avait cru trouver quelque analogie avec l'action de l'aimant sur le fer. — La réalité correspondant à ce que ce terme désigne, est un ensemble de phénomènes des plus divers de névrilité sensitive et de perception, avec ou sans pensées instinctives et intellectuelles et actions motrices corrélatives, sous des impressions variées auditives, visuelles, olfactives, du toucher surtout, sans qu'il y ait là, rien autre de transmis en tant qu'influence électrique ou physique quelconque, par le magnétiseur.

MAGNÉTITE. s. f. L'*Oxyde de fer magnétique* (Fe^3O^4).

MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE. adj. Qui a rapport au *Magnétisme* et à l'*Electricité*. — Toute *machine M.-E.* est un appareil destiné à produire des courants par l'intervention des phénomènes magnétiques.

MAGNÉTOLOGIE. s. f. [de *magnes*, aimant, et λόγος, traité]. Étude du *Magnétisme*.

MAGNIAN. s. m. Comme *Magnan*.

MAGNIOC. s. m. Le *Manioc*.

MAGNOLIA. s. m. [du nom de *Magnol*, botaniste français. (1638-1715)]. Genre de *Magnoliacées* amères à carpelles indépendants, multisériés en tête ou en épi.

MAGNOLIACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Magnolia*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, à feuilles alternes, étamines libres, nombreuses.

MAGNOLIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Magnolia*. — Tribu des *Magnoliacées*.

MAGNOLIER. s. m. Comme *Magnolia*. — *M. bleu* ou *glauque*. Le *Magnolia glauca*, L., Magnoliée antifébrile de l'Amérique du Nord.

MAGNOLINE. s. f. Principe cristallin du fruit du *Magnolier*.

MAGOT. s. m. Le *Simia inuus*, L., Quadrumane d'Algérie, etc.

MAGUEY. s. m. L'*Agave cubensis*, Jacquin.

MAGLAR-SZENT-LAZLO (Hongrie). Source sulfureuse.

MAHALEB. s. m. Le *Cerasus mahaleb*, Mill., Rosacée drupacée à fruits petits et amers.

MAHDOUCA. s. m. L'*Illipé*.

MAHOGON. s. m. — *M. fébrifuge*. La *Swietenia febrifuga*, Roxburg, Méliacée des Indes orientales.

MAHOUDA, MAHVA ou **MAHWAH.** s. m. L'*Illipé*.

MAÏA. s. m. Le *Maia Squinado*, Rond., Crustacé brachyure à carapace hérissée de tubercules pointus.

MAÏALINE. s. f. Composé tiré du *Convallaria majalis*, L., usité en médecine comme la *Digitaline*.

MAIÈTE. s. f. [*Maieta*. Aublet]. Genre de Mélastomacés d'Amérique.

MAIGRE. s. m. La *Sciæna umbra*, Cuv., Acanthoptérygien marin.

MAIGREUR. s. f. [*macies;* ἰσχνότης; all. *Magerkeit;* angl. *leanness;* it. *magrezza;* esp. *flaqueza*]. État d'un individu chez lequel les cellules du tissu cellulaire devenu adipeux contiennent moins de graisse qu'à l'état normal, avec ou sans atrophie des autres tissus.

MAIL-ANSEHI. s. m. (Rheede). Le *Henné*.

MAILLE. s. f. [*macula, inter-capedo;* all. *Masche;* angl. *mail;* it. *maglia;* esp. *malla*]. — **A.** Espace circonscrit par des capillaires ou d'autres unités anatomiques, ramifiés et anastomosés ou entre-croisés. — La *Hanche*, maniement. — *M. du tissu cellulaire*. Ce tissu n'en présente aucune autre que celles qu'on y creuse artificiellement ou que des gaz, des liquides ou des solides de production accidentelle, y forment en écartant les fibres et les faisceaux de fibres de ce tissu.

MAILLECHORT. s. m. Alliage de cuivre, de zinc et de nickel.

MAILLOT. s. m. [all. *Wickelzeug;* angl. *swathing clothes;* it. *fasce*]. Vêtement nuisible composé de langes et de bandes destinés à maintenir appliqués contre le corps, les membres des enfants à la mamelle. — **M. C.** *M. humide*. Emploi de draps ou de gilets humectés d'eau froide appliqués autour du thorax puis enveloppés de couvertures de laine dans certains traitements hydrothérapiques. — *M. sec*. Emploi de couvertures chaudes appliquées autour du thorax pour obtenir une sudation abondante.

MAILLOT. s. m. [*Pupa*]. Genre de Gastéropodes pulmonés terrestres à coquille petite et tours de spires nombreux.

MAIN. s. f. [*manus;* χεὶρ; all. et angl. *Hand;* it. et esp. *mano*]. La portion du membre antérieur ou supérieur qui termine l'avant-bras homologue du pied qui sert à la préhension des corps et au toucher. La main fait suite au *carpe* ou *poignet*. Elle se compose de la *paume* ou *métacarpe* et des *doigts*. Sa face intérieure ou antérieure concave appelée la *paume de la main*, présente, près de son bord externe ou radial, l'*éminence thénar*, située à la base du pouce; sur son bord interne ou cubital est l'*éminence hypothénar*. Sa face dorsale convexe dans tous les sens ne montre que les reliefs des cinq os du métacarpe articulés à ceux de la rangée inférieure du carpe. Du côté du pouce se voient les origines de la veine céphalique et du côté opposé celles de la veine salvatelle. La main se distingue anatomiquement et physiologiquement du pied et de la patte des autres Mammifères par l'existence d'un pouce opposable aux quatre autres doigts, comme chez l'homme, ou seulement contre la paume de la main comme chez les singes, lesquels présentent cette disposition aux quatre extrémités. — **B.** Les cirres, les crampons des Phanérogames, les racines aériennes des Orchidées parasites, etc. — *M. découpée*. Le *Platane*. — *M. de Dieu*. Pour *Manus Dei*. — *M. de gloire*. La *Mandragore*. — *M. d'homme*. La *Clavaire*. — *M. de mars*. La *Quintefeuille*. — *M. de mer*. Les *Alcyons lobés* et les *Laminaires palmées*.

MAIN BOTE. adj. et s. f. [all. *Klumphand;* angl. *club-hand;* it. *mano torda*]. Déformation congénitale ou acquise des mains. C'est une anomalie qui correspond au *Pied bot*.

MAINOTTE. s. f. La *Clavaire*.

MAIORE. s. m. L'*Arbre à pain*, à Tahiti.

MAÏS. s. m. Le *Zea maïs*, L. [all. *Maïs;* angl. *maize;* it. *maïs;* esp. *maïze*], Graminée d'origine mexicaine, à caryopse alimentaire. — Son caryopse. — *M. noir*. Le *Dekkelé*.

MAISON. s. f. [all. *Haus;* angl. *house*]. — *M. d'accouchement*. Celles qui sont aménagées pour les soins à donner aux femmes avant, pendant et après l'accouchement. — *M. d'aliénés* [all. *Irrenhaus*]. Établissement public et aussi *M. de santé* particulière destinée aux soins exigés par les aliénés incurables et pour le traitement de ceux qui sont considérés comme susceptibles de guérison. — *M. mortuaire*. [all. *Todtenhaus*]. Édifice où l'on dépose le corps des personnes mortes, jusqu'à ce que la putréfaction commence à se manifester. L'institution de ces maisons est fondée surtout sur ce fait, que la putréfaction serait le seul signe certain de la mort, ce qui n'est pas, et rend leur institution peu utile partout où existe un médecin quelque peu éclairé. — *M. de santé*. Établissement privé, dans lequel se trouvent réunies des conditions de traitement meilleures que dans des maisons particulières. Elles offrent des dispositions diverses selon qu'elles sont destinées à recevoir des personnes de l'un ou des deux sexes, atteintes d'affections mentales, internes, chirurgicales, articulaires ou autres.

MAKAR. s. m. L'arbre à encens, *Boswelia papyrifera*, A.R., Térébinthacée d'Abyssinie.

MAKI. s. [*Lemur*, L.]. Genre de Prosimiens lemuridés, arboricoles à queue longue et touffue, de Madagascar.

MAKINTOSH. s. m. — **M.C.** Tissu imperméable souple et rouge placé dans les dernières couches de gaze antiseptique du pansement de Lister.

MAKKER. s. m. Comme *Makar*.

MAL. s. m. [*malum;* all. *Schmerz, Weh;* angl. *evil, ill;* it. *male*]. Etat accidentel ou morbide opposé à l'état de bien-être et de santé. — *M. des Allemands.* La *Syphilis.* — *M. d'âne.* La *Crapaudine.* — *M. des ardents.* Maladie gangreneuse, épidémique, pendant le moyen âge. — *M. des Asturies.* Le *M. de Rose.* — *M. d'aventure.* Le *Panaris.* — *M. de la baie de Saint-Paul.* Le *Sibbens.* — *M. des Barbades.* L'*Eléphantiasis.* — *M. de bassine.* Le *M. de vers.* — *M. de bois* ou de *brout.* Entérite des bestiaux qui mangent le brout, ou jeunes pousses des arbres. — *M. de Boutry.* L'inflammation du fourreau ou prépuce des Solipèdes. — *M. de buas.* La *Syphilis.* — *M. caduc.* L'*Epilepsie.* — *M. de cerf.* Tétanos du cheval. — *M. de chicot* (Soret). Le *Sibbens.* — *M. chimique.* La nécrose de la mâchoire inférieure. — *M. des chrétiens.* La *Syphilis.* — *M.-cœur* ou *M. d'estomac des nègres* [angl. *negro cachexy, dirt-eating pica*, Mason, *atrophia à ventriculo;* all. *Erdessen*]. Gastralgie par mauvais régime, etc., chloro-anémie et accidents consécutifs sur les nègres soumis à l'esclavage. — *M. de cœur.* La nausée, l'état de l'estomac qui la cause. — *M. de coït.* Sur le cheval, maladies qui ont cela de commun entre elles qu'elles se transmettent par l'acte de l'accouplement. L'une à caractère très grave, offrant une marche insidieuse, lente, compliquée, diffère essentiellement de la syphilis de l'espèce humaine. Elle n'attaque que l'étalon et la jument, et jamais les hongres ni les poulains. Elle n'a été observée que sur les animaux qui venaient de s'accoupler. — *M. de contagion.* En vétérinaire l'*Anasarque.* — *M. de Crimée.* Éléphantiasis tuberculeux. — *M. curial.* La *Syphilis.* — *M. de dents.* Toute affection douloureuse de la papille ou de la paroi du follicule des dents. — *M. divin.* L'*Epilepsie.* — *M. d'encolure.* Sur les Quadrupèdes les blessures de la partie supérieure de l'encolure. — *M. d'enfant.* Douleurs de l'enfantement. — *M. d'Espagne.* Le *M. de feu.* — *M. espagnol.* La *Syphilis.* — *M. d'estomac.* Toute sensation pénible dans la région épigastrique, lors même que l'estomac y est tout à fait étranger. — *M. d'estomac des nègres.* Le *M.-cœur.* — *M. de feu d'Espagne* ou *idiopathique.* Hépatite aiguë des animaux domestiques. — *M. de Fiume.* La *Falcaldine.* — *M. de foie.* La *Cachexie aqueuse.* — *M. français.* La *Syphilis.* — *M. de garrot.* Meurtrissure ou blessure au garrot du cheval. — *M. de gorge.* L'*Angine.* — *M. de gorge des prédicateurs* [angl. *clergyman's sore throat*]. L'*Angine glanduleuse.* — *M. de gueule.* La périostite alvéolo-dentaire scorbutique ou autres des animaux domestiques et de ménagerie. — *M. de hanche.* La *Coxalgie.* — *M.* (*haut*). L'*Epilepsie.* — *M. intellectuel* (*grand*). L'*Epilepsie.* — *M. de langue.* Le *Glossanthrax.* — *M. de lune.* L'*Ophthalmie périodique.* — *M. de mâchoire.* La névralgie dentaire. — Le *Trismus.* — *M. de Melada.* La *Pellagre.* — *M. de mer* [*nausea navigantium;* ναυσία ; all. *Seekrankeit;* angl. *seasickness;* esp. *mareo*]. Nausée en vomissements pénibles dont sont ordinairement tourmentés ceux qui naviguent pour les premières fois. La circulation, le tube digestif, la sécrétion urinaire sont modifiés, mais ce sont les symptômes gastriques qui sont les plus prononcés en raison de leur nature et du rôle rempli par l'estomac. Ces troubles divers peuvent être peu considérables ou même ne pas avoir lieu lorsque l'impressionnabilité du cerveau à l'égard des phénomènes intimes de la circulation est peu prononcée. L'encéphale peut s'habituer, sur la plupart des sujets, à ce trouble, en fait peu profond, par la répétition des actions qui la cause. Le mal de mer n'est modifié en rien par les médicaments ou autres moyens qui s'adressent à l'estomac. Ils le sont un peu seulement par la position horizontale. Ils ne changent rien à la cause du trouble qui s'y passe, qui est de nature physique et se rapporte primitivement au mouvement du sang, à la quantité de cette humeur qui afflue au cerveau, quantité rendue irrégulière, tantôt en plus, tantôt en moins, selon la direction des mouvements communiqués au corps. — *M. de mère.* L'*Hystérie.* — *M. de misère* (Vaccari). La *Pellagre.* — *M. de montagne.* L'ensemble des phénomènes qui se manifestent lors de l'ascension sur les hautes montagnes : 1° sur le système nerveux : vertiges, céphalalgie, somnolence; 2° sur la respiration et la circulation : dyspnée, fréquence de la respiration, constriction thoracique. Ruptures et hémorrhagies des capillaires superficiels des muqueuses nasales et trachéales surtout, dits *transsudation*, par erreur, tendance syncopale, palpitations, etc. — En vétérinaire, le *Charbon* des Ruminants au pâturage. — *M. de mort.* La *Lèpre.* — *M. de Naples.* La *Syphilis.* — *M. de neige.* Le besoin irrésistible du sommeil des voyageurs dans la neige. — *M. de nerfs.* La *Maladie tremblante.* — *M. de nerfs.* État névropathique avec malaise qui rend tristes et moroses ceux qui souffrent. Les malades ressentent vers l'épigastre un resserrement analogue à celui qu'on éprouve dans le chagrin. Cette sensation imprime aux pensées et à la manière d'être un aspect presque semblable à celui des gens dans l'affliction avec oppression sans pouvoir parvenir à se rendre compte de cette tristesse. Souvent tout se borne là; parfois, de plus, à la moindre impression pénible, le spasme et les pleurs se produisent. D'autres fois ce sont des emportements soudains, malgré tous les efforts de la raison, malgré les intentions les mieux arrêtées de se tenir sur ses gardes. Tout cesse ensuite sans fièvre. — *M. noir.* Le *Charbon.* — *M. de nuque.* Le *M. de taupe.* — *M. d'oreilles.* L'*Otite.* — *M. de Paris.* Jadis les accidents intestinaux affectant les étrangers arrivant à Paris. — *M. du pays.* La *Nostalgie.* — *M. perforant du pied.* Maladie caractérisée par : 1° Le plus souvent, au début, production cornée à la plante du pied; 2° formation d'un ulcère épithélial laissant suinter un liquide séro-sanguinolent; 3° inflammation des synoviales tendineuses et articulaires et du périoste; 4° ostéite, carie et nécrose. Il n'est pas vrai que sa cause déterminante soit toute mécanique. Elle est la manifestation de troubles trophiques portant sur les vaisseaux et le derme d'abord, sur l'épiderme consécutivement. Lorsqu'une médication tonique, le repos avec pansement ouaté n'amènent pas la guérison et que les os se prennent il faut en venir aux moyens chirurgicaux. — *M. de pied.* Le *Piétin.* — *M. de Piedra.* La *Syphilis.* — *M. de pis.* La *Mastite* des vaches. — *M. des Polonais.* La *Syphilis.* — *M. de Pott.* Le *M. vertébral.* — *M. de Puna.* Le *Mareo.* — *M. de reins.* Le *Lumbago.* — *M. de rose* ou des *Asturies.* La *Pellagre* ou l'*Acrodynie.* — *M. rosso.* La *Pellagre.* — *M. rouge.* La clavelée, l'érysipèle gangreneux. — *M. rouge de Cayenne.* L'*Eléphantiasis.* — *M. rouge du porc.* Le *Charbon* sur les porcs. — *M. rouge des Ruminants.* La maladie rouge. — *M. sacré.* L'*Epilepsie.* — *M. de saignée.* La *Phlébite du bras* après la saignée. — *M. saint.* L'*Epilepsie.* — *M. Saint-Antoine.* L'*Erysipèle.* — *M. de Sainte-Euphémie.* Les syphilides tertiaires. — *M. de Job.* La *Syphilis.* — *M. Saint-Jean.* L'*Epilepsie.* *M. Saint-Lazare.* L'*Eléphantiasis.* — *M. Saint-Main.* La gale. — *M. de Saint-Mervuis.* La *Syphilis.* — *M. de Saint-Sement.* La *Syphilis.* — *M. de Siam.* La *Fièvre jaune.* — *M. del sol.* La *Pellagre.* — *M. de taupe.* Hygroma et phlegmon à la région de la nuque, chez les Solipèdes, et même le bœuf. — *M. de tête.* La *Céphalalgie.* — *M. de tête de contagion du cheval.* Maladie fébrile avec œdème de la tête et des parties déclives des Solipèdes. — *M. de tête de contagion du bœuf.* Le *Catarrhe des cornes.* — *M. des Turcs.* La *Syphilis.* — *M. de vers* ou *de bassine.* Dans les fabriques où l'on dévide les cocons de soie, éruption vésiculo-purulente qui se développe à la naissance et dans l'intervalle des doigts, ou sur le dos et dans les plis de la main. — *M. vertébral de Pott.* L'ostéite, la carie, les *tumeurs blanches* des vertèbres.

MALA (Espagne). Source sulfatée magnésique (?) (ferrugineuse) (de 22° à 32°).

MALABATHRUM. s. m. Les feuilles du *Cinnamonium cassia*, Bl.. Lauracée.

MALACARNE. Anatomiste et chirurgien italien (1744-

1816) dont le nom est resté à l'extrémité postérieure en pyramide du *Vermis* du cervelet.

MALACHITE. s. f. Le carbonate de cuivre naturel.

MALACIE. s. f. [*malacia*, de μαλαχία, mollesse; all. *Gelüste;* angl. *malacia, longings;* it. et esp. *malacia*]. Le *Pica.* — Le *Ramollissement.*

MALACOBDELLE. s. f. Genre d'Hirudinées parasites des Lamellibranches.

MALACODERME. adj. et s. [de μαλακός, mou, et δερμά, peau]. Qui à la peau molle. — Z. Famille de Coléoptères (Lampyres, etc.).

MALACODERMIE. s. f. L'état du *Malacoderme.* — Ramollissement du derme.

MALACOÏDE. adj. [de μαλακὸς, mou, et εἶδος, ressemblance]. Presque mou, demi-solide. — Les Tuniciers.

MALACOLOGIE. s. f. [de μαλακὸς, mou, et λόγος, traité]. Description des Animaux mous, des Mollusques.

MALACÔME. s. m. Fruit mou en général. — Le cône à écailles molles soudées des *Juniperus.*

MALACOPTÈRE. adj. et s. Comme *Malacoptérygien.*

MALACOPTÉRYGIEN, ENNE. adj. et s. [de μαλακὸς, mou, et πτέρυξ, aile]. Qui a les ailes, les nageoires molles. — Subdivision du groupe des Poissons osseux, comprenant ceux dont les rayons des nageoires, sauf l'antérieur qui est d'une pièce, sont formés de petits os articulés qui les rendent mous.

MALACOSARCOSE. s. f. [de μαλακὸς, mou, et σάρξ, chair; all. *Muskelschlaffheit;* angl. *malacosarcosis;* it. *malacosarcosi;* esp. *malacosarcosis*]. La mollesse des muscles.

MALACOSTÉOSE. s. f. [de μαλακὸς, mou et ὀστεόν, os]. L'ostéomalacie.

MALACOSTRACÉ, ÉE. adj. et s. [de μαλακὸς, mou, et ὄστρακον, coquille]. Par comparaison à la coquille dure des Mollusques (Aristote), la division des Crustacés comprenant les Décapodes et les Isopodes.

MALACOZOAIRE. adj. et s. [de μαλακὸς, mou, et ζῶον, animal; all. *Weichthiere*] (de Blainville). Qui concerne la mollesse d'un animal. — L'embranchement des Mollusques.

MALACTIQUE. adj. et s. m. [μαλακτικὸς, de μαλάσσειν, ramollir; all. *erweichene;* it. et esp. *malactico*]. *Emollient.*

MALADE. adj. et s. [*æger, ægrotus;* νοσέων; all. *krank;* angl. *sick, ill, distempered,* et. *ammalato;* esp. *enfermo*]. Qui concerne la maladie. — Qui en est atteint.

MALADIE. s. f. [*morbus;* νόσος; all. *Krankheit;* angl. *disease, malady;* it. *malattia;* esp. *enfermedad*]. Toute perturbation survenant dans la constitution et le mode d'activité d'une ou plusieurs des parties élémentaires ou composées du corps, qui se manifeste par le trouble des actes d'une ou de plusieurs unités anatomiques en particulier, et même d'un ou de plusieurs organes ou appareils, de l'organisme en entier. Comme conséquence immédiate, toute comparaison d'un malade à un individu sain, montre que la *M.* devient à des degrés divers une intervention accidentelle, conduisant comme l'expérience le prouve, à la détermination de la nature organique même des choses de l'économie, tant au point de vue de leur constitution que sous celui de leurs divers modes d'action. — L'étude des *M.* suppose connues l'anatomie et la physiologie, comme l'étude de ces sciences suppose connues la physique et la chimie; elle suppose également connue la science des milieux et de l'action réciproque des milieux sur l'être vivant, et de celui-ci sur celui-là. L'étude particulière des maladies (*nosologie*) suppose connues : 1° l'anatomie pathologique, c'est-à-dire les altérations que sont susceptibles de présenter toutes les parties d'ordre quelconque depuis les principes immédiats, les unités anatomiques et les humeurs jusqu'à l'organisme considéré comme un tout indivisible; 2° les limites de conformation et de constitution intime, entre lesquelles ces parties sont susceptibles de varier sans cesser de se nourrir, étude qui est intimement liée à l'anatomie normale, et qui, en pratique, ne peut guère en être séparée sans inconvénients. Une *M.* est une succession d'actes anormaux qui, avec la lésion d'un même organe, par exemple, pour point de départ, offrent des différences notables d'un individu à l'autre, et, qui plus est, sur le même individu, des différences selon les âges, les lieux, et selon un très grand nombre de circonstances dépendantes du malade. La *M.* à laquelle nous donnons un nom n'est point un objet, un être comparable à un individu animal, etc. Elle est un état accidentel de telle ou telle partie solide ou liquide et des actes correspondants de l'organisme. Les caractères d'une maladie sont différents ici : 1° selon qu'il s'agit d'une altération du sang qui par la circulation et la nutrition affecte inévitablement et graduellement l'ensemble de l'économie; 2° selon qu'il s'agit d'un élément, d'un tissu, d'un organe, etc., plus ou moins indépendant des autres ou au contraire en relations vasculaires ou nerveuses avec un ou avec tel ou tel nombre des autres. Les *M.* surviennent plus ou moins tôt pendant l'évolution de chaque individu, comprenant depuis les moindres troubles de la menstruation jusqu'à la méningite; depuis la génération accidentelle la plus minime jusqu'à celle des plus grosses tumeurs; interrompant la régularité de la vie d'une manière temporaire ou permanente, selon qu'après son apparition cet état décroît rapidement et disparaît, ou que, devenant permanent, il détermine ou hâte la fin de tous les actes d'ordre organique ou vital. La notion de *M.*, en tant que constituant un tout distinct, n'a qu'une existence subjective que chacun se représente un peu différemment, selon la nature de son intelligence et surtout celle de ses connaissances; c'est en outre toujours par le groupement, par la superposition après coup de l'ensemble ou d'un certain nombre des phénomènes accidentels qui ont lieu successivement, que l'on détermine et dénomme une *M.* Aussi ne peut-on, sans erreur, comparer les *M.* à des êtres offrant un ensemble de caractères coexistants, toujours les mêmes, et susceptibles d'être constatés simultanément sur un seul individu. — *M. acquises.* Celles qui se déclarent après la naissance, sans dispositions héréditaires. — *M. d'Addison. M.* caractérisée par la couleur bronzée que prend la peau et la muqueuse buccale, l'épiderme avec divers troubles généraux, débilitation et altération des capsules surrénales. — *M. aiguës.* Les *M.* acquises qui parcourent rapidement leurs périodes avec ou sans gravité. — *M. de l'amertume. M.* des vins dans laquelle se forment des acides acétique et surtout butyrique en plus forte proportion que dans le vin naturel. — *M. des anatomistes.* L'anatomiste s'expose à une série d'accidents souvent redoutables et même mortels qui peuvent l'atteindre, tantôt par l'inoculation d'une matière organique en putréfaction, tantôt l'absorption des gaz ou des miasmes qui l'environnent. — Quelque prudent et habile qu'il soit, le médecin ne peut éviter de se blesser : 1° avec les instruments piquants (scalpels, ciseaux, érignes, esquilles); 2° avec les instruments tranchants (scalpels, couteaux, etc.); 3° avec les instruments contondants (billots, os, etc.). Les plaies qui en résultent se comportent souvent comme des plaies simples. Mais une blessure faite en disséquant est souvent une plaie compliquée de l'inoculation d'une matière virulente susceptible de produire dans l'organisme des altérations graves; toutefois ils ne sont pas les mêmes. Nul des accidents observés dans les cas d'inoculations de matières cadavériques devenues inoculables et virulentes, n'est semblable à ce qu'on observe lorsque des humeurs virulentes de malades vivants sont inoculées, bien que cependant des Schizomycètes se voient de plus en plus grand nombre dans les produits cadavériques comparativement à ce qu'il y a dans les produits recueillis sur le vivant. Ces plaies, compliquées d'un état virulent, présentent des phénomènes consécutifs analogues, par exemple, à ceux qui sont la conséquence de l'inoculation syphilitique. Béraud a observé en outre des individus qui, à la suite d'une *piqûre anatomique*, ont eu des accidents locaux très légers avec des accidents généraux graves. — Les accidents survenant en dehors des blessures peuvent être la *fatigue*, la *courbature*, la *prostration des forces.* Les miasmes, les matières organiques en suspension dans le milieu, pénètrent dans les voies respiratoires et ensuite dans tout l'organisme, et bientôt des accidents diarrhéiques, etc., se déclarent. — *M. ansérine.* L'amaigrissement laissant saillir les tendons extenseurs des doigts. — *M. apparentes.* Celles qui ont des signes extérieurs mani-

festes. — *M. aphtheuse.* La *Stomatile aphtheuse.* — *M. asthéniques.* Les *M.* à marche lente avec débilitation, stupeur, etc. — *M. de Basedow* (1840) ou *de Graves* (1835). État morbide caractérisé par des palpitations du cœur, des battements artériels très prononcés, surtout au cou, à la tête et parfois à l'abdomen, une tuméfaction de la glande thyréoïde, une exophthalmie double, un état anémique ou cachectique plus ou moins profond, toux nerveuse, essoufflement, etc. — *M. bilieuses.* Celles qui s'accompagnent d'ictère ou de coloration ictérique des urines. — *M. bleue.* La *Cyanose.* — *M. de Bright.* L'*Albuminurie.* — *M. bronzée.* La *M.* d'*Addison.* — *M. de Brünn.* *M.* épidémique de la Moravie (1578). Manifestation d'accidents syphilitiques. — *M. carbonculaire.* Le *Charbon.* — *M. cardiaque.* La *Suette grave.* — *M. catastatiques.* Celles qui sont déterminées par quelque état atmosphérique. — *M. chancelante.* La *Paralysie agitante.* — *M. charbonneuses.* Les états généraux contagieux qui se terminent par la pustule maligne, le charbon. — *M. des chats, des chiens*, etc. *M.* du jeune âge de ces animaux avec supersécrétion des muqueuses en général, troubles pulmonaires, gastriques et autres correspondants. — *M. chroniques.* Celles qui sont de longue durée. — *M. climactériques.* Celles qui correspondent à certains échelons, degrés ou périodes de la vie. — *M. du coït.* Le *Mal de coït.* — *M. comitiale.* L'*Epilepsie.* — *M. communiquées.* Celles qui sont transmises par contagion. — *M. compliquées.* Celles durant lesquelles en survient une autre sur le même individu. — *M. concomitante.* Celle qui suit son cours en même temps qu'une autre sur le même sujet. — *M. connée.* Toute *M.* congénitale. — *M. constitutionnelle.* Celle dans laquelle tous les tissus sont affectés simultanément ou celle qui dérive de tel ou tel état général antérieur de l'organisme. — *M. contagieuses.* Les *M.* parasitaires, transmissibles par contact, par inoculation; les *M.* virulentes, vénériennes, etc. — *M. convulsives.* Celles qui s'accompagnent de convulsions. — La *Paralysie agitante.* — *M. de Corrigan.* L'insuffisance aortique primitive. — *M. de Cruveilhier.* L' *Ulcère simple* ou *rond* de l'estomac. — *M. cutanées.* Les *Dermatoses.* — *M. démocratique.* Manifestations d'ordre social et politique de la folie héréditaire. — *M. diathésiques.* Celles qui dépendent d'un état diathésique antécédent. — *M. épidémiques.* Celles qui portent sur toute une ville, une contrée, un peuple à la fois, en raison d'une cause permanente. — *M. épidémiques.* *M.* survenue accidentellement qui atteint un grand nombre d'individus à la fois ou successivement en un lieu donné. — *M. épiphytiques.* Celle que détermine la présence des épiphytes. — *M. éruptives.* Celles qui sont suivies ou accompagnées d'une éruption. — *M. essentielles.* Celles qui ne dépendent d'aucune autre. — *M. éteintes.* Celles qui, décrites autrefois, sont considérées comme ne se montrant plus. — *M. d'évolution.* Celles qui sont une conséquence d'une phase d'évolution troublée. — *M. exanthématiques.* Celles qui sont accompagnées ou suivies d'exanthème. — *M. exotiques.* Celles qui sont communiquées d'un pays à un autre où on ne les avait jamais vues. — *M. externes.* Celles qui attaquent des parties ou des organes sensibles à la vue; celles qui se guérissent par l'opération de la main ou par des topiques. Elles sont du domaine de l'art chirurgical. — *M. des femmes.* Celles des organes propres à la femme. — *M. folle.* La *M.* tremblante des Ruminants. — *M. générales.* Celles dans lesquelles toutes les parties de l'économie offrent des troubles de la nutrition et par suite de tous les actes accomplis, avec manifestations héréditaires symptomatiques, anatomo-pathologiques extérieures les plus diverses selon la nature de ces troubles. De même que la santé gît dans la régularité du mouvement de rénovation moléculaire, ces *M.* en sont des perturbations, des changements de signe en un sens donné amenant pour chaque cas une spécificité d'état de la substance organisée qui en est le siège, spécificité qui gît en cette substance, mais qui, pas plus que la santé, ne résulte de l'introduction de parasites végétaux ni animaux ou autres organismes figurés quelconques, spécifiquement pathologiques; parasites pouvant être épiphénoménaux par l'ordre de troubles nutritifs causés physiquement par leur présence et chimiquement par leur propre nutrition. — *M. de Hanovre.* Le *Mal de coït.* — *M. herculéenne.* L'*Epilepsie.* — *M. de Hodgson.* La dilatation anévrysmale vraie de l'aorte, ou anévrysme cylindroïde de Sauvages, de la crosse surtout, sans lésions tuniquaires autres que l'athérome, avec ou sans lésions des artères qui en partent et insuffisance aortique consécutive. — *M. imaginaire.* Ce que le nosomane croît être une *M.* — *M. d'imitation.* Les *M.* convulsives, mentales, extatiques, etc., qu'on voit se produire dans les couvents, les ateliers de femmes, sur des sujets sains, par *imitation*, sans simulation des individus présentant des accidents de cet ordre. — *M. incurables.* Celles qui sont de nature telle qu'on ne peut en amener la cessation. — *M. infectieuses.* Celles qui sont dues à l'état d'infection des humeurs ou des tissus. — *M. inoculables.* Celles qui sont transmissibles par inoculation à un individu sain. — *M. intenses.* Celles dont les symptômes sont excessifs. — *M. internes.* Celles qui n'attaquent que les organes et les appareils qui sont hors de la portée des sens. — Celles qui sont produites par une cause interne. On les dit du domaine de l'*art médical* proprement dit. — *M. intrinsèques.* Celles qui atteignent un viscère profond; qui dépendent d'une cause intérieure. — *M. d'Isambert.* La *Tuberculose miliaire aiguë pharyngo-laryngée.* — *M. de Kaposi.* Le *Xéroderma* (Vidal). — *M. kystique de la mamelle, du testicule.* Production de kystes, souvent nombreux, parsemés dans la totalité de ces organes, d'un seul ou de deux côtés à la fois. — *M. du lait.* Le *Milk sickness.* — *M. de lait* ou *laiteuses.* Celles qui surviennent pendant la lactation ou à son occasion. — *M. de Landry.* Myélite à troubles diffus de la sensibilité. — *M. latentes.* Celles dont les symptômes sont obscurs; qui existaient sans manifestations apparentes. — *M. lunatique.* L'*Epilepsie*, la *Manie.* — *M. de Menière.* L'*Oticodinose.* — *M. mercurielle.* L'*Hydrargyrie.* — *M. microbiennes.* Celles dans lesquelles on trouve des Schizomycètes. Toutes les maladies sont dans ce cas, aussi bien que toutes les surfaces des animaux sains communiquant avec l'air directement ou non. — *M. des mineurs.* L'*Anémie* causée sur les mineurs, etc., par la présence dans leur intestin des *Anguillula intestinalis* et *stercoralis*, Bavay. — *M. mystiques.* Les phénomènes convulsifs, extatiques, hystériformes, etc., causés par les conceptions mystiques que suscitent les états d'abstinences diverses ou autres genres de débilitations. — *M. naviculaires* [all. *chronische Hufgelenklähme;* angl. *navicular disease*]. La *Synovite podo-sésamoïdienne* (H. Bouley). Inflammation de la synoviale sésamoïdienne des Solipèdes. — *M. nerveuses.* Les *Névroses.* — *M. noires.* La *Mélancolie hypochondriaque.* — Le *Melæna.* — *M. nouvelles.* Celles qui sont décrites pour la première fois. — *M. pandémiques.* Celles qui atteignent tout un peuple, tous les peuples. — *M. parasitaires.* Celles qui ont des parasites pour cause. — *M. de Parkinson.* La *Paralysie agitante.* — *M. des passis* ou *petits.* La *Gattine.* — *M. du pays.* La *Nostalgie* — *M. de peau.* Comme *Dermatose.* — *M. pédiculaire.* La *Phthiriase.* — *M. périodiques.* — Celles qui reviennent à des périodes déterminées sur un individu, une contrée. — *M. pestilentielles.* Les *M.* générales contagieuses comme la peste. — *M. de poitrine.* La *Phthisie.* — La *Pneumonie chronique.* — La *Péripneumonie* des Ruminants. — *M. des pommes de terre.* Trouble nutritif des cellules de leurs tubercules avec induration et passage à l'état jaunâtre du contenu de celles-ci, développement de Schizomycètes, putréfaction, etc., précédée ou suivie du développement du *Peronospora infestans* sur les feuilles, puis dessèchement de celles-ci. — *M. populaires.* Les *M. pandermiques.* — *M. de la pousse.* *M.* des vins dans laquelle augmente la proportion de l'acide acétique et se forme de l'acide propionique. — *M. provoquées.* Les *M.* par imitation. — *M. régionales.* Les *Endémies.* — *M. religieuses.* *M.* mentales avec extases, convulsions, agitation intellectuelle, analgésie locale ou générale, etc., suscitées par les fictions théologiques sur les faibles d'esprit. — *M. rouge.* La *Clavelée.* — L'érysipèle gangréneux des Ruminants. — La *Cachexie aqueuse* des Ruminants avec hématurie. — *M. sacrée.* L'*Epilepsie.* — *M. de sang.* Le *Sang de rate.* — *M. du sang.* Les états d'altération du sang, réels ou supposés, portant sur

l'état intrinsèque de ses principes immédiats ou sur leurs proportions, leur nature, etc. — *M. sanguine.* La *Pléthore* ou les *M.* qu'on lui attribue. — *M. saturnines.* Celles qui sont dues à l'ingestion lente des sels de plomb. — *M. des Scythes.* L'éviration par atrophie testiculaire, suite de l'abus du cheval. — *M. secrètes.* Les *M. vénériennes.* — *M. de Siam.* La *Fièvre jaune* qu'on en supposait venir. — *M. simple.* Celle durant laquelle les symptômes observés peuvent tous se rapporter à une même altération. — *M. simulées.* Celles à l'existence desquelles cherchent à faire croire certains individus. — *M. de Sologne.* La *Cachexie aqueuse* hématurique des Ruminants. — *M. du sommeil.* Congestion encéphalique lente avec tendance irrésistible au sommeil observée dans l'Inde, etc., parfois suivie de mort. — *M. soporeuses.* Celles qui s'accompagnent d'assoupissement. — *M. spontanées.* Les manifestations de la spontanéité morbide. — *M. sthéniques.* Les *M. intenses.* — *M. symptomatiques.* État morbide qui n'est que le symptôme d'un autre antécédent. — *M. tachetée.* La *Mélanémie* et la *M. d'Addison.* — *M. de Thomsen.* Contracture qui ne cède qu'au bout d'un temps variable, survenant à l'occasion d'un mouvement à exécuter, d'une façon plus ou moins constante sur quelques sujets; souvent congénitale. — *M. tremblante.* La *Paralysie agitante.* — *M. tremblante des bêtes à cornes.* Le *Prurigo* avec troubles convulsifs. — L'*Epilepsie.* — *M. varioloïde.* La *Varioloïde.* — *M. vénériennes.* Celles qui se transmettent par rapprochements sexuels; la blennorrhagie. — *M. vésiculeuse.* Le *Pemphigus.* — *M. virulentes.* Celles dans lesquelles les humeurs sont altérées et peuvent transmettre le mal par inoculation à un individu sain. — *M. zymotiques.* Celles dans lesquelles on suppose les humeurs en voie de fermentation. — Les *M. virulentes.*

MALADIF, IVE. adj. [*valetudinarius;* all. *kränklich;* angl. *sickly;* it. *malaticcio;* esp. *enfermizo*]. *Valétudinaire.*

MALADRERIE. s. f. Hôpital de lépreux. — *Ladrerie* ou *Léproserie.*

MALAGA (Espagne, Andalousie). Sources ferrugineuses froides.

MALAGMA. s. m. [μάλαγμα, μαλάσσειν, amollir; all. *Breiumschlag*]. Topique mou. — Cataplasme émollient.

MALAIRE. adj. et s. [de *mala,* joue; angl. *malar;* it. *malare;* esp. *malar*]. Qui concerne la *Joue.* — L'os irrégulièrement quadrilatère qui forme la saillie de la pommette sur les côtés de la face. Il est articulé par son angle supérieur prolongé avec le frontal, par son angle inférieur avec l'apophyse zygomatique du temporal.

MALAIS, AISE. adj. et s. Qui habite la Malaisie. — Variété de Mongols.

MALAISE. s. m. [*corporis anxietas;* all. *Unbehagen, Missbefinden;* angl. *uneasiness;* it. *incommodità;* esp. *malestar*]. État incommode du corps en général, sans qu'il y ait trouble fonctionnel assez prononcé pour que les signes d'une maladie existent.

MALAMBO. s. m. L'écorce du *Croton Malambo,* Karsten, Euphorbiacée de Guatemala, etc.

MALAMIDE. s. f. ($C^8H^8Az^2O^6$). Isomère de l'*Asparagine* dérivé du *Malate d'éthyle.*

MALAMIDIQUE. adj. Comme *Aspartique.*

MALAMMINE. s. f. Isomère de l'*Acide aspartique.*

MALANDRE. s. f. [all. *Mauke;* angl. *malanders;* it. *malandra;* esp. *grietas*]. Crevasse située au pli du genou.

MALANDRIE. s. f. Variété d'*Eléphantiasis.*

MALAPTÉRURE. s. m. Le *Malapterurus electricus,* L., Silurien du Nil dont le tronc porte un appareil électrique.

MALARIA. s. f. [de l'ital. *mala,* mauvais, et *aria,* air]. Effluve paludéen. — Air vicié.

MALARIQUE. adj. Qui concerne la *Malaria.*

MALARMAT. s. m. Le *Peristedion malarmat,* Lac., Acanthoptérygien à corps octogone cuirassé de plaques dermiques, hexagones.

MALATE. s. m. [de *malum,* pomme; all. *apfelsaures Salz;* angl. *malate;* it. et esp. *malato*]. Sels formés par l'union de l'*Acide malique* aux bases.

MALATE (Ile de la Réunion). Source sulfureuse (30°).

MALAXATION. s. f. Action de pétrir à la main. — **M. C.** Variété de *Massage.*

MALAXER. v. a. [μαλάσσειν, ramollir; *mollire, subigere;* all. *kneten;* angl. *to malaxate;* it. *impastare*]. Réduire en masse pâteuse.

MAL-BOUCHÉ, ÉE et **MAL-DENTÉ, ÉE.** adj. Qui a une mauvaise disposition des dents.

MALCOT. s. m. Le *Tacaud.*

MALE. adj. et s. m. [*masculus;* ἄρσην; all. *männlich, Männchen;* angl. *male;* it. *maschio;* esp. *macho*]. Qui concerne le sexe masculin. — Qui lui appartient.

MALÉATE. s. m. Combinaison de l'*Acide maléique* aux bases.

MALÉFICE. s. m. [*maleficium;* all. *Bezauberumg;* angl. *witchcraft;* it. *malefizio;* esp. *maleficio*]. Événement préjudiciable considéré subjectivement comme de cause surnaturelle.

MALÉINIQUE. adj. Pour *Maléique.*

MALÉIQUE. adj. Nom d'un *Acide* ($C^4H^2O^22HO$) produit de déshydratation de l'*Acide malique;* isomère de l'*Acide fumarique.*

MALÉON (Ardèche). Source bicarbonatée sodique froide.

MALESHERBIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Malesherbia.* — Famille de dicotylédones séparées des Passiflorées.

MALFORMATION. s. f. Les anomalies congénitales peu graves auxquelles une opération chirurgicale peut remédier.

MALGAIGNE. Chirurgien français (1806-1865) dont le nom est resté à un appareil à griffes contre les fractures de la rotule.

MALHERBE. s. f. — **B.** La *Thapsia villosa,* L., Ombellifère daucinée à racine purgative.

MALICORIUM. s. m. [it. *malicorio*]. Le péricarpe dur de la grenade.

MALIGNITÉ. s. f. [*malignitas;* κακοήθεια; all. *Bösartigkeit;* angl. *malignancy;* it. *malignità;* esp. *malignidad*]. Qualité nuisible d'une chose. — **M. C.** Caractère grave et insidieux d'une maladie quelconque. — *M. des tumeurs.* Comme pour les affections internes elle n'est pas due à une propriété spéciale des unités anatomiques constituant les tissus. Aucun élément ne jouit de qualités spécialement nuisibles. C'est l'état de la constitution individuelle innée ou acquise, qui fait ici, comme pour la variole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, que tel ordre de lésions se manifeste plutôt que tel autre et offre une gravité considérable ou nulle par sa localisation ou au contraire sa généralisation (Ch. Robin, 1856).

MALIN, IGNE. adj. [*malignus;* κακοήθης; all. *bösartig;* angl. *malignant;* it. et esp. *maligno*]. Ce qui présente les caractères de la *Malignité.*

MALIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Pomme* (*malum*). — Nom d'un *Acide* ($C^4H^4O^82HO$) lævogyre qui existe dans presque tous les fruits, surtout encore verts. — *A. malique inactif.* Composé isomère de l'acide lævogyre, mais sans pouvoir rotatoire.

MALIS. s. f. [μαλὶς; *maleus;* all. *Mauke, Rotz;* angl. *glanders;* it. *maccio, ciamorro*]. La morve chez les Grecs. — Les affections cutanées produites par des Parasites. — *M. pediculi.* La *Phthiriase.* — *M. dracunculi.* La *Filaire.* — *M. acari.* La *Gale.*

MALLADROJA (Italie). Source thermale.

MALLÉABILITÉ. s. f. [de *malleare;* travailler au marteau; all. *Schmiedbarkeit;* angl. *malleability;* it. *malleabilità;* esp. *maleabilitad*]. Propriété qu'ont quelques métaux et alliages de se réduire en lames sous le choc du marteau ou la pression du laminoir.

MALLÉABLE. adj. [*ductilis;* all. *schmiedbar;* angl. *malleable;* it. *malleabile;* esp. *maleable*]. Qui a de la *Malléabilité.*

MALLÉAIRE. adj. [de *malleus,* marteau]. Qui se rapporte au *Marteau,* osselet de l'oreille moyenne.

MALLÉAMOTHE. s. f. La *Pavetta indica,* Rubiacée diurétique du Malabar.

MALLÉOLAIRE. adj. [*malleolaris,* de *malleolus,* malléole; angl. *malleolar;* it. *malleolare;* esp. *maleolar*]. Qui concerne les *Malléoles.*

MALLÉOLE. s. f. [diminutif de *malleus,* marteau, *talus;* all. *Knöchel;* angl. *malleolus;* it. *malleolo;* esp. *maleolo*]. Les deux saillies osseuses dites *Chevilles du pied.* — *M. externe.* Au côté externe du bas de la jambe, l'extré-

mité tarsienne du péroné. — *M. interne*. Au côté interne du bas de la jambe, saillie de l'éminence tarsienne du tibia.

MALLÉOMYCE. s. m. (Hallier). Schyzomycète du pus.

MALLOPHAGE. adj. et s. [de μαλλὸς, toison, et φαγεῖν, manger]. Qui attaque la laine. — **Z**. Les *Trichodectes*, les *Liothes*, etc.

MALLOW (Irlande). Établissements de bains.

MALMÉDY (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

MALMIGNATHE. s. m. Le *Latrodectus malmignathus*, Walk., Araignée à peine venimeuse.

MALNAS (Transylvanie). Source sulfurée calcique (19°).

MALO (SAINT-). Station maritime.

MALOBIURIQUE. adj. ($C^{10}H^5Az^3O^8$). Nom d'un acide dérivé de l'*Urée*.

MALOÏLE. s. m. Essence des pommes pourries, plus légère que l'eau, d'odeur et de goût musqués.

MALONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^3O^8$) obtenu de l'*Acide malique*.

MALONYLURÉE. s. f. ($C^4H^4Az^2O^3$). Produit de l'hydrogénation de l'*Alloxane*.

MALOT. s. m. Le *Taon*.

MALPIGHI. Anatomiste italien (1628-1694) dont le nom est resté à la couche profonde de l'épiderme, aux grains glanduleux adhérents aux artérioles de la rate, aux glomérules vasculaires de la portion corticale du rein, etc.

MALPIGHIACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Malpighia*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, à fleurs hermaphrodites ou polypétales à cinq étamines. — Les poils en navette des feuilles de cette famille, insérés par leur milieu à un groupe de cellules.

MALPIGHIE. s. f. [*Malpighia*, L.]. Genre de Malpighiacées astringentes.

MALPIGHIER. s. m. Comme *Malpighie*. *M. brûlant*. La *Malpighia urens*, L., à poils dont la piqûre est brûlante comme celle des poils de l'ortie.

MALT. s. m. [all. *Malz;* angl. *malt;* it. *malto;* esp. *malta*]. Orge qu'on a fait germer et sécher, dans la préparation de la bière, et dont on a séparé les pousses.

MALTAGE. s. m. Opération par laquelle on prépare le *Malt*.

MALTE (île de la Méditerranée). Station maritime (20°).

MALTHE. s. m. Le pétrole exposé à l'air devenu noir, glutineux après fixation d'oxygène, etc.

MALTINE. s. f. Albuminoïde lævogyre tiré du *Malt*.

MALTOSE. s. f. ($C^{24}H^{22}O^{22}$). Produit dextrogyre, cristallisable, obtenu de l'action de la diastase sur l'amidon.

MALUSIEN. adj. Comme *Malique*.

MALVACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la mauve (*Malva*). — Famille de dicotylédones à fleurs régulières, monopétales, hypogynes, calice souvent caliculé, étamines en nombre indéfini, ovaire à plusieurs carpelles verticillés.

MALVAT. s. m. — *M. du Languedoc*. Le charbon des Ruminants.

MALVERN (GREAT) (Angleterre). Source sulfatée sodique (11°).

MAMANPIAN. s. m. Ulcère par lequel commence le *pian*.

MAMELLE. s. f. [*mamma;* μαστὸς; all. *weibliche Brust;* angl. *breast;* it. *mammella, poppa;* esp. *mama, teta*]. La *Glande mammaire*, organe spécial de la sécrétion du lait, formé de lobes blanchâtres, unis entre eux par du tissu cellulaire. Sur la femme elle est placée au-devant du muscle du grand pectoral. Chacun de ces lobes a son conduit excréteur ou galactophore propre et représente en quelque sorte une glande distincte. Ces conduits se rendent au mamelon sans s'anastomoser entre eux. Ces lobes sont composés eux-mêmes de lobules. Les *M.* sont un type des *glandes en grappe composée*, constituées par des *acini* nombreux rassemblés en lobules, dont le conduit excréteur se réunit à d'autres pour former les conduits galactophores. L'épithélium polyédrique presque prismatique de ces conduits repose sur une paroi propre (sans muqueuse distincte) riche en fibres élastiques fines et anastomosées, en fibres du tissu cellulaire, en capillaires sanguins, sans autres fibres cellules que celles qui se rattachent au muscle de l'auréole du mamelon. Les culs-de-sacs glandulaires, larges de 0mm,07 ou environ, ont leur paroi propre hyaline tapissée pendant la lactation d'une ou deux couches de petites cellules molles, polyédriques, plus petites que les précédentes, à noyau ovoïde. Cet épithélium se détache dès les premières phases de l'état cadavérique. En même temps qu'elles sont le siège des actes de sécrémentition pour la caséine, la lactose, etc., les graisses du lait se produisent dans leur épaisseur sous la forme de *globules* qui se retrouvent dans le lait. Ces *globules* sortent de l'épaisseur de la substance molle des cellules, par suintement de toute pièce en quelque sorte, sans amener le passage à l'état vésiculeux, la rupture et l'expulsion intégrale de celles-ci, contrairement à ce qui est pour la sécrétion du sebum. Après la lactation les cellules épithéliales et leurs noyaux diminuent graduellement de volume, reviennent à peu près à ce qu'ils étaient avant; les premières composent alors un cylindre de petites cellules, réduites à un noyau presque sans corps cellulaire, cylindre sans cavité remplissant la paroi. La place qu'il occupait n'est plus remplacée que par du tissu cellulaire de la trame, disposée parfois en traînées de cellules fibro-plastiques. C'est à cet état que restent toujours les culs-de-sac des *M.* des mâles, sauf le cas des hypertrophies accidentelles proprement dites et de celles avec altérations cellulaires diverses dites du cancer et du squirrhe sur les deux sexes. — **Z**. Les régions du sabot des Solipèdes qui sont situées de chaque côté de la pince. — *M. abdominales*. Les mamelles en séries de quatre à six paires des chiens, des cochons, des lièvres, des rats, etc. — *M. dorsales*. Celles du *Coypou*. — *M. inguinales*. Celles qui sont dans les aines, comme sur les Ruminants, les Solipèdes. — *M. pectorales*. Celles qui sont sur la poitrine comme sur l'homme, les singes, les chauve-souris, les éléphants, les tatous.

MAMELLÉ, ÉE. adj. et s. Pourvu de mamelles. — Mammifère (Adanson, 1772).

MAMELON. s. m. [*papilla;* θηλή; all. *Brustwarze, Zitze;* angl. *nipple;* it. *papilla;* esp. *mamelon, pezon*]. Éminence conoïde, plus ou moins rouge ou brune, qui s'élève en bout de sein du milieu de chaque mamelle, et à laquelle aboutissent les vaisseaux lactifères, au nombre de dix à quatorze chez la femme. Autour de lui la peau, fine et pigmentée comme la sienne même, forme l'auréole du mamelon, sous laquelle sont des glandes sébacées sans poils annexés ne se développant qu'après la naissance, comme aussi aux lèvres; parfois il y a encore quelques acini mammaires accessoires aberrants dont les conduits galactophores s'ouvrent sur l'auréole (Sappey). Les faisceaux circulaires de fibres cellules sous-jacents formant un vrai *muscle sous-auréolaire* se prolongent dans l'épaisseur du mamelon en le rendant contractile, mais non érectile. — Toute saillie d'un organe de la forme du *M.*

MAMELONNÉ, ÉE. adj. [*mamillatus;* all. *zitzenförmig;* angl. *mammillated;* esp. *mamelonado*]. Qui présente des *Mamelons*.

MAMELONNIFORME. adj. [de *mamelon*, et *forma*, forme]. En forme de *Mamelon*.

MAMILLAIRE. adj. [de *mamilla*, petite mamelle; all. *warzenförmig;* angl. *mammillary;* it. *mammellare;* esp. *mamilar*]. En forme de mamelle, de *Mamelon*.

MAMILLÉ, ÉE et **MAMILLEUX, EUSE**. adj. Qui a des *Mamelons*.

MAMILLIER. s. m. Le *Corossol réticulé*.

MAMILLIFORME. adj. [de *mamilla*, mamelle, et *forma*, forme]. Qui a la forme de *Mamelon*, de *Mamelle*.

MAMMAIRE. adj. et s. [*mammarius*, de *mamma*, mamelle; angl. *mammary;* it. *mammario;* esp. *mamario*]. Qui concerne les *Mamelles*. — *M. interne*. Artère qui naît de la partie inférieure de la sous-clavière, puis va sous les cartilages costaux se distribuer surtout au diaphragme et au grand droit de l'abdomen avec rameaux à la mamelle. — *M. externe supérieure*. Elle provient de l'artère axillaire, ainsi que la *M. externe inférieure* allant au grand pectoral, à la mamelle, etc.

MAMMALOGIE. s. f. [de *mamma*, mamelle, d'où dérive *mammalia*, les Mammifères, et λόγος, discours, description; all. *Mammalogia;* angl. *mammalogy;* it. *mammalogia;* esp. *mamalogia*]. La description des *Mammifères*. — **A**. La description des *mamelles*.

MAMMAY. s. m. La baie volumineuse comestible du

Mammei, à épicarpe épais, brun, astringent, à mésocarpe pulpeux, avec deux à quatre graines.

MAMMÉA. s. f. Comme *Mammay*.

MAMMÉI. s. m. La *Mammea americana*, L., Clusiacée des Antilles à baie alimentaire.

MAMMIFÈRE. s. m. Qui porte des *Mamelles*. — **Z.** [de *mamma*, mamelle, et *ferre*, porter; *mammalia*; all. *Säugethiere*; angl. *mammifera*; it. *mammiferi*; esp. *mamiferos*]. Nom des Vertébrés vivipares, homœothermes et à *mamelles*, première classe du règne animal. Tous ont des *mamelles*, un placenta allantoïdien, des poumons, un cerveau volumineux, un cœur à deux ventricules; ils ont un diaphragme musculaire entre la poitrine et la cavité abdominale. Beaucoup ont les mâchoires garnies de dents : presque tous aussi ont un système pileux plus ou moins développé et quatre membres ongulés. Ils comprennent environ trois mille espèces.

MAMMIFORME. adj. [*mastoides*; all. *zitzenförmig*; angl. *mammiform*; it. *mammiforme*; esp. *mamiforme*]. Comme *Mastoïde*.

MAMMILÈVRE. adj. et s. [de *mamma*, mamelle, et *lèvre*]. Qui a les lèvres *mamelonnées*. — **Z.** Le *Pachysoma tittaechilus*, Geoff. *ex* Tem., Chiroptère.

MAMMITE. s. f. [de *mamma*, mamelle]. La *Mastite*.

MAMMOLE. s. f. Le fruit comestible du *Cactus Tuna*.

MAMMULE. s. m. Petit *Mamelon*; petite *Mamelle*.

MAMMULEUX, EUSE. adj. Qui présente des *Mammules*.

MAN. — **M. C.** Abréviation de *Poignée* (*manipulus*).

MANACA. s. f. Plante indéterminée du Brésil déprimant les actes réflexes, excitant les centres moteurs.

MANAWA. s. m. La résine de l'*Avicennia tomentosa*, L., Verbénacée.

MANCENILLIER. s. m. L'*Hippomane mancenilla*, L., [all. *Manzenillenbaum*; esp. *manzanillo*], Euphorbiacée de l'Amérique méridionale, à suc laiteux, caustique et vénéneux.

MANCHE. s. f. — **M. C.** *M. d'Hippocrate* [all. *Filtrirsack*]. Sac à filtrer, conique, en laine.

MANCHETTE. s. f. — **M. C.** Portion de peau et du tissu cellulaire et adipeux, sous-jacent, conservé à partir d'un certain niveau, au-dessous de l'endroit où les muscles et les os seront coupés, afin de recouvrir avec elle la surface de section de ces organes dans les amputations, les désarticulations, etc.

MANCHOT. s. m. [de *mancus*, mutilé]. Privé de la main ou d'une portion d'un bras.

MANCHOT. s. m. Famille des Palmipèdes à corps cylindrique, avec les pattes en arrière; ailes petites, impropres au vol; rémiges aussi courtes que les autres plumes qui sont squamiformes avec duvet au-dessous; nageant avec les ailes, en volant sous l'eau. — L'*Aptenodytes patagonica*, Forster.

MANCIENNE. s. f. La *Viorne*.

MANCINIENNE. s. f. Le *Courlis*.

MANCÔNE. s. m. L'*Erythrophlœum guineensis*, Cæsalpiniée d'Afrique donnant l'Erythrophléine, énergique poison cardiaque.

MANDARINE. s. f. La baie du *Mandarinier*.

MANDARINIER. s. m. Variété d'oranger de Manille, acclimaté à l'Ile de France, puis à Malte, etc.

MANDÉLIQUE. adj. Nom de l'*Acide formobenzoïlique*.

MANDIBULAIRE. adj. Qui a rapport aux *Mandibules*.

MANDIBULE. s. f. [*mandibula*, de *mandere*, mâcher; all. *Kiefer*; angl. *mandible*; it. *mandibola*; esp. *mandibula*]. Sur les Articulés, partie principale de l'appareil masticateur formée de deux pièces mobiles, dures, chitineuses, non cornées, en avant de la tête, au-dessus du labre et se mouvant horizontalement.

MANDIBULÉ, ÉE. adj. et s. Pourvu de *Mandibule*. — **Z.** Division des Insectes.

MANDINGUE. s. m. Nègre de la Sénégambie.

MANDRAGORE. s. f. L'*Atropa mandragora*, L. [*mandragora officinarum*, *Atropa mandragora fœmina*, Bulliard; μανδραγόρας; all. *Altraun*; angl. *mandrake*; it. et esp. *mandragora*], Solanée à racine blanchâtre, grosse, souvent bifurquée, narcotique. — *M. printanière*. La *Mandragora vernalis*, Bertoloni. — *M. mâle*. L'*Atropa mandragora mas*, Bulliard.

MANDRILL. s. m. Le *Papio* ou *Cynocephalus mormo*, L., Quadrumane catarrhinien.

MANDRIN. s. m. — **A.** L'apophyse du frontal qui porte la corne épidermique des Ruminants; celle du *tarse* qui porte l'*éperon* épidermique de quelques Gallinacés. — **M. C.** Tige solide, destinée à donner de la résistance aux sondes flexibles dans la cavité desquelles on les place.

MANDUCATION. s. f. [de *manducare*, manger; all. *Kauen*; it. *manducazione*; esp. *manducacion*]. L'action de manger.

MÂNES. s. m. [lat. *manes*]. Conception subjective d'un mode d'existence individuelle après la mort.

MANET. s. m. [de *manus*, main]. Pour *Maniement*.

MANETTIE. s. f. [*Manettia*, Mut.]. Genre de Rubiacées émétiques du Brésil.

MANGABEY. s. m. Le *Simia fuliginosa*, Geoff., Primate d'Afrique.

MANGANARI. s. m. L'*Ambulia aromatica*, Lam., Scrofulariée de l'Inde.

MANGANATE. s. m. [all. *mangansaures Salz*; angl. *manganate*; esp. *manganato*]. Sels qui se forment par l'action de la potasse sur le peroxyde de manganèse. — *M. de potasse* ($KO.MnO^3$). Le *Caméléon minéral* en cristaux verts.

MANGANÈSE. s. m. [all. *Mangan*, *Braunsteinmetall*; esp. *manganeso* ou *mangano*]. Métal (Scheele et Gahn, 1774) d'un blanc brillant, pesant 6,85, d'une cassure raboteuse, fragile, difficile à fondre, décompose l'eau à 100°.

MANGANÉSIATE. s. m. Pour *Manganate*.

MANGANEUX, EUSE. adj. Qui a rapport au *Manganèse* et à ses oxydes inférieurs.

MANGANIDE. adj. et s. Qui tient du manganèse. — Groupe minéral qui le renferme, ainsi que ses composés.

MANGANIQUE. adj. Qui tient au *Manganèse*. — L'*Acide manganique* (MnO^3) et l'*Acide permanganique*, *oxymanganique* ou *hypermanganique* (Mn^2O^7), composés les plus oxygénés du *Manganèse* qui se détruisent rapidement au contact de l'eau ou de l'air.

MANGANITE. s. m. Nom des sels du *Bioxyde de manganèse* jouant le rôle d'*Acide manganeux bibasique*.

MANGANOSULFOCYANE. s. m. [$Mn(AzC^2.S)S + 3HO$]. Corps obtenu par dissolution du *Carbonate manganeux* dans l'*Acide hydrosulfocyanique*.

MANGEUR, EUSE. adj. et s. — *M. d'arsenic*. L'*Arsénicophage*. — *M. de terre*. Le *Géophage*.

MANGIER. s. m. Le *Manguier*.

MANGLES. s. m. Le *Manglier*. — *M. aveuglant*. L'*Excœcaria agallocha*, L., Euphorbiacée. — *M. rouge*. Le *Rhizophora Candel*, L., Rhizophorée. — *M. vénéneux*. La *Cerbera manghas*, L., Apocynacée.

MANGLIER. s. m. Le *Palétuvier*, *Rhizophora mangle*, L., Rhizophorée des côtes de l'Amérique du Sud et du Malabar.

MANGO. s. m. La *Mangue*.

MANGLIÉTIE. s. f. [*Manglietia*, Bl.]. Genre de Magnoliacées aromatiques de l'Inde.

MANGONE. s. m. Le *Flamant*.

MANGOSTAN. s. m. La *Garcinia mangostana*, L. [angl. *mangosteen*], Clusiacée en arbre des Moluques.

MANGOSTINE. s. f. ($C^{40}H^{22}O^{10}$). Principe cristallin du *Mangostan*.

MANGOUSTAN. s. m. Le *Mangostan*. — *M. du Malabar*. Le *Diospyros malabarica*, Kön., Ébenacée à feuilles astringentes.

MANGOUSTE. s. f. — **Z.** L'*Herpestes ichneumon*, K., Viverride d'Égypte, etc. — **B.** Le fruit du *Mangostan*, alimentaire, baie à écorce brune astringente amère. Les graines ont un tégument pulpeux sucré, savoureux, comestible.

MANGUBA. s. f. L'*Hancornia speciosa*, Gom., Apocynacée à caoutchouc du Brésil.

MANGUE. s. f. — **B.** Fruit du *Manguier*. — **Z.** Viverride d'Afrique voisin de la *Mangouste*.

MANGUIER. s. m. [angl. *mango-tree*]. La *Mangifera indica*, L., arbre de Saint-Domingue, originaire du Malabar. — Térébinthacée à drupe alimentaire.

MANI. s. m. La *Moronobea coccinea*, Aublet, Clusiacée de la Guyane, donnant un suc jaune résineux.

MANIACAL, ALE. adj. [de μανιώδες; esp. *maniaca*]. Qui a rapport à la *Manie*.

MANIAQUE. adj. et s. [all. *tobsüchtig*; angl. *maniac*; it. et esp. *maniaco*]. Qui concerne la *Manie*. — Qui en est atteint.

MANICOMÉ. s. m. [de μανία, folie, et κομεῖν, soigner]. Hôpital d'aliénés.

MANIE. s. f. [*mania*; μανία; all. *Tobsucht*; angl. *mania*; it. *pazzia*; esp. *mania*]. Aliénation caractérisée par un délire général avec agitation, irascibilité, penchant fréquent à la fureur. — *M. aiguë*. Le *Délire aigu*. — *M. congestive*. État général d'excitation ressemblant à celui de *M.* simple, qui survient dans le cours des affections mentales. — *M. sans délire* (Pinel). La *Folie héréditaire*. — *M. furieuse*. Le plus haut degré du délire maniaque. — *M. raisonnante*. La *Folie héréditaire*. — *M. simple*. Confusion des actes intellectuels et mobilité des penchants affectifs ou égoïstes. — *M. symptomatiques*. Les *M.* qui se rattachent à quelque autre état morbide comme cause. — *M. transitoire*. *M.* de courte durée, avec retour prompt ou subit à la raison après quelque acte de violence.

MANIEMENT. s. m. — **V.** Action de palper les régions où s'accumule le tissu adipeux sur les animaux de boucherie. — **A.** Régions du corps appréciables à l'exploration, dans lesquelles la graisse se dépose ou s'accumule souvent autour de quelque glande lymphatique, avec les muscles attenant à la région. — *M. accessoires*. Ceux auxquels ne répond aucune glande lymphatique. — *M. principaux*. Ceux qui ont pour centre une ou plusieurs glandes lymphatiques.

MANIFESTATION. s. f. — **V.** La mise en évidence d'une qualité, d'un mouvement, d'un attribut qui jusque là n'existait pas ou demeurait insaisissable — **M. C.** *M. morbide*. Mise en évidence d'une lésion locale indiquant la préexistence d'un état morbide général dont celle-ci est un effet.

MANIGRAPHE. s. m. [de μανία, manie, et γράφεῖν, décrire]. Le médecin qui étudie la *Manie*.

MANIGRAPHIE. s. f. Étude de la *Manie*.

MANIGUETTE. s. f. Les graines de l'*Amomum grana paradisi*, L., Zingibéracée, et de la *Xylopia æthiopica*, K., Anonacée.

MANIOC ou **MANIHOT.** s. m. [all. et angl. *manihot*; it. *manioca*; esp. *manioc*]. Les *Manihot aipi*, Pohl., et *M. edulis*, Plumier (*Jatropha manihot*, L.), Euphorbiacées à racine féculente et principe vénéneux très volatil. — *M. amer*. Le *M.* proprement dit de culture des régions tropicales. — *M. doux*. Le *Camagnoc*. — *M. à gouti*. Racine diurétique de l'*Entada polystachia*, DC., Légumineuse mimosée de la Guadeloupe.

MANIPULATION. s. f. [de *manipulus*, poignée; all. et angl. *manipulation*; it. *manipoluzione*; esp. *manipulacion*]. L'action de ranger, de disposer avec la main.

MANIPULE. s. m. [*manipulus*, de *manus*, main; χειρόβολον; angl. *Handvoll*; angl. *handful*; it *manipolo*; esp. *manipulo*]. *Poignée*.

MANNE. s. [*manna*; μάννα; all., angl. et it. *manna*; esp. *mana*]. Le suc concrété des *Fraxinus ornus*, L., et *rotundifolia*, Lam., de la Sicile, découlant naturellement ou après incisions. Cristallin, poreux ou mou. Composé surtout de mannite, de sucre, de dextrine, etc. — Nom de sucs concrets sucrés divers, de composition ou d'aspects analogues à ceux de la manne. — *M. d'alhagi* ou *d'agul*. Celle des *Alhagi*. — *M. d'Australie*. Celle des *Eucalyptus mannifera*, Mud., etc., Myrtacées. — *M. de Briançon* (*manna brigantiaca*). *M.* très faiblement purgative du mélèze (*Pinus larix*, L.). — *M. capacy*. La *M.* en sorte de Calabre. — *M. geracy*. La *M.* en sorte de Sicile. — *M. grasse*. *M.* en sortes altérée, brunâtre, gluante, recueillie au pied des arbres. Employée en vétérinaire. — *M. des îles du Cap Vert*. *M.* d'origine. — *M. en larmes* ou *stalactites* (*manna lacrymata*, *manna in gutis*, *manna tabulata*). Celle qui, dans les mois de juillet et août, se dessèche en peu de temps sur l'écorce de l'arbre; blanche, jaunâtre, cristalline. Purgatif doux. — *M. du Liban*. Celle du *Cèdre du Liban*. — *M. liquide*. Matière gluante récoltée en Perse, en Asie, en Egypte, sur les feuilles d'une Hédysarée. — *M. de Perse*. La *M.* d'Alhagi, de l'*Hedysarum alhagi*, Papilionacée. — *M. du Sinaï*. Celle du *Tamarix gallica*, coulant après la piqûre du *Coccus manniparus*. — *M. en sorte* ou en *grabeaux* (*manna communis*, *manna vulgata*, *manna in sortis*). Celle qui, dans le mois de septembre ou d'octobre, coule le long de l'arbre, et se dessèche moins complètement; molle, gluante, jaunâtre. — *M. de terre*. *M.* d'origine botanique inconnue. — *M. tombée du ciel*. Substance alimentaire qui se développe rapidement dans certaines circonstances en Perse, etc.; elle est formée de Lichens, *Lecanora affinis*, Eversmann, et *Lecanora esculenta* (*Lichen esculentus*, Pallas, *Parmelia esculenta*).

MANNIDE. s. m. ($C^{12}H^{10}O^8 = 2C^6H^5O^4$). Dérivé de la *Mannite* qui a perdu les éléments de l'eau.

MANNIFÈRE. adj. [de *manne*, et *ferre*, porter]. Comme *Mannipare*.

MANNIPARE. adj. [de *manne*, et *parere*, produire]. Qui produit de la *Manne*. — Qui en cause l'écoulement.

MANNISULFURIQUE. adj. Nom d'*acides*, combinaisons définies de mannite et d'acide sulfurique ($C^6H^6O^5.S^2O^6$, et $C^{22}H^{12}O^{10}.6SO^3$).

MANNITANE. s. f. ($C^2H^{112}O^{10} = 2C^6H^6O^5$). Produit de déshydratation de la *Mannite* (Berthelot).

MANNITANIDE. s. f. Combinaison neutre (Berthelot) qui se produit en chauffant la mannite avec les acides acétique, butyrique, valérique, benzoïque, etc.

MANNITARTRATE. s. m. — *M. de chaux* ($C^{30}H^{15}Ca^5O^{35} + 36HO$). Blanc, pulvérulent, insoluble dans l'alcool. — *M. de magnésie* ($C^{30}H^{15}Mg^3O^{35}.4MgO + 30HO$). Blanc, notablement soluble dans un mélange d'alcool et d'eau.

MANNITARTRIQUE. adj. Nom d'un acide [$C^{30}H^{15}G^{35}$], qui se prépare en chauffant à poids égaux la mannite et l'acide tartrique.

MANNITE. s. f. [all. *Mannazucker*; angl. *mannite*; it. *mannite*; esp. *manito*]. Principe cristallisable de la manne (Thénard). La manne en sorte en contient de cinquante-deux à soixante-quinze centièmes [$C^{12}H^{14}O^{12}$-$2(C^6H^6O^5 + HO)$]. Ce n'est pas elle mais un principe mucilagineux qui donne à la *Manne* ses propriétés laxatives. son odeur et sa saveur. La *M.* donne avec les acides un grand nombre de composés analogues aux éthers mixtes; avec l'ammoniaque des composés analogues aux alcalis; d'autres avec les métaux; des dérivés par déshydratation, etc.

MANNITIQUE. adj. Qui a rapport à la *Mannite* et à ses composés. — Nom d'un acide ($C^6H^{12}O^6$) produit de l'oxydation de la mannite par l'acide azotique, etc.

MANNITOSE. s. f. ($C^6H^{12}O^7$). Produit d'oxydation de la *Mannite*, espèce de glycose artificielle sans action sur la lumière polarisée.

MANOMÈTRE. s. m. [*manometrum*, de μανός, rare, non condensé, et μέτρον, mesure; all. et angl. *manometer*; it et esp. *manometro*]. Sorte de baromètre indiquant le degré de condensation ou de raréfaction de l'air ou des vapeurs, de pression des gaz ou des liquides, annexé aux machines à vapeur et autres.

MANOMÉTRIQUE. adj. Qui a rapport au *Manomètre*, à son emploi.

MANOSCOPE. s. m. [de μανός, rare, non condensé, et σκοπεῖν, examiner; all. *Manoskop*, *Luftdichtigkeitsmesser*; it. et esp. *manoscopo*]. Sorte de *Manomètre* qui marque les variations de la pression de l'air.

MANS. s. m. La *Larve* ou *Ver du hanneton*.

MANSÈVRE. s. f. La *Viorne*.

MANSOURA (Algérie). Source amétallite thermale.

MANTE. s. f. La *Mantis religiosa*, L., Orthoptère.

MANTEAU. s. m. [all. *Mantel*; angl. *mantle*; it. *mantello*]. — **Z.** Épaississement scutiforme de la peau des Mollusques agrandi au-dessus du *pied* en repli tégumentaire libre recouvrant le corps en partie ou en totalité. — *M. des hémisphères*. La substance grise de la surface du cerveau et la couche blanche sous-jacente.

MANTÉION. s. m. [de μαντεσται, prédire]. Le lieu où se rendaient les oracles.

MANTELLE. s. f. La Corneille, *Corvus corone*, L., et la Corneille mantelée, *Corvus cornix*, L.

MANTISPE. s. f. La *Mantispa styriaca*, Orthoptère.

MANUBRIUM. s. m. Tout organe fait comme un manche, un support. — **A.** La première pièce, ou antérieure, du *Sternum*.

MANUEL, ELLE. adj. et s. m. Ce qui se fait avec la main. — *M. opératoire.* L'ensemble de ce qui, dans les opérations chirurgicales et obstétricales, est exécuté par le chirurgien lui-même à l'exclusion de ce que font les aides, du pansement, etc.

MANUL. s. m. Le *Felis manul*, Pallas, Carnassier carnivore d'Asie.

MANULUVE. s. m. [de *manus*, main, et *luere*, laver; all. *Handbad;* angl. *handbath;* it. et esp. *maniluvio*]. Bain de main, chaud ou froid, selon les indications.

MANUS DEI. s. m. Remède empirique formé de sang desséché du bouquetin ou autrement.

MANUSTUPRATION. s. f. [*manustupratio*, de *manus*, main, et *stuprare*, souiller; esp. *manustupracion*]. L'*Onanisme.*

MAON. s. m. Le *Couratari.*

MAPANA. s. m. Ophidien solénoglyphe de l'Amérique du Sud; il est du genre *Bothrops.*

MAPOU. s. m. Le *Bombax pentandrum*, L., Malvacée des Antilles. Son bois. — Le *Cissus mappia*, Lamk., Ampélidacée.

MAPRONNIER. s. m. L'*Excœcaria guianensis*, Aublet, Euphorbiacée.

MAQMAQOO. s. m. Racine jaune et amère, adjuvant du *Cousso*, en Abyssinie.

MAQUEREAU. s. f. Le *Scomber scombrus*, L. [all. *Makrele;* angl. *mackerel;* it. *sgombro*], Acanthoptérygien scombéroïde marin alimentaire. — *M. bâtard.* Le *Caranx trachurus*, Lac., Scombéroïde. — *M. de la Méditerranée.* Le *Scomber pneumatophorus*, Laroche, à vessie natatoire. — *M. petit.* Le *Scomber colias*, Belan.

MARABOU et **MARABOUT.** s. m. L'*Ardea argala*, Lath., Cigogne du Bengale.

MARAIS. s. m. [*palus;* ἕλος; all. *Morast;* angl. *marsh;* it. *palude;* esp. *laguna*]. Terrain inculte, incomplètement couvert d'eau le plus souvent, dont le sol est parfois tourbeux, dont les émanations déterminent des fièvres intermittentes, rémitentes, etc.

MARANTA. s. m. Genre de Cannacées asiatiques et d'Amérique.

MARANTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Maranta.* — Les *Cannacées.*

MARASME. s. m. [*tabitudo;* μαρασμος, de μαραίνειν, dessécher, flétrir; all. *Marasmus;* angl. *marasm;* it. et esp. *marasmo*]. Maigreur générale très prononcée, conséquence de maladies de longue durée, ordinairement générales. — *M. des Vers à soie.* La *Gattine.*

MARASMOÏDE. adj. [de μαρασμώδης, atteint de marasme]. Qui dérive ou tient du *Marasme.*

MARAT (Puy-de-Dôme). Source froide gazeuse apéritive.

MARATHRUM. s. m. [μάραθρον]. Plante (Dioscoride). — Le *Fenouil*, probablement.

MARBELLA (Espagne). Source sulfatée calcique (25°).

MARBRE. s. m. Le *Carbonate de chaux naturel* susceptible d'être poli.

MARC. s. m. [*magma;* all. *Trester, Träber;* angl. *grounds, husks;* it. *feccia;* esp. *hece*]. Résidu d'une expression, d'une expression, d'une infusion ou d'une décoction.

MARCESCENT, ENTE. adj. [*marcescens;* de *marcescere*, se flétrir; all. *welkend;* angl. *marcescent, withering;* esp. *marcescente*]. Qui se fane et se dessèche après la fécondation, mais persiste autour de l'ovaire, etc., des Phanérogames.

MARCESCIBLE. adj. Qui est susceptible de se flétrir.

MARCGRAVIAGÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Marcgravia.* — Famille de plantes dicotylédones polypétales.

MARCGRAVIA. s. m. Genre de Ternstrœmiacées d'Amérique.

MARCHANTIE. s. f. La *Marchantia polymorpha*, L.

MARCHANTIÉE, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Marchantia.* — Division de la classe des Hépatiques.

MARCHE. s. f. [*incessus;* βάδισις; all. *Gang;* angl. *march;* it. *marcia;* esp. *marcha*]. L'un des modes de progression de l'homme. La marche s'exécute par une série de pas, dont la succession plus ou moins prompte et le plus ou moins de longueur la rendent ou lente ou rapide. Chaque pas est une chute du corps en avant arrêtée par le mouvement de la jambe en ce sens; chacun entraîne une oscillation du corps à droite et à gauche de 32 millimètres environ. — La *M.* la plus rapide est de 2m,50 par seconde. A mesure qu'on élève le talon, la marche se ralentit. Si on allonge la semelle, on allonge aussi le pas et on accélère la marche. Le rhythme a une influence marquée sur la marche; il l'accélère s'il est maintenu modéré; s'il se précipite à l'exès, il raccourcit le pas en multipliant les mouvements, ce qui ne produit pas toujours une compensation en faveur de la vitesse. Trop vif, le rhythme provoque la fatigue du marcheur (Marey). — *M. des Quadrupèdes.* Elle consiste au fond, comme celle de l'homme, en une chute en avant incessamment arrêtée par la jambe antérieure qui se fléchit et se porte au-devant; en ce moment dans la large base de sustentation représentée par les trois autres membres, les postérieurs poussent le tronc et augmentent à volonté l'étendue de ce qui de la chute arrêtée dans la progression représente un temps de la locomotion. Ici cette impulsion est donnée avant, en quelque sorte, que le pied ou la patte antérieure ne touche le sol, sans traction exercée sur le tronc de la part de la jambe antérieure; là est un des points qui distinguent cette *M.* de la reptation quadrupède.

MARCHEUR, EUSE. adj. et s. Qui marche. — Z. La phase de la vie durant laquelle un Décapode brachyure, etc., marche, alors que dans les autres phases, il est nageur, etc.

MARCITE. s. f. Prairie irriguée à l'eau de sources tièdes ou à température constante, permettant de faire en hiver comme en été des coupes de foin à consommer vert.

MARCOTTAGE. s. m. Séparation d'un rameau, qui a pris des racines adventives, postérieurement au *couchage* pour le planter comme pied devant porter des fruits.

MARCOTTE. s. f. [*mergus, malleolus, propago;* μόσχος; all. *Absenker;* angl. *layer;* it. *barbatella;* esp. *acodo*]. Rameau tenant encore à une branche et qui recourbé et mis en terre, y pousse des racines; on le sépare alors de la tige dont il provient.

MARÉCAGEUX, EUSE. adj. Qui concerne les *Marais*, les *Marécages.*

MARÉE. s. f. Elle consiste en ce que en chaque point de leur étendue, les eaux de l'Océan s'élèvent et s'abaissent périodiquement sous la double action de la lune et du soleil, en effectuant, dans l'espace d'un peu plus de douze heures, une oscillation complète composée d'une oscillation ascendante et d'une oscillation descendante. — L'oscillation ascendante prend le nom de *flux* et la descendante celui de *reflux.* — *M. atmosphérique.* Mouvement de chaque moitié de toute l'atmosphère correspondant à chaque marée océanique, mais sans influence terrestre parce qu'aucun rivage ne lui résiste et en raison de la faible densité de l'air.

MAREMMATIQUE. adj. [de l'it. *maremma*, maremme, plaine inondée]. — *Paludéen.*

MAREMME. s. f. [it. *maremma*]. Marais que forment des plaines constamment innondées.

MAREO. s. m. Fièvre passagère du Pérou et en Bolivie.

MARSOLEAU. s. m. La *Linotte.*

MARFOURÉ. s. m. L'*Helleborus fœtidus*, L., Renonculacée.

MARGADON. s. m. La *Seiche.*

MARGAGNON. s. m. Le *Pimpeneau.*

MARGAL. s. m. L'*Ivraie.*

MARGARAMIDE. s. f. Dérivé de l'action de l'ammoniaque anhydre sur la margarine ($C^{33}H^{35}O^2Az$).

MARGARATE. s. m. [all. *margarinsaures Salz;* it. et esp. *margarato*]. Pour *Palmitale.*

MARGARINE. s. f. [de μάργαρον; blanc de perle; all. *Margarinfett;* it. et esp. *margarina*]. — Matière qui accompagne l'oléine partout où se trouve celle-ci. Le composé généralement décrit sous ce nom est de la *Palmitine* mêlée d'un peu de *Stéarine.* — *M. du commerce.* Le mélange précédent purifié, tiré des graisses de Ruminants, mêlé d'un peu de lait ou de beurre et donnée comme du beurre ou servant à le falsifier. Son goût excepté, l'emploi de ce produit est sans inconvénient.

MARGARINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en mélangeant l'huile d'olive avec l'acide sulfurique.

MARGARIQUE. adj. [angl. *margaric;* it. et esp. *margarico*]. Qui se rapporte à la *Margarine.* — Le composé acide de ce nom est de l'*Acide palmitique* avec un peu d'*Acide stéarique.*

MARGARITIPHORE. adj. et s. [de μαργαρίτης, perle, et φορός, qui porte]. Qui donne des perles. — La *Pintadina margaritifera,* Lamk., Lamellibranche.

MARGARITIQUE. adj. Pour *Ricinostéarique.*

MARGAROÏDE. adj. [de *margarine;* et εἶδος, apparence]. Qui ressemble à la *Margarine.*

MARGARONE. s. f. [all. *Margaron;* esp. *margarona*]. Produit cristallisé de la distillation de ce qu'on appelait *Acide margarique* ($C^{33}H^{33}O$).

MARGARONYLE ou **MARGARYLE.** s. m. Radical non isolé de la *Margarone* ($C^{33}H^{33}$).

MARGATE (Angleterre). Bains de mer.

MARGE. s. f. [*margo*; all. *Rand;* angl. *margin;* it. *margine;* esp. *margen*]. Le bord, le pourtour d'un orifice quelconque. — *M. de l'anus.* La peau du pourtour de l'anus, fine, froncée par l'action du sphincter; sans poils ni glandes sur une étendue de près de deux centimètres.

MARGINAL, ALE. adj. [de *margo;* bord, all. *randständig;* it. *marginale;* esp. *marginal*]. Qui concerne le pourtour d'un orifice.

MARGINÉ, ÉE. adj. [*marginatus;* de *margo;* bord; all. *berandet;* angl. *marginate;* it. *marginato;* esp. *marginado*]. Qui a une *Marge.*

MARGOSA. s. f. L'écorce tonique amère de la *Melia azidarachta,* L., Méliacée des Indes.

MARGOUSIER. s. m. Le *Melia azedarach,* L., arbre de la France et de l'Algérie; Méliacée amère, fébrifuge.

MARGUERITE. s. f. Le *Chrysanthemum leucanthemum;* L. [all. *Masslieb;* angl. *daisy;* it. *margheritinia;* esp. *margarililla*], Synanthérée diurétique.

MARGYRICARPE. s. m. [*Margyricarpus* R. et Pav.] — Genre de Rosacées du Pérou, etc.

MARIAGE. s. m. [de *maritare;* marier; all. *Ehe;* angl. *marriage;* it. *maritaggio*]. Contrat synallagmatique et authentique, par lequel les conjoints s'assurent, outre les rapports de sexe, la communauté de vie, d'efforts et d'intérêts, dans la vue de se donner mutuellement société et secours, et d'élever les enfants à venir. Le mariage diminue les chances de mortalité, d'aliénation et surtout de criminalité; il est favorable à la fécondité et plus encore à la vitalité des nouveau-nés (Bertillon). — *M. exoganique.* Celui qui se fait entre individus dont les père et mère ne sont pas les mêmes, qui sont de familles, etc. étrangères l'une à l'autre. — *M. prématurés.* Ceux qui ont lieu au-dessous de vingt ans. Ils déterminent pour les époux une mortalité exceptionnelle.

MARIENBAD (Bohême). Source sulfatée sodique (de 7° à 10°).

MARIENBERG (près Mayence). Établissement hydrothérapique.

MARIENFELDS (Allemagne). Source alcaline (froide), calcique ferrugineuse.

MARIGNAN. s. m. — **Z.** Le *Sogo* ou *Holocentrus sogo,* Acanthoptérygien marin.

MARIN, INE. adj. et s. Qui vit dans la *Mer.* — Qui se rapporte à la *Mer.*.

MARINGOUIN. s. m. [all. *Stechmücke, Mosquito;* angl. *muskito;* it. *mosco pungente*]. Espèces de Cousins des pays chauds (*Culex ferox,* Wiedmann, *Culex mosquito,* Robineau-Desvoidy, etc.), mais également de Suède, etc., dont la piqûre cause un gonflement douloureux. — La larve des Cutérèbres.

MARINHEIRO. s. m. Le *Guarea purgans,* A. St.-H. et autres du Brésil, Méliacées trichiliacées à écorce purgative, émétique énergique, abortive même, dite *Ecorce de Guaré.*

MARIOTTE. Physicien français (1620-1684) dont le nom est resté au *Punctum cæcum,* etc.

MARIPA. s. m. Palmier de Cayenne dont on mange le fruit cuit et les pousses.

MARIPE. s. m. [*Maripa,* Aublet]. Genre de Convolvulacées de la Guyane.

MARIPOU et **MARIRAOU.** s. m. Espèce de Jambosier de Cayenne et de la Guyane (*Eugenia sinemariensis,* Aublet), Myrtacée à fruit alimentaire.

MARISQUE. s. f. [*marisca;* σῦκον; all. *Hämorrhoidalknoten;* angl. *marisca*]. Espèce de *Figue sauvage.* — **M. C.** Excroissance dermique, molle, plissée, comparée à une figue, provenant de la peau des paupières, du menton et du thorax, etc. — Les lobes hémorrhoïdaux extérieurs flétris, ne se congestionnant plus. — A tort les *Condylomes* de l'anus.

MARITIME. adj. Qui se rapporte à la *Mer,* à ses côtes.

MARJOLAINE. s. f. L'*Origanum majorana,* L. [all. *Majoran;* angl. *marjoram;* it. *majorana;* esp. *mayorana*], Labiée aromatique et stimulante.

MARLIOZ (Savoie). Source sulfurée sodique (14°).

MARME. s. m. Le *Morme.*

MARMELADE. s. f. [angl. *marmalade;* it. *marmellata;* esp. *marmelada*]. Sarcocarpe de fruits réduit à consistance pultacée et sucrée.

MARMITE. s. f. — *M. norvégienne. M.* ordinaire de fer battu, qui, après qu'on a écumé le pot au feu et ajouté les légumes et les épices, est transportée toute bouillante dans une boîte dont les parois sont matelassées, aussi bien que le couvercle, de poils de vache (bourre) en couches de 10 centimètres d'épaisseur sous une étoffe de laine grossière. — *M. de Papin.* Appareil pour élever et maintenir l'eau à une température supérieure à 100°. — *M. de singe.* Le fruit des *Lecythis,* Myrtacées américaines.

MARMOLEJO (Espagne). Source bicarbonatée magnésique ferrugineuse (22°).

MARMOTTE. s. f. L'*Arctomys marmota,* Sch., Rongeur hibernant. — *M. du Cap.* Le *Daman.*

MARNE. s. f. [*marga;* all. *Mergel;* angl. *marle;* it. et esp. *marga*]. Couches calcaires et argileuses, sablonneuses ou non, des terrains jurassiques.

MARON. s. m. Le *Chelon.*

MAROUETTE. s. f. La *Gallinula porzana,* Lath., Échassier rallide.

MAROUTE. s. f. L'*Anthemis cotula,* L., Synanthérée.

MARQUE. s. f. [*Zeichen, Kennzeichen;* angl. *mark;* it. *marchio*]. — **M. C.** Cicatrice. — *Nævus.* — La première trace de l'écoulement sanguin menstruel. — Le mucus utérin taché de sang au début de l'accouchement.

MARRON. s. m. Le fruit âcre, amer, féculent, de l'*Æsculus hippocastanum,* L. Hippocastanée. Chaque *M.* est une *graine* dans la *capsule* à tubercules pointus dérivant de l'ovaire à trois loges des *Æsculus.* Cette capsule peut être uniloculaire par atrophie de ses cloisons et renfermer jusqu'à cinq *M.* — Par analogie de *grosseur,* le *gland* ou *fruit* du *Châtaignier* resté unique (mais avec une ou deux graines sous son *péricarpe* brun, coriace), devenu volumineux par arrêt et développement des deux ou trois autres glands contenus dans une même *cupule* péricarpoïde épineuse; celle-ci, homologue de la cupule du chêne, entoure les fruits et se rompt irrégulièrement lors de leur maturité. Les *Châtaignes* diffèrent des *M.* en ce qu'elles sont autant de *glands* ou *fruits* à une ou deux graines, *glands* venant chacun d'une loge de l'ovaire. Ces glands se développent jusqu'au nombre de deux ou trois dans une même *cupule* péricarpoïde, et par suite, les châtaignes restent d'autant plus petites qu'il en évolue davantage.

MARRONNIER. s. m. Variété du châtaignier donnant les *Marrons* et reproduite par greffe. Dans cette variété un seul *gland* ou fruit s'accroît (avec souvent deux graines dans son *péricarpe* coriace) pendant qu'il y a arrêt de développement des deux ou trois autres glands entourés avec lui par une même *cupule épineuse* péricarpoïde restant l'homologue de la *cupule* ouverte à gland unique du chêne. — *M. d'Inde.* L'*Æsculus hippocastanum,* L. [all. *Rosskastaniedbaum;* angl. *horse chesnut-tree;* esp. *castano de Indias*], Hippocastanée amère, originaire de la Grèce et des Indes orientales.

MARRUBE. s. m. [all. *Andorn;* angl. *marrubium;* it. *marrobio;* esp. *marrubio*]. Genre de Labiées. — *M. aquatique.* Le *Lycopus europæus,* L., Labiée. — *M. blanc.* Le *Marrubium vulgare,* L., Labiée amère. — *M. noir.* La *Ballota nigra,* L., Labiée.

MARRUBIINE. s. f. Principe amer du *Marrube.*

MARS. s. m. [all. *Eisen;* it. et esp. *marte*]. Nom alchimiste du *Fer.*

MARSAULT. s. m. La *Salix caprea*, L., Salicinée.

MARSDÉNIDE. s. f. Principe amer de la *Marsdenia erecta*, R. Br., Asclépiadée de la Syrie.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). Bains de mer.

MARSH. Chimiste anglais (1794-1846) dont le nom est resté à un appareil pour la recherche de l'arsenic.

MARSILÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Marsilea.* — Tribu des Rhizocarpées.

MARSIPOBRANCHE. adj. [de μάρσιπος, bourse, et βραγχία, branchie]. Qui a les branchies en forme de bourse.

MARSOUIN. s. m. Le *Phocœna communis*, Less. (*Delphinus phocœna*, L.), Cétacé piscivore.

MARSUPIAL, ALE. adj. et s. Qui concerne les *Marsupiaux*, leur bourse, le *Marsupium.*

MARSUPIAL. s. m. [de *marsupium;* μαρσύπιον, bourse, poche; all. *Beutelthier;* angl. *marsupialus;* it. et esp. *marsupialo*]. Groupe de Mammifères implacentaires de l'Australie, etc., pourvus de *Marsupium* et d'os *marsupial.* Ils sont de mœurs nocturnes, tant Rongeurs qu'Herbivores, Insectivores et Carnivores.

MARSUPIALISATION. s. f. — **M. C.** La production d'une bourse, d'une poche ou cavité accidentelle.

MARSUPIUM. s. m. Le *Peigne*, sur les Oiseaux. — Bourse cutanée par repli de toute la peau de l'hypogastre des femelles des *Marsupiaux.* Cette poche est soutenue par l'*os marsupial*; sur sa face abdominale sont les mamelles et elle reçoit les jeunes lors de leur expulsion.

MARTAGON. s. m. Le *Lilium martagon*, L., Liliacée.

MARTE. s. f. [all. *Wiesel;* angl. *martin;* it. *martora;* esp. *marta*]. La *Mustela Martes*, L., Carnassier carnivore digitigrade.

MARTEAU. s. m. [*malleus;* all. et angl. *Hammer;* it. *martello;* esp. *martillo*]. — **A.** Un des osselets de l'oreille moyenne. — **Z.** Le *Zygæna mælleus* ou *Z. tudes*, Cuv. et Val., Squale à tête aplatie avec deux lobes quadrilatères. — **M. C.** *M. de Mayor.* Celui qui, trempé dans l'eau bouillante et appliqué sur la peau, détermine sur la peau une vésication ou une rubéfaction immédiates.

MARTELAGE. s. m. [all. *Zerhämmerung;* angl. *hammering;* it. *martellata*]. — **M. C.** L'emploi du *Marteau* dans quelques opérations chirurgicales. — Mode de castration des Ovidés par contusion du canal déférent à l'aide d'un marteau, sans opération sanglante.

MARTIAL, ALE. adj. et s. m. [de *Mars*, le fer; *chalybeatus;* all. *eisenhaltig;* angl. *ferruginous;* it. *marziale; ferrugineux, chalybé*]. Qui contient du fer ou un composé de ce métal. — **M. C.** Les préparations, les médicaments dont le fer, ses oxydes ou ses sels forment la base.

MARTIGNÉ-BRIANT (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

MARTIGNY-LEZ-LAMARCHE (Vosges). Source sulfatée calcique froide.

MARTINET. s. m. — **Z.** Genre de Passereaux fissirostres diurnes. — *M. des Alpes.* Le *Cypselus melba*, L. — *M. des murailles.* Le *Cypselus apus*, L., Passereaux fissirostres diurnes chélidoniens.

MARTINIQUE (Antilles françaises). 1° Source Reynal, ferrugineuse bicarbonatée (30°). — 2° Source Roty, ferrugineuse bicarbonatée (32°,5). — 3° Source Absalon ou Didier, ferrugineuse bicarbonatée (33°). — 4° Source des Prêcheurs, chlorurée sodique (35°).

MARTIN-PÊCHEUR. s. m. [all. *Eisvogel;* angl. *king fisher*]. L'*Alcedo hispida*, L., Passereau lévirostre syndactyle.

MARTOS (Espagne). Source sulfureuse (19°).

MARTRE. s. f. La *Marte.*

MARTRES-DE-VEYRE (Puy-de-Dôme). Sources bicarbonatées sodiques, ferrugineuses (de 22° à 25°).

MARUBINE. Faute au lieu de *Marrubiine.*

MARUM. s. m. Le *Teucrium marum*, L., Labiée méditerranéenne.

MARUMIE. s. f. [*Marumia*, Bl.]. Genre de Mélastomacées de la Malaisie, etc.

MARURU. s. m. La *Victoria regia*, Lindley (*Euryale amazonica*, Pœppig), Nymphéacée gigantesque de l'Amazone.

MASCAGNI. Anatomiste italien (1752-1815) dont le nom est resté à un procédé d'injection des lymphatiques par les artères.

MASCARILLE. s. m. — **B.** Agarics comestibles mal déterminés.

MASCULIFLORE. adj. [de *masculus*, mâle, et *flos*, fleur]. Qui a des fleurs mâles. — La *Calathide* dont les fleurs sont toutes mâles.

MASINO (Lombardie). Source chlorurée sodique (43°).

MASKA (Gers). Source sulfatée calcique froide.

MASOPINE. s. f. ($C^{22}H^{13}O$). Matière de la résine de Dschitte, arbre du Mexique d'espèce indéterminée.

MASQUE. s. m. — **M. C.** L'aspect offert par tout le visage. — *M. des femmes enceintes.* Bouffissure et teinte particulière, avec ou sans chloasma, que présente parfois la face pendant les derniers temps de la grossesse et la durée des couches.

MASSA (Italie). Bains de mer.

MASSAGE. s. m. [de μασσειν, pétrir; all. *Massiren;* angl. *shampooing, kneading;* esp. *masage*]. L'opération qui consiste à presser, avec les mains, toutes les parties musculaires du corps dans tel ou tel sens déterminé et à exercer des tractions sur les articulations, afin de donner à celles-ci de la souplesse et d'activer la circulation de la peau et des tissus sous-jacents, de déplacer la sérosité qui œdématie le tissu cellulaire, ou encore du sang épanché, etc.

MASSE. s. f. [*massa;* all. *Masse, Stoffmenge;* angl. *mass;* it. *massa;* esp. *masa*]. Ce qu'il y a de commun dans cet attribut intrinsèque de chaque corps qui fait que celui-ci est entraîné plus ou moins vite par la pesanteur, force constante. Deux corps ont des *masses* égales quand la même force leur donne des mouvements uniformément variés ayant même accélération et cette *masse* se mesure par le rapport de la force à l'accélération résultante. On mesure les *masses* par les poids, parce que le rapport des *masses* est égal au rapport des poids; mais les deux notions de *masse* et de poids ne sont pas identiques. Ne pouvant pas mesurer directement les *masses*, on les a mesurées par les poids, d'où une vue absolue qui a fait confondre ces deux notions comme dans les mots *lourd* et *massif.* — **A.** La portion des éléments anatomiques, des organes la plus grosse relativement aux autres. — *M. polliniques.* Réunion d'une grande quantité de grains de pollen en groupes polyédriques ou arrondis, adhérant ensemble par leur extrémité interne, serrés en dedans, libres par leur partie extérieure; on les trouve dans les anthères des Orchidées et des Asclépiadées. — *M. pilulaire.* La substance médicamenteuse préparée pour être réduite en pilules. — *M. du corps.* La *Masse* du corps de l'homme adulte varie à peu près entre 62 000 et 69 000 centimètres cubes, c'est-à-dire que le corps d'un adulte occupe le même espace que 62 à 69 litres d'eau ou 64 à 65 en moyenne; ou, si l'on veut, le corps humain entrerait dans un vase cubique dont la cavité aurait 40 à 42 centimètres d'arête ou de côté (Ch. Robin, 1855). — *M. sacro-lombaire.* La *M.* musculaire commune au sacro-lombaire et au long dorsal qui s'étend verticalement de l'os iliaque en bas et en arrière à la douzième côte.

MASSÉTER. s. m. [μασσητήρ, de μασάομαι, je mâche; all. *Kaumuskel;* esp. *masetoro*]. Le muscle *zygomato-maxillaire*, Ch., qui s'implante, d'une part à l'arcade zygomatique, de l'autre au bord inférieur de la branche de la mâchoire inférieure.

MASSÉTÉRIN, INE. adj. [*masseterinus, massetericus;* angl. *masseteric;* it. *masseterico;* esp. *maseterico.*] Qui concerne le *Masséter.*

MASSÉTÉRIQUE. adj. Pour *Massétérin.*

MASSETTE. s. f. Genre des Typhacées. — Les *Typha latifolia*, L., et *Typha angustifolia*, L.

MASSEUR. s. m. Celui qui exerce le *Massage.*

MASSICOT. s. m. [all. *Massikot;* it. *vetrina, massicot;* esp. *masicot*]. Le protoxyde de plomb.

MASSIF, IVE. adj. — **A.** Qui concerne la *masse*, l'épaisseur, la totalité d'un organe. — **M. C.** Qui est ou qui est donné en *masse* notable, soit en poids, soit en volume.

MASSIFORME. adj. [de *massa*, masse, amas, et *forma*, forme]. En forme de *Masse*, d'*Amas*, de *Massue.*

MASTAX. s. f. [de μασταξ, mandibule]. Mandibule et ses muscles, sur les Rotifères.

MASTIC. s. m. [*mastiche; μαστίχη*; all. *Mastix;* angl. *mastic;* it. *mastice;* esp. *almacigo*]. — **C.** Résine qui découle d'incisions faites au *Terebinthus lentiscus* (*Pistacia lentiscus*, L.), Térébinthacée. — Le *M.* est en *larmes* d'un jaune pâle, tantôt aplaties, tantôt sphériques. — *M. d'Amérique.* Gomme résine du *Schinus molle*, L., Térébinthacée anacardiée.

MASTICATEUR, TRICE. adj. Qui opère la *Mastication.*

MASTICATION. s. f. [*masticatio; μάσσησις*; all. *Kauen;* angl. *mastication;* it. *masticazione;* esp. *masticacion*]. L'action des mâchoires. La division des aliments en petits fragments qui par l'insalivation rend possible la déglutition, puis l'action du suc gastrique. Il n'y a *mastication* qu'autant qu'il y a des mâchoires et elle ne doit pas être confondue avec le *broiement* sur les animaux où comme chez les Oiseaux granivores, etc., les usages des mâchoires sont surtout de préhension avec déglutition immédiate, que suit un écrasement par le gésier.

MASTICATOIRE. adj. Qui concerne la *Mastication.*

MASTICATOIRE. s. m. [all. *Kaumittel;* angl. *masticatory;* it. et esp. *masticatorio*]. Substance qu'on *mâche* pour susciter l'excrétion de la salive ou sa sécrétion, etc.

MASTICHINE. s. f. La *Manne du Liban.*

MASTICINE. s. f. [all. *Masticin;* it. et esp. *masticina*] ($C^{40}H^{31}O^{2}$). Résine qui compose en partie le *Mastic* avec une autre résine ($C^{40}H^{31}O^{4}$).

MASTIGADOUR. s. m. [all. *Trankgebiss;* it. *mastigadore;* esp. *mastigador*]. Mors employé comme *Masticatoire* sur les Solipèdes.

MASTIGOCÈRE. adj. et s. [de *μάστιξ*, fouet, et *κεράς*, corne, antenne]. Qui a les antennes en lanière. — Genre d'Hyménoptères.

MASTIGOPHORE. adj. [de *μάστιξ*, lanière, et *φορός*, qui porte]. Flagellifère.

MASTINECZ (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

MASTITE. s. f. [*mastitis;* de *μαστὸς*, mamelle; all. *Entzündung der weiblichen Brust;* angl. *mastitis;* it. *mastite;* esp. *mastitis*]. Inflammation des *Mamelles*, partie glanduleuse et tissu cellulaire interlobulaire. Elle peut être locale ou générale. La première se termine souvent par des indurations ou engorgements avec rougeur suivis d'abcès ou de phlegmons du sein, que souvent il faut ouvrir. Fréquemment un gonflement des glandes lymphatiques axillaires les accompagne.

MASTODOLOGIE. s. f. [de *μαστὸς*, mamelle, et *λόγος*, discours]. Description des *Mamelles*, des animaux qui en ont. — *Mammalogie.*

MASTODYNIE. s. f. [de *μαστὸς*, mamelles, et *ὀδύνη*, douleur; all. *Brüsteschmerz;* angl. *mastodynia*; it. et esp. *mastodinia*]. Névralgie ou douleurs mammaires.

MASTOÏDE. adj. et s. [*mastoides*, de *μαστος*, mamelle, et *εἶδος*, forme; all. *zitzenförmig;* angl. *mastoid;* it. et esp. *mastoideo*]. En forme de *Mamelon.* — L'apophyse située à la partie postérieure et inférieure de l'os temporal, au-dessous et en arrière du conduit auditif externe.

MASTOÏDIEN. s. m. L'apophyse *mastoïde* formant un os distinct sur divers Ovipares.

MASTOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne l'*Apophyse mastoïde.*

MASTOÏDITE. s. f. La *Mastite.* — L'inflammation des cellules *mastoïdiennes.*

MASTOÏDO-AURICULAIRE. adj. et s. Qui concerne l'apophyse mastoïde et l'oreille. — Le muscle *auriculaire postérieur.*

MASTOÏDO-CONCHINIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne l'apophyse mastoïde et la conque de l'oreille. — Le muscle *auriculaire postérieur.*

MASTOÏDO-GÉNIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va de l'apophyse mastoïde à l'apophyse *Geni.* — Le muscle *digastrique.*

MASTOÏDO-HUMÉRAL, ALE. adj. et s. Qui va de l'apophyse à l'épaule. — Muscle du cheval étendu de l'apophyse et de la crête *mastoïde*, jusqu'à l'humérus.

MASTOPHAGE. adj. et s. [*μαστοφαγής*, mangeur de mamelles]. Qui mange les *Mamelles.* — **Z.** L'*Effraie.*

MASTOZOAIRE. adj. et s. [de *ζῶον*, animal]. Comme *Mammifère.*

MASTOZOOLOGIE. s. f. [de *ζῶον*, animal, et *λόγος*, discours]. Comme *Mammalogie.*

MASTURBATION. s. f. [*mastupratio*, de *manus*, main, et *stuprare*, souiller; all. *Selbstbefleckung;* it. *mastuprazione;* esp. *masturbacion*]. La *manustupration*, l'*onanisme.* L'excitation des organes sexuels externes avec la main.

MAT, ATE. adj. [all. *dumpf;* angl. *hollow, damp;* it. *sordo, ottuso*]. Ce qui manque d'éclat, d'intensité comme son et couleur.

MATALISTA. s. m. Racine purgative de l'Amérique du Sud d'espèce botanique indéterminée.

MATÉ. s. m. Les feuilles séchées des *Ilex maté*, A. S. H., ou *paraguayensis*, D. C. et *Ilex vomitoria*, Ait., Ilicinées du Paraguay, etc., dont on use comme du thé et du café, avec des effets analogues, supérieurs même.

MATÉINE. s. f. La *Caféine* tirée du *Maté.*

MATELAS. s. m. [all. *Matratze;* angl. *mattress;* it. *materasso*]. — *M. d'eau* (Arnott, 1825) ou *lit d'eau*, destiné à tenir les malades suspendus et comme flottants sur cet appui liquide, à l'effet de prévenir les accidents qui résultent de la compression produite par les appuis solides et comme moyen de prévenir la formation des eschares du bassin ou de favoriser leur guérison. Ce *matelas* est constitué par deux lames de caoutchouc vulcanisé soudées l'une à l'autre par leurs bords, etc., entre lesquelles on maintient de l'eau à une température convenable.

MATÉRIALISME. s. m. [de *materia*, la matière; all. *Materialismus;* angl. *materialism;* it. *materialismo*]. Opinion de ceux qui ne connaissent que la substance matérielle et les modes multiples de son activité sous ses divers états d'organisation et inorganiques en rejetant dans l'ordre des fictions poétiques l'existence de substances spirituelles. C'est inexactement que l'expression de médecins matérialistes a été appliquée à ceux qui ont constitué la biologie et la pathologie comme science, sur la seule considération de la constitution et des propriétés inhérentes à la matière organisée, sans s'occuper des fictions considérées comme *causes premières*; sans faire intervenir des entités ontologiques (principe ou esprit vital, archées, etc.), comme avaient été obligés de le faire ceux qui ne savaient ce qu'est l'état d'organisation, ce que sont les modes correspondants d'activité. Cette connaissance est seule capable de nous rendre compte des phénomènes plus complexes qui se passent dans l'économie, puisqu'ils ne sont que des manifestations de ces propriétés dans des conditions particulières, et que les propriétés d'ordre vital n'existent point indépendamment de la matière organisée. Employée sous une forme critique, l'expression de matérialiste n'a pas de sens, car jamais nul des actes de la pensée n'a existé sans substance organisée cérébrale, soumise elle-même à certaines conditions de pression, de nutrition, de circulation, etc., pas plus qu'on n'a vu la contractilité sans fibres musculaires, la névrilité hors des cellules nerveuses, etc.

MATÉRIALISTE. s. m. [bas lat. *materialista*, de *materia*, au sens de matière médicale; *seplasarius;* all. et angl. *Materialist;* it. *materialista*]. — **M. C.** Celui qui vend les objets de la matière médicale, les drogues simples en particulier.

MATERNITÉ. s. f. [all. *Gebärhaus;* angl. *maternity;* it. *maternità*]. — **M. C.** Autrefois les maisons où l'on recevait et allaitait les enfants trouvés. Il désigne actuellement en France les maisons destinées à recevoir les femmes pauvres enceintes, et particulièrement celles qui ont atteint leur huitième mois de grossesse, ou qui, sans l'avoir atteint, sont sur le point d'accoucher.

MATÉZITE. s. f. ($C^{20}H^{20}O^{18}$). Matière sucrée blanche, volatile à 200°, retenue dans les caoutchoucs (mateza) tirés des lianes de Madagascar (Girard).

MATÉZODAMBOZE. s. f. ($C^{18}H^{18}O^{18}$). Produit du dédoublement de la *Matésite* (A. Girard).

MATICINE. s. f. Matière amère du *Matico* (Hodges).

MATICO. s. m. L'*Arthanthe elongata*, Miquel (*Piper angustifolium*, Ruiz et Pavon), Pipéracée tonique du Pérou.

MATIÈRE. s. f. [*materia, materies; ὕλη*; all. *Materie, Stoff;* angl. *matter stuff;* it. et esp. *materia*]. Ce qui produit ou peut produire sur nos organes un certain en-

semble de sensations déterminées. La quantité de *M.* contenue dans un corps est en raison directe de sa densité et de son volume, c'est-à-dire égale au produit de sa densité par son volume. L'idée de *M.*, comme l'idée de force, est une pure abstraction. Il n'y a de réel que les corps escortés de toutes leurs propriétés. Il n'y a pas plus de *M.* sans propriétés que de propriétés, de forces sans *M.* Quand on considère l'ensemble des corps réels, en ayant seulement égard aux propriétés qui leur sont communes, et en ne tenant aucun compte de leurs propriétés particulières, on constitue une abstraction scientifique : cette abstraction, c'est la *M.* Ce qui existe objectivement ce n'est donc pas une *M.*, une essence variant spécifiquement par adjonctions d'attributs ou accidents divers, mais plusieurs espèces de corps simples, formant par leurs combinaisons d'innombrables espèces de corps composés, tant à l'état brut que d'organisation, espèces que nous ne connaissons que douées de mouvement au moins moléculaire; car nul ne connaît la *M.* autrement que par ses qualités. — *M. albumineuses.* Les *Albuminoïdes.* — *M. alvines.* Les *Excréments.* — *M. brute.* Tout corps qui n'est pas sous l'état d'organisation, qui n'est pas doué de la vie. — *M. cérébriforme.* L'*Encéphaloïde.* — *M. colorantes.* Celles qui donnent aux corps leur propre couleur. — *M. emplastique.* Celle qui donne la possibilité d'adhérer. — *M. euplastique.* Celle qui favorise l'assimilation. — *M. fécales.* Les *Excréments.* — *M. fécondante.* Le *Pollen*, les *Spermatozoïdes.* — *M. fibreuse des muscles.* La *Musculine.* — *M. fibreuse du sang.* La *Fibrine* extraite du *plasma* sanguin. — *M. fibrinogène.* La *Plasmine.* — *M. germinale* [angl. *germinal matter*] (Beale). La substance organisée en général. — *M. glycogène.* La *Glycogène.* — *M. grasses.* Les *Corps oléagineux* ou *gras.* — *M. huileuses.* Les *Corps gras liquides.* — *M. incrustante.* Le *Xylogène.* — *M. inorganique.* La *M. brute.* — *M. médicale* [*materia medica*]. Ensemble des corps bruts et organisés qui fournissent les médicaments. — Partie de la thérapeutique qui étudie les caractères de ces corps pour un but pratique déterminé, depuis leurs caractères distinctifs ou spécifiques jusqu'à leur action sur l'économie animale, etc. — *M. muqueuse* ou *du mucus.* La *Mucosine.* — *M. organisée.* Celle qui se présente sous l'état d'*organisation*, qui vit ou a vécu. — *M. pancréatique.* La *Pancréatine.* — *M. perlée de Kerkring.* L'*Acide antimonique hydraté.* — *M. plastique.* Les éléments anatomiques des tissus en voie de génération. — Les *Albuminoïdes* assimilables. — *M. putrides.* Celles qui sont en voie de putréfaction. — *M. salivaire.* La *Ptyaline.* — *M. sébacées.* Le *Sebum.* — *M. septiques.* Les *M. putrides;* les *Schizomycètes* mêmes. — — *M. stercorales.* Les *Excréments.* — *M. sucrées.* Les *Sucres.* — *M. tuberculeuse.* Le *Tubercule.* — *M. typhique.* Le tissu même des glandes ou follicules clos dans les plaques de Peyer durant la fièvre typhoïde. — *M. unissantes.* Les substances intercellulaires ou amorphes. — *M. verte de Priestley.* Amas d'oscillaires et de palmellées vertes. — *M. vivante.* La *M.* sous l'état d'organisation et de rénovation moléculaire. Ce terme est souvent dit en opposition de celui de *M. brute* pris dans un sens abstrait, comme désignant la substance, le *substratum* des propriétés de tous les corps, ce que ceux-ci ont de commun. A cet égard, et au point de vue de la composition et de la décomposition chimiques élémentaires, il n'y a pas deux sortes de *M.*, l'une *brute, morte* ou *inorganique*, l'autre *organisée* ou *vivante.* Mais, au point de vue de la composition immédiate et de la structure, ces deux sortes de *M.* sont très distinctes, et sous l'état d'organisation, la *M.* est douée de modes d'activité dont ne jouissent pas les corps bruts. L'instabilité de composition des principes immédiats de la troisième classe, ou non cristallisables, albuminoïdes dans les animaux, cellulosiques dans les végétaux (que rendent stables à un certain degré les principes d'origine minérale) est une des conditions essentielles d'existence de la rénovation moléculaire continue, de ce qui est sous l'état d'organisation, de la vie en un mot. Mais il n'y a pas une *M. vivante* soumise à d'incessantes métamorphoses hors des unités anatomiques sous l'état d'organisation, *M.* qui serait unie à celles-ci pour leur donner la faculté de rénovation moléculaire incessante, sans laquelle nulle de leurs autres propriétés n'existe (Ch. Robin, 1850).

MATIN. s. m. [*matutinum tempus;* πρωΐα; all. *Morgen;* angl. *morning;* it. *mattina;* esp. *mañana*]. La première partie du jour, de trois heures à neuf heures.

MÂTIN. s. m. Variété de chien de grande taille.

MATITÉ. s. f. [all. *Dumpfheit, dumpfer Schall*]. Qualité des couleurs et des sons quand ils sont *mats.*

MATLOCK (Angleterre). Source bicarbonatée calcique (20°).

MATRAS. s. m. [bas latin *matricium;* all. *Retorte;* angl. *matrass;* it. *matraccio;* esp. *matraz*]. Globe de verre surmonté d'un col muni d'une ouverture.

MATRICAIRE. s. f. [*Matricaria*, L., all. *Mutterkraut;* angl. *dog's chamomile;* it. et esp. *matricaria*]. Genre de Synanthérées tubuliflores. — *M. officinale.* La *Matricaria parthenium*, L., ou *Pyrethrum parthenium*, Smith, stimulant énergique. — *M. ordinaire, petite* ou *commune.* La *Matricaria chamomilla*, L.

MATRICAL, ALE. adj. Qui concerne la matrice. — *Utérin.*

MATRICE. s. f. [μήτρα; *matrix*, de *mater*, mère; all. *Gebarmutter;* angl. *womb*]. L'*Utérus.* — *M. des ongles, des cornes, des sabots.* La *Gouttière des ongles*, etc. — Le *lit* ou pulpe unguéal. — *M. des poils, pileuse* et *des plumes.* Leur follicule.

MATRONE. s. f. [*matrona, obstetrix;* ὀμφαλητόμος; all. *Hebamme;* angl. *midwife;* it. *levatrice;* esp. *matrona*]. Sage-femme, accoucheuse. — Les femmes qui aident aux accouchements. — Celles qui les pratiquent illégalement.

MATTE. s. f. Le minerai qui n'a subi qu'une fois l'action du feu. — *M. plombeuse.* Le sous-sulfure de plomb (Pb^2S).

MATTERÉE. s. f. Le *Madderé.*

MATURATIF, IVE. adj. et s. m. [*maturans*, de *maturare*, faire mûrir; πεπαντικός; all. *zeitigend;* angl. *maturative*]. Qui hâte la suppuration. — **B.** Qui favorise la maturation des fruits.

MATURATION. s. f. [*maturatio*, de *maturare*, faire mûrir; πέπανσις; all. *Zeitigung;* angl. *maturation;* it. *maturazione;* esp. *maduracion*]. Période pendant laquelle les parois carpellaires de l'ovaire arrivent à l'état de péricarpe, sec ou charnu, et les ovules à l'état de graine. La pectose et l'amidon, principes insolubles, passent alors successivement à l'état de pectine et de sucre dont la saveur douce tend à masquer celle des acides qui se forment simultanément, et dont la proportion s'affaiblit graduellement sans l'intervention d'aucun produit gazeux. Ce n'est que postérieurement que le sucre de canne, qui présente plus de stabilité, se détruit à son tour en devenant sucre interverti et éprouvant la fermentation alcoolique sans qu'il y ait trace de cellules du ferment, avec la production des éthers composés ou *parfums*, qu'on rencontre dans un grand nombre de fruits vers l'époque de leur maturité, ou plus ordinairement lorsqu'ils l'ont légèrement dépassée. — *M. des abcès.* Progrès successifs d'un abcès vers l'état dit de maturité, par production de plus en plus abondante de la sérosité du pus, et aussi des leucocytes, conduisant à un amincissement de la paroi du côté de la peau et à une fluctuation de plus en plus prononcés. — *M. des ovules.* L'arrivée de l'ovule à l'état de développement voulu pour qu'il soit fécondable.

MATURITÉ. s. f. [*maturitas;* πεπασμός; all. *Reife;* angl. *maturity, ripeness;* it. *maturità;* esp. *madurez*]. État des fruits et des graines qui sont parvenus au développement qu'ils doivent acquérir sur les Phanérogames, pour la germination des spores qui en quittant les Cryptogames peuvent germer. — **M. C.** État d'un abcès dans lequel le pus est produit en quantité suffisante pour que sa fluctuation soit perceptible.

MAUBÈCHE. s. f. La *Tringa cinerea*, L., Échassier longirostre.

MAURE. s. m. — **Z.** Le *Simia maura*, L., de Java.

MAURELLE. s. f. Le *Crozophora tinctoria*, Neck. (*Croton tinctorium*, L.) ou *Tournesol*, Euphorbiacée.

MAURETTE. s. f. Les baies de l'*Airelle.*

MAURIENNE (LA) (Savoie). Sources chlorurées sodiques.

MAURITIE. s. f. [*Mauritia*, L. fils.]. Genre de Palmiers d'Amérique.

MAUROCAPNOS. s. m. [de μαυρός, sombre, et καπνός, fumée]. Le *Storax*.

MAUVAIS, AISE. adj. — *M. germes*. Les Schizomycètes supposés spécifiquement pathogéniques.

MAUVE. s. f. [*malva;* ἀλθαία; all. *Malve;* angl. *mallow;* it. et esp. *malva*]. Genre de Malvacées émollientes et adoucissantes. — *M. grande*. La *Malva sylvestris*, L. — *M. musquée*. La *Malva moschata*, L. — *M. petite*. La *Malva rotundifolia*, L. — *M. rose*. L'*Althæa rosea*, Cav.

MAUVÉINE. s. f. L'*Harmaline*.

MAUVIARD. s. m. Le *Mauvis*.

MAUVIETTE. s. f. Le *Mauvis*. — Les *Alouettes*.

MAUVIS. s. m. Le *Turdus iliacus*, L., Passereau dentirostre.

MAUX DE NERFS. s. m. pl. Les *Névroses*.

MAVÉVÉ. s. m. L'*Homalium spicatum*, Lamk., Rosacée de la Guyane.

MAXILLAIRE. adj. et s. [*maxillaris*, de *maxilla*, mâchoire; angl. *maxillary;* it. *mascellare;* esp. *maxilar*]. Qui concerne la *Mâchoire*. — Les os, les artères, les veines, les nerfs des mâchoires. — Le second article basilaire de la mâchoire des Insectes (Brullé). — *M. inférieur* ou simplement *M*. Os symétrique, à peu près parabolique, dont la portion moyenne, horizontale, est nommée le *corps de la mâchoire*, et dont les portions postérieures, relevées et angulaires, forment les *branches*. Celles-ci offrent en arrière un *bord parotidien*, qui forme, par sa réunion avec la base de l'os, l'*angle de la mâchoire*. Elles se terminent supérieurement par deux apophyses que sépare l'échancrure sigmoïde, et appelées : l'antérieure, *apophyse coronoïde;* la postérieure, *condyle maxillaire*. Cette dernière est soutenue par une portion de l'os plus étroite, nommée *col du condyle*. Le corps est formé des deux branches soudées en symphyse mentonnière en avant sur la ligne médiane chez l'homme, réunie en symphyse vraie sur les Ruminants. etc. Le bord supérieur dit *alvéolaire* est pourvu d'alvéoles dans lesquels a lieu la *gomphose* des dents. — Troisième branche du nerf trijumeau rendue nerf mixte par sa réunion à la petite branche *motrice;* sort du crâne par le trou ovale, et se distribue à la muqueuse des deux tiers antérieurs de la langue; aux glandes sous-maxillaires, sublinguales et parotides, ainsi qu'aux gencives et aux dents de la mâchoire inférieure; à la muqueuse, à la peau de la lèvre inférieure et du menton; à la peau de la partie antérieure du pavillon de l'oreille et de la région temporale; au conduit auditif. Par le *ganglion otique* il se distribue aux muscles internes du marteau, au péristaphylin externe; à la muqueuse du tympan. Une branche motrice (*nerf masticateur*, Charles Bell) va aux muscles élévateurs, diducteurs (temporal, masséter, ptérygoïdiens externe et interne, péristaphylin externe), abaisseurs de la mâchoire inférieure (mylohyoïdien et ventre antérieur du digastrique), dans les muscles tenseurs du voile du palais enfin. — *M. supérieur*. Deuxième branche de la cinquième paire ou nerf *trijumeau*. Il sort par le trou grand rond, parcourt le canal sous-orbitaire et se distribue à la peau de la paupière inférieure, à la joue, aux parties latérales du nez et à la lèvre supérieure; à la muqueuse de la joue et de la lèvre supérieure, du sinus maxillaire, du canal nasal; aux dents et aux gencives de la mâchoire supérieure. Là il est purement sensitif. Par le ganglion sphéno-palatin il va à la muqueuse voisine de la trompe d'Eustache, à celle de la partie postérieure des fosses nasales, du voile du palais et de la voûte palatine, puis aux muscles palato-staphylin et péristaphylin interne. — *M. supérieurs* ou *sus-maxillaires*. Deux os irréguliers pairs unis par *suture harmonique*, formant ensemble la mâchoire supérieure. Ils occupent le milieu de la face et concourent à former le nez et les orbites. Sur leur bord inférieur ou alvéolaire s'implantent des dents; au delà par leur face inférieure ils composent le squelette du palais. Ces dispositions manquent sur les Oiseaux et autres Vertébrés à mâchoires anodontes pourvues ou non de *corne* ou bec.

MAXILLE. s. f. Le second article basilaire de la mâchoire des Insectes (Newmann).

MAXILLÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu de *Maxilles*, de *Mâchoires*.

MAXILLIFÈRE. adj. et s. [de *maxilla*, mâchoire, et ferre, porter]. Qui a des mâchoires, des mandibules.

MAXILLIPÈDE. adj. et s. m. [de *maxilla*, mâchoire, et *pes*, pied]. Pattes-mâchoires des trois premiers segments du corps des Crustacés.

MAXILLO-ALVÉOLI-NASAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle myrtiforme*. — Ce qui s'y rend.

MAXILLO-DENTAIRE. adj, Qui concerne les maxillaires et les dents, leurs follicules ou ce qui s'y rend.

MAXILLO-LABIAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle triangulaire des lèvres*. — Ce qui s'y rend.

MAXILLO-LABI-NASAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure*. — Ce qui s'y rend.

MAXILLO-NARINAL, ou **NASAL, ALE.** adj. et s. Le *Muscle transversal de l'aile du nez*. — Ce qui s'y rend.

MAXILLO-PALPÉBRAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle orbiculaire des paupières*. — Ce qui s'y rend.

MAXILLO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Maxillaires* et au *Pharynx*.

MAXILLO-SCLÉROTICIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle petit oblique de l'œil*. — Ce qui s'y rend.

MAXIMUM. s. m. plur. **MA.** Le plus haut degré auquel puisse arrriver une mesure thermométrique, barométrique, etc.

MAYNARÉTINE. s. f. Résine acide du *Maynas* ($C^{14}H^9O^4$) (Lewy).

MAYNAS. s. m. Le *Calophyllum calaba*, Jacquin, Guttifère de la province de Maynas (Amérique).

MAYOR. Chirurgien de Lausanne (1775-1846) dont le nom est resté à un emploi du *Marteau*, etc.

MAYOR. Chirurgien de Genève (1779-1855) dont le nom est resté aux *battements* cardiaques du fœtus encore dans l'utérus.

MAYRES (Isère). Source chaude sulfatée calcique et chloratée sodique.

MAZA. s. f. [μάζα]. Pâte faite avec la farine d'orge (Hippocrate).

MAZOÏTE. Faute au lieu de *Mastite*.

M'BOUNDOU. s. m. L'*Icaja*.

MÉAT. s. m. [*meatus*, de *meare*, couler; πόρος; all. *Kanal, Gang;* angl. *meatus;* it. et esp. *meato*]. *Conduit* ou *canal*. — *M. auditif* (*meatus auditorius*). Le conduit auditif. — *M. des fosses nasales*. Les gouttières qui sont entre les cornets. — *M. intercellulaires*. Les *espaces intercellulaires, lacunes* ou *cavités aériennes* laissés par les cellulesdes plantes, *M*. non remplis par la substance intercellulaire et ne renfermant que des *gaz*. — *M. de la trompe d'Eustache*. L'orifice pharyngien de ce conduit. — *M. urinaire* (*meatus urinarius*). L'orifice externe de l'urèthre.

MÉATIQUE. adj. Qui concerne les méats. — Qui en possède.

MÉCANICIEN. s. m. L'ouvrier qui fait des *mécaniques* ou en dirige le jeu.

MÉCANICISME. s. m. La doctrine des *Iatromécaniciens*.

MÉCANIQUE. s. f. [*mechanice;* μηχανική, de μηχανή, machine; all. *Mechanik;* angl. *mechanics;* it. *meccanica;* esp. *mecanica*]. Science qui a pour sujet l'étude des mouvements des corps et pour but la détermination des lois d'après lesquelles s'opèrent ces mouvements, celle des applications qu'on en peut faire. — *M. animale*. L'étude des mouvements de l'organisme animal et des applications qu'on en peut faire à la physiologie, la chirurgie, etc.

MÉCANIQUE. adj. [*mechanicus;* μηχανικός; all. *mechanisch;* angl. *mechanical;* it. *meccanico;* esp. *mecanico*]. Qui concerne la *Mécanique*.

MÉCANISME. s. m. [*mechanisma;* μηχάνημα; all. *Mechanismus;* angl. *mechanism;* it. *meccanismo;* esp. *mecanismo*]. Assemblage des parties d'une *Machine;* ensemble des mouvements qu'elle accomplit. — Contrairement à ce qui se répète journellement, au moins dans les termes, *organisme* et *mécanisme* sont deux expressions opposées. Elles désignent deux ordres de choses différentes sinon contraires. Dans l'organisme, en effet, l'activité propre, source de tous les autres actes est moléculaire, immanente, intérieure, simultanée dans toute l'intimité de sa substance, de ses formes élémentaires ou radicales. La durée de l'existence du tout, est subordon-

née à celle de ces changements chimiques intimes incessants, auxquels sont subordonnés aussi tous les autres modes d'action qui, physiologiquement, caractérisent l'organisme même et qui sont manifestés extérieurement par les parties complexes appelées organes et appareils. Dans l'organisme il y a à la fois état d'organisation et d'activité intérieure ou moléculaire dans la manifestation de tous les actes quelconques dont le corps est le siège, fait commun à l'homme comme à tous les autres organismes, y compris les plantes. Dans le *mécanisme*, la source de toute activité quelconque, le *principe moteur* est extérieur à lui; il est *mécanique* et physique et cela même lorsqu'il s'agit de la tension d'un ressort de montre ou de toute autre influence physico-chimique qui pousse ou tire ses pièces, instruments ou organes. De plus, l'action de ceux-ci et leur durée ne sont pas subordonnées à leur propre activité intérieure ou intime : leur durée est au contraire subordonnée au plus possible de leur inaltérabilité superficielle et profonde, ou, si l'on veut, à la plus grande stabilité chimique possible de l'état brut ou non organisé, de ce qui agit comme de ce qui fait agir. S'il y a du physique et du *mécanique* dans l'organisme, et cela est de toute évidence, partout ils sont subordonnés à ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation, c'est-à-dire à ce qu'au point de vue de l'équilibre et du mouvement il y a de moléculaire ou chimique dans toutes les parties. — *M. animal.* L'organisme animal, supposé agir comme une *machine* et d'après les lois de la *mécanique* seulement. — *M. d'une fonction.* Manière dont l'accomplissement de l'usage d'un organe détermine celui de quelque autre dans un appareil jusqu'à l'effectuation complète de la fonction de celui-ci.

MÉCANISTE. adj. et s. (Daremberg). *Iatromécanicien.*

MÉCANOTHÉRAPIE. s. f. [de μηχανή, mécanique, moyen, et θεραπεία, thérapie]. L'emploi des moyens *mécaniques* dans la thérapeutique.

MÈCHE. s. f. [*linamentum;* μοτός; all. *Mesche Wiecke;* esp. *mecha*]. — **M. C.** Bandelette de toile fine effilée sur les bords, ou faisceau de longs brins de charpie disposés parallèlement et liés ensemble au milieu de leur longueur pour l'emploi chirurgical.

MÉCHLOÏQUE ou **MÉCHLOÏNIQUE.** adj. Nom d'un acide non chloré, produit de l'action du chlore sur la *Méconine* ($C^{14}H^7O^{10}$).

MÉCHOACAN. s. m. [angl. *mechoacanna;* it. *mecoacanna*]. Racine de l'*Asclepias contrayerva*, L., Asclépiadacée de Méchoacan du Mexique. — *M. du Canada.* La racine pivotante purgative de la *Phytolacca decandra*, L., Phytolaccacée d'Amérique. — *M. gris.* Racine du *Myrabilis longiflora*, L., Nyctaginée.

MÉCINA-BOURBARON (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

MÉCISTOCÉPHALE. adj. et s. [de μήκιστος, le plus gros, et κεφαλή, tête] (Huxley). Ce qui concerne le plus haut degré de l'indice céphalique.

MECKEL. Anatomiste allemand (1724-1774) dont le nom est resté au *Ganglion sphéno-palatin*, etc.

MÉCOMÈTRE. s. m. [de μῆκος, longueur, et μέτρον, mesure; all. *Mekometer, Längenmass;* angl. *mecometer;* it. et esp. *mecometro*]. Compas de proportion pour mesurer la longueur du fœtus.

MÉCONATE. s. m. [all. *mekonsaures Salz;* angl. *meconate;* it. et esp. *meconato*]. Les sels formés par la combinaison de l'*Acide méconique* avec les bases.

MÉCONE. s. f. La *Méconine.*

MÉCONIDINE. s. f. ($C^{42}H^{23}AzO^8$). Alcaloïde qui existe en petite quantité dans l'opium.

MÉCONINE. s. f. [all. *Mekonin;* it. et esp. *meconina*] ($C^5H^5O^2$). Principe de l'opium, cristallisable, non azoté, neutre. La *M.* est blanche, brillante. Peu soluble dans l'eau froide, fusible à 110°.

MÉCONIQUE. adj. [all. *Mekonsäure;* angl. *meconic;* it. et esp. *meconico*]. Qui concerne le pavot, le *Méconium*, la *Méconine.* — Nom d'un acide ternaire ($C^{14}HO^{11}.3HO$) retiré de l'opium (Sertuerner).

MÉCONIUM. s. m. [*meconium;* de μηκώνιον, suc de pavot, de μήκων, pavot; all. *Mekonium, Kindspech;* angl. *meconium;* it. et esp. *meconio*]. Les *larmes* du suc qu'on fait découler du pavot. — **A.** La matière qui s'accumule dans les intestins du fœtus durant la gestation, et que l'enfant rend presque immédiatement après sa naissance. Il est brun ou brun verdâtre, visqueux, adhérent aux doigts ou aux linges. Dans les premiers mois il est plus grisâtre, ce qui est dû à ce qu'il est formé d'une grande quantité de gaines épithéliales des villosités intestinales, etc., desquamées et en suspension dans du *mucus*, auquel peu à peu s'ajoutent les principes colorants de la bile, passant à l'état de grains sphéroïdaux, avec granules graisseux et parfois des cristaux de cholestérine. La présence de la cholestérine dans la bile dès l'âge fœtal montre que malgré la petite quantité normale de ce principe c'est là un composé important, rendu soluble par sa combinaison avec quelqu'autre et cristallisant dès qu'il se sépare de celui-ci. C'est une erreur de dire que le *méconium* est produit par la *fonte* des épithéliums et qu'il peut contenir des poils follets avalés avec le liquide amniotique. — La bile ne sert à la digestion que lorsqu'elle cesse d'être *M.* par addition des taurochalates, etc., c'est-à-dire quant à l'*excrémentitiel* originel composé surtout de principes colorants, etc., produits de décomposition, sans saveur, etc., s'ajoute plus tard le *sécrémentitiel;* sels amers, qui la rendant digestive en agissant sur les aliments et qui deviennent excrémentitiels seulement quand ils se sont décomposés en autres principes en remplissant des usages liquéfiants.

MÉCONOPSIDE. s. f. [*Meconopsis*, Vig.]. Genre de Papavéracées de l'Himalaya.

MÉDAGUE ou **JOSE** (Puy-de-Dôme. Source bicarbonatée mixte, ferrugineuse (15° à 16°).

MÉDECIN. s. m. [*medicus*, de *medeor*, je soigne; ἰατρὸς, de ἰάομαι, je guéris; all. *Arzt;* angl. *physician;* it. et esp. *medico*]. Celui qui par une succession d'études anatomiques et physiologiques d'abord, par celles qui concernent les rapports de l'homme avec les milieux qui l'entourent, ensuite, est devenu apte à observer les perturbations de l'économie et par la pathologie à étudier la thérapeutique, puis par cette série de connaissances, à obtenir d'une Faculté le droit d'exercer la *Médecine.* Celui qui exerce la *Médecine* a le devoir de donner au malade les soins de divers ordres exigés pour le rétablissement de la santé, par l'état morbide dans lequel se trouve ce dernier. Ici s'ajoutent l'aide et l'assistance que socialement tout homme doit à son semblable, devoir d'ordre moral que nulle loi ne formule, mais qui s'impose d'autant plus que le *médecin* est de toutes les classes de la société, l'homme qui est appelé à connaître le mieux comment s'accomplissent en nous, tous les phénomènes d'un genre quelconque, dont aucun ne doit lui rester étranger; il est par suite celui qui au point de vue de l'ordre général des conditions d'existence de ses pareils et de lui-même est logiquement appelé à rétablir l'arrangement d'ordre organique partout où il y a dérangement constaté. Ici même ce que sans y être astreint par la loi humaine, il fait efficacement devient une preuve qu'il s'est rendu apte à être *médecin.* Nombre en effet de ceux qui pratiquent la *médecine* en vue d'un lucre seul, ou de tout autre but, ne sont pas *médecins*, dès qu'au lieu des connaissances voulues pour le devenir, ils ne se guident que sur des préconceptions d'ordre quelconque.

MÉDECINE. s. f. [*medicina, ars medica;* ἰατρική; all. *Medicin, Heilkunde;* angl. *physic, medicine;* it. et esp. *medicina*]. L'art dont le but est la conservation de la santé et la guérison des maladies. La pratique de la *M.* est le but des études du médecin, qui seul est apte à faire les applications de la multiplicité des indications fournies par la *pathologie*, sans la possession de laquelle elle n'est que le charlatanisme. Dans son acception la plus étendue la *M.* comprend intrinsèquement : 1° l'*hygiène* qui prescrit à l'homme ce qu'il doit faire pour se préserver des maladies; 2° la *thérapeutique*, qui traite de l'emploi des agents propres à combattre le trouble survenu dans l'économie, agents qu'elle emprunte à la matière médicale, à l'hygiène et à la chirurgie. Art élevé par son but, complexe par les connaissances mécaniques, physiques, chimiques, biologiques et sociologiques qu'il exige, son exercice repose d'une manière immédiate sur les notions que fournit l'étude de la *mésologie* et de la *pathologie.* — **M. C.** La *Pathologie interne.* — Les *Potions purgatives.* — *M. blanches.* Les potions purgatives à l'émulsion d'amande.

— *M. clinique.* La *M.* qui s'occupe des maladies étudiées individuellement, au lit du malade. — *M. comparée.* La *Pathologie comparée.* — *M. expectante.* Celle qui se borne à faire des soins hygiéniques seulement dans le cours des maladies, sauf le cas où survient quelque symptôme fâcheux. — *M. expérimentale.* Celle qui fait intervenir l'expérimentation sur les animaux pour déterminer la nature des phénomènes observés et la manière d'agir des médicaments sur les humeurs et les tissus, tant sains que lésés. — *M. des gens du monde, M. domestique* [angl. *domestic medicine*]. Pratique de la *M.* par ceux qui ne savent rien de cet art, pratique dangereuse pour eux et pour ceux qui s'y soumettent. — *M. légale* [all. *gerichtlische Medicin*]. Ensemble des connaissances médicales s'appliquant aux questions de droit qui surgissent quand il faut constater l'état de santé physique ou morale d'un individu, et reconnaître les traces que tel ou tel crime a pu laisser. — *M. mentale.* Celle qui étudie les diverses formes d'aliénation mentale, en prenant ce terme dans son sens le plus étendu. — *M. militaire.* Celle dans laquelle le médecin est appelé à s'occuper spécialement des gens d'armées. — *M. mystique.* Le charlatanisme ou l'ignorance faisant intervenir des fictions d'ordre quelconque en vue d'une guérison. — *M. navale.* Celle dans laquelle le médecin est appelé à s'occuper spécialement des hommes d'équipage ou autres dans le cours des navigations sur mer. — *M. opératoire.* L'étude faite séparément de tous moyens de guérison autres que les *médicaments* internes et externes. — L'étude des moyens thérapeutiques qui exigent l'intervention de la main, soit seule, soit aidée d'instruments. — L'étude des règles à suivre quand on s'exerce sur le cadavre à la pratique des opérations, ou quand on opère sur le vivant. — *M. physiologique.* Celle qui se guide sur ce que toute maladie est un dérangement de l'état fonctionnel normal, dont l'étude est le sujet de la physiologie. — *M. politique* (Prunelle). Partie de l'art médical qui traite des rapports qui existent entre les institutions sociales et la nature de l'homme et des animaux domestiques. Elle repose sur l'application des connaissances médicales à l'entretien de la santé dans les agglomérations humaines et à l'administration de la justice. — *M. populaire.* La *M. domestique.* — *M. publique.* La *M. politique.* — *M. rurale.* Celle qui est pratiquée sur les habitants des campagnes. — *M. sociale.* La *M. politique.* — *M. théocratique.* Celle qui voulait se fonder sur l'animisme considéré comme un principe absolu. — *M. vétérinaire.* Celle qui fait pour les animaux ce qui a d'abord été fait pour l'homme, en se guidant sur les mêmes données générales et individuelles spéciales.

MÉDÉOLE. s. f. Le *Medeola virginica*, Asparaginée de l'Amérique du Nord.

MÉDEVVI (Suède). Source sulfurée calcique.

MÉDIAIRE. adj. Qui est *Médian, Moyen.*

MÉDIAL, ALE. adj. [de *mediale*, le milieu]. Qui occupe le milieu, le centre.

MÉDIAN, ANE. adj. et s. [*medianus*, de *medium*, milieu; all. *Median;* angl. *median, medial;* it. et esp. *mediano*]. Qui est placé au milieu.

MÉDIASTIN. s. m. [*mediastinum* ou *medianum;* all. *Mitelfell;* angl. *mediastin;* it. et esp. *mediastino*]. — **A.** Chacun des deux espaces que laissent entre elles les plèvres, derrière le sternum et au-devant de la colonne vertébrale, avant de former par leur adossement la cloison membraneuse qui sépare les deux côtés du thorax, et traversés ou occupés par des organes importants. — **B.** La mince cloison transversale qui sépare le fruit des Crucifères en deux parties, et sur les deux faces de laquelle les graines demeurent alternativement fixées après l'ouverture des valves. — *M. antérieur.* Celui qui résulte de l'écartement des plèvres lorsque, après s'être adossées l'une à l'autre, elles se séparent de nouveau, et vont tapisser les portions latérales du sternum. Ce *M.* est plus large inférieurement que supérieurement. — *M. postérieur.* L'intervalle triangulaire et étroit qui reste entre les deux plèvres, lorsque ces membranes, après avoir tapissé les parties latérales du rhachis, se rapprochent l'une de l'autre.

MÉDIASTIN, INE. adj. et s. Qui concerne ce qui est au milieu.

MÉDIASTINITE. s. f. Phlegmasie du tissu cellulaire, du *Médiastin*, de ce qui est dans un médiastin.

MEDIAT, ATE. adj. [all. *mittelbar;* angl. *mediate;* it. *mediato*]. Terme de rapport entre deux extrêmes appliqué à ce qui est au milieu, à ce qui est entre eux. — Qui se fait par un intermédiaire.

MÉDICAGO. s. f. [*medica herba*]. La *Luzerne.*

MÉDICAL, ALE. adj. [*medicinus, medicinalis;* ἰατρικός; all. *medicinisch;* angl. *medical;* it. *medicale;* esp. *medical*]. Qui concerne la *Médecine*, le *Médecin.* — Qui s'applique aux objets généraux de l'*Art médical.* — Qui est nécessaire à l'exercice de la *Médecine.*

MÉDICAMENT. s. m. [*medicamentum, medicamen, pharmacum;* φάρμακον, all. *Heilmittel;* angl. *medicament;* it. et esp. *medicamento*]. Toute substance étrangère au régime de l'état de santé, ou amenée à une forme étrangère à ce régime, qu'on applique extérieurement ou qu'on fait prendre à l'intérieur pour un but curatif. — *M. alcooliques* (Béral). Ceux qui sont constitués par de l'alcool rectifié ou plus ou moins mêlé d'eau, tenant en dissolution une substance quelconque, minérale, végétale ou animale. — *M. analeptiques.* Les toniques amylacés et sucrés. — *M. associés.* Ceux qui sont méthodiquement mélangés en vue d'obtenir des effets qu'un seul ne pourrait donner. — *M. externe.* L'épithème, le topique, l'alcoolé ou autre *M.* qu'on applique à l'extérieur, sur la peau ou sur une plaie. — *M. interne.* Celui qui est administré par les voies gastrique, anale, respiratoire ou hypodermiques. Un *M.* interne est toujours un corps simple ou composé introduit par une voie quelconque, qui vient faire partie temporairement ou d'une manière permanente de la substance organisée des humeurs, puis de celle des éléments anatomiques de quelqu'un de nos tissus; il modifie les propriétés qui leur sont immanentes, de telle ou telle manière, selon sa nature, sa quantité, etc. Ce corps peut être choisi parmi ceux qui sont des espèces de principes immédiats naturels de nos tissus et de nos humeurs, tels que les chlorures de sodium, etc. Ces *M.* ne sont choisis qu'en petit nombre parmi les composés qui ne se rencontrent pas naturellement dans l'économie et le sont plutôt parmi les composés cristallisables d'origine végétale. Ils deviennent ainsi momentanément un principe immédiat accidentel de l'organisme. Le *M.* n'agit qu'en qu'en faisant partie, temporairement au moins, de la substance des humeurs ou des éléments de nos tissus; dès lors il en modifie nécessairement les propriétés, et ce n'est que par suite de ce fait qu'arrivent dans l'organisme les changements qu'on se propose d'obtenir. — *M. préventifs.* Ceux qui sont donnés en vue de prévenir certains accidents habituels dans diverses maladies; tels sont le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes, l'iodure de potassium dans la syphilis tertiaire, etc. Hors des cas de ce genre l'emploi des remèdes préventifs prônés empiriquement est illusoire lorsque ceux-ci ne sont pas nuisibles. — *M. spécifique.* Celui qui agit spécialement sur tel ou tel état morbide.

MÉDICAMENTAIRE. adj. [*medicamentarius;* all. *arzneilich;* angl. *medicamental;* it. et esp. *medicamentario*]. Qui a rapport au *Médicament.*

MÉDICAMENTATION. s. f. [all. *Verschreibung;* it. *medicamentazione;* esp. *medicamentacion*]. Action de prescrire des *Médicaments*, en vue des effets qu'ils sont susceptibles de déterminer dans l'économie d'après les propriétés dont ils sont individuellement doués (Requin).

MÉDICAMENTÉ, ÉE. adj. Pouvu d'un *Médicament.* — Qui a été soumis à l'action d'un médicament.

MÉDICAMENTER. v. a. [*mederi;* it. *medicare;* esp. *medicar, medicamentar*]. Donner un *Médicament.*

MÉDICAMENTEUX, EUSE. adj. [*medicamentosus;* all. *heilkräftig;* angl. *medicamental;* it. et esp. *medicamentoso*]. Qui agit à la manière des *Médicaments.*

MÉDICASTRE. s. m. [*medicaster;* angl. *Afterarzt;* angl. *quack;* it. et esp. *medicastro*]. Qui pratique l'art médical sans le connaître.

MÉDICATEUR, TRICE. adj. Qui remédie.

MÉDICATION. s. f. [*medicatio*, du verbe *mederi*, remédier; ἰατρεία; all. *Heilart, Kurmethode;* it. *medicazione;* esp. *medicacion*]. L'intervention du médecin en vue de provoquer, sinon immédiatement, du moins très

prochainement, un effet particulier qui n'est qu'une sorte d'intermédiaire par où l'on doit passer pour arriver au but définitif. Il est rare qu'un *traitement* ne comporte pas l'emploi simultané ou successif de plusieurs *médications*, souvent fort différentes.

MÉDICINAL, ALE. adj. [all. *heilkräftig;* angl. *medicinal;* it. *medicinale;* esp. *medicinal*]. Qui sert de remède. — Qui possède des propriétés médicamenteuses.

MÉDICINIER. s. m. Le *Jatropha curcas*, L., Euphorbiacée. — *M. multifide.* Le *Curcas multifida, Jatropha multifida*, L., de l'Amérique du Sud. — *M. sauvage.* Le *Jatropha gossypifolia*, L., d'Amérique, purgatif.

MÉDICO-LÉGAL, ALE. adj. Qui se rapporte à la *Médecine légale.*

MÉDICO-PNEUMATIQUE. adj. Qui se rapporte à l'emploi médical de l'air, des gaz.

MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à la *Médecine mentale.*

MÉDIIFIXE. adj. [de *medius*, milieu, et *fixus*, fixe]. L'anthère, quand elle est attachée au filet par la partie médiane de son dos.

MÉDINILLE. s. f. [*Medinilla*, Gaudichaud]. Genre de Mélastomacées de l'Inde à fruits comestibles.

MÉDIO-CARPIEN, IENNE. adj. Qui concerne ce qui est au milieu du carpe.

MÉDIO-PALATIN, INE. adj. Qui est sur la ligne médiane du palais.

MÉDIO-TARSIEN, ENNE. adj. Qui concerne ce qui est au milieu du tarse.

MÉDITULLIUM. s. m. [de *meditullium*, milieu, espace intermédiaire]. — **B.** Le canal médullaire des dicotylédones. — La moelle qui le remplit. — **A.** Le *Diploé.*

MÉDIUM. s. m. — Celui qui fait croire qu'il est en rapport avec des êtres imaginaires. — *M. unissant* (Hunter). Le tissu cellulaire encore transparent et très mou au début de sa régénération à la surface des plaies.

MÉDIUS. s. m. Le *Doigt du milieu* de la main de l'homme.

MÉDULLAIRE. adj. [*medullaris*, de *medulla*, moelle; all. *markig;* angl. *medullary;* it. *midollare;* esp. *medular*]. Qui contient la *Moelle.* Qui présente les caractères de celle-ci. — Qui concerne la moelle épinière.

MÉDULLE. s. f. [*medulla;* all. *Mark;* angl. *marrow;* it. *midolla;* esp. *medula*]. — *M. interne* (Dutrochet). La moelle du canal médullaire des dicotylédones. — *M. externe.* La lame de tissu cellulaire qui unit l'épiderme à l'enveloppe herbacée des dicotylédones.

MÉDULLIN. s. m. (Nägeli). L'amidon soluble dans l'eau.

MÉDULLINE. s. f. [all. *Medullin, Markstoff;* it. *midollina;* esp. *medulina*] (John). Cellulose de la paroi des cellules de la moelle des Phanérogames.

MÉDULLIQUE. adj. [de *medulla*, moelle]. Qui concerne la *Moelle.* — **C.** Nom d'un acide gras ($C^{42}H^{42}O^4$) obtenu de la moelle des os.

MÉDULLISATION. s. f. Production de la *Moelle.*

MÉDULLITE. s. f. [all. *Myelitis, Knochenmarkentzündung;* angl. *myelitis;* it. *mielite*] (Gerdy). L'inflammation de la moelle osseuse.

MÉDULLOCELLE. s. f. [de *medulla*, moelle, et *cella*, cellule] (Robin). Espèce particulière de cellules qui se trouvent dans la moelle des os à tous les âges, partout où elle reste rouge surtout, d'autant plus abondantes qu'il y a moins de cellules adipeuses. Avant toute action chimique, etc., elles ont un ou deux noyaux sans nucléoles, sauf les cas de tumeurs myéloïdes. Elles sont sans mouvements ni déformations sarcodiques et ne montrent aucune des modifications au contact de l'eau, des humeurs cadavériques, des acides, de l'ammoniaque, etc., offertes par les leucocytes. Elles sont plus grosses d'un tiers au moins que ces derniers pris sur le vivant. Elles sont molles et en s'altérant sur le cadavre laissent facilement en liberté leur noyau. Elles se ratatinent et deviennent irrégulières par les agents durcissants comme les leucocytes. Elles sont interposées à la fine trame de fibres du tissu cellulaire de la moelle. Nulle part elles n'ont, ni ne prennent, les caractères de leucocytes; nulle part elles ne passent à l'état d'hématies et celles-ci abondent sur nombre d'animaux qui n'ont de médullocelles que dans peu d'os, comme divers Oiseaux ou qui n'en ont pas comme les Poissons.

MÉDULLO-ENCÉPHALIQUE. adj. Qui va de la moelle épinière à l'encéphale.

MÉDUSAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Méduses.* — Ordre de Cœlentérés acalèphes dont les *Méduses* sont le type. A la sortie de l'œuf l'embryon (*proscolex*) est toujours couvert de cils vibratiles et libres; il se fixe bientôt et donne naissance à un *Scolex* qui a la forme d'une *Hydre* avec les tentacules autour de la bouche.

MÉDUSE. s. f. [de μέδουσα, méduse; *medusa;* all. *Qualle;* angl. *medusa*]. Cœlentérés acalèphes discophores, remarquables par leur forme, la mollesse et la demi-transparence de leurs tissus. Ils sont en disque plus ou moins bombé, en ombrelle hémisphérique, etc., muni en dessous d'appendices pendants ou flottants sous forme de cordons, etc., dont le nombre et les dispositions varient d'un genre à l'autre.

MÉDUSIFORME. adj. [de *méduse*, et *forma*, forme]. En forme de *Méduse.*

MÉDUSIPARE. adj. [de *medusa*, méduse, et *parere*, produire]. Les Cœlentérés campanulaires et autres qui se reproduisent par l'intermédiaire d'individus médusiformes.

MÉDUSOÏDE. adj. [de μέδουσά, méduse, et εἶδος, forme]. En forme de *Méduse.*

MÉGACÉPHALE. adj. et s. [de μέγας, grand, et κεφαλή, tête]. Qui a une grosse tête. — **Z.** Division des Cicindélites.

MÉGACHILE. adj. et s. [de μέγας, grand, et χεῖλος, lèvre]. Qui a de grandes lèvres. — **Z.** Genre d'Hyménoptères apidés.

MÉGACOCCOS. s. m. [de μέγας, grand, et κόκκος, grain]. Mauvaise désignation des spores de Schizomycètes les plus grosses appelées *Coccos* et prises pour espèce cryptogamique distincte.

MÉGADÈRE. adj. et s. [de δέρη, cou]. Qui a un long cou. — **Z.** Division des Longirostres.

MÉGADERMIE. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a une grande peau. — **Z.** Genre de Chiroptères.

MÉGAGNATHE. adj. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a une grande mâchoire.

MÉGALANTHROPOGÉNÉSIE. s. f. [de μέγας, grand, ἄνθρωπος, homme, et γένεσις, génération; it. et esp. *megalantropogenesia*]. Art supposé de procréer de grands hommes.

MÉGALOCÉPHALE. adj. et s. [de γέγας, grand, et κεφαλή, tête]. Qui se rapporte à la *Mégalocéphalie.* — Qui a une grosse tête.

MÉGALOCÉPHALIE. s. f. Grosseur considérale, normale ou accidentelle, de la tête comme dans l'épilepsie, la manie, etc.

MÉGALODONTE. adj. et s. [ὀδοὺς, dent]. Qui a de grandes dents. — **Z.** Genre d'Hyménoptères.

MÉGALOMANIE. s. f. [de μέγας, grand, et μανία, manie]. Le *Délire des grandeurs.*

MÉGALOPE. adj. et s. m. [de ὤψ, œil]. Qui a l'œil grand. — **Z.** Larves de Brachyure d'une phase plus avancée que les *Zoés*, jadis considérées comme formant un genre de Crustacés.

MÉGALOPSIE. s. f. [de μέγας, grand, et ὄψις, vue]. Vue des objets plus grands qu'ils ne sont.

MÉGALOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a de grandes ailes. — **Z.** Genre de Névroptères filicornes.

MÉGALOSPLANCHNIE. s. f. [de μέγας, grand, et σπλάγχνον, viscère; it. et esp. *megalosplancnia*]. Grandeur exagérée des viscères abdominaux.

MÉGALOSPLÉNIE. s. f. [de μέγας, grand, et σπλὴν, la rate; it. et esp. *megalosplenia*]. Grosseur exagérée de la rate.

MÉGALOTE. adj. [de οὺς, oreille]. Qui a de grandes oreilles.

MÉGAPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a de grands pieds. — **Z.** Genre de Gallinacés.

MÉGASCOPE. s. m. [de σκοπεῖν, considérer]. Forme de microscope solaire (Charles, 1780).

MÉGLIN. Médecin français (1756-1824) dont le nom est resté à des pilules à l'oxyde de zinc.

MÉHADIA (Autriche). Sources chlorurées sodiques sulfureuses (33,°8 à 55°).

MÉHARI. s. m. Le *Chameau coureur* en Afrique.

MEIBOM ou **MEIBOMIUS.** Médecin hollandais (1638-1700) dont le nom est resté à des glandes sébacées de la face interne du bord des paupières.

MEIBOMIEN, IENNE. adj. Qui a rapport aux glandes de *Meibomius.*

MEIDLING (Autriche). Source sulfureuse.

MEINBERG (Allemagne). Sources sulfatées mixtes et sulfurées sodiques (7°, 9° et 12° centigr.).

MÉINE. s. f. Huile fixe du *Meum athamanticum*, Jac., Ombellifère.

MEIOSTÉMONE. Faute au lieu de *Miostémone.*

MEISSNER. Anatomiste du XIXe siècle dont le nom est resté aux corpuscules du tact.

MÉLÆNA. s. m. [*morbus niger, melœna;* μέλαινα νόσος, de μέλας, noir; all. *schwarze Krankheit, schwarze Ruhr*]. Vomissement de matières noires et surtout les déjections de même couleur. Ces évacuations sont symptomatiques de gastrorrhagie ou d'entérorrhagie et doivent leur coloration à des hématies altérées par les liquides intestinaux.

MÉLÆNAGOGUE. adj. et s. m. [de μέλας, noir, et ἄγω, je chasse; it. et esp. *melenagogo*]. Purgatifs supposés propres à chasser l'*Atrabile.*

MÉLÆNIQUE ou **MÉLÉNIQUE.** adj. et s. Qui a rapport au *Méléna.* — Qui en est atteint.

MÉLAGRE. s. f. [de μέλος, membre, et ἄγρα, douleur]. Douleur des membres.

MÉLAÏNE. s. f. [de μέλας, noir; all. *Melaïn, Sepiaschwartz;* angl. *melaine;* it. *melaina*] (Bizio). *Mélanine* de l'encre des Céphalopodes.

MÉLAÏNIQUE. adj. Qui a rapport à la *Mélaïne.*

MÉLALEUQUE. s. f. [*Melaleuca*, L.]. Genre de Myrtacées australiennes, etc.

MÉLALGIE. s. f. [de μέλος, membre, et ἄλγος, douleur]. Comme *Mélagre.*

MÉLAM. s. m. ($C^{12}H^9Az^{10}$). Composé blanc obtenu en distillant le sulfocyanure de potassium avec le sel ammoniac.

MÉLAMBO. s. m. Écorce amère fébrifuge d'une Magnoliacée d'Amérique.

MÉLAMINE. s. f. [esp. *melamina*]. Isomère de la *Cyanamide* ($C^6A^6Az^6$) que produit le *Mélam* soumis à l'action de la potasse.

MÉLAMPYRE. s. m. [de μέλας, noir, et πυρός, blé]. Genre de Scrofulariées. — Le *Melampyrum arvense*, L., à graine noire.

MELAMPHYLLE. s. f. [*Melamphyllon*, μελάμφυλλον]. La branche-ursine ou brancursine (*Acanthus mollis*, L.), Acanthacée.

MÉLAMPYRINE ou **MÉLAMPYRITE.** s. f. La *Dulcite.*

MÉLANCHYME. s. m. Résine fossile des Lignites de Bohême.

MÉLANCHOLIE et **MÉLANCOLIE.** s. f. [*melancholia;* μελαγχολία, de μέλας, noir, et χολή, bile; all. *Melancholie, Schwermuth;* angl. *melancholy;* it. et esp. *melancolia*]. La *Lypémanie.* — L'effet des idées tristes, avec ou sans suppositions de la possibilité d'événements fâcheux qui se manifestent temporairement après de grandes fatigues, des excès divers, durant les insomnies, les maladies des voies urinaires, génitales, hépatiques, les fièvres d'accès, etc. — *M. anxieuses.* Les *M.* générales avec cris, gémissements, etc. — *M. calme* ou *apathique. M.* générale avec abattement général, sans délire. — *M. générale.* Perturbation intellectuelle caractérisée par des troubles de la digestion, sans fièvre ni lésion locale, des flatuosités, des borborygmes, une exaltation extrême de la sensibilité, des spasmes, des palpitations, des illusions des sens, une succession de phénomènes morbides qui simulent la plupart des maladies, des terreurs paniques, une grande versatilité de sentiments moraux, des inquiétudes exagérées, principalement dans ce qui a rapport à la santé, etc. — *M. hypochondriaque.* L'état mental, dit soit de *mélancholie*, soit d'*hypochondrie*, dans lequel les préoccupations sur les conditions de conservation personnelle ou d'existence sociale prennent un caractère de fréquence ou de continuité qui montre que cet état ne se rattache pas aux simples circonstances qui amènent des *idées noires*, mais à quelque condition morbide viscérale ou cérébrale. — *M. partielle.* Aliénation dans laquelle y a des troubles sensoriels, hallucinations, idées délirantes. — *M. stupide. M.* générale avec prostration, stupeur, etc.

MÉLANCHOLIQUE et **MÉLANCOLIQUE.** adj. et s. [*melancholicus;* μελαγχολικός; all. *melancholisch, schwermüthig;* angl. *melancolic;* it. *melancolico;* esp. *melancolico*]. Qui concerne la *Mélancholie.* — Qui en est atteint. Le *Mélancholique* ou *Hypochondriaque* prend toutes les sensations pénibles qu'il éprouve dans les organes pour autant de maladies; tant qu'elles durent, il s'y attache; quand elles changent, il change d'objet d'inquiétude; mais aucune évidence ne peut le convaincre de son erreur qui dans les cas graves peut conduire au suicide.

MELANDRYUM. s. m. [μελάνδρυον]. La nielle des blés.

MÉLANÉ, ÉE. adj. Comme *Mélanique.*

MÉLANELLITE. s. f. Substance gélatiniforme des lignites de Bohême.

MÉLANÉMIE. s. f. [all. *Melanœmie;* angl. *melanemie;* it. et esp. *melanemia*]. État du sang présentant dans les systèmes artériel et capillaire les caractères du sang veineux. — État de la peau qui prend une teinte variant du gris cendré au jaune brun. Le sang renferme, en outre, des granules d'hématosine, bruns, ocreux ou d'un rouge jaunâtre.

MÉLANÉMIQUE. adj. et s. Qur a rapport à la *Mélanémie.* — Qui en est atteint.

MÉLANÉSIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les populations nègres ulotriques et liotriques de l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Calédonie, les îles Fidji et autres.

MÉLANGE. s. m. [*mixtio;* μέξις; all. *Mischung;* angl. *mixtion;* it. *mistione, mescolamento;* esp. *mixtion, mezcla*]. La réunion dans un même espace de divers gaz, liquides ou solides pulvérulents dont les molécules ne réagissent pas chimiquement les unes sur les autres. — *M. des liquides.* Dissémination réciproque des molécules des liquides, sans que les propriétés chimiques ou spécifiques des uns ou des autres soient changées. Les phénomènes de *mélange* ne présentent aucune limite, ni supérieure, ni inférieure, ni de saturation, *pas plus que le mélange d'un liquide avec lui-même.* — *M. réfrigérant. Mélange* d'un liquide avec un solide qui en se dissolvant amène un abaissement de température, ou de deux solides qui se liquéfient au contact. Parties égales en poids d'eau et d'azotate d'ammoniaque à 10° font descendre le thermomètre à — 15°. Deux parties de neige ou de glace pilée et une de sel marin pris à 0° abaissent la température à — 20°.

MÉLANGEUR, EUSE. adj. et s. Ce qui sert à *Mélanger.*

MÉLANHÉMIE. s. f. [de μέλας, μέλανος, noir, et αἷμα, sang]. Meilleur que *Mélanémie.*

MÉLANHIDROSE. s. f. [de μέλας, noir, et ἵδρως, sueur]. Sueur noire.

MÉLANIEN, ENNE. adj. [de μέλας, noir; esp. *melaniano*]. Ce qui résulte d'un excès local de *Mélanine.* — Ce qui est d'une nuance intermédiaire entre le noir et la couleur normale.

MÉLANILINE. s. f. ($C^{26}H^{13}AzH^{13}$). Alcaloïde amer dérivé de l'*Aniline.*

MÉLANINE. s. f. [de μέλας, noir; all. *Melanin;* angl. *melanine;* it. et esp. *melanina*]. Pigment organique solide, caractérisé par sa couleur, pouvant varier du noir au brun roussâtre, au pourpre foncé sous le microscope. La potasse la dissout à chaud; insoluble dans d'autres réactifs, même l'acide sulfurique. Elle se trouve à l'état de fines granulations dans les cellules fibro-plastiques de la choroïde, des procès ciliaires et de l'iris; on la rencontre plus ou moins abondamment, suivant les régions du corps et les espèces animales, dans les cellules épithéliales de la couche de Malpighi surtout et dans celles de la choroïde et de l'uvée. Il y en a également dans la substance des cellules des poils, tant à l'état de granules qu'à celui d'union molécule à molécule sans détermination possible de volume.

MÉLANIQUE. adj. [angl. *melanic;* it. et esp. *melanico*]. Qui concerne le noir, la *Mélanine*, sa couleur, les tumeurs qu'elle colore, etc. — C. Nom d'un acide [all. *Schwarzsäure*] produit par la décomposition du *Salicylite*

de potasse dissous ($C^{20}H^{8}O^{10}$). — La *Mélanourine* considérée comme acide.

MÉLANISME. s. m. [de μέλας, noir; all. *Melanismus, Schwarzsucht;* angl. *melanism;* it. et esp. *melanismo*]. Couleur accidentellement noire ou foncée du pelage des animaux, de la peau elle-même, d'autres tissus, ou des productions qui en dérivent.

MÉLANOCÉPHALE. adj. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête noire.

MÉLANOCHINE. s. f. Dérivé de la décomposition de la quinine (*chinine*) par le chlore ($C^{33}H^{27}O^{18}Az^{6}$).

MÉLANOCHROIQUE. adj. et s. Pour *Mélanique.*

MÉLANODE. adj. [μελανώδης, de μέλας, noir, et εἶδος, espèce]. Noirâtre. — *Mélanique.*

MÉLANODERME. adj. et s. Qui a la peau noire.

MÉLANODERMIE. s. f. [de μέλας, noir, et δέρμα, derme]. Le *Mélanisme* cutané.

MÉLANODERMIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Mélanodermie.*

MÉLANOGALLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu comme résidu de la distillation des acides tannique, gallique, etc. ($C^{12}H^{4}O^{4}$).

MÉLANOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Comme noirâtre.

MÉLANOME. s. m. [de μέλας, noir et la finale *ome*]. *Tumeur mélanique.*

MÉLANOPHORE. adj. et s. [de φορός, qui porte]. De couleur noire. — **Z.** Genre de Muscidés.

MÉLANOPHTHALME. adj. [de ὀφθαλμός, œil]. Qui a l'œil noir.

MÉLANORRHOEE. s. f. [*Melanorrhœa,* Wall.]. Genre de Térébinthacées anacardiées dont le suc caustique noircit en séchant.

MÉLANOS. adj et s. m. La peau dont l'épiderme passe au noir.

MÉLANOSE. s. f. [*melanosis;* de μελάνωσις, noircissement; all. *Schwarzstoff;* angl. *melanosis;* it. *melanosi;* esp. *melanosis*]. État noir plus ou moins prononcé, plus ou moins homogène, de tumeurs épithéliales, surtout, d'origine glandulaire ou non, parfois fibreuses, dû à la production de granules de *Mélanine* dans leurs corps cellulaires épithéliaux et librement entre eux parfois aussi. — État de *noircissement* des tissus en général. — *M. fibreuse.* Celle des enveloppes du nerf optique, de la pie-mère ou ses dépendances, de tumeurs fibreuses de la face ou d'autres régions rendues noires par des granules de *Mélanine* comme le sont les cellules du tissu cellulaire choroïdien. — *M. du froment.* Croûte noire produite autour des épis de blé qui se courbent, etc., par le *Dilophosphore.* — *M. hématique.* La coloration noire des tissus due à de l'hématosine de sang antérieurement épanché, et non à la *Mélanine.* — *M. du poumon.* L'*Anthracosis.*

MÉLANOSPERMÉ, ÉE. adj. et s. [de σπέρμα, graine]. Qui a les semences noires. — **B.** Groupe d'Algues à spores foncées.

MÉLANOTE. adj. [de οὐς, oreille]. Qui a les oreilles noires.

MÉLANOTHRIQUE. adj. et s. m. [μελανοθρίξ, de μέλας, noir, et θρίξ, cheveu]. Qui a les cheveux ou les poils noirs.

MÉLANOTIQUE. adj. Pour *Mélanique.*

MÉLANOURINE. s. f. La *Mélanurine.*

MÉLANOXYLON. s. m. Genre de Légumineuses césalpiniées du Brésil.

MELANSPERMON. s. m. [μελάνσπερμον]. Comme *Melandryum.*

MÉLANTHACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Melanthium* (Colchicacées). — Comme *Colchicacé.*

MÉLANTHIGÉNINE. s. f. [de *melanthium,* espèce de *nigelle*] ($C^{28}H^{23}O^{4}$). Produit du dédoublement de la *Mélanthine.*

MÉLANTHINE. adj. et s. ($C^{40}H^{33}O^{14}$). Glycoside des graines de *Nigelle.*

MÉLANTHIUM. s. m. (Medicus). La *Nigella damascœna* L., Renonculacée méridionale.

MÉLANURE. s. f. [de μελανοῦρος]. Qui a la queue noire. — **Z.** Le *Sparus melanurus,* L., Sparoïde.

MÉLANURÉMIQUE. adj. Comme *Mélanurique.*

MÉLANURÈSE ou **MÉLANURIE.** s. f. [de μέλας noir, et οὔρησις, miction]. Émission d'urine noirâtre, ou bleuâtre.

MÉLANURINE. s. f. [de μέλας, noir, et οὖρον, urine; all. *Melanurin;* it. *melanurina;* esp. *melanorina*]. L'indigotine urinaire.

MÉLANURIQUE. adj. Qui concerne la *Mélanurie.* — **C.** Nom d'un acide ($C^{6}H^{3}O^{4}$) dérivé pyrogéné de l'urée.

MÉLANZANE. s. f. L'*Aubergine.*

MÉLAS. s. m. Variété de *Psoriasis* avec couleur brune des écailles ou croûtes épidermiques.

MÉLAS-ICTÈRE. s. m. [*melas icterus,* de μέλας, noir, et ἴκτερος, ictère; all. *Schwarzsucht;* angl. *melasicterus;* it. *melasicterizia;* esp. *melasicteria*]. Ictère dans lequel la couleur de la peau est très foncée.

MÉLASINIQUE. Nom d'un acide noir, obtenu par action de la soude sur le sucre ($C^{24}H^{12}O^{10}$).

MÉLASME. s. m. [de μέλας, noir; all. *Melasma, Schwarzfleck;* angl. *melasma;* it. et esp. *melasma*]. États *mélaniens* épidermiques accidentellement acquis par la peau, par celle des cicatrices surtout, etc. — *M. surrénal.* La maladie d'Addison.

MÉLASOME. adj. et s. m. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps noir. — **Z.** Famille d'Hétéromères.

MÉLASSE. s. f. [all. *Melasse, Zuckersirup;* angl. *melasses, molasses;* it. *melassa;* esp. *melote*]. Reste de la cristallisation du sucre de betterave, de canne, etc., qui cesse de donner des cristaux.

MÉLASSIQUE. adj. [angl. *melassic*]. Qui concerne les *Mélasses.* — **C.** Nom d'un composé humique noir, acide qui se produit quand on fait bouillir du sucre avec des solutions alcalines.

MÉLASTÉARRHÉE. s. f. [de μέλας, noir, στέαρ, graisse, et ῥεῖν, couler]. La Chromhidrose (Gintrac) à tort dite d'origine sébacée.

MÉLASTOMACÉ, ÉE. adj. et s. [de μέλας, noir, et στόμα, bouche]. Qui tient aux *Mélastomes.* — Famille de dicotylédones polypétales, périgynes, calice monosépale, etc.

MÉLASTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche noire. — **B.** Genre de *Mélastomacées* (*Melastoma*).

MÉLATHINE. s. f. Produit de décomposition de l'acétone par l'ammoniaque et la chaleur à 275°.

MELCHIOR. s. m. Le *Maillechort.*

MÈLE. s. f. Le fruit comestible de la *Loreya arborescens,* DC., Mélastomacée de la Guyane.

MÉLÉAGRINE. s. f. [*Meleagrina,* Lamk.]. Comme *Avicule.*

MÉLÉGUETTA. s. f. Comme *Méléguette.*

MÉLÉGUETTE. s. f. La *Graine de paradis.*

MÉLÉNA. s. m. Comme *Melæna.*

MÉLÈNE. s. f. Substance ($C^{50}H^{60}$). qu'on trouve en extrayant la *Paraffine.* — L'hydrocarbure ($C^{60}H^{60}$) produit par distillation de la *Myricine.* — **M. C.** Le *Mélæna.*

MÉLENSULFIDE. s. m. Composé obtenu de l'*Acide hydrobisulfocyanique* à 145° ($C^{7}H^{4}S^{6}Az^{4}$).

MÉLET. s. m. L'*Engraulis Browni,* Cuv. et Val., Clupé.

MELETE. s. f. [μελέτη]. La *Carline.*

MÉLÉTINE. s. f. La *Quercétine.*

MÉLETTE. s. f. [*Meletta*]. Genre de Poissons voisins des Harengs plus que des Sardines, à museau obtus, etc. — *M. de la Méditerranée.* La *Meletta phalerica,* voisine de la *M. sprat.* — *M. sprat.* L'*Engraulis meletta,* Cuv., ou *Meletta vulgaris* sive *Sprattus.* — *M. vénéneuse.* La *Meletta venenosa,* Dussumier, des mers chaudes, à chair causant parfois des accidents d'empoisonnement.

MÉLÈZE. s. m. Le *Larix europœa,* DC. [all. *Lärche;* angl. *larch-tree;* it. *larice;* esp. *alerce*], Conifère qui fournit la térébenthine dite de Venise.

MÉLÉZITOSE. s. f. Le sucre de la *Manne de Briançon* ou du *Mélèze.* Même composition que le sucre de canne ($C^{12}H^{11}O^{11}$).

MÉLI. s. m. La *Mancône.*

MÉLIE. s. f. [*Mélia,* L.]. Genre de Méliacées. — L'*Aredarach.* — **Z.** Genre de Décapodes.

MÉLIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Mélies.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes à feuilles alternes, sans stipules, etc.

MÉLIANTHE. s. m. [*Mélianthus*, Tourn.]. Genre de Sapindacées.

MÉLICÉRIQUE. adj. Qui a rapport au *Méliceris*. — Qui en est atteint.

MÉLICÉRIS. s. m. [μελικηρία, μελικηρὶς, de μελίκηρον, rayon de miel; all. *Honiggeschwulst*; it. *meliceride*]. Kyste des glandes sébacées à contenu jaunâtre, qui a la consistance du miel, avec cellules épithéliales, avec ou sans mucus, graisses, cristaux de cholestérine, etc.

MÉLIDE. s. f. [μηλὶς]. La gourme. — La morve des ânes.

MÉLICOQUE. s. f. [*Melicocca*, L.]. Genre de Sapindacées.

MÉLILOT. s. m. Le *Melilotus officinalis*, L. [μελίλωτος; all. *Steinklee*; angl. *melilot*; it. et esp. *meliloto*], Légumineuse papilionacée dont les fleurs contiennent de la coumarine. — *M. bleu*. Le *Melilotus cœrulea*, Lam., du Caucase. — *M. ordinaire jaune* ou *des champs*. Le *Melilotus arvensis*, L., à fleurs jaunes

MÉLILOTIQUE. adj. Qui se rapporte au *Mélilot*. — C. Nom d'un acide ($C^{18}H^{16}O^{6}$) extrait du *Mélilot*.

MÉLILOTINE. s. f. La *Coumarine*.

MÉLIMÉLUM. s. m. [de μέλι, miel, et μῆλον, pomme, coing]. Mélange de miel et de mucilage du coing.

MÉLINE. s. f. ($C^{60}H^{60}$). La *Paraffine* de la cire, fusible à 62°, obtenue par distillation sèche de la *Mélissine*.

MÉLINET. s. m. Le *Cerinthe aspera*, Roth., Borraginée.

MÉLIPONE. s. f. [de μέλι, miel, et πόνος, travail]. Genre d'Hyménoptères apidés de l'Amérique du Sud, à femelle sans aiguillon.

MÉLIQUE. s. f. — *M. bleue*. La *Melica* ou *Molinia cœrulea*, Mœnch, Graminée des prés humides.

MÉLISSE. s. f. [angl. *balmint*; it. *melissa*; esp. *toronjil*, *melissa*]. La *Melissa officinalis*, L., *Melissa citrina* des pharmaciens, Labiée stimulante. — *M. sauvage*, *des bois* ou *puante*. Le *Mellitis melissophyllum*, L., Labiée dite diurétique.

MÉLISSIÈRE. s. f. Le *Melittis melissophyllum*, L., Labiée.

MÉLISSINE. s. f. L'alcool myricique ($C^{60}H^{62}O^{4}$).

MELLISSIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Mélisse*, à la *Mélissine*. — C. Nom d'un acide ($C^{60}H^{60}O^{4}$) produit d'oxydationde la *Mélissine*.

MÉLITA. s. f. La *Brucea antidysenterica*, Rutacée quassiée à coques monospermes antidysentériques.

MÉLITAGRE. Faute au lieu de *Mélagre*.

MÉLITAGREUX, EUSE. adj. [Mot mal fait de μέλι, miel, et ἄγρα, prise, mal, dartre]. Sécrétion cutanée après enlèvement de l'épiderme qui prend la consistance du *Miel* durant la teigne, etc.

MÉLITHÉMIE. s. f. [de μέλι, μέλιτος, miel, et αἷμα, sang; all. *Zuckerdyscrasie*, *Melitœmia*]. Comme *Glycohémie*.

MÉLITHYPERURIE. s. f. [de μέλι, μελιτος, miel, ὑπὲρ, indiquant excès, et οὖρον, urine]. Le *Diabète sucré*.

MÉLITOPTYALISME. s. m. [de μέλι, μέλιτος, miel, et πτυαλισμός, crachement]. *Salivation sucrée*.

MÉLITOSE. s. f. [de μέλι, miel, μελίτωσις, l'action de rendre doux] (Berthelot). Le sucre de la *Manne d'Australie* ($C^{12}H^{14}O^{14}$).

MÉLITTE. s. f. Le *Melittis melissophyllum*, L., Labiée.

MÉLITURIE. s. f. [de μέλι, miel, et οὖρον, urine; all. *Harnruhr*; angl. *melituria*]. Le *Diabète sucré*.

MELKSHAM (Angleterre). Source ferrugineuse.

MELLAN. s. m. Le *Mellone*.

MELLANURIQUE. adj. Nom d'un produit de la distillation de l'urée ($C^{6}H^{4}Az^{4}O^{4}$).

MELLATE. s. m. Sel formé par union de l'*Acide mellithique* aux bases.

MELLÉOLÉ. s. m. [all. et angl. *melleolea*; esp. *melleolado*]. Médicament formé de miel et d'une poudre.

MELLÉOLIQUE. adj. [angl. et it. *melleolica*; esp. *meleolico*]. Le médicament qui provient de l'union du miel avec des poudres.

MELLIFÈRE. adj. et s. [de *mellifer*, qui produit le miel]. Qui produit du miel. — Z. Comme *Anthophile*. — Famille d'Hyménoptères aiguillonnés.

MELLITTE. adj. et s. [de μέλλιττα, abeille]. Comme *Apiaire*.

MELLIFORME. adj. [de *mel*, miel, et *forma*, forme]. Qui ressemble au miel, aux Abeilles mellifères.

MELLIQUE. adj. Qui concerne le *Miel*. — C. Pour *Mellithique*.

MELLITATE. Faute au lieu de *Mellithate*.

MELLIGÈNE. adj. [*melligenus*, de *mel*, miel, et *generare*, engendrer] Comme *Mellifère*.

MELLITE. s. m. [all. *Honigsft*; angl. *honey-sirup*; it. *mellito*; esp. *melito*]. Sirop préparé avec le miel, différentes infusions ou décoctions, et les sucs de plantes.

MELLITHATE. s. m. [all. *honigsteinsaures Salz*; it. *mellitato*; esp. *melitato*]. Comme *Mellate*.

MELLITHE. s. f. [all. *Honigstein*]. Le *Mellithate d'alumine* des mines de houille de la Thuringe.

MELLITHIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Mellithe*. — C. Acide retiré de la *Mellithe*, cristallisable, d'un goût très acide ($C^{4}O^{3}.HO$).

MELLITIQUE. Faute au lieu de *Mellithique*.

MELLIVORE. adj. [de *mel*, miel, et *vorare*, dévorer]. Qui dévore le miel. — Qui s'en nourrit.

MELLON. s. m. Pour *Mellone*.

MELLONE. s. m. [all. *Mellon*] (Liebig). Produit obtenu par l'action du chlore sec à chaud sur le sulfocyanure de potassium ($C^{12}Az^{9}H^{3}$).

MELLONHYDRIQUE. adj. Le *Mellone* considéré comme acide.

MELLONIQUE. adj. Qui a rapport au *Mellone*.

MELLONURE. s. f. Les combinaisons du *Mellone* avec des métaux.

MÉLOCHIE. s. f. [*Melochia*, L.]. Genre de Malvacées de l'Inde. — La *Corette*.

MÉLODERMIE. s. f. La *Mélanodermie*.

MÉLOÉ. s. m. [*Meloe*, L.; all. *Œlkäfer*; angl. *meloe*; esp. *meloe*]. Genre de Coléoptères hétéromères vésicants voisin des Cantharides.

MÉLOÏDE. adj. et s. [de *Meloë*, tiré de μέλας, noir, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient des *Meloés*. — Famille de Coléoptères hétéromères.

MÉLOLONTHE. s. m. [*Mélolontha*, Fabr.]. Genre de Coléoptères pentamères lamellicornes. — Le *Hanneton*

MÉLOLONTHINE. s. f. ($C^{10}H^{12}Az^{2}SO^{6}$). Composé cristallin tiré des tissus mous du Hanneton.

MÉLOMÈLE. adj. et s. Qui est affecté de *Mélomélie*.

MÉLOMÈLI. s. m. Comme *Mélimélum*.

MÉLOMÈLIE. s. m. [de μέλος répété, membre; esp. *melomelo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). L'état des monstres qui ont un ou deux membres accessoires insérés par leur bases sur les membres principaux.

MELON. s. m. Le *Cucumis melo*, L. [πέπων; all. *Melone*; it. *popone*], Cucurbitacée dont il existe un assez grand nombre de variétés. — Sa *Péponide*. — *M. d'eau*. La *Pastèque*.

MELONGÈNE. s. f. [angl. *melongena*, *mad apple*]. L'*Aubergine*, *Solanum melongena*, L., Solanée.

MÉLONIDE. s. f. (Richard). Fruit charnu des Pommacées, couronné par le limbe du calice soudé aux ovaires pariétaux qu'il enveloppe de deux à cinq endocarpes de consistance soit coriace soit osseuse. — *M. à nucules*. Celles dont l'endocarpe forme autant de petits noyaux ou mucules qu'il y a de graines (*Cratægus*, *Mespilus*, etc.). — *M. à pépins*. Celles dont l'endocarpe est simplement coriace (*Pyrus*, *Cydonia*, etc.).

MÉLONNÉE. s. f. La *Cucurbita moschata*, Duch.

MÉLOPHAGE. s. m. [de μηλοφάγος, qui mange les brebis]. Le *Melophagus ovinus*, L., Diptère pupipare parasite des moutons.

MÉLOPLASTIE. s. f. [de μῆλον, pommette, et πλάσσειν, former]. *Autoplastie* de la joue.

MÉLOSE. s. f. [*melosis*; μήλωσις, de μήλη, sonde]. Exploration avec la sonde.

MÉLOTHRIE. s. f. [*Melothria*, L.]. Genre de Cucurbitacées purgatives.

MÉLOTHRIDYME. s. m. Prétendu monstre triple.

MELTINGEN (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

MÉMARCHURE. s. f. [de *mes*, mal, et *marcher*]. L'*Entorse*.

MEMBRACIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Membracés*. — Famille d'Hémiptères homoptères.

MEMBRANE. s. f. [*membrana;* ὑμήν, μῆνιγξ; all. *Haut, Membran;* it. et esp. *membrana*]. Les *M.* sont des *organes* ou des portions d'organes aplatis, minces, divers par leur étendue, ainsi que par leur nature anatomique. Comme les autres organes elles sont représentées tantôt par une partie similaire ou organe premier unique d'un seul système (*M. aponévrotiques* ou *fibreuses, tendineuses, pie-mère,* etc.), tantôt par association d'organes premiers appartenant à plusieurs systèmes différents (*M. séreuses, tégumentaires internes* et *externes, rétine*). Aucune ne représente spécialement un tissu, ni un système, ni un appareil. Il en est de formées par telle ou telle *unité* anatomique pelliculaire (*M. vitelline*). Comme pour les autres organes, les uns remplissent un seul usage et la plupart plusieurs (*séreuses, muqueuses,* etc.). — *M. accidentelle.* Tout produit morbide membraneux, tant *néo-membrane* que *fausse membrane.* — *M. adventice.* La couche de tissu cellulaire autour d'un organe ou d'un kyste et qui est en continuité vasculaire avec le tissu semblable des parties ambiantes. — *M. anhistes.* Celles qui sont sans *texture,* homogènes, sans cellules, vaisseaux ni fibres. — A tort, la *Caduque.* — *M. blastodermique.* Le *Blastoderme.* — *M. caduque.* La *Caduque.* — *M. capsulo-pupillaire.* Sur le fœtus, l'ensemble des capillaires de l'artère capsulaire qui, du pourtour du cristallin vont dans ceux de la circonférence de l'orifice pupillaire et jadis considérés comme une *M.* (Ch. Robin). — *M. clignotante.* Sur les Oiseaux surtout, la caroncule lacrymale développée en organe membraneux dermo-papillaire qu'un muscle tire de dedans en dehors devant la cornée. — *M. de la coque.* Couche non cellulaire fibroïde, réticulée, produit de sécrétion située entre le blanc d'œuf d'Oiseau et sa *coque.* — *M. coquillère.* Celle qui représente la coque d'œuf d'Oiseau non incrustée de calcaire, celle des œufs de Reptiles, etc., autre produit exocellulaire de sécrétion, qui est réticulée, fibroïde, parfois aussi dite *M. de la coque.* — *M. du corps vitré* ou *hyaloïde. M.* épaisse de $0^{mm},002$, hyaline, un peu striée, tenace, distincte de la limitante de la rétine qui circonscrit extérieurement le corps vitré. — *M. cricothyréoïdienne.* Le mince ligament qui unit les cartilages cricoïde et thyréoïdien. — *M. de Demours, de Descemet* ou *vitreuse. M.* anhiste résistante, qui tapisse la face postérieure du tissu propre de la cornée; épaisse de $0^{mm},01$ environ, couverte elle-même en dedans d'une couche de cellules épithéliales pavimenteuses. — *M. élytroïde.* La tunique vaginale. — *M. de l'émail.* La couche des cellules épithéliales prismatiques entre l'*organe de l'émail* et la papille dentaire d'abord, le chapeau de dentine ensuite. — *M. embryonnaire.* Pour quelques-uns, la couche à grosses cellules qui entoure l'albumen des grains de blé et autres graines; située au-dessous du *tegmen.* — *M. fertile* (Ch. Robin). Celle de la face interne des Acéphalocystes qui porte les Echinocoques, grenue, grisâtre, comme la substance du corps de ceux-ci et très mince. — *M. de l'humeur aqueuse.* La *M.* de Descemet. — *M. interdigitale.* La double peau mince et le tissu cellulaire entre deux minces portions de peau qui réunit entre eux les doigts des Chiroptères, des pattes des Palmipèdes et des quatre membres Batraciens. —*M. interutéroplacentaire.* Portion non caduque de la muqueuse utérine au niveau du placenta, entre lui et la musculeuse. — *M. de Jacob.* La couche de la rétine adhérant à la choroïde et formée par les bâtonnets. — *M. kératogène.* Le derme de la matrice onguéale. — *M. limitante.* Couche grenue amorphe vasculaire de la face que touche le *corps vitré,* ou antérieure de la rétine. — *M. médullaire. M.* supposée être entre l'os et sa moelle, mais qui n'existe pas. — *M. nictitante.* La *M.* clignotante. — *M. obturatrice.* L'aponévrose tendue dans le trou sous-pubien. — *M. olfactive, pituitaire* ou *de Schneider.* La pituitaire, muqueuse des fosses nasales. — *M. ovarique.* La couche d'épithélium qui recouvre l'ovaire. — La mince couche du tissu cellulaire sous-jacent qui sépare l'épithélium des ovisacs avec des lymphatiques, etc., comme dans la trame du péritoine, mais non fibreuse. — *M. ovulaire.* La *M.* vitelline. — *M. préformative.* La couche hyaline superficielle de la papille dentaire qui soulève l'ivoire, puis l'émail et se retrouve comme cuticule de l'émail. — *M. proligère.* Le blastoderme ou sa portion embryogène. — *M. pupillaire. M.* mince, hyaline, homogène, continuation de l'*iris* dans l'orifice pupillaire au-devant du cristallin du fœtus, sans adhérer à sa capsule. Elle et ses nombreux capillaires disparaissent au septième mois. — *M. pyogénique.* Tissu cellulaire mou vasculaire, développé après le pus à la face interne de la cavité des abcès anciens et qui n'est nullement *pyogénique.* — *M. réticulaire.* Le derme sous-unguéal. — *M. de Ruysch.* La couche ou réseau représenté par l'ensemble des capillaires de la face rétinienne de la choroïde. — *M. du tympan. M.* fibreuse vasculaire tapissée en dedans par la muqueuse de l'oreille moyenne, tendue dans le cadre du tympan et qui sépare celle-là du conduit auditif externe. En dehors elle est tapissée par l'homologue de la *basement membrane* du derme du canal auditif externe et par l'épiderme de celui-ci, à la manière de ce qui est pour la face antérieure de la cornée. — *M. utéro-épichoriale.* La *Caduque.* — *M. des ventricules.* L'*Ependyme.* — *M. villeuses.* La muqueuse des organes digestifs avec ses villosités, du pylore à la valvule iléo-cæcale. — *M. vitelline.* La *M.* hyaline extérieure ou protectrice des ovules, qui se trouve plus ou moins immédiatement autour du *vitellus.* — *M. vitreuse.* La *M.* de Descemet.

MEMBRANEUX, EUSE. adj. [*membraneus;* ὑμενώδης; all. *hautig;* angl. *membranous;* it. et esp. *membranoso*]. Qui est souple, bien plus large qu'épais. — Qui est formé d'une *Membrane.*

MEMBRANIFORME. adj. [de *membrana,* membre, et *forma,* forme; all. *hautähnlich;* angl. *membroniform;* it. *membraniforme*]. Conformé en *Membrane.*

MEMBRANIPORE. s. f. [*Membranipora,* de Blainville]. Genre de Bryozoaires.

MEMBRANULE. s. f. Mince membrane.

MEMBRE s. m. [*membrum, artus;* κῶλον, μέλος; all. *Glied;* angl. *limb;* it. *membro;* esp. *miembro*]. Les appendices du tronc auquel ils sont unis au moyen d'articulations, disposés par paires. — *M. des Annelés.* Les appendices essentiellement du squelette ectodermique qui se détachent de chaque anneau, en une paire ventrale et une dorsale, comme chez certains Annélides, les Insectes ailés, les larves d'Éphémères à lames branchiales sur le dos, etc. Sur le plus grand nombre des espèces la paire portée par l'arceau ventral, la paire des pattes de chaque anneau, se développe seule. Les *M.* constituent non seulement les pattes et les ailes des Articulés, etc. mais encore leurs mâchoires, les antennes, les pédicules des yeux, les organes externes copulateurs, etc. *M. abdominal* ou *inférieur.* La hanche, la cuisse, la jambe et le pied dans leur ensemble. — *M. artificiels.* Appareils prothétiques destinés à remplacer un *M.* ou une de ses parties. — *M. supérieur* ou *thoracique.* L'épaule, le bras, l'avant-bras et la main dans leur ensemble. — *M. des Vertébrés.* Ceux qui essentiellement mésodermiques, quelque soient leurs connexions avec les côtes, le sternum, le menton ou l'occiput, se rattachent à la vertèbre occipitale ou aux cervicales par leurs origines nerveuses, pour les *M.* supérieurs, et aux vertèbres soit sacrées soit coccygiennes pour les *M.* inférieurs. Généralement toute partie soit molle, soit squelettique, os ou cartilage, qui existe dans les *M.* d'une paire, a son homologue dans ceux de l'autre paire. Les *M.* se composent d'une partie basilaire, *épaule* ou *hanche,* large, peu saillante, point d'appui plus ou moins fixe et d'une partie saillante plus ou moins libre, levier articulé mobile. — *M. viril.* Le *Pénis.*

MÉMÉCYLÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Mémécylons.* — Tribu des Myrtacées à fruits charnus, comestibles, suivant les uns, des Mélastomacées qui en sont voisines, suivant les autres. Graines sans endosperme; cotylédons foliacés.

MÉMÉCYLON. s. m. Genre de Myrtacées.

MÉMOIRE. s. f. [*memoria;* μνήμη; all. *Gedächtniss;* angl. *memory;* it. et esp. *memoria*]. Rappel ou répétition des idées et des notions d'objets, qui déjà produites une ou plusieurs fois, ont lieu indépendamment de l'objet et de la sensation spéciale qui les a déterminées, comme si cet objet était présent. Les parties de l'encéphale qui ont la propriété de reproduire ainsi des actes antécédemment accomplis ne sont autres que celles qui jouent le rôle de centre de perception et d'élaborations intellectuelles,

Ce qui le prouve, c'est que, quelque intenses et variées que sont les douleurs perçues, nous les oublions, sans pouvoir remémorer autre chose que les idées qu'elles ont pu susciter. La *M.* est autant que le jugement un attribut appartenant en propre à l'intellect, mais elle-même n'a ni *appareil* propre, ni les caractères d'une *fonction*. Cet attribut est la possibilité de répéter en l'absence de l'intervention des sens un acte de la pensée dont l'accomplissement a eu lieu déjà.

MÉMORATIF. adj. Qui donne la *Mémoire*. — Qui est le siège de la *Mémoire*.

MÉMORATION. s. f. (De Blainville). Le résultat de tout acte de *Mémoire*. — L'accomplissement de cet acte même.

MÉNACHIN. s. m. Le *Titane*.

MÉNADE. s. f. Le *Cancer mœnas*, L., Brachyure.

MÉNAGOGUE. adj. [μηναγωγός, de μήν, menstrues, et ἄγειν, pousser]. *Emménagogue*.

MÉNAPHTOXYLAMIDE. s. f. La *Naphtamide*.

MÉNAPHTOXYLIQUE. adj. L'*Acide naphtoïque*.

MENDOLE. s. f. Le *Sparus mœna*, L., ou *mendola*, L., Lac., gris, ondulé de bleu, à odeur forte. — *M. blanche*. Le *Sparus smaris*, L.

MENDOURO. s. m. La *Mendole*.

MÉNEVI. s. m. Racine aromatique d'une Graminée de Madagascar, etc.

MENHIDROSE. s. f. [de μήν, mois, menstrues, et de ἱδρωσις, sueur; all. *Menstrualschweiss;* angl. *menidrosis;* it. *menidrosi*]. Sueur mensuelle ou menstruelle.

MÉNILLE. s. f. — *M. noire*. Le *Capiton*.

MÉNINGE. s. f. [*meninx*, de μήνιγξ, membrane; all. *Gehirnhaut, Rückenmarkhaut;* angl. *meninges;* it. *meninge*]. L'ensemble des trois membranes qui enveloppent l'appareil cérébro-spinal ou chacune d'elles séparément.

MÉNINGÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Méninges*.

MÉNINGIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte aux *Méninges*.

MÉNINGINE. s. f. [it. et esp. *meningina*]. La pie-mère avec l'arachnoïde considérées comme ne faisant qu'un organe.

MÉNINGINITE. s. f. L'inflammation de la *Méningine*.

MÉNINGITE. s. f. [all. *Meningitis, Hirnhautentzündung;* angl. *meningitis;* it. *meningitide;* esp. *meningitis*]. L'inflammation de la pie-mère, seule, avec ou sans phlegmasie de la dure-mère et de l'arachnoïde. — *M. cérébrale*. *M.* de la pie-mère cérébrale. Cette phlegmasie (*fièvre cérébrale*) caractérisée par une céphalalgie très vive, un état de somnolence et en même temps d'insomnie; la chaleur du front, la rougeur des conjonctives, une douleur dans le globe de l'œil, des tintements d'oreilles, des frissons irréguliers suivis de chaleur, etc., sont les symptômes les plus ordinaires; le délire et quelquefois des convulsions, se joignent bientôt à ces premiers phénomènes; la somnolence plus grande, avec paralysie des yeux et difficulté de la déglutition, puis un coma profond, annoncent enfin une terminaison funeste. Le traitement consiste dans les saignées générales, des applications de sangsues aux tempes, derrière les oreilles, à l'entrée des narines, des applications froides maintenues sur la tête, les révulsifs les plus puissants appliqués aux extrémités inférieures, dans l'emploi combiné des saignées et des bains d'affusions (avec l'eau à 18° centigr. versée largement pendant huit à dix minutes). — *M. cérébro-spinale*. Maladie épidémique sévissant de préférence sur les soldats et consistant en une inflammation simultanée de la pie-mère du cerveau et de la moelle. Cette phlegmasie se termine fréquemment par génération de néo-membranes, en plaques avec ou sans pus. Elle est très grave, et, jusqu'à présent, les émissions sanguines, le mercure, l'opium, etc., n'ont pas réussi à diminuer notablement la mortalité qu'elle cause. — *M. rhumatismale*. Dans le cours du rhumatisme articulaire, il survient parfois une méningite. Ce cas est assez fréquent pour qu'on rattache la méningite, comme on fait pour l'endocardite, à l'affection rhumatismale. Souvent alors une douleur intense s'était fait auparavant sentir dans la région postérieure du cou et de la tête. Cette complication est très grave. L'indication la plus urgente est de rappeler l'inflammation sur les articulations qu'elle a quittées, et pour cela d'y appliquer, ainsi que sur différents points de la peau, des révulsifs puissants et continués. — *M. spinale*. Celle qui ne porte que sur la pie-mère spinale. — *M. tuberculeuse* ou *granuleuse* [all. *tuberkulöse, Harnhautentzündung, akuter Wasserkopf;* angl. *tubercular meningitis;* it. *meningitide tubercolare*]. Inflammation de la pie-mère consécutive à la production de *granulations grises* demi-transparentes dans toute la pie-mère cérébrale ou dans une partie. Souvent elles coïncident avec la présence de granulations semblables dans le poumon, le rein et les séreuses du tronc. Elle se montre parfois sur des sujets atteints d'accidents pulmonaires, surtout chez les adultes; d'autres fois, elle survient insidieusement, particulièrement sur les adultes, au cours d'un état de santé florissante (Legendre). Dans ces circonstances, les malades se plaignent d'une céphalalgie intense, opiniâtre, le plus souvent frontale, continue, mais avec des exacerbations qui leur arrachent des cris aigus. Ces cris, dits *hydrencéphaliques* (Coindet), s'observent surtout chez les enfants; ils s'accompagnent de stupeur, d'une expression générale de souffrance, de vomissements et de constipation. La face est pâle, avec des alternatives de rougeur, la pupille contractée ou dilatée; quelquefois il y a de la photophobie et de l'exaltation dans la sensibilité cutanée.

MÉNINGITIFORME. adj. Qui ressemble à la *Méningite*.

MÉNINGITIQUE. adj. Qui concerne les *Méninges*, la *Méningite*.

MÉNINGOCÈLE. s. f. [de μήνιγξ, méninge, et κήλη, tumeur] (Spring). Tumeur du crâne constituée par une hernie de la pie-mère, avec ou sans tissu cérébral faisant saillie à travers une ouverture du crâne en arrêt de développement, poussant la portion correspondante de la dure-mère.

MÉNINGO-ENCÉPHALITE. s. f. Méningite et encéphalite simultanées.

MÉNINGO-GASTRIQUE. adj. [de μήνιγξ, membrane, et γαστήρ, l'estomac; all. *meningo-gastrisch;* angl. *meningo-gastric;* it. et esp. *meningo-gastrico*]. Qui a rapport aux *Méningites* et aux *Gastrites*.

MÉNINGOMALACIE. s. f. [de μήνιγξ, membrane, et μαλακός, mou]. Ramollissement des méninges.

MÉNINGO-MYÉLITE. s. f. Méningite spinale ou méningite et myélite simultanées.

MÉNINGOPHYLAX. s. m. [de μήνιγξ, méninge, et φύλαξ, gardien; it. *meningofilace;* esp. *meningofilax*]. Instrument pour déprimer la dure-mère après la trépanation.

MÉNINGORRHAGIE. s. f. [de μήνιγξ, membrane, et ῥαγεῖν, faire éruption]. L'*Hémorrhagie méningée*.

MÉNINGOSE. s. f. [de μήνιγξ, membrane; all. et angl. *Meningosis;* it. *meningosi*]. Union de deux os par des membranes.

MÉNINGO-SPINAL, ALE. adj. Qui concerne les *Méninges* spinales ou rhachidiennes. — Qui concerne les *Méninges* et la moelle spinale ou la colonne spinale.

MÉNINGURIE. s. f. [de μήνιγξ, membrane, et οὖρον, urine]. Émission d'urine avec de la fibrine, etc., disposée en membrane.

MÉNISE ou **MÉNISSE.** s. f. La *Harengule*, non la jeune *Alose*.

MÉNISPERMACÉ, ÉE, adj. et s. Qui tient aux *Ménispermum*. — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, à feuilles alternes, calice à 6 sépales, 6 étamines.

MÉNISPERME. s. m. [*Menispermum*]. Genre de Ménispermacées.

MÉNISPERMINE. s. f. [all. *Menispermin;* it. et esp. *menispermina*]. Alcaloïde insipide, inodore (Pelletier et Couerbe) de la coque du Levant ($C^{18}H^{12}AzO^2$).

MÉNISPERMIQUE. adj. Qui se rapporte au *Menispermum*. — Nom d'un acide existant avec la *Ménispermine*.

MÉNISQUE. s. m. [μηνισκὸς, lunule, de μήνη, lune]. — **P.** Les lentilles optiques qui ont les deux faces, ou une seule, concaves. — *M. inter-articulaires*. Organes fibreux, minces, biconcaves, percés ou non vers le centre, à surfaces lisses tapissées d'une très mince couche de cartilage. On en trouve entre les surfaces articulaires du genou, sterno-claviculaire, temporo-maxillaire, etc.

MÉNOBRANCHE. adj. et s. [de μένειν, persister, et *branchies*]. Genre d'Urodèles à branchies persistantes.

MÉNOPAUSE. s. f. [de μὴν, mois, et παῦσις, cessation; all. *Menstruationsende*; angl. *menopausis*; it. *menopausa*; esp. *menopausis*]. Cessation de la menstruation, dite temps critique des femmes. La menstruation cesse : de trente-cinq à quarante ans, chez environ un huitième des femmes; de quarante à quarante-cinq, chez environ un quart; de quarante-cinq à cinquante chez environ la moitié; de cinquante à cinquante-cinq, chez environ un huitième, ce qui donne en moyenne trente-deux ans pour le temps dans lequel est possible la reproduction de l'espèce. Le climat influe, et, dans les climats froids, la *M.* arrive plus tard que dans les régions méridionales où les règles se montrent de bonne heure.

MÉNORRAGIE. Faute au lieu de *Ménorrhagie*.

MÉNORRHAGIE. s. f. [de μὴν, mois, et ῥαγεῖν, sortir avec violence; all. *Menorrhagia*; angl. *flooding*; it. et esp. *menorragia*]. coulement menstruel prenant les caractères de la *Métrorrhagie*.

MÉNORRHÉE. s. f. [de μὴν, mois, et de ῥεῖν, couler; all. et angl. *Menorrhœa*; it. et esp. *menorrea*]. Écoulement *menstruel*. — **M. C.** *Ménorrhagie*.

MÉNOSTASE et **MÉNOSTASIE.** s. f. [de μὴν, mois, et στάσις, stase, stagnation; all. *Menostasis*, *Menstruationsunterdrückung*; angl. *menostasis*; it. et esp. *menostasia*]. Suppression de la menstruation. — *Aménorrhée*. — *Dysménorrhée*.

MENOTTE. s. f. — **B.** La *Clavaire*.

MÉNOXÉNIE. s. f. [de μὴν, mois ou menstrues, et ξένος, étranger; all. *Menstruations-Unregelmässigkeit*; angl. *menoxenia*]. Hémorrhagie mensuelle ayant son siége ailleurs que dans l'utérus.

MENSTRUATION. s. f. [de *menstrua*, les menstrues; *menstruatio* est un mot fait par des médecins modernes; all. *Monatsfluss*; angl. *menses*; it. *menstruazione*; esp. *menstruacion*]. La série des phénomènes de l'ovulation avec épanchement sanguin par la muqueuse utérine et écoulement de sang et de mucus par le vagin et la vulve. La *menstruation* n'est pas une évacuation sanguine dans le sens d'excrétion d'une humeur produite par sécrétion, ni par excrémentition. Le retour périodique a régulièrement lieu chaque mois, sauf quelques exceptions, chez les femmes qui ne sont ni enceintes, ni nourrices, depuis l'âge de puberté. L'époque de la première *menstruation* et celle à laquelle cesse cet écoulement (ménopause) varient selon les climats, les constitutions, le genre de vie, etc. Il y a toujours coïncidence de la rupture de l'ovisac avec la période *menstruelle*, comme à l'époque du rut sur les autres Vertébrés. Le jour qui précède l'écoulement est par suite le plus favorable à la conception, avec rares exceptions. — La première *M.*, signe de la première ovulation, c'est-à-dire de la puberté apparaît en général, dans nos climats, de quatorze à seize ans. Elle peut tarder jusqu'à dix-sept et dix-huit ans dans les pays froids, se montrer dès onze ou douze ans dans les pays chauds. Dans toute *M.* normale, la veille ou l'avant-veille, du mucus chargé d'épithélium desquamé, est sécrété dans l'utérus et même dans le vagin avec une odeur *sui generis*. Il est d'abord grisâtre, puis il a la couleur brunâtre qu'il donne aux hématies sorties les premières en petite quantité des capillaires rompus à la surface sous-épithéliale de la muqueuse. Cette période, dite d'invasion, dure de douze à quarante-huit heures environ, puis vient la période d'état ou d'écoulement sanguin, avec ou sans interruption, qui dure de deux à trois jours. La cessation de l'issue sanguine est suivie de sécrétion de mucus, purulent ou non, pendant un jour ou deux, riche en Schizomycètes. Pendant la turgescence de tout l'appareil génital la muqueuse du corps utérin devient plus épaisse, peut devenir rugueuse, et atteindre jusqu'à 6 et même 8 millimètres d'épaisseur. C'est une erreur de dire qu'elle s'amincit alors et que le sang qu'elle versait soit *irritant* pour l'urèthre de l'homme en particulier. Il ne faut pas ici confondre le sang normal avec un mucus, pouvant être ou non, virulent.

MENSTRUE. s. m. [bas latin *menstruum*, toute espèce de liqueur; all. *Lösungsmittel*; angl. *menstruum*; it. et esp. *menstruo*]. Dissolvant qui agit lentement et à l'aide d'une douce chaleur. — *Excipient*, véhicule, liquides chargés de particules qu'ils emportent.

MENSTRUEL, ELLE. adj. [*menstruus*; καταμήνιος; all. *monatlich*; angl. *menstruous*, *menstrual*; it. *menstruale*; esp. *menstrual*]. Qui arrive tous les mois. — Qui concerne la *Menstruation*.

MENSTRUES. s. f. pl. [*menstrua*, de *mensis*, mois; καταμήνια; all. *Menstruation*, *Monatsfluss*; angl. *menstrua*, *menses*; is. *mestrui*; esp. *menstruo*]. L'écoulement *menstruel*, sanguin, muqueux ou non, purulent ou non, produit pendant la *menstruation*. L'ensemble des phénomènes même de la *menstruation* qui se rapportent à cette hémorrhagie particulièrement et à la sécrétion muqueuse qui la précède, l'accompagne et la suit à des degrés normaux ou accidentels divers. Dans nos climats, les femmes ont ordinairement leurs règles pendant trois à six jours, et la quantité de sang qu'elles perdent peut être évaluée de 120 à 240 grammes. Le sang des *menstrues* vient de la muqueuse utérine seule par congestion et rupture de ses capillaires superficiels. Comme elles continuent durant quelques mois à être versées chez les femmes sur lesquelles le corps de l'utérus a été enlevé chirurgicalement, ce sang ne vient donc pas seulement de la muqueuse du corps utérin, mais aussi de celle du col. Les règles persistent, mais pendant peu de mois d'années seulement, dans ce cas et après que les deux ovaires et les trompes ont été enlevés.

MENSURATEUR. adj. et s. Qui sert à mesurer. — *M. du bassin*. Les *Pelvimètres*.

MENSURATION. s. f. [*mensuratio*, de *mensura*, mesure; all. *Messung*; it. *misurazione*; esp. *mensuracion*]. — **M. C.** L'ensemble des procédés d'exploration employés pour mesurer la taille, le périmètre du thorax, et les dimensions de la tête ou de ses parties, pour apprécier celles du bassin à l'aide du pelvimètre, etc.

MENT. [de *mens*, esprit et *mentum*, invention]. Suffixe qui suivant son étymologie a le sens soit d'*esprit*, soit de *manière de faire* ou *action*.

MENTAGRE. s. f. [*mentagra*, de *mentum*, menton, et ἄγρα, capture; all. *Kinnflechte*; angl., it. et esp. *mentagra*]. Affection parasitaire des poils de la barbe, qui affecte particulièrement le *menton*, qui est dans cette région ce que la *teigne tonsurante* ou *tondante* est au cuir chevelu. Elle est causée, comme sur ce dernier, par le développementdu *Trichophyton tonsurans*, Cryptogame siégeant plus ou moins profondément contre la portion intrafolliculaire du poil.

MENTAGROPHYTE. s. m. [de *mentagre*, et φυτὸν, végétal]. Le *Trichophyton*.

MENTAL, ALE. adj. [de *mens*, esprit, intelligence; all. *psychisch*; it. *mentale*; esp. *mental*]. Qui concerne l'esprit, ses troubles.

MENTAL, ALE. adj. [de *mentum*, menton]. Comme *Mentonnier*.

MENTHE. s. f. [de *mentha*; μίνθη; all. *Munze*; angl. *mint*; it. et esp. *menta*]. Genre de Labiées stimulantes et antipasmodiques. — *M. aquatique* ou *rouge*. La *Mentha aquatica*, L. — *M. des champs*. La *Mentha arvensis*, L. — *M. crépue*. La *Mentha crispa*, L. — *M. poivrée*. La *Mentha piperita*, L. — *M. romaine* ou *verte*. La *Mentha viridis*, L. — *M. sauvage*. La *Mentha sylvestris*, L.

MENTHE-COQ. s. f. La *Balsamita suaveolens*, L., Synanthérée.

MENTHÈNE. s. m. ($C^{20}H^{18}$ ou $C^{10}H^{9}$). Essence trouvée dans la *Menthe* avec le *Camphre de menthe* ($C^{10}H^{10}O$).

MENTHOL. s. m. ($C^{20}H^{20}O^{2}$). Le *Camphre de menthe* cristallisable, lævogyre.

MENTHOLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Menthol*.

MENTISME. s. m. [de *mens*, esprit.] (Baumes). Trouble *mental*.

MENTO-LABIAL, ALE. adj. et s. m. [it. *mento-labbiale*]. Qui concerne le *Menton* et les lèvres. — Le muscle carré du *menton* et de la houppe du *menton* (Chaussier).

MENTON (Alpes-Maritimes). Station maritime hivernale.

MENTON. s. m. [*mentum*; γένειον; all. *Kinn*; angl. *chin*; it. *mento*; esp. *barba*]. Partie inférieure et moyenne de la face, située au-dessous de la lèvre inférieure.

MENTONNIER, IÈRE. adj. [*mentalis*, de *mentum*, le menton; it. *mentoniero;* esp. *mentoniano*]. Qui se rapporte au *Menton.*

MENTONNIÈRE. s. f. — M. C. Espèce bandage et de pansement pour le *Menton.*

MENTULAGRE. s. f. [*mentulagra*, de *mentula*, pénis, et ἄγρα, proie, capture; all. *schmerzhafte Erektion;* angl., it. et esp. *mentulagra*]. État spasmodique des muscles ischio-caverneux, observée parfois sur les eunuques.

MENTZÉLIE. s. f. [*Mentzelia*, L.]. Genre de Loasacées purgatives des Antilles.

MÉNUAILLE. s. f. Le ver à soie gattiné.

MÉNUISE ou **MÉNUISSE.** s. f. Comme *Menise.*

MÉNYANTHE. s. m. Pour *Minyanthe.*

MÉNYANTHINE. s. f. L'*Inuline.*

MÉPHITE. s. f. [du latin *mephitis*, odeur infecte; *Stickfult;* angl. *mephitis;* it. *mefite;* esp. *mefitos*]. Produit de la combustion du soufre (acide sulfureux). — *M. ammoniacale.* Le carbonate d'ammoniaque. — *M. calcaire.* Le carbonate de chaux. — *M. de magnésie, de plomb*, etc. Le carbonate de magnésie, de plomb, etc. — *M. martiale.* Les carbonates de fer.

MÉPHITIQUE. adj. [*mephiticus;* all. *mephitisch;* angl. *mephitic;* it. et esp. *mefitico*]. Qui concerne le *Méphitisme.*

MÉPHITISME. s. m. [all. *Mephitismus;* angl. *mephitism;* it. et esp. *mefitismo*]. L'état de viciation de l'air devenu moins respirable ou nuisible par le mélange soit de gaz fétides, toxiques ou non, de gaz ou de vapeur irrespirables, de miasmes, etc.

MER. s. f. [*mare;* θάλασσα; all. *Meer, See;* angl. *sea;* it. *mare;* esp. *mar*]. La masse d'eau salée qui recouvre près des quatre cinquièmes de la surface du globe terrestre. Sur nos côtes océaniques sa température descend à 8° en hiver et s'élève à 20° environ en été à la surface. C'est de l'eau tenant en dissolution pour chaque litre 32 à 38 grammes de sels dans l'Atlantique, 32 à 34 dans le Pacifique, de 29 à 40 grammes dans la Méditerranée. La salure diminue dans les régions polaires. Parmi ces sels il y a de 24 à 26 grammes de chlorure de sodium, 5 à 7 grammes de sulfate de magnésie qui lui donne son amertume, plus des traces de chlorure de magnésium, de carbonates de chaux et de magnésie, de sulfate de chaux, d'iodures, de bromures, de sels de fer, de cuivre, etc., et d'albuminoïdes. — *M. phosphorescente.* Dans la phosphorescence de la *Mer*, ce n'est pas l'eau qui est lumineuse, non plus que jamais des matières en décomposition, telles que les mucus, la laitance des Poissons, etc. Ce sont des myriades d'Acalèphes ou de Protozoaires, de *Noctiluques* surtout, animaux sur lesquels chaque contraction amène un dégagement de lumière sans production de chaleur.

MÉRATROPHIE. s. f. [de μηρὸς, cuisse, et *atrophie*]. Atrophie du membre inférieur.

MERCAPTAN. s. m. [*Mercurio aptum* ou *Mercurium captans.* all. *Aethylsulfhydrat;* angl. *mercaptan;* it. et esp. *mercaptano*]. Nom générique de plusieurs composés jouissant d'une action sur le *Mercure* particulièrement, avec lequel ils se combinent. — *M. éthylique.* Le sulfure d'éthylique ($C^4H^5S.HS$).

MERCAPTIDE. s. m. Série de composés que forme le *Mercaptan* (*alcool sulfhydrique*, ou alcool dans lequel deux équivalents d'oxygène sont remplacés par deux de soufre) ($C^4H^6S^2$ ou $C^4H^5S.HS$), lorsque l'hydrogène de l'acide sulfhydrique a été remplacé par un équivalent d'un métal. — *M. de mercure.* L'*alcool sulfomercurique* ($C^4H^5S.HgS$), 5°. — *M. de plomb.* L'*alcool sulfoplombique* ($C^4H^5S.PbS$). — *M. de potassium.* L'*alcool sulfopotassique* ($C^4H^5S.KS$).

MERCURE. s. m. [*mercurius, hydrargyrus;* ὑδράργυρος, formé de ὕδωρ, eau, et ἄργυρος, argent; mot à mot, *argent liquide* (vif-argent); all. *Quecksilber;* angl. *mercury;* it. et esp. *mercurio*]. Corps simple métallique d'un blanc très éclatant; fluide jusqu'à la température de —40° centigrades; pesant 13,598; volatil; bouillant à 360°. — *M. alcalisé. Mercure* éteint au moyen du carbonate de chaux. — *M. cendré de Black.* Précipité formé par le carbonate d'ammoniaque dans une solution d'azotate de mercure. — *M. cendré de Moscati.* Poudre d'un vert noirâtre obtenue par digestion de une partie de *Mercure* doux et de huit parties de solution de potasse caustique. — *M. doux.* Le protochlorure de *mercure* ou calomel. — *M. éteint. M.* privé de son éclat par extrême division. — *M. saccharin* ou *saccharaté. M.* éteint dans le sucre. — *M. soluble de Hanemann.* Mélange d'ammoniaque et d'une solution de proto-azotate de mercure donnant un précipité gris, etc. — *M. de vie.* L'oxychlorure d'antimoine.

MERCUREUX, EUSE. adj. Qui concerne le degré inférieur d'oxydation du *Mercure.*

MERCURIAL, ALE. adj. Qui se rapporte à la *Mercuriale.*

MERCURIALE. s. f. La *Mercurialis annua*, L. [λινό-ζωστις; all. *Ringelkraut;* angl. *mercury;* it. *mercorella;* esp. *mercurial*], Euphorbiacée laxative. — *M. sauvage* ou des *bois.* La *Mercurialis perennis*, dite vénéneuse.

MERCURIALINE. s. f. (Reichardt). Alcaloïde vénéneux des graines de la *Mercuriale* (C^2H^5Az).

MERCURIALISME. s. m. L'*Hydrargyrie.*

MERCURIALISTE. adj. et s. Celui qui ne croit pas que la syphilis puisse guérir sans *Mercure.*

MERCURIAUX. adj. pl. pris subst. [*mercurialia;* all. *Merkurialmittel;* angl. *mercurial preparations;* it. *mercuriali;* esp. *mercuriales*]. Médicaments dont le *Mercure* est le principe actif.

MERCURIEL, ELLE. adj. [*mercurialis;* angl. *mercurial;* it. *mercuriale;* esp. *mercurial*]. Qui renferme du *Mercure.*

MERCURIQUE. adj. Qui se rapporte au *Mercure*, au degré le plus élevé de son oxydation,

MÈRE. s. f. et adj. [all. *Mutter;* angl. *mother;* it. et esp. *madre*]. — *M. de girofle.* Les *Anthophles.* — La drupe plus ou moins sèche ou charnue à plusieurs loges, aromatique, stimulante du *Giroflier.* — *M. du vinaigre.* Dépôt d'aspect mucilagineux et filant qui se produit au fond des tonneaux dans lesquels s'acétifie le vin. Il est formé par l'*Ulvina aceti præcipitata* (Kützing), d'une substance mucilagineuse produite par les filaments du Champignon précédent, beaucoup de Schizomycètes et de spores.

MÉRENCHYME. s. m. [de μέρος, partie, et ἔγχυμα, substance épanchée]. Tissu végétal dont les cellules sont sphéroïdales et faiblement adérentes.

MÉRENDÈRE. s. f. [*Merendera*]. Genre de Colchicacées. — *M. bulbocode.* La *Merendera bulbocodium*, Ramon, *Bulbocodium autumnale*, La Pérouse.

MÉRENDÉRÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Colchicacé.*

MÉRENS (Ariège). Sources sulfurées sodiques (de 36° à 45°).

MERGENTHEIM (Wurtemberg). Source chlorurée sodique (11°).

MERGUE. s. m. [de *mergus*, plongeon]. Les *Harles* en général, Palmipèdes lamellirostres. — Le *Mergus merganser*, L.

MERGULE. s. m. [*Mergulus*]. Genre de Pingouins à bec court, peu comprimé, voûté.

MÉRI. s. m. [de l'arabe *mary*, œsophage]. L'œsophage dans l'ancien français.

MÉRIANIE. s. f. [*Meriania*, Sw.]. Genre de Mélastomacées d'Amérique.

MÉRICARPE. s. m. [de μέρος, partie, et καρπὸς, fruit]. Portion de fruit isolée et contenant une seule graine.

MÉRIDIEN. s. m. — *M. astronomique* ou *géographique.* Le cercle, le plan vertical contenant l'axe terrestre et tout lieu qui s'y trouve. — *M. magnétique.* Le plan vertical qui passe par l'axe de l'aiguille de déclinaison qui a pris son équilibre. — *M. de l'œil.* Celui qui passe par l'axe optique.

MÉRIDIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Méridien.* — Qui passe par le centre d'un corps en suivant son moindre diamètre. — Perpendiculaire à l'équateur.

MÉRINGEANNE. s. f. L'*Aubergine.*

MERISE. s. f. La drupe du *Merisier.*

MÉRISÉ, ÉE. adj. Qui ressemble à la *Merise.*

MERISIER. s. m. [all. *Vogelkirschbaum;* angl. *wild cherry tree;* it. *visciolo albero*]. Le *Cerasus* (*Prunus*) *avium*, Linné, Rosacée drupacée. — *M. des Antilles.* L'*Eugenia glutinosa*, Richard, Myrtacée. — *M. du Canada.*

La *Betula lenta*, L., Castanéacée bétulée. — *M. à grappes.* Le *Cerasus padus*, DC., espèce sauvage des bois. — *M. de Virginie.* Le *Cerasus virginica*, Michaux, Rosacées.

MÉRISMATIQUE. adj. [de μέρισμα, μερίσματος, division]. Qui a lieu par division ou scission.

MÉRISMOPÉDIE. s. f. La *Sarcine*, genre d'Algues palmellées.

MÉRITHALLE. s. m. [de μέρος, partie, et θαλλός, rameau]. Intervalle compris entre deux nœuds.

MERLAN. s. m. Le *Gadus merlangus*, L. [all. *Weissfisch;* angl. *whiting;* it. *asello*], Malacoptérygien subbrachien Gadoïde. — *M. jaune.* Le *Gadus pollachius*, L. — *M. noir.* Le *Gadus carbonarius*, L. — *M. rose.* Le *Gadus ruber*, Lac., avec un enfoncement sur le museau.

MERLANET. s. f. Le *Merlan rose.*

MERLE. s. m. Genre de Passereaux dentirostres. — *M. de Corse.* Nom commercial donné à tort au *Turdus torquatus*, L., des Alpes. — *M. d'eau* ou *plongeur.* Le *Cinclus aquaticus*, Bechst., Passereau dentirostre insectivore. — *M. de mer.* Le *Labrus merula*, L., Labroïde. — *M. noir.* Le *Turdus merula*, L., Passereau dentirostre.

MERLENET. s. m. La *Merluche* (poisson).

MERLU. s. m. La *Merluche* (poisson). — *M. barbu.* Le *Gadus fusciatus*, Pennant, d'un blanc rougeâtre.

MERLUCHE. s. f. La femelle des *merles.* — Le *Gadus merluccius*, L. [all. *Stockfisch;* angl. *stockfisch;* it. *merluzzo*], voisin du *Merlan.*

MERLUS. s. m. La *Merluche* et Gades voisins.

MERMIS. s. m. Genre de Nématoïdes gordiacés à tête pourvue de papilles; parasites des Insectes dont ils sortent en nombre et se répandant à la surface de la terre, etc.

MÉROBLASTIQUE. adj. [de μέρος, partie, et βλαστὸς, germe]. Le vitellus à segmentation partielle.

MÉROCÈLE. s. f. [de μηρός, cuisse, et κήλη, hernie; all. *Schenkelbruch;* angl. *femoral hernia;* it. et esp. *merocele*]. Hernie crurale.

MÉROLOGIE. s. f. [de μέρος, partie, et λόγος, traité]. Description des parties simples, élémentaires, des éléments anatomiques et des principes immédiats (Ch. Robin, 1850).

MÉROMYAIRE. adj. et s. m. [de μέρος, simple, et μῦς, muscle]. Qui est à une ou peu de couches muscu laires.

MÉRON. s. m. Le *Mérou.*

MÉRONGÈNE. s. f. Comme *Mélongène.*

MÉROPODITE. s. f. [de μηρός, cuisse, et ποῦς, pied]. La *Cuisse* des Articulés.

MÉROPTÈRE. adj. [de μέρος, partie, et πτερὸν, aile]. Qui a des portions ou rudiments d'ailes.

MÉROSTOME. adj. [de μηρός, cuisse, et στόμα, bouche]. Qui a les organes buccaux développés en membres locomoteurs. — Les Xiphosures.

MÉROU. s. m. L'*Holocentrus merou*, Lac., ou *Serranus gigas*, Cuvier, Percoïde marin.

MERRAIN. s. m. — **A.** La tige de l'épiphyse dite *Corne de cerf* quand elle porte des andouilliers.

MERS-EL-KÉBIR (Algérie, près d'Oran). Source chlorurée sodique et magnésienne.

MÉRU. s. m. Le *Mérou.*

MERVEILLOSITÉ. s. f. La débilité intellectuelle qui conduit à imaginer des choses qui ne peuvent être, à croire à des apparitions, à des événements surnaturels, considérée comme faculté ou usage de quelque organe cérébral et que seul redresse le savoir humain.

MERY. Anatomiste et chirurgien français (1645-1722) dont le nom est resté aux *Glandes bulbo-uréthrales.*

MÉRYCIQUE. adj. Qui concerne le *Mérycisme.*

MÉRYCISME. s. m. [*merycismus;* μηρυκισμός; all. *Wiederkauen;* angl. *merycism;* it. et esp. *mericismo*]. La rumination. — Gastropathie durant laquelle les aliments, après un séjour plus ou moins long dans l'estomac, sont rapportés à la bouche pour y subir une nouvelle mastication et insalivation.

MÉRYCOLOGIE. s. f. [*merycologia;* de μηρυκάζω, je rumine, et λόγος, discours; angl. *mericology;* it. et esp. *mericologia*]. Étude de la rumination, du *Mérycisme.*

MÉSACONATE. s. m. Sel de l'*Acide mésaconique.*

MÉSACONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^6O^4$) dérivé de l'*Acide citraconique.*

MÉSADIBROMOPYROTARTRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^6Br^2O^8$) bromé dérivé de l'*Acide mésaconique.*

MÉSAIGNE. s. f. Le *Spirlin.*

MÉSAMONOCHLOROPYROTARTRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^7ClO^4$) chloré dérivé de l'*Acide mésaconique.*

MÉSAMYLIN. s. m. (Nägeli). L'*Amidon.*

MÉSANGE. s. f. Genre de Passereaux à bec court, conique. — *M. bleue.* Le *Parus cœruleus*, L. — *M. grosse.* Le *Parus major*, L. — *M. huppée.* Le *Parus cristatus*, L. — *M. petite.* Le *Parus ater*, L. — *M. à longue queue.* Le *Parus caudatus*, L.

MÉSARAÏQUE. adj. [*mesaraicus;* de μεσάραιον, le mésentère, de μέσος, au milieu, et ἀραιά, bas-ventre, de ἀραιός, mou; it. et esp. *mesaraico*]. Qui concerne le *Mésentère.*

MÉSATICÉPHALE. adj. et s. [de μεσότης, quantité moyenne et κεφαλή, tête]. Crâne intermédiaire au brachycéphale et au dolichocéphale (Broca).

MESCAL. s. m. Liqueur alcoolique obtenue de la distillation du pulque.

MÉSEL. s. m. [de *misellus*, misérable]. Atteint de la *Mésellerie.*

MÉSELLERIE. s. f. La *Lèpre.*

MÉSEMBRYACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Mésembryanthémé.*

MÉSEMBRYANTHÈME. s. m. Le *Mesembryanthemum crystallinum*, L., Ficoïdée.

MÉSEMBRYANTHÉMÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Mésembryanthèmes.* — Les *Ficoïdées.*

MÉSEMBRYANTHEMUM. s. m. Comme *Mésembryanthème.*

MÉSENCÉPHALE. s. m. [de μέσος, au milieu, ἐγκέφαλος, encéphale]. La cellule cérébrale moyenne de l'embryon. — Le *Mésocéphale.*

MESSENA. s. m. Pour *Moucena.*

MÉSENTÈRE. s. m. [*mesenterium;* μεσεντέριον, de μέσος, qui est au milieu, et ἔντερον, intestin; all. *Gekröse;* angl. *mesenter;* it. et esp. *mesenterio*]. Le repli irrégulièrement quadrilatère, formé de deux lames du péritoine et qui tient l'intestin grêle rattaché à la colonne vertébrale, suivant une ligne oblique allant de la première ou de la deuxième lombaire, au niveau du cæcum. Entre ses deux feuillets péritonéaux est la portion correspondante de l'intestin; des vaisseaux lymphatiques et sanguins, des nerfs et de nombreuses glandes lymphatiques se trouvent compris dans du tissu adipeux plus ou moins abondant entre ces feuillets.

MÉSENTÉRIE. s. f. [de mésentère]. Le *Carreau.*

MÉSENTÉRIN, INE. adj. Qui a la surface irrégulière comme celle du *Mésentère.*

MÉSENTÉRIQUE. adj. [*mesentericus*, de μεσεντέριον, le mésentère; all. *mesenterisch;* angl. *mesenteric;* it. et esp. *mesenterico*]. Qui concerne le *Mésentère.*

MÉSENTÉRITE. s. f. [de μεσεντέριον, le mésentère; all. *Gekrösentzündung;* angl. *mesenteritis;* it. *mesenterite;* esp. *mesenteritis*]. Inflammation du *Mésentère.* — Péritonite circonscrite au *Mésentère.* — Le *Carreau.*

MÉSENTÉROÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Qui ressemble à un *Mésentère.*

MÉSÉTINE. s. f. Dérivé de la *Quercétine.*

MÉSIRINE. s. f. ($C^{18}H^{11}.AzH^2$). Dérivé amide du *Mésitylène.*

MÉSITE. s. m. [all. *essigsaurer Methylaether;* angl. *mesita*] ($C^6H^6O^2$). Corps trouvé dans l'esprit de bois impur. C'est un liquide huileux bouillant à 70°, d'odeur éthérée, de saveur brûlante.

MÉSITÈNE. s. m. [all. *Mesitën;* angl. *mesitenum;* it. *mesiteno*] ($C^6H^6O^3$). Produit de distillation de la xylite et de l'acide sulfurique.

MÉSITIC-ALDÉHYDE. s. m. Produit de l'action de l'acide nitrique sur l'acétone ($C^6H^4O^2$). Liquide léger, incolore, bouillant à 63°.

MÉSITINE. s. f. [all. *Mesiten;* angl. *mesitenum;* it. *mesiteno*]. Le *Mésitène.* — La *Mésite.*

MÉSITIQUE. adj. Nom d'un éther (C^6H^5O) produit avec le mésitylène dans la distillation de l'acétone et de l'acide sulfurique.

MÉSITYLE. s. m. (C^6H^5). Radical hypothétique de l'acétone, etc.

MÉSITYLÈNE. s. m. (C^6H^4). Produit de distillation de l'acétone avec l'acide sulfurique. Liquide léger, incolore, bouillant à 160°, d'odeur alliacée.

MÉSITYLÉNIQUE. adj. Qui a rapport au *Mésitylène*. — Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^4$), produit d'oxydation du *Mésitylène*. Solide, cristallisé, incolore, peu soluble dans l'eau.

MÉSITYLIDE. s. m. Radical hypothétique (C^6H^3).

MÉSITYLIODIDE. s. m. L'*Iodomésityle*.

MÉSITYLO-CHLORAL. s. m. Produit de décomposition de l'acétone par le chlore (C^3H^2OCl). Odeur pénétrante, vésicant, bout à 71°.

MÉSITYLOL. s. m. Le *Mesitylène*.

MÉSITYLSULFUREUX. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{12}SO^6$) produit par action de l'acide sulfurique sur le *Mesitylène*. Sirupeux, cristallisable, incolore, non déliquescent.

MESMÉRISME. s. m. [de Mesmer (1803-1815) médecin allemand. all. *Mesmerismus;* angl. *mesmerism;* it. et esp. *mesmerismo*]. Le *Magnétisme animal*.

MESO. s. m. [de μέσος, au milieu]. Abréviation de *Mésentère* pour indiquer tout feuillet reliant deux organes l'un à l'autre et formés par adossement de deux lames d'une séreuse quelconque. — Préfixe des mots désignant une chose intermédiaire à deux autres.

MÉSOBLASTE. s. m. [de βλαστος, germe]. Comme *Mésoderme*.

MÉSOBLASTIQUE. adj. Comme *Mésodermique*.

MÉSOCÆCUM. s. m. [it. *mesocieco;* esp. *mesociego*]. Repli analogue aux mésocôlons, que le péritoine forme, parfois, à la partie postérieure du cæcum.

MÉSOCAMPHORIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{16}O^8$) dérivé de l'acide camphorique.

MÉSOCARPE. s. m. [de κάρπος, fruit]. La portion moyenne, parfois charnue, du *Péricarpe*, qui est entre l'*Epicarpe* et l'*Endocarpe*.

MÉSOCÉPHALE. s. m. [de μέσος, milieu, et κεφαλή, tête; all. *Mesencephalum*, *Mittelhirn;* angl. *mesencephalum;* it. et esp. *mesocefalo*]. Le pont de Varole [all. *Gehirnbrücke;* angl. *Variolus' bridge;* it. *ponte di Varolio;* esp. *puente de Varolio*], grosse éminence saillante à la face inférieure de l'encéphale, qui reçoit transversalement l'un et l'autre des pédoncules moyens du cervelet. Le *M.* repose sur la gouttière basilaire, au-dessus de la moelle allongée, au-devant du cervelet, derrière les pédoncules du cerveau. Sa partie moyenne offre un sillon longitudinal dans lequel passe l'artère basilaire. L'hémorrhagie du *M.* peut donner lieu à tous les phénomènes de l'apoplexie foudroyante, avec perte de connaissance et anéantissement complet des facultés intellectuelles, etc.

MÉSOCÉPHALIQUE. adj. [all. *mesencephalisch;* angl. *meencephalic;* it. et esp. *mesocephalico*]. Qui concerne le *Mésocéphale*.

MÉSOCHILIUM. s. m. [de χεῖλος, lèvre]. La partie moyenne du labelle de la fleur des Orchidées.

MÉSOCHONDRE. s. m. [de χονδρός, cartilage]. La substance hyaline ou fondamentale du cartilage interposée aux chondroplastes et les débordant à la surface périchondrique et à la surface articulaire de tout cartilage.

MÉSOCHONDRIAQUE. adj. [*mesochondriacus*, de μέσος, qui est au milieu ou entre, et χονδρός, cartilage; it. et esp. *mesochondriaco*]. Ce qui est entre les anneaux cartilagineux de la trachée.

MÉSOCOCCOS. s. m. [de μέσος, moyen, et κόκκος, graine]. Mauvaise désignation des spores de Schizomycètes de moyen volume appelées *Coccos*, prises pour espèce organique.

MÉSOCÔLON. s. m. [*mesocolum*, de μέσος, qui est entre, et κῶλον, l'intestin côlon; all. *Grimmdarmgekröse;* angl. et it. *mesocolon*]. Expansions du péritoine, dans la duplicature desquelles sont comprises les diverses portions du côlon, qu'elles maintiennent dans leur situation respective. — *M. iliaque.* Celui qui retient l'*S* iliaque. — *M. lombaire droit.* Celui du côlon ascendant. — *M. lombaire gauche.* Celui du côlon descendant. — *M. transverse.* Celui du côlon de ce nom.

MÉSOCRÂNE. s. m. [*mesocranium*, de κρανίον, crâne, tête; all. *Scheitel;* angl. *crown of the head;* it. *vertice;* esp. *mesocraneo*]. Le *Vertex*.

MÉSODERME. s. m. [de δέρμα, peau]. **B.** Partie de l'écorce comprise entre la couche subéreuse et l'enveloppe herbacée. — **A.** Le feuillet moyen du blastoderme composé de cellules d'une seule espèce provenant directement du vitellus segmenté, disposées d'abord sur une seule couche et graduellement sur plusieurs par scission continue; cellules dont les noyaux se multipliant seuls à partir d'un moment donné font disparaître le corps cellulaire d'origine vitelline; dès qu'ils sont ainsi libres, ils deviennent le centre de génération, chacun à la fois ou successivement, d'autant d'éléments des divers tissus constituants vasculaires, sensibles, non caducs; de ceux du tissu cellulaire ici, des tissus musculaire, cartilagineux, des hématies, des leucocytes ailleurs, etc.

MÉSODERMIQUE. adj. Qui concerne le *Mésoderme*, qui en vient, etc.

MÉSOÉPIDIDYME. s. m. [de ἐπιδιδυμίς, épididyme]. Double repli de la tunique vaginale au niveau du corps de l'épipidyme, et l'unissant au testicule.

MÉSOGASTRE. s. m. [*mesogastrium*, de γαστὴρ, ventre]. Région de l'abdomen entre l'épigastre et l'hypogastre. — L'*Epiploon gastro-hépatique*.

MÉSOGASTRIQUE. adj. Qui se rapporte au *Mésogastre*.

MÉSOGLOSSE. adj. et s. m. Qui est au milieu de la langue. — Le *Muscle génio-glosse*.

MÉSOLOBAIRE. adj. Qui se rappporte au *Mésolobe*.

MÉSOLOBE. s. m. [de λοβός, lobe; all. *der mittlere Lappen;* angl. *mesolobus;* it. et esp. *mesolobo*]. Le corps calleux.

MÉSOLOGIE. s. m. [de μέσος, milieu, et λόγος, doctrine] (Bertillon). La *Science des milieux*. — La science des rapports qui relient les êtres aux milieux dans lesquels ils vivent. Les mutations réciproques entre l'être organisé et ce qui l'entoure avec les coordinations qui résultent de ces rapports.

MÉSOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Mésologie*.

MÉSOMÉRIE. s. f. [de μέσος, milieu, et μηρός, cuisse]. Ce qui est entre les cuisses.

MÉSOMÈTRE. s. m. [de μήτρα, matrice; all. *Mesometrium*]. Tout ce qui, du péritoine, unit l'utérus aux parois abdominales.

MÉSOMPHALE. s. m. [de μέσος, milieu, et ὀμφαλός, nombril; all. *Nabel;* angl. *navel;* it. *ombellico*]. L'*Ombilic*.

MÉSONOTUM. s. m. La pièce dorsale médiane du mésothorax des Insectes.

MÉSOPHLOEUM. s. m. [de φλοιός, écorce]. La couche herbacée des écorces.

MÉSOPHRYON. s. m. [μεσόφρυον, de οφρὺς, sourcil]. Partie du front qui est placée entre les deux sourcils. — La *Glabelle*.

MÉSOPHYLLE. s. m. [de φύλλον, feuille]. La partie verte du tissu des feuilles intermédiaire aux deux lames de l'épiderme.

MÉSOPHYTE. s. m. [de φυτὸν, plante]. Le *Collet* de la tige des phanérogames.

MÉSOPODE. s. m. [de μέσος, milieu, et ποῦς, pied]. Le milieu du pied.

MÉSOPTÉRYGIUM. s. m. [de πτέρυξ, nageoire, aile]. L'os ou les os correspondant à la jambe ou à l'avant-bras squelettique des nageoires paires des Poissons.

MÉSORCHION, MÉSORCHIS ou **MÉSORCHIUM.** s. m. [de μέσος, mitoyen, et ὄρχις, testicule]. Le repli péritonéal qui enveloppe le testicule et le *Gubernaculum testis* sur l'embryon et le fœtus.

MÉSORECTUM. s. m. [de *meso*, et *rectum*, intestin, rectum; all. *Mastdarmgekröse;* it. *mesoretto;* esp. *mesorecto*]. Expansion triangulaire du péritoine maintenant le rectum dans ses rapports naturels.

MÉSORGANISÉ, ÉE. adj. (Proust). Les corps d'origine organique.

MÉSORRHINIEN, ENNE. adj. et s. [de ῥίν, nez]. Qui a le nez, le bec moyens. — Qui concerne le *Mésorrhinion*.

MESORRHINION. s. m. [de ῥιν, narine]. Partie du bec des Oiseaux ou du groin comprise entre les deux narines.

MÉSOROPTRE. s. m. [de μέσορος, qui marque deux limites, et ὄπτομαι, voir]. La mesure du champ de l'*accommodation*. — *M. accommodatif.* La mesure de l'espace plus ou moins étendu qui permet à un individu de voir distinctement les objets. — *M. musculaire.* Le degré de con-

traction des muscles droits internes qui détermine la convergence plus ou moins grande des axes visuels.

MÉSOSÈME. adj. et s. [de σῆμα, signe, indice]. Qui a un indice céphalique, moyen.

MÉSOSPERME. adj. [de μέσος, milieu, et σπέρμα, graine]. Qui concerne le milieu de la graine.

MÉSOSQUELETTE. s. m. [de σκελετὸν, squelette]. Le squelette interne mésodermique, par opposition au squelette externe d'origine ectodermique.

MÉSOSTERNUM. s. m. La pièce médiane inférieure du mésothorax des Insectes.

MÉSOTHÉNAR. s. m. [de μέσος, le milieu, et θέναρ, le thénar; all. *Mittelktopfer;* angl. *mesothenar;* it *mesotenare*] (Winslow). Le muscle adducteur du pouce et une portion du court fléchisseur du pouce.

MÉSOTHÈQUE. s. f. [de θήκη, thèque]. La couche moyenne de la paroi des anthères.

MÉSOTHERMAL. adj. Température encore supportable; eau de 30° à 33°.

MÉSOTHORACIQUE. adj. Qui concerne le *Mésothorax.*

MÉSOTHORAX. s. m. [de θώραξ, thorax]. L'anneau moyen du thorax des Articulés.

MÉSOTYMPANIQUE. adj. et s. Qui concerne le milieu du *tympan.* — L'os de la mâchoire des Batraciens qui représente le *Cartilage de Meckel* ossifié.

MÉSOVENTRICULE. s. m. [de *ventriculus,* estomac]. L'*Epiploon gastro-hépatique.*

MÉSOXALATE. s. m. Sel de l'*Acide mésoxalique.*

MÉSOXALIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Mesoxalsäure;* angl. *mesoxalic*] qu'on obtient avec de l'urée et à l'état de combinaison avec la baryte, lorsqu'on fait bouillir la dissolution d'alloxanate de baryte ($C^3H^4.2HO$).

MÉSOZOAIRE. adj. et s. [de μέσος, mitoyen, et ζῶον, animal]. — **Y.** La période durant laquelle l'embryon n'est encore composé que de l'ectoderme et de l'endoderme. — **A.** Les animaux considérés comme restant pendant toute la vie sous cet état.

MESPILODAPHNÉ. s. m. Genre de Lauracées d'Amérique, etc.

MESSENNA. s. f. La *Moucema.*

MESSINE (Sicile). Bains de mer.

MESTO. s. m. Les *Quercus hispanica,* Laur., *Quercus Mesto,* Boiss., et *Quercus pseudo-coccifera,* Del., Castaneacées quercinées.

MÉSUE. s. f. [*Mesua,* L.]. Genre de Clusiacées amères et purgatives.

MESUÉ. Médecin arabe, mort en 855, dont le nom est resté à des pilules aloétiques.

MÉTA. [μετὰ]. Préfixe des mots indiquant la postériorité, le changement, l'alternance, au delà, etc.

MÉTABOLÉLOGIE. s. f. [de μεταβολὴ, changement, et λόγος, discours]. L'étude des changements survenant dans le cours d'une maladie.

MÉTABOLIQUE. adj. [μεταβολικὸς, de μεταβολὴ, changement]. Qui concerne les changements de nature des corps, en chimie, etc.

MÉTABOLISME. s. m. Le changement de la nature moléculaire d'un corps.

MÉTACARPE. s. m. [*metacarpius, metacarpion;* μετακάρπιον, de μετὰ, après, et καρπὸς, le carpe ou le poignet; all. *Mittelhand;* angl. *metacarpus;* it. et esp. *meatcarpo*]. Seconde partie de la main située entre le carpe et les doigts. — Son homologue sur le membre antérieur de s Vertébrés.

MÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. [*metacarpianus;* angl. *metacarpal;* it. *metacarpico;* esp. *metacarpiano*]. Qui se rapporte au *Métacarpe.* — Les cinq os parallèles qui composent le squelette du *Métacarpe.*

MÉTACARPO-PHALANGIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Métacarpe* et les *Phalanges.* — *Métacarpo-phalangien du pouce.* Le *Muscle adducteur du pouce.* — *Métacarpo-phalangiens latéraux.* Les muscles interosseux palmaires ou internes (Chaussier). — *Métacarpo-phalangiens sus-palmaires* (Chaussier). Les muscles interosseux dorsaux ou externes.

MÉTACARPO-PHALANGINIEN, ENNE. adj. et s. Le *Muscle adducteur du pouce.* — Ce qui s'y rend.

MÉTACENTRE. s. m. Point fictif dont les positions sont variables avec les conditions d'équilibre des corps flottants.

MÉTACÉTAMIDE. s. f. Comme *Propionamide.*

MÉTACÉTAMINE. s. f. Comme *Propylamine.*

MÉTACÉTIQUE. adj. Pour *Propionique.*

MÉTACÉTONATE. s. m. Comme *Propionate.*

MÉTACÉTONE. s. m. Dérivé de l'action de la chaux sur le sucre ($C^{12}H^{50}O^2$).

MÉTACÉTONIQUE. adj. Pour *Propionique.*

MÉTACÉTYLE. s. m. Radical hypothétique (C^6H^5) du *Metacétone.*

MÉTACHLORAL. s. m. Polymère du *Chloral,* insoluble dans l'eau, caustique, etc.

MÉTACHLOROCYANE. s. m. Pour *Chlorocyane.*

MÉTACHORÈSE. s. f. [*metachoresis,* de μεταχωρεῖν, passer d'un endroit dans un autre; all. *Metachoresis, Ortveränderung;* angl. *metachoresis;* it. *metacoresi;* esp. *metacoresis*]. Production dans un organe d'une maladie existant dans un autre avec guérison de cette dernière.

MÉTACHROMATISME. s. m. [de χρῶμα, coloration; all. *Verfärbung;* angl. *metachromatism;* it. *metacromatismo*]. Modifications et changements de couleurs.

MÉTACINNAMÉINE. s. f. Corps que le baume du Pérou tient dissout dans de la *Cinnaméine* ($C^{18}H^8O^2$).

MÉTACINNAMÈNE. s. m. Le *Métastyrol.*

MÉTACONDYLE. s. m. [πεταχόνδυλος, de μετὰ, après, et κόνδυλος, condyle]. Ce qui est au delà d'un condyle. — Les phalanges unguéales (Rufus).

MÉTACROLÉINE. s. f. Dérivé isomère de l'*Acroléine,* cristallisable, etc.

MÉTACRYLIQUE. adj. Nom d'un acide polymère de l'*Acide acrylique.*

MÉTAFACIAL, ALE. adj. Qui est en arrière de la face.

MÉTAGALLIQUE. adj. Pour *Mélanogallique.*

MÉTAGENÈSE. s. f. [de μετὰ, alternativement, de γένεσις, naissance; all. et angl. *Metagenesis*]. La génération alternante. — Mode de reproduction caractérisé par l'alternance régulière d'une génération sexuelle avec une ou plusieurs générations survenant avant que le descendant, animal ou végétal, aient des organes reproducteurs. La *M.* a lieu par scission, segmentation ou gemmation.

MÉTAGLOBULINE. s. f. Albuminoïde mal déterminé dérivé de l'*Hémoglobine.*

MÉTAGLYCÉRINE. s. f. ($C^{12}H^{12}O^8$). Dérivé de la *Glycérine,* huileux, incolore, etc.

MÉTAGUMMATE. s. m. Sel de l'*Acide métagummique.*

MÉTAGUMMIQUE. adj. Nom d'une modification insoluble de l'*Acide gummique.*

MÉTAHUMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{100}H^{50}O^{40}Az^4$) dérivé de l'*Humine.*

MÉTAL. s. m. [*metallum;* μέταλλον; all. *Metall;* angl. *metal;* it. *metallo;* esp. *metal*]. Les corps simples solides ou liquides (mercure), qui sont doués d'un éclat particulier dit *Métallique;* tous sont bons conducteurs de la chaleur et de l'électricité. Ils sont opaques, présentent l'éclat métallique même s'ils sont pulvérisés, ils sont généralement malléables. ductiles, élastiques, tenaces, insolubles dans l'eau, etc., attaqués par les acides. — *M. anglais* ou *blanc.* Alliage de nickel et de cuivre. — *M. des cloches.* Alliage de 22 d'étain et 78 de cuivre. — *M. crus.* Les *M.* natifs, tels qu'au sortir de la mine. — *M. du prince Robert.* Variété de laiton.

MÉTALBUMINE. s. f. Albuminoïde qui avec la fibrine est un produit du dédoublement de la plasmine et qui après la formation de celle-là dans le sang tiré des vaisseaux, reste mêlée à la sérine, composant ainsi le mélange dit *Albumine du serum sanguin.* C'est à l'état de *M.* que le plasma sanguin fournit des albuminoïdes aux *sérosités* lors de leur sécrétion. C'est elle en effet qui principalement constitue les albuminoïdes des sérosités normales et morbides. Filtrée sur le sulfate de magnésie (Denis) elle est retenue, coagulée par lui. C'est elle qui, avec la *sérine,* passe dans les urines dites albumineuses et les variations de leurs proportions entraînent celles des réactions destinées à montrer leur présence.

MÉTALDÉHYDE. s. m. [all. *Metaldehyd;* angl. *metaldehydum, metaldehyd*]. L'un des produits de décomposition spontanée de l'*Aldéhyde* ($C^{12}H^{12}O^6$). Cristalli-

sable, insoluble dans l'eau, insipide. Régénère l'*Aldéhyde* à 15°.

MÉTALEPSIE. s. f. [de λῆψις, prise]. Substitution chimique.

MÉTALLIFÈRE. adj. [*metallifer;* all. *metallhaltig;* angl. *metalliferous;* it. *metallifero;* esp. *metallifero*]. Minérai natif qui contient un métal.

MÉTALLIQUE. adj. [*metallicus;* all. *metallisch*; angl. *metallic;* it. *metallico;* esp. *metalico*]. Qui concerne les *Métaux*, leurs composés, etc.

MÉTALLISATION. s. f. Introduction d'un métal ou de l'un de ses composés dans un autre corps. — Application d'un métal sur un objet. — Extraction d'un métal. — Réduction d'un corps métallifère à l'état métallique.

MÉTALLODYNIE. s. f. [de μέταλλον, métal et ὀδύνη, douleur]. Douleur par l'usage des métaux, hydrargyrie, etc.

MÉTALLOGRAPHIE. s. f. [*metallographia*, de μέταλλον, métal, et γραφή, description; angl. *metallography;* it. *metallografia;* esp. *metalografia*]. Description des des métaux.

MÉTALLOÏDE. s. m. [de μέταλλον, métal, et εἶδος, forme; all. et angl. *Metalloid;* esp. *metaloide*]. Les corps simples, solides, liquides ou gazeux, qui n'ont pas les propriétés données comme caractéristiques des *Métaux*.

MÉTALLOPHAGIE. s. f. L'ingestion des métaux, de leurs composés. — *Arsénicophagie*.

MÉTALLOSCOPIE. s. f. Étude des effets de l'application à la surface de la peau de plaques de métal. Il semble prouvé que ces effets dérivent des faibles courants voltaïques produits par le contact du métal avec les téguments. Les assertions qui s'y rapportent, comme pour la métallothérapie, ne sont pas appuyées sur des faits suffisants pour être admises (*Dict. usuel des sc. médicales*). — Recherche du métal par lequel on pourrait guérir une maladie d'après les indications des effets des métaux sur l'économie.

MÉTALLOTHÉRAPIE. s. f. [angl. *metallotherapy;* it. *metalloterapia;* esp. *metaloterapia*]. Emploi thérapeutique des *Métaux*.

MÉTALLURGIE. s. f. [*metallurgia*, de μέταλλον, métal, et ἔργον, travail; angl. *metallurgy;* it. *metallurgia;* esp. *metalurgia*]. L'extraction des métaux.

MÉTAMARGARIQUE. adj. Nom d'un acide produit de la décomposition de l'*Acide sulfomargarique* ($C^{24}H^{33}O^3 + HO$).

MÉTAMÉCONIQUE. adj. Pour *Paracoménique*.

MÉTAMÈRE. adj. [de μέρος, partie; all. *metamer, metamerisch;* angl. *metameric;* it. et esp. *metamerico*]. Les corps qui, étant isomères de composition, sont formés par des générateurs différents qu'ils régénèrent en se décomposant. — Z. Comme *Zoonite*.

MÉTAMÉRIE. s. f. État d'un corps *Métamère*.

MÉTAMÉRIQUE. adj. Comme *Métamère*.

MÉTAMORPHOPSIE. s. f. [de μεταμόρφωσις, métamorphose, et ὄψις, vue]. Trouble de la vision dans lequel les objets paraissent changés dans leur forme ou dans leur grandeur.

MÉTAMORPHOSANT, ANTE. adj. Qui produit la *Métamorphose*.

MÉTAMORPHOSE. s. f.]*métamorphosis;* μεταμόρφωσις, de μορφή, forme; angl. *metamorphosis;* it. *metamorfosi;* esp. *metamorfosis*]. Changement que certains animaux et végétaux, Cryptogames surtout, subissent dans le cours de leur développement, et qui fait que ces organismes passent par plusieurs états successifs, dans chacun desquels ils ont le plus souvent une forme, une organisation et des mœurs différentes. C'est le cas du développement restreint à des animaux (Insectes, quelques Arachnides, Crustacés, Mollusques, Vers) caractérisé par l'abandon, chute ou mue, une ou plusieurs fois après la sortie de l'œuf, de certains organes, comme conséquence de la génération et de l'accroissement d'autres organes nouveaux, mais homologues, plus grands, plus complets et finissant par être permanents; ce qui caractérise l'état parfait, qui est aussi celui de la reproduction par des ovules et des spermatozoïdes pour les animaux, par des *spores* pour les Cryptogames. Ce qui caractérise la *M.*, c'est qu'il y a changement de forme et d'état fonctionnel d'un organisme se développant sans qu'il perde son individualité, sans ségrégation ou dislocation moléculaire, tant par substitution d'organes à d'autres qui tombent ou qui se résorbent, que par addition de quelques-uns, sur place en quelque sorte, c'est-à-dire sans changement de connexions. Mais ce qu'on appelle improprement des *M. chimiques* consiste en une formation de combinaisons moléculairement et spécifiquement distinctes, de plus en plus ou de moins en moins complexes d'un composé, dit générateur. Dans le cas seul des formations isomériques sur place, la nature du composé reste la même quand changent la forme et les propriétés.

MÉTAMYLÈNE. s. m. Le *Triamylène*.

MÉTANOPHTALINE. s. f. Le *Rhétistérène*.

MÉTANOTUM. s. m. [de νῶτος, dos]. La pièce médiane dorsale du *Métathorax* des Insectes.

MÉTAOLÉINIQUE. adj. Nom d'un acide qui se forme comme le *Métamargarique* ($C^{14}H^{10}O^4 + HO$).

MÉTAOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide gras séparé de l'*Acide sulfoléique*.

MÉTAPECTINE. s. f. [all. *Metapektin*] ($C^{64}H^{40}O^{56}$. 8HO). Corps isomère avec la *Pectine* et la *Parapectine*, obtenu en chauffant celles-ci.

MÉTAPECTINIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Metapektinsäure;* angl. *metapectinic acid;* it. et esp. *acido metapectinico*], dérivé pectique obtenu par emploi de la potasse.

MÉTAPECTIQUE. adj. Qui concerne la *Métapectine*. — Nom d'un acide ($C^8H^5O^7.2HO$) énergique qui se forme dans la *Pectine* abandonnée à l'air.

MÉTAPÉDIEUX. adj. et s. *Métatarsien*.

MÉTAPÉDIUM. s. m. [de μετά, après, et πέδιον, pied]. Le *Métatarse*.

MÉTAPEPTONE. s. f. Dérivé insoluble de la *Peptone*.

MÉTAPHLOGOSE. s. f. [de μετὰ, au delà, et φλόγωσις, inflammation]. Inflammation aiguë.

MÉTAPHOSPHATE. s. m. Sel formé par l'*Acide phosphorique monohydraté*.

MÉTAPHOSPHORIQUE. adj. L'*Acide phosphorique monohydraté* ou vitreux.

MÉTAPHRAGME. s. m. [de φράγμα, séparation]. Paroi séparant le thorax et l'abdomen des insectes.

MÉTAPHYSIQUE. adj. et s. f. [τὰ μετὰ τὰ φυσικά; all. *Metaphysik, höhere Physik;* angl. *metaphysics;* it. *metafisica*]. Ce qui est au-dessus des choses sensibles. L'étude subjective de l'être absolu, de l'être pour l'être. La recherche de l'essence des choses. — *M. médicale*. La recherche de l'essence des maladies. La supposition de causes auxquelles sont dues les propriétés des corps : que ces causes sont des forces surajoutées à la matière : que la matière elle-même ne serait qu'un substratum privé de toute propriété, échappant par suite à tous nos moyens d'investigation. Or les notions de cause et de force sont réductibles à la notion primitive et irréductible de propriété; il en ressort que les corps, n'étant gouvernés par aucune entité, sont véritablement actifs par eux-mêmes; car, de quelque manière qu'on retourne la notion réelle de propriété, on ne parviendra jamais à y découvrir autre chose qu'un mode d'activité, complètement et absolument inséparable des corps eux-mêmes. Il n'y a aussi dans l'économie que des propriétés d'éléments, de tissus, d'organes et d'appareils. Les altérations de ces diverses parties déterminent des altérations dans leurs propriétés; ce sont ces altérations simultanées de substance et de propriétés qui constituent les maladies.

MÉTAPHYTE. adj. et s. (Ch. Robin). [de μετα, au delà et φυτὸν, plante]. Plante multicellulaire, qui n'est plus *Protoblaste*.

MÉTAPLASTIQUE. adj. [de πλάσσειν, former]. Changements dans la formation des parties (Flourens).

MÉTAPODE. s. m. [de μετά, après, et ποῦς, pied]. Le lobe postérieur du pied des Gastéropodes.

MÉTAPODIUM. s. m. Comme *Métapedium*.

MÉTAPOROPOÈSE. s. f. [*metaporopœesis;* μεταποροποίησις, de πόρος, pore, et ποιεῖν, faire]. Changements supposés dans les pores lorsqu'ils reviennent d'un état contre nature à l'état naturel (Galien).

MÉTAPTÉRYGIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte au *Métaptérygium*. — L'os hyo-mandibulaire.

MÉTAPTÉRYGIUM. s. m. [de πτέρυξ, nageoire, aile]. L'os ou les os correspondants à l'humérus ou au fémur, dans les nageoires paires des Poissons.

MÉTAPTOSE. s. f. [μετάπτωσις, de μεταπίπτω, je tombe, je dégénère; all. et angl. *Metaptosis;* it. *metaptosi*]. Changement de lieu.

MÉTASCHÉMATISME. s. m. [de σχῆμα, disposition, plan; all. *metaschematismus;* angl. *metaschematism;* it. *metascematismo;* esp. *metasquetismo*]. Changement des caractères, etc.

MÉTASTANNATE. s. m. Sels qui renferment par rapport à l'*Acide stannique* quatre fois moins de base que les *Stannates.*

MÉTASTANNIQUE. adj. Nom d'un acide ($SnO^2 + 2HO$) obtenu par action de l'acide azotique sur l'étain et qui se trouve dans quelques minéraux naturels.

MÉTASTASE. s. f. [*metastasis;* μετάστασις, de μεθίστημι, je change de place, je transporte; angl. *metastasis;* it. *metastasi;* esp. *metastasis*]. Changement dans le siège ou la forme d'une maladie, d'une affection. — Disparition morbide qui se lie à la manifestation d'une maladie nouvelle dans un autre lieu de l'économie.

MÉTASTATIQUE. adj. [*metastaticus;* μεταστατικός; all. *metastatisch;* angl. *metastatic;* it. et esp. *metastatico*]. Qui concerne la *Métastase.*

MÉTASTERNUM. s. m. La pièce médiane ventrale du *Métathorax* des Insectes.

MÉTASTOME. adj. et s. m. [de μετά, après, et στόμα, bouche]. En arrière de la bouche.

MÉTASTYROL. s. m. Corps en lequel se change à chaud le *Styrol* (C^8H^{16}).

MÉTASYNCRISE. s. f. [μετασύγκρισις, de συγκρίνω, je mêle ensemble; all. *Metasynkrisis;* angl. *metasyncrisis;* it. *metasincrisi;* esp. *metasincrisis*]. Recorporation. — Recomposition.

MÉTASYNCRITIQUE. adj. [*metasyncriticus;* μετασυγκριτικός; all. *metasynkritisch;* angl. *metasyncritic;* it. et esp. *metasincritico*]. *Reconstituant.*

MÉTATARSE. s. m. [de μετὰ, après, et ταρσός, le tarse; all. *Mittelfuss;* angl. *metatarsus;* it. et esp. *metatarso*]. Partie du pied située entre le tarse et les orteils.

MÉTATARSIEN, IENNE. adj. et s. m. [*metatarseus;* angl. *metatarsal;* it. *metatarsico;* esp. *metatarsiano*]. Qui concerne le *Métatarse.* — Les cinq os disposés parallèlement composant le squelette du *Métatarse.*

MÉTATARSO-PHALANGIEN, IENNE. adj. et s. [*metatarso-phalangianus*]. Qui se rapporte au *Métatarse* et aux *Phalanges.* — *M. phalangien du petit orteil.* Le *muscle court fléchisseur du petit orteil.* — *M. phalangiens latéraux.* Les muscles interosseux du pied. — *M. phalangien du pouce.* L'*Abducteur du gros orteil.*

MÉTATARTRIQUE. adj. Pour *Saccharique.*

MÉTATHÈSE. s. f. [μετάθεσις, de μετατίθημι, je change de place; all. *Versetzung;* angl. *metathesis;* it. *metatesi;* esp. *metatesis*]. Ce qui tend à transporter la cause d'une maladie du lieu où elle est dans quelque autre.

MÉTATHIONIQUE. adj. [de θεῖον, foudre]. Qui est dérivé du soufre. — Nom d'un acide ($C^2H^2SO^3H^2$) cristallin déliquescent produit de l'action de l'acide sulfurique sur l'éther.

MÉTATROPHIE. s. f. Atrophie consécutive.

MÉTAZOAIRE. adj. et s. [de μετὰ, après, et ζῶον, animal]. Animal multicellulaire qui n'est plus protoblaste, qui a ou a eu un blastoderme tridermique.

MÉTAZOÏQUE. adj. [de ζῶον, animal]. Terrain postérieur à l'apparition des animaux.

MÉTEIL. s. m. [*mixtale,* de *mixtus*; mélangé; all. *Mengkorn;* angl. *meslin;* it. *mescolo;* esp. *mestura*]. Mélange de grains de seigle et de froment.

MÉTELIN (Turquie d'Asie). Sources sulfatées sodiques (32° à 42°).

MÉTÉORE. s. m. [*meteora;* τὰ μετέωρα, les choses de l'atmosphère; de μετὰ, par, et αἴρω, j'élève; all. et angl. *meteor;* it. *meteora;* esp. *meteoro*]. Tout phénomène qui se passe dans les régions supérieures ou non de l'atmosphère terrestre. — *M. aériens.* Ceux qui sont déterminés par la rupture de l'équilibre des colonnes de l'air atmosphérique : ce sont les vents et leurs formes de cyclones, etc. — *M. aqueux.* Ceux qui résultent de la condensation et de la précipitation de l'eau en vapeur dans l'air : la pluie, la neige, la grêle, la rosée, les brouillards. — *M. ignés.* Les feux follets, les éclairs, la foudre, l'aurore boréale. etc. — *M. lumineux.* Ceux qui sont l'effet de la réflection ou de la réfraction de la lumière par l'eau en suspension dans l'air, l'arc-en-ciel, les halos et les périhélies.

MÉTÉORIQUE. adj. [all. *meteorisch;* angl. *meteorical;* it. et esp. *meteorico*]. Qui concerne les *Météores.*

MÉTÉORISATION. s. f. [all. *Aufblähung;* esp. *meteorizacion*]. La formation de gaz dans l'économie; leur production dans l'estomac et l'intestin et le gonflement général de l'abdomen qui en résulte. Cette formation provient pour une petite partie de la mise en liberté d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré des carbonates et des sulfures au contact des acides. Elle provient surtout de ce que les sucs gastriques et intestinaux manquant par une cause quelconque ou n'agissant pas sur les Champignons unicellulaires ou paucicellulaires qui agissent alors comme ferments figurés, ceux-ci rejettent des quantités de plus en plus grandes d'acide carbonique, d'hydrogène protocarboné, etc.

MÉTÉORISME. s. m. [μετέωρος, élevé; ἐμφύσησις; all. *Meteorismus;* angl. *meteorism;* it. et esp. *meteorismo;* vulgairement *ballonnement*]. Le gonflement de l'abdomen dû à la *Météorisation.*

MÉTÉOROLOGIE. s. f. [*meteorologia,* de μετέωρον, météore, et λόγος, discours; angl. *meteorology;* it. et esp. *meteorologia*]. Branche de la physique appliquée qui étudie les *Météores,* les conditions de leur production, de leurs manifestations et les modifications climatologiques qu'elles déterminent.

MÉTÉOROLOGIQUE. adj. [*meteorologicus;* all. *meteorologisch;* angl. *meteorological;* it. et esp. *meteorologico*]. Qui se rapporte aux *Météores;* aux phénomènes atmosphériques.

MÉTHAL. s. m. L'*Alcool myristique.*

MÉTHONE. s. m. Le *Formène.*

MÉTHANE (Grèce). Source chlorurée sodique sulfureuse (29°).

MÉTHATHORAX. s. m. Le troisième ou dernier anneau du thorax des Articulés.

MÉTHÉMÉRINE. s. f. [de μετὰ, pendant, et ἡμέρα, jour]. Qui revient chaque jour.

MÉTHÉMOGLOBINE. s. f. Albuminoïde tiré de l'hémoglobine.

MÉTHIONIQUE. adj. Pour *Méthathionique.*

MÉTHODE. s. f. [*methodus;* μέθοδος, de μετὰ, par, et ὁδός, chemin; angl. *method;* it. et esp. *metodo*]. La partie d'une doctrine qui expose les principes, l'ordre et les procédés logiques que l'on doit suivre dans l'étude et dans l'enseignement de toutes les sciences, de l'une d'elles ou de l'une des parties de celle-ci. La *doctrine* donne la *M.* applicable à tout ce qu'embrasse celle-là, comme la *M.* indique l'*ordre* et les *procédés* à suivre dans les applications à chaque cas particulier. — **M. C.** En médecine ce terme est employé pour désigner l'emploi de divers médicaments et médications de nature analogue dans un certain ordre, suivant les indications voulues. En chirurgie il est employé pour désigner l'ensemble des procédés dont on peut user pour pratiquer telle ou telle opération, pour traiter telle ou telle blessure, fracture, luxation, etc. — *M. artificielle.* Celle qui, pour des divisions correspondantes des espèces, genres, etc., emploie des caractères divers, choisis indifféremment dans tous les organes suivant le besoin ou la commodité, et sans nul égard aux rapports naturels qui peuvent exister entre les êtres. — *M. curative.* Médication particulière ou succession de médications que l'on emploie pour le traitement d'une maladie. — *M. de douceur.* L'ensemble des procédés de réduction soit des luxations, soit des fractures, ou aussi d'intervention pour hâter un accouchement, dans lesquels on n'use que de pressions, de tractions, etc., sans emploi d'appareils mécaniques, d'instruments tranchants ou autres. — *M. ectrotique.* L'emploi de la cautérisation pour faire avorter les pustules varioliques. — *M. expérimentale:* Celle par laquelle on fait intervenir l'expérience pour la détermination de la manière dont s'accomplissent les phénomènes sur les êtres organisés. L'ex-

périence consiste à produire, dans l'organe dont on veut connaître le mécanisme fonctionnel, un changement défini, de manière à apprécier directement la variation correspondante du phénomène. Or, pour arriver à ce but, il faut : 1° que le changement introduit soit compatible avec l'existence du phénomène étudié; 2° que l'acte modifié ne diffère de l'acte normal qu'à un seul point de vue, autrement l'interprétation serait équivoque. — *M. de force.* L'ensemble des procédés de réduction soit des luxations, soit des fractures, d'intervention pour les cas de dystocie, dans lesquels des moyens mécaniques et chirurgicaux doivent être mis en usage. — *M. hypodermique.* L'introduction sous la peau, dans le tissu cellulaire sous-cutané, de certains médicaments solubles, très actifs sous un petit volume, et qui sont ainsi plus sûrement et plus directement absorbés que s'ils étaient ingérés dans l'intestin à l'état de potions, de pilules, etc. — *M. naturelles.* Celles dans lesquelles les êtres sont classés d'après l'étude et la comparaison des rapports réels qu'ils ont entre eux; rapports tirés de l'examen des organes analogues par leur situation, leur connexion, leur structure, leur nature anatomique en un mot; de là un classement tel que les espèces les plus voisines dans l'ordre de la nature des choses sont aussi les plus rapprochées dans nos livres. — *M. objective*, ou *à posteriori.* Celle dans laquelle les points de départ sont tous donnés par l'expérience. — *M. opératoires.* Les diverses manières principales dont une opération peut être exécutée. — *M. sanglante.* Toute opération qui fait intervenir la diérèse. — *M. sous-cutanée.* Nom donné aux opérations qui se pratiquent sous la peau, pour en extraire des corps étrangers, couper des tendons, des muscles, etc., en ne faisant qu'une simple ponction. — *M. subjective, métaphysique*, ou *à priori.* Celle par laquelle on prend pour point de départ des propositions non déduites de l'expérience.

MÉTHODIQUE. adj. et s. [*methodicus;* all. *metodisch;* angl. *methodical;* it. et esp. *metodico*]. Qui est en rapport avec la *Méthode.* — Opposé à l'empirisme.

MÉTHODISME. s. m. L'application des *Méthodes.*

MÉTHODISTE. s. m. [all. et angl. *Methodist;* it. et esp. *metodisto*]. Celui qui est opposé à l'empirisme, qui étudie et applique les *Méthodes.*

MÉTHODOLOGIE. s. f. [all. *Methodologie;* angl. *methodology;* it. et esp. *metodologia*]. L'ordre qu'on doit suivre dans l'étude d'une science, d'un art. — *M. médicale.* L'étude des diverses classifications des maladies.

MÉTHOENANTHOL. s. m. Isomère de l'*Œnanthol.*

MÉTHOL. s. m. ($C^{12}H^{9}$). Carbure d'hydrogène produit dans la distillation du bois.

MÉTHOMANIE. s, f. [de μέθυ, vin, et *manie*]. La *Dipsomanie alcoolique.*

MÉTHONIQUE. s. f. Genre de Liliacées du Malabar, etc.

MÉTHYLACÉTIQUE. adj. Le composé éther $C^2H^3O.C^4H^4O^2$.

MÉTHYLACÉTONE. s. f. ($C^8H^8O^2$). Produit liquide de la distillation des acétates.

MÉTHYLAL. s. m. ($C^6H^8O^4$). Dérivé liquide de la décomposition du formal par les alcalis.

MÉTHYLAMIDE. s. f. La *Méthyliaque.*

MÉTHYLAMINE. s. f. Ammoniaque composée par remplacement d'un, deux ou trois de ses équivalents d'hydrogène par autant d'équivalents de méthyle (C^2H^3).

MÉTHYLAMMONIAQUE. s. f. La *Méthyliaque.*

MÉTHYLAMMONIUM. s. m. [$Az(C^2H^3)^4$]. Radical hypothétique représenté par l'ammonium dans lequel quatre équivalents d'hydrogène sont remplacés par quatre équivalents de *Méthyle.*

MÉTHYLANILINE. s. f. ($C^{14}H^9Az$). Produit liquide de l'action de l'*Iodure de méthyle* sur l'aniline, devenant violet par oxydation.

MÉTHYLATE. s. m. Combinaison de l'*Alcool méthylique* aux bases.

MÉTHYLAZOTEUX. adj. Nom d'un éther ($AzO^4.C^2H^3$) obtenu de l'action de l'acide azotique sur l'*Alcool méthylique.*

MÉTHYLAZOTIQUE. adj. Le composé éther $C^2H^3O.AzO^5$.

MÉTHYLBIBORIQUE. adj. Le *Borate acide de méthyle* considéré comme éther.

MÉTHYLBROMHYDRIQUE. adj. Le *Bromure de méthyle* ($C^2H^3.Br$) considéré comme éther.

MÉTHYLCARBONIQUE. adj. Le composé acide $C^2H^3O.2CO^2.HO$.

MÉTHYLCHLORHYDRIQUE. adj. Le *Chlorure de méthyle* ($C^2H^3.Cl$) considéré comme éther.

MÉTHYLCHLOROFORME. s. m. Le chloroforme avec substitution du *Méthyle* à son hydrogène; anesthésique faible.

MÉTHYLCINCHONINE. s. f. ($C^{40}H^{24}Az^2O^2.C^2H^3$). Alcaloïde obtenu par action de l'*Iodure de méthyle* sur la cinchonine.

MÉTHYLE. s. m. (C^2H^3). Radical monoatomique (gazeux, incolore, inodore) de l'*Alcool méthylique*, etc.

MÉTHYLÈNE. s. m. [de μέθυ, vin, et ὕλη, matière; all. *Methylën;* angl. *methlen;* it. et esp. *metileno*] (Dumas et Péligot). Radical hypothétique (C^2H^2), diatomique, de l'*Alcool méthylique* ($C^2H^4O^2$).

MÉTHYLGLYCOCOLLE. s. m. La *Sarcosine.*

MÉTHYLIAQUE. s. f. Alcaloïde artificiel, gazeux, odeur ammoniacale de marée avancée (C^2H^5Az). Base énergique, caustique, liquéfiable. Se trouve dans la saumure de Poissons, dans l'ergot de seigle, et même dans l'urine humaine.

MÉTHYLIODHYDRIQUE. adj. L'*Iodure de méthyle* (C^2H^3I) considéré comme éther.

MÉTHYLIQUE. adj. Qui se rapporte aux composés du *Méthyle.* — Nom : 1° d'*acides* [all. *Methylsäure;* angl. *methylic acid;* it. et esp. *acido metilico*] analogues aux acides viniques, qu'on obtient d'une manière analogue, mais en se servant d'alcool méthylique au lieu d'alcool ordinaire; — 2° d'un *alcool*, l'un des produits formés dans la distillation du bois, liquide incolore, très fluide, volatil, bouillant à 66°, d'une saveur fraîche et piquante, d'une odeur pénétrante ($C^2H^4O^2$); — 3° d'un *éther* ($C^4H^6O^5$) gaz incolore très inflammable anesthésique.

MÉTHYLIRISINE. s. f. Produit de l'action de l'éther méthylsulfurique sur la quinoléine.

MÉTHYLMERCAPTAN. s. m. Produit de la distillation du méthysulfate de potasse sur le sulfhydrate de sulfure de potassium ($C^2H^3S + SH$).

MÉTHYLMORPHINE. s. f. ($C^{34}A^{19}AzO^6.C^2H^3$). Alcaloïde amorphe obtenu de l'action de l'iodure de méthyle sur la morphine.

MÉTHYLNICOTINE. s. f. ($C^{20}H^{14}Az^2$). Alcaloïde obtenu de l'action de l'iodure de méthyle sur la nicotine.

MÉTHYLNITROSALICYLIQUE. adj. Produit acide de l'action de l'acide azotique sur l'acide méthylsalicylique.

MÉTHYLOENANTHIQUE. adj. Nom d'un composé éther ($C^2H^3O.C^{14}H^{13}O^2$).

MÉTHYLOSULFOCYANE. s. m. ($C^4H^3AzS^2$). Corps obtenu en distillant une solution de méthylosulfate acide de chaux et de sulfocyanure de potasssium.

MÉTHYLOSULFURIQUE. adj. Nom de combinaisons acides de l'alcool méthylique avec l'acide sulfurique.

MÉTHYLOXAMIDE. s. f. Produit de la distillation de l'oxalate de méthyliaque ($C^4H^4AzO^2$).

MÉTHYLOXYQUINOLINE. s. f. La *Cairine* ou *Kairine.*

MÉTHYLPHÉNYLAMINE. s. f. La *Méthylaniline.*

MÉTHYLQUININE. s. f. ($C^{20}H^{24}Az^2O^4.C^2H^3$). Alcaloïde obtenu de l'action de l'iodure de méthyle par la quinine.

MÉTHYLSALICYLIQUE. adj. Nom d'un acide; principe le plus abondant de l'*huile de Gaulteria procumbens*, Ericacée ($C^2H^3O\ C^{14}H^5O^5$).

MÉTHYLSPIROÏLIQUE. adj. Comme *Méthylnitrosalicylique.*

MÉTHYLSULFHYDRIQUE. adj. Nom d'un composé éther C^2H^3S.

MÉTHYLSULFUREUX. adj. Nom d'un acide [$S^2O^6H(C^2H^3)$] obtenu de l'action d'un sulfite alcalin sur le chloroforme.

MÉTHYSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide [$S^2O^8H(C^2H^3)$] obtenu de l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool méthylique.

MÉTHYLURÉTIQUE. adj. Nom d'un éther ($C^2H^3O.C^4H^3O^3$) isomère avec l'éther formique.

MÉTHYSTICINE. s. f. Composé cristallin quaternaire de la racine du *Piper methysticum.*

MÉTIS, ISSE. adj. et s. [esp. *mestizo;* latin *mixtus,*

mélangé; all. *Mestize;* angl. *mongrel;* it. *meticcio*]. Le produit de la fécondation d'un végétal ou d'un animal soit par le mâle d'une espèce différente soit par celui d'une race distincte dans la même espèce.

MÉTISSAGE. s. m. [all. *Kreuzung;* angl. *crossing;* it. *incrociamento*]. L'obtention d'un *Métis.*

MÉTOPAGE. s. m. [de μέτωπον, le front, et παγεὶς, réuni] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Genre de Monstres composés de deux individus à ombilics distincts, qui ont leurs têtes réunies supérieurement front à front.

MÉTOPOSCOPIE. s. f. [de μέτωπον, le front, et σκοπεῖν, regarder; all. *Metoposkopie, Physionomik;* angl. *metoposcopy;* it. et esp. *metoposcopia*]. L'étude du caractère, etc., d'après l'inspection des traits.

MÉTOPIQUE. adj. Qui a rapport au front.

MÉTRALGIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et ἄλγος, douleur; all. *Gebärmutterschmerz;* angl. *metralgy;* it. et esp. *metralgia*]. Douleur utérine.

MÉTRATOME. s. m. [de μήτρα, matrice, et τομὴ, section (Liégard, 1837). Petite faucille pour l'amputation du col utérin.

MÉTREMPHRAXIS. s. f. [de μήτρα, matrice, et ἐμφράσσω, j'obstrue; all. *Uterusinfarkt;* it. *metemfrassia;* esp. *metenfrasis*]. Obstruction utérine.

MÉTRECTOMIE. s. f. [de εκτομὴ, excision]. L'excision, l'ablation chirurgicale de l'utérus.

MÉTRENCHYTE. s. f. [de μήτρα, matrice, ἐν, dans, et χύω, je verse; all. *Gebärmutterspritze;* angl. *metrenchyta;* esp. *metrenquites*]. Seringue utérine.

MÉTRHÉMORRHOÏDES. s. f. pl. [de μήτρα, matrice, et αἱμοῤῥοΐδες, hémorrhoïdes]. Veines variqueuses de la muqueuse du col utérin.

MÉTRIOPATHIE. s. f. [de μήτριος, modéré, et παθος, passion, affection]. État modéré des passions.

MÉTRITE. s. f. [*metritis,* de μήτρα, matrice; all. *Gebärmutterentzündung;* angl. *metritis;* it. *metrite;* esp. *metritis*]. Inflammation utérine du *tissu propre* de l'utérus et de sa muqueuse caractérisée par une douleur continue, vive et déchirante; une chaleur brûlante et une tuméfaction bornées à l'hypogastre ou s'étendant aux lombes, au sacrum, au vagin; par le gonflement, la dureté et la sensibilité de l'orifice utérin, du vagin et même de la vulve; la suppression ou l'altération des lochies, des règles, supersécrétion du mucus utérin ou vaginal; des troubles variés des fonctions des organes contigus, comme la constipation, le ténesme, la strangurie, des douleurs dans les cuisses et dans le tronc; des lésions sympathiques, telles que la mastodynie, le vomissement, une fièvre intense, etc. Cette phlegmasie est aiguë ou chronique; elle se développe chez les filles comme chez les femmes, mais le plus souvent à l'époque des couches. Ses causes les plus ordinaires sont les contusions, les déchirements de la matrice par des manœuvres imprudentes faites pendant l'accouchement, la suppression des règles ou des lochies. La *M.* réclame un traitement antiphlogistique actif, interne ou externe. Souvent à la *M. aiguë* succède une *M. chronique,* à laquelle il faut rapporter beaucoup d'écoulements leucorrhéiques et qui peuvent survenir en l'absence de *M. aiguë* antécédente. — *M. gangréneuse.* Forme de la *M.* suite de couches ou puerpérale dans laquelle la face interne de l'utérus présente les altérations observées sur les plaies atteintes de *pourriture d'hôpital.* — *M. muqueuse.* Celle dans laquelle la muqueuse utérine seule est enflammée. — *M. parenchymateuse.* Dénomination inexacte de l'inflammation réelle ou supposée de la totalité de l'épaisseur des parois utérines. — *M. puerpérale* ou *typhoïde.* La *Péritonite puerpérale.* — *M. superficielle.* La phlegmasie de la muqueuse utérine. Elle commence souvent par du prurit et de l'ardeur dans le vagin suivis bientôt d'un écoulement dont la consistance et la quantité augmentent peu à peu. Au bout de quelques jours, la matière de l'écoulement est épaisse, mais moins abondante, et les symptômes diminuent insensiblement. On combat cette affection par les injections, les fomentations, les lavements et les demi-bains émollients, les boissons adoucissantes, le repos, la diète et la position horizontale.

MÉTROCAMPSIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et κάμψις, flexion; it. et esp. *metrocampsia*]. Inflexion utérine.

MÉTROCÈLE. s. f. [*metrocele;* de μήτρα, matrice, et κήλη, hernie; *Gebärmutterbruch;* angl. *metrocele;* it. et esp. *metrocele*]. L'*Hystérocèle.*

MÉTROCÉLIDE. s. f. [de μήτρα, matrice, et κήλίς, tache]. Le *Nævus maternus.*

MÉTRODYNAMOMÈTRE. s. m. L'*Hystérodynamomètre.*

MÉTRODYNIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et ὀδύνη, douleur; it. et esp. *metrodinia*]. Douleur utérine.

MÉTROLOGIE. s. f. [de μέτρον, mètre, et λόγος, discours]. Étude du système métrique, des systèmes de mensuration.

MÉTROLOGISTE. s. m. Celui qui étudie le système métrique, ses applications.

MÉTROLOXIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et λοξός, oblique; it. *metrolossia;* esp. *metroloxia*]. L'*Hystéroloxie.*

MÉTROLYMPHANGITE. s. f. [de μήτρα, matrice, *lymphatique,* et αγγεῖον, vaisseau]. Phlegmasie de la matrice et de ses lymphatiques.

MÉTROMANIE. s. f. [*metromania;* de μήτρα, matrice, et μανία, folie, fureur; all. *Mutterwuth;* angl., it. et esp. *metromania*]. La *Nymphomanie.*

MÉTRONOME. s. m. [de μήτρον, mesure musicale, et νόμος, règle]. Instrument pour mesurer le temps musical.

MÉTROPATHIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et πάθος, maladie]. Maladie utérine en général (Beau).

MÉTROPÉRITONITE. s. f. [all. *Metroperitonis, Bauchfellentzündung;* angl. *metroperitonitis*]. Phlegmasie de la matrice et du péritoine. — La péritonite puerpérale.

MÉTROPHLÉBITE. s. f. Inflammation des veines de la matrice.

MÉTROPHORE. s. m. [de μήτρα, matrice, et φέρειν, porter]. Le *Gynophore.*

MÉTROPOLYPE. s. m. [de μήτρα, matrice, et *polype*]. Polype utérin.

MÉTROPTOSE. s. f. [de μέτρα, matrice, et πτῶσις, chute; all. *Gebärmuttervorfall;* angl. *metroptosis;* it. *metroptosi;* esp. *metroptosis*]. L'*Hystéroptose.*

MÉTRORRHAGIE. s. f. [de μέτρα, matrice, et ῥήγνυμι, je sors avec violence; all. *Gebärmutterblutfluss;* angl. *metrorrhage;* it. et esp. *metrorragia*]. Hémorrhagie utérine.

MÉTRORRHÉE. s. f. [de μέτρα, matrice, et ῥεῖν, couler]. Écoulements amniotiques ou de mucus de la matrice.

MÉTRORRHEXIE. s. f. [*metrorrhexis,* de μήτρα, matrice, et ῥῆξις, déchirure; it. *metroressia;* esp. *metrorrexia*]. Rupture utérine.

MÉTROSCOPE. s. m. [de μήτρα, matrice, et σκοπεῖν, examiner; all. *Metroskop;* angl. *metroscope;* it. *metroscopio;* esp. *metroscopo*] (Nauche). Instrument pour entendre les doubles battements du cœur du fœtus, et sentir ses mouvements.

MÉTROSIDEROS. s. m. Genre de Myrtacées africaines.

MÉTROTOMIE. s. f. [de μήτρα, matrice, et τομὴ, section; all. *Gebärmutterschnitt, Kaiserschnitt;* angl. *metrotomy;* it et esp. *metrotomia*]. Dissection de la matrice. — Opération césarienne. — *Hystérotomie.* — L'*Hystérectomie.*

MÉTROXYLE. s. m. Comme *Métroxylon.*

MÉTROXYLON. s m. Genre de Palmiers de l'Inde, etc. — Le *M. læve,* qui donne le *Sagou.*

MEUIL. s. m. ou **MEUILLE.** s. f. Les Muges. — *M. blanc.* Le *Mugil saliens.*

MEULE. s. f. [all. *Schober;* angl. *cock of hay, stack of straw;* it. *mucchio, catasta*]. — Amas de blé, de fourrage ou de paille. — **A.** Le bourrelet osseux de la *dague,* du *merrain du bois de Cerf* un peu au-dessus de sa continuité avec l'apophyse frontale.

MEULIÈRE. s. f. et adj. f. — **A.** Pour *Molaire.*

MEULNAR. s. m. Le jeune *Merlan.*

MEUM. s. m. [all. *Mutterwurz, Bärwurz;* angl. *spignel;* it. *finochiello;* esp. *meyon* ou *meo*]. L'*Æthusa meum,* L., Ombellifère.

MEURTRE. s. m. [*interfectio, homicidium;* φόνος; all. *Mord;* angl. *murder;* it. *omicidio;* esp. *homicidio*]. L'*Homicide.*

MEURTRISSURE. s. f. [*sugillatio;* θλασις; all. *Quetschung;* angl. *bruise;* it. *contusione;* esp. *magulla-*

dura]. *Contusion* avec enlèvement de l'épiderme cutané.

MEUNE. s. m. Le *Boulereau noir* (*Gobius niger*, L.).

MEUNIER. s. m. Nom de divers Poissons d'eau douce. — Le *Cyprinus jeses*, L. — Le *Chevanne*, Cyprin. — Le *Cottus gobio*, L., Acanthoptérygien triglidé marin.

MEXICAIN, AINE. adj. et s. Les Aztèques, race humaine.

MEXIQUE (Amérique du Nord). Sources thermales.

MEYIA. s. m. Le *Bananier* de Taïti.

MÉZÉRÉINE. s. f. [esp. *mezereina*]. Corps obtenu de l'écorce du *Daphne mezereum*, L. (Dublanc).

MÉZÉRÉON. s. m. Le *Daphné mezereum*, L., Daphnacée.

MÉZIÈRES (Ardennes). Source chlorurée sodique, froide.

MÉZOZOÏQUE. adj. [de μέσος, moyen, et ζωή, vie]. Période intermédiaire de la paléontologie dans laquelle les terrains jurassiques et crétacés montrent des fossiles dont les formes se rapprochent de celles des Flores et Faunes actuelles.

Mg. Notation du *Magnésium*.

MIASMATIQUE. adj. [all. *miasmatisch;* angl. *miasmatic, miasmatical;* it. et esp. *miasmatico*]. Qui concerne les *Miasmes*.

MIASME. s. m. [μίασμα, de μιαίνειν, souiller; all. *Ansteckungsstoff, Sumpfluft;* angl. *miasm;* it. et esp. *miasma*]. Émanation qui bien qu'inappréciable le plus souvent par les procédés actuels de la physique et de la chimie se répand dans l'air, adhère à certains corps avec plus ou moins de ténacité, et exerce sur l'économie animale une influence plus ou moins nuisible. Les *miasmes* sont constitués par les albuminoïdes à divers états de modifications isomériques par dédoublement, etc., et peuvent provenir de matières virulentes, comme dans les cas de la variole, etc. C'est ce qu'on nomme aussi les *émanations miasmatiques*, emportées spécialement par la vapeur d'eau. L'expérience prouve (Miquel) que l'évaporation n'emporte des égouts, de la terre humide, de la surface des eaux, aucune trace d'unités anatomiques figurées, spores, mycéliums de Schizomycètes, Protozoaires, etc. Comme les particules terreuses on ne trouve ces organismes que dans l'air qui les enlève des objets secs en tant que poussière; la pluie en débarrasse l'atmosphère. Ce n'est donc pas aux Cryptogames qu'il faut attribuer la malfaisance des *miasmes* paludéens, etc., ni l'odeur des autres *M.*, bien que les produits volatils qui par désassimilation fermentatrice se forment en eux (aux températures de 5° à 50°), et par suite viennent d'eux, puissent être fétides ou non. — *M. figurés*. Les Schizomycètes de l'atmosphère supposés spécifiquement pathogéniques. — *M. marécageux, maremmatiques, paludéens*. Ceux qui sont produits par les marais. — *M. nosocomiaux*. Ceux qui se produisent dans les salles d'hôpitaux et autres lieux où sont accumulés des hommes et des animaux. — *M. telluriques* ou *terrestres*. Ceux qui s'élèvent des terres humectées, remuées ou non.

MIASMIFUGE. adj. et s. [de *miasma*, miasme, et *fugère*, fuir]. Comme *Contagifuge*.

MICA. s. m. Silico-aluminates naturels de potasse, de fer et de magnésie divisibles en minces feuillets transparents, élastiques, cristallisés en hexagones, brillants.

MICACÉ, ÉE. adj. Qui ressemble au *Mica*.

MICHÉLIE. s. f. [*Michelia*, L.]. Genre de Magnoliacées des Indes.

MICOCOULIER. s. m. Les *Celtis*, Ulmacées. — Le *Celtis australis*, L.

MICONIE. s. f. [*Miconia*, R. et Pav.]. Genre de Mélastomacées américaines.

MICRA. Faute au lieu de *Micron*.

MICRACOUSTIQUE. adj. [de μικρὸς, petit, et ἀκούειν, entendre; esp. *micracustico*]. Ce qui contribue à augmenter l'intensité du son.

MICRO. [de μικρὸς, petit, moindre]. Radical des mots désignant petitesse, diminution.

MICRO-ANATOMIE. s. f. Même signification qu'*Anatomie fine*.

MICROBACTÉRIE. s. f. *Bactéries* plus petites que d'autres.

MICROBASE. s. m. [de βάσις, base]. Fruit à gynobase très petit. — Le fruit des Labiées.

MICROBE. adj. et s. [de βίος, vie]. Ce qui est petit et vivant (Sédillot 1878). — La réalité correspondant à l'acception donnée à ce mot est l'ensemble des Cryptogames, des Champignons du groupe des Schizomycètes, et autres voisins. Par erreur ils sont supposés être, soit des animaux, soit des organismes à part, d'un règne distinct, ou comme de place incertaine, et ne pouvant être rangés avec certitude dans l'un des *règnes* connus, alors que déjà seul leur mode de reproduction suffit pour déterminer ce qu'ils sont. Ce sont des Schizomycètes considérés comme animaux alors qu'on sait depuis 1850 (Burnett) que même les Vibrioniens ont les réactions, le mode de nutrition, de développement des autres Champignons unicellulaires ou paucicellulaires, sans avoir rien qui les rapproche des Protozoaires à ces divers égards. Ce terme quoique bien fait grammaticalement n'a aucune valeur scientifique tant qu'on ne spécifie pas si l'être petit et vivant qu'il prétend désigner est animal ou au contraire végétal. — Ce fait que les êtres vivants de petit volume qui ont reçu le nom de *M.* sont des Champignons paucicellulaires sous le rapport de la constitution et du développement, de la culture, etc., ne saurait être nié. Cette manière d'étudier de la cryptogamie laisse encore en l'état où elle était, l'observation de tout ce qui concerne la nature des animaux et des plantes, sains ou malades, sur lesquels se multiplient ces Schizomycètes : aussi bien que de ce qui concerne toute altération morbide de leur substance, la pathogénie des altérations qui les atteignent. Dans ce qui est cultivé sous le nom de *microbes* il y a deux choses, le végétal cryptogamique d'une part et de plus ce qui vient du malade, c'est-à-dire un mélange de principes immédiats d'albuminoïdes non figurés. C'est là ce qui est doué des propriétés *nocives* qu'on attribue au végétal. C'est là ce qui s'atténue et disparaît au fur et à mesure qu'augmente le nombre des cultures, en laissant les Cryptogames devenus *inoffensifs*. Ceux-ci ne sont nullement doués des propriétés *nocives éternelles* qu'on leur attribue; propriétés qui du reste ne persistent dans les cultures qu'autant qu'on les entretient par des réadditions de ce qu'on prend sur un animal virulifère ; propriétés qui ne vont pas en augmentant comme le nombre des plantes et la quantité des poussières dans lesquelles on les trouve; poussières que l'expérience n'a jamais montrées spécifiquement pathogéniques. — *M. du choléra* ou *en virgule*. Le Schizomycète à l'action pathogénique duquel on a supposé qu'était dû le choléra (Koch, Pasteur, Vulpian). On ne le trouve pas dans la muqueuse intestinale justement dans les choléras les plus graves et les plus foudroyants; sa présence dans les cas moins rapides montre qu'il s'y développe secondairement; quand on le trouve en grand nombre dans les selles cholériques, il y est mêlé à une telle quantité d'autres Cryptogames, qu'il est impossible de lui assigner un rôle spécifique. La forme en virgule n'a pas de valeur et se retrouve dans les dysenteries, dans certaines leucorrhées, dans le pus des cancers utérins, etc. (Roux, Straus). Le fait précédent est général pour tous les Schizomycètes et sans exception dans toutes les maladies. — Le *M. virgule* et le *M. en accent circonflexe* ne sont que des stades différents de l'évolution d'un même organisme; le bourgeonnement se fait par la grosse extrémité de la virgule; le végétal est tué par la dessication ; il donne des *spores* qui résistent à la dessiccation (Carillon). Il n'a du reste aucun des caractères de forme des *Bacilles* ni des *Bactéries*. — *M. ferments*. Les Schizomycètes jouant le rôle de ferments, ce que tous font. — *M. infectieux, pathologiques*, etc. Les Schizomycètes supposés spécifiquement et éternellement pathogéniques durant leur croissance naturelle ou obtenue par *culture*.

MICROBIE. adj. et s. f. [de μικρόβιος, dont la vie est courte]. Qui vit peu de temps. — Désignation antiscientifique de cette partie de la cryptogamie, qui étudie l'ensemble des Schizomycètes dans leur dispersion sur les divers solides quelconques, dans l'air et les eaux. C'est ici un nom donné à cette partie de la physiologie cryptogamique qui étudie les Schizomycètes et autres Champignons microscopiques. Pour les cas en particulier où amenés par l'air dans quelque cavité normale ou morbide d'un Mammifère ou d'un Oiseau (poumon, sacs

aériens, etc.), avec possibilité d'y séjourner longtemps sans être expulsés, on peut les trouver sous toutes les phases de leur développement; phases parcourues ici dans de meilleures conditions encore pour eux, que celles que fournit l'expérimentation à l'aide des *chambres chaudes*. Et de même les Champignons de couche dans les caves, comparativement à l'*Agaricus edulis*, Bulliard, ou *campestris*, L. Que ce soit de la cryptogamie que font ceux qui cultivent les Schizomycètes, cela n'est pas douteux, et c'est ce qu'ils *devraient dire* s'ils savaient, autrement qu'empiriquement, ce qu'ils font; c'est-à-dire que scientifiquement ce sont des Cryptogames protophytes qu'ils multiplient.

MICROBIEN, ENNE. adj. Qui concerne les Schizomycètes improprement dits *Microbes*.

MICROBIOLOGIE. s. f. Comme *Microbie*.

MICROBIQUE. adj. Comme *Microbien*.

MICROCALORIE. s. f. La quantité de chaleur voulue pour élever un milligramme d'eau de 1° à 100°.

MICROCAULIE. s. f. [de καυλὸς, tige]. Petitesse d'une d'une tige. — **M. C**. L'état de petitesse de la verge. Cette petitesse peut être telle que hors de l'état d'érection le pénis ne forme qu'un petit tubercule plissé, situé vers l'attache des bourses à la symphyse; ou, parfois le méat est au niveau seulement de la peau. D'autres fois même la brièveté est portée à ce point qu'à la place de la saillie pénienne est une dépression ou fente au fond de laquelle on trouve le méat urinaire et le gland, avec le prépuce qui maintient la peau scrotale rentrée. Durant l'érection la verge offre à des degrés divers, une longueur et une épaisseur analogues à celle qu'elle possède à une époque quelconque avant la puberté à compter de l'âge de quatre à six ans ou environ. Souvent alors il y a impuissance par rareté des érections, qui quelquefois disparaissent entre quarante et cinquante ans et par absence de Spermatozoïdes dans les cas de Cryptorchidie parfois coexistante. — La *M.* peut suivant les cas et ses degrés, s'accompagner de l'absence de spermatozoïdes dans le sperme, ce que le microscope permet de déterminer après l'éjaculation.

MICROCÉPHALE. adj. et s. Qui concerne la *Microcéphalie*. — Qui en est atteint.

MICROCÉPHALIE. s. f. [*microcephalia;* de κεφαλή, tête; all. *Schwachköpfigkeit;* angl. *microcephaly;* it. et esp. *microcefalia*]. Le petitesse, l'arrêt de développement de la tête, du crâne. Elle commence quand l'encéphale pèse 1050 grammes chez l'homme, 903 chez la femme pubère. — **M. C**. L'idiotie coexistante.

MICROCÉPHALIQUE. adj. Qui concerne la *Microcéphalie*.

MICROCHIMIE. s. f. L'étude chimique faite en petit, sur une minime quantité de substance, sur des objets *Microscopiques*.

MICROCHIMIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Microchimie*.

MICROCHIRE. adj. et s. [de χεὶρ, main]. Qui a de petites mains ou nageoires. — **Z**. La *Solea mangili*, Bp., Pleuronecte.

MICROCOQUE. s. m. Le français de *Micrococcus*.

MICROCOCCOS. s. m. Comme *Mirococcus*.

MICROCOCCUS. s. m. [de μικρός, petit, et κόκκος, graine]. Schizomycètes que l'on décrit sous la forme globuleuse avec ou sans juxtaposition en chapelet, comme espèces ou considérés comme des spores de Schizomycètes vibrioniens (Wunsche). Ce sont des corpuscules globuleux de 0mm,001 ou au-dessous, immobiles hors leur mouvement brownien, isolés ou en amas dans un mucilage qu'ils sécrètent, se reproduisant par scission transversale d'un des filaments moniliformes. — *M. du choléra des poules*. Schizomycète en amas de très petites spores globuleuses, mais qui donne des filaments par la culture (Semmer).

MICROSCOSME. s. m. [*microcosmus;* de κόσμος, monde; all. *Mikrokosmus;* angl. *microcosm;* it. et esp. *microcosmo*]. L'*Homme*, considéré comme l'abrégé de tout ce qu'il y a d'admirable dans le *monde*.

MICROCYTE. s. m. [de κυτὸς, cellule]. Cellule de petit volume.

MICROCYTHÉMIE. s. f. [de κυτὸς, cellule, et αἷμα, sang]. Présence d'hématies plus petites qu'à l'état normal dans le sang (Masius).

MICRODACTYLE. adj. et s. [de δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts petits.

MICRODATYLIE. f. f. La petitesse des doigts, normale ou tératologique.

MICROGASTRE. adj. et s. [de γαστὴρ, estomac]. Qui a le ventre petit. — **Z**. Genre d'Hyménoptères térébrants pupivores.

MICROGERME. s. m. Terme hybride désignant toute spore des Schizomycètes.

MICROGLOSSE. adj. et s. Qui a la langue petite, mince ou courte. — **Z**. Division des Perroquets.

MICROGLOSSIE. s. f. [de μικρὸς, petit, et γλῶσσα, langue]. L'état du *Microglosse*. — La petitesse de la langue normale ou tératologique.

MICROGONIDIE. s. f. [de *gonidium*, de γονή, rejeton]. — **B**. Gonidie de certaines Algues qui existant en même temps que les *Macrogonidies*, ne reproduisant pas directement le végétal, mais dans lesquelles naissent d'abord de véritables zoospores. — **Z**. Corpuscules séminaux en lesquels se segmentent certaines des cellules grossies des *Volvox* et qui fécondent d'autres cellules.

MICROGRAPHE. s. m. Celui qui fait de la *Micrographie*.

MICROGRAPHIE. s. f. [*micrographia*, de γράφειν, décrire; all. *Mikrographie;* angl. *micrography;* it. et esp. *micrografia*]. Mot employé pour désigner la description des corps qui ne se voient qu'à l'aide du *Microscope;* ou encore sans signification précise pour désigner tout ce qui concerne l'emploi du *Microscope*. Cet emploi ne constitue pas une branche de l'anatomie devant recevoir un nom spécial.

MICROKYSTE. s. m. Les kystes formés pendant la sécheresse par les zoospores et les plasmodies des Myxomycètes.

MICROLÉPIDOPTÈRE. adj. et s. Division des Lépidoptères, tous de petite taille.

MICROLICIE. s. f. [*Microlicia*, Don.]. Genre de Mélastomacées de l'Amérique.

MICROLOGUE. s. m. Pour *Micrographe*.

MICROMÈLE. adj. et s. [de μέλος, membre]. Qui a les membres petits.

MICROLITHE. f. m. [λίθος, pierre.]. Les particules minérales de petites dimensions, amorphes ou cristallisées, libres ou incluses dans un tissu, dans une gangue inorganique d'une autre nature, dont l'étude exige l'emploi du microscope

MICROMÉLIE. s. f. Anomalie par petitesse des membres.

MICROMÈRE. s. m. [de μέρος, partie]. Unité anatomique (Verneuil).

MICROMÉROLOGIE. s. f. L'étude des unités anatomiques (Verneuil).

MICROMÈTRE. s. m. [de μικρὸς, petit, et μετρεῖν, mesurer; all. *Mikrometer;* angl. *micrometer;* it. et esp. *micrometro*]. Instrument destiné à mesurer le diamètre les objets de petite dimension et le pouvoir amplifiant des *Microscopes*. — *M. objectif*. Millimètre divisé en cent parties, mis au foyer de l'objectif; il sert à voir à combien de millimètres ou de fractions de millimètre chaque centième est rendu égal, avec tel et tel objectif, c'est-à-dire à déterminer quel est le grossissement de chacun de ces derniers. — *M. oculaire*. Oculaire qui porte un centimètre divisé en cent parties ou en cinquante dont chacune est rendue égale à un millimètre par son verre supérieur. Il sert à déterminer le pouvoir amplifiant ou *grossissement* de chaque objectif. Si avec celui-ci un centième de millimètre est rendu égal à un millimètre, c'est qu'il grossit cent fois, et ainsi de suite pour la série des autres. Il sert de plus à déterminer le diamètre de chaque objet observé. Si ce dernier recouvre cinq divisions par exemple du *M.* oculaire, on divise ce chiffre par le nombre indiquant le *grossissement* de l'objectif. Le quotient donne le diamètre de l'objet.

MICROMÉTRIE. s. f. L'exécution des mesures *Micrométriques*.

MICROMÉTRIQUE. adj. [all. *mikrometrisch;* angl. *micrometric;* it. et esp. *micrometrico*]. Qui concerne la *Micrométrie*.

MICROMILLIMÈTRE. s. m. Pour *Micron.*

MICRON. s. m. (plur. : des *Microns*). [de μικρὸς, petit]. Le millionième du mètre ou millième du millimètre, que les métrologistes désignent par la lettre μ et qu'ils prennent pour unité de longueur. La pratique conduit à choisir des unités proportionnelles aux grandeurs à exprimer et à écrire 1μ plutôt que 0mm,001, et 0μ,50 au lieu de 0mm,0005, de même qu'il vaut mieux dire 1mm que 0m,001 et 0mm,2 que 0m,0002.

MICROPHONE. s. m. [de μικρός, petit et de φωνή, voix; all. *Microphon;* angl. *microphone*]. Instrument destiné à amplifier les sons émis par le *téléphone*. Théoriquement le microphone est formé par deux supports de charbon de cornues, réunis par une baquette également en charbon et simplement posé sur eux; lorsque le courant de la pile parcourt un semblable système, les moindres vibrations modifient l'intensité du courant et ces variations multiples d'intensité sont rendues en vibrations sonores par le téléphone intercalé dans le circuit. — Le microphone sert de *parleur* dans les systèmes téléphoniques; il a pu aussi, grâce à sa grande délicatesse, être employé en médecine pour aider au diagnostic.

MICROPHONIE. s. f. [de μικρὸς, petit, et φονὴ, voix]. L'état de faiblesse de la voix.

MICROPHTHALME. adj. et s. Qui concerne la *Microphthalmie.* — Qui en est atteint.

MICROPHTHALMIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil]. L'état de petitesse de l'œil.

MICROPHTHIRE. adj. et s. [de φθεὶρ, pou]. Parasite de petit volume.

MICROPHYTE. s. f. [de μικρὸς, petit, et φυτὸν, végétal]. Cryptogame unicellulaire, paucicellulaire ou de petit volume.

MICROPHYTIQUE. adj. Qui a rapport aux *Microphytes.*

MICROPS. adj. et s. [de ὄψ, regard]. Qui a l'œil petit. — **Z.** Espèce de cachalot.

MICROPSIE. s. f. [de ὤψ, aspect]. L'image des objets jugée plus petits qu'ils ne sont, fait qui se constate dans la mydriase, etc.

MICROPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes, les nageoires petites. — Genre d'Acanthoptérygiens, de brachélytres.

MICROPYLAIRE. adj. Qui se rapporte au *Micropyle.*

MICROPYLE. s. m. [*micropylum,* de πύλη, porte, ouverture ; all. *Keimloch;* angl. *micropyle;* esp. *micropilo*]. — **B.** Ouverture que présente l'épisperme des graines, et qui représente l'orifice par lequel le boyau pollinique traverse les enveloppes de l'ovule pour opérer la fécondation. — **Z.** Très fin canal qui traverse la membrane vitelline de l'ovule des animaux. C'est par ce canal que pénètrent les spermatozoïdes qui arrivent au vitellus et le fécondent.

MICRORCHIDE. adj. et s. [μικρόρχιδες, de ὄρχις, testicule]. Qui par anomalie ou pathologiquement a de petits testicules.

MICRORCHIDIE. s. f. L'état du *Microrchide.*

MICRORGANISME. s. m. Petit organisme ou organisme unicellulaire. — Schizomycète.

MICROSCOPE. s. m. [*conspicilium, microscopium,* de σκοπεῖν, considérer; all. *Mikroskop;* angl. *microscope;* it. et esp. *microscopio*]. Tout instrument qui, interposé entre l'œil et les objets rapprochés, a la propriété de les faire paraître plus gros qu'ils ne sont, c'est-à-dire d'en faire peindre sur la rétine une image qui, reportée sur le plan de la vision distincte, couvre une surface plus considérable que celle qui est recouverte par l'objet lui-même. Tout *M.* est composé essentiellement de deux parties : la *partie optique* et la *partie mécanique.* La première est fondamentale, invariable dans sa construction au point de vue physique; c'est de sa perfection que résulte la bonté du microscope. La *partie mécanique,* quoique secondaire, et pouvant varier à l'infini, doit remplir un certain nombre de conditions de solidité et de précision dans le mouvement de ses pièces, qui sont pour beaucoup dans l'observation. — *M. composé* ou *à observation.* Celui dont la partie optique est composée d'un système de lentilles qui est tourné vers l'objet à étudier (*objectif*) et dont l'autre extrémité qui est du côté de l'œil de l'observateur porte un système de loupe (*oculaire*) avec lequel celui-ci examine l'image formée par le premier. — *M. à dissection. M.* avec un *prisme redresseur* ramenant l'image renversée par l'objectif à la direction normale. — *Loupe* dont la partie mécanique est disposée pour la dissection. — *M. simple.* La *Loupe* amenant dans l'œil les rayons partis de l'objet en les laissant dans leur direction naturelle, sans les renverser, qu'elle soit ou non composée de deux lentilles dont l'une corrige l'aberration chromatique, loupe qui est montée ou non.

MICROSCOPIE. s. f. [all. *Mikroskopie;* angl. *microscopy;* it. et esp. *microscopia*]. Examen des objets à l'aide du *Microscope.* — Ensemble des procédés qui se rapportent à l'emploi de cet instrument selon qu'on l'applique à l'observation minéralogique, chimique, anatomique, physiologique, industrielle, etc.

MICROSCOPIQUE. adj. [all. *mikroskopisch;* angl. *microscopical;* it. et esp. *microscopico*]. Qui concerne le *Microscope,* son emploi. — Qui exige cet emploi.

MICROSCOPISTE. s. m. [all. *Mikroskopiker;* angl. *microscopist;* it. *microscopista*]. Le *Micrographe.*

MICROSOMATE. s. m. [de σῶμα, corps]. Corpuscule. — Granule intra ou extracellulaire.

MICROSOMATIE. s. m. [de μικρὸς, petit, et σῶμα, corps; esp. *microsomatia*]. Petitesse anormale du corps.

MICROSOMIE. s. f. La *Microsomatie.*

MICROSPECTROSCOPE. s. m. Le spectroscope adapté au *Microscope.*

MICROSPORE. adj. et s. [de σπορὰ, graine]. Les petites spores des *Isoëtes,* etc., qui donnent naissance à des spermatozoïdes allant féconder les archégones du prothallium venant des Macrospores.

MICROSPORIDIE. s. f. La psorospermie de la *pébrine.*

MICROSPORON. s. m. [de σπόρος, semence; all. *Mikrospor;* angl. *microsporum*]. Le *M. furfur,* Ch. R., Champignon formé de cellules minces, allongées, pâles et ramifiées quelquefois, portant de petites spores et adhérant aux cellules épithéliales dans le *Pityriasis versicolor.*

MICROSPORUM. s. m. Comme *Microsporon.* — *M. septicum.* Mauvaise dénomination des petites spores des Schizomycètes prises pour des espèces douées de propriétés spécifiquement pathogéniques.

MICROSTOME. adj. et s. m. [de στόμα, bouche]. Qui a une petite bouche. — **Z.** Genre de Némertiens.

MICROSTOMIE. s. f. [de στόμα,, bouche]. Anomalie par petitesse de la bouche.

MICROTOME. s. m. [de τέμνειν, couper]. Instrument pour couper en tranches minces les tissus à examiner sous le *Microscope.*

MICROZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal]. Petit animal. — Protozoaire. — Infusoire.

MICROZOOSPORE. s. f. Zoospores produites en divers cas par les Confervacées qui se fusionnent deux à deux pour former des zoospores.

MICROZOONITE. s. m. [de ζῶον, animal]. *Infusoire animal.*

MICROZYMA. s. m. [de ζύμη, ferment] (Béchamp). Les spores des Schizomycètes considérées comme ferments.

MICTION. s. f. [*mictio, mictus;* οὔρησις, all. *Harnen;* angl. *tourine;* it. *orinare;* esp. *mear*]. L'acte normal de l'éjection des urines hors de la vessie. La *M.* est normalement précédée du *besoin d'uriner* que suscite, comme pour l'utérus, l'intestin, etc., la réplétion du réservoir dès qu'elle arrive à un certain degré, laquelle varie suivant les conditions normales ou morbides de distension, tant de la muqueuse que de la musculeuse. Par action réflexe survient ensuite le relâchement de la portion sphinctérienne vésicale et des muscles pubio-uréthral et transverse profond du périnée, sur l'homme et la femme, pendant que les fibres longitudinales de la vessie surtout et autres se contractent. Cela peut suffire, mais au début il y a un léger *effort,* plus ou moins soutenu, des muscles abdominaux comprimant leur contenu, y compris la vessie. Cet effort se reproduit à la fin de la *M.* en même temps que la contraction du releveur de l'anus et des transverses périnéaux. L'urine chassée plus ou moins fortement par ces contractions distend l'urèthre tenu avant resserré surtout par le retrait normal de la trame

élastique de sa muqueuse. — *M. douloureuses.* Celles dans lesquelles des états morbides de la muqueuse uréthrale rendent douloureux le contact de l'urine avec elle. — *M. par incontinence.* L'*Incontinence d'urine.* — *M. laborieuses.* Celles dans lesquelles, avec douleur ou non, un état de l'urèthre, de la prostate, ou même de la vessie à contractions affaiblies exige des *efforts* abdominaux intenses ou prolongés. — *M. lentes.* Celles dans lesquelles les causes précédentes rendent lent l'écoulement urinaire. — *M. retardées.* Celles dans lesquelles il y a soit lenteur du relâchement du sphincter vésical, soit contraction vésicale ne survenant que peu après le besoin, soit aussi obstacle prostatique ou uréthral à la dilatation du canal qui ne cède que peu à peu à l'*effort.*

MICTURITION. s. f. [de *micturire,* avoir envie d'uriner]. Besoin fréquent d'uriner.

MIDDLETONITE. s. f. ($C^{54}H^{35}C^{3}$). Substance qui se trouve dans un minéral des mines de houille de Newcastle.

MIDI. s. m. [*meridies,* de *medius,* au milieu, et *dies,* jour; all. *Mittag*]. — Le milieu du jour. — Le temps qui s'écoule de midi à trois ou quatre heures du soir.

MIEL. s. m. [*mel;* μέλι; all. *Honig;* angl. *honey;* it. *mele;* esp. *miel*]. Substance sucrée que les Abeilles préparent en introduisant dans leur estomac le suc visqueux et sucré qu'elles recueillent dans les nectaires et sur les feuilles de certaines plantes; elles le dégorgent ensuite dans les alvéoles de leurs gâteaux. Il est composé surtout de glycose, d'un peu de sucre de canne, de sucre incristallisable lævogyre, d'un principe aromatique et d'un autre colorant. — *M. blanc.* Celui qui découle naturellement à une douce chaleur des gâteaux tirés de la ruche. — *M. jaune.* Celui qui coule après le *M.* blanc en chauffant plus. — *M. mercurial.* Mélange de *M.* et de suc de mercuriale. — *M. rosat.* Mélange de *M.* et du produit de l'expression de pétales de roses rouges infusées.

MIELLAT. s. m. Exsudation que l'on observe sur le tilleul, l'érable, le rosier, etc., composée de sucre de canne (49 à 55 p. 100), de sucre interverti (28 à 25), etc.

MIELLÉ, ÉE. adj. [*mellinus*]. Qui contient du *Miel.* — Qui a la consistance du *Miel.*

MIELLÉE. s. f. Le *Miellat.*

MIERS (Lot). Source froide sulfatée sodique.

MIGRAINE. s. f. [*hemicrania,* de ἥμισυς, moitié, et de κρανίον, le crâne; all. *Migräne;* angl. *megrim;* it. *emicrania, magrana;* esp. *jaqueca, migrana*]. État morbide, soit idiopathique, soit symptomatique, avec douleur superficielle ou profonde, n'occupant qu'un côté de la tête, l'une des régions temporales et orbitaires, avec des retours périodiques. Elle est parfois compliquée de troubles gastriques, avec ou sans vomissements, mais sans danger. Elle peut être déterminée par des causes diverses, l'insomnie, les mauvaises digestions, etc.

MIGRANE. s. f. Le *Calappe.*

MIGRATION. s. f. [*migratio,* de *migrare,* se transporter d'un lieu à un autre]. — *M. des animaux* [*migrationes;* all. *Wanderung;* angl. *migration;* it. *transmigrazione;* esp. *emigracion*]. Les déplacements, généralement annuels, parfois irréguliers, en nombre variable, que les Insectes, les Poissons, les Oiseaux et parfois les Mammifères exécutent. Ils sont guidés surtout par une certaine moyenne de la température et par la recherche des autres animaux ou des fruits, etc., dont ils se nourrissent, organismes dont l'existence est aussi subordonnée à cette température; ils sont guidés d'autre part par la recherche de conditions favorables à leur reproduction, généralement ovipare, qui elle-même implique la présence d'aliments pour les reproducteurs et pour les jeunes, lesquels émigrent eux-mêmes quand manque ce dont ils se nourrissent. — *M. des caillots.* L'*Embolie.* — *M. calcaire* (Deschamps, 1853). Chute des incrustations calcaires dans les artères, transport et oblitération vasculaire. — *M. des leucocytes.* Déplacements toujours peu considérables des leucocytes, dus tant à leurs mouvements amiboïdes qu'à la pression de sérosité intercellulaire exsudée, qui les entraîne avec allongements plus ou moins prononcés. Dutrochet le premier (1824) a décrit la sortie lente des globules blancs hors des capillaires (sous le nom de *cellules vagabondes*) contre la face interne desquels ils se fixent d'abord et se meuvent lentement ensuite dans le tissu ambiant où ils restent fixés après cessation de leurs mouvements. Il concluait à tort, de ce fait réel (*diapédèse*), mais accidentel, que la nutrition consiste en une intercalation à d'autres, de cellules toutes faites. — *M. de l'ovaire.* Cet organe naît dans la région lombaire sur le bord interne du *corps de Wolff.* Soulevant le péritoine il est relativement libre et mobile. Son grand axe, d'abord vertical, devient oblique, puis horizontal vers la vingtième semaine. En même temps il quitte la région lombaire, descend vers la fosse iliaque et vers le huitième mois il tend à passer dans le petit bassin. Ce n'est que vers la dixième année qu'il atteint sa place définitive. Il peut alors encore soit se déplacer accidentellement et faire hernie par le canal inguinal ou par le canal crural, soit au contraire être trouvé incomplètement descendu. — *M. du testicule.* La *descente du testicule* du côté interne et inférieur du rein jusque dans les bourses.

MIKANIE. s. f. Genre de Synanthérées tubuliflores.

MIL. s. m. Le *Panicum miliaceum,* Graminée. — Sa graine. — *Gros Mil.* Le *Houlque.*

MILAN. s. m. Le *Milvus regalis,* Vieillot, Rapace diurne.

MILANDRE. s. m. [*Galeus*]. Genre de petits Sélaciens vivipares de nos côtes. — Le *Galeus vulgaris,* Cuv.

MILDEW. s. m. Efflorescence blanche sur les feuilles et les fruits de la vigne, due au développement aérien des rameaux fructifères du *Peronospora viticola,* alors que jusque-là son mycélium était dans les cellules des organes qu'il tue.

MILDIOU. s, m. Comme *Mildew.*

MIL-HOMENS. s. m. L'*Aristolochia cymbifera,* Martius, Aristolochiée fébrifuge, etc., du Brésil.

MILIAIRE. adj. [de *milium,* millet]. Qui a le volume ou la forme d'un grain de *Mil.* — Qui ressemble à la *Miliaire.*

MILIAIRE. s. m. [*miliara;* all. *Friesel;* angl. *miliary fever;* it. *migliare;* esp. *miliar*]. Complication exanthématique d'un grand nombre de maladies fébriles caractérisée par de petites vésicules cutanées à base érythémateuse, isolées ou rassemblées, peu élevées d'abord, contenant un liquide transparent qui dès le deuxième ou le troisième jour devient opaque, blanchâtre. Une desquamation ne laissant pas de traces les remplace bientôt.

MILIEU. s. m. [*medium;* all. et angl. *Medium;* esp. *medio*]. Tout corps, soit fluide, soit solide, qui peut être traversé par un autre corps, spécialement par la lumière. — Ce qui environne les corps, les êtres organisés, la terre, l'air ou l'eau auxquels ils empruntent les corps organisés ou non qu'ils assimilent, dans lesquels ils rejettent les excréments résiduels et de désassimilation. — *M. intérieur* (Ch. Robin, 1852). Les plasmas sanguin et lymphatique intermédiaires entre l'absorption assimilatrice de l'air, des aliments, et l'excrémentition désassimilatrice auxquels les unités anatomiques empruntent les principes assimilables et dans lesquels elles rejettent les composés dont la formation caractérise la désassimilation.

MILIOLE. s. f. [*Miliola,* Max Sch.]. Genre de Foraminifères.

MILLIUM. s. m. Comme *Millet.*

MILK SICKNESS. s. m. [en anglais proprement *maladie du lait*]. Affection contagieuse du bétail en certains districts des États-Unis occidentaux considérée comme un emposionnement.

MILLAR. Médedin anglais de la fin du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à un *Spasme glottique.*

MILLEFEUILLE. s. f. L'*Achillea millefolium,* L. [all. *Schafgarbe;* angl. *milfoil;* it. *millefoglie;* esp. *mil enrama*], Synanthérée stimulante. — *M. aquatique.* L'*Hottonia palustris,* L., Primulacée. — L'*Œnanthe phellandrium,* Lamk., Ombellifère.

MILLEGRAINE. f. f. La *Herniole.*

MILLEPERTUIS. s. m. L'*Hypericum perforatum,* L. [all. *Johanniskraut, Hartheu;* angl. *Saint John's wort;* it. *iperico;* esp. *corazoncillo*], Hypéricinée tonique.

MILLE-PIEDS. s. m. Comme *Myriopode.*

MILLET. s. m. Le *Mil,* le *Panic.* — **H. C.** Les petits kystes sébacés blancs des glandes pileuses palpébrales, etc. — Le *Muguet.* — *M. d'Inde.* Le *Houlque.*

MILLIACÉ, ÉE. adj. Ressemblant au *Millet.*

MILLIPÈDE. adj. et s. [de *mille,* mille et *pes,* pied]. Comme *Chilognathe.*

MILLON (E.). Chimiste français (1812-1867) dont le nom est resté à un réactif azoto-mercurique pour l'étude des albuminoïdes.

MILO (ÎLE DE) (Grèce). Grottes ou cavernes remplis de vapeurs chaudes (27° à 46°).

MILOUIN. s. f. L'*Anas ferina,* L., Palmipède lamellirostre.

MILOUINAN. s. m. L'*Anas marila,* L., Palmipède lamellirostre.

MILPHOSE. s. f. [*milphosis;* μίλφωσις; all. et angl. *Milphosis;* it. *milfosi;* esp. *milfosis*]. La chute des cils.

MIMESTISME. s. m. [de μίμησις, imitation]. La tendance des divers animaux à prendre la couleur et la ressemblance d'objets ou d'animaux différents sur lesquels ils vivent.

MIMEUSE. s. f. [*Mimosa*]. Genre de Légumineuses mimosées.

MIMEUX, EUSE. adj. et s. [de *mimus,* mime, grimacier]. Qui se contracte quand on le touche, plante ou animal. — Les *Sensitives.*

MIMIQUE. adj. et s. f. [de μῖμος, mime]. Qui concerne le *mode d'expression* par les gestes, le principal de ceux qui restent aux muets.

MIMOSA. s. f. Comme *Mimeuse.*

MIMOSÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Mimosa.* — Tribu des Légumineuses à étamines hypogynes très nombreuses.

MIMOTANNIQUE. adj. Pour *Catechique.*

MIMUSOPS. s. m. Genre de Sapotacées d'Asie, d'Afrique, etc.

MINA NOVA (Portugal). Source ferrugineuse sulfatée froide.

MINDELHEIM (Bavière). Source bicarbonatée calcique froide.

MINE. s. f. [*minare,* mener, conduire; *metallum;* μέταλλον; it. et esp. *miniera*]. Gîte des *Minéraux* dans le sein de la terre. Le *Minerai* même. — *M. orange.* Le *Minium* préparé en chauffant la céruse au contact de l'air. — *M. de plomb.* Le *Graphite.*

MINEL. s. m. Le *Ragouminier.*

MINERAI. s. m. [du bas latin *minera,* minière; all. *Erz;* angl. *ore;* it. *miniera;* esp. *quijo*]. Tout *Minéral* qui renferme un *Métal* ou une *matière* précieuse.

MINÉRAL. s. m. et adj. [*minera,* minière; *minerale;* all. et angl. *Mineral;* it. *minerale;* esp. *mineral*]. Les corps, solides surtout, et liquides ou en vapeurs, faisant partie du globe terrestre, des autres astres et de leurs satellites, pourvus d'une composition chimique simple ou composée, sous les formes les plus variées, sans offrir l'état d'organisation à quelque degré de sa constitution que ce soit. — Ce qui provient du *Minéral* tout en en conservant les caractères. Les corps vivants sont subordonnés, quant à la composition élémentaire, aux *Minéraux,* et à leur état de combinaison chimique, mais sous l'état d'organisation, qui surgit de ces conditions moléculaires sans leur être identique.

MINÉRALIFÈRE. adj. [de *minéral,* et *ferre,* porter]. Qui fournit des *Minerais,* des *Minéraux.*

MINÉRALISABLE. adj. [all. *vererzbar;* angl. *mineralisable;* it. *mineralizabile;* esp. *mineralisable*]. Qui est susceptible de se combiner à un *Minéral,* à un de ses composés, d'en prendre les caractères.

MINÉRALISATEUR. adj. et s. m. [all. *vererzend, Vererzungsstoff;* angl. *mineralizing substance;* it. *mineralizzatore*]. Dans une combinaison, celui des composants qui donne plus particulièrement à un autre les qualités propres aux corps d'origine *minérale,* aux points de vue de la fixité de l'état *métallique,* de l'état des corps dépourvus d'organisation qui font partie des couches du globe, etc.

MINÉRALISATION. s. f. [all. *Vererzung,* angl. *mineralization;* it. *mineralizzazione;* esp. *mineralizacion*]. Combinaison de deux corps qui jouent le rôle, l'un de *Minéralisateur,* l'autre de *Minéralisable.* — État d'une eau qui tient en dissolution des corps simples ou composés, d'origine *minérale,* naturels ou chimiquement fabriqués.

MINÉRALISÉ, ÉE. adj. [all. *mineralisirt;* angl. *mineralized;* it. *mineralizzato;* esp. *mineralizado*]. Qui est combiné avec un corps d'origine *minérale.*

MINÉRALITÉ. s. f. Qualité de ce qui est *Minéral* comme origine et constitution, tant physique que chimique. — *M. des eaux.* Ce qu'en dehors des attributs intrinsèques de l'eau, elles doivent à leur origine *minérale* comme température, corps en dissolution, etc.

MINÉRALOGIE. s. f. [*mineralogia;* all. *Mineralogie;* angl. *mineralogy;* it. et esp. *mineralogia*]. Branche de la chimie concrète, ayant pour but de faire connaître les combinaisons naturelles des éléments, telles qu'on les trouve produites naturellement, avec leur composition, leurs formes, leur gisement et le rôle qu'elles jouent dans la constitution des couches du globe.

MINÉRALOGIQUE. adj. [*mineralogicus;* all. *mineralogisch;* angl. *mineralogic;* it. et esp. *mineralogico*] Qui concerne la *Minéralogie.*

MINÉRALOGISTE. s. m. [all. *Mineralog;* angl. *mineralist, mineralogist;* it. et esp. *mineralogista*]. Celui qui s'occupe spécialement de l'étude des *Minéraux.*

MINERVE. s. f. — **M. C.** Nom d'un appareil orthopédique pour redresser le cou.

MINGOLSHEIM (Allemagne). Source sulfurée sodique (7°).

MINGUE. s. f. L'*Épinoche.*

MINIÈRE. s. f. [*minera,* de *mine;* all. *Erzgrube;* it. *miniera;* esp. *minera*]. L'endroit où gisent des matières *minérales* ou d'origine organique fossilisées.

MINIMUM. s. m. (plur. **MA**). Le degré le plus bas auquel puisse arriver une mesure thermométrique, barométrique, etc.

MINISTRANT, ANTE. adj. [de *ministrare,* soigner]. Qui s'opère sur ordonnance.

MINIUM. s. m. [*minium;* μίλτος; all. *Mennig;* angl. *minium, red lead;* it. et esp. *minio*]. Plombate de protoxyde de plomb ($PbO^2.3PbO$) d'un rouge brique intense.

MINORATIF, IVE. adj. et s. m. [de *minorare,* amoindrir; all. *geline abführend;* angl. *minorative;* it. et esp. *minorativo*]. Remède qui purge sans coliques.

MINORATION. s. f. [*minoratio;* all. *gelinde Abführung;* it. *minorazione;* esp. *minoracion*]. Purgation douce.

MINUIT. s. m. [μεσονύκτιον; all. *Mitternacht;* angl. *midnight*]. Le milieu de la nuit entre neuf heures du soir et trois heures du matin.

MINUTIO MONACHI. [*amoindrissement du moine*]. L'ensemble des moyens (saignée, purgation, etc.), propres à diminuer la fréquence des désirs sexuels.

MINYANTHE. s. m. [de μινύανθες, de μινὺς, petit, et ἄνθος, fleur]. Le *Minyanthes trifoliata,* L., Gentianée [all. *Zottenblume;* angl. *beanbuck*], qui croît dans les lieux aquatiques.

MINYANTHINE. s. f. L'*Inuline.* — Glycoside amère, jaunâtre non cristallisée du *Minyanthe.*

MINYANTHOL. f. m. Essence un peu acide, odorante cristallisable après le contact de l'air, donnée avec de la glycose par la *Mynianthine* après contact des acides bouillants.

MIOSE. Faute au lieu de *Myose.*

MIOSTÉMONE. adj. [de μεῖον, moins, et στήμων, filament]. Qui a moins d'étamines que de sépales ou de pétales.

MIRABELLO (Piémont). Source sulfurée, calcique (13°).

MIRABILIS. s. m. Genre de Nyctaginées. — La *Belle de nuit.*

MIRAC. s. m. [de l'arabe *marace,* le ventre]. L'abdomen.

MIRACLE. s. m. — *M. chimique* [esp. *milagro quimico*]. La combinaison brusque par laquelle l'acide sulfurique concentré, versé dans une dissolution concentrée de chlorure de calcium, forme une masse du sulfate de chaux.

MIRAGE. s. m. [all. *Luftspiegelung;* angl. *looming;* it. *mirago*]. Phénomène de réfraction de la lumière par les couches d'air lorsque les plus chaudes sont près du sol et les moins chaudes au-dessus. Par suite, tout rayon lumineux se dirigeant vers le sol s'infléchit en courbe

à convexité vers le bas. L'image du ciel paraît alors comme une nappe d'eau, ou les objets lointains paraissent doubles, l'une des images étant renversée, l'autre restant droite comme à l'ordinaire.

MIRAL (Drôme). Source chlorurée sodique, calcique et magnésienne, froide.

MIRALET. s. m. [de *miraletus*, petit miroir]. La *Raia miraletus*, L., Plagiostome de la Méditerranée.— La *Raia oxyrrhynchus*, L.

MIRANDELLA (Portugal). Source ferrugineuse froide.

MIRBANE. s. m. [contraction commerciale de l'allemand *Mirobolane*, dit au lieu de *Myrobalan*]. La nitrobenzine donnée comme essence artificielle d'amandes amères.

MIRE. s. m. *Médecin* ou *Chirurgien* en vieux français.

MIRLILOT. s. m. Le *Mélilot*.

MIROBOLAN. Faute au lieu de *Myrobalan*.

MIROIR. s. m. [*speculum;* κάτοπτρον; all. *Spiegel;* angl. *mirror*; it. *specchio;* esp. *espejo*]. Corps à surface exactement polie, destinés à réfléchir la lumière. — **A.** Partie des plumes de l'aile des quelques Oiseaux qui tranche sur les portions voisines par la dissemblance de sa couleur, blanche surtout, avec ou sans reflet métallique.

MIROITANT, ANTE. adj. Ce dont la surface présente des portions lisses qui réfléchissent la lumière à la manière d'un *Miroir*.

MIROUETTE. adj. et s. Le cheval dont la robe foncée est marquée de taches plus claires.

MISANNA. s. m. Le *Tambuk*.

MISANTHROPIE. s. f. [*misanthropia*, de μίσος, haine, et ἄνθρωπος, homme; all. *Misanthropie, Menschenscheu;* angl. *misanthropy;* it. et esp. *misanthropia*]. La *Mélancolie*, l'*Hypochondrie*.

MISCIBILITÉ. s. f. [de *miscere*, mêler; all. *Mischbarkeit;* angl. *miscibility;* it. *miscibilita*; esp. *miscibilidad*]. Le degré suivant lequel un liquide ou un gaz se mêle à quelque autre.

MISDROY (Prusse). Bains de mer.

MISE. s. f. — *M. au point* (de la vision distincte). Faire qu'un objet soit placé au foyer du microscope ou du télescope, ce qui dès lors est cause que l'œil n'a plus qu'à se laisser traverser par les rayons de l'image visuelle renversée, sans qu'il y ait nécessité d'efforts d'accommodation.

MISÈRE. s. f. — *M. physiologique*. On a désigné par ce mot les effets et les résultats éloignés de toute alimentation insuffisante en ce qu'elle ne fournit pas à l'assimilation une quantité de principes immédiats, qui, pour chaque âge ou autres conditions quelconques données, corresponde à la proportion des principes qui sont formés par désassimilation et éliminés. En un mot, la proportion comme quantité et qualité, de ce qui entre normalement dans l'économie au point de vue de la digestion et de la respiration, reste au-dessous de ce qui, dans l'intimité des tissus, est consommé, c'est-à-dire désassimilé régulièrement durant la nutrition, avec aussi augmentation désassimilatrice correspondant à chaque condition d'activité propre de tel ou tel tissu et du sang. Ce sont, en un mot, les effets de l'alimentation insuffisante pouvant arriver à ceux de la disette et de la famine. Ils consistent en une diminution graduelle ou appauvrissement de tout, comme poids ou quantité, qualité ou activité, le tissu adipeux parfois excepté, répondant à ce qu'on appelait l'*Anémie*. Avec cette diminution se montrent et progressent autant de conditions, de prédispositions ou d'imminences morbides, aussi diverses et nombreuses qu'il y a d'organisations diverses, portant sur tous les hommes à peu près en même temps et représentant les influences pathogéniques redoutables des disettes, des famines, des encombrements, etc.

MISÉRÉRÉ. s. m. L'*Iléus*.

MISOCAPNIE. s. f. [de μισεῖν, haïr, et καπνός, fumée]. L'aversion du tabac.

MISOGYNIE. s. f. [*misogynia;* de μισεῖν, haïr, et γυνή, femme; all. *Weiberhass;* angl. *misogyny, misogamy;* it. *misogino*]. Mélancolie ou hypochondrie chez l'homme avec répulsion à l'égard des rapprochements sexuels.

MISONÉISME. s. m. [de μίσος, haine, et νέος, nouveau]. La haine des nouveautés. La difficulté et le malaise qu'éprouve le cerveau de tous les animaux, l'homme y compris, surtout de l'homme primitif ou de l'homme faible d'esprit, dans la perception de toutes les sensations qui sont nouvelles (Lombroso).

MISPICKEL. s. m. Mine d'arsenic uni au fer natif ou au fer sulfuré.

MISTOL. s. m. Espèce d'*Acacia* épineux du Paraguay.

MISTRAL. s. f. Vent froid du nord-ouest sur les côtes de la Méditerranée.

MITCHAMITCHO. s. m. Tubercule de l'*Oxalis anthelmintica*, A. R., Oxalidée.

MITE. s. f. [*tinea;* σής; all. *Miethe, Milbe;* it. *tarlo;* esp. *gusanillo*]. Les Insectes aptères pourvus de quatre paires de pattes, vivant sur des matières mortes (Lyonet), et non en parasites. — Les *Acarus*, de Linné. — *M. du blé*. La *Sphérogyne*. — *M. domestique* ou *du fromage* et *M. de la farine*. Les *Tyroglyphes*. — *M. de la dysenterie*. L'*Acarus dysenteriæ*. — *M. rhomboïdale* (Guibourt). Le *Tyroglyphus siculus*, A. Fumouze et Ch. Robin.

MITHRIDATE. s. m. [*mithridatium, antidotum, mithridaticum;* μιθριδατικόν; all. *Mithridat;* it. et esp. *mitridato*]. Électuaire aromatique à l'opium, etc.

MITHRIDATISME. s. m. L'état de tolérance de l'économie pour les poisons que l'on disait avoir été acquis par Mithridate.

MITIER, ÈRE. adj. Qui se rapporte aux *Mites*.

MITIGATION. s. f. [de *mitigare*, adoucir; παρηγορία, πραΰνσις; all. *Besänftigung;* it. *mitigazione;* esp. *mitigacion*]. Adoucissement.

MITIGEANT, EANTE. adj. et s. m. [*mitigans;* παρηγορικός; all. *Besänftigend;* angl. *mitigating;* it. *mitigativo, mitigante*]. *Adoucissant*.

MITOCHYSIS. s. f. [de μίτος, fil, et χύσις, liquéfaction]. La cytodiérèse indirecte ou avec mitose.

MITOSE. s. f. [de μίτος, fil]. L'*Aster*, le *Fuseau* cellulaires. — La formation (Flemming) des Asters avant la scission cellulaire.

MITOU. s. m. Au Brésil, les alectors du genre *Crax*.

MITOUISSAN. s. m. L'*Anas marila*, L., Palmipède lamellirostre.

MITOYEN, ENNE. adj. et s. Qui tient le *Milieu*. — **A.** Les *Dents incisives*.

MITRAL, ALE. adj. [*mitralis;* all. *mützenförmig, zweizipfelig;* it. *mitrale;* esp. *mitral*]. Qui tient de la *Mitre*, de ce qui a la forme de celle-ci.

MITRE. s. f. — *M. d'Hippocrate*. La capeline de tête, bandage.

MITTE. s. f. [*effluvium latrinarum;* all. *Kothgrubendunst*]. Émanation des fosses d'aisance, ammoniaque unie aux acides carbonique et sulfhydrique.

MIXTE. ad. et s. m. [*mixtum;* de *miscere*, mêler; all. *Gemischtes;* angl. *mixed;* it. et esp. *misto*]. Qui est composé d'un mélange de choses diverses.

MIXTINERVE ou **MIXTINERVÉ, ÉE**. adj. Feuille à la fois *basinerve* et *latérinerve*.

MIXTION. s. f. [*mixtio;* μίξις; all. *Mischen;* angl. *mixtion*; it. *mistione*; esp. *mixtion*]. L'action d'opérer un *Mélange*. — Le liquide même, la poudre, etc., qui résultent du mélange.

MIXTURE. s. f. [*mixtura;* all. *Mixtur;* angl. *mixture;* it. *mistura;* esp. *mixtura*]. — **M. C.** Mélange liquide de médicaments actifs destiné à être pris par gouttes dans un liquide approprié ou sur du sucre.

Mn. Notation du *Manganèse*.

MNÉMIE. s. f. [*Mnemia*, Eschsch.]. Genre de Cœlentérés acalèphes cténophores.

MNÉMONIQUE. s. f. La *Mnémotechnie*.

MNÉMOTECHNIE. s. f. [de μνήμη, mémoire, et τέχνη, art]. Exercice ou procédé pour développer la *Mémoire*.

Mo. Notation du *Molybdène*.

MOA. s. m. Nom des Oiseaux géants de la Nouvelle-Zélande. — Le *Dinornis maximus*, Échassier coureur de la Nouvelle-Zélande, haut de trois mètres, contemporain de l'homme, éteint depuis.

MOBILE. s. m. — *M. des déterminations, des actions*. Celles des pensées instinctives et intellectuelles qui suscitent des volitions motrices conduisant à entreprendre et à répéter avec persévérance tel ou tel ordre de mouvements, d'actions motrices ou d'expression.

MOBILITÉ. s. f. [*mobilitas;* all. *Beweglichkeit;* angl. *mobility;* it. *mobilità ;* esp. *mobilidad*]. — Faculté de pouvoir être transporté d'un lieu dans un autre. — **M. C.** *Emotivité.* — *M. des fragments.* Dans les fractures, la possibilité de faire mouvoir les deux bouts de l'os rompu. — *M. nerveuse.* État qui comprend à la fois une grande facilité à être ému d'une part, à réagir ou à agir pour les moindres causes, ou sans cause ni continuité d'autre part.

MOCCANÈRE. s. f. La *Visnea Moccanera,* L. fils, Styracinée des Canaries.

MOCHLIQUE. adj. et s. [*mochlicus;* μοχλικὸς, qui tient du levier, de μοχλὸς, levier]. La poudre purgative du protoxyde vitreux d'antimoine sulfuré. — Titre d'un abrégé de l'étude des articulations et des fractures par Hippocrate où il est question du levier.

MOCHON. s. m. L'*Atherina mochon,* Cuv., Mugilide.

MOCKING ou **MOCHING** (Bavière). Source bicarbonatée calcique.

MODÉRATEUR, RICE. adj. et s. Ce qui ralentit, atténue.

MODIFICATEUR, TRICE. adj. et s. m. — **V.** Comme *milieu.* — Tout agent quelconque susceptible de modifier l'organisme. — *M. externes.* L'air, sa température, son état de sécheresse ou d'humidité, etc. — *M. internes.* Les aliments, les eaux minérales, les médicaments.

MODIOLE. s. m. [de *modiolus,* baril]. — **Z.** Genre de Lamellibranches voisin des Moules. — *M. femelle.* Le *Trépan exfoliatif.* — *M. mâle.* Le *Trépan perforatif.* — *M. de l'oreille.* L'*Axe* ou *Tige du limaçon.*

MODULE. s. m. — *M. des métalloïdes.* La quantité constante pour chaque métalloïde qui représente le nombre des calories dégagées dans toute combinaison de l'un d'entre eux avec quelque autre.

MOELLE. s. f. [*medulla,* l'intérieur d'une chose; *meditullium;* μυελὸς; all. *Merk;* angl. *marrow;* it. *midolla;* esp. *midola*]. — *M. adipeuse.* Celles des os qui blanche ou jaune, opaque, plus ou moins dense, se rencontre plus communément que les autres, surtout dans les os longs et chez les Herbivores. Les cellules adipeuses y prédominent. Elles proviennent du passage à l'état adipeux et vésiculeux des cellules fibroplastiques de la trame du tissu cellulaire de la *M.*, sans arrivée des médullocelles ni des myéloplaxes à cet état. Ces derniers éléments y deviennent moins abondants qu'ils ne l'étaient et y disparaissent même. — *M. allongée* [*medulla oblongata*] ou *bulbe rhachidien.* Portion de la *M. épinière* qui se prolonge de la partie inférieure de la protubérance (pont de Varole ou isthme de l'encéphale) jusqu'au trou occipital. — *M. des diaphyses.* C'est elle surtout qui dans les os offre la structure de la *M.* osseuse en général, fœtale ou sanguine d'abord avec capillaires et médullocelles surtout dans une trame délicate réticulée de fibres du tissu cellulaire. Quand elles deviennent *adipeuses* les cellules de cette trame donnent graduellement à cette *M.* un état plus ou moins adipeux. — *M. épinière* ou *vertébrale* [*medulla dorsalis;* ῥαχίτης μυελὸς; all. *Rückenmark;* angl. *spinal marrow, spinal cord;* it. *midolla spinal*]. Portion des centres nerveux qui se continue avec le mésocéphale, au niveau du grand trou occipital, et descend dans le canal vertébral, jusqu'au niveau de la deuxième vertèbre lombaire, sans le remplir exactement. Dans ce trajet, elle est creusée, sur sa face antérieure et sur sa face postérieure, d'un sillon qui la partage dans toute sa longueur en deux gros cordons nerveux unis par commissure. La *M. vertébrale* présente deux renflements : l'un, supérieur, ovoïde, plus volumineux, est le *renflement cervical;* l'autre, inférieur, plus petit et conique, est le *renflement lombaire,* d'où part le faisceau des nerfs lombaires et sacrés, improprement appelée la *queue de cheval.* La *M. épinière* est composée de deux substances, l'une blanche et l'autre grise, formant un prisme central à quatre faces cannelées dont la coupe transverse donne la figure d'un **X**, prisme dont les branches portent le nom de *cornes.* Les antérieures motrices sont plus épaisses que les postérieures sensitives qui se prolongent jusqu'à l'issue de racines nerveuses correspondantes. Les racines postérieures de la *M.* (Magendie, puis Ch. Bell) conduisent la sensibilité et non le mouvement, sont sensibles au toucher, etc., et non motrices. Les racines antérieures sont inversement motrices ou conductrices de la motricité et non sensibles. Il en est de même pour les faisceaux blancs correspondants de la *M.* La matière grise sert de centre d'action, de centre excito-moteur dans chaque action réflexe (Legallois). C'est la substance grise, insensible par elle-même, de la *M.* qui joue à cet égard le rôle de centre nerveux doué tant de perception que de réaction motrice. — *M. des épiphyses. M. des os* qui dès l'âge embryonnaire est jaune, ne renferme que des vésicules adipeuses et des capillaires, sans médullocelles ni myéloplaxes. — *M. fœtale* ou *sanguine.* Celle des os qui est rougeâtre, opaque, pulpeuse, complètement ou presque complètement dépourvue de vésicules adipeuses. — *M. gélatiniforme.* Demi-transparente, molle, grisâtre ou rosée; se rencontre dans les os des sujets sains, mais surtout après de longues maladies. — *M. des os.* Le tissu mou qui remplit les cavités des os et non les conduits du cartilage. Le tissu médullaire des os est constitué : 1° par des médullocelles, élément fondamental; 2° par des myéloplaxes, éléments accessoires; 3° par des vaisseaux capillaires; 4° par des tubes nerveux, isolés ou fasciculés, qui accompagnent ou non les vaisseaux, et qui constituent les nerfs des os; 5° enfin, par des fibres du tissu cellulaire y formant une trame fibrillaire délicate et dont les cellules d'origine passent toujours en certains os, accidentellement ailleurs, à l'état de vésicules adipeuses. — *M. des os courts.* D'un de ces os à l'autre, elle est soit telle que la *M.* des épiphyses, soit avec médullocelles et myéloplaxes, etc., comme dans les diaphyses. — *M. des Phanérogames.* Ces végétaux seuls ont de la *M.* proprement dite, les dicotylédones surtout. Ici, c'est du tissu cellulaire sans fibres ni vaisseaux, à cellules pleines de liquides, de grains d'amidon, etc., remplacés par de l'air avec l'âge. Les faisceaux fibro-vasculaires en dedans, puis des faisceaux fibreux l'entourent, lui forment un étui médullaire central qu'elle remplit, en se prolongeant sous forme de lame dans toute la hauteur de la tige et des branches, sous forme de lamelles rayonnant entre les faisceaux ligneux jusqu'à la couche de tissu analogue qui persiste sous forme de *cambium* ou couche génératrice. Sur les monocotylédones, un tissu cellulaire semblable, sans cloisons ou rayons médullaires, reste au centre de la tige formée de faisceaux fibro-vasculaires. Sur les Graminées, etc., il se déchire et se résorbe, comme sur quelques dicotylédones, pour laisser la tige fistuleuse creusée d'une cavité centrale. Celle-ci est partagée par des cloisons au niveau des insertions foliaires, avec des faisceaux transversaux ou obliques rejoignant ceux de la tige même. — *M. des plantes.* La *M. des Phanérogames* et tout tissu cellulaire mou du centre des Cryptogames. — *M. des plumes.* Tissu central de l'*âme* et de la tige des plumes, homologue à la *M. des poils,* à cellules pleines de gaz. — *M. des poils.* Accumulation dans l'axe des poils de cellules pigmentées ou non, homologues ici des cellules de la couche basilaire de l'épiderme.

MOFETISÉ, ÉE. adj. Rendu irrespirable.

MOFETTE. s. f. [*mephitis;* all. *Schwaden;* angl. *mouffette;* it. *mofetta;* esp. *mofeta*]. Tout gaz non respirable. — *M. atmosphérique.* L'azote. — *M. inflammable.* L'hydrogène protocarboné.

MOFFAT (Écosse). Deux sources froides : 1° source ferrugineuse sulfatée; 2° source sulfureuse.

MOGGIONA (Toscane). Source bicarbonatée calcique (27°).

MOGIGRAPHIE. s. f. [de μόγις, avec peine, et γράφειν, écrire]. Toute difficulté des mouvements voulus pour écrire. — **M. C.** La *Crampe des écrivains.*

MOGILALISME. s. m. [*mogilalismus;* μογιλαλία, de μόγις, avec peine, et λαλεῖν, parler; all. *Stotterr;* angl. *stuttering;* it. et esp. *mogilalismo*]. Bégayement.

MOGOSTOCIE. s. f. [de μόγος, souffrance, et τοκία, enfantement; all. *Schwergebären;* angl. *mogostocy;* it. et esp. *mogostocia*]. Impossibilité de l'accouchement d'après ses conditions naturelles.

MOHA (Hongrie). Source bicarbonatée calcique ferrugineuse froide.

MOHA. s. m. *M. de Hongrie.* Le *Panicum germanicum,* Willd., variété du *Panicum italicum,* L., Graminée de culture pour fourrage.

MOHICA. s. f. La *Monésia.*

MOHITLÉINE. s. f. Dérivé vert de l'*Acide mohitléique.*

MOHITLÉIQUE. adj. Corps acide tiré du *Mohitli.*

MOHITLI. s. m. Le *Sericographis mohitli*, Nees, Acanthacée d'Amérique à matière colorante bleue.

MOHITLINE. s. f. Principe incolore du *Mohitli.*

MOHITLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Mohitli.* — Nom d'un acide bleu produit d'oxydation de la *Mohitline.*

MOÏADE. s. m. Le *Leontice leonpetalum*, L., Berbéridée mucilagineuse.

MOIGNON. s. m. [all. *Stumpf;* angl. *stump;* it. *moncone;* esp. *tocon*]. L'extrémité amputée d'un membre avec sa peau et la cicatrice. — La portion qui reste de ce membre depuis le point qui porte la cicatrice jusqu'à l'articulation qui est au-dessus. — *M. des membres.* En embryogénie, chaque saillie conoïde, bientôt à extrémité libre plus ou moins élargie, composée de noyaux du tissu cellulaire embryonnaire, etc., soulevant l'ectoderme; c'est la forme sous laquelle sur l'embryon, jusque-là (vers la fin du premier mois chez l'homme) représenté par le tronc et la tête, se montrent les membres naissants. — *M. oculaire.* Ce qui reste de la sclérotique cicatrisée après l'ablation chirurgicale partielle de la portion antérieure du globe de l'œil.

MOÏL et **MOÏLE**. s. m. Le *Mugil viscosus* ou *myxon*, Rondelet, Acanthoptérygien marin.

MOINEAU. s. m. Le *Fringilla domestica*, L., Passereau conirostre. — *M. des bois.* Le *Friquet.*

MOINGT (Loire). Source bicarbonatée sodique froide.

MOIS. s. m. pl. [*menses;* καταμήνια; all. *das Monatliche;* angl. *menses, monthly terms;* it. *mesi, mestrui*]. — **Y.** Les *Menstrues.*

MOISI, IE. adj. [*marcidus;* all. *schimmelig;* angl. *mouldy;* it. *muffato;* esp. *mohecido*]. Couvert de *Moisissures.* — Qui en renferme. — Qui en a l'odeur.

MOISISSURE. s. f. [*mucor;* all. *Schimmel;* angl. *mouldiness;* it. *muffa;* esp. *moho*]. Comme *Mucoriné.* — Famille de petits Champignons cystosporés, à sporange vésiculeux, sans columelle à l'intérieur, s'ouvrant irrégulièrement au sommet. Leur odeur, leur saveur, sont dues à des huiles sécrétées à l'état de gouttelettes, adhérentes à l'extérieur des filaments ou des spores.

MOITEUR. s. f. [*mador;* ὑγρανσις; all. *Feuchtigkeit;* angl. *moistness;* it. *umidore;* esp. *humedad*]. Sueur formant humidité sur l'épiderme.

MOLAIRE. adj. et s. f. [*molaris*, de *mola*, meule; all. *Mahlzahn;* angl. *grinding-tooth, molar;* it. *molare;* esp. *molar*]. Qui moud, qui broie. — **A.** Les grosses dents postérieures ou externes de chaque moitié des mâchoires, elles sont là au nombre de cinq chez l'homme adulte, deux antérieures ou petites, trois postérieures ou grosses. Pour les Tamanoirs et les Fourmiliers elles sont sans émail ni racines.

MOLAR (EL) (Espagne). Source chlorurée sodique (sulfureuse) (19°).

MOLARIFORME. adj. [de *molaire*, et *forme*]. Qui est en forme de dent *molaire.*

MÔLE. s. f. [*mola;* μύλη; all. *Mola, Mondkalb*]. Production morbides charnues dans l'utérus, suites de la fécondation. — *M. fausses.* Les polypes, les myomes utérins. — *M. légitimes* ou *vraies.* Celles qui d'origine maternelle sont représentées par la muqueuse devenue caduque lentement dans l'utérus après destruction ou expulsion du fœtus durant les premières semaines de la grossesse. — Celles qui d'origine fœtale sont représentées par le *chorion* et l'*amnios* ayant continué à se développer plus ou moins après la destruction du fœtus durant les premières semaines de la grossesse et compliquées ou non par la *M.* d'origine maternelle. — *M. vésiculaire* ou *hydatoïde. M.* légitime d'origine fœtale dans laquelle les villosités choriales ont continué à grandir avec dilatation kystique de leurs subdivisions en formant une masse parfois considérable qui distend l'utérus.

MOLE. s. f. L'*Orthagoriscus mola*, Cuv., Poisson chétognathe à corps comprimé presque orbiculaire.

MOLÉCULAIRE. adj. [all. *molecular;* ang. *molecular;* it. *molecolare;* esp. *molecular*]. Qui concerne les *Molécules.* — Qui est de très petit volume.

MOLÉCULE. s. f. [diminutif de *moles*, masse; *particula, parva corpora, corpuscula*, all. *Molekül, Massentheilchen;* angl. *molecule;* it. *mollecola;* esp. *molecula*]. Petite partie d'un corps. — *M. constituantes.* Celles qui ne se trouvent que dans les corps composés : autant ceux-ci admettent d'éléments dans leur composition, autant il y a d'espèces de *M. constituantes* qui concourent à former des *M.* intégrantes. — *M. intégrantes.* Celles qui forment par leur rapprochement la masse d'un corps, soit simple, soit composé. — La plus petite quantité d'une espèce de composé chimique qui puisse exister à l'état libre, quantité indivisible aux agents physiques, mais chimiquement divisible en atomes. — **B.** *M. réfringentes.* Les spores des Schizomycètes.

MOLÈNE. s. f. Le *Bouillon blanc.*

MOLETTE. s. f. [diminutif de *mola*, meule; petite petite meule]. Pierre très dure et polie pour broyer les médicaments.

MOLETTE. s. f. Petite masse. — M. C. [all. *Steingalle, Windgalle;* angl. *wind-gall;* it. *schienella, molletta*]. Hydropisie des capsules synoviales qui environnent les tendons fléchisseurs du pied des Solipèdes.

MOLETTE. s. f. — **M. C.** Disque d'acier tournant pour attaquer les corps durs, les *Calculs*, les os.

MOLGAS (Espagne). Sources bicarbonatées sodiques (29°, 46° et 47°).

MOLIMEN. s. m. [de *moliri*, faire effort]. L'effet produit par une masse en mouvement. — *M. hémorrhagique.* Ensemble des phénomènes intérieurs qui ont lieu dans le sang avant la manifestation d'une hémorrhagie, qu'on a comparés aux effets impulsifs d'une masse.

MOLINA DE ARAGON (Espagne). Source sulfurée calcique (21°).

MOLINAR DE CARRANZA (Espagne). Source chlorurée sodique (36°).

MOLITZ (Pyrénées-Orientales). Sources sulfurées sodiques (21° à 37°9).

MOLLA (LA) (Italie). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°).

MOLLAVI. s. m. L'*Hericera littoralis*, Lamk., Malvacée astringente.

MOLLE. s. f. Le *Blennius phycis*, L., Acanthoptérygien marin.

MOLLET. s. m. [*sura ;* γαστ, οκνήμιον ; all. *Wade;* angl. *calf;* it. *polpaccio*]. — **A.** Saillie à la partie supérieure et postérieure de la jambe formée par les musles jumeaux et soléaire. — **Z.** Le *Tacaud.*

MOLLIPENNE. adj. et s. [de *mollis*, mou, et *penna*, plume, aile]. Qui a les ailes molles. — **Z.** Famille de Coléoptères pentamères (Lampyres).

MOLLUSCUM. s. m. [all. *Schwammgeschwulst;* it. *mollusco*]. Tumeurs qui peuvent se montrer sur toutes les parties du corps successivement, acquérir le volume d'une noix et plus, se résorber sans ulcération, ou plus souvent s'ulcérer, prendre un mauvais aspect. Elles sont formées de tissu cellulaire dont la plupart des éléments restent à l'état de petits noyaux (cytoblastions). — *M. contagiosum* (Bateman). L'*Acné varioliforme.* — *M. fongoïde.* Le *Pian.*

MOLLUSQUE. s. m. [*molluscum*, de *mollis*, mou; all. *Weichthier, Mollusk;* angl. *molluscous;* it. *mollusco;* esp. *molusco*]. Animaux sans vertèbres à symétrie bilatérale, non divisés en zoonites, dépourvus de squelette essentiellement locomoteur tant mésodermique qu'ectodermique, en général recouverts par une coquille calcaire ectodermique ou eccellulaire univalve ou bivalve, munis d'un *pied* musculaire ventral, présentant un cerveau, un collier œsophagien et des ganglions sous-œsophagiens. On en compte environ vingt mille espèces. — *M. nus.* Ceux dont le manteau ne produit pas de coquille. — *M. testacés.* Ceux dont le manteau produit une coquille, squelette ectodermique protecteur.

MOLOPOSPERME. s. m. [*Molopospermum*, Koch]. Genre d'Ombellifères narcotiques.

MOLPADIE. s. f. [*Molpadia*, Cuv.]. Genre d'Holothurides.

MOLUCELLE. s. f. [*Molucella*, L.]. Genre de Labiées astringentes.

MOLVE. s. f. Le *Gadus molva*, L., à corps allongé, un long barbillon au milieu de plus petits.

MOLYBDATE. s. m. [all. *molybdänsaures Salz*; it. *molibdato, moliddato*; esp. *molibdato*]. Les sels formés par l'union de l'*Acide molybdique* avec les bases.

MOLYBDÈNE. s. m. [de μόλυβδος, plomb; all. *Molybdän*; angl. *molybdenum*; it. *molibdeno, moliddeno*; esp. *molibdeno*]. Métal très réfractaire. N'a été obtenu qu'en petits grains d'un blanc d'argent; il est difficile à fondre, assez oxydable. Densité 8,6.

MOLYBDEUX. adj. Le protoxyde de *Molybdène* considéré comme *acide* (MoO).

MOLYBDIQUE. adj. Qui se rapporte au molybdène, au plomb. — Pour *Saturnin* — Nom d'un acide (MoO^3) du *Molybdène*.

MOLYBDOCOLIQUE. adj. et s. La colique de plomb.

MOLYBDOMANCIE. s. f. [de μόλυβδος, plomb, et μαντεία, divination]. Divination d'après les figures formées par le plomb en se solidifiant.

MOMBIN. s. m. Les *Spondias*, genre de Térébinthacées de la Jamaïque, etc., à fruit drupacé alimentaire.

MOMENT. s. m. — **P.** La situation, l'état d'un corps en action lorsqu'il produit un *maximum* d'effet.

MOMIE. s. f. [*medicatum cadaver*, bas latin *mumia*; all. *Mumie*; angl. *mummy*; it. *mummia*; esp. *momia*]. Tout cadavre naturellement ou artificiellement conservé et desséché plus ou moins longtemps.

MOMIFICATION. s. f. Passage des tissus du corps, entier ou non, à l'état de *Momie*, soit par dessication assez rapide pour être achevée avant que survienne la putréfaction, soit par embaumements divers qui permettent à la dessiccation de s'accomplir avant qu'il y ait destruction des unités anatomiques des tissus mous.

MOMORDICINE. s. f. L'*Elatérine*.

MOMORDIQUE. s. m. [*Momordica*, L.]. Genre de Cucurbitacées des régions chaudes, à péponides vermifuges, emménagogues et même vénéneuses.

MONACÉTINE. s. f. ($C^{10}H^{10}O^8 = C^4H^4O^4 + C^6H^8O^6 - 2HO$). Combinaison liquide neutre d'un équivalent d'*Acide acétique* à la glycérine.

MONACO (Principauté de Monaco). Bains de mer.

MONADE s. f. [de μονάς, unité; all. *Monade*; angl. *monad*; it. *monade*; esp. *monada*]. — **Z.** Genre d'Infusoires unicellulaires flagellés contenant les plus petits animaux connus, $0^{mm},004$. — *M. unités* (Leibnitz). Ce qu'il croyait être des substances simples, des vies, des esprits qui auraient pu dire *moi*.

MONADELPHE. adj. [de μόνος, seul, et ἀδελφός, frère; all. *einbrüderig*; angl. *monadelphous*; it. et esp. *monadelfo*]. Qui a les étamines réunies en faisceau par leurs filets.

MONADELPHIE. s. f. [angl. *monadelphia*; it. et esp. *monadelfia*]. Classe et ordres renfermant des plantes *Monadelphes*.

MONADIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Monades*. — Famille d'Infusoires flagellés, sans cils, ni enveloppe chitineuse, à corps sphérique ou ovoïde se dissolvant rapidement en entier dans l'ammoniaque, ce qui les distingue des zoospores *monadiformes* de divers Cryptogames, Algues et Champignons.

MONADIFORME. adj. [de *monas*, monade et *forma*, forme]. Qui ressemble à une *Monade*.

MONANDRE. adj. [*monander*; de μόνος, seul, et ἀνήρ, homme; all. *einmannerig, monander*; it. *monandro*; esp. *monandrico*]. La fleur à une seule étamine.

MONANDRIE. s. f. [all. *Monandrie*; angl. it. et esp. *monandria*]. Classe et ordres de Phanérogames dont les fleurs n'ont qu'une seule étamine.

MONANDRIQUE. adj. Pour *Monandre*.

MONANTHÈRE. adj. [de μόνος, seul, et *anthère*]. Étamine qui n'a qu'une seule anthère.

MONANTHIE. s. f. [*Monanthia*, Lep. et Serv.]. Genre d'Hémiptères tingitides.

MONARACHIQUE. s. f. ($C^{46}H^{46}O^3$). Combinaison d'un équivalent d'*Acide arachique* à la glycérine.

MONARDE. s. f. La *Monarda fistulosa*, L., Labiée amère des Etats-Unis.

MONAS. s. m. *Monade*. — *Monas crepusculum, termo*, etc. Spores de Schizomycètes prises pour autant d'espèces animales, de Monadiens.

MONBIN. s. m. Comme *Mombin*.

MONCANA YREIXACH (Espagne). Source ferrugineuse sulfatée (17°).

MONCHIQUE (Portugal). Source sulfureuse thermale.

MONDA (Espagne). Sources salines froides.

MONDATION. s. f. L'action de monder.

MONDÉ, ÉE. adj. [*mundatus*; all. *gesäubert*; angl. *cleansed*; it. *mondato*; esp. *mondado*]. Nettoyé, décortiqué.

MONDER. v. a. [*mundare*, rendre pur et net; all. *säubern*; angl. *to cleanse*; it. *mondare*; esp. *mondare*]. Nettoyer, décortiquer.

MONDE. s. m. — *M. des germes*. Les Schizomycètes accumulés en un point ou dans leur ensemble.

MONDIFICATIF, IVE. adj. et s. m. [*mundificans*, de *mundificare*, nettoyer; καθαρτικός; all. *reinigend*; angl. *mondificative, mundatory*; it. *mondificativo*; esp. *detersivo*]. *Détersif*. — Qui sert à nettoyer.

MONDIFICATION. s. f. [*mundificatio*; ἐκκάθαρσις]. Comme *Détersion*.

MONDON (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

MONDORF (Allemagne). Source chlorurée, sodique (25°).

MONE. s. f. Le *Simia mona*, Schreber, Quadrumane d'Afrique.

MONEGRILLO (Espagne). Source saline.

MONÈRE. s. f. [de μονήρης, solitaire]. Les *Gymnocytodes* et les *Lepocytodes* en général. — **Z.** Groupe de Rhizopodes voisins des *Amibes*.

MONÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui a rapport aux *Monères*. — Famille de Protozoaires, comprenant les *Monères*.

MONÉSIA. s. f. Écorce astringente du *Chrysophyllum glycyphlœum*, Cas., Sapotacée du Brésil.

MONÉSINE. s. f. Principe âcre de la *Monésia*.

MONESTIER DE BRIANÇON (LE) (Hautes-Alpes). Sources sulfatées calciques (22° à 45°).

MONESTIER DE CLERMONT (LE) (Isère). Source bicarbonatée mixte (12°).

MONFALCONE (Illyrie). Bains de mer. Source thermale, chlorurée sodique (40°).

MONGOL, LE. adj. et s. Variété du genre humain, à pommettes saillantes, visage anguleux, front bas; nez long et élargi à la pointe, et narines ouvertes ou nez épaté; yeux moins ouverts et obliques; paupières larges, plissées; bouche grande, lèvres grosses et arquées; incisives larges, proclives; angle facial de 75° à 80°; mamelles coniques; poils rares à la face et au corps; cheveux gros, rudes et plats.

MONGOLOÏDE. adj. et s. m. Qui ressemble aux *Mongols*. — Comme *Mongol*.

MONILIFORME. adj. [de *monile*, collier, et *forma*, forme; all. *rosenkranzförmig*; angl. *moniliformous*; esp. *moniliforme*]. Divisé par des étranglements en petites masses placées à la suite les unes des autres comme les grains d'un chapelet.

MONIMIACÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui tient aux *Monimia*. — Famille de dicotylédones séparées des Urticées. Feuilles opposées ou verticillées, aromatiques. Étamines libres en nombre indéfini, carpelles nombreux, indépendants.

MONIMIE. s. f. [*Monimia*, Dup. Th.]. Genre de Monimiacées aromatiques.

MONIMINE. s. f. Principe amer de la *Monimia polystachya*, Ruyz et Pavon, Monimiacée du Pérou.

MONITOR. s. m. Le *Monitor niloticus*, Cuv., grand Lacertien à langue bifide.

MONITORIDE. adj. et s. Qui tient aux *Monitors*. — Section des *Lacertiens* contenant les plus grands des Sauriens écailleux.

MONNAYÈRE. s. f. La *Nummulaire*.

MONNIÈRE. s. f. [*Monniera*, L.]. Genre de Rutacées diurétiques de la Guyane, etc.

MONNINE. s. f. [*Monnina*, R. et Pav.]. Genre de Polygalées astringente d'Amérique.

MONO. [de μόνος, seul]. Radical des mots indiquant unité des choses.

MONOATOMIQUE. adj. Le corps simple où le radical (alcool, etc.), dont un atome est saturé par un seul atome d'un autre corps simple ou d'un composé défini.

MONOBASE. adj. [de μόνος, seul, et βάσις, base]. Qui n'a qu'une base, qu'un soutien, qui ne s'implante que par une racine.

MONOBASIQUE. adj. Les acides qui, contenant un équivalent d'eau, le remplacent par un équivalent de base, pour former un sel neutre. Un acide est dit *Monobasique* quand il ne renferme qu'un atome d'hydrogène remplaçable par un métal.

MONOBENZOÏQUE. adj. Qui ne contient qu'un équivalent d'acide benzoïque.

MONOBENZOYCINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine avec un équivalent d'acide benzoïque.

MONOBLEPSIE. s. f. [de μόνος, seul, et βλέπειν, voir; angl. *monoblepsis;* it. et esp. *monoblepsia*]. État dans lequel la vision avec un seul œil est nette, confuse avec les deux yeux.

MONOBRANCHE. adj. et s. [de μόνος, seul, et βραγχία, branchie]. Qui n'a qu'une branchie. — **Z.** Section des Gastéropodes.

MONOBROMHYDRINE. s. f. ($C^6H^7BrO^4$). Produit de l'action du bromure de phosphore sur la glycérine.

MONOBROMURE. s. m. Composé à un seul équivalent de brome. — *M. de camphre* ($C^{20}H^{15}BrH$). Composé qui cristallise en minces aiguilles, ou en prismes. Son odeur, camphrée et persistante, rappelle un peu celle du camphre de Bornéo. Il fond à + 67° C. et bout, en se décomposant partiellement, à 274°. Le bromure de camphre diminue le nombre des battements du cœur; il diminue le nombre des inspirations; il abaisse la température d'une façon régulière.

MONOBUTYRINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine avec un équivalent d'acide butyrique.

MONOBUTYRIQUE. adj. Composé contenant un seul équivalent d'acide butyrique.

MONOCARPE. adj. [de μόνος, seul, et καρπὸς, fruit; all. *einfrüchtig;* angl. *monocarpous;* esp. *monocarpo*]. Qui n'a qu'un seul fruit ou des fruits isolés.

MONOCARPIEN, IENNE. adj. Plante qui n'a de fruits qu'une seule fois dans sa durée.

MONOCELLULAIRE. Mauvais mot au lieu de *Unicellulaire.*

MONOCÉPHALE. adj. et s. [de μόνος, seul, et κεφαλή, tête]. — **B.** Fruit qui n'a qu'un seul sommet organique. — **M. C.** Le *Monstre monocéphalien.*

MONOCÉPHALIE. s. f. L'état du *Monstre monocéphalien.*

MONOCÉPHALIEN, IENNE. adj. et s. Monstre avec une tête, n'offrant aucune trace extérieure de duplicité, surmontant deux corps confondus d'une manière plus ou moins intime.

MONOCÉPHALOCYSTE. s. m. Le *Cysticerque.*

MONOCHLAMYDÉ, ÉE. adj. [de μόνος, seul, et χλαμὺς, casaque; angl. *monochlamideous*]. Qui n'a qu'un seul périanthe.

MONOCHLORACÉTIQUE. adj. L'acide chloracétique à un seul équivalent de chlore.

MONOCHLORHYDRINE. s. f. Composé neutre de la glycérine avec un équivalent d'acide chlorhydrique.

MONOCHROMATIQUE. adj. [de χρῶμα, couleur]. Qui n'a qu'une couleur; qui ne laisse passer qu'une seule couleur.

MONOCLE. adj. et s. m. [de *oculus*, œil; all. *Monokel;* angl. *monoculus;* it. *monocolo;* esp. *monoculo*]. Qui n'a qu'un œil. — Lunette qui ne sert que pour un œil. — **M. C.** Bandage croisé propre à maintenir un bandage topique sur l'un des yeux. — **Z.** Section des Entomostracés.

MONOCLINE. adj. [de μόνος seul, et κλίνη, lit]. Comme *Hermaphrodite.* — Fleur qui a les organes mâles et fefemelle dans un seul périanthe.

MONOCOCCOS. s. m. [de μόνος, unique, et κοκκος, grain]. Les *Coccos* non réunis en chaînettes, etc.

MONOCORDE. s. m. [de *corde*]. — **P.** Comme *Sonomètre.*

MONOCOTYLAIRE. adj. [de κοτύλη, petite coupe]. Qui n'a qu'une seule dépression, ventouse ou suçoir.

MONOCOTYLE. adj. Comme *Monocotylaire.*

MONOCOTYLÉ, ÉE. adj. et s. Abréviation de *Monocotylédone.*

MONOCOTYLÉDONE et **MONOCOTYLÉDONÉ, ÉE**. adj. et s. [*monocotyledoneus;* de μόνος, seul, et κοτυληδών, cotylédon; all. *Monokotyledonen, Spitzkeimler;* angl. *monocotyledon;* it. *monocotyledono;* esp. *monocotyledoneo*]. L'embryon à un seul cotylédon et les végétaux dont les graines le contiennent. — L'un des trois embranchements du règne végétal.

MONOCOTYLÉDONIE. s. f. all. *Monokotyledonie;* angl. *monocotyledony;* it. *monocotiledonia;* esp. *monocotyledonia*]. Section des Phanérogames qui renferme les plantes *monocotylédones*, c'est-à-dire dont les graines ont un embryon avec un seul cotylédon. Les plantes que produit le développement des embryons monocotylédones ont des racines filamenteuses dites fibres radicales, partant du bas d'une tige tronquée en *plateau*, sans *pivot;* celle-ci est un *stipe* sans ramifications, herbacée ou de tissu d'une dureté ligneuse souvent dans les contrées chaudes. Elle est composée par entre-croisement de faisceaux fibro-vasculaires, avec parfois des laticifères dans du tissu cellulaire, sans couches concentriques ni canal médullaire, bien que la résorption du tissu cellulaire la rende souvent fistuleuse entre des nœuds pleins (*chaume*). Feuilles entières souvent alternes, engainantes, à nervures ordinairement parallèles, sans ramifications ni anastomoses. Fleur monopérianthée parfois une ordinairement à une, deux, trois ou six divisions, jamais cinq, colorées ou herbacées, sur un ou deux rangs, une, trois ou six étamines, trois ou six carpelles, embryon avec ou sans endosperme.

MONOCRANE. adj. et s. Genre de Monstres voisins des Augnathes.

MONOCULAIRE. adj. [de *oculus*, œil]. Qui se fait avec un seul œil.

MONODACTYLE. adj. et s. m. [de μόνος, seul, et δάκτυλος, doigt; all. *einfingerig;* angl. *monodactylous;* it. *monodattilo;* esp. *monodactilo*]. Qui n'a qu'un doigt. — **Z.** Les Solipèdes.

MONODACTYLIE. s. f. La présence d'un seul doigt à une ou à toutes les extrémités, soit normale comme chez les Solipèdes, soit par anomalie.

MONODELPHE. adj. et s. m. [de δελφὺς, matrice]. Le *Mammifère* qui prend son entier développement dans l'utérus. — Comme *Monodelphien.*

MONODELPHIEN, ENNE. adj. et s. (De Blainville). Qui n'a qu'une matrice, un orifice utérin. — **Z.** Les *Mammifères placentaires.*

MONODERMIQUE. adj. [de δερμὰ, peau]. Qui n'a qu'une enveloppe, qu'un feuillet. — Le *Blastoderme* quand il ne possède encore que l'ectoderme.

MONODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui n'a qu'une dent. — **Z.** Genre de Cétacés, de Gastéropodes.

MONODORE. s. f. [*Monodora*. Dunal]. Genre d'Anonacées africaines, etc.

MONODYNAME. adj. et s. de μόνος, seul, et δύναμις, force]. Phanérogame qui n'a qu'une étamine plus grande que les autres.

MONOEGIE. s. f. [de μόνος, seul, et οἰκία, maison; it. et esp. *monœcia*] (Linné). L'état des plantes et des animaux qui portent les organes sexuels mâles et les organes sexuels femelles séparés sur le même individu.

MONO-ÉPIGYNE. adj. [de ἐπὶ, sur, et γυνή, femme]. *Monocotylédone* à étamines épigynes.

MONO-ÉPIGYNIE. s. f. [it. et esp. *monoepigynia*]. Les *Monocotylédones* dont les étamines sont épigynes.

MONOGAME. adj. et s. [*monogamus*, de γάμος, noce; all. *monogam;* angl. *monogame;* it. et esp. *monogamo*]. — **B.** Fleur composée qui renferme des fleurs toutes de même sexe, soit mâle, soit femelle. — **Z.** Animal qui, toute sa vie, ou durant une saison seulement, n'a qu'une seule femelle.

MONOGAMIE. s. f. [angl. *monogamy;* it. et esp. *monogamia*]. L'état de l'être *Monogame.*

MONOGAMIQUE. adj. [all. *monogamisch;* angl. *monogamic;* it. et esp. *monogamico*]. Qui concerne la *Monogamie.* — Pour *Monogame.*

MONOGASTRIQUE. adj. [de μόνος, seul, et γαστὴρ, estomac; all. *monogastrisch;* angl. *monogastric;* it. et esp. *monogastrico*]. Qui n'a qu'un seul estomac.

MONOGÉNÉ, ÉE. adj. [de γένος, genre]. Ordres ou familles paraissant dériver d'un seul type.

MONOGENÈSE. s. f. et adj. [de γενέσις, génération; all. et angl. *monogenesis;* it. *monogenesi*] (Van Beneden). Qui n'offre qu'un seul mode de reproduction, lequel est celui par œufs ou ovules.

MONOGÉNIE. s. f. [γενος, naissance ; angl. *monogeny;* it. et esp. *monogenia*]. La *Monogenèse.* — Le mode de reproduction que celle-ci caractérise.

MONOGÉNISME. s. m. La doctrine des *Monogénistes.*

MONOGÉNISTE. adj. et s. [de μόνος, unique, et γένος, race]. Celui qui n'admet qu'un seul couple originel comme origine des diverses espèces du genre humain. — Celui qui pense que tous les types actuellement vivants tireraient leur origine d'une même unité anatomique prototype (Lamarck).

MONOGRAPHIE. s. f. Description d'une espèce unique d'êtres, d'un seul fait normal, pathologique, etc. — *M. médicale* [*monographia medica;* de γραφή, description; angl. *monography;* it. et esp. *monografia*]. Description d'une seule maladie, de maladies d'une seule classe.

MONOGYNE. adj. [de γυνή, femme; all. *einweibig, eingriffelig;* angl. *monogynous;* it. et esp *monogino*]. Qui ne renferme qu'un seul pistil, qu'un seul ovaire.

MONOGYNIE. s. f. [angl. *monogyny;* it. et esp. *monogynia*]. Le groupe des plantes dont les fleurs ne renferment qu'un seul pistil.

MONOGYNIQUE. adj. Qui concerne la *Monogynie.* — Pour *Monogyne.*

MONO-HÉMIPLÉGIE. s. f. L'hémiplégie bornée à un seul côté du corps.

MONOHYLE. adj. [de ὕλη, matière, substance]. Qui est fait d'une seule masse, d'une seule substance.

MONO-HYPOGYNE. adj. [de μόνος, seul, ὑπὸ, sous, et γυνή, femme; all. *mono-hypogyn;* angl. *mono-hypogynous;* it. et esp. *mono-ipogino*]. *Monocotylédone* à étamines insérées sous l'ovaire.

MONO-HYPOGYNIE. s. f. [angl. *mono-hypogyny;* it. et esp. *mono-ipoginia*]. Le groupe des *Monocotylédones* dont les étamines sont hypogynes.

MONOÏQUE. adj. [de μόνος, seul, et οἰκία, habitation; all. *einhäusig;* angl. *monoicous;* it. et esp. *monoico*]. Qui porte les organes mâles et les organes femelles séparés les uns des autres sur un même individu.

MONOLÉINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine avec un équivalent d'acide oléique.

MONOMANE ou **MONOMANIAQUE.** adj. et s. [all. *Monomane;* esp. *monomaniaco*]. adj. Qui regarde la *Monomanie.* — Qui en est atteint.

MONOMANIE. s. f. [*monomania,* de μανία, manie, folie; all. *Monomanie, fixe Idee;* angl. *monomany;* it. et esp. *monomania*]. La *Manie,* lorsque le désir est borné à un seul objet. Les idées exclusives ou dominantes du *Monomaniaque* sont relatives aux passions ou aux affections plutôt qu'aux facultés intellectuelles; au lieu que, chez le *Maniaque,* le désordre primitif est dans l'intelligence. — *M. ambitieuse.* Le *Délire ambitieux.* — *M. anthropophagique.* L'*Anthropophagie.* — *M. boulimique.* La *M.* qui s'accompagne de boulimie. — *M. érotique.* Troubles de l'instinct sexuel qui d'une manière impulsive portent le malade à se livrer à des excès vénériens, à des mots ou à des gestes obscènes à des degrés divers, à se préoccuper incessamment de ses organes génitaux, etc. Elle se manifeste souvent au début de la polyparésie. — *M. expansive.* L'*Aménomanie.* — *M. fiévreuse.* Le *Délire aigu.* — *M. furieuse.* La *Fureur.* — *M. gaie* ou *joyeuse.* L'*Aménomanie.* — *M. génésique.* La *M. érotique.* — *M. des grandeurs.* La *M. ambitieuse.* — *M. homicide.* Impulsion irrésistible de certains aliénés au meurtre d'un individu quelconque ou d'un individu déterminé, sans motif extérieur, ni passion, même malgré quelque affection envers leur victime. — *M. hypochondriaque.* L'*Hypochondrie,* la *Nosomanie.* — *M. incendiaire. M. impulsive* qui porte à la destruction des habitations par le feu, soit sans motif, soit par un désir irrésistible de la vue des grandes flammes. — *M. instinctive.* La *Perversion mentale.* — *M. des inventeurs.* Aberration de l'instinct de construction qui porte à croire à la découverte de choses considérées comme nouvelles, sans que cela soit. — *M. orgueilleuse.* La *Mégalomanie.* — *M. religieuse.* Trouble de l'instinct de la conservation personnelle, envisagée non plus au point de vue de l'existence présente, mais au point de vue subjectif d'une vie supposée à venir ou éternelle. Elle est caractérisée par des paroles et des contemplations mystiques, roulant sur la croyance absolue en des êtres fictifs dits tout-puissants, qui pourraient disposer de punitions ou de récompenses éternelles; par des pratiques en rapport avec ces fictions, etc. — *M. sensoriales* ou *sensorielles.* Les *Hallucinations.* — *M. du suicide.* Les formes de la lypémanie conduisant les individus affectés à attenter à leur propre existence, etc. — *M. triste.* La *Mélancolie.* — *M. vaniteuse.* Le *Délire ambitieux.* — *M. du vol.* La *Klopémanie.*

MONOMARGARINE. s. f. Pour *Monopalmitine.*

MONOMÈRE. adj. et s. [de μόνος, seul et μέρος, partie]. Qui n'a qu'une partie, qu'un article aux tarses. — **Z.** Division des Coléoptères.

MONOMORPHE. adj. et s. [de μορφή, forme]. Qui n'a qu'une forme, pas de métamorphose. — **Z.** Les Aptères.

MONOMPHALIEN, IENNE. adj. [de ὀμφαλός, nombril; esp. *mononfalo*]. Monstre produit par la réunion de deux sujets presque complets, qui ont un ombilic commun.

MONOMYAIRE. adj. et s. [de μῦς, μυός, animal à coquille]. **A.** Qui n'a qu'un muscle. — **Z.** Le Mollusque qui est dans ce cas. — La coquille qui n'a qu'une impression musculaire.

MONONGULÉ, ÉE. adj. et f. [de μόνος, seul, et *ungula,* sabot du cheval]. Qui n'a qu'un ongle. — Comme *Monodactyle* et *Solipède.* (De Blainville).

MONONITROPHÉNIQUE. adj. Nom d'un acide [$C^{12}H^{6}(AzO^{4})O^{2}$] nitré dérivé de l'*Acide phénique* (Laurent).

MONOPAGIE. Faute au lieu de *Monopégie.*

MONOPALMITINE. s. f. ($C^{38}H^{3}O^{4}$). Corps gras neutre saponifiable, cristallin, existant dans les huiles de palmes, des suifs, etc., fusible à 58°, se solidifie à 45°.

MONOPÈDE. adj. et s. [de *pes,* pied]. *Symélien.*

MONOPÉGIE. s. f. [de πηγεὶς, fixé; it. et esp. *monopegia*]. Douleur fixée à un point de la tête. — Hémicranie. — Migraine.

MONOPÉRIANTHÉ, ÉE. adj. [de περὶ, autour, et ἄνθος, fleur; esp. *monoperiantado*]. Qui n'a qu'une seule enveloppe florale.

MONOPÉRIGYNE. adj. [de μόνος, seul, περὶ, autour, et γυνή, femme; esp. *monoperigino*]. Monocotylédone dont les étamines sont périgynes.

MONOPÉRIGYNIE. s. f. [it. et esp. *monoperigina*]. Monocotylédone à étamines insérées autour de l'ovaire.

MONOPÉTALE. adj. [de μόνος, seul, et πέταλον, pétale; all. *monopetalus, einblätterig;* angl. *monopetalous;* it. et esp. *monopetalo*]. Les corolles qui, bien que diversement découpées à leur limbe, forment à leur base une seule pièce entourant sans interruption les organes sexuels.

MONOPHAGE. adj. et f. [de μόνος, unique, et φαγεῖν, manger]. Qui ne mange surtout que d'une seule espèce d'aliments.

MONOPHAGIE. s. f. Le cas des individus, des espèces, des peuplades qui ne se nourrissent que d'une seule espèce d'aliments soit animaux, soit végétaux, et soit graines, fruits, feuilles, racines, etc.

MONOPHOCÉNINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine à un équivalent d'*Acide phocénique.*

MONOPHTHALME. adj. et s. m. [de μόνος, seul, et ὀφθαλμος, œil]. Qui n'a qu'un œil. — Comme *Monocle.*

MONOPHTHALMIE. s. f. La présence d'un seul œil. — La condition du *Monocle.* — La présence d'un œil impair ou d'un œil unique formé par réunion encore plus ou moins complète de deux yeux, comme chez divers crustacés Cladocères, Copèpodes, ou à l'état de Nauplius, etc.

MONOPHYLLE. adj. [de φύλλον, feuille; angl. *monophyllus;* it. *monofillo;* esp. *monofilo*]. Le calice d'une seule pièce. — Plante qui ne porte qu'une seule feuille.

MONOPHYTE. adj. [de φυτόν, végétal]. Les genres de plantes ne contenant qu'une seule espèce.

MONOPHYTODON. adj. et s. [de φύω, j'engendre, et ὀδοὺς, dent]. Qui n'a des dents que sur un seul rang (Owen).

MONOPODE. adj. et s. Qui n'a qu'un pied, qu'une nageoire. — **M. C.** Comme *Symélien.*

MONOPODIE. s. f. [de μόνος, seul, et ποῦς, pied; all.

Einfüssigkeit; angl. *monopody;* it. et esp. *monopodia*]. La condition du *monopode.* — **M. C.** Monstruosité par existence d'un seul pied.

MONOPSE. adj. et s. m. [de ὤψ, œil; all. *einäugig;* esp. *monopso*]. Qui est atteint de *Monopsie.* — Comme *monophthalme.*

MONOPSIE. s. f. [all. *Einaugigkeit;* angl. *monopsy;* it. et esp. *monopsia*]. Monstruosité par présence d'un seul œil sur les *Cyclocéphaliens.*—Comme *Monophthalmie.*

MONOPTÈRE. adj. et s. [de μόνος, seul et πτερὸν, aile]. Qui n'a qu'une expansion, une nageoire. — Genre (*Monopterus*, Lac.) de Malacoptérygiens abdominaux sans vessie natatoire.

MONOPTÉRYGIEN, ENNE. adj. [de πτέρυξ, aile]. Qui n'a qu'une seule nageoire.

MONORCHIDE. adj. et s. m. [*monorchis*, de ὄρχις, testicule; esp. *monorquido*]. Qui n'a qu'un seul testicule. — On dit aussi *Monorchide,* celui qui n'a qu'un testicule dans le scrotum, l'organe du côté opposé étant resté dans la cavité abdominale. — **B.** Phanérogame dont la racine n'offre qu'un seul tubercule.

MONORCHIDÉE, ÉE. adj. L'animal, la plante qui sont ramenés à l'état de *Monorchides.*

MONORCHIDIE. s. f. L'état du *Monorchide.* — L'état de celui qui n'a qu'un testicule descendu dans le scrotum, qui n'a qu'un testicule à l'état de développement normal.

MONOSÉPALE. adj. [angl. *monosepalous;* esp. *monosepalo*]. Calice ou périanthe non coloré d'une seule pièce, au moins à la base.

MONOSITIE. s. f. [*monositia*, de μονοσιτέω, je ne fais qu'un seul repas; it. *monosizia;* esp. *monosicia*]. L'habitude d'un seul repas par jour.

MONOSOMIEN, IENNE. adj. [de σῶμα, corps; esp. *monosomiano*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre chez lequel, avec l'apparence d'un corps unique, il y a des vestiges de la composition binaire du tronc.

MONOSPERME. adj. et s. [de σπέρμα, graine; all. *einsamig*; angl. *monospermous;* it. et esp. *monospermo*]. Le fruit qui ne contient qu'une seule graine.

MONOSPERMIE. s. f. L'état des organes de la fructification qui ne renferment qu'un seul corps reproducteur.

MONOSPERMIQUE. adj. Qui concerne la *Monospermie.*

MONOSTACHYÉ, ÉE. adj. [de μόνος, seul et σταχὺς, épi]. Dont les fleurs ne forment qu'un seul épi.

MONOSTÉARINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine à un équivalent d'*Acide stéarique.*

MONOSTIGMATÉ, ÉE. adj. [de *stigmate*]. Le style qui ne porte qu'un *Stigmate.*

MONOSTOME. adj. [*monostomus*, de στόμα, bouche; all. *einmäulig;* angl. *monostomous;* it. et esp. *monostomo*]. Qui n'a qu'une seule bouche, une seule ouverture. — **Z.** Genre d'Helminthes trématodes (*Monostoma* ou *Monostomum*), caractérisé par la présence d'une seule ventouse entourant la bouche en avant. — *M. du cristallin* (*M. lentis*, Nordmann). *M.* trouvé dans le cristallin cataracté.

MONOSTOMIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Monostomes.* — Famille de *Trématodes.*

MONOSTYLE. adj. [μόνος, seul, et στῦλος, colonne] Qui n'a qu'un style, qu'une pointe.

MONOSULFURE. s. m. Sulfure contenant un équivalent de soufre pour un de métal.

MONOTHALAME. adj. [de θάλαμος, chambre]. Uniloculaire.

MONOTHIONIQUE. adj. [de μόνος, seul, et θεῖον, soufre]. Composés, surtout acides du soufre qui ne renferment qu'un équivalent de soufre.

MONOTRÈME. adj. et s. m.]de τρῆμα, pertuis]. Mammifère à os marsupial, sans marsupium, à un seul orifice ou cloaque commun aux organes génito-urinaires.

MONOTROPÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Monotropa.* — Famille de plantes voisine des Orobranches à feuilles en écailles incolores, sans calice, huit ou dix étamines uniloculaires ou biloculaires.

MONOTYPE. adj. [de τύπος, type; all *monotypisch;* angl. *monotypic;* it. et esp. *monotipo*]. Les genres d'un type bien distinct.

MONOVALÉRINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine avec un équivalent d'*Acide valérique.*

MONOVARIEN, IENNE. adj. [de *ovaire*]. Qui n'a qu'un seul *Ovaire.*

MONOZOÏCITÉ. s. f. L'état des animaux monozoïques.

MONOZOÏQUE. adj. [de μόνος, seul, et ζῶον, animal]. Les animaux dont les individus vivent isolés, indépendants.

MONREPOS (Gironde). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

MONRO. Anatomiste anglais (1697-1767) dont le nom est resté à l'orifice de communication entre le troisième ventricule et les ventricules latéraux du cerveau.

MONSAO (Portugal). Sources chlorurées sodiques (33°, 37° et 43°).

MONSONIE. s. f. [*Monsonia*, L.]. Genre de Géraniacées africaines.

MONSTRE. s. m. [*monstrum*, de *monstrare*, montrer; τέρας; all. *Missgeburt;* angl. *monster;* it. *mostro;* esp. *monstruo*]. Animal ou végétal, qui présente une constitution insolite dans la totalité de ses parties, ou seulement dans quelques-unes d'entre elles. Sur trois mille naissances, chez l'homme, on compte environ un *M.* non viable. — *M. autosite.* Celui qui peut vivre de la vie extra-utérine. — *M. composé. M.* formé par union de deux ou plusieurs corps complets ou non. — *M. double autositaire.* Celui qui est composé de deux *M.* autosites. — *M. double parasitaire.* Celui qui est composé d'un autosite aux dépens duquel vit un autre *M.* implanté sur lui. — *M. omphalosite.* Celui qui ne peut vivre que de la vie intra-utérine, par l'intermédiaire du placenta ou de l'allantoïde dans l'œuf. — *M. parasitaire* ou *parasite.* Le *M.* double qui est implanté sur l'autosite et en tire ses principes d'assimilation, etc. — *M. simple* ou *unitaire.* Celui sur lequel on ne rencontre d'organes que d'un seul individu.

MONSTRUOSITÉ. s. f. [*monstruosa deformitas;* τερατεία; all. *Monstruosität;* angl. *monstruosity;* it. *mostruosità;* esp. *monstruosidad*]. Toute altération originelle quelconque du type spécifique, depuis la plus légère jusqu'à la plus grave. — Les anomalies graves et apparentes, qui altèrent sensiblement la forme des organes et sont originelles, ne sont presque jamais dues à une cause accidentelle. Les anomalies graves du développement, toujours apparentes au dehors, et plus ou moins nuisibles à l'individu qui les présente, parce que, lors même qu'elles n'exercent aucune influence fâcheuse sur ses fonctions et ne changent en rien ses conditions de viabilité, elles impriment aux formes extérieures des défectuosités fâcheuses. — Toute *M.* est le résultat d'une perturbation du développement s'accomplissant comme celui-ci, suivant des règles déterminées qui sont autant de cas accidentels particuliers des lois de l'évolution normale. Le blastoderme présente des conditions qui sont d'une manière tellement immédiate, celles qu'exige l'apparition d'un premier organe, et celui-ci en fait autant pour la production du deuxième d'une manière tellement inévitable, et ainsi des autres, que chacun des lobes du blastoderme anormalement divisé donne naissance aux organes céphaliques ou aux organes de l'arrière du corps qui lui correspondent, dans le même ordre que lors des circonstances où l'évolution se fait régulièrement. On voit par là du même coup la raison pour laquelle il faut que les circonstances accidentelles qui entraînent la production des grandes *M.* interviennent dès l'origine des phases de l'évolution pour qu'elles soient suivies d'effet, autrement les conditions d'existence de l'être sont suffisamment assurées de sa part par le développement pour qu'il résiste; ou si l'accident pèse sur un organe en particulier et lors de son apparition, l'anomalie reste limitée à cet organe ou à la fois à lui et à ceux dont son apparition est la condition de formation et d'existence, sans que l'évolution des autres parties soit sensiblement modifiée. C'est de la sorte que se produisent originellement, par division et non par soudure, les *M.* doubles, partielles ou plus ou moins complètes, avec développement égal ou non des deux moitiés. On peut voir de plus, des organes entiers ou même toute une portion du tronc, comme la tête, soit seule, soit avec l'arrière du corps en même temps, par exemple, se dissocier, élément par élément, après s'être

formées; le reste de l'organisme n'en continue pas moins à se développer et produit ainsi des monstres hémiacéphales, acéphaliens ou anidiens. Cette destruction du corps de l'embryon peut même être complète sur les Mammifères, et pourtant l'enveloppe choriale dérivée de la portion non embryogène du blastoderme continue néanmoins son évolution, sous forme anormale dite de môle hydatiforme. — *M. par défaut.* Celle qui est caractérisée par l'agénésie d'un ou de plusieurs des organes naturels. — *M. par excès.* Celle qui est caractérisée par l'hypergénésie d'un ou de plusieurs organes au delà du nombre de ceux qui existent normalement. — *M. par inclusion.* Celle dans laquelle le monstre parasitaire est dans l'intérieur du corps de l'autosite, sous la peau, dans l'abdomen, etc. — *M. végétales.* Anomalie dans le volume, la forme, la situation et le nombre des organes des plantes, changeant le type spécifique des individus qui les présentent. Chacune des diverses sortes d'anomalies peut exister seule ou associée à une ou plusieurs des autres.

MONSUMMANO (Italie). Sources minérales (de 28° à 33°).

MONT. s. m. — *M. de Vénus* [all. *Venusberg;* angl. *mons Veneris;* it. *monte di Venere;* esp. *monte de Venus*]. Nom chez la femme de l'épaississement, commun aux deux sexes, des tissus cellulaires et adipeux soulevant la peau, qui à la puberté, s'y couvre de poils; elle est située au bas de l'hypogastre au-dessus de la vulve et au-devant du pubis.

MONTACHIQUE (Portugal). Source ferrugineuse bicarbonatée (16°).

MONTAFIA (Italie). Sources sulfurées calciques (11° à 13°).

MONTAGNE. s. f. [ὄρος, *mont;* all. *Berg;* it. et esp. *monte*]. Les parties du globe très élevées au-dessus du niveau de la mer et des terres planes qui les entourent, offrant des conditions de température, de pression atmosphérique, etc., autres que sur ces dernières.

MONTAIGUT. Comme *Grandeyrol.*

MONTANINE. s. f. [all. et angl. *montanin;* it. et esp. *montanina*]. Composé amer de l'écorce du *Cinchona montana.* Rubiacée cinchonée.

MONTBARRI (Suisse). Source sulfatée calcique (11°).

MONTBRISON (Loire). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

MONTBRUN (Drôme). Source sulfurée calcique (12°,5 à 13°).

MONTCEL (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée sodique froide.

MONTCHANSON (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

MONT-DORE (Puy-de-Dôme). Sources bicarbonatées mixtes et ferrugineuses bicarbonatées (12° à 45°,5).

MONTE. s. f. [all. *Belegung, Beschälung;* angl. *covering;* it. *monta*]. — **Y.** L'accouplement des Mammifères domestiques.

MONTE-ALCETO (Italie, Toscane). Sources sulfatées calciques (de 22°,25 à 34°).

MONTE-CALVARIO (Espagne). Source sulfatée sodique froide.

MONTE-CATINI (Toscane). Sources chlorurées sodiques (20° à 29°,5).

MONTÉE. s. f. — L'ensemble des jeunes Poissons, des petites Anguilles surtout, qui, éclos dans la mer, remontent les fleuves une fois par an.

MONTEFIASCONE (Italie). Sources sulfureuses thermales.

MONTE-GROSSO. L'une des sources d'*Abano* (Vénétie).

MONTÉGUT-SÉGLA (Haute-Garonne). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

MONTGOMERY. Chirurgien anglais de la première moitié du XIXᵉ siècle dont le nom est resté aux saillies des glandes sébacées de l'auréole du mamelon développées durant la grossesse.

MONTICULE. s. m. [*monticulus*]. — **A.** Le milieu de la face supérieure du cervelet.

MONTIONE DI PIOMBINO (Toscane). Source bicarbonatée calcique (35°).

MONTLIGNON (Seine-et-Oise). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

MONT-LOUIS (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse froide.

MONTMIRAIL (Vaucluse). 1° Source sulfatée magnésique et sodique (16°,5); 2° source sulfurée calcique (16°).

MONTNER (Pyrénées-Orientales). Sources ferrugineuses bicarbonatées (14° et 17°).

MONTOIR. s. m. — Le côté gauche du cheval, celui par où l'on monte en selle.

MONTPELLIER (Hérault). Bains de mer.

MONTPENSIER (Puy-de-Dôme). Source froide.

MONTROND (Loire). Puits artésien, eau bicarbonatée sodique froide.

MONTSERRAT (Amérique centrale, Petites Antilles). Eaux thermales.

MOORE. Médecin anglais (1730-1802) dont le nom est resté à un compresseur des téguments.

MOOSBERG. Comme *Heinrich.*

MOPHÈTE ou **MOPHETTE.** s. f. Comme *Mofette.*

MOPS. s. m. Le *Carlin,* variété de Chien.

MOQUEUR. s. m. — *M. polyglotte.* Le *Merulus* ou *Mimus polyglottus,* Boie, Passereau dentirostre de l'Amérique du Nord.

MORAILLES. s. f. pl. [all. *Pfetzzange, Bremse;* angl. *barnacle;* it. *morsa;* esp. *acial*]. Instrument pour serrer le nez du cheval.

MORAL. s. m. Désignation abstraite de l'ensemble des idées qui sont sollicitées par l'instinct de sociabilité; elles sont des phénomènes dérivés représentant la résultante générale et supérieure des pensées particulières qui conduisent à apprécier en elles ce qui est bien et ce qui est mal, sans que ces idées soient dues au mode spécial d'activité d'organes localisés en telle ou telle des régions du cerveau.

MORAL, ALE. adj. et s. [*moralis, ethicus;* ἠθικός; all. *moralisch;* angl. *moral;* it. *morale;* esp. *moral*]. Ce qui concerne la morale, le moral, ou les facultés instinctives et intellectuelles de l'exercice desquelles, pour un but social, la morale est un résultat.

MORALE. s. f. La subordination autant que possible des actes dus à l'influence nécessaire des instincts égoïstes et des besoins, à ceux que suscitent les instincts sociaux ou altruistes, ou *facultés morales.* La *M.*, en tant qu'actions, consiste dans l'accomplissement de plus en plus prononcé de cet accord et de cette subordination. Elle comprend l'ensemble des règles que, dans les sociétés, l'observation et l'expérience conduisent à formuler pour perfectionner cet accord et cette subordination; elles se rapportent à chacun des modes d'agir de chaque instinct, tant égoïste que social variant, à divers égards de l'un à l'autre de chacun des degrés de l'état social. — *M. spontanée.* L'exercice naturel des instincts altruistes dans des conditions normales, hors de l'action d'impulsions vicieuses du milieu social, qui en prenant pour but de leur action le perfectionnement de ce milieu tend à nous perfectionner individuellement nous même.

MORAND. Chirurgien français (1697-1773) dont le nom est resté à la petite éminence de la cavité digitale des ventricules latéraux du cerveau.

MORATE. s. m. [all. *maulbeerholzsaures Salz;* it. et esp. *morato*]. Combinaison de l'*Acide morique* avec les bases.

MORBA (Italie, Toscane). Sources ferrugineuses bicarbonatées sulfurées calciques (18° à 44°).

MORBEUX, MORBIDE. adj. [*morbosus, morbidus;* νοσερός; all. *krankhaft;* angl. *morbid;* it. et esp. *morboso*]. Ce qui tient à l'état de maladie; ce qui en est l'effet.

MORBIDIQUE. adj. Pour *Morbide.*

MORBIFIQUE. adj. [de *morbus* maladie, et *facer,* faire]. Qui cause la maladie, qui la détermine.

MORBIDITÉ. s. f. L'ensemble des conditions qui exposent un individu ou une collection d'indvidus à la maladie.

MORBIGÈNE. adj. et s. [de *morbus,* maladie et *generare,* engendrer]. Comme *Morbifique.*

MORBILLEUX, EUSE. adj. [*morbillosus;* all. *morbillös;* it. *morbilloso*]. Qui concerne la *Rougeole* (*morbilli*).

MORBILLIFORME. adj. [de *morbilli,* la rougeole, et *forma,* ressemblance]. Qui ressemble à la *Rougeole.*

MORCEAU. s. m. — *M. du Diable* ou *frangé.* Le pavillon de la *Trompe de Fallope.*

MORCELLEMENT. s. m. La réduction d'une tumeur, du fœtus, etc., en morceaux pour leur extraction.

MORDANCÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'action d'un *Mordant*.

MORDANT. s. m. [all. *Beize;* angl. *size mordant;* it. *mordente;* esp. *mordiente*]. Composés qui jouissent de la propriété de fixer les matières colorantes : l'alun, etc.

MORDÉHI. s. m. Aux Indes orientales : dérangement gastro-intestinal.

MORDICANT, ANTE. adj. [de *mordicare*, picoter ; δακτικός ; all. *scharf;* angl. *mordicant;* it. et esp. *mordicante.*] Brûlant, piquant, morsicant.

MORDICATION. s. f. [de *mordicare*]. Inflammation avec brûlure ou picotements.

MORDOCE ou **MORDOSET**. s. m. Le *Blennius lentecus*, Desvaux, Acanthoptérygien.

MORDOGO. s. m. La *Butea frondosa*, Roxburg, Papilionacée astringente de l'Asie tropicale.

MORÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient au *Mûrier* (*Morus*). — Famille de plantes voisines des Ulmacées, Cannabinées, etc., séparée des Urticées.

MORÉINE. s. f. (Chevreul). Le *Morin jaune* trouvé avec la *Morine* et obtenu par oxydation de celle-ci.

MORELLE. s. f. [*solanum;* all. *Nachtschatten;* angl. *morel, nightshade;* it. *morella;* esp. *yerba mora*]. Genre de Solanées. — **Z.** Le *Cyprinus morella* à écailles parsemées de points noirs. — Les *Fulica atra*, L., de taille moindre que celle des *Macroules*. — *M. noire*. Le *Solanum nigrum*, L. Solanée annuelle sédative.

MORÈNE. s. f. L'*Hydrocharis morsus ranae*, L., Hydrocharidée d'Europe, dite émolliente.

MORFONDURE. s. f. [*phlegmatorrhagia;* all. *Schleimfluss, Strenge;* angl. *cold upon heat;* it. *infreddatura;* esp. *pasmo*]. Écoulement spontané d'humeur claire par les narines. — Catarrhe naso-trachéen sur le cheval, etc.

MORGAGNI. Anatomiste italien (1682-1771) dont le nom est resté à nombre de dispositions anatomiques.

MORGAGNIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte à *Morgagni*, aux parties anatomiques qui ont reçu son nom.

MORGAOUEN. s. f. Les *Méduses*.

MORGALINE. s. f. Le *Mouron* des Oiseaux, *Stellaria media*, Willd., Caryophyllée, et l'*Anagalis arvensis*, L., Primulacée.

MORGUE. s. f. — **M. C.** Lieu de dépôt et d'exposition des cadavres que l'on veut faire reconnaître.

MORIFORME. adj. Pour *Muriforme*.

MORILLE. s. f. La *Morchella esculenta*, Persoon [all. *Morchel;* angl. *moril;* it. *spugnola;* esp. *colmenilla*], Champignon alimentaire, thécasporé à chapeau charnu campanulé, à surface hyméniale extérieure réticulée et alvéolée.

MORILLON. s. m. L'*Anas fuligula*, L., et l'*Anas glaucion*, L., Palmipèdes lamellirostres.

MORIN. s. m. [all. *Morin;* angl. *morinum;* it. *morina*]. Base cristallisable, jaune ($C^{24}H^{8}O^{10}$) du *Mûrier à teinture*. (*Maclura tinctoria*, Don., *Morus tinctoria*, L. (Chevreul).

MORINDE. s. f. [*Morinda*, Vaill.]. Genre de Rubiacées d'Asie et d'Amérique.

MORINDINE. s. f. ($C^{56}H^{30}O^{30}$). Principe colorant de la *Morinda citrifolia*, L., Rubiacée de l'Inde.

MORINDONE. s. f. Produit de décomposition de la *Morindine*.

MORINE. s. f. Le *Morin blanc* devenant jaune par oxydation.

MORINGE. s. m. [*Moringa*, Gaertner]. Genre de Capparidacées d'Afrique, etc.

MORINGÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Moringa*. — Tribu des Capparidées.

MORINGIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Moringa*. — **C.** Nom d'un acide gras tiré de la *Noix de Ben* (*Moringa aptera*, Gaert.).

MORINTANNIQUE. adj. Le *Tannin* ou *Acide tannique* du mûrier ($C^{60}H^{28}O^{21}$).

MORIOPLASTIE. s. f. [*ars partes vivas efformandi, morioplastice;* de μόριον, partie, et πλάσσειν, former ; all. *Morioplastik;* angl. *morioplasty ;* it. et esp. *morioplastia*]. L'*Autoplastie*.

MORIQUE. adj. Qui se rapporte au *Mûrier* (*Morus*). — **C.** Nom d'un acide ($C^{16}H^{8}O^{10}$) de l'écorce de mûrier.

MORISONIE. s. f. Le *Capparis Morisonii*, Sw., Capparidacée fétide des Antilles.

MORME ou **MORMIR**. s. m. Le *Sparus mormyrus*, L., à rayons de la dorsale presque tous épineux.

MORMON. s. m. Le *Macareux*. — Le *Mandrill*.

MORMOPS. adj. et s. [de μορμώ, spectre, et ὄψ, regard]. Qui ressemble à un spectre, une larve. — **Z.** Genre de Chiroptères.

MORMYRE. s. m. [de μορμών, hideux, et οὐρά, queue]. Genre de Malacoptérygiens abdominaux physostomes du Nil, à peau nue sur la tête, bouche très petite. Ils ont un appareil électrique sur les côtés de la queue. — Le *Mormyrus oxyrrhynchus*, Geoffroy, alimentaire.

MORO. s. m. Le *Gadus moro*, Risso, de la Méditerranée.

MOROSITÉ. s. f. [*morositas;* all. *Verdrossenheit;* angl. *moroseness;* it. *morosità;* esp. *morusidad*]. Hypochondrie. — Tristesse.

MOROXYLATE. s. m. Pour *Morate*.

MOROXYLIQUE. adj. Pour *Morique*.

MORPHÉE. s. f. — **B.** Phase du développement du *Fumago* encore sans thécaspores.

MORPHÉE. s. f. [*morphœa; vitiligo morphea;* all. *weisser Hautfleck;* it. et esp. *morfea*]. *M. blanche*. Forme de la lèpre au début avec plaques blanches de l'épiderme. — *M. brune ou mélas*. Phase de la lèpre avec taches brunes cutanées et épidermiques. — *M. de Wilson*. Chéloïde spontanée avec état blanc ou albuginé du tissu morbide.

MORPHÉOMANE. s. m. [de *morphéomanie*]. Celui qui abuse de l'opium.

MORPHÉOMANIE. s. f. [μορφεύς, μορφέως, dieu du sommeil, et μανία, manie]. L'emploi abusif des préparations d'opium, des injections de morphine (Zambaco). — L'opium, la morphine à petite dose produisent sur l'économie un effet analogue à celui que causent le thé et le café, mais plus prononcé au point de vue de la manière dont sont mises en état d'activité les facultés intellectuelles et les facultés motrices, tant que le degré voulu pour le sommeil n'est pas atteint ou lorsque sont épuisés leurs effets à cet égard. Sous l'influence des opiacés pris en excès survient de l'inappétence, de la lenteur des digestions, de la pâleur de la face, à la longue un affaiblissement de la mémoire et des facultés intellectuelles, des vertiges, de la céphalalgie. Si l'on cesse trop brusquement l'emploi de ces médicaments il survient souvent de l'agitation, une grande mobilité d'esprit et des actions motrices sous les moindres impressions, un état de faiblesse générale. Le besoin croissant des injections hypodermiques de morphine pour obtenir l'état de bien-être cherché conduit parfois les *Morphéomanes* à s'empoisonner réellement et à se tuer ainsi.

MORPHÉTINE. s. f. [all. *morphetin;* angl. *morphetinum ;* it. et esp. *morfetina*]. Dérivé amorphe de la morphine ; brun amer, rougit le tournesol, soluble dans l'eau, etc.

MORPHIL. s. f. L'*Ivoire végétal*.

MORPHINE. s. f. [de *Morpheus*, Morphée, dieu du sommeil ; all. *Morphin ;* angl. *morphium ;* it. et esp. *morfina*]. Alcaloïde de l'opium ; blanc, cristallisable, lævogyre, très amer, narcotique, anesthésique ($C^{35}H^{20}O^{6}+2HO$). La *M.* rougit par l'acide azotique ; elle devient bleue ou violette par les sels de fer paroxydes et l'acide iodique. Tous ses sels ont une saveur amère, et agissent sur l'économie animale de la même manière que l'extrait d'opium, mais avec plus d'énergie.

MORPHINÉ, ÉE. adj. et s. Qui contient de la morphine. — Atteint de *Morphinisme*.

MORPHINIQUE. adj. et s. Qui concerne la morphine et ses composés. — Atteint de *Morphinisme*.

MORPHINISATION. s. f. Absorption de la morphine par l'estomac ou introduite en injections hypodermiques.

MORPHINISME. s. m. Comme *Morphinitisme*.

MORPHINITISME. s. f. (Laborde). L'état général déterminé par l'usage de la morphine et de ses sels. — L'état qu'on observe dans la *Morphéomanie*.

MORPHINOMANIE. s. f. [de *morphine*, et *manie*]. La *Morphéomanie*.

MORPHIOMANIE. Faute au lieu de *Morphéomanie*.

MORPHOGÉNIE. s. f. [de μορφή, forme, et γεννᾶν,

produire]. Lois de la production de la forme des organes et des êtres (Serres).

MORPHOGRAPHIE. s. f. [de μορφή, forme, et γράφειν, décrire; angl. *morphography;* it. et esp. *morfographia*]. Description des formes.

MORPHOLOGIE. s. f. [*morphologia;* de μορφή, forme, structure, et λόγος, discours, description; angl. *morphology;* it. et esp. *morfologia*]. L'étude de la conformation extérieure des organismes ou de leurs régions.

MORPHOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Morphologie.*

MORPHOPLASTIE. s. f. L'apparition, le développement des parties avec leurs formes.

MORPHOPLASTIQUE. adj. [de μορφή, forme, et πλάσσειν, former]. Qui concerne la *Morphoplastie.*

MORPHOSCOPIE. s. f. [de μορφοσκοπεῖν, examiner la forme]. L'étude des formes. — *Morphologie.*

MORPHOSE. s. f. [μόρφωσις, de μορφόω, je donne une forme]. La prise de forme (de l'embryon, etc.); l'action d'en donner une.

MORPION. s. m. [all. *Filzlaus;* angl. *crab-louse;* it. *piattone;* esp. *ladilla*]. Le *Pou du pubis.*

MORRÈNE. s. f. Comme *Morène.*

MORS. s. m. [*frenum;* χαλινός; all. *Gebiss;* angl. *bit, curb;* it. *morso;* esp. *freno*]. Partie de la bride ou du bridon du cheval destinée à agir sur les barres. — *M. du Diable.* La *Scabieuse des bois.*

MORSE. s. m. [all. *Wallross*]. Le *Trichecus rosmarus,* L., Pinnipède voisin des Phoques.

MORSICANT, ANTE. adj. [de *morsicare,* mordiller]. Qui cause une sensation de morsure répétée, de picotement.

MORSURE. s. f. [*morsus;* δηγμός; all. *Biss;* angl. *bite;* it. *morsura, morsicatura;* esp. *mordedura*]. Plaie avec contusion ou déchirure (d'où dépend leur gravité), que les animaux font en mordant. — *M. du Diable* (*morsus diaboli*). Le pavillon de la trompe utérine.

MORT. s. f. [*mors;* θάνατος; all. *Tod;* angl. *deat;* it. *morte;* esp. *muerte*]. Cessation, évanescence définitive de tous les actes dont l'ensemble caractérise la vie des corps organisés. — L'être vivant s'accroît tant que dans sa nutrition le mouvement d'assimilation prévaut sur celui de désassimilation; il décroît ensuite tant que leur relation devient inverse; enfin, il meurt lorsque leur harmonie fondamentale se trouve rompue. Nutrition, développement et mort terminant ce dernier, avec ou sans reproduction intermédiaire, tels sont les trois termes fondamentaux de l'existence. Si la cessation de la nutrition entraîne la mort, comme graduellement d'abord tout ce qui est phénomène d'ordre vital, le fait général précédent montre qu'il y a mort inévitable partout où il y a développement individuel. Ce fait montre que la mort est une conséquence du développement et non de la nutrition, car aucune contradiction scientifique n'empêcherait de concevoir un parfait équilibre d'assimilation et de désassimilation indéfiniment répétés sans que survînt une interruption de la continuité nutritive; ce dont les spermatozoïdes et les hématies offrent des exemples temporaires. Anatomiquement, la mort est caractérisée par la disparition de ce qui est caractéristique dans l'état d'organisation; elle se manifeste dans les unités anatomiques, demi-solides particulièrement, par le passage d'un état remarquablement homogène et hyalin de leur substance sous le microscope, à l'état grenu qu'on décrit sur le cadavre; état grenu résultant de la coagulation de leurs albuminoïdes, laquelle se montre en même temps qu'ils cessent de manifester leurs propriétés d'ordre organique ou vital et que survient la rigidité cadavérique. A ce premier degré de l'état cadavérique succède celui dans lequel parfois les tissus ou les humeurs sont devenus virulents, état auquel succède la putréfaction. — *M. apparente.* État dans lequel les fonctions sont suspendues ou affaiblies au point de faire croire à la mort, mais sans que les propriétés vitales ou d'ordre organique des tissus aient disparu. Dans cet état, la vie échappe aux sens des personnes peu attentives. La cessation définitive de la vie, de la nutrition est décelée au médecin d'abord par l'abaissement graduel de la température indiqué par le thermomètre dans l'aisselle, la bouche, le rectum; abaissement graduellement continu qui indique la cessation de la cause de la production de chaleur, la nutrition. Quand cet abaissement est descendu à 24° dans l'aisselle ou le rectum, le retour à la nutrition n'est plus possible. C'est par cet abaissement que la cessation des mouvements et bruits respiratoires et cardiaques acquiert la valeur d'un signe certain. La cessation de la nutrition et de la circulation a pour conséquence en outre la formation de fibrine par dédoublement de la plasmine dans les vaisseaux, ce qu'on appelle coagulation du sang; ce premier fait de *désorganisation* est suivi d'un second, la coagulation de la musculine, cause de la rigidité cadavérique, phénomène par lequel débute la mort des muscles, autre signe d'impossibilité de retour à la vie, à la nutrition, à la température constante normale de 37°,50. Sur les Invertébrés et les Plantes, la *M. apparente* est la *vie latente,* la vie réduite à la nutrition, à la rénovation moléculaire continue, plus ou moins ralentie elle-même, avec évanescence de la névrilité et de la contractilité dans le cas des animaux, ou diminution de leur énergie jusqu'à l'invisibilité de toutes contractions cardiaques. — *M. apparente du nouveau-né.* Suspension de la respiration, des contractions cardiaques et des battements artériels du cordon que peut présenter l'enfant au moment de son expulsion par le canal utéro-vaginal. La première condition à remplir est l'insufflation pulmonaire, avec ligature et section du cordon si l'enfant est anémié. Elle paraît tenir à ce que les éléments anatomiques des Vertébrés, quels qu'ils soient, conservent plus longtemps leurs propriétés sur le fœtus dont le sang est relativement peu oxygéné que sur les individus qui ont respiré; les battements du cœur persistent ainsi plus longtemps que sur l'adulte hors de toute respiration. Elle peut être due à l'extrême faiblesse de l'enfant chez qui la respiration, nécessaire à son nouveau mode de vie, ne s'établit point convenablement. L'enfant est pâle, décoloré, ses chairs sont flasques. Dans celle qui est due à l'absence d'hématose par compression vasculaire, etc., la peau est colorée, la face est gonflée, bleuâtre, livide, la poitrine est gorgée de sang et comme ecchymosée. — *M. subite.* Elle survient par rupture d'anévrysme aortique, carotidien, etc. Elle est due aussi à des lésions valvulaires du cœur (avec prédominance de fréquence pour les valvules sigmoïdes), lésions valvulaires simples ou compliquées de lésions analogues dans l'aorte; ou à des altérations chroniques de l'aorte et de l'artère pulmonaire, sans lésions des valvules, ou par la rupture de l'aorte dilatée, d'un anévrysme ou par celle du cœur vers sa pointe. Mais la *M. subite* est surtout *en corrélation avec une maladie de l'aorte.* Les morts subites sont aussi la conséquence d'une syncope qui ne cesse pas faute de soins ou par permanence de la cause; syncope due à une gêne des contractions cardiaques, oreillettes ou ventricules, qui est causée chez des malades affaiblis dans les cas d'une affection de longue durée), par de la sérosité remplissant soit le péricarpe, soit les plèvres. — A la suite de la thoracocentèse, cette syncope survient aussi en raison de la réplétion, devenue plus facile, du cœur et des vaisseaux pulmonaires par le sang, en même temps que durant la station assise ou debout le cœur ne peut plus faire arriver au cerveau la quantité de sang nécessaire. — *M. aux mouches.* L'*Arsenic.* — *M. aux rats.* L'*Acide arsénieux.* — *M. au chanvre.* Les *Orobanches.* — *M. au chien.* Le *Colchique.* — *M. au loup.* L'*Aconitum lycoctonum,* L., Renonculacée. — *M. aux poules.* La *Jusquiame.* — *M. aux vaches.* Le *Ranunculus sceleratus,* L., Renonculacée.

MORT, TE. adj. et s. Le sujet en état de mort réelle. Le cadavre. — Ce qui le concerne. — Ce qui a subi la la mortification. — Nécrosé.

MORTAISE. s. f. — *M. péronéo-tibiale, tibio-péronnière* ou *tibio-tarsienne.* L'espace ou cavité ouverte en avant et en arrière, limitée sur les côtés par les portions articulaires inférieures du tibia et du péroné, qui reçoit la surface articulaire supérieure de l'astragale.

MORTAJONE (Toscane). Source chlorurée sodique (27°).

MORTALITÉ. s. f. [*mortalitas, lethalitas;* all. *Mortalität, Sterblichkeit;* angl. *mortality;* it. *mortalità;* esp. *mortalidad, mortandad*]. Manifestation des conditions des êtres vivants qui les rendent sujets à la mort. Ces conditions sont les unes d'ordre extrinsèque ou relatives à l'éta-

des milieux ambiants, des saisons, etc., les autres d'ordre intrinsèque ou relatives à l'état de l'organisme même envisagé au point de vue de l'âge, du sexe, de la constitution individuelle propre, etc. — Condition de ce qui doit causer la mort. — *Léthalité.*

MORT-CHIEN. s. m. Le *Colchique.*

MORTEFONTAINE (Oise). Sources sulfurées calciques (10° à 13°).

MORTIER s. m. [*mortarium;* ὅλμος; all. *Mörser;* angl. *mortar;* it. *mortajo;* esp. *mortero*]. — **P.** Vase de fer ou de marbre évasé à sa partie supérieure, dans lequel les pharmaciens pilent les substances solides qu'il faut pulvériser, ou triturent les substances molles dont il faut opérer le mélange intime. — **C.** Mélange de chaux, d'eau et de sable en consistance de pâte plus ou moins épaissi. — **M. C.** Mélange de poudres médicamenteuses, surtout caustiques, avec de l'eau ou autres liquides en consistance de *M.* pour être appliqué sur la peau, une tumeur, etc.

MORTIFÈRE. adj. [*mortifer*, de *mors*, mort, et *ferre*, porter; θανατώδης, νεκώδης; all. *todbringend;* angl. *mortiferous;* it. et esp. *mortifero*]. Qui donne la mort. — *Délétère.*

MORTIFICATION. s. f. [νέκρωσις; all. *Abtödtung, Absterben;* it. *mortificazione;* esp. *mortificacion*]. — **M. C.** État des parties frappées de mort. — Phase des phénomènes qui amènent la nécrose ou la gangrène des éléments anatomiques et des tissus.

MORT-NÉ, NÉE. adj. et s. m. [all. *todt-geboren;* angl. *stillborn;* it. *nato morto;* esp. *aborto*]. L'enfant qui est mort avant d'avoir vécu de la vie individuelle extra-utérine, avant d'avoir respiré. On en compte environ 40 sur 1000 naissances.

MORTON. Médecin anglais (mort en 1698) dont le nom est resté à des pilules au baume de Tolu.

MORTUAIRE. adj. Qui concerne le *Mort*, la *Mortalité.*

MORUE. s. f. Le *Gadus morrhua*, L. [all. *Schellfisch, Stokfisch;* angl. *codfish;* it. *merluzzo;* esp. *merluzza*], Malacoptérygien dont la chair est alimentaire, et le foie huileux. — *M. barbue.* La *Molve.* — *M. franche.* Le *Cabéliaud.* — *M. longue.* La *Molve.* — *M. noire.* Le *Colin.* — Le *Gadus ogat*, Gadoïde du Nord.

MORULA. s. f. [*mora*, mûre, *morula*, petite mûre]. L'embryon à la fin de la segmentation du vitellus, amas mûriforme de globes vitellins (Haeckel) limitant une cavité centrale pleine d'un liquide albuminoïde clair, la première des humeurs dont on saisisse l'apparition dans l'économie animale.

MORULAIRE. adj. Qui concerne la *Morula.*

MORVE. s. f. [*maleus;* μᾶλις; all. *Rotz;* angl. *glanders;* it. *moccio, ciamorro, morva;* esp. *muermo*]. Maladie spéciale, sous quelque forme (aiguë ou chronique) qu'elle se présente. Elle est particulière aux Solipèdes, virulente, contagieuse. On la considère comme pouvant s'engendrer spontanément. La *M.* se manifeste par divers troubles fonctionnels, des altérations des humeurs, des lésions des tissus. C'est une maladie transmissible à l'homme, généralement incurable, laquelle se manifeste principalement par des lésions de l'appareil respiratoire, tubercules, abcès métastatiques, pneumonie lobulaire, etc. La *M. aiguë* est représentée par les premiers accidents consécutifs à l'inoculation morveuse : angioleucites, frisson, fièvre, abcès souvent multiples, douleurs articulaires et musculaires, éruptions pustuleuses caractéristiques vers le deuxième septénaire, etc. Surviennent des phénomènes généraux graves, de la diarrhée, du délire, etc., suivis de la mort, du vingtième au trentième jour. — La marche de la *M. chronique* est très lente, avec jetage, chancres des muqueuses buccale et nasale et tuméfaction des glandes lymphatiques. Elle peut devenir aiguë et entraîner rapidement la mort du malade. La *M.* est contagieuse, non seulement durant la forme aiguë, mais aussi la forme chronique. Celle-ci a longtemps été décrite comme une maladie distincte sous le nom de *Farcin.* Rayer a reconnu (1837) que la *M.* est transmissible à l'homme, chez lequel elle se manifeste par un écoulement nasal, visible au dehors dans la plupart des cas, par une éruption pustuleuse, et quelquefois par des bulles gangréneuses à la peau, presque toujours par des abcès sous-cutanés multiples et par une éruption dans les fosses nasales. Cette éruption le plus souvent, s'étend dans le larynx et coïncide avec des pneumonies lobulaires et circonscrites. Un grand nombre de cas de *M.* humaine ont été dus à la *M.* chronique chevaline. Le pus morveux pris à l'homme communique par inoculation la *M.* à l'âne et au cheval. La *M.* a longtemps été considérée comme incurable chez l'homme. Mais aujourd'hui on possède quelques faits avérés de guérison chez ce dernier.

MORVEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne la *Morve.* — Qui en souffre.

MOSAMBÉ. s. m. Les *Cléomés.*

MOSCHATELLINE. s. f. L'*Adoxa moschatellina*, L., Rubiacée.

MOSCHATINE. s. f. ($C^{42}H^{27}AzO^{14}$). Matière amère de l'*Achillea moschata*, Synanthérée.

MOSCHIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *moschus*, musc]. Qui tient du *Musc.* — **Z.** Section des Ruminants sans cornes.

MOSCHIFÈRE. adj. [*moschus*, musc et *ferre*, porter]. Qui porte, fournit ou contient du musc.

MOSCOUADE. s. f. [all. *Rohzucker*, *Moscovadezucker;* angl. *raw-sugar*, *nativ-sugar;* it. *zucchero mascavato;* esp. *azucar en pan*]. Sucre brut coloré par de la mélasse, etc.

MOSUS. s. m. Gomme de Smyrne, etc., de provenance indéterminée.

MOTEUR, TRICE. adj. et s. [*movendi vim habens;* κινητικός; all. *bewegend;* angl. *mover;* it. *motore;* esp. *motor*]. Qui met en mouvement. — Qui transmet ce qui le détermine. — *M. oculaire commun.* Le nerf de la troisième paire, qui naît d'un enfoncement situé en dedans des pédoncules du cerveau, entre le Pont de Varole et les corps mamillaires; il va à tous les muscles de l'œil, moins le droit externe et le grand oblique. — *M. oculaire externe.* Le nerf de la sixième paire, qui naît d'un sillon situé entre le pont de Varole et les corps mamillaires; il se rend au muscle droit externe.

MOTIF. s. m. — Le mobile qui fait prendre telle ou telle détermination, tant mentale que motrice.

MOTIF, IVE. adj. Qui détermine le mouvement.

MOTILE. adj. Qui a de la *Motilité.*

MOTILITÉ. s. f. [de *motus*, mouvement; all. *Motilität, Bewegungsvermögen;* angl. *motility;* it. *motilità;* esp. *motilidad*]. Faculté soit de produire, soit de subir des mouvements.

MOTRICITÉ. s. f. [de *moteur* (Ch. Robin et Béraud, 1855-1858)]. La *Névrilité motrice.* — Tout *acte de névrilité centrifuge*, de l'élaboration motrice centrale à l'extrémité du cylindre-axe qui transmet à la fibre musculaire, élément de nature différente, l'activité propagée jusque-là, de manière à susciter la *contraction.* La névrilité motrice succède : 1° à la pensée que cause la perception d'une impression transmise par les nerfs de sensibilité, ou aux pensées suscitées par le souvenir de ces impressions; 2° à une détermination prise d'après les pensées que suscitent les besoins des viscères, et dont l'impression est transmise par le grand sympathique; 3° elle succède directement à une impression transmise à l'aide des nerfs tant spinaux que sympathiques, sans qu'il y ait perception, ni, par conséquent, détermination réfléchie, précédant la motricité, comme dans les *mouvements* dits réflexes, *automatiques* ou *involontaires.* Dans les deux premiers de ces cas, la névrilité motive ou *incitation motrice volontaire* est en rapport avec la sensibilité extérieure dont la mise en jeu devient un *mobile* de la manifestation de la motricité. Dans les derniers cas, l'acte central de névrilité motive s'accomplit dans les cellules d'origine des fibres centrifuges sans qu'il y ait eu perception, ni par suite volonté. — Hors du grand sympathique la motricité ne s'observe que sur les éléments nerveux qui ne jouissent pas de la sensibilité, et qui n'ont pas de cellules ganglionnaires sur leur trajet. Elle se décompose, comme la sensibilité, en trois actes secondaires en corrélation chacun avec la disposition allongée des unités anatomiques qui en sont le siège. Ces trois actes sont : 1° la *Motricité centrale* ou l'*incitation motrice*, s'opérant naturellement dans les cellules d'origine des fibres nerveuses allant aux fibres musculaires; 2° la *transmissi-*

bilité centrifuge ou *motrice*, ou propriété du tube nerveux de transmettre la névrilité motive au delà de la cellule où elle a été produite; 3° la faculté qu'a l'extrémité du tube nerveux de transmettre à un élément de nature différente, à l'unité musculaire, l'incitation amenée jusque-là, de manière à susciter enfin la contraction de celle-ci.

MOTTEUX. s. m. Le *Saxicola œnanthe*, Bechst., Passereau dentirostre.

MOU, MOLLE. adj. et s. [*mollis*; μαλακός; all. *weich;* angl. *soft;* it. *molle;* esp. *muelle, blando*]. Le corps dont les parties, tout en conservant une certaine adhérence entre elles, cèdent à la pression, que celle-ci soit ou non suivie du retour à la forme primitive. — **A.** *M. de veau.* Le poumon du veau.

MOUCENNA. s. m. L'*Albizzia anthelminthica*, Ad. Br., Mimosée vermifuge d'Abyssinie.

MOUCENNINE. s. f. Substance résinoïde incristallisable, âcre, acide, soluble dans l'eau et l'alcool, voisine de la saponine, considérée comme le principe actif du *Moucenna.*

MOUCERON. s. m. Le *Mousseron.*

MOUCHAGNA. s. m. Le *Morme.*

MOUCHARNA. s. m. Le *Sparus annularis*, Bloch, Acanthoptérygien marin.

MOUCHE. s. f. [*musca;* μυῖα; all. *Fliege;* angl. *fly;* it. et esp. *mosca*]. Genre de Diptères muscides. — **M. C.** Les *Cantharides.* — L'emplâtre vésicatoire préparé avec les cantharides. — Les douleurs courtes et légères, assez éloignées les unes des autres, qui annoncent le commencement du travail de l'accouchement. — *M. araignée* ou *d'Espagne.* L'*Hippobosque.* — *M. asile.* La *M.* de l'œstre du bœuf. — *M. d'automne.* Le *Stomoxe.* — *M. bateau.* La *Notonecta glauca*, L., Hémiptère. — *M. bleue de la viande.* La *Calliphora vomitoria*, L., Diptère muscide. — *M. carnassière* ou *vivipare.* La *Musca carnaria*, L., Diptère. — *M. charbonneuses.* Les *Stomoxes*, les *Tabaniens* (Chrysops, etc.). — *M. à chien.* L'*Hippobosca equina*, L., Diptère pupipare jaune avec des bandes brunes et des taches blanches qui se rencontre aussi sur les Solipèdes et les Ruminants. — *M. dorée.* La *Lucilie.* — *M. éphémères.* Les *Ephémères*, Névroptères. — *M. d'Espagne.* — La *Cantharide.* — *M. du fromage.* La *Piophila casei*, L. Diptère. — *M. des galles.* Les *Cynips*, Hyménoptères. — *M. intestinales.* Les œstres des Solipèdes et des Ruminants, non les Tabaniens. — *M. des Lapons.* Le *Syrphus laponum*, Fab., Diptère noir à écusson fauve, trois bandes blanches interrompues sur l'abdomen. — La *Séricomyie boréale* de Fallen et Meigen. — *M. de mer.* Le *Labrus opercularis*, L., Labroïde, et la *Sciœna unimaculata*, L., Acanthoptérygien. — *M. météorique.* La *Musca meteorica*, L. — *M. à miel.* L'*Abeille*, Hyménoptère. — *M. de Milan.* Le *Vésicatoire.* — *M. des olives.* Le *Dacus oleæ*, Meigen, Diptère dont la larve est le *Ver* des olives. — *M. de rivière.* Le *Salmo notatus*, L., Salmonide. — *M. à scie.* Les *Tenthrédines*, Hyménoptères. — *M. des truffes.* Les *Helomyza*, Diptères. — *M. au vinaigre.* Les *Drosophila*, Diptères. — **P.** *M. volantes* [all. *Mückensehen;* angl. *muscœ volantes;* it. *mosche volanti*]. Taches, filaments ou points brillants et colorés qui passent quelquefois devant les yeux quand on a regardé un objet vivement éclairé et quand on observe au microscope. Elles sont dues à la projection sur la rétine de l'image de cellules (leucocytes) et de fibres du tissu cellulaire du corps vitré placées ailleurs qu'au point de la vision distincte.

MOUCHEROLLE. s. f. Genre de Passereaux ténuirostres insectivores (*Muscicapa*).

MOUCHERON. s. m. Le *Culex pipiens*, L., et autres Diptères culicidés.

MOUCHET. s. m. L'*Accentor modularis*, Cuv., Passereau dentirostre.

MOUCHETÉ, ÉE. adj. [all. *gelüpfelt;* angl. *flea-bitten;* it. *frastagliato;* esp. *atabanado*]. Parsemé de petites taches noires ou foncées de petites dimensions.

MOUCHETURE. s. f. — **M. C.** Scarification superficielle et peu étendue mais plus ou moins multipliée d'une partie ou de la totalité de l'épaisseur du derme, pour obtenir soit un écoulement du sang des capillaires, soit celui de la sérosité d'un œdème sous-cutané.

MOUCHOIR. s. f. [all. *Schnupftuch;* angl. *handkerchief;* it. *pezzuola;* esp. *panuelo*]. — *M. en triangle* ou *petit couvre-chef.* Bandage chirurgical pour maintenir un pansement sur la tête, fait avec un *M.* plié en triangle, dont deux bouts sont noués ensemble et le troisième fixé avec des épingles.

MOUCHON. s. m. La *Dorade (Sparus).*

MOUCLIER. s. m. Comme *Morillon.*

MOUDANG (Hautes-Pyrénées). Source sulfatée calcique, magnésienne, ferrugineuse.

MOUETTE. s. f. Les *Lestris parasitica*, L., et autres Palmipèdes longipennes.

MOUFETTE. s. f. Comme *Mofette.*

MOUFFETTE. s. f. Les *Méphitis zorilla, mesomelas*, et autres Viverridés. — Comme *Mofette.*

MOUFLE. s. f. [*rechamus;* all. *Flaschenzug;* angl. *tackle of pullies;* it. *polispasto;* esp. *garrucha*]. Machines faites d'un assemblage de poulies, les unes fixés et les autres mobiles et de cordes ou bandes à l'aide desquelles on parvient à vaincre de fortes résistances, à réduire des luxations anciennes, etc.

MOUFLE. s. m. (non f.) [du bas lat, *muffula*, gant; Hott. *moffel*]. — **C.** Vase ou petit four disposé de manière à ce que les corps qu'on y place puissent être chauffés sans subir l'action de la flamme, des charbons, etc.

MOUFLON. s. m. L'*Ovis musimom*, Schreber, Ruminant cavicorne.

MOULE. s. m. [de *modus*, manière, *modulus*, module]. — **M. C.** *M. des tubes urinifères.* Filaments hyalins plus ou moins grenus, formés tant normalement que pathologiquement dans les tubes urinipares et expulsés avec les urines.

MOULE. s. f. Le *Mytilus edulis* [μυτίλος; all. *Miesmuschel;* angl. *muscle;* it. *mitulo;* esp. *almeja*], Lamellibranche alimentaire qui parfois détermine peu de temps après l'ingestion les symptômes d'une sorte d'empoisonnement. — *M. à perles.* La *Mulette margaritifère.* — *M. de rivière.* Les *Mulettes.*

MOUREILLER. s. m. La *Malpighia fucata*, Ker., Malpighiacée des Antilles.

MOURINE. s. f. La *Myliobatis aquila*, Dum., grand Raïen à queue grêle, avec un aiguillon de structure dentaire.

MOURIRI. s. m. Genre de Mélastomacées de la Guyane, etc.

MOURIRIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Mouriri.* — Comme *Mémécylé.*

MOURON. s. m. L'*Anagallis arvensis*, L., Primulacée à fleur soit bleue, soit rouge. — *M. des Oiseaux.* L'*Alsine media*, L., Caryophyllée. — *M. d'eau.* Le *Samolus Valerandi*, L., Primulacée aquatique.

MOUROUNGUE. s. m. La *Moringa pterygosperma*, Gaertner, Capparidée moringée africaine et asiatique, antispasmodique.

MOURRIDE. s. f. L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée.

MOURROY. s. m. — *M. rouge.* Le *Sang de rate.*

MOUSSACHE. s. f. La *Cipipa.*

MOUSSAGE. s. m. Le développement, la poussée des mousses sur les arbres. — L'usage que l'on fait de la mousse.

MOUSSE. s. f. [*muscus;* βρύον; all. *Moos;* angl. *moss;* it. *musco;* esp. *musgo*]. — **B.** Cryptogames cellulaires, acrogènes, à folioles vertes ou autrement colorées, molles, disposées régulièrement sur une tige, et offrant un rhizome d'où partent des cellules mycéliales radiculaires. — Les *M.* se reproduisent par des anthéridies vésiculeuses dans lesquelles naissent des anthérozoïdes ou spermatozoïdes filiformes enroulés, à mouvements vifs, qui vont féconder l'*archégone* dérivé de la germination de spores. Elles se reproduisent en outre par des *propagules.* — **M. C.** Les mucus écumeux. L'amas de bulles de gaz qui formées dans un liquide ou mêlées avec lui s'entourent d'une pellicule de ce dernier qu'elles entraînent en raison de leur faible densité, pendant que selon sa viscosité le liquide formant vésicule empêche plus ou moins aux bulles de se mêler. La couleur de la *M.* ou amas de ces bulles est blanche, si le liquide n'a pas de couleur propre trop prononcée. Elle est due à la réflexion lumineuse à la surface des sphérules gazeuses. Si le liquide est très coloré comme le sang, le vin, etc., les rayons rouges, etc.,

réfléchis par les vésicules mêmes qu'il forme, se mêlent à ceux de la lumière blanche. La mollesse de la *M.* est proportionnelle au degré de viscosité du liquide qui entoure les bulles de gaz. — *M. bronchique.* Celle qui à très petites bulles, ce qui la fait dire *fine*, légère, blanche ou rose, remplit les bronches et la trachée des submergés. Elle est le signe le plus important de la mort par submersion. Ses très petites et très nombreuses bulles sont égales entre elles. Elles sont mêlées à de l'eau sanguinolente ou non. Elle ne se forme plus haut que les petites bronches qu'autant que dans la submersion l'individu est remonté respirer à la surface en même temps que de l'eau pénètre dans la trachée en s'y mêlant à du mucus. Des épanchements sanguins venus des capillaires bronchiques ou pulmonaires en colorant ce dernier peuvent rendre rosée la *M.* bronchique. — *M. acrogènes.* Les *M.* dont les organes reproducteurs naissent à l'extrémité de la tige principale qui cesse alors de s'accroître. — *M. de Ceylan.* La *Plocaria lichenoides*, Algue marine. — *M. de Corse* [*helminthocorton corallina corsica* des pharmaciens; all. *corsicanisches Wurmmoos;* angl. *sea-moss;* it. *mosco di mare;* esp. *musgo de Corcega*]. Mélange de céramium, d'ulves, de coralline, de diverses Conferves et surtout de *Fucus helminthocorton* (Turner), *Gigartina helminthocorton* (Lamouroux). — *M. dorée.* Les poils et écaille dorée du *Barometz.* — *M. écumeuse.* Mucus et salive qui agités avec de l'air se présentent en amas blanc de bulles soit grosses soit fines au coin des lèvres ou sur toute leur étendue durant quelque période de la rage, de l'épilepsie. — *M. indienne.* Le *Fucus amylaceum.* — *M. d'Irlande.* Le *Carragaheen* (*Sphærococcus crispus*, Ag.). — *M. d'Islande.* Le *Lichen d'Islande.* — *M. du Japon.* Les *Gelidium*, Algues floridées. — *M. de mer.* La *M. de Corse.* — *M. du Nord* ou *des Rennes.* Le *Lichen rangiferinus*, L. — *M. perlée.* Le *Carragaheen.* — *M. pleurocarpes.* Les *M.* dont les organes reproducteurs naissent à l'aisselle de feuilles caulinaires, la tige continuant à s'accroître par son bourgeon terminal. — *M. de roche.* La *Coralline blanche.* — Les *Lichens.* — *M. de terre.* — Le *Lycopode.*

MOUSSELINE. s. f. — **B.** La *Chanterelle* (*Merulius cantharellus*). — **M. C.** — *M. phéniquée.* L'étoffe légère qui, traitée comme la gaze phéniquée, sert pour les pansements antiseptiques.

MOUSSENA. s. m. Pour *Moucena.*

MOUSSERON. s. m. [all. *Moosschwamm;* angl. *mushroom;* it. *prugmulo*]. L'*Agaricus prunulus*, Scopoli (dit aussi *albellus*, Schæffer, *pallescens*, Sw, *pallidus*, Sow., *Amanita albella* et *odora*, Lamk.), Agariciné alimentaire voisin de l'*Agaricus campestris*, mais sans collier.

MOUSSILLON. s. m. La *Zostère;* les Oscillariées et autres Algues marines qui l'accompagnent ou non.

MOUSSON. s. f. [all. *Passatwind;* angl. *monsoon, tradewind;* it. *monsone*]. Vents qui soufflent six mois dans une direction et six mois dans une autre sous la zone torride.

MOUSTAC. s. m. Le *Simia cephus*, L., Quadrumane de la Guinée.

MOUSTELLE. s. f. Le *Gadus mustella*, L., Gadoïde.

MOUSTERIEN, IENNE. adj. [de *Moustier Sainte-Marie* (Basses-Alpes)]. La période glaciaire, la seconde des temps géologiques quaternaires durant laquelle les glaciers descendaient très bas dans les vallées sans qu'il y eût de stations humaines ailleurs qu'autour d'eux, là où ils n'existaient pas. Sa durée semble avoir dépassé cent mille ans.

MOUSTIQUE. s. m. [*Simulium*, Latr.]. Simulies à piqûre venimeuse, petits Diptères némocères tipulaires vivant en troupe; ils sont distincts des Maringouins.

MOÛT. s. m. [*mustum*, γλεῦκος; all. *Most;* angl. *must;* it. et esp. *mosto*]. Jus de raisin qui n'a pas fermenté. — Souvent tout suc sucré extrait des végétaux.

MOUTARDE. s. f. La *Sinapis nigra*, L. [all. *Senf;* angl. *mustard;* it. *senapa;* esp. *mostaza*], Crucifère d'Europe. — La farine obtenue des semences de la *Sinapis* ou *Brassica nigra*, L. — La pâte de cette farine. — *M. blanche.* La *Sinapis alba*, L., à graines plus grosses. — *M. des buissons.* L'*Erysimum officinale*, L., Crucifère. — *M. sauvage.* La *Sinapis arvensis*, L.

MOUTARDIER. s. m. — **Z.** Le *Martinet* (*Cypselus apus*, L.).

MOUTELLE. s. f. La *Loche de rivière.*

MOUTIERS (Savoie). Source froide chlorurée sodique abondante.

MOUTON. s. m. [*multo;* de *mutilus*, mutilé, châtré; πρόβατον; all. *Schaf;* angl. *sheep;* it. *montone;* esp. *carnero*]. Genre de Ruminants à cornes épidermiques; point de mufle; chanfrein arqué, poils frisés, laineux. — *M. domestique.* L'*Ovis aries*, L., et ses variétés. — *M. sauvage.* Le *Mouflon*, probablement.

MOUTONNÉ, ÉE. adj. Qui ressemble au *Mouton*, à sa toison.

MOUTURE. s. f. [de *molera*, moudre; all. *Malhen;* angl. *grinding;* it. *macinatura;* esp. *moledura*]. Réduction des graines en poudre ou farine par le frottement, avec déchirement à l'aide de cylindres métalliques, de meules, etc.

MOUVEMENT. s. m [*motus;* κίνησις; all. *Bewegung;* angl. *motion;* it. *movimento;* esp. *movimiento*]. Changement de situation qu'un corps ou quelqu'une de ses parties éprouve relativement à certains objets regardés comme fixes, par l'effet d'une force agissant sur lui, tantôt seulement pendant un certain laps de temps, au bout duquel elle l'abandonne à lui-même, tantôt d'une manière constante, et en manifestant son action aussitôt que l'obstacle qui s'y opposait devient nul. — *M. absolu.* Celui d'un corps par rapport à un système d'axes ou de repères fixes dans l'espace. — *M. accéléré. M.* dans lequel la vitesse du mobile, qui prend la dénomination de *vitesse acquise*, croît *proportionnellement* au temps. — *M. antipéristaltique.* Celui dans lequel les contractions des parois d'un conduit se font en sens inverse du point de départ de l'objet, de l'origine du canal. — *M. automatique.* La contraction musculaire caractérisant l'accomplissement d'une action nerveuse *réflexe.* — *M. brownien.* Sous le microscope l'oscillation continue sans locomotion des fins granules ($0^{mm},001$ à $0^{mm},004$) des solides dans un liquide, des gouttelettes d'un liquide non miscible au fluide dans lequel elles sont en suspension. — *M. convulsif. M.* musculaire involontaire de courte durée. — *M. de décomposition.* La *Désassimilation.* — *M. fébrile.* Le début ou la totalité des phases d'un accès de fièvre. — *M. involontaire.* Le *M. automatique.* — *M. de latéralité.* Ceux que l'action alternative des muscles zygomatiques et ptérygoïdiens principalement, font exécuter aux condyles du maxillaire inférieur et par eux aux molaires des Ruminants, des Pachydermes et des Omnivores, particulièrement durant la *trituration* des aliments. — Les mouvements articulaires d'un os, d'un membre sur un autre de chaque côté de son plan médian antéro-postérieur. — *M. moléculaire.* Le *M. ondulatoire.* — Inexactement, le *M. brownien.* — *M. ondulatoire.* Celui des molécules des corps dans la propagation du son, de la lumière, de la chaleur et autres supposés semblables ou analogues. — *M. péristaltique.* Celui des contractions des parois musculaires d'un conduit ayant lieu de haut en bas à partir de son origine. — *M. réflexe.* Comme *M. automatique.* — *M. relatif.* Celui d'un corps par rapport à un système d'autres corps entraînés avec le premier dans un mouvement général. — *M. sarcodiques* ou *amiboïdes.* Les *M.* lents amenant des changements incessants de la forme des amibes, ceux des leucocytes, des cellules du cartilage, du vitellus, etc., tant qu'ils sont encore vivants. Ces *M.* sont différents des *M.* ciliaires, de ceux des flagellums et des fibres musculaires, leur nature n'est pas encore exactement déterminée. Ils se continuent quelques instants sur les particules détachées des éléments ci-dessus. On en a rapproché les *M.* de déformation des gouttes de *Myéline.* — *M. respiratoires.* La succession de ceux de l'inspiration et de l'expiration. — *M. sympathiques.* Ceux que provoque dans un organe (en raison d'anastomoses nerveuses ou d'actions réflexes) celui qui a lieu dans quelque organe différent. — *M. varié.* Celui pour lequel dans les temps successifs et égaux, le corps parcourt des espaces qui ne sont pas égaux. La rapidité du *M.* change à chaque instant; dans certains cas, le *M.* s'accélère; dans d'autres, il se ralentit. — *M. vermiculaire.* L'ensemble des *M.* péristaltique et antipéristaltique. —

M. volontaires. Ceux des muscles dont les nerfs transmettent des actes de motricité subordonnés à ceux de volition cérébrale.

MOUZAÏA-LES-MINES (Algérie). Sources bicarbonatées mixtes (15°,75 et 21°).

MOXA. s. m. Petit cylindre de feuilles, moelle ou autre tissu végétal combustible, que l'on fait brûler sur quelque partie du corps à cautériser profondément.

MOXIBUSTION. s. f. [de *moxa*, moxa, et *ustio*, brûlure] (Percy). Cautérisation à l'aide des *Moxas*.

MOYEN, ENNE. adj. [all. *mittler;* angl. *middle;* it. *mezzano;* esp. *medio*]. Qui tient le milieu quant au volume, à la situation, etc., entre deux choses.

MOYEN. s. m. [all. *Mittel;* angl. *means, expedient;* it. *mezzo, modo;* esp. *modo*]. Tout ce qui est utilisé en vue d'un but déterminé quelconque.

MOYEN-DUC. s. m. Le *Hibou commun, Strix otus*, L., Rapace nocturne.

MOYENNE. s. f. [de *medium*, milieu]. Grandeur qui tient le milieu entre d'autres, tant plus grandes que plus petites, de même ordre, constatées dans un même objet. Elle s'obtient en divisant la somme des grandeurs observées par le nombre des observations.

MOZENNA. s. m. Le *Moucena.*

MSCHENO (Bohême). Source sulfatée calcique magnésienne et ferrugineuse froide.

MUCATE. s. m. [all. *schleimsaures Salz;* angl. *mucate;* it. et esp. *mucato*]. Les sels formés par l'*Acide mucique* et les bases.

MUCÉDINE. s. f. Pour *Mucine.*

MUCÉDINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Mucedo.* — Famille de Champignons hyphomycètes, acrosporés, à spores nues, disposées en chaînette ou groupées en épi, en ombelles ou en panicule à l'extrémité des cellules filamenteuses sporophores (*Penicillum*, Linck., *Botrytis, Peronospora*, Corda). Il ne faut pas les confondre avec les *Mucorinées.*

MUCIFORME. adj. Qui ressemble au *Mucus.*

MUCEDO. s. m. [de *mucedo*, morve, souillure]. Le *Mucor mucedo*, L., Mucorinée très répandue.

MUCILAGE. s. m. [*mucilago*, de *mucus;* μύξα; all. *Schleim;* it. *mucilaggine;* esp. *mucilago*]. Isomère liquide de la cellulose coagulable en gelée par l'alcool ($C^{12}H^{10}O^{10}$). Le *M.* est solide et prend part à la formation de la couche cellulaire superficielle des graines de lin, de coing, etc. Dès le premier contact de l'eau il s'hydrate, se gonfle rapidement et se liquéfie en conservant sous l'état nuageux des flocons des parois cellulaires mucilagineuses. Il en est de même pour une partie seulement de l'épaisseur de la paroi cellulaire des Algues. Il est directement fluide à l'intérieur des cellules de Guimauves, Consoudes, etc. (Trécul). Le *M.* rend l'eau plus visqueuse, plus filante que les gommes. Comme les gommes il donne des émulsions avec les huiles. Le liquide épais et visqueux formé par la solution ou la division d'une gomme dans l'eau.

MUCILAGINEUX, EUSE. adj. [all. *schleimig;* angl. *mucilaginous;* it. *mucillagginoso;* esp. *mucilaginoso*]. Qui concerne le *Mucilage.* — Qui en contient.

MUCINE. s. f. [*mucus;* all. *Mucin, Schleimstoff;* it. et esp. *mucina*]. Abuminoïde du gluten (Saussure, 1833). On l'obtient en traitant le gluten par l'acide acétique jusqu'à liquéfaction complète, etc. (Berzélius). — **M. C.** Dit par erreur quelquefois au lieu de *Mucosine.*

MUCIPARE. adj. [de *mucus*, mucus, et *parere*, produire; all. *schleimbildend; schleimabsondernd;* angl. *muciparous;* it. et esp. *muciparo*]. Qui sécrète, produit du *Mucus.*

MUCIQUE. adj. [angl. *mucic;* it. et esp. *mucico*]. Qui concerne le *Mucus.* — **C.** Nom d'un acide [all. *Schleimsäure* ($C^6H^4O^7.HO$)] obtenu en traitant la gomme, etc., par l'acide azotique; cristallin, blanc, bibasique.

MUCOBROMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^2Br^2O^6$) produit par l'action du brome sur l'*Acide pyromucique.*

MUCOCÈLE. s. f. [de *mucus*, et κήλη, tumeur]. Tumeur contenant du *Mucus.*

MUCOCHLORIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^2Cl^2O^6$) produit par l'action du chlore sur l'*Acide pyromucique.*

MUCO-GLYCOSE. s. m. Le sucre incristallisable.

MUÇOÏDE. Faute au lieu de *Muciforme* et de *Myxoïde.*

MUCOLITE. s. f. Pour *Mucilage.*

MUCONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^2O^6$) dérivé de l'*Acide mucobromique.*

MUCO-PUS. s. m. Le *Mucus* rempli de leucocytes lui donnant la couleur du pus.

MUCOR. s. m. Le *Mucor mucedo*, L., Mucorinée très répandue, et autres.

MUCORINÉ, ÉE. adj. et s. Qui appartient aux *Mucor*, aux moisissures. — Famille de Champignons cystosporés zygosporés hyphomycètes, à filaments sporophores terminés par des sporanges renflés contenant une ou plusieurs spores (*Mucor Aspergillus, Empusa*, etc.).

MUCORINI. s. m. pl. Les *Mucorinées.*

MUCOSINE. s. f. (De Blainville, 1832). L'albuminoïde des mucus rendant par agitation l'eau visqueuse et mousseuse, non coagulé par la chaleur, coagulé par l'acide acétique qui la rend striée. Isomère de la kératine, peu digestible, peu assimilable. Ne donne pas d'émulsion stable par agitation avec les graisses ($C^{50,28}H^{6,76}Az^{17,21}O^{25,04}S^{0,74}$).

MUCOSITÉ. s. f. [all. *Schleim;* angl. *mucosity;* it. *mucosità;* esp. *mucositad*]. Comme *Mucus.*

MUCOSO-PURULENT, ENTE. adj. Formé de mucus coloré comme le pus par des *Leucocytes*, etc.

MUCOSO-SUCRÉ. s. m. [all. *Schleimzucker;* angl. *mucoso-sugar;* esp. *mucoso-azucarado*]. Sucre incristallisable.

MUCRON. s. m. [de *mucro*, pointe]. Apophyse, prolongement, saillie pointue.

MUCRONÉ, ÉE. adj. [*mucronatus*, de *mucro*, pointe; all. *dolchspitzig;* angl. *mucronated;* it. *mucronato;* esp. *mucronado*]. Terminé par une pointe aiguë droite.

MUCRONULE. s. f. [de *mucro*, pointe]. Petite pointe.

MUCRONULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Mucronules.*

MUCUAA. s. f. Synonyme d'*Eone.*

MUCUNA. s. m. Le *Mucuna pruriens*, De Candolle, Papilionacée.

MUCUS. s. m. [*mucus, mucor, mucago, mucilago;* βλεννα, μύξα; all. *Schleim*]. Le produit liquide visqueux, gluant, de la sécrétion de l'épithélium des muqueuses, de celui de la peau privée de sa couche cornée; il ne vient pas des glandes qui sont annexées à ces membranes. Il est essentiellement composé de mucosine, tenant en suspension les cellules épithéliales desquamées et entraînées, accompagnées parfois de leucocytes plus ou moins abondants, au milieu desquels se développent des Schizomycètes divers et nombreux, qui les colorent ou non. — Tout ce qui est tapissé par un épithélium, même de ceux à couche cornée, ne donnant pas de mucus, comme sur la peau, en sécrète dès que quelque condition accidentelle ou morbide a fait disparaître cette couche cornée. — *M. concret.* Celui qui dans nombre de cas morbides est sécrété peu hydraté, strié ou non, plus ou moins tenace, grisâtre, blanc, avec ou sans épithéliums, leucocytes, etc., soit par l'intestin, le larynx, le pharynx, le nez. — *M. gastrique.* Celui qui neutre ou à peine acide remplit l'estomac de tous les Mammifères pendant la vie intra-utérine; il est sécrété en couche mince sur la muqueuse dans l'intervalle des digestions et il est supersécrété puis vomi dans nombre d'états morbides. Ne contient sur le fœtus que des épithéliums, des leucocytes et pas de *poils follets.* — *M. des larmes.* La *Dacryoline.* — *M. purulent.* Tout mucus qui par suite de la production en excès des leucocytes, ou de son mélange avec les cellules épithéliales abondamment desquamées à la surface des muqueuses sécrétantes a pris plus ou moins la couleur du pus. — *M. utérin.* Celui du *corps* est un liquide demi-transparent, grisâtre que sécrètent les follicules flexueux de la muqueuse du corps de l'utérus. Il contient des épithéliums venant de ces follicules et de la muqueuse même, et quelquefois des *sympexions.* Le *M. du col utérin* est limpide ou à peine jaunâtre, gélatiniforme, très tenace, demi-solide plutôt que liquide. Il est produit par les larges follicules de la muqueuse du col. Sa quantité est insignifiante hors de l'état de grossesse, et alors sa supersécrétion constitue une forme de leucorrhée. Pendant la grossesse, il est en quantité notable et il oblitère la cavité du col de l'utérus sous le nom de *bouchon gélatineux.* Il ne tient aucun élément anatomique en sus-

pension, que quelquefois des cellules prismatiques ciliées; il est entièrement homogène. Le *M.* de l'utérus répand une odeur spéciale, qui peut présenter une grande intensité et des caractères variés dans l'accouchement, dans les fièvres puerpérales, diverses maladies de l'utérus, etc. — *M. virulents*. Les *M.*, puis le sang et le pus sont les seules humeurs devenant virulentes qu'on connaisse; viennent ensuite les tissus vivants ou durant peu de jours après la mort. Les *M.* non-virulents, pituitaire, laryngien, etc., contiennent à peu près autant de Schizomycètes que les *M.* virulents ou transmettant par inoculation l'affection dont est atteint le malade dont viennent ces derniers. Le *M.* uréthral est celui qui, sur les deux sexes est le plus souvent virulent, puis viennent les *M.* utéro-vaginal, nasal et buccal. Celui de l'intestin n'a jamais été vu dans ce cas, ni celui des voies laryngo-bronchiques, hors les cas de diphthérie.

MUDAR. s. m. La *Calotropis gigantea*, R. Brown (*Asclepias gigantea*, L.), Asclépiadée sudorifique de l'Inde.

MUDARINE. s. f. Principe amer du *Mudar*.

MUE. s. f. [*profluvium;* πτίλωσις; all. *Mause, Mauserung;* angl. *moulting;* it. et esp. *muda*]. L'acte physiologique par lequel l'épiderme ou les appendices ectodermiques qui en dérivent, sur les animaux sur les plantes, tombent naturellement pendant que leur couche basilaire est en voie incessante de régénération épithéliale correspondante. Cela est aussi pour les poils, les plumes, etc. — **B.** Le même fait pour l'épiderme des plantes. — **Y.** L'ensemble des modifications anatomiques et physiologiques de l'organisme, soit pendant la durée de la *M.* soit lorsqu'arrive le passage de l'enfance à la puberté, l'époque de la première ovulation, de l'instauration spermato-génétique.

MUEGO. s. m. Le *Chélon*.

MUET, ETTE. adj. et s. [*mutus;* ἄφωνος, κωφὸς; all. *stumm;* angl. *mute;* it. *muto;* esp. *mudo*]. Qui concerne la *Mutité*. — Qui est atteint de *Mutisme*.

MUFLE. s. m. [all. *Maul, Schnauze;* angl. *muzzle;* it. *muso;* esp. *hocico*]. Portion médiane de la lèvre supérieure épaisse des Ruminants, etc., plus ou moins prolongée entre les orifices nasaux, qui sur son milieu, à l'extérieur, offre une large surface dépourvue de poils. Elle est diversement colorée suivant les individus avec des mamelons ou saillies autour des orifices de glandes sébacées. Le *M.* est humide en l'état de santé et froid en raison de cette humidité.

MUFLIER. s. m. L'*Antirrhinum majus*, L., Scrofulariacée.

MUGE. s. m. [*Mugil*]. Genre d'Acanthoptérygiens à tête finement écailleuse. —*M. volant* ou *ailé*. Les *Exocœtus volitans*, Bloch, et *exiliens*, Bl.

MUGILE. s. m. [*mugil*, et *mugilis*, muge]. Comme *Muge*.

MUGILIDE ou **MUGILIDÉ, ÉE**. adj. [de *mugilis*, muge]. Qui concerne les *Muges*. — Famille d'Acanthoptérygiens marins remontant les fleuves. Corps allongé, tête aplatie, écailles larges, bouche assez grande.

MUGILIFORME. adj. et s. [de *mugilis*, mulet (poisson), et *forma*, forme]. En forme de *Mulet*, de *Muge*. — Section des Acanthoptérygiens.

MUGILOÏDE. Faute au lieu de *Mugiliforme*.

MUGOU. s. m. Le *Chélon* et autres *Muges*.

MUGUET. s. m. [all. *Maiblume;* angl. *may-lily, lily of the valley;* it. *mughetto;* esp. *lirio convalio*]. — *M. des bois*. L'*Asperula odorata*, L., Rubiacée. — *M. de mai*. Le *Convallaria majalis*, L., Asparaginée agissant à peu près comme la digitale par l'extrait aqueux de la plante entière.

MUGUET. s. m. [all. *Mundschwämmchen, Soor;* angl. *thrushes;* it. *afte*]. Inflammation de la muqueuse buccale avec production pseudo-membraneuse assez fréquente particulièrement sur les enfants faibles. Les plaques ou couches blanches d'aspect pseudo-membraneux qui caractérisent anatomiquement le *M.* étendues parfois dans l'œsophage, etc., sont formées en majeure partie par les spores et les filaments tubuleux d'un champignon voisin des saccharomyces (*Oidium albicans*, Ch. R.) qui leur donne sa couleur. Ces filaments sont mélangés aux cellules épithéliales isolées ou imbriquées du mucus buccal, avec des myriades de Schizomycètes, des cellules de la levure parfois, etc.

MUIRE. s. f. Les eaux mères des salines.

MUJOU. s. m. Le *Mugil cephalus*, Cuvier, et autres.

MUL. s. m. Le *Muge*.

MULUNGU. s. m. Le *Murungu*.

MULASSERIE. s. f. Le métissage pour la production du mulet.

MULASSIER, IÈRE. adj. Qui est employé pour la production des Mules et Mulets.

MULÂTRE. s. m. Qui est né d'un homme noir et d'une femme blanche ou d'une femme blanche et d'un nègre.

MULE. s. f. [*mula;* all. *Mauleselin;* angl. *mule;* it. et esp. *mula*]. Produit femelle de l'accouplement du cheval et de l'ânesse ou de l'âne et de la jument. — Le *Muge*.

MULES. s. f. pl. [*mulæ*]. Engelures siégeant aux talons. — *M. traversines* [all. *Spalten* ou *Schrunden an der Köthe;* angl. *kibes;* it. *pedigones;* esp. *sabañon*]. Fissures survenant à la peau du paturon et du boulet des Solipèdes.

MULET. s. m. [*mulus;* ἡμίονος; all. *Maulesel;* angl. *moyle;* it. et esp. *mula*]. Produit d'accouplement de deux individus d'espèce ou de race différentes. —*Métis*.— Produit de l'accouplement de l'âne et de la jument ou du cheval et de l'ânesse. — *M. blanc* ou *M. de mer*. Le *Mugil saliens*, Risso, Acanthoptérygien mugilidé alimentaire. — *M. brun*. Le *Moïl*. —*M. gris*. Les *Mugil saliens* et autres Mugilidés. — *M. rouge*. Le *M. rouget*. — *M. rouget*. Le *Mullus barbatus*, Lac., ou *ruber*, L., Acanthoptérygien mullidé. —M. *de Seine*. Le *Hotu*.

MULETTE. s. f. [*unio*, perle]. Moules d'eau douce, donnant des perles. — Le *Cobitis tænia*, Bloch, Cyprinoïde. — *M. margaritifère*. L'*Unio margaritifera*, Drap., Lamellibranche des rivières du Nord. — *M. des peintres*. L'*Unio pictorum*, L., Lamellibranche des lacs et rivières.

MULLE. s. m. Le *Mullus barbatus*, L., Acanthoptérygien mullide alimentaire.

MULLIDE et **MULLIDÉ, ÉE**. adj. [de μύλλος, mulet ou poisson, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Mulles* (Mullus). — Famille d'Acanthoptérygiens percoïdes marins à grandes écailles. Bouche petite, non protactile, située au bout du museau. Deux longs barbillons sur l'os hyoïde.

MÜLLER (J.). Physiologiste allemand (1801-1858) dont le nom est resté au canal embryonnaire dont dérivent les trompes, l'utérus, le vagin et l'utricule prostatique.

MULLETTE. s. f. L'estomac ou gésier des Oiseaux. — La *Caillette*.

MULOT. s. m. Les *Mus sylvaticus*, L., et *agrarius*, Pallas, Rongeurs frugivores.

MULSION. s. f. [de *mulgere*, traire; *Melken;* angl. *milking;* it. *muhnere;* esp. *ordenar*]. Action de traire les femelles laitières.

MULTICAPSULAIRE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *capsula*, capsule; all. *vielkapselig;* angl. *multicapsular;* it. *multicapsulare;* esp. *multicapsular*]. Fruit formé de beaucoup de capsules.

MULTICAULE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *caulis*, tige; all. *vielstengelig;* it. et esp. *multicaule*]. Qui a plusieurs tiges.

MULTICELLULAIRE. adj. [de *multum*, beaucoup de, et *cellula*, cellule]. Comme *Pluricellulaire*.

MULTICÉPHALE. Faute au lieu de *Polycéphale*.

MULTICUSPIDÉ, ÉE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *cuspis*, pointe; esp. *multicuspide*]. Qui a plus d'une pointe, saillie ou tubercule.

MULTIDIGITAIRE. adj. et s. Pour *Multidigité*.

MULTIDIGITÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Polydactyle*. — Qui a plusieurs doigts, branches ou divisions.

MULTIFIDE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *findere*, fendre; all. *vielspaltig;* angl. *multifid;* it. et esp. *multifido*]. Qui a plusieurs fissures ou divisions.

MULTIFLORE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *flos*, fleur; all. *vielblumig;* angl. *multiflorous;* it. et esp. *multifloro*]. Qui porte plusieurs fleurs.

MULTIFOLIOLÉ, ÉE. adj. Qui a plusieurs folioles.

MULTIFORME. adj. [de *multus*, beaucoup, et *forme*]. Qui a des formes variées.

MULTIGÉMINÉ, ÉE. adj. [de *geminus*, double]. Comme *Multijugué*.

MULTIJUGUÉ, ÉE. adj. Qui a plusieurs paires de folioles, de divisions.

MULTILOBÉ, ÉE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *lobe*; all. *viellappig*; angl. *multilobate*; it. *multilobato*; esp. *multilobado*]. Qui a plusieurs lobes.

MULTILOCULAIRE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *oculus*, loge; all. *vielfächerig*; angl. *multilocular*; it. *multiloculare*; esp. *multilocular*]. Qui a plus d'une loge.

MULTIMAMME. adj. et s. [de *multus*, beaucoup et *mamma*, mamelle; it. *multimamma*; esp. *multimama*]. Qui a plus d'une paire de mamelles.

MULTINERVÉ, ÉE. adj. [de *nervus*, nervure]. Qui a beaucoup de nervures.

MULTINUCLÉÉ, ÉÉE. adj. [*multus*, beaucoup, et *nucleus*, noyau]. Qui renferme plusieurs noyaux.

MULTIOVULÉ, ÉE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *ovule*]. Qui a beaucoup d'ovules.

MULTIPARE. adj. et s. f. [de *multus*, beaucoup, et *parere*, enfanter, mettre bas; all. *vielgebährend*; angl. *multiparous*; it. *multiparo*; esp. *multiparo*]. Les Vivipares femelles qui font plusieurs petits à la fois. — La femme qui a eu plus d'un enfant.

MULTIPARTI, IE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *partitus*, partagé; all. *vieltheilig*; it. *multipartito*; esp. *multipartido*]. Qui a plusieurs lobes ou divisions.

MULTIPÈDE. adj. [de *pes*, pied]. Qui a des pieds nombreux.

MULTIPÉTALÉ, ÉE. adj. [de *petalum*, lame]. Qui a un grand nombre de pétales, de lames.

MULTIPLE. adj. [*multiplex*]. Formé de plusieurs parties.

MULTIPLICATEUR, TRICE. adj. et s. m. Qui amène la multiplication. — **P.** Appareil de physique destiné à déceler la présence d'un courant dans un circuit voltaïque et à en mesurer l'intensité.

MULTIPLICATION. s. f. [*multiplicatio*; all. *Vervielfältigung, Vermehrung*; it. *multiplicazione*; esp. *multiplicacion*]. — **Y.** Résultat de la naissance de nouveaux individus vivants par d'autres, quel que soit le mode soit de génération soit de reproduction. — **M. C.** Monstruosité consistant dans l'augmentation du nombre de certains organes, par l'apparition d'organes surnuméraires de même nature.

MULTIPLIÉ, ÉE. adj. Qui est ou a été produit plusieurs fois.

MULTIPOLAIRE. adj. Qui a plusieurs pôles. — Qui a des prolongements sur deux ou plusieurs points de sa surface.

MULTISÉRIÉ, ÉE. adj. [de *multus*, beaucoup, et *series*, série]. Disposé sur plusieurs séries.

MULTISILIQUEUX, EUSE. adj. Qui porte ou est composé de plusieurs siliques.

MULTISPIRAL, ALE. adj. Qui a plusieurs tours de spire.

MULTIVALVE. adj. [all. *vielklappig*; angl. *multivalve*; it. et esp. *multivalvo*]. Qui est couvert, ou qui s'ouvre, par plusieurs valves.

MUMÉ. s. m. Le *Prunus* ou *Armeniaca Mume*, abricotier du Japon, de la Chine.

MUMIE. s. f. [*mumia*]. Jadis : 1° le *pissasphalte*; 2° une substance liquide ou demi-solide se trouvait dans les sépulcres ayant contenu des corps embaumés; 3° la chair humaine desséchée au soleil; 4° l'haleine d'un homme sain, condensée en un liquide; 5° nom d'une substance éthérée qu'on supposait produite dans le corps après la mort.

MUNGO ou **MUNGOS.** s. m. Rubiacées du genre *Ophiorrhiza*, des Indes orientales et dites antivenimeuses.

MUNJEETH. s. m. Rouge tiré des *Rubia cordata*, Thumb. et *munjista*, Roxb., Rubiacées de l'Inde.

MUNJISTINE. s. f. ($C^{16}H^{6}O^{3}$). Matière colorante du *Munjeeth*.

MUNSTERBERG (Silésie). Source ferrugineuse bicarbonatée (13).

MUQUEUSE. s. f. [all. *Schleimhaut*; angl. *mucous membrane*; it. *membrana mucosa*; esp. *membrana mocosa*;]. Nom des membranes qui tapissent la face interne de tous les organes creux communiquant avec l'extérieur par les ouvertures du corps. En contact avec des substances étrangères à l'animal, leur surface libre est habituellement humectée de mucus. Toute muqueuse est composée d'un chorion ou trame tapissée d'un épithélium; c'est là tout ce qu'elles ont de commun avec la peau. Toutes sont essentiellement composées de deux parties : 1° un *épithélium*; 2° un *chorion*, soit lisse, soit surmonté de papilles pour les unes, de villosités pour les autres. Les muqueuses ne présentent guère d'autres dispositions que celles-là qui soient communes à toutes; car de l'une à l'autre des cavités qu'elles tapissent l'épithélium diffère plus ou moins, mais toujours, ainsi que le chorion. Les muqueuses se divisent d'après leur origine embryonnaire (Ch. Robin, 1876), leur structure, etc., en muqueuses de provenance ectodermiques ou dermo-papillaires et muqueuses endodermiques ou du tube digestif. — *M. ectodermiques* ou *dermo-papillaires*. Celles dont la trame plus ou moins élastique comme celle du derme cutané, naît de la lame musculo-dermique du mésoderme, sous l'ectoderme exclusivement, sous ce qui des téguments internes ou externes n'est pas compris entre le cardia et l'anus. Celles des cavités naso-trachéale, du canal déférent et utéro-tubaire exceptées, leur épithélium est pavimenteux avec une mince couche cornée comme sur la peau; leur chorion offre une riche trame de fibres élastiques surtout pour la trachée et l'urèthre, et les glandes qui leur sont annexées, siègent au-dessous de celui-ci et non dans son épaisseur. — *M. endodermiques*. Celles dont le chorion naît de la lame fibro-intestinale du mésoderme (ou mieux de toute l'étendue du *feuillet vasculaire* de l'embryon, moins sa portion ombilicale) sous l'endoderme exclusivement, du cardia à la fin du rectum, et dont viennent exclusivement aussi les réseaux d'origine de la veine porte hépatique. Les séreuses seules ont une origine mésodermique, mais il n'en est ainsi pour aucune muqueuse. De leur chorion s'élèvent des villosités (intestin grêle seulement), non des papilles. Elles ont toutes un épithélium prismatique, un chorion (*tissu muqueux* de Bichat), facile à déchirer, parce qu'il manque entièrement (ou à peu près) de fibres élastiques; elles ont un réseau capillaire tout à fait sous-épithélial. Des glandes juxtaposées reposant, assises en quelque sorte, sur ce chorion (plutôt encore qu'elles n'y sont incluses), forment la plus grande épaisseur de ces muqueuses avec ou sans autres glandes sous-muqueuses. Le tissu de ce chorion reste toute la vie à l'état de tissu cellulaire à forme embryonnaire de ses éléments (noyaux sphériques, petits et cellules fibro-plastiques).

MUQUEUX. s. m. Pour *Mucus* et *Mucilage*.

MUQUEUX, EUSE. adj. [*mucosus*; μυξώδης; all. *schleimig*; angl. *mucous*; it. *mucoso*; esp. *mucoso*]. Qui concerne le mucus, les *Muqueuses*.

MUR. s. m. — *M. gingival*. L'épaississement épithélial de la gencive embryonnaire de la couche basilaire duquel partent les involutions, origines des follicules dentaires.

MÛR, E. Qui est à maturité.

MURAILLE. s. f. [all. *Hornwand*]. — **A.** La portion épaisse, cornée, dure, de l'ongle ou sabot des Solipèdes et des Fissipèdes qui est autre que la portion plantaire ou sole.

MÛRAL, ALE. adj. [all. *maulbeerähnlich*; it. *murale*; esp. *mural*]. Qui ressemble à une mûre. — **M.C.** Les calculs d'oxalate de chaux à surface hérissée qui sont dans ce cas.

MÛRE. s. f. [*morum*; μόρον; all. *Maulbeere*; angl. *mulberry*; it. et esp. *mora*]. Fruit du mûrier qui est une baie mamelonnée formée par soudure du calice charnu d'autant de fleurs et entourant un petit achaine.

MURÈNE. s. f. La *Muræna helena*, L., Anguilliforme sans pectorales.

MURÉNIDE. adj. et s. Comme *Murénoïde*.

MURÉNOÏDE. adj. et s. [de μύραινα, murène, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à la *Murène*, aux Anguilles. — Section des Malacoptérygiens apodes.

MURET. s. m. L'*Airelle*.

MUREX. s. f. [*Murex*, L.]. Les *Rochers*, genre de Gastéropodes.

MUREXANE. s. f. [de *murex*, coquillage de la pourpre; all. *Purpursäure;* angl. *murexan;* esp. *murexano*]. Produit blanc, cristallisé, etc., de la décomposition du murexide ($A^6H^4O^5Az^2$).

MUREXIDE. s. m. [de *murex*, coquillage de la pourpre; all. *Murexid, purpusaures Ammoniak;* angl. *murexid;* esp. *murexido*]. Composé obtenu en dissolvant de l'acide urique dans l'acide azotique étendu, et saturant avec l'ammoniaque. Cristallisé en vert doré. Rouge grenat par lumière transmise; colore en pourpre par teinture les autres corps ($C^{16}H^8Az^6O^{12}$).

MUREXOÏNE. s. f. ($C^{24}H^{16}Az^6O^{12}$). Dérivé de la *Tétraméthyl-alloxanthine.*

MURIATE. s. m. [de *muria*, saumure; all. *Muriat;* it. et esp. *muriato*]. Jadis les *Chlorures.* — *M. d'antimoine.* Le *Chlorure d'antimoine.* — *M. suroxygénés.* Les *Chlorates.*

MURIATIQUE. adj. [angl. *muriatic;* it. et esp. *muriatico*]. Qui se rapporte aux *Muriates*, à l'*Acide chlorhydrique.*

MURIDE. s. m. [it. *murido*]. Le *Brome.*

MURIE (LA). Maladie (Bergière) regardée comme un scorbut aigu, observée en 1774, 1775, et 1776, parmi les bestiaux de Vercel (Jura).

MÛRIER. s. m. [all. *Maulbeerbaum;* angl. *mulberry-tree;* it. *moro, gelso;* esp. *moral*]. Genre d'Ulmacées morées. — *M. blanc de la Chine.* Le *Morus alba*, L. dont les feuilles sont la nourriture des Vers à soie. — *M. noir.* Le *Morus nigra*, L., vermifuge. — *M. à papier.* Le *Morus papyrifera*, L. (*Broussonetia papyrifera*, Ventenat), dont le liber sert en Chine à faire du papier. — *M. rouge.* Le *Morus rubra*, L., d'Amérique. — *M. des teinturiers.* Le *Morus tinctoria*, L., (*Broussonetia tinctoria*, H. B., *Maclura tinctoria*, Don.,) des Antilles et du Mexique.

MÛRIFORME. adj. [de *morum*, mûre, et *forma*, forme]. Qui ressemble à une *Mûre.*

MURIFORME. adj. et s. [de *mus*, rat, et *forma*, forme]. En forme de rat. — Comme *Murin.*

MURIN, INE. adj. et s. [*murinus*]. Qui concerne le *Rat.* — Famille de Rongeurs. — Le *Verspertilio murinus*, L., Chiroptère.

MURIQUÉ, ÉE. adj. [*muricatus*, de *murex*, coquillage pourvu de pointes]. Garni de pointes.

MURISENGO (Piémont). Source sulfureuse, froide.

MURMURE. s. m. — *M. respiratoire* [all. *Athmungsgeräusch;* angl. *respiratory murmur*]. Le *Souffle respiratoire.*

MUROOA. s. m. L'*Eleusine coracana*, Gærtn., Graminée de l'Inde.

MURRAYE. s. f. [*Murraya*, L.]. Genre d'Aurantiacées de l'Inde.

MURRAYÉTINE. s. f. ($C^{48}H^{24}O^{20}$). Dédoublement de la *Murrayine.*

MURRAYINE. s. f. ($C^{72}H^{44}O^{20}+3HO$). Glycoside des *Murraya.*

MURUNGU. s. m. L'*Erythrina corallodendron*, L., Papilionacée sédative du Brésil.

MUSA. s. m. Comme *Bananier.*

MUSACÉ, ÉE. adj. Qui se rapporte au *Bananier* (*Musa*). — Famille de monocotylédones épigynes, vivaces avec bulbe ou court stipe sans tige.

MUSANGE. s. f. [*Musanga*, R. Br.]. Genre d'Ulmacées du Congo.

MUSARAIGNE. s. f. [de *musaraneus*, araignée-rat; all. *Spitzmaus*]. Le *Sorex vulgaris*, L., Insectivore.

MUSAREIGNE. Faute au lieu de *Musaraigne.*

MUSC. s. m. [*moschus;* μόσχος; all. *Bisam, Moschus;* angl. *musk;* it. *muschio, musco;* esp. *almizcle*]. Secrétion demi-solide des follicules enroulés d'une poche située entre l'ombilic et les organes générateurs du *Moschus moschiferus*, L., Ruminant sans cornes, à canines supérieures développées comme celle du sanglier. — *M. artificiel.* La *Succineupione.* — *M. végétal.* Essence de la *muscatelline* (*Adoxa moschatellina*, L.), Caprifoliacée sambucinée, de la *Mauve musquée* (*Malva moschata*, L., Malvacée) et du *Mimulus moschatus* (Scrophulariée).

MUSCADE. s. f. [*nux moschata;* all. *Muskatnus;* angl. *nutmeg;* it. *noce moscata;* esp. *nuez moscada*]. Fruit du *Muscadier*, drupe piriforme, de la grosseur d'une pêche. — Son amande sans son mésocarpe ou *brou* plus ou moins ferme. — *M. du Brésil.* La drupe de la *Cryptocarya moschata*, Mart., Lauracée. — *M. de Calabash.* Le fruit aromatique de la *Monodora myristica*, Dûm., Anonacée. — *M. femelle.* Le fruit du *Muscadier* cultivé. — *M. longue, molle*, ou *sauvage.* Le fruit de la *Myristica tomentosa*, Thunb. — *M. officinale.* L'amande de la *M. femelle.*

MUSCADIER. s. m. Genre de Myristicacées. — La *Myristica fragrans*, Hottdyn (*Myristica moschata*, Thumb., *M. aromatica*), Lam. (*M. officinalis*, L. fils), arbre sauvage ou cultivé, des Philippines, de Madagascar, du Brésil, etc. — *M. de Cayenne.* La *Myristica sebifera*, Sw.

MUSCARDIN. s. m. Le *Myoxus muscardinum*, Gaul., ou Loir fauve, Rongeur hibernant.

MUSCARDINE. s. f. Maladie contagieuse produite chez les Vers à soie et d'autres Insectes, par le *Botrytis Bassiana*, Montagne, Champignon mucédiné trichosporé.

MUSCARDINIQUE. adj. Qui a rapport à la *Muscardine.*

MUSCARI. s. m. Genre de Liliacées.

MUSCARINE. s. s. Alcaloïde de l'*Ammanita muscaria* (Schmiedeberg et Koppe). Sirupeuse, incolore, déliquescente, mais cristallisable et sensiblement, plus basique que l'ammoniaque. Poison énergique analogue à l'ésérine, et comme elle antagoniste de l'atropine.

MUSCATELLINE. s. f. Le *Musc végétal.*

MUSCIDE. adj. et s. [de *musca*, mouche]. Qui tient des *Mouches.* — La famille des Diptères qui les contient.

MUSCIFORME. adj. [de *muscus*, mousse, et *forma*, forme]. Qui a la forme des *Mousses.* — Qui leur ressemble.

MUSCINÉ, ÉE. adj. et s. [de *muscus;* mousse]. Qui tient aux *Mousses.* — Groupe de Cryptogames comprenant les Mousses et les Hépatiques.

MUSCIVORE. adj. et s. [de *musca*, mouche, et *vorare*, manger]. Qui mange les *Mouches.* — Z. Groupe de Passereaux insectivores.

MUSCLE. s. m. [*musculus;* μῦς; all. *Muskel;* it. *muscolo;* esp. *musculo*]. Nom des organes composés de tissu musculaire ou contractile, de ceux particulièrement que constituent une partie essentielle de tissu musculaire rouge ou à faisceaux striés et deux ou un plus grand nombre de tendons, parties similaires du système tendineux, non contractile. — *M. abdominaux.* Ceux des parois de l'*Abdomen.* — *M. adéno-pharyngien.* Portion du muscle constricteur inférieur du pharynx gagnant parfois les côtés de la thyréoïde. — *M. aponévrotique.* Le *M. fascia-lata.* — *M. blancs* ou *gris.* Ceux surtout qui sont composés de faisceaux de fibres-cellules ou non soumis à la volonté. — Les *M.* à faisceaux striés, soumis à la volonté des Vertébrés hétérothermes, du thorax des Gallinacés, de quelques Rongeurs, etc., qui manquent plus ou moins complètement de matière colorante. — *M. ciliaire.* Anneau grisâtre, mou, large de 2 à 3 millimètres, placé à la face interne de la sclérotique, immédiatement en arrière de sa jonction à la cornée. Il est composé surtout de fibres cellules, étendues de sa petite circonférence où elles adhèrent, à la paroi interne du plexus de Fontana pour se terminer : 1° les plus longues, sur le bord antérieur de la choroïde; 2° les plus courtes, plus internes, à la surface externe des procès ciliaires et à la circonférence de l'iris. Le muscle ciliaire est l'organe actif de l'accommodation. Le cristallin est passif. — *M. composés.* Les *M.* rouges qui ont une extrémité divisée, avec autant de tendons que de divisions. — *M. de Crampton.* Muscle, etc., qui va chez les Oiseaux la face interne de l'anneau sclérotical pour s'insérer à la cornée. — *M. fessiers.* Ceux qui, au nombre de trois, forment la fesse et la partie postérieure supérieure de la cuisse. — *M. de Guthrie.* Le *M. transverse profond du périnée.* — *M. de Horner.* Les deux *M.* très petits qui se trouvent en arrière de chacun des conduits lacrymaux. — *M. de Houston* ou *de Kobelt.* Portion médiane ou penniforme du bulbo-caverneux qui se rend au ligament suspenseur de la verge. — *M. involontaires.* Ceux dont l'action n'est pas soumise à l'influence de la volonté (cœur et tissu musculaire à fibres-cellules). Ce ne sont pas les muscles qui sont involontaires, mais l'action nerveuse qui en détermine la contraction. En elle-même, la contractilité n'est ni volontaire ni involontaire. — *M. péripénien.* La mince couche de faisceaux de fibres-cellules à la face profonde du

derme du pénis, comme le dartos sous le scrotum mais à faisceaux moins serrés et moins gros. Ils ne sont pour rien dans la constitution du frein préputial. — *M. pileux.* Le ou les deux ou trois petits *M.* représentés chacun par un faisceau sous-cutané de fibres-cellules qui de la partie profonde des follicules pileux, où ils s'insèrent, traversent le tissu adipeux et vont se terminer directement, sans tendon dans le derme près de son soubassement superficiel. Ils manquent aux poils de la face. — *M. pubio-prostatique.* Portion postérieure du *transverso-uréthral* se perdant sur les côtés de la prostate. — *M. pubio-rectal.* Fibres du transverso-uréthral qui s'avancent jusqu'au rectum. — *M. pylorique.* L'épaississement dur, blanchâtre, des fibres circulaires surtout, de la musculeuse intestinale sur la limite de l'estomac et du duodénum. — *M. rouges.* Les *M.* qui sont composés de *faisceaux striés* contractiles généralement rouges, grisâtres, demi-transparents dans quelques régions. — *M. sous-auréolaire* (et non *sous-aréolaire*, Sappey). La couche de faisceaux de fibres cellules adhérant à la face profonde du derme au niveau de l'*auréole* et se prolongeant dans le mamelon. — *M. viscéraux.* Les *M.* des parois des viscères ou à faisceaux de fibres-cellules. — *M. de Werheyen.* Les *M. sous-costaux.* — *M. de Wilson* ou *pubio-uréthral.* Insertions pubiennes du muscle *transverso-uréthral.*

MUSCOÏDE. Faute au lieu de *Musciforme.*

MUSCULAIRE. adj. [*muscularis;* all. *musculär;* angl. *muscular;* it. *muscolare;* esp. *muscular*]. Qui concerne les *Muscles*, leur tissu, etc.

MUSCULARITÉ. s. f. État de ce qui est pourvu de *Muscles.* — La *Contractilité* (R. Owen).

MUSCULATION. s. f. [de *musculus*, muscle]. Étude des mouvements volontaires de la locomotion du corps et de ses parties (Gerdy). — Étude de ce que font les muscles en général. — La sensation d'activité musculaire (De Blainville (1831), A. Comte). — **M. C.** *M. irrésistible.* L'état cérébral déterminant un besoin d'exercice musculaire irrésistible.

MUSCULATURE. s. f. L'état général du système musculaire.

MUSCULEUX, EUSE. adj. et s. [*musculosus;* all. *muskelig;* angl. *musculous;* it. *muscoloso;* esp. *musculoso*]. Qui est pourvu de *Tissu musculaire.* — Pourvu de *Muscles.* — La portion musculaire de l'intestin, de l'utérus, etc.

MUSCULINE. s. f. [de *musculus*, muscle (Ch. Robin et Verdeil, 1852]. Le principe immédiat albuminoïde demi-solide, le plus abondant de tous, qui compose essentiellement la masse principale de chacune des fibrilles contractiles composant les faisceaux striés des muscles.

MUSCULO-CUTANÉ, ÉE. adj. et s. m. [*musculo-cutaneus;* it. *musculo-cutaneo*]. Qui se rapporte à des *Muscles* et à la *Peau.*

MUSCULO-DERMIQUE. adj. Qui tient aux *Muscles* et au *Derme.* — La lame du mésoderme aux éléments de laquelle succèdent ceux des muscles et du derme.

MUSCULO-ÉLASTIQUE. adj. Qui est à la fois *élastique* et *musculaire*, comme le *tissu* de ce nom.

MUSCULO-INTESTINAL, ALE. adj. Qui tient aux *Muscles de l'intestin.* — La lame de l'endoderme aux éléments de laquelle succèdent ceux des musculeuses et de la celluleuse intestinales.

MUSCULO-MEMBRANEUX, EUSE. adj. et s. Qui est musculaire et disposé en membrane.

MUSCULO-PHRÉNIQUE. adj. Qui se rapport à la *Portion musculaire du Diaphragme.*

MUSEAU. s. m. [*rostrum;* ῥύγχος, μυχτήρ; all. *Maul, Schnauze;* angl. *snout;* it. *muso, ceffo;* esp. *hocico*]. La face des Mammifères, avancée en avant du front. — Sa portion qui est représentée par les lèvres et les narines sur les Mammifères, les Reptiles, les Batraciens et les Poissons. — *M. de tanche* [*os tincæ;* all. *Schleihanmaul, Muttermund;* it. *muso di tinca*]. Portion vaginale de l'utérus; l'orifice et les lèvres de celui-ci.

MUSENA. s. m. Le *Moucenna.*

MUSÉNINE. s. f. La *Moucennine.*

MUSETTE. s. f. — **Z.** L'*Alauda arborea*, L., ou Cujelier. — La *Musaraigne.*

MUSEUX. Chirurgien français du XVIII[e] siècle dont le nom est resté à une *Pince.*

MUSICAL, ALE. adj. Qui vibre avec production d'un son.

MUSIF ou **MUSSIF.** adj. [de μουσεῖον, mosaïque]. Qui tient des *couleurs* de la mosaïque.

MUSING. s. m. Produit du croisement du *Mustang* avec un cheval domestique.

MUSKAU (Silésie). Source sulfatée ferrugineuse (12°).

MUSSÆNDE. s. f. [*Mussænda*, L.]. Genre de Rubiacées d'Afrique, etc.

MUSSENA. s. m. Le *Moucenna.*

MUSSITANT, ANTE. adj. [de *mussitare*, murmurer, grogner, bourdonner]. Qui bruit, grogne, bourdonne ou murmure.

MUSSITATION. s. f. [*mussitatio;* de *mussitare*, murmurer; all. *Murmeln;* it. *mussitazione;* esp. *musitacion*]. Agitation des lèvres par un malade comme s'il murmurait ou parlait à voix basse.

MUSTANG. s. m. Le cheval devenu sauvage dans l'Amérique du Sud.

MUSTELLE. s. f. Comme *Moustelle.* — Les *Emissoles.* — Les *Mustela vulgaris*, Rondelet, *quinquecirrhata* et autres, Malacoptérygiens gadoïdes.

MUTABILITÉ. s. f. [de *mutare*, changer]. L'état de ce qui est susceptible de changer. — La possibilité de changer de forme, de grandeur, etc., sans cesser d'être.

MUTENNA. s. m. Le *Moucenna.*

MUTAGE. s. m. [de *mutus*, muet, inerte; all. *Schwrefelung;* angl. *smoking with sulphur;* esp. *mutage* ou *mutismo*]. — **C.** L'arrêt d'une fermentation du moût, par l'emploi d'un sulfite ou de l'acide sulfureux, par l'élévation de température, etc., qui rendent inerte la levûre.

MUTÉOSE. s. f. [de *mutus*, muet]. L'ensemble des gestes et de la physionomie.

MUTILANT, ANTE. adj. Qui détermine une *Mutilation.* — Qui se termine par une *Mutilation.*

MUTILATION. s. f. [*mutilatio;* χολόβωσις, πήρωσις; all. *Verstümmelung;* angl. *mutilation;* it. *mutilazione;* esp. *mutilacion*]. Le retranchement accidentel ou chirurgical d'un membre, etc., ou d'une de ses parties. — L'ablation de l'un ou de la totalité des organes génitaux externes. — L'amputation d'une ou de plusieurs phalanges, etc. — *M. ethniques.* On comprend sous ce terme toutes les modifications ou altérations que l'homme se fait subir à lui-même sous l'influence de la mode, des habitudes, des idées mystiques ou religieuses, des sentiments de vanité ou d'orgueil, d'aberrations diverses, etc. Elles se divisent en six catégories qui sont : Les *M.* de la *peau;* celles de la *face;* celle de la *tête;* celles du *membre et du tronc;* celles des *dents;* celles des *organes génitaux.* — I. *M. cutanées.* Elles comprennent les *fards* et les *peintures*, l'*épilation* et le *tatouage.* Ce dernier doit être considéré comme la *M. vraie* de la peau. Il se divise en quatre variétés : *a*) *Tatouage par piqûres :* le plus ancien de tous car il remonte aux temps préhistoriques. Il se pratique au moyen d'aiguilles soit isolées, soit accouplées en manière de peigne, faites d'os, d'arêtes ou de dents de Poissons, de métal, etc. C'est le plus répandu. *b*) Le *tatouage par incision simple* pratiqué au moyen de lames tranchantes, l'incision étant maintenue avec les lèvres écartées donnant une cicatrice blanchâtre : Mélanaisie ; tribus nègres d'Afrique : Locango, Makoundé, Mangandja, Machinja, les rives du lac Tanganyika, la Guinée, la Nouvelle-Zélande. *c*) Le *tatouage par ulcération brûlure.* Se pratique en Australie, comme un véritable moxa avec des rondelles ou des tiges de roseau allumées et placées sur la peau; d'où des cicatrices de formes diverses. *d*) Le *tatouage sous-épidermique.* Se pratique au moyen d'aiguilles et de fil enduit de matières colorantes. On pénètre ainsi sous l'épiderme en décrivant certains dessins. Telle est la pratique des Esquimaux, Tchouktchis, Groënlandais. *e*) Enfin les tatouages peuvent être *mixtes*, composés du mélange de deux ou davantage des pratiques précédentes : mélange des *piqûres* et *incisions sous-épidermiques*, Europe; mélange par *piqûre* et par *incision*, Nouvelle-Zélande; beaucoup de tribus nègres d'Afrique, quelques tribus algériennes. Mélange de *bourgeonnement* et de *piqûres*, îles Marquises. — II. Les *M. faciales* comprennent : Celles des lèvres, perforations simples ou multiples destinées à loger un corps étranger

(Botocudos du Brésil), des perles (Esquimaux), des boutons, etc.; d'autres fois c'est un clou ou un disque d'ivoire ou de bambou, le *pelelé*. Enfin quelques peuples obtiennent par des piqûres avec l'épine de gommier une augmentation de volume de la lèvre inférieure qui pend lourdement sur le cou (Sénégal). Celles du nez : perforation de la cloison où s'introduit une tige tranversale de bois ou d'os (*vergue de beaupré* des Néo-Zélandais, Néo-Guinéens, Australiens). Celles des oreilles, depuis la simple perforation encore en usage chez nous, jusqu'à ces ouvertures énormes où les négresses d'Afrique, les femmes mongoles, les Dagaks de Bornéo, les peuples du Yun-Nam introduisent des barres de bois, des rouleaux d'étoffe, des chapelets de dents d'animaux, des anneaux de métal pesant jusqu'à 150 grammes. — III. Les *M. céphaliques* comprennent deux classes : *Déformations* et *trépanations*. Les déformations se subdivisent ainsi : 1° Déformation frontale par compresses ou bandeaux. Ancien continent : Deux-Sèvres, Carcassonne, Narbonne, Haute-Garonne, etc. 2° *Déformation occipitale* par pression avec planchettes ou sur le berceau : Allemagne centrale; Taïti, Nicobar, Sumatra, Java, Incas, Haïti. 3° *Déformation fronto-occipitale* par planchettes et compresses : Natchez, Brésil, Taïti, côte Nord-Est de l'Amérique du Nord, Caraïbes, Antilles. 4° *Déformations naso-pariétales* ou *mongoloïdes* par pétrissage et bandelettes : Huns, Kirghis du Turkestan, Caraïbes de l'Orénoque. 5° *Déformations latérales* ou *fronto-pariétales* par pétrissage et appareils monocéphales d'Hippocrate : Abases du Caucase, anciens Belges, Flamands, Parisiens et Hambourgeois. 6° *Déformations fronto-sincipito-pariétales*. Tête symétrique allongée par compresses et bandes : Anciens Aymaras de Bolivie, religieux mendiants de la Chine. 7° *Déformations fronto-sincipito-occipitales*. Tête trilobée par procédés inconnus : Totonaqués de Sacrificios. 8° *Déformation quadrangulaire :* Indiens du Maragnan (Équateur). 9° *Déformation circulaire* ou *sphérique* par compression d'une bande : Turcs Osmanlis, Arabes, Indiens de la baie d'Hudson, au Canada. 10° *Déformation annulaire* par serre-tête. Seine-Inférieure, Deux-Sèvres, Patagonie. — La *Trépanation cranienne* est une pratique qui consiste à pratiquer chez l'enfant ou chez l'adulte et sur le vivant une véritable ouverture située soit sur le frontal, soit sur les pariétaux, soit sur l'occipital et dont le but probable était de guérir du *malin esprit* chez les individus affectés de convulsions. Cette pratique remonte au temps de la pierre polie. Elle s'est perpétuée en Afrique et dans la Polynésie. — IV. *M. du tronc et des membres*. 1° *M.* de la taille des femmes par le corset. 2° Pratique des Amazones qui se brûlaient le sein droit pour mieux tirer de l'arc. 3° Pratique des femmes Scoptzy qui s'amputent les deux seins. 4° *M.* des membres consistant à s'amputer une phalange à la mort d'un parent (anciennes populations du Darien, Indiens de l'île d'Amsterdam, Cafres et Hottentots, îles Wallis, Néo-Calédoniens, etc.). Les *M.* du pied de la femme chinoise rentrent dans cette catégorie; elle est particulière à la race mongole et date du dernier empereur de la dynastie de Tchin. C'est une pratique de mode et non de jalousie comme on l'a écrit si souvent. — V. *M. dentaires*. Elles comprennent six variétés : *a) M. par fracture*, enlèvement par le ciseau et le marteau des angles des incisives : Afrique occidentale, Haut-Nil, Mozambique, Nouvelle-Guinée. *b) M. par arrachement*, extraction des incisives (Congo, tribus nègres des îles de l'Albert Nyanza, Australie, Tasmanie). *c) M. par limage* des angles des incisives : Archipel malais. *d) M. par incrustation*. Perforation en trou ou en gouttière pour loger soit un clou soit un fil de laiton : Dayaks de Bornéo, Battaks de Sumatra. *e) M. par abrasion*. Section transversale des couronnes d'incisives supérieures. Esquimaux, peuplades des rives du Mackenzie. *f) M. par prognathisme artificiel*. Mauresques du Sénégal (Faidherbe). — VI. *M. génitales*. Elles comprennent : 1° la *circoncision* en usage aux âges de la pierre qui ont transmis la *pierre à circoncision;* 2° l'*infibulation* importée d'Orient au monde grec et aux Romains et variant suivant les procédés de *suture*, *anneau* ou *ceinture;* 3° *l'eunuchisme*, propre au Soudan et pratiquée à Siout, grand centre de fabrication des eunuques; 4° enfin la *castration volontaire :* citons d'abord les Cafres et les Hottentots qui s'amputent un testicule afin d'éviter les grossesses gémellaires, puis certaines sectes de la Rome impériale, *pretres de Cybèle;* puis certains fanatiques à l'imitation d'Origène, enfin la secte puissante et célèbre des Scoptzys de Russie dont l'initiation comprend trois degrés : chez l'homme amputation d'un testicule, puis du second, enfin de la totalité des organes génitaux; chez la femme, amputation des seins, du clitoris et des grandes lèvres. A ces *M.* génitales ajoutons certaines pratiques barbares comme celle de s'ouvrir le canal de l'urèthre au périnée afin d'éviter la fécondation; l'habitude des femmes du Pérou et du Mexique d'enfler le membre viril par des sucs irritants ou la piqûre d'insectes venimeux, enfin l'emploi du *kalang*, appendice de bois ou d'os garni d'ornements et qui s'introduit au nombre de deux ou trois entre le prépuce et la verge (E. Magitot). Partout où sont conservées les *M.* ethniques d'ordre quelconque elles sont un reste ou une marque d'infériorité intellectuelle, individuelle ou sociale.

MUTIQUE. adj. [*muticus;* all. *unbwaffnet;* angl. *mutic;* it. et esp. *mutico*]. Qui n'a ni pointes ni piquants.

MUTISME. s. m. [*mutitas*, de *mutus*, muet; all. *Stummheit;* angl. *dumbness ;* it. *mutezza;* esp. *mudez*]. — **M.C.** L'impossibilité d'articuler des sons, avec ou sans surdité.

MUTITÉ. s. f. [*mutitas*, de *mutus*, muet; ἀφωνία; all. *Stummheit;* angl. *dumbness;* it. *mutezza;* esp. *mudez*]. Privation de la parole. — Privation de la *voix articulée* ou *parole*, par suite de *surdité*.

MUZETTE. s. f. Le *Charbon* (maladie).

MYAGRE. s. m. [*myagros;* μύαγρός, le *myagrum*]. La *Cameline*, Crucifère.

MYAGRUM. s. m. La *Cameline*.

MYAIRE. adj. et s. [de μύαξ, moule]. Qui tient des *Moules*. — Famille de Lamellibranches.

MYALGIE. s. f. [de μῦς, muscle, et ἄλγος, douleur]. Douleur des muscles. — *M. puerpérale*. Douleur, crampe des muscles du mollet chez les femmes en couches lorsqu'elles se lèvent pour la première fois.

MYCE. s. f. [de μύκης, champignon]. — **M.C.** Fongosité.

MYCÉLIAL, ALE. adj. Qui appartient au *Mycélium*.

MYCÉLIEN, ENNE. adj. Comme *Mycélial*.

MYCÉLIOÏDE. adj. Qui ressemble au *Mycélium*.

MYCÉLIUM. s. m. [de μύκης, champignon; all. *Pilzschwammgewebe*; angl. *mycelium*]. Cellules allongées produites par la germination des spores et qui servent de support ou de racine aux Champignons, aux Lichens, etc.— Le *Blanc de champignon*. — Le *M.* est souvent rendu blanc par de l'air contenu dans ses cellules filamenteuses, ou entre les plus fines de celles-ci pouvant n'être épaisses que de 0mm,001. Le *M.* s'étend sur les corps où germent les spores, écorces, racines, etc., à l'air ou sous terre, en couches filaments, flocons, etc., sur une étendue qui peut être de plusieurs mètres. Sur les filaments couchés ou rampants, donnant parfois des *conidies*, se développent les cellules dressées, isolées ou rassemblées en tissu représentant ce que communément on appelle le *Champignon*. — *M. monocarpique*. Celui qui n'est qu'une fois le point de départ de la génération des sporanges ou des spores. — *M. polycarpique*. Celui qui donne plusieurs fois des organes de la fructification. — *M. tuberculeux*, *scléroïde* ou *concret*. Celui qui, au lieu d'être filamenteux, membraneux ou floconneux, forme une masse plus ou moins compacte de telle ou telle forme.

MYCÉTIDE. s. f. Substance mucilagineuse des Champignons.

MYCÉTOBIE. adj. et s. [de μύκης, champignon, et βίος, vie]. Qui vit dans les Champignons. — **Z.** Genre de Diptères et famille de Coléoptères dont les larves vivent dans les Champignons.

MYCÉTOÏDE. adj. [de μύκης, champignon, et εἶδος, ressemblance]. Qui a l'apparence d'un Champignon.

MYCÉTOLOGIE. s. f. [de μυκής, ηύκητος, champignon, et λόγος, traité]. La *Mycologie*.

MYCÉTOME. s. m. [de μυκής, champignon, et *ome*]. Les tumeurs dans lesquelles on trouve des Champignons. — Celles que l'on considère comme causées par des Champignons. — Le *Pied de Madura* considéré comme d'origine cryptogamique.

MYCÉTOPHAGE. adj. et s. [de φαγειν, manger]. Fon-

givore.— **Z.** Genre de Coléoptères tétramères xylophages.

MYCÉTOPHILE. adj. et s. [de φίλος, ami]. Fongivore. — **Z.** Genre de Tipulaires.

MYCÉTOZOAIRE. adj. et s. m. [de μύκης, μυκητος, champignon, et ζῶον, animal]. Pour *Myxogastre.*

MYCINULINE. s. f. ($C^{22}H^{24}O^{22}+HO$). Composé analogue à l'*Inuline* tiré de la *Truffe.*

MYCOAMIBE. s. m. Les spores encore sans paroi de cellulose à mouvements amiboïdes des Myxogastres, des Algues, etc.

MYCODERME. s. m. [*Mycorderma*, de μύκης, champignon, et δέρμα, peau]. Nom donné par Persoon aux *Pellicules* molles de constitution cryptogamique complexe, surtout mycéliale, développées à la surface des matières en fermentation. — **M.C.** A tort les *Epiphytes cutanés.*

MYCODERMIQUE. adj. Qui concerne les *Mycodermes.*

MYCODEXTRINE. s. f. ($C^{24}H^{22}O^{22}+HO$). Composé analogue à la *Dextrine* qui accompagne la *Mycinuline.*

MYCOGLYCOSE. s. f. [de μύκης, champignon, et *glycose*] (Bouchardat). Glycose qui se forme aux dépens de la lactine au contact de l'acide sulfurique.

MYCOLOGIE. s. f. [de μύκης, champignon, et λόγος Traité]. L'étude des champignons.

MYCOMÉLINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^5Az^4O^3$). dérivé de l'*Alloxane.*

MYCOMÉLIQUE. adj. L'*Alloxamide* considérée comme acide.

MYCOMYRINGITE. s. f. [de μύκης, champignon, et *myringite*]. *Myringite épiphytaire.*

MYCOSE. s. f. [de μύκης, champignon, et *ose*].($C^{12}H^{22}O^{11}$). Principe (Mitscherlich) sucré du seigle ergoté.

MYCOSE. s. f. [de μυκῆς, champignon]. Les maladies causées par la présence de Champignons en quelque point de l'économie.

MYCOSIS. s. m. [de μύκης, champignon]. — *M. fongoïde.* Taches cutanées congestives, plaques lichénoïdes auxquelles succèdent des tumeurs analogues à celles du *Pian*, dans les régions tropicales.

MYDÈSE. s. f. [μύδησις, de μυδάω, être humide]. Fluidification par putréfaction. — Écoulement.

MYDRIASE. s. f. [*mydriasis;* μυδρίασις; all. *Mydriasis, Pupillenerweiterung;* angl. *mydriasis;* it. *midriasi*]. Paralysie de l'iris avec dilatation permanente et immobilité de la pupille. Elle est quelquefois congénitale, plus souvent due à l'emploie de la *Belladone*, etc. — Dilatation pupillaire en général.

MYDRIATIQUE. adj. et s. Qui a rapport à la *Mydriase.* — Qui en est atteint, qui la cause.

MYE. s. f. [de *myax*, moule]. Genre de Lamellibranches des sables marins, à siphons réunis, ressemblant aux *Moules*, coquille épaisse.

MYACANTHE. s. m. [*myacanthon ;* μυάκανθος, plante]. L'*Asperge épineuse* (*Asparagus spinescens*).

MYÉLAIRE. adj. et s. [de μυελός, moelle]. Qui est pourvu de *Moelle épinière.* — **Z.** Le Branchiostome et les autres Vertébrés.

MYÉLATÉLIE. s. f. [de μυελὸς, moelle, et ἀτελής, incomplet]. L'état d'arrêt de développement de la moelle spinale.

MYÉLAXE. s. m. Le *Névraxe* (M. Edwards).

MYÉLENCÉPHALE. s. m. [de μυελὸς, moelle, et *encéphale*]. L'encéphale et la moelle épinière (R. Owen).

MYÉLINE. s. f. [de μυελὸς, moelle] (Gorup-Besanez). La substance demi-solide réfléchissant et réfractant la lumière à la manière des corps gras, bien qu'elle n'en renferme que 22 p. 100 (le reste étant des albuminoïdes) qui forme une couche mince autour de tout cylindre-axe des *tubes nerveux*. La *M.* contient néanmoins assez de principes graisseux pour qu'elle soit colorée en brun foncé, presque autant que les cellules adipeuses, etc., par l'acide osmique. — Les mélanges de corps gras et d'albuminoïdes qui en petites masses sous le microscope dans un liquide se déforment lentement, incessamment pendant des heures, donnent des prolongements simulant des expansions sarcodiques, etc.

MYÉLINIQUE. adj. Qui a rapport à la *Myéline.*

MYÉLIQUE. adj. [de μυελὸς, moelle]. Qui a rapport à la *Moelle* soit *osseuse*, soit *spinale.*

MYÉLITE. s. f. [de μυελὸς, moelle; all. *Rückedmarkentzündung;* angl. *myelitis;* it. *mielite*]. Phegmasie de la moelle spinale, avec ou sans méningite rhachidienne. Si elle existe à la partie supérieure, au-dessus de l'origine des nerfs des muscles inspirateurs, il en résulte un trouble de la respiration souvent funeste. Si l'inflammation existe plus bas, les phénomènes de l'inspiration ne sont pas troublés, du moins primitivement; mais on observe un désordre plus ou moins prononcé dans la motilité ou la sensibilité des parties auxquelles se distribuent les nerfs de la portion enflammée de la moelle. Si la lésion n'a son siège que dans les faisceaux antérieurs de la moelle, c'est dans les mouvements que le trouble se manifeste; c'est dans la sensibilité, si elle est limitée aux faisceaux postérieurs; le sentiment et le mouvement sont troublés à la fois, si l'inflammation affecte simultanément les uns et les autres. De là des convulsions et des spasmes tétaniques, ou des paralysies plus ou moins étendues. Cette maladie exige un traitement antiphlogistique actif. — *M. aiguë.* Celle qui survient sous une influence traumatique, du froid ou d'une autre maladie inflammatoire. Elle débute par un frisson, une fièvre intense, des douleurs rachidiennes au niveau de la lésion, etc. — *M. ascendante. M.* soit aiguë, soit chronique, avec méningite spinale généralement, débutant par de vives douleurs sciatiques et fièvre, suivies de paralysie des muscles locomoteurs, de la vessie, du rectum; douleurs et paralysie gagnant de bas en haut, amenant souvent la mort quand elles atteignent la région cervicale. Elle peut cesser après plusieurs semaines ou plusieurs mois avec ou sans paralysie vésicale, plus ou moins prononcée. L'emploi des pointes de feu sur la ligne médiane dorsale constitue le moyen curatif le plus efficace.— *M. chroniques.* Les productions de tissu cellulaire, les altérations du tissu nerveux spinal, en plaque, autres formes, consécutives à la *M.* ou même à d'autres ou causes. — *M. diffuses. M.* aiguë sans localisation déterminée sur l'une des portions blanche ou grise de la moelle. — *M. interstitielles.* Celles que l'on supposait localisées dans la névroglie. — *M. parenchymateuses.* Mauvaises désignations des *M.* localisées dans tel ou tel cordon medullaire. — *M. transversales spasmodiques. M.* avec spasmes, tremblements, mouvements convulsifs se produisant symétriquement de chaque côté du corps.

MYÉLOCONE. s. f. [de μυελὸς, moelle, et κόνις, poussière; all. *Gehirnmarkstaub*] (Couerbe). Mélange de matières tirées du cerveau.

MYÉLOCYTE. s. m. [de μυελὸς, moelle, et κύτος, corps ou cellule] (Ch. Robin, 1853). Les noyaux cellulaires dérivant par segmentation du noyau des cellules de l'involution de l'ectoderme qui forme le névraxe primordial. Les *M.* devenant pour la plupart deviennent un centre de génération pour autant de cellules nerveuses ou neurocytes. On retrouve des *M.* en proportions variables restant à l'état de noyaux ou de petites cellules partout où il y a du tissu nerveux central gris et dans les ganglions.

MYÉLOÏDE. adj. [de μυελὸς, moelle, et εἶδος, forme]. Qui ressemble à la *Moelle*, à celle des os spécialement.

MYÉLOÏDINE. s. f. Matière du tissu nerveux central, extraite à l'aide de l'alcool absolu.

MYÉLOKYSTIQUE. adj. Qui est à la fois *Myéloïde* et *Kystique.*

MYÉLOMALACIE. s. f. [de μυελὸς, moelle, et μαλακὸς, mou; all. *Rückenmarkerweichung;* angl. *myelomalacy;* it. *mielomalacia*]. Ramollissement de la moelle.

MYÉLOMARGARINE. s. f. Matière grasse tirée du tissu nerveux central.

MYÉLOME. s. m. [de μυελὸς, moelle]. Jadis les tumeurs de la moelle ou du cerveau.

MYÉLOMÉNINGITE. s. f. La *Méningo-myélite.*

MYÉLONEURÉ, ÉE. adj. et s. [de νευρον, nerf]. Qui est pourvu d'une *moelle* et de *nerfs.* — **Z.** Les Vertébrés.

MYÉLOPLAXE. s. f. [de μυελὸς, moelle, et πλάξ, plaque, lamelle] (Ch. Robin, 1853). Espèce d'unités anatomiques, irrégulièrement polyédriques, aplaties, parfois sphériques à noyaux ovoïdes multiples naissant peu après les médullocelles, en même temps que se forment les cavités médullaires des os, surtout celles des os de la face, du crâne et des épiphyses. Elles sont et restent comme

élément accessoire de la moelle des os, dans ces cavités, contre la substance osseuse, non sous le périoste à l'état normal. Leur hypergenèse devient souvent le point de départ de la formation de tumeurs.

MYÉLOPLAXOME. s. m. [de *myéloplaxe*, et *ome*]. Tumeur composée par hypergenèse des *Myéloplaxes*.

MYÉLOSARCOME. s. m. [de μυελὸς, moelle, et σάρκωμα, excroissance charnue]. *Ostéosarcome*.

MYÉLOSCLÉROSE. s. f. [de μυελὸς, moelle, et σκλήρωσις, endurcissement]. *Sclérose* de la moelle épinière ou de la moelle des os.

MYENTÈRE. s. m. [de μῦον, muscle, et εντερὸν, intestin]. La musculeuse propre de l'intestin.

MYENTÉRIQUE. adj. Qui concerne le *Myentère*.

MYGALE. s. f. [*Mygale*]. Genre d'Araignées volumineuses du midi de l'Europe, d'Afrique, etc., à morsure sans conséquences fâcheuses.

MYGINDE. s. f. [*Myginda*, L.]. Genre de Rhamnacées diurétiques des Antilles.

MYIASE et **MYIASIS.** s. f. [de μυῖα, mouche]. Le développement des larves de mouche comme ecto ou entoparasites.

MYIOCÉPHALE. adj. et s. m. [de μυῖα, mouche, et κεφαλή, tête; all. *Fliegenkop;* angl. *myiocephalum;* esp. *miocefalo*]. Qui a une tête de mouche. — **M. C.** Hernie de l'iris au travers de la cornée perforée formant une tumeur comparée à une tête de mouche.

MYIODAIRE. adj. et s. [de μυιώδης, qui ressemble aux mouches]. Qui tient de la *Mouche*. — Famille de Diptères.

MYIODOPSIE. s. f. [de μυιώδης, semblable aux mouches, et ὄψις, vue; all. *Mückensehen;* angl. *myiodiopsy*]. La vision de *Mouches volantes*.

MYIOPTÈRE. adj. et s. [de μυῖα, mouche et πτερὸν, aile]. Qui a des ailes de mouche.

MYITIS. s. f. [de μῦς, muscle et *itis;* all. *Muskelentzündung;* angl. *myitis*]. Inflammation des muscles.

MYLABRE. s. m. [de μυλαβρίσ et μυλαγρίσ, blatte]. Genre de Coléoptères hétéromères cantharidiens vésicants.

MYLACÉPHALE. s. m. [de μύλη, môle, masse informe, α privatif, et κεφαλή, tête] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre acéphale dont le corps, non symétrique, est très irrégulier, informe, à régions peu ou point distinctes, et qui a des membres imparfaits, rudimentaires ou qui manquent même.

MYLÉEN, ENNE. adj. [de μύλη, meule]. Qui a rapport aux dents molaires.

MYLIEN, ENNE. adj. Pour *Myloïde*.

MYLITTE. s. f. Le *Bombyx mylitta*, Fabr., Lépidoptère nocturne de la Chine.

MYLO-GLOSSE. adj. et s. m. [de μύλοι, les dents molaires, et γλῶσσα, la langue] (Winslow). Comme *Mylopharyngien*. — Qui concerne les molaires et la langue.

MYLO-HYOÏDIEN. adj. et s. m. [*mylo-hyoideus*, de μύλοι, les dents molaires, et ὑοειδής, l'os hyoïde; it. *miloioideo*]. Les deux muscles qui naissent de la ligne oblique interne du maxillaire inférieur, et se rendent au bas de la face antérieure du corps de l'os hyoïde. — La branche nerveuse qui se rend du dentaire inférieur au muscle mylo-hyoïdien ainsi qu'au digastrique. — Le *sillon* à la face interne de la branche montante du maxillaire inférieur qui loge cette branche.

MYLOÏDE ou **MYLOÏDIEN.** adj. [de μύλος, dent molaire, et εἶδος, ressemblance]. Qui est proche des dents molaires; qui s'y rapporte. — La *ligne* ou *crête osseuse* à la face interne du maxillaire inférieur qui va de l'apophyse géni à la dernière molaire.

MYLO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Fibres du constricteur supérieur du pharynx qui partent du sillon mylo-hyoïdien.

MYLOSARQUE. s. f. [μυλόρὰρξ]. Masse charnue pathologique. — *Môle*.

MYOCARDE. s. m. [de μῦς, muscle, et καρδία, cœur]. La partie musculaire du cœur, oreillettes et ventricules, considérée comme muscle unique.

MYOCARDIAQUE ou **MYOCARDIQUE.** adj. Qui concerne le *Myocarde*, la partie musculaire du cœur ou la *Myocardite*.

MYOCARDITE. s. f. [de μῦς, muscle, et καρδία, cœur; all. et angl. *Myocarditis;* it. *miocarditide*]. Phlegmasie du myocarde, du tissu musculaire du cœur, de sa trame de tissu cellulaire vasculaire avec ou sans suppuration. — *M. varioleuse* (Desnos). Inflammation du tissu musculaire cardiaque durant la variole, avec anxiété précordiale, douleur sourde, etc., compliquant certaines varioles. Souvent elle amène la mort subite, il y a congestion et état granuleux, jaunâtre, plus ou moins graisseux des faisceaux striés. Les noyaux interfibrillaires de ceux-ci se multiplient par segmentation sans qu'il y ait ici production de cellules musculaires comparables à celles qui ont existé lors de la génération du cœur.

MYOCÈLE. s. f. [de μῦς, muscle, et κήλη]. Tumeur des muscles. — Tumeur formée de fibres musculaires.

MYOCÉPHALE. Faute au lieu de *Myiocéphale*.

MYOCHRONOSCOPE. s. m. [de μῦς, μυὸς, muscle, χρόνος, temps, et σκοπεῖν, examiner]. Appareil pour mesurer la vitesse, soit de la propagation de la névrilité musculaire ou centrifuge, soit des contractions musculaires.

MYOCOELITE. s. f. [de μῦς, muscle, et κοιλία, basventre]. Inflammation des muscles de l'hypochondre.

MYOCTONE. adj. et s. [μυοκτόνος, qui tue les rats]. La *Mort aux rats*. — **B.** L'*Aconitum lycoctonum*, L., Renonculacée vénéneuse.

MYOCTONIQUE. adj. Qui concerne les *Myoctones*. — **C.** L'extrait acide de *Palicourea Marcgrafii*, A. St-H., Rubiacée du Brésil.

MYODAIRE. Faute au lieu de *Myiodaire*.

MYODÈME. Faute au lieu de *Myoœdème*.

MYODÉMIE. s. f. [de μῦς, muscle, et δημός, graisse]. L'état graisseux des muscles.

MYODÉSOPSIE. [de μυιώδης, semblable aux mouches, et ὄψις, vue; it. et esp. *miodesopia*]. Mot mal fait au lieu de *Myiodopsie*.

MYODIASTASIS. s. m. [de μῦς, muscle, et διάστασις, séparation]. Tiraillement, déchirure musculaire.

MYODYNAMIE. s. f. [de δύναμις, puissance]. La puissance d'action des muscles.

MYODYNAMIQUE. adj. Qui concerne la *Myodynamie*. la force musculaire.

MYODYNIE. s. f. [de μῦς, muscle, et ὀδύνη, douleur; all. *Muskelschmerz;* angl. *myodyny*, *myodynia;* it. et esp. *miodinia*]. Comme *Myalgie*.

MYOEDÈME. s. m. Pour *Myoœdème*.

MYOGÉNIE. s. m. [de μῦς, muscle, et γεννᾷν, engendrer]. La génération du tissu musculaire.

MYOGÉNIQUE. adj. Qui a rapport à la *Myogénie*.

MYOGNATHE. s. m. [de μῦς, muscle, et γνάθος, mâchoire]. Monstres doubles *polygnathes*, dont la tête surnuméraire est adhérente, non plus par les os maxillaires, comme chez les autres polygnathiens, mais seulement par des muscles et la peau.

MYOGNATHIE. s. f. L'état du *Myognathe*.

MYOGRAPHE. s. m. [de μῦς, muscle, et γράφειν, tracer]. Nom d'instruments amplificateurs fondés sur le principe du levier, et qui permettent d'étudier la contraction musculaire, de distinguer dans son apparente stabilité une multitude de vibrations infiniment petites et brèves, et de les évaluer en grandeur, en forme et en durée par des graphiques. Le *M.* est enregistreur et amplificateur (Marey).

MYOGRAPHIE. s. f. [de μῦς, muscle, et γραφή, description; all. *Muskelbeschreibung;* angl. *myography;* it. et esp. *miografia*]. **A.** Description des muscles. — **Y.** L'emploi du *Myographe*.

MYOIDÈME. Faute au lieu de *Myoœdème*.

MYOÏDE. adj. [de μῦς, muscle, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au muscle.

MYOLEMMATIQUE. adj. Qui a rapport au *Myolemme*.

MYOLEMME. s. m. [*myolemma*, de μῦς, muscle, et λέμμα, pelure, enveloppe]. Le tube hyalin, exocellulaire, sans noyaux, de nature élastique, qui contient les fibrilles musculaires de chacun des faisceaux primitifs striés qu'il enveloppe intégralement, ceux du cœur exceptés.

MYOLOGIE. s. f. [*myologia*, de μῦς, muscle, et λόγος, discours; all. *Muskelehre;* angl. *myology;* it. et esp. *miologia*]. La description des muscles.

MYOMALACIE. s. f. [de μῦς, muscle, et μαλακια, ramollissement; all. *Muskelerweichung;* angl. *myomalacy;*

it. et esp. *miomalacia*]. Ramollissement musculaire en général (Lobstein).

MYOME. s. m. [μῦς, muscle, et la terminaison *ome*]. Les tumeurs composées de fibres musculaires. On ne connaît que celles que forment les fibres-cellules. — *M. prostatiques*. Ceux qui dérivent de l'hypergenèse des fibres-cellules de la trame musculaire de la prostate. — *M. utérin*. Ceux dont les fibres-cellules utérines pathologiquement multipliées sont le point de départ et dits à tort corps fibreux de l'utérus.

MYOMECTOMIE. s. f. [de εκτομή, excision]. L'ablation des myomes utérins par incision abdominale, hystérectomie, etc.

MYOMÉLANOSE. s. f. La *Mélanose musculaire*.

MYOMÈTRE. s. m. [de μῦς, μυὸς, muscle, et μέτρον, mesure]. Instrument pour obtenir des mesures du raccourcissement des muscles.

MYOOEDÈME. s. m. [de μῦς, muscle, et οἴδημα, gonflement] (Lawson Tait). Ce qui survient quand un choc local est porté subitement sur un muscle (*contractilité idio-musculaire*). La nodosité qui se forme et le tremblement qui s'ensuit, résultent de la contraction normale d'un groupe de faisceaux des fibres striées musculaires hors de toute action nerveuse. — **M. C.** L'œdème des muscles.

MYOPARALYSIE. s. f. (Spring). Les paralysies d'origine myopathique ou par lésion musculaire sans lésion des centres nerveux, ni des nerfs moteurs.

MYOPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie]. Maladie musculaire en général. — *M. atrophique*. L'*Atrophie musculaire*.

MYOPE. adj. et s. [*myops*; μύωψ; all. *kurzsichtig*, *Myops*; angl. *purblind*, *near-sighted*; it. et esp. *miope*]. Qui est atteint de *Myopie*.

MYOPHONE. s. m. [de μῦς, muscle et φωνή, voix]. Instrument pour mesurer l'intensité du son produit par les contractions musculaires.

MYOPHONE. adj. et s. [μυοφόνος, qui tue les rats]. Comme *Myoctone*. — L'*Aconit*.

MYOPIE. s. f. [*myopia*; μυωπία, de μύειν, cligner, et ὤψ, œil; all. *Myopie*, *Kurzsichtigkeit*; angl. *purblindess*, *near-sightedness*; it. et esp. *miopia*]. État de ceux qui ont la vue courte, qui ne voient les objets que de près. La *M.* se rattache au phénomène de l'accommodation. Dans l'œil myope, la rétine ou écran visuel se trouve placé au delà du point focal principal. L'axe antéro-postérieur se trouve allongé, c'est-à-dire que l'écran sur lequel se produisent les images des objets est reculé. D'où le trouble de la vision.

MYOPLASTIQUE. adj. [de μῦς muscle, et πλαστική, plastique]. Qui sert à la génération des faisceaux musculaires, des muscles.

MYOPORINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Myoporum*. — Famille de plantes de la Nouvelle-Hollande séparée des Verbénacées.

MYO-PRESBYTE. s. m. et adj. Qui est atteint de *Myopie* d'un œil et de *Presbytie* de l'autre.

MYOPSIE. s. f. [de μῦς, muscle, et ὄψις, l'action de voir]. L'intervention des muscles dans la vision. — Faute au lieu de *Myiodopsie*.

MYOPTÈRE. s. m. [μῦς, rat, et πτερὸν, aile]. Genre de Chiroptères d'Égypte, etc. — *Rat volant*.

MYOSCHILOS. s. m. Genre de *Loranthacées* purgatives du Chili.

MYOSCLÉROSE. s. f. [de μῦς, muscle, et σκλήρωσις, induration]. Induration des muscles.

MYOSCLÉROSIQUE. Faute au lieu de *Myosclérotique*.

MYOSCLÉROTIQUE. adj. [de σκληρότης, dureté]. Qui concerne la consistance des muscles, la *Myosclérose*.

MYOSE. s. f. [de μύειν, cligner l'œil; all. et angl. *Myosis*; it. *miosi*; esp. *miosis*]. Contraction, resserrement exagéré ou permanent de la pupille.

MYOSINE. s. f. Albuminoïde liquide retiré des muscles par expression à une basse température, ou à l'aide d'une solution de sel marin au dixième. La *M.* se coagule à 44°.

MYOSIS. s. f. [it. *miosi*; esp. *miosis*]. Comme *Myose*.

MYOSITE. Faute au lieu de *Myitis*.

MYOSPECTROSCOPE. s. m. Appareil pour l'étude des caractères spectroscopiques des muscles.

MYOTILITÉ. [de μῦς, muscle; all. *Myotilität*; angl. *myotility*; it. *miotilità*; esp. *miotilidad*]. La faculté que possèdent les muscles de se contracter. — Pour *Contractilité* des muscles.

MYOTIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Myose*. — Qui la détermine.

MYOTOME. s. m. [de μῦς, muscle, et τέμνειν, couper; all. et angl. *Myotom*; it. et esp. *miotomo*]. Bistouri pour la *Myotomie*.

MYOTOMIE. s. f. [*myotomia*, de μῦς, muscle, et τομή, section, all. *Muskelzerlegung*; angl. *myotomy*; it. et esp. *miotomia*]. La dissection des muscles. — **M. C.** Leur section, chirurgicale ou non.

MYOTOMIQUE. adj. [de μῦς, muscle, et τομή, section], Qui concerne la *Myotomie*.

MYOTONIE. s. f. Le *Myotonus*.

MYOTONUS. s. m. Le *Tonus musculaire*.

MYOTYRBE. s. f. [de μῦς, muscle, et τύρβη, troubles]. Trouble des actions musculaires.

MYRCIE. s. f. [*Myrcia*, D. C.]. Genre de Myrtacées astringentes des Antilles.

MYRE. s. m. La *Muræna myrus*, L., Anguilliforme de la Méditerranée.

MYRE. Faute au lieu de *Mire* (*medicus*).

MYRIAPODE. Faute au lieu de *Myriopode*.

MYRICA ou **MYRICE**. s. f. Genre de *Myricacées*. — *M. bâtard*. La *Myrica gale*, L., Myricacée aromatique d'Europe, d'Asie, etc.

MYRICACÉ, ÉE ou **MYRICÉ, ÉE**. adj. et f. Qui concerne les *Myrica*. — Famille de plantes voisine des Cupulifères castanéacées et des Bétulacées.

MYRICINE. s. f. [de μύρον, onguent; all. *Myricin*; it. et esp. *miricina*]. Principe de la cire d'Abeilles, volatil presque sans décomposition ($C^{92}H^{92}O^{4}$), insoluble dans l'alcool, cristallisable; fusible à 72°.

MYRICIQUE. adj. Qui concerne la *Myricine*. — Nom d'un alcool ($C^{30}H^{32}O^{2}$) obtenu de la cire de Carnauba, de la Myricine traitée par la potasse. Cristallin, fusible à 85°.

MYRINGITE. s. f. [de *miringa*, le tympan, corruption de μήνιγξ, membrane; all. *Paukenfellentzündung*; angl. *myringitis*; it. *miringitide*]. Phlegmasie de la membrane du tympan. — *M épiphytaires*. Les cas d'otite externe ou de l'oreille moyenne dans lesquels on trouve des *Aspergillus* ou autres Cryptogames à la surface du pus, des mucus, etc., séjournant dans l'oreille.

MYRINGODECTOMIE. s. f. [de *myringa*, et ἐκτομή, excision]. Incision de la membrane tympanique.

MYRIOCARPE. adj. [μυριόκαρπος]. Qui a beaucoup de fruits, de graines, de semences.

MYRIOPE. adj. [μυριωπός]. Qui a les yeux multiples, nombreux.

MYRIOPHYLLE. s. m. [*Myryophyllum*, L.]. Genre d'Onagrariées haloragées aquatiques à feuilles verticillées nombreuses.

MYRIOPODE. s. m. [μυριόπους, de μυριός, innombrable, et ποῦς, pied]. Classe d'Articulés, à corps allongé sans ailes, formé de dix à cent cinquante anneaux dont chacun porte une paire de pattes (*Scolopendres*) ou deux (*Iules*). Respiration trachéenne. On en connaît environ cinq cents espèces.

MYRIOSPERMINE. s. f. Essence retirée de celle du baume du Pérou.

MYRISTATE. s. m. Combinaison de l'acide myristique aux bases.

MYRISTICA. s. m. Le *Muscadier*.

MYRISTICACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Muscadiers* (*Myristica*). — Famille de plantes séparées des Laurinées.

MYRISTICAL. s. m. L'un des composés tiré du *Beurre de muscade*.

MYRISTICATION. s. f. [all. *Muskatnussleber*; angl. *myristication*; it. *miristicazione*; esp. *miristicacion*]. — *M. du foie*. L'aspect, comparé à celui de la muscade, sur la coupe du foie malade, quand les conduits hépatiques sont pleins de bile jaune.

MYRISTICÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Myristicacé*.

MYRISTICINE. s. f. [all. *Muskatnussfett*; angl. *myristicine*; it. et esp. *miristicina*]. Le *Camphre des fleurs de muscade* et de l'essence de macis ($C^{20}H^{16}O^{2}$) liquide, volatil à 218°.

MYRISTICINIQUE ou **MYRISTICYLIQUE**. adj. Pour *Myristique*.

MYRISTICOL. s. m. La *Myristicine*.

MYRISTICYLE. s. m. Radical hypothétique de la *Myristicine*.

MYRISTINE. s. f. ($C^{90}H^{86}O^{12}$). Graisse du beurre de muscade. Cristalline, blanche, soyeuse, soluble dans l'éther, non dans l'eau.

MYRISTINIQUE. adj. Qui concerne la *Myristine*. — Nom d'un acide obtenu en traitant la Myristine par la potasse ($C^{28}H^{28}O^4$).

MYRISTIQUE. adj. Comme *Myristinique*.

MYRISTONE. s. f. ($C^{54}H^{54}O^2$). Dérivé pyrogéné des *Myristates*.

MYRISTYLE. s. m. Composé tiré des pétroles américains dont l'*Hydrure* est $C^{28}H^{30}$.

MYRMÉCIE. s. f. [de μύρμηξ, fourmi; all. *Ameisenwarze;* angl. *myrmecia;* it. et esp. *mirmecia*]. Verrue à la paume des mains et à la plante des pieds. — Les petites verrues colorées en noir. — Celles qui causent une sensation de piqûre.

MYRMÉCOCYSTE. s. m. Genre de Fourmis du Mexique, etc., dont le jabot, sur certaines ouvrières, est un réservoir à miel recueilli sur des galles, etc.

MYRMÉCOSIDE. adj. et s. [de μύρμηξ, fourmi, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Fourmis. — **Z.** Genre d'Hyménoptères hétérogynes.

MYRMÉCOPHAGE. adj. et s. [de φαγειν, manger]. Qui mange les Fourmis. — **Z.** Le *Fourmilier*.

MYRMÉCOPHILE. adj. et s. [de φίλος ami]. Qui aime les Fourmis. — **Z.** Genre d'Orthoptères.

MYRMÈGE. adj. et s. Comme *Formicaire*.

MYRMELÉON. s. m. [de λέων, lion]. Genre de Névroptères filicornes planipennes.

MYRMÉLÉONIDE. adj. et s. [de μύρμηξ, fourmi, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Fourmilion*. — Section des Névroptères.

MYROBALAN. s. m. [de μύρον, onguent, et βάλανος, gland; all. *Myrobalanil;* it. et esp. *mirobalano*]. — *M. d'Amérique*. Le fruit du *Chrysobalanus icaco*, L., Rosacée. — *M. bellerics* ou *bellirics*. Drupes de la *Terminalia bellerica*, Roxburgh (*Myrobalanus bellirica*, Gærtner), Combrétacée de l'Inde. — *M. chébules*. Fournis par la *Terminalia chebula*, Roxburg (*M. chebula*, Gærtner), du même pays. — *M. citrins*. Les drupes de la *Terminalia citrina*, Roxburgh (*Myrobalanus citrina*, Gærtner) Combrétacée éléagnée de l'Inde. — *M. d'Egypte*. Les drupes du *Balanites ægyptiaca*, Delile (*Ximenia ægyptiaca*, L.). Oléacée. — *M. emblics*. Drupes du *Phyllanthus emblica*, L. (*Emblica officinalis*, Gærtner), Euphorbiacée purgative. — *M. indiens* ou *indiques*. Ce sont des chébules cueillis avant maturité, et, par suite, plus petits et plus durs après dessication. — *M. monbin* ou *mombin*. Le fruit drupacé à noyau pluriloculaire produit par le *Spondias lutea*, ou *myrobalanus*, L. (*Sp. Mombin*, Jacquin), Térébinthacée pistachiée de l'Amérique australe.

MYROBOLAN. Faute au lieu de *Myrobalan*.

MYROLÉ. s. m. [esp. *mirolado*]. Médicament qui a une essence pour excipient.

MYROCARPINE. s. f. ($C^{48}H^{35}O^6$). Composé neutre, cristallisable, retiré du baume du Pérou dit de *Son Sonaté*.

MYRONATE. s. m. Sels formés par l'acide myronique et les bases.

MYRONIQUE. adj. Qui concerne la *Myrosine*. — Nom d'un acide retiré de la moutarde à l'état de sel de potasse ($C^{20}H^{18}AzKS^2O^{20}$) et qui donne l'essence de moutarde en se décomposant.

MYROSINE. s. f. [de μύρον, onguent; all. *Myrosin;* it. et esp. *mirosina*] (Bussy). Albuminoïde qui produit l'essence de moutarde noire, en réagissant, sur l'acide du myronate de potasse.

MYROSPERMINE. s. f. La *Cinnaméine*.

MYROSPERMUM. s. m. Genre de Papilionacées d'Amérique.

MYROXOCARPINE. s. f. Composé tiré d'un baume des *Myrospermum*.

MYROXYLE. s. m. Le *Myroxylum peruiferum*, L., Légumineuse papilionacée donnant le baume du Pérou.

MYROXYLINE. s. f. Essence existant avec la myrospermine dans le baume du Pérou.

MYROXYLIQUE. adj. Qui tient au *Myroxyle*. — **C.** Nom d'un acide obtenu de la Cinnaméine ($C^{15}H^6O^4$).

MYROXYLON et **MYROXYLUM**. s. m. Le *Myroxyle*.

MYRRHE. s. f. [*myrrha;* μύῤῥα; all. *Myrrhe;* angl. *myrrh;* it. et esp. *mirra*]. Gomme-résine du *Balsamodendron myrrha*, Nees, Térébinthacée des côtes d'Asie.

MYRRHINE. s. f. ($C^{48}H^{32}O^{10}$). Résine tirée de la *Myrrhe*.

MYRRHIQUE. adj. Qui concerne la *Myrrhe*. — **C.** Nom d'un acide ($C^{44}H^{32}O^8$) liquide tiré de la *Myrrhine*.

MYRRHIS. s. f. Ombellifère (dans Dioscoride) dont l'odeur approchait de celle de la myrrhe. — Genre d'Ombellifères. — *M. annua*. Un des noms de l'*Athamanta cretensis*, L., Ombellifère aromatique d'Europe. — *M. odorata*, Scopoli (*Scandix odorata*, L.). Ombellifère des Alpes qui sert à la confection de la *liqueur* dite de la *Grande-Chartreuse*.

MYRRHOÏDE. adj. s. f. [de μύῤῥα, la myrrhe, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à la myrrhe. — **C.** (Planche). Gomme tirée de la *Myrrhe*.

MYRRHOÏDINE. s. f. Principe trouvé dans la *Myrrhoïde*.

MYRRHOL. s. m. ($C^{12}H^{32}O^4$). L'*Essence de Myrrhe*.

MYRSINÉACÉ, ÉE ou **MYRSINÉ, ÉE**. adj. et s. Qui se rapporte aux *Myrsines*. — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes voisine des Sapotées.

MYRTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Myrte*. — Famille de dicotylédones polypétales périgynes, à feuilles opposées, calice monosépale.

MYRTE. s. m. Le *Myrtus communis*, L. [μύρτος; all. *Myrtle;* angl. *myrthe;* it. *mortella, mirto;* esp. *mirto, murta*], Myrtacée. — *M. bâtard* ou *aquatique*. Le *Galé*. — *M. canelle*. Le *Dicypellium caryophyllatum*, Nees, Lauracée dont l'écorce fournit la *Canelle-giroflée*.

MYRTÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Myrtes*. — Tribu des Myrtacées à fruit charnu multiloculaire, à feuilles opposées.

MYRTIFORME. adj. et s. [*myrtiformis*, de *myrtus*, myrte, et *forma*, forme; all. *mirthenförmig;* angl. *myrtiform;* it. et esp. *mirtiforme*]. En forme d'une feuille de myrte. — **A.** Petit muscle abaisseur de l'aile du nez.

MYRTILLE. s. m. Le *Vaccinium myrtillus*, L., Éricacée à baies rouges, comestibles.

MYRTINÉ, ÉE. s. f. Comme *Myrtacé*.

MYRTOÏDE. adj. [de μύρτος, myrte, et εἶδος forme]. Qui ressemble aux *Myrtes*.

MYRUS. s. m. [μῦρος]. Jadis la *Murène*, la *Lamproie* suivant d'autres. — Comme *Myre*.

MYSORINE. s. f. Le carbonate neutre de cuivre naturel.

MYSTACE. s. m. [de μύσταξ, lèvre supérieure]. Le maxillaire supérieur des Poissons.

MYSTACINÉ, ÉE. adj. et s. [de μύσταξ, μάσταξ, moustache]. Qui est pourvu de moustaches.

MYSTACOCÈTE. s. m. [de κῆτος, baleine, et μυσταξ, moustache]. Nom générique des *Cétacés à fanons*.

MYSTICISME. s. m. État mental qui de temporaire devient souvent morbide, par sa permanence et son intensité; il est caractérisé par la croyance à la possibilité de connaître, sans intermédiaire, la divinité ou tout autre entité, ainsi que tel ou tel des attributs dont on suppose doués la première ou ses subordonnés.

MYSTICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est mystique; de ce qui par exemple fait attribuer sans preuves ni contre-épreuves des spécificités morbides différentes à des Schizomycètes de même espèce ou dont les caractères distinctifs sont des moins appréciables parmi les espèces végétales connues.

MYSTIQUE. adj. et s. [*mysticus;* μυστικός, de μύστης, initié]. Qui tient au mysticisme. — Le sujet qui en est atteint.

MYTACISME. s. m. [μυτακίζειν; all. *Mutacismus;* angl. *mutacism;* it. et esp. *mutacismo*]. Vice de prononciation par répétition fréquente des lettres *m*, *b* et *p* qu'on substitue à d'autres.

MYTILICULTURE. s. f. [de *Mytilus*, moule, et *cultura*, culture]. La culture ou élevage de la *Moule*.

MYTILACÉ, ÉE. adj. [de *mytilus*, la moule]. Qui ressemble aux *Moules*. — Famille de Lamellibranches.

MYTILOÏDE. adj. et s. [de μυτίλος, moule, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Moules. — *Myaire.*

MYURE. adj. et s. [*myurus*, de μῦς, rat, et οὐρά, queue; all. *mauseschwanzartig;* angl. *myurus;* it. et esp. *miuro*]. — Qui a la minceur de la queue de rat. — **B.** Espèce de *Fétuque.*

MYXAGÈNE. adj. [de μύξα, mucosité, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit des mucosités.

MYXINE. s. f. [de μυξῖνος, sorte de poisson à peau visqueuse]. Genre de Cyclostomes marsipobranches à corps vermiforme et lisse.

MYXINOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui tient des *Myxines.* — Famille de Poissons cyclostomes marsipobranches contenant les Myxines, les Lamproies, etc.

MYXOAMIBE. s. m. Zoospore des Myxogastres qui tombée au fond de l'eau y prend la forme d'Amibe et se multiplie par division répétée.

MYXOEDÈME. s. m. [de μύξα, mucosité, et οἴδημα, œdème]. Œdème par production de matière comparée au mucus (Ord). — La *Pachydermie.*

MYXOGASTRE. adj. et s. Comme *Myxomycète.*

MYXOÏDE. adj. [de μύξα, mucosité, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au mucus.

MYXOMATEUX, EUSE. adj. Qui tient du *Myxome.*

MYXOME. s. m. [de μύξα, mucosité, et *ome*]. En Allemagne, les tumeurs formées d'une substance *colloïde* ou d'aspect muqueux dans une trame de tissu cellulaire ou adipeux.

MYXOMYCÈTE. adj. et s. m. [de μύξα, mucosité, et μύκης, champignon]. Famille de Champignons des plus simples dont les mycétozoaires développés dans des sporocystes, produisent par segmentation de leur contenu des *Zoospores* ciliés; ceux-ci deviennent des myxoamibes, puis des plasmodies immobiles, s'entourant d'une paroi cellulosique puis donnant un mycélium et fournissant des sporocystes.

MYXOSARCOME. s. m. [*myxosarcoma*, de μύξα, mucus, et σάρξ, chair] (M.-A. Séverin). Tumeur colloïde de consistance charnue.

MYXOPOÈSE. s. f. [de μυξοποιός, qui produit le *mucus*]. La sécrétion du *Mucus.*

MYXOSPORE. s. f. Comme *Myxoamibe.* — Spore dont le contenu a des mouvements sarcodiques.

MYXOSPORIDIE. s. f. Toute *Psorospermie* dans des mucus.

N

N, *n* = N, ν grecs ou quelquefois γ.

N. Notation de l'*Azote* (*Nitrogène*).

Na. Notation du *Sodium* (*Natrium*).

N° 1, 2, 3, etc. Abréviation du nombre d'objets mis dans une formule, etc.

NABA. s. m. — **B.** Le *Brassica napus*, L. — **Z.** L'Autour (*Falco palumbarius*, L.), Rapace diurne.

NABALE. s. m. Genre de Synanthérées lactucées, voisin des *Prénanthes.*

NABIAS (Hautes-Pyrénées). Source froide sulfurée sodique, bromo-iodurée.

NABIROP. s. m. Le *Merle violet* ou *Turdus auratus*, Gmelin, Passereau dentirostre d'Afrique.

NABOTH. Anatomiste saxon du commencement du XVIIIe siècle dont le nom est resté aux glandes en grappe simple de la muqueuse du col utérin dilatées.

NACAROL et **NACASSOL.** s. m. Le *Dividivi.*

NACELLE. s. f. [*carena;* all. *Schiffen; carène*]. — **B.** Pièce inférieure de la corolle des Papilionacées.

NACIBE. s. f. [*Nacibæa*, Aublet]. Genre de Rubiacées de Cayenne, du Pérou, etc.

NACRE. s. f. Couche interne de la coquille des Mollusques testacés.—Elle n'est pas composée par des prismes, comme le reste de l'épaisseur des coquilles, mais formée par superposition de minces lamelles incolores de 0^m,001 et au-dessous. Ces dernières sont telles que la première coquille au début de sa génération sur l'embryon. En raison de leur superposition donnent des phénomènes d'*interférence* à la manière des lames minces. Des dispositions des bords de ces lames résultent de fines stries qui décomposent la lumière. De là les teintes irisées de la *N.* et la possibilité de reproduire ces teintes sur la cire ou la gélatine coulées dans les coquilles.

NACRÉ, ÉE. adj. [all. *perlmutterfarbig;* angl. *nacreous*]. Qui ressemble à la *Nacre* comme couleur, etc.

NACRIER, ÈRE. adj. et s. Qui concerne ou fait la *Nacre.* — Qui s'en sert.

NAÉ. s. m. Le *Nahé.*

NÆMATACHOGRAPHE, NÆMATACHOMÈTRE. Fautes au lieu de *Nématachographe*, etc.

NÆVUS. s. m. [*nævus*, tache de rousseur; σπῖλος; all. *Muttermal;* angl. *amother's mark;* it. *voglia, neo materno;* esp. *nevo*]. Tache naturelle à la peau. — *N. sans hypertrophie.* Ceux qui ne sont dus qu'à l'augmentation de quantité du pigment de la couche de Malpighi formant tache. — *M. hypertrophique.* Le *N.* saillant en bouton dans lequel l'épiderme, pigmenté ou non, les poils et le derme sont hypertrophiés. — *N. maternel.* Tache sur la peau des enfants et née avec eux. Elle peut être d'un noir plus ou moins foncé ou rouge, superficielle ou former une petite tumeur, être un petit anévrysme par anastomose. — *N. pigmentaires.* Ceux dont la couleur est due à du pigment, sans hypertrophie du derme, etc. — *N. vasculaires.* Les taches congénitales, colorées, vineuses, etc., devenant ou non tumeurs, dites érectiles, dues à ce que les capillaires sont restés plus larges, plus nombreux qu'ailleurs, etc., à la face surtout. — *N. vasculaires* [all. *Nævus vascularis, Gefässmaal;* angl. *nævus vascularis;* it. *nevo vascolare*] Les *tumeurs fongueuses sanguines superficielles et mixtes* ou *tumeurs érectiles congénitales* des auteurs. Tumeurs le plus souvent à la fois veineuses et artérielles, commençant sous formes de taches d'étendue variable provenant de la dilatation graduelle des capillaires, plus ou moins granuleux, avec ou sans varicosités, etc. — *N. non vasculaires.* Ceux dans lesquels la vascularité reste normale, la couche de Malpighi étant surtout affectée.

NAFÉ. s. m. Pâte dite pectorale à l'*Ambrette.*

NAGE. s. f. La *Natation.*

NAGEANT, ANTE. [adj. *natans;* all. *schwimmend;* angl. *swimming;* it. *nuotante;* esp. *nadadora*]. Qui est à la surface de l'eau sans tenir au sol.—Qui se soutient sur l'eau.

NAGEOIRE. s. f. [*pinna;* πτέρυξ; all. *Flosse, Schwimmflosse;* angl. *fin;* it. *ala, pinna;* esp. *aleta*]. Membre mince, plus ou moins large, avec ou sans organes squelettiques sous le tégument, avec ou sans homologie selon sa situation, sa structure, à côté des membres thoraciques et abdominaux, qui sert d'agent de locomotion aux animaux aquatiques.

NAGEUR, EUSE. adj. et s. [νήκτης]. Qui nage. — **Z.** La phase de *Zoë* des brachyures durant laquelle le crustacé est pélagique, non encore marcheur.

NAHÉ. s. m. — A Tahiti l'*Angiopteris erecta*, Hoff., Ericacée à rhizome féculent alimentaire.

NAÏA. s. m. — **B.** Comme *Naja.* — **Z.** L'*Haje.*

NAÏADÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Naïas.* — Famille de monocotylédones nageantes; fleurs unixesuées, les mâles monanthères dans une spathe, pistil nu ou dans une spathe; fruit sec monosperme indéhiscent.

NAIN, AINE. adj. et s. [*nanus;* νάνος; all. *Zwerg;* angl. *dwarf;* it. *nano;* esp. *enano*]. Les êtres dont la taille est de beaucoup inférieure à la moyenne lorsque l'exiguïté dépend de la diminution de volume de toutes les parties du corps.

NAIRNE. Physicien anglais du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à la machine électrique imaginée par lui.

NAÏS. s. f. La *Naïs* ou *Stitina proboscidea*, Annélide chétopode abranche filiforme d'eau douce.

NAISSAIN. s. m. L'embryon cilié nageant au sortir de l'œuf de l'huître, avec ou sans la coquille équivalve qu'il possède avant de se fixer par sa valve gauche, la droite ou supérieure ne devenant plate que par la suite.

NAISSANCE. s. f. [*nativitas;* γενέθλη; all. *Ursprung, Geburt;* angl. *birth;* it. *nascita;* esp. *nacimiento*]. — **A**. *Base*, extrémité adhérente ou la plus grosse d'un organe. Le point d'où un organe se détache d'un autre semblable. — **Y**. Apparition d'un corps organisé qui n'existait pas jusqu'alors. — *Mise au monde du fœtus;* le fœtus, déjà existant dans l'utérus, est né depuis longtemps, mais caché. — La production de la matière organisée amorphe ou figurée, et par suite des tissus, des organes, etc., qui résultent de l'enchevêtrement réciproque de ces éléments; d'où l'extension du mot à la désignation d'actes accomplis par l'organisme entier. La *N*. est caractérisée par ce fait, que les unités anatomiques (et par suite tout l'être vivant), quand ils sont placés dans certaines conditions de nutrition et de développement déterminent dans leur voisinage la *genèse* d'autres éléments, ou en *reproduisent* de semblables à eux. Il faut dire ici des *unites preexistantes*, car il n'y a pas d'exemple d'éléments anatomiques qui aient été formés de toutes pièces en dehors, séparément, loin d'unités déjà préexistantes; il n'y a pas d'exemple de génération spontanée extérieure ou de production artificielle d'une unité anatomique quelconque, cellule, fibre, etc.

NAISSANT, ANTE. adj. [all. *entstehend;* angl. *nascent;* it. *nascente;* esp. *naciente*]. Qui est en voie de production, de développement. — **C**. La différence d'activité de propriétés de plusieurs éléments, comme l'hydrogène, etc., entre l'état où ils sortent des composés qui les retenaient comparativement à l'état où ils sont déjà pleinement gazeux isolés d'autres éléments.

NAJA. s. m. — **B**. Genre de Naïadées. — **Z**. Le *Naja tripudians*, Merrem, ou *Cobra di capello* de l'Inde, Ophidien protéroglyphe très venimeux. — Le *Haje*.

NALCA. s. m. Le *Pangue*.

NAMMEN (Prusse). Source sulfurée sodique (13°).

NANCÉATE. s. m. [all. *milchsaures Salz;* angl. *lactate;* it. et esp. *nanceato*]. Comme *Lactate* (Braconnot).

NANCÉIQUE. adj. [all. *milchig;* angl. *lactic, nanceic;* it. et esp. *nanceico*]. Pour *Lactique*.

NANCY (Meurthe-et-Moselle). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

NANDHIROBE et **NANDIROBE**. Fautes au lieu de *Nhandirobe*.

NANDINE. s. f. [*Nandina*, Thunb.]. La *Nandina domestica*, Thun., Berbéridacée de la Chine et du Japon.

NANDOU. s. m. [all. *Nandu*]. Le *Rhea americana*, L., Struthionidé coureur des Pampas de la Plata.

NANGOUÉ. s. m. Le *Sterculier* ou *gola* et *kola*.

NANISME. s. m. [de *nanus*, nain; all. *Zwergbildung;* angl. *dwarfishness*]. L'état anormal des *Nains*.

NANOCÉPHALIE. s. f. [de νάνος, nain, et κεφαλή, tête]. Petitesse de la tête. — *Imbécillité*. — *Microcéphalie*.

NANOCORMIE. s. f. [de νάνος, nain et κορμός, tronc]. Anomalie par petitesse du tronc des Phanérogames.

NANOMÉLIE. s. f. [de νάνος, nain, et μέλος, membre]. Anomalie par petitesse des membres.

NANOSOMIE. s. f. [de νάνος, nain, et σῶμα, corps]. La petitesse du tronc.

NANTÈQUE. s. m. Le *Lentèque*.

NAPACÉ, ÉE. adj. [*napaceus*, de *napus*, navet; all. *rübenförmig;* angl. *turnipy;* angl. *napiforme;* esp. *napaceo*]. Qui ressemble au *Navet*.

NAPÉE. s. f. [*Napæa*, L.]. Genre de Malvacées émollientes d'Amérique.

NAPEL. s. m. L'*Aconitum napellus*, L., Renonculacée vénéneuse.

NAPELLINE. s. f. ($C^{52}H^{39}AzO^{11}$). Corps cristallisable peu toxique retiré du *Napel* (Morton), distinct de l'*Aconitine*.

NAPHA. s. f. Pour *Fleur d'oranger*.

NAPHTALHYDRURE. s. m. ($C^{20}H^{10}$). L'*Hydrure de Naphtaline*.

NAPHTALIDAM. s. m. et **NAPHTALIDINE**. s. f. Dérivé de l'action de l'hydrogène sulfuré sur la nitronaphtalide ($C^{20}H^{9}Az$).

NAPHTALIDE. s. m. Mélange de *Paraffine* et de *Résine* de l'île de Tcheleken (mer Caspienne).

NAPHTALINE. s. f. [all. *Naphtalin;* angl. *naphtaline;* it. et esp. *naftalina*]. Produit de la distillation du goudron minéral ($C^{20}H^{8}$ ou $C^{10}H^{4}$).

NAPHTALINHYPOSULFURIQUE. adj. Pour *Sulfonaphtalique*.

NAPHTALINIQUE. adj. Pour *Phtalique*.

NAPHTALINO-SOUS-SULFURIQUE. adj. Pour *Sulfonaphtalino-sulfurique*.

NAPHTAMÉINE. s. f. Dérivé pourpre, amorphe, du *Naphtalidam*.

NAPHTASE. s. f. Dérivé jaune de la *Nitronaphtaline*.

NAPHTE. s. m. [*naphta;* νάφθα; all. *Naphtha, Bergöl;* angl. *naphtha petrolem;* it. et esp. *nafta*]. Bitume liquide, incolore, de même origine que le pétrole, plus coloré, très inflammable.

NAPHTÉINE. s. f. [all. *Naphthein;* angl. *naphteine;* it. et esp. *nafteina*]. Substance minérale complexe ressemblant à l'*Ozocérite*.

NAPHTÈNE. s. m. L'*Hydrocarbure* $C^{15}H^{10}$ tiré du *Naphte*. — Le groupe $C^{20}H^{6}$ existant dans plusieurs dérivés de la *Napthaline*.

NAPHTÉNIQUE. adj. Nom d'un alcool ($C^{20}H^{12}O^{8}$), dérivé de la *Naphtaline* traitée par l'*Acide hypochloreux*.

NAPHTÉSIQUE. adj. Comme *Phtalique*.

NAPTHINO-SOUS-SULFURIQUE. adj. Pour *Sulfonaphtinosulfurique*.

NAPHTHIONIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de la réaction de la *Nitronaphaline* sur le sulfate d'ammoniaque.

NAPHTOL. s. m. Les *Phénols naphtyliques* ($C^{20}H^{8}O^{2}$) dérivés de l'*Acide sulfonaphtalique*.

NAPHTOQUINONE. s. f. ($C^{20}H^{6}O^{4}$). Produit de l'action du chlorate de potasse et de l'acide sulfurique sur la *Naphtaline*.

NAPHTOXALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{8}O^{12}$) produit par oxydation de l'*Alcool naphténique*.

NAPHTYLAMINE. s. f. Le *Naphtalidam*.

NAPHTYLCARBAMIDE. s. f. La *Naphtylurée*.

NAPHTYLURÉE. s. f. ($C^{22}H^{10}Az^{2}O^{4}$). Produit de l'action de l'acide cyanique sur le *Naphtalidam*.

NAPLES (Italie). Deux sources : 1° Source sulfureuse froide; 2° source ferrugineuse bicarbonatée froide.

NAPIFORME. adj. [*napiformis*]. En forme de *Navet*.

NAPOLÉONE. s. f. [*Napoleona*, Pal. Beauv.]. Genre de Myrtacées africaines.

NAPOLIER. s. m. L'*Arctium luppa*, L , Carduacée.

NARCAPHTE, NARCAPHTON ou **NASCAPHTON**. s. m. Le *Storax*. — L'écorce de l'arbre qui donne l'oliban.

NARCÉ. s. f. [νάρκη, assoupissement]. L'*Hébétude*.

NARCÉINE. s. f. [νάρκη, assoupissement; all. *Narcein;* angl. *narceine;* it. et esp. *narceina*]. Principe (Pelletier) de l'opium. Il est amer et styptique, cristallisable ($C^{33}H^{24}AzO^{16}$). Le plus somnifère (sans céphalalgie) des alcaloïdes de l'opium.

NARCÉTINE. s. f. Alcaloïde amer obtenu de la *Narcotine*.

NARCISSE. s. m. [ναρκισσός; all. *Narzisso;* angl. *daffodil, narcissus;* it. *narcisso;* esp. *narciso*]. Genre de Narcissées. — *N. des prés*. Le *Narcissus pseudonarcissus*, L.

NARCISSÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Narcisse*. — Famille de monocotylédones apétales, hypogynes, périanthe monosépale, tubuleux, à six divisions, à six étamines; ovaires à trois loges polyspermes.

NARCISSINE. s. f. Matière jaune des fleurs de *Narcisse* (Caventou).

NARCITINE. s. f. Substance blanche qu'on retire des *Narcissus pseudonarcissus*, L., et *tazetta*, L.

NARCOGÉNINE. s. f. ($C^{36}H^{16}O^{10}Az$). Produit obtenu de la *Narcotine*.

NARCOLEPSIE. s. f. [de νάρκη, assoupissement, et λαμβάνειν, saisir]. Névrose par besoin subit, court et répété de sommeil (Gelineau).

NARCOSE. s. f. [νάρκωσις, assoupissement]. Le *Narcotisme;* sa production.

NARCOTICO-ÂCRE. adj. et s. m. Qui produit à la fois le *Narcotisme* avec des accidents intestinaux de purgation et inflammatoires.

NARCOTINATE. s. m. Sel de l'*Acide narcotinique*.

NARCOTINE. s. f. [de νάρκη, assoupissement; all. *Narkotin, Opian;* it. et esp. *narcotina*]. Alcaloïde de l'opium, blanc, inodore, insipide et cristallisé en prismes droits à base rhomboïdale. L'eau froide agit à peine sur elle; l'alcool bouillant et l'éther la dissolvent ($C^{46}H^{25}AzO^{14}$);

peu hypnotique; plus convulsivante que la morphine.

NARCOTINIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Narcotine*. — Nom d'un acide amer produit par action de la potasse sur la *Narcotine*.

NARCOTIQUE. adj. et s. m. [*narcoticus;* ναρκωτικός, de νάρκη, assoupissement; all. *narkotisch*, *Schlafmittel;* angl. *narcotic;* it. et esp. *narcotico*]. Qui concerne la *Narcose*, le *Narcotisme*. — Qui les détermine.

NARCOTISME. s. m. [*narcosis;* νάρκωσις; all. *Narkotismus;* angl. *narcotism;* it. et esp. *narcotismo*]. Sommeil accidentel ou morbide profond, avec pesanteur de tête au réveil, engourdissement. —L'effet comparé au précédent produit par les substances narcotiques.

NARD. s. m. [*nardus;* ναρδος; all. *Narde*, *Nardenöl;* angl. *spikenard;* it. et esp. *nardo*]. Jadis racine ou souche odorante. — *N. celtique*. La *Valeriana celtica*, L., de la Suisse et du Tyrol. —*N. des Gaules*. Le *Souchet odorant*. — *N. rustique*. Le *N. sauvage*. — *N. indien, du Gange* ou *indique*. On le croyait être l'*Andropogon nardus*, L., Graminée indienne à racines aromatiques; mais ce sont les racines du *Nardostachys* (*Nardus* ou *Valeriana*) *Jatamansi*, D. C. Valérianée aromatique amère du Népaul, du Bengale, etc. — *N. indien faux*. La souche du *Nardostachys grandiflora*, D. C., Valérianée peu aromatique. — *N. sauvage*. Le *Cabaret*.

NARDOSTACHYS. s. m. Le *N. Jatamansi*, D. C., Valérianée qui donne le *Nard indien* qu'on croyait venir de l'*Andropogon nardus*, L., Graminée.

NARINARI. s. m. Le *Myliobatis narinari*, Cuv., espèce de Mourine.

NARINE. s. f. [*naris;* μυκτήρ; all. *Nasenloch;* angl. *nostril;* it. *narice;* esp. *nariz*]. Chacune des deux ouvertures dont le nez est percé, séparées l'une de l'autre par une cloison en partie osseuse et en partie cartilagineuse. Leur cavité est traversée non par la pituitaire, mais par un prolongement de la peau avec follicules sudoripares, poils et glandes sébacées.

NARTHÉCINE. s. f. Principe cristallin astringent du *Narthecium ossifragum*, Huds., Asphodélée d'Europe.

NARTHÉCIQUE. adj. Qui se rapporte au *Narthecium*. — Acide cristallin qui accompagne la *Narthécine*.

NARTHÉCIUM. s. m. Genre de Colchicacée d'Europe, d'Amérique, etc.

NARVAL. s. m. [all. *Seeeinhorn*, *Narval*]. Le *Monodon monoceros*, L., Cétacé carnivore delphinide.

NASAL, ALE. adj. [*nasalis;* all. et angl. *nasal;* it. *nasale*; esp. *nasal*]. Qui concerne le *Nez*.

NASE. s. m. Le *Chondrostoma nasus*, Val., ou *Hotlu*, Cyprin.

NASEAU. s. m. [*naris;* ῥίν; all. *Nasenloch;* angl. *nostril;* it. *nari;* esp. *nariz*]. Orifice externe des narines. — Parfois aussi sur les Quadrupèdes l'extérieur de la portion du nez qui les limite.

NASICORNE. adj. et s. [de *nasus*, nez, et *cornu*, corne]. Qui a le nez cornu. — **Z**. Le *Rhinocéros*.

NASILLEMENT. s. m. Faible *Nasonnement*.

NASITORT. s. m. Le *Lepidium sativum*, L., Crucifère.

NASO-AURAL, ALE. adj. Qui se rapporte aux fosses nasales et à l'oreille, à la trompe d'Eustache.

NASO-LOBAIRE. adj. et s. [angl. *naso-lobar;* it. *naso-lobare;* esp. *nasolobar*]. Qui se rapporte au lobe nasal. — La terminaison au lobe du nez d'un filet ethmoïdal du rameau nasal de la cinquième paire.

NASON. s. m. [*Naseus*]. Genre de Scombéroïdes.

NASONNÉ, ÉE adj. [all. *naselnd;* angl. *snuffling*]. Qui a les caractères du *Nasonnement*.

NASONNEMENT. s. m. [de *nare loqui*; all. *Näseln*]. Le timbre particulier de la voix lorsqu'elle semble produite dans le nez. Lorsque le son passe par le nez, il y a *N.*; de plus, il faut, pour que le son soit nasonné, qu'il s'y arrête et qu'il y retentisse, ce qui est lorsque les fosses nasales sont en partie oblitérées.

NASO-OCULAIRE. adj. et s. [angl. *naso-ocular;* it. *naso-oculare;* esp. *naso-ocular*]. Qui concerne le *Nez* et l'œil ou l'orbite.

NASO-PALATIN, INE. adj. et s. [angl. *naso-palatinous;* it. et esp. *naso-palatino*]. Qui se rapporte au *Nez* et au *Palais*.

NASO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne le *Pharynx nasal*. — L'anneau ou *isthme* circonscrit par les deux piliers postérieurs du voile du palais formant la limite entre le pharynx proprement dit et l'arrière-cavité des fosses nasales est dit l'*isthme naso-pharyngien*.

NASO-PALPÉBRAL, ALE. adj. et s. Qui tient au *Nez* et aux *Paupières*.— Le muscle *Orbiculaire des paupières*.

NASO-SOURCILIER, ÈRE. adj. et s. Qui tient au *Nez* et au *sourcil*. — Le muscle *Sourcilier*.

NASSE. s. f. [*Nassa*]. Genre de Gastéropodes rangés parmi les *Buccins*.

NATALITÉ. s. f. [all. *Natalität;* angl. *natality;* it. *natalità*]. Le fait de naître, d'apparaître. — L'attribut de ce qui est né en un temps ou un lieu donnés. — Rapport des naissances à la population qui les a fournies dans l'unité de temps.

NATALOÏNE, s. f. Principe de l'aloès de Natal, voisin de l'Aloïne.

NATATION. s. f. [*natatio;* νεῦσις; all. *Schwimmen;* angl. *swimming;* it. *nuoto;* esp. *natacion*]. La locomotion dans l'eau. Pour cette progression, les membres agissent essentiellement en raison de ce que les antérieurs portés en avant sont ramenés plus ou moins fortement sur les côtés et en arrière de façon que la main prend appui sur l'eau à la manière d'une rame. En même temps les membres postérieurs fléchis sont étendus avec force de façon que les pieds appuient sur l'eau par leur face plantaire. Le corps est ainsi poussé en avant avec une vitesse proportionnelle à la force impulsive musculaire et à la résistance du point d'appui qui cède partiellement à la pression.

NATATOIRE. adj. Qui se rapporte à la *Natation*.

NATES. s. f. [it. *natiche*]. Les *Fesses*. — Les deux tubercules quadrijumeaux supérieurs.

NATICE. s. f. [*Natica*, Lam.]. Genre de Gastéropodes prosobranches. — La *Natica castanea*, Lam., de la Manche.

NATIF, IVE. adj. [*nativus*, du verbe *nasci*, naître; ἔμφυτος; all. *gediegen;* angl. *native;* it. et esp. *nativo*]. — **V**. Ce qui concerne la *Naissance*, la *Natalité*. — **C**. Ce qu'on trouve dans le sein de la terre, à un état de pureté relative.

NATRIUM. s. m. Le *Sodium*.

NATROÏNE. s. f. Le bicarbonate et le sulfate de soude obtenus par concentration des eaux minérales.

NATROMÈTRE. s. m. [de *natrum*, la soude, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la quantité de soude contenue dans une solution.

NATRON. s. m. [*natrum;* all. *Natron;* angl. *natron, anatron;* it. *natro;* esp. *anatron*]. Le *Carbonate de soude* naturel, solide ou en solution.

NATURALISATION. s. f. [all. *Naturalisation;* angl. *naturalization;* it. *naturalizzazione;* esp. *naturalizacion*]. Action de naturaliser une race. — La *N.* diffère de l'*Acclimatement* en ce qu'elle est toujours accompagnée de la faculté de se reproduire régulièrement, etc.

NATURALISME. s. m. L'étude de ce qui est naturel.

NATURALISTE. s. m. [*naturæ indagator;* all. *Naturforscher*, *Naturalist;* angl. *natural philosopher;* it. et esp. *naturalista*]. Celui qui s'occupe spécialement de l'étude des objets naturels.

NATURE. s. f. [*natura;* φύσις; all. *Natur;* angl. *nature;* it. *natura;* esp. *naturaleza*]. Chose, qualité ou force. — L'ensemble de tous les êtres, de toutes les individualités, organisés ou non qui composent l'univers. — La manière d'agir, l'ensemble des propriétés qu'un être tient de sa naissance, de son organisation, de sa conformation, de sa composition naturelles. — Le système des lois qui président à l'existence des choses, à la succession des êtres. On personnifie alors cette expression qui devient un synonyme métaphysique du mot Dieu. — *N. médiatrice*. L'ensemble des actes dérivant des propriétés inhérentes aux tissus et aux humeurs, qui font qu'un organe lésé sa vie, restant possible, revient peu à peu à son état naturel.

NATUREL. s. m. L'ensemble des manifestations morales, intellectuelles et du caractère d'un individu. — L'ensemble mental d'un individu tel qu'il est de sa nature

NATUREL, ELLE. adj. [*naturalis;* φυσικός; all. *naturlich;* angl. *natural;* it. *naturale;* esp. *natural*]. Qui fait

partie de la nature. — Qui est conforme aux lois. — *Autochtone.*

NATURISME. s. m. [all. *Naturalismus;* angl. *naturalism;* esp. *naturalismo, naturismo*]. La personnification subjective des propriétés naturelles des corps bruts ou vivants considérées comme forces ou puissances.

NATURISTE. s. m. [all. et angl. *Naturist;* it. et esp. *naturista*]. — **M. C.** Le médecin qui, d'après ses connaissances sur l'économie animale, observe la marche des maladies, et n'emploie que des moyens propres à seconder la tendance, réputée salutaire, de ce qui a lieu dans l'organisme.

NAUCLÉE. s. f. [*Nauclea*, L.]. Genre de Cinchonées d'Asie et d'Afrique.

NAUCLÉINE. s. f. La *Catéchine.*

NAUCORE. s. f. [*Naucoris*, Geoff.]. Genre d'Hémiptères hétéroptères carnassiers.

NAUHEIM (Allemagne). Sources chlorurées sodiques (de 21° à 39°).

NAUMBURG (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

NAUPATHIE. s. f. [de ναῦς, navire, et πάθος, affection]. Le *Mal de mer.*

NAUPLIEN, ENNE. adj. Qui se rapporte au *Nauplius.*

NAUPLIUS. s. m. Animal ovale ou piriforme, monocle, avec d'abord trois paires de pattes, reconnu pour être la forme larvaire, au sortir de l'œuf, de nombre de Crustacés entomostracés et malacostracés.

NAUSÉABOND, ONDE. adj. [*nauseosus*, de *nausea*, mal de mer; ναυτιώδης; all. *ekelhaft;* angl. *nauseous;* it. *nauseabondo;* esp. *nauseabundo*]. Qui amène des *Nausées.*

NAUSÉE. s. f. [*nausea;* ναυσία, ναυτία, envie de vomir, de ναῦς, vaisseau; all. *Uebelkeit;* angl. *nausea, sickness;* it. et esp. *nausea*]. Sensation de ceux qui sont pris d'envies de vomir lors de la navigation. — Le dégoût causé par certains aliments. — Les premières atteintes du besoin de vomir et des efforts qui l'accompagnent sans causer encore le vomissement.

NAUSÉEUX, EUSE. adj. [all. *nauseous;* it. et esp. *nauseoso*]. Ce qui concerne les *Nausées.* — Nauséabond.

NAUTILE. s. m. Genre de Céphalopodes, surtout fossiles. — *N. flambé.* Le *Nautilus pompilius*, L., de l'Océan indien.

NAVAJAS (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (19°).

NAVALPINO (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (29°).

NAVET. s. m. La *Brassica napus*, L. [all. *Rübe;* angl. *turnip;* it. *navone, radice;* esp. *nabo*], Crucifère. — *N. du diable* ou *galant.* La *Bryone.*

NAVETTE. s. f. La *Brassica asperifolia oleracea*, Lam.; *B. campestris*, L. — *N. d'été.* La *Brassica præcox.* Crucifères.

NAVICULAIRE. adj. et s. [*navicularis*, de *navicula*, petite barque, nacelle; all. *kahnförmig;* angl. *navicular;* it. *naviculare;* esp. *navicular*]. Qui est en forme de barque. — Concave et plus ou moins comprimé latéralement. — L'os scaphoïde.

NAVICULE s. f. [de *navicula*, petite barque]. Cellules, articles ou *frustules* d'*Algues diatomées* devenues libres par destruction de leur gangue mucilagineuse, lancéolées, oblongues ou elliptiques. Leur paroi est striée, siliceuse, leur contenu à mouvements sarcodiques. Bien que sans cils les *N.* progressent continuement dans tel ou tel sens tant qu'un réactif ou autres causes ne les ont pas tuées.

NAVIFORME. adj. et s. m. [de *navis*, navire, et *forme*]. En forme de nacelle. — Le *Scaphoïde.*

NAVIGATION. s. f. [*navigatio*; ναυτιλία; all. *Seefahrt;* angl. *navigation;* it. *navigazione;* esp. *navigacion*]. — **M. C.** La pratique ou les effets en mer de cet art ont un résultat utile dans nombre de cas de débilité, etc.

Nb. Notation du *Niobium.*

NÉARTHROSE. s. f. [de νέος, nouveau, et ἄρθρον, articulation; all. *Aftergelenk;* angl. *nearthrosis;* it. *neartrosi*]. Articulation de nouvelle génération soit entre l'extrémité d'un os reséqué et la portion articulaire de l'os resté normal, soit entre l'extrémité articulaire d'un os luxé non réduit et l'organe contre lequel il reste appuyé. Dans les deux cas les moyens d'union nouveaux sont constitués par du tissu cellulaire régénéré ou cicatriciel plus ou moins dur et épais, au lieu de ligaments, avec variétés dans la disposition de celui des os sur lequel se voit une surface articulaire de nouvelle formation selon qu'il s'agit d'une fracture, d'une résection ou d'une luxation.

NÉBOUED. s. m. L'*Acacia neboued*, Guillemin et Perrotet, Mimosée du Sénégal. — Sa gomme.

NÉBOUZAT ou **NABOUZAT** (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse froide.

NÉCESSITÉ. s. f. L'état de ce qui est à la fois inévitable et indispensable.

NÉCROBIOSE. s. f. [de νεκρὸς, mort, et βίωσις, l'action de vivre]. Signifie aussi bien : l'action de vivre par la mort, que la mort survenant par le fait même de la vie, sens dans lequel il est pris le plus souvent. C'est par suite à tort qu'il est employé pour désigner soit l'état sénile et même morbide soit la mortification des unités anatomiques ou autres parties.

NÉCROBIOTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Nécrobiose.*

NÉCROCOME. s. f. [de νεκρὸς, mort, et κομεῖν, prendre soin]. Salle de dépôt des cadavres.

NÉCROGÈNE. adj. [de νεκρὸς, mort, et γένεσις, naissance]. Qui naît sur ce qui est mort. — *Saprophile.*

NÉCROMANCIE. s. f. [de νεκρὸς, mort, et μαντεία, divination]. L'influence sur le moment de la mort, que l'on supposait possédée par les astres. — Divination par une prétendue évocation des morts. — Prédiction supposée d'après l'examen d'objets provenant des morts.

NÉCROPATHIE. s. f. [de νεκρὸς, mort, et πάθος, affection]. Disposition générale à la mortification. — Maladie mortelle.

NÉCROPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Qui vit de corps morts. — **Z.** Les larves de Dermestes, etc.

NÉCROPHAGIE. s. f. L'usage comme aliment des substances qui ne vivent plus.

NÉCROPHILE. adj. et s. [de φιλός, qui aime]. Qui vit de ce qui est morts. — Les Schizomycètes et autres Champignons se développant au milieu de ce qui est mort, tissus ou humeurs.

NÉCROPHOBIE. s. f. [de νεκρὸς, mort, et φόβος, crainte]. La crainte des morts.

NÉCROPHORE. s. m. [*Necrophorus*, Fabr.]. Genre de Coléoptères.

NÉCROPSIE. s. f. [de νεκρὸς, cadavre, et ὄψις, l'action de voir]. L'examen du cadavre.

NÉCROSCOPIE. s. f. [de νεκρὸς, cadavre, et σκοπεῖν, examiner]. all. *Leichenschau;* angl. *necropsy;* it. et esp. *necroscopia*]. Examen des cadavres. Mieux qu'*Autopsie.*

NÉCROSCOPIQUE. adj. Qui concerne la *Nécroscopie.*

NÉCROSE. s. f. [de *necrosis;* νέκρωσις, de νεκρὸς, mort; all. *Nekrose;* angl. *necrosis;* it. *necrosi;* esp. *necrosis*]. Mortification d'un tissu quelconque. — *N. céréale* (*necrosis cerealis*). Perte de sensibilité et gangrène sèche qui survient par l'effet du seigle ergoté. — *N. des os.* Mortification du tissu osseux, qu'elle comprenne une partie seulement ou la totalité d'un os. La nature du tissu fait qu'on n'y voit rien de ce que montre la *N.* des parties molles gangrenées. A part les résidus granuleux des capillaires, des éléments de la moelle et des *Ostéoblastes* dans les ostéoplastes le tissu ressemble à ce qu'il est sur les os secs. — *N. phosphorée des maxillaires.* Altération fréquente des os maxillaires, consistant en leur mortification et leur élimination, soit partielle, soit même complète, et alors suivie quelquefois de leur régénération. La *N.* des maxillaires porte plus fréquemment sur l'inférieur que sur le supérieur, et sur ces deux os que sur tous les autres, dans l'intoxication mercurielle ou phosphorée.

NÉCROSÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Nécrose.*

NÉCROSÉMIOTIQUE. adj. et s. f. [de νεκρὸς, mort, et σημεῖον, signe]. Qui a rapport aux signes de la mort.

NÉCROSIQUE. adj. Qui a rapport à la *Nécrose.*

NÉCROSTÉOSE. s. f. [de νεκρὸς, mort, et ὀστέον, os]. Nécrose du tissu osseux.

NÉCROTOMIE. s. f. [de νέκρὸς, mort, et τομή, dissection]. *Nécroscopie.*

NECTAIRE. s. m. [de *nectar;* all. *Honigbehälter;* angl. *nectary;* it. *nettario;* esp. *nectario*]. Les glandes tubercules ou appendices qui, dans la fleur, ne font pas partie des organes floraux ordinaires (Linné). — Les parties ou annexes soit de l'axe soit des appendices floraux qui sur les Phanérogames produisent du *Nectar.*

NECTANDRE. s. f. [*Nectandra*, Rottboell]. Genre de Lauracées d'Amérique.

NECTANDRINE. s. f. ($C^{40}H^{23}AzO^{4}$). Alcaloïde des *Nectandres.*

NECTAR. s. m. [all. *Nektar;* angl. *nectar;* it. *nettare;* esp. *nectar*]. Liquide neutre incolore, sucré et mucilagineux que secrètent les *Nectaires.*

NECTARIFÈRE. adj. Qui donne du *Nectar.* — Qui a un *Nectaire.*

NECTOCALICE. s. m. [de νεκτός, qui nage, et κάλυξ, calice]. Le disque natatoire des Hydrozoaires.

NECTOCÈRE. adj. et s. [de νεκτὸς, nageur, et κέρας, corne, antenne]. Dont les antennes servent à nager. — **Z.** Genre de Crustacés.

NECTOPHYSAIRE. adj. [de νεκτός, qui nage, et φῦσα, vésicule]. Qui concerne la *Nectophyse.*

NECTOPHYSE. s. f. [de νεκτὸς, qui nage, et φῦσα, vessie pleine d'air]. La vessie natatoire des Poissons.

NECTOPODE. adj. et s. [de νεκτὸς, nageur, et ποῦς, pied]. Qui a des pieds, des tarses natatoires. — **Z.** Famille de Coléoptères pentamères et de Nucléobranches.

NÉCYOMANCIE. s. f. [de νέκυς, mort, et μαντεία, divination]. Comme *Nécromancie.*

NEDAD. s. m. La fièvre des *Kollas.*

NEFFIACH (Pyrénées-Orientales). Source chlorurée sodique (20°,7).

NÈFLE. s. f. La *Mélonide* du néflier. — *N. d'Amérique.* La drupe du *Sapotillier.*

NÉFLIER. s. m. Le *Mespilus germanica*, L. [all. *Mispelbaum;* angl. *medlar-stree;* it. *nespolo;* esp. *nispero*], Rosacée astringente. — *N. du Japon.* Le *Bibacier.*

NEFRO. s. m. Bouillie (Abyssinie) de blé, d'orge, de fèves et de haricots.

NEFUEN. s. m. La *Guévine.*

NÉGATIF, IVE. adj. [de *negare*, nier; all. *negativ;* angl. *negative;* it. et esp. *negativo*]. — **P.** Dans l'hypothèse du *fluide* électrique composé de deux autres, on appelle un de ceux-ci *fluide négatif* ou *résineux*, et l'autre *positif* ou *vitré.* Dans la pile galvanique, les disques de cuivre sont *négatifs.*

NÉGATIVITÉ. s. f. [all. *Negativität;* angl. *negativity* it. *negatività;* esp. *negatividad*]. — **P.** État de ce qui manifeste l'électricité dite négative.

NÈGRE. adj. et s. [*Æthiops*]. Qui tient du noir. — Variété de l'espèce humaine à front étroit, comprimé aux tempes; vertex aplati, brachycéphale, lèvres grosses; prognathisme prononcé; angle facial de 60° à 75°; apophyses montantes de la mâchoire supérieure convergentes; os du nez n'atteignant pas le frontal; organes génitaux volumineux; mamelles allongées, piriformes; poils rares; ulotriques; muqueuses violacées. 1° *Race éthiopienne;* 2° *Races hottentote* et *boschimane :* peau feuille-morte ou jaune enfumé; 3° *Race cafre* et *Foulahs :* peau variant du basané au noir, suivant les peuplades; 4° *N. melanésiens* ou *océaniens.* — *N. blanc.* L'*Albinos.*

NÉGRIL. s. m. Le *Colaspidema barbara*, Fabr., Chrysomélien de la luzerne.

NÉGRITOS. s. m. Les nègres de petite taille des îles Adaman, de la presqu'île de Malacca, etc.

NEHAI. s. m. Le *Nahé.*

NÉIDE. s. m. [*Neides*, Latr.]. Le *Neides tipularius*, L., Hémiptère hétéroptère d'Europe.

NEIGE. s. f. [*nix;* χιὼν; all. *Schnee;* angl. *snow;* it. *neve;* esp. *nieve*]. Eau congelée des gouttelettes formant les nuages qui tombe en flocons, produits par des amas de prismes hexagonaux très variés, réfléchissant la lumière blanche par leur surface et par l'air retenu entre eux.

NEIROUN. s. m. Les *Phlœotribus* et *Hylesinus*, genres de Coléoptères xylophages attaquant l'olivier.

NÉLATON. Chirurgien de Paris (1807-1873) dont le nom est resté à des fibres circulaires du rectum.

NÉLEPINA (Hongrie). Source bicarbonatée sodique ferrugineuse froide.

NÉLOMBO. s. m. Comme *Nelumbium.*

NELUMBIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Nelumbium.* — Tribu des Nymphéacées.

NELUMBIUM. s. m. Le *Nymphœa nelumbo*, L., ou *Nelumbium speciosum*, Willd., Nymphéacée du Nil et des Indes.

NÉMATACHOMÈTRE. s. m. [de νῆμα, filament, τάχος, célérité, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la vitesse de transmission de la névrilité dans les filets nerveux périphériques (Donders).

NÉMATACHOGRAPHE. s. m. [de γραφεῖν, inscrire]. *Nématachomètre enregistreur.*

NÉMATHÉCIE. s. f. [de θηκή, capsule]. Excroissance verruqueuse allongée contenant le sporange d'Algues floridées.

NÉMATHELMINTHE. adj. et s. [de νῆμα, fil, et ἕλμινς, ver]. Ver cylindrique allongé. — *Nématoïde.*

NÉMATOBLASTE. adj. et s. Mieux que *Némoblaste.*

NÉMATOCÈRE. adj. et s. [de νῆμα, fil, et κέρας, corne, antenne]. Filicorne. — Genre de Tipulaires *terricoles.*

NÉMATOCYSTE. s. m. [de νῆμα, fil, et κύστις, vessie]. Cellules urticantes ectodermiques à filament intérieur déroulable, des Cœlentérés surtout.

NÉMATODE. adj. Pour *Nématoïde.*

NÉMATOÏDE. adj. et s. m. [de νῆμα, fil, et εἶδος, forme; all. *Fadenwurms*]. Filiforme. — **Z.** Ordre d'Helminthes souvent parasites caractérisés par un corps allongé, souvent filiforme, sans appareil circulatoire ni respiratoire, généralement pourvu d'un intestin ouvert aux deux bouts. Leurs sexes sont séparés, leur génération est uniquement sexuelle. — Les Filaires, les Trichines et autres *N.* parasites ne se reproduisent que dans l'intestin du parasitifère. Les jeunes non encore sexués seuls, pénètrent sous la muqueuse, sous le péritoine, dans sa cavité en grandissant. On en trouve s'enkystant dans les muscles, etc., sans jamais y devenir ovulés ou spermatiques. Sur le parasitifère vivant les *N.* sont toujours fixés par leur extrémité buccale à la muqueuse de l'intestin ou dans ses follicules qu'ils ulcèrent parfois.

NÉMATOPHORE. s. m. [de νῆμα, fil, et φόρος, qui porte]. Filaments ou prolongements du pédoncule commun de divers Hydrozoaires sertulariens.

NÉMATOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds filamenteux. — **Z.** Genre de *Lépadiens.*

NÉMATOURE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue]. Qui a la queue filiforme. — **Z.** Famille de Thysanures.

NÉMAZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal] (Gaillon). Animal filamenteux. — Spermatozoïde.

NÉMERTE. s. f. [de νημερτής, vrai]. Genre de Némertiens.

NÉMERTIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient aux *Némertes.* — Tribu de Vers turbellariés marins, non parasites, à corps long plissé plutôt qu'annelé, intestin sans anus, non adhérent aux parois du corps.

NÉMERTINE. s. f. Famille de Turbellariés, à corps rubané très long, à trompe protractile.

NÉMOBLASTE. adj. et s. [de νῆμα, fil, et βλαστός, germe]. Germe ou embryon, végétal, ou animal, filiforme.

NÉMOCÉPHALE. adj. et s. [de νῆμα, fil, et κεφαλή, tête]. Qui a la tête filiforme. — **Z.** Genre de Coléoptères tétramères.

NÉMOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antennes]. Qui a les antennes filiformes. — **Z.** Les Cousins et les Tipules, parmi les Diptères.

NÉMOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires filiformes. — **Z.** Genre de Cantharidiens.

NÉMOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes filiformes. — **Z.** Genres de Coléoptères planipennes, de Névroptères hémérobiés.

NÉMOSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps filiforme. — **Z.** Genre de Coléoptères xylophages.

NÉMURE. s. f. La *Nemura variegata*, Oliv., Orthoptère.

NENNDORF (Allemagne). Source sulfurée calcique (12°).

NÉNUPHAR. s. m. [all. *Seerose;* angl. *nymphœa waterlily;* it. *nenufaro;* esp. *nenufar*]. Genre de Nymphéacées. — *N. blanc.* La *Nymphœa alba*, L. — *N. jaune.* La *Nymphœa lutea*, L., ou *Nuphar lutea*, Smith.

NÉO-CALÉDONIEN, ENNE. adj. et s. Nègre de la Mélanésie.

NÉOFIBRINE. s. f. La fibrine de récente formation.

NÉOFORMATION. Faute au lieu de *Néoplasie.*

NÉOGALA. s. m. [de νέος, nouveau, et γάλα, lait; all. *erste Muttermilch*]. Lait dont la sécrétion suit celle du colostrum.

NÉOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui est autogène; de formation nouvelle, accidentelle ou non.

NÉOLITHIQUE. adj. [de λίθος, pierre]. Qui est formé depuis les temps historiques et renferme des restes d'animaux vivants ou récemment éteints.

NÉMATOCYTE. s. f. Comme *Nématocyste.*

NÉOMÉLIE. s. f [de νέος, jeune, et μέλειν, avoir soin]. L'ensemble des modes de reproduction par lesquels les individus antécédents donnent des jeunes pouvant arriver à se reproduire à leur tour.

NÉOMEMBRANE. s. f. [all. *Neomembran;* it. et esp. *neomembrana*]. Les membranes de nouvelle formation vasculaires comme le tissu des séreuses et le tissu cellulaire sous-séreux dont elles sont formées. Elles établissent une union en formant des brides aplaties, filamenteuses, etc., entre la séreuse des parois des cavités et celle qui recouvre les divers viscères. Elles se recouvrent d'un épithélium pareil à celui de la séreuse des vaisseaux sanguins mésentériques ou autres, des lymphatiques, et même des tubes nerveux allant de l'intestin, etc., à quelque organe des parois splanchniques, parcourent les néo-membranes (Ch. Robin, 1852).

NÉOMÉNIE. s. f. [*neomenia;* νεομηνία, de νέος, nouveau, et μήν, mois, lune; all. *Neumond;* angl. et it. *neomenia*; esp. *novilunio*]. Nouvelle lune. — L'influence attribuée aux *N.* sur l'écoulement du sang cataménial des vierges, sur les phénomènes intellectuels ou autres, normaux ou morbides, est de pure imagination.

NÉOPLASIE. s. f. [de νέος, nouveau, et πλάσις, formation]. Production morbide de nouvelle génération (Burdach). Le fait même de cette naissance ou génération, qu'elle ait lieu soit par genèse d'éléments nouveaux analogues aux éléments ambiants, soit par reproduction directe de ceux-ci qui se segmentent, etc.

NÉOPLASME. s. m. [de νέος, nouveau, et πλάσσειν, former; all. *Neoplasma;* angl. *neoplasm;* it. *neoplasma*]. Tissu cellulaire accidentel que Burdach suppose constituer le tissu fondamental de toutes les formations morbides de nouvelle génération. — Le produit de la néoplasie de quelque tissu que ce soit qui s'en trouve le siège. — Pris dans tout autre sens que sous celui de résultat de l'hypergenèse d'éléments existant déjà dans l'organisme ce mot devient inexact.

NÉOPLASTIE. s. f. [de νέος, nouveau, et πλάσσειν, former; all. *Neubildung;* angl. *neoplasty;* it. et esp. *neoplastia*]. Restauration des parties par autoplastie.

NÉOPLASTIQUE. adj. Qui se rapporte au *Néoplasme,* à la *Néoplastie.*

NÉOSSINE. s. f. [de νεοσσία, nid; all. *Neossin;* angl. *neossine;* it. *neossina;* esp. *neosina*]. La cubilose tirée des nids d'hirondelle de la Chine (*Hirundo esculenta,* L.), dans la proportion de 96 p. 100 ($C^{22}H^{17}O^{8}Az^{2}$).

NÉO-VITALISME. s. m. Le *Vitalisme* des modernes.

NÈPE. s. f. La *Nepa cinerea,* L., Hémiptère hétéroptère aquatique.

NÉPENTHACÉ, ÉE ou **NÉPENTHÉE, ÉE.** adj. et s. Qui concerne les *Népenthès.* — Famille de Plantes voisine des Aristolochiées.

NÉPENTHÈS. s. m. [*nepenthes;* νηπενθής, de νη, particule négative, et de πένθος, deuil, affliction]. Remède ancien à l'*œnothère* ou à l'opium contre la tristesse et la mélancolie. — Le *Bangi.* — Genre de Népenthacées. — *N. distillatoria,* L., ou *indica,* Lamark [all. *Kannenstaude;* angl. *nepenthes;* it. *nepente*]. Népenthacée astringente de Ceylan.

NÉPÉTA. s. f. La *Cataire.*

NÉPHÉLION. s. m. [*nephelium;* de νεφέλη, nuage, brouillard; all. *Wölkchen;* angl. *nephelium;* it. *nefelio*]. Tache de la couche sous-épidermique antérieure de la cornée, constituée comme l'*Albugo,* mais qui laisse encore passer la lumière comme au travers d'un nuage. — B. La *Bardane.*

NÉPHÉLIS. s. f. Genre de petites Sangsues qui ne peuvent attaquer que la peau des Mollusques.

NÉPHÉLIUM. s. m. Genre de Sapindacées asiatiques.

NÉPHOGÈNE. adj. et s. m. [de νεφος, nuage, et γεννάω, engendrer]. Qui engendre les nuages.

NÉPHRALGIE. s. f. [de νεφρός, rein, et ἄλγος, douleur; all. *Nierenschmerz;* angl. *nephralgia, nephralgy;* it. et esp. *nefralgia*]. *Colique néphrétique* ou *spasme des reins.* — Douleur rénale.

NÉPHRHELMINTHIQUE. adj. [de νεφρός, rein, et ἕλμινς, ver; all. *nephrelminthisch;* angl. *nephrelminthic;* it. et esp. *nefrelmintico*]. Qui concerne l'existence d'Helminthes dans les reins.

NÉPHREMPHRAXIS. s. f. [de νεφρός, rein, et ἐμφράσσω, j'obstrue; all. *Nierenverstopfung;* angl. *nephremphaxis;* it. *nefrenfrassia;* esp. *nefrenfraxis*]. Engorgement rénal.

NÉPHRÉSIE. s. f. Maladies des reins en général.

NÉPHRÉTIQUE. adj. [νεφριτικός; all. *nephritisch;* angl. *nephritic;* it. *nefretico;* esp. *nefretico*]. Corruption de *Néphritique.*

NÉPHRECTOMIE. s. f. [de εκτομή, excision]. L'excision, l'ablation ou extirpation chirurgicale du rein.

NÉPHRIDION. s. m. [νεφριδίον, de νεφρός, rein]. La graisse qui entoure les reins.

NÉPHRINE. s. f. La *Cystine.*

NÉPHRITE. s. f. [*nephritis;* νεφρῖτις, de νεφρός, rein; all. *Nierenentzündung;* angl. *nephritis;* it. *nefrite;* esp. *nefritis*]. L'inflammation des reins. — *N. aiguë.* Celle qui consécutivement à quelque refroidissement, avec ou sans état morbide antécédent de la vessie ou des uretères, se manifeste par une douleur aiguë, de la chaleur, un sentiment de pesanteur au niveau d'un ou des deux reins, avec irradiations aux aines, etc. Il y a fièvre, sécheresse de la bouche, nausées, constipation. L'urine devient moins abondante, claire ou chargée, parfois sanguinolente et albuminurique. Ces accidents peuvent s'atténuer, disparaître avec guérison complète. Elle peut s'accompagner d'œdème, devenir le point de départ d'abcès du rein, d'anurie graduelle et de mort après quelques mois de durée avec affaiblissement, inappétence graduels, etc. Avec des degrés divers de congestion, d'hypertrophie du tissu cellulaire de la trame, modifications de forme, d'état grenu, etc., des éléments de ce tissu on trouve les tubes urinipares contenant des cellules épithéliales hypertrophiées, déformées, ramollies, très diversement granuleuses, souvent accompagnées de leucocytes, d'hématies, etc. — *N. albumineuse.* L'*Albuminurie.* — *N. chronique.* L'état congestif ou inflammatoire à marche lente du rein dans l'albuminurie. — *N. épithéliale.* Mauvaise désignation de la desquamation de l'épithélium rénal durant les maladies. — *N. interstitielle.* L'hypertrophie du tissu cellulaire de la trame du parenchyme rénal coexistant avec l'atrophie de ses tubes et parfois la production de kystes qui en proviennent.

NÉPHRITIQUE. adj. et s. [*nephriticus;* νεφριτικός]. Qui concerne le rein, la néphrite. — Les remèdes, les soins contre ses maladies.

NÉPHROCÈLE. s. f. [de νεφρός, rein, et κήλη, tumeur; all. *Nierenbruch;* angl. *nephrocele*]. Tumeur du rein ou formée par lui.

NÉPHRO-GASTRIQUE. adj. Qui concerne le rein et l'estomac.

NÉPHROGRAPHIE. s. f. [de νεφρός, rein, et γραφή, description; all. *Nephrographia, Nierenbeschreibung;* angl. *nephrography;* it. et esp. *nefrografia*]. Description du rein.

NÉPHROLITHE. s. m. [de νεφρός, rein, et λίθος, pierre]. Calcul du rein.

NÉPHROLITHIASE. s. f. [de νεφρός, rein, et λιθίασις, lithiase; all. *Steinkrankheit, Harngries;* angl. *nephrolithiasis;* it. *nefrolitiasi;* esp. *nefrolitiasis*]. *Gravelle.* — Formation des *Néphrolithes.*

NÉPHROLITHIQUE. adj. [*nephrolithicus,* de νεφρός, rein, et λίθος, pierre; all. *nephrolithisch;* angl. *nephrolitic;* it. et esp. *nefrolitico*]. Qui concerne les calculs du rein.

NÉPHROLITHOTOMIE. s. f. La *Néphrotomie* contre les calculs du rein.

NÉPHROLOGIE. s. f. [*nephrologia,* de νεφρός, rein, et λόγος, discours; all. *Nierenlehre;* angl. *nephrology;* it. et esp. *nefrologia*]. Étude des reins.

NÉPHROPHLEGMASIE. s. f. [de νεφρός, rein, et *phlegmasie*]. Inflammation rénale.

NÉPHROPHLEGMATIQUE. adj. [de νεφρὸς, rein, et φλέγμα, mucus; all. *nephrophlegmatisch;* angl. *nephrophlegmatic;* it. *nefroflemmatico;* esp. *nefroflematico*]. Qui concerne la *Néphrophlegmasie.*

NÉPHROPLÉGIE. s. f. Cessation de l'excrétion rénale.

NÉPHROPLÉGIQUE. adj. [de νεφρὸς, rein, et πλήσσειν, frapper; all. *nephroplegisch;* angl. *nephroplegic;* it. et esp. *nefroplegico*]. Qui concerne la *Néphroplégie.*

NÉPHROPLÉTHORIQUE. adj. [de νεφρὸς, rein, et πληθώρα, pléthore; all. *nephroplethorisch;* angl. *nephroplethoric;* it. et esp. *nefropletorico*]. Qui concerne la *Pléthore rénale.*

NÉPHROPYIQUE. adj. [de νεφρὸς, rein, et πῦον, pus; angl. *nephropyic;* it. et esp. *nefropiico*]. Qui concerne la suppuration rénale.

NÉPHROPYOSE. s. f. [de νεφρὸς, rein, et πῦον, pus; ou πύοσις, suppuration; all. *Nierenvereiterung;* angl. *nephropyosis;* it. *nefropiosi;* esp. *nefropiosis*]. Suppuration rénale.

NÉPHRORRHAGIE. s. f. [de νεφρὸς, rein, et ῥαγεῖν, sortir avec violence; all. *Nierenblutfluss;* angl. *nephrorrhage;* it. et esp. *nefrorragia*]. Hémorrhagie par le rein.

NÉPHRORRHAPHIE. s. f. [de νεφρὸς, rein, et ῥαφή, suture]. Néphrotomie pour arriver par suture à fixer le rein lorsque sa *mobilité* est cause d'accidents graves.

NÉPHROSPASTIQUE. adj. [de νεφρὸς, rein, et σπάω, je resserre; all. *nephrospastisch;* angl. *nephrospastic;* it. et esp. *nefrospastico*]. Qui concerne le *Spasme rénal.*

NÉPHROSTOME. s. m. [de στόμα, bouche]. Orifices infundibuliformes des tubes d'origine du corps de Wolff s'ouvrant dans le péritoine de l'embryon.

NÉPHROTHROMBOÏDE. s. f. adj. [de νεφρὸς, rein, et θρόμβος, caillot; it. *nefrotromboide;* esp. *nefrotromboides*]. Qui concerne la thrombose des veines rénales.

NÉPHROTOMIE. s. f. [*nephrotomia*, de νεφρὸς, le rein, et τομή, section; all. *Nierensnitt;* angl. *nephrotomy;* it. et esp. *nefrotomia*]. Opération qui consiste à pénétrer au travers des parois abdominales jusqu'au rein pour donner issue au pus, enlever un calcul ou même le rein, soit malade, soit pour un but expérimental.

NÉPHROZYMASE. s. f. [de ζέμαω, ferment]. Schizomycètes agissant comme ferments tirés de l'urine ou du rein.

NEPHTHYDE. s. f. [*Nephthys*, Cuv.]. Genre d'Annélides chétopodes notobranches.

NEPTUNIE. s. f. [*Neptunia*, Loureiro]. Genre de Mimosées émollientes de la Cochinchine.

NÉRÉIDE. s. f. [*Nereis*, Cuv.]. Genre d'Annélides notobranches marins à pieds sétigères.

NERF. s. m. [νεῦρον, all. *Nerv;* angl. *nerve;* it. *nervo;* esp. *nervio*]. Organe ayant la forme de cordons servant à la transmission de la névrilité centrifuge et centripète entre le système nerveux central et les tissus ou les organes mésodermiques. Les éléments des *N.* sont composés de cylindres-axes (*fibres nerveuses*), prolongements des cellules nerveuses entourées successivement par de la myéline (*tubes nerveux*) puis par une paroi propre, la gaine de Schwann, jusque près de leurs terminaisons musculaires ou tegmentaires. Aussitôt après leur sortie des organes nerveux centraux, ces derniers se réunissent en grand nombre pour produire des faisceaux primitifs; un certain nombre de ceux-ci se trouvent associés en filaments blancs sur les côtés de la moelle et à la base du cerveau qu'on nomme *racines des nerfs.* Ces racines, en se joignant, forment des troncs qui, vers la périphérie, se divisent en branches, lesquelles deviennent de plus en plus grêles, et dont les filaments se terminent pour l'œil nu dans les tissus par de fines extrémités ou *filets.* Les branches nerveuses sont de deux sortes : les unes, fermes, d'un blanc brillant, se répandent principalement dans les muscles du tronc et la peau ; les autres, molles, d'un gris rougeâtre, appartiennent surtout aux viscères et accompagnent les vaisseaux sanguins. Les premières portent le nom de *N. blancs* ou *cérébro-rhachidiens*, ou *de la vie animale.* Les secondes sont appelées *N. gris, mous, sympathiques, végétatifs*, ou *de la vie végétative* avec ganglions ou cellules ganglionnaires sur nombre de points de leur trajet. Pour les *N.* de la vie animale il n'y a de ganglions que près de la moelle épinière sur les racines de ceux qui transmettent les actes de névrilité du dehors au dedans. — *N. abdominaux.* Les branches antérieures des *nerfs intercostaux* à la cavité ventrale. — *N. accélérateur.* Branche du plexus cervical gagnant le plexus cardiaque dont l'innervation est considérée comme rendant plus fréquentes les contractions cardiaques. — *N. d'Andersch.* Le *N. de Jacobson.* — *N. d'arrêt, vasculaires, dilatateurs, vaso-dilatateurs* ou *antagonistes.* Ceux qui excités causent un effet contraire à celui des *nerfs constricteurs* des capillaires. Ils agissent par inhibition sur les centres d'origine de ces derniers, non sur les fibres-cellules des vaisseaux. Ils font que les capillaires peuvent se laisser dilater par afflux sanguin, mais ils ne les dilatent pas. — *N. auditif.* Les *nerfs* facial et acoustique réunis sous la dénomination de *nerf de la septième paire.* Aujourd'hui le *nerf* de la huitième paire seulement. Le *N. auditif, acoustique* ou *labyrinthique*, naît au-dessous du plancher du quatrième ventricule. Il s'introduit avec le *nerf facial* dans le conduit auditif interne, au fond duquel il se divise en deux branches, l'une pour le limaçon, l'autre pour le vestibule et les canaux demi-circulaires. — *N. de Ch. Bell.* Branche spéciale du plexus brachial qui se distribue au grand dentelé et à la peau de la paroi thoracique latérale. — *N. blancs.* Les *N. craniens* et *rhachidiens.* — *N. de Bock. N.* qui du ganglion sphéno-palatin va à la trompe d'Eustache, etc., en passant par le conduit ptérygo-palatin. — *N. de bœuf.* La portion funiculaire détachée du ligament élastique cervical postérieur des grands Quadrupèdes. — *N. cardiaques.* Ceux du grand sympathique qui de ses ganglions cervicaux supérieur, moyen et inférieur se rendent au cœur après avoir formé les plexus cardiaques avec des filets du pneumogastrique. — *N. ciliaires* ou *iriens. N.* qui tirent leur origine du *nerf nasal*, et, de la partie antérieure du ganglion ophthalmique recevant de ce *N.* sa racine sensitive. Ils percent la sclérotique et gagnent entre elle et la choroïde le muscle ciliaire. — *N. constricteurs.* Les *N.* vaso-moteurs. — *N. craniens.* Ceux qui naissent des diverses parties de l'encéphale et qui sortent du crâne par les trous de la base de cette boîte osseuse. On décrit douze *paires* de *N. craniens*, d'après l'origine de ces *nerfs.* — *N. dépresseur.* Pour *N. d'arrêt.* — *N. frénateur.* Pour *N. d'arrêt.* — *N. frigorifique.* Les *N.* vaso-moteurs auxquels on attribue l'abaissement de la température. — *N. grand splanchnique.* Il naît de la partie interne des ganglions thoraciques moyens du grand sympathique. Ses racines s'unissent en seul tronc blanc grisâtre, résistant, situé sur les côtés de la colonne vertébrale, au-dessous de la plèvre. Ce tronc entre dans l'abdomen à travers un écartement des fibres du pilier du diaphragme, et se divise en plusieurs rameaux qui aboutissent au ganglion semi-lunaire. Le grand splanchnique droit, en se jetant dans la partie externe du ganglion semi-lunaire droit, constitue, avec le pneumogastrique droit qui se jette à sa partie interne, une anse nerveuse dont la concavité embrasse une partie du pilier du diaphragme (*anse mémorable de Wrisberg*). — *N. grand sympathique.* Voy. *Sympathique.* — *N. gris.* Les rameaux du grand sympathique. — *N. hypoglosse* ou *grand hypoglosse.* Il naît des sillons qui séparent les éminences pyramidales et olivaires, sort du crâne par le trou condyloïdien antérieur, et se distribue aux muscles de la langue et du pharynx. Il préside aux mouvements de la langue. — *N. intermédiaire de Wrisberg.* La petite racine ou sensitive du facial. — *N. de Jacobson.* Branche qui du ganglion du glosso-pharyngien va au plexus carotidien, etc. — *N. de Lancisi* ou *tractus longitudinaux.* Deux minces cordons ou tractus de substance blanche que l'on voit de chaque côté du rhaphé médian de la face supérieure du corps calleux. — *N. laryngés supérieurs.* Rameaux du pneumogastrique, à la partie supérieure et profonde du cou — *N. laryngés inférieurs* ou *récurrents.* Naissent du pneumogastrique dans l'intérieur du thorax, remontent dans le sillon intermédiaire à la trachée-artère et à l'œsophage, et se distribuent aux muscles du larynx. Ils sont des provenances du spinal. — *N. masticateur.* La racine motrice de la cinquième paire (Paletta). — *N. modérateur.* Pour *N. d'arrêt.* — *N. moteurs.* Ceux en général qui transmettent des centres nerveux moteurs aux fibres muscu-

laires, soumises ou non à la volonté, la névrilité centrifuge ou motrice. Ils comprennent une grande partie des fibres nerveuses composant le grand *sympathique* et de plus les *N.* suivants : Troisième paire, moteur oculaire commun; quatrième paire, pathétique; sixième paire, moteur oculaire externe; septième paire, facial; onzième paire, spinal; douzième paire, grand hypoglosse et de plus ceux qui dérivent des racines antérieures des *N. spinaux*. — *N. nasal*. Branche du *N. ophthalmique de Willis* qui donne la racine sensitive du ganglion ophthalmique, se rend à la peau vers l'angle interne de l'œil, et à la muqueuse des fosses nasales par son filet ethmoïdal passant par l'un des trous de la lame criblée de l'ethmoïde. — *N. ophthalmique de Willis*. La plus petite des trois branches qui partent du ganglion de Gasser et par le *nasal*, le *frontal* et le lacrymal transmettant la sensibilité de la peau du front, de la paupière, du lobule du nez, de la partie antérieure de la pituitaire et de la conjonctive. — *N. optique*. La deuxième paire des *N.* encéphaliques qui, nés des corps genouillés dépendances de la couche optique, contournent la partie externe des pédoncules cérébraux, s'entre-croisent sur la ligne médiane, l'un avec celui du côté opposé en formant le chiasma au-dessus de la selle turcique. De là chaque *N.* forme un cordon qui pénètre dans l'orbite par le trou optique, traverse la sclérotique et se continue avec la rétine. — *N. petit splanchnique*. Il naît des dixième et onzième ganglions thoraciques du grand sympathique. Ses deux racines se réunissent sur la douzième vertèbre dorsale, et forment un tronc gris blanchâtre qui traverse le diaphragme, pénètre dans l'abdomen, et se divise en deux rameaux : l'un s'anastomose avec le grand splanchnique; l'autre se perd dans les plexus rénal et solaire. Comme le *N. grand splanchnique* il est composé de tubes nerveux minces à myéline (mais en moindre proportion que dans celui-ci) et de *fibres de Remak*. — *N. phrénique* ou *diaphragmatique*. *N.* moteur qui naît des racines antérieures des quatrième et cinquième paires cervicales dont le diaphragme est tout près lors de sa formation, qui s'allonge à mesure que le cœur et les poumons se développant repoussent le diaphragme. Leur terminaison donne des filaments aux plexus solaire et surrénal. — *N. de relâchement*. Pour *N. d'arrêt*. — *N. rhachidiens* ou *vertébraux*. Il y en a trente et une paires; on les divise en cervicaux, huit paires; dorsaux, douze paires; lombaires, cinq paires; sacrés, six paires. Ces *N.* prennent naissance sur la moelle épinière par des racines antérieures motrices et des racines postérieures sensitives. Les racines des *nerfs rhachidiens* forment, pour chaque tronc, des faisceaux triangulaires dont le sommet est vers le trou de conjugaison correspondant. Le faisceau des racines postérieures présente, sur son trajet, un *ganglion*; ce n'est qu'au delà de ce ganglion que les racines postérieures se confondent avec les racines antérieures. Le *tronc* des nerfs rhachidiens résulte de la réunion des racines; il n'a que la longueur du trou de conjugaison dans lequel il est situé. Arrivés au dehors du trou de conjugaison, les *nerfs rhachidiens* se divisent en deux branches, les *branches postérieures* et les *branches antérieures*. — *N. de sensibilité spéciale*. Première paire, olfactif; deuxième paire, optique; huitième paire, auditif; neuvième paire, glosso-pharyngien. — *N. sensitifs*. Cinquième paire, trijumeau (*nerf mixte*); dixième paire, pneumogastrique et de plus ceux qui dérivent des racines postérieures des *N. spinaux*. — *N. sous-atloïdien*. La deuxième paire cervicale. — *N. sous-axoïdien*. La troisième paire cervicale. — *N. sous-occipitaux*. Branches de la première paire cervicale sortant entre l'occipital et l'atlas. — *N. spinal*. Le *N.* cranien de la onzième paire qui naît de la partie latérale postérieure de la moelle épinière au-dessus de la racine postérieure du quatrième nerf cervical, remonte entre le ligament dentelé et les racines postérieures des nerfs cervicaux correspondants, jusque dans le crâne, où il entre par le grand trou occipital; il en sort par le trou déchiré postérieur, traverse le muscle sterno-mastoïdien, et se perd dans le trapèze. Il se compose de deux portions anatomiquement distinctes par leurs origines, savoir : 1° la *branche interne* qui naît de la moelle allongée; 2° la *branche externe* qui provient de la moelle épinière cervicale. L'ablation des *N. spinaux* n'agit que sur les mouvements des muscles ci-dessus et du larynx, et par suite sur la voix, qu'elle rend impossible ou faible et rauque. Elle laisse intacts tous les autres organes qui reçoivent le pneumogastrique (estomac, cœur, poumon, etc.). — *N. splanchniques*. Les *N.* en général, surtout du grand sympathique, qui vont aux viscères. — *N. sympathique*. Voy. *Sympathique*. — *N. thermiques*. Les *N.* vaso-moteurs. — *N. trophiques*. Les *N.* vaso-moteurs. — *N. vaso-constricteurs*, *vaso-moteurs*, *N. du tonus*, etc. Ceux qui des ganglions vont se terminer aux fibres-cellules des vaisseaux.

NERF-FÉRURE. s. f. [de *nerf*, et *ferire*, frapper; all. *Verrenkung*; angl. *over-reach*; it. *malferuto*; esp. *rozoduro*, *nervioferura*]. Contusion sur le tendon fléchisseur du membre antérieur des Solipèdes.

NERF-FOULURE. s. f. La contusion du tendon d'Achille.

NÉRIINE. s. f. ($C^{50}H^{22}AzO^{2}$). Alcaloïde narcotique du *Codagapale* (*Nerium antidysentericum*, L.), Apocynée.

NÉRION. s. m. Comme *Nerium*.

NÉRIS (Allier). Sources bicarbonatées mixtes (46° à 52°).

NÉRISINE. s. f. La *Glairine*.

NÉRITE. s. f. [*Nerita*, L.]. Genre de Gastéropodes prosobranches operculés des eaux douces et de mer.

NÉRIUM. s. m. Le *Nerium oleander*, L., ou *Laurier rose*, Apocynée.

NÉROLI. s. m. L'essence de fleur d'oranger.

NÉRONIEN, IENNE. adj. [*neronianus*, de Néron]. Jadis la saignée faite plusieurs fois en un même jour.

NÉROPHIS. s. m. Genre de Lophobranches, Poissons voisins des Syngnathes.

NERPRUN. s. m. [ῥάμνος; all. *Kreuzdorn*; angl. *buckthorn*; it. *prugnolino*; esp. *espino cerval*]. Genre de Rhamnées purgatives. — *N. alaterne*. Le *Rhamnus alaternus*, L. — *N. bourdaine*. Le *Rhamnus frangula*, L. — *N. cathartique*. Le *Rhamnus catharticus*, L., émétique. — *N. des teinturiers*. Le *Rhamnus tinctoria*, L.

NERVAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte aux nerfs. — L'os pariétal. — L'os temporal. — La suture frontale.

NERVATION. s. f. [all. *Bluttrippen*; it. *nervazione*; esp. *nervacion*]. L'ensemble de nervures qui traversent le limbe de la feuille, les ramifications formées par les vaisseaux qui la parcourent. — Pour *Enervation* et *Névrotomie chirurgicale*.

NERVÉ, ÉE. adj. [all. *herippt*; angl. *nerved*; it. *fibrato*]. Pourvu de nerfs, de nervures.

NERVEUX, EUSE. adj. [*nervosus*; νευρώδης; angl. *nervoso*; it. *nervoso*; esp. *nervioso*]. Qui appartient aux nerfs; qui en contient, en reçoit.

NERVICO-TONIQUE. adj. Qui se rapporte à la tonicité nerveuse.

NERVIÉ, ÉE. adj. Comme *Nervé*.

NERVILITÉ. s. f. Pour *Névrilité*.

NERVIMOTEUR, TRICE. adj. [de *nerf*, et *moteur*] (Dutrochet). Qui provoque la *Nervimotion*.

NERVIMOTILITÉ. s. f. [all. *nervimotilität*] (Dutrochet). Motricité.

NERVIMOTION. s. f. [all. *Nervimotion*] (Dutrochet). Névrilité motrice, motricité.

NERVIN, INE. adj. et s. m. [*nervinus*, *neuroticus*; all. *nervenstärkend*; angl. *nervine*; it. et esp. *nervino*]. Favorable à la guérison des maladies des nerfs.

NERVISME. s. m. L'action de ce qui est nerf ou nerveux. — Comme *Névrilité*.

NERVOSISME. s. m. Système dans lequel les phénomènes morbides sont attribués à l'action nerveuse. — Névrose générale, état nerveux, névropathie protéiforme.

NERVOSITÉ. s. f. État de ce qui est nerveux. — *Nervosisme*.

NERVOTABES. s. m. Les symptômes du *Tabes* rattachés à quelque état des nerfs périphériques, sans qu'il y ait lésion spinale.

NERVULATION. s. f. Distribution des nervules de l'aile des Insectes, des feuilles.

NERVULE. s. m. Petit nerf. — Petite *Nervure*.

NERVULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Nervules*.

NERVULEUX, EUSE. adj. Analogue aux *Nervules*. — Qui en est pourvu.

NERVURAL, ALE. adj. Qui a rapport aux *Nervures*.

NERVURE. s. f. [all. *Rippe;* angl. *nerves;* it. *nervatura*, esp. *nerviosidad*]. — **Z.** Les faisceaux de trachées de l'aile des Insectes et des branchies trachéennes avec des nerfs et des conduits sanguins offrant des directions et des modes d'anastomose qui diffèrent suivant les genres et les espèces. — **B.** Divisions du pétiole qui parcourent le limbe de la feuille, et forment le squelette de celle-ci; composées de trachées et de faisceaux fibreux.

NÉSÉE. s. f. [*Nesœa*, Commerson]. Genre de Lythrariées.

NEUBAUER. Anatomiste allemand du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une artère thyréoïdienne non constante.

NEUENAHR (Prusse rhénane). Source bicarbonatée sodique froide.

NEUENHEIM (Allemagne). Source bicarbonatée ferrugineuse, froide.

NEUHAUS (Bavière). Source chlorurée sodique (8°,5).

NEUHAUS (Styrie). Source bicarbonatée calcique mixte (35°).

NEUMARKT (Bavière). Source sulfurée calcique magnésienne carbonatée.

NEURAL, ALE. adj. (R. Owen). Qui se rapporte au système nerveux, au nerf, à ses origines, à ses enveloppes.

NEURAPOPHYSE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et *apophyse*]. Les lames vertébrales de l'arc dorsal, ou *neural* ou spinal des vertèbres, considérées comme apophyses du corps vertébral.

NEURASTHÉNIE. s. f. Comme *Névrasthénie.*

NEURATAXIE. s. f. L'ataxie, d'origine nerveuse, cérébro-spinale.

NEURÉPINE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et *épine*]. L'apophyse épineuse des vertèbres. Elle ne devient ou ne reste jamais un os indépendant.

NEURHYPNOLOGIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et *Hypnologie*]. L'*Hypnotisme.*

NEURILITÉ. s. f. [angl. *neurility;* it. *neurilita;* esp. *neurilidad*]. La *Névrilité.*

NEURINE. s. f. (De Blainville). L'albuminoïde propre de la substance des neurocytes et de leurs cylindres-axes.

NEURISME. s. m. Comme *Nervosisme.*

NEUROBLASTE. s. m. [de νεῦρον, nerf, et βλαστός, germe]. Myélocyte; cellule nerveuse, neurocyte.

NEUROCYTE. s. m. [de νεῦρον, nerf, et κύτος, corps, cellule]. Cellule nerveuse. L'unité ou élément anatomique caractéristique et fondamental du système nerveux central et de ses ganglions dont les fibres nerveuses, en ce qu'elles ont d'essentiel (le cylindre-axe), ne sont que des expansions ou prolongements. Toutes sont des provenances des noyaux des cellules de l'involution cérébro-spinale, primitive de l'ectoderme, noyaux qui passent par segmentation à l'état dit de *Myélocytes;* chacun de ceux-ci devient alors centre de génération d'un corps cellulaire. Celui-ci plus ou moins mince autour de chaque noyau porte à sa surface des prolongements ou cylindres-axes qui se continuent, s'anastomosent avec ceux des cellules nerveuses cérébro-spinales pour les uns; des cellules de ces régions, certains cylindres-axes vont aux neurocytes des ganglions spinaux et sympathiques, cellules d'où partent les cylindres-axes qui vont se terminer tant aux téguments d'une part, qu'aux fibres-cellules de l'autre. Enfin les cylindres-axes qui des cellules spinales vont passer par les racines antérieures arrivent directement aux faisceaux musculaires striés, sans s'unir à des neurocytes ganglionnaires comme le font les cylindres-axes des autres nerfs périphériques. Quant au corps cellulaire même des neurocytes, son épaisseur variant d'une région d'une espèce animale à l'autre entre $0^{mm},01$ et $0^{mm},10$, il présente les formes sphéroïdales, ovoïdes, polyédriques, anguleuses ou non, les plus variées. Au niveau des ganglions, chaque tube sensitif large porte un neurocyte ganglionnaire. C'est un corps sphéroïdal, ayant $0^{mm},05$ à $0^{mm},10$; il est comme un épaississement du cylindre-axe, il est en continuité de substance avec lui. En considérant la cellule isolément, on voit chaque tube sensitif venu de l'encéphale ou de la moelle se jeter à l'un de ses pôles, puis repartir au pôle opposé en reprenant la structure qu'il avait de l'autre côté du corpuscule (*cellule bipolaire*). Ainsi, le neurocyte ganglionnaire n'est pas séparé des tubes nerveux et sans communication aucune; ce n'est pas non plus une cellule sans communication avec le cerveau et donnant naissance par un point de la surface à un tube nerveux (*cellule unipolaire*), à la manière d'un petit cerveau. Toutefois on trouve des neurocytes unipolaires d'où part une fibre ou un tube nerveux (mais bientôt subdivisé), dans les ganglions de la chaîne nerveuse des Invertébrés et dans ceux du grand sympathique des Vertébrés, des Ovipares du moins. La cellule est en continuité avec chaque cylindre-axe par les deux pôles opposés (*cellules bipolaires*), de manière à interrompre pour un instant la continuité de celui-ci. On distingue sur les *cellules ganglionnaires* une paroi dont la cavité est remplie par la cellule même. La paroi a de $0^{mm},008$ à $0^{mm},012$ d'épaisseur; elle est ainsi bien plus épaisse que la paroi ou gaine de Schwann du tube qui est en continuité de substance avec elle; elle est homogène, finement granuleuse, striée, sans être fibreuse, et parsemée de petits noyaux dans son épaisseur. La cavité de la gaine de Schwann du tube est en continuité avec celle de la cellule, mais elle se rétrécit souvent de moitié à son point d'abouchement dans la cavité corpusculaire. Le corps du neurocyte, cellule qui la remplit est solide, granuleux et contient à son centre un gros noyau clair, transparent, sphérique, large de $0^{mm},012$, ayant un nucléole jaunâtre, brillant, qui est large de $0^{mm},002$ environ. La solution faible d'azotate d'argent marque de stries transversales alternativement claires et foncées la substance du corps cellulaire et des cylindres-axes qui en partent (Fromman, Grandry, Legros). Il y a des neurocytes qui sont en continuité de substance avec plusieurs tubes (*cellules multipolaires*); dans les nerfs périphériques, ils peuvent être en rapport avec le cerveau par un seul tube et avec les organes par deux et même trois tubes nerveux. Ce fait, qui se voit surtout aux ganglions du pneumogastrique et du grand sympathique explique comment tel nerf est plus gros à sa sortie d'un ganglion qu'à son entrée. Quelquefois deux neurocytes assez près l'un de l'autre existent sur la longueur du même tube, disposition qu'on observe, du reste, sur les ganglions des paires rhachidiennes comme sur ceux du grand sympathique. Dans le névraxe, les neurocytes sont toujours fixés dans la *substance grise.* Ils sont dépourvus de paroi propre, de même que les tubes nerveux du névraxe et du cerveau. Ils donnent naissance à plusieurs cylindres-axes, rarement à deux, qui marchent seuls dans la substance grise, en se subdivisant eux-mêmes souvent une ou plusieurs fois dans ce trajet. L'un au moins de ces cylindres-axes et de leurs subdivisions constitue l'origine d'un tube nerveux (*prolongement axile de Deiters*). Le passage brusque de la *substance*, de la couleur blanche à la grise, résulte de ce que c'est à un même niveau, celui du contact des deux substances nerveuses vues à l'œil nu, que tous les cylindres-axes s'entourent de la myéline qui en forme un tube nerveux; là, en même temps, on cesse de trouver la névroglie et les myélocytes de la substance grise. Les cylindres-axes qui se dirigent vers la surface des circonvolutions se subdivisent plusieurs fois et s'anastomosent d'une cellule à l'autre de même espèce, puis leurs branches se recourbent près de cette surface, pour devenir parallèles à elles-mêmes et suivre ensuite la marche de ceux qui se rendent à la périphérie. Il y a, dans la moelle comme dans l'encéphale, des cylindres-axes qui vont d'un neurocyte à l'autre de même espèce, sans être entourés de myéline; il en est qui établissent ces anastomoses non seulement dans le sens transversal, entre les cellules placées à la même hauteur, d'un seul côté et d'une moitié à l'autre par les commissures grises antérieure et postérieure, mais auss entre celles qui sont au-dessus et au-dessous. Autour du neurocyte on voit souvent un ou plusieurs amas de granulations graisseuses foncées, brunâtres, etc., surtout vers l'espace perforé antérieur, dans le corps frangé de l'olive et du cervelet que donnent une teinte foncée au corps cellulaire.

NEUROFIBROME. s. m. Tumeur celluleuse ou fibreuse du *Névrilème.*

NEUROKÉRATINE. s. f. La *Neurine*, albuminoïde qui a quelques caractères de la kératine.

NEUROLOGIE. s. f. Comme *Névrologie.*

NEUROPATHOLOGIE. s. f. L'étude des maladies du système nerveux.

NEUROPATHOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Neuropathologie*, la *Pathologie* des nerfs.

NEUROLYSIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et λύσις, relâchement]. La supposition d'un relâchement nerveux.

NEUROLYTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Neurolysie*.

NEUROPODE. adj. et s. m. [de νεῦρον, nerf, et πούς, pied]. Nageoire du côté du système nerveux, nageoire dorsale des Poissons, nageoire ventrale sur les Annelés.

NEURORTHOPTÈRE. s. m. (Ch. Brongniart). Ordre d'Insectes fossiles dont les ailes étendues atteignaient jusqu'à 70 centimètres d'envergure, voisins des Névroptères par la nervation de ces ailes, et des Orthoptères par leur corps trapu.

NEUROTIQUE. adj. et s. Comme *Névrotique*.

NEUROTRIPSIE. s. f. [de τρίψις, broiement]. La rupture ou l'écrasement chirurgical d'un nerf sur une sonde cannelée (Verneuil).

NEUSCHWALHEIN (Allemagne). Source chlorurée sodique carbonatée magnésienne.

NEUSIEDEL (LAC DE) (Hongrie). Sources bicarbonatées sodiques (23° à 25°).

NEUSOHL (Hongrie). Sources sulfureuses froides.

NEUSTADT AN DER SAALE (Bavière). Sources chlorurées sodiques froides.

NEUSTADT-EBERSWALDE (Prusse). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

NEUTRALINE. s. f. Nom commercial d'un mélange d'hydrocarbures solides ou demi-solides, voisin de la *Vaseline*.

NEUTRALISANT, ANTE. adj. et s. m. [all. *neutralisirend;* angl. *neutralizing;* it. *neutralizzante;* esp. *neutralizante*]. Qui annule, éteint. — Ce qui amène la neutralisation. — **M. C.** Ce qui rend neutre les acides produits ou introduits dans l'estomac.

NEUTRALISATION. s. f. [all. *Neutralisirung;* angl. *neutralization;* it. *neutralizzazione;* esp. *neutralizacion*]. La disparition des propriétés particulières soit des corps acides, soit des alcalins, par la combinaison réciproque des uns avec les autres de ces composés.

NEUTRALITÉ. s. f. [*neutralitas;* all. *Neutralität;* angl. *neutrality;* it. *neutralità;* esp. *neutralidad*]. Qualité de l'état neutre; celle que possède un corps simple ou composé de n'avoir ni les caractères de l'acidité, ni ceux de l'alcalinité; état qui, hors le cas des combinaisons amenant l'extinction des propriétés des acides par rapport aux bases par combinaison, n'est que relatif à la nature des composés employés pour déterminer cette dernière.

NEUTRE. adj. [*neuter, neutralis;* all. *neutral;* angl. *neutral;* it. *neutrale;* esp. *neutral*]. — **C.** Tout corps simple ou composé, gazeux, liquide ou solide qui n'exerce aucune action sur un autre, qui n'a par conséquent le caractère ni d'une base, ni d'un acide, surtout en présence des réactifs colorés, tournesol, curcuma, sirop de violette, etc. — **B.** Les fleurs dans lesquelles les organes sexuels ne se sont pas développés ou ont disparu par le fait d'un avortement ou d'une monstruosité. — **Z.** Les individus animaux qui n'ont pas de sexe, qui ne peuvent par conséquent ni s'accoupler, ni se reproduire, parce que leurs organes génitaux ne se sont pas encore développés ou restent sous l'état d'arrêt de développement.

NEUTRIFLORE. adj. [de *neuter*, neutre, et *flos*, fleur]. Composé de fleurs neutres.

NEUVIÈME. adj. et s. — *N. paire* (*de nerfs craniens*). Les *Glossopharyngiens*.

NEUVILLE-LEZ-LA-CHARITÉ (Haute-Saône). Source sulfurée calcique froide.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE (Rhône). Source froide bicarbonatée ferrugineuse faible.

NÉVIS (Antilles anglaises). Quatre sources thermales.

NÉVRAGMIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et ἀγμός, fracture; all. *Neuragmie;* angl. *neurrgmy;* it. *nevragmia;* esp. *neuragmia*] (Ch. Robin et Waller, 1858). Expérience qui consiste à couper (ou à lier jusqu'à écrasement) un nerf, soit au-dessus, soit au-dessous d'un ganglion; ou à l'arracher, soit de l'axe nerveux où est son origine, soit du ganglion dont il se détache en tant que rameau, lorsqu'il s'agit du grand sympathique, par exemple. On laisse ensuite vivre l'animal, puis on trouve les tubes nerveux offrant leur myéline arrivée de l'état homogène à l'état grenu, avec résorption plus ou moins prononcée. Lorsqu'on coupe la racine antérieure, toute la portion restant attenante à la moelle demeure saine, parce que l'action des tubes moteurs s'opère des centres vers la périphérie, tandis que toute l'étendue des tubes placés au-dessous de la section passe à l'état granuleux. A l'égard des tubes sensitifs, les altérations de la terminaison de ces tubes au-dessous de la section, lorsque celle-ci a été pratiquée *au-dessous du ganglion*, leur altération dans la partie appendue à la moelle (au-dessus de la section, lorsque celle-ci a été faite entre le ganglion et la moelle), montrent que le ganglion joue un rôle dans les phénomènes de sensibilité, et que les cellules ganglionnaires sont indispensables à l'accomplissement de ces phénomènes; car il y a toujours l'altération de cette portion du tube agissant de la périphérie au centre qui, dans cette section, se trouve séparée du ganglion (A. Waller). — **M. C.** Brisure, section d'un nerf.

NÉVRAGMIQUE. adj. Qui concerne la *Névragmie*.

NÉVRALGIE. s. f. [*nevralgia;* νευραλγία, de νεῦρον, nerf, et ἄλγος, douleur; all. *Neuralgie, Nervenschmerz;* angl. *neuralgia;* it. *nevralgia;* esp. *neuralgia*]. Maladie dont le principal symptôme est une douleur vive, exacerbante ou intermittente sans fièvre, qui suit le trajet d'une branche nerveuse et de ses ramifications, sans rougeur, chaleur, tension, ni gonflement au moins apparent. Souvent pourtant la circulation du nerf est modifiée, jusque même dans l'artère dont il est satellite; souvent aussi un contact vers sa terminaison, une pression sur un point de son trajet font apparaître des douleurs plus ou moins persistantes. On en distingue autant d'espèces qu'il y a de nerfs affectés. Chaque névralgie peut être symptomatique d'altérations locales, telles que la *Névrite*, ou d'une compression exercée par une tumeur développée dans le nerf ou dans son voisinage (névrome, dents cariées, exostoses syphilitiques, etc.). Plus souvent, la névralgie est due à l'action locale du froid. Chacune est parfois aussi symptomatique d'une affection des cellules centrales d'origine, des cylindres-axes de chaque nerf, d'une inflammation de ces centres, ou du tissu nerveux périphérique en quelque point de son trajet. En nombre de cas, en un mot, les agents qui influent sur la circulation soit générale, soit de la région dans laquelle se distribue un nerf sensitif qui augmente la congestion sanguine du nerf affecté, exaltent ou atténuent les douleurs dont il est le siège. Le traitement des névralgies diffère tant avec le siège et la distribution de chacun des nerfs affectés qu'avec la nature des causes pathogéniques (corps étrangers, lésion agissant comme l'un de ceux-ci de quelque tissu voisin, lésion quelconque du nerf même, etc.). — *N. épileptoïde* (Trousseau). Variété de névralgie de la cinquième paire, grave par l'intensité des douleurs, la fréquence de leur retour, etc., qui n'a d'analogie avec l'épilepsie que par les vertiges, les convulsions locales qui l'accompagnent, la périodicité de la réapparition, etc.

NÉVRALGIQUE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Névralgies*. — Qui en souffre.

NÉVRAPOPHYSE. s. f. Comme *Neurapophyse*.

NÉVRARCHIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et ἀρχή, chef]. Ce qui émane des centres nerveux (Rivière).

NÉVRASTHÉNIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et ἀσθένεια, faiblesse; all. *Neurasthenie;* angl. *neurasthenia;* it. *nevrastenia;* esp. *neurastenia*]. Diminution de la névrilité, de l'excitabilité soit centrifuge, soit centripète des nerfs. — Forme dépressive des affections cérébrales et spinales. — *N. cérébrales*. Les *Névroses*.

NÉVRAXE. s. m. [de νεῦρον, nerf, et ἄξων, axe]. L'*Axe nerveux*, c'est-à-dire l'encéphale et la moelle spinale dans leur ensemble (Ch. Robin, 1857). — *N. gris*. La substance nerveuse grise centrale qui de la moelle se continue sur le plancher du quatrième ventricule, dans la *protubérance*, autour de l'aqueduc de Sylvius, sur les parois du troisième ventricule jusqu'au *septum lucidum* qui la termine, et qui dans ce trajet établit des relations entre les origines réelles des nerfs périphériques et les centres encéphaliques (cervelet, couches optiques, corps striés et circonvolutions par l'intermédiaire de ceux-ci);

toutes particularités qu'on ne retrouve pas sur la portion blanche du tissu cérébro-spinal.

NÉVRAXHÉMIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, ἄξων, axe, et αἷμα, sang]. Congestion cérébro-spinale (Piorry).

NÉVRECTOMIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et εκτομή, excision]. Excision, résection nerveuse.

NÉVRILÉMATIQUE. adj. Qui a rapport au *Névrilème*.

NÉVRILÈME. s. m. [de νεῦρον, nerf, et εἴλημα, enveloppe; *Nervenscheide;* angl. *neurilema;* esp. *neurilema*]. Tissu cellulaire qui forme autour de chaque nerf une enveloppe propre vasculaire de tissu cellulaire avec de minces prologements entre chaque faisceau primitif des cordons nerveux. Il commence à la pie-mère et disparaît dans le tissu de l'organe où le nerf se termine, au fur et à mesure qu'il s'y subdivise.

NÉVRILÉMITE. s. f. Phlegmasie du *Nevrilème*.

NÉVRILITE. s. f. La *Névrite*.

NÉVRILITÉ. s. f. [angl. *neurility*, G. H. Lewes, 1860]. L'ordre spécial d'activité propre à l'élément nerveux, aux neurocytes, à leurs dépendances centrales et périphériques, au tissu nerveux central et périphérique formé par ces unités, quels qu'en soient les modes divers. — *N. centrifuge*. La *Motricité*, son influence sur les fibres contractiles ou musculaires. — *N. centripète*. La *Sensibilité*, comprenant l'*impression*, la transmission et la perception; celle-ci fait défaut lorsque la transmission aboutit à un centre moteur qui détermine une action motrice, dite *réflexe* en ce cas. — *N. trophique*. L'intervention motrice du sympathique ou des nerfs vaso-moteurs qui, normalement et dans diverses conditions pathologiques sur les fibres-cellules des capillaires et par eux, influe sur la distribution des principes du sang qui entrent et sortent durant les actes nutritifs, de développement, de génération, de sécrétion, d'excrémentition. Elle ne survient que dans les tissus mésodermiques; les altérations des épithéliums qui empruntent aux tissus précédents leurs principes nutritifs ne sont qu'indirectes ou consécutives. Cette influence ne porte pas sur les hématies, les leucocytes, les ovules, les spermatozoïdes, etc., ni sur les tissus végétaux qui pourtant se nourrissent, se développent, etc., et s'altèrent aussi de manières diverses, souvent analogues à ce qu'on voit sur les tissus pourvus de vaso-moteurs. Il y a donc eu erreur de la plupart des médecins qui ont vu là un mode spécial de *N. centrifuge*, distinct de la *N. motrice*, mode qui aurait pu intervenir dans la formation (chimique au fond), des composés normaux ou dont l'existence et la visibilité caractérise l'état d'altération des tissus, etc.

NÉVRILOME. s. m. Le *Névrome* ayant pour point de départ le névrilème.

NÉVRIMOTILITÉ. s. f. Pour *Motricité*.

NÉVRINE. s. f. ($C^5H^{15}AzO^2$). Alcaloïde de la bile (Scherer) et du cerveau. Dans ce dernier elle est unie à la lécithine cérébrale. Très basique elle forme des sels avec les hydracides. Elle est très soluble dans l'eau et se décompose aisément par l'ébullition.

NÉVRISME. s. m. Pour *Neurisme*.

NÉVRISTE. adj. et s. Celui qui place dans les nerfs la propriété essentielle de la substance organisée; qui considère les nerfs comme chargés de distribuer aux autres tissus les qualités d'ordre vital qu'ils offrent, ceux-ci restant inertes par eux-mêmes. L'observation infirme cette hypothèse.

NÉVRITE. s. f. [*neuritis*, de νεῦρον, nerf; all. *Nervenentzundung;* angl. *neuritis;* esp. *neuritis*]. L'inflammation du névrilème dans le tissu nerveux périphérique.— Les faisceaux nerveux primitifs volumineux recevant des capillaires qui traversent leur périnèvre (G. Pouchet, 1867) peuvent aussi en être le siège. Dans les *N.* il y a rougeur et gonflement avec ou sans petites hémorrhagies le long du nerf, épaississement du névrilème adhérent ou normaux tissus voisins. Il y a des douleurs avec exacerbations sur toute la longueur du nerf, parfois avec anesthésie de la peau où il se termine. Comme pour les névralgies il y a autant d'espèces de névrites qu'il y a de nerfs dont le névrilème peut s'enflammer, mais dans celles-ci la pression cause de la douleur sur toute la longueur du nerf et non seulement sur des *points* limités. — *N. symptomatiques*. Celles qui sont déterminées par la maladie d'un organe que traverse le nerf atteint, comme par exemple dans le cas d'arthrites vertébrales.

NÉVRITIQUE. adj. Comme *Nerval* et *Nervin*.

NÉVRO-CHOROÏDITE. s. f. *Choroïdite* et *Névrite ciliaire*.

NÉVROGLIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et γλία, glu]. La substance cérébrale intercellulaire, homogène, finement grenue ou striée, devenant fibrillaire par coagulation durcissante et en divers cas morbides. Elle est parfois encore inexactement confondue avec le *tissu cellulaire*, alors qu'elle n'a ni ses dispositions, ni sa composition, ni ses réactions; alors qu'avec le névraxe primordial elle est de provenance ectodermique, non mésodermique, sans passer par l'état de cellules centres d'origine de fibres comme le fait est pour le tissu cellulaire, etc., pour la *Pie-mère* en particulier avec laquelle elle n'a aucune analogie de réactions au contact des agents chimiques, de l'eau chaude, ni de composition anatomique, etc.

NÉVROGRAPHIE. s. f. [*neurographia*, de νεῦρον, nerf, et γραφή, description; all. *Neurographie;* angl. *neurography;* it. *nevrografia;* esp. *neurografia*]. La description des nerfs.

NÉVRO-HYPNOLOGIE s. f. [de νεῦρον, nerf, ὕπνος, sommeil, et λόγος, traité; angl. *neurohypnology*]. L'*Hypnotisme* (Braid).

NÉVROKÉRATINE. s. f. Substance sulfurée tirée de la substance grise du cerveau, dite analogue à la *Kératine*.

NÉVROLIQUE. adj. Nom donné à une matière acide ($C^{100}H^{90}PhO^{34}$) obtenu de la décomposition de la *Myéloïdine*.

NÉVROLOGIE. s. f. [*neurologia*, de νεῦρον, nerf, et λόγος, discours; all. *Neurologie*, *Nervenlehre;* angl. *neurology;* it. *nevrologia;* esp. *neurologia*]. La description des nerfs. — Traité des nerfs.

NÉVROLOGIQUE. adj. Qui a rapport à la *Névrologie*.

NÉVROLOGISTE. s. m. Celui qui s'occupe de *Névrologie*.

NÉVROME. s. m. [de νεῦρον, nerf; all. *Neurom;* angl. et esp. *neuroma*]. Tumeurs nerveuses. — Tumeurs du névrilème. — Tumeurs douloureuses qui se développent dans l'épaisseur du tissu des nerfs ou entre les faisceaux primitifs qui les constituent. — *N. douloureux*. Petites tumeurs fibreuses ou du tissu cellulaire dur, dermiques ou sous-cutanées causant de vives douleurs qu'on suppose développées dans le névrilème d'un filet nerveux. — *N. fasciculés myéliniques*. Les *N.* des nerfs périphériques contenant des tubes nerveux ordinaires à myéline, etc. — *N. médullaires*. Les tumeurs de l'encéphale et de la moelle dites à *Myélocytes* et autres, avec ou sans cellules analogues aux cellules des centres nerveux. — *N. multiples*. Ceux qui formés, comme le plus souvent, d'éléments du tissu cellulaire à telles ou telles phases de leur développement, dans le névrilème, écartent les faisceaux primitifs des nerfs périphériques, sur un plus ou moins grand nombre de ces derniers à la fois chez un même individu. — *N. vermiculaire*, *plexiforme* ou *toruleux*. Épaississement du névrilème donnant lieu à la formation de tumeurs ramifiées ou anastomosées comme les filets nerveux dont l'enveloppe est devenue le siège du mal. Ce *N.* se présente sous la forme de filaments ou de cordons cylindriques qui suivent la direction des nerfs gris ou blancs, et dont le volume varie entre celui d'un fil et celui d'un tuyau de plume ou plus, avec des renflements arrondis et fusiformes çà et là.

NÉVROMIMOSIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et μιμέομαι, j'imite]. État névropathique de l'expression mimique.

NÉVROMYALGIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, μῦς, muscle, et ἄλγος, douleur]. Névralgie musculaire. — *Rhumatisme*.

NÉVROPATHIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et πάθος, affection]. *Névrose*. — *Mal de nerfs*. — *Etat nerveux*. — Toute affection nerveuse, celles surtout qui sont apyrétiques et sans grande gravité pour la santé malgré la violence des manifestations. — *N. cérébro-cardiaque*. État de mobilité nerveuse du système nerveux central, tant cérébro-spinal que vaso-moteur, d'où suractivités morbides diverses. — *N. protéiforme*. Ensemble d'accidents très divers d'un sujet à l'autre, qui s'observent surtout chez les femmes ou même les hommes affaiblis par toutes les

causes qui amènent l'anémie, etc. Les malades éprouvent d'abord un malaise général indéfinissable dont ils ont peine à se rendre compte; mais peu à peu, il semble se fixer en un point particulier, et produit une angoisse poignante, qui augmente jusqu'à ce qu'enfin éclate une série de phénomènes convulsifs bizarrement variés (*vapeurs*) pour prendre celui de *convulsions spasmodiques*, exciter des contractions involontaires et des mouvements désordonnés, partiels ou généraux, dans les muscles habituellement soumis à la volonté.

NÉVROPATHIQUE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Névropathies*. — Qui en souffre.

NÉVROPATHOLOGIE. s. f. L'étude spéciale des affections d'origine nerveuse.

NÉVROPHLOGOSE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et *phlogose*]. L'inflammation de tout ou partie du système nerveux.

NÉVROPHONIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et φωνή, voix] (Bertrand). Symptôme de quelques formes de l'hystérie et de la chorée, etc., ou *délire des aboyeurs* caractérisé par un cri perçant, convulsif, parfois musical, qui représente tantôt le chant du coq, l'aboiement du chien, etc.

NÉVROPLASTIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et πλασσειν, former]. Génération, cicatrisation des nerfs. — Suture des nerfs. — A tort la production de névromes.

NÉVROPTÈRE. adj. et s. m. [de νεῦρον, nervure, et πτερὸν, aile; all. *Neuropteren, Netzflügler;* angl. *neuroptera;* esp. *neuropteros*]. Qui a les ailes nervées. — **Z.** Ordre des Insectes comprenant ceux dont les nervures ou lignes saillantes des ailes forment un réseau.

NÉVROSCLÉROSE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et *sclérose*]. L'induration du tissu nerveux par durcissement soit de la névroglie spécialement, soit du névrilème.

NÉVROSE. s. f. [all. *Nervenleiden;* angl. *neurose;* it. *neurosi;* esp. *neurosis*]. Les maladies qui ont, ou qu'on suppose avoir, leur siège dans le système nerveux central et qui consistent en un trouble fonctionnel sans lésion manifeste dans la structure des organes, ni action matérielle apte à déterminer ce trouble. — *N. à surprises*. Celle dont les manifestations sont chaque fois diverses.

NÉVROSIQUE. Faute au lieu de *Névrotique*.

NÉVROSISME. s. m. [all. *Neurosismus;* angl. *neurosism;* it. *nevrosismo;* esp. *neurosismo*]. Le *Nervosisme*.

NÉVROSPASME. s. m. ou **NÉVROSPASMIE**. s. f. Comme *Névrose*. — Les spasmes, les contractions musculaires brusques et courts, etc., observés pendant les névroses.

NÉVROSTHÉNIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et σθένος, force; all. *Neurosthenie Nervenüberreitzung;* angl. *neurosthenia;* it. *nevrostenia*; esp. *neurostenia*]. Surexcitation nerveuse cérébrale.

NÉVROSTHÉNIQUE. adj. et s. [all. *Nervenüberreizend;* angl. *neurosthenic;* it. *nevrostenico;* esp. *neurostenico*]. Qui se rapporte à la *Névrosthénie*. — Qui en souffre.

NÉVROTHÈLE. adj. [de νεῦρον, nerf, et θηλή, papille]. *Papille nerveuse*. Il n'y a pas de papille formée par des nerfs seulement.

NÉVROTIQUE. adj. et s. [de νευρικός, qui souffre des nerfs]. Qui concerne les névroses. — Qui sert à les traiter.

NÉVROTOME. s. m. [all. et angl. *Neurotomus;* it. *nevrotomo;* esp. *neurotomo*]. Instrument pour la *Névrotomie*.

NÉVROTOMIE. s. f. [de νεῦρον, nerf, et τεμνειν, couper; all. *Neurotomie, Nervenschnitt;* angl. *neurotomy;* it. *nevrotomia;* esp. *neurotomia*]. La dissection des nerfs. — Section chirurgicale d'un cordon nerveux, moyen curatif de certaines névralgies. — La *Névrectomie*.

NÉVROVISCÉRITE. s. f. (Mot hybride). Phlegmasie viscérale à forme névralgique.

NEYRAC (Ardèche). Source ferrugineuse bicarbonatée (27°).

NEZ. s. m. [*nasus;* ῥὶν ou ῥὶς; all. *Nase;* angl. *nose;* it. *naso;* esp. *nariz*]. Organe de l'odorat. Le *N.* contient supérieurement deux os propres, dans sa partie moyenne un cartilage, et, inférieurement, plusieurs cartilages; il est tapissé à sa surface interne par la pituitaire. On y trouve aussi quatre muscles : le pyramidal, le transversal, l'élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure, et l'abaisseur de l'aile du nez. — **Z.** Le *Lamia cornubica*, H. Cl., Squale à corps court, partie antérieure de la tête en rostre pointu.

NHANDIROBA et **NHANDIROBE**. s. f. La *Fevillea cordifolia*, Poiret, Var. *b.*, Cucurbitacée des Antilles.

NHANDIROBÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Nhandiroba*. — Section des Cucurbitacées.

Ni. Notation du *Nickel*.

NIAOULI. s. m. La *Melaleuca viridiflora*, Gaert., Myrtacée leptospermée stimulante de la Nouvelle-Calédonie.

NICHE. s. f. [*recessus*]. — **A.** La dépression que présente le cervelet au devant de la *Lingule*.

NICKEL. s. m. [*niccolum;* all. *Nickel;* angl. *nickel;* it. *nicolo;* esp. *niquel*]. Métal d'un blanc d'argent, très malléable; attirable à l'aimant; aussi réfractaire que le manganèse; qui ne s'oxyde pas à l'air humide. Densité 8,6.

NICOL (Richard). Physicien d'Edimbourg du commencement du XIX[e] siècle dont le nom est resté à un prisme polarisateur.

NICOL. s. m. [de R. Nicol, physicien]. Spath d'Islande rhomboédrique doué de la double réfraction, coupé suivant une diagonale du prisme et dont les deux moitiés sont réunies dans la position qu'elles avaient d'abord par du baume de Canada. Comme l'indice de réfraction de ce baume est plus petit que l'indice ordinaire de réfraction du rhomboèdre et plus grand que l'indice extraordinaire, le rayon ordinaire seul se réfléchit sur la couche de baume interposée entre les deux demi-prismes et par suite le rayon extraordinaire est le seul qui émerge. Placé au-dessus de l'oculaire du microscope il permet de constater si les objets placés au foyer du microscope sont eux-mêmes doués de la double réfraction, s'ils polarisent la lumière qui leur arrive ou s'ils sont inactifs.

NICOTIANE. s. f. Le tabac, du nom de Nicot, qui l' nvoya en France en 1560.

NICOTIANINE. s. f. [all. *Nicotianin;* it. et esp. *nicotianina*]. Essence à odeur de tabac et saveur amère. On l'obtient en distillant l'eau sur du tabac.

NICOTINE. s. f. [all. *Nicotin;* angl. *nicotine;* it. et esp. *nicotina*] ($C^{20}H^{14}Az^{2}$). Alcaloïde incolore, assez fluide, tendant à brunir et à épaissir au contact de l'air. Odeur âcre, asphyxiante, brûlante. Base puissante, neutralisant tous les acides. Extrêmement vénéneuse. Distille à 146°, bout en se décomposant partiellement à 230°.

NICOTINIQUE. adj. Qui se rapporte la *Nicotine*. — Acide ($C^{20}H^{8}Az^{2}O^{3}$) dérivé par oxydation de la *Nicotine*.

NICOTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Nicotiane*, à la *Nicotine*, à ses dérivés. — Nom d'un acide ($C^{6}H^{4}O^{4}$) retiré du solutum aqueux du tabac (Barral).

NICTANT et **NICTITANT, ANTE**. adj. et s. [*nictans*, de *nicto*, je clignotte]. Qui clignote. — Atteint de *Nictation*.

NICTATION. s. f. [*nictatio*, de *nictare*, clignoter; σκαρδαμυγμὸς; all. *Blinzeln;* angl. *twinkling;* it. *nictazione;* esp. *nictacion*]. *Clignotement*.

NICTITATION. s. f. La *Nictation*.

NID. s. m. [all. *Nest;* angl. *nest;* it. et esp. *nido*]. Construction plus ou moins préparée par les Oiseaux et autres animaux, Vertébrés ou non, où ils pondent leurs œufs. — *N. d'alcyon, d'hirondelle* ou *de salangane*. Ceux de l'*Alcyon*, formés de *Cubilose*. — *N. de pigeon* (Vicq d'Azyr) ou *d'hirondelle* [*nidus hirundinis* (Reil)]. Enfoncement hémisphérique situé de chaque côté de la face inférieure du cervelet.

NIDAMENTAIRE. adj. Qui concerne le *Nidamentum*.

NIDAMENTUM. s. m. (Burdach). Toute enveloppe extérieure qui, s'ajoutant à un œuf revêtu d'une enveloppe, qui se rapporte à l'incubation et est produite par la mère.

NIDATION. s. f. — Le séjour de l'œuf dans un nid. — *N. utérine*. L'évolution fœtale dans l'utérus.

NIDIFORME. adj. [de *nidus*, nid, et *forma*, forme]. En forme de nid.

NIDOREUX, EUSE. adj. [*nidorosus*, à odeur de viande rôtie; all. *faulig;* it. *intanfato;* angl. *nidorous;* esp. *nidoroso*]. Ce qui a l'odeur ou la saveur de pourri.

NIDULAIRE. adj. et s. [de *nidulus*, petit nid]. Qui se rapporte au nid. — **B.** Genre de petits *Nidulariés*.

NIDULANT, ANTE. adj. Qui produit un nid. — Qui contient des œufs.

NIDULARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Nidulaires*. — Genre de petits Champignons gastéromycètes, urcéolés, poussant sur les bois morts.

NIEDELBAD (Suisse). Source crénatée ferrugineuse froide.

NIEDERBRONN (Bas-Rhin). Source chlorurée sodique (17°,5).

NIEDER-LANGENAU (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

NIEDERNAU (Wurtemberg). Source bicarbonatée ferrugineuse (8°).

NIEDER-SELTERS (Nassau). Source chlorurée carbonatée sodique (16°).

NIEDERWYL (Suisse). Source bicarbonatée calcique froide.

NIELLAGE. s. m. Action (analogue à la champelure) du brouillard, des rosées et des gelées blanches sur les feuilles, les fleurs, les jeunes fruits de la vigne, des céréales, etc., qui en détermine le jaunissement suivi de flétrissure, etc.

NIELLE. s. f. [all. *Brand, Mehlthau;* angl. *blast;* it. *golpe;* esp. *neguilla*]. Le *Niellage.* — Toute plante nuisible aux céréales. — *N. bâtarde* ou *des blés.* L'*Agrostemma githago*, L., Caryophyllée. — *N. des blés.* Le *Charbon des céréales.* — *N.* ou *Charbon des céréales.* Le passage à l'état pulvérulent, brun et noir des jeunes épis de céréales amené par le développement et la sporulation parasitaire des *Uredo carbo*, Tul., et *Tilletia caries*, Tul., Ustilaginées.

NIERATZ (Wurtemberg). Source bicarbonatée mixte (10°).

NIGELLE. s. f. La *Nigella sativa*, L. [all. *Schwarzkümmel;* angl. *fennel flover;* it. *nepitella;* esp. *agenuz*], Renonculacée.

NIGELLINE. s. f. Matière impure tirée de la graine de nigelle (Reinsch).

NIGRIQUE. adj. [de *niger*, noir]. Qui concerne le noir. — C. Nom d'une matière ulmique artificielle ($C^{14}H^8O^8$).

NIGRITIE. s. f. [*nigritia*, de *niger*, noir]. Coloration générale ou partielle noire, plus ou moins foncée de la peau, de la couche de Malpighi; elle se montre accidentellement pendant la grossesse, etc. — *N. linguale.* Celle qui en avant du V lingual se montre sur quelques typhiques. Elle est due tant à un état foncé des cellules épidermiques en voie de desquamation qu'à des myriades de Schizomycètes, sous les états les plus variés.

NIGROÏL. s. m. L'*Oblade*, Poisson.

NIGUA. s. m. Le *Chincha* d'Amérique.

NIHIL ALBUM. s. m. [all. *Zinckblume;* angl. *pompholix;* it. *tuzia*]. Oxyde de zinc obtenu par sublimation du métal.

NIKOU. s. m. Le *Robinia nikou;* Aublet, Papilionacée de la Guyane dont le suc est stupéfiant pour les Poissons.

NILGAU. s. m. L'*Antilope picta*, Pallas, Ruminant à cornes épidermiques de l'Indus.

NIMBUS. s. m. Nuages pluvieux d'un gris uniforme qui se confondent entre eux.

NINAPHTYLAMINE. s. f. La *Nitrosonaphtylamine.*

NINSIN. s. m. Le *Sium ninsi*, Burm., Ombellifère aromatique de la Chine.

NIOBIQUE. adj. Qui se rapporte au *Niobium* et à ses composés. — Nom d'un acide du *Niobium* (Nb^2O^5).

NIOBIUM. s. m. Métal extrait des *Tantalites*. Il est connu seulement à l'état de poudre noire.

NIPE. s. f. [*Nipe*, Thunb.] Genre de Pandanées des Indes.

NIQUA. s. m. Le *Chincha.*

NIQUETER. v. a. Couper les muscles abaisseurs de la queue du cheval.

NIRLE. s. m. [all. *Masern;* angl. *the nirles;* it. *rosolia;* esp. *sarampion*]. Le *Morbus lenticularis* de Bonnet, *Rubeola varioloides* de Sauvages, *Variola hermaphroditica* de Fehrins, qui est la *Rougeole boutonneuse.*

NIRME. s. m. [*Nirmus*]. Comme *Philoptère.*

NIRMIDE. adj. et s. Qui concerne les *Nirmes.* — Famille d'Hémiptères aptères ne subissant pas de métamorphoses et vivant sur les animaux homœothermes. Ils diffèrent des poux par leur appareil buccal qui est masticateur, la tête large, déprimée. Les tarses sont pourvus d'une ou deux griffes (*Trichodectes, Liothés*, etc.).

NIRMULI. s. m. Le *Titan-Cotte.*

NISUS FORMATIVUS. s. m. Signifie *Effort formatif.* — Pour *Force vitale, Plasticité.*

NITIDULAIRE. adj. et s. [de *nitidus*, brillant]. Qui se rapproche du brillant. — Famille de Coléoptères clavicornes.

NITRACROL. s. m. Produit de l'action de l'acide azotique sur l'acide choloïdique.

NITRANILIQUE. adj. Pour *Indigotique.*

NITRAGOGUE. adj. et s. [de νίτρον, salpêtre, et ἄγω, je chasse]. Qui expulse le *Nitre.*

NITRARIE. s. f. [*Nitraria*, L.]. Genre de Rutacées africaines et asiatiques à fruit drupacé, etc.

NITRARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Nitraria.* — Tribu des Rutacées.

NITRATATION. s. f. Application, emploi du nitrate d'argent pour la coloration en brun des cellules, épithéliales surtout, par l'argent réduit qu'il fournit.

NITRATE. s. m. [all. *salpetersaures Salz;* it. et esp. *nitrato*]. Pour *Azotate.*

NITRATÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Nitratation.*

NITRE. s. m. [*nitrum;* νίτρον; all. *Salpeter;* angl. *nitre;* it. et esp. *nitro*]. L'*Azotate de potasse* ou *N. prismatique.* — *N. ammoniacal* ou *détonant.* L'*Azotate d'ammoniaque.* — *N. barytique.* L'*Azotate de baryte.* — *N. calcaire.* L'*Azotate de chaux.* — *N. cubique.* L'*Azotate de soude.* — *N. fixé par le charbon.* Le *Carbonate de potasse.* — *N. de Houssage.* L'*Azotate de potasse.* — *N. lunaire.* L'*Azotate d'argent.* — *N. magnésien.* L'*Azotate de magnésie.* — *N. mercuriel.* L'*Azotate de mercure.* — *N. rhomboïdal.* L'*Azotate de soude.*

NITRÉ, ÉE. adj. Azoté. — Combiné aux acides de l'azote.

NITRÉTHANE. s. m. ($C^4H^5AzO^4$). Isomère de l'éther azoteux produit par action de l'azotite d'argent sur l'iodure d'éthyle.

NITREUX, EUSE. adj. [all. *salpetrig;* angl. *nitrous;* it. et esp. *nitroso*]. Qui a le caractère du nitre (*nitrosus*). — Qui le concerne.

NITRICUM. s. m. Radical hypothétique de l'azote, celui-ci en serait l'oxyde.

NITRIÈRE. s. f. [all. *Salpeterhütte;* ang. *salpeterhousse;* it. *nitriera;* esp. *salitreria*]. Lieu d'où l'on tire le nitre.

NITRIFICATEUR. adj. et s. [de *nitrum*, nitre, et *facere*, faire]. Qui opère la *Nitrification.*

NITRIFICATION. s. f. Production des nitrates au contact prolongé de l'air par mélange d'albuminoïdes fermentant et de la terre humide. — La production de *Salpêtre* dans les terres végétales par des Schizomycètes agissant comme ferments, qui d'autre part fixent de l'oxygène. Comme les fermentations et les autres formes de la végétation, la nitrification devient nulle à 5°, augmente jusqu'à 37° et cesse à 50°. Le ferment figuré, petit Schizomycète sporoïde, intervenant ici, assimile avec l'oxgène les principes cellulosiques et les albuminoïdes ou les composés ammoniacaux, plus les carbonates calcaires et alcalins. A leur aide il produit et élimine : 1° de l'acide carbonique; 2° puis avec les composés azotés de l'acide azotique rejeté à l'état d'azotate de potasse, etc. (Schlœsing et Muntz).

NITRIQUE. adj. [all. *salpetrig;* angl. *nitrio;* it. et esp. *nitrico*]. Qui concerne le *Nitre.* — Pour *Azotique.*

NITRITE. s. m. [all. *salpetrigsaures Salz;* angl. *nitrite;* it. et esp. *nitrito*]. Les sels que formerait l'acide nitreux en se combinant avec les bases. — *N. d'anthracénise.* ($C^{30}H^9O^6Az$). Composé obtenu en même temps que le nitroanthracide. — *N. d'anthracénise hydraté.* Composé obtenu comme le précédent ($C^{30}H^9O^8Az$). — *N. de chrysénase* ($C^{24}H^6O^9Az^2$). Dérivé de l'action de l'acide nitrique sur le chrysène. — *N. de pyrénase.* Produit de décomposition du pyrène ($C^{15}H^5O^8Az^2$).

NITRIUM. s. m. Radical hypothétique dont la combinaison à l'hydrogène donnerait l'ammonium.

NITROAMBRÉINE. s. f. L'*Acide ambréique* ($C^{21}A^{35}O^{10}Az^2$).

NITROANILINE. s. f. Dérivé de l'action de l'hydrogène sulfuré et de l'ammoniaque sur la solution de *Nitrobenzine* ($C^{12}H^6O^4Az^2$).

NITROANILIQUE. adj. Pour *Nitrospiroylique*.

NITROANISIDE. s. f. Dérivé de l'action de l'acide azotique sur le camphre d'anis ($C^{20}H^{10}O^{10}Az^2$).

NITROANISIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^7AzO^{10}$) produit de l'action de l'acide azotique sur l'*Anisique*.

NITROANISOL. s. m. ($C^{16}H^7AzO^6$). Produit de l'action de l'acide azotique sur l'*Anisol*.

NITROANISOLIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'acide azotique sur l'*Anisol* ($C^{14}H^6O^{10}Az^2$).

NITROANISYLIQUE. adj. Nom d'un acide dans la préparation de l'acide anisique ($C^{16}H^5AzO^9.HO$).

NITROANTHRACIDE ou **NITROPARANAPHTALIDE.** s. m. ($C^{30}H^{10}N^8Az^2$). Dérivé de l'action azotique sur l'anthracide ($C^{30}H^{12}O^{15}Az^3$). — *N. hydraté*. Obtenu comme le précédent.

NITROBENZIDE ou **NITROBENZINE.** s. f. [all. *Nitrobenzol;* angl. *nitro-benzole;* it. *nitrobenzina*]. Produit liquide jaunâtre de l'action de l'acide azotique concentré sur la *Benzine*. Elle a une odeur d'amandes amères [$C^{12}H^4(AzO^4)^2$].

NITROBENZOÈNE. s. m. Pour *Nitrodiaconyle*.

NITROBENZOÏQUE ou **NITROBENZOÏNIQUE.** adj. Nom d'un acide produit de l'action de l'acide azotique concentré sur l'acide benzoïque ($C^{14}H^5O^8Az$).

NITROBENZOL. s. m. Pour *Nitrobenzine*.

NITROBENZOYLE. s. m. Pour *Benzoylazotide*.

NITROBROMANISYLIQUE. adj. Nom d'un acide produit par l'action du brome sur l'*Acide nitroanisylique* ($C^{32}H^{14}O^{16}AzBr$).

NITROBUTYRONIQUE. adj. Nom d'un acide produit de l'action réciproque de l'acide azotique et de l'acétone ($C^7H^7O.AzO^4 + 2HO$).

NITROCHLOROANISYLIQUE. adj. Nom d'un acide produit de l'action du chlore gazeux sur l'*Acide nitroanisylique* ($C^{32}H^{14}O^{16}AzCl.$)

NITROCHOLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu comme le *Nitracol*.

NITROCINNAMÈNE. s. m. Le *Nitrostyrol*.

NITROCINNAMIQUE. adj. Nom d'un acide produit de l'action de l'acide azotique sur l'acide cinnamique ($C^{18}H^7O^8Az$).

NITROCODÉINE. s. f. ($C^{36}H^{20}Az^2O^{16}$). Produit de l'action de l'acide azotique sur la codéine.

NITROCOUMARINE. s. f. Dérivé de l'action de l'acide azotique sur la coumarine ($C^{18}H^5O^8Az$).

NITROCUMÈNE. s. m. ($C^{18}H^{11}AzO^4$). Produit de l'action de l'acide azotique sur la cumène.

NITRODRACONANISIQUE. adj. Nom d'un acide produit de la digestion de l'acide anisique dans l'acide azotique ($C^{16}H^{17}O^{10}Az$).

NITRODRACONYLE. s. m. ($C^{14}H^7O^4Az$). Produit de l'action de l'acide azotique sur le métastyrol.

NITRODRACYLIQUE. adj. Pour *Nitrotolinique*.

NITROEUXANTHINE. s. f. ($C^{40}H^{15}O^{73}Az$) produit de l'action de l'acide azotique sur l'*Euxanthine*.

NITROFORME. s. m. Corps incolore ($C^2[AzO^4]^3H$) dont la préparation consiste à décomposer l'acéto-nitrile trinitré au moyen de l'eau, puis à traiter le produit [$C^2(AzO^4)^3H.AzH^3$] par l'acide sulfurique. Inflammable, détonant, acide.

NITROFRANGULIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'acide azotique sur la *Franguline*.

NITROGÈNE. s. m. [de *nitre*, et γεννᾶν, produire; all. *Nitrogentum, Salpeterstoff;* angl. *nitrigen;* esp. *nitrogeno*]. L'*Azote*.

NITROGÉNÉ, ÉE. adj. Qui est produit par l'action de l'*Acide nitrique* ou *azotique* sur d'autres corps.

NITROGLYCÉRINE. s. f. Liquide huileux, toxique, volatil sans décomposition, plus lourd que l'eau, décomposé par la soude caustique (Williamson) ($C^6H^5O^53(AzO^4)$. Ce corps est fulminant par le choc; plus explosible et plus instable que le pyroxyle.

NITROHARMALINE. s. f. ($C^{26}H^{13}Az^3O^6$). Alcaloïde obtenu de l'harmaline par action des acides azotique et sulfurique.

NITROHARMINE. s. f. ($C^{26}H^{11}Az^3O^6$). Corps produit par action des acides azotique et acétique sur l'harmaline.

NITROHÉLÉNINE. s. f. ($C^{24}H^{18}O^4 + Az^2O^3$). Dérivé soluble de l'action de l'acide azotique sur l'hélénine.

NITROHIPPURATE. s. f. Combinaison de l'*Acide nitrohippurique* ave une base.

NITROHIPPURIQUE. adj. Nom d'un acide. L'acide benzoïque rencontré dans l'économie les éléments de la glycocolle, avec laquelle il se conjugue en éliminant de l'eau. Le même fait a lieu en prenant de l'*Acide nitrobenzoïque* [$C^{18}H^8Az^2O^{20} = C^{18}H^8(AzO^4)AzO^{16}$.]; d'où la production des *Nitrohippurates* rejetés par l'urine, dont on retire ce corps.

NITROHYDRURILIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action de l'acide azotique sur l'acide hydrurilique ($C^8H^2O^{14}Az.^3$).

NITRO-INDIGOTIQUE. adj. Pour *Indigotique*.

NITRO-INOSITE. s. f. Composé cristallin, détonant, qui peut être considéré comme de l'inosite ($C^{12}H^{12}O^{12}$), dans laquelle 6 équivalents d'eau ont été remplacés par 6 équivalents d'acide hypoazotique au contact de l'acide azotique.

NITROLEUCIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par action de l'acide azotique sur la leucine ($C^{12}H^{13}Az^2O^{10}$).

NITROLINE. s. f. L'un des produits huileux de putréfaction de l'ulmine ($Az^5C^{56}H^{40}O^{18}$).

NITROMÉCONINE. s. f. Dérivé cristallin de l'action de l'acide azotique sur la méconine ($C^{20}H^9AzO^{12}$).

NITROMÉTASTYROL. s. m. Pour *Nitrodraconyle*.

NITROMURIATIQUE. adj. Qui dérive des *Acides nitrique* et *muriatique*.

NITRONAPHTALASE. s. f. Dérivé de l'action de l'acide azotique sur la *Naphtaline* ($C^{20}H^7O^4Az$).

NITRONAPHTALE. s. m. ($C^{12}H^{40}O^{11}N^6$). Produit de l'action de la *Naphtaline* sur l'*Acide nitrique*.

NITRONAPHTALÉISE. s f. ($C^{40}A^{11}O^{20}Az^5$). Corps obtenu en même temps que l'*Acide nitronaphtalésique*.

NITRONAPHTALÉISIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en même temps que l'*Acide nitronaphtalésique*($C^{26}H^8O^6Az^3$).

NITRONAPHTALÈSE. s. f. Corps obtenu par coction de *Naphtaline* sur l'*Acide nitrique* ($C^{20}H^6O^8Az^2$).

NITRONAPHTALIDE. s. f. La *Nitronaphtalase*.

NITRONAPHTALINE. s. f. La *Nitronaphtalose*.

NITRONAPHTALISE. s. f. ($C^{29}H^5O^{12}Az^3$). Produit de l'action de l'*Acide nitrique* sur la *Naphtaline*.

NITRONAPHTALISINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en même temps que la *Nitronaphtalise* ($C^{12}H^3O^5Az$).

NITRONAPHTOL. s. m. Nom générique de composés [$C^{20}H^7(AzO^4)O^2$] dérivés de l'action de l'acide azotique sur les *Naphtols*.

NITROPAPAVÉRINE. s. f. ($C^{42}H^{20}(AzO)^4AzO^4.HO$). Alcaloïde obtenu de l'azotate de papavérine.

NITROPARANAPHTALIDE. s. f. La *Nitroanthracide*.

NITROPHÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^5AzO^6$) dérivé de l'action de l'acide azotique sur l'acide phénique.

NITROPHÉNISIQUE. adj. Comme *Dinitrophénique* et *Picrique*.

NITROPHLOORRHÉTINE. s. f. Produit de l'action de l'*Acide nitrique* sur la phloorhidzine. ($C^{24}H^{11}O^{12}Az$).

NITROPHTALINIQUE. adj. Pour *Nitronaphtalinique*.

NITROPICRIQUE ou **NITROPIKRINIQUE.** adj. Pour *Picrique*.

NITROPIKRILE. s. m. Dérivé de l'action de l'acide azotique sur le pikrile ($C^{42}H^{11}O^{16}Az^4$).

NITROPYRÈNE. s. m. Le *Nitrite de pyrénase*.

NITROSACCHARIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en faisant réagir l'acide azotique sur le glycocolle.

NITROSALICYLIDE. s. m. L'*Acide indigotique*.

NITROSALICYLIQUE. adj. Comme *Indigotique*.

NITROSÉ, ÉE. adj. Le composé dont un atome d'hydrogène est remplacé par AzO de l'acide azoteux AzO.OH.

NITROSINAPISIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'action de l'acide azotique sur l'essence de moutarde ($C^{18}H^6SAz^3 + 3AzO^4 + AzO^4$).

NITROSO-NITRIQUE. adj. Le mélange d'acide nitreux et d'acide nitrique.

NITROSPIROLIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé ($C^{12}A^5O^{10}Az^2$) de l'action de l'acide azotique sur le spirol.

NITROSPIROYLIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'action de l'acide azotique sur l'acide spiroylique ($C^{14}Az^4O^9H + HO$).

NITROSTILBASE ou **NITROSTILBILE**. s. m. ($C^{28}H^{11}O^4Az$). Dérivé de l'action à chaud de l'acide azotique sur le picramyle.

NITROSTILBILIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu avec le *Nitrostilbase* ($C^{28}H^{11}O^{12}Az$).

NITROSTYPHNIQUE. adj. [de στυφνός, astringent]. Nom d'un acide dérivé de l'action de l'acide azotique sur la gomme ammoniaque, etc. ($C^{12}H^3Az^3O^{19}$).

NITROSTYROL. s. m. ($C^{16}H^7O^2Az$). Corps obtenu par décomposition du styrol à l'aide de l'acide azotique.

NITROSULFATE. s. m. Pour *Azosulfate*.

NITROSULFURIQUE. adj. Pour *Azosulfurique*.

NITROTHIONESSAL ou **NITROTHIONESSILE**. s. m. ($C^{26}H^7O^8SAz^2$). Produit de la coction du thionessal dans l'acide azotique.

NITROTOLIDE. s. m. Se prépare comme l'*Acide nitrotolinique;* liquide d'odeur d'amandes amères ($C^{14}H^7O^4Az$).

NITROTOLINE. s. f. La *Binitrotoline*.

NITROTOLINIQUE ou **NITRODRACYLIQUE**. adj. Nom d'un acide produit de la distillation de la toline avec l'acide azotique ($C^{16}H^6O^8Az$).

NITROTOLUYLIQUE. adj. Nom d'un acide analogue à l'*Acide nitrobenzoïque* ($C^{16}H^7AzO^4$).

NITROXANTHIQUE. adj. Pour *Picrique*.

NITRURE. s. m. Pour *Azoture*.

NITRYLE. s. m. Amides provenant d'amides oxygénées dont on a chassé un ou plusieurs équivalents d'eau.

NIVÉOLE. s. f. [*Leucoium*, L.]. Genre d'Amaryllidées vénéneuses. — *N. d'été*. Le *Leucoium æstivum*, L. — *N. d'hiver*. Le *Galanthus nivalis*, L., Amaryllidée.

NIVEROLLE. s. f. Le *Montifringilla nivalis*, Brehm, Passereau conirostre.

NOBLE. adj. [*nobilis*]. — **A**. Les parties du corps sans lesquelles l'homme ne saurait vivre (le cœur, le cerveau, les poumons, les organes sexuels externes).

NOCERA (Italie). Source bicarbonatée calcique (12°).

NOCIF, IVE. adj. — **M. C**. Qui est point de départ d'accidents morbides quelconques. — Comme *Pathogénique*.

NOCTAMBULE. adj. et s. Pour *Somnambule*.

NOCTILUCINE. s. f. Albuminoïde phosphorescent (Phipson, 1871) du mucus lumineux de certaines Scolopendres, des Poissons, etc.

NOCTILUQUE. s. f. La *Noctiluca miliaris*, Suriray, Protozoaire sphérique (0mm,3 environ) phosphorescent, muni d'un tentacule et d'un flagellum, se multipliant par segmentation suivie de gemmation de son noyau et d'une portion de son corps cellulaire qui donne ainsi des gemmes flagellées seulement. Celles-ci produites au nombre de plus de deux cents par chaque *N.* se répandent non phosphorescentes dans l'eau de mer sans qu'on sache comment les individus tentaculés en dérivent.

NOCTUELLE. s. f. [*Noctua*]. Genre d'Hyménoptères nocturnes.

NOCTUIDE. adj. et s. Qui tient des *Noctuelles*. — Famille d'Hyménoptères nocturnes.

NOCTULE. s. f. Le *Verspertilio noctula*, L., Chiroptère.

NOCTURNE. adj. [*nocturnus*, *noctilux;* angl. *nocturnal;* it. *notturno;* esp. *nocturno*]. Qui accomplit durant la nuit les actes qui sont diurnes pour les autres plantes ou animaux.

NOCUITÉ. s. f. L'état de ce qui est nuisible, pathogénique.

NODAL, ALE. adj. Qui concerne les *Nœuds*, les *Nodules*.

NODOSAIRE. adj. et s. Comme *Nodulaire*. — **Z**. Genre de petits Mollusques nautiloïdes.

NODOSITÉ. s. f. [*nodositas*]. Gonflement, épaississement, induration, petite tumeur en forme de nœuds. — **B**. Le renflement, tuméfaction ou bosselure qui résulte pour une portion d'un végétal de la production d'un dépôt, d'une concrétion pendant le développement.

NODULAIRE. adj. Qui ressemble à un *Nodule;* qui en porte.

NODULE. s. m. [de *nodus;* nœud]. Petit nœud; renflement ou tubercule. — *N. cérébral*. Éminence oblongue à la face externe du cervelet, au-dessus et au-devant de la *Luette cérébrale*. — *N. de Morgagni*. Les *Tubercules d'Arantius*.

NODULEUX. adj. et s. Qui présente des *Nodules*.

NODUS. s. m. [de *nodus*, nœud; πῶδος; all. *Knoten;* angl. *node;* it. *nodo*, *nodosità;* esp. *nodosidad*]. *Nodosité*. — Épaississement dur, avec ou sans incrustations ou concrétions tophacées dans les ligaments articulaires durant le *rhumatisme* noueux et sur des goutteux.

NOEUD. s. m. [*nodus;* ἅμμα; all. *Knoten;* angl. *knot;* it. *nodo;* esp. *nudo*]. — **B**. La place de la tige ou des branches d'un Végétal, surtout Phanérogame, où sont des protubérances plus ou moins saillantes produites par l'entrecroisement des fibres, l'épaississement, l'état serré du tissu cellulaire (ce qui rend les nœuds plus solides que le reste de la tige). Ils sont au niveau du point d'où partait un rameau, une branche. — Renflement d'un organe qui ressemble aux *N.* des Phanérogames. — *N. du chirurgien*. *N.* fait en passant deux fois le bout du fil ou de la ligature dans la même anse. — *N. d'emballeur*. Bandage dont on se sert pour comprimer l'artère temporale. — *N. de l'encéphale*. Le *mésocéphale*. — *N. de vibration*. Lorsqu'une corde entre en vibration, non seulement elle le fait dans son ensemble, mais encore elle peut se diviser en un certain nombre de parties aliquotes qui vibrent à part et sont séparées l'une de l'autre par des points où la vibration de la corde sont à peine sensibles, qui sont regardés comme fixes et dits *N. de vibration*. — *N. vital* (Flourens). Dans le bulbe spinal petite masse de substance grise, origine réelle du pneumogastrique au niveau et un peu au-dessous de son origine apparente, sur une longueur de 6 à 8 mill. environ et une épaisseur de 2 millimètres. Il suffit que ce point demeure attaché à la moelle épinière pour que les mouvements respiratoires et ceux du tronc subsistent; il suffit qu'il demeure attaché à l'encéphale pour que ceux de la tête subsistent; divisé dans son étendue, il les anéantit tous. — Le *Collet* de la tige des Phanérogames.

NOGAGUS. s. m. Crustacés marins reconnus pour être des mâles des *Lernéens*, etc.

NOHÈDES (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

NOINTOT (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

NOIR. s. m. [all. *Schwarz;* angl. *black;* it. et esp. *negro*]. Par lumière réfléchie, le *N.* résulte de ce qu'un corps ne réfléchit aucune partie de la lumière qui le frappe (ou absorbe toute la lumière, selon une expression figurée souvent employée). Par lumière transmise, à l'aide du microscope par exemple, le *N.* résulte de ce qu'un corps non translucide intercepte la lumière dans toute son étendue, de sorte que son ombre arrive sur la rétine, tandis que la lumière plus ou moins intense qui passe autour de lui impressionne différemment la rétine autour de son ombre. Dans ces conditions, un corps transparent peut intercepter la lumière transmise en réfléchissant celle-ci vers sa source lorsqu'il offre une figure sphérique ou sphéroïdale sous le microscope, les bulles de gaz en particulier. — *N. absolu* (Chevreul). Celui qu'on obtient par les dispositions qui font qu'aucune lumière, soit blanche, soit d'une autre teinte n'est réfléchie; Niepce de Saint-Victor a prouvé qu'il ne peut être photographié. La superposition d'une couleur jaune, matérielle ou résultant d'un contraste, ne donne pas de vert avec lui, comme cela est au contraire avec les *N. matériels*. Le ton du *N.* absolu tranche fortement pour l'intensité sur les *N.* matériels les plus foncés connus (Chevreul). — *N. d'aniline*. Combinaison d'une base ($C^{24}H^{20}Az^4$) avec l'acide chlorhydrique formant une matière colorante noire. — *N. animal*. Le *Charbon animal*. — *N. de fumée*. Charbon résultant de la combustion des produits résineux du pin qui sont de rebut. — *N. d'ivoire*. Charbon d'ivoire calciné. — *N. matériels* (Chevreul). Tous ceux qui réfléchissent la lumière blanche ou autres, qui donnent du vert par superposition des jaunes matériels ou obtenus par contraste et qui peuvent être photographiés. Les *N. matériels* les plus foncés sont du bleu foncé et ainsi des autres. — *N. de platine*. Platine métallique en parcelles pulvérulentes très fines.

NOIRCISSEMENT. s. m. — *N. du noyer*. Formation de lacunes par le mécanisme de celles qui surviennent dans la *Gommose* avec passage à l'état noir du tissu, dans

l'étui médullaire, le brou, les cotylédons ou les feuilles.

NOIR-MUSEAU. s. m. La *Gale* au museau des moutons ou autre éruption vésiculeuse puis croûteuse.

NOIRPRUN. s. m. Le *Nerprun*.

NOISETIER. s. m. Le *Corylus avellana*, L., Castanéacée amentacée corylée.

NOISETTE. s. f. Le gland, à péricarpe dur, dit osseux, hors de sa cupule foliacée du *Noisetier*. — *N. purgative*. La coque et la graine du *Jatropha multifida*, L., Euphorbiacée. — *N. de Saint-Domingue*. Les fruits capsulaires comestibles de l'*Omphalier*.

NOISETTIE. s. f. [*Noisettia*, H. B.]. Genre de Violariées émétiques américaines.

NOISILLIER. s. m. Le *Noisetier*.

NOIX. s. f. [*nux; κάρυον*; all. *Nuss;* angl. *nut;* it. *noce*, esp. *nuez*]. Tout fruit médiocrement charnu qui contient un noyau à une seule graine. — Le *Noyau* bilvave particulièrement de la drupe sèche du *Noyer*. — *N. d'acajou*. La drupe sèche de l'*Anacardium occidentale*, L., Térébinthacée. — *N. d'Amérique*. La graine du fruit du *Juvia*. — *N. d'arec*. La drupe sèche de l'*Areca catechu*, Palmier. — *N. des Barbades*. Les graines de la capsule des *Jatropha curcas* ou *Pignons d'Inde*. — *N. de ben*. Les graines de la gousse de *Ben* (*Moringa aptera*, Gaert.), Légumineuse cassiée. — *N. de coco*. La drupe sèche du *Cocos nucifera*, L., Palmier. — *N. du Congo*. Le noyau de la drupe du *Bassia Parckii*, DC., Sapotacée. — *N. de cyprès*. Les cônes du cyprès. — *N. d'eau*. La capsule monosperme cornée indéhiscente de la *Macre*. — *N. de galle*. Les *Galles*. — *N. du genou*. La *Rotule*. — *N. de Girofle*. La drupe sèche ou *N.* de l'*Evodia raventsara*, Gaert., Lauracée de Madagascar. — *N. de Gourou* ou *de Kola*. Les graines des follicules du *Sterculier*. — *N. de médecine*. Les *Pignons d'Inde*. — *N. muscade*. Le noyau de la drupe sèche du *Muscadier*, dont l'amande est la *Muscade*. — *N. de palme* ou de *palmier*. Le noyau de la drupe sèche de l'*Elaeis guineensis*, L., Palmier dont l'amande donne le *Beurre de palme*. — *N. de sassafras*. La graine ou noyau de la drupe sèche du *Pichurim*, Lauracées. — *N. de serpent*. Les graines du fruit de l'*Avila*, Cucurbitacée. — *N. du Soudan*. La *N. de Gourou*. — *N. de terre*. Les tubercules du *Bunium bulbocastanum*, L., Ombellifère. — *N. vomique* [all. *Brechnuss, Krähennauge;* angl. *nux vomica, poisonnut;* it. *noce vomica*]. Les graines discoïdes riches en strychnine de la baie du *Vomiquier*.

NOLI ME TANGERE. s. m. [en latin *ne me touche pas;* all. *Springkraut;* angl., it. et esp. *noli me tangere*]. Les plantes qui ont des piquants. — La *Balsamine des bois* ou *sauvage* et autres, dont par leurs valves les capsules lancent leurs graines avec force quand on les touche. — **M. C.** [all. *Gesichtskrebs*]. Tumeurs épithéliales, épidermiques surtout, de la face, des voies génitales externes, etc., ulcérées ou non, qui résistent à l'usage de tous les remèdes, dont les éléments en se développant empiètent incessamment sur ceux des tissus mésodermiques sous-jacents, qu'il vaut mieux ne pas traiter, hors l'emploi des pansements palliatifs et hors le cas où leur ablation totale est possible.

NOMA. s. m. [νόμη, de νέμειν, ronger; all. *Noma, Wasserkrebs;* angl. it. et esp. *noma*]. — *N. de Suède*. La vulvite ulcéreuse.

NOME. s. m. Le *Noma*.

NOMBRIL. s. m. — **A.** L'*Ombilic*. — *N. de Vénus*. Le *Cotyledon umbilicus*, L., Crassulacée d'Europe.

NOMENCLATURE. s. f. [*nomenclatura;* de *nomen*, nom, et *calare*, appeler; all. *Nomenclatur;* angl. *nomenclature;* it. et esp. *nomenclatura*]. Un des procédés logiques à l'aide desquels l'esprit humain arrive à connaître le vrai. Il consiste à désigner les objets car les noms qui ont le plus grand rapport possible avec la nature réelle, simple ou composée, organisée ou inorganique de ceux-ci. — *N. chimique*. C'est dans la chimie que procédé a reçu sa pleine application, et qu'il faut toujours en étudier le modèle. La *N.* chimique est fondée sur les principes suivants : 1° Donner aux corps simples des noms insignifiants, pourvu qu'ils soient courts et ne soient pas un obstacle à la formation de noms composés; 2° former les noms des corps composés, de telle sorte qu'ils rappellent à la fois les noms des éléments et les proportions d'après lesquelles ces derniers sont combinés. — *N. pathologique*. Toute *maladie* est un état accidentel de telle ou telle partie solide ou liquide et des actes correspondants de l'économie, survenant plus ou moins tôt pendant l'évolution de chaque existence. On ne peut donc sans erreur, comparer les maladies à des êtres offrant un ensemble de caractères coexistants, toujours les mêmes, et pouvant s'observer simultanément sur un seul individu. On ne peut les classer et les *nommer* d'une manière analogue. Comme les *monstruosités* (qui sont une phase de certaines pertubations évolutives, mais seulement au début desquelles nous n'avons pu assister), les maladies peuvent être réunies en classes, en ordres et en genres; seulement, dans ces genres, les séries de phénomènes anormaux observés à diverses reprises sur le même être ou simultanément sur des êtres différents, représentent chacun une espèce ou *cas morbide* réellement distinct des autres; mais il s'agit là du dérangement d'une partie et du trouble d'un acte de tels ou tels ordres sans qu'il y ait rien qui ressemble ici à des individus des règnes animal et végétal, et qui permette de les désigner à l'aide d'une *N.* analogue. Les maladies étant des états et des phénomènes anormaux qu'amènent des circonstances ou causes accidentelles, si ces causes étaient toujours susceptibles d'être examinées, la classification rationnelle des maladies quant aux *divisions fondamentales*, ou de *classes*, celle qui est le but idéal, serait la *classification étiologique*. Il a quatre classes de maladies ou groupes fondamentaux établis d'après la considération des causes des maladies ou groupes fondamentaux établis d'après la considération des causes des maladies (*classification étiologique*). Première classe : Maladies dues à l'action ou à la réaction du milieu sur l'être vivant, à des influences matérielles extérieures : *a*) astronomiques ou des saisons; *b*) mécaniques (dont dérivent tous les ordres de lésions dites chirurgicales, *contusions*, fractures, plaies, etc.) ; *c*) physiques et météorologiques; *d*) chimiques (*empoisonnements*); *e*) organiques ou provenant du milieu végétal et animal (action des *venins*, des matières virulentes). — 2e classe. Maladies dues à l'état de la constitution ou organisation individuelle (monstruosités, états héréditaires, etc.), se manifestant selon les âges et la nature des milieux. — 3e classe. Maladies résultant nécessairement de l'*usure* à laquelle conduit l'activité propre (*spontanéité morbide*) de l'organisme, de son évolution ou essor naturel, de la nutrition, du développement, de la reproduction, diminués, troublés ou exagérés, portant sur une ou plusieurs espèces d'éléments anatomiques, de tissus, etc. ; de la réaction souvent inévitable, nécessaire, mais intermittente, d'un ou de plusieurs appareils sur un ou plusieurs autres (inflammations, troubles causés lors de la première menstruation, etc.). Ces pertubations portent surtout sur l'intensité ou la vitesse des actes normaux, sans que la nature en reste méconnaissable, et souvent elles déterminent la manifestation prématurée de phénomènes ou de lésions qui se seraient montrées naturellement plus tard. — 4e classe. Maladies dues à l'influence sociale : elles sont en quelque sorte en rapport avec le degré de civilisation (aliénations mentales), et n'offrent pas toujours de distinction nette entre l'état morbide et celui de santé. Les *divisions secondaires* de chaque classe en *ordres* devront être fondées sur l'examen des groupes de parties qui sont lésés (principes immédiats et unités organiques, tissus et humeurs, systèmes, organes, appareils). Les *subdivisions* des ordres en *genres* seront établies d'après la considération des espèces de principes et d'unités anatomiques, d'humeurs ou de tissus, etc., qui sont le siège de la lésion. Dans chaque genre viendront se ranger des *espèces* dont la détermination repose sur quelques caractères communs offerts par chaque cas : ainsi, par exemple, dans les genres pneumonie et fracture, on aura autant d'espèces et de dénominations spécifiques selon que la première sera aiguë ou chronique, se présentera chez un enfant, un adulte ou un vieillard; selon que la seconde sera simple ou comminutive, etc. Il va sans dire que, selon le besoin, on scindera les classes, ordres et genres comme toute classification, en sections ou tribus. Tout classement conduit à une *N.* fondée naturellement sur la connaissance précise, sous tous les rapports, des parties

affectées, sur la nature la nature de la lésion et sur sa cause, sur l'espèce de perturbation survenue dans les actes. On voit donc que chaque maladie ne peut être désignée que par un nom conventionnel ou une périphrase. On saisit combien sont vicieuses et prématurées les *N.* qui ont été établies soit sur des notions hypothétiques, soit sur la connaissance d'un seul ordre de parties du corps (organes, etc.), sans tenir compte des autres ordres de parties dont l'analyse anatomique démontre l'existence ; soit même sans s'assurer s'il est certain qu'il s'agit de la maladie de tel organe plutôt que de tel autre. On sait enfin que la démonstration choisie doit encore comprendre à la fois l'indication de la cause et de la nature de la lésion, en même temps que l'ordre et la marche (*processus*) des perturbations des actes d'ordre organique constatées (Ch. Robin).

NOMOLOGIE. s. f. [de νόμος, loi, et λόγος, discours]. La connaissance des lois.

NONAN, ANE. adj. [ἐνανταῖος]. Qui revient tous les neuf jours.

NONANE. s. m. L'hydrure de nonyle ($C^{18}H^{19}.H$), produit liquide de l'action du chlorure de zinc sur l'alcool amylique.

NONATÉLIE. s. f. [*Nonatelia*, Aublet]. Genre de Rubiacées de la Guyane, etc.

NONETTE (Puy-de-Dôme). Petites sources bicarbonatées froides.

NONETTE. s. f. Le *Parus palustris*, L., Passereau conirostre.

NONNAT. s. m. [*non*, et *natus*, né]. Alevin de *Sardines* surtout, de *Clupea pilchardus*, d'*Anchois*, de *Gobius minutus*, de *Trachuris trachyurus*, d'*Ammodytes siculus*, de *Scorpaena porcus*, etc., par bandes à la côte de la Méditerranée, avec des adultes de *Latrunculus pellucidus*, de *Gobius quagga*, et d'*Atherina Boyeri*.

NON-VIABILITÉ. s. f. [all. *Nichtlebensfähigkeit;* angl. *non-viability;* it. *non-viabilità;* esp. *non-viabilidad*]. État de l'enfant né dans un état de développement incomplet ou anormal, d'un ou de plusieurs appareils, qui ne lui permet pas de parcourir les phases de la vie extra-utérine.

NON-VIABLE. adj. [de *non*, et *viable*, susceptible de vie ; all. *nichtlebensfähig;* angl. *non-viable*]. L'enfant né sans être apte à parcourir les phases de la vie extra-utérine.

NONYLAMINE. s. f. Produit de l'action de l'ammoniaque sur le chlorure de *Nonyle*.

NONYLE. s. m. ($C^{18}H^{19}$). Groupe monoatomique qu'on ne connaît qu'en combinaison.

NONYLÈNE. s. m. ($C^{18}H^{18}$). Composé produit en même temps que l'*Hexylène* par la distillation sèche de divers savons et huiles. Moins dense que l'eau, incolore, huileux, bouillant à 140° ; odeur pénétrante, brûlant avec une flamme blanche. Soluble dans l'alcol et l'éther, non dans l'eau.

NONYLIQUE. adj. Qui a rapport au *Nonyle*.

NOOK. s. m. Le *Nug*.

NOOLOGIE. s. f. [de νόος, intelligence, et λόγος, traité]. L'étude des facultés intellectuelles, des propriétés essentielles des corps.

NOOLOGIQUE. adj. Qui a rapport à la *Noologie*.

NOOSTÉNIQUE. adj. et s. m. [de στένος, force]. Qui concerne l'activité intellectuelle.

NOPAL. s. m. Les *Cactus coccinellifer*, L., *Opuntia coccinellifera* Miller, et *Opuntia vulgaris*, Miller ou *Cactus opuntia*, L., Cactées d'Amérique naturalisées en Europe et en Afrique.

NOPALÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Nopals*. — Comme *Cacté*.

NORDERNEY (Hanovre). Bains de mer.

NORDWASSER (Allemagne). Établissement de bains.

NO-RESTRAINT. [angl. *no*, non, et *restraint*, contraint]. Mot anglais (Connolly) désignant la suppression absolue des moyens mécaniques de contention durant le traitement de la folie.

NORINE. s. f. L'*Oxyde de norium*.

NORIUM. s. m. Métal douteux des zircones de Sibérie, de Norvège, etc.

NORMAL, ALE. adj. [*normalis*, de *norma*, règle]. Qui est régulier. — Qui est conforme à l'état naturel.

NOROPIANIQUE. adj. Comme *Opianique*.

NORTHEIM (Hanovre). Source sulfurée calcique (12°).

NOSENCÉPHALE. s. m. [de νόσος, maladie, et ἐγκέφαλος, encéphale ; *nosencefalo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre chez lequel l'encéphale est remplacé par une tumeur vasculaire, le crâne largement ouvert en dessus, le trou occipital distinct.

NOSOCHTHONOLOGIE. s. f. [de νόσος, maladie, χθών, terre, et λόγος, doctrine]. La géographie médicale. — L'étude des conditions selon lesquelles les hommes deviennent plus ou moins facilement malades en raison des circonstances dans lesquelles ils se trouvent distribués à la surface de la terre.

NOSOCOME. s. m. [νοσοκόμος, de νόσος, maladie, et κομεῖν, soigner]. Celui qui dirige les soins que reçoivent les malades. — Maison de santé [*nosocomium*, νοσοκομεῖν]. — Infirmerie.

NOSOCOMIAL, ALE. adj. [de *nosocomium*, nosocome ; it. *nosocomiale;* esp. *nosocomiale*]. Qui a rapport aux hôpitaux, à ce qui s'y passe.

NOSOCRATIQUE. adj. [de νόσος, maladie, et κρατέω, je domine ; all. *spezifisch;* angl. *noscratic;* it. et esp. *nosotracico*] (Requin). Pour *Spécifique*.

NOSOCRINIE. s. f. [de κρίνειν, juger]. Comme *Nosocrise*.

NOSOCRISE ou **NOSOCRISIE.** s. f. [de νόσος, maladie, et κρίσις, crise]. Crise morbide.

NOSOGÉNIE. s. f. [de νόσος, maladie, et γεννάω, j'engendre ; all. *Nosogenesis;* angl. *nosogeny;* it. *nosogenesi;* esp. *nosogenia*]. Production des maladies ; théorie des causes morbides.

NOSOGRAPHIE. s. f. [de νόσος, maladie, et γράφειν, décrire ; angl. *nosography;* it. et esp. *nosografia*]. Description des maladies par classes, ordres, genres, etc.

NOSOHÉMIE. s. f. [de νόσος, maladie, et αἷμα, sang]. Comme maladie du sang, de son plasma.

NOSOLOGIE. s. f. [de νόσος, maladie, et λόγος, discours ; angl. *nosology;* it. et esp. *nosologia*]. L'étude de la définition des maladies, de leurs dénominations, de leur coordination et classification.

NOSOLOGIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Nosologie*.

NOSOLOGISME. s. m. [all. *Nosologismus;* angl. *nosologism;* it. et esp. *nosologismo*]. Système médical dans lequel on traite et l'on étudie les maladies comme si elles étaient des espèces distinctes comparables aux espèces végétales et animales.

NOSOLOGUE ou **NOSOLOGISTE.** adj. et s. Médecin qui étudie la *Nosologie*.

NOSOMANE ou **NOSOMANIAQUE.** adj. et s. Qui a rapport à la *Nosomanie;* qui en est atteint.

NOSOMANIE. s. f. [de νόσος, maladie, et μανία, manie ; all. *Nosomanie;* angl. *nosomany;* it. et esp. *nosomania ; nosomanie hypochondriaque* ou *hypochondrie délirante*]. Forme de l'hypochondrie dans laquelle le malade a de fausses conceptions et des préoccupations au sujet de sa santé, qu'il y ait ou non aliénation dans la manière d'être et les actes.

NOSOPHOBE. adj. et s. Qui a rapport à la *Nosophobie;* qui en est atteint.

NOSOPHOBIE. s. f. [de νόσος, maladie, et φόβος, crainte ; all. *Nosopbobie;* angl. *nosophoby;* it. et esp. *nosophobia*], Nosomanie dans laquelle par la crainte d'une maladie qui n'existe pas, les hypochondriaques se soumettent à un régime, à des médications, etc., qui ne sont pas indiqués.

NOSOPHORE. s. m. [de νόσος, maladie, et φορός, qui porte]. Appareil de fer destiné à servir de lit pour les malades.

NOSOPOÉTIQUE. adj. [de νόσος, maladie, et ποεῖν, faire]. Pathogénique.

NOSOPHTHORIE. s. f. [de νόσος, maladie, et φθόρα, destruction]. Destruction des maladies (Stamm, 1862) par l'étude des causes qui en amènent l'apparition.

NOSTALGIE. s. f. [*nostalgia*, de νόστος, retour, et ἄλγος, souffrance]. Tristesse invincible produite par l'éloignement du pays natal, accompagnée du désir irrésistible d'y retourner. Elle est fréquente surtout dans la jeunesse, chez les habitants des campagnes, sur les individus qui ne peuvent se soumettre à des genres variés d'activité.

NOSTOC. s. m. Algues unicellulaires ou filamenteuses, croissant sur terre dans les lieux ou les temps humides, avec cellules enveloppées d'un mucilage, et disposées en masses globuleuses ou en expansions plus ou moins divisées.

NOSTOCACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Nostochiné*.

NOSTOCH. s. m. Comme *Nostoc*.

NOSTOCHINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Nostochs*. *N.* Famille d'Algues zoospermées palmellées à cellules globuleuses en série filiformes, simples ou rameuses, dans une masse mucilagineuse.

NOSTOMANIE. s. f. La *Nostalgie*.

NOSTRAS. adj. [*nostras, nostralis*, de notre pays; all. *einheimisch, endemisch;* angl. *endemic;* it. et esp. *endermico*]. Indigène. — Endémique. — Les maladies qui sont spéciales à nos régions, par opposition à celles qui ne se montrent que dans des pays étrangers.

NOTACANTHE. adj. et s. [de νῶτος, dos, et ἄχανθα, épines]. Qui a des épines sur le dos. — **Z.** Genres de Diptères, et d'Acanthoptérygiens.

NOTALGIE. s. f. [de νῶτος, dos, et ἄλγος, douleur; all. *Rückenschmerz;* angl. *notalgy;* it. et esp. *nostalgia*]. Douleur dorsale.

NOTATION. s. f. — N. *chimique*. Langage conventionnel introduit dans la chimie par Berzélius, pour désigner par des lettres et des chiffres la nature simple et composée des corps.

NOTE. s. f. — **P.** Chacun des sons dont la réunion constitue l'échelle musicale.

NOTENCÉPHALE. s. m. [*notencephalus*, de νῶτος, dos, et ἐγκέφαλος, cerveau; all. et angl. *Notencefalus;* it. *notencefalo;* esp. *notencefalo*]. Monstre dont l'encéphale hors de la cavité cranienne ouverte dans la région occipitale forme ici une tumeur plus ou moins grosse.

NOTIDAN. s. m. [*Notidanus*, Cuvier]. Genre de Sélaciens à six larges ouvertures branchiales.

NOTIODE. adj. [νοτιώδης, humide, de νοτὶς, humidité]. Ce qui est dû à l'humidité. — **M. C.** Ce qui est avec déjections alvines, etc.

NOTOBRANCHE. adj. et s. [de νῶτος, dos, et βραγχία, branchie]. Qui porte des branchies sur le dos. — Division des Annélides.

NOTOCORDE. s. f. [de νῶτος, dos, et *corde*]. (R. Owen). Organe en forme de filament cylindre de structure celluleuse, d'origine embryonnaire endodermique. Il apparaît dans le grand axe de l'*aire embryonnaire*, en même temps à peu près que la gouttière ou ligne primitive dont il occupe toute la longueur au-dessous d'elle. Le cartilage des corps vertébraux naît autour d'elle, sans en dériver, depuis le haut de l'apophyse basilaire jusqu'à la dernière vertèbre coccygienne. Entre les vertèbres elle est le siège de renflements qui deviennent la cavité centrale des disques invertébraux. Auparavant cet organe se compose : 1° De la *notocorde proprement dite*, filament plein, grisâtre, composé de cellules nucléées, polyédriques; 2° d'une gaine mince, transparente, résistante, insoluble dans l'ammoniaque (*gaine* ou *tunique de la Notocorde*). Il constitue l'organe squelettique de la période blastodermique de l'embryon. — Ce cylindre provient d'une involution longitudinale médiane des cellules de l'*endoderme*. Il est uniquement composé de cellules juxtaposées avec un liquide dense visqueux entre lui et sa gaine hyaline homogène, qui n'est ni cellulaire, ni une provenance substantielle directe des cellules. C'est ce liquide et des amas de ces cellules plus ou moins gonflées, devenues sphéroïdales qui restent sous l'état mou et visqueux du contenu central des disques intervertébraux.

NOTOÈDRE. adj. et s. [de ἕδρα, face, base]. Qui a le dos à facette. — **Z.** Espèce de Sarcopte.

NOTOGASTRE. s. m. [de νῶτος, dos, et γαστὴρ, ventre]. La portion dorsale de l'abdomen des Articulés (Robin).

NOTOMÈLE. s. m. [de νῶτος, dos, et μέλος, membre; esp. *notomelo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui présente un ou deux membres accessoires insérés sur le dos.

NOTOMYÉLITE. s. f. [de νῶτος, dos, et *myélite*]. La myélite spinale.

NOTONECTE. s. f. La *Notonecta glauca*, L. [de νῶτος, dos, et νηκτὸς, qui nage], Hémiptère hétéromère carnassier, nageant le dos tourné en bas dans les eaux stagnantes. Il pique avec sa trompe, sans causer d'accidents.

NOTOPHORE. adj. et s. [de νῶτος, dos, et φορὸς, qui porte]. Monstre avec poche dorsale ou *Spina-bifida*.

NOTOPODE. s. m. [de νῶτος, dos, et πούς, pied]. Nageoire dorsale.

NOTOPTÈRE. adj. et s. [de νῶτος, dos, et πτερὸν, aile]. Qui a des ailes sur le dos. — **Z.** Nageoire dorsale.

NOTORRHIZE. adj. [de νῶτος, dos, et ῥίζα, racine]. Les Crucifères dont la radicule est appliquée à la partie dorsale ou convexe des cotylédons dans la graine.

NOTORRHIZÉ, ÉE. adj. et s. Dont la graine est *Notorrhize*. — Section des Crucifères.

NOTUM. s. m. Le *Tergum* ou dos des Insectes.

NOUAGE. s. m. Le *Rhachitisme*.

NOUÉ, ÉE. adj. [all. *befruchtet;* it. *allegato*]. — **B.** La fleur dont les ovules fécondés font grossir l'ovaire. — **M. C.** *Rhachitique*.

NOUET. s. m. [*nodulus;* all. *Säckchen;* angl. *satchet;* it. *sachetto;* esp. *cisquero*]. — **M. C.** Linge dans lequel on enferme une substance médicamenteuse qu'on veut faire bouillir ou infuser.

NONETTE. s. m. — **B.** Variété du *Triticum turgidum*, L., Graminée.

NOUEUX, EUSE. adj. [*nodosus;* all. *knotig;* angl *knotty;* it. *nodoso;* esp. *nudoso*]. Garni de *Nœuds*.

NOUK. s. m. Le *Nug*.

NOURET. s. m. Espèce de pâte épilatoire des Arabes.

NOURRICE. s. f. [*nutrix;* τιθήνη; all. *Amme;* angl. *nurse;* it. *nutrice;* esp. *nutriz*]. Mère qui allaite son enfant. — Femme qui, accouchée depuis peu, au prix d'un certain gage, remplace la mère pendant la première enfance ou période de l'allaitement d'un enfant. — **Z.** Tout Invertébré femelle, hermaphrodite, ou encore sans organes sexuels dans lequel un nouvel individu est en voie de développement, qu'il provienne d'un ovule ou qu'il ait été formé directement par gemmation et soit enkysté ou non.

NOURRICIER, IÈRE. adj. [*nutritius*, de *nutrice*, nourrir, θρεπτικὸς; all. *ernärend;* angl. *nutritive;* it. *nutritivo;* esp. *nutricio*]. Qui porte la *Nourriture*. — Ce qui sert à la *Nutrition*.

NOURRISSEMENT. s. m. L'action de ce qui est nourrissant. — L'action de nourrir.

NOURRISSON. s. m. [all. *Säugling;* angl. *nursling;* it. *allievo;* esp. *hijo de leche*]. Le jeune enfant tant qu'il est nourri par sa mère, par une *Nourrice*.

NOURRITURE. s. f. Ce qui sert d'*Aliment* absorbable, puis assimilable.

NOUURE. s. f. Le *Rhachitisme*.

NOUVEAU-NÉ. adj. et s. m. [*infans, recens natus;* παιδίον; all. *neugeboren;* angl. *newborn;* it. *nuovo-nato;* esp. *nuevo nato*]. L'enfant qui vient de naître. — Le Mammifère qui est sorti du canal utéro-vaginal depuis peu d'heures ou de jours.

NOUVELLE (LA) (Aude). Bains de mer.

NOVACULAIRE. adj. [de *novacula*, rasoir]. En forme de rasoir. — Qui concerne celui-ci ou son emploi.

NOVACULE. s. f. [*novacula*, rasoir]. Instrument pour l'épilation.

NOVACULITE. s. f. Le schiste dont on fait les pierres à rasoir.

NOVELDA (Espagne). Source sulfurée calcique (20°).

NOVEMFOLIÉ, ÉE. [de *novem*, neuf, et *folium*, feuille]. Qui a neuf feuilles ou folioles.

NOVENAIRE. adj. [*novenarius*]. — **M. C.** Qui revient tous les neuf jours.

NOWOSSELJA (Russie d'Europe). Source bicarbonatée calcique, froide.

NOYAU. s. m. [*nucleus;* πυρὴν; all. *Kern;* angl. *stone kernel;* it. *nocciolo;* esp. *nucleo*]. Partie dure et solide que certains fruits renferment, et qui contient l'*amande*. Il doit sa dureté à l'épaisseur des parois des cellules qui le composent. — *N. des calculs*. Le corpuscule ou corps quelconque autour duquel se déposent en couches pendant la *lithogénie*, les composés cristallins ou albuminoïdes formant des calculs ou des concrétions. — *N. cancéreux*. *N.* hypertrophiés avec gros nucléole des cellules épithéliales dont la multiplication et l'hypertrophie

amènent la formation des tumeurs dites cancéreuses. — *N. des cellules* [*nucleus;* all. *Kern, Kernbläschen* (Nægeli); esp. *nucleo*]. Partie qui entre dans la structure des éléments anatomiques ayant la forme de *cellule* sur les plantes et les animaux. Valentin le premier (1836) décrivit le *nucléus*, et le *nucléole* sous le nom de *corpuscule rond*, formant une espèce de second nucléus dans le *N.*: Schleiden (1837) lui donna ensuite le nom de *Cytoblaste* (de κύτος, corps, masse, et βλαστός, germe). Schwann (1838) se servit du nom de *nucleolus* et Valentin l'appela *corpuscule nucléaire* ou *nucleolus*. Kölliker (1843) appelle les *N.* du nom de *cellules primaires*, *cellules embryonnales*, et les regarde comme des vésicules globuleuses ou lenticulaire. Il appelle le nucléole *N. des cellules primaires*. C'est une partie constituante azotée dans les cellules végétales qui fait partie de leur utricule azoté, ou y adhère par des filaments. C'est un petit corps sphérique, ovoïde ou lenticulaire, à bords nets. On distingue dans le *noyau*, la *masse* du *noyau* et le *nucléole*. La masse du *N.* est formée par une substance transparente, parsemée de granulations, plus petites que le nucléole et plus ou moins abondantes. Quelque temps après son apparition il devient creux, vésiculeux, avec *paroi* ou *contenant* distinct du *contenu*. Son volume varie entre 0mm,006 et 0mm,020. — *N. cendré des processus restiformes*. Amas de cellules multipolaires analogues à celles de la substance gélatineuse de l'extrémité des cornes postérieures grises de la moelle épinière qui est dans ces *processus*. — *N. du cristallin*. La partie centrale résistante du cristallin formée de prismes ou fibres dentelés. — *N. des drupes*. L'endocarpe des drupes et autres fruits charnus, durci par des cellules profondes à paroi épaisse, à petites cavités, pourvues de canalicules rayonnant ou non. Les *N.* proprement dits diffèrent du *N.* des *Noix* parce que sur la ligne médiane leurs deux valves ou moitiés sont continues, non articulées ni naturellement séparables. Les *N.* et les *Nucules*, malgré leur dureté ne sont ni *ligneux*, ni *osseux*, contrairement à ce qu'on dit en botanique. Ils sont formés de cellules polyédriques à cinq, six ou huit pans à angles arrondis, immédiatement juxtaposées et insolubles à l'aide des réactifs appropriés, dont la longueur reste au-dessous de 0mm,1. Elles sont incolores ou d'un brun jaunâtre selon les espèces de *N.* Elles ont une cavité centrale d'autant plus petite et en même temps une paroi de cellulose d'autant plus épaisse que le noyau est plus dur. Cette cavité est remarquable par la forme étoilée, d'un aspect général analogue à celui des ostéoplastes, que lui donnent les canalicules, épais de 0mm,001 ou au-dessus qui en partent en se dirigeant, plus ou moins ramifiés ou non, vers la surface de la paroi qu'ils n'atteignent pas tout à fait. La présence de ces canalicules fait que les coupes de l'épaisse paroi passant sur les côtés de la cavité cellulaire centrale ont un aspect finement ponctué. Un liquide incolore remplit cavité et canalicules à l'état frais, de l'air le remplace à l'état sec. Les acides, la glycérine, etc., ne modifient pas ces cellules et montrent qu'elles ne sont pas incrustées de sels calcaires. — *N. fructifère*. Jadis pour *Apothécie*. — *N. des plumes et des poils*. La papille de leur follicule. — *N. rouge de Stilling*. Les *olives supérieures*. — *N. de substance grise* ou *d'origine des nerfs*. Amas de substance grise de la moelle allongée, ou de la protubérance, etc., formés de cellules multipolaires, servant d'origine réelle aux cylindres-axes qui émergent de ces organes, et à ceux des tubes en connexion avec les cellules multipolaires de la moelle et de la protubérance. — *N. vitellin* (Ch. Robin, 1862). Celui qui dans le vitellus apparaît par genèse après déjà la gemmation des globules polaires. Son apparition indique celle d'un nouvel être, distinct de la matière du vitellus fécondé, dont par le fait de cette genèse, il n'est pas une provenance substantielle directe. Par la scission du *N.* vitellin débute la segmentation vitelline que suit immédiatement le développement. L'apparition du *noyau* vitellin, qu'elle ne provienne que du vitellus fécondé ou d'un mélange de la substance d'un spermatozoïde à quelque chose du vitellus, n'est pas la réapparition du *noyau* que possédait la cellule ovulaire, le vitellus, avant sa maturation et sa *fécondation*, c'est-à-dire avant que ce *N.* fût devenu *vésicule germinative*. Ce dernier *noyau* en effet était devenu vésiculeux, etc., alors qu'au moment de son apparition le *N.* vitellin est et demeure solide, de consistance cireuse, etc. — *N. spermatique*. Le spermatozoïde unique qui introduit dans le vitellus s'associe à une portion de celui-ci pour former le *N.* vitellin.

NOYÉ, ÉE. adj. et s. m. [all. *ertränkt, Ertrunkener;* angl, *drowned;* it. *annegato;* esp. *anegado*]. L'animal qui a subi l'*Asphyxie* par submersion. Ce n'est pas de l'eau avalée, mais de la suppression de la respiration que meurent les *N.* C'est celle-ci qu'il faut rétablir avant tout. On le fait en déterminant une respiration artificielle aussitôt que possible, en soulevant et abaissant les épaules régulièrement quatorze ou quinze fois par minute et pressant sur le ventre lorsqu'on abaisse ces dernières, en enlevant les mucosités devenues mousseuses qui remplissent la bouche et le pharynx quand elles sortent de la trachée.

NOYEMENT. s. m. Le mode spécial d'asphyxie, d'empêchement de l'endosmose d'oxygène, de l'exosmose de l'acide carbonique, empêchement qui amène la mort par suppression de la respiration devenue impossible durant la *Submersion*, qu'il y ait ou non syncope.

NOYER. s. m. Le *Juglans regia*, L. [all. *Nussbaum;* angl. *walnut-tree;* it. *noce;* esp. *nogal*], Juglandée dont toutes les parties sont riches en tannin. — *N. d'Amérique*. Le *Juvia*. — *N. de Ceylan* ou *des Indes*. L'*Adel-adagam*. — *N. vénéneux*. Le *Manceniller*.

NOYERS (Loiret). Source ferrugineuse froide.

NU, NUE. adj. [*nudus;* ψιλὸς; all. *nackt, unbedeckt;* angl. *naked;* it. *nudo;* esp. *desnudo*]. — A. Partie quelconque privée soit des appendices qui l'accompagnent souvent ou ordinairement, soit de ses enveloppes, etc.

NUAGE. s. m. [*nubes;* νεφέλη; all. *Wolke;* angl. *cloud;* it. et esp. *nube*]. Gouttelettes d'eau, sphériques, plus ou moins rapprochées et suspendues sur de vastes étendues dans l'atmosphère, dont elles troublent la transparence par réflexion dans l'espace de la lumière solaire du côté où celle-ci frappe. L'excès de vapeur d'eau sur ce que l'air peut en contenir à une température donnée se condense en *gouttelettes* comme celles des *brouillards*, qui flottent dans un mélange d'air et de vapeur d'eau invisible sous un volume de 0mm,10 ou au-dessous (Ch. Robin, 1878). Mais ce ne sont pas des gouttes creuses, des *vésicules* ayant emprisonné de l'air au moment de leur formation. Autour de tout corps liquide ou solide, quel qu'en soit le diamètre, adhère moléculairement une couche, spéciale de la sorte, du gaz dans lequel ce corps est plongé, *atmosphère* qui n'est pas libre. Il en est ainsi pour le cas où les gouttelettes congelées forment les cirrus en fines aiguilles de glace et encore pour les particules des poussières flottant dans l'air. C'est cette sorte d'atmosphère qui permet à la particule liquide ou solide de se soutenir tant que son volume ne dépasse pas une certaine limite, parce qu'elle donne à l'ensemble un volume qui déplace un poids d'air au moins égal au sien. Cela est surtout lorsque la particule chauffée par le soleil, plus que l'air qui est très diathermane, et qu'en même temps son *atmosphère* bénéficie de cet excès de température qui lui donne une densité inférieure à celle de l'air environnant. Il arrive un moment où il n'y a plus équilibre entre le poids de la gouttelette, grossie sans que son atmosphère s'épaississe et le poids du volume total d'air ambiant déplacé. Il y a alors descente ou chute de chaque gouttelette qui va grossissant en goutte de pluie par sa jonction à d'autres. Un *N.* est un corps sans cesse en voie de transformation, se produisant par le haut, se détruisant par la partie inférieure. L'épaisseur et la forme des *nuages* sont fonction de deux causes : 1° la différence entre les températures et les degrés de saturation des deux *nuages* superposés; 2° la vitesse relative de l'un sur l'autre (Sivel et Crocé-Spinelli). Il y a des *N.* au delà de 7000 pendant que d'autres sont sous-jacents à 1200 et 2000. Les *N.* paraissent d'autant plus noirs que par leur face tournée vers le soleil ils sont plus blancs, en raison de ce qu'ils réfléchissent là, davantage la lumière et l'empêchent ainsi d'arriver sur terre à l'observateur. Les autres colorations des *N.* tiennent à la manière dont ils décomposent en rouge, rose, orangé, jaune verdâtre, etc.,

la lumière qu'ils reçoivent sous telle ou telle incidence. — **M. C.** *Enéorème.* — Le *Néphélion.* — Les *Mouches volantes.*

NUAGEUX. s. m. Le *Chromis nilotica*, Cuvier, Labroïde d'Afrique.

NUANCE. s. f. [all. *Abschattung;* angl. *shadowing;* it. *ombreggiamento;* esp. *degradacion*]. Modification qu'a subie une couleur par l'addition d'une certaine quantité d'une autre, assez faible toutefois pour n'en pas changer le ton, en tant que couleur jaune, rouge, bleue, etc.

NUBÉCULE. s. f. [de *nubes*, nuage]. Petit nuage. — **M. C.** *Enéorème.* — Le *Néphélion.*

NUBIEN, ENNE. adj. et s. Variété plus ou moins noire de la race caucasique.

NUBILE. adj. [*nubilis;* ἡβητικὸς; all. *mannbar;* angl. *nubile, marriageable;* it. et esp. *nubile*]. Qui est devenu apte au mariage et à reproduire. On confond à tort l'état de l'individu *pubère* avec celui de l'être *nubile.* Le premier peut féconder s'il est mâle, donner des ovules fécondables s'il est femelle, mais n'être pas encore assez développé pour se prêter à l'évolution d'un embryon ou d'un fœtus bien constitué. Le second est celui qui en plus de ce qui précède est apte à satisfaire à ce que veut le développement du nouvel être pendant la durée de la vie intra-utérine et après l'accouchement.

NUBILITÉ. s. f. [*nubilitas*, de *nubere*, se marier; ἥβη; all. *Mannbarkeit;* angl. *nubility;* it. *età nubile;* esp. *nubilidad*]. Aptitude au mariage, à la reproduction d'enfants bien constitués, viables; ce qui n'est pas encore lors de l'apparition de la puberté qui marque seulement l'instauration de la possibilité d'une fécondation.

NUCAL, ALE. adj. [*nucalis*]. Qui concerne la *Noix* (*Nux*).

NUCELLE. s. f. [*nucellum;* all. *Nucelle*]. Corps formé de tissu cellulaire qu'on trouve au centre de l'*Ovule végétal* des Phanérogames. Dans son milieu se développe le véritable *Ovule* ou *Sac embryonnaire.*

NUCHAL, ALE. adj. [de *nucha*, la nuque]. Qui concerne la *Nuque.*

NUCHE. s. m. La *Cutérèbre.*

NUCINE. s. f. La *Juglandine.*

NUCITANNIQUE. adj. [de *nux*, noix]. L'acide tannique du brou de noix ($C^{28}H^{6}O^{14}$).

NUCK. Anatomiste hollandais (1669-1742) dont le nom est resté à diverses dispositions anatomiques.

NUCLÉAIRE ou **NUCLÉAL, ALE.** adj. Qui concerne les *Noyaux.*

NUCLÉÉ, ÉÉE. adj. [*nucleatus*]. Qui est pourvu de *Noyau.*

NUCLÉIFORME. adj. [de *nucleus*, noyau, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un *Noyau* ou qui en joue le rôle.

NUCLÉINE. s. f. ($C^{58}H^{49}Az^{9}P^{43}O^{44}$). Albuminoïde mal déterminé, résidu insoluble restant après l'extraction des autres composants des cellules des animaux.

NUCLÉOBRANCHE. adj. et s. [de *nucleus*, noyau, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies avec le *nucleus digestif.* — **Z.** Section des Mollusques gastéropodes prosobranches dioïques (*Janthines*, etc.).

NUCLÉOLE. s. m. [*nucleolus;* all. *Kernhörperchen;* angl. *nucleolus;* it. et esp. *nucleolo*]. Petit noyau. — **A.** Le *N.* ou les *N.*, quand il y en a deux ou plusieurs, sont des parties du noyau, corpuscules très petits, plus gros et plus brillants au centre que les granulations moléculaires du noyau. Ils sont azotés (Ch. Robin), non graisseux et naissent plus ou moins longtemps après le noyau, dans son intérieur, mais non en même temps que lui.

NUCLÉOLÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Nucléole.*

NUCLÉOLULE. s. m. Granulation dans l'intérieur du *Nucléole.*

NUCLÉUS. s. m. Noyau. — **Y.** La portion par laquelle débute la formation de l'opercule des Gastéropodes autour de laquelle continue à se faire l'accroissement, qu'elle reste centrale ou non. — **A.** Le sommet de la coquille spirale des Mollusques déjà formée dans l'œuf. — *N. viscéral.* L'amas pelotonné des viscères digestifs des Salpes, des Nucléobranches, etc.

NUCODE. s. m. [de *nux*, noix]. Fruit formé par réunion de plusieurs noix.

NUCULAINE. s. m. [all. *Beernuss;* angl. *berry-nut;* it. et esp. *nuculanio*]. Fruit charnu, non couronné par les lobes du calice, qui renferme plusieurs petits noyaux distincts.

NUCULAIRE. adj. [de *nucula*, petite noix]. Qui concerne la *Nucule*, les *Noix.* — Qui les enveloppe.

NUCULE. s. f. [*nucula*, petite noix; all. *Nüsschen;* angl. *nucleus;* esp. *nucula*]. Tout noyau contenu dans un *Nuculaine.* — **Z.** Genre de Lamellibranches.

NUDIBRANCHE. adj. et s. [de *nudus*, nu, et *branchia*, branchies]. Qui a les branchies à nu. — **Z.** Ordre de Gastéropodes.

NUDICAUDE. adj. [de *nudus*, nu, et *cauda*, queue]. Qui a la queue sans poils.

NUDICAULE. adj. [de *nudus*, nu, et *caulis*, tige]. Qui a la tige sans branches, sans feuilles.

NUDICOLLE. adj. et s. [de *nudus*, nu, et *collum*, cou]. Qui a le cou nu. — **Z.** Genre d'Hémiptères hétéroptères.

NUDIFLORE. adj. [de *flos*, fleur]. Qui a des fleurs nues, sans calicule, sans calice, etc.

NUDILIMACE. adj. et s. Les Gastéropodes nus, sans *limacelle*, sans coquille.

NUDIPARE. adj. [de *nudus*, nu, et *parere*, enfanter]. Qui expulse le fœtus avant ses enveloppes ou avant celles de l'œuf.

NUDIPÈDE. adj. et s. [de *pes*, pied]. Qui a les pattes nues. — **Z.** Section des Gallinacés.

NUDIPELLIFÈRE. adj. et s. [de *nudus*, nu, *pellis*, peau, et *ferre*, porter]. Qui a la peau nue. — **Z.** Les *Batraciens.*

NUDISEXE. adj. Qui a des organes sexuels à nu, sans poils, enveloppe, ni périanthe, etc.

NUDITARSE. adj. [de *nudus*, nu, et *tarse*]. Qui a les tarses sans poils, sans plumes, etc.

NUG. s. m. Composée sénécionidée (*Guizotia oleifera*, DC., ou *abyssinica*, Moq., *Polymnia abyssinica*, L.), de l'Abyssinie et de l'Inde, à fruits oléifères, anthelminthiques.

NUIT. s. f. [*nox;* νὺξ; all. *Nacht;* angl. *night;* it. *notte;* esp. *noche*]. Le temps pendant lequel telle ou telle moitié de la terre n'est pas éclairée par le soleil. — Le temps qui s'écoule de 9 heures du soir à 3 heures du matin.

NULLIPARE. adj. et s. [de *nullus*, nul, et *parere*, enfanter]. La femme qui n'a pas eu d'enfant. — La femelle qui n'a pas porté.

NUMÉRIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Nombres.*

NUMMULAIRE. adj. [*nummularius*, de *nummulus*, dimin., de *nummus*, pièce de monnaie; all. *münzähnlich*]. En forme de pièce de monnaie.

NUMMULAIRE. s. f. La *Lysimachia nummularia*, L., Lysimachiée.

NUMMULÉ. adj. Arrondi. — Comme *Nummulaire.*

NUMMULINE. s. f. [*Nummulina*, d'Orb.]. Genre de Foraminifères.

NUNNARI. s. m. L'*Hemidesmus indicus*, R. Brown, Apocynée de l'Inde.

NUPHAR. s. m. Le *Nénuphar.*

NUQUE. s. f. [*cervix, nucha;* αὐχὴν; all. *Nacken;* angl. *the nape of the neck;* it. et esp. *nuca*]. Le haut de la partie postérieure du cou. — Jadis le commencement de la moelle spinale.

NUTANT, ANTE. adj. [*nutans*, de *nutare*, pencher; all. *nickend;* angl. *nodding;* it. et esp. *nutante*]. Ce dont le sommet s'incline plus ou moins vers la terre.

NUTATION. s. f. [*nutatio*, de *nutare*, pencher; all. *Sonnenwendigkeit;* it. *nutazione;* esp. *nutacion*]. — **B.** Faculté qu'ont quelques fleurs de suivre le mouvement apparent du soleil. — **M. C.** L'oscillation sénile ou pathologique de la tête sur le cou.

NUTCHANÉE. s. f. L'*Eleusine coracana*, Gaert., Graminée de l'Inde.

NUTRESCIBLE. adj. [de *nutribilis*, nourrissant]. Qui est susceptible de servir d'aliment, d'être assimilé.

NUTRICIER. adj. [de *nutricius*, qui nourrit]. Pour *Nourricier.*

NUTRILITÉ. s. f. L'aptitude, la propriété qu'a tout ce qui est doué de l'état d'organisation (de conditions intrinsèques d'activité), dès qu'il se trouve dans un milieu convenable (conditions extrinsèques), de présenter continuement et sans se détruire un double acte moléculaire si-

multané, de composition assimilatrice et de décomposition désassimilatrice. Le mot nutrition désigne l'acte, l'accomplissement, la manifestation de cette aptitude. Cette propriété est la plus générale de toutes celles dont est douée la substance organisée. Tous les éléments anatomiques la manifestent et il y a des éléments qui n'ont pas d'autre propriété : telles sont les hématies, les cellules du cartilage, etc. ; mais tous ont au moins celle-là. Lorsque les éléments cessent de présenter cette propriété, ils cessent de vivre. Alors ils ne possèdent plus que les propriétés des corps d'origine inorganique ; ils se décomposent, à moins qu'on n'en fasse des composés plus stables en les combinant avec le sublimé, avec l'alcool, etc.

NUTRIMENT. s. m. [de *nutrimen*, nourriture, *nutrimentum*, aliment; all. *Nahrungstoff;* it. et esp. *nutrimento*]. Le *N.* diffère de l'*Aliment* par la propriété de nourrir, même celui qui ne digère pas.

NUTRIMENTAIRE. adj. Rendu absorbable et assimilable par les agents digestifs.

NUTRIMENTIF, IVE. adj. Qui a rapport aux *Nutriments.* — Qui sert à les préparer.

NUTRISCIBLE. adj. [de *nutricium*, le soin d'élever]. Qui peut être nourri.

NUTRITEUX, EUSE. adj. Pour *Nutritif.*

NUTRITIF, IVE. adj. [*nutritivus*; angl. *nutritive;* it. et esp. *nutritivo*]. Qui peut nourrir ; qui peut être digéré, assimilé.

NUTRITION. s f. *nutritio*, de *nutrire*, nourrir ; θρέψις ; all. *Ehruährung;* it. *nutrizione*]. Combinaison (assimilation) et décombinaison (désassimilation) simultanées et continues des principes immédiats composant la substance organisée, d'où la rénovation moléculaire continue de celle-ci sans destruction, avec dégagement proportionnel de chaleur. C'est la condition première d'existence et d'accomplissement de l'évolutilité, de la natalité, de la contractilité et de la névrilité. — Propriété de la matière sous l'état d'organisation (substance organisée), état qui dure tant qu'elle persiste ; cet état est caractérisé par la combinaison ou composition (*assimilation*) et la décombinaison ou décomposition (*désassimilation*) simultanées dont ses composants (*principes immédiats*) sont le siège ; d'où la *rénovation moléculaire continue* de cette matière, avec production proportionnelle de chaleur, condition première d'existence. — La simultanéité des actes d'assimilation et de désassimilation, d'où la rénovation moléculaire continue de la substance organisée, des éléments anatomiques et des plasmas sanguin et lymphatique. — La manifestation de toutes les autres propriétés suppose la persistance de la *N.*, tandis qu'elle ne suppose aucune des propriétés vitales plus complexes (*évolutilité, natalité, contractilité, névrilité*). L'élément anatomique, l'état d'organisation étant donné, elle a pour conditions d'existence les propriétés, d'ordre physique surtout, de la propriété d'endosmose et exosmose, et des propriétés chimiques, de se combiner et de se décomposer, que possèdent les principes qui constituent la substance organisée même. Elle ne dépend que des propriétés d'ordre inorganique des éléments, tandis que les autres propriétés vitales sont toutes sous la dépendance de cette *N.* même. La *N.* est la propriété vitale naturellement la plus simple, puisqu'elle consiste uniquement dans le fait continu de combinaison (assimilation) et de décomposition (désassimilation) simultanées des principes immédiats constituant la matière organisée. — *N. interstitielle.* La *N.* se passe dans l'intimité de la substance de tous les éléments anatomiques, non dans leurs interstices, tous étant réciproquement et immédiatement contigus. Au sein des tissus mésodermiques vasculaires, eu égard au sang, elle a lieu dans les éléments qui sont extravasculaires, entre les capillaires non vasculaires, comme dans les épithéliums et leurs dérivés, ou dans les globules sanguins, etc., toutes questions de promptitude de la rénovation moléculaire mises à part.

NUTRITIVITÉ. s. f. [all. *Nahrhaftigkeit;* angl. *nutritioness*; it. *nutritivita*; esp. *nutritividad*]. L'état que possède une substance d'être nutritive.

NUTRITUM. adj. et s. Onguent à la *Litharge.*

NYCTAGE. s. m. Genre de *Nyctaginées* (*Nyctago*) dont on a fait les *Mirabilis.* — *N. faux-jalap.* Le *Mirabilis jalapa*, L., drastique.

NYCTAGYNÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Nyctages.* — Famille de dicotylédones apétales, à étamines hypogynes, calice souvent coloré.

NYCTALOPIE. s. f. [*nyctalopia; amblyopia meridiana*; νυκταλοπία, de νύξ, nuit, et ὤψ, œil ; all. *Tagblindheit;* angl. *nyctalopy;* it. *nittalopia;* esp. *nictalopia*]. Affection caractérisée par la possibilité pour le malade de distinguer les objets à une faible lumière ou même pendant la nuit, alors qu'ils ne peut supporter le grand jour.

NYCTATION et *dérivés.* Fautes au lieu de *Nictation*, etc.

NYCTÈRE. s. f. [νυκτερίς, chauve-souris]. Genre de Chiroptères.

NYCTÉRIBIE. adj. et s. [νυκτερόβιος, de νυκτερεία, travail de nuit, et βίος, vie]. Qui agit pendant la nuit. — **Z.** Genre de Diptères pupipares, parasites des Chiroptères.

NYCTÉRIN, INE. adj. [*nycterinus;* νυκτερινὸς]. Nocturne, obscur. — Qui ne se montre que la nuit. — Les parties foncées des organes.

NYCHTHÉMÈRE. adj. et s. m. [*nychthemeron;* νυχθήμερον, de νὺξ, nuit, et ἡμέρα, jour ; all. *Nychthemeron*]. Espace de temps comprenant vingt-quatre heures.

NYCTIDROME. adj. [νυκτιδρόμος]. Comme *Nyctéribie.*

NYCTINOME. adj. et s. [νυκτινόμος]. Nocturne. — **Z.** Genre de Chiroptères.

NYCTIPITHÈQUE. adj. et s. [*Nyctipithecus*]. Genre de *Singes platyrrhiniens* nocturnes à grands yeux.

NYCTOBIE. adj. [νυκτόβιος]. Comme *Nyctéribie.*

NYCTOPE. adj. et s. [νυκτωπός]. Qui voit pendant la nuit.

NYCTOPHILE. adj. et s. [de φίλος, qui aime]. Comme *Nyctéribie.* — Genre de Chiroptères.

NYCTOTYPHLOSE. s. f. [*cæcitas nocturna;* de νὺξ, nuit, et τυφλὸς, aveugle]. Cécité nocturne. — *Héméralopie.*

NYDELBAD (Suisse). Bains.

NYMPHAL, ALE. adj. Qui est à l'état de *Nymphe;* qui s'y rapporte.

NYMPHANTE ou **NYMPHANTHE.** s. m. Le *Nymphantus chinensis*, Loureiro, Euphorbiacée de la Chine et autres.

NYMPHE. s. f. [*nympha;* all. *Puppe;* angl. *nymph, chrysalis, pupa*; it. *ninfa;* esp. *ninfa*]. L'Articulé sorti de l'état de larve, arrivé à son second état, principalement lorsque, sous cette forme, il possède la faculté de se mouvoir, mais sans avoir encore les organes sexuels externes de l'état parfait. — *N. vulvaires* [all. *Schamlefzen*; angl. *nymphs;* it. *ninfe;* esp. *ninfas*]. Les *Petites lèvres.*

NYMPHÉA. s. f. Le *Nénuphar.*

NYMPHÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Nymphea.* — Famille de dicotylédones aquatiques à grandes feuilles orbiculées, grandes fleurs polypétales hypogynes.

NYMPHEAU. s. m. Le *Minyanthe.*

NYMPHIPARE. Faute au lieu de *Pupipare.*

NYMPHIQUE. adj. [de νύμφη, nymphe]. Qui a rapport aux *Nymphes.*

NYMPHITE. s. f. [*nymphitis;* all. *Schamlefzenentzündung;* angl. *nymphitis;* it. *ninfitide;* esp. *ninfitis*]. Phlegmasie des petites lèvres, de leur tégument, de leurs glandes sébacées.

NYMPHOÏDE. adj. [de νύμφη, nymphe, et εἶδος, forme]. Qui ressemble aux *Nymphes.*

NYMPHOMANIE. s. f. [*nymphomania*, de νύμφη, nymphe, et μανία, manie ; all. *Manntollheit*; angl. *nymphomania, erotomania;* it. et esp. *ninfomania*]. Penchant névropathique irrésistible et insatiable à l'acte vénérien chez les femmes.

NYMPHOSE. s. f. [de νύφη, nymphe et *ose*]. Formation de la *Nymphe* des Insectes.

NYMPHOTOMIE. s. f. [*nymphotomia*, de νύμφη, nymphe, et τομὴ, section ; angl. *nymphotomy;* it. et esp. *ninfotomia*]. Excision chirurgicale d'une partie ou de la totalité des nymphes, trop longues, trop volumineuses ou malades. — L'excision des nymphes avec ou sans *Clitorotomie* comme opération préventive sur les filles ou comme *mutilation ethnique* en Egypte, en Abyssynie et autres contrées africaines. — L'amputation chirurgicale

ou par mutilation du clitoris, ou *Nymphe* (νύμφη) des anciens.

NYROCA. s. f. L'*Anas leucophthalmos*, Bechst., Palmipède lamellirostre.

NYSIUS. s. m. Genre d'Hémiptères hétéroptères.

NYSSE. s. f. [*Nyssa*, L.]. Genre de Combrétacées d'Amérique.

NYSTAGME ou **NYSTAGMUS.** s. m. [*nystagmus;* all. *Augenliederkrampf, Nystagma ;* angl. *nystagmus ;* it. *nistagmo;* esp. *nistagma*]. Clignotement spasmodique ressemblant à celui d'une personne accablée de sommeil et faisant de vains efforts pour se tenir éveillée. — Oscillation de la tête pendant le sommeil. — *N. oculaire.* Mouvement rhythmique des globes oculaires, accompagné ou non de clignotement des paupières, soit vertical soit horizontal, ou consistant en mouvements soit de rotation soit de circumduction des yeux.

O

O, *o* = O, o, Ω et ω grecs.

O. Notation de l'*Oxygène.*

OAKUM. s. m. Charpie d'étoupes de cordages.

OANANI. s. m. La *Symphonia globulifera*, L. f., Clusiacée résineuse du Brésil.

OANICAR. s. m. Le *Malaptérure électrique.*

OARALGIE. s. f. [de ὠὸν, œuf, et ἄλγος, douleur]. Douleur à l'ovaire.

OARIOCÈLE. s. f. [de χήλη, hernie]. Tumeur, hernie ovariques.

OARIOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. Mieux qu'*Ovariotomie.*

OARIANA. s. m. Le *Tinamus strigulosus*, Tem., petit Gallinacé à cou allongé du Brésil.

OARIULE. s. f. [de ὠάριον, petit œuf, et οὐλή, cicatrice]. (Ch. Robin, 1857). Le *Corps jaune* (*corpus luteum*), organe transitoire des ovaires provenant d'une modification naturelle de la paroi de la vésicule de De Graaf des Mammifères pubères après chaque ovulation. Sa formation provient d'un accroissement, suivi de multiplication, par segmentation des cellules de la paroi propre de l'ovisac rompu; cellules spécifiquement rattachées à celles du tissu cellulaire comme celles de la trame de la muqueuse utérine. En même temps ces cellules se chargent de granulations plus ou moins jaunes réfractant fortement la lumière. La paroi de l'ovisac hypertrophiée s'infléchit en replis cérébroïdes. — *O. de la grossesse* (Coste). Dans le cas où l'ovule sorti de la vésicule de De Graaf a été fécondé, le corps jaune est volumineux ; il atteint son apogée vers le troisième mois de la grossesse ; à partir du quatrième mois, il s'atrophie, et a perdu les deux tiers de son volume lors de l'accouchement. — *O. de la menstruation.* Lorsque l'ovule n'a pas été fécondé, le corps jaune devient moins gros et décroît plus rapidement. Trente à quarante jours suffisent pour qu'il soit réduit à l'état de petit tubercule cicatriciel. Chacun de ces derniers passe à l'état de petite cicatrice brune ou jaunâtre, linéaire, étoilée, déprimée. Sa couleur résulte de la persistance entre les éléments du tissu cellulaire cicatriciel de granules d'*Hématosine* ou même de cristaux d'*Hématoïdine* restés après résorption de globules rouges du sang épanché à l'époque de l'ovulation.

OB. [de *ob*, pour, du côté de]. Préfixe des mots indiquant ressemblance incomplète ou avec renversement, obliquité, etc.

OBA. s. m. La *Mangifera gabonensis*, Aubry-Lecomte, Térébinthacée à drupe comestible.

OBCLAVÉ, ÉE. adj. [de *ob*, à rebours, et *clava*, massue; all. *verkehrt keulenförmig;* angl. *obclavated*; it. *obclavato;* esp. *obclavado*]. Qui a la forme d'une massue renversée.

OBCOMPRIMÉ, ÉE. adj. [all. *verkehrt zusammengedrückt ;* angl. *obcompressed;* it. *obcompresso;* esp. *obcomprimido*]. Ce dont le plus grand diamètre est de droite à gauche.

OBCONIQUE. adj. [all. *verkehrt kegelförmig;* angl. *obconic ;* it. et esp. *obconico*]. En forme d'un cône renversé. — Qui a son sommet tourné en bas.

OBCORDÉ, ÉE ou **OBCORDIFORME.** adj. [all. *umgekehrt herzförmig;* angl. *obcordate;* it. *obcordato;* esp. *obcordato*]. En forme de cœur renversé dont l'échancrure est tournée en bas.

OBCRÉNELÉ, ÉE. adj. [all. *umgekehrtgekerb;* angl. *obembattled ;* it. *obmerlato;* esp. *obcrenado*]. Ce dont le bord est découpé en petits angles rentrants, à sinus arrondis.

OBCURRENT. adj. Qui concourt vers un centre et s'en rapproche avec ou sans réunion.

OBDIPLOSTÉMONE. adj. L'Androcée à deux verticilles dont l'extérieur est opposé aux pétales.

OBDUCTION. s. f. [de *obductio*, l'action de fermer une plaie]. L'examen du cadavre avant de faire l'autopsie médico-légale.

OBEAU ou **OBEL.** s. m. Le *Bouleau.*

OBÉLISCAIRE. adj. et s. [*obeliscarius*]. Qui ressemble à un *Obélisque.* — Genre [*Obeliscaria*, Rafinesque] de Synanthérées helianthées.

OBERLAHNSTEIN (Allemagne). Source bicarbonaté, sodique, froide.

OBERTIEFENBACH (Bavière). Source bicarbonatée sodique.

OBÉSITÉ. s. f. [*obesitas*, de *obesus*, gras; all. *Fettsucht;* ang. *obesity;* it. *pinguedine, obesità;* esp. *obesidad*]. L'hypertrophie du tissu adipeux, soit sous-cutané seulement, soit épiploïque et mésentérique d'où résulte l'augmentation de volume des parties atteintes. Elle arrive à l'état dit de *polysarcie adipeuse* morbide quand toutes les cellules du tissu cellulaire ou à peu près passent à l'état de vésicules graisseuses jusqu'entre les muscles et autres parties dont normalement les cellules du tissu cellulaire ne contiennent pas de graisse. Cette réplétion anormale des cellules fibro-plastiques par des corps gras est le résultat d'un trouble nutritif; il consiste soit en passage des composés ternaires cellulosiques à l'état de composés graisseux, soit en un dédoublement des albuminoïdes en amides solubles qui passant dans le plasma sanguin sont désassimilées, et de plus en corps gras non dialysables qui restent dans les cellules où a eu lieu le dédoublement chimique désassimilateur.

OBIER. s. m. Le *Viburnum opulus*, L., Caprifoliacée.

OBIMBRIQUÉ, ÉE. adj. Imbriqué avec renversement les parties (folioles, écailles, etc.). les plus petites étant au centre, au sommet.

OBISIUM. s. m. Le *Palpe*, la *Chelicère*, ou mandibule en pince didactyle des Arachnides.

OBIT. s. m. Toute action, service concernant une mort, avant l'inhumation.

OBITOIRE ou **OBITUAIRE.** s. m. [de *obitus*, trépas]. Salle de dépôt des morts en attendant l'inhumation.

OBITUAIRE. adj. [de *obitus*, mort, trépas ; all. *Todtenregister;* angl. *obituary;* it. et esp. *necrologia*]. — Qui concerne l'*Obit.*

OBJECTIF, IVE. adj. [de *objicere*, présenter; all. *objectiv;* angl. *objective ;* it. *obbiettivo;* esp. *objectivo*]. Ce qui de l'objet est transmis au sujet, l'homme. — Ce qui a rapport au monde extérieur, aux choses qui, placées en dehors du sujet qui observe, font la matière de ses recherches. — Pour Descartes représentation idéale supposée entre l'objet et la pensée.

OBJECTIF. s. m. [all. *Objectivglass*]. Le verre d'une lunette composée ou la lentille unique ou multiple du microscope qui est tournée vers l'objet qu'on examine. L'*O.* est composé d'une seule lentille pour les faibles grossissements, et de deux ou trois, placées à peu près au foyer l'une de l'autre, pour les grossissements supérieurs. Chaque lentille de l'*O.* est achromatique, et pour cela, formée de deux verres différents collés ensemble à l'aide de térébenthine sèche. L'un est plano-concave et de flint-glass ; l'autre biconvexe et de crown-glass, à moitié enfoncé dans la concavité de l'autre. Il en résulte

une lentille plano-convexe dont la face plane doit être tournée vers l'objet. Chacune d'elles est portée par une monture séparée qui dans les *O.* composés, se visse avec celle des autres. Il donne une image renversée et grandie des objets placés non mathématiquement à son foyer, mais un peu au delà. — *O. à immersion.* Ceux que l'on construit de manière à ce qu'on puisse interposer une goutte d'eau entre la lentille inférieure de l'*O.* et la face supérieure du couvre-objet. Dans ces conditions les rayons lumineux après avoir traversé le couvre-objet, sont moins déviés par leur passage à travers l'eau ou autre liquide plus dense que s'ils traversent une égale épaisseur d'air, et en repassant l'eau dans l'*O.* il y a moins de rayons déviés par celui-ci que lorsqu'ils sortent de l'air pour le pénétrer. La quantité de lumière qu'a reçu l'objet pour passer de là dans le microscope, l'*O.* et l'oculaire successivement, est par suite plus grande.

OBLADE. s. f. Le *Sargus melanurus*, L., Acanthoptérygien de la Méditerranée. — *L'Orade.*

OBLADIS (Tyrol). Deux sources : 1° source ferrugineuse bicarbonatée; 2° source sulfurée calcique.

OBLIQUE. adj. et s. m. [*obliquus*; λοξός; all. *schief;* it. *obliquo;* esp. *oblicuo*]. Qui s'élève en diagonale relativement au plan de l'horizon. — **B.** Les racines qui font un angle de 45° environ avec ce même plan. — **A.** Les muscles dont les fibres ont une direction oblique par rapport au plan supposé qui divise le corps en deux moitiés égales et symétriques. — *O. externe.* Le *grand O. de l'abdomen*, Ch., muscle placé sur les parties latérale et antérieure du ventre, attaché en haut à la face externe et au bord inférieur des sept ou huit dernières côtes, en bas au tiers antérieur de la crête iliaque. Il se termine antérieurement à la ligne blanche par un large tendon, dit aponévrose, qui couvre le muscle droit du bas-ventre, et qui présente, vers sa partie inférieure, deux faisceaux formant les piliers de l'anneau inguinal. — *O. inférieur.* Le *petit O. de l'œil.* Muscle qui naît de la surface orbitaire de l'os maxillaire supérieur, se porte au côté externe de l'œil, et s'attache à la sclérotique. — *O. inférieur.* Le *grand O. de la tête*, muscle étendu de l'apophyse épineuse de l'axis au sommet de l'apophyse transverse de l'atlas. — *O. interne.* Le *petit O. de l'abdomen, ilio-abdominal*, Ch., muscle situé sous le précédent. — *O. supérieur.* Le *grand O. de l'œil*, muscle qui s'étend du corps de l'os sphénoïde et de la gaine du nerf optique à l'angle supérieur interne de l'orbite, où le tendon traverse une poulie fibro-cartilagineuse. — *O. supérieur.* Le *petit O. de la tête*, muscle qui s'étend du sommet de l'apophyse tranverse de l'atlas au-dessous de la ligne courbe inférieure de l'occipital.

OBLIQUITÉ. s. f. [*obliquitas;* λοξότης, all. *Schiefheit;* angl. *obliquity*; it. *obliquità ;* esp. *oblicuidad*]. Inclinaison d'un corps. — *O. de l'utérus.* L'*Hystéroloxie.*

OBLITÉRATEUR, TRICE. adj. et s. Qui oblitère. — **M. C.** Instrument qui sert à oblitérer.

OBLITÉRATION. s. f. [*oblitteratio;* all. *Verwachsung;* it. *obliterazione;* esp. *obliteracion*]. *Obturation.* — **M.C.** L'état d'un organe dont la cavité a disparu, plus ou moins comblée par un corps solide ou par rapprochement, avec ou sans soudure, de ses parois.

OBLITÉRÉ, ÉE. adj. [all. *verwachsen;* angl. *obliterated;* it. *obliterato;* esp. *obliterado*]. Qui est en état d'oblitération.

OBLONG, ONGUE. adj. [*oblongus;* all. *länglichrund;* angl. *oblong;* it. *bistungo;* esp. *oblongo*]. En forme soit d'ellipse allongée, à deux moitiés symétriques, soit d'*ovale* l'une des moitiés de la courbe étant plus large que l'autre.

OBLONGIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *oblongus*, oblong, et *folium*, feuille]. Qui a des feuilles, des lobes oblongs.

OBNUBILATION. s. f. [du latin *obnubilatus*, qui signifie : enveloppé comme d'un nuage ; all. *Umwölkung;* angl. *obnubilation;* it. *obnubilazione ;* esp. *obnubilacion*]. Éblouissement passager, sans vertige ou sensation de tournoiement.

OBOQUI. s. m. La *Cnectis corniculata*, Lam., Connaracée.

OBOVALE. adj. [*obovalis;* all. *verkehrteiförmig;* angl. *obovate;* it. *obovale, obovato;* esp. *oboval, obovado*]. Qui a la forme donnée par la section d'un œuf suivant son grand axe.

OBOVÉ, ÉE, OBOVOÏDE. adj. Renflé comme un œuf avec le gros bout en haut.

OBPYRAMIDAL, ALE. adj. Qui est pyramidal, fixé par le sommet ou pointe.

OBSCUR, RE. adj. [*obscurus*]. Qui est noir, foncé, vu à la lumière réfléchie. — Qui quoique translucide empêche sous le microscope, par suite de réfractions et déviations des rayons de la lumière, celle-ci d'arriver à l'œil et fait par là que les contours de l'objet donnent à la rétine l'impression du manque de lumière, du noir, par conséquent, foncé ou non, diffus ou non.

OBSCURATION. s. f. [*obscuratio*, obscurcissement]. L'état de la rétine mise dans l'obscurité.

OBSERVATION. s. f. [*observatio;* τήρησις; all. *Beobachtung;* it. *osservanza;* esp. *observancia*]. Procédé logique à l'aide duquel on constate toutes les particularités du phénomène en lui-même, sans le troubler par l'*expérimentation.* — Constatation méthodique sur un corps ou objet, quelle qu'en soit la nature, de ses caractères, d'ordre mathématique, dimensions, masse, situation absolue ou relative, etc. ; d'ordre mécanique, consistance, élasticité, etc.; d'ordre physique, densité, poids, couleur, température, etc.; d'ordre chimique, réactions, composition immédiate et élémentaire, etc. ; d'ordre organoleptique, odeur, saveur, assimilabilité; et d'ordre organique, état d'organisation, structure, texture, distribution en systèmes, connexions en tant qu'organes, constitution en appareils et en un tout ou organisme. Il ne faut pas confondre l'expérimentation et l'observation bien qu'à partir de la physique, elles sont si intimement associées l'une à l'autre dans la pratique, qu'on les désigne souvent sous un nom unique; c'est ainsi qu'on donne comme découvertes par l'observation, certaines propriétés de la matière qui échappent au toucher, à la vue, à l'ouïe, comme au goût et à l'odorat, et n'ont été discernées que par des expériences aidées de l'abstraction et de l'induction. Telles sont les propriétés générales de pesanteur absolue (attraction) ou relative (densité), les états électriques, etc. La chimie est la première des sciences qui comporte d'une manière complète l'emploi des cinq sens dans l'étude des espèces de corps et de leurs propriétés particulières qui sont le sujet de ses recherches. Ici il est des propriétés et même des objets, comme l'azote et l'hydrogène, qui sont inaccessibles à l'observation proprement dite, faite à l'aide de l'un quelconque des cinq sens. Ils sont ainsi circonscrits en quelque sorte au milieu des autres par induction, de manière qu'on arrive à la certitude de leur existence matérielle par l'existence de leurs propriétés, sans qu'ils aient jamais été touchés, vus, entendus, goûtés, ni odorés. Tous les corps organisés offrent quelques particularités statiques et dynamiques qui ne nous sont accessibles aussi que de cette manière. L'intervention de la raison est donc inévitable dans toute *O.* qui de plus est soumise à de nombreuses conditions intellectuelles. L'*O.* est un guide certain, mais s'il faut toujours en user, il n'est pas exact de dire qu'elle n'égare jamais; car, faite dans un mauvais esprit, c'est-à-dire hors du contrôle sévère des généralités imposées à la raison par la hiérarchie scientifique, elle perd tout caractère logique; elle conduit au paradoxe sous le couvert des faits réels, mais intervertis. Ces données doivent être familières dans l'observation biologique; là, non seulement elle comporte l'emploi des cinq sens, comme en chimie, mais elle met en usage des moyens de perfectionnement, importants et nécessaires tels que le *microscope*, l'*auscultation* et l'ensemble des procédés chimiques, qui sont indispensables en anatomie et en physiologie, mais surtout en anatomie générale. L'*O.* n'est pas, comme la *comparaison* et la *systématisation*, un acte intellectuel dans lequel interviennent directement des données *subjectives*, c'est-à-dire d'origine cérébrale. C'est un acte qui est borné à une appréciation des données *objectives*, des faits du dehors, par l'intermédiaire des organes des sens, d'où le nom de *contemplation* ou de *conception passive* qui lui est donné quelquefois. Toute *O.* doit être complétée par l'examen et la méditation de la *filiation des faits* correspondants; car les choses dues à l'*O.* sont tellement contingentes que chacun est porté à considérer comme n'ayant jamais été vus, les faits qu'il sait ou apprend pour la première fois, et arrive à les communiquer

comme tels. D'autre part, l'étude de l'histoire ou l'examen de la filiation des faits ne suffit pas, et l'observation est indispensable; car on peut constater que nous ne sommes pas moins enclins à regarder comme n'existant pas les faits que nous n'avons jamais observés, et que nous éprouvons les plus grandes difficultés, dans le principe, à nous en faire une idée nette, à porter sur eux un jugement en rapport avec la réalité : c'est même là un des plus grands obstacles qui s'opposent au progrès de beaucoup de lettrés vers une émancipation intellectuelle faisant de la science le seul remède contre les fictions du mysticisme, de la religiosité et autres formes de débilité mentale. — **M. C.** Histoire particulière, exacte et détaillée, d'un fait, d'une maladie.

OBSESSION. s. f. — **M. C.** Cauchemar. — Tourment par idée fixe dans la *Monomanie*. — Retour involontaire incessant à la manière d'une douleur du même ordre d'idées durant certaines affections cérébrales, le délire, chez les impulsifs, etc.

OBSIDIENNE. s. f. Silico-aluminate terreux et alcalin d'origine volcanique, vitreux, noir, vert, etc.

OBSOLESCENCE. s. f. [de *obsolescere*, diminuer]. Atrophie, évanescence.

OBSOLÈTE. adj. [*obsoletus*]. Presque nul. — Rudimentaire. — Sans usage.

OBSTÉTRICAL, ALE. adj. [*obstetricius;* all. *geburtshülflich;* angl. *obstetric;* it. *ostetrico;* esp. *obstetrico*]. Qui concerne les accouchements.

OBSTÉTRICIE. s. f. L'*Obstétrique*.

OBSTÉTRIQUE. s. f. [*ars obstetrica;* all. *Entbindungskunst, Obstetrik;* angl. *obstetrics, midwiferg;* it. *ostetricia;* esp. *obstetricia*]. L'étude, la pratique de l'art médical en fait d'accouchement.

OBSTÉTRIQUE. adj. Pour *Obstétrical*.

OBSTIPATION. s. f. [de *obstipus*, penché]. Déviation, courbure, scoliose.

OBSTIPITÉ. s. f. [de *obstipus*, penché, courbé; σκολίωσις]. L'état de ce qui est penché, incurvé.

OBSTIPITÉ, ÉE. adj. Incliné, courbé.

OBSTRUANT, ANTE. adj. [all. *verstopfend;* angl. *obstruent;* it. *ostruttivo, ostruente;* esp. *obstructivo*]. Ce qui concerne l'obstruction. — Qui s'y rapporte. — Obturant.

OBSTRUCTION. s. f. [de *obstruere*, boucher; *obturatio, infarctus;* ἔμφραξις; all. *Verstopfung;* angl. *obstruction;* it. *ostruzione;* esp. *obstruccion*]. Engorgement, embarras qui se forme dans des conduits soit par suite d'un rétrécissement, soit à cause de l'afflux de quelque humeur devenue demi-solide ou solide ou apportant quelques corps de cette consistance. — *O. intestinale.* L'accumulation des fèces dures, des Lombrics, des calculs biliaires, des entérolithes, des substances non digestibles avalées comme les noyaux de cerises et autres, les pépins des Mélonides et des baies, etc., qui peuvent parfois déterminer les accidents de l'occlusion intestinale, soit passagers, soit des plus graves.

OBSUTURAL, ALE. adj. [de *ob*, devant, et *sutura*, couture]. Qui est en face des sutures.

OBTONDANT, ANTE. adj. [*obtundens*, de *obtundere*, émousser; angl. *säftereinigend, obtundent;* it. *ottundente;* esp. *obtundente*]. Qui émousse.

OBTURANT, ANTE. s. m. et adj. Qui détermine l'*Obturation*.

OBTURATEUR, TRICE. adj. et s. [*obturator, obturatorius*, de *obturare*, boucher; all. *verschliessend;* angl. *obturator;* it. *otturatorio;* esp. *obturador*]. Qui comble; qui bouche. — **A.** Les ligaments, muscles, nerfs et vaisseaux qui occupent le trou sous-pubien et par leur présence tendent à l'obturer.

OBTURATEUR. s. m. Instrument ou appareil pour boucher les trous, ou remédier autant que possible aux pertes de substance survenues aux parois d'un organe ou à une cloison qui, anatomiquement, sépare deux cavités.

OBTURATION. s. f. [*obturatio;* στέγνωσις; all. *Verkittung, Verstopfen;* angl. *obturation;* it. *obturazione;* esp. *obturacion*]. L'*Oblitération*, l'*Occlusion*. — *O. des dents.* Opération qui consiste à remplir exactement la cavité d'une dent cariée avec une substance malléable, susceptible de former par la pression un corps solide, et de résister à l'action de la salive, du mucus ou autres liquides qui humectent la bouche.

OBTURBINÉ, ÉE. adj. [all. *verkehrt kreiselförmig;* angl. *obturbinated;* it. *obturbinato;* esp. *obturbinado*]. Qui a la forme d'une toupie renversée.

OBTUSANGULÉ, ÉE. adj. [all. *stumpfwinkelig;* angl. *obtusangulated, obtusanguluiar;* it. *obtusangulato, obtusangulare;* esp. *obtusanguledo*]. Dont les angles sont obtus.

OBTUSILOBÉ, ÉE. adj. Qui a des lobes obtus.

OBLUSIROSTRE. adj. [de *obtusus*, obtus, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec, le museau obtus.

OBVOLUTÉ, ÉE. adj. [all. *zwischengerollt;* angl. *obvoluted;* it. *obvolutato;* esp. *obvolutado*]. Toute partie qui s'enroule sur une autre, celle-ci en faisant autant pour la suivante.

OCA. s. f. L'*Oxalis crenata*, Oxalidée du Pérou.

OCCASION. s. f. [*occasio;* all. *geleganheit;* it. *occasione, opportunità;* esp. *casualida, ocasion*]. — **M. C.** Le moment favorable pour l'action médicale ou chirurgicale. — L'instant de l'apparition d'un symptôme, d'une maladie, ses causes existant déjà ou survenant.

OCCASIONNEL, ELLE. adj. [all. *gelegentlich*, angl. *occasional;* it. *occasionale;* esp. *occipital*]. Qui est le résultat, la manifestation, pathologique ou autre d'une occasion. — Qui représente une occasion pathogénique.

OCCIPITAL, ALE. adj. et s. m. [*occipitalis;* angl. *occipital;* it. *occipitale;* esp.; *occipital*]. Qui concerne l'*Occiput*. — La couche musculaire qui naît de la partie postérieure de l'aponévrose épicranienne, revêt l'occiput, et qui fait partie de l'occipito-frontal. — Os symétrique formant la paroi postérieure inférieure du crâne. — Sur les Mammifères c'est un os impair médian symétrique formant la paroi postéro-inférieure du crâne. Sa *face externe* ou *occipitale* convexe présente d'avant en arrière la face inférieure de l'*apophyse basilaire* qui constitue la voûte osseuse du pharynx; le (*grand*) trou occipital que traversent la moelle épinière, ses enveloppes, les artères vertébrales et les *nerfs spinaux;* au-dessus de la voûte est la crête *occipitale externe* et l'*éminence* ou *protubérance occipitale externe*, plus ou moins saillante. Sur les côtés et en arrière de cette face sont la fosse et le trou condyloïdiens antérieurs, les *condyles occipitaux* qui établissent l'articulation de l'occipital avec l'atlas, la fosse et le trou condyloïdiens postérieurs, des empreintes d'insertion musculaires, la *ligne courbe occipitale inférieure*, la *ligne courbe occipitale supérieure*, puis une surface correspondant au muscle épicranien. Sa *face interne* ou *cérébrale* concave, montre après que la dure-mère est enlevée, sur la ligne médiane et d'avant en arrière les orifices internes des trous condyloïdiens antérieurs, la partie médiane en gouttière ou face supérieure de l'apophyse basilaire sur laquelle repose le *mésocéphale*, puis le *trou occipital*, la crête occipitale interne à laquelle adhère la faux du cervelet, l'*éminence* ou *protubérance occipitale interne* et la fin de la gouttière sagittale. De chaque côté se voit la fin de la gouttière latérale où est l'orifice interne du trou condyloïdien postérieur; la *fosse occipitale inférieure* qui loge le cervelet, le commencement de la gouttière latérale; puis la *fosse occipitale supérieure* que comblent les lobes postérieurs ou occipitaux du cerveau. L'*apophyse basilaire*, angle antérieur de l'occipital en est la partie la plus épaisse avec ses condyles articulaires. Tout ce qui de l'os est au-dessus est la *portion squameuse* plus mince et plus large de l'occipital. Cet os s'articule par engrènement avec les pariétaux. Une portion de sa circonférence articulée avec le temporal présente l'éminence jugulaire, une échancrure qui complète le trou déchiré postérieur, les côtés de l'apophyse basilaire. Celle-ci avec les condyles est seule précédée d'un cartilage de même forme; la portion squameuse se développe par envahissement de substance préosseuse sans cartilage préexistant de même forme. Le cartilage de l'apophyse basilaire est en continuité d'abord avec celui du corps du sphénoïde, il y a *synchondrose;* puis cette apophyse est articulée avec ce dernier par *suture* harmonique, enfin souvent avec l'âge la continuation de l'ostéogénie établit une continuité osseuse complète entre ces deux os. — *O. externes.* Chaque moitié de la

portion squameuse de l'*O.* des Poissons, os indépendants. — *O. latéraux*. Les portions condyliennes de l'occipital. — *O. supérieur* ou *interpariétal*. La portion squameuse de l'*O.*

OCCIPITO-ATLOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [it. et esp. *occipito-atloideo*]. Qui concerne l'occipital et l'atlas. — L'articulation des condyles de l'occipital avec les cavités articulaires supérieures de l'atlas.

OCCIPITO-AXOÏDIEN, ENNE. adj. et s. [it. *occipito-assoideo*; esp. *occipito-axoideo*]. Qui concerne l'occipital et à l'axis. — La connexion de l'occipital avec l'axis, quoique ces os ne soient pas réellement *articulés*.

OCCIPITO-BREGMATIQUE. adj. et s. Qui va de l'occiput au bregma.

OCCIPITO-COTYLOÏDIEN, IENNE. adj. La présentation du sommet de la tête, quand l'occiput du fœtus répond à la cavité cotyloïdienne, soit gauche, soit droite, de la mère.

OCCIPITO-FRONTAL, ALE. adj. et s. Qui va de l'occiput au front. — Le muscle, qui, avec l'aponévrose épicranienne, recouvre la tête depuis l'occiput jusqu'au front.

OCCIPITO-LATÉRAL, ALE. adj. La présentation du sommet de la tête, quand l'occiput de l'enfant répond au côté droit ou au côté gauche du bassin de la mère.

OCCIPITO-MÉNINGIEN, IENNE. adj. et s. [it. et esp. *occipito-meningeo*]. Qui a rapport à l'os occipital et à la dure-mère.

OCCIPITO-PARIÉTAL, ALE. adj. Qui concerne les os occipital et pariétal.

OCCIPITO-PÉTREUX, EUSE. adj. [it. et esp. *occipito-petroso*]. Qui concerne l'occipital et l'apophyse pétrée du temporal.

OCCIPITO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Céphalo-pharyngien*.

OCCIPITO-SACRÉ, ÉE. adj. — **Y.** La *Présentation* du sommet de la tête, quand l'occiput du fœtus répond à l'angle sacro-vertébral de la mère.

OCCIPITO-SACRO-ILIAQUE. adj. — **Y.** La *Présentation* du sommet de la tête, quand l'occiput du fœtus répond à la symphyse sacro-iliaque, droite ou gauche, de la mère.

OCCIPITO-STAPHYLIN. adj. et s. Faisceau de la partie supérieure du constricteur supérieur du pharynx qui, de l'apophyse basilaire de l'occipital, s'étend jusqu'à l'aponévrose du voile du palais (Sappey).

OCCIPITO-TEMPORAL, ALE. adj. Qui va de l'occiput à la tempe. Pour *Occipitopétreux*.

OCCIPUT. s. m. [*occiput, occipitium*; all. *Hinterkopf*; angl. *occiput*, it. *occipite*; esp. *occipucio*]. Partie postérieure inférieure de la tête, depuis le milieu du vertex jusqu'au trou occipital et formée par l'os occipital.

OCCLURE. v. a. [*occludere*, de *ob*, marquant obstacle, et *claudere*, clore]. — **M. C.** Pratiquer l'opération de l'occlusion chirurgicale des paupières.

OCCLUS, SE. adj. et s. Fermé.

OCCLUSIF, VE. adj. et s. Qui concerne l'*Occlusion*, qui l'opère.

OCCLUSION. s. f. [*occlusio*, de *occludere*, fermer; ἐγκλεισμός; all. *Verschliessung*; angl. *oclusion*; it. *chiusura*; esp. *oclusion*]. Rapprochement momentané des bords d'une ouverture naturelle. — *Oblitération*. — **C.** Le fait de l'absorption et de la condensation de certains gaz sous un petit volume par certains métaux, dont les caractères sont plus ou moins changés, comme s'il y avait *alliage* du gaz au métal, liquéfaction et solidification du premier. Le gaz ainsi fixé ne se dégage pas dans le vide, mais seulement à une température supérieure à celle où a eu lieu l'absorption. A 100° le palladium absorbe plus de 500 fois son volume d'hydrogène; le fer aussi, mais beaucoup moins. Le fer absorbe plus de sept fois son volume d'oxyde de carbone. — *O. intestinale* [*volvulus*]. Maladie caractérisée par l'arrêt des matières stercorales qui ne sont plus évacuées; par des vomissements violents, incessants, incoercibles; par un ballonement énorme du ventre, phénomènes se terminant presque toujours par la mort. Tout commence par l'obstacle que mettent au parcours intestinal des fèces des néo-membranes filamenteuses du péritoine comprimant ces conduits, des tumeurs de l'intestin ou autres qui en rétrécissent le calibre, quelque renversement ou torsion d'une anse intestinale (*volvulus*) sur elle-même. D'autres fois l'obstacle est représenté par une invagination de l'intestin, par la présence d'un corps étranger dans la cavité de celui-ci, etc. Le diagnostic précis des causes d'une *O. intestinale* restant généralement très incertain, c'est aux symptômes seulement qu'il faut s'adresser. On voit des hernies engouées se désobstruer sous l'influence de *purgatifs drastiques* et de la *malaxation*. Les mêmes moyens peuvent réussir dans les cas où l'*O.* intestinale a lieu dans la cavité de l'abdomen, loin de nos moyens d'investigation. Le premier traitement à instituer sera donc d'essayer des purgatifs, de ceux, en particulier, qui semblent agir plus spécialement en excitant la contractilité de l'intestin, le séné par exemple. On pourra avoir recours aux *malaxations* exercées sur le ventre avec une extrême prudence, et d'autant plus modérément que la maladie datera de plus de temps. Dans quelques cas où l'intestin était probablement pris sous une bride, peut-être invaginé, on a obtenu de bons résultats de cette malaxation faite avec la main. La glace à l'extérieur, à l'intérieur, et les lavements glacés ont réussi souvent. Lorsque les moyens de traitement de cet ordre échouent, il faut, sans trop attendre que le patient soit épuisé par la douleur, la fièvre, etc., en venir aux secours de la chirurgie, gastrotomie, laparotomie, entérotomie, etc. — *O. des paupières*. Le maintien chirurgical de la fermeture des paupières comme traitement de la kératite, etc.

OCCLUSIONNÉ. adj. et s. Qui a subi l'*Occlusion*.

OCCLUSIONNER. v. a. Comme *Occlure*.

OCCULTE. adj. [*occultus*; all. *geheim*; engl. *occult*; it. *occulto*; esp. *oculto*]. Caché.

OCÉANIE. s. f. [*Oceania*]. Genre de Cœlentérés acalèphes discophores.

OCELLE. s. m. [de *ocellus*, petit œil]. L'œil simple ou lisse des Arachnides, etc. — Tache colorée en forme d'œil des téguments, du pelage, du plumage, etc.

OCELLÉ. adj. Qui est pourvu d'*Ocelles*.

OCELOT. s. m. Le *Felis pardalis*, L., Carnassier carnivore du Paraguay.

OCHNE. s. f. [*Ochna*, Schreb.]. Genre d'Ochnacées tropicales.

OCHNACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Ochna*. — Famille de dicotylédones dialypétales à feuilles alternes.

OCHONGO. s. m. L'*Anthostemma Aubryanum*, H. Bn, Euphorbiacée du Gabon, donnant une huile purgative.

OCHRACÉ, ÉE. adj. De couleur d'*Ochre*.

OCHRE. s. f. [*ochra*; ὤχρα, de ὠχρός, pâle; all. *Oker*; angl. *ochre*; it. *ocra*; esp. *ocre*]. Argile colorée par du peroxyde de fer (*O. rouge*), ou par du tritocarbonate de fer (*O. jaune*).

OCHRE. s. m. Le *Lathyrus ochrus*, D.C., Papilionacée du Caucase.

OCHROCARPE. s. m. [*Ochrocarpus*, Dup.-Th.]. Genre de Clusiacées d'Afrique et d'Asie.

OCHROME. s. m. L'*Ochroma tomentosa*, Willdenow, Malvacée de l'Amérique du Sud qui s'hybriderait avec le cotonnier.

OCHROPYRE. s. f. [de ὠχρός, jaune, et πῦρο, fièvre]. La *Fièvre jaune*.

OCHROSIE. s. f. [de ὠχρός, jaune]. La *Xanthogénie*.

OCHROSIE. s. f. [*Ochrosia*, Gmel.]. Genre d'Apocynacées d'Afrique, etc.

OCHTHIASIS. s. f. [de ὄχθος, saillie]. Le *Molluscum simplex*. — Les *Verrues molles*.

OCOTÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Ocotées*. — Tribu des Lauracées.

OCOTÉE. s. f. [*Ocotea*, Aubl.]. Genre de Lauracées.

OCRE. s. f. Pour *Ochre*.

OCRÉE. s. f. [de *ocrea*, guêtre]. Gaine complète existant à la base du pétiole des Polygonées, etc. — Le réceptacle des organes sexuels femelles des Mousses en forme de gaine.

OCTACTINIAIRE. adj. et s. [de ὀκτώ, huit, et ἀκτίν, rayon]. Qui a huit rayons. — Les Alcyonnaires à huit tentacules disposés en couronne.

OCTAN, ANE. adj. [de *octo*, huit]. Qui revient tous les huit jours.

OCTANDRE. adj. [de ὀκτώ, huit, et ἀνήρ, homme; all.

achtmännerig; angl. *octandrous;* it. *ottandrico;* esp. *octandrico*]. Qui renferme huit étamines.

OCTANDRIE. s. f. [all. *Achtmännerigkeit;* angl. *octandry;* it. *ottandria;* esp. *octandria*]. Classe et ordres renfermant des plantes qui ont huit étamines.

OCTANDRIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Octandrie*.

OCTANE. s. m. L'hydrure d'octyle ou de capryle.

OCTAVE. s. f. L'intervalle de deux sons dont les nombres de vibrations sont entre eux dans le rapport de 1 à 2.

OCTOBOTHRIE. s. m. et f. [*Octobothrium*, Nordm.]. Genre de Trématodes polystomiens parasites des branchies des Poissons.

OCTOCARBURE. s. m. — *O. quadrihydrique* ($C^{16}H^{8}$). Carbure d'hydrogène retiré du gaz de l'éclairage comprimé, isomère avec le styrol.

OCTOCÈRE. adj. et s. [de ὀκτὼ, huit, et κέρας, corne]. Qui a huit cornes, prolongements ou divisions. — Comme *Octopode*.

OCTOCOTYLE. adj. et s. [de κοτύλη, cotyle, ventouse]. Qui a huit ventouses. — L'*Octobothrie*.

OCTOGYNE. adj. [de ὀκτὼ, huit, et γυνή, femme; all. *achtweiberig;* angl. *octogynous;* it. *ottogino;* esp. *octogino*]. Qui contient huit pistils.

OCTOGYNIE. s. f. [all. *Achtweiberigkeit;* angl. *octogynia;* it. *ottoginia;* esp. *octogynia*]. Ordre des Phanérogames qui ont huit pistils.

OCTOGYNIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Octogynie*.

OCTOPÉTALÉ, ÉE. adj. Formé de huit pétales.

OCTOPHYLLE. adj. [all. *achtblättrig;* angl. *octophyllous;* it. *ottofillo;* esp. *octofilo*]. Les feuilles formées de huit folioles.

OCTOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a huit pieds, pattes, bras ou tentacules. — Section des Céphalopodes auxquels les longs bras ou tentacules font défaut. Les huit bras portent des ventouses ses siles dépourvues d'un anneau de *Conchioline* et sont réunis en bas par une membrane. Yeux relativement petits avec des paupières pouvant se fermer comme par un sphincter; corps écourté, arrondi, sans nageoire. — L'*Octopus vulgaris*, L., ou *Poulpe*.

OCTOPONCTUÉ, ÉE. adj. [de *octo*, huit et *punctum*, point]. Qui a huit points ou taches colorés.

OCTOSTOME. adj. et s. [de στόμα, ouverture]. Qui a huit orifices. — L'*Octobothrie*.

OCTOPODIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui comprend les *Octopodes*. — Section des Céphalopodes.

OCTYLAMINE. s. f. ($C^{16}H^{19}Az$). Dérivé de l'iodure d'octyle chauffé avec l'ammoniaque.

OCTYLE. s. m. Le radical hypothétique $C^{16}H^{17}$.

OCTYLÈNE. s. m. ($C^{16}H^{16}$). Hydrocarbure oléagineux.

OCTYLIDÈNE. s. m. ($C^{16}H^{14}$). Dérivé du bromure d'*Octylène*.

OCTYLIQUE. adj. Qui concerne l'*Octyle*, l'*Octylène*. — Comme *Caprylique*.

OCULAIRE. adj. [*ocularis;* angl. *ocular;* it. *oculare;* esp. *ocular*]. Qui concerne l'œil.

OCULAIRE. s. m. Partie optique du microscope tournée vers l'œil de l'observateur. Il est composé de deux lentilles simples plano-convexes, à convexité tournée vers l'objectif, et écartées l'une de l'autre. La lentille inférieure la plus éloignée de l'œil reçoit le nom de *verre de champ*. La lentille supérieure la plus rapprochée de l'œil reçoit le nom de *verre oculaire* ou *supérieur*, ou encore de *verre de l'œil* ou de *loupe oculaire*. L'*O.* agit comme une loupe qui grandit l'image réelle donnée par l'objectif en la laissant renversée. Comme la loupe l'*O.* montre les objets dans leur situation naturelle, tels qu'ils sont au foyer de celle-ci. L'*objectif* apporte à son *verre de champ* une image renversée des objets microscopiques que par suite l'*O.* ne redresse pas.

OCULARISTE. s. m. Celui qui confectionne les pièces concernant la prothèse oculaire.

OCULIFÈRE. s. f. adj. [de *oculus*, œil, et *ferre*, porter]. Qui supporte un *Œil*.

OCULIFORME. adj. [de *oculus*, œil, et *forma*, forme]. En forme d'œil.

OCULINE. s. f. Le *Corail blanc* (*Oculina virginea*, L.) coralliare de l'Inde.

OCULISTE. s. m. [*ocularius*; all. *Augenartz;* angl. *oculist;* it. et esp. *oculista*]. Qui s'occupe surtout du traitement des maladies des yeux.

OCULISTIQUE. s. f. [esp. *oculistica*]. L'*Ophthalmoiatrie*.

OCULO-CILIAIRE. adj. Pour *Oculo-pupillaire*.

OCULO-MOTEUR COMMUN. s. m. Le nerf de la troisième paire qui né de cellules près du bord antérieur du mésocéphale, un peu en arrière sort en dedans des pédoncules cérébraux et arrivé dans l'orbite se distribue au releveur de la paupière supérieure et à tous les muscles du globe oculaire moins le moteur oculaire externe et le grand oblique.

OCULO-MUSCULAIRE. adj. [esp. *oculo-muscular*]. Qui concerne les muscles de l'œil. — *O. externe.* Le nerf de la sixième paire allant au muscle droit externe du globe oculaire. — *O. interne.* Le nerf de la quatrième paire ou pathétique se rendant au muscle grand oblique oculaire.

OCULO-PALPÉBRAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'œil et aux paupières.

OCULO-PUPILLAIRE. adj. Qui concerne le globe de l'œil et la pupille.

OCULO-SPINAL, ALE. adj. et s. Qui concerne les rapports de la moelle spinale et de l'œil.

OCULO-ZYGOMATIQUE. adj. Qui se rapporte à l'œil, à la paupière et au zygoma ou pommette.

OCYPODE. adj. et s. [de ὠκύς, aigu, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds pointus. — **Z.** Genre de *Brachyures*.

OCYPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes pointues. — **Z.** Genre de Diptères.

OCYTIQUE. Faute au lieu d'*Ocytocique*.

OCYTOCIQUE. s. m. [de ὠκὺς, prompt, et τόκος, accouchement]. Qui est utile à l'accouchement. — Qui en active l'accomplissement.

ODAXESME. s. m. [ὀδαξησμός, de ὀδαξᾶν, être mordicant]. Prurit des gencives avant l'éruption des dents à leur surface, hors du follicule.

ODAXISME. Faute au lieu d'*Odaxesme*.

ODHELIUS. Médecin suédois (1760-1834) dont le nom est resté à un collyre aux sulfates de cuivre et de zinc.

ODESSA (Russie d'Europe). Bains de mer.

ODEUR. s. f. [*odor;* ὀσμή; all. *Geruch;* angl. *odour;* it. *odore;* esp. *odor*]. Sensation particulière que certains corps produisent sur l'appareil de l'odorat par leurs molécules, tant volatiles surtout que solubles. — La substance même qui cause la sensation. Toute *O.* est une portion du corps minéral ou organisé odorant, qui (soit simple soit à l'état de *principe* composant de celui-ci avec ou sans mélanges divers à d'autres) s'en détache par volatilité ou par dissolution dans l'eau, pour nombre d'animaux. Transmis par ces milieux, à la manière de tout autre composant de ces fluides, les *O.* viennent se fixer par combinaison à la substance même des cellules épithéliales contre ou entre lesquelles se terminent les cylindres-axes nerveux olfactifs. C'est en raison de cette combinaison chimique d'une portion de la matière même des corps odorants que les *O.* donnent à tous les animaux une notion bien plus exacte de la nature intime de ceux-ci, que l'un quelconque de tous leurs ordres de caaactères dont l'idée est donnée par les autres sens. C'est aussi la raison qui fait qu'il y a non seulement autant d'*O.* que de composés odorants et variant avec eux, mais que leurs mélanges entre elles donnent de nouveaux composés odorants non isolables et incessamment changeants; sans parler des effets dits repoussants, nauséeux, etc., que leur perception produit ou non, à des degrés divers d'un individu à l'autre. — **M.C.** Hors des faits de l'*O.* normale de l'aisselle, des *O.* de putréfaction des épithéliums s'accumulant aux jointures, des *O.* de la sueur ou de l'exhalation pulmonaire dans les maladies, il y a d'un individu à l'autre en pleine santé des différences dans l'*O.* du corps. Ces différences tant congénitales que consécutives à divers états morbides se voient surtout sur les individus à cheveux blonds et roux. L'*O.* particulièrement aigrelette observée alors a le caractère des *O.* des acides gras volatils dégagés du contenu stomacal, petit-lait, etc., lorsqu'on lui ajoute des acides quelconques sans *O.* propre, *O.* jadis attribuée à tort à l'acide lactique. — *O. fécales.* Celles des fèces, normales ou pathologiques, qui ne sont pas les *O.* putrides, mais dues à la formation de composés chimiques volatils par décomposition des acides des sels

biliaires (scatol, indol, phénol, etc.), par le fait même de leur action liquéfiante propre sur les aliments, les sucs gastrique, pancréatique, etc., qui les imbibent déjà. — *O. métalliques.* Celle plus ou moins prononcée et qui, particulière pour chacun d'eux, plus ou moins désagréable, est dégagée par presque tous les métaux et leurs alliages, au moins après le frottement, ou même le simple contact, par le cuivre surtout. — *O. putrides.* Elles sont dues à la production de composés chimiques volatils produits de la fermentation des corps morts, mais non aux ferments, aux Schizomycètes intervenant dans la putréfaction; ces derniers ne sont entraînés qu'à l'état de poussière, quand ils sont secs, non par les vapeurs mêmes des composés odorants produits. L'intensité des *O.* qui résultent de la production par les ferments figurés de principes odorants est proportionnelle à l'élévation de la température au-dessus de 5°. Au-dessous elles cessent d'être produites, les ferments ne *végétant* plus ou presque plus à cette température. Ainsi les *O.* qui sont dues à la fermentation de composés chimiques volatils à la manière de l'*alcool*, etc., comme produit de la désassimilation de Cryptogames jouant le rôle de ferments, varient dans leur intensité avec les degrés de la température qui favorisent, ralentissent ou empêchent les phases de la végétation, à la manière de ce qu'elles sont sur les phénomènes de composition et de décomposition chimiques.

ODINE. s. f. [*Odina*, Roxb.]. Genre d'Anacardiées des Indes.

ODMYLE. s. m. Composé dont on ne connaît que le sulfure ($C^8H^{10}S$), produit de la distillation des huiles avec le soufre.

ODOGRAPHE. s. m. [de ὁδὸς, marche, et γραφεῖν, écrire]. Instrument enregistreur pour mesurer et comparer les phases des vitesses de la marche. Sur un cylindre qui tourne d'un mouvement uniforme, au moyen d'un appareil d'horlogerie, on étend un papier divisé millimétriquement. D'autre part, un style qui se meut en ligne droite parallèlement à la génératrice du cylindre trace sur le papier et s'avance d'une quantité constante pour chaque unité de chemin parcouru (Marey).

ODONTAGOGUE. s. m. [ὀδονταγωγὸς, de ὀδούς, dent, et ἄγειν, pousser, tirer]. Pince pour l'extraction des dents.

ODONTAGRE. s. f. [de ὀδοὺς, ὀδοντος, dent, et ἄγρα. saisie, capture; all. *Zahngicht;* it. et esp. *odontagra*]. Instrument pour l'extraction des dents. — Douleur dentaire. — Névralgie dentaire. — *Odontalgie.*

ODONTALGIE. s. f. [*odontalgia*, de ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et ἄλγος douleur; all. *Zahnweh;* angl. *odontalgy;* it. et esp. *odontalgia*]. Douleur des dents. — Mal de dents. — Ce n'est pas une maladie mais bien un symptôme appartenant à un grand nombre d'affections dentaires, dépendant d'altérations soit directes de la papille dentaire, soit des prolongements des odontoblastes dans les canalicules de l'ivoire, soit de la paroi du follicule de la dent dit périoste alvéolo-dentaire. La douleur ne tient pas, dans les cas de carie de l'ivoire, à l'altération de celui-ci, mais aux lésions du prolongement des odontoblastes dans les canalicules de la dentine que cette altération détermine ou qu'elle rend possible en ouvrant ces canalicules.

ODONTALGIQUE. adj. [de ὀδοὺς, dent, et ἄλγος, douleur; all. *odontalgisch;* angl. *odontalgic;* it. et esp. *odontalgico*]. Qui concerne l'*Odontalgie.*

ODONTIASE. s. f. [ὀδοντίασις, de ὀδοὺς, dent; all. *Zahnen;* angl. *odontiasis;* it. *odontiasi;* esp. *odontiasis*]. L'apparition, la génération de l'appareil dentaire, d'un ou de l'ensemble des follicules et des papilles dentaires. — La *Dentification.* — L'éruption des dents. — La *Dentition.*

ODONTINE. s. f. Nom commercial d'un mélange de magnésie et de beurre de cacao avec quelque essence.

ODONTITE. s. f. [de ὀδοὺς, dent; all. *Zahnentzündung;* angl. *odontitis;* it. *odontite;* esp. *odontitis*]. La *Carie dentaire*, expression vicieuse, la dent n'étant pas vasculaire. — Inflammation de la papille du follicule dentaire.

ODONTOBLASTE. s. m. [de βλαστός, germe]. Les cellules de la dentine.

ODONTODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a des dents, des rugosités dentaires ou autres, des saillies sur la peau. — **Z.** Les *Sélaciens.* — **B.** Les *Hydnes.*

ODONTOGÈNE. adj. Qui a rapport à l'*Odontogénie.*

ODONTOGÉNIE. s. f. [de ὀδοὺς, dent, et γένεσις, génération; all. *Zahnbildung;* angl. *odontogeny;* it. et esp. *odontogenia*]. Génération de la papille, du follicule, de la substance même ou ivoire et de l'émail dentaires.

ODONTOGLYPHE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent, et γλυφὴ, sillon]. Qui a un sillon aux dents. — Les *Ophidiens venimeux.*

ODONTOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires pourvues de dents.

ODONTOÏDE. adj. et s. f. [de ὀδοὺς, dent, et εἶδος, forme; all. *zahnförmig;* angl. *odontoid;* it. et esp. *odontoide*]. En forme de dent. — L'apophyse de l'axis ou seconde vertèbre du cou qui a la forme d'une dent.

ODONTOÏDIEN, IENNE. adj. [it. *odontoideo*]. Comme *Odontoïde.* — Qui concerne l'apophyse odontoïde.

ODONTOLITHE. s. m. [de ὀδοὺς, dent, et λίθος, pierre; all. *Zahnweinstein;* angl. *odontolithos;* it. *odontolitiasi;* esp. *odontolito*]. Le *Tartre dentaire.* — Les concrétions calcaires dans le tissu de la papille dentaire. Ce sont des corpuscules, ovalaires, cylindriques, mamelonnés, etc., épais de quelques centièmes à un dixième de millimètre ou environ, composés de phosphate calcaire surtout et de carbonate. Ils se produisent à un âge plus ou moins avancé sur l'homme et les Mammifères dans le tissu de la papille dentaire. Ils se forment souvent en quantité assez considérable pour modifier la couleur et la consistance des tumeurs de la mâchoire qui proviennent de l'hypertrophie et de l'hypergenèse de la papille d'un ou de plusieurs follicules des dents.

ODONTOLOGIE. s. f. [de ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et λόγος, discours; all. *Zahnkunde;* angl. *odontology;* it. et esp. *odontologia*]. Description des dents.

ODONTOME. s. m. [de ὀδούς, dent, et de la terminaison *ome*]. Tumeur produite par la dentine, recouverte ou non d'une couche d'émail et se produisant généralement sur le côté d'une dent. — Tumeurs composées d'ivoire et d'émail associés confusément, en *masses dentaires*, irrégulières, rugueuses.

ODONTOMYLE. adj. et s. [de μύλη, môle]. Les dents plus ou moins irrégulièrement développées qui se trouvent parfois dans les *Kystes dermoïdes* de l'ovaire (Geoffroy-Saint-Hilaire).

ODONTOPHORE. adj. et s. m. [de ὀδοὺς, dent, et φόρος, qui porte]. Pourvu de dents; de ce qui en tient lieu, de ce qui leur ressemble.

ODONTOPHYIE. s. f. [de ὀδοντοφυΐα, de ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et φύειν, naître, croître]. La croissance des dents. — La *Dentification.*

ODONTOPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes dentées.

ODONTORRHAGIE. s. f. [de ὀδοὺς, ὀδόντος, dent, et ῥαγειν, faire éruption]. Hémorrhagie par les vaisseaux de la papille ou du follicule dentaires.

ODONTORRHAMPHE. adj. et s. [de ῥάμφος, bec d'oiseau]. Qui a le bec denté. — *Dentirostre.*

ODONTORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, groin]. Qui a le groin, le bec dentés. — *Dentirostre.*

ODONTORTHOSIE. s. f. [de ὀρθοῦν, redresser]. Partie de l'art dentaire qui s'occupe du redressement des dents développées en direction anormale ou déviées pathologiquement.

ODONTOSE. s. f. [all. *Zahnbildung, Zahnausbruch;* angl. *odontosis;* it. *odontosi;* esp. *odontosis*]. La *Dentification.* — L'éruption des dents.

ODONTOTECHNIE. s. f. [de ὀδοὺς, gén. ὀδόντος, dent, et τέχνη, art; all. *Odontotechnik;* angl. *odontotechnics;* it. et esp. *odontotecnica*]. La thérapeutique des affections dentaires. — La pratique des opérations qui conviennent à ces maladies. — La prothèse dentaire.

ODONTOTHÈQUE. s. f. [de ὀδοὺς, dent, et θήκη, loge]. Le *Follicule dentaire.*

ODONTOTRIPTEUR, TRICE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent, et θρίψις, broiement]. Qui use les dents. — Instrument à cet effet.

ODONTRITEUR. Faute au lieu d'*Odontotripteur.*

ODORABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui affecte l'*Odorat.*

ODORANT, ANTE. adj. [*odorus;* ὀσμηρὸς; all. *riechend;* angl. *odorate;* it. *odoroso;* esp. *oloroso*]. Qui a

de l'odeur. — Les composés, les principes immédiats auxquels les êtres organisés, ou qui l'ont été, doivent leur *odeur*.

ODORAT. s. m. [*odoratus*, de *odor*, odeur; ὄσφρησις; all. *Geruchsinn;* angl. *smell;* it. et esp. *odorato*]. Celui des cinq sens par lequel la sensation d'odeur est perçue, qui est le premier au point de vue des origines nerveuses.

ODORATIF, IVE. adj. Qui se rapporte à l'*Odorat*, à l'*Odoration*, à l'*Olfaction*.

ODORATION. s. f. [*olfactio;* all. *Riechen;* it. *odorazione;* esp. *odoracion*]. L'exercice du sens de l'odorat dans la recherche des odeurs, l'appréciation de leur existence, de leur nature et par suite de la nature même des corps dont elles viennent.

ODORIFÉRANT, ANTE. adj. [*olens, suaveolens;* all. *wohlriechend;* angl. *odoriferous;* it. et esp. *odorifero*]. Qui a une odeur, agréable ou non.

ODORIFÈRE. adj. [de *odor*, odeur et *ferre*, porter]. Qui répand de l'*Odeur*. — Qui produit des substances odorantes.

ODORINE. s. f. [all. *Odorin;* it. *odorino;* esp. *odorina*] (Unverdorben). Produit trouvé dans l'huile animale de Dippel.

ODYNÈRE. s. m. [*Odynerus*, Latr.]. Genre d'Hyménoptères vespidés.

ODYNOPOÉTIQUE. adj. [de ὀδύνη, douleur, et ποιεῖν, faire]. Qui produit de la douleur.

OECIDIUM. s. m. La forme de la *Puccinia graminis* qui sur l'épine-vinette provient des téleutospores de celle-là et donne les *Œcidiospores*.

OECIDIOSPORE. s. f. Les spores de la forme *Œcidium* des Puccinies.

OECIE. s. f. [de οἰκία, maison]. Loge, demeure, sporange.

OECOPHORE. adj. et s. f. [de οἶκος, maison, et φόρος, porteur]. Qui porte son enveloppe. — **Z**. L'*Œcophora oliviella*, Lat., Lépidoptère tinéite parasite des céréales.

OEDALIQUE. adj. [οἰδαλέος, gonflé]. Qui se gonfle ou concerne le gonflement.

OEDÉMATEUX, EUSE. adj. et s. [οἰδηματώδης; all. *oaematos;* angl. *œdematous;* it. et esp. *edematoso*]. Qui concerne l'*Œdème*. — Qui en est atteint.

OEDÉMATIE. s. f. [it. *edemazia*; esp. *edematia*]. *Œdème*, sa production. Elle consiste, d'une manière analogue à ce qui a lieu dans la production du pus, en la secrétion d'une *sérosité* différente des *plasmas* sanguin et lymphatique par sa composition et ses propriétés, plus encore qu'elle ne diffère, tant de celle du pus que de celle des séreuses. Cette sécrétion a lieu dans le tissu cellulaire dont le liquide produit écarte les fibres et les faisceaux de fibres. Elle s'opère au travers des parois des capillaires, sans intervention de l'action sécrémentitielle d'autres épithéliums que de ceux qui concourent à former ces parois. Elle n'a été observée que dans les cas d'*inflammation*, et dans nombre de circonstances où la circulation est troublée par lésion du cœur, par modification morbide de la composition du plasma, les vaisseaux étant ou non altérés, etc.

OEDÉMATIÉ, ÉE. adj. Atteint par l'*Œdème*.

OEDÈME. s. m. [*œdema;* οἴδημα, de οἰδεῖν, grossir, se gonfler; all. *Œdem, Wassergeschwulst;* angl. *œdema;* it. et esp. *edema*]. Gonflement, sans rougeur, ni tension, ni douleur, cédant à la pression du doigt, et la conservant pendant quelque temps. Il est déterminé par la production d'une sérosité presque sans albuminoïdes (1 à 2 p. 1000) infiltrée entre les fibres et faisceaux de fibres du tissu cellulaire. — *Œ. arsenical*. Gonflement des paupières et de la face produit par l'usage prolongé des médicaments arsénicaux. — *Œ. de la conjonctive*. Le *Kémosis*. — *Œ. de la glotte*. Gonflement œdémateux de la muqueuse de l'ouverture supérieure du larynx et snrtout du tissu cellulaire sous-muqueux. Quand il est inflammatoire, surtout symptomatiquement, l'obstacle apporté au passage de l'air par le gonflement des ligaments aryténo-épiglottique qui en résulte en fait une maladie très grave. — *Œ. malin des paupières*. La *Pustule maligne* des paupières. — *Œ. du poumon* (Laënnec). L'infiltration de sérosité dans le tissu pulmonaire qui pour celui-ci diminue la perméabilité à l'air de ses conduits.

OEDÉMOSARCOCÈLE ou **OEDÉMOSARCOME**. s. m. L'*Androme*.

OEDÉMOSARQUE. s. m. (Marc-Aurèle Séverin). L'*Androme*.

OEDICNÈME. s. m. L'*Œdicnemus crepitans*, Temminck, Échassier pressirostre.

OEDOGONIÉ, ÉE. adj. et s. [de οἶδος, gonflement, et γονεία, production]. Qui a des spores renflées. — Famille d'Algues zoosporées.

OEIL. s. m. [*oculus;* ὤψ, ὀφθαλμός; all. *Auge;* angl. *eye;* it. *occhio;* esp. *ojo*]. L'organe de la vue. — Organe susceptible d'être impressionné par les vibrations dites lumineuses dont les longueurs d'onde varient du rouge au violet entre $0^{mm},000046$ et $0^{mm},000076$, donnant la sensation dite du noir ou d'absence de lumière lorsque rien n'est perçu (et au-dessus comme au-dessous de ces longueurs), de *blanc* lorsque l'*impression* est la résultante des vibrations des sept couleurs élémentaires *rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet*. Sous son état le plus simple comme sous sa forme la plus complexe cet organe est représenté par des extrémités de cylindres-axes attenant à des neurocytes, extrémités impressibles qu'entourent des granules de pigment plus ou moins foncé, plus ou moins noir ou violacé, contenus parfois eux-mêmes dans des cellules. Ceux-ci font disparaître, éteignent ou absorbent (sans qu'elles soient réfléchies), toutes les ondulations lumineuses, autres que celles qui arrivant à l'organe *impressione* les extrémités de ses cylindres-axes, lesquels les *transmettent* jusqu'aux cellules nerveuses qui perçoivent les effets de ces ondes; vibrations lumineuses dont la réflexion en sens divers, lorsqu'elle survient en l'absence du pigment, etc., trouble l'*impression* directe. Une enveloppe protectrice (*sclérotique*) avec une portion translucide (*cornée*) s'ajoute sur divers Invertébrés à l'organe ainsi formé, et de plus un organe de concentration (*cristallin*), des rayons de lumière est entre l'enveloppe et les extrémités nerveuses, prenant ou non déjà la disposition d'écran récepteur ou *rétine* sur des animaux d'une organisation plus complexe; puis s'interpose encore entre le cristallin et la rétine, le *vitreum*, milieu de transmission sur toute l'étendue impressible de celle-ci, des effets de la concentration lumineuse. — Sur les Vertébrés, l'*Œ*. est un organe sphérique, composé d'une tunique ou coque fibreuse, renfermant plusieurs milieux transparents liquides et solides. De cette coque une partie circulaire, un peu plus large en travers que haute et un peu plus bombée que l'autre, est la *cornée* qui est transparente. Elle est au pôle antérieur de l'*Œ*., en continuité de tissu avec une portion d'un blanc opaque, la *sclérotique*. Elle forme le reste de la coque de l'*Œ*. dans une étendue superficielle de onze à douze fois supérieure à celle de la *cornée*. — A peu de distance derrière la cornée est l'*iris*, cloison membraneuse, fixée au niveau de la jonction transversale de la sclérotique avec la cornée. La *pupille* est l'ouverture circulaire percée au milieu de cette espèce de diaphragme; l'espace compris entre la cornée et l'iris constitue la *chambre antérieure* de l'*Œ*. On appelle *chambre postérieure* l'espace fictif situé derrière l'iris, entre cette membrane et la face intérieure du *cristallin*, car la face postérieure de l'iris touche immédiatement la face antérieure du cristallin qui fait bomber un peu cet organe membraneux. La chambre antérieure est occupée par l'*humeur aqueuse*. La *choroïde*, membrane sous-jacente à la sclérotique chargée de pigment, se termine derrière l'iris par un grand nombre de plis rayonnants nommés *procès ciliaires*. Le *cristallin*, corps lenticulaire, transparent, convexe sur ses deux faces, et particulièrement sur la postérieure, est logé derrière la pupille. Derrière le cristallin est la masse globuleuse translucide aussi, de consistance gélatineuse du *corps vitré*, formant la portion la plus volumineuse de l'*Œ*. Comme étalée à sa surface, entre lui et la choroïde, est la rétine, mince membrane nerveuse présentant en petit la structure d'une circonvolution cérébrale. Elle se continue avec le nerf optique qui traverse la sclérotique à environ 3 millimètres en dedans de l'extrémité postérieure de l'axe antéro-postérieur de l'*Œ*. A la face postérieure ou choroïdienne de la rétine et faisant partie de celle-ci, est la couche des cellules polyédriques épithéliales pig-

mentées.—**B.** Le bourgeon des rameaux quand il commence à se montrer. — Les bourgeons épars à la surface des tubercules. — La petite cavité qui occupe le sommet de la poire, etc. — *Œ. d'Ammon.* L'*Helix oculus-capri*, Müller, Gastéropode. — *Œ. artificiel* ou *de verre.* Les yeux artificiels sont d'émail, d'une forme et d'une grandeur semblables à celles de l'*Œ.* sain; et, quand on a bien imité, par la peinture, la couleur de l'iris, la largeur de la pupille, la saillie de la cornée, la teinte des membranes extérieures et les vaisseaux dont elles sont sillonnées, la difformité est à peine sensible. — *Œ. de bœuf.* La *Buphthalmie.* — Le *Sparus macrophthalmus*, Sparoïde. — Le *Roitelet.* — Les *Buphthalmes*, Leucanthèmes et *Anthemis*, Synanthérées. — *Œ. de bouc.* Les *Patelles*, le *Peson*, Gastéropodes. — Les *Chrysanthèmes.* — *Œ. de bourrique.* La graine du *Mucuna.* — *Œ. de chat.* Les graines de *Bonduc.* — *Œ. de cheval.* L'*Aulnée.* — *Œ. de chèvre.* Les *Ægilops*, Graminées. — *Œ. de chien.* L'*Egilops.* Le *Gnaphalium dioïcum*, les *Conyzes*, Synanthérées, et le *Plantago psyllium*, L., Plantaginée. — *Œ. composé.* Celui des Insectes, des Crustacés, etc., représenté par la juxtaposition de nombreux *cristallins* coniques avec des *bâtonnets* rétiniens nerveux récepteurs des images, sous une *cornée* commune, ou plus souvent ayant autant de facettes qu'il y a d'yeux coniques. — *Œ. des fruits.* Ce qui reste au sommet des *Mélonides*, des dents ou lobes du calice devenu épais et charnu. — *Œ. de lièvre.* Le *Lagophthalme.* — *Œ. d'or.* Le *Garrot*, le *Lutjanus chrysops*, Labroïde. — *Œ. de paon.* Le *Chelodon ocellatus*, Acanthoptérygien marin. Le *Paon de jour.* — *Œ. de perdrix.* Les *Myosotis*, *Scabieuses* et *Adonis.* — *Œ. de perdrix* ou *de pie.* Variété de cors aux orteils. Leur production est due à ce que sous l'influence d'une pression répétée, sans glissement de la peau contre les chaussures, la couche cornée de l'épiderme s'épaissit plus ou moins et sur une étendue variable. La couche de Malpighi de l'épiderme s'amincit au contraire, laisse le sommet des papilles dermiques arriver presqu'au contact de la couche cornée. La peau est alors douloureuse non seulement sous l'influence de la pression, mais aussi sous l'influence des variations hygrométriques de l'épiderme qui entoure ces papilles. — *Œ. pigmenté.* Celui dont l'iris est d'une couleur foncée, surtout due à du pigment noir. — **M. C.** Celui, dans les cas de *Kératoglobe*, de *Buphthalmie*, etc., sur lequel la rétine amincie laisse voir à l'ophthalmoscope la couche postérieure pigmentée de la rétine, ainsi que la choroïde. — *Œ. simple.* Le *Monocle*, bandage. — *Œ. de soleil.* La *Matricaire.* — *Œ. de vache.* Les *Anthemis.*

OEILLER, ÈRE. adj. et s. [de *œil*]. Qui a des rapports avec l'*Œil.* — **A.** La *Dent canine.* — La *Hampe*, maniement. — **M. C.** Petit vase pour baigner les paupières, l'œil.

OEILLET. s. m. [all. *Nelke;* angl. *pink*; it. *garofano;* esp. *ojete*]. Genre des Caryophyllées. — Le *Dianthus caryophyllus*, L. — **A.** La *Hampe*, maniement.

OEILLETON. s. m. Rejeton.

OEILLETTE. s. f. [corruption d'*Olivette*]. Le pavot blanc cultivé. — L'huile de ses graines.

OENANTHAL. s. m. Essence obtenue en distillant l'huile de ricin ($C^{14}H^{14}O^2$).

OENANTHE. s. f. Genre d'Ombellifères. — *Œ. persil* ou *fistuleuse.* L'*Œnanthe fistulosa*, L., très vénéneuse. — *Œ. phellandrie.* L'*Œ. phellandrium*, Lam. — *Œ. safranée.* L'*Œ. crocata*, L. [angl. *hemlock, dropwort;* esp. *enanto*], poison très actif.

OENANTHINE. s. f. [de οἰνάνθη, fleur de vigne, de οἶνος, vin, vigne, et ἄνθος, fleur; all. *Œnanthin;* angl. *œnanthine;* it. et esp. *enantina*]. Substance isolée des vins de Bordeaux (Fauré).

OENANTHIQUE. adj. [de οἰνάνθη, fleur de vigne]. Qui se rapporte au *Vin.* — Nom d'un acide [all. *Œnanthsäure;* angl. *œnanthic acid;* it. et esp. *acido enantico*] de consistance butyreuse ($C^{14}H^{13}O^2$). On le trouve dans le vin.

OENANTHOL. s. m. L'*Œnanthal.*

OENANTHYLAMIDE. s. f. ($C^{14}H^{13}O^2.AzH^2$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur les composés œnanthyliques.

OENANTHYLE. s. m. ($C^{13}H^{13}$). Radical hypothétique de l'acide œnanthique.

OENANTHYLÈNE. s. m. L'*Heptylène*, hydrocarbure liquide, bouillant à 93° ($C^{14}H^{14}$).

OENANTHYLIDÈNE. s. m. L'*Heptylidène.*

OENANTHYLIQUE. adj. Comme *Œnanthique.* — Nom d'un acide [all. *Œnanthylsäure;* angl. *œnanthylic acid;* it. et esp. *acido enantilico*]. Qui n'est connu *anhydre* ($C^{14}H^{13}O^3$) que combiné avec la baryte, le cuivre, etc.; *hydraté* ($C^{14}H^{13}O^3.HO$), c'est un produit de l'acide nitrique étendu sur l'huile de ricin.

OENANTHYLONE. s. m. ($C^{26}H^{26}O^2$). L'*Acétone œnanthylique.*

OENAS. s. m. Genre de Méloïdes vésicants.

OENÉLÉON. s. m. [*œnelœon;* οἰνέλαιον, de οἶνος, vin, et ἔλαιον, huile; all. *Weinöl;* angl. *œnelum;* it. et esp. *eneleo*]. Mélange de vin et d'huile (Galien).

OENICHLORIDE. s. f. Le *Chlorométhyle.*

OENOCARPE. s. m. [*Œnocarpus*, Mart.]. Genre de Palmiers du Pérou.

OENOCYANINE. s. f. (Glénard, Maumené). L'ensemble des matières colorantes des vins rouges, variant suivant le cépage, se rattachant aux composés tanniques, ($C^{40}H^{20}O^{20}$) sans fer. Incolore à l'origine elle passe au bleu noir par oxydation. Soluble dans l'eau et l'alcool.

OENOGALA. s. m. [*œnogala;* οἰνόγαλα, de οἶνος, vin, et γάλα, lait; all. *Weinmolhen;* angl. *enegala;* it. et esp. *enogala*]. Composé de vin et de lait.

OENOL. s. m. Le *Mésitylène.*

OENOLATURE. s. f. [de οἶονος, vin; all. *Arzneiwein;* angl. *œnotatura;* it. et esp. *enolatura*] (Béral). Macéré dans du vin, des racines, des écorces, des feuilles, etc., de matières médicamenteuses.

OENOLÉ. s. m. [all. *Weinverbindung;* angl. *œnoleum;* it. et esp. *enoleo*]. Remèdes liquides destinés à l'usage interne qu'on prépare avec du vin et des principes médicamenteux.

OENOLINE. s. f. L'*Œnocyane.*

OENOLIQUE. adj. (Béral). Qui concerne l'*Œnol*, le *Vin.* — **M. C.** Médicament qui a un vin pour excipient.

OENOLOTIF. s. m. (Béral). Médicament œnolique pour l'usage externe.

OENOMANIE. s. f. [de οἶνος, vin, et μανία, manie] (Rayer). Le *Delirium tremens.*

OENOMEL. s. m. [de οἶνος, vin, et μέλι, miel]. Sirop de vin et de miel.

OENOMELLÉ. s. m. (Béral). L'*Œnomel* avec principes médicamenteux extractifs.

OENOMÈTRE. s. m. [de οἶνος, vin, et μέτρον, mesure]. Aréomètre montrant la teneur des vins en alcool.

OENOTANNIN. s. m. Composé tannique qui accompagne les matières colorantes dans les vins.

OENOTHÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Œnothera.* — Les *Onagrariées.*

OENOTHÈRE. s. f. [*Œnothera*, L.]. L'*Onagre*, *Œnothera biennis*, L., Onagrariée.

OENOTHIONIQUE. adj. [de οἶνος, vin, et θεῖον, soufre]. Pour *Sulfovinique.*

OENYLIODIDE. s. f. Pour *Iodomésityle.*

OESEL (Russie d'Europe). Boues minérales.

OESOPHAGE. s. m. [*œsophagus;* οἰσοφάγος, de οἴσειν, porter, et φαγεῖν, manger; all. *Speiseröhere;* angl. *œsophagus;* it. et esp. *esofago*]. Conduit cylindrique musculo-membraneux, faisant partie du canal alimentaire, et s'étendant du pharynx à l'estomac auquel il conduit les aliments. Situé au cou, au-devant et un peu à gauche du corps des vertèbres cervicales, derrière la partie gauche de la trachée-artère; logé ensuite dans l'écartement postérieur du médiastin, jusqu'à l'ouverture du diaphragme, qui le transmet dans l'abdomen. L'*Œ.* est formé de deux membranes, l'une musculaire et l'autre muqueuse, unies par du tissu cellulaire. La musculaire est composée de deux plans de fibres charnues striées, les unes extérieures et longitudinales, les autres inférieures, comme annulaires; sa muqueuse fait suite à celle du pharynx. Elle se continue avec celle de l'estomac, mais ici les cellules pavimenteuses les plus inférieures de l'*Œ.* forment une couronne régulièrement dentelée à l'ouverture même du cardia; à ce niveau se montrent les papilles, les glandes en grappe sous la muqueuse œsophagienne, les fibres élastiques et les fibres de tissu cellulaire qui for-

ment le chorion des muqueuses à épithélium pavimenteux. Du côté de l'estomac, ces *éléments* cessent d'exister au niveau de la même ligne circulaire. Les cellules prismatiques, les glandes en tube et le tissu cellulaire du chorion gastrique s'arrêtent brusquement au point ou s'arrêtent les éléments de la muqueuse œsophagienne dont les dernières glandes en grappe sont couchées au-dessous des premières glandes en tube de la muqueuse gastrique. En même temps et déjà un peu avant se montrent les faisceaux de fibres-cellules de la musculeuse stomacale. Au chorion de la muqueuse œsophagienne, à partir du niveau du larynx ou un peu plus bas adhère une *musculeuse propre* mince formée d'une couche profonde circulaire et d'une longitudinale externe, musculeuse en continuité avec son homologue de l'estomac. De petites glandes en grappe sont dans le tissu cellulaire lâche qui sépare cette muqueuse et sa musculeuse de la musculeuse œsophagienne à fibres striées. La partie supérieure de cette musculeuse à fibres striées reçoit ses nerfs du plexus pharyngien et du nerf récurrent. A partir du niveau de la bifurcation de la trachée environ, elle ne reçoit que des filets des pneumogastriques. Là aussi les mouvements péristaltiques de l'*Œ.* durant la déglutition deviennent lents, moins énergiques, alors même que le bol alimentaire fait disparaître en dilatant la muqueuse les plis que possède celle-ci.

OESOPHAGIEN, ENNE. adj. [*œsophageus*, angl. *œsophageal*]. Qui se rapporte à l'*Œsophage*.

OESOPHAGISME. s. m. Spasme de l'œsophage. — Contraction spasmodique de l'œsophage au moment où va s'accomplir le dernier temps de la déglutition des aliments solides, et mêmes liquides parfois, qui rend celle-ci impossible. De tous les traitements, le meilleur est le cathétérisme de l'œsophage.

OESOPHAGITE. s. f. [all. *Speiserohrenentzündung;* angl. *œsof-agitis;* it. *esofagite, esophagitide;* esp. *esofagitis*]. Phlegmasie de l'*Œsophage*. Elle est ordinairement suite du contact direct avec cet organe de substances corrosives, tels que les sels de mercure, l'iode, l'émétique.

OESOPHAGOCÈLE. s. f. [de κήλη, tumeur]. Hernie de la muqueuse œsophagienne au travers d'une perforation de la musculeuse ou d'un écartement de ses fibres.

OESOPHAGOTOMIE. s. f. [de οἰσοφάγος, l'œsophage, et τομή, incision; all. *Speiserohrenschnitt;* angl. *œsophagotomy;* it. et esp. *esofagotomia*]. Opération qu'on pratique à la partie supérieure de l'œsophage pour en retirer quelque corps étranger qui s'y est introduit et arrêté ou parfois dans un but expérimental.

OESTRE. s. m. [*œstrum* ou *œstrus*, de οἶστρος, taon; aiguillon; all. *Bremse;* angl. *œstrus, gad-fly;* it. et esp. *estro*]. Gros Diptères œstrides très velus, qui déposent leurs œufs dans l'épaisseur de la peau, sur les lèvres, dans le nez des Mammifères herbivores, ou dans le voisinage d'une de leurs ouvertures génito-urinaire ou anale. — *Œ. du bœuf.* L'*Œ. bovis* (De Geer), dont les larves vivent sous la peau des Ruminants. — *Œ. du cheval.* L'*Œstrus hemorrhoidalis*, L., et *Œ. equi*, L., dont les larves vivent et se métamorphosent dans l'intestin. — *Œ. du mouton.* L'*Œ. ovis*, L., dont les larves vivent dans les narines des Ovidés.

OESTRIDE. adj. et s. Qui concerne les *Œstres*. — Famille des Diptères muscides qui les renferme. Leurs larves ou *œstres* diffèrent de celles des *Muscides* par leurs anneaux dentelés et leur bouche armée de crochets.

OESTROMANIE. s. f. [de οἶστρος, taon, fureur, et μανία, folie; angl. *œstromany;* it. et esp. *estromania*]. Le *Satyriasis* chez l'homme, la *Nymphomanie* chez la femme.

OESTROPSIDÉ, ÉE. adj. et s. [de ὄψις, aspect]. Qui ressemble aux *Œstres*. — Section des Diptères.

OETYLIAQUE. s. f. La *Propyliaque*.

OEUF. s. m. [*ovum;* ᾠόν, all. *Ei;* angl. *egg;* it. *uovo;* esp. *huevo*]. L'*Ovule*. — *Œ. proprement dit.* Il résulte de l'addition successive à l'*Ovule* de nouvelles parties durant son trajet dans l'oviducte, depuis l'ovaire jusqu'au dehors. Si l'on excepte quelques Ovovivipares, cette addition des parties protectrices et nutritives est le propre des espèces dans lesquelles l'évolution embryonnaire a lieu hors de organes générateurs. L'*Œ.* des Oiseaux se compose de : 1° la *coquille;* 2° la *membrane de la coque*, pellicule mince, blanche, qui revêt la surface interne de la coquille; 3° les *chalazes*, filaments albumineux, moyen d'union entre la membrane de la coque et la paroi vitelline ou du jaune; 4° le *blanc* ou *albumen*, masse visqueuse formée d'albumine, sécrétion de glandes sous-muqueuses de l'oviducte, autre que la mucosine des mucus; 5° le *jaune* qui est le *vitellus*, la cellule ovulaire même dont l'épaisseur s'est chargée de principes graisseux et autres, avec augmentation de masse proportionnelle; 6° la *cicatricule*, portion embryogène de ce vitellus fécondé, tache blanche superficielle; 7° la *chambre à air*, écartement par des gaz de la membrane de la coque et de l'albumen. — Par extension, le produit de la conception des Mammifères, quand il est parvenu dans la matrice, composé de : la *caduque*, le *chorion* et l'*amnios*, outre l'*embryon* ou le *fœtus*, l'*allantoïde* et la *vésicule ombilicale*. — *Œ. des Bactériens.* Fausse dénomination des spores de Schizomycètes, végétaux pris pour des animaux. — *Œ. clairs.* Les *Œ.* des Ovipares qui sont pondus sans avoir été fécondés, dont par suite le *cumulus proligère* ou *cicatricule* : 1° ne s'est pas segmenté dans la trompe; 2° reste non-cellulaire, finement grenu, plus petit et plus transparent que sur les *Œ.* proprement dits ou fécondés lors de la formation de la coquille et après. — *Œ. des Mammifères* ou *utérin.* L'ovule fécondé quand dans l'utérus il est arrivé graduellement jusqu'à la période de formation de l'*embryon*, en même temps : 1° que la portion extra-embryonnaire de l'*ectoderme* détermine en grandissant l'atrophie de la membrane vitelline de l'ovule fécondé; 2° qu'elle se reploie autour du corps de l'embryon même, entraînant la formation de l'*amnios* d'abord, pendant que le *chorion* grandit, et que se détachant de ce dernier vers l'*ombilic amniotique*, il reste comme enveloppe générale extérieure ou choriale. En même temps aussi arrive et s'étale l'*allantoïde* venant de l'embryon et croissent les *villosités choriales* sur la face externe du chorion. — L'*Œ.* humain représente à cette époque comme une poche ou vésicule d'un diamètre approximatif de 3 millimètres au moins et est âgé de huit à dix jours environ. Vers quinze jours l'*Œ.* à chorion couvert de villosités, est épais de 10 millimètres avec un embryon long de moins de 2 millimètres. L'*Œ.* au douzième jour après la fécondation a un embryon de 3 millimètres; de 4 millimètres au dix-huitième jour; 5 millimètres au vingtième jour; 7 à 8 millimètres au vingt-huitième jour dans un *Œ.* épais de deux centimètres; douze à quinze au trente-cinquième jour ou cinquième semaine; quinze à seize millimètres au quarantième jour. L'*Œ.*, poche sphérique couverte de villosités, est épais de 3 centimètres au quarante-troisième jour (sixième semaine) avec un embryon long de 20 à 21 millimètres pesant 2gr,50. Dès lors le *chorion* retient en entraînant avec lui chez la femme, quand il est détaché, la portion de muqueuse utérine dite *caduque réfléchie*. Si les choses se passent normalement, l'accroissement fœtal, la production du placenta, du liquide amniotique, le conduisent à former, au neuvième mois, une poche distendant l'utérus, mais dont le diamètre n'est pas indiqué. — *Œ. ovarien.* L'*Ovule*.

OEYNHAUSEN (Westphalie). Source chlorurée sodique (33°).

OFEN ou **BUDE** (Hongrie). Sources bicarbonatées calciques et sources sulfatées et ferrugineuses.

OFFENAU (Würtemberg). Source chlorurée sodique (13°).

OFENSIF, IVE. adj. — **M. C.** Comme *Nocif*.

OFFICIER. s. m. — **Z.** Le *Gadus pollachius*, L.

OFFICIER DE SANTÉ. s. m. Sorte de médecin d'une instruction inférieure à celle des *Docteurs* et bornée à ce qu'on doit savoir pour pratiquer, empiriquement seulement, la médecine et les accouchements, non la chirurgie.

OFFICINAL, ALE. adj. [*officinalis*, de *officina*, boutique; all. *officinell;* angl. *officinal;* it. *officinale;* esp. *officinal*]. Qui concerne l'*Officine*. — **M. C.** Le médicament qui doit se trouver tout préparé chez les pharmaciens.

OFFICINE. s. m. [*officina*, laboratoire; ἐργαστήριον]. Local où les pharmaciens préparent ou gardent les substances médicamenteuses. — L'*Iatrion*.

OGNON. s. m. Pour *Oignon*.

OGKERT. s. m. Le *Silene macrosolen*, Stend., Caryophyllée fébrifuge d'Abyssinie.

OHM. Physicien allemand (1787-1854) dont le nom a

été donné à l'unité de résistance électrique des conducteurs. Un *volt* (unité E) fournit un courant d'intensité égale à un *ampère*, (unité I), à une résistance de un *ohm.* — L'*O.* légal est la résistance d'une colonne de mercure de 1 millimètre carré de section et de 106 centimètres de longueur, à la température de la glace fondante. 100 mètres de fil télégraphique français ont à peu près un *O.* de résistance.

OÏDE. [εἶδος, forme]. Terminaison du nom des corps qui ressemblent à quelque autre.

OÏDIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'*Oïdium.* — Famille de Mucédinés trichosporés ou arthrosporés.

OÏDIUM. s. m. Groupe de Champignons trichosporés épiphytiques et épizoïques. — *O. de la vigne.* L'*O. tuckeri*, Berk., qui est considéré comme la période conidiophore et pycnidiophore d'une espèce du genre *Erysiphe.*

OIE. s. f. [*anser;* χήν; all. *Gans;* angl. *goose;* it. *oca;* esp. *ansar*]. Genre de Palmipèdes lamellirostres. — L'*Anser cinereus*, Mayer, est la souche de variétés réduites à l'état de domesticité. — *O. sauvage* ou *des moissons.* L'*Anser segetum*, Meyer et Wolf. — *O. rieuse.* L'*Anser albifrons*, Bechstein.

OIGNART. s. m. Le canard siffleur (*Anas rufina*, L.).

OIGNON. s. m. [*cepa;* κρόμυον; all. *Zwiebel;* angl. *onion;* it. *cipolla;* esp. *cebolla.*] *Bulbe.* — Espèce d'ail (*Allium cepa*, L.), dont le bulbe est employé comme aliment. — Le bulbe des Liliacées en général. — **M. C.** [*tubera verrucosa;* all. *Schwiele;* angl. *bunion;* it. *bunione*]. Tumeurs dures et douloureuses par pression qu'elles exercent sur le derme, qui viennent au voisinage des articulations du métatarse, et qui consistent en un gonflement des os eux-mêmes avec ou sans épaississement épidermique à leur niveau.

OIONISTIQUE. adj. et s. f. [de οἰωνιστικὸς, augural]. Qui concerne les présages. — L'art d'en tirer.

OIOUN-SCKHAKHNA ou **FRAIS-VALLON** (Algérie). Source bicarbonatée mixte (17°).

OISEAU. s. m. [*aves;* ορνιθος; all. *Vogel;* angl. *birds;* it. *uccellia;* esp. *avos*]. Classe du règne animal comprenant les Vertébrés à respiration pulmonaire homœothermes dont le corps est couvert de plumes, et dont les membres antérieurs ont la forme d'*ailes.* Leur tête est terminée en avant par un *bec* corné qui recouvre la muqueuse de mâchoires allongées, dépourvues de dents. Ovaire et oviducte gauches se développant seuls. On en compte environ dix mille espèces (Bentham).

OISEAU-MOUCHE. s. m. Comme *Colibri.*

OKERT. s. m. Le *Wagart.*

OKMÉ (Nubie). Source thermale (40°).

OLACINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Olax.* — Famille de dicotylédones à ovaire uniloculaire, voisine des Loranthacées.

OLAMPI. s. m. Sorte de *Résine animé.*

OLANINE. s. m. [all. *Olanin;* it. et esp. *olanina*] (Unverdorben). Produit extrait de l'huile animale de Dippel.

OLAX. s. m. Genre de Loranthacées olacinées de Ceylan.

OLDENLANDIE. s. f. [*Oldenlandia*, Plum.]. Genre de Rubiacées vermifuges d'Amérique et des Indes.

OLÉA. s. m. L'*Olivier.*

OLÉACÉ, ÉE. adj. et s. [*oleaceus*, huileux]. Qui tient aux *Oliviers* (*Olea*), aux olives. — Famille séparée des Jasminées.

OLÉAGINEUX, EUSE. adj. et s. [*oleosus;* ἐλαιώδης; all. *ölig;* angl. *oleaginous;* it. et esp. *oleaginoso*]. Qui est comme de l'huile. — Qui en contient.

OLÉANDRINE. s. f. [all. *Oleandrin;* it. et esp. *oleandrina*]. Principe résinoïde vénéneux du laurier-rose (*Nerium oleander*, L.).

OLÉATE. s. m. [all. *ölsaures Salz;* angl. *oleate;* it. et esp. *oleato*]. Sel produit par la combinaison de l'*Acide oléique* avec une base. — *O. de cuivre.* Combinaison de l'oxyde de cuivre à l'*Acide oléique* employé en frictions contre le sycosis et autres affections parasitaires épiphytiques et épizoïques des follicules pileux, dans la proportion de 20 p. 100 d'excipient.

OLÉCRANARTHROCACE. s. f. [de ὀλέκρανον, l'olécrâne, ἄρθρον, articulation, et κάκη, vice] (Rust). Arthrite, tumeur blanche du coude.

OLÉCRÂNE. s. m. [*olecranum*, de ὠλένη, coude, et κράνον, crâne, tête; all. *Ellenhocker;* angl. *olecranon, elbow;* it. *olecrano;* esp. *olecranon*]. La grosse apophyse de l'extrémité humérale du cubitus.

OLÉCRÂNIEN, IENNE. adj. [it. *olecranico;* esp. *olecraniano*]. Qui concerne l'*Olécrâne.*

OLÉÈNE. s. m. L'*Hexylène.*

OLÉFIANT. Faute au lieu de *Oléifiant.*

OLÉFINE. s. f. L'un des noms des hydrocarbures homologues de l'*Hydrogène bicarboné*, de l'*Ethylène* (C^4H^4).

OLÉIDIQUE. adj. Pour *Elaïdique.*

OLÉIFÈRE. adj. [de *oleum*, huile, et *ferre*, porter; all. *ölgebend;* angl. *oleiferous*]. Qui fournit de l'huile.

OLÉIFIANT, ANTE. adj. [de *oleum*, huile, et *fieri*, devenir; all. *ölbildend;* angl. *olefiant;* it. *olefacciente*]. Qui passe à l'état huileux. — Qui donne de l'huile.

OLÉIFORME. adj. [de *oleum*, huile, et *forma*, ressemblance]. Qui a la consistance de l'huile.

OLÉINE. s. f. [de *oleum* ou ἔλαιον, huile; all. *Elaïn, Oelfett;* angl. *elaïn;* it. et esp. *oleina*]. Composé fluide à la température ordinaire, ne se figeant qu'à 7°. Il est prédominant dans les huiles, les graisses molles. Le corps gras retiré de presque toutes les huiles et autres graisses naturelles et décrit sous le nom d'*Oléine*, parait être la *tri-oléine* (Berthelot).

OLÉINÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Oléacé.*

OLÉINOSULFURIQUE. adj. Qui tient de l'*Oléine* et de l'*Acide sulfurique.* — Nom d'un acide amer, incristallisable, combinaison des *Acides oléique* et *sulfurique.*

OLÉIQUE. adj. Qui concerne l'*Oléine.* — Nom d'un acide gras [all. *Oelsäure;* angl. *oleic acid;* it. et esp. *acido oleico*]. ($C^{36}H^{33}O^3HO$), produit de la saponification et de la distillation de l'*Oléine.*

OLÉOBUTYRIQUE. adj. Pour *Butyroléique.*

OLÉO-CALCAIRE. adj. Qui est formé d'huile et de chaux ou d'eau de chaux.

OLÉO-CÉROLÉ. s. m. Pour *Cérat.*

OLÉOCUTATE. s. m. Combinaison de l'*Acide oléocutique* aux bases.

OLÉOCUTIQUE. adj. (Frémy et Urbain). Nom d'un acide gras liquide ($C^{28}H^{20}O^8$) obtenu avec l'*Acide stéarocutique* par action des bases sur la *Cutose.*

OLÉOMARGARINE. s. f. Mélange d'huile ou d'oléine et de *Margarine.*

OLÉOMÈTRE. s. m. Pour *Éléomètre.*

OLÉONE. s. f. [de *oleum*, huile; all. *Oleon;* angl. *oleone;* it. et esp. *oleona*]. Composé représenté par l'*Acide oléique* moins un équivalent d'acide carbonique.

OLÉOPHOSPHORIQUE. adj. Qui concerne les *Acides phosphorique* et *oléique.* — Acide formé par leur combinaison.

OLÉOPTÈNE. s. m. Pour *Éléoptène.*

OLÉORÉSINE. s. f. Résine ayant la consistance et la couleur huileuses.

OLÉORICINATE. s. m. Pour *Ricinoléate.*

OLÉORICINATE. s. m. Sel formé par l'*Acide oléoricinique* et une base.

OLÉORICINIQUE. adj. [all. *Oleoricinsäure;* angl. *oleoricinic acid;* it. et esp. *oleoricinico*]. Pour *Ricinoléique.*

OLÉOSACCHARAT, OLÉOSACCHAROLÉ et **OLÉOSACCHARUM.** s. m. Pour *Oléosucre.*

OLÉOSTÉARATE. s. m. Sel composé d'une base combinée aux *Acides oléique* et *stéarique.*

OLÉOSUCRE. s. m. [de *oleum*, huile, et *sucre;* all. *Oelzucker;* angl. *oil-sugar;* it. *oliozuccherato;* esp. *oleosacaro*]. Mélange de sucre soit avec une essence soit avec une huile.

OLÉOSULFURIQUE. adj. Pour *Oléinosulfurique.*

OLÉRACÉ, ÉE. adj. [*oleraceus*, qui tient des légumes; all. *gemüseartig;* angl. *oleraceous;* it. et esp. *oleraceo*]. Les plantes herbacées qu'on emploie à titre d'aliment.

OLÈTHRE. adj. et s. [de ὄλεθρος, mort, ὀλεθήρ, meurtrier]. Destructeur. — **Z.** Division des Arachnides.

OLETTE (Pyrénées-Orientales). Sources sulfurées sodiques (27° à 78°).

OLÉULE. s. f. [all. *Aetheröl;* esp. *oleulo*]. S'est dit pour *Essence.*

OLÉULÉ. s. m. [esp. *oleulado*] (Béral). Médicament

produit par la solution de certains corps dans les essences.

OLÉULIQUE. adj. [esp. *oleulico*] (Béral). Les médicaments formés d'essences et de principes actifs.

OLÉYLE. s. m. ($C^{44}H^{40}$). Radical hypothétique de l'*Acide oléique*.

OLFACTIF, IVE. adj. et s. [*olfactivus;* angl. *olfactory;* it. *olfattivo;* esp. *olfactorio*]. Qui se rapporte à l'odorat. — Le nerf de la première paire [all. *Geruchsnerf;* angl. *olfactory*]. Il sort de la partie postérieure, supérieure et interne de la face inférieure du lobe antérieur du cerveau, par trois cordons principaux, le *trigone olfactif,* à l'extrémité duquel le nerf se renfle. La face inférieure ou renflement fournit des filets qui sortent par les ouvertures de la lame criblée, et vont se distribuer dans la portion de la pituitaire qui revêt la voûte des fosses nasales, dans la *tache olfactive* surtout.

OLFACTION. s. f. [*olfactio;* ὄσφρησις; all. *Riechen;* angl. *olfaction;* it. *olfazione;* esp. *olfacion*]. La fonction remplie par le sens de l'odorat ou appareil de l'*olfaction.* Le lieu où pour être transmises, puis perçues les *impressions* causées par les *odeurs* doivent être produites siège dans la partie supérieure des fosses nasales, au niveau de la *tache olfactive,* où se termine le *nerf olfactif* au niveau de la lame criblée de l'ethmoïde et de la portion correspondante de la cloison. Selon l'état normal ou morbide de la pituitaire, l'impression, la combinaison matérielle des odeurs aux épithéliums et aux terminaisons nerveuses *olfactives,* par l'intermédiaire du mucus s'accomplit différemment. D'autre part l'*olfaction* dans l'atmosphère ne donne lieu à une impression conduisant à une notion exacte, comme intensité ou nature des odeurs, qu'autant que l'air ni trop sec, ni trop humide n'a pas modifié la composition de celles-ci (considérées en tant que composé chimique ou mélange de composés définis). Quant aux impressions de contact, de sécheresse, d'humidité, de température, d'état chimique, etc., de l'air porté dans les fosses nasales par le *flairer,* c'est par les branches du trijumeau qu'elles sont reçues, transmises, puis perçues. Il en est de même, quoique dans un autre sens, pour les cas de l'*olfaction* sur es animaux aquatiques, Mammifères et autres.

OLFACTOIRE. adj. [*olfactorius,* de *olfacere,* flairer]. Qui sert à flairer. — *Olfactif.*

OLIBAN. s. m. [*olibanum, thus;* λιβανωτὸς; all. *Weihrauch;* angl. *olibanum, frank incense manna thuris;* it. et esp. *olibano*]. Gomme-résine de la *Boswelia thurifera* Coleb., Térébinthacée des montagnes de l'Inde.

OLIBÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). L'essence d'*Oliban* (Kurbatow).

OLIDAIRE. s. m. La *Vulvaire.*

OLIDINIQUE. Nom d'un acide produit de l'action de la potasse hydratée sur l'*Acide oléique* ($C^{32}H^{31}O^{3}.HO$).

OLIGACANTHE. adj. [de ἄκανθα, épine]. Qui a peu d'épines, de saillies.

OLIGAIMIE. s. f. Pour *Olighémie.*

OLIGANTHE. adj. [de ἄνθος, fleur]. Qui porte peu de fleurs.

OLIGHÉMIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, et αἷμα, sang]. L'état de moindre proportion du sang que dans les conditions normales.

OLIGISTE. adj. et s. [ὀλίγιστος, très peu]. Qui est pauvre en métal. — L'*Hématite.*

OLIGOCÉPHALE. adj. [de ὀλίγος, peu, et κεφαλή, tête]. Composé de capitules en petit nombre.

OLIGOCHÆTE. adj. et s. [de ὀλίγος, peu nombreux, et χαίτη, soie]. Les Vers de terre, Annélides qui ont peu de soies tégumentaires, etc.

OLIGOCHYLE. adj. [de ὀλίγος, peu, et χυλὸς, suc; all. *chylusarm;* angl. *oligochylous;* it. *oligochilo;* esp. *oligoquilo*]. Qui a ou qui fournit peu de *Chyle.*

OLIGOCYTHÉMIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, κύτος, globule, et αἷμα, sang]. Présence d'une moindre quantité de sang qu'à l'état normal.

OLIGOMÈRE. adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui a un, deux ou trois articles aux pattes. — Z. Famille d'Orthoptères.

OLIGOPHYLLE. adj. [de ὀλίγος, petit, et φύλλον, feuille; all. *blätterarm;* angl. *oligophyllous;* it. et esp. *oligofillo*]. Qui a des feuilles petites ou en petit nombre.

OLIGOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds, les nageoires en petit nombre. — Z. Sous-genre des Coryphènes.

OLIGOPOSIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, et πόσις, boisson; angl. *oligoposy;* it. et esp. *oligoposia*]. Diminution de la quantité des boissons, du besoin de boire.

OLIGOPSYCHIE. s. f. [ὀλιγοψυχία, de ὀλίγος, peu, et ψυχή, âme]. Faiblesse intellectuelle. — *Imbécillité.*

OLIGOSPERMATIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, et σπέρμα, sperme]. L'état de *moindre proportion* du sperme éjaculé. — L'état de petite proportion des Spermatozoïdes dans le sperme.

OLIGOSPERME. adj. [de ὀλίγος, peu, et σπέρμα, graine; all. *wenigsamig, samenarm;* angl. *oligospermous;* it. et esp. *oligospermo*]. Qui a peu de graines, ou de fruits.

OLIGOSPERMIE. s. f. L'état des plantes *Oligospermes.*

OLIGOTRICHIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, et θρίξ, cheveu]. Rareté des cheveux, des poils, quelle qu'en soit la cause.

OLIGOTROPHIE. s. f. [de ὀλίγος, peu, et τροφή, nourriture; all. *Nahrungsabnahme;* angl. *oligotrophy;* it. et esp. *oligotrophia*]. Réduction de la proportion de la nourriture. — Ralentissement de la nutrition.

OLINÉ. s. f. [all. *Olin;* it. et esp. *olina*]. Composé analogue à l'oléine, propre aux *huiles siccatives.* Il ne passe pas comme l'oléine à l'état d'*élaïdine* au contact de l'acide azotique.

OLINIQUE. adj. Qui concerne l'*Oline.* — Nom d'un acide [all. *Olinsäure;* angl. *olinic acid;* it. et esp. *acido olinico*]. Composé analogue, dans les huiles siccatives, à l'oléique dans les huiles non siccatives ($C^{46}H^{38}O^{5}.HO$).

OLIVACÉ, ÉE. adj. [*olivaceus;* all. *olivenfarbig;* angl. *olivaceous;* it et esp. *olivaceo*]. Qui ressemble à l'*Olive* par la couleur, etc.

OLIVAIRE. adj. [*olivarius;* all. *olivenförmig*]. En forme d'*Olive.*

OLIVÂTRE. adj. Comme *Olivacé.*

OLIVE. s. f. [*oliva;* ἐλαία; all. *Olive;* angl. *olive;* it. *oliva;* esp. *aceituna, oliva*]. Fruit de l'olivier, drupe à noyau uniloculaire. — *O. du bulbe rhachidien* ou *du cervelet.* Deux éminences oblongues, situées à la face antérieure de la moelle allongée, en dehors des pyramides, formées de petites cellules multipolaires, chargées de granulations jaunâtres, origines de tubes nerveux allant les uns dans des pédoncules cérébelleux inférieurs, les autres dans la substance grise de la protubérance. — *O. cérébelleuse* ou *du corps rhomboïdal.* Lame grise plissée en forme de bourse comme celle des *O. du bulbe* mais qui est dans la partie centrale de chaque moitié du cervelet. — *O. supérieures.* Les noyaux rouges de *Stilling.* Amas rougeâtre de cellules multipolaires vers le deuxième tiers supérieur de la protubérance, origines de tubes allant les uns dans les pédoncules cérébelleux supérieurs et les autres dans les pédoncules cérébraux.

OLIVETTE. s. f. L'*Œillette.* — Petite *Olive.*

OLIVIER. s. m. [*Olea.* L. all. *Olivenbaum;* angl. *olive-tree;* it. *olivo;* esp. *olivo*]. Genre d'Oléacées. — *O. de Bohéme.* L'*Elæagnus angustifolia,* L.. Eléagnacée. — *O. de Chine.* L'*Olea fragrans,* Thun. — *O. d'Europe.* L'*Olea europæa,* L. — *O. nain.* Le *Cneorum tricoccum,* L., Rutacée drastique. — *O. de sable.* La *Dodonæa salicifolia,* D. C., Sapindacée.

OLIVILE. s. m. [all. *Olivil;* it. *olivila;* esp. *olivilla*]. (Pelletier). Principe cristallisable ($C^{28}H^{18}O^{10}$) retiré de la gomme d'olivier.

OLIVINE. s. f. ($C^{14}H^{6}O^{4}$) [all. *Olivin;* it. et esp. *olivina*]. Salirétine impure.

OLIVIRUTINE. s. f. Produit de l'action des acides sur l'*Olivile,* rouge, amorphe.

OLIVIRRHÉTINE. s. f. L'*Olivirutine.*

OLLUCO. s. m. L'*Ullucus tuberosus,* Lozan., Portulacée de Quito.

OLMITELLO. Source minérale d'Ischia.

OLMÜTZ (Moravie). Source sulfurée froide.

OLOPÉTALAIRE. [de ὅλος, entier, et πέταλον, pétale]. Faute au lieu de *Holopétalaire.*

OLOPHLYCTIDE. adj. et s. f. [ὀλοφλυκτὶς, vésicule]. Qui est tout vésiculeux. — L'herpès simple (Alibert).

OLVERA (Espagne). Source sulfureuse froide.

OLIVES (Transylvanie). Source sulfatée magnésique (14°).

OLYMPIAN SPRINGS (États-Unis, Kentuky). Station thermale.

OMA. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Homa*.

OMACÉPHALE. s. m. [de ὦμος, épaule, et ἀκέφαλος, acéphale; esp. *omacefalo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a la tète mal conformée, la face distincte, les organes des sens rudimentaires, et point de membres thoraciques.

OMAGRE. s. f. [de ὦμος, l'épaule, et ἄγρα, proie, capture; all. *Schultergicht;* angl., it. et esp. *omagra*]. Névralgie, goutte scapulo-humérale.

OMALGIE. s. f. [de ὦμος, épaule, et ἄλγος, douleur; all. *Schulterschmerz;* angl. *omalgy;* it. et esp. *omalgia*]. Névralgie scapulo-humérale.

OMARTHROCACE. s. f. [de ὦμος, épaule, ἄρθρον, articulation, et κάκη, maladie]. Arthrite scapulo-humérale.

OMBELLE. s. f. [*umbella*, parasol; all. *Dolde;* angl. *umbel;* it. *ombrela;* esp. *ombela*]. — **B.** Mode d'inflorescence à type indéfini caractérisée par des pédoncules partant tous d'un même point, et arrivant à la même hauteur environ.

OMBELLÉ, ÉE. adj. [all. *doldenförmig;* angl. *umbelliformig;* angl. *umbelliformous;* it. *ombrellato;* esp. *ombelato*]. Qui est conformé en *Ombelle*.

OMBELLIFÈRE. adj. et s. Qui porte une *Ombelle*. — Famille [*umbelliferæ;* all. *Doldenpflanzen;* angl. *umbellifera;* it. *ombrellifere;* esp. *umbelifera*] de dicotylédones polypétales à étamines épigynes, au nombre de cinq; corolle à cinq pétales; ovaire infère à deux loges uniovulées, couronnées par un disque épigyne, du centre duquel partent deux styles simples et donnant un *diachaine* pour fruit. Tige fistuleuse, feuilles alternes pétiolées. Un involucelle à la base de chaque *Ombellule*.

OMBELLIFÉRONE. s. f. ($C^{18}H^{6}O^{6}$). Produit pyrogéné des résines d'*Ombellifères*.

OMBELLIFORME. adj. [de *umbella*, et *forma*, forme]. Qui ressemble à une *Ombelle*.

OMBELLIQUE. adj. Qui concerne l'*Ombelle*. — **C.** Nom d'un acide obtenu de l'oxydation de l'essence de fenouil.

OMBELLULE. s. f. [all. *Döldchen;* angl. *umbellule;* it. *ombrelleta*]. L'Ombelle particlle dans une ombelle composée.

OMBELLULÉ, ÉE. adj. Qui est disposé en *Ombellules*. — Dont chaque pédoncule est disposé en pédicelles florifères partant d'un même point et se terminant au même niveau.

OMBERRÉ. s. m. Le *Sterculier*.

OMBILIC. s. m. [*umbilicus*, de *umbo*, bosse; ὀμφαλός; all. *Nabel;* angl. *navel;* it. *ombilico;* esp. *ombligo*]. Cicatrice cutanée arrondie, déprimée ou saillante selon les espèces de Mammifères, située vers le milieu de la ligne médiane de l'abdomen sur les adultes, où elle remplace l'orifice par où passaient, dans le fœtus, l'ouraque et le cordon ombilical. — **B.** Le *hile* de la graine. — *O. amniotique*. La région où viennent se souder les capuchons céphalique et caudal ainsi que les lames latérales de l'amnios et répondant au dos de l'embryon. — *O. intestinal*. La communication primitive entre l'intestin et la vésicule ombilicale par le conduit ou canal de celle-ci.

OMBILICAL, ALE. adj. [*umbilicalis;* it. *ombilicale;* esp. *umbilical*]. Qui concerne l'*Ombilic*.

OMBILICATION. s. f. Production de la dépression ombiliquée des pustules vaccinales et varioliques.

OMBILIQUÉ, ÉE. adj. [*umbilicatus;* all. *genabet*, *naveled;* it. *ombellicato*] Qui présente une dépression plus ou moins analogue à celle de l'*Ombilic* quand il n'est pas saillant.

OMBLE. s. m. Les *Salmo umbla*, L.. et *salvelinus*, L., Salmonides d'eau douce.

OMBLOIS. s. m. L'*Abramis Buggenhagii*, Agassi, Cyprin.

OMBRAGE. s. m. — **M. C.** Les *Taies*.

OMBRAGEUX, EUSE. adj. [*trepidus;* all. *scheu;* angl. *skyttish;* it. *ombratico;* esp. *asombradizo*]. — **M. C.** Qui a peur des objets qui s'offrent à la vue chez les animaux, certains aliénés.

OMBRE. s. f. [*umbra;* σκία; all. *Schatten;* angl. *schade;* it. *ombra;* esp. *sombra*]. Partie de l'espace, de la terre, d'une surface, qui est moins éclairée que les parties voisines en raison de la présence entre elles et d'une source de lumière naturelle ou artificielle, d'un corps quelconque, qui par sa masse arrête la totalité ou une portion seulement de cette lumière. Sans être jamais noire absolument, par manque absolu de lumière, l'*O.* est d'autant plus foncée, mieux limitée, etc., que la source de lumière est plus intense, d'une part, que d'autre part le corps est plus opaque, se laisse traverser par un moindre nombre de rayons lumineux en les réfractant ou selon qu'il réfléchit par ses faces latérales et leurs arêtes sur son *O.* même, une moindre proportion (*pénombre*) de la lumière éclairante. L'*O.* que projette la terre partout où les rayons solaires ne frappent pas celle-ci est l'état de diminution de de la lumière que caractérise la *nuit*. — *O. microscopique*. Pour tous les objets placés au foyer de l'objectif du microscope et destinés à être vus par transparence, la lumière arrivant réfléchie en bas par le miroir réflecteur, c'est l'*O.* de ces objets qui arrive sur la face inférieure de l'*objectif;* c'est elle qu'il grossit et dont il donne une image renversée que reçoit et grossit encore l'oculaire pour arriver ensuite sur la rétine, *O.* d'autant plus foncée que l'objet microscopique même, incolore ou coloré, a arrêté davantage des rayons de la lumière qu'il a reçu. Si l'objet n'est pas complètement opaque la rétine reçoit en même temps l'*O.* de tout détail intérieur plus ou moins foncé qui en arrêtant une portion de la lumière traversante permet de juger ainsi ce qui est dans la structure de l'objet; en dehors de ce qui concerne la composition de l'objectif et de l'oculaire, la netteté de l'impression produite par l'*O.* est d'autant plus grande que la rétine est intrinsèquement en meilleur état de constitution et de circulation; que d'autre part la lumière qui arrive à la rétine en même temps que l'*O.* de l'objet influe moins de proche en proche sur la portion de rétine que couvre l'*O.* agrandie; que l'objet examiné arrête seulement la lumière réfléchie sur lui par le miroir plutôt qu'il ne la réfracte fortement, à la manière de ce que font les graisses et les calcaires surtout, et sans enfin que les courbures de sa surface ne décomposent la lumière traversante en ses rayons colorés violets, indigo, bleus, verts, jaunes, orangés, rouges, comme le font ces mêmes corps gras, etc.

OMBRE. s. m. et f. [all. *Umberfisch;* angl. *umbra*]. — **Z.** Nom vulgaire de divers Poissons. — *O. bleue*. La *Fera*. — *O. chevalier*. L'*Omble*. — *O. commune* ou *de rivière*. Le *Coregonus thymallus*, Lacép., Salmonide des affluents du Rhin et du Rhône. — *O. de mer*. Le *Sciæna umbra*, L., ou *nigra*, Cuv., voisin des Perches.

OMBRELLE. s. f. — **Z.** La portion discoïde ou campaniforme à type radiaire tétramère du corps des Cœlentérés discophores médusaires. Elle est molle, gélatiniforme bleuâtre ou jaunâtre; elle est parcourue par des conduits radiés symétriques, partant de la cavité centrale ou gastrique, allant vers l'axe du corps, ramifiés en approchant de la périphérie, lobée ou non, de l'*Ombrelle* où leurs anastomoses forment un réseau. Au centre de la face concave de l'*Ombrelle* est le pédoncule buccal, prolongé en quatre bras ou quatre paires de bras ramifiés.

OMBRINE. s. f. [it. *ombrino*]. L'*Umbrina barbata*, H.Cl., Sciænoïde de la Méditerranée.

OME. — **M. C.** [tiré par abbréviation de ὄγκωμα, tumeur]. Terminaison adoptée pour indiquer qu'il y a tumeur d'un organe, gonflement.

OMÈNE (Suisse). Source chlorurée sodique (12°).

OMENTITE. s. f. [de *omentum*, épiplon]. Inflammation de l'*Omentum*.

OMENTUM. s. m. L'*Épiploon*.

OMICHMYLE. s. m. [de ὄμιχμα, urine]. Mélange de principes divers tirés de l'urine considérés comme l'oxyde de l'*omichmyle*, corps hypothétique.

OMNIFORME. adj. [de *omnis*, tout, et *forma*, forme; all. *allgestaltig;* angl. *omniform;* esp. *omniforma*]. Qui a toutes les formes; qui se prête à des changements de forme.

OMNIVORE. adj. [*omnivorus*, de *omnis*, tout, et *vovare*, manger; all. *allesfressend;* angl. *omnivorous;* it. *onnivoro;* esp. *omnivoro*]. Qui se nourrit d'aliments de toute espèce.

OMOCACE (pour **OMOARTHROCACE**). s. f. [de ὦμος, épaule, et κακὸς, mauvais]. Arthrite articulaire de l'épaule.

OMO-CLAVICULAIRE. adj. Pour *Coraco-claviculaire.*

OMOCOTYLE. s. f. [de ὦμος, épaule, et κοτύλη, cavité; all. *Schulterblattgrube;* it. et esp. *omocotila*]. La cavité glénoïde de l'omoplate.

OMODYNIE. s. f. [de ὦμος, épaule, et οδυνη, douleur]. Douleur à l'épaule.

OMODYME. adj. et s. [de ὦμος, épaule, et δίδυμος, double]. Comme *Xiphodyme* et *Dérodyme.*

OMO-HYOÏDIEN. adj. et s. m. [*omo-hyoideus;* esp. *omo-hioideo*]. Qui tient à l'omoplate et à l'hyoïde.

OMOPHAGE. adj. [*omophagus;* ὠμοφάγος, de ὠμός, cru, et φαγεῖν, manger]. Qui se nourrit de viande crue.

OMOPLATE. s. f. [*omoplata;* ὠμοπλάται, de ὦμος, épaule, et πλάτη, surface plate; all. *Shulteablatt;* angl. *omoplate;* it. *omoplata;* esp. *omoplato*]. Os large, mince et triangulaire, situé à la face dorsale du thorax, et formant la partie postérieure des épaules. Il s'articule avec la clavicule et avec l'humérus par sa cavité glénoïde, avec cet os seulement chez les Vertébrés sans clavicule. Il est décrit aussi sous le nom de *Scapulum.*

OMOPLAT-HYOÏDIEN. adj. Pour *Omo-hyoïdien.*

OMO-TRACHÉLIEN, ENNE. adj. et s. m. [*levator claviculæ,* Cuvier]. Muscle qui va des premières apophyses cervicales transverses à l'acromion ou à la clavicule sur les Quadrupèdes qui la possèdent.

OMPHACIN, INE. adj. [de ὀμφάκη, raisin vert]. Qui tient du verjus, amer, acerbe.

OMPHALIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Ombilic.*

OMPHALOCÈLE. s. f. [de ὀμφαλὸς, ombilic, et κήλη, hernie; all. *Nabelbruch;* it. *omfalocele;* esp. *onfalocele*]. Hernie ombilicale.

OMPHALOCÉPHALE. adj. et s. [de ὀμφαλὸς, nombril, et κεφαλή, tête]. L'état du fœtus des Oiseaux dans lequel alors que l'aire vasculaire n'entoure que la moitié postérieure du corps de l'embryon ou à peu près, la tête s'incline en avant entre les deux moitiés du cœur non encore réunies; chaque moitié de celui-ci reste en arrière du thorax pendant que la tête passe par l'ombilic quand se forment les parois ventrales (Dareste).

OMPHALODE. s. m. [ὀμφαλωδης, ombiliqué; all. *Nabelloch*] (Turpin). Ouverture centrale du hile, ou quelquefois sur un de ses côtés qui donne passage aux vaisseaux dits nourriciers des enveloppes de la graine.

OMPHALOÏDE. adj. [ὀμφαλοειδής]. Qui ressemble au nombril. — Ombiliqué. — Creusé dans son milieu.

OMPHALOMANCIE. s. f. [*omphalamantia,* de ὀμφαλὸς, l'ombilic, et μαντεία, prophétie, divination; all. *Nabeldeuterei;* angl. *omphalomancy;* it. *omfalomanzia;* esp. *onfalomancia*]. Divination prétendue d'après le nombre de nœuds du cordon ombilical du nouveau-né.

OMPHALO-MÉSENTÉRIQUE. adj. [de ὀμφαλὸς, l'ombilic, et μεσεντέρον, le mésentère; all. *omphalo-mesenterisch;* angl. *omphalo-mesenteric;* it. *omfalo-mesenterico;* esp. *onfalo-mensenterico*]. Qui se rapporte à la vésicule ombilicale et au mésentère, à l'intestin.

OMPHALOPAGE. adj. et s. [de ὀμφαλὸς, nombril, et παγεὶς, réuni]. Monstre double monocéphalien.

OMPHALOPHLÉBITE. s. f. Phlébite ombilicale. — Inflammation de la veine ombilicale du fœtus ou du nouveau-né.

OMPHALORRHAGIE. adj. [de ὀμφαλὸς, l'ombilic, et ῥήγνυσθαι, faire éruption; all. *Nabelblutung;* angl. *omphalorrage;* it. *omfalorragia;* esp. *onfalorragia*]. Hémorrhagie de l'ombilic.

OMPHALOSITE. adj. [de ὀμφαλὸς, ombilic, et σῖτος, nourriture; esp. *onfalosito*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui vit seulement d'une vie qui n'est entretenue que par la communication avec la mère, et elle cesse dès que le cordon ombilical vient à être rompu ou coupé, les anomalies du développement ne se prêtant pas à une vie indépendante pour le nouveau-né.

OMPHALOTOME. s. m. Instrument pour l'*Omphalotomie.*

OMPHALOTOMIE. s. f. [de ὀμφαλὸς, l'ombilic, et τομή, section; all. *Nabelschnitt;* angl. *omphalotomy;* it. *omfalotomia;* esp. *onfalotomia*]. Opération de la hernie ombilicale. — La section du cordon ombilical.

ONAGA. s. m. Le *Dauw.*

ONAGE. s. f. L'*Inée.*

ONAGRARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Onagre.* — Famille de dicotylédones polypétales, à étamines périgynes, à quatre ou cinq pétales tordus en spirale avant leur épanouissement.

ONAGRE. s. m. [ὄναγρος; all. *Waldesel;* angl. *onager;* it. et esp. *onagra*]. L'*Asinus onager,* Pallas, Solipède de la Mongolie, autre que l'*Asinus tæniopus,* Heugl., ou âne sauvage.

ONAGRE. s. f. [all. *Nacthkerze;* angl. *onagra, primros;* it. *onagra*]. Genre d'Onagrariées. — L'*Œnothera biennis,* L., Onagrariée.

ONANISME. s. m. [all. *Onamie, Selbstbefleckung;* angl. *onanism;* it. et esp. *onanismo*]. La *Masturbation.*

ONATUPANAS. s. m. Le *Dividivi.*

ONAYE. s. m. L'*Inée.*

ONCE. s. m. Le *Jaguar* d'Amérique. — L'*O.* de Buffon. est le *Felis uncia,* Schreber, Félin de la Perse.

ONCHIDIE. s. m. [*Onchidium,* Buch.]. Genre de Gastéropodes pulmonés fluvialites du Gange.

ONCHOCERQUE. Faute au lieu de *Oncocerque.*

ONCOCERQUE. adj. et s. [de ὄγκος, crochet, et κέρκος, queue]. Qui a la queue crochue. — L'*Onchocerca reticulata,* Blei., Nématoïde des muscles.

ONCOCOTYLE. s. m. [de ὄγκος, crochet, et κοτύλή, cavité]. Genre de Trématodes polystomiens parasites des Poissons.

ONCOME. s. m. [de ὄγκωμα, gonflement, tumeur]. Tumeur. — Gonflement.

ONCOPHORE. adj. [de ὄγκος, crochet, et φορὸς, porteur]. Muni de crochets.

ONCOSE. s. f. [de ὄγκωσις, action de grossir]. Production des tumeurs, de l'enflure.

ONCOTIQUE. adj. [de ὀγκωτός, enflé]. Qui concerne l'*Oncose.*

ONCOTOMIE. s. f. [de ὄγκος, tumeur, et τομή, incision; all. *Geschwürdroffnung;* angl. *oncotomy;* it. et esp. *oncotomia*]. L'ablation des tumeurs.

ONCTION. s. f. [*unctio, ilitio;* ἔγχρισις; all. *Salbung, Einschmierung;* angl. *unction;* it. *unzione;* esp. *uncion*]. Action d'oindre, d'enduire.

ONCTUEUX, EUSE. adj. [*unguinosus;* all. *schmierig;* angl. *unctuous;* it. et esp. *unctuoso*]. Qui produit au toucher une impression comme celle que causerait un corps gras.

ONCTUOSITÉ. s. f. [all. *Schmierigkeit;* angl. *unctuosity;* it. *unctuosità;* esp. *untuositad*]. Qualité de ce qui est onctueux.

ONCUS. s. m. Genre de Dioscoréacées comestibles de la Cochinchine.

ONDATRA. s. m. Le *Mus zibethicus,* Gmelin, Campagnol à pieds palmés.

ONDE. s. f. [*unda;* all. *Welle;* angl. *wave;* it. et esp. *onda*]. Trace circulaire qui se forme quand on agite l'eau dans un point quelconque de sa surface, qui se meut avec une certaine vitesse; elle est due aux élévations et dépressions successives du liquide au-dessus et au-dessous de son niveau moyen naturel, c'est-à-dire à des oscillations verticales des molécules liquides. — Pli arrondi. — *O. musculaire.* Le gonflement qui apparaît sur un muscle au point même où se contractent ses faisceaux, gonflement qui se propage de ce point sur toute la longueur du muscle avec une vitesse de 1 à 3 mètres par seconde. — *O. sonores.* Intervalle en repos qui sépare les uns des autres les points agités qui vibrent, c'est-à-dire qui sont en mouvement, lorsqu'un corps solide, liquide ou gazeux est le siège de *vibrations sonores.* Chaque point doué de mouvement transmet celui-ci à la partie en repos qui le suit, pour retomber lui-même à l'état de repos. Cette transmission s'opère circulairement autour du point qui a été le premier mis en mouvement, comme autour du point frappé par une pierre tombée dans l'eau.

ONDÉ, ÉE. adj. [*undatus;* all. *wellenförming;* angl. *grained, watered;* it. *ondato;* esp. *ondeato*]. *Ondulé.* — Marqué de lignes simulant des *Ondes.*

ONDÉE. s. f. [*nimbus;* ὄμβρος; all. *Platzregen;* angl. *sower;* it. *acquazzone;* esp. *chaparron*]. Pluie abondante de courte durée.

ONDULANT, ANTE. adj. [all. *wellenförming;* angl. *undulating;* it. et esp. *ondulante*]. Qui exécute des *Ondulations.*

ONDULATION. s. f. [all. *Ondulation, Schallwellen;* angl. *undulation;* it. *ondulazione;* esp. *ondulacion*]. Mouvement oscillatoire qui se transmet dans la masse d'un fluide, d'un liquide ou d'un solide chaque fois que l'on produit un déplacement quelconque d'une de ses molécules en un des points de cette masse. — *O. du son*, etc. Le son se propage dans l'air par des sortes de vibrations concentriques analogues aux ondes formées sur une eau tranquille par une pierre qu'on y jette, et qui se propagent circulairement autour du centre de l'ébranlement. Même interprétation, par rapport à un éther supposé, pour l'explication des phénomènes de propagation de la lumière et de la chaleur.

ONDULATOIRE. adj. [all. *wellenförmig;* angl. *undulatory;* it. et esp. *undulatorio*]. Qui se propage par ondulations.

ONDULÉ, ÉE. adj. et s. [*undulatus;* all. *wullig;* angl. *undulated;* it. *undulato;* esp. *undulado*]. Qui s'élève et s'abaisse alternativement en plis arrondis semblables à des *Ondes.* — **Z.** La *Raia ondulata*, Lac., Chondroptérygien.

ONDULEUX, EUSE. adj. [esp. *onduloso*]. Pour *Ondulé.* — Qui présente des ondulations, des sinuosités en surface persistantes.

ONGLADE. s. f. L'*Ongle entré dans les chairs.*

ONGLE. s. m. [*unguis;* ὄνυς; all. *Nagel;* angl. *nail;* it. *unghia;* esp. *una*]. Lame épidermique, dure, cornée, qui revêt l'extrémité dorsale de la peau de la phalangette des Vertébrés. Sur les Bimanes et les Quadrumanes, plus ou moins elle gagne aussi sur les côtés et en arrière (Solipèdes et Ruminants, etc.), ou tout autour du bout des doigts en *étuis corné* ou *griffe* (Carnassiers, Rongeurs, etc.). — On distingue dans l'*O.* : son *extrémité* ou *pince* qui est libre au bout du doigt; son *corps* ou portion moyenne reposant par sa face adhérente sur le *lit de l'O.*; sa *racine*, terminée par un bord mince, s'enfonce dans le repli de la peau, nommé *matrice unguéale* n'ayant les uns ni les autres une analogie quelconque avec les *follicules pileux* et leur *papille.* Les *O.* et leurs homologues (sabots, etc.) ainsi que les cornes épidermiques, becs, éperons, etc., sont formés d'un tissu que composent des cellules semblables à celles de l'épiderme, dures, fortement cohérentes. On y retrouve aisément la *couche basilaire*, la *couche de Malpighi* à cellules pigmentées ou non et la *couche cornée* ou *substance unguéale* ou *cornée proprement dite.* Dans celle-ci, de beaucoup la plus dure et la plus épaisse, donnant à l'organe son individualité comme dureté, épaisseur, etc., les cellules épithéliales aplaties sans granulations soudées ne se reconnaissent plus individuellement que par leur noyau aminci et elles ne peuvent être isolées que par les réactifs. Dans les poils, au contraire, c'est par la couche de Malpighi à cellules plus ou moins pigmentées, soudées, noyau aminci, etc., qu'est formée la substance propre ou pileuse; d'où leurs différences de résistance, d'hygrométricité, de couleurs, etc., et l'absence de transitions soit naturelles, soit morbides, souvent supposées; d'où l'impossibilité de la substitution de poils ou de plumes aux ongles, à la corne, etc., ou le passage des ongles à l'état soit de poils soit de plumes, qu'on n'a jamais observée du reste. Comme développement, en un mot, et structuralement l'ongle reste homologue de la *couche cornée de l'épiderme*, les poils et les plumes des homologues de la *couche de Malpighi* de celui-ci. La face externe des *O.*, ergots, cornes, etc., est lisse; leur face interne est, au contraire, pourvue de saillies et de dépressions semblables, alternantes, microscopiques ou non, exactement emboîtées réciproquement avec les dépressions et saillies en sens inverse que porte la surface du *derme* ou *lit unguéal, corné*, etc.; saillies et dépressions des *O*, etc., qui sont sous formes de minces lames ou feuillets et d'orifices exactement moulés sur les crêtes du *derme unguéal*, etc., homologues des crêtes des faces palmaire et plantaire des mains et des pieds; crêtes s'élevant en feuillets sur quelques animaux et surmontées de petites crêtes latérales ou de saillies papilliformes. — **M. C.** *O. entré dans les chairs* [*onyxis;* all. et angl. *Onychia;* it. *onice*]. Inflammation du derme de la matrice unguéale douloureuse, qui affecte surtout le gros orteil. Elle débute souvent d'une manière lente par une tuméfaction livide, que remplacent bientôt des ulcérations du derme enflammé au pourtour de l'*O.*

ONGLÉE. s. f. [*in extremis digitis rigor;* all. *Hornigeln;* angl. *agnail;* it. *unghiella*]. Engourdissement causé par le froid sous les ongles et au bout des doigts, suivi de picotements et de fourmillements douloureux.

ONGLET. s. m. [*unguiculus;* all. *Nagel*]. — **A.** *Petit Ongle.* — Appendice qui en a la forme sur quelque organe. — **B.** Partie inférieure rétrécie de chaque pièce d'une corollle polypétale, celle par laquelle le pétale tient aux autres parties de la fleur. — **M. C.** Le *Ptérygion.* — L'*Onyx.*

ONGLETÉ, ÉE. adj. [*unguiculatus;* all. *genagelt*]. Muni d'un *Onglet.*

ONGLON. s. m. L'*Ongle* en cupule ou *sabot* des Ruminants (*grand O.*) et leur *ergot* (*petit O.*) placés au-dessus du premier, en arrière. — Chacun des deux *sabots* pyramidaux des deux doigts du milieu des Ruminants, au-dessus desquels s'élève le *paturon* en tant qu'os; en arrière de l'articulation métacarpo ou métatarso-phalangienne est l'*ergot.* — Chacun des deux *sabots* des deux doigts du milieu des *Porcins*, l'*ergot* étant ici chacun des *sabots* des deux doigts postérieurs.

ONGUÉAL, ALE (et mieux **UNGUÉAL, ALE**). adj. Qui concerne l'*Ongle.*

ONGUENT. s. m. [*unguentum*, de *ungere*, oindre; ἔγχρισμα; all. *Salbe;* angl. *unguent, oilment;* it. *unguento;* esp. *ungüento*]. Médicaments externes d'une consistance analogue à celle de l'axonge, qui se liquéfient à la chaleur de la peau. — *O. althœa. O.* avec huile, mucilage, cire jaune, résine et térébenthine. — *O. d'arthanita.* L'*Arthanita.* — *O. basilicum. O.* à la poix et à la cire. — *O. blanc de Rhazès.* Mélange de carbonate de plomb porphyrisé avec axonge ramollie. — *O. citrin.* Incorporation dans la graisse, de mercure dissous dans l'acide azotique. — *O. égyptiac. O.* à l'acétate de cuivre. — *O. épispastique. O.* avec poudre de cantharide ou de cantharidine. — *O. gris.* Mélange d'*O. napolitain* et d'axonge. — *O. mercuriel.* L'*O. napolitain.* — *O. de la mère. O.* à la poix et à la litharge. — *O. napolitain.* Mercure éteint dans l'axonge. — *O. nutriteux. O.* à la litharge et vinaigre blanc. — *O. de pied. O.* à base de résine. — *O. de pompholix. O.* compliqué aux sulfure et oxyde de plomb. — *O. populeum.* Le *Populeum.* — *O. rosat. O.* aux pétales de roses rouges. — *O. styrax.* Celui dont le styrax est la base. — *O. suppuratif.* L'*O. basilicum.* — *O. de tuthie. O.* à l'oxyde de zinc.

ONGUENTACÉ, ÉE. adj. Qui a des caractères de l'*Onguent* comme consistance surtout.

ONGUICULE. s. m. Petit ongle. — *Onglet.*

ONGUICULÉ, ÉE (et mieux **UNGUICULÉ, ÉE**). adj. [*unguiculatus;* all. *genagelt;* angl. *clawed digitated;* it. *artigliato*]. Muni d'un *Onglet.* — **Z.** Les doigts dont les ongles ne revêtent que l'extrémité.

ONGUIFÈRE. adj. Pour *Unguifère.*

ONGUIFORME (et mieux **UNGUIFORME**). adj. [de *unguis*, ongle, et *forma*, forme; angl. *nagelförmig*]. En forme d'*Ongle.*

ONGULÉ, ÉE (et mieux **UNGULÉ, ÉE**). adj. [*ungulatus;* all. *gehuft;* angl. *hoofed;* it. *unghiato*]. Qui a un ou plusieurs *Onglons.*

ONGULOGRADE (et mieux **UNGULOGRADE**). adj. et s. [de *ungula*, sabot du cheval, etc., et *gradior*, je marche]. — Qui marche sur des *Ongles.* — Les Solipèdes, les Ruminants et les Porcins.

ONIROCRITIQUE. s. f. [ὀνειροκριτικὸς, de ὄνειρος, songe, et κριτικος, qui interprète] (Linden). Partie du diagnostic déterminant, d'après la nature des rêves, l'état de l'économie qui les suscite.

ONIRODYNIE. s. f. [de ὄνειρος, songe, et ὀδύνη, douleur]. Songe douloureux. — Le *Somnambulisme.* — Le *Cauchemar.*

ONIROGME. s. m. [ὀνειρωγμός, de ὀνειώσσω, avoir une pollution en dormant; *libidinis imaginatio et genituræ per somnium emissio* (Cælius Aurelianus); all. *Pollution*

nächtlicher Samenverlust; angl. *pollution;* it. *polluzione;* esp. *polucion*]. Pollution spontanée. — Pollution nocturne avec sensation plus vive que celle qu'amène le coït.

ONIROMANCIE et **ONIROMANTIE**. s. f. [de ὀνειρὸμαντις, interprète de songes, de ὄνειρος, songe, et μάντις, devin]. Divination supposée de l'avenir d'après la nature des rêves.

ONISCUS. s. m. [ὀνίσκος]. Comme *Cloporte*.

ONOCÉRINE. s. f. ($C^{24}H^{26}O^{2}$). Principe qu'on trouve avec l'*Ononine*.

ONOMASOPHIE. s. f. [de ὄνομα, nom, et σοφία, connaissance]. La connaissance, la mémoire des noms, des mots.

ONOMATOLOGIE. s. f. [de ὄνομα, nom, et λόγος, discours; all. *Namenbildung;* angl. *onomatology;* it. et esp. *onomatologia*]. L'étude des nomenclatures.

ONOMATOMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Présage tiré d'après les lettres d'un mot.

ONONÉTINE. s. f. ($C^{48}H^{22}O^{13}$). Produit du dédoublement de l'*Onospine*.

ONONIDE. s. f. [all. *Ononid, ononissüss;* it. et esp. *ononida*]. Produit jaune, amorphe, amer, tiré de la racine d'*Ononis spinosa*, L. ($C^{36}H^{28}G^{16}$).

ONONIDE. s. f. [*Ononis*, L.]. Genre de Papilionacées. — **B.** *O. épineuse*. L'*Ononis spinosa*, L., Papilionacée.

ONONINE. s. f. Corps qui se trouve mêlé à l'*Ononide* ($C^{62}H^{34}O^{27}$).

ONOPORDE. s. m. L'*Onopordon acanthium*, L., Synanthérée flosculeuse.

ONOSME. s. f. [ὄνοσμα, de ὄνος, âne, et ὀσμή, odeur]. L'*Onosma echioides*, L., Borraginée.

ONOSPINE. s. f. ($C^{60}H^{34}O^{25}$). Composé obtenu de l'*Ononine*.

ONTANÉDA (Espagne). Source sulfurée calcique (33°).

ONTHOPHAGE. adj. et s. [de ὄνθος, fumier, et φαγειν, manger]. Qui mange le fumier. — **Z.** Genre de Coléoptères clavicornes.

ONTHOPHILE. adj. et s. [de φιλός, ami]. Qui aime le fumier. — **Z.** Genre de Coléoptères pentamères.

ONTOGÉNIE. s. f. [de τα ὄντα, les êtres, et γεννᾶν, engendrer]. L'embryogénie, les phases de la génération des êtres.

ONTOLOGIE. s. f. [*ontologia*, de τὰ ὄντα, les êtres, et λόγος, discours; all. *Wesenlehre;* angl. *ontology;* it. et esp. *ontolologia*]. Recherche de l'être en soi. — *O. médicale*. Série de conceptions qui, séparant la pathologie de la physiologie, comme ayant son autonomie, laisse les phénomènes morbides sans véritables fondements et les subordonne à des explications illusoires appuyées sur de pures fictions.

ONYCHATROPHIE. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et ἀτροφία, atrophie]. Atrophie unguéale.

ONYCHAUXE. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et αὔξη, accroissement]. Hypertrophie unguéale.

ONYCHIE. s. f. [de ὄνυξ, ongle; all. *Nagelräude*]. L'*Onyxis*.

ONYCHIUM. s. m. [de ὄνυξ, griffe]. L'article unguifère des Insectes.

ONYCHOMYCOSIS. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et μύκης, champignon]. Production constante de Champignons, de Schizomycètes surtout, autour des ongles.

ONYCHOPHORE. adj. et s. [de ὄνυξ, ongle, et φόρος, qui porte]. Qui a des ongles. — **Z.** Groupe d'Annélides.

ONYCHOPHYME. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et φῦμα, tumeur; all. *Nagelgeschwulst*]. Callosité unguéale.

ONYCHOPTOSE. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et πτῶρις, chute]. Chute des ongles.

ONYCHOSE. s. f. [de ὄνυξ, ongle, et *ose*]. Formation des ongles. — **M. C.** L'*Onichophyme*.

ONYX. s. m. [de ὄνυξ]. — **M. C.** Le *Ptérygion*. — La tuméfaction de la membrane clignotante des Quadrupèdes.

ONYXIS. s. m. [esp. *onixis*]. L'*Ongle entré dans les chairs*. — L'inflammation de la matrice unguéale, du lit de l'ongle.

ONZIÈME. adj. et s. — *O. paire* (*de nerfs craniens*). Les nerfs accessoires de Willis ou nerfs spinaux.

OOBLASTE. s. m. [de ὠόν, œuf, et βλαστος, germe]. Les ovules primordiaux, cellules qui en se segmentant donnent naissance aux ovules proprement dits (Cadiat).

OOECIE. s. f. [de ὠόν, œuf, et οἰκία, demeure]. Réservoir ou poche à œufs.

OOGAME. adj. et s. [de ὠόν, et γάμος, noce]. Qui se reproduit par œuf.

OOGEMME. Faute au lieu de *Ovogemme*.

OOGÈNE. adj. et s. [de ὠόν, œuf, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit des œufs.

OOGENÈSE. s. f. [de γένεσις, naissance]. L'*Oogénie*. — La naissance par des ovules.

OOGÉNIE. s. f. [de ὠόν, œuf, et γένεσις, naissance]. Naissance de l'ovule, de l'œuf, mais non le développement embryonnaire de l'ovule fécondé.

OOGONE. adj. et s. [de γονή, génération]. Qui donne naissance à l'ovule. — **B.** *Sporange*.

OOÏNE. s. f. [de ὠόν, œuf]. Le *Blanc d'œuf*.

OOLOGIE. s. f. [de ὠόν, œuf, et λόγος, discours]. Description de l'œuf, non de l'embryon.

OONIN. s. m. [angl. *ooninum;* it. et esp. *oonina*] (Couerbe). Produit d'altération du blanc d'œuf.

OONINE. s. f. [all. *Oonin;* it. et esp. *oonina*] (Couerbe). La pellicule du blanc d'œuf.

OOPHORALGIE. s. f. [de ὠόν, œuf, φέρειν, porter, et ἄλγος, douleur]. Douleur ovarique.

OOPHORE. adj. et s. [de ὠόν, œuf, et φόρος, qui porte]. Qui porte des œufs. — Oviducte.

OOPHORIDIE. s. f. *Sporange*. — *Oogone*.

OOPHORITE. s. f. [de ὠόν, œuf, et φέρειν, porter et *ite*]. Inflammation ovarique. — L'*Ovarite*.

OOPHYTE. s. m. [de φύτον, plante]. La plante à l'état d'œuf, d'ovule ou de spore.

OOPLASTIE. s. f. [de ὠόν, œuf, et πλάσσειν, former]. La fécondation, l'union des Spermatozoïdes du mâle à l'ovule de la femelle qui rend celui-ci apte à devenir l'œuf des mammifères.

OOSCAPTE. s. m. [de ὦον, œuf, et σκαπτός, qui creuse]. Appendice tubulaire, dilatable, formé aux dépens de pièces appartenant au neuvième segment de l'abdomen des Orthoptères femelles, etc., et qui leur sert à introduire les œufs sous terre.

OOSCOPIE. s. f. [de σκοπεῖν, observer]. L'examen des œufs.

OOSPHÈRE. adj. et s. Sphère de segmentation du contenu ou vitellus des sporanges des *Fucus*.

OOSPORE. s. m. [de σπορά, graine]. Spore produite par l'*Oosphère* fécondée.

OOZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal]. L'animal à l'état unicellulaire, d'ovule en général, d'œuf des Ovipares.

OPACIFIÉ, ÉE. adj. [de *opacus*, opaque, et *facere*, faire]. Rendu opaque.

OPACITÉ. s. f. [*opacitas;* all. *Undurschsichtikeit, Opacität;* angl. *opacity;* it. *opacità;* esp. *opacidad*]. Propriété qu'ont certains des corps de réfléchir la lumière sans se laisser pénétrer, à des degrés divers, par quelqu'un de ses rayons, en raison de telle ou telle disposition de leurs particules constituantes. — **M. C.** *O. cornéennes*. Les *Taies*. — *O. cristallines*. Les cataractes soit membraneuses ou capsulaires, soit lenticulaires. — *O. par transmission*. Les cas dans lesquels la lumière transmise au travers d'un corps est plus ou moins arrêtée absorbée par ce corps, ou par quelque autre qui en fait partie. Cette *O.* peut être complète, comme lorsque la lumière transmise par le microscope dans une préparation rencontre quelque corpuscule de charbon ou autre, qui l'arrête en totalité, qu'il y ait ou non diffraction de celle qui rase ses bords. Le corpuscule est seulement plus ou moins fnocé s'il n'absorbe qu'une partie des rayons lumineux pendant qu'il réfracte plus ou moins ceux d'entre eux qui le tranversent.

OPALE. adj. et s. f. [*opalus;* ὀπάλλιος, pierre précieuse]. Pour *Opalin*. — Variété de *Silice* (SiO^{2}) volcanique, d'un blanc laiteux et bleuâtre.

OPALESCENT, ENTE. adj. Qui passe à l'état opalin.

OPALIN, INE. adj. [*opalinus;* all. *opalartig;* angl. *opaline;* it. *opalizzante;* esp. *opalino*]. Qui a une coloration laiteuse et bleuâtre, à reflets irisés.

OPALINE. s. f. [*Opalina*]. Genre d'Infusoires ciliés parasites des Batraciens, etc.

OPONTIE. s. f. [*Opuntia*, Tourn.]. Genre de Cactacées originaires d'Amérique.

OPAQUE. adj. [*opacus;* all. *undurchsichtig;* angl. *opacous;* it. et esp. *opaco*]. Qui est doué d'*Opacité*.

OPÉRATEUR. s. m. et adj. [angl. *operator;* it. *operatore;* esp. *operador*]. — **M. C.** Celui qui exécute une manœuvre sur le corps vivant, soit avec sa main seule, soit à l'aide d'instruments tranchants ou non, par opposition à ceux qui lui servent d'aide.

OPÉRATION. s. f. [*operatio*, de *opus*, ouvrage; ἐργασία; it. *operazione;* esp. *operacion*]. Action accomplie. — *O. de Battey.* L'ablation de l'ovaire sain, faite en vue de remédier à l'hystérie. — *O. césarienne* [*partus cæsareus, cæsarea sectio*, de *cædere*, couper; ὑστεροτομοτοκία; all. *Kaiserschnitt;* angl. *cæsarian operation;* it. *parto cesareo;* esp. *operacion cesarea*]. Incision pratiquée aux parois de l'abdomen et à celles de l'utérus pour extraire le fœtus. Elle est indiquée quand la femme meurt dans les derniers temps de la grossesse, ou à une époque postérieure au terme de la viabilité du fœtus; les vices de conformation du bassin, ou la présence de tumeurs qui rétrécissent les voies naturelles au point de rendre impossible la délivrance par le forceps ou par la mutilation du fœtus présumé mort, l'indiquent sur le vivant. — *O. chimique* ou *pharmaceutique*. Tout ce que fait le chimiste ou le pharmacien pour déterminer la nature d'un corps, ses combinaisons avec d'autres, préparer des médicaments. — *O. chirurgicale*. L'intervention active du chirurgien sur le corps vivant à l'aide d'instruments d'ordre quelconque, surtout tranchants. — *O. en deux temps* ou en *plusieurs temps*. Celles qu'on cesse après en avoir fait certaines parties, pour les reprendre une ou plusieurs fois et les terminer plus tard. — *O. d'esthétique*. En art dentaire celles qui nécessitent l'emploi de l'or ou autres matières précieuses. — *O. de Létiévant* ou *d'Estlander*. La *thoracotomie* ou résection costale en vue de l'affaissement de la paroi thoracique favorisant l'union des plèvres correspondantes et la cessation de leur suppuration. — *O. de Littre*. L'anus artificiel établi dans la région inguinale gauche sur l'S iliaque du côlon. — *O. obstétricales*. — Les *O.* chirurgicales dont les cas de dystocies exigent l'emploi. — *O. de Porro*. L'ablation chirurgicale des organes génitaux internes de la femme, gravide sou malades.

OPÉRATOIRE. adj. [all. *operativ;* angl. *operative;* it. et esp. *operativo*]. Qui concerne les *Opérations*.

OPERCULAIRE. adj. et s. Qui concerne l'*Opercule*. — L'os le plus élevé de l'opercule des Poissons, homologue de l'*Etrier*.

OPERCULE. s. m. [*operculum*, de *operire*, couvrir; πῶμα; all. *Deckel;* angl. *operculum;* it. *opercolo;* esp. *tapa*]. — **B.** Couvercle qui ferme l'urne des Mousses. — **A.** Appareil osseux composé de quatre pièces, qui, dans beaucoup de poissons, couvre et protège les branchies. — Plaque de conchioline, non cornée, incrustée ou non de calcaires, de la face inférieure du pied de Gastéropodes fermant la coquille sur l'animal rentré.

OPERCULÉ, ÉE. adj. [all. *gedeckelt;* angl. *operculate;* it. *opercolato;* esp. *operculado*]. Qui a un *Opercule*.

OPERCULIFÈRE. adj. [de *ferre*, porter]. Qui porte l'*Opercule*.

OPERCULIFORME. adj. [de *forma*, forme]. En forme d'*Opercule*.

OPHIASIS. s. f. [de ὄφις, serpent; all. *Schlangenkopf;* angl. *ophiasis;* it. *ofiasi;* esp. *ofiasis*]. Alopécie dans laquelle les cheveux et les poils tombent par places, d'où des taches lisses comme sur la peau d'un serpent.

OPHICÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a une tête de serpent. — Genre de Malacoptérygiens subbrachiens.

OPHICHTHICTE. adj. et s. [de ὄφις, serpent et ἰχθύς, poisson]. Poisson ophioïde. — Les *Anguilliformes*.

OPHIDÈRE. s. m. [*Ophideres*, Boisd]. Genre de Lépidoptères d'Asie, etc.

OPHIDIEN, ENNE. adj. et s. [de ὄφις, serpent, et εἶδος, forme; all. *Schlange;* angl. *ophidian;* it. *ofidian;* esp. *ofidio*]. Qui ressemble au serpent. — **Z.** Classe de Vertébrés hétérothermes à corps cylindrique allongé, aminci en arrière, à épiderme écailleux, caduc dans son entier quant à sa couche cornée; membres nuls ou rudimentaires; paupières soudées, transparentes, tympan caché; un seul poumon. On en connaît environ cinq cents espèces.

OPHIDIOBATRACIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient du *Serpent* et du *Batracien*. — Ordre de Batraciens.

OPHIDIOMORPHE. adj. et s. [de μορφή, forme]. Qui a la forme de *Serpent*.

OPHIDION. s. m. Le *Syngnathus ophidion*, L., Lophobranche à queue effilée.

OPHIODONTE. adj. et s. [de ὀδούς, dent]. Qui a les dents de serpent. — *Glossopètre*.

OPHIOGLOSSE. s. f. [*Ophioglossum ;* de ὄφις, serpent; et γλῶσσα, langue; all. *Schlangenzunge;* angl. *ophioglossum, adder's-tongue;* it. *erbia lucia, lingua serpentina;* esp. *ofiogloso*]. Genre de Fougères.

OPHIOÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à un serpent. — Comme *Anguiforme*. — Ophidien.

OPHIOMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Présage d'après l'examen des *Serpents*.

OPHIONYSSE. s. m. [de ὄφις, serpent, et νύσσω, se pique]. L'*Ophionyssus natricis*, Gervais, Acaride trachéen voisin des Gamases vivant sous les écailles et près de l'œil des Serpents (Mégnin).

OPHIOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Mangeur de Serpents. — Espèce de Faucon.

OPHIORRHIZE. s. f. [*Ophiorrhiza*, L.]. Genre de Rubiacées dites antivenimeuses de l'Asie.

OPHIOSTOME. s. m. [de ὄφις, serpent, et στόμα, bouche; all.] *Ophiostom, Schlangenmaul;* angl. *ophiostoma;* it. et esp. *ofiostomo*]. Qui a une gueule de Serpent. — **Z.** Genre de Nématoïdes (*Dochmius*), voisins des Ankylostomes.

OPHIOXYLON. s. m. [*Ophioxylum*, L.]. Genre d'Apocynacées sudorifiques des Indes.

OPHISAURE. adj. et s. [de σαῦρα, lézard]. Qui tient du serpent et du lézard. — L'*Orvet*.

OPHIURE. adj. et s. [de οὐρά, queue]. Qui a une queue de serpent. — Genre d'Ophiurides à longs bras ou rayons minces.

OPHIURIDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Ophiures*. — Famille d'Échinodermes stellerides.

OPHIURIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Ophiuride*.

OPHRYON. s. m. [de ὀφρύς, sourcil]. Le point susorbitaire indiquant le milieu de la glabelle.

OPHRYS. s. m. Genre d'Orchidacées.

OPHRYTE. s. f. [de ὀφρύς, sourcil]. — L'arcade sourcilière. — *O. phlegmoneuse*. Phlegmon du sourcil.

OPHTALMIE et dérivés écrits ainsi sont des fautes au lieu d'*Ophthalmie*.

OPHTHALMALGIE. s. f. [de ὀφθαλμός, œil, et ἄλγος, douleur]. La névralgie oculaire.

OPHTHALMIE. s. f. [*ophthalmia;* ὀφθαλμια, de ὀφθαλμος, œil; all. *Augenentzündung;* angl. *ophthalmy, ophthalmitis;* it. *ottalmia, oftalmia;* esp. *oftalmia*]. Toute affection phlegmasique, ou supposée l'être, du globe oculaire ou d'une de ses parties constituantes vasculaire, superficielle ou profonde. — *O. arthritique*. Le *Glaucome*. — *O. blennorrhagique* [all. *gonorrhœische Augenenentzündung;* angl. *gonorrhœal ophthalmia;* it. *oftalmia gonorroica*]. *O.* aiguë produite par l'application, sur la conjonctive, du pus blennorrhagique. C'est une affection grave, contagieuse d'un ou des deux yeux, se transmettant d'un œil à l'autre, affectant secondairement la cornée, etc. — *O. catarrhale épidémique*. L'*O.* d'Égypte. — *O. ciliaire*. La *Blépharite ciliaire*. — *O. diphthéritique*. Conjonctivite avec formation de fausses membranes fibrineuses ou diphthéritiques proprement dites. — *O. d'Egypte* [all. *ægyptische Augenentzundung ;* angl. *pustular ophthalmia;* it. et esp. *oftalmia pustolosa*]. C'est une conjonctivite aiguë purulente observée d'abord sur des troupes revenant de l'expédition d'Égypte. Le caractère contagieux en est très marqué. Elle est souvent compliquée de kératite à marche rapide, douloureuse et se terminant souvent par ramollissement, ulcération, opacités de la cornée ou même rupture de celle-ci avec expulsion du cristallin et du corps vitré, etc. — *O. externes*. Les inflammations des membranes externes de l'œil. — *O. glanduleuses*. Les Blépharites glanduleuses. — *O. granuleuse*. Les granulations palpébrales

— *O. internes.* Les inflammations de l'iris, de la choroïde, de la rétine. — *O. périodique* [all. *Mondblindheit;* angl. *moonblindness, lunatic eyes, moon-eyed horse*]. Inflammation particulière de l'œil qui se montre sur les Solipèdes avec les caractères de la périodicité. — *O. purulente.* L'*Ophthalmie d'Egypte.* — *O. purulente des nouveau-nés* [all. *purulente Augenentzundung der Neugeborenen;* angl. *ophthalmia neonatorem;* it. *oftalmia purulenta dei bambini*]. Les causes en sont : 1° la blennorrhagie; 2° la leucorrhée; 3° le froid humide. De ces causes, les deux premières tiennent à la mère. Elle est très contagieuse ; comme pour toutes les autres ophthalmies purulentes elle débute par de la douleur avec congestion conjonctivale suivie de gonflement de la paupière supérieure. Bientôt les larmes sont colorées en jaune verdâtre par de nombreux leucocytes. En pressant sur la paupière on fait sortir en même temps du pus et un liquide ressemblant à une sérosité trouble ou à du mucus coulant. La muqueuse palpébrale offre une rougeur plus ou moins intense, qui peut aller jusqu'à la teinte violacée avec cette congestion il y a un épaississement et un boursouflement de la conjonctive qni forme un bourrelet violacé en produisant parfois ainsi un ectropion momentané. La conjonctive oculaire, soulevée tout autour de la cornée, constitue un chémosis œdemateux. Le mucus purulent coule constamment sur les joues; son contact enflamme la peau, l'excorie. Lorsque la maladie n'entre pas en voie de résolution, l'inflammation se propage et se porte principalement sur la cornée et sur l'iris. La plupart de ces accidents sont irrémédiables : souvent la cornée devient opaque, ou même l'œil se vide par ramollissement et rupture de la cornée. Au début, il faut combattre cette affection par un traitement antiphlogistique, par les douches oculaires et enlever le mucus avant d'employer l'azotate d'argent en collyre à la dose de 1 ou 2 grammes et même 5 grammes pour 30 d'eau (Trousseau), en faisant plusieurs instillations par jour. C'est un traitement analogue qui doit aussi être suivi dans les *O. purulentes* en général. — *O. sèche.* La *Blépharite ciliaire.* — La *Sclérophthalmie.* — *O. sympathique.* Celle qui se produit dans un œil sous la seule influence d'une lésion de l'œil du côté opposé.

OPHTHALMIQUE. adj. et s. [*ophthalmicus;* all. *ophthalmisch;* angl. *ophthalmic;* it. *ottalmico, oftalmico;* esp. *oftalmico*]. Qui se rapporte aux *Yeux*, aux *Ophthalmies.* — **A.** Première branche du nerf de la cinquième paire ou *trijumeau.* Il passe dans la fente sphénoïdale où il se divise en trois rameaux : *nasal, frontal* et *lacrymal,* qui donnent la sensibilité à la peau du front, de la paupière supérieure, du lobule du nez, à la conjonctive, à la partie antérieure de la pituitaire, à la glande lacrymale, etc. ; au globe oculaire par le ganglion ophthalmique. Ce nerf est purement sensitif.

OPHTHALMITE s. f. La *Choroïdite* ou *Irido-choroïdite purulente.*

OPHTHALMITIS. s. f. Comme *Ophthalmite.*

OPHTHALMOBLENNORRHÉE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, βλέννα, mucus, pus, et ῥεῖν, couler; all. *Augenschleimfluss, Augentripper;* angl. *ophtalmo-blennorrhœa;* it. et esp. *oftalmo-blenorrea*]. L'*Ophthalmie* avec production de mucus, de pus.

OPHTHALMOCÈLE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et κήλη, hernie]. La saillie de l'œil en avant. — L'*Exophthalmie.*

OPHTHALMOCHROÏTE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et χρόμα, couler]. La *Mélanine* choroïdienne.

OPHTHALMOCOPIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et κόπος, fatigue]. Affaiblissement de la vue en général, ou dû à l'usage de verres à convexité ou concavité trop prononcée.

OPHTHALMODYNIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ὀδύνη, douleur; all. *rheumatischer Augenschmerz;* angl. *ophthlamodynia;* it. et esp. *oftalmodinia*]. Douleur oculaire.

OPHTHALMOGENÈSE. s. f. [de γένεσις, naissance]. La génération embryonnaire de l'œil.

OPHTHALMOGRAPHIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et γράφειν, décrire; angl. *ophthalmography;* it. *ottalmografia;* esp. *oftalmografia*]. Description des yeux.

OPHTHALMOÏATRIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ἰατρεία, médecine]. La médecine traitant surtout des maladies des yeux.

OPHTHALMOLITHE. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et λίθος, pierre]. Concrétion de l'œil, de ses enveloppes, de ses milieux ou de l'orbite.

OPHTHALMOLOGIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et λόγος, discours; angl. *ophthalmology;* it. et esp. *oftalmologia*]. Description anatomique, physiologique ou pathologique de l'œil.

OPHTHALMOMALACIE. s. f. [de μαλακία, mollesse]. La mollesse du globe oculaire.

OPHTHALMOMÉLANOSE. s. f. [de μελάνωσις, noircissement]. Coloration noire de l'œil, de la couche profonde de la rétine, de la choroïde et de l'iris. — *Mélanose* oculaire.

OPHTHALMOMÈTRE. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et μέτρον, mesure; all. et angl. *Ophthalmometer;* it. et esp. *oftalmometro*]. Instrument pour mesurer la capacité des chambres de l'œil (Petit); pour mesurer les rayons de courbure des surfaces de l'œil, cornée et sclérotique (Helmoltz).

OPHTHALMO-MICROSCOPE. s. m. (Coccius). Sorte d'*Ophthalmoscope.*

OPHTHALMOPLASTIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et πλάσσειν, former]. Autoplastie concernant l'œil, les paupières. — *Prothèse oculaire.*

OPHTHALMOPLÉGIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et πληγή, coup]. Paralysie des muscles oculaires.

OPHTHALMOPONIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et πόνος, douleur]. Douleur oculaire.

OPHTHALMOPTOSE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et πτῶσις, chute]. L'*Exophthalmie.*

OPHTHALMORRHAGIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ῥαγεῖν, faire éruption; all. *Augenblutfluss;* angl. *ophthalmorrhage;* it. et esp. *oftalmorrea*]. Hémorrhagie par la conjonctive oculaire ou par la choroïde sous la rétine; par la rétine dans le corps vitré, etc.

OPHTHALMOSCOPE. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et σκοπεῖν, examiner; all. *Ophthalmoskop, Augenspiegel;* angl. *ophthalmoscope;* it. et esp. *oftalmoscopio*]. Instrument (Helmholtz) pour examiner l'intérieur de l'œil.

OPHTHALMOSCOPIE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et σκοπεῖν, considérer; all. *Ophthalmoscopie;* angl. *ophthalmoscopy;* it. et esp. *oftalmoscopia*]. Présage d'après l'examen des yeux. — L'emploi de l'*Ophthalmoscope.*

OPHTHALMOSTAT. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et στατὸς, arrêté; all. *Augenhalter*]. Instrument pour tenir les paupières écartées et le globe de l'œil immobile, lorsqu'on fait une opération sur cet organe.

OPHTHALMO-THÉRAPIE. s. f. La thérapeutique des maladies de l'œil.

OPHTHALMOTOMIE. s. f. [de ὀφγαλμὸς, œil, et τομή, incision; all. *Augenausnehmung;* angl. *ophthalmotomy;* it. et esp. *oftalmotomia*]. La dissection de l'œil. — Extirpation de l'œil.

OPHTHALMOTROPE. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et τρέπω, tourner]. Le *Myomètre.*

OPHTHALMOXYSE. s. f. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ξύειν, racler; all. *Augenskarification;* angl. *ophthalmoxysis*]. Scarification sur la conjonctive.

OPHTHALMOXYSTRE. s. m. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ξυστρὸν, racloir; all. et angl. *Ophthalmoxyster*]. Instrument pour scarifier la conjonctive.

OPHTHALMOZOAIRE. adj. et s. [de ὀφθαλμὸς, œil, et ζῶον, animal]. Les Cysticerques, les Distomes, etc., développés dans l'œil.

OPIACÉ, ÉE. adj. et s. m. [*opiaceus;* all. *opiumhaltig;* angl. *opiaceous;* it. *opiaceo;* esp. *opiado*]. Qui agit comme l'*Opium.* — Qui en contient.

OPIAMMON. s. m. Groupes des amides de l'*Acide opianique.*

OPIAMMONE. s. m. [all. *Opianammoniak;* angl. *opiammone;* it. et esp. *opiamona*]. Comme *Opiammon.*

OPIANATE. s. m. Les sels formé par l'*Acide opianique.*

OPIANINE. s. f. [all. *Opianin;* it. et esp. *opianina*] (Kugler). Alcaloïde cristallin narcotique des *Opiums.*

OPIANIQUE. Qui concerne les dérivés de l' *Opium.* — Nom d'un acide. [all. *Opiansäure;* angl. *opianic acid;*

it. et esp. *acido opianico*], produit de l'oxydation de la narcotine. — *Anhydre* ($C^{20}H^9O^9$). — *Hydraté* ($C^{20}H^9O^9.HO$).

OPIANOSULFUREUX. adj. Nom d'un acide, combinaison des *Acides opianique* et *sulfureux*.

OPIANYLE. s. m. Produit de l'action de l'acide azotique sur la narcotine ($C^{20}H^{10}O^8$). — Radical hypothétique des dérivés *Opianiques*.

OPIAT. s. m. [*opiatum;* all. *Opiat;* angl. *opiate;* it. *oppiato, opiato;* esp. *opiato*]. *Electuaire.* — Les électuaires qui contiennent de l'*Opium*.

OPILAÇAO. s. m. [portug. *hypoemia intertropical*]. L'anémie intertropicale endémique au Brésil.

OPINE. s. f. (Berzelius). La porphyroxine de l'*Opium* de Smyrne.

OPINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{28}H^{10}O^{16} + 3H^2O^2$) produit de l'action de l'*Acide iodhydrique* sur l'*Acide hémipinique*.

OPIOLOGIE. s. f. [de *opium*, et λόγος. traité] (Videlius). Traité de l'*Opium*.

OPISTHION. s. m. [de ὀπίσθιον, derrière]. Le point médian du pourtour du trou occipital en arrière.

OPISTHOBRANCHE. adj. et s. [de ὄπισθεν, par derrière, et βράγχια, branchies]. Qui a les branchies en arrière du cœur. — **Z.** Groupe de Gastéropodes nus.

OPISTHOCOME. s. m. [de ὄπιστεν, par derrière et κόμη, chevelure]. L'*Opisthocomus* ou *Phasianus cristatus*, L., Gallinacé de la Guyane.

OPISTHOCRÂNE. s. m. [de κρανίον, crâne]. L'*Occiput*. — L'arrière du crâne.

OPISTHOCYPHOSE. s. f. [de ὄπισθεν, en arrière, et κυφὸς, bossu; esp. *opistocifosis*]. Cambrure en arrière de la colonne dorsale.

OPISTHOGASTRIQUE. adj. et s. f. [*opisthogastricus;* de ὄπισθεν, par derrière, et γαστήρ, l'estomac; all. *opisthogastrisch;* angl. *opisthogastric;* it. et esp. *opistogastrico*]. Qui est derrière l'estomac. — Le tronc cœliaque.

OPISTHOGNATHE. adj. et s. Qui a les dents penchées en arrière.

OPISTHOGNATHISME. s. m. [de γνάθος, mâchoire]. L'état de l'*Opisthognathe*.

OPISTHOMÉLOPHORE. adj. et s. Comme *Notomèle*.

OPISTHOTIQUE. adj. et s. [*opisthoticum;* οὖς, oreille]. Qui est derrière l'oreille. — **A.** Le rocher postérieur, l'os qui contient le *labyrinthe* des Poissons, etc.

OPISTHOTONOS. s. m. [de ὀπισθότονος, de ὄπισθεν, en arrière, et τόνος, tension; all. et angl. *Opisthotonus;* it. *opistotono;* esp. *opistotonos*]. Tétanos avec renversement en arrière du tronc.

OPISTOGLYPHE. adj. et s. [de γλυφή, ciselure]. Qui a des dents cannelées, en arrière des autres dents, comme la *Couleuvre de Montpellier* (*Cœlopeltis insignitus*, Wagler).

OPISTOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les dents inclinées en arrière sur une ou les deux mâchoires (Topinard).

OPIUM. s. m. [*opium;* de ὄπιον, proprement petit suc, de ὀπὸς, suc, liqueur; μηκώνιον, de μήκων, pavot; all. *Mohnsaft;* angl. *opium;* it. *oppio, opio;* esp. *opio*]. Suc épaissi des laticifères du mésocarpe de la capsule du *Papaver somniferum*, L., Papavéracée. Il vient de la Turquie et de la Perse, en morceaux arrondis ou aplatis, rougeâtres à l'extérieur, enveloppés dans des débris de végétaux. Un *Opium* de bonne qualité doit en contenir environ 10 p. 100 de morphine. L'*Opium* est solide, d'un brun noirâtre opaque, d'une odeur nauséabonde et d'une saveur âcre, nauséeuse, très amère. Il brûle avec éclat, se délaye et dissout aisément dans l'eau, mieux encore dans l'alcool. — *O. de Constantinople.* Celui qui vient de cette ville; il est moins mou, mais plus mucilagineux que celui de Smyrne. — *O. d'Egypte* ou *d'Alexandrie.* Il n'est pas grenu. Sa couleur est rousse, d'odeur moins forte que celle du précédent. — *O. de l'Inde.* Ils sont de qualité inférieure; ne viennent pas en Europe. — *O. indigène.* Celui qui est extrait du pavot (*Papaver somniferum*, L.), cultivé en Europe. — *O. de Perse.* En pains ou en bâtons. Rougeâtre, homogène, se ramollit à l'air. — *O. de Smyrne* ou *d'Anatolie.* C'est le meilleur *Opium*. Mou, brun clair lorsqu'il est frais. Il se fonce à l'air. Composé de petites larmes jaunes, visibles à la loupe.

OPLOGNATE. Faute au lieu d'*Hoplognathe*.

OPLOPHORE. Faute au lieu d'*Hoplophore*.

OPOBALSAMUM. s. m. [ὀποβάλσαμον, de ὀπὸς, suc, et βάλσαμον, baume; all. *Mekkabalsam;* angl. *opobalsam;* it. et esp. *opobalsamo*]. Le *Baume de la Mecque.* — Le *Balsamodendron* (*Amyris*) *opobalsamum*, Kunth., Térébinthacée burséree dont l'écorce donne ce baume.

OPOCÉPHALE. s. m. [de ὤψ, visage, et κεφαλή, tête; esp. *opocefalo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstres avec les deux oreilles rapprochées ou réunies sous la tête, les mâchoires atrophiées, point de bouche avec fusion des deux yeux semblant former toute la tête.

OPODELDOCH ou **OPODELTOCH.** s. m. [all. *Opodeldok, Seifenspiritus;* angl. *opodeldoc;* it. *opodeldoch, opodelthoc*]. Baume pharmaceutique stimulant préparé avec la graisse, l'alcool, des essences, du camphre et de l'ammoniaque.

OPODÉOCÈLE. La hernie sous-pubienne, mal désignée.

OPODYME. s. m. [de ὤψ, visage, et δίδυμος, double; esp. *opodimo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre avec un seul corps, mais dont la tête, unique par derrière, se sépare en deux faces distinctes à partir de la région oculaire.

OPOLÉ ou **OPOLITE.** s. m. [de ὀπὸς, suc] (Chéreau). *Suc végétal.*

OPOPANAX. s. m. [ὀποπάναξ; all. et angl. *Opopanax;* it. et esp. *opopanaco*]. Suc gommeux et résineux concrété du *Malabaila opopanax*, H. B. (*Pastinaca opopanax*, L.), Ombellifère méditerranéenne. Il vient de la Turquie et des Indes. — Il est jaune rougeâtre avec des larmes blanches au milieu de la masse. Il a une saveur amère, âcre, une odeur spéciale désagréable antispasmodique. Il contient environ 42 p. 100 de résine, 5 à 6 d'essence, 37 de gomme, etc.

OPOPONAX. Faute au lieu d'*Opopanax*.

OPORTET. s. m. [*oportet*, il faut]. Ce qui représente le devoir du médecin, du malade, l'inévitable et l'indispensable dans l'être vivant.

OPOSINE. s. f. [de ὀπὸς, suc]. Albuminoïde artificiel tiré de la *Musculine*.

OPPOSSUM. s. m. La Sarigue *opossum* (*Didelphis virginiana*), Marsupial grimpeur d'Amérique.

OPPENAU (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonaté froide.

OPPILATION. s. f. [*oppilatio*, de *ob*, signifiant obstacle, et *pilare*, fouler, ἔμφραξις; all. *Verstopfung;* it. *oppilazione;* esp. *opilacion*]. Obstruction.

OPPORTUNITÉ. s. f. [*opportunitas;* καιρὸς; all. *günstige Gelegenheit;* angl. *opportunity;* it. *apportunità;* esp. *oportunidad*]. L'occasion favorable d'agir. — L'ensemble des conditions de temps, et celles que doit choisir le chirurgien pour faire telle ou telle opération. L'opportunité dans l'action est le critérium du savoir.

OPPOSANT, ANTE. adj. et s. [*opponens;* all. *Gegensteller;* angl. *opponent, opposing;* it. *opponente;* esp. *oponente*]. Qui met en *Opposition* ou en face de quelque objet. — *O. du petit doigt.* Le *carpo-métacarpien du petit doigt*, Ch., muscle situé dans l'éminence thénar. — *O. du pouce.* Le *carpo-métacarpien du pouce*, Ch., muscle situé dans l'éminence thénar, qui s'étend du ligament annulaire antérieur du carpe et du trapèze au bord externe du premier métacarpien.

OPPOSÉ, ÉE. adj. [*oppositus;* all. *gegenständig;* angl. *opdosite;* it. *opposito;* esp. *opuesto*]. Ce qui se trouve vis-à-vis sur un même plan horizontal.

OPPOSITIF, IVE. adj. [esp. *oppositivo*]. Ce qui concerne l'état d'un organe qui est opposé à quelque autre.

OPPOSITIFOLIÉ, ÉE. adj. Dont les feuilles sont opposées.

OPPOSITION. s. f. [*oppositio;* it. *opposizione;* esp. *oposicion*]. — *O. du pouce.* Le mouvement par lequel le pouce et accesoirement l'auriculaire sont opposés aux autres doigts des *Bimanes* dans la préhension. Les Quadrumanes dont la main n'a que la pronation et la supination manquent de ce mouvement.

OPPOSITIPINNÉ, ÉE ou **OPPOSITIPENNÉ, ÉE.** adj. Les feuilles composées pinnées dont les folioles sont opposées.

OPPRESSION. s. f. [*oppressio;* all. *Beklemmung;* it. *oppresione;* esp. *opresion*]. — **M. C.** État dans lequel le malade éprouve la sensation d'un poids sur la poitrine gênant l'inspiration respiratoire. — *O. des forces.* État dans lequel le malade est comme embarrassé d'un excès de force.

OPOTÉRODONTE. Faute au lieu d'*Hopotérodonte.*

OPSIGONE. adj. [*opsigonus;* ὀψίγονος, de génération tardive, de ὀψὲ, tard, et γίνομαι, je suis engendré; all. *nachgeboren, nachkommend, Wieshetiszahn;* angl. *opsigonous;* it. *ossigono;* esp. *opsigono*]. Qui naît, se montre ou fait éruption après les autres.

OPSIOMÈTRE. s. m. [de ὄπτεσται, voir, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la distance de la vision distincte de chaque œil.

OPSOMANE. adj. et s. m. [*opsomanes;* ὀψομανής, de ὄψον, aliment, et μανία, manie; esp. *opsomano*]. Passion pour une espèce d'aliments en particulier.

OPTICO-TROCHLÉI-SCLÉROTICIEN, ENNE. adj. et s. Le muscle *Grand oblique de l'œil.* — Ce qui s'y rend.

OPTIMUM. s. m. Le point le plus favorable à l'existence d'un être organisé, pour l'une quelconque de ses conditions intrinsèques ou extrinsèques d'activité, pris entre le minimum et le summum de cette activité.

OPTIQUE. s. f. [*optice;* ὄπτομαι, je vois; all. *Optik;* angl. *optics;* it. *ottica;* esp. *optica*]. Division de la physique qui traite des phénomènes de la lumière, de tous ceux qui d'origine extérieure impressionnent la rétine.

OPTIQUE. adj. [*opticus;* ὀπτικός; all. *optisch;* angl. *optic;* it. *ottico;* esp. *optico*]. Qui concerne la vue, les phénomènes lumineux, la vision, l'optique.

OPTOGRAPHE. adj. et s. m. [de ὄπτεσθαι, voir, et γράφειν, écrire]. Qui fixe les images, visibles sur la rétine, des objets extérieurs (Kühne).

OPTOMÈTRE. s. m. [de ὄπτεσθαι, voir, et μέτρον, mesure; all. *Optometer, Sehmesser;* angl. *optometer;* it. *ottometro, optometro*]. Appareil servant à mesurer le degré d'astigmatisme de l'œil.

OPTOMÉTRIE. s. f. L'emploi des *Optomètres.*

OPTO-STRIÉ, ÉE. adj. Qui concerne la couche optique et les corps striés.

OR. s. m. [*aurum;* χρυσός; all. et angl. *Gold;* it. et esp. *oro*]. Métal d'un beau jaune, d'une pesanteur spécifique de 19,5, le plus ductile et le plus tenace de tous; fusible à 1200°, volatil, attaqué par le chlore et le brome. Soluble dans l'eau régale. — *O. fulminant.* Combinaison jaune fulminante du chlorure d'or avec l'ammoniaque. — *O. musif* ou *mussif.* Le *Bisulfure d'étain.* — *O. potable.* Mélange d'une dissolution d'or dans l'eau régale, avec des essences, liquide dans lequel restaient seules ces dernières. — *O. vert.* Alliage d'or, d'argent dans les proportions de 3 à 7 sur 10.

ORACLE. s. m. [*oraculum;* all. *Göttersprucḣ;* it. *oracolo;* esp. *oraculo*]. La formule d'une prévision supposée, et faussement attribuée à quelque être fictif.

ORADE. s. f. Le *Sparus melanurus,* L., Acanthoptérygien.

ORAGE. s. m. [angl. *storm;* all. *Gevitter*]. Phénomène météorologique souvent accompagné d'actions électriques, foudre et éclairs, mais surtout caractérisé par le mouvement giratoire déterminé dans l'air par deux veines marchant côte à côte avec des vitesses différentes dans les régions supérieures de l'atmosphère. Quand l'air est sec il n'y a point de phénomènes électriques, mais quand il contient de la vapeur d'eau il devient bon conducteur de l'électricité et dans ce cas le frottement détermine, entre les deux couches d'air en mouvement, une différence de potentiel énorme d'où résultent des décharges considérables et tous les phénomènes caractéristiques des *O.* électriques. Les *O.*, les tempêtes, les cyclones, les trombes sont dus à des courants circulaires de masses d'air qui sous l'influence directrice de la terre tournent dans le sens des aiguilles d'une montre sur l'hémisphère sud et en sens inverse sous l'hémisphère nord. Pendant leur déplacement rectiligne, de circulaire, le mouvement de rotation devient elliptique ou ovalaire. Quand l'eau courante ou tournante est soumise à une rotation énergique son centre se déprime, se creuse en tournoyant ce qui est à sa surface supérieure est entraîné vers le fond ou sommet du cône en entonnoir que figure la masse en gyration, et cela alors même qu'il s'agit d'une couche d'huile placée au-dessus de l'eau. Les mêmes dénivellations existent dans l'atmosphère comme résultats immédiats de rotation attribuées à des courants électriques allant de l'extérieur au centre des masses d'air transportées. Dans une masse atmosphérique qui se déplace ainsi en tourbillonnant une partie de l'air des couches supérieures descend en spirale traçant une ellipse sur le sol, sur le plan qui se trouve perpendiculaire à l'axe de rotation. — *O. magnétique.* Perturbations considérables dans l'état électrique du globe, accusées par les oscillations rapides et subites de l'aiguille aimantée et par l'apparition d'aurores boréales.

ORA SERRATA. s. f. [de *ora,* bord, et *serrata,* à dents de scie]. Ligne circulaire dentelée au niveau de la continuation de la choroïde proprement dite avec la couronne de ses procès ciliaires.

ORAL, ALE. adj. [de *os,* bouche; angl. et esp. *oral*]. Qui se rapporte à la bouche.

ORANG. s. m. Genre de Singes anthropoïdes de Sumatra et de Bornéo. — *Orang-outang.* Le *Simia satyrus,* L.

ORANGE. s. f. [*aurantium;* all. *Pomeranze;* angl. *orange;* it. *arancia;* esp. *naranja*]. L'Hespéridie ou baie cloisonnée à épicarpe coriace des orangers. — *O. amère.* L'Hespéridie du bigaradier.

ORANGE. adj. et s. m. [all. *orangenbeld;* angl. *orange, tawny;* it. *arancioso;* esp. *naranjado*]. Qui a la couleur de l'orange. — *O. de garance.* Matière jaune de la garance obtenue de sa solution alcoolique concentrée.

ORANGÉ, ÉE. adj. et s. Qui a la couleur de l'orange. — L'une des sept couleurs primitives. — *O. Poirier.* La *Tropéoline.*

ORANGEADE. s. f. [all. *Pomeranzenwasser;* angl. *sherbet;* it. *aranciata;* esp. *naranjada*]. Boisson préparée en mêlant le suc d'orange avec de l'eau et sucrant.

ORANGER. s. m. Le *Citrus aurantium,* L. [all. *Pomeranzenbaum;* angl. *orange-tree;* it. *melarancio;* esp. *naranjo*], Aurantiacée originaire de la Chine. — *O. des Osages.* La *Maclura aurantiaca,* Nutt., Ulmacée morée du Brésil.

ORANGETTE. s. f. Le fruit des orangers tombé avant maturité.

ORB (Bavière). Source chlorurée sodique (14° à 15°).

ORBE. s. m. — **Z.** *O. épineux.* Les *Diodons.*

ORBICOLE. adj. [de *orbis,* l'univers et *colere,* habiter]. Qui habite dans toutes les contrées ou dans toutes les mers du globe terrestre.

ORBICULAIRE. adj. [*orbicularis,* de *orbiculus,* diminutif de *orbis,* cercle; all. *kreisförmig;* angl. *orbicular;* it. *orbicolare;* esp. *orcular*]. Surface plane ou d'un corps aplati dont le contour approche de la forme d'un cercle. — *O. des lèvres.* Le *Muscle labial* composé d'un demi-orbiculaire supérieur et d'un inférieur distincts, divisibles, au moins physiologiquement, chacun en moitié gauche et moitié droite innervées par le nerf facial. Les faisceaux de chaque moitié s'entre-croisent aux angles des lèvres sans se continuer ensemble. — *O. des paupières.* Le muscle naso-palpébral (Ch.) formant une couche mince au-desous du derme des paupières qui est innervé par le facial. Il est formé d'une portion supérieure, et d'une moitié inférieure s'entre-croisant vers les angles de l'œil mais non circulairement continues. On distingue de plus une partie peri-orbitaire et une partie palpébrale, plus une partie lacrymale ou muscle de Horner.

ORBICULE. s. m. Sporanges lenticulaires placés au fond du péridium dans les Nidulariés.

ORBICULÉ, ÉE. adj. [*orbiculatus;* all. *kreisrund;* angl. *orbiculate;* it *orbicolato;* esp. *orbiculado*]. Plat et rond.

ORBILLE. s. f. [de *orbile,* circonférence]. Le conceptale orbiculaire des Lichens, etc.

ORBITAIRE. adj. [all. et angl. *orbital;* it. *orbitale;* esp. *orbitario*]. Qui est dans l'orbite; qui le concerne. — Qui se rend dans l'orbite.

ORBITE. s. f. non m. [de *orbita,* trace de roue; de *orbis,* cercle, et *orbis, orbiculus,* orbite de l'œil; all. *Augenhohle;* angl. *socket, orbit;* it. et esp. *orbita*]. — **A.** Les deux fosses orbitaires logeant les organes de la vue, si-

tuées à partie supérieure de la fosse, et composées du frontal supérieurement, de l'os palatin et du maxillaire inférieurement, du sphénoïde et de l'os unguis à la partie interne.

ORBITOCÈLE. s. f. Tumeur de l'orbite. — *Exophthalmie.*

ORBITO-EXTUS-SCLÉROTICIEN. adj. et s. m. Le *Muscle droit externe de l'œil.*

ORBITO-INTUS-SCLÉROTICIEN. adj. et s. m. Le *Muscle droit interne de l'œil.*

ORBITO-MAXILLI-LABIAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle élévateur propre de la levre supérieure.* — Ce qui s'y rend.

ORBITO-OCULAIRE. adj. Qui concerne l'orbite et l'œil. — L'*Aponévrose de Ténon.*

ORBITO-PALPÉBRAL, ALE. adj. et s. m. Qui de l'orbite va aux paupières. — Le *Muscle élévateur de la paupière supérieure* innervé par le moteur oculaire commun.

ORBITOSPHÉNOÏDE. s. m. Os de la paroi orbitaire considéré comme dépendance du sphénoïde des Poissons, etc.

ORBULINE. s. f. [*Orbulina*, d'Orb.]. Genre de Foraminifères.

ORCANETTE. s. f. L'*Anchusa tinctoria*, L. [all. *Ochsenunge;* angl. *orchanet, orkanet;* it. *ancusa;* esp. *orcaneta*], Borraginée.

ORCANETTINE. s. f. [all. *Orchanettin;* it. et esp. *ornetina*]. L'*Anchusine*, résine rouge de l'*Orcanette*, fusible, volatile.

ORCÉINE. s. f. Produit de l'action de l'ammoniaque liquide sur l'*Orcine* ($C^{16}H^{6}O^{7}Az$).

ORCHIALGIE. s. f. [de ὄρχις, testicule, et ἄλγος, douleur]. L'*Orchodynie.*

ORCHIDACÉ, ÉE. adj. et s. En forme d'*Orchis*. — Comme *Orchidé.*

ORCHIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Orchis*. — Familles de monocotylédones à étamines épigynes avec tubercules charnus ovoïdes ou palmés accompagnant souvent leurs racines, feuilles alternes, périanthe à six divisions.

ORCHIDOCÈLE. Faute, dites *Orchiocèle.*

OCHIDOTOMIE. Faute, dites *Orchiotomie.*

ORCHIOCÈLE. s. f. [de ὄρχις, testicule, et κήλη, tumeur; esp. *orquiocele*]. Tumeur testiculaire. — Maladie, tumeur du testicule ou de ses enveloppes.

ORCHIODYNIE. s. f. [de ὄρχις, testicule, et ὀδύνη, douleur]. Douleurs, névralgies testiculaires.

ORCHIOTOME. adj. et s. m. Instrument pour l'*Orchiotomie.*

ORCHIOTOMIE. s. f. [de ὄρχις, testicule, et τομή, section]. L'ablation chirurgicale du testicule. — La castration.

ORCHIS. s. m. [de ὄρχις, testicule; all. *Knabenkraut;* angl. *orchis;* it. *testicolo di cane, orchide;* esp. *orquis*]. Genre d'Orchidées herbacées avec deux racines bulbeuses, ressemblant à des testicules.

ORCHITE. s. f. [*orchitis*, de ὄρχις, testicule; all. *Hodonentzündung;* angl. *orchitis;* it. *orchite;* esp. *orquitis*]. Inflammation du testicule. Elle résulte de violences extérieures ou complique l'*Epididymite*, etc.; mais non la rétention du sperme. A peine le malade éprouve-t-il un peu de pesanteur dans le scrotum, que bientôt le gonflement, la chaleur, la rougeur, sont très prononcés, et qu'une douleur vive rend tout mouvement insupportable. Souvent il y a comme étranglement qui détermine des accidents des sympathiques, tels que des hoquets, des vomissements, etc. Les symptômes inflammatoires, bien que peu intenses, persistent assez longtemps. Quelquefois la maladie se termine par induration. On doit combattre l'orchite par les moyens antiphlogistiques, saignées locales, cataplasmes émollients et narcotiques, bains, laxatifs doux, et surtout repos au lit. — *O. atrophique.* L'atrophie des tubes testiculaires, suite d'*O.*, avec diminution de volume de l'organe dont la trame celluleuse durcit, etc. — *O. blennorrhagique.* L'*Epididymite blennorrhagique.* — *O. goutteuse.* Congestion, gonflement, tuméfaction, douloureux, tolérables, permettant la marche, portant sur l'épididyme et le testicule, qui, après une durée de deux à trois jours, disparaissent en même temps que surviennent quelques accidents articulaires de la goutte. — *O. syphilitique.* Le *Sarcocèle syphilitique.* — *O. traumatiques.* Celles qui résultent des contusions ou des blessures testiculaires. — *O. varioleuse.* Accidents testiculaires survenant parfois durant la variole (Béraud).

ORCHITOMIE. s. f. Comme *Orchiotomie.*

ORCHOTOMIE. Faute au lieu d'*Orchiotomie.*

ORCINE. s. f. [all. *Orcin;* angl. *orcine;* it. et esp. *orcina*] ($C^{16}H^{9}O^{3}$). Corps trouvé dans les Lichens (*Variolaria dealbata*, L., etc.) avec la variolarine, cristallisable, rougit à l'air.

ORCYN. s. m. [ὄρκυνος]. Le *Thon.*

ORDINAIRES. s. m. pl. [all. *monatliche Reinigung;* angl. *months;* it. *mestruo, marchesse;* esp. *costumbre*]. L'*Écoulement menstruel.*

ORDONNANCE. s. f. [*præscriptio;* all. *Recept, Verordnung;* it. *prescripziane;* esp. *receta*]. Tout ce que le médecin prescrit et formule au malade, médicament et régime.

ORDRE. s. m. — En biotaxie, groupe de Plantes ou d'Animaux formé par le rapprochement, soit des genres, soit des familles qui se ressemblent par quelques caractères fondamentaux, en suivant les règles analogues à celles qui servent à grouper les espèces en genres.

OREILLARD. s. m. Le *Podiceps auritus*, Lath., Palmipède brachyptère. — Le *Plecotus* (*Verspertilio*) *auritus*, L., Geoff., Chiroptère.

OREILLE. s. f. [de *auricula*, diminutif de *auris*, oreille; οὖς; all. *Ohr;* angl. *ear;* it. *orecchio;* esp. *oreja*]. Organe de l'audition. Suite de cavités anfractueuses logées en grande partie dans l'épaisseur du *Rocher*, et dans lesquelles les ondes sonores sont successivement reçues, pour aller faire impression sur le nerf auditif dans l'*O.* interne. On divise l'*O.* en trois parties : l'*O. externe*, qui comprend le pavillon et le conduit auditif; l'*O. moyenne*, formée par la caisse du tympan et de ses dépendances; et l'*O. interne* ou le *labyrinthe*, qui comprend le vestibule, le limaçon et les canaux demi-circulaires. — *O. externe.* Le *Pavillon de l'O.*, lame de fibro-cartilage élastique recouverte par la peau. Tout à fait libre dans la plus grande partie de son étendue, le pavillon adhère au pourtour du conduit auriculaire, et présente plusieurs saillies et enfoncements. A l'*O. externe* appartient le méat ou conduit auditif qui reçoit des filets nerveux venant du nerf auriculo-temporal de la troisième branche de la cinquième paire. L'impression produite par l'excitation accidentelle du méat auditif est probablement transmise par la première branche (auriculo-temporal) à l'origine réelle de la racine sensitive de la cinquième paire dans le quatrième ventricule, qui est voisin de l'origine du nerf vague; l'impression se communique à cette racine comme si elle partait du larynx; comme conséquence, les muscles expirateurs entrent en contraction pour débarrasser cet organe et alors se produit une toux convulsive due à un phénomène réflexe. — *O. d'homme.* Le *Cabaret.* — *O. de houx.* La *Gyrolle.* — *O. interne.* Le *Labyrinthe.* Le *vestibule*, qui en occupe la partie moyenne, est une cavité irrégulièrement sphéroïde, située en dedans du tympan et communiquant avec la caisse par la fenêtre ovale. De sa partie supérieure et postérieure s'élèvent les *canaux demi-circulaires*, qui s'ouvrent dans le vestibule par cinq ouvertures, et que l'on distingue en *supérieur, postérieur* et *horizontal.* A sa partie inférieure et interne est le *Limaçon.* — *O. de Judas.* Les *Hirneola auricula judæ* et *auricularis*, Hyménomycètes. — *O. de mer.* L'*Haliotide.* — *O. moyenne.* La caisse du tympan avec ses osselets, fenêtres ronde et ovale. — *O. d'olivier.* L'*Agaricus olearius*, DC. — *O. d'ours.* La *Primevère auricule* (*Primula auricula*, L.), Primulacée des Alpes. — *O. d'ours.* Les *Trémelles.*

OREILLÉ, ÉE. adj. [all. *geohrt;* it. *orecchiato*]. Pourvu d'*Oreilles*, d'appendices.

OREILLETTE. s. f. [diminutif de *oreille; auricula;* all. *Herzohr, Vorkammer, Vorhof;* angl. *auricle;* it. *orecchietta;* esp. *auricula*]. Chacune des deux cavités à parois musculaires minces de la partie supérieure du cœur des Mammifères et des Oiseaux séparées l'une de l'autre par une cloison. — B. L'*Azarum europæum*, L., Aristolochiée. — *O. droite.* La plus grande, recevant les veines caves

et cardiaques et se jetant dans le ventricule droit. — *O. gauche*. Celle qui, plus petite que l'autre d'un tiers et plus, chez l'homme, reçoit par quatre orifices les veines pulmonaires et communique avec le ventricule gauche.

OREILLON. s. m. Appendice de quelque organe ressemblant à une oreille, sur les animaux ou les plantes. — Le *Tragus* de l'oreille externe des Chiroptères, etc.

OREILLONS. s. m. pl. [*angina maxillaris;* all. *Feifeln;* angl. *parotide mumps;* it. *orrecchioni*]. — **M. C.** Gonflement inflammatoire du tissu cellulaire qui entoure la glande parotide (près de l'oreille) et de celui qui forme sa trame. Les *O.* sont souvent idiopathiques et affectent particulièrement les enfants. souvent des deux côtés à la fois surtout dans les saisons froides et humides; d'autres fois, ils sont symptomatiques, et surviennent dans le cours du typhus et des fièvres éruptives ; en comparant les *O.* avec les fièvres éruptives, on trouve des deux côtés le même mode de transmissibilité; l'immunité conférée par une première atteinte ; la non sporadicité; la fréquence chez les jeunes sujets, et l'atteinte lente et successive de divers groupes de population, sans que le temps puisse y apporter une influence considérable.

OREL (Russie d'Europe). Source chlorurée sodique, froide.

ORELLÉINE. s. f. Produit rouge brun de décomposition à l'air de l'*Orelline.*

ORELLINE. s. f. Corps cristallisable jaune de l'*Anotto.*

ORENSE (Espagne). Sources bicarbonatées sodiques (66° à 68°,5).

OREZZA (Corse). Source ferrugineuse bicabonatée (15°) antichlorotique reconstituante.

ORFE. s. f. Le *Cyprinus orfus*, L., Malacoptérygien d'eau douce à tête petite, rouge. — *O. de mer.* La *Dorade* (*Sparus*), Acanthoptérygien marin.

ORFRAIE. s. m. [φήνη ; all. *Fischadler ;* angl. *ospray;* it. *frusone*]. Le *Pygargue.*

ORGANE. s. m. [*organum ;* ὄργανον; all. *Organ, Werkzeug ;* angl. *organ ;* it. et esp. *organo*]. Subdivision encore complexe des appareils dont chacun a sa conformation propre, quoique divisible en parties diverses qui sont les *O. premiers*, *primaires* ou *parties similaires.* L'ensemble des *O. premiers* forme les *systèmes.* Réciproquement, un *O.* est une partie du corps formée par l'association de *parties similaires* provenant de systèmes différents et constituant un tout unique de conformation spéciale (Bichat). Les *O.* d'espèces diverses, en se réunissant, forment les appareils. A la notion anatomique d'*O.* se rattache, comme attribut physiologique, l'idée d'*usage spécial ;* mais chaque *O.* remplit plus d'un usage, peut concourir ainsi à l'accomplissement de deux ou plusieurs fonctions, qu'il soit os, muscle ou muqueuse. — *O. abdominaux.* Ceux qui sont dans la cavité abdominale. — *O. de l'action* (Broussais). *O.* de la région antéro-latérale et inférieure des lobes du cerveau, et présidant aux actes connus sous le nom générique de *caractère.* — *O. auditifs.* Ceux qui composent l'appareil auditif. — *O. de Bojanus.* Sur les Mollusques, à droite et à gauche d'un sinus veineux sous le péricarde, *O.* qui est formé là d'un sac transparent (*portion non glandulaire*) entourant une masse glandulaire d'un brun foncé. — *O. du cément.* Cartilage auquel dans le follicule dentaire des Solipèdes, Ruminants, etc., succède le cortical osseux coronaire. — *O. circulatoires.* Ceux qui composent l'appareil de la circulation. — *O. de Corti.* Sur la lame spirale du limaçon il y a un bourrelet (*bourrelet de Huschke*) terminé en dedans par un crochet recourbé un peu en bas. Une membrane prend son origine sur cette protubérance, et de là s'étend vers l'extérieur, parallèlement à la *membrane basilaire* ou portion externe de la lame spirale membraneuse. Le bout externe de la membrane (*membrane* ou *O. de Corti*) se perd contre l'épithélium de la lame spirale par des fibres nerveuses qui seraient au nombre de trente mille environ. — *O. de Cuvier.* Appendices ordinairement filiformes terminés en cæcum, près du cloaque, à la naissance de l'appareil circulatoire des Holothuries et considérés comme excrétoires. — *O. digestifs.* Ceux qui concourent à former l'appareil digestif. — *O. de l'émail.* Portion du follicule dentaire d'aspect gélatineux, formé de cellules épithéliales devenues hyalines, étoilées, etc., entre laquelle et l'ivoire se forme l'émail adhérent à ce dernier. — *O. érectiles.* Les corps caverneux, le tissu spongieux de l'urèthre et le gland pour l'homme, les corps caverneux du clitoris et le bulbe du vagin de la femme, la crête et ses expansions sur les Gallinacés. — *O. de la génération* ou *génitaux* [*genitalia, organa generationi inserventia ; pudenda* ; τὰ αἰδοῖα]. Les testicules et leurs enveloppes, les canaux déférents, les vésicules séminales, la prostate, les glandes de Cowper, les canaux éjaculateurs et la verge chez l'homme. La vulve et le vagin, l'utérus, ses annexes et les mamelles sur la femme. — *O. genito-urinaires.* Les *O. génitaux,* plus l'urèthre, la vessie, les uretères et les reins. — *O. de Giraldès.* Amas de petits tubes et vésicules au-dessus de la tête de l'épididyme, le long de la partie inférieure du cordon testiculaire, reste de la portion urinaire inférieure du *corps de Wolff*, homologue du *parovaire* de la femelle (Waldeyer). — *O. de Jacobson.* C'est un tube bilatéral, comprimé d'un côté à l'autre, placé dans la partie antérieure et inférieure de la cloison des fosses nasales. Chaque tube est supporté par un cartilage en soc de charrue. Chaque tube s'ouvre en avant dans le sillon nasal, ou passe à travers le canal naso-palatin, et s'ouvre sur la voûte palatine derrière les dents incisives. Le tube se termine en arrière par une extrémité close. Sa portion moyenne est tapissée comme la *tache olfactive* de cellules épithéliales coniques à noyau allongé, non cilié. — *O. du langage.* Partie postérieure de la troisième circonvolution frontale gauche, considérée comme siège de la faculté spéciale du langage articulé localisée dans le cerveau avec concours peut-être de la plus grande partie de la *circonvolution d'enceinte*, et surtout du *lobule de l'insula.* — *O. phosphorescents.* *O.* des Lampyres et autres Coléoptères qui ont pour rôle un dégagement de lumière sans élévation de température. Ils sont portés soit par les anneaux thoraciques, soit sur l'abdomen. Ils sont formés de capsules à parois de tissu cellulaire remplies de cellules polygonales. De ces cellules, les unes transparentes et entièrement comblées par une masse de granules très ténues, sont les éléments phosphorescents; les autres contiennent des grains blancs d'urate d'ammoniaque servant à réfléchir et à disperser la lumière. La cause intime de la production de la lumière n'est pas connue. Entre ces cellules, se ramifient des trachées et des branches nerveuses (Bleinnemann). Les probabilités sont que le tissu phosphorescent produit peu à peu une substance qui s'accumule lentement dans les cellules productrices mêmes, indépendamment de toute influence nerveuse, par des actes de même ordre que ceux de diverses sécrétions, et que l'acte seul par lequel elles s'en déchargent est volontaire. L'abondance des urates dans la substance des cellules au sein desquelles a lieu le dégagement de lumière porte à penser que l'acide urique est un des composés cristallisables résultant de la décomposition photogénique du composé coagulable précédent, puis qu'il est graduellement éliminé, comme les principes cristallins de désassimilation analogues (Ch. Robin et Laboulbène). — *O. plastiques.* Les *O. digestifs* et *circulatoires* préparant ce qui devient assimilable, formateur. — *O. premiers* ou *primaires.* Les parties similaires des tissus par l'ensemble desquelles chaque système est formé. — *O. respiratoires.* Le larynx, la trachée, les poumons et leurs vaisseaux ; les plèvres, les os, muscles, etc., limitant les parois thoraciques. — *O. de Rosenmüller.* Le *Corps de Rosenmüller.* — *O. rudimentaires.* Ceux qui restent très petits dans une espèce alors qu'ils sont gros sur une autre, de nature déterminable par leur origine, leur structure, et leurs connexions. Les *O.* qui normalement restent petits dans l'un des sexes alors qu'ils sont de volume plus considérable dans l'autre comme le fait est pour les mamelles, le clitoris comparé au pénis, etc. — Les *O.* qui sur l'adulte sont de petit volume par rapport aux autres en général, après avoir été relativement grand sur l'embryon et le fœtus comme les osselets de l'oreille moyenne, la notocorde, etc. — *O. des sens.* Les appareils des cinq sens. — *O. sexuels.* Les *O. génitaux* soit *externes* soit *internes* également. — Les *Testicules* et les *Ovaires.* — *O. transitoires.* Les *O.* qui après existé sous un volume plus ou moins grand, rempli des usages plus ou moins

importants, durant l'âge fœtal ou au delà, disparaissent tout à fait, par séparation complète, comme les enveloppes fœtales, atrophie jusqu'à résorption totale ou à peu près, comme la vésicule ombilicale, ou chute avec remplacement comme les poils, les plumes, les téguments ectodermiques eccellulaires chitineux des Articulés, etc. — *O. vermiformes*. Les *Corps de Wolff*.

ORGANICIEN, IENNE. adj. et s. Qui est relatif à l'*Organicisme*. — Le médecin qui adopte l'*Organicisme*.

ORGANICISME. s. m. [de *organicus*, organique; all. *Orgaicismus;* angl. *organicism;* it. *organicismo*]. Théorie qui part de ce principe que toute maladie a pour cause une lésion des organes. Cette doctrine ne tient pas compte des altérations moléculaires des humeurs, ni de celles de la substance même des éléments anatomiques, etc. Il résulte de là que l'*O.* reste une forme du *mécanicisme* en ce que les organiciens sont forcés comme les mécaniciens d'admettre l'existence d'un principe moteur, dit vital, animé, de nature spirituelle et ainsi des autres, ayant une action sur le corps sans lui être immanent.

ORGANICISTE. s. m. et adj. Comme *Organicien*.

ORGANIQUE. adj. [*organicus;* all. *organisch;* angl. *organic;* it. et esp. *organico*]. Qui concerne l'*Organisation*, l'*Organisme*. — Ce qui prend part à la constitution de celui-ci. — Ce qui en vient.

ORGANISABLE. adj. Qui est susceptible de participer à l'état d'*Organisation*.

ORGANISATION. s. f. [all. et angl. *Organisation;* it. *organizzazione;* esp. *organisacion*]. État d'un corps organisé; ensemble des parties qui le constituent (Chaussier). L'*état d'organisation*, en ce qu'il a d'essentiel, de commun partout où on l'observe, consiste en l'union moléculaire dans des proportions diverses de principes immédiats, tant coagulables que cristallisables, d'origine minérale et de formation intérieure ou organique, chimiquement associés en quelque tout élémentaire, temporairement indissoluble, bien que d'une faible stabilité chimiquement parlant; tout élémentaire de formes spécifiquement variées sous de petites dimensions. L'état d'organisation est le plus haut degré de perfection de tous les modes d'association moléculaire de la matière par l'intermédiaire des principe immédiats; il représente les conditions intrinsèques des plus éminents degrés d'activité de celle-ci qu'on puisse voir. Etudier les conditions de mécanique moléculaire qui permettent les actions chimiques propres aux êtres organisés (*chimie vitale des physiciens*) c'est étudier l'état d'organisation. Ces principes immédiats, composés par ceux des corps simples qu'on trouve dans les milieux terrestres, se divisent de la manière la plus naturelle en ceux qui entrent, ceux qui sortent et ceux qui restent, sant entrer ni sortir tels qu'ils sont dans la substance qu'ils composent. C'est par leur mode de combinaison, d'association moléculaire simultanée qu'ils lient l'inorganique, dont ils sont composés, au vivant qu'ils constituent. La faible stabilité de la matière de complexe et instable composition dont ils sont les composants est à la fois la condition d'existence de la rénovation moléculaire incessante ou nutritive, qui en est la *vie* ou le *mode d'activité propre* et celle de sa dissociation chimique après une durée restreinte. Cette dissociation ou désorganisation débute par la disparition de l'état moléculaire, de l'essentiel, dans l'état d'organisation et avec cet essentiel disparaît le mode correspondant d'activité ou de mouvement de rénovation moléculaire continue dit vital. Ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation est représenté par un fait d'équilibre instable des molécules de principes divers associés comme il vient d'être dit; il est représenté par la moyenne laissée entre les deux extrêmes des oscillations incessantes, plus ou moins grandes et plus ou moins rapides d'une espèce à l'autre des cellules, auxquelles les molécules constitutives de celles-ci sont supposées soumises par le fait même de leur existence. — La matière, les molécules des principes immédiats qui prennent part à l'état d'organisation ne s'y trouvent que sous leur état amorphe soit individuellement soit combinés les uns aux autres. Leur passage à la forme cristalline est l'indice que l'espèce du composé qui prend cette configuration a cessé de prendre part à la constitution de la substance de tel ou tel élément anatomique, de participer à la rénovation moléculaire continue caractéristique de la nutrition, de l'essentiel de la vie; celle-ci est incompatible avec la cristallisation, avec la configuration cristalline, chimique et physique même sous lesquelles nous obtenons et voyons les principes immédiats que l'analyse chimique des laboratoires extrait des tissus et du sang. — L'état d'organisation n'est pas *un*. Il se présente sous des degrés divers de plus en plns complexes. Le premier degré, l'essentiel indiqué plus haut se rencontre dans tout ce qui homogène ou non est doué de *nutrition*. Le deuxième degré est représenté par ce qui caractérise la *structure* des éléments anatomiques. La *texture* de ceux-ci dans les *tissus* caractérise le troisième degré. La distribution en *systèmes* des parties similaires des tissus représente le quatrième degré de l'état d'organisation. L'association de plusieurs *organes premiers* en *organes proprement dits* ou *seconds*, d'organes seconds divers en *appareils* et de ceux-ci en un tout unique ou *organisme* caractérise les cinquième, sixième et dernier degré de l'état d'organisation. Cet état est par suite d'autant plus facile à reconnaître sur un végétal ou animal qu'on examine l'un de ses degrés de l'ordre le plus élevé. (Ch. Robin, 1852). — *O. pathologique*. L'observation montre que dans quelques cas morbides que ce soit, l'organisation ne perd rien de ce qui lui est essentiel, de ce qu'elle a de fondamental, quelque déviation qu'elle présente en plus, en moins ou en aberration. Ce qu'on rencontre est une désordination et non une désorganisation, non une destruction de ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation et de vie. Ce peut être, d'autre part, une régénération de parties manquant ou une génération accidentelle qui répète exactement ou non l'état normal primitif. Mais, dans quelque cas que ce soit, il n'y a pas un ordre déterminé d'état morbide de l'organisation, qui ne soit un dérivé de l'état normal et dont on ne puisse trouver la liaison avec celui-ci, état naturel dont persistent les conditions essentielles et fondamentales d'existence, hors les divers modes de *mortifications* locales. — *O. sans structure*. Celle dans laquelle tout est borné à l'état d'association de principes immédiats avec rénovation moléculaire continue, avec état *amorphe* de la substance, c'est-à-dire sans autre configuration que celle des intervalles qu'elle remplit, des éléments ou des organes qu'elle circonscrit. En elle-même en effet la substance organisée est sans *structure*, celle-ci résultant de l'association dans chaque élément anatomique figurés de particules, *corps cellulaire*, *noyau*, *granulations*, etc., toutes organisées, mais diverses par leur état spécial d'organisation. Ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation est représenté par un fait d'équilibre instable des molécules de principes divers associés comme il a été dit plus haut. Il est représenté par la moyenne laissée entre les deux extrêmes d'oscillations incessantes, plus ou moins grandes et plus ou moins rapides d'une espèce à l'autre des cellules, auxquelles les molécules constitutives de celles-ci sont supposées soumises par le fait même de leur existence. Le réel ici est l'équilibre instable maintenu entre et par les mouvements d'entrée et de combinaison, de décomposition et de sortie des principes constitutifs en corrélation avec les conditions de milieu dans lesquelles se trouve chaque élément ainsi constitué. Notons que ces combinaisons conduisent à la formation de composés, qui se comptent depuis les plus instables qu'on puisse concevoir, comme beaucoup d'albuminoïdes, jusqu'aux plus résistants à l'action de l'air, de l'eau et de nombre de réactifs, comme la kératine, l'élasticine, la chitine, etc. Mais quel que soit le peu de stabilité le plus généralement constaté dans ce qui offre l'état d'organisation, quelle que soit la facile altérabilité de la substance des cellules, sa durée se prolonge pendant un temps relativement considérable, en raison même du renouvellement moléculaire des principes ainsi faiblement unis les uns aux autres. Dès que dans une partie quelconque de la matière qui offre l'état d'organisation vient à cesser cette rénovation de ses principes constitutifs, elle cesse aussitôt de se développer, de se reproduire, de se contracter, etc.

ORGANISÉ, ÉE. adj. Qui est sous l'état d'*Organisation*.

ORGANISME. s. m. Ce qui est fait, composé d'*Organes*. — Toute individualité ou élément anatomique, avec ou sans configuration propre, qui est sous l'état d'*Organisation*. — Tout ce qui est sous l'état d'organisation individuellement considéré, à compter de sa période évolutive *unicellulaire* parmi les êtres qui sont *multicellulaires* (ovule fécondé à l'état dit *monérien*), tout ce qui est ou a été composé de *cellules* disposées en *tissus*, distribuées en *systèmes*, qui forment les *organes*, associés en *appareils* dont l'ensemble compose le *tout* ou individu organisé, à existence indépendante de constitution animale ou végétale. Les organismes pluricellulaires complexes se subdivisent en *parties extérieures* ou *superficielles*, et *parties intérieures*, *profondes* ou *internes*. Les parties extérieures sont la *tête*, supportée par le *cou*, qui repose sur le *tronc*, auquel sont attachés les *membres*, et qui est terminée par la *queue*. Leur étude fait l'objet de la *morphologie*, *anatomie externe* ou *morphologique*, ou *des formes*. Les parties intérieures sont les *appareils*, qui se subdivisent en *organes* (*anatomie descriptive*), lesquels se groupent en *systèmes*, composés de *tissus* et d'*humeurs*, systèmes et humeurs susceptibles d'être ramenés à un certain nombre d'*éléments anatomiques* et de *principes immédiats* (*anatomie générale*). — *O. bactériens*. Pour *Bactérien*. — *O. élémentaires*. Les unités ou individualités anatomiques, tant cellulaires que sans configurations spécifiques. — *O. inférieurs*. Les Protophytes et les Protozoaires.

ORGANITE. s. m. Les *Organes* premiers (Serres, 1840); les *Cellules* (Milne-Edwards).

ORGANOGÈNE. adj. et s. Qui cause l'*Organogénie*; qui la concerne.

ORGANOGÉNÉSIE ou **ORGANOGÉNIE.** s. f. [de [ὄργανον, organe, et γεννᾶν, produire; all. *Organbildung*, *Organformungslehre;* angl. *organogeny;* it. *organogenia*]. Le mode d'apparition et de développement des organes.

ORGANOÏDE. adj. [de ὄργανον, organe, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux organes par la présence de plusieurs tissus entrant dans sa constitution.

ORGANOGÉNIQUE. adj. Qui concerne l'*Organogénie*.

ORGANOGÉNISTE. s. m. Qui étudie l'*Organogénie*.

ORGANOGRAPHIE. s. f. [*organographia*, de ὄργανον, organe, et γράφειν, décrire; angl. *organography;* it. et esp. *organografia*]. Description des organes.

ORGANOGRAPHIQUE. adj. [all. *organographisch;* angl. *organographic*, *organographical;* it. et esp. *organografico*]. Qui concerne l'*Organographie*.

ORGANOGRAPHISME. s. m. [de ὄργανον, organe, et γράφειν, décrire; all. *Organographismus;* angl. *organographism;* it. *organografismo*]. L'*Organographie*.

ORGANOLEPTIQUE. adj. [de ὄργανον, organe, et ληπτός, pris, reçu; esp. *organoleptico*] (Chevreul). Ce qui concerne ce qu'il y a de perçu de ce qui se passe dans l'intimité des organes, de l'organisme, des tissus et des éléments anatomiques par suite.

ORGANOLOGIE. s. f. [*organologia*, de ὄργανον, organe, et λόγος, discours; angl. *organology;* it. *organologia*]. La description des *Organes*.

ORGANO-MÉTALLIQUE. adj. Qui tient de l'*Organique* et du métallique. — Les combinaisons d'un métal aux radicaux des alcools monoatomiques, etc.

ORGANOPATHIE. s. f. [de ὄργανον, organe, et πάθος, maladie]. Maladies des organes en général. — Maladie organique.

ORGANOPATHIQUE. adj. Qui concerne l'*Organopathie*.

ORGANOPATHISME, ORGANOPATHOLOGISME. s. m. [all. *Organopathismus;* angl. *organopathism;* it. et esp. *organopatismo*]. Doctrine pathologique d'après laquelle on étudie les maladies dans chaque organe séparément ou comme n'existant que dans les organes.

ORGANOPLASTIE. s. f. [de ὄργανον, organe, et πλάσσειν, former]. Génération des organes. — *O. hygiénique* (Royer-Collard). Partie de l'hygiène qui a pour but de faire développer certains organes déterminés par un exercice approprié.

ORGANOPLASTIQUE. adj. et s. Qui concerne l'*Organoplastie*. — Qui la cause.

ORGANOPOÉTIQUE. adj. [de ὄργανον, organe, et ποιεῖν, faire]. Pour *Organoplastique*. — Qui en présentant les conditions voulues pour l'assimilation surtout, concourt à la formation de la substance organisée, de ce qui est sous l'état d'organisation, à quelque degré de complexité que ce soit entre l'état d'*organisation sans structure* et l'état d'*organisme*.

ORGANOPOÏÉTIQUE. Faute au lieu de *Organopoétique*.

ORGANOSCOPE. s. m. *L'Entoscope*.

ORGANOSCOPIE. s. f. [de ὄργανον, organe, et σκοπεῖν, considérer; all. *Organoskopie;* angl. *organoscopy;* it. et esp. *organoscopia*]. L'examen des organes.

ORGANOZOONOMIE. s. f. [de ὄργανον, organe, ζῶον, animal, et νόμος, loi]. Étude de l'*Organisation* animale.

ORGANULE. s. m. Petit *Organe*.

ORGASME. s. m. [*orgasmus;* ὀργασμός, de ὀργᾶν, être excité; all. *Blutwallung*, *Blutkongestion;* angl. *orgasm;* it. *orgasmo*]. Le plus haut degré d'appétence et d'excitation, de l'instinct sexuel surtout, d'où on a parfois appliqué ce mot à la désignation de l'état d'érection des organes génitaux et aux divers degrés d'activité des sensations correspondantes.

ORGASTIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Orgasme*.

ORGE. s. f. [*hordeum;* κριθή; all. *Gerste;* angl. *barley;* it. *ozo;* esp. *cebada*]. Genre de Graminées. — *O. ordinaire*. L'*Hordeum vulgare*, L. — *O. cru* (*H. crudum*). Le grain tel quel. — *O. mondé*. Le grain d'orge roulé qui a perdu seulement son écorce, première pellicule ou épiderme du caryopse. — *O. perlé*. Le grain d'orge réduit à son albumen entier, privé de toute l'enveloppe du caryopse.

ORGEAT. s. m. [all. *Gerstenwasser;* angl. *orgeat;* it. *orzata;* esp. *horchata*]. Sirop dans lequel entrait la décoction d'orge, et que l'on fait aujourd'hui avec une émulsion d'amandes douces.

ORGELET ou **ORGEOLET.** s. m. [*hordeolum;* all. *Gerstenkorn;* angl. *hordeolum;* it. *orzajuolo;* esp. *orzuelo*]. Petit furoncle, près du bord libre des paupières.

ORGUEILLEUX, EUSE. adj. et s. — **M. C.** Le malade atteint de monomanie orgueilleuse.

ORIBATE. s. m. [*Oribates*, Latr.]. Genre d'Acariens trachéens, non parasites en général. Tégument résistant. Palpes distincts, ovipares ou ovovivipares.

ORIBATIDE. adj. et s. Qui tient des *Oribates*. — Famille d'Acariens qui les renferme.

ORICHALQUE. s. m. [*orichalchum*. ὀρείχαλκος]. Le *Laiton*.

ORIFICE. s. m. [*orificium*, de *os*, bouche, et *facere*, faire; all. *Mündung;* angl. *orifice;* it. *orifizio;* esp. *orificio*]. L'ouverture qui sert à l'entrée ou à l'issue d'un organe situé à l'intérieur du corps, ou qui fait communiquer des cavités les unes avec les autres. — *O. naturels*. A la surface extérieure du corps, ceux des appareils des sens, digestifs et génito-urinaires.

ORIGAN. s. m. L'*Origanum vulgare*, L. [all. *Dosten;* angl. *origan;* it. *origano;* esp. *oregano*], Labiée aromatique.

ORIGINE. s. f. [*initium;* ἀρχή; all. *Ursprung;* angl. *origin;* it. *origine;* esp. *origen*]. Point de départ. — Apparition. — Naissance. — Dans les cas où *O.* signifie l'apparition organique par *genese* d'une chose *qui n'existait pas* en tant que volume, forme, couleur, structure, dans le moment précédent, l'emploi du mot *différenciation* est erroné. Ce dernier terme n'indique pas origine. Il n'est applicable que là où existe déja une substance qui acquiert une différence quelconque, relativement au point de comparaison que représente ce même objet considéré dans l'instant antécédent.

ORIGNY (Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

ORIOL (Isère). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°).

ORIX. s. m. L'*Antilope orix*, Pallas, Ruminant cavicorne de l'Afrique.

ORMAIZTEGUI (Espagne). Source sulfureuse froide.

ORME. s. m. [all *Ulme*, *Rüster;* angl. *elm;* it. et esp. *olmo*]. Genre d'Ulmacées astringentes. — *O. d'Amérique* La *Guazuma ulmifolia*, L., Malvacée sudorifique des Antilles. — *O. blanc* ou *commun*. L'*Ulmus campestris*, L.,

Ulmacée. — *O. de Chine.* L'*Ulmus parvifolia*, Jacq., de la Chine, etc. — *O. jaune* ou *rouge.* L'*Ulmus fulva*, Michaux, Ulmacée à écorce astringente des États-Unis.

ORMIER. s. m. L'*Haliotis tuberculata*, Lamk., Gastéropode scutibranche.

ORNÉOPHILE. adj. et s. [de ὄρνεον, oiseau, et φίλος, ami]. Sylvicole comme les Oiseaux. — **Z.** Famille de Coléoptères.

ORNIER. s. m. Le Frêne, *Fraxinus ornus*, L. Oléacée fraxinée.

ORNITHOCÉPHALE. adj. et s. [de ὄρνις, oiseau, et κεφαλή, tête]. Qui a une tête d'Oiseau. — **B.** Genre d'Orchidées.

ORNITODACTYLE. adj. [de δακτυλός, doigt]. Qui a des doigts d'oiseau.

ORNITHOGALE. s. m. L'*Ornithogalum umbellatum*, L. [all. *Vogelmilch;* angl. *ornithogalum, star of Bethlehem;* it. et esp. *ornitogalo*], Asphodélée diurétique.

ORNITHOGLOSSE. adj. et s. [de γλῶσσα, langue]. Qui a une langue d'Oiseau. — **B.** Genre de Mélanthacées. — La *Stellaria holostea*, L., Caryophyllée. — La *Samare* du frêne.

ORNITHOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Oiseaux. — **B.** Les Reptiles (De Blainville).

ORNITHOLOGIE. s. f. [*ornithologia;* de ὄρνις, oiseau, et λόγος, discours; all. *Ornithologie; Vogelkunde;* angl. *ornithology;* it. et esp. *ornitologia*]. L'étude des Oiseaux.

ORNITHOLOGISTE. s. m. [all. *Ornitholog;* angl. *ornithologist;* it. *ornitologo;* esp. *ornitlogista*]. Celui qui s'occupe d'*Ornithologie.*

ORNITHOMYIE. s. f. [*Ornithomyia*, Latr.]. Genre de Diptères pupipares parasites des Oiseaux.

ORNITHOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui ressemble aux pattes d'Oiseaux. — **B.** L'*Ornithopus perpusillus*, L., Papilionacée.

ORNITHOPUS. adj. et s. Comme *Ornithopode.*

ORNITHORHYNQUE. Faute au lieu d'*Ornitorrhynque.*

ORNITHORRHYNQUE. s. m. [de ὄρνις, oiseau, et ῥύγχος, groin]. Genre de Mammifères d'Australie, monotrèmes, nageurs, palmipèdes, à cerveau lisse, à bec corné, élargi. Queue courte, peu aplatie, poils rudes. L'*Ornithorrhynchus paradoxus.*

ORNITHOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. La dissection, l'anatomie des Oiseaux.

OROBANCHACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Orobanché.*

OROBANCHE. s. f. Genre, type des *Orobanchées.*

OROBANCHÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Orobanches.* — Famille de dicotylédones hypogynes monopétales, corolle bilabiée, quatre étamines didynames; feuilles petites, écailleuses, avec stomates; vivent en parasites.

OROBE. s. m. L'*Orobus vernus*, L. [all. *Walderbse;* angl. *heathpea;* it. *orobo mooho;* esp. *orobio*], Légumineuse, résolutive. — *O. bâtard* ou *des boutiques.* L'*Ervum ervilia*, L., Papilionacée du midi de l'Europe. — *O. tubéreux.* L'*Orobus tuberosus*, L., qui a des racines chargées de tubercules amylacés.

OROGRAPHIE. s. f. [de ὄρος, montagne, et γράφειν, décrire]. La description des montagnes.

ORONGE. s. f. Genre de Champignons agaricinés. — *O. vraie.* L'*Amanite orangée* [*Amanita aurantiaca* (Bulliard); *Amanita cæsarea* (Persoon); *Agaricus cæsareus* (Schæffer); *Agaricus aureus* (Batsch); *aurantiacus* (Bulliard); all. *Kaiserschwamm,* esp. *hongo carmesi*], comestible à chapeau très convexe, jaune, orangé. — *O. vénéneuse* ou *fausse.* L'*Amanite vénéneuse.*

OROSÉLINE. s. f. ($C^{28}H^{12}O^{8}$). Isomère de l'acide benzoïque hydraté, de l'athamantine.

OROSELONE. s. f. [all. *Oroselon;* angl. *oroselonum*] ($C^{28}H^{10}O^{6}$). Dérivé de l'action de l'acide chlorhydrique sur l'athamantine sèche.

ORPHE. s. m. [ὀρφός; *orphus*]. Espèce de Spare ou de Pagre de la Méditerranée. — L'*Orfe.*

ORPHIE. s. f. L'*Esox bellone*, L., Malacoptérygien marin de nos côtes, à os verdâtres.

ORPIMENT. s. m. [*auripigmentum*, de *aurum*, or, et *pigmentum*, fard; all. *Operment;* angl. *orpiment;* it. *orpimento;* esp. *oropimente*]. Le *Trisulfure jaune d'arsenic* naturel.

ORPIN. s. m. [*Sedum;* angl. *orpine;* it. *favagello*]. Genre de Crassulacées. — *O. âcre.* Le *Sedum âcre*, L., à racine vivace, fibreuse. — *O. blanc.* Le *Sedum album*, L. — *O. commun.* Le *Sedum telephium*, L., à feuilles d'un vert glauque, épaisses.

ORQUE. s. m. [*Orca*, Gray]. Genre de Cétacés delphinides à nageoire dorsale élevée, dents grosses, peu nombreuses.

ORRHOCHÉZIE. s. f. [de ὀρρὸς, sérum, et χέζειν, aller à la selle]. Diarrhée avec supersécrétion de suc intestinal, non muqueux.

ORRHOCYSTE. s. m. [de ὀρρὸς, sérum, et *kyste*]. *Kyste séreux.*

ORRHORRHÉE. s. f. [de ὀρρὸς, sérum, et ῥεῖν, couler]. Écoulement de sérum, de sérosité — *O. auriculaire.* L'écoulement par l'oreille de la sérosité sous-arachnoïdienne ou céphalo-rachidienne dans les cas où une fracture du rocher a ouvert le *confluent arachnoïdien* central vers les nerfs des septième et huitième paire, a déchiré la dure-mère, la muqueuse de l'oreille moyenne et la membrane du tympan. Le liquide précédent situé entre la pie-mère et le feuillet viscéral et l'orachnoïde arrive alors au canal auditif externe. L'orrorrhée est alors un des signes caractéristiques de la fracture précédente. Cet écoulement peut atteindre et dépasser un litre par vingt-quatre heures, la sécrétion devenant plus rapide alors, d'autant plus en quelque sorte que la sérosité s'écoule davantage, dès le moment où les cavités closes qui maintenaient sa quantité dans des proportions normales déterminées sont ouvertes accidentellement et permettent son issue continuelle. — *O. nasale.* Le cas dans lequel une fracture de la base du crâne a ouvert le *confluent antéro-inférieur sous-arachnoïdien* en même temps que fendu la dure-mère, la lame criblée de l'ethmoïde de la muqueuse pituitaire correspondante; d'où un écoulement continu de la sérosité céphalo-rhachidienne connu par le canal auditif externe.

ORSEILLE. s. f. [all. *Lakmusflechte;* angl. *rocella;* it. *oricello;* esp. *orchilla*]. Pâte colorante d'un rouge violet, employée en teinture et préparée avec divers Lichens foliacés. — Des Lichens qui servent à préparer l'*O.* on retire aussi le *tournesol en pain*, mais dans la préparation de celui-ci entre la craie, etc., que ne contient pas l'autre. — *O. d'Auvergne.* La *Variolaria orcina*, Ach. — *O. des Canaries* ou de *Sardaigne.* La *Rocella tinctoria*, Ach. — *O. des Indes.* La *Lecanora tartarea*, Ach. — *O. de mer.* La *Rocella fuciformis*, et *Montagnei*, D. C. — *O. de Norvège.* L'*Umbilicaria pustulata*, Hoffm. — *O. de terre* ou des *Pyrénées.* La *Variolaria dealbata.*

ORSELLÉSIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Composés orselliques.* — Nom d'un *Acide alpha-orsellésique* qui s'obtient de l'acide orsellique gélatineux brut ($C^{16}H^{8}O^{7}+HO$).

ORSELLINIQUE. adj. Comme *Orsellique.*

ORSELLIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Orseille.* — Nom d'acides qu'on en retire l'*Acide alpha-osellique* ($C^{32}H^{15}O^{13}.HO$) et l'*Acide béta-orsellique* ($C^{34}H^{14}O^{14}.HO$).

ORTALIDE. s. f. L'*Ortalis cerasi*, Meigen, Diptère dont le *Ver* est parasite des cerises douces.

ORTEIL. s. m. [d'*articulus*, articulation; all. *Zehe;* angl. *toe;* it. *dito del piede*]. Doigt de pied. — *O. surnuméraire.* Le sixième *O.* du pied polydactyle.

ORTHOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Dont la tête ou la face sont droites (Thurnam).

ORTHOCÈRE. adj. et s. [de ὀρθὸς, droit, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les cornes, les antennes droites. — **Z.** Genre d'Insectes, de Mollusques.

ORTHODACTYLE. adj. [de δακτυλός, doigt]. Qui a les doigts réguliers, égaux, rectilignes.

ORTHODON et **ORTHODONTE.** adj. et s. [de ὀδούς, dent]. Qui a les dents droites. — Espèce de Cétacés.

ORTHODONTOSIE. s. f. [de ὀρθὸς, droit, et ὀδοὺς, dent]. Le redressement des difformités congénitales ou accidentelles des dents.

ORTHOGNATHE. adj. et s. Qui concerne l'*Orthognathie.* — Qui la présente.

ORTHOGNATHIE. adj. [de ὀρθὸς, droit, et γνάθος, mâchoire]. L'état dans lequel les bords alvéolaires et les dents des deux mâchoires sont droits ou peu obliques en avant.

ORTHOGNATISME. s. m. Comme *Orthognathie.*

ORTHOMORPHIE. s. f. [de ὀρθὸς, droit, et μορφή, forme; angl. *orthomorphy, orthomorphosis;* it. et esp. *ortomorfia*]. Partie de l'art médical qui a pour but de chercher à prévenir les difformités du corps et d'y remédier (Delpech).

ORTHONYX. adj. et s. [de ὄνυξ, ongle]. Qui a les ongles droits. — **Z.** Genre d'Oiseaux.

ORTHOPÉDIE. s. f. [ὀρθὸς, droit, et παῖς, enfant; all. *Orthopædie;* angl. *orthopædia;* it. et esp. *ortopedia*]. Partie de l'art médical qui a pour but la conservation des formes naturelles dépendant de l'état des muscles du squelette et de ses articulations, ou de les rétablir lorsqu'elles sont altérées.

ORTHOPÉDIQUE. adj. Qui concerne l'*Orthopédie.*

ORTHOPÉDISTE. s. m. Celui qui s'occupe d'*Orthopédie.*

ORTHOPHONIE. s. f. [de ὀρθὸς, droit, et φωνή, voix]. Tout ce qui concerne la bonne prononciation.

ORTHOPHRÉNIE. s. f. [de ὀρθὸς, droit, et φρὴν, intelligence]. Tout ce qui concerne la rectitude de l'intelligence.

ORTHOPNÉE. s. f. [ὀρθόπνοια, de ὀρθὸς, droit, et πνέω, je respire; all. *Orthopnœ;* angl. *orthopnœa;* it. et esp. *ortopnea*]. Dyspnée généralement d'origine circulatoire, dans laquelle le malade ne peut respirer que debout ou assis.

ORTHOPTÈRE. adj. et s. [de ὀρθὸς, droit, et πτερὸν, aile; all. *Geradflügle;* angl. *orthopterous insects;* esp. *ortoptero*]. Qui a les ailes droites. — **Z.** Ordre des Insectes comprenant ceux dont les ailes sont pliées longitudinalement.

ORTHOPTÉROÏDE. adj. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Orthoptères.*

ORTHORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, bec]. Qui a le bec droit. — **Z.** Les *Colibris.*

ORTHOSCOPE. s. m. [de ὀρθὸς, droit, et σκοπεῖν, voir]. Appareil destiné à examiner les rapports mutuels de la cornée, de l'iris et du cristallin (Czermak).

ORTHOSCOPIE. s. f. Il y a *O.* dans un microscope, quand les objets placés au point de la vision distinctes sont vus étendus sur un plan sans courbure, sans aberration de sphéricité.

ORTHOSCOPIQUE. adj. Qui concerne l'*Orthoscopie.*

ORTHOSOMATIQUE. adj. [de ὀρθὸς, droit, et σῶμα, corps; all. *Orthopædie;* it. *ortopedia;* esp. *orthosomatica*]. Partie de l'orthopédie visant à rendre aux parties du corps leur rectitude ou leur direction naturelles.

ORTHOTROPE. adj. [de ὀρθὸς, droit, et τρέπειν, tourner; all. *orthotrop, ortrotopisch, aufrech;* angl. *orthotropal*]. L'embryon rectiligne des Phanérogames qui a la même direction que la graine et dont la radicule correspond au hile.

ORTHOXYPHÉNYL-SULFUREUX. adj. L'un des isomères de l'acide $C^{12}H^6S^2O^8$ dérivé de l'action de l'acide sulfurique sur le phénol, qui est employé comme antifermentescible et antiputride.

ORTIE. s. f. [*urtica;* κνίδη; all. *Brennessel;* angl. *nettle;* it. *ortica;* esp. *ortiga*]. Genre d'Urticées, dont diverses espèces sont munies de poils creux, piquants, remplis d'une humeur acide, âcre. — *O. bâtarde.* La *Mercuriale annuelle.* — *O. blanche, morte* ou *fausse.* Le *Tamier.* — *O. de la Chine.* La *Ramie.* — *O. grièche.* L'*Urtica urens.* — *O. jaune.* Le *Galeobdolon luteum,* L., Labiée. — **Z.** *O. de mer.* Les *Anémones,* les *Méduses.* — *O. puante.* La *Stachys sylvatica,* L., Labiée ou grande Epiaire. — *O. rouge.* Les *Lamium purpureum,* L., et *maculatum,* L., Labiées.

ORTIÉ, ÉE. Qui a rapport à l'*Ortie;* qui en provient. — Qui ressemble aux ampoules produites par les piqûres d'ortie.

ORTOLAN. s. m. L'*Emberiza hortulana,* L., Passereau conirostre.

ORVALE. s. f. La *Sauge.*

ORVET. s. m. L'*Anguis fragilis,* L., Saurien.

ORVIÉTAN. s. m. [*orvietanum;* all. *Theriak;* angl. *orvietan;* it. et esp. *orvietano*]. Electuaire composé, par un charlatan d'Orvieto.

ORYCTÈRE. adj. et s. [de ὀρύκτηρ, fouisseur]. Fouisseur. — **Z.** Famille d'Hyménoptères. — Le *Mus typhlus,* L., Rongeur acaude.

ORYCTES. s. m. [de ὀρυκτής, fouisseur]. L'*Oryctes nasicornis,* L., Coléoptère lamellicorne.

ORYZIVORE. adj. [de *oryza,* riz et *vorare,* dévorer]. Qui se nourrit surtout ou exclusivement de riz.

Os. Notation de l'*Osmium.*

OS. s. m. [*os;* gén. *ossis;* ὀστέον; all. *Knochen, Bein;* angl. *bone;* it. *osso;* esp. *hueso*]. Les *O.* sont des organes composés d'un tissu mésodermique plus ou moins blanc, dur et cassant; tissu plus dur et plus cassant que tout autre, sauf l'émail et l'ivoire, et cassant parce que sa consistance ne lui laisse ni la ductilité, l'extensibilité, ni la compressibilité propres aux autres tissus mésodermiques. Ils forment la charpente du corps des animaux vertébrés et leur assemblage constitue leur *squelette.* Le corps humain contient, dans l'âge adulte, 206 os (sans compter les os wormiens et les os sésamoïdes), savoir : à la tête, 28; au cou, 4; au tronc, 53 (en y comprenant les os iliaques); à chaque membre supérieur, 32 (en comptant les omoplates); à chaque membre inférieur, 30. Tout *O.* considéré tel qu'il est normalement dans l'économie, sous l'état dans lequel il remplit ses usages physiques de sustentation, de protection, etc., est composé de tissu osseux, de tissu medullaire, de périoste et de portion cartilagineuses articulaires, sans parler des vaisseaux propres à ces tissus, des nerfs qui suivent ces derniers et qui vont dans la moelle. Tout ce qui des *O.* secs forme sous le cartilage articulaire la surface lisse, plus dure et plus lisse que le reste de l'*O.* n'est pas du tissu osseux. Malgré sa dureté cette portion de l'organe n'est qu'une calcification du cartilage en couche de consistance éburnée sans *ostéoplastes* à l'état sec, ni *ostéoblastes* à l'état frais, sans que les canalicules radiés des premiers arrivent à s'ouvrir sous le cartilage comme ils le font sous le périoste. Cette couche ainsi interposée entre l'*O.* et le cartilage articulaire à l'état frais a une épaisseur qui varie de $0^{mm},02$ à $0^{mm},20$. — *O. anonyme.* L'*O. des iles.* — *O. basilaire.* L'apophyse basilaire de l'occipital ou son homologue. — *O. du boutoir.* Petit *O.* dans le boutoir du porc. — *O. carré* (Hérissant) ou *en massue* (Petit), ou *intermaxillaire* (Schneider). L'*Enostéal* (E. G. Saint-Hilaire. — *O. central du carpe.* Cartilage du carpe, sur le fœtus de la cinquième semaine, se fondant au troisième mois à l'angle postérieur du scaphoïde, restant rarement *O.* distinct. — *O. du cœur.* L'*O.* plat qui existe sur les Ruminants, les éléphants au côté interne de l'orifice aortique au sommet de la cloison interventriculaire, et parfois avec un second sur le côté opposé de l'anneau fibreux. cardiaque. — *O. coronaire.* Le *Frontal.* — *O. coronal* Le *Frontal.* — *O. courts.* Ceux dont les trois dimensions sont à peu près égales. — *O. coxal.* L'*Iliaque.* — *O. épactal.* L'*Epactal.* — *O. fondamental.* Le *Sacrum* qui supporte la colonne vertébrale de l'homme. — *O. hypsiloïdes, en massue,* ou *en V. O.* situés à la face inférieure des vertèbres coccygiennes ou caudales des Mammifères qui ont la queue mobile, comme les Castors, ou longue comme les Cétacés. — *O. des îles* ou *iliaque.* L'*Iliaque.* — *O. de l'Incas* ou *O. Incae.* L'*Epactal.* — *O. incisif.* L'*Incisif.* — *O. innominé.* — L'*O. des iles.* L'*Iliaque.* — *O. intermaxillaire.* L'*Incisif* et l'*Enostéal.* — *O. intermédiaire* (Cuvier). L'*O.* central du carpe. — *O. lingual.* L'*Hyoïde.* — *O. lingual des poissons. O.* impair qui s'étend dans la langue sur la ligne médiane et fait suite en avant aux pièces ou copules médianes hyoïdiennes supportant l'extrémité inférieure des arcs branchiaux. — *O. longs.* Ceux qui font partie des membres, plus longs qu'épais. — *O. marsupial* ou *en Y. O.* plat en fourche osseuse à deux branches qui naît du bord antérieur de l'arcade du pubis, en allant vers l'ombilic le long des tendons des muscles obliques externes, chez les Marsupiaux et les Monotrèmes des deux sexes. — *O. papyracé.* L'*Ethmoïde.* — *O. plats.* Ceux qui forment les parois du bassin, du thorax, du crâne, plus larges qu'épais. — *O. primaire.* Celui des points d'ossification. — *O. de Sèche.* Sépiostaire des Sèches, etc., de texture aréolaire, formé de conchioline associée aux carbonate et phosphate de chaux.

OSANORE. Faute au lieu d'*Ozœnore.*

OSBECQUIE. s. f. [*Osbeckia,* L.]. Genre de Mélastomacées d'Asie et d'Afrique, astringentes.

OSCABRION. s. m. Les *Chiton squamosus,* L., *fascicu-*

laris, marginatus, dispar, etc., Gastéropodes prosobranches marins à coquilles à huit plaques transversalement articulées.

OSCHÉITE. s. f. [de ὀσχέον, scrotum; all. *Hodenentzündung;* angl. *oscheitis, oschitis;* it. *oscheite;* esp. *osqueitis*]. Inflammation scrotale.

OSCHÉOCÈLE. s. f. [de ὀσχέον, scrotum, et κήλη, hernie; all. *Hodensackbruch;* angl. *oscheocele;* it. *oscheocele;* esp. *osqueocele*]. Hernie dans le scrotum.

OSCHÉOCHALASIE. s. f. [de ὀσχέον, le scrotum, et χάλασις, relâchement; *oscheochalasis;* all. *Hodensackerweiterung;* angl. *oscheochalasis;* esp. *osqueocalasia*]. Le relâchement du scrotum dans des conditions soit normales, soit morbides. — L'éléphantiasis scrotal.

OSCHÉOLITHE. s. f. [de ὀσχέον scrotum, et λίθος, pierre]. Concrétion dans les glandes sébacées du follicule des poils du scrotum.

OSCHÉOME. s. m., ou **OSCHÉONCIE**. s. f. [de ὀσχεον, scrotum, et ὄγκὸς, tumeur]. Tumeur scrotale.

OSCHÉOPLASTIE. s. f. [de ὀσχέον, scrotum, et πλάσσειν, former]. Autoplastie scrotale.

OSCILLAIRE. s. f. Genre d'Oscillariées filamenteuses, vertes généralement, à filaments doués d'oscillations continues avec glissements lents.

OSCILLANT. adj. Qui oscille sur son point d'attache.

OSCILLARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Oscillaires*. — Famille d'Algues malacophycées filamenteuses, d'eau douce surtout, colorées et incolores.

OSCILLATION. s. f. [*oscillatio;* all. *Schwingung;* angl. *oscillation;* it. *oscillazione;* esp. *oscilacion*]. Mouvement d'un pendule qui va et vient alternativement en deux sens contraires, à droite et à gauche d'un point fixe. Pour les uns l'*O*. est l'ensemble d'une allée et d'une venue du pendule. Pour beaucoup l'*O*. est une allée, ou une venue seulement. — *O. négative*. Le phénomène par lequel le pouvoir électro-moteur ou courant normal du muscle, ou d'un nerf, à l'état de repos disparaît; par lequel d'après quelques-uns il se renverse, lorsque le muscle, ou le nerf, passe à l'état d'activité, à l'état de contraction pour le muscle, de transmission nerveuse, soit centrifuge, soit centripète pour le nerf.

OSCILLATOIRE. adj. Qui est doué d'oscillations, de mouvement sans changement de place.

OSCILLATORIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Oscillarié*.

OSCINIS. s. m. Genre de Muscides.

OSCITANT, ANTE. adj. [*oscitans*, de *oscitari*, bâiller; all. *gähnend;* angl. *oscitant;* it. et esp. *oscitante*]. Qui est accompagné de bâillements.

OSCITATION. s. f. [*oscitatio*]. Bâillement morbide.

OSCULE. s. m. [*osculum*, de *os*, bouche]. Tout petit orifice. — **Z**. Orifices superficiels des éponges. Tout petit orifice de la surface du corps.

OSE. Les noms terminés ainsi dérivés de γλύκος, vin doux, et de γλυκύς, suave, doivent être féminins. — **C**. Finale des mots désignant les sucres. — **M. C**. Finale des mots indiquant : Formation de.

OSEILLE. s. f. [*rumex, oxalis;* all. *Sauerampfer;* angl. *sorrel;* it. *acetosa;* esp. *acedera*]. Genre de Polygonées. — *O. fleurie*. L'*Epilobium spicatum*, L., Épilobiée. — *O. de Guinée*. Les feuilles de l'*Hibiscus verrucosus*, L., et de l'*Hibiscus sabdariffa*, L., Malvacées alimentaires en Asie. — *O. ordinaire*. Le *Rumex acetosa*, Polygonée. — *O. ronde*. Le *Rumex scutatus*, L. — Les feuilles de ces deux espèces, qui sont alimentaires. — *O. rouge*. La *Patience*. — *O. sensitive* ou *de bûcheron*. L'*Oxalis acetosella*, L., Oxalidée.

OSHAE. s. m. Le *Dorema ammoniacum*, Ombellifère.

OSIER. s. m. [all. *Weide;* angl. *osier, willow;* it. *salcio, salice*]. Genre de Salicinées. — *O. vert, brun* ou *blanc*. Le *Salix viminalis*, L. — *O. jaune*. Le *Salix vitellina*, L. — *O. rouge*. Le *Salix amygdalina*, L., — *O. pourpre*. Le *Salix purpurea*, L.

OSMATIQUE. adj. et s. [de ὀσμή, odorat]. Qui possède l'odorat.

OSMAZOME. s. f. [de ὀσμή, odeur, et ζωμὸς, bouillon; all. *Osmazom, Fleischextract;* angl. *osmazome;* it. *osmazoma;* esp. *osmazomo*]. Étymologiquement, il faudrait dire *Osmozôme*. — Mélange de composition indéterminée de dérivés odorants pyrogénés des albuminoïdes, etc.

OSMHIDROSE. s. f. [de ὀσμή, odeur, et ἱδρώς, sueur]. Odeur sudorale.

OSMIAMATE. s. m. Les sels de l'*Acide osmiamique*. Très instables, détonants.

OSMIAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($OS^2Az^2O^5H^2$) très instable.

OSMIEUX. adj. Les composés de l'*Osmium* au degré inférieur d'oxydation. — L'acide (OsO^3) n'est connu qu'à l'état des sels.

OSMINE. s. f. L'*Oxyde d'osmium*, solide, blanc, volatil, odorant.

OSMIQUE. adj. Qui concerne l'*Osmium*. — Nom d'un de ses acides (OsO^4) soluble dans l'eau, assez soluble dans l'alcool et l'éther. C'est un *oxydant* énergique par abandon de son oxygène; il est ainsi rapidement *réduit* par les matières d'origine organique. Il est volatil avec une *odeur métallique* forte, se ramollit comme de la cire à la chaleur de la main, fond vers 40°, bout vers 100°. Il est très vénéneux, sa vapeur se fixe aux muqueuses dont il détermine l'inflammation, cause la toux, etc. C'est un acide faible qui ne chasse pas l'acide carbonique. Il se réduit à l'état métallique au contact des albuminoïdes et des corps gras que brunissent et noircissent ainsi les particules de l'*Osmium*.

OSMITE. s. m. Sels de l'*Acide osmieux*.

OSMIUM. s. m. [de ὀσμή, odeur; all. et angl. *Osmium;* it. et esp. *osmio*]. Métal découvert (1803) dans le minerai de platine (Tennant). D'un gris foncé, le plus dense (22,47) et le moins fusible des métaux.

OSMOMÈTRE. s. m. [de ὠσμός, action de pousser, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure des phénomènes *osmotiques*.

OSMONDE. s. f. L'*Osmunda regalis*, L., Fougère des marais.

OSMOSE. s. f. [de ὠσμός, action de pousser]. Transmission réciproque de deux liquides au travers d'une membrane qui les sépare. — *Endosmose* et *Exosmose*. — Manifestation de l'hygrométricité envisagée dans ses deux faits essentiels pris séparément : de pénétration molécule à molécule (endosmose) des liquides, d'une part; de sortie (exosmose) coexistant de ces mêmes liquides, d'autre part. Seulement il s'agit alors de solides disposés en membranes et séparant deux liquides de nature différente, ce qui complique le phénomène; tandis que l'hygrométricité entraîne simplement l'idée d'un solide et d'un liquide qui s'unit moléculairement à sa substance, sans disposition spéciale des parties. L'*O*., en un mot, est un cas particulier de l'hygrométricité.

OSMOTIQUE. adj. [de ὠσμός, action de pousser]. Qui concerne l'*Osmose*.

OSMYLE. s. m. [*Osmylus*, Latr.]. Genre de Névroptères hémérobies.

OSPHRÉSIOLOGIE. s. f. [de ὄσφρησις, l'odorat, et λόγος, discours; all. *Lehre vom Geruch;* angl. *osphresiologia;* it. et esp. *osfresiologia*]. Étude des odeurs; celle du sens de l'odorat.

OSSATURE. s. f. Comme *Squelette*.

OSSÉINE. s. f. (Ch. Robin et Verdeil, 1852) [all. *Ossein, Knochensubstanz;* angl. *osseine;* it. *osseina*]. L'albuminoïde propre du tissu osseux qui se transforme en gélatine dans l'eau bouillante, identique avec la *Géline*. Séparée des sels et convenablement débarrassée par les lavages des acides qui les ont dissous, l'*O*. est solide, jaunâtre, transparente, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther. Elle se putréfie rapidement dans l'air humide. Elle forme avec l'albumine, le peroxyde de fer, l'oxyde de mercure et le tannin des composés inaltérables à l'air. Dans l'eau bouillante, elle se modifie lentement et se convertit en gélatine qui se dissout. Cette modification est plus prompte dans l'eau acidulée. Elle a eu lieu sans perte ni augmentation de poids et sans changement de composition centésimale. La *substance préosseuse* qui représente de l'*O*. dont la génération a précédé l'arrivée dans son intimité des sels terreux et qui par suite se trouve naturellement à l'état pur, hors de tout emploi des réactifs et pendant un certain temps, donne aussi de la gélatine par l'ébullition. Traitée par l'eau bouillante, séparément de l'os (*bois de chevreuil*) dont la génération est consécutive à la sienne ; le *tissu préosseux* se liquéfie en six heures. Sauf une

petite quantité de sels calcaires (carbonate et phosphate) et des débris cellulaires, l'os qui lui fait suite exige dix à douze heures pour se dissoudre et laisse une proportion plus considérable de matières insolubles. Les deux solutions obtenues montrent chacune les réactions de la *gélatine* avec *absence de chondrine*. Elles précipitent abondamment par l'acide picrique, le tannin, l'acide métaposphoripue, et se colorent en violet par le sulfate de cuivre et la potasse. — L'*O.* et la géline donnant toutes deux de la gélatine, le tissu osseux se rapproche donc du tissu cellulaire (s'il était incrusté de phosphate de chaux), plus que du cartilage calcifié tel qu'il est sous le cartilage articulaire; car chimiquement l'ossification est la substitution, à volume égal, peut être supérieur, de la molécule complexe ostéino-calcaire, à la molécule de la cartilagéine donnant de la chondrine. — *O. modifiée.* Dans la destruction lente qui accompagne ou qui suit la fossilisation, l'*O.* passe en proportion de plus en plus grande à l'état d'*O. modifiée* (Scheurer-Kestner) différant de l'*O.* normale en ce qu'elle est soluble dans l'acide chlorhydrique étendu et dans l'eau. Il y a *fossilisation* proprement dite lorsque l'*O.* qui se modifie, puis est dissoute plus ou moins vite, selon les couches géologiques, est proportionnellement et moléculairement remplacée par de la silice ou d'autres principes minéraux, et sans modification essentielle de la structure des éléments. Les phosphates à leur tour, ou en même temps, peuvent être remplacés aussi molécule à molécule, sans que cette structure change.

OSSELET. s. m. [diminutif d'*os; ossiculum*; all. *Knöchlein;* angl. *ossicle, ossiculum;* it. *ossicino;* esp. *huesecillo*]. Petit os. — **B.** Les noyaux des *Nuculaines.* — **M. C.** Exostose du boulet du cheval. — *O. de Bertin* (*cornua sphenoidalia*). Les apophyses triangulaires du sphénoïde. — *O. de l'ouïe.* Situés dans la cuisse du tympan; ce sont le *Marteau*, l'*Enclume*, le *Lenticulaire* et l'*Etrier.*

OSSEMENT. s. m. Os ou fragment d'os privé de ses parties molles par putréfaction en terre ou à l'air.

OSSEUX, EUSE. adj [*osseus;* ὀστώδης; all. *knöchern;* angl. *osseous;* it. *osseo;* esp. *huesoso*]. Qui a la nature les caractères physiques, etc., des os.

OSSICULE. s. m. [*ossiculum*]. **B.** Petit noyau des fruits drupacés. — **A.** *Os sésamoïde.*

OSSIFÈRE. adj. [de *os*, os, et *ferre*, porter]. Qui a des os ou des organes ossiformes.

OSSIFICATION. s. f. [de *os*, os, et *facere*, faire; all. *Verknöcherung;* angl. *ossification;* it. *ossificazione;* esp. *ossificacion*]. La génération des os. — L'*Ostéogénie.* — Le développement normal du système osseux. — *O. accidentelle.* Production d'os entre les fibres ou à leur place qu'il ne faut pas confondre avec l'incrustation ou calcification, mode d'altération par lequel des tissus acquièrent accidentellement la dureté, la couleur, la compacité des os sans en avoir la structure ni la composition. — *O. artérielle.* L'incrustation, la production de plaques de carbonates et phosphates calcaires dans le tissu musculo-élastique des artères, etc., qui prend la place de ses éléments et fait disparaître ses propriétés. — *O. du fœtus mort, des tumeurs*, etc. Par confusion leur incrustation calcaire superficielle ou profonde. — *O. du germe.* Confusion grossière de la *Dentification* avec l'*Ossification.* — *O. placentaire.* Production accidentelle de grains calcaires dans le tissu placentaire, à la surface des villosités du placenta.

OSSIFIÉ, ÉE. adj. Le tissu, l'organe, etc., dans lequel a eu lieu la substitution de l'os à leurs éléments. — **M.C.** Se dit souvent des tissus qui ont pris la consistance de l'os, ou à peu près, par *incrustation*, calcaire surtout, confondue ici avec l'*ossification.*

OSSIFLUENT, ENTE. adj. [de *os*, os, et *fluere*, couler]. Qui vient, qui découle d'un os.

OSSIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui a pris la dureté, etc., de l'os.

OSSIFRAGE. adj. et s. [*ossifragus*]. Qui casse les os. — **Z.** Le *Labrus ossifragus*, L., Acanthoptérygien labroïde.

OSSIVORE. adj. [*ossivorus*, de *os*, os, et *vorare*, manger]. Qui use, qui mange les os.

OSTAGRE. s. m. [*ostagra*, ὀστάγρα, de ὀστέον, os, et ἄγρα, prise; all. *Knochenzange;* angl. et it. *ostagra*]. Instrument pour saisir, enlever, déprimer ou mouvoir les os.

OSTÉAL, ALE. adj. et s. Qui a rapport aux os; qui en a la nature. — Chaque osselet de l'ouïe. (Owen).

OSTÉALGIE. s. f. [de ὀστέον, os, et ἄλγος, douleur]. L'*Ostéodynie.* — Douleur dans les os. Douleur périostique.

OSTÉAUNORE. s. m. Comme *Ozænore.*

OSTÉIDE. s. m. [de ὀστέον, os, et εἶδος, apparence; all. *Osteïd;* esp. *osteide*]. Production accidentelle ressemblant aux os.

OSTÉIQUE. adj. Comme *Ostéal.*

OSTÉINE. s. f. Comme *Osséine.*

OSTÉITE. s. f. [*osteitis;* de ὀστέον, os; all. *Knochenentzündung;* angl. *ostitis;* it. *osteite, osteitide;* esp. *osteitis*]. Phlegmasie du tissu des os. — L'*O.* très souvent coexistante avec la *périostite* et la *médullite* est plus commune sur les enfants que chez les adultes, elle atteint plus particulièrement les os spongieux, les os courts du carpe ou du tarse, le corps des vertèbres, les extrémités articulaires des os longs; elle se manifeste à la suite de plaies, de contusions, etc.; ou bien elle est due à des causes internes, telle qu'une inflammation du tissu cellulaire dans le voisinage d'un os, la scrofule, la syphilis, le rhumatisme, etc. Si l'os enflammé est superficiel, on sent un gonflement précédé ou accompagné de pesanteur, de douleur obtuse, qui augmente subitement dès que le membre éprouve la moindre commotion. En même temps, non seulement la substance fondamentale dure de l'os entre chaque *ostéoplaste* se modifie un peu et devient au moins un peu friable, mais chaque *ostéoblaste* devient plus large, irrégulier, dans des proportions variables, ainsi que ses canalicules anastomotiques. En même temps la substance de son corps cellulaire devient plus ou moins grenue, avec ou sans granules graisseux. La résorption simultanée de la substance dure interposée peut même aller par places jusqu'à communication de deux *ostéoplastes*, jusqu'à contiguïté de deux *ostéoblastes.* Ces derniers en un mot sont le siège de modifications nutritives, d'hypertrophie, de changements de structure que leur examen sur l'os frais montre très prononcés parfois. Le plus souvent l'*O.* est difficile à distinguer de la *périostéite;* cependant la tuméfaction est plus superficielle en général plus lente et la tumeur plus dure. La maladie peut se terminer par résolution, par induration, par suppuration, par gangrène (*carie*), ou par *nécrose.* Souvent c'est contre l'affection interne (syphilis, scrofules, etc.) qu'il faut diriger le traitement. Toutes les fois que l'inflammation est interne, on emploie les antiphlogistiques : saignées locales, pointes ou raies de feu, bains, topiques émollients; et, en raison de la nature du tissu affecté, il faut persister longtemps dans l'emploi de ces moyens. Si, après la cessation des phénomènes inflammatoires, la tuméfaction dure, on a recours aux frictions mercurielles, aux bains alcalins, sulfureux, aux applications rubéfiantes ou épispastiques, etc. — *O. condensante.* Celle dans laquelle il y a hypergenèse osseuse avec passage de l'os à l'état compact, inversement à l'*O.* raréfiante. — *O. épiphysaire.* Celle des points d'ossification et du cartilage vasculaire qui les entoure sur les enfants, avec ou sans suppuration. — *O. raréfiante.* Celle qui s'accompagne d'agrandissement des canaux de Havers ou des alvéoles médullaires. De là résulte que comparativement à un os de masse égale celui qui est ainsi affecté présente une moindre consistance, etc., une proportion moindre de tissu osseux même, une quantité plus grande de vaisseaux, de tissu cellulaire et de moelle, inversement à ce qui est dans les cas dits d'*O. condensante.* — *O. suppurée.* Ostéopériostite avec suppuration. — *O. traumatique.* L'ostéo-myélite suite de fractures.

OSTENDE (Belgique). Bains de mer.

OSTÉO-ARTHRITE. s. f. Arthrite caractérisée par des altérations à marche chronique de l'os épiphysaire puis du cartilage, du genou surtout, avec peu de lésions des ligaments et du périoste.

OSTÉOATHÉROME. s. m. Production ressemblant à une bouillie, dans les os ou dans leur moelle. La formation de l'*O.* est un résultat de l'altération, de la destruction, des cellules adipeuses surtout, de la *moelle graisseuse* et accessoirement de ses autres éléments. Le contenu des

cellules précédentes se réduit en gouttelettes et en corpuscules, par suite du passage des corps gras liquides à l'état solide, etc.

OSTÉOBLASTE. s. m. [de ὀστέον, os, et βλαστός, germe]. Cellules par la présence desquelles s'annonce la génération de l'os; cellules persistant au sein de cette substance, y restant toute la vie comme cellules caractéristiques du tissu, au point de vue anatomique ou de la texture, et sous le rapport du rôle nutritif. Elles ne sont *génératrices* ou *formatrices* de l'os qu'en ce sens que ce sont elles qui sont le point de départ de la formation des *Ostéoplastes*, des cavités radiées caractéristiques de ce qui est os, cavités dans lesquelles on les retrouve. Sous ce dernier rapport il n'y a de formation d'os, partie dure, que par l'intermédiaire des *Ostéoblastes*, parties molles. Les cellules du cartillage, médullocelles, cellules ou noyaux du tissu cellulaire à l'état mou aussi bien que sous l'état de périoste n'y sont pour rien. On ne trouve comme *Ostéoblastes* contigus à du cartilage que ceux qui sur une très petite étendue sont en couche entre le périchondre devenant périoste et le cartilage calcifié qui précède l'os de même forme, lors de la production du premier *point d'ossification* des os longs et courts, peu au delà de ce point quand il est ossifié. Dans l'intérieur de ce cartilage *en voie d'ossification*, on ne trouve jamais d'*Ostéoblastes* entre lui et l'os déjà formé, c'est-à-dire entre l'os et la *calcification* qui précède la formation de celui-ci et qui l'entoure du côté de ce cartilage transitoire. C'est toujours entre les médullocelles, la moelle ou les capillaires, remplissant les alvéoles et la surface même des couches, lames et trabécules osseuses qu'ils tapissent, qu'on les voit. Pour les os sans cartilage préexistant c'est à la surface osseuse d'une part et de l'autre encore à la surface des lames et trabécules de la *substance préosseuse*, ou aussi à la surface du tissu cellulaire même qui les prolonge qu'on les observe. Dans le cas des tumeurs osseuses les *Ostéoblastes* peuvent être accumulés, et remplir les mailles que limitent des faisceaux de cellules fibro-plastiques. Les *Ostéoblastes* (Gegenbaur, 1864), sont soit polyédriques, à angles plus ou moins arrondis, ou nets au contraire, soit ovoïdaux, soit prismatiques plutôt que cylindroïdes, avec ou sans petits prolongements aux angles. De l'un à l'autre le diamètre varie chez l'homme, le mouton, le bœuf de 0mm,015 à 0mm,25 et même 0mm,035 dans les tumeurs osseuses (Bouveret). Les premiers *O.* ne se montrent sur les embryons humains que du cinquantième au soixantième jour, alors que depuis longtemps il n'y a plus de cellules proprement dites du mésoderme dont on puisse les faire provenir. Les *O.* n'ont aucun des caractères des cellules du tissu cellulaire et on ne peut saisir une phase quelconque de la transformation de celles-ci en *O.*, en sorte qu'on ne connaît pas encore le mode d'après lequel a lieu leur génération sur le fœtus, ni sur l'adulte.

OSTÉOCAMPSIE. s. f. [de ὀστέον, os, et κάμπτειν, courber] (Alibert). Courbure des os.

OSTÉOCÈLE. s. f. [de ὀστέον, os, et κήλη, hernie]. Hernie dont le sac a la consistance osseuse.

OSTÉOCHONDROPHYTE. s. f. [de ὀστέον, os, χόνδρος, cartilage, et φυτὸν, production]. Chondrome en partie osseux.

OSTÉOCLASIE. s. f. La rupture des os. — Celle surtout qui est opérée chirurgicalement en vue de leur redressement dans les cas de cal vicieux, de *Genu valgum*, etc. — *O. manuelle.* L'*O.* chirurgicale qui consiste à briser l'os dont on veut obtenir le redressement (en cas de consolidation vicieuse, de courbure rhachitique, etc.) à l'aide d'efforts exercés avec les mains. — *O. mécanique.* L'*O.* chirurgicale dans laquelle pour remédier à certaines difformités des os ou des articulations on brise un os long, le fémur surtout à l'aide d'un *Ostéoclaste.* L'opération réussit surtout chez les enfants. Dans certaines ankyloses osseuses et même articulaires, dans le *Genu valgum* elle peut être préférable à l'ostéotomie. Il en est de même dans le rhachitisme et certaines difformités accidentelles.

OSTÉOCLASIÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'*Ostéoclasie.*

OSTÉOCLASTE. s. m. [de ὀστέον, os, et κλάειν, briser; all. *Osteoclast, Knochenbrecher;* angl. *osteoclast;* it. et esp. *osteoclasto*]. Instrument pour la fracture méthodique des os ayant pour but d'arriver au redressement des cals vicieux, des ankyloses, du *Genu valgum* (Pürmann, 1692). — **A.** Les *Myéloplaxes* qu'on supposait (Kölliker) douées de propriétés érosives à l'égard des os. — *O. de Collin.* Appareil pour produire l'*Ostéoclasie* d'un os long ayant une direction vicieuse en vue d'arriver à son redressement et à celui d'un membre consécutivement.

OSTÉOCOLLE. s. f. [*osteocolla;* de ὀστέον, os, et κόλλα, colle; all. *Reinwell;* angl. *osteocolla;* it. *osteocolla;* esp. *osteocola*]. Jadis carbonate de chaux déposé sur les corps étrangers plongés dans les fontaines, sel recouvrant et réunissant ces corps.

OSTÉOCOPE. adj. [*osteocopus*, de ὀστέον, os, et κόπτειν, briser; all. *Osteocopus*, *Knochenschmerz;* angl. *osteocope;* it. et esp. *osteocope*]. Qui brise les os.

OSTÉOCYSTOÏDE. s. m. [de ὀστέον, os, κύστις, kyste, et εἶδος, forme]. Tumeur kysteuse dans les os.

OSTÉODERME. adj. et s. [de δερμά, peau]. Qui a des plaques osseuses dans la peau.

OSTÉODERMIE. s. f. [de ὀστέον, os, et δερμά, peau]. La présence normale de tissu osseux dans l'épaisseur où à la surface du derme chez divers animaux, tels que les *Tatous* en général, beaucoup de *Plectognathes*, etc. Ce squelette mésodermique cutané est disposé en plaques osseuses de configurations diverses d'une espèce à l'autre et plus ou moins réunis, juxtaposés, en cuirasse par leurs bords. — **Y.** La production normale du cortical osseux radiculaire des dents, dérivant du chorion ou *derme* des follicules dentaires et s'appliquant molécule à molécule, au fur et à mesure qu'à lieu l'*Ostéogénie*, contre la dentine radiculaire, produit ectodermique. — **M. C.** La production morbide du tissu osseux disposé en plaques ou autrement dans l'épaisseur du derme cutané.

OSTÉODERMIQUE. adj. Qui concerne l'*Ostéoderme*, l'*Ostéodermie.*

OSTÉODYNIE. s. f. [de ὀστέον, os, et ὀδύνη, douleur]. L'*Ostéalgie.*

OSTÉELCOSE. s. f. [de ὀστέον, os, et ἕλκωσις, ulcération]. Ulcération du tissu osseux.

OSTÉOGÈNE. adj.]de ὀστέον, os, et γεννᾶν, engendrer]. Qui favorise la génération du tissu osseux.

OSTÉOGÉNIE. s. f. [*osteogenia*, *osteogenesis*, de ὀστέον, os, et γένεσις, génération; all. *Knochenbildung;* angl. *osteogeny;* it. et esp. *osteogenia*]. Étude de la génération et du développement : 1° de la substance des os; 2° de leur tissu; 3° de leur système. Les phénomènes de la génération et du développement de la *substance osseuse avec ses ostéoplastes*, de l'*élément anatomique des os*, en un mot, sont les mêmes partout, qu'il y ait ou non des cellules (*chondroplastes*) dans les cavités de la substance fondamentale d'un cartilage, que l'os soit ou non précédé d'un cartilage déjà préexistant, que ce soit à des tissus cartilagineux, cellulaire, fibreux, tendineux que se substitue, l'os naît et grandit. La substance fondamentale de l'os commence à se produire sous forme de granulations isolées, à contour foncé, à centre brillant, comme le sont tous les granules des sels calcaires. On les voit surtout dans les cloisons longitudinales de séparation des rangées de chondroplastes dans le cas de substitution de l'os au cartilage. Ces portions encore d'aspect granuleux, foncé, presque opaque siègent dans les cloisons séparant les rangées longitudinales de chondroplastes. Ces prolongements sont d'autant plus minces qu'on les examine plus avant dans le cartilage, dans les cloisons duquel ils se terminent le plus souvent graduellement en pointe, aiguë ou mousse. L'ensemble de ces dispositions constitue la *zone granuleuse* ou de *calcification* (*infiltration calcaire* de quelques auteurs) précédant la production de l'os même. Ce qui, de la substance fondamentale des os à l'état dit *ostéoïde* ou de *calcification* fait de l'os proprement dit, c'est l'écartement des *Ostéoblastes* les uns des autres, par la production même de cette substance entre eux, avec développement graduel de ostéoblastes, comme s'ils s'enfonçaient dans la profondeur de ce qui est substance osseuse dure; c'est encore la résorption simultanée de cette substance sous forme anguleuse avec prolongement en canalicules dans lesquels s'étendent autant de rayons du corps cellulaire mou, jusqu'à

ce que chacun s'anastomose avec un autre; c'est ce qui amène en un mot le passage des *Ostéoblastes* à l'état d'*Ostéoplastes* ou cavités radiées caractéristiques du tissu osseux sec ou frais. Lorsque la substance des *O.* est précédée de tissu cartilagineux, ou cartilage proprement dit, elle se substitue à lui, celui-ci disparaît; elle le remplace. C'est la *génération osseuse par substitution*. Sur les Mammifères tous les *O.* du tronc et ceux de la base du crâne naissent ainsi (apophyse basilaire de l'occipital, sphénoïde, rocher, ethmoïde). Il y a en outre le cas dans lequel la substance osseuse naît sans cartilage préexistant. L'organe, dans ce cas, n'est pas précédé par un cartilage qui en a la forme, comme dans le premier cas. C'est l'*ostégénie par envahissement* (Ch. Robin, 1849). Ce mode de génération est propre aux os de la voûte du crâne, tant pour leur apparition primitive que pour leur agrandissement consécutif; c'est en outre par ce mode que s'agrandissent, consécutivement à leur apparition, les os qui sont nés par substitution à un cartilage préexistant. L'*O* par envahissement a lieu, en effet, dans les pariétaux, le frontal, l'occipital, moins les condyles et l'apophyse basilaire; dans la partie écailleuse du temporal et l'apophyse zygomatique, l'anneau tympanique, les petites ailes du sphénoïde, la partie mince des grandes ailes, les cornets de l'ethmoïde et du nez plus les os de la face. Dans ces os, dès qu'apparaît un point très limité, de substance préosseuse, se montre aussitôt après, la substance dure dans son centre, et elle continue à envahir peu à peu les tissus occupant la place que va occuper l'os; mais un cartilage ne commence pas par occuper toute cette place comme pour les autres os. Ici donc l'os grandit comme il avait commencé. La génération par envahissement a lieu en outre dans tous les os qui ont été précédés d'un cartilage de même forme, dès que le périchondre est devenu périoste, dès que tout le cartilage préexistant est devenu os. La substitution de l'os au cartilage n'est pas, chez l'embryon, précédée de la formation de vaisseaux : ce n'est que consécutivement qu'ils se forment. Jusqu'au troisième mois environ de la grossesse, il n'y a, pour les os du tronc, de vaisseaux que dans la substance osseuse déjà formée; et le cartilage dans lequel s'avance l'os en traînées granuleuses en est dépourvu. Les vaisseaux s'avancent en même temps que l'os mais sans le précéder dans le cartilage. Ce n'est que lorsque les os et les cartilages épiphysaires atteignent déjà un certain volume que se développent ici seulement des capillaires dans tout le cartilage qui va s'ossifier. L'accroissement, en longueur des os longs se fait près de leurs extrémités; leur partie moyenne n'y est pour rien. Il ne cesse que quand les épiphyses sont soudées au corps de l'os, ce qui n'arrive pour quelques-uns que vers l'époque de vingt et un ans. L'examen des trous nourriciers, au point de vue de leur situation relative, montre que les os des membres supérieurs s'allongent surtout par les extrémités opposées au coude, et les membres inférieurs par les extrémités qui regardent le genou. Pour les membres supérieurs, ce sont les extrémités regardant le coude qui se soudent les premières; et pour les membres inférieurs, ce sont au contraire les extrémités opposées aux genoux qui se soudent les premières. Ici on parle de la soudure de l'extrémité de la diaphyse avec l'épiphyse correspondante, conséquence de l'ossification complète du cartilage dit d'ossification. Ce cartilage s'est alors graduellement aminci, est devenu *cartilage synchondral* séparant l'os en autant de pièces ou points osseux distincts, ayant chacun leur moelle osseuse dont les vaisseaux ne s'anastomosent pas encore de la portion de moelle diaphysaire avec la portion diaphysaire, et ainsi pour les os plats. Chez le vieillard, l'accroissement en épaisseur a cessé, lorsque la dilatation intérieure des alvéoles médullaires continue encore. Il en résulte un amincissement de tout ce qui est substance osseuse qui explique la grande fragilité des os à cet âge. Sur le vieillard aussi, les os longs paraissent éprouver un léger raccourcissement réel, les os larges diminuent d'épaisseur ; leur tissu spongieux disparaît, les deux lames du tissu compact se trouvent adossées. Dans les os courts, la substance compacte extérieure diminue d'épaisseur, et les alvéoles du tissu spongieux sont, au contraire, plus élargis. D'autre part le cartilage articulaire de l'os considéré dans son ensemble s'amincit, par épaississement de la couche éburnée d'incrustation superficielle des surfaces articulaires osseuses qui empiète sur lui. De plus a lieu aussi l'amincissement graduel du périoste, prononcé surtout sur les os longs.

OSTÉOGÉNIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Ostéogénie*.

OSTÉOGRAPHIE. s. f. [*osteographia ;* de ὀστέον, os, et γράφειν, décrire; angl. *osteography;* it. et esp. *osteografia*]. Description des os.

OSTÉOÏDE. s. m. et adj. [de ὀστέον, os, et εἶδος, forme; all. *Osteoid*]. Qui ressemble au tissu osseux. — Production osseuse accidentelle.

OSTÉOLOGIE. s. f. [*osteologia;* de ὀστέον, os, et λόγος, traité, discours; all. *Osteologie*, *Knochenlehre;* angl. *osteology;* it. et esp. *osteologia*]. Description des os.

OSTÉOLYSE. s. f. [de ὀστέον, os, et λύσις, action de dissoudre; all. *Knochensubstanzauflösung;* it. *osteolisi;* esp. *osteolisis*] (Lobstein). Résorption d'où résulte la disparition de la substance osseuse.

OSTÉOMALACIE. s. f. [de ὀστεον, os, et μαλακὸς, mou; all. *Knochenerweichung;* angl. *mollities ossium;* it. *rammollimento delle ossa;* it. et esp. *osteomalacia*]. Ramollissement des os. — Affection dans laquelle l'os, en tant qu'organe, a pris de la souplesse, a perdu sa résistance, parce que son tissu s'est résorbé de toutes pièces; ses parties spongieuses et sa portion compacte se sont amincies au point de prendre le genre de souplesse dite de *parchemin*. De là vient que ce tissu est alors mou et facile à déprimer ou à couper, comme le tissu spongieux de l'os normal. Mais chaque lamelle, chaque trabécule est encore formée de *substance osseuse* et en présente les *ostéoplastes* caractéristiques sans qu'il y ait jamais passage régressif par un état cartilagineux. (Ch. Robin).

OSTÉOMANCIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Présage tiré de l'inspection des ossements.

OSTÉOME. s. m. [de ὀστέον, os, et la finale *ome ;* all. *Knochengeschwulst;* angl., it. et esp. *osteoma*]. Tumeur osseuse. — *Exostose*. — *Hyperostose*. — Production osseuse hors du lieu où siégent normalement les os.

OSTÉOMÉTRIE. s. f. [de ὀστέον, os, et μέτρον, mesure]. Mensuration des os, du squelette.

OSTÉOMÉTRIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Ostéométrie*.

OSTÉOMYÉLITE. s. f. [de ὀστέον, os, et μυελὸς, moelle; all. *Knochedmarkentzündung;* angl. *osteomyelitis;* it. *osteomielite;* esp. *osteomielitis*]. L'inflammation de la moelle des os avec *Ostéite* et souvent périostite, lors des fractures, des amputations, etc., suivie ou non de nécrose. — *O. diffuse suppurée*. Celle qui avec douleur, fièvre, s'accompagne de phénomènes typhiques, production de pus d'origine médullaire, sanieux, etc.

OSTÉOMYLE. adj. et s. [de μύλη, môle]. Les os plus ou moins imparfaitement développés et conformés faisant partie des masses plus ou moins embryomorphes se produisant parfois dans les *kystes dermoïdes* de l'ovaire.

OSTÉONAURE. s. m. et adj. Dentiers faits d'or et d'ivoire des dents de l'hippopotame.

OSTÉONCOSE. s. f. [de ὀστέον, os, et ὄγκος, tumeur]. Exostose éburnée (Lobstein).

OSTÉONÉCROSE. s. f. La *Nécrose* du tissu osseux.

OSTÉOPÉDION. s. m. [de ὀστέον, os, et παιδίον, enfant]. Fœtus enkysté et incrusté de calcaires jadis comparé à de l'os.

OSTÉOPÉRIOSTÉITE. s. f. L'inflammation simultanée de l'os et périoste qui vont rarement l'une sans l'autre. — *O.-alvéolo-dentaire* (Magitot). L'inflammation, avec ou sans *Ostéite* et avec gonflement et suppuration du follicule dentaire; celui-ci bien qu'adhérant à l'os maxillaire autant qu'au cortical osseux, est dit à tort périoste alvéolo-dentaire, car il a des nerfs une continuité avec le derme gingival, etc., que n'a pas le périoste. Elle commence par un gonflement des gencives, une déviation ou ébranlement des dents soulevées qui deviennent sensibles et se déchaussent; puis, en pressant du doigt la surface des gencives, on fait sortir des alvéoles du pus épais (*pyorrhée alvéolo-dentaire* de Toirac). Plus tard, il survient de petits abcès de la gencive auxquels succèdent des perforations. La paroi alvéolaire se résorbe peu à

peu. Les dents tombent lorsque la douleur provoquée par la mastication ou la gêne qu'elles produisent n'oblige pas à les extraire. Cette affection, tantôt isolée et localisée à une ou plusieurs dents, tantôt généralisée à toute la bouche, est due aux troubles nutritifs généraux, le diabète, l'albuminurie. La maladie, très rebelle, doit être traitée énergiquement par l'emploi, en applications topiques, du perchlorure de fer et de l'acide chromique, introduits avec un pinceau ou un stylet de bois entre les gencives et le collet des dents.

OSTÉOPÉRIOSTITE. s. f. Comme *Ostéopériostéite.*

OSTÉOPHILE. adj. et s. [de φιλός, ami]. Qui vit sur les squelettes. — **Z.** Genre de *Podures.*

OSTÉOPHYTE. s. m. [de ὀστέον, os, et φύειν, croître; esp. *osteofite*] (Lobstein). Prolongements osseux dans le voisinage des portions cariées des os, etc. Ils résultent de la réapparition dans des conditions de troubles circulatoires de l'*ostéogénie par envahissement*, ayant pour conséquence la production de masses ou d'aiguilles osseuses qui n'ont jamais été précédées par l'existence d'un cartilage de même forme.

OSTÉOPLASTE. s. m. [de ὀστέον, os, et πλάστης, formateur, ou πλαστός, forme]. En bien des points des portions superficielles de la substance osseuse déjà formée que tapissent les *Ostéoblastes*, on voit une de ces cellules enfoncée plus ou moins complètement de toutes parts dans une cavité à contours dentelés, plus ou moins irréguliers, cavité limitée par la substance fondamentale amorphe de l'os se produisant peu à peu autour de chaque cellule dont au début une partie reste libre extérieurement. On passe ainsi insensiblement de celles-ci à celles de ces cavités qui, plus petites et à prolongements radiés plus ou moins courts, montrent les *Ostéoblastes*, devenus cellules osseuses, remplissant chacun une des *cavités caractéristiques* à *canalicules radiés des os* ou *Ostéoplastes.* Les canalicules (improprement dits parfois *canaux poreux*) partant du pourtour de la cavité, se formant manifestement dans la substance osseuse fondamentale par résorption graduelle de celle-ci, sont d'autant plus nombreux et plus longs que la cellule molle (*Ostéoblaste*), ainsi que la cavité qu'elle remplit dans la substance dure, deviennent plus petites, plus étroites; car la cavité osseuse et ses canalicules sont d'abord plus larges qu'ils ne le seront plus tard. Ces canalicules et les prolongements de la cellule qui les parcourent s'allongent de plus en plus jusqu'à ce que ceux d'un *Ostéoblaste* s'anastomosent avec ceux des plus voisins, ou s'ouvrent sur les surfaces limitant les cavités médullaires, sur celles des canaux de Havers et celles des surfaces sous-périostiques des os. Un système de cavités microscopiques et de fins canalicules, des plus riches qu'on puisse concevoir, parcourt et traverse ainsi la substance dure fondamentale de l'os de sa superficie jusqu'à ses portions creuses profondes. Mais ce système n'est creux qu'à l'état sec seulement. A l'état frais tout est rempli par la substance molle des *Ostéoblastes* et leurs prolongements qui se développent dès qu'est terminée leur inclusion dans la substance dure. De plus, dès cette époque, l'*Ostéoblaste* (bien que conservant son noyau) et ses prolongements deviennent creux, ne font que tapisser les *Ostéoplastes* cavités à paroi dure qu'ils comblent, grâce au liquide hyalin qui les comble. La glycérine, dans les os frais, cause ici un dégagement de gaz qui remplit aussitôt la cavité de la cellule et des canalicules en chassant le liquide contenu. — L'*Ostéoplaste* (Ch. Robin, 1849) se présente sous forme d'une cavité, soit ovoïde, soit lenticulaire allongée, quelquefois anguleuse à cause de l'orifice élargi par lequel commencent les canalicules. Il a environ $0^{mm},012$ à $0^{mm},035$ de longueur. Les canalicules radiés, ramifiés, épais de $0^{mm},001$, souvent anastomosés d'un *Ostéoplaste* à l'autre, partant de leur périphérie, aboutissent dans les canaux de Havers, quand ils en sont rapprochés et aux surfaces périostique et medullaire où ils s'ouvrent. Le microscope montre là leurs orifices sous forme de petites ponctuations noires en raison de l'air qui les remplit aussi bien que la cavité même de l'ostéoplaste. Cette coloration, en effet, ne résulte pas de la présence de corps solides, opaques dans les *Ostéoplastes.* Elle provient de ce que lors de la dessication, ou de la nécrose de l'os, le contenu mou de ceux-ci est graduellement remplacé par de l'air ou autres gaz. Les bulles et filaments que forment ceux-ci dans les ostéoplastes et leurs canalicules radiés, blancs à la lumière réfléchie, réfléchissant la lumière vers sa source, sous le microscope, ne la laissent pas arriver jusqu'à l'œil de l'observateur; dès lors chacun par suite se dessine en noir sur la rétine.

OSTÉOPHONE. s. m. Le *Dentiphone.*

OSTÉOPLASTIE. s. f. [de ὀστέον, os, et πλάσσειν, former]. Opération faite en vue de remédier à la perte totale ou partielle d'un os (Pirogoff). — *O. osseuse.* Celle dans laquelle on obtient l'allongement d'un os devenu trop court par accident, etc., en amenant la soudure à sa partie inférieure d'une portion d'un os contigu. — *O. périostique.* Celle qui a pour but d'amener la régénération d'un os ou d'une de ses portions en lui appliquant des lambeaux du périoste du même os, ou d'un os voisin, apportant avec lui les conditions voulues pour l'ostéogénie réparatrice.

OSTÉOPLASTIQUE. adj. [all. *osteoplastich;* angl. *osteoplastic;* it. *osteoplastico*]. Qui concerne l'*Ostéoplastie.*

OSTÉOPOROSE. s. f. [de ὀστέον, os, et πόρος, pore]. Résorption de la substance propre des os et de leurs *Ostéoblastes* amenant l'élargissement de leurs conduits vasculaires et de leurs alvéoles médullaires dans l'ostéite raréfiante, etc.

OSTÉOPSATHYROSIS. s. f. [de ὀστέον, os, et ψαθυρὸς, friable]. Fragilité des os (Block).

OSTÉOSAPRIE. s. f. [de ὀστέον, os, et σαπρὸς, corrompu] (Alibert). La carie.

OSTÉOSARCOME. s. m. ou **OSTÉOSARCOSE.** s. f. [*osteosarcoma, osteosarcosis*, de ὀστέον, os, et σάρξ, chair; all. *fleischiger Knochenkrebs;* angl. *osteosarcoma;* it. et esp. *osteosarcoma*]. Tumeurs de consistance charnue dans les os. — Tumeurs myéloïdes, à médullocelles ou à myéloplaxes. — Tumeurs d'aspects divers provenant d'une hypergenèse de la trame de tissu cellulaire de la moelle osseuse.

OSTÉOSCLÉROSE. s. f. [de ὀστέον, et σκλήρωσις, induration]. Induration des *Os.*

OSTÉOSE. s. f. L'*Ostéogénie* (Chaussier, 1809).

OSTÉOSPONGIOSE. s. f. [de ὀστέον, os, et σπογγιά, éponge]. Le spina-ventosa (Lobstein).

OSTÉOSTÉATOME. s. m. [de ὀστέον, os, et *stéatome;* all. *speckartiger Knochenkrebs;* it. et esp. *osteosteatoma*]. Altération, avec ou sans tumeur, de la moelle adipeuse des os prenant l'apparence du suif.

OSTÉOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche osseuse. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens.

OSTÉOTOME. s. m. et adj. [de ὀστέον, os, et τέμνειν, couper]. La scie à chaîne. — Les *cisailles ostéotomes* (Charrière, Magendie). — Ciseaux assez forts pour couper les os.

OSTÉOTOMIE. s. f. [*osteotomia*, de ὀστέον, os, et τομή, section; all. *Osteotomie;* angl. *osteotomy;* it. et esp. *osteotomia*]. La dissection des os. — Section des os à l'aide de l'ostéotome. — L'arthrotomie. — Section d'un os sain, opératoirement mis à nu à l'effet de redresser un membre difforme. — *O. cunéiforme* (Barton, 1837). Elle consiste à enlever avec la scie un coin de l'extrémité inférieure du fémur dans les cas d'ankylose, d'inflexion pathologique de l'os, que l'on redresse ensuite peu à peu. — *O. linéaire* (Mac-Ewen). Celle qui sous une étroite section des parties molles consiste à détacher, en les écartant, des portions du périoste et à couper l'os, le fémur en travers, à l'aide d'un ostéotome ou ciseau plat approprié qu'on enfonce à coup de marteau. La section de l'os peut être complète ou incomplète suivant les cas; dans le dernier on achève sa fracture à la main en laissant le périoste intact. On redresse alors le membre que l'os avait infléchi et on le maintient dans l'extension.

OSTÉOTOMISÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'*Ostéotomie.*

OSTÉOTOMISTE. s. m. [de ὀστέον, os, et τέμνειν, couper; all. *Osteotomista;* angl. *osteotomist;* it. *osteotomisto*]. — Celui qui pratique l'*Ostéotomie.* — L'*Ostéotome.*

OSTÉOTYLE. s. m. [de ὀστέον, os, et τύλος, callosité;

it. *osteotilo*]. Gonflement osseux. — Exostose en général.

OSTÉOTYLOSE. s. f. [de ὀστέον, os, et τύλωσις, dureté]. Génération de l'os dont résulte la formation du cal (Lobstein). — La production des exostoses.

OSTÉOZOAIRE. s. m. et adj. [de ὀστέον, os, et ζῶον, animal]. Animal qui a des *Os*.

OSTIAL, ALE. adj. [de *ostium*, ouverture]. Qui concerne les orifices naturels. — **M. C.** Ce qui se rapporte aux orifices des fistules.

OSTIGO. s. m. Herpès sur les lèvres des agneaux.

OSTIOLE. s. f. [de *ostiolum*, petite ouverture]. Stomate, stigmate, pore. — *Oscule*.

OSTIOLÉ, ÉE. adj. Qui présente des *Ostioles*.

OSTRACAIRE. adj. [de ὄστρακον, coquille]. Qui vit dans les coquilles. — Qui est pourvu de coquille.

OSTRACÉ, ÉE. adj. et s. [de *ostrea*, huître]. Qui concerne l'huître. — **Z.** Famille de Lamellibranches.

OSTRACIN, INE. adj. et s. [ὀστράκινος]. Testacé. — **Z.** Les Entomostracés à yeux sessiles.

OSTRACION. s. m. Genre de Plectognathes sans écailles, à tégument osseux en plaques hexagonales.

OSTRACODE. adj. et s. [de ὄστρακον, coquille, et εἶδος, forme]. En forme de coquille. — **Z.** Groupe de Crustacés à carapace bivalve (*Cypris*, etc.).

OSTRACODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a le derme, la peau couverte d'une coquille, de pièces dures, etc.

OSTRACOÏDE. adj. et s. [εἶδος, ressemblance]. — Comme *Ostracode*.

OSTRÉAL, ALE. adj. [de ὄστρεα, les testacés]. Qui concerne les Testacés, leur test, le tissu de ce dernier. — Qui se rapporte aux huîtres.

OSTRÉICULTURE. s. f. [de *ostrea*, huître, et *cultura*, culture]. Partie de la Zootechnie qui consiste, au voisinage des bancs d'huîtres naturels, dans l'emploi des *collecteurs* sur lesquels viennent se fixer les embryons, le *naissain*, jusqu'alors ciliés des Huîtres. Leur *détroquage* est fait l'année suivante avec étalement des huîtres sur des plages convenables, où pendant deux à trois ans encore a lieu l'accroissement voulu pour qu'elles puissent être livrées à la consommation.

OSTRÉIDE. adj. et s. [ὄστρεον, huître, et εἶδος, ressemblance]. Comme *Ostracé*.

OSTRÉIFORME. adj. [de *ostrea*, huître et *forma*, forme]. En forme d'huître.

OSTRÉINE. s. f. [de *ostrea*, huître]. Albuminoïde retiré des Huîtres. — La *Conchioline*.

OSTRUTHINE. s. f. ($C^{34}H^{36}O^{1}$). Principe cristallisable de l'*Imperatoria ostruthium*, L., Ombellifère.

OSYRIS. s. m. Genre de Loranthacées santalinées.

OTACOUSTIQUE. adj. [de οὖς, gén. ὠτός, oreille, et ἀκούειν, entendre; angl. *otacoustic;* it et esp. *otacustico*]. Qui aide l'audition.

OTALGIE. s. f. [de ους, oreille, et ἄλγος, douleur; all. *Otagra, Ohrenzwang;* angl. *otalgy;* it. et esp. *otalgia*]. Douleur de l'oreille.

OTALGIQUE. adj. [all. *otalgisch;* angl. *otalgic;* it. et esp. *otalgico*]. Qui a rapport à l'*Otalgie*. — Qui la calme.

OTARIE. s. f. [*Otaria*, Pér.]. Genre de Phocidés à oreille externe, à ongles plats.

OTENCHYTE. s. m. [ὠτεγχύτης, de οὖς, oreille, ἐν, dans, et χύσις, action de verser; all. *Ohrspritze;* angl. *otenchytes;* esp. *otenquitis*]. Seringue à injections dans l'oreille.

OTHELCOSE. s. f. [de ἕλκος, plaie]. Plaie des oreilles.

OTHÉMATOME. s. m. [de οὖς, ὠτός, et *hématome*]. L'hématome de l'oreille externe.

OTHYPERSARCOME. s. m. (P. d'Ægine). L'hypertrophie du lobule de l'oreille.

OTIATRIE. s. f. [de ἰατρεία, médecine]. Médecine des oreilles.

OTIATRIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Otiatrie*.

OTICODINIE. s. f. L'*Oticodinose*.

OTICODINOSE. s. f. [οὖς, ὠτὸς, oreille, et δινος ou δινη, tournoiement, vertige]. Le *Vertige otopathique*, maladie causée par certaines otopathies et caractérisée par un mouvement ou simplement par une sensation de tournoiement ou encore par une impulsion à ce mouvement.

OTION. s. m. Genre de Cirripèdes voisins des *Lepas*.

OTIQUE. adj. et s. [*oticus*, de οὖς, oreille; all. *Ohrmittel;* angl. *otic ;* it. et esp. *otico*]. — **A.** Qui a rapport à l'oreille. — **M. C.** Les médicaments employés contre les maladies de l'oreille.

OTIRRHÉE. Faute au lieu d'*Otorrhée*.

OTITE. s. f. [*otitis*, de οὖς, oreille, avec la désinence *ite* commune à toutes les phlegmasies; all. *Ohrentzündung;* angl. *otitis;* it. *otita;* esp. *otitis*]. Inflammation de l'oreille, des téguments d'une de ses parties. — *O. chronique*. Celle qui amène l'*Otorrhée*. — *O. externe*. Celle du conduit auditif externe, de la membrane du tympan. Elle débute ordinairement par une douleur plus ou moins aiguë, un bourdonnement insupportable ou des élancements violents. Elle ne pénètre pas au delà de la membrane du tympan. Elle est souvent produite par l'impression du froid ou d'un courant d'air sur la tête nue, etc. Au bout de quelques heures, ou de peu de jours, un écoulement séreux ou sanguinolent, puis jaunâtre et purulent survient. Il continue pendant une ou deux semaines. La maladie se termine ordinairement par résolution, à l'aide de saignées générales et locales employées dès le début, d'injections, de cataplasmes émollients et narcotiques. Dès que la suppuration s'établit il faut s'abstenir des narcotiques et se borner aux émollients, à l'instillation fréquemment réitérée de quelques adoucissants et aux dérivatifs. — *O. interne*. Celle dont le siège est la muqueuse de l'oreille moyenne et interne, de la trompe d'Eustache, l'os qui forme les parois solides de l'appareil. Elle donne lieu à des symptômes analogues, mais beaucoup plus graves, et à une céphalalgie intense : souvent aussi l'inflammation se propage par la trompe d'Eustache jusqu'au pharynx et aux amygdales. La production purulente est beaucoup plus tardive, le pus ne pouvant s'écouler qu'après la rupture de la membrane du tympan; dans ce cas l'évacuation a lieu subitement et sans suintement préalable. Quelquefois aussi il s'écoule par la trompe, soit lentement, soit en masse. Il peut arriver encore qu'il se fasse jour au dehors à travers l'apophyse mastoïde, par suite d'une carie du temporal ou au dedans du crâne, par la carie du rocher. Lorsque, la suppuration n'a pu être empêchée, il faut déterminer l'évacuation du pus par la trompe d'Eustache en dirigeant sur ce conduit des vapeurs émollientes ou en y faisant des injections appropriées. Souvent il faut en venir à la perforation de la membrane du tympan, opération que l'on pratique avec un stylet d'écaille, etc., enfoncé à la partie antérieure inférieure de la membrane, ou avec un perforateur. On injecte ensuite, jusqu'à guérison, des liquides émollients.

OTOBA. s. m. Le *Myristica otoba*, Bompl., Muscadier de la Nouvelle-Grenade. — Le beurre qu'on en tire.

OTOCÉPHALE. adj. et s. Qui concerne l'*Otocéphalie*. — Qui en est atteint.

OTOCÉPHALIE. s. f. [de οὖς, oreille, et κεφαλή, tête; esp. *otocefalo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). L'état des monstres qui ont deux oreilles rapprochées ou réunies sous la tête, les mâchoires et la bouche distinctes, sans trompe nasale.

OTOCÉPHALIEN, ENNE. adj. et s. m. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Qui a rapport à l'*Otocéphalie*.

OTOCONIE. s. f. [de οὖς, oreille, et κονία, poussière; all. *Ohrsand;* angl. *otoconite;* esp. *otoconia*] (Breschet). La matière blanche pulvérulente qu'on trouve dans l'oreille interne. Sur les Mammifères, l'otoconie est composée de carbonate de chaux sous forme de cristaux présentant la forme rhomboédrique qui est propre à ce sel. Comme tous les cristaux de carbonate de chaux colorés, ils laissent une légère trame d'albuminoïdes après dissolution par l'acide chlorhydrique et jaunissent par l'iode. Ces cristaux sont réunis les uns aux autres latéralement, de manière à former une couche dans le sac vestibulaire et les renflements des canaux demi-circulaires membraneux. Cette couche s'étend assez haut en remontant le parcours de ces conduits loin du renflement. Les cristaux ne se touchent pas partout, surtout quand on les examine loin du renflement du canal demi-circulaire membraneux. Là on voit, soit des cristaux isolés, soit des groupes de trois, quatre, etc., cristaux se touchant, lesquels groupes sont

plus ou moins rapprochés les uns des autres (Huschke, C. Robin).

OTOCYSTE. s. f. [de ους, oreille, et κύστις, vessie]. La capsule auditive des Mollusques sur le côté dorsal de chaque ganglion cérébral et contenant les *Otolithes.*

OTOCYSTIQUE. adj. Qui concerne l'*Otocyste.*

OTODYNIE. s. f. [de ὀδύνη, douleur]. Douleur des oreilles.

OTODYNIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Otodynie.*

OTOGRAPHIE. [de οὖς, oreille, et γραφή, description; angl. *otography;* it. et esp. *otografia*]. Description de l'appareil auditif.

OTOLITHE. s. m. [*otolithos*, de οὖς, oreille, et λίθος, pierre; all. *Ohrstein;* angl. *otolith;* esp. *otolito*] (Breschet). Les concrétions calcaires représentant l'otoconie dans l'oreille interne des Poissons, etc. Sur d'autres Animaux vertébrés ou invertébrés les *O.* sont des concrétions sphériques ou diversement configurées de carbonate et de phosphate de chaux.

OTOLOGIE. s. f. [de οὖς, l'oreille, et λόγος, discours; angl. *otology;* it. et esp. *otologia*]. Étude de l'appareil auditif, de ses maladies.

OTOPATHIE. s. f. [de πάθος, maladie]. Affection des oreilles en général.

OTOPATHIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Otopathie.*

OTOPIÉXIS. s. f. [de πίεξις, pression]. La pression sur les membranes auditives, sur la membrane du tympan.

OTOPLASTIE. s. f. [de οὖς, oreille, et πλάσσειν, former]. Restauration par *autoplastie* de l'oreille externe.

OTOPYORRHÉE. s. f. [de πῦον, pus, et ῥεῖν, couler]. Écoulement purulent de l'oreille.

OTORRHAGIE. s. f. [de ῥαγεῖν, faire éruption]. Écoulement de sang par l'oreille.

OTORRHAGIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Otorrhagie.*

OTORRHÉE. s. f. [*otorrhœa*, de οὖς, l'oreille, et ῥεῖν, couler; all. *Ohrfluss*, *Ohrlaufen;* angl. *otorrhœa;* it. et esp. *otorrea*]. Écoulement de mucus, de pus, de sérosité, par l'oreille. La suppuration plus ou moins muqueuse et plus ou moins abondante qui accompagne les *Otites*, soit externe, soit interne. Sa longue durée est le plus souvent liée à un état général, contre lequel le traitement doit être particulièrement dirigé. La guérison de l'otorrhée s'obtient par des moyens locaux, par l'emploi d'injections émollientes, astringentes, etc. Il faut prendre de grandes précautions contre le froid de la tête, des oreilles, etc. — L'*Orrorrhée auriculaire.*

OTOSCOPE. s. m. [de οὖς, ὠτὸς, oreille, et σκοπεῖν, examiner]. Instrument pour l'examen du canal auditif.

OTOSCOPIE. s. f. L'emploi de l'*Otoscope.* — Examen du canal auditif externe, de la trompe d'Eustache.

OTOTECHNIE. s. f. [de τέχνη, art]. L'art de la fabrication des instruments contre la surdité.

OTOTOMIE. s. f. [*ototomia*, de ους, oreille, et τομή, section; *Ohrzerlegungskunde;* angl. *ototomy;* it. et esp. *ototomia*]. La dissection de l'oreille. — L'ablation de l'oreille externe.

OUAOUA. s. m. Le *Bonduc.*

OUATE. s. f. [all. *Watte;* angl. *wadding*, *wad;* it. *bambagia*]. Coton cardé réuni en couches. — **M. C.** Les usages de la *O.* dans les pansements sont divers. Par la compression qu'elle permet d'exercer en interposant une couche de cette substance entre les bandes et les membres blessés elle fait disparaître les contractions dont les muscles sont souvent agités. Quelque énergique qu'elle soit, cette compression n'expose à aucun danger. En vertu de son élasticité, la *O.* fait un effort d'expansion d'autant plus grand qu'elle est plus condensée. Cette compression n'est jamais douloureuse. On a aussi recours pour le pansement des plaies, soit qu'elles résultent d'une résection, soit qu'elles proviennent d'une grande amputation, à l'application de couches épaisses d'*O.* On introduit dans la profondeur de la plaie une couche d'*O.* qui adhère immédiatement aux tissus humides, avec lesquels elle se trouve en contact. La prompte cessation de la fièvre traumatique, l'absence de douleur, le sommeil et l'appétit des opérés peuvent rassurer sur l'état de la plaie. La levée du premier appareil a lieu après quinze jours ou trois semaines. Les plaies sont vermeilles et recouvertes d'un pus crémeux, en quantité modérée (A. Guérin). Dans le traitement des brûlures, l'application de la *O.* apaise promptement la douleur, empêche ou arrête l'inflammation, et prévient autant que possible la formation de cicatrices difformes; s'il existe des phlyctènes, on en fait écouler la sérosité, puis on applique le coton par couches minces superposées, et l'on recommande au malade de s'abstenir de tout mouvement. On laisse l'appareil en place le plus longtemps possible. Depuis longtemps Mayor (de Lausanne) avait proposé de remplacer la charpie par de la *O.* pour les pansements chirurgicaux.

OUBLIE. s. f. Le pain azyme.

OUCHE (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

OUÏE. s. f. [*auditus;* ἀκοή; all. *Gehör;* angl. *hearing;* it. *udito;* esp. *oido*]. L'audition, la fonction de l'oreille ou appareil auditif, celui des cinq sens qui fait percevoir les vibrations des corps solides, liquides ou gazeux. — Toutes les harmoniques dont se composent un son possèdent leurs correspondants au sein de l'oreille interne pouvant par les fibres de l'*Organe de Corti*, siège de l'impression, analyser le son résultant, qui ensuite est transmis, puis encéphaliquement perçu. — Tout corps quelconque conduisant les ondes sonores, sans excepter les entourages immédiats du nerf, les recevant dans le même ordre que le milieu conducteur du son les propage, puis conduisant eux-mêmes les ondes sonores les plus diversifiées eu égard à leur direction et à leur succession, il en résulte que, pourvu que ces ondes rencontrent le nerf acoustique, elles arrivent infailliblement à impressionner, être transmises et perçues. Aussi toutes les pièces qui constituent l'organe auditif chez l'homme peuvent-elles manquer sans que l'animal soit absolument privé de la faculté d'entendre, seulement le pavillon, la membrane du tympan, la caisse, les osselets, le limaçon, les canaux demi-circulaires, le vestibule, la sérosité du labyrinthe facilitent la transmission des sons, accroissent leur netteté et leur intensité. Chacune d'elles remplit un office déterminé, à l'aide d'une juste application des principes de l'acoustique.

OUÏES. s. f. pl. [all. *Fischohren*, *Kiemen;* it. *branchie*]. Les ouvertures par lesquelles les cavités branchiales des Poissons communiquent à l'extérieur, sur les côtés et en arrière de la tête, à la place où sont les oreilles des autres Vertébrés; elles présentent dans leurs opercules des homologues des osselets de l'oreille moyenne sur les Poissons osseux. Très diversement configurées suivant les espèces, à plusieurs ouvertures de chaque côté, chez les *Plagiostomes* et les *Myxinoïdes*, les *O.* servent uniquement à l'issue de l'eau qui entrée par la bouche a passé par les fentes branchiales du pharynx et par les branchies.

OUÏN SCHRHARNA (Algérie). Source chlorurée sodique, bicarbonatée, froide.

OUISTITI. s. m. Le *Simia* ou *Hapale jacchus*, L., Geoff., petit Quadrumane primate d'Amérique.

OULITE, OULORRHAGIE. Fautes au lieu de *Ulite* et *Ulorrhagie.*

OUMARA. s. m. La *Patate.*

OUNCO. s. m. L'*Hylobates* ou *Pythecus lar* (Geoffroy), Quadrumane de Sumatra.

OURACAL, ALE. adj. Qui a relatif à l'*Ouraque.*

OURAGAN. s. m. [all. *Orkan;* angl. *hurricane;* it. *uracano;* esp. *hurracan*]. Tempête violente dans laquelle les vents soufflent successivement de divers points de l'horizon.

OURALO-ALTAÏQUE. adj. et s. Comme *Touranien.*

OURANDÉ. s. m. Fruit aphrodisiaque d'un arbre indéterminé du Gabon.

OURANOPLASTIE. s. f. Faute au lieu d'*Uraniscoplastie.*

OURAQUE. s. m. [*urachus;* οὐραχός, οὐραγός, de οὖρον, urine; all. *Harnstrang;* it. *uraco;* esp. *uracho*]. Portion de l'allantoïde au-dessus de la vessie qui traverse l'ombilic; resserré en canal, plus tard il devient un cordon fibreux et musculaire. Après la naissance chez l'homme ce cordon est prolongé par un ou plusieurs filaments ligamenteux, fibreux et élastiques, dont un va parfois adhérer à la face profonde du derme en traversant l'anneau ombilical. La plupart de ces filaments et quelquefois tous vont s'anastomoser avec d'autres homologues faisant

suite au-dessus de l'ombilic avec ceux qui partent du cordon fibreux qui représente alors la portion intra-abdominale de la veine ombilicale (Ch. Robin, 1860). L'ouraque reste canaliculé dans le cordon ombilical de plusieurs Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles. Il établit ainsi une communication entre la cavité de l'*allantoïde* et la vessie des premiers, le cloaque des autres.

OURARI et **OURARY**. s. m. Le *Curare*.

OURATÉE. s. f. [*Ouratea*, Aubl.]. Genre d'Ochnacées toniques d'Amérique.

OURCINE. s. f. Comme *Oursine*.

OURÉTIQUE. adj. [de οὐρητικός, qui concerne l'urine]. Qui concerne l'*Ouraque*, l'*Urine*. — Jadis l'acide phosphorique, les phosphates de l'urine.

OURLES. s. m. pl. Les *Oreillons*.

OURLET. s. m. — *O. du corps calleux*. Bords latéraux du corps calleux. — La *Circonvolution* (Foville) qui contourne le corps calleux.

OURLIEN, ENNE. adj. Qui a rapport aux *Ourles*.

OURS. s. m. [*ursus;* ἄρκτος; all. *Bär;* angl. *bear;* it. *orso;* esp. *oso*]. Genre de Carnivores plantigrades. — *O. blanc*. L'*U. maritimus*, L. — *O. brun*. L'*U. arctos*, L. — *O. marins*. Les *Otaries*.

OURS (Puy-de-Dôme). Source minérale froide.

OURSIN. s. m. [*Echinus*]. Famille d'Échinodermes à corps arrondis, à piquants subulés, striés, portés sur des tubercules. — *O. alimentaires*. Les *Echinus granularis* et *melo* de la Méditerranée ; l'*Echinus* (*Toxopneustes*) *lividus* et l'*Echinus esculentus*, L.

OURSINE. s. f. L'*Arctopus echinatus*, L., Ombellifère d'Afrique.

OUTARDE. s. f. [*otis, gravipes, avis tarda;* ὠτίς; all. *Trappe;* angl. *bustard;* it. *ottarda;* esp. *avutarda*]. Genre d'Échassiers alectorides se rapprochant des Autruches. — *O. barbue* ou *grande*. L'*Otis tarda*, L. — *O. canepetière* ou *petite*. L'*Otis tetrax*, L.

OUTRAGE. s. m. — *O. public à la pudeur*. Tout acte génital ou l'exhibition des organes sexuels en public, sur la cause desquels le médecin peut être appelé à se prononcer.

OUTRANCOURT (Vosges). Source sulfatée calcique froide.

OUTRE. s. f. [de *uter*, ventre]. — **B.** *Ascidie*. — Godet, vésicule, etc., des feuilles ou des tiges de certaines plantes.

OUTREMER. s. m. Silicate alumineux de soude et de chaux, bleu, opaque, avec traces de sulfure tant naturel qu'artificiel. — **Z.** Le *Fringilla ultramarina*, Lath., Passereau conirostre d'un bleu foncé.

OUVERT, ERTE. adj. Dont les bords, les lèvres, les membres sont écartés.

OUVERTURE. s. f. Orifice naturel ou artificiel.

OUVRE-BOUCHE. s. m. Instrument combiné avec l'abaisse-langue pour faciliter les opérations pratiquées sur le voile du palais ou sur le pharynx.

OVAIRE. s. m. [*ovarium*, de *ovum*, œuf; all. *Eierstock;* angl. *ovary;* it. *ovario, ovaja;* esp. *ovaria*]. Organe femelle représentant, chez la femme, un corps ovoïde aplati, long de 3 à 5 centimètres, sur 1 à 2 centimètres d'épaisseur qui est situé à l'entrée du bassin, de chaque côté de la matrice, à laquelle il est relié par le ligament de l'*O.* long de 3 à 4 centimètres. Comme le testicule l'*O.* est un parenchyme non glandulaire. Il n'a ni la structure ni les usages des glandes. Il ne *sécrète* rien, il n'emprunte rien aux principes immédiats du sang pour en former d'autres principes qu'on trouverait dans l'humeur sécrétée, non dans le sang artériel, ni dans le sang veineux. Il diffère encore des glandes en ce que le produit qui en vient, les ovules y naissent tous vers la troisième semaine, en même temps que sa trame mésodermique ou même avant elle ; bien avant la naissance, avant qu'il ne prenne part à l'accomplissement d'une fonction quelconque. L'*O.* des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles n'est pas revêtu du péritoine, mais d'un épithélium prismatique, se continuant directement avec celui du pavillon de la trompe par le filament tubo-ovarique. A la base de l'*O.* finissent les cellules minces d'épithélium séreux, et les cellules prismatiques de l'*O.* commencent là. L'épithélium des ovisacs dérive de l'épithélium germinatif superficiel de l'*O.* sur les embryons. Sur les nouveau-nés, la formation des ovisacs et des ovules est finie, de sorte qu'après la naissance, ni ovisacs, ni ovules, ne se forment désormais. L'*O.* embryonnaire se compose de deux parties : l'épithélium superficiel avec les cellules représentant les ovules primordiaux, et une certaine quantité de tissu cellulaire vasculaire. Dans ce tissu involuent de minces prolongements de l'épithélium superficiel dit *germinatif* tant que les cellules de celui-ci se multiplient et qu'à la surface reste toujours une couche de cet épithélium ; ou mieux pendant cette involution la trame du tissu cellulaire mésodermique vasculaire de l'*éminence sexuelle* en s'épaississant va au-devant de ces prolongements en même temps qu'ils se forment. Ces groupes de cellules épithéliales commencent par avoir des formes allongées, ressemblent à celles des tubes testiculaires de cette époque, avec des renflements arrondis autour des *ovules primordiaux* qu'ils entourent (*tubes de Valentin* et *de Pflüger*) sans que ces prolongements aient rien de *glandulaire*. Néanmoins la disposition tubulaire n'est pas constante (Waldeyer). Les *ovules primordiaux* enfoncés en même temps que l'épithélium sont de suite circonscrits chacun par ce dernier. Plus tard dans l'*O.*, on trouve un tissu mou, formé de fibres du tissu cellulaire, principalement à l'état de cellules fibro-plastiques fusiformes et étoilées, avec de nombreux vaisseaux sanguins n'ayant rien de comparable à ce qu'on voit dans le tissu érectile du clitoris, etc. Baer l'a nommé *stroma* parce que c'est à sa surface que sont rangés les ovisacs (*couche ovigène*, Sappey) formés de l'ovule central, d'épithélium autour et d'une couche mince extérieure de tissu cellulaire, sans liquide intérieur. Depuis la puberté jusqu'à la fin de l'âge où la femme est apte à concevoir, on y trouve un grand nombre d'utricules, de volumes divers, qui sont les *vésicules de De Graaf* ou *ovariques*. On les décrivait à tort, comme composées de deux tuniques, l'une fibreuse (*theca folliculi, tunica externa ovisacci*), l'autre molle plus mince (*tunica, propria folliculi*), et d'une couche épithéliale tapissant la face interne de celle-ci, formant là ce qu'on appellait *membrana granulosa, membrana cumuli, stratum proligerum*. Mais les ovisacs n'ont qu'une tunique très vasculaire, formée d'une trame de tissu cellulaire, de cellules particulières de celui-ci, polyédriques à angles arrondis ou sphéroïdales, dites *cellules de l'ovariule* ou de l'*ovisac*. Cette tunique est directement adhérente par sa surface externe avec le tissu cellulaire de la trame de l'*O.*, dont on peut la détacher néanmoins assez facilement par des tractions ménagées. Elle est tapissée d'épithélium, soit polyédrique, soit prismatique dont un petit nombre de cellules portent quelques cils vibratiles. Lorsqu'un liquide s'interpose à ces épithéliums et à l'ovule en faisant passer l'*ovisac* à l'état de vésicule, une couche épithéliale, dite autrefois *membrane granuleuse*, tapisse la face interne de la paroi. Une autre portion de cet épithélium reste adhérente à la surface de l'ovule (*couche proligère* ou *granuleuse* ou *cumulus*) ; et des traînées ou filaments (*retinacula*), formés d'épithélium s'étendent parfois au travers du liquide, de l'épithélium péri-ovulaire à celui de la paroi interne de la vésicule ovarique. Pendant cette distension, l'ovule reste toujours appliqué contre un point de la face interne de la vésicule. Ces vésicules ne sont pas plongées dans l'intérieur même de l'*O.* : elles occupent la partie superficielle du tissu de l'organe opposée à celles où lui arrivent ses vaisseaux. En grossissant, elles s'enfoncent au-dessous de ces rangées mais en même temps elles viennent produire des élévations arrondies, des bosselures soulevant le péritoine. Le nombre des vésicules visibles à l'œil nu dans l'ovaire d'une femme apte à procréer est de douze à vingt, entre les *ovisacs* bien plus nombreux qui sont encore peu développés. Jadis on les a prises pour des œufs. Le tissu cellulaire du centre de l'*O.* très vasculaire, congestible, n'a rien du tissu érectile. Jamais du reste on ne constate dans l'*O.* un fait quelconque de modification normale temporaire de la circulation qui soit comparable en quoique ce soit à l'érection, ne fut-ce qu'à celle du clitoris et des bulbes vaginaux. La congestion mensuelle dont il est le siège pendant un ou plusieurs jours à l'époque de l'*ovulation* n'a rien pour la durée, la rigidité de l'organe, etc., qui puisse être rapproché de ce qu'on voit dans les organes

formés de tissu érectile. A la surface de l'*O.* sont surtout les ovisacs avec un peu de la trame cellulo-vasculaire entre eux. — **B.** La partie du pistil qui est ordinairement renflée et pourvue d'une ou de plusieurs cavités séparées par des cloisons. — L'*O.* représente le fruit non encore développé et contient les ovules des Phanérogames.

OVALAIRE. adj. Qui a une forme ovale ou à peu près.

OVALE. adj. [*ovatus*, de *ovum*, œuf; all. *oval, eirund;* angl. *oval;* it. *ovale;* esp. *oval*]. Corps dont la coupe a la forme de celle d'un œuf. — Figure courbe qui a un côté plus large que le côté opposé, au lieu d'être celle d'un cercle allongé parfaitement symétrique des deux côtés, comme l'ellipse.

OVARALGIE. Faute au lieu de *Oaralgie.*

OVARIE. s. f. (Négrier). La turgescence mensuelle de l'ovaire.

OVARIEN, IENNE. adj. [angl. *ovarian*]. Qui a rapport à l'*Ovaire.*

OVARIOCÈLE. Faute au lieu d'*Oariocèle.*

OVARIONCIE. s. f. [de *ovaire*, et ὄγκος, tumeur]. Tumeur, kyste de l'*Ovaire.*

OVARIOTOMIE. s. f. [all. *Ovariotomie;* angl. *ovariotomy;* it. et esp. *ovariotomia*]. Mot hybride au lieu *Oariotomie.* — Opération qui consiste à enlever un ou les deux ovaires malades ou herniés, ne pouvant rentrer chez la femme, ou les ovaires sains d'autres animaux, pour en faciliter l'engraissement, etc. Elle paraît avoir été pratiquée en Orient sur les femmes adultes bien portantes. — *O. chirurgicale.* L'ablation d'un ou des deux ovaires malades chez la femme, avec ou sans ablation d'une portion des trompes et de l'utérus même. Le chirurgien se place entre les jambes de la malade étendue sur un lit solide et étroit. L'incision de l'abdomen est pratiquée sur la ligne médiane, entre l'ombilic et le pubis. Elle doit être assez étendue pour que l'opérateur puisse introduire la main dans la cavité péritonéale et reconnaître si le kyste est adhérent ou non, et s'il existe des obstacles qui pourraient s'opposer à son extraction. L'incision doit être faite couche par couche jusqu'au péritoine. Le kyste mis à découvert, exempt ou non d'adhérences, devra être ponctionné pour le débarrasser de son contenu, réduire son volume et lui assurer une extraction plus facile. En ce moment des aides doivent exercer une pression douce et continue sur les parois abdominales, de chaque côté du kyste, pour le faire saillir entre les lèvres de l'incision et empêcher le liquide de s'épancher dans la cavité péritonéale. Si le kyste est multiloculaire, on ponctionne successivement toutes les poches, avec les mêmes précautions. La destruction des adhérences du kyste avec les parois abdominales ou les viscères abdominaux est une partie longue et délicate de l'opération. Le chirurgien ne devra jamais déchirer ou couper les adhérences qu'il n'aura pu décoller; il faut les inciser entre deux ligatures, ou les détruire avec le fer rouge de crainte d'hémorrhagies en nappe toujours difficiles à arrêter. Tout vaisseau saignant sera saisi entre des pinces à pression continue tordu ou cautérisé avec soin. Les bouts de toute ligature seront portés en dehors, à travers la plaie, qu'il s'agisse d'hémorrhagies consécutives ou des hémorrhagies primitives. Il est important de ne jamais fermer la cavité péritonéale et les parois ventrales que lorsqu'on est certain qu'il n'existe pas de suintement de sang, et que la cavité est bien épongée et desséchée. Pour fermer l'ouverture abdominale, on fera une double suture : une première prefonde, et une seconde superficielle. Les uns (Tyler-Smith) abandonnent le pédicule dans la cavité ventrale après l'avoir lié fortement et coupé les fils au ras du nœud. D'autres se contentent de lier les vaisseaux du pédicule et de l'abandonner ensuite avec les ligatures coupées ras dans la cavité péritonéale. Il en est qui abandonnent le pédicule dans l'abdomen, après l'avoir lié, et ne coupent pas les ligatures qu'on fixe dans l'angle inférieur de la plaie. Une méthode résulte de la combinaison de la cautérisation avec l'usage du clamp (Clay, de Birmingham). Boinet se passe de toute espèce de ligature, en comprimant le pédicule avec un clamp dentelé, resserrant, mâchant et écrasant les tissus assez complétement et solidement pour empêcher toute hémorrhagie. Généralement on emploie le clamp, soit seul, soit combiné avec la cautérisation et les ligaturus. L'ovariotomie est exécutée au même titre que toutes les autres grandes opérations, et d'autant plus que, les bases du diagnostic étant mieux assurées, les indications et les contre-indications étant mieux posées, les procédés opératoires plus perfectionnés, les soins consécutifs mieux entendus, on arrive à des résultats plus avantageux. — *O. normale.* L'opération de Battey.

OVARIO-TUBAIRE. adj. Qui se rapporte à l'*Ovaire* et à la *Trompe de Fallope* à la fois.

OVARIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Ovaire.*

OVARISME. s. m. [all. *Ovarismus;* angl. *ovarism;* it. et esp. *ovarismo*]. Hypothèse qui attribuait l'origine de tous les corps organisés au développement d'un œuf.

OVARISTE. s. m. [all. et angl. *Ovarist;* it. et esp. *ovarista*]. Partisan de l'*Ovarisme.*

OVARITE. s. f. [*ovaritis*, de *ovarium*, ovaire; all. *Eierstockentzündung;* angl. *ovaritis;* it. *ovarite;* esp. *ovaritis*]. Phlegmasie de l'ovaire. L'inflammation aiguë d'un ou des deux ovaires est assez fréquente à la suite de couches, de métrite, etc. Elle est annoncée par des douleurs plus ou moins vives dans le bassin et dans les lombes, ou plutôt encore vers l'aine et la cuisse avec exaspération par la toux, fièvre, etc. Assez ordinairement, mais non pas toujours, on reconnaît sur les côtés où siège l'ovaire une tumeur ou gonflement qui s'élève quelquefois de plusieurs travers de doigt au-dessus du détroit supérieur du bassin. Des symptômes généraux plus ou moins graves, selon l'intensité de l'inflammation peuvent survenir que l'on combat par tous les moyens. — *O. folliculeuse.* État morbide constitué par des douleurs et un gonflement ovarique, etc., assez fort qui accompagnent chez certaines femmes, l'ovulation, les époques menstruelles et que l'on suppose dues à la congestion et l'inflammation de vésicules de de Graaf. Les malades souffrent beaucoup avant l'arrivée des règles ou au commencement. Mais ce qui distingue cet état, c'est qu'on découvre presque toujours un point plus douloureux que les autres à l'endroit correspondant à l'un des ovaires ou un point douloureux de chaque côté; souvent on peut reconnaître à cet endroit, en palpant, un peu d'empâtement, ou même une légère tuméfaction. Enfin, quelquefois, on peut circonscrire, pour ainsi dire, la tumeur par la percussion. A ce degré, l'inflammation de l'ovaire peut se terminer par résolution, ou il se forme dans l'intérieur de l'organe une petite collection purulente. On donne comme conséquences de l'*O.* folliculeuse des adhérences accidentelles de l'ovaire, la génération de néomembranes tout autour de cet organe, la déformation des pavillons, l'oblitération des trompes, etc. Ces altérations passent généralement inaperçues pendant la vie mais sont fréquemment causes de stérilité incurable. Après plusieurs *molimens* menstruels, bien que cela puisse aussi arriver d'emblée, l'inflammation de l'ovaire s'étend aux ligaments larges, à l'utérus, et peut ainsi occasionner des accidents consécutifs graves qui constituent par eux-mêmes des états morbides distincts. — *O. parenchymateuse.* L'*O.* proprement dite portant sur tout le parenchyme ovarien. On trouve l'organe doublé au triple de volume, congestionné fortement. Son tissu est ramolli, friable avec ou sans production de sérosité ou de pus dans toute son épaisseur, etc. — *O. puerpérale.* Celle qui souvent intense et grave se développe après l'accouchement. — *O. variolique. O.* accompagnant parfois la variole (Béraud).

OVÉ, ÉE. adj. [all. *eiförmig;* angl. *ovate;* it. *ovato*]. Qui a la forme d'un œuf. — Ce dont le plus grand diamètre transversal est au-dessous du milieu de la longueur. — Ce dont la coupe est celle d'un ovale.

OVARIULE. s. m. L'*Oariule.*

OVIBOS. s. m. L'*Ovibos moschatus*, de Bl., Ruminant de l'Amérique du Nord.

OVICAPSULE. s. f. [de *capsula*, boîte]. L'*Ovisac.*

OVICELLE. s. f. [de *ovum*, œuf, et *cella*, loge]. Enveloppe de l'œnf. — *Ovisac.* — *Œcie.* — *Sporange.*

OVIDUCTE. adj. et s. m. [*oviductus*, de *ovum*, œuf, et *ducere*, conduire; all. *Eiergang;* angl. *oviduct;* it. *ovidutto;* esp. *oviducto*]. Qui porte l'œuf de l'ovaire à quelque autre organe. — Tout conduit homologue de

la trompe de Fallope, qu'il aille à l'utérus ou au cloaque.

OVIFÈRE. adj. [de *ovum*, œuf, et *ferre*, porter]. Qui porte ou contient l'œuf. — Comme *Oviducte*. — Pour *Oophore*.

OVIGÈNE. Faute au lieu d'*Oogène*.

OVIGÈRE. Faute au lieu d'*Oophore*.

OVIFICATION. s. f. [de *ovum*, œuf, et *facere*, faire]. Production des œufs.

OVIFORME. adj. [de *forma*, *forme*]. Qui est en forme d'œuf ou d'ovule.

OVILLÉ, ÉE. adj. [de *ovis*, brebis; esp. *ovillado*]. — Qui a la forme et la dureté des excréments de brebis.

OVIN, INE. adj. et s. Qui appartient à la brebis, au mouton, à leurs races.

OVIPARE. adj. et s. [*oviparus*, de *ovum*, œuf, et *parere*, engendrer; all. *eierlegend;* all. *oviparous;* it. et esp. *oviparo*]. Qui produit des ovules, des œufs. — Qui pond des œufs. — **Z**. Qui se reproduit par des œufs pondus au dehors (Oiseaux, Reptiles, Poissons), dans lesquels se développera l'ovule et dont par éclosion sortira un nouvel individu devenant semblable aux parents.

OVIPARITÉ. s. f. Le fait de pouvoir se reproduire par des œufs.

OVISAC. s. m. [de *ovum*, œuf, et *saccus*, sac] (Barry). *O.* signifie ce qui renferme l'œuf ou ovule avec épithélium autour seulement ou avec de plus un liquide, l'ovarine. Dans ce cas seul l'*O.* devenu visible à l'œil nu constitue une *Vésicule de De Graaf* ou *Vésicule ovarienne*. Les *O.* n'offrent qu'une tunique très vasculaire, formée d'une trame lâche de fibres du tissu cellulaire et de *cellules de l'oariule* ou de l'*O.* Cette tunique est directement adhérente par sa surface externe avec la trame cellulo-vasculaire ovarique. Elle est tapissée d'épithélium soit polyédrique, soit prismatique dont un petit nombre de cellules portent quelques cils vibratiles. Dans les premiers temps de l'apparition des vésicules, elles sont entièrement remplies par l'*Ovule* entouré d'une rangée de petites cellules épithéliales. Plus tard, un liquide s'interpose à ces éléments et distend la vésicule, de telle sorte qu'une couche épithéliale tapisse l'*O.;* une autre portion de cet épithélium reste adhérente à la surface de l'ovule. Les *O.* occupent la partie superficielle du tissu de l'organe opposée à celle où lui arrivent ses vaisseaux. En grossissant ils s'enfoncent au-dessous de ces rangées. Le nombre des *O.* visibles à l'œil nu à l'état de *vésicules* dans l'ovaire d'une femme apte à procréer est de quinze à vingt; mais le microscope fait découvrir à la surface de celui-ci plusieurs milliers d'*O.* encore peu développés.

OVISCAPTE. Faute au lieu d'*Ooscapte*.

OVISME. s. m. [de *ovum*, œuf; all. *Ovismus;* angl. *ovism;* it. *ovismo*]. Hypothèse (Swammerdam, Malpighi, etc.) d'après laquelle les parties du nouvel individu préexisteraient à la fécondation sur la femelle dans l'ovaire.

OVISTE. s. m. Partisan de l'*Ovisme*.

OVIVORE. adj. et s. [de *ovum*, œuf, et *vorare*, dévorer]. Qui dévore les œufs. — **Z**. Espèce de couleuvre.

OVOGEMME. s. m. [de *ovum*, œuf, et *gemma*, gemme]. Gemme remplissant le rôle des Archégones dans les *Chara*.

OVOBLASTE. Faute au lieu d'*Ooblaste*.

OVOGÉNIE. Faute au lieu d'*Oogénie*.

OVOLOGIE. Faute au lieu d'*Oologie*.

OVONITAIRE. adj. Qui concerne les *Ovonites* (Serres).

OVONITE. s. m. Chacune des sphères, blastomères ou globes vitellins provenant de la segmentation du vitellus (Serres).

OVOPLASTIE. Faute au lieu d'*Ooplastie*.

OVOVIVIPARE. adj. [de *ovum*, œuf, *vivus*, vivant, et *parere*, produire; angl. *ovoviviparous;* esp. *ovoviviparo*]. Se dit des animaux ovipares sur lesquels les œufs éclosent à l'intérieur du corps des femelles, de manière que celles-ci pondent des petits vivants.

OVOVIVIPARISME et **OVOVIVIPARITÉ**. s. f. Le fait d'être *Ovovivipare*.

OVULAIRE. adj. Qui se rapporte à l'*Ovule*.

OVULATION. s. f. Congestion de l'ovaire suite de la maturation d'un ou plusieurs ovules, avec distension d'un ou de plusieurs ovisacs, selon les espèces d'animaux, et *rupture,* d'où *chute de l'œuf* reçu par la trompe avec ou sans menstruation; la turgescence de celle-ci amène l'application du pavillon sur l'ovaire, puis la progression de l'ovule dans la trompe jusqu'à l'utérus, où il se détruit et est expulsé s'il n'y a pas coït, ou même s'il y a coït sans arrivée des Spermatozoïdes dans la cavité de cet organe, puis dans les trompes. Pendant la durée de la congestion ovarienne de l'*O.* survient l'*adaptation* du pavillon de la trompe de Fallope que la contraction de la frange tubo-ovarique rapproche de l'ovaire, rapproché lui-même de celle-là en raison de son gonflement. En même temps du côté de l'utérus la congestion amène un peu de gonflement de celui-ci, de sa muqueuse surtout et, chez la femme, la série des phénomènes de la menstruation.

OVULE. s. m. [diminutif de *ovum*, œuf; all. *Eichen;* angl. *ovule;* it. et esp. *ovulo*]. Produit des organes génitaux femelles (*Ovaire*) duquel dérivent directement l'embryon après la fécondation. Tous les animaux en général ont des *O.*, mais tous n'ont pas des œufs, l'œuf étant un *O.* auquel se trouvent surajoutées des parties accessoires servant à une évolution hors des organes générateurs. La portion de l'épithélium embryonnaire péritonéal dont viennent les *O.* est dit *épithélium germinatif*. Il est prismatique et recouvre une partie de la région interne du *corps de Wolff* dite *éminence sexuelle*. Dans cet épithélium sont les *O. primordiaux* soit mâles, soit femelles, suivant les individus observés, les *mâles*, plus transparents, dans une couche épithéliale plus mince que les femelles. Épithélium et *O.* s'enfoncent sous forme d'introrsions dans le tissu cellulaire mésodermique de l'éminence sexuelle qui formera la trame vasculaire de l'ovaire ou du testicule en même temps que cette trame augmente de masse de son côté et se délimite pendant que se dessinent ces particularités. Les *O.* primordiaux se segmentent et ce sont leurs *blastomères* qui deviennent les *O.* proprement dits ou définitifs, représentés par autant d'unités anatomiques cellulaires. — *O. fécondé*. L'*O. mûr* est sans noyau ou *vésicule germinative* après que le ou les Spermatozoïdes sont unis à son vitellus et durant la *gemmation* des *globules polaires*. Après quelques heures sa disparition est suivie de la production du *noyau vitellin* ou *pronucleus*, solide, non vésiculeux. Que la genèse de celui-ci provienne de la substance du vitellus seulement ou de l'union à un pronucleus femelle d'un pronucleus mâle venant de la substance du spermatozoïde, la *segmentation* du noyau suivie de celle du vitellus survient peu d'heures après. — *O. femelle*. Ceux qui sont dans l'ovaire. Mûrs ils ont de 1 à 3 dixièmes de millimètre chez tous les Mammifères; les différences qu'ils offrent à cet égard ne sont pas proportionnées à celles qui existent entre les animaux eu égard à la taille. Ils sont composés d'une enveloppe (*zone transparente, zona pellucida*) assez épaisse, hyaline, homogène, qui renferme le vitellus. Celui-ci est généralement une masse cohérente, granulée et presque opaque. Il contient la *vésicule germinative* qui n'est que le noyau agrandi et devenu vésiculeux dans le corps (protoplasma) de la cellule par laquelle l'œuf commence. La *tache germinative* n'est aussi que le nucléole de ce noyau qui s'est accru dans les mêmes proportions. La vésicule germinative ou noyau de la cellule ovulaire disparaît spontanément ainsi que son nucléole ou *tache*, par rupture ou par liquéfaction, lorsque l'*O.* est arrivé à maturité; cette disparition est le signe caractéristique de cette maturité. — *O. mâles* (Ch. Robin, 1848). Ce sont, dans les testicules, dans les tubes testiculaires les homologues des ovules femelles, tant génétiquement qu'au point de vue de la constitution anatomique propre. Ce fait est sur les végétaux cryptogames et phanérogames de tous ordres aussi bien que sur les animaux, sur les Mammifères. Avant la puberté, l'épithélium des conduits épididymaires n'est pas encore prismatique. Il est formé de noyaux ovoïdes, semblables à ceux des cellules prismatiques de ces conduits chez l'adulte; une petite quantité de matière homogène existe entre ces noyaux, mais elle n'est pas segmentée en cellules. Parmi ces noyaux ovoïdes, il en est beaucoup qui sont sphériques, foncés, leur contour aussi bien que leur centre est plus granuleux que sur les épithéliums. Avant la puberté aussi, les *O. mâles* sont sous l'aspect de noyaux parmi ceux qui remplissent les tubes testiculaires (dont la paroi propre est alors très mince). Ils sont sphé-

riques, pâles, à contour net, à contenu homogène ou grenu, ordinairement sans nucléole ou avec un petit nucléole clair. Ils sont larges de 7 à 8 millièmes de millimètre. Sur les adultes l'épaisse couche d'aspect compliqué et confus au premier abord qui tapisse la face interne des tubes séminipares (et ne laisse dans l'axe de ceux-ci qu'un étroit canal plus ou moins plein de spermatozoïdes isolés ou encore en faisceaux) n'est formée que : 1° des *O. mâles mûrs* ayant pris la forme générale de colonnettes à base élargie (cellules en chandeliers de divers auteurs) à substance grenue reposant sur la paroi du canalicule, plus ou moins marqués d'abord par l'ensemble des éléments suivants ; 2° des *O. mâles non encore en voie de spermatopoèse*, sphériques, grenus, etc. ; 3° des *cellules embryonnaires mâles* ou *spermatoblastes* attenant encore (ou non) en amas, ou grappes, aux colonnes dont ils dérivent par *gemmation* (non par *segmentation*) ; 4° quand les *spermatozoïdes* sont en voie de genèse on les observe en outre au lieu des grappes de *spermatoblastes ;* ces spermatozoïdes disposés en faisceaux, adhérents par leur extrémité céphalique au sommet et aux côtés des colonnettes et dans la même direction rayonnante ; là c'est l'ensemble de leurs queues libres et indépendantes les unes des autres qui limitent à proprement parler le canal central des tubes séminipares. Ils portent encore ou non sur le segment moyen le spermatoblaste dont ils proviennent et les *têtes* sont écartées de la paroi propre du tube comme il a été dit. Les choses sont ainsi jusqu'aux *vaisseaux droits* ou jusqu'à leur voisinage. — *O. mûr.* L'*O.* qui, généralement encore dans l'ovisac, a son vitellus ne présentant plus de *noyau* parce que sous l'état dit de *vésicule germinative* il a disparu par rupture et flétrissement (Coste) ou par liquéfaction, avant que la substance même du spermatozoïde fécondateur ne se soit unie à la substance vitelline. — *O. primordiaux.* Dérivés d'épithéliums embryonnaires homologues de ceux des séreuses. Ils conservent encore comme ces épithéliums la propriété de se segmenter par *karyokinèse*, lorsque la trame de tissu cellulaire de l'éminence sexuelle les circonscrit (comme s'ils s'enfonçaient dans celle-ci), segmentation qui les conduit à l'état d'*O. proprement dits*, les uns *mâles*, les autres *femelles.* — *O. végétal.* Nom donné à tort sur les plantes phanérogames à l'état de la graine avant et pendant la période de floraison des organes sexuels. Ce mot désigne alors un organe composé d'une tunique externe (*testa* ou *primine*), d'une tunique interne (*tegmen* ou *secondine*), d'un corpuscule central charnu formé d'une masse de tissu cellulaire (*nucelle*) dans lequel se trouve le *sac embryonnaire* (*amnios* ou *quintine*). L'*O. proprement dit des plantes phanérogames* est ce qu'on appelle ordinairement le *sac embryonnaire.* Sur les Cryptogames la spore est un homologue de l'ovule.

OVULÉ, ÉE. adj. [*ovulatus*]. Qui renferme un ou plusieurs ovules.

OVULIFÈRE. adj. Comme *Ovuligère.*

OVULIFORME. adj. Qui a la forme d'un *Ovule.*

OVULIGÈNE. Faute au lieu d'*Ovulipare.*

OVULIGÈRE. adj. [de *ovule*, et *gerere*, porter]. Qui est pourvu d'*Ovules.*

OVULIPARE. adj. [de *parere*, produire]. Qui produit des *Ovules.*

OXACÉTIQUE. adj. Comme *Glycolique* (acide).

OXACÉTYLURÉE. s. f. Comme *Hydantoïque* (acide).

OXACIDE. s. m. [all. *Sauerstoffsäure ;* angl. *oxacid ;* it. *ossacido ;* esp. *oxacido*]. Acide formé par la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

OXALAMYLIQUE. adj. Comme *Amyloxalique* (acide).

OXALANE. s. f. ($C^6H^5Az^3O^6$). Dérivé de la décomposition de l'alloxane par le cyanhydrate d'ammoniaque.

OXALANTINE. s. f. ($C^{12}H^4Az^4O^{10}$). Composé obtenu par fixation d'hydrogène à l'acide parabanique.

OXALATE. s. m. [*oxalas ;* all. *oxalsaures Salz ;* angl. *oxalate ;* it. *ossalato ;* esp. *oxalato*]. Les sels produits par la combinaison de l'*Acide oxalique* avec les bases. — *O. acide de potasse.* Il est en cristaux incolores, transparents solubles dans quarante parties d'eau froide et six parties d'eau chaude et dans l'alcool. Saveur acidule. Vénéneux à haute dose (C^4KHO^8). Ce sel existe naturellement dans toutes les espèces du genre *Oxalide* et dans le *Rumex acetosa*, L. On le retire spécialement du suc de l'*Oxalis acetosella*, L. — *O. d'ammoniaque.* On le fait en traitant par l'*Acide oxalique* le carbonate d'ammoniaque. — *O. de chaux*, *calcaire* ou *calcique* ($C^4H^2O^8$,CaO,3HO). Il se rencontre dans l'organisme sous forme cristallisée en octaèdres dérivant du type cubique. L'eau acidulée et le suc de betterave sont les seuls liquides dans lesquels se dissolve ce sel. On ne sait pas sous quel état de combinaison avec quelque autre corps il est dissout soit dans les fruits qui en contiennent, soit dans le sang. On le croit fixé aux phosphates du plasma. Dès que des capillaires il arrive dans les tubes urinipares il passe à l'état de petits octaèdres, surbaissés ou non, très réfringents sous le microscope, ou allongés en aiguilles groupées en gerbe ou en bissac. C'est sous ces formes que ces cristaux composent des dépôts urinaires ; mais les uns aux autres s'amassent en graviers, en calculs mûraux, très durs, fréquents sur les individus jeunes ou prenant surtout des aliments végétaux, etc. C'est à l'état octaédrique que le microscope les montre dès qu'on a ingéré des aliments qui contiennent ce sel, qu'on les voit souvent dans les urines des spermatorrhéiques. — *O. de potasse.* On le fait en neutralisant l'*O.* acide par la potasse ($C^4K^2O^8HO$).

OXALDINE. s. f. Groupe de bases oxygénées formées d'une molécule d'ammoniaque combinée à une ou plusieurs molécules d'aldéhyde, avec élimination d'eau.

OXALÉTHÉRIQUE. adj. Pour *Oxalovinique.*

OXHALHYDRIQUE ou **OXYSACCHARIQUE.** Pour *Saccharique.*

OXALIDE. s. f. [*Oxalis*, L.] Genre d'*Oxalidées.*

OXALIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Oxalis.* — Famille de dicotylédones hermaphrodites, à dix étamines voisine des Tropéolées et des Géraniæe.

OXALIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Oxalis.* — **C.** Nom d'un acide cristallisable [all. *Oxalsäure ;* angl. *oxalic acid ;* it. *acido ossalico ;* esp. *acido oxalico*] (C^2O^3) (Bergmann) qui existe dans les *Rumex*, les Lichens, les Rhubarbes, les Pois chiches, etc., libre et en combinaison. Il est vénéneux, soluble dans l'eau. Confondu parfois avec les sulfates de soude ou de magnésie, l'azotate de soude. On l'obtient par oxydation d'un grand nombre de matières cellulosiques. Il est en prismes incolores translucides, d'une saveur acide très prononcée, renfermant deux molécules d'eau de cristallisation. Chauffé il se décompose en oxyde de carbone, acide carbonique, acide formique et eau ; par les oxydants il se décompose en acide carbonique et eau. L'acide sulfurique le convertit en eau, acide carbonique et oxyde de carbone.

OXALIS. s. m. Comme *Oxalide*, genre d'Oxalidées acidules.

OXALOVINATE. s. m. Sel résultant de la combinaison de l'*Acide oxalovinique* avec une base.

OXALOVINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^6O^8$) tiré de l'éther oxalique.

OXALURAMIDE. s. f. L'*Oxalane.*

OXALURIE. s. f. [de *oxalate*, et οὖρον, urine]. Expulsion d'oxalate de chaux par l'urine. Les conditions qui la causent.

OXALURIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Oxalursäure*] formé de la décomposition de l'acide parabanique par l'ammoniaque ($C^6H^4O^7Az$).

OXALYLE. s. m. Radical hypothétique (C^2O^2) de l'*Acide oxalique.*

OXAMÉTHANE. s. m. [all. *Oxamethan ;* esp. *oxametana*]. Dérivé de l'action de l'ammoniaque sur l'éther oxalique ($C^8H^7O^6Az$).

OXAMÉTHYLANE. s. m. Dérivé de l'action de l'ammoniaque gazeuse sur l'éther oxalométhylique ($C^6H^5O^6Az$).

OXAMIDE. s. f. [all. *Oxamid ;* it. *ossamida ;* esp. *oxamida*] ($C^2H^2O^2Az$). Dérivé de la distillation de l'oxalate d'ammoniaque.

OXAMINATE. s. m. Sel de l'*Acide oxaminique.*

OXAMINIQUE ou **OXAMIDO-OXALIQUE.** adj. Nom d'un acide [all. *Oxaminsäure*] produit de l'action de l'ammoniaque gazeuse sur les éthers amylo-méthylo, etc. ($C^4H^2O^5Az$).

OXAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^3O^2AzH^2.C^2O^3$) dont l'oxaméthane serait l'éther (oxamique).

OXAMYLANE. s. m. [*oxamilanum*, *oxamylan*]. Pro-

duit de l'action de l'ammoniaque sur l'éther oxalo-amylique ($C^{14}O^6H^{13}Az$).

OXANILIDE. s. m. [$AzH(C^{12}H^5)C^2O^2$]. Dérivé pyrogéné de l'oxalate d'aniline.

OXANTHRACÈNE. s. m. L'*Anthraquinone.*

OXÉLÆON. s. m. [ὀξέλαιον, de ὄξος, vinaigre, et ἔλαιον, huile]. Médicament fait avec l'huile et le vinaigre.

OXÉOLAT. s. m. [it. *osseolato;* esp. *oxeolado*]. Pour *Acétolé.*

OXÉOLÉ. s. m. Comme *Acétolé.*

OXHÉMIQUE. adj. [de *oxygène,* et αἷμα, sang]. Qui a le sang oxygéné.

OXHYDRIQUE. adj. et s. Mélange d'oxygène à l'hydrogène pur ou de l'éclairage en vue d'effets calorifiques ou lumineux plus intenses.

OXHYDRYLE. s. m. Composé représenté par de l'eau à laquelle on aurait enlevé un atome d'hydrogène et qui, doublé, représente l'eau oxygénée.

OXOLYINE. s. f. [de ὄξος, vinaigre, et λύω, je dissous] (Leconte et de Goumoens). Portion des albuminoïdes qui est soluble dans l'acide acétique.

OXYACANTHINE. s. f. [all. *Berbinum*]. Matière blanche amère trouvé avec la berbérine dans l'écorce du *Berberis vulgaris,* L. (épine-vinette).

OXYACÉTATE. s. m. Sel de l'*Acide oxyacétique.*

OXYACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^4H^5O^5.HO$) déliquescent, voisin de l'acide lactique, trouvé dans les raisins verts, formé par oxydation de l'alcool.

OXYAZOTIQUE. adj. Qui concerne le mélange de l'eau ou de l'oxygène à l'azote.

OXYBASE. s. f. Oxyde qui remplit le rôle de base.

OXYBROMANISYLE. s. m. ($C^{16}B^7O^4Az$). Dérivé de l'action du brome sur l'acide anisylique.

OXYBROMÉLAYLE. s. m. Dérivé de la décomposition de l'éther sur le brome ($C^4H^4O^3Br^8$)

OXYBROMOKAKODYLE. s. m. Dérivé de la décomposition, par l'eau, du bromokakodyle simple ($C^{16}H^{24}Az^4OBr^3$).

OXYBROMOKAKODYLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu comme l'*Acide oxychlorokakodylique.*

OXYBROMURE. s. m. [esp. *oxybromero*]. Sel formé par union d'un bromure à un oxyde.

OYYCARBONÉ, ÉE. adj. Qui est combiné à l'*Oxyde de carbone.*

OXYCÉPHALE. adj. [de ὀξύς, pointu, et κεφαλή, tête]. Qui a la tête pointue.

OXYCÉPHALIE. s. f. L'état pointu de la tête, du crâne.

OXYCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antenne]. Qui a les cornes aiguës. — **Z.** Genre de Diptères notacanthes.

OXYCHLORACÉTYLATE DE CHLOROBENZOYLE. s. m. Produit de la décomposition de l'éther benzoïque par le chlore ($C^{13}H^8O^3Cl^3$).

OXYCHLORACÉTYLE. s. m. [*oxyde de chloracétyle, éther chloré*]. Produit de l'action du chlore sur l'éther sulfurique ($C^4H^3O.Cl^2$).

OXYCHLORATE. s. m. [esp. *oxiclorato*]. Pour *Perchlorate.*

OXYCHLORÉLAYLE. s. m. Le *Chlorélayle.*

OXYCHLORIQUE. adj. [all. *oxychlorinsauer;* angl. *oxychloric;* it. *ossiclorico;* esp. *oxiclorico*]. Pour *Perchlorique.*

OXYCHLOROBENZOYLE. s. f. Pour *Chlorobenzoyle.*

OXYCHLOROCARBONIQUE. adj. Nom d'un acide obtenm par action du chlore sur l'éther méthylique monochloruré (C^2OCl^3).

OXYCHLOROCUMINYLE. s. f. Pour *Chlorocuminol.*

OXYCHLOROFORMYLE. s. m. Produit d'action du gaz chlore sur l'oxyde de méthyle (C^2HOCl^2).

OXYCHLOROKAKODYLE. s. m. Produit obtenu par distillation de l'oxyde de kakodyle avec l'acide chlorhydrique ($C^{16}H^{24}Az^4OCl^3$).

OXYCHLOROKAKODYLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'*Acide kakodylique* avec l'acide chlorhydrique ($C^4H^6O^2AzCl$).

OXYCHLORONAPHTALÉNOSE. s. m. ($C^9H^4OCl^3$). Corps obtenu comme l'*Oxychloronaphtalose.*

OXYCHLORONAPHTALOSE. s. m. ($C^{20}H^5O^3Cl^2$). Corps produit en chauffant la chloronaphtaline dans l'acide nitrique.

OXYCHLOROVALÉRYLE. s. m. Dérivé du *Chloramylène.*

OXYCHLORURE. s. m. [all. *Oxychlorid;* angl. *oxychloride, oxychloruret;* it. *ossicloruro;* esp. *oxicloruro*]. Composé formé par union d'un chlorure avec un oxyde. — *O. d'antimoine* ($Sb^2Cl^3.5SbO^3$). Combinaison d'oxyde d'antimoine avec le chlorure d'antimoine. C'est la poudre d'Algaroth. — *O. de mercure.* Il résulte de l'action de l'ammoniaque sur une dissolution de deutochlorure de mercure.

OXYCHROMIQUE. adj. Pour *Perchromique.*

OXYCOCCOS. s. m. Genre d'Éricacées vacciniées des marais.

OXYCOÏE. Faute au lieu de *Oxyécoïe.*

OXYCRAT. s. m. [*oxycratum;* ὀξύκρατον, de ὀξύς, aigre, et κρᾶσις, mélange; all. *Oxykrat;* angl. *oxycrate;* it. *ossicrato;* esp. *oxicrato*]. Mélange d'eau et de vinaigre.

OYCYANOBENZOYLE. s. m. ($C^{16}H^5O^2Az$). Corps obtenu en distillant le chlorobenzoyle avec le cyanure de mercure.

OXYCYANOPICRAMYLE. s. f. ($C^{42}H^{15}O^4Az^2$). Corps obtenu par réaction de la potasse sur l'essence d'amandes amères mêlée à l'acide cyanhydrique.

OXYCYANURE. s. m. [it. *ossicianuro;* esp. *oxicianuro*]. Composé formé par union d'un cyanure à un oxyde.

OXYDABLE. adj. Qui peut se combiner avec l'oxygène. — Qui peut donner un oxyde.

OXYDANT, ANTE. adj. et s. Qui cause l'*Oxydation.* — L'oxygène même ou le composé qui facilite la combinaison de cet élément à un autre corps simple ou composé, surtout en cédant celui qu'il contenait, soit en le lui ajoutant, soit en le substituant à quelque autre composant.

OXYDATION. s. f. [all. *Oxydirung, Sauestoffbildung;* angl. *oxydation;* it. *ossidazione;* esp. *oxidacion*]. Action de combiner un corps à l'oxygène. — Le fait de la fixation de l'oxygène libre ou combiné à quelque autre corps simple ou composé. — Le produit même résultant de cette combinaison.

OXYDE. s. m. [*oxydum;* all. *Oxyd, Sauerstoffbildung;* angl. *oxyd;* it. *ossido*; *oxydo*]. Composé neutre ou à réaction alcaline d'oxygène et d'un métalloïde ou d'un métal. La plupart des oxydes jouent le rôle de base, non tous absolument. — Nom de quelques *dérivés* par combinaison à un ou plusieurs équivalents d'oxygène. — *O. d'acétomyle.* L'*Acétone.* — *O. acides.* Les *O.* qui donnent des combinaisons définies avec un *O.* moins oxygéné du même métal. — *O. d'allyle* (C^6H^5O). L'un des composants de l'essence d'ail. — *O. d'aluminium.* L'*Alumine.* — *O. ammonio-mercurique.* L'une des combinaisons de l'oxygène aux composés ammonio-mercuriques. — *O. d'antimoine* (Sb^2O^2). Composé cristallin, facile à oxyder encore. — *O. d'antimoines sulfurés.* Mélanges du protoxyde d'antimoine à des sulfures. — *O. d'argent.* On connaît le *sous-oxyde* (Ag^2O), le *protoxyde* (AgO) et le *bioxyde* (AgO^2). — *O. d'arsenic.* L'*Acide arsénieux.* — *O. d'azote.* Le *Protoxyde d'azote.* — *O. de baryum.* La *Baryte.* — *O. basiques.* Ceux qui se combinent facilement et énergiquement avec les acides. Très nombreuse en espèces importantes, cette division comprend : *a*) les *O. alcalins* (soude, potasse, lithine, etc.); *b*) les *O. terreux* (chaux, magnésie, baryte, strontiane, etc.); *c*) les *O. métalliques* (oxydes de fer, de cuivre, de plomb, de mercure, etc.). — *O. de butyronyle.* La *Butyrone.* — *O. calculeux.* La *Cystine.* — *O. de carbone* (CO). Corps gazeux, incolore, inodore; il brûle à l'air avec une flamme bleuâtre caractéristique et se change en acide carbonique. Sa densité est 0,96; l'eau en dissout peu; il est sans action sur le tournesol. Produit par la combustion imparfaite du charbon cause l'asphyxie par combinaison aux globules du sang dont il chasse l'oxygène en les rendant impropres à en prendre d'autre; pourtant il ne passe pas à l'état d'acide carbonique dans le sang et il en sort à l'état d'*O.* de carbone quand la mort n'est pas survenue de suite. Fixé sur les hématies oxygénées il n'y passe pas à l'état d'acide carbonique comme il le fait dans l'*Ozone.* Il les durcit, les rend rouge cerise et il les abandonne peu à peu et sort tel quel par les poumons lorsque la quantité fixée n'a pas tué l'animal. Plus il y en a de combiné aux hématies moins elles dissolvent

l'oxygène et il tue lorsqu'il empêche toute fixation de ce gaz. Dès qu'il y en a 1 p. 5000 dans l'air il commence à se fixer aux hématies et il tue lorsqu'il y en a 1 p. 300. Plus il y en a dans l'air moins l'acide carbonique s'échappe du sang et plus celui-ci s'accumule dans les tissus. L'*O. de carbonne* se combine de même à l'*Hémoglobine*, la rend d'un rouge vif, impropre à devenir *Oxyhémoglobine* et plus stable qu'elle n'était. — *O. caséeux* ou *caséique*. La *Leucine*. — *O. de chlore*. Ils sont à l'état de gaz : 1° le *protoxyde* est d'un jaune verdâtre très foncé, d'une odeur qui tient de celles du chlore et du caramel; 2° le *deutoxyde* est d'un vert jaunâtre plus brillant, d'une odeur aromatique. — *O. de chloroformyle*. L'*Oxychloroformyle*. — *O. de cuivre*. Ce sont : l'*O.* quadricuprique ($Cu^{4}O$), l'oxydule ($Cu^{2}O$), l'*O.* (CuO), l'*O.* salin ($Cu^{2}O.CuOCu^{3}O^{2}$), le sesquioxyde ou acide cuprique ($Cu^{2}O^{3}$) et le peroxyde (CuO^{2}). — *O. de cuivre ammoniacal*. Hydrate d'oxyde de cuivre dissout dans l'ammoniaque. — *O. cystique*. La *Cystine*. — *O. d'étain*. On connaît le *protoxyde* (SnO) et le *bioxyde* (SnO^{2}). — *O. d'éthyle*. L'éther dit sulfurique ou vinique. — *O. de fer*. On compte : 1° le *sous-oxyde de fer* ($Fe^{4}O$) : s'obtient en faisant fondre le fer dans le mélange explosif d'oxygène et d'hydrogène; 2° le *protoxyde* (FeO) : ne se rencontre pas libre dans la nature, il se forme à la surface des barres de fer (c'est le *fer oxydulé*) quand on les porte à la chaleur rouge, en même temps que du peroxyde auquel il se combine dans la proportion de $4FeO.Fe^{2}O^{3}$, combinaison qui constitue les *Battitures de fer*, ou *sesquioxyde de fer quadriprotoxydé*; 3° le *tritoxyde* est rouge, brun, violet : c'est le *sesquioxyde de fer*, *peroxyde de fer*, *oxyde ferrique* ou *acide ferreux* ($Fe^{2}O^{3}$). A l'état anhydre, cristallisé, il constitue le *fer oligiste*. Dans les fissures des laves volcaniques, il forme le *fer spéculaire* en lames hexagones. En masses rouges compactes, il forme l'*Hématite rouge*, la *Sanguine*. Le *peroxyde de fer hydraté* gélatineux ($F^{2}O^{3}.2HO$ passe parfois à $2F^{2}O^{3}.3HO$ (Lefort). Ce changement est dû à la température variable à laquelle il est soumis (Leroy). — *O. ferroso-ferrique* ou *O. magnétique de fer* ($Fe^{3}O^{4}$). Il se comporte comme une combinaison de protoxyde de fer (FeO) avec le sesquioxyde ($Fe^{2}O^{3}$). Il forme l'aimant naturel et le meilleur minerai de fer. — *O. indifférents*. Ceux qui sont capables de jouer le rôle d'acides avec les bases puissantes surtout, et le rôle de bases avec les acides, tel est l'eau et l'*alumine*, etc. — *O. magnétique de fer*. L'*O. ferroso-ferrique*. — *O. de manganèse*. Il y en a trois : 1° le *protoxyde* (MnO n'existe pas dans la nature; 2° le *sesquioxyde* ($Mn^{2}O^{3}$) existe dans la nature; 3° le *deutoxyde* (MnO^{2}) (*tritoxyde* ou *peroxyde*, *O. noir de manganèse*) est abondamment répandu dans les couches terrestres, etc. — *O. de manganèse rouge* ($Mn^{3}O^{4}$). Il se comporte comme une combinaison de protoxyde (MnO) avec le sesquioxyde ($Mn^{2}O^{3}$). — *O. de mercure*. Le protoxyde ($Hg^{2}O$) ne peut être obtenu isolé des sels. Le peroxyde (HgO) s'obtient sous forme de *Précipité rouge*. — *O. de métacétyle*. Le *Métacétone*. — *O. de métacinnamyle*. La *Métacinnaméine*. — *O. de molybdène*. Il y en a deux : 1° le *protoxyde de molybdène* s'obtient par décomposition d'un molybdate alcalin, il est très avide d'oxygène (MoO); 2° le *bioxyde de molybdène* (MnO^{2}) se retire du molybdate d'ammoniaque décomposé par la chaleur. — *O. d'omichmyle* [ὄμιχμα, urine]. Mélange de principes divers, d'aspect résinoïde, que l'on retire de l'urine (Berzélius et Proust). — *O. d'or*. *Protoxyde d'or* (Au^{2}). Pulvérulent, d'un violet bleuâtre. *Deutoxyde d'or* ou *Acide aurique* (AuO). — *O. de plomb*. Il en existe trois : 1° le *sous-oxyde* (PbO^{2}), qui est noir; 2° le *protoxyde* ou *O. de plomb jaune* (PbO) se fait en fondant du plomb et l'agitant jusqu'à ce qu'il soit entièrement converti en pellicules grisâtres, puis d'une couleur jaune : c'est le *Massicot*, cet *O.*, chauffé jusqu'au rouge, se fond et constitue la *litharge*; 3° L'*O. puce de plomb* ou *Acide plombique* (PbO^{2}) est presque noir, insoluble dans l'eau. C'est un oxydant énergique. — *O. de potassium*. On a : 1° le *protoxyde*, qui est la *Potasse*; 2° le *deutoxyde* ou *peroxyde*, jaune verdâtre, se prépare en mettant le potassium avec un excès d'oxygène et chauffant. — *O. de saligényle*. La *Saligénine*. — *O. salins*. Ceux qui résultent de la combinaison d'un oxyde métallique basique avec un oxyde plus oxygéné du *même métal*; tels sont l'*O.* magnétique de fer, l'*O.* brun de chrome, etc. Ce sont de véritables sels. — *O. singuliers*. Ceux qui ne s'unissent ni aux acides qui chassent leur oxygène, ni aux bases qui les décomposent en *O.* et en acide (peroxyde de manganèse et le sous-oxyde de plomb). — *O. de sodium*. La *Soude*. — *O. styrolique*. Le *Draconyle*. — *O. urique*. La *Xanthine*. — *O. vésical*. La *Cystine*. — *O. xanthique* [all. *Xanthoxyd*, *harnige Säure*; angl. *uric oxyd*, *xanthic-oxyd*; it. *ossido urico*, *osido xantico*]. La *Xanthine*. — *O. de zinc* (ZnO). On l'obtient en brûlant le zinc à l'air. C'est un corps blanc floconneux, facile à réduire en poudre, sans saveur, presqu'insoluble dans l'eau avec laquelle il forme un hydrate. — *O. de zirconium*. Le *Zircone*.

OXYDÉ, ÉE. adj. [all. *oxydirt*; angl. *oxydized*; it. *ossidato*; esp. *oxidato*]. Qui a été combiné à l'*Oxygène*.

OXYDENDRON. s. m. L'*Andromeda arborea*, L., Éricacée diurétique de l'Amérique du Nord.

OXYDO-CHLORURE. s. m. Pour *Oxychlorure*.

OXYDO-SULFURE. s. m. Pour *Oxysulfure*.

OXYDULE. adj. et s. m. [all. *Oxydul*; it. *ossidulo*; esp. *oxidulo*]. *Oxyde* au moindre degré d'*Oxydation*.

OXYDULÉ, ÉE. adj. [esp. *oxidulado*]. Qui est à l'état d'*Oxydule*.

OXYÉCOÏE. s. f. [ὀξυηοΐα, de ὀξὺς, aigu, et ἀκούειν, entendre]. Acuité excessive de l'ouïe.

OXYÉMIQUE. adj. Pour *Oxhémique*.

OXYFLUOROKAKODYLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par la réaction de l'acide kakodylique sur l'acide fluorhydrique ($C^{12}A^{2i}O^{6}Az^{3}Fl^{3}$).

OXYFLUORURE. s. m. [esp. *oxifluoruro*]. Composé formé par union d'un fluorure avec un oxyde.

OXYGALA. s. m. [de ὀξὺς, aigre, et γάλα, lait]. Le lait fermenté.

OXYGÉNABLE. adj. [all. *oxydirbar*; it. *ossigenabile*; esp. *oxigenable*]. Qui peut fixer l'*Oxygène*.

OXYGÉNATION. s. f. [all. *Oxydation*; it. *ossigenazione*; esp. *oxigenacion*]. — *Oxydation*. — Toute dissolution ou autre combinaison de l'oxygène avec un corps quelconque, qu'il y ait ou non production directe de composés oxygénés tels que ceux que donne l'*Oxydation*.

OXYGÈNE. s. m. [*oxygenium*, de ὀξὺς, acide, et γεννάω, j'engendre; all. *Sauerstoff*; angl. *oxygen*; it. *ossigeno*; esp. *oxigeno*; *oxygène*, Lavoisier, 1782]. Corps simple découvert par Priestley, en 1774. Gaz incolore, inodore, existant à l'état de simple mélange dans la composition de l'air dans la proportion de 20,8 p. 100, entretenant les phénomènes de la respiration, etc. Sa densité = 1,10. Un litre d'*O.* pèse 1gr,43 à 0°. Il a été liquéfié à une très basse température avec forte pression (Cailletet, etc.), sa densité est alors de 0,97. Peu soluble dans l'eau; celle-ci en dissout 44 cc. par litre à 0° et le plasma sanguin 40 à 50 cc. seulement. A 20° l'eau n'en dissout plus que 28 cc. p. 100. Comme les autres corps simples il ne reste sans effets nuisibles sur l'économie qu'en intervenant mélangé à d'autres gaz (azote, etc) ou en dissolution dans l'eau. Il arrive dans l'organisme par l'intermédiaire des hématies à l'hémoglobine de laquelle il se fixe. Les albuminoïdes liquides ou demi liquides en fixent aussi de faibles proportions. L'absence de cette combinaison caractérise l'asphyxie. Bien qu'un volume d'acide carbonique égal à celui de l'oxygène fixé dans l'organisme soit partout produit et rejeté on ne sait exactement quelles sont les combinaisons chimiques intermédiaires par lesquelles il passe dans les éléments anatomiques, après avoir quitté les hématies pour arriver à l'état d'acide carbonique, car sa combinaison au carbone n'est pas directe ici comme elle l'est dans les *combustions*. Au delà de certaines limites la prédominance de ce gaz, de ce principe immédiat sur les autres, même du quart à la moitié seulement comparativement à ce qui est habituellement, empêche les combinaisons assimilatrices et desassimilatrices qui caractérisent la nutrition ou rénovation moléculaire continue et la persistance de la substance organisée. Même sur les végétaux elle empêche la germination. Les proportions d'acide carbonique et d'urée diminuent, la température s'abaisse et la mort survient. — *O. allotropique*. (Becquerel). L'*Ozone*.

OXYGÉNÉ, ÉE. adj. [all. *oxygenirt*; angl. *oxygenated*;

it. *ossigenato;* esp. *oxigenado*]. Qui est combiné ou mêlé à l'*Oxygène*.

OXYGENÈSES. s. f. pl. [all. *Oxygenese;* angl. *oxygenesis;* it. *ossigenesi;* esp. *oxigenesis*]. Les maladies attribuées à un trouble de l'oxygénation des tissus.

OXYGNATHE. adj. et s. [de ὀξὺς, aigu, et γναθὸς, mâchoire]. Qui a la mâchoire effilée. — **Z**. Genre de Carabiques.

OXYGUANINE. s. f. ($C^{10}Az^4H^7O^9$). Produit d'oxydation de la guanine.

OXYHÉMIQUE. adj. Comme *Oxhémique*.

OXYHÉMOGLOBINE. s. f. L'*Hémoglobine oxygénée*.

OXYHYDRIQUE. adj. Pour *Oxhydrique*.

OXY-IODIQUE. adj. Pour *Hyperiodique*.

OXY-IODOKAKODYLE. s. m. L'*Iodokakodyle basique*.

OXY-IODURE. s. m. [it. *ossi-ioduro;* esp. *oxi-ioduro*]. Combinaison d'un iodure et d'un oxyde métallique.

OXYMANGANIQUE. adj. L'*Acide hypermanganique*.

OXYMEL. s. m. [*oxymel;* ὀξύμελι, de ὀξὺς, acide, et μέλι, miel; all. *Sauerhönig;* angl. *oxymel;* it. *ossimele;* esp. *oximiel*]. Mélange de vinaigre et de miel.

OXYMELLITE. s. m. L'*Oxymel*.

OXYMÉTRIE. s, f. [de ὀξὺς, acide, et μετρὸν, mesure; angl. *oxymetry;* it. *ossimetria*]. Dosage par volumes, qui permet d'évaluer la quantité d'acide libre ou de sel acide renfermé dans quelque matière.

OXYMÉTRIQUE. adj. Qui a rapport à l'*Oxymétrie*.

OXYMIDE. s. m. La *Cyamélide*.

OXYMURIATE. s. m. Pour *Chlorate*.

OXYMURIATIQUE. adj. Pour *Chlorique*.

OXYODONTE. adj. [ὀξυόδους]. Qui a les dents longues, aiguës.

OXYOPE. adj. et s. Qui est atteint d'*Oxyopie*. — **Z**. Genre d'Aranéides citigrades.

OXYOPIE. s. f. [de ὀξὺς, aigu, et ὤψ, œil, vue; all. *Scharfsichtigkeit;* angl. *oxyopy, oxyopia;* it. *ossiopia;* esp. *oxiopia*]. Vue perçante.

OXYOSPHRÉSIE. s. f. [ὀξὺς, aigu, et ὄσφρησις, olfaction]. Développement notable, acuité, sensibilité de l'odorat.

OXYOSTOME. Faute au lieu de *Oxystome*.

OXYPHÉNIQUE. adj. La *Pyrocatechine* considérée comme acide.

OXYPHÉNOL. s. f. La *Pyrocatéchine*.

OXYPHLOGOSE. s. f. [de ὀξὺς, aigu, et φλόγωσις]. Inflammation aiguë (Lobstein).

OXYPHLEGMASIE. s. f. [de ὀξὺς, aigu, et γλεγμασία, phlegmasie]. L'*Oxyphlogose*.

OXYPHONIE. s. f. [de ὀξὺς, aigu, perçant, et φωνή, la voix; it. *ossifonia;* esp. *oxifonia*]. L'état perçant de la voix.

OXYPHOSPHURE. s. m. [it. et esp. *ossifosfuro*]. Combinaison d'un oxyde avec un phosphate.

OXYPICRINONITRIQUE. adj. Pour *Styphinique*.

OXYPICRIQUE. adj. Pour *Styphinique*.

OXYPORPHYRINIQUE. adj. Nom d'un acide produit de l'action de l'*Acide azotique* sur l'*Euxanthone* ($C^{26}H^5O^{20}Az^3$).

OXYPORPHYRIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'*Acide euxanthique* sur l'*Euxanthone*.

OXYPROTÉINE. s. f. [angl. *oxyprotein*]. Produit de décomposition des albuminoïdes.

OXYPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes, les nageoires pointues. — **Z**. Genre de Cétacés.

OXYREGMIE. s. f. [ὀξυρεγμία, de ὀξὺς, aigre, acide, et ἐρυγμὸς, éructation; it. et esp. *ossirgemia*]. Renvoi acide.

OXYRRHAMNINE. s. f. La *Rhamnéine*.

OXYRRHODON. s. m. [de ὀξὺς, aigre, et ῥόδον, rose; all. *Rosenessig;* angl. *oxyrrhodine;* it. *ossirodino;* esp. *oxirodino*]. Le *Vinaigre rosat*.

OXYRRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, groin]. Qui a le museau, le groin, le bec pointu. — Comme *Oxystome*. — **Z**. Genres d'Oiseaux, de Poissons, de Coléoptères, de Crustacés.

OXYSACCHARIQUE. adj. Pour *Oxalhydrique*.

OXYSACCHARUM. s. m. [de ὀξὺς, aigre, acide, et σάκχαρον, sucre; all. *Sauerzucker, Essigzucker;* it. *ossisaccharo;* esp. *oxisacaro*]. Mélange de sucre et de vinaigre.

OXYSEL. s. m. [all. *Oxysal, Sauersalz;* angl. *oxysal;* it. *ossisale;* esp. *oxisal*]. Les sels formés d'un acide et d'une base contenant tous deux de l'oxygène.

OXYSEPTONIQUE. adj. L'*Acide azotique*.

OXYSITIE. s. f. [ὀξυσιτια, de ὀξύς, acide et σιτια, nourriture]. Acidité des aliments ingérés. — Renvois acides. — Gastralgie acide.

OXYSTOME. adj. et s. [ὀξύστομος]. Qui a le bec, le museau pointu. **Z**. — Genres de Carabiques, de Gastéropodes.

OXYSULFACÉTYLE. s. m. Produit de l'action du gaz sulfhydrique sur l'oxychloracétyle ($C^4H^3S^2$).

OXYSULFOBENZOYLE. s. m. ($C^{14}H^5O^2S$). Produit obtenu en distillant le chlorobenzoyle sur le sulfure de cuivre.

OXYSULFOBROMOSPIROYLIQUE. adj. Nom d'un acide produit de la décomposition de l'acide bromospiroylique par le gaz sulfhydrique ($C^{14}H^5O^2S^2Br$).

OXYSULFOCHLORACÉTYLE. s. m. Produit de l'action du gaz sulfhydrique sur l'*Oxychloracétyle* (C^4H^3OSl).

OXYSULFURE. s. m. [angl. *oxysulfuret;* it. *ossisulfuro;* esp. *oxysulfuro*]. Combinaison d'un oxyde avec un sulfure. — *O. d'antimoine*. Le *Kermès minéral*.

OXYSYLVIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu jadis de de l'*Acide sylvique;* cristallisable, etc.

OXYTARTRE. s. m. L'*Acétate de potasse*.

OXYTOCIE. s. f. L'accouchement à marche rapide.

OXYTOCIQUE. adj. et s. [de ὀξὺς, prompt, et τόκος, accouchement]. Qui active l'accouchement.

OXYURE. s. m. [de ὀξὺς, aigu, et οὐρὰ, queue; all. *Spitzschwanzwurm, Fadenwurm;* angl. *thread* ou *mawworm;* it. *issiuro;* esp. *ociuro*]. — *O. vermiculaire*. L'*Oxyurus vermicularis*, Bremser, *Ascaris vermicularis*, L., Nématoïde à corps rigide et élastique, terminé en arrière, chez les femelles, par une queue longue et aiguë. — Parasite du rectum de l'homme, des enfants surtout.

OYAT. s. m. L'*Arundo arenaria*, L., ou *Ammophila arundinacea*, Host., Graminée des sables maritimes.

OZÆNORE. s. m. et adj. [de ὄζαινα, puanteur, et ὠρέω, j'ai soin]. Dentier en ivoire dit sans fétidité.

OZÈNE. s. m. [de ὄζαινα, de ὄζειν, sentir mauvais; all. *Ozæna, stinkendes, Nasengeschwur;* angl. *ozæna;* it. et esp. *ozena*]. Ulcération pituitaire de coupe quelconque amenant une odeur infecte de l'air expiré. — Toute mauvaise odeur venant du nez due à une altération des sécrétions de sa muqueuse ou du pus qui arrive ou se produit là sans pouvoir s'écouler. — Les Schizomycètes abondent dans le mucus et le pus de l'*O.* comme dans tous les liquides en voie de fermentation putride à un degré quelconque, sans être cause de la lésion pouvant exister sur la muqueuse ou les os des fosses nasales.

OZÉNIQUE. adj. Qui concerne l'*Ozène*.

OZOCÉRITE. s. f. [de ὄζη, mauvaise odeur, κηρὸς, cire]. Résine fossile voisine de la *Paraffine*.

OZOKÉRITE. s. f. Pour *Ozocérite*.

OZONE. s. m. [de ὄζειν, avoir de l'odeur; all. *Ozon*]. Oxygène à un état d'allotropie comparable à celui que présente le phosphore rouge. L'*O.* est de l'oxygène condensé dont la formation paraît être O^3 occupant deux volumes. On l'obtient en faisant passer dans l'oxygène des décharges électriques, surtout obscures. Il se produit aussi dans l'oxydation lente à l'air d'un corps combustible en vapeur (phosphore, essence de térébenthine, éther ordinaire, etc.), lorsque l'oxygène se dégage à froid d'un composé, comme le bioxyde de baryum traité par l'acide sulfurique. On ne l'obtient que mêlé à l'air. Son odeur particulière est forte et désagréable. L'*O.* est insoluble dans l'eau, se dissout dans l'essence de térébenthine qu'il oxyde lentement; à 250° il passe à l'état d'oxygène ordinaire. Il exerce une action irritante sur les voies respiratoires, cause de la dyspnée, des convulsions et la mort. C'est un oxydant énergique des matières organiques (il est désinfectant par là); il oxyde l'*O.*, le mercure, l'argent, les iodures, l'oxyde de carbone, la teinture de gaïac qu'il colore en bleu. Il y en a 1 p. 500 000 parties de l'air atmosphérique, plus la nuit que le jour, plus après les orages que par les temps calmes, plus sur les côtes de la mer que sur les continents.

OZONÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Ozonisé*.

OZONÉINE. s. f. Liquide ozonisant et désinfectant composé d'eau, de térébenthène, etc.

OZONIDE. adj. et s. Le groupe des composés qui décomposent l'eau oxygénée, bleuissent (Schœnbein) la teinture de gayac.

OZONIQUE. adj. Qui concerne l'*Ozone*.

OZONISATION. s. f. Opération par laquelle on donne à l'oxygène les qualités de l'*Ozone*.

OZONISÉ, ÉE. adj. Mêlé d'ozone. — L'*Oxygène* auquel on a communiqué la propriété d'oxyder à froid l'argent et de donner une odeur forte, etc., de l'oxygène modifié d'une manière allotropique.

OZONOMÈTRE. s. m. [all. *Ozonemeter*, *Ozonmesser;* angl. *ozonometer;* it. et esp. *ozonometro*] (Schœnbein). Instrument qui repose sur l'emploi de papier à filtrer qu'on laisse tremper pendant quatre heures dans un empois contenant 1 partie d'iodure de potassium, 10 parties d'amidon et 200 parties d'eau. Il sert à déterminer la quantité d'ozone dans l'air, qui décompose l'iodure de potassium et bleuit au contact de l'iode.

OZONOMÉTRIE. s. f. Mesure de la proportion d'*Ozone*.

OZONOMÉTRIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Ozonométrie*.

OZONOSCOPIQUE. adj. Qui sert à la recherche de l'*ozone*.

P

P, *p*. = Π, π, grecs.

P. Æ. Abréviation de *Parties égales*.

PAAK. s. m. L'*Areca catechu*, L., Palmier d'Asie.

PAAN. s. m. Le *Piper betle*, L. (et non *betel*), Pipéracée grimpante des Indes orientales servant dans la préparation du *Bétel*.

PAAPETA. s. m. Le *Strychnos Ignatii*, Bergius, Loganiacée d'Asie.

PABA. s. m. L'*Ophioglossum flexuosum*, Fougère de Ceylan.

PABULUM VITÆ. [all. *Nahrungstoff*, *Sauerstoff;* angl. *pabulum*]. Désignation d'un *principe* fictif qui aurait servi à la nutrition, présidé aux actes fonctionnels comme l'oxygène à la respiration.

PACA. s. m. Le *Cavia paca* ou *Cœlogenys subniger*, F. C., grand Rongeur non claviculé du Brésil.

PACAES. s. f. Les gousses à pulpe comestible de l'*Inga insignis*, Kunth, Mimosée acaciée de l'Amérique du Sud.

PACAGE. s. f. La *Pacane*.

PACALE. s. m. Le *Lilium camtschacense*, Liliacée à bulbe comestible.

PACANE. s. f. La drupe sèche du *Pacanier*. — La noix de cette drupe.

PACANIER. s. m. Le *Juglans* ou *Carya olivæformis*, Mhx., Juglandée d'Amérique.

PACAO-BENDO. s. m. Fougère à pousses comestibles de Sumatra.

PACASSE. s. m. Espèce d'Antilope du Congo.

PACAYE. s. f. La *Pacane*.

PACCHIONI. Médecin et anatomiste italien (1665-1726) dont le nom est resté aux *Granulations* dérivées avec l'âge du tissu de la dure-mère faisant saillie dans les lacs sanguins de dérivation du sinus longitudinal supérieur, formées uniquement de tissu cellulaire ou fibreux et de vaisseaux, recouvertes de l'épithélium vasculaire qu'elles soulèvent.

PACHYBLÉPHAROSE. s. f. [de παχὺς, épais, et βλέφαρον, paupière; *pachyblepharon;* all. *Agenliedschwiele;* angl. *pachyblepharosis;* it. *pachiblefarosi*]. Épaississement, œdème, etc., des paupières.

PACHYCÉPHALE. adj. et s. [de παχὺς, épais et κεφαλή, tête]. Qui a la tête, le crâne épais.

PACHYCÉPHALIE. s. f. L'état dans lequel le crâne est épais, la tête grosse.

PACHYDERMATOCÈLE. s. f. [de παχὺς, épais, δέρμα, peau, et κήλη, tumeur]. Affection générale par épaississements en replis superposés du derme.

PACHYDERME. adj. et s. [de παχὺς, épais, et δέρμα, peau, cuir; all. *Dickäuter;* angl. *pachyderms;* it. *pachidermo*]. Qui a la peau épaisse. — Ordre de Mammifères ongulés, Herbivores non Ruminants, pourvus de mâchelières à surface large. — *P. ordinaires*. Ceux qui n'ont point de trompe, et deux à quatre doigts (le cochon, le rhinocéros). — *P. proboscidiens* (de προβοσκὶς, trompe). Ceux qui portent une trompe préhensive et des défenses, ayant cinq doigts à tous les pieds (éléphant, etc.). — *P. solipèdes*. Les *Solipèdes*.

PACHYDERMIE. s. f. Épaississement œdémateux ou non du derme, local ou général. — Œdème dur avec teinte cireuse de la peau des femmes et des enfants; troubles intellectuels, etc. (Gall, Morvan, Ord).

PACHYDERMIQUE. adj. Qui concerne les *Pachydermes*, la *Pachydermie*.

PACHYGASTRE. adj. et s. [de γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre épais. — **Z.** Genre de Diptères.

PACHYGONE. s. m. La *Pachygone ovata*, Miers, Ménispermacée tonique de Ceylan.

PACHYGONÉ, ÉE. adj. et s. Qui a rapport aux *Pachygones*. — Section des Ménispermacées.

PACHYMÉNINGITE. s. f. [de παχὺς, épais, et *méningite;* all. et angl. *Pachymeningitis;* it. *pachimeningite*]. Inflammation chronique du feuillet pariétal de la pie-mère, avec génération de vaisseaux qui, d'un autre côté, tendent à former, avec le tissu cellulaire des néo-membranes, des espaces clos, et qui, d'un autre côté, fournissent souvent des hémorrhagies répétées avec empiètement des altérations sur la dure-mère. La face adhérente de celle-ci est rarement atteinte, tandis que le feuillet pariétal de l'arachnoïde dont l'histologie prouve l'existence (Robin et Cadiat) est le point de départ des lésions qu'on appelle les épaississements, qui siègent au début à la face interne de la dure-mère sous forme de couches fibreuses ou celluleuses concentriques ou non. Les symptômes de compression, etc., varient selon le siège des lésions. — *P. cervicale* dite *hypertrophique*. La *P. rhachidienne* au cou. — *P. encéphalique* ou *cérébrale*. Celle qui siège dans la cavité cranienne. Elle est fréquente sur les alcooliques et les aliénés, au niveau des hémisphères cérébraux, ou à la suite de coups, etc. C'est elle surtout qui est le siège d'hémorrhagies répetées se creusant des espèces de foyers clos, sacciformes ou irréguliers, dans les néo-membranes en voie de production. Des lésions analogues s'observent parfois en même temps dans la pie-mère et la substance corticale des circonvolutions cérébrales. Il des cas dans lesquels ces néo-membranes avec ou sans hémorrhagies se développent sans accidents très tranchés. Mais ordinairement, sur les alcooliques, les aliénés, etc., il y a une céphalalgie plus ou moins continue, des étourdissements, des vertiges, de la torpeur sans fièvre. Les hémorrhagies se manifestent sous forme d'attaques apoplectiques, convulsives, épileptoïdes, avec ou sans hémiplégie, contractions pupillaires, incontinence urinaire ou fécale, etc., plus ou moins tôt suivies de coma et de la mort. — *P. rhachidienne*. La *P.* qui a pour résultat la génération de néo-membranes denses, fibreuses, peu vasculaires dans l'arachnoïde *à la face interne* de la dure-mère rhachidienne, avec ou sans altérations du tissu cellulaire des racines nerveuses, les postérieures surtout.

PACHYMÈRE. adj. et s. [de μηρὸς, jambe]. Qui a les membres épais. — **Z.** Genre d'Hémiptères longilabres.

PACHYPHYLLE. adj. et s. [de φύλλον, feuille]. Qui a les feuilles épaisses. — Le *Tabac rustique* (*Nicotiana rustica*, L.).

PACHYPHYLLIE. s. f. [de παχὺς, épais, et φύλλον, feuille; all. *dickblättrig;* angl. *pachyphyllous*]. L'état naturel des feuilles épaisses.

PACHYRRHIZE. adj. et s. [de παχὺς, épais, et ῥίζα, racine]. Qui a les racines épaisses. — Le *Dolichos tuberosus*, L., Papilionacée.

PACHYSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps épais. — **Z.** Genre de Chiroptères.

PACHYSTOME. adj. [de στόμα, bouche]. Qui a les lèvres épaisses. — **Z.** Genre de Diptères.

PACINI. Anatomiste italien dont le nom est resté à des corpuscules de la terminaison du périnèvre et de nerfs sous-cutanés et sous-séreux.

PACINIVA. s. f. La *Maranta arundinacea*, L., Marantacée (Cannacée).

PACKFONG ou **PACKFUNG**. s. m. Alliage chinois de cuivre, de nickel et de zinc.

PACONA. s. f. La *Musa sapientium*, L., Musacée.

PACOURIE. s. f. La *Pacouria guianensis* (Aublet), Apocynée donnant du caoutchouc.

PACOURNIE. s. f. La *Pacournia edulis*, Aublet, Synanthérée à feuilles comestibles de la Guyanne.

PADANOON. s. m. Digestif au sel marin, au mirobalan, etc., de l'Inde.

PACQUONÈRE. s. f. La *Musa paridisiaca*, L., Musacée à fruit charnu.

P. E. Abréviation de *Parties égales*.

PÆDÉRIE. s. f. La *Pœderia fœtida*, L., Rubiacée fébrifuge de l'Inde.

PÆDIATRIE. s. f. [de παῖς, enfant, et ἰατρεία, médecine]. La médecine des enfants.

PÆDIOGENÈSE. s. f. [de γένεσις, genèse]. La production d'enfants, de descendants.

PÆDIOMÈTRE. s. m. [de παιδίον, enfant, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la taille des enfants.

PÆDIOPHLYSIS et **PÆDOPHLYSIS**. s. f. [de παῖς, enfant, et φλύσις, ébullition]. Le *Pemphygus des enfants*.

PÆONIA. s. f. La *Pivoine*.

PAGANEL. s. m. Le *Gobius paganellus*, Cuv., Acanthoptère de nos côtes.

PAGEAU. s. m. Le *Pagel*.

PAGEL. s. m. Le *Sparus erythrinus*, Bloch, ou *pagel*, Lac., Sparoïde rouge, argentin.

PAGEO. s. m. Le *Pagel*.

PAGLIARI. Médecin italien contemporain dont le nom est resté à une eau hémostatique.

PAGRE. s. m. Le *Sparus pagrus*, Bloch, ou *Pagellus centrodontus*, Cuv. et Val., Acanthoptérygien marin en forme de carpe, à tache rouillée derrière chaque opercule.

PAGURE. s. m. [*Pagurus*]. Genre de Décapodes macroures, à abdomen mou, asymétrique, logé dans les coquilles vides des Gastéropodes. — Le *Dormeur*.

PAGURIDE. adj. et s. Qui tient des *Pagures*. — La famille des Macroures qui contient les *Pagures*.

PAICA. s. m. Le *Chenopodium ambrosioides*, L., Chénopodée du Mexique.

PAILLE. s. f. [*stramen*; ἄχυρον; all. *Stroh*; angl. *straw*; it. *paglia*; esp. *paja*]. Chaume desséché des céréales, après qu'on a enlevé les grains contenus dans l'épi. La *cendre* des pailles en général contient de 40 à 65 p. 100 de silice. — *P. de Guayaquil* ou *de Panama*. Lanières découpées dans le limbe des feuilles de *Carludovica palmata*, R. et P. et *rotundifolia*, Wend., Pandanées d'Amérique. — *P. d'Italie*. La *P. du riz*. — Les tissus délicats tissés avec de minces lanières de saules, de peuplier, etc. — *P. de palmier*. Les feuilles desséchées des Palmiers, entières ou réduites en lanières.

PAILLE-EN-QUEUE. s. f. Le *Phaeton candidus*, Palmipède longipenne.

PAILLERET. s. m. Le *Bruant*.

PAILLETTE. s. f. [*palea*; all. *Spreublättchen*; angl. *spangle, bractea*; it. *palea, pagliacola*; esp. *pagita*]. — **B.** Petites écailles qui, dans plusieurs Synanthérées, sont mêlées aux bractées de l'involucre. — L'ensemble des glumes et glumelles des Graminées.

PAIMPOL (Côtes-du-Nord). Bains de mer.

PAIN. s. m. [*panis*; ἄρτος; all. *Brod*; angl. *bread*; it. *pane*; esp. *pan*]. Aliment préparé avec de la farine de telle ou telle des céréales en général surtout, à laquelle on ajoute 50 à 60 p. 100 d'eau pour en faire une pâte, pendant que celle-ci gonfle le gluten et un peu l'amidon. On y joint un peu de sel et y détermine la fermentation panaire ou alcoolique de la glycose des farines par addition de *levure de bière* ou de *levain* lors du pétrissage. L'acide carbonique produit alors, fait lever la pâte dont la coction au four fait cesser la fermentation. Outre les parois cellulaires du grain de blé, etc., les grains de fécule, le microscope montre dans le pain des cellules de *Saccharomyces cerevisiae*, d'assez nombreux Schizomycètes, etc. — *P. azyme* ou *à chanter*. Le pain sans levain. — *P. bis*. Celui dont la couleur est d'un fauve plus ou moins brun, avec ou sans saveur acidule désagréable, durcissant notablement en devenant rassis, avec production ou non de moisissure. La même farine ou les farines auxquelles on a enlevé le son dans la proportion de 15 p. 100 seulement (Mège-Mouriès) donnent le *P.* aussi blanc que les farines blutées à 30 p. 100 quand on les fait lever par dégagement d'acide carbonique qui ne modifie pas le gluten, etc., et ne laisse pas aux acides gras le temps de se former. C'est à l'action chimique de la *céréaline* (considérée comme ferment existant dans l'enveloppe à grosses cellules de l'albumen des céréales) exercée sur le gluten qu'est due la production des *P.* bis et non pas au simple mélange matériel du son que la farine renferme. La coloration du *P.* bis vient de la matière brune due à l'action de la céréaline et à la production de l'ammoniaque à l'état de butyrate et de lactate qui causent en partie la saveur particulière de ce *P.* La diminution du gluten et de la consistance de ce qui en reste, etc., expliquent le peu de fermeté de la mie du *P.* bis et son inaptitude à servir à la confection de la soupe. — *P. blanc*. Celui qui est fait avec les farines de bon blé et privées de son par le blutage dans les proportions de 18, 20, 25 et même 30 p. 100. — *P. de Cassave*. Celui qu'on fait avec la farine du *Manioc*. — *P. de coucou*. L'*Alléluia*. — *P. de Dika*. Celui qu'on fait avec la farine d'*Iba*. — *P. d'épice* (*panis mellitus*). *P.* fait avec la fleur de farine de seigle et le miel jaune : on y fait entrer aussi une certaine quantité de quatre-épices, etc. — *P. de gluten*. A l'usage des diabétiques, il renferme jusqu'à 40,2 d'amidon. Il est spongieux, jaune, léger. — *P. de gruau*. *P.* fabriqué avec la plus belle et la plus fine farine de blé, non avec le gruau d'avoine. — *P. de loup*. Le *Boletus granulatus*, L., Hyménomycète sans volva, non alimentaire. — *P. médicamenteux*. Ceux dans la composition desquels on fait entrer des médicaments ferrugineux, etc. — *P. de pourceau*. Le *Cyclame*. — *P. rassis*. La coction du *P.* a surtout pour effet de rendre sa fécule hydratable et, par suite, liquéfiable, c'est-à-dire digestible ; la fécule crue traverse l'intestin sans être digérée ; aussi le *P.* trop peu cuit est-il indigeste. Le *P.* rassis est celui dont les grains d'amidon ont eu le temps de fixer toute l'eau de la pâte qui leur est interposée et qui les a rendus plus digestibles. La chaleur rend aussi le gluten plus facilement liquéfiable. — *P. de singe*. Le fruit du *Baobab*, syncarpe formé d'un grand nombre de carpelles soudés, charnus.

PAÏPA (Amérique, Nouvelle-Grenade). Sources sulfatées sodiques (56° à 73°).

PAIRE. s. f. — *P. de nerfs*. Tout couple de nerfs semblables à droite et à gauche du plan médian du corps.

PALÆOZOÏQUE. adj. [de παλαιός, ancien, et ζοή, vie]. L'époque paléontologique la plus ancienne.

PALAIS. s. m. [*palatum*; οὐρανός, οὐρανίσκος; all. *Gaumen*; angl. *palate*; it. *palato*; esp. *paladar*]. Partie supérieure de la cavité buccale en voûte parabolique, formée par les deux os sus-maxillaires et les deux palatins, revêtue d'une muqueuse épaisse et dense, bornée en avant et sur les côtés par l'arcade dentaire supérieure, et en arrière par le voile du *P.* — Un rhaphé fibreux, marque de la soudure embryonnaire de ses deux moitiés, occupe sa ligne médiane entre son origine en avant et les deux incisives médianes, plus une saillie non papillaire ovoïde avec ou sans un sillon de chaque côté ; la partie adhérente de cette saillie se prolonge dans la partie commune des conduits palatins antérieurs. En avant, de chaque côté du rhaphé, serait une série de crêtes rugueuses, transversales ou obliques, et près de son extrémité postérieure sont deux fossettes (Morgagni) avec orifices glandulaires. D'autres orifices se trouvent dispersés, d'autant plus nombreux qu'on est plus près du voile du *P.* La muqueuse épaisse blanchâtre n'adhère pas au périoste facile à détacher des maxillaires ; elle en est séparée par des glandules salivaires. Hors de la face antérieure du voile palatin et de la face buccale de ses piliers antérieurs le *P.* n'est pas impressionnable par les substances sapides. — **B.** Renflement externe de la gorge des corolles personnées, qui en ferme l'entrée et réunit les deux lèvres. — Partie supérieure du fond des corolles monopétales irrégulières.

PALAIS (LE). (Morbihan). Bains de mer.

PALAMON. Faute au lieu de *Palémon.*

PALAMOUD. s. m. Analeptique composé de : cacao, farine de riz, etc.

PALATAIRE et **PALATAL, ALE.** adj. et s. [de *palatum*, palais]. Comme *Palatin.*

PALATIN, INE. adj. et s. [*palatinus;* angl. *palatine;* it. et esp. *palatino*]. Qui concerne le *Palais.* — Les deux petits os irréguliers situés à la partie postérieure des fosse nasales, et complétant en arrière la voûte du palais. Une portion de l'os palatin est horizontale et l'autre verticale. La portion horizontale ou inférieure fait partie des fosses nasales par sa face supérieure et de la voûte palatine par l'inférieure, sur laquelle est situé l'orifice du canal palatin postérieur.

PALATITE. s. f. [de *palatum*, le palais; all. *Gaumenentzündung, Rachenentzundung;* angl. *palatitis;* it. *palatitide*]. Phlegmasie de la voûte palatine, des piliers et du voile du palais. — Angine simple ou gutturale.

PALATO-LABIAL. adj. Qui se rapporte au *Palais* et aux *Lèvres.*

PALATO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. et s. m. [*palatopharyngeus;* it. et esp. *palato-faringeo; pharyngo-staphylin*]. Qui va du palais au pharynx. — Muscle situé verticalement dans la paroi latérale du pharynx et dans le voile du palais.

PALATOPLASTIE. Faute au lieu d'*Uraniscoplastie.*

PALATO-SALPINGIEN, IENNE. adj. s. m. [de *palais*, et σάλπιγξ, trompe, trompette; it. *palato-salpingiano;* esp. *palato-salpingeo*] (Valsalva). Le muscle péristaphylin externe ou inférieur.

PALATO-STAPHYLIN. adj. et s. m. [de *palatum*, palais, et σταφύλη, luette; it. *palato-stafilino;* esp. *palato-estafilino*]. Qui va du palais à la luette. — Muscle qui s'étend de l'épine nasale postérieure jusqu'au sommet de la luette.

PALAZZO AL PIANO (Toscane). Source sulfurée calcique (16°).

PÂLE. adj. [*pallidus;* ὠχρὸς; all. *blass;* angl. *pale;* it. *pallido;* esp. *palido*]. — *P. couleurs.* La *Chlorose.*

PALÉACÉ, ÉE. adj. [*paleaceus;* de *palea*, paille; all. *spreuartig;* it. et esp. *paleaceo*]. Garni de paillettes. — De la nature des paillettes.

PALÉE. s. f. Le *Coregonus palea*, Agassiz, Salmonide des lacs de Bienne et de Neuchâtel.

PALÉIFORME. adj. [de *palea*, *forma*, forme]. En forme de paille et paillette.

PALÉMON. s. m. Les *Palemon serratus*, Penn., et *squilla*, L., ou crevettes roses, Décapodes macroures marins.

PALÉOETHNOLOGIE. s. f. L'étude des races préhistoriques.

PALÉOLE. s. f. *Paillette.* — *Glumellule.*

PALÉONTOLOGIE ou **PALÆONTOLOGIE.** s. f. [*palæontologia*, de παλαιός, ancien, ὄντα, êtres, et λόγος, traité; all. *Palæontologie;* angl. *palæontology;* it. et esp. *paleontologia*]. Partie de la zoologie et de la botanique étudiant d'après leurs organes squelettiques fossiles les êtres organisés dont les espèces n'existent plus.

PALERON. s. m. [all. *Vorderbug;* angl. *shoulderbtade;* it. *paletta della spella*]. Le scapulum. — Maniement pair ou double, commun aux deux sexes placé vers l'angle dorsal du scapulum, qui peut s'étendre plus ou moins, suivant les animaux, en bas vers le *contre-cœur*, et en arrière dans la région des côtes (Goubaux).

PALETTE. s. f. [de *poélette*, diminutif de *poêle; catillus, excipula;* all. *Aderlassbecen;* angl. *pallet;* it. *scodelletta*]. — **M. C.** Vase d'étain de la forme d'une soucoupe.

PALETTE. s. f. [de *pale*, chose plate, du lat. *pala*, pelle]. — *P. à pansement.* Les plaques de bois ou de métal de forme appropriée pour le pansement des lésions de la main et du pied. — *P. primitive.* L'extrémité libre élargie du moignon originel des membres de l'embryon, qui sera la main ou le pied.

PALÉOLITHIQUE. adj. Qui se rapporte à l'âge de la pierre ancienne.

PALÉTUVIER. s. m. Le *Manglier.*

PÂLEUR. s. f. [*pallor;* ὦχρος, ὠχρότης; all. *Blässe;* angl. *paleness;* it. *pallore;* esp. *palidez*]. Ton blanchâtre particulier de la peau dont les capillaires sont exsangues soit par suite de faiblesse des contractions ventriculaires, soit parce que au contraire, ce sont eux qui se resserrent et ne se laissent plus remplir de sang en même proportion qu'auparavant.

PALICOURÉATANNIQUE. adj. L'acide tannique de la *Palicourée.*

PALICOURÉE. s. f. La *Palicourea Marcgravii*, A. St-H., Rubiacée du Brésil.

PALICOURINE. s. f. Alcaloïde de la *Palicourée.*

PALICOURIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Palicourée.* — Nom d'un acide qui accompagne la *Palicourine.*

PALILLO. s. m. Le fruit bacciforme de la *Campomanesia lineatifolia*, R. et P., Myrtacée du Pérou.

PALINDROMIE. s. f. [παλινδρομία, de παλινδρομεῖν, retourner, de πάλιν, derechef, et δρομεῖν, courir; all. *Rückfall;* angl. *palindromia;* it. et esp. *palindromia*]. Récidive d'une maladie.

PALINGÉNÉSIE. s. f. [*palingenesis;* παλιγγενεσία, de πάλιν, derechef, et γένεσις, naissance; all. *Palingenesis Wiedergeburt;* angl. *palingenesy;* it. et esp. *palingenesia*]. *Régénération.* — *Rédintégration.*

PALINURE. s. m. Genre de Décapodes macroures sans grosse patte antérieure, sortant de l'œuf sous forme de *Phyllosomes.* — La *Langouste.*

PALIS. s. m. [de *palus*, pal]. — **A.** Sur les Cœlentérés, etc., les organes en forme de baguettes, squelettiques, disposés les uns à côté des autres en palissade.

PALIURE. s. m. Le *Paliurus aculeatus*, Lam., ou *australis*, Gaertn., Rhamnée de Sibérie.

PALLADAMINE. Corps obtenu en précipitant les sels de palladium par l'ammoniaque (PdH^3AzO).

PALLADANILAMINE. s. f. On n'en connaît que le chlorure ($C^{12}H^9AzPdCl$). Dérivé de l'action du chlorure de palladium sur l'aniline.

PALLADÉTHYLAMINE. s. f. Composé dont le chlorure ($PdC^4H^2A^7Cl$) est obtenu par l'action de l'éthylamine sur le chlorure de palladium.

PALLADÉTHYLDIAMINE. s. f. Composé dont le chlorure ($C^4H^9Az^2PdCl$) est obtenu par action du chlorure de palladium sur l'éthylamine hydratée.

PALLADEUX, EUSE. adj. Qui concerne la série des combinaisons au minimum du palladium avec un corps simple, comme le fer et le cuivre.

PALLADIAMINE. s. f. Combinaison obtenue par action de l'ammoniaque sur les sels de palladium (Pd^6H^2AzCl).

PALLADIÉTHYLAMINE. s. f. Produit de l'action du chlorure de *Palladammonium* sur l'*Ethylamine.*

PALLADIQUE. adj. Qui concerne le *Palladium.* La série de ses combinaisons au maximum.

PALLADIUM. s. m. [all. et angl. *Palladium;* it. *palladio;* esp. *paladio*]. Métal blanc, dur, très malléable, ductile, inaltérable au feu (Wollaston). Fusible et volatil au chalumeau. Densité de 11 à 12°.

PALLADOPHÉNYLAMINE. s. f. La *Palladanilamine.*

PALLAR. s. m. Le *Phaseolus Pallar* (Molina), Papilionacée du Pérou.

PALLÉAL, ALE. adj. [de *palla*, manteau]. Qui se rapporte au *Manteau* des Mollusques.

PALLIATIF, IVE. adj. et s. [de *palliare*, couvrir; all. *pallirend;* angl. *palliative*, it. *palliative;* esp. *paliativo*]. Qui amène la *Palliation.* — Les moyens thérapeutiques employés à cet effet.

PALLIATION. s. f. [de *palliare*, couvrir, masquer; ἴασις ἐπικόλαιος; all. *Palliativkur;* angl. *palliation;* it. *pallazione;* esp. *palliacion*]. Action de pallier, de diminuer un mal, de guérir une maladie en apparence d'en diminuer ou faire disparaître les symptômes les plus apparents, les plus graves.

PALLIOBRANCHE. adj. et s. [de *pallium*, manteau, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies sur le manteau. — **Z.** Les Branchiopodes, Mollusques.

PALLIUM. s. m. Manteau.

PALMA-CHRISTI. s. m. Le *Ricin.*

PALMAIRE. adj. et s. [*palmaris*, de *palma*, la paume de la main; angl. *palmar;* it. *palmare;* esp. *palmar*]. Qui se rapporte à la paume de la main. — *P. cutané.* Petit muscle aplati, quadrangulaire, situé au-devant de l'éminence thénar. — *P. grêle, long* ou *grand.* Muscle qui s'étend de la tubérosité interne de l'humérus au ligament annulaire du carpe, etc. — *P. (petit).* Muscle très grêle

dont l'existence n'est point constante, et qui a les mêmes insertions que le précédent.

PALMATIFIDE. adj. [de *palmatus*, palmé et *findere*, fendre]. Dont les divisions sont palmées.

PALMATIFLORE. adj. Composé de fleurs à corolle palmée.

PALMATIFOLIÉ. adj. [de *palmatus* palmé et *folium*, feuille]. Qui a des feuilles palmées.

PALMATILOBÉ, ÉE. adj. [de λοβός, lobe]. Dont les lobes sont palmés.

PALMATINERVÉ, ÉE. adj. Qui a des nervures palmées.

PALMATIPARTITE. adj. [de *partitus*, partagé]. Qui est divisé en lobes palmés.

PALMATISÉQUÉ, ÉE. adj. [de *secare*, diviser]. Qui est palmé avec divisions profondes.

PALMATURE. s. f. L'état de ce qui est palmé. — *P. des doigts*. Union congénitale, ou par suite de brûlure des doigts, à l'aide du tissu cellulaire et de la peau ou d'un tissu cellulaire cicatriciel.

PALME. s. f. [*palma*, palme]. Le *Palmier*. — La drupe des Palmiers; son noyau. — Leurs feuilles, bien qu'elles ne soient que pennées et digitées.

PALMÉ, ÉE. adj. [*palmatus;* all. *gefingert;* angl. *palmated;* it. *palmato;* esp. *palmado*]. Qui est découpé en lobes rayonnants plus ou moins profonds. — **B.** Les feuilles palminerves divisées plus ou moins entre leurs nervures. — **Z.** Vertébrés dont les doigts sont réunis jusqu'au bout par une membrane cutanée double partant de leur base.

PALMELLACÉ, ÉE ou **PALMELLÉ, ÉE**. adj. et s. f. Qui tient aux *Palmella*. — Famille d'Algues en couches minces, molles, composées de cellules sphériques colorées, plongées isolément avec ou sans ordre dans une gangue mucilagineuse hyaline.

PALMETTO. s. m. Le *Chamœrops palmetto*, Michaux, Palmier d'Amérique.

PALMIER. s. m. [all *Palmbaum;* angl. *palmtree;* it. *palmizio;* esp. *palmera*]. Famille de monocotylédones, à étamines périgynes, tige simple, aussi grosse au sommet qu'à la base, terminée supérieurement par un faisceau de feuilles grandes et persistantes. Le fruit est une drupe fibreuse ou charnue, à noyau très dur. — *P. doum*. Le *Doum*. — *P. mocaya*. Le *Cocos fusiformis*, Willdenow, Palmier de la Guyane. — *P. nain*. Le *Chamœrops humilis*. — *P. à sucre*. L'*Arenga saccharifera*, Labillardière, Palmier de l'archipel Indien. On retire par incision de ses spadices un liquide sucré dont on obtient du sucre, et par fermentation une liqueur alcoolique enivrante.

PALMIFORME. adj. [de *palma*, paume de la main et *forme;* all. *palmiförmig;* angl. *palmiformous;* it. et esp. *palmiforme*]. Qui a la configuration de la paume de la main.

PALMINE. s. f. [all. *Palmin;* it. et esp. *palmina*]. La *Ricinélaïdine*.

PALMINERVE. adj. Dont les nervures partent du sommet du pétiole en rayonnant comme les doigts de la main. — Qui est palmé.

PALMIPÈDE. adj. et s. [*palmipes*, all. *Schwimmvögel;* angl. *palmiped;* esp. *palmipedo*]. Qui a des palmures aux pieds. — Ordre d'Oiseaux cacactérisés par l'existence de pieds palmés (*Canard, Oie*).

PALMI-PHALANGIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Lombrical*.

PALMIQUE. adj. Qui concerne les Palmiers, ce qu'on en tire, la *Palmine*. — **C.** Nom d'un acide ($C^{36}H^{34}O^6$) obtenu de la *Palmine* et de l'huile de ricin.

PALMISTE. s. m. L'*Arequier*. — Le *Chou-palmiste*. — *P. blanc*. L'*Areca borbonica*, Palmier.

PALMITAMIDE. s. f. ($C^{32}H^{31}O^2AzH^2$). Produit de la réaction de l'ammoniaque sur le *Palmitate d'éthyle*.

PALMITATE. s. f. Les sels cristallisables que forme l'*Acide palmitique* avec les bases.

PALMITE. s. f. Le tissu cellulaire mou de l'intérieur du stipe de certains Palmiers.

PALMITINE. s. f. [all. *Margarin;* it. *palmitina*]. Nom générique des combinaisons naturelles ou artificielles de l'*Acide palmitique* avec la glycérine. La *P.* naturelle des graisses végétales et animales est la *tripalmitine* ($C^{102}H^{98}O^{12}$) qui, mêlée à de la *tristéarine*, est ce qu'on appelle la *margarine*.

PALMITIQUE. adj. Qui concerne la *Palmitine*, ses combinaisons. — Nom d'un acide ($C^{32}H^{32}O^4$) existant à l'état libre dans les huiles de palmes et obtenu de la saponification des *Palmitines*.

PALMITOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{38}O^4$) dérivé pyrogéné de l'acide gaïdique, etc.

PALMITONE. s. m. L'*Acétone palmitique*.

PALMITONIQUE. adj. Nom d'un dérivé pyrogéné de l'*Acide palmitique*.

PALMITOXYLIQUE. adj. ($C^{42}H^{28}O^8$). Produit de l'oxydation de l'*Acide palmitalique*.

PALMITYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{32}H^{31}$) de l'*Acide palmitique* ($C^{32}H^{31}O^3+HO$).

PALMOPLANTAIRE. adj. et s. Comme *Quadrumane*.

PALMURE. s. f. Pour *Palmature*.

PALOMET. s. m. ou **PALOMETTE**. s. f. Espèce d'Agaric comestible.

PALOMMIER. s. f. La *Gaultheria procumbens*, L., Éricacée.

PALO-PIQUANTE. s. m. L'écorce du *Drimys mexicana*, D.C., Magnoliacée.

PALOURDE. s. f. La *Tapes pullastra*, Lamellibranche des sables à coquille oblongue, à bords lisses.

PALPARES. s. m. Genre de Névroptères planipennes voisins des Myrméléons.

PALPATION. s. f. [*palpatio*, de *palpare*, toucher; all. *Belasten;* it. *palpazione;* esp. *tocar*, *papacion*]. Procédé d'exploration, à l'aide de la main, soit de la disposition normale des organes sous-cutanés ou profonds, soit des produits morbides, solides, liquides ou gazeux qu'ils peuvent contenir.

PALPE. s. m. [*palpus*, de *palpare*, toucher; all. *Palpe Fühler;* angl. *palp;* it. *antenna;* esp. *palpo*]. Appendices tactiles articulés et mobiles, pairs, situés sur les parties latérales des mâchoires et de la lèvre de la plupart des Articulés.

PALPÉBRAL, ALE. adj. [*palpebralis*, de *palpebra*, paupière; it. *palpebrale*]. Qui a rapport aux *Paupières*.

PALPÉBRO-FRONTAL, ALE. adj. et s. Qui concerne le front et les *Paupières*. — Le *Muscle frontal*.

PALPER. s. m. La *Palpation*.

PALPICORNE. adj. et s. [de *palpe*, et *corne*, *antenne*]. Qui pour le toucher se sert des palpes dans l'eau en cachant les antennes et inversement par terre, comme les Hydrophiles.

PALPIGÈRE. adj. et s. [de *palpus*, palpe, et *gerere*, porter]. Qui porte les *Palpes*. — La première des pièces du *palpe* des Insectes, entrant plus ou moins dans la composition du corps de la *mâchoire* correspondante.

PALPISTE. adj. et s. [de *palpus*, palpe]. Qui est pourvu de *Palpes*. — **Z.** Section des Aranéides.

PALPITATION. s. f. [*palpitatio;* παλμός; all. *Herzklopfen;* it. *palpitazione;* esp. *palpitacion*]. Les contractions cardiaques plus ou moins fréquentes, plus fortes, moins régulières que normalement, devenant incommodes avec ou sans impression douloureuse. — Les contractions involontaires brusques, courtes et répétées d'une portion ou de tout un muscle volontaire. — *P. idiopathiques*. Celles du cœur provenant d'une replétion incomplète d'une de ses cavités, ou de toute autre cause mal déterminée dite nerveuse, etc., par opposition aux *P.* liées à une lésion cardiaque directe.

PALPO-CIL. s. m. (Wright). Cil ou prolongement agissant comme palpe.

PALTE. s. f. Variété de *Séné*, d'après son lieu d'origine.

PALUDÉEN, ENNE. adj. [de *palus*, marais; all. *sumpfig*, *morastig;* angl. *paludal;* it. *paludale*, *paludoso*. Qui tient des marais, du mélange intime de terre divisée et de tourbe ou de terreau alternativement inondé et à sec.

PALUDÉINE. s. f. Le mucus des *Paludines*.

PALUDEUX, EUSE. adj. Qui habite les marais. — Qui s'y rapporte.

PALUDICELLE. s. f. [*Paludicella*, Gerv.]. Genre de Bryozoaires d'eau douce.

PALUDINE. s. f. La *Paludina vivipara*, L., Gastéropode prosobranche vivipare operculé d'eau douce.

PALUDIQUE. adj. et s. Qui est atteint d'affection paludéenne. — *Paludéen*.

PALUDISME. s. m. L'influence pathogénique des marais. — L'*Impaludisme*.

PALUSTRE. adj. Comme *Paludéen*.

PÂMOISON. s. f. [anc. fr. *pasmoison*, pour *spasmoison*, de *spasmus*, spasme; λειποθυμία; all. *Ohnmacht;* angl. *swoon;* it. *spasimare;* esp. *pasmo*]. *Lipothymie* avec spasmes, pleurs, etc.

PAMPÉEN, ENNE. adj. et s. Les Patagons, les Charruas, etc., des pampas de l'Amérique.

PAMPINIFORME. adj. [de *pampinus*, pampre, et *forma*, forme; all. *weinrankenartig;* angl. *pampiniform;* it. et esp. *pampiniforme*]. Les lacis de vaisseaux qui, par leurs entrelacements, imitent les distributions des pampres de la vigne.

PAMPLEMOUSSE. s. f. La baie piriforme à épicarpe coriace ou hespéridie du *Pamplemoussier*.

PAMPLEMOUSSIER. s. m. Le *Citrus decumana*, Wil., Rutacée aurantiée de l'Indo-Chine.

PANACÉ, ÉE. adj. [altération de *paniceus*, panaire]. Qui est de la nature du *Pain*.

PANACÉE. s. f. [*panacea;* πανάκεια, de πᾶν, tout, et ἄκος, remède; all. *Universalmittel;* angl. *panacea;* it. et esp. *panacea*]. Remède pour tous les maux. — *P. anglaise*. *Carbonate de magnésie* et *Carbonate calcaire* mêlés. — *P. de Glauber*. Le *Sulfate de soude*. — *P. mercurielle*. *Protochlorure de mercure* sublimé neuf fois.

PANACHÉ, ÉE. adj. [*variegatus;* all. *buntstreifig*]. Qui possède diverses couleurs mélangées.

PANACOCO. s. m. Le *Robinia panacoco*, Aublet, Papilionacée de la Guyane.

PANACONE. s. f. ($C^{44}H^{38}O^{16}$). Produit cristallisé du dédoublement de la *Panaquilone*.

PANAIRE. adj. Comme *Panacé*.

PANAIS. s. m. [all. *Pastinake;* angl. *parsnep;* it. et esp. *pastinaca*]. Genre d'Ombellifères. — *P. cultivé*. La *Pastinaca sativa*, L. — *P. d'Orient*. Le *Pastinaca Skahul*, Russel. — *P. de vache*. L'*Heracleum spondylium*, L., Ombellifère.

PANAMA. s. m. Chapeaux faits de lanières décolorées des nervures de feuilles de *Carludovica palmata*, R. et P., Pandanée de l'Équateur.

PANAQUILONE. s. f. ($C^{48}H^{50}O^{36}$). Produit jaune amorphe du *Ginseng*.

PANARD. adj. m. [all. *säbelbeinig;* angl. *crooked*]. Qui est tourné en dehors.

PANARIS. s. m. [*panaritium*, *reduvia*, *paronychia;* παρωνυχία; all. *Panaris*, *Nagelgeschwür;* angl. *whitlow*, *panaris;* it. *panereccio;* esp. *panadizo*]. Phlegmon développé dans un point des doigts ou des orteils. Il est rare que le *P.*, à quelque variété qu'il appartienne, se termine par résolution; presque toujours il y a suppuration suivie quelquefois de gangrène et de nécrose des gaines tendineuses, tendons et os. Le *P.* sous-épidermique, ne donne presque jamais lieu qu'à une suppuration ou seulement à une sécrétion séro-sanguinolente superficielle. Celui qui a son siège dans le tissu cellulaire (panaris phlegmoneux) occasionne fréquemment la destruction du derme et du tissu tant adipeux que cellulaire sous-dermique. Une cicatrice à peau rigide, rougeâtre, de sensibilité tactile obtuse mince, adhérente, se forme alors. Le *P.* tendineux entraîne presque toujours la dénudation et la nécrose d'une ou plusieurs phalanges, ou au moins leur adhérence avec les tendons, etc. Le *P.* sous-épidermique se manifeste par une douleur vive, avec prurit et gonflement rosé et luisant, bientôt suivi du soulèvement de l'épiderme, de la formation d'une vésicule remplie d'une sérosité sanguinolente, occupant tantôt la surface pulpeuse du doigt, et tantôt le pourtour de l'ongle. A l'ouverture naturelle ou chirurgicale de cette vésicule, on trouve le derme couvert de pus et souvent ulcéré ou perforé jusqu'au tissu adipeux sous-jacent. Il faut dès le début faire des applications de sangsues et insister sur les topiques émollients et narcotiques, tels que les cataplasmes laudanisés. Si les symptômes persistent, il faut aussitôt que l'épiderme se soulève, inciser les vésicules, donner issue à la sérosité, mettre à nu la surface du derme et continuer d'appliquer sur cette surface des topiques mucilagineux et opiacés. Les *P.* phlegmoneux, et péritendineux sont caractérisés par des douleurs profondes, brûlantes, par des élancements insupportables, par des symptômes inflammatoires intenses, qui ne sont que diminués par les topiques émollients ou opiacés. Au milieu d'angoisses atroces il cause des suppurations profondes, des mortifications tendineuses plus ou moins étendues, des caries ou des nécroses des phalanges, si l'on ne se hâte de pratiquer une incision dès la première nuit d'insomnie que le mal a causée. On tient, aussitôt après cette incision faite, la main plongée dans un bain local émollient, et l'on panse ensuite avec des cataplasmes narcotiques, en même temps qu'on maintient le membre en élévation. Ce sont ces *P.* qui particulièrement sont consécutifs à des piqûres profondes des doigts ou des orteils par des corps aigus envenimés ou non et qui peuvent se compliquer de phelgmons des faces soit antérieure soit dorsale du pied et de la main avec ou sans mortification, plus ou moins étendue ici, des aponévroses de ces régions. Leurs lambeaux peuvent ressembler à des *bourbillons*, mais sont purement fibreux, filamenteux, etc. Partout le meilleur traitement consiste en l'incision des parties lésées dès qu'il y a trace de suppuration, surtout pour éviter les mortifications. — *P. anthracoïde*. Le *P.* sous-dermique dans les régions pileuses de la face dorsale des doigts. — *P. périostique*. Celui qui siège autour et dans le périoste d'une phalange, la troisième surtout dont il peut entraîner la nécrose. — *P. péritendineux*. Celui qui siège dans le tissu cellulaire autour des gaines tendineuses dont il entraîne la mortification, avec ou sans celle des tendons. — *P. sous-dermique* ou *sous-cutané*. Celui qui siège dans le tissu adipeux ou dans le tissu cellulaire sous la peau. — *P. sous-épidermique*. Inflammation du derme seul avec suppuration soulevant l'épiderme autour des ongles, etc., avec ou sans lymphangite.

PANASSOU (Dordogne). Source bicarbonatée (14°).

PANATAO. s. m. Aliment tiré du *Borassus flabelliformis*, L., Palmier de l'Inde.

PANAX. s. m. Genre d'Ombellifères araliacées, de l'Asie, de l'Amérique, etc.

PANCAGA. s. m. L'*Hydrocotyle asiatica*, L., Ombellifère.

PANCHOTTE. s. f. Le *Rouge-gorge*.

PANCHRONIQUE. adj. [de πᾶν, tout, et χρόνος, temps]. Qui est de toutes les époques.

PANCLASTITE. s. f. [de πᾶν, tout, et κλαεῖν, briser]. Mélange d'acide hypoazotique avec du pétrole, du sulfure de carbone, de l'huile ordinaire, etc. (Turpin), explosif foudroyant.

PANCHRESTE. adj. et s. [πάγχρηστος, de πᾶς, tout, et χρηστὸς, utile; all. *Panchrestum;* it. et esp. *pancresto*]. Qui guérit tout.

PANCHYMAGOGUE. adj. [παγχυμαγωγὸς, de πᾶς, tout, χυμὸς, suc, et ἄγειν, chasser; all. *Panchymagogum;* it. *panchimagogo*]. Purgatif qu'on supposait agir contre toutes les humeurs nuisibles.

PANCRÉAS. s. m. [*pancreas;* πάγκρεας, de πᾶς, tout, et κρέας, chair : qui est tout charnu; all. *Bauchspeicheldruse*, *Pankreas;* angl. *pancreas;* it. *pancreas;* esp. *pancreas*]. Glande en grappe composée profondément située dans l'abdomen, au niveau de la douzième vertèbre dorsale, au milieu des courbures du duodénum, et présentant à sa partie droite, un prolongement parfois dit *petit P.* L'extrémité droite du *P.* est appelée sa *tête*, et son extrémité gauche, sa *queue*. Entre elles deux est son *corps*. Le *P.* se développe par une involution de l'épithélium de l'endoderme dans le mésoderme, comme et en même temps que le foie (Bischoff), celui-ci à droite du duodénum alors rectiligne et le premier symétriquement à gauche comme divisé en fourchette. Pour le foie sa portion en glande vasculaire sanguine glycogène reste associée directement avec enchevêtrement à la glande biliaire; l'involution pancréatique produit de son côté une glande en grappe, le *pancréas*, et une glande sans conduit excréteur, la *rate;* mais celle-ci ne s'enchevêtre pas avec l'autre; elle en reste distincte dès avant le deuxième mois quoique dès lors, et ensuite, elle soit reliée tissulairement à la queue du pancréas par des vaisseaux et leurs nerfs avec du tissu cellulaire seulement. Ces deux systèmes glandulaires de droite et de gauche reçoivent leurs artères du tronc cœliaque. Tous deux ont des influences normales et acci-

dentelles sur la digestion gastrique, et les usages, comme les lésions spléniques, réagissent sur ceux du pancréas. Le tissu du pancréas est blanc grisâtre, granuleux. Le plus gros des canaux excréteurs qui en naissent est connu sous le nom de *canal pancréatique principal* ou *canal de Wirsung*. Il s'ouvre dans le duodénum au sommet d'une saillie ou mamelon de la muqueuse, au même niveau que le canal cholédoque; l'orifice de ce dernier est enveloppé en partie par l'extrémité inférieure du canal pancréatique qui a souvent une dilatation dite *ampoule de Vater* au niveau de ce mamelon; alors le canal semble quelquefois s'ouvrir au fond de cette ampoule. Un repli valvulaire de la muqueuse duodénale se voit au-dessus de ce dernier et le protège; un autre pli de cette muqueuse part de ce mamelon et se prolonge au-dessous de lui. Un second canal excréteur du *P.* est dit *accessoire*, *petit canal*, *canal de Santorini*, *récurrent* ou *de Cl. Bernard*. Il s'anastomose avec le premier par une grosse branche ou parfois par plus d'une. Chez l'homme il reçoit surtout les branches excrétrices de la tête du *P.* Il s'ouvre en avant et *au-dessus*, mais non au-dessous, de l'orifice commun du canal excréteur principal et du conduit cholédoque à une distance qui varie de 1 à 4 centimètres. Les acini sont moins transparents, à cellules épithéliales plus volumineuses que dans les glandes salivaires et souvent à deux noyaux; ils n'ont pas avec ces dernières glandes la similitude qu'on a voulu établir. Ils diffèrent encore davantage des culs-de-sac des glandes de Brunner. Sur l'homme les humeurs pancréatique et biliaire arrivent à l'intestin déjà mélangées et agissent ensemble si les deux glandes sécrètent (Cl. Bernard). Dans un second cas, la bile et l'humeur pancréatique sont versées isolément dans des conduits distants de quelques millimètres seulement les uns des autres, de sorte qu'il est évident qu'aussitôt leur arrivée sur la muqueuse intestinale, les deux fluides doivent se mélanger et agir ensemble dès leur arrivée (Chien). Dans un troisième cas (Rongeurs), les canaux biliaire et pancréatique s'ouvrent dans l'intestin à plusieurs décimètres l'un de l'autre, le canal biliaire en haut près du pylore, soit seul, soit avec un très petit conduit pancréatique accessoire; le *canal de Wirsung* est en bas. — *P. d'Aselli*. Fausse désignation donnée à un certain nombre de *glandes lymphatiques*, agglomérées en une masse près du *P.* et de l'attache du mésentère du Chien. Elles reçoivent les chylifères. — *P. succenturié*. Désignation inexacte des glandes de Brunner.

PANCRÉATALGIE. s. f. [de πάγκρεας, pancréas, et ἄλγος, douleur; *Bauchspeicheldrüsenschmerz;* angl. *pancreatalgy;* it. et esp. *pancreatalgia*]. Douleur pancréatique.

PANCRÉATEMPHRAXIS. s. f. [de πάγκρεας, pancréas, et ἐμφράσσειν, obstruer; all. *Bauchspeicheldrüsenverstopfung;* angl. *pancreatemphraxis;* it. *pancreatemfrassi;* esp. *pancreatemfraxis*]. Engorgement, obstruction pancréatiques.

PANCRÉATICO-DUODÉNAL, ALE. adj. [it. *pancreatico-duodenale*]. Qui concerne le *Pancréas* et le *Duodénum*, à la fois.

PANCRÉATICO-SPLÉNIQUE. adj. Qui tient au pancréas et à la rate.

PANCRÉATINE. s. f. [de *pancreas;* all. *Pankreatin;* it. et esp. *pancreatina*]. L'albuminoïde unique; naturellement liquide, spécifiquement propre au suc pancréatique, qui en est le principe prédominant (jusqu'à 9 p. 100) et à la présence duquel il doit ses propriétés tant émulsionnantes que liquéfiantes à l'égard des viandes et des fécules. Elle se coagule à 75° et au contact de l'alcool. Elle peut se dissoudre dans l'eau. Par sa coagulation le suc pancréatique se prend en masse, c'est-à-dire que toute l'eau extraite par évaporation de cette humeur fait partie de la *P.* comme eau de constitution de cet albuminoïde. Comme pour toutes les autres humeurs secrémentitielles c'est dans les cellules épithéliales des culs-de-sac pancréatiques, que se forme la *P.* On peut la retirer du tissu pancréatique des cellules de celui-ci, en délayant ce tissu frais dans de l'eau et filtrant. On peut l'obtenir à l'état sec par évaporation rapide au-dessous de 45°. Avant l'évaporation le liquide ainsi préparé conserve toutes les propriétés émulsives et autres du suc pancréatique seul ou mêlé à de la *bile* fraîche.

PANCRÉATIQUE. adj. et s. m. [*pancreaticus;* all. *pancreatisch;* angl. *pancreatic;* it. et esp. *pancreatico*]. Qui concerne le *Pancréas*, la *Pancréatine*.

PANCRÉATITE. s. f. [all. *Bauchspeicheldrüsenentzündung;* angl. *pancreatitis;* it. *pancreatite;* esp. *pancreatitis*]. Phlegmasie pancréatique.

PANCRÉATOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui favorise la production du suc pancréatique.

PANCRÈNE. adj. [de πᾶς, tout, et κρήνη, fontaine]. Qui liquéfie tout.

PANDANÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Pandanus*. — Famille de monocotylédones à fleurs monoïques ou dioïques; fruit volumineux par soudure d'ovaires uniloculaires, etc.

PANDAS. s. m. Genre (*Ailurus*) de petits Plantigrades à queue longue et touffue (αἴλουρος, chat) de l'Inde.

PANDÉMIE. s. f. [*pandemia*, de πᾶς, tout, et δῆμος, peuple; angl. *pandemy;* it. et esp. *pandemia*]. Épidémie qui attaque à la fois un grand nombre d'individus en un même lieu ou la plupart des peuples du globe.

PANDÉMIQUE. adj. Qui a rapport à la *Pandémie*.

PANDER (CHRIST. H.). Anatomiste russe né à Dorpat en 1798 (a écrit de 1817 à 1838) dont le nom est resté aux feuillets du blastoderme.

PANDICULATION. s. f. [*pandiculatio*, de *pandiculari*, s'étendre; all. *Dehnen, Recken;* it. *pandiculazione;* esp. *pandiculacion*]. Mouvement automatique des bras en haut, avec renversement de la tête et du tronc en arrière, qui tend à mettre en jeu les actions antagonistes de la plupart des muscles du tronc et des membres. Un ou plusieurs bâillements, avec sentiment de bien-être parfois, etc., accompagnent généralement la pandiculation.

PANDURÉ, ÉE. adj. Pour *Panduriforme*.

PANDURIFORME. adj. [*panduriformis*, de *pandura*, pandore, luth à trois cordes, et *forma*, forme; all. *geigenförmig;* angl. *panduriform;* it. et esp. *panduriforme*]. Oblong, arrondi à la base et au sommet.

PANÉ, ÉE. adj. [de *panis*, le pain]. Qui contient du pain.

PANGENÈSE. s. f. [de πᾶς, tout, et *genèse*]. L'hypothèse d'après laquelle tout naîtrait par genèse.

PANGIACÉ, ÉE ou **PANGIÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient aux *Pangium*. — Tribu des Bixacées, à fleurs dioïques, écaille à la base des pétales.

PANGIUM. s. m. Genre de de Pangiacées amères de Java.

PANGOLIN. s. m. Le *Manis pentadactyla*, L., Édenté myrmécophage des Indes.

PANGUE. s. m. La *Gunnera chilensis*, Lamk., Onagrariée gunnerée astringente antidiarrhéique du Chili.

PANHYPHÉMIE. s. f. [de πᾶν, tout, ὑπό, sous, et αἷμα, sang]. Diminution de tous les composants du sang, du plasma et des globules.

PANI. s. m. Synonyme d'*Eko*.

PANIC. s. m. [*panicum*, de *panus*, épi à panicules; all. *Hirse;* it. *miglio*]. Genre de Graminées. — *P. d'Italie*. Le *Panicum italicum*, L., *Setaria italica*, Pal. de Beauvois. — *Grand P.* Le *Panicum jumentorum*, Persoon, de l'Amérique, cultivé comme fourrage vert. — *P. millet*. Le *Panicum miliaceum*, L.

PANICAUT. s. m. [all. *Mannstreu;* angl. *seaholly:* it. *eringe, eringio;* esp. *cabezuela*]. Genre d'Ombellifères éryngiées. — *P. commun*. L'*Eryngium campestre*, L.

PANICÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Panic*. — Section des Graminées.

PANICULE. s. f. [*panicula*, de *panus*, épi; all. *Rispe;* angl. *panicle;* it. *panicolo;* esp. *panicula, panocha*]. Inflorescence par assemblage de fleurs dont les pédoncules, partant d'un axe commun, sont ramifiés, plus courts à la partie supérieure qu'à la base et fleurissant de la base au sommet.

PANICULÉ, ÉE. adj. [*paniculatus;* all. *rispenförmig;* angl. *paniculate;* it. *paniculato;* esp. *paniculado*]. Qui est disposé en *Panicule*.

PANIFICATION. s. f. [*panis fabricatio, panificium;* all. *Brodbereitung;* angl. *panification;* esp. *panificazione*]. Conversion des farines en pâtes puis en pain.

PANIQUE. s. f. La frayeur qui s'empare parfois, sans cause connue ou par action reflexe à la vue d'un individu

qui fuit, de tous les animaux domestiques de même espèce ou d'espèces différentes réunis en troupeaux, ainsi que parfois des réunions humaines.

PANNA. s. m. L'*Aspidium athamanticum*, K., Fougère anthelminthique de l'Afrique méridionale.

PANNE. s. m. [*pannus*, morceau d'étoffe, πῆνος]. Le *Pannus*. — Le *Nœvus* en plaque. — Le *Pannicule* adipeux.

PANNEXTERNE. s. f. L'épiderme du péricarpe (De Mirbel).

PANNICULE. s. m. [*panniculus*, de *pannus*, pièce de drap ou d'étoffe; all. *Fetthaud, Fleischhaut;* angl. *panniculus, fleshy membrane;* it. *pannicolo;* esp. *paniculo*]. Petite peau. — **M. C.** Le ptérygion étendu sur la cornée. — *P. adipeux.* La couche de tissu adipeux qui est immédiatement sous le derme ; sur la ligne médiane du tronc, et aux organes génitaux externes, aux paupières il n'y a que du tissu cellulaire. On indique parfois comme en faisant partie la couche profonde de tissu cellulaire grisâtre, plus ou moins lâche, qui se prête aux glissements permettant à la peau de se déplacer plus ou moins d'une région à l'autre du tronc et des membres. — *P. charnu.* Le *Peaussier.*

PANNINTERNE. s. f. Pellicule interne du péricarpe (Mirbel).

PANNOSITÉ. s. f. Mollesse de la peau comparée à celle du pannicule adipeux.

PANNUS. s. m. [de *pannus*, pièce d'étoffe; all. *Augenfell;* angl. *pannus*]. Inflammation de la conjonctive suivie de kératite avec prolongation des vaisseaux conjonctivaux du pourtour de la cornée dans le soubassement hyalin entre le tissu propre de la cornée et son épithélium, comme sur le fœtus. — *P. charnu.* Celui dans lequel avec les vaisseaux naît une proportion variable de tissu cellulaire. — *P. vasculaire.* Le *P.* sans génération de tissu cellulaire en plaque plus ou moins épaisse.

PANOPHOBIE. Faute au lieu de *Pantophobie.*

PANOPHTHALMIE. s. f. [de πᾶν, tout, et *ophthalmie*]. Inflammation irido-choroïdienne, rétinienne et conjonctivale, c'est-à-dire de tout ce qui est vasculaire dans le globe de l'œil.

PANOPTIQUE. adj. [de πᾶν, tout, et ὄπτομαι, je vois]. Qui sert à voir à toute distance.

PANORPE. s. f. [*Panorpa*, L.]. Genre de Névroptères.

PANOUILLÉ. s. f. [de *panicula*, panicule]. L'épi à fleurs sessiles des Maïs.

PANSAGE. s. m. L'action de débarrasser les animaux domestiques des poils, poussières, parasites, excréments, etc., qui leur nuisent.

PANSE. s. f. [all. *Pansen;* angl. *paunch, belly, rumen;* it. *pancia, rumine;* esp. *panza*]. Le premier estomac des Ruminants.

PANSEMENT. s. m. [*cura, curatio;* all. *Verbinden;* angl. *dressing;* it. *cura, medicamento*]. Application méthodique d'un topique ou d'un appareil sur une partie malade, une plaie suite d'accident, ou d'opération. — *P. alcooliques.* Ceux dans lesquels l'alcool ou un alcoolé constituent le médicament externe principal. Ils favorisent plus la cicatrisation et évitent davantage que les autres la production des érysipèles, etc. — *P. antiseptiques.* Les *P.* alcooliques, de Lister et phéniqué. — *P. au cérat.* Ceux dans lesquels le cérat est employé pour médicament externe. Comme tous les corps gras ils empêchent la régénération cicatricielle plus qu'ils ne les favorisent. — *P. de Lister. P.* antiseptique dans lequel on use de solutions de 25 à 50 grammes d'acide phénique par litre d'eau, de protective, de gaze antiseptique, etc , pour rendre aseptiques les mains de l'opérateur, les instruments, les pièces à *P.*, etc. — *P. par occlusion.* Les uns ont pour but d'empêcher le contact de l'air avec la plaie; les autres sont faits en vue d'empêcher la décomposition des humeurs qui la baignent. — *P. occlusif.* Le *P. ouaté.* — *P. ouaté* ou *à l'ouate.* Celui dans lequel on égalise les pressions sur la plaie, etc., par l'interposition de couches d'ouate à celle-ci et aux bandes. — *P. phéniqués.* Ceux pour lesquels sont employées les solutions phéniquées antiseptiques favorables à la régénération des tissus comme l'alcool et les alcooliques, et qui servent à humecter la charpie, les compresses, etc.

PANSPERMIE. s. f. [de πᾶς, tout, et σπέρμα, graine ; all. *Panspermie;* angl. *panspermy;* it. et esp. *panspermia*]. La supposition d'après laquelle des *germes* seraient disséminés dans toute la terre et l'atmosphère, et se développeraient quand ils rencontrent des parasitifères disposés à les retenir et à les faire croître. — *P. atmosphérique.* La *P.* qui suppose que *toutes les maladies* comme dues à des *germes* existant dans l'atmosphère, introduits dans les êtres vivants sur lesquels ils vivent soit en *Parasites*, soit en agissant comme ferments sur leurs tissus et leurs humeurs, germes sans lesquels ceux-ci resteraient sans jamais devenir le siège d'altérations morbides.

PANSPERMIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Panspermie.*

PANSPERMISTE. s. m. Partisan de la *Panspermie.* Ce que les *Panspermistes* appellent des *germes* se trouve n'être que des spores, des filaments de mycélium cryptogamiques et de très rares Infusoires desséchés, des poussières.

PANTAGOGUE. adj. et s. m. [de πᾶς, tout, et ἄγειν, chasser, évacuer; it. et esp. *pantagogo*]. *Panchymagogue.*

PANTELINE. s. f. La *Clavaria coralloïdes*, L., Hyménomycète alimentaire.

PANTELLARIA (Italie). Sources thermales.

PANTHÈRE. s. f. Le *Felis pardus*, L., de l'Inde, non d'Afrique ; elle est plus petite que le léopard, très tachetée.

PANTICOSA ou **PENTICOSA** (Espagne). Sources sulfatées sodiques (trois de 26° à 28° et une source à 31°).

PANTOGAMIE. s. f. [de πᾶς, tout, et γάμος, noce; all. *ungebundene Geschlechtsbefriedigung;* angl. *pantogamy;* it. *pantogamia;* esp. *pantogamia*]. Mode de procréation hypothétique dans lequel l'individualité ne jouerait aucun rôle.

PANTOPHOBIE. s. f. [παντοφοβία, de πᾶν, παντὸς, tout, et φοβεῖν, craindre; all. *Furcht, Furchtsamkeit;* angl. *pantophoby;* it. et esp. *pantofobia*]. Lypémanie par débilité cérébrale, du caractère surtout, avec anxiété et peur de toute chose.

PANTOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a beaucoup de pieds ou les pattes plus grandes que le corps. — **Z.** Section des Crustacés placés à la suite des Lémodipodes caractérisés par un abdomen resté très petit, à très grandes pattes, avec une paire de pattes accessoires au dernier anneau thoracique pour porter les œufs. Tête allongée en rostre (Genre *Pycnogonon*, etc.)

PANTOPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a toutes ses ailes, ses nageoires.

PANULÉ, ÉE. adj. Qui est brun comme la croûte de pain.

PAON. s. m. Le *Pavo cristatus*, L., Gallinacé phasianidé de l'Inde. — Les *Bombyx pavonia major, media* et *minor*, Bombycites. — *P. de jour.* La *Vanessa Io*, Papillon diurne. — *P. de marais* ou *de mer.* Le *Combattant*, Échassier. — *P. des Pyrénées.* Le *Grand Coq de bruyère.*

PAO-PEIRERA. s. m. Le *Geissospermum lœve*, **H. B.**, Apocynacée du Brésil. — Son écorce.

PAPAÏNE. s. f. Albuminoïde du latex des *Papayers*, qui liquéfie les tissus animaux à la manière de la *Pepsine.*

PAPAÏOTINE. s. f. La *Papaïne* dont le nom a été changé pour l'exploitation.

PAPANGAYE. s. f. La *Luffa acutangula*, Cucurbitacée alimentaire de Madagascar, etc.

PAPAVÉRACÉ, ÉE. adj. Qui tient aux *Pavots* (*papaver*). — Famille [*papaveraceœ;* all. *Mohnarten;* angl. *n, papaveracœe;* it. *papavero;* esp. *papaveraceas*] de dicotylédones polypétales à étamines nombreuses hypogynes : Feuilles alternes, simples ou découpées. Fleurs solitaires, ou en cymes, ou en grappes rameuses; calice à deux ou rarement trois sépales concaves et très caducs; corolle ordinairement à quatre, rarement à six pétales plans, chiffonnés; l'ovaire est ovoïde ou globuleux, le fruit capsulaire poricide ou indéhiscent.

PAPAVÉRINE. s. f. [esp. *papaverina*]. Alcaloïde de l'opium, insoluble dans l'eau ($C^{40}H^{21}AzO^{8}$). — Elle agit à la manière de la morphine.

PAPAVÉRIQUE. adj. [de *papaver*, pavot]. Qui concerne les *Pavots.*

PAPAVÉROSINE. s. f. Corps cristallisé tiré des capsules de *Pavot.*

PAPAYACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Papaya*. — Famille de Plantes dioïques voisines des Cucurbitacées.

PAPAYER. [all. *Melonenbaum;* angl. *papaw, papaya;* it. et esp. *papajo*]. — *P. commun.* Le *Carica papaya*, L., Papayacée, des Moluques, propagé dans les Indes et aux Antilles; sa tige donne un suc laiteux amer. Il contient de la *Papaïne*, vermifuge énergique. — *P. fétide*. Le *Papaya digitata*, H. B., du Brésil, à fleurs mâles d'odeur fécale; très vénéneux.

PAPIER. s. m. [all. *Papier;* angl. *paper;* it. *carta;* esp. *papel*]. — *P. d'acétate de plomb.* Papier imprégné d'une solution concentrée de ce sel; il noircit au contact de l'hydrogène sulfuré en formant un sulfure de plomb; il en décèle le dégagement. — *P. Berzélius. P.* à filtre servant spécialement pour les analyses. Il est fait en Suède avec une eau très pure et de la pâte à papier faite avec les fils tirés de la toile la plus fine et bien lavée. — *P. bleu de tournesol. P.* à filtre teinté de tournesol. Il rougit au contact des acides. — *P. chimique.* Sparadrap fait avec des feuilles de *P.* enduites d'huile siccative, puis sur une de leurs faces d'emplâtre de minium. — *P. de curcuma.* Il est jaune; les alcalis le brunissent. — *P. de dahlia.* D'un bleu violacé, il est coloré en rouge par les acides et en vert par les alcalis. — *P. filtre.* Le *P. joseph.* — *P. joseph. P.* non collé, résistant, à filaments bien feutrés, servant à faire des filtres dans les laboratoires et des *P. réactifs.* — *P. médicamentés.* Préparations qu'on range parmi les topiques, et qui résultent de l'application de diverses substances adhésives sur du *P.*, ensuite placées sur des parties malades. — *P. parchemin.* La fulminose ou papyrine préparée avec un *P.* ordinaire non collé. — *P. réactif.* Bandelette de *P. joseph* teintée avec des solutions de couleurs végétales. — *P. Rigollot. P.* à sinapismes dont la partie active est une couche de farine de moutarde privée de ses huiles. — *P. rouge de tournesol.* Le *P. bleu de tournesol*, rougi avec des acides faibles, qui sert à reconnaître les alcalis qui le ramènent au bleu. — *P. sensibles.* Ceux qui sont rendus sensibles à l'action de divers corps par l'imprégnation préalable d'une solution des sels d'argent, d'or, de platine, de palladium et d'iridium. — *P. végétal.* Le *Fulminose.*

PAPILIONACÉ, ÉE. adj. et s. [all. *schmetterlingsförmig;* angl. *papilionaceous;* it. *papilionaceo;* esp. *papilionaceo*]. Les corolles irrégulières, composées de cinq pétales inégaux et dissemblables qui par leur disposition offrent quelque ressemblance avec un papillon. — La tribu des Légumineuses à dix étamines monadelphes ou diadelphes dont la corolle est ainsi constituée.

PAPILIONIDE ou **PAPILIONIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Papillons.* — Tribu des Lépidoptères diurnes.

PAPILLAIRE. adj. [all. *warzig;* angl. *papillar;* it. *papillare;* esp. *papilar*]. Qui concerne les *Papilles.* — Qui est pourvu de papilles.

PAPILLE. s. f. [*papilla;* θηλή; all. *Warze;* angl. *wart;* it. *papilla;* esp. *papila*]. Petites éminences plus ou moins saillantes (0mm,03 à 0mm,30) régulièrement coniques, qui s'élèvent de la surface épithéliale de la peau et des muqueuses dermo-papillaires. Les *P.* font partie du derme, dont elles occupent et prolongent la face externe. Dans les *P.* s'étend un réseau de très fines fibres élastiques du derme avec des fibres lamineuses isolées ou fasciculées si les *P.* sont grosses. Les éléments les plus nombreux ensuite sont des noyaux du tissu cellulaire d'autant plus abondants que le sujet est plus jeune. Au centre de chaque *P.* s'élève une anse capillaire ou deux, à capillaires flexueux, contournés ou non, ne gagnant pas au sommet jusqu'au mince soubassement hyalin (*basement membrane*) qui constitue la superficie papillaire et porte l'épithélium. — B. Saillies unicellulaires ou pluricellulaires coniques existant à la surface de certains organes des Plantes, tels que le stigmate, etc. — *P. composées.* Celles qui ont une base plus ou moins large portant plusieurs saillies papillaires semblables chacune aux *P. simples.* — *P. cornées.* Nom des saillies coniques résistantes, plus ou moins aiguës, pouvant avoir une longueur de plusieurs millimètres qu'on voit sur la face dorsale de la langue des Ruminants, çà et là sur le gland du pénis des Félins. Ce sont en effet les élevures principalement épidermiques surmontant une papille relativement petite. Elles sont formées surtout par un épaississement de la couche cornée de l'épiderme, à la manière des ongles, etc. De cette couche cornée on passe par une mince rangée de cellules plus ou moins pigmentées à une couche de Malpighi assez épaisse, comblant parfois une dépression circulaire du derme de pourtour de la base de la pupille. Ces *P. cornées* existant à la surface d'organes rarement mis à découvert, comme le *gland*, leur production ne saurait être considérée comme un résultat de frottements répétés à la surface du chorion tégumentaire. — *P. dentaire.* Celle qui, constituée à la manière des *P.* de la peau contient plus de cellules fibro-plastiques, de fibres complètement développées, des nerfs et des vaisseaux nombreux. Elle s'élève au fond de chaque follicule dentaire avec la paroi duquel elle est en continuité de tissu. Il n'y en a qu'une au fond de chaque follicule. Chacune a la forme générale de la couronne de la dent, la production va avoir lieu par dentification à sa surface. Ce n'est qu'après l'éruption de la couronne que se produit l'allongement et l'amincissement de la portion profonde de la papille correspondant à la ou aux racines de la dent. Les *P. dentaires* sont les plus grosses et les plus longues des *P.* connues. — *P. du nerf optique.* Disque rond, blanchâtre, près du milieu de la rétine, légèrement déprimé en cupule, aspect sous lequel se présente le nerf optique à sa terminaison dans l'œil comme cordon nerveux. De son centre, on voit sortir l'artère et la veine centrale de la rétine. — *P. nerveuses* ou *à corpuscules du tact.* Elles ne se voient qu'à la peau de la paume des mains, de la plante du pied, des faces antérieure et latérale (rarement dorsale) des doigts, du poignet, à la partie rose des lèvres, aux callosités ischiatiques des Singes et à la pointe de la langue. Au niveau du corpuscule du tact qui est à leur sommet, le tube ou les tubes nerveux qui s'y terminent par une extrémité libre. Il n'y a pas de *papilles nerveuses* formées surtout de terminaisons nerveuses et dans les *P.* dites nerveuses il y a partout bien plus de tissu papillaire propre que de filaments nerveux. — *P. pileuses* et *plumeuses.* Celles qui, constituées comme les *P. cutanées* et *dentaires* siègent isolées au fond de chaque follicule pileux et plumeux, avec une ou plusieurs anses vasculaires selon leur volume, ou sans vaisseaux sur le fœtus ou chez l'adulte dans les follicules du duvet. — *P. du rein.* Les saillies ou mamelons coniques de la substance tubuleuse qu'embrassent les *calices* récepteurs de l'urine. — *P. simples.* Celles qui sont régulièrement coniques ou arrondies, renflées ou non au sommet. — *P. vasculaires.* Ce sont les plus nombreuses. A la peau, où elles sont mêlées aux précédentes, elles se rencontrent seules dans les points où les autres n'existent pas; elles possèdent généralement de une à trois anses vasculaires; elles ne renferment pas de corpuscules du tact.

PAPILLÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Papilles.*

PAPILLEUX, SE. adj. Chargé de *Papilles.*

PAPILLIFÈRE. adj. [de *papilla*, papille, et *ferre*, porter]. Qui porte une ou plusieurs *Papilles.*

PAPILLIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui ressemble aux *Papilles.*

PAPILLOMA. s. m. Variété d'épithélioma caractérisée par une augmentation de volume des papilles de la peau ou des muqueuses, avec induration et épaississement du derme sous-jacent dans toute l'étendue affectée. L'accroissement exagéré du volume des papilles est dû surtout à l'épaississement de l'épithélium correspondant à celui de la couche de Malpighi en particulier. Celui-ci forme une gaine conique à la papille même, qui est représentée par un mince filament devenu plus ou moins granuleux, parcouru par deux à quatre capillaires; ce filament est placé au centre de la gaine épithéliale qui compose la principale portion de la masse conique papilliforme, avec ou sans globes épidermiques suivant les cas logés dans l'épithélium entre les papilles. Que le tissu du derme et le tissu cellulaire sous-jacent soient ou non épaissis et forment tumeur, soulèvent la couche épithéliale, les coupes montrent l'envahissement du tissu dermique par les épithéliums se multipliant en prolongements; à partir du fond des intervalles papillaires ces prolongements épithéliaux s'enfoncent dans la peau avec ou sans épaississements

divers; ils font qu'alors les papilles non attaquées deviennent des filaments plus ou moins longs. Il en est ainsi alors même que la lésion se présente sous forme d'ulcère dit rongeant ou envahissant, à surface située au-dessous du niveau de la peau. Cette tendance, ulcéreuse de la sorte, des épithéliums à l'égard du derme ne se manifeste sur les condylomes (qui sont des *hypertrophies* du derme et de ses papilles), qu'après une longue existence de ceux-ci et sur certains sujets seulement.

PAPILLOME. s. m. Comme *Papilloma*.

PAPILLON. s. m. [*papilio;* ψύχη, ψυχίδιον; all. *Schmitterling;* angl. *butterfly;* it. *farfulla;* esp. *maripoza*]. Genre de Lépidoptères. — Lépidoptère en général. — *P. de mer*. Le *Gunel*, Poisson.

PAPIN. Chimiste et physicien français (1647-1710) dont le nom est resté à un *Digesteur*.

PAPION. s. m. Le *Mandrill*, *Cynocephalus papio* ou *mormon*, L., Quadrumane.

PAPOU. s. m. Nègre habitant la Mélanésie, sauf l'Australie, usant encore des instruments de l'âge de la pierre polie.

PAPPE. s. f. [*papus*, aigrette]. Comme *Aigrette*.

PAPPIFÈRE. adj. [*pappiferus*, de *pappus*, aigrette, et *ferre*, porter]. Qui porte une *Pappe*.

PAPPOPHORE. adj. et s. [de πάππος, aigrette, et φορὸς, porteur]. Comme *Pappifère*. — **B.** Genre de Graminées.

PAPULAIRE. adj. [de *papula*, papule]. Qui ressemble à une *Papule*. — Qui en est pourvu.

PAPULATION. s. f. La production des *Papules*.

PAPULE. s. f. [*papula;* all. *Papel;* angl. *papula, pimple;* it. et esp. *papula*]. Élevure morbide du derme soulevant l'épiderme (ou mieux sa couche cornée), livide ou rougeâtre ne contenant pas de pus comme les pustules, ni de sérosité comme les phlyctènes; elles se terminent généralement par atrophie ou desquamation, parfois par suppuration, sans qu'il y ait jamais formation de papilles nouvelles. — *P. muqueuses*. Élevures grisâtres du chorion dermo-papillaire de l'arrière-bouche, des amygdales, etc., dont l'épithélium se desquame, premier des accidents secondaires de la syphilis.

PAPULÉ, ÉE. adj. Qui a des *Papules*.

PAPULEUX, EUSE. adj. [all. *papulos;* angl. *papulose;* esp. *papuloso*]. Qui concerne les *Papules*.

PAPYRACÉ, ÉE. adj. [*papyraceus*, de *papyrus*, papier; all. *papierartig;* angl. *papyraceous;* it. et esp. *papiraceo*]. Qui est mince et sec comme le papier. — L'os éthmoïde, et en particulier *sa lame externe* sur les côtés.

PAPYRIER. s. m. Nom donné : 1° au *Souchet à papier* (*Cyperus papyrus*, L.) dont la tige servait à faire les *Papyrus* en Égypte ; 2° au *Mûrier à papier* (*Broussonetia papyrifera*, Ventenat).

PAPYRINE. s. f. La *Fulminose*.

PAPYRIUS. s. m. Le *Mûrier à papier* (Lamarck).

PAPYRUS. s. m. Nom d'un genre de Cypéracées ayant pour type le *Cyperus papyrus*, L.

PÂQUERETTE. s. f. La *Bellis perennis*, L., Synanthérée.

PARA. [de παρὰ, indiquant à travers, changement, diminution, fausseté, vice, défectuosité, à côté, etc.]. Préfixe des mots indiquant différence, comparaison d'une chose à l'autre, etc.

PARA. s. m. Fougère du genre *Maraltia* de Tahiti.

PARABANE. s. m. Radical hypothétique (C^3Az) de l'*Acide parabanique*.

PARABANIQUE. adj. qui concerne le *Parabane*. — Nom d'un *acide* [all. *Parabansäure;* angl. *parabinic acid;* it. et esp. *acido parabanico*] obtenu de la décomposition de l'acide urique par l'acide azotique ($C^3AzO^2.HO$).

PARABLASTE. adj. [de παρὰ, indiquant changement, et βλαστός, germe] (Eisenmann). Ce qui s'accompagne de changements anatomiques dans les tissus.

PARABLASTE. s. m. [de βλαστὸς, germe]. La portion du vitellus des Poissons, Reptiles, etc., entourant l'embryotrophe ou jaune qui passe à l'état cellulaire après la cicatricule. — Le *vitellus blanc* ou portion blanche du vitellus des Batraciens dont proviendraient les éléments du sang et du tissu cellulaire de ces animaux (His). — La portion blanche du vitellus des Céphalopodes, etc. — Tout ce qui du blastoderme n'est pas l'ectoderme.

PARABOLAIN. s. m. [*parabolanus;* παράβολος, hardi; all. *Parabolane;* angl. *parabolan;* it. *parabolani;* esp. *parabolano*]. Jadis ceux qui se consacraient au service des malades dans les hôpitaux.

PARABROMACÉTYLE. s. m. Composé obtenu de l'action solaire sur un mélange de brome et de bromméthéroïde ($C^4H^3Br^3$).

PARACARPE. s. m. [*paracarpium;* all. *Afterfruch;* angl. *paracarpium;* it. et esp. *paracarpo*] (Link). L'ovaire avorté. — Ce qui dans les fleurs mâles par non développement du pistil occupe la place de l'ovaire.

PARACELLULOSE. s. f. Variété de cellulose de la moelle des dicotylédones.

PARACELSISME. s. m. La *Chimiatrie*. — Les doctrines de Paracelse.

PARACELSISTE. s. m. Partisan de Paracelse, de la *Chimiatrie*.

PARACENTÈSE. s. f. [*paracentesis;* παρακέντησις, de παρὰ, à travers, et κεντεῖν, piquer; all. *Durchstisch, Anstechen, Abzapfen, Punktion;* angl. *paracentesis, tapping;* it. *paracentesi;* esp. *paracentesis*]. Toute opération par laquelle on fait une ouverture à une partie quelconque du corps, pour évacuer un liquide. — *P. abdominale*. La ponction que l'on fait à l'abdomen des hydropiques pour évacuer la sérosité péritonéale. — *P. de la cornée*. Elle se fait avec une aiguille à cataracte qu'on fait pénétrer dans la chambre antérieure en attaquant la membrane près de sa circonférence. L'instrument est conduit dans une direction parallèle à celle de l'iris, qu'il ne doit pas intéresser. — *P. du péricarde*. Elle est indiquée dans les cas où l'abondance d'un épanchement péricardique devient menaçant pour la vie ou trop douloureux. La *P.* du péricarde n'entraîne aucun péril. La ponction doit être pratiquée entre la quatrième et la cinquième côte. — *P. du thorax*. La *Thoracocentèse*.

PARACÉPHALE. s. m. [de κέφαλή, tête; esp. *paracefalo*] (Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire). Genre de monstres à tête mal conformée, face distincte, avec une bouche et des organes sensoriaux rudimentaires, des membres thoraciques.

PARACÉPHALIE. s. f. L'état du *Paracéphale*.

PARACÉPHALIEN, IENNE. adj. [esp. *paracefalico*] (Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire). Qui concerne les *Paracéphales*. — Famille de monstres qui les contient.

PARACÉTYLE. s. m. Le radical hypothétique C^4H^3.

PARACHLORÉTHER. s. m. — *P. triple chloré*. Dérivé de l'action du chlore sur le parachloro-acétyle ($C^4H^2Cl^4$). Bout à 135°.

PARACHLORO-ACÉTYLE. s. m. Corps obtenu par action de la potasse sur le chloréthéroïde ($C^4H^3Cl^3$). Bout à 115°.

PARACHLOROCYANE. s. f. Le *Chlorocyane solide*.

PARACHLORONAPHTALIDE. s. f. Produit cristallisable, fusible à 28°, obtenu comme la *Chloronaphtalèse*.

PARACMASTIQUE. adj. L'opposé de l'état acmastique, de ce qui va en augmentant graduellement d'intensité.

PARACOMÉNIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par la distillation de l'acide coménique ($C^{12}H^4O^{10}$), isomère avec lui, cristallisable.

PARACONICINE. s. f. ($C^{16}H^{15}Az$). Dérivé de l'aldéhyde butyrique et de l'ammoniaque isomère de la *Conicine*.

PARACONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^6O^8$) isomère de l'*Acide citraconique*.

PARACOROLLE. s. f. [de παρὰ, à côté, et *corolle;* all. *Nebenblumenkrone;* angl. *paracorola, parapetal;* it. *paracorolla;* esp. *paracorola*] (Link). Couronne pétaloïde à la face interne du périanthe interne des Narcissées.

PARACOUSIE. s. f. [de παρακουειν, entendre mal; all. *Ohrentonen, Falschhoren;* it. et esp. *paracusis*]. Bourdonnements ou tintements d'oreille, dans lesquels on croit entendre des bruits qui n'existent pas; il se produit lors en raison de lésions commençantes, etc., du nerf acoustique dans l'oreille ou au delà. — *P. double*. La *Diplacousie*.

PARACUELLOS DE GILOCA (Espagne). Sources sulfurées calciques (13° à 17°).

PARACYANE. s. m [all. *Paracyan;* angl. *paracyanum*] (C^6Az^3). Produit pulvérulent de décomposition du cyane par l'eau, l'alcool et l'ammoniaque.

PARACYANIQUE. Nom d'un acide [all. *Paracyansäure;* angl. *paracyanic acid;* it. *acido paracianico*] produit par de la décomposition de l'acide azulmique par l'acide nitrique et par l'eau (Az^4C^8O). Pulvérulent, jaune, sans saveur.

PARACYANOGÈNE. s. m. [all. et angl. *Paracyanogen;* it. *paracianogeno*]. Composé noir, azoté, isomère avec le cyanogène.

PARACYÉSIE. s. f. [de παρὰ, indiquant défectuosité, et κύησις, grossesse; it. et esp. *paraciesa*]. Grossesse extra-utérine.

PARACYNANCIE. s. f. [de κυνάγχη, esquinancie]. Angine anormale.

PARAD (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée, sulfurée calcique et ferrugineuse sulfatée (11°).

PARADIDYME. s. m. [de παρὰ, à côté, et δίδυμος, testicule]. L'organe de Giraldès.

PARADISIER. s. m. [*Paradisea,* L.; all. *Paradiesvogel*]. Les Oiseaux de paradis, petits Passereaux conirostres corvidés.

PARA-ÉLECTRONOMIQUE. adj. [de ἤλεκτρον, succin, et νομος, loi]. Contraire aux lois de l'électricité.

PARA-ELLAGIQUE. adj. Pour *Rufigallique.*

PARAFFINE. s. f. [de *parum affinis,* qui a peu d'affinité; all. *Parafin;* it. et esp. *parafina*]. Mélange de plusieurs hydrocarbures solides homologues du gaz des marais. Solide blanc, translucide, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. Fusible entre 45° et 65°. Bout à 300° ou plus. Densité, 0,870. — *P. naturelle* ou *cire fossile.* L'ozokérite formée de carbures éthyléniques très condensés.

PARAFIBRINE. s. f. Albuminoïde dérivé de la fibrine.

PARAFUMARIQUE. adj. Pour *Maléique.*

PARAFUSION. s. f. (Leroux). L'état vitreux de certains sels refroidis brusquement, par la trempe ou autrement, état qui a pour effet de continuer l'état isotrope des corps qui caractérise la fusion.

PARAGÉNÉSIE. s. f. [de γένεσις, naissance]. La génération, l'hybridité entre individus de race différente.

PARAGEUSTIE. s. f. [de παρὰ, indiquant défectuosité, et γεῦσις, le goût, γευστὸς, goûté]. Perversion du goût.

PARAGLOBULINE. s. f. Albumoïde mal déterminé retiré des globules du sang, etc.

PARAGLOSSE. s. f. [de γλῶσσα, la langue; all. *Zungenvorfall;* angl. *paraglossa;* it. *paraglossa;* esp. *paraglosa*]. — **M. C.** Gonflement et renversement de la langue. — **Z.** Appendice de la lèvre des Insectes.

PARAGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Genre de monstres doubles polygnathiens à mâchoire surnuméraire latérale.

PARAGOMPHOSE. s. f. [de γομφόω, je cloue; all. et angl. *Paragomphosis;* it. *paragomfosi;* esp. *paragomfosis*]. Enclavement incomplet de la tête du fœtus durant l'accouchement.

PARAGUATAN. s. m. Nom d'une Rubiacée du Pérou (*Cinchona lacciferra,* Tafalla, *Macrocnemum tinctorium,* Humboldt, *Condaminea tinctoria,* DC.) à suc rouge.

PARAGUAY-ROUX. s. m. L'essence du *Spilanthus oleracea,* L., Synanthérée d'Amérique.

PARAÏBA. s. m. Au Brésil le *Simarouba.*

PARA-ITACONIQUE. adj. Pour *Citraconique.*

PARAKAKODYLE. s. m. Corps ne fumant pas à l'air obtenu par oxydation directe de l'oxyde de kakodyle (C^4H^6OAz).

PARALALIE. [de λαλεῖν, parler]. L'*Aphémie.* — L'*Aphasie.*

PARALAMPSIE. s. f. [παράλαμψις, de παράλαμπειν, jeter peu de lumière; all. *perlmutterartiger Hornhautfleck;* angl. *paralampsis;* it. *paralampsi;* esp. *paralampsia*]. L'*Albugo* faisant saillie.

PARALBUMINE. s. f. [all. *Paralbumin;* angl. *paralbumine;* it. et esp. *paralbumina*] (Scherer, 1852). Albuminoïde sulfuré qui est dans le liquide des kystes de l'ovaire, parfois en même temps que de la métalbumine, mais qui n'est pas complètement coagulé par la coction ni par l'addition d'acide acétique. Elle est souvent à un état visqueux, très tenace, fibrillaire sous le microscope, avant tout addition d'acides, etc.

PARALDÉHYDE. s. m. ou f. [$(C^4H^4O^2)^3$]. Produit de polymérisation de l'aldéhyde par condensation; c'est isomère solide cristallisé de l'aldéhyde. Fusible à 10°,5, bout à 125°. Inflammable, brûle avec une flamme pâle. Soluble dans l'eau, plus à froid qu'à chaud. Repasse facilement à l'état d'aldéhyde. C'est un hypnotique comme le chloral et l'opium, sans action nocive sur le cœur, ni sur la respiration dont il diminue le nombre des mouvements. Il fait baisser la température du corps. Son injection hypodermique, sans danger, est douloureuse.

PARALDOL. s. m. ($CH^3CHOH.CH^2HO$). Isomère solide de l'aldol et qui est pour lui ce que la paraldéhyde est pour l'aldéhyde.

PARALLAXE. s. f. [*parallaxis;* παράλλαξις, différence, de παραλλάττειν, changer; esp. *paralaxe*]. — **M. C.** Déplacement avec chevauchement des deux fragments d'un os.

PARALLÉLISYE. s. m. — **M. C.** Le développement d'une cause pathogénique proportionnellement à celle des manifestations morbides observées.

PARALOGISME. s. m. — **M. C.** L'erreur du raisonnement qui consiste à prendre les effets, les épiphénomènes les plus immédiats, les coexistences, pour les causes; celle qui fait considérer les conditions de *milieu* ou extrinsèques indispensables à l'accomplissement d'un phénomène comme représentant la cause essentielle, la raison d'être de ce qui est intrinsèque. Celle qui consiste à considérer la vie comme impossible hors de la présence des Schizomycètes (Duclaux, Pasteur), en même temps que, sans distinctions spécifiques, on donne certain de ceux-ci comme spécifiquement et éternellement pathogéniques. Celle qui, sans tenir compte de ce qui est l'état d'organisation, consiste à regarder comme cause pathogénique tout ce qui se manifeste, se développe en même temps que la maladie ou tout ce qui est épiphénomène inévitable de quelque état d'altération que ce soit de ce qui est organisé, c'est-à-dire naturellement doué de rénovation moléculaire continue d'après sa propre constitution.

PARALYSÉ, ÉE. adj. et s. Qui est affecté de *Paralysie.* — *P. général.* Expression barbare, employée pour désigner un sujet atteint de paralysie générale ou polyparésie (Littré et Ch. Robin, 1873), au lieu de *Polyparétique.*

PARALYSEUR. adj. Qui cause la *Paralysie.*

PARALYSIE. s. f. [*paralysis;* παράλυσιν, de παραλύειν, délier, relâcher; all. *Lähmung, Schlag;* angl. *palsy;* it. *paralisia;* esp. *paralisis*]. L'abolition ou la diminution de la *motricité* volontaire ou involontaire, se manifestant par la cessation des contractions des muscles soit de la vie animale, soit de la vie végétative. On peut constater, que la *contractilité* n'a point cessé d'être en même temps. Il n'y a, en fait de *P.* par perte de la *contractilité,* que celle qu'on observe dans certains cas des *atrophies musculaires* déjà assez avancées pour que la disparition des fibres musculaires soit presque complète, dans certaines conditions analogues concernant les fibres-cellules, dans certains cas, enfin, où des troubles circulatoires dans les muscles font disparaître pour un temps la contractilité de leurs fibres. — *P. agitante.* La *P. tremblante.* — *P. des aliénés.* La *Polyparésie.* — *P. alterne* ou *dimidiée faciale.* Celle dans laquelle la *P.* de la face occupe le côté opposé à la *P.* du reste du corps. C'est alors le mésocéphale qui est considéré comme lésé, le nerf facial en partant pour se rendre directement aux muscles, tandis qu'au-dessous de lui a lieu l'entre-croisement des tubes nerveux qui finalement se rendent aux muscles des membres. — *P. amyotrophique.* L'*Amyotrophie.* — *P. ascendante.* Celle qui gagne de bas en haut sans fièvre, sans douleur vives, avec diminution de la sensibilité, de la contractilité sous l'influence des courants d'induction. Rarement il y a incontinence d'urine et des fèces. Des membres inférieurs la *P.* gagne les supérieurs, puis les muscles du thorax et le diaphragme. La mort survient du dixième au douzième jour, par asphyxie, sans troubles cérébraux. — *P. asphyxique.* Celle qui survient à mesure que l'oxygène cesse de fixer aux globules rouges du sang pour être ensuite porté par les capillaires aux tissus; à mesure que de l'acide carbonique est fourni au plasma sanguin par ces derniers sans être exhalé, expiré. Les facultés intellectuelles, les mouvements volontaires, la sensibilité cutanée aux excitations mécaniques, les mouvements de la respiration, ceux de l'iris, puis ceux du

cœur, tel est l'ordre de la cessation des actes naturels pendant l'asphyxie. — *P. atrophique.* Celle qui est suivie de l'atrophie des fibres musculaires. — *P. cérébrale.* L'*hébétude*, la *stupeur*, la perte de connaissance et de toutes les autres manifestations des actes de névrilité encéphalique, de pensée, de motricité volontaire, les actes réflexes continuant à s'accomplir. — *P. choréique.* Celle que suit ou complique la chorée. — *P. consécutives aux fièvres et aux inflammations* (Gubler). Les *P.* plus ou moins étendues qui suivent certaines de ces maladies. — *P. diphthéritique* [all. *diphtheritische Lähmung;* angl. *diphthretic paralysis;* it. *paralysi difteritica*]. *P.* des muscles soumis à la volonté du voile du palais, du pharynx, etc., consécutive à la diphthérite. — *P. de l'enfance. P.* dans laquelle il y a du côté du système nerveux, une lésion primitive de la moelle épinière ; plus particulièrement dans les centres moteurs de cet organe qui intéressent seulement le tissu propre spinal, ou à la fois ce tissu et ses membranes d'enveloppe (Laborde). L'atrophie de la substance nerveuse, accompagnée de myélo-sclérose, peut en être la suite. Il y a une altération consécutive des muscles définitivement paralysés. — *P. essentielle.* Celle qui est supposée indépendante de toute lésion. — *P. faciale.* L'*Hémiplégie faciale.* — *P. générale progressive* (Delaye, 1824). La *Polyparésie.* — *P. glosso-labio-pharyngée* (Trousseau). Maladie qui débute par une difficulté dans l'articulation de certaines lettres; les malades paraissent se porter très bien, et déjà l'on perçoit une modification de la voix, qui est devenue nasillarde. Les lettres *r, k, c,* sont les premières à être mal prononcées. — *P. graisseuse.* La *P.* du mouvement qui s'accompagne de production de tissu adipeux dans les muscles en voie d'atrophie. — *P. hémi-faciale.* L'*Hémiplégie faciale.* — *P. infantile.* La *P. de l'enfance.* — *P. infantile obstétricale.* Celle qui s'observe parfois au moment de la naissance par suite de compression des centres ou des troncs nerveux. — *P. musculaire atrophique.* Celle qui accompagne ou suit l'atrophie musculaire progressive. — *P. des porteurs d'eau.* Celle qui dans cette profession suit la compression du nerf radial. — *P. saturnine* [all. *Bleilähmung;* angl. *lead palsy;* it. *paralisi litargirosa*]. Celle qui suit ou accompagne l'encéphalopathie saturnine ou autres accident dû à quelque empoisonnement par le plomb. — *P. secondaires, consécutives* ou *par action réflexe.* Celles qui, au lieu de résulter d'une lésion directe des muscles, de leurs nerfs ou des parties motrices du centre nerveux, sont consécutives à une névralgie ou autre affection des nerfs de sensibilité correspondants à ce nerf moteur, mais n'ayant de relations avec celui qui est paralysé que d'une manière indirecte, par l'intermédiaire des centres nerveux. — *P. de la sensibilité* ou *du sentiment.* L'*Anesthésie*, l'*Analgésie.* — La diminution ou l'abolition de la perception des actes de névrilité centripète ou des actions réflexes motrices par lesquelles ce mode de la névrilité se manifeste dans les cas d'impressions transmises non perçues. Ces diminutions ou abolitions ne se manifestent que dans les cas de modifications des centres nerveux perceptifs par des agents anesthésiques, par des lésions morbides de ces divers centres spinaux et encéphaliques, par des lésions des nerfs centripètes eux-mêmes ou de leurs terminaions impressibles, tant tégumentaires que profondes dans l'intimité des tissus. — *P. spinale.* Celle qui provient d'une lésion de la moelle spinale ou de ses enveloppes. — *P. sympathique.* Celle qui se manifeste d'un côté du corps, alors qu'il n'y a de lésions que dans quelque organe de l'autre moitié du corps. — *P. tremblante* ou *agitante* [angl. *shaking paralysis*, Parkinson, 1817; *synclonus ballismus*, Mason Good; *paralysis agitans;* all. *Schüttellähmung*]. Maladie de l'âge avancé, dans laquelle le malade accuse d'abord un léger sentiment de faiblesse générale, en même temps qu'une tendance à trembler avec les mains, les bras, la tête, et plus tard avec les membres inférieurs. Ces symptômes augmentent graduellement d'intensité jusqu'au tremblement continuel de la tête et des membres, sans contraction des muscles de la face, jusqu'à l'agitation des bras et des mains qui enlève toute précision à leurs mouvements, jusqu'à l'agitation des muscles des jambes qui rend la marche oscillante, etc.

PARALYTIQUE. adj. et s. [*paralyticus;* παραλυτικός; all. *paralitisch;* angl. *paralytic;* it. et esp. *paralitico*]. Qui est affecté de *Paralysie;* qui la concerne. — *P. général.* Expression barbare : au lieu de *Polyparétique* (Littré et Ch. Robin, 1873).

PARAMAGNÉTISME. s. m. La propriété de certains corps d'être attirés par l'aimant.

PARAMAGNÉTIQUE. adj. Qui présente le *Paramagnétisme.*

PARAMALATE. s. m. Comme *Fumarate.*

PARAMALÉATE. s. m. Les sels de l'*Acide paramaléique* ou *fumarique.*

PARAMALÉIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^2O^6.2HO$) qui se trouve combiné avec la chaux dans la *Fumeterre*, fusible à 200°, soluble dans 200 parties d'eau, isomère avec l'acide maléique.

PARAMALIQUE. adj. Comme *Fumarique.*

PARAMÉCIE. s. f. Genre d'Infusoires ciliés.

PARAMÉCIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Paramécies.* — La famille des Infusoires qui les renferme.

PARAMÉNISPERMINE. s. f. Composé cristallin restant comme résidu insoluble dans l'extraction de la ménispermine.

PARAMÉTIQUE. adj. Pour *Paracoménique.*

PARAMÈTRE. s. m. [de μήτρα, matrice]. Annexe de l'utérus.

PARAMIDE. s. f. [all. *Paramid;* angl. *paramide;* it. et esp. *paramida*]. Produit de la décomposition, à chaud du mellitate d'ammoniaque (C^3HO^4Az). Masse sans saveur ni odeur, insoluble dans l'eau.

PARAMIDIQUE ou **PARAMIQUE.** adj. Nom d'un acide cristallin dérivé de la *Paramide.*

PARAMNÉSIE. s. f. [de μνῆσις, souvenir] (Lordat, 1843). Perte du souvenir de la signification des mots entendus et de leurs signes visibles.

PARAMO DE RUYS (Amérique du Sud, Nouvelle-Grenade). Source minérate.

PARAMORPHINE. s. f. [all. *Paramorphin, Thebaïn;* it. et esp. *paramorfina*] (Pelletier). Jadis la *Thébaïne.*

PARAMYLÈNE ou **PARALYLILE.** s. m. [all. *Paramylen* ($C^{20}H^{20}$)]. Corps bouillant à 165° produit en même temps que l'amylène.

PARANAPHTALÈSE. s. f. L'*Anthracénuse.*

PARANAPHTALINE. s. f. [all. *Paranaphtalin;* it. et esp. *paranaftalina*]. L'*Anthracène.*

PARANGYNE. s. f. Phénomènes morbides anormaux dans l'angine. — La *Paparacynancie.*

PARANICÈNE. s. m. Hydrogène carboné solide ($C^{20}H^{12}$) obtenu en distillant le benzoate de potasse.

PARANILINE. s. f. ($C^{24}H^{14}Az^2$). Alcaloïde solide des résidus de la fabrication de l'aniline. Volatil, donne des sels cristallins avec les acides.

PARANYMPHE. s. m. [παράνυμφος, garçon de noces, de νύμφη, nouvelle mariée]. Le discours que l'on prononçait jadis à la fin de chaque licence, l'orateur faisant l'éloge des licenciés.

PARAOMPHALIQUE. adj. [de ὀμφαλός, nombril]. Qui est à côté ou près de l'ombilic.

PARAOVAIRE. s. m. Pour *Parovaire.*

PARAOVARIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Parovaire.* — Qui en dépend.

PARAOVARIQUE. adj. Qui concerne le *Parovaire.*

PARAPECTINE. s. f. [all. *Parapektin;* it. *parapectina*] ($C^{64}H^{40}O^{56}.8HO$). Composé obtenu en faisant bouillir la *Pectine* et qui lui est isomère.

PARAPECTIQUE. adj. Qui concerne la *Parapectine.* — Nom d'un acide [all. *Parapektinsäure;* angl. *parapectic acid;* it. *acido parapectico*] obtenu lorsqu'on fait bouillir longtemps dans l'eau l'*Acide pectique* ($C^{24}H^{15}O^{21}.2HO$). Incristallisable, très soluble dans l'eau.

PARAPECTATE. s. m. Sel de l'*Acide parapectique.*

PARAPEPTONE. s. f. L'une des variétés de *Peptones.*

PARAPÉTALE. s. m. [all. *Afterkronenblatt;* angl. *parapetal, parapetalum;* it. et esp. *parapetato*] (Link). Étamines plus ou moins avortées, semblables aux pétales, insérées en dedans de ceux-ci.

PARAPHASIE. s. f. [de παρὰ, à côté, et φάσις, parole]. La prononciation morbide d'un mot pour un autre.

PARAPHIMOSIS. s. m. [*paraphimosis;* παραφίμωσις,

de φιμόω, je serre, j'étreins; all. *spanischer Kragen;* it. *parafimosi;* esp. *parafimosis*]. Étranglement du gland par l'ouverture trop étroite du prépuce, lorsqu'après avoir été retiré forcément derrière la couronne, il ne peut plus être ramené sur l'extrémité du pénis. Si l'on ne peut ramener le prépuce sur le gland ou réciproquement, il faut élargir l'orifice préputial par débridement à l'aide d'une sonde cannelée, etc.

PARAPHONIE. s. f. [de φωνή, voix; all. *Stimmfehler;* angl. *paraphonia;* it. et esp. *parafonia*]. Timbre désagréable de la voix.

PARAPHOSPHORIQUE. adj. L'*Acide phosphorique* qui a subi l'action d'une forte chaleur, et acquis sans changer de nature, des propriétés qu'il n'avait pas auparavant.

PARAPHRASIE. s. f. [de φράσις, locution]. La substitution involontaire d'un mot à un autre dans l'*Aphasie*, etc.

PARAPHRÉNÉSIE. s. f. [de φρένες, le diaphragme; all. et angl. *Paraphrenitis;* it. *parafrenesia;* esp. *parafrenesis*]. Le délire que l'on supposait dépendre de la diaphragmatite.

PARAPHRÉNITIS. s. f. La *Paraphrénésie*.

PARAPHROSYNE. s. f. [παραφροσύνη, de φρὴν, esprit; all. et angl. *Paraphronesis;* it. *parafronesi*]. Délire dû à la fièvre.

PARAPHYSE. s. f. [de φύσις, végétation] Cystite en général et des pezizes en particulier.

PARAPLASMA. s. m. [de παρά, au-dessus, et *plasma*]. Le *Plasma* fondamental, conception subjective d'un état spécial de la substance organisée.

PARAPLÉGIE. s. f. [*paraplegia, paraplexia*, de πλήσσειν, frapper; all. *Querlähmung;* angl. *paraplegy;* it. et esp. *paraplegia*]. La *Paralysie*, lorsqu'elle affecte les membres abdominaux et souvent aussi les organes contenus dans le bassin. — Paralysie de toutes les parties sous-diaphragmatiques, y compris le rectum et la vessie.

PARAPLEURÉSIE. s. f. [all. et angl. *Parapleuritis;* it. *parapleurisia;* esp. *parapleuresia*]. Fausse pleurésie. — *Pleurodynie*.

PARAPLEXIE. s. f. [παραπληξία]. *Paralysie*. — *Paraplégie*.

PARAPLOPLEXIE. s. f. [it. *parapoplessia*]. La torpeur avec résolution musculaire, etc., simulant l'apoplexie.

PARAPODE. s. m. [de πους, pied]. Pied rudimentaire, avec ou sans soies des Annelés, etc. — Les expansions du corps servant à la locomotion sur les Rhizopodes.

PARAPOPHYSE. s. f. [de παρά, à côté, et *apophyse*]. Les apophyses transverses inférieures ou proprement dites des vertèbres qui en possèdent, ou leurs homologues.

PARAPTÈRE. s. m. [de πτερὸν, aile]. Pièce latérale du thorax des Insectes portant l'aile. — Les remiges dites scapulaires fixées à la région supérieure et le long de l'humérus sur les Oiseaux. — Les nageoires adipeuses.

PARAPYROCITRONIQUE. adj. Pour *Citricique*.

PARAQUINANISOL. s. m. ($C^{10}H^9AzO$). Dérivé de la quinoline dont les solutions ne sont pas colorées par le perchlorure de fer.

PARAROSANILINE. s. f. Dérivé pyrogéné de l'aniline et de l'aldéhyde nitro-benzoïque.

PARARTHRÈME. s. m. [παράρθρημα, de ἄρθρον, articulation; it. *parartrema*]. Luxation presque complète.

PARASACCHAROSE. s. f. ($C^{12}H^{22}O^{11}$). Isomère de la saccharose dont la production a lieu dans la fermentation de celle-ci en présence du phosphate de soude, etc.

PARASALICYLE. s. m. Pour *Salicylure*.

PARASITAIRE. adj. Causé par les *Parasites;* qui se rapporte à eux, au *Parasitisme*.

PARASITE. adj. et s. [παράσιτος, de παρά, à côté et σῖτος, nourriture]. Qui prend sa nourriture sur un autre; qui vit à ses dépens et meurt ou disparaît avec lui. — Qui vit de ce qui est vivant; bioticophage et non saprophile, les parasites ne vivant pas sur le mort, ni de ce qui est mort et mourant peu après le *Parasilifère*. Sont dits parasites des plantes, les Articulés, les Vers, etc., qui comme ceux des vertébrés passant tout ou partie de leur existence sur un végétal, en ingérant ses sucs cellulaires ils font couler ces liquides par piqûre des organes mous comme le font les puces et le sarcoptides sur les mammifères, ou par leur contact ils en amènent le suintement ou la secrétion, ou encore ils déterminent l'hypertrophie des tissus sous forme de *galles*, de tumeurs dont ils se nourrissent ensuite en nuisant par là plus ou moins à la plante. — *P. intestins*. Les Cryptogames unicellulaires ou paucicellulaires qui pénètrent et se développent sous l'épiderme des Phanérogames. — *P. tératologiques*. Les masses de développement tératogénique, sans *superfétation*, irrégulières, composées principalement de dents, de poils, de peau, de tissu adipeux, de rudiments de muscles, d'os irréguliers, etc., dans les cas dits de *monstruosité* par inclusion (Geoffroy Saint-Hilaire).

PARASITICIDE. adj. et s. [de *parasitus*, parasite, et *cœdere*, tuer]. Qui tue les *Parasites*.

PARASITIFÈRE. adj. et s. [de *parasitus*, et *ferre*, porter]. Qui porte, nourrit des *Parasites*.

PARASITIQUE. adj. De nature *Parasitaire*.

PARASITISME. s. m. 1° L'état d'un être qui vit aux dépends d'un autre être vivant, et meurt ou disparaît avec lui. 2° L'état de ce dernier par rapport au parasite. Le *P.* n'est pas une association de deux êtres, car le concours ou consensus qui caractérise cette dernière manque ici.

PARASITOGÉNIE. s. f. [de παράσιτος, parasite, et γεννᾶν, engendrer]. La reproduction, la propagation parasitaire.

PARASITOGÉNIQUE. ad. Qui se rapporte à la *Parasitogénie*.

PARASITOPHORE. adj. et s. [de παράσιτος, parasite, et φορὸς, porteur]. *Parasitifère*.

PARASORBIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^8O^4$) isomère de l'acide sorbique, retiré des mélonides des Sorbiers. Acide liquide faible, bouillant à 221°; vapeurs d'odeur désagréable, suffocante.

PARASPERMATIE. s. f. Organe accessoire des conceptacles des Sargasses, etc.

PARASPHÉNOÏDE. s. m. L'homologue du sphénoïde à la base du crâne des Poissons.

PARASTADE. s. m. [de παραστὰς, qui est auprès]. Les filaments stériles entre les pétales et les étamines de quelques Phanérogames.

PARASTAMINE. s. m. Étamine avortée. — *Staminode*.

PARASTATE. s. f. *Parastade*. — L'*Epididyme*. — La *Prostate*.

PARASTYLE. s. m. Qui ressemble au style, moins les usages.

PARATARTRALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^8O^{20}.3HO$) produit de la distillation de l'*Acide tartrique*.

PARATARTRÉLIQUE. adj. Nom d'un acide analogue à l'*Acide tartrélique* ($C^8H^4O^{10}.HO$).

PARATARTRIQUE. adj. Pour *Racémique*.

PARATHÉNAR. s. m. [de παρά, auprès, et θέναρ, la paume de la main; all. et angl. *Parathénar;* it. *paratenare;* esp. *paratenar*]. Portions du muscle abducteur du petit orteil et du court fléchisseur de cet orteil.

PARATONNERRE. s. m. [all. *Blizzableiter;* angl. *lightning rod*]. Appareil destiné à préserver des effets de la foudre les monuments. Fondé sur le pouvoir des pointes, cet instrument se compose d'une barre de fer longue de 8 à 12 mètres et plus, terminée par une pointe de platine ou de cuivre rouge et reliée au sol par une chaîne ou plutôt par une série de tiges de fer rivées ensemble. La présence d'un nuage électrisé au-dessus d'un édifice y détermine une tension électrique considérable qui peut amener le retour à l'état d'équilibre par coup de foudre, mais si un *P.* se trouve placé sur cet édifice, il se produit par la pointe un courant électrique qui amène lentement ce retour à l'équilibre électrique; le courant ainsi produit peut quelquefois être assez intense pour rougir et fondre la tige du *P.*

PARATOPIE. s. f. [de παρά, indiquant déplacement, et τόπος, lieu]. *Luxation, hernie*, etc.

PARATRIMME. s. m. [παράτριμμα, de τρίβειν, frotter; all. *Wundsein, sogenannter Wolf;* angl. et it. *paratrimma;* esp. *paratrimmo*]. L'intertrigo périnéal, fessier, crural ou plantaire causé par la marche, etc.

PARATUDO. s. m. [propre à tout]. Les écorces de *Gomphrena* et autres Amarantacées au Brésil.

PARCHEMIN. s. m. [*membrana pergamena;* περγαμηνή; all. *Pergament;* angl. *parchment;* it. *pergamena;* esp. *pergamino*]. Peau de chèvre, de mouton, etc., tan-

née, polie et rendue imperméable à l'encre par la sandaraque. — *P. végétal.* Le *Papier parchemin.*

PARCHEMINÉ, ÉE. adj. Qui ressemble au *Parchemin.*

PARCHIM (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée.

PARDE. s. m. Le *Chat-pard, Felis* ou *Lynx pardina,* Oken, Carnassier du Portugal, d'Algérie, etc.

PARÉGORIQUE. adj. [*paregoricus;* παρηγορικός, de παρηγορέω, je calme, j'adoucis; all. *beruhigend;* angl. *paregoric;* it. et esp. *paregorico*]. Lénitif, calmant, adoucissant.

PAREIRA. s. m. — *P. brava blanc.* Le *Butua.* — *P. brava faux.* Le *Cissampelos pareira,* L., Liane ménispermacée amère des régions tropicales. — *P. brava vrai.* Le *Chondodendron tomentosum,* B. et P., Liane ménispermée de l'Amérique tropicale.

PARELLE. s f. Le *Rumex aquaticus,* L., Polygonée d'Europe. — La *Lecanora parella,* Lichen donnant de la *Lécanorine,* etc.

PARELLIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Parelle.* — Nom d'un acide ($C^{18}H^6O^8$) tiré des *Lecanora parella,* Acharius et autres Lichens.

PAREMPTOSE. s. f. [παρέμπτωσις, de παρεμπίπτειν, tomber entre; all. et angl. *Paremptosis;* it. *paremptosi;* esp. *paremptosis*]. Erreur de lieu. — Accident.

PARENCÉPHALE. adj. et s. m. [παρεγκεφαλίς, de ἐγκέφαλος, le cerveau; all. *das kleine Gehirn;* angl. *parencephalum;* it. et esp. *parencephalo*]. Qui est près du cerveau. — A. Le *Cervelet.*

PARENCÉPHALITE. s. f. La *Cérébellite.*

PARENCÉPHALOCÈLE. s. f. [de παρεγκεφαλίς, le cervelet, et κήλη, tumeur; all. *Parencephalbruch;* it. et esp. *parencefalocele*]. Hernie congénitale du cervelet.

PARENCHYMATEUX, EUSE. adj. [all. *parenchimatös;* angl. *parenchymatous;* it. *parenchimatoso;* esp. *parenquimatoso*]. Qui est de la nature des *Parenchymes.*

PARENCHYME. s. m. [*parenchyma;* παρέγχυμα, de παρά, auprès, et ἔγχυμα, effusion, de ἐν, en, et χύειν, répandre; all. *Parenchym;* angl. *parenchyma;* it. *parenchima;* esp. *parenquima*]. Mot qui a toujours servi à désigner le tissu propre aux organes glanduleux, ou considérés comme tels, composé de grains agglomérés unis par du tissu cellulaire et se déchirant avec plus ou moins de facilité; l'absence de notions anatomiques a fait employer ce terme comme synonyme de *tissu,* de substance même d'un élément anatomique quelconque, ou pour désigner le tissu mou, spongieux, formé de cellules polyédriques d'égales dimensions en tous sens ou à peu près, qui constitue la moelle des plantes et qui remplit, dans les feuilles, les jeunes tiges, ou les fruits, les intervalles des faisceaux fibreux. — Le *P.* sur les animaux est le tissu de tous les organes qui sont de provenance originelle, ectodermique ou endodermique, par involutions épithéliales dans le mésoderme, involutions à subdivisions devenant de plus en plus nombreuses et profondes; la trame ou support seul du *P.* est mésodermique, composé du tissu cellulaire vasculaire et sensible dans lequel gagnent ces subdivisions. L'élément anatomique des *P.* qui remplit le rôle spécial et essentiel, osmotique ici, sécrétoire, excrétoire ou génitoire ailleurs, est un *épithélium;* épithélium devenu propre à chacun d'eux en devenant profond et en produisant un soubassement hyalin exocellulaire et eccellulaire qui sépare chaque involution de la trame mésodermique, celluleuse, vasculaire, etc. Les tissus qui sont dans ce cas sont les uns glandulaires, les autres non glandulaires. — Par confusion ce mot a été dit pour *élément,* pour *tissu,* épaisseur d'un tissu. — *P. glandulaires* ou *sécréteurs.* Les *Glandes.* — *P. non glandulaires.* Ils se distinguent anatomiquement des *P. glandulaires* par une disposition spéciale de leurs capillaires (rein, poumon, placenta) qui ne se retrouve pas dans les glandes, ou par quelque autre particularité propre de structure (ovaire, testicule). Physiologiquement, ils ne font que prendre des principes tout formés dans le sang (poumon, placenta, rein) sans rien fabriquer de toutes pièces pour les rejeter, ou bien ils sont le siège de la production, par genèse, d'éléments anatomiques particuliers (spermatozoïdes, etc.), fait bien différent des sécrétions proprement dites. Embryogéniquement, l'ovaire et le testicule diffèrent encore davantage des glandes que le rein, le poumon, etc., en ce que tout ce qu'ils rejetteront au dehors, en fait d'éléments anatomiques, tout formés directement (ovules femelles), ou de génération ultérieure aux dépens des ovules mâles, est de formation première, précédant l'apparition de la trame mésodermique, contrairement à ce qui est pour les sécrétions. Les *P. non glandulaires* sont : 1° le *P. pulmonaire;* 2° le *P. rénal;* 3° le *P. branchiaux;* 4° le *P. placentaire* ou *chorio-allantoïdien;* 5° le *P. ombilical* ou *de la vésicule ombilicale;* 6° les *P. ovarien* et *testiculaire;* 7° les *P. folliculaires phanérophores.* Appeler *glandes* les *P. non glandulaires* est une grossière erreur de fait anatomiquement. Outre des différences relatives aux épithéliums et à la trame, à sa vascularisation surtout, il y a en particulier ce fait que tous les conduits de communication des *P. non glandulaires* avec l'extérieur sont pourvus d'une muqueuse propre, distincte du reste de la paroi du canal excréteur, tandis que les *conduits excréteurs* des *P. glandulaires* ou *sécréteurs* ont leur paroi tapissée directement d'un épithélium sans muqueuse propre disséçable. Sans doute on peut voir les *P. non glandulaires,* le poumon surtout et même le rein, ou au moins les muqueuses bronchiques et urétériques devenir le siège d'une sécrétion, parfois très abondante et plus ou moins continue, de mucus pouvant troubler à des degrés divers les usages osmotiques du poumon ou excrémentitiels du rein. Mais il s'agit là non d'une sécrétion spéciale, propre à ces organes. Il s'agit d'une sécrétion de mucus tel que celui qui vient ou peut venir de toute surface tapissée d'épithélium, sécrétion qui peut ralentir l'action propre soit au poumon, soit au rein sans lui substituer la formation de principes immédiats qu'on ne trouve que là, comme on le voit dans chaque espèce de glandes.

PARÉPIDIDYME. s. m. [de παρά, auprès, et *épididyme*] L'organe de Giraldès.

PARÉSIE. s. f. [*paresis;* πάρεσις; it. *paresia*]. Paralysie légère, avec trouble ou privation du mouvement, mais non du sentiment. — La paralysie du mouvement et du toucher. — La paralysie *incomplète,* la stupeur, la paralysie sans lésions apparentes.

PARESSEUX. s. m. [all. *Faulthier*]. Le *Bradypus torquatus,* Illig., Édenté arboricole de l'Amérique du Sud.

PARESTHÉSIE. s. f. [de παρά, indiquant fausseté, et αἴσθησις, sens]. Les hallucinations des organes des sens.

PARESTHÉSIE. s. f. [de ἄισθησις, sensibilité]. Trouble de la sensibilité par diminution sans anesthésie.

PARÉTIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Parésie.*

PARFUM. s. m. [all. *Wohlgeruch;* angl. *perfume;* it. *parfumo*]. L'odeur des plantes, des fleurs, des fruits et de leurs produits qui est due aux vapeurs des essences, de la coumarine, des acides benzoïque, cinnamique, etc., qui se forment dans leurs parties et qui s'en échappent en vapeurs.

PARHÉLIE. s. m. [de παρήλιος, de παρά, auprès, et ἥλιος, soleil]. Image du soleil réfléchie dans un nuage.

PARICINE. s. f. Alcaloïde d'un *Quina du Para,* la *Buena hexandra,* Pohl, et d'autres Cinchonées; en poudre jaune, amorphe.

PARIDIGITTÉ, ÉE. adj. et s. [de *par,* égal, et *digitus,* doigt]. Qui a les doigts égaux. — Z. Division des Pachydermes.

PARIDINE. s. f. La *Parine.*

PARIDOL. s. m. ($C^{52}H^{47}O^{18}$). Produit du dédoublement de la *Paridine.*

PARIÉTAIRE. s. f. La *Parietaria officinalis,* L. [all. *Glaskraut;* angl. *pellitory;* it. et esp. *parietaria*], Urticée diurétique qui croît sur les vieux murs (*paries*).

PARIÉTAL, ALE. adj. et s. m. [*parietalis,* de *paries,* muraille; it. *parietale;* esp. *parietal*]. Qui forme paroi latérale. — Os plat, se développant sans cartilage préexistant pair, quadrilatère, situé à la partie latérale du crâne, qui s'articule avec son congénère supérieurement, avec l'occipital en arrière, le coronal en devant, le temporal et le sphénoïde en bas.

PARIÉTINE. s. f. L'*Usnéine.*

PARIÉTIQUE. adj. Pour *Chrysophanique.*

PARIGLINE. s. f. [all. *Pariglin;* angl. *parilline;* it. et esp. *pariglina*]. La *Smilacine.*

PARILLINIQUE et **PARILLIQUE.** adj. La *Smilacine* considérée comme acide.

PARINARI. s. m. Genre de Rosacées des régions tropicales.

PARINE. s. f. ($C^{12}H^{10}O^{6}$). Principe de la *Paris quadrifolia*, L., soluble dans l'eau, non dans l'éther émétique, cristallisable.

PARINERVÉ, ÉE. adj. [de *par*, égal et *nervus*, nerf] Qui a des nervures semblables ou semblablement dirigées.

PARIPENNÉ, ÉE. adj. Qui a des pennes, des folioles, etc., disposées par paires.

PARIS ou **PARISETTE**. s. f. La *Paris quadrifolia*, L., Asparaginée indigène.

PARIS (Seine). Sources sulfurées calciques froides.

PARISIOLE. f. f. [*Paris*, L]. Genre d'Asparaginées.

PARISTYPHNINE. s. f. ($C^{76}H^{64}O^{36}$). Glycoside qui accompagne la *Paridine*.

PARITÉ. s. f. Comme *Similitude*.

PARKINSON. Médecin anglais de la première moitié de ce siècle dont le nom est resté à la paralysie agitante.

PARKINSONIE. s. f. La *Parkinsonia aculeata*, L., Cæsalpiniée des régions tropicales.

PARLEUR. s. m. [all. *Klopfer;* angl. *sounder*]. *P.* Électro-aimant disposé sur une boîte sonore et employé en téléphonie pour servir de récepteur acoustique. — *P. téléphonique*. Le microphone du poste téléphonique, l'appareil sur lequel on parle et dont les vibrations sont transmises au *récepteur* ou *Téléphone* proprement dit.

PARMÉLIE. s. f. La *Parmelia parietina*, Ach., Lichen amer.

PARMENTIÈRE. s. f. La *Pomme de terre*, du nom de Parmentier, chimiste, qui a vulgarisé sa culture en France vers 1760. — Sa variété allongée à yeux écartés.

PARNASSIE. s. f. La *Parnassia palustris*, L., Saxifragée parnassiée âcre.

PARNASSIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Parnassies*. B. Section des Saxifragées.

PAROCCIPITAL. s. m. (Owen). Chacun des deux occipitaux externes des Poissons. — L'apophyse mastoïde des Mammifères.

PAROCULAIRE. adj. [de *paroculus*]. Qui a les yeux semblables.

PARODONTIS. s. f. [de παρὰ, à côté, et ὀδοὺς, dent; all. *Zahnfleischgeschwür;* angl. *parodontis, parulis*]. Tumeur aux gencives.

PAROI. s. f. [*paries;* all. *Wand;* angl. *wall;* it. *parete;* esp. *pared*]. Toute partie qui forme la clôture ou l'enveloppe d'une cavité ou d'un organe en entourant un autre. — *P. pelliculaire*. La très mince pellicule hyaline homogène existant à la surface même des hématies, des cellules épithéliales, etc., qui se détache et soulève au début des altérations cadavériques, de certaines actions chimiques, etc.

PAROIR. s. m. [de *parer*]. Couteau pour égaliser le sabot sous le pied des Solipèdes qu'on ferre.

PAROLE. s. f. [*loquela;* λαλιὰ; all. *Wort;* angl. *word;* it. *parola;* esp. *palabra*]. Le mode de l'expression orale que représente la voix articulée. La *P.*, abstraction faite des conditions cérébrales et sociales qui tendent à l'instituer, le langage articulé résulte du concours de la voix et des modifications que peuvent lui faire subir les diverses parties du tuyau vocal (le pharynx, la bouche et les fosses nasales). La glotte elle-même peut déjà imprimer au son une signification spéciale. Lorsque la voix se produit par un brusque détachement de ces replis vocaux, il y a une espèce d'articulation qui forme, avec le son et des modifications accessoires du tuyau vocal, la base du langage qui est celui de certains Oiseaux imitant celui de l'homme. — La *P.* ou *voix articulée*, est l'attribut, par excellence, de l'homme. L'étude des lois de l'acoustique explique le mécanisme par lequel l'homme parvient à donner à ses idées une forme précise et comment il arrive à saisir, dans ses infinies variétés, la *P.* émise par ses semblables et à connaître ainsi leurs pensées. Pour la production de la *P.*, le son est produit dans le larynx au niveau des *cordes vocales inférieures* ou *rubans vocaux*. Le *son* se forme pendant l'expiration et par suite des *vibrations* mêmes des gaz expirés et non par la vibration des rubans vocaux au niveau desquels il se produit. Lorsque le son est formé, il traverse la glotte et fait entrer les rubans vocaux en vibration. Ceux-ci se comportent alors comme des anches membraneuses et les portions sus-glottiques ne servent qu'à renforcer le son et à lui donner son timbre. Les éléments de toutes les langues parlées sont pris parmi les sons ou les bruits; ils se ramènent tous à deux seules formes : *voyelle, consonne*. On retrouve dans presque toutes les langues, les voyelles *a, é, i, o, u*. L'émission d'une voyelle entraîne une disposition particulière de la cavité buccale, disposition toujours identique pour une voyelle donnée, et absolument indépendante de la tonalité du son. La forme donnée à la bouche, par les mouvements des lèvres, soit en avant (*e, eu, o, u, ou*), soit en arrière (*é, i*) pour l'émission d'une voyelle déterminée a pour but de modifier la cavité résonnante et par conséquent la hauteur du son propre de la bouche. Helmoltz et Kœnig ont constaté que le son propre de la cavité buccale s'élève régulièrement d'une octave dans la série *ou, o, a, é, i*. Les consonnes sont le résultat des manœuvres spéciales de la langue ou des lèvres ayant pour but de modifier la sortie du son. Il s'ensuit que la classification des consonnes doit naturellement reposer sur le jeu de ces deux organes. Le tableau suivant résume ce qu'enseigne l'étude du mécanisme des consonnes.

CLASSIFICATION DES CONSONNES

d'après les organes qui concourent à leur formation.		d'après le caractère phonétique présenté pendant leur prononciation. SONORES			MUETTES		
		Soufflées.	Demi-explosives.	Explosives.	Soufflées.	Demi-explosives.	Explosives.
Linguales.	DENTALES		N D....	....	....	....	....T
		Z....	....	....	....S		
		J....	....	....	..CH		
	PALATALES	gn,ll	L,R				
			Guc	....	....	....	....K
Labiales.	SIMPLES		M B....	....	....	....	....P
	DENTALES —	V....	....	....	....F		

Il montre, en effet, non seulement que les dents et le palais collaborent pour une bonne part avec les lèvres et la langue à la production des consonnes, mais il indique aussi les caractères phonétiques divers présentés pendant leur émission. La *P.* est donc la résultante des combinaisons de voyelles et de consonnes pour former des mots et constituer des phrases permettant à l'homme de faire connaître sa pensée d'une manière facile et précise (Chervin).

PAROMPHALOCÈLE. s. f. [de ὀμφαλὸς, nombril, et κήλη, hernie; it. et esp. *paronfalocele*]. Hernie par éventration près de l'ombilic.

PARONYCHIACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Paronychié*.

PARONYCHIE. s. f. [παρωνυχία, de παρὰ, à côté, et ὄνυξ, ongle]. Le *Panaris*.

PARONYCHIÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Paronychia*. — Famille de Plantes séparées des Caryophyllées.

PAROOPHORE. s. m. Le *Parovaire*.

PAROOPHORON ou **PAROOPHORUM**. s. m. Le *Parovaire*.

PAROPHTHALMIE. s. f. [de παρὰ, à côté, et *opthalmie*]. Ophthalmie, conjonctivite palpébrale.

PAROPIE. s. f. [de παρωπία, angle de l'œil, de ὤψ, œil]. L'angle des paupières tourné vers les oreilles.

PAROPSIE. s. f. [de ὄψις, vue]. Trouble de la vision.

PARORCHIDE. s. m. Qui est affecté de *Parorchidie.*

PARORCHIDIE. s. f. [de ὄρχις, testicule; it. *parorchide;* esp. *parorquide*]. L'ectopie testiculaire.

PARORCHIDIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Parorchidie.*

PARORCHIDO-ENTÉROCÈLE. s. f. [esp. *hernia parorquido-enterica*]. Hernie intestinale avec déplacement du testicule.

PARORGANIQUE. adj. Ce qui est accidentel dans l'économie.

PAROTIDE. s. f. [*parotis;* παρωτὶς, de οὖς, gén. ὠτὸς, oreille; all. *Ohrspeicheldrüse;* angl. *parotid gland;* it. *parotide;* esp. *parotida*]. Glande en grappe composée qui est la plus volumineuse des glandes salivaires, ainsi appelée parce qu'elle est située en partie au-dessous de l'oreille. Elle occupe l'excavation profonde qui existe entre le bord postérieur de l'os maxillaire inférieur, le conduit auditif externe et l'apophyse mastoïde du temporal. Elle s'étend de haut en bas depuis l'arcade zygomatique jusqu'à l'angle de la mâchoire. Le tronc du nerf facial traverse cette glande et s'y divise en trois branches qui se subdivisent elles-mêmes. Plusieurs rameaux du nerf maxillaire inférieur sont situés sous la partie supérieure de la parotide. L'artère carotide externe passe dans son tissu à peu de distance de son extrémité interne. Les artères temporale superficielle, transversale de la face et auriculaire antérieure, les veines satellites de ces branches artérielles et le tronc de communication entre les jugulaires interne et externe sont logés dans une partie de leur trajet au milieu de la parotide. Son tissu résistant, d'un blanc grisâtre, composé de granulations réunies en lobules est en lobes irréguliers, séparés les uns des autres par du tissu cellulaire ; ils donnent naissance à des ramuscules excréteurs qui se réunissent pour former le *conduit parotidien* ou *canal de Sténon.* Ce conduit, après s'être avancé horizontalement dans l'épaisseur de la joue, traverse le buccinateur et vient s'ouvrir dans la bouche au niveau de la seconde dent moléraire supérieure. Il reçoit souvent, au milieu de sa longueur, le conduit excréteur de la *glande accessoire de la parotide.* — **M. C.** Gonflement parotidien qui se forme dans la parotide ou dans son voisinage pendant les parotidites.

PAROTIDIEN, IENNE. adj. [*parotidæus;* it. et esp. *parotideo*]. Qui concerne la *Parotide.*

PAROTIDITE. s. f. [all. *Parotitis, Ohrspeicheldrüsenentzündung;* angl. *parotitis;* it. *parotite;* esp. *parotiditis*]. Inflammation du tissu propre de la *Parotide* ou de sa trame. — Oreillon. — Ourles.

PAROTIQUE. adj. [de παρὰ, auprès, et οὖς, oreille]. Qui est près de l'oreille. — *Parotidien.*

PAROTITE. s. f. Comme *Paroditite.*

PAROTONCIE. s. f. [de παρωτίς, parotide, et ὄγκος, tumeur; all. *Halsmandaln;* it. et esp. *parotoncia*]. — *Oreillon.* — Tumeur parotidienne.

PAROVAIRE. s. m. Vestiges sur les femelles de la portion urinaire du *Corps de Wolf,* sous forme de petites vésicules, en dedans de l'*Organe de Rosenmüller,* homologues de l'*Organe de Giraldès* des mâles, tapissées aussi d'épithélium prismatique cilié.

PAROVARIUM. s. m. Le *Parovaire.*

PAROXYNTIQUE. adj. [παραξυντικός]. Qui a rapport aux jours où les *Paroxysmes* ont lieu.

PAROXYSME. s. m. [*paroxysmus;* παροξυσμὸς, de ὀξυνειν, aiguiser; all. *Paroxysmus;* angl. *paroxysm;* it. *parossismo;* esp. *paroxismo*]. L'arrivée au plus haut degré des symptômes caractéristiques d'un accès de fièvre, etc. — Le moment le plus véhément d'une maladie.

PAROXYSTIQUE. adj. Qui concerne les *Paroxysmes.*

PART. s. m. [*partus;* τόκος; all. *Geburt;* angl. *delivery;* it. et esp. *parto*]. *Accouchement* sur les Quadrupèdes. — Le *Fœtus* ou l'*Enfant nouveau-né* lors de l'accouchement. — *Mise bas.* — *Parturition.*

PARTHÉNOGENÈSE. s. f. [de παρθένος, vierge, et *genèse*]. La production par des femelles non fécondées d'ovules ou œufs fertiles. Le fait s'observe sur divers Lepidoptères, Hyménoptères, Hémiptères, Diptères et Crustacés. En général les œufs produits et pondus par des femelles vierges donnent exclusivement naissance à des femelles durant plusieurs générations consécutives. Sur les Apidés les œufs ainsi pondus par des femelles et par des ouvrières ne donnent que des mâles.

PARTIBILITÉ. s. f. [all. *Teilbarkeit;* angl. *partibility;* it. *partibilità;* esp. *partibilidad*]. La faculté de se partager en plusieurs parties.

PARTIBLE. adj. [*partibilis;* all. *theilbar;* angl. *partible;* it. *partibile;* esp. *partible*]. Qui est susceptible de se diviser spontanément.

PARTICULAIRE. adj. Qui concerne les *Particules.*

PARTICULE. s. f. [*particula;* μορίον; all. *Theilchen;* angl. *particle;* it. *particola;* esp. *particula*]. Parcelle, petite partie visible.

PARTIE. s. f. Organe, appareil, région. — Tout ce qui est séparé de l'organisme. — *P. dures.* Les organes formés de tissus dont les albuminoïdes combinés à des sels calcaires acquièrent une certaine dureté avec imputrescibilité. — *P. génitales.* Les organes de la génération. — *P. honteuses.* Les organes génitaux externes. — *P. molles.* Les organes autres que ceux du squelette. — *P. naturelles* et *P. nobles.* Les organes sexuels, externes surtout. — *P. primaires,* et *P. similaires.* Les organes premiers formés d'un même tissu dont l'ensemble représente chaque système anatomique. — *P. solides.* Les tissus, par opposition aux humeurs.

PARTIEL, ELLE. adj. [all. *partiell;* angl. *partial;* it. *parziale;* esp. *parcial*]. — **A.** Ce qui est *Partie* d'un tout.

PARTITE. adj. f. [*partitus*]. La feuille divisée en lobes profonds n'atteignant pas la nervure moyenne.

PARTITION. s. f. [*partitio;* μερισμός]. — **A.** Lobe ou segment. — **V.** L'action de diviser.

PARTOLOGIE. Faute au lieu de *Tokologie.*

PARTURIENT, ENTE. adj. et s. f. [de *parturire,* accoucher]. Qui se rapporte à l'accouchement. — La femme qui est en couches.

PARTURITION. s. f. [*parturitio;* all. *Gebären;* angl. *parturition;* it. *partorizione;* esp. *parturicion*]. Accouchement naturel.

PARULIE. s. f. [*parulis;* παρουλὶς, de παρὰ, auprès, et οὖλον, gencive; all. *Zahnfleischgeschwür;* angl. *parulis;* it. *parulide;* esp. *parulis*]. Phlegmon qui se forme dans le tissu des gencives.

PARVOLINE. s. f. ($C^{18}H^{13}Az$). Composé alcalin tiré des schistes bitumineux riches en fossiles animaux.

PAS. s. m. [*passus;* all. *Schritt;* angl. *pace;* it. *passo;* esp. *paso*]. Résultat de l'écartement des deux membres inférieurs, auquel on ajoute la longueur du pied. La longueur ordinaire du pas, est de $0^m,8656$. La durée d'un pas est de $0^s,33$ dans la marche la plus rapide. — **B.** *P. d'âne.* Le *Tussilage.*

PAS-DE-COMPAINS (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PASEN et **PASENG.** s. m. L'*Ægagre.*

PASQUOU. s. m. Le *Sparus pagrus,* L., Acanthoptérygien marin.

PASSAGE. s. m. — *P. des sangles.* Partie de la région costale située en arrière des coudes, et où passe la sangle de la selle.

PASSE. s. f. — **M. C.** Manœuvre du massage.

PASSE-CAMPANE. s. f. Le *Capelet,* bandage.

PASSE-FIL. s. m. Instrument pour les sutures.

PASSE-PIERRE. s. f. Le *Bacile.*

PASSERAT. s. m. Le *Moineau.*

PASSEREAU. s. m. [de *passer,* moineau]. Ordre d'Oiseaux à pattes courtes ou moyennes, quatre doigts non palmés, ongles non rétractiles, le plus nombreux en espèces.

PASSE-ROSE. s. f. L'*Alcæarosea,* L., Malvacée d'Europe.

PASSERAGE. s. f. [all. *Kresse;* it. *lepidio*]. Le *Lepidium sativum,* L., Crucifère d'Orient cultivée. — *P. sauvage.* La *Cardamine pratensis,* L., Crucifère.

PASSERIFORME. adj. [de *passer,* moineau, et *forma,* forme]. Qui ressemble au moineau. — **Z.** Famille de passereaux.

PASSERIGALLE. adj. et s. Qui tient des Passereaux et des Gallinacés. — Les *Colombidés.*

PASSERINE. s. f. [*Passerina,* L.]. Genre de Thyméléacées d'Afrique.

PASSE-VELOURS. s. m. La *Celosia cristata,* Amarantacée d'Afrique et d'Asie.

PASSI. s. m. Le Ver à soie gattiné.

PASSIF, IVE. adj. [*passivus;* all. *passiv;* angl. *passive;* it. *passivo;* esp. *pasivo*]. — **M. C**. Qui dépend d'une faiblesse. — *Inerte*.

PASSIFLORACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Passiflores*. — Famille de dicotylédones avec deux stipules à la base des pétioles; des vrilles axillaires, des fleurs hermaphrodites, etc., voisine des Cucurbitacées.

PASSIFLORE. s. f. Genre de *Passiflorées* de l'Amérique tropicale, à fruits bacciformes alimentaires (*Passiflora coccinea*, Aublet, *maliformis*, L., *quadrangularis*, L., et *edulis*, Simson); racines et feuilles émétiques, etc.

PASSIFLORÉ, ÉE. adj. Comme *Passifloracé*.

PASSIFLORINE. s. f. Alcaloïde indiqué dans la racine des *Passiflores*.

PASSION. s. f. [*passio;* πάθος; all. *Leidenschaft;* angl. *passion;* it. *passione;* esp. *pasion*]. — **M. C**. Penchant de tout instinct devenu violent, impérieux, qui opprime et ramène à lui tous les autres sentiments naturels. — *P. cardiaque* et *P. du cœur*. La *Cardialgie*. — *P. colique*. L'*Occlusion intestinale*. — *P. hystérique*. L'*Hystérie*. — *P. iliaque* [angl. *iliac passion*]. L'*Iléus*, l'*Occlusion intestinale*.

PASSULAR. s. m. [de *passula*, raisin séché, de *uva passa*, raisins secs]. Pâte aux raisins secs.

PASSY (Seine). Source ferrugineuse sulfatée froide (7°, 5 à 8°).

PASTEL. s. m. L'*Isatis tinctoria*, L., Crucifère.

PASTENADE. s. f. — *P. blanche*. Le *Panais cultivé*.

PASTENAGUE. s. f. Le *Trigon pastinaca*, Cuv., Raïen ovovivipare à queue grêle, avec aiguillon dentelé, de structure dentaire.

PASTÈQUE. s. f. [all. *Wassermelone;* angl. *watermelon;* it. *cocomero;* esp. *sandia*]. Le *Citrullus vulgaris*, Schrader, Cucurbitacée. — Sa *Péponide*.

PASTEUR. adj. et s. m. [de *pascere*, paître]. Toute peuplade arrivée de l'état sauvage à un certain degré de civilisation et de vie nomade ou sédentaire par la domestication et l'élève des animaux, jusqu'alors tués immédiatement par les chasseurs, dans les contrées généralement éloignées de la mer. Par là se sont trouvés assurés la permanence de l'alimentation et de la vêture plus sûrement que par la chasse, rendant possible un excédent de fabrication des objets de première nécessité, de leur commerce, d'agriculture et de vie intellectuelle, plus que ne laissent le temps de le faire la chasse, la pêche, la recherche des fruits et des racines seules. Les seuls animaux élevés par les pasteurs ont été surtout les Ruminants à cornes épidermiques, des Cervidés par les Lapons, le Cheval par les Mongols, etc.

PASTILLE. s. f. [*pastillus;* τροχίσκος; all. *Täfelchen, Rotul;* angl. *pastil, troche;* it. *pastiglia;* esp. *pastilla*]. Médicament solide, de forme hémisphérique, ou autre préparé en coulant sur un corps froid, un sucre médicamenteux, aromatisé, préalablement réduit en pâte, etc.

PASTINACINE. s. f. Principe alcalin retiré du *Panais* (*Pastinaca*).

PASTINAGUE. s. f. La *Pastenague*.

PASTISSON. s. m. Le *Cucurbita melopepo*, L., Cucurbitacée de culture. — Sa *Péponide*.

PATAQUÈS. s. m. L'*Espargourin*, Poisson.

PATAS. s. m. Le *Simia rubra*, Gmel., Quadrumane du Sénégal.

PATATE. s. f. Le *Convolvulus batatas*, L., *Batatas edulis*, Choisy, Convolvulacée de l'Inde.

PATCHEY. s. m. Le *Pogostemon patchouly*, Pellet, Labiée de l'Orient.

PATCHOULINE. s. f. ($C^{30}H^{28}O^{2}$). Le Camphre lævogyre de *Patchouly*.

PATCHOULY. s. m. [corruption de *patchey elley*, feuille de patchey]. Tiges et feuilles de patchey rendues odorantes par la présence de la *Coumarine* et de la *Patchouline*.

PÂTE. s. f. [*pasta;* πάστα; all. *Teig;* angl. *paste;* it. et esp. *pasta*]. — **M. C**. Préparations pharmaceutiques : 1° formées de sucre et de gomme dissous dans l'eau pure ou chargée de principes médicamenteux, qu'on rapproche jusqu'à ce qu'on ait obtenu une masse assez consistante pour pouvoir conserver la forme qu'on lui donne, sans être cassante; 2° d'un mélange de composés caustiques ou autres amenés à la consistance pâteuse. — *P. arsénicale*. Celle qu'on fait avec la poudre de Rousselot délayée pour l'appliquer sur les tissus à cautériser. — *P. de Canquoin*. *P.* caustique au chlorure de zinc. — *P. caustique de Vienne*. Escharotique formé de potasse caustique et chaux vive délayés dans l'alcool. — *P. de guimauve*. *P.* pectorale à la gomme arabique et blancs d'œufs. — *P. de jujube*. *P.* pectorale au liquide obtenue par expression des jujubes bouillies et gomme arabique, sucre, etc. — *P. de lichen*. *P.* pectorale préparée au liquide d'expression du lichen bouilli, gomme arabique, sucre, etc. — *P. de réglisse*. *P.* pectorale préparée au suc de réglisse, gomme arabique, sucre, etc.

PATELLAIRE. adj. [de *patella*, rotule]. Qui concerne la *Rotule*.

PATELLARIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{34}H^{20}O^{20}$), cristallisé extrait du *Patellaria scruposa*, Lichen.

PATELLE. s. f. [de *patella*, couvercle]. Opercule. — La *Rotule*. — **Z**. La *Patella vulgata*, Gastéropode prosobranche marin à coquille conoïde surbaissée.

PATELLIFORME. adj. [de *patella*, assiette, rotule, et *forma*, forme]. En forme d'assiette, de rotule, de *Patelle* (Gastéropode).

PATELLOÏDE. Faute au lieu de *Patelliforme*.

PATELLULE. s. f. Variété d'*Apothécies* orbiculaires sessiles des Lichens.

PATENTE. s. f. [all. et angl. *patent;* it. et esp. *patente*]. Impôt du quinzième du taux des loyers auquel sont soumis les médecins qui exercent leur art hors de leur domicile même.

PATERNA (Espagne). Source ferrugineuse sulfatée (14°).

PÂTEUX, EUSE. adj. [all. *teigig;* angl. *clammynnealy;* it. et esp. *pastoso*]. Qui impressionne comme une *Pâte*. — **M. C**. Qui rend embarrassé ou qui l'est.

PATHÉTIQUE. adj. et s. m. [*patheticus*, παθητικός, de παθεῖν, éprouver une passion; it. et esp. *patetico*]. Qui émeut, qui peint les passions. — Le *Nerf de la quatrième paire*, qui naît derrière la paire postérieure des tubercules quadrijumeaux, et se distribue au muscle grand oblique de l'œil.

PATERNA DE LA RIVERA (Espagne). Source sulfurée (19°).

PATHOGÈNE. adj. [de πάθος, maladie, et γεννᾶν, engendrer]. Qui cause la *Maladie*.

PATHOGÉNÉSIE ou **PATHOGÉNIE**. s. f. [*pathogenia;* de πάθος, maladie, et γένεσις, génération; angl. *pathogeny;* it. et esp. *patogenia*]. La production des maladies. — Partie de la pathologie qui étudie les causes morbides. Toutes les causes morbides quelles qu'elles soient qui agissent comme cause *générales*, c'est-à-dire en venant faire partie physiquement ou chimiquement des milieux internes et modifier à un titre quelconque la rénovation moléculaire de la substance organisée même ou agissante, ne troublent, n'altèrent cette substance, l'économie, qu'autant que déjà cette dernière a subi une détérioration, une débilitation, ne fût-ce que pour que ces causes puissent y vivre à titre de parasite, alors qu'elles étaient avant restées sans action sur le même organisme se trouvant en conditions tout à fait normales ou meilleures. C'est ce que l'on voit particulièrement dans tous les cas de maladies endémiques, contagieuses ou non, de celles qui d'abord sporadiques passent à l'état épidémique, etc. Plus la civilisation chemine, plus l'état normal prévaut sur les altérations qu'il comporte, plus diminuent le nombre ou la gravité des maladies, selon les classes dans lesquelles elles rentrent. 1° Les climats sont de plus en plus améliorés, les travaux rendant plus habitables des lieux qui n'étaient habités qu'à la conditions d'exposer à de nombreuses affections (assainissement des marais, etc.). 2° L'amélioration de la constitution moyenne des individus dans chaque race va en augmentant, et diminue le nombre des affections qui reconnaissent pour cause cette constitution moyenne. 3° La diminution des influences matérielles extérieures augmente peut-être le nombre des maladies qui proviennent de modifications habituelles et directes de l'économie, c'est-à-dire des maladies organiques proprement

dites, ou au moins leur influence sur le reste de l'organisme quand elles existent, mais non dans une proportion à contre-balancer la diminution de nombre et de gravité des affections dues aux autres causes. 4° Les causes de maladies provenant d'influences sociales vont en diminuant, et ces influences tendent, au contraire, à une amélioration très marquée de l'économie humaine qui fait que les atteintes d'un plus grand nombre d'individus ne prévalent pas comme malfaisance sur ce qu'ont été jadis les épidémies au point de vue de la mortalité.

PATHOGÉNIQUE. adj. Qui concerne la *Pathogénie.* — Qui engendre des maladies.

PATHOGNOMONIE. s. f. Le diagnostic d'une maladie d'après un ou plusieurs signes pathognomoniques.

PATHOGNOMONIQUE ou **PATHOGNOSTIQUE.** adj. et s. [παθογνωμονικός, de πάθος, maladie, et γνώμων, indicateur; all. *pathognomonisch;* angl. *pathognomonic;* it. et esp. *patognomonico*]. Qui concerne les signes caractéristiques d'une maladie.

PATHOLOGIE. s. f. [*pathologia;* παθολογία, de πάθος, maladie, et λόγος, discours; all. *Krankheitslehre;* angl. *pathology;* it. et esp. *patologia*]. L'une des formes de la physiologie et de l'anatomie comparatives, celle dans laquelle les états accidentels des agents organiques et des actes sont comparés aux mêmes choses déjà connues à l'état normal; en d'autres termes elle se constitue par la comparaison de l'organisation d'un même être observée d'abord daus ses conditions naturelles à côté de ce qu'elle est pendant le cours de l'existence d'un ou de plusieurs individus de la même espèce, sous des conditions quelconques d'une perturbation .de cette organisation, compatible encore avec la persistance de la vie ou nutrition. La *P.* est donc une science, mais une science concrète ou d'application en ce qu'elle est étudiée en vue d'arriver à faire rentrer dans l'ordre naturel, autant que possible, toutes les perturbations constatées soit dans la disposition matérielle des parties constituantes d'un organisme, soit dans les actes qu'elles remplissent tant que dure la vie. — *P. cellulaire.* Hypothèse d'après laquelle on supposait (Virchow) que tous les éléments anatomiques seraient des cellules dont chaque espèce régirait un *territoire* de substance intercellulaire (tissu cellulaire et sang); cellules dont chacune aurait une activité tant *fonctionnelle* que *nutritive* et *formative* et autant de modes d'*irritation;* cellules dont l'*inflammation* serait caractérisée par l'*irritation* tant nutritive que formatrice ou prolifératrice, avec ou sans *nécrobiose.* — *P. chirurgicale.* Celle qui s'occupe des maladies, lésions ou difformités, dont le principal moyen curatif consiste dans la pratique des opérations exécutées avec la main seule ou armée de divers instruments. — *P. comparée.* Celle dont l'objet est l'étude comparative des phénomènes pathologiques qui se manifestent chez les différentes espèces d'animaux et même de végétaux. Plus les espèces sont voisines de l'homme, plus la comparaison pathologique offre d'intérêt et d'étendue. — *P. expérimentale.* Celle qui fait intervenir la comparaison des maladies expérimentalement produites sur des animaux et du mode d'action des agents thérapeutiques, pour arriver à se rendre compte de ce qui a lieu sur l'homme et finalement à traiter les maladies de celui-ci sans lui faire courir de danger et plus efficacement. Elle détermine des perturbations du cours régulier des actes d'un organisme tant animal que végétal et de la constitution naturelle des solides et des humeurs de manières diverses : 1° En agissant directement sur l'organisme opératoirement par *diérèse* avec ou sans *exérèse,* portant sur tel ou tel organe dont on veut étudier les usages d'après la nature des troubles qu'on a fait apparaître dans son mode d'action; 2° en déterminant ces troubles par l'introduction digestive ou par d'autres modes d'absorption, d'aliments, de principes immédiats accidentels divers, d'origine minérale ou d'origine organique, allant modifier, d'une manière temporaire ou permanente, la constitution des éléments anatomiques et des humeurs dont ils arrivent à faire partie, comme le font les *médicaments;* 3° en déterminant ces perturbations par l'intermédiaire de modifications apportées dans la constitution des *milieux* gazeux ou liquides dans lesquels vit un être. Hors des *maladies* de telle ou telle sorte ainsi obtenues jamais encore on n'a pu donner une espèce de fièvre ou autre maladie semblable à celles étudiées en *pathologie.* — *P. externe.* La *P. chirurgicale.* — *P. générale.* Celle qui réunit les considérations communes, au plus grand nombre d'entre les maladies, expose les faits généraux de la médecine et fonde un langage technique indispensable à l'exposition claire et méthodique des faits moins généraux et des faits particuliers. Étudiant les lésions communes aux unités anatomiques, puis aux tissus semblablement composés, et les troubles correspondants de leurs propriétés, elle conduit à déterminer l'origine et la nature de ces lésions et de ces troubles. — *P. interne* ou *P. médicale.* Celle qui s'occupe particulièrement des maladies curables par les moyens tirés de la matière médicale et de l'hygiène. — *P. spéciale.* Celle qui étudie l'une après l'autre les diverses maladies dont l'homme ou autres êtres sont affectés.

PATHOLOGIQUE. adj. [*pathologicus;* all. *pathologisch;* angl. *pathological;* it. et esp. *pathologico*]. Qui concerne la *Pathologie.*

PATHOLOGISTE. s. m. [all. *Pathologiker;* angl. *pathologist;* it. *patologo;* esp. *patologista*]. Celui qui étudie la *Pathologie.*

PATHONOMIE. s. f. [de πάθος, maladie, et νόμος, loi]. L'étude des lois pathologiques.

PATHONONISME. s. m. L'abus de la formule des lois pathologiques.

PATHOPOÈSE. s. f. [de πάθος, maladie, et ποιεῖν, faire]. L'apparition des états morbides.

PATHOPOÉTIQUE. adj. Qui concerne la *Pathopoèse.*

PATIENCE. s. f. [all. *Geduldampfer;* angl. *patience;* it. *romice, lapazio;* esp. *romazo*]. Genre de Polygonées astringentes. — *P. aquatique.* Le *Rumex aquaticus,* Will., Polygonée. — *P. officinale.* Le *Rumex patientia,* L. — *P. proprement dite.* Le *Rumex crispus,* L. — *P. sang-dragon* ou *rouge.* Le *Rumex sanguineus,* L. Ses feuilles ont les nervures rouges. — *P. sauvage.* Les *Rumex acutus,* et *obtusifolius,* L.

PATISSON. s. m. Variété du *Cucurbita pepo.*

PATMA. s. f. Nymphéacée à fleurs gigantesques ($0^m,40$) de Sumatra et des Moluques.

PATRAQUE. s. f. La pomme de terre, *Solanum tuberosum,* L.

PATRISIÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Flacourtiacé.*

PATTE. s. f. [*pes;* all. *Pfote;* angl. *paw;* it. *zampa;* esp. *pata*]. Membres ou organes de locomotion des animaux en général de ceux surtout qui ne sont pas de grand volume. Sur les Articulés elles se composent de cinq pièces principales ou articles. Elles offrent de nombreuses différences de forme, d'épaisseur et de longueur de ces organes dans chaque genre. Les articles qui les composent sont : 1° la *hanche* ou *rotule;* 2° l'*exinguinal* ou *trochanter;* 3° le *fémoral* ou *cuisse;* 4° la *jambe;* et 5° la pièce solide du *tarse* ou *pied.* Le tarse se reconnait aux griffes pectinées ou non, aux caroncules, aux ventouses avec ou sans crochets, ou aux longues soies qu'il porte comme appendices terminaux, et qui sont caduques chez quelques espèces d'Acariens, etc. Lorsque, comme sur quelques Aranéides et Acariens le *fémoral* est formé de deux divisions articulées et la *jambe* d'un *genual* et d'un *tibial* le nombre des articles des *P.* se trouve porté à sept. — Le *tarse* de la *P.* des Insectes. — *P. d'araignée.* La *Nigella damascena,* L., Renonculacée à feuillès fimbriées. — *P. branchiales.* Sur les Crustacés inférieurs, *P.* soit thoraciques et abdominales seulement, qui élargies, molles et minces avec de nombreux conduits sanguins, servent à la fois comme râmes natatoires et comme organes de respiration. — *P. fausses.* Celles qui n'appartiennent pas à l'arceau sternal comme les *P.* articulées des Insectes; elles sont sous forme d'un tubercule presque cylindrique ou conique, non articulé. Elles ne se rencontrent que sur les larves, et sur les anneaux abdominaux seulement (non sur les Insectes adultes) au nombre de cinq à huit paires suivant les tribus. Elles sont soit lisses, soit avec des crochets chitineux terminaux, souvent disposés en couronne. — *P. galvanoscopique. P.* de grenouille dont le nerf sciatique et les muscles sont disposés pour remplacer le galvanomètre

dans l'étude des courants très faibles tant que les organes précédents restent doués de névrilité motrice et de contractilité. — *P. natatoires.* Celles des Insectes nageurs dont le tarse est élargi, pourvu ou non de longs poils. — *P. d'oie.* Les insertions, en haut de la crête du tibia du couturier, du demi-tendineux et du droit interne. — Les plis séniles de la peau partant de l'angle externe des paupières. — **B.** Le *Chenopodium murale*, L., Chénopodée. — **Z.** Les *Strombes*, Gastéropodes.

PATTE-MÂCHOIRE. s. f. Les appendices buccaux des trois dernières paires des pattes des Décapodes, repliés en avant sous la bouche. — Ces pattes elles-mêmes dont la *hanche* sert à la mastication. — La seule paire de pattes dont la hanche sert à la mastication sur les Amphipodes, les Isopodes et les Arachnides, où elle est terminée en pince.

PATULIPALLE. adj. [de *patulus*, ouvert, et *palla*, manteau]. Qui a le manteau ouvert. — **Z.** Section des Lamellibranches.

PÂTURAGE. s. m. [*pascua;* λειμὼν; all. *Weide;* angl. *pasture;* it. *pastura*]. Les lieux herbacés destinés à faire paître les Animaux domestiques.

PATURIN. s. m. Les graminées du genre *Poa.* — Le *Poa fluitans*, L.

PATURON. s. m. [all. *Fessel;* angl. *pastern;* it. *pastoia;* esp. *ranilla*]. Partie du membre des Solipèdes, Ruminants, etc., qui est située entre le canon et la couronne. C'est l'homologue des phalanges de l'homme, etc. Il comprend le *premier phalangien*, *première* phalange, ou *os du paturon*, et deux sésamoïdes en arrière.

PAUCICELLULAIRE. adj. [de *pauci*, peu nombreux, et *cellula*, cellule]. L'organisme pluricellulaire qui est composé d'un petit nombre de *Cellules.*

PAUCIFLORE. adj. [de *pauci*, peu, et *flos*, fleur; all. *wenigblumig;* angl. *pauciflorous;* it. et esp. *paucifioro*]. Qui a ou qui donne peu de fleurs.

PAUCIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *pauci*, peu, et *folium*, feuille; all. *armblättrig;* angl. *paucifoliated;* esp. *paucifoliado*]. Qui porte un petit nombre de feuilles.

PAUCIRADIÉ, ÉE. adj. [de *pauci*, peu, et *radius*, rayon; all. *armstrahlig;* angl. *pauciradiated;* it. et esp. *pauciradiato*]. Qui ne contient qu'un petit nombre de rayons.

PAUCISPORÉ, ÉE. adj. Qui a peu de *Spores.*

PAUCITARSE. adj. et s. [de *pauci*, peu, et *tarsus*, tarse]. L'Insecte dont les pattes ont un tarse avec moins de cinq articles.

PAUILLAC (Gironde). Bains de mer.

PAULLINIA. s. f. Extrait obtenu des graines du *Paullinia sorbilis*, Martius, Sapindacée.

PAULLINIE. s. f. La *Paullinia sorbilis*, Martius, et autres Sapindacées du Brésil, etc.

PAUME. s. f. [*vola;* θέναρ; all. *Handteller;* angl. *palm;* it. et esp. *palma*]. La partie large et creuse en avant de la main, que prolongent les doigts.

PAUPIÈRE. s. f. [*palpebra;* βλέφαρον; all. *Augenlied;* angl. *eye-id;* it. *palpebra;* esp. *parpado*]. Nom des deux organes minces mobiles qui, en se rapprochant l'un de l'autre, couvrent entièrement les yeux, qu'ils mettent à l'abri d'une clarté trop vive ou de l'action des corps extérieurs. Les *P.* ont formées d'une peau mince peu duvetée, d'un mince tissu cellulaire, d'une couche musculaire à faisceaux striés appartenant à l'orbiculaire, d'un tissu cellulaire dit *ligament palpébral.* A la face interne de leur bord libre est un organe purement *fibreux*, résistant, à tort appelé *fibro-cartilage tarse;* celui de la *P.* supérieure est deux fois plus large (9 millimètres) que l'autre. La conjonctive les tapisse du côté de l'œil. On les distingue en *inférieure* et *supérieure* unies en commissures ou angles. Les deux paupières ont leur bord libre garni de *cils* (60 à 140 pour chaque *P*). Le follicule de chacun de ces poils a deux glandes sébacées s'ouvrant près de l'orifice du follicule. — Dans l'épaisseur des organes tarses se trouvent des *glandes de Meibomius*, rapprochées de la face postérieure ou oculaire de ces cartilages. Il y en a 15 à 20 dans la *P.* supérieure, 20 à 25 dans l'inférieure. Ce sont des glandes en grappe composée, et non des follicules; elles sont formées d'un long canal excréteur, chargé de chaque côté de 20 à 40 acini également échelonnés. Chaque acinus renferme trois à quatre culs-de-sac au moins, et peut être bilobé. L'épithélium des culs-de-sac est pavimenteux, finement granuleux, grisâtre, parsemé de granulations graisseuses comme celui des glandes sébacées. Elles sécrètent un sebum, qui empêche l'écoulement extérieur des larmes, et qui, desséché avec celui des glandes pileuses ciliaires, forme la *chassie.*

PAUSE. s. f. [de παῦσις, cessation; *pausis;* all. *Pause, Aufhören;* angl. *pause, suspension;* it. et esp. *pausa*]. — *P. du cœur.* Il y a dans le cœur un mouvement dans lequel les cavités, s'effacent presque : c'est la *systole.* Bientôt apparaît un autre mouvement qui consiste dans un relâchement, puis dans une dilatation du cœur : c'est la *diastole.* Enfin, il s'accomplit, dans l'intérieur du cœur, des mouvements des valvules et des anneaux des orifices. Quand ces derniers se sont accomplis, le cœur se *repose* C'est le troisième temps, temps de repos, ou la *P.* du cœur.

PAUTE (LA) (Isère). Source sulfurée calcique froide.

PAVATE et **PAVETTE.** s. f. [*Pavetta*, L.]. Genre de Rubiacées coffées. — La *Pavetta indica* L., du Malabar.

PAVIA. s. m. L'*Æsculus pavia*, L., Sapindacée æsculée de l'Amérique du Nord.

PAVIÉTINE. s. f. La *Fraxinétine.*

PAVIINE. s. f. La *Fraxinine.*

PAVILLON. s. m. [angl. *pavilion;* it. *paviglione;* esp. *pabellon*]. — **M. C.** Extrémité évasée d'une sonde, d'une algalie, etc. — *P. de l'oreille.* L'organe fibro-cartilagineux et cutané saillant concourant à former l'oreille externe qui a le conduit auditif externe à sa partie profonde. — *P. de la trompe.* Extrémité libre évasée et froncée de la trompe de Fallope.

PAVIMENTEUX, EUSE. adj. [de *pavimentum*, pavé]. Qui est disposé à la manière des pavés.

PAVONIE. s. f. [*Pavonia*, Cuv.]. Genre de Malvacées diurétiques de l'Inde et du Brésil.

PAVOT. s. m. [μήκωον; all. *Mohn;* angl. *poppy;* it. *papavero;* esp. *adormidera*]. Genre de Papavéracées. — *P. blanc* ou *à opium.* Le *Papaver album*, Lobel, *Papaver somniferum*, var. α, L.; pétales blancs; capsule ovoïde, indéhiscente; graines réniformes, d'un blanc jaunâtre. — *P. cornu.* Le *Glaucier.* — *P. épineux du Mexique.* L'*Argémone.* — *P. pourpre* ou *noir.* Le *Papaver nigrum*, Lobel, pétales d'un rouge violacé pâle, avec une tache noirâtre à la base. Capsules arrondies, petites, déhiscence poricide. — *P. rouge* ou *des champs.* Le *Papaver rhœas*, L.

PAYTAMINE. s. f. Composé amorphe qui accompagne la *Paytine.*

PAYTINE. s. f. ($C^{42}H^{24}Az^2O^4$). Alcaloïde cristallisable de l'écorce des *Aspidosperma* du Brésil, Apocynacées dites *Quinquina blanc de Payta.*

Pb. Notation du *Plomb.*

Pd. Notation du *Palladium.*

PEARL-MOSS. s. m. Le *Carragaheen.*

PEARSON. Médecin anglais de la fin du XVIIIe siècle dont le nom est resté à une liqueur à l'arséniate de soude.

PEAU. s. f. [*pellis, cutis;* δέρμα; all. *Haut;* angl. *skin;* it. *pelle;* esp. *cuero, piel*]. La *P.* ou tégument externe est un organe membraneux, flexible, élastique, résistant, extensible qui constitue la limite extérieure de tout l'organisme. C'est par suite l'organe le plus étendu de tous et l'un des moins épais, bien que non le plus mince. — Tout ce qui est au-dessous de la *P.* constitue les parties profondes ou sous-cutanées. Elle est extérieurement pourvue ou traversée d'appendices naturels, les uns superficiels ou épidermiques (*cornes, becs* et *ongles*), les autres d'origine folliculaire sous-cutanée (*poils, piquants, plumes*, etc.), présentant souvent des dispositions particulières autour des orifices naturels, plus ou moins près de la jonction de la *P.* même aux *muqueuses* de ces régions. Indépendamment des orifices des follicules pileux et sudoripares, elle présente des *orifices naturels* aux deux extrémités du tube digestif, aux narines, aux yeux et à l'extrémité externe des conduits urinaires et génitaux. Là elle se continue avec les muqueuses de ces organes, tandis qu'elle tapisse le conduit auditif externe dans toute son étendue. L'orifice naturel qui fait communiquer la seule oreille moyenne avec le dehors est muqueux, le méat de la trompe d'Eustache, de chaque côté de la portion nasale du pharynx. Par ces orifices la *P.* permet la communication du dehors avec les cavités internes naturelles et *vice*

versa. La *P.* est généralement lisse, à l'exception des saillies dues aux organes sous-jacents, la traversant ou provenant de sa surface. Elle ne présente d'autres orifices que les *orifices naturels*, ceux des follicules sudoripares et pileux, et des rares glandes sébacées libres. La *P.* se compose de deux couches, le *derme* et l'*épiderme*. A la *P.* se trouvent annexés des *organes*, qui concourent, avec les *ongles* et les *cornes*, à en faire l'*appareil du tact* ou *du toucher*. Ces organes sont sous-cutanés comme l'est la mamelle, et n'appartiennent pas plus à la *P.* que cette glande même. Ce sont : 1° les *follicules pileux* dans le tissu adipeux sous-cutané, sauf pour les plus petits poils du duvet qui peuvent ne pas dépasser l'épaisseur du derme par leur fond; 2° les *glandes* sébacées annexées ou non aux follicules pileux; 3° les *follicules glomérulés sudoripares*, soit de la *P.* en général, soit de l'aisselle. En dehors de ses usages comme organe du toucher et de protection, la *P.* ou mieux ses annexes sous-cutanées, glandes sébacées et follicules sudoripares servent surtout à l'excrétion sudorale et à la sécrétion du sebum d'autre part. L'absorption par la *P.* et le passage dans l'économie des médicaments dissous dans l'eau n'ont pas lieu tant que l'homme, savonné ou non, reste plongé dans un bain. Les follicules sudoripares et pileux absorbent seuls les sels, etc., qu'on y fait pénétrer, mais la *P.* ne le fait pas tant que l'épiderme a sa couche cornée. La *P.* exhale de l'acide carbonique par la sueur, mais n'absorbe pas d'oxygène en échange. Pour l'épiderme c'est à l'intégrité de la *couche cornée* de celui-ci que la *P.* doit de conserver son état lisse et sec, qui joue un si grand rôle dans l'accomplissement des usages physiques et de sensibilité de la peau. L'ablation de cette couche en mettant à nu la *couche de Malpighi* lui donne une partie des propriétés des muqueuses, fait que d'une part elle sécrète un mucus qu'elle ne donnait pas (comme *sérosité*) et qui nuit à tous ses usages, que d'autre part elle absorbe comme bien des muqueuses les liquides et les solides dissous appliqués sur elle. La peau peut être plissée par la contraction des muscles qui s'insèrent sur elle comme les muscles pileux et peaussiers, ou qui adhérente à sa face profonde comme au scrotum et à l'auréole du mamelon. Mais elle n'est nulle part contractile par elle-même. Représentant le tégument qui est le plus directement en rapports avec les milieux extrinsèques ou extérieurs elle est aux mains, aux pieds, par le derme unguéal, les papilles pileuses et dentaires le siège de la sensibilité tactile spéciale. Partout elle est douée de la sensibilité générale à la pression, au choc, aux variations de température, d'états électriques etc., d'états chimiques des composés agissant sur l'épiderme, etc., modes de la sensibilité générale dont les degrés extrêmes sont représentés par les douleurs diverses aux sections des tubes nerveux, aux piqûres, brûlures, actions électriques statiques et dynamiques, actions chimiques acides, alcalines, etc. — *P. accidentelle.* Celle des kystes hétérotopiques. — *P. ansérine.* La *P.* dans l'*Ichthyose*, etc. — *P. de chagrin.* Celle du *Chien de mer* convenablement préparée. — *P. cicatricielles.* La peau plus ou moins imparfaitement régénérée à la suite de son ablation chirurgicale, de sa destruction faite des inflammations, des brûlures des actions chimiques graduelles. Dans les premiers de ces cas (amputations, panaris, etc.), le derme est mince, restant plus vasculaire qu'à l'état normal, pauvre en fibres élastiques formant un réseau peu régulier, adhérent ou non aux tissus fibreux ou autres sous-jacents, à papilles irrégulières manquant par places plus ou moins étendues, recouverte d'un épiderme mince, surtout la couche cornée. Dans les cas de brûlures, d'actions chimiques, le derme a plus encore les caractères du tissu cellulaire de régénération dit cicatriciel ou inodulaire, montrant les phénomènes de rétraction de celui-ci. — *P. divine.* La *Baudruche.* — *P. des fruits, des plantes*, etc. L'épisperme, l'épiderme végétal. — L'écorce des dicotylédones.

PEAUCIER. adj. et f. Pour *Peaussier.*

PEAU-ROUGE. s. m. L'Indien de l'Amérique du Nord à peau olivâtre très foncée.

PEAUSSIER, ÈRE. adj. et s. [de *pellicius, pelliciarus*, de peau, membraneux]. Qui concerne la *Peau.* — Cuticulaire. — **A.** Vaste muscle rouge, mince, non sous-dermique, mais sous-adipeux, dont les insertions fixes tendineuses ont lieu sur la ligne médiane dorsale et ventrale, et au trochin, dont les insertions mobiles ont lieu, soit directement, soit par des fibres tendineuses, dans l'épaisseur du derme très près de son soubassement hyalin et au fond sous cutanée de certains des follicules des *moustaches* des Carnassiers, Ruminants, Solipèdes, etc. C'est en arrivant à ces points d'insertion seulement que, sur une plus ou moins grande étendue, suivant les régions, il devient sous-dermique. — *P. du cou.* La seule portion du *P.* avec ses dépendances faciales que possède l'homme, dédoublé en couche sous-dermique et couche sous-adipeuse par le pannicule adipeux sur le porc, etc. — *P. de la face.* Les muscles frontal, sourcilier, zygomatique, etc. — *P. palmaire.* Petite couche musculaire transversale allant à l'aponévrose palmaire, partie interne, à la peau de la portion supérieure de l'éminence hypothénar.

PÉBRINE. s. f. Maladie des Vers à soie due aux développements de *corpuscules* qui sont des *Psorospermies.*

PÉCARI. s. m. Les *Dicotyles labiatus*, Cuv., et *torquatus*, Cuv., Pachydermes suidés de l'Amérique du Sud.

PECCANT, ANTE. adj. [*peccans;* all. *verdorben;* angl. *peccant;* it. *peccante;* esp. *pecante*]. Altéré, vicié, pathogénique.

PÊCHE. s. f. La drupe charnue, fruit du *Pêcher.*

PECHEGUERA. s. f.. Affection pulmonaire des enfants dans l'Amérique du Sud.

PÊCHER. s. m. L'*Amygdalus persica*, L. [all. *Pfirsichbaum;* angl. *peach-tree;* it. *pesco;* esp. *alberchigo*], Rosacée drupacée, originaire de la Chine, propagée en Perse, etc.

PÉCHERAI, AIE. adj. Comme *Fuégien.*

PÉCHURIM. s. m. Le *Pichurim.*

PÉCHYAGRE. s. f. [de πῆχυς, coude, et ἄγρα, proie; all. *Ellenbogengicht;* angl. *pechyagra;* it. *pechiagra;* esp. *pequiagra*]. Goutte ou névralgie affectant le coude.

PÉCILOPODE. Faute au lieu de *Pœcilopode.*

PECQUET. s. m. Anatomiste et chirurgien français (1610-1674) dont le nom est resté au réservoir ou dilatation, à l'origine du canal thoracique.

PECTASE. s. f. [all. *Pectase;* angl. *pectasinum;* it. *pectasia*]. Albuminoïde tiré des fruits, des racines, etc.

PECTATE. s. m. [all. *gellertsaures Salz*]. Sel formé de l'*Acide pectique* avec les bases.

PECTEN. s. m. Le *Peigne*, Lamellibranche. — Genre de Lamellibranches monomyaires à coquille inéquivalve non fixée, plus ou moins circulaire, régulière, garnie de côtes et sillons qui partent du sommet cardinal ou articulaire rectangulairement dilaté et rayonnent régulièrement vers la circonférence. Charnière dépourvue de dents. Locomotion par recul dû à l'eau que chassent les valves de la coquille ouvertes et fermées alternativement par leur muscle à faisceaux striés (Robin et Lebert, 1845).

PECTEUX, EUSE. adj. Qui est de la nature de la *Pectine.*

PECTINAIRE. adj. et s. [*pectinarius*]. Qui concerne le *Peigne.* — **Z.** Genre d'Annélides.

PECTINE. s. f. [de πηγνύω, je coagule; all. *Pectin;* esp. *pectina*]. Composé incristallisable sans saveur, gonflé par l'eau chaude, insoluble dans l'alcool, qui le précipite des sucs de fruits sous forme gélatineuse ($C^{64}H^{40}O^{56}.8HO$).

PECTINÉ. s. m. [*pectineus*, de *pecten*, pubis; all. *Kammuskel;* angl. *pectineus;* it. *pettineo;* esp. *pectineo*]. Le muscle sus-pubio-fémoral, Ch., de la partie supérieure interne de la cuisse.

PECTINÉ, ÉE. adj. [*pectinatus*, de *pecten*, peigne; all. *kammförmig;* angl. *pectinate;* esp. *pectinado*]. Qui a ressemblance avec un *Peigne.*

PECTINÉAL, ALE. adj. Qui concerne le *Pectiné.*

PECTINEUX, EUSE. adj. Qui concerne la *Pectine.* — L'*Acide hyperpectique.*

PECTINIBRANCHE. adj. et s. [de *pecten*, peigne, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies en forme de peigne. — **Z.** Division des Gastéropodes à branchies pectiniformes.

PECTINICORNE. adj. et s. [de *pecten*, peigne, et *cornu*, corne]. Qui a les antennes en peigne. — **Z.** Les *Lucanides.*

PECTINIDE ou **PECTINIDÉ, ÉE**. adj. et s. Qui concerne les *Peignes* (Lamellibranches). — **Z.** Tribu des Lamellibranches qui les comprend.

PECTINIFORME. adj. [de *pecten*, peigne, et *forma*, forme]. En forme de *Peigne*.

PECTIQUE. adj. [de πηκτικός, coagulant, de πηγνύω, je coagule; all. *pectinige Säure;* angl. *pectinic acid*]. Qui concerne la *Pectine*, la *coagulation*. — Mucilage ou gelée végétale ($C^{32} H^{20}O^{28}.2HO$) acide qui donne au suc des fruits la propriété de se prendre en gelée. A l'état hydraté, elle a l'aspect gélatineux.

PECTOSTRACÉ. adj. et s. [de πεκτός, fixé, et ὄστρακον, coquille]. Fixé par la coquille. — **Z.** Les Lamellibranches qui sont dans ce cas.

PECTOLACTIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu du sucre de lait traité par l'oxyde de cuivre.

PECTORAL, ALE. adj. et s. m. *pectolaris*, de *pectus*, poitrine; angl. *pectoral;* it. *pettorale;* esp. *pectoral*]. Qui se rapporte à la *Poitrine*. — **M. C.** Médicaments qu'on regarde comme propres à combattre les affections thoraciques. — *P. (grand)*. Le muscle sterno-huméral, Ch., qui, de la moitié interne de la clavicule, de la face antérieure du sternum et des cartilages des six premières vraies côtes, va se fixer au bord antérieur de la gouttière bicipitale de l'humérus. — *P. interne*. Le *Muscle triangulaire* du sternum. — *P.* (*petit*). Le muscle costo-caracoïdien, Ch., situé sous le grand pectoral.

PECTORILOQUE. adj. et s. [esp. *pectoriloquio*] (Laennec). Qui concerne, qui présente le phénomène de la *Pectoriloquie*.

PECTORILOQUIE. s. f. [de *pectus*, poitrine, et *loqui*, parler; all. *Bruststimme;* angl. *pectoriloquia*, *pectoriloquy;* esp. *pectoriloquia*]. Résonnance particulière de la voix, de la toux, des râles, qui se fait en un point spécial et localisé de la région thoracique correspondant à l'existence de cavernes pulmonaires sous-jacentes. — *P. chevrotante*. L'*Egophonie*.

PECTOSATE. s. m. Sel de l'*Acide pectosique*.

PECTOSE. s. f. Principe (Fremy) ternaire, non cristallisable, tiré des fruits verts, des racines ou souches des Crucifères, des Ombellifères, etc.

PECTOSIQUE. adj. Qui concerne la *Pectose*. — Nom d'un acide incristallisable ($C^{32}H^{20}O^{28}.3HO$) dérivé de la *Pectine*.

PÉDAL, ALE. adj. [de *pedalis*]. Qui concerne les *Pieds*.

PÉDALÉ, ÉE. adj. [*pedatus* pourvu de pieds]. *Pédaliforme*. — Ressemblant à une *Pédale*.

PÉDALIFORME. adj. [de *pedalis*, qui convient au pied, et *forma*, forme]. En forme de pied, de pédale.

PÉDALINERVE. adj. (De Candolle). Les feuilles dont les nervures sont pédaliformes.

PÉDALION. s. m. La nageoire fibreuse et cutanée horizontale de l'extrémité caudale du corps des Cétacés.

PÉDARTHROCACE. s. f. [de παῖς, enfant, ἄρθρον, articulation, et κάκη, mal; all. *Winddorn;* it. et esp. *pedartrocace*] (M.-A. Severin). Gonflement, tumeur articulaire sur les enfants.

PÉDATIFIDE. adj. [de *Pedatus*, pourvu de pieds et *findere*, fendre]. Qui a des divisions pédaliformes.

PÉDATIFORME. adj. Pour *Pédaliforme*.

PÉDATILOBE. adj. Qui a des lobes pédaliformes.

PÉDATIPARTITE. adj. et **PÉDATISÉQUÉ, ÉE**. adj. [de *pedatus* et *partitus*, divisé, *sectus*, coupé]. Comme *Pédatifide*.

PÉDATROPHIE. s. f. [de παῖς, enfant, et *atrophie*]. Le *Carreau*. — L'amaigrissement infantile.

PÉDALINÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Pedalium*. — Famille de Plantes du Mexique séparée des Bignoniacées.

PÉDÉRASTIE. s. f. [de παῖς, enfant, et ἐραστής, passionné pour]. Le coït pratiqué sur l'enfant ou sur l'homme, forme des attentats aux mœurs.

PÉDIAIRE. adj. Comme *Pédal* et *Pédalé*.

PÉDIAL, ALE. adj. [*pes* pied]. Qui est attaché au pied, à la patte.

PÉDICELLAIRE. adj. s. m. Qui concerne les *Pédicelles*. **A.** — Appendices intercalés aux piquants des Échinodermes autour de la bouche et surtout le corps. Ils sont en pinces, tridactyles en général, sur une tige solide, longs d'un millimètre ou environ, mus par des faisceaux musculaires.

PÉDICELLE. s. m. [all. *Blumenstielchen;* angl. *pedicle;* it. *pedicello*, *pellicello*]. Division d'un pédoncule ramifié qui porte la fleur. — Petit pédicule.

PÉDICELLÉ, ÉE. adj. [all. *gestielt;* angl. *pedicellate;* it. *pedicellato;* esp. *pedicelado*]. Qui a un *Pédicelle*.

PÉDICELLINE. s. f. [*Pedicellina*, Sars]. Genre de Bryozoaires.

PÉDICELLULE. s. m. Subdivision d'un *Pédicelle*.

PÉDICULAIRE. s. f. La *Pedicularis palustris*, L., Scrofulariée.

PÉDICULAIRE. adj. [it. *pediculare;* esp. *pedicular*]. Qui concerne des *Pédicules*. — [de *pediculus*, pou]. Qui concerne les *Poux*. — Qui est causé par eux.

PÉDICULE. s. m. [*pediculus* petit pied, de *pes*, pied; all. *Stiel;* angl. *pedicle;* it. *pediccelo*, *pediculo;* esp. *pediculo*]. Tout support allongé et grêle d'un organe d'une tumeur. — Le *stipe* des *Hyménomycètes*.

PÉDICULÉ, ÉE. adj. [all. *gestielt pediculated;* it. *pediculato*]. Qui a un *Pédicule*.

PÉDICULIDE et **PÉDICULIDÉ, ÉE**. adj. et s. [de *pediculus*, pou]. Qui tient du *Pou*. — **Z.** Famille d'Hémiptères aptères parasites comprenant les pous.

PÉDICULISATION. s. f. Formation naturelle ou non d'un *Pédicule*. — Opération qui la détermine. — Résultat de celle-ci.

PÉDICULISÉ, ÉE. adj. Qui est devenu *Pédiculé*.

PÉDICURE. s. [all. *Fussartz;* it. *pediatro*]. Celui qui a soin des *Pieds*, de leurs affections.

PÉDIEUX, EUSE. adj. et s. [*pediosus*, de *pes*, pied; esp. *pedioso*]. Qui a rapport au *Pied*. — **A.** Artère qui fait suite à la tibiale antérieure. Elle s'étend du milieu de l'espace intermalléolaire à la partie postérieure du premier espace intermétatarsien. — Le muscle calcanéo-susphalangettien commun, Ch., situé à la face dorsale du *Pied*.

PÉDIFÈRE. adj. [de *pes*, pied et *ferre*, porter]. Qui porte le *Pied*. — Qui en a un. — **Z.** Section des Lamellibranches.

PÉDIFORME. adj. [de *pes*, pied et *forma*, forme]. En forme de *pied*.

PÉDILANTHE. s. m. [de πέδιλον, chaussure, et ἄνθος, fleur]. Le *Pedilanthus tithymaloides*, Necker, des Antilles, Euphorbiacée vomitive et drastique.

PÉDILUVE. s. m. [*lavipedium*, *pediluvium*, de *pes*, *pedis*, pied, et *luere*, laver; all. *Fussbad;* angl. *foot-bath;* it. et esp. *pediluvio*]. Le *Bain de pieds*.

PÉDIMANE. adj. et s. [de *pes*, pied, et *manus*, main] (de Blainville). Dont les mains servent de pied. — **Z.** Quadrumane. — Les Sarigues.

PÉDIOCLE. adj. et s. [de *pes*, pied et *oculus*, œil]. Comme *Podophthalme*.

PÉDIONALGIE. s. f. [de πέδιον, métatarse, et ἄλγος, douleur]. Affection qui régna en 1762 à Savigliano (Piémont), et plus tard, en 1806.

PÉDIONOME. adj. et f. [de πέδιον, plaine, et νέμειν, habiter]. Qui vit dans les plaines. — **Z.** Section des Échassiers.

PÉDIPALPE. adj. et s. [de *pes*, pied, et *palpus*, palpe]. Qui a les palpes conformés comme des pattes ou à pinces. — **Z.** Ordre des Arachnides pulmonaires.

PÉDOGENÈSE. s. f [de παῖς, enfant, et γενέσις, naissance]. La production de nouveaux individus par un germigène.

PÉDONCULAIRE. adj. [all. *stielstandig;* angl. *peduncular;* it. *peduncolare;* esp. *peduncular*]. Qui a rapport au *Pédoncule*.

PÉDONCULE. s. m. [*pedunculus*, de *pes*, pied; all. *Stiel;* angl. *peduncle;* *peduncolo;* esp. *pedunculo*]. Support d'un organe, de la fleur, etc. — *P. cérébraux*. Nom de deux prolongements de la moelle allongée, qui sont situés au-devant du pont de Varole. — *P. cerébelleux*. Nom de trois paires de prolongements de la moelle épinière dont les *inférieurs* vont à la moelle allongée, les *moyens* gagnent le pont de Varole, et les *antérieurs* se rendent aux tubercules quadrijumeaux. — *P. du corps calleux*. Ce sont deux rubans de substance blanche du cerveau qui, naissant de la partie réfléchie du *corps calleux*, marchent parallèlement d'avant en arrière jusqu'au

voisinage de la racine grise des nerfs optiques. — *P. de la glande pinéale* ou *du conarium*. Au nombre de trois de chaque côté. Ils sont des prolongements ou tractus nerveux qui, partis d'un même point, se portent dans différentes directions.

PÉDONCULÉ, ÉE. adj. [all. *gestielt;* angl. *pedunculate;* it. *peduncolato;* esp. *pedunculado*]. Qui est porté sur un *Pédoncule*.

PÉDONCULÉEN, ENNE. adj. Qui provient d'un *Pédoncule*.

PÉDONCULEUX, EUSE. adj. Qui est pourvu de *Pédoncule*.

PÉDONCULIFORME. adj. [de *pedonculus*, pédoncule, et *forma*, forme]. En forme de pédoncule. — Qui ressemble à un pédoncule.

PÉDOTRIBE. s. m. [παιδοτρίϐης, de παῖς, enfant, et τρίϐειν, rompre]. Dans les gymnases de l'antiquité, celui qui connaissait bien les manœuvres propres à chaque exercice, de manière à pouvoir enseigner comment il faut l'exécuter.

PÉDOTROPHIE. s. f. [de παῖς, gén. παιδὸς, enfant, et τροφή, nourriture; angl. *pedotrophy;* it. et esp. *pedotrofia*]. Régime alimentaire des enfants.

PÉGASE. s. m. [*Pegasus*, L.]. — **Z.** Genre de Lophobranches.

PEGMATIQUE. adj. et s. [de πῆγμα, conglomération]. Qui concerne la *Coagulation*. — Coagulant.

PEGMINE. s. f. [de πῆγμα, conglomération] (Thomson). La couenne du caillot sanguin.

PÉGOMANCIE. s. f. [de πηγή, fontaine, et μαντεία, divination]. L'*Hydromancie*.

PÉGOT. s. m. L'*Accentor alpinus*, Bechstein, Passereau dentirostre, à ventre blanc.

PEGOUSE. s. f. Le *Pleuronectes ocellatus*, Sch., Pleuronecte.

PEIDE (Suisse). Source sulfatée mixte (7°).

PEIGNE. s. m. [all. *Kamm*]. Instrument qui sert à nettoyer et à arranger les cheveux. — **M. C.** La crapaudine [all. *Kamm;* angl. *crownscab*], lorsque les poils qui avoisinent le sabot sont redressés comme les dents d'un *P.* — **A.** Prolongement de la choroïde des Oiseaux au cristallin analogue au ligament falciforme. — **Z.** Le *Pecten jacobaeus*, L., Lamellibranche inéquivalve, à valve droite bombée. — Le genre dans lequel il se trouve. — *P. de Vénus*. Le *Scandix pecten-veneris*, L., Ombellifère.

PEINTURE. s. f. Mode de l'expression écrite, idéographique, anthropologiquement dérivé du dessin en creux ou en relief, dérivé du *dessin*, duquel est dérivée l'écriture phonétique, depuis généralisée le plus.

PEIRÉRINE. s. f. La *Geissine*.

PE-LA. s. m. La matière cireuse de l'*Ericerus pe-la*, Westw., Coccidé de la Chine.

PELADE. s. f. [it. *pelatina;* esp. *peladera*]. L'*Alopécie*. — Le *Porrigo decalvans*. — Maladie des follicules pileux caractérisée par une chute rapide des cheveux, des poils, de la barbe et même des aisselles et du pubis. Restent des plaques où la peau est pâle, lisse, rarement un peu rouge, parfois œdémateuse, non douloureuse, etc. (Bazin). Autour de la plaque les cheveux sont peu adhérents, ternes, secs, décolorés, sans atrophie, non cassants, pouvant s'élever avec leur extrémité soit en bulbe, soit en masse, effilée, décolorée, etc., sans Champignons parasites. La calvitie peut devenir complète. Alors même que la dénudation s'étend aux aisselles, etc., les poils peuvent repousser après un temps plus ou moins long.

PELADERO. s. m. Le *Sclerotium* ou ergot du froment.

PELAGE. s. m. [de l'ancien français *pel*, dont *poil* est venu]. L'ensemble du système pileux des Mammifères; l'aspect qu'il donne à la surface de la peau.

PÉLAGHE (Toscane). Source bicarbonatée mixte (37°,5).

PÉLAGIE. s. f. [*Pelagia*, Pér. Les.]. Genre de Cœlentérés acalèphes discophores.

PÉLAGIQUE. adj. [de πελάγος, la mer]. Qui concerne la mer. — Qui vit en pleine mer.

PÉLAGO (Toscane). Source sulfurée calcique (17°,5).

PÉLARGONATE. s. m. Sel de l'*Acide pélargonique*.

PÉLARGONÈNE. s. m. Le *Nonylène*.

PÉLARGONIQUE. adj. Qui a rapport au *Pélargonium*. — Nom d'un acide [all. *Pelargonsäure;* angl. *pelargonic acid;* it. *acido pelargonico*] gras du *Pelargonium roseum* ($C^{18}H^{18}O^{4}$).

PÉLARGONE. s. f. Produit cristallisable de la distillation sèche des *Pélargonates*.

PÉLARGONIUM. s. m. Genre de Géraniacées.

PÉLARGYLE. s. m. ($C^{18}H^{17}O^{2}$). Radical hypothétique de l'*Acide pélargonique*.

PÉLATINA. s. f. Ergotisme causé par le *Peladero*.

PÉLAUSTIOU. s. m. L'*Ostrea lacteola*, M. T., Lamellibranche de la Méditerranée.

PÉLECOÏDE. adj. [πελεκοειδής]. *Sécuriforme*.

PÉLECOPHORE. Faute au lieu de *Pélecyphore*.

PÉLECYCÈRE. adj. et s. [de πέλεκυς, hache, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes sécuriformes. — **Z.** Genre de Diptères.

PÉLECYPHORE. adj. et s. [πελεκυφόρος]. Qui porte un tranchant. — **Z.** Genre de Coléoptères serricornes.

PÈLERIN. s. m. Le *Selache maxima*, Cum., le plus grand des Squales.

PÈLERINE. s. f. Le *Pecten jacobaeus*, L., et autres Lamellibranches voisins.

PELIAS. s. m. Le *Pelias berus*, Vipère.

PÉLICAN. s. m. [πελεκάν; all. *Pelikan;* angl. *pelican;* it. *pellicano*]. Le *Pelecanus onocrotalus*, L., Palmipède à poche entre les branches du maxillaire inférieur. — **M. C.** Instrument pour l'extraction des molaires.

PÉLIOME. s. m. [πελίωμα, de πέλιος, livide]. Les taches livides ou jaunes de la peau malade.

PÉLIOSE. s. f. [*livor;* πελίωσις, de πέλιος, livide; all. *Blutfleckenkrankeit;* angl. *peliosis;* it. *peliosi*]. Le *Purpura*. — *P. rhumatismale*. L'Érythème noueux rhumatismal.

PELLAGRAZÉINE. s. f. [de *pellagre*, et *zea*, maïs]. Composé développé pendant l'altération putride du maïs mal conservé, à l'action duquel on a attribué la production de la *Pellagre*.

PELLAGRE. s. f. [all. *Pellagra, mailändische Rose;* angl. *pellagra;* it. *pellagra;* esp. *pelagra*]. Maladie générale de nature encore peu connue, se manifestant d'abord par des symptômes du côté de la peau, suivis d'altérations graves de la muqueuse digestive et de ses fonctions, puis de troubles du système nerveux central de l'ordre des lipémanies, etc., particulière au Milanais, au Piémont, etc.; n'a pas été observée hors des pays où l'on mange du maïs altéré. Disparaît avec les progrès de l'hygiène. N'existe plus dans les Landes.

PELLAGREUX, EUSE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Pellagre*. — Qui en est atteint.

PELLE DE LIXA. s. f. Variété de variole confluente au Brésil.

PELLETIÉRINE. s. f. ($C^{16}H^{13}AzO^{2}$). Alcaloïde tænifuge de la racine de grenadier (Tanret).

PELLICULAIRE. adj. Qui est sous forme de *Pellicule* mince, hyaline, homogène.

PELLICULE. s. f. [*pellicula*, diminutif de *pellis*, peau; all. *Häutchen;* angl. *pellicle;* it. *pellicola;* esp. *pelicula*]. Membrane très mince.

PELLUCIDE. adj. [*pellucidus*, de *per*, et *lucidus*, clair]. Transparent.

PELLUTÉINE. s. f. Produit de la décomposition de la *Pélosine*.

PELMA. s. f. [de πέλμα, plante des pieds]. Le dessous de la patte des Oiseaux.

PÉLOBATE. s. m. [*Pelobates*, Wagl.]. Genre d'Anoures terrestres avec membrane natatoire aux orteils.

PÉLOHÉMIE. s. f. [de πηλός, boue, et αἷμα, sang] (Delafond). État où le sang est épais.

PÉLONET. s. m. La *Galline*, Poisson.

PÉLOPIUM. s. m. Métal d'existence encore incertaine.

PÉLORIDE. s. f. [*peloris*, πελωρίς]. La *Palourde*.

PÉLORIE. s. f. [de πέλωρ, monstre]. Anomalie des fleurs qui, habituellement irrégulières, deviennent régulières.

PÉLORISÉ, ÉE. adj. [esp. *pelorizado*]. Atteint de *Pélorie*.

PÉLOSINE. s. f. La *Cissampéline*.

PELOSSE. s. f. Le fruit du *Pelossier*.

PELOSSIER. s. f. Le *Prunus spinosa*, L., Rosacée drupacée.

PELOTE. s. f. — **A.** Tache blanche, arrondie au front du

cheval. — Le *Nucléus*, l'amas intestinal des *Salpes*. — **M. C.** — Partie des brayers et des compresseurs disposée pour appuyer sur la peau. — Bourdonnets de charpie disposés pour opérer le tamponnement des plaies. — *P. adhésives*. Sur le dernier article du tarse de la patte des *Diptères* et d'autres Insectes, au-dessous des deux ongles ou griffes, paire de lobes mous, plus ou moins diversement quadrilatères, ovalaires, ou autrement configurés. Leurs deux faces, la plantaire surtout qui est plus ou moins bombée sont tapissées de fins poils chitineux longs de $0^{mm},010$, plus ou moins épais de $0^{mm},002$ ou au-dessous, terminés en pointe effilée un peu recourbée au sommet, se fixant à toute rugosité de ce qui nous semble lisse, sans qu'il y ait entre eux de liquide adhésif quelconque. Tous les poils plantaires sont d'égale longueur, contigus à leur base d'insertion, en rangées en fine brosse sur des lignes traçant des carrés ou des losanges. — *P. pédieuses*. Les homologues de la pulpe digitale sous les pattes et leurs doigts chez les Digitigrades, des Plantigrades et les Oiseaux. — *P. stomacales*. Celles qu'on trouve parfois dans l'estomac des Rongeurs, etc., formées d'un feutrage de fibres végétales, de poils, etc., à la manière des égagropiles par suite de l'action des mouvements gastriques. — Celles formées de la même manière, composées de poils, d'épidermes et d'os non digérés régurgitées par les Rapaces nocturnes, etc., postérieurement à la déglution d'un animal entier.

PELOTON. s. m. [*globus*, *glomerulus*]. Enroulement autour d'un centre, réel ou fictif. — *Glomérule*. — *P. folliculaire*. Le glomérule du tube des follicules sudoripares.

PELOTONNÉ. adj. [*glomeratus*, *conglobatus*]. Glomérulé. — Enroulé.

PELOTONNEMENT. s. m. — **M. C.** *P. du sac*. Celui du sac des hernies mis à découvert, non incisé, qui doit en contractant des adhérences obstruer l'orifice herniaire à la manière d'un bouchon; proposé comme procédé chirurgical de la cure des hernies.

PELTA. s. f. [de *pelta*, bouclier]. Apothécie, organe carpomorphe des Lichens, formé de tissu cellulaire.

PELTÉ, ÉE. anj. [de *pelta*, bouclier; all. *schild*, *örmig*; angl. *peltate*; it. *peltato*; esp. *peltado*]. Les feuilles simples dont le petiole s'insère au milieu du disque.

PELTIDE. s. f. [*Peltigera*, Willdenow, *Peltidea*, Acharius]. Genre de Lichens. — La *Peltigera canina*, Lichen jadis préconisé contre la rage.

PELTIFORME. adj. [de *pelta*, boudier, et *forma*, forme]. De forme peltée.

PELTIGÈRE adj. et s. [de *pelta*, bouclier, et *gerere*, porter]. Qui porte des *Pelta*. — Genre de Lichens.

PELTINERVE. adj. Les feuilles dont les nervures partent en rayonnant du sommet du pétiole.

PELTOÏDE. adj. et s. [de πέλτη, bouclier, et εἶδος, forme]. En forme de bouclier. — **Z.** Tribu des Clavicornes.

PELTOPHORE. adj. et s. [πελτοφόρος, qui porte bouclier]. — **B.** Genre de Graminées.

PELVIFORME. adj. [de *pelvis*, bassin, et *forma*, forme] En forme de bassin.

PELVIGRAPHIE. Faute au lieu de *Pelycographie*.

PELVIEN, IENNE. adj. [*pelvinus*, de *pelvis*, bassin; angl. *pelvic*; it. *pelvino*; esp. *pelviano*]. Qui a rapport au bassin.

PELVIMÈTRE. s. m. [de *pelvis*, bassin, et μέτρον, mesure; all. *Beckenmesser*; angl. *pelvimeter*; it. et esp. *pelvimetro*]. Instrument pour mesurer les diamètres du bassin, surtout le diamètre antéro-postérieur du détroit abdominal.

PELVIMÉTRIE. Faute au lieu de *Pelycométrie*.

PELVIMÉTRIQUE. adj. Qui a rapport à la *Pelvimétrie*.

PELVIOLOGIE. Faute au lieu de *Pelycologie*.

PELVI-PÉRITONITE. s. f. L'Engorgement de l'utérus (Lisfranc). — La Métrite chronique partielle. — Le Phlegmon utérin (Nonat). — L'Inflammation du péritoine du bassin.

PELVI-RECTAL, ALE. adj. Qui concerne le bassin et le rectum.

PELVIS. s. m. [all. *Becken*; angl. *pelvis*, *basin*]. Le squelette du bassin.

PELVITOMIE. Faute au lieu de *Pelycotomie*.

PELVI-TROCHANTÉRIEN, IENNE. adj. [esp. *pelvitrocanteriano*]. Qui a rapport au bassin et au trochanter.

PELYCOGRAPHIE. s. f. [de πέλυξ, bassin, et γραφεῖν, décrire]. La description du bassin.

PELYCOLOGIE. s. f. [de πέλυξ, bassin, et λόγος, discours]. L'étude du bassin.

PELYCOMÈTRE. s. m. [de πέλυξ, bassin, et μέτρον, mesure]. Mieux que *Pelvimètre*.

PELYCOMÉTRIE. s. f. L'emploi du *Pelycomètre*. — La mesure des diamètres du bassin.

PELYCOTOMIE. s. f. [de πέλυξ, bassin, et τομή, section]. Dissection du bassin. — Section du pubis à droite et à gauche de sa symphyse pour remplacer la symphyséotomie.

PEMPHIGODE. adj. [πεμφιγώδης, de πέμφιξ, pustule, et εἶδος, apparence; all. *pemphigusartig*; it. *penfigoïde*; esp. *penfigode*]. Qui tient du *Pemphigus*. — Qui ressemble à des bulles, à des vésicules, ou au Pemphigus.

PEMPHIGOÏDE. adj. Comme *Pemphigode*.

PEMPHIGUS. s. m. [πεμφιξ, bulle; all. *Blasenausschlag*; it. et esp. *pemfigo*]. Phlegmasie cutanée qui commence par un prurit suivi de plaques rouges sur lesquelles se forment des bulles volumineuses, jaunâtres, transparentes, qui se terminent, au bout d'un ou deux jours, par l'effusion du liquide qu'elles contiennent et par la dessication de leurs bases dénudées. — *P. aigu*. Éruption de bulles *Pemphigoïdes* comme complication de diverses affections générales à manifestations cutanées, comme la varicelle, l'érythème, l'urticaire, etc. — *P. épidémique* [*pemphigus gangrœnosus*; angl. *white blisters*, phlyctènes blanches : *the eating hive*, l'essaim rongeur; *the burnt holes*, les trous brûlés]. Il se manifeste par un épanchement sous-cutané livide soulevant la couche cornée de l'épiderme en forme de vésicules, avec écoulement du liquide suivi d'ulcération dermique. — *P. des nouveau-nés*. Maladie bénigne ordinairement, contagieuse, avec éruption de bulles excepté à la plante des pieds et des mains contrairement à ce qui peut être pour le *P. syphilitique*. — *P. syphilitique*. Les éruptions de bulles survenant autour de l'anus, peu après la naissance, suivies souvent de mort sur les enfants nés de parents syphilitiques.

PEMPHIGUS. s. m. Genre de Pucerons lanigères à deux nervures aux ailes inférieures.

PEMPHIX. s. m. Le *Pemphigus*, maladie.

PENAGUILA (Espagne). Source sulfurée sodique (18°).

PÉNARD. s. m. Le *Pilet*.

PENCHANT. s. m. Le sentiment prend le nom d'*inclination* ou de *penchant* dès l'instant où l'animal manifeste cet acte par les fonctions d'expression ou de locomotion. Tous les actes cérébraux instinctifs, toutes les pensées instinctives, déterminent en nous un état particulier plus vif que tout autre acte cérébral, qui nous conduit plus immédiatement à agir, ainsi que l'exprime le mot *P.* Cet état devient l'*impulsion* dès que le *sentiment* conduit à une *détermination*, à l'accomplissement immédiat ou non de tels ou tels actes.

PÉNÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Penaea*. — Famille de dicotylédones apétales périgynes; calice tubuleux à quatre lobes, quatre étamines, ovaires à quatre loges.

PENDAISON. s. f. [*suspensio per laqueum collo injectum*, *suspendium*; all. *Erhängen*; angl. *hanging*; it. *impiccatura*; esp. *ahorcadura*]. — **M. C.** Genre de mort déterminée par un lien entourant le cou et serré par le poids du corps de manière à interrompre tant la circulation encéphalique que l'entrée et la sortie de l'air des poumons par la trachée (*strangulation*); avec ou sans élongation de la de la moelle épinière et de la protubérance, soulèvement et projection de la langue vers la bouche et hors des lèvres.

PÉNÉTRANT, ANTE. adj. [all. *penetrirend*; angl. *penetrating*; it. et esp. *penetrante*]. — **Y.** Odeur à la fois vive et agréable. — **M. C.** Plaie qui s'étend jusque dans une cavité splanchnique.

PÉNÉTRATION. s. f. [de *penetrare*, pénétrer; all. *Eindringen*, *Durchdringen*; angl. *penetration*; it. *penetrazione*]. — *P. dans les tissus vivants*. Toutes les fois qu'un corps solide ou demi-solide visible ou non le plus souvent, plus dur que la substance des éléments anatomiques, se trouve placé à la surface d'une muqueuse ou sous l'épi-

derme, il pénètre dans cette substance du côté où il exerce une pression, par son propre poids, ou à l'aide de la compression produite par le jeu d'un organe. La matière des éléments s'écarte et se distend proportionnellement à la mollesse et à la compression. C'est là le mécanisme d'après lequel a lieu l'arrivée des gouttelettes de graisse émulsionnée dans l'intestin au travers des cellules épithéliales jusque dans les capillicules d'origine des chylifères. Dans les cas où la fermeté des tissus résiste à la compression la matière vivante se résorbe, disparaît, molécule à molécule, devant le corps solide du côté qui éprouve la plus forte pression, pendant qu'en sens opposé il se régénère molécule à molécule de la matière organisée, laquelle prend successivement la place auparavant occupée par le corps étranger qui a progressé du côté où a eu lieu la résorption. C'est là le mécanisme de la pénétration des poussières de charbon et de métal, des spores de Cryptogames, des œufs et embryons des Helminthes; c'est aussi celui du déplacement et de la progression des corps étrangers quelconques, durs ou mous, etc. (Ch. Robin, 1852). — *P. de l'air dans les veines. L'Aérhémoctonie.*

PÉNICILLAIRE. s. f. [*Penicillaria*, Sw.]. Genre de Graminées.

PÉNICILLÉ, ÉE. adj. [de *penicillum*, pinceau; all. *pinselförmig;* angl. *penicillate;* it. *penicilliato;* esp. *penicilado*]. Disposé en pinceau.

PÉNICILLIUM. Faute au lieu de *Penicillum.*

PÉNICILLUM. s. m. Pinceau. —**B**. Genre de Mucédinés filamenteux terminés en ramules, supportant des spores en chapelets allongés et alors jaunes, bleuâtres, etc.

PÉNIDE. s. m. [all. *Gerstenzucker;* angl. *barley-sugar;* it. *penedio; sucre tors*]. Sucre dépuré cuit, étiré et tortillé.

PÉNIEN, IENNE. adj. Qui Concerne le *Pénis.*

PÉNIL. s. m. [all. *Schamhügel*]. Le *Mont de Vénus.*

PÉNIS. s. m. [*penis;* καυλὸς; it. et esp. *pene*]. La *Verge.*

PÉNIFORME. adj. [de *penis*, et *forma*, forme]. En forme de *Pénis*, de *Verge.*

PENNA (LA) (Piémont). Source sulfurée calcique.

PENNATIFIDE. adj. [de *pennatus*, penné, et *findere*, fendre; all. *federspaltig*; angl. *pennatifidous;* esp. *pennatifido*]. Dont chaque moitié latérale est découpée en lobes aigus.

PENNATILOBÉ, ÉE. adj. Dont chaque moitié est divisée ou arrondie.

PENNATIPARTITE. adj. Feuille penninerve dont chaque moitié latérale est découpée en lobes superposés, dont les sinus atteignent presque la nervure moyenne.

PENNATISÉQUÉ, ÉE. adj. [de *sectus*], découpés. Feuilles pennatipartites, dont les divisions s'étendent jusqu'à la nervure moyenne, restant souvent à nu entre eux.

PENNATULE. s. f. [*Pennatula*, L.]. Genre d'Alcyonnaires à polypier chitineux flexible.

PENNE. s. f. [*penna;* all. *Schwungfeder;* angl. *beam-feather;* it. et esp. *penna*]. Longue plume de l'aile ou de la queue des Oiseaux.

PENNÉ, ÉE. adj. [*pennatus*, de *penna*, plume; all. *gefiedert;* angl. *feathered;* it. *pennato;* esp. *pennado*]. Qui est disposé comme les barbes des plumes, des *Pennes.*

PENNICORNE. adj. et s. [de *penna*, plume, et *cornu*, corne]. Qui a les antennes plumeuses. — **Z**. Genre d'Orthoptères.

PENNIFÈRE. adj. et s. [de *ferre*, porter]. Qui porte des plumes. — **Z**. Les *Oiseaux.*

PENNIFORME. adj. [*penniformis;* all. *federförmig;* angl. *penniform;* it. et esp. *penniforme*]. En forme de plume.

PENNINERVE. adj. Feuille ou aile d'Insecte dont les nervures secondaires sont disposées comme les barbes d'une plume.

PENNULE. s. f. Petite *Penne.*

PÉNOMBRE. s. f. [de *pene*, presque, et *umbra*, ombre; all. *Halbschatten;* angl. *penumbra;* it. *penombra;* esp. *penumbra*]. Passage gradué de la lumière à l'ombre pure.

PENSACRE. s. f. L'*Œnanthe crocota*, L., Ombellifère.

PENSÉE. s. f. —**B**. La *Viola tricolor* [all. *Stiefmütterchen, Ereisamkraut;* angl. *pansy;* it *viola;* esp. *trinitaria, pensamiento*], espèce de Violette.

PENSÉE. s. f. [*cogitatio;* πέρα, νόπσις; all. *Gedanke;* angl. *thought;* it. *pensiere;* esp. *pensamiento*]. La pensée est ce mode de la névrilité propre aux cellules de la substance grise encéphalique qui a pour résultat la production des idées instinctives et intellectuelles. — L'acte cérébral par lequel l'individu pensant concentre l'ensemble ou une partie de l'entendement sur un objet. — Le résultat de cette opération. — Les usages de l'encéphale pour ce mode de la névrilité sont aussi distincts que le sont ceux des colonnes ou cornes grises postérieures de la moelle à l'égard des antérieures, en ce qui touche les perceptions sensitives et la réflexité motrice. La localisation des pensées instinctives d'une part, intellectuelles de l'autre, puis relatives à l'*expression* et aux actes concernant le caractère, dans telle ou telle des circonvolutions est certaine, bien que la détermination ne soit pas précisée d'une manière sûre pour tous ces ordres d'actes. Ce n'est que abstractivement que l'on parle de la pensée comme d'une chose pouvant être séparée du cerveau; à cet égard il n'existe en fait que des êtres pensants et non une seule sorte de pensée (Ch. Robin). Les actes d'ordre supérieur sont subordonnés à un ensemble d'autres actes d'ordre inférieur et d'autant plus qu'ils sont de nature plus élevée. Ceux de la pensée sont en particulier subordonnés comme intensité, durée, nature même, etc., plus encore que les autres actions nerveuses, non seulement à l'intégrité du tissu cérébral, mais à celle de toutes les autres fonctions : nulle maladie digestive, rénale, pulmonaire, etc., de quelque gravité ne laissant aux facultés intellectuelles, surtout, la plénitude de leurs caractères normaux. En disant que certains tissus ont la propriété de penser ou de déterminer le mouvement, il ne faut point pour cela assimiler ces actes à la nutrition ou à ses modifications, telles que la sécrétion ou l'absorption. C'est pourtant ce qu'on pourrait croire des auteurs qui prétendent qu'en rapportant la faculté de penser à certains tissus tels que ceux du cerveau plutôt que d'autres, on veut dire que le cerveau reçoit du sang, le travaille à sa manière et en fait sortir les désirs, l'intelligence et le caractère sous une forme autre que des modes du mouvement d'ordre organique ou vital névrilitique. Le sang dans le cerveau ne fait pas plus de la pensée que dans les muscles il ne fait de la contractilité; car ces actes ne sont pas des produits fournis par le sang et élaborés par les tissus comme le sont les liquides sécrétés par les glandes ou les gaz exhalés par le poumon; ce sont des modes de l'activité. Le sang dans le cerveau sert à engendrer des éléments nerveux et à entretenir (en en renouvelant la substance) ceux qui existent, comme, dans les muscles, il le fait pour les fibres musculaires; il nourrit les uns et les autres, c'est-à-dire leur fournit et leur enlève des matériaux pour les maintenir dans un état convenable à leur *activité propre.* Celle-ci a lieu alors plus ou moins bien, selon l'état de leurs éléments : contractilité ici, sensisilité là, pensée ailleurs, motricité enfin dans quelque autre région.

PENTACANTHE. adj. [de πέντε, cinq, et ἄκανθα, épine]. Qui a cinq épines.

PENTACARBURE. s. m. Carbure avec cinq équivalent de carbone. — *P. quadrihydrique.* Hydrogène carboné liquide ($C^{10}H^{8}$) incolore.

PENTACHAINE. adj. et s. Fruit composé de cinq achaines.

PENTACHLORURE. s. m. Chlorure à cinq équivalents de chlore.

PENTACOQUE. adj. Composé de cinq coques.

PENTADACTYLE. adj. et s. [de πεντε, cinq, et δάκτυλος, doigt]. Qui a cinq doigts aux membres postérieurs comme aux antérieurs. — **Z**. Le genre humain. — Les Quadrumanes anthropomorphes. — Genre d'Acanthoptérygiens.

PENTADACTYLIE. s. f. L'état du *Pentadactyle.* — L'hypothèse qui veut que les extrémités de tous les membres des Vertébrés se terminent par cinq doigts, sauf les cas où ils sont soit déplacés, soit arrêtés dans leur développement, soit au contraire surajoutés en excès comme sur les Poissons.

PENTADELPHE. adj. [de πέντε, cinq, et ἀδελφός, frère]. Les étamines réunies en cinq faisceaux.

PENTADELPHIE. s. f. L'état de ce qui est *Pentadelphe.*

PENTADESME. s. f. La *Pentadesma butyracea*, Sab., Clusiacée d'Afrique.

PENTAGLYCOSIDE. s. f. La *Cellulose* animale même $(C^{12}H^{10}O^{10})^5$.

PENTAGYNE. adj. [de πέντε, cinq, et γυνή, femme; all. *fünfweiberig;* angl. *pentagynous;* it. *pentagino*]. Qui a cinq pistils.

PENTAGYNIE. s. f. [it. et esp. *pentaginia*]. Les ordres qui comprennent les Phanérogames à cinq pistils.

PENTAGYNIQUE. adj. [esp. *pentaginico*]. Qui concerne la *Pentagynie.*

PENTAHIROLINE. s. f. $(C^{26}H^{15}Az)$. Base homologue de la quinoléine retirée avec elle.

PENTAKÈNE. Faute au lieu de *Pentachaine.*

PENTAMÈRE. adj. et s. [de μέρος, partie]. Qui est composé de cinq articles ou parties.

PENTAMÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui est à l'état *Pentamère* ou de cinq divisions. — **Z.** Les Coléoptères *Pentamères.*

PENTANDRE. adj. [de πέντε, cinq, et ἀνήρ, homme; all. *funfmännerig;* esp. *pentandra*]. Qui renferme cinq étamines.

PENTANDRIE. s. f. [it. et esp. *pentandria*]. Ordres des plantes à cinq étamines.

PENTANDRIQUE. adj. [all. *pentandrisch;* it. *pentandrico*]. Qui concerne la *Pentandrie.*

PENTAPÉTALE. adj. [de πέντε, cinq, et πέταλον, pétale; it. *Pentapetalo;* esp. *pentapetalado*]. Composé de cinq pétales.

PENTAPHYLLE. adj. [de πέντε, cinq, et φύλλον, feuille; all. *fünfblättrig*; angl. *pentaphyllous;* it. et esp. *pentafillo*]. Le calice à cinq divisions.

PENTASPERME. adj. [de πεντε, cinq, et σπερμα, graine; all. *fünsamig*; angl. *pentaspermous;* it. et esp. *pentaspermo*]. Qui contient cinq semences.

PENTASTOME. s. m. [de πεντε, cinq, et στομα, bouche]. Le *Pentastomun denticulatum* ou *serratum*, Rud., Crustacé lernéen parasite, aplati, vermiforme; sur des Rongeurs, des Carnassiers et sur l'Homme.

PENTASULFURE. s. m. Sulfure avec cinq équivalents de soufre pour un de métal. — *P. de potassium.* Le composé de soufre KS^5, solide, déliquescent, âcre, caustique.

PENTATEUQUE CHIRURCIGAL. [de πεντάτευχος, les cinq livres de Moïse; all. et angl. *Pentateuch;* it. *petateuco;* esp. *pentateuco quirurjical*]. La division des maladies externes en cinq classes.

PENTATHIONATE. s. m. Sel formé par combinaison de l'*Acide pentathionique* aux bases.

PENTATHIONIQUE. adj. [de πεντε, cinq, et θεῖον, soufre]. Nom d'un acide du soufre $(S^5O^5.)$.

PENTATOME. s. m. [de πέντε, cinq, et τομή, division]. Genre d'Hémiptères à trompe semblant partir du front. Ils ne piquent que les plantes.

PÉONINE. s. f. Matière rouge solide dérivée de l'acide rosolique.

PÉPASME. s. m. [πεπασμός, de πέσσειν, cuire; all. *Pepasmus;* angl. *pepasm;* it. et esp. *peposmo*]. Qui a perdu de sa crudité.

PÉPASTIQUE. adj. et s. m. [*pepticus*, de πέσσειν, cuire; all. *peptich;* angl. *peptic;* it. et esp. *pepastico*]. Maturatif.

PÉPÉROMIE. s. f. [*Peperomia*, R. et P.]. Genre de *Pipéracées* de l'Amérique du Sud.

PÉPIE. s. f. [all. *Pips;* angl. *pip;* it. *pipita;* esp. *pepita*]. Pellicule blanche qui entoure la langue des Oiseaux, et les empêche de boire et de pousser leurs cris ordinaires. Elle est formée par un épaississement de la couche cornée de l'épiderme lingual qu'il faut enlever par arrachement aussitôt que possible.

PÉPIN. s. m. [*granum;* all. *Kern;* angl. *kernel;* it. *acino;* esp. *pepita*]. Les graines contenues au centre des fruits charnus en général, mélonides, péponides, baies, etc.

PÉPONIDE. s. f. [de *pepo*, melon; it. *peponide;* esp. *peponoide*]. Fruit des Cucurbitacées à péricarpe plus ou moins dur, pulpeux à l'intérieur, divisé en plusieurs loges par un placentaire rayonnant qui porte les graines vers la circonférence.

PÉPORRHÉTINE. s. f. Résine de la pellicule verte des graines de potiron.

PEPSINE. s. f. [de πέψις, coction; all. et angl. *Pepsin;* esp. *pepsina*]. Albuminoïde du suc gastrique qui se coagule vers 100° centigrades. L'alcool anhydre la précipite de la dissolution alcoolique en flocons blancs. Dès 40° la chaleur lui fait perdre l'action qu'elle a sur les autres albuminoïdes solides ou demi-solides hydratés sous l'influence d'un acide faible. On la retire aussi des cellules épithéliales des follicules gastriques dans lesquelles s'est formé ce composé et qui les imbibe. L'ébullition lui fait perdre l'action dissolvante qu'elle avait auparavant sur le blanc d'œuf cuit, etc. Les sulfates, acétates, et chlorures métalliques précipitent la pepsine. On la sépare des acétates par l'acide chlorhydrique; elle reste combinée avec un peu d'acide, et alors dissoute dans 6000 fois son poids d'eau et acidulée, elle peut liquéfier les albuminoïdes cuits ou crus. La *chymosine* (Deschamps) est la pepsine retirée de la présure; elle coagule la caséine comme la présure.

PEPSINOGÈNE. adj. Ce qui est supposé engendrer la *Pepsine.*

PEPSIQUE. Faute au lieu de *Peptique.*

PEPSIS. s. f. [πέψις]. Coction. — Digestion.

PEPTIQUE. adj. [πεπτικος, de πέσσειν, cuire, digérer]. Qui a rapport à la digestion. — *Pépastique.*

PEPTOGÈNE. adj. et s. m. [de πεπτὸς, digéré, et γεννᾶν, produire]. Qui augmente la production de la pepsine dans le suc gastrique sécrété. — Qui accroît son influence sur la liquéfaction des aliments.

PEPTONE. s. f. [de πέπτὸς, digéré; all. *Pepton, Verdauungsprodukt;* angl. *pepton;* it. *peptona*]. Nom général des produits de l'action du suc gastrique ou des acides faibles sur telle ou telle sorte des albuminoïdes alimentaires. Elles sont liquides, miscibles à l'eau, non coagulées par la chaleur, séparables des autres albuminoïdes par la dialyse, se raprochant par là des *Cristalloïdes.* Elles sont des produits liquides du dédoublement des albuminoïdes, liquides ou solides, complexes, en d'autres plus simples; elles fixent moins de sels calcaires insolubles (1 p. cent) que les albuminoïdes dont elles proviennent. Les agents d'ordre chimique amenant la formation des peptones, par *dédoublement* des albuminoïdes complexes solides, demi-solides ou liquides, en d'autres plus simples, tels que les acides étendus, les diastases, etc., n'agissent pas à la manière des *ferments figurés* ou proprement dits et ne méritent pas le nom de *ferments.* Ce qui amène leur passage à l'état liquide, à l'état de *peptones,* dans l'intestin ou expérimentalement, n'a rien de comparable à ce qui caractérise les *fermentations* et scientifiquement ne doit pas en recevoir le nom.

PEPTONIQUE. adj. Qui concerne les *Peptones.*

PEPTONURIE. s. f. Le passage morbide des peptones du sang dans l'urine.

PER. [de *per*, par, à travers, pendant]. — **C.** Préfixe par lequel on désigne le plus haut degré d'oxydation d'un corps.

PÉRACÉPHALE. adj. et s. [de πέρα, au delà, et *acéphale*]. Genre de monstres doubles acéphaliens.

PÉRACÉPHALIE. s. f. L'état des *Péracéphales.*

PÉRACÉPHALIEN. adj. et s. La famille des monstres comprenant les *Péracéphales.* Ils sont caractérisés par un corps irrégulier ou mal symétrique, ayant pourtant ses diverses régions bien distinctes. Ils sont plus imparfaits que les *Acéphales* et moins que les *Mylacéphales.*

PERAGUT. s. m. Les *Clerodendron.*

PERAL (EL) (Espagne, province de Ciudad-Real). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

PÉRAMÈLE. s. m. [all. *beuteldachs*]. Le *Perameles nasutus.*, Geoff., Marsupial rapace de la Nouvelle-Galles.

PÉRAPÉTALE. adj. [de πέρα, au delà, et πέταλον, pétale]. Appendice de la corolle.

PÉRAPHYLLE. adj. [de φύλλον, feuille]. Appendice du calice.

PERAURIQUE. adj. Composé oxygéné de l'or au plus haut degré d'oxydation.

PERBROMIQUE. adj. Nom de l'acide le plus oxygéné du brome $(BrO^7.HO)$; liquide, huileux.

PERBROMURE. s. m. Bromure contenant le maximum de brome.

PERCALINE. s. f. — *P. agglutinative.* Celle qui a été préparée à l'ichthyocolle pour qu'elle adhère à la peau.

PERCE-CRÂNE. s. m. [all. *Schädelbohrer*]. Variété de *Céphalotome.*

PERCE-FEUILLE. s. m. Le *Buplèvre.*

PERCE-LANGUE. s. m. Le *Glossanthrax.*

PERCE-MEMBRANE. s. m. Instrument pour la division ou la rupture artificielle des membranes du fœtus encore dans l'utérus.

PERCEMENT s. m. — *P. des oreilles.* Opération qui se pratique avec un emporte-pièce, ou avec un petit trocart agissant d'arrière en avant sur le lobule de l'oreille appuyé contre un bouchon et anesthésié par compression. On laisse ensuite dans la plaie une tige de plomb pendant un jour ou deux, qui empêche la cicatrisation immédiate, favorise la réunion de la peau de la face antérieure du lobule avec celle de sa face postérieure sur le trajet de la *perforation.* En cas d'inflammation ou de menace d'érysipèle il faut user des applications alcooliques ou autres pansements.

PERCE-MURAILLE. s. f. La *Pariétaire.*

PERCE-NEIGE. s. m. Le *Galanthus nivalis,* L., Amaryllidée.

PERCE-OREILLE. s. m. La *Forficule* et le *Dermaptère.*

PERCE-PIERRE. s. m. Le *Bacile.*

PERCEPTA. s. m. pl. [de *percipere,* percevoir]. Les choses perçues. La classe des agents externes ou milieux qui renferment tout ce qui a rapport aux sensations.

PERCEPTIBILITÉ. s. f. L'état des impressions qui sont *perceptibles.*

PERCEPTIBLE. adj. Ce qui peut être perçu.

PERCEPTIF, IVE. adj. Qui a rapport à la *Perception.* — Ce qui en est le siège.

PERCEPTION. s. f. [*perceptio,* de *percipere,* recueillir; all. *Perception, Wahrnehmug;* angl. *perception;* it. *percezione;* esp. *percepcion*]. Toute modification éprouvée par les centres nerveux consécutivement à une impression. La *P.* est un phénomène cérébral qui se passe à l'extrémité céphalique des éléments nerveux, de leurs cylindres-axes, dans des neurocytes par conséquent. Elle peut varier suivant les conditions accidentelles ou pathologiques dans lesquelles se trouve l'encéphale. Elle précède la pensée et les déterminations auxquelles celle-ci conduit, lesquelles varient selon la nature de ces impressions, c'est-à-dire selon que les impressions ont été reçues et transmises par les nerfs des organes des sens ou de sensibilité spéciale, de sensibilité générale, ou du grand sympathique et se rapportant alors aux besoins. Ces déterminations varient aussi selon l'intensité de la *perception,* qui diffère selon l'organisation individuelle pour une même sorte d'impression.

PERCEPTIVITÉ. s. f. La propriété des éléments nerveux, des neurocytes encéphaliques qui accomplissent la *perception,* qui en sont le siège, qui transforment l'impression transmise en sensation.

PERCHE. s. f. Le *Perca fluviatilis,* L. [πέρκη, περὶς; all. *Barsch;* angl. *perch, barse;* it. *pesce persico*], Acanthoptérygien d'eau douce, alimentaire. — *P. gardonnée* ou *goujonnière.* La *Gremille.* — *P. loup.* La *Perca labrax,* Cuv., Acanthoptérygien plus petit que le *Bar.* — *P. de mer.* L'*Holocentrus* ou *Serranus fasciatus,* L., Acanthoptérygien marin.

PERCHLORATE. s. m. Les sels d'*Acide-perchlorique.* — *P. de potasse.* On l'obtient en versant de l'acide sulfurique sur du chlorate de potasse. Antifébrile. Diurétique ($ClO^7.KO$).

PERCHLORIQUE. adj. [all. *perchlorisch;* angl. *perchloric;* it. et esp. *perclorico*]. Nom de l'acide le plus oxygéné du chlore (ClO^7). Liquide jaune. Ne peut être distillé.

PERCHLORONAPHTALISE. s. f. La *Chloronaphtalide.*

PERCHLOROSALICINE. s. f. La *Chlorosalicine.*

PERCHLORURE. s. m. Les chlorures qui, pour chaque métal, offrent le nombre le plus élevé d'équivalents de chlore par rapport à un équivalent du corps simple. — *P. de fer* (Fe^2Cl^2). Il cristallise en aiguilles rouges; très solubles dans l'eau et un peu volatil. Il coagule les albuminoïdes. Il précipite en rouge par la potasse, prend une teinte cramoisie avec l'acide méconique et les sulfocyanures, une teinte bleue avec les sels de morphine concentrés. Exposé à l'air dans l'eau, il laisse précipiter un oxytritochlorure oracé de fer. Sec, il est brun, d'un éclat vif s'il a été sublimé. Soluble dans l'eau, dans l'éther et dans l'alcool. Dissous, il est d'un brun foncé, vu à la lumière réfléchie; d'un jaune doré verdâtre plus ou moins foncé selon l'épaisseur de la couche du liquide, quand il est vu par transparence. Son emploi en chirurgie, dû à Pravaz, exige qu'il soit étendu d'eau. — *P. d'antimoine,* Son pentachlorure. — *P. d'or.* Son *Chlorure aurique* ou à trois équivalents d'or.

PERCHROMIQUE. adj. Nom de l'acide du chrome le plus oxygéné (Cr^2O^7).

PERCLUS, USE. adj. [*membris captus*]. Le malade dont tous les mouvements sont douloureux ou impossibles.

PERCLUSION. s. f. L'infirmité de celui qui est privé de l'usage des mouvements, muscles et articulations par quelque lésion qui siège dans ces organes, dans le membre même dont ils font partie, et non dans les centres nerveux.

PERCNOPTÈRE. s. m. Le *Neophron percnopterus,* Savigny, Rapace diurne.

PERCOÏDE. adj. et s. [de πέρκη, perche, et εἶδος, forme]. Qui ressemble à la *Perche.* — **Z.** Famille d'Acanthoptérygiens marins et d'eau douce à corps allongé, écailles cténoïdes, opercule ou préopercule dentelé ou épineux, dents en velours ou en brosse, etc.

PERCUSSION. s. f. [*percussio,* du verbe *percutere,* frapper; πλῆξις; all. *Perkussion, Perkutiren;* it. *percussione;* esp. *percusion*]. — **M. C.** Procédé d'exploration clinique qui a pour but de faire connaître le degré variable de compacité des corps sous-jacents à une région déterminée sur laquelle par un choc méthodique ou produit des résonnances qui varient selon que ces corps sont solides, liquides ou gazeux. Ces résonnances varient aussi selon que le tissu, l'organe, une portion d'organe, etc., sont à l'état normal comparativement à ce qu'ils sont quand ces parties sont congestionnées, à parois épaissies par œdème, production d'un tissu qui n'y existait pas, à cavité pleine ou vide de gaz, de liquides, de matières solides, etc., etc.; toutes particularités morbides dont on détermine ainsi l'existence. — *P. médiate.* Celle dans laquelle ou interpose un corps solide entre l'organe percuté et l'objet qui frappe.

PERCUTEUR. s. m. — **M. C.** Instrument pour briser la pierre dans la vessie.

PERDICÉ, ÉE ou **PERDICIDÉ, ÉE.** adj. et s. [de πέρδιξ, perdrix]. Qui tient des *perdrix.* — **Z.** Section des Gallinacés qui les renferme.

PERDRIX. s. f. [πέρδιξ; all. *Rebhuhn;* angl. *partridge;* it. *pernice;* esp. *perdiz*]. Genre de Gallinacés à queue courte, à pourtour de l'œil sans plumes. — *P. grise.* La *Perdix cinerea,* Brisson. — *P. des neiges.* Le *Tetrao nivalis,* L. — *P. rouge.* La *Perdix rubra,* Brisson.

PÉRÉIRINE. s. f. ($C^{38}H^{24}Az^2O^2$). Alcaloïde du *Geissospermum læve,* Bn., Apocynacée plumiériée.

PÉRENNIBRANCHE. s. m. [de *perennis,* perpétuel, et *branchie*]. Dont les branchies sont persistantes.

PÉRENNITÉ. s. f. [*perennitas,* de *per,* à travers, et *annus,* année]. Fait de la persistance d'un acte, d'un organe.

PERFECTIONNEMENT. s. m. Le plus parfait degré du développement obtenu ou à atteindre en substance ou en acte.

PERFECTOSE. s. f. L'état parfait ou état de possibilité de la reproduction des Insectes (*imago revelata*).

PERFOLIÉ, ÉE. adj. [*perfoliatus;* all. *durchwachsen;* angl. *perfoliate;* it. *perfogliato;* esp. *perfoliado*]. La feuille alterne sessile dont la base embrasse si complètement le rameau sur laquelle elle est insérée que celui-ci paraît la traverser.

PERFORANT, ANTE. adj. [*perforans;* all. *durchbohrend;* angl. *perforating;* it. et esp. *perforante*]. Qui perce ou traverse.

PERFORATEUR, TRICE. adj. et s. Qui perfore. — **M. C.** Les instruments destinés à la *Perforation* de quelque organe.

PERFORATIF. adj. Qui est destiné à perforer.

PERFORATION. s. f. [*perforatio*, de *perforare*, percer; τρῆσις; all. *Durchbohrung;* it. *perforamento*]. Ouverture accidentelle ou non dans la continuité des organes. — **A.** Tout orifice ou conduit au travers d'un muscle, etc., que parcourt un nerf, un vaisseau, etc., qui remplit plus ou moins cet orifice ou ce conduit. — **M. C.** L'opération qui consiste à *perforer* les parois d'un organe. — L'orifice obtenu par une *perforation* chirurgicale. — Le trajet dans l'épaisseur des tissus qui résulte de l'action d'une cause vulnérante. — *P. anormales.* Les *fissures congénitales.* — *P. du lobule de l'oreille.* Le *Percement de l'oreille.* — *P. palatines.* Celles qui *congénitales* ou d'origine soit traumatique, soit pathologique, surtout syphilitique, font communiquer la bouche avec les fosses nasales et portent ou non sur le voile du palais. Elles sont complètes ou incomplètes, unilatérales ou bilatérales. Elles laissent passer les liquides de la bouche dans le nez et gênent plus ou moins la succion, la déglutition, la mastication, la phonation et même l'olfaction. Celles qui sont d'origine syphilitique résultent de la production fréquente de *gommes* du tissu cellulaire sous-muqueux de la voûte palatine qui amènent la destruction des muqueuses et des os. On obvie à leurs inconvénients par l'usage des obturateurs et ou les traite par l'*uraniscoplastie.* — *P. spontanées.* Les ouvertures qui font communiquer soit la cavité de l'estomac, d'un point du tube intestinal avec le tissu cellulaire sous-jacent ou la cavité du péritoine même, soit les bronches ou les canalicules respirateurs avec les tissus ambiants ou même avec la cavité pleurale. Elles résultent de la destruction des muqueuses, de leurs glandes, etc., et des tissus voisins consécutivement à des altérations diverses de ces organes, de lésions du tissu pulmonaire, etc. — *P. tympanique.* L'état de *perforation* de la membrane d'une seule ou des deux membranes du tympan. Lorsque la *P.* existe simplement sous forme de fente produite par quelque pression mécanique, par une rupture suite d'otite interne ou externe ou d'une incision chirurgicale de la membrane du tympan, etc., elle ne trouble en rien l'audition, quelle qu'en soit sa durée, lorsque la fissure passe au-dessous de l'insertion du manche du marteau sur le milieu de cette membrane. Cela est même lorsque cette fente laisse échapper de l'air plus ou moins aisément durant les efforts, les expirations brusques, surtout lorsque existent des inflammations nasales, pharyngo-bronchiques, des otites les plus légères.

PERFORÉ, ÉE. adj. et s. m. [*perforatus;* τρητὸς; all. *durchbohrt;* angl. *perforated;* it. *perforato;* esp. *perforado*]. Qui a subi une *Perforation.* — Qui s'est développé avec des trous.

PERFOMANCES. s. f. pl. [angl. *perfomance*]. Le tableau des épreuves subies sur l'hippodrome par un cheval de course.

PÉRI. [de περὶ, autour, avoisinant, pendant]. Racine des mots indiquant enveloppement, voisinage.

PÉRI-ANAL. Faute au lieu de *Périproctique.*

PÉRIANDRIQUE. adj. [de ἀνήρ, mâle]. Situé autour des étamines.

PÉRIANTHE. s. m. [de ἄνθος, fleur; all. *Blumenhülle;* angl. *perianth;* it. *perianto;* esp. *periantio*]. Calice ou involucre. — L'enveloppe des organes génitaux des Phanérogames qu'elle soit simple ou double.

PÉRIANTHÉ, ÉE. adj. [esp. *periantado*]. Muni d'un Périanthe, simple ou double.

PÉRIARTÉRITE. s. f. L'inflammation de la tunique externe des artères.

PÉRIBLASTE. s. m. [de βλαστὸς, germe]. Ce qui est autour de l'œuf, d'une cellule.

PÉRIBLÉMA. s. m. [de περίβλημα, habillement]. Revêtement. — Enveloppe épidermique.

PÉRIBLÈME. s. m. [de βαλλειν, répandre]. Ce qui d'une tige de Dicotylédone est autour du *Plerôme.*

PÉRIBLEPSIE. s. f. [περίβλεψις, de περὶ, autour, et βλέψις, regard; all. *das scheue Umherschielen;* angl. *periblepsy;* it. *periblessia;* esp. *periblepsia*]. Le regard inquiet pendant le délire.

PÉRIBOLE. s. f. [περιβολή, de περιβάλλειν, jeter autour]. Transport vers l'extérieur.

PÉRIBOLE. s. m. [de περίβολος, enceinte]. Revêtement, enveloppe.

PÉRICAL. s. m. [mot signifiant *gros pied*]. Maladie de l'Inde caractérisée par une augmentation de volume indolente et graduelle des os du pied et de ce dernier; bientôt celui-ci se charge de tubérosités dont la base s'étend dans les parties molles sous-cutanées. Au bout de quelques années, ces tubercules se ramollissent, s'ulcèrent. La lésion qui est de la nature des épithéliomas consiste en nombreuses cavités à face interne lisse, à paroi fibreuse, molle, remplies par une substance blanchâtre, etc., à surface grenue, comme framboisée. Ces grains mamelonnés sont formés de cellules d'épithélium prismatique assez régulièrement juxtaposées en couches concentriques, accompagnées de matière amorphe finement grenue et de gouttes ou granules graisseuses. Ces éléments ont, à tort, été pris pour des spores de Champignons microscopiques qui sont de diverses sortes et qui ne s'y trouvent que comme productions épiphénoménales.

PÉRICAMBIUM. s. m. La couche cellulaire la plus superficielle du cambium. Anneau de larges cellules disposées en une ou plusieurs couches circulaires autour des faisceaux fibro-vasculaires formant le cylindre central des racines, ainsi qu'autour de la tige des Cryptogames vasculaires et des Phanérogames. (Nägeli et Leitgeb.)

PÉRICARDE. s. m. [*pericardium;* περικάρδιον; de καρδία, cœur; all. *Hertzbeutel;* angl. *pericardium;* it. et esp. *pericardio*]. Sac membraneux situé à la partie inférieure du médiastin antérieur, adhérent à l'aponévrose centrale du diaphragme et qui enveloppe le cœur. — *P. fibreux.* La portion fibreuse du *P.* qui a la forme d'un cône dont la base repose sur le centre phrénique avec adhérence, et dont le sommet se continue avec la tunique externe des gros vaisseaux qui partent de la base du cœur. — *P. séreux.* Son feuillet pariétal, très mince, tapisse la face interne du sac fibreux dont il est inséparable. Le feuillet viscéral de cette séreuse recouvre le cœur; il tapisse les ventricules, passe sur les sillons auriculo-ventriculaires, laissant au-dessous de lui les vaisseaux, les nerfs et le tissu cellulaire qui y sont contenus. Il franchit de même le sillon interventriculaire et les organes qu'il contient. Il entoure aussi les deux auricules et les oreillettes.

PÉRICARDIQUE. adj. Qui concerne le *Péricarde,* qui en dépend.

PÉRICARDITE. s. f. [all. *Herzbeutelentzündung;* angl. *pericarditis;* esp. *pericarditis*]. Inflammation du péricarde avec rougeur et épaississement de la séreuse, production de tissu cellulaire embryonnaire mou, gélatiniforme, villiforme ou non, néo-membranes vasculaires, etc. Des coups, des chutes sur la région du cœur, un refroidissement brusque surtout après des sueurs, les grandes opérations chirurgicales sont les causes les plus ordinaires de la *P.* Souvent le diagnostic en est assez difficile, et la terminaison funeste. Les signes locaux de la *P.* sont une douleur plus ou moins vive au-dessous du mamelon ou vers l'extrémité inférieure du sternum, augmentant par la percussion, la toux et les mouvements inspiratoires empêchés plus ou moins ainsi. Les battements du cœur sont plus forts, plus fréquents, souvent tumultueux; il y a quelquefois une voussure de la région précordiale. L'auscultation de la région précordiale permet d'entendre divers bruits que l'on a comparés à ceux du cuir neuf, d'un soufflet, d'une râpe ou d'une scie. Ils paraissent dus au frottement réciproque des deux feuillets opposés du péricarde revêtus de néo-membranes. Il y a parfois un sentiment d'angoisse qu'augmentent les mouvements. La matité est souvent plus ou moins étendue par suite d'hydropéricarde. — *P. hémorrhagique.* Celle dans laquelle les capillaires de la séreuse ou de ses néo-membranes sont le siège d'épanchement sanguin. — *P. pariétale.* Celle de la portion péricardite qui tapisse le *P. fibreux.* — *P. purulente.* Celle avec sérosité chargée de leucocytes. — *P. sèche.* Celle qui a lieu sans production de sérosité ou à peu près. — *P. viscérale.* Celle du péricarde tapissant le cœur.

PÉRICARDO-PÉRITONÉAL, ALE. adj. et s. Qui concerne le péricarpe et le péritoine. — Le conduit qui sur les Sélaciens, les Chéloniens s'étend du péricarpe au péritoine.

PÉRICARPE, s. m. [de περὶ, autour, et καρπός, le carpe de la main]. Topique, pansement qui s'applique autour du poignet.

PÉRICARPE. s. m. [περικάρπιον, de καρπὸς, fruit; all. *Fruchthülle;* angl. *pericarp;* it. *pericarpo;* esp. *pericarpio*]. Ensemble des enveloppes des ovules fécondés d'un Phanérogame. Il comprend tout ce qui, dans le fruit, n'est pas graine : 1° l'*épicarpe;* 2° le *sarcocarpe* ou *mésocarpe;* 3° l'*endocarpe*.

PÉRICARPIAL, ALE. adj. Qui concerne le *Péricarpe* des fruits.

PÉRICARPIEN, ENNE. sdj, Qui se rapporte au carpe ou poignet. — Ce qui s'y distribue.

PÉRICARPOÏDE. adj. [de *péricarpe*, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à un *Péricarpe*, tout en étant quelque organe d'une provenance autre que lui, un changement évolutif d'un organe autre que les parois de l'ovaire végétal.

PÉRICÉRÉBRITE. s. f. (Brunet). La *Paralysie générale* ou *Polyparésie*.

PÉRICHÈSE et **PÉRICHÈZE**. Faute au lieu de *Périchœtium*.

PÉRICHÈTE. s. f. Comme *Périchœtium*.

PÉRICHÆTIAL, ALE. adj. Qui concerne le *Périchœtium*.

PÉRICHÆTIUM. s. m. [de περὶ, autour, et χαίτη chevelure; all. *Mooskelch*]. Involucre entourant les paraphyses dans les Mousses.

PÉRICHONDRE. s. m. [χόνδρος, cartilage; all. *Knorpelhaut;* angl. *perichondrium;* it. *pericondrio;* esp. *pericondro*]. Couche de tissu cellulaire vasculaire, analogue au périoste, autour des cartilages non articulaires, mais sans pénétration de ses vaisseaux dans le cartilage comme il en passe au contraire du périoste dans l'os.

PÉRICHONDRITE. s. f. [all. *Knorpelhautentzündung;* angl. *perichondritis;* it. *perichondrite*]. Phlegmasie du *Périchondre*. — *P. tarsienne*. Le *Chalazion*.

PÉRICHONDROME. s. m. Tumeur du *Périchondre*.

PÉRICLASE. s. f. [de κλάσις, fracture]. Fracture comminutive.

PÉRICLINE. s. m. [de περὶ, autour, et κλίνη, lit; esp. *periclino*]. L'ensemble des bractées autour des fleurs des Synanthérées

PÉRICOLE. s. m. Le *Périchœtium*.

PÉRICOLPITE. s. f. [de κόλπός, vagin]. Phlegmasie du tissu cellulaire qui est sous la muqueuse vaginale, périvaginal.

PÉRICORNÉAL,ALE. adj. Qui entoure la cornée.

PÉRICOROLLIE. s. f. Les dicotylédones monopétales à étamines périgynes.

PÉRICRÂNE. s. m. [περικράνιον, de περὶ, autour, et κρανίον, crâne; all. *Schädelhaut;* angl. *pericranium;* it. *pericranio;* espr *pericraneo*]. Périoste du crâne.

PÉRICYCLE. s. m. [de πέρὶ, autour, et κύκλος, cercle]. Entre l'endoderme des Dicotylédones et la surface externe des faisceaux fibro-vasculaires de la tige, la couche de tissu cellulaire, dite aussi *Péricambium*, de même origine et nature que leur moelle et que leurs rayons médullaires. — Couche ligneuse continue plus ou moins épaisse ou en faisceaux séparés, sous l'endoderme de l'écorce des Clématites et autres Renonculacées, etc.

PÉRICYSTE. s. m. [de κύστις, poche]. La couche de tissu cellulaire vasculaire qui entoure la paroi propre des kystes.

PÉRICYSTITE. s. f. [de κύστις, vessie]. Phlegmasie du tissu cellulaire périvésical.

PÉRIDENTAIRE. adj. Qui entoure les dents. — Leur follicule.

PÉRIDERME. s. m. [de δέρμα, derme]. — **B**. Couches de cellules aplaties constituant des feuillets entre le mésoderme et la couche herbacée de l'écorce des dicotylédonées. — La cuticule mince qui recouvre l'ensemble de toute la plante sur les Algues (Kutzing). — **A**. Le tube chitineux, cuticulaire provenant de l'épiderme et l'entourant sur les Vers, etc.

PÉRIDESMIQUE. adj. [de δεσμὸς, lien; esp. *peridesmico*]. Qui concerne les ligatures autour d'un organe.

PÉRIDIDYME. adj. et s. f. [de περὶ, autour, et δίδυμος, testicule]. Ce qui est autour du testicule. — La tunique albuginée testiculaire.

PÉRIDIDYMITE. s. f. [de δίδυμος, testicule]. Phlegmasie de la *Pérididyme*, de la portion superficielle du testicule.

PÉRIDIOLE. s. m. [de περιδέω, je lie autour]. Comme *Péridion* ou *Péridium*.

PÉRIDION. s. m. Le *Péridium*.

PÉRIDISCAL, ALE. adj. [de περὶ, autour, et δίσκος, disque]. Qui est autour du *disque*, du réceptacle des Phanérogames.

PÉRIDIUM. s. m. Conceptacle de certains Champignons contenant des sporanges avec ou sans organes accessoires ou directement des spores.

PÉRIENCÉPHALITE. s. f. [de *encéphale*]. Phlegmasie de la pie-mère encéphalique et de la substance grise correspondante.

PÉRIENCÉPHALO-MÉNINGITE. s. f. (Calmeil, 1826). La *Paralysie générale*.

PÉRIÉRÈSE. adj. [περιαίρεσις, de αἱρεῖν, enlever; it. *perieresi*; esp. *perieresis*]. Incision circulaire.

PÉRIGASTRIQUE. adj. [de περὶ, autour, et γαστήρ, estomac]. Qui concerne le pourtour de l'estomac.

PÉRIGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui naît autour, qui enkyste.

PÉRIGLOTTE. s. f. [de γλῶττα, langue]. L'*Épiderme lingual*.

PÉRIGONE. s. m. [de γυνὴ, rejeton; angl. *perigonium;* it. et esp. *perigonio*]. Le *Périanthe* des monocotylédones.

PÉRIGYNAIRE. adj. Qui concerne le *Périgyne*.

PÉRIGYNANDRE. s. m. Le *Périanthe*, d'après Necker.

PÉRIGYNE. adj. et s. m. [de περὶ, autour, et γυνὴ, femme; all. *umschliessend;* angl. *perigynous;* it. et esp. *perigino*]. Ce qui est autour des organes sexuels femelles des Phanérogames, du pistil. — La corolle ou les pétales quand ils naissent sur la paroi interne du calice. — Les étamines, lorsqu'elles s'attachent à la paroi interne du périanthe, au-dessus de l'insertion de l'ovaire.

PÉRIGYNIQUE. adj. [esp. *periginico*]. Qui concerne le *Périgyne*.

PÉRIGYNIUM. s. m. Le *Périgyne*.

PÉRIHÉPATITE. s. f. Péritonite limitée au péritoine qui est autour du foie.

PÉRIKÉRATIQUE. adj. [de κέρὰς, corne, cornée]. Qui est autour de la cornée.

PÉRILYMPHE. s. f. [angl. *perilymph;* esp. *perilinfe*]. L'*Humeur de Cotugno*.

PÉRIMÈTRE. s. m. (Badal). — **Y**. Instrument pour la mesure du champ visuel.

PÉRIMÉTRITE. s. f. [de μήτρα, matrice]. Inflammation du tissu cellulaire sous-péritonéal ou non, qui est autour de la matrice.

PÉRIMYSION. s. m. (Meckel, 1828). Comme *Périmysium*.

PÉRIMYSIUM. s. m. [de μῦς, muscle] (Clarus, 1810). Tissu cellulaire, mou, vasculaire, qui entoure les faisceaux secondaires et primitifs des muscles à faisceaux striés et à ces faisceaux forme une trame délicate de cellules fibro-plastiques, n'ayant que peu ou pas de fibres élastiques.

PÉRINÉAL, ALE. adj. [angl. *perineal;* it. *perineale;* esp. *perineal*]. Qui concerne le *Périnée*.

PÉRINÉE. s. m. [*perinœum*, *interfemineum;* περίνεος; all. *Damm*, *Mittelfleisch;* angl. *perineum;* it. et esp. *perineo*]. Région comprise entre l'anus et les parties génitales. Le *P.* est limité latéralement par les branches ascendantes des ischions et descendantes du pubis des deux côtés, et en arrière par une ligne transversale fictive qui réunirait les deux tubérosités de l'ischion. Il a la forme d'un triangle dont le sommet correspond à la symphyse du pubis, et est divisé d'avant en arrière en deux parties égales par une ligne médiane, dite le rhaphé de la peau périnéale. Ses organes importants sont, en procédant d'arrière en avant : sur la *ligne médiane*, le col de la vessie, la prostate, la portion membraneuse et le bulbe de l'urèthre; sur les *côtés*, l'espace ischio-rectal, etc. Chez la femme ce sont une aponévrose superficielle ou ischio-pubio-vulvaire; les muscles transverse ischio-clitoridien et constricteur de la vulve; une aponévrose moyenne du *P.* percée d'une grande ouverture médiane pour le passage du vagin, mais ne renfermant pas de muscle trans-

verse profond du périnée, enfin une aponévrose périnéale profonde ou supérieure qui adhère à la précédente vu l'absence de prostate et de muscle de Wilson, de sorte que là il n'y a pas d'étage supérieur du périnée dans la portion moyenne.

PÉRINÉO-BULBAIRE. adj. Qui concerne le *Périnée* et le bulbe uréthral de l'homme, les lésions de cette région, etc.

PÉRINÉOCÈLE. s. f. [de *périnée*, et κήλη, hernie]. *Hernie périnéale.*

PÉRINÉO-CLITORIDIEN. adj. et s. [it. et esp. *perineo-clitoriano*]. Qui va du périnée au clitoris. — Le *Muscle constricteur du vagin.*

PÉRINÉOPLASTIE. s. f. [de *périnée*, et πλάσσειν, former, restaurer]. *Autoplastie périnéale.*

PÉRINÉORRHAPHIE. s. f. [de περίνεος, périnée, et ῥαφή, suture]. Suture de la déchirure du *Périnée.*

PÉRINÉPHRÉTIQUE. Faute au lieu de *Périnéphritique.*

PÉRINÉPHRIQUE. Faute au lieu de *Périnéphritique.*

PÉRINÉPHRITE. s. f. [de νεφρῖτις, néphrite]. Inflammation des tissus adipeux et cellulaire périnéphritiques.

PÉRINÉPHRITIQUE. adj. [de περὶ, autour, et νεφρὸς, rein]. Qui est autour du rein.

PÉRINERF. s. f. Le *Névrilème.*

PÉRINÈVRE. s. m. [de νεῦρον, nerf] (Ch. Robin, 1855). Élément anatomique qui offre une disposition tubuleuse autour des *faisceaux primitifs* des tubes dans les *nerfs de la vie animale* et dans les *filets blancs* du grand sympathique; il les entoure comme le *myolemme* entoure les faisceaux striés des muscles volontaires. Seulement, avec les tubes nerveux se trouvent dans sa cavité tubuleuse des fibres du tissu cellulaire et quelques capillaires le traversant pour arriver dans les plus gros faisceaux. Cet élément existe dès la sortie des faisceaux de tubes hors de la moelle. Il s'étend jusqu'à la terminaison des tubes nerveux isolés. C'est lui qui se ramifie et s'anastomose dans les *plexus nerveux*, et non les faisceaux de tubes nerveux qu'il enveloppe et qui ne font que se séparer les uns les autres. Le *névrilème* se trouve entre chacun des faisceaux primitifs de tubes qui sont entourés de *Périnèvre.*

PÉRINUCLÉAIRE. adj. Qui siège autour du noyau des cellules; qui le touche d'une manière immédiate.

PÉRINÉVRITE. s. f. Pour *Névrilémite.*

PÉRINYCTIDE. adj. et s. [νὺξ, nuit; it. *perinittide;* esp. *perinitides*]. Qui se montre la nuit.

PÉRIODE. s. f. [*periodus;* περίοδος, de ὁδὸς, chemin, circuit; all. *Periode;* angl. *period;* it. et esp. *periodo*]. — **M.C.** Les différentes phases d'une maladie. — Les différentes époques que l'on peut distinguer dans le cours d'une affection morbide. — *P. de dépression.* Les phases de la polyparésie ou d'autres maladies cérébrales dans lesquelles les actes, soit de la pensée, soit de motricité, s'accomplissent avec une moindre énergie qu'à l'ordinaire ou dans lesquelles il y a parésie à des degrés divers de tels ou tels organes. — *P. d'excitation.* La phase de plus ou moins de durée de la polyparésie dans laquelle tous les actes intellectuels du malade ou une partie seulement dépassent la moyenne générale en intensité, avec ou sans actes impulsifs, pendant que d'autre part souvent surviennent lentement des dépressions motrices se manifestant par des troubles de la prononciation, des affaiblissements musculaires divers des membres, etc. — Les cas dans lesquels durant les maladies inflammatoires, les maladies cérébrales, les actes soit intellectuels soit moteurs offrent des caractères d'intensité ou de violence inhabituels.

PÉRIODEUTE. s. m. [*circulator;* περιοδευτής; it. et esp. *periodeudo*]. Médecins qui allaient de ville en ville pour traiter les malades.

PÉRIODICITÉ. s. f. [*reversio, certus circulus;* all. *Periodicität, Wiederkehr;* angl. *periodicity;* it. *periodicità;* esp. *periodicidad*]. Qualité de ce qui est *Périodique.* — **M. C.** Aptitude qu'ont certains phénomènes physiologiques ou pathologiques, se rattachant aux troubles des propriétés de la vie animale, à se reproduire à des époques déterminées, après des intervalles plus ou moins longs, pendant lequels ils cessent complètement.

PÉRIODIQUE. adj. Qui a le caractère de la *Périodicité.* — Qui revient à des intervalles de temps déterminés et à peu près les mêmes.

PER-IODIQUE. Au lieu de *Hyper-iodique.*

PÉRIODONTITE. s. f. [de ὀδοὺς, dent]. Inflammation du follicule dentaire.

PÉRIODYNIE. s. f. [περιωδυνία]. Douleur suraiguë.

PÉRIOECIE. s. f. [de οἰκια, maison]. Ce qui resterait à une cellule si on lui enlevait son noyau.

PÉRIONE. s. m. [de ὠὸν, œuf; all. *Eihülle;* esp. *periona*]. La caduque (Breschet).

PÉRIONYX. s. m. [de περὶ, autour, et ὄνυξ, ongle]. Couche très mince ou à une seule rangée de cellules épithéliales du repli sus-unguéal de la couche cornée de l'épiderme, prolongée sur toute la face dorsale de l'ongle du fœtus.

PÉRIOPLE. s. m. [de περὶ, autour, et ὁπλή, sabot]. Ce n'est en fait que la partie dure superficielle du *Sabot,* des cornes, des becs, qui s'enlève de la superficie de ces parties et des ongles.

PÉRIOPLIQUE. adj. Qui concerne le *Périople.*

PÉRIORBITE. s. m. [de *orbite;* it. et esp. *periorbita*]. *Périoste* de la cavité orbitaire.

PÉRIORCHITE. s. f. [de ὄρχις, testicule]. Inflammation de la portion sous-albuginée du testicule ou du tissu cellulaire de sa trame.

PÉRIOSTAL, ALE. adj. Pour *Périostéique.*

PÉRIOSTE. s. m. [*periosteum;* περιοστέος, de περὶ, autour, et ὀστέον, os; all. *Beinhaut, Knochenhaut;* angl. *periosteum;* it. et esp. *periostio*]. Couche de *tissu cellulaire,* blanche, résistante, sur les jeunes sujets, devenue très mince chez l'adulte et le vieillard. Elle forme une enveloppe aux os et les revêt de toutes parts, excepté dans les endroits où adhèrent à l'os tant les tendons que les ligaments et où dans l'ossification est resté du cartilage articulaire. Sa face interne adhère à l'os par contact immédiat dès qu'est passée la période de l'ossification où il n'y a plus là d'ostéoblastes et çà et là ses fibres accompagnent seules les vaisseaux dans les canaux de Havers. Il n'y a jamais de moelle, de médullocelles, ni d'ostéoblastes dans ces derniers, ni entre le périoste et l'os. Le *P.* ne renferme pas plus de fibres élastiques que le tissu cellulaire ordinaire. Il diffère de ce dernier seulement par la présence de fascicules et de tubes nerveux minces à myéline, accompagnant quelques artérioles et disposés comme ceux des *ligaments;* mais il n'a pas la texture de ceux-ci, ni celle du *tissu fibreux* en général. Il n'a d'autre rôle que celui d'organe vecteur des vaisseaux de l'os, c'est-à-dire des artérioles et des vénules qui se distribuent dans son épaisseur et de là se continuent en se subdivisant dans l'épaisseur de l'os même, dans ses *conduits de Havers,* sans qu'il y ait là d'autre tissu cellulaire que celui qui appartient à la tunique externe des plus gros des vaisseaux ci-dessus. Ce passage des vaisseaux du *P.* dans l'os distingue celui-ci du *périchondre,* lequel est parcouru aussi par des artérioles, des capillaires et des veinules, mais dont aucun ne pénètre dans le cartilage, sauf le cas du cartilage d'ossification épiphysaire creusé de canalicules que parcourent des vaisseaux. Dans les cas où en conservant le *P.* ou le greffant, de l'os en vient, c'est que de l'os ou des ostéoblastes, suivant les cas, ayant été emportés avec lui de l'os, ont continué à se développer. — *P. dentaire, péridentaire* ou *alvéolo-dentaire.* Mauvaise désignation de la paroi du *follicule dentaire* après que chaque follicule ayant été englobé par le développement des os maxillaires et que la ou les racines dentaires s'étant développées sont retenues par *gomphose.* Le tissu cellulaire de la face externe de ce follicule adhère à l'os alvéolaire et on voit de ses vaisseaux allant dans les canaux de Havers de celui-ci. Ses conduits sanguins nombreux viennent tant des divisions des artères maxillaires qui vont à la papille de chaque follicule que de celles des *gencives* avec lesquelles elles s'anastomosent. Des fascicules de tubes nerveux minces à myéline, composés de deux à cinq tubes et au delà, parallèles à la racine dentaire, au nombre de sept à dix au moins pour une incisive humaine sont dans l'épaisseur de cette paroi folliculaire. La face interne de celle-ci adhère par contiguïté immédiate au *cément,* qui en entraîne une mince couche lors des avulsions. Des lymphatiques vont

à ceux des gencives et par eux arrivent à gagner les glandes sous-maxillaires.

PÉRIOSTÉ, ÉE. adj. Comme *Périostéal.*

PÉRIOSTÉAL, ALE. adj. Qui concerne le *Périoste.*— Qui en a la nature.

PÉRIOSTÉIQUE. adj. Comme *Périostéal.*

PÉRIOSTÉITE. s. f. La *Périostite.* — Périostite et ostéite simultanées.

PÉRIOSTÉO-MÉDULLITE. s. f. (Gerdy). *Périostite* et *Médullite.*

PÉRIOSTÉOPHYTE. s. m. [de περιοστέος, périoste, et φυτὸν, production]. Les productions osseuses partant du *Périoste* (Albers), exostoses, ostéophytes, etc.

PÉRIOSTÉOTOMIE. s. f. [de ὀστέος, périoste, et τομή, section]. Dissection chirurgicale du *Périoste.*

PÉRIOSTIQUE. adj. Comme *Périostéal.*

PÉRIOSTITE. s. f. [all. *Knochenhautentzündung;* angl. *periostitis;* it. *periostite, periostitide;* esp. *periostitis*]. Phlegmasie du périoste avec douleur, gonflement, etc. Elle peut survenir spontanément chez les scrofuleux, dans la syphilis, etc. Elle peut être causée par des plaies ou contusions, par l'habitation d'un lieu froid et humide, etc. L'empâtement profond et diffus, les douleurs intenses spontanées et provoquées par la pression, l'intégrité de la peau, qui n'offre que quelques marbrures sans rougeur érysipélateuse, l'absence de toute lésion dans les veines, permettent d'établir comme siège de l'inflammation le périoste à l'exclusion de la peau, du tissu cellulaire sous-cutané et des veines, dans la périostéite, la peau, quoique luisante, conserve encore sa coloration normale, alors que l'acuité des souffrances et le gonflement signalent déjà une phlegmasie intense et profonde. Si la peau s'affecte consécutivement, c'est sous forme de marbrures rougeâtres, de taches irrégulières rosées ou brunâtres, séparées par des portions de peau blanche, que se manifeste l'extension de la phlogose aux tissus superficiels. Rarement la périostéite aiguë phlegmoneuse se termine par résolution sous l'influence de la médication antiphlogistique. Le *débridement* par de larges incisions faites jusqu'à l'os, *avant que la fluctuation soit évidente*, et dès que la périostéite est reconnue, est établi en précepte. L'incision a de plus l'avantage de faire cesser l'étranglement, et de permettre au pus de se faire jour au dehors avant d'avoir décollé le périoste et nécrosé l'os dans une grande étendue. A l'autopsie, on trouve le périoste décollé et notablement épaissi, infiltré, ainsi que le tissu cellulaire sous-cutané. Là où le pus s'est formé, la face interne du périoste est d'un blanc sale, offrant des taches ecchymotiques; ailleurs la membrane fibreuse offre une teinte marbrée ou rouge foncé, à surface tomenteuse, avec ou sans épanchement de sang entre elle et l'os, qui n'est pas toujours enflammé à ce niveau. — *P. alvéolo-dentaire.* L'*Ostéopériostite alvéolo-dentaire.* — *P. chronique.* Celle de longue durée qui ordinairement est liée à un état général (tubercules, scrofule, syphilis, etc.). — *P. diffuse.* Forme grave de la *P.* qui envahit tout ou partie du périoste d'un os. — *P. phlegmoneuse.* L'*Ostéite* et l'*Ostéomyélite* aiguës suivies de suppurations.

PÉRIOSTOSE. s. f. [de περιοστέος, périoste; all. *Beinhautwucherung, Periostosis;* angl. *periostosis;* it. *periostosi;* esp. *periotosis*]. Gonflement, épaississement inflammatoire ou autre du tissu du périoste et de l'os, de celui-ci surtout, sans exostose proprement dite.

PÉRIOSTOSÉ, ÉE. adj. et s. Qui est atteint de *Périostose.*

PÉRIOSTRACUM. s. m. La couche diversement colorée se détachant en lamelles d'aspect corné à la surface des coquilles des Gastéropodes.

PÉRIOTIQUE. adj. [de περὶ, autour et οὖς, oreille]. Qui est autour de l'oreille.

PÉRIOVULAIRE. adj. Qui est autour de l'ovule, de l'œuf.

PÉRIPATE. s. m. [de περὶπάτεω, je déambule]. Genre d'Annélides marins à pattes armées de griffes.

PÉRIPÉNIEN, ENNE. adj. Qui est autour du *Pénis.*

PÉRIPÉTALE. adj. [de περὶ, autour, et πέταλον, pétale; esp. *peripetalo*]. Les dicotylédones polypétales à étamines pérygines.

PÉRIPÉTALIE. s. f. Classe des dicotylédones péripétales.

PÉRIPHACITE. s. f. [de φακὸς, lentille]. Pour *Phacohyménitis.*

PÉRIPHÉRIE. s. f. [*peripetalia;* περιφέρεια, de περὶ, autour, et φέρειν, porter; all. *Umkreis;* angl. *periphery;* it. et esp. *periferia*]. Surface extérieure d'un corps.

PÉRIPHÉRIQUE. adj. Qui concerne la *Périphérie* d'un corps, d'un organe, ce qui est autour de lui.

PÉRIPHORANTHE. s. m. [de περὶ, autour; φορὸς, qui porte, et ἄνθος, fleur]. L'ensemble des bractées autour du *Phoranthe* des Synanthérées.

PÉRIPHYMOSIS. s. m. [περιφίμοσις], rétrécissement. — *Phimosis.*

PÉRIPLOQUE. s. f. [*Periploca,* L.]. Genre d'Asclépiadées.

PÉRIPNEUMONIE. s. f. [*peripneumonia;* περιπνευμονία, de πνεύμων, poumon; all. *Lungenentzündung;* angl. *peripneumony;* it. et esp, *peripneumonia*]. La *Pneumonie;* la *Pleuro-pneumonie.* — *P. épizootique, contagieuse, gangréneuse, carbunculaire,* etc. Inflammation pulmonaire grave, contagieuse, de l'espèce bovine. En Europe, en Asie, dans le sud de l'Afrique l'inoculation pratiquée comme le font les Sénégambiens et d'après les indications de Wilhelm (de Hasselt), met les animaux qui l'ont subie à l'abri de cette affection. L'inoculation se fait à la queue, sous laquelle on pratique une incision avec un scalpel couvert de mucus purulent ou du sang pris dans le poumon d'un animal mort de la maladie même, ou de sérosité prise dans une incision de la partie tuméfiée de la queue d'une bête inoculée quelques jours auparavant (Lenglen). Il en résulte de la fièvre et de la perte d'appétit pendant huit à vingt-cinq jours environ, après lesquels l'animal est préservé des atteintes de cette grave affection.

PÉRIPNEUMONIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Péripneumonie;* qui en souffre.

PÉRIPODE. s. m. [de περὶ, autour, et ποῦς, pied]. Organe qui entoure le pédicelle de l'*urne* des mousses, etc.

PÉRIPOLAIRE. adj. Qui est autour d'un pôle ou de ce qui le représente. — Qui reste à une même distance d'un pôle, réel ou fictif.

PÉRIPROCTE. adj. et s. m. [de πρωκτὸς, anus]. Qui est autour de l'anus. — La plaque du test des Échinodermes qui est dans ce cas.

PÉRIPROCTIQUE. adj. [de πρωκτὸς, anus]. Qui est près de l'anus.

PÉRIPROCTITE. s. f. [de πρωκτὸς, anus]. Inflammation du tissu cellulaire péri-anal ou périrectal.

PÉRIPROSTATIQUE. adj. Qui entoure la *Prostate.*

PÉRIPTÈRE. adj. et s. [περίπτερον]. Qui est entouré d'ailes, de nageoires. — Z. Les Anguilliformes, bordés par leur nageoire dorsale et ventrale réunies par la caudale.

PÉRIPTÉRÉ, ÉE. adj. [de πτερὸν, aile]. Muni d'appendices en forme soit d'aile, soit d'un périptère.

PÉRIPYÈME. s. m. [de πῦον, pus]. Formation de pus, d'abcès autour d'un organe.

PÉRIPTOSE. s. f. [περίπτωσις, de πτῶσις, chute]. Chute subite.

PÉRIRÉNAL, ALE. adj. Comme *Périnéphritique.*

PÉRISARQUE. s. m. Comme *Périderme.*

PÉRISCLÉRITE. s. f. L'*Episcléritis.*

PÉRISCOPIQUE. adj. [de περὶ, autour, et σκοπεῖν, voir]. Qui fait voir autour.

PÉRISCYPHE. s. m. [de σκύφος, coupe]. L'enveloppe autour des paraphyses des Mousses. — Comme *Périchœtium.*

PÉRISCYPHISME. s. m. [περισκυφισμός, de περὶ, autour, et σκυφίον, crâne]. Incision unique ou multiple du cuir chevelu, y compris ou non les muscles frontaux, allant d'une tempe à l'autre, opération indiquée par l'ancienne chirurgie.

PÉRISPERME. s. m. [de σπέρμα, graine; all. *Keimhulle;* angl. *perisperm;* it. *perispermo;* esp. *perisperma*]. L'albumen ou endosperme, partie constituante de la graine sous l'épismerme, entourant plus ou moins l'embryon de celle-ci et d'un volume plus ou moins grand par rapport à ce dernier. Il est formé de tissu cellulaire à cellules plus ou moins pleines de grains d'amidon, comme sur les Graminées, etc., de gouttes d'huile comme sur les Euphorbiacées, à cellules pourvues de cellules dures à parois épaisses comme sur les Dattiers, etc.

PÉRISPERMÉ, ÉE. adj. [it. *perispermato;* esp. *perispermado*]. Muni d'un *Périsperme* ou endosperme.

PÉRISPERMIQUE. adj. Qui concerne le *Périsperme.*

PÉRISPLÉNITE. s. f. Péritonite limitée au péritoine qui entoure la rate.

PÉRISPORANGE. s. m. [de *sporange;* esp. *perisporangio*]. Enveloppe des sporanges des Fougères.

PÉRISPORE. s. m. [*perisporium,* de σπορὰ, graine; it. *perisporo*]. Le sporange. — La tunique externe de fungine, dure, colorée ou non, lisse ou reticulée, ponctuée, etc., de certaines spores.

PÉRISTALTIQUE. adj. [*peristalticus;* περισταλτικός, de στέλλειν, resserrer; all. *peristaltisch, wurmförmig;* angl. *peristaltic;* it. et esp. *peristaltico*]. Les resserrements graduels et successifs de haut en bas, de leur origine vers leur terminaison du tube digestif, des canaux excréteurs et autres; mouvements dus aux contractions dans ce sens des fibres cellules composant leurs musculeuses, celles à fibres circulaires surtout; d'où la propulsion du contenu et sa progression qui normalement l'emporte toujours sur les contractions antipéristaltiques, lorsqu'il y en a, comme dans l'estomac et l'intestin.

PÉRISTALTISME. s. m. L'effet de ce qui est *Péristaltique.* — *P. du cœur.* Effet dû aux anastomoses des faisceaux striés du cœur dont les contractions soit rapides, soit lentes accidentellement, gagnent ainsi de l'un à l'autre de ces faisceaux, à partir du sommet des auricules d'abord pour les oreillettes, du sommet des ventricules ensuite.

PÉRISTAMINÉ, ÉE. adj. [esp. *peristaminado*]. Qui a les étamines périgynes.

PÉRISTAMINIE. s. f. [de στήμων, filament]. Classe des dicotylédones apétales à étamines pérygines.

PÉRISTAPHYLIN. adj. et s. m. [de σταφύλή, luette; all. *Zapfenmuskel;* it. et esp. *peristafilino*]. Qui est autour de la luette. — *P. externe* ou *inférieur.* Le ptérygo-staphylin, Ch., muscle qui s'attache en haut à la base de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde et à la trompe d'Eustache, et se perd dans l'épaisseur du voile du palais. — *P. interne* ou *supérieur.* Le pétro-staphylin, Ch., muscle attaché supérieurement à la face inférieure du rocher et au cartilage de la trompe d'Eustache, et se terminant dans le voile du palais.

PÉRISTAPHYLO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. m. [it. *peristafilo-faringeo*]. Pour *Palato-pharyngien.*

PÉRISTÉDION. s. m. Le *Malarmat.*

PÉRISTÈME. s. m. [de περὶ, autour, et στήμων, filament, étamine]. Ce qui est autour des étamines. — Le *Périanthe.*

PÉRISTÈRE. adj. et s. [de περιστερά, pigeon]. Qui concerne les Pigeons. — **Z.** La section des Colombigallines qui les renferme.

PÉRISTOLE. s. f. [περιστολή; it et esp. *peristole*]. Comme *Péristalsisme.*

PÉRISTOME. s. m. [de στόμα, bouche; all. *Peristomium;* it. *peristomo;* esp. *peristoma*]. Le pourtour de la bouche ou de l'abouchement d'un conduit ou de l'orifice d'une cavité quelconque.

PÉRISTOMÉ, ÉE. adj Qui est pourvu d'un *Péristome.*

PÉRISTOMIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Péristome,* le pourtour de l'ouverture d'un périanthe.

PÉRISTOMIQUE. adj. Qui se rapporte au *Péristome.*

PÉRISTROMA. s. m. [de στρῶμα, couche]. L'enveloppe interne d'un organe creux, externe d'un organe plein.

PÉRISTYLIQUE. adj. [de περὶ, autour, et στῦλος, style]. Qui a lieu autour du *Style.*

PÉRISYPHE. Faute au lieu de *Périscyphe.*

PÉRISYSTOLE. s. f. [de συστολή, contraction; all. et angl. *Perisystole;* it. et esp. *perisistole*]. Temps qui s'écoule entre la systole et la diastole.

PÉRISYSTOLIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Périsystole.*

PÉRITESTE. Faute au lieu de *Périditlyme.*

PÉRITHÈCE ou **PÉRITHÈQUE.** s. m. [de θήκη, loge]. Réceptacles entourant les thèques, les sporanges.

PÉRITHORACIQUE. adj. [de θώραξ, poitrine]. Qui est autour du thorax.

PÉRITOINE. s. m. [*peritonœum;* περιτόναιον, de περὶ, autour, et τείνειν, étendre : étendu autour; all. *Banchfell;* angl. *peritoneum;* it. et esp. *peritoneo*]. Séreuse qui tapisse la cavité abdominale, se prolonge sur la plupart des organes contenus dans cette cavité, les enveloppe en totalité ou en partie; elles maintient leurs rapports respectifs au moyen de prolongements et de replis qu'elle forme en s'accolant à elle-même au delà de ce qu'elle vient de tapisser. Le péritoine est, comme toutes les séreuses, une sorte de sac sans ouverture, qui recouvre tous les viscères digestifs sans les contenir dans son intérieur, et dont la surface interne, lisse et humectée de sérosité qu'elle sécrète, est partout en contact avec elle-même. Chez le fœtus mâle, il fournit un prolongement qui accompagne le crémaster et le testicule, lors de sa descente. Sur le fœtus femelle, c'est un petit prolongement engagé dans le canal crural, et appelé *canal de Nuck,* qui accompagne le *ligament rond,* l'homologue du crémaster. Vers le milieu du pavillon de la trompe, la cavité péritonéale communique avec le conduit de l'oviduice par un petit orifice. La portion du péritoine qui tapisse les parois de la cavité ventrale constitue le feuillet pariétal; celle qui recouvre les viscères est appelée feuillet viscéral; les moyens de communication entre ces deux feuillets sont formés par de nombreux replis séreux doubles. Le *P. pariétal* peut être détaché avec assez de facilité du diaphragme, plus aisément encore de la paroi abdominale, antérieure et latérale, et plus encore des fosses iliaques et des parois du petit bassin. Du tissu cellulaire sous-séreux est dans toute son étendue, surtout au niveau du rein, des fosses iliaques et du petit bassin. Au niveau de l'ombilic, le péritoine est adhérent, et en ce point le tissu cellulaire sous-péritonéal disparaît. Sur tout le reste de la paroi abdominale antéro-inférieure ce tissu cellulaire lâche est assez abondant et constitue le *fascia propria.* Le *P. viscéral* est plus mince que l'autre, transparent et permet d'apercevoir la couleur des viscères qui en sont recouverts. Il adhère à leur fibreuse sans jamais être réduit à sa couche épithéliale seule. En passant de la paroi abdominale sur la vessie, le péritoine s'applique à la symphyse pubienne pour gagner ensuite le sommet de la vessie, puis se continuer sur ses faces latérales et sur sa face postérieure. De là il se réfléchit sur les parois latérales du petit bassin, après avoir recouvert le releveur de l'anus, dont il est séparé par l'aponévrose périnéale supérieure. De la face postérieure de la vessie chez l'homme, il se porte sur la face antérieure et sur les faces latérales du rectum, en formant le cul-de-sac vésical ou vésicorectal, puis il s'adosse à lui-même et constitue le mésorectum. Le péritoine forme autour de la vessie un cul-de-sac périvésical dont les culs-de-sac vésico-utérin chez la femme et rectovésical chez l'homme sont la partie postérieure. Sur la femme, le péritoine se réfléchit de la face postérieure de la vessie contre la face antérieure de l'utérus, et forme ainsi le cul-de-sac vésico-utérin. Il se porte ensuite sur le fond de cet organe, puis sur la face postérieure, qu'il recouvre dans toute son étendue; il continue son trajet descendant sur la paroi postérieure du vagin, dans une étendue de 2 à 3 centimètres, pour se réfléchir, comme chez l'homme, sur le rectum. En se réfléchissant sur cet organe, il donne naissance au cul-de-sac rectovaginal. Sous le péritoine, le tissu cellulaire passe souvent à l'état adipeux (mésentère, épiploons et appendices épiploïques du gros intestin). Il peut y avoir des muscles, soit lisses, soit striés, dans le tissu cellulaire sous-séreux, mais jamais des fibres musculaires n'adhèrent au péritoine et ne lui appartiennent.

PÉRITOMIE. s. f. Comme *Circoncision.*

PÉRITOMISTE. s. m. [de περιτομή, circoncision, de περὶ, autour, et τομή, section]. Celui qui pratique la circoncision

PÉRITONÉAL, ALE. adj. [*peritonœus;* all. et angl. *peritoneal;* it. *peritoneale;* esp. *peritoneale*]. Qui concerne le *Peritoine.*

PÉRITONÉALGIE. s. f. [de ἄλγος, douleur]. Douleur du péritoine.

PÉRITONÉORRHAGIE. s. f. [de ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie péritonéale.

PÉRITONÉO-VAGINAL. adj. Comme *Vaginopéritonéal.*

PÉRITONIE. s. f. Toute affection péritonéale. — *P. végétante.* Épaississement du tissu de la trame péritonéale, sous forme de grains mamelonnés, comme végétants, pouvant individuellement arriver au volume d'un pois, isolés ou confluents, agglomérés même en masses pédiculées saillantes, ayant chacune leur artériole et leur vénule, formant des amas plus ou moins épais, occupant une portion plus ou moins étendue du péritoine. Leur tissu est plus ou moins mou, demi-transparent, grisâtre, avec ou sans incrustations calcaires. Il conserve une texture qui ne s'éloigne de la texture normale de la séreuse que par la proportion de substance hyaline qui est interposée aux fines fibres du tissu cellulaire, etc. Rien de plus facile que la distinction entre cette texture et celle des productions épithéliales dérivant de l'épithélium des séreuses.

PÉRITONISME. s. m. L'ensemble des phénomènes nerveux qui ont pour point de départ le péritoine et peuvent simuler la péritonite (Le Dentu).

PÉRITONITE. s. f. [*peritonitis*, de περιτόναιον, le péritoine, et *ite;* all. *Bauchfellentzündung;* angl. *peritonitis;* it. *peritonite;* esp. *peritonitis*]. *Phlegmasie péritonéale.* — *P. aiguë.* Le plus souvent elle est consécutive à une perforation survenant dans le cours de quelque altération gastrique, intestinale, de l'appendice iléocæcal, etc., de quelque plaie ou contusion de l'abdomen. D'autresfois elle survient consécutivement à une métrite, à une hépatite, à une entérite causée par une hernie étranglée, etc. Lorsqu'elle est consécutive à un traumatisme, à une perforation du tube digestif, etc., elle s'annonce par une douleur et un frisson violents. La douleur d'abord localisée en un point de l'abdomen se généralise dans cette cavité en devenant intolérable, s'exaspérant au moindre contact du tronc et se continue offrant de fréquentes exacerbations. Les traits sont contractés, la face grippée, la fièvre vive, le pouls petit, serré, dur. Le ventre est ballonné, tendu. Dès le début se montrent des vomissements douloureux de matières bilieuses, amères, verdâtres qui souvent persistent, avec des hoquets, une accélération extrême de la respiration. Il y a souvent constipation et parfois dysurie. Quelquefois au bout d'un à trois jours ou environ, ces symptômes persistant ou même s'aggravant, la douleur s'atténue et le ventre peut être palpé. Mais si le pouls reste petit, devient plus fréquent, la face plus grippée, avec sueurs générales profuses, cette suppression est un indice de mort prochaine. En quatre à cinq jours la face se cyanose, les extrémités se refroidissent et survient le collapsus précédant la mort. Quand une *péritonite aiguë* par cause autre qu'une perforation, un traumatisme, doit guérir, tous les symptômes s'atténuent peu à peu. Le pouls se relève, le météorisme abdominal diminue ainsi que la vivacité des douleurs spontanées ou au contact. Le malade se remet, la *P.* ne laissant à sa suite que des adhérences intestinales par des néomembranes, restant seulement causes de coliques ou de constipation fréquentes, d'obstructions intestinales, etc. Le repos absolu, calmer la soif par l'usage de la glace à petite dose, l'emploi de l'opium, de la morphine, le maintien d'une chaleur douce, continue autour du ventre, etc., sont les moyens les plus usités, que la *P.* soit généralisée ou partielle. — *P. chronique.* La *P.* tuberculeuse ou autre à marche lente, comme le développement des produits morbides qui la causent. — *P. générale.* Celle qui, aiguë ou chronique, siège dans toute l'étendue du péritoine. — *P. hémorrhagique.* Celle dans laquelle à la sérosité péritonéale supersécrétée s'ajoute le sang des capillaires de la séreuse rompus. — *P. partielle.* Celle qui ne siège que sur la portion du péritoine qui tapisse quelque viscère. — *P. puerpérale des nouveau-nés.* Affection générale analogue à la fièvre puerpérale et qu'on observe chez les enfants nouveau-nés (Lorain). La face exprime la souffrance; le ventre tendu, ballonné, rend un son tympanique, et paraît très sensible à la pression. La respiration est haute, courte, fréquente. La peau est jaune, etc. — *P. puerpérale des femmes en couches* [all. *puerperale Peritonitis;* angl. *puerperal peritonitis;* it. *peritanitide puerperale*]. Elle peut être causée par des violences durant l'accouchement, ou par l'application du froid, ou l'usage non judicieux des stimulants. — *P. tuberculeuse.* Celle qui est causée par les productions tuberculeuses du péritoine, de l'intestin ou des glandes lymphatiques du mésentère.

PÉRITONITIQUE. adj. Qui concerne les *Péritonites.* — Qui leur ressemble.

PÉRITONITISME. s. m. L'état morbide général de dépression, d'abattement, de stupeur, etc., dans lequel la péritonite met l'ensemble de l'économie. — L'état acquis de prédisposition à de fréquentes péritonites. — Les conditions générales de l'économie dans lesquelles amènent l'organisme des péritonites répétées.

PÉRITRACHÉEN, ENNE. adj. Qui est autour de la trachée, des trachées des Articulés.

PÉRITRÈME. s. m. [de περὶ, autour, et τρῆμα, pertuis]. La pièce qui est autour des orifices stigmatiques des trachées.

PÉRITROPE. adj. [de τρέπειν, tourner; all. *peritropisch;* angl. *peritropal;* it. et esp. *peritropo*]. Les graines dirigées de l'axe du fruit vers les côtés du péricarpe.

PÉRITYPHLITE. s. f. [de τυφλὸς, aveugle; angl. *perityphlitis*]. Inflammation du tissu cellulaire autour du cæcum.

PÉRI-UTÉRIN, INE. adj. [de περὶ, autour, et *utérus*]. *Circum-utérin.* — Qui est autour de l'utérus.

PÉRIVASCULAIRE. adj. *Circumvasculaire.* — Qui est autour des vaisseaux.

PÉRIVISCÉRAL, ALE. adj. *Circumviscéral.* — Qui est autour des viscères, digestifs surtout.

PERKINISME. s. m. [all. *Perkinismus;* angl. *perkinism;* it. et esp. *perkinismo*]. Moyen thérapeutique employé par Perkins dont on a assimilé les effets au galvanisme.

PERLASSE. adj. et s. f. [de *perle*, et l'all. *asche*, cendre]. Cendre perlée. — Potasse d'Amérique la plus blanche.

PERLE. s. f. [*margarita;* μαργαρίτης; all. *Perle;* angl. *pearl;* it. et esp. *perla*]. Les *P.* sont produites par l'Avicule, Lamellibranche; elles sont formées de carbonate calcaire combiné avec de la conchioline. Beaucoup d'autres Lamellibranches peuvent en produire accidentellement. Elles ne sont pas des produits de sécrétion. Elles résultent de la formation anormale de la *nacre* fournie par le *manteau*, se disposant accidentellement, en raison de la présence d'une lésion de celui-ci, d'un corps étranger, etc., en couches minces concentriques superposées. Des dispositions de celles-ci résultent pour les *P.* une couleur plus ou moins blanche, opaque, d'une transparence opaline avec éclat plus ou moins irisé, dit chatoyant. Les *P.* peuvent être roses, vertes, violettes, brunes ou noires. Les *perles fines* sont celles qui deviennent et restent libres entre le manteau et la couche de nacre. Les *P. adhérentes*, plus grosses, plus irrégulières, mamelonnées ou non, sont des épaississements locaux directs de la couche de nacre. — **M.C.** L'*Albugo.* — Capsule de gélatine entourant un médicament. — **Z.** Genre d'Orthoptères pseudo-névroptères.

PERLÉ, ÉE. adj. [all. *perlartig, perlförmig;* angl. *pearled;* it. *perlato;* esp. *perlado*]. Qui ressemble à la *Perle.*

PERLIDE ou **PERLIDÉ, ÉE.** adj. et s. Comme *Perlé.* — **Z.** Famille d'Orthoptères pseudo-névroptères dont l'abdomen se termine par deux soies plus ou moins longues.

PERLIFORME. adj. [de *perla*, perle, et *forma*, forme]. Qui ressemble à une *Perle.*

PERLON. s. m. Le *Squalus cinereus*, Artedi, grand Squale de nos côtes, avec une dent médiane inférieure pointue. — La *Trigla hirundo.* L., Acantoptérygien.

PERLURE. s. f. Toute rugosité du bois de cerf, etc., en forme de perle.

PERMANENT, ENTE. adj. [*permanens;* διαμένων, all. *permanent, bleibend;* it. et esp. *permanente*]. Qui conserve son état. — **A.** Qui n'est pas caduc comme les tissus ectodermiques; qui ne l'est plus normalement, comme les dents de remplacement, ou qui n'est jamais remplacé en cas de chute morbide ou sénile, comme les douze dernières molaires en particulier.

PERMANGANATE. s. m. Nom générique des sels formés par l'*Acide permanganique.* — *P. de potasse* ($Mn^2O^7.KO$). Sel qui se présente en paillettes cristallines d'une

couleur rouge intense : elles paraissent noires, avec un reflet vert métallique; mais leur poudre est d'un rouge purpurin foncé. Exposées à l'air, elles deviennent ordinairement d'un bleu d'acier foncé, sans éprouver d'autres altérations; en se dissolvant, elles communiquent à l'eau une très belle couleur purpurine violacée; peu de sel suffit pour donner une forte teinte rouge à une grande quantité d'eau. Traité par la potasse, ce sel passe au vert, au bleu indigo, au violet, etc., propriété qui sert à faire reconnaître le manganèse et ses oxydes. Le permanganate de potasse cristallisé s'emploie à la dose de 1gr,60 à 2 grammes pour un litre d'eau ordinaire. Quelques injections ou lavages faits avec ces liquides suffisent, pour enlever l'odeur désagréable des ulcères des abcès profonds, des plaies superficielles ou profondes, de l'ozène, etc.

PERMANGANIQUE. adj. Nom donné à l'acide (Mn^2O^7) le plus oxygéné du manganèse.

PERMÉABILITÉ. s. f. [*permeabilitas;* all. *Durchdringlichkeit;* angl. *permeability;* it. *permeabilità;* esp. *permeabilidad*]. Propriété qu'ont certains corps de se laisser traverser par des gaz ou des liquides.

PERMÉABLE. adj. [*permeabilis,* de *per,* à travers, et *meare,* passer; all. *durchdringlich, durchdringbar;* angl. *permeable;* it. *permeabile;* esp. *permeable*]. Qui se laisse traverser par des espaces invisibles à l'œil nu.

PERMUTATION. s. f. — **C.** La substitution réciproque entre deux composés d'un élément ou d'un radical a quelque autre.

PERMUTÉ, ÉE. adj. [*permutatus;* esp. *permutado*]. — **B.** L'état d'anomalie dans lequel l'avortement des organes sexuels détermine un changement dans la forme, etc., d'une fleur.

PERNICIEUX, EUSE. adj. [all. *höchstgefährlich;* angl. *pernicious;* it. et esp. *pernicioso*]. Qui porte atteinte à l'existence.

PERNICIOSITÉ. s. f. État de ce qui est *Pernicieux.*

PERNION. adj. et s. [*pernio;* χίμετλον]. Les engelures. — L'érythème des mains et des pieds.

PERNITREUX. adj. Pour *Hypoazotique.*

PERNITRIQUE. adj. Pour *Azotique.*

PÉROCÉPHALE. s. m. Genres de monstres acéphaliens (Gurlt) comprenant les Pseudocéphales, les Agnathes, etc. — A été dit pour *péracéphale.*

PÉROMOPLASTIE. s. f. [de πήρωμα, mutilation, et πλάσσειν, former]. Production ou restauration autosplastique d'un moignon. — Amputation.

PÉRONÉ. s. m. [*fibula, suræ radius, sura;* περόνη, qui signifie proprement agrafe; all. *Wadenbein;* angl. *perone;* it. *peroneo;* esp. *perone*]. Os long et grêle placé à la partie externe du tibia dont l'extrémité inférieure est plus grosse que la supérieure, mais dite pourtant la tête. Sur les Solipèdes, etc., le *péroné du tibia,* n'existe qu'au membre postérieur. Il est fixé en appendice au côté externe du tibia, et ne se prolonge jusqu'au jarret tibio-tarsien qu'au moyen d'un ligament. Cet os est de la même longueur que le tibia dans les tétradactyles; il manque dans les didactyles. Les *péronés du canon* sont deux petits os pyramidaux placés aux côtés de la face postéro-supérieure de l'os principal du canon (métacarpiens ou métatarsiens), mais moins longs que lui : leur extrémité supérieure est désignée sous le nom de *tête,* et l'inférieure sous celui de *bouton du péroné.* Ces os manquent dans les didactyles et les tétradactyles. Ce ne sont que des métacarpiens rudimentaires qui se trouvent aux membres antérieurs comme aux membres postérieurs et sans analogie réelle avec le *P.* du tibia.

PÉRONÉO-DACTYLIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va du péroné aux orteils. — Le *Muscle long fléchissseur des orteils.* — Ce qui s'y rend.

PÉRONÉO-MALLÉOLAIRE. adj. et s. [it. *peroneo malleolare*]. Qui concerne les *Malléoles* et le *Péroné.* — La veine saphène externe.

PÉRONÉO-SOUS-PHALANGETTIEN, ENNE. adj. et s. — *P. sous-phalangettien du premier orteil.* Le *Muscle long fléchisseur du gros orteil.* — Ce qui s'y rend.

PÉRONÉO-SOUS-TARSIEN, ENNE. adj. et s. Le *Muscle long péronier latéral.* — Ce qui s'y rend.

PÉRONÉO-SUS-MÉTATARSIEN, ENNE. adj. et s. Le *Muscle court péronier latéral* et le *Péronier antérieur.* — Ce qui s'y rend.

PÉRONÉO-SUS-PHALANGETTIEN, ENNE. adj. et s. — *P. sus-phalangettien commun.* Le *Muscle long extenseur des orteils.* — *P. sus-phalangettien du pouce.* Le *Muscle extenseur propre du gros orteil.* — Ce qui s'y rend.

PÉRONÉO-TIBIAL, ALE. adj. Qui concerne ou unit le *Péroné* et le *Tibia.*

PÉRONIER, IÈRE. adj. et s. [*peroneus;* angl. *peroneal;* it. et esp. *peroneo*]. Qui concerne le *Péroné.* — *P. antérieur.* Le *Petit péronéo-sus-métatarsien* (Ch.), muscle qui s'étend de la moitié inférieure du bord antérieur, et de la face interne du péroné à l'extrémité postérieure du cinquième métatarse. — *P.* (*Court*) *latéral.* Le *Grand péronéo-sus-métatarsien* (Ch.), muscle qui s'étend des deux tiers inférieurs du péroné au côté supérieur de l'extrémité postérieure du cinquième os du métatarse. — *P.* (*Long*) *latéral.* Le *Péronéo-sous-tarsien* (Ch.), muscle qui s'étend de la partie supérieure et externe du péroné jusqu'au-dessous du tarse.

PÉRONOSPORA. s. m. Genre de Champignons hyphomycètes botrytidés. Le mycélium de plusieurs espèces nuit aux plantes cultivées. — *P. de la vigne.* Le *Peronospora viticola.*

PÉROPODE. adj. et s. m. [de περονάω, j'agrafe, et πούς, pied]. Qui a les pieds reliés. — **Z.** Les Ophidiens non venimeux qui ont un os en forme d'S portant une griffe saillante dans le voisinage de l'anus, os qui est entre deux osselets articulés à une pièce osseuse allongée de chaque côté de la racine de la colonne vertébrale de la queue.

PÉROPTÈRE. Faute au lieu de *Périptère.*

PEROXYDE. s. m. [*peroxydum;* all. *Hyperoxyd;* angl. *peroxyd;* it. *perossido;* esp. *peroxydo*]. L'oxyde le plus oxygéné comme dans la série des oxydes d'un corps simple. — *P. de fer hydraté.* L'*Oxyde de fer* $F^2O^3.2HO$). — *P. d'hydrogène.* Le *Bioxyde d'hydrogène.* — *P. de manganèse.* L'*Oxyde* MnO^2. — *P. de plomb.* L'*Oxyde* PbO^2. — *P. de tantale.* Le composé Ta^2O^3.

PERPÉTUATION. s. f. [de *perpetuare,* rendre perpétuel]. La conservation des espèces par la reprodution des individus.

PERROQUET. s. m. [*Psittacus,* L.; all. *papagei;* angl. *parrot;* it. *pappagallo;* esp. *papagayo*]. Genre de Grimpeurs à tête dépourvue de huppe, *lorum* sans plumes, langue épaisse.

PERRUCHE. s. f. La femelle du *Perroquet.* — Genre de Grimpeurs voisins des *Ara,* à *lorum* emplumé.

PERRUCHÉS ou **SAINT-JULIEN** (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PERRYGINE. s. f. Teigne avec rugosités (Alibert).

PERSE (Asie occidentale). Sources de chlorure de sodium; sources de naphte et sources thermales.

PER SE. Le *Précipité per se* est le bioxyde rouge de mercure obtenu en chauffant ce métal.

PERSÉE. s. f. [*Persea,* Gaertn.]. Genre de Lauracées cinnamomées d'Asie et d'Amérique.

PERSÉCUTEUR, TRICE. adj. et s. — **M. C.** Qui concerne le *Délire des persécutions.* — Qui en est atteint.

PERSÉCUTION. s. f. — **M. C.** L'état mental des aliénés qui se croient soumis à une persécution, qui considèrent comme des actes de malveillance destinés à leur nuire toutes les actions de ceux qui les entourent ou des êtres fictifs dont ils imaginent l'existence.

PERSÉITE. s. f. Isomère de la mannite, mais d'un autre pouvoir rotatoire, tirée des fruits du *Laurus persea,* L., Lauracée.

PERSEL. s. m. Sel formé par un acide dont le corps simple est au maximum d'oxydation.

PERSÈQUE. adj. et s. [*Perca*]. Section de la famille des *Percoïdes.*

PERSICAIRE. Le *Polygonum persicaria,* L.

PERSIL. s. m. L'*Apium petroselium,* L. [all. *Petersilie;* angl. *parsley;* it. *petrosello;* esp. *peregil*], Ombellifère. — *P. de cerf* ou *laiteux.* La *Peucedanum cervaria,* L., Ombellifère diurétique. — *P. des fous.* L'*Æthusa cynapium,* L. [all. *Hundspetersilie;* angl. *fools parsley*], Ombellifère vireuse. — *P. de Macédoine.* Le *Smyrnium olusatrum,* L., et le *Bubon macedonicum,* L., Ombelli-

fères. — *P. des marais.* L'*Apium graveolens*, L., Ombellifère aromatique. — *P. de montagne.* Le *Peucedanum oroselinum*, Cass. — *P. de vache.* Le *Sison amomum*, L., Ombellifère dite diurétique.

PERSIMMON. s. m. Le *Diospyros virginica*, L., Ébénacée d'Amérique.

PERSIQUE. adj. Qui vient de la Perse.

PERSISTANT, ANTE. adj. [*persistens, perennis;* all. *perennirend;* angl. *persistent;* it. et esp. *persistente*]. — **V.** Permanent. — Qui ne présente pas de caducité naturelle.

PERSONNALITÉ. s. f. Le sentiment qu'a un être de son individualité en tant que constituant un tout organique et fonctionnel.

PERSONNÉ, ÉE. adj. et s. [*larvatus, personatus;* de *persona*, masque; all. *verlarvt;* angl. *personate;* it. *personato;* esp. *personado*]. — **B.** La corolle gamopétale, bilabiée, dont les deux lèvres sont closes par un renflement intérieur de la corolle. — Les plantes dont la corolle est sous cet état.

PERSPIRATION. s. f. [*perspirare*, de *per*, à travers, et *spirare*, souffler; διαπνοή; all. *Ausdünstung;* angl. *perspiration;* it. *perspirazione;* esp. *perspiracion*]. — *P. cutanée.* L'évaporation de la sueur versée à la surface de la peau. — *P. insensible.* Ce qui de l'évaporation à la surface de la peau est représenté par l'eau qui s'échappe de l'épiderme entre les orifices sudoripares, si tant est qu'il y ait là évaporation sensible. — *P. pulmonaire.* L'exhalation de vapeur d'eau et de gaz à la surface des canalicules pulmonaires s'échappant par l'expiration.

PERSPIRATOIRE. adj. [de *perspirare;* all. *perspirirend;* esp. *perspiratorio*]. Qui concerne la *Perspiration*, qui en provient.

PERSTRICTION. s. f. [*perstrictio*, de *perstringere*, serrer; *perstrizione;* esp, *perstriccion*]. L'application de ligatures très serrées.

PERSULFOCYANHYDRIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique.*

PERSULFOCYANIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^2Az^2S^6$) cristallisable jaune inodore, produit de l'action de l'*Acide sulfurique* sur l'*Acide sulfocyanique.*

PERSULFOCYANOGÈNE. s. m. ($C^6H^2Az^2S^6$). Corps amorphe, jaune, jadis confondu avec l'*Acide persulfocyanique*, obtenu du *Sulfocyanate de potasse* traité par l'*Acide azotique.*

PERSULFURE. s. m. [esp. *persulfuro*]. Combinaison d'un corps simple avec la plus grande proportion de soufre à laquelle il puisse s'unir. — *P. de potassium.* Le *Foie de soufre*, solide, brun, vitreux, fragile. C'est un mélange de sulfate de potasse et de pentasulfure de potassium.

PERTE. s. f. [all. *Verlust;* angl. *loss;* esp. *perdida*]. — **M.C.** Toute hémorrhagie par l'utérus. — *P. blanche.* La *Leucorrhée.* — *P. de connaissance.* Abolition brusque ou lente de tout mouvement, de toute manifestation intellectuelle, avec ou sans actions réflexes, la respiration et la circulation continuant, plus ou moins affaiblies dans la syncope, diverses maladies encéphaliques, l'agonie, etc. — *P. séminale.* Émission du sperme hors de toute action exercée sur les organes génitaux mâles. — *P. de substance.* Tout enlèvement chirurgical ou destruction pathologique d'une portion du tissu d'un organe.

PERTÉRÉBRANT, ANTE. adj. [*perterebrans*, de *per*, à travers, et *terebrare*, percer avec une vrille; all. *bohrend;* esp. *perterebrante*]. Douleur comparable à celle que déterminerait un instrument qui percerait la partie affectée.

PERTURBATEUR, TRICE. adj. [*perturbator;* all. *störend;* angl. *perturbator;* it. *perturbatore;* esp. *pertubador*]. Qui concerne la *Perturbation.* — Qui la détermine.

PERTURBATION. s. f. [*perturbatio*, de *perturbare*, troubler; ταραχή; all. *Störung;* angl. *perturbation;* it. *perturbazione;* esp. *perturbacion*]. — **M. C.** Trouble fonctionnel. — L'emploi de moyens qui arrêtent la continuation du développement d'un état morbide commencé ou qui le modifient dans tel ou tel sens.

PERTUS, USE. adj. [*pertusus;* all. *durchstossen*]. Qui est percé de trous irrégulièrement disposés.

PÉRULE. s. f. [de *perula*, besace]. L'enveloppe des bourgeons. — L'ensemble de leurs écailles (Mirbel). — Le sac de même forme que l'éperon constitué par les bases prolongées et soudées de deux des lanières du périgone des Orchidées.

PÉRUVIEN, ENNE. adj. et s. Les Indigènes mongoloïdes du Pérou en Amérique.

PÉRUVINE. s. f. La *Styrone.* — Le liquide ($C^{14}H^8O^2$) obtenu de la saponification de la *Cinnaméine.*

PERVENCHE. s. f. [all. *Sinngrün;* angl. *periwinkle;* it. *pervinca;* esp. *vincapervinca*]. Genre d'Apocynées. — *P. de serpent* ou *petite.* La *Vinca minor*, L. — *P.* (*grande*) La *Vinca major*, L.

PERVERSION. s. f. [*perversio*, de *pervertere*, altérer; all. *Verderbniss, Ausartung;* angl. *perversion;* it. *perverzione;* esp. *pervercion*]. — **M. C.** Changement du bien en mal. — Perturbation. — Dépravation. — *P. morale des instincts.* La *Folie héréditaire.*

PESAGE. s. m. [all. *Wägen;* angl. *weighing;* it. *pesamento*]. — **M. C.** L'action de peser les enfants, les malades. On use du *P.* pour arriver à déterminer l'état général de la santé, de l'assimilation, de la nutrition, des progrès de la croissance des premiers en comparant le poids qu'ils ont à un moment donné à celui qu'ils possédaient avant; on en use aussi pour déterminer si un malade est en voie de déperdition aux points de vue précédents, d'amaigrissement, etc., comparativement à ce qu'il était avant, ou s'il est au contraire en voie de retour à l'état normal sous ce rapport.

PESANT, ANTE. adj. [*gravis;* βαρύς; all. *schwer;* angl. *heavy;* it. *grave;* esp. *pesante*]. Se dit de tout corps qui, abandonné à lui-même, tombe aussitôt sur la surface du globe terrestre, ou qui, exprime sa tendance à tomber par la pression qu'il exerce contre un obstacle, c'est-à-dire par son poids.

PESANTEUR. s. f. [*gravitas;* βαρύτης; all. *Schwere;* angl. *heaviness;* it. *gravità;* esp. *pesadez*]. Le résultat des attractions des molécules pondérables les unes sur les autres, de telle sorte que la chute d'un corps peut être considérée comme un mouvement dû aux actions attractives réciproques de toutes les molécules terrestres sur toutes celles de l'objet envisagé. Il n'y a donc en fait que des corps pesants et non pesanteur. — *P. spécifique* [it. *pezo specifico;* esp. *pesadez especifica*]. Rapport du poids d'un corps à son volume; poids d'un corps sous un volume déterminé. — *P. spécifique absolue.* Le poids d'un volume déterminé d'une substance quelconque pesée dans une balance ordinaire. — *P. spécifique relative.* Le rapport entre les densités des deux corps, dont l'un sert de terme de comparaison. C'est l'eau que les physiciens ont choisie à cet effet : à la température de + 4° centigr., 1 centimètre cube d'eau distillée pèse 1 gramme, 1 litre d'eau pèse 1000 grammes. — *P. spécifique du corps.* Un homme vivant de constitution ordinaire, haut de $1^m,72$ et pesant $64^k,250$, déplace $63^l,500$ d'eau. Ces nombres donnent pour densité du corps $\frac{64,250}{63,500} = 1,011$. D'autres mensurations ont donné 1,009 pour pesanteur spécifique du poids du corps chez la femme (Ch. Robin). Valentin a indiqué 1,066 comme pesanteur spécifique du corps de l'homme, d'après des pesées prises sur le cadavre de l'homme probablement.

PÈSE-ACIDE. s. m. Variété d'*Aréomètre.*

PÈSE-BÉBÉ. s. m. Balance ou dynanomètre destiné à déterminer par le poids le degré de développement d'un enfant.

PESÉE. s. f. — **M. C.** Pression exercée sur un membre dans le cas de luxation, de fracture, de hernies, etc., à réduire. — Le résultat d'un *Pesage.*

PÈSE-LAIT. s. m. Le *Galactomètre.*

PÈSE-LIQUEUR. s. m. L'*Aréomètre.*

PÈSE-SEL. s. m. L'*Aréomètre.*

PESETTE. s. f. La *Viscia sativa*, L., Papilionacée.

PESOGNE. s. f. Le phlegmon du pied des Ruminants.

PESON. s. m. L'*Helix algira*, L., Gastéropode.

PESQUET et **PESQUIETS.** s. m. Le *Labrus nebulosus*, Lac., Labroïde brun à taches bleues et jaunes. — Le *Labrus tinca*, L.

PESSAIRE. s. m. [*pessus, pessarium;* πεσσός; all. *Mutterzäpfchen, Mutterkranz;* angl. *pessary;* it. *pessario, pesso;* esp. *pesario*]. Instrument que l'on place à demeure

dans le vagin, pour maintenir l'utérus en sa situation naturelle, dans le cas de descente de cet organe ou hernie vaginale. On les fait surtout en caoutchouc.

PESSE. s. f. L'*Abies excelsa*, Poiret, Conifère.

PESTE. s. f. [*pestis;* λοιμὸς ; all *Pest;* angl. *lague ;* it. et esp. *peste*]. Maladie contagieuse, fébrile, endémique dans le Levant, souvent épidémique, caractérisée de la céphalée, de l'abattement, des vertiges, l'apparition de taches rouges, de pétéchies, puis de bubons et d'anthrax. — *P. anthracique* (Pinel). Le *Sang de rate.* — *P. antonine* [*pestis antonina*]. Maladie fébrile très grave qui sévit dans l'empire romain, et particulièrement à Rome, sous l'empire d'Antonin. Hecker la rapproche de la *P. d'Athènes.* — *P. d'Athènes.* Le *Typhus des camps* survenant par défaut alimentation, conditions hygiéniques mauvaises, etc.; non contagieux. — *P. bovine* ou *P. cholérique des bœufs.* Le *Typhus des bêtes bovines.* — *P. à bubons.* La *P.* proprement dite contagieuse à la manière du choléra, etc., avec des bubons inguinaux, etc. Dans une *première forme* il y a une fièvre peu intense, pas de délire, des bubons et les malades guérissent promptement et facilement. Dans une *deuxième forme*, il y a : Fièvre, délire, bubons se manifestant aux aines, aux aisselles, et plus rarement à l'angle des mâchoires; le délire s'apaise vers le cinquième jour, et se termine, ainsi que la fièvre, vers le septième : plusieurs malades guérissent. *Troisième forme :* Fièvre et délire considérables, bubons, ou pétéchies, soit simultanément, soit isolément. Des anthrax surviennent dans les parties non recouvertes de poils, telles que les joues, le cou, la poitrine, le dos et les membres. Les symptômes fébriles sont ceux des fièvres ataxiques, mais plus intenses. Rémission ou mort du troisième au sixième jour. — *P. noire* [*pestis nigra ;* all. *der schwarze Tod;* it. *la mortalega grande*]. *P.* à bubons qui régna dans le milieu du XIVe siècle. Elle vint d'Asie et ravagea l'Europe et l'Afrique. — *P. d'Orient.* La *P.* à bubons.

PESTH (Hongrie). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

PESTIFÈRE. adj. [de *pestis*, peste et *ferre*, porter]. Qui donne la *Peste.*

PESTIFÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui a la *Peste.*

PESTILENCE. s. f. État de ce qui donne la peste ou est infectieux.

PESTILENTIEL, ELLE. adj. [*pestilentialis*, de *pestis*, peste; all. *pestarlig ;* angl. *pestilential ;* it. *pestilenziale ;* esp. *pestilencial*]. Qui a les caractères de la *Peste*, de l'*Infection*, comme maladie et odeur.

PÉTALE. s. f. [*pelatum*, de πέταλον, feuille ; all. *Blumenblatt;* angl. *petal ;* it. et esp. *petalo*]. Les organes homologues des feuilles, mais diversement colorés, sans chlorophylle, qui composent une corolle polypétale, quand ils sont distincts les uns des autres et libres de toute adhérence entre eux.

PÉTALOCÈRE. adj. et s. [de πέταλον, et κέρας, corne, antenne]. Comme *Lamellicorne.*

PÉTALOCHIRE. adj. et s. [de χείρ, main]. Qui a les mains, les membres foliacés. — **Z.** Genre d'Hémiptères homoptères.

PÉTALODÉ, ÉE. adj. Les organes des verticilles autres que les pétales de la corolle développés sous forme de *Pétale.*

PÉTALOÏDE. adj. [*petalodes*, de πέταλον, feuille et εἶδος, forme ; esp. *petaloide*]. Qui ressemble aux *Pétales.*

PÉTALOSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps foliacé. — **Z.** Famille d'Holobranches.

PÉTALURE. adj. et s. [de πέταλον, feuille et οὐρα, queue]. Qui a la queue foliacée. — **Z.** Genre de Névroptères.

PÉTANIELLE. s. f. Variété du *Triticum turgidum*, L., graminée.

PÉTARURA. s. m. Le *Chaulmoogra.*

PÉTASITE. s. m. Le *Tussilago petasites*, L., Synanthérée carduacée. — s. f. La résine qu'on en tire.

PÉTAURISTE. s. m. [πεταυριστής, danseur de corde]. Genre de Marsupiaux, à corps effilé, queue préhensile. Membrane aliforme axillaire plus ou moins étendue vers le coude et les doigts.

PET-D'ÂNE. s. m. L'*Onopordon acanthium*, L., Synanthérée carduacée.

PÉTÉCHIAL, ALE. adj. [bas lat. *petechialis;* all. et it. *petecchiael;* esp. *petequial*]. Qui est de la nature des *Pétéchies;* qui en détermine la production.

PÉTÉCHIANOSE. s. f. Le *Purpura hémorrhagique.*

PÉTÉCHIE. s. f. [bas lat. *petechia*, *peticula;* all. *Petechien;* angl. *petechia;* it. *petecchia;* esp. *petequia*]. Taches rouges ou pourprées, comme des morsures de puce, qui se manifestent sur la peau durant des maladies graves. Elles sont dues à la sortie des hématies par rupture des capillaires sanguins dans la portion superficielle du derme ou au-dessous.

PETESRSTHAL (Allemagne, duché de Bade). Source ferrugineuse bicarbonatée (8° à 10°).

PÉTININE. s. f. La *Butyriaque.*

PÉTIOLAIRE. adj. [all. *blattstielständig;* angl. *petiolar ;* esp. *peciolar*]. Qui se rapporte au *Pétiole.*— Qui ressemble à un pétiole.

PÉTIOLE. s. m. [*petiolus*, diminutif de *pes*, pied; ποδύλλιον ; all. *Blattstiel;* angl. *petiole*; it. *peziolo;* esp. *peciolo*]. Support étroit de la feuille, qui en soutient la partie plane ou limbe. Il est formé par des fibres ligneuses séparées de la tiges, non épanouies avec des trachées et autres vaisseaux. Les nervures lui font suite.

PÉTIOLÉ, ÉE. adj. [*petiolatus;* all. *gestielt;* angl. *petiolate;* it. *peziolato;* esp. *peciolado*]. Qui est muni d'un *Pétiole.*

PÉTIOLÉEN, ENNE. adj. [esp. *pecioleano*]. Qui provient du *Pétiole.*

PÉTIOLULE. s. m. [all. *Blattstielchen;* esp. *peciolulo*]. Pétiole particulier de chaque foliole dans une feuille composée.

PÉTIOLULÉ, ÉE. adj. [esp. *peciolulado*]. Qui est muni d'un *Pétiolule.*

PETIT, ITE. adj.—*P. casse.* Le fruit et sa pulpe de la *Cassia moschata*, H. B., Légumineuse de la Nouvelle-Grenade. — *P. centaurée.* L'*Erythœa centaurium*, L., Gentianée. — *P. chélidoine.* Le *Ranunculus ficaria*, Renonculacée, L. — *P. chêne.* Le *Leucrium chamœdris*, Labié. — *P. chirurgie.* Celle qui traite des pansements de la saignée, etc. — *P. ciguë.* L'*Æthuse fétide.* — *P. clerc.* La *Queue rousse.* — *P. consoude.* Le *Delphinium consolida*, L., Renonculacée. — *P. cyprès.* L'*Aurone* et la *Santoline.* — *P. grain.* L'*Orangette.* — *P. grive.* Le *Mauvis.* — *P. houx.* Le *Ruscus acubatus*, L., Asparaginée. — *P. hypoglosse.* Jadis le *nerf lingual.* — *P. hystérie.* Celle qui se borne à la perte de connaissance avec léger tremblement, agitation et claquement des dents. — *P. mal.* L'attaque d'épilepsie de courte durée. — *P. maquereau.* Le *Scomber colias*, Gm. Scombéroïde. — *P. moineau.* Le *Friquet.* — *P. molaires.* Les dents bicuspidées, les deux molaires qui suivent la canine de l'homme. — *P. muguet.* L'*Asperula odorata*, L., Rubiacée. — *P. oseille.* L'*Oxalis acetosella*, L., Oxalidée. — *P. pervenche.* La *Vinca minor*, L., Apocynée. — *P. pinson.* Le *Muscicapa albicollis;* la fauvette à tête noire, Passereaux teniaurostre. — *P. racine* (*de la cinquième paire*). La racine motrice de la cinquième paire. — *P. rave.* Le *Radis.* — *P. sarde.* Le *Pagel.* — *P. sympathique.* Le *Pneumogastrique.* — *P. vérole.* La *Variole.* — *P. vérole du mouton.* La *Clavelée.*

PETIT-DUC. s. m. La *Chouette*, *Strix scops*, L., Rapace nocturne.

PETIT-GRIS. s. m. L'écureuil commun, *Sciurus vulgaris*, L., avec son pelage d'hiver dans le Nord, ou espèce voisine. (*Sciurus cinereus* ou *carolinensis*, L.).

PETIT-LAIT. s. m. [*serum lactis;* ὀῤῥος; all. *Molken;* angl. *wey;* it. *sero di latte ;* esp. *suero*]. Le liquide qui dans le lait, écrémé ou non, reste dans la proportion de 750 sur 1000, avec une densité de 1026 lorsqu'on a enlevé la caséine coagulée, les globules de lait ou du beurre qu'elle entraîne. Il est légèrement acide et laxatif en raison de la présence d'un peu d'acide lactique et tient en dissolution le sucre et les sels du lait.

PETIT (A.). Chirurgien français (1718-1794) dont le nom est resté à la disposition du corps vitré au pourtour du cristallin.

PETIT (J.-L.). Chirurgien français (1674-1750) dont le nom est resté à un *Compresseur*, etc.

PÉTIVÉRIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Petivéries*. — Tribu des Phytolaccacées.

PÉTIVÉRIE. s. f. La *Petiveria alliacea*, L. Phytolaccacée petivériacée.

PÉTONCLE. s. m. Le *Pectunculus pilosus*, L., Lamellibranche de la Méditerranée, brun, villeux etc.

PÉTRÉ, ÉE. adj. Pour *Pétreux*.

PÉTRÉAL. s. m. Le *Rocher*, os distinct.

PÉTREL. s. m. [*Procellaria*, L.; all. *Sturmvogel*]. Genre de Palmipèdes longipennes à doigt postérieur presque nul.

PÉTREUX, EUSE. adj. [*petrosus;* all. *steinicht;* angl. *petrous;* it. et esp. *petroso*]. Qui concerne la pierre, l'os *Rocher*.

PÉTRICOLE. adj. et s. [de *petra*, pierre, et *colere*, habiter]. Qui vit dans les pierres, s'y creuse une habitation. — **Z.** Genre de Lamellibranches.

PÉTRIFICATION. s. f. Calcification. — Incrustation calcaire.

PÉTRIFORE. ad. et s. [de *forare*, trouer]. Qui fore la pierre. **Z.** — Genre de Lamellibranches.

PÉTRINE. s. f. Le *Pecten jacobæus*, L., Lamellibranche marin.

PÉTQIOLO (Italie, Toscane). Source sulfurée calcique (45°).

PÉTRISSAGE. s. m. — **M. C.** Variété de *Massage*.

PÉTROBIE. adj. et s. [de πέτρος, pierre, et βίος, vie]. Comme *Pétricole*. — **B.** Genre de Synanthérées.

PÉTROCINCLE. s. m. Le *Petrocinclus saxatilis*, Vig., Passereau dentirostre.

PÉTRODROME. adj. et s. [de πέτρα, pierre, et δρόμος, course]. Comme *Tycodrome*.

PÉTROGLOSSE. s. f. [de γλῶσσα, langue]. Comme *Glossopètre*.

PÉTROLE. s. m. [*petroleum*, de *petra*, pierre, et *oleum*, huile; πετρέλαιον; all. *Steinöl;* angl. *petroleum;* it. *petrolio;* esp. *petroleo*]. Bitume liquide qui découle des fentes des rochers. C'est un mélange complexe d'hydrocarbures provenant de bois fossilisés.

PÉTROLÉINE. s. f. Nom commercial d'hydrocarbures solides ou demi-solides, voisin de la *Vaseline*.

PÉTROLÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Carbure d'hydrogène qui, mêlé à l'asphalte, est dans plusieurs sortes de résines fossiles. Jaune pâle, odeur d'asphalte, liquide, bout à 280°.

PÉTROLINE. s. f. Nom commercial d'un mélange d'hydrocarbures tirés du *Pétrole*.

PÉTROMYZONIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Lamproies (*Petromyzon*). — Famille de Cyclostomes.

PÉTRO-OCCIPITAL, ALE. adj. [it. *petro-occipitale;* esp. *pero-occipital*]. Qui concerne l'apophyse pétrée du temporal et l'occipital.

PÉTRO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient à l'apophyse pétrée ou rocher et au pharynx. — L'aponévrose latérale du pharynx à la partie inféro-interne du rocher.

PÉTROPHILE. adj. et s. [de πέτρα, pierre et φιλός, ami]. Comme *Pétrobie*. — **B.** Genre de Protéacées, etc.

PÉTROSAL. s. m. La portion du *Pétréal* qui contient le labyrinthe.

PÉTRO-SALPINGO-PHARYNGIEN, ENNE. s. m. et adj. Faisceau musculaire qui va du sphénoïde, du rocher et de la trompe d'Eustache à la partie supérieure du *Pharynx*.

PÉTRO-SALPINGO-STAPHYLIN, INE. adj. et s. Le muscle *Péristaphylin interne*. — Ce qui s'y rend.

PÉTRO-SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. [esp. *petrosfenoidal*]. Qui concerne le rocher et le sphénoïde.

PÉTRO-STAPHYLIN, INE. adj. et s. Le *Muscle péristaphylin interne*. — Ce qui s'y rend.

PETTENKOFER. Chimiste allemand contemporain dont le nom est resté à un réactif des albuminoïdes.

PEUCÉDAN. s. m. Le *Peucedanum officinale*, L. [all. *Haarstrang;* angl. *hog's fennel;* it. et esp. *peucedano*], Ombellifère.

PEUCÉDANIN. s. m. **PEUCÉDANINE** ou **PEUCÉDANITE.** s. f. [all. *Peucedanin;* angl. *peucedanin;* it. et esp. *peucedanino*]. Composé cristallin extrait du *Peucedan* ($C^{32}H^{10}O^8$).

PEUCYLE. s. f. [esp. *peucilo*]. Le *Térébilène*.

PEUPLIER. s. m. [αἴγειρος; all. *Pappel;* angl. *poplar;* it. *pioppo;* esp. *pobo*]. Genre de Salicinées. — *P. blanc* ou de *Hollande*. Le *Populus alba*, L., d'Italie, etc. — *P. de la Caroline* ou *baumier*. Le *Populus balsamifera*, L., de l'Amérique du Nord. — *P. tremble*. Le *Populus tremula*, L. — *P. noir, franc* ou *suisse*. Le *Populus nigra*, L., du Nord, donnant les *Bourgeons de Peuplier*.

PEYER. Anatomiste suisse (1653-1712) dont le nom est resté aux glandes en grappe sous-muqueuses du duodénum, *Plaques de Peyer*.

PEYRILHE. Médecin français (1735-1804) dont le nom est resté à un élixir antiscrofuleux.

PÉZIZE. s. f. [*Peziza*]. Genre de Champignons discomycètes ascophores, charnus, en forme de cupule sessile.

PFEFFERS ou **PFÄFFERS** (Suisse, Canton de Saint-Gall). Source bicarbonatée calcique (de 35° à 36°).

Ph. Notation du *Phosphore*.

PHACIDIACÉ, ÉE. Qui tient des *Phacidium*. — Famille de Discomycètes voisins des *Pezizes*.

PHACITE ou **PHACITIS.** s. f. [de φακός, lentille]. Phlegmasie supposée du cristallin.

PHACOCHÈRE. s. m. [*Phacochœrus*, Cuv.]. Genre de Suidés.

PHACOHYDROPISIE. s. f. [de φακός, lentille, et *hydropisie*]. Hydropisie supposée de la cristalloïde. — Le passage morbide à l'état liquide de la couche superficielle du cristallin.

PHACOHYMÉNITIS. s. f. [de φακός, lentille, et ὑμήν, membrane]. Inflammation supposée de la cristalloïde.

PHACOÏDE. adj. [*phacoides*, de φακός, lentille, et εἶδος, ressemblance; all. *linsenartig;* it. *facoide*]. En forme de lentille.

PHACOMALACIE. s. f. [de φακός, lentille, et μαλακός, mou]. Ramollissement du cristallin.

PHACOMÈTRE. s. m. [de φακός, lentille, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure du pouvoir dioptrique des lentilles.

PHACOPYOSIS. s. f. [de φακός, lentille, et πῦον, pus]. Suppuration fictive du cristallin.

PHACOSCLÉROSE. s. f. [de φακός, lentille, et σκληρος, dur]. Induration du cristallin.

PHÆORRHÉTINE. s. f. [de φαιός, brun, et ῥητίνη; all. *Phæoretin*]. Matière ($C^{16}H^8O^7$) résineuse extraite de la rhubarbe.

PHÆOSINE. s. f. [de φαιός, brun]. Composé résinoïde des graines de laurier.

PHÆOSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de φαιός, brun, et σπόρα, graine]. Qui a les spores brunes. — Qui tient des *Pheospora*. — Le groupe des Algues marines zoosporées comprenant les *Laminaires*, etc.

PHAGÉDÉNIQUE. adj. [de φαγέδαινα, faim dévorante; all. *fressend;* angl. *phagedenic;* it. *fagedenico;* esp. *fajedenico*]. Qui détruit molécule à molécule comme s'il y avait érosion.

PHAGÉDÉNISME. s. m. Qualité ou état de ce qui est *Phagédénique*. Le *P.* consiste dans l'extension indéfinie du chancre, du bubon ou autre ulcère à la surface de la peau et des tissus sous-jacents, soit dans tous les sens à la fois, soit le plus souvent dans un sens, alors qu'il se cicatrise sur quelque autre point de la circonférence. Ce fait a lieu en raison de particularités de nutrition désassimilatrice d'une part, de régénération de l'autre dont la nature n'a pas été étudiée. Une extension plus ou moins analogue des ulcérations s'observe quelquefois dans certains cas de *pourriture d'hôpital*.

PHAÏORÉTINE. Faute au lieu de *Phæorrhétine*.

PHAÏOSINE. Faute au lieu de *Phæosine*.

PHAJENSULFIDE. s. m. ($C^8H^5Az^6S^4$). Produit de décomposition de l'acide bisulfocyanique.

PHALACRE. adj. et s. [de φαλακρός lisse]. Qui a le corps lisse. — **Z.** Genre de Clavipalpes.

PHALACROSE. s. f. [φαλάκρωσις, de φαλακρός, chauve; all. *Kahlheit;* angl. *baldness;* it. *falacrosi*]. *Calvitie*. La *P.* est une chute des poils en général, des cheveux surtout qui ne repoussent pas, ou qui repoussent en devenant de plus en plus fins, et de moins en moins nombreux, de moins en moins colorés et même blancs. Les poils du duvet eux-mêmes entre les cheveux continuant à pousser d'abord, diminuent eux-mêmes peu à peu de

nombre et de coloration. Ces faits sont la conséquence d'une atrophie du follicule pileux même, d'origine soit sénile, héréditaire ou non, soit pathologique. On constate le retrécissement de ces follicules, avec soit atrophie, soit hypertrophie de leurs glandes sébacées qui ne disparaissent pas. Le fait important est que en même temps, et de plus en plus, les bourgeons épithéliaux de formation des follicules de remplacement deviennent plus étroits, plus courts, avec production d'une papille plus petite et finalement cessent de se produire. Le dernier follicule qui a porté un poil reste ensuite comme un petit sac sans poil revenu sur lui-même, conservant son épithélium et sa ou ses glandes sébacées. La guérison de la phalacrose, la régénération de la chevelure supposerait une génération de nouveaux bourgeons de follicules pileux sous-cutané dont jamais aucun examen n'a fait constater l'existence, ni surtout la possibilité.

PHALANGE. s. f. [*phalanx;* φάλαγξ, phalange; all. *Fingerknochen Zehenknochen;* angl. *phalanx, bone-joint;* it. et esp. *falange*]. Petits os longs qui concourent à former les doigts et les orteils sur l'homme et les Quadrumanes. On en compte quatorze à chaque main et autant à chaque pied, à savoir trois à chaque doigt, moins le pouce et le gros orteil qui n'en ont que deux. — La première des trois phalanges aux doigts qui en ont trois, des deux phalanges au pouce et au gros orteil.

PHALANGETTE. s. f. [it. *phalangetta;* esp. *falangita*]. Les dernières *phalanges*, qui sont des *demi-phalanges*, des doigts et des orteils, et qui portent les ongles.

PHALANGIEN, ENNE. adj. Qui se rapporte aux *Phalanges.*

PHALANGIEN. s. m. [de *phalangium*, faucheur, tarentule]. Ordre d'Arachnides à corps d'un seul tronçon et à pattes longues.

PHALANGINE. s. f. [it. et esp. *falangina*]. Les secondes *Phalanges* des doigts et des orteils qui en ont trois.

PHALANGINO-PHALANGETTIEN, ENNE. adj. et s. Qui rattache la *Phalangine* à la *Phalangette.*

PHALANGOSE. s. f. [φαλάγγωσις, de φάλαγξ, phalange, réunion; all. et angl. *Phalangosis;* it. *falangosi*; esp. *falangosis*]. Déviation des cils naturels.

PHALAROPE ou **PHALAROPODE.** adj. et s. [de φαλαρὸς, brillant, et ποῦς, pied]. Qui a les pattes brillantes. — **Z.** Genre d'Échassiers macrodactyles.

PHALENSULFIDE. s. m. Produit de décomposition à chaud du sulfocyanhydrate d'ammoniaque ($C^{12}H^{12}Az^{12}S^{2}$).

PHALLITE. s. f. [de φαλλὸς, le pénis; it. *fallitide;* esp. *falitis*]. Phlegmasie pénienne.

PHALLOCRYPSIE. s. f. [de φαλλὸς, pénis, et κρύπτειν, cacher] (Kobelt). Le retrait habituel du pénis sous l'arcade pubienne. — **M. C.** La *Microcaulie.*

PHALLODYNIE. s. f. [de φαλλός, le pénis, et ὀδύνη, douleur; esp. *falodinia*]. Douleur pénienne.

PHALLOÏDE. adj. [de φαλλὸς, phallus, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Phallus*, au pénis, aux *Phalloïdés.*

PHALLOÏDÉ, ÉE. adj. et s. [de φαλλὸς, phallus, et εἶδος, ressemblance]. Groupe de Champignons clathracés.

PHALLORRHAGIE. s. f. [*phallorrhagia;* de φαλλὸς, le pénis, et ῥήγνυμι, je sors avec force; all. *Phallorrhagia;* angl. *phallorrhage;* it. et esp. *fallorragia*]. *Blennorrhagie.* — Hémorrhagie soit balanique, soit uréthrale.

PHALLORRHÉE. s. f. La blennorrhée de l'homme.

PHALLUS. s. m. [φαλλὸς, le pénis]. — **A.** La verge. — **B.** Le *Phallus impudicus*, L., Gastéromycète *phalloïdé* à odeur fétide.

PHANÉRANTHE. adj. [de φανερὸς, apparent, et ἄνθος, fleur; esp. *faneranto*]. Qui a des fleurs évidentes.

PHANÈRE. s. m. [de φανερὸς, apparent; it. *fanero*]. Production apparente à la surface de la peau, comme les poils, les plumes, les dents, etc. L'apparition de tout *P.* débute par une involution de la couche basilaire de l'épiderme, avec délimitation des couches de Malpighi et cornées continues avec celles de la peau, suivie de la génération d'une paroi mésodermique folliculaire montrant une papille *phanérophore* à son fond; sur celle-ci s'élève le *P.* proprement dit, dans lequel pour les poils et les plumes on retrouve les cellules homologues des trois couches ou parties essentielles de l'épiderme. Les follicules ou parenchymes non glandulaires *phanérophores* sont : les follicules dentaires, pileux, plumeux et des écailles. — *P. dermiques* ou *cornés*. Les ongles, les cornes, les sabots, les becs, etc., qui sont de provenance homologue à celle de la couche cornée de l'épiderme.

PHANÉRIFÈRE. (Laurent). Faute au lieu de *Phanérophore.*

PHANÉRIQUE. adj. [de *Phanère*]. Qui se rapporte au *Phanère.*

PHANÉROBIOTIQUE. adj. [de φανερὸς, manifeste, et βίος, vie]. Qui se rapporte aux phénomènes évidents de la vie.

PHANÉROGAME. [de φανερὸς, apparent, et γάμος, noces; all. *phanerogamisch;* angl. *phanerogamous;* it. et esp. *fanerogamo*]. Dont les organes sexuels sont bien manifestes.

PHANÉROGAMIE. s. f. Division du règne végétal, comprenant toutes les plantes vasculaires, à organes sexuels apparents, floraux ou non.

PHANÉRIPARE. Faute au lieu de *Phanérogène.*

PHANÉROGÈNE. adj. [de φανερὸς, apparent, et γεννᾶν, engendrer]. Qui donne lieu à la formation du *Phanère.*

PHANÉROGENÈTE. adj. [de φανερὸς, évident, et γενετή, origine]. Qui naît, apparaît à découvert.

PHANÉRONEURE. adj. [de φανερὸς, apparent, et νεῦρον, nerf; esp. *faneroneura*]. Qui a des nerfs évidents.

PHANÉROPHORE. adj. [de φανερὸς, apparent, et φορὸς, qui porte]. Qui porte des *Phanères.* — La *Papille* des *Phanères*, du fond des follicules pileux, plumeux, dentaires, etc. — Le mode particulier de constitution du tissu cellulaire riche en noyaux et plus ou moins vasculaire qui compose les papilles. — Le tissu des papilles, partout si nettement constitué, principalement par des noyaux homologues à ceux du tissu cellulaire comme il a été dit, acquiert une individualité, une indépendance spécifique propre, comme masse et structure plus grande encore dans les énormes papilles de chacun des follicules dentaires, plumeux et pileux que là où ce tissu des papilles se trouve en quelque sorte étalé en petites saillies papillaires se touchant ou continues par la base à la superficie des chorions dermo-papillaires. Ses homologues à côté du tissu cellulaire, tout en persistant, laissent accroître des différences, au point de vue surtout de la multiplicité de ses noyaux, qui se manifeste particulièrement dans les tumeurs résultant de l'hypergenèse de ce tissu. C'est ce que l'on voit depuis les hypertrophies papillaires de la surface des condylomes, depuis certaines formes du tissu de diverses variétés de *Pian*, jusqu'aux tumeurs constituées dans les mâchoires supérieure ou inférieure par une hypertrophie directe évidente du tissu propre de la papille, d'un ou de plusieurs follicules dentaires, avec ou sans *Odontolithes*, avec ou sans chapeaux de dentine.

PHANÉROPTÈRE. adj. et s. [de φανερὸς, évident, et πτέρον, aile]. Qui a les ailes évidentes. — **Z.** Ordre d'Orthoptères sauteurs.

PHANTASME. s. m. [*phantasma;* de φάντασμα, fantôme ou fausse apparence; all. *Trugbild;* angl. *phantasm;* it. et esp. *fantasma*]. — *P. aigus.* Les phénomènes intellectuels morbides qui se montrent momentanément à l'époque des règles, pendant des troubles passagers de la digestion, etc. — *P. chroniques.* Les croyances imaginaires des hypochondriaques, les fictions du mysticisme, de la réligiosité.

PHARBITINE. s. f. Matière âcre résinoïde du *Pharbitis nil*, Choisy, Convolvulacée.

PHARMACEUTIQUE. adj. [*pharmaceuticus;* de φαρμακευτικὸς; all. *pharmaceutisch;* angl. *pharmaceutic;* it. et esp. *farmaceutico*]. Qui concerne la *Pharmacie.*

PHARMACIE. s. f. [*ars pharmaceutica;* φαρμακευτική, de φάρμακον, médicament; all. *Pharmacie;* angl. *pharmacy;* it. et esp. *farmacia*]. L'art de reconnaître, de recueillir, de conserver les drogues simples, et de préparer les médicaments composés.

PHARMACIEN. s. m. [*pharmacopœus;* all. *Apotheker;* angl. *apothecary;* it. *speziale farmacista*]. Celui qui exerce la *Pharmacie.* — *Apothicaire.*

PHARMACOCHIMIE. s. f. Partie de la *Pharmacie* qui est une application de la chimie.

PHARMACOCHYMIE. s. f. [it. *farmacochimia;* esp. *farmacoquimia*]. Comme *Pharmacochimie.*

PHARMACODYNAMIQUE. s. f. [de φάρμακον, médicament, et δύναμις, force; angl. *pharmacodynamics*]. L'étude des effets des médicaments sur l'économie normale et malade.

PHARMACOLOGIE. s. f. [*pharmacologia;* de φάρμακον, médicament, et λόγος, discours; all. *Pharmakologie;* angl. *pharmacology;* it. et esp. *farmacologia*]. Partie de la matière médicale qui s'occupe des médicaments, de la manière de préparer les remèdes, de leurs propriétés et de l'art d'en formuler l'emploi.

PHARMACOPÉE. s. f. [*pharmacopœa;* de φάρμακον, médicament, et ποιεῖν, faire; all. *Pharmakopœ;* angl. *pharmacopœia, dispensatory;* it. et esp. *farmacopea*]. L'art de préparer les médicaments. — Le *Codex pharmaceutique.*

PHARMACOPOÈSE. s. f. [de φάρμακον, médicament, et ποιεῖν, faire]. La préparation des médicaments et les procédés qui la concernent.

PHARMACOPOLE. s. m. [*pharmacopola;* φαρμακοπώλης, de φαρμακον, médicament, et πωλεῖν, vendre; all. *Arzneihänler;* angl. *pharmacopolist, druggist;* it. et esp. *farmacopola*]. Marchand de drogues.

PHARMACOPOSIE. s. f. [*pharmacoposia;* φάρμακοποσια, de φάρμακον, médicament, et πόσις, boisson; esp. *farmacoposia*]. L'ingestion d'un médicament liquide.

PHARYNGÉ, ÉE. adj. Qui concerne le *Pharynx.*— Ce qui s'y rend.

PHARYNGIEN, IENNE. adj. [*pharyngeus;* angl. *pharyngeal;* it. *faringiano;* esp. *faringeo*]. Comme *Pharyngé.* — Qui provient du *Pharynx.*

PHARYNGISME. s. m. La contraction spasmodique des muscles *pharyngiens.*

PHARYNGITE. s. f. [all. *Schlundkopfentzündung;* angl. *pharyngitsi;* it. *faringite;* esp. *faringitis*]. Phlegmasie de la muqueuse du *Pharynx.* — *P. apostématique* (*pharyngitis apostematica*). Inflammation du *pharynx* qui se termine par la formation d'un abcès de cet organe ou au-dessus de lui. — *P. granuleuse.* L'*Angine granuleuse.*

PHARYNGO-BUCCINATEUR, TRICE. adj. et s. Qui concerne les connexions du *Buccinateur* et du *Pharynx.*

PHARYNGOCÈLE. s. f. [de φάρυγξ, le pharynx, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Schlundkopfbruch;* it. et esp. *faringocele*]. Tumeur du *Pharynx.*

PHARYNGO-CONDYLIEN, ENNE. adj. Qui a rapport au *Pharynx* et au condyle occipital.

PHARYNGO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. Qui va de l'*Épiglotte* au *Pharynx.*

PHARYNGO-GLOSSE ou **PHARYNGO-GLOSSIEN, ENNE.** adj. et s. Comme *Glosso-pharyngien.*

PHARYNGOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les os du *Pharynx* soudés en mâchoires. — **Z.** Division des Acanthoptérygiens.

PHARYNGOGRAPHIE. s. f. [de φάρυγξ, pharynx, et γράφειν, décrire; angl. *pharyngography;* it. et esp. *faringografia*]. Description écrite ou figurée du *Pharynx.*

PHARYNGOLOGIE. s. f. [*pharyngologia;* de φάρυγξ, le pharynx, et λόγος, discours; all. *Pharyngologie;* angl. *pharyngology;* it. et esp. *faringologia*]. L'étude du *Pharynx.*

PHARYNGOSCOPE. s. m. [de *pharynx,* et σκοπεῖν, examiner; all. *Schlundkopfspiegel;* angl. *pharyngoscope;* it. *faringoscopio*]. Laryngoscope modifié pour l'éclairage du fond de la bouche. En concentrant la lumière sur le *pharynx,* les amygdales, le voile du palais, etc., il permet de voir dans quel état se trouvent ces organes.

PHARYNGO-STAPHYLIN, INE. adj. et s. m. [esp. *faringoestafilino*]. Pour *Palato-pharyngien.*

PHARYNGOTOME. s. m. [de φάρυγξ, le pharynx, et τομή, section; all. *Schlundkopflancette;* it. et esp. *faringotomo*]. Instrument pour ouvrir les abcès situés dans le pharynx, au fond de la gorge et pour scarifier les amygdales (J.-L. Petit).

PHARYNGOTOMIE. s. f. [all. *Schlandkopfschnitt;* angl. *pharyngotomy;* it. et esp. *faringotomia*]. — **M. C.** L'emploi du *Pharyngotome.* — **A.** La dissection du *Pharynx.*

PHARYNX. s. m. [*pharynx, fauces;* φάρυγξ, arrière-bouche, gosier; all. *Schlundkopf;* it. et esp. *faringe*]. Canal musculo-membraneux, irrégulièrement infundibuliforme, situé au-devant de la colonne vertébrale, séparé de la bouche par le voile du palais, et se continuant inférieurement avec l'œsophage. Le *P.* forme l'extrémité supérieure du tube digestif et des voies respiratoires. Son extrémité supérieure répond à l'apophyse basilaire et au corps du sphénoïde. Il finit en bas au niveau du cartilage cricoïde où il se continue avec l'œsophage. Sa longueur est de douze à treize centimètres. Il présente en avant, et de haut en bas, les *ouvertures* postérieures des cavités nasales, la face postérieure du voile du palais, l'*ouverture* gutturale de la bouche, la base de la langue, l'épiglotte, l'*entrée du larynx* et la face postérieure de cet organe. On voit supérieurement de chaque côté l'*orifice* de la trompe d'Eustache. Le *P.* nasal donne passage à l'air pendant la respiration; le *P.* proprement dit, qui est au-dessous, donne de plus passage aux aliments lors de la déglutition. Ses parois se composent d'une couche de muscles à faisceaux striés, les trois constructeurs du pharynx continués en bas par l'œsophage, des pharyngo-staphylin et staphylo-pharyngien qui le tirent en haut. Ils adhèrent en dehors à une continuation mince de l'aponévrose buccinato-pharyngienne et en dedans à l'aponévrose pharyngienne et céphalo-pharyngienne fixée supérieurement à l'apophyse basilaire et à la suture pétro-sphénoïdale par sa portion pétro-pharyngienne. La partie *supérieure* ou *basilaire* du pharynx (*pharynx nasal*) représente une espèce de cavité cubique, qui est tapissée par une muqueuse d'un aspect entièrement différent de celui de la muqueuse du reste du pharynx (Lorain). Elle est plus foncée, plus rouge, étant plus riche en vaisseaux; sa surface, au lieu d'être unie, est anfractueuse et forme des espèces de circonvolutions régulières avec des sillons qui lui donnent l'apparence boursouflée. Un sillon médian plus profond (3 à 4 millimètres de profondeur) sépare ces plis en nombre égal et symétrique de chaque côté; son extrémité postérieure se termine en un *infundibulum* ou *foramen cæcum* (*bourse pharyngienne,* Mayer). La muqueuse a des *follicules clos* analogues à ceux de l'intestin, blanchâtres, apercevables à l'œil nu (Luschka). De là l'aspect *adénoïde* de ce tissu, qui des deux côtés s'étend vers l'orifice de la trompe d'Eustache, et forme avec la partie postérieure renflée de la circonférence de celle-ci une scissure plus ou moins profonde (*recessus, seu lacuna pharyngis* ou *fosse de Rosenmüller*), qui en bas se continue avec le sillon formé par la rencontre des parois postérieures et latérales du pharynx. Toute la muqueuse contre l'apophyse basilaire et celle du voisinage des trompes est pourvue d'un épithélium prismatique semblable à celui de la muqueuse des fosses nasales. Cette muqueuse, molle, facile à déchirer, offre une épaisseur qui, chez les sujets âgés, ne dépasse pas 1 à 2 millimètres, mais qui peut en atteindre 4 et 5 chez l'adulte. Sa trame est remarquable par l'état réticulé de ses *fibres élastiques* très fines, formant des mailles très étroites que remplissent de petits noyaux du tissu cellulaire sphériques (cytoblastions) et des fibres du tissu cellulaire. Elle est dépourvue de papilles et tapissée d'épithélium prismatique en haut et jusqu'au niveau du voile du palais. A ce niveau elle prend les caractères de la muqueuse bucco-pharyngiene, quant à la trame, aux papilles et à l'épithélium pavimenteux. Ici seulement dans le tissu cellulaire sous-jacent on voit un certain nombre de petites glandes salivaires. Vers la voûte pharyngienne, on rencontre chez certains sujets ces glandes-là en assez grande proportion : il est facile, par leur structure, de les distinguer des glandes pituitaires, lesquelles, à proprement parler, ne se voient pas à l'œil nu, tandis que les salivaires se voient facilement; elles sont presque constamment aussi accompagnées de vésicules adipeuses qui manquent autour des glandules pituitaires. La muqueuse adhère intimement au périoste dans une étendue de 1 centimètre carré environ, qui répond immédiatement à la terminaison de la cloison des fosses nasales. Dans cette partie-là, les glandes salivaires sous-mu-

queuses manquent, et les follicules clos intra-muqueux sont eux-mêmes très rares. Le périoste, à ce niveau, est remarquable par son épaisseur. — *P. nasal.* La portion du *P.* au-dessus du niveau du voile du palais, à muqueuse sans papilles, trame élastique réticulée, à follicules clos, à épithélium prismatique, etc. Sa face antérieure au-dessus du voile du palais reçoit l'ouverture postérieure des fosses nasales.

PHASCACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Phascum.* — Division des Mousses, petites et d'organisation peu complexe.

PHASCOLOME. s. m. [all. *Wombat*]. Le *Phascolomys Wombat*, Geoff., Marsupial rhizophage de l'Australie.

PHASE. s. f. [φάσις]. — **M. C.** Pour *Période.*

PHASÉOLE. s. m. Comme *Haricot.*

PHASÉOLÉ, ÉE. adj. Qui tient des haricots (*Phaseolus*). — Section des Papilionacées.

PHASÉOMANNITE. s. f. L'*Inosite.*

PHASIANIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Faisan.* — Section des Gallinacés.

PHASMA. s. m. [de φάσμα, action de paraître; all. *Erscheinung*]. La chose qui paraît. — Pour *Apparition*, *Phantasme.*

PHASME. s. m. [*Phasma*, Illig.]. Genre d'Orthoptères à corps allongé, tête petite.

PHÉLENSULFIDE. s. m. ($C^{14}H^{11}Az^{14}S^2$). Produit de décomposition du sulfocyanhydrate d'ammoniaque.

PHELLANDRE et **PHELLANDRIE.** s. f. Le *Phellandrium aquaticum*, L., Ombellifère vénéneuse.

PHELLANDRINE. s. f. Le principe actif, sédatif, narcotique des *Phellandres,* liquide huileux d'odeur de souris.

PHELLIQUE. adj. La *Cérine* du liège considérée comme alcool.

PHELLOSE. s. f. [de φελλός, liège]. La production accidentelle du *Suber* ou liège.

PHÉNACONIQUE. adj. L'*Acide fumarique.*

PHÉNAKISTISCOPE. s. m. [de φενακίστης, trompeur, et σκοπεῖν, observer, regarder]. Appareil destiné à donner certaines illusions d'optique dont la construction est fondée sur la persistance des images qui ont frappé la rétine.

PHÉNAMÉINE. s. f. Le *Violet d'aniline.*

PHÉNAMYLOL. s. m. ($C^{22}O^{16}O^2$). Le *Phénate d'amyle,* liquide bouillant à 225°.

PHÉNANTHRAQUINONE. s. m. ($C^{28}H^8O^4$). Produit de l'oxydation du *Phénanthrène.*

PHÉNANTHRÈNE. s. m. ($C^{28}H^{10}$). Isomère de l'anthracène, qui se trouve avec lui dans le goudron de houille. Fond à 100°, distille à 340°.

PHÉNATE. s. m. Combinaison de l'*Acide phénique* avec les bases. — *P. trinitrique.* L'*Acide picrique.*

PHÈNE. s. m. La *Benzine.*

PHÉNÉNYLTRIAMINE. s. f. ($C^{12}H^9Az^3$). Produit de la distillation de l'acide triamidobenzoïque. Rouge solide, fusible et volatile à 104°.

PHÉNÉTHOL. s. m. Le *Phénate d'éthyle* ($C^{14}H^5O$. $C^{12}H^5O$).

PHÉNICINE. s. f. Rouge obtenu de l'indigo ($C^{32}H^{10}Az^2O^3.2SO^3$).

PHÉNIGME. s. m. [φοινιγμός, action de teindre en rouge]. — **M. C.** Rubéfaction.

PHÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Phénol.* — Nom d'un acide produit de distillation de la houille, et de décomposition, par la chaleur de la salicine, etc. ($C^{12}H^6O^2$). Il a l'odeur de la créosote; caustique, antiseptique, désinfectant, vénéneux à haute dose, tue les végétaux unicellulaires, et par là empêche les fermentations. L'acide phénique est incolore, il cristallise en longues aiguilles; il peut se sublimer. Il attaque la peau et les muqueuses, sans produire d'inflammation; il coagule l'albumine avec rapidité. Plus dense que l'eau, il brûle avec une flamme rougeâtre, et bout entre 187° et 188°; il ne rougit pas le papier de tournesol, il tache les papiers comme ferait un corps gras. Fusible à 35°. Il se dissout dans l'eau, l'alcool, l'éther, la glycérine, les huiles grasses, les essences, etc. L'acide phénique se combine facilement avec les oxydes métalliques. Ces combinaisons sont fort peu stables et ont toujours une réaction alcaline. L'acide carbonique suffit pour les détruire. L'acide azotique le transforme en acide picrique. A 15°, l'eau peut en dissoudre 5 parties pour 100, et cette solubilité peut être augmentée, en ajoutant à l'eau 5 ou 10 p. 100 d'alcool.

PHÉNIQUÉ, ÉE. adj. Qui contient de l'*Acide phénique.*

PHÉNOÏQUE. adj. ($C^{12}H^4O^4$). Nom d'un acide considéré comme de l'acide benzoïque impur.

PHÉNOL. s. m. Groupe de composés organiques différents des acides, des aldéhydes et des alcools, pouvant se combiner aux uns et aux autres, ainsi qu'aux bases et aux acides. — *Ph. ordinaire.* L'*Acide phénique.*

PHÉNOLAMINE. s. f. L'*Aniline.*

PHÉNOLPHTALÉINE. s. f. ($C^{40}H^{14}O^8$). La *Phtaléine* du *Phénol.*

PHÉNOMALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{10}O^6$) incolore, amorphe, déliquescent.

PHÉNOMÈNE. s. m. [*phænomenum*, de φαίνομαι, je parais; all. *Phänomen;* angl. *phenomenon;* it. et esp. *fenomeno*]. Tout ce qui tombe sous les sens. — Tout changement appréciable qui survient dans un organe ou une fonction. — Manifestation de celle-ci. — *P. du genou.* La trépidation, dite spinale, du genou. — *P. du pied* [all. *Fussphenomen*]. La *trépidation*, dite spinale, du pied.

PHÉNOMÉNISATION. s. f. La mise en évidence d'un phénomène qui restait inappréciable. — *P. pathologique.* Manifestation sous des formes pathologiques d'un phénomène normal.

PHÉNOMÉNISME. s. m. La coordination doctrinale des phénomènes évidents.

PHÉNOMÉNISTE. s. m. Celui qui borne la philosophie aux conceptions nécessaires à la coordination des phénomènes, des manifestations évidentes des modes d'activité de tous ordres de la matière, tant sous l'état de corps bruts que sous-celui d'*organisation.*

PHÉNOQUINONE. s. f. ($C^{36}H^{14}O^8$). Produit d'oxydation du *Phénol,* rouge, cristallin, sublimable.

PHÉNOSE. s. f. ($C^{12}H^{12}O^{12}$). Produit de l'action de l'acide chlorhydrique, etc., à chaud sur la benzine. Amorphe, déliquescente.

PHÉNYLACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^8O^4$) cristallisable, incolore, dérivé de l'acide vulpique traité à chaud par la baryte.

PHÉNYLACÉTONE. s. m. Groupe de composés représentants les acétones de l'*Acide phénylacétique.*

PHÉNYLACÉTYLÈNE. s. m. ($C^{16}H^6$). Carbure d'hydrogène incolore liquide.

PHÉNYLACRYLIQUE. adj. Pour *Cinnamique* (Acide).

PHÉNYLAMINE. s f. Groupe de composés basiques formés par substitution du radical $C^{12}H^5$ à l'hydrogène de l'ammoniaque.

PHÉNYLE. s. m. ($C^{24}H^{10}$). Hydrocarbure incolore, cristallisable.

PHÉNYLÈNE. s. m. ($C^{12}H^4$). Radical hypothétique non isolé.

PHÉNYLGLYCÉRINE. s. f. La *Phlooglycine.*

PHÉNYLIQUE. adj. Qui concerne le *Phényle.* — Nom d'un éther ($C^{12}H^4.C^{12}H^6O^2$), cristallisable, fusible.

PHÉNYLMÉTHANE. s.m. Groupe d'hydrocarbures dérivés du méthane par substitution du radical $C^{12}H^5$ à autant d'atomes d'hydrogène.

PHÉNYLSUCCINIMIDE. s. f. La *Succinanilide.*

PHÉNYLURÉE. s. f. Le groupe de dérivés de l'urée par substitution du radical $C^{12}H^5$ à autant d'atomes de son hydrogène.

PHÉNIX. s. m. — **Z.** Variété de Poules du Japon semblant provenir du Coq de Bankiva (*Gallus ferrugineus*, Gmelin). Leur mâle est remarquable par le panache, pouvant atteindre deux mètres et plus, que forment les plumes recouvrant le dos et la queue.

PHÉOPHYCÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Mélanospermé.*

PHÉORRHÉTINE. s. f. Comme *Phæorrhétine.*

PHÉOSINE. s. f. Comme *Phæosine.*

PHÉOSPORÉ, ÉE. ad.. et s. [de φαιός, brun, et σπόρα, grain]. Pour *Phæosporé.*

PHILADELPHÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Philadelphus.* — Famille de dicotylédones voisine des Saxifragées.

PHILADELPHUS. s. m. Genre de Saxifragées philadelphées. — Le *Philadelphus coronarius*, L.

PHILANDRE. s. m. [*Philander*]. Nom d'un genre de Marsupiaux rapaces à poche marsupiale incomplète de l'Amérique sud.

PHILIATRE. s. m. [*philiater;* de φίλος, ami, et ἰατρική, médecine; esp. *filiatre*]. Celui qui cultive la médecine.

PHILLYGÉNINE. s. f. ($C^{42}H^{24}O^{12}$). Produit du dédoublement résinoïde de la *Phillyrine.*

PHILLYRÉE. s. f. [*Phillyrœa,* L., de φιλλυρέα, troène]. Genre de Jasminées oléacées d'Europe, etc.

PHILLYRINE. s. f. ($C^{54}H^{34}O^{22}$). Glycoside cristallisable insipide des *Phillyrées.*

PHILOBIOSIE. s. f. [de φίλος, ami, et βίος, vie; esp. *filobiosia*]. L'affection pour ce qui est vivant.

PHILOCOME. s. m. et adj. [de φίλος, ami, et κόμη, chevelure]. Pommade au quinquina pour le cuir chevelu.

PHILODROME. adj. et s. [φιλόδρομος]. Coureur. — **Z.** Genre de Latérigrades.

PHILOGÉNITURE. s. f. [de φίλος, ami, et *géniture*]. L'affection pour les petits.

PHILOMÈLE. s. f. La *Sylvia philomela,* Bechstein, Passereau ténuirostre.

PHILONIUM. s. m. [φιλώνειον, du médecin Philon; esp. *filonio*]. Électuaire opiacé.

PHILOPATRIDALGIE. s. f. [de φίλος, ami, πατρίς, patrie, et ἄλγος, douleur; esp. *filopatridalgia*]. La *Nostalgie.*

PHILOPTÈRE. adj. et s. [de φίλος, ami, et πτερὸν, aile]. Qui vit sur les ailes, les nageoires. — **Z.** Genre de *Nirmides* vivant dans les plumes, sans palpes maxillaires, à cinq articles sans antennes.

PHILOSOPHE. s. m. Celui qui étudie la *Philosophie.*

PHILOSOPHIE. s. f. [*philosophia;* φιλοσοφία, de φίλος, ami, et σοφία, sagesse; all. *Weltweisheit;* angl. *philosophy;* it. et esp. *filosofia*]. La coordination générale et abstraite par l'homme de toutes les notions reconnues vraies, en ce qui touche tout ce qui lui est intrinsèque et extrinsèque; coordination de tout ce qui est objectif et subjectif constituant le vrai connu dans l'ordre statique et dans l'ordre dynamique. Conception de tout ce qui est autonome ou naturel dans l'espace et de ce qui est de création humaine dans le temps, elle a comme subordonnées les *P.* de chacune des sciences en particulier qui ont un objet défini, aussi bien que la méthode qui leur est commune et s'élève au-dessus de cet ensemble sans être représentée, ni constituée par lui. La *P.* est *théologique* lorsque la conception joint à ce qui est, la fiction d'êtres, anthropomorphes ou non, qui n'ont d'autre existence que ce qui est représenté par ce qui se passe dans celui qui les suppose; *métaphysique* lorsque à l'absolu des personnalités théologiques, on substitue celui de causes tant premières que finales, êtres impersonnels de création cérébrale aussi; elle est *positive* lorsque reconnaissant que tout mouvement est une activité relative, elle détermine les conditions d'existence et de succession de ce qui se passe pour chaque ordre de choses modifiables ou non. Par les notions d'ordre supérieur qu'elle résume et condense concernant tous les modes d'existence et d'activité dans ce qu'ils ont d'essentiel, la *P. positive* donne des connaissances générales qui font obtenir les résultats auxquels, malgré la surcharge des programmes d'enseignement, ne conduisent pas ceux qui sans notion d'ensemble, les rédigent par pure addition du nouveau à l'ancien dont celui-ci dérive. Elle seule permet à chacun par la multiplicité des notions analogues qu'elle condense comme fond de l'éducation, de consacrer le temps voulu pour s'instruire en quelqu'une des sciences soit abstraites, soit concrètes, ou l'un des arts qui exigent la connaissance de ces sciences. — *P. mathématique.* Celle qui détermine ce qu'il y a de général dans l'étude des questions tant de dimensions que de mouvement et servant de *méthode* commune et universelle dans l'étude de toutes les sciences avec leurs subdivisions. — *P. médicale.* Subdivision de la *P.* biologique qui détermine les lois de l'altération de ce qui est sous l'état d'organisation et des troubles des propriétés particulières correspondant à ce qui est normalement. — *P. hermétique.* L'*Alchimie.* — *P. positive.* Le *Positivisme.*

PHILOSOPHIQUE. adj. [*philosophicus;* all. *philosophisch;* angl. *philosophical;* it. et esp. *filosofico*]. Qui concerne la philosophie. — *Méthodique.*

PHILTRE. s. m. [*philtrum;* φίλτρον, de φιλέω, j'aime; all. *Liebestrank;* angl. *philter;* it. et esp. *filtro*]. — **A.** Enfoncement de la lèvre supérieure situé immédiatement sous la cloison du nez.

PHIMOSIS. s. m. [*capistratio;* φίμωσις, de φιμός, ficelle, cordon; all. *Phimosis, spanischer Mantel;* angl. *phimosis;* it. *fimosi;* esp. *fimosis*]. Développement exagéré du prépuce avec étroitesse plus ou moins prononcée de son orifice cutané, qui empêche de découvrir le gland à l'état de flaccidité ou d'érection. On le traite par incision, excision ou circoncision. — *P. accidentel.* L'étroitesse de l'orifice préputial due à une inflammation ou autre état accidentel de l'orifice préputial. — *P. atrophique.* Celui dans lequel le prépuce coiffe le gland sans le dépasser ou le recouvrir. — *P. congénital.* Le *P.* ordinaire. — *P. hypertrophique.* Celui dans lequel le prépuce dépasse de beaucoup l'extrémité antérieure du gland.

PHITEUS. s. m. (*pupitre*). Les larves des *Ophiures,* des *Oursins,* etc., d'après leur forme.

PHLÉBARTÉRIE. s. f. [de φλὲψ, veine, et *artère*]. Variété d'anévrysme artérioso-veineux (Broca).

PHLÉBECTASIE. s. f. [*phlebectasis;* de φλὲψ, veine, et ἔκτασις, dilatation; all. *Kampfader;* angl. *phlebectasy;* it. *flebettasia;* esp. *flebectasia*]. Dilatation veineuse.

PHLÉBENTÉRÉ, ÉE. adj. et s. Qui est dit en état de *Phlébentérisme.*

PHLÉBENTÉRISME. s. m. [de φλὲψ, veine, et ἔντερον, intestin]. Hypothèse (De Quatrefages) supposant que, lorsqu'un appareil disparaît dans l'économie, la fonction qu'il accomplit ne disparaît pas, hypothèse admettant la disparition de l'appareil circulatoire dans certains êtres avec son remplacement par le tube digestif qui s'y serait substitué pour accomplir la *circulation.*

PHLÉBEVRYSME. s. m. [de φλὲψ, veine, et εὔρυσμα, dilatation]. Dilatation veineuse. — Varice.

PHLÉBITE. s. f. [de φλὲψ, φλεβὸς, veine; all. *Venenentzundung;* angl. *phlebitis;* it. *flebite;* esp. *flebitis*] (Breschet). Phlegmasie des veines, de leur membrane interne à fibres longitudinales. — La *P.* détermine dès le début le dédoublement de la plasmine avec formation de fibrine dont le caillot adhère aux parois du vaisseau; de là l'interception du cours de ce liquide et la stagnation du sang veineux et de la sérosité dans le tissu cellulaire voisin, si les veines collatérales ne peuvent suffire à la circulation; de là un œdème douloureux qui est dit *phlegmatia alba dolens.* Un cordon dur suit exactement le trajet de la veine malade; les parties environnantes sont aussi le plus souvent dures, tendues, et présentent tous les caractères de l'inflammation, qui, dans ce cas, s'est propagée de dedans en dehors. Les parois veineuses, qui au début étaient dures et épaisses, deviennent friables, pultacées, se dépolissent; la tunique interne prend un aspect grenu. Il arrive quelquefois que l'on rencontre une petite quantité de pseudo-pus dans le caillot qui remplit la veine. Les *symptômes* sont une douleur lancinante dans tout le membre; l'examen montre un cordon rouge, sensible à la pression, suivant exactement le trajet de la veine enflammée, avec empâtement du tissu cellulaire voisin. A mesure que l'inflammation fait des progrès, la douleur augmente et prend le caractère pulsatif. Le malade se plaint de malaise général; il a des frissons et les divers accidents de presque tout état inflammatoire. Lorsqu'il y a *phlébite suppurative vraie* (avec douleur, cordon noueux, etc.), il n'y a jamais *pyohémie.* Lorsque la suppuration est établie, il faut donner issue au pus le plus promptement et le plus largement possible, de manière à lui laisser un libre écoulement. — *P. adhésive.* Les phénomènes de la cicatrisation des plaies, après avoir été attribués faussement à une prétendue *inflammation adhésive,* ont été considérés comme dus principalement à une inflammation des veines; celle-ci étant considérée comme déterminant la coagulation du sang, et l'adhésion du caillot aux parois venant empêcher l'écoulement sanguin puis permettre la cicatrisation. Mais on sait actuellement que l'inflammation, surtout celle des veines, est un obstacle à la cicatrisation. — *P. puerpérale* ou *utérine.* Inflammation des veines et des lymphatiques utéro-ovariens, qui complique souvent la fièvre puerpérale. — *P. cardiaque.* L'*Endocardite.*

PHLÉBOGRAPHIE. s. f. [*phlebographia;* de φλέψ, gén. φλεβός, veine, et γραφή, description; it. et esp. *flebografia*]. Description des veines.

PHLÉBOLITHE. s. m. [*phlebolithus;* de φλέψ, veine, et λίθος, pierre, all. *Venenstein;* angl. *phlebolith;* it. *flebolite*]. Concrétion calcaire dans l'intérieur des veines variqueuses, dans les caillots qui s'y forment.

PHLÉBOLOGIE. s. f. [*phlebologia;* de φλέψ, gén. φλεβός, veine, et λόγος, discours; all. *Phlebologie;* angl. *phlebology;* it. et esp. *flebologia*]. Traité des veines.

PHLÉBOMALACIE. s. f. [de φλέψ, veine, et μαλακός, mou]. Ramollissement des veines (Lobstein).

PHLÉBOPALIE. s. f. [*phlebopalia;* φλεβοπαλία, de φλέψ, veine, et πάλλειν, battre]. Pouls veineux.

PHLÉBOPTÈRE. adj. et s. [de φλέψ, veine, et πτέρον, aile]. Qui a les ailes veinées.

PHLÉBORRHAGIE. s. f. [*phleborrhagia;* de φλέψ, veine, et ῥήγνυμι, je romps; it. et esp. *fleborragia*]. Hémorrhagie par les veines.

PHLÉBOTOME. s. m. [*phlebotomus;* φλεβοτόμος, de φλέψ, veine, et τομή, section, incision; all. *Aderlasschnäpper;* it. et esp. *flebotomo*]. Flammette pour saigner.

PHLÉBOTOMIE. s. f. [*phlebotomia;* φλεβοτομία; all. *Aderlass;* angl. *phlebotomy, bleeding;* it. et esp. *flebotomia*]. Saignée. — Section, ablation chirurgicale des veines. — Dissection des veines.

PHLÉBOTOMISTE. s. m. [all. *Phlebotomist, Bader;* angl. *phlebotomist;* it. et esp. *flebotomista*]. Celui qui pratique la *Phlébotomie.*

PHLEGMA SALSUM. s. m. [mot à mot, *pituite salée*]. La *Lèpre.*

PHLEGMAGOGUE. adj. et s. m. [*phlegmagogus;* φλεγμαγωγός, de φλέγμα, pituite, et ἄγειν, chasser; all. *schleimausleerend;* angl. *phlegmagogue;* it. *flemmagogo;* esp. *flegmagogo*]. Qui évacue la *Pituite,* les mucus.

PHLEGMASIE. s. f. [*phlegmasia;* φλεγμασία, de φλέγω, je brûle; all. *Entzündung;* it. *flemmasia;* esp. *flegmasia*]. Inflammation; l'ensemble des troubles circulatoires et des lésions correspondantes extra-capillaires qui caractérisent l'*inflammation.*

PHLEGMASIQUE. adj. [*inflammatorius;* all. *endzündlich;* angl. *phlegmasic;* it. *flemmasico;* esp. *flegmasico*]. Qui concerne la *Phlegmasie.*

PHLEGMATIA ALBA DOLENS. s. f. [all. et angl. *Phlegmasia dolens;* it. *flemmasia dolente*]. Gonflement œdémateux, aigu et douloureux des membres abdominaux, survenant parfois à la suite des couches. Elle est due à l'arrêt circulatoire dans les veines, conséquence d'une formation de caillots qui oblitèrent celles-ci, plus ou moins et sur une plus ou moins grande longueur.

PHLEGMATIE. s. f. [*phlegmatia;* de φλέγμα, phlegme]. Anasarque. — Œdème.

PHLEGMATIQUE. adj. et s. [*phlegmaticus;* φλεγματικός; all. *phlegmatisch;* angl. *phlegmatic;* it. *flemmatico;* esp. *flegmatico*]. Qui concerne le *Phlegme.* — Pituiteux. — Lymphatique. — Lent à s'émouvoir.

PHLEGMATORRHAGIE. s. f. [de φλέγμα, phlegme ou pituite, et ῥήγνυμι, je coule avec force; all. *Schleimfluss;* angl. *phlegmatorrhage;* it. *flemmatorragia;* esp. *flegmatorragia*]. Catarrhe. — Bronchorrhée, etc. — Supersécrétion du mucus ou du *Phlegme.* — *P. Pulmonaire.* La supersécrétion abondante de mucus par le poumon congestionné après l'ingestion brusque d'eau froide, ou après que le sujet a été soumis à un refroidissement prolongé. Le mucus se mêle rapidement à l'air et les bronches se remplissent d'une mousse ou écume qui gagne la bouche et les fosses nasales, les narines et amène la mort.

PHLEGME. s. m. [*phlegma, pituita;* φλέγμα; all. *Phlegma, Schleim;* angl. *phlegm;* it. *flemma;* esp. *flema*]. Jadis le *P.* ou *Pituite,* l'une des *quatre humeurs.* — Celle surtout qui était produite en hiver, représentée particulièrement *par la supersécrétion* souvent abondante des glandules trachéo-bronchiques et de la pituitaire congestionnées ou enflammées et caractérisant *les flux.* Cette production morbide, comparativement à ce qui est à l'état normal, claire, filante ou visqueuse plus ou moins rendue opaque, etc., par des leucocytes et des cellules épithéliales, est physiologiquement distincte des *mucus,* quoiqu'elle ne le soit pas encore par l'analyse et qu'elle soit souvent confondue avec ces derniers lorsqu'il s'agit de l'utérus, etc. Comme pour les *mucus* sa sécrétion réduite normalement à un certain minimum constant peut devenir pathologiquement des plus pénibles par son abondance et être confondue par le vulgaire avec l'*excrétion* d'une chose préexistante. — **C.** Jadis les produits aqueux sans actions spéciales obtenus lors de la distillation des plantes, etc.

PHLEGMON. s. m. [*phlegmone;* de φλεγμονή, dérivé de φλέγω, je brûle; all. *Entzündungsgeschwulst;* angl. *phlegmon;* it. *flemmone;* esp. *flemon*]. Inflammation du tissu cellulaire sous-cutané surtout. Le *P.* peut se développer dans toutes les parties qui contiennent une certaine quantité de ce tissu. Il peut par suite avoir son siège dans les organes que renferment les cavités splanchniques, moins l'encéphale qui n'en a que dans la tunique externe de ses vaisseaux. Les causes les plus communes des phlegmons sont des coups, des chutes, des piqûres, des corps étrangers introduits dans les organes, etc. Ils s'annoncent par des douleurs plus ou moins vives qui augmentent par le mouvement et par la pression. Bientôt s'élève une tumeur arrondie, circonscrite, dure, rénitente avec rougeur plus ou moins intense, mais toujours plus vive au centre. Cette rougeur ne disparaît pas par la pression du doigt. La douleur, d'abord pulsative, devient ensuite gravative, la suppuration se forme, la tumeur s'amollit et présente de la fluctuation; la peau, plus pâle, surtout au centre, finit par présenter un point blanchâtre, qui s'ouvre et donne issue à une quantité plus ou moins considérable de pus. Le traitement varie selon la cause, le siège, l'intensité; mais en général il consiste dans l'emploi des moyens antiphlogistiques généraux ou locaux. Quand la suppuration est formée, il est nécessaire d'ouvrir l'abcès avec le bistouri, et de favoriser le dégorgement du foyer purulent. — *P. diffus* [all. *diffuse Zellengewebentzündung;* angl. *diffuse inflammation;* it. *flemmone diffuso*]. Le *P.* quand l'inflammation, au lieu d'être circonscrite, s'étend, sans limites tracées, dans une partie ou la totalité du tissu adipeux et cellulaire sous-cutané d'un membre. — *P. iliaque.* Celui qui a pour siège anatomique le tissu cellulaire de la fosse iliaque interne. — *P. intra-péritonéaux.* Ce sont des supersécrétions de sérosité avec production de leucocytes, suites de péritonites partielles, et qui sont contenues dans la portion de la cavité du péritoine qui tapisse la fosse iliaque et retenus par des adhérences et des néo-membranes. — *P. simple* ou *circonscrit.* Celui qui occupe une étendue bien limitée du tissu adipeux et du tissu cellulaire sous-cutanés, surtout avec production de pus dit de bonne nature, etc.

PHLEGMONEUX, EUSE. adj. [φλεγμονώδης, de φλεγμονή, phlegmon; all. *phlegmonös;* angl. *phlegmonous;* it. *flemmonoso;* esp. *flemonoso*]. Qui a rapport au *Phlegmon.*

PHLEGMORRHAGIE. s. f. [de φλέγμα, phlegme, pituite, et ῥήγνυμι, je cours avec force; esp. *flemorragia*]. La *Phlegmatorrhagie.*

PHLOBAPHÈNE. Faute au lieu de *Phloobaphène.*

PHLOGISTIQUE. s. m. [*phlogiston;* de φλέγω, je brûle; all. *Brennstoff;* angl. *phlogiston;* it. *flogistico, flogisto;* esp. *flogisto*]. Principe imaginaire qui, d'après Stahl, combiné à tous les corps deviendrait appréciable lorsqu'il serait mis en liberté et se manifesterait alors sous forme de feu.

PHLOGISTIQUÉ, ÉE. adj. [all. *phlogistisirt;* angl. *phlogisticated;* it. *flogisticato;* esp. *flogisticado*]. Combustible. — Désoxydé. — Non oxydé.

PLOGISTON. s. m. Comme *Phlogistique.*

PHLOGOGÈNE. s. m. [de φλόξ, φλογός, flamme, et γεννᾷν, engendrer]. L'*Hydrogène.*

PHLOGOGÈNE. adj. [de *phlogose,* et γεννᾷν, engendrer]. Qui cause la *Phlogose,* la *Phlegmasie.*

PHLOGOGÉNÉTIQUE. adj. Comme *Phlogogène.*

PHLOGOPYRE. s. f. [de φλέγω, j'enflamme, et πῦρ, feu; all. *Entzündungsfieber;* it. et esp. *flogopira*]. La fièvre durant la *Phlogose.*

PHLOGOSE. s. f. [φλόγωσις, de φλέγω, je brûle; all. *Entzundung;* angl. *phlogosis;* it. *flogosi;* esp. *flogosis*]. Inflammation. — Phlegmasie.

PHLOGOSÉ, ÉE. adj. [it. *flogosato;* esp. *flogoseado*]. Qui est atteint de *Phlogose.*

PHLOÏOPLASTIE. Faute au lieu de *Phlooplastie.*

PHLOOBAPHÈNE. s. f. [de φλόος, écorce, et βαφή, couleur]. Corps retiré des écorces de pin, de platane, etc. ($C^{20}H^8O^8$). Rouge brun, colorant, insoluble dans l'éther et l'alcool.

PHLOOGLYCINE. s. f. Composé produit par décomposition de la *Phloorrhétine* (Hlasiwetz) ($C^{12}H^6O^6$).

PHLOOPLASTIE. s. f. [de φλόος, ou φλοιός, écorce, et πλάσσειν, former]. Réparation de l'écorce des arbres.

PHLOORRHÉTAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{11}AzO^4$) produit de l'action de l'ammoniaque sur l'*Ether phloorrhétique.*

PHLOORRHÉTATE. s. m. Combinaisons d'*Acide phloorrhétique* avec les bases.

PHLOORRHÉTINE. s. f. ($C^{30}H^{14}O^{10}$). Produit de décomposition de la *Phloorrhizine.*

PHLOORRHÉTINIQUE. adj. Pour *Nitrophloorrhétine.*

PHLOORRHÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^6$), produit par action de la potasse sur la *Phloorrhétine.*

PHLORIZINE. Faute au lieu de *Phloorrhizine.*

PHLOORRHÉTOL. s. m. ($C^{16}H^{10}O^2$). Produit aromatique, obtenu par distillation du *Phloorrhétate* de baryte.

PHLOORRHIZÉINE. s. f. ($C^{63}H^{45}O^{42}Az^3$). Produit de l'action de l'acide chlorhydrique et de l'ammoniaque sur la *Phloorrhizine.*

PHLOORRHIZINE. s. f. [de φλόος, écorce, et ῥίξα, racine]. Glycoside amère, un peu fébrifuge, cristallisable qui existe dans l'écorce des racines de pommier, de prunier, de cerisier, etc. ($C^{42}H^{24}O^{10}$).

PHLOORRHOGLYCIDE. s. f. La *Phloorrhoglycine.*

PHLOORRHOGLYCINE. s. f. La *Phlooglycine.*

PHLOORRHOGLYCIQUE. adj. Qui concerne la *Phloorrhoglycine.*

PHLORAMINE. s. f. ($C^{12}A^7AzO^4$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur la *Phlooglycine.*

PHLORÉTINE et ses dérivés. Faute au lieu de *Phloorrhétine.*

PHLORIDZÉINE. Faute au lieu de *Phloorrhizéine.*

PHLORIDZINE. Faute au lieu de *Phloorrhizine.*

PHLOROL. s. m. ($C^{16}H^{10}O^2$). L'un des composants du goudron de hêtre.

PHLORONE. s. f. ($C^{16}H^8O^4$). Produit de l'oxydation du goudron de houille.

PHLYCTÈNE. s. f. [*phlyctæna;* φλύκταινα, de φλύζειν, bouillir; all. *Wasserbläschen;* angl. *phlyctaena;* it. *flittena;* esp. *flictena*]. Ampoule vésiculeuse, transparente, fermée par l'épiderme que soulève un amas de sérosité, et semblable aux ampoules que produit l'action de l'eau bouillante sur la peau. La production des *P.* résulte de la sécrétion plus ou moins rapide d'une sérosité incolore ou jaunâtre, alcaline, avec albuminoïdes, dont les principes sont fournis par le derme à la couche de Malpighi de l'épiderme; la sérosité soulève la *couche cornée* de celui-ci sous forme de *bulles* ou de *vésicules* plus ou moins étendues. La sudoration n'est pour rien dans la formation des *P.* et leur liquide diffère entièrement de la sueur.

PHLYCTÉNOGÈNE. adj. et s. [de φλύκταινα, phlyctène, et γεννᾶν, engendrer]. Qui produit des *Phlyctènes.*

PHLYCTÉNOSE. s. f. [de νόσος, maladie]. Les maladies qui se caractérisent par l'apparition de phlyctènes, de vésicules.

PHLYCTÉNOÏDE. adj. [de φλύκταινα, et εἶδος, ressemblance; all. *blasenartig;* angl. *phlyctenoid;* it. *flittenoide;* esp. *flictenoides;* syn. *herpes*]. Qui ressemble à une *Phlyctène.*

PHLYCTÉNULAIRE. adj. Qui a rapport aux *Phlycténules.*

PHLYCTÉNULE. s. f. Petite *Phlyctène.*

PHLYZACIE. s. f., et **PHLYZACIUM.** s. m. (au pl. **PHLYZACIA**) [de φλύζειν, bouillonner; all. *Breitblatter;* it. *flizacia*] (Willan et Bateman). L'éruption pustuleuse caractérisant l'*Ecthyma.*

PHLYZACIÉ, ÉE. adj. Qui a des *Pustules.*

PHLYSE. Faute au lieu de *Phlyzacie.*

PHOCACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Phocidé.*

PHOCÉNATE. s. m. Pour *Valérate.*

PHOCÉNINE. s. f. [de *phocæna,* marsouin; all. *Phocenin;* angl. *phocenine;* it. et esp. *focenina*]. La *Valérine.*

PHOCÉNIQUE. adj. Qui concerne la *Phocénine.*

PHOCIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *phoca,* phoque]. Qui tient du *Phoque.* — Section des Carnassiers pinnipèdes.

PHOCIN, INE. adj. et s. Comme *Phocidé.*

PHOCOMÈLE. s. m. [de φώκη, phoque, et μέλος, membre; all. et angl. *Phocomelus;* esp. *focomolo*] (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre sur lequel des pieds ou des mains paraissent exister seuls et s'insérer immédiatement sur le tronc, comme chez les phoques.

PHOCOMÉLIE. s. f. État des monstres *Phocomèles.* — L'absence d'articulation de la hanche.

PHŒNICINE. s. f. [de φοῖνιξ, pourpre; all. *Phœnicin;* angl. *phœnicine*]. Comme *Phénicine.*

PHŒNICISULFURIQUE. adj. Comme *Phénicine.*

PHŒNICOCÈRE. adj. et s. [de φοῖνιξ, rouge, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes rouges. — **Z.** Genre de Coléoptères.

PHŒNIGME. s. m. Comme *Phénigme.*

PHŒNIX. s. m. Genre de Palmiers. — Le *Dattier.*

PHŒNODINE. s. f. [de φοινώδης, couleur de sang] (Hünefeld). L'*Hématine.*

PHOLADE. s. f. [*Pholas,* L.]. Genre de Lamellibranches syphoniens avec deux valves accessoires perforant les rochers.

PHOLIS. s. m. Le *Blennius pholis,* L., Malacoptérygien marin de nos côtes.

PHOLQUE. s. m. Le *Pholcus phalangioïdes,* Valk., Araignée domestique à longues pattes.

PHOMA. s. m. Genre de Champignons sphéronénés cytisporés, à spores s'étalant sous forme de taches ou de gouttes. — L'*Antrachnose* ou *Charbon de la vigne* est attribué au *Phoma vitis.*

PHONANT, ANTE. adj. [de φωνή, parole]. Se dit du son de la voix. — Qui sert à la *Parole.*

PHONASCIE. s. f. [φωνασκία, de φονή, voix, et ἀσκεῖν, exercer; all. *Phonatio, Stimmbildung;* angl. *phonascy;* esp. *fonascia*]. L'art d'exercer la voix.

PHONATEUR, TRICE. adj. Qui concerne la *Production de la voix.*

PHONATION. s. f. [de φωνή, voix; all. *Stimmbildung;* esp. *fonacion*] (Chaussier). Les phénomènes qui concourent dans l'homme et les animaux à la production de la voix et de la *parole.* C'est la partie de la fonction d'*expression orale,* qui, bornée chez les animaux à la simple production de la voix brute ou du son vocal, avec ses intonations diverses, dans l'homme, pour attribut essentiel la *parole* ou voix articulée.

PHONAUTOGRAPHE. s. m. [de φωνή, voix, αὐτὸς, soi-même, et γράφεῖν, écrire]. Instrument pour enregistrer les vibrations sonores transmises par l'air (Scott).

PHONÉTIQUE. adj. et s. [de φωνητικός, qui a l'usage de la voix]. Qui concerne les sons de la voix, leurs articulations. — L'ensemble des sons de la parole, d'une langue. — L'étude comparative de la production de la voix et de son articulation partout où elles ont lieu.

PHONIQUE. adj. [*phonicus;* φωνικός, de φωνή, voix; all. *phonisch;* angl. *phonic;* it. et esp. *fonico*]. Qui a rapport à la *Phonation,* à la *Phonétique.*

PHONOCAMPTIQUE. adj. et s. [de φωνή, voix, et κάμπτειν, fléchir; all. *wiederhallend;* it. *fonocamptico;* esp. *fonocantico*]. Partie de la physique qui traite des phénomènes de la réflexion du son. — Ce qui s'y rapporte.

PHONOGRAPHE. s. m. [de φωνή, voix, et γράφεῖν, écrire]. Instrument qui enregistre les vibrations des sons articulés, qui reproduit ensuite les sons d'après les vibrations que l'on peut obtenir en guidant un instrument sur les lignes enregistrées (Edison).

PHONOMÈTRE. s. m. [de φωνή, voix, et μέτρον, mesure]. Instrument pour la mesure de la pression du courant d'air expiré durant la *Phonation* (Lucæ).

PHONOSPASMIE. s. f. [de φωνή, voix, et σπασμὸς, spasme; all. *Stimmkrampf*]. Spasmes ou convulsions laryngiens ou buccaux lors de l'émission de la voix.

PHOQUE. s. m. Ordre de Carnassiers pinnipèdes ichthyophages à membres courts, onguiculés, à cerveau pourvu de lobes olfactifs. — *P. commun.* Le *Phoca vitulina,* L. — *P. à oreilles.* L'*Otarie.*

PHORANTHE. s. m. [de φορός, porteur, et ἄνθος, fleur;

esp. *foranto*]. L'évasement du pédoncule qui porte les fleurs des Synanthérées.

PHORMIUM. s. m. Le *Phormium tenax*, Forster, Liliacée tulipacée dont les feuilles fournissent une filasse.

PHORONE. s. m. ($C^{18}H^{14}O^2$). Dérivé de l'*Acétone*.

PHORONOMIE. s. f. [de φορὸς, qui porte, et νόμος, loi]. La *Mécanique*.

PHOSACTÉON. s. m. (L. Bonnafont). L'*Otoscope*.

PHOSÈNE. s. f. Hydrocarbure solide plus soluble que l'anthracène son isomère dans le goudron de houille.

PHOSGÈNE. adj. [de φῶς, lumière, et γεννάω, je produis; all. *Phosgengas;* angl. *phosgenegas;* it. et esp. *fosgeno*] (Davy). Le gaz *Chloro-carbonique*.

PHOSPHAME. s. m. (Az^2HPh). Dérivé l'action de l'ammoniaque sur le chlorure de phosphore (Gerhardt).

PHOSPHAMIDE. s. f. ($Az^2H^3PhO^2$). Le phosphate neutre d'ammoniaque moins six équivalents d'eau.

PHOSPHAMMINE. s. f. Groupes de composés voisins des urées contenant du phosphore en même temps que de l'azote.

PHOSPHATE. s. m. [*phosphàs;* all. *phosphorsaures Salz;* angl. *phosphate;* it. et esp. *fosfato*]. Les sels formés par l'union de l'acide phosphorique avec les différentes bases. Les *P.* solubles précipitent en blanc par l'eau de chaux ou de baryte, en jaune par l'azotate d'argent. — *P. acide de chaux* ($CaO^2HO.PhO^5$). Existe en petite proportion dans les urines acides, etc., dans le suc gastrique (Lassaigne). — *P. acide éthylique.* L'*Acide phosphovinique.* — *P. ammoniaco-magnésien* [*P. double d'ammoniaque et de magnésie; P. triple d'ammoniaque et de magnésie* ($AzH^3.HO.2MgO.PhO^5+12HO$)]. Composé qui partout où il y a du *P.* de magnésie dans l'économie se forme en fixant de l'ammoniaque dès qu'il s'en produit par désassimilation. — *P. ammoniaco-sodique.* — *P. double d'ammoniaque et de soude.* Sel qui se forme dans l'urine putréfiée. — *P. d'ammoniaque* [*P. ammonique*]. Sel obtenu en versant un excès de carbonate d'ammoniaque dans une dissolution de *P.* acide de chaux. — *P. de chaux* [all. *phosphorsaure Kalke;* angl. *phosphates of lime;* it. *fosfati di calce*]. 1° *P. de chaux des os* ou *tribasique.* Il se trouve à l'état solide dans les os, les dents, les ongles, les poils ($PhO^5 3CaO$). Dans l'urine, ce principe est tenu en dissolution par les sels de soude. — *P. de magnésie* ($PhO^5.3MgO.7HO$). Il se rencontre dans tous les tissus et toutes les humeurs du corps des Mammifères. Il y passe à l'état de *P.* ammoniaco-magnésien en fixant l'ammoniaque et neutralisant son action partout où celle-ci se forme en sa présence. — *P. de potasse.* Sel neutre qui existe dans le sang, etc., dans les aliments végétaux alimentaires, etc. — *P. de quinine.* Il a été employé comme le *sulfate quinique.* — *P. de soude tribasique* ou *basique* [all. *Trippelphosphate;* angl. *triple phosphates;* it. *fosfati triplici*]. *P.* de soude dans lesquels les 3 équivalents de base sont représentés par 3 équivalents de soude sans eau, par 2 équivalents de soude et 1 d'eau, puis par 1 équivalent de soude et 2 d'eau ($3NaOPhO^5$). Il contient trois atomes de base, peut céder un atome de son oxyde à l'acide carbonique. Tous les liquides et tissus alcalins de l'économie doivent leur réaction à un peu de ce *P.* tribasique arrivé à l'état libre. — *P. neutre de soude* ($2NaO.HO.PhO^5.24HO$). Sel que l'on trouve dans l'urine; il cristallise en rhomboïdes blancs. — *P. acide de soude* ($NaO.2HO.PhO^5 2HO$). On trouve ce principe immédiat dans l'urine où il joue un rôle important. Le *P.* neutre, réagissant alcalin, et peut être aussi le *P. basique de soude*, qui est dans le même cas, peuvent se rencontrer dans l'économie animale. Ces trois *P.* peuvent en effet, passer d'un de ces trois états à l'autre. — *P. terreux.* Ceux de chaux et de magnésie. — *P. triples.* Les *P.* ammoniaco-magnésien et ammoniaco-sodique.

PHOSPHATÉ, ÉE. adj. Qui renferme des *Phosphates.*

PHOSPHATIQUE. adj. Qui concerne les *Phosphates.*

PHOSPHATURIE. s. f. Élimination surabondante de phosphate de chaux par les urines dans le diabète insipide, etc.

PHOSPHÈNE. s. m. [de φῶς, lumière, et φαίνειν, faire briller; all. *Phosphena, Phosphaina*]. Image lumineuse qui se produit si on comprime le globe de l'œil, d'où une action mécanique exercée indirectement sur la rétine. Le procédé consiste à comprimer méthodiquement l'œil avec le doigt, et à développer ainsi par la pression les anneaux lumineux (Savigny, 1838).

PHOSPHINE. s. f. La *Phosphammine.*

PHOSPHITE. s. m. [*phosphis;* all. *phosphorischtsaures Salz;* angl. *phosphite;* it. et esp. *fosfito*]. Les combinaisons de l'acide phosphoreux avec les bases salifiables.

PHOSPHOGÉNIE. Pour *Phosphorogénie.*

PHOSPHOGÉNIQUE. Pour *Phosphorogénique.*

PHOSPHOGLYCÉRATE. s. m. Sel que forme l'*Acide phosphoglycérique* avec ses bases.

PHOSPHOGLYCÉRIQUE. adj. Nom d'un acide qui se forme lorsqu'on mêle la glycérine à l'*Acide phosphorique* ($C^6H^7O^5.PhO^5$).

PHOSPHOLÉINE. s. f. Poudre d'os et de moelle de bœuf.

PHOSPHORE. s. m. [*phosphorus;* φωσφορός, de φῶς, lumière, et de φορός, qui porte, c'est-à-dire porte-lumière; all. *Phosphor;* angl. *phosphorus, phosphor;* it. et esp. *fosforo*]. Corps simple, solide, incolore ou légèrement jaunâtre, à demi transparent, d'une odeur alliacée; il est flexible et se laisse couper facilement. Densité 1,82 à 1,84. Fond à 44°; bout à 290°. Il absorbe l'oxygène de l'air, en présentant des phénomènes différents, suivant que cette absorption a lieu à la température de l'atmosphère ou à l'aide de la chaleur. — *P. de Baudoin.* Azotate de chaux calciné. — *P. de Homberg.* Chlorure de calcium fondu au feu. — *P. rouge* ou *amorphe* (Schrotter). Il s'obtient en soumettant pendant plusieurs jours le phosphore ordinaire à une température élevé, c'est-à-dire voisine de son point d'ébullition. Il a subi alors des modifications isomériques qui lui donnent des propriétés toutes différentes de celles qu'il avait. De fortes proportions de cette variété de *P.* n'empoisonnent pas les animaux, tandis que de minimes quantités de *P.* blanc ordinaire déterminent promptement leur mort.

PHOSPHORÉ, ÉE. adj. [all. *phosphorhaltig;* esp. *fosforado*]. Qui renferme du *Phosphore.*

PHOSPHORÉNÈSE. s. f. [it. *fosforenesi;* esp. *fosforenesis*] (Baumès). Maladies regardées comme dues à l'excès, au défaut, etc., des phosphates dans l'économie.

PHOSPHORESCENCE. s. f. [all. *Phosphorescenz;* angl. *phosphorescence;* it. *fosforescenza;* esp. *fosforescencia*]. La propriété qu'ont divers corps vivants, morts ou minéraux de dégager une lumière comparée à celle que donne le phosphore dans l'obscurité avec ou sans action chimique et sans dégagement de chaleur sensible. Le phosphore brille à l'air par oxydation lente, mais certains corps répandent des lueurs dans l'action de la compression, de la chaleur, et surtout par l'exposition à la lumière; beaucoup de sulfures terreux jouissent d'un haut degré de cette propriété. La phosphorescence diffère de la *fluorescence* en ce sens que ce dernier mot s'applique à la lueur particulière dégagée par certains corps en solution (sulfate de quinine) lorsqu'on les examine à la lumière ou même dans la portée non lumineuse du spectre. — Sur les corps organisés, propriété qu'ont ces corps de devenir lumineux sans répandre de chaleur sous l'influence du choc (sucres) du frottement (sulfure de zinc), de la compression (eau, air) ou quand on les expose au soleil (diamant, spath calcaire, etc.) et ici de continuer à luire pendant un certain temps après qu'on les a soustraits à l'action de la lumière éclairante. Ce sont les rayons les plus réfrangibles du spectre qui déterminent le mieux la *P.* des sels, etc. La lumière émise par les corps phosphorescents a une réfrangibilité en général inférieure et au plus égale à celle de la lumière qui a suscité la *P.* sans action chimique. — *P. des eaux de la mer.* Elle est due exclusivement à la lumière phosphorescente que dégagent des myriades de *Noctiluca miliaris*, Suriray (Protozoaires), à chaque contraction volontaire ou déterminée par une excitation quelconque. De plus les Acalèphes, etc., sont phosphorescents dans des conditions analogues ou pendant la putréfaction de leurs cadavres, de leurs mucosités, etc. La cause de ce dégagement de lumière n'est pas connue. Sur beaucoup d'Articulés marins aussi, toute contraction musculaire se manifeste par un dégagement de lumière d'un éclat plus ou moins vif sans élévation de température sensible, hors des cas de l'existence d'*organes phospho-*

rescents. — *P. des plantes.* Dégagement de lumière sans élévation de température qui se constate dans l'obscurité sur certains *Agarics*, etc., sur les bois morts, etc., par suite de la décomposition lente avec production de composés indéterminés formés alors graduellement. — *P. des Poissons.* Celle que manifestent le mucus en voie d'altération de Poissons encore vivants, la substance de leurs muscles, ainsi que des Crustacés, etc. en putréfaction commençante, à la manière de ce qui a lieu sur les plantes, mais attribuée à la formation de *Noctilucine.*

PHOSPHORESCENT, ENTE. adj. [all. *phosphorescirend;* angl. *phosphorescent;* esp. *fosforescente*]. Qui a la propriété de luire dans l'obscurité sans élévation de température sensible.

PHOSPHOREUX, EUSE. adj. [all. *phosphorous;* it. *fosforoso*]. Nom d'un *Acide* [all. *phosphorige Säure;* angl. *phosphorous acid;* it. *acido fosforoso*] (PhO^3) obtenu en décomposant par l'eau le protochlorure de phosphore. Cristallisable, déliquescent, avide d'oxygène.

PHOSPHORIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Phosphore.* — Qui en contient. — L'acide de ce nom.

PHOSPHORISME. s. m. Les accidents aigus ou chroniques de l'intoxication par le phosphore.

PHOSPHOROGÉNIE. s. f. [de φωσφόρος, qui porte de la lumière, et γεννᾶν, engendrer]. La production de la *Phosphorescence.*

PHOSPHOROGÉNIQUE. adj. Qui cause la *Phosphorescence.*

PHOSPHOROSCOPE. adj. et s. m. [*phosphorescence*, et σκοπεῖν, examiner]. Appareil (E. Becquerel) pour apprécier le degré de phosphorescence des solides, des liquides et des gaz (1857-1858).

PHOSPHOVINATE. s. m. [all. *phosphorweinsaures Salz;* esp. *fosfovinato*]. Les sels produits par la combinaison de l'*Acide phosphovinique* avec les bases.

PHOSPHOVINEUX. adj. Comme *Phosphovinique.*

PHOSPHOVINIQUE. adj. Nom d'un acide $[(C^4H^5O + 2HO)PhO^5]$ qui s'obtient en faisant agir l'alcool sur l'*Acide phosphorique* (Lassaigne).

PHOSPHURE. s. m. [angl. *phosphuret;* it. et esp. *fosfuro*]. Combinaison, en proportions définies, du phosphore avec un autre élément chimique.

PHOTO-CHIMIQUE. adj. [de φῶς, lumière, et *chimique*]. Qui concerne les changements chimiques dus à l'action de la lumière sur les corps.

PHOTOCYANINE. s. f. Modification de la cyanine sous l'influence de l'ozone.

PHOTOÉRYTHRINE. s. f. Modification en rouge de la photocyanine sous l'influence de la lumière.

PHOTOGÈNE et **PHOTOGÉNÉTIQUE.** adj. [de φῶς, lumière, et γεννᾶν, engendrer]. Qui est lumineux par soi-même.—Qui est la source de lumière, qui engendre celle-ci.

PHOTOGÉNIE. s. f. Le dégagement de la lumière.

PHOTOGÉNIQUE. adj. Qui concerne la *Photogénie.* — Ce qui est *Photogène.*

PHOTOGRAPHIE. s. f. [all. *Photographie*; angl. *photography*]. Procédé de reproduction des objets consistant dans l'impression d'une image, obtenue à l'aide d'une chambre noire, sur une plaque recouverte de substance chimique impressionnable par les rayons lumineux. Beaucoup de procédés ont été imaginés depuis l'invention de Niepce et Daguerre; on peut les résumer en deux principaux : 1° photographie sur plaque de verre recouverte de *collodion* sec ou humide sensibilisé dans un bain de nitrate d'argent; 2° photographie sur plaque recouverte d'une couche d'émulsion dite au gélatino-bromure d'argent. On obtient ainsi le cliché négatif, c'est-à-dire celui sur lequel les noirs sont clairs et les blancs noirs; il sert à obtenir l'épreuve positive sur papier. Celle-ci se fait par l'action de la lumière sur du papier sensibilisé à l'azotate d'argent, à travers le cliché. On peut remplacer le papier à l'argent par un papier au bichromate de potasse et au charbon; l'opération est plus délicate, mais l'épreuve est plus solide.

PHOTOGRAVURE. s. f. Application de la photographie à la gravure. On se sert du cliché sur verre pour agir sur une plaque de zinc sensibilisé et obtenir ainsi une épreuve en creux qui sert à fabriquer les clichés employés au tirage des gravures.

PHOTOLITHOGRAPHIE. s. f. Application de la photographie à la gravure sur pierre. Il est peu employé depuis l'invention de la *photogravure* sur zinc.

PHOTOMAGNÉTIQUE. adj. [de φῶς, lumière, et *magnétique;* all. *photomagnetisch;* angl. *photomagnetic, photomagnetical;* it. et esp. *fotomagnetico*]. La propriété qu'ont quelques-uns des rayons verts, bleus, violets du spectre solaire de rendre magnétiques des aiguilles d'acier.

PHOTOMÈTRE. s. m. [de φῶς, lumière, et μέτρον, mesure; all. *Lichtmesser;* angl. *photometer;* it. et esp. *fotometro*]. Appareil d'optique pour comparer l'intensité de deux sources lumineuses.

PHOTOMÉTRIE. s. f. [all. *Lichtmessung;* angl. *photometry*; it. et esp. *fotometria*]. L'emploi du *Photomètre.*

PHOTOMÉTRIQUE. adj. [all. *photometrisch;* angl. *photometric; photometrical;* it. et esp. *fotometrico*]. Qui concerne la *Photométrie.*

PHOTOPHOBE. adj. et s. Qui concerne la *Photophobie.* — Qui en est atteint.

PHOTOPHOBIE. s. f. [*photophobia*, de φῶς, lumière, et φόβος, crainte; all. *Lichtscheu;* angl. *photophoby;* it. *fotofobia*]. Symptômes de conditions morbides directes ou par action réflexe de la rétine, consistant en une extrême sensibilité de l'œil à toute impression lumineuse qui alors devient douloureuse.

PHOTOPHONE. s. m [de φῶς, lumière, et φωνή, voix, son]. Appareil dans lequel la forme donnée par la voix aux ondes lumineuses transmises par un appareil approprié, fait connaître la succession des vibrations sonores de la parole, le sens des mots prononcés.

PHOTOPHORE. s. m. [de φῶς, lumière, et φέρω, je porte; all. *Photophor;* angl. *photophore*]. — **M.C.** Appareil usité en médecine pour l'éclairage des cavités naturelles; il est constitué par une petite lampe électrique mobile dont la lumière est réfléchie à l'aide d'un miroir ou diffusée à l'aide d'une lentille convergente.

PHOTOPHYGE. adj. et s. [de φυγή, fuite]. Comme *Lucifuge.*

PHOTOPSIE. s. f. [de φῶς, lumière, et ὄψις, vue; all. *Funkensehen;* angl. *photopsy;* it. et esp. *fotopsia*]. Sensations lumineuses subjectives sous forme d'éclairs, d'étincelles, de cercles irisés, etc., durant certaines hallucinations, diverses ophthalmies, etc. — Lésion du sens de la vue dans laquelle on croit voir des traînées lumineuses.

PHOTOSANTONINE. s. f. ($C^{38}H^{28}O^8$). Produit cristallisable de l'action solaire sur la santonine.

PHOTOSANTONIQUE. adj. Qui concerne la *Photosantonine.* — Nom d'un acide ($C^{30}H^{20}O^8$) cristallisable produit de l'action du soleil sur la solution acétique de santonine.

PHRAGMIDIÉ, ÉE. adj. et s. [de φράγμα, cloison]. Qui tient aux *Phragmidium.* — Tribu de Champignons épiphytiques à spores articulées en courts filaments brunâtres claviformes.

PHRÉNÉSIE. s. f. [*phrenitis, phrenitiasis, phrenesis;* φρενῖτις, de φρήν, esprit; all. *Phrenitis, Tobsucht;* angl. *phrenesis, phrensy;* it. *frenesia;* esp. *frenesi*]. Le délire symptomatique des méningites ou encéphalites, des fièvres graves, etc. — Le plus haut degré d'agitation du délire.

PHRÉNÉTIQUE. adj. et s. [*phreniticus;* φρενιτικός; all. *phrenetisch;* angl. *phrenetic;* it. et esp. *frenetico*]. Qui concerne la *Phrénésie.* — Qui en est atteint.

PHRÉNIQUE. adj. [*phrenicus*, de φρένες, le diaphragme; angl. *phrenic;* it. et esp. *frenico*]. Qui concerne le *Diaphragme.*

PHRÉNISME. s. m. [de φρήν, esprit; it. et esp. *frenismo*]. Comme *Phrénésie.*

PHRÉNITE. s. f. [*phrenitis*, de φρένες, diaphragme; all. *Zwerchfellentzundung;* it. *frenite;* esp. *frenitis*]. La *Diaphragmatite.*

PHRÉNITIS. s. f. [φρενῖτις; angl. *phrenitis*]. Comme *Phrénésie.*

PHRÉNO-GASTRIQUE. adj. [de φρήν, diaphragme, et *gastrique*]. Qui concerne l'estomac et le diaphragme.

PHRÉNO-GLOTTISME. s. m. [de φρήν, diaphragme, et *glotte*]. Spasme des muscles glottiques et du diaphragme.

PHRÉNOGRAPHE. s. m. [de γραφεῖν, écrire]. Instrument pour l'indication des mouvements du diaphragme.

PHRÉNOLOGIE. s. f. [*phrenologia*, de φρὴν, esprit; et λόγος, discours; all. *Phrenologie;* angl. *phrenology;* it. et esp. *frenologia*]. L'étude des facultés intellectuelles, de l'esprit. — Doctrine d'après laquelle toutes les facultés intellectuelles, toutes les affections, tous les instincts auraient dans l'encéphale leurs organes particuliers dont on pourrait déterminer le siège d'après les reliefs et les dimensions des parties correspondantes du crâne. L'expérience n'a confirmé cette hypothèse de Gall que pour ce qui touche au degré de développement des grandes régions cérébrales.

PHRÉNOPATHIE. s. f. [de φρὴν, intellectuel, et πάθος, affection]. Maladie mentale, aliénation.

PHRÉNO-SPLÉNIQUE. adj. [de φρὴν, diaphragme, et *splénique*]. Qui concerne le diaphragme et la rate.

PHRIGODE. adj. [φρικώδης, de φρὶξ, froid ou frisson fébrile, et ειδος, ressemblance; it. *fricode;* esp. *fricodes*]. *Frigide.* — Qui tient du frisson.

PHRYGANE. s. f. [de φρύγανον, menu bois]. Genre de Névroptères dont les larves à branchies trachéales se font dans l'eau un étui de menu bois, etc.

PHTALAMIDE. s. f. ($C^{16}H^6O^5Az$). Composé formé en dissolvant l'*Acide phtalinique* dans l'ammoniaque.

PHTALAMIQUE. adj. Qui concerne la *Phtalamide.* — Ce corps considéré comme acide.

PHTALATE. s. m. Les sels que forme l'*Acide phtalique.*

PHTALÉINE. s. f. ($C^{40}H^{14}O^8$). Groupe de composés résultant de la combinaison de l'*Acide phtalimique* avec un phénol.

PHTALIDE. s. f. L'*Acide phthalénique.*

PHTALIMIDE. s. f. ($C^{16}H^5O^4Az$). Produit solide de l'action de la chaleur sur le *Phtalinate* d'ammoniaque.

PHTALINE. s. f. Dérivé par réduction de la *Phtaléine* ($C^{40}H^{16}O^8$).

PHTALINIQUE. adj. Nom d'un acide qu'on obtient anhydre ($C^{16}H^4O^6$) en chauffant son hydrate dans un appareil à distillation ($C^{16}H^4O^6.2HO$).

PHTALIQUE. adj. Comme *Phtalinique.*

PHTHARTIQUE. adj. [φθαρτικὸς, de φθείρειν, détruire]. Pathogénique. — Destructeur.

PHTHIRIASE. s. f. [*phthiriasis;* φθειρίασις, de φθείρ, pou; all. *Läusesucht;* angl. *phthiriasis, pediculation;* it. *ftiriasi;* esp. *ftirisais*]. Maladie parasitaire caractérisée par le développement à la surface du corps d'un grand nombre de poux (*Pediculis corporis*, L.). — Les cas de multiplication surabondante des poux sur le corps de divers animaux domestiques ou du pou de la tête (*Pediculus capitis*, L.), parmi les cheveux, sur les enfants.

PHTHIROMYIE. adj. et s. [de μυῖα, mouche]. Mouche ressemblant au pou. — **Z.** Tribu des Diptères pupipares. — *Nyctéribie.*

PHTHIROPHAGE. adj. et s. [de φθείρ, pou, parasite, et φαγεῖν, manger]. Qui mange les parasites.

PHTHISIE. s. f. [*phthisis;* φθίσις, φθόη, de φθίνομαι, je me consume; all. *Schwindsucht, Lungenschwindsucht;* angl. *phthisis;* it. *tisichezza, ftisi, ftisia;* esp. *tisica, tisis*]. Proprement *Consomption.* — Toute lésion quelconque du poumon qui tend à produire une désorganisation progressive de ce parenchyme à la suite de laquelle survient son ulcération, la production de cavernes, l'amaigrissement, la consomption, et finalement la mort. — Jadis et parfois encore dans le vulgaire tout état morbide de nature indéterminée amenant progressivement et lentement ces derniers effets. — *P. aiguë.* La *P. granuleuse.* — *P. des aiguiseurs* [all. *Asthma der Schleifer;* angl. *millstonemaker's phtisis;* it. *tisi degli scalpellini*]. Sorte de *P. pulmonaire* dont étaient atteints les tailleurs de pierres à fusil, et encore les aiguiseurs des manufactures d'armes, les tailleurs de grès ou autres professions où les ouvriers vivent dans une atmosphère chargée de poussière minérale. Ces grains de poussière retenus dans les canalicules pulmonaires arrivent par pénétration dans le tissu qui les limite. Ils y forment de petits amas dans lesquels on peut déterminer leur nature. Leur présence amène une supersécrétion de mucus, la toux, l'ulcération des conduits, la production de cavités ou cavernes et les symptômes généraux de la *P.* et finalement la mort. — *P. bacillaire.* Lorsque les Schizomycètes des poussières bacillaires ou autres arrivent dans des poumons tuberculeux avec l'air inspiré, ils y restent et s'y développent comme sur tout autre tissu qui n'est pas en voie de rénovation moléculaire continue, régulière. Lorsque surtout ils se trouvent dans des cavernes pulmonaires, ils y croissent mieux encore que dans les *chambres chaudes humides* et sont, ou non, suivant les cas, rejetés avec les produits expectorés venant de là. Ce sont les bacilles de telle ou telle variété développés dans ces conditions de temps, d'humidité, de température uniforme, les plus favorables possibles, qu'on a supposé être la cause pathogénique spécifique de la *P. tuberculeuse.* On en trouve du reste dans toutes les excavations pulmonaires quelle que soit la cause morbide de celles-ci. — *P. calcaire* ou *calculeuse.* Les accidents causés par les broncholithes calcaires ou autres, quand elles en produisent. — *P. calcaire bovine.* La dernière période de la *Pommelière.* — *P. cancéreuse.* Les diverses tumeurs dites *cancer du poumon*, donnant lieu à des symptômes de *P.* — *P. caséeuse.* La *Pneumonie chronique* à la période d'altération dite caséeuse. — *P. dorsale* [*tabes dorsalis;* all. *Rückendarre*]. Carie vertébrale. Le *Mal vertébral de Pott.* — Consomption qui suit les pertes séminales. — *P. granuleuse, galopante, générale, à granulations grises, à infiltration grise, à tubercules miliaires gris*, etc. Celle qui est due au développement rapide dans tout le poumon, etc., de l'altération du tissu cellulaire caractérisant le premier degré du *tubercule*, encore à l'état de *granulation grise*, etc. Elle se rencontre surtout chez les prisonniers et chez les individus que leur profession ou leurs habitudes privent d'exercice ou forcent de vivre dans des endroits où l'air est confiné, et chez ceux qui font de la nuit le jour en y joignant ou non des excès. Elle survient parfois aussi chez les sujets que des blessures ou des affections chroniques des os ou des articulations forcent à garder le lit pendant plusieurs mois ou après la grossesse. On l'observe à tous les âges. Vue à sa deuxième période, elle simule certaines formes de fièvre typhoïde et a pu être prise pour telle. Son traitement est le même que celui de la phthisie, quand elle est diagnostiquée avant que les symptômes aient pris une marche rapide. — *P. hépatique.* L'*Atrophie du foie.* — *P. laryngée.* [all. *Kehlkopfschwindsucht*]. La *Laryngite chronique.* — *P. laryngée dartreuse.* L'*Angine glanduleuse.* — *P. latente.* Les cas dans lesquels après des accès fébriles se produisent de temps en temps, surtout vers le soir, de l'inappétence avec ou sans dyspepsie, et un amaigrissement rapide, on voit au bout de quelques semaines survenir une méningite aiguë, une congestion pulmonaire suffocante, etc. On reconnaît alors que ces accidents étaient dus au développement de granulations grises de la tuberculose. — *P. mélanique.* L'*Anthracosis.* — *P. mésentérique.* Le *Carreau.* — *P. péripneumonique.* La première période de la *Pommelière.* — *P. pulmonaire chez l'homme.* La *P. tuberculeuse.* — *P. pulmonaire bovine* et *du cheval.* Les symptômes sont la dyspnée, une toux fréquente et sèche, un écoulement nasal fétide, l'amaigrissement général et la mort. Sur les races bovines, l'état de *P. calcaire* ou *pommelière* suit cette phase et précède la mort. — *P. pupillaire.* La *Myose.* — *P. trachéale.* Maladie qui présente la plupart des symptômes bronchiques sans les symptômes pulmonaires de la *P. pulmonaire*; elle est produite par une inflammation chronique de la trachée, avec ulcérations. — *P. tuberculeuse.* Ses causes sont le séjour habituel dans un air froid et humide, ou dans un lieu où l'air n'est pas suffisamment renouvelé, une alimentation insuffisante ou de mauvaise qualité, le défaut d'exercice, la masturbation et les excès vénériens. Très souvent aussi elle est héréditaire. En un certain nombre de cas elle naît sans cause connue. Le début en est variable. Souvent on ne la reconnaît que lorsque déjà elle touche à sa terminaison fatale. Elle commence le plus ordinairement par une petite toux sèche, ce qui a fait dire, mal à propos, qu'elle est souvent le résultat d'un rhume négligé. Cette toux persiste quelquefois pendant des années sans qu'il vienne s'y joindre aucun symptôme; et si, pendant ce temps, la mort survient par une maladie étrangère aux poumons, on trouve dans ces organes une multitude de tubercules très petits.

Assez souvent une hémoptysie est le premier signe qui éveille l'attention; peu à peu s'établissent une expectoration muqueuse et une fièvre continue qui présente ordinairement deux redoublements: l'un vers midi, et l'autre au commencement ou vers le milieu de la nuit. Il y a des sueurs abondantes le matin; la respiration est quelquefois à peine plus courte que dans l'état naturel; les fonctions digestives sont souvent dans un état d'intégrité parfaite; les forces musculaires même se conservent longtemps. Quelquefois cependant aux sueurs colliquatives se joint une diarrhée débilitante, soit que des tubercules se soient également développés dans le canal intestinal, soit sans ulcération ni inflammation des intestins. Dès que la fièvre hectique est établie, l'amaigrissement fait des progrès plus ou moins rapides, selon l'abondance des évacuations. Le nez est effilé; les pommettes sont saillantes, et leur coloration tranche sur la pâleur du reste de la face; les conjonctives sont luisantes et d'un léger bleu de perle, les joues caves, les lèvres rétractées; le cou paraît oblique et gêné dans ses mouvements; les omoplates sont ailées; les côtes deviennent saillantes, tandis que les espaces intercostaux s'enfoncent. Lorsque la marche de la maladie est lente, le ventre est aplati et rétracté, les articulations semblent plus grosses. *Les ongles se recourbent.* Assez souvent, au moment où les signes stéthoscopiques annoncent qu'une excavation tuberculeuse se vide complètement, il y a une amélioration notable; mais, ordinairement, elle ne dure que quelques jours ou quelques semaines, selon que les tubercules produits par des éruptions secondaires sont plus ou moins avancés. Les douleurs locales sont le plus souvent nulles, et toujours au moins très variables. C'est à l'aide de l'auscultation et de la percussion du thorax que l'on peut reconnaître la phthisie. Les tubercules s'accumulant d'abord au sommet des poumons, les premiers signes se manifestent ordinairement au-dessous des clavicules, et surtout de la droite; dans ce cas, la résonnance est moindre et inégale à la partie antérieure supérieure de la poitrine jusqu'au niveau de la quatrième côté; une bronchophonie diffuse se fait entendre au-dessous de la clavicule, dans la fosse sous-épineuse et sous l'aisselle. Lorsque les tubercules commencent à se ramollir, les mêmes signes persistent; et de plus la toux donne quelquefois un gargouillement dont la matière épaisse frappe l'oreille en masse. Bientôt ce gargouillement devient plus liquide et plus semblable au râle muqueux, et la toux, devenue caverneuse, fait sentir qu'une excavation se forme dans le tissu pulmonaire. A mesure que l'excavation se vide, la respiration prend ce caractère caverneux; la bronchophonie diffuse fait place à une pectoriloquie, d'abord imparfaite, fréquemment interrompue, mais qui devient de plus en plus évidente. Quelquefois la résonnance du thorax, qui jusque-là était obscure, devient plus claire, et l'on pourrait croire, ainsi que nous l'avons dit, à une amélioration de l'état du malade. Lorsqu'une excavation tuberculeuse est tout à fait vide, la toux et la respiration caverneuse l'indiquent avec évidence. — *P. ulcéreuse.* Toute *P.* avec ulcération des voies respiratoires.

PHTHISIOLOGIE. s. f. [de φθίσίς, phthisie, et λόγος, traité; angl. *phthisiology;* it. *ftisiologia;* esp. *tisiologia*]. Description de la *Phthisie.*

PHTHISIOPHOBIE. s. f. [de φόβος, crainte]. État mental de ceux qui se figurent être atteints de *Phthisie pulmonaire.*

PHTHISIQUE. adj. et s. [*phthisicus;* φθισικός; all. *schwindsüchtig;* angl. *phthisical;* it. *tisico, ftisico;* esp. *tisico*]. Qui concerne la *Phthisie.* — Qui en est atteint.

PHTHISURIE. s. f. [de φθίσις, phthisie, et οὖρον, urine; it. *ftisuria;* esp. *tisuria*]. Dépérissement coexistant avec une excrétion excessive d'urine. — *P. sucrée.* L'amaigrissement diabétique.

PHTHORE. s. m. [de φθορα, destruction; it. *floro*] (Ampère). Le *Fluor.*

PHTHOROBORIQUE. adj. Pour *Fluoborique.*

PHTHORIQUE. adj. Pour *Fluorique.*

PHTISIE et ses dérivés. Fautes au lieu de *Phthisie.*

PHTORE. Faute au lieu de *Phthore.*

PHYCÉ, ÉE. adj. et s. [de φῦκος, algue]. Qui tient des *Fucus.* — La classe des Algues.

PHYCINE. s. f. L'*Erythrite.*

PHYCIQUE. adj. Qui concerne les Algues. — Nom d'un acide extrait avec l'érythrite du *Protococcus vulgaris.*

PHYCITE. s. f. L'*Erythrite.*

PHYCOCHROME. s. m. [de χρῶμα, couleur]. Le contenu des cellules des Algues, etc., quand il a une couleur.

PHYCOCOLLE. s. f. [de φῦκος, fucus, et κόλλα, colle]. La *Gélose.*

PHYCOCYANE. s. f. [de φῦκος, fucus, et κυανός, bleu]. Matière bleue intracellulaire de divers des fucus.

PHYCO-ÉRYTHRINE. s. f. Le contenu cellulaire rouge des Algues, qui verdit par l'ammoniaque.

PHYCOHÉMATINE. s. f. Le contenu cellulaire rouge des Algues, dont la couleur est avivée par les alcalis.

PHYCOLOGIE. s. f. [de φῦκος, algue, et λόγος, traité]. Partie de la cryptogamie qui traite des *Phycées.*

PHYCOMA. s. m. [de φῦκος, fucus]. Le système végétatif des Algues, des Cryptogames, des Plantes en général.

PHYCOPHÆINE et **PHYCOPHÉÏNE.** s. f. [de φαιός, brun]. La matière brune existant avec la chlorophylle dans les Fucacées.

PHYCOSTÈME. s. m. [de φῦκος, algue, et στήμων, filament]. Comme *Paraphyse.*

PHYCOXANTHINE. s. f. [de ξανθός, jaune]. Matière intracellulaire jaune amorphe des Algues d'eau douce.

PHYGETHLON. s. m. [φύγεθλον; angl. *phygethlon;* it. *figetlone;* esp. *figetlon*]. Furoncle avant la suppuration. — Érysipèle ambulant. — Engorgement sans suppuration des glandes lymphatiques.

PHYLACTÈRE. s. m. [φυλακτήριον, de φυλάσσειν, protéger, conserver; all. *Amulet, Schutzgehänge;* angl. *phylactery;* it. *filattero;* esp. *filaterio*]. Amulette.

PHYLLANTHÉ, ÉE. [de φύλλον, feuille, et ἄνθος, fleur]. Qui a les fleurs sur les feuilles. — Section des Euphorbiacées.

PHYLLANTHUS. s. m. Genre d'Euphorbiacées diurétiques de l'Inde, etc.

PHYLLESCITANNIN. s. m. ($C^{52}H^{24}O^{26}.H^2O$). Tannin des bourgeons de marronnier.

PHYLLIE. s. f. [*Phyllium,* Illig.]. Genre d'Orthoptères de l'Inde.

PHYLLOBIE. adj. et s. [de φύλλον, feuille, et βίος, vie]. Qui vit sur les feuilles. — Z. Genre de Charançons.

PHYLLOBOTHRYDÉ, ÉE. adj. et s. m. [de φύλλον, feuille, et βόθρος, enfoncement]. Qui tient des *Phyllobothrium.* — La famille des Cestoïdes qui les renferme.

PHYLLOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Qui a les branchies foliacées. — Z. Division des Gastéropodes nus.

PHYLLOCARPE. adj. et s. [de καρπός, fruit]. Qui a le fruit foliacé. — B. Genre de Lichens.

PHYLLOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête foliacée. — B. Genre de Carduacées.

PHYLLOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes foliacées. — Z. Tribu des Buprestides.

PHYLLOCYANINE. s. f. [de φύλλον, feuille, et κυανός, bleu]. Matière bleue tirée de la chlorophylle (Frémy).

PHYLLOCIANIQUE. adj. Qui concerne la *Phyllocyanine.*

PHYLLODE. s. m. [de φύλλον, feuille, et εἶδος, ressemblance : qui ressemble à une feuille; all. *Blattstielblatt;* angl. *phyllodium;* esp. *filodes*]. Pétioles foliiformes de certaines feuilles sans limbe folial des Buplèvres, etc.

PHYLLODOCÉ. s. f. [*Phyllodoce,* Sav.]. Genre de Chétopodes notobranches de la Méditerranée, etc.

PHYLLOÏDE. adj. [de φύλλον, feuille, et εἶδος, ressemblance; all. *blattförmig;* angl. *phylloid;* esp. *filoides*]. En forme de feuille.

PHYLLOMA. s. m. La fronde des Algues.

PHYLLOMANCIE. s. f. [de φύλλον, feuille, et μαντέια, divination]. Divination tirée de l'état des feuilles, etc.

PHYLLOMANIE. s. f. [de φύλλος, feuille, et μανία, transport; angl. *phyllomany;* it. *fillomania;* esp. *filomania*]. La production anormale de feuilles au lieu de fruits.

PHYLLOMORPHE. s. f. [*Phyllomorpha,* Laport.]. Genre d'Hémiptères hétéroptères d'Algérie, etc.

PHYLLOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Qui se nourrit de feuilles. — **Z.** Division des Scarabéides.

PHYLLOPODE. adj. et s. [de φύλλον, feuille, et πούς, pied]. Qui a les pieds foliiformes. — **Z.** Les *Branchiopodes.*

PHYLLORRHÉTINE. s. f. Substance tirée de la gangue intercellulaire des troncs de pins fossiles ($C^{40}H^{25}$).

PHYLLOSOME. adj. [de φύλλον, feuille, et σῶμα, corps]. Qui a le corps foliacé. — **Z.** Les larves de Langoustes autrefois prises pour un groupe distinct de Décapodes.

PHYLLOSTOME. s. m. [de φύλλον, feuille, et στόμα, bouche]. Genre de Chiroptères ayant deux crêtes nasales en forme de feuille.

PHYLLOTAXIE. s. f. [de φύλλον, feuille, et τάσσειν, ranger]. Partie de l'organographie végétale qui a pour objet l'étude de la disposition, de l'arrangement des feuilles et de leurs homologues.

PHYLLOXANTHÉINE. s. f. [de φύλλον, feuille, et ξανθός, jaune; all. *Phylloxanthein, Blottgelb;* angl. *phylloxanteinum*]. La substance jaune des cellules des feuilles *étiolées.*

PHYLLOXANTHINE. s. f. Composé jaune soluble dans l'éther, produit du dédoublement de la chlorophylle.

PHYLLOXÉRA. s. m. Genre de *Phylloxériens.* — En Europe on connaît surtout les espèces suivantes : *Phylloxera,* Insecte ailé ayant le chaton supérieur de l'antenne allongé; *P. quercus; P. coccinea ; P. corticalis; P. vastatrix* ou *de la vigne; Rhizaphis,* Insecte ailé ayant le chaton supérieur de l'antenne circulaire. Les individus qui vivent sur les racines se composent uniquement de femelles aptères, dont quelques-unes peuvent devenir plus tard ailées. Elles sont ovipares et pondent sans accouplement. Les jeunes *P.* des racines se déplacent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un endroit favorable pour s'établir. Après deux ou trois mues (vingt à trente jours après leur naissance), ils se mettent à pondre, déposant leurs œufs autour d'eux. De ces œufs naissent des Insectes qui se comportent comme leurs parents. Le *P. des racines* a deux tiers de millimètre de longueur pour une largeur moitié moindre; ses œufs sont proportionnellement très gros, ils ont $0^{mm},32$ sur $0^{mm},17$. De ces œufs sortent des nymphes devenant des *P.* femelles à quatre ailes horizontalement croisées. Après avoir pris leur vol, favorisé par le vent, ces nymphes s'établissent de préférence sur les nervures des feuilles, à leur face inférieure, où elles déposent trois ou quatre œufs. Longueur 1 millimètre. De ces œufs naissent des Insectes, les uns *mâles,* les autres *femelles;* il n'y a pas de mâles ailés. Les *P.*, sous cette *troisième forme,* sont dépourvus de suçoir, et, quand ils ont accompli leur rôle reproducteur, ils meurent rapidement. L'accouplement des Insectes sexués a lieu peu de temps après leur naissance. La femelle dépose à la base des rameaux, sur les vieux bois, sous les écailles qui doivent le protéger, un œuf unique, dit *œuf d'hiver.* L'œuf d'hiver donne naissance, au printemps, à des *femelles aptères* qui recommencent la série de transformations de l'Insecte; elles ne ressemblent pas absolument aux *phylloxéras ordinaires des racines.* Cette *quatrième forme* est dite *gallicole,* parce qu'alors ces insectes, tous femelles, piquent les feuilles avec leur suçoir et y pondent des œufs très nombreux autour desquels se développe une petite gale. De ces œufs sortent les *P. radicicoles* ou de la *première forme,* qui rentrent bientôt sous terre. Dans la quatrième forme l'animal, brunâtre, est long d'un millimètre, tandis que dans la troisième la femelle n'a qu'un demi-millimètre, et le mâle est un peu plus petit. La piqûre de la forme radicicole, qui est la plus commune, détermine la production de *nodosités* ou *renflements radiculaires morbides,* causes de tout le mal. On les trouve sur les radicelles et sur les jeunes pousses dès la profondeur de 15 à 18 centimètres. Ce sont de petits nœuds oblongs, souvent recourbés en U, pouvant atteindre 1 ou 2 centimètres au plus. Ils sont jaunâtres à l'état frais, plus tard ils se rident, deviennent grisâtres, puis bruns quand ils pourrissent. Ils sont alors déjà abandonnés des pondeuses et des jeunes qui les sucent; avec la loupe, outre ceux-ci on voit des œufs à leur surface, car ils sont pleins. On y voit aussi la trace des piqûres formant dépression ou des taches rougeâtres de pourriture.

PHYLLOXÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient au *Phylloxéra.* — Famille d'Hémiptères homoptères à trois articles aux antennes. Leur reproduction est *parthénogénétique* et *anthogénétique,* l'Insecte ailé d'automne n'étant qu'un véhicule transportant des Insectes sexués. L'œuf de la femelle sexuée est toujours unique.

PHYLLULE. s. f. [de φύλλον, feuille, et οὐλή, cicatrice]. La cicatrice que laisse après elle chaque feuille sur le rameau après sa chute.

PHYLLURE. adj. et s. [de οὐρα, queue]. Qui a la queue foliacée. — **Z.** Genre de Geckotiens de l'Australie.

PHYLOGÉNIE. s. m. [de φῦλον, race, et γεννᾶν, engendrer]. Le mode de production, de descendance des races d'une même espèce. — Par analogie, descendance supposée de tous les êtres à partir d'un seul individu par déroulement, par évolution.

PHYLON. s. m. Pour *Phylum.*

PHYLUM. s. m. [φῦλον, race]. Lignée, descendance.

PHYMATINE. s. f. Albuminoïde mal déterminé tiré du tubercule du tissu pulmonaire.

PHYMATOÏDE. adj. [de φῦμα, tubercule, et εἶδος, apparence]. Qui ressemble au *Tubercule,* par la couleur, la consistance, etc.

PHYMATOSE. s. f. [de φῦμα, excroissance, tubercule et *ose;* all. et angl. *Phymatosis;* it. *fimatosi;* esp. *fimatosis*]. *Tuberculisation.*

PHYME. s. m. [de φῦμα, tumeur (dérivé de φύομαι, je nais, je crois); all. *Phyma, Geschwulst;* angl. *phyma;* it. et esp. *fima*]. Mot sans signification spéciale.

PHYSACIUM. Faute au lieu de *Phlysacium.*

PHYSALIDE. s. f. [de φυσαλίς, bulle]. Toute dilatation hydatoïde des villosités choriales, ou autre partie.

PHYSALIE. s. f. [*Physalia,* Lamk.; de φυσαλίς, bulle d'air]. Genre de Cœlentérés siphonophores à corps dilaté en vessie aérienne disposée transversalement.

PHYSALINE. s. f. Substance amère amorphe du *Physalis alkegengi,* L., Solanée.

PHYSALIS. s. f. [*Physalis,* L.]. Genre de Solanées. — L'*Alkékenge* ou *Coqueret.*

PHYSALOÏDE. adj. [de φυσαλίς, bulle, et εἶδος, forme]. Vésiculeux.

PHYSALOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile, appendice]. Qui a les ailes, des appendices vésiculeux. — **Z.** Genre de Nématoïdes.

PHYSAPODE. adj. et s. [de φῦσα, vessie, et πούς, pied]. Qui a des pieds vésiculeux. — **Z.** Genre d'Hémiptères.

PHYSCONIE. s. f. [de ὄσχων, ventru; all. *Bauchauftreibung;* angl. *physcony;* it. et esp. *fisconia*]. Le *Carreau.*

PHYSE. s. f. [*Physa,* Drap.]. Genre de Gastéropodes pulmonés voisins des Limmées.

PHYSÉTÉRIDE. adj. et s. [de φυσετὴρ, cétacé, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux Cétacés. — Section des Cétacés qui contient les Cachalots.

PHYSÉTOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{30}O^{4}$) homologue de l'acide oléique de la graisse liquide de la tête de Cachalot.

PHYSICISME. s. m. Abus des explications empruntées à la *Physique.*

PHYSICO-CHIMIQUE. adj. Qui comprend, qui concerne la physique et la chimie.

PHYSIOGÉNIE. s. f. Mot signifiant *développement de la nature.*

PHYSIOGÉNIQUE. adj. Qui a rapport à la *Physiogénie.*

PHYSIOGNOMONIE. s. f. [de φύσις, nature, et γνώμων, signe, indicateur]. La détermination du caractère individuel d'après celle des traits du visage.

PHYSIOGNOMONIQUE. adj. Qui concerne la *Physiognomonie.*

PHYSIOGNOSIE. s. f. [de φύσις, nature, et γνῶσις, connaissance; esp. *fisiognosia*]. La connaissance de la nature.

PHYSIOGRAPHIE. s. f. [de φύσις, nature, et γράφειν, décrire; all. *Naturbeschreibung;* angl. *physiography;* it. et esp. *fisiographia*]. Description des objets de la nature.

PHYSIOLOGIE. s. f. [*physiologia,* de φύσις, nature, et λόγος, discours, traité; all. *Physiologie;* angl. *physio-*

logy; it. et esp. *fisiologia*]. Partie de la biologie qui a pour sujet les corps organisés à l'état dynamique, et pour but ou objet la connaissance des actes ou phénomènes qu'ils manifestent, aussi bien que le rapport existant entre ces actes et les parties de l'organisme qui accomplissent ces derniers. Elle consiste essentiellement en la détermination des conditions d'accomplissement des phénomènes dont tout organisme est le siège et en la description de la manière dont se passent ceux-ci. Elle embrasse l'indication de la manière dont se passent les choses d'ordre organique de tous genres, dans toutes les circonstances données, tant intrinsèques ou relatives à l'économie, à chacune de ses parties, qu'extrinsèques ou de milieu, concernant aussi bien quoique ce soit de ce qui atteint l'être du dehors en dedans que de ce qui retourne aux milieux terrestres, comme de ce qui concerne les relations de tout être avec les autres organismes. Dans l'économie tout a lieu *simultanément;* mais, pour mieux étudier, on examine *successivement* les fonctions des appareils, les usages des organes, les attributs des systèmes, les propriétés des tissus, puis des éléments anatomiques et des principes immédiats. Ainsi, de même que la description du corps, des organismes, ne peut être donnée en un seul chapitre, ni être embrassée par un seul ordre de considérations, de même aussi les corps organisés présentent non pas un seul mode d'activité, mais plusieurs différents par leur complication : d'où la subdivision de la physiologie en plusieurs *sections* qui étudient successivement : 1° la *vitalité* et ses modes ou actes généraux, *résultats* de tous les autres; 2° les *fonctions;* 3° les *usages* des organes; 4° les *usages généraux* ou *attributs* des systèmes; 5° les *propriétés* des tissus; 6° les *propriétés des éléments anatomiques, propriétés vitales* ou *élémentaires*. — *P. animale.* Celle des animaux. — *P. cérébrale.* La *Psychophysiologie*, plus l'étude des actes perceptifs et de motricité qui se passent dans le cerveau. — *P. comparative* (ou *comparée*). Celle dans laquelle on compare la manière dont a lieu d'un organisme à l'autre un acte d'ordre quelconque. — *P. expérimentale.* Celle dans laquelle pour arriver à la détermination de la nature d'un acte comme sensitif, moteur, sécrétoire, excrétoire, etc., on change quelqu'une de ses conditions naturelles d'accomplissement, soit intrinsèque ou anatomique, soit extrinsèque ou de milieu. — *P. générale.* Celle qui considère d'une manière abstraite soit dans l'ensemble d'un organisme, soit comparativement dans la généralité des êtres l'un, ou la totalité, des actes qui s'y passent. — *P. médicale.* Application des données de la pathologie à l'interprétation des phénomènes morbides. — *P. pathologique.* La symptomatologie dont chaque donnée est considérée comme une déviation accidentelle d'un acte qui était ou pouvait être normal. — L'étude de la perturbation à un titre quelconque des actes d'ordre quelconque de l'économie. — *P. psychique.* La *Psychophysiologie.* — *P. spéciale.* Celle qui s'occupe de la manière dont s'accomplissent soit tel ou tel acte, soit les actes d'ordres divers de telle ou telle espèce. — *P. végétale.* Celle qui étudie la manière dont s'accomplissent les phénomènes d'ordre organique ou vital dont les plantes sont le siège. La *P. végétale* comprend les mêmes divisions que la *P. animale.* Seulement les propriétés de la vie animale font défaut ici, à l'exception de ce qui concerne les mouvements des spermatozoïdes et des zoospores de nombre de Cryptogames, ceux des flagellums des zoospores myxomycètes, les contractions amenant les déformations amiboïdes du contenu azoté de presque toutes les cellules végétales lorsqu'il est mis en liberté, les déplacements ou courants de la portion liquide de son contenu. Tout ce qui concerne la *végétalité* y acquiert au contraire une importance prédominante.

PHYSIOLOGISME. s. m. Doctrine qui considère les maladies comme une modification éventuelle (spontanéité morbide) de l'état fonctionnel normal, modification de source tant interne qu'externe, bien que sans racines originelles (diathèses, etc.), en nous, sans que rien des maladies ne préexiste dans l'organisme, ni hors de lui, sous forme de parasite spécialement et éternellement pathogénique.

PHYSIOLOGIQUE. adj. [de φύσις, nature, et λόγος, traité, doctrine; *physiologicus;* all. *physiologisch;* angl. *physiologic;* it. et esp. *fisiologico*]. Qui a rapport à la physiologie, à l'action des corps vivants et de leurs parties. — Étymologiquement *P.* signifie aussi : qui se passe suivant les lois naturelles. De là vient que souvent on dit *P.* pour *normal*, au lieu de *naturel*, en l'opposant à pathologique; mais toute physiologie peut être naturellement tant normale que pathologique. Toute anomalie, toute monstruosité, toute perturbation menstruelle, tout accident de la dentition, etc., etc., est naturel, est un fait de *physiologie pathologique* qui ne cesse pas d'être une activité physiologique, naturelle, comme tant d'autres maladies, mais n'est pas un fait normal.

PHYSIOLOGISTE. s. m. [all. *Physiolog;* angl. *physiologist;* it. *anatomista;* esp. *anatomista, fisiologista*]. Celui qui étudie la *Physiologie.*

PHYSIONOMIE. s. f. [*physiognomonia;* φυσιογνωμομία, de φύσις, nature, et γνώμων, qui connaît; all. *Physiognomie;* angl. *physiognomy;* it. et esp. *fisionomia*]. Aspect particulier qui, pour chaque animal ou végétal résulte de l'ensemble de ses parties constituantes tant intérieures qu'extérieures, et pour l'homme spécialement, de l'ensemble des traits du visage et de leur expression.

PHYSIONOTYPE. s. m. [*physiono*, contraction de *physionomie*, et *type*]. Instrument pour transporter sur le papier le profil de la face (E. Huschke).

PHYSIQUE. s. f. [*physice*, de φυσικὸς, physique, qui appartient à la nature; all. *Physik, Naturlehre;* angl. *physics;* it. et esp. *fisica*]. La science qui étudie les lois qui régissent les propriétés générales des corps, ordinairement envisagés en masse, et constamment placés dans des circonstances susceptibles de maintenir intacte la composition de leurs molécules, ou même le plus souvent leur état d'agrégation. — *P. médicale.* L'application des données de la physique à l'observation et à l'interprétation de tout ce qui touche à la médecine. — *P. moléculaire.* La *Chimie.* — *P. sociale* (A. Comte). La *Sociologie.* — *P. terrestre.* L'étude des propriétés générales de la terre et de ce qui la constitue.

PHYSIQUE. s. m. L'ensemble de l'apparence extérieure du corps comme forme, couleur, consistance, etc. — L'ensemble des dispositions anatomiques intérieures, ou mieux l'*organique*, par opposition au *moral.* Ces deux conditions sont en rapport l'une avec l'autre, comme la forme de l'animal est en rapport avec celle de son système nerveux; et, à leur tour, les qualités propres de la névrilité cérébrale marquent leur empreinte sur la nature des actes et des gestes par lesquels elle s'exprime au dehors et sur l'*habitude* extérieure. Les phénomènes d'ordre supérieur sont partout subordonnés à un ensemble de conditions d'ordre inférieur, ce qui se vérifie ici par la manière dont le *moral* est soumis au *P.*, même dans l'état normal, de la part de nombre de circonstances se rattachant aux fonctions des appareils circulatoires, digestifs, etc. Mais l'influence du moral sur le *P.*, bien que moins directe et de moins d'énergie n'en est pas moins réelle et même plus générale. Elle s'accomplit par action réflexe de névrilité centrifuge vaso-motrice, qui par la manière dont elle modifie la circulation dans les capillaires entraîne des modifications correspondantes de la *nutrition* et de tout ce qui lui est subordonné, de tout l'organisme, ou de tel ou tel de ses appareils en particulier, modifications non seulement temporaires, mais aussi persistant comme états morbides. Cette soumission du *P.* au moral manque dès que dans un organisme cesse d'exister le nerf grand sympathique.

PHYSIQUE. adj. [*physicus;* φύσικὸς, naturel; all. *physisch;* angl. *physic;* it. et esp. *fisico*]. Comme *Naturel.*

PHYSOCARPE. adj. [de φῦσα, vent, vessie, et καρπὸς, fruit; all. *blasenfrüchtig;* esp. *fisocarpo*]. Qui a des fruits vésiculeux.

PHYSOCÈLE. s. f. [φυσοκήλη, de φῦσα, vent, air, et κήλη, hernie, tumeur; all. *Windbruch;* it. esp. *fisocele; pneumatocèle*]. Hernie intestinale distendue par les gaz.

PHYSOCÉPHALE. s. m. [de φῦσα, vent, air, et κεφαλή, tête; all. *Kopfwindgeschwulst;* angl. *physocefalus;* it. *fisocephalo*]. Emphysème de la tête.

PHYSOCLÆNE. s. f. [*Physoclœna*, G. Don.]. Genre de Solanées.

PHYSOCLISTE. adj. et s. [de φῦσα, vent, vessie, et κλειστός, fermé]. Qui a la vessie natatoire close. — **Z.** Les Poissons qui sont dans ce cas.

PHYSODE et **PHYSOÏDE**. adj. et s. [φυσοειδής, et φυσώδης]. Plein d'air, gonflé. — **Z.** Genre de Crustacés.

PHYSODÉINE. s. f. Produit de l'action de l'acide sulfurique sur la *Physodine*.

PHYSODINE. s. f. Composé neutre cristallin tiré de la *Parmelia physodes*, Acharius, Lichen.

PHYSOMÈTRE ou **PHYSOMÉTRIE**. s. f. [de φῦσα, vent, air, et μήτρα, matrice; all. *Mutterwindsucht;* angl. *physometra;* it. et esp. *fisometra*]. Distension de l'utérus par des gaz produits par décomposition de quelque produit contenu.

PHYSOPHORE. adj. et s. [de φῦσα, bulle, et φόρος, porte]. Bulleux. — Pourvu de vésicule ou vessie aérienne. — **Z.** Genre de Cœlentérés siphonophores à nombreuses vésicules natatoires.

PHYSOPODE. adj. et s. [de φῦσα, vésicule, bulle, et ποῦς, pied]. Pour *Physapode*.

PHYSOSTIGMA. s. m. Le *Physostigma venenosum*, Balfour, Papilionacée phaséolée d'Afrique.

PHYSOSTIGMINE. s. f. (Jobst et Hesse). Matière d'un jaune brun, alcaloïde amorphe, extraite de la *Fève du Calabar* (*Physostigma venenosum*, Balfour), qui purifiée donne l'*Esérine*.

PHYSOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la vessie natatoire ouverte dans le pharynx. — **Z.** Division des Acanthoptères.

PHYSOTHORAX. s. m. [de φῦσα, vent, et *thorax*]. Gaz dans la cavité pleurale.

PHYTÉLÉPHAS. s. m. Le *Phytelephas macrocarpa*, R., et P., Pandanée du Pérou à gros fruit dont les graines ont un endosperme blanc, dur, etc., par épaisseur des parois de ses cellules.

PHYTEUMA. s. m. [de φύτευμα, plantation]. Nom d'une espèce de *Réséda*, Résédacée.

PHYTEUMACOLLE. s. f. [de φύτευμα, plantation, et κόλλα, colle]. Albumine végétale.

PHYTIBRANCHE. Pour *Phytobranche*.

PHYTIPHAGE. Pour *Phytophage*.

PHYTOALOPÉCIE. s. f. [de φυτὸν, végétal, et *alopécie*]. Alopécie d'origine parasitaire cryptogamique.

PHYTOBIOLOGIE. s. f. [de φυτὸν, plante, βίος, vie, et λόγος, traité]. Physiologie végétale.

PHYTOBLASTE. s. m. [φυτὸν, plante, et βλάστη, production]. L'*utricule azoté* des plantes, ce qui dans la cellule végétale n'est pas la *Phytocyste*.

PHYTOBRANCHE. adj. et s. [de φυτόν, plante, ramification, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies ramifiées. — **Z.** Division des Isopodes.

PHYTOCHIMIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et χημία, chimie; all. *Pflanzenchemie;* angl. *phytochimy;* it. *fitochimia;* esp. *fitoquimia*]. Chimie végétale.

PHYTOCHROME ou **PHYTOCHROMULE**. s. f. [de φυτὸν, végétal, χρῶμα, couleur, et ὕλη, matière]. Matière colorante végétale.

PHYTOCYSTE. s. f. ou m. [de κύστις, vésicule]. La paroi de cellulose ayant le phytoblaste ou utricule azoté et son nucléus, etc., pour contenu; par sa réunion à d'autres il forme le *squelette* du végétal. A cet égard les cellules des animaux n'ont pas de partie constituante analogue à cette paroi cellulosique.

PHYTOGÉNÉSIE. s. f. [de φυτὸν, végétal, et γένεσις, naissance]. La génération des plantes.

PHYTOGÉNIE. s. f. Comme *Phytogénésie*.

PHYTOGÉNIQUE. adj. Qui concerne la *Phytogénie* — Qui est de provenance végétale.

PHYTOGRAPHIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et γράφειν, décrire; angl. *phytography;* it. et esp. *fitografia*]. La description des Plantes.

PHYTOÏDE. adj. [de φυτὸν, plante, et εἶδος, forme; all. *pflanzenähnlich;* esp. *fitoides*]. En forme de plante.

PHYTOLACCACÉ, ÉE ou **PHYTOLACCÉ, ÉE**. adj. et s. Qui tient aux *Phytolacca*. — Famille de dicotylédones séparée des Chénopodées.

PHYTOLACCIQUE. adj. Qui se rapporte aux Phytolaccacées. — L'acide oxalique.

PHYTOLAQUE. s. f. La *Phytolacca decandra*, L. [all. *Kermesbeere;* angl. *phytolacca;* it. *fitolacca;* esp. *fitolaca*], Phytolaccacée.

PHYTOLÉINE. s. f. Oléo-résine des baies de *Phytolaque* (Boudart).

PHYTOLITHE. s. m. [de φυτὸν, plante, et λίθος, pierre]. Concrétions pierreuses des plantes. — Fossile végétal.

PHYTOLOGIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et λόγος, discours; all. *Pflanzenlehre;* angl. *phytology;* it. et esp. *fitologia*]. Description des plantes.

PHYTOMÉLINE. s. f. La *Rutine*.

PHYTOMORPHE. adj. Qui ressemble aux plantes.

PHYTOMORPHIQUE. adj. Qui concerne le *Phytomorphisme*.

PHYTOMORPHISME. s. m. [de φυτὸν, plante, et μορφή, forme]. La ressemblance aux plantes.

PHYTON. s. m. [de φυτὸν, plante]. L'individu végétal simple hypothétique, surtout phanérogame.

PHYTONOME. s. m. [de φυτὸν, plante, et νόμος, coutume]. Qui vit sur les plantes. — **Z.** Le *Phytonomus polygoni*, Sch., Charançon.

PHYTONOMIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et νόμος, loi; all. *Pflanzenphysik;* angl. *phytonomy;* it. *fitonomia*]. L'étude des lois de la végétation.

PHYTONYMIE. s. f. [de φυτὸν, végétal, et ὄνυμα, ou ὄνομα, nom]. La nomenclature des plantes.

PHYTOPARASITE. adj. et s. [de φυτὸν, plante, et παράσιτος, parasite]. Plante parasite (*vegetabilia parasitica*).

PHYTOPATHOLOGIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et *pathologie*]. La pathologie végétale.

PHYTOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Herbivore. — **Z.** Famille de Coléoptères tétramères.

PHYTOPHTIRE. s. m. [de φθείρ, vermine]. Tribu d'Hémiptères parasites des plantes comprenant les *Coccus*, les *Aphides*, les *Psylles*.

PHYTOPLASMA. s. m. [de φυτὸν, et *plasma*]. Plasma ou contenu liquide des cellules végétales. L'*Utricule azoté*.

PHYTOSPERME. s. m. [de φυτὸν, plante, et σπέρμα, graine]. Les granules de la *Favilla* (Mirbel, 1839). — Les spermatozoïdes des Algues, etc.

PHYTOSTATIQUE. adj. et s. [de φυτὸν, plante, et στατικός, qui se tient debout]. Qui concerne la distribution, la statique des plantes.

PHYTOSTÉRINE. s. f. ($C^{52}H^{44}O^{2}$). Homologue de la cholestérine trouvé dans la graine des *Physostigma*.

PHYTOTECHNIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et τέχνη, art]. La classification des plantes (Desvaux). — Art de faire connaître les végétaux (Cassini).

PHYTOTOMIE. s. f. [de φυτὸν, plante, et τομή, dissection; all. *Pflanzenanatomie;* angl. *phytotomy;* it. *fitotomia*] (Desvaux). Anatomie végétale.

PHYTOZOAIRE. s. m. et adj. [de φυτὸν, plante, et ζῶον, animal] (Bory Saint-Vincent). Êtres qui auraient été autant plante qu'animal, supposition souvent reproduite, même de nos jours, mais toujours infirmée par l'étude du développement et de la constitution des éléments anatomiques végétaux et animaux.

PHYTOZOHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang]. La supposition de l'existence de *Phytozoaires* dans le sang.

PIA. s. m. Le *Tacca*.

PIAN. s. m. [*frambœsia;* all. *Pian, Erdbeerpocken*, angl. *pian;* esp. *pian, epian*]. En Amérique, le *Frambœsia*. — *P. de Nérac*. La *Syphilis*.

PIANIFORME. adj. En forme de *Pian*.

PIARRHÉMIE. s. f. [de πῖαρ, graisse, et αἷμα, sang]. État du sang quand de la graisse en émulsion dans le plasma lui donne une teinte opaline, lactescente ou *chyleuse*. Le sucre introduit comme aliment, et le produit de la digestion des fécules, des gommes, etc., se changent dans le foie en un mélange de substances partie graisseuses, partie azotées, qui, dans les veines sus-hépatiques, puis dans les veines générales, se montrent à l'état de granulations très fines et très nombreuses, qui, en suspension dans le plasma et non dissoutes, lui donnent l'aspect chyleux (Cl. Bernard).

PIASSABA. s. m. Le *Picaba*.

PIBALE et **PIBOLE**. s. f. Les jeunes non sexués encore transparents des Anguilles de rivière formant la *montée*.

PIBAU. s. m. Le *Culex pulicaris*, Meigen, Diptère némocère.

PIBEAU ou **PIBO.** s. m. L'Anguille à ventre jaune.

PIBON. s. m. Le *Pibau.*

PIC. s. m. [*Picus*]. Genre de Grimpeurs. — *P. cendré.* Le *Picus canus*, Gurel. — *P. épeichette.* Le *Picus minor*, L. — *P. mar.* Le *Picus medius*, L. — *P. varié.* Le *Picus major*, L. — *P. vert.* Le *Picus viridis*, L.

PICA. s. m. [κίσσα, *pie*, en latin *pica*, signifie aussi *pie;* all. *krankhafte Esslust;* angl., it. et esp. *pica*]. Perversion du goût avec le désir de manger des substances non nutritives.

PICABA. s. m. Fibres des feuilles de l'*Attalea funifera*, Mart., Palmier du Brésil.

PICAMARE. s. m. Produit amer huileux de la distillation du bois.

PICAREL. s. m. Le *Sparus smaris*, L., Acanthoptérygien marin.

PICACISME. s. m. Le *Pica.*

PICAUD. s. m. Le *Flet*, *Platessa flesus*, Cloquet, Pleuronecte.

PICCHIOU. s. m. Le *Tycodrome.*

PICÉA s. m. La *Pesse.*

PICHOLA, PICHOMIN, PICHORA, ou **PICHURIM.** s. m. Les *Semences de Pichurim.*

PICHURINSTÉARIQUE. adj. Comme *Laurique.*

PICIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *picus*, pic]. Qui tient des *Pics.* — **Z.** Famille de Grimpeurs.

PICIFORME. adj. [de *pix*, poix et *forma*, forme]. Semblable à la *Poix.*

PICOLINE. s. f. [all. *Picolin*] ($C^{12}H^7Az$). Isomère de l'aniline retiré de l'huile de charbon de terre, etc.

PICOT. s. m. L'*Epinoche.* — Le *Flet.*

PICOTE. s. f. La variole. — *P. des bêtes à laine.* Le *Claveau.*

PICOTEMENT. s. m. [*punctio;* νύγμα νυξις; all. *Prickeln;* angl. *prickling;* it. *pizzicore;* esp. *picazon*]. Impression comme si l'on faisait des piqûres légères, cutanées ou profondes.

PICOTIANE. s. f. Le *Psoralier comestible.*

PICRÆNE. s. f. [de πικραίνειν, être amer]. La *Picræna excelsa*, Lindl., Rutacée quassiée amère fébrifuge des Antilles.

PICRAMINE. s. f. (Berzélius). L'*Amarine.*

PICRAMIQUE. adj. Qui concerne la *Picramine.* — Produit acide de la réduction de l'*Acide phénique.*

PICRAMMONIUM. s. m. Produit de la réduction du phénol par l'iodure de phosphore.

PICRAMYLE. s. m. [all. *Picramyl;* angl. *picramylum*]. Radical de l'essence d'amandes amères qu'on peut isoler ($C^{41}H^6$).

PICRAMYLOXYCYANE. s. m. ($C^{42}H^{18}OA^4z^2$). Produit du mélange du *Picramyle* et de l'acide cyanhydrique.

PICRANISIQUE. adj. Pour *Picrique.*

PICRATE. s. m. Les sels que l'*Acide picrique* forme avec les bases, cristallisables, amers, jaunes et détonants. — *P. de potasse* ($C^{12}H^2(AzO^4)O.KO$). Sel cristallisable, jaune, amer, fulminant s'il est avec une substance oxydante. Il cristallise en prismes jaunes, d'une saveur amère, très brillants et demi-transparents. Il se prépare en saturant l'acide picrique par le carbonate de potasse. Il est très peu soluble dans l'eau, et se précipite. Prend feu facilement; mais il n'est pas fulminant, pourvu qu'il ne soit pas mêlé avec une matière oxydante comme le chlorate de potasse.

PICRIE. s. f. La *Picria fel terræ*, Loureiro, Scrofulariée très amère de la Chine.

PICRILE. s. m. Pour *Pikrile.*

PICRINE. s. f. [de πικρὸς, amer; all. et angl. *Picrin*]. Substance amère de la digitale.

PICRIQUE. adj. [de πικρὸς, amer]. Amer. — Nom d'un acide obtenu par action de l'acide nitrique sur l'indigo, l'aloès, la salicine, la coumarine, etc. Cristallisable en prismes dérivant de l'octaèdre rhomboïdal [$C^{12}H^2(AzO^4)^3O.HO$]. Très amer, jaune, détonant, coagule les albuminoïdes les durcit et les jaunit. Très soluble dans l'alcool, moins dans l'eau.

PICROACONINE. s. f. ($C^{48}H^{41}AzO^{18}$). Produit de la saponification de la *Picroaconitine.*

PICROACONITINE. s. f. ($C^{26}H^{45}AzO^{20}$). Composé alcalin amorphe tiré de l'aconit.

PICRO-CARMINATE. s. m. Combinaison colorante, rouge des *Acides picrique* et *carminique* à une base.

PICROCYANIQUE. adj. Isomère de l'*Acide purpurique*, matière colorante industrielle.

PICRO-ÉRYTHRINE. s. f. Produit ($C^{24}H^{16}O^{14}$) obtenu de l'acide érythrique.

PICROGLYCION. s. m. Solanine impure ou *Dulcamarin.*

PICROLICHÉNINE. s. f. Substance cristalline ($C^{12}H^{10}O^6$) de la *Variolaria amara*, Lichen.

PICROMEL. s. m. [all. *Gallenzucker*, *Gallensuss;* angl. *picromel;* it. *picromele;* esp. *picromiel*]. Taurocholates et glycochotates impurs tirés de la bile.

PICRORRHIZE. s. f. La *Picrorrhiza Kurrao*, Royl., Scrofulariée amère de l'Inde.

PICROTINE. s. f. ($C^{12}H^{24}O^{20}$). Produit du dédoublement de la *Picrotoxine;* fusible à 250°, difficilement soluble dans la benzine.

PICROTOXINE. s. f. [de πικρὸς, amer, et τοξικὸν, poison; all. *Pikrotoxin*, *Kokkelskornbitter;* it. *picrotossina;* esp. *picrotoxina*]. Principe (Boullay) de la coque du Levant. Amer, vénéneux ($C^{12}H^7O^5$), cristallisable. Il ralentit les battements cardiaques.

PICROTOXIQUE. adj. Qui concerne la *Picrotoxine.* — La *Picrotoxine* considérée comme acide.

PIE. s. f. Le *Corvus pica*, L., Passereau plénirostre.

PIE. adj. [all. *scheckig;* angl. *piebald;* it. *pezzato;* esp. *pia*]. Qui a le plumage, le pelage, la peau marqués comme celui de la *Pie* de taches ou plaques blanches et noires, ou de brun, de bai ou autre couleur foncée.

PIÈCE. s. f. — *P. à pansement.* Chacun des objets laissés à demeure dans un pansement. — *P. squelettiques.* Chaque os du squelette.

PIED. s. m. [*pes;* ποῦς; all. *Fuss;* angl. *foot;* it. *piede;* esp. *pie*]. Chez l'homme, toute la partie inférieure du membre pelvien qui pose sur le sol et supporte le corps, celle qui se trouve comprise depuis le bas de la jambe ou le talon, jusqu'au bout des orteils. Le *P.* comprend le *tarse*, le *métatarse*, et les *orteils.* Vingt-six os, assujettis par des ligaments et recouverts par vingt muscles, concourent à sa constitution. — **Z.** Le *Tarse* des Articulés. — *P. d'aigle.* La *Podagraire.* — *P. d'alouette.* La *Dauphinelle.* — *P. d'alouette des champs.* Le *Delphinium consolida*, L., Renonculacée. — *P. de bouc.* L'*Angélique.* Le *Mélampyre.* — *P. de canard.* Le *Podophylle.* — *P. de chat.* Le *Gnaphalium dioicum*, L., Synanthérée corymbifère. — *P. de chèvre.* Le *Gnaphalium dioicum*, L., Corymbifère. — *P. chinois.* Celui qui, a été déformé par les procédés employés par les Chinois, de manière à en diminuer le volume sans que d'autre part le développement en soit très sensiblement arrêté. — *P. de coq.* Le *Panicum crus-galli*, Graminée. — *P. de corbeau.* Le *Ranunculus acconitifolius*, Renonculacée, L. — *P. de corneille.* Le *Plantago coronopus*, L., Plantaginée. — *P. du diaphragme.* Ses piliers. — *P. d'éléphant.* L'éléphantiasis des Arabes. — *P. fébricitant, du maduré* ou *de madura.* Le *Pérical.* — *P. de géline.* Les *Fumeterres.* — *P. de grue.* Les *Saxifrages.* — *P. d'hippocampe.* La *Corne d'Ammon.* — *P. de lion.* L'*Alchemille.* — *P. de loup.* Le *Lycopode.* — *P. de loup.* Le *Lycopus europaeus*, L., Solanée. — *P. d'oiseau.* L'*Ornithopus perpusillus*, L., Papilionacée. — *P. de pigeon.* L'*Erodium colombinum*, Géraniacée. — *P. de pigeon.* Les *Géraniums.* — *P. de poulain.* Le *Tussilage.* — *P. de poule.* Le *Ranunculus repens*, L., Renonculacée et le *Lamium album*, L., Labiée. — *P. de poule.* Le *Chiendent.* — *P. tuberculeux.* Le *Pérical.* — *P. de veau.* L'*Arum maculatum*, L., Aroïdée. — *P. vert.* Le *Tringa ochropus*, Échassier.

PIED-BOT. s. m. [*bot*, dans l'ancien français, signifie *mousse, tronqué, scaurus;* all. *Klumpfuss;* angl. *club-foot;* it. *piede torto;* esp. *pie truncado*]. Difformité généralement congénitale consistant en déviation permanente du *pied.* Les *Pieds-bots* sont la conséquence d'anomalies du développement des articulations, qui s'accompagnent de troubles correspondants de l'évolution des ligaments et des muscles du membre affecté. La dissection de ce dernier comparativement à celui qui est sain montre ces faits reconnais-

sables dès le deuxième mois de la vie intra-utérine (Ch. Robin). Tantôt le *pied* est dévié en dedans (*varus*), ou en dehors (*valgus*); ou bien il est dans une extention forcée et ne pose sur le sol que par l'extrémité des orteils (*pied équin*); ou bien, au contraire, par une flexion exagérée en avant, sa face dorsale se redresse contre la région antérieure de la jambe, en sorte que les orteils sont en haut, et que le *pied* ne touche le sol que par le talon (*pied talus*).

PIED-MÂCHOIRE. s. m. Comme *Patte-mâchoire*.

PIED-NOIR. s. m. Le *Saxicola rubicola*, Bechst., Passereau insectivore ténuirostre.

PIED-PLAT. adj. et s. m. État congénital ou acquis caractérisé par la déviation du *pied* en dehors avec effacement de la voûte plantaire, saillie anormale de l'astragale au-dessous de la malléole interne et projection de l'axe de la jambe en dedans de l'axe du *pied*, cause de prompte fatigue durant la marche et motif d'exemption du service militaire. Il résulte d'une impotence par paralysie du muscle long péronier latéral.

PIEDRA BEZAL. s. m. Sorte de *Bézoard*.

PIE-GRIÈCHE. s. f. [*Lanius*]. Genre de Passereaux dentirostres. — *P. écorcheur*. Le *Lanius collurio*, L. — *P. à front noir*. Le *Lanius minor*, L. — *P. grise*. Le *Lanius excubitor*, L. — *P. rousse*. Le *Lanius rufus*, L.

PIE-MÈRE. s. f. [*pia mater;* all. et angl. *Pia mater;* it. et esp. *pia madre*]. La plus intérieure des trois membranes qui revêtent l'appareil cérébro-spinal. Enveloppe immédiate du centre nerveux, elle est formée de tissu cellulaire très vasculaire. Elle constitue l'organe premier le plus nettement délimité du système du tissu cellulaire. La différence qu'on observe entre l'étendue de l'arachnoïde et de la pie-mère dépend de ce que la première passe comme un pont au-dessus de tous les sillons qu'elle rencontre, tandis que la seconde se déprime au niveau de chacun d'eux, se moule sur toutes les saillies, et reste, en un mot, constamment en contact avec la substance cérébro-spinale, quelles que soient les saillies ou les anfractuosités qu'elle rencontre. Par sa *surface externe*, la pie-mère est unie au feuillet viscéral de l'*arachnoïde*. Au niveau de l'origine des nerfs, son tissu se continue avec le névrilème des troncs nerveux, mais la vascularité de celui-ci est moindre. Par sa *surface interne*, la pie-mère répond à l'axe cérébro-spinal auquel elle est unie, par les vaisseaux qui plongent dans l'épaisseur des centres nerveux, après s'être subdivisés jusqu'à se réduire à un diamètre de 0^{mm},1 et au-dessous. — *P. cérébrale* ou *céphalique*. Elle couvre toutes les circonvolutions cérébrales et cérébelleuses, pénètre dans les anfractuosités; elle est remarquable par les nombreuses anastomoses des veines cérébrales et cérébelleuses accompagnant les artères de ce nom, qui sont bien plus petites, veines allant d'arrière en avant obliquement se jeter dans les sinus de la dure-mère. — *P. rhachidienne*. Elle est bien moins vasculaire, plus blanche et plus dense que l'autre ; elle forme un pli longitudinal sur la ligne médiane antérieure de la plus grande partie de la moelle; mais ce pli manque dans une grande étendue de la ligne médiane postérieure. Elle se termine par le *filum terminale*.

PIÉRIDE. s. f. [*Pieris*, Boisd.]. Famille de Lépidoptères rhopalocères.

PIERRE. s. f. [*lapis;* λίθος; all. *Stein;* angl. *stone;* it. *pietra;* esp. *piedra*]. — **M. C.** Les concrétions qui se forment dans la vessie et dans d'autres organes du corps. — *P. d'aigle*. L'*Aétite*. — *P. d'aimant*. L'*Aimant naturel*. — *P. auditives*. Les otolithes en gros fragments de carbonate et de phosphate de chaux sur les Poissons. — *P. de Bologne*. Le *Sulfate de baryte*. — *P. calaminaire*. La *Calamine*. — *P. calcaire* ou *à chaux*. Le *Carbonate de chaux* naturel des couches géologiques. — *P. à cautère*. Potasse fondue et coulée en cylindres. — *P. divine*. Composé de sulfate de cuivre, d'azotate de potasse et de sulfate d'alumine, etc. — *P. d'écrevisse*. Les *Yeux d'écrevisse*. — *P. étoilée*. L'*Astroïdes calycularis*, Polypier madréporique de la Méditerranée. — *P. gemmes* ou *précieuses*. Le grenat, l'hyacinthe, la topaze, l'émeraude, etc. — *P. de Goa*. Le *Bézoard factice*. — *P. infernale*. L'*Azotate d'argent fondu*. — *P. intestinales*. Les *Entérolithes*. — *P. murale*. L'*Oxalate de chaux*. — *P. néphrétique*. Le *Jade*. — *P. ophthalmique*. Le *Sulfate de cuivre en cristaux*. — *P. à plâtre*. Le *Sulfate de chaux*. — *P. de Malacca*. Le *Bézoard factice*. — *P. ponce*. La *Ponce*. — *P. de porc* ou *de porc-épic*. Le *Bézoard factice*. — *P. stercorales*. Les *Entérolithes*.

PIERREFONDS (Oise). Source sulfurée calcique (12°); source ferrugineuse bicarbonatée (9°,9).

PIERREUX, EUSE. adj. Comme *Pétreux*. — Qui à la consistance avec ou sans les couleurs de la pierre.

PIERRURE. s. f. Les grains irréguliers de la meule du bois de cerf.

PIÉTIN. s. m. Inflammation du tissu cellulaire de la partie supérieure et interne du derme unguéal de l'onglon, avec décollement de la corne, désunion de la paroi et des parties qu'elle recouvre, sur les moutons.

PIÉTRA (Italie, Toscane). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

PIÉTRAPOLA (Corse). Source sulfurée sodique (32° à 58°).

PIETTE. s. f. Le *Mergus albellus*, L., Palmipède lamellirostre.

PIEUVRE. s. f. Le *Poulpe*, *Octopus vulgaris*, L., Céphalopode.

PIÉZOMÈTRE. s. m. [de πιέζειν, comprimer, et μέτρον, mesure; all. *Druckmesser;* esp. *piezometro*]. Appareil pour mesurer la compressibilité des liquides.

PIGAMON. s. m. Le *Thalictrum flavum*, L., Renonculacée.

PIGEON. s. m. [*Columba;* all. *Taube;* angl. *pigeon, dove;* it. *piccione*]. Genre de Gallinacés columbidés. — *P. biset*, *de roche* ou *commun*. Le *Columba livia*, L., type dont sont provenues les sept à huit cents variétés de *P. domestiques*. — *P. colombin*. Le *Columba œnas*, L., qui niche sur les arbres en Europe. — *P. ramier* ou *à collier*. Le *Columba torquatus*, L., d'Europe et d'Asie. — *P. voyageur*. Le *Columba migratorius*, L., de l'Amérique du Nord.

PIGMENT. s. m. [*pigmentum*, couleur à peindre ; all. *Farbstoff*, *Pigment;* angl. *pigment;* it. et esp. *pigmento*]. Couleur. — Toute matière à l'état de goutelettes liquides et demi-liquides ou de granulations solides, douées d'une coloration propre, jaune, verte, rouge, etc., existant normalement ou pathologiquement dans les unités anatomiques, etc. — Le *P.* des épithéliums est composé d'un albuminoïde particulier dont la teinte varie du fauve pâle au brun noir ou au noir roux qui se présente à l'état de *granulations pigmentaires* mais qui dans les cellules de la substance propre des poils peut être unie molécule à molécule à celle-ci, les teinter uniformément sans être grenue. Elles sont tout à fait insolubles dans l'acide acétique et dans l'acide sulfurique froid, qui au contraire dissolvent l'hématosine. Ces granulations dans la peau sont déposées dans les cellules épithéliales de la couche de Malpighi au-dessus de celles de la couche basilaire dans laquelle on n'en voit le plus souvent pas. — *P. biliaires*. Les principes colorés retirés de la bile. — *P. cutané*, *noir* ou *oculaire*. Matière noire, brune ou roussâtre, paraissant noire en masse, ou réellement rousse, qui donne des nuances diverses à la choroïde des espèces animales, en passant du jaunâtre au jaune cuivre et au rouge brun foncé. — *P. jaune du sang*. L'*Hémaphéine*.

PIGMENTACÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu, parsemé de pigment, de matière colorante.

PIGMENTAIRE. adj. Qui se rapporte au *Pigment*.

PIGMENTATION. s. f. [all. *Pigmentbidlung;* angl. *pigmentation;* it. *pigmentazione*]. La distribution du pigment, des couleurs. — La production d'une matière colorante quelconque dans l'économie normalement ou accidentellement. — *P. choroïdienne*. La présence du pigment dans les cellules du tissu cellulaire choroïdien et entre ses fibres et vaisseaux, sauf les cas d'albinisme. — *P. rétinienne*. La présence, sauf aussi les cas d'albinisme, du pigment dans les cellules épithéliales polyédriques de la couche la plus profonde de la rétine, au-devant de la choroïde, laquelle couche, embryogéniquement, est l'homologue de l'épithélium épendymaire.

PIGMENTÉ, ÉE. adj. Qui est pourvue de *Pigment*.

PIGMENTEUX, EUSE. adj. Comme *Pigmentaire*.

PIGMENTIFÈRE. adj. [de *pigmentum*, et *ferre*, porter]. Qui contient du *Pigment*.

PIGMENTUM. s. m. Comme *Pigment*.

PIGNA (Ancien comté de Nice). Source sulfurée sodique.

PIGNE. s. f. Les graines du *Pinus picea*, L., Conifère.

PIGNOLS (Suisse, canton des Grisons). Source minérale.

PIGNON. s. m. [all. *Pinie, Pignole, Zirbelnuss;* angl. *barbadoes-nut, pineus nucleus;* it. *pinocchio;* esp. *piñon*]. — **B.** Les graines de diverses plantes — *P. de Barbarie*. Les graines du ricin. — *P. doux*. Les *Pignes*. — *P. d'Inde*. Les graines du *Jatropha curcas*, Euphorbiacée.

PIGONIL. s. m. La *Festuca quadridentata*, Kunth, Graminée du Pérou, etc.

PIITE ou **PIITIS**. s. f. Inflammation de la pie-mère ou méningite.

PIKRILE. s. m. Produit de décomposition du benzoyle à chaud.

PIKRINONITRIQUE. adj. Pour *Rubinonitrique*.

PILAIRE. adj. [*pilaris*, de *pilus*, poils; it. *pilare;* esp. *pilar*]. Qui concerne les *Poils*.

PILE. s. f. [all. *Saüle;* angl. *pile;* it. et esp. *pila*]. Tout appareil destiné à produire de l'électricité sans l'intervention du mouvement mécanique. Il existe deux sortes de piles, la pile *thermo-électrique*, dans laquelle on utilise l'action de la chaleur sur deux métaux différents soudés ensemble (Nobili, Clamond) et la pile *hydro-électrique* dans laquelle l'action chimique est utilisée; cette dernière seule est réellement employée. Volta est l'inventeur de la pile, mais son appareil n'a plus qu'une valeur historique. La pile produit un *courant électrique* lorsque son *circuit* est fermé. L'action serait continue et régulière si la pile ne se polarisait pas (Voy. *Polarisation*). Il existe plusieurs milliers de piles diverses, toutes peuvent se ramener à quatre types principaux : 1° *Pile Grenet*, ou au bichromate de potasse, zinc, charbon, solution de bichromate de potasse dans l'acide sulfurique étendu, donne beaucoup mais se polarise rapidement; 2° *Pile Bunsen*, deux vases, dans l'un eau acidulée et zinc, dans l'autre qui est poreux, acide azotique et charbon; donne beaucoup et régulièrement pendant quatre heures au bout desquelles elle est usée; 3° *Pile Daniell*, deux vases, dans le premier eau pure et salée et zinc, dans le second solution concentrée de sulfate de cuivre et cuivre : donne peu mais marche régulièrement pendant des mois quand on l'entretient; 5° *Pile Leclanché*, deux vases, dans l'une, solution de chlorhydrate d'ammoniaque et zinc, dans l'autre bioxyde de manganèse et charbon : marche pendant des années sans entretien, à condition de ne l'employer que de temps à autre. Chacun de ces types d'après ces qualités spéciales correspond aux diverses indications de la pratique lesquelles peuvent se résumer ainsi : la pile Grenet est utile pour un emploi énergique et court, la pile Bunsen pour un usage intense et prolongé; quand on a besoin d'un travail soutenu et régulier on doit prendre le type Daniell, la *P.* Leclanché convient pour un travail modéré, mais régulier, pour un usage médical par exemple. — *Pile secondaire*. Voy. *Accumulateur*.

PILCHARD. s. m. La grosse sardine prise à tort pour espèce à part.

PILÉIFORME. adj. et s. [de *pileus*, chapeau, et *forma*, forme]. En forme de chapeau. — **Z.** Famille de Scutibranches.

PILÉOLE. s. m. [de *pileolus*, petit chapeau; all. *Hütchen*]. Feuille primordiale qui, dans la gemmule, enveloppe et recouvre exactement les autres feuilles rudimentaires. — Le *Pilidium*.

PILÉORRHIZE. s. f. [πῖλεος, bonnet]. La *Pilorrhize*.

PILET. s. m. L'*Anas acuta*, L., Palmipède lamellirostre.

PILEUX, EUSE. adj. [*pilosus*, de *pilus*, poil; angl. *pileous, pilous;* it. et esp. *piloso*]. Qui concerne les *Poils*. — Garni de *Poils*.

PILIATION. s. f. [de *pilus, pili*, poil]. La formation des poils; leur génération dans le follicule pileux, au-dessus de la papille de celui-ci, au-dessous de l'épiderme cutané, suivie de leur éruption au travers de celui-ci lors de la première *P.* fœtale. Leur génération a lieu durant le troisième mois, l'éruption durant le quatrième mois et le cinquième. Alors part de la couche de Malpighi de chaque follicule un bourgeon épithélial qui sera l'origine de la génération d'un follicule pileux, avec sa papille, de deuxième *P.* et ainsi de suite pour la génération de chacun des *poils de remplacement* qui se succèdent d'année en année, etc.

PILIDIUM. s. m. — **Z.** Animal cilié en forme de casque, reconnu pour le premier état du développement des Némertes. — **B.** Le chapeau, le capitule des Champignons.

PILIER. s. m. [all. *Saule;* angl. *pillar;* it. *colonna*]. — **A.** Nom de parties du diaphragme, du voile du palais, etc.

PILIFÈRE. adj. [*piliferus*, de *pilus*, poil, et *ferre*, porter; all. *haartragend;* angl. *pilous;* esp. *pilifero*]. Qui porte ou produit des poils.

PILIFORME. adj. [*piliformis*, de *pilus*, poil, et *forma*, forme; all. *haarförmig;* esp. *piliforme*]. En forme de *Poil*.

PILIGÈRE. adj. [de *gerere*, porter]. Qui porte, contient, produit des poils.

PILIGRAISSEUX, EUSE. adj. Qui contient des poils et de la graisse, du *sebum*.

PILIMICTION. s. f. [*pilimictio*, de *pilus*, poil, et *mictio*, l'action d'uriner; all. *Haarharnen;* it. *pilimictione*]. Expulsion avec l'urine de vrais poils, souvent chargés de cristaux d'acide urique, etc., venant soit de peau accompagnant hétérotopiquement la muqueuse vésicale, soit de *kystes dermoïdes* piligères de l'ovaire communiquant accidentellement avec la vesssie; 2° de filaments muqueux pris pour des poils.

PILL. s. m. Le *Lolium multiflorum*, Graminée annuelle. d'Europe.

PILLET. s. m. Le *Pilet*.

PILLO (Italie, Toscane).Source chlorurée sodique(14°).

PILOCARPINE. s. f. ($C^{46}H^{34}Az^4O^8.2HO$). Alcaloïde vénéneux du *Jaborandi* (*Pilocarpus pennatifolius*, Lem.), Rutacée du Brésil. Incolore, dextrogyre, non volatil. Son absorption détermine des sueurs abondantes et la *Myose*. — Son action physiologique rappelle celle de la nicotine.

PILON. s. m. [*pistillum;* ὕπερον; all. *Stössel;* angl. *pestle;* it. *pestello;* esp. *majadero*]. Instrument de métal ou de pierre dure dont on se sert pour écraser une substance dans un mortier. — **M. C.** Par analogie de forme nom donné à l'appareil le plus simple et le moins coûteux que l'on puisse employer pour le cas d'amputation de la jambe. Il se compose d'un tuteur en bois dont l'extrémité inférieure est disposée de manière à recevoir le genou; un *P.* ou support cylindrique est fixé dans une douille et forme la partie inférieure de l'appareil. Le tuteur externe monte jusqu'au niveau des crêtes iliaques et reçoit dans une mortaise la ceinture entourant le bassin. Une courroie embrasse la partie inférieure de la cuisse et assure l'immobilité du moignon. Un coussin est destiné à recevoir le genou qui supporte seul le poids du corps.

PILONNEAU. s. m. Le *Sparus bogaraveo*, Brunn., Acanthoptérygien alimentaire.

PILORRHIZE. s. f. [de πῖλος, chapeau, et ῥίζα, racine]. Le tissu cellulaire qui recouvre le bout de ce qui est déjà formé d'une racine en voie de croissance.

PILO-SÉBACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les glandes sébacées des follicules pileux. — Ces glandes même.

PILOSELLE. s. f. L'*Hieracium pilosella*, L. [all. *Habichtskraut;* angl. *pilosella, creeping mouse-ear;* it. *pilosella;* esp. *vellosilla, pilosela*], Synanthérée.

PILOSISME. s. m. [de *pilus*, poil]. Le développement excessif des poils sur un organe, une région quelconque, du corps des animaux ou des plantes.

PILOTE. s. m. Le *Centronotus ductor*, Lac., à épines dorsales, Acanthoptérygien voisin des Épinoches; commensal du Requin.

PILSEN (États autrichiens, Bohême). Source ferrugineuse sulfatée (10°).

PILULAIRE. adj. et s. [*pilularis;* all. *pillenartig;* angl. *pilular;* it. *pillolare;* esp. *pilular*]. Qui concerne les *Pilules*. — **Z.** Les *Ateuchus*, les Gymnopleures et autres Coléoptères scarabéides qui vivent dans les bouses de vache et en façonnent au moyen de leur pattes postérieure des boulettes qu'ils enfouissent dans le sol après que les femelles y ont déposé leur œufs.

PILULAIRE. s. f. [*Pilularia*, L.]. Genre de Marsiléacées pilularices à rhachis nu.

PILULAIRE. s. m. Instrument pour administrer aux animaux domestiques des bols et les *Pilules*.

PILULARIÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Pilulaires*. — Tribu des Rhizocarpées à sporocarpes multiloculaires, contenant sur leur face interne des spores (ou macrosdores) pédicellées; tige rampante au bord des eaux stagnantes et fluviatiles d'Europe.

PILULE. s. f. [*pilula;* diminutif de *pila*, boule; καταπότιον; all. *Pille;* angl. *pill;* it. *pillola;* esp. *pildora*]. Petite boule du poids de quelques centigrammes (0gr,10), qu'on façonne avec une pâte ductile composée de substances dont une ou plusieurs sont médicamenteuses.

PILULIER. s. m. [it. *pillolajo*]. Instrument pour diviser la masse pilulaire et faire plusieurs pilules à la fois.

PILULIFÈRE. adj. et s. Qui porte des *Pilules* ou ce qui eur ressemble. — L'*Euphorbia pilulifera*, L.

PILULIFORME. adj. et s. [de *pilula*, pilule, et *forma*, forme]. En forme de *Pilule*. — **Z.** Groupe de Coléoptères.

PIMARIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{40}H^{30}O^4$), isomère des acides sylvique et pinique des résines de Conifères.

PIMARONE. s. f. ($C^{20}H^{14}O$). Produit de la distillation de l'*Acide pimarique*. Liquide huileux solidifiable à l'air jaunâtre.

PIMÉLEPTÈRE. adj. et s. [de πιμελή, graisse, et πτέρον, nageoire, aile]. Qui a les ailes o u les nageoires graisseuses. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens squamipennes.

PIMÉLINIQUE. adj. Nom d'un dérivé acide de l'acide oléique par action de l'acide azotique ($C^{14}H^{12}O^8$). Solide, cristallisable, fusible à 140°, volatil, soluble dans l'eau, l'éther, etc.

PIMÉLIQUE. adj. Qui concerne la graisse.

PIMÉLITE. s. f. [de πιμελή, graisse]. Phlegmasie du tissu adipeux.

PIMÉLORRHÉE. s. f. [de πιμελή, graisse, et ῥεῖν, couler]. Comme *Séborrhée*. — Déjection anale de graisse non digérée dans les voies digestives.

PIMÉLOSE. s. f. [de πιμελή, graisse]. La polysarcie adipeuse. — *P. du foie*. Le *Foie gras*.

PIMÉLOTIQUE. adj. [de πιμελή, graisse]. Qui a rapport à la *Pimélose*.

PIMÉLURIE. s. f. [de πιμελή, graisse, et οὐρεῖν, uriner]. Excrétion d'urine graisseuse. — La *Chylurie*.

PIMENT. s. m. Le *Capsicum annuum*, L. [all. *Beissebeere;* angl. *piment;* it. *pimento;* esp. *pimienta*], Solanée dont la baie sert d'assaisonnement. — *P. aquatique, bâtard* ou *royal*. Fruit drupacé monosperme du *Myrica gale*, L., Castanacée myricacée. — *P. de Cayenne* ou *enragé*. La baie du *Capsicum frutescens*, L., Solanée. — *P. couronné*. Les baies aromatiques du *Myrtus acris*, Sw., Myrtacée. — *P. de la Jamaïque des Anglais*, ou *grand*. Les baies desséchées du *Myrtus pimenta*, L., Myrtacée.

PIMENTA. s. m. Genre de Myrtacées. — Le *Piment*.

PIMENTÉ. adj. Qui contient du *Piment*.

PIMENTIQUE. adj. Qui concerne le *Piment*. — Nom de l'acide eugénique [all. *Nelkensäure, Gewürznelkensäure;* angl. *pimentic acid;* it. *acido pimentico*], partie constituante de l'essence de *girofle* (*Eugenia caryophyllata*, Thunberg), etc. ($C^{24}H^{15}O^5$).

PIMPENEAU. s. m. Petite Anguille noire de l'embouchure des fleuves et des côtes, à tête un peu aplatie, qui est le mâle de l'*A. de rivière* séjournant en mer ou dans les eaux voisines, pendant que les femelles sont *anadromes*.

PIMPINELLE. s. f. [*Pimpinella*, L.]. Genre d'Ombellifères.

PIMPRENELLE. s. f. [all. *Pimpinelle;* angl. *pimpernel, pimpinel;* it. *pimpinella*]. — *P. d'Afrique*. Le *Melianthus major*, L., Sapindacée à odeur vireuse. — *P. mineure* ou *petite*. Le *Poterium sanguisorba*, L., Rosacée. — *P. d'Italie commune* ou *des montagnes*. La *Sanguisorba officinalis*, L., Rosacée amère et astringente. — *P. majeure* ou *grande*. Le *Boucage majeur* (*Pimpinella magna*, L.), Ombellifère.

PIN. s. m. [*pinus:* πίτυς; all. *Fichte;* angl. *pine;* it. et esp. *pito*]. Genre de Conifères résineuses. — *P. alviez*. Le *Pinus cembra*, L. de Sibérie. — *P. de Bordeaux* ou *maritime*. Le *Pinus maritima*, Mill. — *P. pignon* ou *doux*. Le *Pinus picea*, L. — *P. à poix*. Le *P. maritime*. — *P. sauvage* ou *commun*. Le *Pinus sylvestris*, L.

PINACOLINE. s. f. ($C^{12}H^{12}O^2$). Produit liquide de l'action de l'acide sulfurique sur la *Pinacone*.

PINACOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{14}O^2$) liquide d'odeur camphrée, produit de l'action du sodium sur la *Pinacoline*.

PINACONE. s. m. ($C^{12}H^{14}O^2$). Produit de l'hydrogénation de certains aldéhydes.

PINAU. s. m. et adj. — Les Palmiers à la Guyane. — Les divers Bolets vénéneux.

PINÇARD. adj. [all. *Spitzengänger*]. Qui traîne.

PINCE. s. f. [*volsella;* λαβίς; all. *Zange, Pincette;* it. *pinzette;* esp. *pinzas*]. — **A.** *Mandibule*. — Partie inférieure antérieure du sabot du cheval [all. *Raffzähne;* angl. *gatherers*]. — Les deux dents incisives du milieu; les *mitoyennes* touchent celles-ci en dehors; il y en a une de chaque côté chez les Solipèdes et deux chez les Ruminants. — Nom donné à des dispositions anatomiques de quelques organes. — **M. C.** Instrument dont on se sert dans diverses opérations et dissections pour saisir, attirer ou fixer certaines parties. Il se compose de deux branches au moins réunies de diverses manières, et susceptibles d'être écartées ou rapprochées, pour lâcher ou pour tenir solidement les objets. — *P. antérieure* ou *petite*. L'épanouissement de la pointe du corps calleux dans les lobes cérébraux de chaque côté du *tuber cinereum*. — *P. postérieure* ou *grande*. L'épanouissement du corps calleux dans les lobes postérieurs. — *P. à baguette*. Celle dont les extrémités libres sont cylindriques. — *P. à cataracte*. *P.* à dissection de dimensions beaucoup plus petites à mors arrondis. — *P. de Civiale*. *P.* à gaine qu'on introduit montée et huilée jusqu'au calcul, derrière lequel les doigts d'un aide se trouvent appliqués sur l'urèthre. — *P. à coulisse*. Celle dont les branches sont percées, au-dessous de leur union, d'une fente où glisse un petit coulant mobile qui, abaissé, rapproche les mors de l'instrument, et, élevé, en permet l'écartement. — *P. à dissection* ou *à ligature*. Elle se compose de deux lames d'acier, réunies par leur extrémité postérieure, s'écartant l'une de l'autre par leur propre ressort et se joignant lorsqu'on les serre entre les doigts. Leur extrémité porte à sa face interne de petites dents transversales qui s'engrènent les unes dans les autres lorsqu'on comprime les branches. — *P.-écraseur* (Richet). *P.* courbe sur le côté ou sur le plat, armée de dents qui s'engrènent les unes dans les autres, pour la section du pédicule des corps fibreux de l'utérus. — *P. à faux germe* (Levret). La *P. à polypes*. — *P. à gaine*. *P.* à deux, trois ou quatre branches, susceptibles d'être serrées par une gaine mobile. — *P. de Hales* (improprement *de Hunter*). *P.* employée pour l'extraction des calculs engagés dans l'urèthre. — *P. hémostatique*. *P.* à pression continue disposée de manière à arrêter l'écoulement du sang, durant les opérations par compression des artères et veines coupées. — *P. incisive*. *P.* solides à extrémité tranchante pour couper les os, les fils métalliques, etc. — *P. à ligature*. La *P.* à dissection. — *P. de Liston*. cisaille ostéotome dont une lame est dentée. — *P. de Museux*. *P.* à anneaux, dont les branches sont terminées par quatre crochets qui se regardent et se croisent à leur extrémité, de manière à faire l'office d'érigne. — *P. ostéotome*. Sécateur ou cisaille ostéotome. — *P. à pansement* ou *à anneaux*. *P.* à anneaux aux branches, avec extrémités mousses, à dentelures superficielles. — *P. à polypes*. *P.* droites ou courbes dans le genre des *P.* de Museux ou à pansement, de volumes divers. — *P. à pression continue*. *P.* disposée de manière que les branches se croisent, et exercent sur la partie saisie une pression proportionnée à la force de ces branches. Pour pincer l'objet, on exerce avec le pouce et l'index une pression sur les branches, ce qui fait écarter les mors de la *P.* Il suffit alors de cesser la pression avec les doigts pour que l'objet soit saisi. — *P. serretelle*. La *Serretelle*. — *P. à trois branches*. Le *Trilabe*.

PINCEAU. s. m. [*penicillum*]. — **A.** Faisceau de filaments, de vaisseaux.

PINCÉE. s. f. [*pugillus;* δραχίον; all. *Prise;* angl. *pinch;* it. *pizzico;* esp. *pizca*]. Ce que d'une substance l'on peut saisir avec l'extrémité de deux ou trois doigts.

PINCEMENT. s. m. Action de pincer. — **M. C.** Sensation douloureuse de l'intestin, de l'utérus, etc., analogue à celle que produirait l'action d'une *Pince* sur les tissus.

— *P. du vagin.* Opération (Desgranges) sur la muqueuse du vagin pour remédier à la chute de l'utérus.

PINCE-PÉDICULE. s. f. Sorte de *Pince* à compression du *Pédicule* des tumeurs, etc.

PINCHBECK. s. m. Variété de laiton.

PINCK. s. m. Le *Vairon* (*Cyprinus phoxynus*, L.), Cyprinoïde des ruisseaux.

PINCKNEYE. s. f. [*Pinckneya*, L.-C. Rich.]. Genre de Rubiacées portlandiées antifébriles de la Caroline, etc.

PINÇON. s. m. — **M. C.** *Ampoule* due à un pincement.

PINDORIBA. s. m. La *Xylopia grandiflora*, A. de St-H., Anonacée de la Guyane, etc.

PINÉAL, ALE. adj. [*pinealis;* de *pinea*, pignon, à cause de la forme; all. *zirbelnussförmig;* angl. *pineal;* it. *pineale;* esp. *pineal*]. En forme de pomme de *Pin.*

PINEAU. s. m. — **B.** Le *Boletus luteus*, L., Hyménomycète polyporé à volva et alimentaire.

PINGHWAR HARJAMBI. s. m. Rhizome d'une Filicinée hémostatique de l'Abyssinie.

PINGOUIN. s. m. Groupe de Palmipèdes à bec fort, ailes petites pointues, pourvues de courtes rémiges servant plus au *vol sous l'eau* et à ramer qu'à voler (*Mormon*, *Alca*, etc.).

PINGUECULA. Faute au lieu de *Pinguicula.*

PINGUICULA. s. f. [de *pinguiculus*, grassouillet, diminutif de *pinguis*, gras ; all., angl. et it. *pinguecula*]. — **M.C.** Petite tumeur de la conjonctive oculaire qu'on croyait formée de graisse, mais qui est de l'épithélium pavimenteux. Elle siège ordinairement entre la cornée et le grand angle de l'œil; elle ne dépasse guère le volume d'un grain de chenevis (Ch. Robin, Desmarres). — **B.** La *Pinguicula vulgaris*, L., Utriculariée.

PINICORRHÉTINE. s. f. ($C^{48}A^{24}O^{10}$). Masse résineuse visqueuse tirée du *Pinus sylvestris*, L.

PINICORTANNIQUE. adj. Nom d'un acide de l'écorce de pin coloré en vert par les sels de fer.

PINIPICRINE. s. f. ($C^{44}H^{36}O^{11}$). Matière amère amorphe des parties vertes des pins et autres Conifères.

PINIQUE. adj. Qui se rapporte au *Pin.* — Nom d'un acide [all. *Pininsäure;* angl. *pinic acid;* it. *acido pinico*] qu'on retire de la *Colophane*, qu'il concourt à constituer avec les acides sylvique et pimarique.

PINITANNIQUE. adj. Le *Tannin des pins.*

PINITE. s. f. Principe (Berthelot) d'une matière sucrée qui exsude, en Californie, au pied du *Pinus Lambertiana*, Douglas ($C^{12}H^{12}O^{10}$), Conifère.

PINNAL, ALE. adj. et s. m. [de *pinna*, plume]. En forme de plume. — *P. radié* (Cruveilhier). Le muscle myrtiforme. — *P. transverse* ou *supérieur.* Faisceau de fibres musculaires striées dans le repli cutané qui existe au niveau de l'orifice des narines qu'elles dilatent en se contractant.

PINNATIFIDE. adj. [de *pinna*, plume, et *findere*, fendre ; it. et esp. *pinnatifido*]. Qui a les bords fendus à la manière des barbes de plume. — Comme *Pennatifide* et *Penné.*

PINNATIPÈDE. adj. et s. [de *pinnatus*, qui a des nageoires, des ailerons, et *pes*, pied]. Qui a une bordure aux doigts. — Qui a les pieds membraneux. — **Z.** Tribu des Echassiers. — Groupe de Palmipèdes.

PINNE. s. f. [*pinna*, nageoire]. Genre de Lamellibranches à coquille étroite et longue. — Le *Jambonneau.*

PINNÉ, ÉE. adj. Comme *Pennatifide* et *Penné.*

PINNICAUDE. adj. et s. [de *pinna*, nageoire, et *cauda*, queue]. Qui a la queue aplatie, en nageoire. — **Z.** Division des Décapodes macroures.

PINNIPÈDE. adj. et s. [de *pinna*, plume, nageoire, et *pes*, pied]. Qui a les pieds plumeux. — Qui a les doigts réunis en nageoires par une membrane. — **Z.** Famille des Mammifères (Phoques) et des Palmipèdes.

PINNOTÈRE. s. m. [πιννοτήρης]. Genre de petits Brachyures ou Crabes qui habitent dans les Moules, etc. — Le *Pinnoteres pisum*, L.

PINNOTHÈRE. Faute au lieu de *Pinnotère.*

PINNULE. s. f. [*pinnula*]. — **Z.** Filaments secondaires articulés du bras des Échinodermes crinoïdes. — **B.** Chaque division des feuilles pennatiséquées. — Foliole.

PINSON. s. m. [all. *Fink;* angl. *greenfinch;* it. *pizzico;* esp. *cardenal*]. Le *Fringilla cœlebs*, L., Passereau conirostre.

PINTA. s. f. — *P. du Mexique* [*mal de los pintos, quirica, tinna*]. Maladie de la peau caractérisée par des taches qui se montrent autour des yeux, sur la poitrine et les extrémités. Leur couleur est d'abord d'un blond jaunâtre clair et arrive au noir.

PINTADE. s. f. [all. *Perlhuhn;* angl. *pintado*]. La *Numida meleagris*, L., Gallinacé phasianidé. — Les mâles des *P.* ne se distinguent des femelles que parce que leurs barbillons sont bordés de rouge et deux fois plus longs que sur les femelles; la tubérosité conique du diploé de la voûte de leur crâne est plus forte, leur tête plus ronde et plus grosse que sur les femelles. Les deux sexes manquent d'ergots.

PINTADINE. s. f. Genre de Lamellibranches voisins des *Arondes.*

PIOPHILE. adj. et s. [de πίων, gras, graisse, et φιλός, ami]. Qui vit de graisse, de fromage. — **Z.** La larve ou Ver de la *Piophila casei*, mouche du fromage.

PIPA. s. m. Le *Pipa americana*, Lam., Batracien anoure, aglosse.

PIPE. s. f. — **C.** *Pipette.* — *P. Camboge.* La *Gomme-gutte* en bâtons.

PIPER. s. m. Genre de *Pipéracées.* — Le *Poivre.*

PIPÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient au *Poivre* (*Piper*). — **B.** Famille de plantes voisine des Amentacées à fleurs mâles et femelles mélangées, en chatons grêles. Ovaire libre uniloculaire ; le fruit est une baie coriace.

PIPÉRIDINE. s. f. ($C^{10}H^{11}Az$). Composé basique qui, combiné avec l'*Acide pipérique*, forme le *Pipérin.*

PIPÉRIN. s. m. La *Pipérine.*

PIPÉRINE. s. f. [all. *Piperin ;* angl. *piperine ;* it. *piperino*]. Matière cristallisable fébrifuge (Œrsted) du poivre noir ($C^{34}H^{19}O^{6}Az$).

PIPÉRIQUE. adj. Qui concerne le *Poivre.* — Nom d'un acide ($C^{24}H^{10}O^{8}$) tiré de la *Pipérine* traitée par la potasse ; cristallin, jaune.

PIPERMINT. s. f. La *Menthe poivrée.*

PIPÉRITÉ, ÉE. s. f. Pour *Pipéracé.*

PIPÉROÏDE. adj. Qui tient du *Poivre.*

PIPÉRONAL. s. m. ($C^{16}A^{6}O^{6}$). Composé cristallisé obtenu en traitant l'*Acide pipérique* par le permanganate de potasse.

PIPÉRONYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{5}O^{8}$) brun cristallisé obtenu en traitant le *Pipéronal* par le permanganate de potasse.

PIPETTE. s. f. [diminutif de *pipe*, tuyau]. Tube de verre renflé au milieu que l'on plonge dans un liquide en tenant le doigt sur un orifice extérieur, de manière à faire monter dans la partie renflée la portion du fluide que touche l'orifice profond, quand on soulève le doigt qui bouche l'autre extrémité.

PIPI. s. m. Les *Petiveria alliacea*, L., et *tetrandra*, Gomez, Phytolaccacées diurétiques.

PIPI. s. m. [*Anthus*]. Genre de Passereaux dentirostres insectivores. — *P. des arbres.* L'*Anthus arboreus*, Bechst.

PIPISTRELLE. s. f. Le *Verspertilio pipistrellus*, Geoffroy, Chiroptère.

PIPITZAHUÏQUE. adj. Comme *Riozolique.*

PIQUANT. s. m. Les épines; les aiguillons des plantes et des animaux. — *P. des casoars.* Le *rhachis* de la plume des *Casoars*, terminé en long piquant d'aspect corné. — *P. des Mammifères.* Ceux des Hérissons, des Porc-épics, des Echidnés, etc. Ce sont des *poils* d'énormes dimensions (jusqu'à 40 centimètres de longueur sur le porc-épic), mais au fond de structure analogue à celle des autres poils. Entre eux ou dans les régions du corps où ils manquent sont en outre des poils du *duvet* et des *jarres* à l'état de poils proprement dits ou de *soies.* Leur follicule pileux a ses muscles lisses allant au derme et reçoit d'autre part des terminaisons de faisceaux striés du peaussier.

PIQUEBROT. s. m. L'*Adoxus.*

PIQUET. s. m. — **M. C.** Le *Soyon* du porc.

PIQUETÉ, ÉE. adj. et s. Marqué de trous, de taches, de points.

PIQÛRE. s. f. [*punctura ;* νύγμα ; all. *Stichwunde;* angl. *picking;* it. *punctura ;* esp. *picadura*]. — **M.C.** Plaie étroite et profonde faite par un instrument aigu, par les dents ou crochets des Vipères ou par certains Insectes. — *P.*

d'abeille. Elle cause une douleur assez vive par l'action du venin, acide, etc., plus que par la présence de l'aiguillon dans le derme. Elle est suivie d'un gonflement œdémateux, parfois rouge. Laver avec de l'alcool ou des alcoolats, de l'ammoniaque ou la solution concentrée de sel marin. — *P. anatomique* [angl. *dissection wound*]. Les *P.* et le plus souvent encore les écorchures qu'on se fait en disséquant et surtout pendant les autopsies doivent être lavées avec l'eau pure, ou mieux avec de l'alcool ordinaire pur ou camphré, l'essence de térébenthine, la solution phéniquée, etc. On fait couler le plus de sang possible. Elles peuvent être suivie d'accidents graves.

PIRABE. s. m. L'*Exocœtus evolans*, L., Malacoptérygien de la Méditerranée.

PIRATINÈRE. s. f. (*Piratinera* Aubl.; *Galactodendron* H. B. K.). Genre d'Ulmacées artocarpées.

PIRATINIER. s. m. La *Piratinera guianensis*, Aublet, Ulmacée artocarpée de la Guyane, en arbre à bois dur.

PIRIDION. s. m. Comme *Mélonide*.

PIRIFORME. adj. et s. [*piriformis*, de *pirum*, poire, et *forma*, forme]. Qui est en forme de *Poire*. — **A.** Le muscle pyramidal de la cuisse ou muscle sacro-trochantérien.

PIS. s. m. [de *pectus*, poitrine; all. *Kuh-Schaf-Ziegen-Zitze;* it. *tettola*]. La poitrine. — Par confusion avec les mamelles, la masse unique représentée par l'ensemble des quatre mamelles des vaches, des deux mamelles des brebis, des chèvres, des juments, etc. — Parfois, par confusion, les *mamelons* ou *trayons*. — *P. de bœuf*. Le repli cutané médian étendu de la poitrine au cou des Ruminants et le tissu soit cellulaire soit adipeux qu'il enveloppe. — La viande de basse boucherie représentée par du tissu cellulaire du *P. de bœuf* ou autre.

PISAILLE. s. l. Le *Pisum arvense*, L., Papilionacée d'Europe.

PISCIARELLI (Deux-Siciles, Italie). Source ferrugineuse sulfatée (75°).

PISCICOLE. adj. et s. [de *piscis*, poisson, et *colere*, habiter]. Qui concerne la *Pisciculture*, la multiplication et l'élevage des Poissons. — Qui vit sur les *Poissons*. — **Z.** Genre d'Hirudinées.

PISCICULTURE. s. f. [de *piscis*, poisson, et *culture*; all. *Fischzucht*]. Branche spéciale de l'économie rurale, relative à l'art d'élever les Poissons (Rivière) en eau douce et en mer. Le seul moyen longtemps employé a été celui de l'*alevinage*, consistent à transporter, dans des étangs que l'on veut empoissonner, de l'*Alevin* ou jeunes Poissons nés dans d'autres étangs. La fécondation artificielle, fructueusement tentée depuis un siècle par Jacobi, mais remise en vigueur de nos jours, en pressant légèrement de haut en bas l'abdomen d'une femelle pour en expulser les œufs parvenus à maturité, et en exprimant de la même façon, dans le vase qui vient de recevoir ces œufs, une quantité de laitance suffisante pour que l'eau du réceptable en soit légèrement blanchie. Quelques minutes sont nécessaires pour que la fécondation soit accomplie. Des œufs provenant de femelles mortes depuis dix ou quinze heures sont même susceptibles d'êtres imprégnés aussi bien que ceux des femelles vivantes. Pour mettre des produits ainsi fécondés à l'abri de toute cause de destruction, on se sert (Coste) d'un appareil incubateur dit *à suspension*, formé de canaux parallèlement disposés en gradins communiquant entre eux par un tube ou une gouttière étroite, et garnis de claies sur lesquelles on dépose les œufs. Un simple filet d'eau y entretient un courant continu. Les jeunes poissons obtenus par ce moyen et conservés dans l'appareil incubateur y gardent la diète jusqu'à ce qu'ils aient presque entièrement perdu la vésicule ombilicale. La disparition de cette vésicule indique le moment où il convient de leur fournir des bassins plus spacieux et de les nourrir (Coste). A l'aide d'une pâtée faite avec de la chair musculaire, on les convertit en *alevin*. Le transport des œufs embryonnés et celui des jeunes Salmonidés exige beaucoup moins d'air ou moins d'eau sous une température basse que sous une température élevée, et les œufs fécondés peuvent subir de longs trajets quand ils sont renfermés dans un milieu humide dont la température s'écarte peu de zéro; dans ces conditions, leur respiration étant peu active, ils n'ont pas besoin d'un fréquent renouvellement d'air ou d'eau aérée.

PISCIDIE. s. f. La *Piscidia erythrina*, Papilionacée en arbuste de l'Amérique du Sud. A haute dose l'écorce de sa racine est excitante et toxique; à plus faible dose elle est sédative et antinévralgique.

PISCIDINE. s, f. ($C^{22}H^{24}O^{8}$). principe cristallisable de la *Piscidie*. Incolore, insoluble dans l'eau, peu dans l'alcool et l'éther, davantage dans le chloroforme et la benzine (Hart).

PISCINE. s. f. Réservoir d'eau courante ou dormante, chaude ou froide selon les indications à remplir, dans lequel on fait prendre des bains ou faire de simples immersions aux malades, durant un traitement hydrothérapique ou thermal.

PISCIVORE. adj. et s. [de *vorare*, dévorer]. Qui vit de *Poissons*. — Ichthyophage. — **Z.** Espèce de *Scythalle*.

PISE. s. f. La *Pisa tetraodon*, Lat., Brachyure de l'Océan.

PISE (Italie, Toscane). Source sulfatée calcique (de 29° à 44°).

PISIFORME. adj. [*pisiformis*, de *pisum*, poids, et *forma*, forme; all. *erbsenförmig;* it. et esp. *pisiförrme*]. En forme de *Pois*. — **A.** Le quatrième os de la première rangée du carpe, articulé à l'os pyramidal, recevant l'insertion du tendon du muscle cubital antérieur.

PISIMÉTACARPIEN, ENNE. adj. et s. Qui va du *Pisiforme* au cinquième *Métacarpien* ou *Unciforme*.

PISIUNCIFORMIEN, ENNE. adj. et s. Qui va du *Pisiforme* au crochet de l'*Os crochu*.

PISONIE. s. f. [*Pisonia*, Plum]. Genre de Nyctaginées astringentes de l'Inde, etc.

PISSASPHALTE. s. m. [πισσάσφαλτος; all. *Pissasphalt;* angl. *pissasphaltum*; it. *pissasfalto;* esp. *pisasfalto; poix minérales*]. Le *Malthe*.

PISSE. s. f. — **M. C.** La polyurie du cheval. — *P. sang*. Le *Sang de rate*.

PISSÉLÆON. s. m. [de πίσσα, poix, et ἔλαιον, huile; *huile de poix*]. Le liquide résineux qui se sépare de la poix noire dans l'eau où tombent les produits pendant la préparation de celle-ci.

PISSEMENT. s. m. L'émission de l'urine. — *P. de pus*. [all. *Eiterharnen*]. La *Pyurie*. — *P. de sang* [all. *Bluthamen*]. L'*Hématurie*. — *P. de sucre*. La glycosurie temporaire par trouble passager de l'organisme sans l'état encéphalique, hépatique, etc., du *diabète*.

PISSENLIT. s. m. Le *Leontodon taraxacum*, L. [all. *Löwenzahn;* angl. *dandelion*, *piss-a-bed;* it. *macerone;* esp. *diente de leon*], Synanthérée diurétique.

PISSETTE. s. f. Sorte de *Pipette* ou de ballon, avec ajutage latéral effilé permettant de répandre autant de fois qu'il est nécessaire une quantité déterminée d'un liquide.

PISTACHE. s. f. [*pistacia;* all. *Pistazie*, *Pimpernuss;* angl. *pistachio-nut;* it. *pistacchio;* esp. *pistacho*]. Drupe sèche du pistachier, Térébinthacée anacardiée (*Pistacia vera*, L.). — *P. de terre*. Fruit de l'*Arachis hypogaea*, L., Papilionacée.

PISTACHIER. s. m. La *Pistacia vera*, L., Térébinthacée anacardiée en arbre de Syrie.

PISTATION. s. f. L'*Epistation*.

PISTIL. s. m. [*pistillum*, proprement pilon; all. *Stempel*, *Staubweg;* angl. *pistil;* it. *pistillo;* esp. *pistilo*]. Organe femelle de la fructification des Phanérogames, qui occupe le plus souvent le centre de la fleur, et au moment du parfait développement de celle-ci, grossit, change de forme et se convertit en fruit. Il comprend l'ovaire, le style et le stigmate.

PISTILLAIRE. adj. [esp. *pistilar*]. Qui concerne le *Pistil*.

PISTJAN ou **POSTÉNY** (Hongrie, comté de Neutra). Source sulfurée calcique (57° à 63°,8).

PISTON. s. m. Partie de la seringue qui joue dans son tube ou corps et presse sur le liquide.

PITAYNE. s. f. [angl. et esp. *pitaina*]. La *Quinidine*.

PITCH-PIN. s. m. En anglais, le *Pin à poix* ou *maritime*.

PITE. s. m. — **B.** L'*Agave americana*, L., Amaryllidacée, acclimatée sous le nom d'*Aloès* sur les côtes de la Méditerranée.

PITELLI (Piémont). Sources minérales.

PITIXYLONIQUE. adj. Nom d'un acide amer résinoïde tiré du bois de pin.

PITKEATHLY (Écosse). Source chlorurée sodique.

PITOYNE. s. f. La quinidine du *China pitoya.*

PITOXINE. s. f. Comme *Pitoyne.*

PITREAU. s. m. Le *Tiercelet.*

PITTACALE. s. m. [de πίττα, poix, et καλὸς, beau; angl. *pittacal*]. Matière résineuse bleue des produits de la distillation du bois.

PITTE-CHOU. r. m. La *Sylvia provincialis,* Gmelin, Passereau ténuirostre insectivore.

PITTOSPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Pittospora.* — **B.** Famille de dicotylédones polypétales hypogynes de la Nouvelle-Hollande, etc.

PITUITAIRE. adj. et s. [*pituitarius,* de *pituita,* pituite ou mucosité; angl. *pituitary;* it. et esp. *pituitario*]. Qui se rapporte à la *Pituite.*

PITUITAIRE. s. f. [all. *Schneider'sche Haut*]. Muqueuse lisse, sans papille, qui tapisse les cavités nasales dans toute leur étendue, depuis les ouvertures des narines jusqu'au pharynx, où elle se continue avec celles du pharynx nasal et du voile du palais. Elle couvre toutes les éminences et pénètre en s'amincissant beaucoup dans tous les sinus frontaux, ethmoïdaux, sphénoïdaux, maxillaires. Mince et revêtue d'un épithélium prismatique à cils vibratiles, elle est ténue à la surface interne des sinus, et épaisse, rouge sur les cornets du nez. Le périoste des os sous-jacents en est partout séparé par une couche de tissu cellulaire mince, riche en vénules. Siège immédiat de l'olfaction vers sa région supérieure, elle reçoit, outre le nerf olfactif se rendant surtout à la tache olfactive, un grand nombre de filets de la cinquième paire nerveuse. Des capillaires nombreux en délicats réseaux rampent à sa surface séparés de la cavité qu'elle tapisse par la couche mince de cellules épithéliales. Elle est pourvue de glandes en grappe simples ou composées d'un petit nombre d'acini à orifice en boutonnière, à canal excréteur dirigé en arrière. Ces glandes s'étendent jusque dans le sinus maxillaire, mais seulement aux faces interne, inférieure et postérieure. Chacun des culs-de-sac dont la réunion constitue les glandes offre un diamètre de 5 à 8 centièmes de millimètre à mince paroi propre, homogène, molle, très adhérente au chorion de la muqueuse au sein et au-dessous de laquelle se trouve la glande. Ces culs-de-sac sont remplis plutôt que tapissés de petites cellules polyédriques à noyaux sphériques, larges de 5 à 8 millièmes de millimètre, mais en général de 6 à 7 millièmes; leur contour est net, leur masse est peu foncée, sans nucléole proprement dit. Le canal excréteur de ces glandes s'ouvre, soit à la surface, soit dans la profondeur des plis de la muqueuse, par un orifice large de 1 à 2 dixièmes de millimètre. On fait suinter par cet orifice un mucus visqueux, gluant, grisâtre, qui doit sa coloration au plus ou moins grand nombre de noyaux et de cellules qu'il tient en suspension. La muqueuse et les glandes peuvent être le siège d'hypertrophies donnant lieu à des tumeurs friables, très vasculaires, et déterminant des désordres locaux souvent considérables. Ces glandes en grappe simple, nombreuses ailleurs que dans les sinus, sont plongées dans ce tissu cellulaire au-dessous du mince et net chorion de la muqueuse. Leur présence donne à celle-ci une apparence d'épaisseur sur les cornets, etc., qui n'appartient pas au chorion de la muqueuse même.

PITUITE. s. f. [*pituita;* βλέννα, φλέγμα; all. *Schleim;* angl. *phlegm;* it. et esp. *pituita*]. Jadis comme *Phlegme.* — Mucus aqueux et filant rejeté en plus ou moins grande quantité par les voies naso-respiratoires ou digestives, dans diverses formes d'affections gastriques surtout et parfois bronchiques. Comme pour le cas des *Phlegmes* nasaux et bronchiques il reste à savoir si les *P.* plus ou moins abondantes, neutres, filantes, etc., rejetées surtout le matin dans les cas de gastralgies par abus des alcooliques à jeun, et autres, sont purement du *mucus gastrique* ou si les follicules gastriques interviennent dans leur production par une supersécrétion morbide comme il est probable. Il ne faut pas confondre ces *P.* avec la supersécrétion abondante de salive, surtout parotidienne, rendue filante par un peu de mucus, qui se produit particulièrement au moment de nausées précédant divers genres de vomissements. — L'humeur très coulante, incolore, etc., sécrétée par les glandes de la *muqueuse pituitaire,* différant du mucus de celle-ci, aussi bien que des *sérosités,* humeur qui est produite plus ou moins abondamment au début du *coryza.*

PITUITEUX, EUSE. adj. et s. De la nature de la *Pituite.* — Qui sécrète de la *Pituite.*

PITURINE. s. f. Alcaloïde qu'on dit identique à la *Nicotine* et qu'on extrait d'une drogue d'Australie.

PITYRIASIS. s. m. [πιτυρίασις, de πίτυρον, son; all. *Kleiengrind, Hautkleie;* angl. *pityriasis;* it. *pitiriasi;* esp. *pitiriasis*]. Dermatose superficielle caractérisée par de petites taches roses souvent à peine apercevables, et suivie d'une desquamation furfuracée permanente de la *couche cornée* de l'épiderme sous l'influence du *Microsporon furfur* (Ch. R.), Champignon parasite adhérent aux cellules épithéliales. — *P. capitis.* Desquamation de la couche cornée l'épiderme du cuir chevelu en pellicules blanchâtres sur toute la surface de ce dernier. — *P. rosea* ou *rubra.* État général de troubles digestifs, insomnie, érythèmes, avec récidive, mort parfois avec exfoliation épidermique furfuracée. — *P. simplex.* État pathologique de la peau avec desquamation par fines écailles furfuracées, avec ou sans spores de microsporon. — *P. versicolor* ou *nigra.* Celui dans lequel la desquamation et le parasite ont pour siège des plaques épidermiques cornées jaunâtres, rougeâtres, noirâtres, etc.

PIVOINE. s. f. La *Pœonia officinalis,* L. [all. *Gichtrose;* angl. *peony;* it. et esp. *peonia*], Renonculacée. — *P. en arbre* ou *moutan.* La *Pœonia moutan,* Sims, de la Chine. — *P. femelle.* La *Pœonia officinalis,* L., ou *Pœonia fœmina* des anciens, à graines d'un bleu noirâtre. —*P. mâle* ou *coralline.* La *Pœonia corallina,* Retzius, ou *Pœonia mas* de Pline, à graine d'un rouge corail,

PIVOT. s. m. [all. *Pfahlwurzel;* angl. *tap-root;* it. *radice maestra*]. — **B.** Sur les dicotylédones, la *radicule* de l'embryon qui, en se développant, forme la partie descendante du végétal situé au-dessous du collet.

PIVOTANT, ANTE. adj. [esp. *pivotante*]. Muni d'un *Pivot.* — La racine principale s'enfonçant en terre en direction verticale.

PIXIGUEIRO (Espagne, prov. d'Orense). Sources sulfureuses (32°).

PLACENTA. s. m. [*placenta,* de ὁ πλακόεις, πλακους, gâteau, galette; ce qui est large et mince]. L'organe du fœtus adhérent à l'utérus, plus ou moins en forme de gâteau, qui au travers de l'ombilic reçoit les branches de l'aorte fœtale et dont naît la veine ombilicale gagnant le canal veineux et la veine cave inférieure sur les Bimanes, les Quadrumanes, etc. — Par comparaison on a étendu l'usage du mot placenta à la désignation, sur les Vertébrés de toute partie soit *allantoïdienne,* soit *vitelline,* dont les vaisseaux prennent et rejettent par endosmose et exosmose dans ceux de la mère, vivipare ou ovivipare, des principes assimilés et désassimilés par le fœtus. — Sur les Oiseaux ce qui des capillaires allantoïdiens emprunte des principes assimilables au blanc d'œuf, prend et rejette des gaz au travers de la coquille; mais par erreur et abus de comparaison, car il n'est pas de *P.* dans la constitution duquel n'intervienne une portion maternelle, à côté de la portion fœtale ou principale. — **B.** Le *placentaire* des Phanérogames. — *P. d'artichaut.* Son réceptacle, partie alimentaire. — *P. cotylédonaire.* Par opposition à *P. diffus,* celui qui est formé de villosités dont les ramifications se sont enchevêtrées en autant de masses ou cotylédons séparés ou contigus en *gâteau.* — *P. cruorique.* Le caillot du sang après la saignée. — *P. diffus.* Le chorion couvert de ses villosités (celui de l'homme au delà du vingtième jour jusqu'à la formation du *P. frondosa,* et celui des Porcins, des Solipèdes, des Cétacés, etc.) sur lequel ces dernières précisément restent libres et flottantes sans se développer plus sur un point que sur un autre, sans y former un tissu ou *gâteau* à un ou plusieurs cotylédons. — *P. discoïde* ou *discoïdal.* Le *P. cotylédonaire* de l'homme, des singes, etc., en gâteau sous forme de disque sur un point de l'œuf utérin. — *P. fébrile.* Le *P. cruorique* avec la fibrine ou couenne inflammatoire séparée des globules. —*P. frondosa.* Le *P.* proprement dit au début de sa forma-

tion, vers la fin du troisième mois dans l'espèce humaine, composé d'un ensemble de villosités choriales, à ramifications flottant encore dans l'eau, peu enchevêtrées; cet état résulte de ce que les villosités continuent à grandir sur la portion où le chorion répond à l'utérus, pendant qu'elles cessent de croître sur le reste de l'étendue de celui-ci (portion choriale et contenu allantoïdien vasculaire des villosités en même temps). — *P. maternel.* Ce qui dans la production du *P.* est représenté par les vaisseaux, etc., de la superficie de la muqueuse utérine, se développant de leur côté entre les villosités choriales qui grandissent; portion de muqueuse qui est entraînée avec le *P.* lors de la délivrance et qu'on retrouve surtout entre les cotylédons de celui-ci, avec les artères inter-utéro-placentaire ou utéro-placentaires. — *P. membraneux.* Celui qui est formé par des villosités développées sur une portion plus étendue du chorion qu'à l'ordinaire. La hauteur ou longueur des villosités restée moindre, fait le *P.* plus mince. C'est surtout dans les cas de *P. prævia* qu'on l'observe. — *P. ombilical* ou *vitellin.* Celui que, sur beaucoup de Plagiostomes représente la vésicule ombilicale existant seule jusqu'à la mise bas de ces Ovovivipares, avec ou sans plis de sa tunique vasculaire, juxtaposée à des plis en sens inverse de la muqueuse de l'oviducte maternel. — *P. prævia* (de *prævius*, qui précède). Celui qui, durant l'accouchement, se présente avant le fœtus. Il était généralement inséré sur le segment inférieur du corps utérin ou sur les parois du col. — *P. du sang.* Le *P. cruorique.* — *P. utérin, proprement dit* ou *fœtal* [*hepar uterinum, caro orbicularis;* all. *Mutterkuchen;* angl. *after-birth;* it. et esp. *placenta*]. Corps mollasse et spongieux, aplati, circulaire, ovalaire ou réniforme, intermédiaire, pendant la gestation, entre la mère et le fœtus, adhérant par une de ses faces à la paroi interne de l'utérus, et recevant, par l'autre, les vaisseaux ombilicaux. Sa largeur ordinaire est de 16 à 21 centimètres dans l'espèce humaine. Le *P.* est est un parenchyme non glandulaire de la période fœtale de la vie intra-utérine des Vertébrés. Il est de provenance fœtale par modification évolutive directe de l'allantoïde, sur les espèces où il ne reste pas représenté par elle. Comme tous les parenchymes, il est à la fois épithélial et mésodermique, l'épithélium restant limité entre le mésoderme et les *milieux* quels qu'ils soient. Comme les branchies, contrairement aux autres parenchymes, il résulte d'*extrorsions* (et non d'*introrsions*) ectodermiques du *chorion* allantoïdien que leur accroissement fait passer de l'état embryonnaire de *villosités simples* ou à peu près, à l'état de divisions filamenteuses plus ou moins longues, ramifiées et entrecroisées, qui de chaque villosité embryonnaire font une *masse cotylédonaire* fœtale. Le tissu cellulaire de son côté, mésodermique et vasculaire, croît avec les subdivisions villeuses dont il comble la cavité, sans percer leur paroi épithéliale dont l'allongement résulte de la segmentation de ses propres cellules. Du côté de la muqueuse utérine, à mesure que ces villosités grandissent et se subdivisent de plus en plus, les capillaires superficiels, s'élargissant considérablement, forment des flexuosités saillantes sous forme de plis vasculaires délicats, interposés aux villosités encore courtes et engaînant en réalité celles-ci jusqu'à la base de leur pédicule au contact du chorion; c'est ce que font les plis analogues pendant toute la durée de la gestation chez les Rongeurs et quelques autres Mammifères; ils vont en réalité au-devant des villosités qui s'accroissent, sans jamais cesser de ramper à leur surface avec l'épithélium utérin qu'ils soulèvent. Les villosités multipliant là leurs subdivisions de plus en plus, les capillaires superficiels de la muqueuse utérine qui leur sont interposés se dilatant davantage encore, les minces parois de ceux-ci finissent par s'atrophier; de telle sorte que leurs cavités se réunissent peu à peu les unes aux autres, entre les villosités, en un véritable *lac sanguin* où arrivent les fines subdivisions des *artères utéro-placentaires* dont les continuations formaient auparavant ce réseau même. Comme l'*allantoïde*, le *P.* emprunte au sang maternel les principes nutritifs liquide ou solides et gazeux en dissolution, qui servent à la nutrition et à l'accroissement du fœtus. Il remplit à cet égard à la fois le rôle que remplissent séparément les villosités intestinales et le poumon. De plus, il rejette dans le sang maternel les principes de désassimilation liquides ou solides et gazeux en dissolution comme le font les reins d'une part et les poumons de l'autre, principes fort peu abondants du reste, alors que l'assimilation l'emporte sur la désassimilation. — *P. de Wrisberg, de Lobstein* ou *de Benckiser.* L'insertion velamenteuse du cordon ombilical. — *P. zonaire.* Le *P. cotylédonaire* des chiens, etc., disposé circulairement autour du chorion.

PLACENTAIRE. adj. et s. Qui se rapporte au *Placenta.* — **Z.** Les Mammifères pourvus de *Placenta.*

PLACENTAIRE. s. m. [esp. *placentario*] (Mirbel). La partie interne de l'ovaire des Phanérogames sur laquelle sont insérés les ovules soit d'une manière immédiate, soit par l'intermédiaire du *funicule* ou *podosperme.* Cet organe est formé de tissu cellulaire mou que traversent des faisceaux de trachées et autres vaisseaux qui de l'ovaire vont directement à l'ovule végétal, sans que ce dernier intervienne dans la formation ou *P.* — Partie du fruit des Phanérogames formée par la réunion de plusieurs placentas portant des graines.

PLACENTATION. s. f. [it. *placentazione;* esp. *placentacion*]. **B.** Manière dont les graines sont attachées au péricarpe. — Disposition des cotylédons avant et pendant la germination (Richard). — **Z.** Les formes du placenta, de ses dispositions en tant que diffus ou cotylédonaire sur les Mammifères.

PLACENTÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un *Placenta.*

PLACENTÉRIEN, IENNE. adj. Qui provient du *Placentaire.*

PLACENTIFORME. adj. [de *placenta*, gâteau, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un *Placenta.*

PLACENTITE. s. f. Phlegmasie réelle ou supposée du *Placenta.*

PLACENTOÏDE. adj. [de πλακοντώδης, en forme de gâteau]. *Placentiforme.*

PLACOÏDE. adj. et s. [de πλάξ, πλάκος, croûte, tablette, et εἶδος, ressemblance]. Croûteux. — **Z.** Les *Plagiostomes* qui ont des plaques ou tubercules sur la peau remplaçant les écailles des autres Poissons, organes formés d'ivoire recouvert d'une couche d'émail (Agassiz).

PLACOÏDIEN. adj. [πλάκώδης, croûteux]. Comme *Placoïde.*

PLACORGANOMÈTRE. s. m. [de πλάξ, plaque, et μέτρον, mesure]. Sorte de *Plessimètre.*

PLADAROSE. s. f. [de πλαδαρὸς, flasque; it. *pladarosi*]. Petite loupe molle. — Les verrues molles.

PLÆSLÉE. f. f. [*Plaeslea*, Endlicher]. Genre de Térébinthacées burséracées de l'Abyssinie, etc., aujourd'hui rangé parmi les *Boswelies* (*Boswellia*, Roxburg). — *P. papyracée.* Le *Makar.*

PLAGIOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a le crâne large, aplati (Linné) d'avant en arrière.

PLAGIOSTOME. adj. et s. m. [de πλάγιος, transversal, et στόμα, bouche; all. *Quermäuler;* it. *plagiostomi*]. Ordre de Poissons à squelette cartilagineux, à cinq branchies fixes dans des poches, à bouche en traversale rejetée à la face inférieure du corps par suite des dispositions des lobes olfactifs et de la partie correspondante du crâne.

PLAGUE (COLD). En anglais signifie *froide peste;* dans le sud des États-Unis *fièvre congestive* sans réaction.

PLAIE. s. f. [*vulnus plaga;* τραῦμα, ἕλκος; all. *Wunde;* angl. *wound;* it. *piaga;* esp. *llaga*]. Solution de continuité de la peau, avec ou sans celle des parties molles sous-jacentes par une cause qui agit mécaniquement ou chirurgicalement. — *P. d'arquebusade* ou par *armes à feu. P.* contuse produite par un projectile. — *P. articulaires. P.* pénétrante des articulations permettant l'écoulement de la synovie. — *P. contuses.* Celles dans lesquelles c'est un corps contondant qui a déterminé la solution de continuité des tissus. — *P. envenimées.* Celles dans lesquelles le corps vulnérant a introduit du poison ou une matière virulente. — *P. pénétrantes.* Celles des régions thoracique ou abdominale, qui en traversent de part en part les parois, y compris la plèvre, le péricarde ou le péritoine, avec ou sans lésion des organes enveloppés par ces séreuses. — *P. simples.* Celles avec ou sans perte de substance, susceptibles de réunion immédiate, dont on peut obtenir la cicatrisation sans qu'elles suppurent. — *P. de tête.* Surtout celles qui avec

le crâne intéressent l'encéphale. — *P. de l'Yémen.* En Arabie, variété d'ulcère calleux.

PLAINTIF, IVE. adj. et s. Qui a les caractères de la *Plainte,* de sons laryngiens généralement en ton mineur, prolongé, sans articulation, pouvant arriver aux vibrations plus rapides du ton majeur dans le gémissement. — Comme *Gémisseur.*

PLAISIR. s. m. Mode général des manifestations de la névrilité tant périphérique, centripète et perceptive que centrale de la pensée et centrifuge ou motrice, lié à un certain summum de l'état d'équilibre fonctionnel de l'ensemble de l'économie. Il offre par suite aussi bien que la douleur autant de modes divers qu'en présentent les sensations normales et les pensées.

PLAN, ANE. adj. [*planus;* all. *eben;* angl. *even;* it. *piano;* esp. *plano*]. Ce sur quoi on peut appliquer une ligne droite dans toutes les directions, etc.

PLAN. s. m. [*plana superficies;* all. *Ebene, Fläche;* angl. *plane;* it. *piano;* esp. *plano*]. La surface d'un corps quelconque considérée par abstraction comme sans épaisseur et même sans bords ou *lignes* qui la limitent, si elle est celle d'une sphère ou d'un sphéroïde. — Surface qu'on suppose traverser un corps dans tel ou tel sens déterminé. — Tracé général d'une conception mentale en indiquant le commencement et la fin, les limites extrêmes, avec ou sans les interruptions, points singuliers ou de repos. — *P. de symétrie.* Tout *P.* qui partage un tout ou sa partie en deux moitiés symétriques. Quand il n'y a qu'un *P.* de symétrie, la symétrie est binaire, quand il y a plusieurs *P.* de symétrie, la symétrie est rayonnée. — La symétrie binaire droite appartient aux Vertébrés et aux Articulés; la symétrie rayonnée aux Échinodermes; la symétrie binaire de chaque côté d'un *P.* ou surface de symétrie diversement courbe caractérise les Mollusques.

PLAN (LE) (Haute-Garonne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PLANAIRE. s. f. [de *planus,* aplati]. Genre de Turbellariés sans ouverture anale. — *P. verte.* La *Convoluta Schultzii,* de couleur verte, sans yeux ni tube digestif, à cellules pleines de graines de chlorophylle. Des sables et des vases que laisse à découvert la marée.

PLANARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Planaires.* — La famille des Turbellariés qui les contient.

PLANCHAMP (Savoie). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PLANCHER. s. m. [all. *Boden;* angl. *ground;* it. *fondo*]. — **A.** Surface inférieure d'une cavité. — *P. du bassin.* L'ensemble des organes qui ferment en bas l'excavation pelvienne et par elle la cavité abdominale; il est traversé en arrière par le rectum, le vagin et l'urèthre chez la femme, l'urèthre seul, puis la prostate chez l'homme. Entre ces organes traversants on trouve le péritoine, du tissu cellulaire sous-séreux, l'aponévrose pelvienne ou périnéale supérieure ou profonde dont les faisceaux s'insèrent en rayonnant autour du col vésical; ils vont s'insérer à la symphyse du pubis, à l'aponévrose du muscle obturateur interne et se continuer en arrière avec l'aponévrose supérieure du *muscle releveur de l'anus.* Audessous ce *P.* est représenté par ce dernier muscle puis par l'ensemble des organes constituant le périnée ou *P. périnéal.* — *P. des fosses nasales.* La portion inférieure des fosses nasales dont le squelette est formé surtout par la portion palatine des os maxillaires supérieurs et par la portion horizontale de l'os palatine. — *P. de l'orbite.* La face inférieure de la cavité orbitaire, plane, formée par une portion de l'os maxillaire supérieur, par une facette de l'os palatin. Elle présente le canal ou gouttière sous-orbitaire renfermant le nerf maxillaire supérieur. — *P. périnéal.* Toute l'épaisseur de la portion du périnée qui concourt à fermer en bas l'excavation pelvienne au-dessous du *muscle releveur de l'anus.* — *P. du quatrième ventricule cérébral.* Paroi inférieure de ce ventricule formée par une portion de la protubérance annulaire en haut, et une portion du bulbe rhachidien plus bas. Sa forme est rhomboïdale avec un angle supérieur et un inférieur réunis par un sillon médian; plus deux angles latéraux s'avançant sur la face supérieure des pédoncules cérébelleux moyens. — *P. du troisième ventricule cérébral.* La paroi inférieure de ce ventricule qui correspond aux parties interpédonculaires de la face inférieure de l'encéphale c'est-à-dire à l'*espace perforé* et au *tuber cinereum* dans lequel la cavité ventriculaire se continue jusqu'à la tige pituitaire.

PLAN-DE-PHAZY (Hautes-Alpes). Source chlorurée sodique (28° à 30°).

PLANE. s. f. Le *Pleuronectes italicus,* Gunth., voisin du Flet.

PLANICAUDE. adj. et s. [de *planus,* plat, et *cauda,* queue]. Qui a la queue plane. — **Z.** Groupe de Sauriens.

PLANIFORME. adj. et s. [de *planus,* plan, et *forma,* forme]. Aplati. — **Z.** Famille de Coléoptères tétramères.

PLANIMÈTRE. adj. Instrument pour la mesure des surfaces irrégulières.

PLANIPENNE. adj. et s. [de *penna,* plume, aile]. Qui a les ailes planes. — **Z.** Famille de Névroptères.

PLANIROSTRE. adj. et s. [de *rostrum,* bec]. Qui a le bec aplati. — **Z.** Les Passereaux fissirostres.

PLANORBE. s. m. [*Planorbis,* L.]. Genre de Gastéropodes pulmonés linéides sans opercule d'eau douce.

PLANTAGINACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Plantaginé.*

PLANTAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne le *Plantain.* — Famille de dicotylédones herbacées à quatre divisions aux parties de la fleur; une à quatre loges pour l'ovaire; une pyxide pour fruit.

PLANTAIN. s. m. [*Plantago,* L.; all. *Wegerich;* angl. *plantain;* it. *piantagine;* esp. *llanten*]. Genre de Plantaginées astringentes à graines donnant du mucilage. — *P. d'eau.* L'*Alisma plantago,* L., Alismacée d'Europe.

PLANTAIRE. adj. et s. [*plantaris,* de *planta,* la plante du pied; angl. *plantar;* it. *plantare, piantare;* esp. *plantar*]. Qui concerne la plante du pied. — *P. grêle.* Le *Petit fémoro-calcanéen* (Ch.), muscle qui naît du fémur et de la capsule de l'articulation du genou, et dont le tendon, long et grêle, descend le long du côté interne du tendon d'Achille, pour gagner le calcanéum.

PLANTATION. s. f. [φυτεία; all. *Anpflanzung;* it. *piantagiona*]. L'ensemble des arbres poussés ou plantés dans un terrain.

PLANTE. s. f. [*planta,* de πλατύς, plat; all. *Pflanze;* angl. *plant;* it. *pianta;* esp. *planta*]. *Végétal.* — *P. carnivores.* Les *Drosera,* Dionées, *Piguicula,* etc., qui retiennent les mouches, etc., entre leurs feuilles; elles liquéfient les tissus mous animaux par une sécrétion contenant une matière analogue à la pepsine, plus de l'acide propionique, mais sans les absorber ni s'en nourrir par absorption directe. — *P. grasses.* Celles qui ont les feuilles épaisses et de consistance charnue. — *P. ligneuses.* Celles dont les couches et les faisceaux de fibres vasculaires deviennent du bois dur. — *P. médicinales.* Celles qui sont employées en médecine en raison de leurs principes immédiats agissant comme médicaments sur les animaux, qu'elles contiennent, ou sont supposées contenir. — *P. parasites.* Les *Epiphytes* qui vivent aux dépens des principes que leurs racines, leurs cellules, etc , empruntent au végétal ou à l'animal sur lequel elles sont fixées. — *P. du pied* [*planta pedis;* πεδῖον; all. *Fussohle;* angl. *sole;* it. *pianta;* esp. *planta*]. Partie inférieure du pied de l'homme, depuis le talon jusqu'à la base des orteils. — *P. usuelles.* Celles qui, cultivées ou non servent soit à la médecine, soit à l'alimentation. — *P. vivaces.* Celles qui vivent plus de trois ans, avec ou sans persistance des tiges. Le signe ♃ les indique.

PLANTE-MÈRE. s. f. Se dit des plantes quelconque dont sans intervention du pollen ou des spermatozoïdes part un *bourgeon,* ou une *gemme* qui s'en sépare pour constituer un végétal semblable au premier. Cette expression est impropre, car il n'y a *maternité* que là où il y a eu fécondation, intervention de la masculinité. Le cas est encore le même pour ce qui est dit cellule-mère.

PLANTIGRADE. adj. [*plantigradus,* de *planta,* plante du pied, et *gradi,* marcher; all. *Sohlengänger;* angl. *plantigrade;* it. et esp. *plantigrado*]. Qui marche sur la plante du pied. — **Z.** Tribu des Carnivores dont les pieds s'appuient sur le sol par leur plante entière, qui est dépourvue de poils. Cette tribu comprend les Ours, les Ratons, les Gloutons, les Blaireaux, les Coatis. Ils sont omnivores autant que carnivores.

PLANTI-SOUS-PHALANGIEN, ENNE. s. m. Le muscle *Lombrical du pied.* — Ce qui s'y rend.

PLANTULE. s. f. [*plantula;* all. *Pflänzchen*; it. et esp. *plantula*]. Petite plante. — Embryon végétal qui commence à se développer.

PLANULA. s. f. [de *planula*, doloire]. L'état didermique sans ouverture du blastoderme, succédant à la période de *morula* chez les Spongiaires, etc.; sa cavité centrale en s'ouvrant à une extrémité la convertit en *gastrula* (Haeckel, Dallyell). — L'embryon cilié des Médusaires au sortir de l'œuf. Il est déjà pourvu d'une bouche et d'une cavité viscérale ou gastrique, se fixe par un de ses pôles et émet au bord du disque buccal, quatre, huit, seize, vingt tentacules. Il présente ensuite une série d'étranglements parallèles qui divisent sa partie antérieure en anneaux lobés superposés en forme d'un cône de pin (*Strobile*). Les bords de l'ouverture buccale se soudent de bonne heure. Il en est de même des tentacules ou bras qui entourent la bouche et qui ne laissent que de petits orifices par l'intermédiaire desquels l'eau avec les substances alimentaires passent dans les canaux qui traversent les bras pour arriver dans la cavité gastrique et dans le système des *conduits gastro-vasculaires de l'ombrelle*.

PLANUM (Os). [esp. *hueso planum*]. Lame carrée, lisse sur chaque face latérale de l'ethmoïde, et qui fait partie de la paroi interne de l'orbite correspondant.

PLAQUE. s. f. — *P. dure gaufrée.* Les *P.* de Peyer dans la dothiénentérie. — *P. équatoriale.* Celle que forment suivant le petit axe des noyaux cellulaires se divisant une double rangée des granules de chaque noyau, granules qui en s'écartant restent unis par trente-deux filaments ou bâtonnets et qui en envoient du côté opposé dans chacun des deux *asters* de l'*amphiaster.* — *P. de feu.* Le *Cautère nummulaire.* — *P. frontale.* Sur les *Foulques*, *P.* blanche, ovalaire, lisse, nue, surmontée de caroncules d'aspect charnu, rouges, etc.; elle se rattache à l'arête de la mandibule supérieure. — *P. laiteuses.* Taches blanches de formes et de dimensions diverses qu'on trouve à la surface du péricarde, du péritoine, etc., dues à la présence de la formation morbide de granules graisseux dans et entre des éléments du tissu cellulaire dans la trame des séreuses enflammées, etc. — *P. de Lotteri.* Machine (Lotteri) pour la compression de l'artère intercostale. — *P. muqueuses.* Réunion et élargissement des papules muqueuses en *P.* plus ou moins saillantes et larges, facilement saignantes, etc. — *P. à noyaux multiples.* Les *Myéloplaxes.* — Dans les épithéliums les cas lors desquels la segmentation de la substance hyaline internucléaire (*protoplasme*) ne s'est pas divisée par autant de plans de segmentation entre les noyaux existants, qu'il en faudrait pour délimiter une cellule d'où résultent l'individualisation, l'isolement d'une masse plus ou moins grande de cette substance sous forme de cellule plus ou moins irrégulière, contenant de deux à un plus ou moins grand nombre de noyaux. — *P. de Peyer.* Les *P.* gaufrées que forment dans l'iléum les follicules clos agminés se rattachant plus encore aux *glandes vasculaires lymphatiques* qu'aux *glandes vasculaires sanguines.* Ces *follicules clos* sont dans l'intestin agminés en forme de *P.* occupant le bord libre du *jéjunum* et surtout de l'*iléum*, sur la longueur desquels on en compte de 60 à 80 pour l'homme. Elles sont en forme de *P.* arrondies ou plus ou moins ovalaires; elles sont formées de follicules clos rapprochés, situés dans l'épaisseur du chorion de la muqueuse et allant de sa face libre, qui à leur niveau manque de villosités jusqu'à sa face adhérente que leur portion profonde renflée dépasse un peu. Elles ont l'aspect *gaufré* quand des séries de villosités existent à la surface de la muqueuse aux endroits correspondant à ce qui sépare les follicules. Elles sont lisses quand à leur niveau le chorion manque de ces saillies. Ce ne sont nullement des glandes lymphatiques rudimentaires bien qu'un riche réseau de lymphatiques parte de leur superficie et souvent forme un large sinus au pourtour de chaque follicule clos, d'où des lymphatiques efférents gagnent les chylifères. — *P. protovertébrales.* L'apparence de *P.* que sous le microscope ont les protovertèbres même. — *P. terminales des nerfs.* L'élargissement du cylindre-axe à la terminaison des nerfs moteurs contre les faisceaux striés des muscles.

PLAQUEMINIER. s. m. [*Diospyros*, de Διός, Jupiter, et πυρός, grain; angl. *guyacana*]. Genre des Ébénacés. — *P. ébénier.* Le *Diospyros ebenum*, L., arbre qui fournit le bois d'ébène. — *P. de Virginie.* Le *Diospyros virginiana*, L., des États-Unis, à baie alimentaire.

PLASMA. s. m. [de πλάσμα, chose formée, et πλάσσειν, donner une forme; *liquor sanguinis*]. Partie liquide du sang et de la lymphe (Schultz, 1840), celle dans laquelle sont en suspension les hématies, les leucocytes, les granules du chyle et autres. Après la formation de la fibrine par dédoublement de la plasmine qui en fait partie, celle-là entraîne les globules sanguins; il ne reste plus alors qu'une eau chargée de sérine et de métalbumine, de sels et de principes cristallisables d'origine organique, liquide appelé *Sérum.* Il ne faut pas confondre le *P.* avec le *Sérum*, ni avec les blastèmes, non plus qu'avec les *Sérosités* des séreuses, des ampoules, des pustules vaccinales, varioliques, du pus, etc., qui ont une constitution et des propriétés tout à fait différentes. C'est à la composition du *P.* que se rapporte tout ce qu'on dit de la composition du *sang*, de la lymphe. C'est le *P.* qui se charge de tous les principes absorbées dans l'intestin; c'est lui qui cède tous ceux qui sont exhalés dans le poumon, excrétés par le rein, les follicules sudoripares; c'est lui qui cède exosmotiquement aux éléments anatomiques extra-vasculaires, tous ceux qui servent à l'assimilation et qui reçoit en échange endosmotique les principes provenant de la désassimilation nutritive de ces éléments.

PLASMATIQUE. adj. [de *plasma;* all. *plasmatisch;* angl. *plasmatic;* it. *plasmatico*]. Qui concerne le *Plasma.* — Qui en a ou est supposé en avoir la nature.

PLASMIQUE. Faute au lieu de *Plasmatique.*

PLASMODE. s. m. Fusion en une seule masse de plusieurs des corps reproducteurs cellulaires amiboïdes avec ou sans noyaux des Éponges, des Monères, des Myxomycètes, etc. — Comme *Plasmodie.*

PLASMODIE. s. f. Amas gélatiniforme sans noyaux, à contours mal limités et changeants formés par la réunion de cellules amiboïdes provenant de la segmentation répétée des Zoospores à longs cils des Myxomycètes. Les *P.* forment les *fleurs de tan* en larges mailles de substance jaune muciforme rampant elles-mêmes comme par des mouvements amiboïdes.

PLASMOME. s. m. [de *plasma*, et de la finale *ome*]. Les tumeurs dites fibro-plastiques provenant du tissu cellulaire.

PLASSON. s. m. [de τὸ πλάσσον, ce qui forme] (E. van Beneden). Ce qui, dans la substance organisée, est supposé suc nourricier, substance formatrice d'une particule qui d'abord n'existait pas, tels que le noyau, le nucléole, etc.

PLASTE. s. m. [de πλάστης, qui forme]. Ce qui produit. — Ce qui constitue. — Composant.

PLASTICITÉ. s. f. [de *plastique;* all. *Bildungsvermögen;* angl. *plasticity;* it. *plasticità;* esp. *plasticidad*]. — **Y.** Propriété des unités anatomiques de se nourrir, de se développer et surtout de se reproduire plus ou moins énergiquement, selon leur nature ou selon les conditions dans lesquelles elles se trouvent. — **M. C.** Dit à tort souvent pour *Coagulabilité.* — *P. du sang.* Propriété que possède le sang de fournir à la nutrition, au développement et à la reproduction des tissus.

PLASTICULE. s. f. La conception fictive de l'existence d'une molécule, type de la matière sous l'état d'organisation.

PLASTIDE. s. f. [de πλασσειν, former]. Élément anatomique figuré. — Cellule.

PLASTIDULAIRE. adj. Qui concerne les *Plastidules.*

PLASTIDULE. s. f. Conception fictive de particules ou molécules organisées distinctes des molécules en général qui composeraient les *Plastides.*

PLASTIQUE. adj. [*plasticus;* πλαστικός, δύναμις, πλαστική, de πλάσσειν, former; all. *bildend, formend, plastisch;* angl. *plastic;* it. et esp. *plastico*]. — **Y.** Qui concerne la formation; qui peut servir à la nutrition, à la *Plasticité.* — **C.** Le composé apte à se combiner chimiquement avec plusieurs autres corps.

PLASTODYNAMIE. s. f. [de πλάσσειν, former, et δύναμις, force]. Manifestation de l'activité nutritive.

PLASTRON. s. m. [all. *Brustschild;* angl. *breast-piece;* it. *piastrone*]. — **A.** Os ovalaire qui revêt la face ventrale du corps des Tortues. C'est l'homologue du sternum des Oiseaux et des côtes sternales suivant Owen.

PLAT, PLATE. adj. et s. — *P. de côtes* ou *plates côtes.* Région des Animaux de boucherie qui comprend les côtes et les muscles correspondant au niveau de ces os.

PLATANE. s. m. Les *Platanus orientalis,* L., et *occidentalis,* L., Platanées en arbres à fleurs et fruits réunis en tête globuleuse.

PLATANÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne le *Platane.* — Famille de plantes à fleurs monoïques sur des réceptacles globuleux. Des achaines pour fruits entourés de poils.

PLATAX. s. m. [πλάταξ]. Genre d'Acanthoptérygiens à corps plus haut que long.

PLAT-BEC. s. m. [angl. *grig-eel*]. Variété d'Anguilles communes à tête aplatie.

PLATEAU. s. m. [*discus* et *lecus,* de λεκὸς, plateau; all. *Zwiebelscheibe*]. — **B.** Disque qui, dans les bulbes, produit inférieurement les racines, et représente la tige, de sorte qu'il émet des feuilles, des bourgeons, puis la hampe florifère en dessus, et des racines en dessous.

PLATHELMINTHE. adj. et s. [de πλατὺς, large, et ἕλμινς, ver]. Ver plat ou rubané.

PLATINE. s. m. [de l'espagnol, *platina,* petit argent; *platinum;* all. *Platin, Weissgold;* angl. *platinum;* it. *platino, oro bianco;* esp. *platino*]. Métal (1741, Wood) très solide, très ductile, très malléable, moins blanc que l'argent. Équivalent 1232. Densité, 21,5. Le moins combustible et le moins fusible de tous les métaux connus. La faculté que possède le *P.* de déterminer la combustion de l'hydrogène ou de ses carbures au contact de l'air à une température peu élevée tient à la propriété qu'a ce corps de condenser ces gaz et de former de véritables combinaisons (alliages) avec l'hydrogène.

PLATINE. s. f. — **P.** La portion supérieure plane du pied du microscope.

PLATINIFÈRE. adj. Qui contient ou fournit du *Platine.*

PLATINIQUE. adj. Qui a rapport au *Platine.*

PLATINOCYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par décomposition du *Platinocyanure de mercure* à l'aide de l'hydrogène sulfuré [$H + (PlAzC^2)AzC^2$].

PLATINOSULFÉTHYLE. s. m. Dérivé de la réaction du mercaptan sur une solution alcoolique de chlorure de platine [$Pl + (C^4H^5S)S$].

PLATODE. Mauvais mot au lieu de *Plathelminthe.*

PLÂTRAGE. s. m. [all. *Gypsen;* angl. *plastering*]. Répartition du *Plâtre* pour amender le sol et le rendre fertile. — *P. des vins.* Mode particulier de collage des vins par le *Plâtre.* Si dans un vin il existe 4 grammes de crème de tartre, il ne se produira que 2 grammes de sulfate de potasse. Au point de vue de l'hygiène, les vins plâtrés peuvent être considérés comme sans danger pour la santé quoique laxatifs.

PLÂTRE. s. m. [*gypsum;* γύψος; all. *Gyps;* angl. *plaster;* it. *gesso;* esp. *yeso*]. Sulfate de chaux naturel calciné.

PLÂTRÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Plâtre.* — Qui est fait avec du *Plâtre.*

PLÂTREUX. adj. Qui ressemble au *Plâtre.*

PLATUNGAN (Océanie, île de Java). Source chlorurée sodique (44°).

PLATUSE. s. f. La *Plie.*

PLATYBASIQUE. adj. [de πλατὺς, large, et βάσις, base]. A base plate et élargie (Broca).

PLATYCÉPHALIE. s. f. [de κεφαλὴ, tête]. État élargi surbaissé de la voûte du crâne.

PLATYCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne, antenne]. Qui a les cornes, les antennes larges. — **Z.** Genre de Lamellicornes.

PLATYCERQUE. adj. et s. [de κέρκος, queue]. Qui a la queue large. — **Z.** Genre de Perroquets.

PLATYCNÉMIE. s. f. [de κνήμη, jambe]. État aplati du tibia (Broca).

PLATYDACTYLE. adj. et s. [de δακτυλὸς, doigt]. Qui a les doigts larges. — **Z.** Genre de Geckotiens.

PLATYDACTYLIE. L'état des animaux, des individus *Platydactyles.*

PLATYGASTRE. adj. et s. [de πλατὺς, large, et γαστὴρ, ventre]. Qui a le ventre large. — **Z.** Section des Hyménoptères térébrants.

PLATYGLOSSE. adj. [de γλῶσσα, langue]. Qui a la langue large.

PLATYGYNÉ. s. m. [*Platygyne,* Merc.]. Genre d'Euphorbiacées urticantes.

PLATYNOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos large. — **Z.** Genre de Carabiques.

PLATYOPE. adj. et s. [de ὤψ, œil]. Qui a l'œil large, les paupières grandement écartées. — **Z.** Genre de Coléoptères pentamères.

PLATYOPHTHALME. adj. et s. [de ὀφθαλμος, œil]. Comme *Platyope.*

PLATYPHYLLE. adj. [de φύλλον, feuille]. Qui a les feuilles larges.

PLATYPODE. adj. et s. [de πλατὺς, large, et πους, pied]. Qui a le pied large. — **Z.** Groupe de Gastéropodes. — Les Palmipèdes.

PLATYPODIE. s. f. L'état des *Platypodes.*

PLATYPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes larges. — **Z.** Genre de Lépidoptères nocturnes.

PLATYPYGE. adj. et s. [de πυγὴ, fesse]. Qui a les fesses larges. — **Z.** L'*Agouti.*

PLATYROSTRE. Faute au lieu de *Latirostre.*

PLATYRRHINE. adj. et s. [de ῥιν, nez]. Comme *Platyrrhinien.*

PLATYRRHINIE. s. f. L'état naturel où non d'élargissement du nez.

PLATYRRHINIEN, ENNE. adj. et s. [de πλάτυς, large, et ῥιν, nez]. Qui a le nez large, aplati. — **Z.** La division des Singes du nouveau monde, qui ont le nez aplati, cloison nasale épaisse, séparant les uns des autres les orifices des narines.

PLATYRRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin]. Qui a le museau, le bec large. — **Z.** Genre de Passereaux insectivores.

PLATYSCÈLE. adj. et s. [de σκέλος, jambe]. Qui a les jambes larges. — **Z.** Genre de Coléoptères hétéromères.

PLATYSCÉLIE. s. f. [de σκέλος, jambe]. L'état des *Platyscèles.*

PLATYSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps aplati. — **Z.** Genre et famille de Coléoptères.

PLATYSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche large. — **Z.** Genres de Muscidés.

PLATYURE. adj. et s. [de πλατὺς, large, et οὐρὰ, queue]. Qui a la queue large. — **Z.** Genre de Tipulaires. — L'Anguille à queue large.

PLAUE (Allemagne). Source chlorurée sodique, froide.

PLÉAU. s. m. La *Dobule.*

PLÉCOPODE. adj. [de πλέκω, je noue, je mêle, et ποῦς, pied, nageoire]. Qui a les nageoires soudées. — **Z.** Les *Gobies,* Poissons.

PLÉCOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile, nageoire]. Comme *Plécopode.* — **Z.** Les Cycloptères, etc.

PLÉCOSTE. adj. et s. [de ὀστέον, os]. Qui a les os soudés. — **Z.** Les Loricaires, etc.

PLÉCOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a les lèvres soudées.

PLECTOGNATHE. adj. et s. [de πλεκτός, noué, tressé, et γνάθος, mâchoire]. Qui a les maxillaires soudés. — **Z.** Ordre de Poissons osseux.

PLECTOPOME. adj. et s. [de πῶμα, opercule]. Qui a les opercules unis. — **Z.** Genre de *Percoïdes.*

PLECTORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, bec]. Qui a le bec soudé. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens.

PLECTROPHORE. adj. et s. [πληκτροφόρος]. Qui a des ergots. — **Z.** Genre de Gastéropodes, de Curculionides.

PLÉIADE. s. f. — *P. ganglionnaire.* Assemblage ou une région de plusieurs glandes lymphatiques saines ou malades.

PLEIN. s. m. — **M.C.** La portion moyenne d'une bande.

PLEIN, EINE. adj. [*plenus;* πλέος; all. *voll;* angl. *full;* it. *pieno;* esp. *lleno*]. Rempli. — Multiplié. — Qui a un contenu.

PLEIN-VENT. adj. et s. m. Arbre fruitier de taille élevée, abandonné à son accroissement naturel.

PLENCH. Médecin autrichien (1738-1807) dont le nom est resté à un collyre au borax.

PLÉNEUF-DAHOUËT (Côtes-du-Nord). Bains de mer.

PLÉNIROSTRE. adj. et s. [de *plenus*, plein, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec entier, fort. — **Z**. Les Corvidés.

PLÉNITUDE. s. f. [*plenitudo;* πληθώρα; all. *Vollheit, Full;* angl. *plenitude, fullness;* it. *ripienezza;* esp. *plenitud*]. — **M. C.** La sensation de tension pénible de la région épigastrique dans les cas de réplétion de l'estomac, de tympanite, etc. — *Pléthore*. — *P. de l'utérus*. L'état de *Grossesse utérine*. — Comme *Portée* chez les Mammifères domestiques en art vétérinaire.

PLÉOCHROÏSME. s. m. [de πλέος, plein, et χροιά, couleur]. État de coloration complète ou exagérée.

PLÉOMAZIE. s. f. [de πλέων, nombreux, et μαζός, mamelle]. L'état des mamelles au delà de deux.

PLÉOSPORÉ, ÉE. adj. [de πλέων, nombreux, et σπορά, semence]. Qui a beaucoup de graines, de spores.

PLÉRÉORRHAMPHE. adj. et s. [de πλήρης, parfait, et ῥάμφος, bec d'oiseau]. Comme *Plénirostre*.

PLÉROME. s. m. [de πλήρωμα, ce qui remplit]. — **B**. La partie centrale de la tige, devenue ou non la moelle.

PLÉROSE. s. f. [πλήρωσις; all. *Körperfülle;* angl. *plerosis;* it. *plerosi;* esp. *plerosis*]. Réplétion. — Rétablissement de l'état de l'organisme consécutivement à une maladie. — Régénération des tissus lésés.

PLÉROTIQUE. adj. [*pleroticus;* πληρωτικός; all. *anfüllend;* angl. *plerotic;* it. et esp. *plerotico*]. Qui concerne la *Plérose*. — *Incarnatif*.

PLESSIGRAPHE. s. m. [de πλήσσειν, frapper, et γράφειν, décrire]. Instrument de percussion.

PLESSIMÈTRE. s. m. [de πλήσσειν, frapper, et μέτρον, mesure; all. et angl. *Plessimeter;* it. *plessimetro;* esp. *plesismetro*]. Instrument (Piorry) pour pratiquer la percussion médiate.

PLESSIMÉTRIE. s. f. Emploi du *Plessimètre*.

PLESSIMÉTRIQUE. adj. Qui concerne le *Plessimètre*.

PLESSIMÉTRISME. s. m. La *Plessimétrie*.

PLESTIE. s. f. La *Sope, Abramis ballerus*, Cuvier cyprinoïde.

PLÉTHORE. s. f. [*plethora;* πληθώρα, grande quantité de πλήθειν, être plein; all. *Vollblütigkeit;* angl. *plethora;* it. et esp. *pletora*]. Surabondance réelle ou supposée de sang dans l'appareil circulatoire ou dans une de ses parties : d'où la division de la pléthore en *générale* et *locale*. — *P. abdominale*. La réplétion, la distension, réelle ou supposée de la veine porte intestinale et splénique par le sang, suite de gêne circulatoire hépatique, etc. — *P. aqueuse*. Celle dans laquelle on suppose que la surabondance de sang, soit artériel, soit veineux dans un organe porte sur le plasma en plus forte proportion que sur les hématies. — *P. locales*. Les cas dans lesquels il y a surabondance de sang ou de quelque autre humeur dans tel ou tel organe en particulier.

PLÉTHORIQUE. adj. [*plethoricus;* πληθωρικός; all. *vollsaftig;* angl. *plethoric;* it. et esp. *pletorico*]. Qui concerne la *Pléthore*. — Qui en souffre.

PLÉTHYSMOGRAPHE. s. m. [de πλεθυσμός, augmentation, et γραφεῖν, figurer]. Appareil pour mesurer les variations de volume d'un membre (Mossa).

PLEURAL, ALE. adj. [esp. *pleural*]. Qui concerne la *Plèvre*, les côté du thorax.

PLEURAPOPHYSE. s. f. [de πλευρά, côte et *apophyse*]. La partie osseuse des côtes considérées comme dépendances vertébrales. — Leurs homologues, les apophyses ou *tubercules* costiformes des vertèbres lombaires.

PLEURÉSIE. s. f. [*pleuritis;* πλευρῖτις, de πλευρά, plèvre; all. *Pleuritis, Rippenfellentzünd, Seitenstechen;* angl. *pleurisy;* it. *pleuritide, pleurisa;* esp. *pleuresia*]. Inflammation d'une ou des deux plèvres, tant aiguë que chronique. — *P. aiguë*. Elle est souvent causée par l'exposition au froid pendant ou après la transpiration, par des coups, des chutes, des contusions thoraciques, etc. Elle se manifeste par une douleur pongitive dans un des côtés de la poitrine, augmentant durant l'inspiration, par les efforts de la toux et par la pression; la respiration est difficile; l'inspiration est courte, arrêtée par la douleur ou *point de côté pleurétique*, la toux sèche et fréquente avec peu d'expectoration, le décubitus impossible sur le côté douloureux; parfois on observe l'inverse; alors le malade, couché sur le côté atteint, se maintient dans l'immobilité et respire plus largement avec le côté sain, sur lequel il n'appuie pas. Les pommettes sont rouges; le pouls est fébrile, tantôt dur et développé, tantôt petit et concentré; souvent il y a un paroxysme le soir et la nuit. A ces signes se joignent ceux que fournissent l'*auscultation* et la *percussion médiates*. Il y a peu de *P.* à la suite desquelles les malades ne conservent une diminution très marquée dans le son rendu par la percussion au niveau des points qui ont été occupés par la supersécrétion pleurale morbide. Cette diminution de sonorité se prolonge sur quelques personnes durant des mois entiers, quelquefois même des années, au point de permettre au médecin d'annoncer, par l'examen plessimétrique, quel a été le côté atteint. La matité du son indique avec exactitude les limites de l'étendue occupée par le liquide séreux lorsqu'il s'est produit. Au début et avant la supersécrétion séreuse ou séro-purulente, on trouve ordinairement le bruit respiratoire plus faible du côté affecté que du côté, où il n'a pas non plus la même force qu'à l'état normal. Il faut attribuer ce double phénomène à la nécessité où est le malade de respirer le moins possible, par suite de l'augmentation de la douleur que causent les grandes inspirations. Le premier résultat de la supersécrétion commençant est la diminution du murmure respiratoire, laquelle, d'abord légère et bornée à la partie inférieure de la poitrine, devient plus prononcée à mesure que la quantité de liquide augmente; et le murmure vésiculaire finit par disparaître, si ce n'est à la partie supérieure et postérieure de la poitrine. Dans la plupart des cas, à mesure que le bruit normal de la respiration disparaît, on perçoit un souffle tubaire qui s'entend aux deux temps, surtout en arrière, entre l'omoplate et le rhachis ; simultanément, on distingue une bronchophonie ou une égophonie très marquée. La *bronchophonie* coïncide ordinairement avec une supersécrétion séreuse abondante, l'*égophonie* avec un liquide en quantité médiocre : ce qui fait comprendre comment l'un de ces deux signes peut disparaître pour faire place à l'autre. Les points où l'égophonie se fait surtout entendre sont en général situés entre le rhachis et l'omoplate ou entre l'omoplate et la mamelle. Quelquefois, dès le début de *P.*, on perçoit un bruit de frottement particulier, produit par les deux temps de la respiration par les deux feuillets de la séreuse glissant difficilement l'un sur l'autre. Dans la pneumonie, la douleur est profonde et obtuse, et n'augmente pas dans l'inspiration; le sentiment d'oppression et d'étouffement est prononcé; dans la *P.*, la douleur est superficielle, très vive, lancinante, augmente dans l'inspiration et change quelquefois de siège. Dans la pneumonie, l'expectoration est toujours abondante et ordinairement sanguinolente ; dans la *P.* la toux est sèche, ou n'est suivie que d'une expectoration peu abondante; toujours muqueuse, non rougis par du sang. Cette maladie dure de quinze à vingt jours; elle se termine par résolution ou par supersécrétion de sérosité dans la plèvre; seulement la sérosité est plus ou moins riche en leucocytes qui la rendent purulente. Ce pus généralement très fétide peut s'ouvrir une voie : 1° par le poumon et déterminer une vomique, ou 2° au travers des parois thoraciques et arriver sous la peau comme un abcès restant fistuleux. La *P.* purulente doit être traitée chirurgicalement par la thoracocentèse avec large ouverture intercostale ou par thoracotomie. Si elle succède à une *P.* aiguë devenant chronique, la persistance de la fièvre, des frissons, l'augmentation de la quantité du liquide supersécrété, l'hecticité comme dans la phthisie avancée, la diarrhée, l'œdème des extrémités, la peau sèche et terreuse s'ajoutent aux signes stéthoscopiques pour la faire reconnaître. — *P. aréolaire* ou *multiloculaire*. Celle dans laquelle les néomembranes divisent la cavité pleurale en loges pleines de sérosité. — *P. bilieuse*. Celle qui existe simultanément avec des symptômes gastriques. — *P. catarrhale*. Celle qui survient comme complication des affections des bronches. — *P. chronique*. Elle peut s'établir lentement, sans signes évidents, ou bien succéder à la pleurésie aiguë. Dans le premier cas, le malade ressent des douleurs vagues dans la poitrine, petite toux sèche, oppression par intervalles, frissons,

mouvements fébriles irréguliers, avec dureté du pouls. On connaît que la *P.* aiguë devient chronique, lorsqu'au huitième ou neuvième jour les symptômes inflammatoires étant diminués, la douleur persiste ainsi que la gêne de la respiration; qu'il y a de la fièvre avec redoublement le soir; que le son du côté affecté est mat, et que le malade se couche de préférence sur ce côté. Lorsqu'il y a supersécrétion séreuse, en outre du son mat de la poitrine, la voix, explorée à travers les parois thoraciques au moyen du stéthoscope, est saccadée ou *chevrotante*. Cette maladie a souvent une terminaison funeste; mais sa durée est quelquefois très longue. Après la mort on trouve la plèvre épaissie, rouge, enflammée couverte de néomembranes avec ou sans production de couches fibrineuses. Dans la *P.* aiguë on use surtout des saignées locales par sangsues ou ventouses scarifiées èt répétées au besoin; boissons émollientes, vésicatoires successifs, *loco dolenti;* purgatifs et diurétiques. Si la quantité de sérosité supersécrétée est considérable et menace de suffoquer le malade, pratiquer la thoracocentèse. Dans la *P. chronique :* vésicatoires répétés ; laxatifs, diurétiques et surtout la thoracocentèse. Il est mieux encore si la sérosité est purulente de traiter l'affection comme une maladie chirurgicale, comme un vaste abcès par large ouverture de la plèvre. Parfois même il faut en venir à la thoracotomie. — *P. diaphragmatique.* Celle qui n'atteint que la plèvre diaphagmatique. — *P. latente.* Celle qui se développe sans douleur, etc., avec supersécrétion abondante avant qu'on la reconnaisse, qui est parfois dite *épanchement* de sérosité; c'est là une expression inexacte souvent employée en médecine pour indiquer les cas dans lesquels l'inflammation de la plèvre ou toute autre cause amènent, non un déversement ou épanchement d'un liquide préexistant, mais la formation de celui-ci, sa production, par *supersécrétion de sérosité.* Celle-ci remplit plus ou moins la cavité close et on peut suivre les progrès de la réplétion, les limites de l'étendue qu'elle occupe dans la portion de cavité remplie, bien que sa supersécrétion soit accomplie par toute la séreuse à la fois, qu'il s'agisse de la plèvre, du péricarde ou d'une synoviale. — *P. purulente.* La supersécrétion pleurale, soit générale, soit dans les loges que limitent les néomembranes de la plèvre avec beaucoup de leucocytes ordinaires, pyoïdes et aussi granuleux, etc., donnant à la sérosité, la consistance, etc., que présente le *pus.* — *P. séro-fibrineuse.* Celle dans laquelle la sérosité supersécrétée contient de la plasmine formant de la fibrine lorsqu'elle se dédouble par le refroidissement, etc.

PLEURÉTIQUE. adj. et s. [*pleuriticus;* πλευριτικὸς; all. *pleuretisch;* angl. *pleuretic;* it. et esp. *pleuretico*]. Qui concerne la *Pleurésie.* — Qui en est affecté.

PLEURITE. s. f. [it. *pleurite;* esp. *pleuritis*] (Alibert). La *Pleurésie.*

PLEUROBRANCHE. adj. et s. [de πλευρόν, flanc, et βραγχία, branchies]. Qui a une branchie sur le côté. — Z. Ordre de Gastéropodes.

PLEURO-BRONCHIQUE. adj. Qui concerne les plèvres et les bronches, la communication d'une bronche avec une cavité pleurale.

PLEUROCÈLE. s. f. [de πλευρὰ, côté, et κήλη, hernie; all. *Brustfellbruch;* it. et esp. *pleurocele*] (Sagar). Hernie du poumon et de la plèvre qui le tapisse.

PLEUROCENTÈSE. s. f. [de πλευρὰ, côté, plèvre, et κεντεῖν, piquer]. La piqûre de la plèvre. — Sa ponction. — La paracentèse pleurale, distincte de la *Thoracocentèse,* celle-ci pouvant comprendre la ponction du péricarde aussi bien que celle de la plèvre.

PLEUROCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne]. Qui a des cornes de côté. — Z. Genre de Gastéropodes.

PLEUROCOENADELPHE. adj. et s. m. [de πλευρὰ, côté, κοινὸς, commun, et ἀδελφὸς, frère; esp. *pleurocœnadelfo*] (Gurlt). Monstre cœnadelphe dont les deux corps sont unis par une des faces latérales.

PLEURODISCAL, ALE. adj. [de πλευρὰ, côté, et δίσκος, disque]. Qui est sur les côtés d'un disque.

PLEURODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents sur le bord ou lèvre externe du sillon dentaire.

PLEURODYNIE. s. f. [*pleurodynia,* de πλευρὰ, côté, et ὀδύνη, douleur; all. *Seitenschmerz;* angl. *pleurodynia;* it. *pleurodine, pleurodinia;* esp. *pleurodinia*]. Douleur intercostale due à un rhumatisme des muscles de la paroi thoracique ou à une douleur de l'ordre de celle du lumbago, sans fièvre, ni frissons. La douleur de l'ordre des douleurs musculaires brusques et de courte durée acquiert souvent une grande intensité durant certains mouvements, lors des contractions des muscles inspirateurs surtout. Elle gêne plus ou moins ainsi les inspirateurs, les interrompt et peut même les suspendre jusqu'à menace de syncope. L'absence de fièvre, le peu de durée des douleurs sur le même point distingue la *P.* de la *pleurésie.* L'absence de point douloureux névralgique lors de la pression sur un endroit déterminé du trajet des nerfs intercostaux distingue la *P.* des névralgies intercostales. De plus, on peut même voir les douleurs avec leur caractère propre d'intensité, de brusquerie se manifester lors des contractions respiratoires ou autres, des muscles grand droit et grand oblique de l'abdomen, ou cesser dans ces derniers pour passer de ces muscles aux intercostaux. — *P. diaphragmatique.* Les douleurs se manifestant lors de la contraction de l'un ou des deux diaphragmes, au bas du thorax, avec plus ou moins de gêne respiratoire par suite, surtout inspiratoire, que l'on rapporte à un état pleurodynique du diaphragme, en raison de l'intensité des douleurs, de la manière brusque dont chaque contraction les suscite, etc,, sans qu'il y ait des frissons, de la fièvre, comme dans la pleurésie.

PLEURODYNIQUE. adj. [all. *pleurodynisch;* angl. angl. *pleurodynic;* it. et esp. *pleurodinico*]. Qui concerne la *Pleurodynie.* — Qui en a les caractères.

PLEUROGYNE. adj. [de πλευρὰ, côté, et γυνὴ, femme]. Le disque, quand, né sous l'ovaire, il se redresse latéralement chez les Phanérogames.

PLEUROMÈLE. s. m. [de πλευρὸν, côté, et μέλος, membre]. Genre de monstres polyméliens (Pictet).

PLEUROMÉLOPHORE. adj. et s. [de πλευρὰ, côté, μέλος, membre, et φορός, qui porte]. Pour *Mélomèle.*

PLEURONECTE. s. m. et adj. [de πλευρόν, flanc, et νέκτὸς, nageant]. Famille de Malacoptérygiens, à corps très déprimé, ayant ses deux faces non symétriques (*hétérodomie*) de couleur différente, les deux yeux, les narines, les organes auditifs, les mâchoires ramenées du côté droit en général, après avoir eu leur situation ordinaire dans l'œuf et lors de l'éclosion.

PLEUROPÉRICARDITE. s. f. Pleurésie et péricardite simultanées.

PLEUROPÉRIPNEUMONIE. s. f. [de πλευρὰ, plèvre, et περιπνευμονία, péripneumonie; all. *Lungen und Brustfellentzündung;* angl. *pleuro-pneumony;* it. *pleuropneumonia;* esp. *pleuroneumonia*]. *Pleurésie* compliquée de *Pneumonie.* — *P. épizootique.* La *Péripneumonie contagieuse.*

PLEUROPÉRITONÉAL, ALE. adj. Qui concerne la plèvre et le péritoine à la fois.

PLEUROPNEUMONIE. s. f. La *Pleuro-péripneumonie.*

PLEUROPULMONAIRE. adj. Qui procède de la plèvre au poumon ou du poumon à la plèvre. — Qui s'y rapporte.

PLEUROPYOSE. s. f. [de πλευρὰ, plèvre, et πυῶν, pus]. Le *Pyothorax.*

PLEURORRHAGIE. s. f. [de πλευρὰ, plèvre, et ῥαγὴ, éruption]. Hémorrhagie pleurale.

PLEURORRHÉE. s. f. [de πλευρὸν, côté, et ῥεῖν, fluer]. Supersécrétion dans la plèvre.

PLEURORRHIZÉ, ÉE. adj. [de πλευρὰ, côté, et ῥίζο, racine]. Qui a les racines latérales. — Pour *Homotrope.*

PLEURORTHOPNÉE. s. f. [de πλευρὰ, côté, ὀρθὸς, droit, et πνεῖν, respirer; it. *pleurortopnea*]. Douleur pleurale qui ne permet de respirer que lorsqu'on est debout.

PLEUROSOME. s. m. [de πλευρὰ, côté, et σῶμα, corps; esp. *pleurosoma*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui présente une éventration latérale occupant principalement la portion supérieure de l'abdomen.

PLEUROSTOSE. s. f. [de πλευρὰ, plèvre, et ὀστεὸν, os]. Ossification, concrétion du tissu pleural même ou sous la plèvre.

PLEUROTHOTONOS. s. m. [de πλευρόθεν, latéralement, et τόνος, tension; all. *Seitenstarrkramp;* angl. *pleurothototonus;* it. *pleurototono;* esp. *pleurototonos*]. Tétanos dans lequel le corps est courbé latéralement par

la contraction plus forte des muscles d'un côté que de ceux de l'autre côté.

PLEUROTOMIE. s. f. [τομή, section] (Peyrot). La dissection des *Plèvres.* — **M. C.** L'incision ou l'excision chirurgicale d'une portion d'une *Plèvre.* — La ponction de la *Plèvre.* — La *Thoracocentèse.*

PLÈVRE. s. f. [*pleura;* πλευρά; all. *Brustfell;* angl., it. et esp. *pleura*]. Les deux séreuses qui tapissent chacune un des côtés de la cavité de la poitrine et se réfléchissent ensuite sur le poumon qu'elles recouvrent et auquel elles adhèrent. — *P. costale.* La portion de la *P.* qui tapisse la partie des parois de la cavité thoracique que limitent les côtes et les muscles. — *P. diaphragmatique.* La portion de chaque *P.* qui tapisse le côté correspondant de la face supérieure du diaphragme. — *P. médiastine.* La portion de chaque *P.* qui en s'adossant à son homologue forme le médiastin. — *P. pulmonaire.* La portion de chaque *P.* qui tapisse le poumon de son côté. Chacune ne reçoit que des vaisseaux de la grande circulation, divisions des artères des veines bronchiques arrivant par les cloisons interlobulaires dans le tissu cellulaire sous-pleural péripulmonaire et de là dans la séreuse. Elle ne reçoit rien des vaisseaux de la petite circulation. Aussi peut-il y avoir et y a-t-il généralement pleurésie, tant costale que pulmonaire, sans pneumonie et pneumonie sans pleurésie.

PLEXIFORME. adj. [de *plexus,* et *forme*]. En forme de *Plexus.*

PLEXUS. s. m. [*plexus,* de *plectere,* entrelacer; πλέγμα; all. *Geflecht;* angl. *plexus;* it. *plesso;* esp. *plexo*]. Entrelacements réciproques soit de plusieurs branches nerveuses, soit de vaisseaux d'un même ordre anastomosés. Pour les nerfs, ces anastomoses consistent seulement dans la séparation de quelques faisceaux de tubes nerveux qui quittent un tronc pour se réunir à un tronc voisin. Ce sont des faisceaux nerveux primitifs qui se séparent en entier d'un tronc nerveux avec le *Périnèvre* qui les entoure et vont s'accoler à un autre tronc ou à une de ses branches pour prendre part à sa constitution en lui portant des tubes soit moteurs, soit sensitifs; ou ce sont parfois des faisceaux primitifs dont les tubes se séparent de ceux auxquels ils étaient accolés et se rendent avec une division du périnèvre qui reste autour de leur ensemble pour se porter dans un tronc ou une branche d'une autre racine nerveuse. — *P. angulaires* (supérieur et inférieur). Ceux du grand sympathique et des nerfs crâniens, à l'angle de séparation de la temporale, de la linguale et de la thyréoïdienne supérieure (artères). — *P. brachial.* Il est formé par les branches antérieures des quatre derniers nerfs cervicaux et du premier nerf dorsal. — *P. bronchiques.* Ceux du grand sympathique et de la dixième paire, derrière les bronches et sur les artères bronchiques. — *P. du canal déférent.* Provenance des *P.* spermatiqnes nerveux sympathiques qui accompagnent les canaux déférents. — *P. cardiaques.* Ceux que forment les filets venus des ganglions cardiaques. — *P. cervical.* Il est formé par les branches antérieures des quatre premiers nerfs cervicaux. — *P. choroïdiens* ou *choroïdes.* Deux replis vasculaires que forme la pie-mère dans les ventricules latéraux, le long des bords de la voûte à trois piliers et des corps frangés. — *P. cœliaque.* Entrelacements nerveux du grand sympathique autour dn tronc cœliaque. — *P. coronaires.* 1° Les anastomoses de filets des *P.* cardiaques autour des artères coronaires du cœur; 2° le prolongement du *P.* cœliaque autour de l'artère coronaire stomachique. — *P. gangliforme.* 1° Le ganglion de Gasser; 2° le renflement ganglionnaire allongé du pneumogastrique qui fait suite à son ganglion jugulaire; 3° le renflement du pneumogastrique à son épanouissement thoracique au-dessous de l'origine du récurrent. — *P. gastriques.* Les filets réciproquement anastomosés du pneumogastrique arrivés sur l'estomac. — *P. hépatiques.* Les branches du plexus cœliaque autour de l'artère hépatique. — *P. hypogastrique.* Situé sur les parties latérales et postérieure du rectum et du bas-fond de la vessie, il est formé de rameaux de la troisième paire des nerfs sacrés et de la branche antérieure de la quatrième, des ganglions sympathiques sacrés, etc. — *P. intercarotidien.* Celui que forment à la bifurcation de la carotide primitive des branches du ganglion cervical supérieur, du pneumogastrique et du glosso-pharyngien. — *P. lombaire.* Il est formé par les branches antérieures des trois premiers nerfs lombaires et d'une partie du quatrième. — *P. maxillaires.* Ceux que forment autour des artères de ce nom des filets à cellules ganglionnaires venus du ganglion otique, etc. — *P. mésentériques.* Ceux que forment autour des artères de ce nom des rameaux des *P.* cœliaque et solaire. — *P. pampiniforme.* *P.* formé par les veines testiculaires au devant du psoas iliaque, au niveau de l'angle sacro-vertébral. — *P. pharyngiens.* 1° *P.* formés par les nerfs glosso-pharyngien, pneumogastrique, spinal et sympathique sur les côtés du pharynx; 2° *P.* veineux sur la face externe des muscles du pharynx allant à la veine jugulaire interne. — *P. pubio-prostatique* et *vésico-prostatique.* Anastomoses veineuses entourant la prostate en s'étendant jusqu'au *P.* de Santorini et aux veines vésicales. — *P. pudendalis.* *P.* de grosses veines placé en dedans de chaque muscle ischio-caverneux, et d'où part la veine honteuse. — *P. pulmonaires.* Ceux du pneumogastrique et des premiers ganglions thoraciques du sympathique, placés vers la bifurcation de la trachée et au-dessous qui vont au poumon le long des bronches, etc. — *P. ramiformes.* Ceux des nerfs où il y a anastomose réciproque des cordons. — *P. rénal.* Celui qui entoure l'artère rénale et vient des *P.* solaire et cœliaque, ainsi que du petit splanchnique. — *P. rétiforme-réticulaire.* Le bulbe du vagin (R. de Graaf). — *P. sacré* ou *sciatique.* Il est formé par les branches antérieures du cinquième nerf lombaire et des quatre premiers nerfs sacrés. — *P. solaire.* Le grand *P.* au-devant de l'aorte abdominale, etc., formé par les ganglions solaires, semi-lunaires et le pneumogastrique droit. — *P. sous-diaphragmatique.* Provenances du *P.* solaire allant sur l'artère sous-diaphragmatique. — *P. spermatique.* 1° Provenances des *P.* mésentériques, rénaux, etc., qui entourent les artères spermatiques; 2° *P.* formés par les veines du testicule et de l'épididyme le long du cordon. — *P. utérins.* Les nombreuses provenances du *P.* hypogastrique dont les filets à cellules ganglionnaires entourent les artères et veines de l'utérus pour s'y rendre. — *P. utéro-ovariens.* *P.* veineux dans le ligament large formé par les veines de l'ovaire et de l'utérus. — *P. veineux de Santorini.* *P.* veineux situé entre le pubis et le col vésical, recevant les veines de cette région et se jetant dans les branches de la veine honteuse interne. — *P. veineux de Schlemm, de Fontana* ou *ciliaire.* Groupe de vénules qui sur une largeur d'un demi-millimètre environ sont circulairement placées dans l'épaisseur de la sclérotique, près de sa face postérieure et de sa jonction à la cornée. Ces vénules au nombre de quatre à six, fréquement anastomosées en *P.*, ne constituent pas un *canal* comme on le croyait. Elle reçoivent en dedans des vénules venant de la grande circonférence de l'iris; d'autres viennent du muscle ciliaire et de la sclérotique. En dehors il en part des vénules qui vont se jeter dans les veines ciliaires antérieures dont elles représentent la principales origine; ce sont elles qui se congestionnent dans les *iritis,* etc., en un *cercle péricornéal* de petits vaisseaux.

PLI. s. m. [*plica;* all. *Falte;* angl. *fold;* it. *piega*]. — *P. de l'aine.* L'Aine. — *P. du bras.* Celui du coude. — *P. central* ou *transversal de la rétine.* Celui qui a la face antérieure de la rétine commence à la papille du nerf optique, se dirige du côté interne en décrivant une courbe peu régulière. Il est long de 4 ou 5 millimètres et se termine à la *tache jaune.* — *P. cérébraux.* Les *Circonvolutions.* — *P. du coude.* La partie antérieure de l'articulation de ce nom, celle où a lieu la flexion de l'avant-bras. Dans le milieu du *P. du coude,* on sent le tendon du biceps à travers les téguments. Pour se faire une idée des veines du *P. du coude,* on n'a qu'à se représenter la lettre majuscule M dont les cinq extrémités seraient prolongées; chacun de ces prolongements porterait le nom de la veine correspondante (radiale et les deux cubitales), et les deux branches intermédiaires seraient la médiane céphalique et la médiane basilique. — *P. de Douglas* (*plicaturæ semilunares Douglasii,* s. *recto-vesiculares,* s. *recto-uterinæ*). *P.* du péritoine autres que le mésorectum, horizontaux, semi-lunaires, situées entre la vessie et le rectum chez l'homme, entre l'utérus et le rectum chez la femme, qui

maintiennent ce dernier en position. — *P. de locomotion.* A la paume des mains, les plis de la peau simulant une M majuscule dus au mouvement de rapprochement des doigts. — *P. longitudinal* ou *vertical de Vater.* Repli de la muqueuse duodénale immédiatement au-dessus de l'orifice du canal de Wirsung. — *P. de passage* (Gratiolet). *P.* ou circonvolutions reliant au travers de la scissure perpendiculaire le lobe occipital du cerveau aux lobes pariétal et temporo-sphénoïdal. — *P. du vagin. P.* transverses avec petites saillies ou aspérités irrégulières de sa muqueuse, chargées de papilles; ils partent presque tous des colonnes du vagin.

PLICACÉ, ÉE. adj. [de *plica*, pli]. Marqué de *Plis.* — **Z.** Division des Pectinibranches.

PLICA GUBERNATRIX. s. f. (Arnold). Le *Mésorchion* chez le fœtus humain, son homologue sur les Vertébrés dont le testicule ne descend pas hors de la cavité abdominale.

PLICATURE. s. f. L'état de ce qui a des *Plis.*

PLICATILE. adj. [*plicatilis*, de *plicare*, plier; all. *zusammenfaltbar;* angl. *pliable;* it. *flessibile;* esp. *plicatil*]. Qui tend à se ployer, à former naturellement des plis.

PLICIPENNE. adj. et s. [de *plica*, pli, et *penna*, aile]. Qui a les ailes plissées. — **Z.** Les *Phryganes.*

PLIE. s. f. Le *Pleuronectes platessa*, L., Pleuronecte alimentaire.

PLIQUE. s. f. [*trichoma;* bas lat. *plica;* all. *Weichselzopf;* angl. *plica polonica;* it. et esp. *plica*]. Maladie due en Pologne, etc., au manque de soins de la chevelure qui entraînent une congestion folliculaire et dermique avec suintement ou sécrétion de mucus fétide par la paroi du follicule, de sébum par ses glandes, agglomérant les cheveux et devenant le siège de développements cryptogamiques très divers.

PLISSE. s. f. La *Plie.*

PLO. s. m. Le *Plon.*

PLOCAMIER. s. m. La *Plocama pendula*, Aiton, Rubiacée de Ténériffe.

PLOCOCARPE. s. m. [de πλόκος, touffe, et καρπος, fruit]. Fruit formé de plusieurs follicules réunis autour d'un axe réel ou fictif.

PLOESLÉE. Faute au lieu de *Plaeslée.*

PLOESCONIEN. s. m. [de πλοΐζω, je navigue]. Genre d'Infusoires ciliés.

PLOMB. s. m. [*plumbum*, *Saturne* des alchimistes; μόλυβδος; all. *Blei;* angl. *lead*, it. *piombo;* esp. *plomo*]. Métal solide, ductile, d'un blanc bleuâtre, fusible à 260° centigr. Sa pesanteur spécifique est de 11,3 à 11,4. — Gaz qui s'exhale des fosses d'aisances et qui produit une asphyxie très grave. Il est formé soit d'air atmosphérique et de sulfhydrate d'ammoniaque, soit d'environ 94 parties d'azote, 2 d'oxygène et 4 d'acide carbonique ou de carbonate d'ammoniaque.

PLOMBAGE. s. m. [angl. *plumbage*]. — *P. des dents.* L'*Obturation dentaire* pratiquée autrefois avec de minces feuilles de plomb.

PLOMBAGIN. s. m. [all. et angl. *Plumbagin;* it. *piombaggine*]. Principe (Dulong, d'Astafford) de la racine de *Plumbago europœa*, L., âcre, cristallisable, jaune doré.

PLOMBAGINE. s. f. Le *Graphite.*

PLOMBAGINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Plombagine*, à la *Dentelaire (Plumbago).* — Famille de dicotylédones à corolle hypogyne, ovaire à une seule loge, un seul ovule. Fruit en achaine entouré du calice.

PLOMBATE. s. m. Les sels que l'*Acide plombique* forme avec les bases.

PLOMBÉ, ÉE. adj. [*plumbeus;* μολιβδώδης; all. *bleifarbig;* angl. *livid;* it. *farbig, livido, squallido*]. Qui tient du *Plomb* par sa couleur, sa consistance, etc. — Qui en renferme.

PLOMBENA. s. m. Le *Protoxyde de plomb* (PbO).

PLOMBEUX, EUSE. adj. Qui a rapport au *Plomb* ou à ses composés. — Nom d'un acide qui est le *Protoxyde de plomb* (PbO).

PLOMBIÈRES (Vosges). Source sulfatée sodique ferrugineuse bicarbonatée (11° à 71°).

PLOMBIÉRINE. s. f. La *Glairine.*

PLOMBIQUE. adj. Qui a rapport au *Plomb* et à ses composés. — Nom d'un acide qui est l'*Oxyde puce de plomb* (PbO^2).

PLOMBITE. s. m. Les combinaisons du *Protoxyde de plomb* (PbO) avec les bases.

PLON. s. m. Le *Sparus plon*, Duh., Sparoïde à bandes onduleuses rousses.

PLONGÉ, ÉE. adj. [*submersus*]. — **B.** Qui reste constamment sous l'eau.

PLONGEON. s. m. [*Colymbus*]. Groupe de Palmipèdes à bec pointu, corps cylindrique, pattes attachées à l'arrière du tronc, plongeant et nageant avec leurs ailes courtes et obtuses appliquées contre le corps; les *Grèbes* exceptés qui se servent des ailes et des pieds pour nager sous l'eau. — Le *Colymbus podiceps*, L.

PLONGEON. s. m. ou **PLONGEADE,** s. f. — **Y.** L'état physiologique de l'homme et autres animaux à respiration pulmonaire durant laquelle ils peuvent suspendre celle-ci, sans usage de moyens artificiels, et nager ou exécuter d'autres mouvements sous l'eau. La durée de cet état est chez l'homme d'une demi-minute à une minute et peut dit-on par l'habitude résultant d'un exercice répété s'étendre à deux et même trois minutes. Pendant cette durée il passe à chaque contraction du cœur une quantité de sang de moins en moins grande par le poumon; ce liquide s'accumule graduellement dans les cavités droites du cœur, dans les veines caves et leur affluents, y compris les veines sus-hépatiques. D'où des hémorrhagies des muqueuses nasales, auditives et autres, puis graduellement des dilatations morbides, avec leurs accidents consécutives lorsque l'exercice est trop répété et surtout très prolongé. Sur les Cétacés, les Phocidés, etc., les Palmipèdes, la largeur naturelle des veines, avec des dispositions spéciales de celles-ci, se prêtent à l'accumulation régulière, sinon normale, du sang qui ne passe pas momentanément par le poumon et n'y prend pas d'oxygène, sans parler des particularités diverses de dispositions artérielles. Par suite ici, selon les cas, chaque plongeon peut être plus ou moins prolongé et l'accumulation de sang de moins en moins oxygéné se prête plus longtemps que chez l'homme à l'accomplissement sous l'eau des actes cérébraux et musculaires.

PLONGEUR, EUSE. adj. et s. Qui peut plus ou moins longtemps comparativement à la durée des périodes de vie aérienne, vivre sous l'eau, en suspendant la respiration pulmonaire. — Les Mammifères, les Oiseaux qui sont naturellement dans ce cas et qui en un temps donné peuvent vivre plus longtemps sous l'eau (une à trois minutes) sans respirer qu'à sa surface et en utilisant seulement (comme durant le plongeon) l'oxygène de l'air inspiré au moment de plonger.

PLUIE. s. f. [*pluvia;* ὑετὸς; all. *Regen;* angl. *rain;* it. *piova;* esp. *lluvia*]. L'eau qui tombe en gouttes des nuages. C'est le résultat du cas dans lequel l'eau atmosphérique condensée en gouttelettes ou globules formant *nuage*, au lieu de se dissoudre en retournant à l'état de vapeur, ces globules grossissent par condensation sur eux de vapeur d'eau aérienne dans des couches plus froides, se réunissent les uns aux autres. Ils tombent alors en gouttes; la grosseur de celles-ci varie suivant nombre de conditions de température condensant l'eau sur les gouttelettes des *nuages*, de réunion de ces gouttelettes même les unes aux autres dans les cas de calme atmosphérique, de vent ou d'orage. La quantité d'eau donnée par les *P.* est en moyenne d'une épaisseur de 65 centimètres en France, moins dans les plaines que sur les montagnes, dans les régions déboisées que sur les forêts. — *P. artificielle.* L'eau douce ou l'eau de mer réduite en gouttes plus ou moins fines, par divers moyens artificiels, de pulvérisation des liquides en vue d'applications comme moyen hydrothérapique.

PLUMACÉ, ÉE. [*plumaceus*, fait de plumes]. — Garni de *Plumes.* — Qui ressemble à la *Plume.*

PLUMACEAU. s. m. [de *plumaceus*, plumacé]. Comme *Plumasseau.*

PLUMASSEAU. s. m. [de *pluma*, plume; *pulvillus;* all. *Plumasseau;* angl. *pledget;* it. *plumacciuolo*]. Gâteau de charpie qu'on prépare en étendant parallèlement les uns aux autres les filaments de celle-ci.

PLUMATELLE. s. f. Genre de Bryozoaires d'eau douce à individus groupés en forme de barbe de plume.

PLUMBAGINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Plombaginé, ée.*

PLUMBAGO. s. m. [*Plumbago*, Tourn.]. La *Dentelaire*.

PLUME. s. f. [*pluma; πτερὸν*; *Feder;* angl. *feather;* it. *pluma;* esp. *pluma*]. Phanère homologue des poils, non des ongles ni des cornes. — Sur les Céphalopodes, la pièce dorsale squelettique des Calmars non cornée mais formée de conchioline. — **A.** Toute *P.* est composée : 1° par un *tube* ou *tuyau* formé d'une couche transparente, d'aspect corné, mais dont la substance propre, homogène, à peine striée, est analogue à la *substance pileuse* homologue de la couche de Malpighi de l'épiderme et avec *épidermicule.* Le tuyau est rempli de lamelles grisâtres transversales, horizontales ou obliques composées de cellules épithéliales, formant les cloisons d'une substance spongieuse aréolaire, dont les intervalles sont pleins d'air ; mais les cellules n'en contiennent pas : c'est l'*âme* ou *moelle* du tuyau de la *P.;* 2° la *P.* est formée en outre par une tige qui est le prolongement extrafolliculaire du tuyau; elle est opaque, blanche, composée d'une couche mince de la substance propre constituant celle du tuyau ; elle est remplie d'un tissu fin opaque, devant sa blancheur homogène et son opacité à ce qu'il est formé de petites cellules polyédriques régulières, à cavité entièrement pleine de gaz (*moelle* de la tige) ; à sa jonction avec l'*âme* un sillon de la face interne de la *tige* de la plume porte un orifice en boutonnière large de 0mm,1 ou environ qui fait communiquer la cavité de l'*âme* avec l'air extérieur; 3° les *barbes* sont des lamelles aplaties parsemées de grains pigmentaires de telle ou telle couleur dans les *P.* foncées et colorées; dans les grosses barbes elles ont une moelle à cellules comme celle de la tige; 4° les côtés des barbes portent des *barbules.* Des barbules se détachent les *crochets*, qui sont des prolongements des cellules qui les forment. La substance propre des *P.* et de leurs *barbes* et *barbules*, correspond à celle de la *substance pileuse* et la substance blanche médullaire de la tige aux cellules qui composent la moelle de l'âme de la *P.* et restent l'homologue de la couche basilaire de l'épiderme. La *substance plumeuse* extérieure dure de la tige est teintée de pigment de telle ou telle couleur, comme la substance pileuse, ou incolore. Pas plus que les poils les *P.* ne sont des homologues des ongles ou des cornes. La cavité de l'*âme* des plumes adultes que remplit sa moelle était au début comblée par la *papille* du follicule plumeux, papille très longue lors de la poussée de chaque plume et qui en s'atrophiant, à mesure qu'au contraire la plume grandit extérieurement. laisse à la place qu'elle occupait les cellules de la couche basilaire comme *moelle.* C'est le *tube* surtout du reste, qui donne à l'appareil plumeux complet, au follicule en particulier, la rigidité, la résistance qui communique une si grande importance physiologique aux ligaments d'une part, aux fibres musculaires de l'autre qui vont s'insérer sur le fond ou sur les côtés des follicules de presque toutes les régions. — *P. du duvet.* Ce sont des *P.* homologues des *poils du duvet* des Mammifères, naissant sur les Oiseaux de très petits follicules plumeux, qui restent sans glandes sébacées, comme pour toutes les autres *P.* Elles ont toutes les parties constituantes ordinaires de celles-ci. Dès sa sortie de la peau le *tube* est continué par une courte *tige* dont les cellules médullaires ressemblent un peu à celles de la moelle des poils. Cette tige est de peu de longueur en raison de la subdivision sur une courte étendue, dès sa sortie de la peau en plus ou moins nombreuses *barbes*, minces, flexibles, très longues avec ou sans pigment suivant les cas. Des barbes naissent des *barbules* également très longues, très fines, douces au toucher, très flexible. De la plupart de celles-ci se détachent sur les côtés de très fines et minces cellules, molles, plus ou moins courtes, généralement terminées en pointe. Ce sont les cellules homologues des *crochets* des *P.* proprement dites, mais non recourbées; ne retenant pas les barbules, ni par suite les barbes les unes contre les autres, elles les laissent flotter et s'enchevêtrer sur les côtés ou autour de la tige rudimentaire.

PLUMEUX, EUSE. ajd. [*plumosus;* all. *federicht;* angl. *feathered, plumose;* it. *piumoso;* esp. *plumoso*]. Qui concerne les plumes, qui les compose. — **Z.** Qui a des *Plumes.* — **B.** Garni de poils, etc., à la manière des barbes d'une plume sur leur support.

PLUMICOLE. adj. et s. [de *pluma*, plume et *colere*, habiterl. Qui vit sur les Plumes. — **Z.** Division des Acariens Sarcoptides.

PLUMICOLLE. adj. et s. [de *pluma*, plume; et *collum*, cou]. Qui a des plumes au cou. — **Z.** Division des Rapaces diurnes.

PLUMIÉRIE. s. f. [*Plumieria*] (Endlicher). Genre d'Apocynées sarmenteuses d'Afrique et d'Asie.

PLUMIÉRIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Plumiéries.* — Tribu des Apocynacées.

PLUMIFÈRE. adj. [de *pluma*, plume, et *ferre*, ou *gerere*, porter]. Qui porte des *Plumes.*

PLUMIGÈNE. adj. [de *pluma*, plume, et *geno* ou *gigno*, je produis]. Qui produit les *Plumes.*

PLUMIGÈRE. adj. Comme *Plumifère.*

PLUMIPÈDE. adj. et s. [de *pes*, pied]. Qui a des plumes aux pattes. — **Z.** Division des Gallinacés.

PLUMULAIRE. s. f. Genre de Cœlentérés à individus disposés sur une seule rangée le long des rameaux d'un polypier.

PLUMULE. s. f. [*plumula;* all. *Federchen;* esp. *plumula*]. Petite plume. — **B.** Partie de l'embryon végétal qui constitue le sommet de la tigelle. **Z.** — Les plumes du duvet des Oiseaux à rhachis ou tige et *barbes* souples, à *barbules* arrondies et noueuses ou allongées filamenteuses ne formant pas de *crochets.*

PLURICELLULAIRE. adj. [de *plus*, plus de, et *cellula*, cellule]. Qui est composé de plusieurs *cellules.* Tout organisme pluricellulaire commence par l'état unicellulaire d'ovule, spore, conidie ou gemme unicellulaire : exception faite pour le cas des gemmes multicellulaires, des bulbilles, etc. Les Protozoaires et Protophytes restent unicellulaires excepté dans la période de leur existence où la segmentation et la gemmation les rendent temporairement multicellulaires. Seulement ici chaque cellule représente déjà un nouvel individu indépendant et non une individualité associée à d'autres pour former un organisme plus complexe. La *dissémination* des unités multiplicatrices nouvelles ainsi individualisées suit de près leur naissance et ramène promptement à l'état unicellulaire tant le générateur que les progénitures qui l'ont rendu temporairement pluricellulaire. Au contraire le maintien de l'état pluricellulaire qui dérive de l'œuf unicellulaire, avec groupement et plus ou moins de cohérence des cellules en tissus, qui conservent leur individualité, par contiguïté sans continuité, fait que la nutrition des unes est subordonnée à celle des autres. Chaque unité représente à l'égard de celle qui la touche un véritable milieu intérieur, plus ou moins éloigné du milieu extérieur, sans contact direct avec lui, contrairement à ce qui se passe pour les protorganismes. Les éléments anatomiques superficiels restent seuls en contact avec le milieu ambiant et servent d'intermède entre lui et l'intérieur dont la pluricellularité entraîne la suraddition nutritive et génératrice sous forme demi-solide ou liquide.

PLURICELLULARITÉ. s. f. Le fait d'être normalement composé de plusieurs cellules.

PLURIFÉTAL, ALE. adj. Qui concerne la présence de plusieurs fœtus dans l'utérus, la *plurifétation.*

PLURIFÉTATION. s. f. [de *plures*, plusieurs, et *fœtus*, embryon]. Fécondation de deux ou de plusieurs œufs (Percy).

PLURIFLORE. adj. Qui porte plusieurs fleurs.

PLURILOCULAIRE. adj. [de *plures*, plusieurs, et *loculus*, loge; all. *mehrfächerig;* angl. *plurilocular;* it. *pluriloculare;* esp. *plurilocular*]. Qui a plusieurs loges ou cavités.

PLURIMAMME. adj. [de *plures*, plusieurs, et *mamma*, *mamelle*]. Qui a plus de deux mamelles (Percy).

PLURIPARTITE. adj. [de *partitus*, divisé]. Qui a plusieurs divisions.

PLURISÉRIÉ, ÉE. adj. [de *series*, rangée]. Qui est sur plusieurs rangs.

PLURIVALVE. adj. [all. *mehrklappig*]. Qui a plusieurs valves.

PLUTEUS. s.m. Animal bilatéral, en forme de pupitre, qui est une larve des Oursins et autres Échinodermes ; ses cinq rayons ne se montrent que plus tard.

PLUVIAN. s. m. L'*Hyas ægyptius*, Vieillot, Échassier.

PLUVIER. s. m. Le *Charadrius pluvialis*, L., Échassier pressirostre.

PLUVIOMÈTRE. s. m. [all. *Regenmesser;* angl. *pluviometer*]. L'*Hyétomètre.*

PNÉOBIOMANCIE et **PNÉOBIOMANTIE.** s. f. [de πνεῖν, respirer, βίος, vie, et μαντεία, divination]. La Docimasie pulmonaire.

PNÉODYNAMIQUE. s. f. [de πνεῖν, respirer, et δύναμις, force]. Partie de la physique médicale qui traite du mécanisme de la respiration.

PNÉOGRAPHE. s. m. [de πνεῖν, respirer, et γράφειν, écrire]. Le *Pnéoscope.*

PNÉOMÈTRE. s. m. [de πνεῖν, respirer, et μέτρον, mesure; all. *Pneometer, Athemmesser;* angl. *pneometer*]. Gazomètre pour la mesure de la capacité pulmonaire.

PNÉOMÉTRIE. s. f. [de *pnéomètre;* all. *Pneometrie, Athemmessung;* angl. *pneometry;* it. *pneometria*]. Emploi du pnéomètre. Chez un sujet dont les inspirations et les expirations extrêmes donnent 4300 centimètres cubes, les mouvements expirateurs fournissent 2800 centimètres cubes au maximum et 2500 centimètres cubes au minimum; tandis que ceux d'inspiration donnent 2400 centimètres cubes au minimum (Schnepf), chiffres qui indiquent à peu près la moyenne, chez l'adulte, de la quantité d'air en circulation dans la respiration. Après une expiration normale il reste dans les poumons environ 2 [l],34 d'air dont par une expiration forcée on peut expulser encore 1 [l],30 d'air, ne laissant plus comme reste intra-pulmonaire que 1 [l],04 d'air.

PNÉOMÉTRIQUE. adj. Qui concerne la *Pnéométrie.*

PNÉOPHORE. s. m. [de πνεῖν, respirer, et φόρος, qui porte]. Instrument pour faire respirer les asphyxiés, etc.

PNÉOSCOPE. s. m. [de πνεῖν, respirer, et σκοπεῖν, examiner] (Rodet). Instrument pour la mesure des mouvements d'ampliation et de retrait du thorax.

PNEUMA. s. m. [πνεῦμα, souffle]. Le principe fictif que les pneumatistes adoptaient à l'effet d'expliquer les phénomènes de la vie.

PNEUMAPÉRICARDE. s. m. [de πνεῦμα, air, et περικάρδιον, péricarde; all. *Luftherzbeutel;* angl. *pneumopericardium;* it. *pneumopericardio;* esp. *neumopericardio*] (Laënnec). Production ou arrivée de gaz dans le péricarde.

PNEUMAPYOTHORAX. s. m. [de πνεῦμα, air, πῦον, pas, et θώραξ, thorax]. Arrivée de gaz et production de sérosité purulente dans le thorax, dans la plèvre.

PNEUMARTHROSE. s. f. [de πνεῦμα, air, et ἄρθρον, articulation]. Gaz dans une cavité articulaire.

PNEUMATE. s. m. Sel de l'acide pneumique combiné aux bases. — *P. de soude.* Sel qui se trouve avec l'acide pneumique dans le poumon des Mammifères et dans le sang des vaisseaux du poumon (Ch. Robin et Verdeil 1852).

PNEUMATICITÉ. s. f. L'état des organes qui permet à l'air ou autre gaz d'y entrer. — L'état solide d'un tissu, d'un os, comme ceux des divers Oiseaux, qui sont creusés de cavités pleines d'air. — L'état de l'*âme* des plumes, du canal médullaire, etc., de diverses plantes.

PNEUMATIQUE. adj. [de πνεῦμα, air]. Qui contient de l'air, des gaz; qui les concerne.

PNEUMATISME. s. m. La doctrine des *Pneumatistes.*

PNEUMATISTE. s. m. [de πνεῦμα, air; all. et angl. *Pneumatist;* it. et esp. *pneumatisto*]. Secte médicale qui attribuait la cause de la vie, et, par suite, des maladies à l'action du *Pneuma.*

PNEUMATOCÈLE. s. f. [*pneumatocele;* de πνεῦμα, air, vent, et κήλη, tumeur; all. *Windbruch;* angl., it. et esp. *pneumatocele*]. Emphysème. — Les gonflements ou tumeurs produits par celui-ci. — *P. du crâne.* Emphysème attribué à la perforation, par atrophie, de la lame externe des cellules mastoïdiennes ou des sinus frontaux, les gaz siégeant entre le péricrâne et la peau. — *P. vaginale.* Distension de la tunique vaginale par des gaz.

PNEUMATO-CHIMIQUE. adj. [all. *chemisch-pneumatisch;* angl. *pneumato-chimic;* it. *pneumato-chimice;* esp. *pneumato-quimico*]. Ce qui sert à recueillir les gaz, dans les opérations ayant pour but leur préparation.

PNEUMATOCYSTE. s. f. [de πνεῦμα, air, et κύστις, vessie]. Sac à air. — Vessie natatoire.

PNEUMATODE. adj. [*pneumatodes;* πνευματώδης, de πνεῦμα, air, vent et εἶδος, ressemblance; all. *aufgebläht;* it. *pneumatode;* esp. *pneumatodes*]. Qui est causé par des gaz. — Qui leur ressemble.

PNEUMATOGÉNIE. s. f. [angl. *pneumatogeny;* it. et esp. *pneumatogenia*]. Dégagement des gaz. — **M. C.** Respiration artificielle.

PNEUMATOLOGIE. s. f. [de πνεῦμα, air, vent, et λόγος, discours, traité; angl. *pneumatology;* it. et esp. *pneumatologia*]. Étude des gaz, des *Pneumatoses.*

PNEUMATOMÈTRE. s. m. [de πνεῦμα, air, et μέτρον, mesure; all. *Athemmesser;* angl. *pneumatometer;* it. et esp. *pneumatometro*]. Gazomètre gradué pour la détermination des gaz en volume.

PNEUMATOMPHALE. s. f. [de πνεῦμα, air, et ὀμφαλός, nombril; all. *Nabelwindbruch;* angl. *pneumatomphalocele;* it. et esp. *pneumatonfalo*]. Hernie ombilicale distendue par des gaz.

PNEUMATOMPHALOCÈLE. s. f. [de κηλή, tumeur]. Emphysème de la région ombiliale. — *Pneumatomphale.*

PNEUMATOPHORE. adj. et s. m. [de πνεῦμα, air, et φορός, qui porte]. Qui contient de l'air, ou une *Pneumatocyste.* — **Z.** Le Maquereau des Baléares ou de la Méditerranée (*Scomber pneumatophorus*, Laroche).

PNEUMATORRHACHIS. s. m. [*pneumatorrhachis;* de πνεῦμα, air, vent, et ῥάχις, le rachis; all. et angl. *Pneumatorrachis;* it. *pneumatorachide;* esp. *pneumatorraquis*]. Présence de gaz dans le canal vertébral.

PNEUMATOSE. s. f. [*pneumatosis;* πνευμάτωσις, de πνεῦμα, vent; all. *Windsucht;* angl. *pneumatosis, windy swelling;* it. *pneumatosi;* esp. *pneumatosis*]. Maladie causée par un développement et une accumulation de gaz dans les tissus. Tantôt la *P.* est l'effet d'une plaie par laquelle l'air a pénétré dans l'intérieur des organes; tantôt les gaz se sont développés, sous l'influence d'une décomposition formatrice, putride ou autre, dans un foyer purulent, sanguin, etc. — *P. gastrique.* La production de gaz dans l'estomac, de courte ou de longue durée, qui se produisent comme les *Gaz intestinaux*, s'échappent plus ou moins lentement par éructation ou par le pylore, spontanément ou sous l'influence des boissons chaudes, soit pendant la digestion, soit dans ses intervalles. Leur présence s'accompagne de douleurs dans toute ou une partie de la région gastrique qui ne sont pas celles des coliques intestinales. Les douleurs peuvent atteindre une extrême intensité avec sueurs soit générales, soit de la tête ou du tronc seuls et qui disparaissent sans déterminer de troubles digestifs, s'il n'y a pas auparavant de lésion stomacale. — *P. intestinale.* La production de *gaz intestinaux*, pouvant aller jusqu'à la distension douloureuse de telle ou telle partie ou de tout l'intestin, jusqu'à gêner plus ou moins la respiration par impossibilité pour le diaphragme d'abaisser la masse distendue du tube digestif, etc., — *P. du péricarde.* Le *Pneumapéricarde.* — *P. péritonéale.* Production de gaz dans la cavité du péritoine, soit par altération des liquides qu'elle renferme pathologiquement, soit par suite de perforations intestinales. — *P. de la plèvre.* Le *Pneumatothorax.* — *P. du scrotum.* L'emphysème scrotal. — *P. de la tunique vaginale.* La *Pneumatocèle.* — *P. du tissu cellulaire.* L'*Emphysème.* — *P. utérine.* La *Physomètre.*

PNEUMATOTHORACIQUE. adj. Qui concerne le *Pneumatothorax.*

PNEUMATOTHORAX. s. m. [de πνεῦμα, air, et θώραξ, poitrine]. L'arrivée de l'air, des gaz pulmonaires ou dérivant de la sérosité pleurale altérée, etc., dans la cavité thoracique, dans celle des plèvres.

PNEUMATURIE. s. f. [de πνεῦμα, air, et οὖρον, urine]. L'émission de gaz par l'urèthre, chassés avec sifflement après l'urine. Les gaz peuvent provenir de fistules vésico-intestinales ou uretéro-rectales avec introduction dans la vessie d'une portion du contenu intestinal et passage d'urine par le rectum; ils peuvent provenir de la fermentation intra-vésicale d'urine diabétique (Guyard).

PNEUMIQUE. adj. Qui se rapporte au *Poumon.* — Nom d'un *acide conjugué*, résultant de la combinaison de 1 équivalent d'acide lactique à 1 équivalent de taurine; comme les corps de cet ordre, il se décompose sous l'influence des acides ou des alcalis minéraux énergiques, ou

simplement de la chaleur prolongée. De là vient que les anciennes analyses du sang, de l'urine, etc., indiquent partout la présence de l'acide lactique, qui n'y existe pas et qui provient de la décomposition du corps précédent (Ch. Robin et Verdeil).

PNEUMO-BRANCHIE. s. f. [de πνεύμον, poumon, et βράγχια, branchie]. Branchies aériennes des trois ou quatre poches respiratoires des Arachnides.

PNEUMOCÈLE. s. f. [de πνεύμων, le poumon, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Lungenbruch;* angl. it. et esp. *pneumocele*]. Hernie par issue d'une portion du poumon à travers un des espaces intercostaux, de manière à y former, une tumeur arrondie, molle, circonscrite, etc.

PNEUMOGASTRIQUE. adj. et s. m. [*pneumogastricus;* de πνεύμων, poumon, et γαστήρ, ventre; all. *pneumogastrich;* angl. *pneumogastric;* it. et esp. *pneumogastrico*]. Le nerf de la dixième paire, à cause de sa distribution au poumon, à l'œsophage et à l'estomac surtout. Il naît du bulbe rhachidien contre les corps restiformes, dans le sillon qui fait suite à la tige des racines postérieures des nerfs de la moelle, et sort du crâne à travers le trou déchiré postérieur. A ce niveau, il présente le *ganglion du P.* ou *jugulaire.* De ce premier ganglion partent les filets anastomotiques avec : 1° le *ganglion d'Andersh;* 2° le ganglion cervical supérieur du grand sympathique; et 3° le nerf facial. Sorti du trou déchiré postérieur, il offre un deuxième ganglion (*plexus gangliforme*). Là il reçoit : 1° le *rameau interne spinal;* 2° une *anastomose de l'hypoglosse;* 3° une autre du *ganglion cervical sympathique;* ensuite il descend le long du cou. Il fournit des rameaux au pharynx (muscles et muqueuse), au larynx, aux *plexus cardiaques* du grand sympathique, à la trachée, aux poumons, à l'œsophage. Dans l'abdomen, à gauche, il se distribue aux deux extrémités et à la face antérieure de l'estomac pour se terminer dans le foie avec le plexus hépatique du grand sympathique. La moitié droite se distribue dans la face postérieure de l'estomac pour se terminer dans le ganglion semi-lunaire et le plexus solaire sympathique (qui fournit au rein, etc.), et envoyer un rameau à la veine cave. Le *P.* joue le rôle de nerf de sensibilité pour le cœur, le poumon, le foie et pour le rein, à l'égard desquels le grand sympathique est *vaso-moteur.* C'est en transmettant aux centres d'actions réflexes l'état de ces organes qu'il concourt à leur fonctionnement, en causant ainsi des changements correspondants quant aux mouvements du cœur et à l'afflux sanguin dans le foie et le rein. Comme pour l'œsophage et l'estomac, il a aussi des filets moteurs cardiaques.

PNEUMOGRAPHE. s. m. [de πνεύμων, poumon, et γράφειν, décrire]. Le *Pnéoscope.*

PNEUMOGRAPHIE. s. f. [de πνεύμων, le poumon, et γραφή, description; angl. *pneumography;* it. et esp. *pneumographia*]. La description des poumons. — La description des phénomènes physiques, chimiques et physiologiques de la respiration pulmonaire.

PNEUMO-HÉMORRHAGIE. s. f. [all. *Lungenblutung;* angl. *pneumo-hemorrhage;* it. *pneumo-emorragia*]. Hémorrhagie dans les poumons. — Apoplexie pulmonaire.

PNEUMOKONIOSE. s. f. [de κονίς, poussière]. L'introduction des poussières dans le tissu pulmonaire. — Les affections pulmonaires qui en résultent. — L'*Anthracosis.* — La phthisie des aiguiseurs.

PNEUMOLITHE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et λίθος, pierre]. Comme *Broncholithe.* — Concrétion dans le tissu du poumon.

PNEUMOLITHIASE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et λιθίασις, lithiase; all. *Lungenstein;* angl. *pneumolithiasis;* it. *pneumolitiasi;* esp. *pneumolitiasis*]. La production de concrétions dans les poumons.

PNEUMOLOGIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et λόγος, discours; all. *Lehre von den Lungen;* angl. *pneumology;* it. et esp. *pneumologia*]. L'étude des poumons sains ou malades.

PNEUMOMÈTRE. s. m. Pour *Pneumonomètre.*

PNEUMONALGIE. s. f. [de πνεύμων, le poumon, et ἄλγος, douleur; all. *Lungenschmerz;* angl. *pneumonalgy;* it. et esp. *pneumonalgia*]. Douleur thoracique. — Angine de poitrine.

PNEUMONATÉLECTASIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et *atélectasie*]. L'*Atélectasie* pulmonaire.

PNEUMONECTASIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et *ectasie*]. L'ectasie pulmonaire. — La dilatation du poumon, des bronches. — L'emphysème pulmonaire.

PNEUMONHÉMIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et αἷμα, sang]. La congestion pulmonaire (Andral).

PNEUMONIE. s. f. [*pneumonia;* περιπνευμονία; all. *Lungenentzündung;* angl. *peripneumony;* it. et esp. *peripneumonia, pneumonia*]. La fluxion de poitrine ou phlegmasie du parenchyme pulmonaire. — *P. aiguë.* Elle est ordinairement causée par un refroidissement subit, un exercice trop violent, un écart de régime; mais ces causes occasionnelles n'ont d'effet que par suite d'une prédisposition déterminée par quelque condition hygiénique mauvaise. Il est rare que la *P.* survienne par l'action d'une cause directe, telle qu'une contusion, une blessure du poumon. Après quelques jours de malaise, la maladie se déclare par un frisson suivi de chaleur, un pouls souvent dur, un sentiment d'ardeur dans la poitrine, une douleur profonde, pongitive, n'augmentant pas par une forte inspiration, comme dans la pleurésie; difficulté de respirer, toux, expectoration de matières muqueuses, souvent sanguinolentes, toujours visqueuses et transparentes, rougeur de la pommette du côté du poumon affecté; décubitus pénible sur les deux côtés, et surtout sur le côté sain. La percussion donne un son d'abord moins clair, puis mat, dans l'endroit affecté; l'auscultation fait entendre d'abord une crépitation, cessant quand l'inflammation gagne et remplacée par du souffle. Il y a une exacerbation vers le soir. La *P.* aiguë se termine ou par résolution, ou par gangrène, ce qui est très rare, et ce qu'il ne faut pas confondre avec la *P.* primitivement gangreneuse du *poumon;* ou enfin par l'induration. La marche de la *P.* est continue. Sa durée, quand elle est aiguë, est de sept, neuf, quatorze ou vingt et un jours; celle de la *P.* chronique est indéterminée. Son pronostic, toujours grave, l'est le moins à l'état aigu et quand l'inflammation est simple; il l'est davantage lorsque la maladie est chronique. Le traitement de la *P.* aiguë doit être ordinairement antiphlogistique. La saignée du bras et l'emploi de l'émétique (Laënnec) à haute dose sont les principaux moyens à employer ainsi que les vésicatoires : l'oxyde blanc d'antimoine et le kermès donnent également de très bons résultats. On a eu recours contre la *P.* aiguë à des inhalations de chloroforme. Les douleurs pongitives de côté sont subitement et rapidement calmées par les injections hypodermiques de chlorhydrate de morphine au niveau du point de côté. Quand il y a gêne respiratoire et dépression des forces prononcées on use avec avantage des potions alcoolisées. — *P. bilieuse.* Celle qui montre dès le début une teinte ictérique plus ou moins prononcée, persistant jusqu'à la fin de la maladie; fièvre continue modérée, avec légers redoublements et rémittence plus prononcée chez quelques-uns; symptômes d'embarras gastrique, nausées, langue saburrale, diarrhée et délire. — *P. chronique catarrhale.* Elle se reconnaît presque toujours à une petite toux sèche ou avec expectoration muqueuse ou muco-purulente abondante, à une douleur obtuse et profonde de la poitrine. La toux revient principalement après le repas, le soir et durant la nuit, avec un pouls fébrile. Le malade respire avec difficulté ; quand il précipite sa marche ou monte un escalier, son teint s'anime, ses pommettes se colorent. Si l'on percute la poitrine, on trouve un son mat dans l'un des deux côtés. — *P. chronique interstitielle* ou *fibreuse* (Cruveilhier). Atrophie graduelle du parenchyme pulmonaire avec développement de la trame du tissu cellulaire, du tissu des cloisons interlobulaires, surtout, à la suite de *P.* et de bronchites répétées. Le tissu pulmonaire devient résistant, imperméable à l'air, le patient meurt avec les symptômes de la phthisie chronique. — *P. chronique lobaire* ou *caséeuse.* L'état dans lequel à la suite de *P.*, de bronchites, les canalicules se remplissent d'épithéliums pulmonaires gonflés, de leucocytes granuleux, de substance hyaline grenue plus ou moins chargée de gouttes graisseuses, avec altérations diverses de la trame de tissu cellulaire et vasculaire propre du poumon. Le parenchyme devient lourd, imperméable, dur, homogène, grisâtre, ardoisé, jaunâtre au moins par places, etc.,

parfois avec ramollissement çà et là, production d'excavations ou cavernes, expectoration abondante et mort au bout de peu de mois. — *P. contagieuse des bêtes à cornes.* La *Péripneumonie contagieuse.* — *P. fibrineuse.* Congestion du parenchyme pulmonaire sans fièvre qui s'accompagne de l'exsudation d'albuminoïdes avec formation de fibrine, laquelle se concrète dans les bronches et en oblitère la cavité. Mais ces concrétions tubuleuses, au moins au début, n'adhèrent pas aux parois des petites bronches comme les fausses membranes diphthéritiques. Elles se détachent presque sans efforts et sont facilement crachées avec du mucus. Elle n'est pas contagieuse et se développe surtout chez des individus affaiblis par leur régime ou quelque maladie. — *P. hypostatique.* La congestion *purement passive* qui constitue la *P. hypostatique* a son siège plus spécial dans les parties les plus déclives des poumons; elle se manifeste chez les sujets affaiblis par l'âge, par une longue maladie, etc. — *P. lobaire.* La *P.* aiguë, simple ou ordinaire occupant isolément tel ou tel lobe du poumon. — *P. lobulaire des jeunes enfants, catarrhale* ou *secondaire.* Inflammation à physionomie catarrhale, qui envahit successivement, et sans ordre régulier, un plus ou moins grand nombre de lobules du parenchyme pulmonaires sur les enfants. — *P. mamelonnée.* La *P.* lobulaire. — *P. massive.* La *P.* occupant toute la masse du poumon ou d'un de ses lobes en entier.

PNEUMONIQUE. adj. et s. [*pneumonicus;* all. *pneumonisch;* angl. *pneumonic;* it. *pneumonico;* esp. *pneumonico*]. Qui concerne la *Pneumonie.* — Qui en est affecté. — Les remèdes propres aux maladies du poumon.

PNEUMONITE. s. f. [esp. *pneumonitis*]. La *Pneumonie.*

PNEUMONOCACE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et κακός, mauvais]. La pneumonie grave ou mortelle.

PNEUMONOCÈLE. s. f. [de πνεύμων, poumon et κηλή, tumeur]. Tumeur du poumon. — Les hernies pulmonaires.

PNEUMONOCHOLOSE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et χόλος, bile]. La pneumonie bilieuse (Eisenmann).

PNEUMONOLITHE. s. m. [de λίθος, pierre]. Les concrétions calcaires dans le poumon. — Les broncholithes.

PNEUMONOMALACIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et μαλακία, mollesse]. Le ramollissement pulmonaire.

PNEUMONOMANCIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et μαντεία, divination]. La docimasie pulmonaire.

PNEUMONOMÉLANOSE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et *mélanose*]. La *Mélanose pulmonaire.* — L'état noir du poumon ou *Anthracocis.*

PNEUMONOMÈTRE. s. m. [de πνεύμων, poumon, et μέτρον, mesure]. Appareil pour mesurer soit la capacité respiratoire, soit les mouvements de la cage thoracique. — *P. de Kentish.* Le *Pnéomètre.*

PNEUMONOMYCOSIS. s. f. [de πνεύμων, poumon, et μύκης, champignon] (Lebert). Développement dans les cavernes pulmonaires, dans les bronches, des mycéliums de *Penicillum* et de nombre d'autres Champignons y compris les Schizoycmètes.

PNEUMONOPHLÉBITE. s. f. La phlébite des veines pulmonaires.

PNEUMONOSARCIE. s. f. [de πνεύμων, poumon et σάρξ, chair]. L'hépatisation du poumon dans la péripneumonie des bêtes bovines, etc.

PNEUMONOSCOPE. s. m. [de πνεύμων, poumon, et σκοπεῖν, examiner; all. *Pneumoscop;* angl. *pneumoscope,* it. *pneumoscopio*]. Appareil pour étudier les bruits pulmonaires.

PNEUMONOSE. s. f. [de νόσος, maladie]. Les affections pulmonaires en général (Alibert).

PNEUMONOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. La dissection, l'anatomie du poumon. — La section chirurgicale de quelque portion du poumon hernié au travers d'une plaie de la paroi thoracique.

PNEUMONOPHYSE. s. f. Pièce en forme de corne de l'armure génitale mâle des Abeilles que de l'air fait s'ériger.

PNEUMOPLEURAL, ALE. adj. Qui procède du *Poumon* à la *Plèvre.*

PNEUMONOPLEURÉSIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et *pleurésie*]. L'inflammation de la plèvre pulmonaire.

PNEUMONOPYOTHORAX. [de πνεύμων, poumon, πῦον, pus, et θώραξ, thorax]. Faute au lieu de *Pneumapyothorax.*

PNEUMONORRHAGIE. s. f. L'hémorrhagie pulmonaire, l'apoplexie pulmonaire. — L'*Hémoptysie.*

PNEUMONORRHAGIQUE. s. f. Qui concerne la *Pneumonorrhagie.*

PNEUMONORRHÉE. s. f. La *Pneumonorrhagie.* — La supersécrétion de mucus soit pulmonaire, soit bronchique.

PNEUMONOSTOME ou **PNEUMOSTOME,** s. m. [de στόμα, ouverture]. Orifice respiratoire. — Stomate.

PNEUMONOTYPHUS. s. m. Pneumonie soit avec accidents typhoïdes, soit compliquant le *Typhus.*

PNEUMOPÉRICARDE. [de πνεύμων, poumon, et péricarde]. Faute au lieu de *Pneumapéricarde.*

PNEUMOPHLÉBITE. s. f. Pour *Pnenmonophlébite.*

PNEUMOPLEURÉSIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et πλευρά, plèvre; all. *Pneumopleuresie;* angl. it. et esp. *pneumopleuresia*]. Pour *Pneumonopleurésie.*

PMEUMOPYOTHORAX. [de πνεύμων, poumon, et πῦον, pus]. Faute au lieu de *Pneumapyothorax.*

PNEUMORRHAGIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et ῥήγνυσθαι, faire éruption; all. *Blutspucken;* angl. *pneumorrhage;* it. et esp. *pueumorragia*]. Pour *Pneumonorrhagie.*

PNEUMORRHÉE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et ῥεῖν, couler]. Pour *Pneumonorrhée.*

PNEUMOSARCIE. s. f. [de πνεύμων, poumon, et σάρξ, chair]. Pour *Pneumonosarcie.*

PNEUMOSE. s. f. [de πνεύμων, poumon; all. *Lungenübel, Lungenleiden;* angl. *pneumosis;* it. *pneumosi;* esp. *pneumosis*]. Pour *Pneumonose.*

PNEUMOTHORAX. [de πνεύμων; poumon, et θώραξ, poitrine; all. *Luftbrust;* it. *pneumotorace;* it. *pneumothorax*]. Faute au lieu de *Pneumatothorax.*

PNEUMOTOMIE. s. f. [de πνεύγων, le poumon, et τέμνειν, couper, disséquer; all. *Lungenzerlegung;* angl. *pneumotomy;* it. et esp. *pneumotomia*]. Pour *Pneumonotomie.*

PNEUMOTYPHOÏDE. s. f. La fièvre typhoïde pneumonique; l'état typhoïde se localisant sur le poumon, les symptômes et les lésions thoraciques étant dès le début prédominantes à côté de lésions intestinales nulles ou très peu prononcées.

PNEUMOTYPHUS. s. m. Pour *Pneumonotyphus.*

PNEUMUS. s. m. Le *Pneumus boldus,* Mol., Monimiacée du Chili.

PNEUSIMÈTRE. s. m. [de πνεῦσις, souffle, et μέτρον, mesure]. Sorte de *Pnéomètre* (Guillot).

PNIGALION. s. m. [πνιγαλίων, de πνίγειν, étonner]. Le *Cauchemar.*

POA. s. m. [de πόα, gazon]. Genre de Graminées. — Le *Paturin.*

POAYA. s. m. La *Borreria poaya,* D. C., Rubiacée vomitive.

POCHARD. s. m. — Z. La *Fuligula ferina,* L., Lamellirostre.

POCHE. s. f. — *P. à eau.* Le cinquième estomac des Caméliens entre la panse et le bonnet, cloisonné en godets ou réservoir à eau, qu'ils *sécréteraient* (Daubenton, Cuvier). — *P. des eaux* [all. *Wasserblase*]. Saillie que les membranes de l'œuf, détachées de la matrice et poussées, l'amnios surtout, avec son liquide, par des contractions de l'organe, font à travers le col utérin dilaté. — *P. inguinales.* Dépressions plus ou moins profondes de la peau des aines de certaines espèces d'Antilopes, *P.* pourvues de follicules enroulés volumineux de l'ordre des follicules sudoripares, à produit odorant, analogues à ceux du *Sinus biflexe.*

POCHETEAU. s. m. Le *Coliar.*

POCULIFORME. adj. [de *poculum,* coupe, et *forma*]. Qui est en forme de *Coupe.*

PODACACE. s. f. Pour *Podarthrocace* (Lobstein).

PODAGRAIRE. s. f. L'*Ægopodium podagraria,* L., Ombellifère.

PODAGRE. adj. et s. Celui qui est atteint de la *Goutte.*

PODAGRE. s. f. [*podagra*; ποδάγρα, de ποῦς, pied, et ἄγρα, proie; all. *Fussgicht;* angl. it. et esp. *podagra*]. La *Goutte aux pieds.*

PODAGRISME. s. m. L'état des *Podagres.*

PODALIQUE. adj. Comme *Pelvien.*

PODARTHROCACE. s. f. [*podarthrocace*, de ποῦς, ἄρθρον, articulation, et κάκη, maladie; all. *chronisches, Fussgelenkleiden;* it. *podartrocace*]. Inflammation des articulations du pied.

PODENCÉPHALE. s. m. [de ποῦς, pied, et ἐγκέφαλος, encéphale; all. *Stielhirn;* angl. *podencephalus;* it. et esp. *podencefalo*] (Geoffroy Saint-Hilaire). Genre de monstres dont le cerveau, situé hors du crâne, est pourvu d'une sorte de pédoncule.

PODEX. s. m. L'*Anus.*

PODICÈRE. adj. et s. [de ποῦς, pied, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes en forme de *Pied.* — **Z.** Genre d'Hémiptères.

PODICIPÈDE. adj. et s. [de *podex*, anus, et *pes*, pied]. Qui a les pieds près de l'anus. — **Z.** Les *Manchots*, Oiseaux.

PODISOMA. s. m. [de ποῦς, pied, et σῶμα, corps]. Le pédicelle des spores des *Puccinies.*

PODOBROMHIDROSE. s. f. [de ποῦς, pied, et *bromhidrose*]. La production de *sueur* plus ou moins abondante, par les follicules sudoripares de la plante des pieds particulièrement. L'odeur en est fade et pénétrante, spéciale, plus ou moins insupportable. Les rares et petites glandes sébacées des poils de la face dorsale du pied n'y mêlent pas de *sebum.* Les acides gras de celui-ci ne doivent par suite pas être considérés comme les principes odorants mis en liberté au contact de cette sueur.

PODOCARPE. s. m. [*Podocarpus*]. Genre de Conifères séparés des *Ifs* (*Taxus*).

PODOCARPIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{36}H^{22}O^{6}$) de la résine du *Podocarpus cupressina*, R. Br., Conifère.

PODOCARPUS. s. m. Comme *Podocarpe.*

PODOCÈRE. adj. et s. [de ποῦς, pied, et κέρας, corne]. Mieux que *Podicère.* — **Z.** Genre de Crevettines.

PODOCYSTE. s. m. [de ποῦς, pied, et κύστις, vessie]. Prolongement contractile de la partie postérieure du *pied* de l'embryon des Limaciens encore inclus dans l'œuf et présentant des formes diverses d'une espèce à l'autre (Jourdain).

PODODYNAIRE. adj. et s. [de ποῦς, pied, et δυνηρὸς, puissant]. Qui a les *pieds* forts. — **Z.** Aptère coureur.

PODOGYNE. s. m. [de ποῦς, pied, et γυνή, femme; all. *Fruchtknotenfuss*]. Gynophore charnu de quelques Rosacées fragariés, etc.

PODOLACHNITE. s. f. [de ποῦς, pied, et λάχνη, duvet]. Inflammation de la matrice unguéale des Ruminants.

PODOLOGIE. s. f. [de ποῦς, pied, et λόγος, discours; all. *Fussbeschreibung;* angl. *podology;* it. et esp. *podologia*]. Traité sur le *Pied.*

PODOMÈTRE. s. m. [de ποῦς, pied, et μέτρον, mesure; all. *Fussmesser;* angl. *podometer;* it. *podometro*]. Instrument pour la mesure du *Pied.*

PODOMÉTRIE. s. f. L'emploi du *Podomètre.*

PODOMÉTRIQUE. adj. Qui concerne la *Podomètrie.*

PODOPHRYE. s. m. La *Podophrya Lingbyei*, Clap. et Lach., *ex* Ehr. et autres, Protozoaires tentaculés ou suceurs se produisant par gemmes ciliées, infusoriformes se fixant et devenant immobiles. Plus tard les *P.* se reproduisent en outre par des gemmes tentaculées.

PODOPHTHALME. adj. et s. [de ποῦς, pied, et ὀφθαλμός, œil]. Qui a l'œil pédiculé.

PODOPHYLLE. s. m. Le *Podophyllum peltatum*, L. [angl. *mandrake may-apple*], Berbéridée des États-Unis d'Amérique.

PODOPHYLLEUX, EUSE. adj. [de ποῦς, pied, et φύλλον, feuille] (Bracy-Clark). La portion du *lit de l'ongle* ou *sabot* en rapport avec la *paroi* et présentant des feuillets qui s'engrènent avec les feuillets du tissu kéraphylleux du sabot sur les Solipèdes, les Ruminants, etc.

PODOPHYLLIN. s. m. Mélange de principes résineux et graisseux, matière active du *Podophylle*, en usage comme relâchant.

PODOPHYLLINE. s. f. Le *Podophyllin.*

PODOPHYLLITE. s. f. [de ποῦς, pied, et φύλλον, feuille; all. *Hufentzündung;* angl. *podophyllitis;* it. *podofillitide*]. Inflammation du tissu reticulaire ou *Podophylleux.*

PODOPLEGMATITE. s. f. [de ποῦς, pied, et πλέγμα, réseau]. Inflammation générale du tissu *Podophylleux.*

PODOSPERME. s. m. [de ποῦς, pied, et σπέρμα, graine; all. *Samenfuss;* angl. *podosperm;* it. *podospermo;* esp. *podosperma*]. Saillie du *Placenta* dans les Phanérogames servant d'attache à chaque graine.

PODOSTEMACÉ, ÉE. adj. et s. Pour *Podostemoné.*

PODOSTEMONÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Podostemon* ou *Podostemum.* — Famille de plantes séparées des Naïadées.

PODOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche pédiculée. — **Z.** Genre d'Holothurides.

PODOSTRABE. s. m. [ποδοστράβη]. Ancien instrument pour réduire les luxations.

PODOTHERME. s. m. (Petit). Thermomètre pour la mesure de la température des pédiluves.

PODOTROCHILITE s. f. [de ποῦς, pied, et τροχιλία, poulie]. Synovite podo-sésamoïdienne du cheval.

PODURE. s. m. [*Podura*, L.]. Genre d'Orthoptères thysanoures, à court appendice fourchu pour le saut sous l'abdomen.

POECILOCHROME. adj. [de ποικιλόχρωμος]. Bigarré quant à la couleur.

POECILOMORPHE. adj. [de ποικιλόμορφος]. Multiforme.

POECILOPE. adj. et s. [de ποικίλος, varié et ὤψ, œil]. Qui a des yeux divers. — **Z.** Section des Entomostracés.

POECILOPODE. adj. et s. [de ποικίλος, bigarré, et ποῦς, pieds]. Qui a les pattes dissemblables, bigarrées. — **Z.** Les *Xiphosures*, Crustacés.

POECILOPTÈRE. adj. et s. [ποικιλόπτερος]. Qui a les ailes bigarrées. — **Z.** Genre de Cicadaires.

POECILOTHRICHIE. s. f. [de ποικιλόθριξ, qui a les poils bigarrés]. La bigarure des poils.

POECILOTHRIQUE. adj. [de ποικιλόθριξ]. Qui a le pelage bigarré.

POÊLE. s. m. [all. *Ofen;* angl. *stove;* it. *stufa;* esp. *estufa*]. Appareil de chauffage en fonte.

POELETTE. s. f. — **M. C.** La *Palette.*

POERE. s. m. — **M. C.** Le *Bouquet.*

POGGE. s. m. Le *Savari.*

POGGIBONZI (Italie, Toscane). Source chlorurée sodique (7°).

POGONOCÈRE. adj. et s. [de πώγων, barbe, et κέρας, corne]. Qui a les antennes barbues. — **Z.** Genre de Coléoptères.

POGONOCHÈRE. adj. et s. [de χήρ, hérisson]. Qui a les poils; les pigments du hérisson. — **Z.** Genre de Coléoptères tétramères.

POGONOPHORE. adj. et s. [de φορός, qui porte]. Barbu. — **Z.** Genre de Coléoptères pentamères.

POGONOPODE. adj. et s. [de πώγων, barbe, et ποῦς, pied]. Qui a le pied poilu. — **Z.** Les Mytilacés.

POGOSTÉMON. s. m. Genre de Labiées du Malabar, etc.

POGROMNAÏA (Russie méridionale). Source minérale.

POIDS. s. m. [*pondus;* σταθμός; all. *Gewicht;* angl. *weight;* it. et esp. *peso*]. Somme ou résultante de toutes les actions que la pesanteur exerce sur un corps. — *P. moléculaire.* Pour obtenir le *poids moléculaire* d'un corps, il suffit de multiplier sa densité prise relativement à l'air par le chiffre 28,88. C'est dire que les *poids* moléculaires des corps sont donnés par leurs doubles densités prises relativement à la densité de l'hydrogène. — *P. spécifique.* Le *P. spécifique* est le rapport du *poids* d'un corps à son volume ou bien au *poids* d'un égal volume d'eau prise à 4°.

POIGNÉE. s. f. [all. *Handvoll;* angl. *handful;* it. *pugnette;* esp. *puñado*]. — **M. C.** Comme *Manipule.*

POIGNET. s. m. [*carpus;* καρπὸς; all. *Handwurzel;* angl. *wrist;* it. *giuntura;* esp. *muneca, puño*]. La région du carpe.

POIL. s. m. [*pilus;* θρὶξ; all. *Haar;* angl. *hair*; it. et esp. *pelo*]. Phanères filamenteux qui sortent de la peau et la recouvrent en totalité sur la plupart des Mammifères et spécialement quelques parties du corps humain seulement. Les *P.* quel que soit leur volume, ainsi que les plumes, sont des produits épidermiques s'élevant au-dessus de la papille du fond des *follicules* sous-cutanés d'où ils sortent. Dans chacun de ces produits on retrouve

l'homlologue des trois parties de l'épiderme qui tapissent aussi la face interne du follicule. Le *P.*, etc., ressemble à un relèvement cylindrique et dur de ces trois parties au-dessus de la papille et retenu fixé dans le follicule par le propre épiderme de celle-ci, auquel il adhère. Dans ce *relèvement* cylindrique, filamenteux, la moelle du *P.* correspond à la couche basilaire épidermique, la substance propre pileuse dure, très généralement la plus épaisse et colorée, répond à la couche de Malpighi et le mince épidermicule du *P.*, etc., se continue avec les cellules de la *couche cornée* folliculaire, continue elle-même avec la couche cornée extérieure cutanée. Quelles que soient d'une portion à l'autre du tissu ectodermique les différences dans les adhésions cellulaires réciproques et les changements de forme, partout cellules, noyaux et pigment granuleux ou homogène se retrouvent. Les dispositions précédentes rendent compte des particularités diverses de la couleur des *P.* qui tiennent celle-ci de la couche de Malpighi ou pigmentaire de l'épiderme qui les forme essentiellement. Sous ce rapport, comme au point de vue de leur provenance, ils ne sont pas des homologues de la substance propre des ongles et des cornes qui serait restée ou devenue libre, filamenteuse. Ces derniers en effet n'ont comme homologues de la moelle pileuse que leur couche basilaire et ce qu'elle laisse de ses cellules au-dessus du sommet des papilles dans les conduits qui les surmontent dans la corne épaissie. La couche de Malpighi qui forme la substance propre du *P.* n'a dans la corne que sa constitution ordinaire. La couche cornée formant essentiellement le tissu propre des cornes est sur les *P.* réduit à leur épidermicule de cellules minces sur une seule rangée. Tout *P.* est un filament cylindrique ou cylindroïde plus ou moins comprimé qui a deux extrémités, l'une libre ou *pointe*, l'autre profonde la *base* renflée ou non en *bouton*. La *racine* du *P.* est toute sa portion intrafolliculaire. Par la constitution de leur *base* les *P.* sont de trois sortes : 1° *à bouton* ou *tête bulbiforme;* 2° *à bouton claviforme;* 3° *sans bouton* ou *P.* du duvet; les *P.* des deux dernières sortes sont tous nés *bulbiformes* et le renflement correspondant à la *papille* folliculaire s'est atrophié en même temps que celle-ci disparaissait du côté du follicule. Tout poil, quelles que soient sa finesse ou son épaisseur, sa résistance, etc., sous l'état de piquant, etc., est formé ainsi : 1° de l'*épidermicule* superficiel, *épiderme* du poil ou *cuticule* à cellules minces, incolores hyalines sur une seule rangée; 2° de la *substance propre* ou *fondamentale* (dite parfois *corticale*) d'aspect homogène strié, mais composée de cellules soudées, insolubles dans la potasse, etc., conservant toutes leur noyau mince et allongé; ce sont elles qui sont imprégnées de la matière colorante du poil à l'état de granules pigmentaires près de la papille originelle; 3° dans l'axe du poil est le *canal médullaire*, plein de *moelle pileuse*, homologue de la couche basilaire épidermique. Après avoir été étendu de la papille originelle jusque près de la pointe du *P.* ce canal et son contenu deviennent nuls sur les poils du duvet; sur les poils *claviformes*, ils disparaissent du côté de la base avec parfois des interruptions sur le reste de la longueur. Comme pour les plumes ce sont les poils et piquants qui donnent de l'importance aux follicules en tant que point d'insertions musculaires résistants. D'autre part tout *P.* blanc est celui dont la substance propre a perdu le pigment contenu dans ses cellules correspondant à celles de la couche de Malpighi ou pigmentée de l'épiderme. — *P. blancs.* Ce sont des *P.* de remplacement des Mammifères dont la *substance propre* est née sans matière colorante, formée de cellules de la couche de Malpighi seule et de même pour les plumes. Ce sont encore des *P.*, des cheveux, qui après avoir été colorés ont perdu tout leur pigment graduellement résorbé, désassimilé. C'est ce qui arrive aux *P.* devenus à base *claviforme* qui avant de tomber par mue naturelle deviennent blanc dans le follicule et près de la peau en restant encore colorés au delà. Par anomalie souvent héréditaire ou en vieillissant cette décoloration s'étend sur toute la longueur de la substance propre d'un plus ou moins grand nombre de cheveux, des poils ou de tous. L'état de la moelle des poils n'est pour rien dans leur blancheur non plus que l'épidermicule. Le canal et sa moelle manquent en général dans la portion blanche des poils *claviformes* et dans ceux soit de la *phalacrose*, soit de la *laine* des Ruminants ou bien ils sont devenus très minces avec des interruptions. Le canal reste tel qu'à l'ordinaire sur les cheveux et les barbes blancs de l'homme, et autres *P.* La moelle reste formée de cellules grenues jaunâtres, polyédriques, soit plus ou moins pâles, soit naturellement plus ou moins brunes. La formation d'une mince couche d'air, interrompue ou non, entre la moelle et la substance pileuse (non dans celle-ci) est un fait fréquent, non constant, qui rend la moelle noire, opaque, et le *P.* plus blanc, plus brillant, sans causer la blancheur par elle-même. — *P. calcaires.* Les *P.* des Borraginées, des Verbénacées, des Synanthérées, Cucurbitacées, etc., qui sont remplis ou à peu près, par une masse cellulosique incrustée de calcaire, lequel disparaît dans l'obscurité comme les autres *Cystolithes.* — *P. chitineux.* Les minces filaments aigus ou non, etc., qui couvrent nombre des organes des Articulés, formés de chitine comme l'enveloppe chitineuse de ceux-ci et partant de leur derme. — *P. cystolithiques.* Les *P.* végétaux dont la cavité est plus ou moins remplie par des *Cystolithes.* — *P. du duvet.* Les plus répandus de tous les *P.*, restant les plus petits entre tous les autres des Mammifères, cheveux, barbes, sourcils, vibrisses, jarres, piquants, etc., pouvant n'être épais que de $0^{mm},01$ ou même moins et ne dépasser que peu la surface de l'épiderme pendant que le fond de leur follicule dépasse peu ou pas la face profonde du derme. Peu colorés ou incolores ils peuvent manquer de canal médullaire ou n'en avoir qu'un étroit, interrompu. De l'état bulbiforme leur base devient promptement claviforme et souvent tronquée. Ce sont des *P. de remplacement* dont les follicules, comme les leurs même se reproduisent à la manière de ceux-ci. Par erreur ils sont parfois confondus avec les *P. follets* ou *fugaces* ou premiers *P.* de la vie intra-utérine tous à peu près de longueur semblable, naturellement et nécessairement caducs; mais les *P. du duvet* ne muent pas plus, et peut-être moins, que les autres *P. de remplacement;* de plus ils persistent lors de la *phalacrose* sénile ou morbide, alors que continue également le bourgeonnement de l'épithélium de leurs follicules conduisant à la génération du follicule et de la papille sur laquelle naît le *P.* de duvet qui remplace chacun d'eux. Leur follicule, qui à la face est souvent comme un appendice d'une grosse glande sébacée, manque de glandes de cet ordre pour la plupart d'entre eux. — *P. follets* ou *fugaces. P.* de première *piliation*, de première production, dans les premiers apparus des follicules pileux arrivés sous le derme. De l'état bulbiforme leur base passe à l'état claviforme et ils tombent, au moins en partie, sur tous les Mammifères, avant la naissance. Ils sont remplacés ensuite par des *P.* proprement dits, des *P. du duvet*, etc., nés dans des follicules pileux de seconde génération, dérivant d'abord d'un bourgeon épithélial produit par les *Couches basilaire et de Malpighi* de l'épithélium des follicules nés les premiers. — *P. des plantes.* Productions dépendant ici encore de l'épiderme des parties qui en portent. Ils se présentent sous forme de prolongements fins, simples ou ramifiés; formés par une seule ou plusieurs cellules allongées et placées bout à bout. — *P. de remplacement.* Ceux des Mammifères qui succèdent aux *P. follets* pendant toute la durée de la vie, soit continûment en tombant après une période d'existence de longueur indéterminée, soit d'une époque à l'autre de mue annuelle comme pour le cas des plumes. Tout *P.* de remplacement se développe sur une papille pileuse de génération nouvelle au fond du follicule développé lui-même comme un bourgeon à l'aide et aux dépens de la couche basilaire et de la couche de Malpighi du follicule antécédent. Il en est ainsi pendant toute la durée de la vie sans qu'on connaisse absolument la durée de l'existence de chaque follicule et de chaque *P.* de remplacement. Mais jamais plus que pour les plumes un même follicule, une même papille du moins, n'est deux fois de suite le siège de la production de deux *P.* successivement. Jamais non plus il n'y a rien de comparable à tout cela dans le lit et la matrice des *ongles* et des *cornes.*

POILETTE. s. f. La *Palette.*

POILU, UE. adj. Pourvu de *Poils.*

POINCILLADE ou **POINCIANE**. s. f. La *Poinciana pulcherrima*, L., des Antilles, Papilionacée purgative.

POINT. s. m. [*punctum*; στιγμή; all. *Punkt*; angl. *point*; it. et esp. *punto*]. L'élément auquel on arrive (Bour) en concevant un corps divisé en parties de plus en plus petites, et dont les dimensions dans tous les sens peuvent être considérées comme plus petites que toute grandeur assignable; cet élément est connu sous le nom de *P. matériel*. En vertu de cette définition, on peut dire qu'un corps quelconque est composé de *P*. matériels infiniment petits. — *P. alvéolaire*. Bord alvéolaire du maxillaire supérieur sur la ligne médiane en avant. — *P. auriculaire*. Centre de l'orifice externe du canal auditif. — *P. brillants, mobiles, sautillants* ou *vibrants*. Mouvement brownien des spores de Schizomycètes faisant par erreur considérer celles-ci comme spécifiquement animées, de nature animale même. — **P.** *P. conséquents* [all. *Folgepunkt*; angl. *consequent pole*]. Pôle supplémentaire qui se trouve souvent formé entre les deux pôles principaux d'un aimant. — *P. de côté* [all. *Seitenstich*; it. *puntura*]. Douleur pongitive dans un lieu fixe et circonscrit des parois thoraciques ou des flancs soit pleurétique, soit pleurodynique. — *P. doré*. Suture chirurgicale avec un fil d'or. — *P. hystérogène*. Région de la peau, etc., qui diversement excitée détermine l'hystérie. — *P. identiques*. Ceux de chaque rétine où doit venir se faire l'image d'un objet pour que cet objet soit vu simple. — *P. lacrymaux*. Petits orifices, au nombre de deux, le *supérieur* et l'*inférieur*, suivant la paupière à laquelle ils appartiennent, qui occupent le centre d'un tubercule arrondi, placé à trois millimètres environ de la commissure interne des paupières : ce sont les orifices toujours béants des conduits lacrymaux. — *P. malaire*. Le tubercule de la face externe de l'os malaire. — *P. mentonnier*. Bord inférieur du maxillaire inférieur au milieu et en avant. — *P. métopique*. *P*. situé sur la ligne médiane entre les deux bosses frontales. — *P. nasal*. Milieu de la suture naso-frontale à la racine du nez. — *P. névralgique* et *P. douloureux*. La douleur en un *P*., causée par la pression, la percussion, etc., indiquant la nature et le siège d'une lésion, l'espèce même de nerf qui est le siège de la lésion causant une douleur névralgique. — *P. d'ossification* [*punctum ossificationis*]. La première portion de substance osseuse, visible à l'œil nu, sous forme de *P*. ou de tache blanchâtre, qui se montre au sein du cartilage précédent un os, ou sans qu'il y ait cartilage préexistant. — *P. pleurétique*. Le *P*. de côté qui dans la pleurésie arrête le mouvement d'inspiration et considéré comme dû à l'état de sensibilité pathologiquement survenu dans la plèvre enflammée. — *P. de repère* ou *de ralliement*. Les parties saillantes de la région où l'on opère, sur lesquelles on se guide pour découvrir une artère, etc. — *P. sous-nasal*. Milieu du bord inférieur des narines antérieures. — Base de l'épine nasale. — *P. sus-orbitaire*. L'*Ophryon*. — *P. de suture*. L'ensemble représenté par le trou pratiqué par une aiguille dans les deux lèvres d'une plaie avec l'anse et le nœud du fil qui tient celles-ci rapprochées.

POINTARD. s. m. Le *Pilet*.

POINTE. s. f. [all. *Spitz*; angl. *point*, *tack*; it. et esp. *punta*]. — **A.** *P.* ou *sommet du cœur*. Partie inférieure du cœur formée par la réunion des deux ventricules qui est indiquée par un sillon. Elle est dirigée en avant, en bas et à gauche; elle répond à l'intervalle des cartilages des cinquième et sixième côtes. Formée presque uniquement par les fibres communes au moment où elles pénètrent dans le ventricule gauche. — *P. de culotte*. La partie supérieure des muscles fessiers du bœuf. — *P. de feu*. La cautérisation au cautère conique. — *P. de hernie*. Se dit d'un viscère hernié dans l'anneau ou orifice interne du canal inguinal dans lequel elle ne fait que s'engager.

POINTILLAGE. s. m. — **M. C.** Variété de massage.

POINTILLÉ, ÉE. adj. [*puncticulatus*; all. *punctirt*; angl. *pricked*; it. *puntiggiato*]. Corps dont la surface est garnie de petits *P*. enfoncés, rapprochés. — **M. C.** La rougeur phlegmasique ou hémorrhagique produite par une accumulation de petits *P*. rouges, dus à des épanchements sanguins capillaires rapprochés les uns des autres.

POIRE. s. f. [*pirum*; all. *Birne*; angl. *pear*; it. et esp. *pera*]. Mélonide du poirier, en général. — *P. d'anchois*. Le fruit charnu bacciforme comestible des *Grias*, Myrtacées lécythidées de la Jamaïque. — *P. d'avocat*. Drupe de l'*Avocatier*. — *P. pierreuses*. L'état dû aux concrétions dures résistant à la dent, non colorées, de quelques dixièmes de millimètre à plusieurs millimètres de diamètre, se trouvant çà et là dans le sarcocarpe de certaines *P*., durant quelques années spécialement. Leur dureté ne provient pas de la présence d'incrustations calcaires. Elles sont formées de groupes de cellules polyédriques à angles arrondis, peu allongées, remarquables par l'épaisseur et la résistance de leur paroi. La cavité cellulaire centrale est étroite, plus ou moins longue; de minces prolongements se dirigent vers la surface cellulaire, qu'elles n'atteignent pas, partent de la cavité et lui donnent un aspect étoilé. Bien que sans couleur ces cellules sont analogues aux cellules de l'endocarpe, noyau des drupes des Rosacées.

POIRÉ. s. m. [all. *Birnmost*; angl. *perry*; it. *sidro di pere*]. Liqueur alcoolique obtenue par écrasement, pression et fermentation de poires âpres peu propres à l'alimentation.

POIREAU. s. m. [*porrus* ou *porrum*; ἀκροχόρδων; all. *Warze*; angl. *wart*; it. *porro*; esp. *puerro*]. **B.** Le *Porreau*. — **M. C.** Excroissance verruqueuse développée spécialement aux mains, qui est une hypertropie du derme, et de ses papilles soulevées, allongées dont la surface est tantôt lisse, tantôt inégale et raboteuse. Cela est en raison de l'état plus ou moins hypertrophié et irrégulièrement desquamé de l'épiderme correspondant de la couche cornée surtout. — *P. de mer*. La *Durvillæa utilis*, Bory de St-Vincent, Algue phæosporée du Chili riche en mucilage alimentaire.

POIRÉE. s. f. [all. *Mangold*; angl. *white beet*; it. *bieta*; esp. *acelga*]. La *Beta cicla hortensis*, L., Chénopodée de culture.

POIRIER. s. m. [all. *Birnbaum*; angl. *peartree*; it. *pero*; esp. *peral*]. Le *Pirus communis*, L., Rosacée pomacée dont on compte plusieurs centaines de variétés. — *P. des Indes*. Le *Psidium pomiferum*, L., Myrtacée de l'Amérique du Sud à baie alimentaire. — *P. sanger*. Le *Pirus nivalis*, Jacquin, *P*. à fruits acerbes donnant le *Poiré*; il est voisin du *Pirus communis*, L.

POIS. s. m. Le *Pisum sativum*, L. [πίσος; all. *Erbse*; angl. *pea*; it. *pisello*; esp. *guisante*], Papilionacée dont les graines sont farineuses. — *P. d'Angola*. Les graines alimentaires du *Cytisus cajan*, L., Papilionacée de l'Inde et de l'Afrique. — *P. à cautère* [all. *Fontanellkügelchen*, *Erbse*]. Petites boules faites avec la racine d'iris de Florence, que l'on mettait dans l'exutoire connu sous le nom de *Cautère*. — *P. chiche*. Le *Cicer arietinum*, Légumineuse papilionacée. — *P.-corail*. Le *Condoris*. — *P. cornu*. La *Jarosse*. — *P. à gratter*. La *Mucuna pruriens*, L., Papilionacée. — *P. sucrin*. La graine des *Ingra*, Légumineuses mimosées.

POISON. s. m. [*toxicum*, *venenum*; τοξικόν, φάρμακον; all. *Gift*; angl. *poison*; it. *veleno*; esp. *veneno*]. Les substances qui, introduites dans l'économie animale, soit par l'absorption des follicules cutanés, soit par la respiration, soit par les voies digestives, peuvent, en se fixant aux parties constitutives des humeurs ou des tissus, troubler d'une manière soit temporaire soit permanente leur état d'organisation, leurs propriétés, les actes de l'économie ou causer la mort. — Les *P*., les *venins*, les *virus* et les *miasmes* constituent quatre ordres de corps, tous nuisibles, mais très différents par leur constitution et leur mode d'agir. Les *P*. sont des corps cristallisables ou volatils sans décomposition, d'origine minérale et d'origine organique, ou les sucs des plantes qui les renferment. Ils agissent en s'unissant, molécule à molécule, aux principes immédiats des humeurs et des tissus vivants, dont ils modifient ainsi la constitution ou qu'ils décomposent. Ils agissent plus particulièrement sur tel ou tel tissu, selon la nature des principes immédiats qui constituent le tissu et selon leur nature propre, c'est-à-dire selon leur affinité pour ces principes à la manière des principes naturellement assimilables. Leur action cesse lorsque cette combinaison n'a pas causé la mort, au fur et à mesure qu'ils participent aux actes de désassimilation des éléments anatomiques (Ch. Robin). — *P. morbides*. Les Schizomycètes supposés spécifiquement pathogéniques. — *P. morbifiques*. Mauvaise dénomination des Schizomycètes trouvés

dans les autopsies et considérés comme ayant une action spécifiquement et éternellement pathogénique.

POISSÉ, ÉE. adj. et s. Qui est comme enduit ou mêlé de *Poix.*

POISSON. s. m. [*piscis;* ἰχθὺς; all. *Fisch;* angl. *fish;* it. *pesce;* esp. *pescado*]. Cinquième classe des Vertébrés, à tête volumineuse, continue avec un corps allongé, cylindrique, ellipsoïde ou aplati de haut en bas ou latéralement; à peau nue ou tapissée d'écailles, etc.; respiration branchiale; ovipares ou ovovivipares. On en compte environ treize mille cinq cents espèces. — Comme pour tous les autres Vertébrés, les *P.* sortent de l'œuf avec des membres ou nageoires, possédant leur situation, leurs insertions et leur grandeur relatives; sans qu'il en naisse ensuite de nouvelles; sans génération ultérieure de plus de pièces ou rayons les agrandissant, etc., contrairement à ce qui a été avancé; sans modification quelconque qui, de leur développement régulier, tende à faire quelque chose d'analogue à une métamorphose. Le seul cas qui se présente est celui de leur arrêt de développement à compter de cette époque ou plus tard, et même de leur atrophie sur quelques Syngnathes, etc. — *P. d'argent.* Le *Mulet.* — *P. lune.* La *Môle.* — Le *Chrysotus.* — *P. royal.* Le *Fegaro.* — Le *Chrysotus lampris* ou *Zeus luna,* ou *regius,* Acanthoptérygien à taches argentines sur le dos. — *P. de saint Pierre.* La *Poule de mer.* — *P. volant.* Le *Trigla volitans,* Bloch, ou *Dactylopterus communis,* Cuv. et Val., Acanthoptérygien. — L'*Exocetus volitans,* Bloch, et surtout l'*Exocetus exiliens,* Bloch, ou *Mugil alatus,* Rondelet, Malacoptérygiens.

POITRAIL. s. m. [all. *Brust;* angl. *poitrel;* it. *petto del cavallo,* esp. *pecho*]. Région antérieure de la poitrine située entre les deux angles des épaules, et ayant pour milieu ou base la partie antérieure du sternum.

POITRINAIRE. adj. et s. [all. *schwindsüchtig*]. Qui est atteint d'une maladie de poitrine. — *Phthisique.*

POITRINE. s. f. [*pectus;* θώραξ; all. *Brust;* angl. *breast;* it. *petto;* esp. *pecho*]. Partie du tronc qui loge les poumons, avec les principaux organes de la circulation. Sa cavité est séparée de celle du ventre par le diaphragme. Le squelette de la poitrine est celui du thorax, de sa portion antéro-latérale surtout représentée par les côtes, le sternum et les clavicules. — Maniement impair, commun aux deux sexes, placé à la partie antérieure du sternum réprésenté surtout par le tissu cellulaire placé entre la face interne de la peau et la couche musculaire du thorax.

POIVRE. s. m. [*piper;* πέπερι; all. *Pfeffer;* angl. *pepper;* it. *pepe;* esp. *pimienta*]. La baie desséchée de diverses espèces du genre *Piper* (Pipéracées). — *P. d'Amérique, des Antilles* ou *du Pérou.* Le *Schinus molle,* L., Térébinthacée anacardiée, aromatique, stimulante, naturalisée dans le centre de l'Europe. — *P. de bétel.* Le *Bétel.* — *P. cubèbe.* Drupe desséchée du *Piper cubeba,* L., fils. Il est plus gros que le *P. noir.* — *P. d'eau.* La *Renouée.* — *P. enivrant.* Le *Piper methysticum,* Forst. — *P. d'Ethiopie.* L'*Habzeli.* — *P. de Guinée* ou *d'Inde.* Le *Piment.* — *P. de la Jamaïque.* Le *Piment.* — *P. long.* Drupe du *Piper longum,* Rumphius (*Chavica officinarum,* Miquel), cueillie avant sa maturité et desséchée. — Le *P. noir* et le *P. blanc* (*Piper nigrum* et *album*) proviennent tous deux du *Piper nigrum,* L., plante sarmenteuse de Java et de Sumatra. — *P. à queue.* Le *P. cubèbe.* — *P. de Thévet.* Le fruit drupacé du *Pimenta acris,* H. B., Myrtacée.

POIVRETTE. s. f. La poudre piquante des graines de la *Nigelle.*

POIVRIER. s. m. [*Piper,* L.]. Genre de Pipéracées, herbes grimpantes des régions chaudes. — *P. d'Amérique, des Antilles* ou *du Pérou.* Le *Schinus molle,* L., Térébinthacée.

POIX. s. f. [*pix;* πίσσα; all. *pech;* angl. *pitch;* it. *pece;* esp. *pez*]. Matière résineuse obtenue des Conifères. — *P. blanche, jaune* ou *de Bourgogne.* La *P.* fondue au feu et passée à travers un lit de paille. — *P. commune* ou *noire* (*pix nigra*). Elle se prépare sur les lieux mêmes où croissent les pins et les sapins, en brûlant les filtres de paille qui ont servi à la préparation de la térébenthine et du galipot, ainsi que les éclats provenant des entailles faites aux arbres. On recueille le produit dans des cuves en partie remplies d'eau; une partie demi-solide gagne le fond, c'est la *P. noire,* une autre partie liquide surnage, c'est le *Pissélæon.* — *P. minérale.* Le *Pissasphalte.* — *P. navale* ou *bâtarde.* Mélange de brai sec, de *P. noire* et de goudron. — *P. résine.* La *Térébenthine commune.*

POIZOU (Vienne). Source sulfurée calcique (9°).

POJAN (Transylvanie). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

POLACHAINE. s. m. Fruit formé de deux ou d'un plus grand nombre d'achaines, soudés mais distincts les uns des autres et séparables chacun avec une loge distincte, comme dans les Ombellifères, etc.

POLAIRE. adj.—A. Qui concerne les *Pôles* d'une sphère, d'une cellule sphérique ou sphéroïdale.

POLARIMÈTRE. s. m. [all. et angl. *Polarimeter;* it. *polarimetro*]. Appareil destiné à déterminer si un corps dévie le plan de polarisation à droite ou à gauche, et de combien de degrés il le fait tourner.

POLARISATEUR, TRICE. adj. et s. Qui *Polarise.* — Le *Prisme de Nicol.*

POLARISATION. s. f. [all. *Polarisirung;* angl. *polarisation;* it. *polarisazione;* esp. *polarizacion*]. Mot qui sert à désigner en physique le phénomène se manifestant quand un mouvement moléculaire rectiligne et complexe se trouve arrêté dans sa direction. — *P. électrique.* Diminution d'intensité subie par le courant de la pile quand l'action de ce courant sur le liquide amène le dégagement de gaz sur l'électrode positive. Ce gaz était de l'hydrogène on obtient l'atténuation de la polarisation en interposant des corps avides de l'hydrogène entre le zinc et le charbon, ou électrode positive, dans la pile. — *P. lumineuse.* Propriété secondaire de la lumière, caractérisée par une *modification de son intensité* variant avec l'angle d'*incidence* et avec l'angle de *réfraction.* Cette modification, la *P.* est obtenue par *réflexion* d'une part, et par *réfraction* de l'autre. — *P. chromatique.* Le fait pour la lumière blanche polarisée de sortir colorée d'un corps qu'elle a traversé, alors qu'il en est qui sont inactifs à cet égard. — *P. lamellaire.* Le cas dans lequel la disposition lamellaire d'un corps fait qu'il produit sur la lumière polarisée des phénomènes d'interférence qui font qu'elle est colorée après les avoir traversés, alors que la substance même de chaque lamelle reste inactive sur la lumière polarisée. — *P. moléculaire.* Le cas dans lequel un corps, en raison de sa constitution moléculaire, qui est la réfringence, donne avec la lumière polarisée qui le traverse deux images d'intensité différente.

POLARISCOPE. adj. et s. m. Les instruments qui servent à reconnaître si la lumière est polarisée et quel est son angle de polarisation.

POLARISÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Polarisation.* — Tout faisceau de lumière est dit polarisé quand au sortir d'un cristal biréfringent, il donne deux images d'une intensité différente, intensité variant avec la position de celles-ci.

POLARISEUR. s. m. Appareil de *Polarisation.* — Le *Prisme de Nicol.*

POLARISTROBOMÈTRE. s. m. Appareil pour mesurer le pouvoir optique rotatoire d'une dissolution sucrée.

POLARITÉ. s. f. [all. *Polarität;* angl. *polarity;* it. *polarità;* esp. *polaridad*].—P. Propriété des éléments d'une pile à courants variable qui consiste dans la création d'un courant secondaire à direction inverse de celle du courant primitif et tendant à détruire celui-ci.

POLDER. s. m. Terrains soumis à la culture après avoir été préservés par des digues contre l'envahissement de la mer qui les a déposés.

PÔLE. s. m. [*polus;* πόλος; all. *Pol;* angl. *pole;* it. et esp. *polo*]. Chacune des deux extrémités de l'axe rationnel autour duquel la terre tourne sur elle-même. — *P. de l'aimant.* Les extrémités des deux parties dans lesquelles se partage une ligne moyenne qui est tracée sur la longueur d'un aimant, et dont les points n'exercent aucune action attractive. — *P. d'une pile.* Les deux points opposés de cette pile, qui manifestent des actions contraires.

POLE. s. f. — Z. Le *Pleuronectes cynoglossus*, L., Pleuronecte à dos brun rouge.

POLEMBRYONIE. s. f. [de πολὺς, plusieurs, et ἔμβρυον, embryon]. La présence de plus d'un embryon dans une graine.

POLEMBRYONNÉ, ÉE. adj. La graine qui a plus d'un embryon.

POLÉMOINE. s. f. [*Polemonium*, L.]. Genre de Polémoniacées.

POLÉMONIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Polémonium*. — Famille de dicotylédones séparées des Campanulacées. Ovaire triloculaire, style trifide. Fruit capsulaire. Graine albuminée, à embryon droit, foliacé.

POLENTA ou **POLENTE.** s. f. [ἄλφιτον; it. *polenta*]. Gâteau de farine d'orge grillée ou de *Maïs*.

POLÉXOSTYLE. s. m. Le *Microbase*.

POLICE. s. f. — *P. médicale* ou *sanitaire* [all. *Medicinalpolizei;* angl. *medical police*]. Tout ce qui se rapporte à la conservation de la santé dans les villes et durant les épidémies, pour les mesures à prendre lors des inhumations, etc., et qui se traduit en mesures précises hygiéniques et médicales, exigeant l'intervention des indications d'un ou de plusieurs médecins.

POLICLINIQUE. s. f. [de πόλις, ville, et *clinique*]. Clinique qui se fait dans la ville et non dans l'hôpital.

POLIÈNE. s. m. ($C^6H^6Az^6$). Composé obtenu en chauffant le sulfocyanate d'ammoniaque à 300°.

POLIOSE. s. f. [*poliosis;* πολίωσις]. La canitie morbide, non sénile. C'est le cas dans lequel la substance propre des cheveux ou autres poils, perd ses granules pigmentaires noirs ou autres principes colorant leur substance propre par union molécule à molécule, durant quelque maladie, dont la résorption a lieu de la base folliculaire vers la pointe restant plus ou moins colorée. C'est aussi le cas dans lequel, comme dans la canitie sénile, quelle qu'ait été la couleur des cheveux ou autres poils antécédents, les poils nouveaux de remplacement naissent composés d'une substance propre incolore, réfléchissant la lumière en blanc. Le canal médullaire et son contenu sont du reste tels que dans les poils blancs normaux ou atteints de canitie. On rattache parfois à la *P.* les cas dans lesquels une petite portion des cheveux ou de la barbe poussent naturellement blancs constitués par anomalie, héréditaire ou non comme il vient d'être dit.

POLISTE. s. m. [*Polistes*, Latz.]. Genre d'Hyménoptères vespidés.

POLLACH. s. m. Le *Gadus pollachius*, L., Gadoïde marin à pointe mousse sur l'opercule.

POLLAKIURIE. s. f. [de πολλάκις, souvent, et οὐρεῖν, urine]. La fréquence de la miction quelle qu'en soit la cause.

POLLEN. s. m. [*pollen*, farine fine; all. *Blüthen-staub;* angl. *pollen;* it. *polline;* esp. *polen*]. Cellules sous l'aspect d'une poussière jaunâtre, qui se développent dans l'intérieur des loges de l'anthère, le plus souvent libres ou enchaînées par des filaments mucilagineux grêles, quelquefois agglomérées et soudées en masse. Les *grains de P.* sont des éléments anatomiques fécondateurs des Phanérogames homologues des spermatoblastes, l'endhyménine, le boyau pollinique et la favilla étant les homologues des spermatozoïdes mêmes. A l'extérieur chaque *cellule* ou *grain de P.* est limité par l'*exhyménine*, membrane mince, rigide, résistante, dont, suivant les espèces, la surface extérieure est lisse, couverte de lignes réticulées, de ponctuations, de saillies papilliformes, spiniformes, d'orifices operculés saillants ou non, etc., par lesquels fait hernie l'endhyménine lors de la fécondation. Ces cellules sont d'une espèce à l'autre globuleuses, diversement polyédriques à faces plus ou moins nombreuses, ou en bissac, en baguette, etc. Elles ne forment pas des granules de *poussière pollinique*, mais des *masses polliniques* sur les Asclépiadées, les Orchidées, etc., lorsque la paroi de l'ovule mâle dont le contenu s'est segmenté en autant de cellules polliniques, persiste autour de l'amas de celles-ci.

POLLÉNINE. s. f. [all. et angl. *Pollenin;* it. *pollenina;* esp. *polenina*]. Résidu de la poudre de lycopode épuisée par l'eau, l'alcool et la potasse.

POLLICIAL, ALE. adj. [de *pollex*, le pouce]. Qui concerne le *Pouce*, ses mouvements, etc.

POLLICIPÈDE. adj. et s. [de *pollex*, le pouce, et *pes*, pied]. Qui a le pouce pour pied; qui marche sur le pouce. — Z. Le *Pouce-pied*.

POLLINEUX, EUSE. adj. [de *pollen*, farine]. Pulvérulent. — Qui ressemble au *Pollen*.

POLLINIDE. s. f. *Spermatie*.

POLLINIE. s. f. Masse pollinique solide des Asclépiadées, des Orchidées, etc.

POLLINIFÈRE. adj. Qui contient le *Pollen*.

POLLINIQUE. adj. Qui concerne le *Pollen*.

POLLINISATION. s. f. La dissémination du *Pollen* hors des anthères et les modes d'après lesquels elle s'opère pour que celui-ci arrive sur le *stigmate*.

POLLUTION. s. f. [*pollutio*, de *polluere*, polluer; ἐξονείρωσις; all. et angl. *Pollution;* it. *polluzione;* esp. *polucion*]. Le fait même de l'émission du sperme, de l'*éjaculation*, qui en aucun cas n'est volontaire, normalement ni pathologiquement et n'est pas davantage une excrétion. — *P. nocturne*. Le cas où l'émission du contenu des vésicules séminales produite durant le sommeil, les rêves, hors de tout coït ou de masturbation.

POLLUX. s. m. Minéral de l'île d'Elbe, qui contient 34 pour 100 d'acide de cæsium (Pisani).

POLY. [de πολὺς, plusieurs, beaucoup]. Préfixe des mots se rapportant au nombre, à l'augmentation du nombre des objets.

POLYACHAINE. s. m. [de α priv., et χαίνειν, ouvrir]. Fruit formé par réunion de plusieurs *Achaines* (Araliacées, etc.). — Le *Polachaine*.

POLYACIDE. adj. Les bases dont une molécule sature plusieurs molécules d'acide.

POLYADELPHE. adj. [de ἀδελφός, frère; all. *vielbrüderig;* angl. *polyadelphous;* it. *poliadelfico;* esp. *poliadelfo*]. Fleur dont les étamines sont soudées par leurs filets en plus de deux faisceaux.

POLYADELPHIE. s. f. [all. *Vielbrüderigkeit;* angl. *polyadelphia;* it. et esp. *poliadelfia*]. Classe des Phanérogames dont les étamines sont polyadelphes.

POLYAKÈNE. Faute au lieu de *Polyachaine*.

POLYAMIDE. s. f. Les albuminoïdes, mélange complexe d'amides primaires (ou nitriles) de la leucine, de la taurine, du glycocolle et soit des acides gras soit de l'acide benzoïque ou acides à quatre équivalents d'oxygène.

POLYANDRE. adj. [ἀνήρ, homme; all. *vielmännerig;* angl. *polyandrous;* it. *poliandrico;* esp. *poliandro*]. Fleur dans laquelle on compte vingt étamines ou plus.

POLYANDRIE. s. f. [all. *Vielmännerigkeit;* angl. *polyandry;* it. et esp. *poliandria*]. Classe et ordre des Phanérogames qui ont plus de vingt étamines insérées sous un pistil simple ou multiple.

POLYANDRIQUE. adj. [all. *polyandrisch;* angl. *polyandric;* it. et esp. *poliandrico*]. Qui concerne la *Polyandrie*.

POLYANTHE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et ἄνθος, fleur; all. *vielblumig;* angl. *polyanthous;* it. *polianto;* esp. *poliantes*]. Plante qui produit beaucoup de fleurs.

POLYARTHRITE. s. f. [de *arthrite*]. Arthrite de plusieurs articulations à la fois. — *P. vertébrale*. L'arthrite sur plusieurs disques intervertébraux.

POLYATOMICITÉ. s. f. Qualité des composés chimiques qui sont *Polyatomiques*.

POLYATOMIQUE. adj. [de ἄτομος, atome]. Se dit d'un corps susceptible de se combiner en même temps avec plusieurs éléments ou radicaux monoatomiques.

POLYBLASTE. s. m. [de βλάστη, germe, bourgeon]. L'ovule mâle encore couvert des *spermatoblastes* en provenant par gemmation.

POLYBLENNIE. s. f. [de βλέννα, mucosité; all. *Verschleimung;* angl. *polyblennia;* it. *poliblennia*]. Supersécrétion muqueuse.

POLYBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchies]. Qui a de nombreuses branchies. — Z. Les Nudibranches.

POLYCARPE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et καρπός, fruit; all. *fruchtreich;* angl. *polycarpous;* esp. *policarpo*]. Qui porte des fruits nombreux.

POLYCARPÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Polycarpe*. — B. Section des Caryophyllées.

POLYCARPIEN, ENNE. adj. [de καρπός, fruit]. Le végétal qui donne des fruits pendant plusieurs années successivement.

POLYCÉPHALE. s. m. [de κεφαλη, tête]. (Zederer) Pour *Echinocoque* et *Cœnure*.
POLYCÉPHALE. adj. [de κεφαλὴ, tête; all. *vielköpfig;* angl. *polycephalous;* it. et esp. *policefalo*]. Qui a plusieurs têtes ou capitules.
POLYCÉPHALOCYSTE. s. m. Comme *Cœnure*.
POLYCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne]. Qui a les tentacules nombreux. — **Z**. Section des Nudibranches.
POLYCHOLIE. s. f.]de χολὴ, bile; all. *Gallsucht;* angl. *polycholia;* it. et esp. *policolia*]. Supersécrétion biliaire.
POLYCHORIONIDE. s. f. [de χόριον, peau]. Le fruit polyachaine des Renoncules et des Potentilles.
POLYCHRESTE. adj. [*polychrestus;* πολύχρηστος, de χρηστὸς, bon, utile; all. *wirksam, wirkend;* angl. *polychrest;* it. et esp. *policresto*]. Les médicaments auxquels on attribuait une multiplicité d'effets.
POLYCHROÏQUE. adj. Qui peut présenter plus de deux couleurs, suivant le sens dans lequel la lumière pénètre l'objet. — Qui est de plusieurs couleurs
POLYCHROÏSME. s. m. [de χροά, couleur; all. *Polychroismus;* angl. *polychroism;* esp. *policroismo*]. La possibilité de présenter des teintes diverses suivant la direction de la lumière transmise. — Le fait de posséder plusieurs couleurs distinctes.
POLYCHROÏTE. s. f. [de χροΐζειν, colorer; all. *Polychroït;* angl. *polychroitum;* esp. *policroita*] (Bouillon-Lagrange et Vogel). Matière colorante impure du safran.
POLYCHROMATIQUE. adj. [de πολύς, beaucoup, et χρῶμα, couleur]. Comme *Polychroïque*.
POLYCHROME. adj. et s. m. [de χρῶμα, couleur]. Corps cristallin trouvé dans le *Quassia* donnant à l'eau des nuances diverses. — **P**. Comme *Polychroïque*.
POLYCHROMIQUE. adj. Pour *Chrysamminique* (acide). — **P**. Comme *Polychrome*.
POLYCLADIE. s. f. [de κλάδος, branche]. Les rameaux grêles plus ou moins nombreux des exostoses du tronc des arbres.
POLYCLINIQUE. s. f. [de πολὺς, plusieurs, et *clinique*]. Clinique qui reçoit des maladies d'ordres divers.
POLYCLONE. adj. [de κλὼν, rameau]. Qui a plusieurs branches ou rameaux. — Pour *Multipolaire, Multifide*.
POLYCORÉE. s. f. [de κόρη, pupille]. La présence anormale ou pathologique de plusieurs ouvertures pupillaires dans l'iris, généralement sous forme de fentes irrégulières.
POLYCORIE. s. f. [de κόρη, pupille]. Pour *Polycorée*.
POLYCOTYLAIRE. adj. et s. [de κοτύλη, ventouse]. Qui est pourvu de plusieurs ventouses.
POLYCOTYLÉDONAIRE. adj. Qui est pourvu de plusieurs cotylédons au placenta. — Comme *Polycotylédone*.
POLYCOTYLÉDONE. adj. et s. [de κοτυληδὼν, cotylédon; all. *viellappig;* angl. *polycotiledonous;* esp. *policotiledon*]. Qui a plusieurs cotylédons, plus de deux cotylédons.
POLYCONYLÉDONIE. f. f. La présence de plus de deux cotylédons, de plusieurs cotylédons.
POLYCROTE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et κρότος, battement]. Qui présente des battements nombreux.
POLYCROTISME. s. m. L'état du pouls qui est *Polycrote*.
POLYCYSTINE. s. f. [de κύστις, vessie]. Groupe de Protozoaires radiolaires à test vacuolé.
POLYCYTIQUE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et κύτος, cavité, cellule]. Comme *Pluricellulaire*.
POLYDACTYLE. adj. et s. [de δάκτυλος, doigt; all. *vielfingerig;* angl. *polydactilous;* it. *polidattilo;* esp. *polidactilo*]. Qui a des doigts surnuméraires. — **A**. Qui a plusieurs doigts aux extrémités, par opposition à *Monodactyle* ou *Solipède*.
POLYDACTYLIE. s. f. Anomalie du *Polydactyle*. — L'état de ce qui est opposé à la *Monodactylie*.
POLYDIPSIE. s. f. [de δίψα, soif; angl. *polydipsia;* it. et esp. *polidipsia*]. Soif répétée.
POLYEMBRIONIE. f. f. Pour *Polembryonie*.
POLYEMBRIONNÉ, ÉE. adj. Pour *Polembryonné*.
POLYGALA. s. m. [all. *Kreuzblume;* angl. *milk wort;* it. et esp. *poligala*]. Genre de *Polygalées* astringentes. — *P. de Virginie*. Le *Polygala senega*, L. — *P. vulgaire*. Le *Polygala vulgaris*, L., qui croît en France.
POLYGALACTIE. s. f. [de γάλα, lait]. Supersécrétion laiteuse.
POLYGALÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Polygala*, — Famille de dicotylédones à feuilles simples, sans stipules. Fleurs hermaphrodites irrégulières, huit étamines monadelphes, ou deux à quatres libres; graines arillées, etc.
POLYGALINE. s. f. [angl. *poligaline*]. La *Saponine*.
POLYGALIQUE. adj. Qui se rapporte au *Polygala*, à la *Polygaline*.
POLYGAME. adj. [de πολὺς, beaucoup, et γάμος, noces; all. *polygamisch;* angl. *polygamous;* it. et esp. *poligamo*]. — **B**. Qui donne à la fois des fleurs hermaphrodites et des fleurs unisexuées, savoir des fleurs hermaphrodites et des fleurs mâles sur un seul pied; des fleurs hermaphrodites sur un individu, et des mâles sur un autre; des fleurs hermaphrodites et des fleurs femelles sur un même pied, etc. — **Z**. Le mâle des animaux qni s'accouple avec plusieurs femelles de son espèce dans la même année ou d'une année à l'autre. — La femelle qui prend un mâle différent lors de chaque fécondation.
POLYGAMIE. s. f. [all. *Vielweiberigkeit;* angl. *polygamia;* it. et esp. *poligamia*]. Classe renfermant des plantes qui ont sur un même pied des organes sexuels hermaphrodites, mâles ou femelles.
POLYGANGLIONNAIRE. adj. [γάγγλιον, enflure, ganglion]. Qui a plusieurs ganglions. — Qui atteint plusieurs glandes lymphatiques.
POLYGASTRE. adj. et s. [de γαστὴρ, estomac]. Qui a plusieurs estomacs.
POLYGASTRIQUE. adj. et s. m. [de γαστὴρ, estomac]. Comme *Polygastre*.
POLYGÉNÉ, ÉE. adj. [de γένος, genre]. Les groupes d'animaux et de végétaux dans lesquels les genres sont très distincts et séparés.
POLYGENÈSE. s. f. [de πολὺς, beaucoup, et *genèse*]. — La production de plusieurs descendants. — *P. monovarienne* (Le Sauvage). Production sur un Mammifère, par un même ovaire, de plusieurs ovules indépendamment d'ovules venus de l'autre ovaire.
POLYGÉNIE. s. f. [de γένος, genre, espèce]. La multiplicité des espèces dans un même genre.
POLYGÉNISME. s. m. Doctrine des *Polygénistes*.
POLYGÉNISTE. s. m. Celui qui admet que toutes les espèces ne dérivent pas d'un seul type originel, mais de plusieurs.
POLYGLYCÉRIQUE. adj. Les composés dans lesquels plusieurs équivalents de glycérine remplacent l'hydrogène de plusieurs molécules d'eau.
POLYGLYCOSIDE. s. f. Les glycosides qui se dédoublent en plusieurs équivalents de glycoside d'une part, d'alcaloïdes, d'alcools, etc., d'autre part. — Comme *Polysaccharide*.
POLYGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire; all. *vielkieferig*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui, à l'une de ses mâchoires, porte suspendues des mâchoires difformes, parfois même une masse irrégulière d'os et de cartilage dans laquelle on peut reconnaître les rudiments d'une tête.
POLYGNATHIE. s. f. L'état du *Polygnathe*.
POLYGNATISME. s. m. Comme *Polygnathie*.
POLYGNATHIEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte au *Polygnathe*.
POLYGONACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Polygoné*.
POLYGONATUM. s. f. Genre de Liliacées asparaginées.
POLYGONE. s. m. [de πολὺς, beaucoup, et γόνος, angle]. Surface qui a plusieurs angles et côtés.
POLYGONÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Polygonum*. — Famille de dicotylédones apétales, à étamines périgynes, à feuilles alternes engainantes à leur base. Calice monosépale, ovaire uniloculaire, un seul ovule. Pour fruit un achaine souvent en pyramide à quatre faces, à embryon droit et endosperme amylacé.
POLYGONUM. s. m. Genre de *Polygonées* à racines astringentes.
POLYGRAPHE. s. m. et adj. [de γράφειν, tracer]. Le *Myographe*.

POLYGYNE. adj. [de γυνή, femme; all. *vielweiberig;* angl. *polygynous;* it. *poliginico;* esp. *poligino*]. Qui contient beaucoup de pistils, d'ovaires, d'individus femelles.

POLYGYNIE. s. f. [angl. *polygynia;* it. et esp. *poliginia*] (Linné). La présence de plusieurs pistils dans chaque fleur.

POLYGYRE. adj. [de γῦρος, cercle, tour]. Qui fait plusieurs tours.

POLYHÉMIE. s. f. [de αἷμα, sang; all. *Vollblutigkeit;* angl. *polyaemia;* it. *poliemia*]. La *Pléthore.*

POLYHIDROSE. f. f. [de πολὺς, beaucoup et ἱδρώς, sueur]. — Hypérephidrose. — Hyperhidrose. — L'abondance de la sueur. — Sueur profuse. — Sudoration surabondante, en excès, accidentelle ou morbide comparativement à ce qui est à l'état normal survenant dans telle ou telle région, à telles ou telles heures du jour ou de la nuit, tel ou tel accès, pendant une durée plus ou moins longue.

POLYKYSTIQUE. adj. [de κύστις, poche]. Qui renferme plusieurs loges, plusieurs kystes.

POLYLACTIQUE. adj. Nom générique des dérivés de l'acide lactique renfermant des radicaux multiples d'acide remplaçant de l'hydrogène.

POLYLYMPHIE. s. f. [de πολὺς, beaucoup, et *lympha*, lymphe; angl. *polylymphia;* it. et esp. *polilinfia*]. L'abondance de la lymphe.

POLYMÉLIEN, IENNE. adj. [de μέλος, membre; esp. *polimeliano*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre caractérisé par l'insertion, sur un sujet bien conformé, d'un ou de plusieurs membres accessoires, accompagnés quelquefois des rudiments de quelques autres parties.

POLYMÈRE. adj. et s. Qui présente la *Polymérie.*

POLYMÉRIE. s. f. [de μέρος, partie]. *Isomérie.* — Signifie *identité de composition;* elle se subdivise en *polymérie*, qui est l'identité de composition d'une série de corps exprimée par des formules multiples l'une de l'autre, et en *métamérie*, qui signifie identité de composition exprimée par des formules identiques.

POLYMÉRISATION. s. f. La combinaison successive et directe avec elles-même, de plusieurs molécules d'un même radical, d'un mêmes composé, d'où résulte la formation d'autant de composés renfermant les mêmes éléments, dans la même proportion, mais avec des condensations différentes.

POLYMÉRISME. s. m. [de πολὺς, beaucoup, et μέρος, partie; all. *Vielgliederigkeit;* angl. *polymerism;* it. et esp. *polimerismo*]. Monstruosité par l'existence d'organes surnuméraires.

POLYMÈTRE. s. m. [de μέτρον, mesure]. Éprouvettes à plusieurs échelles graduées.

POLYMORPHE. adj. Qui présente des formes multiples.

POLYMORPHIE s. f., ou **POLYMORPHISME.** s. m. [de μορφή, forme; all. *Polymorphismus, Vielgestalligkeit;* angl. *polymorphism;* it. et esp. *polimorfismo*]. État particulier dans lequel les mêmes substances affectent des formes cristallines, très différentes entre elles. — *P. zoologique.* Le fait pour certains animaux, formant un tout, d'être composés par des individus agrégés et soudés, ayant des organes communs, doués de formes diverses et changeant avec l'âge; il y a des individus servant les uns à la locomotion, d'autres à la digestion des aliments, d'autres à la production soit des œufs, soit des spermatozoïdes, soit des deux éléments sexuels ensemble, etc. C'est ce que montrent surtout les Cœlentères médusaires siphonophores, etc. — Les animaux qui sans cesser de constituer un même individu présentent successivement des formes diverses à chacune des périodes non sexuées, puis sexuées de leur existence, en présentant ou non des phénomènes dits de *métamorphose.*

POLYMORPHOSE. s. f. [de μόρφωσις, l'action de former]. Le fait de la prise de plusieurs formes l'une après l'autre.

POLYMYAIRE. adj. et s. [de μῦς, muscle]. Qui est à plusieurs couches musculaires.

POLYNÉSIEN, ENNE. adj. et s. Variété de l'espèce humaine à formes et traits réguliers; liotriques; dolichocéphales *prognathes;* teint brun ou jaune de pain viennois plus ou moins clair. 1° *Race polynésienne* et *micronésienne;* 2° *race malaise* (Philippines, Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, Moluques) : peau jaune rhubarbe, brune ou rouge-brique; nez un peu épaté; lèvres renversées; 3° *races australiennes*, couleur de suie, dolichocéphales *prognathes*, liotriques.

POLYODON. adj. et s. Comme *Polyodonte.*

POLYODONTE. adj. et s. [de ὀδοὺς, dent]. Qui a les dents nombreuses, des dents surnuméraires. — **Z.** Famille de Lamellibranches.

POLYONYCHIE. s. f. [de ὄνυξ, ongle]. La multiplicité anomale ou non du nombre des ongles.

POLYOPHTHALME. adj. et s. [de ὀφθαλμὸς, œil]. Qui a plusieurs yeux. — **Z.** Genre d'Annélides sédentaires tubicoles.

POLYOPIE ou **POLYOPSIE.** s. f. [de ὄψις, vue; all. *Poliopsis;* angl. *polyopsia;* it. et esp. *poliopsia*]. Troubles de la vision qui fait croire à plus d'objets qu'il n'y en a de réels. — *P. monoculaire.* Celle qui n'existe que pour un seul œil.

POLYOREXIE. s. f. [de ὄρεξίς, appétit; all. *Wolfshunger, Vielfresserei;* angl. *polyorexia;* it. *polioressia*]. Faim excessive.

POLYPAGE. s. m. [de παγεὶς, soudé] (Pictet). Monstre de la famille des Monomphaliens, à axes du corps parallèles.

POLYPARÉSIE. s. f. [de πολὺς, plusieurs, et πάρεσις, faiblesse, relâchement] (Littré et Ch. Robin, 1873). La *paralysie générale progressive* ou *des aliénés, aliénation* ou *démence paralytique;* affection caractérisée d'abord par l'affaiblissement de la contraction musculaire, qui s'accompagne de tremblements fibrillaires à la face, de la langue, etc., avec embarras, lenteur, et certaines altérationss de la prononciation, étourdissement, vertiges, c'est-à-dire par une paralysie incomplète ou *Parésie* de tous les appareils successivement, augmentant progressivement d'intensité et amenant la mort avant leur paralysie ou cessation fonctionnelle proprement dite. Sous cette définition, ces dénominations et celle de *ramollissement cérébral chronique*, on réunit dans une seule description celle d'un ensemble complexe de manifestations symptomatiques très diverses, qui ont pour point de départ des lésions progressant lentement, d'origine cérébro-spinale et méningienne. Elles se montrent souvent héréditairement sans autre cause manifeste, ou, dit-on, à la suite d'excès alcooliques ou de coït sans que toujours on puisse dire si ces excès sont ou ne sont pas déjà des manifestations symptomatiques. Dans les cas héréditaires et autres elle n'est pas précédée de démence, de forme quelconque de folie, seulement souvent il existait certaines irrégularités intellectuelles et du caractère. De plus sans que le patient mérite le nom d'aliéné et encore moins de paralytique, la maladie se manifeste par de plus grandes irrégularités, par un affaiblissement sensible des facultés de l'esprit. Surviennent bientôt du machonnement, du tremblement lingual, un peu d'aphasie même, avec affaiblissement des forces musculaires en général ou seulement locomotrices, alternant ou non avec les légers troubles oraux. Dans nombre de cas, du reste, la *P.* peut être consécutive à une maladie cérébrale ou spinale quelconque, au développement d'une tumeur encéphalique, d'un épanchement apoplectique, comme aussi elle peut survenir chez un individu présentant déjà des symptômes de démence ou de folie. Tout en suivant la même marche avec parésies diverses progressives, la *P.* offre des caractères symptomatiques différents suivant qu'ils sont plus spinaux qu'encéphaliques ou intellectuels ou *vice versa* comme le plus souvent. Ici même existent des différences selon qu'en raison des régions encéphaliques altérées dominent ou se présentent soit les premiers, soit les derniers, les troubles de la sensibilité et de la perception, de la motricité ou intellectuels et instinctifs. On note ici la perte de l'odorat, les tremblements musculaires des muscles de la face, labiaux, hésitation de la parole, l'inégalité des pupilles, le peu de contractilité de l'iris, l'inhabileté manuelle, les troubles de l'écriture, la parésie locomotrice. Lorsque le mal se confirme l'intelligence faiblit davantage, il y a mobilité et insanité des idées devenant démentes, délirantes avec dépression, hypochondrie, agitation, idées de persécution ou au contraire souvent mégalomanie et actions en rapport avec ces idées, imprévoyance, vols, attentats divers, etc. A un degré plus

avancé les idées deviennent de moins en moins nombreuses, les sentiments de moins en moins vifs, il y a de la voracité, les traits et la peau prennent rapidement un aspect de sénilité plus ou moins morbide, alors même que les malades engraissent ou deviennent bouffis par œdème. Les jambes tremblent, le malade perd aisément l'équilibre. Il y a bredouillement dans la parole; il survient du mutisme par paralysie motrice et défaut de pensée. Il y a de plus en plus paralysie de la sensibilité et du mouvement, les sécrétions, les excrétions sudorales et urinaires deviennent fétides, le malade devient gâteux. La durée du mal, qui est en moyenne de trois ans, peut être de quelques mois à dix ou douze ans, avec intercurrence de symptômes congestifs cérébraux et accidents apoplectoïdes ou épileptoïdes. Après la mort précédée de diarrhée, de pneumonie on trouve du ramollissement de la superficie de la substance grise cérébrale, des épaississements de la pie-mère, des lésions diverses des capillaires et des neurocytes cérébraux.

POLYPARÉTIQUE. adj. et s. (Littré et Ch. Robin). Qui a rapport à la *Polyparésie;* qui en est atteint.

POLYPATHIE. s. f. [πολυπάθεια, de πάθος, affection]. Affection se montrant sur un grand nombre d'organes à la fois.

POLYPATHIQUE. adj. et s. Qui a rapport à la *Polypathie;* qui en est affecté.

POLYPE. s. m. [*polypus;* πολύπους, de πολὺς, plusieurs et ποῦς, pied; all. *Polyp;* angl. *polypus;* it. et esp. *polypo*]. Classe de Cœlentérés à corps mou, gélatiniforme, de type rayonné, comprenant les Spongiaires, les Zoanthaires, les Hydraires, les Acalèphes et les Cténocères. — **M. C.** Par analogie grossière de forme, nom donné communément à des excroissances charnues, vasculaires, fibreuses, etc., qui peuvent se développer aux dépens du chorion, ou des glandes des muqueuses ou sous-muqueuses; mais qu'on observe plus fréquemment dans les fosses nasales, la matrice, la vessie, etc. Toutes les espèces de tumeurs d'origine muqueuse, séreuse, sous-muqueuse, sous-séreuse, plus ou moins pédiculées, faisant saillie dans une cavité naturelle quelconque. Elles ont pour point de départ des glandes, leurs kystes, du tissu cellulaire ou des couches musculeuses. On obtient la guérison des *P.* par l'arrachement, l'excision, la ligature ou la cautérisation. On emploie de préférence l'arrachement pour ceux du nez. Mais, pour les *P.* de l'utérus, les seuls modes opératoires qui puissent convenir sont la ligature et la résection. — *P. du cœur* (Laënnec). Nom donné à des concrétions fibrineuses plus ou moins colorées par des hématies ou de l'hématosine, formées et adhérentes sur des rugosités de l'endocarde, surtout ventriculaire. — *P. des fosses nasales.* Tumeurs formées par des hypertrophies, soit glandulaires de la muqueuse pituitaire (*P. charnus*), soit du tissu cellulaire sous-jacent (*P. muqueux*). On les traite par l'arrachement. — *P. du larynx.* Tumeurs pédiculées des cordes vocales ou d'autres portions de la muqueuse laryngienne. On en fait l'ablation à l'aide d'instruments spéciaux en s'aidant du laryngoscope. — *P. de l'oreille.* Complication fréquente de l'otorrhée. Ces tumeurs peuvent ressembler à un pois fendu; tantôt ils remplissent entièrement le conduit auditif, et sortent à l'extérieur; mais quelquefois ils sont petits et cachés au fond du conduit. Ceux qui ne proviennent point de la muqueuse de la caisse sont pédiculés, blanchâtres, insensibles, et se rencontrent surtout dans le conduit auditif, à la suite de petits abcès, etc. C'est pour ces petits *P.* seulement qu'il suffit d'une curette pour les enlever et les guérir en même temps. Les *P.* de l'oreille naissent et se développent sur la membrane muqueuse de la caisse à la suite d'otites aiguës ou chroniques qui ont détruit ou déchiré la membrane du tympan. — *P. du vinaigre.* Amas de Cryptogames uni ou pauci-cellulaires formant le *ferment figuré* du vinaigre et réunis en masse molle par la gangue hyaline mucilagineuse qu'ils sécrètent, comme nombre d'espèces de Schizomycètes, etc. Leur aspect gélatiniforme les a fait prendre pour des *P.* animaux.

POLYPÉDIE. s. f. [de παῖς, enfant; esp. *polipedia*]. Grossesse multiple.

POLYPÉTALE. adj. [de πέταλον, pétale; all. *polypetal, vielblumenblättrig;* angl. *polypetalous;* it. et esp. *polipetalo*]. Formé de plusieurs pétales ou de plusieurs pièces distinctes jusqu'au point où a lieu leur insertion.

POLYPEUX, EUSE. adj. Qui a la forme, la nature d'un *Polype.*

POLYPHAGE. adj. et s. [πολυφάγος, de πολὺς, beaucoup et φαγεῖν, manger; all. *Vielesser;* angl. *polyphagus;* it. et esp. *polifago*]. Qui mange beaucoup. — *Omnivore.*

POLYPHAGIE. s. f. [πολυφαγία; all. *Polyphagie, Vielfresserei;* angl. *polyphagia;* it. et esp. *polifagia*]. L'état de l'être *Polyphage.*

POLYPHARMACIE. s. f. [*polypharmacia,* de φάρμακον, médicament; all. *polypharmacy;* it. et esp. *polifarmacia*]. Multiplicité des médicaments. — Prescription de plusieurs médicaments. — L'association dans une même formule d'une trop grande quantité de drogues.

POLYPHARMAQUE. adj. et s. m. [all. et angl. *Polypharmacus;* it. et esp. *polifarmaco*]. Qui prescrit un grand nombre de médicaments.

POLYPHORE. s. m. [de φορὸς, qui porte; esp. *polifero*]. Le *Gynophore.*

POLYPHYLLE. adj. [de φύλλον, feuille; all. *vielkelchblättrig;* angl. *polyphyllous;* esp. *polifilo*]. Calice formé de plusieurs pièces ou sépales. — Feuille pennée qui se compose d'un grand nombre de folioles. — Plante à feuilles nombreuses.

POLYPHYSIE. s. f. [de πολὺς, beaucoup, et φῦσα, vent; esp. *polifisia*]. Surabondance de flatuosités, de gaz intestinaux.

POLYPIDE. s. m. Le corps de l'animal ou zooïde de chaque *Polyzooaire.*

POLYPIER. s. m. [all. *Polypenstamm;* it. *polipario;* esp. *polipero*]. Le corps calcaire qui forme l'axe squelettique de la plupart des Zoanthaires ou Coralliaires.

POLYPIÉRITE. s. m. Le squelette d'un seul individu dans la totalité d'un *Polypier.*

POLYPIÉROÏDE. adj. et s. La couche molle ou pulvérulente de la surface de chaque *Polypier.*

POLYPIFORME. adj. Comme *Polypoïde.*

POLYPIOSE. s. f. [de πολὺς, beaucoup et πίων, gras; all. *Fettsucht;* angl. *polypiosis, polypionia*]. Obésité. — Production de corps gras, de granules graisseux dans les éléments de plusieurs tissus.

POLYPITE. s. m. [de *polypier*]. La portion du *Polypier* appartenant à chaque *Polypide.*

POLYPODE. s. m. Le *Polypodium vulgare,* L. [all. *Tüpfelfarn;* angl. *polypody;* it. et esp. *polipodio*], Fougère à rhizome couvert d'écailles jaunâtres.

POLYPODESME. s. m. [de *polype,* et δεσμὸς, lien]. Instrument pour la ligature des polypes des fosses nasales, etc.

POLYPODIE. s. f. [de ποῦς, pied]. Monstruosité par existence de pieds surnuméraires.

POLYPODIÉ, ÉE. Qui tient des *Polypodes.* — Famille de Fougères.

POLYPODIUM. s. m. Genre de *Polypodiées.*

POLYPOÏDE. adj. [de *polype,* et εἶδος, ressemblance]. En forme de *Polype.*

POLYPOMÉDUSAIRE. adj. et s. Comme *Hydroméduaire.*

POLYPOMÉDUSE. s. f. Comme *Hydroméduse.*

POLYPORE. s. m. [*Polyporus,* de πόρος, pore]. Genre d'Hyménomycètes à chapeau charnu ou subéreux dont les tubes sont séparés par une cloison simple, et font corps avec la substance même du chapeau. — *P. du chêne* ou *Bolet amadouvier* [*Polyporus igniarius,* Fries]. Il est sessile, orbiculaire, aplati, mou intérieurement. — *P. du mélèze.* L'*Agaric blanc* ou *Bolet du mélèze* [*Polyporus officinalis,* Fries]. Arrondi, attaché par un de ses côtés sur le tronc du mélèze. — *P. ongulé.* Le *Polyporus fomentarius,* Fries.

POLYPORÉ, ÉE. Qui tient des *Polypores.* — Section des Hyménomycètes à tubes sporophores sous le chapeau.

POLYPOSIE. s. f. [de πολυποσία, de πόσις, boisson; all. *Trunksucht;* angl. *polyposia;* it. et esp. *poliposia*]. *Polydipsie.*

POLYPOTOME. s. m. [de *polype,* et τομή, section]. Instrument pour la section du pédicule des polypes.

POLYPTÈRE. adj. et s. [de πτέρον, aile, nageoire].

Qui a plusieurs ailes, nageoires, divisions ou subdivisions. — Le *Bichir*.

POLYRRHIZE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et ῥίζα, racine; all. *wurzelreich;* angl. *polyrrhizous;* esp. *polirrizo*]. Qui a beaucoup de racines.

POLYSACCHARIDE. s. f. Les substances *organiques végétales* ternaires, non azotées, peuvent être représentées par du carbone uni à l'hydrogène et à l'oxygène dans les proportions de l'eau (*hydrate de carbone*). Leur composition est représentée par des multiples [encore à déterminer pour la plupart d'entre elles) d'une *glycoside* de la formule brute $C^{12}H^{10}O^{10}$, et qui est combinée plusieurs fois avec elle-même (condensation de plusieurs molécules glycosiques en une seule). Ce sont des homologues des celluloses pouvant former des sucres $C^{12}H^{12}O^{12}$ par acquisition de H^2O^2 ou être formés par ces *P.* condensées perdant, à chaque condensation, deux, quatre, six, etc., équivalents d'eau (H^2O^2).

POLYSARCIE. s. f. [de σάρξ, chair; all. *Fettleibikeit;* angl. *polysarcia;* it. et esp. *polisarcia*]. Développement excessif des tissus mous. — *P. adipeuse.* L'*Obésité.* — *P. cellulaire.* L'éléphantiasis des bourses, du clitoris, etc. — *P. musculaire.* L'augmentation générale du volume des muscles.

POLYSARQUE. adj. et s. Atteint de *Polysarcie.* — Qui la concerne.

POLYSCÉLIE. s. f. [de σκέλος, jambe]. Monstruosité par la présence de jambes surnuméraires.

POLYSCOPE. s. m. [de πολὺς, beaucoup, et σκοπεῖν, examiner]. — **M. C.** Instrument pour l'éclairage des cavités de l'organisme. — **P.** Appareil d'éclairage électrique et de galvano-caustique fixe imaginé par Trouvé pour l'usage médical.

POLYSÉPALE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et *sépale*]. *Dialysépale.* Calice composé de sépales libres entre eux non fondés par leurs bords.

POLYSÈQUE. Pour *Polychorionide.*

POLYSIALIE. s. f. [de σίαλον, salive; all. *Speichelfluss;* angl. *polysialy;* it. *polisialia*]. Supersécrétion de la salive.

POLYSILICIQUE. adj. Qui contient plusieurs équivalents de silice.

POLYSOMIE. s. f. [de σῶμα, corps; all. *Polysomie;* angl. *polysomy;* it. *polisomia;* esp. *polisomia*]. Monstruosité par l'existence de plusieurs corps ou troncs.

POLYSPASTE. adj. [de σπάω, j'attire : qui a une grande force attractive; it. et esp. *polispasto*]. Qui peut exercer une forte traction.

POLYSPERME. adj. [de σπέρμα, semence, graine; all. *vielsaamig;* angl. *polyspermous;* it. et esp. *polispermo*]. Qui contient un grand nombre de graines.

POLYSPORÉ, ÉE. adj. [de σπορά, semence]. Qui renferme beaucoup de spores.

POLYSTÉMONE. adj. [de στήμων, filament, étamine]. Qui a un grand nombre d'étamines.

POLYSTICHUM. s. m. Genre de Fougères.

POLYSTIQUE. adj. [de πολὺς, beaucoup, et στίχος, rangée]. Dont les parties sont sur plusieurs rangs.

POLYSTOME. s. m. [de στόμα, bouche]. Vers trématodes dont les ventouses, de l'arrière de leur corps, avaient été prises pour des bouches.

POLYSTOMIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Polystomes.* — Section des Trématodes qui les contient.

POLYSTYLE. adj. [de στῦλος, style]. Qui a plusieurs styles.

POLYSULFURE. s. m. Sulfure à plusieurs équivalents de soufre.

POLYTHALAME. adj. [de θάλαμος, chambre]. *Pluriloculaire.*

POLYTRIC et **POLYTRICH.** s. m. L'*Asplenium trichomanes,* L. [de θρίξ, cheveu; all. *Mädchenhaar;* angl. *the golden maidenhair;* it. *politrico*], Fougère polypodiacée ou *P. officinal,* usité comme expectorant, pour remplacer l'*Adiantum pedatum* L., ou *Capillaire du Canada,* l'*Adiantum trapeziforme,* L., du Mexique et l'*Adiantum capillus Veneris,* L., ou *Capillaire de Montpellier,* Fougères adiantacées. — Le *Polytrichum commune,* L., abondant dans les marais et les tourbières et le *Polytrichum formosum,* Hediw., commun au pied des arbres dans les bois d'Europe; ils appartiennent aux Mousses.

POLYTRICHIE. s. f. [de θρίξ, cheveu]. La surabondance des cheveux. — Le développement des poils sur des régions où ils n'existent pas habituellement autrement qu'à l'état de poils du duvet, sur les *nœvi materni,* sur les lèvres des femmes après la ménopause, etc.

POLYTRIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Polytrichie;* qui en est atteint.

POLYTROPHIE. s. f. [de τροφή, nourriture; angl. *polytrophia;* it. et esp. *politrofia*]. Excès de nourriture, de nutrition.

POLYURIE. s. f. [de οὖρον, urine; all. *Vielharnen;* angl. *polyuria;* it. et esp. *poliuria*]. Toute excrétion surabondante de l'urine.

POLYURIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Polyurie.* — Qui en est affecté.

POLYZOAIRE. adj. et s. m. [de πολὺς, beaucoup, et ζῶον, animal]. Animal agrégé, continu à d'autres. — Les animaux représentés : 1° par des individus *adagrégés* ou soudés par quelque point de leur corps comme les Vorticelles et autres Protozoaires, les Salpes, Mollusques tuniciers; 2° par des individus *agrégés* soudés sous une partie commune vivante comme les Coralliaires, les Vérétilles, etc.; 3° par des individus distincts agglomérés sous une partie commune vivante les comme *Sertulaires,* etc.; 4° par des individus qui distincts se sont confondus en une masse comme les Spongiaires. Le propre des *colonies* étant la réunion d'individus qui conservent leur liberté et leur indépendance d'action en concourant à un but commun, leur existence exclut la *Polyzoïcité.* — Comme *Bryozoaire.*

POLYZOARIUM. s. m. L'enveloppe commune d'un groupe polyzoaire.

POLYZOÏCITÉ. s. f. Le fait pour certains animaux d'être *Polyzoïques.*

POLYZOÏQUE. adj. [de πολὺς, plusieurs, et ζῶον, animal]. Qui concerne les *Polyzoaires,* l'agrégation des animaux.

POLZIN (Prusse, Poméranie). Source ferrugineuse bicarbonatée (8°).

POMACANTHE. adj. et s. [de πῶμα, opercule, et ἄκανθα, épine]. Qui a les opercules dentés, épineux. — **Z.** Genre de Chétodons.

POMACENTRE. adj. et s. [de πῶμα, opercule, et κεντρόν, aiguillon]. Qui a des opercules piquants. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens squamipennes.

POMARIN. s. m. Le *Lestris pomarinus,* Tem., Palmipède longipenne.

POMMACÉ, ÉE. adj. et s. [de *pomum,* fruit]. Qui concerne les *Pommiers.* — Les Rosacées à pépins.

POMMADE. s. f. [*pomatum,* de *pomum,* fruit; all. *Pomade, Salbe;* angl. *pomatum;* it. *pomata;* esp. *pomada*]. Préparation pharmaceutique obtenue par la mixtion d'axonge, de *Vaseline,* etc., avec une ou plusieurs substances médicinales. On n'emploie les *P.* qu'à l'extérieure; elles diffèrent peu des onguents.

POMME. s. m. [*malum;* μῆλον; all. *Apfel;* angl. *apple;* it. *mela, pomo;* esp. *manzana, pomo*]. Mélonide du pommier, fruit charnu couronné par les lobes du calice, avec lequel l'ovaire était soudé, et renfermant plusieurs loges formées par des valves membraneuses élastiques ou de consistance presque ligneuse formées par l'endocarpe. — *P. d'Adam* [all. *Alamsapfel;* angl. *Adam's apple;* it. *pomo di Adamo;* esp. *nuez de la garganta*]. La saillie formée par le cartilage thyréoïde à la partie antérieure du cou de l'homme. — *P. d'alligator.* La *P. de Serpent.* — *P. d'amour.* La *Tomate.* — *P. cannelle.* Nom d'un fruit alimentaire de Cayenne, etc. — *P. de Cythère.* Le fruit drupacé alimentaire du *Monbin* (*Spondias cytherea,* Lamk.), Térébinthacée. — *P. épineuse* [all. *Stechapfel*]. La capsule du *Datura stramonium,* Solanée. — *P. de liane.* Le fruit bacciforme des *Passiflora laurifolia, maliformis,* etc., alimentaire à Cayenne, etc. — *P. de merveille.* Les Péponides purgatives vénéneuses de la *Mormodica balsamina,* L., Cucurbitacée de l'Inde. — *P. de Perse* ou *de Médie.* Le *Cédrat.* — *P. rose.* Le fruit drupacé du *Jambosier* en raison de son odeur. — *P. de savon.* Le fruit uniloculaire à péricarpe charnu, pulpeux, jaunâtre, riche

en saponine du *Savonier* ou *Savonnier*. — *P. de serpent.* Le fruit à peine bacciforme de l'*Anona palustris*, L., Anonacée. — *P. de Sodome.* La galle d'un chêne produite par la piqûre du *Cynyps insana*, West., et la fausse galle du *Pistacia terebinthus*. — *P. de terre* [all. *Kartoffel;* angl. *potato;* it. *pomo di terra;* esp. *patata*]. Tubercules des racines du *Solanum tuberosum*, L., Solanée originaire d'Amérique, apportée en Europe au XV[e] siècle. C'est une des substances qui contiennent le plus de fécule.

POMMELÉ, ÉE. adj. [de *pommelle*, diminutif de *pomme*, tache en forme de pomme]. Le pelage qui a des marques arrondies mêlées de gris et de blanc.

POMMELIÈRE. s. f. [de *pommelle*, diminutif de *pomme* : petite masse tuberculeuse en forme de pomme]. — **M. C.** Le premier degré de la phthisie pulmonaire dans l'espèce bovine.

POMMETTE. s. f. [de *pomme*, petite pomme, en raison de la forme; all. *Oberbacken;* angl. *cheekbonne;* it. *pomello*]. Partie proéminente que présente la face au-dessous de l'angle externe de chaque œil et formée par l'*Os malaire.*

POMMIER. s. m. Le *Pirus malus*, L., Rosacée pommacée croissant à l'état spontané dans toute l'Europe, une partie de l'Asie, etc., qui offre un grand nombre de variétés de culture. Son fruit n'est pas une *drupe*, mais une *mélonide à pépins.* — *P. à cidre.* Le *Pirus malus acerba*, à feuilles glabres, à fruits acerbes. — *P. cultivé.* Le *Pirus malus mitis*, à feuilles blanchâtres, tomenteuses au-dessous et à fruits doux; il donne des variétés et sous-variétés de culture, changeant de siècle en siècle, mais moins que les variétés du *Poirier.*

POMMIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Pomme*. — Comme *Malique.*

POMPE. s. f. — **M. C.** Appareil adapté aux canules ou aux trocarts. — *P. stomacale* [all. *Magenpumpe;* angl. *stomach-pump*]. Instrument pour débarrasser l'estomac des liquides délétères et y injecter de l'eau pour faire le lavage de cet organe ou introduire des liquides nutritifs, etc.

POMPHOLYX. s. m. [*pompholyx*, de πομφόλυξ, vésicule; all. *Pemphygus, Blasenausschlag;* angl. *pompholyx;* esp. *pomfolix* (Willan). Éruption bulleuse sans fièvre. — **C.** [all. *weisses Nichts*]. L'*Oxyde de zinc.*

POMPHOS ou **POMPHUS.** s. m. [πομφός, vésicule]. — **M. C.** Élevures cutanées bulleuses.

POMPILE. s. m. Le *Centrolophus pompilus*, Cuv. et Val., Acanthoptérygien méditerranéen d'un bleu foncé. — L'*Argonaute.*

POMPOLÉON. s. — **B.** Variété du *Bigaradier.*

PONCE. s. f. Silico-aluminate de potasse ou de soude et de chaux d'origine volcanique.

PONCIRE. s. m. Variété de *Cédrat.*

PONCTION. s. f. [*punctio*, de *pungere*, piquer; κέντεσις; all. *Stich;* angl. *tapping;* it. *paracentesi, puntura;* esp. *puntura*]. Opération qui a pour but l'évacuation d'un liquide ou d'un gaz contenu dans une cavité close. Elle consiste à plonger un trocart ou la lame d'un bistouri au travers des parois d'une cavité soit naturelle, soit accidentelle. — *P. abdominale* ou *du péritoine.* La *Paracentèse abdominale.* Elle se pratique avec un trocart de moyen volume. Il doit être enfoncé assez brusquement sur le milieu d'une ligne qui joint l'ombilic à l'épine iliaque antéro-supérieure. Un point doit avoir été marqué là à l'encre, lorsque la palpation, etc., a prouvé qu'il n'existe à ce niveau aucune adhérence des anses intestinales. On comprime le ventre de manière à refouler la sérosité vers le point marqué. Le trocart ayant traversé la paroi abdominale on le retire en laissant la canule en place et on comprime doucement et progressivement cette paroi pour faire sortir par la canule le plus possible du contenu péritonéal. La canule retirée, ensuite, une simple application de taffetas gommé suffit comme pansement; une péritonite consécutive est très rare et peu grave. Dans les cas d'abondance de sérosité péritonéale, il faut peu à peu faire prendre une position horizontale pour éviter une syncope. On procède d'une manière analogue, au cas de la *P.* abdominale pour atteindre un kyste de l'ovaire, etc. — *P. de la cornée.* La *Paracentèse de la cornée.* — *P. curative.* Celle d'un abcès ou d'une cavité naturelle faite en vue de l'évacuation de ce qu'ils contiennent pour un but thérapeutique. — *P. exploratrice.* Celle qui est faite avec un trocart très fin pour chercher si un liquide existe ou non dans une cavité, un organe. — *P. hypogastrique.* Ponction de la paroi abdominale dans la région hypogastrique jusqu'à la cavité de la vessie distendue pour la vider par la canule du trocart dans les cas d'impossibilité du cathétérisme, etc.; cette *P.* n'est possible que lorsque la vessie a été distendue par l'urine ou par injection d'un liquide qui peut faire remonter la vessie jusqu'au voisinage de l'ombilic. Le sommet de celle-ci entraîne le péritoine en haut et sa face antérieure se met en rapport sur une certaine étendue avec les muscles des parois abdominales au-dessus du pubis. — *P. intestinale.* Celle qui est pratiquée au travers des parois abdominales jusqu'à l'intestin avec un trocart fin pour évacuer les gaz intestinaux dans les cas d'occlusion. — *P. de l'œil.* La *Paracentèse de la cornée.* — *P. du péricarde.* La *Paracentèse péricardique.* — *P. du rumen.* Opération qui consiste à pénétrer dans le rumen au travers de la paroi abdominale pour faire sortir les gaz distendant cet estomac, dans le cas de tympanite. — *P. de la sclérotique.* On la pratique au-dessous des épanchements sous-rétiniens avec une aiguille-trocart. — *P. sous-cutanée.* Premier temps des opérations pratiquées d'après la *méthode sous-cutanée.* La *P.* des abcès par congestion en particulier. — *P. sous-pubienne de la vessie.* Procédé pour ouvrir une voie nouvelle à l'urine dans les cas où le cathétérisme est impossible et où la *P.* hypogastrique ne peut être appliquée.

PONCTIONNEUR. s. f. Instrument en fer de lance pour les *Ponctions.*

PONCTUÉ, ÉE. adj. [*punctatus;* all. *puncktirt;* angl. *punctate;* it. *punteggiato;* esp. *puntuado*]. Qui a des points en creux, en relief ou colorés.

PONDÉRABILITÉ. s. f. [de *pondus*, poids; all. *Wägbarkeit;* angl. *ponderability;* it. *ponderabilita;* esp. *ponderabilidad*]. Qualité de ce qui est *Pondérable.*

PONDÉRABLE. adj. [all. *wägbar;* angl. *ponderable;* it. *ponderabile;* esp. *ponderable*]. Corps dont on peut déterminer le poids.

PONDÉRAL, ALE. adj. Qui concerne le poids d'un corps.

PONDEUR, EUSE, adj. et s. Qui sert à la ponte; qui l'accomplit. — Les femelles des Hémiptères, des Hyménoptères, qui pondent des œufs comparativement aux *neutres*, etc., ou aux individus vivipares.

PONDOIR. s. m. — **Z.** L'*Ooscapte.*

PONÈRE. s. f. La *Ponera contracta*, Latr., Fourmi à corps étroit, qui vit sous les pierres.

PONEY. s. m. [angl. *pony*]. Cheval de taille peu élevée.

PONGITIF, IVE. adj. [*pungens;* all. *stechend;* angl. *pungent;* it. *pungitivo*]. La douleur analogue à celle que produirait une piqûre.

PONGO. s. m. Le *Gorille.*

PONT. s. m. — *P. de Tarin* [*pons Tarini*]. Couche de substance grise en connexion des deux côtés avec les *cuisses du cerveau*, et formant le *lieu perforé* du plancher du troisième ventricule. — *P. de Varole* [all. *Gehirnbrücke;* angl. *Variolus' bridge;* it. *ponte di Varolio;* esp. *puente de Varolio*]. Le *Mésocéphale.*

PONTAILLAC (Charente-Inférieure). Bains de mer.

PONT-BUSH (Irlande). Bains de mer.

PONT-DE-BARRET (Drôme). Source froide bicarbonatée, calcique et magnésienne.

PONTE. s. f. [*fetura, partio;* all. *das Eierlegen;* angl. *laying of egge*]. L'expulsion des œufs hors des oviductes et du cloaque. — L'*Ovulation.*

PONTEDERIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Pontederia.* — Famille de monocotylédones voisine des Narcissées.

PONT-GIBAUD (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée mixte froide.

PONTIVY (Morbihan). Deux sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

PONTS (LES) (Suisse, canton de Neuchâtel). Source sulfurée calcique (9°).

POPINETTE. s. f. La Mésange à longue queue (*Parus caudatus*, L.)

POPLÉTINE. s. f. La *Rutuline.*

POPLITÉ, ÉE. adj. [*poplitæus*, de *poples*, jarret; angl. *popliteal;* it. et esp. *popliteo*]. Qui a rapport au jarret. — L'espace losangique limité par des muscles sur les côtés, qui se trouve en arrière du genou. — Le muscle qui s'étend du condyle externe du fémur au bord interne et à la ligne oblique du tibia.

POPULAGE. s. m. [all. *Sumpfranunkel*]. La *Caltha palustris*, L., Renonculacée.

POPULAIRE. adj. Qui se rapporte aux *Populations.*

POPULATION. s. f. [*populus;* all. *Bevölkerung;* angl. *population;* it. *popolazione;* esp. *poblacion*]. L'ensemble des individus qui *peuplent* un territoire. La *P.* est l'élément dont la *démographie* entreprend d'étudier l'état et les changements.

POPULÉUM. s. m. [de *populus*, peuplier; all. *Pappelsalbe;* angl. *popularsalve;* it. *populeone;* esp. *populeon*]. Onguent composé de : bourgeons de peuplier récents, pavot, belladone, etc.

POPULINE. s. f. [all. *Populin, Benzosalicin;* angl. *populine;* it. et esp. *populina*]. Glycoside cristallisable des feuilles et de l'écorce du peuplier; elle accompagne la salicine ($C^{42}H^{22}O^{16}$).

PORC. s. m. [*porcus;* ὗς, χοῖρος; all. *Schwein;* angl. *hog;* it. *porco;* esp. *puerco*]. L'espèce de Pachydermes bisulques snidés dont le mâle se nomme *verrat*, la femelle *truie*, l'individu châtré, *cochon* ou *coche*, suivant le sexe, et le jeune *porcelet*, *cochon de lait* ou *gorret*. — *P. marin.* Le *Marsouin.* — **Z.** *P. de mer.* Le *Baliste*, Poisson. — *P. à musc.* Le *Pécari.* — *P. de rivière.* Le *Cabiai.* — *P. sauvage.* Le *Sanglier*, *Sus scropha*, L., dont sont dérivées toutes les variétés de *P.* domestiques d'Europe.

PORCELAINE. s. f. La *Cypræa coccinella*, Lam., Gastéropode pectinibranche et autres.

PORCELAINISÉ, ÉE. adj. Qui a pris l'aspect, l'état lisse, la demi-transparence de la nacre des Porcelaines.

PORCELET. s. m. [*porcellus;* χοιρίδιον; all. *Spanferkel;* angl. *sucking pig;* it. *porcello*]. Le *jeune Porc* avant l'âge à la reproduction. — *P. de Saint-Antoine.* Le *Porcellion* et le *Cloporte.*

PORCELETTE. s. f. Le *petit Esturgeon.*

PORCELLANE. s. f. La *Porcellana platychetes*, Pent., Décapode macroure de nos côtes.

PORCELLANIDE. adj. et s. Qui se rapporte au genre *Porcellana* (Crustacés). — Famille de Brachyures.

PORCELLION. s. m. [*Porcellio*, Latr.]. Genre de Crustacés isopodes oniscidés, voisins mais distincts des *cloportes.*

PORC-ÉPIC. s. m. [all. *stachelschwein*]. L'*Hystrix cristata*, L., Rongeur de l'Italie, à piquants entremêlés de poils fins, soies et duvet.

PORCHERIE. s. f. [*suile*, de *sus*, porc; all. *Schweinstall;* angl. *hogs-sty;* it. *porcile*]. Lieu préparé pour l'habitation, l'élevage du *Porc.*

PORCIEN, ENNE. adj. et s. Pour *Porcin.*

PORCIN, INE. adj. et s. Qui concerne le *Porc.* — Tribu de Pachydermes qui le renferme.

PORE. s. m. [*porus;* du grec πόρος, trajet, passage; all. et angl. *Pore;* it. et esp. *poro*]. Espaces ou interstices, qu'on suppose séparer les molécules intégrantes des corps, et qui rendraient ces corps perméables. Il n'en existe pas d'autres dans les organismes tant animaux que végétaux. — Les orifices ou interstices laissés entre elles par les particules de certaines pierres, de l'argile cuite, etc., n'ayant pas leurs homologues sur les organismes. — Les interstices, au moins virtuels, c'est-à-dire pouvant se produire par écartement sous l'influence d'une pression, puis se refermer, existant entre les filaments de membranes artificielles comme les étoffes, le papier, les substances ou amas pulvérulents ou des filaments dont on fait les filtres, dont les analogues, microscopiques ni autres ne se rencontrent pas dans les membranes, soit végétales, soit animales. — *P. abdominal.* Orifice médian au sommet d'une papille, ou non, un peu au-dessous de l'anus qui chez les Amphioxus, Cyclostomes, Salmonides, les Notoptères de l'Inde et les Anguilles conduit : 1° dans la cavité du péritoine, au moins sur les femelles et donne issue aux œufs, l'ovaire manquant d'oviducte ; 2° dans le spermiducte des mâles, sur les Anguilles, les Éperlans, etc., dont le testicule a un canal efférent. — *P. absorbants.* Les orifices des follicules sudoripares, ceux des follicules pileux de Lieberkuhn, des glandes sébacées pris pour orifices absorbants. Les follicules, les glandules dont ces orifices sont excréteurs peuvent absorber ce que par eux les frictions font arriver jusque dans la profondeur de ces organes. — *P. aquifère* ou *pédal.* Orifice unique de la surface du *pied* des Lamellibranches qui est celui de l'organe byssogène, nullement aquifère, sans communication avec des vaisseaux. — *P. du bois.* La coupe transversale des cellules végétales considérées à tort comme réalisant objectivement la conception abstraite des *Pores* intermoléculaires. — *P. exhalants.* Les mêmes orifices que ceux qu'on supposait absorbants. — *P. inguinal.* L'orifice cutané de chaque *poche inguinale.* — *P. péritonéal.* Le *P. abdominal.* — *P. uro-génital.* Le *P. abdominal* des Anguilles, qui s'ouvre au bas de l'urèthre, qui lui-même s'ouvre au bas de l'anus.

POREUX, EUSE. adj. Qui a des *Pores*, de petits trous.

PORICIDE. adj. [*poricida*, de *porus*, porc, et *cædere*, couper]. Qui s'ouvre par des *Pores* ou mieux par des petits trous.

PORIFÈRE. adj. et s. m. [de *porus*, pore et *ferre*, porter]. Qui porte des trous, des pores. — **Z.** Les Foraminifères. — Les Spongiaires, classe de Cœlentérés.

PORLA (Suède). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

PORNIC (Loire-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°). — Bains de mer.

PORNOGRAPHIE. s. f. [de πόρνη, prostituée, et γράφειν, décrire]. Étude de ce qui concerne les prostituées.

POROCÈLE. s. f. [de πῶρος, callosité, et κήλη, hernie; all. *Steinbruch*, *Steingewächsbruch;* angl. *ponocele;* it. et esp. *porocele*]. Hernie, tumeur à enveloppes épaissies, devenues dures, calleuses.

POROMA. s. m. [πώρωμα, de πῶρος, callosité]. La *Tylose.*

POROMPHALE. s. f. [de πῶρος, callosité, et ὀμφαλός, l'ombilic; all. *Nabelsteinbruch;* angl. *poromphalus;* it. et esp. *poronfalo*]. La *Porocèle ombilicale.*

POROSITÉ. s. f. [de *porosus*, poreux; all. *Porosität;* angl. *porosity;* it. *porosità;* esp. *porosidad*]. Qualité de ce qui a des *Pores.*

POROTIQUE. adj. et s. m. [de πῶρος, cal; angl. *porotic;* it. et esp. *porotico*]. Ce qu'on croyait propre à favoriser la formation du cal.

PORPHYRE. s. m. [*porphyrites;* de πορφύρα, pourpre, parce que le plus beau *porphyre* est rouge (l'autre espèce est noire); all. *Porphyr;* angl. *porphyry;* it. et esp. *porfido*]. Roche dure à pâte d'eurite ferrifère (silicate de chaux et de fer), ou d'albite (silico-aluminate de soude et de potasse), renfermant des cristaux de feldspath (silico-aluminate de potasse). — **C. M.** Mortier, plaque ou table faits avec cette roche dure sur laquelle on broie en poudre fine les matières voulues à l'aide d'un pilon ou d'une *molette* composée de la même roche, avec ou sans addition aux matières d'eau, d'alcool, etc. On remplace parfois le *P.* par du verre, de la porcelaine, etc.

PORPHYRHARMINE. s. f. Matière rouge des graines de *Peganum harmala*, L., Rutacée d'Asie, etc.

PORPHYRINE. s. f. Alcaloïde amorphe amer des *Alstonia*, Apocynées d'Australie.

PORPHYRINIQUE. adj. Non d'un acide jaune, cristallisable produit de l'action de l'acide azotique sur l'euxanthone ($C^{26}H^{5}O^{19}Az^{3}$).

PORPHYRIQUE. adj. Qui concerne le *Porphyre.* — Comme *Porphyrinique.*

PORPHYRISATION. s. f. [*lævigatio;* all. *Zerreiben;* angl. *porphyrisation;* it. *porfirizzazione;* esp. *porfirizacion*]. — **C.** L'action de réduire un solide en poudre très fine à l'aide du *Porphyre.*

PORPHYRISÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Porphyrisation.*

PORPHYROPHORE. s. m. [*Porphyrophora*]. Genre d'Hémiptères homoptères coccidés.

PORPHYROSINE. s. f. Alcaloïde qui accompagne la *Porphyrine.*

PORPHYROXINE. s. f. [angl. *porphyroxin*]. Matière retirée de l'opium (Merck, 1837), se colorant en rouge au contact des acides, mais qui n'est qu'un mélange de principes peu connus.

PORPITE. s. f. [*Porpita*, Lamk.]. Genre de Cœlentérés siphonophores vellélidés.

PORRACÉ, ÉE. adj. [*porraceus*, de *porrum*, porreau ou poireau; πρασοειδής; all. *lauchgrün;* angl. *porsaceous;* it. *porraceo*]. Qui a la couleur verte du *Porreau.*

PORREAU. s. m. L'*Allium porrum*, L. [all. *Lauch;* angl. *leek;* it. *porro;* esp. *puerro*], espèce d'ail usité comme assaisonnement et comme aliment. On le considère comme une simple variété de culture de l'*Allium ampeloprasum*, L., espèce de Liliacée commune dans l'Afrique méditerranéenne.

PORRIGINEUX, EUSE. adj. [de *porrigo*, crasse ou teigne; all. *kautkleienartig;* it. et esp. *porriginoso*]. Qui se rapporte au *Porrigo.*

PORRIGO. s. m. [*porrigo*, de *porrigere*, étendre; all. *Hautkleie;* angl. *porrigo, ringworm of the scalp, scald head;* it. *porrigine;* esp. *porrigo*]. Impétigo, pityriasis, favus, achore. — *P. decalvans.* Calvitie due au développement du *Trichophyton.*

PORRIGOPHYTE. adj. et s. [de *porrigo*, et φύτον, végétal]. Le *Trichophyton* du *Porrigo.*

PORRO. Chirurgien italien moderne dont le nom est resté à une opération par ablation de l'utérus.

PORTA (Corse). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

PORT-BUSCH (Irlande). Bains de mer.

PORTE. adj. et s. f. [*porta;* πύλη; all. *Porte;* angl. *pfort;* it. *porta;* esp. *puerta*]. — **A.** Désignation de toutes les parties de l'appareil circulatoire dans lesquelles le sang marche des capillaires d'un organe vers les capillaires d'un autre organe par des veines dites *veines portes.* — **M. C.** *Porte-d'entrée.* L'ouverture réelle ou supposée, pathologiquement ou opératoirement obtenue qui se prête à la pénétration accidentelle ou à l'introduction par *inoculation*, d'une matière virulente, d'un *Schizomycète* ou autre corps étranger à l'organisme, se fixant sur un lieu déterminé ou se répandant partout, selon sa nature, soit inoffensive soit déjà spécifiquement pathogénique.

PORTE-AIGUILLE. s. m. [all. *Nadelhalter;* it. *porta-ago;* esp. *porta-ajugas*]. Instrument pour aider à *porter* les aiguilles lorsqu'il s'agit de pratiquer des sutures dans les parties où les doigts du chirurgien ne sauraient pénétrer ou manœuvrer avec facilité.

PORTE-AIGUILLON. s. m. — **Z.** Comme *Centridophore.*

PORTE-AZOTATE. s. m. Le *Porte-pierre.*

PORTE-BOUGIE. s. m. [all. *Bougieleiter;* angl. *bougie-pipe;* esp. *porta-candelillas*]. Instrument pour conduire les bougies dans l'urèthre en vue de le dilater.

PORTE-CAUSTIQUE. s. m. [esp. *portacaustico*]. Instrument pour porter un caustique dans le canal de l'urèthre, etc.

PORTE-CAUTÈRE. s. m. Instrument pour diriger l'emploi des cautères galvaniques ou autres.

PORTE-CORDON. s. m. Le *Porte-lacs.*

PORTE-CRAYON. s. m. Le *Porte-pierre.*

PORTÉE. s. f. [all. *Tracht, Brut;* angl. *broodlitter;* it. *portato;* esp. *prenado*]. L'ensemble des petits qu'une femelle vivipare produit à la fois. — Gestation en parlant des Vivipares. — L'état de la femelle des Mammifères qui a conçu, tant que l'embryon ou le fœtus est dans l'utérus.

PORTE-EN-BESSIN (Calvados). Bains de mer.

PORT-EN-BRIE (Calvados). Bains de mer.

PORTE-ÉPONGE. s. m. Le *Porte-pierre* disposé pour recevoir une éponge imbibée d'un médicament.

PORTE-FIL. s. m. Le *Porte-nœud.*

PORTE-LACS. s. m. [esp. *porta-lazos*]. Instrument pour porter des lacs sur les membres du fœtus jusque dans l'intérieur de l'utérus.

PORTE-LIGATURE. — s. m. Instrument servant à porter un lien autour d'un vaisseau du pédicule d'une tumeur, etc., à étreindre celui-ci.

PORTE-LOUPE. s. m. Support disposé pour soutenir les loupes pendant l'examen des objets.

PORTE-MAIN. s. m. Appareil pour soutenir la main.

PORTE-MÈCHE. s. m. [all. *Mecheträger;* esp. *portale-chino*]. Tige d'acier ou d'argent pour introduire les mèches de charpie dans les fistules, etc.

PORTE-MOXA. s. m. [all. *Moxaring;* esp. *porta-moxas*]. Instrument pour tenir le moxa appliqué sur la partie qu'on veut cautériser.

PORTE-MUSC. s. m. Le *Chevrotain.*

PORTE-NITRATE. s. m. Le *Porte-pierre.*

PORTE-NOEUD. s. m. [esp. *porta-nodos*]. Instrument pour *porter* une ligature autour du pédicule d'un polype, etc.

PORTE-OBJET. s. m. [all. *Objectträger*]. Lame de verre sur laquelle on place les objets à étudier par *lumière transmise* avec le microscope. — Lame de verre coloré ou non, lame de cire, de bois, de liège, etc., qui sert à *porter* ou à fixer les objets qu'on examine au microscope à l'aide de la *lumière réfléchie.* — *P.-objet du microscope.* La platine même de cet instrument.

PORTE-PIERRE. s. m. [all. *Höllensteinhalter;* angl. *porte-pierre;* il. *porta-pietra;* esp. *porta-piedra*]. Porte-crayon disposé pour tenir la pierre infernale et la porter sur les parties à cautériser.

PORTER. s. m. Bière anglaise forte, alcoolique.

PORTE-SCIE. s. m. — **Z.** La *Crevette rose.*

PORTE-SONDE. s. m. [all. *Sondenleiter;* it. *porta-tenta;* esp. *porta-sonda*]. Instrument pour fixer la sonde de Belloc et la porter plus facilement dans le canal nasal.

PORTE-VOIX. s. m. [all. *Sprachrohr;* angl. *speaking-trumpet;* it. *tromba tremblante;* esp. *bocina cerbatana*]. Instrument destiné à porter la voix à de grandes distances.

PORTION. s. f. — *P. cloacale du rectum.* Le *Cloaque* chez l'homme.

PORTRIEUX (Côtes-du-Nord). Bains de mer.

PORT-STEWART (Irlande). Bains de mer.

PORT-THAREAU (Nièvre). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PORTHÉSIE. s. f. Les *Porthesia* (Liparis) *dispar*, L., et *chrysorrhœa*, L., Lépidoptères hétérocères bombycides. Leurs Chenilles vivent en société nombreuse dans une *toile* blanche de soie qu'elles filent et tissent en entourant les feuilles d'arbustes et d'arbres, tant forestiers que fruitiers.

PORTUGAL. Sources chlorurées sodiques.

PORTUGOS (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

PORTULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Pourpier* (*Portulaca*). — Famille de dicotylédones polypétales périgynes. Elles sont généralement herbacées à feuilles charnues sans stipules. Fleurs hermaphrodites régulières. Calices à deux sépales soudés à la base. Corolle à pétales caducs. Cinq étamines. Ovaire libre à une seule loge. Style simple à trois ou cinq stigmates. Graine, à embryon enroulé autour d'un endosperme farineux.

POSCHIAVO (Suisse). Source sulfurée (8°).

POSITIF, IVE. adj. [*positivus;* all. *positiv;* angl. *positive;* it. et esp. *positivo*]. — **P.** Dans l'hypothèse de Franklin, qui regardait le fluide électrique comme un être simple, on disait qu'un corps passait à l'*état P.* quand il recevait de dehors une certaine quantité de fluide, qui s'ajoutait à celle qu'il possédait déjà.

POSITION. s. f. [*positio;* θέσις; all. *Stellung, Lage;* angl. *position;* it. *posizione;* esp. *posicion*]. — **M. C.** Nom donné aux différentes manières de tenir le bistouri : 1re *P.*, le bistouri est tenu comme un couteau de table, le tranchant en bas; 2e *P.*, la même, le tranchant en haut; 3e *P.*, bistouri tenu comme une plume, la pointe en avant, le tranchant en haut; 4e *P.*, la même, le tranchant en bas; 5 *P.*, la même, la pointe en arrière, le tranchant en haut; 6e *P.*, le bistouri tenu comme un archet. — Nom donné aux rapports particuliers, avec divers points de l'entrée du bassin, d'une région quelconque du fœtus qui se présente au détroit abdominal durant l'accouchement. — *P. axiale.* Celle que prend un corps qui se place dans la direction de la ligne qui unit les deux pôles d'un aimant. — *P. dans les maladies.* Étude de l'influence de la pesanteur sur les liquides (sang, lymphe, sérosité de l'œdème) et les organes mobiles de l'économie, lesquels se comportent d'une manière un peu différente selon la *P.* des parties du corps où ils se trouvent.

POSITIVISME. s. m. Nom donné par A. Comte (1850) à la *Philosophie positive* qui, contrairement aux philoso-

phies théologique et métaphysique, et justement en raison de l'impuissance où elles ont été de donner jamais la démonstration de leurs principes, renonce à toute recherche de l'*absolu*, quelque forme qu'il prenne, soit par rapport à l'origine des choses, soit par rapport à leur fin ou but; elle est donc toujours *relative*. Distinguant les connaissances abstraites des connaissances concrètes (les premières sont seules du domaine de la philosophie), elle range tout le savoir humain sous six chefs ou sciences qui se suivent et s'enchaînent : 1° la *mathématique*, la plus ancienne de toutes et la plus simple; 2° et 3° la *physique*, qui comprend l'*astronomie* et la *physique* proprement dites, toutes deux dépendantes des mathématiques; 4° la *chimie*, qui dépend de la physique; 5° la *biologie*, qui dépend de la chimie surtout, et aussi de la physique; 6° la *sociologie*, ou *science sociale*, ou *histoire*, qui dépend de la biologie envisagée dans la succession des temps et dans l'espace (A. Comte). Ce vaste ensemble par lui seul est pour l'esprit l'enseignement le plus fécond et la méthode la plus sûre. Dans la philosophie sociologique subordonnée à la connaissance des sciences cosmologique et biologique rentre tout ce qui n'est pas l'étude de la matière et des forces ou propriétés de la matière. Les philosophies cosmologique et biologique déterminent les lois de la matière tant brute que sous l'*état d'organisation*, sans avoir pu voir ce qu'est en soi force et matière. La philosophie sociologique en montrant que les premières de ces philosophies étudient les conditions d'existence des sociétés, a montré que là n'est pas l'*unique objet de la connaissance;* qu'il reste à étudier au delà tout ce qui a été et reste de création humaine, dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire les lois de la constitution et de l'évolution de l'*humanité*, de l'ensemble des sociétés, humaines surtout. Elle a montré que cette étude embrasse la métaphysique au même titre que celle de tout autre absolu ou fiction; mais elle n'est pas de la métaphysique dès qu'elle n'use pas d'interventions allant au delà de ce qui est naturel. Cette dernière rentre dans l'un quelconque des ordres de fictions poétiques; mais de celles qui doivent être bannies du domaine de la science et de la philosophie. Cela n'empêche pas de reconnaître son existence et son influence sur les sociétés au même titre que ce qui touche les fictions de la religiosité et autres débilités organiques dérivant d'imperfections naturelles du développement des centres nerveux individuels, aux effets desquels le savoir humain seul devient un remède.

POSITIVISTE. adj. et s. Qui concerne le *Positivisme*. — Qui le reconnaît comme conception supérieure à celles qui l'ont précédé concernant l'ensemble de ce qui est tant humain que biologique et cosmologique.

POSITIVITÉ. s. f. [all. *Positivität;* angl. *positivity;* it. *positività*; esp. *positividad*]. — **P**. État d'un corps qui manifeste les phénomènes de l'électricité positive. — **Y**. Caractère d'une notion, d'une conception qui est conforme aux lois scientifiques, et qui ne renferme rien de théologique ni de métaphysique (Littré).

POSOLOGIE. s. f. [*posologia;* de ποσὸν, quantité, et λόγος, discours; all. *Dosenlehre;* angl. *posology;* it. et esp. *posologia*]. Partie de la pharmacologie qui indique les doses des médicaments que l'on peut prescrire dans un cas déterminé.

POSSÉDÉ, ÉE. adj. et s. [*dæmoniacus;* δαιμονιακός; all. *besessen*, *Besessener;* angl. *possessed;* it. *indemoniato;* esp. *poseido*]. Le névropathique qui se suppose *P.* par des êtres fictifs. — La plupart des *P.* dans les civilisations passées étaient des fous aujourd'hui enfermés dans des maisons d'aliénés.

POSSESSION. s. f. [*possessio*, de *possidere*, posséder]. État d'un névropathique qui se croit possédé par l'une des fictions théologiques du nom de démon.

POSSET. s. m. Le *Zythogale*.

POST. s. m. La *Gremille*.

POSTABDOMEN. s. m. L'arrière du tronc, dit *queue*, des Crustacés, ne contenant que l'*intestin* proprement dit.

POSTDAM (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

POSTDILUVIEN. adj. [de *post*, après, et *diluvium*, déluge]. Ce qui de la chronologie terrestre est survenu après l'apparition de l'homme ou après l'époque diluvienne.

POSTEAU. s. m. Le *Coliar*.

POSTFORMATION. s. f. [de *post*, après, et *formation*]. Formation après coup. — *P. des germes*. Formation des germes, ovules ou autres et des spermatozoïdes après l'individu même qui doit se reproduire plus tard à leur aide, hypothèse vérifiée par l'observation.

POSTFRONTAL, ALE. adj. et s. Os qui prend part à l'articulation du maxillaire inférieur des Poissons, etc.

POSTHITE. s. f. [de πόσθη, prépuce; all. *Vorhautentzündung;* it. *postite;* esp. *postitis*]. Phlegmasie préputiale, non balanique.

POSTPECTORAL, ALE. adj. Qui est en arrière d'une paroi pectorale.

POSTPOSITION. s. f. État de ce qui est retardé.

POSTPUPILLAIRE. adj. [de *post*, derrière, et *pupilla*, la pupille]. Tout ce qui dans l'œil est en arrière de la pupille.

POTABLE. adj. [*potabilis;* πότιμος; all. *trinkbar*]. Qui peut être bu.

POTAMOBIE. adj. et s. [de ποθαμός, fleuve, et βίος, vie]. Qui vit dans les fleuves. — **Z**. Genre de Crustacés.

POTAMOGETON. s. m. Genre d'Alismacées fluviales.

POTAMOPHILE. adj. et s. [de φίλος, ami]. Comme *Potamobie*. — Genres de Clavicornes, de Naïadées.

POTAMOT. s. m. Les *Potamogeton*, Alismacées.

POTASSE. s. f. [*potassa;* all. *Pottasche;* angl. *pothas*, *vegetable alkali;* it. *potassa;* esp. *potasa*]. Le protoxyde de potassium. — *P. à l'alcool*. On la tire de la *P. à la chaux*, dissoute dans l'alcool qu'on sépare par décantation des impuretés qui se déposent au fond du vase. On retire l'alcool par distillation. On concentre le résidu potassique, on le soumet à la fusion ignée dans une capsule d'argent et on coule. Cette *P.* est plus caustique que la *P.* à la chaux. C'est un corps solide, blanc, translucide, fusible en rouge sombre, volatil au rouge blanc, qui lui fait perdre de l'eau. C'est une base puissante, soluble dans l'eau, l'alcool, etc., déliquescente, caustique, corrosive, poison énergique. Elle est caustique en raison de la manière dont elle détruit les albuminoïdes des tissus en les liquéfiant. — *P. d'Amérique*. Le *Carbonate de potasse* tiré des cendres de végétaux. — *P. caustique*. L'*Hydrate de potasse* KO.HO. — *P. à la chaux*. On obtient cette potasse en traitant son carbonate en solution par de la chaux éteinte et faisant bouillir le mélange dans une chaudière en fer. On décante le liquide clair. On l'évapore et on chauffe jusqu'à fusion ignée du résidu. On coule sur des plaques froides la partie fondue qui est de la *P.*, contenant de la chaux, du chlorure de potassium, du fer, des silicates, mais déjà caustique, corrosive. — *P. du commerce*. Mélange de carbonate de potasse surtout, de sulfate, de sulfure, de chlorure de potassium, etc. — *P. perlasse*. La *P.* d'Amérique. — *P. nitratée*. L'*Azotate de potasse*.

POTASSÉ, ÉE. adj. Additionné de *Potasse*.

POTASSIMÈTRE. s. m. et adj. Instrument pour déterminer la quantité de *Potasse* qui se trouve dans celles qui sont mélangées de sels de soude.

POTASSIQUE. adj. Qui a rapport à la *Potasse*, à ses composés.

POTASSIUM. s. m. [*potassium;* all. *Potassium*, *Kalimetall*, *Kalium;* angl. *potassium;* it. *potassio;* esp. *potasio*]. Métal (1807, Davy) solide, brillant, plus mou que la cire; fond à 62°,5. Densité 0,865; décompose l'eau à la température ordinaire, s'oxyde rapidement à l'air.

POTÉE. s. f. — *P. d'émeri*. La poudre d'émeri tombée des meules à polir. — *P. d'étain*. L'oxyde d'étain en poudre. — *P. de montagne*. Le *Tuf*.

POTENCE. s. f. — **Y**. Appareil pour mesurer la taille des hommes et des animaux.

POTENTIEL, ELLE. adj. [*potentialis;* du mot latin *potentia*, puissance; all. *potentiell;* angl. *potential;* it. *potenziale;* esp. *potencial*]. — **C**. Qui quoique énergique, n'agit que quelque temps après son application, comme les corps caustiques. — **P**. Expression usitée en philosophie, en médecine et en mécanique pour exprimer l'idée de puissance au futur. En philosophie une chose est *P.* quand elle n'existe pas actuellement, mais existera ou pourra exister; en médecine une substance a une énergie *P.* lorsque cette énergie se manifestera après son applica-

tion ou son administration, c'est ainsi que la potasse est un cautère *P.* par opposition au fer rouge ou *cautère actuel* dont l'action est immédiate; de même en mécanique une énergie, une force seront *P.* lorsque, sans se manifester actuellement, elles pourront produire des effets à un moment donné; l'air comprimé par exemple possède une certaine quantité d'énergie *P.* qui se manifestera lors de la détente du gaz. En fait il n'y a aucune concordance entre l'adjectif *P.* et le même mot employé sous forme substantive (Bardet).

POTENTIEL. s. m. [de *potentia*, puissance; all. et angl. *potencial;* it. *potenziale;* esp. *potencial*]. Expression abstraite employée en mécanique pour désigner une fonction spéciale remplie par les corps au point de vue de la force; on devrait donc dire la *fonction P.* plutôt que le *P.* Le *P.* ne prend de valeur concrète que par comparaison, lorsqu'il existe une *différence* de *P.* entre un corps donné et un autre corps, mais en fait il est impossible de définir le *P.* puisque c'est une fonction mécanique qui intervient dans l'interprétation des phénomènes physiques de divers ordres. Une molécule matérielle qui se trouve dans certaine condition mécanique, calorifique ou électrique sera capable de produire certains effets se traduisant par un travail, or le *P.* de cette molécule dans ces diverses conditions se mesurera par le travail produit. C'est surtout dans l'interprétation moderne des phénomènes électriques que la notion du *P.* a pris une grande importance : quand un corps conducteur isolé est électrisé, il se trouve posséder une charge électrique d'un *P.* donné, que l'on peut évaluer par comparaison avec une charge comme prix, comme unité, de plus si le corps électrisé était mis en communication avec la terre, la charge qu'il possède tendrait à disparaître en produisant un travail qui serait proportionnel à la valeur du *P.* du corps, la terre étant considérée comme ayant un *P.* égal à zéro. La valeur du *P.* des corps électrisés se mesure donc par le travail effectué par la charge électrique, dans la transformation de la force. Toutes les fois qu'un corps électrisé se trouve mis en communication avec un autre qui ne l'est pas, il s'établit entre eux une *chute de P.* et c'est la valeur de cette chute qui détermine le travail produit par la masse électrique mise en mouvement. — Toutes les fois que deux corps se trouvent exercer l'un sur l'autre une action physique ou chimique ils se trouvent électrisés et posséder un *P.* capable de produire un travail par sa disparition ou son existence même. Les phénomènes électriques ne deviennent apparents que lorsqu'il s'établit une variation dans l'état du *P.* du corps électrisé, mais le fait de posséder ce *P.* ne préexiste pas moins à la manifestation; la notion du *P.* a donc sa raison d'être en dehors des phénomènes électriques eux-mêmes. — Dans la pile la *force électromotrice* d'un couple est proportionnelle à la *différence de P.* établie entre les deux pôles, et lorsque le circuit est fermé il s'établit dans le conducteur, qui relie les pôles, une *chute de P.*, la différence étant maximum au pôle positif qui est à un *P.* plus élevé que le négatif et allant ensuite en diminuant jusqu'au pôle négatif, qui, par rapport au premier, possède un *P.* égal à zéro; or le travail dont la pile sera capable aux différents points du circuit extérieur sera proportionnel à la différence du *P.* entre ce point et le négatif ou zéro. La *tension* ou effort mécanique du courant dans la pile est proportionnelle à la *force électromotrice* qui l'est elle-même à la *différence de P.* entre les pôles; ces trois expressions très différentes sont donc souvent, mais à tort, employées l'une pour l'autre (Bardet).

POTENTILLE. s. f. [*Potentilla*, L.; all. *Fingerkraut;* angl. *silver-weed wild tansy cinquefoil*, ou *five-leaved grass;* it. *potentilla;* esp. *potentila*]. Genre de Rosacées astringentes.

POTION. s. f. [*potio;* πόσις; all. *Trank;* angl. *potion, draught;* it. *pozione;* esp. *pocion*]. Médicament liquide qu'on n'administre que par cuillerées. — Simple mélange de sirops et d'eaux distillées ou d'infusés végétaux, dont les quantités sont calculées de manière que la *P.* ne soit, au total, que de 160 grammes.

POTIRON. s. m. Le *Cucurbita pepo*, L. [all. *Pfebenkürbis;* angl. *pumpion;* it. *popone;* esp. *calabaza grande*], Cucurbitacée à péponide de grand volume, à graines tænifuges.

POTT. Chirurgien anglais (1713-1788) dont le nom est resté à une maladie des vertèbres, à un bandage, etc.

POU. s. m. [*pediculus;* φθείρ; all. *Laus;* angl. *louse;* it. *pidocchio;* esp. *piojo*]. Insectes parasites aptères pédiculidés, sans métamorphose. Voisins des Hémiptères ils ont un appareil buccal formé d'une trompe avec deux stylets aigus protractiles dans une gaine. Pattes terminées en crochets pointus. — *P. des abeilles.* La *Braula cæca*, Nitsch, Pupipare vivant à l'âge adulte sur les Abeilles, et mangeant le miel qu'elles dégorgent. — *P. du bœuf* ou *gros.* L'*Hematopinus eurysternus*, pédiculide causant la phthiriase sur les Bovidés. — *P. des bois.* Les *Phytophthires.* — *P. du cheval.* L'*Hematopinus tenuirostris*, Burm., Pédiculide. — *P. de chien.* L'*Hematopinus pilifer*, Burm. et l'*Hématopinus bicolor*, Lucas, Pédiculides. — *P. de corps.* Le *Pediculus vestimentiseu corporis*, L., blanc, sans taches. — *P. des oiseaux.* Les *Nirmides* (*Liothés*), les *Dermanysses.* — *P. à poche blanche.* La *Pulvinaria gasteralpha*, Icery, Hémiptère homoptère coccidé des plantations de canne à sucre de Bourbon et de Maurice. — *P. de poisson* ou *de rivière.* Les *Argules.* — *P. du pubis.* Le *Pediculus pubis*, L., corps arrondi et large, le corselet court. — *P. de tête.* Le *Pediculus capitis*, L., cendré. — *P. des vaches* ou *petit.* Le *Trichodectes scalaris*, Hémiptère aptère mallophage, causant une phthiriase à croûtes épidermiques fines.

POUCE. s. m. [*pollex*, de *pollere*, avoir beaucoup de force; ἀντίχειρ; all. *Daumen;* angl. *thumb;* it. *pollice;* esp. *pulgar*]. Le plus gros des doigts de la main. Son homologue au pied est le gros orteil.

POUCE-PIED. s. m. Le *Pollicipes cornucopia*, Lamk., Cirripède pédiculé fixé aux rochers.

POUDRE. s. f. [*pulvis;* κόνις; all. *Pulver;* angl. *powder;* it. *polvere;* esp. *polvo*]. Substance quelconque réduite en particules aussi petites qu'il est possible de le faire par les moyens mécaniques. — *P. composées.* Celles qui résultent du mélange de plusieurs *P. simples.* — *P. de Goa.* *P.* antiherpétique, etc., de l'écorce de l'*Andira araroba*, Aquiar, Papilionacée de Bahia, etc. — L'acide chrysophanique en *P.* avec de la gomme, etc. — *P. de Lycopode.* Poussière jaunâtre, très fine, très légère, inodore, extrêmement inflammable. Elle est formée par les microspores des *Lycopodes*, larges de $0^m,034$ en moyenne, polyédriques, à surface réticulée, souvent plusieurs adhérant ensemble. Cette *P.* ne sert qu'à saupoudrer la peau atteinte d'*Intertrigo* et aussi les pilules pour empêcher leur agglutination. On la récolte en Suisse et en Allemagne. — — *P. simples.* Celles qui proviennent d'une seule substance. *P. de viande.* Celles de viandes desséchées pulvérisées et tamisées, cuites ou crues, de Mammifères et d'Oiseaux, pour l'alimentation des malades.

POUDRETTE. s. f. [all. *Staubmitz;* angl. *powdered human dung*]. Excréments humains desséchés et préparés pour la fumure des terres.

POUDROIEMENT. s. m. Comme *Pulvérisation.*

POUGUES (Nièvre, arrondissement de Nevers). Source bicarbonatée calcique (12°).

POUILLON (Landes). Source chlorurée sodique (20°).

POUILLOT. s. m. Sous-genre (*Phyllopneuste*) de *Fauvettes.* — *P. fitis proprement dit.* La *Sylvia trochilus*, Lath. — *P. siffleur.* La *Sylvia sibilatrix.*

POULAIN. s. m. [*equulus;* all. *Füllen;* angl. *colt, foal;* it. *puledro;* esp. *podro*]. Tout Solipède avant l'âge adulte. Le sevrage se fait de cinq à huit mois pour le cheval.

POULAIN. s. m. [all. *Leistenbeule;* angl. *bubo;* it. *tincone*]. — **M. C.** Le *Bubon inguinal*, en raison de ce que ceux qui en sont atteints marchent les jambes écartées comme le cheval qui vient de naître.

POULARD. s. m. Le *Triticum turgidum*, L., Graminée.

POULE. s. f. La femelle des Gallinacés, du coq surtout. — *P. peteuse.* L'*Agami.* — *P. d'eau.* La *Gallinula chloropus*, Lath. ex. L., Échassier rallien. — *P.* ou *coq de mer.* Le *Zeus faber*, L., à tête et gueule large, corps très comprimé, tache brune de chaque côté. — Le *Gadus barbatus*, L., Gadoïde.

POULET. s. m. Tout jeune mâle de Gallinacés.

POULICHE. s. f. [*equula;* all. *Fullen;* angl. *foal; filly;* it. *cavallina;* esp. *potranca*]. Femelle des Solipèdes avant l'âge adulte.

POULIE. s. f. — **A.** Comme *Trochlée*.

POULIGUEN (LE) (Loire-Inférieure). Bains de mer.

POULINIÈRE. s. f. [*armentalis equa;* all. *Zuchtstute;* angl. *good breeder*]. Jument pour la reproduction.

POULIOT. s. m. [all. *Polei, Flohkraut;* angl. *pudding-grass, puliol;* it. *puleggio;* esp. *poleo*]. La *Mentha pulegium*, L., Labiée amère. — *P. jaune*. Le *Teucrium flavum*, L., Labiée. — *P. de montagne*. Le *Teucrium montanum*, L., Labiée.

POULPE. s. m. [*octopus;* angl. *pulp;* it. *polpa;* esp. *pulpa*]. Genre de Céphalopodes octopodes. — L'*Octopus vulgaris*, Lam. — *P. musqué*. L'*Eledone moschata*, Lamk., Octopode de la Méditerranée à une seule rangée de ventouses sous les bras.

POULS. s. m. [*pulsus;* σφυγμὸς; all. *Puls;* angl. *pulse;* it. *polso;* esp. *pulso*]. Le mouvement d'ampliation d'une artère ou d'une veine dans laquelle il y a augmentation de pression du liquide contenu. — La sensation de soulèvement brusque que le doigt éprouve lorsqu'il presse légèrement une artère reposant sur un plan osseux résistant qui permet au doigt de la déprimer. Le *P.* est comparable au choc perçu par une main lorsqu'on presse brusquement de l'autre un kyste ou une séreuse contenant de la sérosité, pulsation caractérisant la *fluctuation*. La *propagation* de l'onde pulsatile obéit aux mêmes lois que celle de toutes les ondes; elle est vingt fois plus rapide que le cours du sang et elle va en augmentant de vitesse du centre à la périphérie. Aussi quoique le *P.* paraisse synchrone avec le soulèvement précordial les *sphygmographes* font constater un retard de 1 à 2 dixièmes de seconde entre le *P.* de la pédieuse et la systole ventriculaire, retard qui représente l'onde causant la pulsation pour se propager de l'origine de l'aorte jusqu'au pied, et ainsi des autres artères. La fréquence du *P.* indique le nombre des contractions du cœur, qui varient avec l'âge et les malades; elles sont d'autant plus fréquentes qu'il éprouve moins de peine à se vider, que la tension artérielle est moindre. Dans la fièvre, après un exercice violent, etc., la fréquence plus grande du *P.* est due à ce que la circulation des capillaires est devenue plus facile dans le plus grand nombre des organes. La sensation de nausée, etc., déterminant une contraction des vaisseaux qui retient le sang dans les artères, y relève la pression, rend le *P.* filiforme, et, par suite, *diminue la fréquence* des contractions du cœur. La force du pouls est l'intensité de la sensation tactile que fait éprouver une artère; elle est d'autant plus grande que le vaisseau est plus dilaté; elle n'est pas en rapport avec l'énergie de la systole ventriculaire, mais avec la *tension artérielle* surtout réglée par la circulation capillaire. — *P. abdominal*. La *Pulsation abdominale*. — *P. cérébral*. La lenteur du *P.* dans quelques affections cérébrales (méningites, etc.). — *P. fébrile*. Le *P.* tel qu'il est au point de vue de la fréquence, de la durée, etc., durant la fièvre. — *P. des membres*. Mouvement d'expansion de la totalité de chaque partie du corps en général, de chaque membre en particulier et des tumeurs très vasculaires, produit par la diastole artérielle à chaque systole cardiaque. — *P. paradoxal*. Sur les anévrysmes intra-thoraciques le cas dans lequel une inspiration profonde augmente la vitesse de propagation de l'onde pulsatile et diminue l'amplitude du *P.*, tandis que l'expiration augmente l'amplitude et diminue la vitesse. — *P. précordial*. La *Pulsation précordiale*. — *P. retardé*. Le cas dans lequel la dilatation artérielle survient assez longtemps après la systole ventriculaire, surtout dans certaines néphrites. — *P. veineux*. Les *pulsations veineuses*.

POUMON. s. m. [*pulmo;* πνεύμων, de πνεῖν, respirer; all. *Lunge;* angl. *lung;* it. *polmone;* esp. *pulmon*]. Les poumons sont les organes de la respiration; au nombre de deux remplissant exactement chaque moitié de la cavité thoracique, moins celle occupée par les médiastins et le cœur qui les séparent. Ils ont la forme d'un cône irrégulier dont le sommet étroit et obtus est logé dans le cul-de-sac supérieur des plèvres au niveau de la première côte. La base concave repose sur le diaphragme. Le *P.* droit plus court et plus large que le *P.* gauche est divisé par deux scissures obliques ou *trois lobes* inégaux; le gauche n'a que deux *lobes* séparés par une seule scissure. La *face interne* ou *médiastine* des *P.* est concave, moulée sur le cœur et montre leur *racine* ou *hile*. Le bord postérieur, épais, arrondi est logé dans la gouttière costo-vertébrale. Les bords antérieur et inférieur sont minces. Les *P.* sont blancs rosés sur l'enfant, blancs grisâtres ou ardoisés avec marbrures lobulaires sur l'adulte. Le *P.* est un parenchyme non glandulaire d'origine ectodermique, organe de la respiration, comme ses homologues les branchies, comme elles, provenance du quatrième arc branchial ou viscéral, par *introrsion épithéliale* au lieu de le faire par *extrorsion*. Au fait de son origine par involution ectodermique se rattachant à l'épithélium du quatrième arc viscéral ou branchial, se lie le fait de la présence dans la trame pulmonaire d'une grande quantité de fibres élastiques comme dans la peau, les muqueuses dermo-papillaires et les autres tissus mésodermiques naissant et se développant au-dessous et contre ce qui est ectodermique. Chaque *P.* dans la cavité thoracique est tapissé par la plèvre correspondante, sauf au niveau *du hile* par lequel pénètrent les vaisseaux, les nerfs et les bronches. Au-dessous de la plèvre viscérale, se voit le *parenchyme pulmonaire*, crépitant chez l'animal qui a respiré; rose rouge, charnu, non crépitant, assez facile à déchirer avant la naissance. Ce parenchyme élastique, non contractile, est divisé en *lobules* généralement polyédriques à angles nets, épais de 1 centimètre ou environ, séparés les uns des autres par des cloisons de tissu cellulaire dites *interlobulaires*. Dans chacun de ces lobules vient se jeter un *ramuscule bronchique* qui là cesse d'avoir un épithélium prismatique à cils vibratiles (*bronche lobulaire* ou *intra-lobulaire*), du cartilage, des fibres-cellules, et se réduit à un diamètre de 1 millimètre au plus. Ses divisions à épithélium cubique d'abord se continuent avec les *canalicules pulmonaires* ou *respiratoires* terminés en grappes de culs-de-sac (*alvéoles*, soit *terminaux*, soit *pariétaux* de quelques auteurs, *cellules*, *utricules* ou *vésicules respirateurs*, suivant d'autres), dont le diamètre est, après la naissance, d'un dixième de millimètre en moyenne. Dans tout le *P.* ceux-ci n'ont pas de muqueuse séparable. Une rangée unique de cellules épithéliales minces à bords ondulés les tapisse, appliquée contre une *paroi propre hyaline* (Ch. Robin, 1873) isolable dès l'âge fœtal, épaisse de $0^{mm},001$; contre la face adhérente de celle-ci s'étale le réseau riche et serré des capillaires pulmonaires dans lesquels ont lieu les échanges respiratoires. Immédiatement au-dessous de ce réseau de capillaires (formé par les *vaisseaux pulmonaires*, tandis que les *vaisseaux bronchiques* se distribuent sur les *bronches* à épithélum prismatique et dans les cloisons interlobulaires), on trouve les faisceaux de fibres élastiques disposés circulairement, anastomosés avec ceux qui sont au-dessus et au-dessous d'eux le long de chaque canalicule. Ils forment ainsi, avec les fibres élastiques, les capillaires, du tissu cellulaire dont les éléments restent à l'état d'arrêt de développement fœtal, de noyaux et de cellules fibro-plastiques, la trame du *P.* Les faisceaux circulaires de fibres élastiques autour de chaque canalicule s'anastomosent en outre avec ceux des canalicules voisins pour former une trame commune dans chaque lobule. C'est à cette trame de fibres élastiques que le *P.* doit son élasticité, qui le fait revenir sur lui-même dès que cesse la contraction des muscles inspirateurs. Les culs-de-sac terminaux respirateurs sont comme appendus en groupes vésiculeux à l'extrémité d'un conduit, se dilatant avec l'âge en *carrefour de réunion* (central par rapport à eux); ces culs-de-sac sont au nombre de six à dix environ par subdivisions des *bronches lobulaires* larges de 6 à 10 dixièmes de millimètre, conduit intermédiaire ayant déjà la structure de chaque vésicule pulmonaire ou cul-de-sac terminal; ce conduit est dit parfois *alvéole central*, par rapport à ces culs-de-sac, lesquels, contrairement aux glandes, sont toujours plus étroites que le conduit intermédiaire qui leur amène l'air. Sur l'homme, à mesure que s'élargit le *carrefour central* du lobule, les culs-de-sac, vésicule ou alvéole terminal, sans s'allonger sensiblement, arrivent à une largeur de 2 à 3 dixièmes de millimètre. Les *P.* de l'homme sont d'une couleur rose pâle, grisâtre, quelquefois vio-

lacée et comme marbrée; mais l'âge et un grand nombre de causes accidentelles modifient cette coloration. Le long des cloisons interlobulaires est déposé, en plus ou moins grande abondance, surtout chez les vieillards, du *charbon pulmonaire*, ordinairement disséminé çà et là sous la forme de petits points noirs, mais constituant aussi quelquefois, par le rapprochement de ces points, des taches et traînées.

POUPART. Chirurgien français mort en 1708, dont le nom est resté à l'arcade fémorale.

POUPON. s. m. — **Z.** Le *Fratercula arcticus*, Palmipède brachyptère à bec rouge ou rougeâtre, élevé, aplati de chaque côté et pointu.

POURCEAU. s. m. Le *Cochon*. — *P. de mer*. Le *Marsouin*.

POUROUME. s. f. [*Pourouma*, Aubl.]. Genre d'Ulmacées artocarpées du Brésil, etc.

POURPIER. s. m. La *Portulaca oleracea*, L. [all. *Portulak;* angl. *purslain*; it. *portulaca;* esp. *verdolaga*], Portulacée alimentaire. — *P. de mer*. Les *Atriplex*, Chénopodées.

POURPRE. s. f. [*purpura;* all. *Purpur;* angl. *purple;* it. *porpora;* esp. *purpura*]. Sécrétion incolore d'une glande des *Murex trunculus* et *brandaris*, L., Gastéropodes prosobranches muricidés, qui devient d'un beau rouge violet à la lumière. — Le genre *Purpura*, Brug., Buccinidé dont les espèces *hœmatostoma*, L., et *lapillus*, L., donnant aussi de la *P*. — *P. animale*. Celle qui est tirée du *Murex brandaris*, Gastéropode. — *P. végétale*. Les rouges de l'Orcanette, de la Garance, des Cochenilles parasites de végétaux.

POURPRE. s. m. [all. *Blutflecken;* angl. *purples;* it. *petecchie;* esp. *purpura*]. Le *Purpura*. — *P. blanc*. La *Miliaire*. — *P. de Cassius* [all. *Cassiuspurpur;* angl. *cassius purple*]. Composé jadis considéré comme un deutostannate d'or, et par d'autres comme de l'or métallique, qui ne devrait qu'à sa grande division la couleur *P.* qu'il présente. Le *P. de Cassius* doit sa couleur à de l'or métallique précipité sur l'oxyde d'étain qu'il recouvre de la même manière que les matières colorantes sont unies aux oxydes dans les laques ou sur les fibres dans la teinture. Cette combinaison est assez stable pour que le mercure ne puisse plus s'amalgamer avec l'or ainsi fixé et l'enlever (Debray). L'or a la propriété de donner ainsi du pourpre à beaucoup d'autres oxydes et de sels insolubles, alumine, oxydes de magnésium et de plomb, phosphate de chaux, sulfate de baryte, etc. (M. Müller). — *P. rétinien*. Matière rouge dans la couche des cônes et des bâtonnets rétiniens vivants (Boll). Elle se détruit ou disparaît sur toute partie éclairée d'une image formée sur la rétine, complétement même si l'on regarde une surface uniformément lumineuse, qui au contraire reste si les yeux sont fermés ou encore fixés sur les parties foncées d'une image. Le *P. rétinien* se conserve sur les rétines immergées dans une solution d'alun où elles sont plongées aussitôt après avoir été enlevées à l'œil d'un animal qu'on vient de tuer. Eu égard aux propriétés chimiques et physiques des radiations lumineuses il importe de noter ici que le *rouge* est le moins réfrangible des rayons du spectre et que le *vert* que nous renvoient les plantes, comme ce que de la lumière elles n'ont pas utilisé chimiquement, en est la *complémentaire*. — *P. de Werlhoff* [*morbus maculosus*, Werlhoff]. Variété de purpura avec ou sans hémorrhagie choroïdienne, rétinienne ou intracranienne; avec ou sans hémoptysie.

POURPRÉ, ÉE. adj. [*purpuratus;* all. *purpurfarben;* angl. *purple;* it. *porporino;* esp. *purpuero*]. Qui concerne soit la *Pourpre* soit le *Pourpre*. — Qui en a la couleur.

POURRETTE. s. f. Les jeunes pousses de la civette, *Allium schœnoprasum*, L., Liliacée. — **M. C.** Les *eaux aux jambes*.

POURRI, IE. adj. Qui a subi la *Pourriture*.

POURRIDIÉ. s. m. Maladie de la vigne et de divers arbres fruitiers produite par le développement, dans les terrains saturés d'humidité, d'un Champignon la *Dermatophora necatrix*, Hartig. Ce parasite se développe en plaques feutrées, grises, puis brunes entre l'écorce et le bois qu'il recouvre, avec des cordons rhizomorphes à sa surface.

POURRITURE. s. f. [*putredo;* χόνις; all. *Fäule;* angl. *pudridity*]. L état de ce qui est en *Putréfaction*. — **M. C.** La *Cachexie acqueuse des bêtes a cornes*. — Maladie chronique non contagieuse, mais souvent épizootique, avec pâleur et lividité des gencives, les yeux ternes et humides, un gonflement sous le menton, et épanchements séreux. — *P. du bois*. L'enveloppe cellulosique formant squelette à chaque cellule végétale fait que la *P.* des tissus des plantes n'est pas assimilable à la *Putréfaction*. Le contenu seul de ces cellules avec ses albuminoïdes, ses gommes, ses fécules, etc., s'altère et se décompose à la manière des tissus animaux qui se putréfient; là intervient aussi comme cause le développement de Schizomycètes variés, plus ou moins abondants. Quant aux parois cellulosiques ligneuses et autres, elles se décomposent par déshydratation lente à la manière de ce qui a lieu dans la formation des *humines*. Elles arrivent à donner des composés de cet ordre en présentant individuellement une ténacité graduellement de moins en moins grande, en arrivant à des degrés les plus divers de friabilité et de pulvérulence, en terre, dans l'eau comme à l'air. Dans ces dernières conditions il y a même formation, transitoirement par certains bois, de composés *phosphorescents*. — *P. des fruits*. Elle est due à la germination des spores du *Penicillum*, des *Aspergillus*, ou autres Champignons dans le contenu des cellules d'un fruit où elles ont pénétré par accident; les cellules mycéliales pénètrent des cellules lésées dans celles des parties saines, de l'extérieur vers l'intérieur. Ces mycéliums déterminent la fermentation des contenus cellulaires avec ramollissement de la paroi cellulosique même des cellules. La *P.* s'avance ainsi dans le tissu sain, avec une surface bien limitée, à mesure que progressent les mycéliums de cellule en cellule. Les spores se développent alors seulement que ces derniers arrivent à une portion du fruit exposée à l'air. La *P.* des fruits n'a aucun rapport avec le *bletissement*. Dans celui-ci les cellules ne contiennent ni spores, ni mycéliums cryptogamiques. Le ramollissement et le changement de saveur du tissu des fruits sont dus à des modifications chimiques des sucres, de la pectine, etc., de même ordre que ceux qui caractérisent la maturation, mais qui en dépassent les limites normales. La *P.* est l'effet d'un accident parasitique, le blétissement est la suite d'une négligence dans la surveillance de la maturation, qui plus ou moins générale, commence vers la profondeur de l'endocarpe, en gagnant vers la superficie par une surface mal limitée. — *P. d'hôpital* [all. *Spitalbrand*, *Spitalfäulniss*]. Mortification douloureuse des tissus, d'aspect gangreneux qui survient aux plaies ou aux ulcères des blessés dans les hôpitaux dont l'air est vicié par l'encombrement des malades ou par quelque autre circonstance. Non seulement elle arrête les progrès de la cicatrisation, mais elle envahit plus ou moins rapidement tous les tissus à partir des surfaces suppurantes avec une fétidité caractéristique. La surface des plaies se couvre d'une couche molle grisâtre qui tend à s'épaissir par la continuation de la mortification. Cette couche d'aspect *pseudo-membraneux* est un résultat de cette dernière, non une production de génération nouvelle. Au milieu des détritus des éléments anatomiques elle surabonde en Schizomycètes divers. Le *P.* d'hôpital s'accompagne de fièvre, d'abattement, etc. Elle est contagieuse et épidémique. Les pansements à l'alcool, pur, camphré ou phéniqué, aux solutions de tartrate et de perchlorure de fer sont les meilleurs. Il faut surtout procéder à la dissémination des malades.

POURVILLE (Seine-Inférieure). Bains de mer.

POUSSE. s. f. [all. *Herzschächtigkeit;* angl. *pursiness;* it. *bolsaggine;* esp. *asma*]. — **M. C.** L'*Asthme*. — Maladie des chevaux avec emphysème, etc., caractérisée par l'essoufflement, par le battement des flancs, et particulièrement par une interruption du mouvement d'inspiration, de manière que celle-ci se fait en deux temps.

POUSSÉE. s. f. — **Y.** Le résultat, l'effet d'un effort, d'une pression exercés par un animal. — *P.* Les gaz et les liquides en tombant dans le sens de la pesanteur exercent dans tous les sens une pression sur les corps qui sont au milieu d'eux comme sur les parois qui les maintiennent

s'ils sont enfermés, en raison de la mobilité en tous sens aussi de leurs propres molécules. Par suite ils déplacent ces corps du côté où la pression est moindre. Si la densité d'un gaz, d'un liquide ou d'un solide est plus faible que celle d'un autre gaz, ou liquide, ou solide donnés la pression de ceux-ci qui tombent plus vite que les gaz ou liquides précédents est plus grande du centre de la terre vers l'espace, c'est-à-dire vers le côté de la moindre action, que celle qu'exerce sur eux les corps de moindre densité qui montent ou surnagent. C'est ce cas particulier de l'action de la pesanteur s'exerçant ici de bas en haut qu'on appelle une *P.* C'est cette résultante de l'action de la pesanteur agissant de bas en haut qu'on appelle une *poussée* égale en grandeur au poids du liquide déplacé, pour le cas de tout corps qui est plongé partiellement ou en totalité dans un liquide ; mais cela toujours par comparaison subjective, l'action de la pesanteur étant supposée être celle d'un être vivant qui presse, qui pousse, par effort qui serait excercé ici de bas en haut. — **M. C.** Éruption exanthématique, vésiculeuse, prurigineuse, etc., qui se manifeste à la peau dans le cours ou à la suite de l'emploi de certaines eaux minérales (Louesche, Bade, Schinznach, etc.), de certains médicaments, comme l'iodochlorure mercureux, etc.

POUSSIÈRE. s. f. [*pulvis ;* κόνις ; all. *Staub ;* angl. *dust ;* it. *polvere ;* esp. *polvo*]. La poussière proprement dite est composée d'une multitude de corpuscules solides dont le diamètre varie depuis $0^{mm},001$ et moins, jusqu'à $0^{mm},100$ environ en épaisseur, plus ou moins en longueur. Leur densité, bien qu'elle soit réellement plus grande que celle de l'air, est diminuée par la couche gazeuse adhérente à la surface de ces corpuscules comme autour des gouttelettes d'eau des *nuages.* — Les *P.* aériennes sont composées d'un tiers de matières organiques combustibles et des deux tiers de matières minérales dont près de la moitié est constituée de particules siliceuses (Chevreul) ou calcaires et métalliques, ferrugineuses même. Les matières combustibles sont surtout des spores et des mycéliums de Schizomycètes et de Trichosporés, des cellules de Palmellées, Diatomées, etc., des grains de fécules, de charbon, de noir de fumée, etc., de cellules et de fragments de tissus filamenteux, des parcelles tégumentaires de tous ordres détachés de la surface des plantes et des animaux, des poils, des plumes, très rarement des Infusoires, desséchés ou enkystés (non leurs œufs, qui n'existent pas), plus souvent adhérents à des particules minérales ou autres qu'en liberté. Dans beaucoup d'industries, il s'élève des *P.* qui, entraînées par l'air jusque dans les bronches, sont plus ou moins nuisibles, surtout lorsqu'elles pénètrent dans le tissu pulmonaire. Les nuages que forment les particules de la *P.* diffèrent des *nuages* proprement dits par leur nature et parce que ces particules ne se forment pas dans l'air. Elles n'y sont portées que par action impulsive des vents sur ce qui est sec ; mais nulle évaporation d'un liquide ne peut les emporter lorsque l'eau passe dans l'air à l'état de vapeur. L'expérience prouve que les Schizomycètes (Miquel), qui font partie des *P.* n'arrivent dans l'air qu'enlevés par le vent sur toute partie sèche. La pluie fait cesser cet enlèvement et ce transport ; d'autre part l'*évaporation* de l'eau de la terre humide, des égouts, des étangs, rivières, etc., n'enlève aucun de ces Cryptogames qui s'y trouvent. — *P. animées.* Les spores des Schizomycètes considérées comme animées en raison de leurs mouvements browniens sous le microscope pris comme dus à leur activité propre. — *P. d'eau.* L'eau de l'embrun emportée par les vents sous l'état de fines particules, seul cas dans lequel elle emporte les sels qu'elle tient en dissolution, les Schizomycètes, les Protozoaires qu'elle peut contenir, etc. — *P. fécondante.* Le *Pollen.* — *P. glauque.* La *Pruine.*

POUSSIF, IVE. adj. et s. [*anhelator ;* all. *herzchlächtig ;* angl. *pursy ;* it. *bolso*]. Qui concerne la *Pousse.* — Qui en est atteint.

POUSSIN. s. m. Tout Gallinacé au sortir de l'œuf.

POUSSOIR. s. m. [all. *Stosseisen ;* angl. *driver ;* esp. *gatillo*]. Instrument de chirurgie dentaire — **M. C.** [angl. *probang*]. Instrument dont on se sert pour chasser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.

POUTARGUE. s. f. Aliment préparé avec les œufs de *Muges.*

POUTARQUE. s. f. Les œufs et le sang des *Muges,* préparés comme le *Caviar.*

POUTINE. s. f. La jeune Sardine et l'Athérine marbrée (Risso). — Les Sardines, Anchois et Joëls.

POUTRE. s. f. [*vectis seu trabecula*]. — **A.** Bandelette de substance nerveuse blanche à l'entrée de l'acqueduc de Sylvius en avant et en haut.

POUTRELLE. s. f. — **A.** Comme *Trabécule.*

POUTURE. s. f. Les aliments pour engraisser les Ruminants à l'étable.

POUVOIR. s. m. — *P. accommodatif.* La possibilité pour l'œil de s'accommoder à la vision nette d'un objet dans une étendue plus grande entre le *punctum proximum* et *punctum remotum.* — *P. absorbant.* Faculté qu'ont les corps d'absorber une quantité plus ou moins considérable des rayons calorifiques ou lumineux qui arrivent à leur surface. — *P. définissant.* Possibilité pour un objectif de donner une image à contours nets du pourtour, des reliefs et détails intimes d'un objet. — *P. diathermique.* Possibilité pour certains corps de laisser passer sans les absorber les rayons calorifiques. — *P. dispersif.* Le degré dont un corps sépare les uns des autres les rayons diversement colorés dont un faisceau de lumière blanche est composé. — *P. émissif.* Les divers degrés suivant lesquels selon leur nature physique et chimique les corps peuvent émettre de la chaleurs, de la lumière. — *P. illuminant.* Le degré suivant lequel chaque foyer lumineux peut éclairer d'après sa couleur, sa nature chimique. — *P. pénétrant.* Le degré suivant lequel un objectif permet à l'observateur de distinguer les objets sur plusieurs plans très rapprochés dans l'épaisseur d'une préparation. — *P. rayonnant.* La faculté des corps d'émettre de la chaleur dans tous les sens. — *P. réfringent.* Le degré suivant lequel un corps dévie dans son épaisseur la lumière qui le traverse, de la direction suivant laquelle elle a frappé sa surface. — *P. résolvant* ou *séparateur.* Le degré suivant lequel un objectif montre nettement des points, des stries, ou autre parties très rapprochées existant à la surface d'un objet.

POUZZOLE (Italie, Deux-Siciles). Cinq sources chlorurées sodiques thermales (de 31° à 39°).

POZO-AMARGO (Espagne, prov. de Séville). Source sulfureuse (22°).

Pp. Notation du *Pelopium.*

PRAGMATIQUE. adj. [*pragmaticus ;* πραγματικὸς, de πρᾶγμα, affaire ; all. *pragmatisch ;* angl. *pragmatic ;* esp. *pragmatico*]. Conforme aux faits.

PRAIRE. s. m. — *P. double.* La *Venus verrucosa,* Lamellibranche. — *P. simple.* La *Cardita sulcata,* Lamellibranche.

PRATELLE. s. f. L'Agaric comestible des prés. — Section du genre Agaric.

PRATICIEN. s. m. [*medicinæ artis peritus ;* all. *Praktiker ;* angl. *practitioner ;* it. *medico pratico ;* esp. *practico*]. — **M. C.** Médecin qui se livre à la pratique de l'art médical.

PRATICOLE. adj. [de *pratum,* pré, et *colere,* habiter]. Qui vit, qui croît dans les prés.

PRATIQUE. s. f. [*practica, praxis ;* πρακτική ; all. *Praxis ;* angl. *practice ;* it. *pratica ;* esp. *practica*]. L'exercice de l'art médical. — Les écrits qui contiennent la description de la manière et des moyens de faire la médecine, à l'effet tant de conserver que de rétablir la santé. — Il n'y a pas d'opposition entre la pratique et la théorie. Tout ce qui est vrai devient utile dans la pratique, et cela seul est utile qui est vrai.

PRATIQUE. adj. [*practicus ;* πρακτικὸς ; all. *praktisch ;* angl. *practical ;* it. *practico*]. Ce qui se réduit en acte dans un art. — Ce qui constitue l'application des règles et des principes empruntés aux sciences.

PRAYA. s. m. Genre de Cœlentérés siphonophores.

PRÉ. [lat. *præ,* en avant]. Particule prépositionnelle préfixe des mots indiquant ce qui est au-devant.

PRÉ-ABDOMEN. s. m. La portion antérieure ou saillante de l'*Abdomen.* — **Z.** Les cinq premiers anneaux de l'adomen des Crustacés.

PRÉATAXIQUE. adj. Qui précède l'*Ataxie ;* qui en constitue les *Prodromes.*

PRÉBLAU (États Autrichiens, Carniole). Source bicarbonatée sodique (10°).

PRÉCHAC (Landes). Source chlorurée sodique froide.

PRÉCIPITANT, ANTE. adj. et s. m. Corps qui, ajouté à un autre, y détermine un précipité.

PRÉCIPITATION. s. f. [*præcipitatio*; all. *Niederschlagung;* angl. *precipitation;* it. *precipitazione;* esp. *precipitacion*]. — **C.** Production d'un trouble avec ou sans dépôt dans un liquide par suite de la formation d'un composé insoluble ou du passage de l'état liquide à l'état solide d'un corps dissous. La *P.* s'opère lorsqu'un corps dissous dans un liquide y devient insoluble par l'effet de la soustraction d'un autre corps ou de sa combinaison donnant un composé insoluble. — *P. de l'utérus.* Le *Prolapsus utérin.*

PRÉCIPITÉ. s. m [*præcipitatum;* all. *Niederschlag, Præcipitat;* angl. *precipitate;* it. *precipitato;* esp. *precipitado*]. Dépôt qu'on obtient lorsqu'un corps se sépare d'un liquide en particules solides qui gagnent le fond du vase. — *P. blanc de Charas, de Zwelfer.* Le protochlorure de mercure obtenu par précipitation. — *P. blanc de Lémery.* L'*Oxychlorure ammoniacal de mercure insoluble* ou *Chloramide de mercure.* — *P. jaune.* Le *Sulfate de mercure.* — *P. vert.* Le *Carbonate de cuivre.* — *P. per se.* Le *Bioxyde de mercure,* obtenu en chauffant le métal. — *P. rouge.* Le *Bioxyde de mercure* obtenu en calcinant son azotate.

PRÉCORDIAL, ALE. adj. [*præcordialis*, de *præcordia;* le diaphragme, de *præ*, en avant, et *cor*, *cordis*, le cœur; all. *præcordial;* angl. *precordial;* it. *precordiale;* esp. *precordial*]. Qui est au-devant du cœur. — *Epigastrique.*

PRÉCURSEUR. adj. et s. m. [*præcursor*, de *præ*, avant, et *currere*, courir; all. *Verbote;* angl. *precursory;* it. *precursore;* esp. *precursor*]. — **M. C.** Ce qui annonce un phénomène morbide prochain.

PRÉDIASTOLIQUE. adj. [de *præ*, auparavant, et *diastole*]. Qui précède la *Diastole.*

PRÉDIGESTION. s. f. [de *præ*, auparavant, et *digestion*]. Tout ce qui est préliminaire à la liquéfaction digestive.

PRÉDISPOSANT, ANTE. adj. [all. *vorbereitend, prædisponirend;* angl. *predisposing;* it. et esp. *predisponente*]. Ce qui, modifiant peu à peu l'économie, la dispose à la survenance de telle ou telle affection.

PRÉDISPOSITION. s. f. [de *præ*, d'avance, et *disponere*, disposer; all. *Prædisposition;* it. *predisposizione;* esp. *predisposicion*]. Effet patent ou occulte des causes prédisposantes.

PRÉDORSAL, ALE. adj. [*prædorsalis*, de *præ*, devant, et *dorsum*, dos; all. *prædorsal;* angl. *predorsal;* it. *predorsale;* esp. *predorsal*]. Qui est situé en avant du dos.

PRÉDORSO-ATLOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. [it. *predorsoatloideo*]. Le *Muscle long du cou.* — Ce qui s'y rend.

PRÉEMBRYON. s. m. [de *præ*, en avant, et *embryon;* all. *Vorkeim*]. Les premières cellules résultant de la segmentation du contenu de l'ovule phanérogame proprement dit, cellules de l'une desquelles proviendra l'embryon de la graine.

PRÉEMBRYONNAIRE. adj. Qui concerne le *Préembryon.*

PRÉEXISTENCE. s. f. [de *præ*, auparavant, et *existence;* all. *Vorherdasein;* it. *preesistenza;* esp. *preexistencia*]. Etat de ce qui préexiste. — *P. des germes.* L'hypothèse d'après laquelle la procréation des êtres serait purement apparente, d'après laquelle les êtres que nous voyons se produire auraient existé déjà en germe dans toutes leurs parties et que l'acte procréateur n'aurait fait que mettre en état de se développer; hypothèse infirmée par l'*Embryogénie.*

PRÉFAILLES (Loire-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

PRÉFLORAISON. s. f. [*æstivatio, præfloratio*, de *præ*, avant, et *florere*, fleurir; all. *Blumenknospenstand;* angl. *prefloration;* it. *preflorazione;* esp. *prefloracion*]. Dispositions variées que les diverses parties de la fleur affectent dans le bouton de celle-ci.

PRÉFOLIAISON. s. f. Comme *Préfoliation.*

PRÉFOLIATION. s. f. [de *præ*, avant, et *folium*, feuille; all. *Blattknospenstand;* it. *prefoliazione;* esp. *prefoliacion*]. Arrangement des feuilles les unes à l'égard des autres dans les bourgeons des Phanérogames.

PRÉFORMATIF, IVE. adj. et s. Qui concerne la *Préformation.*

PRÉFORMATION. s. f. [de *præ*, avant, et *formation;* all. *Vorherbildung;* it. *preformazione;* esp. *preformacion*]. L'état de ce qui est formé avant tout autre chose. — Le *système* dit aussi de l'*Evolution.*

PRÉFRONTRAL, ALE. adj. et s. Qui est au-devant du frontal. — Os distinct sur les Poissons.

PRÉHANCHIAL, ALE. adj. Qui est au-devant des hanches.

PRÉGADIOU. s. m. La *Mantis religiosa*, L., Orthoptère.

PRÉHENSEUR. adj. Qui sert à la *Préhension.*

PRÉHENSILE. adj. [de *prehendere*, prendre, *prehensus*, saisi]. Qui est susceptible de prendre, de saisir.

PRÉHENSION. s. f. [*prehensio*, de *prehendere*, saisir; λῆψις; all. *Aufnehmen;* esp. *prehencion*]. L'acte par lequel une chose est saisie. Ses organes sont la main et surtout les doigts et accessoirement le pied sur l'homme, les quatre extrémités sur les Quadrumanes. Sur les Mammifères sans mains les organes qui l'opèrent sont surtout les dents sur les Carnassiers, les lèvres sur les Solipèdes, les lèvres les pattes sur et les Rongeurs, la langue et les lèvres sur les Ruminants, les Myrmécophages, etc., le nez et les lèvres sur les Éléphants et les Snidés, etc., les membres postérieurs chez les Rapaces, les Grimpeurs, etc. — *P. des aliments.* Acte volontaire qui consiste à saisir au dehors et porter à la bouche les aliments qui doivent y être soumis à la mastication ou déglutis. Il est opéré par une ou par les deux mains avec intervention ou non suivant les cas soit des lèvres, des dents et de la langue soit ensuite de la succion. — *P. digitale.* Celle qui est accomplie particulièrement avec les doigts non plus seulement pour arriver à l'ingestion alimentaire, mais en vue de l'accomplissement de tel ou tel acte, de la mise en œuvre de telle ou telle détermination intellectuelle de quelque ordre varié qu'elle soit.

PRÉHISTORIQUE. adj. [de *præ*, avant, et *historique*]. Ce qui concerne les traces des animaux, y compris l'homme, avant que ce dernier ait laissé des documents historiques traditionnels ou figurés.

PRÉIRIDIEN, IENNE. adj. Qui est en avant de l'iris, de la pupille.

PRÉJUGÉ. s. m. [all. *Vorurtheil;* angl. *prejudice;* it. *prejudizio*]. — *P. en médecine.* Les opinions préconçues touchant des notions que l'observation et l'expérience peuvent seules donner. Les *P.* en médecine reconnaissent pour cause une aberration de l'instinct de conservation individuelle touchant jusqu'à l'entendement, par suite du manque de rectifications à ces impulsions que devraient apporter le savoir et la raison; rectifications dont le défaut est dû à l'absence d'une éducation biologique en rapport avec les nécessités de la vie individuelle et sociale. Aussi généraux que toute débilité intellectuelle par arrêts de développement que la science seule peut amener jusqu'à une pleine évolution, les *P.* sont naturellement répandus partout, à quelque degré de l'état de civilisation que se trouvent arrivés les individus qui sont dans ce cas. Ces *P.* sont journellement la cause d'accidents et de maladies.

PRÉLACRYMAL, ALE. adj. [de *præ*, au-devant, et *lacryma*, larme]. Qui est au-devant de la glande ou du sac lacrymal.

PRÊLE. s. f. Genre d'*Equisétacées.* — *P. commune.* L'*Equisetum arvense*, L. [*cauda equina* des pharmaciens; all. *Schachtelhalm;* angl. *shavegras;* it. *equiseto, setolone;* esp. *cola de caballo*], Équisétacée dite astringente.

PRELO (Espagne, province d'Oviedo). Source sulfurée calcique (18°).

PRÉLOMBAIRE. adj. [de *præ*, devant, et *lumbi*, les lombes; all. *prælumbar;* angl. *prelumbar;* it. *prelombare;* esp. *prelumbar*]. Qui est en avant des lombes.

PRÉLOMBO-SUS-PUBIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle petit psoas.* — Ce qui s'y rend.

PRÉLOMBO-THORACIQUE. adj. et s. La *Veine azygos.*

PRÉLOMBO-TROCHANTINIEN, NIENNE. adj. et s. Le *Muscle grand psoas.* — Ce qui s'y rend.

PRÉLUDE. s. m. — **M. C.** Comme *Prodrome.*

PRÉMATURATION. s. f. L'état, les effets de ce qui est donné avant le temps.

PRÉMATURÉ, ÉE. adj. Qui survient avant terme.

PRÉMAXILLAIRE. adj. et s. m. (Owen). Ce qui est en avant des maxillaires. — Comme *Intermaxillaire.*

PREMIER, ÈRE. adj. et s. — *P. paire (de nerfs crâniens).* Les nerfs *Olfactifs.*

PREMME. Faute au lieu de *Premne.*

PREMNE. s. f. [*Premna*, L.]. Genre de Verbénacées astringentes de l'Inde.

PRÉMOLAIRE. adj. et s. [de *præ*, avant, et *molaire*]. Qui est au-devant des molaires. — La première et la deuxième petites molaires ou molaires antérieures de l'homme, etc.

PRÉMONITOIRE. adj. [de *præ*, avant, et *monere*, avertir; all. *ankündigend, vorhersagend;* angl. *promonitory;* it. *premonitorio*]. Qui annonce d'avance.

PRÉNANTHES. s. m. Genre de Chicoracées amères de l'Amérique.

PRÉNASAL, ALE. adj. et s. m. Qui est en avant du nez. — L'os du boutoir.

PRÉNOTION. s. f. — **M. C.** *Prognose.* — *P. coaques.* [κοακαὶ προγνώσεις]. Connaissance anticipée de ce qui adviendra dans une maladie (Hippocrate).

PRÉOPERCULAIRE. adj. et s. m. Qui est devant l'opercule. — Os moyen de l'appareil hyomandibulaire des Poissons, etc. — Le *Préopercule.*

PRÉOPERCULE. s. m. Os de la partie antérieure de l'opercule des Téléostéens correspondant au *tympanal* des autres Vertébrés.

PRÉORAL. adj. Ce qui est au delà en avant, au-devant de la bouche.

PRÉORGANISATION. s. f. [de *pré*, et organisation]. L'état d'organisation de ce dont provient un *organisme*, un nouvel être doué d'une constitution et d'une vie indépendante. L'état d'organisation des *germes*, spores, ovules gemmes, graines, bourgeons, mycéliums, etc.

PRÉOSSEUX, EUSE. adj. Qui précède l'os. — Qui existe avant l'os. — Substance transparente, finement grenue, ou finement striée par places, ayant les caractères chimiques de l'ostéine, creusée de petites cavités contenant des ostéoblastes; elle se rencontre surtout en épaisseur notable à la surface de l'apophyse frontale des Cervidés laissée à nu par la chute du *bois de cerf* et lors de l'apparition de l'axe osseux des *cornes épidermiques.* Sa génération dans les Cervidés succède à la chute de leur *bois* et précède la production de l'os même qui vient remplacer annuellement l'os tombé et qui doit encore devenir caduc (Robin et Hermann). Elle naît creusée déjà de conduits contenant des capillaires des médullocelles et des myéloplaxes faisant suite aux *canaux de Havers* et de leur contenu de l'apophyse frontale. L'étude de l'ostéogénie montre que l'os caduc formant le *bois de cerf* et l'axe osseux des cornes épidermiques ne peuvent rentrer parmi les *ossifications du derme;* que, dans leur génération comme dans leur régénération ces os procèdent du frontal par genèse, puis ossification de la substance préosseuse, après la régénération du derme et de ses follicules pileux, au-dessous d'eux, au-dessous du tissu cellulaire sous-cutané et du périoste régénérés. La régénération de la peau précède ici celle de l'os, mais le derme ne s'ossifie pas et n'intervient en rien dans cette ossification; sa *mortification* seule précède celle de l'os et la détermine (Robin et Herrmann, 1882). Il n'y a que dans le tissu préosseux que la fixation des sels calcaires à son ostéine suffit pour faire passer celle-ci à l'état de substance fondamentale de l'os. Comme le fait a lieu ici sans augmentation de masse du tissu préosseux la fixation des calcaires ne peut avoir lieu que par substitution, à volume égal, des sels à l'eau d'hydratation du principe albuminoïde; substitution amenant celle-ci à un état plus ou moins voisin de ce qu'elle serait après dessication dans le vide, probablement sans que les phosphates prennent en outre la place d'une fraction de l'oxygène et de l'hydrogène dans les proportions voulues pour former de l'eau; lui laissant plutôt encore les 13 p. 100 d'eau que la dessication enlève aux os formés par substitution de la molécule ostéino-calcaire à celle de la cartilagéine ou chondrogène. La substance préosseuse paraît être celle qui constitue les fins *rayons natatoires* des embryons de Poissons et surtout les rayons analogues persistants des diverses nageoires des Squales. Là on constate nettement les différences existant, pour la transparence, la structure et l'action de l'eau bouillante, etc., entre le cartilage du squelette des membres y compris la queue et la substance des minces rayons natatoires qui s'insèrent sur ces cartilages. Chacun de ces rayons a son mince périoste, sa substance propre flexible, élastique, finement striée en long, avec de petites cavités allongées pourvus de très minces prolongements étoilés subdivisés. Elle se ramollit, puis se liquéfie moins vite dans l'eau bouillante que celle du tissu cellulaire, se gonfle beaucoup moins, devient un peu grisâtre avant de devenir gélatineuse. Le cartilage reste longtemps encore sans se gonfler, sans changer de transparence avant de se ramollir.

PRÉOVARIEN, ENNE. adj. Qui précède l'ovaire. — Qui est en avant de l'ovaire.

PRÉPARANT, ANTE. adj. Qui prépare à un acte, à l'accouchement, etc.

PRÉPARATE. adj. et s. f. [*præparata;* all. *Stirnblutader;* it. *preparata;* esp. *preparada;* de *præ*, et *paratus*, préparé]. Qui se présente en avant. — La veine frontale ou son origine vers la racine du nez.

PRÉPARATEUR. s. m. Celui qui est chargé des *Préparations.*

PRÉPARATION. s. f. [*præparatio;* all. *Præpariren;* angl. *preparation;* it. *preparazione;* esp. *preparacion*]. — **M. C.** Opération qui consiste à disposer toutes les substances qui doivent être employées à quelque chose. — Les produits de diverses opérations pharmaceutiques. — **A.** Les parties fraîches ou sèches, disséquées pour l'étude anatomique, etc.

PRÉPLANTAIRE. adj. [de *præ*, en avant, et *planta*, la plante des pieds]. Qui est au-devant de la plante du pied.

PRÉPUBIEN, ENNE. adj. Qui est au-devant du pubis.

PRÉPUCE. s. m. [*præputium;* πόσθη; all. *Vorhaut;* angl. *prepuce;* it. *prepuzio;* esp. *prepucio*]. Prolongement de la peau de la verge ouvert en avant qui couvre le gland. Le *P.* est composé de deux couches, l'une externe ou cutanée, l'autre interne ou muqueuse, séparées par le tissu cellulaire lâche. Cette dernière est elle-même une peau mince à épiderme tel que celui des lèvres, recouvrant les courtes papilles du derme mince. Il n'y a de *glandes* ni dans cette *muqueuse*, ni au-dessous d'elle et le smegma préputial n'est que l'épithélium desquamé du prépuce et du gland, non un produit de sécrétion.

PRÉPUPILLAIRE. adj. Qui se trouve dans l'œil ou ses milieux et enveloppes au devant de la *Pupille.*

PRÉPUTIAL, ALE. adj. [*præputialis*, de *præputium*]. Qui a rapport au *Prépuce.*

PRÉPUTIO-BALANIQUE. adj. Comme *Balano-préputial.*

PRÉRECTAL, ALE. adj. Qui est, qui se fait au-devant du rectum.

PRÉROTULIEN, IENNE. adj. Qui est au-devant de la rotule.

PRÉ-SAINT-DIDIER (Piémont). Source bicarbonatée calcique (34° à 35°).

PRESBYOPIE. s. f. [esp. *presbiopia*]. *Presbytie.*

PRESBYTE. s. m. [all. *Presbyt, Fernsichtiger;* angl. *presbyopical;* it. *presbite;* esp. *presbito*]. Qui est affecté de *Presbytie.*

PRESBYTIE. s. f. [*presbytia*, de πρεσβὺς, vieillard, all. *Presbyopie, Fernsichtigkeit;* angl. *longsightedness;* it. *presbiopa, presbizia;* esp. *presbicia*]. Vue confuse, l'œil ayant perdu, par suite des progrès de l'âge, la faculté de s'accommoder à la distance et ne voyant plus les objets de petites dimensions placés près de lui. Le *punctum proximum* qui donne la limite inférieure de la vision distincte se trouve reculé. La perception n'est plus nette ou ne se fait plus pour les objets plus rapprochés que cette distance. Une lentille biconvexe, créant une image virtuelle éloignée et agrandie située alors à la distance de la vision distincte, remédie à ce défaut d'accommodation.

PRESBYTIQUE. adj. Qui concerne la *Presbytie*.

PRESCIENCE. s. f. [*præscientia;* de *præ*, d'avance, et *cientia;* all. *Vorhersehung*]. Fiction d'une possibilité de deviner les événements.

PRESCRIPTION. s. f. — **M. C.** L'indication de ce qu'il y a à faire pour traiter une maladie, hygiène, régime, emploi des agents extérieurs, médicaments, opérations, etc. L'ordonnance indique plus particulièrement la marche, l'ordre à suivre dans l'application; la *formule* expose la nature, la dose des *médicaments*, la manière de les employer, etc.

PRÉSENTATION. s. f. [angl. *presentation;* esp. *presentacion*]. — **Y.** Nom donné à la présence d'une région quelconque du fœtus au détroit abdominal du bassin. — On les détermine par le toucher et le palper abdominal. Dans la *P.* du sommet le palper abdominal chez la femme indique que l'excavation du petit bassin est remplie par la tête du fœtus; on sent un corps arrondi, régulier ré-résistant qui est plus accessible d'un côté que de l'autre; la partie la plus accessible et la plus élevée est la région frontale. Le palper permet aussi de reconnaître les parties plus petites, le dos et l'extrémité pelvienne ou siège du fœtus. Si l'excavation du bassin est vide on trouve l'extrémité inférieure ou céphalique de l'ovoïde fœtal dans l'une des fosses iliaques et l'autre extrémité dans le flanc maternel du côté opposé. Il est dès lors facile de reconnaître où se trouve la tête. Dans la présentation du siège l'excavation du petit bassin est également vide; au niveau et au-dessus de l'aire du détroit supérieur on sent une grosse extrémité et de petites parties; l'extrémité supérieure du fœtus se reconnaît dans la région supérieure du bassin, surtout quand on imprime quelques mouvements au fœtus. Dans la présentation du tronc l'excavation du petit bassin est vide et la tête se trouve dans l'une des fosses iliaques; le plan résistant formé par le dos s'étend dans la région du grand bassin depuis la fosse iliaque jusqu'au point où du côté opposé on perçoit le *siège*. *P. de la face.* Elles sont *mento-iliaques droite* ou *gauche* selon la situation du menton. — *P. du plan latéral droit du tronc*, et *du plan latéral gauche.* Elles sont *acromio-iliaques gauche* ou *droite*, selon la situation de l'épaule et du bras fœtal par rapport aux os des îles de la mère. — *P. du siège ou des fesses.* Elles sont *sacro-iliaques gauche* ou *droite*, selon la position du sacrum fœtal par rapport aux os iliaques de la mère. — *P. du sommet* ou du *crâne*. Elles sont dites *occipito-iliaques gauches* ou *droites*, selon que l'occiput est tourné vers l'*os iliaque gauche ou droit*; chacune se divise en antérieure, transversale et postérieure, selon que l'axe antéro-postérieur ou occipito-frontal de la tête du fœtus est placé transversalement ou de manière à porter l'occiput plus ou moins en avant ou en arrière.

PRÉSERVATIF, IVE. adj. et s. m. [all. *præservativ;* angl. *preservative;* it. et esp. *preservativo*]. — **M. C.** Comme *Prophylactique*.

PRÉSERVATION. s. f. [de *præ*, avant, et *servare*, sauver]. — **M. C.** Comme *Prophylaxie*.

PRÉSPINAL, ALE. adj. [de *præ*, devant, et *spina*, épine; all. *præspinal;* angl. *prespinal;* it. *prespinale;* esp. *prespinal*]. Qui est situé en avant de l'épine du dos, de la colonne vertébrale.

PRESSBURG (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

PRESSE. s. f. — *P. hydraulique.* Appareil fondé sur le principe d'égalité de *pression* qui fait que si sur une masse liquide à laide d'un piston de un centimètre carré de superficie on exerce une *pression* de un kilogramme, par exemple, sur un liquide de qui mouille une superficie de 100 centimètres carrés on obtiendra de la part de celui-ci une action cent fois plus grande, soit de 100 kilos.

PRESSE-ARTÈRE. s. m. (Deschamps). Instrument pour la compression des artères.

PRESSE-URÈTHRE. s. m. Pince pour la compression de l'urèthre.

PRESSION. s. f. — **P.** Ce qui résulte pour un corps de l'action sur lui d'un autre corps, soit par son propre poids, soit en raison d'un mouvement auquel il est soumis. — **Y.** La poussée résultant pour un organe, une tumeur, un gaz de l'économie ou un objet hors d'elle, de l'action sur lui due au retrait d'une paroi élastique ou à une poussée exercée par une contraction musculaire, par un effort. — *P. atmosphérique.* Celle qui est exercée par le poids de la colonne d'air sur les corps terrestres. Sur une surface plane quelconque elle est égale au poids d'un cylindre de mercure ayant pour base cette surface et une hauteur de 76 centimètres, ou 1033 grammes par centimètres carrés. Ce qui est creux dans l'organisme est occupé par des liquides qui sont ici incompressibles ou par des gaz dont la force élastique a pris une valeur égale à la *P. atmosphérique.* Cette *P.* ne peut par suite ni diminuer le volume des organismes, ni en gêner les mouvements. Si la *P.* augmente ou diminue notablement, cet équilibre cessant, il se produit une gêne avec ou sans accidents comme on le voit par les travaux dans l'air comprimé ou durant les ascensions aéronautiques. La *P. atmosphérique* est la seule cause qui assure la permanence du contact de la plèvre pulmonaire avec la plèvre costale, le maintien de la tête fémorale dans la cavité cotyloïde (Weber) et ainsi des autres surfaces articulaires. — *P. sanguine.* La *P.* ou tension exercée par le sang poussé par les ventricules, sur les parois artérielles et sur le liquide qui se trouve au delà de chaque ondée; c'est celle qu'il faudrait exercer pour soutenir une colonne de mercure du même diamètre haute de 14 à 15 centimètres ou une colonne d'eau haute de 2m,20. Le poids supporté par les valvules sigmoïdes, fermées par le sang revenant sur elles, déterminé par le calcul, est ainsi de 1k,720 chez l'homme. — *P. a tergo.* La *Vis a tergo*.

PRESSIROSTRE. adj. et s. [de *pressus*, comprimé et *rostrum*, bec]. Qui a le bec comprimé, plus élevé que large. — **Z.** Les Échassiers qui sont dans ce cas.

PRESSOIR. s. m. — *P. d'Hérophile* [*torcular Herophili;* all. *Hirnkelter*]. Cavité irrégulière des sinus veineux craniens située au-devant de la protubérance occipitale interne, et limitée par la faux du cerveau, la tente et la faux du cervelet, recevant supérieurement, le sinus longitidinal supérieur, inférieurement les deux sinus occipitaux; antérieurement le sinus droit; enfin, sur les côtés, sont les deux ouvertures des sinus latéraux par où sort le sang allant au golfe de la veine jugulaire.

PRESTE (LA) (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (37° à 44°,60).

PRÉSURE. s. f. [*coagulum;* πυτία; all. *Lab;* angl. *rennet;* it. *presame, gaglio;* esp. *cuajo*]. Matière qu'on trouve dans le quatrième estomac des jeunes Ruminants, à l'âge où ils sont encore nourris de lait. C'est du suc gastrique mêlé à du lait caillé ou dans d'autres cas à des détritus ou raclures, etc., de la portion glandulaire de la muqueuse de la caillette.

PRÉSYSTOLE. s. f. [de *præ*, auparavant, et *systole*]. Fin de la grande pause du cœur; moment qui précède immédiatement la systole (Fauvel, Gendrin).

PRÉSYSTOLIQUE. adj. [de *præ*, avant, et *systole*]. Qui concerne la *Présystole*.

PRÉTAXOÏDE. adj. [de *præ*, auparavant, et *taxis*] (Jordan, 1864). Procédé de la kélotomie, laquelle doit toujours être suivie du taxis.

PRÉTESTICULAIRE. adj. Placé au-devant du testicule.

PRÉTHYRÉOÏDIEN, ENNE. adj. Qui est au-devant de la glande ou du cartilage thyréoïde.

PRÉTIBIAL, ALE. adj. [de *præ*, devant, et *tibia*, le tibia; all. *prætibial;* it. *pretibiale;* esp. *pretibial*]. Situé sur la face antérieure du tibia.

PRÉTIBIO-DIGITAL, ALE. adj. et s. [it. *pretibio-digitale*]. Le nerf musculo-cutané de la jambe.

PRÉTIBIO-SUS-PHALANGÉTAIRE. adj. et s. Le nerf tibial antérieur.

PRÊTRA, PRÈTRE, PRÊTREAU. s. m. Les *Athérines* (*Atherina hepsetus, presbyter*) et autres petits petits Poissons blancs marins.

PRÉVENTIF, IVE. adj. [de *prævenire*, prévenir; all. *vorbeugend;* angl. *preventive;* it. et esp. *preventivo*]. Qui prévient ou doit prévenir.

PRÉVERTÉBRAL, ALE. adj. [de *præ*, en avant, et *vertebra*, vertèbre]. Qui est au-devant des vertèbres. — Qui apparaît avant les vertèbres.

PRÉVERTÈBRE. s. f. Comme *Protovertèbre.*

PRÉVOYANCE. s. f. — V. La *Circonspection.*

PRIAPISME. s. m. [*priapismus, tentigo;* πριαπισμός, de πρίαπος, membre viril; all. *Priapismus, Ruthenkrompft;* angl. *priapism;* it. et esp. *priapismo*]. État d'érection persistant et douloureux survenant durant certaines uréthrites, la cystite cantharidienne, diverses lésions de la moelle spinale; érection très pénible qui fait craindre le coït, loin d'y porter.

PRICKA. s. f. Le *Petromyzon fluvialitis*, L., Cyclostome.

PRIMADE ou **PRIMADIE.** s. f. [πριμαδία]. Le jeune Thon.

PRIMAIRE. adj. [*primarius;* all. *primär;* angl. *primary;* it. *primario*]. Qui indique la priorité, ou la *Prédominance.*

PRIMATE. adj. et s. m. [*primates*, L.; du lat. *primates*, les premiers citoyens]. Nom donné par Linné à son premier ordre des Mammifères. Il comprenait ceux qui ont quatre incisives de haut en bas, verticales ou à peu près, une canine en haut et en bas, de chaque côté, deux mamelles pectorales; des pieds et des mains ou des mains seulement, les ongles ovalaires, aplatis; des bras claviculés; omnivores ou frugivores. Il comprend le genre humain, les *Anthropoïdes* (Orang-Outang, Gorille et Chimpanzé), les Gibbons, les Platyrrhiniens, les Catarrhyniens et les Ouistitis.

PRIMEVÈRE. s. f. La *Primula veris*, L. [all. *Schlüsselblume; Primel;* angl. *primrose;* it. *primavera;* esp. *bellorita*]. Primulacée. — *P. auricule.* L'*Oreille d'ours.*

PRIMINE. s. f. [de *primus*, premier; angl. *primine*] (Mirbel). La plus externe des deux membranes de l'*ovule* des Phanérogames.

PRIMIPARE. adj. et s. f. [*primipara*, de *primus*, premier, et de *parere*, enfanter; πρωτοτόκος; all. *erstgebärend, Ertsgebärende;* angl., it. et esp. *primipara*]. Qui accouche pour la première fois.

PRIMITIF, IVE. adj. [*primitivus;* all. *ursplünglich;* angl. *primitive;* it. et esp. *primitivo*]. Qui survient en premier lieu. — Corps dont les autres dérivent.

PRIMORDIAL, ALE. adj. [*primogenius;* πρωτογένης]. Qui apparaît le premier. — Les organes qui apparaissent les premiers, avant tous les autres dont ceux-ci dérivent ou semblent provenir.

PRIMULACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Primula.* — Famille de dicotylédones monopétales, hypogynes, herbacées, à cinq pétales.

PRIMULINE. s. f. [all. *Primulin;* it. et esp. *primulina*]. Mannite des racines de la *Primula veris*, L.

PRINCIPE. s. m. [*principium;* ἀρχή; all. *Prinzip;* angl. *principle;* it. et esp. *principio*]. Commencement. — Synonyme d'*Élément.* — La théorie adoptée pour classer les phénomènes d'après les causes auxquelles nous attribuons leur production. — *P. amer de la bile.* Le taurocholate et le glycocholate de soude. — *P. des analogues.* Il a conduit au *principe* des *affinités électives* ou de *soi pour soi;* il est caractérisé par ce fait que, dans toutes les monstruosités par accolement, ce sont toujours les parties *analogues par leurs connexions* qui s'unissent ensemble : le côté gauche avec le côté gauche, l'os des iles avec l'os des îles, et non avec un autre os; ce qu'on indique en disant qu'il y a *union similaire des parties homologues.* — *P. des connexions.* Première règle de la méthode des analogues, qui consiste en ceci : Chez les monstres ou d'un animal à l'autre, on peut voir manquer un organe qui existe chez des êtres voisins; mais, s'il existe normal ou non, on le trouvera partout avec les mêmes connexions et jamais l'humérus, etc., par exemple ne sera en connexion avec une vertèbre, etc. (E. Geoffroy Saint-Hilaire). D'un animal à l'autre normal ou monstrueux quel que soit le volume, etc., d'un organe, on peut donc en déterminer la nature d'après ses rapports, ses insertions, son abouchement. C'est ainsi que par leurs connexions sans transposition l'on a déterminé d'abord que l'*étrier*, l'*os lenticulaire*, l'*enclume* et le *marteau* de l'oreille moyenne des Mammifères restant libres chez les Poissons s'y développent comme *opercule, subopercule, inter-opercule* et *intra-opercule.* Empiriquement établi par la simple anatomie descriptive comparée, il est aujourd'hui subordonné à l'embryogénie qui le confirme tout en montrant mieux encore la nature des organes par leur origine et leur composition élémentaire. — *P. immatériels.* Entités auxquelles on a cherché à rattacher comme effets les actes normaux de l'organisme en général, puis seulement ceux des centres nerveux, ainsi que les phénomènes morbides. Ces *P.* immatériels, échappant à toutes les constatations, ne sont, que le produit d'une fiction vaine et sans preuve pour expliquer les phénomènes. — *P. immédiats.* Les composants de la substance organisée retirés de toute économie tels qu'ils y sont pendant qu'ils prennent part aux phénomènes nutritifs, évolutifs, reproducteurs, etc., qui s'y passent. Les principes immédiats sont des combinaisons chimiques de trois ordres. Les uns sont des composés cristallisables ou volatils sans décomposition, tels dans l'économie qu'ils sont dans les milieux extérieurs dont ils viennent et où ils sont rejetés, pour une portion tels qu'ils étaient entrés; tels sont l'eau, les chlorures, les phosphates, carbonates calcaires, etc. Il y en a de 7 à 8 p. 1000 en moyenne dans les tissus mous et les humeurs. Les seconds, cristallisables et volatils sans décomposition, comme les précédents, sont d'origine organique seulement, produits de la décomposition désassimilatrice de l'économie, n'existant dans celle-ci que sous les faibles proportions des premiers et rapidement décomposés dans les milieux terrestres où ils sont rejetés à peu près sous l'état où ils étaient dans la substance organisée. Les derniers sont les plus abondants de tous quand on tient compte de leur eau de constitution, sans laquelle du reste ils n'existent pas anatomiquement et physiologiquement. Ce sont essentiellement les albuminoïdes pour les animaux, les composés cellulosiques pour les plantes. Tels qu'ils sont dans l'organisme ils ne sont ni cristallisables, ni volatils sans décomposition. Ils sont chimiquement décomposables en composés cristallisables et volatils sans décomposition, mais on n'a pas encore pu les reconstituer par synthèse chimique comme on l'a fait pour ceux des deux premières classes. Normalement, ils n'entrent, ni ne sortent tout constitués tels qu'ils sont dans la substance qu'ils concourent à former. Ils se font et se défont dans l'économie. Leur formation est la caractéristique de l'assimiliaton; leur décomposition, caractéristique de la désassimilation a pour résultat la formation des *principes* de la seconde classe. Ils ne peuvent se trouver en présence des *principes* terreux de la première classe sans en fixer chimiquement une petite proportion et réciproquement, tandis que les *principes* cristallisables qui en viennent, ou de la seconde classe restent à ce point de vue inertes envers eux, l'ammoniaque exceptée, qui les altère dès qu'elle n'est pas neutralisée par le phosphate de magnésie, etc. — *P. médiats.* Les composés chimiques et les corps simples en lesquels se décomposent les *principes immédiats*, ou mieux les corps simples, qui par leurs combinaisons réciproques forment les *principes immédiats.* Ce sont essentiellement le carbone, l'oxygène, l'hydrogène et l'azote, surtout chez les animaux, mais constamment aussi quoiqu'en moindre proportion, le calcium, le phosphore, le soufre, le sodium, le potassium, le magnésium, le fer. — *P. odorants.* Chez les végétaux, presque tous sont des essences. Sur les animaux, presque tous sont des sels, à acides volatils, surtout des sels à acides gras : tels que le *Caprylate de soude* ou *de potasse*, dont l'acide a l'odeur de la sueur; le *Butyrate de soude* ou *de potasse*, dont l'odeur est celle du beurre rance, mais plus faible que celle de l'acide butyrique; l'*hirciate* des mêmes bases, qui sent le bouc; le *caproate*, dont l'odeur se rapproche de celle de la sueur, de celle du *Caprylate* dont nous avons parlé en commençant, mais tirant un peu sur l'odeur du bouc; le *Capronate de soude* ou *de potasse*, dont l'odeur est aussi analogue à celle de la sueur; le *Caprinate* des mêmes bases, analogue au précédent, autant qu'on peut le penser du peu qu'on en sait chimiquement; les *Valérates* ou *Phocénates de soude* ou *de potasse*, dont l'odeur a quelque chose de spécial. Viennent ensuite les séries de composés des *odeurs fécales* et celles des combinaisons des ammoniaques simples et composées, des produits sulfurés, phosphorés et autres formés par décompositions putrides des humeurs et des tissus durant les maladies et

après la mort. — *P. de vie* ou *vital*. L'activité propre des êtres vivants supposée être ce qui les abandonnerait et se perdrait en tant que substance immatérielle unie à ce qui est pondérable, quand ils meurent, par ceux qui considèrent la vie comme autre chose que le mouvement de la matière sous l'état intrinsèque d'organisation et extrinsèque de milieu.

PRINGLÉE. s. m. La *Pringlea antiscorbutica*, Hooker, Crucifère de l'île de Kerguelen.

PRINOS. s. m. Le chêne vert. — Le houx vomitif. — Genre de Rhamnées dites fébrifuges.

PRINSEPIE. s. f. La *Prinsepia utilis*, Royle, Rosacée de l'Inde.

PRINTEMPS. s. m. [*ver;* ἔαρ; all. *Frühling;* angl. *spring;* it. et esp. *primavera*]. L'une des quatre saisons de l'année, qui, dans notre hémisphère, dure depuis le 21 mars jusqu'au 21 juin.

PRIOCÈRE. adj. et s. [de πρίειν, scier, et κέρας, corne, antenne]. Qui a les antennes dentelées en scie. — Genre de Coléoptères. — Les *Serricornes*.

PRIODONTE. adj. et s. [de πρίειν, scier, et ὀδούς, dent]. Qui a les dents en scie. — Comme *Prionodonte*.

PRION. s. m. Le *Prion turtur*, Palmipède petrel.

PRIONE. s. m. [*Prionus*, Geoffr.]. Genre de Longicornes.

PRIONIEN, ENNE. adj. et s. [de πρίων, scie]. Qui tient des *Prionocères*. — **Z.** Tribu des Longicornes.

PRIONOCÈRE. adj. et s. [de πρίων, scie, et κέρας, corne]. Comme *Serricorne*. — **Z.** Genre de Coléoptères pentamères.

PRIONODERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a la peau dentée en scie. — Genre de Nématoïdes. — La *Linguatule*.

PRIONODONTE. adj. et s. [de ὀδούς, dent]. Qui a les dents en scie. — **Z.** Genre de Carnassiers carnivores, de Plagiostomes.

PRIONOPHORE. adj. et s. [de πρίων, scie, et φορός, qui porte]. Qui a le corps dentelé.

PRIONURE. adj. [de οὐρά, queue]. Qui a la queue épineuse. — **Z.** Groupe de Scombéroïdes.

PRISMATIQUE. adj. En forme de *Prisme*.

PRISME. s. m. [*prisma;* πρίσμα, de πρίειν, scier; all. *Prisma;* angl. *prism;* it. et esp. *prisma*]. Solide à faces planes, triangulaires ou quadrangulaires dans lequel l'une des trois dimensions l'emporte sur les deux autres. — *P. coquilliers*. Les *P.* exo-cellulaires principalement formés de carbonate de chaux qui par leur juxtaposition forment *têt* ou *test* partie la plus épaisse de la coquille des Mollusques. — *P. de l'émail*. Les *P.* surtout formés de phosphate tribasique et un peu de carbonate de chaux, etc., qui par leur juxtaposition forment l'émail dentaire. — *P. de Nicol*. Le rhomboïde de spath d'Islande coupé de manière à ce que dans l'appareil polarisateur il ne laisse émerger que le rayon extraordinaire comme lumière blanche polarisée. — *P. redresseur* (Nachet). *P.* à quatre surfaces disposées de telle façon qu'après trois réflexions successives, elles donnent à l'image renversée des petits objets que fournit l'objectif du microscope, le sens de la position réelle occupée par l'objet même. Il est disposé de manière à remplacer dans le tube de tout microscope l'oculaire ordinaire et à en faire un microscope à dissection.

PRISMÉ, ÉE. adj. Qui a pris la forme d'un *Prisme*.

PRISMENCHYME. s. m. [de πρίσμα, prisme, et ἔγχυμα, matière épanchée]. Tissu végétal composé de cellules *prismatiques*.

PRISMOÏDE. adj. [πρισμοειδής, de πρίσμα, prisme, et εἶδος, ressemblance]. Qui a la figure d'un prisme, sans en être un au point de vue chimique et minéralogique.

PRISON. s. f. [all. *Gefängniss;* angl. *gaol, jail;* it. *prigione;* esp. *prision, carcel*]. Lieu où l'on enferme les individus condamnés à une détention.

PRISTIGASTRE. adj. et s. [de πρίστις, scie, et γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre dentelé. — **Z.** Le *Clupea pristigaster*, Clupéide.

PRISTIPHORE. adj. et s. [de φόρος, porteur]. Qui est pourvu d'une scie. — Porte-scie. — Térébrant. — Genre d'Hyménoptères.

PRISTIPOME. adj. et s. [de πῶμα, opercule]. Qui a l'opercule denté. — **Z.** Genre d'Acanthoptérygiens.

PRO. [de πρὸ, devant, et *pro*, en avant] préfixe des mots indiquant ce qui vient avant, avec abondance, ce qui est devant, etc.

PROATLAS. s. m. Rudiment de vertèbre entre l'atlas et l'occipital des Crocodiles, etc. (Albrecht).

PROBABILITÉ. s. f. [all. *wahrsscheinlichkeit*]. Le degré des chances qu'a un fait d'être vrai.

PROBOSCIDE. s. f. Comme *Trompe*.

PROBOSCIDÉ, ÉE. adj. et s. [de προβοσκὶς, trompe]. Qui a une trompe. — **Z.** Genre de Vorticelliens.

PROBOSCIDIEN, IENNE. adj. et s. m. [de προβοσκὶς, trompe]. Qui est pourvu de trompe. — **Z.** Division des Pachydermes.

PROBOSCIDIFORME. adj. [de *proboscis*, trompe, et *forma*, forme]. En forme de *Trompe*.

PROBOSCIS. s. f. *Trompe*.

PROBOSCIDIROSTRE et **PROBOSCIROSTRE.** adj. et s. [de *proboscis*, et *rostrum*, bec]. Qui a la tête, le rostre, le bec, en forme de trompe. — **Z.** Les Curculionides.

PROCAMBIUM. s. m. Le tissu en voie d'évolution qui entoure le plérome.

PROCATARCTIQUE. adj. [*procatarcticus;* de πρὸ, devant, κατὰ, au-dessus, et ἄρχομαι, je commence; all. *disponirend;* angl. *procatarctic;* it. et esp. *procatartico*]. Prédisposant.

PROCÉDÉ. s. m. [de *procedere*, marcher en avant; *ratio;* all. *Prozess, Experiment;* angl. *proceeding, process;* esp. *proceder*]. — **M. C.** La manière suivant laquelle on fait une opération d'ordre quelconque.

PROCELLAIRE. s. f. Les *Pétrels*.

PROCELLARIDE. adj. et s. Qui concerne les *Procellaries*. — Famille de grands Palmipèdes à bec terminé en crochet sillonné, narines tubulaires, etc.

PROCELLARIE. s. f. [*Procellaria*]. Les *Pétrels*.

PROCÈS. s. m. [*processus*, de *procedere*, s'avancer; all. *Fortsatz;* angl. *process;* it. *processo;* esp. *proceso*]. — **A.** Prolongements qui se rattachent à une partie principale. — **M. C.** Processus. — *P. ciliaires*. Prolongement ou saillie lamelleux triangulaire de la choroïde du côté du corps vitré au niveau du muscle ciliaire. Au nombre de soixante-dix à quatre-vingts chez l'homme.

PROCESSIONNAIRE. adj. et s. La Chenille du *Bombyx processionea*, Réaumur, à long poils urticants.

PROCESSUS. s. m. [*processus*, action de s'avancer, de *procedere*, s'avancer]. — **A.** Comme *Procès*. — Le prolongement de certains organes. — **C.** L'ensemble ou l'enchaînement des opérations, des phénomènes chimiques, vitaux, etc., de telle ou telle espèces, nutrition, évolution, génération, etc. — **M. C.** Employé dans le sens de marche, progression, progrès des lésions et des symptômes, de succession, ou d'évolution et de développement des phases normales ou morbides des phénomènes, ce terme est bon; mais il ne l'est plus dans le sens de *procédé, mode, aspect d'un phénomène, d'un état normal ou pathologique*, etc. Hors de l'indication de la manière dont se passe un phénomène quelconque physique, chimique, d'ordre organique normal ou pathologique il n'a plus de signification précise. — *P. cérébelleux* (*P. cerebelli ad testes*). Prolongement du cervelet gagnant les corps quadrijumeaux postérieurs. — *P. inflammatoires*. Vaisseaux gorgés de sang sur le cadavre, se présentant sous forme de traînées, etc. — *P. intermaxillaire*. Les deux prolongements du premier arc viscéral dans lesquels naissent les os intermaxillaires. — *P. maxillo-malléal*. Celui qui dérive du premier arc viscéral et dans lequel naissent les osselets de l'oreille, le cartilage de Meckel et le maxillaire inférieur. — *P. maxillo-palatin*. Celui qui part du premier arc viscéral dans lequel naissent les os maxillaires supérieurs, palatins et sous-orbitaires. — *P.* ou *corps restiformes*. La partie supérieure des cordons postérieurs de la moelle épinière qui forment les pédoncules inférieurs du cervelet. Ces pédoncules s'élargissent à mesure qu'ils se rapprochent de cette partie de l'encéphale. En s'épanouissant dans le cervelet, ils forment les parois latérales du quatrième ventricule; puis ils se rétrécissent de nouveau en faisceaux qui vont communiquer avec le pilier antérieur du *Trigone cérébral*.

PROCHAIN, AINE. adj. [*proximus;* all. *nahe;* angl. *proximate;* it. *prossimo;* esp. *proximo*]. Qui est près, ou sans intermédiaire.

PROCIDENCE. s. f. [*procidentia*, de *procidere*, tomber; πρόπτωσις; all. *Procidenz Vorfall;* it. *procidenza;* esp. *procidencia*]. Chute d'une partie. — *Prolapsus.*

PROCLIVE. adj. [de *pro*, en avant, et *clivus*, penché]. Qui est penché, dirigé en avant.

PROCLIVITÉ. s. f. [de *proclivis*, proclive]. L'état de ce qui est proclive. — L'état des dents dirigées en avant dans la direction ou grand axe des Maxillaires.

PROCOMBANT, ANTE. adj. [*procumbens*, de *procumbere*, se coucher; all. *liegend;* angl. *procumbent;* it. et esp. *procumbente*]. Qui reste couché par débilité.

PROCONDYLE. s. m. [de πρὸ, en avant, et κόνδυλος, condyle]. Phalange métacarpienne et métatarsienne qui s'articule avec la *tête* ou *condyle* de chaque métacarpien ou métatarsien. — Toute tubérosité en avant d'un *Condyle.*

PROCONDYLIEN, ENNE. adj. Qui est en avant d'un *Procondyle.* — Qui se rapporte à celui-ci.

PROCORACOÏDE. s. m. Os des Poissons, etc., homologue de l'apophyse coracoïde.

PROCRÉATION. s. f. [*procreatio;* γένεσις; all. *Erzeugung;* angl. *procreation;* it. *procreazione*, *generazione;* esp. *procreacion*]. L'engendrement.

PROCTALGIE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, et ἄλγος, douleur; all. *Afterschmerz;* angl. *proctalgy;* it. *prottalgia;* esp. *proctalgia*]. Douleur anale.

PROCTITE. s. f. [de πρωκτὸς, anus; all. *Afterentzündung;* angl. *proctitis;* it. *prottite;* esp. *proctitis*]. Phlegmasie anale.

PROCTOCÈLE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, et κήλη, hernie; all. *Afterbruch*; angl. *proctocele;* it. *prottocele;* esp. *protocele*]. Chute du rectum. — Procidence de la muqueuse de cet organe.

PROCTODAEUM. s. m. [de προκτὸς, anus, et δαίω, je divise]. L'involution en invagination ectodermique amenant la formation de l'arrière de l'intestin des Crustacés, etc.

PROCTOPTOSE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, et πτῶσις, chute; all. *Aftervorfall;* it. *prottotosi;* esp. *proctoptosis*]. *Proctocèle.*

PROCTORRHAGIE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, et ῥήγνυμι, je romps, je déchire; all. *Afterblutfluss;* angl. *proctorrhage;* it. *prottorragia;* esp. *proctorragia*]. Hémorrhagie du rectum ou par l'anus.

PROCTORRHAPHIE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, rectum, et ῥαφή, suture]. La suture des lèvres de la plaie que donne la proctotomie lorsqu'elle s'est couverte de bourgeons charnus, afin d'obtenir d'une manière secondaire la réunion immédiate des parties divisées et de faire disparaître en quelques jours une plaie qui peut exiger plusieurs mois de traitement.

PROCTORRHÉE. s. f. [de πρωκτὸς, anus, et ῥεῖν, couler]. Écoulement anal.

PROCTOTOME. s. m. [de τέμνειν, couper]. Instrument construit à la manière d'un uréthrotome destiné à la section des rétrécissements de l'anus ou du rectum.

PROCTOTOTOMIE. s. f. [de τομή, section]. — **A.** La dissection de la région anale, de l'anus, du rectum. — **M. C.** L'emploi du proctotome. — Pour détruire un rétrécissement rectal, section portant à la fois sur le rectum, l'anus, son sphincter et la région ano-coccygienne.

PROCUBITUS. s. m. — **M. C.** Le *Prolapsus* du cordon ombilical s'engageant avec les membranes non rompues.

PRODERSDORF (Hongrie). Source sulfurée calcique (25°).

PRODIAGNOSE. s. f. [angl. *prodiagnosis;* it. *prodiagnosi;* esp. *prodiagnosis*]. Indication des signes à l'aide desquels on peut reconnaître d'avance, la prédisposition à telle ou telle maladie.

PRODIGE. s. f. [*prodigium;* τέρας; all. *wunder;* angl. *wonder;* it. et esp. *prodigio*]. Fait qui sort du cours ordinaire des choses ou qui est supposé tel.

PRODROME. s. m. [*prodromus;* πρόδρομος, de πρὸ, devant, et δρόμος, course; all. *Vorläufer;* angl. *prodromus;* it. et esp. *prodromo*]. Malaise avant-coureur, précurseur d'une maladie. — Phase intermédiaire à la santé et à la maladie.

PRODROMIQUE. adj. [all. *vorhergehend*, *vorherlaufend;* aogl. *prodromic;* it. et esp. *prodromico*]. Qui concerne les *Prodromes.*

PRODUCTION. s. f. [*productio*, de *producere*, allonger; all. *Verlängerung;* angl. *production;* esp. *produzione;* esp. *produccion*]. — **A.** *Prolongement.* — Produit. — **Y.** [de *producere*, produire]. La formation par l'organisme ou par une de ses parties d'une chose normale ou morbide qui n'existait pas dans le moment antécédent, telles que une *sécrétion*, une *excrétion.* — La *Naissance.* — L'apparition d'un produit morbide, l'incrustation, etc., d'un tissu normal préexistant. — *P. accidentelles* [all. *Afterbildungen*]. Tissus accidentellement développés dans une partie quelconque aux dépens de quelque élément naturel du corps. — *P. cornées.* Les *P.* accidentelles dérivant de la couche cornée de l'épiderme. — *P. homœomorphe.* Toute *P.* accidentelle composée d'unités anatomiques de même espèce que celles qui existent normalement dans l'économie. — *P. morbides.* Les *Granulations*, *tumeurs*, *végétations*, *néo-membranes*, les *fausses membranes*, les tissus pathologiques de nature indéterminée etc. — *P. plastiques.* Celles des *P.* accidentelles que compose du tissu cellulaire à telle ou telle phase de son développement sous l'influence de l'inflammation d'un tissu mésodermique.

PRODUCTIVITÉ. s. f. [all. *Zeugungsvermögen;* angl. *productivity;* it. *productività;* esp. *productividad*]. Degré dans la possibilité de produire.

PRODUIT. s. m. [all. *Produkt*, *Erzeugniss;* angl. *product;* it. *prodotto;* esp. *producto*]. — **A.** Pour de Blainville, l'ensemble des tissus non sensibles, non vasculaires, existant à la surface de ceux qui sont vasculaires, sensibles ou contractiles et semblent être le résultat d'une *production* par ces derniers; en outre, les *sécrétions* et les *excrétions* qui dérivent des premiers comme *P. liquides*, avec enfin les *P. médiats* ou excréments résiduels. Aux premiers, représentés par l'endoderme, l'ectoderme et leurs dérivés directs cornés, pileux et plumeux, il rattachait ceux qui en proviennent aussi indirectement, mais sont eccellulaires, comme les dents, les écailles, les téguments chitineux, les carapaces, les coquilles, etc. — **Y.** Le nouveau-né des animaux domestiques. — Le résultat de la *Production.* — **M. C.** *P. morbides* ou *pathologiques.* Les *Productions morbides.* — *P. chimique.* Tout corps simple ou composé de fabrication chimique.

PROÉGUMÈNE. adj. [de προηγοῦμαι, je devance; all. *voraufgehend*, *vorbereitend;* angl. *proegumenal;* it. et esp. *proegumeno*]. *Prédisposant.*

PROEMBRYON. s. m. [de πρὸ, avant, et ἔμβρυον, embryon]. L'expansion foliiforme qui résulte de la première génération de cellules à laquelle donne lieu la germination des spores des acotylédones acrogènes (Fougères, etc.).

PROEMBRYONNAIRE. adj. Qui concerne les *Proembryons.*

PROÉMINENCE. s. f. L'état de ce qui est proéminent. — Les saillies des organes en général. Celles des os, surtout lorsqu'elles n'ont pas nettement les caractères de *tubercules*, ou *apophyses.* — *P. oculaire.* La saillie naturelle du globe oculaire en avant entre les paupières. — L'*Exophthalmie.* — L'*Exorbitisme.*

PROÉMINENT, ENTE adj. et s. [*proéminens;* all. *hervorragend;* angl. *proéminent*]. Qui fait saillie. — La septième vertèbre cervicale dont l'apophyse épineuse dépasse celle des vertèbres voisines et fait saillie au bas du cou en arrière.

PROENCÉPHALE. s. m. [de πρὸ, devant, et ἐγκέφαλος, encéphale] (Is. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a l'encéphale situé en très grande partie hors de la boîte cérébrale, et en avant du crâne, qui est ouvert dans la région frontale.

PROFESSION. s. f. — *P. insalubres.* Celles dont l'exercice entraîne l'emploi de matières ou de procédés nuisibles pour les autres et pour celui qui s'y livre.

PROFLUVIUM. s. m. [*profluvium*, écoulement]. — **M. C.** Supersécrétion, flux, écoulement.

PROFOND, ONDE. adj. [*altus*, *profundus;* βαθὺς; all. *tiefliegend;* angl. *deep-seated;* it. *profondo;* esp. *profundo*]. **M. C.** Qui siège, qui se passe au-dessous d'autres parties.

PROFUS, USE. adj. [*profusus*, produit abondamment]

Qui se montre en quantité plus grande qu'à l'ordinaire.

PROGASTRIQUE. adj. [de πρὸ, en avant, et γαστήρ, ventre]. Qui est en avant du ventre ; qui est attaché, inséré sous le ventre.

PROGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui naît de ce qui existait déjà.

PROGÉNITAL, ALE. adj. Qui existe avant les organes génitaux ou au devant d'eux. — Qui concerne l'extérieur des organes génitaux.

PROGÉNITURE. s. f. *Descendance.*

PROGLOSSE. adj. et s. [de προγλωσσίς, langue]. Qui a la langue en pointe. — Qui projette sa langue hors de la bouche. — **Z.** Famille de Grimpeurs.

PROGLOSSIS. s. f. [προγλωσσίς, all. *Zungenspitze;* angl. *proglossis;* it. *punta della lingua*]. La portion libre et pointue de la langue.

PROGLOTTIQUE. adj. Qui concerne les *Proglottis.*

PROGLOTTIS. s. m. [de προγλωσσίς, le bout de la langue, de πρὸ, en avant, et γλῶσσα, ou γλῶττα, langue]. Nom (Dujardin) de Vers reconnus comme étant des *Articles* de Tænioïdes séparés du reste du corps se contractant, se déplaçant et grandissant même après cette séparation. — La phase sexuée de la vie des Cestoïdes et autres Cœlentères, durant laquelle ils se reproduisent par des œufs.

PROGNATHE. adj. et s. [*prognathus*, de πρὸ, en avant, et γνάθος, mâchoire; esp. *prognato*]. Qui concerne l'allongement, la proéminence, la saillie de la face, des mâchoires, du maxillaire supérieur surtout, des dents.

PROGNATHIQUE. adj. Qui concerne le *Prognathisme* les *Prognathe.*

PROGNATHISME. s. m. [de πρὸ, en avant, et γνάθος, mâchoire]. L'état des *Prognathes.* — *P. dentaire.* Celui qui est dû à la direction des dents obliques en avant sur les maxillaires. — *P. maxillaire.* Celui qui est dû à la saillie en avant du maxillaire supérieur surtout et par suite de la face.

PROGNOSE. s. f. [*prognosis;* πρόγνωσις; all. *Prognose, Vorhersagung;* angl. *prognosis;* it. *prognosi;* esp. *prognosis*]. La prévision de ce qui devra se passer dans le cours d'une maladie, non seulement quant à son mode de terminaison, mais aussi quant aux incidents de sa marche et plus particulièrement aux crises.

PROGNOSTIC. s. m. Pour *Pronostic.*

PROGRÈS. s. m. — **M. C.** Pour *Marche, Avancement.*

PROGRESSION. s. f. [*progressio;* προχώρησις; all. *Fortschreiten;* angl. *progression;* it. *progressione;* esp. *progresion*]. Action de marcher. — Progrès. — Développement. — Processus.

PROJECTILE. s. m. [de *pro*, en avant, et *jacere*, jeter; all. *Geschoss;* angl. *projectile;* it. *projetto;* esp. *projectil*]. Tout corps solide et pesant lancé par une force quelconque, et continuant sa course seul et abandonné à lui-même. Si l'on arrête subitement une balle de plomb animée d'une vitesse de 400 mètres par seconde, la température du projectile s'élève à 582°. Les balles et les boulets frappant des corps durs dans des conditions convenables peuvent ainsi enflammer la poudre (qui prend feu à 300°), les charbons de bois (qui brûlent entre 340° 400°), le bois même (qui donne des gaz inflammables à 250°).

PROJECTION. s. f. [*projectio*, de *projicere*, jeter en avant; all. *Verfen;* it. *projezione;* esp. *proyeccion*]. Action de jeter.

PROJECTURE. s. f. [*projectura*]. Petite côte faisant suite au pétiole et se prolongeant sur la tige de haut en bas (Légumineuses, etc.).

PROLABÉ, ÉE et **PROLAPSÉ, ÉE**. adj. Déplacé de haut en bas.

PROLAPSUS. s. m. [de *pro*, en avant, et *labi*, tomber; all. *Vorfall;* angl. *prolapse;* it. *procidenza;* esp. *prolapso*]. Relâchement, allongement. — *P. de l'anus.* L'*Exanie.* — *P. du cordon.* Le cordon ombilical ayant glissé pendant l'accouchement entre les parois utérines et la partie du fœtus qui se présente les membranes étant rompues. — *P. du rectum.* L'*Exanie.* — *P. de l'utérus.* On distingue : 1° Le *P.* commençant ou *abaissement;* 2° le semi-*P.*, *chute* ou *descente;* 3° le *P.* complet ou *précipitation.* — *P. vaginal.* Saillie à la vulve de la paroi antérieure du vagin.

PROLEPTIQUE. adj. [*prolepticus;* προληπτικὸς, de προλαμβάνειν, prévenir, prendre d'avance; all. *anticipirend;* angl. *proleptic;* it. *prolettico;* esp. *proleptico*]. Ce dont chaque acte anticipe sur le précédent.

PROLIFÉRATION. s. f. [all. *Sprossung, Sprossenbildung;* angl. *proliferation;* it. *proliferazione;* esp. *proliferacion*]. La génération de descendants formant race de rejetons. — L'acte de la production naturelle ou accidentelle, par un organe, d'un autre organe semblable ou différent. — L'apparition successive de gemmes sur un stolon. — La division d'une cellule en deux ou plusieurs autres semblables. — La *Gemmation.* — Ce qui résulte de ces actes.

PROLIFÈRE. adj. [*proliferus*, de *proles*, rejeton, et *ferre*, porter; all. *sprossend;* angl. *proliferous;* it. et esp. *prolifero*]. Qui fournit une race. — Qui est le siège d'une *Prolifération.* — Qui produit des parties semblables ou à peu près à celles dont il est déjà composé.

PROLIFÉRÉ, ÉE. adj. Qui est le résultat de la *Prolifération.*

PROLIFICATION. s. f. Comme *Prolifération.* — Monstruosité végétale caractérisée par l'état des organes qui se sont multipliés par *Prolifération.*

PROLIFIÉ, ÉE. adj. Comme *Proliféré.*

PROLIFIQUE. adj. [*prolificus*, de *proles*, rejeton, et *facere*, faire; all. *befruchtend;* angl. *prolific;* it. et esp. *prolifico*]. Qui prolifère. — Qui donne des descendants, des rejetons.

PROLIGÉRATION. s. f. La *Prolifération.*

PROLIGÈRE. adj. [de *proles*, rejeton, et *gerere*, porter; all. *sprossentragend;* angl. *proligerous*]. Qui porte un rejeton.

PROLONGEMENT. s. m. — *P. de Deiters.* Celui des cylindres-axes des cellules de la substance grise médullaire qui se prolonge plus ou moins loin sous le même volume avant de se bifurquer, etc., en d'autres cylindres-axes. — *P. rhachidien* (Chaussier) [it. *prolungamento rachitico*]. La moelle spinale.

PROMINULE. s. f. [de *prominera*, prominer, proéminer, faire saillie]. Partie qui fait une légère saillie.

PROMONTOIRE. s. m. [*promontorium;* all. *Vorgebirg;* angl. *promontory;* it. et esp. *promontorio*]. — **A.** Saillie de la paroi interne de la caisse du tympan, qui correspond à la rampe externe du limaçon et surtout au côté externe du vestibule; elle forme inférieurement la fenêtre ovale. — *P. pelvien.* La saillie de l'articulation sacro-vertébrale du côté de la cavité du bassin.

PROMONTO-PUBIEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Promontoire pelvien* et le *Pubis.*

PROMYCÉLIUM. s. m. Les premiers filaments ou longues cellules de mycélium que donnent en germant les spores des Champignons, formant ou non par segmentations terminales d'autres *spores* dites *Conidies* et *Sporidies.*

PRONATEUR. adj. et s. m. [*pronator;* all. *Neigemuskel, Vorbeuger;* angl. *pronator;* it. *pronatore;* esp. *pronador*]. Qui exécute le mouvement de *Pronation.* — *P.* (*petit* ou *carré*). Le cubito-radial, Ch., muscle placé à la partie inférieure, antérieure et profonde de l'avant-bras. — *P.* (*grand* ou *rond*). L'épitrochléo-radial, Ch., muscle situé à la partie supérieure antérieure de l'avant-bras.

PRONATION. s. f. [*pronatio*, de *pronus*, penché en devant; all. *Neigung, Vorwärt sbeugung;* angl. *pronation;* it. *pronazione;* esp. *pronacion*]. La situation de la main quand elle dirige sa face dorsale directement en avant, ou quand elle repose sur un plan horizontal par sa face palmaire.

PRONÉPHROS. s. m. [de πρὸ, en avant, et νεφρὸς, rein]. Le rein primordial.

PRONONCIATION. s. f. [*pronunciatio;* διάλεξις; all. *Aussprache;* angl. *pronunciation;* it. *pronunziazione;* esp. *pronunciacion*]. Manière d'articuler les lettres, les syllabes, les mots. — Manière d'articuler les lettres, les syllabes, soit longues, soit brèves comme les voyelles, soit sifflantes, soit aspirées, soit explosives, soit muettes, et encore liquides, roulantes ou claires.

PRONOSTIC. s. m. (Le Gaux, 1776). Sorte de *Baroscope* destiné à prévoir les variations de l'athmosphère.

PRONOSTIC. s. m. [*prognosis;* πρόγνωσις, de πρὸ,

d'avance, et πγινώσκειν, connaître; all. *Prognose;* angl. *prognostic;* it. *prognosi;* esp. *prognostico*]. La *Prognose.* — La détermination du degré de gravité d'une maladie et du mode probable de sa terminaison d'après les commémoratifs, le siège, le degré et la marche du mal.

PRONOSTIQUE. adj. [*prognosticus;* προγνωστικὸς; all. *prognostisch;* angl. *prognostic;* it. *prognostico*]. Qui concerne le *Pronostic.*

PRONOTUM. s. m. [de νῶτος, dos]. La partie dorsale du prothorax des Insectes, etc.

PRONUCLÉUS. s. m. [de *pro*, pour *proto*, et *nucleus*] (Van Beneden). Le noyau vitellin. — *P. femelle.* Ce qui de la vésicule germinative s'unirait au spermatozoïde pour former le noyau vitellin. — *P. mâle.* Ce qui du spermatozoïde s'unirait à la vésicule germinative pour former le noyau vitellin.

PROOTIQUE. adj. et s. m. [*prooticum*]. Qui est en avant de l'oreille. — L'os qui contient le canal demi-circulaire antérieur des Poissons, etc. — Les grandes ailes du sphénoïde postérieur.

PROPAGATION. s. f. [*propagatio;* διαδοχὴ; all. *Fortpflanzung;* angl. *propagation;* it. *propagazione;* esp. *propagacion*]. Agrandissement, prolongation. — **P.** La transmission du mouvement d'un corps à un autre qui a pour résultat la progression de ce mouvement d'un point à un autre plus éloigné, et ainsi pour celle des *ondes* dans toutes les espèces de vibrations. — **Y.** Conservation des espèces et des races dans le temps, et extension dans l'espace, par la naissance de nouveaux individus en amenant la multiplication. — **M. C.** Extension d'une lésion aux parties avoisinant celle qui en est le point de départ. — *P. de l'inflammation.* Cas dans le quel un phlegmon des parois thoraciques, une ostéite costale, etc., déterminent l'apparition d'une pleurésie.

PROPAGINE. s. f. [de *propago*, bouture]. — Gemme.

PROPAGULAIRE. adj. [esp. *propagular*]. Qui a lieu par des *Propagules* — Qui concerne ceux-ci.

PROPAGULE. s. m. [all. *Keimpulver;* it. et esp. *propagulo*]. Gemme. — Bourgeon. — Spore. — Gonidie.

PROPALANINE. s. f. ($C^8H^9AzO^4$). Homologue alcaloïde du glycocolle, produit de l'action de l'ammoniaque sur l'acide monobromobutyrique.

PROPANE. s. m. (C^6H^8). Hydrure de propyle, gaz incolore, liquide à 17° qui se dégage des pétroles d'Amérique.

PROPARGYLIQUE. adj. Nom d'un alcool ($C^6H^4O^2$) liquide incolore obtenu de l'alcool allylique monobromé chauffé avec la potasse et l'eau.

PROPATHIE. s. f. [de πρὸ, auparavant, et πάθος, affection; esp. *propatia*]. La période des prodromes d'une maladie.

PROPEPSINE. s. f. (Schiff). L'albuminoïde dont dériverait la *Pepsine.*

PROPEPTONE. s. f. (Mülheim). Désigne tous les produits qui se forment lors du passage de la musculine jusqu'à l'état de peptone vraie durant la liquéfaction digestive.

PROPHERRHÉTINE. s. f. ($C^{80}H^{60}O^{16}$). Produit amorphe, résinoïde du dédoublement de la *Prophétine.*

PROPHÉTINE. s. f. ($C^{92}H^{72}C^{28}$). Glycoside amère du *Cucumis prophetarum,* Cucurbitacée.

PROPHRAGME. s. m. [de πρὸ, en avant, et φράγμα, cloison]. Cloison soit intracéphalique, soit thoracique.

PROPHYLACTIQUE. adj. et s. f. [προφυλακτικὸς, de προφυλάσσειν, garantir; all. *prophylaktisch;* angl. *prophylactic;* esp. *profilactico*]. *Préservatif.* — Qui concerne la *Prophylaxie.*

PROPHYLAXIE. s. f. [*prophylaxis;* προφύλαξις; all. *Prophylaxie;* esp. *profilaxis*]. L'ensemble des précautions hygiéniques individuelles et générales ou de milieu prises, dirigées en vue de prévenir un dérangement de la santé de tel ou tel ordre.

PROPHYSE. s. f. [de πρὸ, avant et φύσις, végétation] Organes reproducteurs stériles des Mousses, mêlés à des paraphyses à la base du pédicelle, de celui qui est fertile.

PROPIAC (Drôme). Source sulfatée calcique (16°).

PROPIED. s. m. [de *pro*, pour et *pied*]. Organe en forme de pied des larves d'Insectes ou fausses pattes.

PROPIONAMIDE. s. f. La *Propionylamide.*

PROPIONATE. s. m. Sel formé par la combinaison de l'*Acide propionique* avec une base.

PROPIONE. s. f. ($C^{10}H^{10}O^2$). Produit liquide incolore d'odeur agréable de la distillation des *Propionates.*

PROPIONÈNE. s. m. (C^6H^8). Carbure d'hydrogène.

PROPIONIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *propionsäure;* angl. *propionic acid;* it. *acido propionico*]. Liquide huileux, incolore ($C^6H^5O^3.HO$), obtenu de la décomposition de diverses matières végétales.

PROPIONITRILE. s. m. Le *Cyanure d'éthyle* ($C^4H^5.C^2Az$).

PROPIONYLE. s. m. ($C^6H^5O^2$). Radical hypothétique de l'*Acide propionique.*

PROPIONYLAMIDE. s. f. ($C^6H^7AzO^2$). Produit cristallisable de l'action de l'ammoniaque sur le *Propionate d'éthyle.*

PROPODITE. s. f. [de ποῦς, pied]. La jambe des Articulés.

PROPODIUM. s. m. [de πρὸ, en avant, et ποῦς, pied]. Partie antérieure du pied des Gastéropodes.

PROPOLIS. s. f. [de πρὸ, devant, et πόλις, ville; all. *Vorwachs;* angl. *propolis;* it. *propoli;* esp. *propolis*]. Substance résineuse des bourgeons de peuplier, etc., rougeâtre et odorante semblable à celle dont les Abeilles se servent principalement pour clore leurs ruches.

PROPORTION. s. f. [*proportio;* all. *Verhältniss, Ebenmaass;* angl. *proportion;* it. *proporzione;* esp. *proporcion*]. — **A.** Les rapports des parties entre elles d'une part et avec le tout de l'autre dans un ensemble quelconque. — *P. chimiques* [all. *Verhältniss;* angl. *proportion;* it. *proporzione;* esp. *proporcion*]. Les quantités d'après lesquelles telles ou telles combinaisons s'effectuent.

PROPORTIONNEL, ELLE. adj. [angl. *proportional;* it. *proporzionale;* esp. *proporcional*]. Qui se fait suivant certains rapports.

PROPRE. adj. [*proprius;* ἴδιος; all. *eigen;* angl. *propre;* it. *proprio;* esp. *propio*]. Immanent. — Spécifique. — Qui n'appartient pas à d'autres.

PROPRIÉTÉ. s. f. [*proprietas;* δύναμις; all. *Eigenschaft;* angl. *property;* it. *proprietà*; esp. *propriedad*]. Mode d'activité qui appartient en propre à chaque corps d'après sa nature, qui lui est immanent, qui lui permet d'agir d'une manière déterminée sur nous, etc. Les corps se présentent à nous toujours escortés de cette activité et nulle *P.* ne se montre sans le corps simple ou composé auquel elle est immanente. Toute *P.* d'un corps envisagée dans ses relations avec celles de quelque autre corps est dite une *force.* Celle qui modifie l'autre est dite *force plus grande;* celle qui est modifiée est dite *force moindre* que la première, expressions tout à fait relatives, la plus puissante devenant moindre dans d'autres conditions. Les propriétés de la matière sont de quatre ordres : 1° *mécaniques;* 2° *physiques;* 3° *chimiques* ou *moléculaires;* et 4° *vitales* ou d'*ordre organique.* L'étude des *P.* des corps tant corps bruts que corps vivants a pour but de faire connaître la manière dont les choses se passent, procèdent, dans tous les ordres d'activité dont jouit une des espèces de ces corps. Passer en revue les *caractères descriptifs,* ou tel et tel de ces derniers, a au contraire pour but d'apprendre comment un corps est constitué sous tous les rapports indiqués par l'énumération de ces caractères. En un mot il s'agit ici de l'étude de l'état statique des corps qui est nécessaire pour se rendre compte de ce qu'ils sont dans l'état dynamique, de mouvement ou d'activité qui est le sujet de l'étude des *P.* — *P. élémentaires, des éléments anatomiques, d'ordre organique* ou *P. vitales.* La substance organisée amorphe ou figurée est douée de propriétés de même ordre que celles que possèdent les corps bruts, mais elle possède en outre des propriétés qui n'appartiennent qu'à elle. La différence qui existe entre l'activité de la matière brute et la vie ou activité spéciale de la matière organisée, ne peut être saisie qu'à l'aide de notions précises sur ce qu'est l'état d'*organisation,* la *matière organisée* à laquelle elles sont immanentes, hors laquelles elles n'existent pas. Cette activité spéciale est : *a*) *végétative,* c'est-à-dire seulement relative; 1° à la nutrilité; 2° à l'évolutilité; 3° à la natalité;

b) animale ou relative : 1° à la contractilité, et 2° à la névrilité. La première existe seule dans les végétaux ; la seconde existe chez les animaux en même temps que l'autre et repose sur elle, c'est-à-dire qu'elle l'a pour condition d'existence. Ensemble ou séparément elles représentent ce qu'on nomme *force vitale*, c'est-à-dire les *P.* inhérentes à la substance des éléments anatomiques et des plasmas. La matière organisée a donc d'abord les *P.* ou les modes d'agir que possèdent les corps bruts ; puis elle offre en outre des *P.* ou des modes d'agir que n'ont pas ceux-ci. Il n'y a pas là une entité, un être imaginaire, séparable de la matière organisée, que chacun pourrait envisager à sa manière sous les noms d'*âme*, d'*archée*, d'*agent vital*, etc. ; il s'agit seulement d'un mouvement, de modes d'agir, de *P.* qui ne sont ni mécaniques, ni physiques, ni chimiques. Elles sont d'un ordre différent et plus élevé, tant au point de vue des lois qu'elles suivent dans leurs manifestations qu'à celui de la complexité de la matière qu'elles escortent tant que persiste l'état dit d'*organisation*. Il est des espèces d'éléments anatomiques qui ont plus d'une *P.* vitale. Ils en ont tous au moins une, sans cela ils ne seraient pas vivants, ils n'auraient pas de vie. Celle qu'ils ont tous, sans exception, est la *nutrition*. C'est la seule *P. vitale* qui soit absolument commune à tous les éléments anatomiques. Ils jouissent généralement de toutes les *P. végétatives ;* il en est pourtant, comme les grains de pollen et les spermatozoïdes, qui ne peuvent se reproduire, donner naissance à des éléments semblables à eux. Chez les plantes, tous ne jouissent que des *P.* végétatives, sauf les spermatozoïdes des Algues, Fougères, etc., qui ont des cils vibratiles. Chez les animaux, il en est qui n'ont que ces trois *P. ;* mais plusieurs jouissent en outre de la *contractilité*, et les neurocytes de tels et tels des modes de la *névrilité*. — *P. organoleptiques* (Chevreul). Les actions exercées dans l'intimité des tissus, des organes, par des composés ingérés qui y arrivent, qui se fixent à leur substance organisée, lorsque les modifications ainsi produites sont perçues, de quelque ordre que soit cette perception, avec ou sans détermination de troubles morbides. — *P. de tissu*. Le mode d'activité qui est immanent à chaque tissu. Généralement, chacun d'eux est doué de plusieurs *P.*, les unes communes à plusieurs, les autres spéciales à quelques-uns. Les tissus jouissent de *P. d'ordre physique d'ordre chimique*, qu'on observe aussi sur les unités anatomiques, mais qui ne s'y trouvent qu'à l'état rudimentaire, tandis qu'elles se retrouvent avec leur plein développement dans les tissus où ils sont rassemblés en nombre ; là elles varient selon le mode de texture des éléments dans chaque tissu, et aussi dans chacun d'eux selon la nature des éléments constituants. Ces *P.* sont : la *ténacité* et la *consistance*, qui sont plus ou moins grandes de l'un à l'autre ; l'*élasticité ;* l'*hygrométricité ;* la *P.* d'ordre chimique de se combiner ou de se décomposer au contact de tel ou tel agent chimique. Les *P.* d'*ordre vital* ou organique des tissus sont naturellement les mêmes que celles qui portent partout où elles se trouvent les unités anatomiques qui les composent ; mais elles n'offrent plus la même netteté que dans chaque élément pris à part. Par suite de l'enchevêtrement réciproque de ceux-ci elles offrent certaines particularités ou modifications dont quelques-unes sont fort importantes : c'est ainsi que dans les tissus on voit de la *nutrition* dériver l'*absorption* et la *sécrétion*. La contractilité a pour conditions d'existence les *P.* végétatives ; elle ne se manifeste pas tant qu'il n'y a pas au moins nutrition, mais elle ne peut se confondre avec aucune d'elles ; on ne peut la considérer comme la suite ou la conséquence ni du développement, ni de la génération, ni de la nutrition, ni, à plus forte raison, d'une *P.* d'ordre physique ; elle ne leur est que contingente. Et de même pour ce qui concerne la *nérilité*. — *P. végétatives*. La *nutrilité*, et les actes d'absorption et sécrétoires qui en dérivent, l'évolutilité et la reproductilité, les seules que manifestent les plantes mêmes protophytes ou unicellulaires en leur état adulte ou de plein développement.

PROPTERYGIUM. s. m. [de πτέρυξ, nageoire]. L'os ou les os, les cartilages correspondant au carpe et au métacarpe des nageoires paires des Poissons.

PROPTOME. s. m., ou **PROPTOSE.** s. f. [*proptoma*, de προπίπτειν, tomber ; all. *Vorfall ;* angl. *proptosis ;* it. *proptoma, proptosi ;* esp. *proptomo*]. Allongement morbide d'un organe. — Prolapsus.

PROPTYSIE. s. f. [de πτύσις, crachement]. Expectoration.

PROPULSIF, IVE. adj. Qui pousse en avant. — L'action de la contraction du cœur sur le sang, etc.

PROPULSION. s. f. [*propulsio ;* all. *Forttreiben ;* angl. *propulsion ;* it. *propulsione*]. Action de pousser d'un point vers un autre. — *P. oculaire*. L'écartement des paupières, la dilatation pupillaire avec saillie en avant du globe oculaire qui survient après l'injection de chlorhydrate de morphine dans le sang, dans l'exophthalmie cachectique, etc.

PROPYLAMINE. s. f. Comme *Propylammine*.

PROPYLAMMINE. s. f. [all. *Propylaminum, Propylamin ;* angl. *propylamine ;* it. *propilamina*] (C^6H^9Az). Ammoniaque composée, liquide, incolore, d'odeur ammoniacale, bouillant à 29° ; employée contre le rhumatisme.

PROPYLE. s. m. Carbure d'hydrogène (C^6H^7) obtenu par déshydratatation de l'alcool propylique ($C^6H^8O^2$).

PROPYLÈNE. s. m. [all. *Propylen ;* gngl. *propylenum*, it. *propileno*] (Gerhardt). Carbure d'hydrogène gazeux (C^6H^6) obtenu en décomposant la glycérine, etc.

PROPYLGLYCOL. s. m. ($C^8H^8O^2$). Liquide incolore huileux bouillant à 188°, obtenu de l'acétate de propylène traité par la potasse. — *P. normal*. Liquide épais sucré, bouillant à 209° obtenu du bromure de propylène.

PROPYLIAQUE. adj. La *Propylammine*.

PROPYLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Propylène*. — Les composés qui en dérivent.

PRORRHAPHIE. s. f. [de πρὸ, en avant, et ῥαφή, suture]. Rapprochement par suture.

PRORRHÉTIQUE. s. m. [προῤῥητικὸς, de πρόῤῥησις, prédiction]. La *Prognose*.

PRORUPTION. s. f. [de *pro*, en avant et *éruption*]. Exanthème, éruption.

PROSAPOTHLIPSE. s. f. [de πρὸς, contre, auprès, et ἀπόθλιψις, pression]. Suture par enclavement.

PROSCARABÉE. s. m. Le *Meloë variegatus*, Lesch, Cantharidien.

PROSCOLEX. s. m. [de πρὸ, avant, et σκώληξ]. Le *Scolex* de première génération des Vers cestoïdes et de divers Trématodes ou embryon au sortir de l'œuf, généralement cilié. — Son homologue sur les Cœlentérés.

PROSECTEUR. s. m. [*prosector*, de *pro*, pour, et *secare*, couper ; all. et angl. *Prosector ;* it. *prosettore ;* esp. *prosedor*]. Le préparateur des pièces d'anatomie nécessaires pour les leçons d'un professeur.

PROSENCÉPHALE. s. m. [de πρὸς, en avant, et ἐνκέφαλος, encéphale]. La cellule cérébrale antérieure de l'embryon des Vertébrés.

PROSENCHYME. s. m. [de πρὸς, contre, et ἔγχυμα, ce qui est versé dans ; all. *Zwischenzellengenwebe ;* angl. *prosenchyma*] Tissu fibreux végétal dont les cellules allongées ont généralement les parois épaisses.

PROSIMIEN, ENNE. adj. et s. Qui est avant les Singes. — Les *Lémuriens*.

PROSOBRANCHE. adj. et s. [de πρὸς, en avant, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies en avant du cœur et de son oreillette. — **Z.** Division des Gastéropodes.

PROSÔME. s. m. [de πρὸ, en avant, et σῶμα, corps]. Le tronçon céphalique du corps des Cirripèdes.

PROSOPALGIE. s. f. [de πρόσωπον, le visage, et ἄλγος, douleur ; all. *Gesichtsschmerz ;* angl. *prosopalgy ;* it. et esp. *prosopalgia*]. Névralgie du nerf trijumeau, de ses branches.

PROSOPALGIQUE. adj. Qui concerne la *Prosopalgie*. — Qui en a la nature.

PROSOPIDE. s. f. [*Prosopis*, Latr.]. Genre d'Hyménoptères apiaires, à corps et membres grêles, glabres, sans organe extérieur pour la récolte du pollen, qu'ils avalent et portent en boulette dans leur nid.

PROSOPOGNOSE. s. f. [de πρόσωπον, visage, et γνῶσις, connaissance]. La connaissance, la mémoire des traits du visage, des êtres.

PROSPERMATISME. s. m. [de *pro*, en avant et *spermatisme*]. L'éjaculation, ou l'émission des graines, prématurées.

PROSPHYSE. s. f. [de πρόσφυσις, adhérence; all. *Verwachsung;* angl. *prosphysis;* it. *prosfisi;* esp. *prosfisis*]. Anomalie par réunion, soudure.

PROSTATE. s. f. [*prostata;* πρόσταται; all. *Vorsteherdrüse;* angl. *prostate;* it. et esp. *prostata*]. Glande en grappe composée de plusieurs petites glandes; celles-ci sont formées de groupes de culs-de-sac dont le canal excréteur, tapissé d'épithélium prismatique cilié, ne se réunit pas à d'autres en forme d'*acini*, mais viennent s'ouvrir au nombre de vingt ou environpour chacune de ses moitiés sur les côtés de la crête uréthrale. Elle est impaire et symétrique, à la partie inférieure du col vésical, qu'elle embrasse, ainsi que la portion dite prostatique de l'urèthre qui lui fait suite; en avant du rectum, au-dessus du plancher péritonéal, en arrière et au-dessous des pubis. Chez l'homme, sa forme est à peu près celle d'une châtaigne dont la base correspondrait au col de la vessie et dont le sommet serait continué par la portion membraneuse de l'urèthre. Sa base est comme obliquement coupée aux dépens de la partie antérieure, en sorte que sa face postérieure, tournée vers le rectum, est plus étendue que l'antérieure. Son diamètre transversal est en moyenne de 30 millimètres chez l'adulte, son épaisseur antéro-postérieure a environ 24 millimètres et elle mesure de 25 à 30 millimètres de haut en bas. L'urèthre traverse la *P.* en passant bien plus près de sa face antérieure que de la postérieure et dans une direction légèrement oblique de haut en bas et d'avant en arrière. En avant, elle est éloignée de 10 millimètres environ de l'arcade pubienne dont elle est séparée par le plexus veineux de Santorini avec d'autres veines sur les faces latérales. Ses artères viennent des hémorrhoïdales moyennes et des vésicules. Elle sécrète un liquide légèrement lactescent, jaunâtre, qui n'est excrété par action de la trame musculaire qu'au moment de chaque éjaculation du sperme et se mélange alors à ce dernier. — La *P.* se distingue encore des autres glandes en grappe par sa trame formée pour les 7 à 8 dixièmes environ de faisceaux de fibres cellules et de faisceaux du grand sympathique. C'est surtout à cette trame qu'elle doit de constituer la glande la plus dure, la plus résistante de l'économie, d'une couleur gris rosé ou fauve roussâtre. — Les glandes de Littre ont une structure, un développement analogues et de même les glandes de l'urèthre de la femme; la *P.* est réduite ici à ce qu'elle est dans l'urèthre membraneux et bulbaire sur l'homme. Cet organe est pourvu d'une enveloppe propre, épaisse d'un demi-millimètre, très adhérente au tissu glandulaire, avec lequel elle est en continuité de fibres. Elle est formée principalement de fibres-cellules, de tissu cellulaire et de vaisseaux. Les culs-de-sac appendus à chacune des divisions des conduits excréteurs se jettent sur cette division dans toute sa longueur, à des intervalles inégaux et relativement assez grands. Chaque cul-de-sac est ainsi séparé des autres par une portion de la trame. De là vient que la coupe de la prostate est homogène, et non point granuleuse, comme dans les autres glandes. Le tissu de la prostate se compose d'une trame et de la partie sécrétante proprement dite, faisant corps l'une avec l'autre, d'une manière plus intime que dans toute autre espèce de glande. La trame se compose des éléments suivants : 1° de fibres du tissu cellulaire peu abondantes, avec quelques fibres élastiques; 2° d'une quantité prédominante de faisceaux de fibres-cellules; beaucoup de ceux-ci sont en continuité, à la surface de la glande, avec les faisceaux qui entrent dans la composition de l'enveloppe propre de la prostate; 3° d'un assez grand nombre de filets nerveux. Chacun de ces filets est composé, en général, de quatre à six tubes nerveux minces, et accompagné de *fibres de Remak* nombreuses et serrées. L'abondance de ces éléments nerveux sympathiques est en rapport avec la quantité notable d'éléments musculaires qui entrent dans la composition de la trame de cette glande. Les culs-de-sac sécréteurs de la prostate ont une largeur qui varie de 30 à 60 millièmes de millimètre : les uns sont cylindriques, à coupe circulaire par conséquent; d'autres sont un peu aplatis. Ils présentent, sur leur trajet et surtout vers leur extrémité terminale, des bosselures latérales plus ou moins prononcées. La longueur de chaque cul-de-sac, c'est-à-dire l'espace qui sépare leur extrémité terminale de leur pointe d'abouchement, est généralement de une à quatre fois plus grande que leur largeur. La paroi propre de ces culs-de-sac est épaisse de 2 à 3 millièmes de millimètres, très adhérente à la trame; elle se déchire facilement. Les tubes sécréteurs sont tapissés d'un épithélium polyédrique à cellules régulièrement pressées à la face interne des tubes. On trouve ordinairement les culs-de-sacs sécréteurs remplis d'une matière jaunâtre, demi-solide, granuleuse; cette matière est composée principalement de granulations graisseuses d'un jaune blanchâtre, solides, irrégulières, dont le volume varie de 1 à 2 millièmes de millimètre. On y trouve, en outre, des cellules d'épithélium libre, devenues irrégulièrement sphériques, et des noyaux libres semblables à ceux que contiennent les cellules. Enfin beaucoup de ces tubes contiennent des *sympexions* ou petits calculs formés de couches concentriques très élégantes, et dont les plus petits ressemblent un peu à des grains d'amidon; mais ils sont presque entièrement formés d'albuminoïdes. Lorsque les culs-de-sac, en se réunissant les uns dans les autres, finissent par constituer un conduit de 2 à 3 dixièmes de millimètre, l'épithélium de la face interne prend peu à peu la forme prismatique; puis, dans les tubes un peu plus larges, ces cellules épithéliales ont leur extrémité libre chargée de cils vibratiles. La paroi propre de ces conduits excréteurs, que tapisse l'épithélium est composée d'une certaine quantité de fibres du tissu cellulaire. Ils renferment aussi une quantité au moins égale de faisceaux de fibres-cellules. — La *P.* est le seul *parenchyme glandulaire* de l'organisme masculin qui forme un organe symétrique impair, mais composé de deux moitiés semblables à portions constituantes non enchevêtrées dans la profondeur, non plus qu'à la surface où le *veru montanum* sur la ligne médiane sépare l'un de l'autre les excréteurs de chacune des glandules distinctes composantes. Ce fait de glandes impaires symétriques ne se retrouve ensuite que sur des glandes vasculaires sanguines sans conduits excréteurs, thymus, thyréoïde, glandes pinéale et pituitaire. Les homologues de la *P.* dans l'*urèthre de la femme* sont les glandules sous-muqueuses de celui-ci.

PROSTATIQUE. adj. [*prostaticus;* angl. *prostatic;* it. et esp. *prostatico*]. Qui concerne la *Prostate.*

PROSTATITE. s. f. [all. *Vorsteherdrüsenentzundung;* angl. *prostatitis;* it. *prostatite;* esp. *prostatitis*]. Phlegmasie prostatique.

PROSTATOCÈLE. s. f. [de *prostate,* et κήλη, tumeur]. Tumeur de la *Prostate.* — Son hypertrophie portant sur sa trame plus encore que sur la glande.

PROSTATOLITHE. s. m. [de *prostate,* et λίθος, pierre]. Calcul prostatique calcaire.

PROSTATO-PÉRITONÉAL. adj. Qui concerne la *Prostate* et le *Péritoine.*

PHOSTATORRHÉE. s. f. [de *prostate,* et ῥεῖν, couler]. Jamais, jusqu'à présent, on n'a constaté les caractères propres au liquide prostatique dans un écoulement pathologique quelconque de l'urèthre.

PROSTERNUM s. m. La portion médiane antérieure du thorax des Articulés. — La première pièce du sternum des Vertébrés.

PROSTITUTION. s. f. [*prostitutio,* de *pro,* en avant, et *statuere,* poser; πορνεία; all. *Hurerei;* angl. *prostitution;* it. *prostituzione;* esp. *prostitucion*]. L'offre ou l'abandon de la femme aux libres rapprochements sexuels masculins, en vue ou non d'un lucre, hors des nécessités physiologiques et sociales. Inévitable, comme tout ce qui a pour point de départ une aberration d'un instinct ou quelque autre débilité intellectuelle congénitale que ne redressent pas une instruction et une éducation sociales appropriées pour chaque nature individuelle féminine, elle devient condition d'existence humaine exigeant des réglementations hygiéniques et médicales déterminées.

PROSTOME. adj. et s. [de πρὸ, au-devant, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche en avant. — **Z.** Genre de Xylophages. — **Y.** Le *Blastopore.*

PROSTRATION. s. f. [*prostratio virium,* de *prosternere,* renverser; all. *Entkräftung;* angl. *prostration;* it.

prostrazione; esp. *prostracion*]. Diminution marquée des forces à la fois nerveuses et musculaires qui accompagne certaines maladies, soit aiguës, soit générales, soit infectieuses.

PROSTYPE. s. m. [de προ, en avant, et στύπος, tige, tronc]. Saillie formée par le rhaphé et la chalaze sur les ovules réfléchis des Phanérogames ou sur les graines qui en viennent.

PROTAGON. s. m. La Lécithine impure.

PROTAMIBE. s. f. [de πρῶτος, premier et ἀμείβειν, changer de forme]. Genre de Protozoaires amibiens.

PROTAMINE. s. f. Matière muqueuse tirée du sperme du saumon (Miescher).

PROTAMOEBA. s. f. [de ἀμοιβή, permutation]. Pour *Protamibe.*

PROTÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Protea.* — Famille de dicotylédones apétales à étamines périgynes toutes exotiques.

PROTECTIVE. s. m. Taffetas vernis au copal, etc., pour recouvrir la plaie dans le pansement de Lister.

PROTÉE. s. m. [all. *Olm*]. Le *Proteus anguinus*, Laur., Batracien pérennibranche des cavernes de la Carniole.

PROTÉE. s. f. [*Protea*, L.]. Genre de Protéacées d'Afrique.

PROTÉIFORME. adj. [de *Protée*, dieu marin qui, saisi, changeait ses formes, et *forme*]. Qui est de forme variable.

PROTÉINE. s. f. [de πρῶτος, premier; all. *Protein*]. Albuminoïde artificiel obtenu de la fibrine, du tisssu des muscles, etc.

PROTÉINÉ, ÉE. adj Qui contient de la *Protéine.*

PROTÉIQUE. adj. Qui concerne la *Protéine.* — Dit parfois pour *Albuminoïde*, pour azoté, non cristallisable et à tort pour *Protéiforme.*

PROTÉRANTHÉ, ÉE. adj. [de πρότερος, antérieur, et ἄνθος, fleur]. Les Phanérogames dont les fleurs apparaissent avant les feuilles.

PROTÉROGLYPHE. adj. et s. Qui est pourvu de grandes dents cannelées en avant des autres dents qui toutes sont pleines, comme les *Naja*, les *Elaps* et autres Ophidiens venimeux.

PROTHALLIUM. s. m. Le *Proembryon.*

PROTHÈSE. s. f. [*prothesis;* de πρὸ, au lieu de, et τίθημι, je pose, je place; all. et angl. *Prothesis;* it. *protesi;* esp. *protesis*]. Partie de la thérapeutique chirurgicale qui a pour objet de remplacer par une pièce artificielle un organe qui a été enlevé en totalité ou en partie, ou de cacher une difformité. — *P. dentaire.* La fabrication et l'application de dents artificielles. — *P. oculaire.* La fabrication ou l'application d'un œil artificiel.

PROTHÉTIQUE. adj. Qui concerne la *Prothèse.* — Qui en a la nature.

PROTHORAX. s. m. Le premier anneau du thorax des Insectes.

PROTIDE. s. f. [all. et angl. *Protid*]. Produit amer de l'action de la potasse sur la protéine.

PROTIODURE. s. m. Comme *Protoiodure.*

PROTIQUE. adj. Matière acide tirée des muscles des Poissons (Limpricht).

PROTISTE. adj. et s. m. (Haeckel). L'embranchement d'organismes supposés primordiaux. D'une manière générale, ce qu'on désigne ainsi est un ensemble d'organismes unicellulaires, pouvant être reconnus soit comme animaux, soit comme végétaux, protozoaires ou protophytes et de plus, à tel ou tel degré de leur développement. Considérés par Hæckel comme des êtres intermédiaires entre les animaux et les plantes, les *P.* répondent aux êtres du règne *Psychodiaire* de Bory de Saint Vincent (1824).

PROTO. [de πρῶτος, *primitif*, premier]. Préfixe des mots indiquant le premier degré d'une combinaison, des phases d'un phénomène, etc.

PROTOBLASTE. s. m. [de βλαστή, production]. Cellule sans paroi distincte de la cavité. — L'ensemble du contenu cellulaire, y compris le noyau, abstraction faite de la paroi de cellule animale ou végétale. — *Protoplasma.* — L'*Ovule*, cellule primordiale.

PROTOBROMURE. s. m. Combinaison du brome avec un autre corps dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOCARBONÉ, ÉE. adj. Composé du carbone au plus petit nombre d'équivalents de cet élément.

PROTOCARBURE. s. m. Carbure au degré le moindre de carburation. — *P. d'hydrogène.* Le *Formène.*

PROTOCARBURÉ, ÉE. adj. Qui est au degré le moindre possible de combinaison avec le carbone.

PROTOCATÉCHIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^6O^8$) dérivé de la catéchine par action de la potasse fondue.

PROTOCHLORURE. s. m. Combinaison du chlore avec un autre corps dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOCHLORURÉ, ÉE. adj. Qui est à l'état de *Protochlorure.*

PROTOCOCCUS. s. m. Espèce de Champignons unicellulaires. — Spores diverses souvent prises pour cette espèce. — Genre d'Algues unicellaires, sphéroïdales, de couleur verte, se développant en nombre les unes à côté des autres sur la terre, les rochers humides, etc. (Agardht).

PROTOCYANURE. s. m. Combinaison du cyanogène avec un autre corps dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOFLUORURE. s. m. Combinaison du fluor avec un autre corps dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOGALA. s. m. [πρωτόγαλα, de γάλα, lait]. Le *Colostrum.*

PROTOGÈNE. adj. et s. [de πρῶτος, premier, et γενής, engendré]. Qui est né le premier. — Les *Protophytes.* — Les *Protozoaires.*

PROTOIODURE. s. m. Combinaison de l'iode avec un autre corps dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOMONAS. s. m. Genre de Monadiens.

PROTOMYXA. s. m. Genre de Monériens.

PROTONÉMA. s. m. [de γῆμα, fil]. Le premier filament ou *Prothalle* produit par la germination d'une spore. — Filaments mycéliaux produits par germination sur la terre humide des spores des hépatiques, filaments sur lesquels se développent ultérieurement les frondes.

PROTO-ORGANISME. s. m. Organisme unicellulaire en général.

PROTOPATHIE. s. f. [πρωτοπάθεία, de πάθος, maladie; all. *Urleiden;* angl. *protopathy;* it. et esp. *protopatia*]. Maladie qui n'est ni précédée ni produite par une autre. — Maladie essentielle.

PROTOPATHIQUE. adj. Qui concerne les *Protopathies.*

PROTOPHASMA. s. m. [de πρῶτος, premier, et φάσμα, chose qui apparaît]. Bourgeon, gemme, mycélium.

PROTOPHOSPHURE. s. m. Combinaison du phosphore avec un autre élément dans laquelle il se trouve en moindre proportion que dans toutes les autres combinaisons de même nature.

PROTOPHYLLE. s. f. [de φύλλον, feuille; all. *Urblatt*]. Feuille séminale. — Cotylédon épigé. — Le *Proembryon.*

PROTOPHYTE. s. f. [de φυτόν, végétal]. Végétal unicellulaire en général. Les Algues et les Champignons anatomiquement homologues des *Protozoaires* se reproduisant, soit par segmentation, soit par gemmation; le nombre des espèces en est encore indéterminé, la phase unicellulaire du développement de beaucoup d'Algues et de Champignons pauci-cellulaires ou pluri-cellulaires étant parfois considérés comme des représentants d'espèces bien définies. Lors de leur entier développement, la présence d'une paroi propre cellulosique, insoluble dans l'ammoniaque, généralement hyaline, les distingue facilement des Protozoaires. Les *P.* sont le siège de trois ordres de mouvements : 1° le mouvement de translation en masse que présentent les *Diatomées*, les *Schizomycètes* et quelques autres *P.* seulement; il a lieu sans modifications de la forme du corps et sans la présence de cils vibratiles sans qu'on connaisse la cause du déplacement; 2° le mouvement sarcodique du contenu de leur phytocyste, ou *utricule azote* mis en liberté ou devenant naturellement libre temporairement durant le développement de certaines Cryptogames ; 3° les mou-

vements des cils et des flagellums soit de leurs spermatozoïdes soit de leurs *zoospores*. Ces deux derniers genres de mouvements ont leurs analogues dans les *Protozoaires*, qui manquent du premier. Croire à la possibilité de faire se développer des *P.* en *Protozoaires* ou *vice versa*, est une illusion qui repose sur la méconnaissance des uns comme des autres, de ce qu'est leur constitution en tant que principes immédiats, l'état d'organisation dans les uns et les autres, de ce que sont les conditions de leur nutrition, de leur développement, les phases de celui-ci et de leur reproduction.

PROTOPINE. s. f. Alcaloïde cristallisable amer de l'opium.

PROTOPLASIE. s. f. [*formatio primaria*]. Génération première.

PROTOPLASMA. s. m. [de *plasma*]. Le liquide contenu dans la cavité des cellules végétales ou dans les cellules (H. Molh, 1846) animales blastodermiques (Reichert, 1841). — La portion de la substance des cellules qui n'est ni noyau, ni paroi cellulaire, ni granules, soit pigmentaires, soit graisseux, c'est-à-dire, tout ce qui est à mouvements sarcodiques. — Les unités anatomiques sans configuration propre. — Sarcode. — Ce qu'on a toujours appelé *substance organisée*, animale ou végétale. — Ce terme pris par quelques-uns dans le sens de *cellule*, reste sans signification.

PROTOPLASMATIQUE. adj. Qui se rapporte au *Protoplasma*.

PROTOPLASME. s. m. Comme *Protoplasma*.

PROTOPLASMIQUE. Faute au lieu de *Protoplasmatique*.

PROTOPLASTE. s. m. [de πρῶτος, premier et πλαστής, forme]. Monère dans laquelle est né un noyau.

PROTOPLASTINE. s. f. Dénomination donnée à une fiction et qui est supposée désigner un albuminoïde dont dériveraient tous ceux qui prennent part à la constitution des êtres vivants.

PROTOPODITE. s. m. [de ποῦς, pied]. La partie basilaire du moignon de membre des embryons.

PROTOPODITE. s. m. [de πρῶτος, premier, et ποῦς, pied]. Le premier segment d'un membre articulé.

PROTOPTÈRE. s. m. Le *Protopterus annectens*, Owen, Poisson dipnoïque de l'Afrique.

PROTORGANIQUE. adj. Qui concerne les *Protorganismes*, les végétaux ou les animaux les plus simples, le ou les premiers degrés de l'état d'organisation.

PROTORGANISME. s. m. [de πρῶτος, premier, et ὄργανον, organe]. *Organismes*, organes primordiaux. — Les plantes ou les animaux unicellulaires; les *Protophytes* ou les *Protozoaires*. — De plus les éléments anatomiques des tissus et surtout ceux qui ont une existence indépendante à la manière de ces derniers, dans les humeurs ou dans les milieux extérieurs comme les hématies, les grains de pollen, les spermatozoïdes, les diverses sortes de spores, d'ovules ou d'œufs.

PROTOSCLÉREUX, EUSE. adj. Qui est au premier degré d'induration.

PROTOSCOLEX. s. m. Comme *Proscolex*.

PROTOSEL. s. m. [angl. *protosalt*]. Combinaison d'un protoxyde à un acide.

PROTOSULFURE. s. m. Sulfure à un équivalent de soufre pour un d'un autre corps simple. — *P. de fer* (FeS). Combinaison directe du fer au soufre; d'éclat métallique; en poudre noire s'il est précipité. — *P. de plomb* (PbS). Minerai de plomb noir naturel ou *Galène*. — *P. de potassium* (KS). Rouge cinabre; formé avec le sulfate de potasse calciné dans le charbon.

PROTOTHERMAL, ALE. adj. Qui se rapporte aux premiers degrés d'élévation de la température d'un organisme, d'une source, au-dessus de sa moyenne. — L'eau de 20° à 25°.

PROTOVERTÉBRAL, ALE. adj. Qui concerne les *Protovertèbres*.

PROTOVERTÈBRE. s. f. Plaque vertébrale. (Goodsir, 1855). — Masses cuboïdes ne concourrant pas à la formation des vertèbres squelettiques que forment les premières cellules qui, sur les côtés de la notocorde se substituent à celles du mésoderme des Vertébrés. Elles sont disposées les unes à la suite des autres avec une mince couche de substance hyaline formant cloison entre elles, simulant une segmentation et plus claires d'abord au centre, mais non creuses. Ces masses sont formées surtout des cellules (disposées comme en rayonnant du centre de chaque masse) dont dérivent les fibrilles musculaires striées correspondant aux muscles dorsaux; en dedans sont les amas de cellules de l'involution cérébro-spinale primordiale qui deviendront les ganglions spinaux et leurs nerfs; en dessous est le corps de Wolff. Entre les masses cuboïdes de droite et de gauche autour de la notocorde naît le cartilage primordial dont la segmentation ultérieure donnera le cartilage de chaque corps vertébral et de plus le tissu cellulaire dont dériveront les enveloppes spinales. La division en corps vertébraux primitifs réels du cartilage autour de la notocorde a lieu de telle sorte que, les lignes de séparation où se formeront les disques intervertébraux et les renflements de la notocorde, répondent au centre de chaque masse cuboïde des parties molles dite *P.* de chaque côté et non aux minces cloisons hyalines qui les séparent les unes des autres; si bien que les disques intervertébraux sont primordialement en continuité avec les éléments du tissu cellulaire des *P.*; de plus les tubes des racines nerveuses spinales entre chaque paire de vertèbres cartilagineuses sont en communications avec les cellules nerveuses ganglionnaires tenant à la masse cuboïde.

PROTOVERTÉBRÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu de *Protovertèbres* ou considéré comme tel.

PROTOXYDE. s. m. [all. *Oxydul;* esp. *protoxido*]. Le plus faible degré d'oxydation d'un corps. — *P. d'azote* (AzO). Gaz incolore, inodore, soluble dans l'eau liquéfiable à la pression; il fait brûler avec éclat une bougie qui ne présente que quelques points en ignition. Il est formé d'une partie d'azote et d'une demi-partie d'oxygène en volume. Densité 1,527. Introduit dans les poumons, il détermine l'asphyxie, avec un malaise général et des mouvements convulsifs quand il n'est pas très pur. S'il est pur c'est un gaz irrespirable qui ingéré seul n'est assimilé ni par les hématies ni par les autres éléments. Il entraîne ainsi la mort sans *empoisonnement* ou intoxication, mais par asphyxie simple ou absence d'oxygénation sanguine, etc. Inhalé mêlé d'air il donne une sensation d'ivresse agréable et une tendance à rire suivie de pâleur de la face, de esrpiration stertoreuse, de lividité bleuâtre et cadavéreuse des lèvres, des joues, etc. L'anesthésie prononcée qui survient alors a été appliquée en Amérique d'abord, à la chirurgie dentaire, puis à d'autres opérations de courte durée. Cette anesthésie est purement asphyxique sans apparence d'*empoisonnement* ou intoxication, malgré la promptitude avec laquelle elle survient. Celle-ci est plus grande qu'avec l'inhalation du chloroforme, etc. Ces effets lorsqu'ils n'entraînent pas la mort se dissipent très rapidement, suivis d'un court et léger malaise sans nausées, vomissements, ni céphalgie.

PROTOXYDÉ, ÉE. adj. Qui est à l'état de *Protoxyde*.

PROTOZOAIRE. s. m. [de πρῶτος, premier, et ζῶον, animal]. Les êtres homologues à autant de cellules des *Métazoaires* (mésodermiques surtout) doués d'une existence indépendante. Ce sont des animaux unicellulaires. Ils manquent de la paroi cellulosique des Protophytes, etc. Ils comprennent: 1° ceux qui sont à *Pseudopodes* ou sans appendices permanents, ou *Rhizopodes* amiboïdes, Foraminifères, Radiolaires, etc.; 2° ceux qui sont un *flagellum* ou *P. flagellés*, Monadiens, Eugléniens, Noctiluques, Catallactes, Grégarines; 3° ceux qui sont *tentaculés* ou *Suceurs;* 4° ceux qui sont *ciliés* et dits *Infusoires*. On compte environ quinze cents espèces de *P.* au plus. Il ne faut pas confondre les *P.* avec l'état unicellulaire sous lequel se présentent temporairement nombre d'animaux pluricellulaires, encore à l'état d'œuf, etc.; durant cette phase ce sont des *P.* en tant qu'*individus*, mais non en tant qu'espèce.

PROTOZOÏDE. s. m. [de ζῶον, animal, et εἶδος, forme]. *Protozoaire*.

PROTRACTILE. adj. [de *protraho*, je tire dehors]. Qui est porté, poussé au dehors, puis rentré.

PROTRACTILITÉ. s. f. La faculté d'être porté dehors, puis rentré.

PROTRACTION. s. f. L'allongement par extension, projection, etc., des lèvres, des trompes, suivie de leur rentrée, rétraction plus ou moins brusque.

PROTRUS, USE. adj. [*protrusus*, poussé en avant; all. *hervorspringend, herausgetrieben;* angl. *protruded*]. — Placé, poussé en avant. — Qui dépasse.

PROTRUSION. s. f. [*protrusio*, de *protrudere*, pousser devant soi; all. *Hervortreibung;* angl. *protrusion;* it. *protusione*]. État d'un organe protrus.

PROTUBÉRANCE. s. f. [*protuberantia*, de *pro*, devant, en avant, et *tuber*, bosse; all. *Vorsprung;* angl. *protuberance;* it. *protuberanza;* esp. *protuberancia*]. Éminence. — Saillie. —Les saillies qu'on observe à la surface des os. — *P. annulaire* ou *cérébrale* [all. *Gehirnvorsprung*]. Le *Mésocéphale.* — *P. cylindroïdes* (Chaussier). Les cornes d'Ammon. — *P. occipitale externe.* A la partie centrale de la portion écailleuse externe de l'occipital, saillie qui donne attache au ligament cervical et de chaque côté de laquelle part la ligne courbe supérieure de cet os. — *P. occipitale interne.* Au centre de la face interne de la portion écailleuse de l'occipital, saillie d'où partent en haut et de chaque côté des gouttières pour les sinus longitudinaux supérieurs et latéraux, en bas la crète occipitale interne.

PROTUBÉRANTIEL, ELLE. adj. Qui se rapporte à une *Protubérance.*

PROVENDE. s. f. [all. *Mischkorn;* angl. *provender;* it. *provianda, vettovaglia;* esp. *despensa*]. Mélange d'aliments nutritifs pour engraisser les Ruminants.

PROVENTRICULE. s. m. L'estomac glandulaire (ventricule succenturié) qui précède le gésier et suit le jabot, s'il existe, sur les Oiseaux. — L'estomac antérieur annulaire des Araignées.

PROVIGNAGE. s. m. Le *Couchage* des rejetons des plantes cultivées.

PROVINS (Seine-et-Marne). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

PROVOQUÉ, ÉE. adj. Dont on a déterminé la manifestation.

PROXIMAL, ALE. adj. [de *proximus*, le plus proche]. Le plus voisin, le plus rapproché d'un plan, d'un organe, etc.

PROYER. s. m. L'*Emberiza miliaria*, L., Conirostre.

PROZOÏQUE. adj. [de πρὸ, en avant et ζῶον, animal]. Qui est antérieur à l'apparition des animaux.

PRUÈNE. s. m. Le *Troëne.*

PRUGNES (Aveyron). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

PRUINE. s. f. [*pruina*, πάχνη; all. *Reif*]. Poussière glauque, cireuse, qui recouvre les prunes, etc. — **M. C.** Le sable le plus fin des urines.

PRUINÉ, ÉE. adj. Couvert de *Pruine.*

PRUINEUX, EUSE. adj. Qui ressemble à la pruine, pulvérulent.

PRUINOSITÉ. s. f. L'état de ce qui est pruineux, glauque.

PRUNE. s. f. [all. *Pflaume;* angl. *plum;* it. *prugna*, esp. *cruela*]. Drupe du *Prunier.* — *P. coton, icaque* ou d'*Amérique.* Drupe de l'*Icaquier.*

PRUNEAU. s. m. [all. *Zwetschge getrocknete Pflaume;* angl. *prune;* it. *prugna;* esp. *ciruela pasa*]. Prune séchée.

PRUNEAUTIER. s. m. [all. *Haferschlehen*]. Le *Prunus insitia*, L., Rosacée drupacée, considérée comme une variété du *Prunus domestica*, L.

PRUNELLE. s. f. [all. *Schlehe;* angl. *sleo;* it. *prugnola;* esp. *endrina*]. Drupe du *Prunellier.* — Pour *Brunelle.* — La *Pupille.*

PRUNELLIER. s. m. Le *Prunus spinosa*, L. [all. *Schlehendorn;* angl. *sloe-tree;* it. *prugnolo;* esp. *endrino*], Rosacée drupacée.

PRUNIER. s. m. Le *Prunus domestica*, L. [all. *Pflaumenbaum;* angl. *plum-tree;* it. *prugno;* esp. *ciruelo*], Rosacée drupacée. — *P. épineux.* L'*Ababouy.* — *P. d'Espagne.* Le *Spondias monbin*, L., Térébinthacée à fruit drupacée alimentaire de la Jamaïque, etc. — *P. de Madagascar.* La *Flacourtia Ramontchi*, Lhéritier, Bixacée drupacée à écorce riche en tannin.

PRUNIER (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

PRUNIN. s. m. Extrait calmant obtenu du *Prunus virginiana*, Mx. Rosacée d'Amérique.

PRUNINE. s. f. La *Bassorine.*

PRURIGINEUX, EUSE. adj. [*pruriginosus*, de *prurigo*, démangeaison; κνησμώδης; all. *pruriginös, juckend;* angl. *pruriginous;* it. *prurigginoso;* esp. *pruriginoso*]. Qui détermine le *Prurit.* — Qui concerne le *Prurigo*, qui en a la nature.

PRURIGO. s. m. [κνησμὸς; all. *Hautjucken;* angl. *prurigo;* it. *pruriggine;* esp. *prurigo*]. — Les dermatoses avec prurit. — Dermatose par production de petites papules avec démangeaison vive, surtout du côté de l'extension des membres et aussi sur les ictériques, sur les vieillards, les goutteux, les diabétiques, etc. Ces papules, peu saillantes, sont à peu près de même couleur que la peau, étroites ou aussi ou même plus larges que celle du *Lichen.* Leur grattement peut en excorier plus ou moins le sommet, les rendre alors brunâtres ou rougeâtres. Comme dans tous les cas où il y a prurit, il faut préférer au grattement les lotions immédiats alcooliques, phéniquées, ou aux solutions de sublimé, etc. — Les apparences extérieures résultant pour la peau de ce qu'elle a été trop grattée d'après une cause quelconque.

PRURIT. s. m. [*pruritus, prurigo;* κνησμὸς; all. *Jucken;* angl. *pruritus;* it. et esp. *prurito*]. Sensation de chatouillement, de démangeaison et de chaleur survenant à la peau, aux muqueuses buccale et génitale en nombre de cas d'affections congestives, ou non, de ces organes. Le *prurit* est le plus haut degré de la *démangeaison.* C'est un trouble de la sensibilité tactile, symptôme d'un grand nombre de conditions morbides soit de la peau, soit des muqueuses dermo-papillaires qui porte à un *grattement* d'une manière plus ou moins impérieuse. Il faut se garder de le confondre avec les états morbides qui suscitent cette sensation, que ce soit le *Prurigo*, l'*Intertrigo*, l'*Erythème*, les dermatoses avec exfoliations de la couche cornée épidermique dites *Dartres*, etc., ou un effet de l'ingestion de matières alimentaires toxiques pour quelques sujets, comme certains fruits, les Crustacés, etc. — *P. de dentition.* La sensation que suscite sur la muqueuse gingivale distendue graduellement l'éruption des dents lorsqu'elle va se faire. Cette sensation n'est pas celle du *P.* à proprement parler, mais elle détermine de la salivation, de l'insomnie, porte l'enfant à frotter incessamment la muqueuse ou à appuyer sur elle. — *P. nasal.* Celui que, par action réflexe, détermine sur la pituitaire ou à l'entrée des narines la présence d'Helminthes dans l'intestin. — *P. périnéal* ou *anal.* Celui que même, sans *Intertrigo*, on voit se manifester au périnée et à l'anus, avec ou sans extension à la vulve et au scrotum chez les vieillards, les cavaliers, lors de sudoration abondante de ces régions, lors de la menstruation, de la ménaupose, etc. Il faut le traiter sans céder au besoin de se gratter par les lotions alcooliques, phéniquées, etc. — *P. préputial* ou *du méat urinaire.* Celui qui, par action réflexe, suscite soit au prépuce chez l'homme, soit au méat urinaire sur les deux sexes, la présence de calculs urinaires. — *P. vulvaire.* Celui qui, comme le *P. périnéal* qui l'accompagne souvent, siège sur l'une des parties quelconques de la vulve ou sur toutes, pendant la grossesse, à l'époque des règles, etc. Le plus souvent, la peau n'est qu'un peu plus rugueuse qu'à l'ordinaire, plus rouge ou non. Quelquefois, elle devient eczémateuse. Le *P.* revient pendant la marche, le sommeil, ou sans causes apparentes, allant de la simple démangeaison au besoin de *grattement* le plus impérieux avec ou sans picotement, auquel il importe de ne pas céder, autant que possible, pour employer l'alcool pur ou étendu, les solutions phéniquées, etc.

PRUSSIATE. s. m. [angl. *prussiate;* it. *prussiato;* esp. *prusiato*]. Pour *Cyanure.* — *P. de fer.* Le *Ferrocyanure de potassium.* — *P. rouge de potasse.* Le *Ferricyanure de potassium.*

PRUSSICOFERRIQUE. adj. Pour *Hydroferrocyanique.*

PRUSSINE. s. f. [angl. *prussine*]. Le *Cyanogène.*

PRUSSIQUE. adj. [angl. *prussic;* it. *prussico;* esp. *prusico*]. Pour *Cyanhydrique.*

PSALLOÏDE. Faut au lieu de *Psaloïde.*

PSALOÏDE. adj. et s. [de ψαλὶς, voûte, et εἶδος, res-

semblance]. Courbé en forme de voûte. — Voûté. — Le *Psaltérium*.

PSALTÉRIUM. s. m. [de ψαλτήριον, harpe; *psaltérion*]. — A. La *Lyre* de la *voûte à trois piliers*.

PSAMMOBIE. adj. et s. [de ψάμμος, sable, et βίος, vie]. Arénicole. — Z. Genre de Lamellibranches marins.

PSAMMOME. s. m. [de ψάμμος, sable et *ome*]. Tumeurs avec des concrétions telles que les grains de sable, quelque soit la nature des tumeurs, la composition calcaire ou autre concrétions.

PSAMMOPHAGE. adj. et s. [de ψάμμος, sable, et φαγεῖν, manger]. Qui mange du sable.

PSAMMOPHILE. adj. [de ψάμμος, sable, et φίλος, qui aime]. Qui aime le sable; qui l'habite.

PSAMMOPHIS. s. m. [de ψάμμος, sable, et ὄφις, serpent]. La *Couleuvre de Montpellier* ou *P. sammophis monspelæanus* ou *lacertinus*, ou *Cœlopeltis insignitus*, Wagler, Ophidien opistoglyphe.

PSAMMOTHÉRAPIE. s. f. [de θεραπεία, thérapeutique]. L'usage thérapeutique du sable mêlé aux aliments contre certaines dispepsies. — L'usage thérapeutique des bains de sable.

PSAUTIER. s. m. — A. Le *Feuillet* des Ruminants.

PSCÉ (Vienne). Source sulfurée calcique froide.

PSELLISME. s. m. [*psellismus*; ψελλισμός; all. *Psellismus*, *Stammeln*; angl. *psellism*; it. *psellismo*]. Bégayement. — *P. métallique*. Le bégayement dans l'érythème mercuriel.

PSEUDALIUS. s. m. Genre de Nématoïdes des bronches du Marsouin.

PSEUDACÉTIQUE. adj. Pour *Propionique*.

PSEUDACONINE. s. f. ($C^{54}H^{41}AzO^{18}$). Alcaloïde amorphe retirée en même temps que l'aconine et la *Pseudaconitine*. Elle est un produit du dédoublement de celle-ci.

PSEUDACONITINE. s. f. ($C^{72}H^{49}AzO^{22}$). Alcaloïde cristallisable, principe vénéneux de l'*Aconitum ferox*, L., Renonculacée; ce composé existe aussi dans l'*Aconitum napellus*, L., avec l'aconitine. L'atropine est son antidote.

PSEUDALCOOL. s. m. Groupe de composés contenant des composés isomères des alcools proprement dits.

PSEUDANGUSTURE. s. f. Le *Vomiquier*.

PSEUDANGUSTURINE. s. f. La *Vomicine*. Son écorce.

PSEUDARTHROSE. s. f. [de ψευδής, faux, et ἄρθρον, articulation; all. *falsches Gelenke*; angl. *pseudarthrosis*; it. *pseudartrosi*; esp. *seudartrosis*]. L'articulation accidentelle produite entre les deux bouts non réunis d'une fracture ou parfois encore entre les deux portions d'un os reséqué. — *P. fibreuse*. La plus commune dans laquelle un tissu cellulaire plus ou moins résistant unit et tient rapprochées, mais mobiles, les deux extrémités de l'os en cas de non consolidation de celui qui est rompu ou reséqué. — *P. indurée* ou *cartilagineuse*. Celle dans laquelle les deux extrémités accidentellement mobiles de l'os sont tenues en contact par du tissu cellulaire plus ou moins résistant, fibreux, avec les surfaces de contact recouvertes d'une couche cartilagineuse ou de tissu osseux d'aspect éburné. — *P. lâches*. Celles dans lesquels les deux bouts de l'os rompu sont plus ou moins arrondis et unis par une portion plus ou moins étendue et lâche de tissus cellulaire et autres.

PSEUDENCÉPHALE. s. m. [de ψευδής, faux, et ἐγκέφαλος, encéphale; esp. *pseudencefalo*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a l'encéphale remplacé par une tumeur vasculaire dérivée de la pie-mère.

PSEUDENCÉPHALIEN, IENNE. adj. [esp. *seudencefalino*] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Famille de monstres qui n'ont plus, à proprement parler, d'encéphale, mais à la place à une tumeur composée d'un lacis de vaisseaux de la pie-mère.

PSEUDESTHÉSIE. s. f. [de ψευδής, faux, et αἰσθάνεσθαι, sentir]. Sensation fausse. — Illusion. — Hallucination.

PSEUDO-ACÉTIQUE. adj. Pour *Propionique*.

PSEUDO-ALCARNINE. s. f. Comme *Anchusine*.

PSEUDOBLEPSIE. s. f. [de ψευδής, faux, et βλέψις, vue; all. *Sehfehler*; angl. *pseudoblepsy*, it. *pseudoblessia*; esp. *eudoblepssia*] (Cullen). Illusion visuelle.

PSEUDO-BULBE. s. m. Sur les Orchidées parasites épiphytiques, le renflement court, renflé, charnu, bulbiforme d'un rameau ou de la hampe, qui porte des feuilles et d'autre part un certain nombre de racines aériennes.

PSEUDOCARPE. s. m. Le cône bacciforme du genévrier.

PSEUDOCARPIEN, IENNE. adj. Qui simule un fruit.

PSEUDOCÉPHALE. s. m. et adj. Genre de monstre qui, bien que semblant acéphale, a une boîte cranienne cachée dans la région supérieure du corps et sous une seule masse céphalothoracique a tous les organes placés au-dessus de l'ombilic (Désormeaux et Gervais).

PSEUDO-CÉRAÏNE. s. f. ($^{32}H^{34}O^{2}$). Produit de l'action de la potasse sur la cire.

PSEUDOCHROMESTHÉSIE. s. f. [de ψευδής, faux, χρῶμα, couleur, et αἴσθησις, sensation] (Chabalier). Trouble visuel dans lequel les lettres des mots imprimés semblent écrits, les voyelles d'une couleur, les consonnes de l'autre.

PSEUDOCHROMIE. s. f. [de ψευδής, faux, et χρῶμα, couleur]. La *Dyschromatopsie*.

PSEUDOCHROMINE. s. f. La *Strychnochromine*.

PSEUDO-CHRYSALIDE. s. f. (Fabre). L'état de nymphe immobile de forme analogue à celle des pupes de Muscides, que prend la *seconde larve* des Cantharides, des *Meloës* et des *Sitaris* avant de prendre l'état de troisième larve précédant celui de chrysalide.

PSEUDO-CONTINU. adj. Ce qui de la continuité passe à l'intermittence ou *vice versa*.

PSEUDO-CONTINUITÉ. s. f. État de ce qui est pseudo-continu, dans les fièvres, etc.

PSEUDO-COTYLÉDON. s. m. Le *Proembryon* des Mousses, etc.

PSEUDO-CROUP. s. m. Le *Faux croup*.

PSEUDO-CURARINE. s. f. Matière azotée, inerte tirée du *Nerium oleander*, L., Apocynée.

PSEUDOCURCUMINE. s. f. Matière résineuse tirée de la curcumine traitée par l'acide borique.

PSEUDO-DIASCOPE. s. m. Instrument fait de telle sorte qu'en éclairant un œil par une petite ouverture et regardant avec l'autre œil un corps opaque la sensation lumineuse perçue par le premier est reportée sur celle du corps opaque et le fait paraître percé (Ward).

PSEUDO-ÉLECTRIQUE. adj. Les organes désignés sous ce nom sur les Raies, les Mormyres, les Malaptérures, etc., sont de véritables appareils électriques en tant que structure et manifestations électriques.

PSEUDO-ÉRYTHRINE. s. f. L'*Ether érythrique*.

PSEUDOEUF. s. m. [*pseudovum*]. L'élément anatomique que sans fécondation, par gemmation, produisent des femelles ailées nées d'œufs, sur les Aphidiens; chaque élément, propagule ou gemme, se développe en femelles pondues ailées, émigrant comme leur mère, d'où la *vivigemmation*.

PSEUDO-FIBRINE. s. f. Le *Bradyfibrine*.

PSEUDO-FILAIRE. adj. et s. (E. Van Beneden). Période de l'évolution des Grégarines dans laquelle elles simulent une Filaire.

PSEUDOGYNE. adj. et s. f. [de ψευδής, faux, et γυνή, femelle]. Femelle aptère de certains Pucerons qui sans le concours fécondant du mâle pond après plusieurs mues (quatre) des individus, tant différents des premiers que semblables à eux; *pseudogynes* qui également plus tard donnent des individus des deux sexes (Lichtenstein).

PSEUDO-HERMAPHRODISME. s. m. L'hermaphrodisme par anomalie, c'est-à-dire sans possibilité pour l'individu, de féconder ou d'être fécondé, avec ou sans excès en plus ou moins du développement des organes soit mâles, soit femelles. C'est l'*Hermaphrodisme bisexuel imparfait*.

PSEUDO-LIPOME. s. m. Infiltration du tissu cellulaire simulant un *Lipome*.

PSEUDO-LARVE. s. f. (Newport). Comme *Pseudo-chrysalide*.

PSEUDOLEUCINE. s. f. Composé sulfuré voisin de la leucine qui se forme pendant les fermentations à l'aide de la levure.

PSEUDO-LOBAIRE. adj. Qui a un faux aspect de lobe.

PSEUDO-MÉLANOSE. s. f. L'*Anthracosis*.

PSEUDO-MEMBRANE. s. f. [de ψευδής, faux, et *membrana*, membrane; all. *Afterhaut*; it. *pseudomenbrana*; esp. *seudomembrana*]. Pour *Fausse membrane*.

PSEUDO-MEMBRANEUX, EUSE. adj. Qui concerne les *Fausses membranes*.

PSEUDOMNÉSIE. s. f. [de ψευδής, faux, et μνῆσις, mémoire]. Faits supposés dont on croit se souvenir.

PSEUDO-MORPHINE. s. f. [all. *Pseudomorphin*; angl. *pseudomorphia*; it. *pseudomorfina*; esp. *seudomorfina*]. Principe de l'opium du Levant (Pelletier); non vénéneux ($C^{54}H^{18}O^{14}Az$).

PSEUDOMORPHOSE. s. f. [de ψευδής, faux, et μορφή, forme; angl. *pseudomorphosis*; it. *pseudomorfosi*; esp. *seudomorfosis*] (Burdach). Augmentation anormale des parties normales ou homœoplasie.

PSEUDO-NAVICELLE. s. f. [par analogie de forme avec les Navicelles]. Les *Psorospermies*.

PSEUPONÉVROPTÈRE. adj. et s. Nom donné aux *Thrips*, aux *Termites*, *Libellules*, *Ephémères*, etc., par les auteurs qui les séparent des Névroptères pour les rapprocher des Orthoptères.

PSEUDO-NYMPHE. s. f. Comme *Pseudo-chrysalide*.

PSEUDO-PARASITE. s. m. Parasite à l'état de larve.

PSEUDOPE. s. m. [*Pseudopus*, Merrem]. Genre de Sauriens à corps cylindrique, à membres rudimentaires sous-cutanés.

PSEUDOPLASME. s. m. [de ψευδής, faux, et πλάσμα, formation; all. *Aftergebilde*; angl. *pseudoplasm*; it. *pseudoplasma*; esp. *seudoplasma*] (Burdach). Produit morbide de formation nouvelle, et dont les éléments sont considérés comme n'étant pas semblables à ceux qui se rencontrent dans l'organisme normal.

PSEUDO-PLEURÉSIE. s. f. [all. *falsche Pleuresie*; angl. *pseudopleuritis*; it. *pseudopleurisia*; esp. *seudopleurisia*]. La *Pleurodynie*.

PSEUDOPODE. s. m. La queue ou tout autre appendice du corps différent des membres servant à la locomotion. — Les expansions sarcodiques de la périphérie du corps des Amibiens, des Rhizopodes qui servent à leur déplacement lent.

PSEUDOPSORE. s. f. Le *Psydracium*.

PSEUDOPURPURINE. s. f. ($C^{20}H^{12}O^{9}$). Un des principes colorants rouge brique de la garance (Schützenberger). Il se convertit en purpurine par ébullition dans l'eau ou l'alcool.

PSEUDO-PUS. s. m. Les liquides pathologiques ou l'urine dont l'aspect puriforme est dû à des épithéliums desquamés ou à des corpuscules en suspension qui ne sont pas des leucocytes. — *P. fibrineux*. Le cas dans lequel un liquide d'aspect purulent existe au centre des caillots polypiformes du cœur, dans les caillots formés sur les veines atteintes de phlébites, dans ceux des sinus de la dure-mère enflammée, etc. On le trouve entièrement composé d'un liquide tenant en suspension des particules de fibrine désagrégée, dont le volume ne dépasse pas $0^{mm},001$. La consistance et surtout la couleur sont dus à ces granules avec lesquels on ne trouve que de très rares leucocytes, hématies et granulations graisseuses.

PSEUDOQUININE. s. f. Alcaloïde mal connu tiré des extraits de quinquina.

PSEUDOQUINIQUE. adj. Nom d'un acide de l'écorce de *Strychnos pseudo-kina* (Vauquelin).

PSEUDORCINE. s. f. Ancien nom de l'*Érythrite*.

PSEUDOREXIE. s. f. [de ψευδής, faux, et ὄρεξις, faim, appétit; it. *pseudoressia*; esp. *seudorexia*]. L'appétit qui disparaît à la vue des aliments.

PSEUDO-SARCOCÈLE. s. m. L'*Éléphantiasis scrotal*.

PSEUDO-SÉREUSE. s. f. Membrane diverses ayant la surface lisse, etc., des séreuses, sans en avoir la structure, telle que celle de la membrane interne des artères, des veines, des lymphatiques, les surfaces de l'iris, etc., la surface de diverses productions morbides.

PSEUDOSMIE. s. f. [de ψευδής, faux, et ὀσμή, odorat]. Sensation d'une odeur qui n'existe pas.

PSEUDOSPERME. adj. [de ψευδής, faux, et σπέρμα, graine]. Qui a l'aspect d'une graine sans en constituer une.

PSEUDOSPORE. s. f. Organes accessoires des sporanges de certaines Algues.

PSEUDOSTOME. s. m. [de πσευδής, faux, ὀστέον os et *ome*]. Concrétion simulant un os sans être de l'os.

PSEUDOSTOSE. s. f. Comme *Pseudostome*.

PSEUDO-SYPHILIS. s. f. Affection simulant la syphilis sans en avoir la nature.

PSEUDOTOXINE. s. f. [all. *Pseudotoxin*; angl. *pseudotoxine*; it. *pseudotossina*; esp. *seudotoxina*]. Composé azoté (Brandes) des feuilles de belladone.

PSEUDO-URIQUE. adj. Nom d'un composé cristallin artificiel acide $C^{10}H^{6}AzO^{8}$) monobasique qui renferme une molécule d'eau de plus que l'*Acide urique*.

PSEUDOXANTHINE. s. f. ($C^{10}H^{4}Az^{4}O^{4}$). Produit obtenu de l'acide urique traité par l'acide sulfurique; jaune, soluble dans les alcalis.

PSI. s. m. La *Noctua psi*, Lépidoptère hétérocère à chenille, parasite des Rosacées.

PSIDIUM. s. m. Genre de Myrtacées de l'Amérique du Sud, à baies comestibles.

PSILOTÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Psilotum*. — Famille d'acotylédones voisine des *Isoëtes*.

PSILOTHRE. s. m. [ψίλωθρον; it. *psilotro*]. *Dépilatoire*.

PSITHYRE. s. m. [*Psithyrus*, Lep.]. Genre d'Hyménoptères porte-aiguillon.

PSITTACIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *psittacus*, perroquet]. Qui tient du Perroquet. — Famille de Grimpeurs.

PSITTACIN, INE. adj. et s. [*Psittacinus*]. Comme *Psittacidé*.

PSITTACOROSTRE. adj. et s. [de *psittacus*, perroquet, et *rostrum*, bec]. Qui a un bec de perroquet. — Genre de Passereaux granivores.

PSOAS. s. m. [*psoas*; de ψόαι, les lombes; all. *Lendenmuskel*; angl. *psoas*; it. *psoas*; esp. *soas*]. — *P.* (*grand*). Le *Prélombo-trochantérien*, Ch., muscle qui s'attache, en haut, aux apophyses transverses des quatre premières vertèbres lombaires, etc., en bas, au sommet, du petit trochanter. — *P. iliaque*. L'union du *grand* et *du petit Psoas* décrits comme un seul muscle. — *P.* (*Petit*). Le *Prélombo-sus-pubien*, Ch., muscle qui s'étend du corps de la dernière vertèbre dorsale à l'éminence ilio-pectinée.

PSODYME. s. m. [de ψόαι, les lombes, et δίδυμος, double] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Genre de monstres ayant, à partir de la région lombaire, deux thorax complets et séparés, deux membres pelviens et quelquefois les rudiments d'un troisième.

PSOÏTE. s. f. [all. *Lendenmuskelentzündung*; angl. *psoitis*; esp. *soitis*]. Phlegmasie du *Psoas* iliaque.

PSOÏTIS, s. m. [all. *Lendenmuskelentzündung*]. La *Psoïte*.

PSOPHOSE. s. f. [de ψόφος, bruit]. La production d'un bruit, d'un son.

PSOQUE. s. m. [*Psocus*, Latr.]. Genre d'Orthoptères pseudo-névroptères.

PSORALÉINE. s. f. Substance des feuilles du *Maté*.

PSORALIER. s. m. [*Psoralea*; de ψώρα, gale, à cause de la surface tuberculeuse du calice]. Genre de Papilionacées d'Amérique, etc.

PSORE. s. f. [*psora*; all. *Krätze*, *Räude*; angl. *psora*; it. *rogna*, *scabbia*; esp. *sarna*]. Les maladies vésiculeuses. — La *Gale*.

PSORÉLYTRIE. s. f. [de ψώρα, psore, et ἔλυτρον, vagin]. L'état granulé de la muqueuse vaginale.

PSORENTÉRIE. s. f. [de ψώρα, psore, et ἔντερον, intestin]. Éruption intestinale. — Le *Choléra*.

PSORIASIQUE. ad. et s. Qui concerne le *Psoriasis*, qui en a la nature. — Qui en est atteint.

PSORIASIS. s. m. [ψωρίασις, de ψώρα, gale; all. *Psoriasis*, *Schuppenflechte*; angl. *psoriasis*; it. *psoriasi*; esp. *soriasis*]. Affection cutanée se présentant d'abord sous la forme d'élevures solides qui passent à l'état de plaques squameuses, comme nacrées, de dimensions variées, non déprimées à leur centre, et dont les bords parfois rouges, ordinairement irréguliers, sont peu proéminents. — *P. buccal* ou *lingual*. Affection sans analogie réelle avec le *P.* caractérisée par des plaques linguales blanches, molles, fendillées, sur lesquelles il existe une desquamation incessante des cellules pavimenteuses de l'organe. Ces plaques peuvent rester dans le même état; mais quelquefois, lorsque la langue est souvent excitée comme chez les fumeurs, et même sans cause appréciable, la plaque, qui était molle, devient dure; le chorion de la muqueuse s'indure de

sorte que la plaque repose sur un fond résistant; parfois plus tard, le tissu dur prend les caractères du véritable *Epithélioma* ou *Cancroïde de la langue ;* l'examen microscopique permet de constater la présence des globes épidermiques qui sont fréquents dans le cancroïde; enfin les glandes lymphatiques sous-maxillaires se prennent et les malades finissent par mourir de cachexie, etc. Le plus souvent l'affection disparaît sans induration, après une durée d'une à plusieurs années, spontanément ou à la suite d'application de chlorate de potasse en poudre, plusieurs fois par jour. — *P. des mains.* Lésions de la face palmaire des mains ou plantaires des pieds, plus ou moins squameuses, etc., qui sont de nature syphilitique, non du *P.* Les lieux d'élection de celui-ci sont en effet les genoux, les coudes, le sacrum, le côté de l'extension pour les membres, le cuir chevelu. Les régions ci-dessus des pieds et des mains en sont généralement indemnes. — *P. invétéré.* Le *P.* cutané avec épaississement du derme, gerçures, fentes, démangeaisons, cuisson, etc. — *P. nummulaire, en gouttes, figuré, circiné, diffus,* etc. Dénominations du *psoriasis cutané* d'après les formes et la disposition de ses squames blanchâtres, sèches, brillantes, etc.

PSORIQUE. adj. et s. m. [*psoricus;* ψωρικὸς, de ψώρα, gale; all. *krëtzig räudig;* angl. *psoric;* it. *psorico;* esp. *sorico*]. Qui concerne les *Gales* en général, les éruptions vésiculeuses.

PSOROPHTHALMIE. s. f. [de ψώρα, gale, et ὀφθαλμὸς, œil; all. *Augenlidkrätze;* angl. *psorophthalmy ;* it. *psorottalmia;* esp. *soroftalmia*]. La Blépharite croûteuse.

PSOROPTE. s. m. (Gervais, 1841). Genre de *Sarcoptides* d'un gris roussâtre dont la longueur atteint ou dépasse un peu un demi-millimètre, à tégument résistant, marqué de fins sillons régulièrement et symétriquement sinueux, parasites des Solipèdes et des Ruminants.

PSOROPTIQUE. adj. Qui concerne les *Psoroptes.*

PSOROSPERMIE. s. f. Corpuscules ovoïdes, fusiformes, parasites des Poissons, de divers Invertébrés, etc., jadis pris pour des Cryptogames, mais d'où sortent des cellules amiboïdes devenant des *Grégarines.*

PSOROSPERMIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Psorospermies.*

PSOROSPERMOSE. s. f. La diffusion des *Psorospermies* dans le corps.

PSOROSPERMUM. s. m. [*Psorospermum,* Spach.]. Genre d'Hypéricacées fébrifuges d'Afrique.

PSOROTIQUE. Faute au lieu de *Psorique.*

PSYCHAGOGIQUE. adj. [ψυχαγωλικὸς, de ψυχή, âme, et ἄγειν, conduire, rédiger; all. *psychagogisch, belebend;* angl. *psychagogue;* it. *psicagogo;* esp. *sicagogo*]. Comme *Psychagogue.*

PSYCHAGOGUE. adj. et s. m. [*psychagogus;* ψυχάγωγος, de ψυχή, âme, esprit, et ἄγειν, conduire, gouverner]. Qui stimule et régularise l'action nerveuse centrale, tant pshychique que cardiaque et respiratoire.

PSYCHÉ. s. f. [*Psyche,* Schrk.]. — **Z.** Genre de Lépidoptères hétérocères, dont les mâles sont dépourvus de trompe, ailes minces, antennes bipectinées et les femelles vermiformes sans antennes avec un oscapte.

PSYCHIATRE. s. m. Médecin ne s'occupant que de médecine mentale.

PSYCHIATRIE. s. f. [de ψυχή, âme, et ἰατρὸς, médecin; all. *Seelenheilkunde;* angl. *psychiatry;* it. *psiciatria;* esp. *siciatria*]. Médecine mentale.

PSYCHIQUE. adj. [ψυχικὸς, qui concerne l'âme]. Ce qui de la cérébration concerne la vie intellectuelle, morale, d'expression et d'action.

PSYCHODIAIRE. Faute au lieu de *Psychodyaire.*

PSYCHODYAIRE. adj. [de ψυχή, esprit, vie, et δύω, deux] (Bory de Saint-Vincent, 1824). Qui serait vivant, organisé, intermédiaire entre l'animal et le végétal, autant l'un que l'autre, comme vie et organisation.

PSYCHOLOGIE. s. f. [*psychologia,* de ψυχή, âme, et λόγος, discours; all. *Seelenlehre;* angl. *psychology;* it. *psicologia;* esp. *sicologia*]. Étude de l'âme ou des facultés affectives morales, intellectuelles et du caractère. — L'étude du moral et de l'intelligence, sans prendre en considération les parties qui en sont les organes, d'où une incertitude radicale dans la détermination des fonctions *psychiques* et dans la conception de la doctrine mentale, d'où des fictions incessantes et des erreurs sans nombre sur les conditions d'accomplissement des phénomènes constatés, qui ainsi faite la rendent plus nuisible qu'utile.

PSYCHOPATHIE. s. f. [de ψυχή, âme, et παθος, affection]. L'*Aliénation.* — Affection de quelque région cérébrale présidant aux actes psychiques.

PSYCHOPATHIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Aliénation,* aux psychopathies.

PSYCHO-PHYSIOLOGIE. s. f. (Littré). Partie de la *Physiologie* du cerveau s'occupant des conditions et des lois qui président à l'ensemble des besoins, des passions, des sentiments, des pensées et de la volonté, par opposition à *Psychologie,* qui sans la *Physiologie* est la métaphysique du même objet.

PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Psycho-physiologie.*

PSYCHOSE. s. f. [de ψυχή, âme et *ose*]. Les *Maladies mentales* en général.

PSYCHOTIQUE. adj. Qui a rapport aux *Psychoses.*

PSYCHOTRIE. s. f. [*Psychotria,* L.]. Genre de Rubiacées émétiques, etc.

PSYCHROLOGUE. s. m. [de ψυχρὸς, froid, et λόγος, doctrine]. Qui s'occupe de *Psychrothérapie;* qui en décrit les procédés et les usages.

PSYCHROMÈTRE. s. m. [*psychrometrum,* de ψυχρὸς, froid, et μέτρον, mesure; all. *Feuchtigkeitsmesser;* angl. *psychrometer;* it. *psichrometro*]. Instrument pour déterminer l'état hygrométrique de l'atmosphère.

PSYCHROTHÉRAPEUTIQUE, PSYCHROTHÉRAPIE et **PSYCHOTHÉRAPIQUE.** s. f. [de ψυχρὸς, froid, et θέραπεία, thérapie]. L'emploi thérapeutique de l'eau froide et de la glace.

PSYCTIQUE. adj. et s. m. [*psycticus,* ψυκτικὸς, de ψύχειν, rafraîchir; all. *erfrischend;* angl. *refrigerant;* it. *psittico*]. *Rafraîchissant.*

PSYDRACIÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne la *Psydracium.*

PSYDRACIUM. s. m. [de ψυδράκια, pustules; it. *psidracia*]. Pustule cutanée. — Phlyctène. — L'*Impetigo.*

PSYLLE. s. m, [de ψύλλος, puce, psylle, et de *Psylli,* les Psylles, peuple de Libye qui avait des préservatifs contre la morsure des serpents]. Jongleurs qui se prétendaient doués de l'art de neutraliser le venin des serpents et de guérir leurs morsures par la succion de la plaie. — **Z.** Puce. — Puceron. — Aphidien.

PSYLLION. s. m. [all. *Flohsamen*]. Le *Plantain.*

PSYLLIUM. s. m. Le *Plantago psyllium,* L., Plantaginée à graine donnant beaucoup de mucilage.

Pt. Notation du *Platine.*

PTARMICA. s. f. [de πταίρω, j'éternue]. La *Ptarmique.*

PTARMIQUE. s. f. [de πταρμὸς, éternuement]. L'*Achillæa ptarmica,* L., Synanthérée sternutatoire.

PTÉLÉE. s. f. [*Ptelea,* L.]. Genre de Rutacées xanthoxylées vermicides.

PTÉLÉYLE. s. m. Le *Mésitylide.*

PTÈNE. s. m. [de πτηνός, volatil; it. *ptene*]. L'*Osmium.*

PTÉRÉAL. s. m. [de πτερὸν, aile] (E. Geoffroy Saint-Hilaire). La grande aile du sphénoïde formant un os distinct.

PTÉRÉON. s. m. [de πτερὸν, aile]. Le point où se rencontrent en H le frontal, le temporal, le pariétal et le sphénoïde.

PTÉRIDOPHYTE. adj. et s. [de πτερὶς, fougère, et φυτὸν, plante]. Comme *Filiciné.*

PTÉRION. s. m. Pour *Ptéréon.*

PTÉRIS. s. m. [*Pteris,* L.]. Genre de Fougères tænifuges.

PTÉRITANNIQUE. adj. L'*Acide tannique* des Fougères.

PTÉROCARPE. s. m. [*Pterocarpus,* L.; all. et angl. *Pterocarp;* it. *pterocarpo;* esp. *terocarpo*]. Genre de Papilionacées dalbergiées.

PTÉROCARPINE. s. f. ($C^{17}H^{16}O^{5}$). Corps neutre retiré du bois de santal (Cazeneuve).

PTÉROCARPUS. s. m. Comme *Ptérocarpe.*

PTÉROCÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile, et κέρας, corne]. Qui a les tentacules ailés. — **Z.** Genre de Gastéropodes.

PTÉRODACTYLE. adj. et s. [de πτερὸν, aile, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts bordés par une membrane. — Z. Famille d'Échassiers. — Le *Ptérosaure.*

PTÉRODIBRANCHE. adi. et s. [de δίς, deux, et βράγχια, branchie]. Comme *Ptéropode.*

PTÉRODICÈRE. adj. et s. [de δίς, deux, et κέρας, corne]. Qui a des ailes et des antennes. — Qui a des antennes membraneuses. — Z. Les *Hexapodes ailés.*

PTÉROGLOSSE. adj. et s. [de γλῶσσα, langue]. Qui a la langue ailée, aplatie. — Z. Le *Toucan.*

PTÉROÏDE ou **PTÉRODE.** adj. et s. [de πτερὸν, aile, nageoire, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une nageoire. — La nageoire adipeuse dorsale des Salmonides, la nageoire fibreuse et adipeuse dorsale des Cétacés qui n'a pas d'organes squelettiques homologues de ceux des nageoires des Poissons, ni de ceux des membres antérieurs des Mammifères, comme aussi le *Pédalion* comparativement au pied.

PTÉROME. s. m. [de πτερὸν, aile]. L'ensemble des plumes recouvrant la face interne de l'aile des Oiseaux.

PTÉROMYS. s. m. Genre de Rongeurs sciuridés.

PTÉROPHORE. adj. et s. [πτεροφόρος]; *pterophorus*, de πτερὸν, aile, et φόρος, qui porte]. Ailé. — Qui a des ailes. — Z. Genre de Lépidoptères nocturnes.

PTÉROPODE. adj. et s. m. [de πτερὸν, aile, nageoire, et ποῦς, pied]. Ordre de Mollusques acéphales comprenant ceux qui ont de chaque côté du corps un appendice en forme d'aile, servant à la natation. Ces appendices sont des lobes pairs du *pied* dont la partie moyenne ne se développe pas.

PTÉROPUS. s. m. Genre de Chiroptères frugivores.

PTÉROSAURE. s. m. [de σαῦρα, lézard]. Saurien à bras disposés pour le vol, fossile des terrains jurassiques.

PTÉROSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps en nageoire. — Z. Genre de Nucléobranches.

PTÉROSPERMUM. s. m. Genre de Malvacées tropicales émollientes.

PTÉRYGIBRANCHE. adj. et s. [de πτερύγιον, bout d'aile, frange, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies frangées. — Z. Section des Isopodes.

PTÉRYGINE. s. m. [de πτέρυγινος, plumeux]. Membrane appendiculaire des graines.

PTÉRYGION. s. m. [de πτερύγιον, petite aile, drapeau; all. *Pterygium, Flugelfell*; angl. *pterygium*; it. *pterigio*]. Hypertrophie vasculaire locale du tissu cellulaire sous-muqueux de la conjonctive scléroticale. Sous forme d'un triangle, dont le sommet se rapproche peu à peu de la cornée, il finit par empiéter sur le soubassement hyalin sous-épithélial de celle-ci.

PTÉRYGE. s. f. [de πτέρυξ, aile]. La rangée suivant laquelle sont disposées les plumes.

PTÉRYGO-ANGULI-MAXILLAIRE. adj. et s. Le *Muscle grand Ptérygoïdien.*

PRÉRYGOCÈRE. adj. [de πτέρυξ, aile, et κέρας, corne]. Qui a les cornes, les antennes élargies. — Z. Genre d'Isopodes.

PTÉRYGO-COLLI-MAXILLAIRE. adj. et s. Le muscle petit *Ptérygoïdien.* — Ce qui s'y rend.

PTÉRYGODE. s. m. [de πτερυγωδης, en forme d'épaulette]. Pièce scapulaire sur la base des ailes des Lépidoptères.

PTÉRYGOGRAPHIE. s. f. [de πτερυξ, aile, et γράφειν, décrire]. La description des plumes (Nitzch).

PTÉRYGO-HYODIEN, ENNE. adj. Qui va de l'apophyse ptérygoïde à l'os hyoïde ou à ses muscles.

PTÉRYGOÏDE. adj. [*pterygoides*, de πτέρυξ, aile, et εἶδος, ressemblance; all. *flügelförmig*; angl. *pterygoid*; it. *pterigoide*; esp. *terigoide*]. Qui ressemble à une aile, à une nageoire. — A. Apophyses de la face gutturale de l'os sphénoïde, une de chaque côté de la ligne médiane.

PTÉRYGOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [*pterygoideus*; all. *Flügelmuskel*; angl. *pterigoidous*; it. *pterygoideo*; esp., *terigoideo*]. Qui concerne l'*Apophyse ptérygoïde.* — Les apophyses ptérygoïdes formant des os distincts chez les Oiseaux et les Sauriens. — *P.* (*grand*). Le grand Ptérygo-maxillaire, muscle qui s'étend de la fosse ptérygoïde à la face interne de la branche du maxillaire inférieur. — *P. petit* ou *externe.* Le (petit) Ptérygo-maxillaire, Ch., muscle qui s'étend de l'apophyse ptérygoïde au col du condyle de la mâchoire inférieure.

PTÉRYGO-MAXILLAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Apophyses ptérygoïdes* et les *Mâchoires.*

PTÉRYGOME. s. m. [de πτέρυξ, aile, et *ome*; angl. et it. *pterigoma*; esp. *terigoma*]. Tumeur des petites lèvres ou ailes de la vulve.

PTÉRYGO-PALATIN, INE. adj. Qui concerne l'*Apophyse ptérygoïde* et le *Palais.*

PTÉRYGO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. et s. m. [*pterygo-pharyngeus*]. Qui concerne l'*Apophyse ptérygoïde* et le *Pharynx.* — Faisceaux musculaires des constricteurs supérieurs du pharynx.

PTÉRYGOPHORE. adj. et s. [de φορὸς, qui porte]. Comme *Ptérophore.* — Z. Genre d'Hyménoptères térébrants.

PTÉRYGOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied[. Qui a les pieds ailés. — Z. Section des Crustacés siphonostomes.

PTÉRYGO-STAPHYLIN. adj. et s. Le muscle *Péristaphylin externe.*

PTÉRYGO-SYNDESMO-STAPHYLI-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Le muscle *Constricteur supérieur du pharynx.* — Ce qui s'y rend.

PTÉRYLE. Faute au lieu de *Ptéryge.*

PTÉRYLOGRAPHIE. Faute au lieu de *Ptérygographie.*

PTILOCÈRE. adj. [de πτὶλον, duvet, aigrette, et κέρας, corne]. Qui a les antennes en aigrette, flabellées. — Z. Genre de Diptères notacanthes.

PTILODACTYLE. adj. et s. [de δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts flabellés. — Z. Genre de Serricornes.

PTILODÈRE. [de δέρη, cou]. Qui a le cou duveté. — Z. Famille de Rapaces diurnes.

PTILOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied]. Qui a les pieds duvetés. — Z. Genre de Charançons.

PTILOPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes duvetées. — Z. Tribu des Palmipèdes brachyptères.

PTILORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥυγχος, bec]. Qui a le bec duveté. — Z. Espèce de Faucon.

PTILOSE. s. f. [de πτὶλωσις, mue; all. et angl. *Ptilosis*; it. *ptilosi*]. La chute des poils, des cils. — La mue des Mammifères, des Oiseaux.

PTINE. s. m. [*Ptinus*, L.]. Genre de petits Coléoptères pentamères.

PTISANE. s. f. [*ptisana*; πτισσάνη, de πτίσσειν, concasser; all. et angl. *Tisane*; it. et esp. *tisana*]. Orge pilée en décoction ou en pâte.

PTOMAÏNE. s. f. [de πτῶμα, cadavre]. Alcaloïdes (Selmi) les uns très vénéneux à la manière de la conicine, etc., les autres inertes. Les *P.* sont considérées par les uns comme dérivant directement des albuminoïdes en voie de décomposition putride et comme produits nécessaires de la désassimilation normale des tissus animaux formant alors le principe actif des venins, etc., (Gautier). Pour d'autres (Bouley, Pasteur, etc.), la présence des *Bactéries* précède, dans les viandes, la production des alcaloïdes toxiques; les *P.* seraient par suite d'origine cryptogamique, produits de la désassimilation des Champignons unicellulaires jouant le rôle de levures. On ne connaît rien de leur composition en tant que principes azotés ou non. On les considère cependant comme se rapprochant des bases végétales et comme volatiles sans décomposition ou cristallisables. On les regarde comme formant un groupe de composés, sans qu'on ait encore isolé une espèce de ces composés des autres espèces, en raison des petites quantités qu'on en obtient dans chaque recherche.

PTOSIS. s. f. [πτῶσις, chute]. — *P. palpébrale.* La *Blépharoptose.*

PTYALAGOGUE. adj. et s. [*ptyalagogus*; πτυαλαγωγὸς, de πτυαλον, crachat, et ἄγειν, pousser; all. *speicheltreibend*; it. *ptialagogo*; esp. *tialagogo*]. *Sialagogue.*

PTYALINE. s. f. [de πτύαλον, crachat; all. *Ptyalin, Speichelstoff*; it. *ptialina*; esp. *tialina*]. Albuminoïde propre aux *Salives.*

PTYALISME. s. m. [*ptyalismus*; πτυαλισμὸς, de πτυαλον, salive; all. *Speichelfluss*; angl. *ptyalism*; it. *ptialismo*; esp. *alismo*]. Supersécrétion salivaire. — *Salivation.*

PTYALOSE. s. f. (O'Nasse). Mélange de dextrine, de maltose et de glycose pris pour un sucre (Musculus) dans l'étude de la salive, du suc pancréatique.

PTYCHODE. s. f. [πτυχώδης, qui a des plis]. La plus interne des lames secondaires ou intérieures des couches cellulosiques. de chaque *phytocyste*.

PTYODACTYLE. adj. et s. [de πτύον, pelle, et δάκτυλος, doigt]. Qui a le bout des doigts larges. — **Z.** Genre de Geckotiens.

PTYSMAGOGUE. adj. et s. m. [de πτύσμα, crachat, et ἄγειν, chasser; all. *auswerfend, speicheltreibend;* it. *ptismagogo ;* esp. *tismagogo*]. Comme *Expectorant.*

PUBÈRE. adj. [all. *reif;* it. et esp. *pubere*]. Qui est dans l'état de *Puberté.*

PUBERTÉ. s. f. [*pubertas,* ἥβη; all. *Pubertät, Geschlechtsreife ;* angl. *puberty;* it. *pubertà ;* esp. *pubertad*]. L'état des garçons ou filles qu ont passé l'âge de l'enfance. — L'apparition de la faculté procréatrice, ou mieux, la série des phénomènes d'accroissement qui accompagnent la première maturation et la chute d'un ovule sur les filles, ou la première production des spermatozoïdes chez les garçons, qu'ils soient ou non nubiles.

PUBESCENCE. s. f. [*pubescentia,* de *pubescere,* commencer à avoir du poil; all. *Haarbekleidung ;* angl. *pubescence;* it. *pubescenza ;* esp. *pubescencia*]. La présence des poils sur un organe.

PUBESCENT, ENTE. adj. [*pubescens;* all. *feinhaarig;* angl. *pubescent;* it. *pubescente*]. Couvert de poils.

PUBIEN, IENNE. adj. [*pubianus;* angl. *pubic;* it. et esp. *pubico*]. Qui concerne le *Pubis.*

PUBIO-CAVERNEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne le *Pubis* et les corps caverneux. — Muscle pair, provenant du sommet de l'arcade pubienne, et s'insérant sur le dos des corps caverneux.

PUBIO-COCCYGIEN-ANNULAIRE. adj. et s. m. [it. *pubio-coccigeo annulare;* esp. *pubio-coccigeo annular*]. Les releveurs de l'anus et ischio-coccygien, considérés comme formant un muscle unique l'un à droite, l'autre à gauche.

PUBIO-FÉMORAL, ALE. adj. et s. Le muscle *Adducteur de la cuisse.* — Ce qui s'y rend.

PUBIO-OMBILICAL, ALE. adj. et s. Le muscle *Pyramidal du bas-ventre.* — Ce qui s'y rend.

PUBIO-PROSTATIQUE. adj. Qui s'étend du *Pubis* à la *Prostate.*

PUBIO-RECTAL. adj. Qui se rapporte au *Pubis* et au *Rectum.*

PUBIO-STERNAL, ALE. adj. et s. Le muscle *Droit abdominal.* — Ce qui s'y rend.

PUBIOTOMIE. s. f. [de *pubis,* et τομή, section]. La division d'un des os pubiens près de la symphyse du pubis, pour remplacer la symphyséotomie.

PUBIO-URÈTHRAL, ALE. adj. et s. Qui concerne le *Pubis* et l'*Urèthre.* — Faisceaux musculaires striés ne formant pas à proprement parler muscle distinct (Cadiat); qui insérés sur la portion inférieure du pubis et même de l'aponévrose moyenne du périnée contournent circulairement en couche la région membraneuse de l'urèthre, au moins dans sa moitié postérieure.

PUBIO-VÉSICAL, ALE. adj. Qui tient au *Pubis* et à la *Vessie.*

PUBIS. s. m. [de *pubere,* se couvrir de poils; ἥβη; all. *Schamhugel;* angl, et it. *pube;* esp. *pubis*]. La partie médiane inférieure de la région hypogastrique, parce qu'elle se couvre de poils à l'époque de la puberté. — **A.** La portion antérieure de l'os iliaque.

PUCCINE. s. f. Poudre rouge alcaloïde de la *Sanguinaria canadensis,* L., Papavéracée.

PUCCINIE. s. f. Genre de Champignons phragmidiés, à réceptable charnu, spores pédicellées et cloisonnées.

PUCE. s. f. [*Pulex,* L. ; ψύλλα; all. *Floh ;* angl. *flea ;* it. *pulce;* esp. *pulga*]. Genre d'Aphaniptères à pattes disposées pour le saut, dont les œufs donnent des larves, coureuses vermiformes. — *P. d'eau.* Le *Gammarus pulex,* L., Crustacé amphipode. — *P. des feuilles.* Les *Saltipèdes.* — *P. de l'homme.* Le *Pulex irritans,* L. — *P. de Bourgogne* ou *maligne.* La *Pustule maligne.* — *P. pénétrante.* La *Chique.* — *P. de terre* ou des *jardins.* Les *Altises.*

PUCEROLLE. s. f. L'*Altise.*

PUCERON. s. m. [all. *Blattlaus;* it. *piattola;* esp. *pulgon*]. Section des Aphidiens, Insectes hémiptère homoptères ou aptères, suceurs, voisins des Cochenilles. Ils portent à la partie postérieure de leurs corps deux tubes excrétant une matière sucrée. — *P. blanc des serres.* Le *Dactylopius adonidium,* Coccidé lanigère. — *P. lanigères.* Ceux qui s'entourent d'une sécrétion cireuse d'aspect cotonneux. — *P. rouge.* La larve rouge encore hexapode du *Trombidion holosericeum,* Hermann, Acarien trachéen. — *P. de la vigne.* Le *Phylloxéra.*

PUCHURY. s. m. Les *semences* ou *fèves de Pichurim.* — Les arbres mêmes qui les donnent.

PUDA (LA) (Espagne, prov. de Barcelone). Source sulfurée calcique (29°).

PUDENDAGRE. s. f. [de *pudendum,* parties génitales externes, et ἄγρα, capture ; angl., it. et esp. *pudendagra*]. Douleur des organes génitaux.

PUDENDUM. s. m. [*pudendum;* all. *Schamtheile ;* it. *pudende ;* esp. *pudendum*]. Les organes génitaux externes, surtout chez la femme.

PUDEUR. s. f. Le mode de la cénesthésie qui conduit au sentiment de la dignité personnelle en ce qui touche particulièrement les organes génitaux, les relations sexuelles.

PUENTE-NANSA (Espagne, prov. de Santander). Source sulfureuse (27°).

PUENTE-VIESGO (Espagne, prov. de Santander). Source chlorurée sodique (35°).

PUÉRARIE. s. f. [*Pueraria,* D. C.] Genre de Papilionacées asiatiques en arbuste.

PUÉRICULTURE. s. f. [de *puer,* enfant, et *culture;* all. *Kinderpflege*]. Partie de l'hygiène qui traite surtout de l'art d'élever les enfants (Caron).

PUÉRIL. adj. [*puerilis*]. — **M. C.** Qui se rapporte à l'*Enfant,* à l'enfance.

PUERPÉRAL, ALE, adj. [*puerperalis,* de *puerpera,* femme en couches; all. et angl. *puerperal;* it. *puerperale*]. Qui concerne l'*Accouchement* ou ses suites, la *Femme en couches.*

PUERPÉRALITÉ. s. f. Condition de la femme qui vient d'accoucher. — L'état physiologique spécial dans lequel la parturition, l'accouchement, naturel ou non, laisse la femme. La grossesse a déterminé des modifications notables dans l'état de vascularisation de la matrice et de ses annexes dans l'état de la nutrition et de la circulation, etc., qui se retrouve sur la femelle de tous les Mammifères. En quelques heures l'accouchement a causé non seulement un écoulement sanguin, plus ou moins abondant, mais a suscité des contractions utérines généralement douloureuses et des efforts plus ou moins pénibles. D'autre part la réplétion des vaisseaux mammaires, le développement du tissu propre de la mamelle constituent des modifications nouvelles et différentes, qui s'ajoutent à celles qui se passent du côté de l'utérus en voie de retrait et de régénération de sa muqueuse devenue caduque et entraînée avec le placenta comme partie constituante du délivre. Là surtout se trouvent les conditions physiologiques qui séparent la *P.* des suites de la parturition des femelles de Mammifères dont le chorion ne fait par son adhérence à la muqueuse utérine que détacher l'épithélium accru de celle-ci, sans que la trame en soit devenue caduque et ait été entraînée. Là se trouve ce qui met la femme accouchée dans des conditions de faiblesse et autres, prédisposant aux inflammations de telle ou telle partie de l'appareil génital et du péritoine qu'on n'observe pas à un égal degré sur les autres femelles de Mammifères. Elles sont d'autant plus prononcées même que des circonstances de civilisation plus délicates ont éloigné davantage, d'une manière quelconque, les femmes des conditions normales de développement et de force dues à l'exercice. En faisant par là que la physiologie de l'accouchement se sépare ainsi de plus en plus d'une parturition naturelle on conduit de plus en plus l'expulsion du fœtus et du délivre à devenir une prédisposition à l'apparition et au développement de diverses maladies en rapport avec les états de l'organisme ainsi amenés; mais ce serait une erreur d'assimiler à un *traumatisme grave et sérieux* ce qui n'est qu'une phase nécessaire et déterminée de l'accomplissement d'une fonction normale et normalement accomplie, en raison de ce que ce peut être là, parfois, le point de départ de perturbations pathogéniques, souvent graves.

PUERPÉRISME. s. m. L'état de *Puerpéralité*.

PUERTOLLANO (Espagne, prov. de Ciudad-Réal). Sources ferrugineuses bicarbonatées (17° à 20°).

PUFFIN. s. m. Le *Puffinus brevicaudatus*, Palmipède procellaride du Nord, se creusant un terrier.

PUG. Abréviation de *Pincée* (*Pugillus*).

PUISE. s. f. La *Plie*.

PUISSANCE. s. f. [*potentia*, de *posse*, pouvoir; δύναμις; all. *Fähigkeit;* angl. *power;* it. *potenza;* esp. *potencia*]. Faculté de faire une chose. Toute force dont on dispose pour équilibrer ou vaincre une autre force. — **Y**. La possibilité d'entrer en érection et de pratiquer le coït.

PUISSANT. adj. et s. m. — **Y**. Qui peut entrer en érection et accomplir le coït.

PUITS. s. m. — **A**. *P. lymphatiques*. Parmi les minces cellules épithéliales des séreuses on peut en rencontrer de plus petites rattachées génétiquement aux autres et disposées en traînées ou en îlots. Elles sont contiguës, sans aucun espace entre elles dans les points déprimés de la trame séreuse. Ces amas cellulaires peuvent proliférer soit extérieurement, soit intérieurement dans le tissu sous-jacent en groupes mûriformes, coniques ou pédiculés. C'est ce qu'on a pris pour des *P. lymphatiques*. Mais il n'y a ni dépression ni perforation communiquant avec des lymphatiques ou autres vaisseaux de la séreuse. C'est ce qu'on a pris aussi pour des glandes synoviales, etc., qui n'existent pas sur la face interne des membranes de ce nom.

PULASARI ou **PULASSARI**. s. m. L'*Alyxie*.

PULEX. s. m. Comme *Puce*.

PULICAIRE. adj. et s. [*pulicaris*, de *pulex*, puce; it. *pulicare;* esp. *pulicar*]. Les éruptions cutanées semblables à des morsures de *Puces*. — Les maladies dans lesquelles on observe de ces éruptions. — **B**. Le *Plantago psyllium*, L., Plantaginée. — La *Pulicaria dysenterica*, Cassini, Synanthérée radiée, astringente.

PÜLLNA (États Autrichiens, Bohême). Source sulfatée magnésique froide.

PULLULATION. s. f. Reproduction d'un grand nombre de descendants. — Multiplication. — Résultat de la reproduction. — Végétation.

PULMO-AORTIQUE. adj. et s. [it. et esp. *pulmo-aortico*]. Qui concerne le poumon et l'aorte. — Le canal artériel.

PULMOBRANCHE. adj. et s. m. [de *pulmo*, poumon, et *branchia*, branchie]. Qui a des branchies ainsi que des poumons. — **Z**. Les Mollusques dont les branchies sont dans une poche pour la respiration aérienne (De Blainville). — Les Gastéropodes qui sont dans ce cas.

PULMOMÈTRE. s. m. Le *Pnéomètre*.

PULMONAIRE. s. f. — *P. du chêne*. La *Pulmonaria arborea, Lichen pulmonarius*, L., *Sticta* ou *Parmelia pulmonaria* ou *pulmonacea*, Acharius [all. *Lungenkraut;* angl. *pulmonary, lung-wort;* it. *polmonaria;* esp. *pulmonaria*], Lichen vert jaunâtre en réseau à sa surface. — *P. officinale*. La *Pulmonaria officinalis*, L., Borraginées mucilagineuse.

PULMONAIRE. adj. [*pulmonaris;* angl. *pulmonary;* it. *polmonare, pulmonario;* esp. *pulmonar*]. Qui concerne le *Poumon*, ses vaisseaux, ce qui s'y rend.

PULMONAL, ALE. adj. [*pulmonalis*, de *pulmo*, poumon]. Qui a rapport au *Poumon*.

PULMONÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui a des *Poumons*. — **Z**. Les Gastéropodes *pulmobranches*.

PULMONIE. s. f. [de *pulmo*, poumon; all. *Lungenkrankheit;* angl. *consumption;* it. *polmonia;* esp. *pulmonia*]. La *Pneumonie*. — La *Phthisie pulmonaire*.

PULMONIQUE. adj. et s. [*pulmonicus, pulmonarius;* all. *lungensuchtig;* angl. *polmonic;* it. *polmonico, tisico;* esp. *pulmonico*]. Qui concerne la *Pulmonie*. — Qui en souffre.

PULMONISTE. s. m. Qui souffre de la *Pulmonie*.

PULMONITE. s. f. La *Pneumonie*.

PULPATION. s. f. [all. *Zermusung;* angl. *pulpation;* it. *pulpazione;* esp. *pulpacion*]. Opération pour réduire en *Pulpe*.

PULPE. s. f. [*pulpa, pulpamen;* all. *Brei;* angl. *pulp;* it. *polpa;* esp. *pulpa*]. La partie molle et charnue des végétaux, qu'on a réduite en pâte ou bouillie. — *P. cérébrale*. La substance du cerveau, la blanche surtout. — *P. splénique*. La substance de la rate, qui se réduit aisément en bouillie. — *P. dentaire*. La *papille* du follicule d'où provient chaque dent et qui plus tard remplit la cavité de chacune de celles-ci. — *P. des doigts*. Leur extrémité palmaire et plantaire renflée et arrondie par des lobules de tissu adipeux entre l'os et la peau. — *P. des nerfs*. Ancienne et mauvaise désignation des terminaisons nerveuses. — *P. unguéale*, des *cornes*, des *sabots*, etc. Autrefois l'ensemble des feuillets de la surface du *lit de l'ongle* ou *derne sous-unguéal*, etc., avec ce derme même. — *P. pileuse* ou *des poils* et *des plumes*. La *Papille* du follicule contenue dans la cavité du bouton des poils, dans l'*aine*, des plumes. — Ailleurs comme *Racine pileuse*, etc.

PULPEUX, EUSE. adj. [*pulposus;* all. *breiig;* angl. *pulpy;* it. *pulposo*]. Qui a de la *Pulpe*. — Qui en a l'aspect.

PULPITE. s. f. Mauvaise désignation de l'inflammation de la papille (*Pulpe*) des dents ou mieux des follicules dentaires, devenant rouge, à capillaires pleins de sang, avec ou sans suppuration consécutive.

PULPOIRE. s. f. Spatule pour réduire en *Pulpe*.

PULQUE. s. m. L'*Agave cubensis*, Jacquin, dont le suc fermenté donne au Mexique le *Vin de Pulque*.

PULSATIF, IVE. adj. [*pulsativus, pulsatorius*, de *pulsarer*, frapper; σφυγματώδης; all. *klopfend;* angl. *pulsative;* it. et esp. *pulsativo*]. Qui répond aux *Pulsations* artérielles. — Qui détermine une *Pulsation*. — Qui transmet une *Pulsation*, une pression, avec intermittence, dans le genre de ce qui a lieu pour le *Pouls*.

PULSATILE. adj. [de *pulsare*, battre; all. *pulsirend;* angl. *pulsatory*]. Qui a des *Pulsations*.

PULSATILLE. s. f. L'*Anemone pulsatilla*, L., Renonculacée.

PULSATION. s. f. [*pulsatio, pulsus*, de *pulsare*, battre; σφυγμός; all. *Pulsiren, Pulsschlag;* angl. *pulsation;* it. *pulsazione;* esp. *pulsacion*]. Impression spéciale de battement, de choc, etc., au toucher ou dans la profondeur des tissus par la pression qu'y exerce un fluide liquide ou gazeux après avoir subi à distance plus ou moins éloignée, une pression ou un choc qu'il transmet jusque-là sous forme d'onde. — Diastole soit artérielle, cardiaque, artérielle, veineuse, normale ou morbide, toutes les fois qu'elle est perceptible à l'œil, au toucher ou à l'oreille. — *P. abdominales idiopathiques*. Affection qui consiste en des battements plus ou moins forts qui se font sentir à la région abdominale. — *P. artérielle*. La diastole artérielle due à la distension des artères par le sang poussé à chaque systole ventriculaire. — *P. cardiaque*. Systole ventriculaire. — Pouls cardiaque. — *P. du cœur*. Plus exact que le nom de *choc* ou de *battement* du cœur. Soulèvement de la paroi thoracique au niveau de cet organe, au moment de chaque systole ventriculaire, et dû à la brusque pression de la pointe ou partie inférieure du cœur. — *P. du foie* ou *antihépatique*. Dilatation du foie avec soulèvement de l'épigastre dû au reflux du sang dans les veines cave inférieure et sus-hépatique, perceptible au toucher durant certaines maladies seulement. *P.* ou *Pouls précordial*. Soulèvement de la paroi thoracique gauche parfois saisissable à la vue et sensation de soulèvement par pression ou *P.* du dedans vers le dehors que perçoit la main appliquée au niveau de la cinquième côte ou de l'intervalle des cinquième et sixième côtes gauches. Il est ainsi appelé par comparaison avec le *Pouls* ou *P. artériel*, qui a lieu presque en même temps que ce soulèvement. Seulement ce dernier est dû à la diastole ou dilatation artérielle causée par un afflux de liquide, tandis que la *P.* précordiale coexiste avec un phénomène inverse, savoir : la systole ventriculaire ou diminution de volume du cœur qui se désemplit par issue du sang pour amener la réplétion artérielle. La *P.* précordiale est déterminée par un déplacement du cœur coïncidant avec le déplacement du sang poussé dans l'aorte et reconnaissant la même cause, d'où sa coexistence avec le pouls artériel; il est dû à un changement momentané de situation et non au changement de dimensions en moins, ni à l'augmentation de consistance des ventricules qui se manifestent au même instant. Par ce déplacement de dedans en dehors, le cœur pousse et

soulève la paroi thoracique qu'il touche, et il ne se déplace que proportionnellement à ce soulèvement; d'où la sensation de *P.* perçue par la main. La *P.* est brusque comme la systole, mais il n'y a là aucun choc et la *P.* cardiaque n'est pas due à un *choc du cœur* contre la poitrine. — *P. veineuse.* Soulèvement de la peau, et du doigt faiblement appuyé, par dilatation d'une veine. On l'a comparé à la diastole et à la systole des artères, mouvement purement local, résultant d'un reflux du sang de l'oreillette droite du cœur dans la veine cave supérieure, dans les jugulaires et mêmes dans les grosses veines qui s'y rendent. On l'observe aussi dans la veine cave inférieure. — *P. de la veine cave.* — *P.* observée sur la veine cave inférieure durant quelques maladies du cœur en même temps qu'une *P.* veineuse des jugulaires internes. La paroi abdominale étant relâchée, le bord inférieur du foie peut être soulevé par des *P.* manifestes. En appliquant le sthétoscope à ce niveau, on n'entend aucun bruit anormal. Les tracés obtenus à l'aide du sphygmographe révèlent des caractères identiques pour le pouls de la jugulaire et pour les *P.* abdominales, caractères propres au pouls veineux (Bamberger). Le plus saillant de ces caractères, c'est le dicrotisme systolique (c'est-à-dire coïncidant avec la systole ventriculaire), tandis que, le dicrotisme normal des artères coïncide avec la diastole ventriculaire (Gergel).

PULSILOGE. Faute au lieu de *Sphgymologe.*

PULSIMANTIE. Faute au lieu de *Sphgymomantie.*

PULSIMÈTRE. Faute au lieu de *Sphgymomètre.*

PULSION. s. f. — **M. C.** Comme *Impulsion.*

PULSOGRAPHE. Faute au lieu de *Shpygmographe.*

PULTACÉ, ÉE. [de *puls, pultis,* bouillie; all. *breiicht;* angl. *pultaceous;* it. et esp. *pultaceo*]. En consistance de bouillie.

PULTATION. s. f. [de *puls, pultis,* bouillie]. Réduction en bouillie.

PULV. Abréviation de *Poudre* (*Pulvis*).

PULVÉRATEUR, TRICE. adj. et s. [de *pulverare,* pulvériser]. Qui se roule dans la poussière. — **Z.** Les Gallinacés.

PULVÉRISATEUR. adj. et s. m. Instruments servant à réduire en poudre les drogues ou l'eau en poussière.

PULVÉRISATION. s. f. [*pulverisatio,* de *pulvis,* poussière; κονιόρτωσις; all. *Pulverisirung;* it. *pulverisazione;* esp. *pulverisacion*]. Réduction des substances médicamenteuses ou autres en poudre, ou de l'eau en poussière.

PULVÉROLÉ. s. m. **M. C.** Comme Poudre médicamenteuse.

PULVÉRULENCE. s. f. [de *pulverulentus,* pulvérulent]. L'état de ce qui est *Pulvérulent.* — *P. des narines.* Accumulation des poussières entraînées par l'air respiré et retenues sur les vibrisses, qui se remarque dans la fièvre typhoïde, etc.

PULVÉRULENT, ENTE. adj. [*pulverulentus,* de *pulvis,* poussière; all. *staubicht;* angl. *pulverulent;* esp. *pulverulento*]. Qui est réduit en poudre plus ou moins fine. — Qui en est couvert.

PULVÉRIFÈRE. adj. et s. Qui sert à porter les poudres, à *Pulvériser.*

PULVINAR. s. m. Coussin. — **A.** La saillie que forme la couche optique en arrière et en dedans.

PULVINAIRE. s. f. [*Pulvinaria,* Targioni-Tozzeti]. Les Hémiptères homoptères coccidés dont les femelles s'entourent après la fécondation de filaments dits cotonneux ou céro-résineux qu'elles sécrètent et dans l'amas desquels elles pondent leurs œufs.

PULVINÉ, ÉE. [*pulvinatus,* de *pulvinus,* coussin; all. *polsterförmig;* angl. *pulvinated*]. En forme de coussin. — Qui a des sillons longitudinaux.

PULVINIFORME. adj. [de *pulvinus,* coussin, et *forma,* forme]. En forme de coussin.

PULVINIQUE. adj. Dérivé pyrogéné acide ($C^{36}H^{12}O^{10}$) cristallin de l'*Acide vulpinique.*

PUMA. s. m. Le *Couguard.*

PUMACUCHU. s. m. La *Ratanhia.*

PUMITE. s. f. La *Ponce.*

PUNA. s. m. Le mal de montagne dans les Andes.

PUNAIS, AISE. adj. et s. m. [all. *Stinknase;* angl. *stinking nose;* it. *puzzolente*]. Qui tient de la *Punaise.* — Qui est atteint d'*Ozène.*

PUNAISE. s. f. [de *punais,* fétide; *cimex;* all. *Wanze;* angl. *punice bug;* it. *cimice;* esp. *chinche*]. Genre d'Hémiptères hétéroptères. — *P. des avirons* ou *aquatiques.* Les *Notonectes.* — *P. des lits.* Le *Cimex lectularius,* L., *Acanthia lectularia,* Fabr., qui se trouve surtout dans l'Europe tempérée. — *P. de Miana.* L'*Argas* de Perse. — *P. mouches.* Les *Réduves.* — *P. rouge du chou.* La *Strachia ornata,* L., Hémiptère. — *P. verte à raies et taches rouges.* La *Strachia oleracea,* L.

PUNAISIE. s. f. Pour *Ozène.*

PUNCTICULAIRE. adj. [de *punctum,* point; *puncticularis*]. Pourvu de points, de taches.

PUNCTIFORME. adj. [*punctiformis,* de *punctum,* point, et *forma,* forme]. Qui a la forme de *points.*

PUNCTUM. s. m. — *P. cœcum* (Mariotte). La région soulevée de la rétine qui répond à l'arrivée du nerf optique et à son lieu d'étalement et qui est complètement insensible aux impressions lumineuses. Elle a un contour circulaire et en moyenne $1^{mm},5$ de diamètre. Cette région est située au-dessus du plan horizontal de l'œil de façon que l'axe secondaire du système dioptrique qu'on peut supposer y passer fait avec l'axe visuel un angle d'environ 20°. — *P. proximum* et *P. remotissimum* ou *remotum.* Ce sont des points situés sur l'axe principal de l'œil qui comprennent les distances où la vision est distincte, c'est-à-dire que lorsqu'un objet est situé en deçà du *P. proximum* ou bien au delà du *P. remotum* l'œil ne peut le voir distinctement; mais s'il est situé entre le premier et le second la vision est nette. Ces deux points sont donc les limites qui fixent l'étendue de la vision distincte. Cette étendue est d'autant plus grande que le pouvoir accommodatif à la vision nette ou latitude d'accommodation (Donders) est plus considérable. Dans l'œil normal ou emmétrope le *P. remotum* est au point de vue optique, à une distance infinie de l'œil. Le *P. proximum* est au contraire trop éloigné sur les presbytes et le *P. remotum* plus ou moins distant. La myopie est due à ce que le *P. remotum* trop rapproché donne une distance focale du cristallin, trop grande au delà de la rétine. — *P. saliens* [all. *Hüpfpunkt.*] Le cœur se contractant sur l'embryon de poulet au second jour de l'incubation en battements rhythmiques ou même avant lorsqu'il est encore à l'état de deux conduits non soudés en un seul.

PUNGO. s. m. Le *Gorille.*

PUNICINE. s. f. Matière âcre de l'écorce du grenadier (*Punica granatum,* L.).

PUOREON. Faute au lieu de *Pyrrhéon.*

PUPE. s. f. [*pupa,* poupée]. Chrysalide immobile. — La *P.* sur les Diptères n'est que la peau épaissie de la larve. Les reliefs, les spinules, etc., y sont plus accusés que sur la larve même. — **Z.** Genre de Gastéropodes pulmonés hélicinés.

PUPIFÈRE. adj. et s. [de *pupa,* pupe, et *ferre,* porter]. Qui sorte des *Pupes.* — Comme *Pupipare.* — Ceux des *Pucerons* ailés émigrants monoïques dont les produits de la vivigemmation deviennent des *Pupes* contenant chacune un individu sexué qui une fois né s'accouple, un mâle à une femelle qui donne l'œuf fécondé, puis meurt.

PUPILLAIRE. adj. [*pupilaris,* de *pupilla,* pupille; all. *pupillär;* angl. *pupillary;* it. *pupillare;* esp. *pupillar*]. Qui concerne la *Pupille.*

PUPILLE. s. f. [*pupilla;* κόρη; all. *Pupille;* angl. *pupil;* it. *pupilla;* esp. *pupila*]. Ouverture que la membrane *iris* présente sur son milieu, et par laquelle passent les rayons lumineux pour arriver au cristallin. Elle est rond chez l'homme; elle est elliptique dans le même sens que la cornée sur les Ruminants et les Solipèdes; sur les Chats, le Renard, les Oiseaux nocturnes, l'iris est fendue verticalement et donne à la *P.* une forme de ligne verticale plus ou moins prononcée selon les degrés de son resserrement ou de sa dilatation. Elle est plus ou moins ovale à extrémité étroite en bas dans les cas de coloboma de l'iris. Sur un même individu elle devient plus large, plus dilatée, lorsque peu de lumière arrive à la rétine, lorsqu'on examine les objets éloignés, ou après l'emploi des mydriatiques et lorsque le nerf de la troisième paire est paralysé; elle se rétrécit lorsque l'œil est vivement éclairé, lorsqu'on examine les objets rapprochés, après l'usage de l'ésérine, de la morphine, pendant l'iritis, les kératites, etc.

Les degrés de sa largeur sont subordonnés à l'intégrité de la rétine, de la cornée, etc., dont les impressions sont le point de départ des actions motrices involontaires transmises à l'iris par la troisième paire, après que le nerf optique d'une part, l'ophthalmique de l'autre ont transmis celles-ci à l'encéphale (tubercules quadrijumeaux) et au centre cilio-spinal. Nombre d'affections cérébrales causent son rétrécissement (*myose*) ou sa dilatation (*mydriase*). Quelle que soit la couleur de l'iris, la *P.* est noire, parce que la lumière arrivant par elle jusqu'à la rétine est absorbée par la couche pigmentaire rétinienne et par la choroïde; elle est rouge chez les albinos sur lesquels le manque de pigment oculaire laisse la lumière se réfléchir en rouge sur la choroïde; elle est grise, blanchâtre, blanche, verdâtre, etc., dans les cas où la lumière qui traverse la *P.* est réfléchie vers sa source par quelque opacité à tel ou tel degré du vitréum, ou du cristallin cataracté. — *P. artificielle* [all. *künstliche Pupille;* angl. *artificial pupil;* esp. *pupila artificial*]. Ouverture chirurgicalement pratiquée dans l'iris, après kératotomie, pour suppléer à la P. naturelle lorsque la membrane *Pupillaire* a persisté par anomalie et est opaque, lorsque la *P.* a été oblitérée, lorsqu'une opacité de la cornée au niveau de la *P.* exige qu'on pratique un autre orifice pour l'arrivée de la lumière jusqu'à la rétine.

PUPILLÉ, ÉE. adj. [de *pupilla*, pupille]. Qui est pourvu de taches ou percé d'orifices ressemblant à la *Pupille.*

PUPIPARE. adj. et s. [de *pupa*, pupe, et *parere*, enfanter]. Qui pond ou est pondu à l'état de *Pupe* après développement des œufs jusqu'à l'état de larves dans un utérus ou un vagin. — **Z.** Tribu de Diptères parasites.

PUPIVORE. adj. et s. [de *pupa*, pupe, et *voro*, je dévore]. Qui vit de *Pupes*, de Chrysalides. — **Z.** Famille d'Hyménoptères térébrants.

PUR, URE. adj. et s. Sans mélange. — *P. sang.* L'animal qui n'a pas subi de métissage, qui est de *Race.*

PURGATIF, IVE. adj. et s. m. [*purgans, purgativus*, du verbe *purgare*, purger; καθαρτικὸς; all. *abführend, Abführungsmittel, Purgirmittel;* angl. *purgative;* it. *purgativo, purgante;* esp. *purgativo, purga, purgante*]. Qui concerne la *Purgation.* — Les médicaments qui déterminent des évacuations alvines, qui causent une supersécrétion des follicules intestinaux et des contractions péristaltiques plus énergiques.

PURGATION. s. f. [*purgatio;* κάθαρσις; all. *Purganz, Abführung;* angl. *purge;* it. *purgazione;* esp. *purgacion*]. L'action d'un *Purgatif.* Cette action n'est pas une irritation, elle consiste essentiellement en une supersécrétion des follicules de Lieberkühn, avec ou sans celle du foie biliaire et du pancréas. Il importe de savoir que dans ce qui est sécrété et évacué rien n'est excrémentitiel, hors des résidus alimentaires; qu'il n'y a là aucune élimination *dépurative* de principes de désassimilation ne pouvant plus servir ou ne pouvant que devenir nuisibles, comme cela est pour les composants de l'urine et de la sueur. Restent à déterminer pour chaque cas morbide les modifications circulatoires amenées par la *P.* et portant soit sur le cours du sang de la veine porte, du foie, du péritoine, du poumon même, etc., etc., qui peuvent entraîner des changements dans l'état de ces organes, changements qui sont de toute autre nature que ceux qui sont survenus dans la muqueuse et les glandes intestinales. — La déjection des matières fécales et des liquides supersécrétés sous l'influence d'un purgatif. — Ces matières mêmes. — Le médicament purgatif.

PURIFORME. adj. [*puriformis*, de *pus*, pus, et *forma*, forme; all. *eiterartig;* angl. *puriform;* it. et esp. *puriforme*]. Qui ressemble au *Pus.* — Qui ressemble à du pus, par sa couleur jaunâtre ou blanchâtre surtout, (sans en avoir la sérosité), par l'accumulation de leucocytes, généralement devenus granuleux, avec ou sans réunion des granules en corpuscules nucléiformes, retenu par du mucus, etc. — Les liquides de l'économie autres que la sérosité du pus auxquels la couleur de cette humeur est donnée par la manière dont réfléchissent la lumière des cellules épithéliales surtout, ou des granules et des particules de diverses natures qui s'y trouvent en suspension.

PURIVORE. adj. [de *pus*, pus, et *vorare*, dévorer]. Qui se nourrit de *Pus.*

PURKINJE. Anatomiste hongrois, mort en 1869, dont le nom est resté à la *Vésicule germinative.*

PURPLE-WOOD. s. m. Le bois des *Copaifera*, L., genre de Cæsalpiniées copahiférées de l'Amérique du Sud, ou *Bois d'Amarante violet.*

PURPURA. s. m. [all. *Blutfleckenkrankheit;* angl. *purpur;* it. *porpora;* esp. *purpura*]. États symptomatiques d'affections générales qui ont pour caractère commun et générique de se manifester intérieurement par des hémorrhagies, des pétéchies, des ecchymoses. — *P. hémorrhagique* ou *de Werlhoff.* Apparition sur la peau de taches ecchymotiques plus ou moins étendues, de colorations rouges variées, ne disparaissant pas sous la pression du doigt, s'accompagnant bientôt de taches multiples analogues dans la rétine, la pie-mère, sur les muqueuses, avec hématémèse, épistaxis, hématurie, etc., le tout après quelques jours de grand malaise, de fièvre, etc., disparaissant promptement devant l'emploi des toniques et des astringents. — *P. simple.* État pathologique qui débute par un malaise souvent très léger, avec inappétence, courbature générale, puis au bout de quelques heures ou quelques jours il y a développement sur les jambes et même sur diverses des autres régions du corps de taches rouge vif, petites comme celles dues à une piqûre de puce ou plus grandes, puis brunâtres, rouillées, grisâtres, ne disparaissant pas sous la pression du doigt, ne déterminant ni démangeaison, ni desquamation. La maladie dure quelques jours seulement, assez souvent elle se reproduit à plusieurs reprises à des intervalles assez rapprochés avec les mêmes caractères. Elle est sans gravité, n'exige que l'usage d'une bonne alimentation, des légumes et de la viande fraîche et des toniques.

PURPURAMIDE. s. f. ($C^{28}H^{9}AzO^{8}$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur la *Purpurine* à chaud. D'un violet foncé, cristallisant en brun verdâtre.

PURPURAMIQUE. adj. Nom d'un acide amide ($C^{60}H^{42}Az^{4}O^{18}$) dérivé de la *Purpurine.*

PURPURATE. s. m. Nom des combinaisons de la *Purpurine* avec les bases.

PURPURÉINE. s. f. La *Purpuramide.*

PURPURÉOLINE. s. f. Matière rouge carmin vif obtenue en traitant par l'acide sulfurique la moelle de sorgho exprimée et fermentée.

PURPURHOLCINE. s. f. Matière rouge soluble dans l'eau, l'éther et les alcalis des tiges et des glumes de *Sorgho* (*Holcus*).

PURPURINE. s. f. [all. *Purpurin;* angl. *purpurine;* it. *porporina;* esp. *purpurina*] ($C^{20}H^{10}O^{7}$). L'un des principes colorants de la garance (Robiquet et Colin). Elle existe avec l'alizarine dans la vieille garance. Elles s'obtient par oxydation de l'alizarine à chaud. Elle est en prismes jaunes rougeâtres, facilement fusibles, sublimables à 250° avec altération partielle. Soluble en rouge dans l'eau, l'alcool, l'éther, les alcalis. Une portion de la *P.* du commerce est à l'état d'*Hydrate de purpurine* avec de la *pseudopurpuriue* et de la *Purpuroxanthine* (Schützenberger).

PURPURIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Purpurine*, au pourpre. — La *Murexane.*

PURPUROGALLINE. s. f. ($C^{40}H^{16}O^{18}$). Dérivé par réduction de l'acide pyrogallique. Rouge, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, se sublime en aiguilles rouges à 200°. Matière tinctoriale énergique (A. Girard).

PURPUROXANTHINE. s. f. Composé rouge qui fait partie de la *Purpurine* du commerce, obtenue de la *Purpurine* par les réducteurs.

PURRÉATE ou **PURRHÉATE.** Faute au lieu de *Pyrrhéate.*

PURRHÉE. Faute au lieu de *Pyrrhée.*

PURRHÉIQUE. Faute au lieu de *Pyrrhéique.*

PURRHÉON. Faute au lieu de *Pyrrhéon.*

PURULENCE. s. f. [*purulentia;* all. *Purulenz;* angl. *purulency;* it. *purulenza;* esp. *purulencia*]. L'état de ce qui donne du *Pus.*

PURULENT, ENTE. adj. [*purulentus;* all. *eiternd;* angl. *purulent;* it. et esp. *purulento*]. Qui est de la nature du *Pus;* qui a l'aspect du *Pus;* qui en produit.

PUS. s. m. [*pus;* πῦον; all. *Eiter;* angl. *pus, matter;* it. *marcia, pus;* esp. *materia, pus*]. Sérosité de produc-

tion accidentelle composée d'un fluide qui tient en suspension des leucocytes qui la rendent jaunâtre opaque. — Le *P.* est une *sérosité* de formation soit interstitielle entre les éléments du tissu cellulaire, soit superficielle pour les plaies, etc. Le *P.* est jaunâtre, limpide au début de sa formation, tant que les leucocytes n'y apparaissent pas encore, plus ou moins troublé et coloré ensuite par la production de plus en plus abondante de ces éléments, puis revenant à l'*aspect séreux* dans les derniers temps de la cicatrisation lorsque la génération des éléments anatomiques de réparation l'emporte sur celle des leucocytes de *suppuration* (Ch. Robin, 1874). La *sérosité* ou *sérum* du *P.* a la composition générale des autres sérosités; elle est légèrement alcaline ou neutre, faiblement acide seulement lors des cas de décomposition, d'altération commençante, consécutivement à sa production, dans des abcès anciens, etc. Par lui-même ce sérum est plus ou moins fluide, coulant, ou au contraire plus ou moins de consistance sirupeuse, plus lourd que l'eau. Il tient en suspension des leucocytes généralement devenus plus ou moins granuleux à la quantité desquels il doit sa couleur d'un blanc plus ou moins jaunâtre ou grisâtre. Il est d'autant plus épais, crémeux qu'il contient plus de leucocytes par rapport à la proportion de sérum. Il est d'autant plus jaunâtre aussi que les leucocytes sont déjà devenus plus granuleux. Il peut contenir encore ou non, et en proportions diverses suivant les cas, des hématies venues des capillaires rompus, qui peuvent le rougir, des gouttelettes d'huile, de fines granulations grisâtres, des cristaux de cholestérine dans les abcès très anciens. Pour le foie, le poumon, etc., il peut être plus ou moins roussâtre ou verdâtre. Quand il est visqueux ou glutineux ce fait résulte de modifications survenues dans les albuminoïdes du sérum. Les modifications dues aux actions des acides, des alcalis, etc., qu'on lui ajoute, résultant d'altérations produites sur les leucocytes et le sérum à la fois n'enseignent rien sur sa nature. Souvent à côté des leucocytes du *P.* il y a des Schizomycètes bactériens, même dans du *P.* qui n'est pas fétide, qui du moins ne l'est pas encore sensiblement. Des masses ou amas plus ou moins blancs ou jaunâtres comme du *P.* peuvent être composés entièrement, ou à peu près, de *leucocytes* seulement, granuleux ou non, contigus entre eux ou à peu près, sans la *sérosité* du *P.*; c'est ce qui est dans les *sputations bronchiques* et *pulmonaires* surtout, etc., avec ou sans mucus les retenant ensemble. — *P. bleu.* Celui dont le sérum est bleui par les principes colorants biliaires ou autres (*indigotine* dérivant de l'*indican*), par des *Palmellées* vertes, dit-on, etc., ou par des Schizomycètes bactériens. — *P. concret.* S'est dit de plusieurs espèces de matières demi-solides qui ont la couleur du *P.* et se produisent à peu près dans les mêmes conditions que cette humeur. Le *P.* sous-arachnoïdien et le *P.* de la choroïde, de l'iris, etc., sont concrets, parce que le sérum s'y trouve remplacé par une matière amorphe demi-liquide, parsemée de granulations, avec un très petit nombre de leucocytes de petit volume etc., etc. — *P. crémeux.* Le *P.* blanc, jaunâtre ou verdâtre, épais en raison de la quantité des leucocytes qu'il tient en suspension, par rapport à la proportion du sérum, leucocytes devenus plus ou moins granuleux, hypertrophiés ou non. — *P. fétide.* Le *P.* des nombreux cas dans lesquels il acquiert une odeur plus ou moins fétide. Cette odeur peut venir de celle des fèces dans les cas d'abcès formés près de l'anus ou autres régions intestinales; elle a des caractères différents pour le cas d'abcès sous la muqueuse buccale, dans les amygdales, etc. Dans presque toutes les régions du tronc surtout il est des cas dans lesquels le *P.* prend très diversement, plus ou moins tard après sa formation, des caractères de putridité plus ou moins prononcée. Il est alors plus ou moins coulant, fluide, grisâtre, à leucocytes gonflés, pâles, à corpuscules nucléiformes, etc., et dit de *mauvaise nature*. Comme pour les *sérosités purulentes* de la plèvre cette fétidité provient d'une putréfaction qui ne commence que lorsque des Schizomycètes, qu'on y trouve toujours plus ou moins nombreux, sont parvenus jusque dans le *P.* formé. Tous les *P.* fétides du reste contiennent aussi ces Cryptogames. — *P. ichoreux.* L'*Ichor* et la *Sanie*, liquides grisâtres, fétides, sanguinolents ou non, produits à la surface des ulcères, des épithéliomas et des *cancers* ulcérés, des plaies dites de mauvaise nature, chez les sujets qui se trouvent dans des conditions générales ou morbides défavorables. Ces liquides du reste sont encore du *P.* par la nature et le mode de sécrétion de leur *sérosité;* mais dans les conditions où elle est produite, les leucocytes apparaissent en petit nombre parfois avec un petit volume, peu de granuleux, et donnent peu de leur couleur à la sérosité. Des hématies y sont versées en proportions diverses. Des Schizomycètes s'y développent rapidement, font putréfier la *sérosité* qui devient fétide, qui gonfle les leucocytes, y fait apparaître des corpuscules nucléiformes, avec production de nombre, de fines granulations grisâtres. — *P. louable.* Le *P.* crémeux. — *P. phlegmoneux.* Le *P.* crémeux des phlegmons sans odeur ou de faible odeur d'un caractère particulier. — *P. des séreuses.* Il est représenté par la sérosité supersécrétée par telle ou telle séreuse enflammée, avec production de leucocytes en assez grande quantité pour la rendre puriforme à des degrés divers en tant que couleur et consistance; c'est ce qu'on voit surtout dans certaines pleurésies et péricardites. Ces leucocytes lorsqu'ils sont encore peu abondants sont transparents, presque tous *pyoïdes*, c'est-à-dire sans corpuscules nucléiformes dans l'état cadavérique et même après le contact des acides. S'ils ont, avec la sérosité, séjourné longtemps immobiles dans la cavité séreuse, plusieurs sont plus gros, arrivés à l'état dit *granuleux.* Beaucoup de fines granulations, graisseuses et azotées les accompagnent, souvent aussi des Schizomycètes, qui abondent lorsque par leur présence ils ont rendu sa sérosité fétide et celle-ci agissant sur les leucocytes les a plus ou moins gonflés. — *P. séreux.* Le *P.* clair composé surtout de sérum et d'un petit nombre de leucocytes, qui est plus ou moins fluide, coulant, demi-transparent, non crémeux; il est produit à la surface de divers ulcères, de plaies dites de mauvaise nature, lors de certaines caries ou nécroses. Il ne faut pas le confondre avec les *sérosités purulentes* ou *P. des séreuses.* — *P. urinaire.* Les *Urines purulentes.*

PUSTULATION. s. f. Passage à l'état de *Pustule* des papules de la peau, dans la vaccine, la variole, etc.

PUSTULE. s. f. [*pustula;* all. *Pugtel, Eiterbeule;* angl. *pustule;* it. *pustula, pustota;* esp. *pustula*]. Petite tumeur cutanée qui suppure au sommet. — *P. humide.* La plaque muqueuse. — *P. maligne* [all. *Milzbrand, Karbunkelkrankheit;* angl. *malignant pustale;* it. *pustule maligna*]. Affection virulente observée chez l'homme, par inoculation directe ou indirecte de matières provenant, soit du *charbon* des Mammifères, du sang ou des dépouilles d'un animal mort, soit de cette maladie, soit du *sang de rate*, soit après avoir été *surmené*, ou encore provenant d'un animal en voie de putréfaction, ou de déjections buccales ou rectales d'animaux malades. Inoculées aux animaux, les matières venant de l'homme malade leur donnent le charbon. Parfois elle survient après la piqûre de mouches transportant une matière virulente venant d'être prise sur quelque animal charbonneux. Après l'inoculation se développe sur la surface piquée une petite vésicule, plutôt qu'une *P.*, à liquide contenant des Bactéridies. Elle se déchire et laisse voir une petite portion saillante, rouge, granuleuse du derme. Une auréole inflammatoire à base très dure se développe autour et s'étend avec œdème considérable au voisinage. La surface prend un aspect gangréneux qui gagne dans le tissu cellulaire sous-dermique et les muscles. Les parties mortifiées s'éliminent à la longue et une cicatrice difforme leur succède en cas de guérison. Souvent il se développe des lymphangites, des adénites; de l'abattement, de la stupeur, etc., surviennent, puis arrive la mort en peu de jours. Il faut dès le début cautériser énergiquement et détruire sur place la *P. maligne* à l'aide du fer rouge, de pâtes caustiques, du sublimé, etc., ou pratiquer à l'entour des injections phéniquées. Sur l'homme et les Ruminants, les Carnassiers, etc., elle peut se terminer par guérison alors même que dans le sang se sont développées de nombreuses Bactéridies, même en l'absence de tout traitement. — *P. merisée.* Les plaques muqueuses rouges et saillantes. — *P. muqueuse* ou *plate.* La plaque muqueuse.

PUSTULEUX, EUSE. adj. et s. [*pustulosus;* all. *pustulös, eiterbeulig;* angl. *pustulous;* it. et esp. *pustuloso*]. Qui est de la nature des *Pustules.* — Qui en porte.

PUTAMEN. s. m. Coquille. — **A.** Le segment externe du noyau extra-ventriculaire de chaque corps strié.

PUTIET. s. m. Le *Cerasus padus*, L., Rosacée ou *Merisier à grappe* des bois.

PUTOIS. s. m. Le *Martes putorius*, L., Carnassier carnivore mustélidé de l'Europe, etc.

PUTORIE. s. f. [*Putoria*, Pers.]. Genre de Rubiacées anthospermées astringentes de l'Europe mérinionale, etc.

PUTRAWALLI. s. m. Médicament de l'Inde tiré de la racine et des tiges des *Anarmita* et autres Ménispermacées.

PUTRÉFACTIF, IVE. adj. [de *putris*, pourri, et *facere*, faire]. Qui détermine la pourriture, la putréfaction.

PUTRÉFACTION. s. f. [*putrefactio; σῆψις;* all. *Fäulniss;* angl. *putrefaction;* it. *putrefazione;* esp. *putrefaccion*]. Décomposition que subissent, sous l'influence de certaines conditions, les corps organisés quand y cesse la rénovation moléculaire continue ou nutritive. Le premier degré de la *désorganisation* est un fait de coagulation. Ce premier pas est suivi bientôt d'autres décompositions chimiques successives, variant suivant les conditions dans lesquelles se trouve placé le corps organisé, sans que les éléments anatomiques et les organes cessent encore d'être bien reconnaissables. Puis vient la *P.;* car les phénomènes précédents ne sont aucunement encore la *P.* et ils la précèdent toujours, qu'il s'agisse de la mort proprement dite ou de la *gangrène*. Celle-ci, du reste, n'a jamais été confondue avec la *P.* par les médecins. La *P.* commence dès lors seulement que des Cryptogames schizomycètes et autres sont arrivés au contact de toute particule quelconque de la matière organisée ayant cessé de participer à la nutrition, s'en nourrissent et jouent à son égard le rôle de ferment. La *P.* est ici surtout une fermentation de la matière, sur laquelle ont disparu à la fois ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation et la rénovation moléculaire continue; *substance* dans laquelle cesse la rénovation moléculaire continue par disparition de ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation; et réciproquement les Schizomycètes ne croissent et ne se reproduisent que là où une parcelle quelconque de matière ayant été organisée a cessé de l'être et de participer à l'activité nutritive rénovatrice de ses molécules; mais les Schizomycètes se développent en quelque point d'un être vivant d'autre part, partout où quelque parcelle ayant cessé de vivre se rencontre. De cette parcelle comme du tout ce qui est cadavérique les Schizomycètes se nourrissent et ils jouent à son égard le rôle de ferment figuré. Dans cette fermentation le composé fermentescible et fermentant est représenté principalement par les albuminoïdes et très accessoirement par les principes cristallisables, d'origine minérale ou non, qui les accompagnent; ces principes cristallisables donnent en outre des produits par doubles décompositions directes, survenant dès qu'ils sont en contact réciproque. Ces composés et ceux que donnent la fermentation, la désassimilation même des Cryptogames fétides et autres sont les suivants : Gaz et liquides : acide carbonique, hydrogène carboné, azote (beaucoup), hydrogènes et sulfuré phosphoré, l'ammoniaque ordinaire, les ammoniaques composées et leurs sels volatils, eau, acide acétique, acides gras volatils et leurs sels, etc.; ces composés représentent essentiellement ce qu'on nomme les *émanations putrides*. Ce sont des composés définis, volatils, agissant à la manière des poisons, quand ils causent des accidents par eux-mêmes, ce qui est rare. Ici comme ailleurs les ferments figurés, les Cryptogames ne font pas partie des *émanations*, des *vapeurs* et ne se trouvent que dans les *poussières*, lorsque les matières en *P.* sont réduites à cet état après dessication. Il reste finalement un résidu de sels calcaires et alcalins, de corps gras non volatils, etc., réciproquement combinés et aussi avec des composés ammoniacaux, etc., mais non de l'*ulmine*, ou autres dérivés des matières cellulosiques. De même que dans l'économie chaque albuminoïde est susceptible d'offrir plusieurs modes dans ses changements assimilateurs et désassimilateurs normaux et morbides qui déterminent autant d'ordres de symptômes différents, on peut constater aussi que la *P.* des animaux offre des caractères différents selon les maladies dont ces derniers sont morts. C'est ainsi que, dans les cas de mort par fièvre puerpérale, infection purulente, dysenterie, etc., la *P.* survient avec une rapidité bien plus grande et un dégagement de gaz fétides, d'une odeur différente de ce qui a lieu dans les cas de mort par le choléra, par les affections inflammatoires, etc. Le danger des piqûres anatomiques et de l'inspiration de l'air imprégné de ces gaz est différent aussi dans l'un et l'autre cas. Hors de la présence des Champignons protophytes jouant le rôle de ferment, hors de la présence de l'air ou de l'acide carbonique dont ils ont besoin pour se nourrir, la putréfaction n'a pas lieu (Spallanzani, Pasteur). Ce sont d'autres modes de la décomposition des albuminoïdes, peu analysés encore, qu'on observe.

PUTRESCENCE. s. f. [de *putrescere*, se corrompre]. État de ce qui est en voie de *Putréfaction*.

PUTRESCENT. adj. [*putrescens*, de *putrescere*, se corrompre; all. *faulsein;* angl. *putrescent;* it. et esp. *putrido*]. Qui est en voie de putréfaction.

PUTRESCIBILITÉ. s. f. La propriété que présente la substance organisée liquide ou solide morte, d'entrer en putréfaction, d'avoir ses principes immédiats assimilés par les Cryptogames unicellulaires ou paucicellulaires qui amènent ainsi sa décomposition. — Les degrés de cette propriété.

PUTRESCIBLE. adj. Qui peut pourrir.

PUTRIDE. adj. [*putridus; σαπρὸς;* all. *faulig;* angl. *putrid;* it. et esp. *putrido*]. Qui a rapport à la *Putridité*. — Qui a l'aspect, la couleur, la consistance, l'odeur surtout de ce qui est en voie de putréfaction. — Qui provient comme matière solide, liquide ou gazeuse de ce qui est en voie de putréfaction qu'il s'agisse d'un animal, d'un végétal ou d'autres détritus quelconques, de fèces, etc., — **M. C.** Qui présente les effets, les phénomènes morbides de ce qui est causé par la putridité ou supposé produit par elle, par de la putréfaction.

PUTRIDITÉ. s. f. [*putriditas; σηπεδὼν;* all. *Putridität, Fäule;* angl. *putridity;* it. *putridità;* esp. *putridez*]. L'état de ce qui pourrit ou de ce qu'on suppose être en voie de putrescence. — **M. C.** *P. morbide*. L'ensemble des états morbides, d'abattement, de faiblesse, de stupeur, de troubles digestifs et autres, nerveux, circulatoires, fébriles, comparés à ceux des fièvres typhoïdes, etc., qu'on retrouve dans nombre de cas morbides dits de *pyohémie*, de *septicémie*, dans les fièvres puerpérales, les phlébites suppurées, dans la pustule maligne ou diverses inoculations de matières virulentes, etc. Il y a de plus des hémorrhagies par les capillaires dans divers tissus, passage à l'état granuleux des éléments anatomiques. Jadis on considérait ces états comme dus soit à des empoisonnements, soit même comme des effets d'un commencement de la putréfaction du sang des malades; putréfaction due à la présence dans cette humeur de ferments figurés. On obtient en effet une série d'états morbides analogues aux précédents et conduisant ou non à la mort, en déterminant réellement sur les animaux vivants un certain degré de putréfaction, par l'injection dans leur sang de matières putrides contenant des Schizomycètes ou un liquide seulement contenant ces derniers. Mais là pas plus que dans les cas dits de *pyohémie*, de *septicémie*, si les troubles morbides sont généraux comme dans tous les cas ou un poison est porté par le sang dans tous les tissus, il n'y a rien comme cause qui soit comparable en fait à un *empoisonnement*. Que l'altération du sang et des tissus soit due à un Schizomycète, agissant comme ferment figuré, sur le vivant déjà, à la manière de ce qui a lieu dans les *putréfactions* de ce qui est cadavérique, ou qu'elle soit due à l'influence d'un albuminoïde altéré dans les tissus normaux, il n'y a rien là de comparable à la fixation d'un *poison* (principe immédiat cristallisable accidentellement ingéré) à la substance des éléments anatomiques desquels tissus a porté le sang.

PUTRILAGE. s. m. [*putrilago;* all. *Jauche, Moder;* angl. *putrilage;* it. *putrilaggine;* esp. *putrilago*]. **M. C.** L'état pultacé des tissus dans certaines affections gangreneuses par ramollissement de ceux-ci, etc., avec un certain degré de putridité et comme conséquence de celui-ci.

PUTRILAGINEUX. EUSE. adj. Qui est amené à l'état de *Putrilage*.

PUTRUS (Prusse, Poméranie). Bains de mer.

PUYS (Seine-Inférieure). Bains de mer.

PUZZICHELLO (Corse, arrondissement de Corte). Source sulfurée calcique (16° à 17°).

PUZZOLA DI PIENZA (Italie, Toscane). Source ferrugineuse sulfatée froide.

PYARTHROSE. s. f. L'*Arthropyose.* — La production de pus dans une articulation, une synoviale.

PYATE. s. m. Sel de l'*Acide pyique.*

PYCNIDE. s. f. [de πὺξ, πυκνὸς, tenu à poing fermé, et *ide*]. Ce qui retient en amas compact. — **B.** Conceptacle ovoïde des *Erysibes* et autres Champignons sur les Lichens, etc., des Stylospores et dont la production fait suite à celle des *Conidies* (Tulasne).

PYCNIDIOPHORE. adj. et s. [de φορός, qui porte]. Qui porte des *Pycnides*, qui en produit.

PYCNOGONON. s. m. [*Pycnogonon*, Brünn.]. Genre d'Arachnides marins sans trachées, voisins des Crustacés et dont l'abdomen reste presque sans développement.

PYCNOMÈTRE. s. m. [de πυκνὸς, épais, dense, et μέτρον, mesure]. Sorte d'*Aréomètre.*

PYCNOTIQUE. adj. et s. m. [*pycnoticus;* πυκνωτικός, de πυκνὸς, épais]. *Incrassant.*

PYÉLITE. s. f. [de πύελος, bassin; all. *Nierenbeckenentzündung;* angl. *pyelitis;* it. *pielitide;* esp. *pielitis*]. Inflammation de la muqueuse du bassinet et des calices des reins (Rayer).

PYÉLO-NÉPHRITE. s. f. Phlegmasie du bassinet et du rein. Elle survient dans l'âge adulte ou la vieillesse, sous l'influence du froid, de la présence de calculs dans le rein ou le bassinet, surtout s'il y a fermentation ammoniacale de l'urée. Il y a épaississement de la muqueuse des uretères, dilatation du bassinet et des calices, amincissement du rein. Il y a de la néphralgie, de la fièvre, des vomissements, pâleur des traits, amaigrissement, haleine fétide, urine alcaline, avec dépôt muqueux, puriforme, filant, etc. Divers accidents inflammatoires peuvent survenir du côté des reins et être suivis de fièvre hectique amenant la mort, sans parler des cas où un calcul, etc., oblitèrent l'uretère, en causent sa dilatation, etc.

PYÉMIE. s. f. La *Pyohémie.*

PYGARGUE. s. m. L'*Haliaetus albicilla*, Brisson, ou *ossifraya*, L., Leach, Rapace aquilien diurne. — *P. d'Europe.* L'*Aquila* ou *Haliætus nisus*, Savigny.

PYGIDIUM. s. m. [de πυγίδιον, le derrière]. Le dernier arceau supérieur de l'abdomen des Insectes. — Le postabdomen des Crustacés, des Xyphosures. — Dépression réniforme sous l'abdomen des Puces.

PYGOBRANCHE. adj. et s. [de πυγή, fesse, et βράγχια, branchies]. Qui a les branchies à l'arrière du corps.

PYGODIDYME. adj. et s. m. Pour *Pygopage.*

PYGOMÈLE. s. m. [de πυγή, fesses, et μέλος, membre] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a un ou deux membres accessoires dans la région hypogastrique, derrière ou entre les membres pelviens normaux.

PYGOPAGE. s. m. [de πυγή, fesses, et παγεὶς, uni] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre composé de deux individus à ombilics distincts, qui sont réunis ensemble dans la région fessière. Plus encore que sur les pygomèles il y a des pièces squelettiques du bassin doubles.

PYGOPAGIE. s. f. L'état des *Pygopages.*

PYINE. s. f. [de πῦον, pus; all. *Pyin, Eiterstoff;* angl. *pyine;* it. *pyina*] (Gueterbock). Albuminoïde retiré du pus, de son sérum, qui est de la *Métalbumine*, prise pour un albuminoïde distinct qu'on rapprochait de la caséine.

PYIQUE. adj. [all. *Pyinsäure;* angl. *pyinic acid;* it. *acido pyinico*]. Qui concerne le *Pus.* — **C.** Nom d'un composé acide mal déterminé retiré du *Pus* (Delore, 1854).

PYLANGIUM. s. m. [de πύλη, porte, et ἀγγεῖον, vaisseau]. Le vaisseau qui continue le bulbe artériel de l'embryon.

PYLÉPHLÉBITE. s. f. [de πύλη, porte, et *phlébite*]. Inflammation de la veine porte. Elle est en général consécutive à des ulcérations de l'estomac, de l'intestin, du cæcum, à des suppurations mésentériques. Avec les symptômes lents des phlébites, douleurs abdominales, frissons, sueurs profuses, diarrhée, vomissement, fièvre hectique, il peut y avoir de l'ascite plus ou moins tardivement et mort. — *P. adhésive.* Dénomination inexacte donnée aux cas de formation de caillots dans la veine porte lors de la cirrhose et autres maladies du foie, de péritonite chronique, de compression de la veine porte par une tumeur, etc.; cas dans lesquels la fibrine des caillots à mesure qu'elle s'est formée molécule à molécule contre les parois est restée plus ou moins intimement adhérente à la face interne de celles-ci. L'arrêt de la circulation de la veine qui en résulte amène rapidement de l'ascite, le développement des veines portes accessoires et des veines tégumenteuses abdominales, l'hypertrophie de la rate, puis de la diarrhée, etc., et la mort.

PYLORE. s. m. [*pylorus*, de πυλωρὸς, portier, composé de πύλη, porte, et ουρος, gardien; all. *Magenpförtner;* angl. *pylorus;* it. et esp. *piloro*]. Orifice droit ou inférieur de l'estomac, situé dans l'épigastre, au-dessous du foie, au-devant et au-dessus du pancréas, près du col la vésicule biliaire. Ainsi appelé parce qu'il forme l'entrée du canal intestinal.

PYLORECTOMIE. s. f. [de *pylore*, et εκτομή, excision]. Gastrotomie avec excision chirurgicale du *Pylore* ou d'une portion du pylore malade.

PYLORIQUE. adj. [*pyloricus;* angl. *pyloric;* it. et esp. *pilorico*]. Qui concerne le *Pylore.*

PYOCYANINE. s. f. [de πῦον, pus, et κυανὸς, bleu] (Delore, 1854). La biliverdine ou l'*Indigotine* (Herapath) dérivée de l'*Indican* colorant le pus en bleu.

PYOCYTE. s. m. [de πῦον, pus, et κύτος, cellule]. Cellule du pus. — Leucocyte.

PYODE. adj. [*pyodes;* πυώδης]. Pour *Purulent.*

PYOGÉNIE. s. f. [de πῦον, pus, et γένεσις, génération; all. *Eiterbildung;* angl. *pyogenesis;* it. *piogenia*]. Formation du pus.

PYOGÉNIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Pyogénie.*

PYOHÉMIE. s. f. [de πῦον, pus, et αἷμα, sang; *pyæmia;* all. *Pyæmie;* it. *piemia, piemassia*]. Les affections fébriles dans lesquelles il y a formation de collections purulentes. Ainsi la phlébite, la fièvre puerpérale, les fièvres nées de piqûres anatomiques, la morve, etc., et autres affections qu'on a par erreur supposé dues à la pénétration du pus, sérosité et leucocytes dans le sang et d'après cela appelé *infection, résorption, diathèse purulente.* Elles se rapprochent réellement du groupe des états morbides dits de *putridité.* La *P.* a été attribuée aussi à la présence dans le sang de ferments figurés, Schizomycètes à l'action spécifique desquels serait due la production des leucocytes dans chaque foyer de suppuration *par lésion irritative locale.* Quoi qu'il en soit, ses symptômes sont ceux de l'état dit de *septicémie chirurgicale,* sans qu'il y ait alors, comme on le supposait, du *pus* dans le sang, *sérosité,* ni globules autres que les leucocytes normaux du sang, bien qu'ils y soient en proportion plus grande généralement qu'à l'état normal.

PYOHÉMIQUE. adj. Qui concerne la *Pyohémie.*

PYOÏDE. adj. [de πῦον, pus, et εἶδος, forme]. Qui a de la ressemblance avec le *Pus,* avec les leucocytes du pus.

PYOMÈTRE. s. f. [*pyometra,* de πῦον, pus, et μήτρα, la matrice; *piometra*]. Abcès utérin.

PYOPHTHALMIE. s. f. [de πῦον, pus, et ὀφθαλμός, œil]. L'*Hypopyon.*

PYOPNEUMATHORAX. s. m. Le *Pneumathorax* avec sérosité purulente.

PYOPNEUMOTHORAX. Faute au lieu de *Pyopneumathorax.*

PYOPOÈSE. s. f. La suppuration, la production du pus; sécrétion de sérum et génération des leucocytes.

PYOPOÉTIQUE. adj. [de πῦον, pus, et ποιεῖν, faire]. Qui produit la suppuration.

PYORRHAGIE ou **PYORRHÉE.** s. f. [*pyorrhagia,* de πῦον, pus, et ῥεῖν, couler; all. *Eiterfluss;* angl. *pyorrhage;* it. *piorragia*]. Écoulement de pus. — Production du pus. — *P. alvéolo-dentaire.* L'*Ostéopériostite alvéolo-dentaire.*

PYOTHORAX. s. m. [de πῦον, pus, et θώραξ, poitrine]. Hydrothorax purulent.

PYOXANTHOSE. s. f. [de πῦον, pus, et ξανθός, jaune]. Matière jaune du pus bleu.

PYOZOAIRE. s. m. [de πῦον, pus, et ζῶον, animal] (Bergeret). Le mouvement brownien des granules des leucocytes du pus faisant prendre ceux-ci pour des animaux.

PYRABÈBE. s. m. Le *Poisson volant.*

PYRACÉTIQUE. adj. L'acide acétique obtenu comme produit *Pyroligneux.*

PYRACONITIQUE. adj. Synonyme de *Citricique*, d'*Itaconique.*

PYRALE. s. f. [*Pyralis*, L.]. Genre de Microlépidoptères à chenilles luisantes, vermiformes. — *P. du chêne.* La *Tortrix viridana*, Hub., qui est une *Tordeuse*, non une *P.* — *P. de la farine.* La *Pyralis farinalis*, L. — *P. de la vigne.* La *Tortrix pilleriana*, W. V., qui est aussi une *Tordeuse* non une *Pyralidée.*

PYRALIDE ou **PYRALIDÉ, ÉE.** adj. et s. Famille de Microlépidoptères dépourvus d'ocelles sur la tête, à antennes longues, déliées, trompe distincte, peu robuste, ailes épaisses, tectiformes.

PYRAMIDAL, ALE. adj. et s. m. [*pyramidalis*, de *pyramis*, pyramide; all. *pyramidenförmig;* angl. *pyramidal;* it. *piramidale;* esp. *piramidal*]. En forme de *Pyramide.* — **A.** Le troisième os de la première rangée du carpe. — *P. de l'abdomen.* Le muscle sous-pubio-ombilical, Ch., qui s'étend de la symphyse pubienne à la partie sous-ombilicale de la ligne blanche. — *P. de la cuisse.* Le sacro-trochantérien, Ch., muscle qui se porte du sacrum et du grand ligament sacro-sciatique à la face interne du grand trochanter. — *P. du nez.* Le fronto-nasal, Ch., muscle continu supérieurement avec l'occipito-frontal, et qui s'épanouit inférieurement sur le nez.

PYRAMIDE. s. f. [*pyramis;* πυραμὶς; all. *Pyramide;* angl. *pyramid;* it. et esp. *piramide*]. — **A.** Petite éminence osseuse qu'on observe dans la caisse du tympan en arrière du promontoire. Elle est tubulée et destinée à recevoir le muscle de l'étrier. — A cause de leur forme les neurocytes caractéristiques de la couche grise des circonvolutions cérébrales. Elles sont pyramidales, allongées; leur sommet et leurs côtés sont pourvus de nombreux cylindres-axes fins et ramifiés. Leur base paraît émettre un prolongement unique relativement épais. Les unes petites ont 0mm,010 seulement; les grandes ont 0mm,022. Celles-ci se rencontrent surtout au voisinage du sillon de Rolando, dans les régions considérées comme des centres moteurs. — *P. bulbaires antérieures.* Les cordons blancs moteurs qui sont placés de chaque côté du sillon antérieur du bulbe. Ils se continuent en haut avec la couche inférieure des pédoncules cérébraux et en bas après l'entrecroisement entre eux des tubes de gauche avec ceux de droite; au niveau de ces *P.* mêmes elles se continuent avec les cordons latéraux de la moelle. — *P. bulbaires postérieures.* Petit faisceau distinct à la face postérieure du bulbe rhachidien sur le bord interne des corps restiformes; il paraît se continuer avec les *cordons de Goll* de la moelle épinière ou partie interne des cordons postérieurs de celle-ci immédiatement de chaque côté du sillon médian postérieur. — *P. de Ferrein.* La coupe des prolongements de la substance tubuleuse du rein entre les lobules de sa substance corticale, partant de la base de chaque *P. de Malpighi.* — *P. de Lalouette.* Prolongement pyramidal du bord supérieur de la thyréoïde. — *P. lamineuse de Malacarne.* Le *Vermis inférieur.* — *P. de Malpighi.* L'épanouissement dans le rein de sa substance tubuleuse dont chaque papille du rein représente le sommet pendant que la base est contre la substance corticale.

PYRAWARNH (Autriche, cercle du Manhartsberg-Inférieur). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

PYRÉLAÏNE. s. f. [de πῦρ, feu, et ἔλαιον, huile; all. *Pyrelaïn*]. Huile empyreumatique en général.

PYRÉNASE. s. f. ($C^{15}H^5O^8Az^2$). Dérivé du *Pyrène* traité par l'acide azotique.

PYRÈNE. s. m. ($C^{32}H^{14}$). Produit de la distillation du bois, solide, fusible à 142°, volatil, sans goût ni odeur.

PYRÉNÉINE. s. f. La *Glairine.*

PYRÉNOÏDE. adj. [*pyrenoides*, de πυρὴν, noyau, et εἶδος, forme; all. *kernförmig;* angl. *kernel-shaped;* it. *pirenoide*]. Qui ressemble à un noyau, qui en joue le rôle. — **A.** L'apophyse odontoïde de l'axis, en forme de noyau.

PYRÉNOMYCÈTE. adj. et s. [de πυρὴν, noyau, et μύκης, champignon]. Champignons dont les sporanges sont contenus dans des réceptacles tantôt très petits, sphériques, tantôt plus grands comme tuberculeux (Sphériacés, etc.).

PYRÈTHRE. s. m. [*pyrethrum*, Gærtner]. Genre de Synanthérées corymbifères tubuliflores, aromatiques, stimulantes, vermifuges. — *P. matricaire.* La *Matricaire.* — *P. officinal* ou *proprement dit.* La *Camomille pyrèthre* ou *Anacyclus pyrethrum*, **D. C.**, Synanthérée tubuliflore, sialalogue, sternutatoire, d'Europe.

PYRÉTHRINE. s. f. [angl. *pyrethrin*]. Matière résinoïde de la racine de *Pyrèthre.*

PYRÉTIQUE. adj. [*pyrecticus;* πυρεκτικὸς, de πυρετὸς, fièvre; all. *fieberhaft;* angl. *pyretic;* it. et esp. *piretico*]. — **M. C.** Qui concerne les fièvres. — *Fébrile.*

PYRÉTOGÈNE. adj. — **M. C.** Qui produit la fièvre.

PYRÉTOGÉNÉTIQUE ou **PYRÉTOGÉNIQUE.** adj. [de πυρετὸς, fièvre, et γένεσις, génération]. Stimulant; qui amène l'élévation de la température du corps. — Qui engendre la fièvre.

PYRÉTOLOGIE. s. f. [de πυρετὸς, fièvre, et λόγος, discours; all. *Fieberlehre;* angl. *pyretology;* it. et esp. *piretologia*]. Description des fièvres.

PYRÉTOLOGIQUE. adj. [*pyretologicus;* all. *pyretologisch*]. Qui concerne la *Pyrétologie.*

PYRÉTOLOGISTE. s. m. [all. et angl. *Pyretologist;* it. *pyretologista*]. Celui qui étudie les fièvres.

PYREXIE. s. f. [*pyrexia;* πυρεξία, de πῦρ, chaleur, et fièvre, et ἔχειν, avoir; all. *Fieberzustand;* angl. *pyrexia;* it. *piressia*]. L'état de fièvre. — Classe de maladies comprenant les fièvres.

PYREXINE. s. f. L'*Opine.*

PYRHÉLIOMÈTRE. s. m. [de πῦρ, feu, ἥλιος, soleil, et μέτρον, mesure]. Instrument pour mesurer la quantité de chaleur rayonnante émise par le soleil (Pouillet).

PYRIDINE. s. f. [all. *Pyridin*] ($C^{10}H^5Az$). Produit alcalin liquide de la distillation des os; bout à 116°,7. — Nom générique des bases volatiles (picoline, collidine, etc.), composés pyrogénés obtenus de l'acroléine, etc., de la distillation des os, de la tourbe, de la houille.

PYRIDION. s. m. (De Mirbel). Pour *Piridion.*

PYRIFORME. adj. [all. *birnförmig;* angl. *pyriform;* it. et esp. *piriforme*]. Pour *Piriforme.*

PYRIDIQUE. adj. Qui concerne les *Pyridines.* — Pour *Pyrogéné.*

PYRITE. s. f. [*pyrites;* πυρίτης, de πῦρ, feu; all. *Feuerstein;* angl. *pyrites;* it. *pirite;* esp. *pirita*]. Les sulfures métalliques natifs qu'on peut rendre *Pyrophoriques.*

PYRITEUX, EUSE. adj. [all. *kiesartig;* angl. *pyritaceous;* it. et esp. *piritoso*]. Qui concerne la *Pyrite*, le sulfure de fer natif, etc.

PYRITOLOGIE. s. f. Description des *Pyrites.*

PYRMONT (Allemagne occidentale). Source ferrugineuse bicarbonatée (10°,5 à 17°,5) et source chlorurée sodique (12°,5).

PYROACÉTIQUE. adj. Comme *Pyracétique.* — L'*Acétone* considérée comme éther.

PYROACONITIQUE. adj. Pour *Citricique.*

PYROALIZARIQUE. adj. L'*Acide phtalique* chauffé se dédouble en ce composé ou *Anhydride phtalique* et en eau. Corps fusible vers 120°, distillant à 275°. Très soluble dans l'alcool et l'éther.

PYROAMARINE. s. f. Composé obtenu de la distillation sèche de l'amarine.

PYROBENZOLINE. s. f. La *Lophine.*

PYROCATÉCHINE. s. f. ($C^{42}H^6O^4$). Composé obtenu par la distillation de la catéchine et de l'acide morintannique. Existe en petite quantité dans les feuilles et les fruits de la *Vigne sauvage.*

PYROCATÉCHIQUE. adj. Qui concerne la *Pyrocatéchine.* — La *Pyrocatéchine* considérée comme acide.

PYROCATÉCHUTIQUE. adj. La *Pyrocatéchine*, prise pour acide.

PYROCITRIQUE. adj. Pour *Citricique.*

PYRODEXTRINE. s. m. Matière solide brune obtenue en chauffant l'amidon.

PYRIODIGITALINE. s. f. Dérivé pyrogéné huileux toxique des feuilles sèches de digitale.

PYROFUCUSOL. s. m. Composé cristallisable obtenu dans la distillation sèche du *Thiofucusol;* probablement isomère du *Pyrofurfurol.*

PYROGAÏACINE. s. f. ($C^{38}H^{22}O^6$). Produit cristallisable rouge de la distillation de la résine de gaïac.

PYROGAÏACIQUE. adj. Nom d'un acide, hydrure de gaïacile (Pelletier et Deville) ou *Gaïacol*, obtenu en distillant la résine de gaïac (Sobrero).

PYROGAÏOL. s. m. Le *Gaïacène*.

PYROGALLATE. s. m. Sel de l'*Acide pgrogallique*.

PYROGALLÉINE. s. .. ($C^{36}H^{20}Az^{6}O^{20}$). Produit de l'action de l'ammoniaque liquide sur l'*Acide pyrogallique*, neutre et incristallisable.

PYROGALLIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Brenzgallsäure;* angl. *pyrogallic acid;* it. et esp. *acido pirogallico*] ($C^{12}H^{6}O^{6}$) volatil, cristallisable, résultant du dédoublement à chaud de l'acide gallique en ce corps et en acide carbonique.

PYROGALLOL. s. m. L'*Acide pyrogallique*.

PYROGALLOL-PHTALÉINE. s. m. La *Galléine*.

PYROGALLOQUINONE. s. m. ($C^{36}H^{14}O^{16}$). Dérivé de l'acide gallique; en cristaux rouges solubles dans l'alcool, sublimables avec altération partielle vers 100°.

PYROGÉNÉ, ÉE. adj. [de πῦρ, feu, et γένεσις, génération]. Engendré par le feu. — Composé produit par l'action du feu, par *Pyrogénie*.

PYROGÈNE. adj. Qui produit du feu. — **M. C.** Qui cause la fièvre.

PYROGENÈSE. s. f. [de πῦρ, feu, et γένεσις, production]. Production du feu.

PYROGÉNÉSIQUE. adj. [de *pyrogenèse*]. Comme *Pyrogénétique*.

PYROGÉNÉTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Pyrogenèse*.

PYROGÉNIE. s. f. [de πύρ, chaleur, et γεννᾶν, engendrer, produire]. Comme *Pyrogenèse*. — **C.** La production de composés chimiques définis par l'action de la chaleur sur d'autres composés naturels ou artificiels, ou sur ceux qui constituent des tissus ou des humeurs d'origine animale ou végétale. Quand on chauffe ces composés il arrive un moment où ils ne résistent plus à l'action décomposante du feu. Dès lors ceux de leurs composants qui ont le moins d'affinité pour les autres et le plus entre eux se combinent pour former un composé binaire. Le reste des composants constitue le corps pyrogéné, ou des composés divers plus stables, volatils ou non, capables de résister au degré de température appliquée. Lorsqu'on chauffe des combinaisons ternaires, c'est surtout de l'eau et de l'acide carbonique qui s'échappent. Si ce sont des corps azotés, des ammoniaques se forment de plus. Parmi les composés ainsi produits par l'action de la chaleur sur les albuminoïdes des tissus animaux et végétaux, sur les corps gras fixes ou volatils de ceux-ci, se trouvent nombre de corps volatils qui comptent parmi ceux qu'on désigne vulgairement sous les noms de *parfums des viandes*, etc. Ils sont très différents par leur origine, leur constitution, leurs propriétés, des *parfums* proprement dits ou des plantes, composés dont les odeurs produisent des sensations qui s'associent mal à celles que déterminent ces derniers.

PYROGLYCÉRINE. s. f. ($C^{12}H^{14}O^{10}$). Dérivé pyrogéné de la glycérine. Liquide épais, brûlant avec flamme, soluble dans l'alcool et dans l'eau chaude, insoluble dans l'éther.

PYROGLYCIDE. s. f. La *Métaglycérine*.

PYROGRAPHITIQUE. adj. Nom d'une poudre noire ($C^{44}H^{2}O^{8}$) considérée comme un oxyde graphitique obtenu en chauffant l'acide graphique.

PYROÏDE. adj. [de πῦρ, feu, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au feu. — Phosphorescent. — Les terrains ressemblant à ceux d'origine ignée.

PYROKINIQUE. adj. Dérivé pyrogéné de l'acide kinique.

PYROLACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Pyroles*. — Famille de Plantes séparées des Éricacées.

PYROLACTIQUE. adj. Dérivé pyrogéné de l'acide lactique. — La *Lactide*.

PYROLE. s. f. La *Pyrola rotundifolia*, L. [all. *Wintergrün;* angl. *pyrola, winter-green;* it. et esp. *pirola*], Pyrolacée de saveur âcre. — *P. ombellée* (*P. umbellata*, L.). — Le *Wintergreen* de l'Amérique du Nord, à feuilles astringentes et diurétiques.

PYROLÉIQUE. adj. Comme *Sébacique*.

PYROLÉOPHORE. s. m. Machine (Niepce) à air chaud.

PYROLIGNEUX. adj. [all. *holzsauer;* it. *pirolegnoso*]. Produit pyrogéné du bois. — L'*Acide acétique impur* plus ou moins étendu d'eau, etc., ensuite purifié, qu'on obtient avec d'autres composés pyrogénés qui distillent lorsqu'on chauffe le bois en vases clos.

PYROLIGNITE. s. m. Jadis les sels impurs de l'*Acide acétique pyroligneux*.

PYROLIVILIQUE. adj. Produit acide de la distillation sèche de l'olivile. Huileux, plus lourd que l'eau; odeur et saveur de l'essence de girofle. Bout au-dessus de 280°, soluble dans l'alcool et l'éther, peu dans l'eau.

PYROLITHIQUE. adj. Comme *Cyanurique*.

PYROLOGIE. s. f. [*pyrologia*, de πῦρ, feu, et λόγος, discours; all. *Feuerlehre;* angl. *pyrology;* it. et esp. *pirologia*]. Étude du feu.

PYROMALIQUE. adj. L'*Acide maléique*.

PYROMANCIE. s. f. [de πῦρ, feu, et μαντεία, divination]. Divination supposée de l'avenir d'après l'examen des météores ignés ou d'après la manière dont brûlaient les corps.

PYROMANIE. s. f. [de πῦρ, feu, et μανία, manie] (Marc). L'impulsion monomaniaque incendiaire.

PYROMARIQUE. adj. Nom d'un acide produit par distillation de l'*Acide pimarique*.

PYROMÉCONATE. s. m. Sel de l'acide méconique.

PYROMÉCONIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Brenzmekonsäure;* angl. *pyromeconic acid;* it. et esp. *acido piromeconico*] qu'on obtient en chauffant l'acide méconique. — *Anhydre* ($C^{10}H^{3}O^{5}$). Il n'est connu que combiné aux bases. L'*Acide hydraté* ($C^{10}H^{3}O^{5}.HO$) est cristallisable.

PYROMELLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{6}O^{16}$) obtenu par distillation de l'acide mellique. Cristallise dans l'eau en prismes incolores retenant deux molécules d'eau; fusible à 264°, peu soluble dans l'eau.

PYROMÈTRE. s. m. [*pyrometrum;* πῦρ, feu, et μέτρον, mesure; all. et angl. *Pyrometer;* it. et esp. *pirometro*]. Instrument pour mesurer des températures plus élevées que celles que pourrait indiquer le thermomètre ordinaire. — *P. de Wedgwood. P.* qui indique les degrés de chaleur nécessaires à la fusion des métaux et autres substances réfractaires. Son 0° correspond à 581°C.

PYROMORINTANNIQUE. adj. La *Pyrocatéchine*, prise pour acide.

PYROMUCAMIDE. s. f. ($C^{10}H^{5}AzO^{4}$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur le Choloropyromucyle, cristallisé, incolore.

PYROMUCATE. s. m. Sel d'*Acide pyromucique*.

PYROMUCIQUE. adj. Nom d'un acide produit de la distillation de l'*Acide mucique* ($C^{10}H^{3}O^{5} - HO$).

PYRONOME. s. m. [de πῦρ, feu, et νόμος, usage]. Mélange explosible à base de salpêtre, charbon, antimoine, etc.

PYRONOMIE. s. f. [de πῦρ, feu, et νόμος, règle; all. *Pyronomie;* angl. *pyronomia;* it. *pironomia*]. L'art de régler l'emploi mécanique ou chimique du feu.

PYROPE. s. m. [*pyropus;* πυροπός]. Alliage de cuivre et d'or.

PYROPECTIQUE. adj. Dérivé pyrogéné de la *Pectine*, mal déterminé, noir, soluble dans les alcalis.

PYROPHLYCTIDE. s. f. [de πῦρ, feu, et φλυκτίς, vésicule]. La *Pustule maligne* (Alibert). — Les éruptions vésiculeuses d'origine inflammatoire.

PYROPHORE. s. m. [*pyrophorus*, de πῦρ, feu, et φέρω, je porte; all. *Lufzünder;* angl. *pyrophorus;* it. et esp. *piroforo*]. Les mélanges de composés divers et de charbons, etc., qui ont la propriété de dégager de la lumière en s'échauffant au contact de l'air.

PYROPHORIQUE. adj. Qui concerne les *Pyrophores*. — Qui est obtenu à leur aide.

PYROPHOSPHATE. s. m. [de πῦρ, feu, et *phosphate;* all. *Pyrophosphat;* it. et esp. *pirofosfato*]. Sel formé par l'*Acide phosphorique* hydraté ou à deux équivalents de base pour un d'acide. — *P. de fer* et *de soude*. Sel dont l'astringence est nulle; il n'est pas précipité par le suc gastrique.

PYROPHOSPHORIQUE. adj. Nom de l'*Acide phosphorique* à deux équivalents d'eau. Il est opaque demi-cristallin. Dissous dans l'eau il ne coagule pas l'albumine.

Il précipite l'azotate d'argent. Chauffé dans l'eau il repasse à l'état d'acide phosphorique ordinaire.

PYROPHYTIQUE. adj. [de πῦρ, feu, et φυτὸν, plante]. Qui concerne les produits pyrogénés d'origine végétale (Unverdorben).

PYROPINE. s. f. Substance azotée d'origine rouge animale de nature indéterminée.

PYROPOÈSE. s. f. [de ποιεῖν, faire]. La *Pyrogenèse*.

PYROPUNCTURE. s. f. [de πῦρ, feu, et *puncture*] (Dubreuil). Emploi des aiguilles rougies au feu dans l'acupuncture.

PYROQUINIQUE. adj. Nom d'un acide pyrogéné dérivé de l'*Acide quinique*.

PYROQUINOL. s. f. La *Pyrocatéchine*.

PYRORACÉMATE. s. m. Désigne les sels de l'*Acide Pyroracémique*.

PYRORACÉMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^5O^5$) pyrogéné obtenu, non de l'*Acide racémique* mais de l'*Acide tartrique*.

PYROSCOPE. s. m. [*pyroscopium*, de πῦρ, feu, et σκοπεῖν, examiner; all. *Pyroscop;* angl. *pyroscope;* it. et esp. *piroscopio*]. Instrument pour déterminer l'intensité du feu allumé dans un appartement. C'est un thermomètre différentiel simplifié.

PYROSIQUE. adj. Qui concerne le *Pyrosis*.

PYROSIS. s. m. [*pyrosis;* πύρωσις, de πυρόω, brûler; all. *Sodbrennen;* angl. *water-brash, black-water;* it. *pirosi;* esp. *pirosis*]. Sensation de brûlure du contact d'un fer chaud qui, de l'estomac, se propage dans toute la longueur de l'œsophage et se porte jusqu'à la gorge avec supersécrétion salivaire, etc. On l'observe surtout à la suite d'une alimentation trop riche en féculents, en corps gras ou sucrés, en liquides riches en alcool. On y remédie par l'usage des alcalins, du bicarbonate de soude.

PYROSOME. s. m. Genre de *Tuniciers*.

PYROSORBIQUE. adj. Pour *Maléique*.

PYROSTANNIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu des *Acides stannique* et *métastannique* (Frémy) (Sn^3O^62HO).

PYROSUCCINIQUE. adj. Qui vient du succin distillé.

PYROTARTARIQUE. adj. Pour *Pyrotartrique*.

PYROTARTRATE. s. m. Sel de l'*Acide pyrotartrique*.

PYROTARTRIQUE. adj. Nom d'un acide cristallisable, fusible à 112° [all. *Pyroweinsäure, brenzliche Weinsäure*] qui s'obtient en chauffant l'*Acide tartrique* ($C^5H^3O^3$).

PYROTECHNIE. s. f. [*pyrotechnia*, de πῦρ, gén. πυρὸς, feu, et τέχνη, art; all. *Feuerungskunst;* angl. *pyrotechny;* it. et esp. *pirotecnia*]. L'art de se servir du feu. — *P. chirurgicale*. L'art d'employer le cautère actuel (Percy).

PYROTÉRÉBENTHINIQUE. adj. Pour *Térébenthique*.

PYROTÉRÉBILIQUE ou **PYROTÉRÉBIQUE.** adj. Nom d'un acide produit de la distillation de l'*Acide térébique* ($C^{12}H^{10}O^4$). Liquide incolore soluble dans l'eau, bouillant à 207°.

PYROTRITARIQUE. adj. L'*Acide urique*.

PYROTHONIDE. s. m. [de πῦρ, feu, et ὀθόνιον, linge, chiffon; all. *Pyrothonid;* angl. *pyrothonide;* it. et esp. *pirotonido*]. Huile pyrogénée produite par la combustion des tissus de chanvre, de lin ou de coton, etc.

PYROTIQUE. adj. et s. m. [*pyroticus;* πυρωτικός, de πυρόω, je brûle, dérivé de πῦρ, feu; it. *pirotico*]. *Caustique*. — Mieux que *Pyrosique*.

PYRO-URIQUE. adj. Pour *Cyanurique*.

PYROVINATE. s. m. Pour *Pyrotartrate*.

PYROVINIQUE. adj. Pour *Pyrotartrique*.

PYROXAM. s. m. La *Xyloïdine*.

PYROXANTHINE. s. f. L'*Eblanine* en cristaux jaunes, insoluble dans l'eau et les alcalis, solubles dans l'alcool, fusibles à 176°.

PYROXYLE. s. m., ou **PYROXYLINE.** s. f. [de πῦρ, feu, et ξύλον, bois; all. *Pyroxilin, Schiessbaumwolle;* angl. *pyroxyline*]. C'est le *Coton azotique, Fulminose* ou *coton-poudre*], produit explosif provenant de l'action de l'acide azotique monohydraté mélangé de trois parties d'acide sulfurique, sur le coton (1838, Pelouze). C'est de la *Cellulose pentanitrique* (Béchamp) ou *décanitrique* (Berthelot) [$C^{48}H^{20}O^{20}(AzHO^6)^{10}$]. La *Cellulose octonitrique* [$C^{48}H^{24}O^{24}(AzHO^6)^8$], est un composé également explosif, mais soluble dans l'éther ou le mélange d'éther et d'alcool qui donne le *Collodion*.

PYROXYLIQUE. adj. Comme *Méthylique*.

PYROZOÏQUE. adj. Nom générique des corps pyrogénés d'origine animale.

PYRRHÉATE. s. m. Combinaison de l'*Euxanthine* avec les bases.

PYRRHÉE. s. f. Le *Jaune indien*, suc végétal mêlé à de la magnésie.

PYRRHÉIQUE. adj. Pour *Euxanthique*.

PYRRHÉON. s. m. ($C^{13}H^4O^4$). Produit de l'action de la chaleur à 180° sur l'*Euxanthine* qui perd de l'acide carbonique.

PYRRHÉLÉON. [de πυῤῥός, rouge, et *oleum*, ou ἔλαιον, huile; *pyrrholeum;* all. *Pyrhol*]. Corps retiré des goudrons de houille, etc. Gazeux, d'odeur rance.

PYRRHÉTINE. s. f. [de πῦρ, feu, et ῥητίνη, résine; all. *Pyrrhelin, Brennharz;* angl. *pirrhetine;* it. et esp. *pirretina*]. Résine pyrogénée en général.

PYRRHOCORE. s. m. [*Pyrrhocoris*, Fall.]. Genre d'Hémiptères hétéroptères lygæides.

PYRRHOL. s. m. Pour *Pyrrhéléon*.

PYRRHOMÉE. s. m. Cosmétique pulvérulent, d'un noir très brun foncé, composé de granules de noir de fumée, mêlés de beaucoup de fragments lamelleux de poussière de talc.

PYRRHOPINE. s. f. La *Sanguinarine*.

PYRRHORRHÉTINE. s. f. Matière humique des sapins fossiles.

PYRUVIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^4O^6$) dérivé pyrogéné de l'acide tartrique. Liquide incolore, bouillant à 170° donnant des sels cristallisables.

PYTHON. s. m. Le *Python molurus*, L., grand Colubérien de l'Inde.

PYTHONION. s. m. L'*Arum dracunculus*, L., Aroïdée d'Europe.

PYULQUE. s. m. [*pyulcum;* πυουλκὸν, de πῦον, pus, et ἕλκειν, tirer, extraire; all. *Pyulcus, Eiterzieher;* it. *piulco*]. Instrument pour extraire le pus d'une cavité du corps.

PYURIE. s. f. [de πῦον, pus, et οὐρεῖν, uriner; all. *Eiterharnen;* angl. *pyurpy;* it. et esp. *piuria*]. Émission de pus mêlé aux urines.

PYXIDAIRE. adj. Qui concerne les *Pyxides*. — Qui est fait comme une *Pyxide*.

PYXIDE. s. f. [*pyxidium*, de πυξίδιον, petite boîte; all. *Buchsenfrucht;* angl. *pyxidium*] (Mirbel). Fruit sec s'ouvrant par le milieu par formation d'une fissure horizontale qui le divise en valves. La supérieure est dite *opercule* et l'autre *amphore* d'après sa forme.

PYXIDÉ, ÉE. adj. Pourvu d'une *Pyxide;* qui en a la forme.

PYXIDELLE. s. f. La *Lindernie*.

PYXIDIE. s. f. Toute *Pyxide* biloculaire.

PYXINE. s. f. Genre de Lichens.

PYXINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Pyxines*. — Tribu des *Lichens* qui les renferme.

Q

Q. Le *q* latin, sans équivalent grec.

Q. P. Abréviation de *à volonté* (*Quantum placet*).

Q. S. Abréviation de *Quantité suffisante* (*Quantum satis*).

QAHM. s. m. L'*Epeautre, Triticum spelta*, L., Graminée.

QANTARYAN. s. m. La *Petite Centaurée, Erythræa centaurium*, L., Gentianée amère.

QARA. s. m. Le *Potiron*.

QARAD. s. m. Le fruit de l'*Acacia nilotica*, L., légumineuse mimosée.

QARILLECH. s. m. Le *Sinapis Allioni*, Jacquin, Crucifère.

QHITEGN. s. m. Formes de maladies vénériennes sans plaies en Abyssinie.

Q'SSELA QHITEGN. s. m. Les formes de maladies vénériennes accompagnées de plaies en Abyssinie.

QUACARA. s. f. La *Caille.*

QUADRATO-JUGAL. s. m. L'os carré qui porte la cavité articulaire du maxillaire inférieur des Poissons.

QUADRETTE. s. f. [*Rhexia*]. Genre de Mélastomacées.

QUADRANGULAIRE. adj. et s. Qui a quatre angles. — Le *Coffre*, Poisson.

QUADRI. [de *quadra*, carré]. — **C.** Indique la proportion quadruple d'un des éléments composants.

QUADRIAILÉ, ÉE. adj. [de *ala*, aile]. Comme *Tétraptère.*

QUADRICARBURE. adj. Qui a quatre équivalents de carbone. — *Q. de Faraday.* Le *Butylène* (C^8H^8). — *Q. d'hydrogène.* L'*Acétylène* (C^4H^2).

QUADRICHLORACÉTAMIDE. s. f. Dérivé cristallin de la *Chloracétamide.*

QUADRICORNE. adj. et s. [de *cornu*, corne]. Qui a quatre cornes. — L'*Antilope quadricornis*, De Blainville.

QUADRICUPRIQUE. adj. Qui contient quatre équivalents de cuivre.

QUADRIDENTÉ, ÉE. adj. [all. *vierzahnig;* it. *quadridentito*]. Pourvu de quatre dents, pointes, saillies, divisions, etc.

QUADRIDIGITÉ, ÉE. adj. Qui a quatre doigts. — *Tétradactyle.*

QUADRIFIDE. adj. [de *findere*, fendre; all. *vierspaltig;* angl. *quadrifid;* it. *quadrifido;* esp. *cuadrifido*]. Qui a quatre divisions, quatre parties, etc.

QUADRIFLORE. adj. [all. *vierblumig;* angl. *quadriflorous;* it. *quadrifloro*]. Qui a les fleurs disposées quatre par quatre.

QUADRIFOLIÉ, ÉE. [adj. de *folium*, feuille]. Qui a quatre feuilles.

QUADRIFOLIOLÉ, ÉE. adj. Qui a quatre folioles.

QUADRIGA. s. m. Bandage pour les cas de fractures des côtes, de la clavicule et du sternum.

QUADRIGÉMINÉ, ÉE. adj. [de *geminus*, double]. Qui est disposé quatre par quatre.

QUADRIHYDRIQUE. adj. Qui contient quatre équivalents d'hydrogène, d'eau.

QUADRIJUGUÉ, ÉE. adj. [de *jugatus*, lié; all. *vierpaarig;* it. *quadrijugato*]. Lié deux par deux. — Qui a quatre parties.

QUADRIJUMEAU. adj. [de *geminus*, double; all. *Vierhugel;* it. *quadrigemini, quadrigemuli*]. Qui est symétriquement par paires dans tous les sens.

QUADRILATÈRE. adj. et s. m. [de *quatuor*, quatre, et *latus*, côté; all. *vierseitig*]. Qui a quatre côtés. — **Z.** Tribu des Décapodes brachyures.

QUADRILOBÉ, ÉE. adj. [de *quadra*, carré, et *lobe;* all. *vierlappig;* angl. *quadrilobate;* it. *quadrilobato*]. Qui a quatre lobes ou divisions.

QUADRILOCULAIRE. adj. [de *quatuor*, quatre, et *loculus*, loge; all. *vierfächerig;* angl. *quadrilocular;* it. *quadridoculare;* esp. *cuadrilocular*]. Qui offre quatre loges.

QUADRIPARTITE. adj. [de *quatuor*, quatre, et *partiri*, partager; all. *viertheilig;* angl. *quadripartite;* it. *quadripartito;* esp. *cuadripartito*]. Qui a quatre divisions ou parties.

QUADRIPENNE. adj. et s. [de *penna*, aile]. Tétraptère. — **Z.** Division des Insectes qui sont dans ce cas.

QUADRIPHYLLE. Faute au lieu de *Tétraphylle.*

QUADRIPROTOXYDÉ, ÉE. adj. Qui contient quatre équivalents d'un protoxyde.

QUADRISILICATE. s. m. Silicate ayant quatre équivalents d'acide pour un de base.

QUADRIVALENCE. s. f. La propriété qu'ont les *Carbonoïdes* dans leur état gazeux de se combiner avec quatre atomes d'hydrogène ou de quelque autre corps simple.

QUADRIVALENT, ENTE. adj. Qui est doué de la *Quadrivalence.*

QUADRIVALVE. adj. [de *valvæ*, les valves; all. *vierklappig;* it. *quadrivalvo;* esp. *cuadrivalvo*]. Qui a quatre valves.

QUADROXALATE. s. m. Oxalate à quatre équivalents d'acide combinés à un seul équivalent de base. — *Q. d'ammoniaque* ($AzH^3.HO.4C^2O^3.7HO$). — *Q. de potasse.* ($KO.4C^2O^3.7HO$). Il se trouve mélangé au bioxalate ou sel d'oseille dans les végétaux.

QUADRUMANE. adj. et s. [*quatuor*, quatre, et *manus*, main; all. *Quadrumane, Vierhänder;* angl. *quadruman;* it. *quadrumane;* esp. *cuadrumano*] (Tyson). Qui a quatre mains. — **Z.** Ordre de Mammifères contenant ceux qui ont le pouce séparé, sinon opposable, aux pieds d'une manière analogue à ce qui est aux mains.

QUADRUPÈDE. s. m. et adj. [de *quatuor*, quatre, et *pes*, pied; τετράποδον; all. *Quadruped, Vierfüssler;* angl. *quadruped;* it. *quadrupedo;* esp. *cuadrupedo*]. Qui a quatre membres, pieds ou pattes servant à la locomotion.

QUAL. s. m. Le frai des Astéries.

QUALÉE. s. f. [*Qualea*, Aubl.]. Genre de Vochysiacées salvertiées de la Guyane.

QUALIER. s. m. La *Qualée.*

QUALIFICATIF, IVE. adj. Qui se rapporte à la qualité des objets.

QUALITÉ. s. f. [*qualitas;* ποιότης; all. *Baschaffenheit;* angl. *quality;* it. *qualità;* esp. *calidad*]. Manière d'être d'un objet; manière d'être permanente, inhérente à la nature de la chose, qui ne pourrait en être séparée sans faire changer la nature de celle-ci. — La supériorité d'un corps dans sa manière d'agir, en le comparant soit à ce qu'il était antérieurement, soit à d'autres corps. — *Q. occultes.* Qualités non saisissables aux sens dont on supposait l'existence dans les objets pour se rendre compte des effets dont on ne pouvait se donner raison par les qualités manifestes ou réelles alors mal déterminées.

QUANTITATIF, IVE. adj. Qui se rapporte à la quantité des corps.

QUANTITÉ. s. f. [*quantitas;* ποσότης; all. *Menge;* angl. *quantity;* it. *quantità;* esp. *cantidad*]. Ce qui des qualités d'une chose se caractérise par le nombre et les grandeurs. — *Q. électrique.* La masse d'électricité qui circule dans un conducteur. L'unité électro-magnétique de quantité est la quantité d'électricité qui traverse en une *seconde* un conducteur parcouru par un courant d'intensité égale à l'unité (un *ampère*); on a donné le nom de *coulomb* à cette unité.

QUAPALIER. s. m. Genre de Tiliacées, de la Guyane, etc.

QUAPOYER. s. m. [*Quapoya*, Aublet]. Genre de Clusiacées en arbres à suc laiteux purgatif, de la Guyane, etc.

QUARANTAINAIRE. adj. Qui concerne les *Quarantaines.*

QUARANTAINE. s. f. [all. *Quarantäne;* angl. *quarantine;* it. *quarantena;* esp. *cuarantena*]. L'ensemble des mesures restrictives prescrites par les autorités sanitaires pour isoler pendant un temps suffisant les personnes et assainir ou désinfecter les marchandises suspectées de pouvoir, en raison de leur provenance, transmettre une maladie contagieuse régnant au pays d'où elles viennent. Ces mesures doivent varier suivant la nature et le mode de propagation des maladies dont il y a lieu de préserver une région déterminée.

QUARANTENAIRE. Faute au lieu de *Quarantainaire*].

QUARTATION. s. f. [de *quartare*, diviser en quatre. all. *Quartiren;* it. *quartazione;* esp. *cuartacion*]. Réduction du quart.

QUARTE. adj. [τεταρταῖος; all. *viertägiges Fieber; Quartanfieber;* angl. *quartan;* it. *febbre quartana;* esp. *cuartana*]. Qui revient tous les quatre jours.

QUARTÉNYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^4H^6O^8$) liquide produit par action de l'amalgame de sodium sur l'acide chlorisocrotonique.

QUARTIER. s. m. — **M. C.** Le *Charbon* symptomatique sur le bœuf.

QUARTINE. s. f. Membrane de l'*Ovule* existant dans quelques Phanérogames entre le nucelle (*tercine*) et l'*ovule* proprement dit ou sac embryonnaire.

QUARTZ. s. m. La silice cristallisée ou cristal de roche (S^2O^4). — *Q. hyalin.* Celui qui est transparent, en prismes hexagonaux.

QUASSATION. s. f. [*quassatio*, secouement; all. *Zerquetschung;* it. *quassazione;* esp. *cuasacion*]. Action de réduire en morceaux les racines et écorces, etc.

QUASSIA. s. m. La *Quassia amara*, L. [all. *Quassie*,

Bitterholz; it. *quassio;* esp. *cuasia*], Rutacée quassiée, amère, apéritive. — *Q. de la Jamaïque.* Le bois de la *Picræna excelzsa*, Lindley, Rutacée quassiée tonique fébrifuge souvent substituée au *Quassia.*

QUASSIÉ, ÉE. Qui tient des *Quassia.* — Tribu des Rutacées des régions tropicales, à feuilles alternes, sans stipules. Arbres ou arbustes à fleurs régulières hermaphrodites ou polygames à réceptacle convexe. Étamines libres en nombre égal à celui des pétales ou double, accompagnées souvent d'une écaille en dedans de la base de leur filet.

QUASSIER. s. m. Comme *Quassia.*

QUASSINE. s. f. [all. *Quassin;* it. *quassina;* esp. *cuassina*]. Principe amer, cristallisable, tonique, dextrogyre fusible à 205° des *Quassia;* toxique pour les petits animaux ($C^{12}H^{12}O^{6}$).

QUASSITE. s. f. (Wiggers). La *Quassine.*

QUATERNAIRE. adj. [all. *geviert*; angl. *quaternary;* it. *quaternario;* esp. *cuaternario*]. Les composés formés par la combinaison de quatre éléments.

QUATERNÉ, ÉE. adj. [all. *vierzählig;* angl. *quarternate;* it. *quaternato;* esp. *cuaternado*]. Qui est disposé quatre par quatre.

QUATRE. s. m. — *Quatre bois* (*sudorifiques*). Le gaïac, le sassafras, la salsepareille et la squine. — *Q. éléments.* Jadis l'air, le feu, l'eau et la terre. — *Q. épices.* s. f. pl. Poudre du fruit du *Myrtus pimenta.* — *Q. fleurs.* s. f. pl. Celles de Mauve, de Pied-de-chat, de Pas-d'âne et de Coquelicot. — *Q. fruits.* s. m. pl. Les Dattes privées de noyau, les Jujubes, les Figues et les Raisins ou les Pruneaux secs. — *Q. humeurs.* Jadis le *sang*, la *bile*, l'*atrabile* et la *pituite* ou *phlegme.* — Ils étaient généralement supposés répandus dans tout le corps par les Hippocratistes et les Galénistes; ils auraient constitué la *santé* par leur juste tempérament la maladie par leur dyscrasie. — *Q. semences.* s. f. pl. Celles d'Anis, de Fenouil, de Cumin et de Carvi.

QUATRIÈME. adj. et s. — *Q. paire* (*de nerfs craniens*). Les Pathétiques ou nerfs des muscles grands obliques de l'œil.

QUÉBRACHAMINE. s. f. Composé cristallin peu connu trouvé avec la *Québrachine.*

QUÉBRACHINE. s. f. ($C^{44}H^{26}Az^{2}O^{6}$). Composé incolore cristallisé, dextrogyre, jaunissant au soleil, tiré du *Quebracho.* — Peu soluble dans l'eau et l'éther. Soluble dans l'alcool et le chloroforme. Fond à 216° en se décomposant.

QUEBRACHO. s. m. — *Q. blanco.* L'écorce de l'*Aspidosperma quebracho*, Schl., Apocynée en arbre, amère, fébrifuge, du Brésil. — *Q. colorado.* Espèce de *Loxopterygium*, Térébinthacée du Brésil dont l'écorce amère est employée comme le *Q. blanco.*

QUEDLINBOURG (Prusse, province de Saxe). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

QUEÏROUN. s. m. Le *Phlœotribus oleæ*, Coléoptère nuisible à l'Olivier. — La larve du *Dacus oleæ*, Meigen, Diptère nuisible aux olives dans lesquels elle vit.

QUENOT. s. m. Le *Mahaleb.*

QUENOUILLETTE. s. f. — **B.** Les *Atractylis*, Synanthérées méditerranéennes à principe volatil vénéneux.

QUERCÉTAMIDE. s. f. Dérivé ammoniacal de la *Quercétine.*

QUERCÉTINE. s. f. ($C^{54}H^{18}O^{24}$). Composé cristallisable, jaune, soluble dans l'alcool tiré du Thé, du Pommier, du Quercitrin, etc.

QUERCÉTIQUE. adj. Qui a rapport à la *Quercétine.* — Nom d'un acide ($C^{30}H^{10}O^{14}$) produit du dédoublement de la *Quercétine.*

QUERCIMÉRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{6}O^{5}.HO$) produit de l'action de la potasse sur l'*Acide quercétique.*

QUERCINE. s. f. [de *Quercus*, chêne; all. *Quercin*]. Matière cristalline, tirée de l'écorce de chêne (Gerber).

QUERCIQUE. ad. Qui concerne la *Quercine*, le *Chêne* (*Quercus*).

QUERCITANNIQUE. adj. L'acide tannique de l'écorce de chêne et du thé noir ($C^{34}H^{16}O^{18}$).

QUERCITARTRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{8}H^{6}O^{12}$) obtenu en chauffant l'acide tartrique avec la *Quercite.*

QUERCITE. s. f. [all. *Quercit, Eichelzucker;* it. *quercita;* esp. *cuercita*]. Sucre retiré du gland de chêne (Braconnot et Dessaigne) ($C^{12}H^{12}O^{10}$).

QUERCITRÉINE. s. f. ($C^{32}H^{15}O^{18}.2HO$). Corps jaune de l'écorce de *Quercitron* (Chevreul), formé aussi par la *Quercitrine* laissée à l'air.

QUERCITRIN. s. f. [all. *Quercitronsäure*] (Chevreul). Glycoside jaune, cristalline du *Quercitron*, du cachou, etc., qui se combine aux bases, se dédouble en *Quercétine* et *Isodulcite.*

QUERCITRINE. s. f. (Preisser). Principe incolore du *Quercitron.*

QUERCITRIQUE. adj. Qui concerne le *Quercitrin.* Le *Quercitrin* considéré comme acide.

QUERCITRON. s. m. Le *Quercus tinctoria*, L., ou *coccinea*, Wang., Cupulifère de la Pensylvanie qui donne le *Quercitrin*, du tannin, etc.

QUERCUS. s. m. Le *Chêne.*

QUÉRIE. s. f. Genre de Caryophyllées.

QUESTION. s. f. — *Q. d'identité.* Celles dans lesquelles on se propose de déterminer : 1° si un individu est bien celui qu'il prétend être, comme lorsqu'un absent reparaît et réclame ses droits de famille; 2° s'il est celui que l'on présume reconnaître et auquel s'adresse une *Q.* judiciaire; 3° si le cadavre ou le squelette soumis à un examen est celui de tel individu présumé victime d'un assassinat, d'un empoisonnement, etc.

QUETSCHE. s. f. Drupe d'une variété du *Prunier* ou du *Pruneautier.*

QUEUE. s. f. [*cauda;* οὐρὰ; all. *Schwanz, Schweif;* angl. *tail;* it. *coda;* esp. *cola, rabo*]. Prolongement plus ou moins étendu qui termine postérieurement le tronc des Vertébrés et dont la longueur est proportionnelle au nombre des vertèbres coccygiennes. Sur les Oiseaux la *Q.* est essentiellement représentée par les douze grandes *rectrices* (quelquefois dix ou vingt) avec leurs *tectrices*, grandes pennes servant généralement à la direction du vol. — Sur les Poissons la *Q.* a pour pièce principale l'*urostyle* ou dernière vertèbre avec sa notocorde, mais que n'atteint pas la moelle épinière. Ce dernier corps vertébral est pourvu d'une espèce à l'autre de deux à huit ou dix pièces disposées en éventail vertical, articulées directement ou indirectement avec les faces supérieures et inférieures. Ce sont les *épiuraux* et les *hypuraux* correspondant aux parties qui sur les autres Vertébrés composent les *arcs neural* et *hématal.* L'extrémité libre de ces os aplatis reste toujours pourvue d'une bordure de cartilage d'ossification. Sur cette extrémités des épiuraux et des hypuraux sont fixés par paires les longs rayons natatoires de *Q.*, en face l'un de l'autre, l'un droit, l'autre gauche. Ils sont mus ensemble ou séparément pour la natation par des muscles insérés de chaque côté sur eux et sur l'urostyle, sur les hypuraux et les épiuraux surtout. — **B.** Le *Pétiole.* — Les *Pédoncules.* — Les *Presles.* — *Q. à l'anglaise.* Opération pour raccourcir la *Q.* des chevaux, et la faire tenir relevée. — *Q. de cheval* ou *de la moelle épinière.* Faisceau des racines des nerfs lombaires et des nerfs sacrés qui termine la moelle épinière au niveau des dernières vertèbres dorsales; ils descendent presque verticalement en un gros filet de faisceaux primitifs avec leur périnèvre pour aller gagner les trous de conjugaison lombaires et sacrés. — *Q. de l'épididyme.* La partie inférieure d'où part le canal déférent. — *Q. de loup.* Les *Mélampyres.* — *Q. de la moelle allongée.* Le bulbe rhachidien. — *Q. de rat.* L'*Equisetum arvense*, L., Équisétacée. — *Q. de renard.* Les *Amarantes*, les *Mélampyres.* — *Q. de souris.* Le *Myosurus minimus*, L., Renonculacée.

QUEUE-FOURCHUE. s. f. Le *Rhynchops nigra*, L., Palmipède laride.

QUEUE-ROUSSE. s. f. La *Sylvia* ou *Erythacus phœnicurus*, Loth., Degland, Passereau ténuirostre insectivore.

QUEZ (Pyrénées Orientales). Source sulfurée sodique (16°,8).

QUIESCENT, ENTE. adj. [de *quies*, repos]. Qui repose.

QUIÉVRECOURT (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

QUIDDITÉ. s. f. [de *quid*, quoi]. L'ensemble des qualités d'une chose déterminant sa nature.

QUILLAI. s. m. Les *Quillaja saponaria*, Mol. et autres,

Rosacées du Brésil, etc., voisines des Spirées dont l'écorce, riche en saponine, est dite *Bois de Panama*.

QUILLAJA. s. m. Comme *Quillai*.

QUINA. s. m. Pour *Quinquina*. — *Q. aromatica* et *Q. blanca*. L'écorce du *Croton eleutheria*, Benn., Euphorbiacée. — *Q. du Brésil*. L'écorce de la *Coutarea speciosa*, Aublet, Rubiacée cinchonée. — *Q. de Cayenne*. Le *Quassia amara*, L. fils. — *Q. do campo*. L'écorce du *Strychnos pseudo-quina*, Strychnée. — *Q. do mato*. Écorce de l'*Exostema cuspidatum*, A. S. H., Rubiacee cinchonée. — *Q. nova*. Écorce du *Portlandia grandiflora*, L., Rubiacée, sans quinine, ni cinchonine. — *Q. de Para*. Celui qui donne la *Paricine*. — *Q.*, *quinquina* ou *china pitaya* ou *pitayo*. Écorce du *Cinchona Condaminea*, Humboldt et Bompland, de la Colombie, jaune ou gris. Donné par le *Cinchona pitayansis*, Wedell, suivant d'autres auteurs; il est riche en quinine et en quinidine, avec odeur de fumée des écorces. — *Q. pitayon* ou *faux pitaya*. Quinquina blanc, fébrifuge, avec peu ou pas de quinine. — *Q.* ou *Quinquina de Serra* ou *de Remijo*. Écorce des *Remijia*, D. C., Rubiacées amères du Brésil.

QUINAMICINE. s. f. ($C^{38}H^{24}Az^{2}O^{4}$). Modification isomérique de la *Quinamine* qui fond à 109°.

QUINAMIDINE. s. f. Modification isomérique de la *Quinamine* qui fond à 93°.

QUINAMINE. s. f. ($C^{38}H^{24}Az^{2}O^{4}$). Alcaloïde trouvé avec les autres alcaloïdes du *Quinquina* dans le *Cinchona succirubra*, cultivé dans l'Inde.

QUINANILIDE. s. f. Dérivé cristallisé de l'action de l'aniline sur l'acide quinique.

QUINAQUINA. s. m. Écorce très amère considérée par La Condamine comme celle du *Myrospermum peruiferum*, De Candolle, Légumineuse cassiée, mais que l'on croit être celle du *Quinquina calisaya*.

QUINATE. s. m. Pour *Kinate*.

QUINCÉ (Maine-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

QUINCHAMALI. s. m. [*Quinchamalium*, Juss.]. Genre de Santalacées vulnéraires du Chili.

QUINCIÉ (Rhône). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

QUINCONCIAL, ALE. adj. Disposé en Quinconce. — Dont les bords indiqués par des points figurant un Quinconce.

QUINÉ, ÉE. adj. [all. *fünfzählig*]. Qui est disposé par cinq sur un même plan d'insertion ou sur un même point.

QUINÉTINE. s. f. [all. *Quinetin*; it. et esp. *quinetina*]. Matière rouge ou violette tirée du sulfate de quinine oxydé.

QUINHYDRONE. s. f. Combinaison en cristaux verts d'*Hydroquinone* et de *Quinone* se formant en mélangeant des solutions de ces deux corps.

QUINICHINE. s. f. Alcaloïde cristallisé dérivé de la *Quinine*.

QUINICINE. s. f. ($C^{40}H^{24}Az^{2}O^{4}$). Isomère de la quinine obtenu en chauffant un sel de quinine ou la *Quinidine*, dextrogyre, jaune, amorphe, fusible à 60°.

QUINIDE. s. f. ($C^{14}H^{10}O^{10}$). L'*Acide quinique* moins une molécule d'eau. Corps cristallisé, amer.

QUINIDINE. s. f. Isomère de la quinine, mais hydraté, efflorescent, très amer, fluorescent. La *Q.* existe dans le quinquina avec la quinine. — Son chlorhydrate est fébrifuge, mais moins que les sels de quinine.

QUINIER. s. m. L'arbre qui fournit le *Quinquina*.

QUINIMÉTRIE. s. f. L'ensemble des procédés pour les dosages des quantités de quinine contenues dans les écorces de *Quinquina*.

QUININE. s. f. [all. *Chinin, Quinin*; angl. *quina, quinia*; it. *chinina, chinino*; esp. *quinina*]. Alcaloïde (Pelletier et Caventou) tiré des écorces de *Quinquina* ($C^{40}H^{24}O^{4}Az^{2}$) associé à la cinchonine, etc. Lævogyre, cristallise en prismes, fusible en résine, non volatile, très amère; presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles; ramenant au bleu le tournesol rougi par un acide. Neutralise les acides, et forme alors des sels cristallisés. Traitée par le chlore, puis par l'ammoniaque, elle donne une liqueur d'un vert émeraude, qui devient bleu céleste quand on ajoute avec précaution de l'acide chlorhydrique étendu d'eau et jusqu'à saturation exacte. On l'obtient en faisant bouillir convenablement l'écorce de quinquina jaune (réduite en poudre grossière) dans de l'eau chargée d'acide sulfurique ou chlorhydrique, passant, et décomposant la liqueur par un extrait de chaux éteinte; fébrifuge antipériodique le plus efficace connu à la dose de quelques centigrammes à un gramme ou plus. — *Q. créole*. L'écorce tonique du *Phyllanthus Nuriri*, L., Euphorbiacée des Indes.

QUINIQUE. adj. Qui concerne le *Quinquina*, la *Quinine*, qui en fournit. — Ce qui est produit par l'usage de la quinine. — Nom d'un acide ($C^{14}H^{12}O^{12}$) qui est à l'état de sel de quinine et de cinchonine dans les écorces de quinquina, les grains de café, etc. Cristallisé, incolore, fusible à 162°, très soluble dans l'eau.

QUINITE. s. f. Mélange de cyanoferrure de sodium et de salicine.

QUINISME. s. m. Bourdonnement d'oreilles, etc., produits par l'usage de la *Quinine* et de ses sels à haute dose, avec ou sans gastralgie; sans danger.

QUINIUM. s. m. Extrait de *Quinquina* contenant tous les principes actifs de l'écorce en des proportions que le médecin ne peut déterminer.

QUINIZARINE. s. f. ($C^{28}H^{8}O^{8}$). Dérivé de l'*Hidroquinone*. Corps cristallisé jaune rouge à solution éthérée fluorescente.

QUINOA. s. m. Le *Chenopodium quinoa*, L., Chénopodée alimentaire du Pérou.

QUINOGÈNE. adj. et s. Qui donne de la *Quinine*, ou ses composés.

QUINOÏDE. adj. et s. Qui ressemble au *Quina*. — Mélange de berbérine et d'oxyacanthine. — L'extrait d'épine. — Épine-vinette.

QUINOÏDINE. s. f. [it. *chinoidina*]. Substance résinoïde, brune, amère, fluorescente des *Quinquinas* altérés (Sertuerner). — *Q. animale* (Bence-Jones et Dupré). Substance fluorescente des tissus des animaux, qui se comporte comme un alcaloïde, et qui offre des réactions chimiques de la quinine.

QUINOLÉINE. s. f. ($C^{18}H^{7}Az$). La *Chilonine*, isomère du *Leucol*, obtenu en chauffant la quinine, la cinchonine, etc., avec la potasse. Acre, amère, peu soluble dans l'eau.

QUINOLINE. s. f. Isomère de la *Quinine*; obtenue par distillation du coaltar.

QUINOLIQUE. adj. Qui concerne la *Quinoline*. — Nom d'un acide ($C^{18}H^{6}Az^{2}O^{8}$) produit de l'ébullition de la cinchonine dans l'acide azotique.

QUINOLOGIE. s. f. [de *quina*, et λόγος, discours; esp. *quinologia*]. Description des *Quinquinas*.

QUINON. s. m. Pour *Chinone*.

QUINONAMIDE. s. f. ($C^{12}H^{4}O^{4}$). Composé vert foncé dérivé de la *Quinone* tenue dans un courant d'ammoniaque.

QUINONE. s. f. Comme *Chinone*. — La *Q.* est considérée comme le premier terme d'une série de composés jouissant de propriétés qui permettent de les assimiler à des *Phénols*. Les *Q.* peuvent être considérées comme autant de dérivés des hydrocarbures dus au remplacement de deux atomes d'hydrogène par deux atomes d'oxygène.

QUINOPICRIQUE. adj. et s. Mélange de *Quinine* et d'acide picrique.

QUINOTANNIQUE. adj. Le *Tannin du quinquina* combiné avec la quinine et la cinchonine dans les *Quinquinas* ($C^{52}H^{22}O^{28}$).

QUINOTINE. s. f. Comme *Quinidine*.

QUINOVA. s. m. Comme *Quinanova*.

QUINOVATANNIQUE. adj. L'acide tannique ($C^{28}H^{18}O^{16}$) du *Quina-nova*.

QUINOVATE. s. m. Pour *Kinovate*.

QUINOVATINE. s. f. L'*Aricine*.

QUINOVATIQUE. adj. Extrait amer, amorphe, blanc, etc., du *Quina-nova* et des vrais *Quinquinas*.

QUINOVINE. s. f. L'*Aricine*.

QUINOVIQUE. adj. Produit acide ($C^{48}H^{38}O^{4}$) du dédoublement de l'*Acide quinovatique* cristallin, blanc, sans saveur.

QUINOYLE. s. m. La *Chinone*.

QUINQUANGULÉ, ÉE. adj. [de *quinque*, cinq, et *angulus*, angle]. Qui a cinq angle, cinq pointes.

QUINQUÉDENTÉ, ÉE. adj. [de *dens*, dent]. Qui a cinq dentelures, dents ou divisions.

QUINQUÉDIGITÉ, ÉE. adj. [de *digitus*, doigt]. Qui a cinq doigts. — Qui a cinq feuilles ou folioles.

QUINQUÉFIDE. adj. [de *findere*, fendre]. Qui a cinq fentes. — Qui est fendu en cinq.

QUINQUÉFOLIÉ, ÉE. adj. [de *folium*, feuille]. Qui a cinq feuilles, lobes ou divisions.

QUINQUÉJUGUÉ, ÉE. adj. Qui a des feuilles à cinq paires de folioles.

QUINQUÉNERVÉ, ÉE. [de *nervus*, nervure]. Qui a cinq nervures.

QUINQUÉLOBÉ, ÉE. adj. Qui a cinq lobes, cinq divisions.

QUINQUÉLOCULAIRE. adj. [de *loculus*, loge]. Qui a cinq loges, cinq cavités.

QUINQUÉPARTITE. adj. [de *partitus*, divisé]. Qui est divisé en cinq ou par cinq.

QUINQUÉSÉRIÉ, ÉE. adj. de *series*, série]. Qui est disposé sur cinq rangs ou séries.

QUINQUÉVALVE. adj. [de *valvæ*, valves]. Qui s'ouvre en cinq valves.

QUINQUINA. s. m. [all. *China, Chinarinde;* angl. *bark, peruvian bark;* it. *china-china;* esp. *quina cascarilla*]. Appellation par la Condamine (du mot des Indiens du Pérou, *quinaquina*, écorce par excellence), du genre *Cinchona* de Linné, du nom du comte de Chinchon, vice-roi du Pérou). Ce sont des Rubiacées cinchonées des Andes, arbres et arbrisseaux à feuilles opposées, corolle supère, tubulée, quinquéfide, cinq étamines sur le tube de la corolle. Fruit capsulaire. Écorces amères, toniques, fébrifuges, contenant du quinate acide de *quinine* et du quinate acide de *cinchonine* (ce dernier existe seul dans certains *Q. gris*, et il est accompagné de *cinchovatine* dans le *Q. blanc*). Il s'y trouve en outre de la *quinidine* et de la *cinchonidine* à un état de combinaison encore inconnu, et du quinate de chaux. Ces alcaloïdes sont combinés aussi avec le tannin. Ce sont les couches cellulaires du liber qui les renferment. La quinine y abonde d'autant plus que ces couches sont plus minces; tandis que, lorsqu'elles sont très épaisses entre les fibres, elles sont plutôt riches en cinchonine. La cassure de l'écorce peut y montrer la distribution des fibres. Leur présence dans toute l'épaisseur indique la richesse en quinine; elle se caractérise par une *cassure fibreuse* ou à surface hérissée partout de petites pointes. Si ces pointes se prolongent en filaments plus longs, inégaux, on a la *cassure filandreuse*, indiquant moins de richesse que la première. — *Q. d'Afrique.* Les *Swieténies.* — *Q. d'Arica.* Écorce du *Cinchona pubescens*, Wahl., faux *Q.* avec de l'aricine. — *Q. aromatique.* La *Cascarille.* — *Q. blancs.* Ils se distinguent par un épiderme naturellement blanc, uni. Ils contiennent peu ou pas de quinine, un peu de cinchonine ou de la *cinchovatine*, peu fébrifuges, non médicinaux. Les espèces sont : 1° *gris de Loxa cendré* [*china Jaën*, de Bergen; all. *blasse China;* angl. *ash bark*]; 2° *gris pâle* ancien; 3° *blanc de Loxa;* 4° *blanc fibreux de Jaën*, tous fournis par le *Cinchona ovata*, de Ruiz et Pavon; 5° *de Cuzco;* 6° *d'Arica*, tous deux produits par le *Cinchona pubescens*, Vahl., ou par le *C. cordifolia*, Mutis, ainsi que les deux suivants : 7° *de Carthagène jaune pâle* [angl. *hard Carthagena bark*]; 8° *Carthagène jaune orangé* ou de *Maracaïbo;* 9° *pitayon* ou *faux pitaya.* — *Q. calisaya.* Les écorces du *Cinchona calisaya*, Weddel, les plus estimées de toutes. Ce *Q. jaune* est en écorces plus épaisses et moins roulées que les *Q. gris.* La couleur des couches corticales est jaunâtre, de saveur amère, peu astringente. Quand le battage n'a pas enlevé l'épiderme, il est couvert de Lichens. — *Q. de culture.* Les *Cinchona succirubra*, Pavon, et autres, transportés et cultivés à Ceylan, à Java, etc., par les Anglais et les Hollandais. La récolte se fait en opérant une incision horizontale sur un point élevé d'un arbre de huit ans. De là on enlève des bandes longitudinales comprenant la moitié de l'épaisseur de l'écorce. On applique de la mousse sur les parties décortiquées; en moins de deux ans, une écorce plus épaisse et plus riche en quinine que la première s'est reformée. On enlève cette écorce et on peut recommencer plusieurs fois l'opération. — *Q. de Cumanu* ou *Camanu.* L'écorce d'*Angusture vraie* ou *Galipea Cusparia*, De Candolle, Rutacée. — *Q. de curubita.* Le *Solanum pseudo-quina*, A. Saint-Hilaire, Solanée arborescente amère, dite fébrifuge, du Brésil. — *Q. d'Europe.* La *Gentiane.* Le *Frêne.* — *Q. faux.* Écorces produites par des arbres étrangers au genre *Cinchona* (*Cascarilla, Exostemma, Portlandia, Condaminea*, etc). On n'y trouve ni quinine ni cinchonine, et ils n'ont pas les qualités médicinales des *Q.* A l'état sec, les *faux Q.* se distinguent par la dureté et la persistance constante de la partie cellulaire extérieure de leurs écorces, par la nature très ligneuse de leur liber. — *Q. français.* Produit médicinal (Lémery) composé avec le tan, etc. — *Q. gris.* Écorces des jeunes branches du *Cinchona officinalis*, L. et dit-on de plusieurs espèces de *Cinchona* devenant plus tard *jaunes* ou *rouges.* Caractérisés par des écorces roulées, médiocrement fibreuses, plus astringentes qu'amères, contenant surtout de la cinchonine et peu ou pas de quinine. — *Q. gris de Lima* ou *de Huanuco* [all. *graue China, China Huanuco;* angl. *silver bark, grey bark*], qui comprend les espèces suivantes : 1° *gris brun* (*cascarilla peruviana*); 2° *gris ordinaire*, tous deux fournis par le *Cinchona micrantha*, Ruiz et Pavon; 3° *Lima gris blanc*, très actif en médecine (probablement du *C. purpurea*, Ruiz et Pavon); 4° *Lima*, fourni par le *C. glandulifera*, Ruiz et Pavon); 5° *Lima gris rouge*, de Jaën ou de Loxa. — *Q. de la Guyane, d'angusture* ou *de Virginie.* L'*Angusture vraie* des anciens. — *Q. de la Guyane française* ou *Écorce fébrifuge de Cayenne.* Le *Q. de la Nouvelle-Carthagène.* — *Q. Huamilies* ou *Guamilies* (à tort *Q. Havane*) [all. *braune China, Huamilies China;* angl. *rusty bark*] : 1° *gris terne* (*C. hirsuta*, Ruiz et Pavon); 2° *mince rougeâtre* (probablement du *C. purpurea*, Ruiz et Pavon); 3° *blanc verruqueux*, actif thérapeutiquement, d'origine inconnue; 4° *ferrugineux* (*C. micrantha*, Ruiz et Pavon); 5° *jaune de Cuença* (*C. ovalifolia*, Humb. et Bonpl.). *Q. de l'île Maurice.* L'écorce de la *Mussænda Landia*, Lamarck, Rubiacée astringente. — *Q. des Indes orientales.* La *Cedrela febrifuga*, Bl., Méliacée cédrélacée, amère, fébrifuge des Indes. — *Q. de la Jamaïque* ou *caraïbe.* Écorce de l'*Exostemma caribæum*, Rœmer et Schultze, Rubiacée amère; c'est un faux. *Q.* — *Q. jaunes.* D'une texture très fibreuse, d'une amertume forte et dégagée d'astringence. Leur poudre est jaune fauve ou orangée. Ce sont des plus employés : 1° *jaune du roi d'Espagne* (*cascarilla amarilla del Rey*, Laubert); 2° *calisaya* ou *jaune royal* [*china regia*, de Bergen; all. *Kœnigs-China*, angl. *yellow bark*] : tous deux sont fournis par le *Cinchona calisaya*, Weddell, très actif en thérapeutique; 3° *jaune orangé*, *Q.-cannelle* ou *calisaya léger* (*cascarilla claro-amarilla*, de Laubert, venant du *C. micrantha*, Ruiz et Pavon), très actif thérapeutiquement; 4° *pitaya* ou *de la Colombie* ou *d'Antiochia* (*cascarilla parecida á la calisaya*, Laubert), très actif aussi; 5° *de Colombie ligneux* [angl. *woody Carthagena bark*] : ces deux derniers sont fournis par le *C. Condaminea*, Humb. et Bonpl. : 6° *orangé*, de Mutis, ou *Carthagène spongieux* (*new spurious yellow bark*, de Pereira), venant du *C. lancifolia*, Mutis. — *Q. de Loxa* [all. *Loxa-China, Kronchina;* angl. *crown-bark*], qui sont : 1° le *gris compact* (*Cinchona Condaminea*, Humb. et Bonpl.); 2° le *brun compact* [all. *dunkele China*], ou *Jaën*, province du Pérou (*china pseudo-Loxa*, de Bergen); 3° le *rouge marron* ou *calisaya léger*, fourni par le *C. scrobiculata*, Humb. et Bonpl., comme le précédent; 4° *rouge fibreux du roi d'Espagne* (*quina estoposa*, de Pavon), d'origine encore indéterminée; 5° le *gris jaune fibreux* (*Cinchona macrocarpa*, Pavon. — *Q. de la Nouvelle-Carthagène* ou *Faux calisaya.* Écorce du *Portlandia hexandra*, Jacquin. — *Q. nova.* Comme *Quina nova.* — *Q. des pauvres.* L'*Arnica.* — *Q. pitaya* ou *pitayo.* Le *Quina pitaya.* — *Q. Piton, de la Marine, Sainte-Lucie*, etc. Faux *Q.*, écorce de l'*Exostemma floribundum*, Rœmer et Schultze, Rubiacée amère. — *Q. de Remijo.* Le *Quina de Serra.* — *Q. rouge.* Écorces rougeâtres des *Cinchona succirubra*, Pavon, et autres suivant quelques autres. Très amers et astringents; leur poudre est rouge, de teinte plus ou moins vive. Ils contiennent à la fois de la quinine et de la cinchonine. Les espèces sont : 1° le *rouge*, blanchissant à l'air : on ne sait quel *Cinchona* le fournit; 2° *rouge de Lima*, très actif en médecine; 3° *rouge vrai non verruqueux* (*cascarilla roja verdadera*), très actif thérapeutiquement; 4° *rouge officinal;*

5° *rouge vrai verruqueux*, très actif aussi. Ces quatre derniers ont été indiqués comme fournis par le *C. nitida*, Ruiz et Pavon. On pense que le *Cinchona succirubra* fournit les quatre suivants : 6° *rouge orangé verruqueux;* 7° *rouge pâle à surface blanche;* 8° *rouge brun de Carthagène;* 9° *rouge de Carthagène.* — *Q. vrais.* Les *Q. gris, jaunes, rouges* et *blancs*, pourvus de quinine et de cinchonine. — *Q. du Sénégal.* L'écorce amère, dite fébrifuge, du *Khaya senegalensis*, A. J., ou *Caïl-cedra*, Méliacée cédrélacée de la Sénégambie. — *Q. de la Virginie.* L'écorce amère, tonique, fébrifuge, des *Magnolia glauca*, Michaux, et autres Magnoliacées.

QUINTA-DO-TOMAZINI (Portugal, province d'Estramadure). Source ferrugineuse sulfatée.

QUINTANE. adj. f. [de *quintus*, cinquième; πεμπταῖος; all. *Quintanfieber;* angl. *quintan;* it. et esp. *quintana*]. — **M. C.** La fièvre dont les accès ne reviennent que tous les cinq jours inclusivement.

QUINTE. s. f. — **M. C.** La toux répétée jusqu'à cinq fois ou plus, ce qui constitue un *accès de toux.*

QUINTEFEUILLE. s. f. La *Potentilla reptans*, L. [all. *Funffingerkraut;* angl. *cinque-foil*; it. *cinquefoglio;* esp. *quinquefolio*], Rosacée astringente.

QUINTESSENCE. s. f. [de *quintus*, cinquième, et *essenti*, essence; all. *Quintessenz;* it. *quintessenza*; esp. *quintaesencia*]. L'alcool chargé des principes de substances médicamenteuses. — Les essences les plus volatiles des Phanérogames.

QUINTEUX, EUSE. adj. [all. *rappelköpfig;* angl. *fanciful;* it. *capricioso, fantastico;* esp. *rijoso*]. Qui a lieu par *quintes*, par accès rapprochés. — Qui se meut et s'agite irrégulièrement à la moindre impression.

QUINTINE. s. f. Le *Sac embryonnaire* (de Mirbel).

QUINTISULFURE. s. m. Sulfure à cinq équivalents de soufre.

QUINTO (Espagne, province de Saragosse). Source sulfatée calcique (17° à 22°).

QUISQUALIDE. s. f. [*Quisqualis*, Rumph.]. Genre de Combrétacées fébrifuges de l'Inde, etc.

QUIVITIE. s. f. [*Quivitia*, Commerson]. Genre de Méliacées antipsoriques de l'île Maurice.

QUOTIDIEN, IENNE. adj. [*quotidianus*, de *quotus*, chaque, et *dies*, jours; καθημερινός; all. *täglich;* angl. *quotidian;* it. *quotidiano;* esp. *cuotidiaao*]. Qui survient tous les jours.

R

R et *r* = Ρ et ρ grecs, ῥ = RH.

Tout mot commençant par un ῥ (*r*) qui en grec entre dans la composition de quelque autre, double celui-ci d'un ῥ, sans que du suffixe tombe l'*esprit rude* remplacé par notre *h*.

R. Abréviation de *Prenez* (*Recipe*).

R. — **C.** Notation de *métal* en général, sans indication de sa nature et considéré dans un sel comme *radical* d'un oxyde à un ou plusieurs équivalents d'oxygène.

RAASCH. s. m. Le *Malaptérure électrique.*

RAB. s. m. Le Corbeau, *Corvus corax*, L., Passereau plénirostre.

RABA. s. f. La *Rave* (*Brassica rapa*, L.).

RABADIAN. s. m. Le *Pinson.*

RABAILLET. s. m. La Cresserelle, *Falco tinnunculus*, L., rapace diurne.

RABANA. s. f. La *Moutarde.*

RABANE. s. f. Fibres, filaments et étoffe tirés du *Rafia.*

RABANEL. s. m. Le *Senevé.*

RABBI (Autriche). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

RABDOÏDE. Faute au lieu de *Rhabdoïde.*

RABÉ. s. m. Le Raifort, *Raphanus sativus*, L., Crucifère.

RABEL. Pharmacien français du commencement du XVIIe siècle, dont le nom est resté à une limonade sulfurique.

RABETTE. s. f. Le *Chou-rave;* son huile. — La *Navette, Brassica napus oleifera*, crucifère.

RABIDOUILLE. s. f. La *Grosse rave.* — La *Brassica rapa esculenta*, Lamk., Crucifère.

RABIÉIQUE. adj. [de *rabies*, rage; it. *rabbico;* esp. *rabifico*]. Qui concerne la *Rage*, l'animal enragé.

RABIEN, IENNE. adj. Qui se rapproche de la *rage.* — Pour *Rabiéique.*

RABIFIQUE. adj. [de *rabies*, rage, et *facere*, faire]. Qui donne la *Rage.*

RABIFORME. adj. [de *rabies*, rage, et *forma*, forme]. Qui ressemble à la *Rage*, à ses symptômes.

RABIOLLE et **RABIOULE.** s. m. Le *Turneps.* — Le *Chou-rave.*

RABIQUE. adj. Pour *Rabiéique.*

RABLE. s. m. [all. *Rückenstuck;* angl. *back;* it. *lombo;* esp. *lomo*]. — L'*Aloyau.* — Les régions lombaire et sacrée supérieure des Rongeurs, etc. Le *R.* est formé surtout par les muscles sacro-lombaire, long dorsal et transversaire épineux.

RABOT. s. m. — **M. C.** Sorte d'*Odontothripteur.*

RABOTEUSE. s. f. — **Z.** La *Pastenague.*

RABOTEUX, EUSE. adj. et s. Qui heurte. — Qui a des rugosités, des inégalités. — Rugueux. — **Z.** Le *Cottus scaber*, Acanthoptérygien marin.

RABOUILLÈRE. s. f. Le terrier où la lapine fait ses petits.

RACAHOUT. s. m. — *R. des Arabes.* Analeptique aux salep, cacao, glands doux, fécule de pomme de terre, farine de riz, sucre et vanille.

RACANETTE. s. f. La *Poule d'eau.* — Par confusion, la *Sarcelle.*

RACARIER. s. m. La *Racaria sylvatica*, Aublet., Sapindacée de la Guyane.

RACCOURCISSEMENT. s. m. — **M. C.** Les effets sur les organes allongés de ce qui amène le *rétrécissement* des organes tubuleux ou conduits. L'arrivée accidentelle ou pathologique d'un organe allongé à un degré de longueur moindre que celui qui est normal par contraction, atrophie, diminution de masse de cause morbide quelconque. — Le résultat même de la diminution de longueur. — *R. des ligaments ronds.* L'*Utéro-inguinorrhaphie.*

RACE. s. f. [*genus;* γένος; all. *Race, Stamm, Geschlecht;* angl. *race, breed;* it. *razza;* esp. *raza*]. Toute collection d'individus de *même espèce* qui présentent un ensemble de différences de même sorte que dans la variété, mais plus prononcées, et surtout qui, une fois produites, se perpétuent par la génération en se conservant alors même que la reproduction a lieu dans des contrées différentes, etc.

RACÉMATE. s. m. Sel formé par l'*Acide racémique.*

RACÈME. s. f. [*racema*, grappe]. La disposition des fleurs en *grappe.*

RACÉMEUX, EUSE. adj. Qui a la forme d'une grappe, qui a rapport aux grappes, aux *Racèmes.*

RACÉMIFORME. adj. [de *racemus*, grappe, et *forma*, forme]. Comme *Racémeux.* — En forme de grappe.

RACÉMIQUE. adj. Comme *Racémeux.* — Nom d'un acide ($C^8H^4O^{10}HO^2 + HO$) isomère avec l'acide tartrique, mais contient 1 équivalent d'eau de plus.

RACÉMOCARBONIQUE. adj. Nom d'un acide cristallisable produit de l'action de l'amalgame de sodium sur l'acide oxalique qui se dédouble à 160° en acide carbonique et en *Acide racémique.*

RACHE. s. f. [de *radere*, gratter]. — **B.** La *Cuscute.* — **M. C.** Les diverses maladies éruptives de la tête. — L'impétigo du cuir chevelu. — La teigne.

RACHIS et ses dérivés. Faute au lieu de *Rhachis*, etc.

RACINE. s. f. [*radix;* ῥίζα; all. *Wurzel;* angl. *root;* it. *radice;* esp. *raiz*]. Portion inférieure d'un végétal ordinairement plongée dans la terre, qui s'allonge en sencontraire de la tige, à compter du *Collet.* — *R. de benoîtes* Le rhizome de la *Benoîte.* — *R. blanche.* Le *Panais cultivé.* — *R. du Brésil.* L'*Ipécacuanha.* — *R. de Carnauba.*

Les *R.* diurétiques de la *Corypha cerifera*, Arruda, Palmier du Brésil. — *R. des cheveux, des poils, des plumes, du follicule.* D'un écrit à l'autre est dit pour le fond du follicule, le follicule avec la base du poil ; la partie incluse dans le follicule pileux sous-cutané du poil arraché avec l'épithélium qu'elle entraîne ; le bouton seul du poil. — *R. des corps caverneux* ou *du pénis.* Portion conoïde de chaque corps caverneux adhérente à la face antéro-inférieure des branches ischio-pubienne et contournant l'urèthre pour s'accoler en un seul corps cloisonné sur la ligne médiane pubienne. — *R. de costus.* Racine de l'*Auklandia costus*, Falconer (1840) ; *Haplotaxis lappa*, Decaisne (1844). *Haplotaxis* [de ἁπλόος, simple, et τάξις, série], Synanthérée carduacée de Cachemire. Elle y a été observée par Jacquemont en 1831, par Falconer un peu après. La racine est appelée *koot* dans le pays. En Chine, on l'emploie comme stimulant et carminatif, comme aphrodisiaque, vermifuge, et pour préserver la laine des larves d'Insectes. Elle nous vient par l'Arabie, en tronçons irréguliers de la grosseur du pouce, gris à l'extérieur, spongieux intérieurement, et remplis d'une matière rougeâtre qui paraît résineuse. Son odeur est agréable, analogue à celle de l'iris ; sa saveur est amère, un peu âcre. — *R. des dents.* Partie de la dent qui se développe et reste enfoncée dans le follicule et dans l'alvéole. — *R. pour les dents.* Le *Pyrèthre.* — *R. de Drake.* Le *Drake.* — *R. de fèdegosse.* Celle de la *Cassia occidentalis*, L., Cassiée du Brésil. — *R. de Florence.* Le rhizome de l'*Iris de Florence.* — *R. de gentiane blanche.* La *R.* purgative du *Laserpitium latifolium*, L., Ombellifère d'Europe. — *R. grise des nerfs optiques.* Lame grise de la jonction des nerfs optiques ou *plancher antérieur du troisième ventricule* (Cruveilhier), qui s'étend du bec du corps calleux et du quadrilatère perforé au chiasma. — *R. de Guinée.* Celle de la *Petiveria alliacea*, L., Phytolaccacée des Antilles dite abortive. — *R. jaune.* La *Carotte.* — Le *Chynlen.* — *R. de Jean Lopez. R.* qui provient d'un arbre des Indes orientales encore inconnu. — *R. de Mangouste, de Mungo* ou *d'or.* Le *Chynlen.* — *R. des membres.* La partie épaisse par laquelle ils se continuent avec les côtés et la portion inférieure ou postérieure du tronc. — *R. de Mungos.* Celle de l'*Ophiorrhiza mungos*, L., Rubiacée. — *R. des nerfs.* Points par lesquels les nerfs se détachent des centres nerveux. — *R. d'or.* Celles de l'*Ipécacuanha officinal.* — *R. de perte.* Le *Tussilage.* — *R. de pipi.* Celle de la *Petiveria tetrandra*, Gomez, Phytolaccacée du Brésil dite sudorifique. — *R., hile* ou *pédicule du poumon.* Vers le milieu de la face interne concave de chaque poumon, moulée sur le cœur, la masse d'une courte étendue formée par l'ensemble des divisions bronchiques, vasculaires et nerveuses qui pénètrent dans le parenchyme, seul point de l'organe que ne tapisse pas la plèvre. — *R. de safran.* Le *Curcuma.* — *R. salivaire.* La *Camomille.* — Le *Pyrèthre.* — *R. de serpent.* Celles de *Mungos* et de *Polygala.* — *R. d'une tumeur.* Prolongements que son tissu semble envoyer ou envoit dans les parties voisines.

RACINIER. s. m. L'*Agaricus radicosus*, Hyménomycète vénéneux.

RACK. s. m. Eau-de-vie obtenue du grain de riz, de la fermentation de sa fécule.

RACLAGE. s. m. — **M. C.** Procédé de traitement des dermatoses épithéliales, etc., à l'aide d'un grattoir qui enlève les croûtes, etc., l'épiderme jusqu'aux parties saines du derme. — L'ablation par frottement, du pus, etc., dans les pansements, du périoste durant quelques opérations. — L'*Abrasion.* — Mode de traitement des abcès froids d'origine tuberculeuse consistant à râcler et gratter leur face interne avec des curettes appropriées, et application consécutive de drains. Elle a pour but de faire que la face interne de l'abcès, infiltrée de tubercules, etc., se trouve remplacée par une surface saine de tissu cellulaire saignant susceptible de se réunir par première intention lorsque ses deux faces sont mises en contact.

RACLE. s. m. Le *Cenchrus echinatus*, L., Graminée.

RACLEMENT. s. m. — **M. C.** Comme *Raclage.*

RACLURE. s. f. — **M. C.** Le produit du *Raclage.*

RACORNISSEMENT. s. m. La diminution de volume avec durcissement et changements de couleurs dus à l'expulsion par la chaleur, de l'eau et autres principes volatils d'une partie molle.

RACOUBÉE. s. f. [*Racoubea*, Aubl.]. Genre de Bixacées de l'Amérique du Sud, etc.

RADESYGE. s. f. [en danois, *rada*, mauvais, et *syge*, maladie]. Accident tertiaire de la syphilis.

RADIAIRE. adj. Comme *Radial* et *Rayonnant.*

RADIAIRE. s. m. [de *radius*, rayon ; all. *Strahlenthier* ; esp. *radiaro*]. Invertébrés dont les organes internes et externes offrent une disposition rayonnée autour d'un axe fictif.

RADIAIRE. s. f. La *Sanicle femelle.* — L'*Astrantia major* L., Ombellifère.

RADIAL, ALE. adj. et s. [it. *radiale*]. Qui a rapport au radius, aux rayons ; qui est rayonnant. — Le *Radius* même. — *R. antérieur.* L'*Epitrochlo-métacarpien*, Ch., muscle qui s'étend du bord du condyle interne de l'humérus à la base du second os du métacarpe. — *R.* (*Court*) *externe.* L'*Epicondylo-sus-métacarpien*, Ch., muscle qui s'étend du ligament annulaire du radius et du condyle externe de l'humérus à la base du troisième os du métacarpe. — *R.* (*Long*) *externe.* L'*Huméro-sus-métacarpien*, Ch., muscle qui s'étend du condyle externe et du bord externe de l'humérus à la base du second os du métacarpe.

RADIANT, ANTE. adj. Disposé en rayons.

RADIATIFORME. adj. [all. *Strahlenförmig*]. Qui va en augmentant de longueur du centre vers la circonférence.

RADIATION. s. f. [de *radius*, rayon ; all. *Strahlenwerfen* ; angl. *eradiation, irradiation* ; it. *radiazone* ; esp. *irradiacion*]. L'action de la lumière et de la chaleur en raison de la propagation rectiligne de leurs *ondes* à partir d'un point ou foyer. — *R. calorifique.* La propagation de la chaleur à la façon de la lumière, lorsque la source calorifique et le corps que l'on soumet à son action sont à distance au lieu d'être contigus. Les lois du rayonnement font ici que : 1° l'intensité de la chaleur varie en raison inverse du carré de la résistance ; 2° la réflexion et la réfraction de la lumière se font conformément aux lois qui régissent celles de la lumière ; 3° en passant à travers les corps, la chaleur rayonnante est absorbée dans une proportion variant avec les propriétés de ceux-ci ; 4° les *R. calorifiques*, suivant leur origine, ont des indices de réfraction différents. La *R. calorifique* est distincte de la *R. lumineuse* : la température, plus élevée dans la bande rouge du spectre que dans la couleur violette, l'est, au-delà du rouge, de plusieurs degrés, là où il n'y a plus de lumière. Les rayons calorifiques peuvent être polarisés dans des conditions analogues à celles de la polarisation de la lumière. — Les *R.* obscures calorifiques sont décuples des lumineuses dans les sources de lumière artificielle. Elles sont complètement absorbées par les milieux de l'œil. La cornée en absorbe les deux tiers ; l'humeur aqueuse en absorbe aussi, le cristallin et l'humeur vitrée absorbent le dernier dixième, et ne laissent parvenir à la rétine que les rayons lumineux. Les milieux de l'œil partagent avec l'eau cette propriété et la doivent à leur eau de constitution (Janssen). — *R. phosphorogénique.* La propriété acquise par certains corps sous l'influence de *R.* solaires de rester lumineux, photogéniques. C'est ainsi que deviennent lumineux les sulfures de baryum, de calcium, etc., si on les place dans la lumière bleue du spectre solaire, tandis que devenus phosphorescents de la sorte, ils cessent de l'être dans la lumière rouge. — *R. solaires* ou *de la lumière solaire.* Elle a sur les corps vivants une influence des plus marquées parmi toutes celles auxquelles ils sont soumis dans les milieux où ils vivent. Elle produit : 1° la sensation de lumière sur la rétine spécialement (*R. lumineuse*) ; 2° la sensation de chaleur, en impressionnant les nerfs de sensibilité tactile ou générale (*R. calorifique*) ; 3° des changements dans l'état physique de certains corps qui acquièrent la propriété de devenir eux-mêmes lumineux sous l'influence des rayons solaires (*R. phosphorogénique*) ; 4° des modifications profondes dans la constitution chimique de beaucoup de corps bruts et dans les actions de rénovation moléculaire nutritive des êtres organisés (*R. chimique*). C'est dans le violet qu'elle a son maximum à ce dernier point de vue, et même au delà du violet ; là où il n'y a

plus de lumière, elle noircit les sels d'argent, etc., aussi vite que dans le violet. Les *R. chimiques* peuvent être concentrées par une lentille, polarisées comme la lumière après deux réflexions successives sous une incidence de 35°. Les *R. lumineuses* et *chimiques* interviennent plus efficacement que la *R. calorifique* dans l'action de la chlorophylle des plantes sur l'acide carbonique. Toutes les espèces de *R. solaires* participent à l'influence qu'a la lumière sur l'absorption, les sécrétions et sur la direction de la tige des plantes; la *R. lumineuse* agit seule sur les mouvements des feuilles, sauf les cas de températures extrêmes. Les *R. lumineuse* et *chimique* exercent une action évidente sur les phénomènes d'assimilation et de désassimilation des parties du corps des animaux qu'elles atteignent; de là leur influence sur l'accroissement d'une part et sur la respiration d'autre part. Les *R. calorifiques* de la lumière solaire influent immédiatement sur tous les actes moléculaires de la nutrition comme sur toute espèce d'actes chimiques, et par suite influent sur toute l'existence des êtres vivants. L'influence la plus grande des *R. calorifiques* provient de la chaleur solaire et non de la température moyenne du lieu.

RADICAL, ALE. adj. et s. [*radicalis; it. radicale;* esp. *radical*]. Qui concerne la *Racine;* qui représente la base, le fondement d'une chose. — **C.** [all. *Grundstoff*]. Jadis corps simple qui par son union avec l'oxygène formait un acide ou une base. — *R. composés.* Les composés de deux ou un plus grand nombre de corps simples qui se combinent avec des corps simples ou composés à la manière d'un élément, et qui se séparent en entier des composés dont ils font partie, comme font les corps simples (Lavoisier, Berzélius). — *R. de l'économie* (Bichat, 1801). Les éléments anatomiques. — *R. fictifs.* La portion d'un composé supposée restée intacte dans une série de réactions et considérée comme capable de se combiner à un, deux, trois, etc. atomes d'hydrogène ou d'un autre élément mono-atomique ou à un autre composé, *carbure, alcool,* etc., en telle ou telle proportion pour donner naissance à un nouveau composé défini. — *R. métalliques composés.* Les composés de tel ou tel groupe ou fonction chimiques *amides, alcools, éthers, carbures d'hydrogène,* et autres artificiels, dits organiques, obtenus en y introduisant un métal, zinc, arsenic, etc., avec élimination d'autant d'équivalents d'hydrogène. — *R. simples* ou *véritables.* Les éléments chimiques proprement dits. Lorsqu'on les prend sous le même volume gazeux ou plus généralement sous leurs *poids moléculaires* respectifs, la quantité de chaleur qui produit une même variation de température dans les corps simples véritables demeure exactement la même. Un litre d'hydrogène et un litre d'azote absorbent la même quantité de chaleur bien que le poids de celui-ci soit quatorze fois aussi considérable que celui du premier. Ce fait montre l'existence d'une différence positive et fondamentale entre la constitution physique de ces *R.* et celle des *R. composés* de la chimie dite organique, tenant à la constitution mécanique des dernières particules des uns à côté des autres. La quantité de chaleur nécessaire pour produire un même effet, une même variation de température sur les carbures d'hydrogène, par exemple, croît proportionnellement à leur *poids moléculaire.* Pour la benzine gazeuse, par exemple, il faut trois fois autant de chaleur pour obtenir un effet que pour l'acétylène pris sous le même volume. Le travail de la chaleur est donc bien différent ici de ce qu'il est dans les corps simples; il établit une diversité essentielle entre les éléments chimiques et les polymères effectifs, c'est-à-dire les corps obtenus par la condensation expérimentale d'un même *R.* composé.

RADICANT, ANTE. adj. [all. *wurzdend;* angl. *radicant;* it. et esp. *radicante*]. Qui donne des racines.

RADICATION. s. f. [ῥίζωσις; all. *Wurzelung;* it. *radicazione;* esp. *radicacion*]. Distribution générale des racines sur une plante.

RADICELLE. s. f. Les racines secondaires se détachant de la racine principale.

RADICICOLE. adj. et s. [de *radix,* racine, et *colere,* habiter]. Qui vit sur ou dans les racines.

RADICIFLORE. adj. La Phanérogame dont les fleurs naissent d'un rhizome dans le voisinage des racines.

RADICIFORME. adj. [de *radix,* racine, et *forma,* forme]. Comme *Rhizomorphe.*

RADICIVORE. adj. [de *vorare,* dévorer]. Qui vit de racines.

RADICULAIRE. adj. Qui a rapport aux *Radicules,* qui tient aux racines.

RADICULE. s. f. [all. *Wurzelchen;* angl. *radicle;* it. *radicella;* esp. *R.*]. Les racines fibrillaires qui terminent une grande racine. — La partie de l'embryon des Phanérogames qui est destinée à devenir racine ou à pousser des racines. — Les faisceaux de myvéliums des Cryptogames. — *R. accombante.* Celle de l'embryon des Ombellifères qui est couchée sur le bord commissural des cotylédons. — *R. incombante.* Celle qui est repliée sur la face opposée ou dorsale d'un cotylédon. — *R. veineuses.* Beaucoup de médecins désignent ainsi des vaisseaux invisibles qui, faisant suite directement aux terminaisons artérielles, seraient à l'origine profonde des veines et qui joueraient un rôle propre dans la nutrition ou lors des sécrétions. Entre les terminaisons artérielles et le commencement des veines existe le système capillaire. Or, les veines qui naissent des capillaires (par la réunion de ceux-ci en conduits plus volumineux), les seules qui méritent le nom de *radicules veineuses,* sont des vaisseaux qui ont un dixième de millimètre et plus (ils sont, par conséquent, visibles à l'œil nu); alors déjà ils ont pris la structure des veines.

RADICULODE. s. m. Portion inférieure du blaste, d'où va sortir la *Radicule* de l'embryon des graines monocotylédones.

RADIÉ, ÉE. adj. et s. [all. *gestrahlt;* angl. *radiated;* it. *raggiato, radiato;* esp. *radiado*]. Disposé en rayons autour d'un centre commun. — **B.** Capitule de Synanthérée dont les fleurs du centre sont des fleurons, et celles de la circonférence des demi-fleurons. — La section des Synanthérées qui contient les plantes ayant cette inflorescence. — **Z.** Comme *Radiaire.*

RADIEUX, EUSE. adj. [all. *strahlend;* angl. *radiant;* it. et esp. *radioso*]. — **P.** L'objet d'où partent des rayons lumineux.

RADIO-CARPIEN, IENNE. adj. Qui concerne le *Radius* et le *Carpe.*

RADIO-CUBITAL, ALE. adj. Qui concerne le *Radius* et le *Cubitus.*

RADIOLAIRE. adj. et s. m. [de *radiolus,* petit rayon]. Groupe de Protozoaires rhizopodes voisins des Foraminifères, ayant un test siliceux.

RADIOMÈTRE. s. m. [de *radius,* rayon, et μετρον, mesure; all. et angl. *radiometer*]. Appareil de physique destiné à mettre en évidence la transformation des vibrations lumineuses en mouvement mécanique (Crookes). Il a été nommé ainsi de ce qu'on le croyait propre à mesurer l'intensité des *radiations lumineuses,* mais elles ne sont pour rien dans le mouvement rotatoire de l'appareil (Bertin et Garbe).

RADIO-PALMAIRE. adj. et s. Qui se rapporte au *Radius* et à la paume de la main.

RADIO-PHALANGETTIEN DU POUCE. adj. et s. m. Le muscle *Fléchisseur long du pouce.* — Ce qui s'y rend.

RADIOPHONE. s. m. [de *radius,* rayon, et φωνη, voix; all. *radiophon;* angl. *radiophone*]. Instrument imaginé par Bell et destiné à transmettre le son par l'intermédiaire des oscillations d'un rayon de lumière.

RADIO-SUS-PALMAIRE. adj. et s. La portion de l'artère brachiale qui, de la partie inférieure du *Radius,* se porte vers l'extrémité supérieure de l'intervalle qui sépare les deux premiers métacarpiens.

RADIS. s. m. [all. *Rettig;* angl. *radish;* it. *ravanello;* esp. *reponche*]. Le *Raphanus sativus vulgaris,* L., Crucifère. — *R. noir.* Le *Raphanus sativus niger.*

RADIUS. s. m. [*radius;* κερκὶς; all. *Speishenknochen;* angl. *radius;* it. *raggio, radio;* esp. *radio*]. Os long, prismatique, qui occupe le côté externe de l'avant-bras, (du côté du pouce). Son extrémité supérieure, la moins volumineuse, porte une éminence arrondie (*tête*), et soutenue par un rétrécissement (le *col*). A l'endroit où le col se confond avec le *corps* de l'os est l'*éminence bicipitale,* donnant attache au tendon du biceps. Articulé par

son extrémité supérieure avec la petite tête de l'humérus et avec la petite cavité sigmoïde du cubitus, le *R.* s'unit inférieurement avec le scaphoïde et le semi-lunaire du carpe, par une surface aplatie qui offre à son côté externe l'apophyse styloïde ou *épine du radius.* En arrière sont des coulisses pour le glissement des tendons.

RADULA. s. f. [*radula*, lime]. — **A.** L'organe composé de conchioline ou de chitine, non corné, de structure râpeuse et dentée complexe, très consistant de la langue des Gastéropodes.

RADULAIRE. adj. et s. f. Qui concerne la *Radula.* — Polypier fossile.

RADULIER. s. m. La *Flindersia amboinensis*, Poiret, Méliacée de l'Océanie.

RADULIFORME. adj. [de *radula*, racloir, et *forma*, forme]. En forme de lime, de râpe.

RAFFINAGE. s. m. [all. *Raffinirung, Läuterung;* angl. *rafinement;* it. *raffinamento;* esp. *rafinadura*]. Séparation des matières étrangères qui altèrent la pureté d'une substance. — Purification du sucre brut au moyen du charbon animal qui retient les matières colorantes, etc.

RAFIA. s. m. Comme *Rufia.*

RAFFLÉSIE. s. f. La *Rafflesia Arnoldi*, R. Br., Rafflésiacée d'odeur cadavéreuse de l'Inde, parasite sur les racines des Cissus.

RAFFLÉSIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Rafflesia.* — Famille de dicotylédones voisine des Aristolochiées, à fleur volumineuse.

RAFLE. s. f. [all. *Kamm;* angl. *stalk;* it. *racimolo*]. Axe d'une grappe, d'un épi. — **M. C.** Maladie éruptive fébrile des Bovidés.

RAFRAÎCHISSANT, ANTE. adj. et s. m. [ψυκτικός; all. *kühlend;* angl. *cooling;* it. *refrigerativo;* esp. *rinfrescante*]. Qui est apte à calmer la soif, à diminuer la température du corps, à faire cesser la constipation. — Ce qui abaisse ou est supposé abaisser la température moyenne du corps. — Ce qui ingéré détermine sur l'estomac un effet contraire au sentiment de chaleur ou d'acidité produit par l'ingestion de divers aliments. — Ce qui rend fréquentes ou faciles les déjections fécales naturelles.

RAGATZ (Suisse). Établissement de bains.

RAGE. s. f. [*rabies;* λύσσα; all. *Wuth;* angl. *madness;* it. *rabbia;* esp. *rabia*]. Maladie virulente propre au chien, transmissible par inoculation à tous les Vertébrés à température constante. La maladie consiste en une surexcitation désordonnée de la sensibilité, du mouvement et de l'intelligence à la fois, hydrophobie souvent, photophobie et aérophobie. Elle se caractérise au début par de l'inquiétude, des changements dans le caractère. — Chez le chien l'animal devient sombre, triste, quoique caressant. Il cherche incessamment une nouvelle position, mais continue à boire et à manger sans chercher à mordre. Plus tard l'agitation augmente, l'animal court de tous côtés; il avale incessamment des corps étrangers divers, déchire ce qui l'entoure, avec ou sans vomissements et supersécrétion salivaire. L'isthme du gosier est rouge avec plus ou moins de gonflement. La soif est ardente; il lappe sans pouvoir avaler le liquide qu'il a pris. Puis surviennent le délire et les accès de fureur avec hurlements. Dès le début du délire l'animal cherche à s'échapper. S'il y réussit, il s'élance droit devant lui et sans pousser de cris se jette sur les chiens ou autres animaux qu'il rencontre, les mord et les poursuit, surtout s'ils crient. Puis survient de l'affaissement, des mouvements convulsifs, des accès de fureur au moindre contact, enfin l'assoupissement, la paraplégie et la mort. Les lésions sont un ramollissement et des infiltrations sanguines de la pie-mère, de la congestion pulmonaire, du gonflement des glandes salivaires, etc. — Chez l'homme la *R.* se manifeste par des idées noires, de l'inquiétude. Un reflet brillant, celui de l'eau, celui d'une glace ou d'une vitre, la flamme d'une bougie causent des impressions pénibles; le plus léger bruit éveille l'attention de l'enragé, le trouble et le fait sursauter; les substances les plus insipides prennent un goût ou des odeurs prononcés; le plus petit mouvement de l'air, le contact de l'eau, la moindre pression de la peau lui causent une sensation pénible, douloureuse même; tous les sens sont dans un état d'hyperesthésie, avec agitation incessante des malades qui constitue l'un des caractères les mieux accusés de la *R.* au début. Puis survient le crachotement qui se lie intimement à la dysphagie. Ce crachotement se montre dès que la *R.* devient absolue, et disparaît avec elle dans la dernière période. Parfois il y a supersécrétion salivaire. C'est là un symptôme de conrte durée, rarement il persiste au delà de douze heures. Après avoir augmenté, la quantité de salive diminue; elle devient plus épaisse, visqueuse et adhérente; elle s'attache aux commissures des lèvres et aussi au fond de la gorge. Dans le principe les mouvements convulsifs semblent ne se produire que lorsque le malade cherche à avaler; ils sont d'autant plus violents que les efforts de déglutition sont plus énergiques. L'horreur qu'éprouvent les enragés pour toute sorte de boisson ou d'aliment tient surtout, sinon exclusivement, à la crainte de réveiller les convulsions par les mouvements de déglutition. A l'hyperesthésie succèdent les hallucinations, et à l'excitation intellectuelle le délire; chez le chien comme chez l'homme ce dernier atteint même dans quelques cas les proportions d'un accès de fureur maniaque; c'est alors qu'on a vu quelquefois l'enragé se jeter sur ceux qui l'entouraient et les frapper. Les enragés semblent parfois pénétrés de la pensée qu'ils peuvent devenir dangereux pour ceux qui les approchent. Le mal fait des progrès; les spasmes deviennent plus fréquents, les moments de calme et de lucidité plus rares et plus courts; lorsque, par instants, les malades recouvrent leur intelligence, ce n'est que pour s'occuper d'idées funèbres, de pratiques religieuses, etc. A partir de ce moment, tout signe d'intelligence disparaît; les sensations deviennent obtuses, les convulsions se généralisent, mais en même temps elles perdent de leur énergie; bientôt le malade, épuisé par la douleur, par la violence et par la continuité des accidents convulsifs, par la privation absolue d'aliments, tombe dans un état d'affaissement dont, de temps en temps, quelques hallucinations ou quelques spasmes thoraciques violents le font sortir. L'asphyxie survient peu à peu et amène une résolution complète; alors toute agitation cesse pour faire place au coma, et le malade succombe après avoir rejeté à plusieurs reprises, par des efforts de vomissements, une écume bilieuse, etc. — *R. de dents.* L'odontalgie aiguë. — *R. mue.* Maladie avec inquiétude et tristesse du chien, qui ne peut ou ne veut crier ni mordre, sa mâchoire étant paralysée. A la dépression et à l'affaissement succèdent aussi la paralysie et la mort. — *R. de tête.* La céphalalgie méningitique.

RAGLE. s. f. Les hallucinations, le délire sous l'influence de l'insolation, etc., chez les voyageurs parcourant les déserts.

RAGOUMINIER. s. m. Le *Prunus canadensis*, L., Rosacée drupacée de l'Amérique du Nord.

RAIDEUR. s. f. [de *rigidus*, raide; all. *Steifheit;* angl. *tiffness, toughness;* it. *rigidezza;* esp. *tesura, rigidez*]. Propriété par laquelle les corps résistent aux actions qui tendent à les rompre ou à les fléchir. — Rigidité. — *R. articulaires.* Les cas dans lesquels des lésions des ligaments surtout, des cartilages, l'œdème du tissu cellulaire, etc., d'origine inflammatoire ou non, déterminent une gêne des mouvements, de ceux d'extension ou de rotation surtout. — *R. cadavérique.* La *Rigidité cadavérique.* — *R. musculaires.* La lenteur des contractions, plus ou moins douloureuses, en général de cause intime mal déterminée, qu'on observe dans les rhumatismes, surtout chroniques, avec ou sans *R. articulaires.* — L'effet sur les muscles de leurs contractures.

RAIE. s. f. [all. *Roche;* angl. *ray, thornback;* it. *razza*, esp. *raya*] (*Raia*, L.). Genre de Plagiostomes ovipares, à nageoires antérieures sous forme d'*ailes* soudées aux côtés du corps, aplati déjà de haut en bas; queue plate en dessous, relativement volumineuse. — Les *R.* sont pourvues d'un appareil électrique cylindroïde sous-musculaire et sous-cutané (Ch. Robin) placé sur à peu près toute la longueur de chaque côté de la queue. Il est composé de rangées longitudinales de disques du tissu électrique, sur la face antérieure lisse desquels se terminent des nerfs venant des racines spinales antérieures. Sur la face postérieure alvéolée des disques se distribuent les capillaires. L'expérimentation montre que lorsqu'a lieu

une décharge de l'appareil électrique, celle-ci est accompagnée soit d'un léger mouvement des globes oculaires et d'un peu de resserrement de la cavité branchiale, soit de petites contractions faisant vibrer et onduler les nageoires; tremblotement qui parfois a seul lieu lors d'une action électro-motrice. Les phénomènes électriques proprement dits sont rendus sensibles par les grenouilles galvanoscopiques et par le galvanomètre, simultanément ou séparément. La contraction unique, ou répétée rapidement plusieurs fois, des grenouilles galvanoscopiques, coïncide toujours avec une déviation brusque de l'aiguille du galvanomètre. Le sens dans lequel ont eu lieu les déviations de l'aiguille galvanométrique, selon que le rhéophore *a* ou le rhéophore *b* sont placés en bas de l'appareil électrique, montre que sur les *R.* (Ch. Robin), comme sur le gymnote et le malaptérure (Ranzi, Faraday), le courant est constamment dirigé de l'extrémité céphalique vers l'extrémité caudale. La direction du courant prouve que la lame appliquée sur la *partie anterieure* de l'organe lui enlève l'électricité *positive* et la lame en contact avec l'*extrémité terminale* lui enlève l'électricité *négative*. Becquerel et Breschet ont montré (1835) que c'est de la face dorsale vers la face ventrale que sur les torpilles marche le courant. — *R. bergère, miralet, sablée, rochère* ou *chardon*. La *Raia oxyrrhynchus*, Bloch, ou *fullonica*, L. — *R. blanche*. La *Raia batys*, L. et la *Raia alba*, Lacép. — *R. bouclée*. La *Raia clavata*, L. — *R. électriques*. Toutes les *Raies* (*Raia*, L.); jadis les Torpilles. — *R. ondulée*. La *Raia ondulata*, Lacép. — *R. ronce*. La *Raia rubus*, L. — *R. rousse*. La *Raia maculata*, Duham.

RAIE. s. f. — **M. C.** *R. méningitiques*. *R.* rouges par dilatation et congestion des capillaires sanguins, qui se produisent parfois dans la peau, quand on y trace un trait avec l'ongle durant la méningite tuberculeuse, etc. — **P.** *R. du spectre*. *R.* ou bandes foncées observées dans chaque couleur du spectre solaire. — Les *R. brillantes* qui remplacent les précédentes lorsque dans la source de lumière brûle tel ou tel métal, *R.* dont l'existence démontre par suite la présence de celui-ci.

RAIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Raies*. — Comme *Raiide*.

RAIFORT. s. m. [all. *Rettig, Meerrettig;* angl. *radish, horse-radish;* it. *radice, rafano;* esp. *rabano*]. — *R. proprement dit* ou *sauvage*. Le *Cochlearia armoracia*, L., Crucifère. — *R. cultivé*. Le *Raphanus sativus niger*, L., Crucifère.

RAIIDE. adj. et s. [de *raia*, raie]. Qui tient des *Raies*. — Famille de Plagiostomes, qui les contient. Les *R.* sont ovipares; leurs œufs sont aplatis, quadrilatères, munis à chaque angle d'un prolongement ou *corne* plus ou moins long que l'œuf même de celui-ci formé par la *coque*, qui est chitineuse, brune, coriace. Ces quatre prolongements sont aplatis ou cylindriques terminés en pointe. La respiration du contenu de l'œuf pondu dans l'eau ne s'accomplit pas au travers de la *coque* brune, à la manière de ce qui a lieu pour celle des ovipares aériens. Elle s'opère à l'aide d'un prolongement du *blanc* dans un conduit partant de chacun des angles de la cavité de l'œuf, conduit que tapisse la membrane lisse interne de la coque; cette membrane très amincie dépasse un peu celui-là qui devient de plus en plus étroit. A l'extrémité de ce conduit cette membrane recouvre une saillie du *blanc* qu'elle protège ainsi contre le contact direct de l'eau. Il y a un conduit pour chaque prolongement qui va s'ouvrir : 1° par un orifice bilabié au sommet de chacune des quatre cornes de l'œuf dans les espèces où ces dernières sont cylindriques; 2° par un orifice allongé, taillé en boutonnière pour les espèces dont les œufs ont des *cornes* plates; sur une face de ces cornes il y a deux orifices semblablement disposés pour une face du même côté et deux pour l'autre face; 3° par un court canal placé contre le bord interne de chaque corne aplatie et courte dont il n'atteint pas le sommet pour d'autres espèces. Le *jaune* de ces œufs comme celui de tous les Plagiostomes est formé de corpuscules généralement cuboïdes, qui ne sont pas graisseux, mais azotés, formés d'*ichtine* rougissant par le carmin, un peu jaunis par l'acide osmique.

RAINE. s. f. [*rana*]. La *Rainette*.

RAINETTE. s. f. — **Z.** La *Hyla arborea*, Batracien anoure. — **M. C.** Instrument avec lequel on divise l'ongle ou sabot des Solipèdes.

RAINURE. s. f. — *R. digastrique* ou *mastoïdienne*. L'enfoncement derrière l'apophyse mastoïde qui donne attache au muscle digastrique.

RAIPONCE. s. f. La *Campanula rapunculus*, L. [all. *Rapunzel;* angl. *rampion;* it. *raperonzo;* esp. *reponche*], Campanulacée.

RAISIN. s. m. [*uva;* σταφυλή; all. *Weintraube;* angl. *grape;* it. et esp. *uva*]. La grappe des baies à quatre graines des diverses variétés de la *Vitis vinifera*, L., de la famille des Ampélidées. — *R. d'Amérique*. La baie des *Phytolaques*, Phytolaccacées. — *R. marin*. La masse des œufs de *Sèche*. — *R. de mer*. Les cônes charnus de l'*Ephedra distachya*, L., Conifère. — *R. d'ours*. La baie de l'*Arbousier*. — *R. de renard*. Les fruits bacciformes vénéneux de la *Paris quadrifolia*, L., Liliacée asparaginée d'Europe. — *R. des tropiques*. Le *Sargassum vulgare*, Ag., Fucacée.

RAISINIER. s. m. La *Coccoloba uvifera*, L., des Antilles, etc., Polygonée. — Ses baies.

RAISINIÈRE. s. f. — **M. C.** L'une des formes de la hernie de l'iris au travers d'une perforation de la cornée.

RAISON. s. f. [*ratio, intellectus;* λόγος; all. *Vernuft;* angl. *reason;* it. *ragione;* esp. *razon*]. La *raison* est un acte complexe de cérébration de l'ordre des *résultats;* elle consiste spécialement en la mise en ordre ou coordination de l'ensemble des *facultés intellectuelles*, depuis celles d'observation, jusqu'à celles de méditation et d'expression, qui conseille durant l'activité des premières et qui conduit à l'*esprit* dans la manifestation des actes de communication et du caractère. C'est par là qu'elle est l'ensemble de ce qui perçoit, compare, reconnaît et démontre le *vrai;* c'est par là qu'elle se montre dans toute la série animale à des degrés divers, mais toujours proportionnels aux états du développement cérébral intrinsèque d'une part, aux conditions extrinsèques sociales d'instruction et d'éducation d'autre part. Là se manifeste ce qui distingue l'homme de l'animal par la *R.* Les conditions intrinsèques de parfait équilibre cérébral étant données, c'est par la logique utilisation des données fournies par l'instruction et l'éducation que la *raison* humaine acquiert sa supériorité par le pouvoir d'analyser, d'abstraire et de généraliser que la *raison* animale ne possède pas et que celle du sauvage n'a qu'à un degré rudimentaire; la *R.* du sauvage a ce pouvoir à un degré dont les premiers pas sont indiqués par la création des langues, tracés par l'invention de leurs termes, qui d'abord ne sont que concrets en ne prenant une valeur abstraite ou un sens figuré qu'après de longs siècles d'élaboration seulement.

RAISONNANT, ANTE. adj. et s. — **M. C.** Celui ou celle qui sont atteints de *Folie héréditaire* ou *raisonnante* (Pinel), de sa période maniaque (*manie raisonnante*, Esquirol) dans laquelle le malade réplique par des *Raisonnements* sans fin s'enchaînant logiquement, que le point de départ soit faux ou non, soit une donnée fictive ou vraie.

RAISONNEMENT. s. m. [*ratiocinatio;* all. *Urtheilen;* angl. *reason, judgement;* it. *raziocinio;* esp. *raciocinio*]. Le cas particulier de l'usage de la *raison* par lequel nous passons d'une première proposition à une seconde, de celle-ci à une troisième et ainsi de suite par voie de conséquence, que la première soit un fait, une vérité démontrée *a posteriori*, par épreuve et contre-épreuve ou simplement une hypothèse, que l'on aille du particulier au général ou du général au particulier.

RAIZ. [en portugais *racine*]. — *R. de Mungo*. Le *Chynlen*. — *R. de Guinée*. La racine abortive de la *Petiveria alliacœa*, L., Phytolaccacée du Brésil.

RAJECZ (Hongrie, comitat de Trentschin). Source ferrugineuse (35°).

RAJIDE, RAJIDÉ, ÉE et **RAJIEN, ENNE**. adj. et s. [de *raia*, raie]. Comme *Raiide*.

RAK ou **ARAK**. s. m. Espèce d'*Avicenia*, Verbénacée. — Eau-de-vie obtenue de la fermentation des grains de riz.

RAKI. s. m. Boisson préparée par la distillation du marc de raisin fermenté sur de l'anis, etc.

RAKOCZY (Hongrie). Source sulfatée sodique et magnésienne froide.

RÂLE. s. m. [*rhonchus;* ῥόγχος; all. *Röcheln;* angl. *ronchus, rattle;* it. *rantolo*]. Bruits anormaux perçus à l'auscultation, ou entendus directement, produits par le passage de l'air au travers des mucosités supersécrétées ou autres liquides dans les voies soit pharyngo-bronchiques, soit pulmonaires enflammées, dans la cavité pleurale même. — *R. cavernuleux. R.* sous-crépitant à bulles très grosses et très humides que l'on perçoit surtout dans la tuberculose pulmonaire et les dilatations bronchiques. — *R. caverneux* [angl. *cavernous rattle*] ou *de gargouillement.* Le *R.* muqueux qui a lieu dans une excavation des poumons, le son est augmenté. — *R. de craquement* [angl. *crackling rattle*]. Il ressemble au son produit par l'insufflation d'une vessie sèche. On l'entend seulement durant l'inspiration. — *R. crépitant* [angl. *crepitory rattle;* it. *rantolo crepitante*]. Celui qui ressemble à la décrépitation du sel sur le feu. — *R. crépitant humide, sous-crépitant* ou *muqueux* [angl. *mucous rattle;* it. *rantolo musoco*]. Produit par le passage de l'air à travers un liquide d'une certaine ténacité, formant des bulles qui varient de grosseur et de nombre dans les bronches. — *R. frottement. R.* sous-crépitant à bulles plus ou moins grosses et sensation de frottement. — *R. gutturaux.* Ceux qui, donnant à l'oreille comme une sensation de frottement, se produisent dans le larynx et la trachée que des mucosités obstruent. — *R. humides bulleux* ou *bullaires.* Ceux qui sont constitués par des bulles. — *R. laryngo-trachéal.* Celui qui dans les cas d'inflammation laryngienne et trachéale est dû aux mucus de la région, sans signification diagnostique spéciale. — *R. de retour.* Celui qui se fait entendre dans les points hépatisés du poumon quand le souffle bronchique diminue et que la résolution commence. — *R. secs.* Ceux qui ne consistent qu'en des sons variables. — *R. sibilant* [angl. *sibilant rattle;* it. *rantolo sibilante*]. Le *R.* sec à son aigu. — *R. sonore* [angl. *sonorous rattle;* it. *rantolo sonoro*]. Son qui, léger, ressemble au roucoulement du pigeon, et, plus fort, au ronflement. — *R. sous-crépitant fin.* Celui qui, à crépitement produit comme par éclatement de bulles fines, s'entend surtout dans la *bronchite capillaire.* — *R. sous-crépitant à grosses bulles.* Le *R. trachéal.* — *R. sous-crépitant moyen.* Celui qu'on entend dans les bronchites ordinaires ou des phthisiques, la pneumorrhagie, les pneumonies et même les pleurésies, parfois dû au passage de l'air dans du mucus bronchique soulevé en bulles qui se rompent comme si elles éclataient. — *R. trachéal. R.* sous-crépitant à grosses bulles perçu dans toute l'étendue du thorax et accompagnant un état d'asphyxie plus ou moins marqué et grave ou se manifestant dans l'agonie plus ou moins tôt avant la mort. — *R. trachéo-laryngiens.* Les bruits que détermine la supersécrétion de mucus dans la trachée et le larynx et qui sont cause d'insomnie, etc. — Le *R. laryngo-trachéal.*

RALE. s. m. Pour *Ralle.*

RALINGA. s. f. Sorte de farine préparée avec les pousses de *Borassus.*

RALLE. s. m. [*Rallus*]. Genre d'Échassiers macrodactyles. — *R. d'eau.* Le *Rallus aquaticus,* L., à bec rouge à sa base. — *R. de genêt.* Le *Rallus crex,* L.

RALLIDE. adj. et s. [de *rallus,* à poil ras]. Qui tient du *Ralle.* — La famille des Échassiers qui le renferme.

RALLIEMENT. s. m. — **M. C.** Pour point de *Repère.*

RAMADO. s. m. Le *Mugil capito,* L., Acanthoptère marin.

RAMAÏ. s. m. La *Ramie.*

RAMAIRE. adj. Pour *Raméal.*

RAMBERGE. s. f. La *Mercurialis annua,* L., Euphorbiacée jatrophée.

RAMBOUSTAN. s. m. Le *Nephelium lappaceum,* L., Sapindacée à graine amère de l'Asie dont l'arille est alimentaire. — Le *Spondias purpurea,* L., Térébinthacée.

RAMASSÉ, ÉE. adj. Serré en nombre, juxtaposé.

RAME. s. f. — **Z.** Pour *Rémige,* et pied, tarse élargi.

RAMÉ, ÉE. adj. — **Z.** Pourvu de *Rames.*

RAMÉAIRE. adj. [de *rameus,* de branches sèches]. Qui naît sur des rameaux, qui leur ressemble.

RAMÉAL, ALE. adj. [all. *astständig*]. Qui concerne les *Rameaux;* qui en provient.

RAMÉEN, ENNE. adj. Comme *Raméal* et *Raméaire.*

RAMEAU. s. m. [*ramus;* all. *Zweig;* angl. *branch;* it. *ramicello;* esp. *ramo*]. Division d'une branche d'un végétal. — **A.** Branche d'un vaisseau, d'un nerf. — *R. de Galien.* L'une des branches terminales du nerf laryngé supérieur qui va entre le muscle crico-aryténoïdien latéral et le cartilage thyréoïde jusqu'au bord inférieur de ce dernier s'anastomoser avec un rameau ascendant du nerf laryngé inférieur. Il n'est pas certain que Galien la connût.

RAMELLE. s. f. Subdivision du pétiole de quelques plantes.

RAMEMENT. s. m. [de *remex, remus,* rame, et *ment*]. L'action de ramer, d'user dans l'eau des pieds, des bras, ou des ailes comme d'une *Rame.*

RAMENTACÉ, ÉE. adj. [de *ramentum,* raclure]. Qui est couvert d'écailles, de bractées.

RAMERON. s. m. La *Columba aquatrix,* Temminck, Colombidée du Cap.

RAMESCENCE. s. f. [de *ramus,* branche]. L'état de ce qui se partage en *Rameaux.*

RAMESCENT, ENTE. adj. Qui offre des *Rameaux,* des subdivisions.

RAMEUM. s. m. La *Ramie.*

RAMEUR, EUSE. adj. et s. m. — Qui se meut par action des membres sur les milieux ambiants, comparable à l'action d'une rame sur l'eau. — **Z.** Les Rapaces diurnes de haute volerie (faucon, tiercelet, etc.), aux ailes desquels les rangées de rémiges du bras, de l'avant-bras et de la main donnent un aspect découpé. — Les *Palmipèdes.* — Les *Notonectes.* — Le *Zée.*

RAMEUX, EUSE. adj. [de *ramus,* branche; all. *ästig;* angl. *ramose;* it. et esp. *ramoso*]. Qui se partage en branches secondaires, ou divisions d'autres organes, soit animaux, soit végétaux.

RAMICORNE. adj. et s. [de *ramus,* rameau, et *cornu,* corne]. Qui a les antennes rameuses. — L'*Eulophus ramicornis,* Lat., Hyménoptère térébrant.

RAMIE. s. f. La *Bœhmeria nivea,* Hooker, Urticacée textile vivace de la Chine, introduite et cultivée en Europe, etc. — Les Urticacées d'espèces voisines.

RAMIÉ. s. m. Comme *Ramie.*

RAMIER. s. m. La *Colomba palumbus,* L., Colombidé d'Europe.

RAMIFÈRE. adj. [de *ramus,* rameau, et *ferre,* porter]. Qui a des rameaux. — Qui ne produit que des rameaux et des feuilles, sans fleurs.

RAMIFICATION. s. f. [de *ramus,* rameau, et *facere,* faire; all. *Verästelung;* it. *ramificazione;* esp. *ramificacion*]. Division en plusieurs rameaux. — La branche que donne cette division. — **A.** Toutes subdivisions des vaisseaux et des nerfs en ramifications.

RAMIFIÉ, ÉE. adj. Qui est partagé en *Rameaux.*

RAMIFLORE. adj. Dont les rameaux portent des fleurs.

RAMIFORME. adj. [de *forma,* forme]. En forme de *Rameau,* de *Ramification.*

RAMILLE. s. f. [all. *Nebenzweiglein;* angl. *sticks, bavin;* it. *ramillo;* esp. *ramujos*]. Les rameaux ultimes, les plus minces des plantes.

RAMINGUE. adj. [all. *stätig;* angl. *restive;* it. *restio;* esp. *repropio*]. *Rétif.*

RAMIPARE. adj. [de *ramus,* rameau, et *parere,* enfanter]. Qui produit des rameaux, des boutures, des ramifications.

RAMLOSA (Suède). Source bicarbonatée calcique ferrugineuse.

RAMOLLI, IE. adj. Qui a subi le *Ramollissement.*

RAMOLLISSEMENT. s. m. [μάλαξις; all. *Erweichung;* angl. *ramollissement;* esp. *reblandecimiento*]. Diminution de la consistance naturelle à chaque tissu, conséquence de divers troubles de la rénovation moléculaire ou nutritifs de ses éléments. — *R. apoplectiforme.* Celui du cerveau dans lequel le malade est frappé tout à coup d'hémiplégie, etc., avec ou sans perte de connaissance, sans épanchement hémorrhagique, ni abaissement de température. Il y a aphasie; la paralysie peut cesser dans un membre et atteindre l'autre. La mort peut survenir sans que cesse le coma du début. Si le malade reprend ses facultés elles restent affaiblies et la paralysie augmente de plus en plus. Il est dû surtout à des oblitérations artérielles, tant par altérations locales des tuniques que par embolie. — *R.*

blanc. Le *R.* chronique dans lequel on trouve des oblitérations artérielles, la substance cérébrale molle, de couleur jaune serin pâle. — *R. cérébral* (Rochoux, Rostan). Affection du cerveau surtout, et quelquefois de la moelle, qui a pour conséquences symptomatiques soit la polyparésie, soit la démence sénile. — *R. chronique progressif*. Celui dans lequel après des céphalalgies ou non, des fourmillements, engourdissements, sentiment de pesanteur, des crampes, des contractures se manifestent des paralysies, amenées ou non par une complication hémorrhagique, des attaques apoplectiformes, suivies d'affaiblissements fonctionnels divers, état de gâtisme, etc. — *R. de l'estomac*. La *Gastromalacie*. — *R. des os*. L'*Ostéomalacie*. — *R. rouge*. Le *R.* chronique dans lequel la substance cérébrale dans les points ramollis est rouge, congestionnée, etc., au lieu d'être blanche, pâle. — *R. sénile*. Le *R.* du cerveau survenant dans la substance grise de la surface des circonvolutions cérébrales avec les progrès de l'âge et causant l'affaiblissement graduel des facultés intellectuelles d'abord, motrices ensuite.

RAMPANT, ANTE. adj. [*repens, reptans;* all. *kriechend;* angl. *creeping;* it. *rampicarsi;* esp. *rastrero*]. Qui progresse par reptation. — **B**. Racine qui croît horizontalement sous terre. — Tige qui est étalée sur le sol.

RAMPE. s. f. [*scala*]. — **A**. *R. du colimaçon*. Les deux cavités tubuliformes séparées par la lame spirale de l'oreille interne.

RAMPIN. adj. m. Qui rampe en marchant.

RAMPON. s. m. La *Raiponce*.

RAMPOSTAN. s. m. L'*Euphoria nephelium*, Sapindacée amère de la Cochinchine. — Comme *Rambouslan*.

RAMSGATE (Angleterre). Bains de mer.

RAMULE. s. m. [*ramulus*, de *ramus*, rameau]. Petit rameau sans feuilles. — Comme *Stolon*.

RAMULIFLORE. adj. Qui porte des fleurs sur des *Ramules*.

RAMUSCULE. s. m. [all. *Aestchen*]. Subdivision d'un rameau.

RANA. s. f. Comme *Grenouille*.

RANÂTRE. s. f. [*Ranatra*, Fabr., de ῥαντὴρ, arrosoir]. Genre d'Hémiptères rémitarses à rostre allongé, vivant dans la vase.

RANCE. adj. [*rancidus;* ἕωλος; all. *ranzig;* angl. *rancid;* it. *rancido;* esp. *rancio*]. L'état d'un corps gras qui a pris une odeur forte et une saveur désagréable, dues à la mise en liberté d'acides gras, butyrique surtout.

RANCIDITÉ. s. f. [*rancor;* ἑωλότης; all. *Ranzigkeit;* angl. *rancidity;* it. *rancidume, rancidezza;* esp. *ranciadura*]. Le passage d'une graisse à l'état rance. — Le résultat du *Rancissement*.

RANCIFICATION. s. f. [de *rancidus*, rance, et *facere*, faire]. Production de la *Rancidité*. — Le *Rancissement*.

RANCIMENT. s. m. Pour *Rancissement*.

RANCIQUE. adj. Qui concerne le *Rance*, l'état rance d'un corps, d'une odeur.

RANCISSEMENT. s. m. [de *rancidus*, rance, et *mentum*, invention, donnant le suffixe nominal *ment*, marquant action]. Décomposition lente des corps gras neutres par l'eau et les albuminoïdes en voie d'altération, avec formation de glycérine et mise en liberté de leur acide qui donne l'odeur s'il est volatil (acides butyrique, caprique, caproïque, valérique, etc.). Le *R.* a lieu aussi par décomposition spontanée lente des glycérides au contact de l'humidité avec formation de glycérine et mise en liberté des acides volatils odorants à quatre équivalents d'oxygène.

RANÇON (Seine-Inférieure). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

RANGÉE. s. f. Disposition en rang.

RANHALDOS (Portugal). Source sulfureuse (42°).

RANICEPS. Le *Raniceps blennioïdes* ou *ranimus*, Gadoïde brun, à corps mou, en forme de Têtard, de nos côtes et des mers du Nord.

RANIN, INE. adj. et s. [de *rana*, grenouille; all. *Froschpulsader, Froschader;* angl. *ranine;* it. et esp. *ranina*]. Qui tient de la Grenouille. — La terminaison de l'artère linguale, entre le génio-glosse et le lingual, jusqu'à la pointe de la langue. — La veine satellite de cette artère.

RANUNCULIFORME. adj. et s. [de *ranunculus*, renoncule, et *forma*, forme]. Qui ressemble aux *Renoncules* (*Ranunculus*). — Division des Renonculacées.

RANULAIRE. adj. Qui concerne la *Ranule*, la grenouillette.

RANULE. s. f. [βατράχιον; all. *Fröschleingeschswulst;* angl. *ranula;* it. *ranella;* esp. *ranula*]. Pour *Grenouillette*.

RAP. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Rhap*.

RAPACE. adj. et s. [de *rapare*, avide]. Qui arrache. — **Z**. Les Oiseaux à bec et ongles crochus, muni d'un *Cirre* à la base du bec, vivant de proie. — *R. diurnes*. Ceux qui ont les yeux sur les côtés de la tête, les doigts nus et qui chassent de jour. — *R. nocturnes*. Ceux qui ont les yeux antérieurs, larges, les doigts plumeux et qui chassent de nuit.

RAPACÉ, ÉE. adj. [de *rapa*, rave; all. *rübenartig;* angl. *rapaceous;* it. *rapaceo*]. Qui tient de la rave.

RÂPE. s. f. [*radula*, racloir]. — **Z**. Le *Meunier*, *Leuciscus dobula*, L., Cyprin. — La Raie ronce, *Raia rubus*, L. — Les *Limes*, les *Peignes*, Lamellibranches.

RAPETTE. s. f. L'*Asperugo procumbens*, L., Borraginée.

RÂPEUX, EUSE. adj. Rude.

RAPHIA ou **RAPHIE**. s. f. Pour *Rufia*.

RAPHIDIE. s. f. La *Raphidia ophiopsis*, L., Névroptère tectipenne carnassier; à corps allongé, muni d'articles aux pattes.

RAPIFORME. adj. [de *rapa*, rave, et *forma*, forme]. Comme *Rapacé*. — En forme de *Rave*.

RAPILLON. s. m. Le Ver à soie gattiné.

RAPINIE. s. f. La *Sphenoclea zeylanica*, Gaert., Campanulacée asiatique, etc.

RAPISTRE. s. m. Le *Rapistrum rugosum*, All., Crucifère siliculée.

RAPONTIC. s. m. ou **RAPONTIQUE**. s. f. La *Raiponce*.

RAPONTIN. s. m. La *Patience* ou sa racine.

RAPPENAU (Allemagne). Source saline.

RAPPOLANO (Italie). Source sulfurée calcique (39°) et source ferrugineuse bicarbonatée (25°).

RAPPORT. s. m. [all. *Verhältniss;* angl. *proportion, analogy;* it. *proporzione analogia*]. *Analogie*. — **A**. Situation d'un organe relativement à un ou plusieurs autres organe. — **M. C.** Acte authentique (*relatio*) fait par des médecins ou des chirurgiens experts, pour constater l'état d'une personne, la nature d'une maladie, une grossesse, une mort spontanée ou violente, etc. — [ἔρευξις; all. *Magenblähung;* it. *rutto*]. Comme *Eructation*.

RAPPROCHÉ, ÉE. adj. — **A**. Qui touche ou à peu près une partie semblable.

RAPTUS. s. m. [de *rapere*, enlever]. Afflux sanguin subit. — *R. hémorrhagique*. L'afflux sanguin avec hémorrhagie.

RAQUET. s. m. Le *Colymbus glacialis* ou grand plongeon, Palmipède.

RAQUETTE. s. f. Le *Cactus opuntia*, L., Cactée d'Afrique, etc., à fruit alimentaire.

RARE. adj. [*rarus;* ἀραιός; all. *langsam;* angl. *rare;* it. et esp. *raro*]. — **A**. Moins nombreux, moins fréquent qu'à l'ordinaire.

RARÉFACTION. s. f. [de *rarefacere*, étendre; ἀραίωσις; all. *Verdunnung;* it. *rarefazione;* esp. *rarefaccion*]. — **P**. Diminution de poids sous le même volume d'un corps, ou augmentation de volume sans augmentation ni perte de poids d'un corps par suite de l'écartement de ses molécules sous l'influence d'une élévation de la température, d'une diminution de pression s'il s'agit d'un gaz. — **M. C.** *R. des os*. Diminution du poids des os dont la substance propre se résorbe avec élargissements des conduits vasculaires dans divers états morbides ou séniles, tout en laissant le même volume à chaque organe.

RARÉFIABLE. adj. [de *rarus*, rare, et *facere*, faire; all. *verdunnbar;* it. *rarefabile*]. Qui peut offrir la *Raréfaction*. — Dilatable.

RARÉFIANT, ANTE. adj. et s. m. [ἀραιωτικός; all. *verdunnend;* angl. *rarefactive;* it. et esp. *rarefaciente*]. Qui amène la *Raréfaction*.

RARESCIBILITÉ. s. f. [all. *Verdunnbarkeit;* angl. *rarescibility;* it. *rarescibilità;* esp. *rarescibilidad*]. Le fait d'être raréfiable à tel ou tel degré.

RARIFEUILLE et **RARIFEUILLÉ, ÉE**. adj. Pour *Rarifolié*.

RARIFLORE. adj. [all. *blumenarm;* it. et esp. *rarifloro*]. Pour *Pauciflore*.

RARIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *rarus*, rare et *folium*, feuille; all. *blätterarm;* angl. *rarifoliate;* it. *rarifoliato;* esp. *rarifoliado*]. Qui porte des feuilles en petit nombre.

RASCASSE. s. f. La *Scorpaena porcus*, L., et autres, Acanthoptérygiens voisins. — *R. blanche*. L'*Uranoscopus scaber*, L., Acanthoptérygien. — *R. rouge*. La *Scorpaena scrofa*, L., à corps rougeâtre.

RASE. s. f. L'essence qui surnage hors de la distillation des résines de pin et autres.

RASÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Qui a subi le *Rasement*.

RASEMENT. s. m. Les effets de l'*usure des dents* sur leur surface triturante d'abord, sur une partie ou la totalité de leur couronne, qu'il s'agisse des incisives ou des molaires de l'homme ou des animaux domestiques. D'après les degrés du *R.* on juge de l'âge de ces derniers.

RASH. s. m. [angl. *rash*, éruption; *variolous rash*]. Les éruptions analogues à celle de la scarlatine ou de la rougeole de diverses maladies, soit fébriles, soit infectieuses.

RASION. s. f. [de *radere*, ratisser]. L'action de râper. — Le *Rasement*.

RASLE. s. m. Comme *Ralle*.

RASON. s. m. La *Novacula vulgaris*, Cloq., Acanthoptérygien brun, rouge, rayé de bleuâtre.

RASORI. Médecin italien (1766-1837) dont le nom est resté à une doctrine médicale.

RASORIDE. adj. et s. [de *rasor*, gratteur]. Pour *Gallinacé*.

RASORISME. s. m. [all. *Rasorismus;* angl. *rasorism;* esp. *rasorismo*]. Du nom de Rasori, la doctrine du *contro-stimulus*.

RASOT. s. m. Extrait impur des *Berberis* de l'Inde.

RASPATOIRE. s. m. [all. *Beinfeile;* angl. *raspatory;* it. *rastiatojo*]. *Rugine*.

RASSIS, ISE. adj. [de *rasseoir*, reposer]. Régulier, froid. — Qui a cessé d'être en ébullition, en mouvement.

RASTENBERG (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (13° à 14°).

RAT. s. m. Genre de petits Rongeurs omnivores. — *R. d'eau*. Le *Mus* ou *Lemnus amphibius*, Rongeur amphibie, surtout radicivore. — *R. d'égout*. Le *Mus decumanus*, Pallas. — *R. de mer*. Les œufs bruns, etc., des Raies et d'autres Plagiostomes après la ponte. — *R. musqué de Russie*. Le *Desman*. — *R. noir*. Le *Mus rattus*, L. — *R. volant*. Le *Myoptère*.

RATAFIA. s. m. [it. *amarasco*]. Liqueurs alcoolisées, sucrées, préparées avec les principes odorants ou sapides de plusieurs plantes aromatiques.

RATANHIA. s. f. et m. [angl. *ratany, ratanhy;* it. et esp. *ratania*]. Racine très astringente des *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon, et *Krameria ixina*, L., Polygalées. Cette racine riche en tannin est ligneuse, longue, fibreuse, rouge à l'extérieur, jaune rougeâtre en dedans. Sa partie externe ou corticale a une saveur très astringente, sans mélange d'amertume; sa partie centrale est plus dure et d'une saveur plus faible. C'est seulement de la portion externe qu'on fait usage. C'est un puissant astringent; on l'emploie surtout contre les diarrhées chroniques et les hémorrhagies dites *passives*. L'infusion est plus active que la décoction; l'extrait aqueux contient plus de tannin que l'extrait alcoolique. On donne la poudre de *R.* à dose double de celle de l'extrait.

RATANHIATANNIQUE. adj. L'*Acide tannique* de la racine de *Ratanhia*.

RATANHINE. s. f. ($C^{20}H^{13}AzO^{6}$). Composé cristallisable fusible et volatil à 150°, soluble dans l'eau, etc., tiré de la racine de *Ratanhia*.

RATE. s. f. [*lien;* σπλήν; all. *Milz;* angl. *milt, spleen;* it. *milza;* esp. *bazo*]. Glande vasculaire sanguine d'un rouge violet plus ou moins foncé, située dans l'hypochondre gauche, au-dessous du diaphragme, au-dessus du côlon descendant, entre le grand cul-de-sac de l'estomac et les cartilages des fausses côtes, au-dessus et au-devant du rein. Annexée au système porte ventral elle remplit le rôle de *diverticulum* en ce qui touche le sang de la veine porte, eu égard à la circulation hépatique. Outre son enveloppe fibreuse et les cloisons ou trabécules qui en traversent l'intérieur, la rate se compose de veines qui sont aux artères :: 3 ou 4 : 1, de lymphatiques nombreux formant gaine autour des artères et des *grains glanduleux de Malpighi;* de ces derniers appendus aux artérioles et enfin d'une seconde portion glandulaire molle (*pulpe splénique*), masse principale de l'organe. Celle-ci est formée (entre les parties précédentes dont elle comble les intervalles) de cellules épithéliales polyédriques à noyau sphérique, dont le corps est seulement un peu plus gros que ce noyau; elles sont réciproquement contiguës dans un réticulum de tissu à fibres très fines; la pulpe contient des capillaires nombreux, qui se continuent en vénules de calibre irrégulier, surtout autour des grains glanduleux, à paroi très mince, eu égard à leur largeur et bientôt riches en fibres-cellules. De fins et nombreux fascicules nerveux sympathiques se voient jusqu'aux artérioles. Le rôle spécial de la *R.* en tant qu'organe glandulaire n'est pas encore déterminé. Son ablation chez l'homme et les autres Mammifères n'entraîne aucune modification ultérieure de la constitution, ni du sang en particulier. — *R. cireuse*. Mode d'hypertrophie de la *R.* dans lequel cet organe est formé d'une quantité considérable de petits grains de consistance cireuse pouvant atteindre le volume d'une lentille. — *R. flottante* ou *mobile*. Les cas dans lesquels par anomalie, irrégularité du développement ou accidentellement, la *R.* occupe quelque région de la cavité abdominale autre que celle où elle siège habituellement. La percussion, la palpation, l'état de la *R.* avant et après l'ingestion des aliments, etc., permettent de constater son absence dans la place normale et le siège qu'elle occupe alors réellement.

RATEL. s. m. Le *Mellivora capensis*, F. Cuv., Carnassier carnivore digitigrade.

RATELAIRE. adj. et s. Qui est bon pour la *Rate*. — L'*Aristolochia clematitis*, L., Aristolochiée.

RATELEUX, EUSE. adj. [σπληνικός; all. *milzsuchtig;* angl. *splenetic, spleenful;* it. *splenetico*]. Qui est sujet aux maladies de la *Rate*.

RÂTELIER. s. m. — **M. C.** Appareil prothétique de dents artificielles.

RATELLE. s. f. — **M. C.** Le charbon, le *sang de Rate* de la race porcine.

RATEPENADE. s. f. La *Pastenague, Trigon pastinaca*, L., Raiide ovovivipare.

RATEREAU. s. m. Le *Troglodyte*.

RATIER. s. m. Le *Falco tinnunculus*, L., Rapace diurne.

RATILLON. s. m. La *Raia clavata*, L., ou *Raie bouclée*.

RATION. s. f. [*diarium;* all. et angl. *Ration;* it. *razione;* esp. *racion*]. Quantité de nourriture consommée chaque jour par un homme. — *R. alimentaire*. La quantité d'aliments nécessaire chaque jour pour vivre et se bien porter, c'est-à-dire pour compenser les pertes subies par l'économie, en raison du rôle normal des organes viscéraux, musculaires et encéphaliques, selon la constitution individuelle de chacun et les professions remplies. — *R. équivalentes*. Emploi proportionnel, pour obtenir un même effet nutritif, de tous les aliments que peut admettre le régime de l'espèce domestique et dans la juste mesure de ce qu'exigent les sujets, suivant leur état ou les spéculations dont ils sont l'objet. — *R. du soldat français :* Pain, 750 grammes; pain de soupe, 750 grammes; viande (non désossée), 300 grammes; légumes frais, 400 grammes; légumes secs, 300 grammes; sel, 16 grammes; vin, 25 centilitres, ou eau-de-vie.

RATIONALISME. s. m. [de *ratio*, ration; all. *Rationalismus;* angl. *rationalism;* it. et esp. *rationalismo*]. Doctrine où l'on suit les principes de la raison, qui dit ne comprendre en ses jugements que ce qui se présente si clairement et si distinctement à l'esprit, qu'on n'ait aucune occasion de le mettre en doute. Cette définition de Descartes est essentiellement antithéologique, ou du moins opposée aux mystères et fictions théologiques (Littré).

RATIONALISTE. s. m. Qui adopte le *Rationalisme*. — Qui n'use que des principes de la raison dans la recherche de la vérité. — **M. C.** Celui qui, niant l'unité

morbide, attribue tout dérangement de la santé à l'action anormale des milieux extrinsèques et intrinsèques sur les unités anatomiques, d'où une perturbation des activités de celles-ci en conformité parfaite avec la nature de ces activités, ce sur quoi la thérapeutique doit se diriger.

RATIONNEL. adj. Qui est suivant les données du *Rationalisme*.

RATON. s. m. Le *Procyon lotor*, Cuv., Carnassier plantigrade d'Amérique.

RATONCULE. s. m. Le *Myosurus minimus*, L., Renonculacée.

RATZES (Tyrol). Bains.

RAU. Anatomiste badois (1658-1719) dont le nom est resté à la longue Apophyse du marteau.

RAUCITÉ. s. f. [*raucitas, raucedo;* βράγχος; all. *Rauhheit, Heiserkeit;* angl. *hoarseness;* it. *raucedine;* esp. *ronquez*]. Voix devenue plus grave et comme voilée, les cordes vocales étant épaissies par œdème, etc.

RAUQUE. adj. [*raucus;* all. *rauh, heiser;* angl. *hoarse;* it. *rauco;* esp. *ronco*]. Qui a les caractères de la *Raucité*.

RAVE. s. f. [*rapa*, all. *Rübe;* angl. *rape;* it. *rapa;* esp. *naba*]. Le *Navet*. — La racine violette d'une variété du *Raphanus sativus*, L., Crucifère. — *R. radis* ou *petite R.* Le *Radis*. — *R. vraie* ou *grosse R.* [all. *turnip*]. La racine de la *Brassica rapa*, L., autre Crucifère.

RAVENALE. s. f. La *Ravenala madagascariensis*, Sonn., Musacée à grandes feuilles.

RAVENSARA. s. m. L'*Agathophyllum aromaticum*, Willdenow, ou *A. ravensara*, Mirbel [all. *Gutblatt*], Laurinée aromatique de Madagascar.

RAVET. s. m. — **Z.** La grande blatte (*Blatta americana*, Fab.), Orthoptère coureur.

RAVISSEUR, EUSE. adj. et s. [*raptator*]. Qui saisit, enlève. — Comme *Rapace*.

RAVIVEMENT. s. m. Comme *Avivement*.

RAW. Faute au lieu de *Rau*.

RAYÉ, ÉE. adj. Marqué de raies, de bandes, de stries.

RAYGRASS. s. m. L'ivraie vivace (*Lolium perenne*, L.), Graminée. — *R. français*. Le *Fromental*.

RAYON. s. m. [*radius;* ἀκτίν; all. *Strahl;* angl. *ray;* it. *raggio;* esp. *rayo*]. — **A.** Le *Radius*. — **P.** *R.* fictif qui joint tout point de la courbe qui limite une *onde* sonore, lumineuse ou calorifique produite autour d'un corps sonore, photogène ou thermogène, ce qui conduit à considérer ces trois mouvement vibratoires : son, lumière et chaleur comme se propageant en ligne droite dans un milieu homogène et d'égale réfraction ou isotrope. Si dans son extension ou propagation l'onde a rencontré des surfaces réfléchissantes ou des milieux réfringents, il en résulte des inflexions qui font dire que le *R.* a suivi une ligne brisée ou une ligne courbe avant d'impressionner les nerfs auditif, optique ou cutanés. Le terme *R.* exprime donc simplement la marche suivie par le mouvement vibratoire dans son extension ou *propagation* pour arriver à se faire sentir dans les appareils auditifs, etc., de l'observateur. — **Z.** Les prolongements rétractiles et autres du corps des Protozoaires, appelés *suçoirs* par quelques auteurs. — **B.** Les pédicules dont l'ensemble constitue une ombelle. — Dans un assemblage de fleurs, celles qui occupent la circonférence du groupe. — *R. médullaires*. Les couches minces verticales de tissu cellulaire des dicotylédones, partant de la moelle et se dirigeant jusqu'à la zone génératrice ou d'accroissement de tissu cellulaire semblable situé à la surface du bois sous l'écorce. — Les *pyramides de Ferrein*. — *R. natatoires*. Dans les nageoires, les homologues des phalanges des autres Vertébrés, formés soit d'os à *ostéoplastes*, soit de *substance préosseuse* sans ostéoblastes; ils sont géminés, l'un droit l'autre gauche, aux nageoires impaires, l'un supérieur l'autre inférieur aux nageoires paires, segmentés en phalanges multiples ou tout d'une pièce. — *R. ordinaire* et *extraordinaire*. Dans les cristaux à réfraction double, le *R.* ou de l'*image ordinaire* est celui des deux qui suit les lois ordinaires de la réfraction; le *R. extraordinaire* ou de l'*image extraordinaire* est celui qui s'écarte plus ou moins de la verticale ou normale au point d'incidence.

RAYONNANT, ANTE. adj. [all. *strahlend;* angl. *radiant;* it. *radiante;* esp. *radioso*]. Qui est disposé comme les rais d'une roue.

RAYONNÉ, ÉE. adj. et s. [*radiatus;* all. *gestrahlt;* angl. *radiated*]. Qui est rayonnant. — *Radiaire*.

RAYONNEMENT. s. m. [all. *Strahlen;* angl. *radiation;* it. *brillamento;* esp. *brillo, centelleo*]. — **P.** La propagation des vibrations ou ondes sonores, lumineuses, calorifiques comme par des rayons susceptibles d'être réfléchis et réfractés. — *Radiation*. — **A.** La disposition des vaisseaux ou autres organes à la manière des rais d'une roue, etc., autour d'un point ou d'un organe donné.

Rb. Notation du *Rubidium*.

RÉACTEUR. adj. et s. m. Le corps employé et agissant comme *Réactif*.

RÉACTIF. s. m. [all. *Reagens;* angl. *reagent;* it. *reattivo;* esp. *reactivo*]. — **C.** Tout corps servant à mettre en évidence un autre corps, à faire ressortir ses propriétés caractéristiques. — *R. de Barreswill*. Solution de tartrate de cuivre qui se réduit et précipite en jaune rougeâtre à chaud en présence des glycoses. — *R. colorants*. Ceux qui aident l'observation en colorant telle espèce d'unités anatomiques, etc., et non telle autre, d'où une facilité plus grande à voir l'objet sous le microscope, d'autant plus que la couleur matérielle a des rayons plus réfrangibles. — *R. cupro-ammoniacal, ammonio-cuprique, ammoniaco cuivrique* ou *de Schweitzer*. Solution ammoniacale de sulfate de cuivre basique, dissolvant la cellulose, le coton, la soie. — *R. dissolvants*. Ceux qui servent à la détermination de la nature des espèces d'objets, d'unités anatomiques, etc., en dissolvant les uns et non les autres, ou en rendant évidents leurs noyaux, alors qu'ils dissolvent leur corps, etc. — *R. de Millon* ou *azoto-mercurique*. Mélange d'azotate ou d'azotite de mercure qui rougit à froid les albuminoïdes à l'exclusion des autres principes. La coloration est plus prompte quand on chauffe jusqu'à 100°. — *R. de Pettenkofer*. Emploi de la réaction successive du sucre et de l'acide sulfurique sur les albuminoïdes qui se colorent alors en rouge.

RÉACTION. s. f. [all. et angl. *Reaction;* it. *reazione;* esp. *reaccion*]. Action opposée à une autre; résistance à un effort quelconque. — **C.** Manifestation des caractères distinctifs d'un corps provoquée par l'action d'un autre corps. — **M. C.** Acte organique qui tend à balancer l'influence de l'action morbifique par laquelle il a été mis en jeu. — *R. mécanique*. Toute *R.* égale à l'action. Celle dans laquelle un point matériel soumis à l'action d'un autre point agit sur ce dernier avec la même intensité. — *R. morbides*. Ce qui, dans le cours d'un mal et suscité par lui, est accompli par l'organisme en présentant des caractères d'action contre-balançant les actes morbides ou les aggravant encore au contraire. — *R. physiologiques*. La manière, le degré suivant lequel une unité anatomique, un tissu, etc., une humeur, modifient ce qui d'un milieu tant extérieur qu'intérieur est venu les atteindre, et par suite les modifier en changeant plus ou moins leur état physique, leur constitution chimique et suscitant leur mode propre d'activité d'ordre organique ou vital. — *R. de substitution*. Celle dans laquelle un corps réel s'élimine d'un composé, remplacé qu'il est par un autre.

RÉACTIONNEL, ELLE. adj. Qui se rapporte à la *Réaction*.

RÉADIQUE. Faute au lieu de *Rhœadique*.

RÉALGAR. s. m. [all. *Schwefelarsenik, Rubinschwefel;* angl. *realgar;* it. *realgar, risigallo;* esp. *rejalgar*]. Le sulfure rouge d'arsenic (AsS^2), natif ou artificiel.

RÉAUMURÉE. s. f. [*Reaumurea*, L.]. Genre de Tamariscinées diurétiques d'Afrique.

RÉAUMURÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Reaumurées*. — Tribu des Tamariscinées.

REBORDÉ, ÉE. adj. Pourvu d'un Rebord.

REBOUTEUR. s. m. [all. *Einrenker;* angl. *bone-setter;* esp. *algebrista*]. L'empirique qui fait métier de réduire les luxations et les entorses ou de faire croire à leur *Réduction*.

RECAIRE (Gironde). Source sulfurée calcique (12°).

RECÉPAGE. s. m. La section d'un plant près du sol pour lui faire pousser des jets plus nombreux, etc., que ceux qu'on a coupés.

RÉCEPTACLE. s. m. [δεξαμενή; all. *Behälter;* it. *ricettacolo;* esp. *receptaculo*]. — **B.** Évasement du sommet

du sommet du pédoncule, qui tantôt ne porte qu'une seule fleur, et tantôt en supporte plusieurs. — Le *Stroma*, l'organe sur lequel reposent les corps reproducteurs lorsqu'ils sont nus, ou *stylospores* : 1° soit directement, 2° soit indirectement, par l'intermédiaire : *a.* des *basides*, dont les *spicules* ou *stérigmates* portent une spore; *b.* ou des *clinodes*. — **A.** Comme *Réservoir* ou vésicule. — Point de réunion de plusieurs conduits de même ordre ou non. — Organe qui en supporte en les embrassant, un ou plusieurs autres. — *R. du capitule.* Le *Phoranthe* ou *Clinanthe* des Synanthérées. — *R. de la fleur.* Portion du *R.* entre l'insertion des étamines et celle des pistils, cordon de tissu cellulaire nectarifère ou pourvu de divers appendices.

RÉCEPTACULAIRE. adj. Qui sert de *Réceptacle;* qui concerne celui-ci.

RÉCEPTIVITÉ. s. f. [de *recipere*, recevoir; all. *Empfänglichkeit;* angl. *receptivity;* it. *suscettibilità;* esp. *susceptibilidad*]. — **V.** Aptitude des nerfs à recevoir l'impression des agents externes ou internes. — **M. C.** L'aptitude d'un organe ou d'un individu à devenir malade.

RECESSUS. s. m. [de *recedere*, s'éloigner, rétrograder]. — **Y.** Marche en arrière. — **A.** Retrait. — Dépression, enfoncement. — Excavation. — Diverticule.

RECETTE. s. f. [all. *Recept;* angl. *recipe;* it. *ricetta;* esp. *receta*]. — **M. C.** Comme *Formule.*

RECHUTE. s. f. [*morbi reversio;* ὑποστροφή; all. *Rückfall;* angl. *relapse;* it. *recidiva;* esp. *recaida*]. Retour d'un état morbide qui paraissait être disparu ou en voie de disparition.

RÉCIDIVE. s. f. [de *recidivus*, qui commence; ὑποστροφή; all. *Rückfall;* angl. *relapse;* it. *recidiva;* esp. *reincidencia*]. Réitération d'une maladie déterminée qui se produit ainsi plusieurs fois avec l'ensemble de symptômes et de lésions qui lui sont propres, après le rétablissement complet de la santé, au bout d'un laps de temps indéfini, qui souvent se compte par années. — *R. des tumeurs.* Ne connaissant pas la cause qui a déterminé l'hypergenèse locale ou hétérotopique des éléments qui composent les tumeurs, qui en amènent la production, on ne sait pas davantage pourquoi elles ne se reproduiraient pas sur place ou ailleurs, *tant qu'il reste dans l'économie des unités de même espèce* et partout où il y en a. La *R. des tumeurs* n'est ordinairement que la continuation, sur place ou en quelque autre point d'un système anatomique (*généralisation*), de l'hypergenèse qui a déterminé l'apparition de la première tumeur enlevée.

RÉCIDIVITÉ. s. f. Le fait de la récidive des tumeurs, des maladies. — L'aptitude plus ou moins grande à la récidive, suivant leur nature ou suivant la constitution générale des individus, que présentent certaines tumeurs.

RÉCIPÉ. s. m. [it. et esp. *recipe*]. Mot qui signifie *prenez*, et par lequel on commence la rédaction d'une formule.

RÉCIPIENT. s. m. [*excipulum;* angl. *receiver;* it. et esp. *recipiente*]. Vase en forme de cloche, de ballon, etc., à une ou deux tubulures, destiné à recevoir le produit d'une distillation, etc. — *R. florentin.* Celui qu'on emploie pour la distillation des essences plus légères que l'eau.

RÉCLINAISON. s. f. Inflexion d'un rameau, etc., vers le sol. — *R. de la cataracte.* La *Kératonyxis.*

RÉCLINÉ, ÉE. adj. [*reclinatus*, rabattu; all. *zurückgeneigt;* angl. *reclinate;* it. *reclinato;* esp. *reclinado*]. Qui penche vers le sol ou du côté de sa base.

RECOARO (Italie, Vénétie). Source ferrugineuse bicarbonatée (9° à 15°).

RÉCOLTE. s. f. [all. *Lete*]. — **M. C.** L'action de cueillir les drogues simples au moment où, mûres ou non, liquides ou solidifiées déjà, etc., elles possèdent le mieux leurs qualités médicamenteuses.

RECOMBINAISON. s. f. Les cas de dissociation des éléments d'un composé binaire, etc., par élévation de température dans lesquels la décomposition s'accroît de plus en plus, finit même par devenir totale, et se trouve suivie de nouveau d'une combinaison pareille, ou *R.* lorsque survient le refroidissement.

RECONSTITUANT, ANTE. adj. et s. m. — **M. C.** Les médicaments qui selon leur nature ou la dose à laquelle on les emploie, peuvent rendre (ou sont supposés rendre) la nutrition, et par suite le développement meilleur, en favorisant l'assimilation, et en activant la désassimilation d'une manière proproportionnelle.

RECONSTITUTION. s. f. La rénovation moléculaire continue. — La nutrition. — Ses effet réels ou supposés. — La *réparation* de la substance des éléments anatomiques, des tissus. — La *restauration* des parties.

RECORPORATIF, IVE. adj. [de *re*, indiquant réduplication, et *corpus*, corps; all. *wiederherstellend;* angl. *recorporative;* it. et esp. *recorporativo*]. Comme *Métasyncritique.* — *Reconstituant.*

RECOUPE ou **RECOUPETTE.** s. f. ou **RECOUPON.** s. m. [all. *Afterkleie;* angl. *grit, gurgion, pollard;* it. *cruschello, tritella;* esp. *myelo*]. Farine obtenue du son remis sous la meule, riche en sels fixes, pauvre en gluten.

RÉCRÉMENT. s. m. [*recrementum;* πέριττωμα; all. *augeschiedene Säfte;* it. et esp. *recremento*]. Humeur qui après avoir été sécrétée est résorbée, est ou peut être absorbée, complètement ou non, comme le lait, ou même en partie seulement. — Ce qui d'un aliment, d'une humeur récrémento-excrémentitielle est absorbé, pendant que le reste devient excrément résiduel.

RÉCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. [all. *unrein;* angl. *recrementitial;* it. *recrementoso;* esp. *recrementicio*]. Qui après avoir été sécrété peut être réabsorbé et assimilé.

RÉCRÉMENTO-EXCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. Les humeurs sécrétées (la salive, la bile, etc.) qui sont en partie absorbées et en partie rejetées comme excréments résiduels.

RÉCRÉMENTUM. s. m. [*recrementum*, scorie; περίττωμα; all. *Ausgeschiedene säfte*]. Ce qui est *Récrémentitiel.* — Comme *Récrémeut.*

RECRUDESCENCE. s. f. [de *re*, itératif, et de *crudescere*, s'irriter; παλιγκότησις; all. *Recrudescenz, Wiederverschlimmerung;* it. *recrudescenza;* esp. *recrudescencia*]. Manifestation des symptômes d'une affection avec intensité, après rémission ou après un état ordinaire d'intensité.

RECRUTEMENT. s. m. — **M. C.** L'envoi dans l'armée active des hommes reconnus aptes au service par la taille, la constitution, la santé, etc., qui, bien fait, permettrait d'établir l'endémicité de certaines maladies, des infirmités, de la constitution des hommes, non des femmes, selon les régions de la France, etc.

RECTAL, ALE. adj. Qui se rapporte au *Rectum.*

RECTEMBRYÉ, ÉE. adj. et s. [de *rectus*, droit, et *embryon*]. Qui est pourvu d'un embryon droit. — Division des Légumineuses dont l'embryon est droit.

RECTEUR, TRICE. adj. et s. Qui concerne les essences. — Jadis ce que l'on supposait être le principe et la source de toutes les odeurs dans les corps qui en sont pourvus. — Qui dirige. — **A.** Les dix, douze ou dix-huit grandes pennes de la queue des Oiseaux dont les inclinaisons leur servent à prendre telle ou telle direction pendant qu'ils volent.

RECTICORNE. adj. et s. [de *rectus*, droit, et *cornu*, corne]. Qui a les antennes, les cornes droites. — **Z.** Genre de *Rhyncophores.*

RECTIFICATION. s. f. [all. *Rectificirung, Reinigung;* it. *rectificazione;* esp. *rectificacion*]. — **C.** Distillation répétée par laquelle on sépare une essence, un alcool, etc., de quelques substances qui lui étaient mêlées.

RECTIFIÉ, ÉE. adj. Qui a été soumis à la *Rectification.*

RECTIFLORE. adj. [de *rectus*, droit, et *flos*, fleur; all. *geralblumig;* angl. *rectiflorous;* it. *rettifloro;* esp. *rectifloro*]. Fleur parallèle à l'axe d'une Phanérogame.

RECTINERVE. adj. [de *rectus*, droit, et *nervus*, nerf, nervure]. Qui a des nervures droites.

RECTISÉRIÉ, ÉE. adj. [de *rectus*, droit, et *series*, série]. Disposé en série rectiligne.

RECTITE. s. f. [all. *rothe Ruhr;* angl. *rectitis;* it. *rectitide;* esp. *rectitis*]. Phlegmasie de la muqueuse rectale ou de l'ensemble des parois du rectum.

RECTIUSCULE. adj. [de *rectus*, droit]. Qui est presque droit.

RECTOCÈLE. Faute au lieu de *Proctocèle.*

RECTO-COCCYGIEN, ENNE. adj. et s. Qui va du rectum au coccyx.

RECTORRHAPHIE. [de *rectum*, et ῥαφή, suture]. Faute au lieu de *Proctorrhaphie*.

RECTOTOME. Faute au lieu de *Proctotome*.

RECTOTOMIE. [de τομή, section]. Faute au lieu de *Proctotomie*.

RECTO-URÉTHRAL, ALE. adj. Qui se rapporte au rectum et à l'urèthre.

RECTO-UTÉRIN, INE. adj. Qui concerne le rectum et l'utérus.

RECTO-VAGINAL. ALE. adj. [it. *retto-vaginale*]. Qui concerne le rectum et le vagin.

RECTO-VÉSICAL. ALE. adj. [it. *retto-vescicale*]. Qui concerne le rectum de la vessie.

RECTUM. s. m. [*rectum;* ἀρχός; all. *Mastdarm;* angl. *rectum;* it. *retto;* esp. *recto*]. Troisième et dernière portion du gros intestin, en direction presque droite. Le *R.* fait suite à l'S du côlon. Il occupe la partie postérieure du bassin, et s'étend depuis le côté gauche de l'articulation sacro-vertébrale jusqu'au coccyx, au-devant duquel il s'ouvre au dehors par l'orifice appelé *anus*, à trois centimètres environ au-devant de cet os. Le *R.* est à peu près cylindrique. A sa partie inféreure, il présente une dilatation ampullaire dont la grandeur est en raison de l'accumulation plus ou moins fréquente et plus ou moins abondante des fèces, qui se fait ici. La partie postérieure du *R.* est, dans toute sa longueur ordinairement, dépourvue de péritoine. Il est exceptionnel d'y rencontrer un mésorectum. Sa face antérieure est recouverte par le péritoine dans ses deux tiers supérieurs. Le tiers inférieur correspond, sur l'*homme*, au bas-fond de la vessie, aux vésicules séminales, à la prostate, au devant de laquelle l'urèthre et le rectum s'éloignent de plus en plus de l'autre. Sur la *femme*, il est en rapport avec le vagin dont il est séparé par une cloison mince (*cloison recto-vaginale*). Le cul-de-sac du péritoine (*recto-vésical*) est à 8 centimètres 1/2 au-dessus de l'anus sur l'homme; cette distance est de 4 chez la femme (*recto-vaginal* ou *recto-utérin*). Vers la jonction de la muqueuse rectale avec la peau est une *zone* muqueuse circulaire de 5 à 8 millimètres de hauteur, limitée *en haut* et *en bas* par une *ligne sinueuse*. Cette zone est située à l'intérieur de l'anus; c'est la *portion cloacale* du *R.*, homologue du cloaque de beaucoup des autres Vertébrés. C'est sur cette portion qu'on rencontre de petits plis muqueux verticaux connus sous le nom de *colonnes du R.* ou *de Morgagni;* ils sont séparés les uns des autres par des dépressions de 2 à 3 millimètres de large (*godets intercolumnaires*). Les fissures à l'anus siègent sur la ligne sinueuse ou lèvre inférieure du *R.* Les fistules de l'anus ont souvent leur orifice interne dans ces dépressions. La ligne sinueuse qui forme le *bord supérieur* de la zone circulaire correspond au point où l'*aditus posterior* de l'intestin embryonnaire endodermique s'est réuni à l'infundibulum anal ectodermique. Au niveau de cette ligne la muqueuse intestinale cesse brusquement. Les glandes en tube de la muqueuse, le chorion formé de tissu cellulaire embryonnaire, la couche musculaire propre de la muqueuse s'arrêtent à cette ligne sinueuse supérieure. La zone ou portion cloacale du *R.* comprise entre la muqueuse folliculée et la peau, offre des sortes de saillies du chorion un peu différentes des papilles de la peau, avec épithélium pavimenteux stratifié. On n'y trouve que quelques dépressions en forme de follicules (Herrmann) ou mieux des *sinus* par dédoublement de la muqueuse, comme à l'urèthre. Le chorion offre du reste la structure de celui des muqueuses à épithélium pavimenteux. Au-dessous de la *ligne sinueuse inférieure*, du côté de la peau, est un léger relief ou *lèvre anale* d'où partent les *plis rayonnés de l'anus* divergents. La peau qui forme ces plis ne renferme ni follicule pileux, ni glandes sébacées, ni glandes sudoripares dans une étendue de 15 à 18 millimètres tout autour de l'anus (Cadiat et Robin). Les artères du *R.* sont : l'hémorrhoïdale supérieure surtout provenant de la mésentérique inférieure; l'hémorrhoïdale moyenne, provenant de l'hypogastrique, et l'hémorrhoïdale inférieure, branche de la honteuse interne s'anastomosant avec la première vont à sa portion cloacale. Les veines nombreuses forment entre la muqueuse et le sphincter interne un plexus qu'on nomme *plexus hémorrhoïdal*. Ces veines aboutissent aux rameaux veineux qui accompagnent les artères hémorrhoïdales. Les nerfs proviennent du grand sympathique et des nerfs sacrés. Les lymphatiques du *R.* vont aux glandes du petit bassin, ceux de la portion cloacale et autres vont aux glandes du pli de l'aine. Les vaisseaux hémorrhoïdaux supérieurs sont les seuls qui aillent du *R.* à l'anus.

RECUIT. s. m. Qui a subi deux fois l'action du feu. — **C.** L'état des solides dont par un refroidissement lent naturel ou techniquement obtenu, donné aux molécules des corps qui les met dans la possibilité de se constituer en systèmes cristallins confus qui changent les propriétés physiques et chimiques du corps simple ou composé.

RECUL. s. m. — **Y.** L'un des modes de locomotion des Céphalopodes, des Décapodes macroures. — *R. des Céphalopodes*. Le mode habituel de locomotion de ces Mollusques. Leur corps proprement dit est contenu dans un *manteau* disposé en *bourse* contractile énergique. Cette bourse projette une certaine quantité d'eau dont l'animal le remplit préalablement, et qu'il chasse par une contraction vigoureuse, à travers l'étroit orifice de son *entonnoir*. L'eau, comprimée de toutes parts, fait en quelque sorte explosion par l'entonnoir, tandis que par suite de sa pression sur tous les autres points, elle détermine un mouvement de l'animal dans une direction opposée à celle de sa projection. Quand le sommet de l'entonnoir ouvert en avant correspond à l'axe de l'animal, la locomotion a lieu à reculons : c'est le cas ordinaire. Elle a lieu en avant, lorsque le Céphalopode recourbe l'entonnoir de manière à diriger son orifice en arrière. Elle a lieu, de plus, en haut ou en bas, à droite ou à gauche, quand il dirige l'orifice en sens opposé à celui où il veut aller. En fait cette locomotion a lieu d'après le mécanisme du recul du fusil. Dans ses mouvement, les tentacules sont resserrés, rapprochés en faisceau et immobiles (Ch. Robin et Second, 1849). — *R. du cœur* [all. *Ruckstoss*]. C'est le *R.* qu'éprouve le cœur lors de la propulsion du sang par ses parois qui se contractent; c'est ici le liquide, pressé de toutes parts, qui pousse également en tous sens les parties du cœur. Les parties qui cèdent sont : 1° les orifices artériels par où sort le sang, et 2° l'extrémité opposée du cœur, qui, close et touchant les parois du thorax, les soulève autant qu'elle recule. Cette extrémité cède d'autant plus que l'effort d'expulsion du sang est plus grand et surtout plus rapide; car le point d'appui, comme dans la locomotion des Céphalopodes, n'est que momentané, si l'on peut ainsi dire; il est en effet représenté par la masse ou colonne de sang du cœur qui résiste un instant et chasse aussi bien le sang du côté des artères que du côté de la portion du cœur qui est en direction opposée. Ici la paroi musculaire cardiaque exerce une pression moindre que ses parties latérales; c'est elle par suite qui est poussée en arrière, qui presse la paroi thoracique, *soulèvement* pris pour un *battement*. Ceux qui ont reconnu que le *R.* a lieu nécessairement ont nié qu'il fût cause du soulèvement (qu'à tort ils nomment choc ou battement), parce que, selon eux, le *R.* serait insuffisant pour compenser le raccourcissement de la pointe du cœur lors de la systole et pour soulever en outre la paroi thoracique. Mais, dans ce raccourcissement, le cœur *ne cesse jamais de toucher la paroi thoracique*, le poumon ne s'avançant jamais assez pour s'interposer; et en outre, lors de ce raccourcissement, c'est vers la base du cœur que se comble, par diastole auriculaire, etc., l'espace qui là tend à rester libre. — *R. des Crustacés décapodes macroures*. L'un de leurs modes habituels de *translation*. Il résulte de la manière dont par une contraction énergique de leur *abdomen* celui-ci et les uropodes qui le terminent pressent brusquement sur l'eau de haut en bas et d'arrière en avant. De cette pression sur l'eau servant de point d'appui résulte la projection rapide du corps d'avant en arrière, l'abdomen restant ployé en dessous.

RÉCURRENCE. s. f. [all. *Wiederkehr;* angl. *recurrency;* it. *ricorrenza;* esp. *recurrencia*]. — **A.** Le fait pour un nerf, etc., de se recourber et de parcourir ensuite en allant vers son point de départ, à peu près le même

trajet que d'abord. — **M. C.** Le fait pour une maladie de récidiver en parcourant les mêmes phases que la première fois.

RÉCURRENT, ENTE. adj. [de *recurrere*, retourner; all. *zurucklaufend, wiederkehrend;* it. *ricorrente;* esp. *recurrente*]. Qui revient sur ses pas; qui suit le trajet déjà parcouru.

RÉCURVIFLORE. adj. [de *flos*, fleur]. Qui a les fleurs, la corolle incurvés.

RÉCURVIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *recurvus*, recoubé, et *folium*, feuille]. Qui a les feuilles recourbées de dedans en dehors.

RÉCURVIROSTRE. adj. et s. [de *recurvus*, recourbé, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec recourbé. — L'*Avocette*.

REDDITION. s. f. — **M. C.** *Expulsion.*

RÉDHIBITOIRE. adj. Qui donne droit à réclamation.

RÉDIE. f. f. La seconde phase ou de scolex des Trématodes distomiens quand ces larves portent une ventouse servant à la fixation sur le parasitifère et un intestin. Cette forme a été prise d'abord pour espèce animale distincte.

RÉDINTÉGRATION. s. f. [de *red*, pour *re*, indiquant retour, et *integer*, intact]. Reconstitution. — Retour des forces. — Régénération complète d'un organe.

REDONDANCE. s. f. [all. *Ueberfulle;* angl. *redundance, redundancy;* it. *ridondanza;* esp. *redundancia*]. — **M. C.** *Plénitude.* — *Pléthore.*

REDOU. s. m. Comme *Redoul.*

REDOUL. s. m. La *Coriaria myrtifolia*, L. [all. *myrtenblättriger Gerberstrauch;* angl. *rhus myrtifolia, myrtle-leaved sumach;* it. et esp. *coriaria*], Rutacée coriariée riche en tannin et vénéneuse d'Europe.

REDOUBLEMENT. s. m. [it. *raddoppiamento, risalimento*]. — **M. C.** Répétition avec augmentation des symptômes qui avaient diminué.

REDOUX. s. m. Comme *Redoul.*

REDRESSÉ, ÉE. adj. [de *re*, itératif, et de *dressé; adsurgens*]. — **B.** Qui, après avoir été incliné devient droit ou à peu près.

REDRESSEMENT. s. m. — **M. C.** Action de redresser un organe dévié ou incliné, ou par laquelle un organe dévié reprend sa situation ordinaire. — *R. de l'image.* Le fait par lequel l'image renversée des petits objets que donne l'objectif du microscope est replacée dans sa situation normale, dans le sens de la position réelle occupée par l'objet même, en usant d'un *prisme redresseur.*

REDRESSEUR. adj. et s. Qui redresse. — **M. C.** Instrument qui sert à remettre en place un organe dévié. — **P.** Instrument ou appareil qui sert à redresser les images des petits objets renversées par le microscope.

RÉDUCTEUR, TRICE. adj. et s. m. Qui sert à la *Réduction.* — Qui réduit. — **C.** L'agent physique ou chimique qui sert à la réduction d'un composé en un autre plus simple, en éliminant ou enlevant tout ou partie d'un de ses éléments. — **M. C.** L'instrument, l'appareil qui sert à réduire les fractures, les luxations, etc.

RÉDUCTIBLE. adj. [all. *reducirbar;* angl. *reducible;* it. *riducibile;* esp. *reducible*]. Susceptible de *Réduction* chimique ou organique.

RÉDUCTION. s. f. [*reductio*, de *reducere*, ramener; ἐμβολή; all. *Einrichtung, Einrenkung;* it. *riduzione;* esp. *reduccion*]. — **C.** [all. *Herstellung*]. Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique les composés dont le métal est combiné à l'oxygène, etc., ou d'un état complexe une combinaison à un degré plus simple, par enlèvement d'un ou de plusieurs équivalents d'un corps simple ou d'eau, etc. — Souvent synonyme de *Désoxydation* en tant qu'il s'agit des opérations ayant pour but de ramener les oxydes à l'état de métal. — S'applique aussi aux cas dans lesquels il s'agit d'enlever le soufre, le chlore, etc., de quelque combinaison métallique. — Le liquide qui a été réduit à une masse moindre par évaporation, etc. — Le produit même de la réduction d'un réactif à tel ou tel de ses éléments composants qui se précipitent, ou qui se montrent seulement comme partie colorée dans le liquide auquel un réactif a été ajouté. — **M. C.** La remise à leur place des os luxés ou fracturés, ou des organes qui ont formé des hernies. La réduction des fractures comprend trois temps : l'*extension*, la *contre-extension* et la *coaptation;* celle des hernies se fait par le *taxis.*

RÉDUISANT, ANTE. adj. et s. Ce qui accomplit la *Réduction.*

RÉDUIT, ITE. adj. — **C.** Le corps simple qui a été obtenu par réduction, par ablation de tel ou tel corps avec lequel il était combiné.

RÉDUPLICATION. s. f. [ἀναδίπλωσις]. Redoublement. — Répétition. — *R. des bruits du cœur.* Elle peut n'affecter qu'un des bruits du cœur en produisant trois bruits par révolution cardiaque; ou bien elle peut doubler chacun des deux bruits, produisant alors quatre bruits. La systole seule peut être doublée, ou bien la diastole seule. Dans ce dernier cas, au lieu du *tic-tac* normal, les trois bruits peuvent se représenter de la manière suivante : réduplication de la systole, *tic-tac, tac;* réduplication de la diastole, *tic, tac-tac.* En employant les même signes quand les deux bruits sont répétés, la représentation en est *tic-tic, tac-tac* (Bouillaud, A. Flint).

RÉDUPLIQUÉ. ÉE. adj. [*reduplicatus*, rendu au double]. Reparu avec les mêmes caractères ou en doublant.

RÉDUVE. s. m. Le *Reduvius personatus*, Fab., Hémiptère hétéroptère brun noir, à piqûre de la trompe douloureuse, mais sans danger.

RÉEL, ELLE. adj. — **M. C.** Qui est effectif.

REFAITE. s. f. — **Y.** La régénération du *bois* des Cervidés. — *Rédintégration.*

RÉFECTION. s. f. [*refectio*, de *reficere*, refaire; ἀνάληψις]. — **Y.** Comme *Reconstitution* et *Rédintégration.*

RÉFLÉCHI, IE. adj. [de *re*, en arrière, et *flectere*, fléchir; all. *niedergebogen;* angl. *reflected;* it. *rifleoso;* esp. *reflejo, reflejado*]. — **A.** Organes dont la portion inférieure est verticale et la supérieure déjetée.

RÉFLECTEUR, TRICE. adj. — **P.** Qui est le siège d'une réflexion. — **Y.** Les neurocytes, les ganglions qui sont le siège d'actions réflexes, qui reçoivent une impression et la transmettent directement aux cellules correspondantes douées de motricité dont l'activité propre est transmise à des muscles.

RÉFLECTIF, IVE. adj. Qui a lieu par *Réflection*, par action réflexe. — Comme *Réflexe.*

RÉFLECTION. s. f. [de *reflectere*, réfléchir]. Comme *Réflexion.*

REFLET. s. m. [all. *Schein, Widershein;* angl. *reflection;* it. *riflesso;* esp. *reflejo, reverberacion*]. La teinte particulière que prend la couleur propre d'un corps recevant les rayons que réfléchissent sur lui les objets colorés voisins ou distants.

RÉFLEXE. adj. et s. L'acte ou les actes de neurilité centrale amenant des mouvements involontaires, c'est-à-dire qui succèdent soit à des sensations (déglutition, éternuement), soit à des *phénomènes de sensibilité sans conscience*, à des impressions non perçues. Il s'agit ici de cas dans lesquels, l'*impression* et la *transmission* ayant lieu comme en toute autre circonstance, l'acte correspondant à la *perception* n'a pas lieu, à proprement parler; tout reste borné de la part des cellules ganglionnaires (*centres réflexes* ou de *réflexité*) à un acte de motricité, dit automatique qui est répercuté ou transmis aux muscles par les nerfs moteurs correspondants à ceux de sensibilité qui ont été impressionnés (inspiration, systole, contractions intestinales, clignements normaux des paupières, etc.). Le phénomène correspondant à la perception est alors borné à une action de motricité, sans volonté ni raisonnement préalables (*sensibilité sans conscience*). Les mouvements dits *réflexes* sont tels que l'impression transmise au centre nerveux (soit *ganglions*, soit *origine réelle des nerfs*) se communique spécialement à ceux des nerfs moteurs dont l'origine correspond le plus à celle des nerfs sensitifs excités (Legallois, 1812. Marshal-Hall). — *R. tendineux.* La contraction d'un muscle survenant par action réflexe lorsqu'on frappe ou pince la peau recouvrant son tendon.

RÉFLEXIBILITÉ. s. f. [de *re*, en arrière, et *flectere*, plier; all. *Reflectirbarkeit;* angl. *reflexibility;* it. *riflessibilità;* esp. *reflexibilidad*]. Faculté de se réfléchir, d'être le siège des actes dits *Réflexes.*

RÉFLEXIBLE. adj. [all. *reflectirbar, zurückwerfbar;* angl. *reflexible;* it. *riflessibile;* esp. *reflexible*]. Susceptible de *Réflexibilité.*

RÉFLEXION. s. f. [all. *Ueberlegung;* angl. *reflection;*

it. *riflessione*]. Série de pensées et de jugements qui découlent les uns des autres, les premiers par le fait même de leur accomplissement suscitant ici les seconds en tant que suite immédiate, d'une manière comparable à ce qui se passe dans les *actes réflexes* dès qu'une impression est transmise jusqu'à un centre moteur. Il y a seulement cette différence que les pensées étant une cérébration de l'ordre des perceptions bien que d'un degré supérieur, l'encéphale a notion, conscience de leur accomplissement et peut ainsi les coordonner, les diriger d'après ce qu'il sent, du dedans au dehors en quelque sorte, ce qui en fait la *volition réfléchie*, devenant la *volonté* dès qu'entrent en jeu de la même manière les parties cérébrales régissant les actions centrifuges ou d'exécution. C'est de la sorte que s'établit l'association des idées dans laquelle nous déterminons par l'action de parties du cerveau l'activité de tel ou tel de ses autres centres partiels intellectuels; c'est de la sorte que nous faisons succéder tel mode d'activité à tel autre dans tel ou tel ordre, pour obtenir telle idée nouvelle ou déjà connue, formuler ou porter en action tel ou tel jugement. Réfléchir est donc susciter la production d'une idée par une autre qui la précède, l'activité de telle portion cérébrale étant soit suivie, soit accompagnée, de celle de telle autre; ce qui conduit à la comparaison soit des faits observés, soit des notions acquises, présentement remémorées, menant de la comparaison soit à la généralisation, à la coordination et à la systématisation, ce qui est la conception, soit à l'expression ou à l'action, ce qui est la mise en œuvre de ce qui a été conçu. — **P.** Trajet suivi deux fois [*reflexio; ἀνάκαμψις*; it. *riflessione;* esp. *reflecsion*]. Le phénomène qui a lieu lorsqu'un corps doué d'une certaine vitessse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et le force de suivre une autre direction, lorsqu'un mouvement s'accomplit à la manière d'un solide se trouvant dans les conditions précédentes. — *R. lumineuse.* Hors des phénomènes de *R.* lumineuse totale par la surface d'un corps solide, liquide, ou gazeux, il faut tenir compte des cas dans lesquels chaque substance qui reçoit la lumière blanche absorbe, éteint certains rayons et en réfléchit un ou plusieurs autres, le rouge par exemple, qui arrivant à la rétine donnent à l'observateur la sensation de couleur propre du corps. Celle-ci est la couleur complémentaire de ceux des rayons qui n'ont pas été réfléchis, qui ont été absorbés. Le corps est d'autant plus foncé, d'autant plus noir, qu'il y a eu moins de lumière réfléchie. Dans les corps organisés, les tissus, et divers corps d'origine minérale, le *ton* particulier de leur couleur propre résulte de ce que leur couleur n'est pas due seulement à une *R.* ayant lieu à leur surface même; une partie des rayons pénètre dans leur épaisseur et n'est réfléchie que graduellement, en proportion d'autant moindre que la *R.* s'opère plus profondément. De là pour chaque couleur des teintes particulières qui sont autres que celles des couleurs renvoyées par *R.* des surfaces métalliques et de celles d'autres corps absolument opaques; de là les difficultés de rendre par la peinture sur un seul plan, des couleurs dues à des *R.* ayant eu lieu graduellement sur plusieurs plans successifs. — *R. totale.* Le phénomène qui se produit lorsque la lumière, la chaleur, le son destinés à passer d'un milieu plus réfringent dans un qui l'est moins ne peuvent plus traverser la surface de séparation du premier avec le second et se réfléchissent ici en totalité plus complètement encore que sur un miroir.

RÉFLEXITÉ. s. f. (Carpenter). Action réflexe.

RÉFORME. s. f. [all. *Reform;* angl. *invaliding;* it. *licenziamento;* esp. *reforma*]. — **M. C.** Éloignement de l'armée d'un militaire que quelque blessure, maladie ou infirmité a rendu impropre à son service.

RÉFRACTAIRE. adj. [all. *feuerbeständig;* angl. *refractory;* it. *rifrattario, ritroso;* esp. *refractario*]. Le corps dont l'élévation de température n'amène pas la fusion.

RÉFRACTÉ, ÉE. adj. — **P.** Qui a subi la *Réfraction.* — **M. C.** Médicament qui est donné à dose faible répétée.

RÉFRACTIF, IVE. adj. [all. *strahlenbrechend;* angl. *refractive;* it. *rifrattivo;* esp. *refractivo*]. Qui concerne l'action que les corps diaphanes exercent sur les rayons lumineux en les déviant de leur direction première.

RÉFRACTION. s. f. [*refractio*, de *refringere*, briser; all. *Refraktion, Strahlenbrechung;* angl. *refraction;* it. *rifrazione;* esp. *refraccion*]. Phénomène qui se produit lorsqu'un rayon de lumière franchit la surface de séparation de deux milieux transparents de nature différente; au plan de contact de l'un, homogène, qu'elle parcourt en ligne droite la lumière subit un changement de direction ou se brise à son passage dans l'autre, qu'elle parcourt aussi en ligne droite, ou non, suivant qu'il est ou non homogène lui-même. Le rayon incident est celui qui s'étend jusqu'à la surface de séparation; le rayon réfracté est celui qui s'étend au delà de cette surface. L'angle d'incidence et celui de *R.* sont ceux que forment ces rayons avec la normale à la surface de séparation au point de passage de la lumière de l'un de ces milieux dans l'autre. — *R. double.* Celle dans laquelle le rayon réfracté est dédoublé en *rayon ordinaire* et en *rayon extraordinaire.* — *R. simple.* Celle dans laquelle le rayon réfracté conserve les caractères de la lumière incidente.

RÉFRACTOMÈTRE. s. m. Instrument pour faire connaître l'indice de *Réfraction* des corps.

RÉFRANGIBILITÉ. s. f. [all. *Refrangibilität, Brechbarkeit;* angl. *refrangibility;* it. *refrangibilità;* esp. *refrangibilidad*]. Propriété de la lumière d'être réfractée suivant une inclinaison dépendant de sa nature en tant que rouge, violette, etc., le violet ayant la *R.* la plus grande, le rouge la moindre. Le degré de *R.* se mesure par le nombre de vibrations lumineuses exécutées à la seconde par le rayon étudié.

RÉFRANGIBLE. adj. [all. de *refringere*, briser] *refrangibel, brechbar;* it. *rifrangibile*]. Susceptible de subir la *Réfraction.*

RÉFRIGÉRANT, ANTE. adj. et s. [de *re*, et *frigus*, froid; ψυκτικὸς; all. *kältend;* it. *refrigerante;* esp. *refrescante*]. Qui a la propriété de déterminer l'abaissement de température, tels sont les mélanges de neige, de glace pilée, etc., avec le chlorure de sodium [all. *Kühlfass;* angl. *refrigeratory;* it. *refrigerante vaso;* esp. *refrigeratorio*]. — Le vase qui entoure le chapeau d'un alambic, et qu'on emplit d'eau froide pour favoriser la condensation des vapeurs qui s'élèvent des matières soumises à l'élévation de température.

RÉFRIGÉRATIF, IVE. adj. [all. *kühlend, refrischend;* angl. *refrigerative, cooling;* it. et esp. *refrigerativo*]. Qui amène la *Réfrigération.*

RÉFRIGÉRATION. s. f. [περίψυξις; all. *Abkühlung;* angl. *cooling;* it. *refrigerazione;* esp. *refrigeracion, enfriamiento*]. L'abaissement de la température d'un corps quelconque, de celle du milieu dans lequel on place celui-ci etc. — *R. thérapeutique.* Les applications raisonnées de l'eau froide, des linges mouillés, etc., à l'effet d'amener la défervescence dans les maladies inflammatoires.

RÉFRINGENCE. s. f. [de *refringere*, briser]. Propriété que possèdent les corps transparents de faire subir tel ou tel degré de *Réfraction* à la lumière.

RÉFRINGENT, ENTE. adj. [all. *refringirend;* angl. *refracting;* it. *rifrangente;* esp. *refringente*]. Qui fait changer de trajet aux rayons lumineux; qui en cause la *Réfraction* simple ou double.

REFROIDISSEMENT. s, m. [*refrigeratio;* ψύξις; all. *Erkalten;* angl. *cooling, coldness;* it. *raffreddamento, rinfrescamento;* esp. *enfriamiento, resfriamiento*]. Abaissement de la température d'un corps, par rayonnement vers les corps moins chauds qui l'entourent. — **M. C.** La fièvre éphémère qui suit parfois l'abaissement rapide de la température du corps de l'homme.

RÉGAL, ALE. adj. [de *regalis*, royal]. Qui domine, qui régit.

RÉGALIN, INE. adj. Qui concerne l'*Eau régale.*

REGARD. s. m. [*aspectus;* ὅρασις; all. *blick;* angl. *loök;* it. *sguardo;* esp. *mirada, ojeada*]. — **M. C.** Fiction d'après laquelle l'œil ne recevrait pas seulement du dehors au dedans les rayons lumineux partis des objets, mais serait lui-même le point de départ d'une activité centrifuge pouvant avoir influence sur les corps extérieurs.

RÉGÉNÉRATIF, IVE. adj. Qui sert, qui conduit à la *Régénération.* — Qui en a la nature, qui la concerne.

RÉGÉNÉRATION. s. f. [*regeneratio*, de *re*, indiquant retour, et *generare*, engendrer; παλιγγενεσία; all. *Wiedererzeugung, Wiederherstellung;* angl. *regeneration;* it.

rigenerazione; esp. *regeneracion*]. Reproduction d'un élément, d'un tissu, etc., détruits ou enlevés. Toute cicatrisation est une conséquence d'une *R.* de parties détruites survenant plus ou moins régulièrement. Elle peut ou non être suivie d'hypergenèse comme dans les cas de *Chéloïdes cicatricielles*. Elle diffère de l'hypergenèse en ce que celle-ci est une génération d'éléments anatomiques en quelque point donné, sous des proportions dépassant ce qui représente l'état normal, sans qu'il y ait eu division, ni destruction d'éléments d'un tissu quelconque. — *R. osseuse.* Elle s'accomplit sur l'adulte dans les cas de fracture, de maladies, etc., de la même manière qu'a lieu la génération ou *Ostéogénie* normale. La *R.* des os proprement dits après les opérations, etc., est un fait incontestable, mais relativement rare; pour qu'elle se produise, il faut que se rencontrent les circonstances suivantes : tout phlegmon par exemple est précédé d'une période congestive du tissu cellulaire; toute mortification du tissu osseux suit également une inflammation analogue de ses capillaires. Dans le premier cas naissent des éléments du tissu cellulaire autour de celui où a lieu la suppuration. Dans le second, au bout de quelques jours à peine, apparaît, autour du tissu osseux enflammé, une nouvelle couche entre le périoste et l'os qui va bientôt cesser de vivre,couche formée d'ostéoblastes et de substance osseuse dure. C'est l'os lui-même qui a fourni de l'os, et cela, soit sur un, soit sur plusieurs points limités en plaques irrégulières ou bien dans la totalité de la surface de la diaphyse. Quand la mortification est complète, on peut enlever le séquestre,et l'os de nouvelle génération reste adhérent au périoste qu'il a soulevé sous forme de couche osseuse friable plus ou moins irrégulière et épaisse. La nouvelle couche osseuse s'est développée à la surface de l'os nécrosé lui-même, et en procédant de sa propre substance pendant les premières phases de sa congestion; et cela en suivant toutes les phases que parcourt, lors de son apparition, la substance des os non précédés d'un cartilage de même forme. Ce sont les mêmes phénomènes qui se reproduisent après l'*évidement* des os, après l'amincissement de la substance compacte, après la perforation du canal de la moelle. Ce sont autant de conditions dans lesquelles se manifeste une vive congestion suivie de nécrose et de l'apparition (à la surface de l'os qui deviendra séquestre) d'une couche nouvelle périphérique, résultant de la congestion que ces manœuvres ont amenée dans le tissu osseux; mais le périoste est étranger à cette génération nouvelle qui le soulève, et pour laquelle il reste, comme avant, une simple couche de tissu cellulaire, dans lequel les vaisseaux se subdivisent en capillaires avant de pénétrer plus avant, (ainsi que le fait la pie-mère pour la substance des circonvolutions cérébrales). Cette couche osseuse n'est pas toujours uniforme, continue avec elle-même partout; mais de petites plaques irrégulières, éparses, larges de quelques millimètres, suffisent pour que l'os se régénère, en tant que tibia, péroné, etc., après l'ablation de l'os primitif sous-jacent nécrosé. Lorsque, pour opérer une *greffe périostique*, on a enlevé une portion de périoste pour la transplanter autre part, l'observation montre qu'on emporte avec elle et adhérente à sa face profonde la couche épaisse de quelques centièmes de millimètre de substance osseuse en voie de génération appartenant à l'os, mais non au périoste, et dite *ostéogène*. Cette mince couche n'existe plus passé l'âge de vingt-cinq ans au moins, sauf le cas où une ostéite de cause, soit accidentelle, soit thérapeutique, comme dans le cas de l'évidement (Sédillot), est venue en ramener la production; cette génération dérive de l'os même pendant la durée des troubles circulatoires qui l'amènent à l'état de séquestre. En d'autres termes, l'os fait de l'os, comme le nerf coupé fait du nerf, comme le *périoste* congestionné fait des éléments semblables aux siens, dont la suraddition amène l'épaississement de ce périoste, sans qu'il y ait ici plus que là un autre tissu chargé d'en fournir les éléments primitifs tout formés; sans qu'il y ait d'avance des éléments ou cellules jusque-là inutiles ou indifférents n'attendant que l'occasion de se transformer. — *R. des tissus.* La reproduction des unités anatomiques constituant les tissus. Elle est sur l'adulte une répétition des phases de la génération première de ces éléments et ne peut être suivie et interprétée qu'alors qu'on a étudié déjà celle-ci.

RÉGÉNÉRESCENCE. s. f. Pour *Régénération.*

RÉGIANINE. s. f. Alcaloïde retiré du brou de noix (*Juglans regia*, L.).

RÉGIME. s. m. [*regimen*, de *regere*, gouverner; δίαιτα; all. *Diät, Lebensweise;* angl. *regimen;* it. *reggime, dieta;* esp. *regimen*]. L'usage méthodique des aliments et de toutes les autres choses nécessaires à l'existence, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. — **B.** Le *Spadice* des Musacées, des Palmiers. — *R. alimentaire.* Pour que la santé se maintienne dans de bonnes conditions il faut que dans l'alimentation il y ait association en proportions déterminées, des trois sortes d'aliments : 1° albuminoïdes; 2° ternaires féculents ou cellulosiques et graisseux; 3° principes d'origine minérale ou salins divers, chlorure de sodium surtout. — *R. de Dœpp.* L'usage de la viande crue. — *R. des eaux.* Distribution méthodique des eaux en certaine quantité, dans les diverses parties d'une ville, etc. — *R. gras.* Celui dans lequel sont mis en usage les viandes et les graisses. — *R. maigre.* Celui dans lequel sont mis en usage les légumes, les fruits, les œufs, le beurre avec ou sans poissons. — *R. sanitaire.* Ensemble des mesures et des règlements qui ont pour objet de prévenir le développement, et d'empêcher la propagation des maladies contagieuses.

RÉGION. s. f. [*regio;* τόπος; all. *Gegend;* angl. *region*; it. *regione;* esp. *region*]. — **A.** Espaces déterminés de la surface du corps dont on étudie la constitution de la surface vers la profondeur, par couches ou plans successifs à compter de la peau. — *R. artificielles.* Celles dont les limites sont tracées par l'anatomiste à l'aide de lignes fictives se rattachant ou non à tel ou tel point de repère. — *R. carotidienne.* Celle dont l'étendue est déterminée par le sterno-mastoïdien, comprenant la carotide avec la veine jugulaire interne le pneumogastrique, etc — *R. digitée.* La *R.* ou extrémité des membres, soit antérieurs, soit postérieurs qui a des doigts, qui est soit polydactyle, soit monodactyle ou solipède. — *R. naturelles.* Celles dans lesquelles les limites sont tracées par la disposition même des organes (*R.* orbitaire, axillaire, etc.).

RÉGIONAL, ALE. adj. [ενδήμιος, épidémique]. — **M. C.** Qui se manifeste par *Régions.*

RÈGLES. s. f. pl. [all. *monatliche Regeln;* angl. *courses menses;* it. *menstrui, mesi;* esp. *regla*]. — **M. C.** Les *Menstrues.* — *R. supplémentaires.* L'écoulement sanguin qui survient à des époques périodiques, par des organes autres que la muqueuse utérine.

RÉGLÉ, ÉE. adj. — **Y.** Qui a des *Règles*, des menstrues.

RÉGLISSE. s. f. La *Glycyrrhiza glabra*, L. [all. *Süssholz;* angl. *licorice;* it. *regolizia;* esp. *regaliz*], Papilionacée vivace du sud de l'Europe dont la racine jaune à l'intérieur contient de l'asparagine et de la glycyrrhizine. — *R. bâtarde* ou *sauvage.* L'*Astragalus glycyphyllos*, Papilionacée d'Europe. — *R. de montagne* ou *des Alpes.* Le *Trifolium alpinum*, L., Papilionacée d'Europe et sa racine. — *R. de Russie.* La racine de la *Glycyrrhiza echinata*, L.

REGMATE. Faute au lieu de *Rhegmate.*

RÈGNE. s. m. [all. *Reich;* angl. *kingdom;* it. *regno;* esp. *reino*]. Les grandes divisions qui comprennent tous les corps de la nature. — *R. animal.* L'ensemble des animaux. — *R. hominal.* Le genre humain métaphysiquement et en dehors de toute étude anthropologique, considéré comme séparable du *R. animal.* — *R. inorganique* ou *minéral.* L'ensemble des minéraux. — *R. organique.* L'ensemble des corps doués d'organisation, les animaux et les plantes. — *R. végétal.* L'ensemble des végétaux.

REGORGEMENT. s. m. [all. *Austreten;* angl. *overflowing;* it. *ringorgo;* esp. *rebosadura*]. Comme *Régurgitation.* — Écoulement d'une humeur par trop plein de la cavité naturelle ou accidentelle, comme un abcès, etc., qui la contient, soit qu'elle s'y produise, soit qu'elle y arrive d'autre part. — *R. urinaire* ou *de la vessie.* Écoulement de l'urine par l'urèthre, d'après un mécanisme autre que celui de l'urination. La vessie ne se contractant plus ou qu'incomplètement et son sphincter ne se relâchant plus à volonté elle n'est vidée qu'en partie à chaque mic-

tion, elle se laisse distendre à l'insu ou non du malade. Il peut y avoir incontinence intermittente lorsque l'urine arrive à faire cesser la rétention en distendant le sphincter vésical et s'échappe tant que dure cette distension sans que la vessie se vide complètement. Il y a aussi *R.* dans toutes les lésions soit nerveuses, soit vésicales qui déterminent une paralysie incomplète de la musculeuse vésicale.

RÉGRESSIF, IVE. adj. [de *re*, en arrière, et *gressus*, marche]. Qui, après s'être développé, s'atrophie en partie ou totalement.

RÉGRESSION. s. f. [de *regressio*, retour]. Le cas particulier du développement dans lequel un élément, un tissu, un organe, un appareil, un organisme ou un ensemble d'organismes repassent par quelqu'un des états évolutifs aux quels ils sont arrivés, ou sont supposés être déjà arrivés antérieurement. — *R. des éléments anatomiques et des tissus.* État des tissus, qu'on a supposé être un retour de ces parties vers l'une des phases de leur évolution première (Wetter et Burdach). Les parties du corps qui, arrivées à un état quelconque de développement présentent une atrophie, hypertrophie, déformation ou une modification structurale, granuleuse ou autre, mais ne reprennent jamais de nouveau les formes ni la structure par lesquelles elles ont passé. Ce sont des modifications de l'état normal, mais non des retours vers ce qui a été. — *R. graisseuse.* Le cas particulier de la *désassimilation* dans lequel les albuminoïdes ou *Polyamides* se dédoublent en leurs composants azotés dialysables (qui passent dans le sang et sont excrétés) et d'autre part en leurs composants ternaires graisseux. Ceux-ci insolubles dans l'eau, non dialysables, bien que non colloïdes, restent dans l'épaisseur même de la substance des éléments où ils se sont formés et à l'état de gouttes ou *granules graisseux* pouvant arriver à remplir plus ou moins chaque cellule, etc., individuellement, comme on le voit aussi survenir pour les incrustations calcaires assimilatrices. Ce sont les éléments des tissus les moins vasculaires qui dans les conditions séniles et souvent morbides, surtout sont le siège de ces formations chimiques.

RÉGULARISATION. s. f. [de *regularis*, régulier]. L'action de rendre *régulier*, semblable d'un côté à l'autre du corps, ou seulement dans une étendue donnée. — Y. Le passage à l'état *régulier*, uniforme, etc., d'un mouvement, du cours du sang, etc., qui ne l'était pas d'abord.

RÉGULATEUR, TRICE. adj. et s. [de *regula*, règle; all. *Regler*, *Leiter;* angl. *regulator;* it. *regulatore;* esp. *regulador*]. Qui maintient dans l'ordre un mouvement.

RÉGULATION. s. f. [de *regulare*, régler]. L'action qui soumet à une règle uniforme ou avec périodes d'activité plus grande ou de diminution d'énergie, un mouvement mécanique, la température d'un corps, etc. — L'effet de cette action *régulatrice*.

RÉGULE. s. m. [*regulus*, de *rex*, roi; all. *Regulus*, *Metallkönig;* angl. *regulus;* it. *regolo;* esp. *regulo*]. Les métaux purs, qu'on regardait comme différant le moins de l'or. — *R. d'antimoine.* L'antimoine pur. — *R. d'arsenic.* L'*Arsenic* pur. — *R. jovial.* L'alliage d'antimoine et d'étain. — *R. de Vénus.* L'alliage d'antimoine et de cuivre.

RÉGULIER, IÈRE. adj. [*regularis*, de *regula*, règle; νόμιμος; all. *regelmässig;* angl. *regular;* it. *regolare;* esp. *regular*]. Normal. — Ce qui se passe avec des intervalles égaux de temps. — Qui est formé de parties égales et semblablement placées.

RÉGULIN, INE. adj. [all. *regulinisch;* angl. *reguline;* it. *regolino*]. Qui est sous l'état de pureté parfaite.

RÉGURGITATION. s. f. [de *regurgitare*, regorger; ἀναγωγή; all. *Aufstossen;* it. *regurgitazione*; esp. *regurgitacion*]. Ce qui après entrée ressort sans effort par la même voie. — Le rejet du contenu de l'estomac par contractions antipéristaltiques de l'estomac sans intervention marquée des parois abdominales.

REH. s. m. Dans l'Inde, mélange natif de chlorure de sodium et de sulfate de soude.

REHBURG (Hanovre). Source bicarbonatée calcique (13°).

REICHENHALL (Bavière). Source chlorurée sodique (14° à 17°).

REICHSHOFFEN (Alsace). Source minérale. Renseignements insuffisants.

RÉIMPLANTATION. s. f. — *R. des dents.* L'arrachement d'une dent, la résection de la portion de la racine qui est altérée et la remise en place dans le même alvéole où la surface du tissu cellulaire resté adhérent au cortical osseux reprend en peu de jours son état d'adhésion moléculaire avec ce qui de la paroi du follicule dentaire est adhérent à l'os. Elle a été aussi appelée *greffe par restitution.* Elle diffère par là de la transplantation des dents. Elle se distingue en plusieurs variétés : 1° *Réimplantation immédiate sans perte de substance.* C'est le cas d'une dent enlevée pour une autre par un opérateur malheureux et qui la réimplante immédiatement. C'est encore le replacement dans son alvéole d'une dent luxée complètement et projetée hors de la bouche et l'on cite dans ce cas des dents qui ont repris leur connexion deux heures, trois heures et jusqu'à *dix-sept* heures après la luxation. Cette opération a été du reste conseillée chirurgicalement en vue de pratiquer l'élongation ou la rupture du nerf dentaire dans certaines névralgies rebelles. 2° *Réimplantation avec perte de substance.* C'est une opération chirurgicale devenue aujourd'hui courante et qui s'adresse à la lésion particulière du sommet de la racine des dents, dite *périostite chronique.* Or cette périostite chronique qui s'accompagne d'abcès, de fistules, de névroses plus ou moins étendues, ne saurait guérir que par la section ou résection de la partie mortifiée de la racine. C'est ici qu'intervient la réimplantation chirurgicale qui comprend quatre temps : *a)* extraction de la dent malade; *b)* résection de la partie mortifiée de sa racine; *c)* obturation hors de la bouche de carie s'il en existe, lavage antiseptique de la dent et de l'alvéole; *d)* réimplantation et fixation de la dent à ses voisines par un bandage. La guérison s'obtient dans un délai de dix à quinze jours et les résultats favorables se chiffrent aujourd'hui par la proportion de 95 p. 100 de succès (Magitot).

REIN. s. m. [*ren*, *renis;* νεφρός; all. *Niere;* angl. *kidney;* it. *rene;* esp. *riñon*]. Organes producteurs de l'urine au nombre de deux, profondément situés l'un à droite et l'autre gauche, dans les hypochondres, sur les côtés des vertèbres lombaires, derrière le péritoine, au milieu d'un tissu adipeux, abondant. Le tissu des *R.* est d'un rouge brun. Chaque *R.* a une forme ovoïde comprimée sur deux faces; il présente sur son bord interne une *scissure* plus ou moins profonde par laquelle les vaisseaux et les nerfs pénètrent dans l'organe, et par où sort l'uretère. On compare sa forme à celle d'un haricot. Son parenchyme est composé d'une substance extérieure ou *corticale*, et d'une substance intérieure appelée *substance tubuleuse.* La première, d'une couleur fauve, brunâtre ou rougeâtre, forme autour de la seconde une couche qui a environ de 2 à 5 millimètres d'épaisseur. Elle envoie des prolongements entre les faisceaux de la substance tubuleuse. Celle-ci, d'un rouge pâle, dense et résistante, représente des faisceaux coniques, au nombre de onze à dix-huit, enveloppés par la substance corticale, excepté à leur sommet. La base de ces cônes est arrondie et tournée vers la périphérie; leur sommet a la forme d'un mamelon (*substance mamelonnée*). Chaque mamelon fait saillie dans le réceptacle de l'urine représenté par les *calices* (*infundibula*). Ces derniers au nombre de dix à douze, embrassent d'un côté la circonférence des mamelons et de l'autre côté se réunissent pour former un réservoir membraneux aussi appelé *bassinet;* placé à la partie postérieure de la scissure du rein, derrière l'artère et la veine rénales, il se continue inférieurement avec l'uretère. Les reins sont revêtus d'une enveloppe fibreuse mince qui est propre à chacun d'eux. Ce sont des *parenchymes non glandulaires*, d'origine ectodermique indirecte, dont le tissu n'est le siège de la formation d'aucun principe et qui ne font qu'amener à l'état d'excrément les principes immédiats cristallisables d'origine organique, résultant de la désassimilation de tous les tissus, que le sang leur apporte tout formés. — Les involutions épithéliales d'origine du *rein* s'entourent de bonne heure d'une *paroi propre* hyaline exocellulaire et eccellulaire, mince, qui sépare leurs cellules de la trame mésodermique; celle-ci est formée de tissu cellulaire vasculaire dont les élé-

ments restent en grande gartie à l'état de cellules fusiformes. Pleinement développé le *rein* se compose du *glomérule de Malpighi*, enroulement vasculaire artériel, qui n'a rien de glandulaire, logé dans l'extrémité périphérique dilatée en capsule ($0^{mm},3$) ou ampoule de chaque tube. L'enveloppe du glomérule se prolonge en tube flexueux large ($0^{mm},08$) de la *substance corticale du rein*. Chacun ensuite devient rectiligne grêle ($0^{mm},02$ à $0^{mm},04$) en arrivant à la *substance médullaire rouge* ou *tubuleuse;* puis dans l'épaisseur de celle-ci il se recourbe en anse (de Henle); alors il remonte à la substance corticale, où il redevient plus large et flexueux pour redescendre encore en se joignant à d'autres sous forme de tubes rectilignes collecteurs (de Bellini); ceux-ci devenant graduellement un peu plus larges à mesure qu'ils en reçoivent d'autres dans tout leur trajet au sein de la substance tubuleuse arrivent jusqu'à la surface des papilles rénales. Là, ils s'ouvrent par des orifices larges de $0^{mm},1$ à $0^{mm},2$ qui versent l'urine qu'amènent par les conduits. Partout polyédrique l'épithélium est à cellules plus grosses et bien plus granuleuses dans les tubes larges contournés qu'il remplit de la substance corticale que dans les tubes rectilignes de la substance tubuleuse. Là encore ils diffèrent de forme, volume et structure dans les tubes ascendants et descendants des anses de Henle et dans les urinifères collecteurs arrivant aux papilles. — *R. flottant* (Rayer, 1841). L'*état du rein* sorti de sa *capsule adipeuse*, en bas et en dedans. Soulevant le péritoine avec le tissu cellulaire sous péritonéal le *R.* peut se déplacer dans la cavité abdominale à la manière de ce que font l'utérus, l'ovaire, etc. — *R. précurseurs* ou *cervicaux*. Organes développés de chaque côté de la colonne de vertèbres primordiales au début de la vie embryonnaire par involution de l'épithélium dit germinatif de la cavité pleuro-péritonéale; épithélium dont, sous une forme plus aplatie, les cellules conservent les caractères qui les rendent homologues aux cellules de la *couche basilaire* de l'épiderme cutané. Chacun d'eux est étendu jusqu'à la région de la base du crâne; chacun reste intra abdominal, portion rénale des corps de Wolff, quand se forment les vertèbres cervicales et thoraciques, avec conduits excréteurs se réunissant en canaux de Wolff. — *R. primitifs, primordiaux* ou *provisoires*. Les *corps de Wolff*. — *R. sénile*. Le cas dans lequel sur les vieillards, les goutteux, les sujets atteints d'athéromes artériels généralisés, etc., le *R.* est petit, rouge avec augmentation de la proportion du tissu cellulaire de sa trame, diminution d'épaisseur de ses tubes propres, atrophie de ses glomérules de Malpighi, amincissement de l'ensemble de sa couche corticale, diminution du volume des cellules épithéliales contenant ou non, suivant les cas, plus ou moins de granules graisseux avec ou sans granules d'hématosine; des cylindres hyalins existent dans l'axe d'un certain nombre de tubes et se retrouvent dans l'urine. Souvent l'urine est albumineuse, avec ou sans œdème des membres. C'est l'état du rein qui est parfois désigné sous le nom de *Néphrite interstitielle*. — *R. succenturiés* ou *succenturiaux* (Casserius). Les *Capsules surrénales*.

REINAL. Faute au lieu de *Rénal*.

REINAIRE. adj. Pour *Rénal* et pour *Réniforme*.

REINE. s. f. — **B**. *R. des prés*. La *Spiræa ulmaria*, L., [all. *Wiesenkönigin;* angl. *ulmaria, meadow-sweet;* it. et esp. *ulmaria*], Rosacée spiréacée diaphorétique. — *R. des bois*. Le *Muguet* (*Convallaria majalis*, L.), Liliacée.

REINE-MARGUERITE. s. f. L'*Aster chinensis*, L., Synanthérée tubuliflore de la Chine et du Japon.

REINERZ (Silésie). Source bicarbonatée mixte (9° à 17°).

RÉINFECTION. s. f. Qui subit une *infection*, une inoculation une deuxième fois ou plus.

RÉINOCULABILITÉ. s. f. La possibilité pour une humeur virulente de pouvoir être réinoculée.

RÉINOCULABLE. adj. Qui peut être Reinoculé.

RÉINOCULATION. s. f. L'inoculation faite une seconde fois, etc.

REINS. s. m. pl. [*lumbi;* ἰξὺς; all. *Lenden;* angl. *loins;* it. *lombi;* esp. *lomos*]. Région inférieure du dos. — La partie du postérieure du tronc qui est entre le dos et la croupe.

RÉINTÉGRATION. s. f. Comme *Rédintégration*.

REIPERTSWEILER (Alsace). Source froide, bicarbonatée, ferrugineuse, manganésienne. Froide.

REISSNER. Anatomiste allemand moderne dont le nom est resté à la membrane qui dans le limaçon sépare le canal cochléen de la rampe vestibulaire.

RÉJAGNOU. s. m. La *Centaurée acaule* (*Centaurea acaulis*, L.), Synanthérée tubuliflore ou ses racines à matière colorante jaune.

RÉJECTION. s. f. [ἀναγωγή; all. *Auswerfen;* angl. *rejection*]. L'action de rejeter hors de soi. — La *Régurgitation*. — Excrétion.

REJETON. s. m. [*stolo;* μόσχος; all. *Sprössling;* angl. *shoot;* it. *germoglio;* esp. *renuevo*]. — **B**. Le *Bourgeon*. — Le *Drageon*. — **Z**. Le *Descendant*.

RELÂCHANT, ANTE. adj. et s. [*laxans;* χαλαστικός; all. *abspannend;* angl. *relaxing;* it. *rilassante;* esp. *relajante*]. Propre à causer le *Relâchement* d'un organe — **M.C**. Laxatif. — Ce qui facilite la défécation. — Ce qui en déterminant une supersécrétion intestinale ou autrement rend plus liquides, plus fréquentes, plus abondantes les déjections alvines.

RELÂCHEMENT. s. m. [*prolapsus, procidentia;* χάλασις; all. *Nachlassen, Schlaffwerden;* angl. *relaxation;* it. *rilassazione;* esp. *relajamiento*]. — **V**. L'état des muscles dans l'intervalle de leurs contractions. — **M. C**. L'état de laxité, de mollesse d'un organe. — Abaissement. — *R. intestinal*. La défécation, les déjections intestinales rendues fréquentes par des supersécrétions lientériques, diarrhéiques, etc. — *R. de la ligne blanche*. Amincissement, élargissement, avec ou sans atrophie complète de la *ligne blanche*, permettant l'écartement des deux muscles grands droits, avec éventration, saillie ou hernie de quelque viscère. — *R. de la luette*. Son allongement. — *R. de l'utérus*. L'*Hystéroloxie*.

RELATIF, IVE. adj. et s. Tout ce qui est naturel, non de fiction ou de création humaine comme l'absolu, ou autres artifices logiques.

RELATION. s. f. [*relatio;* all. *Beziehung;* it. *relazione;* esp. *relacion*]. — **A**. *Rapport*. — La situation d'une partie quelconque par rapport à une autre. — Le rapprochement d'un être eu égard à un autre.

RELAXATION. s. f. [*relaxatio*]. Élargissement. — Laxité.

RELEVABLE. adj. [de *relevare*, remettre en état]. — **M.C**. Dont la santé peut être rétablie.

RELEVEUR. adj. et s. m. [*elevator;* all. *Aufhebemuskel;* angl. *raiser, erector;* it. *rilevatore;* esp. *erector*]. Les muscles dont l'action est de relever les organes auxquels ils sont insérés lorsque ceux-ci sont abaissés. — *R. de l'aile du nez*. Les muscles pyramidal et transverse du nez. — *R. de l'aile du nez et de la lèvre supérieure*. Le *Pyramidal du nez*. — *R. de l'angle des lèvres*. Le muscle *Canin*. — *R. de l'anus*. Le sous-pubio-coccygien, Ch., muscle pair, l'un droit, l'autre gauche. Ils sont à faisceaux rouges striés, et étalés en diaphragme à concavité supérieure. Leur ensemble ferme le détroit inférieur du bassin; ses insertions internes ou centrales obliques de haut en bas et d'avant en arrière sont des fibres qui passent entre le *sphincter externe de l'anus* et la terminaison des fibres longitudinales du rectum; elles limitent l'orifice que traverse la fin du rectum arrivant à l'anus. En haut chaque muscle a ses insertions fixes aux deux tiers antérieurs du pourtour inférieur de l'excavation pelvienne, face postérieure du pubis, aponévrose du muscle obturateur interne et épine sciatique. De là ses faisceaux descendent d'avant en arrière vers la ligne médiane (insertions mobiles) sur les côtés de la prostate, du rhaphé médian périnéal, entre la prostate (ou le vagin) et le rectum, entre le sphincter externe et le bas du rectum comme il a été dit, puis sur le rhaphé ano-coccygien. Le *R.* de l'anus est continué en arrière par le muscle *ischio-coccygien* qui en est considéré comme une partie par quelques auteurs. Il est entre deux minces aponévroses; celle de sa face externe limite le creux ischiorectal et son tissu adipeux; celle de sa face supérieure ou interne fait partie du *fascia pelvia* ou aponévrose périnéale profonde, supérieure ou pelvienne. — *R. du coccyx*. L'*Ischio-coccygien*. — *R. des côtes*. Les muscles *Surcostaux*. — *R. de la lèvre inférieure*. Le

muscle de la *Houppe du menton*. — *R. de la luette*. Le muscle *Palato-staphylin*. — *R. de l'omoplate*. L'*Angulaire de l'omoplate*. — *R. de la paupière*. Le muscle droit supérieur de l'œil. — *R. de la prostate*. Les fibres antérieures du *R. de l'anus* (Santorini). — *R. de l'urèthre*. Le muscle transverse du périnée (Santorini).

RELIGIEUX, EUSE. adj. Qui est subordonné à la *Religiosité*.

RELIGIOSITÉ. s. f. L'état naturel primitif et général de débilité mentale du genre humain qui va en diminuant avec les progrès du développement tant individuel que social, état caractérisé par la tendance à l'invention d'êtres fictifs d'existence immatérielle, anthropomorphes ou autres, dominant ou régissant celui-là même qui en suppose sans preuves la présence. Le savoir humain est le seul soutien contre la progression de cet état primitif du développement intellectuel et moral; débilité qui, après avoir disparu tant que dure l'état normal le plus parfait de l'évolution individuelle, réapparait inévitablement à l'arrivée de diverses modifications séniles de l'encéphale; débilité qui, par les pratiques tendant à l'accroitre, dans les cas idiosyncrasiques, ou par imitation impulsive, conduit au mysticisme et aux maladies religieuses. Comme nombre des autres débilités par arrêt de développement, elle est naturelle à la très grande majorité des hommes, quelques peuplades exceptées pourtant, universelle et inévitable pour ne disparaitre que sous l'influence des données de la science. Celle-ci n'étant acquise que par un petit nombre, ne peut que sur ceux qui la possèdent faire continuer l'évolution qui graduellement amène à cesser de croire aux fictions de la *R.*, en remplaçant celles-ci par la notion de ce qui est et se passe en réalité. Aussi la science comme l'art médical, respectent la *R.* en tant que manifestation physiologique naturelle, constante, primitive, inévitable, qui, bien que modifiable, n'est pas une détérioration méprisable ou fâcheuse d'une perfection antérieurement possédée. Elle n'a ce dernier caractère que dans les cas où après avoir disparu sous l'influence d'un développement plus ou moins accru par la science, elle reparait sous l'influence de quelque altération encéphalique soit sénile, soit morbide.

REMAK. Médecin allemand (1815-1865) dont le nom est resté aux fibres nerveuses du nerf grand *Sympathique*.

REMÈDE. s. m. [*remedium;* βοήθημα, φάρμακον; all. *Heilmittel;* angl. *remedy;* it. et esp. *remedio*]. Tout ce qui peut déterminer sur l'organisme troublé quelque retour vers l'état normal, local ou général. — Médicament. — *R. secret*. La préparation pharmaceutique qui n'est ni conforme au *Codex* légal, ni achetée et rendue publique par le gouvernement, ni composée en vue spéciale sur la prescription d'un médecin. Une drogue simple est considérée comme *R. secret* quand on le vend sous un nom qui en déguise la nature.

RÉMIFÈRE. adj, [de *remus*, rame, et *ferre*, porter]. Qui porte des rames, des *Rémiges*.

RÉMIGE. s. f. [de *remigare*, ramer; all. *Schwung-feder;* angl. *flag, feather-wing;* it. *penna maestra;* esp. *cuchillos*]. Les dix plumes allongées, roides et fortes de la main des Oiseaux, faisant office de rames.

RÉMIPÈDE. adj. et s. [de *remus*, rame, et *pes*, pied]. Qui a les pieds aplatis. — **Z.** Genre de Décapodes. — Famille de Coléoptères.

RÉMISCH. s. m. Comme *Remiz*.

RÉMISSION. s. f. [*remissio*, de *remittere*, relâcher; ἄνεσις, παρακμή; all. *Nachlassen;* angl. *remission;* it. *ramissione;* esp. *remission*]. — **M. C.** La cessation à des degrés divers des symptômes fébriles, entre les accès d'une fièvre. — Diminution temporaire des symptômes d'une affection morbide quelconque.

RÉMITARSE. adj. et s. [de *remus*, rame, et *tarsus*, tarse]. Qui a le tarse, les pattes disposés en rame.

RÉMITTENCE. s. f. [all. *Remittenz*]. La *Rémission;* le fait de présenter une *Rémission*. — La période de *Rémission* d'une fièvre.

RÉMITTENT, ENTE. adj. [*remittens*, de *remittere*, relâcher; all. *remitterend;* angl. *remittent;* it. *remittente;* esp. *remitente*]. Qui manifeste des *Rémissions*.

REMIZ. s. m. L'*Acanthis romana*, Mésange du sud de l'Europe, etc.

RÉMOLLON (Hautes-Alpes). Source bicarbonatée calcique (14°).

RÉMORA. s. m. [de *remorari*, arrêter; all. *Remora*, *Widerhalter, Widerhaken;* angl. it. et esp. *remora*]. — **M. C.** Nom d'instruments destinés à assujettir une partie. — **Z.** L'*Echeneis remora*, Acanthoptérygien à disque ou ventouse fixateur sillonné, sur la tête.

REMPART. s. m. — **A.** *R. maxillaire*. Le *Mur gingival* seul pour les uns; pour d'autres l'ensemble de la *crête gingivale* ou épaississement de tissu cellulaire ou fibreux du chorion de la muqueuse gingivale avec l'épaisse couche d'épithélium pavimenteux qui recouvre ce dernier.

REMPLAÇANT, ANTE. adj. et s. Qui prend la place d'une autre chose. — **A.** Les dents de seconde dentition ou de *Remplacement*.

REMPLISSAGE. s. m. — **Z.** Le coussin, etc., permettant une bonne répartition de la pression des pièces à pansement, etc.

RENAISON (Loire). Source froide bicarbonatée mixte.

RÉNAL, ALE. adj. [*renalis*, de *ren*, le rein; νεφριτικός; it. *renale*]. Qui se rapporte au *Rein*.

RENARD. s. m. Le *Vulpes vulgaris*, L., Carnassier digitigrade à pupille allongée verticalement. — *R. bleu*. Le *Canis* ou *Vulpes lagopus*, L. — *R. de mer*. Le *Carcharias vulpes*, Cuv. (*Squalus vulpes*, L.) Squalide à évents très étroits.

RENDEMENT. s. m. — Ce qu'un minerai, un végétal, un animal ou une de leurs provenances donnent en fait de matière utilisable pour un but donné. — **A.** Le *R.* en viande nette pour 100 kilogrammes du poids vif est pour les bœufs : première qualité, 58 à 65 kilogrammes; deuxième, 53 à 57 kilogrammes; troisième, 48 à 52 kilogrammes. Pour les moutons sans la laine : première qualité, 55 à 60 kilogrammes; deuxième, 50 à 55 kilogrammes; troisième, 45 à 50 kilohrammes. Pour les porcs : première qualité, 75 kilogrammes; deuxième, 65 à 60 kilogrammes; troisième, 45 à 50 kilogrammes; truie vieille, 40 à 50 kilogrammes. — *R. des sources*. La quantité d'eau versée chaque jour par une source.

RÈNE. s. f. — *R. du conarium* ou *de la glande pinéale*. Les *Pédoncules* de cette glande.

RENFLEMENT. s. m. — **A.** Les épaisseurs plus grandes d'un organe, d'une fibre, etc., existant normalement ou non sur sa longueur.

RENIFLEMENT. s. m. Inspirations brusques, répétées ou non, par lesquelles l'air ramène les mucosités nasales vers l'arrière des cavités de ce nom; par lesquelles aussi le vide relatif que produit ainsi chaque inspiration fait appel à l'écoulement des larmes sur l'entrée du *canal nasal*.

RÉNIFORME. adj. [de *ren*, rein, et *forma*, forme; all. *nierenförmig;* angl. *reniform*; it. *reniformo;* esp. *reniforme*]. Qui est en forme de *Rein*.

RÉNILLE. s. f. [*Renilla*, Lamk.]. Genre de Cœlentérés alcyonaires pennatulidés.

RÉNIQUE. adj. Pour *Rénal*.

RÉNITENCE. s. f. [all. *Prallheit;* angl. *renitency*]. Le fait pour un tissu de céder à une pression, tout en offrant une résistance et de revenir en place.

RÉNITENT, ENTE. adj. [*renitens*, de *reniti*, faire résistance; ἀντίτυπος; all. *prall;* angl. *renitent;* it. et esp. *renitente*]. Qui résiste tout en cédant à une pression et revient sans donner de la fluctuation.

RÉNIXIGRADE. adj. [de *renixus*, résistance, et *gradus*, degré; esp. *renixigrado*]. Qui résiste et gradue en même temps.

RENLAIGUE (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée mixte froide.

RENNE. s. m. [all. *Rennthier*]. Le *Rennus* ou *Rangifer* et *Cervus tarandus*, L., Cervidé à cornes osseuses élargies, caduques dans les deux sexes, se nourrissant du *Cenomyce rangiferina*, Acharius, Lichen.

RENNES-LES-BAINS (Aude). Source chlorurée sodique (12° à 40°) et source ferrugineuse bicarbonatée (51°).

RÉNO-GASTRIQUE. adj. Pour *Néphro-gastrique*.

RENONCULACÉ, ÉE. Qui tient aux *Renoncules*. — Famille de dicotylédones à étamines hypogynes; plantes herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles alternes, embrassantes à leur base, le plus souvent divisées. Le calice est polysépale, souvent coloré ou pétaloïde, avec invo-

lucre. La corolle polypétale est quelquefois nulle ; les pétales parfois simples, avec une petite fossette ou une lame glanduleuse à leur base interne ; plus souvent ils sont irrégulièrement creusés en cornet ou en éperon, et brusquement onguiculés leur base. Étamines nombreuses, libres, à anthères continues aux filets. Les pistils, quelquefois monospermes et agrégés en capitule, ou polyspermes et réunis circulairement, parfois soudés. Style très court, ordinairement latéral ; la stigmate simple. Les fruits sont des achaines ou des caryopses en capitule ou en épi ; ou ce sont des capsules agrégées, soit distinctes ou soudées, quelquefois solitaires, uniloculaires, polyspermes, des follicules s'ouvrant par leur suture interne, qui porte les graines : très rarement c'est une baie polysperme. L'embryon, très petit, de même direction que la graine, est inclus dans la base d'un endosperme charnu ou dur.

RENONCULE. s. f. [*ranunculus*, petite grenouille ; all. *Ranunkel*, *Hahnenfuss;* angl. *ranunculus*, *crow-foot;* it. *ranuncolo;* esp. *ranunculo*]. Genre de Renonculacées âcres. — *R. âcre.* Le *Ranunculus acris*, L. — *R. flamme.* Le *Ranunculus flammula*, L. — *R. des jardins.* Le *Ranunculus asiaticus*, L. — *R. petite éclaire.* Le *Ranunculus ficaria*, L. — *R. scélérate.* Le *Ranunculus sceleratus*, L. à caryopses de forme pyramidale.

RENOUÉE. s. f. [all. *Vogelknœterich;* angl. *centinodia*; *knotgrass;* it. et esp. *sanguinaria*]. Genre de Polygonées. — *R. âcre.* Le *Polygonum hydropiper*, L. — *R. des oiseaux.* Le *Polygonum aviculare*, L. — *R. sarrazin* ou *noire.* Le *Polygonum fagopyrum*, L.

RÉNOVATION. s. f. [*renovatio*, de *renovare*, renouveler ; ἀνακαίνωσις ; all. *Wiederherstellung;* angl. *renovation;* it. *rinovazione;* esp. *renovacion*]. — **Y.** La disparition de quelque molécule d'un corps en même temps qu'une autre semblable la remplace en proportion égale, plus grande, ou moindre. — *R. matérielle* ou *moléculaire continue* ou *nutritive.* Le fait de la simultanéité de l'assimilation et de la désassimilation que présente la substance solide ou liquide de tous les éléments anatomiques végétaux et animaux, non seulement sans se détruire, mais en tant que condition d'existence de l'état d'*organisation;* conditions d'équilibre instables, mais dans des limites de variabilité déterminées ; ce qui même permet à la substance douée d'organisation de manifester des modes d'activité qui s'élèvent à un maximum de perfection qu'on n'observe qu'en elle. C'est même le fait de la *R.* continue des principes constitutifs immédiats de la substance organisée qui de plus est une condition d'existence de la durée des organismes. La *nutrilité* est la possibilité du fait de rénovation continue, la *nutrition* indique le résultat de son accomplissement, l'*état d'organisation* en est la résultante, la représentation matérielle ; les manifestations des modes d'activité propre à ce qui dure sous cet état est la *vie*, toujours sous formes de propriétés tant végétatives qu'animales de ce qui est organisé. Il y a des *éléments anatomiques* tels que les plasmas, les hématies, les cellules d'épithélium qui ne manifestent que cette *R.* moléculaire continue, mais tous ont au moins cette propriété. Lorsqu'ils cessent de la présenter on dit qu'ils ont cessé de vivre, qu'ils sont à l'état de *mort* réelle. Non seulement ils ne présentent plus que les caractères et les propriétés des corps d'origine inorganique, mais ils deviennent le siège de la *désorganisation* et de la *putréfaction*, à moins qu'on ne fasse de ces éléments des composés plus stables en combinant leur substance à l'alcool, aux chromates, etc. L'existence de la manifestation de toutes les autres propriétés vitales supposent celle de la *R.* moléculaire continue ; elle est la condition d'existence de toutes les autres tandis qu'elle n'en suppose aucune. Elle peut exister seule sans les autres propriétés, mais l'inverse ne se voit pas. La persistance de la nutrition seule suffit par suite pour indiquer qu'il y a encore vie ou vitalité. Le corps organisé, l'élément anatomique étant donné la *R.* continue a pour condition d'existence l'état d'organisation que celle-ci même maintient, avec la persistance de ses propriétés physiques d'osmose et des propriétés chimiques à se combiner et de se décomposer que possèdent les principes composants la substance de l'élément. Ainsi les unités anatomiques ont : 1° la propriété de se combiner incessamment avec les principes immédiats qui pénètrent en eux par endosmose, de les rendre semblables à ceux qu'ils possèdent déjà, de se les assimiler ; 2° ils ont celle d'abandonner en même temps une partie de leurs albuminoïdes qui se dédoublent en eau et en principes cristallisables, dits de *désassimilation*, avec abandon chimique aussi d'une partie de leurs principes d'origine animale remplacés par les principes assimilés. De là vient la *R.* et que les éléments n'acquièrent pas une masse indéfinie, qu'ils peuvent diminuer de masse même ou maigrir, jusqu'à la désassimilation complète parfois, qui est la *résorption.* Aux phénomènes physiologiques élémentaires de la *R.* moléculaire continue de toute substance organisée se rattachent d'autres propriétés qui ne sont qu'à l'état d'ébauche dans les éléments et ne sont manifestes que comme *propriétés de tissu.* Ce sont : 1° l'*absorption* qui a pour condition d'existence l'endosmose et la combinaison assimilatrice de la *R.;* 2° la *sécrémentition* qui est un cas particulier de la formation nutritive suivie d'exosmose, ; elle a lieu par production d'albuminoïdes pour le cas des mucus, de la caséine du lait, de la pancréatine, etc., lors aussi de la production désassimilatrice du sucre de lait, du *sebum*, etc., principes cristallisables de désassimilation pour le cas des sécrétions lactée, sébacée, etc. ; 3° l'*excrémentition*, qui est un cas particulier de la décomposition et de l'exosmose désassimilatrices rénale, sudorale, pulmonaire, etc.

RENVERSÉ, ÉE. adj. — **B.** Couché sur la face dorsale.

RENVERSEMENT. s. m. [all. *Umkehrung;* angl. *overthrow;* it. *rovesciamento;* esp. *renversamiento*]. Changement de situation ou de la conformation naturelle d'un organe, duquel la partie supérieure devient inférieure, etc. — *R. de l'intestin.* Le *R. de l'intestin* sans trace de lésion est une des causes de l'occlusion intestinale. L'S iliaque, retenue par un mésocôlon plus lâche qu'il ne l'est d'habitude, par conséquent plus mobile, peut se renverser, de telle sorte que sa courbure droite se place à gauche, en formant un pli qui produit une occlusion, un étranglement complet. Cette cause d'occlusion intestinale est une des plus rares ; elle peut ne pas amener la mort : les mouvements péristaltiques un peu énergiques de l'intestin remettent souvent en place les portions renversées de ces régions. — *R. de l'utérus.* Forme de l'*Hystéroloxie.*

RENVOI. s. m. [all. *Aufstossen;* angl. *belching;* it. *eruttazione;* esp. *eructacion*]. — **M. C.** *Rapport.* — *Eructaction.*

RÉOMÈTRE. Pour *Rhéomètre.*

RÉOPHORE. Pour *Rhéophore.*

RÉORGANISATION. s. f. La *Régénération.* — La *Rédintégration.*

RÉPARATEUR, TRICE. adj. et s. m. Assimilable. — *Reconstituant.*

RÉPARATION. s. f. — **Y.** L'assimilation dans ce qu'elle reconstitue de la substance des éléments anatomiques et du plasma sanguin diminués par désassimilation. — Les effets de la régénération des éléments anatomiques, des tissus, des organes. — **M. C.** La *Restauration* des parties ou chirurgicale. — *R. des plaies.* La *Cicatrisation.*

RÉPERCUSSIF, IVE. adj. et s. m. *repercutiens*, *repellens;* ἀποκρουστικός ; all. *zurücktreibend;* angl. *repercussive*, *repellent;* it. *repercussivo;* esp. *repercusivo*]. — **M. C.** Qui reflue. — Qui fait refluer le sang, etc. — Qui fait contracter les vaisseaux et leur contenu. — Les corps froids, les astringents qui par les contractions vasculaires amènent un reflux, l'arrêt de développement d'une éruption, etc.

RÉPERCUSSION. s. f. [*repercussio;* ἀποκρουσις ; all. *Zuruektreibung;* it. *repercussione;* esp. *repercusion*]. — **M. C.** Action des *Répercussifs.* — Disparition brusque d'une tumeur, d'un exanthème ou de quelque autre affection avec réapparition sur un organe éloigné.

RÉPERCUTÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Répercussion.* — **M. C.** Apparu dans les conditions dites de *Répercussion.*

RÉPERCUTIF. adj. et s. Pour *Répercussif.*

REPÈRE. adj. et s. Qui sert à retrouver.

RÉPÉTITION. s. f. — **A.** *R. homologiques* (Paul Gervais). Possibilité de ramener les différentes pièces qui composent chaque individu, quoique très dissemblables en apparence, surtout dans les espèces supérieures de chaque

grand groupe naturel, à un petit nombre de parties primitives (organes premiers ou *similaires*) analogues entre elles, soit pendant toute la durée de l'existence, soit pendant les premières phases du développement. Ces répétitions ne sont pas soumises à la règle absolue du nombre, et les mêmes parties analogues ne se trouvent pas nécessairement reproduites dans les diverses espèces, même pour une classe naturelle. On peut établir ainsi des types servant à guider l'esprit dans les descriptions. — *R. homotypiques.* Homotypies qui se présentent non plus sur les parties principales du tronc, se succédant longitudinalement d'une de ses extrémités à l'autre, mais sur les appendices ou sur les membres eux-mêmes, dont les parties se répètent en nombre plus ou moins considérable, comme on le voit pour les phalanges, le métacarpe, les rangées du carpe, l'avant-bras, le bras et l'épaule, ou leurs homotypes des membres postérieurs. Ces *R. homotypiques* ne sont pas, autant que les *homologies*, soumises à la règle de constance et de nombre d'un animal à l'autre; mais pourtant on peut, à leur égard, établir certains types servant à guider dans les descriptions.

RÉPLÉTION. s. f. [*repletio*; πλησμονή; all. *Anfüllung, Vollheit;* it. *replezione;* esp. *replecion*]. — **Y.** L'état de plénitude de la vessie, des vaisseaux, etc.

REPLI. s. m. — **A.** *Pli* du péritoine, etc. — *R. semi-lunaire.* La *Caroncule lacrymale.* — *R. vésico-utérin. R.* péritonéal qui n'existe pas, mais dont on a supposé l'existence entre la vessie et l'utérus.

RÉPLICATIF, IVE. adj. Désigne ce qui est plié en travers.

REPOS s. m. [*quies;* ἡσυχία; all. *Ruhe;* angl. *rest;* it. *reposo;* esp. *reposo*]. — **Y.** L'état des fibres musculaires hors de la durée des contractions, des cellules et tubes nerveux hors des actes de névrilité, des cellules épithéliales glandulaires hors du moment de la sécrétion, etc. — *R. du cœur.* L'état du cœur pendant lequel les faisceaux musculaires cardiaques ne se contractent pas. Sa durée est aussi longue que celle de l'état de contraction, bien qu'elles alternent sans cesse; si bien que soixante contractions ou pulsations par minute sont accompagnées de soixante repos de même durée qui font que sur vingt-quatre heures le cœur se contracte pendant douze heures et se repose douze autres heures. Comme pour les autres muscles, c'est durant le repos du cœur que s'accomplit la rénovation moléculaire nutritive réparatrice des dépenses désassimilatrices et calorifiques ayant lieu durant le travail contractile.

RÉPOSITION. s. f. [*repositio*, l'action de conserver]. L'art de la conservation des médicaments.

REPOUSSOIR. s. m. [*repulsorium;* all. *Treibeisen;* angl. *driver, driving-bolt;* it. *depressore;* esp. *sacapuntas*]. — **M.C.** Instrument pour extraire les chicots des dents, pour remettre en place une esquille, etc.

REPRISE. s. f. — **B.** L'*Orpin* (*Sedum telephium*, L.), Crassulacée.

REPRODUCTEUR, TRICE. adj. et s. Qui reproduit. — Qui sert à la *Reproduction.* — L'animal, le végétal destinés à reproduire leur espèce. La première des conditions qui donnent à un animal la faculté de transmettre sûrement ses qualités à ses descendants, c'est qu'il appartienne à une race anciennement constituée et dont les caractères ont été maintenus par les soins de l'homme. Sans cela, les attribus des *R.* ne se transmettent qu'imparfaitement. Si les croisements ne sont pas poursuivis longtemps, après quelques générations le produit reprend les caractères de la race qu'on se proposait de modifier. Les jeunes animaux ressemblent le plus à celui des *R.* qui est à l'âge de reproduction le plus énergique, qui offre la meilleure constitution et le plus de vigueur possible. Il y a avantage à employer des mâles plus grands ou les femelles toutes les fois qu'on veut augmenter la taille des produits. Les mâles transmettent leurs qualités ou leurs défauts à un plus grand nombre des jeunes que les femelles.

REPRODUCTILE. adj. Qui est doué de *Reproductilité.*

REPRODUCTILITÉ. s. f. La possibilité pour une cellule, pour un organisme, etc., d'en produire un semblable à lui ou à peu près, génération dont la *reproduction* est l'effet.

REPRODUCTION. s. f. [*regeneratio;* all. *Fortpflanzung;* it. *riproduzione;* esp. *reproduccion*]. Résultat, manifestation de la reproductilité de quelque manière qu'elle s'accomplisse, d'où la *multiplication* du nombre des individus, la *propagation* de l'espèce. — *R. des éléments anatomiques.* Elle est caractérisé par ce fait, que des éléments déjà existants donnent directement naissance à d'autres unités qui sont identiques avec les premiers aux dépens de leur propre substance ou à peu près. Ce sont, comme on le voit, des éléments déjà produits, déjà existants, qui en produisent d'autres, d'où le terme de *reproduction.* On l'observe dans l'ovule de tous les êtres, dans la plupart des plantes pendant toute la vie, et dans période embryonnaire du développement animal. Cette *R.* a lieu de trois manières : 1° par *sillonnement, segmentation, fractionnement, fissiparité, scission* ou *cloisonnement;* 2° par *propagules* ou *bourgeonnement;* 3° par *gemmation* ou *surculation.*

REPRODUCTIVITÉ. s. f. Le fait d'être doué de *Reproductilité.*

REPTATION. s. f. [*reptatio;* all. *Kriechen;* angl. *reptation;* it. *rettazione;* esp. *reptacion*]. Mode de locomotion dans lequel la tête et parfois le thorax exceptés, l'abdomen et la queue, si elle existe, traînent à terre. — *R. des artères* (Constantin Paul). Battements avec ondulation des artères athéromateuses qui s'allongent et deviennent flexueuses. — *R. quadrupède.* Celle des *Phocidés*, en général, des Reptiles et des Batraciens. Elle diffère de la *marche* des autres Quadrupèdes en ce qu'elle consiste en une extension alternative de chaque membre antérieur qui prenant point d'appui sur le sol avant que les autres jambes ne le poussent du côté de ce point d'appui et que le membre étendu ne le tire lui-même plus ou moins. Ici intervient l'influence du redressement du tronc plus ou moins infléchi d'avance sur les Phoques, les Lacertiens et les Urodèles, les Sirénides, les Protées, à la manière de ce qui a lieu sur les Ophidiens. Parfois, sur les Anoures, ce sont les deux membres qui sont étendus à la fois en avant et qui servent de point d'appui par leur flexion pour tirer le tronc à eux. — *R. sans membres* ou *proprement dite.* Celle des Ophidiens, des Lombrics, des Nématoïdes, etc. Elle consiste en une flexion serpentiforme de la partie postérieure du corps du côté de la tête; cette partie sert de point d'appui pour l'extension de la partie antérieure, comme projetée si l'extension est brusque. Celle-ci sert à son tour de point d'appui pour la contraction de la portion caudale qui s'était contractée la première et rapprochée de la tête et ainsi de suite, ou vice versa dans la *R.* à reculons qui consiste à rapprocher successivement chaque région du corps en remplacement de la précédente, qui a été portée en avant par des muscles.

REPTATOIRE. adj. [all. *kriechend;* esp. *reptatorio*]. Qui tient de la *Reptation.*

REPTILE. s. m. [*reptilis;* ἑρπετόν; it. *rettilo;* esp. *reptilo*]. Classe de Vertébrés avec ou sans membres, à écailles dépendant de l'épiderme épaissi; respiration pulmonaire succédant à une respiration allantoïdienne. Un seul poumon s'est développé en général, avec ou sans membres locomoteurs apparents. Pourvus d'un cloaque. Les deux ventricules communiquant directement ou non. Température variable. Reproduction ovipare ou ovovivipare. On en compte environ dix-sept cents espèces.

RÉPULLULATION. s. f. La *Récidive* des tumeurs.

RÉPULSIF, IVE. adj. [ἀποκρουστικός; all. *zurückstossend;* angl. *repulsive;* it. *repulsivo;* esp. *repulsivo*]. Qui éloigne, repousse.

RÉPULSION. s. f. [*repulsio;* ἀπόκρουσις; all. *Zuruckstossen, Ruckstoss;* it. *ripulsione;* esp. *repulsion*]. Ce que manifeste un corps dans le mouvement qu'il éprouve en sens inverse de celui qui l'a porté contre un autre corps élastique ou contractile.

REQUENA (Espagne). Source sulfatée mixte (20°).

REQUIN. s. m. [*Carcharias*, Cuv.] Grand Squale à dents tranchantes. — *R. vrai.* Le *Carcharias verus*, Cloq., atteignant une grande taille, sans évent.

RÉQUISITION. s. f. — **M. C.** *R. des médecins.* Un témoin ne peut pas refuser son concours, mais un expert peut décliner l'invitation à remplir un mandat judiciaire.

RESCISION. s. f. [*rescissio*, de *rescindere*, retrancher]. Retranchement ; section, etc.

RÉSEAU. s. m. [*reticulum*, diminutif de *rete*, rets, filet; δίκτυον ; all. *Geflecht, Netz;* angl. *rete;* it. *reticcolato;* esp. *enrejado*]. **A.** Entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs, limitant ainsi des mailles. — Le deuxième estomac des Ruminants en raison des mailles figurées par l'ouverture des alvéoles que limitent les élevures de la muqueuse. — *R. admirable* [*rete mirabile*]. Nom donné à des *R.* formés par des artères et des veines ou spécialement par des artères en certaines régions déterminées du corps des Vertébrés. Ils sont fournis en général : 1° par des artères et des veines des membres de la queue chez les Mammifères édentés tardigrades ; 2° par les artères intercostales et les veines iliaques chez les Cétacés; 3° par l'artère ophthalmique de l'orbite qui se reforme en un tronc commun avant de se distribuer au globe oculaire, chez les Chats, les Ruminants, les Oiseaux ; 4° de diverses manières, à la base du cerveau, chez les Pachydermes fissipèdes et les Ruminants : sur le porc, par l'artère méningée et l'ophthalmique; chez le mouton, par la sphéno-épineuse et par des branches de l'artère carotide interne (appelées *génératrices des rameaux admirables*); par des divisions de l'artère sphéno-épineuse sur les Bovidés, etc. — *R. muqueux de Malpighi.* La seconde des couches composant l'*épiderme.* — **C.** *R. d'azur.* Cosmétique en poudre à l'indigo et au talc.

RÉSÉCABLE. adj. Qui peut être réséqué.

RÉSECTION. s. f. [de *resecare*, retrancher; ἀνατομή ; all. *Resection, Abschneiden;* angl. *resection;* it. *resezione;* esp. *reseccion*]. Action de couper, d'enlever un organe ou une de ses portions. — Opération qui consiste à enlever une portion d'un os, en conservant le segment de membre qui fait suite aux parties réséquées. Les résections se pratiquent sur le milieu de la longueur d'un os, sur son épaisseur ou sur une extrémité articulaire. — *R. articulaires.* Quand on fait la *R.* des extrémités osseuses articulaires, le danger est d'autant moindre qu'on enlève une plus grande étendue des surfaces recouvertes par le cartilage. Les *R.* du membre inférieur ne sont utiles que lorsqu'on peut espérer que la solidité du membre sera conservée. La *R.* d'une partie du membre supérieur est toujours préférable à une amputation. Les incisions doivent être faites du côté opposé aux vaisseaux et nerfs les plus importants ; elles doivent aussi être pratiquées le plus près possible de l'endroit où l'os qu'on veut réséquer est voisin de la peau. La plupart des *R.* peuvent être faites au moyen d'une simple incision longitudinale. Dans quelques cas cependant, on a besoin d'une incision en T, simple ou double. Il faut s'efforcer de ménager les muscles et leurs tendons, les vaisseaux et les nerfs. Les *R.* auront un résultat d'autant plus heureux, qu'on aura conservé une plus grande partie du périoste en raison de ce que c'est surtout ici par l'intermédiaire des vaisseaux ramifiés dans son épaisseur que se nourrissent et se développent les os. Quand la *R.* est terminée, on fixe le membre dans la position où il rendrait le plus de services, si l'ankylose devait être la conséquence de l'opération. On réunit les bords de la plaie en partie ou en totalité, suivant les cas, en usant des *pansements* antiseptiques. — *R. longitudinale.* Celle dans laquelle on enlève une portion d'os suivant sa longueur sans interrompre sa continuité. — *R. sous-périostées.* Celles dans lesquelles on enlève le tissu osseux, non sous-périosté qui en retient des parcelles plus ou moins évidentes. — *R. tibio-tarsienne.* Celle qui consiste dans l'ablation des portions du tibia et du péroné formant la *mortaise tibio-péronière* avec ou sans une partie de la portion articulaire de l'astragale.

RÉSÉDA. s. m. [de *resedare*, calmer]. Genre de Résédacées. — Le *Reseda lutea*, L., *luteola*, L., d'Europe et *Reseda odorata*, L., Résédacées de culture.

RÉSÉDACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Résédas.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, herbacées, séparées des Capparidées.

RÉSERVOIR. s. m. [*cisterna;* δεξαμενή ; all. *Behälter;* angl. *receptaculum;* it. *serbatojo;* esp. *reservorio*]. Organe creux où s'amasse une humeur. — *R. de la bile.* La *Vésicule du fiel.* — *R. du chyle* (*chyli receptaculum*) ou *R. de Pecquet.* L'origine élargie du canal thoracique au niveau de la troisième vertèbre lombaire près de l'ouverture du diaphragme. — Il reçoit presque uniquement après un court trajet les troncs venant des glandes lymphatiques, tant chylifères que mésentériques, lui amenant la lymphe de tous les viscères digestifs et de tous les organes situés au-dessous du niveau de l'épigastre. — *R. des larmes.* Le *Sac lacrymal.* — *R. de la semence.* Les *Vésicules séminales.* — *R. de l'urine.* La *Vessie.*

RÉSIDU. s. m. [*residuum, reliquium;* all. *Ruckstand;* angl. *residue;* it. et esp. *residuo*]. — **C.** Matière qui reste après une opération chimique. — **Y.** *R. de la digestion.* Ce qui n'est ni solidifiable, ni liquéfiable dans les aliments et reste comme excréments résiduels.

RÉSIDUAL, ALE. adj. Comme *Résiduel.*

RÉSIDUEL, ELLE. adj. [*residuus*, ce qui reste, de *residere*, rester]. Qui subsiste encore. — Qui constitue un *Résidu.* — Ce qui ressemble à un *Résidu.*

RÉSILIENCE. s. f. [de l'angl. *resilience, resiliency*, rejaillissement]. — *R. thoracique.* L'élasticité des parois thoraciques, côtes, muscles, etc., agissant comme un tout élastique dans le sens de l'agrandissement de la cavité pleurale au début de l'inspiration. A la fin de l'inspiration ces parois portées en expansion au delà d'un certain degré agissent par élasticité concentrique proportionnelle dans le sens de l'élasticité pulmonaire.

RÉSINACÉ, ÉE. adj. [de *resinaceus*, résineux]. D'aspect résineux.

RÉSINAPITIQUE. adj. Nom d'un acide résineux cristallin de la résine de *Tussilage.*

RÉSINATE. s. m. Union d'une résine et d'une base.

RÉSINE. s. f. [*resina;* ῥητίνη; all. *Harz;* angl. *resin;* it. et esp. *resina*]. Produits qui découlent naturellement, ou par suite d'incisions faites à l'écorce ou aux fruits de beaucoup d'arbres. Les *R.* sont un mélange : 1° d'une ou plusieurs essences oxygénées ou non, principes volatils sans décomposition; 2° de principes cristallisables ternaires ordinairement acides dont la *colophane* représente un type formé généralement d'*Acides sylvique* et *pinique.* — *R. alouchi.* Celle de l'*Icica aracouchini*, Aublet, Térébinthacée. — *R. animée.* Résine jaune, odorante ou copal tendre du Brésil qui découle de l'écorce de l'*Hymenæa courbaril*, L., Légumineuse cassiée. — *R. biliaire.* Mélange de composés dérivés des sels de la bile. — *R. de bouleau.* La *Bétuline.* — *R. cachibou* ou *chibou.* Celle du *Gommart.* — *R. copale du Brésil.* Celle de diverses *Hymenæa*, Légumineuses cassiées. — *R. de Courbaril.* Celle de l'*Hymenæa courbaril*, L., et autres du Brésil. — *R. de Higathe.* *R. fossile des argiles bleues de Londres.* — *R. de jalap.* Le *Jalap.* — *R. jaune de la Nouvelle-Hollande* [angl. *Botany-Bay gum*]. Celles des *Xanthorrhœa hastilis*, Sm., *australis*, B. Br., et *media*, B. Br., Résine âcre répandant en brûlant une odeur de benjoin. Antidiarrhéique et antiasthmatique. — *R. liquides.* Les *Térébenthines.* — *R. solides.* Celles qui moins riches en essence que les térébenthines se solidifient en découlant de l'arbre. Il en existe un grand nombre d'espèces. Ce sont des substances solides, cassantes, inodores, insipides ou âcres, un peu plus pesantes que l'eau, jaunâtres et plus ou moins transparentes. Toutes s'électrisent d'une manière négative par le frottement; aucune n'est conductrice du fluide électrique ; elles sont insolubles dans l'eau. Elles ne tachent pas le papier, fondent au-dessus de 100° se saponifient difficilement ou pas. Elles brûlent au contact d'un corps en ignition. — *R. de veratrum.* Le *Veratrin.*

RÉSINÉINE. s. f. [all. *Resineïn;* it. et esp. *resineina*]. Liquide de la distillation de la colophane sur la chaux.

RÉSINÉONE. s. f. (Fremy). Liquide obtenu comme la *Résinéine* ($C^{28}H^{18}O$).

RÉSINEUSEMENT. adj. Qui agit à la manière d'une *Résine.*

RÉSINEUX, EUSE. adj. [all. *harzig;* angl. *resinous*]. Qui concerne les *Résines.* — Qui en contient. — Qui leur ressemble.

RÉSINIER, IÈRE. adj et s. Qui fournit la *Résine.* — *R. d'Amérique.* La *Bursera gummifera*, Jacquin., Burséracées à suc résineux des contrées chaudes.

RÉSINIFÈRE. adj. [de *fere*, porter]. Qui produit, qui fournit les *Résines.*

RÉSINIFICATION. s. f. [de *resina*, résine, et *facere*, faire]. L'arrivée à l'état de *Résine*.

RÉSINIFORME. adj. [de *forma*, ressemblance]. Qui ressemble à une *Résine*.

RÉSINIGOMME. s. f. La *Sabadilline*.

RÉSINOGAÏACIQUE. adj. Pour *Gaïarrhétique*.

RÉSINOÏDE. Faute au lieu de *Résiniforme*.

RÉSINONE. s. f. (Fremy). Liquide obtenu en même temps que la *Résinéone* ($C^{10}H^9O$).

RÉSISTANCE. s. f. [*resistensia*; all. *Resistenz*, *Widerstand*; angl. *resistance*; it. *resistanza*; esp. *resistencia*]. Tout ce qui ne cède pas à une action, à un mouvement, à une force d'une nature donnée. — **P.** Effort d'inertie opposé au passage du courant électrique par les corps conducteurs; chaque corps possède un coefficient spécifique de *R.* On donne le nom d'*ohm* à l'unité électromagnétique de *R.*, c'est celle d'un conducteur qui, traversé par un courant de un volt (unité E) de force électromotrice, fournit une intensité de un ampère (unité I).

RÉSOLUBLE. adj. [de *resolvere*, résoudre]. Qui peut se résoudre, céder aux résolutifs.

RÉSOLUTIF, IVE. adj. [*resolvens*; all. *auflösend*; angl. *resolvent*; it. *risolutivo*, *risolvente*; esp. *resolutivo*]. — Qui active la résolution. — **M. C.** Les médicaments qui peuvent déterminer la résolution des œdèmes, des congestions ou qui sont supposés tels.

RÉSOLUTION. s. f. [*resolutio*, de *resolvere*, résoudre; λύσις; all. *Auflösung*; angl. *resolution*; it. *risoluzione*; esp. *resolucion*]. — **M. C.** Mode de terminaison des inflammations par le retour de la partie malade à son état naturel, la congestion ou l'inflammation cessant insensiblement et sans qu'il y ait production de pus, etc. — *R. des forces.* Abaissement prononcé de la contractilité ou de la névrilité motrice. — Affaiblissement de l'usage des facultés intellectuelles. — *R. de l'inflammation.* La séparation des globules accumulés, avec rétablissement du cours du sang, qui s'opère d'abord à la périphérie, où les globules sont le moins pressés et depuis le moins de temps; puis, tout en cheminant de la périphérie au centre, la circulation se rétablit ainsi des capillaires dans les artérioles, et les vénules d'un volume un peu considérable, avant de se rétablir dans les vaisseaux plus petits et dans les capillaires intermédiaires. Si cette *R.* se fait rapidement, sans qu'il en résulte d'accident ou sans apparition d'une inflammation dans un autre organe, on dit qu'il y a *délitescence* de l'inflammation. Si, en même temps que la *R.* de l'inflammation d'un organe s'opère, un autre s'enflamme (ce qui n'est ordinairement qu'une coïncidence), on dit alors qu'il y a *métastase*, parce qu'on supposait autrefois le transport de quelque principe morbide d'un organe sur l'autre. Si elle n'a pas lieu survient l'*induration*, c'est-à-dire la génération d'éléments anatomiques solides ou demi-solides, soit amorphes, soit surtout ceux du tissu cellulaire, entre les unités normales. Ou encore, mais non toujours, survient la *suppuration*, c'est-à-dire la production de leucocytes dans le liquide exsudé, avec écartement et destruction d'une partie des éléments du tissu enflammé où a lieu la production du pus, ou, enfin, la *gangrène*. — *R. des membres, des muscles*, etc. Dans l'anesthésie, dans l'asphyxie, etc., l'affaiblissement ou la cessation soit permanente, soit momentanée des contractions musculaires, arrivant à ne plus opposer d'obstacles à l'action de la pesanteur sur les membres.

RÉSOMPTIF, IVE. adj. [de *resumere*, reprendre]. Qui restaure, reconstitue.

RÉSONANCE. s. f. [*resonantia*; all. *Resonanz*; angl. *sounding*, *resounding*; it. *risonanza*; esp. *resonancia*]. Bruit, son résultant de la propagation des ondes sonores, qui, du lieu de leur réflexion arrivent à l'oreille. — La propriété de réfléchir, de résonner que possèdent quelques instruments, certains locaux, diverses anfractuosités. — *R. de la voix* [angl. *resonance of the voice*]. Bruit plus ou moins sonore que l'on peut distinguer en auscultant le larynx, le cou et le thorax d'un individu qui parle. C'est le ralentissement des sons formés dans le larynx qui se produit dans les cavités pharyngienne buccale et nasale.

RÉSONNANT, ANTE. adj. Qui a de la *Résonance*. — Qui agit comme *Résonnateur*.

RÉSONNATEUR. s. m. Instrument destiné à analyser les sons, fondé sur cette propriété que : lorsqu'un corps sonore est situé dans le voisinage d'un autre qui rend le même son que lui, il entre en vibration aussitôt que l'autre se met à résonner.

RÉSONNATEUR, TRICE adj. et s. Qui produit la résonance, qui la modifie. — Les instruments, les organes qui agissent comme tels à l'égard de la voix ou autres sons, qui en vibrant à l'unisson enflent considérablement le son et ont une utilité au moins égale à celle du corps vibrant initial. — Le *Tambour* trachéen du mâle des Canards.

RÉSORBÉ, ÉE. adj. Qui a subi la résorption, complètement ou non.

RÉSORCINE. s. f. ($C^{12}H^6O^4$). Isomère de l'hydroquinone, etc. Produit pyrogéné et de l'action de la potasse sur beaucoup de résines, etc. Cristallisable, incolore, fusible à 110°, volatil, passe à l'état de fluorescéine, antiputride, désinfectant, sans saveur presque sans odeur.

RÉSORPTION. s. f. [*resorptio*; ἀνάπωσις; all. *Aufsaugung*; angl. *resorption*; it. *riassorbimento*]. — *Absorption* d'une humeur produite par l'animal même chez lequel se passe le phénomène de sécrétion ou de génération dans une cavité close, soit naturelle, soit accidentelle, comme un kyste, soit dans l'épaisseur d'un tissu. Pour les solides la *R.* est la liquéfaction graduelle, complète ou non, suivie d'absorption, de tissus mous ou osseux et dentaires, siégeant comme des organes transitoires, tumeurs, ou comme corps étrangers dans l'intimité même des tissus d'un être vivant, sans coexistence de bactéries ni de cellules de levure quelconque. Les conditions de la liquéfaction et de l'absorption caractérisant la *R.*, sont la compression des parties et peut-être l'action d'humeurs non déterminées; mais liquéfaction et absorption consécutive ont lieu de même dans l'intestin, d'après l'action des liquides sécrétés qu'il reçoit.

RESPIRABILITÉ. s. f. [all. *Einathembarkeit*; angl. *respirability*; it. *respirabilità*; esp. *respirabilidad*]. Possibilité pour un gaz de servir à la *Respiration*.

RESPIRABLE. adj. [all. *einathembar*; angl. *respirable*; it. *respirabile*; esp. *respirable*]. Gaz ou liquide contenant des gaz qui peuvent servir à la *Respiration*. — Qui peut, à la manière de l'oxygène inversement à l'azote, etc., être fixé par les hématies, ou par un plasma et ensuite être assimilé pour un temps plus ou moins long par les éléments anatomiques extra-vasculaires en servant à leur nutrition. — Qui, étant respiré, peut être suivi soit de persistance de la fixation de l'oxygène aux hématies et de la vie, soit d'intoxication par combinaison des gaz au plasma ou aux cellules, et cela soit avec impossibilité de la continuation de leur oxygénation, d'où l'asphyxie, soit avec persistance de l'oxygénation, mais avec action enivrante, anesthésique, consécutive (comme pour l'éther, le chloroforme, etc.), sur les centres nerveux.

RESPIRATEUR. s. m. [all. *Respirator*; it. et esp. *respiratore*]. Appareil qu'on ajuste devant la bouche pour échauffer l'air inspiré, arrêter les poussières, etc.

RESPIRATEUR, TRICE. adj. Qui sert à la *Respiration*, ou même à l'*Inspiration* seulement.

RESPIRATION. s. f. [*respiratio*; ἀναπνοή; all. *Athmen*; angl. *respiration*, *breathing*; it. *respirazione*; esp. *respiracion*]. Fonction caractérisée par l'absorption et l'expulsion simultanées des gaz venus du dehors et des gaz produits de la désassimilation excrémentitielle de l'organisme; elle a pour condition d'existence la propriété physique d'endosmose et d'exosmose des tissus à l'égard des *gaz*, et satisfait simultanément, *en ce qui concerne ces fluides*, aux deux actes chimiques de composition assimilatrice et de décomposition désassimilatrice. L'appareil qui accomplit cette fonction est l'appareil pulmo-trachéo-nasal sur les Mammifères, Oiseaux et Reptiles; c'est l'appareil branchial sur les Poissons, beaucoup de Mollusques, les Crustacés et divers autres *Annelés*; ce sont des poumons sur quelques Mollusques et Arachnides; des *trachées* sur les Insectes, les Myriopodes et divers Arachnides. Enfin dans les larves, quelques Invertébrés, des *Radiaires* et des *Infusoires*, l'appareil respiratoire manquant, les actes physiques élémentaire d'endosmoses et d'exosmose qui se passent dans la *R.* ont lieu sur toute la surface du

corps ou sur une grande partie, sans les actes d'impulsion et d'expulsion des gaz ou de l'eau qui, pour les autres êtres, font partie de la fonction et la compliquent. Là l'échange des gaz fluides ou dissous a lieu parce qu'il ne peut pas ne pas avoir lieu en vertu des propriétés d'endosmose et d'exosmose dont jouissent tous les tissus de l'économie (Robin, 1850). — La pneumonie comme la bronchite diminuent à la fois la proportion d'acide carbonique exhalé et celle de l'oxygène pris à l'air d'autant plus qu'elles sont plus intenses. La proportion d'hémoglobine (qui est de 125 gr. par litre de sang humain normal, 114 gr. sur le bœuf) diminue en même temps (Quinquaud et Gréhant). — *R. artificielle.* Ensemble des moyens employés pour rétablir l'entrée et la sortie de l'air dans les poumons des asphyxiés adultes ou nouveau-nés. — *R. branchiale.* Celle des Poissons, des larves de Batraciens, de la plupart des Mollusques, des Crustacés, etc., qui s'accomplit à l'aide d'oxygène amené à l'état liquide par dissolution dans l'eau où le prennent les branchies et d'acide carbonique, lequel à l'état liquide dans le plasma sanguin reste tel lorsque les branchies le rejettent dans l'eau ambiante. — *R. cutanée.* Sur les animaux à couche cornée de l'épiderme épais, l'échange des gaz par la peau est insignifiant (Regnault et Reiset). De l'acide carbonique, principe de la sueur est rejeté avec elle sans réciprocité endosmotique d'oxygène par des orifices sudoripares, pileux et sébacés, les seuls qui pourraient s'y prêter. Elle est considérable sur les Batraciens, mais non connue sur les Poissons. — *R. embryonnaire.* Les échanges gazeux entre le sang fœtal et maternel dont l'allantoïde puis le placenta sont le siège, s'opérant entre gaz à l'état liquide par dissolution dans les plasmas sanguins maternel et fœtal comme dans le cas de la respiration branchiale. — B. — *R. des fleurs.* Les parties des plantes, les plantes elles-mêmes qui n'ont pas la couleur verte, comme les fleurs, les Champignons certaines Algues, les Orobranches, etc., absorbent toujours de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique; cet échange est surtout très actif dans les enveloppes florales et les organes sexuels où il s'accompagne de dégagement de chaleur. Les racines des plantes dégagent de l'acide carbonique nuit et jour. Le volume des gaz rejetés est toujours le même que celui des gaz absorbés, à un dixième près pour l'oxygène pris. La compensation est opérée par l'exhalation constante d'une petite quantité d'azote. L'élévation de température active le phénomène sans modifier la quantité relative des gaz; le soleil n'a pas d'autre action. Les Champignons, les Algues non vertes, offrent le même phénomène, mais exhalent plus d'azote; ces végétaux n'empêchent pas la putréfaction de l'eau comme font les plantes vertes. — *R. des fruits.* Elle est telle que la *R.* des fleurs avec en plus dédoublement désassimilateur graduel de la glycose des fruits, des Champignons, etc., en alcool et en acide carbonique en l'absence de tout Cryptogame paucicellulaire ou *ferment figuré*. — *R. des plantes.* Toutes les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique qu'elles assimilent et décomposent en exhalant une quantité égale d'oxygène; elles fixent directement aussi un peu d'azote. La chlorophylle est le siège essentiel de ces phénomènes. Ils n'ont lieu que sous l'influence des lumières blanche, violette, violacée, rouge et rose. Les plantes réfléchissent la lumière verte comme un résidu dont elles n'utilisent pas l'action chimique (Cailletet) dans les phénomènes d'assimilation, de décomposition de l'acide carbonique par la chlorophylle; d'où l'étiolement des plantes qui sont éclairées surtout par la lumière verte. Pendant la nuit, les phénomènes chimiques relatifs à la décomposition de l'acide carbonique cessent, mais l'échange physique simple continue entre les gaz des liquides de la plante et ceux de l'air. Dans les parties vertes des plantes à la lumière la chlorophylle décompose l'acide carbonique pris à l'air, en assimile le charbon et cette assimilation en laisse dégager l'oxygène. Mais en même temps le phytoblaste respire, même à la lumière, sur les plantes chlorophylliennes comme sur les autres, absorbe de l'oxygène et émet de l'acide carbonique. Ce fait coexistant avec l'action de la chlorophylle peut en être séparé aujourd'hui par l'analyse sous le nom de *R. des plantes* et ne pas rester superposé comme autrefois à ce phénomène inverse. A un état donné de développement le rapport des volumes des gaz échangés par cette *R.* est, dans des limites très étendues, indépendant des conditions extérieures (Bonnier et Mangin), de température, lumière, etc. Le volume de l'oxygène mis en liberté par l'assimilation est supérieur à celui que renferme l'acide carbonique décomposé. — *R. des tissus.* Ce qui, dans la nutrition des unités anatomiques et par suite des tissus, concerne d'une part la fixation assimilatrice de l'oxygène du sang aux albuminoïdes de ceux-là et d'autre part la formation désassimilatrice de l'acide carbonique que prend osmotiquement en sens inverse le plasma sanguin pour finalement l'abandonner par diffusion, etc., dans le poumon et les branchies empruntant l'oxygène aux milieux extérieurs.

RESPIRATOIRE. adj. Qui concerne la *Respiration*.

RESPONSABILITÉ. s. f. — *R. des aliénés.* Il est impossible à un médecin d'analyser sainement un acte psychique si l'on ne part pas de cette notion qu'il est un phénomène organique, et si, d'autre part dans l'appréciation d'un crime on n'abandonne pas la théorie métaphysique de l'illusoire liberté de la volonté (Frese, de Kasan). L'acte de l'aliéné ne se distingue de l'acte correspondant de l'homme sain que par l'état pathologique cérébral dont l'influence est inévitable dès que l'encéphale et la moelle agissent. La conséquence de l'état organique pathologique est que les impressions normalement accomplies sont anormalement perçues; les conceptions correspondantes sont alors aliénées. Elles le sont, par ce fait que le cerveau est lésé dans le lieu anatomique, qui est le siège de l'acte de névrilité, ou pensée et volition motrice. — *R. criminelle.* Le degré de *R.* qui incombe à un individu dans le fait d'un acte délictueux qu'il a commis. L'acte peut être soit *impulsif*, comme dans le cas des tentatives sexuelles au début de la polyparésie, des violences homicides de quelques épileptiques, etc., soit réfléchi comme dans les cas de kleptomanies hystériques, polyparétiques, consécutives à des blessures du cerveau et autres lésions encéphaliques les régions cérébrales présidant à la réflexion pouvant être malades aussi bien que celles qui président aux actes instinctifs. Mais il y a un diagnostic médical à porter en dehors de toute prévention ou tendance préconçue pour distinguer les cas de criminalité sociale, depuis les abus de l'instinct sexuel et le *vol*, jusqu'au meurtre pour un motif quelconque de cupidité, de vengeance, etc., dérivant d'une perversion acquise des notions de sociabilité, y compris ce qui concerne les nécessités du travail comme condition d'existence individuelle et sociale. Ici l'homme eût pu agir autrement ou s'abstenir. Son acte est son œuvre. Il doit en subir les conséquences devant la société qui lui est supérieure qui a le devoir de se défendre par les moyens nécessaires, malgré les prétentions de ceux qui jusqu'à l'autopsie prennent, faute de connaissances comparatives du sujet, comme pathologiques des états du cerveau ou de la piemère qu'on trouve sur nombre d'individus morts sans troubles intellectuels antérieurs. — *R. médicale* [all. *ärtzliche Verantwortlichkeit*; angl. *responsability*; it. *responsabilità*; esp. *responsabilidad*]. Degré de *R.* que peuvent encourir les médecins envers les particuliers ou le public, à l'occasion de l'exercice de leur art. Elle n'est pas inscrite dans le Code. Le médecin rentre, à cet égard dans le droit commun.

RESSEMBLANCE. s. f. — **Y.** Le plus ou moins de similitude entre les traits du visage, entre leur manière d'exprimer les mêmes choses chez deux individus, et de même pour l'ensemble du tronc et des membres ou de leurs mouvements chez l'homme et les animaux. La *R.* des organes, des appareils, etc., entraîne celle des fonctions et par suite celle des goûts, de certaines affections morbides, des idiosyncrasies, etc. La *R.* des cerveaux entraîne celle des mouvements, des gestes, des aptitudes, etc. Rien ne se manifeste à l'extérieur qui ne soit une résultante de l'état des dispositions des éléments anatomiques et de leurs propriétés.

RESSERRANT, ANTE. adj. et s. Qui cause une *Constriction*. — **M. C.** Qui constipe.

RESSERRÉ, ÉE. adj. [all. *verstopft*; angl. *obstructed*;

it. *ristretto;* esp. *obstruido*]. — **M. C.** Qui est constipé.

RESSERREMENT. s. m. — **M. C.** *R. du ventre.* La *Constipation.*

RESSUSCITANT, ANTE. adj. Comme *Reviviscent.*

RESTAURATEUR, TRICE. adj. [de *restaurare*, rétablir]. — **M. C.** Qui concerne le rétablissement des organes en leur état morphologique ou fonctionnel primitif. — La partie de la chirurgie qui s'en occupe.

RESTAURATION. s. f. [de *restauratio*, renouvellement]. — **M. C.** Le rétablissement chirurgical plus ou moins parfait des organes lésés en leur état soit morphologique soit fonctionnel primitif. — Les effets de la génération, de la cicatrisation. — L'*Anaplastie.* — L'*Autoplastie.* — La *Prothèse.* — *R. chirurgicale.* L'*Autoplastie.*

RESTIACÉ, ÉE. adj. et s. [de *restiarius*, cordier]. Qui tient des *Restio.* — Famille de monocotylédones des régions chaudes, voisine des Joncées.

RESTIFORME. adj. [de *restis*, corde, et *forma*, forme; all. *strangförmig;* angl. *restiform*]. En forme de cordon. — La partie supérieure des cordons postérieurs de la moelle formant les pédoncules inférieurs du cervelet.

RESTIO. s. m. [*restio*, corde]. Genre de Restiacées herbacées.

RESTITUTIO AD INTEGRUM. — **M. C.** Le retour à l'état de santé, à l'état normal de l'économie, d'un de ses produits.

RESTITUTION. s. f. — **M. C.** *R. cutanée.* Autoplastie tendant à la régénération de la peau détruite en quelque région.

RESTREINT. s. m. — **M. C.** L'isolement absolu ou relatif des aliénés dangereux.

RESTRINCTIF, IVE. adj. [de *restringere*, contenir]. — **M. C.** Qui arrête une effusion, retient des liquides dans leurs cavités naturelles. — Comme *Suppressif.*

RÉSULTANT, ANTE. adj. et s. [angl. *resulting*]. — Qui résulte; qui est conséquence. — [all. *zusammengesetze Kraft*]. La force unique reconnue comme cause de l'effet produit quand plusieurs forces qui ne se font pas équilibre agissent immédiatement sur un corps, sur son centre.

RÉSULTANTE. s. f. La ligne fictive qui marque la direction moyenne suivie par un corps que poussent plusieurs forces comme s'il n'avait reçu qu'une impulsion dans la direction de cette ligne.

RÉSULTAT. s. m. — **V.** Acte qui, se manifestant sur les organisés vivants n'est accompli ni par des espèces d'éléments anatomiques, ni par des tissus ou des appareils en particulier, mais qui résulte de tous les autres, représentant ici dans leur ensemble des conditions d'accomplissement de phénomènes que nulle de leurs parties ne peut individuellement manifester. — *R. généraux.* Ceux qui ont pour condition d'accomplissement la totalité des actes dont l'organisme est le siège : telles sont la *vitalité*, qui diffère dans chaque individu, pour l'un au moins de ses trois modes principaux, *végétalité, animalité, sociabilité;* puis la *mort* ou *mortalité.* — *R. spéciaux.* Ceux qui sont plus particulièrement une résultante de telle ou telle propriété, fonction, etc. Ce sont : la *production de chaleur* résultante des actes de combinaison et de décombinaison nutritive; l'*hérédité* qui se rattache aux fonctions de reproduction, et en particulier à ce fait, que les éléments organiques les plus simples ont la propriété d'en reproduire un semblable à eux par segmentation, etc.; la *production d'électricité*, en rapport surtout avec la contractilité; la *moralité*, etc.

RÉSURRECTIONNISTE. adj. et s. Aux États-Unis les déterreurs des sujets inhumés, destinés aux Facultés de médecine.

RÉSUPINÉ, ÉE. adj. [*resupinatus;* all. *umgekehrt;* angl. *resupinate;* esp. *resupinado*]. Couché à la renverse. — Qui dirige en bas les portions des feuilles, etc., situées en haut dans d'autres plantes et en haut celles qui sont en bas chez celles-ci.

RET. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Rhet.*

RETE MIRABILE. Comme *Réseau admirable.*

RÉTÈNE. s. m. ($C^{38}H^{18}$). Carbure d'hydrogène tiré des goudrons de résines fossiles ou non.

RÉTENTION. s. f. [*retentio*, de *retinere*, retenir; ἐπίσχεσις; all. *Verhaltung;* angl. *retention*, it. *ritenzione;* esp. *retencion*]. — L'action de retenir opérée par les sphincters vésical, rectal ou autres dispositions anatomiques, soumise ou non à la volonté. — *R. des membranes.* Les cas dans lesquels la muqueuse utérine n'étant pas devenue caduque, adhérant à l'utérus avec le chorion, le tissu cellulaire allantoïdien et l'amnios se déchirent et restent dans l'utérus; alors le placenta est expulsé avec une portion seulement des enveloppes de l'œuf. La portion de la muqueuse restée dans l'utérus est parfois le point de départ de la production d'hémorrhagies secondaires. Généralement les parties retenues tombent d'elles-mêmes dans les jours suivants. — *R. du placenta.* La *R.* dans l'utérus, du placenta détaché en totalité ou en partie, cause fréquente d'hémorrhagie. Le placenta resté adhérent dans une partie variable de son étendue, les contractions utérines sont alors insuffisantes pour opérer la *délivrance.* Une adhérence anormale du délivre se reconnaîtra lorsqu'il s'est écoulé un certain laps de temps après l'accouchement, sans que ce dernier ait été expulsé, alors que cependant la forme globuleuse de l'utérus, sa dureté, ses contractions manifestes, montrent que cet organe tend à détacher et à expulser ce corps. Il faut alors introduire la main dans l'utérus comme pour faire la version, et saisir le placenta au point d'insertion du cordon, on le détache ou le déchire par un mouvement de torsion exécuté lentement. — *R. d'urine* [all. *Harnverhaltung*]. Accumulation de l'urine dans la vessie, la miction étant empêchée, complètement ou non par causes vésicales ou uréthrales. La *R.* d'urine dépend ou de la paralysie de la vessie, ou d'un obstacle au cours de l'urine, comme cela est dans les cas de hernie de la vessie, de pression de l'utérus ou du rectum sur cet organe, de tumeurs situées dans son voisinage, de corps étrangers introduits ou formés dans sa cavité, d'inflammation ou de rétrécissement de l'urèthre, etc. Aux symptômes locaux, tels que la pesanteur et la douleur dans la région vésicale succèdent la fièvre, une transpiration d'odeur urineuse, etc. La vessie distendue par l'urine se développe uniformément de manière qu'une tumeur se fait sentir en même temps à l'hypogastre et dans le rectum ou le vagin. Un doigt étant introduit dans l'un ou l'autre de ces deux derniers organes, tandis que l'on percute avec l'autre main la région hypogastrique, on sent un mouvement d'ondulation résultant de la présence du liquide. Le traitement consiste à pratiquer le cathétérisme. S'il n'est pas possible de pénétrer par l'urèthre dans la vessie, on pratique la ponction de cet organe, soit à travers la région périnéale, soit par le rectum, soit par la région hypogastrique.

RETENTISSEMENT. s. m. — *R. de la voix.* La *Résonance* de la voix.

RÉTENTIVITÉ. s. f. Le fait d'être ou de pouvoir être soumis à la *Rétention.*

RETE TESTIS ou **RETE VASCULOSUM TESTIS.** s. m. Dans l'épaisseur du corps d'Highmore, le réseau formé par les anastomoses des canaux droits venant des tubes séminifères, réseau sortant de l'albuginée vers la partie antéro-supérieure du corps d'Highmore pour former les cônes efférents.

RÉTHEL (Ardennes). Source chlorurée sodique (12°).

RÉTICULATION. s. f. La disposition en réseau des fibres ou des vaisseaux d'un tissu.

RÉTICULAIRE. adj. [de *rete*, rets; δικτυοειδής; all. *netzförmig;* angl. *reticular;* it. *reticolare;* esp. *reticular*]. Qui est disposé en réseau.

RÉTICULE. s. m. Fin réseau.

RÉTICULÉ, ÉE. adj. [*reticulatus;* all. *netzicht;* angl. *reticulated;* it. *reticolato;* esp. *reticulado*]. Constitué, disposé en réseau.

RÉTICULUM. s. m. *Réseau.* — Désigne l'état d'un tissu dont les fibres, faisceaux de fibres ou les vaisseaux limitent, en s'entre-croisant ou en s'anastomosant des mailles remplies par d'autres unités anatomiques (glandes lymphatiques, rate, trame de la muqueuse pharyngienne, etc.). — *R. artificiel.* La disposition réticulée qui résulte de coagulation de substances homogènes ou de la manière dont sont faites des coupes du tissu cérébral, etc. — *R. intracellulaires* et *intranucléaires.* Coagulations réticulées produites artificiellement dans les cellules, etc., par les agents durcissants et souvent décrites comme si elles existaient dans la

nature. — *R. naturel.* Celui qui résulte des anastomoses des fibres de la trame de la moelle des os, de celle des glandes lymphatiques, etc. — *R. plantaire.* Chorion du lit onguéal qui supporte le *tissu velouté* du pied des Ongulés, et dans les mailles duquel sont les veines de la face inférieure du pied des Solipèdes, etc.

RÉTIF, IVE. adj. Qui agit en sens contraire de ce qui est indiqué.

RÉTIFORME. adj. [de *rete*, rets, et *forma*, forme]. Qui a l'aspect d'un filet. — *Réticulaire.*

RÉTINACLE. s. m. [*retinaculum*, de *retinere*, retenir]. Filament qui rattache, retient.

RÉTINE. s. f. [de *rete*, rets; all. *Netzhaut;* angl. *retina;* it. et esp. *retina*]. La membrane nerveuse, la plus intérieure des membranes de l'œil, grisâtre, demi-transparente, mince. Elle embrasse le corps vitré qui se trouve placée entre lui et la choroïde. Elle adhère légèrement par contact à celle-ci mais sans continuité vasculaire ni autre. La formation de l'œil débute par la production de la *vésicule oculaire*, expansion sphéroïdale, creuse, antéro-latérale du cerveau intermédiaire et dont elle offre la structure. L'hémisphère antérieur de cette vésicule est repoussé d'avant en arrière par le cristallin dans la concavité de l'autre hémisphère, jusqu'à contact. C'est la portion ainsi repoussée qui devient la *R.* en s'étendant et s'épaississant graduellement, tandis que le feuillet de l'hémisphère postérieur cesse de grandir. L'épithélium de sa face interne, celui de la vésicule oculaire, continu à cette époque avec l'épithélium des ventricules cérébraux persiste seul, devenant la couche de cellules épithéliales hexagonales pigmentées de la face choroïdienne de la *R.* Son épaisseur est de $0^{mm},18$ à $0^{mm},24$; elle est au moins double sur les bords du *pli central* et moitié plus petite au niveau du *foramen cœcum.* La *R.* a son origine (*limite postérieure*) au point de pénétration du nerf optique dans la *sclérotique*, c'est-à-dire un peu au-dessous et en dedans de l'extrémité de l'axe visuel. En traversant la sclérotique le nerf optique est comme étranglé, et forme, à la face vitrée de la *R.*, une très légère saillie circulaire, ou mamelon aplati au centre (*papille du nerf optique*). La terminaison de la *R.* (*limite antérieure*) a lieu à la circonférence externe ou postérieure de la *zone* ou *corps ciliaire;* aussi, étant détachée, la limite antérieure de la *R.* est sinueuse (*ora serrata retinæ*). Là cessent d'exister les éléments nerveux de la *R.*; mais sa *membrane interne* ou *limitante*, très mince et là sans vaisseaux, se prolonge jusqu'à la circonférence du cristallin en se moulant sur les procès ciliaires (*procès de la rétine*). La face vitrée de la *R.* offre un pli (*pli central* ou *transversal*) qui commence à la *papille* du nerf optique, et se dirige du côté interne en décrivant une courbe irrégulière longue de 4 à 5 millimètres. Vers la terminaison du pli est une *tache jaune* (*macula flava* s. *lutea centralis*) occupant le centre optique de l'œil, elle est de forme ovalaire, transversale, ayant au plus 3 millimètres de long. Son centre est déprimé; mais cette dépression (*foramen cæcum* s. *fovea centralis*) n'est pas un trou (*foramen centrale Sœmmeringii*). La couleur naturelle de la *R.* tenue quelques instants dans l'obscurité est un beau rouge pourpre uniforme. Elle est due au *pourpre rétinien* contenu dans les *bâtonnets* exclusivement. Il se détruit en quelques minutes après la mort pour laisser la *R.* avec le ton gris blanchâtre qu'on lui décrit. Il disparaît en peu de temps sur le vivant quand l'œil est en pleine lumière, mais réapparaît rapidement dans l'obscurité (Boll). La *R.* en s'étalant et s'amincissant à mesure que se développe l'œil conserve la structure de *circonvolution cérébrale* qu'elle avait lors de son apparition. Ainsi la *R.* se compose seulement : 1° de cellules nerveuses ou de leurs fibres ou cylindres-axes; 2° de myélocytes; 3° de *névroglie* ou substance amorphe dite connective de la *R.* Les parties dites membrane limitante externe, les fibres radiées de soutènement ou de Müller, et la membrane limitante interne ne font qu'un dans cette circonvolution. Les éléments nerveux de la *R.* commencent ou se terminent à la partie périphérique sur les *bâtonnets* et les *cônes*, dont l'article extérieur paraît ne pas être en continuité, mais simplement en contiguïté avec l'article intérieur. Leur extrémité postérieure ou choroïdienne repose sur les cellules hexagonales pigmentées sus-indiquées, autrefois considérées comme faisant partie de la choroïde. On décrivait ces éléments comme superposés en couches ainsi qu'il suit : 1° La *couche des bâtonnets*, ou *membrane de Jacob* (*stratum bacillorum*), formée de petits corps cylindriques disposés verticalement comme des pieux contigus plantés les uns à côté des autres; leur longueur, qui est de $0^{mm},05$ à $0^{mm}0,7$, mesure l'épaisseur de la membrane. On distingue facilement deux espèces de cette forme des éléments nerveux. *a.* Les *bâtonnets*, proprement dits [all. *Stäbchen*], cylindriques, épais de $0^{mm},02$ à $0^{mm},03$, transparents, flexibles, se coudant à angle net, droit, aigu, ou obtus ou en crochet ou se renflant à l'extrémité qui touche la choroïde; *b.* Les *cônes* [*coni;* all. *Zapfen*], qui ont à peu près la forme et le volume de petites cellules épithéliales prismatiques, et qui sont un peu renflés dans le milieu; quelques-uns ont, à leur extrémité antérieure, un prolongement droit ou courbe, semblable à un court bâtonnet. Dans la *membrane de Jacob*, les cônes sont écartés les uns des autres d'une manière égale à peu près, et les intervalles sont remplis de bâtonnets. Tous les cônes et tous les bâtonnets portent à leur extrémité antérieure un petit noyau clair, sphérique, homogène, ou à peine un peu granuleux à la périphérie, qui peut s'en détacher facilement, mais en fait réellement partie. Ces noyaux, distincts des myélocytes, larges de $0^{mm},006$ à $0^{mm},008$, se trouvent, par suite de la juxtaposition de bâtonnets, placés au même niveau; mais leur connexion avec les bâtonnets et cônes empêche de les considérer comme une couche distincte. 2° La seconde couche de la *R.* (*couche granuleuse externe*) est formée de myélocytes, tant noyaux que cellules, petites et peu régulières; ils sont plongés dans une petite quantité de névroglie. Elle est épaisse d'environ $0^{mm},005$ mais au niveau du pli ou de la tache jaune elle est moitié moins épaisse. 3° Au delà siège la *couche intermédiaire*, mince dans la plus grande partie de la *R.* épaisse sur les bords du *pli central*, presque nulle au niveau de la *fovea centralis.* Elle est formée de névroglie traversée et de nombreux cylindres-axes minces. 4° Au delà est une nouvelle couche de *myélocytes* (*couche granuleuse interne*) et de petits neurocytes anguleux; elle est mince dans la plus grande étendue de la *R.*, plus épaisse au niveau du *pli central;* elle se confond ou à peu près avec la *couche externe des myélocytes* 3°, au niveau de la *fovea centralis.* Ces trois couches 2°, 3° et 4° ensemble, n'en forment réellement qu'une. 5° Au devant se trouve la (*couche granuleuse grise*, formée de névroglie semblable à celle de la substance grise cérébrale; elle est épaisse de $0^{mm},03$ à $0^{mm},04$ et traversée d'avant en arrière par les cloisons dites *fibres de Müller.* 6° Au-devant se voit la *couche des cellules nerveuses*, multipolaires, anastomosées, qui envoient d'autre part des *cylindres-axes* au travers de la portion contiguë de la couche interne de noyaux, d'une part, et qui, de l'autre, fournissent des *cylindres-axes* en continuation avec ceux des tubes du nerf optique. Elles forment une ou deux rangées seulement dans la grande partie de la *R.* Elles constituent une couche épaisse au bord du pli central, et manquent tout à fait dans la *tache jaune.* 7° La *couche des fibres* ou *tubes nerveux* ou épanouissement du nerf optique est très épaisse et très vasculaire dans la plus grande partie de la *R.*; elle est nulle ou presque nulle près de la tache jaune et dans la *fovea centralis.* La dépression (*fovea*) de la tache jaune est due, à l'absence des tubes qui la contournent, en formant deux faisceaux ou renflements assez épais, d'où aussi l'aspect de *pli central.* 8° La *membrane de névroglie limitante* ou *couche de substance amorphe.* C'est la seule qui passe au-devant du point d'épanouissement du nerf optique, d'une part, et qui, de l'autre, dépasse la circonférence externe ou postérieure des procès ciliaires pour arriver jusqu'à la capsule du cristallin, où elle cesse circulairement. C'est dans son épaisseur que s'épanouissent les vaisseaux de la *R.*, subdivisions de l'artère centrale du nerf optique. Sa face antérieure est appliquée sur le corps vitré; la postérieure ou adhérente se moule sur la couche (7°) précédente, qui est avec elle la seule

couche vasculaire de la *R.* De sa membrane limitante se détachent les cloisons de névroglie [all. *Radial-Fasern*], d'aspect fibrillaire dites *fibres de H. Müller*, qui traversent enrayonnant toute l'épaisseur de la *R.*, jusqu'auprès de la membrane de Jacob. Elles manquent dans la tache jaune et la *fovea centralis*, mais sont très longues dans le *pli central*. Elles partagent ces éléments de la *R.* en groupes fasciculés.

RÉTINERVE. adj. [de *rete*, filet, et *nervus*, nerf]. Qui a les nervures en réseau.

RÉTINIEN, ENNE. adj. Qui a rapport à la *Rétine*.

RÉTINIQUE. adj. Qui concerne la *Rétine*. — Comme *Rétinien*.

RÉTINITE. s. f. [all. *Netzhautentzündung*; angl. et esp. *retinitis*]. Phlegmasie *rétinienne*.

RÉTINITIF, IVE. adj. [de *retinere*, retenir]. — **M. C.** Qui empêche un écartement; qui retient un organe en place.

RÉTIPÈDE. adj. [de *rete*, réseau, et *pes*, pied]. Qui a la surface des pieds réticulée.

RETORBIDO (Piémont). Source sulfurée calcique (17°).

RÉTOIRE. s. m. [all. *Zugpflaster*]. Pour *Caustique potentiel*.

RETOMBEL ou **RETOMBET.** s. m. La *Passerina tartonraira*, Schrader, Thyméléacée d'Europe à écorce vésicante.

RETORTE. s. f. *Cornue* à col très recourbé.

RETOUR. s. m. [*reditus*]. — **M. C.** L'âge de cinquante ans et au delà où la vigueur commence à décroître et la vieillesse à approcher.

RETOURNEMENT. s. m. — *R. des œufs.* L'action par laquelle les Oiseaux femelles retournent incessamment leurs œufs pendant qu'ils les couvent. Le développement s'accomplit alors même que le *R.* n'a pas lieu, mais la vésicule ombilicale restant contiguë à l'allantoïde, des adhérences s'établissent entre elles. Cette anomalie fait que le jaune ne peut rentrer dans la cavité abdominale et le poussin meurt avant l'éclosion (Dareste).

RÉTRACTÉ, ÉE. adj. Qui est dans l'état de *Rétraction*.

RÉTRACTEUR. adj. et s. m. Qui amène ou maintient la *Rétraction*.

RÉTRACTILE. adj. [de *retrahere*, retirer; all. *retractil, zurückziehbar*; angl. *retractable*; it. *ritrattile*]. Qui peut être *Rétracté*.

RÉTRACTILITÉ. s. f. [all. *Zurückziehbarkeit, Retractilität*; angl. *retractility*; it. *ritrattilità*]. Ce qui de l'élasticité fait qu'un corps revient sur lui-même, comme s'il était contractile.

RÉTRACTION. s. f. [*retractio*; ἀντίσπασις; all. *Verkürzung*; it. *ritrazione, contrazione*; esp. *retraccion*]. État d'une partie qui est revenue sur elle-même, et qui a perdu par là une partie de ses dimensions normales. — *R. du caillot.* Après la formation de la fibrine solide, dès qu'elle est formée survient sa *R.* La fibrine, en effet, est rétractile. Sa *R.* est très variable. La consistance du caillot fibrineux est d'autant plus grande, que la *R.* de la fibrine est plus marquée. — *R. cicatricielle.* Raccourcissement avec durcissement du tissu cellulaire des cicatrices qui, suivant leur forme et leur longueur, prennent la disposition de cordes tendues et roides, adhérentes ou non aux parties voisines, etc. Ce phénomène n'a rien de comparable à la contraction des tissus musculaires. Il est tout de mécanique moléculaire. Il est dû à la fois à la diminution graduelle des cellules du tissu cellulaire et à la résorption de la petite quantité de substance amorphe hyaline qui d'abord tenait écartées les fibres élastiques et celles du tissu cellulaire, qui graduellement deviennent contiguës. D'autre part les fibres élastiques régénérées, toujours moins nombreuses qu'à l'état normal, font que le tissu cicatriciel est toujours relativement inextensible. — *R. des muscles.* Leur retrait dû à l'élasticité que donne à leurs faisceaux soit le myolemme, soit les fibres élastiques, dans les cas de fracture des os, de rupture des tendons, etc., toutes les fois, en un mot, que l'état de tension habituelle des muscles entre leurs points d'insertion vient à cesser elle a lieu. — *R. de l'utérus.* Sa diminution graduelle de volume après l'accouchement, due d'abord à la continuation de la contraction de ses fibres, à l'évacuation du sang de ses vaisseaux, puis à la diminution même du volume de ces éléments. — *R. des vaisseaux ombilicaux.* Phénomène physiologique qui se manifeste sur la portion intraventrale des vaisseaux ombilicaux, et du reste de l'ouraque au-dessus de la vessie, après que la portion de ces organes qui forme le *cordon* a été détachée d'eux par rupture ou mortification au niveau de l'anneau ombilical. Dès ce moment l'extrémité de ces conduits s'éloigne de l'ombilic en même temps qu'ils s'oblitèrent, tout en conservant des restes de la structure artérielle, veineuse et ouracale qu'ils avaient. Des filaments de tissu fibreux et élastiques, insérés d'une part à l'ombilic jusqu'au derme cutané correspondant et le tirant en dedans, sur l'extrémité oblitérée de ces conduits d'autre part, se développent sous le péritoine en même temps que s'opère cet écartement. Ces ligaments sont à peine signalés ou tout à fait méconnus lors des descriptions de l'abdomen. Cette *R.* a lieu en raison de l'élasticité propre des tuniques des conduits dont a cessé la continuité avec des organes extérieurs; elle a lieu de plus proportionnellement, tant à la dilatation des parois ventrales qu'à leur accroissement proprement dit, pendant au contraire que les tuniques précédentes se développent moins, bien qu'elles ne s'atrophient pas. Aux tuniques adventices des artères et de la veine, qui convergeaient vers l'ombilic, succèdent donc autant de groupes de ligaments filamenteux, qui suivent d'une manière générale la même direction que ces vaisseaux et qui sont riches en fibres élastiques (Ch. Robin 1860).

RETRAIT. s. m. Rapprochement des molécules d'un corps. Diminution de son volume, par l'abaissement de sa température. — Retour d'un organe amplifié à ses dimensions normales. — *R. des artères.* La *Systole artérielle.* — *R. présystolique* (Spring). Dépression extérieure des parois thoraciques au niveau de la pointe du cœur, au début de la systole et du raccourcissement du cœur qui marque ce début. Ce *R.* est dû à la pression atmosphérique, en raison de la tendance instantanée au vide qui se manifeste, et il est aussitôt suivi du soulèvement de ce même point. — *R. de l'utérus.* C'est son retour au volume qui lui est habituel dans l'état de vacuité; il n'est complet qu'environ un mois ou six semaines après l'accouchement. Depuis le moment de l'expulsion du fœtus ainsi que du délivre, jusqu'à la fin du *R.*, l'utérus donne un son mat à la percussion, et jamais la sonorité qui indiquerait la présence de l'air dans sa cavité, sauf les cas de fièvre puerpérale où il se dégage des gaz par putréfaction des liquides contenus dans l'utérus. Comme, pendant l'expulsion du fœtus, du placenta et des caillots sanguins, en raison de la pression des parois abdominales sur les viscères et de la contraction de l'utérus, les parois utérines sont toujours appliquées contre ce qu'elles expulsent et l'une contre l'autre derrière le corps expulsé; et, comme il en est de même des parois du vagin, les conditions de pénétration de l'air au travers de celui-ci, puis du col utérin, ne se montrent à aucun moment des couches, malgré l'état de relâchement de ces parties.

RÉTRÉCISSEMENT. s. m. [*coarctatio*; στένωσις; all. *Verengerung*; angl. *stricture*; it. *stringimento*; esp. *acortamiento*]. — **M. C.** Diminution de l'étendue d'une cavité, du calibre d'un conduit d'un vaisseau. Elle est due à une altération morbide directe des parois, avec ou sans épaississement. — *R. aortique, artériel, pulmonaire.* Ceux de l'aorte, des artères, de leurs orifices cardiaques. — *R. du bassin.* Les déformations des os des îles qui amènent la diminution d'étendue du bassin, de ses détroits. — *R. de l'urèthre.* Ils siègent surtout à une profondeur de trois à huit centimètres dans l'urèthre de l'homme. Les régions où l'on rencontre les *R.* sont l'orifice extérieur, les deux extrémités de la fosse naviculaire, la région antérieure de la partie spongieuse, et la courbure sous-pubienne à la jonction des parties bulbeuse et membraneuse. Quelquefois il n'y en a qu'un seul; ailleurs on en trouve plusieurs à la suite les uns des autres; leur étendue varie beaucoup, mais on n'en trouve de longs que sur un seul point du canal, la partie spongieuse. Ils sont dus à des ulcérations de la muqueuse ayant détruit sur une certaine étendue son chorion riche en fibres élastiques. Une cicatrice purement fibreuse inextensible, offrant les phénomènes de la *Rétraction cicatricielle* remplace la muqueuse normale. En revenant sur elle-même elle diminue l'étendue de la circonférence du canal et tend tou-

jours à augmenter cette diminution, d'où vient que le *R.* est incoercible et exige constamment d'être à nouveau distendu par dilatation tant de ce qui reste de la muqueuse saine que de la cicatrice. La régénération de la trame élastique et de la muqueuse uréthrale, pas plus que celle de la membrane élastique des artères, ne s'opérant passé l'âge fœtal, la meilleure méthode de traitement consiste dans la dilatation temporaire ; mais, comme cette méthode ne permet pas toujours de rendre à l'urèthre ses dimensions et sa souplesse, il faut, dans certains cas, faciliter la dilatation au moyen d'une incision intra-uréthrale et limitée aux tissus indurés. Dans tous les cas, la dilatation doit être prolongée le plus possible.

RÉTROACTION. s. f. Action qui succède à une autre ou a lieu en sens contraire.

RÉTROCEPS. s. m. Variété de forceps (Hamon).

RÉTROCESSION. s. f. [de *retro*, en arrière, et *cedere*, aller ; ἐπανέκλησις ; all. *Zurücktreten* ; esp. *retroceso*]. Mouvement rétrograde. — *Métastase*. — *R. du travail de l'accouchement.* Les cas où le travail, commencé pendant le cours de la grossesse, s'est suspendu pour ne reprendre et ne se terminer qu'au terme ordinaire de l'accouchement.

RÉTROCESSIF, IVE. adj. Qui concerne la *Rétrocession.*

RÉTROFLEXION. s. f. [de *retro*, en arrière, et *flectere*, fléchir]. — *R. de l'utérus.* Déviation dans laquelle le fond de l'utérus revient en arrière sans que l'orifice utérin soit porté en avant.

RÉTROGRADATION. s. f. [*retrogradatio*]. Retour vers un état antérieur du développement. Arrêt ou déviation du développement des descendants par rapport à leurs générateurs.

RÉTROÏTION. s. f. [de *retro*, en arrière, et *ire*, aller]. *Régression.* — *Réversion.* — *Rétrogradation.* — Le fait de l'arrivée graduelle d'une dent à être inclinée en arrière d'autres dont la couronne se place au-devant de celle de la dent plus ou moins déviée de sa direction normale.

RÉTRO-OCULAIRE. adj. Qui siège en arrière du globe de l'œil, dans l'orbite ou au delà.

RÉTROPULSION. s. f. — **M. C.** Propulsion chirurgicale en haut et en arrière la tête du fœtus mal engagée dans un détroit du bassin lors de l'accouchement. — La marche involontaire à reculons observée surtout dans certains cas de paralysie agitante, d'atrophie musculaire progressive.

RÉTROPUPILLAIRE. adj. [de *retro*, en arrière, et *pupilla*, la pupille]. Comme *Postpupillaire.*

RÉTROSTATION. s. f. [de *retro*, en arrière, et *stare*, se tenir]. Qui est ou se développe en arrière de son siège normal.

RÉTRO-STERNAL, ALE. adj. Qui siège en arrière du sternum.

RÉTRO-UTÉRIN, INE. adj. Qui est ou se développe derrière l'utérus.

RÉTROVERSION. s. f. [de *retro*, en arrière, et *vertere*, tourner ; all. *Zurückwendung* ; it. *retroversione*]. Inclinaison, inflexion en arrière. Le fait d'avoir tournée en arrière la face qui normalement est en avant. — *R. de l'utérus.* Sa déviation. Le fond se portant en arrière vers le rectum ; et le col se portant en avant et pesant sur la vessie.

RÉTUS, USE. adj. [*retusus* ; all. *eingedrückt* ; angl. *retuse*]. Abattu ; renversé ; obtus.

RETZIUS (A.-O.). Anatomiste suédois (1796-1860) dont le nom est resté à des conduits du cortical osseux dentaire.

RÉUNION. s. f. [all. *Vereinigung*, *Wiedervereinigung* ; angl. *reunion* ; it. *riunione* ; esp. *union*, *reunion*]. Action par laquelle on met et tient en contact les organes qui ont éprouvé une solution de continuité. — *R. immédiate* ou *par première intention.* Celle qui a lieu quand les bords de la plaie sont mis en contact de manière que la cicatrisation se fasse sans suppuration. Elle consiste en un accolement des extrémités coupées des éléments, dont la substance non encore altérée ne subit ultérieurement aucune modification moléculaire ni de structure, et continue au contraire l'échange moléculaire nutritif avec reconstitution individuelle de substance de l'un à l'autre des éléments anatomiques accolés, comme s'ils n'avaient pas été divisées. Dans les tissus coupés puis rapprochés, pourvu que se trouvent conservées les conditions normales de la nutrition, la reconstitution de la substance des éléments anatomiques entre leurs plans de section contigus s'accomplit comme avant celle-ci. De là leur *R.* quels que soient les phénomènes d'hypertrophie, d'hypergenèse, etc., locaux ou éloignés, qui peuvent survenir, ou se continuer comme avant cette dernière. — *R. médiate* ou *par seconde intention.* Elle est due à une *régénération* du tissu cellulaire entre les extrémités écartées de l'organe coupé, comme la génération et entraînant une lenteur correspondante dans le rétablissement de leurs usages, lorsque celui-ci reste possible. — *R. des tissus.* Toutes les fois qu'une incision, une plaie a séparé en deux une portion de la peau ou de tout autre tissu d'un organe sous-jacent, lorsque la réunion d'une partie à l'autre amène la cicatrisation, partout et toujours la réunion des deux parties séparées commence par une régénération du tissu cellulaire. Ce sont les éléments de ce tissu qui sont les premiers le siège d'une multiplication établissant une continuité de l'un à l'autre des plans de division, tant par contiguïté de ses éléments d'abord analogues à ce qu'ils sont sur l'embryon, que par prolongement de leurs fibres d'un côté à l'autre du plan de contact, suivie aussitôt de l'allongement et de l'anastomose des capillaires de l'un et de l'autre côté. Ce sont les éléments de ce tissu qui sous les états dits de *lymphe plastique*, de bourgeons charnus, etc., commencent la réunion, la cicatrisation que complète la génération ultérieure des éléments élastiques, des fibres tendineuses, etc. C'est de la même manière aussi que s'établit la réunion l'un à l'autre de deux feuillets contigus d'une séreuse, dont le tissu cellulaire nouveau tant qu'il est mou et sous l'influence de traction, s'allonge avec les capillaires en formant ce qu'on nomme les *néo-membranes.*

RÉUNION (ÎLE DE LA). Source bicarbonatée mixte (32°,5).

REUTLINGEN (Allemagne). Source bicarbonatée mixte (12° à 13°).

REVACCINATION. s. f. La vaccination opérée dans les années consécutives à celles où elle a eu lieu d'abord. Elle est reconnue nécessaire, et recommandée à juste titre avec insistance. Il faut se faire revacciner tous les huit à dix ans, à compter de l'âge de vingt à vingt-cinq ans, surtout en temps d'épidémie et lorsqu'on est appelé à entrer en rapport avec des varioleux. Il est nécessaire de se faire revacciner deux à trois fois de suite, si la première *R.* échoue.

REVAL ou **REVEL** (Finlande). Bains de mer.

REVALESCIÈRE. s. f. Mélange de : farine de lentille, 3 ; farine de maïs, 1 ; farine de pois, 1 ; farine d'orge, 1 ; sel marin, 1 pour 100.

RÊVASSERIE. s. f. [all. *Fiebertraum*]. — **M.C.** Rêves avec sommeil agité durant une maladie, etc.

RÊVE. s. m. [*somnium* ; ὄναρ ; all. *Traum* ; angl. *dream* ; it. *sogno* ; esp. *sueño*]. L'activité propre des centres nerveux, la cérébration telle qu'elle est durant le sommeil, c'est-à-dire n'ayant lieu que sur un certain nombre d'entre eux pendant que les autres se reposent et pouvant acquérir un haut degré d'intensité sans que l'action de ceux qui sommeillent et que les données venues de l'extérieur par les sens ne puissent en équilibrer le fonctionnement. Combinaison involontaire d'idées, souvent confuses, qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil. Les *R.* sont le signe d'un sommeil partiel, de l'activité ou veille d'un seul ou d'une petite partie des organes de la pensée ; mais le concours simultané de la totalité de ces organes n'ayant pas lieu, les résultats en sont incomplets, avec ou sans liaison, suivant qu'ils ont agi successivement avec ou sans ordre. Les *R.* peuvent être en rapport avec l'état des viscères, soit morbide, soit naturel, état dont l'impression transmise au cerveau suscite l'activité de la partie qui correspond à ces parenchymes (Béraud et Robin, 1858).

RÉVEIL. s. m. [*evigilatio* ; ἔγερσις ; all. *Erwachen* ; angl. *awaking* ; it. *risvegliamento* ; esp. *despertamiento*]. Arrivée de l'état de sommeil à l'état de veille. La cause du *R.* est le retour des organes encéphaliques doués de cérébration à leur état de parfait équilibre entre l'assimilation et la désassimilation nutritive, de réparation substantielle par la nutrition et d'activité normale propre,

REVERDISSAGE. s. f. La reconstitution de la couleur verte des conserves végétales. L'emploi des sels de cuivre à cet effet est prohibé.

RÉVEIL-MATIN. s. m. L'*Euphorbia cyparissias*, L., Euphorbiacée.

RÉVERBÉRATION. s. f. [all. *Zurückwerfung; it. riverberazione;* esp. *reverberacion*]. Réflexion de la lumière ou de la chaleur d'un corps qui n'absorbe qu'une partie de leurs rayons.

RÉVERBÈRE. s. m. — **P.** Miroir destiné à opérer la *Réverbération* dans une direction déterminée.

RÉVERSE. adj. Penché jusqu'à renversement.

RÉVERSIBILITÉ. s. f. [all. *Umkehrbarkeit;* angl. *reversibility*]. — *P.* Propriété que possèdent les générateurs magnéto-électriques de pouvoir fournir de la force lorsqu'on les fait traverser par un courant électrique au lieu de les employer à fournir de l'électricité. C'est sur ce principe qu'est basé le transport électrique à distance de l'énergie.

RÉVERSIBLE. adj. Qui peut se porter en arrière.

RÉVERSIF, IVE. adj. Qui détermine la *Réversion;* qui la concerne.

RÉVERSION. s. f. — **C.** Les cas de dissociation des éléments d'un composé dans lesquels ils sont susceptibles de *Recombinaison* telle que la combinaison qui existait avant dans les cas où disparaît la cause de la dissociation. — **Y.** Cas particulier du développement dans lequel dès que les variétés obtenues rentrent dans le milieu où était le type originel, dès que les soins d'élevage et de culture dus à l'homme disparaissent, il y a retour de l'animal ou de la plante à l'état d'origine ou sauvage. Lorsqu'il s'agit de l'homme civilisé lui-même les arrêts et les excès de développement anatomiques et physiologiques cessent graduellement, et l'organisme revient à ce qu'il était au point de départ. Après l'accouchement, l'utérus offre un exemple de *R.*, de retour presque parfait d'un organe à ce qu'il était avant la grossesse.

REVÊTEMENT. s. m. Ce qui recouvre comme un vêtement. — *R. corné.* Les ongles, les griffes, les sabots des Mammifères, des Crocodiliens. — Les écailles *cornées* recouvrant la peau de la queue des Rongeurs, des Marsupiaux, la peau du dos et des flancs des Pangolins. — Les écailles, écussons et plaques de la couche cornée de l'épiderme des Ophidiens dont ils se débarrassent tout d'une pièce par la mue annuelle. — Les plaques et écussons cornés non caducs de la peau des Sauriens, des Crocodiliens. — *R. cutané.* L'ensemble des poils, des plumes, des écailles, etc., des pièces de la carapace d'un animal. — *R. floral.* Le *Périanthe.* — *R. pileux, plumeux,* etc. L'ensemble des poils, des plumes, d'un animal.

REVISION. s. f. — **M. C.** L'examen par le médecin des cas de réforme lors du recrutement de l'armée.

REVIVAL. s. m. Les assemblées religieuses dans lesquelles sous l'influence d'incitations diverses les perversions mentales de la religiosité acquièrent leur plus grande intensité.

RÉVIVIFICATION. s. f. [de *re*, et *vivificare*, vivifier]. Le retour à l'état de manifestations d'ordre organique ou vital évidentes après le sommeil, la léthargie, les conditions de suspension de la vie. — *Réviviscence.* — *R. des couleurs.* Le retour des couleurs à leur éclat primitif par enlèvement de ce qui les ternissait, etc. — *R. des métaux.* Leur réduction de l'état d'oxydes, de chlorures, sulfures, etc., à l'état métallique ou de corps simples plus ou moins brillants. — *R. du noir animal.* La restitution de ses propriétés décolorantes, désinfectantes, etc., par la chaleur, etc., détruisant les matières qu'il avait déjà retenues, etc.

RÉVIVISCENCE. s. f. [de *reviviscere*, revivre; all. *Reviviscenz*] (Marshall-Hall, Humboldt). Faculté qu'ont quelques végétaux et animaux de recommencer à se nourrir, etc., après la dessication; qui peuvent être ranimés par l'hydratation après avoir perdu, par suite d'une dessication plus ou moins complète, toute apparence de vie, la nutrition ayant été suspendue par perte de l'eau des éléments anatomiques sans ségrégation ou désorganisation de l'association moléculaire des principes immédiats albuminoïdes et autres caractérisant l'état d'organisation.

RÉVIVISCENT, ENTE. adj. et s. Qui est susceptible de revenir à la nutrition, etc., après dessication.

RÉVIVISCIBLE. adj. Qui est doué de *Réviviscence.*

RÉVOLUTÉ. adj. [*revolutus*, retourné; all. *zuruckgerollt;* angl. *revolute*]. Qui est roulé en dehors et en dessous d'un axe.

RÉVOLUTIF, IVE. adj. Qui est en disposition *révolutée.* — Qui prend cette disposition.

RÉVOLUTION. s. f. [de *re*, et *volvere*, tourner]. — **Y.** Phénomènes qui, accomplis, recommencent de même une ou plusieurs fois. — *R. du cœur.* La systole des oreillettes, puis des ventricules, leur diastole, leur pause, jusqu'au retour de chacun de ces phénomènes.

RÉVULSEUR. s. m. Instrument pour obtenir la *Révulsion.*

RÉVULSIF, IVE. adj. et s. m. [de *revellere*, ôter avec effort; ἀντισπαστικος; all. *revulsiv;* angl. *revulsive, revellent;* it. *rivulsivo;* esp. *revulsivo*]. Qui cause la *Révulsion.* — Les divers moyens que l'art emploie pour amener le sang et la lymphe en plus grande proportion en un point qu'en tel autre ou y déterminer l'apparition des actes nutritifs, générateurs, etc., qui se passaient ailleurs.

RÉVULSION. s. f. [*revulsio;* ἀντίσπασις; all. *Antispase;* it. *rivulsione*. L'accomplissement de l'effet des *Révulsifs.* — Arrachement.

REYBARD. Chirurgien français (1790-1863) dont le nom est resté à une canule de trocart à thoracocentèse.

REYRIEUX (Ain). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°,5).

Rh. Notation du *Rhodium.*

RHABARBARIN. s. m., ou **RHABARBARINE.** s. f. La *Rhéine.*

RHABDITIS. s. m. [de ῥάβδιον, petite baguette]. Nom de Nénatoïdes. — *R. stercoralis,* Bavay et Normand. Long de 1 millimètre à l'état adulte, vit et se reproduit dans l'intestin des hommes anémiés par la diarrhée en Cochinchine. — *R. terricola,* Duj. L'*Anguillule* de la terre, etc.

RHABDOCOELE. adj. et s. m. [de ῥάβδος, verge, et κοιλή, cavité]. Famille de Turbellariés, Syplathelminthes.

RHABDOÏDE. adj. et s. [ῥάβδοειδής, de ῥάβδος, verge. et εἶδος, forme, ressemblance; all. *stabähnlich;* it. *rabdoïde*; esp. *rabaoïdes*]. En forme de verge, de bâton. — La *Suture sagittale.*

RHABDOMANCIE. s. f. [de ῥάβδος, baguette, et μαντεία, divination]. Fiction divinatoire d'après le mouvement d'une baguette.

RHACHIALGIE. adj. [de ῥάχις, épine du dos, et ἄλγος, douleur; all. *Ruckgratschmerz;* angl. *rhachialgia;* it. *rachialgia;* esp. *raquialgia*]. Douleur en quelque point de la colonne vertébrale. — *R. mésentérique.* Le *Carreau.*

RHACHIDIEN, IENNE. adj. [angl. *rachidian;* it. *rachideo;* esp. *raquidiano*]. Qui concerne le *Rhachis.*

RHACHIS. s. m. [*spina dorsi,* ῥάχις; all. *Ruckgrat;* angl. *rhachis;* it. *rachide;* esp. *raquis*]. — **A.** La *Colonne vertébrale, échine, épine* ou l'ensemble de toutes les vertèbres. Sur l'homme on en compte sept cervicales, douze dorsales, cinq lombaires, cinq sacrées se soudant en un seul os, et quatre ou cinq coccygiennes ou caudales se soudant généralement aussi en un seul os terminal, le coccyx. De leur superposition résulte en effet une sorte de colonne placée à la partie médiane postérieure du tronc, soutenant la tête et soutenue par le bassin. Sur l'homme, le *R.* a quatre courbures alternatives, dont deux sont convexes en avant (régions cervicale et lombaire) et deux convexes en arrière (régions dorsale et sacrée). Formée de vertèbres comme les autres portions du *R.*, sa portion sacrée ne peut être séparée des autres, bien que ses pièces soient généralement soudées entre elles. Il en est de même pour toutes les vertèbres du coccyx, au nombre de quatre ou cinq seulement chez l'homme, jusqu'à la dernière desquelles se prolonge la notocorde, avec renflements au centre de chaque disque intervertébral coccygien; *R.* coccygien situé au delà du *sacrum* qui compose à lui seul le squelette de la *queue,* portion inférieure ou postérieure et terminale du tronc. C'est sur le *R.* sacré et sur les os iliaques entre lesquels il est enclavé par ses *faces auriculaires* latérales que s'insèrent surtout les muscles extenseurs qui maintiennent la rectitude générale du *R.*, quel que soit le nombre de ses vertèbres. L'action de ces muscles s'exerce particulièrement sur les apophyses épineuses et transverses

des vertèbres dorsales ou réciproquement pour certains genres de mouvements. Sur les vertèbres dorsales ces apophyses sont fortement inclinées et imbriquées de bas en haut. Les apophyses épineuses des vertèbres cervicales sont peu inclinées, et celles des vertèbres lombaires restent dirigées à l'angle droit par rapport au *R.* Chez les Quadrupèdes, la colonne vertébrale n'a que deux courbures, une cervicale, dirigée plus ou moins comme celle de l'homme, et une dorso-lombaire, à concavité inférieure, qui se prolonge sans interruption jusqu'au sacrum, et forme plus ou moins une sorte de voûte dont l'extrémité antérieure a son point d'appui à l'épaule, et l'extrémité postérieure est concave de nouveau au bassin que termine en pointe inférieure la portion caudale. Ici les muscles longs du *R.* prennent successivement leur point fixe en avant pour mouvoir le train postérieur, et en arrière pour mouvoir le train antérieur. Les apophyses épineuses des vertèbres dorsales, qui correspondent au train antérieur, sont inclinées vers le bassin, comme chez les Bipèdes, mais les apophyses épineuses des vertèbres lombaires, qui correspondent au train postérieur, attirées en sens inverse, sont dirigées obliquement en avant. Cette direction en avant des apophyses épineuses de la colonne lombaire est un caractère décisif de la marche quadrupède. Le centre de mouvement du *R.* des Quadrupèdes se trouve placé entre l'antépénultième vertèbre dorsale et la pénultième, dont l'apophyse épineuse n'est inclinée ni en avant ni en arrière, et non entre le *R.* dorsal et le *R.* lombaire proprement dit. Sur l'homme le *R.* présente de plus dans sa région thoracique une légère courbure latérale à concavité gauche due à la présence de l'aorte. Les *ligaments vertébraux communs antérieurs et postérieurs* avec le *sur-épineux* sont à peu près les seuls qui soient communs au *R.*, tandis que les autres ne vont que de l'une à l'autre des vertèbres qui se touchent. — Ce qui sert de support à d'autres parties dans un organe ou un ensemble d'organes. — **B.** L'axe central de l'épi des Graminées, des Spadices, etc. — *R. des feuilles.* Le prolongement du pétiole ou côte médiane du limbe des feuilles. — *R. des plumes.* La partie plus ou moins résistante ou flexible qui forme l'axe de ce phanère. Il est représenté à la fois par le *tube* ou *tuyau de l'âme*, partie transparente, intrafolliculaire, sous-cutanée auquel fait suite directement la *tige pleine* ou *R. proprement dit*, partie opaque blanche ou diversement colorée dont sur les côtés se détachent les *barbes* de la plume.

RHACHISAGRE. s. f. [de ῥάχις, l'épine du dos, et ἄγρα prise; all. *Ruckgratsgicht;* angl. *rhachisagra;* it. *rachisagra;* esp. *raguisagra*]. Goutte ou douleur au *Rhachis.*

RHACHITIQUE. adj. et s. [*rachitide detentus;* all. *rhachitisch;* angl. *rickety;* it. *rachitico;* esp. *raquitico; riquet, noué, bancal*]. Qui concerne le *Rhachitisme.* — Qui en souffre.

RHACHITIS. s. m. [ῥαχῖτις]. Le *Rhachitisme.*

RHACHITISME. s. m. [de ῥάχις, épine du dos; νόσος ῥαχῖτις; all. *Rhachitis, englische Krankheit, Doppelglieder;* angl. *rickets, rhachitis;* it. *rachitismo, rachitide;* esp. *raquitis, raquitismo*]. Perturbation de la nutrition de tous les tissus, qui, survenant dans l'enfance, en arrête ou en trouble l'évolution. L'ossification en particulier n'a pas lieu proportionnellement au développement des tissus mous. La substitution de l'os au cartilage squelettique, qui continue à croître, ne s'accomplissant pas autant que se développent les tissus mous amène le rhachis et le squelette des membres surtout, à ne plus pouvoir remplir leur rôle de sustentation, à se déformer, etc. Le *R.* est un non développement de la généralité des os, un arrêt de l'ostéogenèse; mais le considérer comme un ramollissement du tissu osseux (lequel n'a pas encore existé) est une erreur grave. Il n'y a d'autres altérations des os que : 1° dans la proportion de la substance qui envahit le cartilage en restant sous l'état *ostéoïde;* 2° dans la proportion notable de ce qui pour chaque organe du squelette reste à l'état de cartilage à côté de ce qui est substance osseuse; 3° dans le développement de la trame de tissu cellulaire de la moelle, de ses veines surtout qui la colorent en rouge, en même temps que cette trame est œdématiée, que le périoste y reste épais. Mais il n'y a de cartilage entre le périoste et l'os qu'aux épiphyses. Le *R.* ne s'observe que sur des enfants, de l'époque du sevrage à la puberté. Le mal a sa source dans des troubles digestifs résultant surtout de ce que les enfants placés dans de mauvaises conditions hygiéniques consomment des aliments composés de trop de substances animales et autres, que des individus arrivés à leur plein développement peuvent seuls digérer et assimiler convenablement. Les enfants ne se trouvent bien que couchés. En même temps, on les voit maigrir, pâlir; cependant leur appétit persiste le plus souvent, avec ou sans diarrhée. Ensuite vient une fièvre continue; le corps est couvert d'une sueur presque incessante. La tête offre une disproportion marquée entre le crâne et la face, et, de plus, les fontanelles et les sutures persistent. Le crâne a un certain degré de mollesse. Le thorax n'est presque pas développé, et la respiration est fréquente. Le ventre a un volume considérable, et le foie fait saillie dans l'hypochondre droit. Le gonflement des extrémités cartilagineuses articulaires du squelette commence à paraître dans cette période. Les membres sont plus courts, surtout les membres inférieurs. L'accroissement du squelette se ralentit ou cesse tout à fait. La dentition s'arrête, ou, si elle continue, c'est toujours irrégulièrement. Cette période peut durer de deux à dix mois; elle peut même se prolonger davantage. Si une alimentation convenable n'a pas enrayé la maladie, les douleurs, qui, jusque-là n'étaient presque jamais spontanées, le deviennent alors. Presque toujours survient une diarrhée opiniâtre avec fièvre hectique, insomnie et sueurs. C'est alors qu'on voit apparaître les déformations des os longs et plats. Cette période, lorsque l'art n'intervient pas, dure jusqu'à deux ou trois ans. Les jambes, le bassin, la colonne vertébrale, se déforment successivement, sous l'influence, tant de la simple contraction musculaire que du poids du corps par exemple ou de toute autre pression extérieure. Les jambes sont fortement arquées en avant, tordues sur elles-mêmes, déjetées du même côté ou en sens contraire, tandis que les genoux se heurtent et que les pieds se touchent. Les fémurs se déforment presque toujours dans le même sens : la courbure unique présente, en général, sa convexité en avant et en dehors. Les déformations des bras et des avant-bras sont toujours moins prononcées que celles des membres inférieurs. Les clavicules s'infléchissent, s'arquent en avant. La déformation de la cage thoracique entraîne une modification dans la manière de respirer : les enfants respirent le plus qu'ils peuvent par le ventre, et ils le font instinctivement. Les côtes sternales cèdent avec facilité aux organes qui les repoussent en dehors, tandis que les côtes supérieures se recourbent en dedans. Quant aux déformations du bassin, une des plus communes est celle qui résulte comme d'un tassement des dernières vertèbres lombaires et des deux premières sacrées. D'autres fois le bassin s'aplatit d'avant en arrière; quelquefois, enfin, il subit une dépresion latérale produite par la tête des fémurs sur lesquels reposent les os iliaques. Si les soins interviennent, la plupart des symptômes s'amendent avec rapidité. L'appétit renaît; le ventre devient plus souple, il diminue d'épaisseur, augmente de hauteur avec le squelette : la diarrhée cesse, les sueurs sont moins abondantes, les urines moins chargées, les douleurs moins vives. Le pouls devient normal; le teint se ranime; l'enfant devient vif et enjoué. La nutrition, ralentie, troublée ou suspendue, reprend son cours, et les déformations osseuses, symptômes de ces troubles de nutrition, si elles n'étaient pas trop prononcées, s'effacent insensiblement. Mais le plus souvent alors l'ostéogénie reprenant son cours l'os se substitue comme avant au cartilage et au tissu de la moelle des organes squelettiques affectés. Il leur donne, par suite, la consistance qui leur manquait en leur conservant les formes acquises sous l'état de cartilage d'ossification, autant comme courbure des os longs et plats que comme volume excessif acquis par les extrémités épiphysaires pendant la durée de leur état cartilagineux. Il est inexact de dire que les *nouures* ou renflements des têtes articulaires des os longs qui résultent des faits précédents, sont dues à des *exsudats disposés au niveau des épiphyses.* L'os alors formé

est souvent compact, très dur, comme éburné. Le traitement doit être surtout hygiénique, avec usage du régime lacté, de l'huile de foie de morue, exercice au grand air, etc.

RHACHITOME. s. m. [de ῥάχις, rachis, et τέμνειν, couper]. Instrument pour ouvrir le canal rhachidien sans léser la moelle dans les autopsies.

RHACHITOMIE. s. f. L'emploi du *Rhachitome*. — La dissection du *Rhachis*, de la *moelle épinière* ou rhachidienne, de ses enveloppes.

RHÆADIQUE. Faute au lieu de *Rhœadique*.

RHÆAGÉNINE. Faute au lieu de *Rhœagénine*.

RHACOME. s. f. [*Rhacoma*, L.]. Genre de Célastrinées évonymées diurétiques d'Amérique.

RHACOSE. s. f. [ῥάκωσις, de ῥάκος, guenille]. La flaccidité du scrotum, du dartos.

RHAGADE. s. f. [*rhagades*, de ῥαγάς, rupture; *fissura*, all. *Rhagade, Schrunde*; it. *ragada*]. Gerçure. — Fissure. — Les végétations qui se développent dans les ulcères à l'anus.

RHAGADIOLUS. s. m. Genre de Synanthérées tubuliflores.

RHAGIONIDE. adj. et s. [de ῥάγιον, grain de raisin, et εἶδος, forme]. Composé de grains moniliformes. — **Z.** Tribu de Diptères tanystomes.

RHAGOÏDE. adj. [de ῥάξ, grain de raisin, et εἶδος, forme; it. *ragoide*]. Qui ressemble à un grain de raisin. — **A.** L'*Uvée*. — La *Choroïde*.

RHAMNACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Rhamné*.

RHAMNÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Rhamnus*. — Famille de dicotylédones polypétales à étamines périgynes, fleurs hermaphrodites; embryon homotrope; à cotylédons minces et larges.

RHAMNÉGINE. s. f. La *Rhamnine*.

RHAMNÉTINE. s. f. ($C^{24}H^{10}O^{10}$). Produit jaune du dédoublement de la *Rhamnégine* par l'acide sulfurique.

RHAMNÉINE. s. f. La *Rhamnine*.

RHAMNINE. s. f. ($C^{48}H^{32}O^{28}$). Composé colorant du nerprun. Il est en aiguilles jaunes d'or très solubles dans l'eau et l'alcool.

RHAMNOCATHARTINE. s. f. Principe amer, jaune, amorphe des baies de nerprun.

RHAMNOTANNIQUE. adj. Nom d'un acide amorphe, jaune, astringent, des baies de nerprun.

RHAMNOXANTHINE. s. m. La *Rhamnine*.

RHAMNUS. s. m. [de ῥάμνος, le nerprun]. Le *Nerprun*. — Genre de *Rhamnées*.

RHAPHANÉDON. s. m. [ῥαφανηδὸν, de ῥάφανος, navet : en manière de navet]. Comme *Caulédon*.

RHAPHANIE. s. f. [*convulsio cerealis, rhaphania;* de ῥάφανί, raifort; all. *Kriebelkrankheit;* angl. *raphania;* it. et esp. *rafania*] (Linné). Ergotisme jadis attribué au *Raphanus raphanistrum*, L., Crucifère.

RHAPHANUS. s. m. Genre de Crucifères siliqueuses.

RHAPHÉ. s. m. [ῥαφή, de ῥάπτειν, coudre; all. *Naht;* angl. *raphe;* it. et esp. *rafe*]. Reliefs cutanés qui ressemblent à une couture. — Les deux lignes saillantes qui s'étendent de la partie antérieure à la partie postérieure de la surface du corps calleux du cerveau sur la ligne médiane. — On ne doit pas confondre les *R.* qui sont des parties cutanées médianes linéaires saillantes comme un surjet de couture avec les *entre-croisements*, ni avec les parties linéaires déprimées. C'est donc par confusion que cette dénomination est étendue, à des dispositions anatomiques profondes qui ne sont pas des lignes saillantes, médianes, cutanées ou autres. C'est ainsi qu'on s'en sert, à tort, pour désigner, soit des cloisons situées en général dans le plan antéro-postérieur du corps, soit des entre-croisements de fibres venues des deux moitiés latérales du corps, comme dans le cas des fibres aponévrotiques ou tendineuses formant la *ligne blanche*. — *R. fibreux*. Dit parfois inexactement des intersections tendineuses, de l'insertion postérieure du *masséter* et antérieure du constricteur pharyngien supérieur sur l'aponévrose étendue du crochet de l'apophyse ptérygoïde à la ligne oblique externe de la mâchoire inférieure. — *R. médian du bulbe*. Au niveau du bulbe rhachidien entre-croisement de droite à gauche des tubes blancs des faisceaux postérieurs de la moelle au-devant de substance grise avant de gagner les *couches optiques*. — *R. périnéal*. Exactement la saillie médiane cutanée qui s'étend de l'anus sur le scrotum chez l'homme, à la fourchette chez la femme. — Inexactement la cloison médiane verticale qui sépare le périnée en moitié droite et moitié gauche, représentée dans sa portion *ano-coccygienne* par l'entre-croisement des fibres tendineuses du sphincter anal droit avec le gauche en arrière, dans sa portion *ano-bulbaire* sur l'homme, *ano-vulvaire* chez la femme, par la cloison que représente l'entre-croisement des fibres tendineuses tant du sphincter anal droit avec le gauche en avant, que du releveur de l'anus en avant aussi et en haut. — *R. scrotal*. Celui qui divise la peau du scrotum et du périnée en deux parties latérales, et qui s'étend depuis l'anus jusqu'à l'origine de la verge. Il devient même un plus léger relief sur la ligne médiane inférieure de la peau de la verge et du prépuce, jusqu'à l'insertion du frein sur le limbe de ce dernier. — *R. de Stilling* (*septum médian*). La commissure blanche antérieure de la moelle épinière devenue épaisse au niveau du quatrième ventricule.

RHAPHIDE. s. f. [*rhaphis;* de ῥαφίς, aiguille; all. *Haarbuschel;* angl. *raphides;* esp. *rafide*]. Cristaux aciculaires qu'on trouve en faisceaux dans quelques cellules des Phanérogames.

RHAPHIDINE. adj. et s. [de ῥαφίς, aiguille]. Famille de Névroptères planipennes.

RHAPHIORRHAMPHE. adj. et s. [de ῥάμφος, bec d'oiseau]. Qui a le bec pointu. — **Z.** Les oiseaux à bec subulé (Duméril).

RHAPONTIC. s. m. [de ῥᾶ, plante médicinale, et ποντικὸς, qui vient du Pont-Euxin; all. *pontischer Rhubarber;* angl. *pontic rhubarb;* it. et esp. *rapontico*]. La *rhubarbe de France*, originaire des bords du Pont-Euxin. — *R. de montagne*. Le *Rumex alpinus*, L., Polygonée. — *R. notras*. La *grande centaurée* (*Centaurea centaurium*, L.), Synanthérée.

RHAPONTICIN. s. m. ou **RHAPONTICINE**. s. f. La *Rhéine*.

RHAPSODOMANCIE. s. f. [de ῥαψῳδός, rhapsode, et μαντεία, divination]. Fiction divinatrice d'après quelque passage, etc., des poètes.

RHAZÈS. Médecin arabe (850-923) dont le nom est resté à un onguent au carbonate de plomb.

RHEA. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Rhœa*.

RHEEDIE. s. f. [*Rheedia*, L.]. Genre de Clusiacées garciniées alimentaires et vulnéraires du Pérou.

RHEGMATE. s. m. [de ῥῆγμα, rupture; all. *Springrucht*]. L'*Elatérine*.

RHÉINE. s. f. Matière jaune de la racine de *rhubarbe* ($C^{20}H^{8}O^{6}$), cristallisable, purgative, soluble dans l'alcool et l'éther.

RHÉIQUE. adj. Qui concerne le *Rheum*. — La *Rhéine* considérée comme un acide.

RHÉOCORDE. s. m. [de ῥεῖν, couler, et corde venant de χορδή]. Nom d'appareils destinés à diminuer l'intensité des courants de la quantité que l'on veut.

RHÉOMÈTRE. s. m. [de ῥεῖν, couler, et μέτρον, mesure : mesure de courant]. Instrument pour la mesure des courants électriques.

RHÉOPHORE. s. m. [de ῥέος, courant, et φέρω, je porte; all. *rheophor;* angl. *rheophorus*]. Nom donné aux conducteurs employés à diriger et conduire le courant électrique des divers appareils.

RHÉOSCOPIQUE. adj. [de ῥεῖν, couler; courant, et σκοπεῖν, examiner]. Qui est en usage pour constater l'existence des courants électriques (Pouillet).

RHÉOSTAT. s. m. [de ῥέος, courant, et στατής, qui arrête; all. *stromsteller;* all. et angl. *rheostat*]. Appareil destiné à diminuer ou équilibrer l'intensité d'un courant électrique par l'intercalation de *résistances* (Wollaston).

RHÉOTOME. s. m. [de ῥέος, courant, et τομος, qui coupe; all. *interruptor;* angl. *rheotome*]. Coupe-courant ou interrupteur.

RHÉOTROPE. s. m. [de ῥεῖν, couler, courant, et τρέπειν, tourner]. Instrument des appareils d'induction pour rendre un courant discontinu, soit sans en changer le sens, soit en lui donnant alternativement des sens contraires.

RHÉSUS. s. m. Le *Macacus erythræus*, Quadrumane catarrhinien de l'Inde.

RHÉTÈNE. s. m. Mieux que *Rétène.*

RHÉTINAPHTE. s. m. Le *Benzoène.*

RHÉTINASPHALTE. s. m. Corps retiré de charbons fossiles de la Moravie ($C^{24}H^{19}O^2$).

RHÉTINE. s. f. [ῥητίνη, résine, de ῥεῖν, couler]. Ancienne orthographe de *Résine* et des dérivés de ce mot. C'est la bonne étymologiquement.

RHÉTINIQUE. adj. Qui concerne les *Résines.* — Nom d'un acide ($C^{80}H^{45}O^{12}$) tiré du *Rhétinasphalte.*

RHÉTINITE. s. f. [de ῥητίνη, résine]. Lave vitreuse dont la cassure ressemble à celle de la poix.

RHÉTINOÏDE. s. m. [esp. *retinoides*] (Béral). Excipient résultant de l'union de *résines* médicamenteuses.

RHÉTINOLÉ. s. m. [esp. *retinolado*]. Médicament résultant de l'union d'une *résine* avec d'autres médicaments.

RHÉTINOLE. s. m. ($C^{32}H^{16}$). Hydrocarbure bouillant vers 240° tiré de la colophane.

RHÉTINOSCOPE. Faute au lieu d'*Ophthalmoscope.*

RHÉTINYLE. s. m. ($C^{18}H^{12}$). Hydrocarbure liquide bouillant à 150° tiré de la colophane.

RHÉTISTÈNE. s. m. ($C^{32}H^{14}$). Hydrocarbure solide, fusible à 57°, obtenu du *Rhétène.*

RHÉTISTÉRÈNE. s. m. ($C^{20}H^8$) La métanaphthaline, solide, fusible à 70°, bouillant à 325°, tirée de la colophane.

RHEUM. s. m. La *Rhubarbe.* — Genre de *Polygonées.*

RHEUMINE. s. f. Le *Rhabarbarin* (Giegers).

RHEUMIQUE. adj. Pour *Oxalique.*

RHIGOSOLÈNE. s. f. [de ῥῖγος, frisson]. Hydrocarbure obtenu des sources minérales américaines. Il bout à 38° C.

RHINACANTHE. s. m. [*Rhinacanthus*, Nees]. Genre d'Acanthacées antiherpétiques, etc., de l'Inde.

RHINALGIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et ἄλγος, douleur; esp. *rinalgia*]. Douleur, névralgie nasales.

RHINANTHACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Rhinanthes.* — Section de la famille des Scrofulariées.

RHINANTHE. s. m. [*Rhinanthus*, L.]. Genre de *Rhinanthacées.*

RHINANTHINE. s. f. Glycoside des *Rhinanthacées* ($C^{116}H^{52}O^{80}$); cristallisable, d'un amer douceâtre.

RHINANTHOGINE. s. f. Produit insoluble dans l'eau, amorphe, brun, du dédoublement de la *Rhinanthine.*

RHINARION. s. m. [de ῥὶν, nez]. La peau humide qui sur les Mammifères recouvre le mufle.

RHINATRÈME. adj. et s. [de ῥὶν, nez, et τρῆμα, trou]. Qui a le nez fendu. — **Z.** Genre de Batraciens pérennibranches.

RHINENCÉPHALE. adj. et s. m. [de ῥὶν, nez, et ἐγκέφαλος, encéphale; all. *Russellkopf;* it. et esp. *rinencefalo*] (Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a le nez prolongé en forme de trompe entre les yeux ou au-dessus.

RHINENCÉPHALIE. s. f. La monstruosité des *Rhinencéphales.*

RHINENCHYTE. s. m. [de ῥὶν, nez, et ἔγχυτον, injection; all. *Nasenspritze;* angl. *rhinenchyta;* it. *rinenchite;* esp. *rinenquites*]. Seringue à injections dans le nez.

RHINITE. s. f. [de ῥὶν, nez, et *ite;* all. *Schnupfen;* angl. *rhinitis;* it. *rinite;* esp. *rinitis*]. Le *Coryza.*

RHINOBRONCHITE. s. f. Phlegmasie nasale et bronchique.

RHINOBYON. s. m. [de ῥὶν, nez, et βύειν, boucher]. Instrument pour le tamponnement nasal.

RHINOCÉPHALE. adj. et s. m. Le *Rhinencéphale.*

RHINOCÉPHALIE. s. f. La *Rhinencéphalie.*

RHINOCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne]. Comme *Rhynchophore.*

RHINOCÉROS. s. m. [*Rhinoceros*, L., de ῥὶν, nez, et κέρας, corne; all. *Nashorn*]. Genre de Pachydermes herbivores. — L'*Oryctes nasicornis*, L., Coléoptère scarabéide.

RHINOÏDE. adj. et s. [de ῥὶν, nez, et εἶδος, ressemblance]. En forme de nez. — **Z.** Genre de Curculionides.

RHINO-LARYNGITE. s. f. [esp. *rino-laryngitis*]. Inflammation des muqueuses nasale et laryngienne.

RHINOLITHE. s. f. [de ῥὶν, nez, et λίθος, pierre]. Concrétion des cavités nasales.

RHINOLOPHE. s. m. [*Rhinolophus*, Geoffr.]. Genre de Chiroptères insectivores d'Europe à expansions foliacées sur le nez.

RHINONÉCROSIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et νέκρωσις, nécrose]. Nécrose des cornets du nez, de sa cloison, etc.

RHINOPHONIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et φωνή, voix]. Nasillement.

RHINOPLASTIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et πλάσσειν, former; all. *Nasenbildung;* angl. *rhinoplasty;* it. *rinoplastica;* esp. *rinoplastia*]. L'autoplastie pour la réfection du nez.

RHINOPLASTIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Rhinoplastie.*

RHINOPTIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et ὄπτομαι, je vois; it. *rinopzia;* esp. *rinopcia*]. Strabisme avec convergence de l'œil vers le nez.

RHINORRHAGIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et ῥήγνυμι, je romps; all. *Nasenbluten;* angl. *rhinorrhage;* it. et esp. *rinorragia*]. Saignement de nez.

RHINORRHAPHIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et ῥαφή, couture; angl. *rhinorrhaphy;* it. et esp. *rinorrafia*]. Suture du nez ou d'une de ses parties.

RHINORRHÉE. s. f. [de ῥὶν, nez, et ῥεῖν, couler; all. *Nasenfluss;* angl. *rhinorrhœa;* it. et esp. *rinorrea*]. Supersécrétion nasale. — L'*Orrorrhée nasale.*

RHINOSCLÉROME. s. m. [de ῥὶν, nez, et *sclérome*]. Maladie de l'Amérique du Sud, consistant en un épaississement, sous forme de plaques et de tumeurs, qui siège dans la cloison nasale, sur la lèvre supérieure, les narines, les fosses nasales, et qui s'étend aux parties voisines, à la lèvre inférieure, au pharynx, au larynx, en produisant un rétrécissement de cet organe. Il nécessite souvent la trachéotomie. C'est une maladie à évolution lente, différant absolument par ses lésions, ses symptômes et son traitement de la syphilis et de la scrofule (Alvarez).

RHINOSCLÉROSE. s. f. [de ῥὶν, nez, et *sclérose*]. Le durcissement avec ou sans rétraction, avec ou sans épithélioma de la peau du nez.

RHINOSCLÉROTIQUE. adj. Qui concerne le *Rhinosclérome*, la *Rhinosclérose.*

RHINOSCOPE. s. m. Instrument pour l'examen des fosses nasales soit par le pharynx, soit par les narines.

RHINOSCOPIE. s. f. [de ῥὶν, nez, et σκοπεῖν, examiner]. Examen des fosses nasales, fait à l'aide du *Rhinoscope.*

RHINOSCOPIQUE. adj. Qui concerne la *Rhinoscopie.*

RHINOSE. s. f. [de ῥινός, peau dure; all. et angl. *Rhinosis;* it. *rinosi;* esp. *rinosis*]. Relâchement, rudesse séniles ou morbides et plissement de la peau.

RHINOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche vers le front. — **Z.** Famille d'Hémiptères.

RHIPIDOPTÈRE ou **RHIPIPTÈRE.** adj. et s. [de ῥιπίς, éventail, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes en éventail. — **Z.** Les Strésiptères.

RHIZAGRE. s. m. [de ῥίζα, racine, et de ἄγρα, prise, capture; all. *Wurzelzange;* angl. *rhizagra;* it. *rizagro;* esp. *rizagre*]. — **M. C.** Instrument pour extraire les racines des dents.

RHIZANTHÉ, ÉE. adj. et s. Qui a les fleurs sur les racines. — Groupe de dicotylédones parasites voisines des Aristoloches.

RHIZINE. s. f. Le crampon radiciforme des Lichens, etc.

RHIZOBLASTE. adj. [de ῥίζα, racine, et βλαστός, germe; all. *wurzelkeimig;* angl. *rhizoblastous;* it. *risoblastio*]. L'embryon pourvu d'une radicule.

RHIZOBOLÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Rhizobolus.* — Familles de dicotylédones polypétales hypogynes.

RHIZOCARPÉ, ÉE. adj. et s. *Rhizocarpique.* — Qui tient des *Rhizocarpus.* — Famille d'acotylédones vasculaires aquatiques la plus voisine des Phanérogames.

RHIZOCARPIEN, IENNE. adj. [de ῥίζα, racine, et καρπός, fruit; all. *wurzelfruchtih;* angl. *rhizocarpous;* it. *risocarpio*]. Le végétal à racine vivace, dont la tige monocarpienne se reproduit tous les ans.

RHIZOCARPIQUE. adj. [de ῥίζα, raeinne, et καρπός, fruit]. Qui concerne les *Rhyzocarpées.* Les plantes à fleurs et fruits naissant de la racine.

RHIZOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a des racines à la tête. — Genre de Crustacés sacciformes à bouche en forme de pédicule se prolongeant en fins suçoirs dans le corps d'autres Crustacés dont ils sont parasites, et reconnus comme Articulés par la forme de *Nauplius* sous laquelle ils sortent de l'œuf.

RHIZOCTONE. s. m. [de κτείνειν, tuer]. La *Rhizoctonia*

violacea, Champignon hypogé parasite du safran, etc.

RHIZOGÈNE. adj. et s. [de ῥίζα, racine, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre des racines. — Le *Pericambium*, de l'épaississement duquel partent les radicelles des Phanérogames. — Comme *Rhizanté*.

RHIZOGONE. adj. Qui a des corps reproducteurs sur les racines, sur les mycéliums.

RHIZOÏDE. adj. et s. [de ῥίζα, racine, et εἶδος, ressemblance]. Qui joue le rôle de racine. — Le mycélium du Protonema. — Les organes de fixation des Algues.

RHIZOLOGIE. s. f. [de ῥίζα, racine, et λόγος, traité]. Description des racines.

RHIZOME. s. m. [de ῥίζα, racine; all. *Wurzelstock;* it. *risomo*]. La *Souche*.

RHIZOMORPHA. s. f. Filaments et pellicules plus ou moins feutrés, minces ou épais, humides ou secs, mous ou durs, blancs ou brunis, formés des mycéliums d'Agarics, etc., qui rampent sur les racines et radicelles des arbres et des herbes en leur nuisant plus ou moins durant des années, pour fructifier lorsque les circonstances extérieures s'y prêtent. Pris jadis pour espèce distincte de Champignons.

RHIZOMORPHE. adj. [de ῥίζα, racine, et μορφή, forme]. Qui est en forme de racine, disposition fréquente des mycéliums de Champignons, pris parfois pour espèces végétales à part.

RHIZONYCHION. s. m. [de ῥίζα, racine, et ὄνυξ, ongle]. La dernière phalange, celle qui porte l'ongle, phalangette ou phalange unguéale sur les Mammifères, Oiseaux, Sauriens, Chéloniens et Batraciens.

RHIZOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Qui mange les racines. — **Z**. Famille de Xylophages.

RHIZOPHORACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Rhizophoré*.

RHIZOPHORE. adj. et s. [de ῥίζα, racine, et φορός, qui porte]. Pourvu de racine. — Le *Manglier*. — Genre de Rhizophoracées.

RHIZOPHORÉ, ÉE. adj. et s. f. [de ῥίζα, racine, et φέρειν, porter]. Qui tient des *Rhizophora*. — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes, voisine des Lytrariées.

RHIZOPHYSE. s. f. [de ῥίζα, racine, φύσις, production; all. *Wurzelchenanhang*]. Appendice des radicules des Nymphéacées.

RHIZOPODE. s. m. et adj. [de ῥίζα, racine, et πούς, pied]. Protozoaires à corps nu ou protégé par une enveloppe le plus souvent testacée. Ils sont formés d'une masse sarcodique entière ou divisée en segments. L'enveloppe dure est pourvue d'ouvertures qui donnent passage à des filaments contractiles. Les Foraminifères en font partie.

RHIZOPODIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Rhizopodes*.

RHIZOPOGON. s. m. [πώγον, barbe]. Champignons hypogés blancs des sables, à odeur forte.

RHIZOSARQUE. s. m. [de ῥίζα, racine, et σάρξ, σαρκός, chair]. Tubérosités des racines qui n'offrent ni bourgeons ni écailles.

RHIZOSPERMÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Rhizocarpé*.

RHIZOSTOME. adj. et s. Qui a les pieds munis d'ouvertures. — **Z**. Genre d'Acalèphes médusaires. Leur épithélium renferme des cellules urticantes. Leur corps est plus ou moins mou, mais ne répand pas de *bave* ou mucus.

RHIZOTOME. s. m. [ῥιζοτόμος]. Instrument pour hacher les racines ou les arracher.

RHODALLINE. s. f. Savon mou à l'huile de moutarde et ammoniaque.

RHODANHYDRIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique*.

RHODANOGÈNE. s. m. Le *Sulfocyanogène*.

RHODANURE. s. m. Comme *Sulfocyanate*.

RHODÉORRHÉTINE. s. f. [de ῥόδεον, vermeil, et ῥητινη, résine] ($C^{62}H^{30}O^{16}$). Produit résineux amorphe purgatif tiré de la résine de jalap.

RHODÉORRHÉTIQUE. adj. Qui tient de la *Rhodéorrhétine*. — Nom d'un acide obtenu par hydratation de la *Rhodéorrhétine*.

RHODÉORRHÉTINOL. s. m. Dérivé de l'action des acides sur la *Rhodéorrhétine*.

RHODIATE. s. m. Combinaison de l'*Acide rhodique* avec les bases.

RHODICIQUE. adj. Pour *Rhodizinique*.

RHODIQUE. adj. Qui concerne le *Rhodium*, ses composés. — Combinaison acide de couleur bleue du *Rhodium* avec l'oxygène (RhO^3).

RHODIUM. s. m. [de ῥόδον, rose; all. et angl. *Rhodium;* it. et esp. *rodio*]. Métal (Wollaston) blanc comme le platine, infusible, cassant. Densité 21,1.

RHODIZINIQUE. adj. Pour *Rhodizonique*.

RHODIZONATE. s. m. Sel de l'*Acide rhodizonique*.

RHODIZONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^4O^{12}$). — Nom d'un acide cristallisé en aiguilles transparentes bleuâtres, etc., obtenu dans la préparation du potassium.

RHODODENDRÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Rhododendron*. — Section des Éricacées.

RHODODENDRON et **RHODODENDRUM**. s. m. Genre d'Éricacées.

RHODOMÈLE. s. m. [ῥοδόμελι, ῥοδόμηλον]. Le *Miel rosat*.

RHODOPHYCÉ, ÉE. adj. et s. [de ῥόδον, rose, et φῦκος, fucus]. Comme *Floridé*.

RHODORACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Rhododendré*.

RHODOSTOME. s. f. [de ῥόδον, rose, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche rose. — **Z**. L'*Helix pisana*, Müll., Gastéropode.

RHODOSPERMÉ, ÉE. adj. et s. [de σπέρμα, semence]. Qui a les semences rouges. — Les Floridées, Algues.

RHODOTANNIQUE. adj. L'acide tannique des *Rhododendron*.

RHODHYMÉNIE. s. f. [*Rhodhymenia*, Grév.]. Genre d'Algues hétérocarpées à fronde membraneuse, rose ou rouge.

RHODOXANTHINE. s. f. Matière rouge obtenue de l'*Acide rhodotannique* traité par les acides à chaud.

RHOEADINE. s. f. ($C^{42}H^{21}O^{12}$). Alcaloïde cristallisé blanc, rougissant au contact des acides, tiré du *Papaver rhœas* et des opiums.

RHŒADIQUE. adj. [de ῥοιά, ῥοιᾶς, grenade]. Qui tient du pavot rouge (*Papaver rhœas*, L.). — Nom d'un corps acide amorphe d'un beau rouge, soluble dans l'eau, etc., tiré du pavot rouge.

RHAOEGÉNINE. s. f. Isomère de la *Rhœadine:* blanche cristalline; produit par l'action des acides sur cette dernière.

RHOEAS. s. m. [de ῥοίας, grenade, le coquelicot]. Le coquelicot (*Papaver rhœas*, L.), Papavéracée.

RHOMBIQUE. adj. [de *rhombus*, losange]. Qui a la forme de losange.

RHOMBOÈDRE. s. m. Le cristal de forme rhomboïdale dont les six faces sont des rhombes.

RHOMBOÉDRIQUE. adj. Qui se rapporte au *Rhomboèdre*. — Qui en dérive.

RHOMBOÏDAL, ALE. adj. Comme *Rhomboïde*.

RHOMBOÏDE.adj.et s. [*rhomboides*, de ῥόμβος, rhombe, et εἶδος, forme; all. *rautenförmig;* angl. *rhomboid;* it. *romboide;* esp. *romboidal*]. Qui a la forme d'un rhombe, qui a quatre côtés, dont les opposés sont égaux et parallèles, et quatre angles, dont deux sont aigus et deux obtus. — **A**. [esp. *romboideo*]. Le *Dorso-scapulaire*, Ch., muscle du dos couvert par le trapèze, qui, des apophyses épineuses des vertèbres dorsales, s'étend au bord interne de l'omoplate.

RHONCHUS. s. m. [*rhonchus*, *stertor;* ῥόγχος, de ῥέγχω, *sterto*, je ronfle; all. *Rasselgeräusch*]. L'espèce de ronflement plus ou moins bruyant que font entendre les apoplectique, lorsque la paralysie a gagné le voile du palais, les patients dans quelques maladies graves ou les agonisants. — Râles pulmonaires bruyants.

RHOPALISME. s. m. [ῥοπαλισμός, érection]. *Priapisme*.

RHOPALOCÈRE. adj. et s. [de ῥόπαλον, massue, et κέρας, corne]. Qui a les antennes terminées en massue. — **Z**. Famille de Lépidoptères diurnes.

RHOPHOPTÈRE. adj. et s. [de ῥόφεω, je suce, et πτερόν, aile]. Qui est haustellé et ailé. — **Z**. Division des Insectes.

RHOTACISME. s. m. [ῥωταχισμός, de ῥῶ, nom de la lettre ρ en grec]. Articulation vicieuse de la lettre *r*.

RHUBARBARIN. s. m., ou **RHUBARBARINE**. s. f. La *Rhéine*.

RHUBARBARIQUE. adj. Qui concerne la *Rhubarbe*. — La *Rhéine* considérée comme un acide.

RHUBARBE. s. f. [all. *Rhabarber;* angl. *rhubarb;* it. *rabarbaro;* esp. *ruibarbo*]. Racines dont la poudre est employée en médecine et tirées des plantes du genre *Rheum*, Polygonées. — *R. des Alpes*. La *Patience*. — *R. blanche*. Le *Méchoacan*. — *R. de Chine, de Perse* ou *des Indes* (*Rheum palmatum*, L.). Elle est en morceaux compactes, arrondis, jaune sale. — *R. de France*. Les *Rheum compactum*, L., *undulatum*, L., et *rhaponticum*, L., Polygonées. — *R. de la Louisiane*. Le *Silphion*. — *R. de Moscovie* (*Rheum palmatum*, L.). Elle est d'un jaune plus pur. — *R. des moines*. La *Patience* — Le *Rumex alpinus*, L. — *R. des pauvres*. L'*Euphorbia cyparissias*, L., Euphorbiacée et le *Thalictrum flavum*, L., Renonculacée.

RHUM. s. m. [esp. *rom*]. Le *Tafia* ayant plus de huit à dix mois.

RHUMAPYRE. s. f. Le *Rhumatisme fébrile*.

RHUMARTHRITE. s. f. Le *Rhumatisme articulaire*.

RHUMATALGIE. s. f. [de *rhumatisme*, et ἄλγος, douleur; all. *rheumatisches Leiden;* angl. *rheumatalgia;* esp. *reumatalgie*]. Les douleurs *rhumatismales*.

RHUMATIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Rhumatisme*, qui en est atteint.

RHUMATISANT, ANTE. adj. et s. [all. *rheumatisch;* it. *reumatizzante*]. Qui concerne le *Rhumatisme*, qui en souffre.

RHUMRTISÉ, ÉE. adj. et s. Affecté de *Rhumatisme*.

RHUMATISMAL, ALE. adj. [all. *rheumatisch;* angl. *rheumatic;* it. et esp. *reumatico*]. Qui se rapporte au *rhumatisme*.

RHUMATISME. s. m. [*rheumatismus;* ῥευματισμός, de ῥεῦμα, fluxion; all. *Rheumatismus;* angl. *rhumatism;* it. et esp. *reumatismo*]. Toutes les douleurs qui se manifestent, soit dans les muscles, les nerfs, les articulations des membres, sans inflammation. Douleurs du tronc et viscérales vagues, de causes indéterminées. — *R. articulaire* [all. *Gelenkrheumatismus;* angl. *acute rheumatism;* it. *reumapira, febbre reumatica*]. Inflammation de la synoviale des articulations avec altération particulière du plasma sanguin. — *R. articulaire aigu*. Affection fébrile avec manifestations douloureuses articulaires. Elle est causée généralement par un refroidissement durant l'état de sueur ou de moiteur. Mais cette cause a plus ou moins d'action, selon les prédispositions particulières et la constitution de certains individus. Le *R. articulaire aigu* est souvent précédé de symptômes généraux, tels qu'un malaise et une fièvre plus ou moins vive avec dépôt d'acide urique rouge-brique, au moins au bout de quelques jours. Il y a soit une, soit plusieurs articulations prises simultanément. Il y a douleur, rougeur, gonflement et hyperthermie articulaires. Le mal peut abandonner une articulation lorsqu'il se porte sur une autre. La synoviale surtout et secondairement les ligaments, l'os même sont le siège de phlegmasie. L'endocarde souvent, le péricarde, la plèvre, le poumon, etc., peuvent se prendre en même temps que les articulations ou après. Hors de ces complications la maladie tend vers la guérison quel que soit le traitement. La durée de cette affection varie depuis quelques jours jusqu'à deux ou trois mois. Souvent elle se porte d'une articulation à une autre ; en général, les douleurs sont plus vives dans l'articulation qui commence à être prise que dans celle qui l'est déjà. Le *R.* est moins souvent héréditaire que la goutte. Plus fréquent chez les femmes et sur les personnes jeunes et généralement avant l'âge mûr. Il se rencontre surtout chez les sujets affaiblis, est provoqué par les refroidissements. Les grandes articulations sont plus souvent envahies que les petites, et généralement plusieurs à la fois; œdème très rare; cause souvent la péricardite et l'endocardite aiguës. Mouvement fébrile considérable, trop accusé pour provenir seulement de l'inflammation locale. Accès non périodiques. Les attaques durent généralement beaucoup plus longtemps que celles de la goutte; cartilages non ulcérés; sans tendance à produire une maladie des reins ni des tophus péri-articulaires. — *R. articulaire chronique*. Il succède à l'état aigu, ou débute sous cette forme. Les articulations sont plus ou moins douloureuses, comme empâtées, mouvements difficiles et bornés; la rougeur et la chaleur locales sont nulles ou peu intenses, il y a rarement un mouvement fébrile. Les mouvements deviennent difficiles et très bornés; le gonflement articulaire est ordinairement très lent; il y a perte de l'appétit, et quelquefois privation de sommeil; les membres maigrissent, s'atrophient, et restent dans un état de demi-flexion ou de contraction. Quelquefois la maladie présente des intermissions presque complètes, mais reparaît ensuite, soit spontanément, soit sous l'influence du froid. La maladie parcourt successivement presque toutes les articulations, et surtout les grandes; partout se forment, à la longue, des produits morbides fibreux (*R. articulaire* proprement dit) tenant à la synoviale. — *R. cérébral*. Les accidents qui se développent du côté de l'encéphale pendant le cours d'un *R. articulaire*. Ce sont: 1° le délire simple, rappelant le délire sympathique ou nerveux, observé dans un grand nombre de maladies aiguës fébriles, de cause interne ou traumatique, ou, en peu de mots : *R. compliqué de délire ;* 2° le délire ou réunion de la plupart des symptômes et probablement des lésions propres à la méningite : *Méningite rhumatismale des auteurs*. C'est à des lésions de cet ordre, mais passées à l'état chronique ou étendues à la substance de l'encéphale, que sont dus les accidents d'aliénation consécutifs à certains *R.*, et qui ont reçu le nom de *folie rhumatismale*; 3° l'état ataxique brusque, imprévu, bientôt remplacé par un collapsus ou coma mortel : *apoplexie rhumatismale de Stoll* et *R. ataxique*. — *R. goutteux*. Moins souvent héréditaire que la goutte; plus fréquent chez les femmes et sur les sujets jeunes que chez ceux avancés en âge; causé souvent par les causes débilitantes, et quelquefois provoqué par le froid. Les grandes et les petites articulations sont atteintes également; moins douloureuses que dans la goutte; tuméfaction conconsidérable. N'est pas amené par le vin, etc. Souvent un peu d'œdème ; sans tendance à produire les maladies du cœur. Généralement peu de fièvre. Pas de périodicité; la maladie est ordinairement progressive. La durée des attaques est très variable. Pas de dépôt urinaire d'urate de soude. Cartilages ulcérés. Pas de tendance à amener de maladie des reins. Ne produit point de concrétions tophacées, mais cause souvent une tuméfaction considérable des organes autour des articulations. — *R. musculaire aigu*. Celui qui, produit dans les mêmes conditions que le *R. articulaire*, s'accompagne de fièvre moins intense, d'hyperthermie un peu moins prononcée, souvent d'amygdalites avec ou sans bronchites aiguës, mais de douleurs musculaires surtout, sans douleurs articulaires. Les douleurs deviennent des plus intenses, du caractère de celle des lumbagos, dès qu'a lieu une contraction volontaire ou non des muscles rouges, tout en persistant avec un caractère de douleurs plus ou moins sourdes durant le repos. Les muscles affectés peuvent être tous ceux du système musculaire à la fois à peu près, ou successivement. Ceux du cou, des épaules, des bras sont souvent des premiers affectés, puis elles diminuent là pour se porter sur les muscles du tronc ou des membres nférieurs, avec ou sans retour vers les mêmes muscles une ou plusieurs fois avant la fin de la maladie dont la durée peut être d'une à cinq ou six semaines. La fièvre et l'hyperthermie diminuent et cessent avant les douleurs. L'état de congestion des capillaires des muscles pendant la durée du mal est la seule lésion bien connue. Hors de la préservation de toute variation de température nulle médication n'est connue comme spécialement efficace. — *R. musculaire chronique*. Généralement apyrétique il peut succéder au précédent, immédiatement ou plus ou moins longtemps après. Il peut survenir de prime abord avec l'âge, surtout après quelque refroidissement ou à l'occasion de quelque variation dans l'état de la température, dans l'état hygrométrique de l'air. Souvent les *douleurs* augmentent durant le repos, troublent le sommeil, diminuent dans le jour lorsque les muscles sont soumis à un exercice de quelque durée. Ce sont des douleurs de ce genre, mais revenant peu souvent et de moindre durée qu'on observe après une fièvre éphémère ou non dans les *courbatures rhumatismales*, le *torticolis*, les *lumbagos*, les *pleurodynies*, etc.; avec passage ou non des douleurs d'un groupe musculaire à l'autre. L'état du tissu musculaire dans ces conditions,

vaisseaux et faisceaux striés n'est pas déterminé avec précision. — *R. noueux.* Forme du *R.* qui n'est ni la goutte, ni le *R. aigu* ou *chronique.* La maladie atteint surtout les femmes après quarante ou cinquante ans. Il y a augmentation graduelle du volume des extrémités des os, du périoste et des ligaments qui concourent aux articulations, celles des doigts surtout (Haygarth). Les nodosités ne constituent pas des tumeurs isolées, car elles résultent du gonflement de l'os et des parties qui lui adhèrent. Les régions affectées sont douloureuses, surtout la nuit; la douleur n'est pas en rapport avec la gravité des lésions, elle ne s'exagère pas notablement à la pression. Les articulations, d'abord déviées, sont plus tard déformées, disloquées dans les cas les plus graves; leur mobilité est de plus en plus entravée; elle s'accompagne quelquefois de craquements. Le mal ne rétrograde jamais; il n'a pas d'intermittence, mais seulement de courtes rémissions. De nouvelles articulations se prennent successivement, sans soulagement pour les douleurs des autres; des articulations des extrémités le mal passe à celles des membres. On a essayé nombre de traitements. Lasègue a montré que la teinture d'iode, élevée de la dose de 8 à 10 gouttes, graduellement jusqu'à 5 ou 6 grammes, arrêtait rapidement le mal et le faisait rétrograder peu à peu jusqu'à guérison complète. On prend toujours ce médicament en commençant le repas.

RHUMATOÏDE. adj. [de ῥεῦμα, fluxion, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Rhumatisme.*

RHUME. s. m. [*rheuma;* de ῥεῦμα, écoulement, dérivé de ῥέω, je coule; all. *Catarrh, Schnupfen;* angl. *rheum;* it. et esp. *reuma*]. *Bronchite.* Toute affection qui cause de la toux. Le *R.* est en général une inflammation simultanée ou successive de la muqueuse du larynx puis de la trachée et des bronches, souvent elle-même consécutive à un *Coryza,* qui cesse ou passe à l'état chronique lorsque le *R.* est manifeste. Au début la voix devient grave, rauque, un peu voilée; c'est un simple enrouement sans douleur, qui fixe à peine l'attention du malade, et se dissipe ordinairement de lui-même, ou à l'aide des moyens les plus simples, au bout de quelques jours. D'autres fois; la maladie débute par une laryngite; il y a du malaise général, un frisson passager suivi d'un mouvement fébrile plus ou moins marqué; bientôt il survient un changement sensible dans le timbre de la voix; une douleur, tantôt médiocre, tantôt vive, se fait sentir au larynx. La voix, d'abord rauque, devient aiguë, et se supprime même complètement parfois: toux sèche et sourde, incommode, douloureuse, quelquefois même convulsive, dans laquelle le malade fait des efforts pour rejeter quelques matières muqueuses et purulentes qu'il croit être arrêtées dans le larynx. L'entrée de l'air, lors de l'inspiration, est souvent pénible et sifflante; parfois la respiration est gênée et fréquente, déglutition douloureuse, expulsion de mucus blanchâtre, purulent, tenace, et souvent écumeux. L'inspection du fond de la gorge, en abaissant la base de la langue, fait constater une rougeur vive de la muqueuse sur l'épiglotte. Au bout de quatre à cinq jours les accès de toux sont plus rares, moins pénibles, avec sputations muqueuses, puis purulentes, jaunâtres. Les gargarismes, les boissons et les pastilles émollientes ou légèrement opiacées, constituent le meilleur traitement. — *R. négligé.* Souvent la phthisie au début. — *R. de cerveau.* Le *Coryza.*

RHUMICINE. s. f. La *Rhéine.*

RHUS. s. m. Le *Sumac.*

RHYAS. s. m. [ῥυάς, de ῥέω, je coule; all. *Thränenfluss, Augentriefen;* it. et esp. *rias*]. L'*Epiphora.*

RHYNCHOCÈLE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin, et κήλη, saillie]. Qui a le bec saillant. — **Z.** Les Nemertiens.

RHYNCHOLITHE. s. m. [de ῥύγχος, bec, et λίθος, pierre]. Fossile du bec des Céphalopodes, etc.

RHYNCHOLOPHE. adj. et s. [de ῥύγχος, museau, et λόφος, houppe]. Qui a le rostre plumeux. — **Z.** Genre d'Acariens.

RHYNCHOPHORE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin, et φορός, qui porte]. Pourvu d'un bec. — **Z.** Les Curculionides.

RHYNCHOTE. [de ῥύγχος, groin]. Pourvu de bec. — **Z.** Les Hémiptères.

RHYNOCYLLUS. s. m. Genre de Curculionides.

RHYPIA. s. m. [de ῥύπος, ordure; all. *Rupia, Rhypia;* angl., it. et esp. *rupia*]. — *R. simplex.* Maladie de la peau, caractérisée par de petites bulles dont la base est d'un rouge vif, et remplies d'un fluide, bientôt épais, puriforme ou sanguinolent, et se desséchant ensuite sous l'aspect de croûtes noires qui cachent des ulcérations. D'autres fois, il se produit plusieurs croûtes successives avec ulcération et rougeur intense, et le tout guérit au bout de deux à trois semaines. On les a aussi vues sur les avant-bras des accoucheurs, à la suite de l'opération de la version, et chez les anatomistes à la suite des piqûres anatomiques ou d'autopsies. — *R. escharotica* (*pemphigus gangrænosus.* Celui dans lequel des eschares succèdent aux vésicules). — *R. syphilitique.* Accident secondaire de la syphilis, avec éruption et croûtes contagieuses, qui ne cesse que par le traitement général employé contre la troisième phase de la maladie.

RHYPTIQUE. adj. et s. m. [de ῥύπτειν, nettoyer; all. *reinigend;* angl. *rhyptic, rhyptical;* it. *rittico;* esp. *riptico*]. Dépuratif.

RHYTHME. s. m. [*rhythmus;* de ῥυτίδωμα, cadence, proportion; all. *Rhythmus, Ebenmass;* angl. *rhythm;* it. et esp. *ritmo*]. Proportion qui règne dans les mouvements des parties d'un organisme ou d'un mécanisme. — La proportion convenable dans les battements du pouls entre une pulsation et les suivantes. — *R. des battements du cœur.* Ordre déterminé de succession d'après lequel se produisent la systole, la diastole et la pause dans chaque révolution du cœur, puis le retour de chaque révolution.

RHYTHMICITÉ. s. f. Le fait d'être *Rhythmique.*

RHYTHMIQUE. adj. [all. *rhytmisch;* angl. *rhythmical, rhythmic;* it. et esp. *ritmico*]. L'ordre déterminé dans la manière dont se succèdent des mouvements.

RHYTIDOME. s. m. [de ῥυτίδωσις, peau ridée]. La couche de tissu cellulaire située entre l'enveloppe herbacée et le liber des dicotylédones.

RHYTIDOSIS. s. f. [de ῥυτίδωσις, froncement]. Irrégularité de la superficie de la cornée, etc.

RHYTINE. s. f. [de ῥυτίς, rugosité, ride]. Genre de Cétacés sirénoïdes herbivores.

RIBAS (Espagne). Source sulfatée magnésienne (14° à 20°).

RIBES. s. m. Genre de Grossulariées.

RIBESIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des Groseillers (*Ribes*). — Les *Grossulariées.*

RIBESIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Ribesiacé.*

RIBLETTE. s. f. L'*Alosette.*

RICCIE. s. f. Genre d'Hépatiques. — *R. flottante.* La *Riccia fluitans,* L., des eaux douces, à feuilles effilées.

RICCIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de *Riccia.* — Division des Hépatiques, à fruit sessile.

RICHARDIE. s. f. [*Richardia,* L., *Richardsonia,* Kunth]. Genre de Rubiacées spermacocées émétiques du Brésil.

RICHARDSONIE. s. f. Pour *Richardie.*

RICHTER (Aug.-G.). Médecin allemand (1742-1821) dont le nom est resté à un collyre au blanc d'œuf.

RICIN. s. m. Le *Ricinus communis,* L. [κρότων; all. *Wunderbaum, Ricinusöl;* angl. *ricinus, castor-oil plant;* it. *ricino, palma Christi;* esp. *ricino*], Euphorbiacée annuelle dans nos climats, vivace dans le Midi; dioïque ou polygame. Ordinairement les fleurs mâles et femelles sont sur un même épi: les mâles, à étamines jaunes polyadelphes, sont au bas; les femelles, à trois stigmates plumeux, bifides, rouges, sont en haut. Le fruit est formé de trois coques épineuses se séparant à maturité. Les graines sont oblongues, ovales, un peu aplaties, luisantes, grises et tachetées de noir; elles contiennent un albumen blanc donnant, par expression, une huile très épaisse, transparente, rougeâtre, verdâtre, jaunâtre ou presque blanche, selon le mode de préparation. De toutes les huiles, c'est la seule qui soit soluble en toutes proportions dans l'alcool pur, et dans la proportion de trois cinquièmes dans l'alcool à 86° centésimaux. — **Z.** [*ricinus;* all. *Holzmilbe, Waldzeche*]. Les *Ixodes;* la forme et la couleur de leur femelle gonflée d'œufs et de sang ayant été comparées à celle de la graine de *Ricin.*

RICINÉLAÏDINE. s. f. ($C^{78}H^{72}O^{14}$). Produit cristallisable de l'action du bioxyde d'azote sur l'huile de *Ricin.*

RICINÉLAÏDIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{36}H^{34}O^{6}$)

cristallisable obtenu de la saponification de la *Ricinélaïdine*.

RICINELLE. s. f. Les Euphorbiacées du genre *Acalyphe*.

RICININE. s. f. Composé cristallin, non purgatif de l'huile de ricin.

RICINIQUE. adj. Qui se rapporte au *Ricin*. — Nom d'un acide produit de la distillation de son huile.

RICINOLAMIDE. s. f. ($C^{36}H^{35}AzO^2$). Produit cristallisable blanc, fusible à 66°, de l'action du gaz ammoniac sur l'huile de ricin.

RICINOLÉIQUE. Nom d'un acide [all. *Ricinolinsäure;* angl. *ricinolinic acid;* it. *acido ricinolinico*] qui distille en même temps que l'*Acide ricinique* ($C^{36}H^{34}O^4$) sirupeux, solidifiable au-dessous de 0°.

RICINOLIQUE. adj. Comme *Ricinoléique*.

RICINOSTÉARIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Ricinostearinsäure*; angl. *stearoricinic acid;* it. *acido ricinostearico*]. Produit de la saponification de l'huile de ricin, cristallisable, fusible à 300°.

RICINYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{22}H^{21}$) des composés tirés de l'huile de ricin.

RICLET. s. m. Le *Tiercelet*.

RICTUS. s. m. [*rictus*, ouverture de la bouche]. Jadis le bord du bec, ou des lèvres, ou de leur angle. — **M. C.** Rire forcé qui s'observe pendant la durée de diverses formes de la douleur ou d'accidents nerveux.

RIDE. s. f. [*ruga;* ῥυτὶς, de ῥύειν, tirer; all. *Runzel;* angl. *wrinkle;* it. *ruga;* esp. *arruga*]. Sillon ou pli de la peau, d'une muqueuse. On les distingue en *séniles* et en morbides, d'après la cause de l'atrophie du tissu adipeux permettant le plissement de la peau qui les cause.

RIDENNE. s. m. L'*Anas strepera*, L., Palmipède lamellirostre.

RIETENAU (Würtemberg). Source sulfatée sodique (13°).

RIEUMAJOU (Hérault). Source bicarbonatée calcique (14° à 16°).

RIEUR, EUSE. adj. et s. — **A.** La portion du muscle peaucier qui s'étend sur la partie inférieure de la face. — Le *Risorius*.

RIEUSE. s. f. Le *Larus ridibundus*, Lesson, Palmipède taride longipenne.

RIGIDITÉ. s. f. [*strictura;* all. *Starrheit, Steifheit;* angl. *rigidity;* it. *rigidità;* esp. *rigidez*]. Défaut de souplesse, roideur. — *R. cadavérique*. Phénomène qui survient après la mort et qui est caractérisé par un durcissement souvent très notable des muscles, la perte de leur extensibilité, et un léger raccourcissement de chacun d'eux, d'où résultent le rapprochement des mâchoires, la flexion des doigts, etc. Il se manifeste, selon les circonstances d'un quart d'heure à sept heures après la mort. La *R.* dure d'autant plus longtemps qu'elle commence plus tard, qu'il fait moins chaud, que la putréfaction survient plus lentement : elle ne se manifeste pas du tout dans les contrées tropicales humides, où la putréfaction des cadavres commence de deux à huit heures après la mort. Dans les cas de mort violente, sans affaiblissement des forces, elle se montre tard et dure longtemps. Dans les maladies aiguës ou chroniques qui épuisent les forces, la *R.* se montre de bonne heure et dure moins. Les animaux tués après avoir été longtemps chassés ou surmenés, sont pris de la *R.* cadavérique presque aussitôt après la mort, et elle dure peu. Elle se montre sur les muscles paralysés comme sur les autres, pourvu que le tissu n'ait pas encore présenté d'atrophie avec substitution graisseuse ou d'œdème ; elle peut commencer avant le refroidissement complet du corps; elle se manifeste dans l'eau comme dans l'air, mais d'une manière plus intense dans l'eau, toutes autres conditions restant les mêmes. L'influence du cerveau et de la moelle sur ce phénomène est nulle. L'ordre dans lequel se produit la *R.* cadavérique, invariablement le même, quelle que soit la mort, lente ou est rapide, naturelle ou accidentelle. Les muscles qui meuvent la mâchoire inférieure se roidissent les premiers. Presque en même temps se roidissent les muscles des membres abdominaux, puis les muscles du cou (moteurs de la tête sur le tronc); enfin, et plus ou moins tard, les muscles thoraciques. Les muscles qui se sont roidis les premiers (ceux de la mâchoire inférieure et des membres inférieurs), demeurent les derniers dans cette situation (Larcher). Ce sont les muscles et non les articulations qui se roidissent. Vaincue par la force, la *R.* ne reparaît plus, sauf le cas où elle n'était pas encore complète, et alors elle ne reprend pas l'intensité qu'elle offre dans les autres membres. Dans un membre fléchi avant l'apparition de la *R.*, les muscles relâchés se durcissent comme les muscles antagonistes étirés. Les muscles de la vie végétative, sont, comme les muscles à faisceaux striés, le siège de la *R.* cadavérique. Sur les hommes tués subitement, l'état chair de poule de la peau se produit par *R.* des fibres du muscle des follicules pileux de trois à sept heures après la mort, avant que survienne la *R.* (Robin). Les tissus non contractiles, comme les capsules articulaires et ligaments, le tissu cellulaire non adipeux, les muqueuses, sont aussi le siège d'une *R.* cadavérique, mais bien moins prononcée que celle des muscles. C'est une erreur que de confondre avec la *R.* cadavérique, soit la solidification de la graisse du tissu adipeux par le refroidissement du cadavre, soit la formation de fibrine dans le sang. La *R.* dure plusieurs heures. La musculine, la géline et autres albuminoïdes demi-solides ont, en effet, la propriété de se coaguler spontanément, et même celle ensuite de se rétracter, comme la fibrine, mais avec une évidence moindre. C'est cette coagulation de la musculine, etc., qui se manifeste par le durcissement des fibres, dont elles composent en grande partie la substance ; c'est elle, en un mot, qui est la cause de la *R.* cadavérique (Ch. Robin). — *R. du col utérin*. État de contraction des fibres-cellules du col, ou manque de dilatation de cette musculeuse (*R. mécanique*) arrêtant le travail de propulsion du fœtus, bien que les contractions de la musculeuse du corps utérin continuent.

RIGNOCHE. s. f. L'*Hydnum repandum*, L., Hyménomycète hydnacé alimentaire.

RIGOR. s. m. Comme *Frisson*.

RILLE. s. m. Le *Salmo rillus*, Lac., à chair blanche. — Le *Jeune saumon*.

RIMA. s. m. Le *Jacquier, Artocarpus incisa, L.*

RIMBERGE. s. f. La *Mercuriale*.

RIMBOT. s. m. L'*Oncoba spinosa*, Fors., Tiliacée à fruit alimentaire de l'Égypte et du Sénégal.

RIMU. s. m. Le *Dacrydium cupressimum*, Soland, Conifère.

RINÇAGE. s. m. — **M. C.** Comme *Rincement*.

RINCEMENT. — **M. C.** *R. de la bouche, de l'arrière-gorge*. L'action de verser de l'eau pure ou un médicament liquide dans la bouche, avec ou sans transport jusqu'au pharynx, sans déglutition, en le promenant sur les muqueuses pour un but hygiénique ou thérapeutique. Il diffère de l'emploi des *gargarismes* en ce que le liquide n'est pas agité dans le pharynx par l'expiration méthodique des gaz pulmonaires.

RINGENT, ENTE. adj. [de *ringor, eris, ingi*, froncer]. Qui fronce.

RINGAU. s. m. La *Tadorne*.

RINORÉE. s. f. [*Rinorea*, Aubl.]. Genre de Violariées fébrifuges d'Amérique.

RIOLAN. Anatomiste français (1577-1657) dont le nom est resté aux muscles qui s'insèrent sur l'apophyse styloïde.

RIOLIZINIQUE. adj. Pour *Riolozique*.

RIOLOZINIQUE. adj. Pour *Riolozique*.

RIOLOZIQUE. adj. Nom d'un acide, matière tinctoriale ($C^{17}H^{13}O^4Az$) du *Dumerilia Humboldtii*, Lesson, Synanthérée du Mexique.

RIO-MAYOR (Portugal). Source chlorurée sodique froide.

RIO-REAL (Portugal). Source sulfureuse (24°).

RIO-TINTO (Espagne). Source ferrugineuse sulfatée (23°).

RIO-VINAGRE (Amérique du Sud). Source minérale.

RIPPE. s. f. — **Z.** L'*Epinoche*.

RIPPOLDSAU (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (8° à 10°).

RIQUET. s. m. Le *Rhachitique*.

RIRE ou **RIS.** s. m. [*risus;* γέλως; all. *Lachen;* angl. *laughter;* it. *riso;* esp. *risa*]. Succession de petites expirations plus ou moins bruyantes, dépendant, surtout de contractions saccadées involontaires du diaphragme, qu'accompagnent des contractions involontaires aussi des muscles de la face. — *R. sardonique* [*risus sardonius;* esp.

sardonia]. Apparence du *Rire* due à la contraction du muscle canin.

RISORIUS. adj. et s. m. — *R. de Santorini.* Faisceau musculaire venant de l'aponévrose du masséter allant joindre le triangulaire des lèvres et se jeter dans le grand zygomatique.

RISTAU. s. m. Le *Pilchard* ou un Clupé voisin.

RIVERA (Espagne). Source sulfurée calcique (19°).

RIVERAIN, AINE. adj. [*riparius*]. — **B.** Qui croît le long des rivières.

RIVIÈRE. Médecin français (1589-1655) dont le nom est resté à une potion antiémétique au bicarbonate de potasse.

RIVINUS. Médecin saxon (1676-1723) dont le nom est resté au canal excréteur de la glande sous-maxillaire.

RIVULAIRE. adj. [*rivularis*]. — **B.** Qui croît le long des ruisseaux.

RIVULINE. s. f. Mucilage des *Rivularia*, Algues malacophycées palustres.

RIZ. s. m. [*oriza; ὀρύζα*; all. *Reiss;* angl. *rice;* it. *rizo;* esp. *arroz*]. L'*Oriza sativa*, L., Graminée. — Son caryopse décortiqué ou non. — *R. de veau.* Le thymus des jeunes Ruminants, en raison de l'aspect des grains glandulaires ou follicules clos de l'organe.

RIZIÈRE. s. f. [all. *Reisfeld;* angl. *field of rice;* it. *risiera, risaja;* esp. *arrozal*]. Le sol disposé pour la culture du *Riz.*

RIZIFORME. adj. Qui a la forme d'un grain de *Riz.*

ROANNE (Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

ROB. s. m. [de l'arabe *robbe;* du persan *robb;* moût de vin purifié au feu; all. *Muss, Obstsaft;* angl. *rob;* it. *rob, robbo;* esp. *rob*]. Suc de fruit non fermenté épaissi en consistance de miel par l'évaporation.

ROBIN. s. m. — **Z.** Le *Turdus migratorius*, L., Passereau dentirostre des États-Unis.

ROBINET. s. m. [all. *Hahn*]. Instrument pour régulariser l'écoulement des liquides et des gaz et dont le dispositif varie avec chacun des appareils pour lequel il est approprié et des fluides auquel il doit donner passage.

ROBINIER. s. m. Genre de Papilionacées. — Le *Faux acacia* [*Robinia pseudo-acacia*, L.], d'Amérique. On le donne comme la seule plante complètement naturalisée en Europe de graines et de rejetons s'y reproduisant hors de tout soin de l'homme.

ROBINIINE. s. f. ($C^{50}H^{30}O^{32}$). Glycoside du *Robinier.* Jaune, cristallisable, neutre sans saveur, peu soluble dans l'eau.

ROBIBINE. s. f. Comme *Robiniine.*

ROBINIQUE. adj. Qui concerne les *Robiniers.* — Nom d'un composé cristallin, déliquescent, acide retiré du *Robinier.*

ROBORANT, ANTE et **ROBORATIF, IVE.** adj. [*roborans; ῥωστικὸς*; angl. *robornt;* it. et esp. *roborante*]. *Fortifiant.*

ROCAMBOLE. s. f. L'*Allium scorodoprasum*, L., Liliacée cultivée.

ROCCABIGLIERA (Alpes-Maritimes). Sources sulfurées calciques (28°).

ROCCELLE. s. f. Le *Lichen roccella*, L., ou *Roccella tinctoria.*

ROCCELLINE. s. f. Principe de la *Roccella tinctoria* ($C^{24}H^{32}O^{6}$). Sans goût ni odeur, soluble dans l'alcool et l'éther, insoluble dans l'eau, cristallisable. Fusible à 130°.

ROCCELLIQUE. adj. Qui concerne les *Roccelles*, la *Roccelline.* — Nom d'un acide ($C^{34}H^{32}O^{8}$) de la *Roccelle*, cristallisable, soluble dans l'ammoniaque, etc.

ROCHAGE. s. m. Propriété de l'argent fondu et autres métaux de se solidifier avec projection de la matière et formation à la surface de la masse d'une sorte de végétation. Ce phénomène résulte du dégagement en ce moment de l'oxygène, etc., jusque-là dissous et soulevant alors le métal.

ROCHE-CARDON (LA) (Rhône). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

ROCHE-CORBON (Indre-et-Loire). Source minérale froide.

ROCHEFORT (Charente). Source sulfatée sodique (40°).

ROCHE-POSAY (LA) (Vienne). Source sulfatée froide.

ROCHER. v. n. Présenter le phénomène du *Rochage.*

ROCHER. s. m. [all. *Felsenbein;* angl. *petrous bone;* it. *osso petroso, rocca*]. — **A.** La portion dure plus ou moins prismatique du temporal et qui renferme les cavités de l'oreille moyenne et de l'oreille interne. — **Z.** Les *Murex*, Gastéropodes prosobranches à coquille turbinée, tuberculeuse, solide, dure.

ROCHÈRE. s. f. La *Raia fullonica*, L., Raie de nos côtes.

ROCHE-SAVINE (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée ferrugineuse froide.

ROCHIER. s. m. Le *Scyllium catulus*, Cloq., ou *Squalus catulus*, L., espèce de Squales voisine de la Roussette, mais plus petite.

ROCK-FEVER. s. m. La *Fièvre rémittente.*

ROCOU. s. m. [all. *Ruku, Orleans;* angl. *roucou, annotto, orlean;* it. *oriana*, esp. *achiote*]. Pâte sèche tinctoriale, préparée avec les graines de la *Bixa orellana*, L., Bixacée d'Amérique.

ROCOUYER. s. m. La *Bixa orellana*, L., Bixacée ou arbuste de la Colombie, etc.

RODNA (Transylvanie). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

ROEMERBAD (Argovie, Suisse). Source bicarbonatée calcique froide.

ROGGENDORF (Autriche). Source sulfatée sodique froide.

ROGNE. s. f. Le psoriasis des chiens. — L'affection avec congestion folliculaire, rougeur et encroûtement du derme, chute des poils, vives démangeaisons, etc., causées sur les chiens par la multiplication du *Demodex folliculorum*, Acarien sans trachées, sarcoptide. — Le *Rouvieux.*

ROGNON. s. m. [all. *Nierenstück, Geilen;* angl. *kidney;* it. *arnione*]. — *R.* ou *R. de graisse.* Le rein seul ou avec la graisse qui l'entoure. — Le scrotum et son contenu testiculaire sur les animaux domestiques. — Chez les veaux et les petits Mammifères la portion des psoas, des derniers intercostaux, et les vertèbres avec leurs muscles qui correspondent au rein de chaque côté.

ROGUE. s. f. Appât pour la pêche composé d'œufs de morue, ou de crevettes et d'aselles pilées.

ROHITSCH (Styrie). Source sulfatée sodique (12°).

ROIDEUR. s. f. Comme *Raideur.*

ROIGHEIM (Würtemberg). Source sulfurée calcique (12° à 13°).

ROISDORF (Prusse). Source bicarbonatée mixte (8°,5).

ROITELET. s. m. [all. *Goldhähnchen, Zaunkönig*]. Le *Regulus cristatus*, Vieillot, Passereau insectivore dentirostre.

ROLANDO. Anatomiste piémontais (1773-1831) dont le nom est resté au sillon cérébral qui sépare le lobe frontal du lobe pariétal et va de la scissure de Sylvius obliquement en haut et en arrière jusqu'au niveau de la partie moyenne du bord supérieur de l'hémisphère.

RÔLE. s. m. [all. *Rolle;* angl. *roll;* it. *rotolo, ruotolo*]. — **C.** Corde faite avec des feuilles de tabac qui ont été mouillées et écotées.

ROLETTE. s. f. Le *Blitum virgatum*, L., Chénopodée alimentaire.

ROLLE (Suisse). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

ROLLIER. s. m. Le *Galgulus garrulus*, Vieillot ou *Coracias garrula*, L., Passereau plénirostre d'Europe, etc.

ROMAGNA (Toscane). Source bicarbonatée sodique (40° à 44°).

ROMAINE. s. f. La *Lactuca romana*, variété de la laitue cultivée.

ROMARIN. s. m. Le *Rosmarinus officinalis*, L. [all. *Rosmarin;* angl. *rosemary;* it. *rosmarino;* esp. *romero*], Labiée aromatique. — *R. sauvage* ou *de Hongrie.* Le *Ledon palustre*, L., Éricacée rhodoracée du nord de l'Europe dont les feuilles distillées avec l'écorce de bouleau fournissent l'huile aromatique qui parfume les cuirs de Russie.

ROMBOLE (Toscane). Source sulfurée calcique (38°).

RÖMERBAD. Comme *Rœmerbad.*

ROMEYER (Drôme). Source sulfureuse froide.

RONABÉE. s. f. La *Ronabea* ou *Psychotria emetica*, Rubiacée vomitive.

RONCE. s. f. Le *Rubus fruticosus*, L. [all. *Brombeere, Multbeere;* angl. *bramble;* it. *rogo; rovo*]. esp. *zarza*], Rosacée astringente. — **Z.** La *Raia rubus*, chargée de boucles. — *R. bleue.* Le *Rubus cæsius*, L., Rosacée à fruits noirs et efflorescence glauque.

RONCINÉ, ÉE. adj. [*runcina*, outil à grater; all. *schrotsägenförmig;* angl. *runcinate;* it. *runcinato*]. Raboteux. — Qui a des pointes, des lobes aigus dirigés vers la base.

ROND, ONDE. adj. et s. m. [*teres;* περιφερής; all. *rund;* angl. *round;* it. *rotondo;* esp. *redondo*]. — **A.** *R.* (*Grand*). Le scapulo-huméral, Ch., muscle étendu de la partie inférieure et du bord axillaire de l'omoplate à la coulisse bicipitale de l'humérus. — *R.* (*Petit*). Le plus petit sous-scapulo-trochitérien, Ch., muscle étendu de la partie inférieure de l'omoplate à la tubérosité externe de l'humérus. — *R. pronateur.* Le *Pronateur.*

RONDOTE. s. f. La *Barbarée.*

RONFLANT, ANTE. adj. [all. *schnarrend;* angl. *snorting;* it. *russante;* esp. *roncante*]. Qui est ressemblant au ronflement d'un homme endormi.

RONFLEMENT. s. m. [all. *Schnarchen;* angl. *snorting;* it. *russo;* esp. *ronquido*]. Bruit que produit quelquefois, pendant le sommeil, la vibration de tout l'arbre bronchique et laryngien, y compris, dit-on, le voile du palais, avec ou sans luette, car le chien ronfle, observé pendant le sommeil. Le *R.* léger ou profond dans certaines conditions individuelles, d'âge, etc., a lieu pendant l'inspiration plus fortement que durant l'expiration sur l'homme comme sur le chien.

RONGÉ, ÉE. adj. [*erosus;* all. *gekerpt*]. — **A.** Organe dont les bords présentent des découpures inégales, comme après érosion.

RONGEANT, ANTE. adj. — **M. C.** Qui ronge, envahit.

RONGEUR. adj. et s. m. [all. *Nage;* angl. *rodent;* it. *rosicanto;* esp. *roedor*]. Qui ronge. — **Z.** Ordre des Mammifères, comprenant ceux dont les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, sont longues et fortes. — *R. claviculés.* Les Rats, les Castors, les Écureuils, etc. — *R. non claviculés.* Les Lièvres, les Cobayes, etc.

RONNEBURG (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

RONNEBY (Suède). Source sulfatée sodique.

RONRON. s. m. Bruit par vibrations de l'arbre bronchique se transmettant aux parois thoraciques que font entendre par inspirations et expirations rhythmiques les Féliens dans certaines conditions physiologiques.

ROQUEROU. s. m. L'*Anchois.*

ROQUETTE. s. f. [all. *Rauke, Senfkohl;* angl. *rocket;* it. *ruchetta;* esp. *ruqueta*]. Le *Sisymbrium tenuifolium*, L., Crucifère. — *R. cultivée.* L'*Eruca sativa*, L., Crucifère antiscorbutique. — **Z.** La *Perdix damascena*, Lath. ou Perdrix grise de passage.

RORIFÈRE. adj. [de *ros*, rosée, et *ferre*, porter; angl. *roriferous;* it. et esp. *rorifero*]. Comme *Exhalant.*

RORQUAL. s. m. — *R. de la Méditerranée.* Le *Balaenoptera musculus*, L. — *R. du Nord.* Le *Balaenoptera rostrata*, Fabr., Baléinides.

ROSACÉ, ÉE. adj. et s. De couleur rose. — **B.** Famille de dicotylédones polypétales périgynes. Feuilles alternes, simples ou composées, accompagnées à leur base de deux stipules persistantes, quelquefois soudées avec le pétiole. Calice monosépale à quatre ou cinq divisions, avec ou sans involucre qui fait corps avec le calice, de manière que celui-ci paraît à huit ou dix lobes. Corolle parfois nulle, à quatre ou cinq pétales étalés; étamines nombreuses et distinctes; pistil formé tantôt d'un ou de plusieurs carpelles libres et distincts dans un calice tubuleux, tantôt de carpelles adhérents avec le calice par le côté extérieur, ou soudés soit avec le calice soit entre eux, ou réunis sur un gynophore. Chacun de ces carpelles est uniloculaire, et contient un ovule dont la position diffère d'une tribu à l'autre. Le style est toujours plus ou moins latéral, et le stigmate simple. Le fruit est tantôt une drupe, tantôt une mélonide, tantôt un ou plusieurs achaines, une ou plusieurs capsules déhiscentes, ou une réunion de petites drupes (sur les Rubus) ou de petits achaines formant un capitule sur un gynophore soit sec, soit charnu.

ROSACIQUE. adj. Comme *Rosacé.*

ROSAGE. s. m. Le *Rhododendron.*

ROSALIA. s. m. Genre de Coléoptères cérambycidés.

ROSANAPHTYLAMINE. s. f. ($C^{60}H^{21}Az^3$) Produit brun cristallin de l'action de l'azotate de mercure sur la *Naphtylamine.*

ROSANILÈNE. s. f. ($C^{40}H^{19}Az^3.HO$) Produit colorant rouge d'oxydation de l'aniline; cristallin, peu soluble dans l'eau, dont la *Fuchsine* est le chlorhydrate.

ROSAT. adj. et s. Rosacé. — Qui tient de la rose. — **B.** Le *Carex sylvatica*, Hudson, Cypéracée des bois humides de l'est de l'Europe.

ROSATOLUIDINE. s. f. Produit rouge d'oxydation de la *Rosaniline.*

ROSAXYLIDINE. s. f. Mélange oxyde d'aniline et de *Xylidine.*

ROSCOFF (Finistère). Bains de mer.

ROSE. s. f. [*rosa;* ῥόδον; all. *Rose;* angl. *roose;* it. et esp. *rosa*]. Fleur de la *Rosa camina*, L., Rosacée dont on compte plus de trois mille variétés. — *R. de Chine.* L'*Hibiscus rosa sinensis*, L., Malvacée. — *R. du Japon.* Le *Camellia.* — *R. de Jéricho.* L'*Anastatica hierochontica.* L., Crucifère. — *R. de montagne* ou *de Venezuela.* La *Brownea coccinea*, Jacq., Légumineuse d'Amérique. — *R. de Noël.* L'*Ellébore.* — *R. pâles.* Les pétales de la *Rosa centifolia*, L., Rosacée. — *R. trémière.* L'*Althœa rosea*, L., Malvacée.

ROSÉ, ÉE. adj. et s. De couleur rose. — **B.** Tribu des Rosacées, à carpelles nombreux insérés sur la face interne du calice devenant charnu.

ROSEAU. s. m. [*arundo;* all. *Rohr;* angl. *reed;* it. *canna;* esp. *caña*]. Genre de Graminées. — *R. aromatique*, rhizome de l'*Acorus aromaticus*, L., Cypéracée. — *R. à balais.* L'*Arundo phragmites*, L. — *R. panaché.* Le *Rubanier.* — *R. à quenouilles.* La *Canne de Provence* ou *Arundo donax*, L., Graminée. — *R. des sables.* L'*Arundo arenaria*, L.

ROSÉE. s. f. [*rose;* δρόσος; all. *Thau;* angl. *dew;* it. *rugiada;* esp. *rocio*]. Eau à l'état de vapeur dans l'air qui se condense pendant la nuit sur tous les solides. Les vents et la chaleur solaire les dissipent le matin.

ROSÉINE. s. f. La *Violine.*

ROSELAOUI (Suisse). Sources chlorurées et sulfatées sodiques.

ROSELLE (Toscane). Source sulfatée mixte (37°).

ROSE-MILL. s. f. La *Roséole* en éruption miliaire.

ROSENAU (Hongrie). Source ferrugineuse sulfatée (13°).

ROSEN DE ROSENSTEIN. Médecin suédois (1706-1773) dont le nom est resté à une poudre médicamenteuse.

ROSENHEIM (Allemagne). Source sulfurée calcique.

ROSENMÜLLER. Anatomiste saxon (1771-1820) dont le nom est resté à l'organe tubuleux qui persiste et continue à grandir un peu dans le ligament large près de l'ovaire sans avoir des usages connus.

ROSÉOLE. s. f. [all. *Roseola, Feuermasern;* angl. *roseola;* it. *rosalia*]. Eruption de taches ou de points rouges cutanés peu importante qui survient quelquefois comme épiphénomène, dans le cours d'affections internes. — *R. syphilitique.* Eruption érythémateuse du commencement de la période secondaire de la syphilis qui apparaît vers le quarante-cinquième jour après le début du chancre. Il y a éruption modérément abondante de taches ovalaires dermiques, sans saillie ni desquamation; leur teinte est d'abord rosacée, puis vineuse : au début elles disparaissent sous la pression du doigt, mais s'effacent de moins en moins à mesure que l'éruption date de plus longtemps. L'éruption siège surtout aux flancs, à l'hypogastre, aux côtés du thorax, en taches parfois visibles seulement sous certaines incidences de la lumière. L'éruption s'établit en deux semaines environ par poussées successives et disparaît en deux à sept semaines. Elle est susceptible de récidive. Elle peut prendre les formes *ortiées, circinées*, etc., et même atteindre le pharynx, les amygdales, le voile du palais. Elle suit sa marche sans causer de sensations ni de douleurs. — *R. typhoïde.* L'éruption en taches rosées lenticulaires sur la peau de l'abdomen, etc., constituant un signe d'une grande valeur quand elle se montre dans la

fièvre typhoïde normale et plus encore dans les formes de celles-ci offrant des symptômes mal caractérisés.

ROSERÉ ou **ROSET**. s. m. Le *Joël*.

ROSETTE. s. f. — **A**. Organe ou portion d'organe composé de parties disposées comme les pétales d'une *Rose*.

ROSHEIM (Bas-Rhin). Source bicarbonatée calcique (13°).

ROSIER. s. m. La *Rosa canina*, L., Rosacée, dont la *Rose* est la fleur et, le *Cynorrhodon* le fruit.

ROSMARIEN, ENNE. adj. et s. [de *rosmarus*, veau marin]. Qui tient des Morses.— **Z**. Famille de Carnassiers amphibies.

ROSOCYANINE. s. f. Matière foncée rouge obtenue du borate de curcumine traité par les acides.

ROSOLATE. s. m. Sels formés par l'*Acide rosolique*.

ROSOLIQUE. adj. Nom d'un acide rouge orangé, vitreux, obtenu par décomposition du cinnamène et de l'acide phénique ($C^{18}H^6O^3$), (A. Smith).

ROSSAMALA. s. f. L'*Althingie*.

ROSSE. s. f. — **Z**. Le *Gardon*.

ROSSIGNOL. s. m. La *Philomela luscinia*, Setys, *ex* L., (*Sylvia* ou *Erythacus luscinia*, Lath), Passereau turdien dentirostre insectivore. — *R. de mer*. Le *Cottus bubalis*, Acanthoptérygien.

ROSSOLIS. s. f. [*Rossolis*; all. *Sonnenthau, Bauernlöffel;* angl. *round leaved sundew;* it. *rugiada del sole;* esp. *roviada*]. La *Drosera rotundifolia*, L., Droséracée d'Europe.

ROSTANG. Faute au lieu de *Rotang*.

ROSTELLE. s. m. [*rostellum*, petit bec]. Rostre en suçoir des Insectes.

ROSTELLUM. s. m. — **A**. Organe en forme de petit bec. — La saillie en trompe rétractile entre les quatre ventouses de la tête des Echinotæniens, entourée de un à trois rangs de crochets. — **B**. Prolongement en forme de bec du style de certaines Orchidées s'avançant entre les deux loges de l'anthère.

ROSTOCK (Suède). Source bicarbonatée mixte.

ROSTRAL, ALE. adj. [de *rostrum*, bec]. Qui concerne le *Rostre* ou en fait partie.

ROSTRE. s. m. [*rostrum*; all. *Schnabel, Rüssel;* angl. *rostrum*].—*Bec*.—L'ensemble des organes buccaux rapprochés en forme de bec sur les Acariens, etc. —L'ensemble de la portion antérieure de la tête, de la face quand elle se prolonge en pointe plus qu'en museau. — Sur divers Articulés, les Arachnides, parfois à tort appelé tête, il se compose : 1° de deux mâchoires ou maxilles, placées en arrière, presque toujours transversales, soudées ensemble sur la ligne médiane; 2° de deux palpes maxillaires, organes parfois les plus volumineux de tous ceux du *R*. dont ils forment les côtés, et qui s'étendent de la base au sommet; 3° d'une lèvre inférieure membraneuse, plus courte que les palpes, et dont la base adhère aux mâchoires et au bord interne des palpes; la lèvre porte en arrière le menton et au milieu de sa face supérieure une languette ou ligule; 4° de deux mandibules ordinairement volumineuses et conoïdes, dont l'extrémité dépasse le bord antérieur de la lèvre, et dont la base adhère au fond du camérostome ; elles reposent sur la face supérieure de la lèvre comme sur un plancher, et elles constituent la partie dorsale la plus épaisse du *R*. dont les côtés sont bordés par les palpes. L'organe qui déborde les palpes en dehors sous forme de joues, et appelé palpes secondaires ou faux palpes sur les Sarcoptides est un prolongement de l'épistôme ou bord antérieur dorso-latéral du premier anneau céphalo-thoracique. — Nom donné à la face ou à la tête entière de divers Insectes (*Curculionides*, etc.), prolongée en forme de bec, avec l'ouverture et les organes buccaux à l'extrémité. — Tout prolongement frontal, en forme de pointe, d'éperon, etc., de la carapace des Crustacés ou d'une région quelconque.

ROSTRÉ, ÉE. adj. [*rostratus*, de *rostrum*, bec; all. *schnabelförmig;* angl. *rostrate*]. Pourvu de *Rostre*. — Qui a la forme d'un bec.

ROSTRICORNE. adj. et s. [de *cornu*, corne]. Comme *Rhynchophore*.

ROSTRIFORME. adj. [de *rostrum*, bec, et *forma*, forme]. *Coracoïde*. — *Rostré*.

ROT. s. m. [*ructus;* ἔρευξις; all. *Rülpsen;* angl. *belch;* it. *rutto;* esp. *regüeldo*]. Gaz sortant de l'estomac par la bouche avec bruit.

ROT. s. m. — **B**. *R. mou*. Le *Mildew* des grains de raisin (Prilleux). — *R. sec*. Maladie de la vigne, voisine de l'anthrachnose.

ROTACÉ, ÉE. adj. [de *rota*, roue; all. *radförmig;* angl. *rotaceous;* it. *rotaceo*]. Qui a la disposition d'une roue.

ROTANG. s. m. Genre de Palmiers. — Le *Calamus draco*, L., type du genre.

ROTANGLE. s. m. Pour *Rotengle*.

ROTATEUR, TRICE. adj. et s. m. [*rotator*, de *rota*, roue; all. *Rollmuskel;* angl. *rotator;* it. *rotatore;* esp. *rotador*]. Qui détermine la *Rotation*. — Muscle dont l'action est de faire tourner sur leur axe la partie à laquelle il est attaché. — **Z**. Animaux microscopiques reviviscents constituant le dernier ordre des Crustacés, voisin des Vers. Ils nagent à l'aide de lobes membraneux ciliés en forme de roue. Ils se divisent en *Flosculaires*, *Brachions* et *Rotiferes*.

ROTATION. s. f. [*rotatio*, de *rota*, roue; all. *Rollen, Umdrehung;* angl. *rotation;* it. *rotazione;* esp. *rotacion*]. — **P**. Genre de mouvement dans lequel un corps tourne autour d'un axe fixe ou transporté lui-même d'un point à un autre comme pour la terre. Le *mouvement de R*. peut être uniforme ou varié, accéléré ou retardé. — **V**. Mouvement par lequel certains organes tournent sur leur axe. — *R. de la terre*. Celle que ce satellite exécute à la fois sur lui-même en même temps qu'autour du soleil. La doctrine de la *R*. de la terre, comme celle de sa sphéricité, est sortie de l'école de Pythagore, non pas de lui-même ni de ses premiers disciples, mais des pythagoriciens postérieurs à Platon et à Aristote; Philolaüs a préparé la découverte; Nicétas l'a réalisée; Ecphantus l'a formulée par écrit; Héraclite l'a mise en pleine lumière. Héraclite a même émis l'idée de la révolution annuelle de la terre autour du centre du monde, tout en faisant mouvoir le soleil lui-même concentriquement dans une plus grande orbite : hypothèse qui rendait compte des variations de la vitesse apparente du soleil, mais qui était en désaccord complet avec les variations apparentes des mouvements des autres planètes. Par là, il a préparé l'hypothèse d'Aristarque de Samos, destinée à devenir le système de Copernic.

ROTATOIRE. adj. Qui concerne la *Rotation*.

ROTENGLE. s. m. Le *Cyprinus* ou *Leuciscus erythrophthalmus*, L., Bloch, Cyprin d'Europe teinté d'un brun rougeâtre.

RÖTHELI. s. m. [*petit rouget*]. Le *Salmo salvelinus*, L., des lacs de Zug, d'Egeri, de Zurich, de Constance, à dos très foncé, à ventre rouge. Ce n'est qu'une variété du jeune et des mâles âgés du *Salmo umbla*, L., (ou *Ombre chevalier* des lacs de Genève, de Neuchâtel, du Bourget, etc.); sur celui-ci, les adultes et les femelles surtout, sont à teintes plus claires, à flancs argentés et à ventre orangé souvent marbré de noir.

ROTHENBACH (Würtemberg). Source bicarbonatée calcique (11° à 12°).

ROTHENBRUNN (Suisse). Source ferrugineuse froide.

ROTHENBURG-SUR-TAUBER (Bavière). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

ROTHENFELDE (Prusse). Source chlorée sodique (19°).

ROTHENFELS (Allemagne). Source chlorurée sodique (20°).

ROTHESAY (Écosse). Bains de mer.

ROTHIQUE. adj. Comme *Mucitannique*.

ROTIFÈRE. adj. et s. [de *rota*, roue, et *ferre*, porter]. Comme *Rotateur*. — Genre de Rotateurs reviviscents vivant dans les Mousses.

ROTIN. s. m. Tiges soit du *Calamus draco*, L., soit du *Calamus scipionum*, Loureiro, Palmiers des Indes.

RÔTISSAGE. s. m. Mode de coction des viandes à sec, mises à la broche, suspendues ou sur le gril.

ROTTEL. s. m. La *Vandoise*, Cyprin.

ROTTLÉRINE. s. f. ($C^{22}H^{10}O^3$). Matière cristalline jaune insoluble dans l'eau, extraite du *Kamala* (*Rottlera tinctoria*, Willdenow), Euphorbiacée.

ROTULE. s. f. [*patella*, *mola;* ἐπιγουνίς; all. *Kniescheibe;* angl. *knee-pan, patella;* it. *rotella, padella, ro-*

tula; esp. *rotula*]. Le plus gros des os sésamoïdes, court, épais, triangulaire, à angles arrondis, situé à la partie antérieure du genou. Il est développé dans le tendon du droit antérieur et du triceps fémoral ou tendon rotulien. Sa moelle est toujours adipeuse sur l'adulte.

ROTULÉ, ÉE. adj. [de *rotula*, petite roue]. Pourvu d'une *Rotule.* — En forme de *Rotule*, de petite roue.

ROTULIEN, ENNE. adj. Qui concerne la *Rotule.*

ROTULIFORME. adj. Qui ressemble à la *Rotule.*

ROTWEIL (Würtemberg). Source chlorurée sodique (22°).

ROUAN, ANE. adj. [all. *Rothschimmel;* angl. *roan;* it. *rapicanato;* esp. *ruano*]. Mélange de poils noirs, rouges et blancs d'un pelage.

ROUBET. s. m. Le rouvet.

ROUCAOU. s. m. Le *Rouquié.* — Les *Labrus.*

ROUCAS-BLANC (Bouches-du-Rhône). Source chlorurée sodique (22°).

ROUCOU. s. m. Le *Rocou.*

ROUCOULEMENT. s. m. — **M. C.** Variétés de bruits respiratoires morbides.

ROUELLE. s. f. [de *roue*]. — *R. de veau.* Tranche de la cuisse du veau coupée perpendiculairement au fémur.

ROUEN (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

ROUFIA. s. m. Comme *Rufia.*

ROUGE. adj. et s. m. [*ruber;* ἐρυθρὸς; all. *roth;* angl. *red;* it. *rosso;* esp. *rojo*]. Le corps qui possède comme attribut essentiel la couleur que désigne ce mot. — Une des sept couleurs primitives. — **M. C.** Le *Charbon* du Porc. — Le *Rouvieux.* — La *Galle folliculaire* ou *Acmé parasitaire* (Mégnin) causée par le *Demodex.* — La *Gale sarcoptique du chien* causée par le *Sarcoptes scabiei.* — *R. d'Angleterre.* Le péroxyde de fer. — Les stigmates du safran. — *R. d'aniline.* La *Fuchsine.* — *R. de carmin* ($C^{18}H^{12}O^{7}$). Produit tinctorial du dédoublement de l'acide carminique. — *R. de carthame.* Le *R. végétal.* — *R. cinchonique* [all. *Chinaroth*]. La dissolution aqueuse d'acide quinotannique abandonnée à l'air ($C^{12}H^{4}O^{5}$). Il ne colore pas les sels de fer. — *R. cinchonique soluble.* Indiqué dans les écorce de quinquina. — *R. de cochenille.* La *Carméine.* — *R. à la coralline.* La *Péonine.* — *R. érythrique.* L'*Erythréine.* — *R. filicique.* Produit rouge du dédoublement par les acides du tannin des rhizomes de Fougères; il est analogue au *R. de ratanhia.* — *R. de garance.* La *Purpurine.* — *R. de Kola.* Celui des graines de *Sterculier.* — *R. des lichens.* L'*Erythréine.* — *R. à la murexide.* La *Murexide.* — *R. quercique* ($C^{28}H^{10}O^{12}$). Produit rouge du dédoublement du tannin de chêne traité par l'acide sulfurique. — *R. quinique* ou *cinchonique.* Produit rouge du dédoublement du tannin des quinquinas traité par l'acide sulfurique ($C^{56}H^{22}O^{28}$). — *R. quinovique.* Produit rouge du dédoublement de la quinovine traitée par les acides. — *R. de ratanhia.* Produit rouge du dédoublement, par les acides, du tannin de la *Ratanhia* ($C^{38}H^{22}O^{22}$). Il est amorphe, rouge; il donne de l'acide protocatéchique, de la phloglycine et du sucre par action de la potasse fondue. — *R. rétinien.* Le *Pourpre rétinien.* — *R. de tormentille.* Produit rouge du dédoublement par les acides du tannin de *Tormentille;* il est semblable au *R. de ratanhia.* — *R. végétal* ou *de toilette.* Matière colorante rouge du carthame, précipitée par un acide.

ROUGE. s. m. — **Z.** Le *Souchet.* Palmipède lamellirostre.

ROUGE-GORGE. s. m. La *Sylvia* ou *Erythacus rubecula,* Lath., Degland, Passereau ténuirostre insectivore.

ROUGEOLE. s. f. [*morbilli;* all. *Masern;* angl. *measles;* it. *rosolia;* esp. *sarampion*]. Maladie générale éruptive précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, d'angine, de larmoiement et de toux. Surviennent alors de petites taches rouges, un peu proéminentes, semblables à des morsures de puces, séparées les unes des autres par des intervalles anguleux où la peau conserve sa teinte naturelle, lesquelles paraissent du troisième au cinquième jour de l'invasion fébrile. Suit la période de desquamation épidermique sans fièvre. Elle est contagieuse, n'attaque d'ordinaire qu'une seule fois, et dure de sept à huit jours. Les taches disparaissent dans l'ordre de leur éruption, et sont suivies de la desquamation de l'épiderme. Elle est accompagnée de phlegmasie et de supersécrétion bronchiques parfois intenses, surtout sur les adultes. Aussi, dans le traitement de la *R.*, qui est le plus souvent expectant, on se préoccupe de combattre particulièrement cette bronchite qui retarde la convalescence. Le traitement exige une diète sévère, de se préserver de tout refroidissement, et de prendre des boissons tièdes diaphorétiques. C'est une des maladies éruptives les plus fréquentes, en général bénigne, survenant sous forme épidémique, épargnant peu de sujets, les jeunes surtout. Elle est contagieuse dès ses prodromes et reste apte à se transmettre jusqu'à la fin de la desquamation.

ROUGE-QUEUE. s. m. Le *Sylvia* ou *Erythacus tithys,* Latham, Scopoli, Degland, Passereau insectivore.

ROUGET. s. m. — **Z.** Nom de plusieurs *Trigles* (*Trigla cucullus,* L.), *Mulles* (*Mullus barbatus,* L., *Mullus surmuletus,* L.) et *Apogon.* — Le *Pagel.* — La larve hexapode du *Trombidion soyeux* (*T. holocericeum,* L.), Acarien phytophage (Mégnin) à l'état rouge de *Lepte* (*Leptus autumnale,* Latr.), c'est-à-dire de nymphe octopode rouge. Il est à corps mou et vit en parasite sur les petits Mammifères, de même sur l'homme. — *R. du porc.* Maladie virulente contagieuse du porc, ainsi dite de la couleur prise par les téguments, les muqueuses, etc., de l'animal; elle est considérée comme le *Charbon* sur le porc par les uns, comme la fièvre typhoïde du porc par les autres (Pasteur).

ROUGEUR. s. f. [*rubor;* ἐρύθημα; all. *Rothe;* angl. *redness;* it. *ressore;* esp. *rubor*]. — **M. C.** L'un des phénomènes constants de l'inflammation; il est dû à la réplétion et à la distension des capillaires de l'organe affecté, par le plasma sanguin avec ses hématies. — *R. de la face,* etc. Afflux sanguin dans les capillaires de la face, etc., dilatés sous l'influence de causes diverses, agissant aussi sur le cœur.

ROUILLE. s. f. [*rubigo;* ἰὸς; all. *Rost;* angl. *rust;* it. *ruggine;* esp. *orin*]. Mélange d'oxyde de fer hydraté, de carbonates de fer et d'ammoniaque. — **B.** Le *Mildew.* — Maladie [*rubigo;* ἐρυσίβη; all. *Brand;* angl. *blast, mildew;* it. *ruggine;* esp. *niebla*] des fourrages causée par des Champignons trichosporés microscopiques. — *R. des blés.* Maladie épiphytique de l'épi des céréales causée: 1° par l'*Uredo linearis,* Pers., forme stylosporienne de la *Puccinia graminis,* Pers., dont les *œcidies* se sont développées sur l'*Epine-vinette;* 2° par l'*Uredo rubigo-vera,* **D. C.** — *R. noire.* La couche cryptogamique formée sur les Graminées par les *Puccinies.* — *R. orange.* La couche cryptogamique formée sur les Graminées par la forme *uredo* reproductrice des *Puccinies.*

ROUILLÉ, ÉE. adj. [*rubiginosus;* ἰώδης; all. *rostfarbig;* angl. *rusted;* it. *arruginito*]. Qui est couvert ou parsemé de *Rouille.* — Qui en a la couleur.

ROUISSAGE. s. La macération dans des étangs, fossés et rivières du chanvre, du lin, etc., pour rendre facile la séparation du liber et de la portion ligneuse. La pourriture arrivant à un certain degré rend alors les eaux nuisibles à tous les animaux.

ROULEMENT. s. m. — **Y.** L'émission simultanée d'un grand nombre de sons peu concordants, en général d'une tonalité grave avec élévations courtes d'intensité.

ROULETTE. s. f. — **B.** Le *Calamintha* (*Melissa*) *acinos,* Clairville, Labiée.

ROUQAIRON. s. m. Le *Rouquié.*

ROUQUIÉ. s. m. Les *Labrus cinereus,* Risso; *cinedus,* L., et *bimaculatus,* Labroïdes. — Les *Lutjans.*

ROURE. s. m. — **B.** Le *Rhus cotinus,* L., Térébinthacée anacardiée riche en tannin.

ROURÉE. s. f. [*Rourea,* Aubl.]. Genre de Conaracées tonique de la Guyane.

ROUSSE. s. f. — **Z.** La *Roussette.* — Le *Gardon.*

ROUSSEAU. s. m. — **Z.** Le *Sparus centrodontus,* Cuv. et Val., Acanthoptérygien.

ROUSSET. s. m. Le *Gardon.*

ROUSSELINE. s. f. — **Z.** L'*Anthus rufescens,* Tem., Passereau dentirostre insectivore.

ROUSSELOT. Médecin français du XVIII[e] siècle dont le nom est resté à une poudre arsenicale.

ROUSSELOTTE. s. f. — **Z.** Le *Mouchet.*

ROUSSEROLE. s. f. La *Sylvia turdoides,* Passereau insectivore ténuirostre.

ROUSSETTE. s. f. Le *Scyllium canicula,* Cloq. (*Squalus canicula,* L.), petit Squale ovipare alimentaire. — *R.* (*petite*). Le *Lentillat.* — La *Rousselotte.*

ROUSSILE. s. f. Le *Boletus scaber*, Bull., Hyménomycète.

ROUVET. s. m. L'*Osyris alba*, L., Loranthacée santalacée à feuilles persistantes, du Nord de l'Europe.

ROUVIEUX ou **ROUX-VIEUX**. s. m. La gale sur la partie supérieure de l'encolure des Solipèdes à la naissance des crins. — Le *Psoriasis* (dit *dartreux*) des chiens.

ROUZAT (Puy-de-Dôme). Sources ferrugineuses bicarbonatées froides et thermales (30° à 31°).

ROYAN (Charente-Inférieure). Bains de mer

ROYAT et **CHAMALIÈRES** (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée mixte (ferrugineuse) (19°,5 à 35°,5).

ROYOC. s. m. La *Morinda Royoc*, L., Rubiacée fébrifuge de la Chine, etc.

ROZÉPHIR. s. m. L'*Arariba*.

Ru. Notation du *Ruthénium*.

RUBAN. s. f. [all. *Band;* angl. *ribbon;* it. *fettuccia, nastro;* esp. *cinta, liston*]. — **R.** *R. d'eau*. Le *Sparganium ramosum*, L., Typhacée. — **A.** *R. de la glotte* ou *vocaux*. Les *Cordes vocales*. — *R. de Reil*. Faisceau de tubes uerveux blancs qui du sillon latéral du *Pont de Varole* contourne le pédoncule cérébelleux supérieur pour aller dans la valvule de Vieussens.

RUBANAIRE. adj. En forme de *Ruban*.

RUBANÉ, ÉE. adj. [*fasciatus;* all. *gebändert*]. Disposé comme un *Ruban*.

RUBANIER. s. m. Les *Spargnanium*, Typhacées.

RUBÉFACTION. s. f. [φοινιγμός; all. *Rothen;* angl. *rubifaction;* it. *rubefazione;* esp. *rubefaccion*]. Rougeur par congestion dermique, avec ou sans éruption de vésicules, résultat de l'action des Rubéfiants passant ou non à la *Vésication* suivant la nature et la durée de sa cause.

RUBÉFIANT, ANTE. adj. et s. [*rubefaciens;* φοινίσσων; angl. *rothend;* angl. *rubefacient;* it. et esp. *rubefaciente)*. Ce qui détermine la *Rubéfaction* comme la *Moutarde*, la *Thapsia*, les *Térébenthines*, etc.

RUBÉFIÉ, ÉE. adj. [*rubefactus*]. Qui a subi la *Rubéfaction*.

RUBENA (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

RUBÉOLE. s. f. [*roseola febrilis;* all. *Rœtheln, Rubelle;* angl. *epidemic roseola, Germany measles, hybrid measles*]. Fièvre éruptive épidémique, contagieuse, à taches rouges, sans gravité, à incubation prolongée, éruption rapide, distincte des roséole, rougeole et scarlatine.

RUBÉOLIFORME. adj. [de *rubeola*, rougeole, et *forma*, ressemblance]. Qui ressemble à la *Rougeole*, à ce qu'elle produit.

RUBÉOLIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Rougeole*. — Qui en est atteint. — *Morbilleux*.

RUBÉRYTHRIQUE. adj. Le *Rubian* considéré comme acide.

RUBIA. s. f. La *Garance*. — Genre de *Rubiacées*.

RUBIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Rubia*. — Famille de dicotylédones. Elle renferme des plantes herbacées, des arbustes et de grands arbres. Les feuilles sont opposées ou verticillées. Dans le premier cas, elles ont de chaque côté une stipule intrapétiolaire, qui souvent se soude avec les côtés du pétiole, et lui forme une sorte de gaine. Les fleurs sont axillaires ou terminales, quelquefois réunies en tête. Le calice, adhérent par sa base avec l'ovaire infère, a son limbe entier ou partagé en quatre ou cinq lobes. La corolle est monopétale, régulière, épigyne, à quatre ou cinq lobes; les étamines sont en même nombre que les lobes de la corolle et alternent avec eux. L'ovaire est infère, surmonté d'un style simple ou bifide. Il a deux, quatre, cinq lobes au plus, contenant chacun plusieurs ovules dressés ou attachés à l'angle interne des loges. Le fruit est composé de deux petites coques monospermes indéhiscentes. Dans certains genres il est charnu, drupacé et contient deux noyaux monospermes; ou bien c'est une capsule à plusieurs loges s'ouvrant en autant de valves.

RUBIACINE. s. f. ($C^{64}H^{22}O^{10}$). Produit de la décomposition du *Rubian*; il est cristallisé, jaune, sublimable, peu soluble dans l'eau.

RUBIACIQUE. adj. Qui tient aux *Rubiacées*. — Nom d'un acide amorphe obtenu par oxydation de la *Rubiacine*.

RUBIADINE. s. f. ($C^{64}H^{26}O^{18}$). Produit cristallin jaune d'or de la décomposition du *Rubian;* insoluble dans l'eau, etc.

RUBIADIPINE. s. f. Produit brun amorphe de la décomposition du *Rubian;* insoluble dans l'eau.

RUBIAFINE. s. f. Produit cristallisé, jaune, sublimable, de la décomposition du *Rubian*.

RUBIAGINE. s. f. Produit de la fermentation du *Rubian;* corps cristallisé, jaune, insoluble dans l'eau bouillante.

RUBIAN. s. m. ($C^{112}H^{68}O^{30}$). Glycoside amorphe de la garance; elle est dure, cassante, amère, très soluble dans l'eau.

RUBIANINE. s. f. Composé jaune clair cristallisable, plus soluble dans l'eau bouillante que la *Rubiacine*.

RUBIANIQUE. adj. Nom d'un acide cristallisable, jaune orange, très soluble dans l'eau bouillante, tiré du *Rubian*.

RUBICAN. adj. et s. m. [all. *scheckig;* it. *rapicanato*]. Le Solipède noir, bai ou alezan, dont le pelage présente des poils blancs çà et là.

RUBICHLORIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{28}H^{16}O^{18}$) amorphe, incolore, fade, très soluble dans l'eau, tiré de la racine de garance.

RUBIDÉHYDRAN. s. m. (${}^{4}C^{2}H^{64}O^{56}$). Corps gommeux, amer, obtenu du *Rubian* en même temps que l'*Acide rubianique*. (Il est différent du rubihydran.)

RUBIDINE. s. f. ($C^{22}H^{17}Az$). Liquide incolore huileux bouillant à 230°, produit de la distilation sèche d'un grand nombre de substances organiques.

RUBIDIUM. s. m. [de *rubidus*, rougeâtre]. Métal voisin du potassium, du lithium, etc., découvert à l'aide de l'analyse spectrale. Il décompose l'eau comme le potassium. Densité 1,520; fond à 38°,5; équivalent 85 (Bunsen).

RUBIETTE. s. f. [*Erythacus*, Degland]. Sous-genre des Sylvies ou Fauvettes.

RUBIHYDRAN. s. m. ($C^{112}H^{78}H^{70}$). Composé jaune transparent tiré du *Rubian* en même temps que l'*Acide rubianique*.

RUBINE. s. f. Tout sulfure de couleur rouge. — *R. d'antimoine*. Sulfure d'antimoine fondu avec du protoxyde d'antimoine. — *R. d'arsenic*. Le *Réalgar*. — *R. de soufre*. Soufre dissous dans l'huile.

RUBINIQUE. adj. Qui concerne la *Rubine*. — Nom d'un acide ($C^{18}H^{12}O^{9}$) dérivé de la *Catéchine*.

RUBINONITRIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'action de l'acide azotique sur l'indigo.

RUBIRRHÉTINE. s. f. ($C^{28}H^{12}O^{8}$). Composé brun résinoïde, fusible à 110°, produit du dédoublement du *Rubian* (Schunck).

RUBIRRHÉTRINE. s. f. La *Rubirrhétine*.

RUBIS. s. m. Pierre précieuse rouge de plusieurs variétés, composée d'alumine avec un peu de silice et d'oxyde de fer.

RUBITANNIQUE. adj. L'*Acide tanique*, très hygroscopique, de la garance.

RUBRIQUE. s. f. — **M. C.** [*rubrica sinopia*]. Jadis la *Sanguine* ou *Terre de Sinope* employée comme hémostatique, détersif et astringent. — La *Terre de Lemnos* (*rubrica lemnea*) considérée comme supérieure à la précédente thérapeutiquement.

RUCHAIRE. adj. et s. Qui concerne les *Ruches*. — L'Insecte qui fabrique ou qui vit dans une ruche.

RUCHE. s. f. Habitation que se construisent les Hyménoptères vivant en société ou cavité soit naturelle, soit accidentelle qu'ils choisissent toute faite à cet effet. — Les habitations que se construisent pour vivre en société divers autres Insectes, quelques Vers, quelques Cœlentérés, etc.

RUDE. adj. [*rudis*, âpre]. Qui a des rugosités, des aspérités sensibles au toucher.

RUDÉRAL, ALE. adj. [de *rudera*, décombres; it. *ruderale*]. Qui vit dans les décombres.

RUDIMENT. s. m. [*rudimentum*, commencement]. — *R. d'organe*. Organes restés à l'état d'arrêt de développement.

RUDIMENTAIRE. adj. [esp. *rudimentario*]. Qui n'existe qu'avec un développement plus ou moins incomplet.

RUDIUS. Médecin italien, mort en 1611, dont le nom est resté à des pilules à la coloquinte, etc.

RUE. s. f. [*ruta;* ῥυτή, πήγανον; all. *Raute;* angl. *rue;* it. *ruta;* esp. *ruda*]. Genre de Rutacées. — La *Ruta graveolens*, L., emménagogue. — *R. des chèvres.* La *Galega officinalis*, Papilionacée d'Europe. — *R. de muraille.* L'*Asplenium ruta-muraria*, Fougère. — *R. des prés.* Le *Pigamon.* — *R. sauvage.* Le *Harmel* ou *Peganum harmala*, L., Rutacée zygophyllée méditerranéenne.

RUFIA. s. m. (Bory de St-Vincent). Le *Sagus ruffia* Jacquin ou *farinifera*, Gaertner (*Raphia Ruffia*, Martius) Palmier cultivé aux îles Mascareignes du tissu cellulaire central du stipe duquel on retire une sorte de *Sagou.* — Le *Sagus Raphia*, Poiret ou *Raphia vinifera*, Palisot de Beauvois, Palmier de la Guinée, du Congo, etc., dont on tire aussi un *Sagou* et un *Vin de palme.*

RUFIGALLIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Rothgallnüssäure;* angl. *rufigallic acid;* it. *acido rufigallico*] ($C^{14}H^4O^8$), produit de l'action de l'*Acide sulfurique* sur l'*Acide gallique.*

RUFINE. s. f. [all. *Rufin;* it. *rufina*] ($C^{42}H^{20}O^{16}$). Dérivé de la *Salicine* traitée par l'acide sulfurique; résinoïde, rouge, friable.

RUFINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide produit de la décomposition de l'indigo.

RUFIOCOCCINE. s. f. ($C^{32}H^{10}O^6$). Produit de l'action de l'*Acide sulfurique* sur l'*Acide carminique* chauffé.

RUFIOPINE. s. f. ($C^{28}H^8O^{12}$). Produit de l'action de l'*Acide sulfurique* sur l'*Acide opianique;* cristallisable, peu soluble dans l'éther.

RUFOCATÉCHIQUE. adj. Comme *Rubinique.*

RUFOCATÉCHUCIQUE. adj. Pour *Rubinique.*

RUFUS. Médecin grec du Ier siècle de notre ère, dont le nom est resté à des pilules d'aloès, etc.

RÜGENWALDE (Prusse). Bains de mer.

RUGGENDORF (Provinces danubiennes). Source sulfatée sodique et magnésienne.

RUGINATION s. f. L'emploi de la *Rugine.* — Le raclage des végétations de la muqueuse utérine.

RUGINE. s. f. [*radula, scalprum;* ξύστρα; all. *Knochenfeile;* angl. *rugine;* it. *rastiatojo;* esp. *raspadera*]. Instrument pour racler les os en anatomie et dans les opérations chirurgicales.

RUGOSITÉ. s. f. [de *ruga*, ride; all. *Runzeligkeit;* angl. *rugosity;* it. *rugosità;* esp. *rugosidad*]. Ce qui rend raboteuse une surface dure. — Les dents cutanées des *Sélaciens* qui rendent leur peau raboteuse, chagrinée. — *R. des os.* Les petites saillies de la surface des os indiquant en général le lieu d'insertion des tendons et des ligaments. — *R. du vagin.* Celles qui résultent de l'existence de ses colonnes, de ses plis, de leurs aspérités.

RUHLA (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée.

RUICA. s. m. L'*Arbre à pain.*

RUILLÉ (Sarthe). Source chlorurée sodique froide.

RULAND. Médecin bavarois (1532-1602) dont le nom est resté à une eau émétique.

RUMEN. s. m. [*rumen;* all. *Pansen;* angl. *rumen, paunch;* it. *rumine;* esp. *panza*]. Le premier estomac des Ruminants; le plus grand, occupant une partie de la cavité abdominale.

RUMEX. s. m. Genre de Polygonées. — La *Patience.*

RUMICINE. s. f. La *Caphopicrite.*

RUMINANT. adj. et s. m. [de *ruminare*, ruminer, remâcher; μηρυκάζων; all. *Wiederkäuer;* angl. *ruminants;* it. *ruminanti;* esp. *rumiantes*]. Qui rumine. — Famille de Mammifères comprenant ceux qui ont savoir : la panse (*rumen*), le bonnet (*reticulum*), le feuillet (*omasus*) et la caillette (*abomasus*); intestin de vingt à vingt-huit fois la longueur du corps. Tête petite, bien qu'à front développé avec ou sans cornes; pas d'incisives ni de canines à la mâchoire supérieure; six incisives à la mâchoire inférieure; à chaque mâchoire six molaires avec une couronne à replis garnis d'émail et de cortical osseux; fissipèdes; à placenta soit cotylédonaire soit diffus.

RUMINATION. s. f. [*ruminatio;* μηρυκισμός; all. *Wiederkauen;* it. *ruminazione;* esp. *rumia*]. Action digestive particulière aux animaux ruminants, par laquelle ils mâchent une seconde fois les aliments qu'ils ont déjà dégluti et qu'une régurgitation normale ramène dans la bouche. On observe sur l'homme un phénomène analogue dans quelques conditions anormales ou morbides. Sur les Ruminants les aliments mâchés pénètrent dans la panse d'où ils reviennent par petites portions dans le bonnet où ils sont ramollis. Les contractions antipéristaltiques de ce dernier et de la panse les amènent dans l'œsophage dont le mouvement antipéristaltique les ramène à la bouche. Là ils sont broyés, *ruminés*, insalivés, réduits en bouillie et alors ils redescendent liquides directement dans le feuillet et la caillette riche en suc gastrique.

RUMINÉ, ÉE. adj. [de *rumen*]. Qui a subi la *Rumination.* — **A.** Qui ressemble au *Rumen.* — Cérébriforme. — **B.** Lobé; dont la surface est à sillons contournés.

RUNCORE (Angleterre). Bains de mer.

RUPÉAL, ALE. adj. et s. m. [de *rupes*, rocher]. Qui ressemble au *Rocher.* — Le rocher à l'état d'os distinct (E. Geoffroy Saint-Hilaire).

RUPELLAIRE. adj. et s. [de *rupes*, roche]. Comme *Pétricole.*

RUPESTRE. adj. [*rupestris*, de *rupes*, roche; it. *rupestrale*]. Qui croît sur les rochers.

RUPIA. Faute au lieu de *Rhypia.*

RUPICOLE. adj. et s. [de *rupes*, rcohe, et *colere*, habiter]. Qui vit sur les rochers. — **Z.** Genre de Passereaux insectivores.

RUPPIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Ruppies.* — Tribu des Naïadées à fleurs hermaphrodites ou unisexuées, stigmate simple, embryon macropode.

RUPPIE. s. f. La *Ruppia maritima*, L., et autres Naïadées d'Europe, etc.

RUPTEUR et **RUPTOIRE.** adj. et s. m. Instrument pour déterminer une *Rupture* chirurgicale.

RUPTILE. adj. [de *rumpere*, rompre; all. *aufspringend*]. Qui se rompt et s'ouvre d'une manière irrégulière. — Qui éclate.

RUPTILITÉ. s. f. [all. *Ruptilität*]. État de ce qui peut se rompre, éclater du dedans au dehors.

RUPTURE. s. f. [*ruptura;* ῥῆγμα; all. *Zerreissung, Riss;* angl. *rupture;* it. *rottura;* esp. *rotura*]. Déchirure des parois survenant par suite de contractions musculaire, ou de distension excessive d'un organe creux, par trop grande tension des muscles, etc. — *Hernie.* — *R. des muscles.* Elle survient parfois au niveau du point d'attache des fibres tendineuses et musculaires, qui sont séparées plutôt que rompues. — Des *R.* au milieu du muscle peuvent se produire pendant la durée de la contraction. Elles sont alors nettes; lorsque c'est hors de la contraction qu'a lieu la *R.* ou déchirure, elle est irrégulière et filandreuse. Elle peut être complète ou partielle. On la voit parfois porter sur un ou même sur les deux muscles droits antérieurs de la cuisse simultanément. C'est une rupture de ce genre dans les muscles soléaires du mollet, qui porte vulgairement le nom de *coup de fouet.* Une contraction peut la produire aussi sans être très violente, si elle est brusque; la *R.* semble, dans ce cas-là, être due à ce qu'une portion seulement du tendon et du muscle (*R.* par surprise), et non la masse totale, se trouve devenue rigide et distendue outre mesure par rapport à la résistance. En effet, la contraction des muscles n'a lieu, pour tous les faisceaux *simultanément*, qu'autant que la volonté intervient, tandis que, dans diverses circonstances (qui peuvent aussi être volontaires), ce sont des faisceaux isolés qui se contractent successivement ou indépendamment les uns des autres. La *R.* des muscles est douloureuse; lorsqu'elle a lieu, on éprouve une sensation de pincement ou de choc. L'intervalle des bouts écartés se remplit rapidement de sang, et il peut y avoir hémorrhagie plus ou moins considérable. On traite ces *R.* comme celles des tendons, en exerçant une compression à l'aide d'un bandage roulé appliqué sur le membre tenu dans l'extension. — *R. des tendons.* Plus souvent que les muscles les tendons sont rompus d'une manière nette, régulière, ou à peine filamenteuse (tendons d'Achille, rotulien, etc.). La *R.* est due à une violente contraction musculaire, à une chute d'un lieu élevé avec distension du muscle et du tendon roidi par la contraction du premier. Le danger de ces *R.* n'est pas très grand. On les traite en plaçant le membre de manière à rapprocher les

bouts brisés et les maintenant dans l'immobilité pendant quelques jours. La cicatrisation est, en général, lente, mais sans accidents, et les usages de l'organe sont conservés lors même qu'il reste un écartement de un à deux travers de doigt environ. — *R. de l'utérus*. La déchirure complète (ou incomplète lorsqu'elle ne porte pas sur le péritoine) de la muqueuse et de la musculeuse utérine. Elle a lieu parfois spontanément lorsque ces couches sont altérées, ou à l'occasion de coups, de chutes sur l'abdomen. Quelquefois il y a *R.* du chorion et de l'amnios. L'épanchement sanguin, la saillie du fœtus dans le péritoine causent la mort avant parfois toute péritonite. Pendant l'accouchement les *R.* précédentes peuvent survenir en raison de l'énergie des contractions d'un utérus déjà malade, ou aminci par distension *hydramniotique*, par une grossesse gémellaire, par un fœtus trop volumineux en égard aux dimensions du bassin, etc.; ces *R.* peuvent aussi être causées par des manœuvres de la *version*, etc. L'hémorrhagie, etc., et la péritonite consécutive amènent ordinairement la mort. Si le fœtus est resté dans la matrice il faut l'extraire. S'il a été poussé en totalité ou en partie dans le péritoine il faut en venir à la gastrotomie, avec ou sans hystérorrhaphie consécutive, etc.

RURAL, ALE. adj. [*ruralis*, de *rus*, campagne; all. *Feldgewächse;* angl. *rural;* it. *rurale;* esp. *rural*]. — B. Qui croît dans les champs.

RUSIOCHINE. s. f. ($C^{72}H^{90}Az^3$). Matière rouge foncée amère hygroscopique, produit de l'action du chlore sur le sulfate de quinine.

RUSMA. s. m. [angl., it. et esp. *rusma*]. Dépilatoire composé de réalgar et de chaux vive.

RUSSULE. s. f. [*Russula*, Fr.]. Genre d'Hyménomycètes agaricinés à réceptacle déprimé non lactescent alimentaire.

RUST. Chirurgien allemand (1775-1840) dont le nom est resté à un collyre à l'acétate de plomb.

RUT. s. m. [all. *Brunst;* angl. *rut;* it. *frega;* esp. *brama;* chaleur]. Ensemble des phénomènes que présentent les femelles lorsque les ovisacs se développent. En même temps que les oviductes, la matrice et les organes copulateurs se tuméfient, s'injectent, sécrètent. Les phénomènes du *R.* cessent dès que la fécondation survient. L'écoulement par les voies génitales, dernier terme de ces modifications, est borné à une simple supersécrétion muqueuse chez les femelles des Mammifères. Sur la femme, en raison de la structure de sa muqueuse utérine, il y a rupture des capillaires de cette muqueuse et une légère hémorrhagie, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu fécondation lors du début des signes de la maturation de l'ovule (Coste). La solidarité établie par le grand sympathique entre l'appareil génital interne et l'encéphale fait que, sous l'influence des modifications végétatives précédentes l'instinct de la reproduction devient si impérieux, que les femelles en général qui jusqu'alors évitaient les mâles, en recherchent, au contraire, les approches et cèdent avec empressement à leurs poursuites. Cet état cède presque toujours au coït. Lorsqu'il n'existe plus, la femelle perd son ardeur, fuit le mâle, ou lui résiste, jusqu'à ce qu'après la grossesse et le part, les mêmes symptômes se manifestent de nouveau, pour revenir désormais après des intervalles de temps égaux dans chaque espèce et à des époques dont la périodicité régulière coïncide avec les saisons. Les *signes* du *R.* varient suivant les espèces animales. Chez les poules, la crête se colore plus vivement en rouge; sur les lapines, la vulve se gonfle et s'injecte fortement; sur la chienne, cette tuméfaction est accompagnée d'un écoulement muqueux odorant qui attire les mâles et parfois même d'un véritable écoulement sanguin assez abondant. La *périodicité* du *R.*, qui est hors de doute, est incontestablement aussi en rapport avec les phases de l'ovulation, et le *R.* cesse graduellement lorsque celle-ci a eu lieu sans qu'un accouplement soit intervenu et ait fait hâter sa marche, qu'il y ait eu *fécondation* ou non.

RUTABAGA. s. m. La *Brassica napo-brassica*, Crucifère de la Suède.

RUTACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Rue* (*Ruta*). — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes à corolle à cinq pétales ou nulle; fruit capsulaire, graine à endosperme corné, parfois nul. Feuilles opposées, ou alternes, souvent pourvues de glandes odorifères sous forme de points translucides, avec ou sans stipules. Fleurs hermaphrodites rarement unisexuées. Calice de trois à cinq sépales soudés par la base. Corolle à cinq pétales quelquefois soudés, rarement nulle; cinq ou dix étamines, dont quelques-unes avortent. Ovaire composé de trois à cinq carpelles plus ou moins soudés et formant autant de côtes plus ou moins saillantes; chaque loge contient deux ovules au plus, insérés à l'angle interne sur deux rangées. Ces carpelles sont, en général, appliqués sur un disque hypogyne plus ou moins saillant; quelquefois ils forment par leur réunion un ovaire gynobasique, dont le style semble naître d'une dépression très profonde de sa partie centrale. Le fruit est tantôt une capsule pluriloculaire; tantôt il est composé de coques ou de carpelles monospermes et indéhiscents, quelquefois un peu charnus, ou secs et s'ouvrant en deux valves incomplètes. Les graines, dont le tégument propre est souvent crustacé, se composent d'un endosperme charnu ou corné, avec un embryon à radicule supérieure, rarement tournée vers le hile qui est latéral.

RUTHÉNATE. s. m. Combinaison de l'*Acide ruthénique* aux bases.

RUTHÉNIQUE. adj. Qui se rapporte au *Ruthénium*. — Nom de son acide RuO^4.

RUTHÉNIUM. s. m. Métal des minerais de platine avec l'iridium. Très réfractaire. Densité fondu 11. Attaquable par la potasse, non par l'eau régale. Dur, gris, cassant.

RUTILANCE. s. f. [de *rutilus*, qui est d'un rouge vif.] L'état du sang dont les hématies ont fixé de l'oxygène, dans le poumon ou ailleurs. La *R.* du sang artériel est due à l'oxygène que ses hématies seules retiennent fixé; elle se trouve dans le sang veineux lorsque, par cessation de l'action du grand sympathique coupé ou lésé, les capillaires se dilatent et laissent passer le sang trop vite pour que les hématies aient perdu leur oxygène dans les tissus; elle se retrouve aussi lorsque normalement cet oxygène n'a pas disparu, comme on le voit dans les glandes et le rein pendant la durée de leur activité propre (Cl. Bernard). Le plasma du sang qui revient d'un organe enflammé contient plus d'acide carbonique que celui de son congénère resté sain; mais ses hématies ont le double d'oxygène de plus que celles du sang veineux de l'organe sain; là est la cause de sa *R.* et de celle des parties enflammées, ou mieux des parties congestionnées, encore parcourues par le sang qui entoure le point où l'inflammation est confirmée avec arrêt des hématies dans le sang veineux. — *R. des gaz*. La couleur d'un rouge plus ou moins vif des vapeurs de l'acide hypozaotique et de quelques autres gaz et vapeurs.

RUTILANT, ANTE. adj. [*rutilans*, brillant]. Qui est d'un roux ou d'un rouge ardent.

RUTILATION. — s. f. La production de gaz rutilants. — Le passage à l'état de rutilance.

RUTILE. s. m. *Titanate de fer* naturel.

RUTILINE. s. f. [de *rutilus*, rouge vif; all. *Rutilin*]. L'*Olivine* ($C^{28}H^{14}O^6$) de Piria.

RUTILINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en même temps que la *Rutiline*.

RUTINE. s. f. [all. *Rutin*, *Rutinum;* it. *rutina*]. Composé tiré de la *Rue* (*Ruta graveolens*, L.). Cristallisable, sans saveur ($C^{12}H^6O^6.2HO$). Sans analogie avec l'essence oxygénée qui donne à la *rue* son odeur.

RUTINIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Rue*, à la *Rutine*. — La *rutine* considérée comme acide.

RUTIQUE. adj. Comme *Rutinique*.

RUTYLÈNE. s. m. ($C^{20}H^{18}$). Produit de l'action du chlorure de zinc sur l'essence de *Rue*; liquide, incolore, insoluble dans l'eau, bout à 150°.

RUYSCH. Anatomiste hollandais (1638-1731) dont le nom est resté à la couche de capillaire la plus interne de la choroïde.

RUYSCHIEN, ENNE. adj. et s. f. [it. *ruischiana;* esp. *ruisquiana*]. Qui concerne la couche la plus interne des capillaires de la choroïde.

RUZOT. s. m. Préparation fébrifuge, etc., faite à l'aide du *Berberis lycium*, Royle, de l'Himalaya.

RYT. Les mots commençant ainsi, qui manquent, sont à *Rhyt*.

RYTINE. s. f. Faute au lieu de *Rhytine*.

S

Σ, σ, ς grecs = **S** et *s* français.

S. Notation du *Soufre*.

S *iliaque du côlon*. La portion recourbée du côlon dans la fosse iliaque gauche faisant suite au côlon descendant, et continuée par le rectum.

Sa. Symbole du radical *Salicyle*.

SA. s. m. Le *Sapin*.

S. A. Abréviation de *Selon l'art* (*Secundum artem*).

SAARTHA. s. m. Le *Tussilage*.

SABADILLE. s. f. [*Sabadilla*, Brandt]. Genre de Colchicacées vératrées.

SABADILLINE. s. f. [all. *Sabadillin;* angl. *sabadilline;* it. et esp. *sabadillina*]. Alcaloïde tiré de la cévadille ($C^{40}H^{26}Az^2O^{10}$) ; âcre, cristallisable, fond à 200°, accélère les battements du cœur, non vomitif ni sternutatoire.

SABADILLIQUE. adj. Qui concerne les *Sabadilles*. — La *Sabadilline*. — Comme *Cévadique*.

SABATRINE. s. f. ($C^{102}H^{86}Az^2O^{34}$). L'un des alcaloïdes de la cévadille. Fournit avec les acides des sels amorphes.

SABBAT. s. m. Assemblée nocturne de mystiques, de visionnaires, d'individus atteints de maladies religieuses, etc.

SABBATIE. s. f. [*Sabattia*, Adans]. Genre de Gentianées astringentes d'Amérique.

SABELLAIRE. s. f. [*Sabellaria*]. Le genre *Hermelle*, séparé des *Sabelles*.

SABELLE. s. f. [*Sabella*, L.]. Genre d'Annélides chétopodes céphalobranches tubicoles marins.

SABINÉE. s. f. [*Sabinea*, D. C.]. Genre de Papilionacées toxiques des Antilles.

SABINE. s. f. Le *Juniperus sabina*, L.], all. *Sabina*, *Sevenbaum;* angl. *savin;* it. et *sabina*], Conifère emménagogue.

SABLE. s. f. — **M. C**. Tout petit calcul du volume d'un grain de sable ou à peu près composant la gravelle, etc., ou disséminé dans un tissu.

SABLÉ, ÉE. [de *sabulum*, sable]. Qui est pourvu d'élevures ou de taches ressemblant à un semis de grains de Sable.

SABLES D'OLONNE (LES) (Vendée). Bains de mer.

SABLIER. s. m. — **B**. L'*Hura crepitans*, L., Euphorbiacée à fruits capsulaires.

SABLINE. s. f. L'*Arenaria rubra*, L., Caryophyllée diurétique des Sables.

SABOT. s. m. [*ungula;* ὄνυξ; all. *Huf;* angl. *hoof;* it. *unghia;* esp. *uña*, *casco*]. — **A**. Ongle des Mammifères, lorsqu'il est épais et qu'il entoure tout à fait la phalangette. — **Z**. Les Gastéropodes des genres *Trochus* et *Turbo*.

SABOTIER. s. m. — **Z**. L'animal même des *Trochus* et des *Turbo*.

SABULICOLE. adj. et s. [de *sabulum*, sable, et *colere*, habiter]. Qui vit dans le Sable. — Genre de Synanthérées inulées et de Gastéropodes.

SABURRAL, ALE. adj. [de *saburralis*, qui sert de lest; it. *saburrale*]. Qui charge l'estomac. — Qui tient à ce qu'on attribuait aux *Saburres*.

SABURRE. s. f. [*saburra*, gravier; all. *gastrische Unreinigkeiten;* angl. *saburra*; it. et esp. *saburra*]. Les sécrétions muqueuses, réelles ou supposées, qui chargent l'estomac. — *S. gastriques*. L'état blanchâtre, *chargé*, etc., de la langue qui correspond probablement à quelque état analogue de la muqueuse stomacale, avec troubles gastriques divers, état attribué jadis à du mucus dont on supposait l'accumulation dans l'estomac.

SAC. s. m. [*saccus;* all. et angl. *Sack;* it. *sacco;* esp. *saco*]. — **B**. Corps formé par la soudure des étamines, qui, dans les Asclépiadées, recouvre l'ovaire. — *S. aérien*. Sur les Singes, une ouverture entre la trachée et le larynx aboutit directement dans un *S. aérien* derrière le cartilage thyréoïde et qui se remplit d'air. — Cavités à parois d'aspect séreux, de l'abdomen et autres régions du corps des Oiseaux. Elles communiquent avec les os et prennent ici la place même que la moelle des os occupe sur les Mammifères, etc. Chez les Oiseaux, elles communiquent avec les bronches. Leur mince et transparente paroi propre uniquement formée de tissu cellulaire tapissée de cellules épithéliales lamelleuses ne reçoit que des vaisseaux de la grande circulation, sans offrir de dispositions quelconques se prêtant à des échanges gazeux respiratoires. Une évaporation d'eau peut seule s'y accomplir continûment sur de vastes surfaces, d'autant plus que les follicules sudoripares et les glandes sébacées manquent aux Oiseaux. Leurs autres usages sont purement physiques, relatifs à une diminution de poids des organes d'un même volume. Tout os communiquant avec les *S. aériens* et contenant de l'air ne renferme pas trace de moelle. Tout os qui contient de la moelle ne communique pas avec les *S. aériens*. — *S. d'ambulance*. La *Sacoche*. — *S. anévrysmal*. La dilatation ou la poche formée par la tunique externe des artères ou d'autres tissus dans laquelle sont le sang et les caillots composant la tumeur des anévrysmes circonscrits. Pour les anévrysmes résultant d'une rupture de la tunique moyenne des artères devenues athéromateuse, etc., le *S.* anévrysmal est décrit comme formé par la tunique interne et la tunique externe des artères dilatées par le sang qui est poussé là. Le tissu cellulaire de cette dernière s'épaissit et devient dur à mesure qu'il augmente d'étendue. Cette poche ou dilatation peut occuper toute la circonférence de l'artère malade (*anévrysme fusiforme* ou *circonférentiel*) ou ne se développer que d'un côté du vaisseau (*anévrysme sacciforme* ou *kysteux*). Dans les anévrysmes dits *disséquants* elle est due à l'infiltration entre la tunique externe et la tunique moyenne, du sang qui a traversé une rupture de cette dernière et de la tunique interne. Dans le *S.* le sang est liquide au début; peu à peu aux dépens de son plasma se forme de la fibrine qui se dépose en couches de la périphérie vers le centre ; ici ce ne sont plus parfois que des caillots colorés obstruant la cavité, au lieu de couches superposées; ces dernières d'autant plus fermes, jaunâtres, à déchirure filamenteuse qu'elles sont plus proches de la paroi même du *S.* — *S. dartoïque des grandes lèvres*. Chez la femme, l'homologue du dartos de l'homme ; mou, gris, blanchâtre, etc.; avec le manque de testicule coexiste sa presque occlusion en haut comme en bas. En haut, il reçoit une insertion ou terminaison par épanouissement du *ligament rond*, homologue du *gubernaculum testis* par son trajet dans ce canal. Ce *S.* renferme à son centre du tissu adipeux lâche à la place occupée par le testicule et la tunique vaginale chez l'homme. — *S. dentaire*. Le *Follicule dentaire*. — *S. embryonnaire*. Dans l'*ovule* des fleurs phanérogames la grande cellule centrale qui est l'homologue de la cellule ovulaire animale, contre laquelle arrive le boyau pollinique, à l'aide et aux dépens du contenu de laquelle enfin se développe l'embryon des Phanérogames avec ou sans sans endosperme. — *S. herniaire* ou *péritonéal*. Portion du péritoine pariétal dont les viscères, herniés, se coiffent en sortant au travers des parois abdominales, dans leur tissu cellulaire, entre les aponévroses, muscles et tendons. L'*orifice* du *S.* est son ouverture de communication avec la cavité péritonéale; en général, arrondi ou oblong, il peut prendre la forme d'une fente ou d'une ouverture triangulaire; ses dimensions, très variables, peuvent être considérables (*éventration*). Le *col* ou *collet* du *S.* est le contour ou limite même de l'orifice ; il est formé par le resserrement et le froncement du péritoine pariétal au niveau de l'anneau aponévrotique traversé ; aussi la séreuse épaissie présente des plis radiés en ce point. Il peut se former à la longue des adhérences plus ou moins serrées entre le collet du *S.* et l'anneau aponévrotique. Le *corps* du *S.* présente les plus grandes variétés au point de vue de la capacité, de la direction

et surtout de la forme. La surface interne ou séreuse du *S.* est en contact avec le péritoine des viscères déplacées et communique avec la cavité péritonéale. La surface externe est unie aux parties voisines par un tissu cellulaire lâche qui s'épaissit souvent en plusieurs couches dans les hernies anciennes, en même temps que le collet se rétrécit, devient résistant, comme tranchant. — *S. lacrymal.* Petite poche oblongue, muqueuse, etc., logée dans la gouttière lacrymale, qui se termine supérieurement en cul-de-sac, et se continue inférieurement avec le canal nasal. Les larmes y arrivent par les conduits lacrymaux; elles s'y accumulent pour parvenir dans les fosses nasales par le *canal lacrymal* ou *nasal.* Formé par les os maxillaires supérieurs, unguis et cornet inférieur, ce canal s'étend du *S. lacrymal* au méat inférieur des fosses nasales et une mince muqueuse à épithélium prismatique, à cils vibratiles le tapisse dans toute son étendue. Celle-ci établit une continuité entre la pituitaire, la muqueuse du *S. lacrymal* et la conjonctive par l'intermédiaire de la muqueuse des conduits lacrymaux. La muqueuse du *S.* et celle du canal nasal manquent de glandes si ce n'est près de l'orifice inférieur de celui-ci. Sous la muqueuse du *S.* est un tissu cellulaire dense adhérent aux lèvres de la gouttière lacrymale. — *S. pulmonaire. L'Oreillette gauche.* — *S. en sablier* ou *en chapelet. S.* herniaire présentant dans sa longueur plusieurs collets tenant à la sortie successive de portions intestinales ou épiploïques de plus grosses. — *S. veineux. L'Oreillette droite.*

SACCADE. s. m. **M. C.** Mouvement subit, par contraction brusque des muscles locomoteurs, inspirateurs, expirateurs ou cardiaques.

SACCADÉ, ÉE. adj. [all. *stossend*]. Qui se fait par mouvements subits.

SACCHARAMIDE. s. f. ($C^{12}H^{12}Az^2O^{12}$). Produit de l'action du gaz ammoniac sur le *Saccharate d'éthyle;* cristallisé, insoluble dans l'éther bouillant.

SACCHARATE. s. m. [esp. *sacarato*]. Combinaison que la *Saccharose* forme avec des oxydes métalliques, la chaux, etc.

SACCHARATÉ, ÉE. adj. Qui est sucré. — Le *Sucre* combiné à une base.

SACCHARHYDROLÉ. s. m. Association d'un hydrolé aux *Saccharolés.*

SACCHARIDE. s. m. Classe de composés dans lesquels le sucre joue le même rôle que la glycérine dans les corps gras en s'y trouvant combinée aux éléments de l'eau et à un acide.

SACCHARIFÈRE. adj. Qui fournit du *Sucre;* qui en contient.

SACCHARIFICATION. s. f. [de *saccharum*, sucre, et *facere*, faire; all. *Zuckerbildung;* it. *saccarificazione;* esp. *sacarificacion*]. Passage d'un composé à l'état de *Saccharose*, ou même de glycose.

SACCHARIFIÉ, ÉE. adj. [esp. *sacarificado*]. Qui a subi la *Saccharification.*

SACCHARIGÈNE. adj. et s. Qui donne du *Sucre* en s'hydratant, ou autrement.

SACCHARIMÈTRE. s. m. [de σάκχαρον, sucre, et μέτρον, mesure]. Instrument pour déterminer la présence, la proportion de sucre contenu dans un liquide.

SACCHARIMÉTRIE. s. f. [de σάκχαρον, sucre, et μέτρον, mesure]. Dosage du *Sucre.*

SACCHARIMÉTRIQUE. adj. Qui concerne la *Saccharimétrie.*

SACCHARIN, INE. adj. [all. *zuckerhaltig;* angl. *saccharine;* it. *saccarino;* esp. *sacarino*]. Qui contient du *Sucre.* — *Saccharifère.*

SACCHARINÉ, ÉE. adj. *Saccharin.* — *Saccharifié.*

SACCHARINITE. s. m. [all. *Pflanzenzucker;* it. *saccarinite*]. Les *Sucres fermentescibles.*

SACCHARIQUE. adj. Qui a rapport aux *Sucres*, à leurs dérivés. — Nom d'un acide ($C^{12}H^{10}O^{16}$) produit par oxydation de la mannite, de la glycose, du sucre de canne, etc., sous l'influence de l'acide azotique. Incristallisable, déliquescent.

SACCHARIVORE. adj. et s. Qui vit de *Sucre.* — **Z.** Le *Saccharivora jamaïcensis*, Brisson, Passereau.

SACCHAROGÉNIE. s. f. [de σάκχαρον, sucre, et γεννᾶν, engendrer]. La formation des sucres en général dans les plantes et dans les animaux.

SACCHARO-GLYCOSE. s. m. Dérivé de la *Saccharose* traitée par un acide.

SACCHAROÏDE. adj. [de σάκχαρον, sucre, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Sucre.*

SACCHAROÏTE. s. m. Corps sucré non fermentescible.

SACCHAROKALI. s. m. Mélange antigastralgique de sucre et de carbonate de potosse ou de soude.

SACCHAROLÉ. s. m. Mélange de sucre en poudre avec d'autres substances.

SACCHAROLIE. s. f. Les *Saccharolés* et les *Mellites.*

SACCHAROLIQUE. adj. Médicament au sucre.

SACCHARORRHÉE. s. f. [de σάκχαρον, sucre, et ῥεῖν, couler]. La *Glycosurie.*

SACCHAROSE. s. f. Le sucre de canne et de betterave, fourni par la *Canne à sucre*, soluble dans l'eau, peu dans l'alcool. Il cristallise en prismes hexaèdres, durs, incolores et transparents; il est phosphorescent par le frottement, et d'une cassure vitreuse quand les cristaux sont réguliers. Sa formule est $C^{24}H^{22}O^{22}$. Il donne des composés cristallins avec les bases. Il n'est pas directement fermentiscible, mais se change au contact des ferments en *sucre interverti* qui fermente; 100 parties de *S.* produisent 105,36 de glycose et de lévulose qui donnent : alcool, 51,111; acide carbonique, 48,89; acide succinique, 0,67; glycérine, 3,15; cellulose, matières grasses et substances indéterminées, 1,00; égale, 105,36. — Les *Sucres* dont la formule est $C^{24}H^{22}O^{22}$ (Berthelot).

SACCHAROSIDE. s. f. Les glycosides jouent le rôle d'*Alcools polyatomiques* (hexatomiques), qui, combinés à d'autres glycosides, comme un acide à un alcool, donnent des *S.* analogues aux éthers. Les substances organiques végétales ternaires sont des composés remplissant les fonctions chimiques d'éthers plus ou moins complexes. — Les *Polysaccharides.*

SACCHAROVANILLIQUE. adj. Nom d'une glycoside acide, cristallisable, obtenue de la coniférine traitée par le permanganate de potasse, etc.

SACCHARUM. s. m. Genre de Graminées andropogonées.

SACCHARURE. s. m. (Béral). Médicament qu'on obtient avec du sucre et des teintures médicinales.

SACCHOGOMMITE. s. f. La *Glycyrrhizine.*

SACCHOLACTIQUE. adj. Pour *Mucique.*

SACCHULMINE. s. f. L'*Ulmine* dérivée des sucres.

SACCIFORME. adj. [de *saccus*, sac, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un *Sac.*

SACCOBRANCHE. s. m. Le *Saccobranchus fossilis*, L., Siluroïde des eaux douces de l'Hindoustan.

SACCOPHORE. adj. et s. [σακκοφόρος]. Pourvu d'un *Sac.* — Genre de Tuniciers.

SACCOPTÈRE. adj. et s. [de σάκκος, sac, et πτερόν, aile]. Qui a les ailes vésiculeuses. — **Z.** Genre de Chiroptères.

SACCULAIRE. adj. Qui concerne le *Saccule.*

SACCULE. s. m. [de *sacculus*, sachet]. Petit *Sac.* — **A.** Une des deux vésicules du vestibule membraneux de l'oreille moyenne.

SACCULINE. s. f. Polypier fistuleux (Lamarck). — La *Sacculina Carcini*, Crustacé kentrogonide, parasite intérieur des *crabes* dont elle perce le tégument lorsqu'elle quitte la forme de *Cypris.* Alors elle envoie des prolongements dans le parasitifère par toute sa surface, en même temps que ses organes génitaux percent le tégument abdominal de celui-ci. La femelle se distend sous l'abdomen du parasitifère en forme de bourse, en prolongeant dans les tissus ses organes buccaux en suçoirs radiciformes.

SACÉDON ou **LA ISABELLA** (Espagne). Source sulfatée calcique (29°).

SACELLE. s. f. Genre de *Borraginées* des Andes.

SACELLIFORME. adj. [de *sacellus*, sachet, et *forma*, forme]. Vésiculeux. — En forme de *Sac.*

SACELLUS. s. m. (De Mirbel). L'achaine des *Nyctago*, des Épinards, des Soudes, à base entourée par le calice ou l'une de ses portions devenus durs.

SACHET. s. m. [*sacculus;* μαρσίππιον; all. *Kräutersäckchen;* angl. *satchel, nodule;* it. *sacchetto d'odori;* esp. *saquillo*]. — *S. de Morand.* Petit sac de toile ou de

taffetas rempli d'espèces aromatiques avec mélange de sel ammoniac, de sel commun et d'éponge calcinée.

SÄCKINGEN (Allemagne). Source chlorurée sodique (26°).

SACOCHE. s. f. — *S. d'ambulance.* Petit sac porté par un infirmier militaire accompagnant partout le chirurgien du régiment sur le lieu du combat. Il contient la charpie, les bandes, les hémostatiques, etc.

SACRE. s. m. — **Z.** Le *Falco sacer*, Brisson, Rapace diurne d'Europe.

SACRÉ, ÉE. adj. [*sacer; ἱερός*; angl. *sacral;* it. et esp. *sacro*]. — **A.** Qui concerne le *Sacrum.*

SACRO-COCCYGIEN, IENNE. adj. Qui se rappotre au *Sacrum* et au *Coccyx.*

SACRO-COXALGIE. s. f. Douleur, suppuration de la *Symphyse sacro-iliaque.*

SACRO-ÉPINEUX, EUSE. adj. Qui se rapporte aux épines de l'*Os iliaque* et au *Sacrum.*

SACRO-FÉMORAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte au *Sacrum* et au *Fémur.* — Le muscle *Grand-fessier.*

SACRO-ILIAQUE. adj. Qui tient au *Sacrum* et à l'*Os iliaque.*

SACRO-ILIO-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Le muscle *Pyramidal de la cuisse.*

SACRO-LOMBAIRE. adj. et s. m. [it. *sacro-lombare;* esp. *sacro-lumbar*]. Qui va du *Sacrum* aux *Lombes.* — Muscle pair et allongé, étendu de la face postérieure du sacrum et de la partie correspondante de la crête iliaque, au sommet des apophyses transverses des vertèbres lombaires, etc.

SACRO-SCIATIQUE. adj. Qui concerne le *Sacrum* et la *Tubérosité sciatique.*

SACRO-SPINAL, ALE. adj. et s. Qui concerne le *Sacrum* et l'*Epine dorsale.*

SACRO-TROCHANTÉRIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne le *Sacrum* et le *Trochanter.* — Le *Muscle pyramidal de la cuisse.*

SACRO-VERTÉBRAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte au *Sacrum* et aux *Vertebres.*

SACRUM. s. m. [de *sacer*, sacré; τὸ ἱερὸν ὀστέον; all. *Heiligenbein, Kreuziben;* it. et esp. *sacro*]. Os symétrique et triangulaire placé à la partie postérieure du bassin, et faisant suite à la colonne vertébrale de haut en bas, la supportant de bas en haut. Il présente deux faces. La *face spinale* ou *postérieure*, recouverte par les muscles sacro-lombaires offre sur la ligne médiane quatre ou cinq éminences qui font suite aux apophyses épineuses des vertèbres, et qui forment une crête au-dessous de laquelle est une ouverture triangulaire qui termine le canal sacré. Sur les côtés de cette face existent deux gouttières, continuations de celles de la colonne vertébrale, et dans lesquelles s'ouvrent les trous sacrés antérieurs. La *face antérieure* ou *pelvienne*, légèrement concave, présente l'orifice des trous sacrés antérieurs. La base du sacrum s'articule avec la dernière vertèbre lombaire, son sommet avec le coccyx, chacun de ses bords par des facettes auriculaires s'articule avec celles de l'os coxal correspondant. Il se développe par cinq points d'ossification; des rainures transversales sont les indices de la réunion de ces cinq pièces primitives dont chacune est l'homologue d'une vertèbre. Parfois une sixième pièce est formée par la soudure à la dernière vertèbre sacrée de la première pièce caudale ou coccygienne.

SADRA-BEIDA. s. m. L'*Acacia albida*, Delisle, Mimosée du Sénégal. — Sa gomme.

SAFRAN. s. m. [*crocus;* κρόκος; all. *Saffran;* angl. *safron;* it. *zafferano;* esp. *azafran*]. Les stigmates de la fleur du *Crocus sativus*, L. — *S. bâtard.* Les pétales du carthame. — *S. oriental.* Le *S.* proprement dit à odeur forte, aromatique, pénétrante.

SAFRANINE. s. f. — 1° La matière colorante rouge inodore du safran, *Crocine* ou *Polychroïte* ($C^{96}H^{60}O^{36}$). — 2° Composé cristallisable rouge ponceau, soluble dans l'eau, dérivé de la *Pseudotoluidine.*

SAFRÈNE. s. m. Composé retiré de l'*Essence de sassafras.*

SAFROL. s. m. Composé extrait avec le *Safrène* de l'*Essence de sassafras* ($C^{20}H^{10}O^{2}$).

SAGACITÉ. s. f. — *S. comparative.* La faculté qui nous permet de bien saisir et de bien juger les rapports des choses, des événements. Elle acquiert, sur les objets, des idées communes à plusieurs de ces objets; ce qui conduit à la *généralisation*, qui est un résultat de l'activité de cette faculté.

SAGAPÉNUM. s. m. [σαγάπενον; all. *Sagapengummi, Serapingummi;* angl. *sagapen*; it. et esp. *sagapeno*]. Gomme-résine de la *Ferula persica*, Willdenow, Ombellifère de la Perse.

SAGE-FEMME. s. f. [*obstetrix;* μαῖα; all. *Hebamme;* angl. *midwife;* it. *levatrice;* esp. *comadre*]. Femme qui exerce l'art des accouchements. — Les *S.* n'ont droit à s'occuper que de l'accouchement, fonction naturelle qui n'est pas une maladie et des soins qu'il exige, mais non de médecine. Dans les accouchements laborieux elles ne peuvent employer les instruments dont ces derniers exigent parfois l'emploi sans appeler un docteur, médecin ou chirurgien.

SAGÉRÉTIE. s. f. [*Sageretia*, Ad. Br.]. Genre de Rhamnacées astringentes de la Chine.

SAGESSE. s. f. — **B.** *S. des chirurgiens.* Le *Sisymbrium Sophia*, L., Crucifère d'Europe.

SAGITTA. s. m. — **Z.** Pour *Sagittelle.*

SAGITTAIRE. s. f. La *Sagittaria sagittaefolia*, L., Alismacée aquatique.

SAGITTAL, ALE. adj. [de *sagitta*, flèche]. Dans le sens du trajet d'une flèche, ou antéro-postérieur. — Qui est comme une *Flèche.*

SAGITTELLE. s. f. La *Sagitta bipunctata*, Krohn, et autres Chétognates marins hermaphrodite.

SAGITTULE. s. f. Nom créé pour une trachée d'Oiseau prise pour un Helminthe.

SAGOU. s. m. [all. *Sago, Sagobaum;* angl. *sago;* it. *sago, sagu;* esp. *sagu*]. Fécule retirée de la portion centrale du stipe dite moelle ou *Plérome* de plusieurs Palmiers des Moluques, des Philippines et des autres îles des Indes orientales. On la sépare de la portion fibreuse à l'aide de l'eau froide et de l'agitation; on met le tout sur un tamis: l'eau qui passe entraîne avec elle la fécule dite *S.* Il s'y dépose sous forme de poudre fine et blanche. Après l'avoir fait à moitié dessécher, on le réduit en petits grains en le passant à travers un crible, et l'on achève ensuite sa dessication en l'agitant dans des bassines chauffées. C'est à cette légère torréfaction que le *S.* doit sa couleur rougeâtre Celui des îles Maldives est en grains ovoïdes arrondis, très durs, d'une couleur briquetée; celui de Sumatra est en grains arrondis blancs ou jaunâtres; celui de la Nouvelle-Guinée est semblable à celui des Maldives; celui des îles Moluques est gris ou rosé; le *S. blanc* arrive aussi des îles Moluques, en grains qui deviennent translucides en absorbant l'eau. — Le *Sagus farinacea*, Rumphius, etc., Palmier des Moluques, des Philippines et des autres îles des Indes orientales.

SAGOUTIER. s. m. Le *Rufia.* — Les Palmiers qui donnent le *Sagou.*

SAGRADA ou **SAGRADO.** s. m. [angl. *sacred bark*]. Le *Cascara sagrada* ou *Rhamnus Purshiana*, Rhamnacée de l'Amérique du Nord, dont l'écorce purge sans coliques.

SAHILA (Pyrénées-Orientales). Source ferrugineuse bicarbonatée.

SAIBLING. s. m. Le *Rötheli* des Alpes autrichiennes, bavaroises et du lac de Constance.

SAIDSCHÜTZ ou **SEIDSCHÜTZ** (Bohême). Source sulfatée magnésique (10°).

SAÏGA. s. f. L'*Antilope saiga*, Pallas ou *Saïga tatarica*, Gray, Ruminant de l'Asie orientale à cornes épidermiques, sans mufle, de la taille d'un daim.

SAIGNÉE. s. f. [φλεβοτομία; all. *Aderlass;* angl. *bloodletting;* it. *salasso;* esp. *sangria*]. Évacuation d'une certaine quantité de sang médicalement provoquée. — La région du bras où la pratique. — La quantité même du sang qui a été évacué. — L'opération par laquelle la peau puis un vaisseau veineux, capillaire ou artériel a été ouvert pour obtenir l'issue du sang qui s'y trouve contenu en vue d'un résultat thérapeutique déterminé. Cette opération, bien que des plus faciles, peut, comme toute autre, et aux mêmes titres généraux, être suivie d'accidents divers selon la manière dont elle a été exécutée, etc. Par suite, hors du cas d'urgence absolue, elle ne doit jamais être pratiquée que par ceux que des connaissances anato-

miques, physiologiques et en pathologie ont mis à même de savoir exactement ce qu'ils font. Un reste des temps d'ignorance, disparaissant de plus en plus, peut seul en laisser encore l'exécution entre des mains inexpérimentées. — C'est le plus ordinairement au pli du bras ou au pied qu'on pratiquait la *S.* 1° Au bras, on peut tirer le sang des veines céphaliques, de la basilique, des médianes céphaliques ou basilique, ou de la cubitale antérieure; 2° au pied, on ouvre la grande ou la petite saphène. Quelquefois jadis on ouvrait, au cou, la veine jugulaire externe; à la main, la céphalique ou la salvatelle; au front, la veine frontale ou préparate; dans la bouche, les veines ranines. — Rien dans l'examen de la composition et des usages du sang ni dans l'observation des effets produits les déplétions sanguines n'est venu justifier l'usage de l'ablation par la *S.* d'une portion de cette partie constituante du corps tant au point de vue thérapeutique que surtout préventivement. Pour les cas même des congestions hémorrhoïdales, etc., des inflammations articulaires, épididymaires, pulmonaires, et autres, il n'est pas prouvé que ce soit au fait de l'écoulement d'une certaine proportion de sang que soient dues les modifications dans l'état des capillaires, sièges de l'inflammation, qui ont pour résultat le resserrement de ceux-ci et autres phénomènes de la résolution inflammatoire. — *S. artérielle.* L'*Artériotomie.* — *S. blanche.* Piqûre de la lancette qui manque la veine. — *S. du bras.* La *Phlébotomie* au pli du coude. — *S. capillaire.* Celle qui est amenée par la morsure des sangsues ou par des scarifications. — *S. générale.* Celle qui dégorge pour ainsi dire immédiatement tout le système sanguin. La *S.* était dite *déplétive*, lorsqu'elle avait pour but unique, sur les pléthoriques par exemple, de diminuer la quantité de sang qui surabonde dans le système circulatoire. La *S.* était dite *révulsive*, lorsqu'on la pratiquait loin d'une partie enflammée, et, à l'effet de détourner cette humeur. Lorsque la connaissance de l'anatomie et de la physiologie permit de savoir que le sang et la lymphe sont les seules humeurs qui circulent, on reconnut que l'action révulsive attribuée aux *S.* générales est nulle, parce qu'en tirant le sang d'une veine, on ne tire pas seulement celui de l'organe avec lequel la veine est plus immédiatement en communication, mais que, de proche en proche, tout le système se désemplit, attendu que le courant n'est jamais discontinu. Il n'y a rien autre chose qu'une *déplétion* générale à laquelle la partie malade participe pour sa petite part, s'il n'y a pas encore stase dans les capillaires; elle en tire profit de plus, en ce qu'il lui arrive un peu moins de sang. — *S. locale.* La *S. capillaire.* — *S. du pied.* La *Phlébotomie* de la saphène interne. — *S. veineuse.* La *Phlébotomie* du bras. On commence par comprimer le membre circulairement au-dessus de la veine que l'on veut ouvrir, afin que le sang la rende plus apparente en s'y accumulant. Le chirurgien se plaçant alors au côté droit du malade, en même temps qu'il saisit de la main gauche le coude de ce bras. Il explore de nouveau la position de la veine qu'il veut ouvrir, marque légèrement avec l'ongle le point qu'il doit inciser, ou tient l'œil fixé dessus; prend par le talon, entre le pouce et l'index de sa main droite, sa lancette (préalablement ouverte); fléchit ses deux doigts, pose les autres sur l'avant-bras pour donner la fixité à sa main, et, tendant la peau bien régulièrement, enfonce dans la peau et le vaisseau la pointe de sa lancette; puis, par un léger mouvement de bascule, il relève le tranchant de l'instrument, de manière à agrandir l'ouverture en le retirant. Le chirurgien se place au côté gauche du malade et tient sa lancette de la main gauche, s'il pratique la saignée sur le bras gauche; le manuel de l'opération est, du reste, le même. Pendant que le sang coule, il faut avoir soin de maintenir le parallélisme des ouvertures de la veine et de la peau, et recevoir ce liquide dans des vases d'une capacité déterminée, afin que l'on puisse juger de la quantité évacuée. On accélère l'écoulement en déterminant des contractions musculaires de l'avant-bras, par exemple en recommandant au malade de faire rouler entre ses doigts un corps quelconque. Lorsqu'on juge la saignée suffisante, on détache la ligature, on rapproche les lèvres de la plaie, on lave, et l'on applique une compresse et un bandage en 8 de chiffre. Lorsqu'un malade a été déjà plusieurs fois saigné, on incise au-dessous des cicatrices.

SAIGNEMENT. s. m. [all. *Nasenbluten;* angl. *bleeding;* esp. *desangramiento*]. Ecoulement du sang des vaisseaux rompus ou sectionnés. — *S. du nez.* L'*Epistaxis.*

SAIGNES ou **SAGNES** (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

SAIL-LES-BAINS (Loire). Six sources dont trois bicarbonatées mixtes; une ferrugineuse bicarbonatée, et deux sulfureuses (de 10° à 34°).

SAILLIE. s. f. Relief. — **V.** Le coït chez les Quadrupèdes. — *S. germinative.* Le disque proligère.

SAILLIR. v. a. — **V.** Sur les Quadrupèdes, pratiquer le coït, en partant du mâle.

SAIL-SOUS-COUZAN (Loire). Source bicarbonatée mixte froide (13°).

SAIN, AINE. adj. — **A.** Qui est normal, dans l'état de santé ou naturel.

SAINBOIS. s. m. Le *Daphné.*

SAINDOUX. s. m. L'*Axonge.*

SAINFOIN. s. m. [all. *Esparsette, Süssklee;* it. *cedrangola;* esp. *pipirigallo, esparcilla*]. L'*Onobrychis sativa*, Lamk, et l'*Hedysarum onobrychis*, L., Papilionacées.

SAINT-ALBAN (Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

SAINT-ALLYRE (Puy-de-Dôme). L'une des sources bicarbonatées ferrugineuses de Clermont-Ferrand.

SAINT-AMAND (Nord). Source sulfatée calcique (19°5).

SAINT-AMAND-ROCHE-SAVINE (Puy-de-Dôme). Trois sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

SAINT-ANTOINE DE GUAGNO (Corse). Les sources thermales sulfureuses de Guagno.

SAINT-BARTHÉLEMY (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée (10°).

SAINT-BONNET (Hautes-Alpes). Source sulfurée calcique (33°).

SAINT-CHRISTAU DE LURBE (Basses-Pyrénées). Source sulfatée (de 12° à 15°).

SAINT-CHRISTOPHE EN BRIONNAIS (Saône-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonatée.

SAINT-DENIS-LEZ-BLOIS (Loir-et-Cher). Sources ferrugineuses bicarbonatées (12° à 14°,5).

SAINT-DIÉRY (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

SAINT-DIEY (Vosges). Sources froides ferrugineuses.

SAINT-DIZIER (Haute-Marne). Source inferrugeuse bicarbonatée.

SAINT-DOMINGUE (Amérique centrale, île de Haïti). Sept sources sulfureuses (49° à 53°).

SAINT-DONAT (Puy-de-Dôme). Source minérale.

SAINT-FÉLIX DES PAILLIÈRES (Gard). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

SAINT-FLORET (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée (15° à 16°).

SAINT-GALMIER (Loire). Trois sources bicarbonatées calciques froides.

SAINT-GENIS (Italie, Piémont). Source chlorurée sodique (sulfureuse) (12° à 14°).

SAINT-GEORGES DES MONTS (Puy-de-Dôme). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SAINT-GÉRAUD (Cantal). Deux fontaines minérales ferrugineuses bicarbonatées (12°,5).

SAINT-GERVAIS (Savoie). Source chlorurée sodique, sulfureuse (20° à 42°).

SAINT-HIPPOLYTE D'ENVAL (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée (13° à 18°).

SAINT-HONORÉ (Nièvre). Source sulfurée sodique (26° à 31°).

SAINT-JEAN DE CEYRARGUES (Gard). Comme *Euzet* ou *Yeuzet.* Eau sulfurée calcique. Trois sources (13° à 18°).

SAINT-JEAN DE GLAINE. Comme *Glaine-Montaigut.*

SAINT-JEOIRE (Savoie). Source froide sulfureuse.

SAINT-JULIEN (Hérault). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SAINT-LANDELIN (Allemagne). Bains.

SAINT-LAURENT-LES-BAINS (Ardèche). Source bicarbonatée sodique (53°,5).

SAINT-LOUBOUER (Landes). Source sulfurée calcique (16° à 19°).
SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). Bains de mer.
SAINT-MARD (Somme). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).
SAINT-MART. Source de *Royat* (31°) Actuellement sans usage.
SAINT-MARTIN DE FENOUILLA. L'une des sources de *Le Boulou.*
SAINT-MARTIN-VALMEROUX (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatés (10°).
SAINT-MATHÉIS (Prusse). Source ferrugineuse bicarbonatée.
SAINT-MAURICE (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée (16° à 34°).
SAINT-MORITZ (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (4°,3 à 5°,6).
SAINT-MYON (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée (14°).
SAINT-NECTAIRE (Puy-de-Dôme). Source bicarbonatée mixte (18° à 40°,9).
SAINT-OURS (Puy-de-Dôme). Sources ferrugineuses bicarbonatées (10°,5).
SAINT-PARDOUX (Allier). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°,8).
SAINT-PARIZE (Nièvre). Source minérale.
SAINT-PIERRE D'ARGENTON (Hautes-Alpes). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°,1).
SAINT-PRIEST-LA-ROCHE (Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.
SAINT-QUENTIN (Aisne). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.
SAINT-RÉMY-LA-VARENNE (Maine-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.
SAINT-ROMAIN-LE-PUY (Loire). Source froide bicarbonatée sodique.
SAINT-SALVERINE s. f. La *Glairine*.
SAINT-SANTIN (Orne). Source minérale ferrugineuse.
SAINT-SAUVEUR (Hautes-Pyrénées). Source sulfurée sodique (19° à 35°).
SAINT-SIMON (Savoie). Source bicarbonatée calcique (19° à 20°).
SAINT-THOMAS (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (48° à 59°,4).
SAINT-ULRICH (Bas-Rhin). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.
SAINT-VALÉRY EN CAUX (Seine-Inférieure). Bains de mer.
SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME (Somme). Bains de mer.
SAINT-VALLIER (Vosges). Source minérale.
SAINT-VINCENT (Italie, Piémont). Source bicarbonatée mixte (13°).
SAINT-YORRE (Allier). Source bicarbonatée sodique (12° à 15°).
SAINTE-ADRESSE (Seine-Inférieure). Bains de mer.
SAINTE-CATHERINE (Amérique du Nord, Canada). Etablissement de bains.
SAINTE-CLAIRE (Puy-de-Dôme). L'une des sources bicarbonatées ferrugineuses de Clermont-Ferrand.
SAINTE-LUCIE (Antilles anglaises). Sources d'eaux thermales (100°).
SAINTE-MADELEINE DE FLOURENS (Haute-Garonne). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.
SAINTE-MARGUERITE (Puy-de-Dôme). L'une des sources de *Saint-Maurice.*
SAINTE-MARIE (Cantal). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.
SAINTE-MARIE (Hautes-Pyrénées). Source sulfatée calcique (17°).
SAINTE-QUITERIE DE TARASCON (Ariège). Source froide ferrugineuse carbonatée.
SAISON. s. f. [ὥρα; all. *Jahreszeit;* angl. *season;* it. *stagione;* esp. *sazon, estacion*]. Division de l'année d'après la hauteur à laquelle le soleil se lève dans le méridien.
SAISSETTE. s. f. Variété du *Triticum vulgare aristatum*, Graminée.
SAJOU. s. m. [*Cebus*, Geoffr.; all. *Rollschwanzaffe*]. Genre de Primates cébidés de la Guyane et du Brésil à queue velue enroulable, non prenante.
SAK (LAC DE) (Crimée). Lac salé très renommé.
SAKÉ. s. m. Au Japon et en Chine boisson fermentée qui se prépare avec du riz.
SAKI. s. m. [*Pithecia*, Desm.; all. *Schweifaffe*]. Genre de Primates pithéciens de la Guyane et du Brésil à longue queue touffue, non prenante.
SAL. s. m. La bronchite en Abyssinie.
SALA (Isère). Source chlorurée sodique (13°).
SALABREDRA. s. m. Le *Sadra-beida.*
SALACE. adj. [*salax*, ἀσελγής]. Qui est doué de *Salacité.*
SALACITÉ. s. f. [*salacitas;* ἀφροδισιασμός, ἀσέλγεια; all. *Geilheit;* angl. *salacity;* it. *lussuria, lascivia;* esp. *lascivio*]. Propension aux rapprochements sexuels, du côté du mâle surtout.
SALADE. s. f. [de *sal*, sel]. Tous les assaisonnements au sel, poivre, huile et vinaigre de feuilles et de fruits ou graines comestibles, crus ou cuits.
SALAH-BEY (Algérie). Source ferrugineuse bicarbonatée (27°,5).
SALAISON. s. f. [*salsamentum;* τάριχος; all. *das Gesalzene;* angl. *salted provisions;* it. *salsume;* esp. *cecina*]. Opération consistant à conserver les viandes par le sel. L'action conservatrice du sel marin et surtout du salpêtre qu'on lui ajoute souvent, fait perdre aux albuminoïdes, à la longue, leurs propriétés de corps coagulables, susceptibles de coction; il fait passer la musculine en particulier à un autre état spécifique, à l'état de composé différent, peu ou pas assimilable. Ce composé, résultant de l'action prolongée du sel marin, est à la chair, assimilable par excellence, ce que la gélatine est à l'osséine (Ch. Robin). Les diarrhées, les accidents scorbutiques ou autres que peuvent avoir causé les *S.* disparaissent dès que des aliments frais, albuminoïdes ou autres viennent à être donnés. — Le produit même obtenu de l'opération.
SALAMANDRE. s. f. [σαλάμανδρα; all. *Salamander, Molch;* angl. *salamander;* it. et esp. *salamandra*]. Genre de Batraciens urodèles inoffensifs. La sécrétion lactescente de leurs glandes cutanées temporales et autres est seule vénéneuse si on l'introduit sous la peau. Elle cause seulement une vive cuisson sur la conjonctive et probablement sur tout tégument sensible à couche cornée, mince ou nulle. — La *Salamandra maculata*, Laur.
SALAMANDRINE. s. f. ($C^{68}H^{60}Az^2O^{10}$). Matière amorphe alcaline soluble dans l'eau, vénéneuse, tirée de la sécrétion des glandes cutanées des *Salamandres.*
SALANGANE. s. f. Les *Collocalia esculenta*, L., et *fuciphaga*, Shaw, Passereaux fissirostres ou Chélidons de l'Inde.
SALANT, ANTE. adj. et s. [all. *salzhaltig*]. Qui a la propriété de saler, de contenir et de fournir du sel. — La couche blanche de sel marin plus ou moins mince qui reste à la surface des terrains lorsqu'ils cessent d'être submergés par la mer.
SALAZIE (Ile de la Réunion). Sources carbonatés mixtes (32°).
SALCES (Pyrénées-Orientales). Source chlorurée sodique (18° à 20°).
SALÉ, ÉE. adj. [*salsus;* ἁλμυρός; all. *gealzen;* angl. *salted;* it. *salato;* esp. *salado*]. Qui contient du sel marin surtout. — Qui en a le goût.
SALEICH (Haute-Garonne). Source sulfatée calcique.
SALÉON (Hautes-Alpes). Source chlorurée sodique (17° environ).
SALEP. s. m. Tubercules séchés de l'*Orchis mascula* et autres Orchidées, féculents, analeptiques. — La fécule qu'on en tire pour l'alimentation. Le *S.* est jaunâtre, corné, demi-transparent, de saveur douce mucilagineuse.
SALERNE (Deux-Siciles). Source ferrugineuse bicarbonatée (23°).
SALERNITAIN, AINE. adj. et s. m. De l'école de *Salerne.*
SALES (Piémont). Source froide chlorurée sodique.
SALHYDRAMIDE. s. f. ($C^{42}H^{18}O^6Az^2$). Composé formé par l'action de l'ammoniaque sur l'*Acide salicyleux.*
SALHYDRANILIDE. s. f. ($C^{26}H^{11}AzO^4$). Produit de

l'action du protochlorure de phosphore sur un mélange d'*Acide salicylique* et d'anilide. Cristallisable, fond à 35°, soluble dans l'eau.

SALICAIRE. s. f. [de λύτρον, sang; all. *Blutkraut, Ackerweiderich;* angl. *salicaria, spiked, willowherb;* it. *lisimachia, salicaria;* esp. *salicaria*]. Genre de Salicariées.— Le *Lythrum salicaria*, L., Salycariée astringente.

SALICARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Salicaire.* — Famille de dicotylédones polypétales à étamines périgynes, calice monosépale, fruit capsulaire.

SALICINE. s. f. [de *salix*, saule; all. *Salicin;* it. et esp. *salicina*] ($C^{26}H^{18}O^{14}$). Glycoside de l'écorce du *Salix alba*, L., etc. Proposée comme succédanée de la quinine; cristallisable, incolore, fusible à 198°, amère, peu soluble dans l'eau froide (Fontana, Leroux, Braconnot, 1825).

SALICINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Saules* (*Salix*).— Famille de dicotylédones à fleurs dioïques disposées en chatons.

SALICOQUE. s. f. Les *Palæmon serratus*, Fab., et *squilla*, L., Décapodes macroures.

SALICOR. s. m. Le carbonate de soude obtenu de la *Salicorne* incinérée.

SALICORNE. s. f. — *S. herbacée.* La *Salicornia herbacea*, L., Chénopodée.

SALICYLACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{8}O^{8}$) produit de l'action du chlorure d'acétyle sur le salicylate de sodium. Cristallisable, fusible à 118°, soluble dans l'eau.

SALICYLAGE. s. m. L'emploi, l'administration des *Salicylates.*

SALICYLAMIDE ou **SALICYLAMMIDE.** s. f. ($C^{14}H^{7}AzO^{4}$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur le salicylate de méthyle. Cristallisable, faiblement acide, fusible à 142°; soluble dans l'eau bouillante.

SALICYLANILIDE. s. f. La *Salhydranilide.*

SALICYLATE. s. m. Les sels formés par l'*Acide salicylique*. — Outre leurs usages antiseptiques, ces composés, le *S.* de soude surtout, sont employés dans les affections fébriles; ils diminuent le nombre des pulsations et abaissent la température d'une manière très favorable, sans changer pourtant la marche générale de la maladie. Dans le rhumatisme les douleurs sont en outre très diminuées. L'acide salycilique se donne aux doses de 2 à 3 grammes par vingt-quatre heures dans du pain azyme, à doses fractionnées; le *S.* de soude en solution à la dose de 3 à 5 grammes. — *S. de soude.* ($C^{14}H^{5}O^{5}.NaO$). Sel blanc cristallisable, saveur sucrée, amère. Antipyrétique, antirhumatismal et antiputride, éliminé par l'urine; vénéneux à la dose de quelques grammes seulement. Soluble dans l'eau, coloré en violet par les sels de fer. Les *S.* de soude et d'ammoniaque sont très solubles dans l'eau, ainsi que le *S.* de zinc qu'on emploie en injections (Schlumberger).

SALICYLE. s. m. Le radical hypothétique $C^{14}H^{5}$.

SALICYLEUX. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{5}O^{3}.HO$) isomère de l'acide benzoïque, ayant une odeur d'essence d'amandes amères et retiré de la fleur des Spirées.

SALICYLIDE. s. f. ($C^{14}H^{4}O^{4}$) Produit cristallisé de l'action de l'oxychlorure de phosphore sur l'*Acide salicylique* (Schiff).

SALICYLIGIQUE. adj. Comme *Salicyleux.*

SALICYLIMIDE. s. f. Composé cristallisable, insoluble ($C^{42}H^{18}O^{6}Az^{2}$). Dérivé de l'*Acide salicyleux.*

SALICYLIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Salicylsäure, Spirolsäure;* angl. *salicylic acid;* it. et esp. *acido salicilico*] obtenu en chauffant l'acide salicyleux avec l'hydrate de potasse. Volatil, cristallisable, soluble dans l'eau bouillante ($C^{14}H^{5}O^{5}.HO$), blanc, d'une saveur antiseptique et antiputride. Coloré en violet par les persels de fer. L'acide *S.* se présente sous la forme d'une poudre d'un blanc jaunâtre, d'une saveur styptique; cette poudre, ténue, s'attache aux muqueuses, fait éternuer et produit peu à peu une sensation persistante de cuisson. Soluble dans la glycérine et l'essence de térébenthine à chaud. Très peu soluble dans l'eau, 1 p. 300. L'acide phénique pur en dissout jusqu'à 6 p. 100. Il se dissout, dans la proportion d'une partie sur quatre d'alcool. Il n'a pas d'odeur et produit sur la langue une sensation de brûlure moins vive, mais un peu plus durable que l'acide phénique. Il a des propriétés antiseptiques au moins aussi prononcées. Sa saveur est aigre-douce. Le perchlorure de fer colore la solution de cet acide et de ses sels en beau noir violacé encore sensible dans les solutions au cent millième, ce qui permet de reconnaître son passage dans l'urine et dans la salive, peu après son absorption par l'intestin, etc.

SALICYLITE. s. m. Les sels de l'*Acide salicyleux.*

SALICYLOL. s. m. L'*Acide salicyleux.*

SALICYLONITRILE. s. m. ($C^{14}H^{5}AzO^{2}$). Dérivé pyrogéné de la *Salicylamide;* cristallisable, fusible à 200°, insoluble dans l'alcool.

SALICYLURATE. s. m. Sel formé par l'acide salicylurique et les bases.

SALICYLURE. s. m. Le groupe des dérivés métalliques de l'hydrure de *Salicyle.*

SALICYLURIQUE. adj. Composé d'un acide formé dans l'économie par union du glycocolle à l'acide salicylique ingéré et se trouvant dans l'urine à l'état de *Salicylurate.*

SALICYNIDE. s. f. La *Salhydramide.*

SALIÈRE. s. f. — **A.** L'enfoncement qui existe derrière la clavicule, chez les individus maigres ou au-dessus de chaque œil des Solipèdes.

SALIES (Haute-Garonne). Source sulfurée calcique et source chlorurée sodique.

SALIES DE BÉARN (Basses-Pyrénées). Source froide chlorurée sodique.

SALIFÈRE. adj. [de *sal*, sel, et *ferre*, porter; all. *salzhaltig;* angl. *saliferous;* esp. *salifero*]. Qui contient du sel marin ou quelque autre.

SALIFIABLE. adj. [de *sal*, et *fieri*, devenir]. Qui peut former un sel par combinaison à un autre corps.

SALIFICATION. s. f. Formation d'un sel.

SALIGÉNINE. s. f. [all. *Saligenin;* it. *saligenina*]. Produit du dédoublement de la *Salicine* ($C^{14}H^{6}O^{4}$).

SALICYLAGE. s. m. L'emploi des *Salicylates.*

SALIGÉNIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Saligénine.*

SALIGÉNYLE. s. m. Le radical problématique ($C^{14}H^{8}$) de la *Saligénine.*

SALIGOT. s. m. — La *Macre* ou *Tribule d'eau.* — *S. terrestre* [*herba Tribuli terrestris*]. Le *Tribulus terrestris*, L., Rutacée zygophyllée du midi de l'Europe et de l'Afrique dite diurétique.

SALIN, INE. adj. et s. [*salinus;* ἁλμυρὸς; all. *salzig;* angl. *saline, salinous;* it. et esp. *salino*]. Qui est de la nature des sels; qui en est pourvu. — Comme *Salant.*

SALINE. s. f. Les dépôts de sel gemme mêlés plus ou moins d'autres composés minéraux et dont on extrait le chlorure de sodium.

SALINS (Jura). Source chlorurée sodique (12°,5).

SALINS (Savoie, Tarentaise). Source chlorurée sodique (30°).

SALINS-MOUTIERS. Comme *Arbonne.*

SALITHOL. s. m. Le *Phénéthol.*

SALITRE. s. m. Le salpêtre naturel du Pérou, etc.

SALIRRHÉTINE. s. f. ($C^{14}H^{6}O^{2}$) Matière amorphe résineuse blanche insoluble dans l'alcool, colorée en rouge par l'acide sulfurique.

SALIVAIRE. adj. [*salivarius;* σιαλώδης; angl. *salivary;* it. *salivare;* esp. *salival*]. Qui concerne les salives. — Qui les produit.

SALIVANT, ANTE. adj. et s. Qui fait saliver. — Qui salive.

SALIVATION. s. f. [*salivatio;* σιελισμὸς; all. *Speichelfluss;* angl. *salivation;* it. *salivazione;* esp. *salivacion*]. — **Y.** Sécrétion de la salive. — **M. C.** La supersécrétion due à l'usage des masticatoires des sialalogues, les préparations mercurielles.

SALIVE. s. f. [*saliva;* σίαλον, πτύαλον; all. *Speichel;* angl. *spittle;* it. et esp. *saliva*]. Humeur sécrétée par les glandes parotides, sous-maxillaires et sublinguales; versée dans la bouche par leurs conduits, elle imprègne le bol alimentaire et rend la déglutition possible. La salive renferme de cinq à douze parties seulement pour mille de principes fixes. Ce sont de la ptyaline et des carbonates et phosphates calcaires et alcalins auxquels elle doit son alcalinité. Arrivant dans l'estomac mêlée aux aliments, qui en tant que solides suscitent la sécrétion gastrique par leur contact, elle aide à cette influence en tant que faible

alcalin, elle est aussitôt détruite en tant que salive par le suc gastique acide sécrété ici. Alors même que les aliments sont des féculents cuits elle ne peut par suite les saccharifier; ce qu'elle n'a pu faire non plus dans la bouche faute de temps, les aliments n'y séjournant pour chaque bouchée que de vingt à cent vingt secondes, suivant leur nature. Hors de la bouche il faut près d'une heure pour que la salive saccharifie de fécule ce qu'en contient une bouchée. Elle est sans action sur les fécules crues, qu'elle vienne d'une scule ou de plusieurs des glandes salivaires. Elle n'a de rôle concernant la digestion, le gonflement des aliments animaux ou végétaux que par l'influence qu'elle exerce comme tous les corps légèrement alcalins sur la sécrétion des follicules gastriques qu'elle active. Les animaux sans salive qui avalent sans mâcher (Poissons, Oiseaux, etc.), les grains de blé, de maïs, etc., et les viandes, les digèrent aussi bien que les autres animaux. Le rôle des salives est essentiellement un rôle physique, en rapport avec leur composition (99 p. 100 d'eau); il est relatif à l'humectation et à l'inviscation des aliments durant la mastication et en vue de faciliter la déglutition en même temps qu'elle fournit déjà des liquides pour l'hydratation des composés ternaires et albuminoïdes, hydratation que rend possible l'action du suc gastrique. La *S.* parotidienne, aqueuse et non gluante, imbibe et dissout facilement les aliments; la *S.* de la glande sublinguale et des glandules buccale, au contraire, visqueuse et gluante, est appropriée pour envelopper le bol alimentaire, qu'elle rend plus cohérent et dont elle facilite le glissement. La *S.* sous-maxillaire, à cause de ses caractères mixtes, peut à la fois dissoudre, étendre ou affaiblir les substances sapides, en même temps qu'elle peut lubrifier les surfaces et diminuer l'influence du contact. L'analyse expérimentale, en signalant la diversité des produits sécrétés, et surtout en faisant remonter aux influences nerveuses qui régissent ces sécrétions, apprend que chaque glande accomplit un acte spécial, que son action s'exerce sous des influences séparées et indépendantes. Malgré le déversement et le mélange des différentes *S.* dans la bouche, leurs usages restent distincts : le rôle caractéristique de la parotide est de sécréter pour la mastication; aussi elle est très grosse chez les animaux qui mâchent des aliments secs; celui de la sous-maxillaire, de sécréter pour la déglutition. C'est à l'aide de ces données physiologiques seulement qu'on pourra étudier et comprendre dans leur signification réelle les modifications anatomiques offertes par les organes salivaires dans les diverses classes d'animaux vertébrés (Cl. Bernard).

SALLE. s. f. L'*Abajoue*.

SALLES (Haute-Garonne). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

SALMONE, SALMONIDE et **SALMONIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui concerne le *Saumon*. — Famille de Malacoptérygiens abdominaux qui a le *Saumon* pour type.

SALMONIQUE. adj. Qui concerne les *Salmones*, les *Saumons*. — Nom d'une matière rouge acide, retirée de leurs muscles.

SALONGUE. s. f. Le *Rotengle*.

SALPA ou **SALPE.** s. f. Genre d'Ascidiens tuniciers à génération alternante.

SALPÊTRE. s. m. [all. *Salpeter;* angl. *saltpeter;* it. *salpetro;* esp. *salitre*]. L'*Azotate de potasse*, naturel surtout.

SALPÊTRÉ, ÉE. adj. Qui contient ou fournit de l'azotate de potasse.

SALPÊTRERIE. s. f. Lieu où l'on fabrique ou d'où l'on tire le *Salpêtre*.

SALPINGAL, ALE. adj. Comme *Salpingique*.

SALPINGIQUE. adj. [de σάλπιγξ, trompe]. Qui concerne la trompe d'Eustache surtout.

SALPINGITE. s. f. L'inflammation de la muqueuse de la trompe d'Eustache, se propageant ou non à la muqueuse de l'oreille moyenne. Elle peut être aiguë ou chronique, avec ou sans *Otorrhée interne*, avec douleur à chaque déglutition. Elle détermine de la gène de l'audition et complique parfois le coryza, les amygdalites, etc.

SALPINGO-MALLÉEN, ENNE. adj. et s. m. [de σάλπιγξ, σάλπιγγος, trompe, et *malleus*, marteau; all. *Röhrenhammermuskel;* angl. *salpingo-melleous;* it. *salpingo martelliano;* esp. *salpingo-maleo*]. Qui concerne la trompe d'Eustache et le marteau. — Le muscle interne du marteau.

SALPINGO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. [all. *Röhrenschlundmuskel;* angl. *salpingo-pharyngeal;* it. et esp. *salpingo-faringeo*]. Qui concerne la trompe d'Eustache et le pharynx.

SALPINGO-STAPHYLIN, INE. adj. et s. m. Qui concerne la trompe d'Eustache et la luette. — Le *Muscle péristaphylin interne*.

SALSAPARILLINE. s. f. Pour *Smilacine*.

SALSEDINE. s. f. Sorte d'affection pellagreuse.

SALSEPAREILLE. s. f. La *Smilax sarsaparilla, L.*, [all. *Salseparill, Sarsaparill;* angl. *salsaparill, sarsaparill;* it. *sarsapariglia;* esp. *sarzaparrilla*]., Asparaginée dont les racines sont sudorifiques. — *S. d'Allemagne* ou *fausse*. Le *Carex arenaria*, L. — *S. du Brésil* dite *de Portugal*. Elle manque des souches dont partaient les racines. — *S. du Pérou* ou *caraque*. D'un gris pâle à racines garnie de souches. — *S. de Honduras*. Elle est en racines longues, garnies de leur souches.

SALSEPARINE. s. f. [all. *Salsaparin*]. La *Parigline*.

SALSIFIS. s. m. Le *Tragopogon porrifolium*, L. [all. *Bocksbart, Haferwurzel;* angl. *salsify, goat's beard;* it. *sassefrica;* esp. *barba cabruna*], Synanthérée alimentaire.

SALSOLA. s. m. Genre de Chénopodées diurétiques des sables marins.

SALSOLACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Salsola*, des soudes. — Section des Chénopodées.

SALT-EN-DONZY (Loire). Source tempérée ferrugineuse bicarbonatée.

SALTATOIRE. adj. [*saltatorius*, qui concerne la danse]. Qui concerne le saut; qui lui ressemble.

SALTIGRADE. adj. et s. [de *saltus*, saut, et *gradere*, marcher]. Qui marche par sauts. —**Z.** Genre d'Arachnides vagabondes fileuses dipneumones.

SALTIPÈDE. s. m. [de *saltus*, saut, et *pes*, pied]. Famille d'Hémiptères voisins des Pucerons, à pattes disposées pour le saut, producteurs de galles.

SALTIQUE. s. m. Genre de *Saltigrades*.

SALUBRE. adj. [*saluber;* ὑγιεινός; all. *heilsam, gesund;* angl. *salubrious, healthy;* it. *salubre;* esp. *saludable*]. Qui est favorable à la santé.

SALUBRITÉ. s. f. [*salubritas;* all. *Salubrität;* angl. *salubrity;* it. *salubrità;* esp. *salubridad*]. Qualité de ce qui favorise le maintien de la santé. — *S. publique*. Partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne les soins de propreté des villes, l'éclairage, etc.

SALURE. s. f. Quantité de sels, de chlorure de sodium spécialement, contenu dans les eaux.

SALVADORE. s. f. [*Salvadora*, Garc.]. Genre de Célastracées purgatives et vésicantes d'Asie.

SALVADORACÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Salvadora*. — Section des Célastracées asiatiques.

SALVATELLE. s. f. [de *salvare*, sauver]. A la partie interne du dos de la main chacune des veines se réunissant pour former la cubitale postérieure.

SALVELINE. s. f. Le *Salmo salvelinus*, L., ou *Röthli*, Salmone à mâchoire supérieure avancée.

SALVIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Sauges* (*Salvia*). — Section des Labiées.

SALVINIACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Salvinié*.

SALVINIÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Salvinies*. — Tribu de Rhizocarpées à sporocarpes uniloculaires portant des spores pédicellées vers leur fond ou partie inférieure. Ce sont des plantes à tige flottante des eaux douces d'Europe, etc.

SALYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^8O^4$) obtenu de l'action de l'*Hydrogène* sur l'*Acide parachlorobenzoïque*.

SALZ (Aude). Source chlorurée sodique.

SALZBRONN (près Sarreguemines, Lorraine). Source chlorurée sodique.

SALZBRUNN (Prusse). Source bicarbonatée sodique (8° à 9°).

SALZHAUSEN (Allemagne). Source chlorurée sodique (15°).

SALZCHLIRF (Allemagne). Source chlorurée sodique

SALZUNGEN (Allemagne). Source froide chlorurée sodique.

SAMADÉRINE. s. f. Composé neutre blanc amer, cristallin, soluble dans l'eau de la *Samadera indica*, Rutacée simaroubée de l'Inde.

SAMARE. s. f. [all. *Flügelfrucht;* angl. et it. *samara*]. Fruit indéhiscent, coriace, très comprimé, *ailé*, soit uniloculaire, soit biloculaire, de l'orme, des érables, etc.

SAMARIDIE. s. f. Fruit formé de plusieurs samares réunies, du frêne, etc.

SAMARIFORME. adj. [de *samara*, ou *samera*, fruit de l'orme, et *forma*, forme]. En forme de *Samare*.

SAMARINE. s. f. L'*Oxyde de samarium* dont on connaît le sulfate.

SAMARIUM. s. m. (Lecoq de Boisbaudran). Métal découvert par l'analyse spectroscopique des terres, qui accompagne l'yttrium, le didyme, etc.

SAMAROÏDE. Faute au lieu de *Samariforme*.

SAMBUCAIRE. adj. [de *sambucus*, sureau]. Qui tient du *Sureau*. — Qui le concerne.

SAMBUCÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Sambuciné*.

SAMBUCINE. s. f. La moelle de *Sureau*. — La cellulose de celle-ci.

SAMBUCINÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Sureau (sambucus)*. — Division des Caprifoliacées dont le sureau est le type.

SAME. s. m. Le *Chelon*.

SAMOÏÈDES. s. m. Les Esquimaux encore à l'âge de pierre de l'extrême nord du continent asiatique.

SAMOLE. s. f. Le *Samolus valerandi*, L., Primulacée dite vulnéraire.

SAMOLUS. s. m. Genre de Primulacées aquatiques.

SAMYDÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Samyda*. — Famille de dicotylédones apétales périgynes de l'Amérique tropicale.

SANA DRIAN Y LA LOSILLA (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (37°).

SANATORIUM. s. m. Lieu de guérison, de convalescence.

SAN BERNARDINO (Suisse). Source sulfatée calcique (10°).

SANCHEZ. Médecin portugais (1690-1783) dont le nom est resté à un baume aromatique.

SANDAL. s. m. Le *Santal*.

SANDARACHA. s. m. Le *Sulfure d'arsenic rouge*.

SANDARAQUE. s. f. [*sandaracha;* σανδαράχη; all. *Sandarak, Wacholderharz;* angl. *sandarach;* it. et esp. *sandaraca*]. Résine odorante du *Thuya aphylla*, Burmann ou *cupressoides*, L., Conifère cupressinée.

SAN-DIEGO (Cuba.) Sources sulfureuses (22° à 35°).

SANDORICUM. s. m. Genre de Méliacées astringentes de Java, etc.

SANDRE. s. m. La *Lucioperca sandra*, Cuv. [all. *Sander*], Percoïde d'eau douce de l'Europe orientale.

SANDROK (Angleterre, île de Wight). Source ferrugineuse froide carbonatée.

SAN FILIPPO (Toscane). Sources ferrugineuses bicarbonatées et sulfurées calcique (19-33-48-50°).

SANGA. s. m. Le bœuf d'Abyssinie à longues cornes.

SANG. s. m. [*sanguis;* αἷμα; all. *Blut;* angl. *blood;* it. *sangue;* esp. *sangre*]. Humeur mésodermique ou constituante, rouge, tantôt vermeille, tantôt foncée et comme noire, qui remplit le cœur et le système entier des vaisseaux artériels, capillaires et veineux. Le *S.* a une pesanteur spécifique de 1,052 à 1,057 ; une saveur salée, un peu nauséeuse, et une odeur particulière. Il y en a du dixième au treizième du poids du corps des Mammifères suivant l'âge et la constitution des individus. Il est composé de *plasma*, tenant en suspension des unités anatomiques, les *hématies* et des *leucocytes*. Dans le plasma sont de 7 à 9 p. 1000 de principes d'origine minérale, et dans les mêmes proportions des principes cristallisables d'origine organique ou de désassimilation. Le reste est de la plasmine et de la sérine avec leur eau de constitution. Il n'y a pas d'eau à l'état libre dans le *S.* Celle qu'on en retire par évaporation y est toute à l'état d'eau de constitution de la plasmine et de la sérine. Dès que l'eau tend à dépasser la quantité sous laquelle elle existe sous cet état en raison de ce qui est absorbé comme boissons, elle s'en va par le rein et les follicules sudoripares dans l'*urine* et la *sueur*. C'est au carbonate et au phosphate tribasique de soude que le *S.* doit son alcalinité. Sans prendre une part directe à aucun des actes d'échange de l'oxygène et de l'acide carbonique ou de décomposition de plusieurs des substances d'origine végétale qu'on y introduit, ces principes alcalins sont, par le fait seul de leur existence, la principale condition d'accomplissement de ses actes. Ils sont en particulier la condition essentielle de la dissolution de l'acide carbonique par le plasma et du passage du gaz carbonique de l'intimité des tissus dans ce dernier. Sur les Vertébrés les hématies sont la partie colorante du *S.* et dissolvante de l'oxygène ; le plasma est incolore. Chez les Invertébrés, le *S.* contient aussi des globules, mais ce sont des leucocytes incolores ; dans quelques Annélides et Mollusques, le plasma même est coloré en rougeâtre, en jaunâtre, en verdâtre, en bleuâtre. Il dissout l'oxygène dans la proportion de 2 p. 100 de son volume. Tous les principes constitutifs du *S.* venant du dehors au travers des parois qui le contiennent, des cavités naturelles ou de l'intimité des tissus ou y retournant, ils n'ont pas de rapport de composition avec la composition même des parois vasculaires. C'est donc une erreur que de dire que le *S.* est une *sécrétion interne*. Il constitue un véritable *milieu intérieur* ou *interne* (Ch. Robin et Verdeil, 1852) pour tous les éléments anatomiques qui lui empruntent ce dont ils ont besoin, et dans lequel ils rejettent les principes devenus inutiles. Il résulte de ces faits que les altérations du *S.* se lient à celles des tissus et réciproquement et non essentiellement aux lésions des parois vasculaires, tandis que celles des humeurs sécrétées surviennent dès que s'altèrent les parois glandulaires, épithélium ou paroi propre. Pour un litre de *S.* on trouve de 300 à 400 grammes d'éléments anatomiques en suspension dans la proportion de 1 à 2 leucocytes sur 100 hématies et de 700 à 600 grammes de plasma. Sur le fœtus le rapport du plasma aux globules est inverse ou à peu près jusqu'à ce que commence l'allaitement. Dans quelques circonstances morbides, la quantité des hématies peut diminuer, tomber au-dessous de 2 millions par millimètres cube, ou celle des globules blancs devenir plus grande. On ne connaît pas encore de maladie différant des empoisonnements déterminée par l'altération de principes autres que les albuminoïdes du plasma. Il est certain, que toutes les fois qu'il y a modification dans la nutrition d'un ou de plusieurs tissus, il y a changement de quantité, ou même quelquefois production d'autres espèces de principes. En effet, parmi les principes immédiats : 1° les uns, ceux de la première classe, pénètrent essentiellement dans l'économie, et en ressortent à peu près en totalité, du moins quand l'accroissement est achevé ; ils sont tous d'origine minérale, ou au moins d'origine extérieure à l'organisme dont ils vont faire partie momentanément ; 2° les autres, ceux de la deuxième classe, sortent essentiellement de l'organisme (quelques-uns s'y décomposent préalablement en acide carbonique ou autres principes ; quelques autres peuvent y être introduits tout formés chez les animaux supérieurs : sucres, graisses) ; ils sont d'origine organique, c'est-à-dire se forment dans l'économie même d'où ils sortent, et fort peu d'entre eux peuvent être faits de toutes pièces par les procédés chimiques (urée, hippurates, etc.) ; 3° les derniers n'entrent ni ne sortent ; ils se font et se défont dans l'organisme (en tant que telle ou telle espèce propre aux muscles, aux nerfs, etc.) ; ils constituent essentiellement la masse de l'organisme, quand on tient compte de l'eau facile à chasser, qui en est partie constituante : ce sont les albuminoïdes, coagulables et ne cristallisant pas comme les principes des deux autres classes. On ne conçoit pas d'être vivant sans substances coagulables, non cristallisables. En résumé, les uns entrent, les autres restent. Toutes les fois qu'il y a de la *fibrine* quelque part c'est qu'il y a eu du plasma sanguin décomposé pathologiquement ou cadavériquement, de la plasmine qui s'est dédoublée ; mais dans l'étude du *S.* qui circule il n'y a pas à parler de la fibrine qui n'y existe pas ; cela seul qui peut en former s'y trouve alors. Il n'y a pas de *fibrine* dans le *S.* normal. Il n'y a donc pas à chercher ce

qui la dissout. La *sérine* et la *plasmine* albuminoïdes naturellement liquides au même titre que la *caséine*, etc., s'y trouvent. La fibrine est au contraire un albuminoïde naturellement solide, plus ou moins mou, qu'on ne connaît que sous cet état. Elle est toujours et partout un produit de décomposition par dédoublement accidentel, pathologique ou cadavérique de la plasmine en *fibrine* et *métalbumine* du *sérum*. C'est même l'état solide de la fibrine qui fait la gravité de sa *formation* dans les vaisseaux et aussi dans les tissus. Ce n'est pas un composé comparable à un principe cristallisable amené à l'état solide par évaporation ou formé insoluble par double décomposition. Les *usages du S.* sont le transport dans tout ce qui est mésodermique, des principes soit assimilables, soit vénéneux, liquides ou solides dissous, pris au dehors dans l'intestin et gazeux dans le poumon et les branchies par les hématies. Dans ce parcours ils sortent exosmotiquement par les capillaires en servant à l'*assimilation* même des éléments anatomiques et aux *sécrétions*. En échange endosmotique le *S.* reçoit les principes cristallisables ou volatils en dissolution, tous d'origine organique, formés par désassimilation, dont se charge le plasma (non les hématies) et des capillaires, exosmotiquement et par *excrémentition*, ils arrivent au dehors avec de l'eau de déshydratation des albuminoïdes dans le poumon ou les branchies, les follicules sudoripares et les reins. Le *S.* sert ainsi de *milieu interne*, d'intermédiaire entre ce qui n'est pas lui, dans l'*organisme* et les milieux ambiants. Il satisfait de la sorte à la rénovation moléculaire continue, condition indispensable de l'existence et de la durée des animaux en général, en empruntant à ces derniers milieux les principes immédiats qui sont assimilés au dedans sous l'état d'*organisation* et prenant ici ce qui s'y est formé en servant sous cet état puis rendant ces principes aux choses du dehors. C'est par suite de l'accumulation graduelle et de plus en plus grande dans le *S.* de principes de désassimilation non excrétés qui se trouvent apportés au tissu encéphalique, qu'en dehors de toute lésion de celui-ci, de tout état fébrile, la nutrition cérébrale troublée (à la manière de ce qui a lieu dans les empoisonnements) suscite toujours plus ou moins longtemps avant que tout cesse par la mort les actes de névrilité cérébro-spinale plus ou moins impulsifs et involontaires ou délirants. — Z. L'ensemble de qualités innées qui appartiennent à certaines races distinguées par-dessus les autres et qu'on ne peut donner par aucun moyen d'alimentation et de régime; ensemble des aptitudes résultant d'une organisation privilégiée. En cette signification, *S.* n'a plus rien de commun avec le liquide circulant dans les artères et les veines. — *S. artériel*. Le *S.* rouge ou rutilant des veines pulmonaires et des artères. Il diffère du sang des capillaires et des veines par une moindre proportion d'acide carbonique dans son plasma et par sa couleur, celle-ci est due à ce que ses hématies ont fixé de l'oxygène dans la proportion de un centimètre cube et demi par centigramme d'hématies (dont il y a 125 grammes à 128 grammes par litre chez l'homme) à 0°; proportion qui va en augmentant un peu jusqu'à 45°. Sa couleur est le rouge du quinzième ton tandis que celle du *S.* veineux est du ton rouge dix-sept et demi de la classification de Chevreul. — *S. blanc*. Le plasma du *S.* comme celui de la lymphe sont les seuls liquides de l'économie qui partagent avec le suc pancréatique la propriété de faire des *émulsions* persistantes ou proprement dites; c'est-à-dire de donner à la surface de chaque gouttelette de graisse un état physique ou chimique tel que ces gouttes restent voisines les unes des autres ou contiguës sans se réunir graduellement en gouttes de plus en plus grosses. Cette réunion a lieu au contraire entre les gouttelettes qu'on a formées en ajoutant les graisses liquides à du mucus, de la salive, de la bile, du suc intestinal, etc., dès qu'on cesse l'agitation. Bientôt a disparu de la sorte la persistance en gouttelettes qui est le caractère propre de l'émulsion et les gouttes de la graisse à l'état de division, non d'émulsion, se réunissent en couche *huileuse* réelle, au lieu de couche *crémeuse* que donnent les émulsions. — *S. étranger*. Le croisement d'une race par un mâle de telle autre. — *S. fœtal*. Sur le fœtus les hématies naissent aux dépens d'éléments mésodermiques de l'embryon. Le plasma apparaît ensuite, emprunté surtout à la mère en quantité graduellement de plus en plus grande qui n'est encore que de 300 à 400 parties p. 100, sur 700 à 600 d'hématies à la naissance (Denis). Il est riche en principes assimilables, sans grande augmentation par désassimilation des tissus de l'embryon en voie d'accroissement rapide. La quantité du plasma augmente ensuite proportionnellement plus que celle des hématies, mais parce qu'alors l'intestin prend au lait et aux autres modes ultérieurs d'alimentation. Avec la présence de plus d'hématies et plus d'hémoglubine coexiste pour le *S.* fœtal la possibilité de fixer plus d'oxygène que ne le fait le sang adulte, la possibilité d'en prendre à la mère plus que le ferait ce dernier. — *S. noir*. Le *S.* des veines qui va au cœur, du cœur aux poumons et branchies, dont les globules ont le moins d'oxygène, le plasma le plus d'acide carbonique. — *S. de rate*. Maladie virulente des Ruminants, etc., avec gonflement et lésion splénique, qui par inoculation du *S.* donne le *charbon*. — *S. rouge* ou *rutilant*. Le *S.* des artères et celui qui va du poumon au cœur les hématies chargées d'oxygène. — *S. veineux*. Il diffère dans chaque veine prise en particulier, surtout dans chacune de celles qui reviennent de l'intestin, du foie, de la rate, du rein, etc. Le *S.* de la veine rénale ne peut plus être compris dans l'ancienne dénomination de *S. noir*, car il est tantôt rouge, tantôt noir, suivant l'état d'activité ou de repos de la fonction de l'organe. Le *S.* veineux de la glande sous-maxillaire d'un chien est alternativement rouge et noir, et ces différences de coloration coïncident avec les différents états d'activité ou de repos de la sécrétion salivaire. Il en est de même pour les glandes parotides. Dans tous les cas, la coloration alternativement rouge et noire correspond aux différents états d'activité ou de repos de la sécrétion des glandes. Si la dénomination de *S. rouge* doit être conservée pour désigner le *S. artériel*, il n'en est pas de même de celle de *S. noir*, qui ne peut plus être synonyme de *S. veineux*, car la coloration de celui-ci varie suivant l'état de repos ou d'activité de l'organe dont il provient. Mais ce n'est pas seulement au point de vue de la coloration, que le *S.* veineux peut différer de lui-même; suivant certaines conditions particulières il subit des modifications plus profondes, plus intimes; il change dans sa composition chimique : ainsi la fibrine fournie par le *S.* veineux rouge forme un caillot plus mou, plus diffluent que celle qui est donnée par le *S.* veineux noir, dont la cohésion et la consistance sont plus grandes. Non seulement le *S.* n'est pas identique avec lui-même dans un animal en général, mais encore il diffère dans chaque organe en particulier, suivant que celui-ci est dans l'état de repos ou d'activité (Cl. Bernard). Là du reste où il diffère le plus, non seulement comme température, mais comme composition, c'est depuis les veines sous-clavières, au cœur droit et jusqu'au poumon lorsque son plasma vient d'être modifié par le déversement du contenu du canal thoracique à gauche, de celui de la grande veine lymphatique à droite, qui apportent et mélangent au plasma sanguin le liquide du système lymphatique manquant partout ailleurs dans le *S.*, plus des leucocytes en telle ou telle proportion.

SANG-DRAGON. s. m. [all. *Drachenblut;* angl. *dragon's blood;* it. *sangue di dragone;* esp. *sangre de drago*]. Résine sèche d'un rouge foncé astringente tirée des fruits du *Calamus draco*, Willdenow, Palmier. C'est un astringent tonique et hémostatique. — *S. américain*. Suc rouge astringent, durcissant à l'air, de l'écorce du *Pterocarpus draco*, L., grande Légumineuse papilionacée de l'Amérique. — *S. faux*. Matière résineuse rouge, astringente et tonique coulant de la hampe du *Dracæna draco*, L., Liliacée asparaginée des Canaries, etc. — Résine rouge des racines de la *Dalbergia monetaria*, Lam., Papilionacée de l'Amérique du Sud.

SAN GERMANO. L'une des étuves naturelles d'*Agnano*.

SAN GIACOMO (Lombardie). Source ferrugineuse bicarbonatée.

SANGLANT, ANTE. adj. et s. Qui contient ou donne du sang. — Qui en a la couleur.

SANGLIER. s. m. Le mâle du *porc* ou *Sus scropha* sauvage, Pachyderme d'Europe, d'Afrique et d'Asie. — Le *Capros asper*, Lac., Poisson osseux thoracique.

SANGLOT. s. m. [*singultus;* λύγξ; all. *Schluchzen;* angl. *sobbing;* it. *singhiozzo;* esp. *sollozo*]. Perturbation chez l'homme de la fonction d'expression, non de la respiration, caractérisée du côté du larynx par un tremblement des muscles crico-aryténoïdiens, des lèvres de la glotte avec contractions simultanées brusques, saccadées et spasmodiques du diaphragme concourant à donner la forme tremblée à l'expression orale alors produite.

SANGSUE. s. f. [*hirudo, zanguisuga;* βδέλλα; all. *Blutegel;* angl. *leech;* it. *mignatta, sanguisuga;* esp. *sanguijuela*]. Genre d'Hirudinés d'eau douce (*Hirudo*, Rai et et Linné; *Sanguisuga*, Savigny; *Iatrobdella*, de Blainville), à corps allongé, rétréci, déprimé en avant, formé de quatre-vingt-quinze anneaux égaux, lisses ou granuleux. Tête continue avec le corps; bouche terminale bilabiée; lèvre supérieure prolongée formant ventouse avec l'inférieure; trois mâchoires demi-circulaires, pourvues de deux séries marginales de dentelures fines et aiguës, au nombre de soixante à soixante-dix dans chaque série; points oculaires simples au nombre de dix. Ventouse postérieure, circulaire; anus situé au-dessus d'elle un peu dorsal. Les *S.* sont androgynes; le pénis sort entre le 24e et le 25e anneau. La vulve est entre le 29e et le 30e anneau. Ovipares; œufs au nombre de six à vingt-quatre contenus dans une masse gélatiniforme renfermée dans un cocon mince, couvert de petits prolongements d'apparence spongieuse. Le cocon et ce qui l'entoure ne sont pas cornés, mais formés de *Chitine* ou d'un principe analogue sécrété avec la consistance de mucus et durcissant au contact de l'eau, etc. (Ebrard). Il importe de ne pas confondre leur peau colorée diversement d'une espèce à l'autre avec son épiderme caduc avec la couche musculaire grise sous-jacente. — *S. de cheval.* L'*Hæmopis.* — *S. dragon* ou *truite.* L'*Hirudo troctina*, Johnson. — *S. granuleuse.* L'*Hirudo granulosa*, Savigny. — *S. grise* ou *allemande.* L'*Hirudo medicinalis*, L. — *S. médicinale.* L'*H. medicinalis*, Rai et Linné. — *S. noire.* L'*Hirudo* ou *Sanguisuga obscura.* — *S. ponctuée.* L'*Hirudo albopunctata*, Dief. — *S. de Suède.* La *Sanguisuga.* — *S. verte* ou *hongroise.* L'*Hirudo* ou *Sanguisuga officinalis*, Savigny.

SANGUÉNIÉ ou **SANGUÉNITA**. s. f. Les *Artemisia gallica*, L., et *camphorata*, Koch, Synanthérées anthelminthiques.

SANGUIFICATION. s. f. [de *sanguis*, sang, et *facere*, faire; αἱμάτωσις; all. *Bluterzeugung;* it. *sanguificazione;* esp. *sanguificacion*]. Formation des hématies et de plus du plasma du sang à l'aide des principes qui du dehors arrivent aux vaisseaux par l'intestin et le poumon, plus de l'intimité des tissus pour ce qui concerne les principes immédiats de la deuxième classe de ce plasma, avec déversement en outre dans ce dernier du chyle et de la lymphe par le canal thoracique et la grande veine thoracique droite. Sur l'embryon dans la *S.* ont lieu successivement la génération des hématies, la production du plasma, etc., celle des leucocytes.

SANGUIGNON. s. m. Le *Cornus sanguinea*, L., Caprifoliacée.

SANGUIN. s. m. Comme *Sanguignon.*

SANGUIN, INE. adj. [*sanguineus;* αἱματηρός; angl. *sanguineous;* it. *sanguigno;* esp. *sanguineo*]. Qui concerne le sang, sa couleur. — Qui en contient, etc.

SANGUINAIRE. s. f. La *Sanguinaria canadensis*, L. [all. *canadisches Blutkraut;* angl. *blood-wort*], Papavéracée du nord de l'Amérique, émétique, narcotique. — La *Renouée.* — Le *Geranium sanguineum*, Géraniacée. —

SANGUINAIRE. adj. — Z. Les Carnassiers carnivores.

SANGUINE. s. f. Le minerai de fer (F^2O^3), tritoxyde rouge de fer hydraté, hématite argile ocreuse rouge graphitique de Hany, ou fer oligiste en masses rouges, compactes. — Comme *Sanguignon.*

SANGUINELLE. s. f. Le *Cornouiller.*

SANGUINARINE. s. f. (Dana). La *Chélérythrine.*

SANGUINOLENT, ENTE. adj. [*sanguinolentus;* all. *blutig;* angl. *bloody;* it. et esp. *sanguinolento*]. Teinté par les hématies du sang.

SANGUISORBE. s. f. [all. *Blutwurzal*, *Wiesenknopf;* angl. *greatburnet*; it. et esp. *pimpinella*]. La *Sanguisorba officinalis*, L., Rosacée agrimoniée astringente.

SANGUISORBÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne la *Sanguisorbe.* — Tribu des Rosacées agrimoniées.

SAN HILARIO SACALM (Espagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (18°).

SANICLE. s. f. Le *Sanicula europæa*, L. [all. *Sanikel;* it. *sanicola;* esp. *sanicula*], Ombellifère. — *S. femelle.* L'*Astrantia major*, Ombellifère.

SANIE. s. f. [*sanies, ichor;* ἰχώρ; all. *Jauche;* angl. *sanies;* esp. *virus*]. Sérosité grisâtre ou rougeâtre, avec un nombre plus ou moins considérable de leucocytes et d'hématies venant de capillaires rompus, produite à la surface des ulcères en général, des épithéliomas ulcérés en particulier sous des quantités diverses. Elle contient toujours des Schizomycètes. En voie de putréfaction, elle est plus ou moins fétide.

SANIEUX, EUSE. adj. [*saniosus, ichorosus;* ἰχωρώδης; all. *jauchig;* angl. *sanious;* it. *sanioso;* esp. *virulento, purulento*]. Qui ressemble à la *Sanie.*

SANITAIRE. adj. [de *sanitas*, santé; angl. *sanitary;* it. et esp. *sanitario*]. Qui concerne la santé.

SANITARIUM. s. m. Maison de convalescence ou pour soins préventifs dans les épidémies, etc.

SAN JUAN DE AZCOITIA (Espagne). Source sulfurée calcique (17°).

SAN JUAN DE CAMPOS (Îles Baléares, Majorque). Source sulfureuse (48°).

SAN MARTINO (Italie). Source sulfatée mixte (41°).

SAN MARTINO (Sardaigne). Source froide minérale.

SAN MONTANO. L'une des sources chlorurées sodiques thermales d'Ischia.

SAN PEDRO DO SUL (Portugal). Source sulfureuse (67°).

SANSÉVIÉRIE. s. f. [*Sanseviera*, Thunb.). Genre de Liliacées asparaginées de Ceylan.

SANSONNET. s. m. Le petit *Maquereau.* — L'*Etourneau.*

SANTA AGUEDA (Espagne). Source sulfurée calcique (14°).

SANTA BARBARA (États-Unis, Californie). Source sulfureuse (38°).

SANTAL. s. m. [*Santalum*, L. Nom d'un genre de Santalacées en arbustes et en arbres de l'Asie, etc., [all. *Sandel, Sandelholz;* angl. *sanders;* it. et esp. *sandalo*]. — *S. blanc.* Bois du *Santalum album*, L., Santalacée sudorifique. — *S. jaune* ou *citrin.* Le *Santalum* ou *Syrium myrtifolium*, L. [angl. *yellow sandal wood*], Sapotacée. — *S. rouge.* Le bois du *Pterocarpus santalinus*, L., Papilionacée sudorifique.

SANTALACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Santal.* — Tribu des Loranthacées.

SANTALÉINE. s. f. Principe du *Santal* rouge (*Pterocarpus santalinus*, L.,) cristallisable rouge, etc., produit d'oxydation de la *Santaline* ($C^{12}H^8O^6$).

SANTALINE. s. f. [all. *Santalin;* angl. *santalinea, santalinum;* it. et esp. *santalina*]. Composé retiré du *Santal;* rouge, cristallin, incolore, rougissant à l'air.

SANTALIQUE. adj. Qui concerne le *Santal.* — La *Santaline* considérée comme acide.

SANTÉ. s. f. [*sanitas;* ὑγίεια; all. *Gesundheit;* angl. *health;* it. *sanità;* esp. *salud*]. Le libre et facile exercice des fonctions tant végétatives qu'animales. La *S.* exprime l'existence d'une relation parfaite d'équilibre et de mouvement, depuis ce qui touche aux états et aux actes organiques moléculaires jusqu'à ce qui concerne l'ensemble des fonctions proprement dites. En raison même du principe d'égalité d'action et de réaction dès que les relations entre les parties et les milieux, tant extérieurs qu'intérieurs, dépassent certaines limites d'action, de déviations en plus ou en moins, l'excès entraîne une réaction, un retour inverse, si son intensité n'est pas allée jusqu'à la destruction de ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation. C'est ainsi que trop d'activité nerveuse finit par conduire à la paralysie cérébro-spinale vaso-motrice, et ainsi des autres, que l'ischémie conduit à la congestion et vice versâ. La *S.* est représentée par la moyenne des oscillations dans cet état continu d'équilibre instable et de mouvements. Le *malaise* commence avec l'imperfection des oscillations ou dès qu'elles dépassent une certaine étendue et la *maladie* avec la persistance et l'extension du mouvement dans ce

sens. Ici, de l'excès à l'aberration, la transition se fait insensiblement et sans que le dérangement dans la constitution et dans les actes cessent d'être liés, d'être de même genre que l'arrangement et les actes d'ordre naturel, sans lesquels les premiers n'existeraient pas. Il n'y a donc pas deux espèces d'*organisations* ni deux espèces de *physiologies* dépourvues de liens, ni par suite une indépendance entre la biologie d'une part, la pathologie de l'autre venant donner à celle-ci cette prétendue *autonomie* que lui attribuent ceux qui ne connaissant ni le naturel, ni l'accidentel, ni les liens qui unissent la *S.* au second et veulent que le morbide prime le normal. — **M. C.** Établissement institué dans les ports de mer pour empêcher l'introduction des maladies contagieuses.

SANTENAY (Côte-d'Or). Source chlorurée sodique.

SANTOLINE. s. f. [all. *Gartencypresse; esp. cipresillo, guardaropa*]. La *Santolina chamæcyparissus*, L., *Santolina incana*, Lamk et D.C., Synanthérée tubuliflore amère.

SANTONATE. s. m. Pour *Santoninate.*

SANTONINATE. s. m. Combinaison de la *Santonine* avec les bases.

SANTONINE. s. f. Synanthérée (*Artemisia santonica*, L.) vermifuge.

SANTONINE. s. f. [all. *Santonin, Santonsäure;* it. et esp. *santonina*] ($C^{30}H^{18}O^{6}$). Glycoside se combinant avec les bases bien que neutre, retirée des boutons fleuris de l'*Artemisia santonica*, ou *Semen-contra.* Cristallisable, incolore, jaunissant à la lumière. Rougit au contact de la potasse, à peine amère, vermifuge. Les personnes qui en font usage voient en jaune ou en vert les objets. Elle existe surtout dans les Synanthérées du genre *Artemisia*, dont on la retire pour l'usage médical, etc.

SANTONINIQUE. adj. Comme *Santonique.*

SANTONIQUE. adj. Qui concerne la *Santonine*, ses combinaisons. — La *Santonine* considérée comme acide.

SANTONIRRHÉTINE. s. f. Produit du dédoublement de la *Santonine.*

SANTORIN ou **SANTORINI.** Anatomiste italien (Venise, 1681-1737) dont le nom est resté à plusieurs dispositions anatomiques.

SANVE. s. f. La *Sinapis arvensis* ou moutarde sauvage, Crucifère.

SAN VIGNONE. (Toscane). Source sulfatée et carbonatée calcique (44°).

SAORIA. Pour *Soaria.*

SAOUARI. s. m. La substance grasse du *Caryocar glabrum*, Pers., Ternstrœmiacée rhizobolée de l'Amérique du Sud.

SAPA. s. m. [*sapa;* ἕψημα, σίραιον; it. *sapa*]. Le suc de raisin concentré par évaporation.

SAPADILLE. s. f. Le *Corossolier.*

SAPAJOU. s. m. Le *Sajou.*

SAPE. s. f. — *S. sphénoïdale* (Guéniot). Procédé de céphalotripsie par action sur le sphénoïde.

SAPHÈNE. s. f. [de σαφής, manifeste, évident; all. et angl. *saphena;* it. et esp. *safena*]. Veines sous-cutanées de la jambe. — *S. interne* ou *grande.* Veine qui naît à la face dorsale des orteils internes, et s'ouvre dans la veine crurale près de l'arcade crurale. — *S. externe* ou *petite.* Veine qui naît sur les orteils externes et va s'ouvrir au jarret dans la veine poplitée.

SAPIDE. adj. [*sapidus*, de *sapor*, goût; all. *schmackhaft;* angl. *sapid;* it. et esp. *sapido*]. Qui a une saveur, surtout agréable.

SAPIDITÉ. s. f. [all. *Schmackhaftigkeit;* angl. *sapidity;* it. *sapidezza;* esp. *sapidez*]. Propriété des aliments, des sels, de faire impression sur la langue d'une manière agréable.

SAPIN. s. m. [all. *Tanne, Fichte, Kiefer;* angl. *firtree;* it. *abete;* esp. *abeto*]. Genre de Conifères fournissant des térébenthines. — *S. argenté, commun* ou *vrai.* L'*Abies pectinata*, Lam. et D. C. — *S. baumier.* L'*Abies balsamea*, Lamk. Il fournit la térébenthine du Canada. — *S. du Canada.* L'*Abies canadensis*, Lamk. — *S. épicea.* L'*Abies picea*, Lamarck, ou *Pinusabies*, L. On en retire la poix de Bourgogne.

SAPINDACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Sapindées.* — Famille de dicotylédones polypétales huit ou dix étamines périgynes; fruit capsulaire, à deux ou trois loges monospermes.

SAPINDÉ, ÉE, adj. et s. Qui tient des *Sapindus* (Plumier) ou *Savonniers.* — Tribu des Sapindacées.

SAPINETTE. s. f. L'*Abies canadensis*, Lamk., Conifère. — **M. C.** Variété de bière antiscorbutique aux bourgeons de sapin.

SAPOGÉNINE. s. f. ($C^{24}H^{18}O^{10}$) Produit du dédoublement de la *Saponine* avec production d'un sucre différant de la glycose.

SAPONACÉ, ÉE. adj. [de *sapo*, savon; all. *seifenartig;* angl. *saponaceous;* it. *saponaceo*]. Qui a la consistance, l'aspect d'un savon.

SAPONAIRE. s. f. La *Saponaria officinalis*, L. [στρούθιον; all. *Seifenkraut;* angl. *soap-wort;* it. et esp. *saponaria*], Caryophyllée d'Europe dite antisyphilitique. — *S. du Levant.* L'*Ischar.* — *S. d'Orient.* Le *Gypsophilla struthium*, L., Caryophyllée d'Afrique, à racine sternutatoire, riche en *Saponine.*

SAPONARINE. s. m. Matière cristallisable obtenue de la *Saponaire.*

SAPONÉ. s. m. Médicament préparé à l'aide du savon.

SAPONIFIABLE. adj. Qui est susceptible de se dédoubler en un acide formant un savon en se combinant avec une base et en glycérine par fixation d'eau.

SAPONIFICATION. s. f. [de *sapo*, savon, et *facere*, faire; all. *Seifenbereitung, Verseifung;* it. *saponificazione;* esp. *saponificacion*]. La fabrication des savons. Les bases, les carbonates neutres et basiques en présence de l'eau, convertissent les corps gras neutres en acides gras; ces derniers qui se combinent avec la base pour former un sel à acide gras, le *Savon.* L'héthal pour la cétine, la glycérine pour les autres, se séparent de l'acide gras et restent sans combinaison. — Toute action chimique qui d'un corps gras neutre sépare l'acide devenant libre ou se combinant à une base en formant un savon, avec d'autre part fixation de deux équivalents d'eau donnant lieu à la formation de la glycérine. — S'est dit parfois de la combinaison d'un alcali à une *essence* ou à un composé d'aspect oléagineux avec, ou non, mise en liberté de quelque corps dérivé du premier. — *S. des éthers.* Les éthers étant une combinaison d'un acide à un alcool qui perd les éléments de l'eau à la manière d'une base hydratée, on appelle *S. des éthers* leur décomposition par substitution d'une base à l'alcool qui se régénère en reprenant les éléments de l'eau.

SAPONINE. s. f. [all. *Saponin;* it. et esp. *saponina*]. Glycoside amorphe de la racine de saponaire (Bussy). Sa poudre est sternutatoire ($C^{24}H^{20}O^{14}$), amorphe, inodore, âcre, styptique, soluble dans l'eau qu'elle rend mousseuse.

SAPONIQUE. adj. Qui concerne la *Saponine* ou le *Savon.* — Nom de l'acide æsculique [all. *Saponinsäure;* angl. *saponic acid;* it. et esp. *acido sapinico*] qu'on obtient en traitant la *Saponine* par les alcalis ($C^{26}H^{23}O^{12}$). Cristallin, soluble dans l'alcool, insoluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau bouillante. Sans saveur, donne des sels avec les bases.

SAPONULE. s. m. [all. *Weingeistseif;* it. et esp. *saponulo*]. Masse transparente obtenue du savon de soude traité par l'alcool.

SAPONULÉ. s. m. [esp. *saponulado*]. Médicament qui résulte de l'union d'un *Saponule* avec des essences, etc., (Béral).

SAPONURE. s. m. Médicament formé de savon et de parties extractives ou résineuses (Béral).

SAPORRHÉTINE. s. f. ($C^{18}H^{14}O^{6}$). Produit du dédoublement de la *Saponine.*

SAPORIFIQUE. adj. [de *sapor*, saveur; all. *schmackhaftmachend;* angl. *saporific;* it. et esp. *saporifico*]. Qui développe les saveurs.

SAPOTACÉ, ÉE ou **SAPOTÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient aux *Sapota.* — Famille de dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, en arbres et arbrisseaux tous exotiques, à feuilles alternes, entières, persistantes, coriaces, à fleurs hermaphrodites et axillaires. Calice monosépale persistant. Corolle monopétale régulière, dont les divisions sont en nombre égal à celles du calice, ou double, ou triple. Étamines définies, les unes fertiles, en même nombre que les divisions du calice et opposées aux pé-

tales, les autres stériles, alternes avec les précédentes. Ovaire à plusieurs loges contenant chacune un ovule dressé. Le fruit est une baie à un ou plusieurs nucules. Les laticifères des *S.* ont un latex donnant un produit rapproché de la *Gutta-percha*.

SAPOTE. s. f. Les *Sapotilles* dont on retire une liqueur fermentée.

SAPOTILLE. s. f. Les baies alimentaires du *Sapotillier*, à graines amères, diurétiques.

SAPOTILLIER. s. m. L'*Achras sapota*, L. [all. *Breiapfelbaum;* angl. *sapota;* it. *sapotiglia;* esp. *zapote*], *Sapotée* dont l'écorce est fébrifuge.

SAPPAN. s. m Bois du *Cæsalpinia sappan*, Légumineuse.

SAPPEY. Anatomiste français contemporain dont le nom est donné aux réseaux de capillicules d'origine réelle des lymphatiques.

SAPROGÈNE. adj. [de σαπρὸς, putride, et γεννᾶν, engendrer]. *Saprophile.* — Qui engendre, détermine la fermentation putride, la pourriture.

SAPROLÉGNIÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Saprolegnia.* — Famille de Champignons phycomycètes dont une espèce (*Saprolegnia ferax, Achlya prolifera*, Nees) se développe sur le mucus des téguments et des plaies des animaux aquatiques ainsi que dans nombre de circonstances analogues.

SAPROPHILE. adj. et s. [de σαπρὸς, putride, et φίλος, qui aime]. Qui vit, qui se nourrit de ce qui est mort. — Les Cryptogames qui, par ce fait, jouent le rôle d'agents, de ferments figurés des putréfactions ou fermentations putrides; à l'inverse des Parasites, ils se multiplient d'autant plus que l'organisme approche plus de l'état cadavérique.

SAPROPHILÉ, ÉE. adj. et s. *Saprophile.* — **B.** Tribu de Champignons comprenant les Mucorinés, etc.

SAPROPHYTE. adj. et s. [de σαπρὸς, putride, et φυτὸν, plante]. Les Champignons dépourvus de couleurs, des plus simples, à l'état soit de spores, soit de cellules tubuleuses, rameuses ou non, vivant seules ou en amas, comme parasites saprophiles (De Bary). — Avec ce fait coexiste la possibilité de se développer sur le vivant, partout où dans un produit morbide (tubercule, etc.) se trouve quelque parcelle mortifiée ne participant plus à la rénovation moléculaire naturelle du malade; avec ce fait aussi coexiste la possibilité de les voir vivre et se multiplier lorsqu'au lieu d'arriver dans un produit morbide, selon les conditions ordinaires, on les introduit par *inoculation* sous la peau, les muqueuses. Alors, en se multipliant, ils jouent un rôle épiphénoménal plus ou moins grave dépendant de nombre de conditions, sans que la spécificité pathogénique leur soit attachée. — Les Champignons qui croissent sur les racines ou autres parties déjà mortes des Phanérogames, ce qui les distingue des Parasites. — *S. atmosphériques.* Ceux qui sont entraînés comme poussières. — Ils se développent partout où il y a quelque particule qui ne participe pas aux actes de rénovation moléculaire d'un organisme quelconque. C'est là une des conditions de leur existence; ils en vivent et se multiplient proportionnellement à la quantité de ce qui est *mort;* par là ils le détruisent, en font des composés cristallisables ou volatils sans décomposition, odorants ou non; ils sont par là *agents de destruction* et non pas seulement *témoins* de celle-ci. Ils sont en même temps *porteurs* de ce qui est mort, ou non, avec ses propriétés chimiques, septiques ou autres et par là agents de contagion. Quant à être les *porteurs* et les *agents des spécifités pathogéniques* qui seraient *immanentes* à certains d'entre eux (*nocifs*), non aux autres (*inoffensifs*), le fait n'a rien de démontré.

SAPROPYRE. s. f. [de σαπρὸς, putride, et πῦρ, fièvre; all. *Faulfieber;* angl. *sapropyra, putrid fever;* esp. *sapropyra*]. La *Fièvre putride.*

SAPROSME. s. m. Le *Saprosma arboreum*, Bl., Rubiacée de Java.

SAPROSTOME. adj. [de σαπρὸς, putride, et στόμα, bouche]. Qui a les dents, la muqueuse buccale ou l'haleine fétides.

SAPUCAYA. s. m. Le *Lecythis ollaria*, L., Myrtacée.

SAR. s. f. Le *Sparus sardus*, L., Acanthoptérygien à caudale liserée de noir.

SARAQUIER. s. m. [*Saracha*]. Genre de Solanées du Pérou.

SARATOGA SPRINGS (États-Unis d'Amérique). Source chlorurée sodique (9° à 12°).

SARCELLE. s. f. L'*Anas querquedula*, L., Palmipède lamellirostre. — *S. d'hiver.* L'*Anas crecca*, L.

SARCELLINE. s. f. L'*Anas crecca*, L., Palmipède lamellirostre.

SARCÉPIPLOCÈLE. s. f. [de σὰρξ, chair, et *épiplocèle*]. L'*Epiplocèle indurée.*

SARCÉPIPLOMPHALE. s. m. La hernie ombilicale épiploïque indurée.

SARCEUX, EUSE. adj. [de σὰρξ, chair, et *osus*]. Qui ressemble à la chair musculaire.

SARCEY (Rhône). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SARCIDIE. s. [de σὰρξ, caroncule]. Verrue.

SARCINE. s. f. La *Sarcina ventriculi*, Goodsir, *Merismopœdia ventriculi*, Ch. R. [all. *Sarcinalge;* it. *sarcina*], Cryptogame microscopique en masses cubiques ou prismatiques, allongées ou même irrégulières, composées de huit, seize ou soixante-quatre cellules cubiques juxtaposées. — **C.** L'*Hypoxanthine.*

SARCITE. s. f. [de σὰρξ, chair, et *ite*]. Comme *Myitis.*

SARCOBASE. s. m. [de σὰρξ, chair, et βάσις, base; all. *Fruchtboden*; angl. *sarcobasis*]. Le gynobase discoïde, charnu.

SARCOCARPE. s. f. [de σάρξ, chair, et καρπὸς, fruit; all. *Fruchtfleisch;* angl. *sarcocarp;* it. et esp. *sarcocarpo*]. Partie charnue du fruit entre l'épicarpe et l'endocarpe quelle qu'en soit la couleur.

SARCOCÈLE. s. f. et non m. [σαρκοκήλη, de σὰρξ, chair, et κήλη, tumeur; all. *Fleischbruch, Hodenkrebs*]. Tumeur de consistance charnue, surtout du testicule. — *S. cystique* ou *cancéreuse du testicule.* Toute tumeur du testicule dans laquelle on trouve un grand nombre de kystes. — Tantôt ils sont assez petits et assez rapprochés pour que, la coupe n'en vidant qu'un certain nombre, ceux qui restent à la surface de celle-ci donnent au tissu l'aspect *colloïde;* d'autres fois ils sont plus écartés les uns des autres, et le tissu cellulaire de la trame testiculaire et demi-transparente parfois, ou opaque grisâtre ou rougeâtre leur est interposé. — *S. encéphaloïde.* Celle dans laquelle le tissu prend l'aspect encéphaloïde. — *S. épididymaire.* Celle qui est dite *S. encéphaloïde.* C'est la plus fréquente. Elle n'attire d'abord l'attention des malades que par son volume et son poids incommode. Elle est ordinairement indolente au début. La forme de l'organe n'est pas notablement altérée; seulement il s'arrondit un peu; sa surface est lisse, unie, sa consistance est ferme. Les téguments sont encore parfaitement sains et mobiles. Mais bientôt la masse morbide se ramollit; à sa surface apparaissent des bosselures larges, dépressibles, fluctuantes. Des douleurs se manifestent vives, lancinantes, comparées par les malades à des coups d'aiguilles, réveillées et exaspérées par la pression. La peau s'altère au niveau des bosselures, devient adhérente, et de grosses veines s'y dessinent. Le volume de la tumeur s'accroît rapidement; il peut devenir comparable à celui d'une tête de fœtus à terme; son tissu est souvent mou, *phymatoïde.* Il envahit quelquefois le cordon, puis les glandes lymphatiques lombaires. L'altération débute par l'épididyme. Les tumeurs dites *encéphaloïdes* et *cystiques* du testicule qui siègent dans l'épidyme respectent anatomiquement les tubes du testicule même; dans ces tumeurs, les éléments qui les constituent offrent une disposition en forme de tubes analogues à ceux de l'épididyme, tant dans la tumeur primitive que dans celles qui apparaissent consécutivement dans les glandes lymphatiques, etc. Dans les tumeurs appartenant à l'épididyme et non au testicule, ce dernier se retrouve sur un des côtés de la tumeur. Sa forme est changée, mais non sa structure. Il est toujours plus ou moins aplati, étalé à la surface de la tumeur, mais séparé d'elle par la portion de l'*albuginée* correspondant à l'épididyme (Ch. Robin, 1856). *S. fibreuse syphylitique* ou *vénérienne.* Lésion tertiaire de la syphilis portant primitivement sur la trame du testicule avant de déterminer celle des tubes testiculaires. Il est rarement donné d'observer la *S.* syphilitique à son début; quel-

quefois c'est le hasard qui fait découvrir aux malades l'affection qu'ils portent depuis longtemps déjà. Le plus souvent leur attention est attirée par des tiraillements, par de légères douleurs, par la pesanteur ou le gonflement du testicule, et le médecin, consulté alors, peut constater les altérations suivantes. Ce qui frappe d'abord, c'est l'augmentation de volume des bourses, qui résulte de deux causes : 1° du gonflement du testicule ; jamais il n'atteint les dimensions de la *S.* encéphaloïde; 2° d'une supersécrétion séreuse dans la tunique vaginale, tenant en suspension des cristaux de cholestérine. Le tissu morbide est surtout formé de tissu cellulaire à l'état d'éléments fibro-plastiques, de graisse et de substance amorphe granuleuse solide. Le tout donne à l'organe une plus grande consistance, une coupe grisâtre homogène ou fibreuse, surtout par places. Le mal atteint l'épididyme sans s'étendre au delà. Les tubes testiculaires et leur épithélium sont plus ou moins atrophiés devant le tissu nouveau, selon l'ancienneté du mal et son volume. La sensibilité est émoussée. Les désirs vénériens sont moins prononcés, les érections moins fréquentes; les rapports sexuels, de moins en moins recherchés, deviennent impossibles, dans les cas fréquents où se prennent les deux testicules. Le traitement qui lui est applicable est celui des accidents tertiaires de la syphilis par l'iodure depotassium. — *S. tuberculeuse.* Celle dans laquelle les tissus épididymaire et testiculaire présentent l'altération dite *tuberculeuse.* La lésion débute par le tissu cellulaire de la trame de l'épididyme; elle n'envahit que secondairement la trame du testicule. Elle se traduit par des bosselures plus régulièrement arrondies, plus saillantes, plus nettement détachées de la surface de l'organe, moins résistantes que les points indurés de la *S.* syphilitique. Ces bosselures deviennent douloureuses, se ramollissent, contractent des adhérences avec les téguments, qui s'enflamment bientôt, s'ulcèrent et donnent issue à un pus grumeleux. Dans la *S.* tuberculeuse, l'hydrocèle est une exception, c'est la règle pour la *S.* syphilitique. La tuberculisation ne reste pas toujours bornée au testicule et à l'épididyme; elle peut envahir le canal déférent, la prostate, les vésicules séminales.

SARCOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλή, tête]. Qui a la tête charnue. — Le *Sarcocephalus esculentus*, Afzelius, Rubiacée cinchonée répandue de la Sénégambie au Gabon, dont le *Dounduké* est l'écorce astringente, etc.

SARCOCOLLE. s. f. [σαρκοκόλλα, de σάρξ, chair, et κόλλα, colle; all. *Sarkocoll;* angl. *sarcocolla;* it. *sarcocolla;* esp. *sarcocola*]. Substance résineuse et gommeuse purgative du *Sarcocollier.*

SARCOCOLLIER. s. m. La *Pœnea mucronata*, L., Pénéacée d'Ethiopie.

SARCOCOLLINE. s. f. [all. *Sarkocollin;* it. *sarcocollina;* esp. *sarcocolina*]. Principe ternaire de la *Sarcocolle* ($C^{40}H^{32}O^{14}$) intermédiaire entre les gommes et les sucres.

SARCOCOPTE. s. m. [de σάρξ, chair, et κοπτεῖν, couper]. Comme *Sarcopte.*

SARCODAIRE. adj. et s. Qui se rapporte au *Sarcode.* — Qui en a la nature. — Comme *Protozoaire.* — Pour *Sarcodique.*

SARCODE. s. m. [de σαρκώδης, charnu] (Dujardin). La substance qui sort par exsudation, sous forme de *globules* diaphanes autour du corps des Helminthes, des Infusoires, des cellules, etc., dès qu'ils sont hors de leurs conditions naturelles d'existence. Bientôt elle se creuse de vacuoles se remplissant de l'eau ou autre liquide dans lequel elle se trouve; vacuoles prenant une teinte rosée ou jaunâtre, etc., que la substance hyaline demi-solide qui leur forme paroi soit ou non douée de *sarcodisme* ou mouvements amiboïdes. — Ce terme employé par Dujardin (1838-1841) pour désigner les *globules* ayant les caractères précédents qui se séparent du corps des animaux ou des tissus frais placés sous le microscope, est employé par divers auteurs ignorant ces faits comme synonyme soit de *substance organisée*, soit de *protoplasma.*

SARCODERMATODECTE. s. m. Même Acarien que le *Chorioptes spathifer*, Mégnin.

SARCODERME. s. m. [de σάρξ, chair, et δέρμα, peau; all. *Fleischhaut;* angl. *sarcoderma;* it. *sarcodermide;* esp. *sarcodermo*]. Le tissu cellulaire interposé au testa et au tegmen des graines (De Candolle).

SARCODIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Sarcode*, qui en contient, qui lui ressemble. — Les Protozoaires qui en fournissent.

SARCO-ÉPIPLOCÈLE. s. f. [de σάρξ, chair, ἐπίπλοον, épiploon, et κέλη, tumeur; all. *Netzfleichbruch*]. Épiplocèle compliquée d'une sarcocèle épididymaire ou testiculaire.

SARCO-ÉPIPLOMPHALE. s. f. [de σάρξ, chair, ἐπίπλοον, l'épiploon, et ὀμφαλός, le nombril; all. *Fleischnetznabelbruch;* angl. *sarco-épiplomphalum;* esp. *sarco-épiplonfalo*]. Épiplomphale indurée.

SARCO-FŒTAL, ALE. adj. Qui se rapporte aux môles charnues et au fœtus.

SARCO-HYDROCÈLE. s. f. [de σάρξ, chair, ὕδωρ, eau, et κήλη, tumeur; all. *Fleischwasserbruch;* it. *sarco-idrocele;* esp. *sarco-hidrocele*]. Sarcocèle compliquée d'hydrocèle.

SARCODISME. s. m. Ce fait général que le *Phytoblaste* isolé du *Phytocyste* des Plantes cryptogames et phanérogames, des spores, etc., la substance même du corps des cellules animales en général, celle du vitellus, des cellules cartilagineuses, des leucocytes, des chromoblastes, surtout des Vertébrés comme des Invertébrés et de nombre d'autres cellules, aussi bien que du corps des *Protozoaires*, celle même du noyau de l'ovule avant qu'il soit *vésicule germinative*, celle du noyau des cellules de l'épithélium, des tubes séricipares des Insectes et autres, sont toutes, à des degrés divers, douées de contractions lentes qui amènent en eux des changements lents de forme, dits *amiboïdes.* Pour les phytoblastes libres en voie d'évolution, en voie d'arrivée à l'état de *spores*, ces mouvements cessent d'être visibles dès que s'est formé autour d'eux le phlytocyste cellulosique.

SARCO-FŒTAL, ALE. adj. Qui concerne les môles charnues utérines et le fœtus à la fois.

SARCOÏDE. adj. et s. m. [de σάρξ, chair, et εἶδος, forme]. D'apparence charnue.

SARCOLACTIQUE. adj. et s. Qui tient de la chair et de l'acide lactique — Nom d'un acide ($C^6H^6O^6$) retiré des muscles, etc., avec l'acide lactique auquel il est isomère; Il dévie à droite le plan de prolaritation de la lumière.

SARCOLEMME. s. m. [de σάρξ, chair, et λέμμα, enveloppe]. Le *Myolemme.*

SARCOLOGIE. s. m. [de σάρξ, chair, et λόγος, discours; all. *Sarkologie;* angl. *sarkology;* it. et esp. *sarcologia*]. Section de l'anatomie traitant des organes charnus ou parties molles.

SARCOMATEUX, EUSE. adj. [all. *sarkomatös;* angl. *sarcomatous;* it. et esp. *sarcomatoso*]. Qui concerne la chair, le *Sarcome.* — Qui en a la nature.

SARCOME. s. m. [σάρκωμα, de σάρξ, chair; all. *Sarkom, Fleischgowächs;* angl. it. et esp. *sarcoma*]. Excroissance qui a la consistance de la chair et n'est pas pédiculée comme les *Polypes.* — Les tumeurs formées de *tissu* cellulaire à diverses de ses premières périodes de développement accidentel, sous l'état de noyaux libres, de cellules sphéroïdales, et fusiformes surtout (*tumeurs fibro-plastiques*), sont ce que désigne ce mot dans les nomenclatures pathologiques arbitraires modernes.

SARCOMPHALE. s. f. [de σάρξ, chair, et ὀμφαλός, le nombril; all. *Nabelfleischgewächs;* angl. *sarcomphalum;* it. et esp. *sarconfalo*]. Hernie, tumeur charnue au nombril.

SARCOMYCÈTE. s. m. [de μύκης, champignon]. Schizomycètes et Trichosporés parasitaires dans les chairs, dans les tissus mous.

SARCOPHAGE. adj. et s. m. [σαρκοφάγος, de σάρξ, chair, et φαγεῖν, manger; all. *fleischfressend, fleischverzehrend;* angl. *sarcophagous, flesh-eating;* it. et esp. *sarcofago*]. *Cathérétique.* — Qui se nourrit de chair. — Comme *Créophage.* — Qui vit sur les animaux. — **Z.** Les *Sarcophaga magnifica*, Schiner, *latifrons*, Fallen, *ruralis*, Meigen et autres; ce sont des Diptères muscides différents des Œstres floricoles dont les femelles pondent leurs sur les muqueuses, etc. Leurs larves envahissent les cavités naturelles, les plaies des Mammifères, des Oiseaux domestiques et de l'homme en causant des accidents parfois mortels. — *S. carnassière.* La *Sarcophaga carnaria*, L.

SARCOPHAGIE. s. f. [de σάρξ, chair, et φαγεῖν, manger; all. *Fleischessen*, angl. *sarcophagy*]. Régime animal. — L'action de se nourrir de chair.

SARCOPHILE. adj. et s. [de φίλος, qui aime]. Qui aime la chair, qui s'en nourrit. — Comme *Sarcophage.* — La *Sarcophila Vholfarti*, Portsch., est la *Sarcophaga magnifica.*

SARCOPHYLLE. s. f. [de σάρξ, chair, et φύλλον, feuille]. Le *Mésophylle.*

SARCOPLASTE. s. m. et adj. [de σάρξ, chair, et πλάσσειν, former]. Ce qui donne naissance aux muscles, à la chair, à des parties molles.

SARCOPLASTIQUE. adj. Qui concerne la formation des chairs.

SARCOPTE. s. m. [de σάρξ, chair, et κόπτειν, couper; all. *Krätzmilbe;* angl. *sarcoptes;* it. *sarcopto;* esp. *sarcopta*]. Genre d'Acariens sarcoptides, à corps large, ovalaire obtus aux deux bouts, convexe en dessus, plat en dessous, à tégument marqué de stries ou sillons fins, sinueux, symétriques; dépassé en avant par un rostre mobile, incliné, unguiforme. Mandibules épaisses, courtes, en pinces didactyles, dentelées; pattes épaisses, courtes, coniques, les antérieures un peu rétractiles à la base; tarses pourvus de deux mamelons coniques et d'une ventouse articulée sur un pédicule d'une seule pièce. Vulve transversale sur le troisième anneau céphalothoracique, organe mâle entre les dernières pattes; anus rétrodorsal. Sans trachées ni poumons. — *S. changeant* Le (*Sarcoptes mutans*, Lanquetin, et Ch. Robin). Espèce de *S.* découverte sur les poules par Lanquetin et Robin, causant une gale transmissible au cheval. — *S. de la gale.* Le *Sarcoptes scabiei*, Latreille; *Acarus scabiei*, Linné. Sarcoptide, long en moyenne de 0mm,30 à 0mm,37, et large de 0mm,22 à 0mm,26. Le mâle, plus petit, n'a guère que 0mm,20 à 0mm,22 de longueur, sur 0mm,15 à 0mm,18 de largeur. Le corps est symétrique, convexe en dessus, plat en dessous, déprimé, environ moitié moins épais que large, comparé à celui d'une tortue. Il est un peu luisant, légèrement transparent. Sa couleur est grisâtre ou rosée; chez le mâle elle s'approche du roussâtre. Rostre continu avec le thorax, dont un léger pli l'embrasse; il est aplati, ovalaire, à extrémité obtuse, long de 0mm,075, large de 0mm,066. Le céphalothorax représente environ les deux tiers de la masse du corps; il est manifestement annelé sans disjonction des trois segments qui le forment; et le premier, qui est très grand (plus sur le dos qu'au ventre), offre lui-même un rudiment d'une quatrième subdivision sous forme de pli latéral entre les deux premières paires de pattes qu'il porte. Les dépressions latérales qui séparent les anneaux thoraciques les uns des autres et le thorax de l'abdomen se prolongent sous forme de sillons peu profonds plus loin sur le dos que sous le ventre. Les soies de l'avant-dernière paire de pattes du *S.* mâle sont beaucoup plus longues que chez la femelle. Ce qui distingue surtout le *S.* mâle de la femelle, c'est la présence, à sa dernière paire de pattes, d'une petite pelotte vésiculeuse terminale, semblable à celle des deux premières paires. L'appareil mâle, découvert par Lanquetin, se rencontre à la partie postérieure et médiane du dernier anneau thoracique. Son orifice paraît entre les pattes de la dernière paire, à une faible distance du bord postérieur de l'abdomen, qui est petit chez le mâle. Les mâles, à cause de leur petite taille, pénètrent facilement dans le sillon tracé par la femelle; on les y rencontre quelquefois au moment de l'accouplement. Peu de temps après l'éclosion, les larves quittent le sillon maternel et vont se loger sous une simple pellicule épidermique, dans le voisinage des sillons. Ce gîte ressemble à l'orifice initial de la galerie de la femelle et on les extrait de la même façon. L'absence de la dernière paire de pattes sur les larves les fait aussitôt reconnaître. On trouve encore dans le sillon des œufs, des fragments d'enveloppes provenant de la métamorphose des nymphes, des matières d'un brun rougeâtre, analogues à celles qui sont dans l'intestin du parasite, et enfin quelquefois des *S.* morts. La femelle fait plusieurs pontes successives. Elle peut pondre une vingtaine d'œufs dans un mois, et cela après une seule fécondation. Ces œufs sont ovoïdes, blanchâtres et comme nacrés; ils présentent en moyenne une longueur de 0mm,15 sur une largeur de 0mm,09. Au moment de la naissance, les larves offrent seulement 0mm,16 de long, et n'ont que six pattes au lieu de huit, la dernière paire n'existe pas encore. Vit sur l'homme, le singe, le chien, le renard, le loup, la hyène, le chat, le lion, l'ours, le cobaye, la gazelle, la chèvre, le mouton, le lama, les Caméliens, la girafe, le bœuf, le cheval, le lapin, le porc et y cause des variétés de *Gale.*

SARCOPTÈRE. adj. et s. [de πτέρον, aile]. Qui a les nageoires ou ailes charnues. — **Z.** Genre de Ptéropodes.

SARCOPTIDE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Sarcoptes.* — Famille d'Acariens qui les renferme. Ils sont sans yeux, ni trachées, à corps mou, à tégument lisse, très finement grenu ou plissé; ayant un rostre ou appareil buccal pourvu de mandibules propres à diviser ou à piquer, reposant sur une lèvre mince, plus ou moins soudée à des palpes maxillaires à trois articles; pourvus de pattes à cinq articles avec un tarse terminé par une ventouse avec ou sans crochet, ou par un crochet seulement, ou enfin par un ou deux longs poils qui peuvent manquer d'un sexe à l'autre. Dans cette famille rentrent les genres *Tyroglyphe, Glycyphage, Carpoglyphe, Psoropte, Symbiote, Sarcopte, Choriopte, Demodex*, etc.

SARCOPTIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Sarcoptide.*

SARCOPTIQUE. adj. Qui est dû au *Sarcopte.* — Qui le concerne.

SARCOPYODE. adj. [de σάρξ, chair et πῦον, pus]. Qui ressemble au pus et à la chair.

SARCOSE. s. f. [σάρκωσις; all. *Sarkose, Fleischbildung;* angl. et esp. *sarcosis*]. Génération de la chair, des parties molles, des muscles. — **M. C.** *Sarcome.*

SARCOSINE. s. f. [all. *Sarkosin;* it. et esp. *sarcosina*] ($C^6H^7AzO^4$). Alcaloïde produit par dédoublement de la créatine. C'est un corps cristallisable, incolore, peu soluble dans l'alcool.

SARCOSOME. s. m. [σῶμα, corps]. Le tissu cellulaire, mou commun aux divers individus des Cœlentérés zoanthaires ou polypes réunis en colonies; extérieur au squelette ou polypier.

SARCOSPORIDIE. s. f. [de σάρξ, chair et σπορά, demeure]. *Psorospermies* vésiculeuses, utriculiformes ou en corpuscules soit réniformes soit falciformes larges de quelques centièmes ou millièmes de millimètre, parasites dans les faisceaux striés des muscles, dans le tissu cellulaire sous-muqueux de l'intestin, etc., des Mammifères. — Parfois même le kyste à paroi hyaline très mince enveloppant en petits amas blanchâtres apercevables à l'œil nu, les corpuscules précédents appelés à tort *Spores* ou *Sporidies* par quelques uns.

SARCOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche charnue. — **Z.** Genre de Diptères.

SARCOSTOSE. s. f. [de σάρξ, chair, et ὀστέον, os; all. *Sarkostose, Muskelverknöcherung;* angl. *sarcostosis;* esp. *sarcostosis*]. (Macbride). Incrustation, ossification des parties molles. — Pour *Ostéosarcome.*

SARCOTIQUE. adj. et s. m. [σαρκωτικός, de σάρξ, chair; all. *fleischbildend;* angl. *sarcotic;* it. et esp. *sarcotico*]. Qui a rapport à la chair. — **M. C.** Incarnatif.

SARCOTRIPSIE. s. f. [de σάρξ, chair, et τρίψις, broiement. L'*Ecrasement linéaire.*

SARCOTRIPTEUR. s. m. [de σάρξ, chair, et τρίπτης, broyeur]. L'*Ecraseur linéaire* (Chassaignac).

SARCOUS ÉLÉMENTS. Les parties cubiques ou prismatiques en les quelles sont artificiellement décomposables chacune des fibrilles contractiles. Par la continuité de substance des unes avec les autres elles forment les faisceaux musculaires striés.

SARD. s. m. Le *Scomber* ou *Thynnus sarda*, L., Scombéroïde.

SARDAIGNE (ÎLE DE). Plusieurs sources sulfurées thermales.

SARDE. s. f. La *Balæna biscayensis*, Eschricht, Cétacé balénide disparu de l'océan Atlantique, se retrouvant encore dans les mers de l'Amérique du Nord. — La *Sardine.* — Le *Sard.*

SARDARA (Sardaigne). Sources sulfureuses (60°).

SARDIAS. s. m. Variété d'anguille commune des Landes; à ventre blanc, côtés violacés.

SARDIN. s. m. La *Sardine.*

SARDINE. s. f. La *Clupea sardina*, L., Clupéide à mâchoire inférieure un peu proéminente. — *S. drive, de dérive, grosse* ou *moulière*. La *Clupea sardina*, L., plus grosse que celle des *bancs* dits de migration.

SARDINELLE. s. f. La *Sardine auriculée*, Poisson voisin de la *Harengule*, mais à écailles caduques.

SARDONIE. s. f. Le *Ranunculus sceleratus*, L., Renonculacée commune en Sardaigne, vénéneuse.

SARDONIQUE. adj. [all. *sardoniches Lachen;* angl. *sardonic laugh;* it. *riso sardonico;* esp. *risa sardonica*]. Qui concerne la *Sardonie*. — Le rire causé par l'empoisonnement qu'elle détermine.

SARGASSE. s. f. Le *Sargassum bacciferum*, Ag. ou *natans*, L., grande Fucacée formant des touffes, dits parfois bancs flottants en pleine mer.

SARGATE. s. f. Le *Sergat*.

SARGE. s. m. Comme *Sar*.

SARGIN. s. m. [σαργῖνος]. Le *Sar*.

SARGUE. s. f. ou **SARGUET.** s. m. Le *Sar*.

SARIGUE. s. f. [*Didelphys*, L., all. *Beutelratte, Buschratte*]. Genre de Marsupiaux de l'Amérique du Sud. Insectivores et Frugivores, nocturnes, à dix incisives en haut, huit en bas; queue longue et prenante.

SARMENTEUX, EUSE. adj. [de *sarmentum*, sarment; all. *wurzelrankig;* angl. *sarmentous;* it. et esp. *sarmentoso*]. Ce qui est long et flexible, ne pouvant s'élever qu'avec le soutien de corps voisins.

SARRACÉNIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Sarracénies*.— Famille de dicotylédones polypétales hypogynes de l'Amérique, voisines des Papavéracées et des Nymphéacées.

SARRACÉNIE. s. f. [*Sarracenia*, L.]. Genre de *Sarracéniées*. — *S. pourprée*. La *Sarracenia purpurea*, L., Sarracéniée diurétique et laxative de l'Amérique du Nord.

SARRACÉNIÉ, ÉE. adj. Qui se rapporte aux *Sarracénies*. — Comme *Sarracéniacé*.

SARRACÉNINE. s. f. Alcaloïde amer cristallisable des *Sarracénies*.

SARRACÉNIQUE. adj. Qui concerne les *Sarracénies*, — Matière colorante acide tirée des *Sarracénies*.

SARRASIN. s. m. [all. *Heidekorn;* angl. *buck-wheat;* it. *grano saraceno;* esp. *alforfon*]. Le *Polygonum fagopyrum*, L., Polygonée. — Son caryopse en pyramide à coupe triangulaire.

SARRE (Moselle). Source froide chlorurée sodique.

SARRÈCE ou **SARRÈTE.** s. f. Le *Trismus* des nouveau-nés.

SARREGUEMINES (Moselle). Sources chlorurées sodiques froides.

SARRIETTE. s. f. La *Satureia hortensis*, L. [all. *Gartenquendel, Pfefferkraut;* angl. *savory;* it. *timbra, satureia;* esp. *ajedrea*], Labiée stimulante.

SARTORIUS. s. m. [de *sartor*, tailleur]. Le *Couturier* ou muscle ilio-prétibial de Chaussier.

SARVE. s. f. Le *Cyprinus erythrophthalmus*, L., ou *Rotengle*.

SASA. s. m. L'*Opisthocomus cristatus*, Illig., Passereau conirostre omnivore d'Amérique.

SASSA. s. f. L'*Acacia gummifera*, Mimosée d'Afrique. — Sa gomme.

SASSAFRAS. s. m. Le *Laurus sassafras*, L., *Sassafras officinale*, Nees [all. *Fenehelholz;* it. *sassafrasso;* esp. *salsafras, saxafras*], Laurinée sudorifique de l'Amérique septentrionale. — *S. d'Australie*. L'écorce de l'*Atherosperma moschata*, Labillardière, Monimiacée diaphorétique de la Nouvelle-Hollande. — *S. de l'Orénoque*. La *Nectandra cymbarum*, Nees, Lauracée ocotoée de l'Amérique du Sud appelé aussi *Bois d'anis;* elle fournit l'*Ecorce de pichurim* dont on retire un liquide à odeur de *sassafras* et de *muscade*, dit *Huile de pichurim*.

SASSAFRIDE. s. f. [Reinsch]. Le rouge tannique du *Sassafras*.

SATELLITE. s. pris adj. [*satelles;* all. *nebenherlaufend;* esp. *satelite*]. — **A.** Qui accompagne, se trouve auprès.

SATIÉTÉ. s. f. [*satietas;* ἐμφόρησις; all. *Sattheit;* angl. *satiety;* it. *sasietà;* esp. *saciedad*]. L'état de cessation d'un *besoin* satisfait, que suit l'assouvissement, puis le dégoût par un trop long usage.

SATURATION. s. f. [de *saturare*, rassasier, remplir; all. *Sättigung;* it. *saturazione;* esp. *saturacion*]. L'état d'un composé dans lequel les affinités des divers éléments qui entrent dans sa composition est tel, qu'il ne présente plus d'atomicité libre. Le terme, où les affinités réciproques de deux éléments d'un corps binaire ou d'un acide et d'une base étant épuisées, aucun des deux principes n'est plus susceptible de s'unir avec une nouvelle quantité de l'autre. — Neutralisation.

SATURÉ, ÉE. adj. [*saturatus;* all. *gesättigt;* angl. *saturated;* it. *saturato;* esp. *saturado*]. Le corps qui ne peut plus dissoudre davantage d'un autre corps, ou se combiner davantage avec lui. — *Neutralisé*.

SATURNE. s. m. Jadis le *Plomb*.

SATURNIN, INE. adj. [de *Saturnus*, nom du plomb]. Qui concerne le plomb, ses composés, leurs effets.

SATURNISME. s. m. L'ensemble des effets toxiques que produit sur l'économie l'action prolongée des préparations de plomb. Il s'observe surtout sur les ouvriers qui travaillent la céruse, chez les ouvriers fondeurs en caractères, potiers de terre et autres qui manient les alliages de plomb, les poussières de céruse, de minium, de litharge, de minerais de plomb, etc. Le premier effet est la colique de plomb, puis surviennent les paralysies des muscles extenseurs des avant-bras. Des accidents amaurotiques s'observent souvent, ainsi qu'un délire parfois dangereux. Un liseré bleuâtre autour des gencives, et des taches de même couleur sur la membrane muqueuse buccale sont un signe ordinaire du *S*. Les boissons acidules, l'iodure de potassium et l'électricité sont les moyens recommandés alors.

SATYRE. s. m. [*Satyrus*, L.]. — **Z.** Genre de Lépidoptères rhopalocères dont les chenilles ne vivent que sur les Graminées.

SATYRIASIS. s. m. [*satyriasis;* σατυρίασις, de σάτυροι, les satyres; it. *satiriasi*]. Penchant irrésistible à répéter le coït. Affection ordinairement accompagnée d'une tendance à la démence ou à la manie, si le penchant pour le coït est contrarié, de pollutions nocturnes, d'agitation, etc. Il n'a pas de rapports avec le priapisme.

SATYRIDE ou **SATYRIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Satyres*. — **Z.** Section des Lépidoptères rhopalocères.

SATYRION. s. m. [*Satyrium*, L.]. Genre d'Orchidées. — Le *Satyrium hircinum*, L., à odeur de bouc.

SAUBUSE (Landes). Source chlorurée sodique (33°,75).

SAUCATS (Gironde). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SAUCLET. s. m. Le *Joël, Atherina hepsetus*, Acanthoptérygien marin.

SAUGE. s. f. [ἐλελίσφακος; all. *Salbei;* angl. *sage;* it. et esp. *salvia*]. Genre de Labiées toniques et stimulantes. — *S. de Jérusalem*. La *Pulmonaire*. — *S. officinale*. La *Salvia officinalis*, L. — *S. sclarée*. La *Salvia sclarea*, L., Labiée.

SAULCE (LA) (Hautes-Alpes). Source chlorurée sodique (15° à 23°).

SAULE. s. m. Genre de Salicinées. — Le *Salix alba*, L. [ἰτέα; all. *Weide;* angl. *willow;* it. *salice;* esp. *salce*], Salicinée à écorce amère.— *S. pleureur* ou *de Babylone*. Le *Salix babylonica*, L., à feuilles étroites lancéolées, originaire du Levant.

SAULT (Vaucluse). Source froide sulfurée calcique.

SAULX (Nièvre). Source minérale.

SAUMON. s. m. [all. *Salm;* angl. *salmo;* it. *sermone;* esp. *salmon*]. Genre de Malacoptérygiens salmonides d'eau douce et de mer, anadromes, à petites écailles, une nageoire dorsale adipeuse, pondant en hiver. Squelette ayant peu d'arêtes. — *S. argenté*. Le *Salmo Schiffermulleri*, Bloch, du lac de Constance. — *S. de Californie*. Le *Salmo quinnat*. — *S. huch* ou *du Danube*. Le *Salmo hucho*, Bloch. — *S. proprement dit*. Le *Salmo salar*, L.

SAUMONNEAU. s. m. Le petit *Saumon*. — Le *Salmo rillus*, Lac.

SAUMURE. s. f. [all. *Lake, Beitze, Salzwasser;* angl. *brine, pickle;* it. *salamoja*]. Dissolution du sel marin par les liquides qui se sont écoulés des viandes salées. Elle prend une saveur et une odeur différente selon le temps depuis lequel elle est faite, le degré de salure, la pro-

portion des viandes qu'on y a mis. Elle peut contenir de la propylamine et même devenir vénéneuse.

SAUPE. s. f. [de σάλπη, la saupe]. Le *Sparus salpa*, L., Sparoïde à dos verdâtre.

SAUPOUDRAGE. s. m. — **M. C.** La projection d'une poudre sur une plaie, etc.

SAURE. s. m. Le *Saurel.*

SAUREL. s. m. L'*Osmerus* (*Eperlanus*) *saurus*, Lambert, Salmonide de la Méditerranée. — Le *Caranx trachurus*, L., Scombéroïde.

SAURIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient du lézard [σαυρᾶ]. — Ordre de Reptiles comprenant tous ceux qui se rapprochent du Lézard. Épiderme écailleux ou tuberculeux, caduc; cloaque ovale en travers; ovipares ou ovovivipares; deux ou quatre membres à doigts distincts ou en moignon; langue extensible, tympan superficiel. On en connaît environ cinq cent cinquante espèces.

SAUROPSIDÉ, ÉE. adj. et s. [de σαυρᾶ, lézard, et ὄψις, masque]. Qui ressemble à un Lézard. — Les Oiseaux et les Lézards réunis en un seul groupe zoologique.

SAURURÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Saururus.* — Famille ou tribu de dicotylédones pipéracées aquatiques de l'Amérique et de l'Asie, voisines des Alismacées.

SAURURUS. s. m. Genre de Pipéracées saururées de l'Amérique du Nord.

SAUSSURÉE. s. f. [*Saussurea*, D.C.]. Genre de Synanthérées tubuliflores antifébriles de la Sibérie.

SAUT. s. m. [*saltus;* ἅλσις; all. *Sprung;* angl. *jump;* it. et esp. *salto*]. Mouvement par lequel un animal se détache du sol, au moyen de l'extension brusque d'un ou de plusieurs muscles de son corps, les membres étant préalablement fléchis. — Par ce mouvement un animal, prenant appui sur la terre, imprime à son corps une vitesse *suffisante* pour le détacher du sol. Le *S.* est vertical lorsque la trajectoire décrite par le centre de gravité du sauteur est pendant le *jet*, une droite verticale; il est parabolique lorsque la trajectoire est une parabole. Sous un autre point de vue on distingue le *S.* de *pied ferme* et le *S.* avec *élan.* Chez l'homme, le *S.* vertical de pied ferme comprend cinq temps. 1° *Flexion.* Le tronc se fléchit sur la cuisse, la cuisse sur la jambe et celle-ci sur le pied; dans le pied lui-même le tarse et le métatarse réunis se fléchissent sur les orteils qui seuls restent en contact avec le sol durant ce temps et le suivant. 2° *Extension.* Les articulations fléchies de la hanche, du genou, du cou-de-pied et des orteils avec le métatarse s'étendent sous l'action des muscles extenseurs et impriment à chacun des segments du corps un mouvement complexe de rotation et d'ascension. Le travail des muscles se transforme ainsi en force vive. 3° *Ascension.* Lorsque l'extension a atteint la limite qu'imposent les ligaments articulaires ou l'action antagoniste des fléchisseurs, les vitesses variables des différentes parties du corps se composent par une réaction réciproque en une vitesse unique de rotation (ordinairement nulle) et une vitesse unique de translation; celle-ci détermine l'ascension du corps qui s'élève dès lors comme un projectile animé des mêmes vitesses initiales. 4° *Chute.* Arrivé au sommet de sa course le corps retombe suivant les lois de la pesanteur en prenant des vitesses égales et de sens contraire à celles de l'ascension. Ce temps et le précédent réunis forment le *jet* durant lequel la loi du mouvement est celle des projectiles. La rotation pendant le jet est ordinairement nulle ou de peu d'importance; si elle est assez prononcée pour que le corps fasse un tour complet autour de son centre de gravité le *S.* est *périlleux;* dans tous les cas la vitesse angulaire de rotation est uniforme et n'influe en rien sur la trajectoire du centre de gravité. 5° *Descente.* Dès que les orteils touchent à nouveau le sol les membres inférieurs se fléchissent et les muscles extenseurs entrent en jeu pour modérer peu à peu la descente. Si la rencontre avec le sol a lieu avec une parfaite *souplesse* les muscles se trouvent à l'arrivée dans le même état de tension qu'au départ et le sauteur est prêt à rebondir sans effort nouveau, à la même hauteur. En fait les frottements et les chocs ont absorbé une partie de l'énergie primitive du système et le sauteur ne peut rebondir indéfiniment comme une balle élastique, mais de deux *S.* consécutifs exécutés avec le même effort musculaire le second est toujours le plus élevé. Le *S.* parabolique effectué sans élan ne diffère du *S.* vertical qu'en ce que la vitesse du centre de gravité à la fin de l'extension au lieu d'être dirigée suivant la verticale est inclinée sur l'horizon. La droite qui représente la vitesse est la première tangente à la parabole décrite et le jet s'effectue avec ou sans rotation périlleuse. L'élan constitue un temps facultatif ajouté au *S.* avant la flexion et ayant pour effet de composer la vitesse due à l'extension avec une vitesse initiale empruntée à la course; l'élan pris sur un terrain horizontal augmente la longueur du *S.* pris sur un terrain incliné il en modifie aussi la hauteur. On caractérise un animal au point de vue du *S.* en déterminant comme pour les pièces d'artillerie ses *courbes de sûreté*, c'est-à-dire l'enveloppe de toutes les positions auxquelles son centre de gravité peut atteindre par un seul *S.* fait avec le plus grand effort possible, soit en haut, soit en avant, soit en arrière ou de côté. Chaque animal étant plus propre à une espèce de *S.* déterminé, l'enveloppe de sûreté forme autour de lui une sorte de cloche hors de laquelle il ne peut sortir par un seul *S.* et dont les différents diamètres ont une relation nécessaire avec la disposition anatomique des membres sauteurs. Chez quelques Mammifères le *S.* s'effectue comme sur l'homme à l'aide des membres postérieurs, lesquels présentent alors un allongement remarquable portant principalement soit sur les tibias soit sur les métatarses. Les Gerboises ne progressent que par *S.;* les Kanguroos marchent avec leurs membres postérieurs et leur queue, mais ne font pour sauter usage que de leurs membres. Parmi les Insectes les Puces, les Sauterelles sautent également avec une seule paire de pattes et peuvent perdre leurs membres antérieurs sans être sensiblement troublés dans leur locomotion. Au contraire, les Chats, les Chèvres, les Chevaux ont besoin pour sauter du concours de leurs quatre membres, mais les postérieurs prennent une part prépondérante et soulèvent à eux seuls l'arrière-train et la plus grande partie du tronc en se reportant en avant au voisinage des membres antérieurs. Le travail dépensé dans le *S.* par deux animaux de taille différente, mais de conformation semblable (comme un jeune et un adulte de la même espèce) pour s'élever à la même hauteur, est proportionnel à leurs poids. Les *S.* relativement élevés de quelques Insectes ne sont donc pas l'indice d'une force disproportionnée à leur taille. Si on compare, au contraire, des animaux de même grandeur mais de conformation anatomique différente, ceux qui possèdent les plus longs membres sont favorisés pour le *S.*, en ce que leurs muscles extenseurs travaillent sous une extension moindre, la durée de l'extension étant plus considérable. La nature de l'appui fourni par le sol joue un grand rôle dans la quantité de travail nécessaire pour effectuer un *S.* donné. Si on considère un instant de l'extension assez court pour que la pression exercée par le sauteur sur le sol puisse être considérée comme constante, le travail dépensé pendant cet instant a pour mesure le produit de la pression exercée par la distance survenue entre le centre de gravité du sauteur et le sol qui lui sert d'appui. Ce travail est donc beaucoup plus grand lorsque l'appui fuit ou se dérobe sous la pression exercée par les membres. Les Insectes qui sautent sur l'eau en déprimant légèrement la surface du liquide fournissent des exemples de *S.* effectué dans ces conditions. Le mécanisme du *S.* effectué hors de l'eau par les Poissons et les Cétacés diffère beaucoup du précédent : ces animaux prennent sous l'eau un élan convenable en nageant à la rencontre de la surface suivant une trajectoire inclinée, arrivé à la limite de séparation des deux milieux leur corps poursuit sa route uniquement en vertu de la vitesse acquise et décrit en l'air une courbe parabolique. A la sortie de l'eau la tête de l'animal se présentant la première se trouve soustraite à la poussée verticale du liquide avant la partie postérieure du corps encore immergée, il en résulte que la pesanteur imprime au corps un mouvement de culbute qui dirige la tête en bas et la fait rentrer la première dans le liquide. Les Cétacés pratiquent communément cette sorte de *S.* d'une manière incomplète; ils décrivent dans l'eau une trajectoire sinusoïde qui les

amènent de loin en loin à la surface. On voit alors saillir hors de l'eau successivement la tête, le dos surmonté ou non d'une nageoire dorsale et le *pédalion*; la moitié environ de leur corps pesant est projetée hors de l'eau et la tête est déjà replongée lorsqu'apparaissent le dos et plus tard la queue. L'allure singulière propre à ces animaux est en corrélation avec leur respiration aérienne. Par des mouvements anologues, mais de latéralité, les Saumons franchissent les échelles des rivières, les Poissons volants s'élancent jusque sur le pont des navires et les Oiseaux aquatiques quittent la mer pour prendre leur vol; quelques uns de ces derniers jouissent, étant sur l'eau, du pouvoir de s'élancer à terre et d'atterrir par un *S.* sur un sol où leurs membres mal disposés peuvent ensuite à peine les traîner (Chabry).

SAUTERELLE. s. f. [*Locusta*]. Groupe d'Orthoptères sauteurs qui ont les élytres plus longues que les ailes.

SAUTEUR, EUSE. adj. et s. L'animal qui saute. — **M. C.** Voir à l'*Addenda*. — **Z.** Le *Mugil saliens*, Risso, et autres Muges.

SAUTE-VEAU (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°,75). Source froide bicarbonatée sodique.

SAUVAGÉ, ÉE. adj. [all. *verwildert*]. Retourné à l'état sauvage.

SAUVAGÉSIE. s. f. [*Sauvagesia*, L.]. Genre de Violariées diurétiques de la Guyane, etc.

SAUVEGARDE. s. m. Le *Monitor*.

SAUXILANGES (Puy-de-Dôme). Source froide bicarbonatée sodique.

SAVARI ou **SAVARY.** s. m. Le *Cottus* ou *Aspidophorus cataphractus*, Bloch, Acanthoptérygien marin à plaques osseuses cutanées polygonales.

SAVERGNOLLES (Cantal). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SAUVE. s. f. Pour *Sanve*.

SAUVE-VIE. s. f. L'*Asplenium ruta-muraria*, L., Filicinée.

SAVEUR. s. f. [*sapor;* all. *Geschmack;* angl. *savour;* it. *sapore;* esp. *sabor*]. Impression produit par un corps sur l'organe du goût, sur la langue. — *S. acerbes, âcres, styptiques*, etc. Impressions linguales et palatines dans lesquelles, avec ou sans quelque *S.* amère ou métallique il y a action chimique exercée à des degrés variables sur les épithéliums et le chorion, contractions des vaisseaux de celui-ci et par suite modifications des terminaisons nerveuses tant de sensibilité générale que spéciale. — *S. amères.* Les impressions dites amères causées, à la base de la langue surtout, sur le glosso-pharyngien et aussi à la partie antérieure, par la coloquinte, le cnicin, etc. — *S. aromatiques, alcooliques, urineuses, alcalines*, etc. Sensations olfactives, non gustatives, qui ne se produisent plus lorsque le nez est bouché ou lorsque la pituitaire est enflammée. — *S. farineuses, gommeuses, grasses, huileuses*, etc. Impressions de toucher lingual avec développement d'odeurs légères prises pour des *S.* — *S. métalliques.* Les impressions que font sur les papilles linguales (élimination faite de ce qui peut être impressions tactiles et olfactives) les divers métaux, ou plutôt les traces d'oxydes, chlorures, sulfures, etc., qui les recouvrent et que l'on retrouve à des degrés divers dans leurs sels. Elles sont spéciales pour chaque métal, plus encore que ne le sont les odeurs métalliques, avec particularités pour chaque sel suivant sa solubilité, etc. Que les métaux ou leurs sels restent toxiques ou non, la sensation gustative qu'elles produisent est insensiblement suivie de la sensation *organoleptique* qu'ils produisent généralement et avec laquelle celle-ci est souvent confondue; sans parler des cas dans lesquels la *S.* se prolonge après la gustation et l'ingestion, lorsqu'il s'agit de sels pouvant prendre part à la constitution de la salive et par elle être ramenés incessamment au contact de la muqueuse linguale. — *S. nauséeuses.* Les impressions gustatives causant une sensation et des contractions gastriques nauséeuses que déterminent certaines substances en arrivant aux terminaisons du glosso-pharyngien à la base de la langue. — *S. sucrée.* Impression spéciale causée par les sucres, les sels de plomb, divers hydrocarbures, etc., sur les terminaisons du nerf lingual au bout et sur les côtés de la langue. — *S. salées.* Les impressions spéciales causées sur les terminaisons du nerf lingual à la pointe et aux côtés de la langue par la substance du chlorure de sodium, de l'azotate de potasse et de nombre d'autres sels.

SAVIGNON. s. m. Pour *Sanguignon*.

SAVINIER. s. m. La *Sabine*.

SAVON. s. m. [*sapo;* σάπων; *Seife;* angl. *soap;* it. *sapone;* esp. *jabon*]. Sel résultant de la combinaison de la soude, de la potasse ou autres bases à un acide gras, directement ou après sa mise en liberté par quelque action chimique préalable (Saponification). — *S. blanc* et *S. marbré de Marseille.* Faits avec de l'huile d'olive mélangée d'un cinquième d'huile de pavot et la soude. Le blanc est formé d'oléate et de palmitate neutres de soude. — *S. noir.* On l'obtient en saponifiant un mélange d'huile de chènevis et de suif par la potasse caustique; il est très alcalin. — *S. ponce.* Savon mélangé de pierre ponce en poudre plus ou moins fine. — *S. des verriers.* Le peroxyde de manganèse, qui blanchit le verre en lui communiquant une teinte violette complémentaire de la teinte jaune que lui donne le sesquioxyde de fer. — *S. vert.* Le *S. noir*.

SAVONNETTIER. s. m. Légumineuse en arbrisseau de la Martinique, contenant de la *Saponine*. Il est confondu parfois avec le *Savonnier*.

SAVONNEUX, EUSE. adj. Qui a des caractères du *Savon*.

SAVONNIER. s. m. [all. *Seifenbaum;* angl. *soapberry-tree*]. Genre de *Sapindacées* [*Sapindus*, Plumier] à fruit bacciforme astringent, tonique, racine amère. — *S. des Antilles.* Le *Sapindus saponaria*, L., Sapindacée des Indes, riche en *Saponine*.

SAVONULE. s. m. Combinaison que forment quelques essences avec des alcalis des acides gras avec des *alcaloïdes*.

SAVOUREUX, EUSE. adj. [all. *schmackhaft;* angl. *savoury;* it. *saporoso;* esp. *sabroso*]. Qui possède une *saveur* agréable.

SAXATILE. adj. [*saxatilis*, de *saxum*, rocher; all. *steinbrechartig;* angl. *saxatilis;* esp. *saxatil*]. Qui croît dans des terrains pierreux; qui vit sur les rochers.

SAXICAVE. adj, et s. [de *saxum*, rocher, et *cavare*, creuser]. Qui creuse les rochers, comme les *Lithodomes*, etc.

SAXICOLE. adj. [de *colere*, habiter]. Comme *Saxatile*.

SAXIFRAGACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Saxifragé*.

SAXIFRAGE. adj. [*saxifragus*, de *saxum*, rocher, et *frangere*, briser; all. *steinbrechend;* angl. *saxifragous;* it. *sassifrago;* esp. *sagifrago*]. *Lithontriptique*.

SAXIFRAGE. s. f. La *Saxifraga granulata*, L. [all. *Steinbrech;* it. *sassifraga;* esp. *saxifraga*], Saxifragée à petits tubercules charnus. — *S. blanche* ou *grande.* La *Pimpinella magna*, L., Ombellifère. — *S. dorée.* Les *Chrysosplenium oppositifolium*, L., et *alternifolium*, L. Saxifragées à fleurs jaunes. — *S. maritime.* Le *Crithmum maritimum*, L., Ombellifère. — *S. mignonne.* La *Saxifraga geum*, L. — *S. mineure* ou *petite.* La *Pimpinella saxifraga*, L., Ombellifère. — *S. noire.* La *Pimpinella magna*, L., Ombellifère à racine noire.

SAXIFRAGÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Saxifrages*. — Famille de dicotylédones polypétales à étamines périgynes, à feuilles alternes ou opposées, ordinairement simples, quelquefois composées, avec ou sans stipules. Calice monosépale, tubuleux inférieurement, soudé avec l'ovaire, à trois ou cinq divisions; corolle à quatre ou cinq pétales, quelquefois soudés par leur base, parfois nulle. Étamines en nombre double des pétales ou indéfinies. Ovaire à deux et quelquefois à quatre ou cinq loges, tantôt libre, tantôt presque infère, avec autant de styles qu'il y a de loges. Plusieurs ovules sur un trophosperme placé le long de la cloison. Fruit, parfois charnu; c'est en général une capsule terminée supérieurement par deux saillies plus ou moins allongées, s'ouvrant souvent en deux valves septifères. Graines à endosperme charnu contenant un embryon axile homotrope.

SAXOLINE. s. f. Nom commercial d'un mélange d'hydrocarbures tirés des pétroles.

SAXON (Suisse). Source bicarbonatée calcique (bromo-iodurée?) (25°).

SAY. s. m. Le *Gadus virens*, Asc., Gadoïde à couleur verdâtre.

Sb. Notation de l'*Antimoine* (*Stilbum*).

Sc. Notation du *Scandium*.

SCABIÉIQUE. adj. [de *scabies*, la gale]. Qui se rapporte à la *Gale*.

SCABIEUSE. s. f. [all. *Skabiose*, *Grindkraut;* angl. *scabious;* it. *scabbiosa;* esp. *escabiosa*]. Genre de Dipsacées astringentes et amères. — *S. des bois*. La *Scabiosa sylvatica*, L., Dipsacée.

SCABIEUX, EUSE. adj. [de *scabies*, la gale; all. *krätzicht;* angl. *scabby;* it. *scabbioso;* esp. *escabioso*]. Qui concerne la gale, qui lui ressemble.

SCABRE. adj. [de *scaber*, rude]. Qui est rude, rugueux.

SCABRICAUDE. adj. [de *scaber*, rude, et *cauda*, queue]. Qui a la queue rugueuse.

SCABRIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *scaber*, rude, et *folium*, feuille]. Qui a les feuilles rudes.

SCABROSITÉ. s. f. Comme *Scabritie*. — Rugosité.

SCABRITIE. s. f. [de *scaber*, rude; τραχύτης]. L'état rugueux d'un tégument, etc.

SCALARIFORME. adj. [de *scalare*, échelon, degré, et *forma*, forme; all. *treppenförmig;* angl. *scalariform;* it. *scalariformo*]. Disposé comme une échelle.

SCALÈNE. adj. et s. m. [de σκαληνός, boiteux; all. *ungleichdreiseitig;* angl. *scalenous;* it. *scaleno;* esp. *escaleno*]. Le triangle dont les trois côtés sont inégaux. — **A**. En raison d'analogies de forme, nom de plusieurs muscles du cou. — *S. antérieur* [all. *Rippenhalter;* angl. *scalene*]. Muscle étendu du bord inférieur de la racine antérieure des apophyses transverses des vertèbres cervicales, au bord supérieur, à la face interne de la première côte. — *S. moyen*. Muscle étendu des apophyses transverses des vertèbres cervicales au sommet de leurs racines postérieures, jusqu'à la première côte. — *S. postérieur*. Muscle étendu du sommet des racines postérieures des apophyses transverses des vertèbres cervicales inférieures à la seconde côte.

SCALPATION. s. f. — **M. C**. L'incision et l'ablation d'une portion du cuir chevelu.

SCALPEL. s. m. [*scalpellum*, de *scalpere*, inciser; μαχαίριον; all. *Skalpell*, *Bistouri;* angl. *scalpel;* it. *scalpello;* esp. *escalpelo*]. Instrument à lame fixe, pointue, à un ou deux tranchants dont on se sert pour les dissections, les opérations parfois, etc.

SCAMMONÉE. s. f. [σκαμμώνια, σκαμμώνιον; all. *Scammonium*, *purgirender Windensaft;* angl. *scammony;* it. *scamonea;* esp. *escamonea*]. Gomme-résine purgative. — *S. d'Alep*. Elle paraît provenir de la racine du *Convolvulus scammonia*, L., Convolvulacée à suc laiteux, blanc et visqueux. — *S. d'Allemagne*. Le liseron des haies, *Convolvulus sepium*, L., Convolvulacée. — *S. d'Amérique*. Le *Méchoacan*. — *S. d'Europe*. Le *Convolvulus sepium*, L., Convolvulacée. — *S. jaune*. La *Gomme-Gutte*. — *S. Montpellier, en galettes* ou *fausse*. Gomme-résine qui provient du suc du *Cynanchum monspeliacum*, L., Apocynée. — *S. de Smyrne*. Elle provient de plusieurs plantes et entre autres du *Periploca scammone*, L., Apocynée.

SCAMMONÉOL. s. m. ($C^{28}H^{26}O^{6}$). Produit du dédoublement de la *Scammonine*.

SCAMMONINE. s. f. Glycoside cristallisable ($C^{6}H^{52}O^{32}$) de la *Scammonée*. Elle est problablement identique à la *Jalapine*.

SCAMMONIQUE. adj. Qui concerne les *Scammonées*. — L'*Acide jalapique*.

SCAMMONITE. s. f. Médicament à la *Scammonée*.

SCAMMONOLIQUE. adj. L'*Acide jalapinolique*.

SCANDINE. s. f. L'oxyde de *Scandium* ($S^{2}O^{3}$).

SCANDIUM. s. m. Métal (Nilson, 1881) voisin de l'aluminium, formant comme lui un sesquioxyde analogue à l'alumine.

SCANDIX. s. m. [*Scandix*, Tourn.]. Genre d'Ombellifères diurétiques.

SCANSORIPÈDE. adj. et s. [de *scansor*, grimpeur, et *pes*, pied]. Qui a des pieds pour grimper. — **Z**. Les Grimpeurs.

SCAPAL, ALE. adj. Qui concerne le *Scape*.

SCAPE. s. m. [de *scapus*, tige]. Hampe, fût, support.

SCAPHOCÉPHALE. adj. et s. [de σκάφη, barque, et κεφαλή, tête]. Qui a la tête, le crâne caréné, en forme de nacelle.

SCAPHOCÉPHALIE. s. f. L'état des *Scaphocéphales*.

SCAPHOÏDE. adj. et s. m. [*scaphoides;* de σκάφη, nacelle, et εἶδος, ressemblance; all. *kahnförmig;* angl. *scaphoid;* it. *scafoide;* esp. *escafoides*]. Nom de deux petits os concourant à former, l'un le carpe, et l'autre le tarse. — *S. du carpe*. Le premier et le plus gros des os de la première rangée carpienne; il s'unit supérieurement au radius, inférieurement au trapèze et au trapézoïde, en dedans avec le semi-lunaire et le grand os; en avant, en arrière et en dehors, il ne donne attache qu'à des ligaments. — *S. du tarse*. Il en occupe la partie interne: ses rapports sont, en arrière avec l'astragale, en avant avec les trois cunéiformes; par ses autres faces, il donne attache à des ligaments; quelquefois, en dehors, un ligament l'unit avec le cuboïde.

SCAPHOÏDO-ASRAGALIEN, IENNE. adj. [it. *scafoido-astragalico;* esp. *escafoideo-astragaliano*]. Qui concerne le *Scaphoïde* et l'*Astragale*. — Qui va de l'un à l'autre.

SCAPHOÏDO-CUBOÏDIEN, IENNE. adj. [it. *scafoido-cubaideo;* esp. *escafoideo-cuboideo*]. Ce qui a rapport au *Scaphoïde* et au *Cuboïde*. — Qui va de l'un à l'autre.

SCAPHOÏDO-CUNÉEN, ENNE. adj. Qui concerne le *Scaphoïde* et les os cunéiformes. — Qui va de l'un à l'autre.

SCAPHOÏDO-SEMI-LUNAIRE. adj. et s. (Cuvier). Le *Scaphoïde* et le *Semi-lunaire* soudés en un seul os sur les Carnassiers digitigrades.

SCAPHOÏDO-SUS-PHALANGIEN DU POUCE. adj. et s. m. Le muscle court aducteur du pouce.

SCAPHOPODE. adj. et s. [de σκάφη, nacelle, et ποῦς, pied]. Qui a le pied en forme de barque. — **Z**. Le *Dentale*.

SCAPIFORME. adj. [de *Scapus*, hampe, et *forma*, forme]. En forme de hampe, de tige.

SCAPTÈRE. adj. et s. m. [σκαπτήρ, fouisseur]. Qui est apte à fouir. — **Z**. Genre de Carabiques.

SCAPTINE. s. f. [all. *Skaptin;* it. *scaptina*]. Corps amorphe, brun extrait de la digitale (Radig).

SCAPULAIRE. s. m. [de *scapulæ*, les épaules; all. *Schultertragbinde;* angl. *scapulary;* it. *scapolare;* esp. *escapulario*]. — **M. C**. Espèce de bandage pour pansements concernant les épaules.

SCAPULAIRE. adj. et s. [de *scapulæ*, les épaules; all. et angl. *scapular;* it. *scapolare;* esp. *escapular*]. Qui concerne l'épaule, le *Scapulum*. — Ce dernier os même.

SCAPULALGIE. Faute au lieu d'*Omagre*.

SCAPULARTHROCACE. Faute au lieu d'*Omarthrocace*.

SCAPULO-CLAVICULAIRE. adj. Qui se rapporte au *Scapulum* et à la *Clavicule*.

SCAPULODYNIE. Faute au lieu de *Omodynie*.

SCAPULO-HUMÉRAL, ALE. adj. [it. *scapolo-omerale;* esp. *escapulo-humeral*]. Qui concerne l'omoplate et l'humérus.

SCAPULO-HUMÉRO-OLÉCRANIEN, ENNE. adj. et s. Le muscle *Triceps brachial*. — Ce qui s'y rend.

SCAPULO-HYOÏDIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne le scapulum et l'hyoïde. — Le muscle *Omo-hyoïdien*.

SCAPULO-RADIAL, ALE. adj. Le *Biceps brachial* (muscle). — Ce qui s'y rend.

SCAPULO-TROCHITÉRIEN. ajd. et s. Le muscle *Sous-épineux*.

SCAPULUM. s. m. Os plat, mince et triangulaire, situé à la face dorsale du thorax, et formant la partie postérieure des épaules. Sa face dorsale est partagée transversalement en deux parties, vers son tiers supérieur, par une saillie triangulaire, l'*épine de l'omoplate*, qui se termine par une éminence, l'*acromion*. Au-dessus de cette *épine* est une excavation dite *fosse sus-épineuse;* au-dessous, une autre excavation est la *fosse sous-épineuse*. La face antérieure, en rapport avec les côtes, est la *fosse sous-scapulaire*. Le bord supérieur de l'omoplate est surmonté en avant par l'apophyse *coracoïde;* le postérieur ou vertébral est dit la *base* de l'omoplate. L'externe ou axillaire forme, par sa réunion avec le bord vertébral, un *angle* embrassé par les muscles grand rond et grand dorsal. Par son union avec le bord coracoïdien, il forme la *cavité glénoïde*, qui s'articule avec la tête de l'humérus. Elle est supportée par une partie rétrécie appelée *col* de l'omoplate. Sur les Mammifères quadru-

pèdes, la *cavité glénoïde* située à l'extrémité inférieure ou humérale de l'os appuie sur l'humérus et sert de centre aux mouvements de tout le membre. On décrit, 1° sous le nom d'*apophyse coracoïde* l'éminence raboteuse située en avant de la cavité glénoïde, 2° sous celui d'*acromion*, l'épine de l'omoplate, grande crête à bord rugueux, qui, dans les Pachydermes, s'efface presque entièrement vers l'angle huméral, et qui présente, vers sa moitié, une apophyse saillante dirigée vers le bord costal.

SCARABÉE. s. m. [σκάραβος, *scarabeus*, escarbot]. Coléoptère en général. — **Z.** Genre de Coléoptères palpicornes.

SCARABÉIDE ou **SCARABÉIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Scarabées.* — **Z.** Famille de Coléoptères palpicornes.

SCARBOROUGH (Angleterre). Bains de mer et deux sources de même composition. Source froide sulfatée magnésique (ferrugneuse).

SCARE. s. m. [σκάρος; *scarus;* all. *Papageifisch*]. Genre de Labroïdes, Acanthoptérygiens à dents soudées aux mâchoires. —*S. de Crète.* Le *Scarus cretensis,* Aldrovande.

SCARIEUX, EUSE. adj. [all. *rasseldürr;* angl. *scarious;* esp. *escarioso.*]Ce qui est mince, sec, demi-transparent.

SCARIFICATEUR. s. m. [de *scarificare,* du grec σκαριφεύειν, inciser; alls·*chröpfschnäpper;* angl. *scarificator;* it. *scarificatore;* esp. *escarificador*]. Instrument pour faire des *Scarificationa*

SCARIFICATION. s. f. [ἐγχάραξις; all. *Schröpfen;* it. *scarificazione;* esp. *escarificacion*]. Incision superficielle de la peau pour obtenir un éoulement local du sang dans une région enflammée, ou de sérosité infiltrée dans l'œdème, de pus, d'urine, etc., lors des cas d'infiltrations de ce liquide. — *S. multiples.* Le cas dans lequel, avec un *Scarificateur* en général, on fait plusieurs incisions courtes, peu profondes et rapprochées. — *S. simple* ou *unique.* Le cas dans lequel on pratique avec le bistouri une seule *S.*, par incision peu profonde, courte ou prolongée, suivant les indications.

SCARIFIÉ, ÉE. adj. Soumis aux *Scarifications.*

SCARIOLE. s. f. Variété d'escarole (*Cichorium endivia,* L.), Synanthérée.

SCARLATINE. s. f. [all. *Scharlachfieber;* angl. *scarlet fever;* in *scarlatina;* esp. *escarlatina*]. Affection générale et fébrile que caractérise une éruption cutanée de points et taches rouges, contagieuse et souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé de malaise, de frisson, de dégoût, de céphalalgie, avec mal de gorge. Le mal de gorge est très intense dès le premier jour : le voile du palais et les amygdales sont rouges et gonflés : la déglutition est douloureuse; il existe, en un mot, une véritable angine scarlatineuse (*S. angineuse*), qui cède ordinairement en même temps que les autres symptômes, mais qui peut, chez les enfants affaiblis, devenir gangreneuse (*S. maligne*). La scarlatine atteint surtout les enfants, et ils ne l'ont ordinairement qu'une seule fois. Elle se transmet aisément aux individus qui ne l'ont pas eue, surtout vers la fin ne la période d'éruption et pendant la desquamation. Elle est rare, mais plus grave sur l'adulte que dans le jeune âge. Sa durée est de sept à neuf jours; sa terminaison est souvent heureuse. Quelquefois, cependant, il survient, dans le cours ou à la suite de la maladie une inflammation du poumon ou des bronches, ou une néphrite, avec hydropisie générale du tissu cellulaire et urine albumineuse. Il faut, pendant la convalescence, préserver avec soin les patients du froid et de l'humidité, de peur de l'albuminurie et de l'anasarque. — *S. angineuse.* L'amygdalite avec inflammation des nombreux follicules clos de la muqueuse pharyngienne, durant les premiers jours de la *S.* — *S. maligne.* Celle qui s'accompagne de symptômes graves, de gangrène des amygdales, de douleurs rhumatismales, d'anasarque, d'œdème de la glotte, d'hémorrhagies, de néphrite, etc. — *S. normale.* Celle qui, après une période d'incubation assez courte a une durée de huit jours à un mois. Apparaît par des frissons avec fièvre et vomissements bilieux. En même temps survient de l'angine et de la sécheresse à la gorge sans toux ni larmoiement. Puis viennent des plaques rouges disparaissant sous le doigt, avec des points rouges, parfois des vésicules miliaires. Au palais, aux amygdales, etc., apparaît souvent aussi une teinte rouge avec gonflement. La langue passe à l'état rouge, à l'aspect vernissé, puis l'épithélium se restaure. La desquamation épithéliale de l'arrière-gorge peut prendre un aspect pultacé. La température varie entre 40° et 41°, avec ou sans anxiété, agitation, délire même. Lors de la défervescence survient de la desquamation cutanée avec ou sans chute des cheveux. Les urines redeviennent abondantes, souvent avec de l'albuminurie. Le repos au lit, des boissons appropriées et des soins hygiéniques sont le fond du traitement. — *S. puerpérale.* Celle qui survient durant les suites de couches.

SCARLATINEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne la *Scarlatine.* — Qui en est atteint.

SCARLATINIFORME. s. m. [all. *Scharlachfieberartig*]. Qui est analogue à la *Scarlatine.* — Exanthème miliaire ressemblant à celui de la scarlatine dans le cours d'autres maladies.

SCARLATINOÏDE. adj. et s. f. [angl. *scarlatinoid*]. Pour *Scarlatiniforme.*

SCAROLE. s. f. Comme *Escarole.*

SCARPA. Anatomiste et chirurgien italien (1747-1832) dont le nom est resté à quelques dispositions anatomiques, à une aiguille à cataractes, etc.

SCATOL. s. m. (C^9H^9Az). Corps neutre volatil, d'odeur fécale, produit dans l'intestin par décomposition des principes biliaires et dans la décomposition des albuminoïdes à chaud.

SCATOPHAGE. adj. et s. [σκατοφάγος, de σκῶς, σκατὸς, matière fécale, et φαγεῖν, manger]. *Coprophage.*

SCATOPHAGIE. s. f. Comme *Coprophagie.*

SCATOPHILE. adj. et s. [de φίλος, ami]. Comme *Scatophage.* — Qui vit sur les *fèces.* — **Z.** Famille de Muscides.

SCEAU. s. m. — **B.** *S. de Notre-Dame.* Le *Tamier.* — *S. de Salomon.* Le *Convallaria polygonatum,* Asparaginée.

SCÉLODIDYME. adj. et s. [de σκέλος, membre inférieur, et δίδυμος, double]. *Ischiopage.*

SCÉLOTYRBE. s. f. [de σκέλος, jambe, et τύρϐη, trouble, désordre; all. *Wanken der Schankel;* it. *scelotirbe;* esp. *escelotirbe*]. Vacillation des membres inférieurs, due à la faiblesse observée dans le scorbut. — La *Danse choréique.*

SCEPTICISME. s. m. [de σκέπτεσθαι, examiner]. — **M. C.** Le manque de possibilité d'une détermination intellectuelle qui, par l'exagération de l'esprit critique conduit à puiser l'erreur à deux sources, sans savoir pour prévoir ni prévoir pour agir.

SCEY (Haute-Saône). Source froide bicarbonatée mixte.

SCHANDAU (Saxe). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

SCHEBLÉ. s. m. La *Phytolacca abyssinica,* Hoffm., Phytolaccacée.

SCHEELE. Chimiste suédois (1742-1786) dont le nom est resté à l'arsénite de cuivre.

SCHÉERÉRITE. s. f. ($C^{32}H^{16}$). Carbure retiré des couches de bois fossile d'Uznach.

SCHÉMA ou **SCHÈME.** s. m. [de σχῆμα, forme, plan]. Figure qui est exécutée en faisant abstraction de certaines particularités de forme, de volume, etc., en vue de démontrer la disposition générale d'un appareil, ou la succession des états d'un être ou d'un organe en voie d'évolution.

SCHÉMATIQUE. adj. Qui concerne le *Schéma.* — Qui est tracé dans ses dispositions générales.

SCHÉMOGRAPHE. s. m. Instrument pour tracer un *Schéma.*

SCHERLIEVO. s. m. [all. *Scherliewoseuche*]. La *Falcaldine.*

SCHERTI. s. m. Le *Pirennia abyssinica,* Moquin Tandon, Phytolaccacée tænifuge d'Abyssinie.

SCHEVENINGEN (Hollande). Bains de mer.

SCHINDYLÈSE. s. f. [de σχινδυλεῖν, diviser; all. *Schindilezi*]. Articulation du vomer avec les maxillaires, consistant en ce qu'une lame osseuse est reçue dans une gouttière formée par ces derniers os.

SCHINUS. s. m. Genre de Térébinthacées anacardiées aromatiques d'Amérique.

SCHINZNACH (Suisse). Source sulfurée calcique (36°).

SCHISMATOBRANCHE. adj. et s. [de σχίσμα, qui est fendu, séparé, et βράγχια, branchie]. Mieux que *Schismobranche.*

SCHISMOBRANCHE. adj. et s. [de σχίσμα, fente, et βράγχια, branchie]. Qui a des branchies communiquant à l'extérieur par une fente. — **Z.** Section des Gastéropodes. — Les *Scutibranches.*

SCHISMOPNÉ, ÉE. adj. et s. [de σχίσμα, fente, et πνεῖν, respirer]. Qui respire par une fente. — **Z.** Les *Plectognathes.*

SCHISTE. s. m. [de σχιστὸς, fendu]. Roches composé de silico-aluminates divers, en couches feuilletées, chargés ou non de bitumes.

SCHISTOSOME. s. m. [de σχιστὸς, fendu, ouvert, et σῶμα, corps]. Monstre qui présente une éventration latérale ou médiane sur toute la longueur de l'abdomen, sans membres pelviens (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SCHIZANDRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Schizandra.* — Famille de dicotylédones hypogynes, voisine des Magnoliacées.

SCHIZOCÉPHALE. adj. et s. Qui concerne la *Schizocéphalie.* — Qui en est atteint.

SCHIZOCÉPHALIE. s. f. [de σχίζειν, séparer, et κεφαλή, tête]. Anomalie par fissure des os et des téguments du crâne, non réunis d'un côté à l'autre de la ligne médiane.

SCHIZOCÈRE. adj. et s. [de σχίζω, je divise, et κέρας, corne]. Qui a les cornes, les antennes fourchues. — **Z.** Genre d'Hyménoptères térébrants.

SCHIZOMYCÈTE. s. m. [de σχίζεῖν, fendre, et μυκὴς, champignon]. Groupe de Champignons saprophiles distinct des Saccharomycètes et des Mucorinées comprenant ceux qui ont forme de très fins filaments de spores sphériques ou ovoïdes, se multipliant par scission et restant isolés ou constituant des rangées moniliformes, des filaments ou bâtonnets; sans couleur propre; mobiles ou non pour un temps comme les Diatomées; tombant au fond de l'eau dès que cesse la locomotion de ceux qui s'y trouvent. Leurs propriétés physiologiques sont celles des autres Champignons unicellulaires ou paucicellulaires, propriétés purement végétatives de nutrition, évolution et reproduction. Aucun n'est *poison* comme les strychnos ou l'amanite, ni *venin* comme la sécrétion propre de la guêpe ou de la vipère. Il n'y ne a pas par mieux qui au caractère de *ferment inoffensif* et purement végétatif des autres ajoute celui d'être au contraire *ferments meurtriers* en tant que formateurs d'un produit de sécrétion spécifique, tel que le *virus* de la syphilis, de la blennorrhagie, de la variole, de la rage, etc. Bien que sans appendices locomoteurs comme les Algues spirale, la plupart des espèces sont douées de locomotion diatomées onduleuse, rectiligne, etc., tant qu'ils ont une longueur au-dessous d'un dixième de millimètre, et surtout qu'ils ne sont pas englobés dans une gangue mucilagineuse. Le manque de méthode concernant la nécessité de la détermination de la nature des corps à l'aide desquels on expérimente, les a fait prendre pour des *Protozoaires* et a fait interpréter comme *animal* ce qui était *végétal, cryptogamique* dans leur respiration anaérobie (Pasteur). Mais ils se nourrissent, se développent, se reproduisent comme tous les Champignons saprophiles, auxquels scientifiquement ils eussent dus au moins être comparés. Pas plus que d'autres organismes ils n'apparaissent par génération spontanée dans les tissus ni les humeurs où on les trouve. Tous ceux qui avec les aliments traversant l'estomac et qu'atteint le suc gastrique sont attaqués par lui comme les autres éléments végétaux. Ce suc n'agit du reste sur les levures et les spores qu'à la manière de ce qu'il fait sur les ovules ou les larves de nombre d'animaux qu'il laisse vivants. Leur mode de reproduction et leurs caractères de forme, de dimensions, etc., en font distinguer une dizaine d'espèces environ dans la centaine au moins de dénominations qu'ils ont reçues de ceux qui les considèrent comme spécifiquement pathogéniques. L'examen des phases du développement des *S.* prouve que les noms donnés par les médecins comme indiquant l'existence d'autant d'*espèces* distinctes de Vibrioniens, de Bactériens, de Micrococcus, etc., s'appliquent seulement à autant de formes successives de l'évolution d'un petit nombre des espèces de *S.* depuis longtemps décrites et nommées en botanique. Rien de plus net d'autre part que les réactions, les colorations artificielles diverses qui les montrent composés de principes cellulosiques comme les autres Champignons, sans qu'il aient aucune de celles qui sont propres aux *Protozoaires.* En tout cas rien de plus contraire à toute observation chimique, anatomique, physiologique et pathologique que de vouloir faire croire que ces organismes sont des êtres vivants d'une nature à part, alors que tout montre en eux que ce sont des végétaux cryptogamiques de la classe des Champignons uni ou paucicellulaires. On les trouve à tous les degrés de développement depuis l'état de spores ayant $0^{mm},0005$ à $0^{mm},002$ existant par myriades, jusqu'à celui de filaments longs de $0^{mm},003$ seulement pouvant atteindre une longueur de un millimètre et plus sur une épaisseur de $0^{mm},0006$ à $0^{mm},002$ au plus. Tous jouent le rôle de *ferment figuré*, hors de l'air et dans un milieu humide; ils n'ont pas d'autres propriétés différentes de celles des Cryptogames en général. A ce titre ils déterminent la formation de composés chimiques odorants sans avoir d'odeur par eux-mêmes. Ils jouent ce rôle parce qu'ils *vivent, se nourrissent de ce qui a vécu*, en décomposant les albuminoïdes, etc., et rejettent les composés odorants, toxiques ou non, etc., comme produits excrémentitiels de leur désassimilation. Réciproquement toute odeur venant d'un corps organisé et qui ne lui est pas naturelle (quels qu'en soient les degrés) ou du lieu de son séjour, montre que là se développent des Schizomycètes dont la nutrition a les résultats précédents. C'est en cela que leur rôle est *épiphénoménal*, plus ou moins *nocif*, mais non spécifiquement pathogéniques. C'est en cela qu'ils diffèrent des *Parasites*, dont le caractère est de prendre leur nourriture, de vivre de ce qui est encore vivant et de mourir sur ce qui est mort, à l'inverse des *Saprophiles* et des *Saprogènes.* C'est par le fait précédent qu'ils sont *nocifs* à tel ou tel degré partout où il y a quelque chose de *mort*, partout où ils arrivent et qu'ils s'avancent en se propageant partout où sur un être, vivant ou non, se trouve quelque parcelle qui ne participe plus à la nutrition du tout. C'est par leur rôle épiphénoménal aussi que le fait de leur introduction quelque part, par inoculation ou autrement, avec ou sans quelque chose qui mortifie un peu d'un tissu, fait que ce qu'il y a de mort de celui-ci, sert à leur multiplication. Du reste ceux des médecins qui connaissent l'anatomie et la physiologie n'hésitent pas à admettre que les *S.* ne remplissent le rôle qu'on leur a fait jouer, qu'autant qu'il y a déjà une prédisposition morbide de l'organisme, quelque trouble nutritif, etc. Sous ce rapport on doit dire que toute variété de *S.* est *fonction* d'une contagion, qui est un mode déterminé d'altération de l'état d'organisation. La contagion est de l'ordre des altérations qui, à la manière de nombre d'autres, n'existent pas sans que ne se développe un Cryptogame unicellulaire ou paucicellulaire dans la substance animale ou végétale altérée; mais il y a paralogisme à dire que toute contagion est fonction d'un *contagium vivum*, d'un être vivant, sans dire même s'il est animal ou végétal alors que tout montre que ce qu'il y a là est un Cryptogame. Tout *S.* de l'état de cellule filamenteuse, d'égal volume ou non sur toute sa longueur, peut comme tout autre Champignon mucédiné, etc., à un moment donné de son développement se segmenter en cellules sphériques ou spores d'une grosseur proportionnelle à la minceur du filament segmenté et se dissocier ainsi en sporules, après renflement ou non. Il y en a sur tout corps humide où arrive l'air et de là (sur les animaux) leur reproduction les porte en peu d'heures dans tout conduit naturel ou artificiel où se trouve un liquide contenant quelque molécule d'origine organique qui n'est plus soumise à la rénovation moléculaire continue. Le difficile par suite est de trouver quelque endroit d'un corps, organisé ou non, sur lequel il n'y en ait pas. A l'exception du tissu des fruits tous les aliments en contiennent jusqu'à près de 1 p. 1000 de leur masse, surtout s'ils ont fermenté, comme le pain, les fromages, etc. Il y a des bactéries dans le liquide que font sortir de leur bouche, de leur trompe tous les Diptères et la plupart des autres Insectes, au même titre que dans tout liquide ayant été au contact de l'air qui séjourne dans une cavité ouverte d'un organisme. Dans un milieu humide leur nombre est proportionnel à la quantité des albuminoïdes qui ayant cessé de participer

à l'organisation et à la rénovation moléculaire nutritive d'un organisme sert à leur nutrition et à leur mutiplication. Ce nombre peut servir d'indication, de mesure à cet égard; mais il ne dit pas qu'il y a là une accumulation de causes *spécifiquement* pathogéniques de leur fait. — Le repos forcé des malades se prête à leur multiplication par myriades et il ne peut pas ne pas y en avoir plus encore à compter du moment de la mort, sur quelque individu que ce soit partout où existe un point quelconque communiquant avec l'air; et cela directement ou non, dans quelque organe que ce soit, quelle qu'ait été la cause de la mort. Partout le Champignon qu'on trouve sur un malade est venu après le mal; après que le mal est quelque part, mais dès qu'il y est; non pas qu'il y en ait une espèce propre pour chaque sorte de mal espèce qui préexisterait à celui-ci avec ses propriétés pathogéniques; mais il y a prédominance de telle ou telle forme évolutive cryptogamique, suivant les conditions de croissance, etc. Partout alors aussi la multiplication des *S.* est plus ou moins rapide et abondante suivant l'organe, la nature du mal, etc., et devient de la sorte un épiphénomène de plus en plus nuisible. Les *S.* dits *nocifs* ou spécifiquement pathogéniques ne sont jamais que ceux qu'on a pris sur le malade ou sur le cadavre, aux dépens des principes immédiats constitutifs duquel ils viennent de se développer et de se reproduire. Ils sont devenus sous ce rapport autres que ceux qu'on prend sur les plantes ou dans l'eau, parmi lesquels on n'en a jamais expérimentalement trouvé de nocifs. La culture des *S.* ne saurait éviter de déterminer la formation continue des principes pris au malade qu'ils ont assimilés; formation qui pourtant s'*atténue*, les *S.* dits *meurtriers* devenant inoffensifs vers la douzième ou seizième génération, par le lavage, etc. Ce n'estpas à ces végétaux, mais aux animaux malades dont on les tire expérimentalement que sont immanentes les propriétés spécifiquement pathogéniques qu'on leur attribue. A cet égard et tous autres (hors le cas parti culier de la fermentation d'énergie proportionnelle à leur nombre), ils n'ont pas de propriétés différentes de celles de tous les autres Champignons unicellulaires, paucicellulaires et pluricellulaires. Du reste fît-on la preuve que, *post hoc, ergo propter hoc*, qu'ils sont réellement pathogéniques spécifiquement, que les prendre pour autre chose que des Cryptogames ou pour des Protozoaires restera toujours une lourde erreur. Les études multipliées diverses auxquelles ils donnent lieu auront, quoiqu'il en soit, l'avantage d'avoir fait étudier la cryptogamie sous divers aspects à nombre de ceux qui se moquaient des observations microscopiques, d'avoir fait connaître le grand nombre de régions dans lesquelles ils se multiplient sur un organisme sain ou malade, la multiplicité des formes qu'ils offrent durant leur développement; d'avoir fait examiner sous un grand nombre de points de vue, laissés de côté jusqu'alors, les états virulents des humeurs et des tissus.

SCHIZOPHYTE. s. f. [de σχίζειν, fendre, et φυτόν, plante]. Comme *Schizomycète*.

SCHIZOPODE. adj. [de πούς, pied]. Qui a les pieds fendus, profondément divisés. — **Z.** Tribu de Thoracostracés à carapace membraneuse, huit paires de pattes divisées en deux branches.

SCHIZOPTÈRE. adj. [σχιζόπτερος[. Qui a les ailes formées de plumes, ou autres parties distinctes, séparées.

SCHIZOTHORAX. adj. et s. m. [de σχίζειν, séparer, et θώραξ, poitrine]. L'anomalie par division médiane, soit du sternum seul, ou de toute l'épaisseur des parois thoraciques.

SCHIZOTRICHIE. s. f. [de σχίζειν, séparer, et θρίξ, τριχός, cheveu]. La fissuration morbide en long des cheveux, ou autres poils.

SCHLANGENBAD (Allemagne). Source bicarbonatée calcique (28° à 32°).

SCHLEMM. Anatomiste allemand de la première moitié du XIX° siècle dont le nom est resté aux veines intra-scléroticales au pourtour de la cornée.

SCHMALKALDEN (Allemagne), Source chlorurée sodique (19°).

SCHMECKSZ (Hongrie). Quatre sources froides ferrugineuses bicarbonatées.

SCHMECKWITZ (Saxe). Source sulfurée calcique (14°).

SCHMERIKON (Suisse). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SCHNEIDER. Anatomiste saxon (1610-1680) dont le nom est resté à la muqueuse des fosses nasales.

SCHOENANTHE. s. m. — *S. de l'Inde ou de Bourbon.* L'*Andropogon schœnanthus*, Roxb., Graminée aromatique. — *S. officinal.* Les feuilles de l'*Andropogon lanigerum*, Desf., Graminée d'Arabie.

SCHOENOCAULE. s. m. Le *Schœnocaulon officinale*, A. Gray, ou *Sabadilla officinarum*, Brandt, Colchicacée vératrée du Mexique.

SCHÖNEBECK (Prusse). Source chlorurée sodique.

SCHÖNENBUHL (Suisse). Source froide sulfureuse.

SCHONGAU (Suisse). Source froide bicarbonatée calcique.

SCHOOLEY-MONTAGNE (États-Unis d'Amérique, New-Jersey). Sources indiquées comme thermales, bains très fréquentés.

SCHULZ (Suisse). Source bicarbonatée sodique ferrugineuse (8°,12).

SCHWALBACH (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (9° à 10°).

SCHWALHEIM (Allemagne). Source bicarbonatée mixte (10°).

SCHWANN. Anatomiste belge, mort en 1882, dont le nom est resté à la myéline des tubes nerveux.

SCHWARTZENBERG (Suisse). Source froide carbonatée calcique.

SCHWARZSEE (Suisse). Source froide sulfatée calcique.

SCHWEFELBAB (Suisse). Source froide ferrugineuse sulfureuse.

SCHWEFELBERG (Suisse). Source froide sulfatée sodique.

SCHWEITZER. Chimiste contemporain dont le nom est resté à un réactif à l'oxyde de cuivre ammoniacal.

SCHWEIZERHALL (Suisse). Source froide chlorurée sodique.

SCHWELM (Prusse, Wesphalie). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°).

SCIACCA (Deux-Siciles). Trois sources; l'une sulfurée (56°) l'autre ferrugineuse, un peu moins chaude; la troisième sulfatée magnésienne un peu plus froide.

SCIÆNE. s. m. [σκίαινα, le maigre]. Comme *Sciène*.

SCIÆNOÏDE. adj. et s. Comme *Sciénoïde*.

SCIAGE. s. m. — **M. C.** Variété de *Massage*.

SCIATIQUE. adj. et s. [de ἰσχίον, hanche; angl. *sciatic*; it. *sciatico*; esp. *ciatico*, *sciatico*]. Qui concerne la hanche, ses organes ou ceux du haut de la cuisse. — *S.* (Grand). Nerf terminant le plexus sacré qui sort du bassin en traversant verticalement la région postérieure de la cuisse donne des rameaux aux trois muscles de cette région et au grand adducteur, puis il se termine au creux poplité en se bifurquant en deux branches, savoir le *nerf sciatique poplité interne*, et le *nerf sciatique poplité externe*.

SCIATIQUE. s. f. [*ischias*, de ἰσχίον, hanche; all. *neuralgia*, *ischiadica*, *ischias*; angl. *sciatic*]. Névralgie du nerf sciatique dont les manifestations diffèrent des autres névralgies en raison des différences d'origine, de trajet dans le bassin et dans la cuisse, du nerf sciatique et de ses branches. Ces différences portent sur l'intensité, l'étendue et la direction des points douloureux, sur les troubles déterminés de la motilité qui se trouvent en relation avec les terminaisons musculaires des nerfs dont les origines correspondent à celles des nerfs sensitifs affectés douloureusement: toutes particularités plus prononcées ici que sur les autres nerfs en raison de la distribution du sciatique aux muscles locomoteurs; elles portent aussi sur les atrophies musculaires et autres troubles nutritifs que les mêmes causes rendent ici encore plus manifestes que pour les autres nerfs. Ces mêmes particularités font de la sciatique est la névralgie la plus pénible, la plus douloureuse la plus longue à guérir. Les opiacés, les anesthésiques en applications extérieures et injections hypodermiques, l'emploi des courants continus, des eaux thermales, etc., sont les moyens thérapeutiques les plus efficaces.

SCIE. s. f. [*serra*; πρίων; all. *Säge*; angl. *saw*; it. *sega*; esp. *sierra*]. — **M. C.** Instrument dont on se sert pour la

section des os. — Z. Le *Pristis antiquorum*, Lath., Squale avec dents extérieures de chaque côté du rostre aplati et prolongé.

SCIENCE. s. f. [*scientia;* ἐπιστήμη; all. *Wissenschaft;* angl. *science;* it. *scienza;* esp. *ciencia*]. Toute coordination logique des faits d'ordre mathématique, astronomique, physique ou généraux, chimiques ou moléculaires, biologiques ou d'état organisation et de vie, et sociologiques. Tout fait doit être considéré tant sous l'état statique ou des conditions d'existence et d'accomplissement des phénomènes que sous l'état dynamique ou d'examen de la manière dont les choses se passent. Savoir pour prévoir et prévoir pour agir, tels sont le sujet et le but de la *S.* pour satisfaire au besoin de notre intelligence de connaître les lois des phénomènes. La *S.* se juge par la prévoyance et réciproquement : l'opportunité dans l'action est le critérium du savoir. L'art commence avec l'action, l'exécution, la mise en œuvre et se lie à la *S.* par la prévoyance que celle-ci donne, sans se confondre avec elle. — **M. C.** Par la rectitude que donne à l'intelligence l'application rigoureuse des lois de la logique scientifique, ce fonctionnement régulier devient un véritable moyen pour remettre en leur ordre naturel nombre de déviations anormales ou accidentelles de la pensée qui ne sont pas essentiellement un retour aux fictions subjectives suscitées par quelque débilité morbide ou par arrêt de développement. C'est ce qui arrive pour beaucoup des imaginations du mysticisme qui lorsqu'elles ne sont pas rectifiées par les études scientifiques qui en représentent le seul remède, peuvent être rangées à côté des cas pathologiques plus ou moins incurables de l'aliénation mentale. — *S. abstraite.* Celle qui purement logique et déductive, sans préoccupation de la nature des objets, examine et détermine les relations numériques que ces objets présentent aux points de vue de l'existence du mouvement. Sont *sciences abstraites :* la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie et la sociologie. Mais la géologie, par exemple, qui s'occupe de la terre, est une *S. concrète.* Par la distinction entre les sciences abstraites et les sciences concrètes, on peut établir une hiérarchie entre elles impossible avant cette division capitale. Le principe de cette hiérarchie est la généralité décroissante et la complexité croissante; la première science est la plus générale et la moins complexe, et la dernière est la plus complexe et la moins générale. Subsidiairement, ce principe se fortifie d'un second, qui n'en est qu'une conséquence : une science conséquente a toujours besoin, pour se développer, de la science antécédente; la première science étant la seule qui n'ait pas besoin d'un pareil appui, en vertu de son extrême simplicité. Cette première science, dont l'ordre hiérarchique, est la *mathématique*, s'occupant de ce qu'il y a de plus général, les nombres, les formes et les mouvements. Vient ensuite la *physique*, qui se divise en deux, l'*astronomie* et la *physique proprement dite;* ni l'une ni l'autre ne peuvent se développer sans la mathématique. La quatrième est la *chimie*, qui suppose la physique. La cinquième est la *biologie*, qui suppose la chimie. La sixième et dernière est la *sociologie* ou *science sociale*, qui suppose la biologie. Ainsi rangées, ces six sciences constituent tout le savoir humain abstrait, hiérarchie qui est, par elle seule, une éclatante lumière menant directement à la philosophie positive (A. Comte). — *S. concrète.* Celle qui prenant pour point de départ la nature, le genre, l'espèce d'un seul ou de plusieurs corps, détermine au point de vue physique, expérimental et phénoménal les relations de ces corps entre eux et avec les autres au point de vue des conditions de leur existence et de celle des actes qu'ils manifestent. — *S. fausses.* Conceptions subjectives dites *S.* parce qu'elles suivent ou supposent suivre les voies de la logique naturelle et *fausses* parce que leur point de départ est faux. On y range l'*interprétation des songes*, les *augures*, et l'*astrologie.* Il aurait pu arriver que les songes, les augures, les aspects des astres eussent quelque relation avec les faits à venir; l'expérience a montré qu'il n'en est rien. Notre temps a aussi ses fausses *S.*, comme le *magnétisme*, l'*homœopathie* et la *microbie*, cas particulier de la cryptogamie supposant les *spécificités pathogéniques* portées par les Schizomycètes ou autres Champignons, qui seraient d'autant plus actifs qu'ils seraient plus près de l'invisible. — *S. hermétique.* L'*Alchimie.* — *S. médicales.* La médecine est un art dirigé en vue d'un but pratique. Elle n'est point une science, et n'en prendra jamais le caractère. Comme tous les arts, elle s'appuie incessamment sur un certain nombre de *S.* concrètes qui seules méritent le nom de *S. médicales.* Ce sont, d'une part, la *pathologie* et l'*histoire naturelle* dans l'ordre biologique. Vient ensuite la *physique* et la *chimie appliquées*, dans l'ordre cosmologique ou inorganiques. Sans ces sciences les caractères, la nature, ni les causes des maladies générales, locales, parasitaires ou autres, ne sauraient être déterminés; sans elles la nature des médicaments ou autres moyens thérapeutiques restent ignorés; sans elles le médecin n'est qu'un empirique. C'est, d'autre part, la *mésologie*, sur laquelle repose l'hygiène. La pathologie ne peut être étudiée tant que l'on ignore l'*anatomie* et la *physiologie*, même abstraites. Ces *S.* ne sont donc pas des *sciences accessoires* pour les études médiales. C'est au contraire précisément sur leur possession que repose la possibilité d'apprendre à connaître l'art médical, chacune d'elles étant un fondement de cet art qui, sans elles, retombe dans l'empirisme vulgaire. — *S. occultes.* Conceptions subjectives où entre un certain merveilleux, un certain concours d'influences fictives, dites *occultes* de leur nature, d'où une certaine contradiction avec la science positive, expérimentale, avec les *S.* fondées sur la connaissance de puissances naturelles mais secrètes. — On a encore donné le nom de *S. occultes* aux notions scientifiques ou plutôt empiriques que l'on supposait possédées, sans preuves, par les prêtres du polythéisme.

SCIÈNE. s. m. [σκίαινα, le maigre]. Genre de *Sciénoïdes.* — Le *Sciæna umbra*, Cuv.

SCIÉNOÏDE. adj. et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Sciène.* — **Z.** Famille d'Acanthoptérygiens marins voisins des Perches.

SCILLAÏNE. s. f. Glycoside non azotée (Jamertedt) jaunâtre de la *Scille.*

SCILLE. s. f. La *Scilla maritima*, L. [σκίλλα; all. *Meerzwiebel;* angl. *squill;* it. *scilla;* esp. *escila*]. Liliacée diurétique purgative dont on emploie le bulbe. Ce bulbe, de la grosseur du poing et plus, est composé de tuniques serrées, rouge ou blanc, selon la variété; le rouge est seul employé en médecine. On jette les premières tuniques; celles du centre, qui sont blanches et mucilagineuses, peu estimées. L'on fait usage des tuniques intermédiaire, qui sont épaisses, recouvertes d'un épiderme blanc rosé; elles sont à cellules pleines d'un suc visqueux et inodore, amer, âcre et corrosif. Pour les faire sécher, on les coupe en lanières, et on les met à l'étuve. Les écailles ou squames de scille viennent d'Espagne ou d'Italie. Ces bulbes perdent une partie de leur âcreté par la dessiccation, c'est néanmoins encore un purgatif, etc., énergiqe.

SCILLINE. s. f. Composé retiré de la *Scille.* Cristallin jaune clair; verdit par la chaleur.

SCILLITINE. s. f. [all. *Scillitin*, *Meerzwiebelbitter;* it. *scillitina;* esp. *escilitina*]. Principe tiré de la *Scille.* D'une amertume excessive, soluble dans l'eau et dans l'alcool, deliquescent. La scillitine est un puissant diurétique ; on l'administre aussi comme stimulante de la membrane muqueuse bronchique. A dose un peu élevée, elle détermine des superpurgations, des vomissements et tous les effets des poisons dits âcres et irritants.

SCILLITIQUE. adj. [all. *scillitisch*, *meerzwiebelhaltig;* angl. *scillitic;* it. *scillitico;* esp. *escilitico*]. Qui se rapporte à la *Scille*, à la *Scillitine;* qui en contient.

SCILLIPICRINE. s. f. Poudre amère amorphe blanche, jaunâtre, hygroscopique, tirée de la *Scille.*

SCILLITOXINE. s. f. Poudre amorphe brune, insoluble dans l'alcool, tirée de la *Scille.*

SCINQUE. s. m. Le *Scincus officinalis*, L. [all. *Stinz;* angl. *scincus*, *scink;* it. *coccordillo terrestre;* esp. *eslinco*], Saurien regardé jadis comme alexipharmarque.

SCIOMACHIE. s. f. [σκιομαχία, ou σκιαμαχία, de σκιά, ombre, et μάχη, combat]. L'exercice gymnastique fait à vide. — Celui des mouvements du pugilat.

SCION. s. m. [*surculus;* all. *Schoss;* angl. *scion*, *shoot;*

it. *bacchetta;* esp. *verduguillo*]. Pousse de l'année d'une Cotylédone avec ses feuilles.

SCIROCCO. Faute au lieu de *Siroco.*

SCIRRHOCÈLE. s. f. [de σκίῤῥος, squirrhe, et de κήλη, *hernie*; all. *Hodenspeckgeschwulst;* angl. *scirrhocèle;* it. *scirrocele;* esp. *escirrocele*]. Squirrhe testiculaire. — Hernie à tuniques indurées.

SCIRRHOPHTHALMIE. s. f. [de σχίῤῥος, dureté, et *ophthalmie;* all. *Augenkrebs;* angl. *scirrhophthalmy;* it. *scirroftalmia;* esp. *escirroftalmia*]. La *Sclérophthalmie.*

SCIRRHOSE. s. f. [de σκίῤῥος, dur; all. *Scirrhusbildung;* angl. *scirrhosis;* it. *scirrosi;* esp. *escirrosis*]. Le *Squirrhe* (sans rapport avec la *Cirrhose*).

SCISSILE. adj. [de *scinderer*, fendre]. Qui peut se diviser.

SCISSION. s. f. [*scissio*, de *scindere*, fendre]. Division, partage, segmentation.

SCISSIPARE. adj. [de *scissus*, fendre, et *parere*, enfanter]. Qui reproduit par *Scission* une partie semblable ou non.

SCISSIPARITÉ. s. f. Le fait de la reproduction, d'où multiplication par *Scission.*

SCISSURE. s. f. [*scissura*, fente; all. *Salte;* angl. *breach;* it. *scissura;* esp. *grieta*]. Fente, sillon, fissure. — *S. glénoïdale* ou *de Glazer.* Fente du rocher allant de la cavité glénoïde à la caisse du tympan et qui reçoit l'apophyse grêle du marteau. — *Grande S. hépatique.* Le sillon antéro-postérieur du foie. — *S. médiane du cerveau.* S. antéro-postérieur et verticale qui reçoit la faux du cerveau. Elle est antéro-postérieure et verticale comme la faux du cerveau qu'elle reçoit. Complète en avant et en arrière, où les deux hémisphères qu'elle sépare se montrent indépendantes, elle répond par sa partie moyenne au corps calleux, au niveau duquel elle s'élargit de chaque côté pour former une sorte de gouttière comme connue sous les noms de *sinus* et de *ventricule du corps calleux.* — *S.* ou *sillon perpendiculaire.* Sillon qui part de la grande *S.* du cerveau, se dirige transversalement en dehors, et sépare l'extrémité des lobes occipitaux et ses circonvolutions du reste des hémisphères (Gratiolet). — *S.* ou *sillon de Rolando.* Sillon placé obliquement vers le milieu de la longueur de la surface pariétale de chaque lobe cérébral. — *S. interpariétale.* Le sillon qui sépare la circonvolution pariétale supérieure de la circonvolution pariétale inférieure. — *S. de Sylvius.* Située à l'union du tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs de la base des hémisphères cérébraux, elle se dirige transversalement de dedans en dehors en décrivant une courbe à concavité postérieure.

SCITAMINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Zingibéracé.*

SCIURE. s. f. — **M. C.** *S. de bois* qui mêlée au sublimé ou à d'autres agents antiseptiques est employée pour le pansement des plaies.

SCLAFANI (Sicile). Source sulfurée calciques (33°).

SCLARÉE. s. f. La *Salvia sclarea*, L., Labiée aromatique.

SCLÉRANTHE. s. m. [de σκληρὸς, dur, et ἄνθος, fleur; all. et angl. *Scleranthum;* it. *scleranto;* esp. *escleranto*]. Fruit sec composé de graines soudées à la base d'un périanthe durci.

SCLÉRANTHÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Scléranthus.* — Famille de dicotylédones voisines des Chénopodées, Polygonées, etc.

SCLÉRANTHUS. s. m. Le *Scleranthus perennis*, L., Scléranthée de Pologne, etc.

SCLÉRECTASIE. s. f. [de *sclérotique*, et ἔκτασις, distension]. Distension de la sclérotique ou autre tunique dure.

SCLÉRECTOMIE. s. f. [de σκληρὸς, dur, et ἐκτομή, excision; esp. *esclerectomia*]. Section chirurgicale d'un tissu dur, de la sclérotique.

SCLÉRÈME. s. m. [de σκληρὸς, dur; all. *Scleroma, Xeroderma;* angl. *sclerodema, xeroderma;* it. *sclerasi, xeroderma;* esp. *esclerema*] (Chaussier). Induration œdémateuse morbide locale ou générale du tissu cellulaire sous-cutané et du derme des nouveau-nés sous l'influence du froid, etc. Ils en guérissent dans l'air d'une *couveuse* infantile maintenu à la température de 30° à 37° (Tarnier).

SCLÉRÉMIE. s. f. Le *Sclérème.*

SCLÉRENCHYME. s. f. [de σκληρὸς, dur, et ἔγχυμα, parenchyme]. Tissu végétal composé de cellules polyédriques d'une grande dureté en raison de l'épaisseur de la paroi cellulaire de la petitesse de la cavité. — **A.** Le tissu dur des Polypiers.

SCLÉRÉRYTHRINE. s. f. Poudre rouge insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, etc., tirée de l'ergot de seigle.

SCLÉREUX, EUSE. adj. [de σκληρὸς, dur]. Dur.

SCLÉRIASE. s. f. [de δέρμα, dur; all. et angl. *Scleriasis;* it. *scleriasi;* esp. *escleriasis*]. Le *Sclérème.* — L'induration.

SCLÉRINE. s. f. La *Scléritine.*

SCLÉRITE. s. f. [de σκηρὸς, dur]. Spicule calcaire ou siliceuse des Éponges, etc. — Les portions dures qui par leur réunion forment un polypier. — Toute pièce d'un squelette cutané. — **M. C.** La *Slérotite.*

SCLÉRITINE. s. f. Mélange de sciure de bois, de sang de bœuf, etc., durci par compression à chaud pour l'emploi dans les arts.

SCLÉRITIS. s. f. L'inflammation de la *Sclérotique.*

SCLÉRODERMITE. s. f. [de δέρμα, peau]. Comme *Tegmite.* — **M. C.** Induration inflammatoire du derme.

SCLÉRO-CHOROÏDITE. s. f. Amincissement morbide de la choroïde décolorée devenant adhérente à la sclérotique, cause du staphylome postérieur faisant un relief en arrière, un peu en dehors du nerf optique. Celui-ci se dessine dans l'œil en un creux apercevable à l'ophthalmoscope sous forme de tache blanche semi-lunaire d'abord, qui envahit peu à peu le pourtour de la papille du nerf. Le relief ou staphylome postérieur, allongeant le diamètre antéro-postérieur de l'organe, augmenter la myopie si elle existe, et la provoque si elle n'existe pas. En outre, il chasse un peu l'œil en dedans et en avant, l'empêche de se diriger facilement en dehors, et rend plus saillant le côté externe de la sclérotique, qui devient bleuâtre près de la commissure externe des paupières, surtout quand le malade regarde en dedans. Cette maladie est persistante, mais n'est grave que lorsqu'elle s'accompagne d'hydropisie sous-rétinienne. Elle n'exige qu'une bonne hygiène de la vue. Quand elle s'accompagne de congestion oculaire, on voit parfois à la longue survenir la diffluence du corps vitré qui se trouble et des altérations du cristallin. Cette affection n'a aucun caractère inflammatoire à quelque époque que ce soit.

SCLÉRO-CONJONCTIVITE. s. f. [esp. *esclero-conjunctivitis*]. Phlegmasie scléroticale et conjonctivale coexistant.

SCLÉRO-CORNÉEN, ENNE. adj. Pour *Sclérotico-cornéen.*

SCLÉROCRISTALLINE. s. f. ($C^{14}H^7O^6+H^2O^2$) Composé cristallin, soluble en violet dans l'alcool tiré de l'ergot de seigle.

SCLÉRODACTYLE. adj. et s. Qui concerne la *Sclérodactylie.* — Qui en est atteint.

SCLÉRODACTYLIE. s. f. [de σκληρός, dur, et δάκτυλος, doigt]. Le *Sclérodermie* limitée aux extrémités, aux doigts.

SCLÉRODERMASIE. s. f. Le *Chorionitis.*

SCLÉRODERME. adj. et s. [de σκληρὸς, dur et δέρμα, peau]. Qui a la peau dure. — Le tissu qui la forme. — **Z.** Groupe de Plectognathes qui ont des plaques osseuses dermiques.

SCLÉRODERMIE. s. f. [de σκληρὸς, dur, et δέρμα, peau]. Induration et épaississement de la peau qui d'abord rugueuse devient bientôt très rigide, résistante dans les régions où elle est atteinte; ou encore avec œdème dur plus ou moins généralisé comparable au *Sclérème* des nouveau-nés. La peau atteinte devient grisâtre ou brunâtre. En même temps elle se rétracte en causant des déformations. La sensibilité cutanée n'est pas très modifiée. Des symptômes nerveux, musculaires, pulmonaires, cachectiques se développent jusqu'à l'arrivée de quelque maladie mortelle intercurrente.

SCLÉROGÈNE. adj. et s. m. [de σκληρὸς, dur, et γεννᾶν, engendrer]. Qui amène le durcissement. — **C.** Le *Xylogène.*

SCLÉROGÉNIE. s. f. [de σκληρὸς, dur, et γεννᾶν, engendrer]. Le durcissement d'un tissu.

SCLÉROIODINE. s. f. Poudre brune insoluble dans l'eau, soluble en violet dans l'acide sulfurique tirée de l'ergot de seigle.

SCLÉROÏDE. adj. [de εἶδος, forme]. Presque dur.

SCLÉRO-KÉRATITE. s. f. [de *sclérotique*, et *kératite*]. Petite tumeur blanchâtre du tissu cellulaire, unique ou multiple, de la grosseur d'un grain de millet, sous la conjonctive, près de la cornée (Desmarres).

SCLÉROME. s. m. [σκλήρωμα; all. *Verhärtung;* angl. *scleroma;* esp. *escleroma*]. Comme *Induration* ou *Sclérose.*

SCLÉROMUCINE. s. f. Matière amorphe mal déterminé tirée de l'ergot de seigle ou *Sclerotium.*

SCLÉROMYCÈTE. adj. et s. [de μυκής, champignon]. Comme *Hypoxylé.*

SCLÉROPHTHALMIE. s. f. [de σκληροφθαλμία, de σκληρὸς, dur, et ὀφθαλμὸς, œil; all. *Sclerophthalmia, trockene Augenentzündung;* angl. *sclerophthalmy;* it. *scleroftalmia;* esp. *escleroftalmia*]. La *Blépharite* ou conjonctivite granuleuse. — L'induration accidentelle du tissu de la conjonctive, du bord des paupières.

SCLÉROPTÈRE. adj. et s. [de πτέρον, aile]. Qui a les ailes coriaces. — **Z.** Genre de *Rhynchophores.*

SCLÉROSARCOME. s. m. [de σκληρὸς, dur, et σάρκωμα, sarcome; all. *Sclerosarcom;* angl. et it. *sclerosarcoma;* esp. *esclerosarcoma*]. L'*Epulie.* — Les tumeurs dures du tissu cellulaire.

SCLÉROSE. s. f. [σκλήρωσις, de σκληρὸς, dur; all., esp. et angl. *Sclerosis;* it. *sclerosi*]. Induration morbide des tissus. — *S. en plaques.* Induration par plaques de la moelle épinière.

SCLÉROSIS. s. f. La *Sclérose.* — La *Sclérophthalmie.*

SCLÉROSTÉNOSE. s. f. [de σκληρὸς, dur, et στενὸς, étroit]. Induration d'un organe avec diminution de son étendue ou de sa masse, froncement. — *S. cutanée.* La *Chorionitis.*

SCLÉROSIQUE. adj. Qui concerne la *Sclérose.*

SCLÉROSTOME. s. m. [de σκληρὸς, dur, et στόμα, bouche]. Genre de Nématoïdes ovipares. — *S. du cheval.* Le *Sclerostoma equinum*, Dujardin; *Strongylus equinus*, Müller, ou *armatus*, qui, pourvu d'organes sexuels, se trouve dans l'intestin du cheval. A l'état de nymphes à organes génitaux non développés, on en trouve dans les poches anévrysmatiques de cet animal.

SCLÉROSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche dure. — **Z.** Famille de Diptères.

SCLÉROSTOMIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne les *Sclérostomes.* — **Z.** Groupe de Nématoïdes qui les renferme.

SCLÉROTE. s. m. Comme *Sclérotium* et *Microkyste.*

SCLÉROTICAL, ALE. adj. Qui concerne la *Sclérotique*, ses altérations, etc.

SCLÉROTICECTOMIE. s. f. [de *sclérotique*, et ἐκτομή, excision; esp. *escléroticectomia*]. La *Scléroticonyxis.* — L'incision avec ablation chirurgicale d'une portion de la sclérotique.

SCLÉROTICO-CORNÉEN, ENNE. adj. Qui concerne la cornée et la *Sclérotique*, l'union, la continuité de tissu de l'une avec l'autre.

SCLÉROTICONYXIS. s. f. [de *sclérotique*, et νύσσειν, percer; esp. *esclerotinixis*]. L'opération de la cataracte *par abaissement.* — La section ou perforation de la *Sclérotique* dans certains procédés de cette opération.

SCLÉROTICOTOMIE. s. f. Section chirurgicale de la *Sclérotique.*

SCLÉROTIDECTOMIE. s. f. [de *sclérotique*, et ἐκτομή, excision; esp. *esclerotidectomia*]. Pour *Scléroticonyxis* et *Sclérectomie.*

SCLÉROTIDIEN, ENNE. Faute au lieu de *Sclérotical.*

SCLÉROTINIQUE. adj. Nom d'un composé acide amorphe faiblement acide, inodore, insipide, hygroscopique, considéré comme le principe acide de l'ergot de seigle.

SCLÉROTIQUE. s. f. [de σκληρὸς, dur; all. *Sclerotica, Sclera, harte Augenhaut;* angl. *slerotic coat;* it. *sclerotica;* esp. *esclerotica*]. Une des deux membranes extérieurs de l'œil, dure, opaque, d'un blanc nacré, composée de tissu fibreux. Elle constitue l'enveloppe des quatre cinquièmes postérieurs du globe oculaire de l'homme. Elle a la forme d'une sphère tronquée en avant où elle présente une ouverture large de 14 millimètres de diamètre environ, coupée en biseau aux dépens de sa face interne, et dans laquelle est enchâssée la *cornée.* Elle est percée, dans sa partie qui répond au fond de l'orbite, d'une ouverture pour le passage du nerf optique. Elle donne attache, par sa surface externe, aux muscles de l'œil, et elle est en contact par l'interne avec la choroïde. Elle est inextensible, non élastique, formée de tissu fibreux proprement dit, dont les faisceaux ne renferment que de rares et fines fibres élastiques. Entre ces faisceaux rampent des capillaires trop peu nombreux pour que leur sang modifie sensiblement la lumière blanche réfléchie par le tissu précédent.

SCLÉROTITE. s. f. [all. et angl. *Sclerotitis;* it. *sclerotitide;* esp. *esclerotitis*]. Phlegmasie *scléroticale.*

SCLÉROTIUM. s. m. La phase mycélienne et réceptaculaire du développement du *Claviceps purpurea* succédant à la sphacélie et qui représente l'*ergot* même du seigle.

SCLÉROTOMIE. s. f. [de τομή, division]. Section des tissus durs, de la *Sclérotique.*

SCLÉROTRICHIE. s. f. [de σκληρότριχος, qui a les poils rudes]. L'état raide des cheveux, des poils.

SCLÉROTRIQUE. adj. et s. Qui est atteint de *Sclérotrichie.*

SCLÉROXANTHINE. s. f. ($C^{20}H^{10}O^{8}$). Composé cristallin dur, peu soluble dans l'éther tiré de l'ergot de seigle.

SCLÉRURE. adj. [de οὐρα, queue]. Qui a la queue coriace. — **Z.** Genre de Grimpereaux.

SCLÉRYSME. s. m. [σκλήρυσμα, de σκληρὸς, dur]. *Induration.*

SCOBIFORME. adj. [de *scobs*, limaille, sciure, et *forma*, forme; all. *sägspänartig;* esp. *escobiforme*]. Pulvérulent comme la sciure de bois.

SCOBS. s. m. [*scobs*, sciure]. La râpure de l'os dit *Corne de cerf.* — La cendre gravelée. — Les *Scories métalliques.*

SCOBULIPÈDE. adj. et s. [de *scobis*, râpe, et *pes*, pied]. Qui a les pieds rugueux. — **Z.** Division des Hyménoptères apiaires.

SCOLASTIQUE. s. f. [de *schola*, école; all. *Scholastik;* angl. *scholastic;* it. *scolastica;* esp. *escolastica*]. La théologie et la philosophie enseignées dans les écoles, partant des principes donnés pour la théologie. — *S. médicale.* Espèce d'ontologie médicale que Broussais a cherché à renverser, qui fait encore le fond de beaucoup de traités de pathologie générale.

SCOLÉCIASIS. s. f. [de σκώληξ, ver, et *ase*]. Développement des Vers dans l'économie. — Les accidents qu'ils y causent. — Désignation des cas réels dans lesquels des chenilles ou larves de quelques Lépidoptères accidentellement ingérées continuent à se développer dans l'estomac et l'intestin en déterminant divers troubles gastriques, ou nerveux par action réflexe, jusqu'à ce qu'elles soient rendues par vomissement ou avec les fèces.

SCOLEX. s. f. [de σκώληξ, ver]. Cestoïdes des Poissons dont on formait un genre à part. Ils représentent la période agame du développement d'une espèce de tænia des Oiseaux aquatiques. — Phase ou état agame de l'évolution des Vers, des Polypes, etc., durant lequel l'organisme donne naissance à des individus sexués, par gemmation sur les Tuniciers, par scission sur les Naïs, par segmentation sur les Cestoïdes, etc. Le *S.* est l'embryon même qui sort de l'ovule sur les Tuniciers; il n'est que la provenance d'un embryon agame sorti de l'œuf sur les Distomiens, les Cestoïdes, etc. (Van Beneden) qu'on nomme *proscolex* (*protoscolex*). Le *S.* n'est alors qu'un état d'évolution de seconde génération, (ce qu'on appelle par le nom plus spécial de *deutoscolex*), qui se développe aux dépens des *proscolex*, lequel meurt et se détruit après une vie très courte chez les Distomiens et les Tænias, plus longue chez les Cestoïdes cystiques ou vésiculaires. Chez les Distomiens le *S.* apparaît au milieu du corps du proscolex sous forme de vésicule allongée, sans cils vibratiles, mais se développant vite et se prolongeant parfois en queue recourbée au-dessous. Une fois hors du proscolex, ils grandissent vite, la tête se distingue du tronc, et dans celui-ci apparaît l'intestin avec un bulbe propre à la succion à sa partie antérieure, etc. Le nom de *S.* est toujours attribué à l'individu qui donne naissance par gemmation, etc., à des animaux sexués; c'est quelquefois l'embryon même qui sort de l'œuf; alors l'état de *proscolex* manque; le plus souvent le *S.* au contraire a été produit par un état anté-

rieur, qui est l'embryon sorti de l'œuf; tels sont les Distomiens. Il y a des Cœlenterés, tels que les *Hydres*, qui, comparés à d'autres animaux de cette classe, fournissent des œufs dès qu'ils sont arrivés à l'état de *S.*, sans offrir la forme de *proglottis médusaire* que présentent des genres voisins, et qui n'est montrée ici que par les sacs ovulaires et spermatiques. Il y a des Polypes qui, arrivés à l'état sexuel ou de Méduse (*proglottis*). donnent à la fois des œufs et des gemmes ou seulement des gemmes qui deviennent directement semblables à la mère : ici tous les états intermédiaires ci-dessus sont sautés. Enfin, dans les Cœlentères il y a, à côté des espèces digenèses hétérogones ou homogones, des espèces voisines dans leur âge adulte dont les embryons sortis de l'œuf arrivent par évolution directe à l'état sexué en sautant les états intermédiaires de *proscolex* et de *S.*

SCOLIAS. Faute au lieu de *Colias*.

SCOLIO-RHACHITIQUE. adj. Qui concerne la *Scoliose* due au *Rhachitisme*.

SCOLIOSE. s. f. [σκολίωσις de σκολιός, sinueux; all. *Skoliosis, Sückgratsverbeigung*; angl. *scoliosis*; it. *scoliosi*; esp. *escoliosis*]. Déviation latérale morbide de la colonne vertébrale. — *S. congénitale*. Celle qui est le résultat d'un développement anormal du rhachis pendant la vie intra-utérine. — *S. myopathique*. Celle qui est due à une inégalité dans l'énergie ou la fréquence des contractions des muscles latéraux du rhachis. — *S. ostéopathique*. Celle qui est le résultat d'une maladie des vertèbres. — *S. rhachitique*. Celle qui est une conséquence de l'action des muscles durant l'accroissement des vertèbres sur les rhachitiques. — *S. statique*. Celle qui résulte de ce qu'une jambe plus courte que l'autre a entraîné, pour le maintien de la station verticale, des efforts des muscles d'un côté du rhachis qui ont amené une modification des vertèbres.

SCOLIOTIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Scoliose*, les déviations latérales du rhachis.

SCOLOPACE. s. f. [σκολόπαξ, bécasse]. La *Bécasse*. — Le genre d'Échassiers longirostres qui la comprend. — Le *Centriscus scolopax*, L., Acanthoptérygien de la Méditerranée.

SCOLOPACIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Bécasses* (*Scolopax*). — Famille d'Échassiers ayant les bécasses (*Scolopax*) pour type.

SCOLOPAX. s. f. Comme *Scolopace*.

SCOLOPENDRE. s. f. L'*Asplenium scolopendrium*, L. [all. *Hirschzunge*; angl. *hartstongue, spleen-wort*; it. *scolopendra*; esp. *escolopendra*]. Fougère à feuilles radicales, pétiolées, entières, longues, vertes. — **Z.** Genre de Myriopodes à une seule paire de pattes sur chaque article.

SCOLOPOMACHÉRION. s. m. [de σκόλοψ, instrument pointu, et de μαχαίρον, petit couteau; all. *Skalpell*; angl. *scolopomachærium*; esp. *escolopomaquerion*]. Bistouri courbe, boutonné.

SCOLOPSIE. s. f. [de σκόλοψ, pieu]. La suture par pénétration d'une pointe dans une cavité de l'apophyse du maxillaire supérieur dans le frontal, etc.

SCOLYTE. s. m. [*Scolytus*]. Genre de Coléoptères xylophages attaquant l'orme, le pin, le chêne, etc.

SCOMBÉROÏDE. adj. et s. [de σκόμβρος, maquereau, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Maquereau*. — Famille d'Acanthoptérygiens à nageoire caudale échancrée sans vessie natatoire, si ce n'est sur le *Pneumatophore* et le *Colias*.

SCOMBRE. s. m. [*Scomber*, Artedi]. Genre de *Scombéroïdes* à petites écailles, et cinq ou six petites fausses nageoires dessus et dessous la queue. — Le Maquereau (*Scomber scombrus*, L.).

SCOPARIE. s. f. [*Scoparia*, L.). La *Scoparia dulcis*, L., Scrofulariée vivace astringente des Antilles.

SCOPARINE. s. f. ($C^{21}H^{11}O^{10}$). Composé sudorifique du *Genista scoparia*, Lam., Papilionacée.

SCOPOLINE. s. f. [*Scopolina*, Sch.]. Genre de Solanées vireuses de la Hongrie, etc.

SCOPS. s. m. [σκώψ]. La *Chouette*.

SCORBUT. s. m. [all. *Scorbut, Scharbock*; angl. *scurvy*; it. *scorbuto*; esp. *escorbuto*]. Maladie générale, sans fièvre, déterminée par une modification nutritive de l'économie. Le *S.* reconnaît surtout pour cause une assimilation insuffisante quels que soient le milieu et les conditions qui l'amènent, ou une digestion imparfaite, l'encombrement, etc., associés à une persistance des déperditions désassimilatrices sous l'influence d'un travail plus ou moins continu. Les conserves, les viandes salées, perdant à la longue de leurs qualités assimilatrices, favorisent le développement du *S.* quand l'usage en est exclusif ou prolongé. Il débute par une diminution dans l'énergie des contractions musculaires, avec pétéchies, hémorrhagies multiples, des jambes surtout, souvent un gonflement, des ulcérations aux gencives, etc. Quand cette maladie attaque les individus réunis en grand nombre dans des lieux étroits, ses causes directes les plus efficaces sont le froid humide, les aliments et les boissons insalubres, les affections morales tristes, les fatigues excessives, etc. Sur terre les symptômes sont particulièrement un état d'engourdissement, de l'aversion pour l'exercice, des taches livides dans différentes parties du corps; la rougeur, la mollesse, la tuméfaction, l'état fongueux et le saignement des gencives à la moindre pression, la fétidité de l'haleine, la disposition aux hémorrhagies survenant spontanément et aux ulcérations devenant fongueuses, avec un état de débilité générale. Quand des malades succombent, on trouve des épanchements sanguins dans le tissu cellulaire, dans les cavités des séreuses, les muscles sont souvent ramollis, les os cariés parfois. Le traitement est presque tout hygiénique : un bon régime, un air pur, l'exercice, le passage d'une température froide et humide à une température chaude et sèche sont particulièrement indiqués; on doit y joindre, dans certaines circonstances, les toniques, les amers, les fruits acides, le jus de citron, les végétaux dits *antiscorbutiques*, les excitants énergiques, tels que la gentiane ou le quinquina. On combat le gonflement et la mollesse des gencives par les collutoires aiguisés avec l'eau de Rabel, par le chlorate de potasse surtout. — *S. des Alpes*. La *Pellagre*. — *S. de terre*. Le *Purpura hémorrhagique*.

SCORBUTIQUE. adj. et s. [all. *scorbutisch*; angl. *scorbutic, scorbutical*; it. *scorbutico*; esp. *escorbutico*]. Qui tient du *Scorbut*. — Qui s'y rapporte. — Qui en est atteint.

SCORDÉINE. s. f. La *Scordinine*.

SCORDININE. s. f. Corps aromatique du *Teucrium scordium*, L., Labiée.

SCORDION et **SCORDIUM.** s. m. [σκόρδιον, la germandrée; all. *Knoblauchsgamander*; angl. *water-gamander*; it. *scordio*; esp. *escordio*]. La *Germandrée sauvage*.

SCORIE. s. f. [*scoria*, de σκωρία, écume, crasse; all. *Schlacke*; angl. *scoria, slag, dross*; it. *scoria*; esp. *escoria*]. Mélange de silicates divers, de sulfures, d'oxydes métalliques, etc., qui surnagent lors de l'isolement et de la fusion du fer ou autres métaux avec dégagement de gaz. — Ce mélange arrivé à l'état de corps solides, irréguliers par le refroidissement.

SCORODON. s. m. [σκόροδον]. L'*Ail*.

SCORODONE. s. f. Le *Teucrium scorodonia*, L., Labiée d'Europe.

SCORODOSMINE. s. f. La *Cystine*.

SCORPÈNE. s. m. [σκορπάινα; *Scorpæna*, L.]. Genre d'Acanthoptérygiens à tête grosse, épineuse, une seule dorsale.

SCORPIOÏDE. adj. [σκορπίος, scorpion, et εἶδος, forme]. Qui est courbé comme la queue du *Scorpion*.

SCORPION. s. m. [*scorpio*; σκορπίος; all. et angl. *Scorpion*; it. *scorpione*; esp. *escorpion*]. Genre d'Arachnides pulmonaires. — Le *Scorpio europæus*, L. Sa queue a un piquant tubulé communiquant avec une glande à venin. La piqûre du dard détermine de l'inflammation locale avec tuméfaction, etc. — *S. aquatiques*. Les *Ranâtres*. — *S. d'eau*. Les *Népes*. — *S. de mer*. Le *Cottus scorpius*, L., Acanthoptérygien gris, marbré de brun.

SCORPIURE. s. f. [de σκορπίος, scorpion, et οὐρά, queue; *Scorpiurus*, L.]. Genre de Papilionacées herbacées d'Europe.

SCORSONÈRE et **SCORZONÈRE.** s. f. [all. *Schwarzwurzel*; angl. *scorzodera, viper's grass*; it. *scorzonera*; esp. *escorzonera*]. Genre de Synanthérées liguliflores chicoracées. — *S. d'Espagne*. La *Scorzonera hispanica*, L., à racine alimentaire.

SCOTOBIE. adj. et s. [de σκότος, obscurité, et βίος,

vie]. Qui vit dans l'obscurité. — Z. Genre de Coléoptères hétéromères.

SCOTODINIE. s. f. [σκοτοδίνια, de σκότος, ténèbres, et δινος, vertige; angl. et it. *scotodinia;* esp. *escotodinia*]. Le *Vertige* avec obscurcissement visuel.

SCOTOME. s. m. [σκότωμα, de σκότος, ténèbres; all. *Scotosis;* angl. et it. *scotoma;* esp. *escotoma*]. Modifications de la sensibilité visuelle de la rétine se manifestant comme une tache plus ou moins étendue, de forme arrondie et d'une teinte sombre, gris foncé ou noir, parfois multiple, qui conserve toujours les mêmes rapports avec l'axe visuel, et occupe le plus souvent le centre de l'image de l'objet observé (Sichel).

SCOTOMIE. s. f. La *Scotodinie*. — Le *Scotome*.

SCOTOPHILE. adj. et s. [de φίλος, ami]. Qui aime l'obscurité. — Z. Genre de Chiroptères.

SCROBE. s. m. [de *scrobs*, trou]. Fosse, dépression.

SCROBICULE. s. m. [de *scrobs*, fosse; ἀντικάρδιον; all. *Herzgrube;* angl. *scrobiculum*]. *Scrobe*. — *S. du cœur*. La dépression de l'épigastre au niveau et au-dessous de l'appendice xiphoïde, répondant au foie. C'est aussi la *fossette du cœur* ou *creux de l'estomac*.

SCROBICULEUX, EUSE. adj. [de *scrobiculus*, fossette; all. *grubig;* angl. *scrobiculate;* it. *scrobiculoso;* esp. *escrobiculoso*]. Qui est creusé de fossettes, régulières ou non.

SCROFULACRINE. s. f. Matière résineuse, âcre, des *Scrofulaires*.

SCROFULAIRE. s. f. [all. *Braunwarzel;* angl. *scrofularia, fig-wort;* it. *scrofularia;* esp. *escrofularia*]. Genre de Scrofulariées dites antiscrofuleuses. — *S. aquatique*. La *Scrofularia aquatica*, L. — *S. noueuse*. La *Scrofularia nodosa*, L.

SCROFULARIACÉ, ÉE. adj. Comme *Scrofularié*.

SCROFULARIÉ, ÉE. s. f. Qui tient de la *Scrofulaire*. — Famille de dicotylédones monopétales hypogynes à deux ou quatre étamines didynames, fruit capsulaire à deux loges. Elles comprennent des herbes ou des arbustes à feuilles soit opposées, soit quelquefois alternes, simples, à fleurs en épis ou en grappes terminales. Elles ont un calice monosépale persistant, à quatre ou cinq divisions inégales; une corolle monopétale irrégulière, bilobée, souvent personnée. Ovaire à deux loges polyspermes appliqué sur un disque hypogyne; style simple, stigmate bilobé. Le fruit est une capsule biloculaire, s'ouvrant tantôt par des trous vers le sommet, tantôt par deux ou quatre valves portant chacune la moitié de la cloison sur le milieu de leur face interne, ou opposée à la cloison, qui reste entière. Graines à endosperme charnu qui renferme un embryon droit, cylindrique.

SCROFULARINE. s. f. Principe cristallisable, amer, neutre, soluble dans l'eau, des *Scrofulaires*.

SCROFULAROSMINE. s. f. Principe insoluble dans l'eau, neutre, analogue aux Stéaroptènes, tiré des *Scrofulaires*.

SCROFULE. s. f. [*scrofulæ*, de *scrofa*, truie; χοιράδες, de χοῖρος, pourceau; all. *Scrofeln;* angl. *scrofula;* it. *scrofula;* esp. *escrofulas*]. État constitutionnel de l'organisme, le plus souvent héréditaire, se traduisant par un ensemble d'accidents morbides, variables de siège et de modes pathologiques; leurs caractères communs sont la fixité, la tendance hypertrophique et ulcéreuse des tissus avec ou sans atteintes cutanées parfois portant sur le derme infiltré, épaissi en même temps que sur l'épiderme en prenant là les formes dites de *lupus*, d'*esthiomène*, etc. Le siège le plus ordinaire des lésions est dans les systèmes tégumentaire, lymphatique et osseux, avec ou sans tuberculose des glandes lymphatiques superficielles du cou en particulier. La maladie se manifeste par des altérations avec tumeur irrégulière, dure, indolente des glandes lymphatiques du cou, de l'aisselle, etc., sans altération de couleur à la peau. Ces tumeurs s'accroissent peu à peu, se ramollissent et présentent de la fluctuation. La peau qui les recouvre devient luisante, d'un rouge bleuâtre, et s'ouvre dans différents points. Les plaies restent à l'état d'ulcères qui, après une durée plus ou moins longue, se cicatrisent, pour faire place à de nouvelles tumeurs, dans d'autres endroits du corps. Les cicatrices consécutives sont avec dépression dont le fond est inégal et traversé par des brides saillantes. Elles adhèrent aux parties sous-jacentes, sur lesquelles elles ne glissent pas. Les scrofuleux sont souvent atteints de tubercules dans les poumons, et dans les glandes mésentériques, qui deviennent alors la cause du *carreau*. On observe souvent, en même temps, des indurations de la trame du tissu cellulaire de la peau, sur les membres, sur le tronc, et surtout aux ailes du nez, sous forme de saillies, de bourrelets. Ces épaississements sont indolents et d'un rouge violet. Quelquefois ils s'enflamment; il s'y forme lentement et avec peu de douleur des foyers d'un liquide séro-purulent qui s'ouvrent par de petits trous, donnant lieu à des ulcérations grisâtres, irrégulières, bientôt recouvertes de croûtes brunes sous lesquelles séjournent du pus. Alors survient la série des accidents dérivant d'altérations diverses des extrémités osseuses des parties molles des articulations, de tuberculoses pulmonaire, viscérale, etc. Sous le nom d'altérations scrofuleuses proprement dites des glandes lymphatiques des lésions de celles-ci portent sur l'hypertrophie et l'induration de leur trame de tissu cellulaire. Les épithéliums contenus dans le réseau que forme ce tissu ne sont atteints que secondairement sans hypertrophie proprement dite des premiers, à l'inverse de ce qui a lieu dans les cas dits de *cancer*, de lymphadénie. Ces lésions consistent d'abord en une multiplication des noyaux du tissu cellulaire restant plus ou moins à l'état dit de *cytoblastions*, ou entourés d'un petit corps cellulaire; les uns et les autres peuvent ou non, suivant les cas, passer à l'état d'altération dite *tuberculeuse*. Quelques-uns aussi de ces éléments sont à l'état de cellules fibro-plastiques à noyaux ovoïdes et de grandes cellules à noyaux multiples. — *S. mésentérique*. Le *Carreau*.

SCROFULEUX, EUSE. adj. et s. [*strumosus;* all. *scrofulös;* angl. *scrofulous;* it. *scrofuloso;* esp. *escrofuloso*]. Ce qui se rapporte à la *Scrofule;* ce qui en dérive. — Qui en est atteint. — En général les *S.* ont la tête trop grosse ou trop petite; les membres trop longs ou trop courts, des difformités de la face, etc., indépendamment des épaississements cutanées. Le front est tantôt bas, étroit et déprimé, et tantôt d'une saillie exagérée; les yeux petits, à paupières peu ouvertes, bouffies, comme infiltrées, chassieuses; le nez, camard, est court, déprimé, enfoncé dans sa racine, arrondi à son extrémité libre. Ses ailes sont épaisses, rétrécissant l'ouverture des narines. La bouche est habituellement grande; les lèvres, épaisses, sont renversées en dehors; les pommettes sont saillantes, le diamètre transverse de la face trop considérable; la peau est mate, terreuse, ou, au contraire, d'un rouge trop foncé, disposé en plaques nettement circonscrites, et ne se fondant point avec les teintes environnantes. Le cou est court, volumineux; la poitrine étroite, le ventre gros, les doigts ont leur extrémité élargie en forme de palette. La sensibilité générale est le plus souvent obtuse, l'intelligence bornée, les sens peu développés. En un mot, au défaut d'harmonie dans les formes extérieures correspond un défaut d'équilibre et de régularité dans l'exercice des fonctions en général.

SCROFULIDE. s. f. (Bazin, etc.). Tout accident morbide, les affections cutanées surtout, considérés comme manifestations scrofuleuses.

SCROFULISME. s. m. Manifestation scrofuleuse.

SCROFULOME. s. m. Tumeur formée sur les *Scrofuleux* dans les glandes lymphatiques par des amas durs de tissu cellulaire à l'état de noyaux et de cellules, plus ou moins groupés concentriquement, plus ou moins chargés de granulations dites de la caséification ou de la tuberculisation.

SCROFULOSE. s. f. Les affections auxquelles la constitution scrofuleuse donne lieu (Fuchs).

SCROTAL, ALE. adj. [angl. *scrotal*]. Qui concerne le *Scrotum;* qui lui appartient.

SCROTOCÈLE. s. f. [de *scrotum*, le scrotum, et κήλη, hernie, tumeur; all. *Hodensackbruch;* angl. *scrotocele;* it. *scrotocele;* esp. *escrotocele*]. La *Hernie* descendue dans le *Scrotum*.

SCROTUM. s. m. [*scrotum* ; ὀσχέον; all. *Hodensack;* angl. *scrotum;* it. *scroto;* esp. *escroto*]. Portion mince de la peau, qui forme celle des bourses. Elle se continue avec la peau de la partie interne des cuisses, du périnée et du pénis. Le *S.* est une poche cutanée brune, rugueuse, par plissement, sous laquelle sont normalement les deux testi-

cules ; elle est couverte de poils longs et rares, sans autres glandes sébacées que celles des follicules pileux. Des faisceaux de fibres-cellules sont inclus dans l'épaisseur de la face profonde du derme de cette peau, disposition qui ne se retrouve qu'au derme de l'auréole du mamelon. C'est à la contraction de ces faisceaux qu'est dû l'état de plissement du *S.*, de même que c'est à leur relâchement que sont dus la flaxidité et l'état lisse de cette portion du tégument qu'elles qu'en soient les causes. Cette peau seule présente le *rhaphé scrotal*. Au-dessous se retrouve le *dartos* avec beaucoup de tissu cellulaire entre ses faisceaux de fibres cellules; celui-ci seul se réfléchit au niveau du rhaphé, vers le pubis, en une cloison commune entre les deux testicules, cloison divisible pourtant en deux sacs dartoïques. Quant à la couche de tissu cellulaire ou *celluleuse*, au *cremaster* à faisceaux musculaires striés, passant aux structures dites de *tunique érythroïde*, de tunique *fibreuse*, *fibroïde*, etc., à la *vaginale* et à son tissu sous-séreux, ces organes ne se rattachent pas au *S.* Ces couches sont paires, se rattachent à ce qui vient de l'abdomen, savoir à chaque testicule, droit ou gauche, et au péritoine. — *Maniement* sur le mâle des Ruminants comprenant l'ensemble des bourses et leur contenu testiculaire. — *S. du cœur* (Blancard). Le *Péricarde*.

SCRUPULE. s. m. Poids ancien équivalent à 1gr,30.

SCULÉINE. s. f. Composé vénéneux tiré de la scille.

SCULTET. Chirurgien wurtembergeois (1595-1645) dont le nom est resté à un bandage à fractures.

SCUTELLAIRE. s. f. La *Scutellaria galericulata*, Labiée amère.

SCUTELLARINE. s. f. Composé amer de la *Scutellaria lateriflora*.

SCUTELLE. s. f. [*scutella*, de *scuta*, écuelle; all. *Schüsselchen*]. Le réceptacle des Lichens. — **A**. Les organes en forme d'écuelle ou de bouclier, d'écaille, qui en recouvrent d'autres ou qui sont imbriqués entre eux, sur les plantes et les animaux.

SCUTELLIFORME. adj. [de *scutella*, écuelle]. En forme d'écuelle.

SCUTELLUM. s. m. L'*Écusson* ou troisième pièce du *Mésonotum* des Insectes, ou partie supérieure du *Mésothorax*, organe situé à la base prothorax entre les deux ailes supérieures. — **B**. L'*Hypoblaste*.

SCUTIBRANCHE. adj. et s. [de *scutum*, bouclier, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies sous un *bouclier ;* partie supérieure de la cavité dorsale du corps ouverte en avant qui les contient. — **Z**. Ordre de Gastéropodes marins.

SCUTIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *scutum*, bouclier, et *folium*, feuille]. Qui a les feuilles peltées, en forme de bouclier.

SCUTIFORME. adj. [de *scutum*, bouclier, et *forma*, forme ; all. *schildförmig;* angl. *scutiforme ;* it. *scudiforme ;* esp. *escutiforme*]. En forme de bouclier.

SCUTIGÈRE. adj. et s. [de *gerere*, porter]. Qui est muni d'un bouclier. — **Z**. Genre de Myriopodes chilopodes.

SCUTIPÈDE. adj. et s. [de *pes*, pied]. Qui a les pieds écailleux, pourvus de *Scutules*. — **Z**. Division des Oiseaux.

SCUTULE. s. f. [de *scutum*, écusson]. Les pièces épidermiques carrées sur le tarse des Oiseaux.

SCYBALE. s. f. [de σκύβαλον, fumier, rebut]. Fèces en un ou plusieurs amas arrondis, accidentellement durcis avant l'expulsion, dans le rectum ou l'S. iliaque. — En passant de l'*S* iliaque (où le toucher et la percussion peuvent en faire reconnaître la présence) après un séjour plus ou moins long, en arrivant dans le rectum, chaque *S.* peut ici constituer parfois un corps étranger dur, qui ne peut sortir naturellement. L'emploi de procédés divers d'extraction devient alors nécessaire.

SCYLLARE. s. m. [σκύλλαρος, espèce de crabe ; *Scyllarus*]. Genre de Décapodes macroures palinurides à corps aplati, antennes en lames.

SCYLLITE. s. f. Composé analogue à l'inosite extrait du foie et du rein du *Scyllium canicula*, L., etc. (Staedler et Frerichs).

SCYLLION et **SCYLLIUM**. s. m. [de σκύλλειν, écorcher]. Genre de Squales à deux nageoires dorsales dépourvues de piquant à structure dentaire.

SCYPHIFORME. adj. [de *scyphus*, coupe, et *forma*, forme]. En forme de coupe.

SCYPHISTOME. s. m. [de σκύφος, coupe, et στόμα, bouche]. L'embryon cilié des *Méduses* au sortir de l'œuf dans sa phase agame hydroïde, jadis pris pour genre animal distinct.

SCYTALE. s. m. [Σκυταλή, nom propre; *Scytale*, Gronovius]. Genre de *Colubériens*. — **Z**. Le *Boa Scytale*, L. — **B**. Ancienne dénomination d'un genre de Synanthérées (*Scytala*, E. Meyer), d'un genre de Sapindacées *Scitalia*, Gaertner), d'un genre de Papilionacées (*Scytalis*, E. Meyer).

Se. Notation du Sélénium.

SÉBACÉ, ÉE. adj. [de *sebum*, suif; all. *talgartig ;* angl. *sebaceous;* it. et esp. *sebaceo*]. Qui ressemble au suif, au *Sebum*. — Qui en fournit.

SÉBACINE. s. f. [all. *Sebacin*; it. et esp. *sebacina*]. Corps blanc extrait du fruit du *Myristica sebifera*, L., Laurinée. — Le *Sebum* (de Blainville).

SÉBACIQUE. adj. Qui concerne le suif, le *Sebum*. — Comme *Sébique*. — Nom d'un acide [all. *Fettsäure ;* angl. *sebacic acid;* it. et esp. *acido sebacico*], produit pyrogéné du suif ($C^{20}H^{18}O^{8}$). Dégage des vapeurs âcres, irritantes pour la *pituitaire*. Bibasique. Cristallisable. Fusible à 127°.

SÉBAMIDE. s. f. ($C^{20}H^{20}Az^{2}O^{4}$). Le sébamate d'ammoniaque. Composé blanc, cristallin, soluble dans l'eau chaude.

SÉBAMIQUE. adj. Nom d'un composé ($C^{20}H^{19}AzO^{6}$) qui est le sebate acide d'ammoniaque produit de l'action prolongée de l'eau sur la *Sébamide*.

SÉBASTIANWEILER (Würtemberg). Source sulfatée sodique (17°).

SÉBATE. s. m. [de *sebum*, suif; all. *fettsaures Salz ;* angl. *sebate;* it. et esp. *sebato*]. Les sels que forme l'acide sébacique avec les bases.

SÉBESTE. s. m. [all. *Brustbeere ;* angl. *sebesten;* it. *sebesten;* esp. *sebesta*]. La Drupe après dessiccation de la *Cordia sebestena* L., Borraginée dite béchique et adoucissante.

SÉBESTIER. s. m. La *Cordia sebestena*, L., Borraginée.

SÉBIFÈRE. adj. [de *sebum*, suif, et *ferre*, porter]. Qui forme, qui contient de la graisse, du sébum.

SÉBIFIQUE. adj. [de *sebum*, suif, et *facere*, faire]. Qui donne du *Sébum*. — Qui fournit de la graisse ou autre enduit. — Comme *Sébacé* et *Sébifère*.

SÉBINE. s. f. Corps obtenu en combinant l'acide sébacique avec la glycérine ($C^{32}H^{30}O^{16}$) (Berthelot).

SÉBIQUE. adj. Qui concerne le *Sébum*, les glandes sébacées, etc.

SÉBOLITHE. s. f. [de λίθος, pierre]. Concrétion calcaire dans les glandes sébacées.

SÉBORRHAGIE et **SÉBORRHÉE**. s. f. [de *sebum* et ῥεῖν, couler; all. *Talgdrüsenauschwitzung ;* angl. *seborrhœa;* it. et esp. *seborreo*]. Supersécrétion du *Sébum*, accidentelle, allant jusqu'à écoulement morbide manifeste. — Pour *Stéarrhée*.

SÉBUM. s. m. La matière sébacée, produit de la sécrétion des glandes sébacées. C'est une huile, liquide à la température du corps humain, sans odeur hors des cas de putréfaction, se solidifiant à 18° seulement, fusible ensuite à 33°. Densité 0,917. Formée dans les cellules épithéliales des glandes sébacées, cellules qui se détachent puis se rompent une fois pleines ; le *S.* flue et alors la pellicule cellulaire, si elle n'est pas entraînée, reste comme *smegma*. — On ne connaît du *S.* à l'état de pureté que celui qui est fourni par les glandes sébacées annexées aux follicules pileux de la paroi de certains *kystes* dermoïdes pileux de l'ovaire, avec ou sans dents, etc. Ce *S.* fait partie du contenu de ces kystes et en compose parfois toute la partie fluide. C'est un liquide transparent, incolore, alcalin, moins dense que l'eau, plus coulant que l'huile et mouillant les corps à la manière de celle-ci. Il se prend en masse molle, suifeuse, un peu jaunâtre, par le refroidissement. Il est mêlé ou non de cellules épithéliales pavimenteuses. Ces dernières s'y trouvent parfois accumulées en masses globuleuses, avec ou sans poils et cristaux de cholestérine, blanchâtres ou jaunâtres, du volume d'un pois à celui d'un œuf, au nombre de deux ou trois à une centaine. Plus de 200 grammes d'un *S.* de ce genre, pauvre en cellules épithéliales, existant seul avec des cheveux dans un kyste de l'ovaire. Le *S.* fusible à 39° après s'être solidifié par refroidissement, a donné, à l'analyse, pour 100 par

ties : eau 5; albuminoïdes 4; chlorure de sodium 1; phosphate de chaux, traces; tripalmitine 37; trioléine 52. Densité 0,917 (Lutz). On ne sait à quels composés acides gras odorants sont dus les odeurs spéciales répandues par le *Sebum* étalé sur la peau, les poils, etc., lorsqu'il est au contact de l'eau, de la sueur, etc. Ainsi non seulement la sécrétion sébacée n'a rien du liquide prédominant sécrété par la mamelle qui tient en suspension ses globules laiteux ou butyreux, mais encore pendant que dans le beurre l'oléine est à la palmitine :: 1 : 2, elle est dans le sébum :: 5 : 2 ou à 3 et de plus sans les corps gras à acides volatils des beurres. En un mot il n'y a pas d'analogie à établir entre ces deux produits de sécrétion, pas plus qu'entre les glandes qui les forment. Du reste le *S.* n'a également aucune espèce d'analogie, quant à l'aspect, avec le lait.

SEC, SÈCHE. adj. [*siccus;* ξηρὸς; all. *trocken;* angl. *dry;* it. *sicco*]. Dépourvu d'eau, de sérum, de mucus, etc.

SÉCABLE. adj. [de *secare*, couper]. Qui peut être incisé, coupé.

SECAMONE. s. m. [*Secamone* R. Br.]. Genre d'Asclépiadées vomitives des Indes.

SÉCATEUR, TRICE. adj. et s. [de *secare*, couper]. Qui coupe, qui sert à couper. — *Ostéotome.* — **A.** La dent carnassière.

SÈCHE. s. f. La *Seiche.*

SÉCHOIR. s. m. — **M. C.** Appareil à dessication des médicaments, des vêtements, etc.

SECOND, ONDE. adj. Comme *Deuxième.*

SECONDAIRE. adj. [*secundarius;* all. *secondär;* angl. *secondary;* it. *secondario;* esp. *secundario*]. — **A.** Qui est de moindre importance. — **M. C.** Les phénomènes qui sont subordonnés à d'autres ou subséquents.

SECONDINE. s. f. La tunique ou couche cellulaire de l'œuf végétal immédiatement appliquée sur le *Nucelle* ou *Tercine.*

SECONDINES. s. f. pl. [*secundinæ ;* δεύτερα ; all. *Nachgeburt;* angl. *secundine;* it. *secondina;* esp. *secundinas*]. Le chorion et le placenta avec le cordon ombilical, l'amnios et la caduque au dehors, qui ne sont expulsés que quelques minutes ou heures après le fœtus. — Comme *Délivre* et *Arrière faix*, et à ce point de vue : l'ensemble des organes précédents appartenant au fœtus (la caduque exceptée) et abandonnés par lui lors de l'accouchement.

SECOURS. s. m. [all. *Hülfe, Beistand;* angl. *help, assistance ;* it. *soccorso;* esp. *socorro*]. — *S. aux noyés* et *S. publics. S.* institués administrativement en vue de venir en aide aux noyés, aux blessés, aux malades sur la voie publique.

SECOUSSE. s. f. [*quassatio;* σεῖσις ; all. *Stoss ;* angl. *shake;* it. *scossa, scroll ;* esp. *sacudida*]. — **Y.** *S. musculaire* (Marey). Le changement brusque de forme des faisceaux musculaires par le fait de la contraction, contraction consistant en un épaississement local, suivi d'un retour à l'épaisseur habituel; le premier est graphiquement représenté par une ligne ascendante du sommet de laquelle part une ligne descendante qui s'en écarte et représente le retour à l'état de repos ; une série de *S*, se succédant à intervalles très rapprochés constitue la *contraction* proprement dite ou soutenue des faisceaux striés des muscles soumis à la volonté.

SÉCRÉMENT. s. m. Ce qui dans chaque sécrétion en est caractéristique; ce qui dans l'humeur résultant de l'acte sécrétoire, lui est propre, se trouve là et dans nulle autre humeur, comme la galactose, la caséine, pour le lait, et ainsi des autres.

SÉCRÉMENTITIEL, ELLE. adj. Qui concerne la *Sécrétion*, la *Sécrémentition*, le *Sécrément.*

SÉCRÉMENTITION. s. f. Ce qui dans la sécrétion concerne la formation du sécrément, du ou des principes caractéristiques de l'humeur sécrétée.

SÉCRÉMENTO-EXCRÉMENTITIEL. adj. Qui est sécrété, puis excrémentitiel en tout (mucus du gros instestin) ou en partie (bile).

SÉCRÉMENTO-RÉCRÉMENTITIEL. adj. Qui est sécrété puis réabsorbé, plus tard comme les sérosités péritonéales, etc.

SECRET. s. m. — *S. médical* ou *professionnel.* Les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens, les sages-femmes, etc., dépositaires des secrets qu'on leur confie, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois, et d'une amende de 100 francs à 500 francs (*Code pénal*, art. 378).

SECRETA. s. m. pl. [*secreta*, choses sécrétées]. L'ensemble des produits de sécrétion.

SECRÉTAIRE. s. m. — **Z.** Le *Falco serpentarius*, Gmelin, Rapace diurne de l'Afrique, à jambes d'Échassiers.

SÉCRÉTÉ, ÉE. adj. Produit par *Sécrétion.*

SÉCRÉTEUR. adj. [de *secernere*, séparer; all. *absonderna;* angl. *secretory;* it. *secretorio;* esp. *secretor, secretorio*]. Qui accompagne la *Sécrétion.* — Qui se rapporte à cet acte.

SÉCRÉTION. s. f. [de *secernere*, séparer; διάκρισις; all. *Absonderung;* angl. *secretion;* it. *secrezione;* esp. *secrecion*]. Acte physiologique qui, malgré l'étymologie, ne consiste pas en une simple *séparation.* Les humeurs produites n'existent pas toutes formées en effet dans le sang, puisqu'elles sont produites avec *choix* et spécialement avec formation chimique de principes immédiats par les tubes et vésicules qui sécrètent. La *S.* a pour *condition d'ordre organique* ou *vital* d'accomplissement, la nutrition; elle consiste en un excès de formation assimilatrice, et souvent en un excès de formation désassimilatrice de principes cristallisables. C'est là ce qui fait que dans les *S. des parenchymes glandulaires*, le liquide sécrété diffère du sang non seulement par la proportion des principes constituants, mais aussi parce que, pendant le passage au travers des éléments du parenchyme, il y a a eu *formation, production de certains principes immédiats* n'existant ni dans le sang artériel, ni dans le sang veineux. C'est ce *choix* d'une part (existant seul dans les parenchymes non glandulaires), c'est cette *production* de principes d'autre part (s'ajoutant dans les glandes au fait précédent), qui caractérisent essentiellement la *S.* Le siège, le lieu de ces *formations* nouvelles, de ces sécréments, soit comme albuminoïdes comme pour la mucosine, la pancréatine, etc., soit cristallisables, comme la galactose, les taurocholates, etc., est exclusivement la couche épithéliale propre, d'origine ectodermique ou endodermique des glandes, des parenchymes glandulaires, formation qui ne s'observe pas dans les parenchymes non glandulaires (Ch. Robin, 1850). — Pas plus pour la *S.* que pour la nutrition dont elle est un mode déterminé, les nerfs n'interviennent dans l'acte chimique, soit assimilateur, soit désassimilateur, de formation des principes caractérisant chaque humeur en tant que produit sécrété. Là comme ailleurs, les nerfs doués d'action centrifuge sont des nerfs vaso-moteurs se terminant aux fibres-cellules des capillaires, non aux cellules épithéliales formatrices des sels biliaires, de l'acide du suc gastrique, etc. Là comme ailleurs, les nerfs règlent le cours du sang, déterminent le plus et le moins de l'afflux des principes servant à la *S.*, modifient celle-ci en conséquence mais n'apportent aucun changement dans la nature de ce phénomène. La *S.* et l'*absorption* reçoivent le nom d'*actes de la vie de nutrition*, quand on veut les désigner dans leur ensemble, sans distinction spéciale. Mais il ne faudrait pas les considérer comme des propriétés de même ordre, puisque ces deux dernières sont sous la dépendance de la première. Ce sont deux faits contingents à cette propriété fondamentale. L'absorption et la *S.* n'existent qu'à l'état d'ébauche dans les éléments anatomiques. Ce n'est qu'autant que ceux-ci se trouvent réunis en *tissus* qu'elles deviennent bien évidentes. Il y a des éléments qui ne sécrètent pas, comme la substance des os, celle des cartilages, celle des ongles et des cornes. Il y en a aussi qui n'absorbent pas ou presque pas, tels sont ces mêmes éléments et la couche cornée de l'épiderme; car il ne faut pas confondre l'imbibition ou endosmose, ni l'exhalation ou exosmose, fait physique pur et simple, avec l'absorption proprement dite et la *S.* — La production des membranes ou couches hyalines, transparentes, homogènes, sans structure individuelle propre, dites *cuticulaires, limitantes*, etc., animales ou végétales, et autres *éléments eccellulaires*, comme la *capsule du cristallin*, la *gaine de la notocorde*, et tant d'autres, n'est pas une *S.* des cellules, des fibres, etc., qu'elles entourent ou séparent. Ces membranes apparaissent par une *genèse* ou *autogénie* dont se rencontrent là les con-

ditions; mais elles n'ont comme mode de génération, ni comme usage aucun des caractères de ce qui est *sécrété*, liquide ou demi-liquide, de ce qui remplit un rôle par le fait même d'une décomposition qui fait disparaître l'humeur sécrétée ou en change les caractères. — *S. végétale*. La *S.* est un cas particulier de la nutrition, phénomène général s'accomplissant hors de toute existence des nerfs, comme on le voit pour les formations des essences, les liquides irritants et pour nombre d'autres productions végétales d'origine glandulaire, tant cryptogamiques que phanérogamiques. Quelle que soit la nature, la composition chimique neutre ou acide, fixe ou volatile du composé sécrété par une cellule végétale ou par un ensemble de cellules végétales le fait de sa *S.* est le même au fond que sur les animaux. Il ne faut pas confondre ici le fait de la *S.* des essences oxygénées ou non, etc., avec celui de la formation des *gommes*, des *mucilages*, de la *sève*, etc.

SÉCRÉTIVITÉ. s. f. Faculté de garder un secret. — La prudence (Spurzheim).

SÉCRÉTOIRE. adj. Qui est de l'ordre des *Sécrétions;* qui s'y rapporte.

SECRETUM. s. m. — **M. C.** Comme *Arcanum*.

SECTILE. adj. [de *secare*, couper; all. *spaltbar;* angl. *scissible;* it. *scissile;* esp. *hendible*]. Comme *Sécable*. — Qui peut se diviser spontanément.

SECTION. s. f. [de *secare*, couper; τομή; all. *Durchschneidung;* it. *sezione;* esp. *seccion*]. L'intersection de deux surfaces. — **M. C.** Incision. — Amputation. — Séparation. — Le résultat de l'action de couper. — Division artificielle d'un tissu. — *S. principale*. Tout plan contenant l'axe optique d'un cristal à un axe et perpendiculaire à une face naturelle ou artificielle. Quand le cristal a deux axes, il y a deux *S.* principales correspondant aux deux axes.

SÉCURIFORME. adj. [de *securis*, hache, et *forma*, forme; angl. *securiform*]. Conformé en fer de hache.

SÉCURIPALPE. adj. et s. [de *palpus*, palpe]. Qui a les palpes sécuriformes. — **Z.** Tribu des Coléoptères hétéromères.

SÉDATIF, IVE. adj. et s. m. [de *sedare*, apaiser; καταπαύων; all. *lindernd, beruhigend;* angl. *sedative;* it. et esp. *sedativo*]. Ce qui régularise l'action des muscles, des centres nerveux présidant aux contractions de ceux-ci, des nerfs qui se rendent aux muscles. — Ce qui modère un acte d'ordre organique quelconque.

SÉDATION. s. f. [κατάπαυσις; all. *Linderung;* angl. *mitigation;* it. *sedazione, lenimento;* esp. *sedacion*]. Le résultat de l'action des *Sédatifs*.

SÉDENTAIRE. adj. et s. [de *sedere*, résider]. — *S. du bassin* [all. *Sitzbein, Sitzhöker;* angl. *sedentary bone;* it. *sedentario*]. La tubérosité sciatique de l'ischion.

SÉDILIPÈDE. adj. [de *sedile*, siège, et *pes*, pied]. Qui a les pieds, les pattes en forme de siège.

SÉDIMENT. s. m. [*sedimentum*, de *sedere*, enfoncer; ὑπόστασις; all. *Satz;* it. et esp. *sedimento*]. Dépôt formé par la chute au fond d'un vase, de la cavité d'un organe, de quelques corps tenus ou mis en suspension dans un liquide. — *S. urinaires* [all. *Niedersatz*]. Ceux qui sont produits soit par des principes composant l'urine qui de l'état de dissolution sont arrivés à l'état solide, cristallin ou non, soit par des éléments anatomiques des parois vésicales, uréthrales, des tubes du rein ou même du sang passés dans ces tubes ou dans la vessie par hémorrhagie. — *S. urinaires organiques*. Ce sont : *a)* Les *S. muqueux* variant d'aspect depuis l'état de *nubécule* jusqu'à celui de flocons ou même de matière en masse visqueuse, dense, dits d'aspect de *gomme en gelée*. Ils peuvent être plus ou moins transparents, selon la quantité de leucocytes gonflés par une urine alcaline et de cellules épithéliales qu'ils entraînent. *b)* Les *S. purulents* compliquant souvent les précédents, ou vice versa, ils peuvent exister indépendamment les uns des autres. Les leucocytes forment une couche blanche ou jaunâtre dans l'urine acide ou neutre qui se sépare nettement au fond du vase, ou rendent l'urine tout à fait trouble au moment de l'émission. Les leucocytes gonflés si l'urine est alcaline peuvent venir du rein, des calices, du bassinet ou de l'uretère. Ils peuvent venir aussi de la vessie enflammée d'une manière intense, mais ils sont alors habituellement accompagnés de mucus, ou bien ils viennent d'abcès iliaques et rétro-utérins, etc. *c)* De la graisse en émulsion venant du plasma sanguin passé dans les tubes urinaires par hémorrhagie peut s'assembler en couches où elle domine avec aspect laiteux ou de *Galacturie*. Il est rare que les dépôts morbides précédents ne soient pas accompagnés d'hématies; mais celles-ci existent fréquemment comme partie principale de dépôts, soit en assez grande quantité pour former une couche au fond du vase, après le repos, soit peu abondantes, restant en suspension dans l'urine, qu'ils colorent plus ou moins, et visibles seulement au microscope (albuminurie, scarlatine, etc.), sans être détruites par elle, si elle n'est pas très alcaline. La présence du sang peut être compliquée de celle de la fibrine en caillots; fait qui indique presque certainement une *hématurie vésicale*, tandis que les hématies, quand elles sont seules, viennent du rein, ou sinon indiquent la lésion d'un très petit nombre seulement de capillaires de la vessie ou de l'uretère. *d)* Du rein, pendant l'albuminurie, pendant la convalescence du choléra, de la fièvre typhoïde, etc., tombent souvent, dans l'urine, des cylindres ou filaments, soit hyalins, soit granuleux provenant des tubes urinipares. *e)* Des produits venant d'autre part que l'appareil urinaire peuvent arriver accidentellement dans la vessie ou l'urèthre et se mêler à l'urine. Ce sont : 1° des *spermatozoïdes;* 2° des *poils* venant des kystes pileux du bassin, de l'ovaire surtout; 3° des débris de *fœtus* dans certains cas de grossesse *extra-utérine;* 4° des Helminthes provenant du rein ou de perforations intestino-vésicales. L'acide urique vient souvent compliquer ces produits en se déposant à leur surface. — *S. urinaires salins* ou *cristallins*. Ils ne proviennent pas des parties constituantes de l'appareil urinaire directement, mais de l'urine même. Ils sont composés : *a)* par quelques-uns de ces principes immédiats mêmes, qui sont rejetés accidentellement en quantité plus grande que les autres n'en peuvent dissoudre; *b)* par des principes qui ne se trouvent pas habituellement dans l'urine, mais arrivent dans le sang par les aliments (oxalate de chaux), ou proviennent de quelque double décomposition ou d'un *dédoublement* des principes soit du sang, soit de l'urine même, comme les acides urique et hippurique, la cystine. La formation des principes donnant ces *S.* est dominée par l'état de la circulation rénale et par la composition du sang, c'est-à-dire par la constitution individuelle, l'alimentation et l'exercice. Ce sont : 1° L'*urate de soude*, toujours combiné avec des traces d'urates d'ammoniaque, de potasse et quelquefois de chaux et de magnésie. Ce *S.*, bien que ne s'observant pas chez tous les individus, peut être considéré comme presque aussi normal que l'est celui de carbonate de chaux dans l'urine des Herbivores, tellement sont légères les modifications de la circulation, de l'exercice ou de l'alimentation qui en amènent la production. Il est en fine poussière à grains sphéroïdaux, de 1 à 5 millièmes de millimètre. Sa couleur varie du blanc au jaunâtre, au blanc rosé et même au rouge, par suite d'union des sels à l'urobiline, etc., en quantité presque nulle ou considérable. Ce dernier fait s'observe surtout dans les cas de maladie du foie. 2° Le *phosphate de chaux des os*, en grains sphéroïdaux, etc., dits amorphes, de volume variable, blanchâtres, grisâtres ou jaunâtres, se dissolvant dans les acides sans donner d'acide urique, à moins d'être mêlé au précédent. Sa production coïncide habituellement avec celle des calculs de même espèce. 3° Le *phosphate ammoniaco-magnésien*, qui se montre en petite quantité normalement chez quelques personnes, dans les urines, neutres ou alcalines, mais en grande quantité dans certains cas morbides d'altération du rein par des calculs, etc. Les cristaux de ce sel en prismes volumineux, brillants, existent quelquefois en petite quantité dans les dépôts muqueux. 4° L'*acide urique* n'existe à l'état de liberté que dans l'urine; il se forme consécutivement à l'excrémentition urinaire par décomposition des urates venus du sang dont il se sépare. Une légère excitation par le vin, la fièvre, etc., suffisent pour en amener la production; il en est de même de la présence de corps étrangers dans la vessie. Ce *S.* se forme souvent en petite quantité, compliquant beaucoup de *S.* déjà décrits. Ce n'est guère que

chez les rhumatisants, les goutteux et chez ceux où il est assez abondant pour former du sable ou des calculs, qu'on le trouve sous forme de dépôts rouge brique avec toutes ses variétés de cristallisation et de couleur par transparence. 5° L'*oxalate de chaux* se rencontre toujours en petite quantité lorsqu'on a mangé des tomates, de l'oseille, plus souvent chez les enfants que chez les adultes, et fréquemment quand il y a des pertes séminales. Sa forme octaédrique le fait facilement reconnaître ainsi que son insolubilité. 6° L'*acide hippurique* se rencontre quelquefois dans les mêmes conditions que l'acide urique et que l'oxalate de chaux, ou dans d'autres cas encore où l'urine est fort acide; ses cristaux en aiguilles ou prismes formant des groupes irradiés et étoilés le font reconnaître. 7° La *cystine* en cristaux hexagonaux minces, soluble dans l'ammoniaque forme des *S.* blancs, rares hors des cas où la vessie ou le rein contiennent un calcul de cette espèce. — *S. sablonneux.* Le *sable urinaire.*

SÉDIMENTAIRE. adj. Qui se rapporte aux *Sédiments;* qui en a la nature.

SÉDIMENTATION. s. f. La formation des *Sédiments;* leur dépôt plus ou moins lent.

SÉDIMENTEUX, EUSE. adj. *Sédimentaire.* — Qui contient un *Sédiment.*

SEDLITZ (Bohême). Source saline froide.

SEDON ou **SEDUM.** s. m. Genre de Crassulacées dites émollientes et vulnéraires.

SÈGE. s. m. La *Dobule*, Poisson.

SEFERRIQUE. adj. [de *sex*, six, et *ferrum*, fer]. Qui contient six fois autant de fer que d'acide, etc.

SEGÉTAL, ALE. adj. [de *seges*, moisson]. Qui croît ou vit parmi les moissons, parmi les Graminées.

SÉGESTRIE. s. m. La *Segestria perfida*, Walk., ou *Araignée des caves*, à mandibules vertes, à éclat métallique, Arachnide non venimeux.

SEGMENT. s. m. [de *secare*, couper]. Partie d'un corps qui en a été détachée. — **Z.** *Zoonite.* — **A.** Portion d'un organe distincte d'une autre, mais continue ou articulée avec la première. — *S. de la trachée.* Ses anneaux cartilagineux. — *S. de l'utérus.* Son col, son corps ou chaque corne sur les Quadrupèdes.

SEGMENTAIRE. adj. Qui a trait aux *Segments* du corps, aux Zoonites, à la *Segmentation.*

SEGMENTAL, ALE. adj. *Segmentaire.*

SEGMENTATION. s. f. [all. *Furchungsprozess*]. Formation de *Segments.*—**Y.** Division d'une partie en plusieurs homologues, mode d'individualisation du noyau vitellin et du vitellus animal et végétal en blastomères, de celles-ci en plus petite disposées en cellules, puis des cellules et des noyaux cellulaires en deux, etc. La *S.* est un phénomène absolument général pour tout ce qui devient et reste épithélium à compter du moment de la *S.* du vitellus en deux, quatre huit, etc., blastomères qui se disposent en couches ectodermiques et endodermiques. La *S.* continue sur les cellules juxtaposées qui grandissent individuellement et elle s'accomplit dès que celles-ci ont dépassé d'un certain degré la grandeur moyenne des cellules; elle amène ainsi la formation de deux cellules où avant il n'y en avait qu'une. La généralité de ce phénomène amène l'extension en surface de l'ectoderme et de l'endoderme à mesure que l'embryon s'allonge et s'épaissit par accroissement du mésoderme. Par là aussi sont produites les augmentations épithéliales locales, soit configurées en extrorsions villiformes choriales ou placentaires, etc., soit surtout disposées en introrsions profondes gagnant en longueur continûment par cette *S.* multiplicatrice des cellules ou prolification cellulaire. Partout ici la division est karyokinétique, débute par le noyau cellulaire et le plan gagne diamétralement sur toute l'épaisseur du corps ou masse cellulaire. Partout le résultat de cette *S.* est : 1° une individualisation multiplicatrice des vitellus en cellules qui conservent leur individualité nutritive, etc., et qui restent accolées par contact immédiat sans interposition de substance, de quelque nature que ce soit telle que des *ciments* qu'on a supposé exister là; 2° une individualisation en deux de toute cellule qui s'est divisée ainsi, dès qu'elle a atteint un degré de *développement* qui l'amène à dépasser un peu la moyenne des dimensions du plus grand nombre; *développement*, accroissement préalable sans la production duquel n'a jamais lieu la division. Les noyaux et les cellules qui sont encore aussi petits qu'au moment où vient d'avoir lieu leur individualisation même ne se segmentent en effet jamais. Ce phénomène de la *S.* conserve la généralité de son existence encore pour les cas des épaississements et allongements épithéliaux de l'épiderme, des ongles, des cornes, des poils, des plumes, etc., des épithéliums profonds, glandulaires, etc. Ici ces épaississements s'accomplissent dans la profondeur des couches et prolongements épithéliaux contre la surface externe même du derme ou de ses papilles et des parois propres des tubes parenchymateux et ils satisfont ainsi incessamment à la nécessité de la réparation des mues ou chutes incessantes des parties superficielles de tout ce qui est épiderme ou dépendance épidermique. Seulement ici, à partir du premier tiers de la vie intra-utérine, ce n'est plus sur une continuité de substance qu'elle individualise en cellules qu'a lieu la *S.*, comme cela est le cas pour le vitellus fécondé et pour tout ce qui en provient par continuité substantielle directe ou prolification. Ici s'ajoute le fait de la *genèse* immédiatement contre ce qui est surface extérieure, mésodermiques, de noyaux cellulaires d'abord sphériques, contigus, d'abord larges au plus de $0^{mm},003$ à $0^{mm},005$; presque en même temps entre ces noyaux a lieu aussi la genèse d'une substance hyaline homogène qui les écarte de plus en plus à mesure qu'ils grandissent de leur côté. Dès qu'ils sont arrivés à un certain degré d'écartement intervient encore la *S.*, qui est également ici une séparation de la substance qui était moléculairement continue avec elle-même, par des plans de scission qui la divisent en polyèdres immédiatement continus et devenant alors séparables dès qu'ils sont ainsi individualisés, polyèdres d'autant plus petits que les plans se sont produits entre des noyaux moins écartés; plans de *S.* qui, sous le microscope, par lumière transmise, se présentent sous l'aspect de lignes grisâtres se rencontrant sous des angles divers. Seulement ici, la division n'est plus *karyokinétique*, elle ne porte plus sur les noyaux; elle est *internucléaire;* c'est-à-dire que les plans de séparation ne portent que sur la substance hyaline qui est entre les noyaux, en passant entre chacun de ceux-ci. Elle l'individualise ainsi en autant de polyèdres qu'il y a de noyaux; polyèdres qui sont autant de petites cellules dont ces noyaux occupent le centre pendant que la substance ainsi segmentée représente ce qui est le *corps cellulaire.* Les agents chimiques montrent dans ces cellules immédiatement contiguës, dès lors séparables, les réactions propres aux épithéliums. On voit de plus que de cette individualisation résultent des cellules à deux ou un plus grand nombre de noyaux, au lieu d'un comme à l'ordinaire. Cela est chaque fois que des plans de *S.*, au lieu de passer entre chaque noyau exactement, en ont compris plus d'un dans l'épaisseur du polyèdre, masse hyaline épithéliale parsemée de noyaux qu'ils ont par leur propre formation séparée d'autres polyèdres ou cellules. Ces cellules même, encore petites, transparentes, immédiatement contiguës à ce qui est surface mésodermique, constituent par leur ensemble la *couche basilaire* ou de rénovation de tous les épithéliums superficiels ou profonds, épidermiques proprement dits ou des phanères provenant de ceux-ci. Toutes sont régulièrement polyédriques et restent ainsi ou au contraire s'aplatissent ou s'allongent à mesure qu'elles grossissent chacune individuellement, normalement ou en s'altérant, pendant qu'elles sont écartées du mésoderme contre lequel elles sont nées par les cellules qui, comme elles et à la même place, naissent après elles pour arriver à les remplacer; mais toujours après que la *S.* a individualisé en cellules le noyau et la substance épithéliale internucléaire de régénération ou remplacement apparus par genèse là où l'instant d'avant ils n'existaient pas; sans que jamais on ne les voie sortir tout formés du mésoderme; sans que non plus on ne voie les cellules plus grandes qui ne touchent pas le mésoderme se segmenter à leur partie profonde en cellules basilaires plus petites, contiguës au mésoderme, peau ou tubes des parenchymes; sans que jamais on puisse voir l'épiderme, les poils, les ongles, les plumes, etc., se régénérer en fournissant de petites cellules venant d'eux-mêmes, par segmentation de leurs propres cellules profondes, épaisses,

polyédriques, pas plus qu'on ne voit sortir du mésoderme le noyau ni le corps cellulaire des cellules de la couche basilaire (Ch. Robin). — *S. mésodermique*. La *S.* s'opérant sur la, puis sur les blastomères d'origine vitelline qui conduisent à la formation du *mésoderme*. Elle s'opère de la même manière que sur la, puis sur les blastomères dont la *S.* conduit à la formation de l'ectoderme et de l'endoderme. Dès l'instant où dérivent des cellules mésodermiques, en s'y substituant, les éléments anatomiques définitifs ou permanents, cette *S.* n'a plus lieu que sur le noyau des cellules du mésoderme, qui d'unique devient double et ainsi de suite un grand nombre de fois. Le corps cellulaire ne se segmente pas et la substance des noyaux prend la place de la substance du corps cellulaire. Chaque noyau provenant de cette *S.* devient le centre autour duquel a lieu la genèse de l'élément permanent, fibres nerveuses, du tissu cellulaire, élastiques et fibres musculaires. Ce qui là, autour du noyau, représente le corps cellulaire blastodermique ne se segmente plus, même pour les fibres-cellules; mais accidentellement et pathologiquement le noyau dans les cellules nerveuses, des tissus cellulaire et musculaire peut se segmenter de nouveau et par la multiplication ou prolifération survenant ainsi, il peut déformer ou faire disparaître le corps de l'élément qui contenait le noyau ; cela se voit surtout sur les cellules fibroplastiques fusiformes et autres.

SEGARBE (Espagne). Source chlorurée sodique sulfureuse (23°).

SEGRAY (Loiret). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SEGRÉ (Maine-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

SÉGRÉGATION. s. f. [de *se*, qui indique séparation, et *grex*, troupeau; all. *Scheidung;* it. *segregazione;* esp. *segregacion*]. La dissociation d'un tout en ses molécules et éléments. — Jadis, la dissociation d'un entier en ses particules élémentaires. La *distraction* et l'*extraction* en étaient des cas particuliers ; la *dissolution* et la *séparation* en étaient des moyens. — *S. chimique*. La dissociation d'un composé en ses éléments.

SÉGUIÉRIE. s. f. [*Seguieria*, Lœfl.]. Genre de Phytolaccacées d'Amérique.

SÉGUINE. s. f. La *Dieffenbachia seguina*, Sch., Aroïdée à suc caustique des Indes.

SEGURA DE ARAGON (Espagne). Source sulfatée calcique (24°).

SEICHE. s. f. La *Sepia officinalis* [σηπία; all. *Tintenfisch, Sepie;* angl. *cuttle-fish;* it. *seppia;* esp. *jibia*]. Céphalopode décapode dont le corps contient un *Sépiostaire* squelettique. Le quatrième bras gauche du mâle est disposé pour l'accouplement. Les mâchoires des *S.* sont formées de *conchioline*, non de corne, ainsi que leur *radula*. Leur poche à *encre* s'ouvre sur la ligne médiane dans le manteau près de l'anus. Le liquide de celle-ci est rendu noir par de la *mélaïne* (70 environ p. 100) qui est formée dans les cellules épithéliales des plis de sa muqueuse et qui en sort à l'état de fins granules par rupture.

SEIDSCHÜTZ (Bohême). Source froide saline.

SEIGLE. s. m. Le *Secale cereale*, L. [all. *Roggen;* angl. *rye;* it. *segale;* esp. *centeno*], Graminée alimentaire. — *S. ergoté* [angl. *spurred rye*]. L'*Ergot de S.*

SEIME. s. f. [all. *Hornkluft;* angl. *seym;* it. *fettone, crepatura;* esp. *raza*]. Solution de continuité à la corne de la paroi du sabot des Solipèdes. — *S. en pied de bœuf* ou *soie*. Nom donné à la *S.* lorsque elle a son siège à la *pince*, parce que le pied est alors fendu comme celui du bœuf et des didactyles. — *S. quarte* ou *S. quartier*. La *S.* lorsqu'elle est située sur l'un des quartiers du pied du cheval ou autres Solipèdes.

SEIN. s. m. — **A.** La mamelle ; sa région chez la femme. — L'utérus gravide de la femme.

SÉJÉ. s. m. Espèce de Palmier de l'Amérique.

SEL. s. m. [*sal;* ἅλς; all. *Salz;* angl. *salt;* it. *sale;* esp. *sal*]. Tout corps cristallin composé d'un acide et d'une ou de plusieurs bases. — Toute combinaison de deux corps composés, dont l'un joue le rôle d'*acide*, et l'autre celui de *base*, de manière à former un corps cristallisable défini ayant des caractères nouveaux, et dans lequel les propriétés des deux composants ne se constatent plus. — Dans la théorie atomique où la conception d'*atome* remplace celle d'*équivalent* sous le nom d'acides on comprend deux ordres de composés : 1° les *hydracides* formés par l'*hydrogène* uni à un élément électro-négatif (*chlore, brome*, etc.); 2° les *oxacides* renferment aussi de l'*hydrogène* uni à un groupe d'atomes formé par l'oxygène et un autre corps, tels que l'acide sulfurique ($SO^4.H^2$), l'acide azotique ($AzO^3.H$) ; en d'autres termes on conçoit ici les acides comme des sels à base d'hydrogène considéré alors comme le métal *hydrogenium*. Celui-ci peut être remplacé par un métal et l'on obtient un *S.* proprement dit de ce métal, *sulfate de potassium* (et non de potasse), de *sodium*, de *fer*, de *plomb*, etc. Les *S.* sont alors définis : des groupements moléculaires renfermant un ou plusieurs équivalents d'hydrogène ou de métal susceptibles d'être remplacés directement ou par double décomposition par un même nombre d'atomes d'un autre métal ou d'hydrogène. — *S. d'absinthe*. Le *Carbonate de potasse* obtenu par l'incinération de la grande absinthe. — *S. acéteux ammoniacal*. L'*Acétate d'ammoniaque*. — *S. acéteux d'argile*. L'*Acétate d'alumine*. — *S. acéteux calcaire*. L'*Acétate de chaux*. — *S. acéteux magnésien*. L'*Acétate de magnésie*. — *S. acéteux martial*. Le *Trito-acétate de fer*. — *S. acéteux minéral*. L'*Acétate de soude*. — *S. acide*. Celui qui rougissant le tournesol doit encore saturer un ou plusieurs équivalents de base pour devenir *S.* neutre. — Les *S.* qui résultent de la combinaison de plus d'*un équivalent* d'acide à *un équivalent* de base. — Ils renferment à la fois les éléments du *S.* neutre d'un métal et ceux de l'hydrate ou de l'oxyde de ce corps simple. — *S. acide de borax*. L'*Acide borique*. — *S. acide de tartre*. L'*Acide tartrique*. — *S. admirable de Glauber*. Le *Sulfate de soude*. — *S. admirable de Lémery*. Le *Sulfate de magnésie*. — *S. admirable perlé*. Le *Phosphate acide de soude*. — *S. alcali volatil*. Le *Carbonate d'ammoniaque* provenant de la distillation des plantes. — *S. alcalin* ou *basique*. Celui qui ramenant au bleu le tournesol rougi doit encore saturer un ou plusieurs équivalents d'acide pour devenir *S.* neutre. — *S. Alembroth*. Mélange de *Sublimé* et de *Chlorhydrate d'ammoniaque*. — *S. amer*. Le *Chlorhydrate de magnésie*. — *S. amer cathartique de Glauber*. Le *Sulfate de magnésie*. — *S. ammoniac*. Le *Chlorure d'ammonium*. — *S. ammoniac crayeux*. Le *Carbonate d'ammoniaque*. — *S. ammoniac fixe*. Le *Chlorure de calcium*. — *S. ammoniac fixe caustique*. Le *Chlorure de calcium calciné*. — *S. ammoniac liquide*. L'*Acétate d'ammoniaque*. — *S. ammoniac nitreux*. L'*Azotate d'ammoniaque*. — *S. ammoniac secret*. Le *Sulfate d'ammoniaque*. — *S. ammoniac vitriolique*. Le *Sulfate d'ammoniaque*. — *S. ammoniacal cuivreux*. Le *Sulfate de cuivre ammoniacal*. — *S. ammoniacal sédatif*. Le *Borate d'ammoniaque*. — *S. ammoniacal spathique*. Le *Fluate d'ammoniaque*. — *S. ammoniacal tartareux*. Le *Tartrate d'ammoniaque*. — *S. anglais*. Le *Sulfate de magnésie*. — *S. antiépileptique de Weissmann*. Le *Sulfate de cuivre ammoniacal*. — *S. apéritif de Frédéric*. Le *Sulfate de soude*. — *S. d'armoise*. Le *Carbonate de potasse* obtenu par l'incinération de l'armoise. — *S. arsenical de Macquer* ou *de potasse*. Le *Biarséniate de potasse*. — *S. arsénical de soude*. L'*Arséniate de soude*. — *S. basiques*. Les *S. alcalins*. — *S. de benjoin*. L'*Acide benzoïque*. — *S. blanc*. Le *Chlorure de sodium*. — *S. de canal* ou *S. cathartique amer*. Le *Sulfate de magnésie*. — *S. de Cappadoce*. L'*Alun*. — *S. chalybé*. Le *Protosulfate de fer*. — *S. de Cheltenham*. Mélange de *Sulfate de soude* et de *S. commun*. — *S. de colcothar*. Le *Sulfate de fer* au maximum. — *S. commun* ou *de cuisine*. Le *S. marin*. — *S. de corail*. L'*Acétate de chaux*. — *S. de corail fixe*. Le *Chlorure de sodium*. — *S. de crâne humain volatil*. Le *Carbonate d'ammoniaque impur*. — *S. de crâne humain fixe*. Le *Phosphate de chaux*. — *S. de cuisine blanc*. Le *Chlorure de sodium pur* obtenu du *S. marin* ou du *S. gemme* purifiés. — *S. dépuratif de Dufour*. Le *Sulfate de potasse pur*. — *S. de Derosne*. La *Narcotine*. — *S. de Descroizilles*. Remède secret au *Sulfate de potasse, chlorure de fer, chlorure de magnésium* et *tripoli*. — *S. digestif de Sylvius* ou *diurétique*. L'*Acétate de potasse*. — *S. doubles*. Les sels à double base formés par un ou plusieurs équivalents de deux bases saturant un seul acide. — *S. de Duobus*. Le *Sulfate de potasse*. — *S. d'Egra*, *S. d'Epsom*. Le

Sulfate de magnésie. — *S. d'Epsom, de Lorraine.* Le *Sulfate de soude* extrait des eaux mères du *S. commun.* — *S. essentiel de lait.* Le *Sucre de lait.* — *S. essentiel d'opium de Baumé.* La *Narcotine.* — *S. essentiel d'oseille.* L'*Oxalate acide de potasse.* — *S. essentiel de quinquina.* Le *Kinate de chaux.* — *S. essentiel de tartre.* Le *Tartrate acide de potasse.* — *S. fébrifuge de Lémery.* Le *Sulfate de potasse.* — *S. fébrifuge de Sylvius* ou *S. fixe fébrifuge de Sylvius.* Le *Chlorure de potassium.* — *S. fixe de corail.* Le *Chlorure de sodium.* — *S. fixe de tartre.* Le *Carbonate de potasse.* — *S. fixe de vitriol.* Le *Sulfate de fer.* — *S. fossile.* Le *Chlorure de sodium natif.* — *S. fusible de l'urine.* Le *Phosphate de soude* et *d'ammoniaque.* — *S. gemme.* Le *Chlorure de sodium* dit *natif*, laissé par l'eau de mer évaporée à l'état solide sous forme de couches ou bancs plus ou moins épais et étendus, d'où sortent ou non des sources d'eau salée par sa dissolution. — *S. de Glauber.* Le *S. admirable;* le *S. amer.* — *S. de gravelle.* Le *Carbonate de potasse.* — *S. gris.* Le *S. marin.* — *S. haloïdes.* Les *Halosels. S. halotrique de Scopoli.* Mélange natif de *Sulfate de fer* et de *Sulfate de magnésie.* — *S. huileux et aromatique de Sylvius.* Le *Carbonate d'ammoniaque impur.* — *S. infernal.* L'*Azotate de potasse.* — *S. de Jupiter.* Le *Chlorure d'étain;* l'*Acétate d'étain.* — *S. de kali minéral.* Le *Carbonate de soude.* — *S. de lait.* Le *Sucre de lait.* — *S. de La Rochelle.* Le *Tartrate de potasse et de soude.* — *S. de Lémery.* Le *S. admirable.* Le *S. fébrifuge.* — *S. lixiviel des plantes.* Les *Carbonates de potasse et de soude* obtenus des cendres végétales. — *S. marin.* Il est principalement formé de chlorure de sodium avec des chlorures de magnésium et autres, des iodures, bromures et sulfates alcalins qui lui sont mélangés en petites proportions. Ce mélange lui donne un goût d'une amertume particulière plus stimulant de l'appétit et de la digestion que le chlorure de sodium pur. — *S. marin argileux.* Le *Chlorure d'aluminium.* — *S. marin barotique.* Le *Chlorure de baryum.* — *S. marin à base terreuse* ou *calcaire.* Le *Chlorure de calcium.* — *S. marin pesant.* Le *Chlorure de baryum.* — *S. marin régénéré.* Le *Chlorure de potassium.* — *S. de Mars.* Le *Sulfate de fer au mininum.* — *S. martial acide.* Le *Sulfate acide de potasse ferrugineux.* — *S. au maximum.* Ceux dans lesquels l'acide est combiné avec une base dont le métal est à son maximum d'oxydation. — *S. mercuriel des philosophes.* Le *Chlorhydrate d'ammoniaque.* — *S. métalliques.* Ceux qui sont fournis par la combinaison de l'oxyde d'un métal proprement dit à un acide. — *S. microscopique.* Le *Phosphate de soude* et *d'ammoniaque des urines.* — *S. muriatique.* Le *Chlorure de magnésium.* — *S. narcotique, S. narcotique de vitriol.* L'*Acide borique.* — *S. natif de Hongrie* ou *de Transylvanie.* Le *S. gemme.* — *S. natif de l'urine.* Le *Phosphate de soude* et *d'ammoniaque.* — *S. neutre.* Ceux qui sans action sur le tournesol ne se combinent ni à un acide, ni à une base. — Les *S.* qui résultent de la combinaison d'un équivalent d'acide à un équivalent de base. Dans la formation des *S.* neutres les quantités d'oxydes qui neutralisent un poids donné d'un acide sont proportionnelles aux quantités d'oxydes qui neutralisent le même poids d'un autre acide. — *S. neutre arsénical de Macquer.* L'*Arséniate acide de potasse.* — *S. de nitre.* L'*Azotate de potasse.* — *S. de Normandie.* Le *S. marin.* — *S. d'opium.* La *Narcotine.* — *S. organiques.* Les *S.* formés par la combinaison d'un alcaloïde d'origine organique (ou formé par synthèse) à un acide. — Les *S.* résultant de la combinaison d'un acide d'origine organique naturel ou obtenu par formation chimique, à une base d'origine minérale ou d'origine organique elle-même, naturelle ou artificielle, sans que de l'eau s'en sépare lors de la combinaison. Ils jouissent des propriétés générales des sels à acide et à base d'origine minérale au point de vue des doubles décompositions immédiates entre sels, du déplacement d'un acide par un autre, d'une base par une autre, de la décomposition par le courant voltaïque, etc. Pour les *Salicylates* et les autres sels à acides d'origine organique les rapports de l'acide à la base et vice versa sont autres que dans la conception des *S.* tels que les sulfates, les azotates, etc. — *S. d'oseille.* L'*Oxalate acide de potasse.* — *S. perlé.* Le *Phosphate acide de soude.* — *S. de perle.* L'*Acétate de chaux.* — *S. phosphorique.* Le *Phosphate de soude.* — *S. phosphorique mercuriel.* Le *Phosphate de mercure.* — *S. polychreste de Glazer.* Le *Sulfate de potasse.* — *S. polychreste soluble.* Le *Tartrate de potasse et de soude.* — *S. prunelle* ou *de prunelle* [*sal prunellæ;* all. *prünellsaltz*]. Azotate de potasse fondu avec un peu de sulfate de potasse. — *S. de quinquina.* Le *Kinate de chaux.* — *S. régalin d'étain.* Le *Chlorure d'étain.* — *S. régalin d'or.* Le *Chlorure d'or.* — *S. de la sagesse.* Le *S. Alembroth.* — *S. de Saturne.* L'*Acétate de plomb cristallisé.* — *S. secret de Glauber.* Le *Sulfate d'ammoniaque.* — *S. sédatif de Homberg.* L'*Acide borique.* — *S. sédatif mercuriel.* Le *Borate de mercure.* — *S. de Sedlitz.* Le *Sulfate de magnésie.* — *S. de Seidschütz.* Le *Sulfate de magnésie.* — *S. de Seignette.* Le *Tartrate de potasse et de soude.* — *S. de Sennert.* L'*Acétate de potasse.* — *S. de soude.* Le *Carbonate de soude* du commerce. — *S. de soufre.* Le *Sulfate acide de potasse.* — *S. sublimé.* L'*Acide borique sublimé.* — *S. de succin.* L'*Acide succinique.* — *S. sulfureux de Stahl.* Le *Sulfite en général, sulfite de potasse.* — *S. de tartre.* Le *Carbonate de potasse.* — *S. de tartre fixe.* Le *Carbonate de potasse.* — *S. de tartre de Mynsicht.* Le *Tartrate de potasse et d'antimoine.* — *S. terreux. S.* dont la base est un oxyde métallique terreux. — *S. triples.* Les sels à triple base, dans lesquels trois bases réunies saturent un seul acide. — *S. de l'urine.* Le *Phosphate de soude.* — *S. urineux volatil.* Le *Carbonate d'ammoniaque.* — *S. végétal.* Le *Tartrate de potasse neutre.* — *S. végétal fixe.* Le *Carbonate de potasse.* — *S. vert de Magnus.* Le *Chlorure de platine.* — *S. de vinaigre.* Le *Sulfate de potasse* cristallisé, arrosé de vinaigre radical. — *S. de vitriol. Sulfate au maximum.* — *S. de vitriol de Chypre.* Le *Sulfate de cuivre.* — *S. vitriolique martial.* Le *Sulfate de fer vert.* — *S. volatil d'Angleterre.* Le *Carbonate d'ammoniaque.* — *S. volatil d'Angleterre sec.* Mélange de chlorhydrate d'ammoniaque et de cendres gravelées. — *S. volatil concret.* Le *Carbonate d'ammoniaque.* — *S. volatil de corne de cerf.* — Le *Carbonate d'ammoniaque huileux.* — *S. volatil de succin.* L'*Acide succinique* obtenu par la distillation du succin. — *S. volatil de vipère.* Le *Carbonate d'ammoniaque impur.*

SÉLACHE. s. m. [de τα σέλαχη, les poissons cartilagineux]. Genre de Sélaciens. — *Sélacien.*

SÉLACIEN. adj. et s. m. [de σέλαχος, poisson qui brille, sans écailles]. Terme remplacé souvent par celui de *Plagiostome.* Dit parfois pour *Squale* ou *Squalide.* — Sur les *S.*, les rugosités autres que les *boucles* dont la peau est couverte et qui la rendent raboteuse, chagrinée, sont comme celles-ci autant de *dents* qu'il y a de papilles cutanées, non des saillies ou plaques *osseuses* dermiques. Chaque dent a la forme d'une truelle dont le manche est représenté par la racine de la dent qui est souvent quadrangulaire intra ou sous-dermique, creusée d'une cavité que remplit la *papille dentaire* de cette cavité. De son sommet, surtout, partent les larges canalicules de la denture, traversant le pédicule plus étroit, cylindroïde, courbe qui porte la portion plus ou moins large et aplatie, superficielle de la dent cutanée. Celle-ci plus ou moins saillante est tapissée d'une rangée de cellules épidermiques pavimenteuses. Cette partie la plus large en prisme plus ou moins aplati a un contour mince plus ou moins tranchant. D'une espèce à l'autre ou d'un point du corps à l'autre sur la même espèce la dent est ovalaire à bord régulier ou plus ou moins triangulaire aiguë, avec deux dentelures pointues vers la base, avec ou sans autres encore sur les bords. D'une manière générale ces *dents cutanées* ont la forme des *dents maxillaires* des *S.*, dont le follicule, la papille, la racine sont intra ou sous-muqueux et mobiles aussi.

SÉLAGE. s. m. La *Selago spuria*, L., Sélaginée d'Europe. — Le *Lycopodium selago*, L., Lycopodiacée.

SÉLAGINACÉ, ÉE, SÉLAGINÉ, ÉE, SÉLAGINELLÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Sélagines.* — Famille de dicotylédones monosépales, hypogynes à deux ou quatre anthères uniloculaires.

SÉLAGINE. s. f. (*Selago*, L.). Genre de Sélaginées vermifuges.

SÉLAN. s. m. Le *Clupea pilchardus*, L., ou *Pilchard*, Clupé marin.

SÉLAQUE. adj. et s. Comme *Sélacien* et *Sélache*.

SÉLECTION. s. f. [de *selectio*, l'action de choisir]. — **V.** Le choix fait par l'homme des reproducteurs des espèces domestiques, tant végétales qu'animales, qui offrent des qualités reconnues meilleures en vue d'en obtenir par évolution héréditaire un développement supérieur encore. — *S. artificielle.* Mauvaise dénomination donnée aux cas dans lesquelles la *S.* est dirigée vers la création de telle ou telle race présentant quelque anomalie relative, le gigantisme, le nanisme, la macrocercie, etc. — *S. naturelle.* Le fait de la prédominance des individus d'une espèce, qui offrent de meilleures conditions intrinsèques d'organisation et par suite de force, comparativement à d'autres sur lesquels ils l'emportent naturellement sous le rapport de la multiplication, etc., fait considéré comme un *choix* de la part d'une volonté indéterminée entraînant la disparition des plus faibles et des moins favorisés par les conditions extérieures d'existence. — *S. sociale.* Le fait dit de la *S. naturelle* qui, à l'aide des progrès de la physiologie, de l'hygiène, etc., conduit à la prédominance des mieux organisés anatomiquement et intellectuellement sur les autres, ce qui devient une des conditions du progrès social.

SÉLÉNALDINE. s. f. [all. *Selënaldin;* it. et esp. *selenaldina*]. Produit incolore, cristallisé de l'action des acides sulfhydrique et sélénhydrique sur l'aldéhydate d'ammoniaque.

SÉLÉNHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide gazeux délétère (SeH) d'odeur sulfhydrique, très irritant, vénéneux, très soluble dans l'eau.

SÉLÉNIATE. s. m. [all. *selënsaures Salz;* angl. *seleniate;* it. *seleniato;* esp. *seleniate*]. Les sels dus à la combinaison de l'*Acide sélénique* avec les bases.

SÉLÉNIBASE. s. f. [all. *Selënbase;* angl. *seleniobase;* esp. *selenibase*]. *Séléniure* qui, en se combinant avec d'autres, joue le rôle de base.

SÉLÉNIDE. s. m. [all. *Selënverbindung;* angl. *selenide;* esp. *selenide*]. *Séléniure* qui joue le rôle d'acide quand il se combine avec un autre *Séléniure*.

SÉLÉNIÉ, ÉE. adj. [all. *selënhaltig;* esp. *seleniado*]. Qui a rapport au *Sélénium*. — Qui en contient.

SÉLÉNIEUX, EUSE. adj. Nom d'un acide [all. *selënichte Saure;* angl. *selenious acid;* it. et esp. *acido selenioso*] (SeO^2) dn *Sélénium* au degré inférieur d'oxydation. Cristallisé, soluble dans l'eau et l'alcool.

SÉLÉNIFÈRE. adj. [all. *selënhaltig;* angl. *seleniferous;* it. et esp. *selenifero*]. Qui donne du *Sélénium*. — Comme *Sélénité*.

SÉLÉNIOCYANIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en faisant passer un courant d'hydrogène sélénié dans une solution de sulfocyanate de plomb.

SÉLÉNIOSULFURIQUE ou **SÉLÉNIOHYPOSULFUREUX**. adj. Nom d'un acide non isolé obtenu en dissolvant à chaud le sélénium dans le sulfite neutre de potassium.

SÉLÉNIOTRITHIONIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en même temps que l'*Acide séléniosulfurique*.

SÉLÉNIOXANTHIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu à l'aide de la solution alcoolique de potasse versée dans une solution de *Séléniure de carbone*.

SÉLÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Sélénium*, ses composés. — Nom d'un *acide* [all. *Selënsäure;* angl. *selenic acid;* it. et esp. *acido selenico*] liquide, incolore, du *Sélénium* (SeO^3).

SÉLÉNISEL. s. m. [all *Selënsalz;* angl. *selen-salt;* it. *selenisale;* esp. *selenisal*]. Composé formé par combinaison d'un *Séléniure* avec un *Sélénide*.

SÉLÉNITE. s. m. [all. *selënichtsaures Salz;* angl. *selenite;* it. et esp. *selenito*]. Combinaison de l'*Acide sélénieux* avec une base.

SÉLÉNITE. s. f. [all. *Selenit, Marienglas;* it. *selenite;* esp. *selenita*]. Le *Sulfate de chaux naturel*.

SÉLÉNITÉ, ÉE. adj, Qui contient du sulfate de chaux naturel.

SÉLÉNITEUX, EUSE. adj. [all. *selënitisch;* it. et esp. *selenitoso*]. Qui contient de la *Sélénite*.

SÉLÉNIUM.. s. m. [de σελήνη, la lune; all. *Selën;* angl. *selenium;* it. et esp. *selenio*]. Métalloïde (1817, Berzélius) solide, rougeâtre. Densité, 4°,7; fond à 212°, bout à 700°. — *S. noir.* État allotropique du *S.*, bon conduateur de la chaleur, obtenu de séléniures alcalins. — *S. rouge amorphe.* Etat allotropique du *S.* obtenu de la décomposition de l'hydr4gène sélénié. — *S. rouge cristallisé.* Les cristaux du *S.* rouge amorphe obtenus de sa dissolution dans le sulfure de carbone.

SÉLÉNIUM-MERCAPTAN. s. m. Le *Mercaptan*, liquide incolore fétide, dans lequel le *Sélénium* a remplacé le mercure.

SÉLÉNIURE. s. m. Combinaison du *Séléniüm* avec un autre corps simple. — *S. de carbone.* Dérivé du tétrachlorure de carbone traité par l'hydrogène sulfuré.

SÉLÉNOTROPIQUE. adj. Qui concerne le *Sélénotropisme*.

SÉLÉNOTROPISME. s. m. [de σελήνη, la lune, et τρεπεῖν, tourner]. L'ensemble des phénomènes présentés par les plantes sous l'influence de la lumière lunaire (Mussat).

SÉLIN. s. m. [*Selinum;* all. *Bergpetersilie, Grundheil;* angl. *divariated spingle;* it. *apio de montagna;* esp. *apio de montana*]. Genre d'Ombellifères apéritives et carminatives.

SÉLINE. s. f. [de σελήνη, la lune]. Les taches blanches morbides des ongles par comparaison à la lunule.

SÉLINIQUE. adj. Qui concerne le *Sélin*. — Corps acide qu'on en a tiré.

SELLE. s. f. [*alvus, dejectio*]. Déjection fécale. — Son produit.

SELLE. s. f. [*sella, ephippium*]. — **A.** *S. turcique* [all. *Türkensattel;* it. *sella turcica;* esp. *silla turca*]. En raison de sa forme, la fosse du sphénoïde occupée par la glande pituitaire.

SELLES (Ardèche). Source ferrugineuse (25°).

SELMAS (Perse). Sources sulfureuses thermales.

SELTERS (Allemagne). Source chlorurée sodique (17°,5).

SELTZ. Comme *Selters*.

SEMBLIDE. s. f. Comme *Sialide*.

SÉMÉCARPE. s. m. Le *Semecarpus anacardium*, L., *Anacardium officinarum*, Gærtner, Anacardiée des Indes orientales. Le pédoncule de son fruit est charnu et acide. Sa noix a un suc âcre brun rouge.

SÉMÉCARPUS. s. m. Comme *Sémécarpe*.

SÉMÉIO. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Sémio*.

SEMENCE. s. f. [*semen;* σπορὰ; all. *Samen;* angl. *seed;* it. *seme, semenza;* esp. *semen, semilla*]. *Graine*. — *Sperme*. — **M. C.** Nom soit de graines, soit de fruits secs, tels que des caryopses, des achaines employés directement comme médicaments ou pour préparer ceux-ci. — *S. chaudes majeures*. Celles d'*Anis*, de *Fenouil*, de *Cumin*, de *Carvi*. — *S. chaudes mineures*. Celles d'*Ache*, de *Persil*, d'*Ammi* et de *Carotte*. — *S. émulsives*. Celles des Cucurbitacées, etc. — *S. froides majeures*. Celles de *Concombre*, de *Melon*, de *Citrouille* et de *Courge*. — *S. froides mineures*. Celles de *Laitue*, de *Pourpier*, d'*Endive* et de *Chicorée sauvage*. — *S.* ou *Fèves de Pichurim* ou *Noix de sassafras*. Les graines soit du *Nectandra Puchury major*, Nees, soit du *Nectandra Puchury minor*, Nees, Lauracées aromatiques de l'Amérique du Sud. Ces graines sont toniques et excitantes, à saveur et odeur tenant de celles du *Sassafras* et de la *Muscade*.

SÉMENCINE. s. f. Le *Semen-contra*. — Les boutons floraux non épanouis des *Artemisia judaica* L., et autres Synanthérées voisines.

SEMEN-CONTRA. s. m. [all. *Wurmsämen;* angl. *wormseed;* it. *seme santo*]. Ce sont les boutons floraux et les capitules non fleuris de l'*Artemisia santonica*, L., Synanthérée tubuliflore de Tartarie, de Sibérie, etc., et aussi des *Artemisia maritima*, Willdenow, et *Artemisia Cina*, Willkom. — *S. de Barbarie*. Fourni par l'*Artemisia glomerata*, Sieber. — *S. du Levant, d'Alep* ou *d'Alexandrie*. Fourni par l'*Artemisia contra*, L., tous deux vermifuges. — *S. de Russie* ou *de Sarepta*. Brun, duveté, produit par l'*Artemisia maritima* et par l'*Artemisia Lercheana*, Stem.

SÉMÉNINE. s. f. Comme *Santonine*.

SEMENTINE. s. f. Comme *Sémencine*.

SEMI-AMPLECTIF, IVE. adj. [all. *halbumspannt;* angl. *semi-amplective;* esp. *semi-amplectivo*]. Les feuilles

pliées longitudinalement qui ont leurs bords embrassés par une autre feuille pliée de la même manière.

SEMI-AMPLEXICAULE. adj. [all. *halbstengelumfassend;* esp. *semi-amplexicaule*]. Les feuilles sessiles qui embrassent la moitié de la tige.

SEMI-AMPLEXIFLORE. adj. Ce qui enveloppe une fleur à demi.

SEMI-ANILINE. s. f. [$AzH^2(C^6H^2)$]. Produit de la distillation d'une solution de nitrobenzide et de sulfate d'ammoniaque.

SEMI-ANNULAIRE. adj. Qui a la forme d'un demi-anneau.

SEMI-BENZIDAME. s. m. La *Semi-aniline.*

SEMI-CIRCULAIRE. adj. Qui est en demi-cercle.

SEMI-DOUBLE. adj. [esp. *semidoble*]. La fleur dont beaucoup d'étamines sont développées en pétales, les autres restant fécondes.

SEMI-FLOSCULEUX, EUSE. adj. et s. [it. et esp. *semiflosculoso*]. Fleur composée dont toutes les fleurs sont en demi-fleurons. — Section des Synanthérées (Tournefort) dite aussi des *Chicoracées* ou *Liguliflores.*

SEMI-INFÈRE. adj. Qui n'est infère qu'à moitié.

SEMI-LUNAIRE. adj. et s. [all. *halbmondförmig;* angl. *semi-lunar;* it. *semilunare;* esp. *semilunar*]. Qui est en forme de demi-lune. — A. Les valvules sigmoïdes. — Les cartilages de l'articulation tibio-tarsienne. — Le second os de la rangée antibrachiale du carpe. — Le pli formé par la conjonctive à l'angle interne de l'œil en dedans de la caroncule lacrymale, considéré comme rudiment de la troisième paupière ou interne des Oiseaux.

SÉMINAL, ALE. adj. [*seminalis;* angl. *seminal;* it. *seminale;* esp. *seminal*]. Qui contient ou concerne les graines, le sperme. — Ce qui peut être semé, fécondé, etc.

SEMI-NAPHTALIDAME. s. m., ou **SEMI-NAPHTALIDINE.** s. f. Produit cristallisable de l'action de l'*Acide sulfhydrique* sur la *Nitronaphtalide.* Bout à 260°, fusible à 160°.

SÉMINATION. s. f. [*seminatio;* all. *Samenausstreuung;* it. *seminazione;* esp. *seminacion*]. Dispersion naturelle des spores, des graines, des spermatozoïdes des Cryptogames et des animaux.

SÉMINIFÈRE. adj. [de *semen*, semence, et *ferre*, porter; all. *samentragend;* angl. *seminiferous;* esp. *seminifero*]. Qui porte ou produit la semence, le sperme, les graines.

SÉMINULE. s. f. [esp. *seminula*]. Spore des Algues fécondée qui n'est pas encore devenue Cryptogame reconnaissable spécifiquement. — Petite graine.

SÉMIOLOGIE. s. f. [de σημεῖον, signe, et λόγος, doctrine; all. *Krankheitszeichenlehre;* angl. *semiology;* esp. *semiologia*]. Description, doctrine des signes des maladies.

SÉMIOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Sémiologie.*

SÉMIOTIQUE. s. f. [de σημειωτική (sous-entendu, τέχνη), l'art des signes; all. *Semiotik;* angl. *semiotics;* it. et esp. *semiotica*]. Partie de la pathologie générale qui étudie les signes des maladies. Toutes les circonstances de la constitution du malade, et la connaissance de ce qui peut avoir eu lieu, antérieurement comme de ce qui existe maintenant, font partie de la *S.* Sans l'examen donnant cette connaissance, il n'est pas possible qu'on forme un jugement correct sur la tendance, la durée ou la terminaison d'une maladie. La *S.* comprend : 1° *diagnostic*, ou considération des signes, c'est-à-dire étude de la nature des symptômes d'une lésion, à l'effet de déterminer à quelle maladie on a affaire ; 2° *pronostic*, ou jugement sur la marche, la tendance et la terminaison de la maladie.

SEMI-RADIANT, ANTE. adj. La couronne des Synanthérées quand elle n'est radiante que d'un seul côté (Cassini).

SEMI-STAMINAIRE. adj. Les fleurs doublées dans lesquelles une portion des étamines seulement est changée en pétales (De Candolle).

SEMITE. s. f. [de *semita*, sentier]. Les bandes de piquants en séries à la surface du corps des Spatangoïdes.

SÉMITES. s. m. pl. Les rameaux juif et arabe de la race blanche ; jadis les Assyriens, les Syriens, les Phéniciens. Très différents organiquement, mentalement et par leurs idiomes polysyllabiques des Indo-Européens.

SEMI-TIERCE. s. f. [it. *semiterzana;* esp. *semiterciana*]. La fièvre qui présente un accès tous les jours dont un plus fort tous les deux jours.

SEMI-VERTÈBRE. s. f. [de *semi*, demi, moitié, et *vertebra*, vertèbre]. Moitié vertébrale, droite ou gauche, caudale ou cranienne.

SEMNOPITHÈQUE. s. m. [*Semnopithecus*, Cuv.; de σεμνός, grand, beau, et πίθηκος, singe]. Genre de Primates catarrhiniens à queue longue et relevée sur le dos.

SEMOULE. s. f. [de *simila*, fleur de farine]. Granules formés de grains de blé dur dépouillés de leur péricarpe, puis demi-moulus ou du moins dont la partie superficielle, riche en gluten, a seule été réduite en granules plus fins que le *Gruau*, plus gros que ceux des farines.

SEMPERVIRENS. s. m. Le *Lonicera sempervirens*, Caprifoliacée.

SEMUR (Côte-d'Or). Source froide chlorurée sodique.

SÉNÉ. s. m. [*senna;* all. *Sennesblätter;* angl. *senna;* it. *sena;* esp. *sen*]. Feuilles d'espèces du genre *Cassia.* Ce sont les *Cassia acutifolia*, Delille, *Cassia obovata*, Colladon, et la *Cassia lanceolata*, Colladon, ou *ovata*, Mérat, ou *æthiopica*, Guibourt, Légumineuses cassiées de la haute Égypte, l'Arabie et la Syrie. — *S. d'Alep, d'Alexandrie* et *de Tripoli.* Celui qui vient par ces villes, fourni par la *Cassia senna*, Lam. — *S. d'Amérique.* Fourni par la *Cassia marylandica*, L., Légumineuse cæsalpiniée des tats-Unis. — *S. des Antilles.* Les feuilles de la *Poinciane.* — *S. d'Arabie* ou *Moka*, dit de *Bombay* ou des *Indes orientales.* Celui que fournissent les *Cassia angustifolia*, H. Bn. ou *elongata.* — *S. bâtard, d'Europe* ou *vésiculeux.* Le *Colutea arborescens*, L., Papilionacée. — *S. officinal.* Le *S. de la palte, d'Éthiopie* ou *de Nubie* fourni par les *Cassia acutifolia*, Delille ; *Cassia lanceolata*, Forskal ; *Cassia ovata*, Mérat et Delens ; *Cassia æthiopica*, Guibourt. Il vient du Caire et était frappé de l'impôt dit de la *palte.*

SÉNÉBIÈRE. s. f. [*Senebiera*, Poiret]. Genre de Crucifère, d'Europe, etc.

SÉNÉCIONIDÉ, ÉE. adj. Qui tient du *Séneçon.* — Tribu des Synanthérées radiées.

SÉNEÇON. s m. [all. *Kreuzkraut, Baldgreis;* angl. *groundsel;* it. *cardoncello;* esp. *yerba cana*]. Genre de Synanthérées. — Le *Senecio vulgaris*, L. — *S. en arbre.* Les *Baccharis*, Synanthérées.

SÉNÉGA. s. m. Le *Polygala senega*, L., Polygalée.

SÉNÉGALI. s. m. — *S. rouge.* Le *Fringilla senegala*, L., Passereau conirostre.

SÉNÉGINE. s. f. [all. *Senegin;* esp. *seneguina*]. Principe purgatif du *Polygala senega*, L. ($C^{28}H^{20}O^{14}$, Deffs). Blanc, pulvérulent considéré comme de la Polygaline ou Saponine.

SENEKA. s. m. Comme *Sénéga.*

SENESTROGYRE. adj. [de *sinister*, gauche, et *gyrare*, tourner]. Comme *Lævogyre.*

SENEUIL (Dordogne). Source minérale ferrugineuse.

SÉNEVÉ. s. m. [all. *Senf;* angl. *senvy, senvy-seed;* it. *senapa;* esp. *jenabe*]. La *Sanve.* — *S. blanc.* La *Moutarde blanche.* — *S. noir.* La *Moutarde noire.*

SÉNILE. adj. [*senilis*, de *senex*, vieillard ; γεροντικός ; angl. et it. *senile;* esp. *senil*]. Qui survient dans la vieillesse. — Qui la caractérise.

SÉNILITÉ. s. f. [de *seniliter*, à la manière des vieillards]. L'état auquel par les progrès de l'âge arrivent, prématurément ou non, tous les appareils et toutes les fonctions. Le pouvoir d'accommodation de l'œil diminue. Le vieillard devient presbyte ; en même temps le cristallin prend une teinte de corne et le *cercle sénile* apparaît. Souvent la voix devient *cassée*, d'un timbre grêle, d'une tonalité indécise, d'une intensité médiocre, d'une courte portée par faiblesse de la contraction des muscles laryngiens. L'ouïe devient paresseuse ; le sommeil est précaire ; les sécrétions diminuent moins celles des mucus ; la capacité de la poitrine diminue ; le tissu des poumons est moins expansible ; la respiration est par suite moins énergique, en même temps que la nutrition se ralentit. Il y a abaissement de la température qui, chez les sexagénaires, tombe à 36°,50, et chez les octogénaires, à 35°. L'appareil digestif est celui qui subit le moins direc-

tement l'influence de l'âge; ses maladies sont rares, mais non les indigestions. Avec les modifications séniles athéromateuses et calcaires des artères diminuent les contractions de ces vaisseaux, les actions vaso-motrices, la fréquence des érections. Non seulement les impressions ne se font qu'imparfaitement, mais les perceptions ne suscitent plus de pensées nouvelles ni de longue durée, non plus que des déterminations motrices énergiques. En même temps du reste diminuent le volume des muscles et leur aptitude à de vigoureuses contractions.

SENNACRINE. s. f. Matière sans amertume tirée du *Séné* (Batka).

SENNACROL. s. m. Matière molle résineuse tirée du *Séné* (Ludwig).

SENNAPICRIN. s. m., ou **SENNAPICRINE.** s. f. Matière amère résineuse du *Séné* (Ludwig).

SENNARRHÉTINE. s. f. Matière résineuse du *Séné*.

SENNATANNIQUE. adj. L'acide tannique du *Séné*.

SENNÉPICRIN. s. m. Comme *Sennapicrin*.

SENS. s. m. [*sensus;* αἴσθησις; all. *Sinn;* angl. *sense;* it. *senso;* esp. *sensido*]. Appareil qui met un animal en rapport avec les objets du dehors, par le moyen des impressions que ces objets font sur lui. Les Mammifères ont cinq *S.* : la *vue*, l'*ouïe*, l'*odorat*, le *goût* et le *toucher*. Il n'y a pas d'autres *S.* sur les Vertébrés que les cinq précédents. Il y a nombre d'autres sensations, mais comme propriétés de tissus profonds ou tégumentaires et sans *appareil* correspondant leur méritant le nom de *S.* Ce qui caractérise un *S.* c'est anatomiquement la présence d'un nerf centripète physiologiquement spécial par son origine encéphalique et ses terminaisons, ou au moins par ces dernières comme pour les tubes nerveux du *goût* et du *toucher;* disposition dont les centres d'origine et de *perception*, avec les nerfs correspondants, à névrilité motrice ou centrifuge, font un appareil approprié répondant à des *impressions* définies de tel ou tel ordre de vibrations, par les muscles auxquels ils se rendent; sans préjudice pour la sensibilité générale dont jouissent les tissus des organes accompagnant les parties où ont lieu les terminaisons nerveuses de sensibilité spéciale. Chaque *appareil* des *S.* remplit ainsi une *fonction* qu'il ne faut pas confondre avec les facultés intellectuelles ou cérébrales de *conception*, plus particulièrement en rapport avec chaque centre de perception et élaborant celle-ci par cérébration abstraite, suivant la nature de l'impression concrète transmise. Rien donc de plus faux que de concevoir fictivement chaque *S.* et chaque sensation correspondante comme de pures abstractions, supérieures ou non. — *S. externes.* Les cinq *S.* — *S. génital.* L'ensemble des sensations transmises de la peau et des muqueuses propres superficielles et profondes de l'appareil génital, des parenchymes testiculaire et ovarien de celui-ci, jusqu'au centre de perception génito-spinal, suivant les états physiologiques dans lesquels ces organes se trouvent placés. Dans l'appareil générateur il n'y a rien de ce qui caractérise un appareil des *S.*, de même qu'il n'y a rien dans les actes physiologiques précédents dont il est le siège de ce qui nous donne une notion d'un mode spécial des états vibratoires, soit physique, soit moléculaire, de la matière extérieure à nous. — *S. du goût.* L'exercice naturel de la gustation et de l'odoration simultanément qui seul permet l'appréciation des qualités normales de sapidité des corps. On peut user de chacune de ces deux sensations séparément, mais leur exercice naturel est communément simultané et on ne peut alors en confondre l'accomplissement avec l'un ni avec l'autre des cinq modes de la sensibilité spéciale, la gustation ni l'olfaction. Le *S. du goût*, réduit à la gustation, sans le flair (comme si souvent accidentellement, il suffit, pour que cela soit, qu'il y ait inflammation de la pituitaire, surtout dans sa région supérieure ou de la tache *olfactive*), a perdu la plus grande partie de sa valeur au point de vue de l'appréciation de la nature des aliments ingérés, naturels ou préparés. Ici même, le sens de l'odorat conserve sa prééminence fonctionnelle sur la gustation qu'exprime le mot *flair* au propre ou au figuré, au point de vue de la physiologie des organes des *S.*, comme au point de vue de la physiologie cérébrale ou de la psycho-physiologie. — *S. interne* [αἴσθησις]. La faculté qu'a le cerveau de percevoir nombre des modifications produites, dans l'intérieur même des tissus, qui sont perçues et transmises par les fibres sensitives du grand sympathique, ayant les nerfs vaso-moteurs pour nerfs centrifuges correspondants. — *S. moral.* Actes de névrilité centrale de l'ordre de ceux qui, pour les autres fonctions, portent le nom de *résultats*. Ils peuvent disparaître comme ils sont venus dès que celles-ci perdent leur netteté et leur intensité habituelles, soit par affaiblissement accidentel, soit par affaiblissement héréditaire consécutif (Béraud et Robin). Le *S. moral* est soumis comme les autres actes cérébraux aux lois des transmissions héréditaires; il peut se développer par la culture ou inversement se pervertir, disparaître. Un des premiers symptômes de la folie, antérieur au délire, est l'altération ou la perte totale du *S. moral;* ce trouble mental est, dans tel ou tel cas, suivi de la perte plus ou moins complète de l'intelligence avec altération devenant visible alors des cellules de la substance nerveuse présidant aux fonctions intellectuelles (Maudsley, 1876). Les actes intellectuels désignés sous le nom de *S. moral* ne sont pas les mêmes que les facultés qui sont localisées dans telles ou telles régions ou circonvolutions encéphaliques. Ils sont dans les actes de névrilité centrale de l'ordre de ceux qui, pour les autres fonctions portent le nom de *résultats*, car ce sont, en effet, des phénomènes dérivés qui représentent la résultante générale et supérieure d'un ensemble d'autres actions plus spéciales, plus particulières; suscitées par celles-ci, elles s'élèvent au-dessus d'elles au *summum*. Ici les phénomènes de la pensée dits de *S. moral* et de *conscience* s'élèvent au-dessus des pensées particulières, dont elles dérivent en tant que représentant leur résultante générale qui fait apprécier en elles ce qui est bien et ce qui est mal. — *S. musculaire.* La perception de l'impression produite sur les nerfs de sensibilité des muscles par chaque genre de leurs contractions et de leurs états accidentels ou morbides, pénibles ou douloureux ; sans qu'il y ait là quoique ce soit de ce qui anatomiquement et physiologiquement caractérise un appareil des *S.*

SENSATION. s. f. [*sensus;* αἴσθησις, αἰσθητικος; all. *Empfindung;* it. *sensazione;* esp. *sensacion*]. Le résultat des trois actes élémentaires de névrilité : *impression*, *transmission* et *perception* celle-ci seule a lieu dans les centres nerveux. Si la perception ne s'accomplit pas, il n'y a pas *S.* proprement dite, il n'y a qu'impression et transmission centripète, suivie ou non de la transmisssion centrifuge ou de motricité jusqu'aux fibres musculaires qui caractérise les *actes réflexes*. Toute *S.* devient gêne ou douleur dès qu'il y a trouble, altération de ce qui est le siège de l'impression, de la transmission ou de l'impression. Partout où fait défaut l'un quelconque de ces trois actes élémentaires de névrilité, il n'y a plus *S.* — *S. auditive.* La parole a pour origine la *S. auditive* produite par la vibration d'un corps élastique. La *S. auditive* est un simple bruit lorsque les chocs dont s'accompagne la vibration se succèdent d'une manière irrégulière; elle devient un son musical quand le mouvement vibratoire est régulièment périodique. — *S. externes.* Celles qui résultent des impressions transmises par les cinq appareils des sens en particulier, par la peau et extensivement par toutes les muqueuses dermopapillaires que la main peut atteindre directement ou à l'aide d'instruments. — *S. internes.* Celles que nous éprouvons sans que les agents extérieurs interviennent, et dans lesquelles l'*impression* est causée par l'état où les organes mêmes se trouvent placés, en conséquence des actes de nutrition et de développement se passant dans leurs tissus, de l'assimilation par ceux-ci de tels et tels principes vénéneux ou non (strychnine, arsenic, etc.), ou en conséquence de leurs qualité propres. Sauf les cas où il s'agit des centres nerveux mêmes, l'impression est *transmise* par les tubes nerveux sympathiques jusqu'à l'encéphale, où elle est *perçue*. Ce sont ces diverses *S.* qui reçoivent le nom de *besoins* et quelquefois de *sentiments;* elles font percevoir non plus les propriétés organoleptiques des corps ou les actions des êtres du milieu ambiant, mais l'état où se trouvent certains organes de l'animal même qui perçoit. — *S. voluptueuse.* Perception des impressions faites sur les nerfs de sensibilité externe, des organes sexuels surtout.

SENSIBILISATEUR. adj. et s. Ce qui rend un corps facilement modifiable par un autre corps ou par l'action des rayons chimiques, etc., de la lumière.

SENSIBILISÉ, ÉE. adj. Rendu *Sensible*, impressionnable, physiquement ou chimiquement modifiable.

SENSIBILISER. v. a. Rendre *Sensible*, facilement impressionnable, à une influence quelconque sur l'un ou l'autre des organes des sens, par quelque procédé expérimental, par l'emploi de quelque composé chimique, etc. — C. Ajouter de l'azotate d'argent au collodion dont on recouvre les lames de verre photographiques de Niepce de Saint-Victor ou des plaques métalliques par du gélatino-bromure d'argent, etc., pour que ce sel soit plus facilement décomposé par la lumière.

SENSIBILITÉ. s. f. [*sensibilitas;* all. *Empfindungsvermögen;* angl. *sensibility;* it. *sensibilità;* esp. *sensibilidad*]. Propriété d'ordre organique ou vitale élémentaire, qui s'observe sur les animaux seulement, et qui est un des modes de la *névrilité* centripète. La *S.* est caractérisée par ce fait, que les éléments anatomiques qui en jouissent, après avoir reçu une *impression* du dehors, la *transmettent* de ce point à un autre plus profond, où ils la *perçoivent.* La *S.* se subdivise ainsi en trois propriétés secondaires dont jouissent certains éléments nerveux. Ce sont : 1° l'*impressionnabilité,* ou propriété d'être influencé ou impressionné, faculté de recevoir une impression ; 2° la *transmissibilité,* ou propriété de transmettre l'impression au delà du point où elle a été produite ; 3° la *perceptivité,* ou faculté de percevoir. A l'accomplissement de l'acte de *sensibilité* succèdent : *a*) L'*acte intermédiaire de volition spontanée* ou *réfléchie,* ou *pensée.* *b*) L'acte d'*incitation motrice,* ou *motricité,* transmis du dedans vers la périphérie par les nerfs moteurs. Les trois propriétés secondaires indiquées ci-dessus sont en rapport dans les manifestations avec la constitution filamenteuse des éléments et l'existence çà et là des neurocytes en continuité avec ces tubes. Il y a des Protozoaires plus simples que les tubes et les neurocytes quant à leur constitution, plus petits que ces éléments, et qui pourtant sont sensibles, comme le montrent les mouvements qu'ils font pour éviter ou rechercher les corps à l'influence desquels on peut les soumettre. Ces êtres, comme les Monadiens, les Amibes, les Kolpodes, etc., ne sont pas plus complexes, et même le sont moins que les neurocytes ganglionnaires attenants aux tubes ou que des cellules épithéliales ; mais on ne peut savoir s'il y a, dans la substance homogène et dans les corpuscules qui les constituent, des parties différentes, soit pour la *S.*, soit la contractilité, ou bien si ce serait la même substance qui jouirait de ces deux propriétés élémentaires. Il est impossible d'y apercevoir des tubes ou autres éléments distincts des cils ou filaments et de la masse du corps contractile (non plus que dans les cellules épithéliales ciliées) que l'on puisse déjà reconnaître positivement comme spécialement sensibles. La *S.* ne se rencontre que chez les animaux. Il y a des végétaux impressibles, mais le manque de perception les laisse insensibles. La *S.* est une action dévolue à certaines parties du système nerveux périphérique et central, tant extérieur ou de la vie animale, qu'interne ou sympathique, c'est-à-dire de la vie végétative. Chacune de ces divisions anatomiques du tissu nerveux sent à sa manière. — *S. élective.* Signifie que lorsque le *milieu* ou les conditions extrinsèques d'action changent, l'organisme, qui est l'agent, se comporte autrement, bien qu'il reste le même en ce qu'il a d'essentiel ; comme aussi, que le milieu change ou non, si la constitution intime, conditions intrinsèques d'action, est modifiée, les actes accomplis varient d'une manière corrélative. La constance de cette corrélation dans les variations d'une part et de l'autre, est ce qu'on prenait pour une sorte de discernement mystérieux. — *S. externe.* Ce qui de la *S. générale* est perçu par les nerfs propres de la peau et des muqueuses dermopapillaires autres que les fibres sympathiques et des nerfs des sens (*S. tactile* générale, aux variations de température, etc.). — *S. générale.* Aux phénomènes de *S. générale* organoleptiques sans impression de contact ni arrivée de principes immédiats, se rattachent manifestement les sensations variées mal définies depuis l'état de malaise jusqu'à celui des nausées déterminant le vomissement. Telles sont celles qui sont suscitées simplement par les modifications circulatoires qui, chez certains individus au moins, pendant une durée plus ou mois prolongée, causent les mouvements d'ascension et de descente plus ou moins isochrones de l'escarpolette, d'un navire sur les vagues, la descente rapide même sur un plan incliné, etc. Il y a là une source de sensations dues à des modifications intimes des éléments du système nerveux central sous l'influence de simples changements dans le mode d'arrivée et de départ de ce que leur apporte le sang, dont les analogues se retrouvent dans nombre de cas morbides, dont en outre la physiologie ne saurait faire abstraction, car en fait, elles se rattachent dans l'ordre accidentel à celles qui normalement amènent les impressions de besoin autres que ceux dus à un certain maximum de réplétion d'une cavité. — *S. interne.* Mode de la *S. générale* dont les impressions sont transmises par les filets du grand sympathique surtout, à laquelle se rattachent les *besoins* d'une part, et de l'autre les impressions causées dans l'intimité de chaque tissu mésodermique par l'état anatomique ou physiologique dans lequel il se trouve, ce dont rend compte le *sens interne.* — *S. morale.* Disposition intérieure qui inspire des idées rapides, la prompte expression de ces mêmes idées, la vive perception des beautés ou des défauts qu'elles peuvent avoir. — *S. organique.* Expression inexactement employée pour désigner l'aptitude des éléments anatomiques à s'assimiler certains principes immédiats et leur inaptitude à en assimiler d'autres ; c'est un non-sens, car tout acte de *S.* est un fait d'ordre organique, et il n'y a pas de *S. inorganique,* ni même de *S. végétale.* — *S. récurrente. S.* des racines rhachidiennes antérieures semblant provenir de la périphérie du corps. Si l'on coupe une racine antérieure, le bout coupé correspondant à la moelle épinière est insensible, et celui qui correspond à la périphérie du corps, ne communiquant plus avec l'encéphale, est sensible. D'où le nom de *S. en retour* ou *S. récurrente,* pour la distinguer de la *S.* des racines postérieures rhachidiennes (Magendie, 1839). — *S. spéciale.* Celle de chacun des nerfs des cinq organes des sens. — *S. tactile.* La *S.* spéciale des nerfs qui se rendent dans les papilles pourvues de *corpuscules du tact* (à la main, aux pieds, aux lèvres, en quelques points des joues et des paupières, qui nous fait percevoir l'état extérieur, la forme, l'état lisse ou rugueux, l'état sec ou humide, glissant ou visqueux des corps, selon la nature de l'objet qui cause l'impression. — *S. tactile générale.* Celle qui nous fait connaître, par une impression indifférente, agréable ou pénible, soit simplement l'état de contact, la situation réciproque des parties de notre corps qui se touchent, soit la situation d'un corps, étranger à nous, par rapport à ceux de nos tissus qui ont des nerfs dits de *S.* générale, sans que sa forme, son état solide ou liduide, ou même sa température, soient appréciés. Selon l'état des tissus qui reçoivent les nerfs doués de cette espèce de *S.* générale, elle peut facilement s'élever de l'état de perception indifférente à celui de douleur, comme on le voit pour l'estomac enflammé où l'on a ingéré des aliments, pour les articulations, etc., selon le mode de lésion de leurs parties osseuses ou fibreuses. La *S.* générale de contact est susceptible d'offrir plusieurs modes, selon la partie du corps impressionnée, selon l'état de ces parties, selon la nature de l'agent (sans pourtant que cette nature soit indiquée d'une manière précise par la sensation), et surtout selon la manière dont l'agent est appliqué. C'est dans ce cas qu'on obtient les sensations de *piqûre,* de *pincement,* de *déchirure,* celle de *chatouillement.* Celle-ci est considérée par quelques auteurs comme une espèce distincte de sensation, différente du contact ; mais elle n'est que le résultat du mode d'application d'un agent solide, liquide ou gazeux, résultat très variable en outre suivant les individus ou suivant l'habitude. Il est commun, surtout dans les cas d'hystérie, de voir la paralysie, soit de la *S.* de contact, soit de la *S.* à la piqûre, tandis que soit le toucher, soit la sensation générale de température s'est conservée ou vice versa.

SENSIBLE. adj. [*sensibilis;* αἰσθητήριον ; all. *empfindend;* angl. *sensory ;* it. *sensibile*]. Qui est doué de *Sensibilité.* — Qui est apte à agir sur quelqu'un de nos *Sens.*

SENSITIF, IVE. adj. [all. *sensitive;* angl. *sensitive;* it. et esp. *sensitivo*]. Qui est le siège des *Sensations.* — Qui s'y rapporte.

SENSITIVE. s. f. [all. *Sinnpflanze;* angl. *sensitive-plant;* it. *sensitiva*]. Genre de Légumineuses mimosées.— La *Mimosa pudica*, L., de l'Amérique tropicale, dont les feuilles se meuvent sous diverses influences.

SENSITIVITÉ. s. f. L'aptitude fonctionnelle des fibres nerveuses dites sensibles à l'impression, à la transmission, à la perception (Vulpian).

SENSITIVO-MOTEUR, TRICE. adj. La portion des centres nerveux, etc., qui sert à la fois au mouvement et à la *Sensibilité.*

SENSORIAL, ALE. adj. Qui est de la nature de ce qui a lieu dans le *Sensorium.*

SENSORIEL, ELLE. adj. Qui concerne ce qui est ou se passe dans les organes des *Sens.*

SENSORIUM. s. m. [αἰσθητήριον; all. *Empfindungssitz;* angl. *sensory;* esp. *sensorio*]. Le cerveau considéré comme centre de sensibilité ou mieux des perceptions. — *S. commune.* La portion de l'encéphale qui *perçoit*, distinguée de la sorte de celle qui est le siège de la pensée et de celle qui est douée de la motricité. Cette distinction est abstraite, est un artifice logique, car il n'y a pas qu'un centre de perception commun à tous les nerfs doués de sensibilité. Chacun de ces nerfs a, dans le centre cérébro-spinal, une partie correspondante qui perçoit à sa manière, mais qui ne peut percevoir indifféremment toutes sortes d'impressions transmises par un nerf quelconque, par un nerf autre que celui qui se rend à chaque centre cellulaire d'origine ou d'arrivée des cylindres axes.

SENSUALISME. s. m. Doctrine psycho-physiologique qui consiste à soutenir que la connaissance se fait d'elle-même en nous par le jeu naturel des sensations et des idées qu'elles suscitent, sans qu'aucune prédisposition immatérielle ne vienne influer sur la nature des idées.

SENSUALISTE. adj. et s. Qui concerne le *Sensualisme.* — Qui le soutient.

SENTEIN (Ariège). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°,4).

SENTEUR. s. f. — **M. C.** L'odeur propre répandue par telle ou telle sorte de déjections ou de produits morbides quelconques, par un malade pendant la durée de telle ou telle sorte d'affections.

SENTIMENT. s. m. [*sensus;* αἴσθησις; all. *Gefühl;* it. *sentimento;* esp. *sentimiento*]. Ce que l'on sent. — *Sensation.* — Les sensations internes, modifications perçues des viscères et autres organes intérieurs.— Les affections de l'âme, les penchants bons ou mauvais. — Les vues de l'esprit ou pensées [σύνεσις] qui nous déterminent dans l'appréciation des choses, et aux actes qui suivent les jugements que nous portons.

SENTINELLI. Médecin italien né en 1644, dont le nom est resté à une *Poudre* au carbonate de magnésie.

SÉPALE. s. m. [de *separ*, séparé, et *ale;* all. *Kelchblatt;* angl. *sepal;* it. et esp. *sepalo*]. Chacun des organes homologues des feuilles qui entrent dans la composition d'un calice à plusieurs pièces distinctes.

SÉPALIFORME. adj. [de *sepale*, et *forme*]. En forme de *Sépale.*

SÉPALOÏDE. Faute au lieu de *Sépaliforme.*

SÉPARATION. s. f. [all. *Scheidung*]. Écartement. — Excrémentition. — **M. C.** Élimination de certaines substances mêlées à d'autres à l'effet d'utiliser seulement celles-ci.

SÉPÉERI. s. m. Le *Bébéeru.*

SÉPÉERINE. s. f. La *Bébéerine.*

SÉPIA. s. f. L'encre de *Seiche* solidifiée par évaporation et rendue d'un brun noir par les granules de mélanine qu'elle tient en suspension.

SÉPION. s. m. [σήπιον]. Le *Sépiostaire.*

SÉPIOSTAIRE. s. m. [de σηπία, sèche, et ὀστέον, os]. L'*Os de Sèche*, pièce squelettique dorsale spongoïde calcaire, (non osseuse), à carbonate de chaux et phosphate fixés (85 p. 100) à de la *conchioline*, sur les Céphalopodes. Il est formé surtout de conchioline seulement sur les Calmars.

SEPLOMBIQUE. adj. [de *sex*, six, et *plumbum*, plomb]. Le sel qui contient six fois autant d'oxyde de plomb que d'acide.

SEPSIE. s. f. [de σῆψις, putréfaction]. Pourriture, infection.

SEPSINE. s. f. Pour *Septine.*

SEPTAL, ALE. adj. [de *septum*, clôture]. Qui appartient aux cloisons ovariennes des plantes.

SEPTAN, ANE. adj. [ἑπταῖος; all. *siebentägig;* angl. *septanous*]. Qui revient tous les sept jours.

SEPTÉNAIRE. s. m. [*septenarius;* ἑδδομαῖος; all. *Siebenzahl;* angl. *septenary;* it. *settenario;* esp. *septenario*]. Espace de sept jours.

SEPTICÉMIE. s. f. [de *septique*, et αἷμα, sang]. Les accidents fébriles considérés comme dus à la présence de matières putrides dans le plasma sanguin. — Altération générale du plasma sanguin soit spontanée, soit suite de plaies. — *S. chirurgicale.* L'ensemble des accidents qui peuvent compliquer la durée des phases de la cicatrisation d'une plaie à la suite de quelque opération chirurgicale ou par autre cause, les phlébites suppurées, les accidents utérins suite de *puerpéralité*, et autres *putridités morbides.* Cette *S.* débute de deux à quinze jours après la production de la plaie, après les accouchements laborieux, etc., par un grand frisson. Ce frisson peut se répéter plusieurs fois avec une certaine périodicité. Il est suivi ou accompagné d'une fièvre intense avec oscillations marquées de la température, sueurs profuses. Puis surviennent l'affaiblissement général avec stupeur, l'obtusion des sensations, de la lenteur et de la faiblesse du pouls, le délire, la teinte subictérique de la peau. Souvent il y a des éruptions miliaires diverses, passage de sérine et de métalbumine du plasma sanguin dans les urines, puis une diarrhée souvent très abondante. Le pus cesse de se produire à la surface des plaies qui deviennent grisâtres, blafardes; les bourgeons charnus s'affaissent, par non réplétion de leurs capillaires sanguins, etc., les réunions commencées entre deux surfaces voient leur tissu cellulaire se détruire et elles cessent d'exister, parfois un érysipèle se développe autour de la plaie. La mort est presque certaine lorsqu'au frisson initial s'ajoutent des douleurs dans les membres, un amaigrissement rapide, une fièvre à grandes oscillations thermiques. A l'autopsie on trouve de petits abcès avec pus grisâtre sanguinolent, plein de bactéries dans presque tous les viscères, des pétéchies sous-cutanées et profondes de la sérosité purulente, dans toutes ou quelques séreuses et synoviales. Les éléments anatomiques sont généralement devenus plus ou moins granuleux, le sérum sanguin est diffluent, plein de bactéries, ses leucocytes gonflés, pâles, avec formation de corpuscules nucléiformes, les hématies ramollies, s'étirant facilement. — *S. chronique.* L'*infection putride*, maladie qui à proprement parler n'a pas de rapport avec la *S. chirurgicale* ou *proprement dite.* Elle est due à l'altération du pus se putréfiant dans des foyers déclives dont des drains, etc., n'amènent pas l'écoulement et dans lequel l'air apporte des Schizomycètes, agents de la *putréfaction.* Les produits fétides, sulfurés, phosphorés et autres de la putréfaction sont absorbés, d'où des phénomènes de véritable *empoisonnement*, sans intervention des bactéries dans le sang. Les accidents sont une haleine fétide, de l'amaigrissement, la perte de l'appétit, la fièvre hectique avec exacerbation le soir, affaiblissement général, diarrhée, sueurs abondantes, révasseries, délire même : pendant ce temps la plaie pâlit et cesse de se cicatriser. Tous les accidents s'arrêtent lorsque l'écoulement du pus amène la cessation de la production des composés vénéneux dont la putréfaction du pus déterminait la formation.

SEPTICÉMIQUE. adj. Qui concerne la *Septicémie.*

SEPTICIDE. adj. [de *septum*, cloison, et *cædere*, briser; all. *spaltwandig;* angl. *septicidal;* it. et esp. *septicido*]. La déhiscence de fruits secs capsulaires résultant de l'agrégation de plusieurs carpelles lorsqu'elle a lieu par dédoublement des cloisons.

SEPTICIE. s. f. Comme *Septicité.*

SEPTICITÉ. s. f. Le caractère de ce qui est putride, septique.

SEPTICOGÈNE. adj. [de σηπτικός, qui engendre la putréfaction et γεννᾶν, engendrer]. Qui cause la *virulence*, la *septicité.*

SEPTIÈME. adj. et s. — **A.** *S. paire (de nerfs crâniens).* Les faciaux, y compris leur racine ganglionnaire, sensitive, accessoire ou de Wrisberg.

SEPTIFORME. adj. [de *septum*, cloison, et *forma*, forme; all. *scheidewandförmig;* angl. *septiform*]. En forme de cloison.

SEPTIFRAGE. adj. [de *septum*, cloison, et *frangere*, briser; angl. *septifragal;* esp. *septifrago*]. La déhiscence des fruits secs capsulaires lorsque la rupture a lieu au bord extérieur des cloisons, celles-ci restant libres et entières au moment où les valves se séparent d'elles.

SEPTILE. adj. [de *septum*, cloison; esp. *septil*]. Le placentaire, quand il est attaché aux cloisons de l'ovaire des Phanérogames.

SEPTIFÈRE. adj. [de *septum*, cloison, et *ferre*, porter; all. *scheidewandig;* angl. *septiferous;* it. et esp. *septiferô*]. Qui est pourvu de cloisons. — Pour *Septinifère.*

SEPTINE. s. f. [de σῆψις, putréfaction, ou σηπτός, putréfié]. La matière non isolée qui causerait les accidents de la *Septicémie* qu'on suppose se former dans les matières septiques.

SEPTINIFÈRE. adj. et s. [de *septine*, et *ferre*, porter]. Qui contient des matières septiques. — Qui en porte.

SEPTIQUE. adj. [σηπτικός, de σήπειν, corrompre; all. *septisch;* angl. *septic;* it. et esp. *septico*]. Qui est en voie de putréfaction. — Qui la produit. — Putride, infectieux, virulent, pathologiquement *transmissible.*

SEPT-OEIL. s. m. Les *Petromyzon*, qui ont sept ouvertures branchiales de chaque côté, sans détermination encore très certaine de leurs espèces.

SEPTOMÈTRE. s. m. [de σηπτός, putride, et μέτρον, mesure] (Smith). Sorte d'*Aéroscope.*

SEPTON. s. m. [σήπτων, qui putréfie; it. *septono;* esp. *septon*]. Jadis l'*Azote.*

SEPTORIACÉ, ÉE. adj. et s. Groupe de Champignons voisins des Urédinés.

SEPTUM. s. m. [διάφραγμα; all. *Scheidewand, Zwischenwand;* it. *setto;* esp. *septo*]. *Cloison.* — *Diaphragme.* — *S. crural* (J. Cloquet). Lame de tissu fibreux qui naît du pourtour de l'anneau crural, du tissu cellulaire derrière le ligament de Gimbernat ou du bord concave de ce ligament, et qui se confond en dehors avec le tissu cellulaire qui entoure l'artère et la veine crurales, etc. — *S. lingual.* La mince cloison médiane de tissu cellulaire avec des vésicules adipeuses à son bord inférieur qui part de l'hyoïde et s'avance dans la langue. Elle n'atteint pas la muqueuse linguale. Elle n'est pas fibreuse. Les nerfs, les vaisseaux et les muscles de la langue sont sur ses côtés et longent ses faces sans y prendre d'insertion. — *S. lucidum.* La cloison qui sépare l'un de l'autre en avant les deux ventricules latéraux du cerveau. Elle est située dans la concavité du genou du corps calleux. Elle est composée de deux lamelles contiguës ou à peu près limitant ainsi la cavité dite *cinquième ventricule.* Elle est formée par les parois internes très amincies de chacun des hémisphères et isolée du reste de la surface de ces derniers en raison du développement du *corps calleux.* — *S. medium.* La cloison musculaire qui sépare l'un de l'autre les deux ventricules du cœur. — *S. staphylin* (*septum staphylinum*). Le *Voile du palais* ainsi dit parce qu'il sépare la cavité buccale de celle du *pharynx.* — *S. transversum.* Le *Diaphragme.*

SÉQUESTRATION. s. f. — **M. C.** La séparation des aliénés, des malades dangereux, de ceux auxquels ils pourraient nuire. — Mesure de police sanitaire en vue de l'isolement des animaux sains ceux qui sont affectés ou suspects de maladies contagieuses, afin de prévenir la contagion.

SÉQUESTRE. s. m. [de *sequestrare*, séparer; all. et angl. *Sequester;* esp. *sequestro*]. Portion d'os nécrosée, ainsi dite de ce qu'elle se sépare du reste de l'os se nourrissant encore. — Portion mortifiée d'un tissu quelconque. — *S. invaginé.* L'os nécrosé entouré par du tissu osseux de nouvelle génération de manière à y être plus ou moins mobile. Il est le point de départ de trajets fistuleux multiples avec suppuration abondante jusqu'à ce que le *S.* ait pu être enlevé. — *S. parcellaires.* Ceux qui sont formés de très petits fragments d'os nécrosé. Les phénomènes d'*élimination* des *S.* de portions de tissus nécrosés, se rattachent à des faits de cessation de leur nutrition, en ce qu'il y a mortification d'une portion des tissus (*séquestre*) tant vasculaires que non vasculaires et génération avec production de sérosité dans es parties voisines encore vivantes. Ce n'est pas à une inflammation préalable ou spécialement en rapport avec le phénomène d'isolement et d'élimination de la partie mortifiée ou *S.* que se rattache ce phénomène; aussi l'expression *inflammation éliminatrice* des *S.* n'a pas plus de sens que celle d'inflammation ulcératrice.

SÉQUESTROSECTION. s. f. [de *sequestrum*, sequestre, et *section*]. La section, l'enlèvement chirurgical d'un séquestre.

SÉQUESTROTOMIE. Faute au lieu de *Séquestrosection.*

SÉRACÉE. s. f. La caséine coagulée en masse blanche ou *caséum* dans le lait et séparée du *petit-lait.*

SERAGLIO (Toscane). Source minérale (15°).

SÉRAI. s. m. Albuminoïde restant dans le petit-lait après la séparation du caséum (Schubler).

SÉRAPÉON. s. m. Temple du dieu égyptien *Serapis*, identique avec Esculape.

SÉRAPIAS. s. m. [σεραπιάς]. Genre d'Orchidées d'Europe, etc. — Le *Serapias lingua*, L., Orchidée à large bractée florale purpurine de la Provence. — L'*Orchismorio*, L., Orchidée terrestre d'Europe.

SÉRAPHIQUE. adj. et s. [σεραφεὶμ, brûlant]. Qui cause de l'ardeur. — Le *Sagapénum.*

SERAVALLE (Toscane). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

SEREIN. s. m. [all. *Abendthau;* angl. *evening-dew;* it. et esp. *sereno*]. Rosée qui se produit pendant l'été après le coucher du soleil.

SEREIN, EINE. adj. Qui dépend du *Serein.* — Qui s'y rapporte.

SÉRET. s. m. [dérivé de *serum*, petit-lait]. Le petit lait mêlé des grumeaux de caséine coagulée en fromage. — La *Séracée.* — **Z.** Les *Labrus pavo* et *ruscus*, L., Acanthoptérygiens.

SÉREUSE. s. f. Les *S.* sont des membranes closes de toute part qui ont pour trame surtout du tissu cellulaire avec de constantes fibres élastiques, mais peu nombreuses. Elles en ont même moins que le tissu cellulaire sous-séreux et moins aussi de capillaires sanguins, bien qu'elles en contiennent encore notablement. Mais ce qu'elles ont et ce que n'a aucune autre membrane, c'est un réseau de capillicules et de capillaires lymphatiques formant un riche lacis superficiel sous-épithélial, à conduits de largeur souvent très différente d'un point à l'autre sur un même niveau. Leur surface libre ou interne, lisse, brillante est tapissée d'un épithélium à cellules polygonales, très minces, à contours onduleux, aisément caduques. Ce sont là les membranes qui sécrètent les sérosités. Quant à leur face adhérente ou profonde, partout où elle n'adhère pas intimement aux fibreuses hépatique, splénique, testiculaire, etc., elle montre un réseau plus ou moins riche de fibres élastiques, de capillaires, de tubes nerveux isolés ou non sous lequel est le tissu cellulaire sous-séreux avec ou sans vésicules adipeuses. Il importe de noter que soit qu'elles restent polyédriques, soit qu'elles a nt pris la forme lamellaire mince à bords onduleux, les cellules épithéliales des séreuses conservent la mollesse, la facilité à se laisser pénétrer par les corpuscules fins plus durs qu'elles, les propriétés endosmotiques et exosmotiques ou sécrétoires, etc., qu'ont les cellules des couches basilaire et de Malpighi de l'épiderme cutané et autres épithéliums. Ces analogies se retrouvent jusque dans les modes d'altérations que présentent ces épithéliums en nombre de cas des lésions chroniques du tissu du péritoine et autres séreuses. La production embryogénique des séreuses offre une série de particularités qu'on ne trouve pas durant l'évolution des muqueuses; pour les unes et pour les autres, la génération de l'épithélium précède celle de la membrane même. Seulement, pour les muqueuses, la génération de l'épithélium préexiste ou coexiste avec la formation de la cavité. Pour les séreuses, au contraire, il y a successivement production de la cavité, génération de l'épithélium et développement de la trame. Pour les cavités cardiaques, pleuro-péritonéales, péricardiques, arachnoï-

diennes, *synoviales* articulaires et tendineuses, la séparation des feuillets se fait au fond de la même manière partout. C'est toujours dans l'épaisseur d'un tissu disposé en membranes, en masse sphérique ou cylindrique, qu'on voit au milieu se produire une division là où sera la cavité, virtuelle bien entendu; car les deux faces opposées sont toujours en contact. Aussitôt apparaît l'épithélium, et, suivant les cas, un liquide qui amène l'écartement des parois. Qu'il s'agisse du mésoderme, ou des membres, alors que s'y forment les cavités articulaires, les gaines tendineuses, le seul fait apparent est la production de deux plans contigus, susceptibles de glisser réciproquement l'un sur l'autre; et ce fait est la conséquence de phénomènes moléculaires se passant au sein des éléments en voie d'évolution, de l'écartement des noyaux du tissu cellulaire, etc., rapporté à ce plan. Bien qu'ils aient pour siège des parties complexes, c'est-à-dire formées de cellules juxtaposées et déjà plus ou moins anguleuses (mésoderme), le résultat est le même que s'il s'agit de la délimitation, molécule à molécule, de surfaces dans une masse homogène. Ainsi dans le vitellus, lorsque la substance qui le compose se sépare en cellules, on voit des plans de séparation, décomposés en parties ou cellules juxtaposées. Seulement lorsqu'il s'agit de la formation de la fente pleuro-péritonéale (*cœlome*, Haeckel), divisant en deux lames le mésoderme encore tout cellulaire, il n'y a que délimitation plus nette de part et d'autre des faces des cellules contiguës, suivant le plan de division; de telle sorte que ces cellules jusque-là plus ou moins cohérentes, peuvent glisser l'une sur l'autre ou être écartées sans déchirure du tissu; car cette cavité n'est que virtuelle; c'est-à-dire qu'il y a séparation des parties sans écartement; avec glissement possible et réel, sans que la contiguïté cesse. Comme dans le cas de la segmentation vitelline, cette délimitation est le résultat de modifications moléculaires nutritives survenant dans les cellules, dont l'agglutination et l'adhésion premières par contiguïté et enchevêtrement réciproque disparaissent. — *S. pariétales.* Celles qui tapissent les parois mêmes des cavités viscérales. — *S. viscérales.* Celles qui tapissent les parois propres des viscères, foie, rate, intestin, testicule, poumon, etc.

SÉREUSINE. s. m. Comme *Stéaroptène* (Bizio).

SÉREUX, EUSE. adj. et s. [ὀῤῥώτης, ὑδατώδης; all. *serös, wässerig;* angl. *serous;* it. *sieroso;* esp. *seroso*]. Qui est de la nature des sérosités. — Les membranes qui les sécrètent. — Expression étendue parfois, mais à tort aux humeurs qui, différentes des sérosités (ou aux glandes qui les sécrètent) sont très fluides, coulantes comme les larmes ou la pituite.

SERGAT. s. m. Le *Sparus pulchellus*, Acanthoptérygiens à dents fines.

SERGIEVSK (Russie d'Europe). Source sulfurée calcique (10°).

SÉRIAL. s. m. Le *Temporal* des Poissons d'après Cuvier ou *os carré* de Rosenthal (Geoffroy Saint-Hilaire).

SÉRIAL, ALE. adj. [de *series, série*]. Qui concerne une *Série*, les objets disposés en séries; leur comparaison les uns aux autres.

SERICARIA. s. m. Genre de Lépidoptères bombycides, — *Sericaria mori.* Le *Ver à soie du mûrier.*

SERICEPS. s. m. [de *sericus*, de soie, et *forceps*, tenaille]. Sorte d'instrument composé d'une bande d'étoffe et de quatre rubans disposés de manière à former deux anses qui sont des points d'appui d'une traction exercée sur la tête du fœtus sans les pressions inévitables avec le forceps.

SÉRICICULTURE. s. f. [de *sericum*, soie, et *culture*]. L'élève des Vers à soie.

SÉRICIGÈNE. adj. et s. [de *sericum*, la soie, et *generare*, engendrer]. Qui donne la soie. — Les tubes qui en sécrètent la matière.

SÉRICINE. s. f. ($C^{30}H^{25}Az^5O^{16}$). Albuminoïde obtenu de la soie bouillie dans une marmite Papin. Elle est soluble dans l'eau, jaunâtre, précipitée par l'alcool et par le tannin.

SÉRICIPARE. adj. [de *sericum*, la soie, et *parere*, produire]. Qui produit la soie.

SERICIQUE. adj. Qui concerne la *Séricine.* — **C.** L'acide myristique.

SERICOMYIE. s. f. [*Sericomyia*, Fab.]. Genre de Diptères à ailes pubescentes, séparés des Mouches.

SÉRICTÈRE. s. f. Chacun des minces tubes allongés des larves de Lépidoptères et des Arachnides qui sécrètent la soie.

SÉRIE. s. f. [*series;* all. *Reihe;* angl. *series;* it. et esp. *serie*]. — **C.** Ensemble de composés dans lesquels existe une progression régulière du nombre des équivalents d'un ou de plusieurs de leurs éléments constitutifs. — **A.** *S. animale.* Disposition des animaux telle, que l'on passe successivement d'un groupe d'êtres d'une organisation moins compliquée à un groupe d'organismes d'organisation plus compliquée.

SÉRIGÈNE. adj. [de σερικον, la soie, et γεννᾶν, engendrer]. Pour *Séricigène.*

SERIN. s. m. Genre de Passereaux conirostres. — *S. des Canaries.* La variété jaune ou blanche du *Fringilla canaria*, L. — *S. méridional* ou *de Provence.* Le *Cini.*

SÉRINE. s. f. L'un des albuminoïdes coagulables composant le plasma du sang et de la lymphe avec la plasmine. La *Sérine* se retrouve dans les sérosités et dans le pus; elle est coagulable par la chaleur; non précipitable par l'acide acétique, coagulable par l'acide azotique (Denis, 1856). — Amide acide cristallisable obtenu du dédoublement de la *Séricine* par l'acide sulfurique.

SERINGAT. s. m. Le *Philadelphus coronarius*, L., Philadelphée.

SERINGOS. s. m. La dysenterie purulente en Cafrerie.

SERINGUE. s. f. — **A.** Instrument pour injecter les vaisseaux ou d'autres cavités des organes.

SÉRINURIE. s. f. Passage de la *Sérine* dans l'urine.

SÉRISCISSION ou **SERSCISSION.** s. f. [de *sericum*, soie, et *scissio*, division]. Section des tissus mous avec un fil de soie, ou autre lien, animé d'un mouvement rapide de va-et-vient plus ou moins aidé de la pression ou traction sur la partie à trancher.

SERJANIE. s. f. [*Serjania*, Plum.]. Genre de Sapindacées volubiles vénéneuses de l'Amérique du Sud.

SERMAIZE (Marne). Source sulfatée magnésique (11°).

SERMENT. s. m. [*jusjurandum;* ὅρκος; all. *Eid;* angl. *oath;* it. *giuramento;* esp. *juramento*]. — **M. C.** Titre d'un livre de la *Collection hippocratique.*

SERNEUS (Suisse). Source froide sulfureuse.

SÉRO-FIBRINE. s. f. (Denis). La *Plasmine.*

SÉROLINE. s. f. [angl. *serolin;* esp. *serolina*]. Composé cristallin mal défini tiré du plasma du sang.

SÉRO-PURULENT, ENTE. adj. Sérosité rendue plus ou moins jannâtre et épaisse par des leucocytes.

SÉRO-SANGUIN, INE. adj. Qui concerne le plasma du sang ou le sérum qu'on en tire mêlé d'hématies.

SÉROSITÉ. s. f. [*serum;* all. *Blutwasser;* angl. *serosity;* it. *sierosità;* esp. *serosidad*]. — **M. C.** Les liquides qui sans être une sécrétion des *séreuses* ressemblent plus ou moins à ces humeurs. Tels sont l'humeur qui dans le *pus* en forme la majeure partie et tient en suspension les leucocytes de celui-ci; celle qui venant aussi plus ou moins directement des capillaires de la muqueuse utérine rompus forme les *lochies* avec des hématies, puis des leucocytes qui s'y ajoutent; celle de *l'ichor* venant des capillaires et du tissu de la surface des ulcères épidermiques, etc.; celles qui, fort diverses, venant de la peau et de la couche de Malpighi, soulèvent la couche cornée de l'épiderme dans toutes les sortes de *vésications* et nombre d'*éruptions.* — *S. cadavériques.* Les *S.* plus ou moins analogues à celles de l'œdème qui se produisent parfois après la mort dans le tissu cellulaire, à l'aide et aux dépens du plasma sanguin, alors qu'il n'y en avait pas dans les mêmes régions ni ailleurs durant la vie. — *S. morbides.* Celles qui sont supersécrétées par les séreuses en plus ou moins grande quantité dans nombre de cas morbides inflammatoires ou autres. — Celles qui sont supersécrétées dans le tissu cellulaire, soit en causant de l'*œdème*, soit sous forme de *Sérum du pus.* — *S. des séreuses.* L'humeur récrémentitielle sécrétée par les membranes séreuses. Les *S.* produites par chacune des séreuses diffèrent les unes des autres et du plasma sanguin

par leur composition immédiate bien que toutes renferment de la métalbumine. Ce qu'il y a d'essentiel dans l'acte de sécrétion des *S.* par les séreuses, accompli surtout par leur épithélium, consiste précisément en la production de cette métalbumine; laquelle provient de la plasmine soit du sang, soit de la lymphe se dédoublant en cette dernière qui passe dans la *S.* et en les éléments de la fibrine qui restent fluides dans le plasma sanguin. Parfois durant les péritonites, les pleurésies, etc., la plasmine passe telle quelle dans la *S.* morbide et son dédoublement n'a lieu que là, soit sur le vivant, soit après la mort ou après l'extraction de la *S.* par ponction. C'est alors que ces *S.* donnent ici un caillot au fur et à mesure que se forme la fibrine. Quant aux autres principes constituant les *S.* (sels, corps gras, etc.), ils passent tout formés, tels qu'ils étaient dans les plasmas sanguin et lymphatique. — *S. du tissu cellulaire.* Les humeurs extra-vasculaires produites entre les fibres et les faisceaux de fibres du tissu cellulaire dans les œdèmes inflammatoires ou non. — *S. des vésicatoires.* Celle qui produite sous l'influence des vésicants sur le derme vasculaire est sécrétée dans l'épaisseur de l'épiderme dont elle soulève en vésicule la couche cornée en laissant en place la couche de Malpighi, en même temps que des leucocytes se trouvent dans son épaisseur.

SÉROTINE. s. f. Le *Verspertilio serotinus*, L., Chiroptère.

SÉROTINE. adj. et s. f. [de *serotinus*, tardif]. La *Caduque inter-utéro-placentaire.*

SERPE. s. f. — **Z.** La *Feinte.*

SERPENT. s. m. [*serpens;* ὄφις; all. *Schlange;* angl. *snake;* it. *serpente;* esp. *serpiente*]. Reptile ophidien apode ou à membres rudimentaires. — S. *devin.* Le *Boa diviniloqua*, Dum. — *S. empereur.* Le *Boa imperator*, Daudin. — *S. de mer.* L'*Ophidion*, Poisson. — *S. non venimeux.* Les *Couleuvres*, les Ophidiens colubériens en général, qui tous manquent de glandes sécrétant une humeur venimeuse et de dents en crochets à sillon ou canal conduisant le venin. Ils sont ovipares. — *S. venimeux.* Les Ophidiens protéroglyphes et solénoglyphes, pourvus de glandes à venin. Ce sont des glandes en grappes composées du type des glandes salivaires mais à cellules épithéliales plus transparentes et plus grosses. Les seuls *S.* venimeux de France sont les vipères. Chez les *S.* venimeux l'os mastoïdien s'articule avec le crâne, et porte à l'autre extrémité l'os tympanique; la mâchoire inférieure est suspendue à ce dernier plutôt qu'articulée; elle n'a pas de crochets à venin. Il en est de même des os palatins ou ptérygoïdiens, en avant desquels se voit l'os maxillaire supérieur portant cinq ou six dents ou crochets à venin, tubuleux, dont un ou deux en avant de chaque côté font saillie hors de la muqueuse. Au-dessus est l'os vomer. Ces Ophidiens piquent plutôt qu'ils ne mordent, en projetant leur tête contre les objets, de telle sorte que les dents saillantes, quand la gueule est ouverte s'enfoncent dans la peau. Leur langue est inerte. Ils sont très généralement vivipares ou mieux ovovivipares.

SERPENTAIRE. s. f. — *S. commune.* L'*Arum dracunculus*, L. [all. *Schlangenkraut;* angl. *snake-root;* it. et esp. *serpentaria*], Aroïdée. — *S. femelle.* La *Bistorte.* — *S. petite.* L'*Ophioglosse.* — *S. rouge.* Les racines de la *Bistorte.* — *S. de Virginie.* L'*Aristolochia serpentaria*, L., Aristolochiée tonique.

SERPENTAIRE. adj. et s. m. Qui concerne les serpents. — **Z.** [all. *Stelzengeier*]. Le *Secrétaire* ou *Falco serpentarius*, Gmelin, qui se nourrit de serpents.

SERPENTARIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la *Serpentaire.* — Tribu des Aristolochiées.

SERPENTARINE. s. f. Composé amer de l'*Aristolochia serpentaria*, L., Aristolochiée.

SERPENTIN. s. m. [de *serpere*, ramper; all. *Schlangenrohr;* angl. *serpentine;* it. *serpentino*]. Tuyau contourné en spirale destiné à condenser le produit de la distillation à l'alambic.

SERPENTINE. s. f. L'*Ophioxylon serpentinum*, L. [all. *Bitterschlangenholz;* angl. *serpentine-tree*], Apocynée sudorifique, fébrifuge. — Le *Cereus flagelliformis*, Haw., Crassulacée. — La Scorzonère (*Scorzonera hispanica*, L.), Synanthérée. — L'Estragon (*Artemisia dracunculus*, L.), Synanthérée.

SERPETTE. s. f. — **M. C.** Couteau ou scalpel courbé sur le tranchant.

SERPIFORME. adj. [de *serpe*, et *forme*]. Pour *Falciforme.*

SERPIGINEUX, EUSE. adj. [de *serpigo*, reptation; ἑρπυστικὸς; all. *serpiginos*, *weiterkriechend;* angl. *serpiginous;* it. et esp. *serpiginoso*]. Qui s'étend en rampant. — **M. C.** Les ulcères qui guérissent par un point de leur circonférence, en même temps qu'ils s'étendent du côté opposé.

SERPIGO. s. m. [de *serpere*, ramper; ἕρπης]. — **M. C.** Croûte épidermique gagnant en étendue.

SERPOLET. s. m. Le *Thymus serpyllum*, L. [ἕρπυλλον; all. *Quendel;* angl. *serpyllum*, *creeping thyme;* it. *selmolino;* esp. *serpol*], Labiée aromatique stimulante diaphorétique dont l'essence oxygénée peut être vénéneuse à haute dose.

SERPULE. s. f. Genre d'Annélides tubicoles.

SERRADELLE. s. f. [esp. *serradilla*]. L'*Ornithopus sativus*, Brot., Papilionacée fourragère.

SERRAN. s. m. [*Serranus*, Cuvier]. Genre d'Acanthoptérygiens à opercules dentelés, voisins des Perches.

SERRATIA. s. f. Espèce d'*Oïdium* de la polenta.

SERRATILE. adj. [de *serra*, scie; esp. *serratil*]. Qui ressemble à une scie, à son action.

SERRATULE. s. f. [de *serratus*, dent en scie]. La *Serratula tinctoria*, L., Synanthérée tubuliflore cynarée d'Europe.

SERRAVALLE (Toscane). Source froide bicarbonatée ferrugineuse.

SERRE. s. f. [all. *Gewächshaus;* angl. *green-house*, *hothouse;* it. *stanzone;* esp. *invernadero*]. — **B.** Lieu où l'on abrite des végétaux ne pouvant supporter la température ambiante.

SERRE. s. f. [*unguis*]. L'ensemble des doigts et des ongles des Rapaces. — Mandibule. — Pince.

SERRÉ, ÉE. adj. [*strictus*]. Rapproché sans glissement possible. — **A.** [*serratus*, de *serra*, scie]. Dentelé.

SERRE-COU. s. m. Instrument pour comprimer la jugulaire lors de la saignée au cou.

SERRE-FINE. s. f. Instrument pour maintenir le rapprochement des lèvres d'une plaie (Vidal de Cassis).

SERRE-NOEUD. s. m. [all. *Knotenhalter*, *Bindplättchen*]. Instrument pour exercer une constriction sur une ligature passée autour d'une tumeur pédiculée, ou de tout autre partie à détruire lentement, etc.

SERRETELLE. s. f. Sorte de *Kystitome.*

SERRICAUDE. adj. et s. [de *serra*, scie, et *cauda*, queue]. Qui a la queue dentée. — Famille d'Hyménoptères.

SERRICORNE. adj. et s. [de *cornu*, corne]. Qui a les antennes en scie. — Famille de Coléoptères pentamères.

SERRIROSTRE. adj. et s. [de *serra*, scie et *rostrum*, bec]. Qui a le bec dentelé en scie. — *Dentirostre.*

SERRON. s. m. Le *Chenopodium bonus-henricus*, L., Chénopodée d'Europe.

SERRULÉ, ÉE. adj. [all. *feingezahnt;* angl. *denticulated;* it. *serrulato*]. — **A.** *Denticulé.*

SERTE. s. f. [all. *Zoerthe*]. Le *Cyprinus vimba*, L., Cyprin.

SERTULAIRE. s. f. [*Sertularia*, L.]. Genre de Cœlentérés hydroïdes en colonies ramifiées.

SERTULE. s. m. [de *sertum*, couronne; all. *Bündelchen;* it. et esp. *sertulo*]. L'ensemble des fleurs à pédoncules uniflores qui partent tous d'un même point.

SERTULÉ, ÉE. adj. Disposé en bouquet.

SÉRUM. s. m. [*serum;* ὀῤῥὸς; all. *Blutwasser*, *Milchwasser;* it. *siero;* esp. *serositad*]. — **M. C.** Produit de décomposition de plusieurs humeurs, plus coulant qu'elles, etc. — *S. du chyle*, de la *lymphe*, du *sang.* Le liquide formé d'un mélange de sérine et de métalbumine tenant en dissolution les composés cristallins de ces humeurs, qui se sépare du caillot un peu après la formation et la coagulation de la fibrine par dédoublement de la plasmine de ces humeurs. — *S. du lait.* La portion coagulable du lait qui tient en suspension ses globules. Il y en a de 950 à 975 grammes par litre de lait, le reste étant des globules du lait. — *S. du pus.* La sérosité morbide produite entre les fibres et les vaisseaux du tissu cellulaire, non dans une cavité naturelle, séreuse ou autre, qui tient en suspension les leucocytes, etc., du pus.

SERVAL. s. m. Le *Felis serval* ou *Chat tigre*, Carnassier carnivore du Cap, etc.

SERVICE. s. m. — *S. de nuit.* Organisation des médecins des villes pour les soins à donner pendant la nuit aux blessés et malades. — *S. de santé.* Le corps des médecins et pharmaciens organisé pour les soins à donner aux soldats en temps de guerre et de paix.

SERVIETTE. s. f. — **M. C.** Pièce à pansement en toile, etc.

SÉSAME. s. m. La graine ovoïde huileuse, plus petite que celle du lin sans albumen des *Sesamum indicum*, L., et *orientale*, L., Bignoniacées.

SÉSAMÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Sésames.* — Tribu des Bignoniacées.

SÉSAMOÏDE. adj. [σησαμοειδης, de σήσαμον, sésame, et εἶδος, forme; all. *sesamartig;* angl. *sesamoid;* esp. *sesamoideo*]. Qui a la forme de la graine de *Sésame.* — Petits os courts, qui se développent dans les ligaments et dans l'épaisseur des tendons, au voisinage de l'articulation du genou (Rotule), des articulations des orteils, etc.

SÉSAMOÏDIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne les *Sésamoïdes;* ces os mêmes.

SESBAN. s. m. ou **SESBANE.** s. f. La *Sesbania ægyptiaca*, Persoon, *Æschynomene sesban*, L. d'Égypte, Papilionacée à feuilles vomitives.

SÉSÉLI. s. m. [all. *Sesel;* angl. *french hart-wort*]. Genre d'Ombellifères. — *S. d'Ethiopie.* Le *Laserpitium siler*, Ombellifère anthelminthique. — *S. de montagne.* La *Livèche.* — *S. de Marseille* ou *officinal.* Le *Seseli tortuosum*, L., ou *Seseli massiliense* des officines. Il a des semences de la grosseur de celle de l'anis, ovoïdes, grises, subpubescentes et cannelées dites carminatives et anthelminthiques, comme presque toutes les graines des Ombellifères.

SESQUI. Particule latine employée pour indiquer qu'une partie est contenue dans l'autre une fois et demie.

SESQUICARBONATE. s. m. Le carbonate qui contient une fois et demie autant d'acide que le sel neutre.

SESQUIOXYDE. s. m. L'oxyde qui contient une fois et demie autant d'oxygène que le protoxyde.

SESQUISULFURE. s. m. Sulfure avec une fois et demie autant de soufre que d'un autre élément. — *S. de fer* (Fe^2S^3). Sel de fer peu stable.

SESQUITÉRÉBÈNE. s. m. ($C^{30}H^{24}$). Carbure d'hydrogène dichroïque.

SESSILE. adj. [*sessilis*, de *sedere*, s'asseoir; all. *sitzend;* esp. *sesil*]. Organe qui n'a pas de support, qui repose immédiatement sur quelque autre.

SESSILIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *folium*, feuille]. Dont les feuilles sont *Sessiles.*

SESSILIOCLE. adj. et s. [de *sessilis*, qui sert à s'asseoir, qui n'a pas de siège, et *oculus*, œil]. Dont les yeux sont *Sessiles.* — **Z.** Ordre de Crustacés.

SÉTACÉ, ÉE. adj. [*setaceus*, de *seta*, soie; all. *borstenförmig;* angl. *setaceous;* it. *setaceo*]. Ce qui est grêle et roide, comme une soie de porc. — Pourvu de *Soies.*

SÉTAIRE. s. f. Le *Panic d'Italie.*

SÉTAU. s. m. Le *Pleuronectes cuneatus*, Lapylaie, Pleuronecte des sables côtiers.

SÉTEUX, EUSE. adj. [*setosus;* all. *borstig;* angl. *setose;* it. *setoso*]. Qui est pourvu de soies, de poils.

SÉTICAUDE. adj. et s. [de *seta*, soie et *cauda*, queue]. Qui a la queue sétiforme. — **Z.** Genre de Thysanoures.

SÉTICORNE. adj. et s. [de *cornu*, corne]. Qui a les antennes sétiformes.—**Z.** Famille de Lépidoptères diurnes. Comme *Chétocère.*

SÉTIFÈRE. adj. [de *seta*, soie, et *ferre*, porter; all. *borstig*]. Qui porte des soies, des poils.

SÉTIFORME. adj. [de *seta*, soie, et *forma*, forme; all. *borstenförmig;* angl. *setiform;* it. et esp. *setiformo*]. En forme de soies de porc, de poils.

SÉTIGÈRE. adj. [de *gerere*, porter]. Pourvu de soies, de poils.

SÉTIPÈDE. adj. et s. [de *pes*, pied]. Comme *Chétopode.*

SÉTON. s. m. [de *seta*, soie, fil ou mèche; all. *Haarseil;* it. *setone;* esp. *sedal*].— **M. C.** Bandelette de linge fin effilé sur les bords, ou longue mèche de coton, de charpie, qu'on passe avec une aiguille à travers la peau et le tissu cellulaire pour entretenir une suppuration. — Improprement le trajet traversé par le *S.* — *S. creux.* Drain criblé de trou passé dans un trajet fistuleux.

SEUFFE. s. f. Le *Hotu.*

SEURE. s. m. Le *Sambucus nigra*, L., Rubiacée sambucinée.

SEUTIN. Chirurgien belge (1795-1862) dont le nom est resté à un bandage amidonné.

SÈVE. s. f. [all. *Saft;* angl. *sap;* it. *succhio;* esp. *savia*]. Le liquide en va-et-vient, surtout de bas en haut et de haut en bas dans les plantes phanérogames principalement, ou même transversalement dans l'endoderme, etc. La *S.* va de cellules en cellules par transmissions osmotiques au travers de leurs parois et de celle des cellules disposées en tubes cloisonnés; mais elle n'est pas contenue dans des vaisseaux et réservoirs spéciaux comme le sang et la lymphe ni comme le *latex.* On ne la connaît ici que comme abstraction, tirée du mouvement de la partie fluide des contenus cellulaires. Comme réalité tangible et pondérable, elle est ce que ces contenus cellulaires en mouvement sont lorsqu'ils arrivent à des cellules pour lesquelles leur section fait que ces liquides ne pouvant plus passer d'une cellule dans une autre, qui manque ici, coulent au dehors. Le liquide est formé de principes salins d'origine minérale, de composés cristallisables d'origine organiques, de gommes et mucilages, d'albuminoïdes et d'acide carbonique dissous. La *S.* est d'autant plus dense et plus sapide qu'on la recueille plus loin des racines. Elle est neutre ou très légèrement alcaline devenant rapidement un peu acide à l'air. — *S. ascendante.* Ce qui des contenus cellulaires liquides monte par les couches ligneuses, et particulièrement par celles qui avoisinent le canal médullaire. C'est principalement au printemps que se fait son ascension. — *S. descendante.* A l'extrémité des branches, dans les feuilles, la *S.* perd une partie des principes et surtout de l'eau qu'elle contenait; elle acquiert des qualités nouvelles, et redescend des feuilles vers les racines à travers le liber, l'endoderme, la couche d'accroissement ou cambiale. C'est alors surtout qu'elle concourt à l'accroissement et au développement de la tige, des bourgeons, etc., en se portant non seulement en bas, mais en toute direction, où des actes de nutrition, développement et reproduction, appellent endosmotiquement des composés assimilables en dissolution. — *S. élaborée.* La portion liquide des contenus cellulaires des feuilles, pétioles qui a perdu de l'eau et de l'oxygène, pris de l'acide carbonique, etc., et qui est devenue apte à servir aux actes moléculaires de nutrition, d'accroissement et de reproduction attribués à ce qui est dit *S.* descendante.

SÉVEREAU. s. m. Le *Saurel.*

SEVERINO (MARCO AURELIO, dit **MARC-AURÈLE SÉVERIN**). Chirurgien italien (1580-1656) dont le nom est resté à l'*Ostéosarcome* et divers produits morbides.

SÉVEUX, EUSE. adj. Qui est relatif à la *Sève.*

SEVRAGE. s. m. [de *sevrer*, séparer; *ablactatio;* ἀπογαλακτισμός; all. *Entwohnen;* angl. *weaning;* it. *spoppamento;* esp. *destete*]. L'ensemble des actions et soins consistant à *sevrer* un enfant, à lui ôter l'usage du lait maternel, pour le mettre à une nourriture moins liquide.

SEWAGE. s. m. Le résidu des égouts.

SEXDIGITAIRE. adj. et s. m. Qui a rapport au *Sexdigitisme.* — Qui en est atteint.

SEXDIGITAL, ALE. adj. Qui est à six doigts.

SEXDIGITISME. s. m. [de *six*, six, et *digitus*, doigt]. Anomalie due à la formation de six doigts aux mains ou aux pieds.

SEXE. s. m. [*sexus;* γένος; all. *Geschlecht;* angl. *sex;* it. *sesso;* esp. *sexo*]. La différence qui sépare le mâle de la femelle ou de l'individu *neutre* et vice versa, sur les êtres organisés végétaux et animaux; elle est due à la présence des ovules mâles et des *Spermatozoïdes* d'une part, de l'*Ovule* de l'autre. — Par extension l'ensemble des organes et de leurs dispositions dans l'organisme dont la présence des éléments précédents a suscité la génération et le développement. —*S. femelle.* L'ensemble des organes, surtout ceux dits générateurs, tant externes qu'internes, dont la présence et le développement se rattachent à l'existence d'un ovule femelle ou proprement dit. — *S. mâle.* L'ensemble des organes, surtout ceux dits générateurs,

tant internes qu'externes, dont la présence et le développement se rattachent à l'existence d'un ovule mâle ou des spermatozoïdes.

SEXFLORE. adj. Qui porte six fleurs.

SEXIFÈRE. adj. [de *sexus*, sexe, et *fere*, porter]. Qui est pourvu d'organes sexuels.

SEXJUGUÉ, ÉE. adj. Qui a six folioles ou autres divisions conjuguées.

SEXLOCULAIRE. adj. Qui est creusé de six loges ou excavations.

SEXTAN, ANE. adj. [*sextaneus*, sixième]. Qui se produit tous les six jours.

SEXUALISME. s. m. Comme *Sexualité*.

SEXOCULAIRE. adj. [de *sex*, six, et *oculus*, œil]. Qui a six yeux.

SEXPONCTUÉ, ÉE. adj. [de *sex*, six, et *punctum*, point]. Qui est marqué de six points ou taches.

SEXUALITÉ. s. f. Le mode de répartition des organes sexuels sur un même individu (*S. partielle*) ou sur des individus différents (*S. individuelle*). — L'ensemble des différences, qui, sur les animaux et les plantes existent entre l'individu qui porte l'appareil générateur mâle et celui qui a l'appareil femelle. Ces différences se montrent dès l'apparition de l'ovaire et du testicule de la troisième à la quatrième semaine après la fécondation pour l'homme. Ensemble des attributs anatomiques et physiologiques qui caractérisent chaque sexe. C'est la génération, dès l'époque embryonnaire, des cellules ovulaires qui caractérise le fait de l'apparition du *sexe* et domine toutes ses conséquences évolutives ultérieures qu'exprime la *S.*; fait qui sur les organismes unicellulaires se réduit au passage normalement transitoire, de l'individu à l'état multicellulaire. La *S.* en un mot est subordonnée au *sexe*. Celui-ci prime et régit ce que celle-là manifeste. Partout cette genèse primordiale du produit essentiel et fondamental montre à quel point est inexacte l'expression de *glandes génitales*, encore employée par divers écrivains pour désigner les *parties sexuelles internes*, ou caractéristiques de la *S.* La *S.* n'est pas dans le cas des glandes; c'est ici l'épithélium, formateur essentiel de la *sécrétion* dont les gaines ou introrsions pénètrent dans le mésoderme, plus ou moins longtemps avant de produire un liquide. Ailleurs c'est l'ovule primordial, dont en proviennent d'autres par segmentation et non par sécrétion, qui est invaginé dans la trame mésodermique en même temps que l'épithélium; or celui-ci est accessoire protecteur et nutritif, mais non producteur ici comme il l'est pour les salives, la bile, etc. Dès l'origine, et toujours ensuite, ce qu'il y a d'essentiel dans la *S.*, la production des ovules mâles et femelles est une *génération* et non une *sécrétion*, chez les animaux comme dans les plantes. La condition première de l'apparition successive des organes sexuels et des divers caractères de *S.* est donc une génération; mais cette condition déterminante n'est ni une *sécrétion*, ni le développement d'une *glande*. Les termes glandes ovigène, spermatique ou *spermogène* ne sauraient donc être scientifiquement admis. — Pour tous les animaux et pour les plantes le nombre des mâles et le nombre des femelles qui naissent des couples préexistants qu'on peut observer demeure à peu près constant. Que les parents soient jeunes ou qu'ils soient âgés il y a plus de mâles que de femelles, plus de garçons que de filles dans les premiers-nés. Il en est de même après les ralentissements généraux du nombre des naissances comme après les grandes guerres. D'une manière générale plus un parent est puissant sexuellement, plus il tend à donner lieu à la génération d'individus de son sexe; plus un mâle peut féconder d'ovules, plus il proviendra de mâles de celui-ci; plus une femelle peut donner d'*ovules mûrs* ou fécondables, plus ces derniers donneront de femelles. La pénurie de mâles fécondants se traduit ici par la naissance de plus de garçons que de filles, par ce fait aussi qu'il y a naissance de cent quinze garçons pour cent filles dans les classes populaires au lieu de cent quatre à cent cinq garçons dans les classes aisées. Du côté de l'ovule ou mieux de son *vitellus* il y a à tenir compte, dans ce qui amène la génération embryonnaire des mâles ou des femelles, de testicules ou d'ovaires : 1° de la constitution moléculaire de ce vitellus, subordonnée à la constitution même de la mère avec laquelle il a toujours coexisté; 2° du plus ou moins de maturation de ce vitellus, qui est elle-même un cas particulier de la rénovation moléculaire continue et du développement auxquels tout dans l'organisme prend part. Les homologies de constitntion et de développement entre les deux sexes rendent probable que des particularités intimes de même ordre que sur la femelle interviennent du côté de l'*Ovule mâle* et des *Spermatozoïdes* dans ce qui les rend fécondables et déterminants de la *S.* de leur part, en ce qui touche les modifications apportées par leur substance dans les propriétés de celles du vitellus.

SEXUÉ, ÉE. adj. Qui est pourvu de l'un ou de l'autre *Sexe* ou de tous les deux en même temps.

SEXUEL, ELLE. adj. [*sexualis;* all. *geschlechtlich;* angl. *sexual;* it. *sessuale;* esp. *sexual*]. Qui est relatif au *Sexe*. — Ce qui le caractérise.

SEY. s. m. Le *Say*.

SHAÏR. s. m. La *Ferula shaïr*, Bosc, Ombellifère résineuse de l'Asie.

SHAP (Angleterre). Bains de mer et source froide chlorurée calcique.

SHARPEY. Anatomiste anglais moderne dont le nom est resté à des prolongements des couches osseuses, du crâne surtout, qui semblent traverser plusieurs autres lamelles et formés par une substance plus solide que le reste de l'osséine.

SHERMAUSS. s. m. Le *Mus paludosus*, L., Rongeur aquatique.

SHOTLEY (Angleterre). Source chlorurée calcique et ferrugineuse.

SHUNT. s. m. [all. *Nebenschlusch;* angl. *shunt*]. Mot anglais accepté en électrologie pour désigner une *dérivation* calculée, que l'on intercale entre les bornes d'un appareil, afin de ne laisser passer dans cet appareil qu'une certaine partie de l'intensité totale du courant.

Si. Symbole du *Silicium*.

SIAGONAGRE. s. f. [de σιαγὼν, mâchoire; et de ἄγρα, proie; all. *Kinnbackengicht;* angl., it. et esp. *siagonagra*]. Douleur de l'articulation temporo-maxillaire.

SIAGONOTE. adj. et s. [de σιαγὼν, mâchoire, et νῶτος, dos]. Qui a les mâchoires étendues jusqu'au dos. — Z. Division des Malacoptérygiens abdominaux.

SIALADÉNITE. s. f. [de σίαλον, salive, et ἀδὴν, glande; all. *Speicheldrüsenentzündung;* angl. *sialadenitis;* it. *sialadenite;* esp. *sialadenitis*]. Adénite salivaire. — *S. mercurielle*. La *Salivation mercurielle*. — *S. symptomatique*. Les *Oreillons*.

SIALAGOGUE. adj. et s. m. [de σίαλον, salive, et ἄγειν, chasser; all. *speicheltreibend;* it. et esp. *sialagogo*]. Qui provoque la supersécrétion salivaire.

SIALIDE. s. f. [*Sialis*, Latr.]. Genre de Névroptères à tête épaisse arrondie, sans ocelles.

SIALISME. s. m. Le *Ptyalisme*.

SIALOÏNE. s. f. [de σίαλον, salive]. L'albuminoïde des salives.

SIALOLITHE. s. m. [de σίαλον, salive, et λίθος, pierre; all. *Speichelstein*]. Concrétion salivaire.

SIALOLOGIE. s. f. [de σίαλον, salive, et λόγος, discours, traité; all. *Lehre vom Speichel;* angl. *sialology;* it. et esp. *sialologia*]. Description des salives, des glandes salivaires.

SIALORRHÉE. s. f. [de σίαλον, salive, et ῥεῖν, couler]. Écoulement salivaire.

SIAMANY. s. m. L'*Hylobates syndactylus*, Cuv., Quadrumane de Sumatra.

SIBBENS. s. m. [angl. *siwens*]. Accidents tertiaires de la syphilis (Gilchrist, 1771).

SIBILANCE. s. f. [de *sibilare*, siffler; all. *Pfeifen;* angl. *sibilance, sibilation;* it. *sibilazione;* esp. *sibilacion*]. Caractère de ce qui est *Sibilant*, sifflant. — *S. pulmonaire*. L'existence des râles sibilants dans tout le poumon.

SIBILANT, ANTE. adj. [*sibilans;* συρίζων; all. *pfeifend;* it. *sibiloso;* esp. *sibilante*]. Qui a les caractères du sifflement.

SIBYLLE. s. f. [σίϐυλλα; all. *sibylle;* angl. *sibyl, prophetess;* it. *sibilla;* esp. *sibila*]. Celle qui veut faire croire à ses fictions comme à un savoir servant à prévoir l'avenir.

SICCATIF, IVE. adj. [de *siccare*, dessécher; ξηραν-

τικός; all. *trocknend;* angl. *siccative;* it. *siccativo*]. Qui sèche ou qui hâte la dessication.

SICCITÉ. s. f. [*siccitas;* ξηρότης; all. *Trockenheit;* angl. *siccity, dryness;* it. *siccità;* esp. *sequedad*]. Qualité de ce qui est privé d'eau.

SICYÉDON. s. m. [σικυηδὸν, de σίκυον, concombre]. Le *Caulédon.*

SIDE. s. f. [*Sida*, L.]. Genre de Malvacées pectorales et diurétiques des régions chaudes.

SIDÉRANT, ANTE. adj. [de *siderare*, frapper d'une influence maligne]. Qui amène la *Sidération.*—*Foudroyant.*

SIDÉRATION. s. f. [*sideratio*, de *siderare*, frapper d'une influence maligne, de *sidus*, astre; all. *Bosartigkeit;* angl. *sphacelus;* it. *siderazione;* esp. *sideracion*]. État d'anéantissement instantané, temporaire, des actions nerveuses et musculaires survenant avec la promptitude de l'éclair dans l'apoplexie, l'épilepsie, etc., ou lors de la de mort subite; dans les cas d'arrêt circulatoire et respiratoire causés par la peur, l'appréhension profonde d'une opération, une impression qui fait croire qu'elle commence, etc. — *S. locale.* Le cas d'une mortification brusque d'une partie d'un tissu, d'un organe.

SIDÉRITE. s. f. [de σίδηρος, fer; all. *Siderit;* angl. *siderite;* esp. *sideritis*] (Bergmann). Ce qui reste parfois quand on fait dissoudre du fer.

SIDÉRITIS. s. f. Genre de Labiées cotonneuses, aromatiques.

SIDÉROMANCIE. s. f. [de σίδηρος, fer, et μαντεία, divination]. Prétendue divination d'après des signes fournis par les métaux.

SIDÉROSE. s. f. [de σίδηρος, fer]. — **M. C.** La présence de poudre de fer, ou d'un autre métal, dans les poumons, etc.

SIDÉROSIS. s. m. [*siderosis*, de σίδηροσ, fer; all., angl. et esp. *siderosis;* it. *siderosi*]. Comme *Sidérose.*

SIDÉROXYLON. s. m. Genre de Sapotées en arbre des régions chaudes du globe.

SIEBOLDIE. s. f. [*Sieboldia*, Bonap.]. Genre de Batraciens urodèles salamandridés de la Chine et du Japon les plus grands connus à l'état vivant.

SIÈGE. s. m. [all. *Sitz;* angl. *fundament, breech;* it. *sede*]. — **A.** La portion inférieure du tronc. — Les fesses. — *S. de l'âme* (Flourens). La portion grise de la substance du *cerveau.* — *S. des maladies.* Le tissu ou l'humeur du corps dans lequel gît l'altération matérielle dont l'existence ou la disparition coïncide avec la présence ou la cessation des actes pathologiques.

SIERK (Moselle). Source chlorurée sodique (11°,96 à 12°,43).

SIFAC. s. f. [de l'arabe *cifâc*, péritoine]. Le *Péritoine.*

SIFFLAGE. s. m. Le *Cornage.*

SIFFLASSON. s. m. Le *Bécasseau.*

SIFFLEMENT. s. m. Bruit de l'ordre de ceux que produisent les instruments à vent dû à la vibration d'un gaz ou d'un liquide, soit qu'ils passent avec vitesse par une fente ou un trou, un tube fin d'une nature quelconque, soit qu'ils frappent fortement la surface de quelque solide qui n'entre pas en vibration, au moins à l'émission, soit au contraire que les gaz se trouvent traversés rapidement par un solide ou un liquide. Le *S.* devient *sifflet* selon la vitesse du courant d'air, les dimensions de la fente, de l'orifice ou du tuyau dans lesquels il vibre et le nombre des vibrations. Ici chez l'homme, divers Mammifères (Marmottes, Quadrumanes, etc.), les Oiseaux, s'ajoutent les cas dans lesquels les lèvres passent à l'état de *glotte labiale*, et ceux dans lesquels la bouche ou le bec restant ouverts, la *glotte inférieure* se place, par contraction des muscles thyréo-aryténoïdiens, dans un état de tension tel que les cordes vocales ne pourraient plus vibrer à la manière d'une anche; dans un état où le contour de cette glotte ressemblerait à l'ouverture d'une flûte dans laquelle le son n'est pas produit par les bords de l'ouverture, mais par la vibration de l'air lui-même. Les vibrations de deux solides frottant l'un contre l'autre transmises à l'air peuvent déterminer des sensations analogues aux *S.* — *S. des serpents.* Bruit laryngien ou produit à l'orifice antérieur de leurs lèvres cornées par vibration de l'air qui y passe sans s'élever jusqu'à être la *voix* ni le *sifflet.*

SIFFLET. s. m. — **P.** Instruments à vent dans lesquels un courant d'air entre en vibration en choquant dans son écoulement contre les parois d'un trou ou d'une fente approprié, mais non par les vibrations des bords de l'ouverture ou de la fente. Comme dans les autres instruments à vent l'intensité du courant d'air a une grande influence sur la hauteur et l'ampleur des divers sons qu'on peut obtenir. — **Y.** Le bruit même obtenu avec le *S.*, ou avec les lèvres, cas dans lequel le son est produit non par les vibrations des lèvres, des doigts, des dents, etc., lorsqu'on les fait intervenir, mais par l'écoulement de l'air à travers la petite ouverture circonscrite par eux. A ces sons, dont le registre peut varier avec l'intensité du courant d'air, la largeur de l'ouverture, etc., le passage des lèvres à l'état de *glotte labiale*, peut se substituer ou au contraire les dispositions laryngiennes et buccales voulues pour obtenir le *Sifflement.* — **C.** Les sillons formés par action des gaz sur des tuyaux ou fentes solides aux parois desquels ils peuvent se combiner.

SIFFLEUR, EUSE. adj. et s. Qui produit des *Sifflements.* — **M. C.** Qui est atteint de cornage. — **Z.** L'*Anas penelope*, L., Palmipède lamellirostre.

SIGARET. s. m. [*Sigaretus*]. Genre de Gastéropodes pectinibranches.

SIGILLATION. s. f. [de *sigillare*]. L'action de sceller, de clore.

SIGILLÉ, ÉE. adj. [all. *gesiegelt;* angl. *sealed;* it. *sigillata*]. Qui a comme l'impression d'un sceau (*sigillum*).

SIGMOÏDAL, ALE. adj. [de Σ (sigma), lettre majuscule des Grecs, et εἶδος, forme; all. *sigmaförmig;* angl. *sigmoid;* esp. *sigmoideo*]. Conformé en *Sigma.*

SIGMOÏDE. adj. Comme *Sigmoïdal.* — Les deux cavités de l'extrémité humérale du cubitus distinguées en *grande* et *petite*. La *grande cavité S.* formée par la concavité de l'apophyse olécrâne, reçoit une éminence arrondie de l'humérus. La *petite cavité S.* placée au côté externe, reçoit le rebord correspondant de la tête du radius. — Les *Valvules semi-lunaires* des orifices aortique et pulmonaire du cœur.

SIGNAL. s. m. — **Y.** En physiologie expérimentale appareils divers de physique inscrivant le début et la fin du phénomène observé, pour en déterminer la durée.

SIGNATURE. s. f. [*signatura;* φράγισμα; all. *Signatur, Zeichnung;* it. *segnatura;* esp. *signatura*]. Caractères mystiques de bon ou de mauvais augure, dont on prétendait que chaque homme était marqué. — **M. C.** L'état d'un organe, d'un tissu, les symptômes qui sont le signe caractéristique de l'existence de telle ou telle maladie. — *S. des plantes.* Particularités de leur conformation ou de leur coloration, d'après lesquels on les jugeait propres à la cure de telles ou telles affection morbides.

SIGNE. s. m. [*signum;* σημεῖον; all. *Zeichen;* angl. *sign;* it. *segno;* esp. *signo*]. Phénomène apparent, symptôme, disposition par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus dérobés aux sens. — Conclusion que l'esprit tire des *symptômes* observés. — Tout symptôme est un signe; mais tout signe n'est pas un symptôme. — **C.** Dans les traités anciens les métaux et divers composés sont désignés ainsi qu'il suit :

Acier, fer ou Mars...	♂	Litharge............	[symbole]
Aimant..............	[symbole]	Mercure ou Argent vif.	☿
Air.................	🜁	Nitre ou salpêtre.....	🜕
Amalgame............	[symbole]	Or.................	○, ☼
Antimoine.........	◇ ou ♁	Orpiment.	[symbole] ou [symbole]
Argent ou Lune......	☾ ☽	Plomb......	♄ 5 ♄ P ou [symbole]
Arsenic...........	o-o ou [symbole]	Poudre de guerre...	[symbole]
Borax..............	[symbole]	Réalgar.......	♉ χ ou [symbole]
Céruse..............	[symbole]	Sel commun........	⊖ ou [symbole]
Chaux...............	[symbole]	Sel gemme..........	[symbole]
Chaux vive..........	[symbole]	Soufre.............	🜍 ou [symbole]
Cinabre.............	♁ ou 33	Tartre.............	[symbole]
Cuivre ou Vénus.....	♀	Terre..............	[symbole]
Eau.................	▽	Urine..............	[symbole]

Eau-forte	▽ʳ	Verre	○—◁
Eau régale	▽ʀ	Vert-de-gris	⊕
Esprit	-⊖-	Vinaigre	⚹
Esprit-de-vin	🜈	Vinaigre distillé	⚹
Étain ou Jupiter	♃	Vitriol	⊕⊣
Fer	△	Vitriol blanc	⊏⊐
Fleurs d'antimoine	♁	Vitriol bleu	⊕+
Limaille d'acier	○→		

S. indiquant les poids dans les formules : ℔ livre ou 16 onces (500 grammes). — ℥ once, ou 8 gros (32 grammes). — ʒ gros, ou 72 grains (4 grammes). — ℈ scrupule, ou 24 grains (13 décigrammes). — *Gr.* grain (5 centigrammes). — ß *demi, moitié.* Ainsi ℥ ß, *demi-once;* ℥ ij ß, *deux onces et demie,* etc. — *S. en histoire naturelle :* ⊙ Plante annuelle en général. — ① Plante monocarpienne annuelle. — ② Plante monocarpienne, ne fructifiant qu'une fois et la deuxième année seulement, ou bisannuelle. — ∞ Plante monocarpienne vivace (ne fleurissant qu'au bout de plusieurs années et mourant ensuite). — ♃ Plante rhizocarpienne. — ♄ Plante caulocarpienne. — ♄ Sous-arbrisseau. — ♄ Arbrisseau. — ♄ Arbuste ou petit arbre. — ♄ Arbre. — ◡ Plante grimpante en général. — ☾ Grimpante de gauche à droite. — ☽ Grimpante de droite à gauche. — (0=) Embryon à radicule commissurale. — (0 ‖) Embryon à radicule dorsale. — (0>>) Embryon à radicule incluse. — △ Toujours verte. — ♂ Individu, fleur ou organes sexuels mâles. — ♀ Individu, fleur ou organes sexuels femelles. — ☿ Hermaphrodite. — ⊕ Individu ou fleur neutre. — ∞ Organes de même espèce en nombre indéfini. — ? Signe de doute. — ! Signe de certitude. — † Indique qu'on parle d'un objet mal connu. — * Après le nom d'un auteur, indique que ce dernier a fait d'après nature la description citée. — *S. commémoratifs.* Les traces du passé, les stigmates qu'il a laissés qui sont de nature à le rappeler l'esprit du médecin, toutes les fois qu'on peut y trouver des lumières propres à éclairer le diagnostic et le pronostic de la maladie présente. — *S. diagnostiques.* Ceux qui donnent le tableau de la maladie et font en même temps connaître l'état actuel des malades. Ils se divisent en : 1° *S. caractéristique,* qui sont inséparables de la maladie, et qui ont été aussi nommés *pathognomoniques, univoques, suffisants;* 2° *S. communs,* qui se rencontrent dans plusieurs maladies, et qui ont été aussi appelés *équivoques, insuffisants;* 3° *S. accidentels* ou *accidents,* phénomènes qui quelquefois surviennent, et d'autres fois n'arrivent pas dans une maladie : c'est à ces derniers qu'on rapporte les *épiphénomènes* et les *épiginomènes.*

SILAVE. s. m. [*Silaus,* Bess.]. Genre d'Ombellifères vivaces diurétiques.

SILÈNE. s. m. [*Silene,* L.] Genre de Caryophyllées européennes, etc., nombreux en espèces, à feuilles sans stipules, calice à quatre ou cinq dents; styles distinctes.

SILÉNÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Silènes.* — Tribu des Caryophyllées.

SILICADE. s. m. (Mongeot). Préparation à la silice en gelée comme excipient.

SILICATATION. s. f. Imprégnation, combinaison d'un corps, d'un pansement avec de la Silice.

SILICATE. s. m. [all. *kieselsaures Salz;* it. et esp. *silicato*]. Sels résultant de la combinaison de l'acide silicique avec les bases.

SILICATÉ, ÉE. adj. Qui renferme des *Silicates,* de la *Silice.*

SILICE. s. f. [de *silex;* all. *Kieselerde;* angl. *silica, flint*]. Oxyde de silicium, considéré comme acide et appelé *Acide silicique.* — *S. anhydre.* Le cristal de roche, le quartz, les silex, les agates, etc., cristallisant dans le système rhomboédrique, d'une densité de 2,6 (SiO^2). — *S. hydratée,* en *gelée* ou *gélatineuse.* On l'obtient en faisant fondre dans un creuset du sable avec de la potasse solide; la masse versée dans l'eau constitue la *liqueur des cailloux,* ou *verre liquide.* En traitant ce liquide par un acide, la silice se précipite sous forme de gelée et il suffit de la laver et de la sécher pour l'obtenir pure. Sous cet état elle est légèrement soluble dans l'eau, plus facilement dans les acides chlorhydrique et autres. Sa densité est de 2,2 (SiO^2H^4).

SILICÉPONGE. s. f. Éponge dont les parties squelettiques ou *Spirules* sont siliceuses.

SILICEUX, EUSE. adj. [all. *kieselhaltig;* angl. *silicious;* esp. *silicioso*]. Qui contient de la *Silice* ou des *Silicates.*

SILICIBROMOFORME. s. m. Produit de l'action de l'acide bromhydrique sur le silicium chauffé au rouge.

SILICICHLOROFORME. s. m. (S^2HCl^3) Produit liquide limpide détonant dérivée de l'action de l'acide chlorhydrique sur le silicium à chaud.

SILICICOLE. adj. [de *silice,* et *colere,* habiter]. Qui pousse sur les terrains silicatées.

SILICIDE. s. m. L'ensemble des combinaisons du silicium, ou de la silice avec d'autres corps.

SILICIÉ, ÉE. adj. Qui est combiné à la *Silice,* au *Silicium.*

SILIFICATION. s. f. [de *silex,* silice, et *facere,* faire]. L'incrustation par de la silice des parois cellulosiques végétales ou autres parties. — Fossilisation par de la *Silice* ou des *Silicates.*

SILICIIODOFORME. s. m. (Si^2HI^3). Liquide dense, réfringent, produit par action du gaz iodhydrique sur le silicium à chaud.

SILICIQUE. adj. Qui se rapporte au *Silicium,* à la *Silice.* — La *Silice* considérée comme acide [all. *Kieselsäure;* angl. *silicic acid;* it. et esp. *acido silicico*] (Si^2O^4 ou SiO^2), qu'on a comparé à l'acide carbonique (CO^2). Longtemps on lui a attribué la formule SiO^3, mais la connaissance des chlorures, fluorures, etc., de sicilium en démontrant la tétratomicité de ce métalloïde a fait reconnaître l'exactitude de la formule SiO^2. Ce corps prend part en très faible proportion à la constitution de divers albuminoïdes des animaux et de substances cellulosiques dans les plantes. Sous cet état il partage la solubilité de ces principes dans les conditions où leur dissociation s'opère. Il peut de la sorte passer d'un organisme dans l'autre sans qu'il soit nécessaire qu'il y arrive sous forme de sable mêlé aux aliments comme on l'a supposé avec raison.

SILICIUM. s. m. [angl. *silicon;* it. et esp. *silicia*]. Métal tétratomique, solide, d'un brun noisette, sans éclat métallique, infusible, incombustible, inattaquable par les acides. Combiné à l'oxygène il donne la *Silice.* Bon conducteur de l'électricité. Densité 2,49. — *S. amorphe* ou *pulvérulent.* État allotropique brun du *Silicium* tiré de ses combinaisons avec la soude, la potasse. — *S. cristallisé.* Celui qui est obtenu à chaud en octaèdres d'éclat métallique. — *S. graphitoïde.* État allotropique du *Silicium* cristallisé en lamelles hexagonales.

SILICIURE. s. m. [*Siliciumverbindung*]. Combinaison du *Silicium* avec les métaux.

SILICICO-ALUMINATE. s. m. Sel formé par combinaison de la silice à l'alumine.

SILICICO-CUIVREUX, EUSE. adj. Qui concerne les combinaisons de la silice avec les composés cuivreux.

SILICOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un composé amorphe obtenu de l'ammoniaque sur les chlorures de *Silicium.*

SILICONE s. f. ($Si^8H^4O^6$) Produit cristallin jaune orange produit de l'action des acides sur le siliciure de calcium.

SILICORNE. adj. et s. [de *silus,* camus, et *cornu,* corne]. Qui a les antennes retroussées. — **Z.** Division des Névroptères.

SILICULE. s. f. [all. *Schotchen;* angl. *siliqua, husk, seed-vessel;* esp. *silicula*]. Silique dont la hauteur dépasse peu la largeur.

SILICULEUX, EUSE. adj. [all. *schotshentragend;* angl. *siliculose;* it. et esp. *siliculoso*]. Qui a des *Silicules* pour fruit; qui leur ressemble. — Subdivision des Crucifères.

SILIFICATION. Faute au lieu de *Silicification.*

SILIQUE. s. f. [κεράτιον; all. *Schote;* angl. *husk;* it. *siliqua;* esp. *silicua*]. Fruit sec, allongé, déhiscent, bivalve, unicarpellaire dont les graines sont attachées à deux trophospermes suturaux.

SILIQUEUX, EUSE. adj. [all. *schotenartig;* angl. *siliquose;* it. *siliquoso*]. Qui concerne les *Siliques.* — **A.** Qui forme une gaine, une capsule, à quelque organe.

SILIQUIER. s. m. L'*Hypecoon procumbens*, Fumariacée.

SILLON. s. m. [*sulcus;* all. *Furche;* angl. *furrow;* it. *solco;* esp. *surco*]. Rainure que présente la surface d'un organe. — *S. génital.* Sur l'embryon femelle, celui qui indique la séparation des grandes lèvres. — *S. mylo-hyoïdien.* A la face interne de la mâchoire inférieure celui que loge le nerf *mylo-hyoïdien.* — *S. olfactif.* Sur l'embryon celui qui, au-dessous des vésicules oculaires, indique l'apparition des fosses nasales — *S. de segmentation.* Celui qui se forme à la surface des vitellus, des cellules en voie de scission en deux, quatre, etc., blastomères ou cellules distinctes. — *S. du vagin.* Les intervalles des plis de la muqueuse vaginale. — *S. de la veine-porte* ou *transversal.* A la face inférieure du foie celui qui loge le tronc de la veine-porte.

SILLONNÉ, ÉE. adj. [*sulcatus;* all. *gefurcht;* angl. *furrowed;* it. *solcato;* esp. *surcado*]. Qui porte des cannelures parallèles, des sillons.

SILLONNEMENT. s. m. — **Y.** Le début de la segmentation.

SILO. s. m. Fosse creusée dans le sol, pour conserver les grains.

SILOUETTE. s. f. — **Z.** Le *Bec-fi.*

SILPHA. s. m. Comme *Silphe.*

SILPHE. s. m. [*Silpha*, L.; de σίλφα, la blatte]. Genre de Coléoptères à élytres durs, foncés, dont les larves surtout se nourrissent d'animaux morts ou vivants.

SILPHIE, SILPHION, ou **SILPHIUM.** s. m. Genre de Synanthérées sénécionidées d'Amérique. — La gomme-résine aromatique de la Libye, fournie par des *Ferula* ou des *Laserpitium*, Ombellifères. — *S. de Perse*, l'*Asa fœtida.* — Le *Laserpitium gallicum.* — *S. cyrenaïcum.* La *Thapsia garganica*, L.

SILURE. s. m. Le *Silurus glanis*, L. [σίλουρος; all. *Wels;* angl. *silurus;* it. *laccia*], Malacoptérygien abdominal physostome de l'Elbe et du Danube.

SILURIDE ou **SILURIEN, ENNE.** adj. et s. Qui concerne le *Silure.* — Tribu des Malacoptérygiens physostomes d'eau douce. Peau nues, molle ou pourvue d'écusson osseux. Mâchoire supérieure rudimentaire pourvue de barbillons.

SILUROÏDE. adj. et s. [de σίλουρος, silure, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Silures.* — La famille des Malacoptérygiens abdominaux physostomes qui les renferme.

SIMABA. s. m. Genre de Simarubées amères. — Les *Simaba floribunda* et *ferruginea*, A. de St-H., du Brésil, Simarubées amères dites antifébriles.

SIMAROUBA. s. m. La *Quassia simarouba*, L., ou *Simaruba officinalis*, DC. [all. *Simaruba, Ruhrrinde;* angl. *evonymus fructonigro;* it. et esp. *simaruba*], Simaroubée amère de la Guyane.

SIMAROUBACÉ, ÉE, SIMAROUBÉ, ÉE, SIMARUBACÉ, ÉE, SIMARUBÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Simaruba.* — Tribu des Rutacées quassiées qui les renferme.

SIMIEN, ENNE. adj. et s. [de *simia*, singe]. Qui concerne les *Singes.* — Qui leur ressemble.

SIMILAIRE. adj. [*similaris;* ὁμοιομερής; all. *gleichartig;* angl. *similar;* it. *similar*]. De même constitution et rapports; de même nature. — Homologue.

SIMILIA SIMILIBUS. s. m. pl. Le traitement des accidents morbides par des agents supposés capables d'en causer de semblables.

SIMILOR. s. m. Alliage de cuivre et de zinc. — *Laiton.*

SIMOUN. s. m. Vent du sud-est brûlant, du Sahara, qui soulève les sables et les accumule en collines.

SIMPLE. adj. [*simplex;* ἁπλοῦς; all. *einfach;* it. *semplice*]. Qui n'est point composé, qui est indécomposable en deux ou plusieurs corps. — **A.** Qui n'est pas ramifié, subdivisé, doublé.

SIMPLE. s. m. — **M. C.** Toute plante médicinale.

SIMPLICICORNE. adj. et s. [de *simplex*, simple, et *cornu*, corne, antenne]. Qui a les cornes ou les antennes simples. — *Aplocère.*

SIMPLICIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *folium*, feuille]. Qui a des feuilles simples.

SIMPLICIPÈDE. adj. et s. [de *simplex*, simple, et *pes*, pied]. Qui a les pieds, les tarses simples. — Les Carabiques.

SIMPLICISTE. s. m. — **M. C.** Qui s'occupe des simples, plantes médicinales.

SIMULATEUR. s. m. Qui simule une maladie.

SIMULATION. s. f. [all. *Fingiren*, *Vorgeben*, *Vorbeugung;* angl. *feigning*, *deceit;* it. *simulazione;* esp. *simulacion*]. Action de simuler des maladies ou tel ou tel de leurs symptômes.

SIMULÉ, ÉE. adj. [de *simulare*, feindre; all. *fingirt*, *vorgebeugt;* angl. *simulate*, *feigned;* it. *simulato;* esp. *simulado*]. — **M.C.** Symptôme déterminé par des moyens artificiels, pour paraître affecté d'une maladie, contrairement à la réalité.

SIMULIE. s. f. [*Simulium*, Latr.]. Genre de Diptères némocères tipulidés, piquant comme les Cousins.

SINAMINE ou **SINAMMINE.** s. f. ($C^8H^6Az^2$). Alcaloïde cristalisable amer, résultant de l'action de l'oxyde de plomb hydraté sur la thiosinamine.

SINAPINE. s. f. [all. *Sinapin;* angl. *sinapinum;* it. *sinapina*] ($C^{32}A^{24}O^{10}Az$). Alcaloïde cristallisable non sulfuré qoi se trouve à l'état de sulfocyanhydrate dans la moutarde blanche sous l'état de sulfocyanate.

SINAPIQUE. adj. Qui a rapport à la moutarde, à ses produits, à la *Sinapine* et à ses composés. — Nom d'un acide [all. *Sinapinsäure*, *Senfsäure;* angl. *sinapic-acid;* it. *acido sinapico*] ($C^{22}H^{12}O^{10}$) produit du dédoublement de la *Sinapine* cristallisable soluble dans l'eau et l'alcool.

SINAPISÉ, ÉE. adj. [de *sinapis*, moutarde]. Qui contient de la *Moutarde.*

SINAPISINE. s. f. [all. *Sinapisin*, *Sulfosinapisin;* angl. *sinapisinum;* it. *sinapisina*]. L'*Essence de moutarde.* — Par contusion la *Sinapine.*

SINAPISIQUE. adj. Comme *Sinapique.*

SINAPISME. s. m. [*sinapismus;* σιναπισμὸς, de σίναπι, moutarde; all. *Senfpflaster;* angl. *sinapism;* it. et esp. *sinapismo*]. Cataplasme composé en tout ou en partie de farine de moutarde.

SINAPOLINE. s. f. [all. *Sinapolin;* angl. *sinapolinum;* it. et esp. *sinapolina*]. Alcaloïde soluble dans l'eau, cristallisable, dérivé de l'essence de moutarde ($C^{14}H^{12}Az^2O^2$).

SINCALINE. s. f. La *Névrine.*

SINCIPITAL, ALE. adj. Qui concerne le *Sinciput.*

SINCIPUT. s. m. [βρέγμα; lat. *sinciput*, de *semi caput*, la moitié antérieure de la tête; all. *Vorderhaupt;* it. *sincipite;* esp. *sincipucio*]. Le sommet de la tête ou bregma.

SINDON. s. m. [de σινδών, drap, linge; all. *Wieke;* it. *sindoue;* esp. *lechino*]. Morceau de toile qu'on introduisait dans 'ouverture cranienne faite avec le trépan.

SINÉSINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu par l'ébullition de la cire du *Rhus succedaneum* du Japon, Térébinthacée macardiée ($C^{36}H^{36}O^3$).

SINGE. s. m. [*simius;* πίθηκος; all. *Affe;* angl. *ape*]. Toute espèce des Quadrumanes moins les Lémuriens. La famille des Quadrumanes mammifères qui n'ont à chaque mâchoire que quatre incisives droites, des molaires tuberculeuses et des ongles plats à tous les doigts. Les mâchoires fortement saillantes forment déjà un museau plus ou moins rudimentaire. L'angle facial, qui chez l'homme varie entre 69° et 85°, est de 30° à 35° sur le chimpanzé et l'orang. L'os inter-maxillaire toujours distinct, deux dents incisives supérieures. La main a le pouce moins prenant que sur l'homme; la colonne vertébrale est peu courbée. Les os iliaques longs, étroits, se redressent le long du sacrum. Le petit bassin a une cavité longue et étroite. Les os des membres ont des dimensions relatives différentes; l'humérus simien est long, plus long parfois que le fémur; le rapport du radius à l'humérus, qui est en moyenne sur l'homme blanc de 75,5, est de 90,8, chez le chimpanzé. Le cerveau du gorille pèse 567 grammes (Huxley) et celui de l'Indo-Européen, 1300 et plus. — *S. de l'ancien continent.* Ceux dont la queue est nulle, courte ou longue, non prenante. — *S. du nouveau continent.* Ceux de l'Amérique qui sont à queue prenante.

SINGULTUEUX, EUSE. adj. [de *singultus;* sanglot; λυγγώδης; all. *schluchzend;* it. *singhiozzoso*]. Gêne de la respiration qui semble entrecoupée de sanglots.

SINISTRINE. s. f. ($C^{12}H^{10}O^{6}$). Composé amorphe lævogyre incolore tiré des bulbes de scille.

SINISTRORSE. adj. [*sinistrorsus,* tourné à gauche]. Qui tourne de gauche à droite. — Qui a la face, la valve du côté *gauche,* tournée en haut, vers la lumière (*Pleuronectes,* etc.).

SINISTRORSUM. adj. Comme *Sinistrorse.*

SINKALINE. s. f. La *Sincaline.*

SINOUDJS. s. m. En Algérie, les graines de Nigelle.

SINTOÏSME. s. m. Culte fétichique des animaux, persistant en quelques points du Japon.

SINUÉ, ÉE. adj. [*sinuatus,* de *sinus,* pli; κολπώδης; all. *gebuchtet;* angl. *sinuate;* it. *sinuato*]. Découpé en lobes saillants et arrondis que séparent des *Sinus* arrondis également.

SINUEUX, EUSE. adj. [*sinuosus,* de *sinus,* pli]. Qui offre des courbes se succédant suivant leur longueur. — Ce dont le contour ou la surface présente des alternatives de dépressions ou de *Sinus* et de saillies intermédiaires.

SINUS. s. m. [κόλπος; all. *Sinus, Höhle;* it. et esp. *seno*].— **A.** Concavité ou excavation anfractueuse d'un organe dont le fond est plus large que l'entrée. — Canaux veineux dans lesquels aboutissent un grand nombre de conduits de cet ordre. — *S. de l'aorte* ou *aortiques.* Petits élargissements de l'origine de l'aorte au niveau de chaque valvule sigmoïde. — *S. biflexe.* Sur les *Ovidés,* dépression cutanée s'ouvrant par un orifice ou pore large de 2 à 3 millimètres entre les deux *sabots,* s'étendant en profondeur vers chaque phalangien. Des follicules enroulés sudoripares volumineux, sous-cutanés, y versent une matière onctueuse. — *S. carotidien* (Trolard). Prolongement du *S.* caverneux autour de la carotide dans le canal carotidien. — *S. caverneux.* Deux *S.* veineux chacun sur la partie latérale du corps du sphénoïde, depuis l'apophyse clinoïde antérieure jusqu'à la postérieure dans les *gouttières caverneuses* de la face cérébrale de cet os. — *S. choroïdien.* Le *S. droit veineux.* — *S. circulaire inférieur.* La communication transversale qui existe quelquefois entre les deux *S.* caverneux. — *S. circulaire de Ridley.* Le *S. coronaire.* — *S. circulaire du trou occipital.* Petit *S.* entourant le trou occipital, communiquant avec les pétreux intérieurs, les veines occipitales et les vertébrales. — *S. du cœur.* Les *Oreillettes.* — *S. condylien.* A l'intérieur du crâne, dans le canal condylien antérieur, petit *S.* communiquant avec les plexus intra-rhachidiens, le *S.* latéral et le *confluent condylien.* — *S. coronaire du cœur.* La veine coronaire, qui s'ouvre à la partie inférieure postérieure de l'oreillette droite. — *S. coronaire* ou *de la selle turcique.* Il entoure la base de l'infundibulum dont il reçoit de petites veines et s'ouvre des deux côtés dans le *S.* caverneux. — *S. du corps calleux.* Sa *Scissure.* — *S. craniens* ou *intra-craniens.* Canaux veineux formés en divers points de la dure-mère par dédoublement de celle-ci. Ils sont formés par cette fibreuse que la tunique à fibres longitudinales des veines et leur tunique interne ou de Bichat tapissent seules. Ils manquent de valvules et des tuniques soit à fibres circulaires, soit de tissu cellulaire, dite adventice des veines. Les organes veineux autres que ceux-ci appelés *S.* ne sont que des veines par leur structure. — *S. droit. S.* de la dure-mère qui marche d'avant en arrière, dans la grande faux du cerveau, à l'endroit où elle communique avec la petite faux et va s'ouvrir dans le pressoir d'Hérophile. — *S. falciforme inférieur.* Le *S. longitudinal inférieur.* — *S. falciforme supérieur.* Le *S. S. longitudinal supérieur.* — *S. frontaux.* Cavités profondes dans l'épaisseur de l'os frontal. Ils communiquent, par les cellules ethmoïdales antérieures, avec le méat moyen, et sont tapissés par un prolongement de la pituitaire. Sur les ruminants la cavité du cornillon en est un prolongement. — *S. d'Higmore.* Le *S. maxillaire.* — *S.* ou *lacunes de Morgagni* ou *des muqueuses.* A l'urèthre de l'homme et de la femme, comme au canal déférent et au vagin mâle, se développent après la naissance seulement des dépressions ou enfoncements tubuleux étroits de toute l'épaisseur de la muqueuse. Ils conservent la structure du chorion et de l'épithélium muqueux sans jamais avoir une structure glandulaire; ils sécrètent du mucus seulement contenant ou non des leucocytes et non un liquide propre. Ces dépressions augmentent de profondeur avec l'âge et elles varient d'un sujet à l'autre. Ces lacunes ne sont pas des glandes, mais des dépressions de la muqueuse, des *S.* couchés obliquement sous la muqueuse. Elles sont revêtues du même épithélium que la muqueuse, tandis que les follicules, véritables glandes, ont un épithélium spécial. Ces *S.* n'existent que dans les portions spongieuses et membraneuses; le premier, situé à la partie supérieure de la fosse naviculaire, a quelquefois 2 centimètres de profondeur. Sur l'urèthre de la femme, ces *S.* ne sont nombrenx et profonds qu'au pourtour du méat urinaire. — *S. laiteux.* La dilatation de chaque conduit galactophore au sortir de la mamelle avant de pénétrer dans le mamelon. — *S. du larynx.* Les *Ventricules laryngiens.* — *S. latéral.* Le *S. transverse.* — *S. longitudinal inférieur. S.* veineux qui occupe le bord concave inférieur de la grande faux du cerveau jusqu'à la tente du cervelet, où il s'ouvre dans le *S.* droit. — *S. longitudinal supérieur. S.* veineux triangulaire qui occupe la base de la grande faux du cerveau depuis l'apophyse *crista-galli* jusqu'à la bosse occipitale interne, où il s'ouvre dans le pressoir d'Hérophile. Il reçoit les veines cérébrales supérieures et des os du crâne. — *S. mastoïdien.* Les cellules de l'apophyse mastoïde. — *S. maxillaire* ou *antre d'Highmore.* Grande cavité creusée dans l'épaisseur de chaque maxillaire supérieur, qui est tapissée par un prolongement de la pituitaire amincie, presque sans glandes et qui communique avec le méat moyen des fosses nasales. — *S. de Morgagni.* Les *S. muqueux de l'urèthre.* — *S. occipital antérieur transverse de la selle turcique* ou *de Littre. S.* veineux de la portion basilaire de l'occipital, près de la selle turcique, qui communique de chaque côté avec le *S.* caverneux et le *S.* pétreux inférieur. — *S. occipital postérieur. S.* veineux simple ou double, qui du pressoir d'Hérophile, ou du *S.* transverse, va aux plexus veineux postérieur interne de la colonne vertébrale. — *S. ophthalmique.* Portion antérieure du *S.* caverneux recevant la veine ophthalmique. — *S. perpendiculaire.* Le *S. droit* — *S. pétreux inférieur. S.* veineux dans une gouttière comprise entre le bord latéral de la portion basilaire de l'occipital et le bord postérieur du rocher, il communique en avant avec le *S.* caverneux; en arrière il s'ouvre dans la veine jugulaire interne. — *S. pétreux supérieur. S.* veineux qui marche tout le long du bord supérieur du rocher, dans la tente du cervelet et s'ouvre en arrière dans le *S.* transverse. — *S. pétro-occipital inférieur* (Trolard). Dans la suture pétro-occipitale, hors du crâne, petit *S.* allant du *S.* pétreux inférieur au *S.* carotidien ou au *S.* caverneux. — *S. pétro-occipital supérieur.* Le *S. pétreux inférieur.* — *S. placentaires.* Veines de la muqueuse utérine qui contournent le placenta et ne sont pas des *S.* proprement dits. — *S. rhachidiens.* Les *S. vertébraux.* — *S. rhomboïdal.* A la partie postérieure ou supérieure du renflement sacré de la moelle spinale des Oiseaux, écartement losangique des cordons postérieurs de la moelle par un amas gélatineux, transparent, mou. Il est plein de grosses cellules vésiculeuses et à son milieu le canal central de la moelle continue son trajet sans dilatation ni ouverture. Pendant quelque temps subsiste dans cette partie une dépression rhomboïdale qui est la dernière portion de la moelle se fermant en canal. — *S. sagittal.* Le *S. longitudinal supérieur.* — *S. sphéno-pariétal. S.* veineux de la paroi latérale du crâne qui s'ouvre dans le *S.* caverneux. — *S. sphénoïdaux.* Les deux cavités communiquant avec les cellules ethmoïdales, par la face ethmoïdale du sphénoïde, tapissées par la pituitaire, cavités osseuses dont se creuse le corps du petit sphénoïde puis celui du grand sphénoïde. — *S. terminal.* Veine qui limite l'aire vasculaire et se rend à la veine omphalo-mésentérique. — *S. torcularien.* Ceux des *S.* craniens qui se jette dans le pressoir d'Hérophile. — *S. transverse.* Il part du pressoir d'Hérophile pour se jeter dans la veine jugulaire interne. — *S. urogénital.* La portion de l'allantoïde qui sur l'embryon est étendue depuis le niveau du périnée en remontant jusqu'au niveau de l'embouchure des canaux de Wolff et de Müller, où seront plus

tard la vessie et selon les sexes les vésicules séminales, etc., ou l'utérus et le vagin. — *S. utérins*. Les veines de l'utérus pendant la grossesse, dilatées et à parois minces. — *S. de la veine cave inférieure*. Élargissement de cette veine vers son embouchure dans l'oreillette droite. — *S. de la veine porte*. Le tronc de cette veine dans le sillon transverse du foie, d'où sur le fœtus, part le *canal veineux*. — *S. veineux*. Veines des os ou autres organes qui n'ont ou qu'on croit n'avoir que les tuniques à fibres longitudinale et interne des veines comme les *S.* craniens. — *S. vertébraux*. Les *Veines intra-vertébrales*. Ce sont des veines relativement larges et minces avec de nombreuses anastomoses, non des *S.* Elles naissent de l'os et de la moelle des vertèbres, des enveloppes de la moelle épinière et de celle-ci. Elles se réunissent en quatre canaux antérieurs et postérieurs étendus du trou occipital à la base du coccyx et anastomosés entre eux au niveau de chaque vertèbre par quatre branches transversales antérieures, postérieures et latérales. Du plexus résultant de ces anastomoses partent des branches qui vont entre les racines antérieures et postérieures des nerfs spinaux, qui traversent avec ces derniers la dure-mère spinale pour se jeter au niveau des trous de conjugaison dans les veines extra-vertébrales, lesquelles vont finalement aux jugulaires postérieures, à l'azygos et à la veine cave inférieure.

SINZIG (Prusse). Source chlorurée sodique (12°).

SIPARUNA. s. m. Genre de Monimiacées aromatiques vulnéraires du Brésil, etc.

SIPEERINE. s. f. La *Bébirine*.

SIPHILIS. Faute au lieu de *Syphilis*.

SIPHNÉ. s. m. Comme *Zocor*.

SIPHOCAMPYLUS. s. m. Genre de Lobéliacées des Andes donnant du caoutchouc.

SIPHON. s. m. [*sipho*, de σίφων, tuyau; all. *Heber;* angl. *antiguggler;* it. *sifone;* esp. *sifon, cantimplora*]. Instrument de physique consistant en un tuyau recourbé, dont les branches sont inégales, et qui sert à transvaser les liquides. — **M. C.** Nom de plusieurs instruments employés en médecine et en chirurgie diversement disposés d'après les principes physiques de l'usage du siphon. — **A.** Sur les Lamellibranches à *manteau* plus ou moins fermé en avant, prolongement de celui-ci en deux tubes contractiles s'étendant au dehors par des échancrures de la coquille et servant à la respiration. — Le bord du manteau qui se prolonge en un tube respiratoire dans un repli de la coquille sur certains Gastéropodes.

SIPHONAIRE. adj. et s. Qui est pourvu de *Siphon*. — **Z.** Les Lamellibranches qui sont dans ce cas. — La section de ces Mollusques que caractérise la présence d'un ou d'une paire de siphons.

SIPHONAPTÈRE. adj. et s. [de *siphon*, et *aptère*]. Insecte aptère suceur. — Le genre *Pulex*.

SIPHONCULAIRE et **SIPHONCULÉ, ÉE**. adj. [de *siphunculus*, petit siphon]. Pourvu d'un *Siphon*.

SIPHONIDÉ, ÉE. adj. Qui a la bouche prolongée en siphon ou suçoir.

SIPHONIEN, IENNE. adj. et s. Qui est pourvu d'un *Siphon*. — **Z.** La division des Lamellibranches qui sont pourvus d'un *Siphon*.

SIPHONIFÈRE. adj. et s. [de *sipho*, siphon, et *ferre*, porter]. Comme *Siphonien*.

SIPHONIE. s. f. [de σίφων, tube]. La *Siphonia elastica*, Persoon, et autres, Euphorbiacées de la Guyane donnant du caoutchouc.

SIPHONNEMENT. s. m. L'action du *Siphon*. — Tout cas dans lequel une nappe ou une colonne d'un liquide descendant sans discontinuité à un niveau qui est au-dessous d'une autre nappe ou colonne liquide détermine en coulant l'écoulement de celle-ci.

SIPHONOBRANCHE. adj. et s. [de βράγχια, branchie]. Qui a un *Siphon* conduisant aux branchies. — **Z.** Division des Gastéropodes.

SIPHONOÏDE. adj. [de σίφων, siphon, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à un *Siphon*, à un bec tubulé.

SIPHONOMA, et non **SYPHONOMA**. s. m. [de σίφων, tube, et *ome*, Henle (1845)]. Tumeur formée d'éléments tubuleux.

SIPHONOPHORE. adj. et s. [de σίφων, tube, et φορός, qui porte]. Pourvu d'un *Tube*, d'un *Siphon*. — **Z.** Les Mollusques pourvus d'un siphon. Ordre d'Hydroméduses marines.

SIPHONORRHIN, INE. adj. et s. [de σίφων, siphon, et ῥιν, nez]. Qui a les narines tubuleuses. — **Z.** Les Pétrels et Albatros.

SIPHONOSTOME. adj. et s. m. [de σίφων, tube, et στόμα, bouche]. L'ouverture de la coquille des Gastéropodes quand elle est prolongée par un canal ou siphon. — Canal respiratoire. — **Z.** La subdivision des Gastéropodes marins à coquille prolongée en canal ou siphon.

SIPHONULE. s. m. Le petit tube de l'extrémité postérieure dorsale de l'abdomen des Pucerons qui sert à l'écoulement de la liqueur sucrée qu'ils sécrètent.

SIPHORIN. Faute au lieu de *Siphonorrhin*.

SIPIRINE. s. f. La *Bébirine*.

SIPONCLE. s. m. [*Sipunculus*, L.]. Genre de Vers géphyriens armés, à corps cylindrique, allongé, à partie antérieure exsertile et rétractile.

SIRADAN (Hautes-Pyrénées). Sources sulfatées calciques et ferrugineuses bicarbonatées froide.

SIREDON. s. m. Comme *Axolotl* ou *Siredon mexicanus*, Batracien urodèle pérennibranche sexué, arrivant à l'état d'*Amblystoma luridum*, Hallowel, Urodèle pulmonaire, lorsque surviennent certaines conditions de sécheresse, etc.

SIRÈNE. s. f. [de σειρήν *Sirène*, all. *Schwingungszähler*]. Appareil pour démontrer la vibration des liquides par les sons qu'ils rendent sous l'eau (Savart) toutes les fois que d'après le mode d'écoulement c'est l'eau que frappe l'eau poussée. Par les chocs intermittents de la colonne d'air d'une d'une soufflerie dont la *S.* règle la périodicité d'écoulement, chocs ayant lieu contre l'air extérieur à chaque fois que l'instrument en permet la sortie, elle montre aussi que l'air lui-même est un corps sonore. — **Z.** La tribu des Cétacés herbivores dont le foie donne une huile qui peut être digérée. — La *Siren lacertina*, L., grand Urodèle pérennibranche du Japon.

SIRÉNIDE. Faute au lieu de *Sirénoïde*.

SIRÉNIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Sirénoïde*.

SIRÉNOÏDE. adj. et s. [de σειρήν, sirène, et εἶδος, ressemblance]. En forme de *Sirène*. — **Z.** Tribus soit des Cétacés herbivores, soit des Urodèles pérennibranches.

SIRÉNOÏDIEN. Faute au lieu de *Sirénoïde*.

SIRÉNOMÈLE. s. m. [de σειρήν, sirène, et μέλος, membre]. Monstre avec les deux membres abdominaux incomplets, terminés en moignons ou en pointes, sans pied distinct (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SIREX. s. m. Genre d'Hyménoptères térébrants.

SIRIASE. s. f. [σειρίασις, de σείριος, brûlant; all. *Hirnentzündung, Sonnenstich;* angl. *siriasis;* it. *siriasi;* esp. *siriasis, insolacion*]. Méningite par insolation.

SIRIH. s. m. Le *Paon*.

SIRLI. s. m. Les *Alouettes* en général; l'*Alauda africana*, Passereau.

SIROC, SIROCO et **SIROCCO**. s. m. Le *Simoun*.

SIRONA (Allemagne). Source froide sulfurée calcique.

SIRON. s. m. Le *Ciron*.

SIROP. s. m. [σεράπιον; all. *Sirup, Zuckersaft;* angl. *syrup;* it. *sciloppo, siroppo;* esp. *jarabe*]. Médicament liquide formé par l'union de certains liquides avec la quantité de sucre dissous jugée nécessaire. — *S. composé*. Celui qui est formé du liquide dissolvant le sucre et d'un ou plusieurs principes actifs. — *S. simple*. Celui qui est formé seulement du liquide et du sucre dissous.

SIRUPEUX, EUSE. adj. En la consistance de *Sirop*.

SISIN. s. m. La *Linotte*.

SISMIQUE. adj. [de σεισμός, succussion]. Qui concerne les tremblements en général, les tremblements de terre spécialement.

SISMOGRAPHE. s. m. [σεισμὸς, succussion, et γράφειν, décrire]. Instrument pour enregistrer les mouvements de tremblement, les vibrations et les oscillations de la surface de la terre.

SISON. s. m. [it. *sisonne*]. L'*Ammi*.

SISTRE. s. m. [*sistrum;* σεῖστρον, instrument de musique]. — **A.** Filaments de substance nerveuse cérébrale de chaque côté du *cône* au milieu du couvercle de l'aqueduc de Sylvius.

SISYMBRE. s. m. Genre de Crucifères antiscorbutiques d'Europe, etc. — *S. officinal.* Le *Sysymbrium officinale*, Scopoli, *Erysimum officinale*, DC. — *S. sagesse des chirurgiens.* Le *Sisymbrium sophia*, L.

SISYMBRIUM. s. m. Comme *Sisymbre.*

SISYPHE. s. m. [*Sisyphus*, Latr.]. Genre de Coléoptères scarabéides.

SISYRA. s. m. Genre de Névroptères à corps grêle.

SITELLE. s. f. La *Sitta europaea*, L., Passereau conirostre, à langue bifide, à ongle fort au pouce qui lui sert à grimper.

SITIOLOGIE. s. f. [de σιτίον, aliment, et λόγος, discours; all. *Nahrungsmittellehre;* angl. *sitiology;* it. et esp. *sitiologia*]. La description des substances alimentaires.

SITIOPHOBIE. s. f. [de σιτίον, aliment, et φόβος, crainte]. Refus de la nourriture (Guislain), caractère de diverses formes de la lypémanie, etc.

SITSKA (Ile de l'Amérique russe). Source sulfureuses (68°).

SIUM. s. m. Genre d'Ombellifères. — La *Berle.*

SIXIÈME. adj. et s. — **A.** — *S. paire* (*de nerfs crâniens*). Les nerfs moteurs oculaires externes.

SIZERIN. s. m. Le *Cabaret.*

SKLO (Gallicie). Source sulfatée calcique.

SKODIQUE. adj. [de *Skoda*, médecin autrichien de la première moitié du XIXe siècle]. Qui se rapporte au bruit tympanique que la percussion révèle dans les épanchements pleurétiques.

SLAVE. adj. et s. Portion de la race aryenne, ou indo-germanique originaire de la Sibérie.

SMALA D'AÏN TOUTA (Algérie). Nombreuses sources salines sulfatées.

SMALT. s. m. Verre bleu au silicate de potasse, de cobalt, de fer, de plomb et d'alumine.

SMALTINE. s. f. Minerai cristallisé de cobalt arsenical.

SMARIS. s. m. Le *Picarel.*

SMEGMA. s. m. [de σμῆγμα, savon; all. *Eichelkäse*]. Accumulation des cellules desquamées de l'épiderme balano-préputial sous l'aspect de matière blanchâtre, demi-liquide, pâteuse, ou de consistance de savon mouillé. qui s'accumule au fond du repli balano-préputial chez l'homme. Le *S.* n'a d'odeur que lors qu'il se putréfie, odeur forte ou aigre se rapprochant de celle de l'acide butyrique, dont il y a formaton dans la putréfaction. Sa réaction est *alcaline* et non acide. Le *S.* préputial se compose : 1° de cellules épithéliales pavimenteuses minces, finement granuleuses, plissées, un peu irrégulières, ordinairement pourvues de noyaux; elles sont sans granulations graisseuses et nullement vésiculiformes comme celles du *S.* fœtal; 2° de beaucoup de fines granulations moléculaires grisâtres, libres ou adhérentes aux cellules, quelquefois réunies en masses amorphes; 3° parfois, surtout chez les enfants, de globes épidermiques; 4° presque constamment de cristaux aciculaires de corps gras; 5° de nombeux *Bacilles.* Le *S.* préputial n'est point une sécrétion de glandes sébacées, car elles manquent dans les régions où il est produit; en outre, il ne renferme ni les gouttes, ni les granulations graisseuses, ni les cellules épithéliales de même caractère que celles de la matière sébacée. Il est le produit de l'accumulation de l'épiderme balano-préputial desquamé et humecté par le liquide qui exsude à la surface de toutes les muqueuses. Chez la femme le *S.* se forme aussi entre le prépuce et le bout des corps caverneux du clitoris. — *S. fœtal.* Produit d'aspect analogue au *S.* préputial, mais composé du corps des cellules sébacées pileuses dans lesquelles s'est formé le sébum, devenues vésiculeuses par suite, et restant comme résidu quand ce qui est *Sébacé* s'est échappé après rupture de ces cellules. Il forme la couche molle pâteuse de matière blanchâtre qui recouvre la peau de beaucoup de nouveau-nés. Sa quantité varie d'un fœtus à l'autre : tel enfant naît couvert d'un enduit blanchâtre, à côté d'un autre qui a la peau d'un rose plus ou moins vif, sans enduit notable surtout susceptible de masquer la couleur du tégument. Ce *S.* est formé de deux sortes de matières visibles au microscope : 1° des cellules épithéliales principalement; 2° des granulations graisseuses en quantité minime; 3° il montre en outre un plus ou moins grand nombre de *poils follets* tombés retenus par les matières précédentes. Les cellules épithéliales sont plissées, mais plutôt polyédriques, à angles arrondis lorsqu'elles sont libres, qu'aplaties, si ce n'est lorsqu'elles sont pressées les unes contre les autres. Ces cellules sont sans noyaux, et, lorsqu'elles sont gonflées par le liquide de la préparation, on y peut reconnaître une paroi distincte de la cavité et tous les caractères des cellules épithéliales (ayant perdu leur noyau), des glandes sébacées des follicules pileux dont elles proviennent en effet. Ces cellules se distinguent par là, etc., de celles du *S. préputial.*

SMÉRINTHE. s. m. [*Smerinthus*, Latr.]. Genre de Lépidoptères hétérocères sphyngidés à trompe rudimentaire et ailes dentées.

SMILACE. s. f. La *Salsepareille.*

SMILACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Smilax.* — Famille de plantes séparées des Asparaginées.

SMILACHINE. s. f. Composé obtenu du *Smilax china.*

SMILACINE. s. f. ($C^{30}H^{30}O^{12}$). Glycoside des Salsepareilles; insoluble dans l'eau froide, cristallisable, de saveur répugnante.

SMILACINÉ, ÉE. adj. et s. f. Comme *Smilacé.*

SMILAX. s. m. Genre d'Asparaginées smilacées. — *Salsepareille.*

SMYRNE (Turquie d'Asie). Sources thermales abondantes.

SMYRNIUM. s. m. Genre d'Ombellifères.

Sn. Notation de l'*Étain* (*Stannum*).

SNAKE-ROOT. s. m. La racine fraîche du *Polygala senega*, L., Polygalée.

SOARIA. s. m. Le fruit mûr du *Mœsa lanceolata*, Forsk, *Mœsa picta*, Hochstetter, Myrsinée tænifuge d'Abyssinie.

SOCALOÏNE. s. f. Principe de l'aloès socotrin, voisin de l'*Aloïne.*

SOBOLE. s. f. [de *soboles*, descendance]. — **B.** Tout rudiment d'une nouvelle branche (Link).

SOCCHI. s. m. L'écorce de paraguatan (*Condaminea tinctoria*, D. C.), Rubiacée cinchonée du Pérou.

SOCIABILITÉ. s. f. [de *sociabilis*, sociable, de *sociare*, associer; all. *Sociabilität, Geselligkeit;* angl. *sociability;* it. *sociabilità;* esp. *sociabilidad*]. Disposition innée résultat général de l'organisation cérébrale qui porte les hommes et plusieurs autres animaux stimulés par les besoins de nutrition, de reproduction, etc., à se réunir en nombre selon le développement plus ou moins grand de leurs instincts altruistes et de leur intellect pour satisfaire plus facilement et plus complètement aux conditions et aux progrès de l'existence.

SOCIAL, ALE. adj.]*socialis;* all. *gesellschafttich;* angl. *social;* it. *sociale;* esp. *social*]. Qui concerne les sociétés. la socialité. Qui vit en sociétés, par groupes.

SOCIALITÉ. s. f. [de *social*]. Troisième et dernier degré de la vitalité résultat des manifestations de la sociabilité (A. Comte).

SOCIÉTÉ. s. m. [*societas;* κοινωνία; all. *gesellschaft;* angl. *society;* it. *societa;* esp. *sociedad*]. Pour le genre humain, l'association de familles en groupes plus ou moins nombreux, en raison de l'instinct de sociabilité. La *famille* est l'*élément* constitutif fondamental de la *S.* C'est par la permanence et la continuité des familles que se distingue la *S. humaine* des *S. animales* qui ne sont que des groupes ou réunions d'individus, de Vertébrés ou d'Invertébrés de divers âges et sexes, même neutres, en vue de travaux communs de protection et d'alimentation. Ici la sociabilité ne va pas au delà de ce qui dépend du développement de l'instinct de conservation individuel, étendu à tous uniformément. Il n'y a pas en plus, comme dans les *S.* composées de familles, évolution de la notion de perpétuité sociale par constatation de la manière dont l'instinct de reproduction conduit à faire des descendants, non seulement ceux qui physiologiquement rattachent l'avenir au passé, mais encore ceux qui de ce passé, dû aux procréateurs, font mieux font l'avenir ou progrès en introduisant dans l'ordre politique ou des relations réciproques communes, l'ordre domestique ou des relations réciproques particulières. La perfection croissante de l'organisme animal consiste surtout dans la spécialité de plus en plus prononcée des diverses fonctions accomplies

par des organes de plus en plus différents et néanmoins solidaires. Celle de l'organisme social consiste en l'accord de plus en plus grand d'autant d'individus séparés qu'il y en a, doués chacun d'une existence distincte et à un certain degré indépendante, tous disposés, malgré leurs inégalités, à concourir spontanément à un même développement général. La conciliation de la séparation des travaux avec la coopération des efforts, d'autant plus prononcée que la *S.* se complique d'avantage, caractérise l'ensemble de ses activités quand on s'élève du point de vue domestique au point de vue social. La séparation des travaux est peu prononcée dans la famille, celle-ci n'étant qu'une union sans association proprement dite (*socius*, compagnon). Dans les *S.* c'est inversement le sentiment de coopération qui devient prépondérant, les liens de sympathie n'étant plus les principaux. Loin d'avoir pu produire la *S.*, la coopération en suppose l'existence préalable dont les rudiments sont apparus et développés durant la vie de famille, qui par là constitue la meilleure préparation à la vie sociale proprement dite. Alors même que la participation à une œuvre commune n'a pas été le motif déterminant un rapprochement primitif des familles en *S.*, elle seule a pu cependant imprimer à leur association un caractère prononcé et une consistance durable. L'établissement et le maintien des *S.* n'ont pas lieu sans la participation de l'instinct de sociabilité, mais leur caractère dépend du degré de la coopération de leurs éléments constitutifs ou *familles*.

SOCIOLOGIE. s. f. [de *societas*, et λόγος, traité; all. *Sociologie;* angl. *sociology;* it. et esp. *sociologia*]. Science dont la théorie a commencé à Auguste Comte, quand il a établi que les sociétés se développent suivant un système de conceptions primitivement théologiques, puis métaphysiques, et finalement positives; et qu'à mesure que ces grandes conceptions se succèdent l'une à l'autre par des modifications graduelles, l'état social va de la sauvagerie originelle au régime des castes, à l'organisation gréco-romaine, au système catholico-féodal, et enfin à la révolution moderne que caractérise la révolution française, qui prépare un ordre nouveau en rapport avec l'état de plus en plns positif des notions générales (A. Comte, 1824-1830).

SOCLET. s. m. Le *Sauclet.*

SODA. s. m. [de *sodan*, mal de tête (en arabe)]. Le *Pyrosis.*

SODA-POWDER. s. m. Le *Bicarbonate de soude pulvérisé.*

SODA-WATER. s. m. L'eau à laquelle du bicarbonate de soude est ajouté.

SODÉ, ÉE. adj. Qui est mêlé de soude, de ses carbonates, etc.

SODEN (Allemagne). Source chlorurée sodique, ferrugineuse (12 à 24°).

SODIQUE. adj. Qui se rapporte à la soude, à ses composés.

SODIUM. s. m. [all. *Sodium, Natrium, Natronium;* it. et esp. *sodio*]. Métal (Davy, 1807) mou comme de la cire, plus léger que l'eau, pesanteur spécifique = 0,972. Il fond à 90° centigrades. Il décompose l'eau sans production de lumière. Quoique très oxydable, mais moins que le potassium, il peut être fondu à l'air sans s'enflammer.

SODOMIE. s. f. Attentat contre nature commis par des hommes sur des hommes ou des femmes adultes ou sur des animaux.

SOEST (Prusse). Source froide chlorurée sodique.

SOGO. s. m. L'*Holocentrum sogo*, L., Acanthoptérygien à opercule bicuspidé.

SOIE. s. f. [*seta, sericum;* all. *Seide, Borste;* angl. *silk, bristles;* it. *seta;* esp. *seda*]. **A.** Produit des *glandes séricipares* des chenilles des *Vers à soie* et d'autres Lépidoptères; elle sort sous l'état de deux fils accolés contigus ou à peu près, simples, non ramifiés, sans discontinuité. Ils restent tels, employés sous cet état dans les entrecroisements à angles nets qu'ils présentent sur les *toiles* et les *cocons* qui en sont formés. Ils sont ainsi malgré que les conduits des deux *glandes* séricipares se réunissent en un seul formant l'orifice unique de la *filière* médiane de la lèvre inférieure. Ils sont collés entre eux par une mince couche de matière homogène qui les entoure, mais que l'eau chaude ramollit en permettant de dévider les fils. Sur les *Vers à soie* ils ont une épaisseur de 0mm,014 chacun, de 0mm,028 pour chaque couple de fils entre-croisés; couples dans lesquels les fils ne sont nullement tordus ensemble à la manière des cordons d'une ficelle; dans lesquels aussi ils restent homogènes, sauf çà et là quelques fines stries transversales. Ils réfractent assez fortement la lumière. Ils sont tenaces, inattaquables aux acides, etc. Les fils accouplés de la couche la plus interne, comme ceux de la plus externe d'un même cocon peuvent descendre à la moitié du diamètre précédent. Sur les Phalènes, sur le cocon de l'*Acronycta psi*, L., en particulier chaque fil presque cylindrique est épais de 0mm,012 ou environ et chaque filament formé de deux fils accolés ou à peu près, et soit rectilique soit ondulé. Une matière agglutinante amorphe, homogène, accompagne ces doubles fils sur une épaisseur, faible ou considérable, pouvant aller jusqu'à combler les mailles qu'ils limitent. Cette matière d'une portion à l'autre d'un même cocon peut être incolore ou passer au jaune plus ou moins foncé, coloration qu'elle communique au cocon même, les fils de soie étant tous partout sans couleur propre et réfléchissant fortement la lumière en blanc. Dans la glande séricipare des *Acronycta* la substance dont la filière forme des fils, constitue un cylindre central régulier, homogène, tranchant par son aspect sur celui des grosses cellules, à gros noyau ramifié de l'organe. Cette substance de même pouvoir réfringent que les fils de *S.* peut être retirée comme un cylindre hyalin, qui se replie en spirale au contact de l'eau où il se ramollit bientôt en se gonflant un peu, en s'étirant facilement en fils de l'aspect de ceux qui sortent de la filière; mais les *S.* ne préexistent pas dans les glandes séricipares des Araignées. — Tout filament fin et souple. — **M. C.** La *Seime quarte.* — *S. des Insectes.* Les longs poils mous de diverses chenilles, de quelques insectes parfaits, etc. — *S. des Mammifères, de porc*, etc. [*seta*]. Les *jarres* peu épaisses, flexibles, rudes, non piquantes, telles que les longs poils roides des sangliers. — *S. de mer* ou *des Mollusques.* Les filaments de *Byssus* de quelques Lamellibranches. — *S. des Oiseaux.* Leurs vibrisses. — *S. des plantes.* Le pédicelle qui soutient l'urne des Mousses. — Les poils qui sont au sommet des enveloppes florales de diverses Graminées. — Les longs poils mous, flexibles ou infléchis de l'épiderme des feuilles ou autres parties de quelques Phanérogames. — *S. du porc, S. piquée, poil piqué, maladie piquante, piquet, bosse.* Le *Soyon.* — *S. proprement dite.* Les minces filaments sus-indiqués, soit cylindriques, soit un peu aplatis, larges de 0mm,003 à 0mm,014 fournis par les *glandes séricipares* des Chenilles, de divers Insectes parfaits et aussi les *fils d'Araignées*, de divers Acariens, etc. — *S. végétale ou d'Orient.* L'ensemble des longues cellules blanches contenant de l'air qui se détachent de la surface du follicule des Asclépias.

SOIF. s. f. [*sitis;* δίψα; all. *Durst;* angl. *thirst;* it. *sete;* esp. *sed*]. Le besoin d'ingérer des aliments liquides qui se fait sentir dans la bouche et le pharynx. La *S.* est une sensation interne suscitée par l'impression que cause soit la déperdition, tant désassimilatrice que sécrétoire, de l'eau, avec ou sans principes salins en dissolution, soit de principes dans la composition desquels l'eau prend une grande part. La *S.* est ici ce que la *faim* est comme *besoin* de réparation des principes immédiats solides en général. Le siège de l'impression de la *S.* est à peu près toute l'étendue de la terminaison du glosso-pharyngien. Outre les cas de déperdition urinaire, sudorale et pulmonaires graduelles de l'eau des albuminoïdes du plasma sanguin, la *S.* est causée aussi par les écoulements sanguins, par l'ingestion d'aliments solides dont la liquéfaction exige la présence de beaucoup d'eau. De même et plus ou moins accidentellement aussi ce qui amène l'*asialie.* Dès qu'intervient un état morbide intestinal, fût-il simplement diarrhéique il s'annonce, ou est accompagné, par de la *S.* résultant d'une diminution ou d'une cessation coexistante de la sécrétion salivaire. Cette diminution dans le diabète, et nombre de circonstances comparables, est aussi ce qui très généralement détermine la *S.*, comme ce qui ramène la sécrétion salivaire par présence d'un corps

étranger dans la bouche, contact de l'eau dans tout ou partie de l'étendue du corps, etc., fait cesser la *S.* sans ingestion buccale de liquides. De même pour ce qui est de l'absorption de l'eau introduite dans l'estomac, le rectum, une fistule intestinale, par injection hypodermique.

SOIR. s, m. [*vesper;* ἑσπέρα; all. *Abend;* angl. *evening;* it. *sera;* esp. *tarde*]. Le temps écoulé entre six et dix heures après midi.

SOIRÉE. s. f. Le temps écoulé entre quatre et six heures après midi.

SOLAIRE. adj. [*solaris,* de *sol,* soleil; ἡλιακός; angl. *solar;* it. *solare;* esp. *solar*]. Qui concerne le *Soleil.* — **A.** Qui a des rayons des filaments, des rameaux autour d'un centre.

SOLANACÉ, ÉE. adj. Comme *Solané.*

SOLAN DE CABRAS (Espagne). Source bicarbonatée calcique (19).

SOLANDRE. s. f. [all. *Rappe;* angl. *solanders;* esp. *grietas*]. Fissure de l'épiderme et du derme au pli du jarret sur le cheval, avec suppuration.

SOLANÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Solanum.* — Famille de dicotylédones monopétales à étamines hypogynes, contenant des plantes herbacées, des arbustes et des arbrisseaux, à feuilles simples ou découpées, alternes. Fleurs parfois très grandes, extra-axillaires, en épis ou en grappes. Calice monosépale persistant, à cinq divisions peu profondes. Corolle monopétale, le plus souvent régulière, de forme très variée, à cinq lobes plus ou moins profonds, plissés sur eux-mêmes. Étamines en même nombre que les lobes de la corolle, à filets libres quelquefois monadelphes à leur base. Ovaire sur un disque hypogyne, à deux, ou rarement à trois ou quatre loges polyspermes; ovules attachés à l'angle interne; style simple, un stigmate bilobé. Le fruit est soit une capsule à deux ou quatre loges polyspermes, s'ouvrant en deux ou quatre valves, soit une baie à deux ou trois loges. Les graines ont un *testa* chagriné; l'embryon est recourbé dans un albumen charnu.

SOLANIDINE. s. f. ($C^{50}H^{41}O^{2}Az$). Produit du dédoublement de la *Solanine* qui est une base plus puissante que la *Solanine.* Cristallisable fusible au delà de 200°, soluble dans l'eau et l'alcool.

SOLANINE. s. f. [all. *Solanin;* it. et esp. *solanina*] ($C^{86}H^{71}O^{32}Az$). Glycoside des *Solanées.* Très amère et âcre. Cristallisable, à peine soluble dans l'eau fusible, vers 235°, faiblement alcaline; non mydriatique, mais émétique, causant l'assoupissement.

SOLANUM. s. m. [*Solanum,* L.]. Genre de *Solanées.*

SOLARES (Espagne). Source chlorurée sodique (28°).

SOLARIAS. s. m. Le *Solarias quadripennis,* Cuvier, Acanthoptérygien gobioïde.

SOLARISÉ, ÉE. adj. [de *solaris,* solaire]. Soumis à l'action de la lumière *Solaire.*

SOLBATU, UE. adj. [de *sole* et *battu;* angl. *surbated*]. Le Solipède dont la *sole* est contuse.

SOLBATURE. s. f. [angl. *surbating*]. La *Bleime.*

SOLDANELLE. s. f. Le *Convolvulus soldanella,* L., [all. *Meerkohl, Dattelblume;* angl. *seabindweed;* it. et esp. *soldanella*], Convolvulacée drastique. — La *Soldanella alpina,* L., Primulacée.

SOLE. s. f. [*solea;* all. *Sohle;* angl. *sole;* it. *suola;* esp. *casco*]. Partie concave, semi-lunaire de la surface plantaire du pied des *Solipèdes* et Fissipèdes. — La plante du pied. — **Z.** La surface du *pied* des *Gastéropodes* qui s'applique sur le *Sol.* — *S. battue* ou *foulée.* La *Bleime.* — *S. charnue* [it. *suola carnea*]. La portion du derme formant la matrice unguéale des monodactyles et des didactyles. — *S. chauffée* ou *brûlée.* La brûlure de la *S. charnue.*

SOLE. s.f. Le *Pleuronectes solea,* L. [all. *Sohle;* it. *soglia;* esp. *suela*], Malacoptérygien subbrachien pleuronecte.

SOLÉAIRE. adj. et s. [*soleus,* de *solea,* semelle; all. *Sohlenmuskel;* esp. *soleo*]. Qui concerne la *Sole,* la plante des pieds. — **A.** Le muscle tibio-calcanéen, qui s'attache supérieurement à la partie supérieure et postérieure du péroné; par son tendon inférieur il concourt à former le tendon d'Achille. — Les vaisseaux qui s'y rendent.

SOLEIL. s. m. — **B.** L'*Helianthus annuus,* L., Synanthérée tubuliflore. — *S. vivace.* L'*Helianthus multiflorus,* L., de L'Amérique du Nord.

SOLEN. s. m. [de σωλήν, tuyau]. — **Z.** Genre de Lamellibranches marins à coquille droite, subcylindrique. — **M. C.** Appareil à maintenir la coaptation des fractures.

SOLENNETTE. s. f. La *Solea minuta,* Gunth, d'Angleterre Pleuronecte plus petit que la *Sole.*

SOLÉNOCONQUE. adj. et s. [de σωλήν, tuyau, et κόγχη, coquille]. Qui a la coquille tubulée. — **Z.** Les *Scaphopodes.*

SOLÉNODONTE. adj. [de σωλήν, canal, et ὀδούς, dent]. Qui a les dents creuses, sillonnées, canaliculées.

SOLÉNOGLYPHE. adj. et s. [de γλυφίς, pointe]. Qui a la mâchoire supérieure petite, garnie de chaque côté d'une dent en *crochet,* creusée d'un canal central avec, de plus, un grand nombre de petites dents courbes pleines, sans parler des crochets de remplacement. — **Z.** Ordre des Ophidiens venimeux.

SOLÉNOÏDE. s. m. [de σωλήν, tube, et εἶδος, forme; all. et angl. *solenoid;* all. *Röhrobendraht*]. — **P.** Fil conducteur enroulé par spires égales en forme de cylindre. Un pareil système figure une série de conducteurs annulaires et parallèles; donc lorsqu'il est parcouru par le courant d'une pile il représente un assemblage de courants parallèles dirigés dans le même sens, l'action est donc proportionnelle au nombre des spires. Un *S.* muni de points de suspensions, permettant de le maintenir dans une direction horizontale, s'oriente dans la direction du méridien magnétique et les pôles ainsi constitués jouissent des mêmes propriétés que les pôles analogues des aimants (Bardet).

SOLÉNORRHINE. adj. [de ῥίν, nez]. Qui a le nez, la trompe creux, tubulés.

SOLÉNOSTEMME. s. m. La *Solenostemma arguel,* Hayn, Asclépiadée purgative.

SOLÉNOSTOME. adj. et s. [de σωλήν, tuyau, στόμα, bouche]. Qui a la bouche en canal. — **Z.** Les *Centrisques.*

SOLFATARE. s. m. Tout terrain ou orifice du *Sol* par lequel se dégagent des vapeurs sulfureuses.

SOLIDAGE. s. f. [*Solidago*]. Genre de Synanthérées tubuliflores. — La *Solidago virga aurea,* L.

SOLIDAGO. s. m. Comme *Solide.*

SOLIDARITÉ. s. f. [all. *Solidarität;* angl. *solidarity;* it. *solidarità;* esp. *solidaridad*]. — *S. organique.* L'appropriation des organes à l'accomplissement de leurs usages quelle que soit leur nature anatomique. Relation d'un acte de l'organisme avec tel ou tel autre acte différent, ou qui s'accomplit dans une région éloignée de celle ou a lieu le premier. Elle résulte du mode évolutif d'association des unités anatomiques entre elles par contiguïté principalement et par entre-croisement, du mode de connexion des tissus ou des organes, et surtout de la liaison de divers appareils les uns avec les autres par les les vaisseaux et les nerfs sur les animaux.

SOLIDE. adj. et s. m. [*solidus;* στερεός; all. *solid, fest;* angl. *solid;* it. et esp. *solido*]. Tout corps ni gazeux, ni coulant. — Les corps dont les atomes sont assez fortement cohérents les uns aux autres pour opposer une résistance notable à leur séparation, et permettre qu'on en saisisse la masse. — Celui des trois états de la matière dont le volume et la forme restent constants. Ce volume et cette forme peuvent être modifiés par la pression qui diminue le premier et consécutivement change plus ou moins la seconde. L'état *S.* n'est changé que par l'élévation de température qui fait disparaître la cohésion et amène le corps à l'état liquide en rendant la répulsion des atomes égale à leur cohésion ou même les conduit à l'état gazeux, cette dernière devenant prépondérante. Un *S.* passe encore à l'état liquide lorsque molécule à molécule il s'unit aux particules homologues d'un liquide, avec aussi absorption de la chaleur comme dans le cas précédent dit de la *fusion.*

SOLIDICORNE. adj. et s. [de *cornu,* corne]. Comme *Stéréocère.*

SOLIDIEN, ENNE. adj. [de *solidus,* solide]. Qui concerne les *Solides,* les manifestations de leurs attributs. — Qui résulte de l'action physique ou chimique d'un solide sur un autre.

SOLIDIFICATION. s. f. [de *solidus,* solide, et *facere,* faire; all. *Erstarren*]. Passage de l'état de vapeur ou de l'état liquide à l'état solide. — Un même liquide se soli-

difie toujours à la même température qui est aussi celle du point de fusion du solide ainsi obtenu, sauf les cas dits de *surfusion*. Pendant toute la durée de la *S.*, la température du liquide examiné reste invariable. En passant de l'état liquide à l'état solide par refroidissement, aussi bien qu'en abandonnant un liquide saturé pour devenir solide cristallin ou amorphe, la température d'un corps s'élève à un certain degré; il *abandonne sa chaleur latente de fusion*, ou celle qu'il a *empruntée lors de sa solution*. On peut dans les deux cas maintenir le corps liquide au-dessous de sa température de *S.* (*surfusion*), ou la solution saturée au delà du degré ordinaire de saturation (*sursaturation*). Mais dans l'un et l'autre cas, l'agitation, etc., déterminent une *S.* brusque, avec élévation subite de la température jusqu'à 0°, s'il s'agit de l'eau maintenue liquide au-dessous de ce degré.

SOLIDISME. s. m. [all. *Solidismus;* angl. *solidism;* it. et esp. *solidismo*]. Doctrine de ceux qui pensent que les éléments anatomiques *solides* seuls sont doués d'organisation et de propriétés vitales, que seuls ils peuvent être modifiés par des causes pathogéniques et être le siège des altérations et des phénomènes morbides.

SOLIDISTE. s. m. [all. et angl. *Solidist;* it. et esp. *solidista*]. Qui est attaché à la doctrine du *Solidisme*.

SOLIDITÉ. s. f. [*soliditas;* στερεότης; all. *Solidität, Festigkeit;* angl. *solidity;* it. *solidità;* esp. *solidez*]. Propriété par laquelle les parties d'un corps résistent, à ce qui tend à les dissocier, en vertu de la cohésion qui unit leurs molécules.

SOLIPÈDE. adj. et s. [de *solus*, seul, et *pes*, pied]. Qui n'a qu'un pied. — Nom d'une famille [μονόνυχα, μώνυχα; all. *Einhufer;* angl. *solipedes;* it. *solipedi;* esp. *solipedos*] de Pachydermes comprenant ceux qui ont un seul doigt ongulé à chaque pied, organe formé par le développement du troisième doigt seul, de la phalange unguéale surtout. Ceux qui survivent aux fossiles forment les *Equidés*.

SOLITAIRE. adj. *solitarius;* all. *einzelstehend, vereinzelt;* angl. *solitary;* it. et esp. *solitario*]. Qui est sans association à une partie semblable.

SOLPUGE et **SOLPUGIDE.** s. f. [*solpuga, solipuga, salifuga, fourmi* ou *scorpion*]. Comme *Galéode*.

SOLUBILISÉ, ÉE. adj. Rendu *Soluble*.

SOLUBILITÉ. s. f. [de *solubilite*, soluble; all. *Auflösbarkeit;* angl. *solubility;* it. *solubilità;* esp. *solubilidad*]. La propriété qu'a un gaz ou un *solide* de s'unir à un liquide en devenant liquide comme lui; celle que possède un liquide à l'égard d'un second auquel il s'unit alors qu'il tombe au-dessous de quelque autre ou surnage sans mélange. Quand une substance solide, liquide ou gazeuse se dissout dans un liquide, ses molécules prennent graduellement l'état de celui-ci. Lorsque le liquide cesse de s'unir à plus du solide, du liquide ou du gaz dont on étudie la *S.*, on dit que la *solution* est saturée ou que sa capacité de saturation est atteinte. On appelle *coefficient de S.* d'un de ces corps relativement à un liquide : le rapport du poids des deux substances qui donnent lieu à une solution saturée. Pour chaque liquide ces coefficients sont constants pour une température déterminée, mais ils varient avec elle. Généralement, ce coefficient croît quand la température s'élève, pourtant la quantité de sulfate de soude dissoute par l'eau croît seulement jusqu'à 33° et diminue au delà. Comme pour le cas de la fusion, le passage d'un solide à l'état liquide dans ce dernier, se fait avec absorption de chaleur, abaissement de température; comme en outre les propriétés chimiques du corps n'ont pas changé dans le liquide, la dissolution est dite ici un phénomène physique et non chimique.

SOLUBLE. adj. [*solubilis;* all. *auflösbar;* it. *solubile*]. Qui est doué de *Solubilité*.

SOLUTÉ. s. m. Comme *Solutum*.

SOLUTIF, IVE. adj. [all. *laxirend, abführend;* angl. *solutive;* it. et esp. *solutivo*]. Qui peut dissoudre. — **M. C.** *Laxatif*.

SOLUTION. s. f. [*solutio* de *se*, indiquant séparation et *luer*, diluer ; λύσις; all. *Lösung;* it. *soluzione;* esp. *solucion*]. L'union entre les molécules d'un liquide et celles d'un *solide* qui fait que ce dernier acquiert lui-même l'état liquide. — Le fluide résultant de cette combinaison. — *S. de continuité* [angl. *solution of continuity*]. Les plaies les fractures, toutes les divisions d'organes, de tissus auparavant continus. — *S. des gaz.* La fixation des gaz par les liquides et les *solides*. D'après Dalton ce phénomène est essentiellement mécanique. Le gaz absorbé forme un mélange mécanique avec le corps absorbant et se conserve dans ce nouveau milieu, soit liquide, soit *solide* sous l'état que nous appelons gazeux. Une seconde hypothèse admet que le gaz fixé par un liquide ou un *solide* se liquéfie lors de cette fixation et se trouve dans ce corps à l'état liquide ; qu'il retourne à l'état gazeux lorsqu'il s'en dégage, que même lorsque l'hydrogène passe à travers un tube de platine chauffé au rouge il se trouve à l'état liquide en le traversant (Graham). Suivant d'autres, les phénomènes d'absortion ou de fixation des gaz par les *solides* et les liquides sont purement chimiques, de combinaison et non de liquéfaction. — *S. des liquides.* Le cas dans lequel un liquide au lieu de rester sans se combiner ni se mélanger à un autre au travers duquel il tombe, ou qu'il surnage, suivant les cas de leur densité, comme cela est pour nombre d'essences, d'alcools, d'éthers, etc., et l'eau, forme une solution avec quelque autre liquide à la manière de ce que font les solides solubles. — *S. d'une maladie.* Sa terminaison.

SOLUTRÉEN, ENNE. adj. La troisième période des temps géologiques quaternaires faisant suite à la période glaciaire ou monstérienne. On ne lui attribue qu'une durée de dix à quinze mille ans.

SOLUTUM. s. m. Le fluide résultant de la dissolution par un liquide d'une partie de ce dont est composé un *solide*.

SOMARAJI. s. m. La *Pœderia fœtida*, L., Rubiacée vomitive de l'Inde.

SOMASCÉTIQUE. s. f. [de σῶμα, corps, et ἀσκεῖν, exercer; esp. *somascetica*]. *Gymnastique* (Bailly).

SOMATIQUE. adj. [σωματικός, corporel, de σῶμα, corps]. Qui tient au corps. — Qui vient de lui.

SOMATOLOGIE. s. f. [de σῶμα, corps, et λόγος, discours; all. *Körperlehre;* angl. *somatology;* it. et esp. *somatologia*]. Description du corps humain ou autre.

SOMATOME. s. m. (Goodsir). [de σῶμα, section et τομή, section]. Segment du tronc. — **Z.** Comme *Zonite*.

SOMATOMÈRE. s. f. [de σῶμα, corps, et μέρος, partie]. *Somite*. — Protovertèbre. — Segment vertébral.

SOMATOPLEURE. s. m. [de πλευρά, flanc]. Dans le blastoderme l'ensemble de la lame musculo-cutanée du mésoderme et de l'ectoderme auquel elle adhère.

SOMATOTRIDYME. s. m. Monstre à triple corps.

SOMATOSCOPE. s. m. Instrument pour la *Stomatoscopie*.

SOMATOSCOPIE. s. f. [de σῶμα, corps, et σκοπεῖν, examiner]. Examen par transparence des parois splanchniques (Milliot).

SOMAYA. s. m. La *Grewia discolor*, Fres., Liliacée de l'Abyssinie.

SOMBOUL. s. m. Le *Sumbul*.

SOMBRE ou **SOMBRÉ, ÉE.** adj. Voilé, couvert, grave.

SOMITE. s. m. [de σῶμα, corps]. Comme *Zoonite* et *Zonite*. — Segment du corps d'un Annelé, etc.

SOMMEIL. s. m. [*somnus;* ὕπνος; all. *Schlaf;* angl. *sleep;* it. *sonno;* esp. *sueno*]. Cessation momentanée de l'activité propre aux tissus des centres nerveux, des nerfs périphériques et des muscles. Leur existence est alors réduite à la vie végétative, nutritive et développement, à l'exception des moments où surviennent les rêves, les songes ou le délire pendant la durée du *S.* Il est inexact de dire que le *S.* est l'image de la mort, car la mort est la cessation de la nutrition et par suite des autres actes élémentaires de la vie végétative; dans le *S.*, au contraire, il y a simplement suspension de la mise en jeu des propriétés de la vie animale, avec manifestation, plus complète que dans l'état de veille, de la nutrition et du développement. Il y a *S.* là seulement où il y a centre nerveux, cessation des actes de névrilité, tant d'impression que surtout centrale de perception, de pensée et de motricité, avec cessation coexistante des actes des muscles soumis à la volonté; il y a de plus diminution de l'état de replétion des vaisseaux méningiens. La cessation des actes de la vie animale peut porter sur un certain nombre ou sur la totalité

des appareils, ce qui est déjà la source de variétés dans l'*habitus* extérieur de ceux qui dorment, et elle peut, en outre, pour chacun d'eux, être plus ou moins *profonde*. En même temps que cessation ou diminution d'activité des organes de la vie animale, de la pensée principalement, il y a dans le *S.*, prédominance de la vie végétative sur l'animalité, de la nutrition sur la pensée, etc. Aussi voit-on que toujours il y a modification dans la circulation générale quant à la rapidité des contractions du cœur, et surtout modification dans la circulation de l'œil et du cerveau lorsque le *S.* se fait sentir ou commence. D'autre part, tous les agents somnifères ou ceux qui éloignent le *S.* sont de ceux qui agissent sur la circulation, et qui par là modifient le mode d'afflux des matériaux nutritifs. Le *S.* répare les forces perdues, non point à proprement parler par le fait du repos, mais par suite de la prédominance de l'assimilation sur la désassimilation, qui rétablit l'état moléculaire normal des éléments anatomiques, la constitution intime de la substance organisée telle qu'elle était avant la fatigue. La nutrition pendant le *S.* n'est point modifiée par le mode spécial d'activité de chaque tissu, et, au contraire, elle a pris le dessus sur celui-ci, en sorte qu'elle s'opère alors de manière à conserver plus qu'à détruire, à développer plus qu'à amoindrir. La nutrition a pris le dessus sur la vie animale, au point d'empêcher au fond les manifestations de celle-ci. Lors du réveil, la pensée, comme les mouvements, est *lourde*, jusqu'à ce que l'état de la circulation soit tel que l'afflux des principes nutritifs se trouve modifié de manière à amener de nouveau la prédominance de la névrilité sur la nutrilité. C'est par suite de ces particularités que trop peu de sommeil cause la lassitude, puis l'amaigrissement, les caractères de la vieillesse prématurée; que son absence totale prolongée cause la fièvre, trouble la pensée, modifie l'état du sang de manière à prédisposer aux maladies générales ou cachectiques. Parmi les animaux à respiration pulmonaire on ne sait rien de la manière ni du lieu où les Cétacés dorment ni quand ils peuvent dormir. — *S. d'été.* Les Batraciens, durant la saison sèche, tombent dans un état analogue au *S.* de l'hiver, d'où ils sortent à l'apparition des saisons humides. — *S. d'hiver.* La léthargie d'hibernation des Plantigrades, des Loirs, etc. — *S. des plantes.* Disposition particulière sans analogie avec le *S.* que certains organes des végétaux, les feuilles principalement, prennent pendant la nuit.

SOMMET. s. m. [*vertex, cacumen;* κορυφή; all. *Gipfel;* angl. *summit;* it. *sommità, cima;* esp. *cumbre, cima*]. La partie la plus élevée d'une chose. — **V.** La tête du fœtus, etc. — *S. du cervelet.* Le *Monticule.* — *S. du cœur.* Sa *Pointe.* — *S. organique.* Sur les fruits, le point où était inséré le pistil, distinct du *S. géométrique* lorsque le fruit n'est pas droit.

SOMMITÉ. s. f. [*summitas;* angl. *summit;* it. *sommità;* esp. *sumidad*]. Le *Sommet.* — *S. fleuries.* L'extrémité de la tige fleurie des plantes médicinales dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément.

SOMNAMBULE. adj. s. m. et [de *somnus*, sommeil, et *ambulare*, se promener; ὑπνοβάτης; all. *Nachtwandler;* angl. *somnanbulist, sleep-walker;* it. *sonnambolo;* esp. *somnambulo*]. Qui se promène en dormant. — Celui ou celle qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs, pour donner des renseignements sur l'état d'un malade, ou des consultations, d'après les notions qu'ils sont censés avoir acquis de la sorte. Il n'y a là qu'une tromperie fondée sur la débilité des esprits prévenus, forme de l'exercice illégal de la médecine qui est soumise aux poursuites légales.

SOMNAMBULISME. s. m. [ὑπνοβάτησις; all. *Nachtwandeln, Somnambulismus;* angl. *somnambulism;* it. *sonnambulismo;* esp. *somnambulismo*]. Mode soit accidentel, soit anormal, des actions cérébrales conduisant le patient à répéter automatiquement pendant le sommeil des actions dont on a contracté l'habitude, à marcher et à exécuter divers mouvements, etc., sans qu'il reste, après le réveil, aucun souvenir de ce qui s'est passé. Le *S.* est un degré de plus des songes ordinaires dans lequel sont atteints les centres de motricité. — *S. magnétique artificiel* ou *provoqué.* État fonctionnel de l'encéphale de même ordre que le précédent, mais provoqué au lieu d'être spontané. Il n'est autre que l'hypnotisme. L'étude de la physiologie du cerveau fait perdre à ce mode d'activité nerveuse tout ce qu'elle paraissait avoir de merveilleux, pour rentrer dans l'ordre des faits scientifiques sur lesquels a prise l'expérience. — C'est l'hypnotisme avec ses manifestations tant parétiques qu'anesthésiques et hyperesthésiques, avec la succession des pensées gaies, expansives, mystiques ou tristes que suscitent les impressions perçues durant les états précédents, avec de plus la série des actions motrices soit involontaires, de l'ordre des actions réflexes consécutives à ces impressions, soit machinalement suscitées et continuées par les pensées ci-dessus indiquées, autant que durent ces dernières.

SOMNIFÈRE. adj. et s. m. [*somnifer*, de *somnus*, sommeil, et *ferre*, porter; ὑπνωτικος; all. *schlafbringend, einschläfernd;* angl. *somniferous;* it. *sonnifero;* esp. *somnifero*]. Qui détermine le *Sommeil.* — *Hypnotique.*

SOMNILOQUE. adj. [de *somnus*, sommeil, et *loqui*, parler]. Qui parle en dormant.

SOMNOLENCE. s. f. [*somnolentia;* all. *Schläfrigkeit;* angl. *somnolency;* it. *sonnolenzia;* esp. *somnolencia*]. L'envie de dormir. — L'état intermédiaire entre le sommeil et la veille. — L'assoupissement peu profond, mais insurmontable.

SOMNO-VIGIL. s. m. Le *Somnambulisme naturel* (Louyer-Villermay).

SON. s. m. [*sonus;* ἦχος; all. *Ton, Laut, Schall;* angl. *sound;* it. *tuono, suono;* esp. *sonido*]. La perception de l'impression produite sur le nerf auditif par les ondulations survenues dans le milieu ambiant dues aux vibrations *sensibles* et périodiques d'un corps élastique. Les *S.* se distinguent les uns des autres par l'*intensité*, le *ton* et le *timbre*. Le *S.* le plus bas, le plus grave, est engendré par un corps élastique exécutant trente-deux vibrations simples par seconde. Le *S.* le plus élevé, le plus aigu, est engendré par un corps élastique exécutant soixante-treize mille vibrations par seconde. Tous les *S.* musicaux perceptibles par l'oreille humaine sont compris entre ces deux limites extrêmes. — *S. aériens.* Ceux qui résultent de la vibration des gaz. — Ceux par lesquels, comme dans le larynx et tous les intruments à anche, une languette (métallique, cornée, ligneuse, *cordes vocales*) partie élastique, est mise en vibration par l'impulsion d'un *courant d'air*. Ces vibrations sont comme autant de fréquents petits chocs faisant vibrer l'air même qui passe là, qu'il soit expiré ou au contraire inspiré; l'ébranlement de la *languette* de l'anche fait à son tour vibrer aussi le tuyau ou tube *résonnateur* auquel elle est attenante. La lame élastique simple ou double est l'anche; dans les *instruments à embouchure* ou à *bocal*, les lèvres du musicien constituent l'anche vibrante ou *glotte labiale* (Dodart) du tuyau qu'on leur applique. En l'absence du tuyau, les lèvres ne font plus que siffler. — *S. fémoral.* La matité absolue d'un organe comparable à celle que donne la percussion de la cuisse. — *S. humorique* ou *hydroaérique.* Celui que donne une cavité remplie d'humeur et de gaz soumise à la percussion. — *S. intestinal.* Celui que rend à la percussion l'intestin contenant des gaz. — *S. jécoral.* La matité du foie. — *S. labiaux.* Ceux de la production desquels les lèvres sont le siège en agissant tant comme *glotte labiale* que comme *sifflet* ou instrument à vent. — *S. laryngiens.* Ceux de la production desquels la *glotte inférieure* est le siège, dont l'émission ou *voix* a lieu sous l'influence des gaz venant des poumons qui détermine l'ébranlement des cordes vocales qui fait à son tour entrer en vibration le pharynx, la bouche et les fosses nasales, agissant comme résonnateurs et comme modificateurs du *timbre* des vibrations aériennes transmises à ces solides par le conduit laryngien. Les cordes vocales constituent ici l'anche vibrante dès l'origine du tuyau vocal à la manière de ce que sont les lèvres du musicien vibrant à l'embouchure du cor. L'impossibilité d'émettre des *S.* ou *aphonie* n'est produite que par une altération des cordes vocales, c'est-à-dire de l'anche, par quelque cause que ce soit, empêchant la mise en vibration des cordes vocales, ou enfin par le manque de force du courant de gaz expirés, nécessaire à cette entrée en vibration. — *S. mat.* Celui qui manque

d'éclat, d'intensité, qui se rapproche du *S. fémoral.* — *S. musical.* La perception d'un ébranlement périodique déterminé et entretenu, dans le milieu ambiant, par les vibrations d'un corps élastique. De simples modifications de rhythme de ces vibrations suffisent pour rendre compte des infinies variétés d'intensité, de tonalité, de timbre des *S. musicaux.* — *S. nasal.* Celui qui, dans l'articulation des lettres ou des syllabes, est émis la bouche plus ou moins fermée, avec retentissement et écoulement du gaz expiré dans les fosses nasales. — *S. oral.* Celui qui s'échappe de la bouche durant le discours. — *S. pulmonal.* Celui que donne la percussion du poumon. — *S. solidiens* (Cagnar-Latour). Ceux qui résultent des vibrations dues au choc ou au frottement (qui n'est lui-même qu'une série de petits chocs) d'un solide contre un solide et transmises à l'air, ou directement au nerf auditif par les os lorsqu'il s'agit du choc des dents l'une contre l'autre. Les bruits que font entendre les Insectes, les Orthoptères surtout, isolés ou en grand nombre, le soir particulièrement, sont des bruits solidiens, qu'ils aient ou non un appareil de renforcement aérien, comme les Cigales. Les vibrations causant les *S. solidiens* se propagent facilement aux solides et même aux liquides, plus difficilement à l'air ou autres gaz. Dans les instruments à corde, les *S.* résultent de vibrations d'un solide sous l'influence du frottement, de la tension suivie de relâchement, du choc, etc., par un autre solide, vibrations qui de suite font entrer l'air en vibration. — *S. stercoral.* Celui, plus ou moins mat, que donnent les matières fécales dans le côlon. — *S. stomacal.* Celui qu'à la percussion rend l'estomac plein de gaz. — *S. tympanique.* Celui qui, à la percussion, est analogue à la sonorité du tambour. — *S. vocal.* Toutes les fois qu'il y a eu émission d'un *S. vocal*, la glotte intercartilagineuse reste fermée par le rapprochement des cartilages aryténoïdes; le courant de gaz expirés s'échappe donc tout entier dans l'intervalle des cordes vocales membraneuses, que dans ces conditions seulement il fait entrer en vibration, jusqu'à émission d'un *S.* ou *voix* transmis à l'air et par l'air, articulé ou non au delà. La hauteur du *S.* rendu varie soit proportionnellement à la vitesse du courant de gaz, soit avec le degré de rapprochement des lèvres de l'anche vocale. Les gaz alors expirés, que le *S.* soit parlé ou chanté, a une tension supérieure à celle qu'il a dans l'expiration ordinaire, tout *S. vocal* exigeant un *effort.* Cette tension fait équilibre à une colonne de mercure de haute 2 à 3 centimètres dans les efforts de la parole, de 6 à 20 centimètres dans ceux du chant.

SON. s. m. [*furfur;* πίτυρον; all. *Kleie;* angl. *bran;* it. *crusca;* esp. *salvado*]. Résidu de la mouture du blé. Le contenu en *S.* des différentes variétés de blé varie entre 14 et 38 p. 100, et en général 21 p. 100, et le dernier renferme de 4 à 6,6 p. 100 de composés incombustibles (Boussingault).

SONDE. s. f. [*specillum;* μήλη; all. *Sonde;* angl. *sound;* it. *tenta;* esp. *sonda*]. Instrument pour pratiquer le cathétérisme vider la vessie, explorer son contenu, l'état de l'urètre, etc. C'est un tube cylindrique dont l'un des bouts est appelé *pavillon.* — *S. d'Anel.* Stylet d'argent de petit diamètre, pour sonder les points lacrymaux. — *S. de Belloc.* Instrument pour diriger dans les arrière-cavités nasales des bourdonnets des charpie et en opérer le tamponnement. — *S. à béquille* ou *à petite courbure* (Mercier). *S.* à vider la vessie, avec coudure destinée à se mouler sur la courbe du canal de l'urèthre pour les cas d'hypertrophie de la prostate, etc. — *S. brisée.* La *S. de poitrine.* — Sorte de stylet pour l'exploration des plaies. — *S. cannelée.* Instrument qui sert à guider la pointe des instruments tranchants au milieu des organes. — *S. de caoutchouc, flexibles, de soie vernie, de gomme élastique.* Celles qui destinées à vider la vessie sont molles, souple et flexible sont formées d'un tissu de soie recouvert d'huile de lin mélangée à la litharge. On les fait aujourd'hui surtout en caoutchouc, avec du caoutchouc vulcanisé. Qu'elles soient en métal, en caoutchouc durci ou souple, elles ont un canal central. La longueur de 23 à 32 centimètres qu'on donne ordinairement aux sondes est trop considérable. 23 et même 20 centimètres suffisent dans les cas ordinaires; il n'y en a qu'un petit nombre où l'on soit obligé d'employer des sondes de 22 à 27 centimètres. Le diamètre de l'instrument doit être de 2 à 5 millimètres. On le mesure à l'aide d'un *étalon* pourvus d'orifices de grandeur déterminée et graduée; il sert aussi pour les cathéters et bougies. Une sonde déliée pénètre plus aisément qu'une grosse, bien qu'on ait prétendu le contraire. Elle cause moins de douleur, et elle est d'ailleurs la seule à laquelle on puisse recourir dans les cas de rétrécissements organiques considérables. L'extrémité opposée au pavillon porte le nom de *bec.* Elle se termine communément par un cul-de-sac arrondi, très légèrement conoïde, présentant sur les côtés deux ouvertures oblongues et non parallèles, qu'on appelle *yeux.* Pour introduire la *S.* le malade peut être couché sur un lit, ou debout, appuyé et les cuisses un peu écartées, ou placé en travers sur le bord du lit, les jambes légèrement fléchies et écartées, les pieds reposant sur des chaises. Le chirurgien se place, dans le premier cas, debout, à droite ou à gauche du sujet, dans le second, assis devant lui; dans le troisième, debout entre ses jambes. Cette dernière position est préférable, toutes les fois qu'on s'attend à rencontrer des obstacles. On graisse la S., on la réchauffe, et on la saisit de la main droite, entre le pouce, l'indicateur et le médius, le pavillon appuyé sur la paume de la main. De l'autre main, on prend la verge entre le petit doigt et l'annulaire, ou celui-ci et le médius; on découvre le gland et l'on exerce une légère traction sur le pénis, afin d'étendre la muqueuse de l'urèthre. Alors on introduit la *S.* dans le méat, en ayant soin que la partie qui reste au dehors soit inclinée sur l'une des deux cuisses, en proportion de la courbure de l'instrument, afin que le bec n'aille pas trop presser le côté de l'urèthre correspondant à cette courbure. On pousse avec lenteur, et, lorsqu'on sent que le bec glisse au devant de l'arcade pubienne, on ramène le pavillon vers l'axe de corps; puis, dès qu'il correspond exactement à la ligne blanche, on le relève, également avec lenteur. Toute traction sur la verge doit cesser en ce moment. A mesure que le pavillon de la *S.* s'écarte des parois abdominales, le bec s'engage sous l'arcade pubienne. Ce n'est qu'au moment où ce bec parcourt l'angle de la symphyse qu'il faut changer la direction du pavillon, pour le ramener à la ligne horizontale; si on le relève trop tôt, le bec va butter contre la symphyse du pubis; dans le cas contraire, il pousse devant lui un repli de la paroi inférieure muqueuse de l'urèthre, qui l'empêche d'avancer. Les *S.* élastiques s'introduisent de la même manière, toujours en procédant avec lenteur, en n'éloignant la main qui tient l'instrument, de la paroi antérieure de l'abdomen vers la direction des cuisses, qu'au moment où le bec dépasse l'angle antérieur de l'arcade pubienne, et en lui faisant contourner cet angle lentement, sans secousses, afin qu'il ne s'écarte point de la direction du canal. — Pour sonder les femmes, on prend une *S.* métallique longue seulement de 16 à 21 centimètres, et à peine recourbée à son extrémité. La malade étant couchée, comme il a été dit, sur le bord gauche de son lit, le chirurgien écarte les grandes et les petites lèvres de la vulve avec les doigts de la main gauche, puis il reconnaît avec l'indicateur de la même main l'orifice de l'urèthre, dans lequel il engage l'extrémité conoïde ou *bec* de l'instrument, dont l'autre bout est tournée vers la symphyse. A l'aide de légers mouvements de rotation, le bec; etc., pénètrent facilement jusque dans la vessie. — *S. à dard.* Instrument employé dans l'opération de la cystotomie sous pubienne. — *S. à double courant.* Celles dont le canal intérieur est divise en deux par une cloison longitudinale et forme ainsi un double canal, de manière qu'un liquide injecté par l'un puisse ressortir par l'autre. — *S. de femme.* Elles sont longues de 12 à 14 centimètres, un peu inclinées vers le bec où elles présentent les deux yeux. Elles sont faites d'argent ou autre métals de caoutchouc, etc. — *S. de Laforest.* Celle qui recourbée sert à sonder le canal nasal de bas en haut. — *S. laryngienne.* Celle qui sert à l'insufflation pulmonaire. — *S. œsophagienne.* Longue *S. flexible* qu'on introduit par l'une des narines jusque dans l'estomac des *sitiophobes* pour pratiquer l'alimentation forcée. — *S. à panaris.* Variété de *S. cannelée.* —

S. à petite courbure. La *S. à béquille.* — *S. de poitrine.* Variété de *S. cannelée* pour explorer les plaies de poitrine ou entraîner un tube à drainage. — *S. de la trompe d'Eustache.* Celle qui sert au cathétérisme de cet organe. — *S. utérines.* Les variétés d'hystéromètres. — Tige métallique graduée fléchie à son extrémité suivant l'axe de l'utérus pour mesurer la profondeur de la cavité utérine.

SONIPÈDE. adj. et s. [de *sonus*, son, et *pes*, pied]. Dont le pied produit un son dans la marche.

SONNEUR. s. m. — **Z.** Le *Bombinator igneus*, Rœsel, Batracien anoure à ventre jaune de l'Europe.

SONGE. s. m. [*somnium;* ἐνύπνιον; all. *Traum;* angl. *dream;* it. *sogno;* esp. *sueno*]. La vie cérébrale propre, ou la pensée, persistant encore durant le sommeil ou venant à se manifeste. Mais il s'agit là d'une activité incohérente et par suite sans valeur, à peu près inutilisable après le réveil. Il y a plus particulièrement *rêve* lorsqu'en même temps sont suscitées des actions motrices, soit d'expression vocale ou autre, soit locomotrice. Cette activité diffère alors de ce qu'elle est à l'état de veille, et diffère aussi de ce qu'elle est dans les conditions morbides qui caractérisent le subdélirium, etc. Il n'y a d'analogue entre le *S.* et le délire que l'absence de contrôle de la pensée résultant de l'examen de la réalité par l'intermédiaire des sens percevant normalement les impressions venues du dehors. Le délire est la manifestation d'un état d'activité pathologique direct du système nerveux, ou indirect par l'intermédiaire du sang; il peut se manifester avec quelques différences, soit durant la veille, soit durant le sommeil partiel, bien que plus souvent dans ce dernier état; mais en tout cas il doit être étudié séparément des rêves et des *S.*, dont il suppose la connaissance préalable, en rattachant constamment la manifestation morbide à l'état anatomo-pathologique correspondant qui l'amène. Car, tandis que dans le sommeil on observe comme phénomène essentiel, comparativement à l'état de veille, une suractivité régulière de la nutrition normale qui vient prédominer sur les actes propres du cerveau, on observe au contraire dans le délire une suractivité désordonnée de ceux-ci, due à un trouble provenant, soit de l'inflammation, soit de la congestion de l'encéphale ou d'un changement effectué dans la proportion ou la nature des principes immédiats du sang. On comprend dès lors combien, dans le sommeil, la vie cérébrale propre, ou cérébration, en persistant encore ou venant à se manifester, diffère de ce qu'elle est à l'état de veille, et diffère surtout de ce qu'elle est dans les conditions morbides qui caractérisent le délire.

SONNÉRATIE. s. m. [*Sonneratia*, L. f.]. Genre de Myrtacées des Indes, etc.

SONNETTE. s. f. — *S. caudales des Crotales.* L'enveloppe épidermique cornée de la peau, des dernières vertèbres caudales des Crotales qui abandonne le derme (mue chaque année) sous forme de pyramides tronquées creuses, à quatre faces. La première, à partir de l'arrière du corps, reste attenante à celle qui la précède, sans continuité de tissu, par trois bourrelets de sa partie supérieure s'emboîtant dans autant de dépressions de celle qui est au-dessus. Elles sont ainsi disposées en chapelet d'autant plus long que l'animal est plus vieux, sans qu'elles se détachent autrement que par accident. De cette série de *S.*, une seule est adhérente au derme. Celle qui est à l'extrémité opposée, la première formée, est sans cavité. La cavité des *S.* ou grelots qui sont intermédiaires répond à ce qu'elles ont recouvert des dernières vertèbres caudales, au delà desquelles elles ont été repoussées. Le bruit qu'elles produisent lorsque s'agite l'animal résulte de leur vibration par frottement réciproque de la partie par laquelle l'une s'emboîte dans l'autre. Il ne s'entend pas au delà de 3 à 4 mètres.

SONOMÈTRE. s. m. Instrument pour l'étude des lois des vibrations des cordes.

SONORE. adj. [*sonorus;* ἠχώδης; all. *tönend;* angl. *sonorous;* it. et esp. *sonoro*]. Le corps qui, par la rapidité de son mouvement vibratoire, produit sur l'oreille des impressions susceptibles d'être comparées ensemble.

SONORITÉ. s. f. Qualité de ce qui est *Sonore*, de ce qui peut produire du *Son.* — *S. tympanique.* Bruit comparé à celui qu'on obtient en percutant un tambour dans la percussion pulmonaire.

SONSONATE. s. m. [Faute au lieu de *Son Sonate*]. Variété de baume du Pérou ainsi dite d'après son lieu d'origine fournie par le *Myrospermum balsamiferum*, Pérou, Papilionacée du Chili, du Pérou, etc.

SOPE. s. f. Le *Cyprinus ballerus*, L., à nageoires jaunâtres bordées de bleuâtre.

SOPEUR. s. f. Comme *Sopor.*

SOPHISTICATION. s. f. [*adulteratio;* all. *Verfälschung;* it. *sofisticazione;* esp. *sofisticacion*]. Le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure dans les matières alimentaires, médicamenteuses ou autres dont les qualités sont ainsi plus ou moins annulées ou altérées et dénaturées.

SOPHISTIQUÉ, ÉE. adj. [de σοφιστικός, captieux]. Qui a subi le mélange de substances inertes, de qualités inférieures ou même nuisibles, changeant la nature et la valeur d'un composé naturel ou artificiel donné.

SOPOR. s. f. [*sopor*, sommeil]. Tout sommeil, somnolence, assoupissement naturel, morbide, anesthésique ou dû à l'hypnotisme dont on tire difficilement un malade.

SOPORATIF, IVE. adj. Comme *Soporifère.*

SOPOREUX, EUSE. adj. [*soporosus*, de *sopor*, sommeil; all. *soporös;* angl. *soporous, soporiferous;* it. et esp. *soporoso*]. Qui s'accompagne d'assoupissement profond, de torpeur, etc.

SOPORIFÈRE. adj. et s. [*soporifer*, de *sopor*, sommeil, léthargie, et *ferre*, porter; all. *einschläfernd*]. Comme *Somnifère, Hypnotique.*

SOPORIFIQUE. adj. et s. [*soporificus*, de *sopor*, sommeil, et *facere*, faire]. *Soporifère.* — Les Opiacés et autres agents amenant le sommeil.

SORBAMIDE. s. f. ($C^{12}H^7O^2.AzH^2$). Produit blanc, soluble, cristallisable de l'action de l'ammoniaque sur l'*Ether sorbique.*

SORBANILIDE. s. f. Composé huileux produit de l'action de l'aniline sur le chlorure de sorbylène.

SORBATE. s. m. Pour *Malate.*

SORBE. s. f. Les *Mélonides* à pépins (non des *baies*) des *Sorbiers*, plus ou moins colorées et charnues. Elles ont de trois à cinq loges renfermant chacune une ou deux graines ou pépins.

SORBIER. s. m. [all. *Vogelbeerbaum;* angl. *sorb;* it. *sorbo;* esp. *serbal*]. Genre de Rosacées pommacées à mélonides de petit volume, isolées ou en corymbe. — *S. domestique* ou *commun.* Le *Sorbus domestica*, L., fruit acerbe, astringent. — *S. des oiseleurs.* Le *Sorbus aucuparia*, L., (de *aucupex*, oiseleur) à fleurs et fruits en corymbe.

SORBINE. s. f. Principe (Pelouze) isomère de la glycose, non fermentescible ($C^{12}H^{12}O^{12} + 2HO$) des *Sorbes.* Cristallisable, soluble dans l'eau et l'alcool chaud.

SORBITE. s. f. (J. Boussingault). Principe sucré analogue à la mannite de la sorbe des oiseleurs ($C^{12}H^{14}O^{12}$). Cristallisable, sans action sur la lumière polarisée, ni par la liqueur cupro-potassique. Fusible à 102°.

SORBIQUE. adj. Pour *Malique.* — Nom d'un acide gras ($C^{12}H^8O^4$).

SORBYLÈNE. s. m. Le carbure d'hydrogène $C^{12}H^8$.

SORCELLERIE. s. f. [*magia;* all. *Zauberei;* angl. *sorcery, witchcraft, witchery;* it. *stregoneira;* esp. *brujeria*]. Fictions et manœuvres suscitées par des pensées de débilité religieuse ou d'influence à exercer sur les croyances de ceux qui ne savent pas, que l'on prétend faites, en vue d'amener des êtres immatériels, qui n'existent pas, à intervenir dans le cours des choses naturelles qui concernent l'homme.

SORCIER. adj. et s. [*magus;* μάγος, γόης; all. *Hexenmeister;* angl. *sorcerer;* it. *stregone;* esp. *hechicero*]. Qui prétend à la sorcellerie. — Celui ou ceux qui étaient accusés d'entretenir un pacte avec le démon, de se livrer avec lui à des pratiques obscènes ou bizarres, et d'en obtenir une puissance malfaisante pour les autres. — Ceux, qui abusent de la crédulité publique en faisant croire que par des invocations adressées à des êtres fictifs, etc., ils acquièrent un savoir qui manque aux autres.

SORCIÈRE. s. f. — **Z.** La *Murœna saga*, Risso, à longues mâchoire et queue, de la Méditerranée.

SORDIDE. adj. [*sordidus;* ῥυπαρὸς; all. *stinkend*; angl. *sordid;* it. et esp. *sordido*]. — **M. C.** L'ulcère à surface grisâtre ou d'un brun rougeâtre fournissant une suppuration sanieuse.

SORDIDINE. s. f. ($C^{26}H^{10}O^{16}$). Corps neutre cristallisable volatil, soluble dans l'alcool tiré de la *Zeora sordida*, Lichen.

SORE. s. m. [de σωρὸς, tas]. Paquets arrondis ou linéaires des sporanges des Fougères, à la face inférieure des feuilles. — Jadis les amas de sporanges sur les expansions du thalle des Lichens.

SOREDION. s. m. [de σωρηδόν, en tas]. Tache pulvérulente par réunion des sporanges des Lichens.

SORGHINE. s. f. Matière rouge tirée, en même temps que la *Sorghotine*, des caryopses du *Sorgho à sucre*.

SORGHO. s. m. [all. *Moorhirse;* angl. *sorgo;* esp. *alcandia*]. Genre de Graminées phalaridées. — *S. à fourrage*, *à balais* ou *commun*. L'*Holcus sorghum*, L., originaire de l'Inde et de la Chine. — *S. à pain ou blanc*. L'*Holcus Sorghum* ou *cernuum*, Willdenow, dont le caryopse fournit une farine alimentaire. — *S. à sucre*. L'*Holcus saccharatus*, L., Graminée.

SORGHOTINE. s. f. Matière rouge tirée des caryopses du *Sorgho* à sucre.

SORICIEN, ENNE. adj. et s. [de *sorex*, souris]. Qui concerne les rats, les souris. — **Z.** La section des Rongeurs qui les contient.

SORIDIE. s. f. Petites sores sur le thalle des Lichens, etc.

SORIDIFÈRE. adj. [de *soridium*, *sorus*, tas, *sore*, et *ferre*, porter]. Qui porte des *Sores*, des *Soridies*.

SOROSE. s. f. [de σωρὸς, tas; all. *Haufenfrucht*]. Fruit par réunion de plusieurs carpelles en une seule masse, avec intermédiaire des enveloppes florales devenues charnues.

SORROCHE. s. m. Le mal de montagne.

SORTILÈGE. s. m. [*sortilegium;* all. *Wahrsagen;* angl. *sorcery;* it. et esp. *sortilegio*]. — *S. médicaux*. Les fourberies de ceux qui se disent sorciers guérissant les maladies.

SOSTHÉNION. s. m. [σωσθηνεῖον, de σώζειν, sauver, délivrer]. L'un des temples grecs où l'on allait demander le rétablissement de la santé.

SOTTEVILLE-LEZ-ROUEN (Seine-Inférieure). Source chlorurée sodique (24°,49).

SOUBARBE. s. f. Pour *Sous-barbe*.

SOUBIZE (Charente-Inférieure). Sources froides ferrugineuses.

SOUBRELANGUE. s. m. Sorte d'*Ankyloglosse* des nouveau-nés.

SOUBRESAUT. s. m. [*subsultus;* all. *Sehnenhüpfen;* it. *sussulto*]. Tressaillements subis par les tendons lors de la contraction involontaire et brusque des muscles habituellement soumis à la volonté. — La *Pousse*.

SOUCELLES (Maine-et-Loire). Source froide bicarbonatée calcique.

SOUCHE. s. f. [*caudex;* all. *Wurzelstock;* angl. *stump;* it. *ceppo;* esp. *cepa*] (Gærtner). La tige ou rhizome se prolongeant sous terre des Iridées, des Fougères, etc. — Le *Pivot* chez les Dicotylédones.

SOUCHET. s. m. [all. *Cypergras;* angl. *cyperus;* it. *giunco odorato;* esp. *juncia*]. Genre de Cypéracées. — *S. comestible*. Le *Cyperus esculentus*, L., d'Afrique et du midi de l'Europe, à tubercules alimentaires. — *S. des Indes*. Le *Curcuma*. — *S. long* ou *odorant*. Le *Cyperus longus*, L., à racine rameuse aromatique. — *S. papyrus* ou *à papier du Nil*. Le *Cyperus papyrus*, L. (*Papyrus antiquorum*, Willdenow) donnant le *Papyrus;* il est tiré de ses rhizomes. — *S. rond*. Le *Cyperus rotundus*, à racine en tubercules ovoïdes comestibles.

SOUCHET. s. m. L'*Anas clypeata*, Boie, Palmipède lamellirostre.

SOUCHEYRE (Haute-Loire). Sources bicarbonatées mixtes.

SOUCI. s. m. [all. *Ringelblume;* angl. *marigold;* it. *fiorrancio;* esp. *calendula*]. Genre de Synanthérées corymbifères. — *S. des jardins*. La *Calendula officinalis*, L., dit sudorifique. — *S. de vigne*. La *Calendula arvensis*, L.

SOUDE. s. f. [*soda;* all. angl. et it. *Soda;* esp. *sosa*]. Oxyde de sodium (SO), alcali minéral. — **B.** Les *Salsola*, Chénopodées. — *S. caustique*. L'hydrate (NaHO) du protoxyde de sodium des pharmacies et des laboratoires. On le prépare en décomposant le carbonate de soude en solution étendue et bouillante par un lait de chaux. La *S. à la chaux* obtenue d'abord, purifiée par l'alcool donne la *S. à l'alcool*. Elle ne perd son eau à aucune température. Elle est en fragments blancs qui exposés à l'air en fixent la vapeur d'eau et l'acide carbonique et forment du carbonate de soude. — *S. du commerce*. Les cendres fondues des *Salsola*, carbonate de soude impur. — *S. Leblanc*. Du nom de l'inventeur du procédé de préparation (1742-1806), le carbonate de soude pur ou à peu près (*cristaux de soude*, sel de soude) au lieu de rester mélangé de plus ou moins de carbonates alcalins, terreux et métalliques divers comme dans les *S. du commerce*. Il s'extrait du *chlorure de sodium* converti en sulfate de soude par l'acide sulfurique. Ce sulfate est calciné ensuite avec du carbonate de chaux et du charbon d'où production de carbonate de soude et de sulfate de chaux, puis de sulfure de calcium. Le lavage dissout le carbonate de soude qu'on fait ensuite cristalliser et laisse le sulfure de calcium insoluble. On obtient aussi ce carbonate du chlorure de sodium traité en grand par le bicarbonate d'ammoniaque (Rolland et Schlœsing).

SOUDON (Maine-et-Loire). Source froide bicarbonatée mixte.

SOUDURE. s. f. — **Y.** L'union l'un à l'autre, soit naturelle, soit tératologique d'organes qui naissent sous cet état, alors qu'ils sont normalement séparés sur d'autres individus. — **M. C.** La réunion après avivement suivi de cicatrisation et d'adhésion de parties animales ou végétales normalement ou accidentellement distinctes et séparées. — Le résultat de la *réunion* accidentelle l'un à l'autre des deux feuillets d'une séreuse ou d'une synoviale, par suite de la génération accidentelle de *néo-membranes*. — Le résultat analogue dû à la réunion de deux feuillets accolés de la peau ou d'une muqueuse. Le tissu cellulaire vasculaire établissant la continuité là où il n'y avait que contiguïté, d'une manière analogue à ce qui est pour les séreuses, ne naît ici qu'après que l'épithélium tégumentaire s'est desquamé et a laissé en contact prolongé avec lui-même le tissu dermique. Si comme pour l'intestin, les glandes sont incluses dans le tissu du chorion leur épithélium s'oppose même à une réunion de ce genre. — *S. des os*. Les cas morbides dans lesquels les os de deux têtes ou surfaces articulaires se soudent avec continuité immédiate de tissu de l'un à l'autre sur l'adulte, d'où le défaut de mobilité, l'ankylose. C'est ce qui a lieu parfois entre le condyle du maxillaire inférieur et le temporal, l'os se substituant graduellement à la couche fibreuse formant ici les surfaces articulaires de l'un et de l'autre de ces os. Ailleurs l'ostéogénie qui amène la continuité entre l'un et l'autre des os d'une articulation n'a lieu qu'au fur et à mesure que survient la résorption des deux cartilages articulaires, qui ne prennent point part à l'ossification à la manière de ce qui est dans l'ostéogénie normale pour le cartilage synchondral, etc.

SOUFFLE. s. m. [*flattus*]. Nom donné à des bruits aériens produits par des vibrations résultant d'ébranlements irréguliers de l'air ou d'autres gaz. Ils sont dépourvus de tonalité et rentrent dans la catégorie des bruits qui diffèrent le plus des sons. Ils se forment en général quand un courant gazeux passe à travers un tuyau dont la section s'élargit subitement. Au point d'élargissement les molécules du gaz vibrant subissent un véritable mouvement gyratoire, analogue aux tourbillons constatés sur les liquides s'écoulant par une ouverture au travers d'une mince paroi. — **M. C.** On donne aussi le nom de *S.* à d'autres bruits, d'un timbre analogue à ceux que produit le passage de l'air au travers des lèvres ou du nez dans une expiration naturelle ou forcée. — Ce nom est donné encore à des bruits résultant de la vibration de solides causée par le frottement du sang en mouvement contre des irrégularités des parois vasculaires en passant par un vaisseau dont le canal s'élargit rapidement. Le bruit survient lorsque le sang entre dans la portion du tube vasculaire située immédiatement au delà d'un rétrécissement, partie qui représente, relativement au

rétrécissement qui la précède, une véritable dilatation; le *S.* coïncidant avec un rétrécissement reconnaît pour condition essentielle le passage du sang, d'une partie étroite du système sanguin dans un autre plus large. Quoique l'entrée du sang dans une partie réellement ou relativement dilatée de l'appareil circulatoire constitue la condition essentielle et générale du bruit de *S.*, il faut encore : 1° que la différence entre le diamètre de la partie étroite et celui de l'élargissement, absolu ou relatif, qui la suit soit assez prononcée; 2° que le sang pénètre dans cette dilatation avec une force suffisante. Toutes les fois qu'un *S.* est produit, il se propage sur le trajet des vaisseaux, au delà et en deçà de son lieu d'origine, d'autant plus loin qu'il est plus intense, mais toujours à une plus grande distance dans la direction du cours du sang, c'est-à-dire au delà du point où le *S.* est engendré. En deçà le murmure se manifeste surtout avec le timbre du *bruit de la lime* qui attaque un métal. Au niveau de la dilatation et au delà, il apparaît plutôt avec les caractères du *bruit de la râpe* qui agit sur le bois. Comme tous les sons possibles, les bruits de *S.* reconnaissent pour cause immédiate des vibrations moléculaires. Ce sont ces vibrations qui donnent naissance au phénomène connu sous le nom de *frémissement vibratoire*, si bien qu'on peut dire qu'il n'y a point de bruit de *S.* sans frémissement vibratoire, et réciproquement. — *S. amphorique.* Celui qui résonne comme si l'on soufflait dans une amphore, dans les épanchements pleurétiques de forme chronique ou latente surtout. — *S. anévrysmal.* Le bruit analogue aux *S. artériels* qu'on entend sur les tumeurs anévrysmales lorsque le sang passe de l'artère normale dans le sac de l'anévrysme ou dans une veine avec laquelle l'artère communique accidentellement. — *S. artériels.* Les bruits morbides, dans l'aorte surtout, ne se percevant qu'au premier bruit cardiaque dans les cas d'athérome ou de compression artérielle. — *S. bronchique* ou *des bronches.* Le bruit que les bronches transmettent à l'oreille appliquée sur la poitrine. Dans l'état de santé, ils ne sont guère perçus que vers la racine des poumons ou bien dans le côté droit; ils le sont mieux dans les cas d'induration du tissu pulmonaire. — *S. cardiaques.* Bruits anormaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. Dans le cœur, il y a le *S.* proprement dit, ou *S. doux*, que son nom définit, qui est unique ou double, c'est-à-dire perçu pendant la systole ou la diastole seulement, ou à la fois pendant l'une et l'autre. Il se rencontre en un grand nombre de cas de lésions matérielles des valvules et des orifices cardiaques; de maladies avec altération du sang, anémie, chlorose; en des maladies avec trouble nerveux du cœur, palpitations, etc. Dans les vaisseaux et principalement dans l'aorte, le bruit de *S.* coïncide avec des altérations des parois, avec des dilatations, des rétrécissements, avec des affections anémiques. — *S. continu.* Semblable au bruit qu'on entend quand on approche de son oreille une coquille univalve; il se fait entendre dans les vaisseaux du cou, surtout dans l'anémie. — *S. du fœtus, du cordon* ou *funiculaire.* Bruit distinct du *S.* utérin et de tous ceux qui peuvent se produire dans un point du système circulatoire maternel; il semble se passer dans le cœur du fœtus, ou dans l'artère ombilicale. — *S. glottique. S.* doux entendu au niveau de la glotte pendant la respiration. — *S. placentaire, abdominal* ou *utérin. S.* doux, tantôt sonore et grave, tantôt aigu, synchronique au pouls de la mère, entendu ordinairement vers les régions inguinales à dater du quatrième mois de la grossesse. Il est dû au passage du sang maternel dans les artères utérines flexueuses devenues très grosses, surtout au niveau du placenta. Il n'a aucun autre rapport que celui-là avec la circulation placentaire. On l'entend aussi toutes les fois qu'un myome, etc., détermine un accroissement de l'utérus et de ses vaisseaux, comparable à celui qui a lieu durant la grossesse. — *S. respiratoires.* Ceux qu'on entend à l'état normal, dans chaque portion de l'arbre aérien. — *S. trachéal.* Celui qu'on entend le long de la trachée. — *S. tubaire.* Bruit analogue à celui qu'on produit en soufflant dans un tube, qu'on s'entend à l'auscultation lorsque le poumon est hépatisé ou induré et qui se passe dans les grosses bronches. — *S. veineux.* Ceux qui s'entendent au cou lorsqu'en auscultant on ne comprime pas trop la jugulaire avec le stéthoscope. — *S. vésiculaires.* Ceux qu'on pense produits pendant l'inspiration dans les terminaisons (dites *vésicules*) des canalicules respiratoires.

SOUFFLET. s. m. — **M. C.** Instrument pour souffler, injecter des gaz et des poudres.

SOUFFLÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Produit par le *Souffle.*

SOUFFLEUR, EUSE. adj. et s. Qui souffle, qui respire. — **Z.** Le *Delphinus tursio*, Fabr., Cétacé cétodonte de la Méditerranée. — Désignation commune des Cétacés en général, avec un petit nerf olfactif (Baleines, Marsouins, Dauphins, etc.), dont le nez sert surtout à livrer passage à l'air nécessaire à la respiration tant comme air inspiré que comme gaz et vapeur d'eau expirés ou *souffle.* L'orifice nasal ou *évent* simple ou double conduit dans les fosses nasales qui s'ouvrent en arrière par un seul orifice. Dans celui-ci s'avance le larynx (sans cordes vocales susceptibles de vibrations rattaché solidement du reste à la base du crâne par l'appareil stylo-hyoïdien). Le sommet du larynx, cartilages aryténoïdes et épiglotte sont saisis par les muscles péristaphylins et pharyngo-staphylins comme par un sphincter. Les gaz expirés sont ainsi poussés au travers des fosses nasales en deux colonnes dont la vapeur aqueuse, formant *brouillard* dans les régions froides, était prise pour de l'eau rejetée venant de la bouche alors qu'elle vient du poumon à chaque expiration.

SOUFFRANCE. s. f. [*dolor, passio;* πάθος; all. *Leiden;* angl. *suffering;* it. *patimento;* esp. *padecimiento*]. Tout ce qui de ce qui est perçu l'est anormalement, depuis le *malaise* seulement jusqu'à la douleur.

SOUFRE. s. m. [*sulphur;* θεῖον; all. *Schwefel;* angl. *sulfur, brimstone;* it. *solfo;* esp. *azufre*]. Élément chimique non métallique, jaune citron, acquérant l'électricité résineuse par le frottement, d'une cassure vitreuse; pesant 2,0332 à l'état natif, 1,99 quand il est fondu; cristallisable; brûlant facilement. Le *S.* naturel ou natif, porté à la température de 170° et au-dessus, qui le rapproche de celle où il peut s'enflammer et brûler, perd les qualités qu'il avait jusque-là pour en prendre d'autres qui lui ont mérité les noms de *S. dur, visqueux, combustible, insoluble* (dans le sulfure de carbone, l'éther, l'alcool, etc.), *amorphe* (parce qu'il est sans forme cristalline), et *électro-positif*, parce qu'il se porte au pôle négatif de la pile, comme tous les corps faciles à brûler ou combustibles. Sa couleur peut atteindre le rouge foncé Réciproquement, le *S.* refroidi lentement au-dessous de 170° reprend ses propriétés de *S. liquide* (parce qu'on peut le maintenir liquide à la température ordinaire), *comburant* ou *électro-négatif* (parce qu'il se porte au pôle positif de la pile), *soluble* (dans le sulfure de carbone, etc.), et *cristallisé* ou *cristallisable*, soit *prismatique*, soit *octaédrique.* Cette dernière forme est dite *forme stable* ou *état stable*, parce que, avec le temps, le *S.* prismatique devient spontanément octaédrique. Toutes les fois qu'en se combinant le *S.* joue le rôle de *corps combustible oxydable*, par exemple, ou *électro-positif*, on peut constater que, s'il était cristallisé avant de s'unir au corps comburant, ou électro-négatif par rapport à lui, il passe d'abord à l'état amorphe; la combinaison est plus difficile que s'il était d'abord amorphe. Lorsqu'il est retiré d'une telle combinaison, quelle que soit la manière dont elle ait été faite, il en sort *amorphe*, insoluble, et se porte au pôle *négatif* de la pile (chlorure de *S.*, chlorosulfure de carbone, bromure de *S.*, iodure de *S.*, hyposulfites de soude, etc., trithionates, tétrathionates, acide penthionique, sulfureux, sulfurique, etc.). Toutes les fois que, dans l'action de se combiner, le *S.* joue le rôle de corps *comburant* ou *électro-négatif*, on observe des faits inverses aux précédents. Lorsqu'il est retiré d'une combinaison de ce genre, il en sort à l'*état soluble* ou *octaédrique*, et se porte au *pôle positif*, si c'est par la pile qu'a eu lieu la combinaison (hydrogène sulfuré, polysulfures, etc.). Ainsi, l'état du *S.* retiré d'une combinaison est lié à la nature de cette combinaison elle-même. Toutefois, comme une décomposition n'a lieu qu'en raison de la tendance d'un agent à produire une combinaison inverse de celle qui existait, le plus souvent le *S.* cristallisé obtenu est mélangé d'une petite quantité de *S.* amorphe, et vice versa, produit par les agents mêmes de la décomposition ou par les moyens

accessoires indispensables. Quels que soient les dissolvants du *S.* cristallisé, lorsqu'il y a eu dissolution simple, l'évaporation le rend à l'état cristallin (Berthelot). — *S. amorphe* ou *mou.* État allotropique du *S.* qui chauffé au-dessus de 250 et versé dans l'eau y reste amorphe, mou, transparent, élastique, pour se durcir plus tard et reprendre l'état cristallin. — *S. doré d'antimoine.* Diaphorétique, qui est un *mélange* de sulfure d'antimoine (Sb^2S^3) d'acide sulfo-antimonique (Sb^2S^5) et d'oxyde d'antimoine (Sb^2O^3). — *S. octaédrique.* Le *S.* natif ainsi cristallisé, celui qui se dépose de la solution de ce corps dans le sulfure de carbone. — *S. prismatique.* État dimorphe du *S.* par cristallisation en prismes du *S.* octaédrique maintenu à la température de 111° — *S. végétal.* Les microspores composant la poudre de lycopode, jaunâtres, aisément inflammables.

SOUFRÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Soufre;* qui lui ressemble marin.

SOUGRAGNE ou **SOUGRAINE** (Aude). Source chlorurée sodique (7°,5).

SOULAMÉE. s. f. [*Soulamea,* Lamk.]. Genre de Rutacées quassiées toniques.

SOULÈVEMENT. s. m. — **V.** *S. thoracique précordial* Hiffelshein). Celui qui, au niveau de la sixième côte gauche, à chaque systole, ventriculaire, résulte du *recul* du cœur et qui a été, à tort, attribué à un choc cardiaque.

SOULINE. s. f. Pour *Chynlen.*

SOULIEUX (Isère). Source sulfurée calcique, tempérée.

SOULTZBACH (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (20°).

SOULTZBACH ou **SULTSBACH** (Haut-Rhin). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

SOULTZMATT (Haut-Rhin). Source froide bicarbonatée sodique.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS ou **SOULTZ-LES-BAINS** ou **BAINS DE SOULTZ** (Alsace). Source chlorurée sodique (16°,2).

SOUM. s. m. Le fruit du *Balanites œgyptiaca,* Del., Rutacée.

SOUPAPE. s. f. — **A.** Comme *Valvule.*

SOUPIR. s. m. [*suspirium;* all. *Seufzer;* angl. *sigh;* it. *sospiro;* esp. *suspiro*]. Mouvement lent d'inspiration tendant à appeler le sang veineux vers le cœur et régulariser la circulation en même temps qu'à dilater et remplir d'air le poumon.

SOUPLE. adj. [*flexilis*]. Doux au toucher, flexible, mollement rénitent.

SOURCE. s. [*fons*]. — *S. minérales.* Celles dont les eaux sont minéralisées. — *S. thermales.* Celles qui minéralisées ou non versent de l'eau chaude.

SOURCIL. s. m. [*supercilium;* ὀφρὺς; all. *Augenbraue;* angl. *eye-brow;* it. *siglio, sopracciglio;* esp. *ceja*]. Élevure arquée, pourvue de poils couchés de dedans au dehors, placée transversalement au-dessus de chaque œil. — *S. cotyloïdien.* Le contour en relief de la cavité cotyloïde de l'iliaque.

SOURCILLIER, IÈRE. adj. [*superciliaris;* angl. *superciliary;* it. *cigliare, sopraccigliare*]. Qui concerne le *Sourcil.*

SOURDE. s. f. — **Z.** La *Scolopax gallinula,* Échassier longirostre.

SOURD, OURDE. adj. et s. m. [all. *taub;* angl. *deaf;* it. et esp. *sordo*]. Qui est privé de l'ouïe par anomalie du développement, par suite de modifications pathologiques, de l'appareil auditif.

SOURD-MUET. s. m. et adj. [all. *Taubstummer, taubstumm;* angl. *deaf and dumb;* it. *sordomuto;* esp. *sordomudo*]. Qui est privé de la faculté d'expression orale régulière en raison de la surdité de naissance due à quelque trouble du développement des oreilles moyenne ou interne, du nerf auditif, de son centre d'origine réelle ou encore par suite de maladies dans la première enfance. On en compte 58 par 100 000 en France et 245 en Suisse, tandis que la proportion pour les aveugles est de 76 ici et de 84 dans le premier de ces États. Sur vingt *S.-muets* il en est de cinq à six dont la surdité est due à des otopathies de l'enfance. Les enfants privés de l'ouïe, qui n'ont pu recevoir aucune leçon de leurs parents, ont une vie de relation toute instinctive; leur intelligence inculte est comme à l'état latent. Ce fait dépend de ce que en même temps que dans l'utérus ou dans l'enfance l'oreille interne ne s'est pas développée, ont corrélativement cessé de s'accroître les centres d'origine des nerfs acoustiques et les portions qui dans les circonvolutions leur correspondent pour l'élaboration par la pensée des sons perçus. De là un manque de développement intellectuel correspondant au trouble de l'évolution sensorielle, qui se retrouve dans tout état d'accroissement anormal des autres sens; la prééminence de l'ouïe dans les relations des objets extrinsèques à l'égard de l'organisme et dans la réciprocité d'action de celui-ci vers le dehors fait que ce manque d'intelligence est alors moins prononcé qu'ici.

SOURDON. s. m. Le *Cardium edule,* L., Lamellibranche marin.

SOURIS. s. f. [all. *Maus;* angl. *mouse;* it. *sorcio*]. Le *Mus musculus,* L., Rongeur claviculé. — **M. C.** Le *Nystagme.* — *S. marine.* Les œufs de Raie et d'autres Plagiostomes rejetés sur le rivage ou ramenés par les filets, pleins ou vides. — Le *Savari.* — *S. de mer.* Le *Cyclopterus musculus,* Lac., Acanthoptérygien discobole marin. — Le *Cataphracte.*

SOUS-ACÉTATE. s. m. Acétate à plus d'un équivalent de base pour un d'acide.

SOUS-ACROMIO-HUMÉRAL, ALE. adj. et s. m. Le *Deltoïde.* — Ce qui s'y rend.

SOUS-APONÉVROTIQUE. adj. Qui est sous une aponévrose.

SOUS-ARACHNOÏDIEN, IENNE. adj. Qui siège au-dessous de l'arachnoïde.

SOUS-ARBRISSEAU. s. m. Dicotylédone à tige ligneuse peu élevée, sans bourgeons, de la longueur du bras ou environ.

SOUS-ARSÉNIATE. s. m. Arséniate à plus d'un équivalent de base pour un acide.

SOUS-ASTRAGALIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte au dessous de l'astragale.

SOUS-ATLOÏDIEN, ENNE. adj. Qui est situé plus bas que l'atlas.

SOUS-AURÉOLAIRE. adj. Qui est sous l'auréole du mamelon, sous l'auréole des pustules vaccinales.

SOUS-AXOÏDIEN, ENNE. adj. Qui est situé plus bas que l'axis.

SOUS-AZOTATE. s. m. Azotate avec plus d'un équivalent de base pour un d'acide. — *S. azotate de bismuth.* En traitant par l'eau l'*azotate de bismuth* (BiO^2AzO) il se partage en deux portions : l'une prend à l'autre une partie de son acide, et se dissout dans le liquide, c'est un *azotate de bismuth* avec excès d'acide; l'autre, qui contient un excès d'oxyde, se précipite sous forme de poudre très blanche (*magistère de bismuth, blanc de fard*), c'est un *sous-nitrate* ou *sous-azotate de bismuth,* ($AzO^5BiO^3 + 2HO$). En médecine on le donne dans les digestions pénibles, les coliques, la pneumatose gastrique, les gastralgies, et, à l'extérieur, contre les ophthalmies, le pansement des ulcères, etc., de 1 à 2 grammes deux à trois fois par jour contre les diarrhées et les dysenteries. Il agit en diminuant les sécrétions intestinales et muqueuses; il absorbe les gaz carbonique, ammoniac et autres produits fétides des fermentations, ce qui rend en outre favorable son emploi par le pansement de divers genre de plaies. Insoluble dans l'eau et l'ammoniaque, soluble dans l'acide chlorhydrique. Sa poudre, douce au toucher, n'est pas amorphe. Elle est formée d'un amas de prismes incolores à base carrée, longs de quelques millièmes à quelques centièmes de millimètre, un peu aplatis.

SOUS-AZOTURE. s. m. Azoture au minimum de la proportion d'azote.

SOUS-BARBE. s. f. Partie postérieure de la mâchoire inférieure des Solipèdes.

SOUS-BUSE. s. f. Le *Circus cyaneus* ou *gallinarius,* Vieillot, Rapace diurne.

SOUS-CARBONATE. s. m. [all. *basischkohlensaures Salz;* it. *sotto-carbonato*]. Les carbonates dans lesquels il y a plus d'un équivalent de base pour un d'acide.

SOUS-CLAVICULAIRE. adj. Qui est placé au-dessous de la clavicule.

SOUS-CLAVIER, ÈRE. adj. et s. Qui est sous la cla-

vicule. — L'artère, le muscle, la veine, etc., que cette situation caractérise.

SOUS-CONJONCTIVAL, ALE. adj. Qui est situé sous la conjonctive.

SOUS-CORNÉ, ÉE. adj. Qui est au-dessous de l'ongle, de la corne.

SOUS-COSTAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessous d'une ou de plusieurs côtes.

SOUSCRIPTION. s. f. — **M. C.** Dans une formule, ce qui concerne le mode à suivre dans la préparation qui la concerne.

SOUS-CRUSTACÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Situé sous des croûtes épidermiques.

SOUS-CUISSE. s. m. Variété ou portion de suspensoir. — Portion d'un pansement qu'on fait passer sous les cuisses.

SOUS-CUTANÉ, ÉE. adj. [angl. *subcutaneous*]. Qui est placé ou pratiqué sous la peau.

SOUS-DIAPHRAGMATIQUE. adj. Qui est sous le diaphragme.

SOUS-DIARTHRODIAL, ALE. adj. Qui est sous le cartilage diarthrodial.

SOUS-ÉPINEUX, EUSE. adj. et s. Qui est au-dessous de l'épine de l'omoplate. — Le *Muscle grand scapulo-trochitérien* (Ch.) qui remplit la fosse sous-épineuse de l'omoplate.

SOUS-ESPÈCE. s. f. Les individus qui dans une espèce ont des caractères qui se perpétuent dans des conditions où s'éteignent ceux d'une race.

SOUS-FRUTESCENT, ENTE. adj. Dicotylédone ou monocotylédone dont la tige a les caractères du *Sous-arbrisseau.*

SOUS-GENRE. s. m. Division composée d'une ou plusieurs espèces qu'on établit dans un genre.

SOUS-HYOÏDIEN, IENNE. adj. Qui a rappport à ce qui est sous l'os hyoïde.

SOUS-JACENT, ENTE. adj. Partie située sous une autre.

SOUS-LANGUE. s. f. Pli sous-lingual de la muqueuse et du tissu cellulaire sous-muqueux des Singes et des Chauves-souris.

SOUS-LINGUAL, ALE. adj. Pour *Sublingual.*

SOUS-MÂCHELIÈRE. adj. et s. f. La portion de la région sous-maxillaire au-dessous des mâchelières ou molaires.

SOUS-MAXILLAIRE. adj. et s. Qui est placé au-dessous de la mâchoire. — La glande salivaire de cette région.

SOUS-MAXILLO-CUTANÉ, ÉE. adj. et s. Le muscle de la houpe du menton.

SOUS-MAXILLO-LABIAL, ALE. adj. et s. Le muscle triangulaire des lèvres.

SOUS-MENTAL, ALE. adj. et s. Qui est sous le menton.

SOUS-NITRATE. s. m. Pour *Sous-azotate.*

SOUS-OCCIPITAL, ALE. adj. et s. Qui est sous l'occipital. — L'apophyse basilaire, os distinct sur les Poissons, etc.

SOUS-ŒSOPHAGIEN, ENNE. adj. Qui est sous l'œsophage, derrière, au delà.

SOUS-OPTICO-SPHÉNO-SCLÉROTICIEN. adj. et s. m. Le *Muscle droit inférieur de l'œil.*

SOUS-ORBITAIRE. adj. Qui est au-dessous de l'orbite.

SOUS-OXYDE. s. m. Oxyde dans lequel l'oxygène est au métal :: 1/2 : 1.

SOUS-PELVIEN, IENNE. adj. Qui est au-dessous du pelvis, du bassin.

SOUS-PÉRICRANIEN, IENNE. adj. Qui est placé au-dessous du péricrâne.

SOUS-PÉRIOSTÉ, ÉE. adj. Ce qui est ou se fait sous le périoste.

SOUS-PÉRITONÉAL, ALE. adj. Qui est ou se passe sous le péritoine.

SOUS-PHOSPHATE. s. m. Phosphate contenant plus d'un équivalent de base pour un équivalent d'acide.

SOUS-PLANTAIRE. adj. Qui concerne la concavité de la région plantaire.

SOUS-PUBIEN, IENNE. Qui est sous le pubis.

SOUS-PUBIO-ABDOMINAL. adj. et s. m. Le *Muscle pyramidal de l'abdomen.*

SOUS-PUBIO-COCCYGIEN. adj. et s. m. Le *Muscle releveur de l'anus.*

SOUS-PUBIO-CRÉTI-TIBIAL. adj. et s. m. Le *Muscle droit interne de la cuisse.*

SOUS-PUBIO-FÉMORAL. adj. et s. m. Le *Muscle adducteur (Second) de la cuisse.*

SOUS-PUBIO-PRÉTIBIAL. adj. et s. m. Le *Muscle droit interne de la cuisse.*

SOUS-PUBIO-TROCHANTÉRIEN. adj. Le *Muscle obturateur.*

SOUS-RACE. s. f. [angl. *half-breed*]. Race secondaire qui descend d'une race déjà formée.

SOUS-RÉSINE. s. f. La colophane ou ses homologues.

SOUS-SCAPULAIRE. adj. et s. Qui est sous le scapulum. — Le *Sous-scapulo-trochinien*, Ch., muscle qui naît des trois quarts internes de la fosse sous-scapulaire dans laquelle il est situé.

SOUS-SCAPULO-TROCHINIEN. adj. et s. m. Le *Muscle sous-scapulaire.*

SOUS-SCAPULO-TROCHITÉRIEN. adj. Le *Muscle petit rond.*

SOUS-SEL. s. m. Sel qui contient plus d'un équivalent de base pour un équivalent d'acide.

SOUS-SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. et s. Qui est sous le *Sphénoïde.* — Les apophyses ptérygoïdes. — Le trou *Sphénopalatin* formé par les bords qui se correspondent du palatin et du *Sphénoïde*, par lequel passe la terminaison de l'artère maxillaire interne allant à la partie postérieure des fosses nasales.

SOUS-SPINAL, ALE. adj. Qui est au-dessous de l'épine, du rhachis, d'une apophyse épineuse.

SOUS-SPINI-SCAPULO-TROCHITÉRIEN. adj. et s. m. Le *Muscle sous-épineux.*

SOUS-STERNAL, ALE. adj. Qui se trouve sous le sternum.

SOUS-SULFATE. s. m. Sulfate qui contient plus d'un équivalent de base pour un équivalent d'acide.

SOUS-TRICIPITAL, ALE. adj. Qui est sous le triceps fémoral.

SOUS-TROCHANTÉRIEN, IENNE. adj. Qui est au-dessous du trochanter.

SOUS-TROCHANTINIEN, IENNE. adj. Qui est au-dessous du trochantin.

SOUS-UNGUÉAL, ALE. adj. Qui est sous l'ongle.

SOUS-ZYGOMATIQUE. adj. Ce qui est sous le *Zygoma* ou os malaire, au-dessous de l'arcade *Zygomatique.* — La fosse *Zygomatique.*

SOUTHPORT (Angleterre). Bains de mer.

SOYA. s. f. La *Soya hispida*, L., Légumineuse papilionacée du Japon présentant un grand nombre de variétés de culture. La graine sert à faire des condiments ou sauces et du fromage végétal.

SOYEUX, EUSE. adj. Qui a l'aspect de la *Soie.*

SOYMIDE. s. f. [*Soymida*, A. Juss.]. Comme *Swiétènie.*

SOYON. s. m. Maladie des porcs, qui a son siège à l'un des côtés du cou, quelquefois aux deux, entre la jugulaire et la trachée-artère, à quelque distance des parotides et directement au niveau des amygdales. La partie affectée présente une espèce de houppe formée par la réunion de douze à quinze des soies qui la recouvrent. Le tiraillement de ces poils est très douloureux. Dans le point d'implantation existe un enfoncement, avec rougeur de la peau, qui devient ensuite livide, et la mortification s'établit. Des symptômes généraux surviennent, et l'animal périt en un ou deux jours, ce qu'on suppose dû à la compression que la tumeur exerce sur la trachée-artère. Cette maladie est épizootique et contagieuse (Chabert). On la traite surtout par la cautérisation au fer rouge comme le *Charbon.*

SPA (Belgique). Sources ferrugineuses bicarbonatées (10°).

SPADICE. s. m. [all. *Blumenkolben;* angl. *spadix;* it. *spadice*]. Assemblage de fleurs sessiles sur un axe commun généralement entouré d'une spathe colorée ou non (Aroïdées, etc.).

SPADICÉ, ÉE. adj. et s. [de σπάδιξ, *spadix*, branche de palmier]. Dont l'inflorescence est un *Spadice.* — **B.** Les *Spadiciflores.*

SPADICIFLORE. adj. et s. Qui a les fleurs en spadices. — Les monocotylédones qui sont dans ce cas.

SPAGIRIE. s. f. [*ars spagirica;* de σπάδειν, séparer, et

ἀγείρειν, rassembler ; all. *Chemie ;* angl. *spagyry, chymistry ;* it. *spagiria ;* esp. *espagiria*]. La chimie qui enseigne l'art d'analyser et de recomposer les corps.

SPAGIRIQUE. adj. Qui a rapport à la *Spagirie.*

SPAGIRISTE. s. m. [all. *Spagirist, Alchimist;* angl. *spagirist ;* it. *spagirico;* esp. *espagirico*]. Chimiste, alchimiste, chimiâtre.

SPALATRO (Dalmatie). Source froide chlorurée sodique (sulfureuse).

SPALAX. s. m. [all. *blindmaus*]. Genre de Rongeurs d'Asie, etc., à queue rudimentaire, pattes courtes, ongles plats, yeux très petits.

SPANHÉMIE. s. f. [de σπανός, rare, et αἷμα, sang]. Comme *Olighémie.*

SPANIOLITMINE. s. f. [de l'anglais *litmus*, tournesol; all. *Spaniolitmin;* it. *spaniolitmina*] ($C^{18}H^7O^{14}$). Composé trouvé dans le tournesol, formé par action de l'air sur l'*Azolitmine.*

SPANOPOGON. s. m. [de σπανὸς, rare, et de πώγων, barbe ; it. *spanopogo*]. La rareté des poils.

SPARADRAP. s. m. [it. *sparadrappo ;* esp. *esparadrapo*]. Feuille de papier, de toile, de coton, de soie, qu'on recouvre d'une couche médicamenteuse, ou qu'on imprègne de quelque mélange emplastique. — *S. de cire.* Celui qui est fait à la cire blanche, huile d'amandes douces, etc. — *S. vésicant.* Celui auquel est incorporée la poudre de cantharides ou autre vésicant.

SPARADRAPIER. s. m. Appareil à préparer le *Sparadrap.*

SPARADRAPIQUE. adj. Qui concerne le *Sparadrap.*

SPARAILLON. s. m. L'*Oblade.* — Le *Sparus annularis*, Bloch., Sparoïde à cinq bandes brunes transversales.

SPARE. s. m. [σπαρὸς]. Genre d'Acanthoptérygiens marins de forme carpoïde, à dos bombé.

SPARGANIER. s. m. [de σπαργᾶν, être plein d'eau]. Genre d'Alismacées typhacées d'Europe, etc. (*Sparganium*, L.).

SPARGANOSE. Faute au lieu de *Spargose.*

SPARGOSE. s. f. [de σπαργάω, je gonfle ; all. *Milchverhaltung ;* angl. *spargosis ;* it. *spargosi*]. Réplétion des galactophores par le lait, avec rétention, gonflement.

SPAROÏDE. adj. et s. [de σπαρὸς, spare, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient du *Spare.* — Famille d'Acanthoptérygiens percoïdes.

SPARSIFLORE. adj. [de *sparsus*, spare et *flos*, fleur]. Qui a les fleurs, les organes reproducteurs épars.

SPART, s. m. ou **SPARTE**. s. f. [de σπάρτον, le genêt; esp. *esparto*]. L'*Alfa ;* les cordes, etc., qu'on en fait. — Les *Spartium*, L., Genre de Papilionacées.

SPARTÉINE. s. f. (Stenhouse). Matière, amère, huileuse et narcotique. C'est un alcaloïde non oxygéné ($C^{30}H^{26}Az^2$) plus dense que l'eau, d'une faible odeur d'anilide, bouillant à 287°, à réaction fortement alcaline.

SPARTERIE. s. f. Tout ce qu'on fait avec la *Sparte.*

SPARTIER. s. m. Genre de Papilionacées (*Spartium*, L.). — Le *Spartium junceum*, L., ou genêt d'Espagne.

SPARTHINE. s. f. Extrait amer du *Spartium monospermum*, L., Papilionacée.

SPARTINE. s. f. Le *Spartina stricta*, Loiseleur, Graminée herbacée des côtes marines d'Europe.

SPARTIUM. s. m. Comme *Spartier.*

SPASME. s. m. [*spamus ;* σπασμὸς; all. *Krampf;* angl. *spasm ;* it. *spasmo;* esp. *espasmo*]. — D'une manière générale les *S.* sont des manifestations de troubles dans les contractions des muscles, soumis ou non à la volonté, troubles pouvant provenir soit d'un état du muscle même localement influencé, soit d'un état des centres nerveux moteurs influencés directement ou non. — *S. carpo-pédal. S.* des muscles fléchisseurs du pouce et des orteils des enfants. — *S. clonique. S.* avec agitation. — *S. cutanés.* La contraction du muscle des follicules pileux amenant l'état de la peau dit de *chair de poule*, faussement attribué à des contractions de fibres musculaires de la surface du derme, qui n'existent pas. — *S. cynique.* Le *Rire sardonique.* — *S. essentiels.* Les *Névroses.* — *S. fonctionnels* Les contractions sous forme de crampe déterminées par la fatigue des muscles de la main, de l'avant-bras et quelquefois de l'épaule chez divers individus ayant des professions qui exigent la répétition fréquente des mêmes mouvements. Dès que survient un peu de fatigue le malade serre plus fortement les instruments dont il fait usage; mais alors surviennent des contractions musculaires avec tremblement, cessant d'être soumises à la volonté, puis des mouvements absolument désordonnés malgré tout effort ou cessation paralytique des contractions. La crampe ne se manifeste qu'à l'occasion du mouvement à accomplir. Des modifications empiriques des instruments rendent seuls moins intenses et moins fréquents ces accidents que ne modifient aucune médication. — *S. de la glotte. S.* qui consistent en contractions convulsives du diaphgrame avec de courts accès de suffocation, puis cyanose, survenant sans prodromes, entraînant à leur suite quelques mouvements convulsifs. — *S. des mâchoires, des membres.* Les contractures de leurs muscles. — *S. œsophagien.* L'*Œsophagisme.* — *S. pulmonaires* ou *dyspnéiques.* Les troubles respiratoires avec dyspnée de plus ou moins courte durée dans l'asthme, qu'on suppose dus à des contractions lentes, continues, plus ou moins longues des faisceaux de fibres cellules entre les anneaux ou plaques cartilagineuses bronchiques (seuls points où il y ait des fibres cellules dans la trame du parenchyme pulmonaire) ; contractions qui amèneraient un resserrement des bronches et empêcheraient l'air d'arriver dans le poumon. D'autres les considèrent comme dus à des contractions des fibres cellules des vaisseaux de la petite circulation amenant un trouble dans l'arrivée du sang noir autour des canalicules respirateurs, sains, dilatés ou pleins de mucus. — *S. des reins.* Les cas de colique néphrétique dus, ou supposés dus, à une rétention de calculs, ou de graviers dans les bassinets, le calice ou l'uretère, dont la présence suscite des contractions des fibres cellules de leurs parois pendant un temps plus ou moins long et avec plus ou moins d'énergie. — *S. saltatoire.* Sorte de violentes contractions des muscles du membre inférieur dès que le malade essaye de se tenir debout; indolores dans la plupart des cas elles déterminent des sauts plus ou moins étendus. Ce symptôme se rencontre chez des névropathiques débilités associé à d'autres états morbides et sur les *Sauteurs.* — *S. tonique.* Celui qui reste partiellement soumis à la volonté. — *S. traumatiques.* Convulsions toniques ou cloniques, d'origine réflexe qui se produisent dans certains groupes de muscles à la suite de traumatismes, amenant des tiraillements et des soubresauts dans la partie blessée ou opérée. Ils surviennent soit spontanément soit à l'occasion du moindre mouvement. — *S. utérin.* Contracture de l'utérus dans l'accouchement. — *S. vésical.* Contractions vésicales douloureuses suscitées par la présence de calculs.

SPASMODIQUE. adj. [σπασμώδης ; all. *spasmodisch;* angl. *spasmodic;* it. *spasmodico;* esp. *espasmodico*]. Qui concerne les *Spasmes ;* qui est caractérisé par eux.

SPASMOLOGIE. s. f. [de σπασμὸς, spasme, et λόγος, discours ; angl. *spasmology ;* it. *spasmologia;* esp. *espasmologia*]. La description des *Spasmes.*

SPASTIQUE. adj. [angl. *spastic;* it. *spastico;* esp. *espastico*]. Pour *Spasmodique.*

SPATANGIDE. adj. et s. Famille de Spatangoïdes.

SPATANGITE. adj. et s. Comme *Spatangide.*

SPATANGOÏDE. adj. et s. [de *spatangue*, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient des *Spatangues.* — Tribu d'Échinodermes, à divisions irrégulières, à bouche et anus excentriques.

SPATANGUE. s. m. [*Spatangus*, Klein, de σπάτος, cuir, et ἄγγος, vase]. Genre d'Échinodermes à test cordiforme.

SPATH. s. m. [angl. *spathum;* it. *spato ;* esp. *espato*]. Minéral à texture lamelleuse et brillante. — *S. amer* ou *magnésien.* La *Dolomie.* — *S. ammoniacal.* Le *Fluorhydrate d'ammoniaque.* — *S. calcaire.* Le *Carbonate de chaux cristallisé.* — *S. fluor* ou *fusible.* Le *Fluorure de calcium natif.* — *S. pesant.* Le *Sulfate de baryte.* — *S. sédatif.* Le *Borate de magnésie.*

SPATHACÉ, ÉE. adj. [all. *blumenscheidig;* angl. *spathaceous;* it. *spataceo;* esp. *espataceo*]. Pourvu d'une *Spathe.*

SPATHE. s. f. [de σπάθη, épée : all. *Blumenscheide;* angl. *spathe;* it. *spata ;* esp. *espata*]. Involucre des monocotylédones, qui se compose d'une seule ou d'un petit nombre de bractées larges, embrassantes, vertes, ou autrement colorées (Aroïdées, Palmiers, Liliacées).

SPATHÉ, ÉE. adj. [all. *spathig;* angl. *spathous;* esp. *espatado*]. Qui a une *Spathe.*

SPATHELLE. s. f. [all. *Blumenscheidchen;* it. *spatilla;* esp. *espatilla*]. Petite spathe de chaque fleur dans un épi floral entouré par la spathe générale.

SPATHELLULE. s. f. Petite *Spathelle.*

SPATHIFICATION. s. f. Conversion en *Spath.*

SPATHIFIÉ, ÉE. adj. Rendu pareil au *Spath.*

SPATHIFORME. adj. [de *spath,* et *forma,* forme]. Qui ressemble au *Spath.*

SPATHIQUE. adj. [all. *spathig;* angl. *spatic, spatical;* it. *spatico;* esp. *espatico*]. Qui concerne le *Spath.*

SPATHOÏDE. adj. [de σπάθη, spatule, et εἶδος, forme]. Comme *Spatuliforme.*

SPATULE. s. f. [diminutif de *spatha;* σπάθη; all. *Spatel;* angl. *spatula;* it. *spatola;* esp. *espatula*]. Instruments de chirurgie, etc., plats à un bout et arrondis à l'autre.— **Z.** La *Platalea leucorrhodia,* L., Échassier à bec aplati, spatuliforme.

SPATULÉ, ÉE. adj. [all. *spatelförmig;* angl. *spatulate*]. Qui a la forme d'une *Spatule.*

SPATULIFORME. adj. [de *spatule,* et *forma,* forme]. En forme de *Spatule.*

SPÉCIAL, ALE. adj. — **M. C.** Particulier, qui s'adresse aux espèces.

SPÉCIALISATION. s. f. [all. *Specialisirung;* it. *spezializazione;* esp. *especialisacion*]. — **M. C.** Détermination d'une manière spéciale d'une maladie ou d'un symptôme d'abord confondus avec d'autres.

SPÉCIALISTE. s. m. [all. et angl. *Specialist;* it. *specialista;* esp. *especialista*].— **M. C.** Celui qui se consacre principalement, ou exclusivement à l'étude ou au traitement de telle ou telle maladie, à la préparation de certains remèdes.

SPÉCIALISME. s. m. — **M. C.** L'exercice d'une spécialité, soit en raison de l'état borné des connaissances d'une époque, d'un individu, soit par suite de nécessité ou de convenance individuelle.

SPÉCIALITÉ. s. f. — **M. C.** La partie de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacie, etc., dont s'occupe le spécialiste. — *S. pharmaceutique.* La préparation de certains remèdes exclusivement, secrets ou non, souvent délivrés par infraction sans ordonnance médicale, avec ou sans désignations fallacieuses provoquantes.

SPÉCIFICATION. s. f. Détermination de ce qui est propre à une chose, à une espèce végétale, animale, anatomique, etc.

SPÉCIFICISME. s. m. La doctrine qui fait tout reposer sur la détermination des caractères spécifiques des choses, des maladies.

SPÉCIFICISTE. s. m. Celui qui fait reposer l'étude des maladies principalement sur la détermination de leur *Spécificité.*

SPÉCIFICITÉ. s. f. [de *specifetas;* all. *Spezificität;* angl. *specificity;* it. *specificita*]. Propriété d'accomplir une action déterminée et non telle autre. — Ce qui des caractères d'une chose quelconque fait de celle-ci une espèce de corps distinct des autres. — *S. cellulaire.* Ensemble de caractères que ne possèdent pas les autres cellules, etc., et qui font que, par conséquent, on doit considérer cette unité comme *espèce* distincte. — *S. des médicaments.* Propriété que possède un médicament d'agir particulièrement sur telle ou telle lésion et d'en faire disparaître ainsi les symptômes par suite des modifications en bien produites dans le tissu qui en est le siège. — *S. morbide.* Ce qu'offre de spécial une lésion et les symptômes qui la manifestent.

SPÉCIFIQUE. adj. [de *species,* espèce, et *facere,* faire; all. *specifisch;* angl. *specific;* it. *specifico;* esp. *especifico*]. Qui se rapporte à une chose. — Qui la caractérise comme espèce.

SPÉCIFIQUE. s. m. [all. *Specificum, Eigenmittel;* angl. *specific;* it. *specifico;* esp. *especifico*]. Le médicament qui exerce une action spéciale sur telle ou telle maladie en particulier ou qui est donné comme tel. — *S. de Weismann.* Le *Sulfate de cuivre ammoniacal.*

SPÉCIOLÉ. s. f. Toute espèce pharmaceutique (Chereau).

SPECTRAL, ALE. adj. Qui se rapporte au *Spectre.*

SPECTRE. s. m. [*spectrum,* vision; φάσμα; all. *Spectrum, Farbenbild;* angl. *spectrum;* it. *spettro, colorato;* esp. *espectro*]. — **P.** Image colorée que produit la lumière décomposée par son passage au travers d'un prisme. Le *S.* comprend sept couleurs fondamentales qui se fondent les unes dans les autres par nuances. Il présente, en outre, plusieurs raies ou bandes obscures, qui semblent marquer la place de nuances qui font défaut dans la lumière solaire. D'autre part, différents sels et oxydes métalliques, introduits dans une flamme blanche ou obscure par elle-même, lui communiquent des teintes diverses, et la flamme, soumise alors à l'analyse par le prisme, donne des *S.* tout différents du *S.* solaire. Ces nouveaux *S.* n'offrent, en général, qu'un nombre de nuances très restreint, quelquefois même une seule, et il peut arriver que ces nuances se présentent sous forme de raies lumineuses, situées précisément à la place occupée, dans le *S.* solaire, par une raie obscure. — *S. de l'iode.* Tandis que dans le *S.* donné par les vapeurs de soufre, de phosphore, etc., la déviation des rayons rouges est moindre que celle des rayons bleus, dans le *S.* de la vapeur d'iode ne contient que ces deux seuls rayons, qui ils se trouvent disposés dans un ordre inverse (Leroux). — *S. perlés* ou *oculaires.* Les *Mouches volantes.*

SPECTROMÈTRE. s. m. Comme *Spectroscope.*

SPECTROMÉTRIE. s. f. [de *spectre,* et μέτρον, mesure; all. *Spectralancalyse;* angl. *spectrometry;* it. *spettrometria;* esp. *spectrometria*]. Méthode d'analyse qualitative fondée (Bunsen et Kirchhoff) sur l'observation de la comparaison des raies du *S.* Elle permet de reconnaître la nature des corps simples présents dans les flammes artificielles, et, par suite, de déterminer la constitution chimique élémentaire des corps.

SPECTROMÉTRIQUE. adj. Qui concerne la *Spectrométrie.*

SPECTROSCOPE. s. m. [de *spectre,* et σκοπεῖν, examiner]. Appareil composé d'un prisme dispersant les rayons de la lumière et les projetant sur les corps transparents qui modifient les raies du spectre d'une manière qui correspond à leur composition chimique élémentaire.

SPECTROSCOPIE. s. f. L'usage du *Spectroscope.*

SPECTROSCOPIQUE. adj. Qui regarde la *Spectroscopie.*

SPECTROSCOPISTE. s. m. Celui qui s'occupe de la *Spectroscopie.*

SPÉCULATIF, IVE. adj. [all. *speculativ;* angl. *speculative;* it. *speculativo;* esp. *especulativo*]. Qui concerne la *Spéculation.*

SPÉCULAIRE. s. f. La *Specularia speculum,* De Candolle, Campanulacée d'Europe et d'Afrique.

SPÉCULAIRE. adj. [de *specularis,* transparent, *specularius,* qui tient du miroir]. Qui réfléchit la lumière, par ses lames, par ses faces, ainsi rendues brillantes.

SPÉCULATION. s. f. — **M. C.** La recherche attentive, surtout intellectuelle, abstraite, théorique.

SPÉCULIFÈRE. adj. [de *speculum,* miroir, et *ferre,* porter]. — **Z.** L'oiseau qui est pourvu d'une des dispositions du plumage dite miroir.

SPÉCULUM. s. m. [καθοπτὴρ; all. *Speculum, Spiegel;* angl. *speculum;* it. *specolo;* esp. *especulum*]. Instruments propres à dilater l'entrée des cavités naturelles, de manière qu'on puisse voir l'état intérieur d'un organe, soit directement, soit au moyen des surfaces réfléchissantes de ces instruments. Ils servent aussi de conducteurs, et permettent de porter jusque sur une partie malade un instrument, un topique, etc. — *S. anal.* Celui qui est fait pour dilater l'anus et le rectum. — *S. brisé. S.* utérin à lames articulées et coudées, etc. — *S. gutturis.* Celui qui est fait pour maintenir la langue abaissée et observer la gorge. — *S. laryngien.* Celui qui est fait pour l'examen du larynx. — *S. oculi.* L'*Ophthalmostat.* — *S. oris.* Les *Glossocatoches.*—*S. utérin.* Celui qui est fait pour dilater le vagin, pour l'examen de ses parois et du col de l'utérus.

SPEDALSK, SPEDALSKED ou **SPEDALSKHED.** s. m. Variété de la lèpre en Norvège.

SPELTRE. s. m. Le *Zinc.*

SPERGULINE. s. f. ($C^{10}H^{7}O^{4}$). Matière brune fluorescente de l'épisperme des graines de la *Spergula maxima,* Caryophyllée.

SPERMACETI. s. m. [all. *Wallrath;* esp. *espermaceti*]. Le *Blanc de baleine.*

SPERMACOCÉ. s. m. [*Spermacoce*, L.]. Genre de Rubiacées du Brésil, etc.

SPERMAMIBE. s. m. [de *sperme*, et *amibe*]. Spermatozoïde à contours changeants, présentant des mouvements amiboïdes.

SPERMAPODE. s. m. [de σπέρμα, graine, et ποῦς, pied]. L'axe ou columelle qui porte les deux achaines des Ombellifères.

SPERMATEMPHRAXIE. s. f. [de *sperme*, et ἔμφραξις, obstruction, réplétion]. Spermatocèle par épaississement et distension des conduits du sperme (Signoroni, 1836).

SPERMATHÈQUE. s. f. [de *sperme*, et θήκη, thèque]. Poche de l'Abeille-mère, etc., dans laquelle le sperme reste en réserve, après la copulation et permettant la fécondation successive des œufs.

SPERMATIDIE. s. f. Chacune des spores des Tétraspores.

SPERMATIE. s. f. [σπερμάτιον, petite graine]. Les *Spores* (Kützing).— Les minces cellules reproductrices considérées comme mâles sur les Lichens, les Champignons.

SPERMATINE. s. f. [all. *Spermatin;* it. *spermatina;* esp. *espermatina*] (Hünefeld, 1827). Albuminoïde propre obtenu dans l'analyse chimique du *Sperme.*

SPERMATIQUE. adj. [*spermaticus;* σπερματικός; all. *spermatisch;* angl. *spermatic;* it. *spermatico;* esp. *espermatico*]. Qui concerne le *Sperme*, les organes d'où il vient.

SPERMATISÉ, ÉE. adj. Qui a reçu du *Sperme.*

SPERMATISME. s. m. [de σπερματισμός, action de semer; all. *Spermatismus;* angl. *spermatism;* it. *spermatismo;* esp. *espermatismo*]. Hypothèse suivant laquelle le sperme aurait contenu les parties essentielles du nouvel animal auquel la fécondation n'aurait fait que donner de la part de la femelle la nourriture nécessaire pour son évolution. — *Ejaculation.*

SPERMATISTE. s. m. et adj. Partisan de l'hypothèse du *Spermatisme.*

SPERMATOBLASTE s. m. [de σπέρμα, sperme, et βλαστή, bourgeon]. Cellule ou blastomère s'individualisant par segmentation ou par gemmation du vitellus de l'ovule mâle. Le *S.* est homologue sur le mâle des cellules blastodermiques ou blastomères femelles; dans l'épaisseur de la substance composant chacun d'eux apparaît par genèse un spermatozoïde. Les grains de pollen sont leurs homologues sur les Phanérogames et l'endhyménine est ici homologue des spermatozoïdes.

SPERMATOCÈLE. s. f. [de σπέρμα, sperme, et κήλη, tumeur; all. *Samenbbruch;* esp. *espermatocele*]. Tout gonflement avec sensation douloureuse de tension du testicule ou de ses annexes. — L'*Hydrocèle spermatique.*

SPERMATOCHORDE. s. f. [de *sperme*, et χορδή, intestin, cordon]. Le *Cordon testiculaire* ou *spermatique.*

SPERMATOCLEPSIE. s. f. [de *sperme* et κλεπτεῖν, dépouiller]. La *Pollution diurne.*

SPERMATOCYTE. s. f. [de σπέρμα, sperme, et κύτος, cavité]. Comme *Spermatoblaste.*

SPERMATODE. adj. [σπερματώδης, qui n'existe qu'en germe, séminal]. Qui ressemble à une graine, à un spore, au *Sperme.*

SPERMATOGENÈSE. s. f. [de σπέρμα, semence, et γεννᾶν, engendrer]. Genèse du sperme, des spermatozoïdes. Les ovules mâles se trouvent parmi les cellules épithéliales des tubes testiculaires, mais ils sont plus gros que celles-ci. A ce premier état succède celui dans lequel on voit le contenu granuleux (vitellus) de l'ovule mâle se séparer en une série de petits bourgeons saillants adhérents au reste du vitellus par un court pédicule et renfermant chacun un petit noyau; bourgeons qui deviennent autant des *spermatoblastes.* Ces cellules s'individualisent ainsi par *gemmation* de la substance vitelline de l'ovule mâle, au lieu de le faire par *segmentation* comme cela se passe au contraire lors de l'individualisation du vitellus en cellules blastodermiques femelles. Les spermatoblastes donnent naissance aux spermatozoïdes sans cesser d'être en connexion avec le vitellus de l'ovule mâle. Les faisceaux que forment ces derniers ne sont qu'une conséquence de l'état de grappe sous lequel se sont présentés d'abord les spermatoblastes dont ils dérivent sur certains animaux (Mollusques); l'individualisation du vitellus de l'ovule mâle en spermatoblastes, ayant lieu par *gemmation* progressive de sa surface vers sa profondeur, donne lieu à la formation d'une grappe extérieure et consécutivement d'un faisceau de spermatozoïdes. Dans les Batraciens, etc., l'individualisation du vitellus mâle débute et se continue au contraire, comme dans les cas des ovules femelles, *par segmentation* du noyau central; les noyaux qui en résultent sont ceux des spermatoblastes. C'est dans l'intérieur de ceux-ci que par genèse apparaissent les filaments spermatiques dont chacun correspond à un noyau, sans en venir, et que se fait leur groupement qui conduit à la formation d'autant de faisceaux qu'il y a d'ovules, sans qu'il y ait rien là d'une sécrétion. La formation des spermatozoïdes mêmes, a lieu *par genèse*, dite autogenèse, génération de toute pièce, spontanée, dans un cas comme dans l'autre, au sein même des spermatoblastes, à l'aide et aux dépens de la propre substance de ceux-ci.

SPERMATOGÉNIE. s. f. [de σπέρμα, sperme, et γένεσις, génération]. Comme *Spermatogenèse.*

SPERMATOGRAPHIE. s. f. [de σπέρμα, graine, et γράφειν, décrire]. La description, la représentation des graines, des spermatozoïdes, du sperme.

SPERMATOÏDIE. s. f. [de *sperme*, et εἶδος, ressemblance]. Filament accessoire des organes femelles des Algues ectocarpées.

SPERMATOLOGIE. s. f. [de σπέρμα, sperme, et λόγος, traité; *spermatology;* it. *spermatologia;* esp. *espermatologia*]. Description du *Sperme.*

SPERMATOPATHIE. s. f. Maladie des voies *Spermatiques.*

SPERMATOPÉ, ÉE. adj. et s. [de σπέρμα, sperme, et ποιεῖν, faire; all. *samenbereitend;* angl. *spermatopœous;* esp. *espermatopeo*]. Les aliments auxquels on attribuait la possibilité d'augmenter la *Spermatogenèse* et conséquemment la salacité.

SPERMATOPHAGE. adj. [de φαγεῖν, manger]. Qui vit de graines.

SPERMATOPHORE. adj. et s. m. [de σπέρμα, sperme, et φορός, qui porte]. Petit corps souvent vermiforme composé d'une enveloppe chitineuse et d'un contenu de *Spermatozoïdes*, portés de la sorte par le mâle, dans ou sur le corps de la femelle de divers Crustacés, Mollusques, Vers, etc.

SPERMATOPLASTE. s. m. [de σπέρμα, sperme et πλάστης, formation]. Les ovules mâles. — Les *Spermatoblastes.*

SPERMATORRHÉE. s. f. [de σπέρμα, σπέρματος sperme, et ῥεῖν, couler; all. *Samenverlust, Pollutionen;* angl. *seminal flux;* it. *spermatorrea;* esp. *espermatorrea*]. Émission involontaire et spontanée des *Spermatozoïdes* amenée par un excès de continence et parfois par l'état de débilité des vésicules séminales résultant de l'abus du coït, de l'habitude de la masturbation ou par suite de quelque maladie de la moelle épinière.

SPERMATORRHÉIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Spermatorrhée.* — Qui en est atteint.

SPERMATOSE. s. f. [de σπερμάτωσις, ensemencement]. Production, émission du *Sperme*, des graines. — *Spermatogenèse.* — *Ejaculation.*

SPERMATOTHÈQUE. s. f. [de σπέρμα, sperme et θήκη]. Réservoir du *Sperme.* — Vésicule séminale (Goodsir, 1843).

SPERMATOZOAIRE. s. m. Pour *Spermatozoïde.*

SPERMATOZOÏDE. s. m. [de σπέρμα, sperme, ζῶον, animal, et εἶδος, forme; all. *Samenthierchen;* angl. *spermatozoa;* it. *spermatozoario*]. Éléments anatomiques mobiles provenant des *Spermatoblastes*, généralement filamenteux sur les animaux, qui allant s'unir à la matière du vitellus dans l'ovule femelle portent à celui-ci de la matière même du mâle, mélange qui caractérise la fécondation. Pas plus que les épithéliums ciliés qui peuvent se mouvoir isolément pendant des heures par leurs cils, les *S.* ne sont des animaux. Les uns et les autres sont des parties constituantes élémentaires ou unités anatomiques. Ainsi les *S.* des animaux et des Cryptogames ne sont pas des animaux, pas plus que les cellules épithéliales à cils vibratiles, ou que toute autre

espèce d'élément anatomique, contractile ou non, faisant partie des tissus ou des humeurs d'un organisme quelconque. Les grains de pollen se produisent d'une manière analogue aux *S.;* mais toute la sphère de segmentation devient grain de pollen par suite de la production d'une enveloppe extérieure de cellulose. Ils sont les analogues des spermatozoïdes, mais ils transmettent par endosmose à l'ovule femelle une partie de leur liquide par l'intermédiaire du boyau pollinique, s'allongeant lorsqu'il est tombé sur le stigmate. Les *S.* sont aussi la seule partie fécondante du sperme et des organes mâles des Algues, mais seulement par liquéfaction dans le vitellus après leur pénétration dans l'ovule femelle. C'est là ce qui caractérise la fécondation; et alors commence ou se continue dans le vitellus femelle le phénomène de la segmentation qui avait été spontanée dans le vitellus de l'*ovule mâle.* Les *S. de l'homme.* des autres Vertébrés, de nombre d'Invertébrés se composent d'une partie plus large et un peu aplatie, sans noyau, *tête, corps* ou *disque,* et d'un long appendice cylindrique appelé *queue,* plus étroit que la tête; la queue va en s'amincissant, et se termine par une pointe extrêmement fine. Leur longueur totale est de 5 centièmes de millimètre; la tête a $0^{mm},005$ de long, $0^{mm},003$ de large, et $0^{mm},001$, à $0^{mm},002$ d'épaisseur. Ces éléments exécutent des mouvements assez vifs, à l'aide de leur queue, qu'ils font onduler, et progressent avec une vitesse de 4 à 5 millimètres environ par minute. Ceux des Batraciens urodèles ont de plus une membrane ondulante sur presque toute leur longueur dorsale. Les uns et les autres, comme ceux des Algues et des Fougères, sont sensiblement plus denses que l'eau. — B. *S. des Algues, des Fougères,* etc. Ils sont tantôt ovoïdes, tantôt fusiformes, et d'autres fois sous forme d'un filament ou d'un étroit ruban d'égales dimensions dans toute sa longueur ou plus élargi à une extrémité qu'à l'autre. Les *S.* allongés sont souvent roulés en demi-cercle ou en hélice à tours écartés suivant leur longueur; ces derniers portent habituellement plusieurs cils, remplissant le rôle locomoteur dévolu ailleurs à ce qu'on appelle la queue des spermatozoïdes animaux. Ils apparaissent par genèse dans des *Spermatoblastes* qui sur les Algues supérieures, les Mousses, etc., dérivent dans leur sporange de l'homologue du vitellus de l'ovule mâle animal.

SPERMATOSPERME. s. m. Le *Spermatosperma lithontripticum,* Mart., Bignoniacée amère du Brésil.

SPERMAZOAIRE et **SPERMAZOÏDE.** s. m. Pour *Spermatozoaire* et *Spermatozoïde.*

SPERME. s. m. [*semen, sperma;* σπέρμα, de σπείρειν, semer; all. *Samen;* angl. *sperm;* it. *sperma;* esp. *esperma*]. Le *S.* est un liquide blanchâtre, visqueux, d'odeur spéciale dite *spermatique,* produit par les organes génitaux mâles et projeté dans l'appareil sexuel femelle pour servir à la fécondation de l'ovule. Le *S.* est une humeur récrémentitielle et non excrémentitielle. Ici le récrémentitiel, l'essentiel est solide, représenté par les *Spermatozoïdes,* le fluide est accessoire, non récrémentitiel essentiellement, c'est un milieu ou condition extrinsèque d'existence. La récrémentition n'est opérée que par le sexe femelle; au fond elle n'est réelle qu'en ce qui concerne les *Spermatozoïdes* qui vont substantiellement s'unir à la matière du vitellus. Le reste du liquide ne fait que se mêler aux mucus, etc. Une certaine quantité du *S.* toutefois est perdue par épanchement dans le milieu ambiant pour les animaux aquatiques. Le *S.* est réduit, en quelque sorte, à ce qu'il présente d'essentiel, les *Spermatozoïdes,* avec quelques granules et cellules épithéliales testiculaires, chez nombre d'Invertébrés (Crustacés, etc.), presque tous les Poissons, les Batraciens et les Oiseaux. Sur les Mammifères, l'homme particulièrement, à ce produit essentiel d'origine testiculaire, le *sperme testiculaire* ou proprement dit, qui est tout ce que donne le testicule, s'ajoutent successivement plusieurs humeurs sécrétées servant de *milieu,* de conditions extrinsèques d'existence aux *Spermatozoïdes.* Ces humeurs constituent la plus grande partie du *S. d'éjaculation;* elles peuvent accidentellement le composer à elles seules, les *Spermatozoïdes* manquant, d'où stérilité, d'où l'importance médicale de leur étude chez l'homme. Les spermatozoïdes manquent dans tous les cas d'ectopie testiculaire double, divers cas de microrchidie double, après les épididymites indurées doubles et autres affections des deux testicules ou des deux épididymes. Les humeurs des voies spermatiques qui ne viennent pas du testicule sont : 1° L'*humeur fournie par les sinus* de la muqueuse du canal déférent dont la présence déterminent une légère augmentation de volume de ce canal près des vésicules séminales, sinus qui ne sont pas des *follicules glandulaire.* Ce liquide est brunâtre ou gris jaunâtre, plus ou moins foncé avec des granulations arrondies ou polyédriques, irrégulières, réfractant fortement la lumière, à centre brillant, contour brunâtre foncé. 2° L'*humeur des vésicules séminales,* qui est brunâtre ou grisâtre, quelquefois presque opaque, d'autres fois gélatiniforme ou un peu grenue au toucher. Elle renferme de plus des *sympexions* arrondis ou réunis en masses aréolaires, englobant ou non des spermatozoïdes plus ou moins abondants, ou de la mucosine. On y voit souvent des leucocytes normaux ou hypertrophiés, quelquefois granuleux, des granulations jaunâtres graisseuses ou brunâtres de l'hématoïdine en grains amorphes, ou quelques amas d'hématies. 3° L'*humeur prostatique,* qui est blanche, crémeuse, n'est pas transparente, hyaline ni filante comme on la décrit parfois (Huschke), laquel se mêle à l'humeur des vésicules séminales au moment de l'éjaculation. Elle se compose : *a*) d'un liquide tenant en suspension de nombreuses granulations d'aspect graisseux, à centre brillant jaunâtre, à contour foncé auxquelles il doit en grande partie sa couleur blanche; *b*) des granulations moléculaires grisâtres; *c*) quelquefois mais rarement des sympexions ou calculs prostatiques à couches concentriques pouvant avoir jusqu'à près de $0^{mm},10$. Cette humeur n'est excrétée qu'au moment de l'éjaculation et jamais dans ses intervalles. Son expulsion est due en partie à la contraction des fibres cellules nombreuses qui entrent dans la composition de la trame de la prostate. 4° L'*humeur des glandes de Méry* ou *de Cowper,* qui est limpide, très filante, visqueuse, à laquelle le *S.* doit la viscosité que ne possède aucun des fluides précédents. Contrairement à ce qu'on a dit (Huschke) elle n'a aucune analogie avec l'humeur prostatique. Elle est dépourvue d'unités anatomiques en suspension. 5° Les traces du *mucus du canal de l'urèthre et des glandes de Littre,* que les humeurs précédentes entraînent lors de l'éjaculation. Tous ces éléments se retrouvent ordinairement dans le *S.* éjaculé, mais les sympexions peuvent manquer. Ce sont les flocons de mucosine qui ont été décrits à tort sous le nom de *fibrine* dans le *S.* On y voit quelquefois des gouttes claires, rosées, sphériques, d'un diamètre de 10 à 40 millièmes de millimètre, visqueuses, s'allongeant lorsqu'elles rencontrent un obstacle, et reprenant ensuite leur forme. Elles proviennent de l'humeur des vésicules séminales. — Sur tous les animaux, dans le *S.* il n'y a de sécrété que l'accessoire physiologique venu des vésicules séminales, de la prostate, etc., tandis que l'essentiel (les *Spermatozoïdes*) n'est pas un produit glandulaire ou de sécrétion, mais bien de *Spermatogenèse* testiculaire. L'odeur plus ou moins *Spermatique* propre à l'humeur de la glande de Méry, celle du pus qui provient de ces glandes portent à penser que l'odeur du *S.* se produit surtout lors du mélange de l'humeur précédente avec le contenu des vésicules séminales.

SPERMIDUCTE. Faute au lieu de *Spermophore.*

SPERMIQUE. adj. Qui a rapport à la graine.

SPERMIOLE. s. f. [de σπέρμα; all. *Froschlaich;* angl. *toadpole, spaun of frogs;* it. *fregolo di rane*]. L'albuminoïde, différent des mucus, qui entoure les œufs de Batraciens et se gonfle dans l'eau. — *S. de Crollius.* Poudre composée de myrrhe, d'oliban et de safran, arrosée avec l'eau distillée du frai de grenouille dite antihémorrhagique.

SPERMION. s. m. [σπερμεῖον, semence]. Petite graine. — *Sperme.*

SPERMOBOLE. adj. et s. [de σπερμοβολέω, j'ensemense]. *Ejaculateur.* — *Spermatophore.*

SPERMODERME. s. m. [de σπερμα, graine, et δέρμα, peau]. (De Candolle). L'*Episperme.*

SPERMODUCTE. Faute au lieu de *Spermophore.*

SPERMOGONE. adj. et s. [de σπερμογόνος, semeur]. Qui produit le *Sperme*, les graines.

SPERMOGONIE. s. f. [de σπέρμα, graine, et γονεία, production]. Points bruns qui naissent sur le thalle des Lichens, pris d'abord pour des Champignons parasites, considérés aussi comme l'appareil sexuel mâle de ces Cryptogames. Il laisse échapper une pulpe grisâtre tenant en suspension des *Spermaties* (Tulasne).

SPERMOLITHE. s. m. [de σπέρμα, sperme, et λίθος, pierre]. Calcul des vésicules séminales, etc.

SPERMOLOGUE. adj. [de σπερμολόγος, porteur de graines]. Séminifère. — *Granivore.*

SPERMOPHAGE. adj. et s. [σπερμογάμος, qui se nourrit de graines]. Comme *Granivore.*

SPERMOPHILE. adj. et s. [de σπέρμα, graine, et φιλός, qui aime]. Genre de Rongeurs granivores.

SPERMOPHORE. s. m. [de σπέρμα, semence, et φορὸς, qui porte]. Le canal déférent. — Le placentaire des Phanérogames.

SPERMOPHYE. adj. [σπερμοφυής]. Qui vient d'une graine.

SPERMORRHÉE. s. f. Pour *Spermatorrhée.*

SPERNIOLE. Faute au lieu de *Spermiole.*

SPET. s. m. Le *Sphyrœna caracuda*, Cuv., Percoïde.

SPHACÈLE. s. m. [σφάκελος; all. *Absterben, kalter Brand;* angl. *sphacelus;* it. *sfacelo*; esp. *esfacelo*]. Gangrène de toute l'épaisseur d'un organe, d'un membre.

SPHACÉLÉ, ÉE. adj. [all. *abgestorben;* angl. *sphacelated;* it. *sfacelato;* esp. *esfacelado*]. Qui a subi le *Sphacèle;* qui en est atteint.

SPHACÉLIE. s. m. L'amas de filaments mycéliens donnés à la base de l'ovaire des Graminées en fleur par les spores du *Claviceps purpurea*, Tulasne, Champignon dont provient le *Sclerotium*, qui soulève ensuite cette base. Jadis pris pour espèce cryptogamique distincte.

SPHACÉLISME. s. m. [σφακελισμὸς]. L'ensemble de ce qui a rapport au *Sphacèle.*

SPHACELIUM. s. m. Comme *Sphacélie.*

SPHAEROZOON. s. m. Genre de Rhizopodes radiolaires.

SPHAGNACÉ, ÉE. adj. et s. [de σφάγνος, sorte de lichen]. Qui tient des *Sphaignes.* — Famille de Mousses molles, aquatiques d'un blanc verdâtre, voisine des Hépatiques.

SPHAIGNE. s. f. [*Sphagnum*]. Genre de Sphagnacées des marais.

SPHALÉROCARPE. s. m. [de σφαλερὸς, trompeur, et καρπὸς, fruit] (Desvaux). L'achaine des *Blitum*, des *Hippophaë*, qu'entoure un calice devenu charnu.

SPHALÉROTOCIE. s. f. [de σφαλερός, trompeur, et τόκος, accouchement]. Les coliques utérines non suivies d'accouchement.

SPHÉNENCÉPHALE. adj. et s. m. Comme *Sphénocéphale.*

SPHÉNISQUE. s. m. Le *Spheniscus demersus*, L., Palmipède manchot du Cap et d'Amérique à ailes très courtes, impropres au vol, plumes rudimentaires, squamiformes, rectrices courtes et rigides. Niche dans les trous de rochers.

SPHÉNO-BASILAIRE. adj. et s. [de σφὴν, coin, l'os sphénoïde, et *basilaire*]. Qui concerne le *Sphénoïde* et l'*Apophyse basilaire.* — L'os occipital.

SPHÉNOCÉPHALE. adj. et s. [σφηνοκέφαλος]. Qui a la tête cunéiforme. — Genre de monstres otocéphaliens.

SPHÉNOCÉPHALIE. s. f. L'état du *Sphénocéphale.*

SPHÉNO-ÉPINEUX, EUSE. adj. [esp. *esfeno-espinoso*]. Qui concerne l'*Épine du Sphénoïde.*

SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. [all. *keilartig;* it. *sfenoidale;* esp. *esfenoïdal*]. Qui concerne l'*Os sphénoïde.*

SPHÉNOÏDE. adj. et s. m. [σφηνοειδὴς, de σφὴν, coin, et εἶδος, ressemblance; all. *Keilbein;* angl. *sphenoidbone;* it. *sfenoide;* esp. *esfenoide*]. Qui ressemble à un coin. — **A.** Os impair enclavé vers le milieu des os de la base du crâne et concourant à former les cavités nasales, les orbites, les fosses zygomatiques et la paroi supérieure du pharynx. Comme l'apophyse basilaire de l'occipital, le rocher et l'ethmoïde le *S.* est précédé d'un cartilage de même forme. L'extrémité antérieure mousse de la notocorde traversant l'apophyse basilaire arrive jusqu'à la face postérieure du corps du *S.* sans le pénétrer ni le traverser. Comparé à une chauve-souris, le *S.* a une partie moyenne qu'on appelle le *corps*, et deux parties latérales qui ressemblent assez à deux ailes étendues. Le corps du *S.* a quatre faces : une supérieure, ou cérébrale, qui présente, sur la ligne médiane, les apophyses clinoïdes postérieures et la fosse pituitaire; sur les côtés et d'arrière en avant, les trous sphéno-épineux ou petit rond, maxillaire inférieur ou guttural, articulé avec le vomer, et sur laquelle sont les apophyses ptérygoïdes; une antérieure ou orbito-nasale, qui s'articule par une crête médiane avec l'ethmoïde, et qui présente de chaque côté de cette crête l'ouverture des sinus sphénoïdaux; enfin une quatrième, postérieure, ou articulée avec l'apophyse basilaire de l'occipital. De la face supérieure se détachent deux portions horizontales, triangulaires, allongées, appelées *petites ailes du S.* ou *ailes d'Ingrassias, ailes orbitaires* et *S. antérieur* ou *ingrassial;* à leur base et en dedans sont les *apophyses clinoïdes antérieures.* En arrière d'elles à chacune des parties latérales, sont les *grandes ailes du S., ailes temporales* ou *S. postérieur.* Leur face cérébrale fait partie de la base du crâne; leur face externe ou temporale concourt à former les parois de la fosse temporale. Leur face antérieure ou orbitaire correspond au sommet de l'orbite, cavité qu'elle concourt à limiter avec les petites ailes. Elle est séparée de celle-ci par la *fente sphénoïdale* dirigée transversalement qui donne passage à la veine ophthalmique, à la branche ophthalmique de Willis de la cinquième paire et aux troisième, quatrième et sixième paires de nerfs se rendant aux muscles du *globe oculaire.* — *S. antérieur.* La portion antérieure du *S.* qui porte les petites ailes de cet os aux âges et sur les animaux où elle constitue un organe distinct. — *S. postérieur.* La portion postérieure du *S.* qui porte ses grandes ailes.

SPHÉNOÏDIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Sphénoïdal* et *Sphénoïde.*

SPHÉNO-MAXILLAIRE. adj. Qui se rapporte aux os *Sphénoïde* et *Maxillaire.*

SPHÉNO-ORBITAIRE. adj. Qui se rapporte au *Sphénoïde* et à l'*Orbite.* — Le *Sphénoïde antérieur.*

SPHÉNO-PALATIN, INE. adj. Qui se rapporte au *Sphénoïde* et à l'*Os palatin.*

SPHÉNO-PARIÉTAL, ALE. adj. et s. m. Qui se rapporte au *Sphénoïde* et au *Pariétal.* — Le *Sphénoïde postérieur.*

SPHÉNO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui a rapport au *Sphénoïde* et au *Pharynx.*

SPHÉNO-PTÉRYGO-PALATIN. adj. et s. Le *Muscle péristaphylin externe.*

SPHÉNORRHAMPHE. adj. et s. [de ῥαμφὴ, bec d'oiseau]. Comme *Cunéirostre.*

SPHÉNO-TEMPORAL, ALE. adj. Qui concerne le *Sphénoïde* et le *Temporal.*

SPHÉNOTRÉSIE. s. f. [de σφὴν, sphénoïde, et τρῆσις, perforation]. Céphalotripsie par fracture du *Sphénoïde.*

SPHÉNOTRIBE. s. m. [de σφὴν, sphénoïde, et τρίβειν, broyer] (Lollini, de Bologne). Céphalotribe pour la *Sphénotrésie.*

SPHÈRE. s. f. [*sphæra;* σφαῖρα; all. *Kugel;* it. *sfera;* esp. *esfera*]. Corps dont la surface unique a tous ses points situés à la même distance du *centre.* — *S. d'activité des corps.* Espace déterminé et étendu tout autour d'un corps, au delà duquel l'action de celui-ci ne se manifeste plus. — *S. de fractionnement.* Comme *Blastomère.*

SPHÉRIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Sphéries.* — Tribu des Thécasporés ectothèques.

SPHÉRICITÉ. s. f. État de qui est sphérique.

SPHÉRIE. s. f. [*Sphæria*, Fr.]. Genre de Pyrénomycètes thécasporés sphériacés à stroma noir terne ou verdâtre, à conceptacle globuleux, charnu, etc.

SPHÉRIQUE. adj. [de σφαῖρα, sphère; all. *sphärisch, kugetrund;* angl. *spheric;* it. *sferico;* esp. *esferico*]. Qui est en forme de *Sphère.*

SPHÉRISTIQUE. s. f. [σφαιριτικὴ, sous-entendu τέχνη, de σφαῖρα, balle]. Art de jouer à la balle, exercice gymnastique.

SPHÉROCARPE. adj. [σφαῖρα, sphère, et καρπὸς, fruit]. Qui a des fruits globuleux.

SPHÉROCÉPHALE. adj. [de σφαῖρα, sphère, et κεφαλή, tête]. Qui a la tête globuleuse.

SPHÉROCÈRE. adj. et s. [de κέρας, corne]. Qui a les antennes sphériques. — **Z**. Tribu des Muscides.

SPHÉRO-CRISTAL. s. m. Les amas sphéroïdaux comme formés de groupements aciculaires rayonnants autour d'un centre en lesquels l'*Inuline* se dépose dans les cellules lors de la dessication des plantes qui en contiennent.

SPHÉRODÈRE. adj. et s. [de δέρη, cou]. Qui a le cou globuleux. — **Z**. Genre de Carabiques.

SPHÉROGASTRE. adj. et s. [de γαστήρ, ventre]. Qui a le ventre globuleux. — **Z**. Genre de Coléoptères tétramères.

SPHÉROGYNE. s. f. La *Spherogyna ventricosa*, Newport, Acarien cheylétide à corps ovale allongé, de un à deux dixièmes de millimètre. L'abdomen de la femelle ovovivipare devient sphérique, épais de 2 à 4 millimètres. Vit dans les grains de blé pour se nourrir des larves des teignes et temporairement sur l'homme en causant des démangeaisons et de la cuisson, avec ou sans éruptions vésiculeuses.

SPHÉROÏDAL, ALE. adj. [σφαιροειδής, de σφαῖρα, sphère, et εἶδος, forme; all. *kugelförmig;* angl. *spheroidal;* it. *sferoidale*]. Qui se rapproche de la forme sphérique.

SPHÉROÏDE. adj. et s. [de σφαῖρα, sphère, et εἶδος, forme]. Comme *Sphéroïdal*. — Qui est globuleux.

SPHÉROÏDE. s. m. Les cystolithes de forme mamelonnée, etc., composés de phosphate de chaux dans les granules d'aleurone des graines d'Acanthacées, d'Urticées, etc. (sous le nom de *globoïdes*). — Les cystolithes globuleux de carbonate de chaux dont le sel disparaît sur les plantes tenues dans l'obscurité, leur trame cellulosique restant.

SPHÉRONÉMÉ, ÉE. adj. et s. Groupe de petits Champignons parasites des Phanérogames, comprenant les *Fumago*, à conceptacle libre, corné ou membraneux, à spores simples ou cloisonnées en travers, croissant sous forme de taches ou de globules.

SPHÉROSPORE. s. f. La *Tétraspore*.

SPHÉROTHÈQUE. s. f. [de σφαῖρα, globe, et θήκη, loge]. Sporange globuleux des Fougères.

SPHÉROZOAIRE. adj. et s. [de σφαῖρα, globule, et ζῶον, animal]. Comme *Protozoaire*.

SPHÉRULE. s. f. Globule. — Petite sphère.

SPHINCTER. s. m. [*sphincter;* σφιγκτήρ, de σφίγγειν, lier, serrer; all. *Schliessmuskel;* it. *sfintere;* esp. *esfinter*]. Muscles ainsi appelés parce qu'ils servent à fermer et à resserrer les ouvertures de conduits divers. — *S. anal, cutané*, ou *externe*. C'est un muscle à faisceaux striés rouges, recevant à droite et à gauche un filet dit sphinctérien, hémorrhoïdal ou anal, branche collatérale inférieure du plexus sacré qui traverse le creux ischio-rectal et se subdivise contre la face externe de ce muscle et dans la peau de cette région. Ce *S.* est un muscle double, composé d'une moitié droite, l'autre gauche, insérées chacune d'un côté d'un plan médian tendineux ou fibreux, ano-coccygien en arrière, d'un autre périnéal (ano-bulbaire chez l'homme) en avant. Il n'est pas orbiculaire, circulaire ni annulaire. Chaque moitié circonscrit ainsi le *S.* interne et l'orifice anal au milieu. Chacune est un ruban vertical, aplati, épais de 4 à 6 millimètres, haut de 3 centimètres environ sur les côtés de l'anus, se recourbant du côté de l'orifice et de bas en haut à son bord inférieur en doublant sa propre épaisseur sur une hauteur de 3 à 5 millimètres environ. Là entre les faisceaux fibreux faisant suite aux faisceaux de fibres cellules longitudinales de l'intestin qui vont s'insérer au derme du pourtour de l'anus. La lèvre même de l'anus, de la peau anale, est circonscrite par chaque moitié de ce *S.* Le niveau de cette lèvre est plus près du bord supérieur de ce muscle que de son bord inférieur dont la contraction surtout fait plisser cette peau autour de l'anus. La contraction de ce muscle en tendant à rendre rectiligne chaque moitié tend à les appliquer l'une contre l'autre, à rassembler, comprimer, les parties circonscrites et à oblitérer l'orifice qui est au centre; ce à quoi concourt la contraction du *S. interne*. Sa tonicité et cette contraction font qu'il joue un rôle important au point de vue de la rétention du contenu rectal et du rectum même, dans tous les phénomènes d'efforts tant volontaires qu'involontaires : ce qu'on observe bien dans les cas d'*incontinence des fèces* amenés par sa destruction accidentelle ou pathologique. Ce *S.* est relativement plus développé dès la naissance que sur l'adulte. — *S. interne*. Épaississement de la fin de la couche des faisceaux de fibres cellules internes ou circulaires du rectum. Chez l'homme la coupe de cet épaississement est fusiforme, à grosse extrémité inférieure. Il est épais de 3 à 5 millimètres, sur 1 à 2 centimètres de hauteur. Il embrasse ainsi la fin de la muqueuse rectale, toute la portion cloacale de l'anus et son bord inférieur descend à 2 ou 3 millimètre plus bas que la lèvre anale cutanée. — *S. des lèvres*. L'*orbiculaire des lèvres*. — *S. supérieur* ou *de Nélaton*. Épaississement non constant des fibres circulaires de la musculeuse du rectum, placée de 6 à 8 centimètres au-dessus de l'anus. — *S. uréthral*. Les faisceaux striés associés à un certain nombre de fibres cellules (*muscle de Wilson* de quelques auteurs ou *transverso-uréthral*) autour de l'urèthre. Ces faisceaux striés circulaires forment un étui ou gaine autour des portions prostatique et membraneuse, allant jusqu'au méat sur la femme, au bulbe de l'urèthre chez l'homme (Cadiat) au-dessous de la muqueuse. Au niveau de la prostate, ces fibres musculaires sont mêlées aux glandules prostatiques, comme cela a lieu chez les animaux dont la prostate entoure le col de la vessie, notamment sur les Carnassiers. — *S. du vagin*. Les constricteurs du vagin ou bulbo-caverneux chez la femme. — *S. de la vessie*. Les fibres-cellules longitudinales de la vessie prennent naissance sur la symphyse du pubis, sur les parties latérales et postérieures de la prostate chez l'homme; elle partent de l'urèthre sur la femme. Un second ordre de faisceaux de fibres constitue un ensemble d'anses en 8 de chiffre, offrant en bas une anse plus ou moins resserrée; une anse supérieure, pour les fibres superficielles passe autour de l'ouraque, tandis que l'anse inférieure entoure le col de la vessie et contribue à la formation du *S.* de cet organe. Ces faisceaux de fibres cellules en anse sont plus forts, plus robustes, plus marqués que les faisceaux de fibres superficielles ou longitudinales. Les fibres obliques inférieures et latérales concourent à constituer aussi le *S. de la vessie*. Ce *S.*, formé par la réunion d'un très grand nombre d'anses musculaires, représentant la partie inférieure du 8 de chiffre de chaque anse musculaire, explique comment la partie supérieure se distendant amène la compression de la partie inférieure. Les faisceaux de fibres circulaires sous-muqueuses de l'urèthre lui font suite.

SPHINCTÉRALGIE. s. f. [de *sphincter*, et ἄλγος, douleur]. S'est dit pour douleur au niveau d'un sphincter anal, etc., bien que la lésion cause de la douleur porte sur la muqueuse à ce niveau et non sur le sphincter.

SPHINCTÉRALGIQUE. adj. Qui concerne la *Sphinctéralgie*.

SPHINCTÉRIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Sphincters*.

SPHYGMIQUE. adj. [de σφυγμός, pouls; all. *sphygmisch;* angl. *sphigmic;* it. *sfigmicco;* esp. *esfigmico*]. Qui concerne le pouls, la systole cardiaque.

SPHYGMOGRAPHE. s. m. [de σφυγμός, pouls, et γράφειν, écrire; all. *Pulsmesser;* angl. *sphygmograph;* it. *sfigmografo*]. *Sphygmomètre* enregistreur des pulsations artérielles. — Instrument enregistreur destiné à l'étude du pouls. Il existe un grand nombre de modèles de ces instruments; ils se composent essentiellement de trois parties. 1° Le *compresseur* déprime l'artère explorée qui est ordinairement la radiale entre une petite pièce arrondie, le palpeur, appliqué immédiatement sur la peau et un plan résistant profond fourni par une surface osseuse. La compression est exercée soit par un poids comme dans le kymographion, soit par une colonne liquide, soit par un ressort; ce dernier moyen est préférable, à cause de la faible masse des ressorts comparée à celle des poids nécessaires. 2° Le *transmetteur* est formé de leviers ou de roues disposés pour recevoir et agrandir sans déformation les déplacements que le pouls imprime au compresseur. La transmission s'effectue tantôt uniquement au moyen

d'organes rigides et tantôt à distance au moyen d'une colonne liquide ou gazeuse qui rend l'appareil plus maniable et qui est reliée à un tambour enregistreur. Dans tous les cas le transmetteur se termine par une pointe traçante et doit être construit avec les matériaux les plus légers possibles. 3° L'*enregistreur* est formée d'un rouleau cylindrique ou d'une plaque mobile enfermé et animé d'un mouvement filiforme. Quel que soit le dispositif employé, la sensibilité de l'appareil est d'autant plus grande que sa masse ou son moment d'inertie est plus faible, car une partie de l'impulsion du pouls est absorbée à mettre l'instrument en mouvement et ce mouvement se poursuit ensuite en l'absence d'impulsion. Dans un bon *S.* la période d'oscillation propre doit en outre être différente de celle du pouls, pour éviter qu'il n'entre en vibrations spontanées. On appelle période d'oscillation le nombre d'oscillations qu'exécuterait l'instrument appliqué sur une artère privée de pouls et mis en vibration par un choc unique. Les *S.* à poids comme ceux à ressort ont une période d'oscillation propre. La courbe obtenue dans les conditions que nous venons de définir et faisant abstraction de toutes les déformations imprimées par les frottements, l'inertie, etc., représente les épaisseurs du vaisseau comprimé. La paroi artérielle déprimée par une force à peu près constante tend à soulever le compresseur lorsque la pression sanguine augmente et, au contraire, à s'affaisser lorsque la pression diminue; il existe donc, dans les conditions de l'expérience, une relation entre l'épaisseur du vaisseau et la pression manométrique à son intérieur. Cette relation est variable avec le *S.* choisi, la grosseur de l'artère, la souplesse de ses parois, leur élasticité, etc. Le *S.* en faisant connaître l'épaisseur du vaisseau, exprime donc d'une manière indirecte la pression, mais les courbes qu'il fournit ne sont pas identiques avec celles d'un manomètre inscripteur. Avec les bons appareils les deux courbes ont la même forme générale, c'est-à-dire, les mêmes maxima, minima et points d'inflexion (Chabry).

SPHYGMOLOGE. s. m. [de σφυγμός, pouls, et λέγειν, indiquer]. Instrument pour faire connaître les qualités du pouls.

SPHYGMOMANTIE. s. f. [de μαντεία, divination]. Prétendue divination d'après l'état du pouls.

SPHYGMOMÈTRE. s. m. [de σφυγμός, pouls, et μέτρον, mesure; all. *Pulsschlagmesser;* angl. *sphygmometer;* it. *sfigmometro*]. Instrument pour mesurer le pouls, sa vitesse, etc.

SPHYGMOPHONE. s. m. [de σφυγμός, pouls, et φωνή, voix, son]. *Sphygmomètre* transmettant les vibrations artérielles sous forme de sons variant suivant les conditions normales ou morbides.

SPHYGMOSCOPE. s. m. [de σφυγμός, pouls, et σκοπεῖν, examiner]. Instrument pour enregistrer le tracé indiquant l'état du pouls (Marey).

SPHYRÈNE. s. m. [σφύραινα]. Le *Sphyræna spet,* Lac., Acanthoptérygien percoïde marin à mâchoire inférieure longue.

SPIC. s. m. La *Lavande spic* (*Lavandula spica,* L.), Labiée riche en essence.

SPICA. s. m. [all. *Aehrenverband;* angl. *spica-bandage;* it. *spiga;* esp. *espica*]. — **M. C.** Sortes de bandages croisés dont les tours de bande sont disposés comme en *Epi.*

SPICACÉ, ÉE. adj. [de *spica,* épi]. Pourvu d'un *Épi.*

SPICANARD. s. m. [all. *Bärwurz;* angl. *spicknel;* it. *spigonardi;* esp. *espicanardo*]. Le *Nard indien.*

SPICIFÈRE. adj. et s. [de *spica,* épi, et *ferre,* porter]. Qui porte des *Epis.* — **Z.** Le *Pavo muticus,* L., Gallinacé.

SPICIFORME. adj. [de *spica,* épi, et *forma,* forme]. Qui a la forme d'un épi.

SPICULAIRE. adj. [de *spiculum,* javelot]. Pointu, en forme de javelot.

SPICULE. s. m. [de *spiculum,* dard]. Aiguillon; petite pointe. — **B.** *Epillet.* — **A.** Corps aciculaires microscopiques petits ou pouvant devenir apercevables à l'œil nu, pointus aux deux bouts, crochus, lancéolés, discoïdes, etc., simples ou disposés en groupes à deux ou un grand nombre de rayons, subdivisés ou non, commençant à se développer dans une cellule du mésoderme des Spongiaires. Les *S.* sont soit siliceux, soit calcaires, pleins ou creux. Disposés de manières diverses les uns par rapport aux autres ils forment le squelette de ces animaux en constituant des colonnettes par juxtaposition, des réseaux, etc., quelques-uns faisant ou non saillie au dehors à la surface externe du corps.

SPICULÉ, ÉE. adj. [de *spicula,* épillet]. Composé de plusieurs épillets. — Garni de spicules.

SPIDIUM. s. m. L'ivoire brûlé.

SPIEGHEL dit **SPIGEL.** Anatomiste de Bruxelles (1578-1625) dont le nom est resté à une éminence du grand lobe ou lobe droit du foie.

SPIGÉLIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Spigelia.* — Famille de dicotylédones comprenant les *Strychnées.*

SPIGÉLIE. s. f. — *S. anthelminthique du Brésil.* La *Spigelia anthelminthica,* L. [all. *Spigelia;* angl. *anthelmia, indian pink;* it. *spigelia;* esp. *espigelia*], Spigéliacée vénéneuse. — *S. du Maryland.* La *Spigelia marylandica,* L., Spigéliacée anthelminthique.

SPIGÉLINE. s. f. [all. *Spigelin;* it. *spigelina;* esp. *espigelina*]. Principe ternaire amer, brun, amorphe purgatif des *Spigélies.*

SPIKENARD. s. m. Pour *Spicanard.*

SPILANTHE. s. m. [*Spilanthes,* Jaquin]. Genre de Synanthérées hélianthées de l'Inde orientale et de l'Amérique australe à propriétés analogues à celles des pyrèthres.

SPILANTHINE. s. f. Principe cristallin du *Spilanthes oleracea,* Jacquin.

SPILE. s. m. [de σπῖλος, tache; all. *Nabelfleck*] (Richard). L'ombilic du caryopse des Graminées.

SPILOPLAXIE. s. f. [de σπῖλος, tache, et πλάξ, plaque]. — *S. indienne. L'Eléphantiasis des Grecs.*

SPILUS. s. m. [de σπῖλος, tache]. Le nævus pigmentaire.

SPINA ou **SPINAEUS.** Médecin allemand du XVII[e] siècle dont le nom est resté à un élixir à la myrrhe, etc.

SPINA. s. f. Comme *Epine inflammatoire.*

SPINA-BIFIDA. s. m. [all. *Rückenspalte;* angl. et it. *spina-bifida;* esp. *espina-bifida*]. L'hydrorhachis congénitale.

SPINAL, ALE. adj. et s. m. [de *spina,* épine; it. *spinale;* esp. *espinal*]. Qui concerne les apophyses épineuses des vertèbres, la colonne vertébrale, la moelle épinière ou *S.* — Le *Nerf S.* qui naît de la partie latérale postérieure de la moelle épinière, au-dessus de la racine postérieure du quatrième nerf cervical, parfois plus bas. Il remonte entre le ligament dentelé et les racines postérieures des nerfs cervicaux correspondants jusque dans le crâne, où il entre par le trou occipital; il en sort par le trou déchiré postérieur, traverse le muscle sterno-mastoïdien, et se perd dans le trapèze. Le *S.* n'est point la branche motrice d'une paire nerveuse dont le pneumogastrique serait la racine sensitive ou postérieure. Il se compose de deux portions anatomiquement distinctes par leurs origines, savoir : 1° la *branche interne,* qui naît de la moelle allongée; 2° la *branche externe,* qui provient de la moelle épinière cervicale. Ces deux portions du nerf *S.* sont souvent indépendantes l'une de l'autre dans leur développement relatif. Chez le bœuf et le cheval, la branche externe est proportionnellement beaucoup plus développée que chez l'homme, tandis que, sur les Oiseaux, cette branche externe disparaît entièrement, de telle sorte que, dans ces Vertébrés, le nerf *S.* est réduit à la *branche externe,* etc. Les animaux sur lesquels on a coupé les nerfs spinaux survivent indéfiniment, et l'on n'observe chez eux que l'*aphonie;* les autres phénomènes de la digestion, de la circulation et de la respiration, qui sont sous l'influence motrice du pneumogastrique, ne sont point paralysés et continuent de s'exécuter normalement. L'ablation des nerfs spinaux n'agit que sur les mouvements du larynx, et par suite sur la voix, qu'elle rend impossible ou faible et rauque. Elle laisse intacts tous les autres organes qui reçoivent le pneumogastrique (estomac, cœur, poumon, etc.). D'autre part, cette faculté motrice ne provient d'aucune anastomose du pneumogastrique avec le facial, l'hypoglosse ou les paires cervicales (Cl. Bernard).

SPINA-VENTOSA. s. m. [all. *Winddorn, Knochenwurm;* esp. *espina ventosa*]. Les hyperostoses, les exostoses, les abcès des os, les ostéosarcomes amenant la dilatation et l'excavation des os.

SPINEC. s. m. Le *Spinax acanthias*, Cloq., Squale.

SPINELLE. s. f. Comme *Spinule*. — **C.** Aluminate de magnésie pur ou mélangé d'un peu de fer. D'un rose pâle, transparent, à éclat vitreux, inattaquable par les acides, infusible au chalumeau.

SPINELLEUX, EUSE. adj. Qui porte des *Spinelles*.

SPINELLÉ, ÉE. adj. [de *spina*, épine]. Couvert d'aiguillons.

SPINESCENCE. s. f. Distribution des épines à la surface d'un organe, d'un organisme.

SPINESCENT, ENTE. adj. [de *spina*, épine; all. *dornigwerdend*]. Qui devient épineux.

SPINI-AXOÏDO-OCCIPITAL, ALE. adj. et s. m. [it. *spinoassoido-occipitale;* esp. *espini-axoideo-occipital*]. Le *Muscle droit postérieur* (*Grand*) *de la tête*. — Ce qui s'y rend.

SPINI-AXOÏDO-TRACHÉLI-ATLOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle* (*Grand*) *oblique de la tête*. — Ce qui s'y rend.

SPINICORNE. adj. [de *spina*, épine, et *cornu*, corne]. Qui a les cornes, les antennes couvertes de saillies, d'épines.

SPINIFÈRE. adj. [de *spina*, épine, et *ferre*, porter]. Qui est pourvu d'épines, de pointes.

SPINIFEX. s. m. Genre de Graminées stipacées de l'Australie et de l'Inde.

SPINIFORME. adj. [de *spina*, épine, et *forma*, forme; all. *dornförmig*]. Qui a la forme d'une pointe, d'une épine.

SPINITIS. s. f. La myélite ou la méningite spinales.

SPINTHÉROMÈTRE. s. m. [de σπινθήρ, étincelle, et μέτρον, mesure; all. *Funkenmesser;* angl. *spintherometer, spark-meter;* it. *spinterometro;* esp. *espinterometro*]. Instrument pour mesurer la force des étincelles électriques.

SPINTHÉROPIE. s f. [de σπινθήρ, étincelle, et ὄπτεσθαι, voir]. Le *Synchysis étincelant*.

SPINULE. s. f. [*spinula*, petite épine]. Les saillies à base large du tégument des larves d'Insectes, distinctes des crochets chitineux. — Tout organe en forme de petite épine. — **B.** Pointe ou épine non ligneuse.

SPINULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Spinules*.

SPINULEUX, EUSE. adj. En forme de *Spinule*.

SPIONCELLE. s. f. L'*Anthus aquaticus*, Bechstein, Passereau dentirostre insectivore.

SPIRACULAIRE. adj. [de *spiraculum*, soupirail]. Qui concerne les *Spiracules*, les stigmates, les orifices respiratoires, les évents, etc.

SPIRACULE. s. m. [*spiraculum*, de *spirare*, respirer]. Orifice extérieur, stigmate des trachées des Insectes et des Arachnides trachéennes.

SPIRACULUM. s. m. Orifice respiratoire des poches branchiales. — Évent.

SPIRAL, ALE. adj. [*spiralis;* it. *spirale;* esp. *espiral*]. Qui est contourné sur soi-même.

SPIRALE. s. f. — **M. C.** Le tour de bande *Spiralé*.

SPIRALÉ, ÉE. adj. [all. *spiralformig;* angl. *spirally;* it. *spiralmente*]. Qui est disposé en *Spirale*.

SPIRE. s. f. [σπεῖρα, spire; all. *Schneckenwindung;* angl. *spire;* it. *spira;* esp. *espirá*]. L'état de ce qui est en *Spirale*. — L'ensemble d'organes disposés en *S*. — Ligne formée par les points d'insertion des organes spiralés. — La partie d'une coquille spirivalve qui est contournée autour d'un axe ou columelle.

SPIRÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Spirœa*. — Tribu des Rosacées à cinq ovaires libres.

SPIRÉE. s. f. [all. *Ulmspierstaude, Wiesenkönigin;* angl. *meadow-sweet;* it. et esp. *ulmaria*]. Genre de Spiréacées. — *S. ulmaire*. La *Spirœa ulmaria*, L.

SPIRÉINE. s. f. [all. *Spirein;* angl. *spireic acid;* it. *spireina;* esp. *espireina*]. Corps cristallin jaune verdâtre, amer des fleurs de *Spirœa ulmaria*, L. ($C^{15}H^8O^7$).

SPIRÉIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Spirées*. — **C.** La *Spiréine* considéré comme un acide. — Comme *Salicyleux*.

SPIRIBRANCHE. adj. et s. [de σπεῖρα, spire, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies en *Spirale*. — **Z.** Genre de Sabelles.

SPIRICULE. s. f. [de *spira*, spire]. Filet mince, en hélice à l'intérieur des trachées végétales et de celles des Insectes.

SPIRIFÈRE. adj. [de *spira*, spire, et *ferre*, porter]. Qui porte des spires, des organes spiriformes.

SPIRIFORME. adj. [de *spira*, spire, et *forma*, forme]. Qui est en forme de *Spire*.

SPIRIQUE. adj. [de *spira*, spire]. Qui concerne les *Spires*.

SPIRILLE. s. m. [*Spirillum*]. Groupe de Champignons schizomycètes vibrioniens contournés en spirale doués de mouvements cycloïdes suivant l'axe du filament spiralé.

SPIRILLUM. s. m. [de *spirillum*, poil frisé]. Comme *Spirille*.

SPIRITISME. s. m. Retour mystique, avec d'autres pratiques, à la nécromancie, par évocation supposée des morts.

SPIRITROMPE. s. f. L'appareil buccal des Lépidoptères disposé en trompe spirale au repos.

SPIRITUALISME. s. m. Le système qui explique par la fiction d'entités immatérielles les manifestations des mouvements, des qualités de la matière soit brute soit sous l'état d'organisation, tant individuelle que sociale.

SPIRITUALISTE. adj. et s. m. [de *spiritualis*, spirituel, *spiritus*, esprit; all. *spiritualistisch, Spiritualist;* angl. *spiritualistic, spiritualist;* it. *spiritualistico*]. — **M. C.** Celui qui, méconnaissant les propriétés spéciales inhérentes à ce qui est sous l'état d'organisation, surtout cérébrale, fait intervenir, pour expliquer les actes normaux et morbides de l'économie, intellectuels ou autres, des entités dont l'existence ne peut être prouvée, qui seraient indépendantes de la matière, bien qu'agissant en elle, susceptibles de s'y joindre et de l'abandonner.

SPIRITUEUX, EUSE. adj. [de *spiritus*, esprit; all. *spirituös, geistig;* angl. *spirituous;* it. *spiritoso;* esp. *espirituoso*]. Liquide qui contient de l'alcool et agit surtout par celui-ci.

SPIRIVALVE. adj. et s. La coquille univalve en spirale autour d'un axe fictif. — L'animal qui la produit.

SPIRLIN ou **SPIRLING.** s. m. Le *Cyprinus bipunctatus*, Bloch.

SPIROBACTÉRIE. s. f. Schizomycète en filaments spiralés.

SPIROCHÆTE. s. m. Schyzomycète vibrionien voisin des Spirillum en filaments spiralés, longs et flexibles.

SPIROÏDE. adj. [de σπεῖρα, tour, et εἶδος, forme; all. *spiralähnlich;* esp. *espiriroide*]. Contourné en *Spirale*.

SPIROÏLE. s. m. [all. et angl. *Spiroyle;* it. *spiroilo;* esp. *espiroilo*]. Radical de l'essence de *Spirœa ulmaria*, L., analogue au benzoyle.

SPIROÏLIQUE. adj. Qui se rapporte au *Spiroïle*.

SPIROÏLURE. s. m. Combinaison du *Spiroïle* avec un corps simple.

SPIROL. s. m. Le *Phénol*.

SPIROLOBÉ, ÉE. adj. Qui est lobé et spiralé.

SPIROLOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide résultant de l'action de l'acide sulfurique sur le *Spirol* ($C^{12}H^5O.SO^3$).

SPIROMÈTRE. Faute au lieu de *Pnéomètre*.

SPIROMÉTRIE. Faute au lieu de *Pnéométrie*.

SPIROPHORE. Faute au lieu de *Pnéophore*.

SPIROPTÈRE. s. m. [de σπεῖρα, spire, et πτερὸν, aile]. Genre de Nématoïdes entozoaires amincis aux deux bouts, ou en avant et en arrière seulement. Tête ailée ou nue; bouche terminale, orbiculaire, nue ou papilleuse.

SPIROSCOPE. Faute au lieu de *Pnéoscope*.

SPIROYLAMIDE. s. f. La *Salicylamide*.

SPIROYLAMIDIQUE. adj. La *Salicylamide* considérée comme acide.

SPIROYLATE. s. m. Pour *Salicylate*.

SPIROYLEUX. adj. Pour *Salyciléux*.

SPIROYLIGIQUE. adj. Pour *Salicyligique*.

SPIROYLIMIDAMIDE ou **SPIROYLIMIDE.** s. f. Pour *Salicylimide*.

SPIROYLIQUE. adj. Comme *Salicylique*.

SPIRYLE. s. m. Le *Salicyle*.

SPIRYLIGIQUE. adj. Pour *Salicyleux*.

SPIRYLIQUE. adj. L'hydrure de salicyle considéré comme acide.

SPITAL (Angleterre). Source froide sulfatée sodique.

SPIX. Anatomiste allemand (1781-1826) dont le nom est resté à la saillie angulaire qui est en dedans de l'orifice interne du canal dentaire du maxillaire inférieur.

SPLANCHNIQUE. adj. [*splanchnicus*, de σπάγχνον, viscère; all. *splanchnisch;* angl. *splanchnic;* it. *splancnico;* esp. *esplancnico*]. Qui concerne ou contient les viscères.

SPLANCHNOGRAPHIE. s. f. [de σπλάγχνον, viscère, et φράφειν, décrire; all. *Eingeweidebeschreibung;* angl. *splanchnography;* it. *splancnografia;* esp. *esplancnografia*]. La représentation écrite ou figurée des viscères.

SPLANCHNOLOGIE. s. f. [de σπλάγχνον, viscère, et λόγος, discours; all. *Eingeweidelehre;* angl. *splanchnology;* it. *splancnologia;* esp. *esplacnologia*]. La description des viscères.

SPLANCHNOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Splanchnologie.*

SPLANCHNOPLEURE. s. m. La lame fibro-intestinale, interne, vasculaire, du mésoderme avec l'endoderme auquel elle adhère.

SPLANCHNOSCOPIE. s. f. La *Somatoscopie.*

SPLANCHNOSQUELETTE. s. m. [de πλάγχνον, viscère, et σκέλετον, squelette]. Le squelette des viscères, tel que celui des organes respiratoires y compris l'appareil hyoïdien, l'os du cœur et l'os *uréthral* ou périoste des carnassiers.

SPLANCHNOTOMIE. s. f. [de σπλάγχνον, viscère, et τομή, dissection; all. *Eingeweidezerlegung;* angl. *splanchnotomy;* it. *splancnotomia;* esp. *esplacnotomia*]. Dissection des viscères.

SPLEEN. s. m. [de l'angl. *spleen*, rate; all. *Milzsucht;* esp. *espleen*, *esplin*]. L'*Hypochondrie.*

SPLÉNALGIE. s. f. [de σπλήν, rate, et ἄλγος, douleur; all. *Milzweh;* angl. *splenalgy, splenalgia;* it. *splenalgia;* esp. *esplenalgia*]. Douleur splénique.

SPLÉNALGIQUE. adj. Qui concerne la *Splénalgie.*

SPLÉNECTOMIE. s. f. [de εκτομή, excision]. L'ablation chirurgicale ou expérimentale de la rate après *Laparotomie.*

SPLÉNEMPHRAXIE. s. f. [de σπλήν, rate, et ἐμφράσσειν, obstruer; all. *Milzverstopfung;* angl. *splenemphraxis*]. Engorgement splénique.

SPLÉNIFICATION. s. f. La *Splénisation.*

SPLÉNIQUE. adj. [*splenicus;* σπληνικός, de σπλήν, rate; angl. *splenic;* it. *splenico;* esp. *esplenico*]. Qui concerne la rate.

SPLÉNISATION. s. f. [all. *Splenification;* angl. *splenisation;* it. *splenificazione;* esp. *esplenificacion*]. Induration du tissu pulmonaire ou autre prenant un aspect analogue à celui du tissu de la rate.

SPLÉNITE. s. f. [σπληνῖτις, de σπλήν, rate; all. *Milzentzündung;* angl. *splenitis;* esp. *esplenitis*]. Phlegmasie splénique.

SPLÉNIUS. s. m. [de σπλήνιον, compresse; all. *Riemenmuskel;* it. *splenio;* esp. *esplenio*]. Le cervico-mastoïdien, Ch., muscle de la partie postérieure du cou et supérieure du dos, allongé, aplati, divisé inférieurement en deux portions.

SPLÉNOCÈLE. s. f. [de σπλήν, rate, et κήλη, hernie, tumeur; all. *Milzbruch;* esp. *esplenocele*]. Tumeur splénique.

SPLÉNO-GASTRIQUE. adj. Pour *Gastro-splénique.*

SPLÉNOGRAPHIE. s. f. [de σπλήν, rate, et γράφειν, décrire; all. *Milzbeschreibung;* angl. *splenography;* it. *splenografia;* esp. *esplenografia*]. La représentation ou la description de la rate.

SPLÉNOÏDE. adj. et s. m. [de σπλήν, rate, et εἶδος, forme]. Qui est analogue à la rate, à son tissu.

SPLÉNOLOGIE. s. f. [de σπλήν, rate, et λόγος, discours; all. *Milzlehre;* angl. *splenology;* it. *splenologia;* esp. *esplenologia*]. Description de la rate.

SPLÉNONCIE. s. f. [de σπλήν, rate, et ὄγκος, tumeur; all. *Splenoncus, Milzanschwellung;* angl. *splenoncia;* it. *splenonzia;* esp. *esplenoncia*]. Hypertrophie, congestion spléniques.

SPLÉNOPARECTAME. s. m. [de σπλήν, rate, et παρέκταμα, étendue démesurée]. Hypertrophie de la rate.

SPLÉNOPATHIE. s. f. [de σπλήν, rate, et πάθος, affection]. Affection splénique.

SPLÉNORRHAGIE. s. f. [ῥήγνυμι, je romps]. Apoplexie, rupture, hémorrhagie splénique.

SPLÉNOTOMIE. s. f. [de σπλήν, rate, et τομή, section; all. *Milzzerlegung;* angl. *splenotomy;* it. *splenotomia;* esp. *esplenotomia*]. La dissection de la rate; la *Splénectomie.*

SPODE. s. f. [de σποδός, cendre; all. *Hüttennichts;* angl. *spodium;* it. *spodio;* esp. *espodio*]. L'oxyde de zinc obtenu par sublimation. — L'ivoire calciné.

SPOLIATIF, IVE. adj. [de *spoliare;* dépouiller; all. *spoliativ;* esp. *espoliativo*]. Qui prive, dépouille.

SPONDIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Spondias.* — Tribu des Térébinthacées.

SPONDIAS. s. m. Genre de Térébinthacées spondiacées en arbres des régions tropicales; écorces astringentes; fruits en drupes alimentaires.

SPONDIÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Spondiacé.*

SPONDYLARTHROCALE. s. f. [de σπόνδυλος, vertèbre, ἄρθρον, articulation, et κακός, mauvais; esp. *espondilartrocace*]. L'inflammation des articulations vertébrales.

SPONDYLE. s. m. [σπόνδυλος; all. *Wirbel;* angl. *spondyl*]. *Vertèbre.*

SPONDYLITE. s. f. Inflammation des articulations vertébrales, de leurs téguments, des vertèbres.

SPONDYLIZÈME. s. m. [de σπόνδυλος, vertèbre, et ἵζημα, action de s'affaisser]. L'affaissement des vertèbres. Altération du corps des vertèbres lombaires ou du sacrum par carie, rhachitisme ou autrement qui fait que la vertèbre s'affaisse sur elle-même et s'incline; cette inclinaison entraîne une projection en avant si considérable parfois qu'elle *couvre* le détroit supérieur et empêche l'engagement fœtal dans le bassin (*spondylizème*). Quand est altéré l'*arc vertébral*, qui, par ses apophyses et ses surfaces articulaires, *maintient* la colonne à l'aide des ligaments et des muscles de la région, la colonne, obéissant aux lois de la pesanteur, *glisse* en avant dans la cavité pelvienne et l'*obstrue* plus ou moins. C'est la *Spondylolisthésie* de Kilian.

SPONDYLOLISTHÉSIE. s. f. [de ὀλισθησις, glissement] (Kilian). Variété du *Spondylizème.*

SPONDYLOZOAIRE. adj. [de *spondyle*, et ζῶον, animal]. Animal vertébré.

SPONGIAIRE. s. m. Nom d'un ordre de Métazoaires cœlentérés porifères. Il comprend des individus soit simples, soit multiples, agrégés en aussi grand nombre qu'il y a d'*oscules* extérieur, proprement dits, quel que soit le nombre des canaux qui partent de ceux-ci, avec ou sans pores ouverts aussi à la surface du corps. Celui-ci est formé d'un amas de cellules mésodermiques à mouvements amiboïdes, dans certaines desquelles se développent soit des filaments de *spongine* (dits à tort cornés ou fibreux), soit des spicules siliceux ou calcaires. Une couche épithéliale recouvre le corps ou les masses formées par les individus soudés. A l'intérieur sont des canaux, avec cils vibratiles à la face interne des dilatations ou chambres de ces canaux. Les *S.* se reproduisent soit par des œufs et des spermatozoïdes, soit par des gemmules pluricellulaires. Les larves se fixent par l'ouverture buccale lorsqu'une invagination épithéliale les a fait passer à l'état de *gastrula* tridermique, plusieurs pouvant ensuite se souder en une masse commune.

SPONGIEUX, EUSE. adj. [*spongiosus*, de *spongia*, éponge; σπογγώδης; all. *schwammig;* angl. *spongy;* it. *spongioso;* esp. *espongioso*]. Qui a une constitution ayant l'aspect de celle d'une éponge.

SPONGILLE. s. f. [*Spongilla*, Lamk.]. Genre d'Éponges siliceuses hermaphrodites d'eau douce à tissu mou.

SPONGINE. s. f. (Staedler). Albuminoïde des Éponges dites fibreuses ou cornées, ne donnant pas de gélatine.

SPONGIOLE. s. f. [de *spongia*, éponge]. Extrémité des radicules des plantes, formée de tissu cellulaire qui est doué de la faculté d'absorber par endosmose sans les pores comme ceux des Éponges qu'on lui supposait.

SPONGIOSITÉ. s. f. L'état comme spongieux du tissu érectile, etc.

SPONGOÏDE. adj. [σπογγοειδής, de σπόγγος, éponge, et εἶδος, forme]. Qui ressemble à l'*Éponge.*

SPONTANÉ, ÉE. adj. [*spontaneus;* αὐτόματος; all. *spontan, freiwillig;* angl. *spontaneous;* it. *spontaneo;* esp. *espontaneo*]. Qui s'opère sans l'intervention d'un agent externe. — Qui survient sans cause extérieure saisissable.

SPONTANÉITÉ. s. f. [all. *Spontaneität;* angl. *spontaneity;* it. *spontaneità;* esp. *espontaneidad*]. — **Y.** Le fait pour un acte d'ordre organique ou vital de se manifester sans

intervention extérieure, et par suite des actions moléculaires intimes dont il est le siège. — *S. morbide.* En physiologie pathologique le fait pour des phénomènes, morbides et pour les lésions correspondantes de survenir sans autre cause que les modifications, inévitables avec l'âge, résultant des propriétés végétatives naturelles des éléments anatomiques, des tissus, des organes. Telles sont les incrustations spontanées plus ou moins tardives, des vaisseaux, des valvules du cœur, etc., et les troubles morbides qui en sont la conséquence. Telles sont, bien avant déjà, les troubles nombreux portant sur les sécrétions et tous les autres actes prenant part à la digestion, résultant de l'évolution des dents, et ainsi des autres pour divers appareils de l'économie et la fonction de chacun d'eux.

SPONTÉPARITÉ. s. f. [de *sponte*, de soi-même, et *parere*, engendrer]. *Hétérogénie.*

SPORADICITÉ. s. f. Le fait de se montrer isolé, sporadique.

SPORADIN, INE. adj. et s. [de σποράς, épars]. Qui vit séparé des autres, isolément, toujours ou pendant un temps seulement.

SPORADIQUE. adj. [*sporadicus;* σποραδικὸς, de σπείρειν, disperser; all. *sporadisch;* angl. *sporadic;* it. *sporadico;* esp. *esporadico*]. Dispersé. — Errant. — **M. C.** Les maladies qui n'attaquent qu'un individu à la fois, qui surviennent indifféremment en tout temps; en tout lieu, hors des influences épidémiques.

SPORANGE. s. m. [de σπορὰ, semence, et ἀγγεῖον, vase; all. *Fruchtsack;* angl. *sporangium;* it. *sporengidio;* esp. *sporangio*]. Grande cellule propre séparable, dans laquelle les spores naissent par segmentation de ce qui la remplit, ou vitellus, sur les Cryptogames. Les spores y restent contenues un certain temps.

SPORANGIFÈRE. Faute au lieu de *Sporangophore.*

SPORANGOPHORE. adj. et s. [de σπορὰ, graine, et φορὸς, qui porte]. Qui porte la ou les *Spores*, les *Sporanges.*

SPORE. s. f. [de σπορὰ, graine; all. *Keimkorn;* it. *spora*]. Cellules directement reproductrices des Cryptogames, qu'elles naissent librement par gemmation ou dans un sporange. Généralement les *S.* résistent à l'élévation et à l'abaissement de la température, à l'action des sucs gastrique et intestinal, des agents chimiques, etc., plus que les cellules des Cryptogames quelconques dont elles viennent. Les *S.* sont grises, brunes, jaunâtres, ou presque incolores si on les observe à la lumière transmise. Elles sont jaunâtres, noires, verdâtres, grises ou d'un blanc plus ou moins éclatant à la lumière réfléchie. Il en est qui réfractent assez fortement la lumière, ce qui fait paraître leur centre comme un point brillant ordinairement jaunâtre. Celles des Algues sont incolores, vertes ou grises. Les *S.* se distinguent en *conidies, stylospores* et *S.* proprement dites. Celles-ci sont les corps reproducteurs parfaits qui naissent dans des *sporanges* par segmentation du contenu de ceux-ci, sans rapport de continuité avec la plante-mère. Ce sont elles surtout qui montrent d'une manière bien tranchée une paroi externe, ou *exospore* formée de fungine, réticulée, ou diversement soit hérissée soit mamelonnée à sa surface libre, plus une tunique interne, ou *endospore*, qui s'allonge lors de la germination, après rupture de la première. Les *S.* des Mucédinées, chauffées dans le vide ou dans l'air sec, restent fécondes après avoir été portées à une température de 120° à 125°. Une exposition de vingt ou de trente minutes de 127° à 130° leur enlève la possibilité de germer. La cavité des *S.* est remplie d'un liquide plus ou moins granuleux ou d'une substance demi-solide, quelquefois segmentée déjà elle-même, colorée ou sans couleur propre. Ce sont les homologues du sac embryonnaire des Phanérogames. — **Z.** Le terme *S.* est parfois détourné de cette signification ancienne et exacte par des modernes qui s'en servent pour désigner des corps trouvés sur des animaux, ayant des analogies de forme et de petitesse avec les *S.*: corpuscules qui sont aussi des corps reproducteurs ou qui sont supposés l'être, sans qu'on sache encore ni si leur paroi propre est cellulosique, ni si ce qu'ils reproduisent est cryptogamique ou au contraire animal.

SPORIDIE. s. f. [all. *Samenkeim;* angl. *sporid;* it. *sporidio;* esp. *esporidio*]. *Spore.* — Petite *Spore.* — Jeune *Spore.*

SPORIDIOLE. s. f. Les gouttes et corpuscules contenus dans certaines *Spores.*

SPORIFÈRE. Faute au lieu de *Sporophore.*

SPORIGÈNE. Pour *Sporogène.*

SPORISORIUM. s. m. Le *Sporisorium Sorghi*, Link et Ehrenberg, *Tilletia Sorghi vulgaris*, Tulasne, Ustilaginée parasite. — *S. du maïs.* L'*Ustilago carbo*, Tulasne.

SPOROCARPE. s. m. [de σπορὰ, semence, spore, et καρπὸς, fruit; all. *Keimfrucht;* angl. *sporocarpium;* it. *sporocarpo;* esp. *esporocarpo*]. Sporange des Rhizocarpées, à parois non pas simples et homogènes comme sur d'autres acotylédones, mais formées d'une ou plusieurs couches de tissu cellulaire.

SPOROCYSTE. s. f. [de σπορὰ, graine, et κυστή, poche]. Sporange renfermant plusieurs spores. — Cellule, vésicule, ovisac contenant des œufs sur quelques Cœlentérés.

SPOROGÈNE. adj. [de σπορὰ, semence, et γεννᾶν, engendrer]. Qui donne naissance aux graines, aux spores.

SPOROGONE. s. m. [de σπορὰ, spore, et γονή, procréation]. Comme *Oogone, Sporange.* — Vésicule extérieure hyaline homogène ou non d'enkystement des Infusoires, des Grégarines, etc., suivi de leur multiplication par segmentation.

SPOROGONIE. s. f. [de γονή, procréation]. Reproduction par des gonidies, par des spores, par ce qui leur ressemble. — Le cas des Grégarines, par exemple, dans lequel une ou plusieurs Grégarines réunies s'enkystent et se soudent. Les noyaux cellulaires de ces Protozoaires disparaissent. La masse se segmente en un grand nombre de cellules comparées à des *Psorospermies* et à des *Spores* à mouvement et expansions amiboïdes. Chacune de celles-ci devient le siège de l'apparition par genèse (E. Van Beneden) d'un noyau cellulaire, puis de celle d'une membrane superficielle qui en fait des Grégarines.

SPOROÏDE. adj. [de σπορὰ, graine, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble à une spore, à une graine.

SPOROPHORE. s. m. et adj. [de σπορὰ, graine, et φέρειν, porter]. Prolongement qui surmonte les *basides* et au sommet desquels naissent les spores des Basidiosporés. — Tout organe mycélial ou autre qui porte des spores.

SPOROPHYME. s. m. [de φῦμα, rejeton] (Duval-Jouve). Le *Proembryon.*

SPOROSAC. s. m. [de σπορὰ, graine, et σάκκος, sac]. Sac contenant des ovules, des bourgeons, des spores. — Sporanges.

SPOROSE. s. f. La reproduction, la maturation, l'émission des *Spores.*

SPOROSORIUM. s. m. Le *Sporosorium saponariæ*, Rudolphi, ou *Ustilago Rudolphii*, Tulasne, Ustilaginée phytoparasite.

SPOROZOAIRE. adj. et s. [de σπορὰ, graine, et ζῶον, animal]. Qui tient des graines, des corps reproducteurs, des spores et de l'animal. — **Z.** Les Psorospermies et les Grégarines réunies en un seul groupe d'êtres (Leuckart).

SPOROZOÏDE. adj. et s. [de ζῶον, animal, et εἶδος, forme]. Les spores soit ciliées, soit à mouvements amiboïdes.

SPORULATION. s. f. La production des spores des Cryptogames. — La période de l'évolution durant laquelle celle-ci a lieu. — Celle durant laquelle a lieu leur séparation, leur émission, leur diffusion.

SPORULE. s. f. [esp. *esporulo*]. *Spore.* — *Sporidie.* — Petite spore.

SPORULIFÈRE. adj. [de *sporule*, et *ferre*, porter]. Qui porte des *Spores*, des sporules.

SPRAT. s. m. Le *Clupea* ou *Harengula sprattus*, L.; *Meletta vulgaris* pour d'autres; plus petit que la Sardine et de moindre saveur.

SPRAY. s. m. *Pulvérisation.* — *S. phéniqué.* Pulvérisation d'un liquide phéniqué antiseptique.

SPROFONDO (Toscane). Sources bicarbonatées calciques (de 17° à 31°).

SPUME. s. f. [de *spuma*, écume; all. *Schaum;* angl. *spume;* it. *spuma;* esp. *espuma*]. Salive et mucus mêlés de bulles d'air.

SPUMEUX, EUSE. adj. [de *spuma*, écume; ἀφρώδης, all. *schaumig*; angl. *spumous, frothy*; it. *spumoso*; esp. *espumoso*]. Mêlé d'écume, écumant.

SPUTATION. s. f. [de *sputare*, cracher; all. *Spucken, Ausspucken*; it. *sputazione*; esp. *esputacion*]. L'expuition salivaire ou de mucus, de sang, etc. — La matière crachée, le *crachat*. Cette matière est naturellement composée de mucus buccal et pharyngien plus ou moins écumeux, plus ou moins filant suivant qu'il est mêlé de plus ou moins de salive. Elle est mêlée de quelques leucocytes, de rares cellules épithéliales pavimenteuses avec des Schizomycètes en proportions variables et surabondants surtout dans les cas morbides. Les *S.* prennent des caractères divers dans chaque espèce de maladie pharyngienne, laryngienne, trachéale ou pulmonaire et même œsophagienne. Ces caractères portent sur la viscosité du mucus, son état plus ou moins blanc et *spumeux* en raison des bulles d'air qu'il englobe, la présence ou l'absence de portions de mucus concret influent aussi sur la couleur de chaque *S.* — *S. des aliénés.* L'expuition incessante de salive, presque nulle à chaque fois, simulée même, ou abondante, observée sur certains fous. Elle est due à des états d'agitation, à des hallucinations ou à une supersécrétion salivaire, conséquence de troubles gastriques. Elle entraîne presque toujours des troubles par difficulté de la déglutition, puis par imperfection des actes de digestion stomacale. — *S. laryngiennes.* Les crachats du *hem*; ceux qui composés de mucus plus ou moins chargé de leucocytes, de cellules épithéliales se forment dans les ventricules de Morgagni et en sont chassés plus ou moins souvent. Ces *S.* surtout peuvent être colorées par les poussières charbonneuses ou autres introduites avec l'air inspiré, poussières dont les particules se voient tant dans le mucus, mêlées aux Schizomycètes, qu'ayant pénétré dans le corps des leucocytes et des cellules épithéliales. — *S. morbides.* Leurs diversités presque sans nombre portent sur la consistance et la couleur blanchâtre ou jaunâtre plus ou moins opaque dues à des proportions variables de leucocytes, granuleux ou non, de cellules épithéliales isolées ou en lambeaux variés, sans parler des cas dans lesquels s'ajoutent des portions de fausses membranes soit diphthéritiques, soit formées de mucus concret. Puis viennent ceux dans lesquels des hématies venues des muqueuses malades s'ajoutent aux éléments précédents, depuis les proportions où le microscope seul les montre, jusqu'au cas où elles rougissent plus ou moins la *S.* Dans d'autres conditions ce peuvent être des débris alimentaires qui leur sont mêlés. — *S. pulmonaires.* Les crachats d'origine pulmonaire différant très généralement des *S.* trachéo-bronchiques par plus de consistance, une miscibilité moindre avec l'eau du mucus qui les compose surtout, la présence même de moins de bulles d'air dans celui-ci. Des hématies, puis des leucocytes comme dans les pneumonies, les affections pulmonaires, d'origine cardiaque, etc., viennent souvent au contraire en modifier la couleur, la consistance. Dans la phthisie tuberculeuse surtout avec des cavernes ce sont de plus en plus les leucocytes, plus ou moins granuleux, qui l'emportent comme quantité et couleur sur les proportions du mucus avec ou sans éléments du parenchyme pulmonaire. — Les Schizomycètes l'emportent en quantité et en variétés de forme dans ces *S.* comparativement à ce qui est dans toutes les autres *S.*, les conditions de leur arrivée par l'air, de leur séjour dans un lieu chaud et humide étant là, plus favorable encore au développement de ces Cryptogames que partout ailleurs. — *S. salivaires.* Celles qui sont représentées en nombre de conditions par la salive supersécrétée accidentellement ou pathologiquement, puis expuée. Les divers degrés de leur fluidité et de leur mélange à de l'air les distingue aisément des *S.* muqueuses laryngiennes, trachéales et pulmonaires plus ou moins tenaces, visqueuses, non miscibles à l'eau, contenant souvent des Schizomycètes qui manquent aux *S.* salivaires; parfois aussi la production de ces *S.* est déterminée par la toux et l'expuition que causent les mucus par leur adhérence sur quelque point d'une muqueuse, d'une caverne pulmonaire. — *S. trachéo-bronchique.* Les *S.* morbides passent généralement à l'état de masses muqueuses plus ou moins grosses, abondantes, visqueuses, blanches ou jaunâtres, chargées surtout de leucocytes, etc., produites pendant la durée des bronchites dites catarrhales, chroniques, etc., des dilatations bronchiques. Leurs aspects, leur consistance varient on ne peut plus avec l'acuité de l'inflammation, son siège, etc.

SQUALE. s. m. [*squalus*, chien de mer]. Famille de Plagiostomes carnassiers à corps allongé ayant la forme générale de celui des autres Poissons. — Les *S.* sont les uns ovipares, les autres ovovivipares. Les œufs des premiers sont aplatis, quadrilatères allongés comme ceux des Raies. Comme ces derniers la respiration du contenu de l'œuf pondu dans l'eau ne s'accomplit pas au travers de la *coque* brune, coriace, chitineuse de ce dernier à la manière de ce qui a lieu sur les Ovipares aériens. Le contact de l'eau aérée, sur les œufs des *Scyllium*, par exemple, etc., s'opère à l'aide d'un conduit, large de un à deux millimètres environ placé à chaque angle de l'œuf, deux pour une face, deux pour l'autre sur le même côté soit droit, soit gauche. Longs chacun d'environ trois centimètres, ces conduits partent de la cavité de l'œuf pour aller s'ouvrir par une fente s'étendant de la face où ils siègent sur une longueur de un à deux centimètres, pour se terminer à la base en dedans, de chacun des longs et minces prolongements disposés en spirales, et non tubuleux, que porte chaque angle de ces œufs.

SQUALIDE et **SQUALIDÉ, ÉE.** adj. et s. Famille de Plagiostomes sélaciens à corps fusiforme, peau rendue rude par des productions dentinaires, avec parfois traces de cortical osseux, dont les papilles du derme sont le point de départ à la manière de ce qui a lieu pour la papille du follicule dentaire gingival, dents cutanées dites parfois faussement osseuses.

SQUAME. s. f. [*squama*; λεπὶς; all. *Schuppe*; angl. *scale*; it. *squama*; esp. *escama*]. *Ecaille.* — **M. C.** Lames de la couche épidermique cornée se détachant de la surface de la peau, normalement ou dans quelques dermatoses. — **B.** Bractées ou écailles dont se compose l'involucre des fleurs composées. — Les écailles représentée par la base élargi du pétiole, dont sont formés un grand nombre de bulbes.

SQUAMÉAL, ALE. adj. [de *squama*, écaille]. Qui concerne les écailles, les *Squames* en général. — La substance eccellulaire qui forme les écailles de Poisson.

SQUAMELLE. s. f. Comme *Squamule.* — *Squame* de petites dimensions.

SQUAMEUX, EUSE. adj. [*squamosus*, de *squama*, écaille; all. *schuppig*; angl. *squamous*; it. *squamoso*; esp. *escamoso*]. Qui ressemble aux écailles. — Qui est composé d'écailles.

SQUAMIFÈRE. adj. et s. [de *squama*, écaille, et *ferre*, porter]. Qui porte des écailles. — **Z.** Les Poissons.

SQUAMIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *squama*, écaille, et *folium*, feuille]. Qui a les feuilles écailleuses ou en forme d'écailles, de bractées.

SQUAMIFORME. adj. [all. *schuppenförmig*; angl. *squamiform*; esp. *escamiforme*]. En forme d'écaille.

SQUAMIPENNE. adj. et s. [de *squama*, écaille, et *penna*, penne]. Qui a les nageoires ou les ailes écailleuses. — **Z.** Famille d'Acanthoptérygiens marins des mers tropicales de l'Inde à corps élevé et comprimé, avec des écailles jusque sur les nageoires, un fort piquant aux nageoires ventrales.

SQUAMODERME. adj. [de *squama*, écaille, et *derma*, peau]. Qui a des écailles à la peau. — **Z.** Les Poissons qui sont dans ce cas par opposition aux Ostéodermes.

SQUAMOSAL. s. m. La portion écailleuse du temporal. — L'os distinct qu'elle forme sur les Poissons, etc.

SQUAMULE. s. f. La *Glume.* — La *Squamelle.* — Petite squame normale ou pathologiquement produite.

SQUAMULEUX, EUSE. adj. Pourvu de *Squamules.*

SQUARREUX, EUSE. adj. [*squarrosus*, boutonneux; all. *sparrig*]. Rude au toucher.

SQUATINE. s. m. [*Squatina*, Pline, Aldrovande, Duméril]. Genre de Plagiostomes, vivipares comme les Torpilles, plus voisins par là de celles-ci que des Raies qui sont ovipares, mais pourvus de petites dents cutanées comme les Sélaciens. — L'*Ange* ou *Squatina angelus*, L., (Duméril).

SQUATINIDE adj. ou **SQUATINIEN, ENNE.** adj. et s.

Qui tient des *Squatines*. — La famille des Plagiostomes qui les renferme.

SQUELETTAIRE. adj. [de *sceletus*, squelette]. Pour *Squelettique*.

SQUELETTE. s. m. [*sceletus*; σκελετόν, de σκελετός, desséché; all. *Skelett*, *Gerippe*; angl. *skeleton*; it. *scheletro*; esp. *esqueleto*]. L'ensemble des os du corps sur les Vertébrés.— Par extension l'ensemble des parties dures d'un organisme, de celles surtout qui servent de point d'adhérence, de soutien, de protection, de glissement ou d'attache aux autres, aux ligaments et aux muscles surtout; que ces parties soient fibreuses, cartilagineuses ou osseuses, temporairement ou d'une manière permanente; qu'elles soient mésodermiques, profondes ou dermiques; qu'elles soient au contraire ectodermiques, directement ou indirectement et eccellulaires. — Chez l'homme, le *S*. se compose de 251 à 253 pièces osseuses, dont 54 ou 55 pour la tête, 8 pour le cou en comptant l'hyoïde, 38 ou 39 pour la poitrine, 5 pour les lombes, 7 pour le bassin, 74 pour les membres supérieurs, et 66 pour les membres inférieurs. De tous ces os les vertèbres, y compris celles du crâne, le vomer, l'hyoïde et le sternum sont les seuls os impairs du *S*., au moins sur le fœtus. Chez les autres mammifères il faut ajouter ici l'*os pénien* ou *balanique* des chiens, etc. et l'os du cœur des Ruminants. Chez l'homme aussi, plus le sujet est jeune, en deçà de vingt ans, plus la tête a de volume proportionnellement au tronc et aux membres. Au second mois, la tête fait près de la moitié du reste du corps : elle en est le quart chez l'enfant à terme, le cinquième à trois ans, le huitième sur l'adulte. Plus l'enfant est jeune, plus les os de la face sont petits relativement au crâne, plus les organes auditifs sont volumineux en égard à ce dernier, plus les fontanelles sont grandes, plus la partie inférieure de la face est petite; plus le thorax est spacieux proportionnellement au bassin; plus les membres sont courts, plus les clavicules sont grandes; plus les os sont des parties encore formées de cartilage, et plus les os larges sont lisses, les os courts mal délimités, les os longs arrondis. En général, passé l'âge adulte, le poids ou la masse des os diminue dans l'âge avancé sans que leur étendue diminue autant. Le *S*. de la femme est plus petit et plus grêle; les saillies osseuses sont bien moins prononcées. Les membres abdominaux ayant proportionnellement plus de longueur que chez l'homme, le milieu de la hauteur du *S*. correspond au-dessous du pubis, tandis que chez l'homme il correspond à peu près au niveau du pubis. La tête est plus rétrécie en avant, plus allongée d'avant en arrière. Les corps des vertèbres ont moins de largeur, leurs trous de conjugaison sont plus grands, et la région lombaire du rhachis a plus de longueur. Le thorax, naturellement plus court et moins saillant, est un peu plus large jusqu'à la quatrième côte, et se rétrécit inférieurement. Les épaules sont plus basses, les articulations scapulo-humérales sont plus rapprochées l'une de l'autre; les clavicules, au contraire, sont plus allongées et moins courbées, de manière à laisser plus de largeur à la poitrine. Les membres supérieurs sont plus courts, les poignets plus étroits, les doigts plus effilés. Les fémurs sont plus courbés antérieurement et plus obliques en dedans; leur col formant avec le corps de l'os un angle moins ouvert que chez l'homme; les pieds sont sensiblement plus petits. Sur la femme tous les diamètres ont plus de largeur, et tous les os ont moins de hauteur que chez l'homme; les articulations sont un peu plus lâches; les crêtes iliaques sont très évasées et déjetées en dehors, ce qui donne une grande largeur aux hanches. L'intervalle d'une des épines antéro-supérieures à l'autre est de 24 à 27 centimètres; il est de 27 à 30 centimètres entre les crêtes iliaques; la symphyse pubienne n'a que 41 millimètres de hauteur et que 14 millimètres d'épaisseur; l'arcade pubienne est large de 95 à 108 millimètres à sa base, de 27 à 34 millimètres seulement à son sommet; sa hauteur est de 68 millimètres, et le demi-cercle osseux qui la constitue est déjeté en avant et en dehors. Lorsqu'un *S*. est dépouillé des parties molles et que les os ne sont pas désarticulés, on a la mesure à peu près exacte de la taille de l'individu par celle de la longueur du *S*. et ajoutant 41 millimètres pour l'épaisseur des parties enlevées. — *S. articulé*. Le *S*. soit *naturel*, soit *artificiel*. — *S. artificiel*. Celui dans lequel l'ensemble des os, et autres pièces sont reliés les uns aux autres dans leurs rapports ordinaires par des liens artificiels. — *S. cutanés*. Les *S. extérieur* ou *externe*. Le *S. dermique*. — *S. dermique*. Celui qui est formé de pièces osseuses développées dans le derme cutané, comme sur divers Édentés, Plectognathes, etc. — *S. désarticulé*. L'ensemble des os fournis par un *S*., conservés sans être reliés les uns aux autres. — *S. du cœur*. Tout tissu musculaire à faisceaux striés implique la présence de points d'attaches, d'insertions relativement fixes, qui pour le cœur sont les anneaux fibreux de ses orifices auriculo-ventriculaires et artériels, avec l'*os du cœur* des Ruminants, etc. — *S. extérieur* ou *externe*. Le *S. chitineux*, *coquiller*, etc., des Invertébrés qui de provenance ectodermique et même exocellulaire ne peut à aucun point de vue être comparé aux pièces des *S*. mésodermiques tant profondes qu'intradermiques et viscérales. — *S. naturel*. Celui dans lequel l'ensemble des os ou autres pièces squelettiques sont retenus les uns aux autres dans leurs rapports normaux par les ligaments naturels, soit desséchés, soit conservés sous leur consistance ordinaire, ou considérés tels qu'ils sont sur l'animal vivant ou mort. — *S. végétal*. Tout ce qui, plus dur que les autres parties d'une plante ou de quelqu'un de ses organes, leur sert de soutien. — *S. viscéral*. Le *Splanchnosquelette* tant cartilagineux encore, ou d'une manière permanente qu'osseux.

SQUELETTIQUE. adj. Qui concerne le *Squelette*. — Qui rempli le rôle de *Squelette*.

SQUELETTISATION. s. f. Passage à l'état dur, calcaire ou *Squelettique*.

SQUELETTISER (SE). Passer à l'état *Squelettique*. — S'*Incruster*.

SQUELETTOGÈNE. adj. [de σκελετόν, squelette, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre le *Squelette*. — Qui le représente. — Qui produit ce qui concourt à le former.

SQUELETTOGÉNIE. s. f. Génération, l'apparition de ce qui compose le *Squelette* ou concourt à le former.

SQUELÉTODE. adj. [σκελετώδης]. Comme *Squelettoïde*.

SQUELETTOÏDE. adj, et s. [de εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble au *Squelette*. — Le tégument dur des Articulés (Latreille).

SQUELETTOLOGIE. s. f. [all. *Skelettlehre*; angl. *skeletonology*; it. *schelettologia*; esp. *esqueletolagia*]. Traité d'*Ostéologie*. — Description des *Squelettes*.

SQUELETTOPÉE. s. f. [de σκελετόν, squelette, et ποιεῖν, faire; all. *Skelettbereitungskunst*; angl. *sceletopœa*; it. *scheletropea*; esp. *esqueletopea*]. Préparation du squelette, des différents os ou autres organes d'un squelette.

SQUELETTOPHORE. adj. [de σκελετόν, squelette, et φορός, qui porte]. Qui porte un squelette. — Pourvu d'un *Squelette*.

SQUILLE. s. f. La *Squilla mantis*, Décapode podophthalme stomapode alimentaire de la Méditerranée.

SQUINE. s. f. Le *Similax china*, L. [all. *Chinawurzel*, *Stechwinde*; angl. *china-root*; it. *squinante*; esp. *esquenanto*], Liliacée asparaginée à rhizome sudorifique de la Chine, etc.

SQUIRRHE. s. m. [σκίῤῥος, dur; *tumor durus*; all. *Faserkrebs*, *Hartkrebs*; angl. *scirrhus*; it. *scirro*; esp. *cirro*]. Toute tumeur dure, résistante, indolente se produisant surtout dans les glandes. Toute variété de *tumeurs cancéreuses* d'un blanc bleuâtre ou grisâtre, un peu transparente, criant sous le scalpel, dure parfois, par suite soit de l'altération de la trame mésodermique glandulaire prenant un aspect blanchâtre fibreux, soit de celles des cellules épithéliales mêmes. Ces *tumeurs*, dites *squirrheuses*, ne constituent pas une espèce de tumeur distincte par sa composition anatomique. Ce sont des tumeurs provenant des parenchymes, des glandes surtout (mamelle, etc.), y compris les glandes lymphatiques atteintes consécutivement, dans lesquelles les modifications morbides portent surtout sur la trame celluleuse devenant plus riche en faisceaux de fibres et moins vasculaire, avec ou sans autres changements de *texture*, non de nature. Il faut ici tenir compte des cas dans lesquels ce sont des *tumeurs fibreuses*, des enchondromes, etc., qui, en raison de leur dureté, ont été appelés *S*. — *S. atrophiques*.

Les cas de tumeurs mammaires, etc., dans lesquels, avec une petite augmentation de masse, ou une diminution de masse de ce tissu glandulaire même induré, la trame celluleuse est en bandes ou rubans résistants, peu ou pas vasculaires, rayonnant du centre à la périphérie de la tumeur, avec ou sans diminution du volume de l'organe affecté. — *S. de l'estomac*. Tumeurs dures d'un blanc mat, strié, d'aspect et de consistance fibreux, formées par hypertrophie simple plus ou moins considérable de la seule tunique dite *celluleuse* ou *fibreuse* de l'estomac devenue dure, épaissie localement et de même pour l'intestin. Ces tumeurs gagnent en épaisseur et en consistance à la fois du côté de la muqueuse qu'elles ne font que soulever d'abord, à laquelle elles adhèrent ensuite en y amenant des ulcérations hémorrhagiques et du côté la musculeuse (entre ses faisceaux mêmes) qui s'hypertrophie souvent énormément en devenant bleuâtre, sans que le péritoine se modifie proportionnellement. Ici les follicules glandulaires gastriques ou intestinaux ne sont affectés que tardivement et secondairement, de la profondeur vers la surface, alors que dans d'autres espèces d'altérations de l'ordre de celles dites du *cancer ramolli*, ils augmentent de masse, se ramollissent, s'ulcèrent en devenant blanchâtres, pultacés, lorsqu'ils atteignent l'état dit encéphaloïde par modifications granuleuses de leurs cellules. — *S. hypertrophiques*. Les cas de *S.* de l'estomac et autres dans lesquels la tumeur rend l'organe malade plus gros qu'à l'état normal. — *S. pulmonaire* (Auenbrugger). L'*Induration grise du poumon*.

SQUIRRHEUX, EUSE. adj. [σκιρρώδης, all. *scirrhös;* angl. *scirrhous;* it. *scirroso;* esp. *cirroso*]. Dur. — Qui a l'aspect du *Squirrhe*.

SQUIRRHOGASTRIE. s. f. [de σκίρρος, dur, *squirrhe*, et γαστήρ, l'estomac] (Alibert). Squirrhe gastrique ou de l'estomac.

SQUIRRHOSARQUE. s. m. [de σκίρρος, dur, squirrhe, et σάρξ, chair]. Induration musculaire. — Sclérème.

SQUIRRHOSITÉ. s. f. Dureté squirrheuse.

Sr. Notation du *Strontium*.

STABILE. adj. [de *stabilis*, stable]. Qui n'est pas *labile*, caduc, ni interrompu. — Permanent.

STABLE. adj. Qui est doué de stabilité, de solidité; qui est permanent, se décompose difficilement.

STABULATION. s. f. [de *stabulum*, étable]. — **M. C.** Pratique consistant à faire séjourner le plus possible dans les étables, où vivent des Herbivores et se dégagent des vapeurs d'hippurates ammoniacaux, les malades atteints de phthisie ou de bronchite chronique.

STACKHOUSIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Stackhousia*. — Famille de dicotylédones polypétales voisine des Rhamnées.

STACHELBERG (Suisse). Source froide sulfureuse.

STACHYDE. s. f. [de στάχυς, le marrube]. La *Stachys sylvatica*, L., Labiée diurétique d'Europe.

STACHYDÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Stachys*. — Tribu des Labiées.

STACHYS. s. f. Genre de Labiées stachydées astringentes sudorifiques à odeur forte.

STADE. s. m. [*stadium*, de στάδιον, carrière pour la course; all. *Stadium;* angl. *stage;* it. *stadio;* esp. *estadio*]. — **M. C.** *Période*. — Chacun des trois temps que présente un accès de fièvre intermittente en tant que période, d'élévation de température, de sueur, de refroidissement.

STÆCHAS [de στοιχάς, le stéchas]. Faute au lieu de *Stéchas* et *Stœchas*.

STAGNATION. s. f. [*stagnatio*, de *stagnare*, former une espèce d'étang; all. *Stockung;* angl. *stagnation;* it. *stagnamento;* esp. *estagnacion*]. — **M. C.** État du sang qui ne coule pas ou qui circule trop lentement. — *S. du pus*. Le fait de la persistance de ce liquide qui ne s'écoule pas de la cavité d'un *foyer* purulent ouvert ou de quelque autre dans laquelle il s'est produit. — *S. urinaire*. La persistance accidentelle après la miction, de l'urine dans un point quelconque des voies urinaires, uretère, vessie, telle ou telle des régions de l'urèthre malade.

STAHL. Médecin allemand (1660-1734) dont le nom est resté à des pilules balsamiques, etc.

STAHLIANISME. s. m. L'hypothèse de Stahl croyant que tous les combustibles étaient des corps combinés au *Phlogistique;* que la combinaison du *Phlogistique* aux *terres* formait les métaux.

STALACTIFORME. Faute au lieu de *Stalactoïde*.

STALACTITE. s. f. [de σταλάζειν, tomber goutte à goutte; all. *Tropfstein;* angl. *stalactite;* it. *stalattite;* esp. *estalactita*]. Concrétions coniques provenant de l'infiltration de l'eau chargée de sels calcaires, siliceux, etc. dont chaque goutte arrive de loin en loin à la voûte d'une caverne, et s'y évapore lentement, ou perd les gaz qui favorisent la dissolution des sels. — *S. osseuse*. Prolongements du tissu osseux à la surface des cals irréguliers, autour de certaines tumeurs, etc.

STALACTOÏDE. adj. [de σταλακτὸς, qui dégoutte, et εἶδος, ressemblance]. En forme de *Stalactite*.

STALAGMITE. s. f. [de σταλαγμὸς, filtration]. Toute concrétion mamelonnée formée sur le sol des grottes par évaporation de gouttes d'eau tombées de la voûte.

STALAPOS (Cantal). Source minérale ferrugineuse bicarbonatée froide.

STAMINAIRE. adj. [de *stamen* fil, filament, support; angl. *staminar;* it. *staminario;* esp. *estaminario*]. Qui provient des étamines.

STAMINAL, ALE. adj. [it. *staminale;* esp. *estaminal*]. Qui concerne les étamines.

STAMINE. s. f. Comme *Étamine*.

STAMINÉ, ÉE. adj. [de *stamineux*, couvert de fils]. Qui est pourvu d'étamines.

STAMINEUX, EUSE. adj. all. *langstaubfädig;* angl. *staminous;* it. *staminoso;* esp. *estaminoso*]. Qui montre des étamines.

STAMINIFÈRE. adj. [all. de *stamen*, filament, étamine et *ferre*, porter, *staubfadentragend;* angl. *staminiferous;* it. *staminifero;* esp. *estaminifero*]. Ce qui porte les étamines.

STAMINIFORME. adj. [de *stamen*, étamine, et *forma*, forme; all. *staubfadenförmig;* angl. *staminiform;* it. *staminiformo;* esp. *estaminiformo*]. Qui a la forme d'une étamine.

STAMINODE. s. m. [esp. *estaminode*]. Dépendance du gynostème des Orchidées. — Les rudiments d'étamines avortées.

STANNATE. s. m. [all. *Zinnverbindung;* it. *stannato;* esp. *estannato*]. Sels que forme l'*Acide stannique* avec les bases.

STANNEUX, EUSE. adj. Qui concerne le degré de combinaison le moins élevé de l'étain avec l'oxygène (SnO), le chlore, etc.

STANNIDE. adj. et s. Le groupe des corps comprenant l'étain et ses composés.

STANNIFÈRE. adj. [de *stannum*, étain, et *ferre*, porter]. Qui contient de l'étain ou ses composés. — Qui fournit de l'étain.

STANNINE. s. f. L'étain pyriteux, minerai composé de sulfure d'étain, de sulfure de fer, etc.

STANNIQUE. adj. Qui concerne l'*Étain*. — Nom d'un acide [all. *Zinnsäure;* angl. *stannic acid;* it. *acido stannico;* esp. *acido estanico*] ou *Deutoxyde d'étain* ($SnO^2.HO$) qui s'obtient en décomposant le perchlorure d'étain par l'eau.

STAPÉAL, ALE. adj. et s. os. [de *stapes*, étrier]. Comme *Stapédien*. — L'étrier représenté sur les Poissons par l'*Os opercule* de Cuvier.

STAPÉDIEN, ENNE. adj. [*stapedius*, de *stapes*, étrier; all. *Steigbügel;* it. *stapediano;* esp. *estapedio*]. Qui concerne l'étrier.

STAPHISAGRINE. s. f. ($C^{44}H^{33}AzO^{10}$). Poudre amorphe alcaloïde amère tirée de la *Staphisaigre*. Elle tue par asphyxie; moins toxique que la *Delphine*. Fusible à 90°.

STAPHISAGRIQUE. adj. Qui concerne les *Staphisaigres*.

STAPHISAIGRE. s. f. Le *Delphinium staphisagria*, L. [all. *Stephanskraut*, *Läusesamen;* angl. *stavy acre*, *ouseseed;* it. *stafisagra;* esp. *estafisagria*], Renonculacée âcre, herbacée, éméto-cathartique.

STAPHISAIN. s. m. [all. *Staphysan;* angl. *staphisin;* it. *stafisino;* esp. *estafisino*]. La *Staphisagrine*.

STAPHISIN. s. m. La *Staphisagrine impure* prise pour un alcaloïde.

STAPHYLAIRE. adj. et s. Qui concerne la luette. — **M. C.** Jadis instrument pour fixer la luette et le voile du palais.

STAPHYLÉACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Staphylea*. — Famille de dicotylédones séparée des Rhamnées.

STAPHYLIN, INE. adj. et s. [de σταφυλή, luette; it. *stafilino;* esp. *estafilino*]. Qui concerne la luette. — Le *Muscle palato-staphylin.*

STAPHYLIN. s. m. [*Staphylinus*, Erichs.]. Genre et groupe de Coléoptères généralement carnassiers à élytres courts.

STAPHYLITE. s. f. Phlegmasie avec ou sans œdème de la muqueuse de la luette.

STAPHYLO. [de σταφυλή, luette]. Préfixe des mots indiquant ce qui touche à la luette, au voile du palais.

STAPHYLOCAUSTE. s. m. [de σταφυλή, luette, et καῦσις, section]. Instrument pour la cautérisation de la luette.

STAPHYLO-GLOSSE. adj. et s. [de σταφυλή, luette, et γλῶσσα, langue]. Qui va de la langue à la luette. — Le *Muscle glosso-staphylin.*

STAPHYLOMATEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne le *Staphylome*. — Qui en est atteint.

STAPHYLOME. s. m. [de σταφυλή, grain de raisin; all. *Staphylom, Traubenauge;* angl. *staphyloma;* it. *stafiloma, estafiloma*]. Convexité saillante de la cornée au delà de sa courbure normale sans perte de sa transparence. — *S. antérieur de la sclérotique* ou *S. du corps ciliaire*. Bosselures bleuâtres qui se forment quelquefois à la surface de la sclérotique, autour de la circonférence de la cornée. — *S. de l'iris*. Le *Myiocéphale*. — *S. opaque*. Le *S.* antérieur total ou partiel, presque toujours consécutif à une perforation de la cornée, qui a été suivie d'une cicatrice kératique, avec souvent hernie de l'iris. Il fait plus ou moins saillie entre ou sous les paupières. Il finit souvent par exiger l'ablation du segment antérieur de l'œil. — *S. pellucide*. Saillie de la cornée restée transparente devenue conique sous l'influence de la pression intra-oculaire. Ses causes sont inconnues, autant celles qui concernent ce qui amène le défaut de résistance de la cornée que ce qui détermine les changements de quantité dans les milieux de l'œil. — *S. postérieur*. Amincissement avec bosselures de la partie postérieure de la sclérotique autour du nerf optique, avec ou sans atrophie choroïdienne. Il est d'origine congénitale. Souvent il reste stationnaire pendant toute la vie. Les yeux myopes en sont plus particulièrement atteints. Généralement sa marche est lente, uniformément progressive. — *S. rameux*. Forme de la procidence de l'iris se présentant comme une ou plusieurs petites tumeurs granuleuses brunes ou noirâtres sur la cornée, à la suite des ulcères ou des plaies accidentelles de cette membrane.

STAPHYLOPLASTIE. s. f. [de σταφυλή, luette, et πλάσσειν, former; all. *künstliche Gaumenbildung;* angl. *staphyloplastic;* it. *stafiloplastia;* esp. *estafiloplastia*] (Bonfils). Opération pour adapter aux pertes de substance du voile du palais un lambeau de muqueuse et de périoste empruntés aux parties correspondantes de la voûte palatine.

STAPHYLORRHAPHIE. s. f. [de σταφυλή, luette, et ῥαφή, suture; all. *Gaumennath;* angl. *staphylorrhaphy;* it. *stafilorrafia;* esp. *estafilorrafia*]. Suture de la luette. L'opération par laquelle on remédie à la division congénitale ou accidentelle du voile du palais en avivant les bords de la solution de continuité et tenant ensuite en contact au moyen d'une suture les muqueuses avivées.

STAPHYLOTOME. s. m. [de σταφυλή, luette, et τέμνειν, couper]. Jadis instrument pour inciser le voile du palais ou couper la luette. — Couteau triangulaire pour inciser le *Staphylome* complet de la cornée et de l'iris (G. Camuset).

STAPHYLOTOMIE. s. f. L'emploi des *Staphylotomes*. — L'excision du *Staphylome* de la cornée.

STARAJA-ROSSA (Russie d'Europe). Source froide chlorurée sodique.

STARK. Médecin allemand (1753-1811) dont le nom est resté à un collyre à l'acétate de plomb.

STASE. s. f. [*statio;* στάσις, l'action de s'arrêter; all. *Stillstand;* angl. *stasis;* it. *stasi;* esp. *estagnacion*]. — **M. C.** Séjour du sang dans un organe. — L'arrêt d'un liquide dans un conduit.

STASER. v. n. [de *stase*] (F. Petit-Radel). — **M. C.** Séjourner dans l'épaisseur des tissus.

STATICE. s. f. La *S. armeria*, L., Plombaginée astringente des sables marins du Midi.

STATION. s. f. [*statio*, de *stare*, s'arrêter; στάσις; all. *Stehen, Stand;* angl. *stand;* it. *stazione;* esp. *estacion*]. — **Y.** La *S.* est une attitude dans laquelle les membres supportent à la manière de piliers plus ou moins verticaux le poids de la tête et du tronc. Chez l'homme la *S.* naturelle a lieu debout sur la plante des pieds; les attitudes à genoux, assis et appuyé sur un coude, etc., conduisent par de nombreux intermédiaires, de la station proprement dite au coucher, lequel n'en diffère que par un appui du corps sur une plus large surface. La *S.* résulte de l'équilibre de nombreux leviers articulés les uns avec les autres et sollicités en divers sens par des forces, soit extérieures comme la pesanteur, soit intérieures comme la tonicité musculaire et la tension des ligaments élastiques. Le squelette de la tête et du tronc doit, pour l'étude de cet équilibre complexe, être partagé en deux groupes d'articles osseux : le premier groupe comprend les articles situés sur la ligne médiane, la tête, les vertèbres et la ceinture pelvienne; le second groupe est formé de leviers rattachés perpendiculairement aux précédents, les côtes. La tête comprend, au point de vue mécanique, l'appareil hyoïdien qui rattaché au maxillaire et au crâne ne forme avec eux qu'une seule masse reposant sur l'atlas; les trois os de la ceinture pelvienne sont également unis de manière à ne former qu'un seul article. Le squelette du tronc représente donc une tige articulée dont les segments terminaux, la tête et la ceinture pelvienne, se distinguent par leur volume et dont les articles intermédiaires, les vertèbres dorsales, portent des appendices latéraux ou côtes. Les organes (muscles, ligaments, etc.), qui assujettissent ensemble ces divers leviers se répartissent en trois classes. Les organes de la première classe vont d'un article médian à un autre article médian, comme les ligaments jaunes des vertèbres, les muscles transversaires-épineux, *splenius, complexus*, etc. Les organes de la seconde classe vont d'un article médian à un article latéral, comme les scalènes, les sterno-mastoïdiens, les dentelés, le carré des lombes, etc.; les organes de la troisième classe vont d'un article latéral à un autre comme les muscles intercostaux et les pièces du sternum. Tous les muscles qui concourent à la rigidité du tronc prennent place dans ces trois catégories, ils se distinguent en outre, à un autre point de vue, selon qu'ils s'insèrent sur deux articles immédiatement adjacents ou qu'ils franchissent en sautoir divers leviers intermédiaires pour réunir entre elles deux pièces éloignées. Pour analyser l'action d'un muscle dans le cas qui est le plus général, prenons pour exemple le faisceau supérieur du scalène antérieur qui réunit les deux extrémités d'une chaîne osseuse formée par la première côte, la première vertèbre dorsale et les cinq dernières vertèbres cervicales. L'action de ce faisceau sur chacune des six articulations qu'il franchit se détermine de la manière suivante : du centre de mouvement des articulations des vertèbres, c'est-à-dire, du centre des disques intervertébraux et du centre de la première articulation costo-vertébrale abaissons six perpendiculaires sur le scalène; chacune de ces perpendiculaires détermine avec le muscle un plan spécial correspondant à chaque articulation. Du centre de celles-ci menons les normales à ces plans, chacune de ces normales est l'axe autour duquel la contraction du scalène tend à faire tourner, l'un vers l'autre, les deux os qui forment l'articulation considérée. Le couple ou moment avec lequel le scalène tend à produire cette rotation a pour intensité le produit de la traction musculaire par la longueur de la perpendiculaire abaissée du centre de l'articulation sur le muscle. Répétant cette construction pour tous les muscles, on a l'image des forces qui sollicitent une articulation quelconque en abaissant, du centre instantané de cette articulation, des droites perpendiculaires à la direction de tous les muscles, ligaments, etc., qui franchissent cette articulation (en s'insérant de part et d'autre sur des articles soit proches, soit éloignés) et en considérant ces perpendiculaires comme des leviers rigides que le muscle tire suivant sa propre direction. La pesanteur n'est autre

chose qu'une force qui, partant du centre de gravité de chaque levier, franchit tous ceux situés en dessous; on en tient donc compte en appliquant la même règle. Il convient en outre de remarquer qu'à raison de la symétrie du squelette et du système musculaire, l'équilibre latéral de la colonne vertébrale est assuré quel que soit l'état de contraction des muscles. Appliquant ces principes à l'équilibre de la tête sur l'atlas, on reconnaît que les bras de levier des principales forces qui agissent sur ce segment sont les perpendiculaires abaissées du milieu de la ligne bicondylienne de l'occipital sur les directions suivantes : 1° la pesanteur représentée par une ligne verticale passant par le centre de gravité de la tête et descendant en avant de l'articulation occipito-atloïdienne qu'elle tend à fléchir en avant; 2° les muscles droits antérieurs de la tête, sterno-mastoïdiens et sous-hyoïdiens dont la tonicité agit dans le même sens que la pesanteur; 3° les muscles de la nuque qui s'insèrent d'une part à l'occipital et d'autre part à la colonne vertébrale et aux épaules et dont l'action commune est de renverser la tête en arrière. Les articulations des vertèbres cervicales entre elles et avec la première dorsale sont soumises aux mêmes forces ou à des forces analogues, de telle sorte que leurs mouvements sont toujours de même sens. La flexion de chacune de ces articulations et par conséquent l'inflexion en avant de la colonne cervicale est déterminée par les muscles prévertébraux, sterno-mastoïdiens et scalènes; l'extension a pour agents les ligaments jaunes et les muscles postérieurs de la nuque et du cou. Le rôle des ligaments jaunes est de venir en aide à la tonicité des muscles extenseurs et d'épargner la fatigue de ces organes. Les vertèbres dorsales sont à peine mobiles les unes sur les autres, ce qui permet de regarder le thorax comme formant un seul segment intermédiaire entre la dernière cervicale et la première lombaire. La rigidité du sternum détermine celle de la colonne vertébrale dorsale dont aucune articulation, à l'exception des deux ou trois dernières, ne saurait se fléchir en avant, en arrière ou latéralement, sans produire une flexion de même sens dans le sternum. Par contre les mouvements respiratoires n'acquièrent toute leur amplitude qu'en déterminant quelque mouvement dans les articulations des vertèbres dorsales. Les vertèbres lombaires, assez mobiles les unes sur les autres, forment, comme celle du cou, une colonne dont toutes les articulations sollicitées par les mêmes forces se fléchissent à la fois dans le même sens. L'inflexion en avant est déterminée : 1° par le poids des parties sus-jacentes, tête et thorax, dont le centre de gravité passe sur une ligne située en avant de la colonne lombaire; 2° par la tonicité des muscles de la paroi abdominale; 3° par le poids des viscères abdominaux; ceux-ci ne forment pas en effet une masse rigide capable de transmettre verticalement son poids au bassin, mais, à raison de la laxité de leurs attaches, ils diffluent, pour ainsi dire, et répartissent leur charge sur les parois et sur le plancher de la cavité abdominale. La charge sur les parois détermine un surcroît de leur tension élastique et tend à fléchir la colonne lombaire. L'extension est, au contraire, déterminée : 1° par les ligaments jaunes dont le rôle est le même dans toute l'étendue de la colonne vertébrale; 2° par la tonicité de la masse sacro-lombaire; 3° par la tension du contenu de la cavité abdominale; cette tension que l'ascite et la tympanite augmentent agit en sens inverse du poids des viscères parce que, à la manière d'une pression hydrostatique, elle agit uniformément dans toutes les directions et repousse le diaphragme de bas en haut. Dans la respiration du type abdominal, la pression sous-diaphragmatique augmente à chaque inspiration et détermine une oscillation antéro-postérieure, isochrone au mouvement respiratoire, de toute la partie supérieure du corps; le renversement en arrière accompagne l'inspiration et le retour en avant l'expiration. L'équilibre du tronc sur les fémurs, puis sur les tibias et les astragales ne diffère du précédent que par cette particularité que le centre de gravité tombe sur le milieu des lignes qui joignent les centres des deux têtes fémorales, des deux condyles fémoraux et des deux condyles astragaliens. La tonicité des muscles puissants qui entourent la hanche, fessiers, psoas, adducteurs, pectinés, droit antérieur, etc., n'a donc pas à lutter contre la pesanteur. Le genou est maintenu dans un état voisin de l'extension complète par la tonicité du triceps crural et l'articulation tibio-tarsienne légèrement sollicitée en avant par le poids des parties supérieures est maintenue par la traction des jumeaux et du soléaire. La *S.* ne peut être soutenue sans fatigue qu'en variant les postures. Dans la posture symétrique qui sert de type à la description précédente, le centre de gravité du corps tombe sur le sol à l'intérieur d'un quadrilatère dont les talons sont les sommets et les têtes des métatarsiens, la charge du tronc se répartit également sur les jambes; dans la posture hanchée le centre de gravité tombe vers le milieu de la plante du pied et le poids du corps repose en plus grande partie sur une seule jambe. On peut encore soulager plus ou moins tel ou tel muscle, en inclinant la tête, cambrant les reins, appuyant les mains sur les hanches, etc. La *S.* des Quadrupèdes diffère de celle de l'homme à plusieurs égards. Le corps repose sur le sol par quatre membres et la charge de chacun d'eux ne peut être déterminée *a priori* par la position du centre de gravité. Elle dépend de la volonté de l'animal, lequel peut se reposer sur trois et même sur deux membres en diagonale. La tête et le cou sont maintenus contre la pesanteur par la tonicité d'extenseurs puissants et par le ligament élastique cervical étendu de l'occipital aux apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales. La pesanteur ne tend pas à imprimer à la colonne vertébrale les mêmes courbures que chez l'homme; elle tend à produire une ensellure de la région comprise entre les ceintures scapulaires et pelviennes et elle est aidée par les ligaments jaunes et la masse sacro-lombaire, c'est-à-dire par les organes qui, chez l'homme, luttent le plus efficacement contre elle. L'affaissement de la voûte dorso-lombaire est prévenu par la tonicité de la paroi musculaire abdomino-thoracique, laquelle agit à la manière d'un tirant rapprochant les deux extrémités de la voûte (Chabry). — *S. balnéaires.* Les localités dans lesquelles se trouvent des sources, des rivières, des lacs, des côtes maritimes convenables à un séjour assez prolongé, etc., pour qu'il soit possible d'y prendre telles ou telles espèces de bains. — *S. d'été.* Les *S.* dans les montagnes ou les climats froids dont le séjour permet aux malades d'éviter les influences débilitantes de l'été dans d'autres régions. — *S. d'hiver.* Celles dans lesquelles le climat et les autres dispositions permettent de suivre un traitement en hiver comme en été. — *S. maritimes.* Les *S.* d'été dans les localités se prêtant à l'usage des bains de mer et les *S.* d'hiver dans les climats chauds dont l'hiver permet aux malades de profiter de l'atmosphère marine.

STATIONNAIRE. adj. [*stationarius*, de *stare*, s'arrêter; all. *örtlich;* angl. *stationary;* it. *stazionario;* esp. *estacionario*]. Qui ne change pas d'état. — **M. C.** La maladie qui suit son cours sans augmentation ni diminution d'intensité des symptômes.

STATIQUE. adj. L'état d'un corps quelconque, brut ou organisé, dont le mode d'activité est réduit à 0 ou est considéré comme tel. — **A.** Par opposition à l'état dynamique ou d'activité propre, l'état des corps organisés ou de l'une quelconque de leurs parties constituantes considérée à l'état de repos, comme apte à agir indépendamment de toute activité d'ordre organique ou vital.

STATIQUE. s. f. [de στατικός, qui reste debout; all. *Statik;* angl. *statics;* it. *statica;* esp. *estatica*]. La partie de la mécanique qui considère les rapports que les forces doivent avoir entre elles, en grandeur et en direction, pour se faire mutuellement équilibre, le mouvement étant conçu comme réduit à 0.

STATISTIQUE. s. f. et adj. [de *status*, état; all. *Statistick, statistich*; angl. *statistics;* it. *statistica;* esp. *estatistica*]. Application empruntée à la mathématique de l'étude des caractères de nombre des objets et des phénomènes quelconques; elle traduit par des chiffres les degrés de fréquence et d'intensité de chaque manifestation dont on se propose de reconnaître les conditions évolutives; qui mesure et enregistre le plus grand nombre possible de ces quantités, et calcule ensuite leur grandeur *moyenne.* De plus, disposant en série par ordre de grandeur les quantités relevées, on détermine leurs *écarts possibles* et leurs *écarts probables autour* de cette *moyenne.*

STATOBLASTE. s. m. [de στατὸς, qui demeure arrêté,

et βλαστή, bourgeon]. Bourgeons ou gemmes des Bryozoaires (Allmann).

STATURE. s. f. [*statura;* μέγεθος; all. *Leibesgrösse;* angl. *stature;* it. *statura;* esp. *estatura*]. Hauteur du corps de l'homme, des autres Bipèdes, ainsi que des Quadrupèdes et des arbres.

STAUROPLÉGIE. s. f. [de σταυρός, croix, et πλήσσειν, frapper]. Les cas dits d'hémiplégie transverse ou croisée dans lesquels le membre supérieur est paralysé d'un côté et le membre inférieur de l'autre.

STAVENHAGEN (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (8°).

STAXIS. s. m. [στάξις, de στάζειν, s'écouler]. Pour *Épistaxis.*

STÉARAMIDE. s. f. ($C^{18}H^{37}AzO^{4}$). Produit de l'action de l'ammoniaque alcoolique sur le stéarate d'éthyle, cristallisable, soluble dans l'alcool.

STÉARANILIDE. s. f. ($C^{48}H^{44}AzO^{2}$). Produit cristallisé incolore de la distillation de l'*Acide stéarique* sur un excès d'aniline.

STÉARATE. s. m. [all. *talgsaures Salz;* it. *stearato;* esp. *estearato*]. Sel produit par la combinaison de l'*Acide stéarique* avec une base.

STÉARATÉ ou **STÉARATOLÉ.** s. m. Les médicaments qui résultent de l'union du stéarate de plomb avec d'autres substances qu'on y incorpore pendant que ce dernier est tenu en liquéfaction.

STÉARATOLIQUE. adj. Préparations dont les stéarates d'oxyde de plomb et de sodium sont la partie prédominante (Béral).

STÉARÉRINE. s. f. [de στέαρ, suif, et ἔριον, laine]. L'un des principes gras neutres du suint des laines de mouton (Chevreul).

STÉARIDIQUE. adj. Nom d'un isomère amorphe de l'*Acide oléique* ($C^{36}H^{34}O^{4}$) obtenu du dédoublement du bromostéarate d'argent

STÉARINE. s. f. [de στέαρ, suif; all. *Stearin;* it. *stearina;* esp. *estearina*] ($C^{71}H^{70}O^{8}$). Principe solide des graisses de Mammifères, d'huiles végétales, etc., qui sont d'autant plus solides qu'elles en contiennent davantage (Chevreul). Obtenue artificiellement par Berthelot. — La *S.* ordinaire ou du commerce est la *Tristéarine.*

STÉARIQUE. adj. Qui a rapport aux *Graisses,* à la *Stéarine.* — Nom d'un acide [all. *Stearinsäure, Talgsäure;* angl. *stearic acid;* it. *acido stearico;* esp. *acido estearico*] ($C^{36}H^{35}O^{3}.HO$), produit de la saponification de la stéarine ou des corps qui en contiennent. Acide monobasique, solide, blanc, cristallin, fusible à 70°, combustible (Chevreul).

STÉAROCONOTE. s. f. [de στέαρ, suif, et κόνις, poussière; all. *Stearoconot;* angl. *stearoconotum;* esp. *estearoconota*]. Lécithine impure tirée du cerveau.

STÉAROCUTATE. s. m. Combinaison de l'*Acide stéarocutique* aux bases.

STÉAROCUTIQUE. adj. Nom d'un acide gras (Frémy et Urbain) solide obtenu par action des bases sur la *Cutose* ($C^{56}H^{48}O^{8}$).

STÉAROLAURÉTINE. s. f. Matière grasse tirée de l'huile des baies de laurier.

STÉAROLAURINE. s. f. Pour *Laurine.*

STÉAROLÉ. s. m. Comme *Pommade.*

STÉAROLÉIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{36}H^{32}O^{4}$) obtenu de l'*Acide oléique monobromé* traité par la potasse caustique, cristallisable, blanc; fond à 48°, très soluble dans l'alcool.

STÉARONE. s. f. [all. *Stearon;* angl. *stearonum;* it. *stearona;* esp. *estearona*]. Produit solide obtenu en distillant l'*Acide stéarique.* Fusible à 77°. Distillé avec décomposition partielle. Non attaqué par les alcalis.

STÉAROPHANINE. s. f. Comme *Anamirtine.*

STÉAROPHANIQUE. adj. Pour *Cocinique.*

STÉAROPHANYLE. s. m. Le *Cocyle.*

STÉAROPTÈNE. s. m. [de στέαρ, suif, et πτηνός, volatil; all. *Stearoptën;* angl. *stearoptene;* it. *stearoptena;* esp. *estearoptena*]. *Camphre* en général. — Ce qui forme le résidu des essences abandonnées à l'air à la température ordinaire.

STÉARORICINIQUE. adj. Pour *Ricinostéarique.*

STÉAROSE. s. f. [de στέαρ, graisse]. Pour *Stéatose.*

STÉAROXYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{36}H^{34}O^{8}$) produit par oxydation de l'*Acide stéaroléique.* Cristallisé, jaunâtre, fusible à 86°; se combine aux bases.

STÉARRHÉE. s. f. [de στέαρ, graisse, et ῥεῖν, couler]. La *Séborrhagie.*

STÉATITE. s. f. Le *Talc,* minerai formé de silicate de magnésie avec un peu de fer et d'alumine.

STÉATOCÈLE. [de στέαρ, στέατος, suif, et κήλη, tumeur, hernie; all. *Fettbruch;* angl. et it. *steatocele;* esp. *esteatocele*]. Tumeur suifeuse. — *Stéatome.*

STÉATODE. adj. [de στεατώδης, plein de graisse]. Graisseux. — Comme *Stéatomateux,* suifeux. — Qui ressemble au suif.

STÉATOGÈNE. adj. [de γεννᾶν, engendrer]. Qui produit la graisse.

STÉATOMATEUX, EUSE. Qui a rapport au *Suif,* au *Stéatome.* — Qui à la nature la consistance, l'aspect de celui-ci.

STÉATOME. s. m. [στεάτωμα, de στέαρ, graisse; all. *Steatom, Fettgeschwulst;* angl. et it. *steatoma;* esp. *esteatoma*]. Kyste cutané indiqué comme contenant du sébum liquide huileux sur le vivant, suifeux sur le cadavre, avec des épithéliums, du mucus, etc. — Au cuir chevelu ce sont des kystes des glandes sébacées des follicules pileux, remplies et distendues par leurs cellules épithéliales superposées, minces, avec ou sans noyaux, finement grenues, mais sans *Sébum*; elles forment par leur juxtaposition des amas homogènes ayant la solidité du suif ou à peu près et une couleur blanche à peine jaunâtre. C'est une erreur de considérer les *S.* comme formés par accumulation de substance sébacée ou *sébum.* Cet amas de cellules imbriquées se détache facilement de la face interne de la paroi glandulaire lisse (distendue, épaissie en kyste) après qu'elle a été ouverte à l'aide de la potasse caustique, de la pâte de Vienne ou autrement. Parfois dans les cas où on a laissé les *S.* s'ulcérer après distension, soulèvement hémisphérique ou aplati du derme, etc., on les a vu envahir comme épithélioma les tissus voisins et même les os de la voûte du crâne. On ne sait pas exactement ce qu'est devenu le follicule pileux correspondant à la glande ou aux glandes sébacées distendues; mais les *S.* ne sont pas dans le cas des *tannes* où parfois le follicule du duvet distendu, avec les glandes sébacées mêmes, conserve sa papille pileuse pouvant devenir le point de départ d'une production épithéliale dite *cornée.*

STÉTATOPYGE. s. f. [all. *Fettsteiss;* angl. *steatopyga;* it. *steatopiga;* esp. *esteatopiga;* de στέαρ, graisse, et πυγή, fesse]. La saillie des fesses des femmes *Boschimanes* par développement excessif du tissu adipeux de cette région.

STÉATORRHÉE. s. f. [de στέαρ, graisse, et ῥεῖν, couler]. Le *Séborrhagie.*

STÉATOSE. s. f. [de στεατόω, je transforme en graisse, de στέαρ, graisse; all. *Steatosis, Talgbildung;* angl. *steatosis*]. —**M. C.** Le dédoublement des albuminoïdes en amides solubles (qui sont repris par le sang) et en corps gras insolubles qui restent à l'état de granules et de gouttes dans l'épaisseur des cellules et des fibres qu'ils rendent granuleux et altèrent en prenant la place de leur substance organisée propre. Ce phénomène désassimilateur, qui s'observe dans l'état normal, se montre comme trouble nutritif plus ou moins prononcé dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic, le phosphore, durant l'alcoolisme, etc.; il y a des réplétions, à des degrés divers, des cellules glycogènes du foie, des cellules du rein, des faisceaux musculaires du cœur et autres. La *S.* se produit aussi dans les cellules épithéliales des tumeurs provenant des parenchymes, etc. Bien qu'il se puisse que ce soit par un mécanisme physiologique analogue que normalement ou accidentellement se remplissent, de la graisse qui donne le suif, les cellules fusiformes ou étoilées du tissu cellulaire devenant adipeuses, la *S.* ne peut pas être confondue avec ce passage à l'état adipeux du tissu cellulaire intermusculaire ou *perimysium,* du cœur, des muscles paralysés, etc. Elle peut être même une superfétation morbide dans les cellules épithéliales des tumeurs, dans les faisceaux striés des muscles malades, sans être une *transformation.*

STEBEN (Bavière). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

STÉCHAS. s. m. [στοιχάς, sorte de lavande; all. *buschige Rainblume;* angl. *stœchas, french lavender;* esp. *cantueso*]. La *Lavandula stœchas*, L., du midi de la France, Labiée aromatique.

STÉCHIOMÉTRIE. Faute au lieu de *Stœchiométrie*.

STEGANOSOME. adj. [de στεγανὸς, épais, et σῶμα, corps]. Qui a le corps épais.

STÉGNOSE. s. f. [στέγνωσις, de στεγνόω, je resserre; all. *Gefässverengerung, Porenzusammenziehung;* angl. *stegnosis;* it. *stegnosi*]. Constriction, constipation, cessation d'une excrétion.

STÉGNOTIQUE. adj. et s. [στεγνωτικὸς; all. *zusammenziehend;* angl. *stegnotic;* it. *stegnotico;* esp. *estegnotico*]. Qui concerne la *Stégnose*. — Astringent.

STÉGOPTÈRE. adj. et s. [de στέγος, στέμη, toiture, et πτέρὸν, aile]. Qui a les ailes imbriquées. — **Z.** Famille de Névroptères.

STÉGOSPONDYLIE. s. f. [de στέγος, toit, et σπόνδυλος, vertèbre]. Le cas dans lequel des couches osseuses concentriques se développent autour du double cône représentant le corps des vertèbres des Plagiostomes.

STEINWASSER (Autriche, Bohême). Source sulfatée magnésique.

STÉIROSE. s. f. [de στεῖρος, stérile]. Pour *Stirose*.

STÉLIDE. s. f. [*Stelis*, Swartz.]. Genre d'Orchidées arboricoles des Indes et d'Amérique.

STELLAIRE. s. f. [*Stellaria*]. Genre de Caryophyllées herbacées d'Europe.

STELLÈRE. s. m. Comme *Rhytine*.

STELLÉRIDE. adj. et s. f. Comme *Astéroïde*, Échinoderme.

STELLÉRINE. s. f. [*Stellerina*]. Genre de Thyméléacées herbacées.

STELLIFÈRE. adj. et s. [de *stella*, étoile et *ferre*, porter]. Rayonné. — Qui a des organes étoilés. — **Z.** Genre de Percoïdes.

STELLINERVÉ, ÉE. adj. [de *stella*, étoile et *nervus*, nerf]. Qui a les nervures étoilées, rayonnantes.

STELLION. s. m. Le *Stellio vulgaris*, Daud., *Lacerta stellio*, L., Saurien d'Égypte. — Le *Gecko*.

STELLULE. s. f. [de *stella*, étoile; all. *Sternchen;* it. *stelluzza*]. Petite étoile. — **B.** Verticille en forme d'étoile.

STEMMATE. s. f. [de στέμμα, couronne]. De leur disposition sur la tête, les *Ocelles*. — Rangée d'Ocelles.

STENÉLYTRE. adj. et s. [de στενός, étroit, et ἔλυτρον, enveloppe]. Qui a les élytres étroits. — **Z.** Section des Coléoptères hétéromères.

STÉNOCARDIE. s. f. [de στενός, étroit, et καρδία, cœur]. Atrophie du cœur. — Rétrécissement de ses orifices.

STÉNOCÉPHALE. adj. et s. [de κεφαλὴ, tête]. Qui est atteint de *Sténocéphalie*. — **Z.** Genre d'Hémiptères hétéroptères.

STÉNOCÉPHALIE. s. f. [de στενός, étroit, et κεφαλὴ, tête]. L'étroitesse de la tête, du crâne étroit.

STÉNOCÉPHALIQUE. adj. Qui concerne l'étroitesse de la tête ou d'une de ses parties.

STÉNOCÈRE. adj. et s. [de στενὸς, étroit, et κέρας, corne]. Qui a les cornes minces. — **Z.** Genre de Rhynchophores.

STÉNOCHORIE. s. f. [στενοχωρία, étroitesse]. Rétrécissement.

STÉNODE. s. m. [*Stenodes*, Duj.]. Genre de Nématoïdes.

STÉNODÈRE. adj. et s. [de δέρη, cou]. Qui a le cou mince. — **Z.** Genre de Longicornes.

STÉNODERME. adj. et s. [de στενὸς, mince, et δέρμα, peau]. Qui a la peau mince. — **B.** Genre de Chiroptères insectivores.

STÉNOGLOSSE. adj. et s. [de γλῶσσα, langue]. Qui a la langue mince. — **B.** Genre d'Orchidées.

STÉNON. Anatomiste danois (1638-1687) dont le nom est resté au canal excréteur de la parotide.

STÉNOPÉIQUE. adj. [de στενὸς, étroit]. Qui rétrécit, rend petit.

STÉNOPTÈRE. adj. et s. [de πτέρὸν, aile]. Qui a les ailes étroites ou minces. — **Z.** Genres de Longicornes et d'Hétéromères.

STÉNOPTÉRYX. s. m. Le *Stenopteryx hirundinis*, L., Diptère pupipare à ailes étroites, brun, ferrugineux des Hirondelles.

STÉNORRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin]. Qui a le museau mince. — **Z.** Le *Phoca leptonyx*, Phocidé. — Genres de Rhynchophores et de Brachyures.

STÉNOSE. s. f. [de στενὸς, étroit]. Étroitesse, rétrécissement.

STÉNOSOME. adj. et s. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps mince. — **Z.** Genre d'Isopodes.

STÉNOSTOME. adj. et s. [στενόστομος, de στόμα, bouche]. Qui est atteint de *Sténostomie*. — **Z.** Genre de Rhynchostomes.

STÉNOSTOMIE. s. f. [στενὸς, étroit, et στόμα, bouche]. L'état d'étroitesse de la bouche, de la cavité buccale.

STENTOR. s. m. Genre de Protozoaires infusoires ciliés à corps volumineux conique fixé par une extrémité effilée, pourvus d'une vésicule contractile.

STÉNURE. s. m. [de στενὸς, étroit, et οὐρὰ, queue]. Le *Stenurus inflexus*, Duj., Nématoïde strongylidé, allongé des sinus veineux de la tête du marsouin.

STÉPHANIE. s. f. [*Stephania*, Loureiro.]. Genre de Ménispermacées amères et toniques de l'Inde.

STÉPHANION. s. m. [de στεφάνη, couronne]. L'endroit où la suture coronale ou frontale croise la crête temporale.

STÉPHANIQUE. adj. Qui concerne le *Stéphanion* la suture frontale.

STÉPHANURE. s. m. Le *Stephanurus dentutus*, Duj., Nématoïde strongylidé de l'intestin du Porc.

STERCOBILINE. s. f. [de *stercus*, excrément]. L'un des produits d'oxydation (brun verdâtre) des principes colorants de la bile retiré des matières fécales.

STERCO-PURULENT et **STERCORO-PURULENT, ENTE**. adj. Qui concerne les matières fécales et le pus, les *Fistules sterco-purulentes*.

STERCORAIRE. adj. et s. [*stercorarius*, de *stercus*, excrément; κοπρώδης; all. *kothig;* angl. *stercoraceous;* it. *stercorale, stercoraceo;* esp. *estercoral*]. Qui se rapporte aux excréments. — Qui vit d'excréments. — **Z.** Genre de Palmipèdes longipennes (*Lestris*).

STERCORAL, ALE. adj. [de *stercorosus*, bourbeux]. Qui concerne les *Excréments*.

STERCORATION. s. f. [de *stercus*, excrément]. Le passage dans l'intestin des aliments, du chyme à l'état d'excréments résiduels.

STERCORINE. s. f. [de *stercus*, matière fécale; all. *Sterkorin;* it. *stercorina;* esp. *estercorina*]. Principe des fèces dérivé de la cholestérine biliaire (Flint). Neutre, cristalline, sans odeur, fond de 92° à 96°, soluble dans l'alcool, non dans l'eau ($C^{40}H^{36}O$). Comme la cholestérine elle rougit au contact de l'acide sulfurique.

STERCULIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Sterculia*. — Famille de dicotylédones séparée des Malvacées.

STERCULIE. s. f. Comme *Sterculier*.

STERCULIER. s. m. [de *stercus*, excrément]. Genre de Sterculiacées à graines mucilagineuses, etc. — La *Sterculia acuminata*, Palisot-Beauvois (*Cola acuminata*, Rob. Brown), Malvacée sterculiacée en arbre d'Afrique. Le fruit est à follicules multiples renfermant les *graines de kola*, qui contiennent de la caféine, de la théobromine, etc., et sont âpres, acides, toniques, astringentes et stimulantes. — La *Sterculia fœtida*, L.

STÉRÉOCÈRE. adj. et s. [de στερεὸς, solide, et κέρας, corne]. Qui a les cornes, les antennes solides. — **Z.** Genre de Coléoptères pentamères.

STÉRÉODONTE. adj. [de ὀδούς, dent]. Qui a les dents pleines, solides.

STÉRÉODONTE. s. m. [de στερεὸς, solide, et ὀδούς, dent]. — **M. C.** Appareil pour la consolidation des dents.

STÉRÉODYME. adj. et s. Comme *Xiphodyme*.

STÉRÉOGRAPHE. s. m. Instrument pour figurer les corps solides (Broca).

STÉRÉOSCOPE. s. m. [de στερεὸς, solide, et σκοπεῖν, considérer; all. *Stereoskop;* it. *stereoscopio*]. Appareil d'optique donnant aux surfaces l'aspect des solides. — *S. de Cornay* (1846). Instrument pour la recherche des corps solides dont la présence décelée dans les parties molles à l'aide des sons qu'il transmet à l'oreille lorsqu'il touche ces corps.

STÉRIGMATE. s. m. [στήριγμα, ἀποστήριγμα, appui; all. *Stützend*]. L'organe qui en consolide un autre. — **B.** Le *Sporophore*. — *Baside*.

STÉRILE. adj. [*sterilitis;* ἄγονος; all. *unfruchtbar;*

angl. *sterile;* it. *sterile;* esp. *esteril*]. Qui ne donne pas de fleurs, de fruits, d'œufs, de petits. — Infécond.

STÉRILISATION. s. f. L'action : 1° de rendre ce qui pouvait germer et se développer incapable de le faire dans les conditions voulues pour cela; 2° de faire disparaître la propriété d'être fécondé dans l'ovule des plantes et des animaux par empêchement de l'arrivée jusqu'à un des grains de pollen ou des spermatozoïdes; 3° de faire perdre leurs propriétés fécondantes aux grains de pollen ou aux Spermatozoïdes. — **B.** L'opération par laquelle on rend un liquide impropre à fournir ce qu'il faut à la germination, au développement d'une graine, etc., ou d'une spore, etc.

STÉRILISÉ, ÉE. adj. Rendu *Stérile.* — Mis dans l'impossibilité de fournir à la germination, au développement, à la reproduction. — Le liquide mis dans cet état à l'égard des graines, des spores, des mycéliums, des Infusoires, etc., qu'il renferme.

STÉRILITÉ. s. f. [*sterilitas;* ἀγονία; all. *Unfruchtbarkeit;* angl. *sterility;* it. *sterilità;* esp. *esterilidad*]. État d'une plante qui ne porte pas de graines, d'une femelle qui ne peut être fécondée, d'un mâle qui ne peut féconder, d'un organe mâle qui ne produit pas de grains de pollen ou de spermatozoïdes, dont le sperme ne contient pas de spermatozoïdes. — Les conditions qui empêchent la reproduction de l'espèce en général. — Du côté de la, femme, ce qui en elle empêche la production des ovules, l'ovulation, ou à l'ovule d'être fécondable, ou aux spermatozoïdes de l'homme d'arriver du vagin jusqu'à l'ovule. — Du côté de l'homme tout ce qui empêche soit la spermatogenèse, aux spermatozoïdes d'exister dans le sperme, soit l'éjaculation, l'individu consérvant la possibilité des érections, de pratiquer le coït; désigne de plus aussi, l'*impuissance*, quel que soit l'état du sperme, par impossibilité de le transmettre à la femme, de pratiquer le coït, soit que manquent les érections ou même la verge, par amputation de celle-ci, par *mirocaulie, hypospadias*, etc. L'*ovulation* ni la *spermatogenèse* ne sont des actes sécrétoires; c'est une erreur de dire qu'il y a *S.* par manque des *sécrétions* qui assurent la reproduction de l'espèce, et que rétablir les *sécrétions* au delà soit de l'ovaire, soit du testicule peut guérir la *S.*

STERLET. s. m. L'*Accipenser rhutenus*, L., petit Esturgeon du Volga.

STERNAL, ALE. adj. [it. *sternale;* esp. *esternal*]. Qui concerne le *Sternum.*

STERNALGIE. s. f.]de στέρνον, poitrine, et ἄλγος, douleur; all. *Brustbeinschmerz;* angl. *sternalgy;* it. *sternalgia;* esp. *esternalgia*]. Névralgie intercostale. — Douleur sous le sternum. — L'*Angine de poitrine.*

STERNASPIS. s. m. Le *Sternaspis thalassamoïdes*, Otto, Gephyrien armé, voisin des Échiures, de la Méditerranée.

STERNBERG (Bohême). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

STERNE. s. f. [*Sterna*, L.]. Genre de Palmipèdes longipennes à queue fourchue. — Les *Sterna hirundo*, L., et *minuta*, L.

STERNÈBRE. s. f. Chaque pièce du sternum, l'ensemble en étant considéré comme une série d'os distincts comparables aux corps vertébraux (De Blainville).

STERNÉBRÉ, ÉE. adj. Qui est pourvue de *Sternèbres.* — S'est dit au lieu d'*Annelé.*

STERNITE. s. m. Les pièces qui constituent la partie médiane de l'arceau inférieur de chaque *Zonite.* — Pièce correspondante dans l'armure génitale des Insectes.

STERNO. [de στέρνον, poitrine]. Préfixe des mots désignant ce qui concerne la poitrine, le sternum.

STERNO-CLAVICULAIRE. adj. [it. *sternoclaviculare;* esp. *esternoclavicular*]. Qui concerne le *Sternum* et la clavicule.

STERNO-CLIDO-MASTOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. [all. *Kopfknicker*]. Muscle qui va de la ligne courbe occipitale supérieure et de l'apophyse mastoïde au sternum jusqu'à la face supérieure de la clavicule. — Ce qui se rend à ce muscle.

STERNO-COSTAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle triangulaire du sternum.* — Ce qui se rend à ce muscle.

STERNO-COSTO-CLAVI-HUMÉRAL. adj. et s. m. Le *Muscle grand pectoral.* — Ce qui se rend à ce muscle.

STERNO-HUMÉRAL, ALE. adj. et s. m. Le *Muscle grand pectoral.* — Ce qui se rend à ce muscle.

STERNO-HYOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va du *Sternum* à l'*Hyoïde.* — Muscle qui va de la partie inférieure du corps de l'os hyoïde à la partie postérieure du *Sternum.*

STERNO-MASTOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle Sterno-clido-mastoïdien.* — Ce qui se rend à ce muscle.

STERNO-MAXILLAIRE. adj. et s. m. Qui va du *Sternum* à la *Mâchoire.*

STERNOPAGE. s. m. [de στέρνον, poitrine, et παγεὶς, réuni; esp. *esternopago*]. Monstre composé de deux individus à ombilic commun, qui sont réunis face à face dans toute l'étendue du thorax (Isid. Geoffroy, Saint-Hilaire).

STERNO-PTÉRYGIEN, ENNE adj. et s. [de *sternum*, et πτερύγιον, nageoire]. Qui a les nageoires ventrales au-devant des pectorales.

STERNO-PUBIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui va du sternum au pubis. — Le *Muscle droit abdominal.*

STERNO-THYRÉOÏDIEN, ENNE. adj. et s. Qui va du *Sternum* à la *Thyréoïde.* — Muscle étendu du cartilage thyréoïde à la partie postérieure supérieure du sternum.

STERNO-TRACHÉEN, ENNE. adj. Qui va du sternum, à la trachée des Oiseaux.

STERNO-TROCHINIEN, ENNE. adj. et s. Qui va du sternum au trochin. — Portion du petit pectoral des Solipèdes, etc. (Girard).

STERNUM. s. m. [*sternum;* στέρνον; all. *Brutsbein;* angl. *breas-bone;* it. *sterno;* esp. *esternon*]. Os aplati allongé, mais ayant la structure des os courts comme les corps vertébraux. Le *S.* est un os impair situé au-devant et au milieu du thorax. Il offre une face antérieure ou sous-cutanée, et une postérieure ou médiastine, toutes deux lisses, une extrémité supérieure manubriale ou claviculaire, et une inférieure, qui est terminée par un cartilage appelé *appendice sternal, appendice xiphoïde.* Le *S.* est articulé par emboîtement réciproque de chaque côté avec la clavicule et par une continuité immédiate les sept premiers cartilages costaux. Il se développe par cinq points d'ossification, qui forment d'abord autant de pièces distinctes. — Chez les Solipèdes le *S.* est formé primitivement de sept pièces osseuses : sur les côtés ou le tissu est en contact immédiat avec les cartilages des neuf premières côtes, et se termine antérieurement par un prolongement aplati latéralement et recourbé de bas en haut, *apophyse trachélienne;* il a aussi un cartilage externe ou appendice xyphoïde. — Pièce thoracique du squelette des Insectes, etc., occupant le devant et le milieu du thorax mais n'ayant que cela de commun avec la *S.* des Vertébrés.

STERNUTATOIRE. adj. et s. m. [de *sternutare*, éternuer; all. *Niesmittel;* angl. *sternutatory;* it. *starnutatorio;* esp. *estornutatorio*]. Qui provoque l'éternuement.

STERTEUR. s. f. [*stertor*, ronflement; ῥέγχος; all. *Schnarchen;* angl. *stertor, snore;* it. *stertore;* esp. *estertor*]. Ronflement avec torpeur.

STERTOR. s. f. Le ronflement particulier produit pendant l'anesthésie chirurgicale, parfois durant la stupeur apoplectique ou autre et celle aussi qui précède la mort.

STERTOREUX, EUSE. adj. [de *stertor;* all. *stertorös, schnarchend;* angl. *stertorous, snoring;* it. *stertoroso;* esp. *estertoroso*]. Qui a les caractères de la *Sterteur.*

STÉTHOGRAPHE. s. m. [de στῆθος, poitrine, et γραφεῖν, écrire]. Stéthomètre enregistreur.

STÉTOGRAPHIE. s. f. — **M. C.** L'emploi du *Stéthographe.* — **A.** La description de la poitrine, de ce qui la constitue, parois, cavités, ou contenu.

STÉTHOMÈTRE. s. m. [angl. *sthethometer*]. Instrument (Hayden) pour mesurer le contour du thorax et l'expansibilité absolue et relative des deux côtés de la poitrine.

STÉTHOMÉTRIE. s. f. L'emploi du *Stéthomètre.*

STÉTHOSCOPE. s. m. [de στῆθος, la poitrine, et σκοπεῖν, examiner; all. *Stethoscop;* it. *stetoscopio;* esp. *estetoscopio*]. Instrument pour explorer par l'auscultation l'état du poumon, de la plèvre, du cœur et des vaisseaux que parcourt le sang. Imaginé pour servir à l'auscultation des organes contenus dans le thorax, le *S.* a été appliqué à l'exploration de tous les bruits que l'on peut entendre dans les diverses régions du corps. C'était d'abord un cylindre de bois imaginé par Laënnec. On lui a substitué

des *S.* considérés comme plus précis. — *S. de C. Paul.* Cet instrument est pourvu d'une caisse de renforcement en forme de ventouse qui est adaptée au pavillon de l'appareil. Il est pourvu de deux tubes de caoutchouc qui s'introduisent dans les deux oreilles et renforcent encore le son produit au niveau du pavillon. —*S. de Piorry.* Plus ou moins modifié, il est généralement adopté. Il consiste en un cylindre creux à base évasée en forme de pavillon conique, à sommet surmonté d'une plaque auriculaire plus ou moins large, plus ou moins plate. La longueur de ce *S.* varie entre 15 et 25 centimètres. — *S. rigide.* Il transmet surtout par ses parois (en bois ou en métal) les vibrations sonores. Il doit être préféré à l'auscultation immédiate toutes les fois qu'il s'agit de délimiter rigoureusement le siège d'un bruit morbide. Il affaiblit un peu l'intensité de ce bruit, mais cet inconvénient est négligeable pour une oreille exercée.

STÉTHOSCOPIE. s. f. L'emploi du *Stéthoscope.* Pour pratiquer l'auscultation l'une des extrémités du *Stéthoscope* est appliquée successivement sur divers points des parois thoraciques, et l'autre contre l'oreille de l'observateur : de là le nom d'*auscultation mediate* donné par Laënnec à cette méthode d'exploration, pour la distinguer de l'*auscultation immédiate*, qui consiste dans l'application de l'oreille contre les parois de la poitrine du malade qu'on veut *ausculter* pour déterminer par la nature des souffles respiratoires, etc., l'état du poumon, des plèvres. La *S.* est en usage aussi pour déceler la présence du souffle placentaire, qui est un signe de grossesse, de tumeurs de l'utérus, de l'ovaire ou autres dans le ventre, les battements du cœur du fœtus même, indiqués par Mayor, de Genève (1818), comme un signe que l'enfant est en vie ; enfin le souffle dans l'aorte le long du sternum, les carotides, etc., qui est un signe ou de chlorose, ou d'anévrysme, etc. La *S.* sert de même à apprécier les modifications des bruits du cœur pour déterminer l'état anatomo-pathologique des orifices, des valvules et aussi des parois cardiaques, etc.

STHÉTHOSCOPIQUE. adj. Qui concerne le *Stéthoscope,* son emploi.

STHÉNIE. s. f. [de σθένος, puissance; all. *erhöhte Thätgkeitsäusserung;* angl, *sthenia;* it. *stenia;* esp. *estenia*]. Excès de force, d'action quelconque d'ordre organique surtout.

STHÉNIQUE. adj. [all. *sthenisch;* angl. *sthenic;* it. *stenico;* esp. *estenico*]. Qui concerne la *Sthénie,* la *Vigueur.*

STHÉTIDION. s. m. [σθητίδιον, de σθῆτος, poitrine]. La partie antérieure et supérieure du tronc, du thorax des Diptères.

STHÉTION. s. m. [de σθῆτος, poitrine]. La partie antérieure et supérieure du tronc, de la poitrine.

STIBAMINE. s. f. L'*Hydrogène antimonié.*

STIBÉTHYLE. s. m. [all. *Stibäthyl;* angl. *stibaethylum;* it. *stibetilo;* esp. *estibetilo*] ($C^{12}H^{15}Sb$). Composé antimonié analogue au *Zinc éthyle,* stable.

STIBIATION. s. f. [esp. *estibiacion*]. L'emploi du tartre stibié.

STIBIÉ, ÉE. adj. [*stibinus,* de *stibium,* antimoine; angl. *stibiated, stibious;* it. *stibiato;* esp. *estibiado*]. Qui contient de l'*Antimoine;* qui s'y rapporte.

STIBIEUX, EUSE. adj. Pour *Antimonieux.*

STIBINE. s. f. Le sulfure d'antimoine naturel Sb^2S^3. — Nom générique des composés fournis par combinaison de l'antimoine avec les radicaux alcools, de méthyle, d'éthyle, etc.

STIBIQUE. adj. Comme *Antimonique.*

STICHAS. s. m. [στιχάς]. Comme *Stœchas.*

STICHIDIE. s. f. [de στείχεῖν, disposer en rangs]. Les *thalles* de Floridées qui renferment les sporandes sur deux rangs à leur intérieur.

STICTIQUE. adj. Qui concerne les *Sticta.* — **C.** Nom acide amer des *Sticta* d'un (Lichens).

STIGMA. s. f. [*stigma,* de στίζειν, piquer, marquer de points]. Éruption passagère précédant la formation des vésicules, des pustules et se présentant sous forme de tache arrondie rouge au milieu de laquelle s'observe une très petite papule.

STIGMATAL, ALE. adj. Qui concerne le *Stigmate,* la place qu'il occupe, etc.

STIGMATAIRE. adj. Qui se rapporte aux stigmates — Qui en porte.

STIGMATE. s. m. [de στίζω, je marque par des points; all. *Stigma, Pistillnarbe;* angl. *stigma;* it. *stimma;* esp. *estigma*]. Marque ; tache. — **B.** Partie du pistil destinée à recevoir le pollen et à le transmettre à l'ovaire par le *style.* — **A.** Les ouvertures sur les côtés du corps qui sont les orifices des trachées des Insectes, des Arachnides trachéennes. — **M. C.** Les petites taches blanchâtres, opaques plus ou moins irrégulières des séreuses, du péritoine, des sacs herniaires, considérées comme les cicatrices d'anciennes déchirures de la membrane. — Toute cicatrice cutanée qui par sa forme, sa couleur, etc., permet d'indiquer de quel ordre de lésion elle est une trace.

STIGMATIQUE. adj. Qui se rapporte au *Stigmate,* aux parties qui le constituent, à ce qui s'y rend. — Comme *Stigmatal.*

STIGMATIFÈRE. adj. [de *stigma,* stigmate, et *ferre,* porter]. Qui porte un *Stigmate.*

STIGMATIQUE. adj. Qui se rapporte au *Stigmate.*

STIGMATISÉ, ÉE. adj. et s. Qui porte un ou plusieurs *Stigmates.* — Extatiques considérés comme finissant par avoir la marque, les stigmates que la fiction attribue au Christ crucifié.

STIGMATOPHORE. adj. et s. m. [de στίγμα, stigmate, et φορός, qui porte]. Qui a des trous, des stigmates. — La portion du pistil qui porte le stigmate.

STIGMULE. s. m. Chacune des divisions du stigmate quant il en a plusieurs.

STIL. s. m. — *S. de grain.* Couleur verte jaunâtre obtenue avec la baie du *Rhamnus infectoria,* L., et la céruse.

STILBE. s. m. Genre de Stilbinées de la Cochinchine, etc.

STILBÈNE. s. m. Le *Picramyle.*

STILBÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Stilbène.*

STILBESEUX. adj. Nom d'un acide dérivé de l'essence d'amandes amères ($C^{28}H^{10}O^7$).

STILBINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Stilbe.* — Famille de dicotylédones monopétales voisine des Verbénacées.

STILBIQUE. adj. Comme *Stilbylique.*

STILBYLE. s. m. Radical supposé ($C^{28}H^{11}$) de l'*Acide stilbylique.*

STILBYLIGIQUE. adj. Nom d'un dérivé de l'essence d'amandes amères ($C^{28}H^{12}O^5$).

STILBYLIQUE. adj. Nom d'un dérivé du benzile ($C^{28}H^{12}O^6$).

STILLATION. s. f. [*stillatio;* de *stilla,* goutte ; στάξις; all. *Tröpfeln;* it. *stillaziona;* esp. *estilacion*]. État d'un liquide qui tombe goutte à goutte.

STILLICIDIUM. s. m. Déversement goutte à goutte.

STILLING. Anatomiste hollandais mort en 1880, dont le nom est resté à une disposition structurale de la protubérance annulaire.

STILLINGIE. s. f. [*Stillingia,* Garden]. Genre d'Euphorbiacées émétiques de la Chine, etc.

STILLISTÉARINE. s. f. Matière grasse de la *Stillingia sebifera,* Michaux, de la Chine.

STILLISTÉARIQUE. adj. Nom d'un acide 61° ($C^{30}H^{30}O^4$) obtenu par saponification de la *Stillistéarine.*

STIMULANT, ANTE. adj. et s. m. [*stimulans,* de *stimulus,* aiguillon; all. *stimulirend, Reizmittel;* it. *stimolante;* esp. *estimulante*]. Qui a la propriété d'exciter les actes d'ordre organique, névrilité et contractilité surtout, et par suite la circulation, etc. — *S. diffusibles.* Ceux qui ont une action prompte et de peu de durée comme les plantes aromatiques. — *S. persistants.* Ceux qui ont une action lente, mais durable.

STIMULATION. s. f. [all. *Reizen;* angl. *encitement;* it. *stimolazione;* esp. *estimulacion*]. L'effet des *Stimulants.* — La manifestation de la névrilité, de la contractilité sous l'influence de quelque agent.

STIMULE. s. m. [de *stimulus,* aiguillon]. Tout poil rigide fin et piquant.

STIMULEUX, EUSE. adj. [de *stimulus,* piquant; all. *brennborstig;* angl. *stimulous;* it. *stimoloso;* esp. *estimuloso*]. Qui est garni de piquants, de poils roides à piqûre douloureuse.

STIMULI. s. m. pl. [de *stimulus,* piquant]. Les poils roides et piquants des orties, etc., qui se brisent par le

contact et laissent échapper une sécrétion caustique acide (acide formique, etc.).

STIMULUS. s. m. [all. *Reiz;* angl. *stimulus;* it. *stimolo;* esp. *estimulo*]. Désigne tout ce qui est de nature à déterminer la *Stimulation.*

STIPA. s. f. [*stipa*, paille]. Comme *Stipe* (s. f.). — La *Stipa capillata*, L., Graminée de l'Europe orientale. La balle de son caryopse est longue, aiguë, s'engage dans la laine des moutons, pénètre dans et sous leur peau en y causant des abcès. — L'*Andropogon Allionii*, D. C., agit de même à la Nouvelle-Calédonie.

STIPACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Stipa*, des *Stipes*. — Section des Graminées.

STIPE. s. m. [*stipes*, tronc; all. *Strunk;* angl. *stipe;* it. *stipite;* esp. *estipe*]. La tige ligneuse des monocotylédones arborescentes. — La partie des Hyménomycètes qui supporte leur *Chapeau.*

STIPE. s. f. [*stipa*, paille]. La *Stipa tenacissima*, L., Graminées qui est l'*Alfa.*

STIPELLE. s. f. [all. *Nebenblättchen;* angl. *stipulla, calamus;* it. *stipulina;* esp. *stipela*]. Petite stipule.

STIPELLÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Stipelles.*

STIPIFORME. adj. [all. *strunkförmig;* angl. *stipiform;* esp. *estipiforme*]. En forme de *Stipe*, de tige, de tronc.

STIPITE. s. m. [de *stipes*, tronc]. Tout organe servant de support à quelque partie.

STIPITÉ, ÉE. adj. [all. *gestrunkt;* it. *stipitato;* esp. *estipitado*]. Qui est pourvu d'un support.

STIPULACÉ, ÉE. adj. [all. *nebenblättartig;* angl. *stipulaceous;* esp. *estipulaceo*]. Qui est pourvu de *Stipules.*

STIPULAIRE. adj. [all. *feinstrunkig;* angl. *stipular;* it. *stipulare;* esp. *estipular*]. Qui concerne les *Stipules.*

STIPULATION. s. f. [all. *Nebenblätterstand;* it. *stipulazione;* esp. *estipulacion*]. — **B.** Le mode de distribution des *Stipules.*

STIPULE. s. f. [*stipula*, paillette, chanvre; all. *Blattansatz;* angl. *stipule;* it. *stipula;* esp. *estipula*]. Petite feuille supplémentaire à la base du pétiole des feuilles de certaines Rubiacées, Légumineuses, etc.

STIPULÉ, ÉE. adj. [all. *nebenblätterig;* it. *stipulato;* esp. *estipulado*]. — **B.** Qui a des *Stipules.*

STIPULÉEN, ENNE. adj. [esp. *estipulino*]. Qui est d'origine stipulaire.

STIPULEUX, EUSE. adj. [it. *stipuloso;* esp. *estipuloso*]. Qui a de grandes *Stipules.*

STIPULIFÈRE. adj. Qui porte des *Stipules.*

STIPULIFORME. adj.]de *forma*, forme]. En forme de *Stipule.*

STIPULIUM. s. m. Le verticille formé des organes regardés comme autant de stipules (Clos) qui entoure extérieurement le calice de diverses Malvacées, etc.

STIROSE. s. f. [de στεῖρος, stérile]. La *Stérilité.*

STJERNCRONA et non **ST.-JERNERON**. Nom de famille suédois resté au collyre d'*Odhelius* aux sulfates de cuivre et de zinc.

STOECHAS. s. m. [στοιχάς, lavande]. Le *Stéchas.* — L'*Helichrysum Stœchas* D. C., Synanthérée tubuliflore dite émolliente, diurétique, etc.

STOECHIOLOGIE. s. f. [*stœchiologia*, de στοιχεῖον, élément, et λόγος, doctrine]. Description des éléments soit chimiques, soit anatomiques.

STOECHIOMÉTRIE. s. f. [de στοιχεῖον, élément, et μέτρον, mesure]. La détermination, la mesure des éléments des corps.

STOLON. s. m. [*stolo;* μόσχευμα; all. *Ausläufer, Schössling;* angl. *sucker;* it. *rampollo*]. Rameaux grêles naissant de certaines plantes, de leurs racines, de leurs tiges ou de leurs branches, et qui va prendre racine après s'être étendu en rampant jusqu'à une certaine distance. — *S. prolifères.* Prolongement du tissu du corps des *Ascidies*, etc., qui, suivant les genres, fait saillie au dehors, à nu ou resté caché dans leur enveloppe et sur lequel naissent, par gemmation des bourgeons qui, sans fécondation, se développent en Ascidies parfaites (Krohn).

STOLONIFÈRE. adj. [all. *wurzelsprossend;* angl. *stoloniferous;* it. *stolonifero*]. Qui donne, qui porte des *Stolons.*

STOMACACE. s. f. [de στόμα, bouche, et κακός, mauvais; esp. *estomacace*]. Les ulcérations gangreneuses, scorbutiques et autres de la muqueuse buccale.

STOMACAL, ALE. [de *stomachus*, estomac; it. *stomacale;* esp. *estomacal*]. Qui concerne l'estomac, ce qui s'y passe. — Ce qui se rapporte à sa structure, à sa capacité qui par simple réplétion, sans distension, varie d'un adulte à l'autre, chez l'homme d'un demi-litre à un litre pour les suppliciés à jeun.

STOMACHIQUE. adj. et s. m. [*stomachicus;* στομαχικὸς, de στόμαχος, estomac; all. *Magenmittel;* angl. *stomachic;* it. *stomachico;* esp. *estomachico*]. Qui favorise la digestion stomacale. — Qui a rapport à l'estomac.

STOMALGIE. s. f. [de στόμα, bouche, et ἄλγος, douleur; all. *Mundschmerz;* angl. *stomalgy;* it. *stomalgia;* esp. *estomalgia*]. Névralgie ou autre douleur buccale ou labiale.

STOMAPODE. adj. et s. Pour *Stomatopode.*

STOMATE. s. m. [de στόμα, bouche; all. *Spaltöffnung;* angl. *stomata;* esp. *estoma, estomate*]. Orifices dans l'épiderme de la plupart des surfaces vertes des Phanérogames. On les trouve plus abondamment sur la face inférieure des feuilles que sur l'autre, conduisant les gaz dans les méats intercellulaires entre les cellules chlorophylliennes; deux d'entre ces dernieres les limitent et non des cellules de l'épiderme (Ch. Robin). Les *S.* donnent passage aux gaz respiratoires.

STOMATIQUE. adj. et s. [de στόμα, bouche; all. *Mundwasser;* angl. *stomatic;* it. *stomatico;* esp. *estomatico*]. Médicament que l'on emploie dans les affections de la bouche. — Qui concerne celle-ci. — **B.** Qui concerne les *Stomates.*

STOMATITE. s. f. [de στόμα, bouche; all. *Stomatitis, Mundschleimhautentzündung;* angl. *stomatitis;* it. *stomatitide;* esp. *estomatitis*]. Phlegmasie de la muqueuse buccale. Ce terme désigne aussi bien les cas où il y a inflammation de la muqueuse gingivale (gingivite), que ceux où il y a inflammation de la muqueuse de la langue, du pourtour de celle-ci ou des joues, bien que les symptômes ne soient pas les mêmes. — *S. aphtheuse.* L'inflammation des gencives ou d'une autre partie de la muqueuse buccale ou des joues, notée sur les femmes après la parturition, les enfants ou sans cause connue. Elle se caractérise par une rougeur avec exagération de la sensibilité, salivation et bientôt production d'une vésicule devenant un point blanc très douloureux ou *aphthe* qui devient une ulcération très douloureuse aussi qui disparaît en peu de jours après s'être réunie ou non à d'autres, comme pour les vésicules d'herpès. On fait cesser la douleur en touchant l'ulcération avec l'alcool, l'acide chlorhydrique étendu, le chlorate de potasse, etc. — *S. érythémateuse.* La rougeur avec gonflement et état douloureux des joues, du pourtour de la langue, salivation abondante, compliquant parfois le coryza, les amygdalites, l'éruption des dents etc., survenant après l'action d'agents caustiques, etc., qui guérit seule ou à l'aide de collyres adoucissants au borate de soude, etc. — *S. crémeuse* ou *pultacée.* Le *Muguet.* — *S. gangreneuse.* La *Stomacace.* — *S. gingivale.* La rougeur plus ou moins douloureuse, avec ou sans salivation, siégeant aux gencives sur le pourtour même du collet dentaire, suivie ou non d'ulcérations superficielles que recouvre ou non un enduit blanchâtre composé de cellules épithéliales, de leucocytes, de mucus, de myriades de Schizomycètes, etc. Elle coexiste souvent avec le dépôt de tartre dentaire et le décollement de la gencive adhérant aux dents à ce niveau. — *S. mercurielle.* Celle que produit l'abus des mercuriaux. — *S. pseudo-membraneuse* ou *couenneuse.* La *Diphthérite.* — *S. pustuleuse.* Maladie éruptive et contagieuse, caractérisée par le développement de pustules sur la muqueuse buccale, sur les trayons, à l'origine des onglons. Elle attaque plus particulièrement l'espèce bovine, mais aussi le cheval; elle est généralement épizootique. Bouley a transmis cette maladie à des chevaux par la salive d'un cheval malade. Il a pu inoculer par piqûre sur la mamelle d'une vache le liquide des vésicules du cheval. Il a communiqué à la vache la *S. pustuleuse*, qui n'est qu'une des formes locale d'une maladie éruptive générale. — *S. scorbutique.* La gingivite avec épaississement et boursouflement vasculaire fongueux du follicule dentaire et de la gencive au pourtour de la dent sur le scorbutiques. Elle manque où il n'y plus de dents et pas

suite plus de follicule. Ce gonflement rend les dents vacillantes. Les astringents toniques et hémostatiques, le chlorate de potasse doivent être employés. — *S. simple.* Celle qui n'est pas contagieuse.

STOMATOCÉPHALE. adj. et s. m. Comme *Stomocéphale.* — Qui à la bouche au-dessus de la tête.

STOMATODYSODIE. s. f. [de στόμα, bouche, et *dysodie*]. La fétidité de l'*haleine* au sortir de la bouche. Les principes odorants qui s'ajoutent à l'haleine peuvent être des produits de désassimilation, etc., versés partout dans le sang ou en quelque point limité de l'économie, pendant la durée de quelque état général accidentel ou pathologique. Ils peuvent être formés ou portés dans l'intestin par les aliments et absorbés ou encore produits dans ou à la surface de quelque altération du tube intestinal, quel que soit le point affecté. Ils peuvent être formés dans l'appareil respiratoire même, qu'il y ait ou non fermentation, putréfaction dans le point malade.

STOMATO-GASTRIQUE. adj. Qui concerne la bouche et l'estomac. — Comme *Stomogastrique.*

STOMATOPLASTIE. s. f. Autoplastie de la cavité buccale.

STOMATOPODE. adj. et s. [de στόμα, bouche, et ποῦς, pied]. Qui a des pattes mâchoires ou buccales. — Les pattes mâchoires. — **Z.** Les *Squillides.*

STOMATORRHAGIE. s. f. [de στόμα, bouche, et ῥήγνυμι, je romps; all. *Mundblutfluss;* angl. *stomatorrhage;* it. *stomatorragia;* esp. *estomatorragia*]. Hémorrhagie par la bouche. — Crachement de sang.

STOMATOSCOPE. s. m. [de στόμα, bouche, et σκοπεῖν, examiner; all. *Stomatoskop:* angl. *stomatoscope;* it. *stomatoscopio;* esp. *estomatoscopio*]. Instrument pour permettre de voir dans l'intérieur de la bouche, de l'arrière-bouche, des arrière-narines.

STOMENCÉPHALE. adj. et s. Comme *Stomocéphale.*

STOMOBLÉPHARÉ, ÉE. adj. et s. [de στόμα, bouche, et βλέφαρον, paupière]. Qui a un double voile à la bouche. — **Z.** Genre de Vorticelliens.

STOMOCÉPHALE. adj. et s. [de στομα, bouche, et κεφαλή, tête; all. *Rüsselkopf;* angl. *stomocephalous;* esp. *estomocefalo*]. Monstre cyclocéphalien qui a deux yeux contigus, des mâchoires rudimentaires et une bouche imparfaite.

STOMOCÉPHALIE. s. f. L'anomalie du *Stomocéphale.*

STOMODÆUM. s. m. [de στόμα, bouche, et δαίω, je divise]. L'involution ou invagination ectodermique amenant la formation de l'avant du tube digestif des Crustacés, etc.

STOMO-GASTRIQUE. adj. et s. f. [all. *stomogastrisch;* angl. *stomogastric;* it. *stomogastrico;* esp. *estomogastrico*]. Qui concerne les orifices gastriques, leurs vaisseaux.

STOMOXE. s. m. [de στόμα, bouche, et ὀξύς, aigu]. Le *Stomoxys calcitrans* (Geoffroy), Muscidé d'Europe.

STORA (Algérie). Source légèrement ferrugineuse.

STORAX. s. m. [de στύραξ, l'aliboutier; it. *storace;* esp. *estoraque*]. Comme *Styrax.* — Genre de Styracinées. — *S. amygdaloïde* ou *S. benjoin.* D'après sa forme ou son odeur la résine balsamique qui découle naturellement ou par incision du *Styrax officinale,* L. Styracinée de la Syrie, etc. — *S. blanc.* Celui de l'Asie mineure formé de larmes agglutinées prenant la forme des vases qui la contiennent. — *S. calamite* ou *solide.* Le baume d'une odeur benzoïque qui provient du *Styrax officinale,* L. apporté dans des feuilles de *Calamus.*

STOURNE. s. m. [*Lamprotornis,* de λαμπρὸς, brillant, et ὄρνις, oiseaux]. Genre de Conirostres omnivores d'Afrique, etc. — L'*Étourneau* (*Sturnus*).

STRABIQUE. adj. et s. Qui a rapport au *Strabisme.* — Qui en est affecté.

STRABISME. s. m. [στραβισμός, de στραβός, louche; all. *Strabismus, Schielen;* angl. *strabism, squinting;* it. *strabismo;* esp. *estrabismo*]. Déviation des axes optiques entraînant la suppression de la vision binoculaire. — Déviation du globe oculaire par suite de laquelle, pendant qu'un œil fixe un certain point, l'autre pupille est dirigée vers un autre point de l'espace. — *S. alternant.* Quand les yeux sont employés tour à tour. — *S. divergent.* Le cil est dévié en dehors; dans quelques cas rares, l'un des yeux est dévié en haut ou en bas. — *S. facial.* Le développement inégal des différentes parties du corps qui leur donne un air et une irrégularité des traits qu'on observe sur les *idiots* (Lasègue). — *S. faux apparent.* Celui dans lequel les centres des cornées sont portés en dehors, les yeux semblent diverger sans que pour cela la vision binoculaire cesse de s'accomplir régulièrement. — *S. mécanique* ou *cicatriciel.* La déviation de l'œil produite, soit par la présence d'une tumeur développée dans la cavité orbitaire, soit par une cicatrice de cette région, soit par une adhérence cicatricielle des paupières du globe de l'œil. — *S. musculaire.* Celui qui est dû à des inégalités dans les actions musculaires ou des nerfs moteurs. — *S. optique.* Celui qui est symptomatique d'une différence dans la puissance optique des deux yeux. — *S. paralytique.* Celui qui survient quand les inégalités d'action musculaire sont dues à la paralysie de certains des muscles. Elle s'accompagne des symptômes suivants : Il y a ptosil, ou chute de la paupière supérieure (paralysie de son releveur). Mydriase, dilatation et immobilité de la pupille (paralysie des filets ciliaires qui, du ganglion ophthalmique, se rendent au sphincter de la pupille). Vision confuse des objets rapprochés (impuissance du muscle accommodateur). Impossibilité de mouvoir l'œil en dedans, en haut et en bas (paralysie des droits supérieur, interne et inférieur); pendant les efforts que fait le malade pour le porter en dedans, le globe de l'œil tourne légèrement sous l'action du grand oblique. Il y a *S.* divergent; l'œil est porté en dehors, surtout comparativement aux mouvements de l'œil sain. Légère saillie du globe de l'œil qui dépend du relâchement des muscles paralysés. Il y a diplopie croisée; les malades perçoivent deux images de l'objet qu'ils regardent. Lorsque le *S.* reconnaît ainsi pour cause une paralysie musculaire, son degré varie beaucoup avec la direction du regard ; quand, au contraire, il n'y a pas de paralysie actuelle des muscles, alors même qu'il aurait existé une paralysie à l'époque où l'infirmité a pris naissance, le degré de *S.* ne varie guère avec la direction du regard, et le *S.* est dit *concomitant.* — *S. périodique.* Celui dans lequel la déviation des axes optiques ne se produit qu'à certains moments. — *S. relatif.* Celui qui n'existe que pour certaines positions du regard. — *S. spasmodique.* Celui qui provient d'une *contracture* plus ou moins marquée ou *permanente* des muscles de l'œil, et amène une déviation du regard. — *S. unilatéral.* Celui dans lequel l'œil dévié est toujours le même.

STRABISTE. adj. et s. Pour *Strabique.*

STRABOMÈTRE. s. m. Mensurateur du degré de déviation des yeux louches.

STRABOTOMIE. s. f. [de στραβὸς, louche, et de τομή, section; all. *Schieloperation;* angl. *strabotomy;* it. *strabotomia;* esp. *estrabotomia*]. La section d'un muscle du globe oculaire auquel on attribue la déviation de l'œil pour amener un allongement, un raccourcissement ou un changement du lieu d'insertion de l'organe coupé. Les paupières étant maintenues par le blépharostat et le malade étant couché, l'opérateur saisit la conjonctive avec une pince à griffes, entre le bord de la cornée et le niveau de l'insertion musculaire. Alors, avec des ciseaux courbes, à pointes mousses, il fait, sous la pince, une petite incision dont il profite pour aller couper le fascia sous-conjonctival dans toute la partie qui recouvre le tendon du muscle. Il introduit en ce moment un crochet mousse sous le muscle, en appuyant du côté de l'insertion. Ensuite, le crochet étant repris par la main gauche, le chirurgien, armé de ciseaux, détache fibre par fibre le tendon de son insertion scléroticale. Là finit l'opération, que l'on peut rendre plus complète en faisant une suture à la plaie de la conjonctive. Quand le strabisme est très marqué, on doit passer dans la conjonctive bulbaire et dans la peau de la commissure palpébrale externe une suture qui tienne, pendant deux ou trois jours, l'œil dans l'abduction forcée. Les accidents possibles de l'opération sont l'enfoncement de la caroncule lacrymale, si l'on a fait une plaie trop grande à la capsule ou aponévrose de Ténon, et la production d'un strabisme opposé à celui qu'on voulait corriger. On atténuera l'effet d'une opération trop largement pratiquée en faisant la suture conjonctivale ou en immobilisant l'œil par un bandage compressif. Parfois il faut recourir, pour ramener une correction complète du

strabisme, à une seconde opération sur le même muscle, et même à une troisième qui portera alors sur le muscle symétrique de l'œil opposé. Si, au lieu de reculer l'insertion musculaire, on veut la rapprocher de la cornée, on ouvre légèrement la capsule de Ténon, et l'on incise le muscle comme précédemment; puis, au moyen de trois points de suture, on rapproche les deux lèvres de la plaie conjonctivale, de façon à les faire enjamber l'une sur l'autre; le muscle, pris à son passage dans l'aponévrose, est transporté avec elle, et son insertion se fait sur un point aussi rapproché que l'on veut de la cornée.

STRABOTOMISTE. s. m. Le chirurgien qui pratique la *Strabotomie*.

STRACHIE. s. f. [*Strachia*, Hahn]. Genre d'Hémiptères hétéroptères pentamères.

STRAGULE. s. f. [*stragula*, couverture] (Palisot de Beauvois). La *Glume*. — La *Glumelle*.

STRAMOINE. s. f. La *Datura stramonium*, L. [all. *Stechapfel;* angl. *stramony-thorn, apple;* it. *stramonio;* esp. *estramonio*], Solanée narcotique d'Europe.

STRAMONINE. s. f. [all. *Stramonin;* it. *stramonina;* esp. *estramonina*]. La *Daturine*.

STRAMONIUM. s. m. La *Stramoine*. — Genre des Solanées qui la contient.

STRANGULATION. s. f. [*strangulatio*, de *strangulare*, étrangler; all. *Erdrosselung, Erwürgen;* it. *strangolazione, strozzatura;* esp. *estrangulacion*]. La constriction exercée directement, soit autour, soit au-devant du cou, qui a pour effet, en s'opposant au passage de l'air, de suspendre la respiration et d'amener la mort. — *S. utérine*. Sensation comparée à une *S.* ressentie vers l'utérus dans l'hystérie.

STRANGURIE. s. f. [*stranguria, urinæ stillicidium;* στραγγουρία, de στράγξ, goutte, et οὖρον, urine; all. *Harnstrenge;* angl. *strangury;* it. *stranguria;* esp. *estranguria*]. Miction difficile. — Sortie de l'urine goutte à goutte, avec douleur et ténesme vésical.

STRASS. s. m. [du nom de l'inventeur de ce verre]. Verre au silicate de potasse et de plomb, plus riche en oxyde de plomb que le flint-glass.

STRATE. s. m. [de *stratus* étendu, (et non *couche*)]. — **A.** Tissu, organe, partie d'un organe ou autre corps étendu comme un revêtement de quelque partie différente.

STRATHPEFFER (Écosse). Source sulfurée sodique.

STRATIFICATION. s. f. [de *strate*, et *facere*, faire; all. *Schichtung;* it. *stratificazione;* esp. *estratificacion*]. Disposition par couche les unes sur les autres des tissus d'un organe, des portions d'une roche, etc.

STRATIFIÉ, ÉE. adj. Qui présente la *Stratification*.

STRATON. s. m. Le *Rhynchites bacchus*, L., Coléoptère curculionide des vignes d'Europe.

STRATUM. s. m. [de *stratum*, couverture; all. *Schicht, Lage*]. S'est dit en anatomie pour *Couche* et pour *Support*. — *S. granulosum* (Langerhaus, 1873). Au-dessous du *Stratum lucidum* ou partie profonde de la *couche cornée* de l'épiderme : la rangée de cellules de la *couche de Malpighi* dont le corps cellulaire est rempli de granulations abondantes, se colorant fortement par le carmin. — *S. lucidum*. La portion profonde de la couche cornée de l'épiderme qui, sur les coupes mêmes de la peau portées sous le microscope, est transparente, brillante entre le *Stratum granulosum* et la couche cornée superficielle.

STRATUS. s. m. [de *stratus*, étendu]. Nuages disposés en couches.

STRÉBLUS. s. m. Le *Streblus asper*, Loureiro, Ulmacée morée de Java.

STRENGITE. s. f. [$Fe^2 (PhO^4) + 4H^2O$]. Phosphate de fer naturel, obtenu aussi artificiellement. Cristallisé, rose. Densité 2,74.

STRÉPHOPODE, ad. Qui est atteint de *Strophobie*.

STRÉPHOPODIE. s. f. [de στρέφειν, tourner, tordre, et ποῦς, pied]. La torsion du pied. — L'entorse. — Le pied bot.

STREPITOSUS MORBUS. s.m. [de *stropytare*, faire du bruit]. Le charbon avec emphysème crépitant à l'entour.

STREPSICÈRE. adj. et s. [de στρέπψις, gyration, et κέρας, corne]. Qui a les cornes en spirale. — **Z.** Division des Antilopes.

STREPSIPTÈRE. adj. et s. [de στρέπψις, gyration, et πτέρὀν, aile]. Qui a les ailes contournées. — **Z.** Les Rhipiptères.

STREPSIRRHIN, INE. adj. et s. [de ῥιν, nez]. Qui a le nez contourné. — **Z.** Les Lémuriens.

STREPTOBACTÉRIE. s. m. [de στρεπτὸς, qui tourne, tortillé, et *bactérie*]. Les bactéries contournées. — Les *Spirillum*.

STREPTOCOCCOS ou **STREPTOCOCCUS.** s. m. [de στρεπτὸς, tortillé et κόκκος, graine]. Le Schizomycète bactérien siégeant dans le tissu cellulaire, les plasmas sanguin et lymphatique, qui est considéré comme causant l'érysipèle par son arrivée dans ces parties. — Les *S. micrococcus, diplococcus, bacterium, diplobacterium, bacillus, streptobacterium*, les *Leptothrix* et *Vibrio* que l'on considère comme déterminant la fermentation ammoniacale de l'urée peuvent se trouver associées dans un même filament et sont des formes diverses des phases du développement d'une espèce unique de Schizomycètes (Billet). — *S. en chainette*. Les *Torula* des anciens botanistes.

STRICTION. s. f. [de *stringere*, serrer]. *Constriction*. — Rétrécissement. — Resserrement d'un anneau, d'un canal.

STRICTUM. s. m. La force jadis fictivement admise comme cause des phlegmasies, des contractures, etc.

STRICTURE. s. f. [*strictura*, de *stringere*, serrer; all. *Verengerung;* it. *strittura*]. *Rétrécissement*.

STRICTUROTOMIE. Faute au lieu d'*Uréthrotomie*.

STRIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est *Striduleux*.

STRIDULANT, ANTE. adj. Qui produit la *Stridulation*.

STRIDULATION. s. f. [*stridor*]. Son perçant, aigre. — Sifflement.

STRIDULEUX, EUSE. adj. [de *stridulus*, qui produit un son aigre; all. *zischend;* angl. *stridulous;* it. *stridulo*]. Qui a un son sifflant, aigu, aigre.

STRIE. s. f. [*stria;* all. *Streifen, Rinne;* angl. *stria;* it. *stria, canelatura;* esp. *estria*]. Sillon séparé d'un sillon analogue par une ligne saillante. — Sillons fins et nombreux sur quelques points des os, etc. — Lignes de teinte plus foncée que les parties avoisinantes, visibles sous le microscope et dues à ce que les plans de juxtaposition des fibres, des cellules ne laissent pas, à leur niveau, arriver à l'œil la lumière qui les traverse aussi bien que la substance même des fibres, etc. Ces lignes sont dites des *S.* bien qu'à leur niveau il n'y ait ni sillon, ni relief. — *S. sanguines*. Traînées d'hématies du sang dans le pus, etc.

STRIÉ, ÉE. adj. [*striatus;* all. *gestreift;* angl. *striate;* it. *striato;* esp. *estriado*]. Toute surface marquée de rides, de sillons et de côtes parallèles, de lignes colorées alternant avec des lignes d'une autre couleur.

STRIGIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de la chouette (*Strix*). — **Z.** La famille des Rapaces nocturnes qui les renferme.

STRIGILATION. s. f. [de *strigilis*, étrille]. L'état de ce qui est *Strigilé*. — **M. C.** Friction, massage à la brosse, etc.

STRIGILE. s. f. [*strigilis*, étrille; it. *stregghia*]. — **Z.** A l'extrémité inférieure des pattes de la première paire des Abeilles et autres Hyménoptères, l'épine aplatie, tranchante, qui lors de la flexion du tarse sur le tibia rencontre une encoche demi-circulaire garnie d'une série de denticules courtes et serrées comme les dents d'un peigne ou d'une brosse. Cette disposition sert au nettoyage des antennes (non de la langue); sa forme et son volume varient avec ceux de ces organes (Pérez).

STRIGILÉ, ÉE. adj. [de *strigilis*, racloir]. Qui est rugueux, pectiné, *Strigiliforme*.

STRIGILIFORME. adj. [de *strigilis*, étrille, et *forma*, forme; all. *striegelförmig;* angl. *strigiliform;* it. *streghiaformo;* esp. *estrigiliformo*]. Pectiniforme. — Qui ressemble à une étrille.

STRIGULEUX, EUSE. adj. [de *strigosus*, ridé]. Cannelé, plissé, reticulé.

STROBILAIRE. adj. Qui est composé de *Strobiles*. — Qui concerne les *Strobiles*.

STROBILE. s. m. [de στρόβιλος, toupie, pomme de pin]. — **B.** Le cône vert des Conifères. — Les fruits qui en ont la forme, comme celui du *Bouleau*, etc. — **Z.** Acalèphe représenté par des disques superposés adhérents entre eux de jeunes *Méduses* (Sars). — La chaîne que

forme l'ensemble des *Cucurbitains* ou articles appendus au scolex ou tête de tænia chez les cestoïdes arrivés au développement complet (Van Beneden).

STROBILIFORME. adj. [de *strobilus*, pomme de pin, et *forma*, forme]. En forme de *Strobile*.

STROMA. s. m. [de στρῶμα, tapis, *stroma*, garnitnre de lit; all. *zweiter Samen boden*, *Keimtager;* angl. et it. *stroma*]. Couche. — Ce qui tapisse. — **B.** La surface que tapisse la fructification des Lichens, des Champignons, etc. — *S. de l'ovaire.* La trame de tissu cellulaire vasculaire mou de l'ovaire des Vertébrés, vers la surface de laquelle sont rangés les ovules dans les ovisacs. — *S. des tissus.* Par confusion, la trame de tissu cellulaire mésodermique et de vaisseaux des tissu mésodermiques en général, des parenchymes en particulier ou des tumeurs qui en viennent.

STROMBE. s. m. [*Strombus*, L.]. Genre de Gastéropodes prosobranches à coquille conique spiralée ventrue.

STROME. s. m. Pour *Stroma*.

STRONCHINO (Toscane). Source chlorurée sodique (12°).

STRONGLE. s, m. [de στρογγύλος, rond; all. *Pallisadenwurm;* angl. *worm ascaris;* it. *trongilo;* esp. *estrongilo*]. Genre de Nématoïdes des reins de quelques animaux. — Le *Strongylus gigas*, Rudolphi, de l'homme, des Carnassiers. Cet entozoaire (*Strongylus gigas*, Rudolphi, *Eustrongylus gigas*, Diesing) est caractérisé par sa tête obtuse et pourvue de six papilles; son corps, très allongé, est déprimé longitudinalement. Chez le mâle, plus long que la femelle, il existe une queue vésiculaire, par laquelle sort un pénis très délié; chez la femelle, qui est vivipare, la queue est droite et obtuse. Le *S. géant* a de 50 centimètres à 2 mètres de longueur, et 5 à 15 millimètres de grosseur. — *S. à long vagin* (*Str. longe vaginatus*, Diesing). Ver trouvé par Jovisits et Rokitansky en Transylvanie dans le poumon d'un enfant. Long de 8 millimètres, femelle longue de 55 millimètres et vivipare; corps d'un blanc jaunâtre un peu effilé aux deux bouts; tête conique tronquée ou ailée, bouche garnie de 4 à 6 papilles — *S. filaire*, *S. micrure*, *S. paradoxal*, *strongylus commutatus;* espèces de S. qui se trouvent dans les bronches sur le bœuf, le cheval, le porc et le lapin.

STRONGYLE. s. m. [de στρογγύλος, rond]. Comme *Strongle*.

STRONGYLIDE ou **STRONGYLIDÉ, ÉE.** adj. et s. Qui concerne les *Strongles*. — **Z.** Famille de Nématoïdes à tête petite pourvue de deux expansions latérales; bouche petite entourée de six papilles. Œsophage charnu renflé en masse. Mâle à pénis filiforme. Femelle à vulve généralement en avant de la partie moyenne du corps.

STRONTIANE. s. f. [all. et angl. *Strontian;* it. *stronziana;* esp. *estronciana*]. L'oxyde de *Strontium*. Découverte à Strontian, en Écosse, d'où elle tire son nom. La *S.* est en morceaux poreux, d'un gris blanchâtre, d'une savenr âcre et urineuse. Elle verdit le sirop de violette, et rougit le papier de curcuma ; elle donne une couleur purpurine à la flamme de l'alcool. Elle est fusible au chalumeau; elle se dissout dans moins de 20 parties d'eau à + 10° centigr.

STRONTIANITE. s. f. Le *Carbonate de strontiane* natif.

STRONTIUM. s. m. [it. *stronzio;* esp. *estroncio*]. Métal tiré de la *Strontiane* (Davy, 1807). Brillant, blanc, non volatil, solide. Densité 2,50. Fond au rouge.

STROPHANTHUS. s. m. Genre d'Apocynées. — Le *S. hirtus*, Poiret, ou *hispidus*, De Candolle, Apocynée à graines pourvues d'une aigrette et qui donne l'*Inée*.

STROPHANTINE. s. f. Principe toxique soluble dans l'eau et l'alcool, tiré des *Strophanthus*.

STROPHIOLE. s. m. [de *strophiolum*, ruban]. Arille qui naît du rhaphé des graines ou de leur *testa* (Papilionacées, etc.)

STROPHOCÉPHALE. adj. et s. [de στρόφος, corde et κεφαλή, tête]. Qui a la tête contournée.

STROPHOCÉPHALIE. s. f. L'état du monstre *Strophocéphale*.

STROPHOCÈRE. adj. et s. [de στρόφος, corde, et κέρας, corne]. Comme *Strepsicère*.

STROPHOSOME. adj. et s. [de στροφή, l'action de tourner et σῶμα, corps]. Qui a le corps mince, ou contourné. — **Z.** Genre de Rhynchophores.

STROPHOSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a la bouche tordue. — **Z.** Genre de Mollusques gastéropodes.

STROPHULUS. s. m. [de *strophus*, bandelette; all. *Schälknotchen;* it. *strofulus;* esp. *estrophulus*]. Dermatose inflammatoire papuleuse se reproduisant avec intermittences et se terminant par résolution ou par desquamation furfuracée (Willan). — *S. simple.* Fréquent sur les enfants pendant la première dentition. Alors il a pour siège de prédilection la face, où il se montre sous la forme de papules, tantôt rouges, tantôt blanches, légèrement acuminées, avec ou sans érythème. Il n'exige de traitement qu'autant que la cuisson qui l'accompagne force les malades à se gratter et à s'écorcher, d'où il résulte un suintement qui donne lieu à la formation de croûtes jaunâtres (boissons rafraîchissantes, bains émollients, la poudre d'amidon ou de lycopode). — *S. prurigineux* ou *scrofulide boutonneuse bénigne* de Bazin. Se voit sur tout le corps, principalement sur les membres thoraciques. Les papules qui le constituent, rouges ou de la couleur de la peau, sont le siège de démangeaisons qui s'exaspèrent vers le soir et causent de l'insomnie (bains alcalins, bains sulfureux, topique à la poudre avec amidon, 3 parties; oxyde de zinc, 1 partie).

STRUCTURAL, ALE. adj. Qui concerne la *Structure*.

STRUCTURE. s. f. [*structura*, de *structus*, construit; κατασκευή; all. *Bau*, *Structur;* it. *struttura;* esp. *estructura*]. Le fait pour tout élément anatomique, tissu, système, organe, etc., d'être constitué de parties diverses par leurs caractères physiques et leurs réactions par leur rôle physiologique également. La notion de *S.* concerne donc particulièrement la détermination de la manière dont une chose qui a une individualité anatomique est construite par d'autres choses ayant leur individualité aussi, comme une *cellule* qui a un *noyau*, des *granulations*, etc., un *tissu* qui est constitué par plus d'une espèce d'éléments, un muscle qui est formé par un tissu contractile, et une ou plusieurs parties tendineuses inextensibles, etc. C'est donc une erreur que de donner cette notion comme propre à l'*Histologie*. Les appareils ont de plus aussi leur *S.*, comme l'organisme même est composé de parties molles et d'organes durs ou squelettiques, etc.

STRUME. s. f. [*struma*, écrouelle, scrofule]. Scrofule en général ou du cou, de ses glandes. — Bronchocèle.

STRUMEUX, EUSE. adj. [*strumosus;* angl. *strumous*]. *Scrofuleux*.

STRUMITE. s. f. Inflammation des glandes du cou, de la thyréoïde.

STRUMOSITÉ. s. f. L'engorgement *scrofuleux* du cou ou d'autres régions.

STRUTHINE. s. f. [de στρούθιον, saponaire]. La *Saponine*.

STRYCHNATE. s. m. Comme *Igasurate*.

STRYCHNÉ, ÉE. adj. et s. Qui contient de la *Strychnine*. — Qui se rapporte aux *Strychnos*. — **B.** Tribu des Loganiacées qui les contient.

STRYCHNINE. s. f. [all. *Stryshnin;* angl. *strychna*, *strychnine;* it. *stricnina;* esp. *estricnina*] ($C^{42}H^{22}Az^2O^4$). Alcaloïde (Pelletier et Caventou) de la noix vomique, trouvé dans les écorces des arbres, de la tribu des *Strychnées*. Très amer, tonique à la dose de 2 à 10 milligrammes; très vénéneux à la dose de 2 à 3 centigrammes ou plus. Pure, la *S.* est blanche, en cristaux prismatiques à quatre pans, terminés par des pyramides à quatre faces; elle est d'une amertume extrême. C'est un des poisons les plus violents. Elle verdit le sirop de violette, fait revenir au bleu le papier de tournesol rougi par un acide, et sature les acides, avec lesquels elle forme des sels parfaitement cristallisables. Elle n'est pas volatile; elle ne rougit par l'acide azotique que lorsqu'elle renferme de la *Brucine*. Elle forme avec le chlore un composé blanc insoluble où l'alcaloïde a changé de nature. Elle fournit avec le sulfocyanure de potassium un dépôt cristallin soyeux, mais moins soluble que ceux de codéine, de quinine et de cinchonine. Avec le tanin, elle produit un composé blanc peu soluble. La *S.* se trouve dans les Strychnos, à l'état de combinaison avec l'*Acide strychnique* ou *igasurique*. Sur

un homme sain, 1 centigramme de *S.* a des effets très prononcés; 2 ou 3 centigrammes suffisent pour tuer un chien. On l'a conseillée dans toutes les maladies avec affaiblissement, soit local, soit général; dans les paralysies, générales ou partielles, et dans la chorée.

STRYCHNINIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de la *Strychnine.*

STRYCHNIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Strychnos,* à la *Strychnine,* à ses effets.

STRYCHNISME. s. m. [all. *Strychnismus;* angl. *strychnism;* it. *stricnismo;* esp. *estricnismo*]. Ensemble des phénomènes physiologiques et pathologiques dus à l'injection de la *Strychnine* et de ses composés (Marshall-Hall). La *Strychnine* à forte dose produit les effets qui suivent : Serrement des tempes, raideur des muscles élévateurs de la mâchoire, raideur douloureuse des muscles postérieurs du cou. A un plus haut degré, secousses musculaires rapides, picotements dans le trajet des nerfs; ces secousses ont été nommées *étincelles électriques.* A dose plus élevée encore, elle détermine des convulsions tétaniques ou avec raideur intermittente. Le *S.* ou convulsions causées par la *Strychnine* se distinguent de celles dues à l'acide cyanhydrique en ce que ces dernières sont continues. La *Strychnine* à dose toxique finit par causer une raideur tétanique générale, l'immobilité du thorax, la suspension de la respiration et de l'action du cœur, un instant d'insensibilité et de coma, puis la mort; celle-ci survient ordinairement par asphyxie résultant de la roideur des muscles inspirateurs. A dose thérapeutique seulement, elle a une saveur très amère et âcre; elle excite les fonctions digestives, donne de l'appétit, entretient la liberté du ventre. Les excrétions urinaires et autres sont fréquentes. Indépendamment du trismus et de la raideur, il survient, au bout de quelques jours, un fourmillement sur le trajet des nerfs, qui se transforme en démangeaison au cuir chevelu : pour la morphine, le prurit a lieu à la face.

STRYCHNOCHROMINE. s. f. Matière colorante jaune des *Strychnos.*

STRYCHNOS. s. m. [στρύχνος, ancien nom de la *morelle,* appliqué par Linnée à d'autres plantes; all. *Brechnuss*]. Genre de Loganiacées strychnées.

STUBITZA (Croatie) Source bicarbonatée calcique (51°).

STUPÉFACTION. s. f. [*stupefactio;* νάρκωσις; all. *Betäubung;* it. *stupefazzione;* esp. *estupefaccion*]. — **M. C.** Stupeur. — Étonnement. — *Narcotisme.*

STUPÉFIANT, ANTE. adj. et s. m. [de *stupor,* stupeur, et *facere,* faire; ναρκωτικός; all. *betäubend;* angl. *stupefying, stufefactive;* it. *stupefactivo;* esp. *estupefaciente*]. Qui cause la *Stupeur,* le *Narcotisme.*

STUPEUR. s. f. [*stupor;* νάρκη; all. *Stupor, Stumpfsinn;* angl. *stupor;* it. *stupore;* esp. *estupor*]. Engourdissement général accompagné d'un air d'indifférence, symptôme de certaines méningites, encéphalites, de manies et de mélancolies; il y a à la fois diminution de la netteté tant des impressions que des perceptions et de l'élaboration intellectuelle qui fait suite à ces dernières en s'élevant en quelque sorte au-dessus d'elles.

STUPIDITÉ. s. f. [*stupiditas;* ἄνοια; all. *Stupidität, Geistesbeschränktheit;* angl. *stupidity;* it. *stupidita;* esp. *estupidez*]. Faiblesse des facultés mentales qui rend l'homme incapable de raisonnement, par arrêt ou anomalie du développement, ou altérations des régions encéphaliques qui sont le siège de ces facultés.

STURIONIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne l'esturgeon (*sturio*). — Famille de Ganoïdes à notocorde persistante, grande vessie natatoire, etc.

STYCÉRINE. s. f. ($C^{18}H^{12}O^{6}$). Alcool triatomique dérivé de la glycérine; jaune clair, amer, d'aspect gommeux, très soluble dans l'eau.

STYLAIRE. adj. Qui vient du *Style,* qui le concerne, qui en joue le rôle.

STYLE. s. m. [*stylus,* de στῦλος, poinçon; all. *Griffel;* angl. *style;* it. *stile;* esp. *estilo*]. — **B.** Prolongement filiforme de l'ovaire qui constitue un support pour le stigmate. — **Z.** Les *Cirres.*

STYLET. s. m. [*stylus;* all. *Sondirnadel;* angl. *soundingneedle;* it. *stilo;* esp. *estilete*]. — **A.** Pointe, apophyse normale ou morbide d'un os. — **M. C.** Tige métallique fine et flexible, pour sonder les plaies fistuleuses, pour passer des mèches de séton, etc.

STYLHYAL, ALE. adj. et s. L'os qui articule au crâne (temporal, etc.) les pièces cérato-branchiales. — L'apophyse styloïde du temporal.

STYLIDIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Stylidium.* — Famille de dicotylédones voisines des Synanthérées.

STYLIEN, IENNE. adj. Qui se rapporte au *Style,* aux *Stylets,* à l'apophyse *Styloïde.*

STYLIFORME. Faute au lieu de *Styloïde.*

STYLO. [de στῦλος, poinçon]. Préfixe des mots désignant les objets qui se rattachent à l'apophyse styloïde.

STYLO-CÉRATO-HYOÏDIEN. adj. et s. m. Le *Muscle stylohyoïdien.*

STYLO-CHONDRO-HYOÏDIEN. adj. et s. m. Le *Muscle stylo-hyoïdien.*

STYLODE. s. m. Petit *Style.* — Apophyse.

STYLOGLOSSE. adj. et s. [de στῦλος, stylet, et γλῶσσα, langue; all. *Zungeangehörend;* angl. *styloglossous;* it. *stiloglosso*]. Qui va de l'apophyse styloïde à la langue. — Le muscle qui est dans ce cas.

STYLO-HYAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à l'hyoïde et à l'apophyse styloïde (R. Owen).

STYLO-HYOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [de στῦλος, style, et ὑοειδής, l'os hyoïde; it. *stylo-ioideo;* esp. *estilo-ioideo*]. Qui va de l'apophyse styloïde à l'os hyoïde. — Le muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde à la grande corne de l'hyoïde.

STYLOÏDE. adj. et s. [de στῦλος, stylet, et εἶδος, ressemblance; all. *griffelförmig, Griffelfortsatz;* angl. *styloide process;* it. *estiloide;* esp. *estiloideo*]. Qui a la forme d'un *Stylet.* — L'apophyse styloïde constituant un os distinct.

STYLOÏDIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Stylien* et *Styloïdien.* — Les os que forme l'apophyse styloïde quand elle est articulée avec le rocher sans continuité de tissu.

STYLO-MASTOÏDIEN, IENNE. adj. [angl. *stylo-mastoideous;* it. *stilo-mastoideo*]. Qui concerne les apophyses styloïde et mastoïde.

STYLO-MAXILLAIRE. adj. [angl. *stylo-maxillar;* it. *stylo-matellare;* esp. *estilo-maxilar*]. Qui va de l'apophyse styloïde à la mâchoire.

STYLO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. et s. Qui va de l'apophyse styloïde au pharynx. — Muscle grêle, qui s'insère à l'apophyse styloïde, et se termine dans les parois du pharynx.

STYLOPODE. s. m. [de πούς, pied]. Partie du disque épigyne des Ombellifères qui porte le style, ou élargissement du style à sa base au-dessus de l'ovaire.

STYLOPS. s. m. Le *Stylops melittae,* Kirby, Rhipiptère parasite des Apidés.

STYLOSANTHE. s. m. Le *Stylosanthes elatior,* Sw., Papilionacée sédative tonique d'Amérique.

STYLOSPORE. s. m. [de στῦλος, style, et σπορά, graine]. Les spores qui naissent nues du sommet des clinodes et des sporophores non dans un sporange. Divers Champignons (*Erysiphe, Ascophora*) donnent naissance à une première sorte de corps reproducteurs (*Conidies*), lorsqu'ils ne sont encore qu'à l'état de *mycélium.* Plus tard, quand ce mycélium a formé le *stroma,* on y voit apparaître un *hymenium* portant des *clinodes,* cellules linéaires allongées, au sommet desquelles naissent des organes reproducteurs différents des premiers. Les *S.* sont les corps reproducteurs acrogènes qui naissent sans être enveloppés par une thèque ou sporange, au sommet de ces clinodes ou basides analogues à ceux des Agaricinées. Souvent leur développement est précédé par celui des *spermaties,* organes mâles, qui sont également acrogènes sur des clinodes, mais filiformes, courts et ténus. Plus tard naissent les sporanges, et dans ceux-ci d'autres corps reproducteurs d'un troisième ordre et plus parfaits, par segmentation du contenu de ces sporanges. C'est à eux qu'on réserve le nom de *spores.* Ces trois formes de corps reproducteurs ont, sur nombre de plantes, été pris pour autant d'espèces botaniques différentes. Il est des Cryptogames dans lesquelles on ne connaît que les conidies et les stylospores, dans d'autres seulement les stylospores (genre *Sporocadus*) avec ou sans spermaties (genre *Cytispora*), et les spores endothèques ou proprement dites (*Sphæria*).

STYLOSPORIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Stylospores*, ou spores d'été des Coniomycètes urédinés, dont le développement donne lieu ensuite à la formation des Puccinies.

STYLO-STAPHYLIN, INE. adj. [de σταφυλή, luette]. Qui concerne l'apophyse styloïde et le voile du palais, ses muscles.

STYMATOSE. s. f. [de στῦμα, érection, et *ose*]. Production de l'érection.

STYPHINIQUE. adj. [de στυφνός, astringent]. Astringent. — Qui a les effets de l'astringence. Nom d'un acide [all. *Styphininsäure;* angl. *styphinic acid;* it. *acido stifinico;* esp. *acido estinifico*] quaternaire astringent, produit de l'action de l'acide azotique sur le bois (Chevreul).

STYPTICITÉ. s. f. [de στυπτικός, styptique, de στυφειν, exercer un resserrement; all. *Stypticität;* angl. *stypticity;* it. *stiticita*]. L'état de ce qui est *Styptique*, astringent.

STYPTIQUE. adj. et s. m. [*stypticus;* στυπτικός; all. *styptisch, zusammenziehend, blutstillend;* angl. *styptic;* it. *stitico;* esp. *estiptico*]. Fortement astringent, amer, acerbe.

STYRACACÉ, ÉE et **STYRACÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Styrax.* — Famille de dicotylédones à feuilles alternes, sans stipules, voisine des Oléacées; calice à 4 ou 5 divisions, libre ou soudé en partie à l'ovaire. Corolle insérée sur le calice; étamines en nombre double, triple ou quadruple de celui des divisions du calice; ovaire à 2, 3 ou 5 loges; 4 ovules au plus, bisériés. Le fruit est drupacé ou bacciforme; noyau à 3 ou 5 loges ou par avortement une seule et monosperme. Embryon orthotrope dans un albumen charnu. Elle contient l'arbre au benjoin ou *Styrax benzoin* (Dryander) et le *Styrax officinale*, (Linné), qui donne le *Storax calamite.*

STYRACIFLUE. adj. Qui laisse couler, qui donne du *Styrax.*

STYRACIFLUÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Styraciflue.* — Section des *Styracacées.*

STYRACINE. s. f. [all. *Styracin;* it. *stiracina;* esp. *estiracina*]. Principe du baume styrax avec de l'acide cinnamique et du styrol ($C^{30}H^{16}O^4$). Insoluble dans l'eau, cristallisable, fusible à 44°, volatil à 180°.

STYRACINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Styrax.* — Comme *Styracé.*

STYRACONE. s. f. *Styrone impure.*

STYRAX. s. m. [all. *flüssiger Storax;* angl. *liquid storax;* it. *stirace;* esp. *estirace*]. — *S. calamite.* Le *Storax.* — *S. liquide.* Baume fourni par le *Liquidambar orientale*, Millar, Amentacée balsamifluée. Il vient d'Arabie et d'Éthiopie et se compose de styrol, d'acide cinnamique et de storacine avec des résines. Il se compose : 1° de styrole, corps liquide, incolore; 2° d'acide cinnamique; 3° de styracine et d'une certaine quantité de résine. On l'obtient en faisant bouillir l'écorce dans l'eau de mer, fondant de nouveau le produit dans la même eau, et passant. Il a la consistance du miel; il est gris brun, opaque, d'odeur forte; saveur aromatique, ni âcre ni désagréable. Il entre dans les emplâtres de Vigo et de *S.*, dans l'onguent de *S.*

STYRILAMINE. s. f. ($C^{18}H^9.AzH^2$). Composé cristallisable, amer, etc., obtenu de l'action de l'ammoniaque sur le *Chlorure de styryle.*

STYRILINE. s. f. Corps huileux obtenu de la distillation du *Carbostyryle.*

STYROL, STYROLE ou **STYROLÈNE.** s. m. Comme *Cinnamène.*

STYROLIQUE. adj. Qui concerne le *Styrol.*

STYROLYLE. s. m. ($C^{32}H^{18}$). Produit de l'action du sodium sur l'éthylbenzine bromée; corps huileux, épais, etc. (Berthelot).

STYROLYLIQUE. adj. Nom d'un alcool incolore, réréfringent, etc., produit de l'action de l'amalgame de sodium sur l'acétophénone.

STYRONE. s. f. [all. *Styron;* angl. *styronum;* it. *stirona*]. L'alcool cinnamique dérivé de la *Styracine* ($C^{18}H^{10}O^2$).

STYRYLE. s. f. ($C^{18}H^9$). Radical triatomique de l'alcool cinnamique connue à l'état de chlorure.

STYRYLIQUE. adj. Qui concerne le *Styryle.* — L'alcool cinnamique considéré comme acide.

SUÆDA. s. m. Nom de Chénopodées réunies aux *Chenopodium* et aux *Salsola.*

SUB. [de *sub*, sous]. Préfixe des mots indiquant ressemblance avec infériorité, situation inférieure, plus profonde, etc.

SUBAIGU, GUË. adj. Qui est d'un faible degré d'acuité, d'état pointu.

SUBALAIRE. adj. Qui est au-dessous de l'aile.

SUBAPICULAIRE. adj. Qui est un peu au-dessous du sommet d'un organe, etc.

SUBBRACHIEN, ENNE. adj. et s. [de *sub*, sous, et *brachium*, bras]. Qui est sous les bras. — **Z.** Ordre des Poissons qui ont les nageoires ventrales sous les pectorales. — Les Gadoïdes et les Pleuronectes.

SUBCONTINU, UE. Qui est continu avec des rémittences ou des accès.

SUBCORDIFORME. adj. Dont la forme est analogue à celle d'un cœur.

SUBCYLINDRIQUE. adj. Qui a presque la forme d'un cylindre.

SUBDELIRIUM. s. m. [de *sub*, et *delirium*, délire; it. et esp. *subdelirio*]. Délire incomplet avec intervalles de lucidité dans les paroles.

SUBER. s. m. Comme *Liège* et *Subérine.*

SUBÉRAMIDE. s. f. ($C^{16}H^{13}Az^2O^4$). Dérivé cristallin de l'action de l'ammoniaque sur l'*Ether subérique.*

SUBÉRAMIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en chauffant le *Subérate* d'ammoniaque.

SUBÉRANILIDE. s. f. ($C^{40}H^{24}Az^2O^4$). Composé cristallisable obtenu en chauffant l'*Acide subérique* avec l'aniline.

SUBÉRANILIQUE. adj. Nom d'un acide huileux, cristallisable, fusible à 128°, obtenu en même temps que la *Subéranilide.*

SUBÉRATE. s. m. [de *suber*, liège; all. *korksaures Salz;* angl. *suberate*]. Sel formé de la combinaison de l'*Acide subérique* avec une base.

SUBÉREUX, EUSE. adj. Qui concerne le *Suber*, le *Liège.* — Qui en a l'aspect, la consistance.

SUBÉRICÉRINE. s. f. La *Cérine.*

SUBÉRICÉRIQUE. adj. L'*Acide cérique.*

SUBÉRIFICATION. s. f. [de *suber*, liège, et *facere*, faire]. Le passage des cellules de l'écorce des dicotylédones au-dessous de l'épiderme à l'état de cellules pleines de gaz; leur contenu liquide disparaissant en même temps, le phytocyste jaunit et arrive à ne plus bleuir au contact de l'iode et de l'acide sulfurique; par action de l'acide azotique bouillant cette paroi cellulosique donne de l'*Acide subérique*, etc.

SUBÉRIFORME. adj. [de *suber*, liège, et *forma* forme]. Qui ressemble au *Liège.*

SUBÉROÏDE. Faute au lieu de *Subériforme.*

SUBÉRIMIDE. s. f. Dérivé cristallin, fusible à 170°, obtenu de l'*Acide subéramique* chauffé.

SUBÉRINAMIDE. s. f. Produit de l'action de l'acide sulfurique sur l'*Acide subérique* ($C^{16}H^9O^4$).

SUBÉRINE. s. f. [all. *Suberin, Korkstoff;* it. et esp. *suberina*]. Principe immédiat ternaire des cellules du liège qui fournit de l'acide subérique par l'acide azotique (Chevreul). — La *Cérine.*

SUBÉRIQUE. adj. Qui se rapporte au liège. — Nom d'un acide [all. *Korksäure;* angl. *suberic acid;* it. *acido suberico*] ($C^{16}H^{12}O^6.2HO$) qu'on obtient en traitant le liège par l'acide azotique.

SUBÉRONE. s. f. [all. *Suberon;* angl. *suberonum;* it. et esp. *suberona*]. Produit liquide, incolore de la distillation du *Subérate* de chaux (C^8H^7O).

SUBÉROSIE. s. f. Comme *Phellose.*

SUBÉRYLATE. s. m. Pour *Subérate.*

SUBÉRYLE. s. m. La *Subérone.*

SUBÉRYLIQUE. adj. Pour *Subérique* (acide).

SUBGRONDATION. s. f. [de *subgrundatio*, entablement]. Enfoncement d'une portion d'un os du crâne sous une autre.

SUBINFLAMMATION. s. f. [de *sub*, et *inflammation;* it. *subinflammazione;* esp. *subinflammacion*]. Phlegmasie peu prononcée, à marche lente, etc.

SUBINTRANT, ANTE. adj. [de *subintrare*, entrer en

même temps; all. *zwischeneintretend;* it. *subentrante;* esp. *subintrante*]. Qui se produit avant la fin d'un symptôme précédent de même nature.

SUBIRATS (Espagne). Sources sulfurées calciques.

SUBIT, ITE. adj. [*subitus;* all. *plötzlich;* angl. *sudden;* it. *subito*]. Brusque, inattendu.

SUBJACENT, ENTE. adj. Pour *Sous-jacent.*

SUBJECTIF, IVE. adj. [*subjectivus,* de *subjicere,* mettre dessous; all. *subjectiv;* angl. *subjective;* it. *soggettivo*]. Qui émane directement de l'esprit humain sans mélange de notions *objectives,* ni des conceptions suscitées par celles-ci.

SUBLIMATION. s. f. [de *sublimis,* élevé; all. *Sublimirung;* it. *sublimazione;* esp. *sublimacion*]. Opération chimique qui consiste à réduire à chaud à l'état de vapeur un corps solide pouvant se volatiliser sans décomposition et qui vient se déposer dans un espace d'une plus basse température où il est recueilli.

SUBLIMATOIRE. s. m. [all. *Sublimirgefäss;* angl. *sublimatory;* it. et esp. *sublimatorio*]. Qui sert pour la *Sublimation.*

SUBLIME. adj. et s. m. [de *sublimis,* élevé; all. *erhaben;* angl. *high*]. — **A.** Tout organe plus superficiellement situés que les congénères. — *S. des doigts.* Leur *Muscle fléchisseur superficiel.*

SUBLIMÉ, ÉE. adj. [all. *sublimirt;* angl. *sublimate;* it. *sublimato;* esp. *sublimado*]. Qui est produit par la *Sublimation.* — *S. corrosif.* s. m. [all. *Sublimat*]. Le chlorure, dit bichlorure de mercure (HgCl) toxique à faible et haute dose et soluble. — *S. doux.* Le protochlorure de mercure ou calomel (Hg^2Cl), purgatif peu soluble.

SUBLINGUAL, ALE. adj. [de *sub,* sous, et de *lingua,* la langue; all. et angl. *sublingual;* it. *sublinguale;* esp. *sublingual*]. Qui est sous la langue.

SUBLUXATION. s. f. [de *sub,* et *luxation;* all. *Verrenkung;* it. *sublussazione*]. Déplacement incomplet des surfaces articulaires, qu'il y ait ou non déchirure des ligaments.

SUBMATITÉ. s. f. L'état de matité incomplète de quelque partie.

SUBMENTAL, ALE. adj. [de *sub,* sous, et *mentum,* le menton; it. *submentale*]. Situé au-dessous du menton.

SUBMERGÉ, ÉE. adj. [*submersus,* de *sub,* sous, et *mergere,* plonger; all. *untergetaucht;* angl. *submersed;* it. *sommerso;* esp. *sumergido*]. Qui est plongé dans l'eau. — **B.** Qui vit entièrement plongé dans l'eau.

SUBMERGÉ. s. m. L'homme qui est mort par submersion. La trachée comme les bronches sont remplies de *mousse bronchique,* qui manque aux immergés. Il y a de l'eau (et ce qu'elle tient en suspension) jusqu'aux plus petites bronches, qu'on ne voit pas jusqu'aux cinquièmes ou sixièmes bronches sur les immergés. L'épiglotte est verticale mais entr'ouverte seulement chez les immergés. L'estomac et le tympan de ceux-ci ne contiennent pas l'eau qu'on trouve sur les submergés et les vaisseaux manquent du sang à plasma fluide qui abonde chez ces derniers. Sur les individus putréfiés il n'y a généralement plus lieu qu'à des conjectures.

SUBMERSIBLE. adj. [all. *untertauchbar;* angl. *submergible;* it. *sommersibile*]. Qui peut être submergé. — **B.** Qui ordinairement submergé élève ses fleurs hors de l'eau.

SUBMERSION. s. f. [*submersio;* all. *Untertauchung;* angl. *drowning;* it. *sommersione;* esp. *sumercion*]. L'action de plonger ou d'être entièrement plongé dans l'eau ou autre liquide. — L'action de noyer.

SUB-OPERCULAIRE. adj. et s. Qui concerne le *Sub-opercule.* — Le *Sub-opercule* même, pièce au-dessous de l'os opercule des Téléostéens, qui est considérée comme l'homologue de l'*os lenticulaire* de l'oreille moyenne des autres Vertébrés.

SUB-OPERCULE. s. m. Le *Sub-operculaire.*

SUB-ORBICULAIRE. adj. Qui est à peu près *Orbiculaire.*

SUBORDINATION. s. f. — *S. des caractères.* Manière dont toute modification d'un appareil, etc., sur un organisme, comparativement à un autre en implique de correspondantes dans les autres appareils, d'autant plus prononcées qu'il s'agit d'un être d'organisation plus complexe, c'est-à-dire dans lequel les corrélations anatomiques et fonctionnelles des parties les unes par rapport aux autres sont plus manifestés.

SUBOXYDE. s. m. Comme *Sous-oxyde.*

SUBPÉTIOLÉ, ÉE. adj. Muni d'un court pétiole.

SUBRÉSINEUX, EUSE. adj. Analogue aux résines.

SUBRUBRINE. s. f. Produit d'altération de l'hématosine.

SUBSESSILE. adj. A peu près sessile.

SUBSISTANCE. s. f. [de *subsistere,* subsister]. Tout ce qui des aliments sert à l'entretien, d un ou de plusieurs individus.

SUBSPIRAL, ALE. adj. A peine *Spiral.*

SUBSTANCE. s. f. [*substantia;* οὐσία; all. *Substanz, Stoff;* angl. *substance;* it. *sustanza;* esp. *substancia*]. La matière dont un corps est formé, et en vertu de la nature de laquelle telles ou telles propriétés lui sont immanentes, tant du fait de sa composition élémentaire que de son organisation ou constitution et disposition moléculaire, etc. — *S. alimentaire.* Celle qui est digestible et assimilable. — *S. amorphe.* Les unités anatomiques, animales et végétales qui n'ont aucune forme propre hors de celle des interstices qu'elles comblent entre d'autres éléments, de celles des gaînes ou vésicules qu'elles forment et qui ne sont pas de provenance cellulaire. — *S. azotées.* Les *Albuminoïdes.* — *S. blanche du cerveau,* etc. La portion du névraxe qui est formée de tubes nerveux juxtaposés, conductrice, non centre de névrilité perceptive ni élaboratrice. Elle est composée par : 1° des tubes nerveux, des tubes minces surtout; sur l'embryon, ces tubes sont représentés d'abord par des cylindres-axes, disposés en fascicules plongés dans la *S.* nerveuse; puis ils passent à l'état de tubes par production d'une couche de myéline blanche autour de chacun d'eux. Ils laissent toujours entre eux une mince couche de *S. amorphe* nerveuse ou *névroglie* épaisse au plus de $0^{mm},001$, qui sépare ainsi les tubes nerveux les uns des autres; 2° des vaisseaux capillaires. — *S. blanche de Schwann.* La *Myéline.* — *S. cendrée.* La *S. grise* du névraxe. — *S. coagulables.* Les *Albuminoïdes.* — *S. colorantes.* Chacune des espèces de principes immédiats des plantes ou des animaux d'une couleur propre qu'ils donnent à la matière des éléments anatomiques dont ils sont composants. — *S. corticale du cerveau.* La *S. grise* des circonvolutions. — *S. corticale des reins.* Celle de la portion superficielle et sécrétante du rein. — *S. diploïque.* Le *Diploé.* — *S. électrique.* L'élément anatomique spécial aux disques du tissu électrique. — *S. fondamentates.* La *S. amorphe* des cartilages et des os d'origine non cellulaire, qui limite les cavités contenant les cellules de ces tissus et qui leur donne leurs caractères de résistance, de couleur, etc. — *S. gélatineuse des centres nerveux.* Variété transparente de certains points de leur *S. grise.* — *S. grise cérébro-spinale.* Elle est formée de : 1° beaucoup de *S. intercellulaire* nerveuse; 2° de *Myélocytes* disposés par couches plus ou moins serrées dans les circonvolutions du cervelet, etc.; 3° par des cellules nerveuses d'où partent les cylindraxes devenant centre des tubes de la *S. blanche;* ces cellules sont les unes pyramidales, triangulaires, les autres fusiformes, plus petites que les autres; le cervelet, les couches optiques, les corps striés, etc., en montrent en outre de plus grosses qui sont sphéroïdales, etc.; ces cellules sont disposées en couches qui varient de nombre et d'épaisseur d'une circonvolution cérébrale à l'autre et d'une espèce animale à l'autre pour une même circonvolution; dans certaines circonvolutions, cette structure est d'autant plus compliquée que l'appareil auditif, visuel, olfactif, etc., est plus développé, et vice versa; l'altération de la texture de ces circonvolutions coexiste toujours avec les troubles de la folie; 4° des vaisseaux capillaires qu'entoure une gaine périvasculaire s'y voient aussi en quantité de cinq à dix fois plus grande que dans la *S. blanche* (Ch. Robin). — *S. intercellulaires.* Les *S. amorphes* entre des cellules. — *S. médicamenteuses.* Les drogues simples. — *S. médullaire du cerveau.* Sa *S. blanche.* — *S. médullaire des nerfs.* La *Myéline.* — *S. médullaire des plantes.* Leur moelle. — *S. médullaire du rein.* La partie interne tubuleuse ou profonde de son tissu. — *S. muqueuse.* La *Mucosine.* — *S. nerveuse intercellulaire.* La *Névroglie* ou *S. intercellulaire* des centres nerveux et des ganglions.

L'épendyme est représenté dans le canal de la moelle et des ventricules par la portion de cette *S. amorphe* qui dépasse la surface des tissus nerveux gris et blancs, sur une épaisseur de $0^{mm},05$ à $0^{mm},08$. Cette mince couche superficielle s'étend sans discontinuité par sa face profonde sous forme de minces cloisons entre les cellules et les tubes des tissus gris et blancs. Amorphe lors de son apparition embryogénique, cette *S.* devient fibrillaire avec l'âge sans passer par l'état de cellules fibro-plastiques. Elle n'est pas attaquée par les acides ni par l'eau bouillante comme le tissu cellulaire. Elle peut englober des myélocytes, mais ne renferme pas des noyaux du tissu cellulaire. Son état fibrillaire est obtenu quand il n'existe pas encore et est exagéré quand il existe, par l'action des acides azotique, chromique, étendus, des chromates, etc. C'est dans son épaisseur que se trouvent les capillaires de l'encéphale et de la moelle avec leurs tuniques de fibrescellules, et de tissu cellulaire. — *S. unissantes.* Les *S. amorphes* auquelles on attribuait un rôle unitif. — *S. organiques.* Les albuminoïdes naturels et leurs dérivés artificiels non cristallins. — Les composés ternaires non cristallisables cellulosiques, polyglycosides et polysaccharides. — *S. organisée.* Celle qui sous l'état d'organisation constitue la masse ou quelque partie de chaque espèce d'unités anatomiques quelconques. — *S. perforée.* Les portions du tissu cérébral qui sont criblées d'orifices ou conduits vasculaires. — *S. préosseuse.* Le tissu mou composés dès l'abord d'osséine et d'*ostéoplastes* qui dépasse la portion déjà ossifiée dans la régénération osseuse du bois des Cervidés et de l'axe osseux des cornes épidermiques. — *S. toxiques.* Les *Poisons.* — *S. tubuleuse du rein.* Leur *S. médullaire.*

SUBSTITUANT, ANTE. adj. et s. Qui se substitue; qui sert à la *Substitution.* — Comme *Substitutif.*

SUBSTITUTIF. adj. Qui prend la place.

SUBSTITUTION. s. f. [all. *Ersetzung;* angl. *substitution;* it. *sostituzione;* esp. *substitucion*] (Dumas). — C. Remplacement d'un élément par un autre élément; ainsi quand un corps hydrogéné est soumis à l'action du chlore, du brome, de l'iode, chaque équivalent d'hydrogène qu'il perd est remplacé par un équivalent de chlore; quand le corps hydrogéné renferme de l'oxygène, la même règle s'observe, etc. — *S. adipeuse.* Les cas dans lesquels, dans les muscles surtout, qu'il y ait ou non *S. graisseuse,* les cellules fibro-plastiques ou du tissu cellulaire, restées normales jusque-là, deviennent le siège de la réplétion, de la distension par des gouttes huileuses, passent en un mot à l'état de cellules adipeuses. Par suite, elles prennent la place des unités anatomiques ambiantes d'une autre nature qui s'atrophient jusqu'à disparition complète ou non. — *S. fibreuse du poumon.* Etat analogue à celui du tissu cellulaire dense, que prend parfois le poumon chez les vieillards, ou autour des *dilatations bronchiques* et même des corps étrangers du poumon. Il est dû à une atrophie graduelle de la trame élastique du poumon, de ses capillaires de la petite circulation, de ses canalicules respirateurs, avec développement à l'état de tissu cellulaire proprement dit des éléments de sa partie mésodermique restés jusque-là sous l'état de cellules fibro-plastiques plus ou moins développées. — *S. fonctionnelle.* Hypothèse finaliste contredite par l'expérience d'après laquelle toute fonction ou telle fonction en particulier selon les espèces, serait susceptible d'être remplie par plusieurs appareils; de telle sorte que, l'un de ces appareils disparaissant normalement ou accidentellement, quelqu'autre différent pourrait accomplir la même fonction que le premier. — *S. graisseuse.* Les cas de stéatose d'une espèce quelconque d'unités anatomiques dans lesquels s'échappent les amides et autres principes dialysables formés par désassimilation des albuminoïdes, pendant que les principes graisseux non miscibles à l'eau, etc., restent en s'accumulant ou non dans l'épaisseur des cellules, des fibres, des faisceaux de fibres, etc. — *S. morbide.* Apparition d'une maladie alors qu'une autre disparaît. — *S. de part.* Action de remplacer un enfant mort-né, ou un enfant dont le sexe ne répond point aux vues que l'on peut avoir, par un enfant vivant ou un enfant de sexe différent. Elle est parfois commise dans la même vue que la *Supposition* de part.

SUBSTRATUM. s. m. [de *sub,* sous, et *stratum,* étendue]. — A. Conception abstraite de ce qui dans les organismes est supposé exister comme support de leurs qualités ou propriétés, mais indépendant de celles-ci.

SUBTURBINÉ, ÉE. adj. [de *sub,* sons, et *turbo, turbinis,* toupie]. Qui offre à peu près la forme d'une toupie, d'une turbine.

SUBULÉ, ÉE. adj. [de *subula,* alène; all. *pfriemenförmig;* angl. *subulate;* it. *subulato*]. Qui est terminé en pointe.

SUBULICORNE. adj. et s. [de *cornu,* corne]. Qui a les antennes, les cornes subulées. — Z. Famille de Névroptères éphémères.

SUBULIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *subula,* alène, et *folium,* feuille]. Qui a les feuilles alènées, pointues.

SUBULIROSTRE. adj. [de *rostrum,* bec]. Qui a le bec étroit, pointu.

SUBULIPALPE. adj. et s. [de *palpus,* palpe]. Qui a les palpes subulés. — Z. Division des Carabiques.

SUC. s. m. [*succus;* χυλὸς, ὀπὸς, all. *Saft;* angl. *juice;* it. *sugo;* esp. *jugo*]. Liquide que l'on obtient en exprimant un tissu animal ou végétal formé, à la fois du contenu des cellules, avec ou sans celui des vaisseaux, de quelque glande, etc. — *S. antiscorbutique.* Le *S.* d'herbes. — *S. aqueux.* Ceux des plantes coulants comme l'eau, neutres, formés de sels, sucres, gommes, mucilages et albuminoïdes liquides. C'était le contenu et le composant liquide ou à peu près des *phytoblastes* remplissant les *phytocystes,* qu'on tire de ceux-ci par déchirure, écrasement et compression. — *S. de balata.* Celui qui découle des laticifères du tronc du *Mimusops balata,* Gærtner (Sapotacée de l'île Maurice), puis se concrète en une masse compacte rouge de chair, analogue à la *Gutta-percha.* — *S. cancéreux.* Mélange de sérum sanguin et de produits de sécrétion morbide des tubes des parenchymes dit cancéreux entraînant des cellules de ces derniers, entières ou brisées, avec des noyaux rendus libres et des granules de la substance épithéliale non encore individualisée en cellules par segmentation. — *S. gastrique.* Humeur secrétée par les *follicules gastriques* lorsque seulement les parois de cette cavité sont au contact des aliments, et surtout des solides. Ce liquide, non mélangé de matières alimentaires, est limpide, d'une légère teinte citrine, d'une saveur à la fois salée et acidule, plus dense que l'eau. Ce n'est pas le suc gastrique qui dissout les aliments, c'est au delà de l'estomac qu'a lieu leur *liquéfaction.* Dans ce viscère, le suc gastrique ne fait que ramollir les substances et les rend aptes à absorber une grande quantité d'eau, d'où le gonflement. Elles se liquéfient au delà de l'estomac, phénomène auquel concourt le liquide résultant du mélange de la bile et du suc pancréatique. L'acidité du suc gastrique est due à un mélange d'acide chlorhydrique et de leucine ou chlorhydrate de leucine (2 à 3 p. 100). Il contient de plus de la *pepsine* (17 p. 100) qui aide aux propriétés d'hydratation et de ramollissement dont jouit l'acide. Elle n'agit que dans un suc acide et perd ses propriétés à 100° ou dans le *S.* gastrique neutralisé. — *S. d'herbes. S.* aqueux entraînant la chlorophylle qu'on exprime des feuilles de chicorée, cresson, etc. — *S. huileux. S.* des plantes qui donnent les huiles en entraînant les graisses à l'état de gouttelettes en émulsion qui se réunissent ensuite. — *S. d'hypociste.* Le *S.* épais du *Cytinus hypocistis,* L., Aristolochiée parasite. — *S. interstitiels.* Formes supposées du *S. nourricier* qui auraient existé à l'état de *lymphe,* de *sérosité,* etc., entre les fibres et autres éléments anatomiques en les baignant pour servir à leur nutrition; hypothèse infirmée par l'observation, hors du cas de production des sérosités pathologiques causant l'œdème, l'engorgement, l'infiltration. — *S. intestinal.* Le produit alcalin, etc., de la sécrétion des follicules de l'intestin dits de Lieberkuhn des intestins grêle et gros. La section du grand sympathique et l'ingestion des sels magnésiens, etc., augmentent sa sécrétion. Il est incolore, peu filant, d'une odeur fade, qui n'a rien de celle des fèces, se putréfie tardivement et difficilement; alcalin, riche en carbonates, avec une petite quantité d'un albuminoïde que coagule l'acide acétique, mais non la chaleur. Sa densité est de 1008 (A. Moreau). Le liquide des glandes de Brunner est

filant, visqueux; mêlé au précédent et au suc pancréatique, il forme le *S. intestinal mixte*. — *S. musculaire*. Expression inexacte employée par quelques-uns pour désigner l'ensemble des fibrilles musculaires contenues dans chaque tube de myolemme considérées inexactement comme un liquide parce que leur masse est coagulable. — *S. de nerprun*. Le *S.* violet de la baie de nerprun, qui est rougi par les acides et verdi par les alcalis. — *S. nourricier*. Expression qui ne désigne pas un objet réel visible, pondérable et palpable. Il indique par abstraction le liquide qu'empruntent les éléments anatomiques au plasma sanguin des capillaires ou aux autres unités anatomiques afin de se les assimiler. Mais ce liquide n'existe jamais à l'état libre, il n'a qu'une existence virtuelle. Dans les capillaires, en effet, c'est le *plasma*, et, dès qu'il est en dehors d'eux, il est dans les unités anatomiques et fait partie de leur subtance, sauf les cas de production et d'interposition des sérosités de l'œdème. On a, mais à tort, écrit ce terme comme synonyme de *plasma*, de *protoplasma* et de *blastème*. On a supposé l'obtenir comme objet réel en écrasant et exprimant les tissus; mais ce qu'on avait ainsi n'était qu'une portion des liquides sans lesquels la substance organisée n'est rien, et qu'on obtient qu'en la désorganisant, c'est-à-dire par sa destruction. — *S. pancréatique*. Liquide sécrété par le pancréas, coulant lentement par grosses gouttes constamment alcalin. C'est la *pancréatine* à laquelle il doit ses propriétés qui se coagule en masse par la chaleur. Le *S.* pancréatique normal émulsionne les graisses et *dédouble les graisses neutres* (butyrine, oléine, palmitine, stéarine) *en glycérine et en un acide gras libre* (butyrique, etc). Le *S.* pancréatique s'altère rapidement, il laisse déposer alors des grains blancs formés de sulfate de chaux en aiguilles, répand l'odeur hydrosulfurique et perd sa vicosité et ses propriétés. Le *S.* pancréatique, récemment extrait *émulsionne en outre les graisses* avec la plus grande facilité. L'*émulsion est persistante* pour des semaines hors du corps *in vitro*. Il est incontestable que la salive, le *S.* gastrique, la bile même, sont privés de cette propriété, n'émulsionnent les graisses que pour quelques minutes ou quelques heures et s'en séparent sans les dédoubler. La propriété de décomposer les graisses en acides et glycérine, qui est si caractéristique sur le *S.* pancréatique, quand on examine son action isolée en dehors de l'économie, est tantôt annulée, tantôt réduite à tort peu de chose dans le *tube digestif*. L'*acidité que ce dédoublement détermine* alors est neutralisée par la bile et le *S.* intestinal. Enfin, il transforme presque instantanément dans le duodénum en dextrine puis en glycose solubles les *fécules cuites* ou *gonflées* par le *suc gastrique*. D'autre part, il a la propriété de liquéfier définitivement les tissus musculaires et autres gonflés ou dissociés, mais non dissous par le *S.* gastrique. Le *S.* du pancréas n'agit bien ainsi qu'autant que le *S.* gastrique a modifié ces tissus, etc. La bile *seule* même après l'action du *S.* gastrique, ne dissout pas les matières alimentaires. La bile, qui seule est à peu près inerte sur tous les aliments, forme avec le *S.* pancréatique un mélange doué de propriétés liquéfiantes énergiques (Cl. Bernard), fluidifiant même les fibres élastiques avant leur arrivée dans le cæcum. — *S. de pavot*. Le latex qui, coulant par incision, donne l'opium. — *S. propres*. Les *Latex*. — *S. pylorique*. Celui qui est produit par la portion pylorique de l'estomac, dit alcalin par quelques-uns. — *S. de réglisse*. Celui des racines de réglisse dont on tire les pâtes et sucre de réglisse. — *S. résineux*. Les *Latex* contenant des résines. — Les résines coulant par incision des lacunes intercellulaires, des laticifères, etc. — *S. des tumeurs*. Les *S.* cancéreux et les sérosités ou produits de sécrétions exprimés des tumeurs, sécrétions subordonnées à la texture de celles-ci et non caractéristiques. 1° Les tumeurs hypertrophiques de la glande thyréoïde et des glandes lymphatiques donnent un *S.* demi-transparent, grisâtre, peu visqueux, formé de granulations moléculaires nageant dans un liquide incolore avec une quantité plus ou moins considérable d'épithélium nucléaire, sphérique ou ovoïde, suivant la nature de la glande. Quelques tumeurs épidermiques ou des hypertrophies glandulaires donnent quelquefois un *S.* analogue; on y trouve alors des cellules épithéliales pavimenteuses dans le premier cas, et celles qui sont propres à la glande dont il s'agit dans le deuxième. 2° Dans les hypertrophies de la mamelle, des glandes salivaires, des glandes des muqueuses de l'estomac, du duodénum, du rectum, du gros intestin et du col de l'utérus. le *S.* fourni par la tumeur est souvent grisâtre, demi-transparent, mais très visqueux, quelquefois tenace, filant, gluant; il renferme les éléments épithéliaux propres à ces glandes et des granulations diverses, ainsi que quelquefois des épithéliums ou des leucocytes granuleux nageant dans un liquide qui doit sa vicosité à du mucus. 3° Dans les tumeurs épidermiques ayant pour origine l'hypertrophie des glandes sébacées, et quelquefois celle des glandes sébacées, ou même celle des glandes du col de l'utérus, le *S.* suinte par places sous forme de matière blanchâtre, peu visqueuse ni crémeuse, ou ayant presque la consistance de la matière sébacée et sa couleur blanc jaunâtre. Ce *S.* là renferme beaucoup de granulations moléculaires, des leucocytes granuleux ou non et surtout des cellules épithéliales pavimenteuses, s'il s'agit de tumeurs provenant des glandes sébacées, cellules de variétés très diverses dans les autres cas. 4° Certaines tumeurs fibro-plastiques offrent un *S.* transparent ou grisâtre, peu visqueux, mais pourtant miscible à l'eau et que les acides coagulent. Il suinte à la pression ou seulement par l'action de racler. Il est composé d'un sérum tenant en suspension des granulations grisâtres, d'autres graisseuses, en petit nombre, des noyaux du tissu cellulaire, plus rarement des cellules fusiformes et des leucocytes granuleux. — *S. végétaux*. Ce que sous l'influence d'une compression donne de liquide le *phytoblaste* ou contenu du *phytocyste*. Sous un autre point devient ce qui sort naturellement comme *latex* et *sève* d'une portion coupée ou incisée. — La composition de ceux qui sont dits aqueux est très variée; ils peuvent contenir différentes espèces de sucres, de gommes, de matières colorantes, des sels d'origine organique ou inorganiques; quelquefois aussi ils tiennent, dans un état de suspension d'émulsion, des principes résineux, huileux, etc., qui leur donnent un aspect laiteux. Tous les végétaux ne contenant pas la même quantité de parties liquides, mucilages, gommes, etc., il faut avoir égard à la nature de chacun d'eux, lorsqu'on veut en exprimer le *S.* Plusieurs, tels que le cresson, le cochléaria, l'oseille, la laitue, n'ont besoin que d'être soumis à une forte compression. D'autres (bourrache, buglosse, ortie), peu succulents ou trop visqueux, doivent être humectés; mais il ne faut y ajouter que la quantité d'eau nécessaire pour faciliter l'expression du *S.*; on les pile alors, et on les met à la presse. Certaines parties des Phanérogames, racines, fruits, etc., doivent être préalablement râpées : tels sont la carotte, le coing, la pomme, etc.; quelques-unes, après avoir été pilées et réduites en pâte, ont encore besoin d'un certain degré de fermentation avant d'être passées (baies de nerprun, de sureau, etc.). On dépure les *S.* de plantes en les passant à froid, autant que possible. S'ils sont trop épais ou trop visqueux pour traverser le filtre, on les liquéfie un peu en les exposant à la chaleur du bain-marie. Les *S.* officinaux doivent être conservés par les pharmaciens dans des bouteilles à col étroit, et il faut étendre à leur surface une légère couche d'huile d'amandes ou de toute autre huile peu concrescible. Ils sont neutres comme la *Sève* avant de s'acidifier et que des mycéliums n'y croissent. — *S. volatils*. Les *S.* végétaux qui au lieu d'huiles entraînent des gouttelettes des essences en suspension dans la partie liquide du phytoblaste.

SUCCÉDANÉ, ÉE. adj. et s. m. [*succedaneus*, de *succedere*, prendre la place; ἀντιβαλλόμενος; all. *ersetzend, Succedaneum;* angl. *succedaneum;* it. et esp. *succedaneo*]. Ce qu'on peut mettre à la place d'une chose; qui en a les propriétés.

SUCCENTURIAL, ALE. adj. [it. *succenturiale*[. Comme *Succenturié*.

SUCCENTURIÉ, ÉE. adj. [*succenturiatus*, qui doit secourir; de *sub*, sous, et *centuria*, centurie; it. *succenturiato;* esp. *succenturiado*]. Qui remplace, tient lieu, vient en aide.

SUCCIN. s. m. [*succinum, electrum;* ἤλεκτρον; all. *Bernstein;* angl. *yellow amber, succinum;* it. et esp. *suc-*

cino]. Résine fossile, d'origine végétale, qui se trouve dans les sables et argiles des terrains tertiaires inférieurs. Les *S.* jaune orangé, demi-transparent; densité 1,08; englobant des Insectes, des Arachnides fossiles, etc. Il acquiert une odeur agréable par le frottement, la trituration ou la combustion; présentant une cassure conchoïde, à simple réfraction; susceptible d'être tournée et polie; passant à l'état électrique résineux par la frottement. Le *S.* est formé de trois composés résinoïdes isomères du camphre ($C^{20}H^{16}O^2$) et entre elles formant de 10 à 13 p. 100 de sa masse d'acide de succinique et d'une essence en petite proportion. De ses trois composés isomères l'un est soluble dans l'alcool, l'autre dans l'éther et le troisième insoluble dans ces véhicules et autres.

SUCCINALDÉHYDE. s. f. ($C^8H^6O^2$). Liquide incolore bouillant à 203° obtenu du chlorure de succinyle traité par l'amalgame de sodium.

SUCCINAMIDE. s. f. Dérivé de l'acide succinique anhydre traité par le gaz ammoniac sec ($C^8H^3O^3.2AzH^2.HO$).

SUCCINAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^7AzO^6$) monobasique obtenu en chauffant la succinimide avec des bases.

SUCCINANILE. s. f. ($C^{20}H^9AzO^4$). Composé cristallin, incolore, soluble dans l'eau, etc., obtenu en chauffant l'*Acide succinique* avec l'*Aniline*.

SUCCINANILIDE. s. f. ($C^{32}H^{16}Az^2O^4$). Composé cristallin insoluble dans l'eau, etc., obtenu en chauffant l'*Acide sncсinique* avec l'*Aniline*.

SUCCINANILIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{11}AzO^6$) cristallisé, fusible à 157° produit de l'action de l'ammoniaque sur la phénylsuccinimide.

SUCCINATE. s. m. [all. *bernsteinsaures Salz;* it. et esp. *succinato*]. Sel formé par la combinaison de l'acide succinique à une base. — *S. d'ammoniaque.* Composé dérivé de l'*Asparagine.*

SUCCINÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui a la couleur ou autre du *Succin* ou ses dérivés. — **Z.** Nom vulgaire des coquilles de Gastéropodes qui ont la couleur du *Succin.*

SUCCINEUPIONE. s. m. Hydrocarbure séparé de l'essence de succin.

SUCCINIMIDE. s. f. La *Bisuccinamide.*

SUCCINIQUE. adj. [all. *Bernsteinsäure;* angl. *succinic;* it. et esp. *succinico*]. Qui concerne le *Succin.* — Nom d'un acide cristallisé qu'on en tire par sublimation ($C^8H^4O^6.2HO$). On le retire du succin, en chauffant le *S.* dans des vases clos; il se sublime et s'attache à la cornue sous la forme de petites aiguilles. Sa saveur est âcre et chaude; il se réduit en fumée odorante sur les charbons allumés. Il est antispasmodique et diaphorétique. On le prépare aussi en oxydant les graisses par l'acide azotique; il se forme, pendant la décomposition, de l'asparagine et du malate de chaux impurs. L'eau en dissout 2/5 de son poids, l'eau bouillante moitié, et il cristallise par refroidissement. Peu soluble dans l'éther.

SUCCINONE. s. f. [esp. *succinona*]. Produit d'odeur empyreumatique de la distillation de l'acide succinique sur la chaux.

SUCCINURIQUE. adj. Qui concerne les combinaisons de l'*Acide succinique* avec l'urine.

SUCCINYLE. s. m. ($C^8H^4O^4$). Radical hypothétique de l'*Acide succinique* et de ses dérivés.

SUCCION. s. f. [*suctio, suctus;* μυζησις; all. *Saugen;* angl. *sucking;* it. *suchiamento;* esp. *succion*]. Action de sucer ou d'attirer un liquide, un gaz dans la cavité buccale en y faisant un vide par aspiration et autres actions musculaires. — L'usage des suçoirs. — Mode de préhension des aliments, dans lequel par un vide relatif fait dans la bouche celle-ci joue un rôle de pompe aspirante; la pression atmosphérique agissant sur les aliments liquides les conduit jusqu'au pharynx où ils sont déglutis. Les conditions de la *S.* sont que la bouche soit d'abord parfaitement close; à cet effet, chez l'enfant qui tette par exemple, etc., les lèvres sont appliquées sur le mamelon, et, d'autre part, le voile du palais, venant au contact de la base de la langue, ferme la cavité buccale en arrière, et la sépare du pharynx nasal et des voies nasales respiratoires (aussi la respiration se fait-elle librement par le nez pendant la succion). Dans cette cavité buccale, la langue, par ses contractions, agit comme un piston dont le retrait fait une place que remplit le liquide contre lesquelles les lèvres sont appliquées ou qui est versé entre elles. Quand la bouche est pleine de liquide jusqu'au voile du palais ou à ses piliers, il y a déglutition. A ce moment la respiration est nécessairement suspendue pendant un court intervalle. Nombre d'animaux, le cheval, le bœuf, boivent par *S.*, l'ouverture buccale entre les lèvres baignant complètement dans l'eau ou assez pour empêcher que l'air passe là, comme lorsque l'homme boit à plat ventre sur le bord d'un ruisseau. Si dans ce dernier cas les lèvres ne sont pas complètement baignées par le liquide, la *S.* est accompagnée d'un gargouillement sonore, résultant de ce que l'air est, en même temps que le liquide, introduit dans la cavité buccale et avalé en remontant dans le pharynx supérieur. — Souvent, surtout chez l'adulte, la *S.* résulte non seulement d'une aspiration thoracique, ménagée de manière à faire monter le liquide seulement jusqu'à la bouche où son contact avec la base de la langue et des piliers du voile du palais suscite la déglutition avec la courte interruption de l'inspiration respiratoire sus-indiquée. Si c'est la peau ou une muqueuse que touchent les lèvres, le vide opéré derrière ces membranes est rempli par le sang affluant dans leurs vaisseaux dilatés ou coulant et dégluti comme dans les cas sus-indiqués s'ils ont été ouverts par morsure, ponction faite par le *stylet* d'un *suçoir*, etc. — L'*absorption* par l'extrémité close des radicules végétales de la *S.*

SUCCISE. s. f. La *Scabieuse.*

SUCCISTÉRÈNE. s. m. L'*Idrialine.*

SUCCISTÉRINE. s. f. Hydrocarbure produit par distillation du *Succin.*

SUCCUBE. s. m. [de *sub*, sous, et *cubare*, coucher; all. *Alpdrücken;* angl. *succubus*; it. *succubo;* esp. *sucubo*]. Ce que dans les causes du cauchemar on supposait être dû à un esprit féminin.

SUCCUSSION. s. f. [*succussio*, de *succutere*, secouer; σεῖσις; all. *Schütteln;* it. *scossa*]. Secousse; tremblement qu'elle produit; l'action qui imprime une secousse. — **M. C.** Les cas dans lesquels les médecins antérieurs à Hippocrate et ceux qui lui étaient contemporains attachaient solidement le patient à une échelle, et le laissaient tomber d'une hauteur plus ou moins grande contre le sol du côté de la tête ou du côté des pieds, suivant le cas. Dans le cas d'accouchement difficile la *S.* sur l'échelle se faisait du côté des pieds. Pour faire rentrer la matrice sortant par la vulve la *S.* se faisait du côté de la tête.

SUCCYLIQUE. adj. Pour *Succinique.*

SUCET. s. m. Le *Petromyzon sanguisuga*, L., et autres Lamproies.

SUCEUR, EUSE. adj. et s. Qui exerce la *Succion.* — **Z.** Les Cyclostomes. — Ordre de Protozoaires, dépourvus de cils à l'état adulte, fixés par un pédicule sous cet état, avec des suçoirs tentaculiformes pouvant être rétractés complètement.

SUÇOIR. s. m. — Comme *Ventouse.* — **B.** Les organes ou amas de tissu cellulaire par lesquels le *Gui*, les *Lierres*, les *Lichens*, etc., se fixent aux autres végétaux ou aux pierres, etc., servant ou non à l'absorption de principes nutritifs, mais non à leur *succion.* — **Z.** Sur les animaux on désigne sous ce nom l'appareil que représente l'ensemble des organes ou pièces de la bouche disposés pour opérer la *succion* et souvent en même temps pour auparavant inciser, mordre, opérer une *ponction* ou piqûre des téguments des Mammifères ou autres animaux. Ces modifications des pièces buccales se rencontrent surtout sur les Cyclostomes, les Lépidoptères, les Hémiptères, les Diptères et autres Insectes, beaucoup d'Acariens, de Crustacés parasites, d'Hirudinés, de Trématodes. Sa forme, sa longueur, sa structure, etc., diffèrent d'un groupe de ces animaux à l'autre selon qu'à l'appareil de succion proprement dit, est ajouté ou non, en prenant part à sa constitution, un appareil de ponction, avec ses stylets, etc. C'est toujours alors un appendice impair, médian, plus ou moins rigide, etc. — Les prolongements rétractiles ou non des *Podophryes*, des *Acinètes*, etc., les Pseudopodes en général, considérés comme organes de succion.

SUÇON. s. m. — **M. C.** Ecchymose produite par succion exercée sur la peau jusqu'à rupture des capillaires san-

guins du derme et du tissu cellulaire sous-jacent dans lesquels s'épanche le plasma entraînant les hématies. — Z. Le *Sucet*.

SUCRATE. s. m. Comme *Saccharate*.

SUCRE. s. m. [*saccharum; σάκχαρον*; all. *Zucker;* angl. *sugar;* it. *zucchero;* esp. *azucar*]. Principes neutres, ternaires, alcools hexatomiques, cristallisables, végétaux et animaux qui brûlent avec flamme en répandant l'odeur de caramel, solubles dans l'eau, assimilables directement par nombre de Cryptogames et qui dans leurs cellules comme dans celles des fruits, etc., y éprouvent divers dédoublements en fournissant finalement surtout de l'alcool et de l'acide carbonique rejetés comme produits de désassimilation. Chimiquement les *S.* (Berthelot) forment un groupe naturel analogue au groupe des corps dérivés des carbures d'hydrogène et des alcools. Les composés sucrés sont neutres, très solubles dans l'eau, de saveur spéciale dite sucrée. La chaleur, les alcalis, l'acide nitrique, les décomposent d'une manière semblable. Le carbone contenu dans leur équivalent est un multiple de 6; ils renferment environ moitié de leur poids d'oxygène. L'hydrogène s'y trouve tantôt dans la portion convenable pour produire de l'eau avec l'oxygène du composé, tantôt en léger excès. Tous les *S.* forment, avec les bases énergiques calcaires, alcalines et métalliques des combinaisons dites *sucrates*. Ils s'unissent aux acides en plusieurs proportions, de façon à donner naissance à des combinaisons neutres analogues aux corps gras. Les *S.* peuvent se partager en deux grandes catégories, de stabilité très différente. La première comprend la glycérine, la mannite, la dulcite, la pinite, la quercite, l'érythroglycine, etc., résistant à une température de 200° à 250°, et à l'action des acides et alcalis puissants à 100°. La seconde catégorie renferme les *S.* fermentescibles directement ou indirectement au contact de la levure (*S.* de canne, de fruit, du foie, du lait, mélitose, etc.), et les corps isomères non susceptibles d'éprouver la fermentation alcoolique au contact de la levure (sorbine, eucalyne, etc.). Tous ces corps se détruisent à 200° ou même au-dessous. Les acides minéraux les décomposent à 100°; la plupart sont altérés à 100° par les alcalis. Des considérations déduites de la notion de la *polyatomicité* introduites dans l'histoire de ces corps par Berthelot, font envisager les *S.* comme des éthers susceptibles de se combiner avec un, deux, trois, quatre, cinq, six équivalents d'un acide quelconque, ou avec un équivalent de six acides différents, pour donner naissance à un nombre incalculable de combinaisons. — *S. de betterave. S.* semblable au *S.* de canne, extrait de la *Beta vulgaris*, L., var. *rapa*, Dumon. — *S. biliaire.* Les *Glycocholate* et *Taurocholate de soude*. — *S. candi. S.* pur dissous dans l'eau, cuit en consistance de sirop et cristallisé ensuite par évaporation lente dans l'étuve. — *S. de canne.* La *Saccharose* obtenue du chaume plein de la *canne à sucre;* il cristallise en prismes hexaèdres, phosphorescents sous le choc et le frottement, et d'une cassure vitreuse ($C^{24}H^{22}O^{22}$). — *S. de diabète.* La glycose d'origine hépatique ou *S. du foie.* — *S. du foie.* Principe isomère du *S.* de raisin qui existe à l'état normal dans le parenchyme du foie, dans le sang des veines sus-hépatiques, dans celui de la portion de la veine cave qui est au-dessus de lui, dans le sang du cœur droit et des artères pulmonaires. — *S. de fruits.* La *Glycose.* — *S. de gélatine.* La *Glycocolle.* — *S. insipide.* La portion de *S.* du foie qui, dans les urines, se combinant avec le chlorure de sodium, perd sa saveur sucrée. — *S. interverti. S.* de canne dont, par l'action des acides, le pouvoir rotatoire dextrogyre est devenu lævogyre. Les acides en effet décomposent le *S.* de canne en deux *S.* différents, qui étaient auparavant combinés à équivalents égaux, qui sont la glycose dextrogyre et un *S.* isomère, la *lévulose*, lævogyre, incristallisable. Les acides dilués et bouillants détruisent ce *S.* liquide avant la glycose; il est apte à réduire le tartrate cupro-potassique comme cette dernière. Il est fermentescible, mais moins rapidement que la glycose qui l'accompagne. Outre la formation d'acide carbonique et d'alcool, il y a quand il fermente production concomitante d'une certaine quantité d'acide succinique et de glycérine (Dubrunfaut, 1856). — *S. de lait.* La *Lactose.* — *S. des nids.* La *Tréhalose.* — *S. d'orge.* La *Pénide.* — *S. de pommes.* La *Pénide.* — *S. de raisin.* La *Glycose.* — *S. de réglisse.* La *Glycyrrhizine.* — *S. de Saturne.* L'*Acétate tribasique de plomb.* — *S. tors.* La *Pénide.* — *S. urinaire.* Le *S. du foie* arrivé dans les urines. Pour être certain de la présence de ce *S.*, on se débarrasse de toutes les matières réduisantes : 1° en ajoutant à l'urine un excès d'acétate neutre de plomb, puis filtrant; 2° en additionnant le liquide filtré, limpide, d'ammoniaque jusqu'à légère alcalinité, et filtrant. On peut alors traiter ce deuxième liquide par le réactif, et, s'il précipite, on est sûr qu'il y a du sucre dans l'urine. L'expérience apprend, du reste, à distinguer le léger précipité des urines normales de celui, plus foncé, des liquides sucrés, sans recourir aux précautions précédentes dans la pratique; mais elles sont nécessaires pour avoir toute certitude. Dans la pratique médicale on met 5 à 6 centimètres cubes d'urine qu'on suppose glycosurique sur un fragment de potasse caustique gros comme un pois. On chauffe sur une lampe à alcool, etc., jusqu'à ébullition. S'il y a de la glycose le liquide brunit d'une manière très caractéristique, d'autant plus qu'il y a davantage de ce *S.*; sa teinte ne brunit pas si l'urine est normale. Comme dans tous les essais de ce genre il faut opérer comparativement en même temps sur une urine que l'on sait être normale. Comme analyse qualitative dans ces conditions celle-ci qui est des plus rapides donne des résultats des plus nets et des plus démonstratifs. — *S. vermifuge. S.* rendu vermifuge par incorporation de mercuriaux, etc.

SUCRÉ, EE. adj. Qui contient un *Sucre;* qui en a la saveur.

SUCRIER. s. m. — *S. des montagnes.* Aux Antilles l'*Hedwigia balsamifera* (Swartz), Térébinthacée dont la drupe a une pulpe sucrée.

SUDAMINA. s. m. pl. [ἱδρῶα; all. *Schweissbläschen;* it. *sudamini*]. Petites vésicules proéminentes par soulèvement de l'épiderme, du volume d'un grain de millet ou environ, arrondies, transparentes, pleines d'une sérosité coulante. Elles sont symptomatiques de diverses affections générales à manifestations cutanées. Le liquide contenu dans les *S.* est *acide*, sans albuminoïdes, au lieu d'être *alcalin*, et albumineux comme la sérosité des vésicatoires, des herpès et autres affections vésiculeuses (Andral).

SUDATION. s. f. [*sudatio;* ἵδρωσις]. — La *Sueur.* — M. C. L'action de suer, de faire suer.

SUDATOIRE. adj. [*sudatorius;* angl. *sudatory;* it. et esp. *sudatorio*]. Qui fait suer.

SUDATORIUM. s. m. [de *sudare*, suer]. Le lieu où, dans les établissements de bains on cherche à obtenir la *Sudation.*

SUDORAL, ALE. adj. Qui concerne la *Sueur*, son excrémentition.

SUDORATE. s. m. Sel formé par l'*Acide sudorique* et une base.

SUDORATION. s. f. Production de la sueur; action des follicules sudoripares.

SUDORIFÈRE. adj. *Sudoripare.*

SUDORIFICATION. s. f. Fonction végétative, particulièrement adjuvante et supplémentaire des actes rénal et pulmonaire. Par cette fonction, l'économie se débarrasse de principes fixes, cristallisables ou volatils sans décomposition formés par désassimilation dissous dans le plasma sanguin (Bergeret, 1857) que les follicules sudoripares rejettent par excrémentition. La production de la sueur diffère physiologiquement de toute *sécrétion*, de la production des humeurs sécrémentitielles, comme la salive, le suc gastrique, au même titre que l'exhalation pulmonaire et l'urination. Elle est comme celles-ci un phénomène de l'ordre des *excrémentitions*, acte fondamental et principal d'une fonction. Elle n'est pas comme chaque sécrétion salivaire, etc., un usage temporairement et par moments rempli par un organe concourant avec d'autres à l'accomplissement d'une fonction chaque fois que l'ensemble d'un appareil entre en jeu, comme ceux de la digestion, de la génération, etc. Comme les autres excrémentitions la *S.* est un acte continu pouvant seulement d'un état normal à l'autre, varier plus que ne le font l'exhalation pulmonaire, l'action du rein; d'autre part encore dans nombre

de conditions pathologiques de gravité quelconque, survient plus ou moins facilement de la *polyhidrose* locale ou générale, pendant un temps plus ou moins long, etc., sans qu'une *glande* quelconque ne montre ce dont les follicules sudoripares sont le siège. Ici même l'affaissement dans lequel laissent les sueurs nocturnes ou autres et dont la composition excrémentitielle du liquide rejeté ne rend pas compte, montre l'existence d'une intervention morbide marquée du système nerveux, surtout vaso-moteur, dont les actions glandulaires ou de sécrétion, même muqueuse, ne donnent pas d'exemple.

SUDORIFIQUE. adj. et s. m. [de *sudor*, sueur, et *facere*, faire; ἱδρωτικός; all. *schweisstreibeud;* angl. *sudorific;* it. et esp. *sudorifico*]. Qui détermine la *Sudoration*. — **M. C.** Le bois de gaïac, la racine de salsepareille, la squine et le sassafras.

SUDORIPARE. adj. [de *sudor*, sueur, et *pärere*, produire; angl. *sudoriparous*]. Qui accomplit la *Sudoration*. — Qui verse la *Sueur*.

SUDORIQUE. adj. [de *sudor*, sueur]. Qui concerne la *Sueur*. — Nom de l'acide ($C^{10}H^8O^{13}Az$) qui existe dans la sueur à l'état de *Sudorate de soude* (Favre).

SUETTE. s. f. [*morbus sudatorius;* all. *Schweissfieber;* angl. *sweating sickness;* it. *sudore anglico*]. Fièvre éruptive, contagieuse, ordinairement épidémique avec sueurs excessives, fétides et éruption de sudamina. Elle débute souvent sans prodromes; dans d'autres cas, il y a des phénomènes précurseurs assez légers pour que les malades y fassent peu d'attention et continuent à vaquer à leurs occupations. Ces phénomènes précurseurs consistent, quand ils se montrent, en un peu de céphalalgie sus-orbitaire, quelques étourdissements, une légère courbature et de la lassitude dans les membres, malaise épigastrique; langue blanche, caractéristique de l'embarras gastrique : c'est dans ce cas que l'ipécacuanha peut être un moyen préventif. L'affection peut offrir la forme intermittente, et les accès ont été précédés du frisson caractéristique dans les lieux où il y a ordinairement des fièvres intermittentes; le sulfate de quinine a donné alors de bons résultats. On a quelquefois vu du délire et d'abondantes épistaxis. Il y a des faits nombreux de familles entières frappées par l'épidémie; dans une maison composée de plusieurs habitants, on a toujours remarqué plusieurs malades en même temps. Elle se transmet d'un village dans un autre par contagion, comme la fièvre typhoïde. Il y a d'abord du malaise général, anorexie, céphalalgie sus-orbitaire; constriction douloureuse à l'épigastre, sentiment d'une barre transversale au-dessus du sternum; la langue est large, épaisse, couverte d'un enduit jaunâtre; la soif est vive, les urines rares et chargées, constipation; sueurs excessives, exhalant une odeur fétide, méphitique, qu'on a comparée à celle de la paille pourrie; pouls généralement fort, mais peu fréquent. Puis apparaît l'éruption, par laquelle pourtant débute quelquefois l'affection, d'autres fois elle ne se montre qu'au quatrième, sixième ou même huitième jour de l'invasion; elle est générale et rapide, partielle et lente, circonscrite ou ambulante, subite ou successive, discrète ou confluente. D'autres fois il y a une céphalalgie peu intense, malaise général; douleur dans les lombes, dans les membres inférieurs; bouffées de chaleur, quelques frissons erratiques; sueurs visqueuses; nausées, quelquefois vomissements; langue sale; constipation opiniâtre; otalgie avec sentiment d'astriction à la gorge; diminution dans la force et le nombre des pulsations, qu'on a vues descendre à quarante par minutes. Parfois de plus il y a des coliques, des vomissements bilieux, de l'angoisse. Les urines sont rares, chargées. La *S.* amène très rarement la mort. Le traitement varie suivant la nature des symptômes sans pouvoir être indiqué d'avance. — *S. anglaise*. La *S. miliaire* épidémique grave observée en Angleterre de 1485 à 1551. — *S. miliaire*. Pyrexie caractérisée par de grandes sueurs, une prostration extrême et une éruption de vésicules dont chacune a environ le volume d'un grain de mil.

SUEUR. s. f. [*sudor;* ἱδρὼς; all. *Schweiss;* angl. *sweat;* it. *sudore;* esp. *sudor*]. Le liquide excrémentitiel versé à la surface de la peau, condensé en gouttelettes dans certaines conditions normales, par suite d'élévation de température extérieure, de suspension momentanée de la respiration, de mouvements ou d'efforts énergiques et prolongés, de certaines émotions, etc. C'est le produit de l'excrémentition des follicules sudoripares, plus ou moins mélangé de traces de *Sebum*. La *S.* est un liquide limpide ou à peine troublé par des cellules épithéliales. Elle a une odeur légère non désagréable, qui n'est pas celle de l'acide butyrique. Pourtant le principe qui donne à la *S.* son acidité est un acide libre et volatil comme les acides gras (*valérique*); car, dès que l'évaporation est commencée, la réaction acide disparaît pour faire place à une réaction alcaline. Sa densité est de 1,003 à 1,004; elle ne contient que 4 à 5 grammes de principes fixes sur 1000 dont 2 grammes de chlorure de sodium et 1 à 2 grammes de sudorates, plus des traces d'acide carbonique. Sur dix litres elle donne : 1° Eau, 9954,73; 2° chlorure de sodium, 22,30; 3° chlorure de potassium, 2,43; 4° sulfates de soude et de potasse, 0,11; 5° phosphates de soude et de potasse, des traces; 6° carbonates alcalins restant unis à une certaine quantité de substance azotée coagulable, 0,05; 7° phosphates terreux, des traces. *Principes d'origine organique :* 1° Sudorate de soude, 10,42 à 11,72; 2° sudorate de potasse, 3,90 à 5,20; 3° lactate de soude, 2,15 à 3,38; 4° lactate de potasse, 0,79 à 1,02 (ainsi ces sels de potasse sont le tiers ou le quart en poids de ceux de soude, tandis que, dans les principes d'origine minérale, ils ne sont que le dixième de ceux de soude); 5° urée, 0,42; 6° principes graisseux, 0,13. Il y a des traces d'épithélium. C'est une humeur excrémentitielle à peu près au même titre que l'urine mais avec beaucoup plus d'eau. Il n'y a dans la *S.* ni acide urique, ni sels correspondants. Les phosphates et sulfates sont en petite quantité dans la sueur par rapport surtout à ce qui a lieu dans l'urine. Il y a proportionnellement plus de sel marin dans la sueur que dans l'urine. Les sels de la première classe, dans la sueur, sont aux bases des sels de la deuxième :: 130 : 12,01, tandis que, dans l'urine, ce rapport est :: 100 : 295 (Favre). L'homme en produit en moyenne 800 grammes par vingt-quatre heures, quantité pouvant s'élever à deux litres dans certaines conditions de température d'une part, de sécheresse de l'air d'autre part. La *S.* est produite par les follicules sudoripares dont l'ensemble formerait une masse égale environ à celle du poing et versée sans qu'il y ait prise d'oxygène en échange par la peau. La *S.* non plus que l'urine, composée de produits cristallisables de désassimilation sans albuminoïdes, n'ont jamais été trouvés virulentes. Cependant les Schizomycètes, les Mucorinés et autres Champignons s'y multiplient naturellement, à l'air ou par culture, au moins aussi bien que dans les autres liquides naturels ou artificiels. — *S. axillaire*. La *S.* d'odeur spéciale produite par les gros follicules enroulés sudoripares du creux axillaire de l'homme, alcaline, non acide, décomposant les matières colorantes par son alcalinité. — *S, bleue*. La *Chromidrose*. — *S. fétide*. Celle de nombre de maladies générales, durant diverses formes de l'aliénation, etc., pendant lesquelles des principes ammoniacaux et autres composés fétides indéterminés sont soit rejetés par excrémentition sudorale, soit produits par décomposition de la *S.* et des épithéliums à la surface de la peau des malades. — *S. froide*. Les cas de fièvre intermittente, etc., dans lesquels il y a sudation plus ou moins abondante en même temps que le sujet, malade ou non, éprouve une sensation subjective d'abaissement de la température, abaissement qui généralement n'a lieu ni pour la peau ni pour la *S.*, sauf peut-être dans les cas de choléra. — *S. locales*. Les sudorations soit normales, soit surabondantes limitées particulièrement à telle ou telle région du corps, et pathologiquement d'un seul ou des deux côtés. — *S. pédieuse*. *S.* locale surabondante aux pieds de divers sujets, plus souvent chez l'homme que chez la femme. Elle est alcaline avant toute altération, d'odeur fade pénétrante devenant fétide par rapide altération du liquide. Ramollit l'épiderme, surtout aux jointures; amène l'ulcération du derme des plis cutanés, du pourtour des ongles, etc. Produite par les sudoripares de la plante des pieds où manquent les glandes sébacées plus que par celles de la face dorsale, où les follicules pileux et leurs glandes sont rares ; on n'y trouve pas de *sébum* avec ou sans odeur. — *S. de sang*. L'*Hémathidrose*.

SUFFOCANT, ANTE, adj. [all. *erstickend;* angl. *suffocating;* it. *suffocante, suffogante;* esp. *suffogante*]. Qui amène la *Suffocation*.

SUFFOCATION. s. f. [*suffocatio;* πνὶξ, πνιγμὸς; all. *Erstickung;* it. *suffocazione, suffogamento;* esp. *sufocacion*]. Étouffement. — Difficulté de respirer, d'exécuter des inspirations. — Asphyxie amenée par occlusion du nez et de la bouche, par l'introduction d'un corps étranger qui obstrue le pharynx, la trachée ou l'arrière-gorge, et intercepte l'orifice épiglottique du larynx, le canal trachéen. On y joint aussi l'asphyxie due à l'enfouissement pendant la vie, empêchant l'entrée de l'air par occlusion, d'une part, et en même temps par empêchement des inspirations dû à la compression du thorax et de l'abdomen, celle aussi due à la compression soit thoracique, soit abdominale. La *S.* cause de la turgescence bleuâtre de la face, des *sugillations* sur diverses parties du corps, congestion rosée rouge des poumons et souvent emphysème, ecchymoses pulmonaires sous-pleurales d'un rouge foncé, petites ou atteignant la largeur d'un grain de chènevis et sous l'épicrâne. Fluidité sans coagulation et couleur noirâtre du sang, etc. — *S. d'utérus* [*præfocatio hysterica;* all. *hysterische Beklemmung*]. Jadis l'attaque d'hystérie, en raison des troubles cardiaques et d'origine encéphalique qui rendent les contractions des muscles inspirateurs répétées, courtes, incomplètes, insuffisantes.

SUFFRUTESCENT, ENTE. adj. [all. *staudenartig;* esp. *sufrutescente*]. Qui a le port des sous-arbrisseaux.

SUFFUSION. s. f. [*suffusio*, de *suffundere*, répandre dessous, all. *Ergiessung;* it. *suffusione;* esp. *sufusion*]. Engorgement; fluxion. — Jadis la *Cataracte*, les mouches volantes. — *S. sanguine.* ·panchement sanguin par les capillaires surtout et infiltration dans les tissus cellulaire et autres d'où ecchymose.

SUGGESTIF, IVE. adj. — **M. C.** Qui concerne la *Suggestion*.

SUGGESTION. s. f. [de *suggerere*, suggérer]. — **M. C.** Le degré de sensibilité, accidentelle sinon morbide chez l'homme, de l'ordre de ceux qu'on observe dans l'hypnotisme et le somnanbulisme, à la fois d'ordre rétinien et cérébral, qui est tel, que : le sujet qui regarde dans les yeux de l'hypnotiseur et y saisit l'expression du genre d'idées qui leur donne telle ou telle expression, subordonne ses pensées à celle de ce dernier, exécute automatiquement les actes qui lui sont commandés de cette manière, et cela soit d'une manière immédiate, soit un ou plusieurs jours ou moment plus tard. Ces phénomènes cérébraux ne sont pas sans analogie avec ceux qu'en nombre de cas on obtient des chiens et autres animaux dressés et avec les sensations et pensées observées en divers cas d'aliénation où les malades se plaignent de ce qu'en les regardant leur médecin, etc., les influence, soit douloureusement, soit en leur faisant faire telle ou telle action qu'ils ne voudraient pas accomplir. — Généralement on entend par *S.* l'influence produite par une personne étrangère sur le cerveau d'un sujet hypnotisé, soit à l'aide de paroles, d'affirmations ou d'injonctions, soit à l'aide d'impressions des différents sens ou de celles produites par les mouvements musculaires. Des *S.* peuvent être provoquées dans la catalepsie, dans le somnambulisme, dans l'état de veille. Ici elle peut se produire sous l'influence d'une simple idée conçue par les sujets eux-mêmes ou imposée par un tiers (Bottey). Durant la catalepsie le sujet est comme un automate et agit sous l'influence de suggestions muettes déterminées par le geste, par la mémoire, etc. L'attitude que l'on donne au cataleptique suggère pour ainsi dire au cerveau les sentiments qu'elle exprime et ils se reflètent sur son visage comme extase, peur, joie. Dans la catalepsie comme dans le somnambulisme on peut provoquer des *S.* de toute nature soit intellectuelles, illusions, hallucinations, idées fixes irrésistibles avec mouvements d'exécutions correspondantes, soit motrices, paralysies, contractures, actes inconscients. On peut faire persister à l'état de veille les *S.* données pendant la phase hypnotique ou les créer après le réveil. L'auteur de la *S.* reste alors absolument ignoré du sujet auquel on peut persuader qu'il est sourd, muet, aveugle, qu'il est ou sera paralysé, etc., et il agit comme si les choses étaient telles. Pour détruire les *S.* il suffit souvent d'affirmer au sujet à l'état de veille que tout a disparu ou de le remettre en état d'hypnotisme et de donner une *S.* négative. On ne provoque la *S.* en état de veille que sur des sujets hypnotisables et s'il est des assistants dans ce cas, on en voit qui sont pris d'hypnose pendant qu'on cherche à déterminer l'état suggestif chez quelque autre. Dans la production des *S.* comme dans celle de tous les états hypnotiques la personnalité de l'expérimentateur n'est pour rien dans les résultats obtenus sur l'hypnotisé, etc. Tout le monde peut se substituer au premier et reproduire les mêmes expériences. Le sujet agit suivant les différentes excitations produites sur son cerveau, quel que soit l'expérimentateur, le point de ces excitations. Il peut éprouver les sensations que causent les phénomènes morbides de la survenance desquels on lui a annoncé la possibilité, telles que celles que détermine une vésication, etc., mais sans que se produise trace de celle-ci.

SUGILLATION. s. f. [*sugillatio;* ἐκχύμωμα, ὑπόσφαγμα; all. *Saugemaal, blutunterlaufung;* angl. *sugillation;* it. *sugillazione;* esp. *sugilacion*]. Ecchymoses dermiques ou sous-cutanées par épanchement de sang dû à une rupture des capillaires survenant par une autre cause que des coups en cette place. Les taches violacées sur le cadavre par congestion des parties déclives ou par ecchymoses.

SUGLACARU. s. m. La *Cutérèbre*.

SUICIDE. s. m. [de *sui*, soi-même, et *cidium*, meurtre, de *cœdere*, tuer; all. *Selbstmord;* angl. *suicide, selfdestruction;* it. et esp. *suicidio*]. Le meurtre de soi-même, dont le médecin a à étudier les causes mentales.

SUIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *sus*, porc]. Qui tient du porc. — La section des Pachydermes fissipèdes qui les contient.

SUIE. s. f. [*fuligo;* λιγνύς; all. *Russ;* angl. *soot;* it. *fuliggine;* esp. *hollin*]. Le dépôt donné par les fumées des combustibles incomplètement brûlés, formée surtout de charbon en particules microscopiques dont l'odeur empyreumatique et la saveur sont dues à de la créosote et autres composés pyrogénés, de l'acide acétique, des sels ammoniacaux, etc.

SUIF. s. m. [*sebum;* στέαρ; all. *Talg;* angl. *tallow;* it. *sevo;* esp. *sebo*]. Graisse consistante formée du contenu des vésicules adipeuses, expulsé par la rupture de celles-ci, réuni et solidifié par refroidissement; composé de stéarine, de palmitine, d'oléine avec traces d'hircine, etc.

SUIFEUX, EUSE. adj. [*sebosus*]. Qui a la nature et l'aspect du *Suif*.

SUILIE. s. f. [*Suilia*]. Genre de Diptères à larves vivant sur les Champignons, etc.

SUIN. s. m. Comme *Seure*.

SUINT. s. m. [*œsypum;* οἴσυπος; de *sucidus*, humide; all. *Wollfett;* angl. *filth, greasiness;* it. *sucidume*]. Le sébum qui reste attaché à la laine des moutons, etc. Il est neutre. Le lavage des laines donne 18 p. 100 de leur poids de deux sels neutres de potasse, sans trace de soude (Maumené), ni acides gras. L'un des sels a un acide azoté; l'autre paraît être un lactate.

SUINTEMENT. s. m. [all. *Sintern;* angl. *running out, leaking;* it. *stillamento;* esp. *rezumo*]. L'écoulement, le déversement lent du suint des glandes sébacées par l'orifice de chaque follicule pileux où elles se jettent. — Le déversement lent du contenu des cellules ou des méats intercellulaires ouverts des écorces ou du bois. L'issue exosmotique du plasma des capillaires, de ce qu'il y a de fluide dans les éléments anatomiques des tissus mis à nu, l'écoulement d'une humeur, etc., par des orifices imperceptibles.

SUITE. s. f. — **M. C.** *S. de couches.* La succession des phénomènes qui surviennent tant normalement que pathologiquement, ou de *puerpéralité*, après l'accouchement même ou après la délivrance, après l'expulsion du *délivre* seulement suivant quelques-uns.

SUIVREAU. s. m. Le *Saurel*.

SUJET. s. m. — **Y.** L'ensemble des actes de cérébration d'un être quelconque, l'esprit humain et par suite l'être même qui pense, l'organe sain ou malade qui est le siège de la pensée. — **A.** *S. de dissection.* Tout corps mort réservé pour servir aux études anatomiques.

SULCATURE. s. f. [de *sulcare*, sillonner]. Trace ou sillon formé par pression ou érosion.

SULCIFORME. adj. [de *sulcus*, sillon, et *forma*, forme]. En forme de sillon.

SULFACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide formé par action de l'acide sulfurique anhydre sur l'acide acétique pur ($C^4H^5O^{41}S^2$).

SULFACÉTYLIQUE. adj. Nom d'une combinaison de l'hydrogène sulfuré avec l'acide sulfurique.

SULFACIDE. s. m. Sulfure qui, dans ses combinaisons, joue le rôle d'acide.

SULFAMATE. s. m. Combinaison d'un sulfacide avec une base. — *S. d'ammoniaque.* La *Sulfamide.*

SULFAMIDE. s. f. Un des noms de la *Sulfhydramide* et d'un composé (SO^2AzH^2) analogue à l'oxamide obtenue en faisant passer du gaz ammoniac sec sur l'acide chlorosulfurique (Regnault).

SULFAMIQUE. adj. Qui concerne la *Sulfamide.*

SULFAMMON. s. m. La *Sulfamide.*

SULFAMYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{10}H^{12}O^8S^2$), obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool amylique.

SULFAMYLMERCURIQUE. adj. Combinaison mercurique de l'*Acide sulfamilique.*

SULFAMYLOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'amylmercatpan ($C^{10}H^{12}O^5S^2$).

SULFANAPHTASIQUE. adj. Pour *Sulfonaphtalique.*

SULFANÉTHIQUE. adj. Nom d'une combinaison de l'acide sulfurique et de l'essence d'anis.

SULFANILINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en chauffant avec l'acide sulfurique l'oxanilide et le formanilide ($C^{12}H^7O^6S^2Az$).

SULFANILIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^7O^6S^2Az$) produit de la distillation de l'acide sulfurique sur l'aniline cristallisable, chassant l'acide carbonique des carbonates.

SULFARSÉNIEUX. adj. Nom d'un composé acide de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénieux (AsO^3).

SULFARSÉNIQUE. adj. Nom d'un acide (AsS^3) composé de soufre et d'arsenic correspondant à l'acide arsénique (AsO^3).

SULFARSÉNITE. s. m. Sel formé d'acide sulfarsénieux avec une base.

SULFATATION. s. f. Le passage d'un corps à l'état de *Sulfate.*

SULFATE. s. m. [all. *schwefelsaures Salz;* angl. *sulphate;* it. *sulfato;* esp. *sulfate*]. Sel formé par la combinaison de l'acide sulfurique avec une base. — *S. acide* ou *bisulfate de potasse*, ou *S. double de potasse et d'eau* ($KO.SO^3 + HOSO^3$). Sel qui fond à 208° sans perdre son eau que l'alcool concentrée lui enlève. — *S. acide d'alumine et de potasse.* Sulfate double d'alumine et de potasse ($KO.SO^3+Al^2O^3.3SO^3+24HO$) ou *Alun.* Sel dont la forme cristalline primitive est l'octaèdre régulier; il a une saveur astringente; il est transparent, incolore, légèrement efflorescent, peu soluble dans l'eau froide; l'eau chaude en dissout un peu moins que son propre poids. On le rencontre rarement dans la nature à l'état de pureté. Celui dont l'aspect est jaunâtre et onctueux a été dit *beurre de montagne.* L'alun le plus pur se trouve ordinairement en efflorescences plus ou moins épaisses, qui ont la forme de filaments soyeux parallèles (*alun de plume*). Celui du commerce s'extrait des mines qui le contiennent tout formé, ou de schistes alumineux, qui sont composés d'alumine, de soufre et de fer, ou bien il est fabriqué de toutes pièces. Lorsque les mines contiennent tout formé ce *S.*, on se contente de lessiver et de faire cristalliser. Pour l'obtenir des schistes, qui n'en contiennent que les principaux éléments, on les expose à l'air pour les faire effleurir; on les calcine, pour faire passer au maximum d'oxydation le sulfate de fer formé par l'efflorescence et le rendre par là insoluble; on lessive, on ajoute de la potasse, et on fait cristalliser. — Pour faire l'alun de toutes pièces, on traite de l'argile par de l'acide sulfurique, et l'on ajoute un peu de potasse ou d'ammoniaque; on lessive ensuite, et l'on fait cristalliser. Chauffé, ce sulfate fond dans son eau de cristallation, et donne une masse transparente, qui constitue l'*Alun de roche;* à une température élevée, il se boursoufle, perd son eau, devient opaque : c'est alors l'*Alun calciné.* Cristallisé il est styptique; on ne l'emploie guère qu'à l'extérieur. Calciné et réduit en poudre il est employé comme escharotique et hémostatique; sur le derme mis à nu et sur les muqueuses il détermine de la cuisson. — *S. acide d'alumine et de potasse* ou *d'ammoniaque.* Les *Aluns d'alumine* et *d'ammoniaque.* — *S. d'ammoniaque.* On obtient ce sel en traitant l'ammoniaque liquide par l'acide sulfurique étendu ($AzH^3.HO.SO^3$). — *S. d'amylène.* Pour *Sulfamylique.* — *S. d'aniline.* Pour *Sulfanilinique.* — *S. d'atropine.* Sel neutre cristallin, blanc, que forme l'atropine avec l'acide sulfurique. Dans l'iritis aiguë on l'emploie pour dilater la pupille à la dose de 5 centigrammes de sulfate neutre dans 10 grammes d'eau, qu'on instille par gouttes d'heure en heure, afin d'éviter les adhérences iriennes; on l'emploie de même toutes les fois qu'il s'agit d'éviter ces adhérences, ou pour dilater la pupille lors de l'examen ophthalmoscopique. — *S. de baryte.* Sel dur, pesant comme la pierre ($BaO.SO^3$). — *S. de bébéerine.* Sel administré (Patterson) dans les fièvres intermittentes et rémittentes. — *S. de cadmium.* Sel trouvé en prismes droits, triangulaires, transparents, très solubles dans l'eau. — *S. de carbyle* ($C^4H^5O.4SO^3$). Composé obtenu en combinant l'acide sulfurique avec l'hydrogène bicarboné. — *S. de chaux anhydre.* Cristallisé il constitue l'*Anhydrite.* — *S. de chaux hydraté* ou *sélénité*, ou *plâtre natif* ($CaO.SO^3 + 2HO$). Sel insoluble abondant en couches géologiques. On a des traces dans les eaux de sources, de rivières, de puits, etc. Il est insipide et peu soluble. Il présente beaucoup de variétés dans ses cristaux, dont la forme est primitivement rhomboïdale. Sa dissolution précipite en blanc par l'eau de baryte et par l'oxalate d'ammoniaque. Les eaux qui en contiennent une certaine quantité ont une saveur fade, précipitent par le savon (*eaux séléniteuses*). Ce sulfate de chaux calciné constitue le *plâtre.* Dans les eaux *séléniteuses* évaporées, il cristallise en présentant une composition [$2(CaO.SO^3) + HO$]. — *S. de cinchonine.* Combinaison de la cinchonine à l'acide sulfurique. Il cristallise en prismes à quatre pans, durs et transparents; il est soluble dans l'alcool, plus soluble dans l'eau que celui de quinine, fusible à une température un peu au-dessus de celle de l'eau bouillante. Il est beaucoup moins amer que le sulfate de quinine, et ses propriétés sont à peu près les mêmes. Il est néanmoins beaucoup moins employé. — *S.* ou *bisulfate de cuivre* ($CuO.SO^3 + 5HO$) du commerce. Bleu, styptique, en cristaux très soluble, vomitif peu vénéneux. — *S. de cuivre ammoniacal* ($CuO.SO^3 + 2AzH^2 + HO$). D'un beau bleu céleste foncé; très soluble. Il est soluble dans deux parties d'eau bouillante, et seulement dans quatre parties d'eau à 15° centigrade; il cristallise en prismes irréguliers d'un assez gros volume, d'un beau bleu transparent, contenant 0,36 d'eau, s'effleurissant légèrement. L'ammoniaque y détermine un précipité blanc bleuâtre de sous-sulfate de cuivre; mais une nouvelle quantité de cet alcali, ajoutée redissout le précipité, et le mélange est alors d'un bleu très foncé ($CuO.SO^3 + 2AzH^3 + HO$) (*sulfate de cuivre ammoniacal* ou *eau céleste*). — *S. d'indigo.* Solution d'indigo dans l'acide sulfurique.— *S. de magnésie* ($MgO.SO^3 + 7HO$). Sel blanc, efflorescent, soluble, très amer, non précipité par les carbonates. — *S. basique de mercure.* Le *Turbith minéral* ($3HgO.SO^3$). — *S. de morphine.* Sel qui cristallise en aiguilles soyeuses, blanches, opaques. Dix parties de ce sel représentent huit parties de morphine cristallisée. Il est soluble dans l'eau et dans l'alcool. Il prend une teinte rouge par l'acide nitrique. Ce *S.* comme les autres sels de cet alcaloïde, a le même mode d'action que la morphine elle-même. Ils offrent la plupart des avantages de l'opium sans en avoir les inconvénients Le *S.* est a préféré à l'acétate, car il cristallise plus facilement, et il peut être obtenu pur. Il est surtout préférable à la morphine, qu'on ne peut donner qu'en pilules, tandis que le *S.* se prête à tous les modes de préparation. — *S. de nickel* ($SO^3NiO.7HO$). Sel vert cristallisé. — *S. de nitrosine.* Les cristaux qui se forment dans les chambres de plomb servant à la fabrication de l'*acide sulfurique;* ils sont représentés par la formule (SO^2AzH^2) ou (SO^2AzH^4) ou *Acide sulfurique* dans lequel l'oxygène est remplacé par l'acide hypoazotique (AzH^4).

C'est un composé désinfectant, mais à vapeurs irritantes et même toxiques. — *S. d'oxyde ammonio-mercurique.* Sel obtenu de la solution ammoniacale de sulfate de protoxyde de mercure ($HgO.SO^3$). Il donne un précipité blanc [$(3HgO.HgAzH^2).SO^3$]. — *S. d'oxyde de mercure* ($Hg^2O.SO^3$) ou *protosulfate.* Sel blanc, pulvérulent, insoluble, insipide, inaltérable à l'air. — *S. de plomb* ($PbOSO^3$). Sel insoluble dans l'eau. — *S. de potasse.* Sel sous forme de prismes blancs, à six ou quatre pans, surmontés de pyramides à six ou quatre faces. Saveur salée légèrement amère. Inaltérable à l'air, soluble dans seize parties d'eau froide ($KO.SO^3$). Purgatif à la dose de 8 à 16 grammes. — *S. de protoxyde de cuivre.* Connu en théorie seulement. — *S. de protoxyde de fer* ($FeO.SO^8 + 7HO$). Il est sous forme de rhombes transparents, verts, styptiques, efflorescents, solubles dans deux parties d'eau froide. Cette dissolution précipite en blanc par les alcalis, le précipité passe au vert en absorbant l'oxygène de l'air. Il donne avec le prussiate de potasse, un précipité blanc qui passe promptement au bleu, et par les *sulfhydrates* un précipité noir. Chauffé de manière à perdre seulement son eau de cristallisation, il donne une poudre grise. — *S. de protoxyde de mercure* ($HgO.SO^3$). Sel solide, blanc, déliquescent, acide, décomposable par l'eau. — *S. de quinine.* Combinaison de la quinine à l'acide sulfurique. Le *S.* pur contient 0,74 de quinine; blanc, soyeux, très léger; s'effleurit à l'air, et tombe en poussière en perdant une partie de son eau de cristallisation. Soluble dans 740 parties d'eau froide; dans 30 d'eau bouillante, entièrement soluble dans l'alcool; très amer, constitue l'antipériodique le meilleur connu. — *S. de quinine acide* ou *bisulfate.* Le *S.* ($C^{40}H^{24}Az^2O^4.2SO^3HO + 14HO$) qui cristallise en prismes rectangulaires; légèrement efflorescent, soluble dans l'eau; réaction acide, fluorescent. — *S. de quinine officinal* ou *basique.* Le *S.* ($C^{40}H^{24}Az^2O^4.SO^3.HO + 7HO$), qu'on prépare avec le quinquina calisaya, cristallisé en houppes fines et soyeuses. — *S. de soude.* Sel sous forme de prismes à six pans, cannelés, terminés par un sommet dièdre, très diaphanes, blancs, d'une saveur amère, fraîche, salée, efflorescents et très solubles dans l'eau (surtout à la température de 32° à 34° centigrades). Ces cristaux contiennent plus de la moitié de leur poids d'eau ($NaO.SO^3 + 10HO$). Purgatif très employé. — *S. double de soude et d'eau* ($NaO.SO^3 + HO.SO^3 + 2HO$). Il est cristallisable. Chauffé, il donne un *Bisulfate anhydre de soude* ($NaO.2SO^3$). — *S. de strontiane.* Sel qui se trouve dans la nature, en prismes droits à base rhomboïdale. — *S. de strychnine.* Sel obtenu en dissolvant jusqu'à saturation, la strychnine dans l'acide sulfurique. — *S. de tritoxyde* ou *neutre de peroxyde* ou *de sesquioxyde de fer.* Sel jaune orangé, très styptique, soluble, incristallisable ($Fe^2O^3.2SO^3$). — *S. de zinc.* On l'obtient en grand par le grillage et le lessivage du sulfure de zinc ou directement en traitant le zinc par l'*acide sulfurique.* Il est blanc, styptique, très soluble dans l'eau; ni efflorescent, ni déliquescent dans l'état ordinaire de l'atmosphère; il donne un précipité blanc pur lorsqu'on verse dans sa dissolution quelques gouttes de cyanure ferroso-potassique. Il est employé comme astringent. Il entre dans certains collyres (10 à 20 centigrammes par 32 grammes de véhicule), que l'on emploie contre les ophthalmies atoniques. Il est employé efficacement en injections contre la blennorrhagie, à la dose de 1 à 2 grammes p. 100 d'eau chez l'homme, et à 10 ou 30 grammes par litre d'eau dans les cas d'écoulements muqueux et purulents chez la femme. Il est désinfectant au même titre que le *S. de fer,* mais un peu plus coûteux. Vomitif dangereux ($ZnO.SO^3. + 7HO$).

SULFATÉ, ÉE. adj. Additionné ou pourvu naturellement de *Sulfates.*

SULFATEUR, EUSE. adj. et s. Qui fabrique les *Sulfates.*

SULFATIQUE. adj. Qui se rapporte aux *Sulfates.*

SULFAZOPICRAMYLE. s. m. Produit dérivé du mélange d'une solution d'éther, d'essence d'amandes amères et de sulfate d'ammoniaque ($C^{26}H^{54}S^{12}Az^2$).

SULFAZOTÉ, ÉE. adj. et s. m. Qui contient du soufre et de l'azote.

SULFAZOTITE. s. m. Groupe de sels, qu'on obtient en faisant arriver de l'acide sulfureux sur l'azotite de potasse.

SULFAZOTURE. s. m. — *S. de benzylène.* Le *Picramyle.*

SULFÉLAYLE. s. m. — Les combinaisons du souffre à l'*élayle.* L'*élaylmercapten.*

SULFÉTHIONIQUE. adj. Le *Sulfate de carbyle* considéré comme un acide.

SULFÉTHYLACÉTIQUE. adj. La *Xanthurine* donnée comme acide.

SULFÉTHYLE. s. m. Composé obtenu par dissolution du sulfure de fer dans un mélange d'alcool anhydre et d'acide chlorhydrique. Liquide incolore (C^4H^5S).

SULFÉTHYLIQUE. adj. La *Xanthurine* considérée comme acide.

SULFÉTHYLOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide produit de l'oxydation du mercaptan par l'acide azotique. Liquide lourd ($C^4H^6O^5S^2$).

SULFHYDRAMIDE. s. f. (SO^3AzH^3). Le *Sulfate d'ammoniaque anhydre.*

SULFHYDRATE. s. m. [all. *hydrothionsaures Salz;* esp. *sulfidrato*]. Tout sel produit par la combinaison de quelques sulfures avec l'acide sulfhydrique et des sulfures hydratés. — *S. d'antimoine.* Le *Kermès.* — *S. d'élayle.* L'*Elaylmercaptan.*

SULFHYDRÉTHÉRIQUE. adj. Les *Mercaptans* considérés comme acides.

SULFHYDRIQUE. adj. Qui contient du soufre et de l'hydrogène. — Nom d'un acide (SH), composé d'hydrogène et de soufre. Il résulte de la décomposition des sulfates au contact des matières végétales ou animales les plus diverses. Gazeux, très soluble dans l'eau, d'odeur fétide qu'il donne aux œufs pourris dans lesquels il se forme. Peu acide, colore le tournesol en rouge vineux. Solidifié cristallin à — 85°,5 sous une pression de 17 atmosphères. Densité 1,19. L'eau en dissout trois fois son volume. Combustible à l'air, colore le tournesol en rouge vineux. Se combine à l'oxygène au contact des corps poreux en formant de l'acide sulfurique. Introduit dans le poumon il se fixe aux hématies, à l'hémoglobine spécialement en les rendant d'un noir verdâtre, incapables de fixer de nouveau l'oxygène. Lorsque l'air contient une partie de ce gaz sur deux cents, il tue un cheval; il tue un chien s'il en contient une partie sur trois cents. La quantité qui tuerait ingérée par le poumon, s'échappe sans causer d'accidents si elle y arrive dans le sang veineux par absorption dans une région quelconque de l'intestin (Cl. Bernard).

SULFHYDROCHINONE. s. m. Composé obtenu de l'action de l'acide sulfhydrique sur le chinone. — *S. brun* ($C^{25}H^{11}O^7S^4$). Masse amorphe, d'un brun foncé. — *S. jaune* ($C^{25}H^{12}O^7S^5$). Masse jaune, fusible à 100°.

SULFHYDROMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer la quantité de gaz sulfhydrique qui se trouve dans l'eau.

SULFHYDROMÉTRIE. s. f. L'emploi du *Sulfhydromètre.*

SULFHYDROVINIQUE. adj. commun *Sulfhydréthérique.*

SULFHYPOSULFURIQUE. adj. Pour *Thionique.*

SULFIDE. s. m. [all. *Schwefelmetall;* angl. *sulphide;* it. *solfido;* esp. *sulfido*]. Sulfure qui peut jouer le rôle d'acide par rapport aux autres (Berzelius). — *S. carbonique.* L'*Acide sulfocarbonique.*

SULFOCARBÉTHÉRIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique.*

SULFOCARBONATE. s. m. Combinaison d'un protosulfure métallique avec le sulfure de carbone. — *S. de sulféthyle.* Dérivé de l'action du chloréthyle sur le *S.* de sulfure de potasse ($C^4H^5S+CS^2$). — *S. d'oxyde d'amyle.* L'*Acide xanthamylique.*

SULFOCARBONÉ, ÉE. adj. Qui est *sulfuré* et *carboné.* — Qui contient des *Sulfocarbonates,* de l'*Acide sulfocarbonique.*

SULFOCARBONIQUE. adj. Le *Sulfure de carbone* considéré comme acide.

SULFOCARBOVINIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en faisant agir le sulfure de carbone sur l'alcool ($C^4H^5O.2CS^2.HO$).

SULFOCÉTIQUE. adj. Nom d'un acide copulé obtenu

en chauffant un mélange d'acide sulfurique et d'éthal ($2SO^3.C^{33}H^{33}O.HO$).

SULFOCHLORONAPHTOLIDOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^6Cl^2S^2O^5$) dérivé de l'action de l'acide sulfurique sur la chloronaphtalase.

SULFOCHYASIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique.*

SULFOCINNAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^8S^2O^{10}.3HO$) solide hygrométrique produit de la combinaison de l'acide sulfurique avec l'acide cinnamique.

SULFO-CONJUGUÉ, ÉE. adj. Qui concerne les combinaisons de l'acide sulfurique aux phénol, thymol, etc.

SULFOCUMÉNIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{12}S^2O^6$) produit par combinaison du cumène à l'acide sulfurique.

SULFOCUMINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide produit par action de l'acide sulfurique sur la cumine ($C^{18}H^{11}+SO^2+SO^3$).

SULFOCYANATE. s. m. Tout sel que forme l'*Acide sulfocyanique* avec les bases. Les *S.* métalliques (C^2AzS^2M) sont généralement solubles comme ceux à base alcaline, moins ceux de cuivre, de mercure, d'or et d'argent. Les *S.* solubles donnent une coloration rouge de sang en présence des sels ferriques. Calcinés ils donnent de l'azote du cyanogène du *sulfure* de carbone et laissent un *sulfure* pour résidu. Leur présence dans la salive n'a jamais été démontrée.

SULFOCYANHYDRATE. s. m. Comme *Sulfocyanate.*

SULFOCYANHYDRIQUE. Comme *Sulfocyanique.*

SULFOCYANIQUE. adj. Acide qui se retire du *Sulfocyanure* de potassium. Liquide, peu stable, incolore, d'odeur piquante, de saveur acide, coloré en rouge très intense par des sels de fer au maximum; non vénéneux (C^2AzS^2H). Il est considéré comme l'acide cyanique (C^2AzO^2H) dont l'oxygène a été remplacé par du soufre, de même que l'acide cyanique se combine aux oxydes en donnant des cyanates avec élimination d'eau de même l'*Acide sulfocyanique* s'unit aux sulfates avec élimination d'hydrogène sulfuré et donne les *Sulfocyanates.*

SULFOCYANOGÈNE. s. m. [all. *Schwefelcyan*]. Le *Sulfure de cyanogène* (Cy^2S^2) solide, jaunâtre, amorphe, ou soluble dans l'eau l'alcool et l'éther.

SULFOCYANURE. s. m. [angl. *sulfocyanide*]. Tout composé de *Sulfocyanogène* et d'un métal. — *S. de potassium.* Sel rouge très vénéneux.

SULFODIPHTHÉROSE. s. f. La *Glairine.*

SULFO-ÉLAYLOSULFURIQUE. adj. Pour *Sulfoparacétylosulfurique.*

SULFO-ÉTHALIQUE. adj. Pour *Sulfocétique.*

SULFOFORME. s. m. Produit du traitement de l'iodoformyle par le cinabre (C^2HS^3).

SULFOGLUCIQUE. adj. Pour *Sulfosaccharique.*

SULFOGLUTINOSULFURIQUE. adj. Produit de l'action de l'acide azotique anhydre sur la naphtaline.

SULFOGLYCÉRATE. s. m. Les combinaisons de l'*Acide sulfoglycérique* avec les bases.

SULFOGLYCÉRIQUE. adj. Nom d'un acide formé par combinaison de l'acide sulfurique avec la glycérine ($C^6H^7O^5.2SO^3$).

SULFO-INDIGOTIQUE. adj. Solution d'indigo dans l'acide sulfurique considérée comme un acide.

SULFO-ISATINIQUE. adj. Nom d'un acide retiré du *Sulfo-isatinate* d'ammoniaque ($C^{16}H^7O^4Az+2SO^2$).

SULFINDIGOTIQUE. adj. Pour *Sulfo-indigotique.*

SULFINDILIQUE. adj. Comme *Sulfo-indigotique.*

SULFISATAMIGIQUE. adj. Pour *Sulfo-isatinique.*

SULFISATINE. s. f. Dérivé de l'action du gaz sulfhydrique sur la solution d'isatine ($A^{10}H^6O^2S^2Az$).

SULFISATYDE. s. f. Dérivé du mélange d'une solution potassique avec une solution alcoolique de *Sulfisatine* ($C^{16}H^6O^3SAz$).

SULFITE. s. m. [all. *schwefligsaures Salz*; angl. *sulphite;* it. *solfito;* esp. *sulfito*]. Les sels produits par la combinaison de l'acide sulfureux avec les bases. Les *S.* arrêtent les fermentations en suspendant ou arrêtant les actes d'assimilation ou de désassimilation des ferments figurés ou cryptogamiques. Ils sont désinfectants à ce titre, antiputrides et parasiticides, antiseptiques en lotions et injections. — *S. sulfurés.* Les hyposulfites.

SULFITIQUE. adj. Qui a rapport aux *Sulfites.*

SULFOAMYLIQUE. adj. Pour *Sulfamylique.*

SULFOANTIMONIATE. s. m. Les sels formés par l'*Acide sulfoantimonique* et les bases. — *S. de sulfure de sodium.* Sel cristallisé, jaune pâle ($3NaS.Sb^2S^5+18HO$).

SULFOANTIMONIQUE. adj. Nom d'un acide ou sulfure d'antimoine acide (Sb^2S^5) qui correspond à l'acide antimonique (Sb^2S^5).

SULFO-ARSÉNITE. adj. Pour *Sulfarsénite.*

SULFOBASE. s. f. [all. *Schewefelbase;* esp. *sulfobase*]. Sulfures qui, dans leurs combinaisons avec d'autres, jouent le rôle de base (Berzélius).

SULFOBENZAMIDE. s. f. ($C^{14}H^5S^2.AzH^2$). La benzamide dans laquelle le soufre remplace l'oxygène.

SULFOBENZIDAMIDE. s. f. La *Sulfobenzolamide.*

SULFOBENZIDIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^6S^2O^6$) cristallisable obtenu de l'action de l'acide sulfurique sur la benzine.

SULFOBENZINE. s. f. Dérivé du mélange de l'acide sulfurique anhydre avec la benzine cristallisable, fond à 100°.

SULFOBENZIDOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé du mélange de l'acide sulfurique fumant avec la benzine ($C^{12}H^5O^5S^2$).

SULFOBENZOÉNIQUE. adj. Pour *Sulfotoluidique.*

SULFOBENZOÏNE. s. f. ($C^{28}H^{12}S^4$). L'*Hydrure de sulfobenzoyle* ($C^{14}H^6S^2$) blanc, pulvérulent, insoluble dans l'eau et l'alcool.

SULFOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide cristallin, formé d'acide sulfurique anhydre et d'acide benzoïque ($C^{14}H^4O^2.2SO^3.HO$).

SULFOBENZOL. s. m. ($C^{14}H^6S^2$). Isomère de l'hydrure de *Sulfobenzoyle.*

SULFOBENZOLAMIDE. s. f. ($C^{12}H^5C^2O^4.AzH^2$). Produit nacré cristallin de l'action du carbonate d'ammoniaque sur le chlorure de *Sulfophényle.*

SULFOBENZOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide qui se forme par l'action de l'acide sulfurique anhydre sur l'acide benzoïque ($C^{14}H^4O^3+S^2O^5$).

SULFOBENZOYLE. s. m. Pour *Sulfobenzoïne.*

SULFOBUTYLATE. s. m. Tout sel que forme avec les bases l'*Acide sulfobutylique.*

SULFOBUTYLIQUE. adj. Nom d'un acide formé par l'action directe de l'acide sulfurique sur l'alcool butylique ($C^8H^9O^8S^2$).

SULFOCAMPHORIQUE. adj. Nom d'un acide produit du mélange de l'acide camphorique anhydre avec l'acide sulfurique ($C^9H^7O^5S$).

SULFOCANELLOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Sulfozimmtschwefelsäure*] produit du mélange de l'acide cannellique avec l'acide sulfurique fumant ($C^{18}H^8O^4S^2$).

SULFOCARBAMIDE. s. f. ($C^2H^4Az^2S^2$). Urée dans laquelle le soufre remplace l'oxygène; produit cristallin de l'action de l'acide sulfhydrique sur la cyanamide.

SULFOCARBAMIQUE. adj. Acide carbamique dans lequel l'oxygène est remplacé par du soufre. Cristallisable, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

SULFOCARBOLIQUE. adj. Nom d'un acide produit en traitant l'acide phénique par l'acide sulfurique ($C^{12}H^5O.2SO^3.HO$).

SULFOKAKODYLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu du mélange de deux parties de soufre et de sulfate de kakodyle. Cristallisable ($C^4H^6ArS^3$).

SULFOLÉIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'action de l'acide sulfurique sur l'oléine.

SULFOLIGNEUX ou **SULFOLIGNIQUE.** adj. Pour *Végétosulfurique.*

SULFOMARGARIQUE. adj. Pour *Margarino-sulfurique.*

SULFOMERCURIQUE. adj. Qui regarde les combinaisons du soufre et du mercure.

SULFOMÉTHYLAM. s. m. Dérivé de l'action du gaz ammoniac sec sur le sulfate de méthylène ($C^2H^6OAz+SO^3$).

SULFOMÉTHYLIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool méthylique ($C^2H^3O.2SO^3.HO$).

SULFO-MORPHINE. s. m. Le sulfate de morphine moins deux équivalents d'eau (Laurent et Gerhardt).

SULFO-MUCOSE. s. f. La *Glairine.*

SULFONAPHTALIDE. s. f. Composé des eaux sulfureuses obtenu comme la *Sulfonaphtaline* ($C^{24}H^{10}O^2S$).

SULFONAPHTALINE. s. f. Dérivé de l'action de l'acide sulfurique sur la naphtaline ($C^{20}H^8SO^2$).

SULFONAPHTALINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide produit du mélange d'acide sulfurique et de naphtaline ($C^{20}H^8O^5S^2$).

SULFONAPHTALIQUE. adj. Nom d'un acide de saveur acide et amère, déliquescent ($C^{20}H^8S^2O^5.HO$).

SULFONAPHTINOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de la décomposition du *Sulfonaphtalinate de baryte* par l'acide sulfurique ($C^{22}H^9O^2+2SO^2$).

SULFONÉ, ÉE. adj. Comme *Sulfo-conjugué.*

SULFONIQUE. adj. Comme *Sulfo-conjugué.*

SULFOPARACÉTYLOSULFURIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de la décomposition des sulféthyles par l'acide azotique ($C^4H^3O^{14}S^5$).

SULFOPHÉNICIQUE. adj. La *Phénicine* considérée comme acide.

SULFOPHÉNIQUE. adj. Pour *Sulfocarbonique.*

STUBITZA (Croatie). Source bicarbonatée calcique (54°).

SULFOPIANIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu de l'action de l'*Acide sulfurique* sur l'*Acide opianique* ($C^{20}H^9O^8S^2$).

SULFOPICRAMYLE. s. m. Dérivé de l'action du *Sulfate d'ammoniaque* sur la solution alcoolique d'essence d'amandes amères ($C^{14}H^6S^2$).

SULFOPLOMBIQUE. adj. Qui regarde les combinaisons du soufre et du plomb.

SULFOPOTASSIQUE. adj. Qui regarde les combinaisons du soufre et du potassium.

SULFOPROTÉIQUE. adj. Qui regarde l'action de l'*Acide sulfurique* sur la protéine.

SULFOPRUSSIANIQUE. adj. Pour *Sulfocyanhydrique.*

SULFOPURPURIQUE. adj. La *Phénicine* considérée comme acide.

SULFOSACCHARIQUE. adj. Dérivé acide de l'action de l'*Acide sulfurique* concentré sur la glycose.

SULFOSEL. s. m. [all. *Schwefelsalz;* angl. *sulphosalt;* it. *solfosale;* esp. *sulfosal*]. Genre de sels formés par la combinaison d'un *sulfide* avec un *sulfure.*

SULFOSINAPIQUE. adj. La *Sinapisine* considérée comme acide.

SULFOSINAPISINE. s. f. La *Sinapisine.*

SULFOSULFURIQUE. adj. Pour *Hyposulfureux.*

SULFOTOLUIDE. s. f. ($C^{28}H^{14}S^2O^4$). Dérivé cristallisé de l'action de l'*Acide sulfurique* fumant sur le *Toluène.*

SULFOTOLUIDIQUE. adj. Nom d'un acide copulé dérivé de l'action de l'*Acide sulfurique* sur le *Toluène* ($C^{28}H^{14}S^2O^3.HO.$).

SULFO-URÉE. s. f. La *Sulfocarbamide.*

SULFOVINATE. s. m. Combinaison de l'*Acide sulfovinique* à une base. — *S. de soude.* C'est un purgatif doux (Rabuteau).

SULFOVINIQUE. adj. Nom d'un acide sirupeux, qu'on obtient en chauffant de l'*Acide sulfurique* avec de l'alcool ($C^4H^5O.2SO^3+HO$).

SULFURAGE. s. m. [de *sulphur*, soufre, et *agere*, agir]. L'usage thérapeutique externe du soufre.

SULFURAIRE. s. f. La *Glairine.* — Les *Leptomitus sulfuraria*, Montagne, et l'*Hygrocrocis nivea*, Kützing, mycéliums de Champignons phycomycètes développés dans des sources sulfureuses.

SULFURATION. s. f. Action de combiner ou d'incorporer le soufre avec un autre corps.

SULFURE. s. f. [all. *Schwefelverbindung;* angl. *sulphuret;* it. *solfuro;* esp. *sulfuro*]. Toute combinaison du soufre avec un métalloïde ou un métal. — *S. acide.* Pour *Sulfacide.* — *S. d'antimoine.* Combinaison de soufre et d'antimoine très répandue dans la nature (Sb^2S^3). Il est cristallisé en aiguilles accolées les unes aux autres, et présentant un brillant d'un bleu noirâtre. C'est de ce sulfure qu'on retire l'antimoine métallique, en le projetant, mélangé avec de l'azotate de potasse, dans un creuset chauffé au rouge. — *S. d'arsenic* proprement dit, *rouge* ou *sandaracha* (AsS^2). Il cristallise en octaèdres; il est vitreux, rouge orangé. Il s'emploie en peinture. — *S. basique.* Pour *Sulfobase.* — *S. de calcium* ou *calcaire.* Il a les mêmes propriétés et s'emploie dans les mêmes cas que le *S. de potasse* (CaS). — *S. de carbone* ou *bisulfure de carbone* (CS^2). Combinaison liquide, incolore, de carbone et de soufre, d'odeur fétide, dissolvant énergique des graisses et des résines. Il est sans action sur le tournesol et autres réactifs colorés végétaux. Il est liquide, incolore, fluide comme l'éther; se volatilise très vite, bout à 45°; sa densité est 1,27. Son odeur est fétide, particulière, se rapproche de celle de choux pourris; il tombe en gouttes au fond de l'eau, à laquelle il ne se mêle pas, mais il se mélange à l'éther et à l'alcool. Sa vapeur, mêlée à l'oxygène, détonne fortement; il brûle avec une flamme bleue en donnant des acides carbonique, et *sulfureux.* Il ne dissout ni le succin ni la laque, gonfle le copal, dissout mal l'élémi, la sandaraque, le mastic, bien le dammar et la colophane. Il dissout le soufre et le phosphore, qui cristallisent par évaporation. C'est un agent énergique de *sulfuration.* Gazeux il est irrespirable, anesthésiant. L'eau peut en retenir au plus 2 p. 100. Il peut alors être ingéré. Il agit comme désinfectant des fèces, des plaies. Les fèces n'en retiennent pas réabsorbé qu'il dans l'intestin. Il est éliminé en vapeur dans l'exhalation pulmonaire et par le rein; la liqueur de Fehling montre sa présence dans l'urine qu'elle noircit alors. Les ouvriers qui en le fabriquant respirent la vapeur de ce *S.* éprouvent d'abord de l'anorexie, des nausées, des vomissements, divers troubles digestifs, puis de l'hébétude, de la perte de mémoire, ou une grande mobilité intellectuelle, avec des accès de violence, des vertiges, des troubles de la vue et de l'ouïe, de l'impuissance chez les hommes, la perte des désirs sexuels chez les femmes, des paralysies variées, surtout du mouvement (Delpech), mais seulement quand il retient de l'hydrogène *sulfuré* (Dujardin-Beaumetz). — *S. de fer.* Les combinaisons du fer au soufre. — *S. de cyanogène.* Le *Sulfocyanogene.* — *S. d'hydrogène.* L'*Acide sulfhydrique.* — *S. jaune d'arsenic.* L'*Acide sulfarsénieux.* — *S. de kakodyle.* (C^4H^6AsS). Combinaison liquide du soufre au kakodyle. — *S. noir de mercure.* (Hg^2S). Combinaison inusitée du soufre et du mercure. — *S.* ou *persulfure d'étain.* Cristallin d'un jaune brillant (SnS). — *S. de plomb.* Le protosulfure et autres combinaisons du plomb au soufre. — *S. de potasse.* Le persulfure de potassium ou peut à *S.* qui est le résultat de la calcination de deux parties de carbonate de potasse et d'une partie de soufre sublimé : c'est un mélange de sulfate et de persulfure de potassium; il est solide, brun, dur, fragile, vitreux dans sa cassure, d'une saveur âcre, caustique et amère. Il attire l'humidité de l'air et est très soluble dans l'eau. Il donne avec ce liquide une solution jaune (hydrosulfure de potasse liquide, *S. de potassium liquide*). Il est employé en bains dans le traitement des dartres, de la gale et autres affections cutanées, etc. — *S. de potassium.* Les combinaisons du soufre au potassium, facilement décomposables en soufre et hydrogène *sulfuré.* — *S.* ou *protosulfure d'étain.* Il a l'aspect de la plombagine. — *S. rouge.* Le *S. d'arsenic.* — *S. rouge de mercure* ou *cinabre.* (HgS). Rouge vermillon s'il est pulvérisé, violet en masse. — *S. de sodium.* Les combinaisons, toutes solubles du soufre au sodium. — *S. de Stilbène.* Le *Sulfopicramyle.*

SULFURÉ, ÉE. adj. Qui contient du soufre, de ses composés.

SULFUREUX, EUSE. adj. Qui dérive du soufre, qui en contient. — Nom d'un acide bibasique gazeux du soufre, au degré inférieur d'oxydation (SO^2) que forme ce métalloïde en brulant. Incolore, odeur piquante et suffocante. Densité 2,254. Liquéfiable à — 10° sous la densité de 1,45. Se combine aisément à l'oxygène en donnant de l'*Acide sulfurique.* Décolore les matières végétales.

SULFURHYDRINE. s. f. La *Glairine.*

SULFURINE. s. f. Nom donné commercialement au *Foie de soufre* cristallisé. — La *Glairine.*

SULFURIQUE. adj. Qui concerne le soufre. — Nom d'un de ses acides (SO^3) au plus haut degré d'oxydation.

SULFUROÏDE. adj. et s. Qui ressemble au *Soufre.* — Famille de corps simples constitués par l'oxygène, le soufre, le sélénium et le tellure, tous à peu près multiples de 16. Ces éléments s'unissent à l'hydrogène en formant

des composés gazeux renfermant leur propre volume d'hydrogène.

SULFUROSE. s. f. La *Glairine*.

SULION. s. m. Comme *Seure*.

SULZ (Hongrie). Source chlorurée sodique (13°).

SULZA (Allemagne). Source froide chlorurée sodique.

SULZBACH, SULZMATT. Comme *Soultzbach* et *Soultzmatt*.

SUMAC. s. m. [ῥοῦς; *Rhus*, L.; all. et angl. *Sumach*; it. *sommacco*; esp. *zumaque*]. Genre de Térébinthacées anacardiées. — *S. ailé*. Le *Rhus copalina*, L. — *S. des corroyeurs*. Le *Rhus coriaria*, L. — *S. du Japon*. Le *Rhus vernix*, L., ou *vernicifera*, de Candolle, qui donne le vernis du Japon. — *S. vénéneux*. Le *Rhus toxicodendrum*, L., de l'Amérique qui contient un suc vénéneux et corrosif. — *S. de Virginie* ou *amarante*. Le *Rhus typhina*, L., à fleurs en pannicules, fruits drupacés rouges acidulés.

SUMBOUL. s. m. Racine de l'*Angelica moschata*, Wig, Ombellifère de l'Inde. — Le *Peucedanum Sumbul*, H. Bn. Ombellifère du Turkestan, stimulant balsamique antispasmodique.

SUMBUL. s. m. Comme *Sumboul*.

SUMBULINE. s. f. Résine jaunâtre aromatique retirée du *Sumboul*.

SUMBULIQUE ou **SUMBULOLIQUE**. adj. et s. Qui se rapporte au *Sumboul*. — L'acide angélique retiré du *Sumboul*.

SUOT-SASF (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (9°,38).

SUPER. [de *super*, dessus]. Préfixe des mots indiquant *supériorité*, excès, situation plus élevée, plus au dehors, etc.

SUPERANAL, ALE. adj. Comme *Suranal*.

SUPÉRARCUAL, ALE. adj. et s. [de *super*, sur, et *arcual*]. Qui est sur l'*Arcual*. — L'apophyse épineuse; l'os séparé et distinct qui la représente.

SUPERAXILLAIRE. adj. Qui est au-dessus de l'aisselle d'une feuille, etc.

SUPERBE. adj. et s. m. [*superbus*, orgueilleux; it. *superbo*]. Le muscle droit supérieur, ou releveur de l'œil, qui agit lorsque cet organe exprime l'orgueil.

SUPÈRE. adj. [*superus*, en haut; all. *oberständig*; angl. *superior*; esp. *supero*]. Se dit de tout organe qui s'insère ou s'articule au-dessus d'un autre. Tel est le calice quand il s'insère au-dessus de l'ovaire, avec la paroi duquel il est confondu et soudé par sa base; de l'ovaire, lorsqu'il est libre dans l'intérieur de la fleur; de la radicule, quand, la gaine étant périspermée, la radicule vient aboutir à la superficie de l'amande.

SUPERFÉCONDATION. s. f. Ovulation et fécondation alors qu'un œuf se développe déjà dans l'utérus, possible jusqu'au troisième mois, mais non prouvée.

SUPERFÉTATION. s. f. [de *super*, sur, et *fœtus*, enfant; ἐπικύησις; all. *Ueberschwangerung*; it. *superfetazione*; esp. *superfetacion*]. Conception d'un second fœtus pendant le cours d'une grossesse; possible dans les deux premiers mois, elle n'est pas prouvée. — L'embryogénie montre que ni l'*ovule fécondé*, encore pourvu de sa membrane vitelline, ni l'embryon qui en provient une fois rendu *œuf utérin* par l'enveloppement qu'opère l'ectoderme amniotique autour de lui, ne permettent la pénétration au travers de ces membranes, la jonction, la soudure à l'embryon, ni l'inclusion fœtale, etc., de quelqu'autre ovule, qui fécondé un peu plus tard que le premier, arriverait dans l'utérus. L'embryogénie infirme ainsi formellement l'hypothèse, encore répandue, d'après laquelle des monstruosités dites par inclusion, (*kystes dermoïdes* de l'ovaire, etc.), ou par soudure, seraient le résultat de l'addition à un embryon de tout ou partie d'un second individu, d'un jumeau qui proviendrait d'un ovule fécondé un ou plusieurs jours après celui-là; qui se développerait en même temps que lui, mais plus ou moins imparfaitement que lui, soit intérieurement (kystes congénitaux des ovaires, du testicule), soit extérieurement (monstres parasitaires sous forme de tumeurs ou autres). Dans ces faits-là tout provient d'un seul ovule, du développement tératologique d'un seul et même embryon. Tout au plus peut-on citer ici les cas, dits de *S.*, moins nombreux que les précédents, dans lesquels on trouve simultanément dans l'utérus ou expulsés par lui, ensemble ou l'un après l'autre, deux fœtus ayant vécu l'un à côté de l'autre pendant des mois, l'un étant tellement plus petit que l'autre que celui-ci est considéré comme venant certainement d'un ovule fécondé puis arrivé dans l'utérus, après celui qui a donné le fœtus le plus développé. Mais encore ces cas-là ne sont jamais la cause originelle de production de monstruosités sous formes de tumeurs ou autres par soudure, inclusion, etc. — *S. morbide*. Complication par un état morbide d'un autre déjà existant.

SUPERFOETATION. s. f. Comme *Superfétation*.

SUPÉRIEUR, EURE. adj. [*superior*; all. *ober*; angl. *superior*, *upper*; it. *superiore*; esp. *superior*]. Qui est au-dessus.

SUPERIMPRÉGNATION. s. f. La *Superfécondation*.

SUPEROVARIÉ, ÉE. adj. [de *super*, au-dessus, et *ovarium*, l'ovaire; esp. *superovariado*]. Dont l'ovaire est *Supère*. — Les plantes gamopétales dont l'ovaire est libre ou *supère*.

SUPEROXYDATION. s. f. Comme *Suroxydation*.

SUPERVOLUTIF, IVE. adj. [de *super*, sur, et *volvere*, rouler]. La préfoliation dans laquelle le bord d'une feuille roulé sur lui-même est recouvert par l'autre bord.

SUPERPOSITIF, IVE. adj. Se dit des espèces qui s'appliquent successivement les unes sur les autres.

SUPERPOSITION. s. f. État d'une chose placée sur une autre.

SUPERPURGATION. s. f. [de *super*, au delà, et *purgare*, purger; ὑπερκάθαρσις; all. *übermässige Abführung*; it. *superpurgazione*; esp. *superpurgacion*]. Purgation excessive avec déjections liquides repétées.

SUPERSÉCRÉTION. s. f. [de *super*, indiquant excès, et *sécrétion*]. Sécrétion surabondante. — *S. intestinale*. Celle du suc intestinal et à peine du mucus qui est consécutive à la diarrhée après y avoir pris part.

SUPERSTITION. s. f. [*superstitio*; all. *Aberglaube*; it. *superstizione*; esp. *supersticion*]. — *S. médicale*. La croyance superstitieuse dans l'action des remèdes de la part de beaucoup de malades et de médecins (Pidoux).

SUPERUTRICULAIRE. adj. Qui a lieu sur les cellules.

SUPPOSITOIRE. s. m. [de *supponere*, placer au-dessus; βάλανος; all. *Stuhlzäpfchen*; angl. *suppository*; it. *suppositorio*; esp. *supositorio*]. Médicament solide disposé en cône ou autrement qu'on fait entrer dans l'anus pour calmer des douleurs, des contractions anales ou vésicales, parfois pour déterminer des selles.

SUPINATEUR. adj. et s. m. [de *supinus*, couché à la renverse; all. *Zurückbeugemuskel*; angl. *supinator*; it. *supinatore*; esp. *supinador*]. Les muscles qui portent l'avant-bras et la main en dehors, de manière que la face antérieure de celle-ci devienne supérieure. — *S. court*. Le muscle épicondylo-radial, Ch., qui s'étend du ligament annulaire du radius, etc., au tiers supérieur du côté externe du radius. — *S. long*. Le muscle huméro-sus-radial, Ch., qui s'étend du bord externe de l'humérus à l'extrémité inférieure du radius.

SUPINATION. s. f. [*supinatio*, de *supinus*, couché à la renverse; ὑπτιότης; all. *Zurückbeugung*; it. *supinazione*; esp. *supinacion*]. Le décubitus dorsal normal ou pathologique. Le mouvement que les muscles supinateurs font exécuter à l'avant-bras et à la main. — **M. C.** Décubitus sur le dos, attitude dans laquelle le malade est couché à la renverse sur son lit, la tête jetée en arrière, les bras et les jambes étendus : signe d'une grande faiblesse.

SUPPÉDANÉ, ÉE. adj. et s. [de *sub*, sous, et *peda*, plante du pied; *suppedaneum*, marche-pied]. Qui concerne la plante des pieds. — Cataplasme disposé à cet effet.

SUPPORTEUR, EUSE. adj. et s. — **M. C.** Appareil pour soutenir, supporter.

SUPPRESSIF, IVE. adj. de *supprimere*, supprimer]. — **M. C.** Qui supprime, arrête une chose, un écoulement, etc., d'ordre quelconque.

SUPPOSITION. s. f. — **M. C.** — *S. de part*. L'action de présenter un enfant comme né de telle femme, bien

que celle-ci ne soit pas accouchée. Cette fraude parfois commise par la femme elle-même, a ordinairement pour but de priver des collatéraux d'un titre ou d'une succession, en introduisant dans la famille dont il ne fait pas partie un héritier direct.

SUPPRESSION. s. f. [*suppressio; ἐπίσχεσις*; all. *Verhaltung*; it. *suppressione*; esp. *supresion*]. — **M.C.** Cessation temporaire ou permanente d'un acte physiologique, de quelque phénomène morbide en voie de production. — *S. de part.* Action de soustraire et de cacher un enfant immédiatement après sa naissance, et de le priver ainsi de son état civil, mais sans attenter à son existence. — *S. d'urine.* Cessation de l'excrémentition urinaire.

SUPPURANT, ANTE. adj. Qui est le siège de la suppuration, de la production de la sérosité du pus et des leucocytes ou même de ceux-ci seulement.

SUPPURATIF, IVE. adj. et s. m. [*suppuratorius*; all. *Eiterungsmittel*; angl. *suppurative*; it. *suppurativo*; esp. *supurativo*]. Qui cause la production du pus. — Les vésicants.

SUPPURATION. s. f. [*suppuratio, ἐκπύημα*; all. *Eiterung*; it. *suppurazione*; esp. *suppuracion*]. Production de la sérosité interstitielle des tissus, du tissu cellulaire surtout, qui représente essentiellement le pus et génération des leucocytes qu'elle tient en suspension et qui la colorent. — *S. sanguinolentes.* Les cas dans lesquels dans les glandes lymphatiques, dans le tissu cellulaire, le foie, les muscles, etc., sous l'influence de conditions générales mauvaises de la constitution ou de quelque état morbide déjà existant, au lieu de voir se produire un abcès proprement dit, franchement purulent, le liquide remplissant la cavité ou *foyer* formé est sanguinolent. La quantité de sang fluide, sans caillots fibrineux, peut même l'emporter à des degrés divers sur celle du *pus* ou de la *sérosité purulente*. Le liquide peut être fétide ou non. Le sang venant des capillaires rompus dans le tissu malade l'emporte généralement d'autant plus sur la proportion de pus que le lieu où se trouve la cavité fluctuante a été le siège de phénomènes inflammatoires moins intenses.

SUPPURÉ, ÉE. adj. [*suppuratus*; ἔμπυος]. Qui a été le siège de la *Suppuration*.

SUPRACLAVICULAIRE. adj. et s. Qui est au-dessus de la *Clavicule*. — Os des Poissons, etc., qui va de la ceinture claviculaire au crâne.

SUPRATEMPORAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessus des tempes. — Os dermique accessoire de la tête des Poissons, etc.

SUPRA-THORACIQUE. adj. Qui est situé, inséré au-dessus du thorax.

SUR. [Préfixe]. Comme *Super*.

SÛR, ÛRE. adj. [all. *Sauer*, acide]. Se dit des aliments devenus acides, aigres.

SURALIMENTATION. s. f. Repas artificiel par injection à l'aide de la sonde, etc., de viande pilée ou en poudre, etc., dans les cas d'anorexies de causes diverses.

SURANAL, ALE. adj. Qui est au-dessus de l'anus.

SURACTIVITÉ. s. f. Activité anormalement exagérée d'un organe quelconque, etc.

SURAIGU, UË. adj. Qui offre des accidents intenses, surtout inflammatoires, une progression rapide.

SURAL, ALE. adj. [de *sura*, le gras de la jambe; it. *surale*]. Qui appartient au mollet, à la jambe.

SUR-ANGULAIRE. adj. et s. m. Qui est au-dessus de l'angle de l'œil de la mâchoire. Os distinct sur beaucoup de Vertébrés, d'Ovipares à partir des Crocodiles au-dessus de l'angle de la mâchoire inférieure.

SURANTIMONIATE. s. m. *Antimoniate* avec excès d'*Acide antimonique*.

SURART ou **SURAT.** s. m. L'acétolé ou l'infusé de fleurs de sureau.

SURBAISSÉ, ÉE. adj. — **C.** Le cristal, le prisme qui reste court, peu épais, entre des pointements sur des faces opposées. — **A.** La surface courbe de quelque organe d'une faible courbure par rapport à sa propre étendue et tendant à devenir plane ou même concave vers son milieu.

SURBROMÉTHÉRIDE. s. m. Pour *Parabromacétyle*.

SURCHLORÉTHER. s. m. Produit de la décomposition de l'oxychloracétyle par le chlore (C^4Cl^5O).

SURCHLORÉTHÉRIDE. s. m. Pour *Parachloro-acétyle*.

SURCHLORIQUE. adj. Pour *Perchlorique*.

SURCHLOROACÉTIQUE. adj. Nom d'un éther produit de l'action du chlore sur l'acétate d'oxychloracétyle.

SURCHLOROCARBONIQUE. adj. Nom d'un éther provenant de l'action de l'hydrogène et du chlore sur l'oxychloracétyle ($CO^2+C^4Cl^5O$).

SURCHROMATE. s. m. *Chromate* avec excès d'*Acide chromique*.

SURCHROMIQUE. adj. Pour *Perchromique*.

SURCILIER, IÈRE. adj. Pour *Sourcilier*.

SURCOMPOSÉ, ÉE. adj. [all. *vielfachzusammengesetzt*; it. *sopraccomposto*; esp. *sobrecompuesto*]. Qui se partage en plusieurs divisions secondaires avant de terminer ou de porter des folioles, etc.

SURCOSTAL, ALE. adj. et s. [all. *Rippenaufheber*; angl. *supracostalis*; it. *sopraccostale*; esp. *supracostal*]. Qui est au-dessous des côtes. — Muscles étendus obliquement de haut en bas, du sommet de l'apophyse transverse d'une vertèbre au bord supérieur de la côte qui est au-dessous.

SURCULATION. s. f. [de *surculus*, rejeton]. Le développement d'un bourgeon végétal en rejeton ou drageon ou en surjeon, avant que poussent les racines de ceux-ci. — **V.** Comme *Gemmation*.

SURCULE. s. m. Le rejeton produit par *Surculation*. — La tige des Mousses.

SURCULEUX, EUSE. adj. [de *surculus*, rejeton]. Qui produit des *Rejetons*. — Qui est le siège de la *Surculation*.

SURDÉCOMPOSÉ, ÉE. adj. Qui, après dichotomie, se dichotomise encore, pour se diviser de quelque autre manière ensuite.

SURDENT. s. f. [de *sur*, et *dent*; all. *Ueberzahn*; angl. *gagtooh, snag*; it. *sopraddente*; esp. *sobrediente*]. Dent surnuméraire. La dent de seconde dentition qui a fait éruption alors que persiste la dent correspondante de première dentition. — Les irrégularités des surfaces triturantes des molaires des Solipèdes résultant de l'usure défectueuse de celles-ci.

SURDI-MUTISME. s. m. L'état produit par la *Surdi-mutité*.

SURDI-MUTITÉ. s. f. [all. *Taubstummheit*; angl. *deaf-dumbness*; it. *sordo-mutezza*]. La mutité par suite de la surdité congénitale. Les sourds-muets sont privés de la parole en raison de la privation du sens de l'ouïe qui, en les mettant dans l'impossibilité de recueillir les éléments du langage, ne suscite pas les actions musculaires laryngiennes et buccales correspondantes.

SURDITÉ. s. f. [*surditas, cophosis*; κωφότης; all. *Taubheit*; angl. *deafness*; it. *sordità*; esp. *sordera*]. La perte plus ou moins complète du sens de l'ouïe. La suite de quelque altération de l'appareil correspondant ou l'absence congénitale de sens par suite d'anomalie de son développement partiel ou total. — *S. verbale.* L'impossibilité de comprendre la signification de la parole entendue et même de tous les sons devenus conventionnellement représentation d'idées. — La perte ou l'altération plus ou moins complète de la mémoire de la signification des sons.

SUREAU. s. m. Le *Sambucus nigra*, L., all. *Hallunder*; angl. *elder*; it. *sambuco*; esp. *sauco*], Caprifoliacée sambucinée dont les fleurs sont émollientes et diaphorétiques.

SURELLE et **SURETTE.** s. f. [de *sûr*, acide]. L'*Oxalis acetosella*, L., et autres Géraniacées oxalidées.

SURÉPINEUX, EUSE. adj. et s. [it. *sopraspinoso*; esp. *supra-espinoso*]. Qui est au-dessus de ce qui est épineux. — **A.** On dit surépineux le petit sus-scapulo-trochitérien, Ch. muscle qui occupe la fosse sus-épineuse de l'omoplate. — Qui est sur les apophyses épineuses, qui va du sommet d'une apophyse épineuse vertébrale à l'autre; tels sont les petits *ligaments surépineux*, au dos surtout. L'ensemble de ces ligaments est dit *ligament surépineux dorso-lombaire*. Leur bord supérieur ou postérieur adhère et se confond avec l'entre-croisement sur la ligne médiane des tendons aplatis d'insertion des muscles sacro-lombaire, long et grand dorsal. Ils se trouvent entre les apophyses épineuses du sacrum jusqu'à la septième cervicale. — *S. cervical* ou *ligament de la nuque*. Liga-

ment étendu, par son faisceau principal, de la septième vertèbre cervicale à la protubérance et à la crête occipitale externe ou adhérent; il est dit rhaphé d'insertion des *trapèzes*. Par son bord vertébral il s'étend comme une cloison verticale triangulaire répondant par ses faces aux muscles extenseurs de la tête et du cou, par son bord antérieur il adhère aux apophyses épineuses cervicales par autant de faisceaux reliés entre eux par du tissu cellulaire. Sur l'homme il est fibreux, riche en fibres élastiques. Sur les Quadrupèdes les faisceaux et le bord sous-cutané formant un long et gros cordon sont composés de tissu jaune élastique; plusieurs le décrivent comme continuation du *surépineux dorso-lombaire* qui manque aux apophyses épineuses même des vertèbres cervicales.

SUREXCITABILITÉ. s. f. L'état normal ou pathologique des centres nerveux ou des muscles qui les dispose à la *Surexcitation.*

SUREXCITABLE. adj. Qui est doué de *Surexcitabilité.*

SUREXCITATION. s. f. [all. *Ueberretzung ;* angl. *surexciting;* it. *sopra-eccitazione;* esp. *supra-eccitation*]. Manifestation prompte ou excessive, normale ou morbide, soit de la motricité, réflexe surtout, soit de la contractilité.

SUREXHALATION. s. f. [de *sur*, et *exhalatio*, exhalation]. Exhalation pulmonaire excessive. — Évaporation sur une membrane du liquide qu'elle a sécrété surabondamment ou versé en excès à sa surface.

SURFACE. s. f. — *S. du corps humain.* Les courbes de *S.* du corps font qu'on ne peut calculer d'après ces chiffres qu'elle est réellement cette *S.* en centimètres carrés; mais la mensuration directe montre qu'elle varie de 10 600 à 15 000 centimètres carrés (L. Vacher). — *S. de frottement* ou *triturantes.* Les *S.* opposées l'une à l'autre, dont sur les dents molaires, les tubercules (ou sillons chez les Herbivores) aident à l'écrasement, à la déchirure des tissus, à la trituration des fruits et des graines. — *S. de glissement.* Les *S.* lisses des os généralement déprimées ou en gouttière qui servent au glissement des tendons. — *S. d'insertions.* Les *S.* des os, généralement rugueuses, sur lesquelles s'insèrent les extrémités tendineuses ou ligamenteuses.

SURFUSIBILITÉ. s. f. [de *sur*, et *fusible*]. Qualité de ce qui est surfusible.

SURFUSION. s. f. L'état du corps simple ou composé, qui, après avoir été fondu, reste liquide à une température inférieure à celle qui détermine habituellement sa fusion. Une secousse, le contact d'un corps étranger, d'un cristal déjà formé de ce corps le font se prendre subitement en masse cristalline. A ce moment sa température remonte brusquement au degré qui marque le point habituel soit de fusion, soit de solidification du corps étudié. Les composés dits *corps gras* présentent presque tous des exemples de *S.* — On étend aussi la dénomination de *S.* aux cas dans lesquels l'eau bien purgée d'air, maintenue en repos, etc., peut être portée jusqu'à — 20° au dessous de 0° sans qu'elle se congèle. Mais si alors on l'agite, si on y jette une parcelle de glace, etc., elle se congèle immédiatement et le thermomètre remonte brusquement à 0°.

SURGEON. s. m. [*surculus*, rejeton; all. *Stammreis;* angl. *sucker;* it. *rampollo;* esp. *renuevo*]. Branche née du collet ou de la souche de quelque Phanérogame qui peut être séparée avec une partie de la racine pour former ensuite un nouvel individu.

SURIANÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Suriana.* — Famille de dicotylédones voisine des Rosacées spiréacées.

SURINAMINE. s. f. [all. *Surinamin;* it. *surinamina*]. Principe de l'*écorce de Surinam* (*Geoffroya* ou *Geoffraea surinamensis*, Murray ; *Andira retusa*, H. B), Cæsalpiniée. Corps neutre, cristallisable, sans saveur, inodore, soluble dans l'eau; le même que la *Geoffroyine.*

SUR-IRRITATION. s. f. [*supra-irritazionne;* esp. *supra-irritacion*]. Irritation exagérée.

SURLANGUE. s. f. État morbide des Ruminants domestiques avec fièvre, prostration, phlyctènes et ulcérations linguales, etc., ptyalisme.

SURLARYNGIEN, ENNE. adj. Qui siège ou qui se passe au-dessus du larynx.

SURLONGE. s. f. Les parties molles et dures de la colonne vertébrale des animaux de boucherie au niveau de l'omoplate.

SURMENAGE. s. m. État d'un Mammifère surmené. — Action de surmener un animal suivie d'altérations du plasma sanguin, etc., avec symptômes dits typhoïdes par suite de travaux d'une énergie et d'une continuité disproportionnées avec la quantité ou la qualité des aliments, etc. — Sur l'homme comme sur les autres Vertébrés, pendant le travail des tissus doués de propriétés de la vie animale, la circulation y est modifiée et la nutrition s'y ralentit notablement; les pertes moléculaires désassimilatrices n'étant pas réparées, l'état de fatigue se manifeste pour disparaître pendant le repos et le sommeil consécutifs; durant ceux-ci, en effet, la circulation et la nutrition prennent un haut degré d'activité, comme cela arrive dans tout organe qui vient d'être soumis à un exercice en rapport avec ses usages. Mais, si l'action d'un organe est trop prolongée, les choses peuvent aller au point que la nutrition ne se rétablit plus ou ne se rétablit qu'imparfaitement; d'où les troubles généraux qui caractérisent le surmenage, et la rapidité du développement des schiromycètes, de la putréfaction des tissus, dont la réparation moléculaire assimilatrice avait cessé de se faire ou s'était faite d'une manière anormale.

SURMENANCE. s. m. Comme *Surmenage.* — Le *Surmenage* chez l'homme.

SURMENÉ, ÉE. adj. Rendu malade par le *Surmenage.*

SURMÈNEMENT. s. m. Comme *Surmenage.* — *S. du cœur.* Les cas d'affections inflammatoires ou hypertrophiques, soit du myocarde, soit de l'endocarde, transitoires ou persistantes survenant à la suite d'efforts quelconques souvent répétés et longtemps soutenus.

SURMULET. s. m. Le *Mullus surmuletus*, L., Acanthoptérygien, rayé de jaune.

SURMULOT. s. m. Le *Mus decumanus*, Pallas, Rongeur d'Orient acclimaté en Europe.

SUR-OCCIPITAL, ALE. adj. et s. m. Qui est au-dessus de l'occipital. — Os distincts placés au-dessus de l'occipital des Poissons, etc.

SURON. s. m. Le *Bunium bulbocastanum*, L., Ombellifère.

SURRÉNAL, ALE. adj. [it. *sopra-renale;* esp. *supra-renal*]. Qui occupe le dessus des reins.

SUR-ORBITAIRE. adj. et s. m. Pièce fibreuse, cartilagineuse ou osseuse de la paupière des Oiseaux, etc., qui répond à l'*Organe tarse* de la paupière des Mammifères.

SUROS. s. m. [de *sur*, et *os;* all. *Ueberbein;* it. *soprosso;* esp. *sobrehueso*]. Exostose qui se développe quelquefois sur l'un des côtés du canon de devant du cheval.

SUROXYDATION. s. f. Combinaison d'un corps avec la plus grande quantité possible d'oxygène.

SUROXYDE. s. m. Pour *Peroxyde.* — *S. de cobalt* (Co^3O^4). Composé cristallisé octaédrique à base carrée, d'un beau rouge, etc. — *S. de manganèse* (MnO^4). Composé du manganèse non isomère avec le *S.* de cobalt.

SUROXYDÉ, ÉE. adj. Qui est dans l'état de *Suroxydation.*

SUROXYGÉNATION. s. f. Pour *Suroxydation.*

SUROXYGÉNÉ, ÉE. adj. Pour *Suroxydé.*

SUROXYGÉNÈSE. s. f. La surabondance supposée ou expérimentale d'oxygène dans l'économie.

SURPEAU. s. f. L'*Epiderme.* — **B.** La *Cuticule.*

SURSATURATION. s. f. [all. *Uebersättingung;* angl. *supersaturation*]. L'action d'amener un liquide à dissoudre une quantité d'un solide qui dépasse celle qui suffit à sa saturation dans les conditions ordinaires. On étend l'expression de *S.* à la désignation des cas dans lesquels en abaissant la température d'une solution saturée pour un degré donné, à l'abri de l'agitation, même de l'air, dans le vide, etc., un sel reste en solution à une température où il devrait se trouver solidifié, vu la différence de solubilité du sel lorsque le liquide est plus ou moins chaud. Mais il suffit de jeter un cristal du sel dans la solution sursaturée, ou de laisser arriver l'air à la surface du liquide pour voir la cristallisation en masse s'opérer.

SURSEL. s. m. [all. *Uebersalz;* angl. *supersalt;* it. *sopra-sale*]. Sel avec excès d'acide.

SURSEMI-ORBICULAIRE. adj. et s. La moitié supérieure de l'orbiculaire des lèvres.

SUR-SPINAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessus de

la moelle spinale, de l'épine ou rhachis. — Les muscles intérépineux.

SURSULFATE. s. m. Le *Sulfate* avec excès d'acide.

SURSULFOCYANIQUE. adj. [all. *Ueberschwefelcyansäure*]. Pour *Hydrobisulfocyanique.*

SURSURI. s. m. Le *Waggart.*

SURTOUT. s. m. — **A.** *S. ligamenteux antérieur.* Ligament mince adhérent à la face antérieure du corps des vertèbres, de l'axis au sacrum. — *S. ligamenteux postérieur.* Ligament plus étroit que le précédent et sur la même étendue disposé contre la face postérieure des corps vertébraux dans le canal spinal.

SURURIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Ueberharnsäure;* angl. *superuric acid*], produit de l'action du chlorure de potassium et de l'acide cyanhydrique sur la guanine ($C^{10}H^3Az^4O^7$).

SURVIE. s. f. [all. *Ueberleben;* angl. *outliving;* it. *sopravivere;* esp. *supervivencia*]. Circonstance qui fait que, dans un événement mortel pour un certain nombre d'hommes tel ou tel n'a succombé qu'après tel autre, circonstance importante pour la transmission des héritages. — L'état de l'organisme qui survit à un autre. — Par erreur la persistance de la contractilité, de la névrilité et même de la nutrition, qui sont encore de la vie, continuant quelque temps encore après que la respiration et la circulation ont cessé, par suite de décollation ou autre cause; ou dans un tissu alors qu'ils ont cessé dans un autre du même organisme.

SUS. [de *Susum*, en haut]. Préfixe des mots indiquant ce qui est au-dessus, vu de haut en bas.

SUS-ACROMIAL, ALE. adj. Qui est situé au-dessus de l'*Acromion.*

SUS-CARPIEN, ENNE. adj. Qui est au-dessus du *Carpe,* de ses os.

SUSCEPTBILITÉ. s. f. [all. *Empfänglichkeit;* angl. *susceptibility;* it. *suscettibilita;* esp. *susceptibilidad*]. — **M. C.** Propriété de recevoir les impressions qui déterminent les actions motrices diverses. — La *sensibilité* dans la plus grande extension du mot. — Exaltation de la sensibilité dans les maladies nerveuses.

SUSCHROMIQUE. adj. Pour *Perchromique.*

SUS-CLAVICULAIRE. adj. Qui est situé au-dessus de la clavicule.

SUS-COCCYGIEN, ENNE. adj. Qui est au-dessus du *Coccyx.*

SUS-DIAPHRAGMATIQUE. adj. Qui est au-dessus du *Diaphragme.*

SUS-ÉPINEUX, EUSE. adj. Comme *Surépineux.*

SUS-GLOTTIQUE. adj. Ce qui est au-dessus de la glotte, en fait d'organes et de cavités qu'ils limitent, ventricules du larynx, bouche, pharynx, cavité nasale, dont l'ensemble représente le résonnaateur de l'appareil vocal.

SUS-HÉPATIQUE. adj. et s. [it. *sopraepatico*]. Qui est placé au-dessus ou qui se rend du foie.

SUS-HYOÏDIEN, IENNE. adj. [it. *soppraioideo*]. Qui est placé au-dessus de l'os hyoïde.

SUS-MAXILLAIRE. adj. et s. [it. *soppra-mascellare*]. Qui est placé au-dessus de la mâchoire. — L'os maxillaire supérieur ou l'ensemble formé par l'union des deux maxillaires supérieurs.

SUS-MAXILLO-LABIAL, ALE. adj. et s. m. Le muscle élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure. — Le muscle élévateur propre de la lèvre supérieure.

SUS-MAXILLO-NASAL, ALE. adj. Le muscle *Transversal du nez.* — Ce qui s'y rend.

SUS-MÉNINGIEN, ENNE. adj. Qui est placé au-dessus des méninges, de la dure-mère.

SUS-MÉTACARPO-LATÉRI-PHALANGIEN. adj. et s. m. (Dumas). Les muscles interosseux dorsaux ou externes de la main.

MÉTATARSIEN, IENNE. adj. Qui est au-dessus du *Métatarse,* de ses os.

SUS-MÉTATARSO-LATÉRI-PHALANGIEN. adj. et s. m. (Dumas). Les muscles interrosseux dorsaux ou supérieurs du pied.

SUS-NASAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessus du nez. — La région dorsale du nez. — Les os propres du nez.

SUS-OCCIPITAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessus de l'occipital. — La portion dite écailleuse de cet os. — Comme *Suroccipital.*

SUS-ŒSOPHAGIEN, ENNE. adj. Qui est plus haut que l'œsophage ou à sa face dorsale.

SUS-OPTICO-PHÉNI-SCLÉROTICIEN. adj. et s. m. Le muscle droit supérieur de l'œil.

SUS-ORBITAIRE. adj. Qui est placé au-dessus de l'orbite.

SUSPENDU, UE. adj. [*suspensus;* all. *hängend*]. — **A.** Tout organe retenu au-dessus d'un autre par quelque partie. — **Y.** Ordre d'activité quelconque d'un organisme qui a cessé, qui est en état d'arrêt et qui reprendra son cours.

SUSPENSEUR. adj. et s. m. [ὑκρευμαστὴρ; angl. *suspensory*]. Qui sert à soutenir. — Rétinacle.

SUSPIRIEUX, EUSE. adj. [all. *stöhnend;* it. *sospiroso;* esp. *suspiroso*]. La respiration, quand elle détermine le bruit qui constitue le soupir.

SUS-PLANTAIRE. adj. Ce qui dans le pied est au-dessus de la plante de cet organe.

SUS-PUBIEN, ENNE. adj. et s. [*supra-pubianus*]. Qui est situé au-dessus du pubis

SUS-PUBIO-FÉMORAL. adj. Le *Muscle pectiné.*

SUS-RECTAL, ALE. adj. Qui est au-dessus du rectum.

SUS-SCAPULAIRE. adj. et s. Qui siège au-dessus de *Scapulaire.* Le *Muscle sus-épineux.* — *S. inférieur.* Le *Muscle sous-épineux.*

SUS-SCAPULO-TROCHITÉRIEN, ENNE. adj. et s. m. Le muscle petit, rond, qui le concerne.

SUSPENSION. s. f. — **M. C.** Pendaison. — **P.** Qui est dans un liquide en fines particules, celles-ci restant plus ou moins longtemps dans le fluide sans s'élever à sa surface ni tomber au fond en raison de leur petitesse, d'une part, et de ce que de l'autre leur densité se rapproche de celle du véhicule. — Émulsion. — *S. de la vie.* Ce qui caractérise l'état dit de *vie suspendue.*

SUSPENSOIR ou **SUSPENSOIRE.** s. m. [all. *Suspensorium*; angl. *suspensor;* it. *sospensorio;* esp. *suspensorio*]. **M. C.** Bandage destiné à contenir le scrotum chez les hommes affectés de varicocèle ou autre affection des organes génitaux externes.

SUS-SPHÉNOÏDAL, ALE. adj. et s. m. Qui est au-dessus du *Sphénoïde.*

SUS-PINI-SCAPULO-TROCHITÉRIEN. adj. et s. m. Le *Muscle surépineux.*

SUS-STERNAL, ALE. adj. Qui est au-dessus du sternum, de sa *Fourchette.*

SUS-TARSIEN, ENNE. adj. Qui est au-dessus du *Tarse,* de ses os.

SUSTENTATION. s. f. [*sustentatio;* all. *Ernährung;* it. *sostentazione;* esp. *sustentacion*]. L'action de soutenir; celle de sustenter, de donner des aliments ou des remèdes susceptibles de soutenir les forces.

SUSURRUS. s. m. Murmure particulier qu'on entend dans quelques anévrysmes, avec ou sans coïncidence du bruit de soufflet, avec ou sans frémissement de la tumeur.

SUTURAIRE. adj. Qui concerne les sutures, les rhaphés; qui en est pourvu.

SUTURAL, ALE. adj. [de *sutura*, suture; it. *suturale;* esp. *sutural*]. Qui se fait par une suture. — *Suturaire.*

SUTURE. s. f. [de *sutura*, couture, dérivé de *suo*, je coûds; ῥαφή; all. *Naht;* angl. *suture;* it. et esp. *sutura*]. — **A.** Les *Synarthroses* propres aux os du crâne et de la face. — Rhaphé. — **B.** Les lignes généralement peu saillantes qui indiquent les points où les ruptures des capsules, des gousses, etc., doivent avoir lieu, lignes comparées à celles produites par la couture des étoffes. — **M. C.** Opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en maintenir l'affrontement et en obtenir la réunion par cicatrisation. On distingue plusieurs espèces de sutures définies par le nom même qu'elle portent. — *S. coronale.* Celle qui unit les deux moitiés du frontal de l'enfant et de beaucoup d'animaux. — *S. fronto-pariétale.* Celle qui unit le frontal aux pariétaux. — *S. par harmonie, harmonique* ou *superficielle.* Union des surfaces indépendantes de deux os par contiguïté et pénétration réciproque ou *engrènement* de dentelures ou de simples rugosités comme pour les faces internes des deux maxillaires supérieurs. — *S. lambdoïde.* La suture occi-

pito-pariétale. — *S. métalliques.* Les *S.* chirurgicales avec des fils fins d'or, d'argent, etc. — *S. des nerfs.* La *S.* chirurgicale des nerfs coupés pour en obtenir la régénération. — *S. des os.* Celle dans laquelle on perce les os pour les tenir réunis par une *S.* métallique ou autre. — *S. pariétale.* Celle qui unit les deux pariétaux. — *S. du périnée.* La *Périnéorrhaphie.* — *S. rhabdoïde.* La suture pariétale. — *S. sagittale.* La suture pariétale. — *S. des tendons.* La *Ténorrhaphie.*

SUTUREUR. s. m. Instrument pour pratiquer les points de suture de la *Staphylorrhaphie*, etc.

SUVEREON. s. m. Le *Scomber trachurus*, L.

SWANSEA (Angleterre). Bains de mer.

SWARTZIE. s. f. [*Swartzia*, Schreber]. Genre de Papilionacées de la Guyane, etc.

SWEDIAUR. Médecin autrichien (1748-1824) dont le nom est resté à une poudre au bitartrate de potasse.

SWEETSPRINGS (États-Unis, Virginie). Eaux minérales.

SWERTIE. s. f. La *Swertia perennis*, L., Gentianée vivace d'Europe.

SWIÉTÉNIE. s. f. Le *Swietenia Mohagoni*, L.. Cédrélacée fébrifuge qui fournit le bois d'acajou.

SWINEMÜNDE (Prusse). Bains de mer.

SYCÉPHALIEN, ENNE. adj. [de σὺν, ensemble, et κεφαλὴ, tête]. Monstre chez lequel il y a fusion des deux têtes (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SYCHNURIE. s. f. [de συχνός, fréquent, ou συχνόν, fréquemment, et οὖρον, urine]. La fréquence morbide de la miction, abondante ou non.

SYCOCÉRYLIQUE. adj. Qui concerne la *Sycorrhétine.* — Nom d'un alcool ($C^{36}H^{30}O^2$) qu'on en tire et d'un acide ($C^{36}H^{28}O^4$) formé par action de l'acide azotique sur l'alcool cérylique.

SYCOMANCIE. s. f. [de συχῆ, figuier, et μαντεία, divination]. Divination d'après de prétendues indications fournies par les figuiers.

SYCOMORE. s. m. [συκόμορος le sycomore]. L'*Acer pseudoplatanus*, L., Sapindacée acérinée d'Europe. — *S. des anciens.* Le *Ficus sycomorus*, L., Ulmacée artocarpée. — *S. faux.* L'*Erable*, Sapindacée acérinée. — L'*Azedarach.*

SYCONE. s. m. [de σῦκον, figue; all. *sycon*; it. *sicona;* esp. *sycona*]. Fruit composé d'un involucre ou réceptacle devenant charnu, portant à sa face interne des fleurs mâles en haut et des fleurs femelles en bas, dont l'ovaire donne autant de petits achaines comme dans la *Figue*, ou de petites capsules comme dans les *Dorstenia.*

SYCORRHÉTINE. s. f. Résine bleuâtre, très électrisable, etc., extraite des exsudations du *Ficus rubiginosa*, Ulmacée artocarpée.

SYCOSE s. f., ou **SYCOSIS.** s. m. [*sycosis;* σῦκον, figue; all. *Feigwarzenflechte;* angl. *sycosis;* it. *sicosi;* esp. *sicosis*]. Maladie parasitaire cryptogamique causée par le développement de Trichophytons dans les follicules pileux avec éruption successive de pustules acuminées, simulant celles de la couperose, éparses ou confluentes sur le menton.

SYDENHAM. Médecin anglais (1624-1689) dont le nom est resté à une décoction à la corne de cerf calcinée.

SYLLEPSOLOGIE. s. f. [de σύλληψις, conception, et λόγος, traité]. Traité de la conception et de l'évolution de l'embryon.

SYLLIDE. s. f. [*Syllis*, Savigny]. Genre d'Annélides chétopodes notobranches des côtes marines.

SYLLOGISME. s. m. — La forme la plus précise d'un raisonnement déductif.

SYLPHION ou **SYLPHIUM.** Fautes au lieu de *Silphion.*

SYLVAIN. adj. et s. m. [de *Sylvaticus*]. Qui habite les bois. — **Z.** Famille de Passereaux.

SYLVANÈS ou **SILVANÈS** (Aveyron). Source ferrugineuse bicarbonatée (de 33 à 38°).

SYLVESTRE. adj. [*Sylvestris*]. Qui tient du bois. — Qui habite les forêts.

SYLVICOLE. adj. et s. [de *sylva*, forêt, et *colere*, habiter]. Qui habite les bois. — **Z.** Famille de Coléoptères pentamères.

SYLVIE. s. f. Comme *Fauvette.*

SYLVIEN, IENNE. adj. Qui se trouve dans la *Scissure de Sylvius.*

SYLVIQUE. adj. Qui se rapporte aux forêts. — L'*Acide abiétique*, corps monobasique isomère des acides pimarique et picrique existant avec eux dans la *Colophane.*

SYLVIUS. Médecin français (1472-1555) dont le nom est resté à diverses dispositions anatomiques du cerveau.

SYMBIOSE. s. f. [de σὺν, avec, et βίος, vie]. Le développement, la vie en commun de deux ou plusieurs organismes.

SYMBIOTE. s. m. [de σὺν, avec, et βίος, vie]. Genre de Sarcoptides parasites du bœuf et du cheval, à rostre onguiforme massif, etc. Le *S. du bœuf* (*S. bovis*, Gerlach) et celui du cheval sont les mêmes que le *Chorioptes spathifer*, Mégnin, produisant une *gale* croûteuse sur le bœuf, les chèvres, le cheval. — *S. du Furet.* Le *Chorioptes ecaudatus*, Mégnin, Acarien sarcoptide causant une éruption et une desquamation psorique de l'oreille de cet animal, du chien et du chat, avec des accidents épileptiformes parfois mortels.

SYMBIOTISME. s. m. [de σὺν, avec, et βίος, vie]. La coexistence, la vie en commun, qui n'est point le parasitisme.

SYMBLÉPHARON. s. m. [de σὺν, avec, et βλέφαρον, paupière; all. et angl. *Symblepharum;* it. *simblefarosi;* esp. *simblefaron*]. Adhérence des paupières avec le globe de l'œil, bornée parfois à la paupière supérieure. Elle est due à une réunion, une soudure parfois (*symphysis*), de l'épiderme pavimenteux du derme plus souvent et plus gravement, de la conjonctive palpébrale à celui de la conjonctive du globe oculaire.

SYMBOLE. s. m. [*symbolum;* σύμϐολον; all. et angl. *Symbol;* it. et esp. *simbolo*]. — *S. chimique.* Nom donné par les chimistes aux lettres initiales par lesquelles, pour abréger, ils indiquent les corps élémentaires.

SYMBRANCHE. adj. et s. m. [de σὺν, avec, et ϐράγχια, branchie]. Qui a les branchies réunies. — **Z.** Le *Symbranchus marmoratus*, Bl., Symbranchidé de l'Amérique du Sud, sans nageoires pectorales.

SYMBRANCHIAL, ALE. adj. et s. Qui concerne l'état de réunion des branchies, les *Symbranches.* — **A.** Les pièces du corps de l'hyoïde supportant les os *Cératobranchiaux.*

SYMBRANCHIDÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Symbranches.* — Poissons osseux physostomes apodes dont les fentes branchiales sont réunies en une seule sur la face ventrale du corps, pourvu d'un sac respiratoire communiquant avec la cavité branchiale.

SYMÈLE. s. m. [de σὺν, avec, et μέλος, membre]. Monstres sur lesquels les deux membres pelviens sont réunis, presque complets, et terminés par un pied double dont la plante est tournée en avant (Is. Geoffroy Saint-Hilaire).

SYMÉLIEN, IENNE. adj. [de σὺν, avec, ensemble, et μέτρον, membre]. Le monstre caractérisé par la fusion médiane des deux membres d'une même paire (Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

SYMÉTRIE. s. f. [*symmetria;* συμμετρία, de σὺν, avec, ensemble, et μέτρον, mesure; all. *Symmetrie, Ebenmass;* angl. *symmetry;* it. *simmetria;* esp. *simetria*]. La régularité de forme que présentent ordinairement les organes impairs des animaux, organes dont une des moitiés latérales est généralement semblable à l'autre moitié. — La ressemblance plus ou moins parfaite que présentent entre eux les organes pairs situés, l'un à droite, l'autre à gauche du plan médian antéro-postérieur du corps.

SYMÉTRIQUE. adj. [*symmetricus;* all. *symmetrisch, ebenmässig;* angl. *symmetrical;* it. *simmetrico;* esp. *simetrico*]. Ce qui offre les caractères de la *Symétrie.*

SYMMER. Physicien anglais du XVIIIe siècle qui a donné son nom à la théorie électrique des deux fluides.

SYMPATHIE. s. m. [*sympathia, consensus;* συμπάθεια, de σὺν, ensemble, et παθος, passion, affection; all. *Sympathie, Mitleidenschaft;* angl. *sympathy;* it. et esp. *simpatia*]. — **Y.** Rapport qui existe entre les actions de deux ou de plusieurs organes plus ou moins éloignés, et qui fait que l'action ou l'affection du premier se font sentir secondairement dans les autres. Les *S.* sont des actions réflexes dans lesquelles une impression non perçue, transmise en général par les nerfs du grand sympathique jusqu'à la moelle épinière, détermine ensuite une action motrice

involontaire transmise par des tubes nerveux moteurs, qui, généralement, viennent du grand sympathique, mais quelquefois aussi des nerfs de la vie animale. L'incitation motrice se rend ici sur les fibres-cellules des vaisseaux d'une part et en premier lieu; puis, d'autre part, sur celles des conduits excréteurs de tous ordres, et enfin sur celles des viscères creux et, qui plus est, sur les faisceaux striés du cœur (Béraud et Robin, 1858).

SYMPATHIQUE. adj. et s. m. [all. *sympathisch;* angl. *sympathetic;* it. et esp. *simpatico*]. Qui concerne les *Sympathies;* ce dont elles résultent. —**A.** L'ensemble du système nerveux ganglionnaire formant un double cordon nerveux situé dans l'intérieur des cavités splanchniques, l'un à droite et l'autre à gauche, le long de la colonne vertébrale. Chaque cordon s'étendant de la tête au bassin se compose d'un tronc continu, sur le trajet duquel se rencontrent trois ganglions cervicaux, douze ganglions thoraciques et huit ou neuf ganglions abdominaux. A ces ganglions arrivent les racines du grand sympathique qui viennent comme celles des autres nerfs de toute la longueur de la moelle. Elles se détachent des racines spinales postérieures un peu au-dessous des ganglions spinaux, sous forme de deux, parfois trois filets ou racines grêles sympathique. L'un de ces filets d'origine est gris formé de *fibres de Remak,* l'autre est blanc formé de tubes minces surtout. De la chaîne ganglionnaire précédente partent plus de fibres nerveuses qu'il n'en vient par ces racines. Elles se rendent soit directement sur des artères (au cou), soit sur les ganglions cardiaques et des plexus solaire et hypogastrique. De ces derniers ganglions partent les filets anastomosés *S.*, les uns vaso-moteurs, les autres doués de sensibilité générale plus nombreux encore que les filets qui des premiers ganglions vont à ceux-ci. Ils accompagnent les artères jusqu'aux capillaires, vont aux veines et partout en un mot où il y a des fibres cellules sur lesquels se terminent ceux qui sont vaso-moteurs, intestinaux, etc.; mais sans qu'on sache comment ni avec précision où se terminent ceux qui sont doués de sensibilité générale interne. Sur tout ce trajet, dans les couches de fibres cellules, viscérales surtout, les cylindres axes des fibres grises ou de Remak sont subdivisées, forment des plexus, joignent plusieurs fois des cellules nerveuses petites, polyédriques ou ovoïdes, isolées ou groupées en petits ganglions microscopiques d'où repartent les cylindres axes se terminant aux fibres-cellules. Au *S.* appartiennent : 1° les ganglions de la tête (le ganglion ophthalmique, le ganglion de Meckel ou sphéno-spalatin, et les ganglions caverneux, naso-palatin, sous-maxillaires); 2° les ganglions cervicaux moyen, supérieur et inférieur, qui donnent les nerfs et le plexus cardiaques; 3° les douze ganglions thoraciques, qui fournissent les nerfs splanchniques; 4° enfin les ganglions abdominaux, au nombre de huit à neuf paires, par lesquels il se termine en formant le ganglion médian ou coccygien qui est petit et placé au-devant de cet os. De ces ganglions à cellules multipolaires partent des filets formant les divers plexus viscéraux. Dans leur ensemble les rameaux nerveux du grand sympathique, augmentent souvent de volume en s'éloignant des ganglions, comparativement à ce qu'ils étaient en y arrivant. Chacun des ganglions du grand sympathique, placé le long de la colonne vertébrale, reçoit par son côté externe des *faisceaux radiculaires* (aussi appelés *rameaux émergents externes*) provenant de la moelle par l'intermédiaire des racines rhachidiennes postérieures. Ils sont au nombre de deux, quelquefois trois ou quatre. Il y a toujours un de ces faisceaux qui est blanc (*faisceau blanc, racine blanche*); il est composé de tubes minces en grande proportion et de quelques tubes larges réunis par un névrilème commun et offre l'aspect des nerfs de la vie animale. L'autre faisceau ou les autres, car il y en a souvent deux ou trois sont gris *(faisceau gris, racine grise)*. Ils sont formés principalement de *fibres de Remak* qui leur donnent leur coloration et leur peu de résistance; ils renferment seulement quelques *tubes minces* épars dans leur épaisseur ou rapprochés vers leur centre. Le cordon de communication des ganglions sur les côtés de la colonne vertébrale est représenté en partie par des *faisceaux blancs,* qui généralement passent sur le côté du ganglion sans prendre part à sa constitution, en partie de *faisceaux gris.* Les filets qui, des ganglions et cordons limitrophes sus-indiqués vertébraux du grand sympathique vont aux organes, sont aussi, les uns des *rameaux* ou *filets blancs* constitués, comme la racine blanche ci-dessus, avec peu de fibres de Remak : tels sont le *grand splanchnique* et quelques rares filets cardiaques. Les autres sont des *filets* ou *rameaux gris* constitués surtout par des fibres de Remak, comme les racines grises : tels sont les filets viscéraux de l'abdomen, ceux de la prostate, la plupart de ceux du cœur, et, par-dessus tout, ceux qui partent du ganglion cervical supérieur ou de son voisinage, pour se jeter sur les carotides, où les *fibres de Remak* prédominent dans la proportion de vingt à trente pour un tube nerveux. Cl. Bernard a montré que le nerf grand sympathique est essentiellement vaso-moteur. C'est seulement ainsi qu'il influe sur la nutrition. Il est également le nerf moteur du cœur. Il possède aussi des fibres centripètes ou sensitives correspondant ou fibres centrifuges ou essentiellement motrices des fibres-cellules.

SYMPÉTALIQUE. adj. [de σὺν, avec, ensemble, et πέταλον, pétale ; it. et esp. *simpetalico*]. Ce qui réunit les pétales les uns aux autres.

SYMPEXION. s. m. [de σύμπηξις, concrétion, συμπήγνυμι, figer, concréter, donner de la consistance]. Concrétions incolores, transparentes ou diversement teintées, qu'on trouve dans les vésicules closes de la glande thyréoïde, dans les follicules clos de la rate et des glandes lymphatiques malades, dans les petits kystes des glandes du corps et du col de l'utérus, dans la prostate et normalement le liquide des vésicules séminales. Ils sont ou non formés de couches concentriques superposées. Ce sont en un mot les petites concrétions souvent microscopiques, composées d'albuminoïdes concrétés, transparents, homogènes ou grenus, englobant ou non d'autres de ces concrétions ou des éléments anatomiques, devenant parfois, mais rarement, le siège du dépôt de sels calcaires qui en font des concrétions ou des calculs proprement dits, mais généralement et d'abord distincts de ceux-ci. (Ch. Robin).

SYMPHONIE. s. f. [*Symphonia,* L. F.). Genre de Clusiacées résineuses du Brésil, etc.

SYMPHORÈSE. s. f. [de συμφόρησις, congestion ; angl. *symphoresis;* esp. *sinforesis*]. Pour *Congestion.*

SYMPHORINE. s. m. Le *Symphoricarpus vulgaris,* Mich., Caprifoliacée lonicérée d'Amérique.

SYMPHYSAIRE. adj. Qui concerne les *Symphyses.* — Comme *Symphysien.*

SYMPHYSANDRIE. s. f. [de σύμφυσις, réunion, et de ἀνήρ, mari]. Classe des plantes à fleurs simples, dont les étamines sont soudées ensemble par les anthères et par les filets.

SYMPHYSANDRIQUE. adj. Qui concerne la *Symphysandrie.*

SYMPHYSE. s. f. [*symphysis;* σύμφυσις, de σὺν, avec, et φύεσθαι, croître ; angl. *symphysis;* it. *sinfisi;* esp. *sinfisis*]. L'ensemble des organes par lesquels sont assurés les rapports mutuels des os entre eux. — Les articulations peu mobiles ou par amphiarthrose. — *S. du menton* ou des *maxillaires inférieurs.* L'union symphysaire des deux moitiés du maxillaire inférieur quand elles ne sont pas encore soudées. — La *S.* du menton est une *soudure* avec continuité du tissu osseux sur la ligne médiane des deux moitiés du, maxillaire inférieur chez l'homme avant la naissance déjà et plus ou moins tôt durant la vie extra-utérine chez les Quadrumanes, les Chiroptères, les Pachydermes en général, les Caméliens et même les Moutons et les Chèvres avant un âge avancé, ainsi que sur les Oiseaux. Sur la plupart des autres Mammifères, c'est une *S. vraie* ou amphiarthrose laissant le maxillaire inférieur formé de deux os, comme au pubis, et séparables pendant toute la vie. Cette amphiarthrose est constituée par une très mince couche cartilagineuse de chaque côté de l'os avec une couche de tissu cellulaire entre elles deux sur la ligne médiane. Cette dernière est très mince en général sur les Mammifères, épaisse sur les Balénidés et autres Cétacés. La *S.* maxillaire inférieure fait ainsi que en dehors des vertèbres, du vomer, du sternum, de l'hyoïde, de l'os balanique des Carnassiers, de l'os du cœur des Ruminants il n'y a d'os impair qu'après soudure plus ou moins précoce de deux os pairs sur le plan médian antéro-postérieur du corps. — *S. du pubis.* L'amphiarthrose qui unit la partie pubienne des

deux os coxaux. — *S. sacro-iliaque*. L'amphiarthrose qui unit le sacrum à la portion iliaque des os coxaux.

SYMPHYSÉAL, ALE. adj. Pour *Symphysaire*.

SYMPHYSÉOTOMIE. s. f. [de σύμφυσις, symphyse, et τομή, section; all. *Symphyseotomie;* angl. *symphyseotomy;* it. *sinfisotomia;* esp. *sinfisotomia*]. La section chirurgicale des ligaments et du fibro-cartilage unissant ensemble les deux os pubis.

SYMPHYSIE. s. f. [de σύμφυσις, union]. Anomalies par soudures, unions des organes normalement séparés (Breschet).

SYMPHYSIEN, IENNE. adj. [angl. *symphysian;* it. et esp. *sinfisano*]. Qui se rapporte aux *Symphyses*.

SYMPHYSIOGYNE. adj. [de σύμφυσις, symphyse, et γυνή, femelle]. La soudure ensemble des organes femelles, des Phanérogames (A. Richard).

SYMPHYSIS. s. f. Comme *Symphysie*. —**M.C**. L'adhérence accidentelle de la muqueuse du prépuce à celle du gland. Elle a lieu seulement par la juxtaposition immédiate de la couche cornée de l'épithélium d'une de ces muqueuses avec les cellules de celle de l'autre muqueuse, sur les enfants surtout, jusqu'à la puberté et dans les cas de phymosis. L'épithélium non desquamé s'épaissit plus ou moins, avec production naturelle, sinon normale de *globes épidermiques* dans son épaisseur, avec moins de développement du gland, etc. Une traction méthodique plus ou moins forte amène la séparation des deux muqueuses par décollement, avec ou sans épanchement de sang des capillaires des papilles rompues.

SYMPIÉZOMÈTRE. s. m. [de συμπιέζειν, comprimer, et μέτρον, mesure]. Baromètre à air (Adie).

SYMPLECTIQUE. s. m. [de συμπλεκτικός, qui relie]. L'*Hyo-mandibulairre* des Poissons et des Batraciens, cartilage ou os unissant la mâchoire inférieure aux os de la région tympanique et de l'opercule (Cuvier).

SYMPLECTICUM. s. m. — *S. primum* (Bakker). L'*Os carré* ou temporal des Poissons, de Cuvier, dit *Epitympanique*. — *S. quartum* (Bakker). L'os ptérygoïdien interne des Poissons. — *S. secundum* (Bakker). Le *Symplectique* de Cuvier qui s'appuie sur le préopercule des Poissons et qui donne attache au premier arc de l'appareil hyoïdien de ces Vertébrés.

SYMPLOCARPE. adj. et s. [de σύμπλοος, associé, et καρπός, fruit]. Qui a plusieurs fruits soudés en un seul, en une seule masse. — Le *Symplocarpus fœtidus*, Nuttal, Aroïdée de l'Amérique du Nord.

SYMPLOCOS. s. m. Genre de Styracinées aromatiques des Indes et d'Amérique.

SYMPODE. adj. et s. m. [σύν, avec et ποῦς, pied; all. *Schein-Axe*]. Porté par un support commun. — **B**. Tige phanérogamique composée d'axes de générations différentes.

SYMPODIQUE. adj. Qui concerne le *Sympode*.

SYMPTOMATIQUE. adj. [*denunciativus;* all. *symptomatisch;* angl. *symptomatic;* it. et esp. *sintomatico*]. Qui concerne les *Symptômes*.

SYMPTOMATOLOGIE. s. f. [de σύμπτωμα, symptôme, et λόγος, discours, traité; all. *Symptomenlehre;* angl. *symptomatology;* it. et esp. *sintomatologia*]. Traité des *Symptômes* des maladies en général.

SYMPTÔME. s. m. [*symptoma;* σύμπτωμα, de σύν, avec, et πίπτω, je tombe; all. *Symptom, Auzeichen;* angl. *symptom;* it. *sintoma;* esp. *sintoma*]. Modification quelconque de l'activité d'ordre organique ou autre sur un être, indiquant la présence d'une lésion. — Phénomène qu'on peut constater du vivant même des malades, qu'il soit sensible pour ceux-ci, ou seulement pour l'observateur. — Tout *S*. est la manifestation d'une perturbation organique avec laquelle il est en corrélation, perturbation qui porte sur la constitution intime de tout ce qui est sous l'état d'organisation, sur la structure des éléments, sur leur arrangement en tissus, sur la forme des organes, etc. —*S. accidentel*. *S*. inusité d'une maladie qui la rend plus grave. — *S. de symptômes*. Les effets qui résultent des *S*. d'une maladie, mais qui ne sont pas essentiellement liés à la maladie elle-même.

SYMPTOSE. s. f. [σμπτωσις, de συμπίπτειν, tomber ensemble; all. *Verfall;* angl. *symptosis;* it. *simptosi*]. Affaissement d'un organe, des corps en totalité ou en partie.

SYN. [de σὺν, avec, ensemble, etc.]. Particule propositionnelle préfixe des mots indiquant union, conjonction, soudure, articulation, etc.

SYNADELPHE. s. m. [de σὺν, avec, ensemble, et ἀδελφός, frère]. Monstre qui a un tronc unique, mais double dans toutes ses régions, et huit membres, parmi lesquels quatre paraissent être dorsaux et dirigés supérieurement (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SYNALGIE. s. f. [de σὺν, avec, et ἄλγος, douleur]. La douleur dans une région autre que l'organe lésé. — Les synesthésies douloureuses. — Douleur rapportée à des points distincts du corps dont un seul est le siège d'un état anatomique morbide.

SYNANCÉE. s. f. Les *Scorpaena horrida*, L., *Scorpaena* ou *Synanceia brachion*, Lacépède, ou *Synanceia verrucosa*, Bloch., Acanthoptérygiens scorpénoïdes à piqûres venimeuses.

SYNANCHE ou **SYNANCIE**. s. f. [συνάγχη, angine]. L'*Esquinancie*.

SYNANGIUM. s. m. [de σὺν, avec, et ἀγγεῖον, vaisseau]. La portion du conduit vasculaire faisant suite au *Pylangium*, dont partent les artères pulmonaires de l'embryon en arrière, les troncs aortiques en avant.

SYNANTHE et **SYNANTHÉ, ÉE**. adj. [de σὺν, avec, et ἄνθος, fleur]. Dont les fleurs se montrent en même temps que les feuilles.

SYNANTHÉRÉ, ÉE. adj. [de σὺν, ensemble, et ἀνθηρος, fleuri]. Qui a les anthères soudées. — Famille de dicotylédones. Les *S*. ont cinq étamines à filets distincts, dont les anthères sont soudées ensemble, et composent un tube traversé par un style simple que termine un stigmate bifide. Feuilles alternes sur la plupart des espèces qui sont fort nombreuses. Fleurs petites et formant des capitules ou calathides hémisphériques, globuleuses ou plus ou moins allongées (nommés parfois *fleurs composées*). Chaque capitule offre un réceptacle commun, convexe ou concave (phorante ou clinanthe), et un involucre commun; on trouve fréquemment aussi, à la base de chaque fleur, de petites écailles ou des poils plus ou moins nombreux. Les fleurs formant les capitules sont : les unes avec une corolle monopétale régulière, infundibuliforme (fleurons); les autres ont une corolle irrégulière, déjetée latéralement en forme de languette (demi-fleurons). Tantôt les capitules se composent uniquement de fleurons (tribu des *flosculeuses*); tantôt ils n'ont que des demi-fleurons (*demi-flosculeuses*); tantôt leur centre est occupé par des fleurons et leur circonférence par des demi-fleurons (*Radiées*). Le fruit est un achaine mou, à sommet bordé d'une membrane, d'écailles, d'une aigrette pileuse ou plumeuse, sessile ou stipitée.

SYNANTHÉRIE. s. f. La *Syngénésie*.

SYNANTHÉRINE. s. f. L'*Inuline* (Clamort-Marquart).

SYNANTHÉRIQUE. adj. [all. *synantherisch;* angl. *synantgeric;* it. et esp. *sinanterico*]. Qui concerne la soudure des anthères, les Synanthérées.

SYNANTHIE. s. f. [de σὺν, avec, et ἄνθος, fleur]. Monstruosité avec soudure anomale de fleurs voisines par les enveloppes ou par le support.

SYNANTHROSE. s. f. ($C^{24}H^{22}O^{22}$). Saccharose des tubercules des Synanthérées; amorphe, blanche, déliquescente. Sucre analogue au sucre de canne dont la formation précède celle de l'amidon dans les graines. Sa proportion notable dans les jeunes caryopses des graminées (5 pour 100) diminue à mesure qu'avance la maturation, avec production d'amidon et d'un peu de sucre de canne.

SYNAPTASE. s. f. [de σὺν, avec, et ἅπτειν, lier, unir]. L'*Emulsine*.

SYNAPTE. s. f. [*Synapta*, Esch.]. Genre d'Holothurides sans pieds ambulacraires.

SYNAPTICULE. s. f. Les organes squelettiques mésodermiques des Synaptes et des Zoanthaires reliés ou non à d'autres qui sont sous formes de poutrelles, de prolongements divers.

SYNARTHRODIAL, ALE. adj. [it. *sinartrodiale;* esp. *sinartrodial*]. Qui concerne les *Synarthroses*.

SYNARTHROSE. s. f. [de ἄρθρωσις, articulation; angl. *synarthrosis;* it. *sinartrosi;* esp. *sinartrosis*]. Toute articulation immobile. — A l'exception de l'union de l'apophyse basilaire avec le corps du sphénoïde et de celui-ci

avec l'ethmoïde elles ne se rencontrent que sur les os dont l'ostéogenèse a lieu par un envahissement sans qu'ils soient précédés d'un cartilage de même forme, comme les os de la voûte du crâne et ceux de la face. Ces *S.* ont lieu par harmonie ou juxtaposition, par schindylèse, par un engrenage de dentelures, par application squameuse ou écailleuse. Elles ont, au lieu de ligaments, des couches de courts faisceaux fibreux interposés aux bords rapprochés des deux os et traversés çà et là par de rares capillaires; faisceaux dans lesquels avec l'âge progresse l'ostéogénie jusqu'à leur remplacement par de l'os qui de deux pièces squelettiques n'en fait qu'une. L'articulation improprement appelée *suture* est alors dite soudée. Avant la production de ce phénomène dans le cas où elle a lieu le périoste et la dure-mère passant par dessus les *S.* ajoutent leur résistance à celle des faisceaux ci-dessus. — *S. diarthrodiale.* L'*Amphiarthrose.*

SYNCARPE. s. m. [de καρπὸς, fruit; all. *Zusammengesetzt*; angl. *syncarpous;* it. *sincarpo*]. Fruit multiple formé par plusieurs ovaires soudés ensemble.

SYNCARPIE. s. f. [de καρπὸς, fruit]. Monstruosité par soudure anomale de deux ou plusieurs fruits.

SYNCHITONITIS. s. f. [de χιτών, tunique]. Soudure des muqueuses, de la conjonctive.

SYNCHONDRAL, ALE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Synchondrose.* — La portion du cartilage fœtal ou d'ossification qui, appartenant à la portion diaphysaire, reste jusqu'à la fin de l'ossification totale, comme couche cartilagineuse, non vasculaire, séparant chaque segment d'un os squelettique en autant de centres vasculaires et médullaires distincts qu'il y a de *points d'ossification.*

SYNCHONDROSE. s. f. [de χόνδρος, cartilage; angl. *synchondrosis;* it. *sincondrosi;* esp. *sincondrosis*]. Continuité sans articulation de deux os par l'intermédiaire d'un cartilage.

SYNCHONDROTOMIE. s. f. [de χόνδρος, cartilage, et τομή, section; angl. *synchondrotomy;* it. et esp. *sincondrotomia*]. Section chirurgicale ou dissection des *Synchondroses.*

SYNCHRONE. adj. [de χρόνος, temps; all. *gleichzeitig;* angl. *synchronous;* it. et esp. *sincrono*]. *Isochrone.*

SYNCHRONIQUE. adj. [angl. *synchronic;* it. et esp. *sincronico*]. Phénomène qui s'accomplit en même temps qu'un autre.

SYNCHRONISME. s. m. [all. *Gleichzeitigkeit;* angl. *synchronism;* it. et esp. *sincronismo*]. Simultanéité de deux actions, de deux manifestations phénoménales.

SYNCHYSIS. s. m. [de σύγχυσις, confusion; all. *Synchyse, Glaskorperverflüssigung;* it. *sinchisi;* esp. *sinchisis*]. Trouble du corps vitré ou de l'humeur aqueuse. — *S. étincelant.* État morbide de l'œil dû au passage de la cholestérine du cristallin plus ou moins ramolli et diffluent, à l'état de cristaux lamelleux minces, qui, la cristalloïde une fois rompue, flottent dans le corps vitré sous l'aspect d'étincelles et réfléchissent la lumière blanche (Desmarres).

SYNCINÉSIE. s. f. [de σὺν, avec, et κίνησις, mouvement]. Mouvement qui s'effectue dans une partie du corps d'une façon involontaire, au moment où ont lieu des mouvements volontaires ou réflexes dans une autre partie (Vulpian).

SYNCLONUS. s. m. [de σὺν, avec, et κλὸνος, secousse]. Convulsion transmise par imitation.

SYNCOPAL, ALE. adj. [it. *sincopale;* esp. *sincopal*]. Qui concerne la *Syncope;* qui lui ressemble.

SYNCOPE. s. f. [*syncope;* συγκοπή; all. *Ohnmacht;* angl. *syncopation, fainting:* it. et esp. *sincope*]. Suspension subite et momentanée de l'action du cœur, avec interruption de la respiration, des sensations et des mouvements volontaires due à ce que le cœur cessant de se contracter assez énergiquement et le sang n'arrivant plus au cerveau, l'action de ce dernier s'anéantit tant que dure la cessation de son arrivée là. Les sensations, la locomotion et la voix, qui sont, ainsi que la respiration, sous la dépendance immédiate de l'encéphale, se trouvent interrompues. La *S.* par conséquent, diffère de l'apoplexie et de l'asphyxie par la nature des phénomènes et l'ordre dans lequel se succèdent ces derniers. Dans l'apoplexie, l'action du cerveau est la première interrompue; dans l'asphyxie, ce sont les actes qui se passent dans les poumons qui sont troublés les premiers. Le poids du liquide circulant contre-balance-t-il l'impulsion qui résulte de l'action physiologique du cœur; alors la circulation encéphalique s'arrête et la *S.* survient. Lorsqu'on est appelé auprès d'une personne tombée en *S.*, le premier soin doit être de lui faire placer la tête de niveau avec le tronc, ou même sur un plan inférieur à celui sur lequel le corps repose. Cette position suffit d'ordinaire pour que reparaisse la névrilité centrale, pour que la connaissance revienne, et que tous les accidents se dissipent avec promptitude. Quand il n'en est pas ainsi, et lorsque la face reste pâle, les carotides battant faiblement, et les veines jugulaires restant à peu près vides, il faut élever les extrémités inférieures et supérieures, de façon à porter vers le cœur, et bientôt vers le cerveau, les petites quantités de sang qui pourraient s'y trouver. C'est surtout dans les grandes hémorrhagies, dans celles, par exemple, qui suivent l'accouchement, qu'il faut agir ainsi. On emploie en même temps les excitants extérieurs de la peau et des sens, les frictions, les aspersions avec l'eau froide vinaigrée, l'inspiration de l'éther ou des essences dont l'impression sur la pituitaire suscite par action réflexe des inspirations et en même temps des contractions cardiaques assez fortes pour porter de nouveau le sang jusqu'au cerveau. C'est par une *S.*, sans retour possible du sang à l'encéphale, etc., qu'a lieu la mort par décollation. Les conditions de cessation de tout acte de névrilité tant centrale que centripète et centrifuge sont subites et complètes comme la décollation même. Non seulement le sang cesse d'arriver là en quantité voulue, mais encore par leur situation anatomique les vaisseaux ne peuvent revenir sur eux-mêmes et de suite de l'air prend la place du liquide qui s'écoule jusque dans les artères larges de $0^{mm},3$, dans les sinus crâniens et dans les veines de la pie-mère. Indépendamment de la disparition des conditions circulatoires extrinsèques fondamentales voulues pour que puisse percevoir et penser l'appareil encéphalique même, alors encore que la nutrition y reste possible durant quelques minutes, bien qu'y manque le nutritif, il faut y noter la perte des conditions voulues d'ordre mécanique et physique due à la répartition égale de pression opérée par le liquide céphalo-rhachidien. Celui-ci en effet s'écoule en même temps que le sang, et de l'air prend sa place en remontant jusque dans les *espaces* sous-arachnoïdiens qui sont entre les circonvolutions cérébrales. On voit de suite que la connaissance de ces faits rend d'abord ridicule l'idée de vouloir ramener un cerveau dans ces conditions à la possibilité ne fût-ce que de percevoir, en injectant dans les carotides un sang de même nature ou autre, défibriné ou non. Ce sang, en effet, comme les injections colorées que l'air précède, rend toujours impossible la pénétration, et en poussant un gaz dans les capillaires des substances encéphaliques, grise et blanche en amène la rupture. — *Lipothymie.* — *Défaillance.* — *S. convulsive par imitation* ou *épidémique.* Elle débute généralement par un peu de vertige, de malaise ou d'étourdissement comme dans la *S.* ordinaire. Puis vient la perte de connaissance, avec étouffement, spasme œsophagien, etc. Les attaques se répètent une ou plusieurs fois par jour et se terminent par quelques instants de stupeur ou un court sommeil. Parfois la perte de connaissance est complète, d'autres fois le patient entend ce qui se dit autour de lui. Souvent il y a quelques mouvements convulsifs avec ou sans énurésie pendant l'attaque. Cette maladie, par trouble de la névrilité motrice cardiaque, a été observée sur les jeunes filles de dix à quinze ans, réunies dans les églises et les écoles aux époques où se multiplient les exercices religieux. L'attaque de l'une d'elles entraîne chaque fois celle d'une dizaine d'autres personnes ou environ. Cette affection disparaît lorsque les enfants rentrent chez leurs parents, mais il y a réapparition des attaques de temps en temps pendant une ou plusieurs semaines. — *S. séniles.* Forme de *S.* commune chez les vieillards ayant des contractions cardiaques affaiblies par suite de modification sénile soit du myocarde même soit des centres nerveux moteurs

du cœur. Le plus souvent il y a peu ou point de prodromes, contrairement à ce qui se passe chez l'adulte, où, dans la plupart des cas, la *S.* est annoncée par état de malaise, des vertiges, des tintements d'oreilles, etc. Relativement aux troubles nerveux et cardiaques, il y a, comme chez l'adulte, deux degrés : lipothymie, *S.* complète. La première paraît un peu plus fréquente. La *S.* proprement dite est loin d'être rare cependant.

SYNCRANIEN, IENNE. adj. [de σύν, avec, et κρανίον, crâne; it. et esp. *sincraniano*]. Qui tient de toutes parts au crâne.

SYNCRÉTIQUE. adj. [angl. *syncretic;* it. et esp. *sincretico*]. *Astringent.*

SYNCRÉTISME. s. m. [συγκρητικός]. Le fait de la réunion éclectique des systèmes médicaux divers, fondés ou non.

SYNCRÉTISTE. adj. et s. Qui adopte le *Syncrétisme.*

SYNCRISE. s. f. [*syncrisis*, de συγκρίνειν, coaguler, épaissir; all. et angl. *Syncrisis;* it. *sincrisi;* esp. *sincrisis*]. Le passage d'un corps liquide à l'état solide. — La coagulation et la solidification de deux liquides mêlés ensemble.

SYNDACTYLE. adj. et s. [de σὺν, ensemble, δάκτυλος, doigt]. Qui concerne la *Syndactylie.* — Qui en est atteint. — **Z.** Division des Passereaux dont le doigt externe, presqu'aussi long que celui du milieu est soudé avec lui jusqu'à l'avant-dernière articulation (Calaos, Martin-pêcheurs, Guêpiers). — La patte palmée des Palmipèdes.

SYNDACTYLIE. s. f. L'état des Syndactyles, de ceux qui ont les doigts réunis. — **Z.** L'état de réunion des doigts de la patte des Palmipèdes par la peau, qui s'étend de l'un à l'autre sur la face dorsale comme sur la face plantaire. — **M. C.** L'anomalie consistant en la réunion d'un ou de plusieurs doigts à un autre par de la peau, avec plus ou moins de tissu cellulaire sous-cutané. — La soudure des doigts consécutive à des brûlures ou autres lésions.

SYNDECTOMIE. s. f. [de εκτομή, excision]. L'ablation autour de la cornée d'un anneau de conjonctive saine de 3 à 5 millimètres de largeur en vue de modifier la nutrition des couches opacifiées de la cornée.

SYNDESMOGRAPHIE. s. f. [de σύνδεσμος, ligament, et γράφειν, décrire; all. *Bänderbeschreibung;* angl. *syndesmography;* it. et esp. *sindesmografia*]. L'étude écrite ou figurée des ligaments, des articulations.

SYNDESMOLOGIE. s. f. [de σύνδεσμος, ligament, et λόγος, discours; all. *Bänderlehre;* angl. *syndesmology;* it. et esp. *sindesmologia*]. L'étude des ligaments, des unions articulaires.

SYNDESMO-PHARYNGIEN, ENNE. adj. [it. *sindesmofaringico*]. Qui se rapporte à ce qui du pharynx est ligamenteux.

SYNDESMOSE. s. f. [de σύνδεσμος, ligament; all. *Bandgelenk, Knochenfügung;* angl. *syndesmosis;* it. *sindesmosi;* esp. *sindesmosis*]. L'union des organes par des ligaments. — Symphyse ligamenteuse.

SYNDESMOTOMIE. s. f. [de σύνδεσμος, ligament, et τομή, dissection; all. *Bänderzergliederung;* angl. *syndesmotomy;* it. et esp. *sindesmotomia*]. Dissection et section chirurgicale des ligaments. — *S. pédieuse.* Celle qui consiste pour diverses sortes de pieds bots à diviser par la méthode sous-cutanée, à la manière de ce qui se pratique pour la ténotomie, les ligaments qui réunissent les os du tarse et du métatarse quand par une trop grande brièveté due à un arrêt de développement primitif ou à un raccourcissement consécutif, ils s'opposent au redressement complet de la plante du pied, après ou avant la ténotomie.

SYNDICAT. s. m. — *S. médical.* Association de médecins pour la défense des intérêts communs.

SYNDROME. s. m. [de σύνδρομη, concours; all. *Zusammentreffen der Krankheitssymptome;* it. *sindrome;* esp. *sindroma*]. Énumération de symptômes sans les rapporter à une affection déterminée offerts par un malade.

SYNÉCHIE. s. f. [de σύν, avec, et ἔχειν, être, tenir; all. *Irisverwachsung;* angl. *synechia;* it. *sinechia;* esp. *sinequia*]. Adhérence. — *S. antérieure.* Adhérence de l'iris avec la cornée. — *S. postérieure.* Adhérence de l'iris avec la cristalloïde antérieure.

SYNÉCHOTOMIE. s. f. [de συνεχής, adhérent, et τομή, section]. La rupture, la section des synéchies pour rétablir le jeu normal de la pupille.

SYNENCÉPHALIEN. adj. et s. Pour *Sycéphalien.*

SYNENCÉPHALOCÈLE. s. f. [de ἐγκεφαλοκήλη, encéphalocèle] (Spring). Hernie cérébrale avec adhérence de ses enveloppes à quelque autre organe (placenta, etc.).

SYNERGIE. s. f. [de ἔργον, travail; all. *Mitwirkung;* angl. *synergia;* it. et esp. *sinergia*]. Action simultanée; concours, accommodation d'actions entre divers organes dans l'état de santé. — Toute action simultanée de plusieurs organes, dans l'état de maladie comme dans l'état normal, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'une continuité de tissu. Les *S.* diffèrent des *sympathies* en ce que, dans ces dernières, ce sont toujours des parties pourvues de fibres-cellules seulement, ou organes de la vie végétative qui se contractent ou se relâchent, *que la sensation soit perçue* (action du froid causant l'inflammation, ou autre modification de la circulation capillaire, etc.) ou *qu'elle ne le soit pas* (évolution du fœtus déterminant le développement de la mamelle, etc.)

SYNERGIQUE. adj. Qui se fait avec *Synergie* par le concours de divers organes en même temps pour une même action.

SYNESTHÉSIE. s. f. [de σύν, avec cet αἴσθεσις, sentiment]. Sensation secondaire produite sous l'influence d'une sensation primitive qui seule est provoquée par une excitation extérieure ou intérieure.

SYNGAME. s. m. Le *Sclerostoma syngamus,* Duj., Nématoïde d'un rouge vif dont le mâle, plus petit, et la femelle restent accouplés d'une manière permanente par soudure des téguments. Vit en parasite meurtrier dans la trachée des jeunes Gallinacés.

SYNGENÈSE. s. f. [de γένεσις, engendrement; all. et angl. *Syngenesis*]. Hypothèse de la création simultanée de tout ce qui vit.

SYNGÉNÉSIAQUE. adj. [angl. *syngenesian;* it. et esp. *singenesico*]. Qui concerne la *Syngenèse,* la *Syngénésie.*

SYNGÉNÉSIE. s. f. [de σύν, avec, et γένεσις, génération; all. et angl. *Syngenesia;* it. et esp. *singenesia*]. Hypothèse d'après laquelle, avec la création de chaque individu d'une espèce aurait eu lieu celle des germes de tous ceux qui ont paru et doivent paraître dans la série des temps et emboîtés les uns dans les autres jusqu'à l'infini. Cette hypothèse a été renversée par la découverte des ovules, de la segmentation du vitellus, de la production du blastoderme et de la génération successive à leur aide et à leurs dépens des divers organes de chaque individu. — **B.** La classe des plantes qui ont les étamines réunies par leurs anthères (Linné). — **M. C.** *La monstruosité syngénésique, par emboîtement ou par inclusion.* Cette anomalie n'existe pas; on sait aujourd'hui que toute déviation accidentelle de l'achèvement régulier du blastoderme par des troubles chimiques, physiques ou mécaniques apportés à la segmentation vitelline, etc., entraîne l'apparition d'un blastoderme anormal simple ou divisé plus ou moins profondément sur l'une ou sur les deux de ses extrémités. Cette déviation cause par suite ainsi le développement de monstres simples ou doubles pouvant aller parfois jusqu'à la duplicité presque complète, alors que dans tous les cas on peut constater que ce blastoderme dérive d'un œuf simple à vitellus et à vésicule germinative uniques. Ce n'est plus alors un seul individu que le germe a représenté, mais deux ou un, plus une moitié ou un quart, soit de la partie antérieure, soit de la partie postérieure d'un autre individu. Les anomalies de ce genre ne sont point des soudures de deux œufs, embryons, ou germes rapprochés, ni des inclusions de l'un par un autre. Ces monstruosités se produisent aussi bien et au moins aussi souvent dans l'homme que chez les autres Vertébrés, les Poissons exceptés; car, en raison des circonstances artificielles exigées pour l'étude expérimentale de la fécondation de leurs œufs ou de leur accroissement consécutif, les cas tératologiques y sont bien plus nombreux que sur les autres animaux. Ce fait est d'autant plus important, que l'on ne saurait ici faire intervenir l'influence de l'hérédité, comme on le doit faire chez l'homme où l'on voit certaines monstruosités se transmettre héréditairement comme toute autre particularité de l'organisation des

générateurs. Jamais, en effet, en dehors des sociétés humaines déjà fort avancées, on ne voit un animal monstrueux se développer jusqu'à l'âge de la reproduction, les conditions anormales dans lesquelles il se trouve le mettant dans l'impossibilité d'éviter longtemps la voracité des Carnivores. On sait que chacun des organes embryonnaires devient, en apparaissant, la condition nécessaire pour la génération de chaque organe consécutif; de telle sorte que, si quelque circonstance dérange ou fait cesser la production et le développement du premier, le second ne se montre pas. Mais, en revanche, le blastoderme présente des conditions qui sont d'une manière tellement immédiate celles qu'exige l'apparition du premier de ces organes, et celles-ci jouent le même rôle pour la production du deuxième d'une manière tellement inévitable, et ainsi des autres, que chacun des lobes du blastoderme anormalement divisé donne naissance aux organes céphaliques, ou aux organes de l'arrière du corps qui lui correspondent, dans le même ordre que dans les circonstances où l'évolution se fait régulièrement.

SYNGÉNÉSIQUE. adj. Comme *Syngénésiaque*.

SYNGÉNÉSISTE. s. m. Celui qui admet que la propriété de naître n'existe plus dans l'univers, mais qu'il y a seulement une matière vivante avec ou sans forme, matière qui contient la raison suffisante de la génération, du développement, etc. — Dénomination donnée aux défenseurs de l'hypothèse de la *Syngénésie*.

SYNNERVIÉ, ÉE. adj. [de σὺν, avec, et *nervure*]. Qui a les nervures principales réunies au bout d'une feuille, d'une aile, etc.

SYNGÉNÉTIQUE. adj. [de γένησις, génération]. Qui naît en même temps.

SYNGNATHE. s. m. [*Syngnathus*, Artedi.]. Genre de Poissons lophobranches à corps grêle, anguleux, tégument en plaques osseuses, sans écailles.

SYNIZÉSIS. s. f. [συνίζησις, de σὺν, ensemble, et ἵζειν, être assis; all. *Pupillenverschliessung;* angl. *synizesis;* it. *sinizesi;* esp. *sinizesis*]. Conjonction. — Soudure. — *S. congénitale*. L'oblitération de la pupille par la membrane pupillaire, qui a persisté. — *S. fausse*. L'obstruction de la pupille par un débris de cataracte, etc.

SYNNÉVROSE. s. f. [de σὺν, avec, et νεῦρον, partie blanchâtre; all. *Gelenkband, Flechse;* angl. *synneurosis;* it. *sineurosi;* esp. *sinevrosis*]. Comme *Syndesmose*.

SYNODE. s. m. Le *Synodus fasciatus*, Cuv., Salmone qui a les formes du brochet, mais plus petit.

SYNOPHTHIE. s. f. [abréviation de ὀφθαλμὸς, œil]. Soudure des bourgeons des plantes vasculaires entre eux.

SYNOQUE. s. f. et adj. [de σύνοχος, continu, de σὺν, avec, et ἔχειν, tenir; all. *synochisches Fieber;* angl. *synocha, synochus;* it. *sinoco, sinoca;* esp. *sinoco; fièvre continente*]. La fièvre qui dure pendant un certain temps, sans intermission et même sans rémission bien marquée.

SYNORRHIZE. Faute au lieu de *Syrrhize*.

SYNOSTÉOGRAPHIE. s. f. [de σὺν, avec, ὀστέον, os, et γραφειν, décrire; all. *Gelenkbeschreibung;* angl. *synosteography;* it. et esp. *synosteographia*]. Description des os et des articulations avec leurs ligaments.

SYNOSTÉOLOGIE. s. f. [de ὀστέον, os, et λόγος, discours; all. *Gelenklehre;* angl. *synosteology;* it. et esp. *sinosteologia*]. L'étude des articulations et de leurs moyens d'union.

SYNOSTÉOTOMIE. s. f. [de σὺν, avec, ὀστέον, os, et τομή, section; all. *Gelenkzerlegung;* angl. *synosteotomy;* it. et esp. *sinosteotomia*]. *Arthrotomie*. — Dissection des articulations. — Leur ouverture chirurgicale.

SYNOSTOSE. s. f. [de ὀστέον, os]. Union des os ensemble en général. — Toute synarthrose en général. — La *S*. des os du crâne commence, en général, vers l'âge de quarante-cinq ans; dans certaines circonstances exceptionnelles, elle peut être retardée beaucoup au delà. D'autres fois, au contraire, la *S*. est prématurée. Ce fait peut avoir une grande importance au point de vue de la médecine légale. La *S*. met un terme à l'accroissement de l'encéphale. L'ossification précoce soude ordinairement les os crâniens suivant toute leur épaisseur.

SYNOTE. s. m. [de σὺν, ensemble, et de ους, gén. ὠτός, oreille]. Monstre qui a deux corps unis au-dessus de l'ombilic commun, avec une tête incomplètement double, offrant d'un côté une face et de l'autre une ou deux oreilles confondues ensemble (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SYNOVIAL, ALE. adj. et s. f. [it. *sinoviale;* esp. *sinovial*]. Qui concerne la *Synovie*, les membranes qui la sécrètent.

SYNOVIALE. s. f. Les *S*. sont des membranes à face interne lisse qui diffèrent des séreuses par leurs cellules épithéliales plus épaisses, plus grenues; par leur trame plus riche en tissu cellulaire à cellules fusiformes, moins riche en lymphatiques, si même elles en ont, et moins de capillaires sanguins avec un peu plus de fibres élastiques, sans que celles-ci forment un réseau sous-jacent à la *S*. comme pour les séreuses. Les *S*. sont très sensibles à la pression, au pincement et quand elles sont enflammées. Elles cessent d'exister où commencent les cartilages articulaires ou mieux les surfaces de glissement de ces cartilages, car elles empiètent sur le bord des cartilages de quelques fractions de millimètres. Elles ne passent ni au-dessus ni au-dessous des cartilages et représentent par suite des sortes de manchons ouverts aux deux bouts, sauf les cas des *S*. tendineuses. — *S. articulaires*. Celles qui tapissent les ligaments et les capsules articulaires. Elles sont munies parfois de pelotons rougeâtres, saillants, dans l'intérieur de la cavité synoviale et que Havers regardait comme des *organes sécréteurs*. Ces prétendues glandes ne sont que des lobules de tissu adipeux riche en capillaires, soulevant la *S*. Les franges ne sont que des replis de la *S*. comparés aux appendices épiploïques de l'intestin. Ces franges, en raison du grand nombre de vaisseaux qu'elles contiennent, peuvent concourir à la sécrétion de la synovie par la *S*. qui les recouvre; mais elle ne sont pas spécialement le siège de cette sécrétion, et on n'en trouve pas dans toutes les articulations. — *S. cutanées accidentelles* ou *des saillies osseuses*. Petites poches à face interne lisse, à paroi plus ou moins épaisse formée de tissu cellulaire, à cavité humectée d'un liquide hyalin, séreux, analogue à la synovie, mais moins visqueux. Elles se développent sur les points où la peau, recouvrant immédiatement un os, se prête à un glissement fréquent, ou est exposée, dans certaines professions, à des frottements ou des pressions habituelles (rotule, olécrâne, trochanter, omoplate, malléoles, etc.) tendent à écarter les uns des autres les faisceaux de fibres du tissu cellulaire. Elles sont assez souvent le siège d'inflammation (*Hygroma*) et d'épanchements sanguins. Elles manquent d'épithélium, tandis que les *S*. en forme de bourses tendineuses sont pourvues d'un épithélium semblable à celui des *S*. articulaires (Legros et Ch. Robin). Lorsque la couche de tissu cellulaire dans lequel elles se sont creusées est épaisse, à sa face interne se développe du tissu cartilagineux, proprement dit, en lame très mince sur tout ou sur une partie de son étendue (Tourneux et Herrmann). — *S. tendineuses*. Celles qui forment des sacs sans ouverture tapissant d'une part les tendons même et par leur feuillet pariétal les gaines fibreuses et osseuses des tendons.

SYNOVIE. s. f. [all. *Gliedwasser, Gelenkschmiere;* angl. *synovia;* it. et esp. *sinovia*]. L'humeur filante, transparente, un peu jaunâtre et facilitant les glissements articulaires. Elle est sécrétée par les synoviales et contient de la *mucosine*, sans métalbumine, contrairement à ce qui est pour les *sérosités*. Non coagulable par la chaleur; sa densité est proche de 1050, celle des sérosités étant de 1020 ou au-dessous, faits qui s'ajoutent aux données anatomiques pour séparer les synoviales des séreuses.

SYNOVINE. s. f. (Hünefeld). L'albuminoïde de la *Synovie* qui a des réactions de la *Mucosine*.

SYNOVITE. s. f. [esp. *sinovitis*]. Phlegmasie des *Synoviales*. — *S. fongueuses*. Les *S*. dans lesquelles l'épaississement se présente sous forme de saillies, de franges, de fongosités, du côté de la cavité séreuse, sans grains riziformes. — Les *tumeurs blanches*. — *S. à grains riziformes*. État d'épaississement lent et graduel avec ou sans phlegmasie de la trame des synoviales, surtout tendineuses, avec ou sans supersécrétion séreuse. Le tissu épaissi donne lieu à de petites tumeurs circonscrites, pouvant, sous l'influence de causes peu connues, prendre l'état dit *à grains de riz* ou *hydatoïdes*. Pendant que les synoviales s'épaississent, et, généralement, quelques

parties de la face interne sont chagrinées, présentant de véritables franges dont quelques-unes sont allongées et pédiculées, et réunies en groupe à extrémités renflées et sous forme de petits grains ovales, aplatis, etc., blancs ou grisâtres. On trouve de plus de ces petits grains libres dans le liquide de la synoviale; ils se sont détachés des franges par suite des tiraillements dus aux mouvements; souvent les pressions répétées font apparaître une petite cavité à leur centre. Leurs éléments sont de la matière amorphe, grenue, parsemée de noyaux du tissu cellulaire et de cellules fibro-plastiques fusiformes, ainsi que de quelques fibres du tissu cellulaire. La présence de ces *grains* donne lieu à une tumeur qui gêne les mouvements, cause quelquefois des douleurs névralgiques, et, au toucher, produit une sensation de *crépitation tendineuse* particulière dite de l'*aï* due au frottement des *grains riziformes* ou *hordéiformes*. La tumeur doit être ponctionnée et traitée par l'injection iodée, si elle se vide bien et a des parois peu épaisses; sinon, on est forcé d'en venir à l'incision, à l'ablation des franges, etc., en usant des pansements antiseptiques. — *S. sèche*. Celle dans laquelle l'épaississement de la synoviale a lieu sans supersécrétion de synovie.

SYNSPORÉ, ÉE. adj. et s. f. [de σύν, avec, et σπορά, graine]. Qui a les spores unies, soudées.

SYNTHÈSE. s. f. [*synthesis*; σύνθεσις, de σὺν, avec, et τίθημι, je pose : signifie composition; all. *Synthese;* angl. *synthesis;* it. *sintesi;* esp. *sintesis*]. Procédé logique opposé à l'analyse qui par l'induction, d'une somme de faits particuliers venus de l'observation et de l'expérience en les comparant les uns aux autres fait sortir une conception générale les renfermant tous, généralisation née de ces faits ne semblant plus alors qu'en être une conséquence. — **C.** Opération par laquelle on réunit des corps simples pour former des composés; ou des corps composés, pour en former d'autres d'une composition plus complexe, ou les éléments d'un corps composé séparés d'abord par l'analyse. — **M. C.** Réunion des parties divisées telles que celle des lèvres d'une plaie ou celle des fragments d'un os. — Le rapprochement des parties qui sont normalement distinctes comme les surfaces articulaires mais qui ont été accidentellement déplacées.

SYNTHÉTISME. s. m. [all. *Synthetismus, synthetisches Verfahren;* angl. *synthetism;* it. et esp. *sintetismo*]. — **M. C.** L'*extension*, la *réduction*, la *coaptation* et l'*application* d'un *bandage*, quatre opérations nécessaires à la réduction des fractures et à son maintien.

SYNTONINE. s. f. [de σύντονος, contracté; all. *Syntonin, Muskelfibrin;* angl. *syntonine;* it. et esp. *sintonina*]. La matière chimiquement obtenue en coagulant la musculine qui compose essentiellement les fibres musculaires par l'acide chlorhydrique, mais qui est inévitablement différente de ce dernier albuminoïde des muscles pris dans leur état naturel.

SYNZYGIE. s. f. [de σύν, avec, et ζεύγνυμι, je joins]. — **B.** Point de jonction des deux cotylédons de l'embryon dicotylédone.

SYPHILICOME. s. m. [de *syphilis*, et κομεῖν, soigner]. Hôpital, dispensaire destinés au traitement de la *Syphilis*.

SYPHILIDE. s. f. [angl. *syphilides;* it. et esp. *sifilide*]. Les affections muqueuses et cutanées qui sont sous la dépendance de la syphilis. Elles ont pour antécédent nécessaire le chancre induré, sauf le cas de syphilis héréditaire. Elles ont une couleur jambon (Fallope), cuivrée, sombre, particulière, etc. En appliquant le doigt sur la macule, la couleur disparaît; ce n'est que plus tard qu'il y a altération de la matière colorante; que l'éruption devient sombre, cuivrée. Les *S.* sont ordinairement arrondies; lorsqu'elles se réunissent, elles forment un cercle, ce qu'on rencontre rarement dans les éruptions cutanées vulgaires. Dans les éruptions syphilitiques sèches, les surfaces affectées sont lisses, comme vernissées; l'écaille, tombant, laisse un liseré blanc, tandis, dans le psoriasis, par exemple, etc., les taches sont ridées, rugueuses. Comme maladies cutanées on remarque la *Roséole syphilitique* accident le plus précoce, dont les prodromes sont la courbature, le mal de gorge; elle siège sur le tronc. L'érythème ne diffère de la roséole que par la plus forte saillie de la papule. Parmi les papules sèches, on remarque le lichen. Dans les vésicules, forme la plus rare, se rangent la varicelle, l'eczéma, ou groupe de vésicules sur une base plus ou moins foncée. Les *S.* squameuses psoriasiques, sont le plus souvent sous la forme de psoriasis guttata; ces *S.* occupent quelquefois la paume des mains et la plante des pieds, elles semblent cornées. La présence du psoriasis à la paume des mains fait présager qu'une semblable éruption existe en même temps à la plante des pieds. Dans la lèpre syphilitique, la partie circonscrite par la plaque est plus ou moins altérée, contrairement à ce qui existe dans la lèpre ordinaire. Dans les affections bulleuses, on note le pemphigus des nouveau-nés et le rupia. Le rupia est un accident tardif; il n'apparaît qu'un, deux ou trois ans après le commencement de la syphilis. Sa croûte noire, en forme d'écaille d'huître, est longtemps adhérente au centre; elle laisse en tombant une ulcération s'étendant plus en largeur qu'en profondeur. L'ecthyma superficiel, accident précoce, de forme lenticulaire, siège à la tête et aux membres. La croûte est beaucoup plus petite que la surface qui l'a fournie; au-dessous de cette croûte on trouve une ulcération comme faite à l'emporte-pièce. L'ecthyma profond, accident tardif, est isolé; il présente des croûtes stratifiées entourées de l'ulcération, absolument comme un verre de montre dans son châssis. Lorsque la croûte tombe, se montre une ulcération qui a quelque ressemblance avec le chancre. L'ecthyma syphilitique est indolent contrairement à l'ecthyma vulgaire. Dans l'impétigo syphilitique, le prurit n'est pas constant; des pustules impétigineuses peuvent se développer sur les côtés des ailes du nez, ce sont les pustules granulées. L'onyxis syphilitique est beaucoup plus tardif que les autres manifestations de la syphilis. — *S. pigmentaire* (Hardy). Accident secondaire de la syphilis coexistant avec d'autres accidents contagieux. Il consiste en l'apparition au cou, etc., de taches arrondies, grises ou bistrées, d'un brun foncé, isolées, non saillantes, de la largeur de pièces de cinquante centimes à un franc, sans prurit ni desquamation. Parfois ce sont des taches arrivant au jaune d'ocre, au noir sépia, avec des tons intermédiaires plus pâles, se présentant sous l'aspect de marbrures, de traînées d'étendue variable, d'aspect pommelé. — *S. verruqueuse*. L'*Exdermoptosis*.

SYPHILIGRAPHE. s. f. [de *syphilis*, et γράφειν, décrire; all. *Syphilograph*]. Celui qui observe et figure ce qui concerne la *Syphilis*.

SYPHILIGRAPHIE. s. f. [de *syphilis*, et γράφειν, décrire]. L'étude écrite ou figurée de la *Syphilis*.

SYPHILIGRAPHIQUE. adj. Qui se rapporte à *Syphiligraphie*.

SYPHILIOGRAPHE. s. m. Comme *Syphiligraphe*.

SYPHILIS. s. f. [*lues venerea, pudendagra*; all. *Lustseuche;* angl. *venereal disease;* it. *sifilide;* esp. *sifilis*]. Maladie spécifique contagieuse transmise par contact et par hérédité, caractérisée, à ses différentes périodes, par certains accidents dont l'évolution est subordonnée à l'action du mucus, du sang, des sécrétions, du pus devenus virulents spécifiquement, ce dont l'urine et la sueur n'offrent pas d'exemple. Quelle que soit sa source, elle débute toujours par un chancre infectant induré qui peut résulter de la contagion, à un individu sain, d'un chancre infectant, d'*un accident secondaire ulcéreux*, du sang d'un syphilitique à la période secondaire. La contagion peut être *immédiate*, c'est-à-dire avoir lieu à la suite d'un contact direct entre le syphilitique et l'individu sain; elle peut aussi être *médiate*, c'est-à-dire se faire au moyen de quelque objet sur lequel du mucus ou du pus virulent a été laissé par le syphilitique, mis en contact de la peau ou d'une muqueuse dermo-papillaire (les seules inoculables) de l'individu sain. La première manifestation locale de la *S.* est le *chancre infectant (chancre huntérien, chancre induré, chancre dur, érosion chancreuse)* dû à l'inoculation de sérum purulent ou de mucus provenant des chancres indurés, des papules muqueuses, et probablement des autres accidents secondaires. L'inoculation ne se manifeste pas immédiatement par des effets appréciables chez l'individu auquel a été transmis la matière virulente; après deux à quatre semaines d'incubation, une papule se montre au siège inoculé, qui s'ulcère

et donne lieu à un chancre infectant le plus souvent solitaire. Cette papule augmente en étendue et en épaisseur, puis s'élargit ou s'ulcère et fait saillie au-dessus de la peau. Les chancres peuvent aussi ne pas présenter la forme de papule, mais directement celle de petite ulcération, comme si la muqueuse avait été éraillée par un *coup d'ongle*. Quelquefois les choses se passent ainsi quand il existait une excoriation mécanique ou herpétique du gland ou du prépuce auxquels le pus de la vérole est inoculé directement. C'est une maladie exclusivement propre à l'espèce humaine, qui n'est connue que depuis la fin du quinzième siècle et bien plus anciennement, dit-on, en Chine. Elle est toujours et comme obligatoirement constitutionnelle. Dès qu'elle s'est manifestée par une première lésion, elle rend, presque immédiatement, comme tous les virus, celui qui la porte incapable d'échapper à ses suites constitutionnelles, mais incapable aussi d'en subir ultérieurement une nouvelle atteinte : *unicité* (Ricord). Cependant si l'individu qui a eu la *S.* s'expose au contact d'une lésion syphilitique contagieuse, on verra, s'il n'était pas complètement délivré de sa maladie, naître chez lui, de ce contact, un ulcère auquel, par son analogie d'origine et de nature avec la varioloïde, on a donné le nom de *chancroïde;* ulcère qui a pour effet et pour caractère : 1° de ne pas provoquer l'adénopathie spécifique, quoiqu'il soit induré; 2° de ne pas être suivi ultérieurement des symptômes de la *S.* constitutionnelle, signes qui permettent de le distinguer du chancre du sujet vierge de *S.* On admet que la *S.* qui avait précédé n'était pas guérie, puisqu'elle ne laissait le sujet apte à contracter, par le coït avec une femme syphilitique, qu'un chancroïde. Plus tard, la *S.* guérie peut laisser le sujet apte à prendre derechef de vrais chancres suivis d'adénopathie et d'accidents secondaires, accidents qui, dans ce cas, sont ordinairement bénins. Le virus syphilitique a pris naissance dans l'espèce humaine (Hunter). A son origine, la *S.* a dû, comme toute maladie virulente, se développer spontanément; mais de nos jours on ne voit plus qu'il en soit ainsi; ce n'est que par contagion et par transmission des parents aux enfants qu'elle s'acquiert et se propage. Elle dérive d'une altération particulière d'un mucus devenu inoculable, virulent. Il est hors de doute néanmoins que si la *S.* venait à disparaître, elle pourrait reparaître, dès que sur un individu, homme ou femme, se rencontreraient les conditions de malpropreté ou autres, favorables à l'altération spéciale des humeurs qui caractérise la virulence. En dehors de ces cas, la diathèse syphilitique reconnaît toujours pour cause, pour point de départ un ulcère spécifique, le chancre huntérien ou induré. Cependant les accidents secondaires (plaques muqueuses, etc.) fournissent un pus qui, inoculé avec la lancette à des sujets n'ayant jamais eu la vérole, donne lieu à la production de lésions analogues aux chancres indurés, etc., puis à la *S.* constitutionnelle avec tous ses accidents caractéristiques. Il n'y a pas de de vérole d'emblée, c'est-à-dire par absorption directe du virus sans lésion préalable de l'organe par lequel il a pénétré dans l'économie. Si, dans certains cas, on a pu croire à de pareils faits, c'est que l'observation n'avait pas montré l'ulcère primitif, soit qu'il siégeât dans des lieux insolites, soit qu'il fût, chez la femme, caché dans les replis du vagin ou sur le col de l'utérus. La *S.* ne peut naître que de rapports avec un sujet affecté de la même maladie. Or cette communication résulte : tantôt du contact de la matière d'un *chancre* (ou première lésion de la *S.*); tantôt de celle d'une lésion secondaire (mode longtemps contesté et qui, cliniquement, n'est presque jamais dû qu'à la plaque muqueuse); tantôt de l'inoculation du sang, tantôt de la transmission héréditaire. C'est par l'inoculation fortuite du sang mêlé au vaccin que Viennois explique les cas très réels, quoique très rares, de *S.* transmise par le vaccin recueilli sur un sujet syphilitique. La mère peut aussi s'infecter par la gestation d'un fœtus qui tenait la *S.* de son père. Ces *S.* d'origine diverse ont, sauf l'héréditaire, dans leur évolution, des traits communs. Elle commence par une lésion (*chancre induré*) qui, née après une incubation de quinze à vingt jours ordinairement, parfois de quarante à cinquante, peut siéger parfois où le virus a touché, verge, vulve, lèvres, gosier, mamelon, etc., et dont les caractères sont de ne pas sécréter de véritable pus (H. Lee), de ne s'ulcérer que superficiellement, de s'indurer plus ou moins, et d'être suivie d'adénite multiple, dure et indolente (adénite qui, n'accompagnant le chancre que chez les sujets se trouvant dans les conditions voulues pour être infectés, est le seul avant-coureur certain de l'infection). Le chancre devient très vite irréinoculable : cependant si une femme avait chancres et chancrelles au moment du coït, elle peut donner à l'homme une lésion particulière, ulcère sécrétant, dit-on, les deux humeurs; c'est ce qu'on a appelée le chancre mixte (Rollet) : cet ulcère pourra être réinoculé au malade : mais alors c'est une chancrelle qui, chez lui, naîtra au point inoculé. L'ulcère mixte peut aussi résulter du dépôt du mucus d'une chancrelle sur un chancre, et *vice versâ*. A la suite du chancre mixte, on observe quelquefois un *bubon mixte*, dont le nom indique la nature complexe correspondant à ses deux principes générateurs. — La lésion initiale, le chancre, manque dans la vérole héréditaire. Chacune des lésions de la *S.* a un pouvoir infectant de moins en moins considérable, à mesure qu'elle s'éloigne du début de la maladie. Lorsque de nouvelles séries d'accidents généraux ne consistent que dans la reproduction de quelques-uns des précédents symptômes, le plus souvent on voit, après quelques répétitions successives semblables, la maladie s'éteindre d'elle-même. Dans les conditions opposées, lorsque la *S.* doit être progressive, les nouvelles poussées deviennent de plus en plus graves, consistent en accidents dits de *transition*, ecthymas, iritis, rhinite, testicule ou *épididyme* (Dron) syphilitiques; plus tard, si l'hygiène, si surtout le sommeil et le calme font défaut, peuvent venir divers troubles. Suivent les accidents *tertiaires*, nodus, rupia, périostoses, exostoses, affections nerveuses, lésions viscérales. Mais toute *S.* ne passe pas nécessairement de la période secondaire à la période tertiaire : elle ne passe guère à cette période que dans le sixième des cas. Il est admis que, administrés durant le chancre, les mercuriaux retardent, mais n'empêchent pas l'éclosion des lésions secondaires; que, employés, à la période secondaire, même très longtemps, ils ne donnent pas de garantie certaine contre les récidives. Leurs partisans accordent également aussi que beaucoup des lésions syphilitiques guérissent hors de leur influence. Fréquemment la vérole se termine favorablement et définitivement sans leur secours. Il existe cependant quelques lésions particulièrement justiciables du mercure (une induration chancreuse qui serait incommode par son volume ou son siège, l'albuginite, l'ecthyma, l'onyxis, la dysphonie). Mais on doit s'abstenir de le donner toutes les fois que le peu de gravité des premiers accidents et la bénignité progressive des poussées ultérieures vous autorisent à espérer la cure spontanée. Seulement les malades doivent être soutenus par un régime réparateur et une médication (pharmaceutique et hygiénique) tonique, appropriée avec méthode à chaque cas. Par contre, dans les conditions opposées, dès que l'aggravation progressive est constatée, et même de suite si l'induration du chancre est très forte, il faut employer un traitement mercuriel. En vue de donner le moins possible du remède, tout en laissant à son action médicatrice la force nécessaire, je me borne parfois à administrer, trois fois par jour, une pilule de Ricord (5 centigrammes de proto-iodure de mercure), en faisant en même temps pratiquer tous les deux jours, en dedans de chaque cuisse, une friction avec 4 grammes d'onguent napolitain. Ordinairement, au bout de huit ou dix jours, ce traitement a produit un commencement de salivation : on le cesse alors, les lésions syphilitiques en éprouvent une modification curative suffisante; et on le recommence plus tard si une récidive le rend nécessaire. — Administré aux doses ordinaires, chaque traitement mercuriel doit avoir une durée moyenne de deux mois. Contre la stomatite mercurielle, de 2 à 6 ou 8 grammes par jour de chlorate de potasse, à l'intérieur; gargarisme de la même solution, ou alumineux, etc. (Diday). — *S. bacillaire*. Celle qui serait due à l'action d'un *bacille* dont la présence est considérée comme la cause pathogène spécifique de la *S.* (Lustgarten, 1863), Schizomycète rencontré dans le tissu du chancre induré, des plaques muqueuses, etc. ; mais un bacille identique par sa grandeur, sa forme et ses réactions colorantes se rencontre dans quelques pro-

ductions normales de l'homme, dans le *smegma préputial*; d'autre part il a une grande ressemblance avec celui de la tuberculose et de la lèpre (Alvarez et Tanel). — *S. constitutionnelle, consécutive, confirmée, invétérée, générale.* Les périodes durant lesquelles il y a infection de l'économie tout entière et au bout d'un certain temps, des accidents généraux de formes et de siège très divers dits secondaires, puis tertiaires, papules, pustules, syphilides, etc. Ce sont là des manifestations de la vérole constitutionnelle; elles indiquent la généralisation du mal qui auparavant était resté local ou n'avait gagné que par inflammation, etc., les organes voisins, comme dans un cas quelconque de plaie. Il n'y a pas nécessairement vérole constitutionnelle toutes les fois qu'il y a chancre. Il faut, pour que la constitution se prenne, que le malade ait eu affaire à la variété *chancre infectant*, le chancre induré. Le chancre mou, non infectant, ou chancroïde, peut se présenter partout comme le précédent. Avec un peu d'habitude, il est impossible de prendre pour l'*induration* la *dureté* des tissus enflammés que l'on constate souvent dans le chancre mou et qui se produit si souvent après sa cautérisation trop étendue ou trop profonde. C'est d'après cette dureté acquise du chancre mou, dureté facile à déterminer chez les animaux auxquels on avait voulu inoculer la *S.* que certaines personnes ont cru à l'induration possible de l'ulcère primitif chez les singes, les chats, les cochons d'Inde, etc. L'induration ne se rencontre jamais avant le troisième jour, jamais après le troisième septénaire. S'il doit s'indurer, le chancre s'indure chez le début, et il n'est pas vrai de dire que l'induration est une des terminaisons du chancre. C'est un accident de début, moins hâtif que l'ulcération, mais qui la suit de très près en lui donnant une expression spécifique. Les accidents secondaires sont : 1° Les *plaques muqueuses, pustules plates, pustules* ou *plaques muqueuses* ou *tubercules muqueux;* 2° Les *syphilides* telles que *roséole syphilitique, lichen, psoriaris, rupia, lèpre* ou *syphilide annulaire, syphilide psydraciée, pustuleuse* ou *en boutons, phlyzaciée* se rapportant à l'ecthyma et l'*iritis syphilitique.* Dès que se montrent les accidents de la *S.* constitutionnelle, il faut recourir au protoiodure de mercure en pilules de 2 centigrammes dont on fait prendre deux pilules d'abord chaque jour, puis de jour en jour une de plus à intervalle de plusieurs heures, jusqu'à quatre par jour. Il faut, pour quelques tempéraments, s'arrêter à deux ou trois par jour, selon la susceptibilité, en diminuant dès qu'elles causent de la diarrhée ou une tendance à la salivation. Ce traitement doit être suivi pendant deux ou trois mois au plus, en s'aidant des toniques, des astringents, de l'huile de foie de morue chez les scrofuleux, etc. — Les accidents secondaires sont transmissibles par les rapports sexuels et par l'inoculation. Ils donnent ainsi naissance à un chancre qui est le point de départ de la *S.* constitutionnelle au même titre que s'il était la conséquence d'une inoculation des accidents primitifs. Mais ce chancre infectant qui provient de l'inoculation d'un accident secondaire, n'est pas le chancre dit *huntérien*, comme celui qui est la conséquence de l'inoculation d'un chancre d'origine primitive ou chancre huntérien; il a la forme d'une simple érosion papuleuse, superficielle, indolente, suppurant peu, à surface lisse, rouge ou grisâtre (*érosion chancreuse*), quelquefois fortement indurée, mais le plus souvent parcheminée, d'une évolution plus lente. — *S. hépathique* ou *du foie*. Les *gommes* développées dans la trame du tissu cellulaire du foie, comme accident tertiaire de la *S.*, à la manière de ce que font les *gommes* en général. Elles passent généralement inaperçues et à l'autopsie on considère comme représentant ce qui reste de leur tissu résorbé les cicatrices étoilées grisâtres trouvées dans le foie et à sa surface sur les individus morts. Pendant la durée d'accidents tertiaires de la *S.* ces *gommes* sont de nombreuses petites masses translucides de tissu cellulaire à l'état de noyaux et de cellules fibro-plastiques, masses fermes à la coupe, enveloppées de tissu cellulaire dur, considéré comme formant les cellules précédentes dans les cas de résorption des *gommes*. En l'absence de l'un ou de l'autre de ces caractères, quelques médecins pensent que, pour admettre l'existence d'une infection syphilitique, il suffit de trouver à la surface du foie des dépressions auxquelles aboutissent des plis radiés. La capsule fibreuse du foie est blanche et épaissie au niveau de leurs lèvres, qui se trouvent réunies par des tractus ou de minces lamelles de tissu cellulaire. Au fond du sillon, la capsule fibreuse est également épaissie, et une masse dure, blanchâtre, résistante, au milieu de laquelle on aperçoit souvent les vaisseaux sanguins et les canaux biliaires conservés, s'enfonce plus ou moins profondément dans le tissu de l'organe, mais cet état se rencontre en dehors de toute atteinte syphilitique. Une autre altération du foie, différente de la précédente est assez fréquente chez les enfants (Gubler), et rattachée aussi à la *S.* héréditaire; le fait de cette liaison n'est pas certain. La trame du foie est fibroïde comme dans la cirrhose, mais plus molle (comparée à tort au sérum du sang), épaissie entre les lobules primitifs du foie, qu'elle dissocie et atrophie même. Les cellules fibro-plastiques, forment la partie fondamentale du tissu nouveau, la quantité en a été exagérée pour n'avoir pas tenu compte de ceux que contient normalement la trame du tissu du foie des fœtus. Par suite de la production de ces éléments, les portions envahies acquièrent une consistance et une élasticité remarquables, et une teinte jaunâtre qui les distinguent, au premier abord, des parties restées saines. Il est impossible d'indiquer des signes positifs qui, pendant la vie, fassent reconnaître ces lésions, et permettent d'y appliquer un traitement efficace. Cependant l'existence en peut être regardée comme très probable, lorsqu'on trouve réunis des troubles graves des fonctions digestives avec une chloro-anémie bien caractérisée. — *S. héréditaire.* La *S.* n'est transmise par le père à ses enfants que dans le cas suivant : atteint d'accidents contagieux au moment du coït fécondant, il les inocule à la mère, qui fournit des albuminoïdes modifiés, infectés. La mère atteinte d'accidents primitifs, secondaires, ou peut-être même tertiaires, les communique nécessairement au fœtus de son côté. Procédant soit du père, soit de la mère (infectée avant ou après la conception), soit des deux à la fois, elle éclate rarement à la naissance, le plus souvent entre le huitième et le vingt-cinquième jour. Sa marche plus rapide, ses lésions qui d'emblée ont l'aspect des accidents secondaires, sa léthalité et sa contagiosité supérieures, la fréquence des lésions viscérales, la distinguent, de la *S.* acquise. L'enfant syphilitique naît le plus souvent bien portant et bien constitué. Vers deux ou trois mois, plus tôt ou plus tard même, il se manifeste des troubles intestinaux, puis des *tubercules muqueux* à l'anus, aux organes génitaux, dans les plis de la peau, puis de la roséole. La forme papuleuse des syphilides est rare; l'impétigo de la face et de la tête est fréquent. C'est dans les récidives qu'on voit le lichen, l'ecthyma, les lésions des os. Le peu de développement du corps, l'apparence chétive, sénile du nouveau-né, l'aspect ridé de la peau, n'appartiennent pas nécessairement à la *S.* On a rattaché à la S. avec plus de raison, mais sans démonstration absolue, le *pemphigus des nouveau-nés*, qui survient dans les premiers jours de l'accouchement, les petits abcès à pus verdâtre, dans le thymus, qui coïncident souvent avec le pemphigus, et enfin l'*épithélioma pulmonaire* à cellules pavimenteuses, accumulées en cylindres remplissant les canalicules pulmonaires, rendant imperméables des lobules et causant alors la mort aussitôt ou plus ou moins tôt après la naissance. Le fœtus procréé par un père syphilitique et se développant syphilitique lui-même, peut infecter sa mère pendant la gestation. Dans ces circonstances, on voit quelquefois la vérole se déclarer chez une femme à la suite et par suite d'une simple fausse couche qui, quand elle est récente, passe sous le couvert d'un *retard*. Ce sont des cas de ce genre qui ont fait croire à l'existence des *véroles d'emblée*. Il faut traiter cette *S.* par les spécifiques, dans tous les cas, dès qu'on la reconnaît. Le meilleur moyen consiste en des bains tièdes, donnés tous les deux jours, avec addition de 1 à 4 grammes de sublimé. On peut y joindre une friction par jour, avec 2 grammes d'onguent napolitain. Les nouveau-nés salivent très rarement. Un emplâtre de Vigo à demeure. Il est toujours utile d'administrer en même temps du mercure à la nourrice; indication qui est jus-

tifié par l'intérêt de tous les deux, quand cette nourrice est la mère. Il importe d'assurer avant tout au nouveau-né, atteint ou menacé, une nourrice; mais, si cette nourrice n'est pas sa mère (laquelle ne risque point d'être infectée par son enfant syphilitique (Colles), le médecin devra veiller, de peur qu'elle ne contracte l'infection, à ce qu'elle ne donne le sein que tant que son nourrisson n'aura aucune lésion à la bouche : si ces lésions apparaissent, et que l'enfant ne puisse être sevré, il devra les cautériser hâtivement, profondément, itérativement, et engager la nourrice à ne donner le sein que muni d'une tétine (Diday). — *S. locale non confirmée.* Le *Chancroïde.* — Les accidents inflammatoires qui l'accompagnent quelquefois. — *S. osseuse des enfants.* Le rhachitisme inexactement supposé d'origine syphilitique. — *S. primitive.* La *S.* à partir du moment de l'inoculation de l'humeur quelconque à l'état de virulence spécifique. La période dite d'*incubation* est le temps nécessaire au virus pour pénétrer l'organisme tout entier et pour se reproduire. Le chancre dit *infectant* n'est que la première manifestation apparente des effets de l'inoculation syphilitique. — La marche du chancre infectant avant le début de son induration est la suivante : il est *superficiel* et siégeant le plus souvent sur le prépuce ou le gland chez l'homme, et sur les parois du vagin chez la femme, il a une forme irrégulière plus ou moins arrondie ; il est peu profond, s'arrête au derme, et n'intéresse que l'épithélium. Lorsque l'induration n'affecte que les bords de cette érosion chancreuse, elle est dite *annulaire.* Cette forme peut donner lieu à ce que l'on appelle *ulcus elevatum;* le fond s'élève considérablement, devient fongueux, et forme une espèce de champignon qui donne longtemps du pus inoculable, et qui peut en outre devenir sur place un accident secondaire dit *Chancre infectant* et *huntérien*, ou *induré.* Comme accident local, il est peu grave; il est plus souvent solitaire, indolent, peu enflammé. Implanté en quelque sorte au milieu de tissus sains, il s'étend peu en surface et gagne plutôt en profondeur; parfois il est régulièrement arrondi et taillé à pic. L'auréole qui l'entoure est moins rouge que dans les chancres mous, le fond et la marge sont gris, criblés de petits points rougeâtres. Les bords sont durs et n'ont pas de tendance à se décoller; ils tiennent au fond, qui lui-même repose sur une base nettement circonscrite, comme formée par la moitié d'un pois cassé implanté dans le tissu cellulaire sous-cutané, et laissant le tissu du voisinage parfaitement indemne. Cette *induration spécifique* est rénitente et donne la sensation que produirait une petite masse cartilagineuse. En tendant la peau dessus, on remarque une teinte blanchâtre, opaline, semblable à celle du cartilage tarse de la paupière renversée. Dans certains cas, dans ceux surtout où l'ulcération est large, l'induration est tellement mince, qu'elle n'occupe que la surface du fond et est dite *parcheminée.* L'induration arrive ordinairement du cinquième au septième jour, presque jamais après le vingtième, si bien que passé ce temps, si elle n'a pas encore paru, on pourra presque sûrement affirmer qu'il n'y aura point infection générale. Ce chancre est celui qui se guérit le plus facilement sans médication, en même temps celui qui cesse le plus tôt de fournir du pus inoculable. L'induration peut persister cinq, six, dix mois et plus. Elle est constituée par du tissu cellulaire à cellules fibro-plastiques. L'induration, après avoir diminué ou même disparu, est très sujette à des récidives; il n'est pas rare de lui voir prendre alors des dimensions plus considérables que celles qu'elle avait tout d'abord. Quand un chancre induré a été diagnostiqué, on peut être certain de *S.* constitutionnelle; car cet engorgement spécifique est un premier symptôme secondaire ou constitutionnel. L'induration n'est pas la cause, mais déjà l'effet de l'infection générale. L'induration, une fois établie, tend généralement à disparaître, que le malade qui en est porteur soit soumis ou non à un traitement antisyphilitique. Elle se ramollit, avec ce caractère particulier que la consistance diminue en même temps dans toute son épaisseur; elle présente alors ce que Ricord a nommé la *transformation gélatiniforme;* puis elle disparaît peu à peu, en ne laissant d'autre trace de son passage qu'une tache d'un violet foncé qui s'efface presque complètement par la suite. — *S. pulmonaire.* Les *gommes* pulmonaires qui déterminent sur ceux qui les portent des accidents semblables à ceux que causent les tubercules pulmonaires; mais ces accidents sont enrayés par le traitement des accidents tertiaires de la *S.*, par l'usage de l'iodure de potassium surtout. — *S. secondaire.* La période de la *S.* durant laquelle se montrent les *accidents* dits *secondaires*, savoir le chancre induré, infectant ou huntérien, le bubon indolent induré, les douleurs névralgiques, rhumatoïdes, l'alopécie, la *pustule plate*, *papule*, ou *plaque muqueuse* et ses végétations, les *Syphilides*, l'altération des muqueuses et l'iritis. — *S. des Solipèdes.* Le mal de coït considéré à tort comme syphilitique. — *S. tertiaire.* La période de la *S.* durant laquelle se montrent les *accidents* dits *tertiaires*, savoir les diverses lésions des tissus cellulaires sous-cutané et sous-muqueux, celles des tissus fibreux, osseux, du foie, poumons, du cerveau et enfin la cachexie syphilitique. Dans tous ces organes le tissu qui s'indure, puis se ramollit, s'hypertrophie, etc., est toujours et partout le tissu cellulaire, la trame mésodermique qu'il forme dans les parenchymes, etc., comme déjà l'induration du chancre est une altération hyperthrophique du tissu cellulaire. — *S. par vaccination* ou *vaccinale.* Le cas dans lequel la *S.* est communiquée à un sujet sain, si, pour le vacciner, on prend du vaccin dans les pustules vaccinales développées sur une personne atteinte de *S.* — *S. viscérale.* Les gommes des viscères abdominaux et thoraciques, de cause syphilitique, celles des méninges, etc.

SYPHILISATION. s. f. Sorte d'état d'immunité contre de nouvelles inoculations de la syphilis auquel, par une succession d'inoculations de chancres, arrivent les tissus et les humeurs sous l'influence de l'état *syphilitique* dans lequel les met cette transmission de l'état virulent. Les bubons suppurants sont très rares après ces inoculations, mais les premières opérées sont souvent suivies de gonflement indolent des ganglions voisins. La grandeur des pustules et des ulcères consécutifs diminue graduellement avec le nombre des inoculations, même en employant une nouvelle matière; l'incubation se prolonge peu à peu jusqu'à cinq ou six jours, puis il ne se produit qu'une petite croûte, une tache rouge et enfin plus rien. C'est alors que disparaissent les accidents syphilitiques généraux, et le malade, alors syphilisé, acquiert l'immunité contre l'inoculation syphilitique par le coït, etc. En Suède et en Norvège la syphilisation est entrée, dit-on, dans la pratique. On ne l'emploie pas avant l'apparition des symptômes constitutionnels, mais elle réussit d'autant mieux que l'apparition de ceux-ci est plus récente. On fait six inoculations tous les trois jours sur les côtés du tronc à l'aide de la matière prise dans les dernières pustules apparues. Les six premières sont faites à l'aide du pus d'un chancre infectant. Au commencement on fait les piqûres éloignées les unes des autres, pour que les petits ulcères ne se réunissent pas en un plus grand. Plus on multiplie les piqûres, plus les effets de l'inoculation deviennent faibles, jusqu'à ce qu'il ne se produise que des pustules avortées ou rien; ce qui survient de la quinzième à la vingt-cinquième inoculation ou génération de pustules de même source, c'est-à-dire après trois ou quatre mois. On prend alors du pus sur le chancre d'un autre individu; mais ce nouveau liquide virulent fait peu d'effet et ne produit plus de chancres après un petit nombre d'inoculations. Il existe des sujets chez lesquels l'inoculation ne donne pas de pustules, bien que répétée souvent, tandis que l'inoculation avec le liquide virulent d'un autre chancre en fait apparaître. Parfois alors les piqûres faites antérieurement sans succès se développent en pustules qui suivent la marche des autres. La grandeur des pustules et des ulcères produits en même temps par une même matière varie d'un sujet à l'autre. Il existe des degrés dans la *S.;* les animaux seraient susceptibles d'avoir comme l'homme la syphilis constitutionnelle. Personne ne serait réfractaire à celle-ci avant d'avoir été syphilisé (Auzias-Turenne), avant d'arriver à cet état général particulier compatible avec l'état ordinaire de bonne santé.

SYPHILISÉ, ÉE. adj. et s. Qui a subi la *Syphilisation.* — Qui, par une première syphilis ou par la syphilisation,

a acquis une immunité complète contre l'inoculation syphilitique par le coït ou autrement, immunité qui pourtant disparaît avec le temps chez quelques individus, sans causes encore saisissables de cette disparition (Bidenkap, 1863).

SYPHILISME. s. m. L'aptitude à être *syphilisé* (Auzias-Turenne). — L'état de *Syphilisation;* celui de *Syphilis* constitutionnelle.

SYPHILITIQUE. adj. et s. [all. *syphilitisch;* angl. *syphilitic, syphilitical;* it. et esp. *sifilitico*]. Qui concerne la *Syphilis;* qui en est atteint.

SYPHILOGRAPHE. s. m. Pour *Syphiligraphe.*

SYPHILOGRAPHIE. s. f. Pour *Syphiligraphie.*

SYPHILOGRAPHIQUE. adj. Pour *Syphiligraphique.*

SYPHILOÏDE. adj. [de *syphilis*, et εἶδος, forme]. Ce qui ressemble aux accidents *Syphilitiques.*

SYPHILOLOGIE. s. f. Pour *Syphiligraphie.*

SYPHILOMANIE. s. f. [de *syphilis*, et *manie*]. Monomanie de quelques *Syphilitiques* qui, n'ayant plus aucun accident ou n'ayant que des maladies vénériennes non *Syphilitiques*, prennent tout pour les accidents les plus graves de la *Syphilis* (Ricord).

SYPHILOMANE. s. m. Celui qui n'ayant pas la *Syphilis* s'obstine à s'en croire atteint, qu'il l'ait eue ou non.

SYPHILOME. s. m. Toute tumeur dite d'origine *Syphilitique.* — Les *Gommes.*

SYPHILOMYCES. s. m. [de *syphilis*, et μύκης, champignon]. Végétation *Syphilitique.*

SYPHILOPHOBE. adj. et s. Qui est atteint de *Syphilophobie.*

SYPHILOPHOBIE. s. f. [de *syphilis*, et φόβος, crainte] (Ricord). La *Syphilomanie.*

SYRIAQUE. adj. Qui concerne l'angine diphthéritique observée en Syrie.

SYRINGÉNINE. s. f. ($C^{26}H^{18}O^{10}$). Produit rose amorphe du dédoublement de la *Syringine.*

SYRINGINE ($C^{38}H^{28}O^{20}$). Glycoside des lilas, des *Ligustrum*, neutre, cristallisable, incolore, insipide. — La *Lilacine.*

SYRINGOPICRINE. s. f. Matière amère, amorphe, jaunâtre, soluble dans l'eau, des lilas.

SYRINGOTOME. s. m. [συριγγοτόμιον, de σύριγξ, tuyau, fistule, et τομή, section; all. *Syringotom, Fistelmesser;* angl. *syringotoma;* it. et esp. *siringotomo*]. Instrument pour l'opération de la fistule à l'anus.

SYRINGOTOMIE. s. f. [de σύριγξ, fistule, et τομή, section; all. *Fistelschnitt;* angl. *syringotomy;* it. et esp. *siringotomia*]. Emploi du *Syringotome.*

SYRIUM. s m. Sulfure de nickel mêlé de fer, de cobalt et d'arsenic.

SYRMAÏSME. s. m. [συρμαϊσμος, de συρμαία, sorte de navet]. Jus de navet et eau salée donnés pour émétique.

SYRON. Faute au lieu de *Ciron* ou *Siron.*

SYRPHIDE ou **SYRPHIE**. adj. et s. [*Syrphia*, Lat.]. Tribu des Diptères séparés des mouches, à partie antérieure de la tête prolongée, à larves vermiformes allongées, molles, déprimées, à stigmates à la partie postérieure du corps.

SYRRHIZE. adj. [de σὺν, avec, et ῥίζα, racine]. L'embryon lorsque la radicule est soudée avec le périsperme dans une graine.

SYSOMIEN, IENNE. adj. et s. m. [de σὺν, avec, et σῶμα, corps]. Monstre à deux corps confondus et comme entrelacés l'un avec l'autre. (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

SYSSARCOSE. s. f. [de σὺν, avec, et σάρξ, chair; all. et angl. *Syssarcosis;* it. *sissarcosi;* esp. *sisarcosis*]. L'union des os par les muscles.

SYSTALTIQUE. adj. [de συστέλλειν, resserrer; all. *systaltisch, zusammenziehend;* angl. *systaltic, systatical;* it. et esp. *sistaltico*]. Qui concerne la *Systole.*

SYSTÉMATIQUE. adj. [all. *systematisch;* angl. *systematic, systematical;* it. et esp. *sistematico*]. Qui est décrit en dehors de l'examen des faits, d'après des vues de création humaine, subjectives, ou ne tenant compte que des données générales comme artifice logique. — **M C**. Qui concerne un *Système* médical ou philosophique.

SYSTÉMATISATION. s. f. La réunion en un corps de doctrine des faits jusque-là considérés en eux-mêmes.

SYSTÈME. s. m. [*systema;* σύστημα, de σὺν, avec, ensemble, et ἵστημι, je place; all. *System, Lehrgebäude;* angl. *system;* it. et esp. *sistema*]. Conception, vue intellectuelle, artifice logique à l'aide duquel on met en un certain ordre un ensemble de données ou d'objets particuliers. Le mot *S.* ne peut pas être confondu avec le mot théorie, quand du moins *S.* est pris en un sens défavorable. Une *théorie* est le produit d'un jugement sain, qui voit la nature telle qu'elle est; c'est l'expression générale de faits bien observés; un *S.*, au sens défavorable, est le produit d'un esprit qui ne prend pour guide que des faits isolés, et qui les fait cadrer avec une idée préconçue, ou *hypothèse.* Malgré l'indépendance affectée par la pratique qui cause surtout des *S.* à l'égard de la théorie, la première ne réussit qu'autant qu'elle vient à agir d'après les lois de la réalité dont la théorie s'occupe; en sorte que la pratique est toujours dominée par celle des sciences qui envisage ces lois. Seulement la pratique arrive quelquefois à des résultats en désaccord avec ceux de la science, quand il s'agit de questions ou de matériaux peu connus; mais alors elle constitue simplement une expérience spontanée, empirique, source de la découverte d'une loi ou d'une modification des lois établies. La pratique offre ainsi un côté scientifique, car en ce cas elle fournit des documents à la science ou théorie contemporaine, au lieu de lui en emprunter et de s'appuyer, comme à l'ordinaire, sur celle qui a été antérieurement fondée à l'aide de l'expérience graduelle et successive des temps passés. — Tout ensemble d'objets et de leurs actions concourant vers un but commun. — Arrangement des végétaux ou des animaux fait en vue d'en rendre l'étude plus rapide, les modes d'organisation plus saisissables. — **A**. Tout *ensemble de parties similaires composées d'un même tissu, plus ou moins répandues dans l'économie, ensemble décrit comme formant un tout.* Vu la continuité presque complète de certains tissus, comme le cellulaire, le nerveux, etc., on définit aussi les *S.: Chacune des parties constituantes du corps représentée par un tissu considéré dans son ensemble comme formant un tout*, subdivisé ou non en *parties similaires*, servant conséquemment à des usages de même ordre. Étudier le tissu n'est pas étudier le *S.* Le *S.* est nécessairement de même nature que le tissu qui en constitue chacune de ses parties similaires. Ce n'est pas un objet d'une autre nature qu'on étudie, mais un autre état du même objet. (Ch. Robin, 1850). L'homœomérologie est l'étude des *S.* de parties similaires; c'est la division de l'anatomie générale qui a pour sujet l'étude des parties similaires formées par un même tissu et pour but la détermination des lois de la distribution de celles-ci, soit dans chaque organisme au point de vue de sa constitution et de la part que chacun prend à la constitution de cet organisme, soit dans l'ensemble des organismes comparativement. L'homœomérologie ne prend plus essentiellement en considération les *propriétés* des éléments anatomiques et des tissus, mais a pour sujet l'étude des parties similaires que forment ces derniers et pour but ou objet la détermination des lois de la distribution de ces propriétés. A la notion de *S.* possédant telle ou telle conformation générale, telle composition par des solides et des humeurs ou par des solides seuls, influant de telle ou telle sorte sur celle du tout individuel, se rattache celle d'*usage général*, d'*attribut* commun à toutes les parties similaires du *S.* L'attribut du *S.* est l'*expression* commune et générale des propriétés caractéristiques de chaque tissu, et de chaque humeur; propriétés distribuées, si l'on peut ainsi dire, l'une et l'autre dans l'économie, par chacune des parties similaires dont l'ensemble représente le groupe naturel étudié; avec variétés dans cette *expression* suivant les formes, les dimensions et les connexions de ces *organes premiers.* Quant aux *usages spéciaux* de chacune de ces *parties similaires* ils sont inévitablement subordonnés à la nature des éléments composants à leur arrangement réciproque ou texture qui portent avec eux toutes leurs propriétés dans ces parties, et ils varient souvent de la manière la plus tranchée, suivant la nature du *milieu* que cette construction morphologique de l'être les conduit à habiter. Étudier la physiologie des *S.* anatomiques ne consiste pas à examiner les usages de chacun en par-

ticulier des organes simples ou premiers que présente toute portion d'un tissu dont l'ensemble forme le *S.* correspondant. Cette physiologie spéciale appartient à l'étude de chaque *organe proprement dit* ou *organe second* dont les usages propres sont examinés après que l'anatomie descriptive ou organologique les a fait connaître individuellement au point de vue statique. La physiologie des *S.* a pour sujet l'étude du rôle rempli dans l'économie par cet ensemble de parties similaires composées d'un même tissu, ensemble envisagé comme formant un tout, et ce rôle est naturellement l'expression commune ou générale des propriétés du tissu correspondant. La physiologie des *S.* organiques consiste donc à déterminer quel est d'entre eux celui ou ceux qui donnent le plus particulièrement à chaque organisme tel ou tel des attributs que ce dernier partage avec quelque matière que ce soit ou que les animaux possèdent seuls. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la configuration générale de l'organisme et ses dimensions, les *S.* osseux, cartilagineux et fibreux jouent un rôle capital, chez les Vertébrés, tandis que chez les Invertébrés ce sont les *S.* constituant le squelette externe, soil chitonéal, soit calcaire, suivant les groupes dont il s'agit, qui remplissent ce rôle. Les *S.* tégumentaires leur sont en quelque sorte subordonnés, du moins en ce qui concerne les Vertébrés; tandis que c'est à peu près l'inverse pour les Invertébrés ou Animaux à squelette essentiellement externe. Quant aux *S.* des tissus cellulaire, adipeux et musculaire, ils ne remplissent ici qu'un rôle secondaire, au moins à l'état normal, en ce qui touche les dimensions et la forme de chaque organisme, etc. Dans les *S.* vasculaire, séreux, glandulaire et d'organes premiers parenchymateux non glandulaires les humeurs contenues dans leurs conduits et réservoirs sont comme autant de parties similaires liquides prenant part à la constitution de ces *S.* Le sang et la lymphe exceptés ils manquent encore pendant un certain temps; plusieurs peuvent de plus normalement diminuer ou augmenter de quantité, cesser d'exister même temporairement, normalement ou pathologiquement ce qui modifie plus ou moins en chaque cas l'état de l'organe solide. Cela est surtout pour le cas des *sérosités*, des *mucus*, des produits glandulaires formés par les parois des organes premiers du *S.*, non pour les plasmas sanguin et lymphatique qui ne font que traverser osmotiquement les parois des capillaires sans être une sécrétion de celles-là, ni des tuniques des autres conduits de l'appareil circulatoire. — *S. adipeux.* L'ensemble des organes premiers ou parties similaires de l'organisme composés de tissu adipeux, d'existence constante et permanente bien que de volume variable, suivant les condititions d'âge, morbides, etc. Ce sont le pannicule adipeux, les coussinets ou atmosphères rétro ou périviscéraux, glandulaires et autres, les couches ou masses sous-séreuses ou sous-synoviales articulaires, périvasculaires des membres et même du cœur, sans parler des cas accidentels de passage à l'état adipeux des cellules du tissu cellulaire intra-musculaire, etc. Hors de quelques points des lèvres des joues et du larynx, il n'y a pas de tissu adipeux *sous-muqueux.* A l'état normal le *S. adipeux* entre pour un vingtième du poids du corps. — *S. absorbant.* Jadis l'ensemble des origines des lymphatiques. — *S. artériel.* L'ensemble des vaisseaux qui portent le sang des centres soit cardiaque, soit branchial (sur les Poissons) dans la profondeur des tissus. Il comprend l'artère soit pulmonaire, soit branchiale et l'aorte avec ses subdivisions ; chez les Poissons et partout où il y a des branchies il comprend de plus d'après la structure, la couleur du sang et le rôle rempli, les artères naissant de la réunion des capillaires des organes précédents, à la manière des *veines pulmonaires*, qui se réunissent elle-mêmes bientôt en aorte ou à l'aorte sur les larves de Batraciens, sans intermédiaire d'un cœur gauche. — *S. artificiels.* Ceux qui, en botanique, ont été imaginés dans la seule intention de faire trouver aisément le nom des espèces, sans qu'il soit besoin à celui qui les crée, et à ceux qui en font usage, de connaître l'organisation des plantes. — *S. capillaire.* L'ensemble des vaisseaux sanguins invisibles ou à peine visibles à l'œil nu, interposés aux artères et aux veines. — S'est dit pour *S. pileux* (*capillus*, cheveux). — *S. cartilagineux.* L'ensemble des organes premiers quelconques composés de tissu cartilagineux permanent. — *S. cérébro-spinal.* Le *S. nerveux cérébro-spinal.* — *S. cristallin.* Dans l'épaisseur de tout cristal on peut tirer d'un angle à l'autre plusieurs lignes ou axes, ou supposer l'existence de plusieurs lignes situées de telle sorte que les faces du cristal sont disposées symétriquement autour de chacune d'elles. Chaque cristal a donc plusieurs axes. Tous les axes passent par le centre du cristal, qui les coupe en deux moitiés égales. On appelle *S. d'axes*, l'ensemble de toutes ces lignes fictives. Lorsque, dans un *S.* d'axes, il se trouve un axe unique qui n'a pas d'analogue dans le *S.* par ses dimensions, on choisit toujours cet axe pour le mettre dans la situation verticale, et on lui donne le nom d'*axe principal;* les autres axes sont alors appelés *axes secondaires.* On appelle *section principale* le plan ou la section supposée couper le cristal en deux suivant l'axe principal perpendiculairement à l'une des faces du cristal. Tous les cristaux chimiquement distincts ont des *formes primitives* différentes. Mais ces formes primitives peuvent être différentes et pourtant très analogues, parce qu'elles diffèrent seulement par la valeur des angles, lesquels sont un peu plus ou un peu moins obtus, etc. On donne alors le nom de *S. cristallin* à l'ensemble des cristaux qui dérivent d'une même forme primitive ou type; ou, en d'autres termes, qui peuvent être rattachés à une même forme primitive par suite d'égalité dans la valeur des angles. Des *S.* cristallins peuvent par conséquent, être rangés dans le même type ou groupe quand ils ne diffèrent que par la valeur des angles. Ainsi par exemple, la *baryte sulfatée* et la *strontiane sulfatée* ont le même type cristallin, car tous deux cristallisent sous forme de prisme rhomboïdal droit; mais l'angle obtus de la première est 101°,42 et celui de la strontiane sulfatée est 104°; elles sont donc de *S.* différents. Ces formes primitives et celles qui en dérivent constituent deux *S.* différents à cause de la différence de valeur des angles. Mais lorsque ces différentes formes primitives ne sont pas analogues, alors elles diffèrent à la fois par le *nombre des faces*, la *valeur des angles*, leur *disposition*, ainsi que par *celles des arêtes.* Dans ce cas, ces formes ne peuvent être rattachées au même *type.* Il y a six groupes de cristaux dont les formes primitives ne sont jamais analogues, et dont les *S.* d'axes sont toujours différents. On leur donne le nom de *types cristallins.* — *S. cutané.* L'ensemble du derme et de l'épiderme qui la recouvre, avec les ongles, les follicules sudoripares et pileux, plus les poils qui lui sont attenants. Son poids est d'à peu près 3 kilogrammes sur un sujet humain pesant 75. — *S. dentaire.* L'ensemble des organes premiers ou parties similaires formées de *dentine*, tant d'origine cutanée (Plagiostomes) que muqueuse (Batraciens, Reptiles et Mammifères). La disposition des dents sur les maxillaires est en rangée continue ou avec intervalle d'une *barre.* Sur les Vertébrés, les dents sont placées à l'entrée des voies digestives, et au delà du pharynx généralement (*Poissons pharyngiens*); mais, dans les Chondroptérygiens, elles ne tiennent qu'à la peau ou à la muqueuse gingivale. Sur les Poissons osseux, elles sont adhérentes à l'os des mâchoires. Les Reptiles, à l'exception des Chéloniens, ont des dents proprement dites ou éburnées, implantées dans un alvéole, adhérente aux mâchoires ou leur follicule reste sous la muqueuse seulement. Sur les Oiseaux et les Chéloniens, le bec corné est dans le même rapport avec les os et avec la peau de la couche cornée épidermique, de laquelle il est une provenance, que les dents des Chondroptérygiens. Parmi les Mammifères, quatre genres (pangolin, fourmilier, ornithorhynque, échidné) sont dépourvus de dents; un cinquième (celui des baleines) a des follicules de la muqueuse gingivale donnant des productions cornées ou épidermiques au lieu de dents (fanons); tous les autres ont des dents éburnées, dont le nombre, la forme et la disposition sont utilisés en biotoxie comme caractères zoologiques. On appelle *formule dentaire* la disposition des chiffres employée pour indiquer d'une manière abrégée le nombres des dents de chaque espèce, chez les Mammifères. Exemples : sur le *cheval :* Incisives, $\frac{6}{6}$; canines, $\frac{1}{1}$ — $\frac{1}{1}$; molaires, $\frac{6}{0}$ — $\frac{6}{6}$ = 40. Dans le genre *chat :* Incisives, $\frac{3}{3}$ — $\frac{3}{3}$; canines, $\frac{1}{1}$ — $\frac{1}{1}$;

prémolaires ou bicuspides, $\frac{2}{2}$ — $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{2}{1}$ — $\frac{2}{1}$ = 30. Sur l'*homme* : Incisives, $\frac{3}{3}$ — $\frac{2}{2}$ canines, $\frac{1}{1}$ — $\frac{1}{1}$; prémolaires, $\frac{2}{2}$ — $\frac{2}{2}$; molaires, $\frac{3}{3}$ — $\frac{3}{3}$ = 32. Au *S.* dentaire à côté des dents organes premiers dentinaires se rattachent les follicules dentaires même avec leur papille, organes premiers mésodermiques dont dérivent les parties similaires éburnées en tant que provenances ectodermiques et cellulaires. — *S. de l'emboîtement des germes.* Hypothèse sur la procréation d'après laquelle, à la création de chaque espèce, les germes de tous les individus qui doivent paraître dans la série des temps auraient été créés simultanément et emboîtés les uns dans les autres : la génération supprimée est remplacée par la supposition d'un fait d'évolution des organes préexistants fictifs, qui, rompant leur enveloppe pour devenir manifeste, après chaque fécondation contiendraient déjà toutes les autres successions d'êtres de cette espèce à venir. — *S. fibreux.* L'ensemble des organes premiers que forme le tissu fibreux savoir les ligaments, les aponévroses, la duremère, les tuniques albuginées et fibreuses et avec sclérotique. Leur poids total est de 1500 grammes environ sur un sujet humain de 75 kilogrammes. — *S. fibro-séreux* ou mieux *fibro-sinovial.* Le tout représenté dans l'ensemble des articulations par leur synoviale et par leurs ligaments ou capsules fibreuses auxquelles adhère plus ou moins intimement la première. — *S. ganglionnaire.* L'ensemble des ganglions du grand sympathique et les filets qui les relient en un tout y compris les ganglions des nerfs périphériques proprement dits du *S. nerveux cérébrospinal.* — *S. glandulaire.* L'ensemble des parenchymes glandulaires, avec ou sans accidents excréteurs. — *S. lymphatique.* L'ensemble des conduits et des glandes lymphatiques. — *S. muqueux.* L'ensemble des muqueuses, tant d'origine ectodermique ou *dermo-papillaires*, dont le chorion se développe au-dessous de ce que sur l'embryon recouvre l'endoderme, ou qu'*endodermiques*, dont le chorion naît au-dessous de ce que recouvre l'endoderme. Ce sont ici les muqueuses gastro-intestinales, des capillaires, desquelles partent les origines de la veine porte intestinale. — *S. musculaire. S.* anatomique représenté par l'ensemble des parties rouges ou contractiles des muscles à faisceaux striés et par l'ensemble des couches formées de fibres-cellules. Son poids est des 3/8 du poids total du corps. — *S. nerveux.* L'ensemble du névraxe et des nerfs périphériques. Son poids varie de 2 kilos à 2k, 500 environ sur un sujet humain du poids de 75 kilogrammes. — *S. nerveux cérébro-spinal.* La portion du *S. nerveux* qui comprend l'encéphale et la moelle épinière. — *S. nerveux périphériques.* L'ensemble des cordons nerveux ou nerfs qui partent de la moelle épinière et de la base du cerveau et se rendent hors du crâne et du rhachis, avec leurs subdivisions et leurs terminaisons, le *grand sympathique* compris ou non. — *S. papillaire.* L'ensemble des parties similaires ou organes premiers représentés par la totalité des papilles tant dermiques que des muqueuses dermo-papillaires des couches du lit de l'ongle, des cornes, des becs, etc,, des follicules pileux, plumeux, squamenx et dentaires. Ces organes premiers par la netteté de la différence que présente la composition de leur tissu et leur texture à côté de celle du derme d'une part, de la paroi propre des follicules lorsqu'ils sont au fond de l'un d'entre eux, d'autre part, composent un *S.* qui a une grande importance aux points de vue anatomique et physiologique surtout, au point de vue pathologique même sur l'homme. — *S. osseux.* L'ensemble des organes premiers ou parties similaires composées de tissu osseux, qui avec des organes premiers cartilagineux et fibreux forment le squelette. Le poids sur l'homme en est de 5 à 6 kilos dans les squelettes des musées qui se réduisent à 3 kilos par la crémation. — *S. pileux.* L'ensemble des poils des Mammifères et des follicules pileux mésodermiques, dont ils sont une provenance ectodermique cellulaire, directe, des couches de Malpighi et basilaire surtout. — *S. plumeux.* L'ensemble des plumes des Oiseaux et de leurs follicules pileux mésodermiques avec la papille de chacun dont les plumes sont une provenance ectodermique par adhérence et soudure cellulaire directe comme dans le cas des poils. — *S. portes.* Les veines qui formées de la réunion de capillaires venant de tel ou tel organe se distribuent du côté opposé en capillaires dans quelque autre organe, à la manière de ce qui a lieu pour les terminaisons artérielles sans que pour cela soit interrompu le cours du sang vers le cœur, de sa portion veineuse, en cercle liquide. — *S. sanguin.* L'ensemble des vaisseaux clos de l'économie, soit artériels, soit veineux que parcourt ce sang, le cœur compris. Avec le sang ce *S.* pèse de 12 à 13 kilos chez l'homme d'un poids de 75 kilogrammes. — *S. séreux.* L'ensemble des organes premiers représenté tant par chaque *séreuse* viscérale et arachnoïde que (pour quelques auteurs) par chacune des sy noviales. — *S. solaire.* Le soleil et l'ensemble des planètes avec leurs satellites tournant autour de lui comme centre. En même temps qu'elle exécute un mouvement de rotation autour de son axe, chacune des planètes de notre *S.* est entraînée dans l'espace par un mouvement de circulation autour du soleil. — *S. squaméal* ou *squameux.* Celui que représente l'ensemble des écailles ectodermiques et cellulaires formées de lépidosine, des Poissons à squelette osseux, non des Chondroptérygiens, avec le follicule mésodermique et sa papille dont elles sont une provenance exocellulaire. — *S. synovial.* L'ensemble des synoviales articulaires et tendineuses considérées comme distinctes du *S. séreux.* — *S. du tissu cellulaire.* L'ensemble des organes premiers formés par du tissu cellulaire tels que l'allantoïde, la pie-mère, le périoste, le tissu cellulaire sous-cutané, sous-muqueux, sous-séreux, interstitiel des organes mésodermiques celui de la trame de ceux-ci. — *S. tégumentaire.* L'ensemble des téguments des *S.* cuta né et muqueux, dans lesquels parfois on fait rentrer les revêtements épithéliaux qui se prolongent dans les conduits excréteurs mammaires, sudoripares, pileux, sébacés, salivaires, prostatiques, pancréatiques, cholédoque, hépatiques; mais dans aucun de ces conduits il n'y a de muqueuse, séparable par sa structure, ni par la dissection de ce qui est fibreux et à fibres cellules dans la paroi. Un épithélium soit pavimenteux, soit prismatique suivant les cas tapisse seul la face interne de celle-ci. — *S. unitaire. S.* de chimie dans lequel les composés sont considérés comme formés par des groupes d'atome unis entre eux par les liens de l'affinité et formant un tout. Ce *S.* se fonde sur ce qu'un corps peut se fixer à un deuxième autrement que par addition, c'est-à-dire par substitution, que, dans un composé, un corps simple peut se substituer à un autre sans que le composé soit détruit, sur ce que des *radicaux organiques* peuvent se substituer, soit à l'hydrogène ou à un autre corps simple, soit à d'autres radicaux en formant ainsi des composés nouveaux quant à leurs propriétés, etc., sans disgrégation moléculaire du premier qui prend part à leur constitution. — *S. vasculaire.* L'ensemble des vaisseaux clos de l'économie, tant sanguins que lymphatiques. — *S. vasculaire à sang noir.* Il commence où naissent les veines, où finit le *S.* capillaire général : il comprend toutes les veines, depuis leurs origines capillaires, y compris le *S.* entier de la veine porte jusqu'à leur abouchement dans l'oreillette droite du cœur, le ventricule droit, l'artère pulmonaire et ses branches, et se perd où commence le *S.* capillaire, soit du poumon, soit des branchies. Cette division de l'appareil circulatoire en divers *S.* d'après la coloration du sang qu'il charrie n'est pas absolue, car la constitution des vaisseaux est indépendante de la couleur du sang qu'ils contiennent suivant les conditions de sa tension, d'absorption, de respiration des organes. La division en *S. artériel, S. capillaire* et *S. veineux* est la seule rationnelle anatomiquement. — *S. vasculaire à sang rouge.* L'ensemble des vaisseaux que le sang rouge parcourt pour se rendre du *S.* capillaire pulmonaire au *S.* capillaire général. Ce *S.* commence avec ces veines pulmonaires, qui prennent dans le poumon le sang rendu rutilant par la respiration; il comprend les veines pulmonaires elles-mêmes, l'oreillette et le ventricule gauches du cœur, l'aorte et ses nombreuses divisions et sous-divisions jusqu'aux origines du *S.* des vaisseaux capillaires sanguins. Sur les Poissons les capillaires venant des branchies se réunissent en autant d'artères s'unissant elles-mêmes en tronc aortique qui se comporte comme l'aorte des autres Vertébrés. — *S. végétatif.* L'en-

semble des unités anatomiques, tissus et *S.* qui n'ont d'autres propriétés que les végétatives, nutrilité, évolutilité, reproductilité. — *S. veineux.* L'ensemble des vaisseaux qui portent le sang des capillaires de l'intimité des tissus vers le cœur, quelle que soit du reste la couleur de ce sang et la subdivision, ou non, de nouveau en capillaires comme dans les veines portes.

SYSTOLAIRE. adj. Qui est de la nature de la *Systole.*

SYSTOLE. s. f. [*systole;* συστολή l'action de resserrer, de συστέλλειν, resserrer; all. *Systole, Zusammenziehung;* angl. *systole;* it. et esp. *sistole*]. L'état du cœur dans lequel ses fibres musculaires sont en contraction ou d'immobilité cadavérique après contraction, ce qui détermine le resserrement des parties contractées, c'est-à-dire la diminution de leurs cavités dans tous les diamètres à la fois. — *S. artérielle.* Resserrement des artères dû à leur élasticité, qui fait qu'elles reviennent sur elles-mêmes après avoir été distendues par le sang que chasse la *S.* ventriculaire. La *S.* artérielle alterne avec cette dernière, et *vice versâ;* elle pousse ainsi à son tour le sang de part et d'autre, mais la résistance des sigmoïdes fait qu'il ne peut s'écouler que du côté des capillaires. Les fibres cellules ne concourent pas au retrait *Systolique* des artères, mais elles tiennent le calibre du vaisseau sous un état plus ou moins prononcé de resserrement ou de laxité suivant les conditions normales ou morbides des centres vaso-moteurs. — *S. auriculaire.* Celle qui débute aux auricules et s'étend aux oreillettes. Quant les oreillettes entrent en contraction, ce qui les distingue surtout, c'est la rigidité qu'elles acquièrent brusquement et que l'on perçoit de la manière la plus sensible en serrant un de ces appendices entre les doigts. — *S. ventriculaire.* Celle qui consécutive d'une manière immédiate à la *S.* auriculaire porte sur les parois ventriculaires. Pendant la *S.* des ventricules, le cœur durcit; les rides se dessinent à sa surface. Les fibres musculaires sont le siège d'un tremblement (Haller). Le sommet ou pointes des ventricules se rapproche de leur base. Les ventricules ne se vident pas complètement pendant la *S.* (Hiffelsheim, 1854), il y reste toujours une petite quantité de sang. Les oreillettes se vident encore moins complètement que les ventricules (Magendie, Bouillaud). Même sur les suppliciés par décollation le ventricule gauche étant resserré, dur, en état de *S.* tout le sang n'est pas chassé du ventricule par celle-ci, il en reste néanmoins 5 à 6 centimètres cubes en couche épaisse se coagulant avec le temps entre la cloison inter-ventriculaire et la valve correspondante de la valvule mitrale. Dans ces conditions aussi l'évacuation du sang par les vaisseaux du cou tranchés laisse arriver à sa place, de l'air qu'on trouve mêlé à plus ou moins de sang, jusque dans les auricules, dans la droite surtout. L'importance du fait précédent consiste en ce qu'il montre que dans l'appareil circulatoire le sang forme un cercle liquide qui n'est interrompu nulle part, poussé dans les parties contractiles de l'appareil, où il surabonde (oreillettes et ventricules), sans qu'il y ait un espace vide où il puisse être lancé. Les dilatations des oreillettes, puis des ventricules et de l'aorte, déterminées par les pressions qu'éprouve le sang par des trop pleins, puis par les contractions cardiaques qui ajoutent du sang à celui qui existait déjà devant lui; les brèves interruptions valvulaires cardiaques ne font même qu'empêcher la rétrogradation de ce dernier et que maintenir la continuité du cercle liquide par interpositions valvulaires, aussi rapides que le cours du sang qui relève les valvules molles et plicatiles, tant qu'elles ne sont pas indurées et incrustées.

SYSTOLIQUE. adj. *Systolaire.* — Qui concerne les *Systoles.* — Qui offre la nature de la *Systole.*

SZALATHNYA (Hongrie). Source bicarbonatée mixte (14°).

SZCZAWNICZA (Galicie). Source chlorurée sodique, ferrugineuse (9 à 10°).

SZKLENO (Hongrie). Source sulfatée calcique (de 24° à 55°)

SZLIACZ (Hongrie). Établissement de bains. Source ferrugineuse bicarbonatée (de 11° à 32°).

SZOBRANCZ (Hongrie). Source chlorurée sodique (17°).

SZULIN (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

T

T, τ = *T, t.*

T. Abréviation de *Transcrivez.*

T. Bandage appelé en *T*, en raison de sa forme.

Ta. Notation du *Tantale.*

TA. s. m. Le *Thé.*

TAAM. s. m. Le *Sorgho.*

TABAC. s. m. [all. *Tabak;* angl. *tobacco;* it. *tabacco;* esp. *tabaco*]. Dérivé de *Tabaco,* nom d'une ville d'Amérique, Solanée. — Le *Nicotiana tabacum,* L., qui a des feuilles lancéolées, décurrentes. — Le *Nicotiana rustica,* L., qui a des feuilles pétiolées, entières. — Le *Nicotiana persica,* Lindley, auquel on rapporte le *T.* de Schiraz. — Le *Nicotiana quadrivalvis,* Purh, avec lequel se prépare le *T.* du Missouri. — Le *Nicotiana repanda,* Willd., avec lequel on confectionne les cigares de la Havane. Sa nicotine est toute formée dans les feuilles, au moment de leur récolte. La nicotine est unie aux acides malique, citrique, etc., dans les feuilles de *T.* C'est à elle que ce dernier doit ses propriétés actives. — Le *T.* préparé pour la consommation en renferme moins que les feuilles sèches. Le *T.* du Lot en contient 7,96 p. 100, celui de la Havane 2 p. 100 seulement. Le *T.* donne comme résidu de sa combustion 17 à 18 p. 100 de son poids de cendres. Aucun végétal n'en donne plus. Outre différents sels à base de potasse, de chaux et d'ammoniaque, les feuilles contiennent de la *Nicotine,* des traces de corps gras et résineux, de la *Nicotianine,* divers sels et acides organiques, tels que les malates, acétates et citrates. La nicotine est toute formée dans les feuilles, au moment de leur récolte. Dans certains *T.* du midi de la France la proportion de cet alcali s'élève jusqu'à 8 p. 100. La fermentation qu'on fait subir à ces feuilles dans la fabrication du *T.* en poudre détruit en grande partie cette base par la transformation de ses sels en carbonate d'ammoniaque, sel qui constitue le *montant* des *T.* à priser. Le *T.* n'est véritablement utile que pour les hommes livrés aux travaux manuels pénibles, en diminuant les sensations de fatigue et d'ennui; il le devient surtout lorsque ces travaux s'exécutent dans les atmosphères froides ou humides, miasmatiques, etc. (marins, mineurs, débardeurs, égoutiers, charpentiers, couvreurs, etc.). Il est incontestable de plus qu'il calme la sensation de faim dans les cas de manque d'aliments ou d'insuffisance des repas, tout en mettant dans un léger état d'excitation convenable à la continuation d'un travail. Il permet ainsi de manger moins tout en continuant de travailler pendant un certain temps. Là son utilité est incontestable tant que l'abus ne se substitue pas à l'usage. Par son action sur le cerveau amenant à un degré plus ou moins prononcé la diminution de l'intensité de la perception des sensations de faim ou autres intestinales, en même temps que de la supersécrétion salivaire et une légère suractivité cérébrale temporaire, son usage permet de suspendre pour quelque temps l'emploi des aliments. Il n'agit pas autant qu'aliment assimilé à la manière de l'alcool, du café, etc., mais il permet d'en attendre la consommation en quantité suffisante ou voulue. C'est par la petite proportion de nicotine contenue dans la fumée absorbée avec le mucus et surtout la saline avalée qui la dissolvent qu'agit le *T.* C'est la nicotine aussi qui de la sorte détermine le malaise ou le vomissement provoqué par le *T.* dans diverses conditions. Encore est-il que, si le thé, le café descendaient au prix du *T.* ils lui seraient de beaucoup préférables dans ces conditions. Mais, en dehors de ces cas bien déterminés : l'usage du *T.* ne répond à aucun besoin naturel; c'est une habitude, qui souvent se transforme en une sorte de gêne et de souffrance s'il vient à se trouver passagèrement ou définitivement interrompu. Le frottement du tuyau de la pipe est, chez certains sujets, l'occasion du développement de l'ulcère épithélial

papilliforme. La nécessité de l'expuition continuelle, outre ses effets nuisibles sur la santé, est repoussante; La fumée du *T.* par son usage journalier jaunit les dents et l'odeur que contracte l'haleine, est persistante et souvent repoussante aussi. — *T. de montagne* ou *des Vosges.* L'*Arnica.*

TABACIQUE. adj. Qui se rapporte au *Tabac.*

TABAN. s. m. Le *Taon.*

TABANIDE. adj. [de *tabanus*, taon]. Qui ressemble au *Taon.* — Famille de Diptères bracocères.

TABASCHIR ou **TABASHIR.** s. m. Concrétions siliceuses, composées de silicate de potasse et de chaux, qui se forment au nœud des bambous, dans l'intérieur de leur cavité, aux dépens de la silice qui donne à l'épiderme des Graminées sa dureté.

TABATIÈRE. s. f. — *T. anatomique.* La petite fossette du métacarpe, comprise entre les tendons du long extenseur et du court extenseur du pouce.

TABAXIR. s. m. Le *Tabaschir.*

TABERNÆMONTANE. s. f. La *Tabernæmontana utilis*, Arnott, Apocynée de la Guyane anglaise, à suc doux et alimentaire.

TABERNE. s. f. La *Tabernæmontane.*

TABES. s. m. [*tabes*, liquéfaction; φθίσις; all. *Abzehrung, Schwinden;* angl. *tabes;* it. *tabe;* esp. *tabes*]. Consomption, phthisie, marasme. — *T. ataxique.* Accidents spinaux avec douleurs fulgurantes, incoordination des mouvements; abolition des réflexes du genou et tendineux, etc. — *T. dorsal spasmodique.* Parésie des membres inférieurs avec contractures musculaires et trépidation du membre survenant dès qu'on relève brusquement la pointe du pied. La marche devient graduellement impossible avec ou sans extension de la parésie aux bras. — *T. dorsalis.* Le mal de Pott.

TABESCENCE. s. f. L'effet du *Tabes.* — La maigreur extrême de cause quelconque.

TABESCENT, ENTE. adj. et s. [de *tabescere*, être en marasme]. Qui concerne le *Tabes.* — Qui en est atteint.

TABÉTIQUE. adj. et s. Qui concerne le *Tabes*, les accidents qui le caractérisent. — Qui en est atteint. — Qui est atteint de *Tubescence.*

TABIANO (Italie). Source sulfatée calcique.

TABIDE. adj. [*tabidus;* all. *schwindsüchtig;* angl. *tabid;* it. et esp. *tabido*]. Hectique.

TABIFIQUE. adj. [*tabificus*, de *tabes*, consomption, et *facere*, produire; angl. *consumptive;* it. et esp. *tabifico*]. Qui cause le *Tabes.* — Qui amène la consomption, ou sa putridité.

TABIFLUENT, ENTE. adj. et s. [*tabiflucus*]. Qui subit les effets du *Tabes*, de la phthisie, de la septicité.

TABLE. s. f. [*tabula;* all. *Tafel, Tabelle;* angl. *table, layer;* it. *tavola;* esp. *tabla*]. — **A.** Les lames de tissu compact qui revêtent les surfaces interne et externe des os du crâne. — **P.** Série de nombres dont la grandeur et la coordination sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs séries variables auxquelles on donne successivement toutes les valeurs particulières convenables au sujet qu'on se propose. Les tables qui donnent la distribution suivant la variable *âge* des vivants, des décédés, des chances de vie ou de mort. — *T. de mortalité.* Celle qui donne la succession des coefficients de mortalité à chaque groupe d'âges, indique la chance de mourir avant d'avoir atteint l'âge suivant. — *T. de survie*, appelée souvent à tort *T. de mortalité:* Celle qui indique combien, sur un nombre déterminé de naissances totales N, il en survit : 1° après la naissance effectuée ou à 0 âge, *Sö*; 2° après la première année *révolue*, ou à douze mois, soit S_1; 3° après la seconde année *révolue*, ou à deux ans, soit S_2; combien à la fin de leur n° année. — *T. de vitalité.* Celle qui donne la probabilité pour chaque âge d'atteindre l'âge suivant : 0,01 étant la probabilité de mourir dans l'année pour l'enfant de cinq à dix ans, $1 - 0{,}01 = 0{,}99$ sera la chance d'atteindre l'année suivante. — *T. tournante.* Mouvement produit par une table résultant de la pression inconsciente de personnes qui sur elle appuient leurs mains, phénomènes que l'amour du surnaturel et le charlatanisme exploitent aux dépens de la crédulité vulgaire.

TABLETTE. s. f. [*tabella;* all. *Tafel, Täfelchen;* angl. *tablet, lozenge;* it. *tavoletta;* esp. *tablilla*]. Médicament solide qui a le sucre pour excipient et qui contient en outre un mucilage et quelque composé thérapeutique.

TABLIER. s. m. — **B.** Le *Labelle.* — *T. élastique.* La *Ventrière.* — *T. vulvaire.* Organe dépassant les grandes lèvres que forment normalement dès la naissance les nymphes et le prépuce sur les femmes *Boschimanes*, mais qui manque sur les *Hottentotes*, etc.

TABOURET. s. m. — **B.** Le *Thlaspi.* — *T. électrique.* *T.* à pieds de verre sur lequel on plaçait les sujets qu'on électrisait, pour les isoler du sol.

TABULAIRE. adj. [de *tabula*, table]. En forme de table, de feuillet, de lame mince. — Lamelleux.

TABUM. s. m. [de *tabum*, venin]. La sérosité purulente et sanguinolente des ulcères épithéliaux, etc.

TAC. s. m. [*horion*]. Maladie qui survint, en 1412, qu'on pense être quelque fièvre épidémique. — La gale du mouton, etc.

TACAHAMACA. s. m. [all. *Takamahakharz;* angl. *tacamahaca;* it. *taccamacca;* esp. *tacamaca*]. Résine d'une Térébinthacée de la Guyane, l'*Elaphrium Jacquinianum*, Humb. et Bomp. (*Fagara octandra*, L.). — *T. faux.* La résine du *Populus balsamifera*, L. — *T. de Mauritanie*, ou *de l'île de Bourbon.* Matière résineuse, verdâtre, du *Calophyllum tacahamaca*, Willd. (*Calophyllum inophyllum.* Lamk), Guttifère.

TACAÏ. s. m. Le *Caryodendron orinocense*, Karsten, Euphorbiacée de la Nouvelle-Grenade à graines butyreuses.

TACAMAQUE. s. m. Comme *Tacamahaca.*

TACCA. s. f. Le *Tacca pinnatifida*, Forster, Taccacée à racine tubéreuse âcre et amère de Taïti et de Madagascar.

TACCACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Tacca.* — Famille de Monocotylédones herbacées hermaphrodites, à fruits baciformes, voisine des Narcissées. Ovaire uniloculaire, à placentation pariétale. Graine pourvue d'un albumen.

TACCAUD. s. m. Le *Gadus barbatus*, L., petite morue à ventre blanc en avant.

TACENO (Italie). Source froide sulfatée calcique.

TACHE. s. f. [*macula;* σπῖλος; all. *Fleck;* angl. *spot;* it. *tacca;* esp. *mancha*]. — **A.** Les marques naturelles par différences locales de coloration de la peau. Elles sont dues sur les Mammifères soit à des différences de coloration pigmentaire de la couche de Malpighi seule ou de l'épiderme en entier, soit à des différences de coloration de leurs poils seulement ou de l'épiderme en même temps. Sur les Oiseaux elles ne proviennent que des différences de coloration des plumes. Sur les Reptiles et les Batraciens elles proviennent de différences de la pigmentation de la couche de Malpighi surtout; il en est de même sur les Poissons mais avec différences aussi dans la couleur des chromoblastes dermiques et du tissu cellulaire sous-cutané. Pour les Articulés ces *T.* sont dues à des différences locales de coloration pigmentaire de leur tégument chitineux ectodermique eccellulaire et des poils qui en dépendent. — **M. C.** Altération circonscrite de la couleur de la peau derme ou épiderme, sans élevure ni dépression. — *T. auditive.* Celle de la face interne de l'*Utricule* au niveau d'un épaississement de celui-ci et de la terminaison d'une branche de l'acoustique. — *T. colorée.* Le *Nævus.* — *T. cérébrales.* Celles qui sont produites par de la subtance des centres nerveux sur une étoffe, du bois, etc. Après gonflement de la *T.* avec de l'eau, qui peut être additionné de traces d'un alcali, de sels alcalins ou d'acide acétique, tartrique, etc., ces parcelles doivent être portées sous le microscope comme s'il s'agissait du tissu encéphalique frais. Elles montrent des gouttes de myéline, des fragments des tubes nerveux même et des cylindres axes. On peut même trouver de la névroglie grenue, ont des cellules nerveuses et des cylindres axes isolés s'il s'agit de la substance grise cérébrale ou cérébelleuse. — *T. de la cornée.* L'*Albugo;* le *Néphélion.* — *T. croûteuses.* Celles qui forment les *croûtes*, épidermiques et purulentes surtout. — *T. embryonnaire.* La portion embryogène du blastoderme. — *T. germinative.* Le nucléole du noyau ovulaire lorsque celui-ci est devenu vésicule

germinative. — *T. hépatiques.* Les *Ephélides.* — *T. ignéales.* Les *Éphélides.* — *T. jaune.* Vers la terminaison du *pli central* de la rétine et occupant le centre optique de l'œil, *T.* jaune ovalaire transversale, longue de 3 millimètres au plus chez l'homme offrant une dépression au centre (*fovea centralis* à tort dite *foramen cœcum*). C'est la partie la plus sensible aux impressions lumineuses. Quand on fixe un objet pour le voir le plus nettement possible on fait tomber son image sur la *macula* (Donders). — *T. de ladre.* Les *T.* noirâtres de la peau des chevaux blancs. — *T. de Mariotte* Le *Punctum cœcum.* — *T. de méconium.* Celles qui, brunâtres ou verdâtres, rougies ou non par des *T.* de sang parfois que le médecin légiste peut avoir à examiner dans les cas d'avortement. Après gonflement par l'eau pure ou légèrement alcaline leur examen permet d'y reconnaître aisément les corpuscules donnés dans l'intestin par les principes colorants de la bile qui s'y rend. Sous le microscope même, au contact de l'acide azotique, ces corpuscules passent par les teintes caractéristique du vert, bleu, violet, rouge et finalement jaune. On y voit de plus, dans le quart environ des cas, des cristaux de cholestérine, et souvent des cellules épithéliales prismatiques de l'intestin, plus ou moins déformées ou non. — *T. médico-légales.* Celles des *T.* qui peuvent être produits sur un corps quelconque, par des produits aqueux ou des parcelles d'un tissu frais animal, quelconque, *T.* dont un médecin légiste peut avoir à déterminer la nature et la provenance. Quelles que soient leur forme, leur épaisseur, leur couleur, leur consistance, etc., qui n'en caractérisent essentiellement aucune, même celles de sang et de méconium, la première chose à faire pour arriver à déterminer leur nature est de leur rendre l'eau qui, par la dessication, s'est échappée de la matière organique qui les a produites. Pour les *T.* de sang exceptées il faut faire arriver jusqu'à elles de l'eau sans addition de composé chimique, sans les tremper elles-mêmes dans le liquide, mais en y plongeant un morceau de l'étoffe tachée pendant une à douze heures, suivant leur nature, jusqu'à ce que le gonflement leur ait rendu à peu près l'aspect qu'elles avaient lors de leur formation et par suite aussi leurs caractères à leurs éléments constitutifs. Les procédés d'humectation varient dans le cas où les *T.* existent sur du bois, un corps minéral ou métallique. On peut alors procéder à leur examen microscopique en enlevant tout ou partie de leur masse par le raclage, etc., pour déterminer quels sont les éléments anatomiques qui les constituent et dont les espèces indiquent leur provenance. L'emploi des réactifs chimiques, dans la grande majorité des cas, ne doit intervenir qu'à ce moment, pour aider, comme en anatomie, à déterminer quels sont les éléments anatomiques, contenus dans le mucus ou autres albuminoïdes portés sous le microscope et placés dans des conditions voisines de celles d'un examen de la matière prise dans ses conditions naturelles. — *T. méningitique* (Trousseau) ou *cérébrale. T.* ou ligne rouge prononcée qui se montre durant la méningite tuberculeuse et la fièvre typhoïde après qu'on a fait de petites raies avec l'ongle sur la peau de l'abdomen. — *T. mélaniennes.* Les *Envies.* — *T. métalliques de la cornée* (Desmarres). Celles qui sont produites dans la cornée par l'argent ou le plomb, réduits après application de leurs sels, sur les ulcères de la cornée. — *T. de mucus.* Celles qui sont formées par les mucus plus ou moins chargés soit de leucocytes et de cellules épithéliales pavimenteuses de l'urèthre, soit de ces derniers éléments tenant du vagin, du pourtour de l'anus même dans les cas de blennorrhagies diverses, celles que forment les crachats, celles aussi que produit le mucus des fosses nasales avec leucocytes et cellules épithéliales prismatiques pendant la durée du coryza. Elles ont à des degrés divers les caractères extérieurs des *T.* spermatiques, grandeur à part. Elles sont d'autant plus jaunes aussi que plus de leucocytes donnaient davantage au mucus l'aspect purulent. On les distingue aisément de celles-ci, après humectation et gonflement, par l'absence des spermatozoïdes, des sympexions du contenu des vésicules séminales, par le nombre soit des leucocytes, soit des cellules épithéliales pavimenteuses ou autres, le plus souvent aussi par la présence de flocons ou de filaments de mucus. L'eau ne dissout pas ceux-ci; l'acide acétique les rend striés s'ils ne le sont pas et augmente leur striation si elle existe déjà. Ce mucus manque dans le sperme (hors des cas où l'urèthre malade lui en a ajouté), dans le sang et dans le pus. Les leucocytes, plus ou moins gonflés et pâlis par l'eau avec un, deux ou trois corpuscules nucléiformes se retrouvent mêlés en cellules épithéliales intactes. — *T. olfactive.* Portion de la muqueuse nasale au niveau, de chaque côté, de la lame criblée de l'ethmoïde, de la moitié supérieure du cornet supérieur et de la partie correspondante de la cloison des fosses nasales, qui est jaune et reçoit surtout les terminaisons du nerf olfactif. La couleur est due à des granules jaunes dans les cellules épithéliales. Ces dernières manquent de cils et forment une couche moins épaisse qu'ailleurs. La muqueuse manque de la couche hyaline limitante superficielle, épaisse ailleurs; ses glandes y sont éparses et plus petites qu'au delà. — *T. rosées lenticulaires.* Celles de la peau dans les maladies éruptives, la *Roséole typhoïde*, etc. — *T. de rousseur.* Les *Ephélides lentiformes.* — — *T. de sang.* Celles qui sont causées par du sang qui a jailli. Ce sont les plus fréquentes et les plus difficiles à examiner dès qu'elles sont sèches, surtout si elles ont été lavées. Elles sont plus ou moins rouges ou brunes. Quand elles n'ont pas été lavées ce sont les seules qui sont d'un ton plus brillant à la lumière artificielle de la lampe ou du gaz que dans le jour. Quand elles ne sont pas très anciennes on peut les humecter et les gonfler comme les autres taches à l'aide d'un *sérum* artificiel à base de gomme arabique ou d'albumine, d'œuf, de chlorure de sodium, de phosphate ou de sulfate de soude. On peut ainsi isoler des hématies discoïdes ou plus ou moins gonflées, dentelées et pâlies que jaunit et rend plus réfringentes sous le microscope l'addition d'une petite quantité de teinture d'iode. Si on ne peut pas isoler les hématies, constater leur présence même, si elles ont été détruites comme forme par le lavage, il faut recourir à l'examen à l'aide du spectroscope de la solution rougeâtre, qu'on en peut obtenir des *T.* qu'on lave. On détermine alors s'il existe des bandes noires d'absorption entre les raies D et E caractéristiques de l'hémoglobine dissoute des hématies. Ces faits indiquent la présence du sang dans les *T.;* mais on ne peut déterminer si c'est le sang de telle ou telle espèce animale, de tel ou tel sexe. Seulement on peut toujours reconnaître s'il s'agit d'une *T.* de sang de Mammifère ou de sang d'Ovipares. Même si la *T.* a été lavée, le sang de ces derniers permet de voir les noyaux de leurs hématies, noyaux que met en évidence l'action de l'eau ou de l'acide acétique; tandis que, après le milieu de la grossesse, les hématies des Mammifères ne montrent plus de noyaux, avant ni après l'influence des réactifs précédents. — *T. spermatiques.* Celles qui sont produites par une humeur provenant des voies que parcourt le sperme. Toutes, même celles qui ne sont formées que par le mucus uréthral sont comme les *T. de mucus* plus ou moins grisâtres ou jaunâtres, à contours irréguliers, nets, souvent d'un ton plus ou moins foncé que le reste de la *T.* et empesant le linge. On reconnaît aisément si elles sont du *sperme* quand après les avoir gonflées par l'eau pure, froide ou tiède, on y trouve des *spermatozoïdes,* quels que soient les autres éléments, particules ou concrétions qui accompagnent ceux-ci. Qu'il y ait eu coït ou non on ne peut pas dire que les *T.* sont formées par du sperme dès que les spermatozoïdes manquent. Ils manquent dans les *T.* venant des produits des voies spermatiques lorsqu'elles ont été produites par du mucus avec ou sans leucocytes, de l'urèthre. Ils manquent dans les *T.* (de même aspect que celles qui sont produites par le sperme fécondant ou à spermatozoïdes) qui sont formées par le seul contenu éjaculé des vésicules séminales et par celui de l'humeur prostatique en même temps. C'est ce qui est lorsque la spermatogenèse ayant lieu les spermatozoïdes ne traversent pas l'épididyme indurée à la suite d'épididymite double; c'est ce que l'on constate lorsqu'aussi la spermatogenèse n'a pas lieu durant les ectopies testiculaires, lorsqu'aussi la spermatogenèse n'a pas encore eu lieu naturellement ou n'a plus lieu naturellement déjà chez quelques individus au fur et à mesure du progrès de l'âge à compter de la soixantième année ou au delà. Les *T.* ne montrent alors que ce qui, du *Sperme,*

est normalement ajouté aux spermatozoïdes par les vésicules séminales, la prostate et les glandes de Méry. — *T. sanguines*. Le *Nœvus*. — *T. scorbutiques*. Les *Ephélides*. — *T. vineuses*. Le *Nœvus*.

TACHETÉ, ÉE. adj. et s. [*maculatus*]. Parsemé de *Taches*. — **Z**. La *Raia maculata*, Duhamel, Thomson, de nos côtes.

TACHI. s. m. La *Tachia guyanensis*, Aublet, Gentianée amère.

TACHYCARDIE. s. f. [de ταχύς, prompt, et καρδία, cœur]. L'hyperkynésie cardiaque.

TACHYDROME. adj. et s. [de ταχύς, rapide, et δρόμος, course]. Qui marche vite. — **Z**. Ordre d'Oiseaux échassiers coureurs, Autruche, Outarde, etc.

TACHYDROMIEN, ENNE. adj. et s. [de δρόμος, course]. Comme *Tachydrome*. — **Z**. Famille de Diptères.

TACHYGLOSSE. adj. et s. [de γλῶσσα, langue]. Qui a la langue rapide. — **Z**. L'*Echidné*.

TACHYPTÈRE. adj. [de πτερὸν, aile]. Qui a les ailes rapides, qui vole vite.

TACHYTROPE. s. m. Le *Rhéotrope*.

TACITURNITÉ. s. f. [*taciturnitas*; σιγή; all. *Schweigsamkeit*; angl. *taciturnity*; it. *taciturnità*; esp. *taciturnidad*]. — **M. C.** Silence prolongé dans les conditions morbides de l'hypochondrie, des mélancolies, etc.

TACON. s. m. Maladie du safran causée par le *Perisporium crocophilum*, Montagne, Champignon hyphomycète botrytidé.

TACONNET. s. m. Le *Tussilago farfara*, L., Synanthérée.

TACOS ou **TACOST**. s. m. Le *Capelan*.

TACT. s. m. [*tactus*; ἁφή, ἅψις; all. *Tasttinn, Fühlsinn*; angl. *feeling, touch, tact*; it. *tatto*; esp. *tacto*]. Le toucher en exercice. — **Y**. Ce qui de la sensibilité de la peau et des muqueuses dermo-papillaires représente la sensibilité tactile non gustative, distincte de leur sensibilité générale, en vertu de laquelle une partie quelconque des parties précédentes, des lèvres, de la muqueuse linguale, et des papilles dentaires par l'intermédiaire des dents, peuvent juger de certaines qualités des corps, de leur solidité ou de leur fluidité, de leur humidité ou de leur sécheresse, de leur température, etc., à des degrés divers suivant les régions. L'une aussi des conditions du *T*. est le contact, le *toucher* du corps gazeux, liquide ou solide avec la peau, qu'il soit direct ou indirect, comme dans le cas où il a lieu par l'intermédiaire des poils, des ongles, des cornes, des dents, etc. L'impression transmise fait de plus apprécier les qualités de forme, de consistance, etc., lorsqu'interviennent le ou les doigts, la ou les mains dans l'exercice du *toucher*, et de la *palpation*, etc., pour les cas physiologiques et pathologiques. — *T. médical*. Le jugement qui dans la pratique de l'art médical dérive de l'observation et de la comparaison, de la détermination de la nature des choses d'ordre anatomique et physiologique, normal et pathologique, de façon à conduire en chaque cas nouveau à juger de sa signification en tant qu'antécédents, importance présente et prognostique, ou en tant qu'exigences thérapeutiques, à la manière de ce que le toucher même des objets permet de déterminer sur ce qu'ils sont et d'où ils viennent. Le *T*. médical s'acquiert par le savoir permettant de comparer les choses constatées, lequel conduit à prévoir et comme conséquence à déterminer quand et comment il faut agir en chaque cas, sans qu'il y ait là rien d'instinctif et de mystérieux, outre que les dispositions naturelles à porter son attention sur chaque chose suivant son importance voulue par toutes les sciences abstraites et concrètes, dispositions que la nature de celles-ci porte au maximum du développement voulu par chaque application à en faire.

TACTILE. adj. [*tactilis*; ἁπτός; all. *fühlbar, tangibel*; angl. *tactile*; it. *tattile*; esp. *tactil*]. Qui concerne le *Tact*. — Qui produit l'impression de *Tact*. — Qui peut être touché.

TACTILITÉ. s. f. L'état de ce qui est *Tactile*. — **Y**. La perception des impressions tactiles. — Le mode même de la sensibilité spéciale qui, par l'attouchement ou action de toucher, transmet les impressions dont la perception caractérise le sens du toucher.

TACTION. s. f. [de *tactus*, tact]. L'exercice du toucher.

TACTUEL, ELLE. adj. Qui concerne la *Taction*.

TADDO. s. m. Le *Rhamnus taddo*, Rich., Rhamnée d'Abyssinie.

TADORNE. s. f. L'*Anas tadorna*, L., Palmipède lamellirostre.

TÆNIA. s. m. [de ταινία, bandelette, ruban; all. *Bandwurm*; angl. *tœnia*, *tape-wurm*; it. et esp. *tenia*]. **Z**. Genre de Cestoïdes dont le corps, plat et composé d'un grand nombre d'anneaux articulés, a souvent plusieurs mètres de longueur. Il est terminé antérieurement par une tête très ténue, tuberculeuse, munie de quatre petits suçoirs, entre lesquels on observe une saillie entourée d'une couronne de crochets rétractiles. Quand des animaux portant un *T*. deviennent le siège du développement de Cysticerques, ces derniers viennent ici de l'éclosion des œufs du Cestoïde adulte dans le tube digestif même qui le contient. Quand il n'y a pas de *T*. ce sont des œufs qui ont été accidentellement déglutis avec des aliments et éclos dans l'estomac, etc. — **A**. Nom de quelques organes en forme de bandelette, de ruban. — *T. armé*. Le *T. solium* ou *Ver solitaire*. Son cou, d'abord filiforme, s'élargit peu à peu, et se continue ainsi avec le corps, dont la largeur varie depuis un demi-millimètre jusqu'à 7 ou 9 millimètres et plus. Ce sont les derniers fragments, anneaux ou articles aplatis chargés d'œufs fécondés du *T*. qui, détachés du reste du ver, et rendus isolément, constituent les *cucurbitains*. Ce ver ne se trouve pas, en général, où existe le Bothriocéphale; il se rencontre surtout en Suisse, en Angleterre, en France, en Hollande, en Allemagne, en Italie et surtout en Orient, ou sur les individus qui en viennent. Chacun en général ne porte qu'un seul ver, mais on en a vu rendre jusqu'à sept (Siredey). On en a vu sur de jeunes enfants dès l'âge de onze mois, rendus avec une longueur de plusieurs mètres tous les deux mois. Lorsque leur expulsion n'a pas été complète, c'est tous les deux mois environ que tous les symptômes généraux qui décèlent leur présence se manifestent, ainsi que l'issue des cucurbitains par l'anus ou leur expulsion avec les fèces. Les portions qui sont expulsées avec les matières fécales en décèlent tôt ou tard la présence. La tête de ces animaux n'est pas perforée bien que pourvue d'une saillie en forme de trompe comme celle des Cysticerques, ainsi que de quatre ventouses sans orifices. C'est probablement par endosmose qu'ils absorbent les liquides et les transmettent à deux tubes longitudinaux qui passent sans discontinuité d'un anneau à l'autre. Après la tête est un cou non articulé. Les articles qui sont plus longs que larges, sont pourvus d'un orifice sexuel placé au bord de l'article, et non au milieu d'une de ses faces comme sur les Bothriocéphales. On trouve d'anneau en anneau les orifices placés d'une manière alterne, l'un à gauche, l'autre à droite et ainsi de suite. Son Scolex ou Cysticerque est le *Cysticerque du porc* (*Cysticercus cellulosæ*), armé comme lui. — *T. armés*. L'ensemble des *T*. qui sont munis de *crochets*, lesquels sont composés de trois parties : le *manche* enfoncé dans le derme et donnant insertion à des muscles, la *lame* ou *griffe* aiguë et recourbée, à l'aide de laquelle le Cestoïde se fixe à la muqueuse intestinale, le *talon* ou *garde* intermédiaire aux deux parties précédentes considéré comme servant d'appui au crochet dans ses mouvements. Les *T. armés* se rencontrent chez l'homme, les Mammifères et les Oiseaux carnivores. — *T. du chien*. Le plus fréquent est le *T. serrata*, Goeze, dont le scolex est le *Cystericus pisiformis* du lapin. Les *T. canina*, L., *cucumerina*, *elliptica* ou *cateniformis*, Goeze, sont d'autres espèces dont les individus sont multiples généralement dans l'intestin grêle des Canidés; leur scolex est probablement le *Cysticercus tenuicollis* du mouton. — *T. cœnurus*. Le *Cœnure*. — *T. cucurbitaire* ou *solitaire*. Le *Tœnia solium*, L. — *T. inermes*. Ceux qui n'ont pas de crochets. Ils se rencontrent surtout dans l'intestin des Herbivores ruminants ou autres, ainsi que sur les Reptiles, les Batraciens et les Poissons osseux. — Le *T. inermis* (ou *T. saginata*, *tenuicollis*, *grandis*, *cancellata*, *mediocannellata*).— *T. médiocannellé* ou *inerme* (*T. mediocannellata*, Küchenmeister). Il a une tête sans trompe (*rostellum*) ni crochets, quatre ventouses avec taches de pigment autour. Tête volumineuse. La longueur totale et celle des cucurbitains

de ce *T.* est plus considérable que celle des mêmes formes du *T. armé;* ses anneaux, plus blancs, sont d'une consistance plus molle et se détachent avec une extrême facilité. Son scolex, plus volumineux, inerme et tronqué, est muni de quatre ventouses latérales plus larges et entourées de taches pigmentaires très nombreuses. Les ovaires offrent des ramifications nombreuses, parallèles, bifurquées surtout au sommet, mais jamais arborisées comme celles du *T. solium.* Les œufs sont ellipsoïdes; ceux du *T.* armé sont sphériques. Ses cucurbitains se détachent et s'échappent très facilement. On le trouve chez l'homme en Belgique et en Allemagne et en France. La fréquence insolite, dans ces dernières années, de ce *T.* que l'on rencontre sur de jeunes enfants, est due surtout à l'usage de la viande crue de catégorie inférieure. Ce *T.* provient de l'évolution du *Cysticerque du bœuf*, dont la tête est aussi sans crochets. La première existence du ver se passe chez le bœuf, et la deuxième chez l'homme; puis le cycle recommencera si la loi générale de manducation des espèces animales entre elles s'accomplit régulièrement, et surtout la loi particulière de la revivification de l'œuf du *T.* venu d'un individu humain dans l'estomac d'un Ruminant. — *T. nain.* Le *T. nana*, Siebold, ou *T. echinococcus.* Les œufs de cette espèce sont très petits; les embryons ou *proscolex* également, et leurs six crochets (*embryon hexacante*) sont d'abord difficiles à voir, bien qu'apercevables. Ces œufs se transmettent par les aliments et éclosent dans le tube digestif, d'où ils pénètrent parfois dans les vaisseaux et, par suite, sont portés dans le foie, le poumon, etc. A l'état de scolex, on connaît ce Cestoïde sous le nom d'*Echinococcus hominis* et *veterinorum*, dans le foie, le poumon, etc., de l'homme, des Singes, des Ruminants, du Porc, etc. A l'état sexué, de *strobile* ou d'état parfait, on le trouve abondamment de temps à autre fixé sur toute la longueur de l'intestin grêle des chiens. Il ne dépasse pas les dimensions d'un millimètre, qu'il n'atteint pas toujours. Le nombre des segments du corps est fort petit, et le dernier est adulte prêt à se détacher lorsqu'il y en a deux ou trois autres en avant. Le pénis est court, l'ovaire ramifié. La tête a une trompe garnie de crochets en double rangée et à talon volumineux. — *T. semi-circularis.* Bandelette blanche, linéaire, située sous la veine du corps strié ; bien différente de la lame cornée, elle se trouve avec elle dans le sillon de séparation du corps strié et de la *couche optique*. La *bandelette du corps strié* (*corporis striati*) part de la partie inférieure et interne du corps strié, au fond de la corne antérieure du ventricule latéral, pour se diriger du côté du genou du corps calleux et de la cloison ventriculaire. On appelle *capsule interne* (Burdach) les fibres rayonnantes du pédoncule cérébral qui traversent le corps strié. La capsule interne est formée, *en partie*, par l'étage inférieur du pédoncule cérébral, c'est-à-dire par la portion superficielle située en avant du *locus niger*, par cette portion qu'on appelle encore le *pied* du pédoncule. La capsule interne prend son nom au moment où ses fibres divergentes abandonnent le corps strié. C'est là que commence la *couronne rayonnante de Reil* formée par le rayonnement des mêmes fibres. La portion du corps strié située au-dessus de la capsule interne se voit dans le ventricule latéral, en avant et en dehors de la couche optique; c'est le *noyau caudé*, d'un gris rougeâtre; c'est cette portion décrite souvent sous le nom de *noyau gris intra-ventriculaire du corps strié.*

TÆNIADÉ, ÉE. adj. et s. [all. *Bandwurmarten*]. Qui tient des *Tænias.* — Les *Tænioïdes.*

TÆNICIDE. adj. et s. [de *cædere*, tuer]. Comme *Tænifuge.*

TÆNIINE. s. f. Pour *Koussine.*

TÆNIFUGE. adj. et s. [all. *wurmabtreibend, Bandwurmmittel;* angl. *tænifuge;* it. et esp. *tenifugo*]. Qui détermine la mort ou l'expulsion des tænias. Ce sont la *Pelletiérine*, le kousso, l'écorce de grenadier, les graines de Courge, etc. L'*écorce de grenadier* est donnée ordinairement en décoction (64 grammes dans deux litres d'eau, qu'on réduit de moitié et qu'on fait prendre dans la journée). On préfère l'écorce fraîche, et l'on peut porter la dose jusqu'à 90 à 120 grammes. Une dose trop faible n'a point de résultat; une dose un peu trop forte peut produire des vertiges, des nausées, des coliques, mais ces accidents se dissipent promptement en suspendant l'usage du médicament. Il faut l'administrer, en général, au moment où les individus viennent de rendre des portions ou des cucurbitains de tænia ; et, si l'on ne réussit pas, il faut attendre une nouvelle expulsion de portions de ce ver. Le *kousso* se donne avec le sucre, etc., à la dose de 5 grammes et plus. Il en faut 15 à 30 grammes pour les adultes). Les *semences de courge*, (Récamier) sont d'une administration plus facile; avec 15 à 30 grammes d'amandes mondées et partie égale de sucre, on peut faire une pâte ou bien, avec la même dose, une émulsion additionnée d'oléo-saccharure de citron ou d'orange. Ces préparations presque toujours amènent l'expulsion du Cestoïde; plus sûrement encore si, une ou deux heures après on fait prendre 10 grammes d'huile de ricin. L'*extrait éthéré de fougère mâle* peut se donner en électuaire ou en émulsion avec oléo-saccharure d'orange ou de citron; 2 à 4 grammes sont une dose suffisante pour des enfants; et il serait pareillement facile d'en masquer le goût en l'incorporant à du sirop de framboises ou de menthe (une cuillerée). On donne ces remèdes à doses doubles ou triples des précédentes aux adultes, en purgeant toujours quelques heures après avoir pris le *T.*

TÆNIOÏDE. [de *tœnia*, et εἶδος, forme]. Qui est en forme de bandelette. Famille de Cestoïdes ayant un corps en longue bandelette ou formé d'articles nombreux ; tête pourvue de crochets, à une seule ou sans trompe rétractile; organes génitaux, mâle et femelle, réunis dans chaque article et identiques dans chacun de ceux-ci. Ils n'ont pas de bouche ouverte sur le rostellum, en avant ni sur les côtés. Ils offrent longitudinalement, de chaque côté du corps, deux tubes parallèles, ne s'ouvrant pas au dehors, avec une branche d'anastomose dans chaque anneau article ou zoonite. Ces tubes manquent sur quelques genres. Quelques *T.* ont une bandelette nerveuse, transversale à la tête et renflée aux deux extrémités; il en part, en avant, des filets allant à la base des ventouses ou à une sorte de ganglion qui s'y trouve; en arrière se détachent deux filets longitudinaux, s'étendant plus ou moins loin dans la longueur du corps. C'est une des phases de leur évolution (l'état de *scolex*) accomplie hors de leurs conditions normales, c'est-à-dire dans les tissus le tissu cellulaire surtout, au lieu de l'intestin, qui a reçu le nom de *Vers vésiculaires* ou *Cystiques.* Ceux-ci ont un corps appendu à une vésicule et en continuité de substance avec elle, soit à sa face interne (*Echinocoques*), soit à sa face externe (*Cysticerques* et *Cœnures*). Ce corps rétractile est ordinairement rentré dans la cavité du corps, pourvue de quatre ventouses et d'une couronne de trente-deux crochets à la base d'une trompe rudimentaire ou *rostellum.*

TAFFETAS. s. m. [all. *Taffet;* angl. *taffeta*, it. *taffetà;* esp. *taffetan*]. — *T. médicamenteux.* Ceux sur lesquels on applique des substances agglutinatives, épispastiques, etc.

TAFIA. s. m. [all. *Zuckerbranntwein;* angl. et it. *tafia;* esp. *cachaba*]. Espèce d'eau-de-vie retirée des débris fermentés de la canne à sucre.

TAGALE. s. m. Arbre de la Chine donnant un extrait alcoolique amer antidysentérique.

TAGÈTE. s. m. [*Tagetes*, Tourn.]. Genre de Synanthérées tubuliflores anthelminthiques.

TAGLIACOZZI. Chirurgien italien (1546-1599) dont le nom est resté à une opération [angl. *taliacotian operation*] pour la réparation de parties perdues ou autoplastique.

TAGUA. s. m. L'*Ivoire végétal.*

TAHAJA. s. m. Aroïdée de l'Amérique du Sud dont l'écorce entre dans le *Curare.*

TAHAM. s. m. L'*Angrec.* Faute pour Faham.

TAIDJE ou **TAÏDZI.** s. m. Hydromel préparé en Abyssinie avec le *Taddo* (*Rhamnus Taddo*, A. Rich.).

TAIE. s. f. [all. *weisser Hornhautfleck;* angl. *pin, film;* it. *macchia, albugine;* esp. *nube*]. Taches permanentes de la cornée dues à la régénération de son épithélium, de son soubassement hyalin et de son tissu propre sous l'état de tissu cicatriciel grenu, hétérogène et par suite réfléchissant vers l'extérieur la lumière qui les frappe. —

T. légères. Le *Nuage*, le *Néphélion.* — *T. opaques.* Le *Leucoma*, l'*Albugo*.

TAIGU. s. m. Bois du Paraguay d'espèce botanique non déterminée.

TAIGUIQUE. adj. Qui concerne le *Taigu.* — Nom d'un acide jaune cristallisable sans saveur, fusible à 135° qu'on en tire.

TAIGUTIQUE. adj. Comme *Taiguique.*

TAILLADE. s. f. — **M. C.** Longue moucheture, scarification ou incision cutanée superficielle.

TAILLE. s. f. [*statura;* all. *Körpergrösse;* angl. *size;* it. *taglia;* esp. *talla*]. Longueur du corps humain de la plante des pieds au vertex. — La portion du tronc qui s'étend des hanches aux épaules. — La hauteur des quadrupèdes qui se mesure au point le plus élevé du garrot au sol. — **M. C.** La *Cystotomie.* — *T. stomacale.* Gastrotomie après la parotomie pour retirer un corps étranger de l'estomac.

TAILLER. v. a. — **M. C.** Pratiquer l'opération de la *Taille.* — Opérer la castration des animaux domestiques.

TAISSON. s. m. Le *Blaireau.*

TAKYTOME. s. m. Instrument pour la *Takytomie.*

TAKYTOMIE. s. f. [de ταχὺς, prompt, et τομή, section]. L'amputation d'un membre dans la continuité ou la contiguïté, en frappant brusquement avec un maillet sur le dos d'un instrument tranchant. Opération proposée, mais non appliquée, inapplicable.

TALAMONACCIO (Italie). Source sulfureuse (33°).

TALAPOIN. s. m. Le *Myopithecus Talapoin*, Is. Geoffroy Saint-Hilaire, Quadrumane de l'Afrique occidentale.

TALAUMA. s. m. Genre de Magnoliacées astringentes de la Martinique, etc.

TALC. s. m. [all. *Talk;* angl. *talc;* it. et esp. *talco.*] Silico-aluminate de magnésie, onctueux au toucher, facilement réductible en lamelles et en poudre fine, formée d'un grand nombre de lamelles incolores, épaisses de 1 à 2 millièmes de millimètre, isolées ou superposées en piles, etc.

TALCH. s. m. L'*Acacia stenocarpa*, Hochst., de l'Abyssinie, etc.

TALEGALLE. s. m. [*Tallegallus*, Lesson]. Genre de Gallinacés mégapodes de la Nouvelle-Galles du Sud.

TALHA. s. m. Le *Talch.*

TALI. s. m. Le *Mançone.*

TALITRE. s. m. [*Talitrus*, Latreille]. Genre de Crevettines sauteuses des sables marins.

TALLAGE. s. m. [de *talle*]. La quantité de tiges, de chaumes qui peuvent naître des rhizomes radiculaires dérivés de la germination d'un seul grain ou caryopse de Graminée, d'une céréale.

TALLE. s. f. [formé de *thallus*, rejeton ou branche]. L'ensemble des branches qui poussent en terre du pied d'un arbre. — L'ensemble des jeunes pousses sur les racines autour de la tige principale d'une Phanérogame herbacée.

TALLOIRES (Savoie). Source froide sulfureuse.

TALON. s. m. [*talus*, *calx;* πτέρνα; all. *Ferse;* angl. *heel;* it. *tallone*, *calcagno;* esp. *talon*]. Saillie du pied en arrière, formée par le calcanéum sur l'arrière et en bas duquel s'insère le tendon d'Achille. Au-dessous est une couche épaisse de tissu adipeux divisé en lobules cloisonnés de lames et de faisceaux de tissu cellulaire et fibreux partant du derme, plus l'insertion de l'aponévrose plantaire au calcanéum, avec enfin une peau à derme et épiderme épais, sans follicules pileux. La portion plantaire du *T.* est la partie du pied où s'exerce la plus forte pression sur le sol pendant la station debout et la marche avec ensuite la base du cinquième et la tête du premier métatarsien. — *T. antérieur.* La portion antérieure de la plante du pied correspondant à l'extrémité antérieure des métatarsiens, du premier surtout, qui pose sur le sol, séparée du *T.* par la concavité pédieuse, laquelle ne touche au sol que faiblement, par son bord externe. — *T. de collier.* La partie musculaire profonde de la base du cou du bœuf.

TALPA. s. f. [Mot latin, *taupe*]. Le phlegmon de la partie supérieure et postérieure de la tête. — Loupe à la tête.

TALPIFORME. adj. [de *talpa*, taupe, et *forme*]. En forme de *Taupe.*

TALUS. adj. et s. m. [de *talus*, talon]. — **M. C.**[r] Le pied bot dans lequel le talon seul porte sur le sol, et la face dorsale du pied est relevée contre la jambe.

TAMANDUA. s. m. Le *Myrmecophaga tamandua*, Desmarest, Mammifère édenté de l'Amérique du Sud.

TAMANOIR. s. m Le *Myrmecophaga jubata*, L., Édenté de l'Amérique du Sud.

TAMAR. s. m. — *Tamar-hendi*, remède tiré du *Tamarinier.*

TAMARICACÉ, ÉE. adj. Comme *Tamarisciné.*

TAMARICIN. s. m. Espèce de loir des côtes de la mer Caspienne.

TAMARIN. s. m. [all. *Tamarinde;* angl. *tamarind;* it. et esp. *tamarindo*]. Fruit du tamarinier, gousse solide contenant une pulpe abondante, laxative. — **Z.** Les *Midas œdipus* L. et *rosalia*, L., Quadrumanes arctopithèques de l'Amérique du Sud, voisins des *Ouistitis*, pourvus de 32 dents, à incisives inférieures sur une ligne droite.

TAMARINIER. s. m. Le *Tamarindus indica*, L., de l'Asie occidentale et de l'Égypte, Légumineuse cæsalpiniée.

TAMARISC. s. m. Le *Tamarix gallica*, L. [all. *Tamariske;* angl. *tamarisk;* it. et esp. *tamarisco*], Tamariscinée astringente.

TAMARISCINÉ, ÉE. Qui tient du *Tamarisc.* — Famille de dicotylédones hypogynes voisine des Violariées.

TAMARIX. s. m. [*Tamarix*, Desvaux]. Comme *Tamarisc.*

TAMBANGAN (Océanie, île de Java). Source chlorurée sodique froide.

TAMBAYAN. s. m. Comme *Tam-païang.*

TAMBOUL. s. m. Comme *Tambourissa.*

TAMBOUR. s. m. — **A.** Le *Tympan*, l'*Oreille moyenne.* — **B.** Comme *Tambourissa.* — *T. des Palmipèdes.* Renflement globuleux de quelques anneaux inférieurs de la trachée du mâle des Canards et de quelques Plongeons qui remplit le rôle de résonnateur.

TAMBOURISSA. s. m. L'*Ambora Tambourissa*, Lamarck, Monimiacée de Bourbon.

TAMBUK. s. m. En Abyssinie, Euphorbiacée à écorce tænifuge qui est le *Croton macrostachys*, Hochstetein (*Rottlera Schimperi*, Hochstetein et Steud.), adjuvant du kousso.

TAMIER. s. m. Le *Taminier.*

TAMINIER. s. m. [*tamnus* (Pline); all. *Schmeerwurzel*]. Genre de Dioscoréacées à fruits bacciformes. — Le *Tamus* ou *Tamnus communis*, L., Dioscoréacée volubile à rhizome amer diurétique.

TAM-PAÏANG. m. s. Le fruit de la *Sterculia scaphigera*, Roxb., Malvacée sterculiacée antidysentérique de la Chine, etc. — **M. C.** Médicament antidiarrhéique et antidysentérique de l'Inde composé avec les graines de Sterculiacées de la Malaisie (*Sterculia scaphigera*, Roxburg), etc.

TAMPICINE. s. f. ($C^{68}H^{54}O^{28}$). Glycoside résineuse incolore, sans odeur ni saveur, extraite de l'*Ipomea stimulans*, Hanb., Convolvulacée de Tampico.

TAMPICIQUE. adj. Qui concerne la *Tampicine.* — **C.** Nom d'un acide ($C^{68}H^{60}O^{24}$) amorphe, jaune, amer, déliquescent, dérivé de la *Tmapicine.*

TAMPICOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{32}O^{6}$) cristallisable, incolore, obtenu par dédoublement de la *Tampicine.*

TAMPON. s. m. — **M. C.** Amas de charpie ou d'ouate employé dans le *Tamponnement*, etc.

TAMPONNEMENT. s. m. [all. *Tamponiren;* angl. *plugging;* esp. *taponiamento*]. — **M. C.** Introduction de bourdonnets ou de charpie dans une plaie, dans le vagin, les narines, etc., pour arrêter une hémorrhagie, etc. On use aussi du *T.* pour tenir écartées les unes des autres les parois malades du vagin, pour y porter à demeure des médicaments en poudre dont le tampon est recouvert, etc.

TAMUS. s. m. [*Tamus*, L., *Tamnus*, Jussieu]. Comme *Tamier.*

TAN. s. m. [all. *Gerbelohe;* angl. *tan;* it. *concia;* esp. *casca*]. L'écorce de chêne concassée pour tanner les peaux. — La poudre des diverses écorces riches en tanin.

TANACÉTINE. s. f. [angl. *tanacétine;* it. et esp. *tanacetina*]. Principe amer ternaire de la *Tanaisie.*

TANACÉTIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Tanaisie.* —

C. Nom d'un acide [all. *Tanacetinsäure;* angl. *tanacetic acid;* it. et esp. *acido tanacetico*] cristallisable retiré de la *Tanaisie.*

TANAISIE. s. f. Le *Tanacetum vulgare,* L. [all. *Rainfarn;* angl. *tansy;* it. et esp. *tanaceto*], Synanthérée tubuliflore anthelminthique, amère, riche en essence très aromatique. — *T. tannière.* La *Balsamite.*

TANCHE. s. f. Le *Cyprinus tinca,* L., Malacoptérygien cyprinoïde. — *T. de mer.* La *Vieille noire,* Acanthoptérygien. — Le *Labrus tinca,* L., Labroïde rougeâtre à bandes jaunes et bleues. — Le *Corlazo.*

TANGENTIEL, ELLE. adj. Qui ne fait que toucher quelque point de la surface d'un corps.

TANGHIN. s. m. Comme *Tanghinie.*

TANGHINIE. s. f. Le *Cerbera venenifera,* Steudel. La *Tanghinia venenifera,* Poiret, ou *veneniflua,* Don, *Cerbera maughas,* L., *Cerbera tanghin,* Hoo., Apocynée de Madagascar à drupes monospermes piriformes très vénéneuses.

TANGHININE. s. f. Composé cristallin, âcre, neutre, vénéneux, de la *Tanghinie.*

TANGHUIN. s. m. La *Tanghinie.*

TANGHUINE. s. f. [all. *Tanghin;* angl. *tanghicin;* it. *tanguina;* esp. *tanguino*]. La *Tanghinine.*

TANGIBILITÉ. s. f. La qualité qu'a un corps de tomber sous le sens du toucher, que possèdent seuls les solides et les liquides. Les solides ne présentent la *T.* qu'à partir du diamètre de $0^{mm},1$ ou un peu au-dessous, diamètre qui est d'une manière générale aussi celui des plus petits solides ou des plus petites gouttes d'eau visibles à l'œil nu.

TANGIBLE. adj. [*tangibilis,* de *tangere,* toucher]. Qui est doué à la *Tangibilité.*

TANGUIN. s. m. La *Tanghinie.*

TANIN. s. m. [de *tan;* all. *Tannin, Gerbstoff Gallusgerbsäure;* angl. *tannin;* it. *tannino; tanino*]. Corps qui, combiné avec des bases, est un des principes immédiats des végétaux. C'est un acide végétal puissant l'*Acide tannique* ($C^{18}H^5O^9.3HO$). Au contact de l'air ou de l'oxygène de l'eau, il se décompose et passe rapidement à l'état d'*Acide gallique cristallisable* ($C^7H^8O^5.HO$). Les éléments se groupent alors de manière à donner de l'eau, de l'acide carbonique et l'acide gallique. Si ce dernier acide reste en contact avec l'eau, il s'empare des éléments de ce liquide, devient *Acide ellagique* ($C^{14}H^5O^7.HO$), composé presque insoluble, mais qui a presque les mêmes caractères chimiques. Chauffé, cet acide gallique peut donner lieu à de l'acide carbonique et à de l'*Acide pyrogallique* ($C^6H^3O^3$), qui, dans d'autres circonstances, se change à son tour en un quatrième acide, l'*Acide métagallique* ($C^6H^9O^2C^{12}H^4O^4$). C'est par le tannage, c'est-à-dire en mettant en contact avec le tan, ou écorce de chêne, les peaux des grands Mammifères domestiques, dépilées et convenablement apprêtées par gonflement, etc., qu'on prépare le *T.* Le tanin existe dans le cachou, les diverses parties du noyer, le kino, les écorces de chêne, de quinquina, etc., surtout dans les noix de galle. Il n'est pas absolument identique dans ces diverses substances. A l'état sec, il est d'un blanc jaunâtre, friable, incristallisable, inodore, très styptique; il est inaltérable à l'air sec, décomposable par la chaleur, soluble dans l'éther, l'alcool et l'eau; il est précipité par plusieurs acides et sels minéraux. C'est un agent médicamenteux très astringent. — *T. artificiel.* L'*Acide styphinique* et l'*Oxypicronitrique.*— *T. du cachou.* L'*Acide cachutique.* — *T. du café.* L'*Acide cafetannique.* — *T. du chêne.* L'*Acide quercitannique.* — *T. du mûrier.* L'*Acide. morintannique.* — *T. du quinquina.* L'*Acide quinatannique.*

TANKARD. s. m. Variété de betterave jaune, alimentaire.

TANNAGE. s. m. L'action du *tan,* de son acide *tannique* sur les albuminoïdes du tissu cellulaire (la géline surtout) prenant part à la constitution du derme, pour en obtenir du cuir. La combinaison du tanin n'a lieu ici que fort peu avec les albuminoïdes des fibres élastiques d'une part, des cellules épidermiques de l'autre.

TANNASPIDIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{52}H^{28}O^{22}$) brun, insoluble dans l'eau, tiré du rhizome de la fougère mâle.

TANNATE. s. m. [all. *gerbsaures Salz;* angl. *tannate;* it *tannato;* esp. *tanato*]. Les sels produits par la combinaison du tanin ou acide tannique avec les bases.

TANNE. s. f. [all. *Hautfinne;* angl. *grub;* it. *pustula;* esp. *paño*]. Tumeur formée par l'accumulation de l'épithélium d'une glande sébacée dilatée par cette accumulation et pouvant ainsi atteindre un volume plus ou moins considérable. Du mucus, du sébum, des gouttes huileuses de sébum, etc., prennent part à la production de cette dilatation. On observe surtout les *T.* dans les régions pourvues de nombreux follicules pileux et du duvet, pouvant eux-mêmes être compris dans la dilatation, particulièrement au front, sur les ailes du nez, au cou, au-devant de la poitrine. Tantôt c'est simplement une élevure, tantôt c'est une saillie tubéreuse, d'un assez fort volume constituant alors une véritable *loupe.* On peut en faire sortir par la pression une matière d'aspect graisseux, en apparence vermiforme, plus ou moins endurcie ou du mucus, etc. Si les *T.* ont un certain volume, il faut les vider de temps en temps de la matière qui les remplit, ou bien, si elles deviennent gênantes ou trop volumineuses, il faut les extirper en pratiquant une incision cruciale et enlevant le kyste. Leur contenu est formé par : 1° des cellules épithéliales pavimenteuses plus ou moins déformées, et sphériques, aplaties ou vésiculeuses, à contenu homogène ou granuleux avec ou sans globes épidermiques libres pouvant atteindre le diamètre d'un millimètre et plus; 2° des granulations graisseuses libres; 3° des cristaux de cholestérine très souvent; 4° des carbonates de chaux et de magnésie à l'état de granulations et quelquefois sous forme pâteuse; 5° il est des cas dans lesquels un mucus tient ou non en suspension tous ces éléments.

TANNECORTEPINIQUE. Nom d'une variété d'acide tannique, pulvérulent, rouge brun, de l'écorce de sapin.

TANNERIE. s. f. [all. *Lohgerberei;* angl. *tannery;* it. *concia;* it. *concia;* esp. *teneria*]. Manufacture où l'on pratique le tannage des peaux.

TANNIFICATION. s. f. La fabrication du tanin, son extraction. — Le passage à l'état de tanin. — Le passage de composés ternaires des plantes à l'état d'acide tannique ou tanin. — La formation des tanins dans les plantes, écorces, fruits, galles, etc.

TANNINGÉNIQUE ou **TANNINGIQUE.** adj. La cachétine considérée comme acide.

TANNIQUE. adj. et s. Qui se rapporte au tanin, en contient. — Le tanin considéré comme acide.

TANNISAGE. s. m. L'addition du tanin à quelque matière.

TANNOGALLATE. s. m. — *T. de protoxyde de fer.* — L'encre, tannate et gallate de fer.

TANNOGÉLATINE. s. f. Composé de tanin et de gélatine.

TANNOMÉLANIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Tannomelansäure;* angl. *tannomelanic acid;* it. *acido tannomelanico*] obtenu des acides tannique, gallique, etc., ($C^{14}H^6O^9$).

TANNOPINIQUE. adj. Nom d'un acide pulvérulent ($C^{56}H^{30}O^{26}$) dérivé du tanin des feuilles de pin.

TANNOXYLIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Tannoxylsäure, Rothgerbsäure;* angl. *tannoxylic acid;* it. *acido tannoyilico*] produit d'oxydation du tanin ($C^{14}H^6O^{12}$). Amorphe, brun rouge.

TANREC. s. m. [*Centetes,* Illiger]. Genre de Mammifères insectivores de Madagascar, de Cuba, etc., Érinacidés à museau allongé, sans queue, à piquants mêlés de poils, ne se roulant pas en boule.

TANTALATE. s. m. [all. *tantalsaures Salz;* angl. *tantalate;* it. et esp. *tantalato*]. Combinaisons de l'acide tantalique avec les bases.

TANTALE. s. m. [all. *Tantal;* angl. *tantalum,* it. et esp. *tantalo*] (1801 Hatchett). Métal en poudre noire infusible, inaltérable à l'air. Densité, 1070.

TANTALIQUE. adj. Qui a rapport au *Tantale.* — Nom d'un acide ou *Peroxyde de tantale* [all. *Tantalsäure;* angl. *tantalic acid;* it. et esp. *acido tantalico*]. Blanc, insipide, insoluble (Ta^2O^3).

TANTALITE. s. f. [ταντα λῖτις]. Le *Lithosperme.*

TANTALITE. s. m. Minerai naturel de fer et de tantale.

TANTALURE. s. m. Combinaison du tantale; c'est en outre un corps simple.

TANYCHILLE. adj. [τανυχειλής]. Qui a une trompe, les lèvres grandes.

TANYGLOSSE. adj. et s. [de τανύω, j'allonge, et γλῶσσα, langue]. Qui a une grande langue.— **Z.** Genre de Diptères.

TANYPHYLLE. [τανύφυλλόν]. Qui a de longues feuilles.

TANYPTÈRE. adj. [τανύπτερος]. Qui a de grandes ailes.

TANYRRHIN, INE. adj. et s. [τανύῤῥινος]. Qui a un long bec.

TANYRRHYNQUE. adj. et s. [de ῥύγχος, groin]. Qui a un long groin ou museau. — **Z.** Genre de Coléoptères rhynchophores.

TANYSTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a une trompe saillante. — **Z.** Famille de Diptères.

TANYTHRIQUE. adj. [τανύθριξ]. Qui a une toison, de longs poils.

TAO. s. f. Le *Tarro.*

TAON. s. f. [*tabanus;* οἶςτρος; all. *Viehefliege;* angl. *ox-fly;* it. *tafano:* esp. *tabano*]. Genre de Diptères, de la famille des Tabaniens, communs dans les bois. Les femelles vivent du sang des Mammifères, les mâles sont floricoles.

TAPETUM. s. m. Le *Tapis.*

TAPINOCÉPHALIE. s. f. [de ταπεινός, qui s'élève peu, et κεφαλή, tête]. L'état aplati, surbaissé de la voûte du crâne.

TAPINOME. s. f. [ταπείνωμα, qui se tient en bas]. Le *Tapinoma erraticum,* Latreille, Hyménoptère formicide à petit aiguillon.

TAPIOCA. s. m. Pour *Tapioka.*

TAPIOKA. s. m. [all. *Tapiokamehl;* angl., it. et esp. *tapioca*]. La fécule de *Manioc* en gros grains irréguliers durs.

TAPIRAGE. s. m. Le fait d'avoir pris ou de prendre une couleur après en avoir eu une autre.

TAPIRÉ, ÉE. adj. [de *tapis*]. Passé d'une couleur à l'autre, du jaune au rouge, au blanc, etc.

TAPIS. s. m. [*tapetum, membrana versicolor oculi,* Fielding; all. *Chorioidenfläche*]. Portion de la choroïde brillante, à reflets métalliques changeant selon les incidences de la lumière. Elle est en haut et en dehors de l'insertion du nerf optique. Le *T.* manque chez l'homme, les Singes, les Rongeurs, les Oiseaux, etc. Il existe sur les Ruminants, le Cheval, beaucoup de Carnassiers, les Tortues terrestres, les Batraciens, les Serpents et les Plagiostomes. La cause de cette couleur (sauf chez les Poissons) n'est pas une matière colorante spéciale : elle dépend d'un phénomène physique d'interférence, qui résulte lui-même d'une disposition particulière de la texture de la choroïde. Les fibres du tissu cellulaire de celle-ci, représentent une couche ou membrane finement et régulièrement striée, qui produit des effets d'interférence en décomposant la lumière, qu'elle réfléchit à la manière des lames striées, au lieu de l'absorber en entier comme la portion noire de la choroïde. Aussi le tapis, bien qu'offrant un éclat métallique distinct pour chaque espèce animale selon la couleur du spectre lumineux principalement réfléchie, varie de couleur et donne des effets d'irritation selon l'inclinaison des surfaces réfléchissantes. Il résulte aussi de cette disposition que le tapis perd sa couleur en se séchant, parce qu'il perd sa texture. Toutefois, chez les Carnivores, derrière la couche de fibres choroïdiennes qui décomposent la lumière, il y a un amas ou couche de granules blancs larges de 4 à 5 millièmes de millimètre, et formés de phosphates calcaires; aussi reste-t-il blanc après sa dessiccation. La surface concave ou rétinienne du tapis est parcourue par des vaisseaux en tourbillon comme le reste de la choroïde. Celle-ci en un mot conserve sa texture, moins le pigment noir, entre ses fibres et dans la couche profonde rétinienne dite des cellules épithéliales pigmentaires.

TARA. s. m. Maladie générale épidémique et contagieuse de la Sibérie.

TARASCON (Ariège). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

TARASP (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (6°,25).

TARAXACINE. s. m. Produit amer du *Taraxacum dens leonis,* D., Synanthérée.

TARAXACUM. s. m Genre de Synanthérées tubuliflores. — Le *Taraxacum dens leonis,* Desfontaines, ou *Pissenlit.*

TARAXIS. s. f. [*taraxis,* de τάραξις, trouble ; it. *tarassi*]. Altération de la vision par ophthalmie ou de cause vulnérante.

TARCONINE. s. f. ($C^{24}H^{12}AzO^6$). Dérivé alcalin fluorescent de la narcotine.

TARDIGRADE. adj. et s. m. [de *tardus,* lent, et *gradi,* marcher; all. *Faulthier ;* esp. *tardigrado*]. Qui marche lentement. — **Z.** Famille d'Édentés onguiculés sans incisives, lents dans leurs mouvements. — Ordre des Arachnides, venant après les Acariens, à quatre paires de tubercules locomoteurs armés de crochets. Ils sont doués de réviviscence et à mouvements locomoteurs lents.

TARDON (Espagne). Source sulfatée magnésique ferrugineuse (25°).

TARÉ, ÉE. adj. Qui a perdu de sa valeur.

TARENTISME. s. m. [de *Tarento,* Tarente ; all. *Tarantismus, Veitstanz;* angl. *tarentism;* it. *tarantismo, tarantolismo;* esp. *tarantismo*]. La *Chorée épidémique.* — Les effets de la morsure de la *Tarentule.*

TARENTULE. s. f. [*tarentula;* all. *Tarantel ;* angl. *tarantula;* it. *tarantola;* esp. *tarentula*]. La *Lycosa tarentula* (Latreille), Araignée des environs de Tarente, etc. La morsure de cette *Lycoside* détermine une douleur assez vive, de l'œdème et la peau devient bleuâtre. Parfois il y a de l'anxiété, des vertiges, des douleurs articulaires, de l'abattement et même des vomissements, ces accidents disparaissent spontanément ou par l'emploi des diaphorétiques. Les effets nerveux et d'agitation attribués à cette morsure étaient dus à la peur, etc., non à elle-même. — *T.* est aussi le nom d'un genre d'Arachnides pédipalpes se rapprochant des Scorpions.

TARET. s. m. Le *Teredo navalis,* L., Lamellibranche perforant le bois avec ses valves.

TARFA. s. m. Le *Tamarix mannifera,* Chr., Tamariscinée. — L'*Atlé* en Arabie.

TARGEUR. s. m. Le *Pleuronectes punctatus,* Bloch, à taches d'un jaune rouge.

TARGIE ou **TARGINE.** s. f. Le *Targeur.*

TARIER. s. m. Genre de Passereaux dentirostres. — *T proprement dit.* Le *Saxicola rubetra,* Bechst. — Le *Groulard.* — *T. pâtre.* Le *Saxicola rubicola,* Bechst.

TARIN. s. m. Le *Fringilla spinus,* L., Passereau conirostre.

TARIN. Anatomiste français, mort en 1761, dont le nom est resté à quelques dispositions anatomiques de l'encéphale.

TARIRI. s. m. Gence de Rutacées quassiées fébrifuges du Brésil, etc.

TARO. s. m. La *Colocasia esculenta,* Schott, Aroïdée de l'Océanie.

TARRATICO. s. m. Astringent d'Afrique analogue au cachou.

TARRE, TERRE, TOUARRE. s. f. Le *Trygon pastinaca,* Cuvier, Raie ovovivipare. — Ailleurs le *Myliobatys aquila,* L.

TARRIÈRE. s. f. [*terebra*]. — **A.** Appareil perforant de la femelle des Hyménoptères, etc., différent de l'ooscapte, dépendant de pièces du neuvième anneau; il leur sert à percer le bois, etc., dans lequel sont pondus les œufs. — **M. C.** *T. sphénoïdale* ou *sphénoïdienne.* Sorte de perce-crâne pour certains cas de *Crâniotomie.*

TARRO. s. m. Comme *Taro.*

TARSALGIE. s. f. [de *tarse,* et ἄλγος, douleur]. Affection de l'adolescence, caractérisée par des douleurs, une sensation de fatigue dans le pied et dans la jambe, surtout au côté externe. La douleur est bientôt suivie d'une contracture du long péronier latéral. L'amélioration obtenue par le massage et l'électrisation rendent probable qu'elle est cause plus qu'effet de la douleur.

TARSE. s. m. [*tarsus,* de ταρσός, signifiant *claie,* un objet composé de plusieurs pièces; all. *Fusswurzel;* angl. *instep;* it. et esp. *tarso*]. La partie postérieure du pied, composée de sept os courts enclavés les uns dans les autres. — **Z.** La portion terminale ou dernière de la *patte* des Articulés, des Insectes et des Arachnides surtout, divisé

ordinairement en deux ou cinq articles. Le dernier est terminé par un ou deux ongles ou crochets chitineux mobiles, par des griffes, de fausses griffes, des appendices lobés divers, une ou deux *pelotes* adhésives, etc., en rapport avec le mode de locomotion, de préhension, etc., des espèces. — Ce nom est parfois donnée au *Métatarse*, os long unique digitifère, de la patte des Oiseaux, le *tarse* manquant.

TARSE. adj. [*tarseus;* all. *Kammknorpel, Tarsusknorpel, Augenlidknorpel;* angl. *tarsus;* it. et esp. *tarso*]. Nom donné aux deux lames fibreuses, mais non cartilagineuses placées dans l'épaisseur du bord libre des paupières. Leur face antérieure est recouverte par le muscle orbiculaire et par la peau, et la postérieure par la conjonctive. Leur extrémité interne se continue avec le tendon de l'orbiculaire, l'externe se termine en pointe dans la commissure. Ces organes ont pour usage de maintenir les paupières étendues transversalement, et de favoriser ainsi leur glissement sur le globe de l'œil. Les glandes de Meibomius sont situées dans leur épaisseur.

TARSECTOMIE. s. f. [de ταρσός, tarse, et εκτομή, excision]. L'ablation chirurgicale d'un, de plusieurs ou de tous les os du *Tarse*.

TARSIDÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Tarsiers*. — Famille de Prosimiens voisins des *Makis*.

TARSIEN, IENNE. adj. *tarseus;* angl. *tarsic, tarsical;* it. *tarsico;* esp. *tarsiano*]. Qui concerne le *Tarse* et les cartilages tarses des paupières.

TARSIER. s. m. [*Tarsius*, Storr.]. Genre de Mammifères prosimiens des îles de la Sonde, à queue touffue, tarses allongées.

TARSITE. s. f. L'inflammation des organes tarses des paupières consécutives à des conjonctivites ou des eczémas palpébraux chroniques. La paupière s'épaissit et se durcit à mesure que se gonfle l'organe fibreux.

TARSO-MÉTATARSIEN, IENNE. adj. [*tarso-metatarseus;* it. *tarso-metatarsico*]. Qui concerne le *Tarse* et le *Métatarse*.

TARSO-MÉTATARSI-PHALANGIEN DU POUCE. adj. et s. m. Le *Muscle abducteur du gros orteil*.

TARSO-PHALANGIEN DU POUCE. adj. et s. m. [it. et esp. *tarso-falangiano*]. Le *Muscle court fléchisseur du gros orteil*.

TARSORRHAPHIE. s. f. [*tarsorrhaphia*, de *tarse*, et ῥαφή, suture]. Suture des organes tarses des paupières.

TARSO-SOUS-PHALANGIEN. s. m. — *Tarso-sous-phalangien du petit orteil*. Le *Muscle court fléchisseur du petit orteil*. — *Tarso-sous-phalangien du pouce*. Le *Muscle court fléchisseur du gros orteil*.

TARSOTOMIE. s. f. [de *tarse*, et τομή, section]. Opération qui consiste à diminuer l'incurvation de l'organe fibreux tarse dans certaines formes d'entropion, par ablation d'une portion en V de l'organe et rapprochement par tarsorrhaphie.

TARTAREUX. adj. [de *tartre*, tartre; angl. *tartaric;* it. et esp. *tartarico*]. Qui concerne le *Tartre*.

TARTARI. s. m. Le *Proyer*.

TARTARIN. s. m. Le *Cynocephalus hamadryas*, Cuv., Quadrumane catarrhinien ou de l'ancien monde. — Le *Sizerin*.

TARTARIQUE. adj. Comme *Tartareux* et pour *Tartrique*.

TARTARISÉ, ÉE. adj. Additionné de *Tartre*.

TARTAVAU. s. m. Les *Pies-grièches*.

TARTON-RAIRE. s. m. La *Passerina tarton-raira*, Daphnacée.

TARTRALIQUE. adj. Nom d'un acide dérivé de l'*Acide tartrique hydraté* ($C^8H^4O^{10} + \frac{1}{2}HO$).

TARTRAMIDE. s. f. ($C^8H^8Az^2O^8$). Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'éther tartrique.

TARTRAMIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^8H^7AzO^{10}$), produit de la décomposition de l'éther tartrique.

TARTRANILE. s. f. ($C^{20}H^9AzO^8$). Produit de décomposition du tartrate acide d'anilide; cristallisable, blanc nacré.

TARTRANILIDE. s. f. ($C^{32}H^{16}Az^2O^8$). Dérivé pyrogéné du tartrate acide d'anilide.

TARTRATE. s. m. [*tartras;* all. *weinsaures Salz;* angl. *tartrate;* it. et esp. *tartrato*]. Sels formés par la combinaison de l'acide tartrique avec les bases. — *T. acide* ou *acidule de potasse*. Le *Bitartrate de potasse*, qui existe tout formé dans le raisin; il constitue en grande partie le dépôt que forment les vins sur les parois des tonneaux qui les contiennent. Pour l'obtenir pur on fait bouillir le tartre des tonneaux avec de l'argile délayée, qui s'empare de la matière colorante, et on fait cristalliser plusieurs fois. Ce sel a une saveur aigrelette. Il est soluble dans quinze parties d'eau bouillante, mais seulement dans soixante d'eau froide. On le rend plus soluble en le combinant avec l'acide borique (on fait dissoudre complètement dans l'eau bouillante une partie de cet acide et quatre de bitartrate de potasse); le composé incristallisable qui en résulte a été regardé comme un sel double ayant l'acide borique pour une des bases. *T. boro-potassique* (*Crème de tartre soluble*). Il suffit, pour le dissoudre, de trois parties d'eau froide et de deux d'eau bouillante. — *T. de potasse neutre*. Sel que l'on prépare en saturant une dissolution de bitartrate de potasse chaude par du carbonate de potasse. C'est un purgatif. — *T. de potasse et d'antimoine* ($C^8H^4O^{10}.CO.SbO^3 + 2HO$) ou *Émétique* proprement dit. Ce sel, découvert par Mynsidt (1631) se prépare avec trois parties de bitartrate de potasse et deux parties d'oxyde d'antimoine dans vingt parties d'eau. Il est en cristaux incolores qui s'effleurissent à l'air et perdent à 100° leur eau de cristallisation. Insolubles dans l'alcool ils se dissolvent dans quatorze parties d'eau froide ou deux parties d'eau bouillante. A la longue la solution abandonne de l'oxyde d'antimoine blanc. L'hydrogène la colore en rouge orangé de sulfure d'antimoine. Le tanin précipite ce sel en blanc jaunâtre; appliqué sur la peau il y détermine une éruption pustuleuse. C'est le vomitif le plus sûr connu. Si les vomissements sont empêchés il est toxique, ralentit les battements du cœur, amène la cyanose. Par injection intra-veineuse, il détermine les vomissements comme lorsqu'il est absorbé par l'estomac. Pris dans beaucoup d'eau il agit comme purgatif. — *T. de potasse et de fer* ou *ferrico-potassique*, *T. de potasse et de fer cristallisé*. Sel déliquescent qu'on prépare en faisant bouillir le bitartrate de potasse, et ajoutant du peroxyde de fer hydraté jusqu'à saturation. — *T. de potasse et de soude*. Sel que l'on obtient en faisant bouillir dans de l'eau du tartrate acide de potasse et y versant du carbonate de soude jusqu'à saturation. Légèrement purgatif; il passe à l'état de carbonate de soude dans l'organisme et rend l'urine alcaline.

TARTRE. s. m. [all. *Weinstein;* angl. *tartar;* it. et esp. *tartaro*]. Dépôt que forment les vins dans les tonneaux à mesure qu'ils vieillissent, rouge ou blanc, selon la couleur du vin dont il provient. L'un et l'autre contiennent surtout du bitartrate de potasse, un peu de silice, de tartrate de chaux, d'alumine, d'oxyde de fer et de manganèse. — *T. ammoniacal*. Le *Tartrate d'ammoniaque*. — *T. chalybé*. Le *Tartrate de potasse et de fer*. — *T. dentaire* [*rubigo;* angl. *tartar;* it. *tartaro;* esp. *tartaro dentario*]. Incrustation calcaire du collet des dents qui finit par en environner la surface si l'on n'a pas le soin de l'enlever. Il est formé de 70,0 de phosphate terreux, 12,5 de mucosine, 1,10 d'albuminoïdes et 7,5 d'une matière animale le tout englobant des quantités de bactéries. Le *T.* des dents, chez l'homme et chez le chien, etc., est un dépôt anormal et accidentel des sels calcaires de la salive altérée, surtout quant à sa ptyaline, qui joue un rôle dans la dissolution de ces sels. Sa formation est le signe d'un trouble de la sécrétion salivaire dû le plus souvent à une perturbation des usages de l'estomac, ou à une lésion de la muqueuse buccale. Le *T.* détermine une congestion des gencives qui réagit défavorablement à son tour sur la sécrétion salivaire. Il amène l'écartement des gencives autour du collet des dents, leur ulcération, l'inflammation du follicule avec ses suites. Comme et plus que l'*enduit dentaire* à la production duquel généralement il fait suite, par la présence des Schizomycètes vibrioniens et des *Leptothrix*, etc., à sa surface il devient une cause de putréfaction constante des résidus alimentaires et de fétidité buccale qu'entraînent les gaz expirés chez les Mammifères comme chez l'homme. — *T. émétique*. Le *Tartrate de potasse et d'antimoine*. — *T. martial soluble*. Sel que

l'on obtient en dissolvant le tartrate de chaux neutre dans le tartrate de fer, et faisant évaporer à siccité. — *T. soluble.* Le *Tartrate de potasse.* — *T. stibié.* Le *Tartrate de potasse et d'antimoine.* — *T. tartarisé.* Le *Bitartrate de potasse.* — *T. de vitriol.* Le *Sulfate de potasse.*

TARTRÉLIQUE. adj. Nom d'un acide pyrogéné dérivé de l'acide tartralique ($C^8H^4O^{10}.HO$).

TARTRIMÈTRE. s. m. [all. *Weinsteinmesser;* angl. *tartrimeter;* it. et esp. *tartrimetro*]. Instrument pour établir la valeur commerciale du bitartrate de potasse.

TARTRIMIDE. s. f. Nom d'un dérivé de l'acide tartrique.

TARTRIQUE. adj. Qui se rapporte au *Tartre* et à ses composés. — Nom d'un acide qu'on en tire.

TARTROBORATE. s. m. [esp. *tartroborato*]. Composé d'acide tartrique et d'acide borique unis à une base.

TARTROGLYCÉRIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu (Berzelius) en combinant la glycérine avec l'acide tartrique.

TARTROMÉTHYLIQUE. adj. Nom d'un acide, combinaison de l'acide tartrique avec l'alcool méthylique ($C^8H^4O^{10}.C^2H^3O.HO$).

TARTRONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6H^4O^{10}$) produit de l'action de l'acide azotique sur l'acide tartrique.

TARTROVINIQUE. adj. Nom d'un acide, combinaison de l'acide tartrique avec l'alcool ordinaire ($C^8H^4O^{10}.C^4H^5O.HO$).

TASAR ou **TASSART.** s. m. Le *Scomber Germo,* Lacépède ou *Orcynus,* Cuvier, Scombéroïde de la Méditerranée et de l'Océan.

TATOU. s. m. [*Dasypus,* L.]. Genre d'Édentés d'Amérique à tête allongée et langue courte. Peau généralement pourvue d'un squelette dermique en lames osseuses placées par rangées transversales en cuirasse sur le dos et sur la queue.

TATENHAUSEN (Westphalie). Source ferrugineuse bicarbonatée.

TATOUAGE. s. m. [all. *Tätowiren*]. Genre de *mutilations* qui se pratiquent en piquant la peau jusqu'au sang et répandant sur la partie piquée du vermillon, du bleu de Prusse, de l'indigo, du charbon porphyrisés, etc. Ces poudres restent incluses dans la peau, etc.; une partie des granules finit par arriver dans les lymphatiques par le mécanisme de la pénétration, et s'arrête dans les glandes correspondantes qu'elles colorent ou même sont portées au delà. La régénération du tissu dermique superficiel et de l'épiderme maintiennent ainsi d'une manière indélébile avec leur couleur les figures obtenues de ce genre de mutilations. Une petite partie seulement des parcelles de charbon et autres couleurs matérielles insolubles, tombent dans les capillicules d'origine des lymphatiques et arrivent ainsi jusque dans les glandes lymphatiques axillaires, etc., où on les retrouve (Follin, 1849). — *T. chirurgical.* Pour faire disparaître la rougeur des *nœvi* par le *T.*, on use d'un mélange de céruse et de vermillon dans les proportions convenables pour rendre à la peau sa teinte naturelle autant que possible (Pauli). — *T. de la cornée.* Celui que l'on pratique sur les *taies* de la cornée, recouvertes d'abord d'une couche d'une matière pulvérulente très fine, comme de l'encre de Chine, etc. Se pratique par la piqûre répétée de la cornée avec de fines aiguilles; il fait disparaître plus ou moins la couleur des *leucomas,* sans leur rendre la transparence propre à la cornée. Ce *T.* qui détermine parfois des kératites, etc., et qui change de couleur à la longue est abandonné.

TATZÉ. s. m. La *Myrsine africana,* L., Myrsinée d'Abyssinie. Le fruit est *tænifuge.*

TATZMANNSDORF (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

TAU. s. m. — **Z.** Le *Batrachoides tau,* Lac., petit Acanthoptérygien marin à tête large, bouche grande.

TAUPE. s. f. [*talpa;* all. *Speckgeswulst;* angl., it. et esp. *talpa*]. Nom vulgaire des loupes et phlegmons du sommet de la tête. — **Z.** La *Talpa europœa,* L., insectivore. — Le *Lamna cornubica,* H. Cl., Squale.

TAUPE-GRILLON. s. f. Le *Gryllotalpa vulgaris,* Lat., Orthoptère gryllidé.

TAUPIN. s. m. [*Elater*]. Genre de Coléoptères élatérides.

TAUREAU. s. m. [*taurus;* ταῦρος; all. *Stier;* angl. *bull;* it. et esp. *toro*]. Le mâle non châtré des Bovidés.

TAURELIÈRE. s. f. La vache en rut qui demande le *Taureau.*

TAURINE. s. f. [de ταῦρος, bœuf, taureau; all. et angl. *Taurin;* it. et esp. *torina*]. Matière cristallisable qui n'est pas toute formée dans la bile, mais se produit par dédoublement de l'acide taurocholique. Elle n'existe ni dans le sang ni dans l'urine. On n'en trouve que rarement dans les matières fécales. Elle n'est pas éliminée sous forme de *T.* et subit d'autres dédoublements. Elle est solide, cristallisable, incolore, insipide, neutre, insoluble dans l'alcool, l'éther et peu dans l'eau froide, aisément dans l'eau bouillante. Elle donne des cristaux prismatiques à quatre et à six pans, remarquables par leur volume ($C^4H^7O^6S^2Az$).

TAUROCARBAMIQUE. adj. Nom d'un acide obtenu en fondant la taurine avec l'urée ($C^6H^8Az^2SO^8$), cristallisable, soluble dans l'eau.

TAUROCHOLATE. s. m. Sel formé par combinaison de l'*Acide taurocholique* avec les bases. — *T. de soude.* Le plus abondant des principes fixes de la bile de l'homme, etc. (50 pour 1000 environ); très amer avec un arrière-goût douceâtre. Il est dans la bile à l'état de dissolution. Il est solide, blanc; il attire l'humidité de l'air, sans toutefois se liquéfier. Il fond à la chaleur, et brûle avec une flamme charbonneuse. Il est soluble dans l'eau et l'alcool, mais insoluble dans l'éther. Il est sans action sur les réactifs colorés. Les sels biliaires, tauro et glycocholates de soude, mélangés dans les proportions où ils existent dans la bile, introduits dans le sang veineux, reproduisent chez le chien les modifications fonctionnelles signalées dans les injections de la bile en nature. Ce sont ces sels biliaires qui agissent dans la bile en déterminant le ralentissement du pouls, la diminution des inspirations, l'abaissement de la température, de la tension artérielle; le rapide épuisement de la contractilité musculaire chez des animaux curarisés ou non. Le sang, au contact de quantités à peine appréciables de sels biliaires, s'écoule plus lentement à travers des tubes capillaires, que le sang normal (Feltz et Ritter). Ils ramollissent les globules et dissolvent leur matière colorante.

TAUROCHOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{52}H^{45}NS^2O^4$) obtenu par décomposition du taurocholate de soude. Il se dédouble facilement en taurine et en acide choloïdique ou en acide cholalique.

TAUROCOLLE. s. f. [de ταῦρος, taureau, et κόλλα, colle]. Colle obtenue du tissu cellulaire du bœuf.

TAUROCRÉATINE. s. f. ($C^6H^9Az^3SO^6$). Composé cristallin fusible à 250° obtenu par addition de la cyanamide à la taurine.

TAURYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}A^{14}O^2$) huileux incolore, d'odeur de castoréum retiré de l'urine d'homme, des Ruminants, etc. (Stædler).

TAUTOPHONE. s. m. [de ταῦτος, le même, et φωνή, son]. Nom commun des téléphones, des phonographes, etc., et autres instruments répétant les sons émis dans leur voisinage.

TAUYA ou **TAYUYA.** s. f. Plante antisyphilitique du Brésil non déterminée.

TAVOULOU. s. m. La *Tacca pinnatifida,* L., Taccacée herbacée vivace de Taïti, dont les tubercules donnent un arrow-root.

TAW. s. m. Le *Yaws.*

TAXICORNE. adj. et s. [de τάξις, ordre, et κέρας, corne]. Qui a les antennes en ordre. — **Z.** Genre de Coléoptères hétéromères.

TAXIDERMIE. s. f. [*taxidermia,* de ταξις, arrangement, et δέρμα, peau]. L'empaillage des animaux.

TAXINE. s. f. [de *taxus,* if]. Principe résineux des feuilles de l'if considéré comme vénéneux.

TAXINÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne l'*If* (*Taxus*). — Section des Conifères qui contient les arbres de ce genre.

TAXINOMIE. s. f. [*taxinomia,* de τάξις, arrangement, et νόμος, loi; all. *Systemkunde;* angl. *taxinomy*]. Partie de la biotaxie qui traite des classifications des animaux et des plantes, qui indique des règles qui doivent déterminer l'établissement des espèces, genres, etc.

TAXINOMIQUE. adj. Qui concerne la *Taxinomie*.

TAXIONOMIE. s. f. Comme *Taxinomie*.

TAXIOLOGIE. s. f. [de ταξιόω, je mets en ligne, et λόγος, discours]. L'étude des lois de la classification proprement dite.

TAXIPHYLLÉ, ÉE. adj. et s. [ταξίφυλλος]. Qui a les feuilles en ordre.

TAXIS. s. m. [τάξις, de τάσσειν, arranger; all. et angl. *Taxis;* it. *tassis;* esp. *taxis*]. Manœuvre opératoire dont le but est de faire rentrer dans la cavité qu'ils occupaient primitivement des organes herniés, des viscères abdominaux surtout. Il consiste à saisir de la main gauche le pédicule de la hernie et à l'effiler en quelque sorte entre les doigts tandis que la main droite embrassant le fond de la tumeur cherche à la refouler peu à peu vers l'anneau du sac herniaire. L'opérateur applique une de ses mains sur la base de la tumeur; ses bras en embrassent la circonférence, et, exerçant avec ceux-ci des mouvements variés, il la refoule peu à peu vers l'ouverture aponévrotique. Avant de communiquer cette impulsion, il tire sur la tumeur comme pour faire sortir une étendue plus grande d'intestin; puis, lorsqu'il cherche à faire rentrer dans le ventre les anses intestinales herniées, il les repousse d'abord d'avant en arrière pour leur faire traverser l'anneau inguinal externe; puis de dedans en dehors, quand une portion d'intestin a franchi cet anneau. Le *T.* est prolongé pendant un temps variable, mais on considère qu'il est dangereux de le continuer au delà de quelques minutes. — *T. forcé*. Celui dans lequel on use de manœuvres énergiques. — *T. prolongé*. Celui dans lequel les manœuvres sont répétées longtemps sans discontinuer avec variétés d'énergie.

TAXOLOGIE. Faute au lieu de *Taxilogie*.

TAXONOMIE. Faute au lieu de *Taxinomie*.

Te. Notation du *Tellure*.

TECCOMOJACA. s. f. La résine de *Gommart*.

TECK. s. m. Comme *Tek*.

TÉCOMA. s. m. Genre de Bignoniacées.

TECTEUR, TRICE. adj. et s. Qui recouvre, sert de couverture. — Les plumes moins grandes que les *Rémiges* et que les *Rectrices* qui recouvrent celles-ci à la manière d'un toit ou couverture sur les ailes et sur la queue. Ce sont elles qui, très développées avec des formes diverses, constituent la queue des paons.

TECTIBRANCHE. adj. et s. [de *tectum*, couverture, et *branchia*, branchie]. Qui a les branchies dorsales et couvertes par le manteau. — **Z**. Famille de Gastéropodes.

TECTIFORME. adj. [de *tectum*, toit, et *forma*, forme]. Qui est en forme de toit; qui recouvre.

TECTIPENNE. adj. et s. [de *tectum*, toit, et *penna*, plume]. Qui a les écailles, les plumes, les ailes imbriquées. — **Z**. Comme *Stégoptère*.

TECTOCHRYSINE. s. f. ($C^{32}H^{12}O^8$). Composé jaune cristallisable existant avec la chrysine dans les bourgeons de peuplier.

TECTOSPONDYLIE. [de *tectum*, toit, et σπόνδυλος, vertèbre]. Faute au lieu de *Stégospondylie*.

TECTUM. s. m. Organe tégumentaire recouvrant les pièces buccales ou du rostre de divers Acariens trachéens, homologue de l'*Epistome* d'autres Acarides et comme lui dépendance du céphalothorax.

TEFF. s. m. La *Poa abyssinica*, Jacquin, Graminée festucacée.

TÉGÉNAIRE. s. f. [*Tegenaria*, Walck]. Genre d'Aranéides d'Europe, etc.

TEGMAT. s. m. En Abyssinie, la dysenterie.

TEGMEN. s. m. La tunique interne de l'épisperme (De Mirbel), mince, incolore ou grisâtre, formé de tissu cellulaire.

TEGMENTUM. s. m. (*tegumentum*, ce qui recouvre). — **A**. La portion dorsale ou postérieure de chaque pédoncule cérébral en avant de la substance grise formant la paroi antérieure de l'aqueduc de Sylvius. Il est composé de petites masses de substance grise séparées par des tractus formés de tubes nerveux.

TEGMINÉ, ÉE. adj. [de *tegmen*, ce qui couvre]. Couvert d'écailles, etc.

TEGMITE. s. f. Toute pièce naturellement isolable du *tégument* des Articulés (M. Edwards).

TÉGULAIRE. adj. et s. f. [de *tegula*]. Qui est en forme de *Tuile*. — **B**. Espèce de *Fougère*.

TÉGULE. s. f. [*tegula*, tuile]. Plaque à l'origine des ailes supérieures des Hyménoptères.

TEGUMENT. s. m. [*tegumentum*, *tegmen*, *tegumen*, de *tegere*, couvrir; all. *Decke*, *Hülle;* angl. *tegument;* it. *integumento;* esp. *tegumento*]. — **A**. Ce qui sert à couvrir, à envelopper. — **B**. Enveloppe immédiate ou *tegmen* de l'amande d'une graine. — *T. externe*. La peau. — *T. floraux*. Les enveloppes immédiates des organes sexuels, le calice et la corolle. — *T. interne*. Les muqueuses.

TÉGUMENTAIRE. adj. [all. *deckenartig*]. Qui se rapporte aux *Téguments*.

TÉGUMENTEUX, EUSE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Téguments*. — Qui est au-dessous d'eux. — Les veines correspondant à l'*artère sous-cutanée* abdominale d'une part, aux *mammaires externes* de l'autre.

TEIGNE. s. f. [*tinea;* all. *Motte;* angl. *moth;* it. *terma*]. Genre de Lépidoptères nocturnes. — Leurs chenilles, sous forme de petits Vers grisâtres, qui détruisent les étoffes, etc., pour faire le cocon de la chrysalide. — Le *Tinea sarcitella*, L. — **M. C**. Variété des *eaux aux jambes*. — *T. achromateuse*. Celle qui cause le *Trichophyton*. — *T. amiantacée*. Elle est rapportée au pityriasis et au psoriasis. — *T. des chevaux*. Ulcération à la fourchette du pied du cheval. — *T. du cuir chevelu* [all. *Grind;* angl. *scald;* it. *tigna;* esp. *tiña*]. Nom de différentes affections du cuir chevelu. — *T. décalvante*. Celle que cause le *Trichophyton*. — *T. faveuse*. Maladie parasitaire chronique, contagieuse des follicules pileux, caractérisée par des croûtes d'une odeur fétide, d'un jaune clair, sèches, adhérentes, circulaires, déprimées en godet ou *favi* isolées ou agglomérées en larges incrustations, qui ont leurs bords saillants ou relevés, et dont la surface présente des dépressions. L'*Achorion*, parasite qui cause la *T. faveuse* se développe ordinairement dans les follicules pileux du cuir chevelu, d'où elle s'étend de follicules en follicules. Quelquefois cependant elle affecte d'autres parties pileuses du tronc, sans que les follicules du cuir chevelu soient atteints. Le dos des mains et les avant-bras en sont quelquefois exclusivement affectés. Lorsque les croûtes sont agglomérées, leur odeur, due à la putréfaction d'un suintement muqueux et de la sueur, a quelque analogie avec celle de l'urine du chat. Lorsque la maladie ne consiste qu'en quelques favi épars sur les membres, des bains simples, alcalins ou sulfureux, suffisent pour la guérison, mais lorsqu'elle affecte le cuir chevelu, l'épilation est indispensable. Dans cette maladie chaque *favus* est un corps solide, en forme de godet ou de croûte, constitué par accumulation des diverses parties de l'*Achorion Schonleinii* (*mycélium, tubes sporophores* et *spores*). Ce Cryptogame parasite n'existe pas encore, en tant que *favus*, lorsque les spores du végétal sont seules adhérentes à la surface intra-folliculaire du poil, sous forme de couches réticulées invisibles à l'œil nu, ou adhérentes aux petites croûtes épidermiques, comme il s'en forme à la surface du cuir chevelu et de la peau avoisinante. Le favus n'existe qu'à partir du moment où les spores, ayant germé, ont constitué des filaments de mycélium; puis, lorsque les sporophores sont nés, et que les spores se sont multipliées au point que le tout constitue une masse perceptible à l'œil nu. Lorsque les *favi* se produisent par le développement des spores adhérentes à la partie intra-folliculaire du poil, c'est au niveau de la jonction des surfaces papillaires du derme et du *réseau de Malpighi*, que se rencontrent d'abord les plus petits amas du végétal ou *favi*. Chaque *favus* déforme ainsi l'orifice du follicule. Au cuir chevelu, on voit toujours un ou plusieurs cheveux qui traversent plus ou moins obliquement le *favus*. C'est à tort qu'on a dit que le *favus* siégeait dans les glandes sébacées. Le *favus* est dur, sec, cassant. Sa cassure est assez nette. Réduit en poussière d'un blanc jaunâtre il montre un mélange : 1° de tubes flexueux, ramifiés, non cloisonnés (mycélium), vides ou contenant quelques rares granulations; 2° des tubes droits ou courbes sans être flexueux, quelquefois mais rarement ramifiés, contenant des granules ou de petites cellules rondes, ou des cellules allongées placées bout à bout de manière à représenter des tubes cloison-

nés, avec ou sans traces d'articulations étranglées (réceptacles ou tubes sporophores à divers états de développement); 3° enfin des spores sphériques, ovoïdes et de formes diverses, libres ou réunies en chapelet. — *T. furfuracée.* Elle est rapportée au pityriasis, à l'eczéma, etc. — *T. granulée.* L'impétigo du cuir chevelu. — *T. muqueuse.* Les *Achores.* — *T. des paupières.* La *Blépharite.* — *T. pelade* [*alopecia arata, linea decalvans*]. La *T. tondante.* — *T. tondante* ou *tonsurante* [all. *tinea tonsurans, Ringwurm;* angl. *linea tonsurans, ringworm;* it. *tigna tonsurante*]. La *Trichophytie* (Hardy), affection parasitaire des poils causée par le *Trichophyton tonsurans,* sans aucune analogie de nature ni d'évolution avec les maladies vésiculeuses appelées *Herpès.*

TEIGNEUX, EUSE. adj. et s. Qui concerne la *Teigne;* qui en est atteint.

TEIGNMOUTH (EAST) (Angleterre). Bains de mer.

TEINACH (Allemagne). Source bicarbonatée mixte (9°).

TEINESME. Faute au lieu de *Ténesme.*

TEINTURE. s. f. [*tinctura,* de *tingere,* teindre; all. *Tinctur;* angl. *tincture;* it. et esp. *tintura*]. Solution d'une ou de plusieurs substances médicamenteuses simples ou composées, plus ou moins colorées, dans un menstrue approprié. — *T. alcooliques.* Celles pour lesquelles l'alcool est le dissolvant. — *T. aqueuses.* Celles pour lesquelles l'eau sert de véhicule. — *T. éthérées.* Celles pour lesquelles on dissout les médicaments dans l'éther vinique ou autre.

TEISSIÈRES-LEZ-BOULIÈS (Cantal). Source bicarbonatée sodique (11°).

TEISSON. s. m. Le *Blaireau.*

TÉJACOTE. s. m. Le *Crataegus mexicana,* Sess. et Moc., Rosacée.

TEK. s. m. Le *Teka grandis,* Lamarck [*Tectona grandis,* L., all. *Tekbaum;* angl. *teak-wood*], Verbénacée en arbre des Indes, à bois très résistant.

TEKORRHÉTINE. s. f. ($C^{24}H^{20}$). Corps qu'on trouve mêlé à la *Phyllorrhétine* dans les pins fossiles. La *T.* est insoluble dans l'eau, fusible à 45°, cristalisable.

TÉLANGIECTASIE. s. f. [de τῆλε, loin, ἀγγεῖον, vaisseau, et ἔκτασις, dilatation; all. *Telangiectasis, Gefässenderweiterung;* angl. *telangectasia;* esp. *telangiectasis*]. Altérations des capillaires sanguins par dilatation. — Le *Fongus hématode.*

TÉLÉOBRANCHE. adj. et s. [de τέλεος, entier, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies complètes. — Les Plectognathes.

TÉLÉOLOGIE. s. f. [*teleologia;* de τέλος, fin, et λόγος, traité]. L'étude des causes finales.

TÉLÉOSTÉEN. adj. et s. [de τελέως, entièrement, et ὀστέον, os]. Qui est tout osseux. — Z. Poisson osseux.

TÉLÉPHIEN. adj. [all. *bösartig;* angl. *malignant*]. Tout ulcère difficile à guérir.

TÉLÉPHIUM. s. m. L'*Orpin.*

TÉLÉPHONE. s. m. [de τῆλε, loin, et φωνή, voix; all. et angl. *telephon*]. Appareil inventé par Bell (1875) et permettant de parler à longue distance par la transmission électrique des ondes sonores. Le *T.* est formé d'un barreau aimanté puissant, entouré d'une bobine de fil très fin et au-dessous d'un des pôles duquel se trouve placée une mince plaque de tôle. Si deux *T.* sont réunis par un circuit de fil conducteur de quelques dizaines de mètres toute parole prononcée devant la plaque de l'un, la mettra en vibration et chaque vibration amenant une variation dans l'intensité magnétique du barreau aimanté donnera naissance, dans la bobine, à un courant électrique qui transmis au second *T.* modifiera l'intensité magnétique de son barreau, d'où mise en vibration de la plaque de tôle. On comprend que grâce à ce double jeu, la voix puisse se trouver transmise au loin; mais dans l'application le *T.* est seulement employé comme récepteur; le parleur est un *microphone,* appareil beaucoup plus sensible qui permet de transmettre la parole sans aucune altération de timbre. Outre l'usage ordinaire auquel il est vulgairement employé le *T.* accouplé à des *microphones* spéciaux peut servir d'appareil d'exquise sensibilité pour l'auscultation médicale et pour la recherche des corps étrangers dans l'économie (Voy. *Balance d'induction*).— Le *T.* peut encore servir de *galvanoscope* dans les expériences physiologiques pour apprécier le passage des courants les plus faibles.

TÉLÉPHONIE. s. f. L'usage du *Téléphone.*

TÉLÉRYTHRINE. s. f. ($C^{22}H^{10}O^{19}$). Produit cristallisable dérivé de l'*Amévrythrine.*

TÉLESCOPE. s. m. [de τῆλε, loin, et σκοπεῖν, examiner]. Instrument d'optique qui sert à rapprocher, pour l'examiner, l'image des objets éloignés et spécialement celui avec lequel on reçoit l'image d'un objet sur un miroir qui la réfléchit telle quelle sur l'objectif d'une lunette, laquelle la grandit ensuite par *réfractions* successives à la manière de ce que fait un microscope pour l'image d'un objet placé à son foyer qui lui arrive directement. La lunette, qui est une partie du *T.,* renverse l'image des objets comme le fait le microscope. Instrument de catoptrique et de dioptrique successivement, le *T.* ne doit pas être confondu avec la *lunette astronomique* ou autres lunettes qui rapprochent aussi l'image des objets éloignés mais qui sont des instruments de dioptrique seulement. Le but du *T.* est de permettre l'examen de la surface des corps grands, mais éloignés en mettant autant que possible leur image à la *distance* de celle des objets que nous avons le plus habituellement sous les yeux; le *microscope* au contraire, a pour but de permettre l'étude des corps rapprochés, mais petits, en donnant à leur image les *dimensions* de celle des objets habituellement placés à la distance de la vision distincte. Dans ce dernier cas, toujours la rétine est impressionnée par une image plus grande que ne l'est l'objet lui-même, et d'autant plus que celui-ci est plus près de l'œil ou de l'objectif; dans le premier cas la rétine n'est impressionnée que par une image toujours plus petite que le corps d'où viennent les radiations lumineuses, qu'il soit photogène ou simplement réflecteur. Par suite plus l'image est grandie par le *microscope* moins elle contient des rayons qui ont été soit réfractés, soit réfléchis par l'objet; plus l'image est rapprochée par le *T.* plus elle contient des radiations venues de loin que réfractent les lentilles ou réfléchissent les miroirs *télescopiques.* Ainsi en raison de la disposition de ses lentilles optiques le *T.* rapproche l'image des objets éloignés laissant toujours ses diamètres plus petits à des degrés divers que ceux de l'objet examiné même, quelle que soit la distance à laquelle se trouve celui-ci. Le microscope, au contraire, est construit de manière que l'image du petit objet examiné devient d'autant plus grande, mais moins lumineuse que celui-ci même, que le point de la vision distincte ou foyer de l'objectif sont plus rapprochés de ces dernières lentilles, que, d'autre part, l'objectif et l'oculaire sont plus écartés l'un de l'autre par la longueur du tube qui les porte en tenant ainsi l'œil plus éloigné de l'objet précédent. — *T. astronomiques.* Les *T.* proprement dits par confusion les lunettes astronomiques qui donnent une image *renversée* des objets éloignés. — *T. terrestres.* Les *lunettes terrestres* qui diffèrent des *lunettes astronomiques* en ce que l'addition de deux verres biconvexes placés entre l'objectif et l'oculaire ou d'un verre biconcave comme dans la *lunette de Galilée* redresse l'image en la replaçant dans la situation des objets que nous voyons à l'œil nu.

TÉLESCOPIQUE. adj. Ce qui se rapporte au *Télescope.* — Ce qui se fait avec le *Télescope.* — Ce qui ne se voit qu'avec le *Télescope.*

TÉLEUTOSPORE. s. f. Spores de la dernière phase d'évolution des Champignons à plusieurs formes reproductrices se succédant.

TELLINE. s. f. Genre de Lamellibranches marins.

TELLURATE. s. m. [all. *tellursaures Salz;* angl. *tellurate;* esp. *telurato*]. Combinaison de l'*Acide tellurique* avec les bases.

TELLURE. s. m. [de *tellus,* la terre; all. *Tellur;* angl. *tellurium;* it. *telluro;* esp. *teluro*]. Métal solide, d'un blanc bleuâtre, très volatil, cassant, pulvérisable, pesanteur spécifique de 625.

TELLURÉ, ÉE. adj. [all. *tellurhaltig;* angl. *tellurated;* it. *tellurato;* esp. *telurado*]. Mêlé de *Tellure.*

TELLURÉTHYLE. s. m. (C^4H^5Te). Produit de la distillation du sulfovinate de potasse et du tellurate de soude. Liquide, jaune rouge, plus clair que le brome,

plus lourd que l'eau, odeur désagréable très tenace, bout à 100°.

TELLUREUX, EUSE. adj. Nom d'un acide. La combinaison acide la moins oxygénée du *Tellure* (TeO^2).

TELLURHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide incolore, d'odeur désagréable d'œufs pourris, combinaison du *Tellure* à l'hydrogène (TeH).

TELLURIDE. s. m. Le groupe des combinaisons du *Tellure* à un autre corps simple.

TELLURIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la terre, à son influence sur les corps organisés, au *Tellure*. — Nom d'un acide [all. *Tellursäure;* angl. *telluric acid;* it. *tellurico;* esp. *telurico*], combinaison acide la plus oxygénée du *Tellure* (TeO^3).

TELLURISEL. s. m. [all. *Tellursalz;* esp. *telurisal*]. Sel résultant de la combinaison d'un *Tellurure* avec un autre.

TELLURISME. s. m. [de *tellus*, la terre]. L'influence pathogénique des émanations des terres.

TELLURURE. s. m. [all. *Tellurmetall;* esp. *telururo*]. Combinaison du *Tellure* avec un autre corps simple.

TÉLOLÉCITHE. adj. [de τέλος, fin, et λέκιθος, jaune d'œuf]. Œuf à jaune latéral, à segmentation partielle, *méroblastique*.

TÉLOTISME. s. m. [de τέλος, achèvement, perfection]. Le plus haut degré de perfection dans l'accomplissement d'un phénomène.

TELPHUSE. Faute au lieu de *Thelphuse*.

TELSON. s. m. [de τέλσον, limite]. Partie centrale et dorsale du dernier somite des Décapodes surtout, ou plaque caudale qui suit le dernier anneau abdominal. — Les cinq appendices squelettiques lamelleux qui terminent l'abdomen des Crustacés décapodes macroures, etc., et servent à la natation.

TÉMOIN. s. m. Dans une observation d'ordre pathologique, dans une expérience physiologique l'objet normal semblable au premier qu'on soumet aux mêmes opérations, sans quoi celles-ci restent sans valeur.

TEMPE. s. f. [*tempus;* κρόταφος; all. *Schläfe;* angl. *temple;* it. *tempia;* esp. *sien*]. Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille; elle correspond à la partie mince ou écailleuse du temporal et à la portion qui du muscle de cette région s'insère dans la fosse et sur l'aponévrose temporale.

TEMPÉRAMENT. s. m. [*temperamentum;* κρᾶσις; all. *Körperanlage;* angl. *constitution, temperament;* it. et esp. *temperamento*]. Résultat général, pour l'organisme, de la prédominance d'action nutritive ou autre d'un système anatomique, sur l'homme et les autres Vertébrés. — **M. C.** Cet état particulier du sang, ou de tel ou tel tissu, etc., qui fait que tel individu est ou n'est pas habituellement disposé à la suppuration, à l'inflammation des lymphatiques, aux hémorrhagies capillaires à la suite d'une blessure; est ou n'est pas facilement atteint d'inflammation des muqueuses, d'accidents syphilitiques; cet état qui fait que les accidents de ce genre communiqués par le même individu, que ceux de la fièvre typhoïde, du choléra, etc., offrent des manifestations diverses selon les personnes. — *T. bilieux*, *mélancolique* ou *pituiteux*. Expressions pour désigner l'influence des viscères hépatique, splénique, etc., sur la digestion et la circulation sur le cerveau par l'intermédiaire du grand sympathique. Or, l'état mental désigné par les mots précédents n'est que la manifestation de cette influence. — *T. lymphatique*. L'état général de pâleur, faiblesse, etc., attribué à une prédominance fictive du système lymphatique sur les autres. — *T. nerveux*. Constitution des individus chez lesquels on observe un degré très prononcé d'excitabilité du système nerveux et ainsi des autres. — C'est à des dispositions particulières de l'encéphale qu'il faut attribuer les penchants ou affections, les passions, les facultés intellectuelles et les qualités morales. Il n'y a pas de dépendance absolue entre les résultats de l'organisation générale qui constitue et le tempérament et les caractères des actes, c'est-à-dire entre la constitution et l'appareil nerveux central ainsi que celle des autres appareils. *T. sanguin* ou *lymphatico-sanguin*. Constitution particulière aux individus qui offrent en même temps plus de tendance aux affections inflammatoires et plus d'activité musculaire et circulatoire.

TEMPÉRANT, ANTE. adj. et s. m. [*temperans*, de *temperare*, modérer; all. *temperirend, kühlend;* angl. *temperative, refrigerant;* it. et esp. *temperante*]. Qui modère, adoucit. — Les médicaments auxquels on attribue la propriété de modérer l'activité trop grande de la circulation.

TEMPÉRATURE. s. f. [*temperies;* all. *Temperatur, Wärmegrad;* angl. *temperature;* it. et esp. *temperatura*]. Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un objet. — Énergie variable avec laquelle la chaleur se transmet, se manifeste en des circonstances diverses. Le mot *T.* exprime l'inégalité de ces sensations et de leurs effets, sans les mesurer ni les fixer. — *T. animale constante*. La *T.* de l'homme adulte prise dans l'aisselle peut, dans nos climats, osciller entre 37°,1 et 37°,5. Elle est de 37°,3 à 37°,4 dans le rectum. Dans les climats extrêmes, elle peut s'élever ou s'abaisser de 0°,5 à 1°. La *T.* des autres Mammifères oscille entre 35°,5 et 40°,5. Les Cétacés ne font pas exception. Sur les Mammifères hibernants, pendant leur sommeil la *T.* peut s'abaisser jusqu'à près de 10° sans qu'il y ait mort. Le loup a 40°, le renard 41°, le tigre a 37°,2, le cheval 37°,5, le chat 38°,9, le chien 39°, le mouton 37°,3 à 40° (Davy), le lapin, 39°,6 à 40° (Delaroche), le bœuf 37°,5 (Hunter), la chèvre 39°,2 (Prévost et Dumas). Sur les Oiseaux adultes si l'alimentation n'est pas insuffisante, la *T.* ne s'abaisse pas normalement au-dessous de 39°,44, et peut aller normalement sur quelques-uns à 43°,90. — *T. d'ébullition*. Tous les liquides ne bouillent pas à la même *T.* sous la pression moyenne de l'atmosphère. Ils en exigent une plus haute ou une plus basse, suivant qu'on augmente ou qu'on diminue cette pression. Tant qu'il n'y a pas changement d'état physique, tant que la *T.* reste inférieure au point d'ébullition, la chaleur dans son action sur les corps liquides modifie leur *état thermique* et produit en même temps un double travail mécanique *intérieur* et *extérieur* dont le résultat immédiat est *une augmentation de volume*. Mais du moment où le liquide a atteint son point d'ébullition, les effets de la chaleur sont ceux d'une *force purement mécanique*. La chaleur n'exerce plus d'*action thermique* sur le liquide; son activité n'est plus représentée par un *double travail mécanique*. L'étude de l'action de la chaleur sur les corps solides conduit à des conclusions de même nature. Dans les pays de montagnes la *T.* de l'ébullition de l'eau est souvent inférieure de 4° ou 5° à la *T.* de + 100°, sans que les procédés culinaires y soient différents de ce qu'ils sont au bord de la mer. Ce fait démontre que la coction des aliments n'exige pas absolument la *T.* de + 100°, ou l'ébullition sous la pression de 0m,76; 60° à 70° ou 80° peuvent suffire en général. La *T.* d'ébullition de l'eau décroît à peu près exactement de 0°,31, c'est-à-dire de 1/3 de degré centigrade par 100 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. — *T. morbide*. Variation de la *T.* du corps durant les maladies. Elle est à suivre dans l'évolution de toute une série d'affections morbides; mais, dans toute affection, l'excès de calorification se rattache à des conditions particulières de celle-ci. La *T.* se présente avec une marche qui peut donner une caractéristique de l'autonomie de la maladie; mais il ne faut pas oublier, dans la contemplation du thermomètre, la cause générale et supérieure, l'état morbide, qui tient dans sa dépendance la localisation première ou directe et les actes réflexes qui en dérivent doit toujours être examiné en raison des indications thermiques. Chez les femmes en couches, la *T.* s'élève de 0°,5 à 1° pendant le travail; elle diminue après l'accouchement, pendant vingt-quatre heures. Après ce temps-là, elle s'élève de nouveau, en même temps que le pouls s'accélère, jusqu'à ce qu'elle ait atteint son maximum, pour diminuer avec elle (Hecker). La *T.* d'un membre paralysé est inférieure de 1° à 2° à celle du membre sain. Cette différence tend à disparaître quand la chaleur du lit et le repos permettent une répartition plus uniforme de la *T.* Les membres paralysés opposent, en raison de l'état de leur circulation capillaire, une résistance moins grande à l'abaissement de *T.* que le membre sain. Dans le premier stade de la fièvre intermittente, quand les malades grelottent, il existe une augmenta-

tion de *T.* de 3° à 4°. Durant le stade de chaleur, la *T.* des malades peut s'élever jusqu'à 42°. Ce fait dépend de la production de plus de chaleur dans les tissus en raison de leur état nutritif, désassimilateur surtout, et d'une répartition plus égale vers la superficie de la *T.* centrale, sous l'influence du mouvement plus rapide du sang (Marey). Dans la fièvre jaune, le thermomètre marque 32°,89. Durant le choléra la *T.* descend à 33° et 34° dans la bouche et dans l'aisselle ; mais, dans les viscères profonds, elle ne descend que de 2° à 3° au-dessous de la *T.* moyenne (Doyère). Chez les adultes (Briquet), le plus fort abaissement de la *T.* ne va pas au delà de + 32°. Sur l'enfant nouveau-né, il s'arrête à 23°. Lorsqu'une *T.* inférieure à 32° est constatée dans l'aiselle, on peut affirmer que la mort est réelle. S'il s'agit d'un nouveau-né, on ne conclura à la réalité de la mort que lorsque le thermomètre sera descendu au-dessous de 23°. La période de réaction amène le retour de la *T.* ou même d'une *T.* un peu plus élevée. La mort des cholériques est précédée d'un réchauffement qui dépasse rapidement le degré d'élévation de *T.* ordinaire de la réaction de guérison ; il peut s'élever jusqu'à 42°, mais il varie généralement entre 39° et 40°. L'ascension thermométrique s'arrête au moment même de la mort. Un fait analogue s'observe dans la fièvre typhoïde. Tandis que la *T.* va s'élevant, l'absorption de l'oxygène et l'exhalation de gaz carbonique suivent une marche précisément inverse (Doyère). Dans la variole, la *T.* atteint rapidement son summum d'élévation et s'y maintient ; dans la rougeole, cette élévation a lieu progressivement pendant deux à quatre jours ; dans la scarlatine, il y a des périodes d'élévation et de retour à la *T.* normale pendant trois à cinq jours, avant que le summum d'élévation soit atteint. Dans la pneumonie, la *T.* s'élève à 40° environ dès le premier jour, s'y maintient avec des oscillations de 0°,5 au plus, et tombe ensuite de 1° à 2° en douze ou dix-huit heures, du septième au douzième jour, suivant les cas. Dans l'évolution de toute une série d'affections morbides l'hyperthermie se rattache à des conditions, à une marche particulière qui donnent à celle-ci son autonomie, mais il ne faut pas oublier de considérer physiologiquement l'état morbide, qui tient sous sa dépendance la *localisation*, et les actes réflexes qui dérivent de celle-ci. — *T. du sang.* A la même distance du cœur, la *T.* du sang veineux (39°,20 à 39°,25 chez les chiens) est *constamment inférieure* à celle du sang artériel (39°,30 à 39°,40). Dans les *artères* et les *veines abdominales*, dans la *veine cave ascendante* et les veines qui y aboutissent, dans l'*aorte descendante* et *toutes les artères* qui en émanent, les résultats varient suivant les régions (Cl. Bernard). Le sang de la *veine rénale* est plus chaud (39°,30) que celui de l'artère rénale (38°,70). Le sang de la *veine porte* est d'une moindre *T.* (39°35 à 39°40) que celui des veines sus-hépatiques (39°60 à 39°80), et plus chaud que celui de l'aorte descendante immédiatement au-dessous du diaphragme (38°,70). Le sang des veines des membres inférieurs est d'une moindre *T.* que celui des artères correspondantes ; il en est de même du sang des veines et des artères iliaques ; le sang de la veine cave ascendante, jusqu'à l'abouchement de la veine rénale, est aussi moins chaud que celui de l'aorte descendante au-dessous de l'origine des artères rénales. Le mélange du sang de la veine rénale avec celui qui revient des membres inférieurs entraîne ce résultat que, dans toute la portion de la veine cave comprise entre l'abouchement des veines rénales et le foie, le sang est plus chaud (39°,20) que dans la partie de l'aorte descendante qui s'étend du diaphragme à l'origine des artères rénales (38°,70). Au moment où les veines sus-hépatiques (39°,80) se jettent dans la veine cave ascendante, la *T.* du sang de cette dernière veine s'élève encore (39°,40 à 39°,65), et l'emporte de beaucoup sur celle du sang de la partie correspondante de l'aorte (38°,70). Le *confluent des veines sus-hépatiques et de la veine cave* est le lieu le plus chaud de l'économie (39°80) (Cl. Bernard). Dans l'*oreillette droite*, le sang très chaud de la veine cave inférieure (39°,50 à 39°,65) se mêle au sang de la veine cave supérieure (39°,20) ; sa *T.* tombe (à 39°,35 environ) au-dessous de ce qu'elle était au niveau du diaphragme 39°,50), mais reste cependant supérieure à celle du sang, de l'aorte descendante (38°,70). Constamment le sang du *ventricule droit cardiaque* (39°,32), sur les animaux vivants, est plus chaud que le sang du ventricule gauche (39°,07), ce qui donne en faveur du ventricule droit 0°,25 (Malgaigne, 1839, Cl. Bernard). — *T. du sol.* Elle s'accroît avec la hauteur jusqu'à 21 mètres. Elle diminue ensuite de 1° par 200 mètres d'élévation en moyenne quand il n'y a pas de nuages ; quand il y en a ceux-ci ont une *T.* égale ou moindre de 1° à 3° environ, puis l'on arrive au-dessus d'eux à des couches d'air plus chaudes de 1° à 4° que celles qui sont au-dessous, en raison de la réflexion solaire par leur surface supérieure (Tissandier). Le rayonnement terrestre, selon que le sol a été échauffé par l'action solaire ou refroidi par le rayonnement céleste, exerce une grande influence sur la *T.* de l'air, jusqu'à une hauteur qui dépend de la nature du sol et de celle des corps qui le recouvrent. Pendant la nuit, la tranche superficielle du sol se refroidit moins que la couche d'air en contact avec elle et l'émission de chaleur de cette tranche superficielle réchauffe les corps placés au-dessus d'elle à une faible hauteur (Becquerel). Quand le terrain est gazonné ou recouvert de 7 à 8 centimètres de neige l'accroissement de *T.* ne se communique pas à la terre et le sol, à quelques centimètres de profondeur, est au-dessus de zéro. Si au contraire, le terrain n'est pas abrité par du gazon, le thermomètre descend au-dessous de zéro au delà de 20 centimètres. Ainsi les Insectes doivent périr en hiver sur un terrain dénudé, quand ils ne sont pas trop enfoncés sous terre, mais ils doivent échapper à la mort sous un terrain gazonné ; mêmes conclusions pour les graines ensemencées et les racines de certains végétaux. — *T. variable.* Celle des Reptiles, Batraciens et Poissons. La *T.* des Reptiles ne s'élève en moyenne, qu'à 1° au-dessus de celle que possède le milieu ambiant. Czermak et John Davy leur ont trouvé une *T.* propre qui dans certains cas s'élève à 3°,4° et même 7°,34 (*Lacerta viridis*). La *T.* des Poissons surpasse de 0°,5 à 1° celle de l'eau dans laquelle ils vivent. Pour la carpe on a trouvé 0°,5 (Becquerel et Breschet), quelquefois 0°,86 et 0°,71 (Despretz). Pour les Chondroptérygiens, les Thons, la différence est de 3° à 4°.

TEMPÉRÉ, ÉE. adj. — M. C. Calme, de moyenne activité.

TEMPORAIRE. adj. Qui normalement a une durée moindre que celle d'un organisme.

TEMPORAL, ALE. adj. — Y. et s. m. [*temporalis;* angl. *temporal;* it. *temporale;* esp. *temporal*]. Qui se rapporte aux *Tempes.* — Muscle (κροταφίτης, temporo-maxillaire, Ch.) dont les fibres naissent de la fosse et de l'aponévrose temporales et s'attache à l'apophyse coronoïde de la mâchoire inférieure. — L'*Os* [*os temporis*] l'un droit et l'autre gauche, situés aux parties latérales et inférieures de la tête. Ils se rattachent comme lame vertébrale séparée du corps de la vertèbre représentée par le corps sphénoïde. Chacun d'eux présente portions distinctes, connu sous le nom d'*écailleuse mastoïdienne* et *pétrée* ou *pierreuse.* La première, antérieure et supérieure, répond à la fosse zygomatique : la seconde, inférieure et postérieure, à l'apophyse mastoïdienne ; et la troisième, qui naît de la face interne de l'os (dite aussi le *rocher* ou l'*apophyse rétrée*) renferme dans son intérieur les osselets de l'ouïe et autres organes immédiats l'appareil de l'audition. Le *T.* s'articule avec le sphénoïde, l'occipital, le pariétal, l'os de la pommette, et le maxillaire inférieur. Comme les os impairs du crâne, occipital, sphénoïde et ethmoïde, le *T.* est sur le fœtus précédé d'un cartilage de même forme auquel le tissu osseux se substitue. Il se rattache à la deuxième vertèbre cranienne ou pariétale en partant de l'occipital.

TEMPORISATION. s. f. L'expectation en chirurgie. — L'intervention chirurgicale au fur et à mesure seulement qu'elle est inévitable.

TEMPORO-AURICULAIRE. adj. et s. m. [it. *temporo-articulare;* esp. *temporo-articular*]. Qui concerne la *Tempe* ou ses composants et l'oreille.

TEMPORO-CONCHINIEN. adj. et s. m. Qui appartient à la tempe et à la conque de l'oreille externe. — Le *Muscle supérieur de l'oreille externe.*

TEMPORO-MASTOÏDIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui concerne le temporal et son apophyse mastoïde. — L'apo-

physe mastoïde et la partie squameuse du temporal formant un os distinct du rocher sur les Crocodiles, etc.

TEMPORO-MAXILLAIRE. adj. [*temporo-maxillaris;* angl. *temporo-maxillary;* it. *temporo-mascellare;* esp. *temporo-maxilar*]. Qui appartient à la tempe et au maxillaire inférieur.

TEMPORO-SUPERFICIEL, ELLE. adj. et s. Qui concerne la partie superficielle de la tempe.

TEMPS. s. m. [*tempus;* χρόνος; all. *Zeit;* angl. *time;* it. *tempo;* esp. *tiempo*]. Idée qui résulte en nous de la comparaison entre l'état successif et celui de coexistence, états dont la mémoire nous donne la notion, en retraçant à notre esprit l'ordre et la succession des impressions physiques et morales que nous avons éprouvées, après que les événements qui les avaient produites ont cessé. Si, abstraction faite des corps et de leurs propriétés, on conçoit la succession des phénomènes, on formera la notion abstraite de *T.* Le *T.* n'a pas plus d'existence réelle que l'étendue et l'espace; c'est la notion abstraite de succession. La succession ne suppose pas le *T.*; le *T.* suppose la succession, car une notion abstraite suppose toujours la notion concrète correspondante (A. Comte, E. Pascut, 1864). La notion de *T.* est tellement une notion relative, résultant de la comparaison d'objets en mouvement, et dont l'image a successivement impressionné des points divers de la rétine, que les hommes ensevelis par des éboulements dans les mines ou les puits, sans être tués, en sortent n'ayant pas la notion du temps qui s'est écoulé depuis le moment où ils ont été plongés dans l'obscurité. On voit de plus la notion de *T.* prendre une importance d'autant moindre que l'on remonte davantage vers les peuplades ou des individus, dont le degré de civilisation est moins avancé. Sur les animaux cette notion n'est plus indiquée que par les sensations internes de tel ou tel besoin, soit de respiration, d'alimentation, soit de locomotion ou d'exercice habituel de tel et tel ordre, ou d'ennui suscité par la non satisfaction de ce besoin. — *T. d'élection.* Celui où l'on se décide à agir, parce qu'il est le plus convenable à la nature de la maladie et à l'état du malade. — *T. de nécessité.* Celui où l'on est forcé d'employer tel ou tel médicament, de pratiquer telle opération, pour empêcher la maladie de s'aggraver. — *T. perdu, T. physiologique* ou *T. de réaction.* Le *T.* qui s'écoule entre le moment où se produit l'excitation sensitive et le moment où la personne en expérience indique, par un signal qu'elle a perçu l'impression.

TÉMULENCE. s. f. [*temulentia;* all. *Taumelwahn;* angl. *reeling;* it. *temulenza*]. État morbide semblable à l'ivresse.

TENACE. adj. [*tenax;* all. *zähe;* angl. *tenacious;* it. *tenace;* esp. *tenaz*]. Qui a de la *Ténacité.*

TÉNACITÉ. s. f. [*tenacitas;* all. *Zähigkeit;* angl. *tenacity;* it. *tenacità;* esp. *tenacidad*]. Le degré de la cohésion différent d'un solide à l'autre et de l'un à l'autre des états dans lesquels ils se trouvent qui leur permet de résister plus ou moins avant la rupture, aux chocs, pressions, tractions, et autres actions physiques exercées sur eux.

TENACULUM. s. m. [de *tenere*, tenir]. Aiguille courbée pour tenir les artères qui doivent être liées. — *T. d'Assalini.* Petite pince garnie d'un ressort entre les branches pour maintenir les mors fermés.

TENAILLE. s. f. [*tenaculum,* de *tenere*, tenir; all. *Zange;* angl. *pincers;* it. *tanaglia;* esp. *tenaza*]. — **M. C.** Instrument pour couper des esquilles osseuses ou des cartilages.

TÉNALGIE. s. f. [de τένων, tendon, et ἄλγος, douleur]. Douleur tendineuse. — *T. crépitante.* L'*Aï.*

TENBURG (Angleterre). Source froide chlorurée sodique.

TENBY (Angleterre). Bains de mer.

TENCHAIÉ. s. m. La *Cadaba farinosa*, R. Br., Capparidée d'Abyssinie.

TENDE. s. f. — *T. de tranche.* La région interne de la cuisse des Ruminants comprenant surtout le vaste interne et les adducteurs.

TENDINEUX, EUSE. adj. [all. *sehnig;* angl. *tendinous, sinewy;* it. et esp. *tendinoso*]. Qui concerne les *Tendons.*

TENDON. s. m. [de *tendere*, tendre; τένων, dérivé de τείνειν, tendre; *nervus;* all. *Sehne;* angl. *tendon, sinew;* it. *tendine;* esp. *tendon*]. Organes premiers formés de tissu tendineux, dont il existe au moins deux pour chaque ventre musculaire à faisceaux striés, allant de celui-ci à l'os ou interposés à deux d'entre eux. Il n'y en a ayant la texture du tissu tendineux que là où sont des faisceaux musculaires striés avec ou sans myolemme avec lesquels ils sont en connexion par contiguïté immédiate, bout à bout ou latérale, par une au moins des extrémités de leurs propres faisceaux. Blancs, nacrés, tenaces, ils sont soit sous forme de cordons cylindriques ou prismatiques étalés en mince membrane à leur extrémité musculaire ou membraneux dans toute leur étendue. Ce sont ces portions des *T.* qui sont dites, à tort, *aponévroses tendineuses* car leur tissu n'est pas le tissu fibreux des aponévroses. — *T. d'Achille* (*funiculus Hippocratis*) [all. *die Achilles-Sehne;* angl. *the tendon of Achilles*]. Gros *T.* aplati, formé, à la partie postérieure et inférieure de la jambe, par la réunion des *T.* des muscles jumeaux et soléaires, et s'attachant à la partie inférieure de la face postérieure du calcanéum.

TÉNÉBREUX, EUSE. adj. [*tenebrosus*, obscur]. — **M. C.** Qui donne la sensation de l'obscurité, des ténèbres.

TÉNÉBRICOLE. adj. et s. [*tenebræ*, les ténèbres, et *colere*, habiter]. Comme *Lygophile.*

TÉNÉBRION. s. m. [*tenebrio*, qui suit la lumière]. Genre de Coléoptères à corps allongé.

TÉNESME. s. m. [*tenesmus;* τεινεσμός, de τείνειν, tendre; all. *Stuhlzwang;* angl. *tenesmus;* it. et esp. *tenesmo*]. Douleur vive avec contracture des sphincters et résultant de l'état accidentel de la muqueuse que comprime le sphincter, non du fait de la contraction musculaire suscitée par action réflexe. — *T. anal.* Celui qui dans les dysenteries, diarrhées, hémorrhoïdes et autres états morbides de la muqueuse rectale est caractérisé par la sensation douloureuse de besoin de défécation sans résultat. — *T. vésical* [all. *Harnzwang*]. Envie continuelle et douloureuse d'uriner avec chaleur et cuisson due à quelque lésion de la muqueuse soit vésicale, soit uréthrale.

TENETTE. s. f. [*tenaculum, volsella;* all. *Blasensteinzange;* angl. *pincer;* it. *tanaglietta;* esp. *tenacilla*]. Pinces à bec en forme de cuiller, etc., que l'on introduit dans la vessie pour en extraire les calculs, dans l'opération de la cystotomie, etc.

TÉNIA. s. m. Comme *Tænia.*

TÉNICIDE. adj. et s. m. Pour *Tænicide.*

TENIET EL HAD (Algérie). Nombreuses sources chaudes.

TÉNIFUGE. adj. et s. Pour *Tænifuge.*

TENNSTADT (Prusse). Source sulfurée calcique (12°).

TÉNOGRAPHIE. s. f. [de τένων, tendon, et γράφειν, décrire]. Étude écrite ou figurée des tendons.

TÉNOLOGIE. s. f. [de τένων, tendon, et λόγος, traité]. Traité, description des tendons.

TÉNON. Anatomiste et chirurgien français (1724-1816) dont le nom est resté à l'*Aponévrose orbito-oculaire.*

TÉNONITE. s. f. L'inflammation réelle ou supposée de l'*Aponévrose de Ténon* dans les cas de paralysie, complète ou non des muscles de l'œil, sans paralysie du nerf oculo-moteur commun.

TÉNOPHYTE. s. m. [de τένων, tendon, et φυτὸν, production]. Production osseuse ou cartilagineuse des tendons (Albers).

TÉNORRHAPHIE. s. f. [de τένων, tendon, et ῥαφή, suture; all. *Sehnennaht;* angl. *tenorrhaphy;* it. et esp. *tenorrafia*]. La suture chirurgicale des tendons coupés ou rompus pour rendre plus immédiate la réunion des deux bouts.

TÉNOSYNITE. s. f. — *T. crépitante.* L'*Aï.*

TÉNOTOME. s. m. [de τένων, tendon, et τομή, section; all. et angl. *Tenotom;* it. et esp. *tenotomo*]. Petit scalpel à lame courte, à extrémité mousse. Instrument pour pratiquer la ténotomie, surtout par la méthode sous-cutanée.

TÉNOTOMIE. s. f. [*tenotomia*, de τένων, tendon, et τομή, section; all. *Sehnenschnitt;* angl. *tenotomy;* it. et esp. *tenotomia*]. La section des tendons. — **M. C.** Toute opération dans laquelle on coupe une partie trop tendue ou

trop courte, quelle que soit d'ailleurs la nature du tissu mou dont il s'agisse, tendineux, musculaire, aponévrotique, etc. — *T. sous-cutanée.* Opération qui consiste à ne faire à la peau qu'une très petite incision, une piqûre, puis à porter par cette voie un ténotome étroit avec lequel on divise le tendon voulu (Delpech, Stromeyer, Dieffenbach, Bouvier, V. Duval, Jules Guérin). La plaie extérieure se cicatrise promptement, et la solution de continuité profonde guérit par génération tendineuse à la manière des ruptures accidentelles de tendons ou d'aponévroses, c'est-à-dire sans inflammation, sans suppuration, sans accidents. En la pratiquant lorsque le ténotome est sur un des côtés du tendon; on augmente le plus possible la tension de celui-ci, en faisant maintenir la partie dans une situation convenable; enfin on retourne le tranchant vers le tendon, et on le coupe des parties superficielles aux parties profondes. L'opération se trouve alors achevée; mais de plus il faut placer un appareil qui maintienne pendant quelque temps la position obtenue par la section, et qui, souvent même, augmente et complète le redressement. La *T.* n'est alors qu'une sorte de préliminaire de l'orthopédie, qui vient ensuite appliquer ses moyens et ses procédés, en variant suivant l'exigence des cas.

TENREC. s. m. Le *Centetes ecaudatus*, Wagl., Insectivore de Madagascar.

TENSEUR. adj. et s. m. [all. *Spannmuskel;* angl. *tensor;* it. *tensore;* esp. *tensor*]. Comme *Extenseur.* — Qui tend, rend rigide une membrane ou autre organe. — *T. de l'aponévrose crurale* ou *du fascia lata.* Le muscle *fascia lata.* Muscle court et épais situé à la partie supérieure et externe de la cuisse. Il s'attache en haut à l'épine iliaque antérieure et supérieure, se dirige obliquement en bas et un peu en arrière, parallèlement aux faisceaux les plus antérieurs du moyen fessier. Il s'insère en bas vers la jonction du tiers supérieur avec le tiers moyen de la face externe de la cuisse, à l'aponévrose *fascia lata*, dont les faisceaux verticaux les plus forts constituent comme un tendon qui descend jusqu'à la face externe du genou pour s'attacher au tibia, au niveau du tubercule du jambier antérieur. Le muscle *T.* du *fascia lata*, reçoit une branche motrice du nerf fessier supérieur, il est rotateur en dedans et fléchisseur de la cuisse. — *T. de la choroïde.* Muscle qui naît circulairement de la face interne de l'anneau sclérotical osseux des Oiseaux et s'unit à toute la circonférence antérieure de la choroïde riche en nerfs. Ses faisceaux sont striés comme ceux de l'iris des Oiseaux.

TENSIF, IVE. adj. [τονώδης, all. *spannend;* angl. *tensive;* it. et esp. *tensivo*]. Qui détermine de la tension. — **M. C.** Accompagné de tension. — Qui s'accompagne d'un sentiment de distension dans une partie malade.

TENSION. s. f. [*tensio;* τάσις; all. *Spannung;* angl. *tensio;* it. *tensione;* esp. *tension*]. La traction à laquelle est soumise un corps résistant. — La pression de dedans en dehors exercée sur les parois d'un espace clos par un corps quelconque dont le volume augmente là sous quelque influence, d'ordre organique physique ou chimique que ce soit, que les parois se prêtent ou non à une distension, avec ou sans retrait consécutif. — **M. C.** Sur le vivant les parties qui n'ont pas leur souplesse naturelle, les tissus étant distendus par sécrétion, par l'afflux d'une humeur intra ou extra-vasculaire (œdème) ou par l'accumulation de gaz, ou leurs fibres étant tirées aux deux extrémités par une cause quelconque. *T. —artérielle.* Énergie de la tendance au retrait élastique des artères distendues. Elle augmente à chaque ondée sanguine qui passe du cœur dans l'aorte ou l'artère pulmonaire. Elle pousse le sang vers les extrémités de ces vaisseaux; mais, les valvules sigmoïdes mettant obstacle à la rentrée de celui-ci, la *T.* le chasse en fait vers les capillaires et devient la cause prochaine du mouvement du sang dans l'artère circulatoire. La *T.* diminue à mesure qu'on s'éloigne du cœur, et est d'autant plus grande que le sang s'échappe plus lentement d'une artère par les capillaires plus ou moins contractés. La *T.* est proportionnelle à l'intensité de l'afflux, de l'action du cœur. Il n'existe pas en fait de retard entre le battement d'une artère rapprochée du cœur et celui d'une artère éloignée; les pulsations commencent en même temps dans toutes les artères, mais elles ne sont pas complètes au même instant, et le retard ne porte que sur le maximum de la pulsation. La force avec laquelle le pouls est perçu n'exprime pas ordinairement la force déployée par le cœur; mais l'intensité de la pulsation augmente toutes les fois que la *T.* artérielle diminue. La pulsation est supprimée au-dessous d'un anévrysme, non par les caillots qu'il peut renfermer, mais par l'élasticité de la poche qui ramène la *T.* intermittente à un état uniforme. Les bruits de souffle du cœur à l'orifice aortique, et ceux que l'on constate dans le système artériel, ainsi que les variétés du pouls qui leur correspondent, sont produites par une condition commune de l'état circulatoire : *la faiblesse de la T. artérielle* (Marey). — *T. atmosphérique.* La *T.* d'un gaz dans un mélange et le produit de la proportion centésimale de ce gaz par la pression atmosphérique. Sur tous les corps terrestres, organisés ou non, la pression atmosphérique est égale à celle qu'exerce une colonne de mercure ayant pour base la surface de ce corps et pour hauteur 76 centimètres, ou celle qu'exercerait une colonne d'eau de 10 à 11 mètres. Pour la surface du corps de l'homme cette pression est égale à un poids de 16 000 kilos environ, en supposant l'intérieur vide. Mais cette pression s'exerce aussi d'une manière égale dans tous les sens, de dedans en dehors, comme de dehors en dedans, quelle que soit la particule envisagée. Cela tient à ce que tous les organismes contiennent dans leur intérieur des gaz, soit à l'état de liberté comme dans les poumons, la vessie natatoire, l'intestin, soit dissous comme dans toutes les humeurs sans exception. Or, la *T.* des gaz est déterminée par la pression atmosphérique et lui est égale tandis que les liquides mêmes sont sensiblement incompressibles. D'où il suit que la résistance intérieure à la pression extérieure est infinie quand elle dépend d'un gaz. L'égalité et la réciprocité des pressions est la cause qui fait qu'elle ne se font pas sentir aux animaux. Mais dès que l'une des *T.* l'emporte sur l'autre comme lorsque le baromètre s'élève ou s'abaisse brusquement, il en résulte un changement d'état qui se manifeste par une sensation de bien-être ou de malaise, selon le degré de ces variations ou selon le degré de sensibilité des individus ou des espèces animales que se sont ou non accompli des mouvements et des déplacements correspondant à ces sensations diverses. — *T. de dissociation.* La *T.* des gaz mis en liberté, qui est constante pour une même température et qui croît quand la température s'élève, a été appelée en chimie *T. de dissociation*, et ce nom correspond à celui de *T. maximum de la vapeur*, dans le phénomène physique correspondant. En chauffant de l'eau jusqu'à 1000°, par exemple, elle éprouve un commencement de décomposition qui s'arrête dès que la *T.* du mélange d'hydrogène et d'oxygène obtenu a atteint une valeur de f millimètres. Si on élève la température jusqu'à 1200° par exemple, jusqu'à ce que la *T.* du mélange ait atteint une valeur donnée f' supérieure à f. La *T.* f des gaz mis en liberté à la température f constitue la *T. de dissociation* pour cette température. Cette *T.* augmente avec la température. Il en est de même des autres combinaisons chimiques. Le carbonate de chaux perd une partie de son acide carbonique s'il est chauffé dans le vide. A 860° la *T.* de ce gaz est de 85 millimètres de mercure; elle est de 520 millimètres à 1040°. En revenant à la température initiale de l'expérience, le carbonate de chaux est reconstitué par la *recombinaison* de l'acide carbonique. — *T. électrique.* Propriété de l'électricité, en vertu de laquelle elle tend à vaincre les résistances pour produire les phénomènes électriques. La *T.* est proportionnelle à la *différence de potentiel* aux pôles dans la pile, et par suite à la force électromotrice. L'électricité statique est de l'électricité de *T.* parce que la différence de potentiel entre les machines ou les corps chargés par elle et les corps environnants est considérable. L'étincelle, les commotions sont des effets dus à la *T.* La pile a peu de *T.;* pour en obtenir il faut multiplier les éléments et les réunir zinc à charbon, c'est-à-dire négatif à positif, de manière à ajouter les forces électro-motrices. Les machines d'induction ont beaucoup de *T.;* elles transforment l'électricité de quantité fournie par la pile en électricité de *T.* — Plus un corps est mauvais conducteur, plus l'électricité doit avoir de *T.* pour lui en transmettre une cer-

taine proportion. Si un corps conducteur donne passage à deux électricités de nom contraire, il en résulte leur décomposition. Pendant ce temps l'électricité en mouvement constitue un *courant* état dynamique ou moteur de l'électricité. Plus grande est la *T.* plus rapidement se fait ce mouvement, d'où résulte un courant plus *intense*. La nature de ce conducteur, c'est-à-dire sa composition, sa longueur, son épaisseur (*section*), déterminent l'énergie de la recomposition ou l'intensité du courant d'une source électrique donnée. La *conductibilité* propre à un corps est un facteur, et la *section* est l'autre facteur du produit nommé *intensité* du courant ou *force électro-motrice*. Si une source électrique est riche en *T.* et pauvre en quantité, l'épuisement de cette source se fera d'autant plus qu'elle ne rencontre point de cause de ralentissement, comme un corps mauvais conducteur ou un fil mince. — *T. sanguine*. La pression exercée par le sang que poussent les ventricules, sur les parois artérielles et sur le liquide qui se trouve au delà, est celle qu'il faudrait exercer pour soutenir une colonne de mercure du même diamètre haute de 15 centimètres ou une colonne d'eau haute de $2^m,20$. Le poids supporté par les valvules sigmoïdes, fermées par le sang revenant sur elles, déterminé par le calcul, est ainsi de $1^k,720$ grammes chez l'homme et de 345 grammes sur un chien de moyenne taille. Cette *T.* se réduit de plus en plus en remontant dans le système veineux et approchant du cœur. Elle se réduit de 2 centimètres à 1 centimètre 18 dans la jugulaire des Mammifères en expérience. — *T. des vapeurs*. L'eau se réduit particulièrement en vapeur aux températures ordinaires (évaporation). Par chaque température, la vapeur émise par un liquide, en vase clos, acquiert, en présence d'un excès du liquide générateur, une *T.* qu'elle ne peut dépasser et qui reste constante pour une même température.

TENTACULE. s. m. [de *tenture*, tâter; all. *Fühlfaden;* angl. *tentacle, feeler;* it. *antenna;* esp. *tentaculo*]. Appendice mobile, tactile, non articulé et très diversement conformé de beaucoup d'animaux invertébrés.

TENTACULIFÈRE. adj. et s. m. [de *tenture*, tâter, et *ferre*, porter]. Qui est muni de *Tentacule*. — Les *Protozoaires suceurs*.

TENTACULIFORME. adj. [de *tentacule*, et *forma*, forme]. Qui a la forme d'un *Tentacule*.

TENTE. s. f. [de *tenter*, essayer, explorer; *urunda;* μοτός; all. *Wieke;* angl. *tent;* it. et esp. *tenta*]. — **M. C.** Faisceau de charpie longue, dont les filaments sont disposés parallèlement et liés par le milieu avec un fil.

TENTE. s. f. [de *tendere*, tendre; all. *Zelt;* it. *tenda*, esp. *tienda*]. Abri formé d'une toile tendue. — *T. du cervelet*. Large repli de la dure-mère entre le cerveau et le cervelet.

TENTHRÈDE. s. f. [*Tenthredo*, L.]. Genre d'Hyménoptères térébrants à larves phytophages appelées fausses couches en raison de leur aspect.

TUTHRÉDINE. s. f. [de τενθρηδών, abeille sauvage]. Famille d'Hyménoptères à tarière dentée logée dans une coulisse.

TENTIPELLE. s. m. [de *tendere*, tendre, et *pellis*, peau; it. *tentipelle*]. Cosmétique pour effacer les rides de la peau.

TENTIGO. s. m. *Priapisme*.

TÉNU, UE. adj. [*tenuis;* λεπτὸς; all. *dunn;* angl. *thin;* it. *tenero;* esp. *tenue*]. Délié. — Peu dense.

TÉNUIROSTRE. adj. et s. [de *tenuis*, mince, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec fin. — **Z.** Tribu des Passereaux.

TÉNUITÉ. s. f. [*tenuitas;* λεπτότης; all. *Dünnheit;* angl. *tenuity, thinness;* it. *tenuita;* esp. *tenuidad*]. Qualité de ce qui est délié, peu dense, mince, effilé.

TÉPALE. s. m. [anagramme de *pétale*] (De Candolle). Les diverses parties du périgone.

TÉPHRAMANCIE. s. f. [de τέφρα, cendre, et μαντεῖα, divination]. Divination fictive d'après de prétendus signes donnés par les cendres.

TÉPHROSIE. s. f. [*Tephrosia*, Pers.]. Genre de Papilionacées galéguées vomitives et même vénéneuses.

TEPIDARIUM. s. m. [de *tepidus*, tiède]. Le lieu où l'on prend des bains tièdes.

TEPLICZ ou **TÖPLITZ-TRENTSCHIN** (Hongrie). Source bicarbonatée calcique sulfureuse (de 36° à 40°).

TEPLITZ-SCHÖNAU (Bohême). Source bicarbonatée sodique (27° à 49°).

TÉRABDELLE. s. f. [de τηρεῖν, prendre, et βδέλλα, sangsue]. Instrument pour pratiquer des saignées locales.

TÉRACRYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{10}O^4$) obtenu par distillation sèche de l'acide térébique; incolore cristallisable, bouillant à 207°, soluble dans l'eau.

TÉRASPIC. s. m. Les *Iberis umbellata*, L., et *sempervirens*, L., Crucifères asiatiques cultivées.

TÉRATOGÉNIE. s. f. [de τέρας, monstre, et γένεσθαι, être produit]. La génération anormale embryonnaire des organes qui a la production des monstruosités pour résultat. Sur les animaux vertébrés elle montre par exemple comment une division accidentelle de l'extrémité céphalique ou de l'extrémité coccygienne de la portion embryogène entraîne la formation de duplicités partielles plus ou moins prononcées du corps ou seulement de ses membres. Elle montre en outre comment pendant le développement d'un individu des monstres unitaires résultent de l'imparfaite réunion de la portion droite avec la portion gauche ou vice versa du mésoderme, etc.; de l'imparfaite réunion aussi de haut en bas des *arcs viscéraux* ou branchiaux; comment dans ces réunions une *inclusion* ou *pincement* de telle ou telle portion de l'ectoderme ou l'endoderme devient par génération mésodermique correspondante ultérieure du développement le point de départ d'organes tératologiques supplémentaires *kysteux*, parenchymateux, etc.; comment d'autre part dans les ectopies, diastématies, etc., interviennent les contacts, enfoncements, adhérences et autres dispositions accidentelles des parties extra-embryonnaires du blastoderme, amnios, allantoïde, chorion comme cause d'ectopies et nombre d'autres monstruosités d'origine embryonnaire.

TÉRATOÏDE. adj. [de τέρας, monstre, et εἶδος, ressemblance]. Qui tient des monstres, des monstruosités.

TÉRATOLOGIE. s. f. [de τέρας, monstre, et λογος, discours; all. *Missgeburtlehre;* angl. *teratology;* it. et esp. *teratologia*]. Partie de la pathologie dans laquelle se trouvent décrites et classées les monstruosités en tant que résultat de perturbations de la naissance et du développement des organes et constituant des maladies d'origine embryonnaire qu'a étudiés la téralogénie. Par suite elle n'éclaire l'anatomie qu'autant que manque encore l'embryogénie ou lorsque que les déviations exagèrent et rendent plus évidentes les données de celle-ci. La *T.* définit les monstruosités des anomalies graves, toujours apparentes au dehors, et plus ou moins nuisibles à l'individu qui les présente, parce que, lors même qu'elles n'exercent aucune influence fâcheuse sur ses fonctions et ne changent en rien ses conditions de viabilité, elles impriment aux formes extérieures des modifications très remarquables, et leur donnent une configuration vicieuse fort différente de celle que présente ordinairement l'espèce. Ces particularités distinguent les monstruosités des cas tératologiques dits d'*hermaphrodismes*, d'*hétérotaxies;* d'*hémitéries*. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a divisé d'après les règles de la *T.* les monstruosités en deux classes : les monstres simples ou unitaires, et les monstres doubles. La première classe comprend trois ordres, les monstres autosites, omphalosites et parasites. La seconde se compose de deux ordres, les monstres doubles autositaires et parasitaires. Chacun de ces ordres renferment plusieurs familles, divisées elles-mêmes en genres plus ou moins nombreux, auxquels se rapportent, comme autant d'espèces, tous les cas de monstruosités que l'observation a fait connaître. — *T. végétale*. Partie de la *T.* qui étudie sur l'ensemble des plantes, le résultat des troubles tant de la génération que du développement des tissus, des organes et des appareils à la manière que dans l'ensemble des animaux elle étudie particulièrement les anomalies dans le volume, la forme, la situation et le nombre des organes des plantes, changeant le type spécifique des individus qui les présentent tant Cryptogames que Phanérogames. Chacune de ces diverses sortes d'anomalies peut exister seule ou associée à une ou plusieurs des autres. L'étude des changements tératologiques de volume comprend sur les Phanérogames celles des atrophies des rameaux, des feuilles, des fleurs,

des fruits ou de leurs parties. Les anomalies de forme comprennent les déformations ou hétéromorphies, les métamorphoses proprement dites et les pélories portant sur tel ou tel organe. L'étude des anomalies de situation ou hétérotopies comprend celle des déplacements proprement dits des feuilles, des fleurs, etc., et de diverses des anomalies de génération avec coalescence originelle, dites, soit soudures ou unions insolites, soit disjonctions et désunions insolites. L'étude des anomalies de nombre comprend celle soit de la multiplication, soit de la diminution tant par atrophie que par agénésie, du nombre des appareils même ou de leurs parties comme les sépales, les pétales (fleurs doubles), les étamines, les ovaires, etc.

TÉRATOLOGIQUE. adj. [all. *teratologisch;* angl. *teratologic, teratological;* it. et esp. *teratalogico*]. Qui concerne la *Tératologie.*

TERBINE. s. f. L'oxyde de *Terbium*, base faible.

TERBIUM. s. m. (Mosander, 1844). Métal qui n'est pas connu à l'état pur.

TERCINE. s. f. [de *tertius*, troisième; all. *Chorion, Lederhaut;* it. et esp. *tercina*]. La troisième membrane de l'ovule des Phanérogames.

TERCIS (Landes). Source chlorurée sodique (33°).

TÈRE. s. f. La *Pastenague.*

TÉRÉ. s. m. Le *Dracontium polyphyllum*, L., Aroïdée de Tahiti.

TÉRÉBELLE. s. f. [*Terebella*, L.]. Genre d'Annélides chétopodes céphalobranches marines.

TÉRÉBELLUM. s. m. [all. *terebelo*]. Sorte de perce-crâne.

TÉRÉBÈNE. s. m. [all. *Terebën;* angl. *terebenum;* it. et esp. *terebeno, camphilène*]. Composé isomère avec le térébenthène, bouillant à la même température, mais sans action sur la lumière polarisée, etc. ($C^{20}H^{16}$).

TÉRÉBENTHÈNE. s. m. L'*essence de térébenthine rectifiée* ou *chimiquement pure.* Liquide incolore, très mobile, d'odeur spéciale pénétrante, saveur âcre et brûlante; densité 0,875; bout à 150°; dévie à gauche le plan de polarisation, mais plus ou moins d'une espèce de pin à l'autre.

TÉRÉBENTHINE. s. f. [*terebinthina;* τερεβινθίνη, τερμινθίνη; all. *Therpentin;* angl. *turpentine;* it. *trementina, terebentina;* esp. *terebentina*]. Les résines liquides. — Sucs odorants, demi-liquides et glutineux, découlant surtout des Conifères et des Térébinthacées. Incolores pour la plupart, au moment où plus ou moins coulantes, elles s'échappent de la plante, les *T.* prennent avec le temps une couleur plus ou moins citrine. Ce sont des corps binaires, ternaires, inflammables, d'une saveur chaude et piquante, d'une odeur forte. Elles se composent d'une essence à laquelle elles doivent leur odeur et leur saveur, mêlé aux deux acides, *silvique* et *pimarique.* L'absence de l'acide benzoïque les distingue des baumes, dont cependant quelques-uns reçoivent le nom. La chaleur les rend solides en volatisant leur essence et laissant une résine. — *T. d'Amérique.* Celle du *Pinus strobus.* — *T. de Boston.* Celle du *Pinus australis.* — *T. du Canada.* Dite à tort *Baume du Canada*, elle est produite par l'*Abies balsamea*, Miller. — *T. des Carpathes* ou *de Riga.* Celle du *Pinus cembra.* — *T. de Chio.* Elle provient du *Pistacia terebinthus*, L. — *T. commune, de Bordeaux, de France, du sapin*, etc. Elle provient des *Pinus picea* et *maritima.* — *T. de copahu.* Le *Copahu.* — *T. cuite.* On la prépare en faisant bouillir la *T. de Venise*, dans l'eau. — *T. de faux sapin.* Celle de l'*Abies excelsa.* L., — *T. de Hongrie.* Celle du *Pinus mytho.* — *T. d'Illyrie* ou *de Suisse.* Celles du *Mélèze.* — *T. de la Mecque, de Judée, de Gilead* ou *du Caire. T.* qu'on obtient de l'écorce du *Balsamodendron* ou *Amyris opobalsamum* et *gileadense*, Kunth, Térébinthacée burséracée. — *T. du Nord.* Celle du *Pinus sylvestris.* — *T. de Strasbourg.* La *T.* commune, celle *du mélèze* ou *des pharmacies*, dite aussi *des Vosges*, produits par le *Larix europæa*, DC. — *T. de Venise.* Celle de l'*Abies pectinata*, D.C., ainsi que de plusieurs pins et sapins des Cévennes et des Alpes.

TÉRÉBENTHINÉ, ÉE. adj. Comme *Térébinthiné.*

TÉRÉBENTHINIQUE. adj. Qui concerne les *Térébenthines.* — Comme *Térébique.*

TÉRÉBENZIQUE. adj. Nom d'un acide (Caillat) identique avec l'acide paratoluique obtenu par oxydation de l'essence de térébenthine.

TÉRÉBILÈNE. s. m. [all. *Terebilën;* angl. *terebilene;* it. et esp. *terebileno*]. Essence liquide; isomère avec le térébenthène, mais sans action sur la lumière polarisée, bout à 134°.

TÉRÉBILIQUE. adj. — Nom d'un acide [all. *Terebilsäure;* angl. *terebilic acid;* it. et esp. *acido terebilico*]. produit cristallisable de l'action de l'acide azotique sur l'essence de térébenthine.

TÉRÉBINIQUE. adj. Comme *Térébique.*

TÉRÉBINTHACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte au *Thérébinthe.* — Famille de dicotylédones polypétales à étamines périgynes. Elle comprend des arbres ou des arbrisseaux souvent avec des lactifères résineux. Les feuilles sont alternes, généralement composées sans stipules. Fleurs hermaphrodites ou unisexuées, petites; elles sont disposées en grappes, ayant chacune un calice de trois à cinq pétales, quelquefois réunis ensemble par leur base, et soudés avec l'ovaire, qui est infère. La corolle quelquefois nulle est ordinairement composée d'autant de pétales qu'il y a de lobes au calice. Leurs étamines sont en nombre égal, double, ou quadruple de celui des pétales. des pistils et composé de trois à cinq carpelles, tantôt distincts, tantôt soudés, environnés à leur base d'un disque périgyne et annulaire. Quand plusieurs avortent il n'en reste qu'un, d'où naissent plusieurs styles. Chaque carpelle est uniloculaire. Il contient un ovule, tantôt au sommet d'un podosperme filiforme, tantôt renversé. Il y a parfois deux ovules renversés ou collatéraux. Les fruits sont secs ou drupacés. Ils contiennent généralement une seule graine avec un embryon dépourvu d'albumen.

TÉRÉBINTHE. s. m. [all. *Terpentinbaum;* angl. *terebinth;* it. *alboro resinoso;* esp. *terebinto*]. Térébinthacée (*Pistacia terebinthus*, L.) qui donne la *Térébenthine de Chio.*

TÉRÉBINTHINÉ, ÉE. adj. Qui concerne la *Térébenthine;* qui en contient.

TÉRÉBIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{10}O^{8}$) monobasique produit de l'oxydation de l'essence de thérébenthine par l'acide azotique. Cristallisable, fond à 168°.

TÉRÉBRANT, ANTE. adj. et s. m. [*terebrans;* all. *bohrend;* angl. *terebratin, boring;* esp. *terebrante*]. Qui est pourvu d'une tarière. — **Z.** Section des Hémiptères. — **M. C.** La douleur, quand il semble que la partie souffrante soit percée par un corps qui cherche à s'y introduire.

TÉRÉBRATEUR. s. m. Comme *Perforateur.*

TÉRÉBRATION. s. f. [de *terebrare*, perforer]. Action de térébrer. — *T. des côtes.* Opération consistant à percer une côte avec un perforateur pour arriver dans la cavité de la plèvre malade et y passer un trocart ou une canule.

TÉRÉBRATULE. s. f. [*Terebratula*, Bruguière]. Genre de *Brachiopodes*, la plupart fossiles.

TÉRÉBYLIQUE. adj. Comme *Térébique.*

TÉRÉCAMPHÈNE. s. m. Produit cristallisable de la décomposition du chlorhydrate de camphène (Berthelot).

TÉRÉCHRYSIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{12}H^{8}O^{10}$) amer, incristallisable jaune, produit du l'oxydation de l'essence de térébenthine.

TEREM-JABIN ou **TERENG-JABIM.** s. m. La gomme sucrée de l'*Ahlagi maurorum*, Tournefort, Papilionacée d'Afrique.

TÉRÈNE. s. m. Le carbure hypothétique $C^{10}H^{8}$ (Berthelot).

TÉRÉNIABIN. s. m. La manne liquide produite par l'*Hedysarum alhagi*, Papilionacée de la Perse.

TÉRÉPHTALIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{6}O^{8}$) produit de l'oxydation du *Cuminol*, etc., sublimable, blanc, cristallin insoluble dans l'eau.

TÉRÉTINIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{38}H^{14}O^{10}$) produit de l'action du massicot sur l'essence de térébenthine cristallisable, résinoïde.

TERGAL, ALE. adj. [de *tergum*, dos]. Qui concerne le dos. — Opposé de *Sternal.*

TERGÉMINÉ, ÉE. adj. [all. *dreimalgezweit;* angl. *tergeminate; tergeminous;* it. *tergeminato;* esp. *terge-*

minado]. Feuille composée, dont le pétiole commun se termine par deux pétioles secondaires, portant chacun une paire de folioles vers le sommet, tandis que le pétiole commun lui-même en porte une troisième paire.

TERGITE. s. f. [de *tergum*, dos]. La pièce qui occupe la portion médiane de l'arceau dorsal des Articulés.

TERGUM. s. m. L'arceau supérieur de chaque *zonite* distingué en *pro*, *meso* et *meta* selon qu'il est premier, deuxième ou troisième.

TERMINAISON. s f. [*terminus*; τέρας, τέλος, τελεύτη; all. *Ende*; angl. *termination*, *ending*; it. *terminazione*; esp. *terminacion*]. Cessation d'un phénomène normal ou d'une maladie. Le bout des fibres nerveuses. — *T. artérielles.* Le point où les artères perdent leur structure et prennent celle qui est propre aux capillaires de la troisième variété ou les plus gros. — *T. nerveuses.* Le point où le cylindre axe des nerfs centrifuges ou moteurs cesse d'être en arrivant au contact soit des faisceaux de fibrilles striées contractiles, soit des fibres cellules; le point où sont les extrémités des cylindres axes des tubes nerveux vers la surface du derme de la peau et du chorion des muqueuses ou dans l'épaisseur des autres tissus recevant les impressions de tous ordres transmises par les nerfs centripètes ou sensitifs jusqu'à leurs origines cérébro-spinales. — *T. veineuses.* Le point où de l'état de capillaires les conduits sanguins prennent la structure des veines.

TERMINAL, ALE. adj. [*terminalis*; all. *gipfelständig*; angl. *terminal*; it. *terminale*; esp. *terminal*]. Qui concerne les *Terminaisons*. Tout organe qui naît au sommet d'un autre.

TERMINALIE. s. f. [*Terminalia*, L.]. Genre de Combrétacées.

TERMINALIER. s. m. Le *Badamier*. — Comme *Terminalie.*

TERMINI (Italie, Deux-Siciles). Source sulfatée sodique (47°).

TERMINOLOGIE. Faute au lieu de *Glossologie*.

TERMINTHE. s. m. [*terminthus*; it. *terminto*]. Tumeur dont la forme semblait être celle du fruit du térébinthe.

TERMITE. s. f. [*Termes*, L.]. Genre d'Orthoptères pseudo-névroptères d'Afrique, d'Amérique, du sud de l'Europe. Leurs instincts constructeurs et leur vie souterraine justifient seuls zoologiquement leur nom vulgaire de fourmi blanche. Les *mâles* et les *femelles* sont seuls ailés à vie courte, bornée à la période de reproduction. Les *soldats* sont des *neutres*, défenseurs des sociétés, sans ailes, à fortes mandibules, à corps dur. Les *ouvrières* sont des *larves* sans ailes et sans yeux, à corps mou. Les *nymphes* diffèrent des ouvrières et des larves par des rudiments d'ailes. Les larves et les nymphes remplissent les fonctions des *ouvrières* ou *neutres*, des abeilles et des fourmis. Les *soldats* ou *neutres* remplissent le rôle de défenseurs.

TERMITIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Termites*. — La famille d'Orthoptères qui contient les *Termites.*

TERNACHA. s. m. Le *Verbascum ternacha*, Hochst., Scrofulariée tænifuge d'Abyssinie.

TERNAIRE. adj. [*ternarius*]. Les fleurs qui sont au nombre de trois ou en suivent les multiples. — Qui ne contient comme composant que trois éléments. Souvent dit pour : qui ne contient pas d'azote. — Qui est de troisième ordre comme composition.

TERNANT (Puy-de-Dôme). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

TERNÉ, ÉE. adj. [*ternatus*; all. *dreizählig*; angl. *ternate*; it. *ternato*; esp. *ternado*]. Les parties qui sont rapprochées trois par trois. Les feuilles verticillées trois par trois.

TERNSTROEMIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Ternstrœmia*.—Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, voisine des Malvacées.

TERNSTROEMIE. s. f. [*Ternstrœmia*, L.]. Genre de *Ternstrœmiacées* à feuilles alternes, simples, persistantes sans stipules, coriaces.

TÉROPIAMMON. s. m. Dérivé cristallin de l'action de l'acide azotique étendu sur la narcotine ($C^{60}H^{29}O^{26}Az$).

TERPÉNIQUE. adj. Comme *Terpinylique*.

TERPÉNYLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{12}O^{8}$) produit d'oxydation de la térébenthine, cristallisable, fusible à 90°.

TERPILÈNE. s. m. Comme *Térébilène*.

TERPINE. s. f. L'hydrate cristallisé du térébenthène.

TERPINOL. s. m. [all. *Terpinol*; angl. *terpinole*; it. et esp. *terpinola*]. Produit de la distillation de la solution aqueuse acidulée de la *Terpine*; liquide incolore réfringérent ($C^{40}H^{34}O^{2}$).

TERPINOLE. s. f. Comme *Terpinol*.

TERRAIN. s. m. [*terredum*; all. *Erdat*, *Gebirsart gebild*; angl. *ground rock*]. Couche géologique, portion de la surface du globe d'une provenance géogénique, d'une constitution physique et chimique déterminée. Les masses minérales terreuses ou des roches distinctes composant de la surface vers le centre de la terre ce que l'on en peut atteindre. Ces masses, lorsqu'elles se sont produites dans des conditions spéciales bien déterminées, prennent le nom de *formations géologiques*. En *géognosie* les *T.* sont divisés scientifiquement en deux groupes: *a*) les *sédimentaires*, résultant de dépôts successifs de matières contenues dans l'eau ayant enveloppé le globe terrestre; ils forment des couches stratifiées ou *strates*, et contiennent des cailloux roulés, avec des débris d'origine organique, excepté dans les premières masses; *b*) les *ignés* résultant de l'action de la chaleur centrale de la terre, et ayant été poussés vers la surface à travers des fissures; ils ne renferment ni cailloux roulés, ni débris organiques. Quelques auteurs admettent en outre des *T. cristallophylliens* ou *métaomrphiques* constitués par des *T. de sédiment*, mais modifiés dans leur composition immédiate par l'action, sur les premiers composants due au contact ultérieur de roches incandescentes. Les *T. de sédiment* renferment principalement du calcaire (marbres, etc.), de la marne, de l'argile; on y trouve des minerais de plomb, de cuivre, d'or, d'argent, de zinc, etc. Les *T. ignés* sont composés de granit, quartz, mica, feldspath, porphyre, etc. La masse stratifiée est une roche simple dans sa composition. La masse non stratifiée est une roche formée d'une agglomération de corps composants, divers chimiquement et physiquement quant au volume, la couleur, etc. Les *T.* métamorphiques contiennent du granit, du gneiss, du porphyre, de la lave volcanique, du mica, du talc, etc. Chronologiquement on a admis trois périodes qui, par ordre d'ancienneté, sont : la neptunienne ou aqueuse, où la surface du globe n'était qu'un océan; la tellurienne, correspondant à l'émergence de la terre ferme; la jovienne (de *Jovis*, Jupiter, père des hommes), dans laquelle l'homme passait pour être apparu. La première période est dite *azoïque*, parce qu'elle est dépourvue d'êtres animés. La seconde, pendant laquelle s'est déposée la presque totalité des *T.* sédimentaires, est divisée d'après la nature des fossiles de chaque *T.* en trois époques : *paléozoïque* ou des espèces animales et végétales disparues, *mésozoïque* ou contenant les os et coquilles fossiles espèces analogues aux espèces actuelles; *néozoïque* portant les espèces modernes, animales et végétales, ou contenant de leurs restes. La troisième époque est dite *homozoique* (de ὅμος, semblable, et ζῶον, animal ou des *T.* quatrenaires en voie de formation. Les *T.* avaient été divisés simplement en primaires et secondaires; mais l'analogie de certains fossiles des parties supérieures de la couche dite secondaire avec des êtres actuellement vivants a forcé d'admettre aussi une couche tertiaire, le nom de quartenaire étant alors donné à la couche la plus récente, répondant à la période *jovienne*. Communément *primaire* s'emploie pour *paléozoïque*; *secondaire*, pour *mésozoïque* et *néozoïque* s'entend des *T. tertiaires* et *quatrenaires*. Si l'on envisage les *T.* des périodes jovienne et tellurienne suivant leur ordre de superposition, des parties superficielles aux parties profondes, on a pour le *groupe quartenaire*, les dépôts d'alluvions anciens et modernes; pour le *groupe tertiaire*, on a trois étages : supérieur, moyen et inférieur, dits aussi *pliocène* (πηεῖον, plus), *miocène* (μεῖον, moins), et *éocène* (de καιὸνς, nouveau, et ἠως, aurore); pour le *groupe secondaire*, on a les étages des *T.* crétacé, jurassique (groupes portlandien, corallien, etc., du lias), et triasique; pour le *groupe primaire*, on a les *T.* perméen, carbonifère, dévonien, silurien et archéen. On a encore divisé les temps de formation des *T.* en périodes *archéoli-*

thique et *néolithique*. Dans la première rentrent les époques miocène, pliocène et post-pliocène. Aux deux premières époques correspondent les animaux éteints; et l'existence ou la prédominance de certaines espèces, marque des âges, qui sont, à partir du plus ancien, ceux de l'Acerotherium, des Mastodontes, de l'Halitherium et de l'*Elephas meridionalis*. A l'époque post-pliocène correspondent des animaux éteints, des animaux émigrés et actuels, et, parmi les espèces qui en déterminent les âges, figurent l'*Ursus spelœus*, l'*Elephas primigenius*, le *Cervus tarandus*, etc.; dans les *T.* de transition (entre les *T.* primaires et les *T.* secondaires), sont des fossiles, des Fucus, des Calamites, des Crinoïdes, des Polypiers, divers Crustacés, des Poissons, des coquilles de Céphalopodes spirifères ou de bivalves; dans les *T.* secondaires, jusqu'au lias, sont des fossiles, des Fougères, des Prêles, des Lycopodes, des Calamites, des Conifères, des Cycadées, des coquilles diverses, des Branchiopodes, des Échinides, des Productus, de grands Poissons sauroïdes, squaloïdes, etc. A partir du lias, les organismes se rapprochent peu à peu des organismes actuels. Au lias appartiennent des fossiles de très grands Sauriens, des Oiseaux, des Tortues, des Huîtres, de vrais Squales; dans les *T. tertiaires*, apparaissent les fossiles de grands Mammifères dont les espèces sont aujourd'hui en partie éteintes (Paléothérium, Mastodontes, Rhinocéros, Hippopotames, Singes, Castors, etc.). Dans les *T.* quaternaires a lieu l'apparition de l'homme dont quelques observateurs croient trouver des traces, non des fossiles jusque dans le *T.* tertiaire.

TERRAMARE. s. f. [de *terra*, ferre, *amara*, amère]. Amas de débris de toute sorte dans les emplacements de stations humaines préhistoriques du nord de l'Italie, etc. — Comme les *Kjækkenmœddings* ils renferment des ossements d'animaux domestiques et sauvages, des débris d'ustensiles, des silex, des amas de cendre, du charbon mêlés de terre plus ou moins riche en composés ammoniacaux.

TERRA-MERITA. s. f. Le *Curcuma.*

TERRAN ou **TERRAU** (Cantal). Deux sources ferrugineuses bicarbonatées froides.

TERRASSE (LA) (Isère). Source sulfurée calcique (19°,3).

TERRE. s. f. [*terra;* γῆ, χθών; all. *Erde;* angl. *earth;* it. *terra;* esp. *tierra*]. Celle des planètes du système solaire qu'habite l'homme. C'est un sphéroïde un peu aplati aux deux pôles. — **C.** Substances regardées provisoirement comme simples, aucun des agents connus jusqu'alors n'ayant de prise sur elles, mais qu'on est parvenu à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés, des oxydes métalliques particulièrement. — Communément la portion solide plus ou moins grossièrement pulvérulente du globe terrestre, mêlée ou non de fragments de roches ou pierres d'un grisâtre ou d'un brunâtre plus ou moins foncé sur laquelle poussent et sont cultivés les végétaux. Elle est calcaire, siliceuse, sablonneuse, argileuse, etc. Selon qu'y prédominent le carbonate de chaux, la silice, les silico-aluminates, etc., en granules irréguliers sans configuration fixe, plus rarement sous formes cristallines. Leur diamètre varie depuis $0^{mm},0001$ jusqu'à celui de corps plus ou moins volumineux visibles et tangibles dont les réactifs sous le microscope ou autrement permettent de déterminer la nature. Nulle *T.* arable, nue ou gazonnée, à sa surface ni profondément, ni celle que ramènent les Vers de *T.* ne renferment des Schizomycètes bacillaires, bactériens, bactéridiens en chaînettes, vibrioniens ni spirillaires en mouvement ni immobiles. On trouve au contraire des uns et des autres plus ou moins abondamment, avec ou sans Protozoaires dans les eaux retenues stagnantes par ces mêmes *T.* Les matières d'origine organique mélangées à ces *T.* comme engrais ou autrement peuvent montrer des Schizomycètes surtout sporiques simples ou géminés qui entre les deux lames de verre de la préparation restent en conservant leur mouvement browniens près du couvre-objet pendant que les fins granules calcaires gagnent les plus gros sur le porte-objet. D'une manière générale les *T.* siliceuses se distinguent des *T.* calcaires sous le microscope parce qu'elles perdent moins de leurs corpuscules solides du contact des acides minéraux les formes et le mode de réfraction des particules minérales pouvant ne pas suffire. Les *T.* formées par les dépôts des eaux douces et de mer à corpuscules plus uniformément de volume moindre que dans les autres *T.* aussi sans Schizomycètes montrent au contraire des squelettes sans mouvement propre de diatomées en quantités variables. — *T. animale.* Le *Phosphate tribasique de chaux* des os. — *T. calcaire.* Le *Carbonate de chaux* pulvérulent. — *T. cimolée* [*cimolia terra;* κιμωλίαγῆ; all. *Cimolit;* angl. *tobacco-pipe-clay;* it. *cimolia*]. Espèce d'argile ainsi nommée de *Cimolis*, l'une des Cyclades, aujourd'hui l'Argentière, d'où on la tirait. La *Boue des couteliers*, que l'on emploie contre la brûlure. — *T. comestible.* Argiles contenant des traces de substances de décompositions organiques qu'ingèrent quelques peuplades sauvages. Elle ne sert qu'à une alimentation très insuffisante. — *T. foliée calcaire.* L'*Acétate de chaux.* — *T. foliée mercurielle.* L'*Acétate de mercure.* — *T. foliée minérale.* L'*Acétate de soude.* — *T. foliée de tartre.* L'*Acétate de soude.* — *T. foliée végétale.* L'*Acétate de potasse.* — *T. de Lemnos.* La portion friable du fruit du baobab et la *T. sigillée bolaire* ou argile ocreuse. — *T. pesante.* La *Baryte.* — *T. pesante salée.* Le *Chlorure de baryum.* — *T. de Samos.* L'*Ocre.* — *T. sanguine.* L'*Argile ocreuse rouge.* — *T. de Sinope* [γῆ σινοπὶς, μιλτος σινοπικη, *rubrica sinopica, minium sinopicum*]. Jadis la *Sanguine* ou le *Minium.* — La *T. de Lemnos* [μιλτος λεμνεία, *rubrica lemneia*]. — *T. de Vérone.* Composé de silice, d'alumine, de protoxyde de fer, de magnésie, de soude et de protoxyde de manganèse.

TERRÉ, ÉE. adj. Qui a subi l'action de la *Terre.*

TERREUX, EUSE. adj. — **M. C.** Calcaire, ou qui ressemble à de la terre.

TERRICOLE. adj. et s. [de *terra*, terre, et *colere*, habiter]. Qui niche ou vit dans la terre, la vase.

TERRITOIRE. s. m. — *T. cellulaire.* L'étendue des régions d'un tissu, d'un organisme dans lesquelles se trouvent distribuées les cellules, les unités anatomiques de telle ou telle espèce.

TERROU. s. m. L'hydrogène protocarboné dégagé dans les mines de charbon de terre, etc.

TERTIAIRE. adj. Qui est de troisième ordre ou rang comme décomposition, subdivision. — N'est à aucun titre synonyme de *Ternaire.* — **A.** Divisions de troisième ordre des vaisseaux, etc. — **M. C.** Les accidents qui se montrent après deux autres ordres de symptômes.

TESSELLÉ, ÉE. adj. [*tessellatus*]. Qui est en réseau à mailles quadrangulaires, en échiquier.

TESSIÈRES. Comme *Teissières.*

TESSON. s. m. Le *Blaireau.*

TEST. s. m. [*testa;* ὄστρακον; all. *Schale;* angl. *shell;* it. *crosta;* esp. *tiesto*]. — **C.** Coupelle dont on se sert pour griller la mine dans les essais docimasiques. — **Z.** Enveloppe dure des animaux, mais particulièrement celle qui est surtout calcaire, comme la coquille des Mollusques, la carapace des Crustacés et des Échinodermes dont les parties ne passent jamais par l'état de cellule, quelles que soient leurs formes élémentaires individuelles qui de plus sont toujours séparées du derme par une couche d'épithélium, des éléments de laquelle elles ne dérivent pas directement comme le sont les ongles, etc. — **B.** Le *Testa.* — *T. des Crustacés.* Bien que n'étant pas comparable à l'épiderme des Reptiles, puisque par des prolongements de sa face interne il donne insertion aux muscles, il tombe tous les ans avec ses prolongements lorsque au-dessous de lui se trouve formé un autre *T.* encore mou. C'est à l'époque où ce *T.* est encore mou, chez la femelle au moins, qu'ont lieu les rapprochements sexuels et la ponte. — Ce *T.* est formé du dehors au dedans : 1° Par une couche d'aspect corné, dure, homogène, transparente, sans structure propre; elle présente çà et là des renflements formant des mamelons à la surface du *T.* Elle est très amincie sans interruption au niveau des articulations. 2° Couche dite pigmentaire en raison de sa coloration brun verdâtre, rousse, etc., quatre ou cinq fois plus épaisse que l'autre, bien que toutes deux ensemble ne forment qu'un cinquième de l'épaisseur du *T.* Elle est interrompue au niveau des saillies de la couche précédente formant des tubercules. Elle est parcourue par des lignes transversales très fines, rapprochées les unes des autres, paral-

lèles à la surface du *T.* Elle est formée de corps prismatiques dont la coupe est à cinq ou six pans, offrant la régularité de cellules polyédriques, séparés par des lignes fines au point de contact, et contenant une cavité centrale petite par rapport à l'épaisseur de la paroi qui les entoure. Cette cavité est pleine de matière colorée ou foncée demi-opaque. 3° Couche tubulaire ou interne. Elle forme les 5/6 de l'épaisseur du *T.* Elle existe au niveau des articulations, et constitue les prolongements internes d'insertion musculaire en conservant sa structure, sauf la présence des sels calcaires. Elle offre des lignes ou stries parallèles à la surface de l'enveloppe, mais plus écartées que dans la couche précédente. Ce qui caractérise sa structure, c'est qu'elle est constituée par une substance homogène, incolore, et parcourue par de minces tubes parallèles, analogues quant à l'aspect à ceux de la dentine mais non ramifiés ni anastomosés. Les extrémités des serres appelées ongles sont formées par une substance analogue à celles des deux premières couches mais plus foncée et plus dense. Les poils ne sont pas une dépendance de la couche dure, superficielle d'aspect corné. Simples et ramifiés, leur canal central rempli d'une moelle dense, cellulaire, plus ou moins granuleuse, traverse toutes les couches de la carapace pour arriver jusqu'à la peau, épiderme et derme sous-jacent et vasculaire. Ils offrent tous, au niveau de la couche dite pigmentaire, une partie renflée et arrondie. Comme les élytres et le tégument exerne des Insectes, les couches du *T.* des Crustacés sont composées de *Chitine* mais unies à des proportions diverses de phosphate et de carbonate de chaux. La proportion de ceux-ci est presque nulle dans les prolongements profonds d'insertion. — *T. des Mollusques.* L'ensemble de leur coquille. Il est formé de petits prismes disposés les uns à côté des autres, perpendiculairement à la surface de la coquille. Chaque prisme est moins long que la coquille n'est épaisse, et ils s'enchevêtrent régulièrement par leurs extrémités taillées en pointe. Il résulte de là que, sur une coupe transversale du test, le diamètre des prismes paraît très inégal; cette coupe montre que leur forme est régulière, prismatique à cinq ou six pans, comme des cellules épithéliales pavimenteuses; ce qui a fait dire à tort que les coquilles étaient formées de cellules incrustées de cassures. Ces prismes se brisent en travers, parallèlement à la surface de la coquille, avec beaucoup de facilité. Ils sont composés de conchioline, substance organique unie à des sels calcaires, des carbonates surtout. — *T. des Rayonnés* ou *Radiaires.* Il est formé d'une substance amorphe, dans laquelle les sels calcaires l'emportent de beaucoup sur les substances albuminoïdes, disposée en lames, colonnettes, etc., circonscrivant des espaces très diversement configurés formée de tissu cellulaire grisâtre, etc., dans lequel se distribuent des faisceaux fibreux contenant des trachées homologues des nervures des feuilles.

TESTA. s. m. [all. *äussere Samenhaut;* angl. it. et esp. *testa*]. Tunique externe de l'épisperme des Phanérogames.

TESTACÉ, ÉE. adj. et s. [*testaceus*, de *testa*, couvercle; all. *schalig;* angl. *testaceous;* it. et esp. *testaceo*]. Qui est couvert d'un test, d'une coquille. — **Z.** [all. *Schalthiere;* angl. *testaceans;* it. *testacei*]. Tous les Mollusques dont le corps est recouvert d'un test ou coquille.

TESTAMENT. s. m. [all. *testament, letzter wille;* angl. *testament, last will;* it. et esp. *testamento*]. — **M. C.** L'acte par lequel sont formulés une *donation* ou toutre autre disposition pouvant ou non de la part d'un malade concerner le médecin.

TESTE (LA) (Gironde). Bains de mer.

TESTES. s. m. pl. [en latin, le pluriel de *testis*, testicule; all. *das hintere Vierhügelpaar;* it. *testi*]. — **A.** La paire inférieure des tubercules quadrijumeaux.

TESTICULAIRE. adj. [all. *testiculär;* angl. *testicular;* it. *testicolare;* esp. *testicular*]. Qui concerne le *Testicule*, ce qui s'y rend, ce qui en vient.

TESTICULE. s. m. [*testis, testiculus;* ὄρχις, δίδυμος; all. *Hode;* angl. *testicle;* it. *testicolo;* esp. *testiculo*]. Organe essentiel de l'appareil reproducteur mâle, homologue de l'ovaire chez la femme, pair, ovoïde, contenu dans le scrotum, et dans lequel naissent les spermatozoïdes. C'est un *parenchyme non glandulaire* enveloppé de l'*albuginée.* Son tissu est d'un blanc rosé jaunâtre chez l'homme adulte, formé d'un grand nombre de tubes épais de 0mm,1 en moyenne, et dits *canaux séminifères* ou *canalicules spermatiques.* Ces tubes sont flexueux, peu adhérents les uns aux autres, enroulés de manière à former des *lobules* que séparent incomplètement de minces cloisons, expansions de l'albuginée. Leur extrémité la plus grêle regarde le corps d'Higmore. Chacun est formé par un tube simple enroulé sur lui-même, épais de 0mm,1 à 0,mm2 long de 75 à 80 centimètres. Ce tube ouvert du côté du corps d'Higmore se termine en cul-de-sac ou cæcum à son autre extrémité. En se rapprochant du corps d'Higmore ces tubes se jettent l'un dans l'autre, deviennent à peu près parallèles, puis traversent le corps d'Higmore. On leur donne le nom, dans ce trajet très court, de *canaux droits.* Leur paroi propre épaisse de 0,mm01 à 0,mm02, est hyaline avec une mince couche adhérente de tissu cellulaire mou en dehors; elle est tapissée en dedans d'un épithélium polyédrique avec ovules mâles. Entre les tubes testiculaires de chaque lobule, parties constituantes essentielles du *T.*, anatomiquement et physiologiquement, se trouve le tissu cellulaire mésodermique vasculaire de la trame de l'organe, dérivation de l'*éminence sexuelle* sur le mâle; tissu cellulaire sans fibres musculaires ni élastiques comme pour l'ovaire. Des réseaux de fins capillaires sanguins circonscrivent de mailles nombreuses les tubes sans les traverser. Des réseaux de capillicules lymphatiques souvent irrégulièrement élargi rampent contre la paroi propre ectodermique hyaline des tubes et se réunissent en mailles nombreuses de conduits collecteurs lymphatiques polygonaux lors de l'injection au mercure. Les lymphatiques efférents sortent par le corps d'Higmore, remontent avec le canal différent dont ils se séparent dans l'abdomen pour gagner les glandes lymphatiques lombaires près de l'aorte au-dessous de l'origine des artères rénales. L'intérieur des tubes testiculaires, les ovules mâles qu'ils renferment sont le siège de la production des spermatozoïdes, de la spermatogenèse qui n'a rien d'une sécrétion, de ce qui se passe dans une glande, contrairement à l'erreur partout répétée; production qui du reste n'est jamais que temporaire, soumise à des conditions d'âge, de situation du *T.* en telle région déterminée vers l'âge de la puberté dont les glandes n'offrent pas d'exemple. De plus, de même que pour l'ovaire, tous les ovules mâles, tout ce qui deviendra le siège de la spermatogenèse, existe d'avance depuis l'âge embryonnaire dès la délimitation en organe sexuel qui domine les formes du développement ultérieur de tous les organes; préexistence ovulaire, matérielle et figurée caractéristique et spécifique, sans que quoique ce soit d'analogue puisse être trouvé lorsqu'on arrive à déterminer ce qui caractérise une sécrétion. Les *canaux droits* réduits à quatorze ou seize, s'envoient dans l'épaisseur du corps d'Higmore, quelques anastomoses représentant un réseau dit *rete vasculosum testis.* Au dehors ils convergent les uns vers les autres, et, au moment où ils abandonnent le bord supérieur du testicule pour se jeter dans la tête de l'épididyme, ils sont au nombre de douze environ. Ce sont ces derniers conduits, marquant l'origine de l'épididyme qu'on appelle *cônes efférents séminifères du testicule ou de Haller.* Les *artères* du testicule proviennent de la spermatique, branche de l'aorte, et de l'artère déférentielle sortie de la vésicale inférieure ou de l'hémorrhoïdale moyenne, le long du canal déférent. Cette dernière se rend presque complètement dans l'épididyme. L'artère spermatique, au niveau du testicule se divise en deux branches : une épididymaire pour l'épididyme, et l'autre testiculaire qui pénètre dans le testicule, par son bord supérieur. Les ramifications se portent les unes dans le tissu cellulaire sous la tunique albuginée, tandis que les autres se ramifient dans les cloisons mésodermiques qui séparent les lobules du parenchyme. Leurs capillaires forment des mailles autour des canalicules qu'ils enlacent, sans jamais pénétrer dans l'épaisseur de leur paroi propre. De ces capillaires naissent les *veines*, qui sortent du testicule, au niveau de la tête de l'épidyme, pour cheminer ensuite le long du bord interne de ce corps avec les lymphatiques testiculaires qui sont nombreux. Ceux-ci remontent le long des artères et veines précédentes dans le *cordon* et le

canal inguinal pour gagner le lieu où primitivement est né le *T.*, le niveau d'origine des vaisseaux sanguins et se jeter dans les glandes lymphatiques lombaires le long de l'aorte au-dessous de la provenance des artères rénales. — *T. irritable* (Cooper). Douleur du *T.* se manifestant au contact de l'organe ou spontanément, résultant d'une dilatation variqueuse des veines du cordon, d'une lésion traumatique ou blennorrhagique, etc.

TESTIER. s. m. Le *Test* entier ou la totalité du squelette de chaque colonie de Bryozoaires.

TEST-OBJET. s. m. [de l'angl. *test*, épreuve, et *object*, objet]. Préparations transparentes, faites à l'aide d'éléments anatomiques, d'animaux ou de végétaux microscopiques, etc., qui présentent des particularités de structure compliquées. Ces préparations servent à juger la valeur comparative des oculaires et des objectifs des microscopes, des objectifs surtout.

TESTUCAIRE. adj. et s. Comme *Distomien*.

TESTUDINAIRE. adj. Comme *Chélonoïde*.

TESTUDINÉ, ÉE. adj. [de *testudo*, tortue]. Comme *Chélonien*.

TESTUDINIFORME. adj. [de *forma*, forme]. Qui est en forme de *Tortue*.

TESTUDO. s. m. Comme *Tortue*. — **M. C.** Production morbide testudiniforme.

TESTULE. s. f. [*testula*, test]. Comme *Testa*.

TÊT. s. m. [de *testum*, couvercle]. La carapace ou squelette dermique osseux des *Tatous*, etc. — La carapace des Tortues soit osseuse squelettique, dans les téguments, soit cutanée épidermique et cornée. — Comme *Test*. — **B.** Comme *Testa*.

TÉTANIE. s. f. Névrose caractérisée par des contractures des muscles des extrémités, non douloureuses, avec un engourdissement et fourmillement; puis les doigts se ferment, les poignets se fléchissent et les mains s'inclinent sur le bord cubital. Les pieds peuvent être atteints en même temps que les mains. Il n'y a ni fièvre ni autres symptômes généraux. La maladie n'est jamais grave mais récidive souvent sur les enfants, les nourrices, les personnes débilitées.

TÉTANO-MOTEUR. adj. et s. m. Qui détermine le *Tétanos*. — Appareil qui détermine le tétanos physiologique d'nn muscle par l'effet de chocs appliqués à de très courts intervalles sur le nerf d'un muscle (Heidenheim).

TÉTANIFORME. adj. Pour *Tétanoïde*.

TÉTANIQUE. adj. et s. [*tetanicus;* all. *starrkrampig;* angl. *tetanic;* it. et esp. *tatanico*]. Qui concerne le *Tétanos*. — Qui en est atteint.

TÉTANISATION. s. f. Mettre en état de *Tétanos*.

TÉTANISER. v. a. Déterminer le *Tétanos*.

TÉTANISME. s. m. L'état caractéristique du *Tétanos*.

TÉTANOÏDE. adj. [de *tetanos*, et εἶδος, forme] (Marshall-Hall). Les phénomènes convulsifs qui, dans le strychnisme, ressemblent à ceux du *Tétanos*.

TÉTANOS. s. m. [*tetanus*, *rigor*, *distensio nervorum*, τέτανος, de τείνειν, tendre; all. *Starrkrampf;* angl. *tetanus;* it. *tetano;* esp. *tetanos*]. Affection nerveuse soit idiopathique, soit consécutive à quelque blessure, débutant généralement par une gêne épigastrique, une douleur pharyngienne, de la gêne de la déglutition. Il y a en même temps malaise général, sensation de froid puis contracture des muscles élévateurs de la mâchoire. Aspect anxieux et contracté du visage dont tous les muscles se tendent. Ceux de la nuque et du dos se contractent à leur tour. La tête est rejetée en arrière, la poitrine ou le ventre en arrière, le corps est renversé en arc de cercle, la nuque et les talons touchant seul le lit. Les accès de contracture se répètent au moindre contact, etc. Le mal peut durer de quelques heures à quelques jours, parfois quelques semaines. Il est dû à une phlegmasie de la moelle spinale, de sa substance grise surtout. Les hypnotisants, les anesthésiques, les opiacés à peu près seuls donnent des résultats favorables. On a de fréquents exemples de sa guérison par l'usage du chloral à l'intérieur à la dose de 12 à 15 grammes par jour pendant vingt à trente jours aidé parfois des injections souscutanées de morphine. — *T. physiologique*. La tension et la dureté musculaires normales considérées comme résultant de la fusion d'un grand nombre de *secousses* musculaires.

TÉTARD. s. m. *Froschlarve;* angl. *bull-head;* it. *cazzola;* esp. *renacuajo*]. Les larves des jeunes Batraciens, surtout de ceux qui, à l'état parfait, sont anoures, en raison du volume de leur tête comparativement au reste du corps. — **Z.** Le *Meunier* et autres *Cottus*, adultes ou non.

TÉTARTOPHYIE. s. f. [*tetartophyia;* de τέταρτος, quatrième, et φῦναι, naître] (Sauvage). Fièvre rémittente quarte.

TÊTE. s. f. [de *testa*, pot de terre; *caput;* κεφαλή; all. *Kopf;* angl. *head;* it. *testa;* esp. *cabeza*]. Extrémité supérieure du corps des animaux qui loge les principaux organes des sens et le principal centre de système nerveux. — Les organes réunis en un faisceau terminal renflé. — *T. de l'épididyme*. L'extrémité supérieure de cet organe, plus volumineuse que l'inférieure, reliée au corps d'Higmore, au testicule par les cônes séminifères, tandis que la queue se continue avec le canal déférent. — *T. des os*. Extrémité antérieure ou supérieure des os en général, de certains spécialement, tels que les métacarpiens, du tibia, du fémur, etc.

TETÉE. s. f. Chaque ingestion d'une certaine quantité de lait par prise naturelle du sein, opérée par le nourrisson.

TÉTILLE. s. f. [*Tetilla*, D. C.]. Genre de Saxifragées astringentes du Chili.

TÉTIN. s. m. Chaque *mamelon* des Quadrupèdes, en nombre égal à celui des mamelles, au nombre de quatre sur la masse unique formée par les quatre mamelles inguinales de la vache, de deux avec deux autres plus ou moins rudimentaires sur les brebis, les chèvres, les juments. — Comme *Tétine*. — **M. C.** *Bout de sein* en ivoire ramolli, en baudruche, en caoutchouc destiné à protéger le mamelon malade de la nourrice ou pour empêcher qu'une affection contagieuse du nourrisson ne lui soit transmise.

TÉTINE. s. f. La masse unique des quatre mamelles des vaches, des deux mamelles des brebis, des chèvres, des juments. — Parfois chaque *trayon* ou *mamelon*.

TÉTON. s. m. La mamelle de la femme. — Comme *Tétine*.

TÉTRABRANCHE ou **TÉTRABRANCHIÉ, ÉE.** adj. et s. [de βραγχία, branchie]. Qui a quatre branchies.

TÉTRA- (ou **TÉTR-**). [de τέτρα, quatre]. Préfixe du nom des objets dans lesquels la même partie se retrouve quatre fois, des composés dans lesquels le même atome, le même radical entrent quatre fois.

TÉTRABLASTE. adj. [de τέτρα, quatre, et βλαστή, rejeton]. Qui a quatre divisions, rejetons, cellules.

TÉTRABROMURE. s. m. Les composés contenant quatre équivalents de brome. — *T. de fluorescéine*. L'éosine.

TÉTRACÈRE. adj. et s. [de τέτρα, quatre, et κέρας, corne]. Qui a quatre cornes ou tentacules. — **Z.** Famille de Gastéropodes nudibranches. — **B.** Genre de Dilléniacées astringentes de la Guyane.

TÉTRACHAINE. s. m. Les achaines soudés par quatre comme sur les Labiées.

TÉTRACHIRE. adj. et s. m. [de χείρ, main]. Comme *Quadrumane*.

TÉTRACHLORURE. s. m. Composés à quatre équivalents de chlore.

TÉTRACHOCARPE. s. m. [de καρπός, fruit]. Le *Tétraspore*.

TÉTRACOQUE. adj. et s. [de τέτρα, quatre, et κόκκος, graine, coque]. Qui a quatre graines, quatre coques ou quatre loges.

TÉTRADACTYLE. adj. [*tetradactylus;* de τέτρα, quatre, et δάκτυλος, doigt; *vierzehig;* angl. *tetradactylous;* it. *tetradattilo*]. Qui a quatre doigts à chaque extrémité.

TÉTRADACTYLIE. s. f. La présence soit normale de quatre doigts comme sur les Rongeurs, soit par anomalie ou accidentelle.

TÉTRAFIDE. adj. [de *tetras*, quatre, et *findere*, fendre]. Qui est fendu en quatre.

TÉTRADYNAME. [de τέτρα, quatre, et δύναμις, puissance; all. *viermächtig;* angl. *tetradynamous;* it. *tetra-*

dinamico; esp. *tetradinamo*]. Les étamines au nombre de six dont quatre plus longues que les autres.

TÉTRADYNAMIE. s. f. [all. *Viermächtigkeit;* angl. *tetradynamy;* it. et esp. *tetradinamia*] (Linné). Classe comprenant les plantes munies de six étamines, dont deux plus courtes que les autres.

TÉTRAÉDRAL, ALE. adj. [de ἕδρα, face]. Qui a la forme d'un tétraèdre, du solide qui n'a que quatre faces, cristallisé ou non.

TÉTRAÉDRIQUE. adj. Qui concerne les tétraèdres, qui se rapproche de leur forme.

TÉTRAÈDRE. adj. et s. Qui a quatre faces.

TÉTRAGLYCOSIDE. s. f. La cellulose végétale ou proprement dite $(C^{12}H^{10}O^{10})^4$.

TÉTRAGONAL, ALE. ad. Qui concerne les *Tétragones*.

TÉTRAGONE. adj. et s. m. [*tetragonus;* τερτράγωνος]. Surface à quatre côtés.

TÉTRAGONE. s. f. La *Tetragonia expansa*, Aiton, Mésembryanthémée alimentaire cultivée de la Nouvelle-Zélande.

TÉTRAHYDRIQUE. adj. Qui contient quatre équivalents d'hydrogène pour un de quelqu'autre corps simple.

TÉTRAGYNE. adj. [de τέτρα, quatre, et γυνή, femme; all. *vierweiberig;* angl. *tetragynous;* it. *tetraginico;* esp. *tetragino*]. La fleur qui renferme quatre pistils.

TÉTRAGYNIE. s. f. [all. *Vierweiberigkeit;* angl. *tetragynia;* it. et esp. *tetraginia*] (Linné). Les ordres renfermant des plantes qui ont quatre pistils.

TÉTRAHYDROPARAQUINANISOL. s. m. $(C^{10}H^{13}AzO)$. Dérivé de la *Quinoline* appelé aussi *Thalline*.

TÉTRAHYDROPARAOXYQUINOLINE. s. f. $(C^{9}H^{11}AzO)$. Dérivé de la *Quinoline*. Solide, pulvérulent, inodore, soluble dans l'eau, de saveur un peu sucrée, coloré en violet par le perchlorure de fer. Tonique à la dose de 20 à 60 centigrammes.

TÉTRAKÈNE. Faute au lieu de *Tétrachaine*.

TÉTRAMAZE. adj. [de τέτρα, quatre, et μαζὸς, mamelle]. Qui a quatre mamelles.

TÉTRAMAZIE. s. f. La présence normale de quatre mamelles, comme sur les vaches. — Celle qui se voit par anomalie sur les animaux à deux mamelles, par anomalie.

TÉTRAMÈRE. adj. [de τέτρα, quatre, et μέρος, partie]. Qui a quatre articles.

TÉTRAMYLÈNE. s. m. $(C^{40}H^{40})$. Courbure qui se présente comme le paramylène.

TÉTRANDRE. adj. [de τέτρα, quatre, et ἀνήρ, homme; all. *viermännerig;* angl. *tetrandrous;* it. et esp. *tetrandico*]. Qui renferme quatre étamines.

TÉTRANDRIE. s. f. [all. *Viermännerigkeit;* angl. *tetrandry*; it. et esp. *tetrandria*] (Linné). Classe et ordres comprenant des plantes munies de quatre étamines.

TÉTRANTHÈRE. s. f. [*Tetranthera*, Jacq.]. Genre de Lauracées asiatiques.

TÉTRANTHÉRÉ, ÉE. adj. et s. [de τέτρα, quatre, et ἄνθερος, fleuri]. Qui a quatre anthères.

TÉTRAODON. adj. et s. m. [de ὀδούς, dent]. Qui a quatre dents. — **Z**. Genre de Gymnodontes.

TÉTRAON. s. m. [τετράων, le tétras]. Comme *Tétras*.

TÉTRAONIDE et **TÉTRAONIDÉ, ÉE**. adj. et s. [de τετράων, tétras, et ἰδέα, forme]. La division des Gallinacés qui comprend les *Tétras*.

TÉTRAPÉTALE. adj. [de τέτρα, quatre, et πέταλον, pétale; all. *vierkronenblättrig;* angl. *tetrapetalous;* it. et esp. *tetrapetalo*]. Corolle composée de quatre pétales.

TÉTRAPHARMACUM. s. m. [de τέτρα, quatre, et φάρμακον, médicament; it. et esp. *tetrafarmaco*]. Médicament composé de quatre substances.

TÉTRAPHYLLE. adj. [de τέτρα, quatre, et φύλλον, feuille; all. *vierblättrig;* angl. *tetraphyllous;* it. *tetrafillo;* esp. *tetrafilo*]. Composé de quatre parties, divisions, etc. — **B**. Plante dont les feuilles sont quaternées.

TÉTRAPHYLLIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui a quatre appendices. — **Z**. Genre ou tribu de Cestoïdes parasites des Poissons, nombreux en espèces.

TÉTRAPODE. adj. [*tetrapodus;* de τέτρα, quatre, et ποῦς, pied; all. *vierfüssig;* angl. *tetrapodous;* it. et esp. *tetrapodo*]. Qui a quatre pieds ou nageoires.

TÉTRAPTÈRE. adj. et s. [de τέτρα, quatre, et πτερὸν, aile; all. *vierflügig;* angl. *tetrapterous;* it. et esp. *tetraptero*]. Qui a quatre ailes ou nageoires. — Le *Tetrapterus Belone*, Cuv. et Val., Scombéroïde voisin des Thons.

TÉTRAQUÈTRE. adj. [par analogie avec *triqueter*]. Qui est à quatre angles, à quatre arêtes séparées des angles rentrants.

TÉTRARRHYNCHIDÉ, ÉE. adj. Comme *Tétraphyllidé*.

TÉTRARRHYNQUE. s. m. [*Tetrarhynchus*, Cuv.]. Genre de Tétraphyllidés parasites des Poissons.

TÉTRAS. s. m. [*Tetrao*, L.; all. *Waldhuhn*]. Genre de *Gallinacés*. — *Grand T.* Le *Coq de Bruyère*, *Tetrao urogallus*, L. — *Petit T.* Le petit *Coq de bruyère*, *Tetrao tetrix*, L.

TÉTRASOMIE. s. f. [de τέτρα, quatre, et σῶμα, corps]. Les quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre. — La doctrine qui faisait tout dériver de ces quatre éléments.

TÉTRASPERME. adj. [de τέτρα, quatre, et σπέρμα, graine; all. *viersamig:* angl. *tetraspermous;* it. et esp. *tetraspermo*]. Qui a quatre fruits, graines ou spores.

TÉTRASPORE. s. f. [de σπορά, semence]. Le corps reproducteur des Floridées résultant de la segmentation en quatre du noyau des sporanges.

TÉTRASPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui a des *Tétraspores*.

TÉTRASPORIQUE. adj. Pour *Tétrasporé*. — Qui concerne les *Tétraspores*.

TÉTRASTOME. adj. et s. [de στόμα, bouche]. Qui a quatre bouches ou ouvertures. — **Z**. Genre de Polystomiens.

TÉTRASULQUE. adj. et s. [de τέτρα, quatre, et *sulcus* sillon]. Qui trace quatre sillons. — **Z**. Qui a quatre ongles ou sabots. — Les Suidés (De Blainville).

TÉTRATHIONIQUE. adj. [de τέτρα, quatre, et θεῖον, soufre]. Qui contient quatre équivalents de soufre.

TÉTRATOMIQUE. adj. [de τέτρα, quatre, et *atome*]. Qui contient quatre équivalents de quelque autre corps ou radical.

TÉTRODON. adj. et s. Comme *Tétraodon*.

TÉTRODONTIDÉ, ÉE. adj. et s. [de ὀδούς, dent]. Qui est pourvu de quatre dents. — **Z**. Division des Plectognathes.

TÉTROL. s. m. Le *Diacétylène*.

TÉTRONÉRYTHRINE. s. f. Matière colorante rouge de la tache placée au-dessus des yeux des *Tétras*.

TÉTROXYDE. adj. Oxyde à quatre équivalents d'oxygène. — *T. d'osmium*. L'*Acide osmique*.

TÉTRYLE. s. m. Le *Butyle*.

TEUCRIÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Teucrium*. — Section des Labiées.

TENCRIELLE. s. f. La Véronique des montagnes (*veronica tencrium* L.) Scrofularée herbacée.

TEUTHIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Teuthis*. — **Z**. Section d'Acanthoptérygiens herbivores des mers chaudes.

TEXTULAIRE. adj. Qui regarde la texture, les tissus (De Blainville, 1822).

TEXTURAL, ALE. adj. Mieux que *Textulaire*.

TEXTURE. s. f. [*textura*, de *texere*, tisser; all. *Textur*, *Gewebe;* angl, *texture;* it. *testura;* esp. *textura*]. — **A**. Dans les tissus vivants comme dans les arts, l'arrangement réciproque des parties élémentaires ou unités anatomiques qui les composent, celles-ci pouvant ou non avoir elles-mêmes une *structure* propre individuelle. La *T.* n'est pas une combinaison; elle est un agencement de parties multiples qu'elles soient semblables entre elles ou de plusieurs espèces, agencement par simple contiguïté et adhérence physique sans fusion réciproque, sans faire exceptions dans les produits épidermiques sans perte de l'individualité anatomique et physiologique de chaque unité composante, unité jusqu'à la constitution propre desquelles il faut remonter pour arriver à connaître ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation. La *T.* a lieu par juxtaposition, avec ou sans superpositions diverses suivant les formes, la longueur et l'épaisseur des *cellules*, sans entre-croisement ni intrication pour tous les tissus qui ne sont composés que de cette espèce d'éléments, et leurs provenances directes. Elle est avec intrications diverses comme sur les plantes, les épithéliums en général et leurs provenances directes. Elle est avec intrications diverses parallèliques, entre-croisée, réticulée, anastomotique, etc., dans les tissus mésodermiques animaux composés de deux ou d'un plus grand nombre d'espèces d'éléments cellulaires, fibrillaires, vasculaires, ner-

veux, etc.; les réticulations et anastomoses portant ici sur les fibres soit élastiques, soit du tissu cellulaire; les entre-croisements portant sur ces mêmes fibres, onduleuses ou rectilignes, fasciculées ou non, sur les fibres et faisceaux de fibres musculaires de tubes nerveux, les vaisseaux, les origines des conduits excréteurs; les juxtapositions et autre rapports tenant à la présence des culs-de-sac et les tubes propres des parenchymes, etc. De là autant de particularités d'arrangement réciproque constantes dans chaque tissu et souvent de variété pour un même ordre de tissus dans chacun des organes premiers en lesquels il se subdivise. — *T. cellulaire.* L'arrangement réciproque des cellules entre elles. — *T. fibrillaire.* Celle des tissus formés de fibres ou de faisceaux de fibres. — *T. vasculaires.* Celle des tissus mésodermiques animaux, ceux-là seuls renfermant des vaisseaux et les cellules allongées formant les *vaisseaux* des plantes ne modifiant pas sensiblement l'arrangement réciproque des cellules proprement dites le long et à côté desquelles elles passent. La présence des capillaires seuls, et secondairement aussi celle des artériales et des veinules compliquent la *T.* de chacun des tissus précédents, mais elle ne la caractérise pas. La forme des mailles limitées par ces vaisseaux n'est en effet spéciale dans chaque espèce de tissus que parce que elle est surbordonnée à la configuration des autres éléments anatomique fondamentaux de ce tissu et à leur arrangement réciproque en tant que faisceaux musculaires, soit striés, soit lisses, faisceaux nerveux, faisceaux et fibres des tissus cellulaire, dermique, du chorion des muqueuses, de leurs villosités, en tant que vésicules adipeuses partout où il y en a, follicules et vésicules clos ou non, tubes et culs de sac des parenchymes. Dans le *tissu érectile* et dans les *réseaux admirables* seuls artériels surtout, dans les tissus naturellement ou pathologiquement devenus congestibles parfois la trame de tissu cellulaire avec ou sans fibres cellules et fibres élastiques, est subordonnée à la disposition présente par les vaisseaux sanguins dont la masse prédomine au moins quant ils sont pleins. Quand aux lymphatiques ils ne modifient nulle part la *T.* s'ils sont vides, sauf les cas où leurs cellules limitantes peuvent être prises pour des cellules appartenant en propre au tissu examiné. S'ils sont pleins ils recouvrent le tissu examiné ou l'épaississent par écartement de ses fibres ou faisceaux de fibres sans que leur *T.* même ou arrangement réciproque soit changé.

Tg. Notation du *Tungstène.*

Th. Notation du *Thalium.*

TH. [θ de θάναθος, mort]. Jadis : indication de ce qui était mortel ou mort.

THACCÉTONE. s. f. Composé sulfuré, produit de l'action du sulfhydrate d'ammoniaque sur l'acétone. Brun, jaune, non cristallisable, soluble dans l'eau. Se dédouble à chaud au lieu de distiller (Zeise).

THARCÉTONE. s. f. Comme *Thaccétone.*

THALA H'ADID (Kabylie). Source ferrugineuse.

THALAMENCÉPHALE. s. m. [de θάλαμος, lit, et *encéphale*]. L'ensemble des parties du cerveau qui sont situées autour du troisième ventricule : couche optique, glande pinéale, tubercules mamillaires, infundibulum, tuber cinereum et hypophyse.

THALAMIFLORE. adj. et s. f. [de *thalamus*, lit, et *flos*, fleur] (De Candolle). Qui a des fleurs à pétales libres et insérés sur le réceptacle.

THALAMIQUE. adj. Qui se rapporte aux couches optiques au *Thalamus.*

THALAMIUM. s. m. La couche de cellules du thalle des Lichens dans laquelle sont les *Thèques.*

THALAMUS. s. m. — **B.** Le réceptacle de la fleur. — **A.** Les couches optiques.

THALASSICOLE. adj. et s. [de *thalassia*, les lieux marins, et *colere*, habiter]. Qui habite la mer. — **Z.** Genre de Rhizopodes radiolaires.

THALASSIOPHYTE. adj. et s. [de θαλάσσα, mer, et φύθον, plante]. Plante marine. — Section des Algues renfermant celles des mers.

THALASSOMELI. s. m. [θαλασσόμελι, de θαλάσσα, mer, et μέλι, miel]. Purgatif avec parties égales d'eau de mer, de miel d'eau et de pluie.

THALGOUT (Suisse). Source bicarbonatée calcique (12°).

THALIACÉ. s. m. Section des Tuniciers contenant les *Salpes.*

THALICTRINE. s. f. Alcaloïde vénéneux, autre que l'aconitine des *Thalictrum.*

THALICTRON. s. m. Le *Pigamon.* — Le *Sisymbrium sophia*, L., Crucifère.

THALICTRUM. s. m. [θάλικτρον]. Genre de Renonculacées.

THALIÉTRON. s. m. [de θάλιητρον]. Espèce de Renonculacées.

THALLA. s. m. Bière préparée en Abyssinie avec de l'orge et du teff.

THALLE. s. m. [*thallus;* θαλλὸς, rameau rejeton; all. *Flechtenlaub*, *thallus*]. L'expansion foliacée des Lichens. Les expansions foliacées de formes et de grandeurs diverses, vertes, brunes, rouges, etc., des Algues. — Parfois les prolongements en forme de griffes qui partent de la base de ces expansions même ou de l'axe qui les porte et s'enfoncent dans le sol, s'étalent contre les rochers en y fixant le Cryptogame.

THALLÉIOCHINE. s. f. Dérivé vert des sels de quinine traités par l'ammoniaque.

THALLIN, INE. adj. Qui a rapport au *Thalle.*

THALLINE. s. f. [de *thallus*, rameau vert]. Le *Tétrahydroparaquinanisol* dont les solutions sont colorées en vert par le perchlorure de fer. Elle et ses sels, à la dose de 20 à 75 centigrammes, amènent l'abaissement de la température dans les fièvres avec ou sans sudation consécutive.

THALLIQUE. adj. Qui concerne le *Thallium.*

THALLIUM. s. m. Métal découvert par l'analyse spectrale, densité 11,9; fond à 290°. Volatil au rouge, attaqué par le chlore, l'acide azotique, etc.

THALLOCHLORE. s. m. La matière colorante verte des Lichens.

THALLOGÈNE. adj. et s. [de θαλλός, thalle, et γεννᾶν, engendrer]. Qui naît par un *Thalle.* — Les Cryptogames *amphigènes*, Algues, Champignons et Lichens qui sont dans ce cas.

THALLUS. s. m. [θαλλία, γαλλὸς, rejeton]. Le *Thalle.* — L'ensemble du mycélium d'un Cryptogame.

THAMNOPHILE. adj. et s. [de θάμνὸς, buisson, et φίλος, ami]. Qui vit dans les buissons. — **Z.** Genre de Passereaux dentirostres (*Tamnophilus*, Vieillot) de l'Amérique méridionale. — Genre de Coléoptères du Paraguay.

THANATOLOGIE. s. f. [de θάνατος, la mort, et λόγος, traité]. Traité des signes de la mort.

THANATOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Thanatologie.*

THANATOMÈTRE. s. m. [de θάνατος, la mort, et μήτρον, mesure; all. *Thanatometer*, *Thanatodocimeser;* angl. *thanatometer;* it. *tanatometro*]. Thermomètre qu'on introduit dans l'estomac ou le rectum pour en déterminer l'abaissement de la température comme signe de mort.

THANATOPHOBE. adj. et s. Qui concerne la *Thanatophobie.* — Qui en est atteint.

THANATOPHOBIE. s. f. [de θάνατος, mort, et φόβος, crainte, all. *Farcht vor dem Tode;* angl. *necrophoby;* it. et esp. *necrofobio*]. Crainte exagérée de la mort, symptôme ordinaire de l'hypochondrie.

THAO. s. m. La *Gélose.*

THAPSIA. s. f. Genre d'Ombellifères daucoïdes des régions méditerranéennes. La *T. garganica*, L., donne une résine. Son suc est drastique. — *T. velue.* La *T. villosa*, L., qui contient une essence âcre vésicante.

THAPSIE. s. f. Comme *Thapsia.*

THARANDT (Saxe). Source ferrugineuse bicarbonatée (13°).

THAUMANTIAS. s. m. Genre de Cœlentérés médusaires discophores.

THAUMATROPIE. s. f. [de θαῦμα, merveille, et τροπή, changement]. C'est le changement, la conversion extraordinaires, d'une chose, d'un organe, etc., en l'autre.

THÉ. s. m. [all. *Thee;* angl. *tea;* it. *tè;* esp. *té*]. Arbrisseau du Japon et de la Chine, *Thea sinensis*, Simson; Ternstrœmiacées camelliées ou *Théacées.* Il n'y a qu'un

seul *T.* comme souche de toutes les variétés qu'on trouve dans le commerce. Ces variétés résultent de l'âge auquel on a cueilli les feuilles dont on fait des infusions, ou du mode de leur dessiccation. Cet arbrisseau ne supporte pas la gelée. On récolte les feuilles de *T.* plusieurs fois par an. Elles renferment outre le tanin un albuminoïde rapproché de la caséine, une essence de conststance butyreuse et surtout de la *caféine* ou *théine*. C'est à l'action de celle-ci surtout que le *T.* doit comme le café son influence stimulante sur le cerveau et en partie celle qu'il a sur les sécrétions et la circulation gastrique surtout, sur l'état du rein et de la vessie, consécutivement à son influence vaso-motrice sur le cœur, etc., favorisant la circulation et par elle la nutrition et la calorification. — *T. de Blankenheim.* La *Galeopsis ochroleuca*, Lamk., Labiée. — *T. du Canada.* La *Gaulthérie.* — *T. du Cap.* La *Borbonia cordata*, L., Papilionacée. — *T. du ciel.* L'*Hydrangella Thunbergii*, Sebold, Saxifragée. — *T. d'Europe.* La *Véronique.* — *T. de France.* La *Sauge.* — *T. de l'île Bourbon* ou *de Madagascar.* L'*Angrec.* — *T. de Jersey.* Le *Céanothe.* — *T. des jésuites.* Le *Maté.* — *T. du Labrador.* Les feuilles du *Ledon latifolium*, Aiton, Éricacée rhodoracée d'Amérique prises en infusions aromatiques astringentes. — *T. de la Martinique.* La *Capraria biflora*, L., Scrofulariée gratiolée. — *T. de la mer du Sud* ou *des Apalaches.* L'*Ilex vomitoria*, L., Ilicinée. — *T. du Mexique.* L'*Ambroisie.* — *T. du Mexique, des Antilles, de la Martinique.* La *Fregosa.* — *T. des Mongols.* La *Saxifraga crassifolia*, L., Saxifragée. — *T. de la Nouvelle-Galles.* La *Melaleuca genistifolia*, Smith, Myrtacée. — *T. d'Oswégo* ou *de Pensylvanie.* L'infusion des feuilles de la *Monarda didyma*, L., Labiée aromatique des Etats-Unis. — *T. du Paraguay.* Le *Coulen* et le *Maté.* — *T. de Saint-Barthélemy.* Le *Maté.* — *T. de Saint-Germain* (Hufeland). Mélange de fleurs de sureau, 20 grammes; semences de fenouil, 5 grammes; semences de buis, 5 grammes; crème de tartre, 5 grammes; feuilles de séné, 25 grammes. — *T. Suisse.* La *Faltrank.*

THÉBAÏCINE. s. f. Base amorphe, jaune insoluble dans l'eau, l'ammoniaque, obtenue en même temps que la *Thébaïne.*

THÉBAÏNE. s. f. [*thebainum;* all. *Thebaïn, Paramorphin;* angl. *thebaine;* it. et esp. *tebaina*]. Alcaloïde de l'opium qui a pour formule $C^{38}H^{21}Az^{4}O^{6}$ (Anderson), celle de la morphine étant $C^{35}H^{20}AzO^{6} + 2HO$. Tous les dérivés de l'opium sont toxiques, à des degrés différents. C'est la *T.* qui l'est le plus; vient ensuite la *Codéine.*

THÉBAÏNÉ, ÉE. adj. Mêlé de *Thébaïne.*

THÉBAÏQUE. adj. [θηβαϊκος, de Thèbes, ville d'Égypte]. L'extrait aqueux d'opium à cause de l'opium d'Égypte.

THÉBAÏSME. s. m. L'ensemble des symptômes par lesquels se manifeste l'empoisonnement par l'opium.

THÉBÉNINE. s. f. ($C^{38}H^{21}AzO^{6}$). Base amorphe, insoluble dans l'eau, etc., isomérique avec la *Thébaïne* et obtenue en traitant celle-ci par l'acide chlorhydrique chaud.

THÉBÉSIUS. Anatomiste allemand de la première moitié du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à une valvule veineuse du cœur à l'orifice d'arrivée de la grande veine du cœur dans l'oreillette droite.

THÉBOLACTIQUE. adj. Acide lactique de fermentation obtenu en préparant la morphine.

THÉCADACTYLE. adj. et s. [de θήκη, fourreau, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts entourés de peau. — **Z.** Les *Geckotiens.*

THÉCAPHORE. adj. et s. [de θήκη, thèque, et φορός, porteur]. Qui porte des *Thèques.* — Le *Basigyne.*

THÉCASPORÉ, ÉE. adj. et s. m. [de θήκη, thèque, et σπορά, graine]. Qui a des spores dans des sporanges, sur ou dans un réceptacle coriace ou charnu. — Classe des Champignons qui sont dans ce cas.

THÉCASTOME. adj. et s. [de θήκη, étui, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche en cuiller, en étui.

THÉCOSOME. adj. et s. m. [de σῶμα, corps]. Qui a le corps pourvu d'une *Theque*, d'une coquille.

THÉCOSTOME. adj. et s. Comme *Thécastome.*

THÉIFORME. adj. [de *thea*, thé, et *forma*, forme; all. *theeartig;* angl. *theiform, teatike;* it. et esp. *teiforme*]. Qui ressemble à du *Thé.*

THÉINE. s. f. [angl. *theine*]. La *Caféine.*

THÉLALGIE. s. f. [de θήλη, mamelon, et ἄλγος, douleur]. Douleur, névralgie du mamelon, de son auréole, de la mamelle, des papilles du derme cutané, de la langue.

THÉLITE. s. f. [de θηλή, mamelon; all. *Brustwarzenentzündung;* angl. *thelitis*]. Phlegmasie du mamelon, des papilles.

THÉLODERMITE. s. f. Phlegmasie des papilles de la peau (Piorry).

THÉLORRHAGIE. s. f. [de θηλή, mamelon, et ῥήγνυμι, je romps]. Hémorrhagie par le mamelon. L'hémorrhagie des papilles.

THÉLOTISME. s. m. [de θηλή, mamelon]. La contraction des fibres cellules sous-dermiques du mamelon et de son auréole qui détermine son durcissement, sans augmentation de volume ni érection.

THELPHUSE. s. f. [*Thelphusa*, Latreille]. Le *Thelphusa serrata*, Herbst, Crustacé décapode brachyure du Tibre, du Nil, etc.

THELPHUSIEN, ENNE. adj. et s. Qui tient des *Telphuses.* — Section des Brachyures qui les renferme.

THÉLYPHONE. adj. et s. [de θηλυφόνον, aconit, et θηλυφόνος, qui tue les femmes]. — **B.** L'aconit. — **Z.** Genre d'Arachnides pulmonaires.

THÉLYTOCIE. s. f. [de θῆλυ, féminin, et τόκος, accouchement]. Cas de la parthénogenèse des Insectes dans lequel les œufs non fécondés produisent toujours des femelles.

THÉNAR. s. m. [*thenar*, de θέναρ, paume de la main, ou plante du pied; all. *Handballen, Klopfer;* angl. *thenar;* it. *tenare;* esp. *tenar*]. Saillie des muscles court abducteur, opposant, et court fléchisseur du pouce, à la partie antérieure externe et supérieure de la main.

THÉNARDITE. s. f. Sulfate de soude anhydre naturel en octaèdres.

THÉOBROMA. s. m. Genre de Malvacées buttnériacées.

THÉOBROME. s. m. [de θεός, dieu, et βρῶμα, mets]. Le *Cacao.*

THÉOBROMINE. s. m. [all. *Theobromin;* angl. *theobromine;* it. et esp. *teobromina*]. Alcaloïde du cacao (*Theobroma cacao*, L.), à peine soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther (Woskresensky, 1852). La *T.* ($C^{14}H^{8}Az^{4}O^{4}$) n'est pas identique avec la caféine ou théine ($C^{16}H^{10}Az^{4}O^{4}$). C'est le principe actif de la *Noix de Kola.*

THÉOMANIE. s. f. [de θεός, dieu, et *manie*]. La *Monomanie religieuse.* — La *Théosophie.*

THÉORÉTIQUE. adj. et s. [*theoreticus*, de θεωρέω, je contemple; all. *theoretisch;* angl. *theoretical;* it. esp. *teoretico*]. Qui se borne à la théorie, à la spéculation. — Secte de médecins qui fondaient particulièrement leur doctrine sur le raisonnement.

THÉORICIEN. s. m. Celui qui se livre à la théorie sans en faire application.

THÉORIE. s. f. [*theoria*, de θεωρία, contemplation; all. *Theorie, Lehrgäude;* angl. *theory;* it. et esp. *teoria*]. La *T.* est le résultat d'une série d'opérations intellectuelles dans laquelle sont logiquement établis entre un fait général, ou un petit nombre de faits généraux les rapports qu'ils offrent avec tous les faits particuliers qui en dépendent; opération logique qui devient ainsi l'expression générale des faits bien observés en n'y faisant rien entrer qui soit de création humaine, hors des formes exigées par l'expression des choses suivant leur nature mathématique, cosmologique, biologique ou sociale. — La doctrine se distingue des *T.* en ce qu'elle représente le faisceau des théories relatives aux diverses sciences qu'on fait concourir à un même but scientifique ou pratique : elle se place ainsi au-dessus des secondes. Une doctrine bien fondée peut de la sorte dispenser, dans un cas donné, au moins pour un temps, de l'observation directe d'un certain nombre de faits de détail, lorsqu'il s'agit de les apprécier ou de les appliquer; elle enseigne en même temps à subordonner sans peine l'imagination ou le désir de la réussite à l'observation. — *T. cellulaire.* Hypothèse qui soutenait que la matière sous l'état d'organisation, d'éléments ou unités anatomiques était partout des *cellules* et n'existait que sous la forme de *cellules*, modifications elles-mêmes d'une *cellule type;*

ce qui n'est pas; que toute cellule pourrait se transformer en une autre quelconque, *suivant les besoins fonctionnels des parties*, que par suite tout ce qui est encore cellule reste *embryonnaire*, c'est-à-dire capable de se transformer en quelque autre unité anatomique définitive, élastique, musculaire, nerveuse, épithéliale, etc., ce qui est encore moins vrai. Mais de la *T.* cellulaire il reste vrai : 1° que par segmentation ou par gemmation partielle ou totale le vitellus fécondé passe à l'état d'éléments anatomiques qui sont des *cellules*, et de même pour le contenu de l'ovule mâle des Phanérogames, pour les spores des Cryptogames; 2° que durant toute leur vie, tous les éléments anatomiques, moins les *cuticules* restent sous forme de cellules dans la totalité des parties des plantes; 3° qu'il en est de même des trois feuillets du blastoderme de l'embryon des animaux; 4° que pendant toute la vie tout ce qui est et provient directement de l'ectoderme et de l'endoderme est sous forme de cellules à compter de l'instant de son individualisation par *segmentation;* 5° à la *segmentation mésodermique* succèdent ensuite les éléments permanents et définitifs ou mésodermiques apparaissant par genèse dont plusieurs sont encore sous forme de cellules du pourtour desquelles partent les *fibres*. Alors aussi apparaissent par genèse les éléments *exo-cellulaires* et *eccellulaires* naissant par l'intermédiaire et à la surface de l'ectoderme et de l'endoderme, du premier surtout. — *T. des combinaisons définies*. Tout corps qui peut se combiner avec un autre corps s'unit avec lui en quantité fixe et *définie*, sauf les particularités que présentent les dissolutions. Si l'on met un excès de l'un, il n'y a pas combinaison *indéfinie;* celui-ci reste libre en conservant toutes ses propriétés. Il peut arriver que, entre ces deux corps il n'y ait qu'une seule combinaison; mais souvent il se fait une série de combinaisons qui naturellement ont lieu toujours en quantité fixe : c'est-à-dire *définissable* par la balance, par le poids des corps combinés. La combinaison de la dernière portion seule pourrait être, comme pouvant être *indéfinie*, continuation de l'antécédant; mais il n'en est rien, elle est *définie* comme les autres. Les nombres de cette série de composés définis sont entre eux comme les termes 1, 2, 3, etc., ou 2, 5, 7, etc., en poids. Ainsi, 100 parties en poids de soufre se combinent avec 50 d'oxygène et non avec 51, 52 1/2, 53, ou bien 101, 102 ou tout autre nombre. — *T. des combinaisons déterminées. T.* dans laquelle, admettant que tous les corps simples, à l'état gazeux, renferment le même nombre d'*atomes* sous des volumes égaux, d'après leur égale capacité pour la chaleur sous cet état, *on étudie les rapports numériques qui existent entre les volumes des corps combinés, tous supposés à l'état de vapeur, ou gazeux.* Ces rapports sont simples; les volumes de tous les corps combinés sont entre eux comme les nombres un, deux, trois, quatre, etc. On peut, par le calcul, déterminer le volume de la vapeur des corps qui ne sont pas volatils, ce qui a permis d'étendre cette étude à tous les corps. Par le poids comparatif des gaz sous un même volume, on obtient ce qu'on appelle le *poids atomique*. — *T. dualistique. T.* chimique d'après laquelle Lavoisier, Berzélius, etc., admettent que, les sels étant des composés binaires formés par la combinaison d'un acide et d'une base, tout autre composé a une disposition moléculaire semblable. — Nom donné au fait général de la combinaison deux à deux des équivalents des corps simples, d'où résulte un nouveau corps dont l'équivalent n'est plus simple; mais celui-ci, en se combinant avec une autre corps, se comporte généralement comme s'il était simple. D'après cette *T.* il n'y aurait pas de groupes d'atomes formés de trois ou de quatre atomes unis ensemble avec un égale intensité, mais seulement des atomes unis deux à deux; et l'équivalent du composé binaire ainsi formé s'unirait à un autre forme de la même manière. — *T. des équivalents*. On observe que, si 200 d'oxygène se combinent avec 2703 d'argent, 1713 de baryum, 791 de cuivre, etc., il faudra 400 parties de soufre pour déplacer cet oxygène, et faire un autre corps ayant des propriétés différentes, mais aussi nettes que celles de l'oxyde d'argent, etc. Ainsi, quand 2703 d'argent, 791 de cuivre, 1713 de baryum, absorbent 200 d'oxygène pour faire un corps à la fois différent de l'oxygène et de l'argent, du cuivre, du baryum, ils absorbent 400 de soufre et non 200, etc.; 200 parties en poids d'oxygène *équivalent* donc à 400 de soufre, et réciproquement. Si l'on veut, d'autre part, 791 de cuivre suffiront pour remplacer 2701 d'argent, 612 de calcium, qui seraient combinés avec 200 d'oxygène ou 400 de soufre; 791 de cuivre *équivalent* donc à 2703 d'argent, à 512 de calcium, etc. Ainsi on donne le nom de *loi des équivalents* à ce fait général, qu'il faut toujours une même quantité de chaque corps, variable avec chacun d'eux, pour saturer un certain poids fixe d'un autre pris pour exemple. Ce poids a été déterminé pour tous les corps relativement à 100 parties en poids de l'oxygène pris comme type; on l'appelle l'*équivalent* de ce corps, comme 100 est pris pour *équivalent* de l'oxygène. — *T. parasitaire*. Celle qui admet que les maladies infectieuses, virulentes, générales, etc., sont à la manière des maladies vermineuses et épiphytiques dues à la présence de *Schizomycètes nocifs* spécifiquement pathogéniques qui vivraient en *parasites* à côté des *Schizomycètes inoffensifs*, dits vulgaires, à développement rapide épiphénoménal partout où il y a altération à un degré quelconque de ce qui, liquide ou solide, est ou a été doué d'organisation. Elle a conduit à chercher des moyens, dits *antiseptiques*, pouvant empêcher l'arrivée et la pénétration ou le développement des *Schizomycètes nocifs* dans le corps humain, etc. Ces moyens sont ceux-là mêmes qui favorisent la régénération, la réunion des tissus mésodermiques, chirurgicalement ou pathologiquement lésés, sans intervention des accidents morbides survenant communément avant leur emploi, régénération et réunion qui conduisent à pratiquer des opérations chirurgicales auparavant jugées redoutables ou impossibles.

THÉORIQUE. adj. Qui est de la nature des théories; qui concerne la théorie. — Comme *Théorétique*.

THÉOSOPHE. adj. et s. Celui qui est sous l'état cérébral dit de *Théosophie*.

THÉOSOPHIE. s. f. [θεοσοφία, de θεός, dieu, et σοφία, savoir]. — **M. C.** Forme de la religiosité, de mysticisme, état de certains hallucinés qui prétendent se mettre en communication avec quelque fictive divinité et en recevoir des dons particuliers, en diriger, ou en combattre l'influence, ou l'intervention, soit par l'intermédiaire de génies et de démons dans certains phénomènes qu'on suppose opposés aux lois naturelles, soit par l'intermédiaire des astres ou de fluides imaginaires.

THÈQUE. s. f. [*theca*, de θήκη, loge, réceptacle; all. *Büchse;* angl. *theca*]. L'urne dans les Mousses; le sporange dans les autres Cryptogames. — Par extension, l'organe qui forme enveloppe ou réservoir.

THÉRAPEUTE. s. m. [θεραπευτής, qui soigne; all. *Therapeutiker;* angl. *therapeutist*]. Celui qui étudie spécialement la *Thérapeutique*.

THÉRAPEUTIQUE. adj. Qui concerne les *Thérapeutes*, la *Thérapeutique*, le traitement des maladies.

THÉRAPEUTIQUE. s. f. [*therapeutice;* θεραπευτεκή, de θεραπεύειν, soigner, guérir; all. *Therapie, praktische Heilkunde;* angl. *therapeutics;* it. et esp. *terapeutica*]. Partie de la médecine qui a pour objet le traitement des maladies, c'est-à-dire qui donne des préceptes sur le choix des médicaments tiré de leur manière d'agir à l'égard de ce qui est organisé, sur l'administration des autres moyens curatifs et sur la nature des médications à employer. Elle a pour but de ramener à l'état normal ou de santé l'économie altérée à quelque point de vue que ce soit, c'est-à-dire que l'affection soit locale ou générale. Elle a pour moyens : 1° l'emploi des médicaments internes, c'est-à-dire des principes immédiats étrangers à l'organisme qui, introduits dans le sang sont susceptibles de ramener dans leur état de constitution normale les éléments anatomiques à la substance desquels ils vont temporairement se fixer, dont ils vont modifier la composition immédiate et les propriétés dans un sens favorable au retour à l'état normal ou d'amener indirectement une modification fonctionnelle de quelque appareil agissant encore dans ce sens; 2° l'emploi des médicaments externes se fixant aussi, mais directement aux éléments anatomiques ou amenant quelque modification

fonctionnelle indirecte; 3° l'emploi des moyens hygiéniques ou concernant les milieux et les agents extérieurs à l'économie; 4° l'emploi des moyens d'ordre chirurgical. Le point à considérer en premier lieu en *T.*, c'est que le médecin intervient sur un organisme malade sur lequel par suite ces divers moyens n'agissent pas d'une manière absolument identique à ce qui a lieu dans un organisme sain. Mais de même que, en pathologie proprement dite ou interne, le passage à l'état d'altération s'opère par un dérangement des conditions de l'accomplissement des phénomènes suivant les lois physiologiques, ces lois se retrouvent dans la manière d'agir des médicaments et autres moyens *T.* C'est ce que prouvent toutes les expériences faites avec les composés médicamenteux ou toxiques; de même dans la *T.* chirurgicale les réunions et les régénérations se font suivant les lois de la *génération*. — *T. chirurgicale.* L'emploi des divers moyens d'action qui constituent la chirurgie pour ramener au fonctionnement normal quelque organe ou appareil lésé par une cause quelconque. — *T. hydro-minérale.* Celle qui s'occupe de l'emploi médical et hygiénique des eaux minérales thermales et froides. Elle se rattache à l'usage des médicaments internes et externes. La thermalité et la minéralisation des eaux ont une influence prononcée sur la nutrition et par suite une action morbifique ou thérapeutique suivant les cas. L'influence de la minéralisation se lie surtout à ce fait que les sels minéraux, métalliques calcaires et alcalins, interviennent dans la constitution de toute substance organisée dans une proportion qui devient nuisible si elle ne reste pas enfermée dans des limites à peu près constantes pour chaque espèce. Il en est ainsi pour les animaux comme pour les végétaux, ce que prouvent les expériences sur leur développement faites à l'aide des sels de fer, de manganèse, d'arsenic, de mercure, etc. Dans l'action de ces composés sur la nutrition interviennent non seulement les questions d'isomérie, mais encore celles de leurs associations à tels ou tels autres, dont l'existence est nécessaire, bien que leur action soit moindre. Tels sont les chlorures, sulfures, carbonates alcalins et terreux, etc., qui les rendent aptes à se fixer plus ou moins rapidement ou en proportions plus ou moins grandes à tels ou tels éléments des tissus. — *T. hygiénique.* L'usage, approprié à la nature des troubles fonctionnels, des conditions de climat, de gymnastique, des bains, de l'hydrothérapie, du régime alimentaire, etc., sans l'emploi des médicaments internes ni externes. — *T. médicale.* L'emploi surtout des médicaments internes tant en médecine proprement dite qu'en chirurgie.

THÉRAPEUTISME. s. m. Le traitement des maladies qui emprunte tout à la thérapeutique proprement dite; ce sont des principes immédiats seulement introduits de manière à n'agir que par l'intermédiaire des milieux intérieurs, sang et lymphe, en négligeant les moyens hygiéniques, chirurgicaux, etc., c'est-à-dire par intervention des agents externes.

THÉRAPEUTISTE. s. m. Celui qui pratique la thérapeutique. — Comme *Thérapeute.*

THÉRAPHOSE. s. f. [de θήρ, animal, et ἀφοσιειν, sacrifier]. Groupe d'Aranéïdes.

THÉRAPIE. s. f. [*therapeia;* θεραπεία; it. et esp. *terapia*]. *Thérapeutique.*

THÉRÉOBROME. s. m. [de θέρεος, été, et βρῶμα, aliment]. Aliment d'été ou froid. — **B.** Le *Cacao;* l'arbre qui le produit.

THERIACAL, ALE. adj. [all. *theriakalisch;* angl. *theriacal;* it. *teriacale;* esp. *teriacal*]. Qui concerne la *Thériaque.* — Qui en contient.

THÉRIAQUE. s. f. [*theriaca*, de θηριακός, qui se rapporte aux bêtes sauvages : θηριακή ἀντίδουος, antidote contre les morsures des bêtes; all. *Theriak;* angl. *theriac;* it. et esp. *teriaca*]. Électuaire très composé qu'on regardait comme un spécifique contre toute espèce de venins et de morsures de serpents; 4 grammes de *T.* contiennent environ 5 centigrammes d'opium brut. — *T. allemande.* Extrait de genièvre. — *T. céleste* ou *de Hoffmann.* La *T.* dans laquelle entrait du *Cinnabre* au lieu de *Colcothar.* — *T. des pauvres.* Le *Diatessaron.*

THÉRIDION. s. m. [θηρίδιον, petit animal]. Le *Theridium benignum*, Araignée viticole.

THÉRITINE. Faute au lieu de *Thérythrine.*

THERMAL, ALE. adj. [de θέρμη, chaleur; all. et angl. *themal;* it. *termale;* esp. *termal, caliente*]. Qui concerne la chaleur. — Source dont la température habituelle excède 25° centigrades.

THERMALINE. s. f. La *Glairine.*

THERMALISME. s. m. La *Thermalité* des sources en général.

THERMALITÉ. s. f. [all. *Thermalität;* angl. *thermality;* it. *termalità;* esp. *termalidad*]. Qualité qu'a une eau d'être thermale à un degré plus ou moins marqué.

THERMANISME. s. m. [de θερμός, chaud]. Comme *Diathermansie.*

THERMANTIQUE. adj. [*thermanticus;* θερμαντικός, de θερμαίνειν, échauffer; all. *erwärmend;* angl. *thermantic, thermantical;* it. et esp. *termantico*]. *Echauffant.*

THERMAZOTE. s. m. (Brugnatelli). L'*Azote.*

THERME. s. m. [de θερμός, chaup; all. *Warmquelle;* angl. *thermal bath;* it. *termo;* esp. *termos*]. Établissement disposé pour l'usage thérapeutique des eaux.

THERMESTHÉSIE. s. f. [de θέρμη, chaleur, et αἴσθησις, sensation]. Le mode de la sensibilité générale qui nous transmet les impressions, qui perçues, nous donnent des notions sur la température relative des corps.

THERMESTHÉSIOMÈTRE. s. m. [de θερμή, chaleur, et *esthésiomètre*]. Instrument pour mesurer les degrés de sensibilité des diverses régions de la peau aux variations de la température au-dessus et au-dessous, de 0°.

TERMIA (Ancienne Cythnos, Grèce). Sources minérales chlorurées sulfureuses.

THERMIQUE. adj. Qui se rapporte à la température.

THERMOCAUTÈRE. s. m. Mot hybride désignant un instrument de chirurgie (Paquelin) dont la construction repose sur la propriété qu'a le platine, une fois porté à un certain degré de chaleur, de devenir immédiatement incandescent au contact d'un mélange d'air et des vapeurs hydro-carbonées (pétrole, etc.), et de maintenir cette incandescence durant tout le temps où ce mélange arrive à contact. On s'en sert comme cautère proprement dit, pour pratiquer des ponctions et la plupart des incisions qu'on faisait à l'aide du bistouri. La température du rouge sombre est la plus favorable parce qu'il y a cautérisation en même temps qu'incision et par suite absence d'écoulement sanguin. Au rouge blanc la section se fait assez vite pour que le sang puisse s'échapper des artères. — *T. électrique* ou *galvanique.* Instrument fondé sur la propriété du courant galvanique de porter au rouge les circuits métalliques qu'il traverse lorsque ceux-ci ne sont pas très bons conducteurs de l'électricité, tels que le platine. Ce dernier oppose une grande résistance au passage du courant et donne lieu, par ce fait, à une grande élévation de température. On se sert d'une pile formée d'éléments associés, etc. Le cautère est formé d'un fil de platine placé dans un manche en bois où viennent aboutir les extrémités des rhéophores de la pile. Quand le circuit est formé, le fil de platine rougit et on le porte à l'aide du manche sur les parties à cautériser; son emploi empêche aussi les hémorrhagies et prévient les douleurs consécutives à l'opération.

THERMOCHIMIE. s. f. [de θερμός, chaud, et *chimie*]. Examen des relations existant entre les actes moléculaires de composition ou de décomposition et la production de chaleur. La combinaison s'accompagne d'une *production de chaleur*, et la décomposition d'une *absorption* ou *consommation de chaleur.* Dans des cas dont la réalité est incontestable, les phénomènes sont inverses. Les phénomènes thermiques dont s'accompagne une désagrégation chimique quelconque sont *inverses* de ceux dont s'accompagne la combinaison chimique correspondante, et de *même intensité.* En d'autres termes : un composé chimique quelconque *absorbe* ou *dégage*, au moment de sa décomposition, autant de chaleur que ses éléments en ont *dégagé* ou *absorbé* en se combinant. Par la mesure de la chaleur produite, on détermine la nature du composé chimique obtenu.

THERMOCHROÏQUE. adj. [de θερμός, chaud, et χροιά, couleur]. Les corps qui, comme l'alun et le verre, sont

diathermanes pour certaines radiations et ne le sont pas pour d'autres qu'ils absorbent ou transmettent inégalement.

THERMOCHROSE. s. f. [de θερμός, chaud, et χρόω, colorer]. Qualité particulière aux radiations de la lumière qui les rend plus ou moins transmissibles à travers une même substance diathermane (Melloni).

THERMO-ÉLECTRICITÉ. s. f. [all. *Wärme-electricität;* angl. *thermo-electricity;* it. *termo-elettricita;* esp. *termo-electricidad*]. La partie de la physique dans laquelle on étudie les phénomènes thermo-électriques. — Électricité développée par l'action de la chaleur sur un circuit métallique.

THERMO-ÉLECTRIQUE. adj. [all. *thermo-electrisch;* angl. *thermo-electric;* it. *termo-elettrico;* esp. *termo-electrico*]. — Ce qui concerne l'électricité de chaleur ou la *Thermo-électricité*. — *Phénomènes thermo-électriques.* Toutes les fois que la circulation des ondes calorifique, est gênée dans un circuit, la chaleur se transforme en électricité. — *Pile thermo-électrique.* Pile construite en soudant des barreaux de métaux différents par une de leurs extrémités, deux barreaux forment un couple, l'assemblage de plusieurs couples réunis les uns aux autres par soudures alternantes, par exemple bismuth, antimoine, etc., forment une pile. Quand on chauffe un des côtés de ces soudures on obtient un courant suffisant pour produire des effets assez intenses.

THERMOGÈNE. adj. Qui cause la *Thermogenèse*.

THERMOGENÈSE. s. f. [de γεννᾶν, engendrer]. La production de la chaleur en général (qui n'est pas nécessairement la *pyrogenèse*) dans les organismes en particulier, dans les animaux surtout, normalement ou pathologiquement. — *T. animale.* Elle est un résultat des actes de composition assimilatrice et de décomposition désassimilatrice qui se passent dans tout l'organisme et constituent le travail de la nutrition. Bien qu'il se produise une élévation de température pendant la contraction musculaire, bien que le frottement ou autres actes physiques qui se passent pendant le jeu des organes et des appareils en produisent aussi une, cette élévation n'est pas comparable à celle qui est fournie par les actes de composition et de décomposition signalés plus haut. La cause de la *T.* sur les animaux n'est point une *combustion.* Il est donc inexact scientifiquement de comparer l'organisme à une machine à vapeur dont la dépense de force est proportionnelle à la quantité de chaleur produite par combustion dans le foyer. Dans l'organisme animal, la production de chaleur est le résultat, non la cause, de l'accomplissement, dans toutes les parties de l'économie, des actes (moléculaires ou nutritifs surtout) propres et inhérents à la substance organisée. Dans la machine, c'est exactement l'inverse : il n'y a d'actes moléculaires chimiques que dans le foyer; tout le reste se compose d'actes physico-mécaniques qui sont le résultat de la production locale de chaleur et non la cause. Dans la machine, ôtez la chaleur, plus d'actes; dans l'économie, ôtez les actes, plus de chaleur. — *T. végétale.* L'élévation de température constatée sur les Phanérogames, les Aroïdées, etc., lors de l'arrivée à maturation du pollen avant l'ouverture des anthères qui peut faire monter le thermomètre de plusieurs degrés, lors de la maturation des fruits en général, des Pomacées surtout, lors aussi de la multiplication rapide des Saccharomycètes durant les *fermentations*, etc. Sur les Aroïdées d'une espèce à l'autre l'élévation de température peut être de 9° à 30° au-dessus de celle de l'air ambiant dans les fleurs mâles pendant et après l'épanouissement de la spathe du spadice. Cette température baisse uniformément dans les fleurs à l'époque de l'émission du pollen et augmente alors dans la partie supérieure du spadice uniformément aussi.

THERMOGÉNÉTIQUE. adj. Qui concerne la *Thermogenèse.*

THERMOGÉNIE. s. f. Comme *Thermogenèse*.

THERMOGINOSE. s. f. Les affections déterminées par l'insolation.

THERMOGRAPHE. s. m. [de θέρμη, chaleur, et γράφειν, écrire; all. et angl. *Thermograph;* it. et esp. *termografo*]. Appareil permettant d'enregistrer les variations de la température et la durée de ces variations telles qu'elles se présentent en un point quelconque du corps.

THERMOGRAPHIE. s. f. L'usage du *Thermographe.*

THERMOGRAPHIQUE. adj. Qui se rapporte à la *Thermographie*, au *Thermographe.*

THERMOLOGIE. s. f. [*thermologia*, de θέρμη, chaleur, et λόγος, discours; all. *Wärmelehre;* angl. *thermology;* it. et esp. *thermologia*]. Traité de la chaleur.

THERMO-MAGNÉTISME. s. m. Pour *Thermo-électricité.*

THERMOMÈTRE. s. m. [de θέρμη, chaleur, et μέτρον, mesure; all. et angl. *Thermometer;* it. et esp. *termometro*]. Il est formé d'un réservoir en verre soudé à l'extrémité d'un tube fin sans être capillaire, en verre pareil bien calibré, c'est-à-dire dont la section doit être constante en tous ses points; l'exactitude des indications du thermomètre dépend complètement du calibre uniforme du tube surmontant le réservoir. On remplit le réservoir de mercure chimiquement pur et on s'arrange de façon qu'à la température de 15° la colonne mercurielle s'arrête environ à mi-longueur dans le tube capillaire. On expulse l'air du tube capillaire en faisant bouillir le mercure et on en ferme l'extrémité à l'aide du chalumeau. L'appareil construit il n'y a plus qu'à le graduer. En France on a adopté les échelles de Réaumur et centigrade, appelée aussi de Celsius; en Angleterre et dans les pays du nord de l'Europe on préfère l'échelle de Farenheit. Les deux points fixes de la division des *T.* de Réaumur et centigrade correspondent à la température de fusion de la glace et à celle de l'ébullition de l'eau sous la pression normale de 760 mm de mercure. Dans le cas du *T.* centigrade ou marqué 0° au point où s'arrête le mercure quand on plonge le réservoir dans la glace fondante et 100° dans l'eau distillée bouillante sous la pression de 760 mm, l'intervalle est partagé en 100 parties égales appelées degrés. Dans l'échelle Réaumur on opère comme ci-dessus pour le 0°, mais on marque 80° au point où s'arrête le mercure dans l'eau bouillante : l'intervalle est partagée en 80 parties égales appelées degrés Réaumur. Pour l'échelle Farenheit on marque 0° à la température de la congélation du mercure, 32° à celle de glace fondante et 212° au point qui répond à la température de l'eau bouillante : l'intervalle est partagé en 180 parties égales appelées degrés Farenheit. Pour prendre les températures en médecine, il est inutile d'avoir de grandes échelles thermométriques, car ces températures peuvent être considérées comme comprises entre 20° et 45°. On construit pour cet usage de petits *T.* dont l'échelle ne comporte que 30° environ entre 20° et 50°. Ils sont gradués par comparaison. Leur faible dimension leur permet de se prêter à tous les besoins du médecin, et leur extrême précision donne des résultats rapides et très exacts. — *T. à l'alcool.* Ceux dans lesquels pour les usages autres que ceux de la science on remplace le mercure par de l'alcool coloré au carmin, qu'on gradue par comparaison avec le *T.* centigrade au mercure à partir du point on descend l'alcool dans la glace fondante en s'arrêtant au-dessus aussi loin que possible de 78° point d'ébullition de l'alcool. — *T. différentiel.* Celui qui sert à apprécier les différences les plus faibles entre des températures très rapprochées. C'est un *T.* à alcool. Grâce à l'exiguïté du calibre de sa tige on peut, avec un réservoir suffisamment petit, avoir, pour une longueur totale de l'appareil de 20 à 25 centimètres, une échelle de 2 à 3 degrés seulement qui, divisée en trois cent cinquante ou cinq cents parties, donne facilement à la lecture le millième de degré. L'appareil est réglé à une température voisine de celle des observations différentielles à faire, observations dont le plus grand écart ne doit pas dépasser la course de la colonne d'alcool. Les indications sont fournies par une petite bulle de mercure, qui est située à la partie supérieure de la colonne d'alcool dont on veut suivre la dilatation et dont elle fait voir les oscillations. — *T. différentiel de Leslie.* C'est un *T.* composé de deux tubes semblables terminés chacun par une boule, joints ensemble à la flamme du chalumeau et recourbés. Ces tubes renferment une certaine quantité d'acide sulfurique coloré en rouge, qui s'élève à la même hauteur dans l'un et l'autre tube : le reste de leur capacité est occupé par l'air, qui se dilate lorsqu'on chauffe une des branches, et qui refoule le liquide dans la branche opposée. *Dix*

degrés de cet instrument répondent à *un degré* centigrade. — *T. différentiel de Rhumford.* — C'est le même que celui de Leslie, mais il est construit sur de plus grandes proportions, et l'acide sulfurique est remplacé par de l'alcool coloré. — *T. électrique de Becquerel.* C'est un circuit fermé, composé d'un fil de fer et d'un fil de cuivre soudés à leurs points de jonction, dans lequel se trouve un galvanomètre gardant le zéro. Le principe à l'aide duquel se déterminent les températures avec cet instrument est que si la température est la même aux deux soudures, l'aiguille aimantée reste à zéro, il ne se produit pas de courant thermo-électrique; mais s'il y a une différence de température et par conséquent production de courant, si l'une des soudures se trouve dans un lieu dont on ne puisse observer la température avec un *T.*, vient-on à élever ou à abaisser la température de l'autre jusqu'à ce que l'aiguille aimantée soit revenue à zéro, on sera certain alors que cette température sera égale à celle qui est inconnue. Cet instrument mesure la température à moins de 1/10 de degré près. En donnant aux fils métalliques un diamètre suffisant, on peut observer la température des grandes couches terrestres (Becquerel) quand on peut se servir d'un puits foré et d'un câble thermo-électrique, plus le galvanomètre avec ses accessoires. — *T. à maxima.* Celui qui laisse l'indice du plus haut degré de température auquel il est parvenu en un temps donné. — *T. a minima.* Celui qui laisse la marque du plus bas degré de la température auquel il est parvenu en un temps déterminé.

THERMOMÉTRIE. s. f. L'emploi des *Thermomètres.* — *T. pathologique* ou *médicale.* Détermination thermométrique de l'étendue et de la rapidité des variations de la température du corps dans les maladies, tant au début que dans leurs périodes d'état et de déclin.

THERMOMÉTRIQUE. adj. [all. *thermometrisch;* angl. *thermometric, thermometrical;* it. et esp. *termometrico*]. Qui concerne le *Thermomètre.*

THERMOMÉTROGRAPHE. s. m. *Thermomètre à maxima et à minima,* qui marque d'une manière permanente à la fois le plus haut et le plus bas degré de température auquel il est parvenu dans un temps déterminé.

THERMOMINÉRAL, ALE. adj. Les sources dont l'eau est à la fois thermale et minéralisée.

THERMOMULTIPLICATEUR. s. m. et adj. [de θερμὸς, chaud, et *multiplicateur*]. Appareil formé par la réunion de la pile thermométrique de Nobili avec le galvanomètre (Melloni), destiné à mesurer des différences de température extrêmement faibles.

THERMONÉVROSE. s. f. [du θέρμη, chaleur, et *névrose*]. L'hyperthermie d'origine vaso-motrice; la névrilité vaso-motrice normale ou pathologique, considérée comme source directe ou par action réflexe, de modifications des actes nutritifs *Thermogenes.*

TRERMOPHILE. adj. [de θερμὸς, chaud, et φιλός, ami]. Qui recherche la chaleur.

THERMOPODE. s. m. Pour *Podotherme.*

THERMOPYLES (Grèce). Source sulfureuse (40°).

THERMOSCOPE. s. m. [de θερμὸς, chaud, et σκοπεῖν, observer; all. *Thermoskop, Wärmezeiger;* angl. *theromscope;* it. et esp. *termoscopio*]. Thermomètre pour mesurer les plus petites quantités de chaleur dans une atmosphère donnée.

THERMOSCOPIE. s. f. Usage des *Thermoscopes.*

THERMOSCOPIQUE. adj. Qui concerne la *Thermoscopie.*

THERMOSYSTALLISME. s. m. [de θέρμη, chaud, et συστέλλειν, resserrer]. Le cas particulier de la contractilité qui la fait se manifester sous la simple action physique d'un changement brusque de température. Si ce changement est lent il reste sans influence sur les muscles striés, mais fait contracter les fibres lisses.

THERMOSYSTALTIQUE. adj. [de θέρμη, chaleur, et συστέλλειν, resserrer]. Qui concerne le *Thermosystallisme.*

THERMOXYGÈNE. s. m. (Brugnatelli). L'*Oxygène.*

THÉRYTHRINE. s. f. (Zeise). L'un des produits du dédoublement de la *Thaccétone.* Non cristallisable, brun rouge soluble dans l'alcool.

THESPÉSIE. s. f. (*Thespesia,* Corr.). Genre de Malvacées hibiscées de l'Asie.

THÉURGIE. s. f. [θεουργία; *theurgia,* opération divine, de θεὸς, dieu, et ἔργον, opération; all. *Zauberei;* angl. *theurgy;* it. et esp. *teurgia*]. — *T. médicale.* Guérison des maladies par l'intervention des dieux, croyance qui a régné et règne encore chez tous ceux qui ignorent ce qu'est l'état d'organisation et en quoi il est modifiable.

THÉVÉRÉSINE. s. f. ($C^{96}H^{70}O^{34}$). Poudre blanche soluble dans l'alcool, narcotique vénéneuse, produit du dédoublement de la *Thévétine.* Fusible à 140°.

THÉVÉTIE. s. f. [*Thevetia,* L.] Genre d'Apocynées très vénéneuses du Brésil.

THÉVÉTINE. s. f. ($C^{108}H^{84}O^{48}$). Glycoside des *Thévéties,* cristalline, inodore, amère, soluble dans l'eau, narcotique énergique.

THI ou **THIO** [de θεῖον, soufre]. Préfixe des composés ayant pour radical le soufre ou un radical sulfuré.

THIACÉTIQUE. adj. Pour *Thionacétique.*

THIALDINE. s. f. [all. *Thialdin;* it. et esp. *tialdina*] ($C^{12}H^{13}AzS$). Composé obtenu par action de l'hydrogène sulfuré sur l'aldéhydate d'ammoniaque.

THIERS (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

THIOBENZALDINE. s. f. Le *Sulfazopicramyle.*

THIOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{6}O2S^{2}$) cristallisable produit par action du monosulfure de potassium sur le chlorure de benzoyle.

THIOBUTYRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{8}H^{8}O^{2}S^{2}$). Liquide incolore bouillant à 130° obtenu de l'action du sulfure de phosphore sur l'acide butyrique.

THIOCYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Thiocyanwasserstoffsäure;* angl. *thiocyanhydric acid;* it. *acido tiocianidrico*]. Corps obtenu de l'*Acide sulfhydrocyanique* ($C^{10}H^{10}S^{12}O^{2}Az^{5}$).

THIOFURFUROL. s. m. Le *Furfurol sulfuré* ($C^{10}H^{4}O^{2}S$).

THIOMÉLANIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Thiomélansäure;* angl. *thiomelanic acid;* it et esp. *acido tiomelanico*]. Produit de l'action de l'acide susfurique anhydre sur l'alcool ($C^{30}H^{24}O^{20}S^{4}$).

THIONACÉTIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Thionacetsäure;* angl. *thionacetic acid;* it. et esp. *acido tionacetico*] dans lequel deux équivalents de l'oxygène de l'acide acétique ont été remplacés par deux équivalents de soufre ($C^{4}H^{4}O^{2}S^{2}$).

THIONATE. s. m. Les sels que les *acides* de la série *thionique* forment avec les bases.

THIONESSAL. s. m. ($C^{26}H^{9}S$). Composé obtenu en distillant ensemble le sulfopicramyle, le picramyle, le carbure de soufre et l'hydrure de soufre. Cristallisable, incolore.

THIONIQUE. adj. [de θεῖον, soufre; all. *schwefelsauer;* angl. *thionic, thionical;* it. et esp. *tionico*]. Qui concerne le soufre ou ses composés. La série des composés du soufre à cinq équivalents d'oxygène.

THIONURIQUE. adj. Nom d'un acide [de θεῖον, soufre, et *urique;* all. *Thionursäure;* angl. *thionuric acid;* it. et esp. *acido tionurico*] retiré du *Thionate d'ammoniaque* ($C^{8}H^{5}O^{12}S^{2}Az^{3}+2HO$).

THIOSINAMMINE. s. f. [all. *Thisionammin, Senfölammoniak;* it. et esp. *tiosinamina*]. Composé obtenu en traitant l'essence de moutarde par l'ammoniaque concentré ($C^{8}H^{8}S^{2}Az^{2}$).

THLASPI. s. m. Le *Thlaspi bursa-pastoris,* L., [all. *Täschelkraut;* angl. *dittander, lepidium;* it. et esp. *tlaspi*], Crucifère. — *T. des champs.* Le *T. arvense,* L., autre espèce. — *T. officinal.* Le *Lepidium campestris,* Br., (*Thlaspi campestre,* L.), autre crucifère.

THLIPSENCÉPHALE. s. m. [de θλίβειν, écraser, et ἐγκέφαλον, encéphale; it. *thlissencefalo;* esp. *tlipsencefalo*] (Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre dont le cerveau est considéré comme n'ayant pu se développer par suite de compression que la tête a subi dans l'utérus.

THLIPSIE. s. f. [de θλίψις, compression; all. *Quetschen, Zusammendrüchen;* angl. *thlipsis;* it. *tlissi;* esp. *tlipsis*]. Compression ou resserrement des vaisseaux.

THNÉTOBLASTE. s. m. [de θνητὸς, mortel, et βλαστὸς, germe]. Pour cellule du *Cancer.*

THNÉTOBLASTIQUE. adj. Qui concerne les *Tnétoblastes.*

THOMISE. s. m. [*Thomisus*, Walck.]. Genre d'Aranéides latérigrades ne filant pas et ne faisant point de toile.

THOMNOPHILE. adj. et s. [de θάγνος, buisson, et φίλια, amitié]. Qui vit dans les buissons. — Genre de Curculionides.

THOMSEN. Médecin danois dont le nom est donné à une maladie par contracture spasmodique.

THON. s. m. [*thynnus ;* θύννος; all. *Thunfisch;* angl. *tunny-fisch ;* it. *tonno;* esp. *atun*]. Genre d'Acanthoptérygiens Scombéroïdes de grande thaille. — Le *Thynnus vulgaris.* — *T. blanc.* Le *Thynnus acalunga.*

THORA. s. f. Le *Ranunculus thora,* L., Renonculacée très vénéneuse.

THORACENTÈSE. Faute au lieu de *Thoracocentèse.*

THORACIDE. s. f. La portion dorsale de la carapace céphalothoracique des Crustacés sous laquelle sont le cœur, l'estomac et les testicules ou les ovaires.

THORACIN, INE. adj. et s. Comme *Thoracique* et *Subbrachien.* — Division des Coléoptères pentamères et serricornes.

THORACIQUE. adj. et s. Qui tient au *Thorax.* — **Z.** Les Poissons pourvus de nageoires thoraciques.

THORACO-ABDOMINAL. adj. Qui concerne le *Thorax* et l'*Abdomen.* — La cavité qu'ils représentent en l'absence du diaphragme sur les Ophidiens, etc. — Ce qui limite cette cavité.

THORACOADELPHE. adj. Pour *Thoradelphe.*

THORACOCENTÈSE. s. f. [*thoracocentesis,* de θώραξ, le thorax, et κεντεῖν, percer; all. *Brusthöhlenstich;* angl. *thoracocentesis;* it. *toracocentesi*]. Ponction du thorax. On la pratiquait par incision ou par térébration d'une côte. On ne la fait plus que par ponction avec le trocart à baudruche ou le trocart papillaire. — *T. péricardique.* La paracentèse du péricarde. Elle est sans danger. La ponction doit être pratiquée entre la quatrième et la cinquième côte; la perforation du sternum est au moins inutile. L'opération peut être faite soit par ponction directe, soit par incision, soit par le procédé mixte d'une incision préalable des couches superficielles comme pour la *T. pleurale* et d'une ponction avec le trocart, qui traverse les tissus sous-jacents. La canule, une fois introduite dans le péricarde, reste à demeure jusqu'à ce que l'écoulement s'arrête de lui-même; on referme ensuite la plaie avec un morceau de diachylon maintenu par un bandage de corps. Les instruments usités pour la *T.* pleurale conviennent mieux que tous les autres. — *T. pleurale.* Lorsqu'une supersécrétion séreuse remplissant la cavité pleurale y occasionne des accidents d'orthopnée, de suffocation, d'asphyxie, tels que la vie du malade soit en danger, pratiquer la *T.* est nécessaire, car alors le médiastin antérieur est déprimé, le cœur déplacé, le diaphragme refoulé, la rate abaissée, etc. C'est la quantité du liquide, reconnue par les signes physiques, et non le plus ou moins d'oppression du malade, qui fait décider l'opération. Mais la *T.* comme opération thérapeutique, convient : 1° dans la pleurésie apyrétique ou lente (hydrothorax aigu); 2° dans la seconde période de la pleurésie inflammatoire, quand tout l'appareil fébrile est tombé et qu'il ne reste plus que le liquide supersécrété; 3° enfin dans toutes les supersécrétions séreuses de la plèvre, qui font à elles seules toute la maladie. Comme opération de nécessité, mais à ce titre seulement, on y aura recours chaque fois que la supersécrétion excessive fera redouter une mort prochaine par la seule pression exercée sur les viscères thoraciques, c'est-à-dire au milieu même de la pleurésie la plus inflammatoire et dans le cours d'une pleurésie purulente, tuberculeuse ou cancéreuse. L'imminence de la mort justifie l'opération, en reculant de quelques mois le terme fatal. Pour les supersécrétions considérables survenues très rapidement on pratique la ponction, soit avec l'appareil aspirateur, soit avec le trocart garni de baudruche. Il faut : 1° éviter, pendant l'opération, les mouvements et les émotions qui pourraient provoquer une syncope; 2° opérer autant que possible dans la position horizontale; 3° obtenir un écoulement lent du liquide que l'on pourra suspendre à volonté; 4° si l'on se sert d'un instrument aspirateur, le prendre de moyen volume et ne point faire un vide trop complet en commençant l'opération; 5° ne pas vider complètement la plèvre du premier coup, surtout si le poumon du côté opposé est malade ou si le malade est pris de quintes de toux persistantes, cas auquel il sera prudent de s'arrêter et de surseoir à l'opération. Le lieu d'élection est, en général, le septième espace intercostal, en comptant de haut en bas, et à 3 ou 5 centimètres du bord externe du muscle grand pectoral. Le malade doit être placé sur le bord du lit et maintenu, du côté opposé à celui où doit se faire la ponction, par un aide qui l'empêche de fuir devant la pointe de l'instrument, qui est une canule du volume d'une plume d'oie, et pourvue d'un tube de baudruche (Trousseau). Dans un premier temps, l'opérateur avec une lancette fait une incision à la peau, un peu audessous du point où il veut ponctionner. Cette incision préalable a pour but de rendre la ponction plus facile en diminuant l'épaisseur des parties molles que le trocart doit traverser avant d'arriver à la plèvre. La pointe de l'instrument a ainsi moins de chance de se dévier de sa direction; de plus, cette incision étant le seul point douloureux, le second temps consiste dans la ponction ellemême. L'aide tire un peu la peau en haut, jusqu'à ce qu'elle corresponde au septième espace intercostal. Alors l'opérateur, plaçant l'index de la main gauche sur le bord supérieur de la huitième côte, fait glisser sur ce doigt le trocart introduit dans la plaie; puis, rasant exactement le bord supérieur de la côte, il l'enfonce brusquement dans la poitrine. Une sensation de résistance vaincue, une mobilité spéciale de l'instrument font connaître qu'il a bien pénétré au sein de l'amas de sérosité pleurale. On peut sans danger pousser brusquement le trocart dans la plèvre, car la couche de sérosité produite entre la paroi thoracique et le poumon protège assez cet organe.

THORACODIDYME. s. m. et adj. Monstre à deux corps soudés à partir du thorax de haut en bas.

THORACODYNIE. s. f. [de *thorax,* et ὀδύνη, douleur]. La *Pleurodynie.*

THORACO-FACIAL, ALE. adj. et s. m. [angl. *thoraco-facial;* it. *toraco-faciale ;* esp. *toraco-facial*]. Qui va du thorax à la face.

THORACOGASTRE. s. m. [de γαστήρ, ventre]. La région qui comprend le thorax et le ventre.

THORACOMÈTRE. s. m. [de γέτρον, mesure]. Instrument pour les mesures du thorax et des variations de ses mouvements.

THORACOMYODYNIE. s. f. [de *thorax,* μῦς, μυός, muscle, et ὀδύνη, douleur]. La *Pleurodynie* considérée comme douleur des muscles intercostaux atteints de rhumatisme ou d'inflammation.

THORACOPLASTIE. s. f. Toute opération concernant la reconstitution du thorax, de la plèvre malade ou lésée. — La *Thoracotomie.*

THORACO-PLASTIQUE. adj. et s. Qui concerne la reconstitution chirurgicale du thorax. — La *Thoracoplastie.*

THORACOSCOPE. s. m. [de *thorax,* et σκοπεῖν, regarder]. Instrument pour l'observation directe des altérations des voies respiratoires intrathoraciques (Margulies).

THORACOTOMIE. s. f. [de θώραξ, thorax, et τομή, section]. La dissection du thorax. — **M. C.** La *Thoracocentèse,* par ponction ordinaire ou par incision intercostale plus ou moins large. Plus ordinairement l'*opération de Létievant* ou *d'Estlander.* Elle consiste à pratiquer la résection de plusieurs côtes, qui s'abaissent, se rapprochent, diminuent la capacité de la cavité thoracique, ramènent la plèvre pariétale vers la plèvre pulmonaire épaissie dans les cas de pleurésie purulente, etc. Cette résection donne d'excellents résultats et doit se pratiquer sans trop attendre. Elle amène la réuniondes deux plèvres, la disparition des surfaces supersécrétant de la sérosité purulente. On fait des incisions multiples parallèles au côtes à réséquer, permettant d'extraire les fragments coupés, sur une longueur pouvant atteindre 10 centimètres ou il faut faire une grande incision avec lambeau à convexité inférieure. On dénude les côtes de leur périoste ou on les rugine dans l'étendue nécessaire pour passer un sécateur ostéotome. On peut réséquer quatre à cinq côtes en une seule fois.

THORACOTOMIQUE. adj. Qui concerne la *Thoracotomie*.

THORADELPHE. s. m. et adj. [de *thorax*, et ἀδελφός, frère]. Genre de Monstres doubles monocéphaliens, dans lequel les troncs sont réunis au-dessus de l'ombilic avec deux membres thoraciques et séparés au-dessous (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire).

THORADELPHIE. s. f. L'anomalie du *Thoradelphe*.

THORAX. s. m. [*thorax*, θώραξ, ; all. *Brust, Brustkasten;* angl. *thorax, chest;* it. *torace, petto;* esp. *torax, pecho*]. La poitrine des animaux vertébrés. — A proprement parler ce qui forme couverture, cuirasse, paroi à la cavité de la poitrine et aux organes qu'elle renferme. — L'ensemble des vertèbres dorsales, des côtes, des cartilages costaux et du sternum formant le squelette de la cavité de la poitrine, ou cage thoracique, alors même qu'elle ne renferme que le cœur, comme sur les Poissons, que les membres antérieurs lui soient ou non rattachés, comme sur les Ophidiens. — Par analogie de situation, non de constitution, la partie du corps des Articulés qui fait suite à la tête avec ou sans rétrécissement cervical, portant ici les trois paires de pattes et les ailes du côté opposé.

THORINE. s. f. [all. *Thorerde;* angl. *thorine;* it. et esp. *torina*]. Oxyde de *Thorinium* (ThO et non ThO^2).

THORINIUM. s. m. Le *Thorium*.

THORIUM. s. m. [all. *Thorium;* angl. *thorinum;* it. *torio, torinio*]. Métal en poudre noirâtre, d'un aspect métallique. Densité, 7,65 à 7,79. Poids atomique 58,1 (Troost). Brûle avec éclat. Soluble dans les acides à chaud (Berzélius, 1828).

THORUS. s. m. [*thoros, semen genitale*, θορός]. Le *Réceptacle* de la fleur.

THOUIN. s. m. Le *Bonitol*.

THOUSIS (Suisse). Source bicarbonatée calcique.

THOUY. s. f. Le *Bleu* (*Squalus glaucus*, Bloch), Sélacien de nos côtes.

THRÆNINE. s. f. La *Dacryoline*.

THRIDACE. s. f. [de τρίδαξ, laitue ; all. *Luttigextract;* angl. *thridace;* it. *tridace;* esp. *tridacio*]. Suc ou latex blanc, amer découlant d'incisions faites aux tiges de la laitue (*Lactuca sativa*).

THRILL. s. m. [all. *Fieberschauer;* angl. *thrill*, frémissement]. — *T. artériel.* Variété de frémissement dans les artères du cou en cas d'insuffisance aortique, dans des anévrysmes, etc.

THRIPS. s. m. Les *Thrips cerealium*, et *decora*, Hémiptères thysanoptères.

THRISSE. s. f. [θρίσσα]. L'*Alose* ou la *Feinte*.

THROMBIDION. Faute au lieu de *Trombidion*.

THROMBOSE. s. f. [*thrombosis;* θρόμβωσις, conversion en grumeaux, de θρόμβος, grumeau; all. *Thrombose, Blutgebinnung;* angl. *thrombosis;* it. *trombo*]. La formation de la fibrine, surtout lorsqu'il s'agit du sang coagulé dans les vaisseaux ou épanché dans les tissus.

THROMBUS. s. m. [θρόμβος; all. *Thrombus, Blutklumpen, Blutpfropf;* angl. *thrombus;* it. *trombo;* esp. *trumbo*]. *Caillot grumeux* (seul *placenta sanguinis*) surtout hors des veines. — Petite tumeur violacée, qui se forme quelquefois autour de l'ouverture d'une veine sur laquelle on a pratiqué la saignée, par suite de l'épanchement d'un peu de sang dans le tissu cellulaire environnant. — *T. scrotal.* L'*Hématocèle*. — *T. de la vulve et du vagin.* Tumeurs constituées par du sang *infiltré* ou *épanché* dans le tissu cellulaire de ces organes.

THUEYT (Ardèche). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

THUIA. s. m. [all. *Lebensbaum;* angl. *american arbor vitæ;* it. *albero di vita;* esp. *arbol de la vida*]. Genre de Conifères voisin des Cyprès. — Les *Thuia orientalis*, L., et *occidentalis*, L.

THUIÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Hydrocarbure obtenu de l'essence de *Thuia* traitée par l'iode. Incolore, âcre, bout à 75°.

THUIÉTINE. s. f. ($C^{56}H^{28}O^{32}$). Produit jaune du dédoublement de la *Thuiine* par les acides.

THUIÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{56}H^{22}O^{26}$) jaune cristallisable obtenu de la thuiétine traitée par la baryte.

THUIGÉNINE. s. f. ($C^{56}H^{24}O^{28}$). Composé cristallin obtenu de la *Thuiine* traitée par l'*Acide chlorhydrique*.

THUIINE. s. f. ($C^{80}H^{44}O^{48}$). Glycoside cristallisable jaune voisine du *Quercitrin* extraite du *Thuia occidentalis*, L., Conifère.

THULIUM. s. m. Nom d'un métal déterminé d'après la raie qu'il donne dans l'analyse spectroscopique des terres.

THURIFÈRE. adj. [de *thus*, encens, et *ferre*, porter]. Qui contient l'encens.

THURIQUE. adj. [de *thus, thuris*, encens]. Qui concerne l'*Encens*.

THYM. s. m. [*thymus;* θύμος; all. *Thymian;* angl. *thyme;* it. *timo, sermollino;* esp. *tomillo*]. Genre de Labiées, stimulantes et toniques. — *T. vulgaire.* Le *Thymus vulgaris*, L. — *T. serpolet.* Le *Thymus serpillum*, L.

THYMÉIDE. s. f. La *Thymoquinhydrone*.

THYMÉLÆACÉ, ÉE ou **THYMÉLÉ, ÉE**. adj. et s. Qui tient des *Thymelæa*. — Famille de dicotylédones apétales périgynes. Elle renferme des arbres, des arbrisseaux et quelques espèces herbacées; les feuilles sont alternes ou opposées, entières; les fleurs sont terminales ou axillaires, en sertules, en épis, solitaires ou réunies plusieurs ensemble à l'aisselle des feuilles. Le calice est généralement coloré, avec ou sans écailles pétaloïdes, et à quatre ou cinq divisions. Les étamines, au nombre de huit, sur deux rangs, ou de quatre, ou simplement de deux, sont insérées à la paroi interne du calice et généralement sessiles. L'ovaire est uniloculaire, à un ou trois ovules pendants; le style est simple, terminé par un stigmate unique. Fruit drupacé ou sec, indéhiscent. L'embryon est à radicule supère, contenu dans un albumen charnu, mince, ou nul. Leur écorce est usitée en parfumerie.

THYMÉLÉE. s. f. La *Daphne thymelæa*, L., Thyméléacée d'Europe, espèce à écorce rubéfiante.

THYMÈNE ou **THYMOL**. s. m. ($C^{20}H^{12}.H^2O^2$). Composé du groupe des phénols, retiré de l'essence aromatique de *Thym*.

THYMÉLÉACÉ, ÉE. adj. Comme *Thymélæacé*.

THYMIATECHNIE. s. f. [de θυμιᾶν, parfumer, et τέχνη, art; all. *Pärfumbereitung, Räucherkur;* it. et esp. *timiatecnia*]. Art d'obtenir les parfums. — *T. médicale.* Art d'employer les fumigations.

THYMICIQUE. adj. Comme *Thymotique*.

THYMINE. s. f. La Leucine, tirée du *Thymus*.

THYMIOSIS. s. m. Le *Yaws*.

THYMIQUE. adj. [*thymicus;* angl. *thymic, thymical;* it. et esp. *timico*]. Qui concerne le *Thymus*.

THYMOHYDROQUINONE. s. f. ($C^{20}H^{14}O^4$). Produit cristallisable, fusible à 139°, volatil, tiré de l'essence d'*Arnica*.

THYMOÏLE. s. m. La *Thymoquinone*.

THYMOÏLOL. s. m. La *Thymohydroquinone*.

THYMOL. s. m. ($C^{20}H^{14}O^2$). Phénol qui associé au thymine et au cymène forme l'essence de thym. Cristallisable, fond à 44° bout à 230°.

THYMOQUINHYDRONE. s. f. ($C^{40}H^{26}O^8$). Produit cristallin violet de l'oxydation de la *Thymohydroquinone*.

THYMOQUINONE. s. f. ($C^{20}H^{12}O^4$). Produit cristallin, jaune, fusible à 45°, bouillant à 200°, obtenu de l'action de l'acide sulfurique et du peroxyde de manganèse sur le *Thymol*.

THYMOTIDE. s. f. ($C^{22}H^{12}O^4$). Produit cristallin de l'action du perchlorure de phosphore sur l'*Acide thymotique*.

THYMOTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{22}A^{14}O^6$). amorphe, blanc, fusible à 120°, sublimable. Dérivé du thymol par fixation de C^2O^4.

THYMUS. s. m. [*thymus;* θύμος; all. *Thymusdrüse, Brustdrese;* angl. *thymus-gland;* it. et esp. *timo*]. Glande vasculaire sanguine située derrière le sternum, occupant la partie supérieure du médiastin antérieur et la partie inférieure du cou, où elle est couverte par les muscles sterno-hyoïdien et sterno-thyréoïdien. Sans conduit excréteur ou à vésicules closes, annexée au système des veines jugulaires considérées comme système porte pulmonaire. Ses vésicules ont une largeur de 3 à 8 dixièmes de millimètre de diamètre. Elles sont polyédriques par pression réciproque, lâchement unies les unes aux autres en lobules et lobes. Leur paroi propre est homogène, fine-

ment granuleuse, fort mince et facile à rompre. Elles sont remplies de traces d'un liquide tenant en suspension de petites cellules à noyau sphérique, toujours mélangées de cellules épithéliales pavimenteuses. Ces dernières cellules sont souvent disposées concentriquement en petits globes épidermiques. La structure des follicules clos du *T.* n'a rien absolument qui les rapproche de la structure du tissu des glandes lymphatiques. Ses propres lymphatiques, peu nombreux, vont à des glandes sous-sternales de cet ordre. Le *T.* a un lobe droit et un lobe gauche peu séparés. Embryogéniquement il se rattache à l'involution épithéliale donnant lieu à la formation de la trachée, etc., qui part du quatrième arc viscéral. Chez l'homme il va en grandissant jusqu'à vers l'âge de deux ans, où il pèse 20 grammes environ. A compter de cet âge la portion glandulaire s'atrophie en ne laissant que sa trame de tissu cellulaire. Son atrophie vers un âge plus avancé, à vingt-cinq ans même, n'est pas très rare.

THYONE. s. f. [*Thyone*, Oken]. Genre d'Holothuries.

THYR et **THYRO.** [de θυρεὸς, bouclier]. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Thyréo.*

THYRÉAL. s. m. Os de l'appareil branchial des Poissons considéré comme correspondant au cartilage thyréoïde.

THYRÉO-ARYTÉNOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [*thyreo-arytænoides;* it. et esp. *tireo-aritenoideo*]. Qui concerne les cartilages thyréoïde et aryténoïde [all. *Schildgiessbeckenmuskel*], Muscle qui s'étend de l'angle rentrant du cartilage thyréoïde à la partie antérieure inférieure de l'aryténoïde.

THYRÉOCÈLE. s. f. [all. *Schilddrusengeschwulst, Kehlbruch, Luftröhrenbruch;* angl. *thyreocele;* it. et esp. *tireocele*]. Tumeur, kyste de la *glande thyroïde.* — Le *Goitre.*

THYRÉO-ÉPIGLOTTIQUE. adj. [it. *tireo-epiglottico;* esp. *tireo-epiglotico*]. Qui concerne le cartilage thyréoïde et l'épiglotte.

THYRÉO-HYOÏDIEN, IENNE. adj. et s. [*thyreo-hyoides;* it. *tireo-ioideo;* esp. *tireo-hioideo*]. — Qui se rapporte à l'hyoïde et au cartilage thyréoïde. Muscle qui va du cartilage thyréoïde à la grande corne de l'hyoïde.

THYRÉOÏDE. adj. et s. [*thyreoideus;* θυρεοειδὴς, de θυρεὸς, bouclier, et εἶδος, ressemblance; angl. *thyroid;* it. *tiroide;* esp. *tiroides;* on écrit ordinairement *thyroïde,* mais *thyroïde* viendrait de θύρα, porte]. Qui ressemble à un bouclier. — Le cartilage du larynx de ce nom, en forme de bouclier saillant au-devant du cou. — La *glande thyréoïde* qui est au-dessous du *Cartilage thyréoïde* contre les premiers anneaux de la trachée et sur leurs côtés. — Les artères et les veines qui se rendent à la *Glande thyréoïde.*

THYRÉOÏDECTOMIE. s. f. [de εκτομὴ, excision]. L'excision, l'ablation chirurgicales de la *Thyréoïde,* parfois suivie d'idiotie (Kocher). Elle est pratiquée dans les cas d'hyperthrophie kysteuse ou non de la *Glande thyréoïde* formant un goitre.

THYRÉOÏDIEN, IENNE. adj. [angl. *thyreoideal;* it. et esp. *tiroideo*]. Qui concerne le cartilage ou la glande thyréoïde, etc.

THYRÉOÏDITE. s. f. [it. *tireoidite*]. Phlegmasie de la glande thyréoïde.

THYRÉONCIE. s. f. [de *thyréoïde,* et ὄγκος, tumeur; all. *Schilddrüsengeschwulst;* it. *tireonzia*]. Tumeur de la glande thyréoïde.

THYRÉO-PHARYNGIEN, IENNE. adj. [it. et esp. *tireo-faringeo*]. Qui concerne le cartilage thyréoïde et le pharynx. — Portion du muscle constricteur inférieur du pharynx.

THYRÉOSARCOME. s. m. [de *thyréoïde,* et σάρκωμα, sarcome]. Tumeur charnue de la thyréoïde.

THYRÉO-STAPHYLIN. adj. [*thyreo-staphylinus;* it. *tireo-stafilino;* esp. *tireo-estafilino*]. Qui concerne le cartilage thyréoïde et la luette ou le voile du palais. — Le *Muscle palato-staphylin.*

THYRÉOTOMIE. s. f. [de *thyréoïde,* et τομὴ, section]. Section chirurgicale, dissection du cartilage thyréoïde. — Laryngotomie par section du cartilage thyréoïde.

THYRSE. s. m. [*thyrsus;* θύρσος; all. *Strauss;* angl. *thyrsus;* it. et esp. *tirso*]. Mode d'inflorescence à fleurs disposées en grappes à pédicelles rameux, dont ceux du milieu sont plus longs que ceux du bas et du sommet.

THYSANOPTÈRE. adj. et s. [de θύσανος, frange, et πτέρον, aile]. Qui a les ailes frangées. — Les Orthoptères pseudo-névroptères à ailes ne se pliant pas, ordre d'Insectes contenant les Thrips, les Termites, etc.

THYSANURE. s. m. [de θύσανος, frange, et οὐρά, queue]. Groupe d'Orthoptères aptères ne subissant pas de métamorphose, dont l'abdomen est terminé par trois filets servant à sauter. Des fausses pattes aux anneaux de l'abdomen (Podures, Lépismes, etc.).

Ti. Notation du *Titane.*

TIA-TIA. s. m. La *Litorne.*

TIBIA. s. m. [*tibia;* κνήμη; all. *Schienbein;* angl. *tibia;* it. *tibia;* esp. *tibia, canilla*]. Os long, prismatique, placé à la partie interne et antérieure de la jambe. Sur son extrémité supérieure sont deux surfaces articulaires, séparées par une saillie nommée *Epine du tibia.* Sur les côtés de cette extrémité sont deux saillies ou tubérosités, dont l'externe s'articule avec le péroné. Son extrémité inférieure offre en dedans une saillie prolongée verticalement en bas en lame quadrilatère formant la *malléole interne.* En dehors est une surface articulaire en jonction avec le péroné. Inférieurement est une surface lisse concave et quadrilatère, qui s'articule avec l'astragale. Son corps présente trois bords, dont l'antérieur, plus prononcé, porte le nom de *Crête du tibia.* Sa face interne est sous-cutanée, plus qu'on ne l'observe sur quelque os que ce soit. — Parfois sur les Articulés : Comme *Tibial.*

TIBIAL, ALE. adj. et s. [*tibialis;* angl. *tibial;* it. *tibiale;* esp. *tibial*]. Qui appartient au *Tibia.* — Qui offre des rapports anatomiques avec le *Tibia.* — Sur les Aranéides et quelques Acariens la pièce inférieure de la *jambe,* lorsque cet article de leurs pattes est formé de deux divisions; celle qui est au-dessus du *T.,* se nomme alors le *Génual.* — Le pénultième article de la patte des Articulés en général qui porte leur *tarse.* — *T. antérieur.* Le *Muscle jambier antérieur.* — *T. postérieur.* Le *Muscle jambier postérieur.*

TIBIO-CALCANÉEN, ENNE. adj. et s. m. [it. *tibio-calcaneo*]. Le *Muscle soléaire.* — Les vaisseaux et les nerfs se rendant à ce muscle.

TIBIO-MALLÉOLAIRE. adj. et s. [*tibio-malleolaris;* it. *tibio-malleolare;* esp. *tibio-maleolar*]. La grande veine saphène, qui correspond au tibia et à la malléole interne.

TIBIO-PÉRONÉO-CALCANIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle soléaire.* — Les organes qui s'y rendent.

TIBIO-PÉRONÉO-TARSIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle long péronier latéral.* — Ce qui s'y rend.

TIBIO-PÉRONIER, IÈRE. adj. et s. m. Qui tient au tibia et au péroné.

TIBIO-SOUS-PHALANGETTIEN COMMUN. adj. et s. m. Le *Muscle long fléchisseur commun des orteils.*

TIBIO-SOUS-TARSIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle jambier postérieur.* — Ce qui s'y rend.

TIBIO-SUS-TARSIEN, ENNE. adj. et s. m. Le *Muscle jambier antérieur.* — Ce qui s'y rend.

TIBIO-TARSIEN, IENNE. adj. [*tibio-tarseus;* it. et esp. *tibio-tarsiano*]. Qui unit le tibia avec l'astragale, qui les concerne tous deux.

TIBOUCHINE. s. f. [*Tibouchina,* Aubl.]. Genre de Mélastomacées adoucissantes de la Guyane, etc.

TIC. s. m. [all. *Zucken, Verzerrung;* angl. *tic;* it. *ticchio;* esp. *tico*]. Mouvement convulsif habituel, contraction convulsive de certains muscles, surtout de quelques-uns de ceux du visage. — Le *T. convulsif* par habitudes vicieuses chez les animaux. — *T. convulsif.* Celui qui a lieu sans douleur. — *T. douloureux de la face.* Variété de la *névralgie faciale,* siégeant plus souvent sur les branches frontale ou sous-orbitraire que sur les autres, avec élancements et douleurs intenses, etc.

TICHODROME. Faute au lieu de *Tycodrome.*

TICORÉE. s. f. [*Ticorea,* Aubl.]. Genre de Rutacées caspariées fébrifuges du Brésil.

TIÈDE. adj. [*tepidus;* all. *lau*]. Qui est à la température du corps humain ou à peu près.

TIERCE. adj. [*febris tertiana;* τεταρταῖος πυρετὸς; all. *Tertianfieber;* angl. *tertian ague, tertian fever;* it. *febbre*

terziana; esp. *terciana*]. — **M. C.** Qui revient tous les deux jours avec un jour d'intermittence.

TIERCELET. s. m. Le *Falco tinnunculus*, L., Rapace diurne à mâle plus petit que la femelle.

TIERMAS (Espagne). Source chlorurée sodique (40°).

TIFLIS (Russie d'Asie). Sources sulfureuses thermales.

TIGE. s. f. [*caulis;* καυλός; all. *Stiel;* angl. *stalk;* it. *stelo;* esp. *tallo*]. Partie d'une plante qui s'élève au-dessus du sol et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits. — Tout prolongement allongé et plus ou moins cylindrique, qui fait partie d'un corps quelconque. — *T. cristalline.* Sur les Lamellibranches dimyaires, en arrière du cæcum, stylet transparent cylindrique de consistance cartilagineuse. — *T. pituitaire* ou *sus-sphénoïdale.* En arrière du chiasma des nerfs potiques, l'*Infundibulum* arrivant à la face supérieure de la glande pituitaire. Elle fait suite au *tuber cinereum* dont elle constitue un prolongement vers la *glande* ou *corps pituitaire.* Sa longueur varie de 4 à 6 millimètres. Sa direction est oblique de haut en bas et d'arrière en avant; sa couleur, d'un gris rougeâtre; sa forme, celle d'un cône dont la base, tournée en haut et en arrière, répond au *tuber cinereum* ou *corps cendré.* Elle est essentiellement formée d'une lame mince de substance grise provenant de la substance de la partie la plus déclive du troisième ventricule et le continuant, lame qui limite le canal infundibuliforme de cette *T.* ou *infundibulum.* Extérieurement elle est entourée par une mince lame de la pie-mère qui limite l'espace sous-arachnoïdien antérieur. — *T. des plumes.* Le prolongement de l'*âme* ou tuyau des plumes, qui porte les barbes de celles-ci.

TIGELLAIRE. adj. Qui concerne la *Tigelle.* — Qui est en forme de tige.

TIGELLE. s. f. [*cauliculus;* all. *Stielchen*]. Partie de l'embryon des Phanérogames qui unit la radicule au cotylédon.

TIGELLÉ, ÉE. adj. [*tigellatus;* esp. *gestielt*]. Qui est pourvue d'une *Tigelle.*

TIGLINE. s. f. [all. *Tiglin;* angl. *tigline;* it. et esp. *tiglina*] (Soubeiran). Composé tiré des graines du *Croton tiglium*, L., et de celles du *Jatropha curcas*, L.

TIGLIQUE. adj. Qui concerne le *Tiglium.* — Nom d'un acide isomérique avec l'acide angélique ($^{19}H^8O^4$) tiré de l'huile de croton; fond à 64°; bout à 201°.

TIGLIUM. s. m. Le *Croton tiglium*, L., Euphorbiacée des Indes orientales.

TIGLI, TIGLY et **TILLI.** s. m. La capsule triloculaire loculicide à trois graines du *Tiglium.*

TIGRE. s. m. [τίγρις; all. et angl. *Tiger;* it. et esp. *tigre*]. Le *Felis tigris*, L., Carnassier carnivore digitigrade d'Afrique et d'Asie. — **M. C.** Maladie des arbres fruitiers causée par le *Tingis pyri*, Serville, Hémiptère hétéroptère sans ocelles.

TIGRETIER. s. m. — **M. C.** La *Chorée convulsive.*

TILIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Tilia.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes à feuilles alternes, simples, à fleurs axillaires, fruits capsulaires. Elle comprend des arbres et des arbrisseaux. Leurs feuilles sont alternes, simples, avec deux stipules caduques. Les fleurs sont axillaires, pédonculées, parfois avec une grande bractée adhérente au pédoncule; elles sont solitaires ou diversement groupées. Celles-ci ont un calice simple formé de quatre à cinq pétales rapprochés, valviformes avant l'épanouissement de la fleur. La corolle, rarement nulle, est à quatre ou cinq pétales souvent glanduleux à leur base; des étamines nombreuses, libres, ce qui sépare cette famille des Malvacées dont elle se rapproche. Leurs anthères sont biloculaires. L'ovaire a de deux à dix loges, contenant chacune plusieurs ovules sur deux rangs à l'angle interne. Le style est simple, à stigmate bilobé. Le fruit est une capsule à plusieurs loges polyspermes qui est quelquefois indéhiscent, parfois c'est une drupe monosperme par avortement. Les graines à embryon droit ou légèrement recourbé dans un albumen charnu.

TILLEUL. s. m. Le *Tilia europæa*, L. [φίλυρα; all. *Linde;* angl. *lime, linden-tree;* it. *tiglio;* esp. *tila*]. Tiliacées, dont la fleur est antispasmodique, en infusion théiforme. Les fleurs contiennent une essence odorante agissant comme excitante du système nerveux des mouvements cardiaques et diaphorétiques.

TILLY et **TILLY.** s. m. Comme *Tigli.*

TIMBO. s. m. La *Paullinia pinnata*, L., Sapindacée. Aussi le *Lonchocarpus Peckolti*, Légumineuse Papilionacée.

TIMBONINE. s. f. Composé obtenu du *Timbo.*

TIMBRE. s. m. [all. *Klang;* angl. *voice;* esp. *sonido, voz*]. — **Y.** Qualité du son, qui est déterminée par la nature de la vibration. Ainsi deux notes de même hauteur, et par conséquent à l'unisson, émises par deux instruments différents, ont chacune un timbre à part, et qui les entend les distingue sans peine l'une de l'autre. L'appareil auditif possède la faculté de décomposer les vibrations sonores et d'analyser les sons qui sont le résultat de l'émission de plusieurs notes. L'étude du *T.* revient à celle de l'analyse des sons. On sait que, si l'on tire une note d'un instrument quelconque de musique, ce que l'oreille perçoit n'est pas un son unique, mais bien un ensemble de sons, dont le plus grave est de beaucoup prédominant, les autres étant relativement faibles. Le premier s'appelle le son fondamental, il répond à la note émise; les seconds sont dits harmoniques du premier et peuvent se déduire de celui-ci par la règle suivante : les harmoniques d'un son donné possèdent des vibrations dont le nombre est à celui du son fondamental dans le rapport de la série des nombres entiers consécutifs 1, 2, 3, 4, 5... — Le *T.* du son perçu dépend de la forme de la vibration du corps sonore, en d'autres termes du nombre, de l'ordre et de l'intensité des sons harmoniques superposés au son fondamental, ce dernier son déterminant toujours la hauteur musicale de la perception.

TINAMOUS. s. m. Genre de petits Gallinacés (*Tinamus* ou *Crypturus*) à bec recourbé, terricoles, de l'Amérique du Sud.

TINGIS. s. m. Genre de Tingitidés sans ocelles. — Le *T. pyri*, Serville, ou *Tigre* qui attaque les poiriers en criblant de trous leurs feuilles.

TINGITIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Tingis.* — Famille d'Hémiptères hétéroptères de petite taille.

TINGULONG. s. m. L'*Amyris protium*, L., Térébinthacée de Java.

TINKAL. s. m. Le *Borax brut.*

TINTEMENT. s. m. [all. *Klingen;* angl. *ringing the ears;* it. *buccinamento;* esp. *zumbido*]. — *T. métallique.* [angl. *metallic tinkling;* it. *tintinno metallico*] (Laënnec). *T.* comparé à celui d'un verre qui finit de résonner. Il retentit dans le tube du stéthoscope, ou, sans sthéthoscope, à l'oreille appliquée contre la poitrine, il indique la communication de la plèvre avec les bronches et le pneumathorax qui accompagne cette communication. — *T. d'oreille.* Les cas dans lesquels les impressions sur les terminaisons nerveuses du nerf acoustique, au lieu d'être dues à l'action de vibrations aériennes proviennent de modifications morbides de quelque partie quelconque de l'appareil auditif ou même d'un organe voisin; et de plus, au lieu d'être perçues en tant que *bourdonnement*, comme s'ils s'agissait de ce que déterminent les vibrations aériennes produites par les *Bourdons* et autres Insectes, sont au contraires perçues comme si l'impression était causée par un *bruit* aigu, à timbre argentin plus ou moins intense, d'intensité uniforme ou variable pendant sa durée, qui peut être continue ou interrompue. Les perceptions des impressions pathologiquement et directement survenues ci-dessus peuvent elles-mêmes être directement remplacées par des modifications directes des centres de perception, ce qui survient dans les cas de méningites, de lésions cérébrales, de maladies mentales, etc.

TIOUC. s. m. La *Perca punctata*, Cuv. et Val., petite espèce de Percoïdes des côtes marines.

TIPULAIRE. adj. et s. Qui tient des *Tipules.* — Famille de Diptères voisins des Culicides mais dont la trompe ne peut piquer la peau des Vertébrés.

TIPULE. s. f. [*Tipula*, L.]. Genre de Diptères némocères à antennes plumeuses, tête dépourvue d'ocelles.

TIPULIDE. adj. et s. Comme *Tipulaire.* — *T. culiciformes.* Les *T.* dont les larves appelées *Vers de vase*, ressemblent à celles des *Cousins* et dont les Insectes parfaits se réunissent en troupes nuageuses dans les lieux hu-

mides principalement. — *T. floricoles*. Celles qui vivent sur les fleurs et y pondent leurs œufs. — *T. fongicoles*. Celles qui pondent leurs œufs dans les Champignons où se développent leurs larves. — *T. gallicoles*. Celles dont la piqûre des feuilles ou des jeunes rameaux détermine la formation des *Galles* dans lesquelles vivent et parfois éclosent les larves. — *T. terricoles*. Celles qui pondent leurs œufs dans la terre où se développent leurs larves.

TIQUE. s. f. Comme *Ixode*. — *T. des chiens*. L'*Ixodes ricinus*, L., Acarien qui des genêts, etc., passe sur les chiens à la peau desquels il se fixe et sur lesquels il grossit.

TIQUET. s. m. Les *Altises*.

TIQUETÉ, ÉE. adj. Marqué de petites taches.

TIQUETURE. s. f. L'état de ce qui est *Tiqueté*.

TIQUEUR, EUSE. adj. [all. *koppend*]. — **M. C.** Qui a contracté un *Tic*.

TIRAGE. s. m. — **V.** L'effort par lequel le cheval, etc., exerce une traction; le sens dans lequel a lieu cet effort. — **M. C.** L'effort inspirateur dans la dyspnée, avec ou sans cornage.

TIRAILLEMENT. s. m. — *T. de l'estomac*. La sensation allant jusqu'à la douleur, qui ne résulte pas d'un *T.*, mais qui se présente dans les conditions normales, de contractions de l'estomac, ou peut-être d'état circulatoire de la muqueuse causées par une faim excessive ou qui survient par action réflexe durant quelques affections utérines, avec ou sans leucorrhée, avant ou pendant le flux hémorrhoïdal, etc.; dans ces derniers cas souvent l'ingestion des aliments détermine promptement leur dégoût ou la satiété. Dans des conditions morbides analogues, ou conséquences de maladies gastro-intestinales prolongées et autres causes de débilitation générale, ce *T.* peut être remplacé ou suivi par une faiblesse générale des actes de névrilité centrale et motrice, ressemblant à celles des premières phases de la syncope, dite *défaillance de l'estomac*. Elle disparaît lorsque par des éléments liquides ou solides ou par des médicaments on satisfait au besoin plus ou moins fréquent et irrégulier de manger, sinon de faim, qui détermine ou accompagne cette faiblesse. — *T. des tissus*. L'effet des tractions plus ou moins fortes exercées accidentellement sur les tissus en général, les ligaments articulaires surtout, sans ruptures, au moins complètes, si ce n'est parfois des capillaires pouvant amener soit une ecchymose, du gonflement, de l'œdème, etc., soit d'autres lésions suivant la nature des tissus qui ont subi la *T.* — Les tractions plus ou moins analogues dans leurs effets aux précédentes, avec ou sans déchirure de quelques éléments d'un tissu, exercées accidentellement ou par nécessité dans quelques opérations dans l'ablation des tumeurs, l'extraction des corps étrangers, etc.

TIRE-BALLE. s. m. [all. *Kugelzange;* angl. *ball-tongs;* it. *tira-balle;* esp. *sacabalas*]. Instrument pour retirer les balles ou autres projectiles engagés dans une plaie profonde.

TIRE-FOND. s. m. [all. *Bodenzieher*, *Kugbohrer;* angl. *elevator;* it. et esp. *tira-fondo*]. Instrument pour pénétrer dans les corps étrangers qu'il faut extraire, disposé de manière à se fixer dans leur substance assez fortement pour les amener au dehors.

TIRE-TÊTE. s. m. [all. *Kopfzieher;* it. *tira-testa;* esp. *tira-cabezas*]. Instrument pour extraire la tête du fœtus mort dans l'utérus.

TIRETOIRE. s. f. ou **TIRETOIR.** s. m. Instrument pour extraire les incisives et les racines des dents de la mâchoire inférieure.

TIRNAHA. s. m. Le *Verbascum Ternacha*, Hochst., Scrofulariée tænifuge d'Abyssinie.

TISANE. s. f. [*ptisana*, de πτισάνη, orge mondé; all. *Tisane; Trank;* angl. *ptisan;* it. et esp. *tisana*]. La décoction d'orge.— Boisson qui ne tient en dissolution qu'une petite quantité de substances médicamenteuses, et que l'on administre dans les maladies pour aider l'action des médicaments plus actifs.— Infusions ou décoctions édulcorées avec du sucre, du miel et de la réglisse ou un sirop approprié.

TISSU. s. m. [*textus*, *tela;* all. *Gewebe*, *Gebilde;* angl. *tissue;* it. *tessuto;* esp. *tejido*]. Parties constituantes, solides multicellulaires des organismes, formées par la réunion d'unités anatomiques enchevêtrées, ou simplement juxtaposées. Les *T.* ont pour caractère d'ordre organique d'être formés de matière organisée et d'avoir une structure, savoir : d'être construits par telle ou telle espèce d'éléments anatomiques et de présenter en outre, un attribut anatomique ou caractère qui leur est propre, une *texture* spéciale, c'est-à-dire un arrangement réciproque particulier des unités anatomiques qui les composent. — Chaque *T.* par son ensemble constitue suivant sa composition et sa texture un tout, dans la totalité de l'organisme, disposé en parties soit continues, soit au contraire, distinctes, contiguës ou séparées. Ce tout, envisagé au point de vue de sa distribution en parties et de leur arrangement et non plus avec celui de sa *texture*, de l'arrangement réciproque de ses éléments est ce qu'on nomme un *système anatiquome*. — Le terme *T.* désigne par lui-même une partie solide offrant une *texture* ou arrangement réciproque des unités contiguës à un degré quelconque, quelque rudimentaire que soit cet arrangement c'est-à-dire n'y eût-il que juxtaposition de cellules. Il implique l'absence de l'état coulant, de la fluidité de ce qu'il indique, à l'inverse de ce qu'on nomme les liquides de l'économie ou *humeurs*. De ce que le *sang* est une partie constituante mésodermique de l'organisme animal, comme la lymphe et se montrant avant celle-ci, de ce qu'il renferme des éléments anatomiques qui lui sont propres, les *hématies*, et de ce que son *plasma*, moins abondant que celles-ci au début est doué de rénovation moléculaire continue comme celles-ci même et comme les *T.* conclure que le *sang est un T.* est méconnaître les caractères de ce qui est *T.*, aussi bien que de ce qui est *humeur*. Les *T.* se divisent : en A. *T. constituants* ou *mésodermiques* et B. *T. produits*, suivant qu'ils composent essentiellement l'organisme, ou qu'ils ne sont que des parties accessoires perfectionnant la constitution des premiers et susceptibles de s'en détacher sans se détruire ni modifier sensiblement leur propre *texture*, bien qu'il aient cessé de se nourrir. De plus les produits sont les seuls *T.* que la prothèse puisse à proprement parler remplacer dans leurs usages propres de protection, etc., quand ils viennent à manquer, comme on le voit pour l'épiderme temporairement remplacé par des couches de collodion ou autres moyens de remplacement, pour les dents surtout, et ainsi des autres. Les *T. produits* ou les *produits*, sont les uns *cellulaires* ou *épithéliaux* composés directement par juxtaposition de cellules épithéliales, les autres *eccellulaires* ou *exocellulaires* naissent par genèse ou autogenèse par interposition d'une couche épithéliale entre eux et le derme, mais chacun formés d'une substance ayant sa structure propre quoique non cellulaire, non due à la juxtaposition de cellules épithéliales, ni autre coume les produits précédents. — Les *produits épithéliaux* offrent le degré de texture le plus simple. Ils sont formés chacun par une seule espèce d'élément, par simple juxtaposition des éléments anatomiques et ils ne sont pas vasculaires ni sensibles, ni contractiles. Ce sont 1. *T.* épidermique ou épithélial, feuillets externe et interne du blastoderme, écailles et certains poils des Insectes; 2. *T.* kératinien ou unguéo-cornéal, ongles, cornes, etc. (dérivant de l'épithélium); 3. *T.* pileux ou des poils et plumeux de provenance épithéliale; 4. *T.* du cristallin (fibres dentelées et tubes à noyaux); 5. *T.* de la capsule du cristallin et de la membrane de Demours; 6. membrane de Ruysch; 7. *T.* des tubes demi-circulaires. — Des éléments anatomiques ectodermique ou endodermique d'une seule espèce réunis en grand nombre les uns à côté des autres, sont donc ce qui constitue chacun de ces *T.* du groupe des *produits*. — Les *produits eccellulaires* sont : 8. le *T.* de l'ivoire des dents tant proprement dites ou à follicules muqueux d'origine que cutanées ou des Poissons sélaciens; 9. le *T.* de l'émail des dents et des écailles des Poissons ganoïdes; 10. le *T.* propre des écailles des Poissons téléostéens; 11. le *T.* chitonéal des Articulés en général; 12. le *T.* conchinien ou de la coquille des Mollusques testacés. — Les *T. constituants* ou de provenance mésodermique offrent le degré de texture le plus complexe. Ils sont formés, par enchevêtrement, d'éléments anatomiques qui sont toujours

de plusieurs espèces deux années. Ils sont vasculaires pour la plupart et généralement sensibles ou contractiles. Ils se divisent en : 1. *T.* proprements dits, et 2. *T. parenchymateux* ou *parenchymes.* Ce qui distingue les *T.* proprement dits, c'est que tous offrent une espèce d'élément (fibre, tube, ou cellule, etc.), dite fondamentale, par ce qu'elle prédomine quant à la masse, et donne au *T.* les principales propriétés physiologiques dont jouit cette espèce d'élément; propriétés légèrement modifiées toutefois par la présence des *éléments accessoires* dont les propriétés tendent à masquer un peu celles de l'élément principal. A l'exception du *T.* de quelques muqueuses, la disposition des mailles des capillaires est toujours relative à la direction ou au mode d'enchevêtrement des éléments accessoires. Pathologiquement, on observe que, dans les *T. constituants*, contrairement à ce qui a lieu dans les *T.* produits, rarement l'espèce fondamentale devient le point de départ de productions morbides; mais chaque espèce d'élément accessoire, venant à se multiplier outre mesure en un point donné du *T.*, devient ainsi élément fondamental d'un *T.* nouveau, *accidentel*, morbide, formant *tumeur* le plus souvent. Chaque espèce d'élément accessoire peut devenir ainsi l'élément fondamental et l'origine d'un *T. accidentel homœomorphe*, et les autres éléments jouent auprès de lui le rôle d'élément plus ou moins accessoire; d'où le grand nombre de productions morbides diverses dans un même *T.* — Dans chacun des *T.* d'origine mésodermique, deux espèces d'éléments anatomiques, au moins, entrent dans leur constitution. 1° L'élément anatomique caractéristique ou fondamental, qui apporte avec lui dans le *T.* les propriétés immanentes et caractéristiques physiologiquement dites propriétés du *T.* et 2° des éléments accessoires qui sont ceux du *T. cellulaire* à telle ou telle phase de leur développement avec les capillaires sanguins qui l'accompagnent. Des éléments élastiques, des fibres cellules, etc., peuvent s'y trouver aussi. C'est là même ce qui compose le *T.* formant la trame des parenchymes en général. Ces particularités se retrouvent dans tout *T. morbide* aussi bien que dans les *T. sains.* Dans tout *T.* mésodermique, tant proprement dit que parenchymateux, il y a à étudier la distribution des capillaires sanguins et lymphatiques, qui comme tous les autres éléments accessoires, peuvent devenir le point de départ d'altérations pathologiques par dilatation, etc. Normalement ces capillaires ont dans chaque *T.* un mode de configuration de leurs mailles qui à un degré plus ou moins prononcé est subordonné à l'arrangement réciproque soit des éléments anatomiques de l'espèce fondamentale caractéristique de ce *T.*, lorsqu'il s'agit des *T.* proprement dits, soit des follicules, culs-de-sac ou tubes propres, lorsqu'il s'agit des *parenchymes.* Dans ces *T.* en effet la présence de ces dernières parties amène quelques particularités dans la conformation et dans la distribution des mailles capillaires siégeant dans leur trame de *T. cellulaire.* Les *propriétés des T.* sont les unes d'ordre *physico-chimique:* Ce sont : 1° la *consistance* et la *ténacité*, variables de l'un à l'autre; 2° l'*extensibilité;* 3° la *rétractilité*, qui peuvent exister indépendamment l'une de l'autre; 4° l'*élasticité*, qui peut exister dans des *T.* qui ne sont ni extensibles, ni rétractiles, à proprement parler, comme le *T.* cartilagineux, l'osseux, etc.; 5° l'*hygrométricité.* Les autres propriétés sont d'*ordre organique*, dit *vital*, etc. Ce sont : 1° la *nutrilité*, qui n'est pas tout à fait la même dans les *T.* que dans les éléments; à la nutrition se rattachent : *a.* l'*absorption*, et *b.* la *sécrétion*, qui, à l'état d'ébauche seulement dans les unités anatomiques, ont leur plénitude d'action dans les *T.;* 2° l'*évolubilité* qui diffère ici de ce qu'elle est dans les éléments, car le développement du *T.* est caractérisé à la fois par le développement ou augmentation de volume des unités existantes et par la génération d'éléments nouveaux à côté des antécédents; 3° la *reproductibilité* d'où *régénération* des *T.* A l'exception des *T.* musculaires et des parenchymes dans leur intégralité, tous les *T.* jouissent de la propriété de se *reproduire* après une destruction partielle et cela soit en quantité plus petite, soit en plus grande quantité que la portion enlevée, en sorte que l'organe sur lequel a été opérée l'ablation d'une partie de *T.* est déformé plus ou moins, etc., mais le *T.* existe; 4° la *contractilité*, et 5° la *névrilité;* ce sont là après la *régénération*, des propriétés dites *de la vie animale* observées sur les *T.* seulement contre les éléments desquels se terminent des cylindres axes des tubes nerveux. Il n'y a de contractiles, ne recevant des nerfs à névrilité centrifuge, que les *T.* dans lesquels sont des fibres musculaires. Mais ces *T.* (moins les *produits* et la substance propre des cartilages vasculaires et des os, abstraction faite de leur moelle et de leur périoste) sont en même temps doués de sensibilité, c'est-à-dire susceptibles de transmettre aux centres nerveux, qui les perçoivent, les impressions dont ils sont le siège. Il en est de même de tous les autres *T.* mésodermiques. Il s'agit ici de la sensibilité dite générale bien que chacun soit impressionnable à sa manière, aussi bien que dans le cas des impressions ordinaires de choc, frottement, section, compression, etc., que surtout dans le cas des impressions douloureuses d'origine quelconque. La névrilité centripète spéciale ou sensibilité spéciale est celle des nerfs mêmes, ou des *T.* (*T. phanérophore*) recevant des nerfs qu'impressionnent directement de simples vibrations moléculaires immédiates chimiques, gustatives ou odoratives, tactiles, électriques, thermiques, lumineuses ou gazeuses. — *T. accidentels.* Les masses d'un volume quelconque qui résultent de l'hypergenèse d'un *T.* quel qu'il soit, donnant lieu à la production d'un *T.* différent du *T.* normal au milieu duquel il se trouve, par sa consistance, sa texture, etc., et cela soit en raison de ce que ses éléments sont là sous un autre degré d'évolution, à un autre dégré de vascularisation, etc. Semblables à tel ou tel des autres éléments anatomiques de l'organisme ou homœomorphes, ceux qui composent le *T. accidentel* peuvent être différents des unités constituant le *T.* normal, offrir un cas d'hétérotopie par rapport au *T.* naturel auquel ressemble le *T.* accidentel. Un groupe donné d'éléments anatomiques mésodermiques de même espèce, doués par conséquent des mêmes propriétés fondamentales, peut former plusieurs espèces de *T.* en raison du mode d'arrangement réciproque ou *texture* de l'espèce prédominante d'unités et des différences de proportions des vaisseaux aux autres comparativement espèces accessoires d'éléments anatomiques; c'est ce qui a lieu en particulier pour les espèces de *T.* formées par les éléments du *T.* cellulaire restant normalement, ou non, à tel ou tel degré de leur développement ou complètement développés. — *T. adénoïde.* Celui qui ressemble au *T.* glandulaire. — Improprement le *T. cellulaire* du chorion de la muqueuse étendue du cardia au rectum et des villosités intestinales, *T. cellulaire* qui conservant la richesse en noyaux et en cellules qu'il a dans l'embryon a fait considérer inexactement ces tumeurs comme ressemblant aux glandes. Cet état d'arrêt relatif du développement du *T. cellulaire* de cette trame se conserve ainsi dans toute l'étendue de ce qui dans le mésoderme a été le *feuillet vasculaire;* de ce qui au fur et à mesure du progrès du développement fœtal reste le siège anatomique du réseau de capillaires qui en se réunisant les uns aux autres forment les origines mêmes du système de la veine porte intestinale ou ventrale. — Pour d'autres, tout *T.* ou tumeur que sa trame réticulée de fibres du *T. cellulaire* anastomosées, analogue à celle des glandes lymphatiques ou des *follicules clos* fait supposer, à tort aussi, être analogue à ces glandes. Semblable même erreur pour ceux qui disent *T. adénoïde* celui de la muqueuse du pharynx à fines *fibres élastiques réticulées.* — Le *T.* des tumeurs dans lesquelles une disposition reticulée analogue à la précédente se trouve avec ou sans vascularité sanguine analogue à celle qui est indiquée plus haut. — *T. adipeux. T.* jaune, rénitent, vasculaire qui existe normalement sous toute peau, moins la ligne médiane, les paupières, la peau du scrotum, de la verge et de la vulve. Il y en a aussi, plus ou moins, autour des reins, au fond de l'orbite, entre le masseter et le buccinateur, du côté de la flexion des grandes articulations, autour des gros vaisseaux, dans les épiploons, les médrastins, etc. Il est composé de *cellules adipeuses*, presque partout groupées en lobules polyédriques, épais de 2 à 4 millimètres, séparés par de minces couches de

T. cellulaire formant cloisons. De plus sur le fœtus avant que la graisse, huile ou suif ne se soit produite par stéatose naturelle et ait ainsi fait passer les cellules, plates, polyédriques ou fusiformes du *T. cellulaire* à l'état de *vésicules adipeuses*, les cellules précédentes sont (dans les régions sus-indiquées) déjà disposées en groupes ou lobules polyédriques pouvant atteindre un dixième de millimètre ou plus, séparés par du *T. cellulaire* fibrillaire plus transparent. Les capillaires de ces cloisons se distribuent autour des cellules devenues *adipeuses*, en mailles moins larges que ne le sont ces dernières cellules ; mais avec une largeur et une configuration différente de ce que les mailles sont dans le *T. cellulaire* même. Les nerfs traversent ce *T.* sans s'y terminer. Sur le fœtus le *T. adipeux* est rendu plus ou moins *gélatiniforme* par le *T. cellulaire* interposé aux lobules, *T.* qui offre encore un état analogue à ce qu'il est dans le cordon ombilical. Cet état se retrouve dans quelques lipomes. Ce *T.* se développe par formation de gouttes d'huile dans les cellules fusiformes ou étoilées du *T. cellulaire*, sous tout le derme de régions en régions d'abord, excepté au niveau des organes génitaux externes et de la peau des paupières. Il ne s'en développe jamais non plus dans le *T. cellulaire* sous-muqueux, ni dans les cloisons du *T.* musculaire viscéral, la vessie exceptée. Mais il s'en forme plus tard sous les séreuses, moins l'arachnoïde, autour de la plupart des gros vaisseaux et de beaucoup des petits : dans certaines régions, comme le fond de l'orbite, sous le masseter, autour du rein, sous la synoviale des principales articulations des membres et dans la trame de *T. cellulaire* de la moelle des os. Avec l'âge et dans certaines conditions il augmente de masse en certaines régions sous-cutanées et sous-séreuses, toutes les cellules du *T. cellulaire* devenant le siège de la production de gouttes d'huile, comme cela a eu lieu normalement avant, ce qui cause l'obésité. Dans certaines conditions du pourtour des vaisseaux cette production gagne dans le *T. cellulaire* des muscles striés et de la trame des glandes ce qui amène la polysarcie adipeuse. Hors des cas où le *T. adipeux* remplit un rôle physique, analogue ou non à celui qui est dévolu au *T. cellulaire*, un rôle physique relatif à la diminution du refroidissement, un rôle chimique concernant l'accumulation de principes ternaires réabsorbables et utilisables, on ne sait rien de ses propriétés physiologiques. — *T. albuginés, albugineux* ou *blancs*. D'après la couleur qu'il prend, en raison de la disposition des faisceaux qui le composent, le *T. fibreux* en général, celui de l'albuginée testiculaire, de la sclérotique, de la dure-mère, des aponévroses, des ligaments, et aussi le *T. tendineux*. — Les portions du *T. cellulaire* d'un blanc plus ou moins mat ou plus ou moins brillant, et non grisâtre demi-transparent, dans les cicatrices superficielles ou profondes. — *T. aponévrotique*. Le *T. fibreux* dans les aponévroses, à faisceaux propres souvent riches en fibres élastiques, avec, entre ceux-ci, des cloisons de *T. cellulaire* relativement épaisses. — *T. artériel* ou *musculo-élastique*. Celui de la paroi propre ou moyenne des artères. *T. musculaire* de la vie végétative ou en petits faisceaux de fibres-cellules à trame exclusivement élastique (et non de *T. cellulaire* ni vasculaire). Ici l'élément musculaire est à peu près partout en proportion presque égale à celle de l'élément élastique dont les fibres sont fréquemment anastomosées dans le sens transversal. — *T. blastodermique*. Celui du *blastoderme* sans la distinction essentielle en mésodermique d'une part et épithélial de l'autre. — *T. bulbaire*. Celui des papilles dentaires et de toutes les autres variétés de papilles, phanérophores ou non, qui ont été appelées *bulbes* par quelques anatomistes. — *T. cellulaire des animaux. T. mésodermique* composé de *cellules du T. cellulaire*, avec ou sans leurs prolongements ou fibres, et de capillaires sanguins, sans lymphatiques propres. C'est le premier de ceux dont les éléments se substituent aux cellules du mésoderme, d'où résulte que les *T. musculaires*, nerveux, élastique, parenchymateux, etc., qui naissent ensuite le font dans son épaisseur et conservent tous entre eux de ses éléments propres comme trame accessoire ; d'où résulte que par la suite on en trouve dans tous les organes, excepté dans le névraxe, le cartilage, l'os même, les épithéliums et leurs provenances. Mou, grisâtre, glutineux, colloïde, tant qu'il est surtout cellulaire, il devient d'autant plus blanc grisâtre, lamelleux et fibrillaire que les prolongements des cellules deviennent plus nombreux, plus longs, plus fasciculés ; d'autant plus élastique et se prêtant mieux aux glissements qu'il s'y développe ensuite plus des fibres élastiques. Dans les couches qu'il forme, partout dans les cas chirurgicaux et morbides, le *T. cellulaire* se régénère avant les autres *T.* sous des formes embryonnaires glutineuses, vasculaires, etc., des plus variées ; elles vont formant les *adhérences* molles qui graduellement passent aux états dits du *T. cicatriciel*, du *T. cellulaire* des néo-membraneuses, etc. Partout où il est disposé en *trame* entre les éléments d'un *T.* il s'oppose à l'écartement de ceux-ci en leur permettant, ou non, un certain degré de glissement et avec ce *T. cellulaire* arrivent les capillaires autour de ces éléments. Partout où il est à l'état de *cloisons* interposées aux organes ou à leurs divisions il se prête plus à leur glissement ou à leur séparation réciproque qu'à leur conjonction, comme le montre son remplacement par un *T. cellulaire* cicatriciel qui en établissant des connexions et des adhérences intimes empêche aux parties précédentes de remplir les usages auparavant accomplis. Existant avec son individualité propre et comme partie constituante, dans le plus grand nombre des organes de l'économie, il est aussi celui dont les altérations sont le point de départ de la manifestation du plus grand nombre d'états morbides généraux ou locaux (tumeurs). Il est de plus le siège de tous les gonflements ou tumescences par *œdème* et de plus de toutes les *indurations*, suites d'ulcérations syphilitiques, par piqûre anatomique, certaines plaies contuses, simples contusions et autres, lorsqu'elles en laissent. Partout où il est à l'état de cloisons de la trame d'un organe il est traversé par les nerfs qui donnent à chaque *T.* ou organe sa sensibilité propre. Partout ailleurs, il est dépourvu de terminaisons nerveuses comme de la sensibilité même. — *T. cellulaire cicatriciel* (Gerdy), *inodulaire* ou *des cicatrices*. Le *T. cellulaire* régénéré en faisceaux albuginés ou grisâtres manquant plus ou moins des fibres élastiques et des capillaires qui constituent les cicatrices de la peau ou des muqueuses dermo-papillaires et qui est le siège des *rétractions* cicatricielles. En chaque cas ce *T. régénéré* est moins vasculaire et très différemment vasculaire comparativement à ce qui est dans le *T. cellulaire* normal, dans le *T.* du derme et du chorion des muqueuses quand il les remplace par régénération cicatricielle. Il est composé de fibres du *T. cellulaire* dont beaucoup restent à l'état de cellules fusiformes, etc., fibres formant des faisceaux ou des nappes durs, donnant un *T. résistant*, non élastique parce qu'ils sont intimement et immédiatement juxtaposés, sans même les minces cloisons de *T. cellulaire* avec nerfs et capillaires qu'on trouve dans les aponévroses, ligaments, dure-mère, sclérotique, albuginée testiculaire et autres organes *fibreux;* cloisons qui là où elles existent se prêtent à un degré variable suivant les directions des faisceaux fibreux à un glissement au certaine proportion des ligaments, etc. — *T. cellulaire végétal*. Celui surtout qui est composé de cellules d'égal diamètre en tout sens, à peu près, ou diversement prismatiques, etc., courtes, à parois minces, à contenus chlorophyllés, incolores, diversement colorés ou même gazeux. — Tout est *T. cellulaire* dans les plantes en tant que choses composées de *phytoblastes* avec leur *phytocyste*, partie squelettique de chaque *cellule* formant paroi cellulosique distincte d'une cavité qui manque aux animaux. Mais dans ces cellules on sépare d'abord ce qui est *ectoderme* et se trouve composé des cellules de l'*épiderme végétal*. Dans ce qui représente le *mésoderme* des végétaux, tout cellulaire aussi, dans le sens structural du mot on distingue de plus ce qui est soit *vaisseaux des plantes*, soit *fibre végétale* ou *T. fibreux*, soit Cryptogame *monosiphonié* et *mycélium*. Tout ce qui n'est pas ce qui précède (ou encore ovule mâle et ovule femelle, grain de pollen ou spermatozoïde végétal, spermatie, sporange et spore) est du *T. cellulaire*. C'est un *T.* composé de cellules à phytocystes à peu près de même diamètre dans tous

les sens; mais il y a ici les cas nombreux d'aplatissement entre des fibres, comme pour les rayons médullaires, ceux des cellules radiées ou étoilées par des prolongements de toute ou une partie de la surface de la masse principale, etc. Ces cellules très diversement polyédriques ou nettement soit prismatiques, soit cylindriques courtes peuvent être ailleurs sphériques, sphéroïdales, ou ovoïdales simples dans la *moelle* des Phanérogames ou ailleurs, avec une ou plusieurs bosselures et même des ramifications dans diverses Algues et les Champignons hyménomycètes ou autres multicellulaires. Outre des variétés sans nombre du *T. cellulaire*, dépendant des formes et du plus ou moins d'adhérence des phytocystes les uns aux autres, influant sur sa mollesse, la facilité d'écartement des parties par la déchirure de ceux-ci, il faut noter toutes les diversités de sa consistance acquise par l'épaississement de ces phytocystes cellulosiques observées sur divers péricarpes, endocarpes ou noyaux, *testa* et même albumen ou endosperme, comme dans le fruit et la graine des *Phytelephas* ou nombre d'autres Phanérogames. A cela s'ajoutent les variétés de couleur dues soit à l'absence de couleur de la paroi cellulosique, soit au contraire à ce que en même temps qu'épaissie elle a pris telle ou telle couleur pouvant aller d'une teinte quelconque jusqu'au noir : variétés de couleur résultant de l'absence de coloration propre du phytoblaste et de ce qui, liquide séreux ou solide, est inclus dans son épaisseur : variétés qui tiennent à la présence dans l'épaisseur du photoblaste des grains d'amidon, d'aleurone ou de gouttes huileuses : les variétés qui résultent de la présence des granules de chlorophylle, des diverses sortes de granules bruns, rouges, etc., des Algues. Il y a d'autre part les variétés de couleurs qui sont dues à la réplétion des phytoblastes par un liquide aqueux ou formé d'une essence uniformément coloré sous des tons divers et plus ou moins foncés; il y a les couleurs blanches enfin du *T.* cellulaire des feuilles, des petales, de la *moelle*, etc., qui résultent de ce que des gaz ayant remplacé le phytoblaste et ce qu'il contenait, sont comme autant de bulles réfléchissant la lumière blanche par leur surface au travers du phytocyste incolore. Dans nombre de cas du reste à ce point de vue il faut tenir compte de la manière dont la couleur de celui-ci influe sur la lumière réfléchie ou réfractée par le phytoblaste. — *T. celluleux des os.* Le *T. spongieux.* — *T. chorial.* Le *T.* à l'aide duquel on prépare le *cuir.* — Le *T. dermique.* — Le *T.* du chorion des muqueuses endodermiques ou gastro-intestinal en particulier, celui de la muqueuse de la vésicule biliaire. — Le *T.* ectodermique entièrement formé d'une couche de cellules épithéliales pavimenteuses intimement adhérentes par leurs bords, plus ou moins grenues, qui est une provenance directe de l'ectoderme. C'est le *T.* qui compose ce qui du *chorion* de l'œuf des Vertébrés allantoïdiens n'est pas le *T.* cellulaire de l'allantoïde, après la segmentation du vitellus de l'ovule fécondé et la délimitation du blastoderme tridermique en portion embryogène et portion extra-embryonnaire, etc. C'est lui aussi qui compose la portion superficielle ou ectodermique non vasculaire des villosités placentaires ou non placentaites nées par extrorsion à la surface du *Chorion.* — *T. compact des os.* La variété de ce *T.* dont l'*élément* ou *substance osseuse* est disposée en *couches* intimement adhérentes. Les unes sont concentriques autour des canaux de Havers, qui semblent ainsi creusés au centre d'un cylindre à couches concentriques fort minces; cylindre en contact intime, par sa surface ou couche extérieure, avec les cylindres voisins réciproquement comprimés pour permettre une juxtaposition parfaite sans vides intermédiaires. Les autres couches sont parallèles à la surface périostéique de l'os et n'existent que par places, sans détermination constante de lieu. Ce sont ces couches que la combustion de l'os fait éclater. Il y a une couche d'os ainsi constitué partout où il y a du périoste et des attaches ligamenteuses et tendineuses seulement. Elle a une épaisseur qui varie de $0^{mm},1$ environ sur les os courts, jusqu'à plusieurs millimètres pour les os plats et les os longs. Elle manque en fait sous tout ce qui d'un os est recouvert d'un cartilage articulaire, la portion dure et lisse des os macérés étant ici formée d'une couche mince de substance cartilagineuse incrustée de phosphate calcaire, etc. C'est cette variété de *T. osseux* qui donne essentiellement aux os les propriétés de ténacité et de résistance qui leur permettent de remplir le rôle de soutient squeletique. — *T. conducteur.* Portion du *T.* au centre du style et du trophosperme remarquable par le peu d'adhérence et la mollesse des cellules qui le composent, et à travers lequel pénètrent les boyaux polliniques pour arriver ainsi jusqu'à la cavitéde l'ovaire et aux ovules. — *T. congestibles.* Le *T.* des organes quelconque, qui à côté d'autres espèces d'éléments constitutifs est formé par une partie plus ou moins notable de vaisseaux soit artériels, soit surtout veineux qui conservent leur individualité et leur facile distinction au point de vue de leur structure comme de leurs dimensions. Sous certaines conditions vaso-motrices soit normales, soit morbides, qui ne sont pas celles de l'*érectilité*, ils peuvent se remplir et se distendre en amenant l'augmentation de volume de l'organe qu'ils concourent à former sans représenter par eux-mêmes un *T.* distinct à la manière du *T. érectile*, ni physiologiquement remplir un usage conconrant à une fonction déterminée, comme le cas est au contraire pour l'*érection.* — *T. conjonctif.* Le *T. cellulaire.* — *T. connectif.* Le *T. cellulaire.* — *T. cornéal.* Le *T.* formé de cellules cornées de l'épiderme composant les *cornes*, les sabots, les ongles, etc., non les poils dont la substance propre est l'homologue de la couche de Malpighi de l'épiderme. — *T. cornéen.* Le *T. fibreux* qui compose la couche la plus épaisse ou propre de la cornée. — *T. dartoïde contractile* (Blainville, 1832; Laurent). Le *T. musculaire* à fibres cellules. — *T. dartoïde* ou *darteux rétractile* (Laurent, 1837). Variété du *T. élastique* à fibres élastiques écartées par du *T.* cellulaire. — *T. dartoïque.* Le *T. dartoïde.* — Le tissu cellulaire riche en fibres élastiques; celui surtont du *dartos* dont le retrait est dû à la contraction des fibres cellules qu'il contient. — *T. dermique.* Le *T.* du derme ou *T.* de la portion mésodermique ou vasculaire de la peau et des muqueuses dermo-papillaires, abstraction faite, au point de vue histologique, des papilles ou organes premiers saillants du *T. phanérophore.* Par sa trame de fibres élastiques répandue dans tout ce qui tient anatomiquement à ce *T.*, par le mode de disposition et la prédominance de ses faisceaux de fibres du *T. cellulaire*, par ses nerfs, par sa vascularité sanguine et par la manière dont les réseaux de capillaires lymphatiques et les troncules qui en partent pour former les réseaux et les troncs collecteurs de cette portion de l'appareil circulatoire, ce *T.*, bien que se rattachant au *système du T. cellulaire* est anatomiquement, physiologiquement et pathologiquement différent des *T. fibreux*, *adipeux* et cellulaire sous-cutanés, etc. — *T. élastique.* *T.* qui a pour élément fondamental les *fibres élastiques.* On l'observe dans les ligaments jaunes des arcs postérieurs des vertèbres, dans le double ligament phalangetto-phalanginien rétracteur de la phalange unguéale des Carnassiers; dans le ligament cervical postérieur (*ligamentum nuchæ*), dans la paroi moyenne des artères, etc., dans l'aile des Oiseaux, etc. Le *T. élastique* est, suivant les espèces et les parties du corps, ou blanc mat, ou jaunâtre, ou d'un jaune plus ou moins prononcé. Il est remarquable aussi par sa consistance et son élasticité, sa résistance à la putréfaction, à la coction, aux actions chimiques en général. De plus il ne montre comme vaisseaux sanguins que ceux que renferment les minces ou épaisses cloisons de *T.* cellulaire interposées à ses faisceaux; mais ces capillaires ne pénètrent pas dans ces derniers. Ils ne renferment pas de lymphatiques; en outre la membrane moyenne de ce tissu qui contient autant de fibres élastiques que de fibres cellulules manque totalement de vaisseaux tant sanguins que lymphatiques. Le ligament suspenseur de la verge n'en est pas formé en entier, ni même principalement; le *T. cellulaire* qui l'entoure et les faisceaux qui le forment contiennent seulement très peu plus de fibres élastiques que les autres ligaments. Les disques intervertébraux n'en contiennent pas. Partout où il se trouve il remplit un rôle physique seulement concernant, l'élasticité des organes qu'il forme ou concourt à former, propriété d'ordre inorganique qui restent après la mort telles qu'elles étaient sur le vivant,

tant que n'intervient pas la putréfaction; ce qui distingue ce *T.* du tissu musculaire, la contractilité de l'élasticité. Dans les organes que concourent à former comme élément anatomique accessoire seulement les fibres de ce *T.* elles donnent plus ou moins d'élasticité intrinsèque, comme dans la totalité des tuniques artérielles et veineuses surtout et de l'une à l'autre dans le derme cutané et des muqueuses dermo-papillaires, dans l'enveloppe des corps caverneux, sans parler du *T.* cellulaire, ni particulièrement de la trame élastique du poumon qui donne même de sa couleur à ce parenchyme. Mais encore par les anastomoses extrinsèques en quelque sorte des fibres d'un organe, avec celle des autres voisins, s'établit une solidarité d'action élastique dans l'ensemble de l'économie, les portions nerveuses, squelatiques et parenchymateuses exceptées. — *T. électrique.* Le *T.* grisâtre, demi-transparent, de la consistance du *T. musculaire* qui compose chacun des organes de l'appareil producteur d'électricité voltaïque des Poissons. Ceux de ces Vertébrés qui ne possèednt sont : les *torpilles Torpedo*, Dum.), et les *raies* (*Raia*, C.), dont les premiers ont leur appareil placés sur les côtés de la tête et les derniers sur les côtés de la queue (Ch. Robin, 1847); le *Mormyrus longipinnis* de Ruppert, parmi les Malacoptérygiens abdominaux de la famille des Esoces, qui porte le sien à la queue, de chaque côté; le *Malaptérure électrique* (*Malapterurus electricus*), parmi les Malacoptérygiens abdominaux de la famille des Malaptérures, qui porte le sien sur les côtés de l'abdomen, Poisson considéré jadis comme un Silure sous le nom de *Silurus electricus;* le *Gymnote électrique* (*Gymnotus electricus*, L.), de l'ordre des Malacoptérygiens apodes, qui porte son appareil composé d'organes au nombre de deux, de chaque côté de la queue. — Les organes électriques animaux sont composés de petits prismes ou disques d'une substance particulière, homogène, parsemée de cellules nucléées qu'elle englobe, demi-transparente (*élément électrique* ou *électrogène*, Ch. Robin). Ces disques sont disposés en piles verticales dans les Torpilles, et en séries longitudinales chez les autres Poissons. Ils sont séparés les uns des autres par des cloisons de *T. cellulaire* dans lesquelles arrivent les vaisseaux et les nerfs. Ces derniers viennent des *racines antérieures* des paires nerveuses, de celles qui correspondent aux nerfs moteurs ou à névrilité centrifuge; leurs tubes se terminent à la surface des prismes ou disques par des extrémités libres très effilées, après s'être subdivisés chacun en branches très nombreuses s'élargissant et s'anastomosant au point même de contact. Ces nerfs se distribuent à l'une des faces du disque, laquelle ne reçoit pas de capillaires. Ces capillaires ne se ramifient pas dans la substance électrogène propre du disque, mais s'enfoncent en décrivant des flexuosités dans les excavations ou alvéoles creusés dans ces disques. L'ensemble de chaque organe formé de ce *T.* ainsi constitué est enveloppé d'une couche de *T. cellulaire.* Rien de mieux caractérisé que l'élément *sui generis* qui compose les disques, que la configuration de ceux-ci et que leur juxtaposition en piles par l'intermédiaire de cloisons riches en vaisseaux et en nerfs; rien de plus constant que la distribution des nerfs à l'exclusion des vaisseaux sur la face du disque qui est tournée vers le *pole positif* de l'organe qui regarde la face, soit dorsale, soit céphalique de l'animal. Au contraire, les vaisseaux, à l'exclusion des nerfs, se jettent sur la face opposée, par laquelle s'échappe le courant lors de chaque décharge; rien de plus net que le mode de terminaison des nombreux tubes nerveux volontaires et régulateurs, ici des décharges électriques (comme dans les contractions dans les muscles) sur la face antérieure ou supérieure de chaque disque du *T.* qui est lisse et ne montre que les alvéoles (*Raies*), les feuillets (*Torpilles*), ni les saillies (*Gymnotes*) de la face contre laquelle rampent les vaisseaux. La substance propre des éléments discoïdes de ce *T.* est en outre insoluble dans l'eau bouillante et ne donne pas de gélatine, ni de musculine. — *T. élémentaires.* Mauvaise désignation des unités anatomiques. — *T. embryonnaire.* Tout *T.* qui compose le corps de l'embryon. — Tout *T.* en voie de régénération ou de développement pathologique qui offre des caractères de structure de ses éléments anatomiques et d'arrangement réciproque de ceux-ci, analogues à ceux qu'il avait normalement lors de la période embryonnaire de son évolution. — Ces expressions sont parfois appliquées : 1° à la désignation du *T.* des trois feuillets blastodermiques confondus comme s'ils n'en formaient qu'un; 2° à la désignation du *T.* de tous les organes lors de leur apparition première dans l'embryon, 3° à celle du *T. cellulaire*, surtout à l'état de *T.* semblable à celui des bourgeons charnus, à celui par la génération duquel débutent des membres des Vertébrés. On a voulu dans ces cas le distinguer du *T. cellulaire* primordial; mais c'est là le même *T.*, avec des différences d'aspect, secondaires seulement, portant sur l'état grenu des noyaux, leur volume et la vascularité. Ce que divers auteurs modernes, qui n'ont jamais suivi le développement des *T.* dans l'embryon, appellent un *T. embryonnaire* qui se trouverait sur l'adulte sain ou dans nombre de conditions morbides, *T.* qui deviendrait là le point de départ de la formation des *tumeurs sarcomateuses* en particulier; ce *T.* n'est autre chose que le *T. cellulaire*, étant encore ou non sous l'état de noyaux et de cellules du *T. cellulaire*, de cellules fibroplastiques de formes diverses, comme on le voit être partout durant les premiers mois de la vie intra-utérine ou embryonnaire. — *T. embryonnaire* qui signifie par soi-même ce qu'il y a d'essentiellement normal, physiologiquement est dit aussi de toute production pathologique à son début, hypergenèse d'un *T.* du trouble fonctionnel amenant la formation d'une tumeur, etc., par ceux qui n'ont jamais disséqué d'embryon, ni beaucoup ce qui est adulte, normal. — *T. embryoplastique.* Ce n'est pas une espèce distincte de *T.*, pas plus que le *T. fibro-plastique*, que le *T.* dit *muqueux* ou *colloïde*, etc. C'est du *T. cellulaire* ressemblant à ce qu'est ce dernier sur l'embryon avant le milieu de la grossesse, plus composé de cellules fibroplastiques à noyaux déjà nettement ovoïdes assez gros, parfois nucléolés, que de fibres proprement dites prolongeant ces cellules, les rendant fusiformes ou étoilées. Il s'en rencontre sur l'adulte dans tous les points où se régénère du *T.* cellulaire, ou encore il s'en produit pathologiquement. A cette phase évolutive, ses éléments comptent parmi ceux qui, avec les *leucocytes* et même de petites cellules épithéliales, ont été et sont parfois encore appelés *cellules embryonnaires*, sans désignation de quoi elles seraient l'embryon. — *T. érectile.* *T.* qui éprouve, lorsqu'il est pénétré par une plus grande quantité de sang artériel que dans l'état ordinaire, une érection, par dilatation ainsi forcée de ses capillaires constitutifs. Il y en a : 1° dans les corps caverneux du pénis; 2° dans les corps spongieux de l'urèthre, bulbe, gland et portion intermédiaire de l'urèthre; 3° dans les corps caverneux du clitoris. Le gland du clitoris, communiquant par des veines avec le *T. érectile* qui forme le *bulbe du vestibule*, manquant en fait, ne montre pas de ce *T.* De plus nulle part ailleurs il n'y en a chez les mammifères. Il ne faut pas confondre les *T.* riches en veines et congestibles de l'ovaire, autour du col vésical, etc., avec le *T. érectile* non plus que celui de la rate et celui qui est sous la muqueuse du vagin. Le *T. érectile* est composé : 1° par un réseau de capillaires devenus très larges, énormes, conservant leur structure ordinaire de manière à remplir le rôle de réservoirs sanguins (aréoles spongieuses), mais n'offrant pas la structure des sinus proprement dits, car ils conservent celle des capillaires ordinaires; 2° à ce réseau arrivent, d'une part, des artérioles à tunique musculaire épaisse, flexueuses, à ondulations rapprochées (*artères hélicines*), sur une certaine longueur avant de, à cet état, continuer ces capillaires, plus larges que les artérioles ne le sont elles-mêmes; 3° de ce réseau partent des veinules plus étroites à leur origine que les artérioles ou capillaires dilatés dont elles sortent; 4° les mailles que circonscrivent ces larges capillaires, composant le réseau appelé *T. spongieux*, sont remplies par des faisceaux ou *trabecules* anastomosés de manière à entourer ces gros capillaires mêmes en leur étant interposés Ces faisceaux sont formés de fibres du *T.* cellulaire et de fibres élastiques en quantité à peu près égale, avec un faisceau ou deux de fibres cellules sur plusieurs d'entre eux, de fins capillaires et de tubes nerveux du grand sympathique. Les fibres-cellules manquent dans beaucoup de ces fais-

ceaux, varient de proportion d'un animal à l'autre, et ne l'emportent nulle part en quantité sur les autres éléments des *trabécules*. Ce qui distingue immédiatement et complètement le *T. érectile* des autres *T.* mésodermiques en général, des *T.* et des organes vasculaires ou congestibles, c'est que quelle que soit la finesse ou la largeur des conduits vasculaires que limitent les trabécules de la trame du premier, ce sont des canaux à coupe plus ou moins polyédrique qui ont perdu toute individualité en tant que parois vasculaires artérielles ou veineuses dissécables, permettant de distinguer et de séparer ces conduits soit les uns des autres, soit de la trame qui leur est interposée. Rien de plus net, au contraire, sous ce point de vue, que les organes sus-indiqués, que les différences données à leur coupe par l'individualité de ces parois, comparativement à celle des corps caverneux et spongieux péniens. — *T. fibreux animal*. Il se distingue aisément de tous les autres par son inextensibilité et sa ténacité joints à une souplesse proportionnelle à la minceur des organes premiers qu'il forme; ces caractères se maintiennent alors même que cette minceur est portée à ce point qu'il forme des membranes presque tout à fait transparentes, telles que les aponévroses, et le péricarde fibreux des fœtus et des petits Vertébrés; mais ce n'est que lorsqu'il se dispose en membranes plus épaisses, ou en cordons et masses divers opaques qu'il devient d'un blanc soit nacré, soit mat ou même grisâtre avec un certain degré de demi-transparence comme dans les ménisques articulaires, etc., que sa surface devient un aspect strié, fibrillaire ou fasciculé, avec ou sans entre-croisement des faisceaux, autrefois considérés comme des fibres mêmes, d'où le nom de ce *T.* Il a pour éléments anatomiques constitutifs essentiels : 1° des fibres du *T. cellulaire* disposées en faisceaux dont quelques-uns atteignent ici une épaisseur de 0,10 ou environ; 2 des fibres élastiques, tant disposées en spirales autour des faisceaux, ce qui n'existe pas dans les tendons, que plongées dans l'épaisseur même des faisceaux, à peu près comme dans ceux des tendons; 3° des vaisseaux et des nerfs, mais qui ne distribuent que dans les cloisons interfasciculaires et jamais dans les faisceaux eux-mêmes. Ces derniers sont parfois cylindriques, mais le plus souvent polyédriques à faces de largeur inégale. Souvent aussi ceux qui se trouvent voisins les uns des autres sont de volume très différent. Comme dans les tendons ces faisceaux renferment de fines fibres élastiques, mais plus nombreuses, parallèles aux fibres du *T. cellulaire*, un peu onduleuses, plus ou moins ramifiées et anastomosées d'un organe à l'autre. Elles existent même dans les ménisques du genou et autres. Elles sont dans ces organes et dans les ligaments proprement dits un peu moins nombreuses que dans les tendons. Elles sont davantage, au contraire, avec de plus fréquentes anastomoses dans les membranes fibreuses (dure-mère, tunique des corps caverneux, du foie, du rein, etc.). Elles sontde plus accompagnées dans les ligaments, les ménisques, les bourrelets articulaires, les gaînes fibreuses des tendons, les anneaux du cœur, etc., de petites cellules élastiques, stelliformes irrégulières, à courts filaments rayonnant autour d'un noyau irrégulier. Il y a, en outre, un plus grand nombre de noyaux du *T. cellulaire*, surtout dans les organes nommés ci-contre. Les fibres élastiques sont écartées les unes autres de $0^{mm},02$ à $0^{mm},05$. Ces faisceaux primitifs sont réunis en *faisceaux secondaires*. Ce sont ces faisceaux secondaires qui directement, ou réunis en faisceaux tertiaires, visibles à l'œil nu, étaient pris autrefois pour les éléments du *T. fibreux*. Ce sont eux dont la couleur, la consistance, la direction et l'entre-croisement ainsi observés servaient à déterminer la structure des organes qu'ils forment. La couleur du *T.* résulte de ce que les fibres immédiatement juxtaposées réfléchissent tous les rayons, de la lumière blanche. Ce n'est que dans quelques organes, comme les ménisques où les faisceaux étant écartés par une certaine quantité de matière hyaline très tenace, la lumière pénètre dans la profondeur et n'est pas réfléchie en entier. De là une teinte grisâtre, avec plus ou moins de demi-transparence pour tous ces organes. Dans le cas contraire, quand les fibres superficielles limitent des sillons ayant moins d'un millième de millimètre de profondeur, des phénomènes de décomposition de la lumière par interférence se produisent comme sur les tendons avec apparition de tons irisés. Les *cloisons* de *T. cellulaire* qui existent dans un grand nombre des organes fibreux, ne se trouvent pas entre chacun de ces faisceaux secondaire et tertiaires, mais le plus souvent entre des groupes par accolement de plusieurs de ces faisceaux, d'où le peu de vascularité de ces organes. On peut même dire qu'ils manquent tout à fait dans l'épaisseur de la dure-mère, de la sclérotique, de l'albuginée et de l'enveloppe des corps caverneux. Toutefois à leur surface, surtout à la surface des ligaments, des ménisques, des gaines tendineuses, des aponévroses, il y a isolement de quelques faisceaux les uns des autres par interposition de *T. cellulaire* et même de *T. adipeux*, en traînées ou en lobules plus ou moins vasculaires. Dans ces gaines, non plus que dans les diverses sortes de ligaments et de ménisques, on ne voit jamais des cellules cartilagineuses dans l'épaisseur des faisceaux, ni même entre eux, contrairement à ce qu'ont avancé divers auteurs (hors du cas bien entendu de la portion interne des disques intervertébraux, des ménisques du genou). Mais on y trouve des capillaires en quantité variable et le long de ceux-ci des faisceaux de tubes nerveux anastomosés, dont les tubes se séparent les uns des autres et s'isolent, sans que leur terminaison réelle soit connue. Partout ce *T.* concourt à la constitution soit des organes premiers, soit d'organes proprement dits doués de résistance, de ténacité sans élasticité. Dans tous ces organes les nerfs sus-indiqués donnent la sensibilité qui leur est propre à la torsion, la traction à l'inflammation, etc., sinon à la section, à la brûlure. — *T. fibreux végétal*. Celui qui dur ou non, comme dans le *liber* et dans le stipe des Hyménomycètes, etc., est formé de longues cellules juxtaposées, à parois cellulosiques, quelquefois minces, le plus ordinairement épaisses, toujours sans contenus colorés, plus ou moins aisément séparables dans le sens de la longueur. Dans les *Fucacées* et les *Floridées* quelques parties de l'axe frondifère en présentent parfois. Sur les Phanérogames, le *T. fibreux* a une dureté proportionnelle en général au degré d'épaisseur des fibres individuellement qui en forment les couches et les faisceaux, à la rareté des couches ou rayons interposés de *T.* cellulaire. Ses fibres sont des cellules allongées pouvant atteindre un ou plusieurs dixièmes de millimètres en longueur sur une épaisseur presque égale dans les deux sens de quelques centièmes de millimètres seulement, plus étroits, mais à paroi plus épaisse. que celle des *vaisseaux* qui peuvent les avoisiner. Leurs bouts au lieu d'être terminés transversalement ou carrément, le sont obliquement en pointe plus ou moins effilée, taillée aux dépens d'un seul ou des deux côtés. Cette pointe est juxtaposée à celle d'une autre cellule qui lui fait suite, ou interposée entre les extrémités de deux autres cellules La paroi ou phytocyste de ces longues cellules est cellulosique, généralement plus épaisse que celle des vaisseaux avec un phytoblaste très finement grenu, incolore, ordinairement sans noyau. Plusieurs de ces longues cellules parallèles, adhérentes ensemble par toutes leurs faces sans entre-croisement, forment soit des couches, soit des faisceaux plus ou moins épais; ces derniers isolés et séparés les uns des autres sont ce qu'on nomme des *fibres* végétales avec les trachées, les vaisseaux ponctués, rayés et laticifères qui peuvent les accompagner. Le *T. fibreux* en couches minces annuellement superposées forme la masse du bois des dicotylédones; il forme encore ce qui est en faisceaux ligneux, séparés par du *T.* cellulaire ou adhérents, sous des obliquités diverses dans les monocotylédones. Le *T. fibreux* forme aussi les faisceaux tenaces, longitudinaux, obliques du *liber* qu'on extrait sous le nom de *fibres textiles*. Ce *T.* avec des trachées, etc., se continue dans le pétiole et les nervures des feuilles où il conserve sa ténacité, en devenant flexible proportionnellement à la minceur des faisceaux examinés. Les trachées du bois des dicotylédones n'existent que dans les couches du *canal médullaire;* les autres couches ne contiennent que des vaisseaux ponctués, rayés et scalariformes. Tous les *T.* durs des Phanérogames de leurs *noyaux*, de leurs péricarpes, etc., ne sont pas du *T. ligneux*. Ils sont surtout formés par du *T. cellulaire* dont la paroi cellulosique, pour chaque cellule, est comme dans les cellules fibreuses des bois durs devenue plus ou

moins épaisse avec ou sans radiations de la cavité en canalicules dans l'épaisseur de la paroi. C'est du *T. fibreux* aussi qui forme lès faisceaux ligneux du *squelette* des *Fougères*, des *Isoètes* et des *Lycopodiacées*. Là comme sur les Phanérogames, la couleur du *T.* varie du blanc au gris, au jaune, au brun, au rouge, etc., jusqu'au noir, suivant que la paroi cellulosique reste incolore ou est diversement imprégnée par des principes colorants de telle ou telle sorte, selon aussi que les vaisseaux ponctués, etc., entre les couches ligneuses des dicotylédones, le long des faisceaux des monocotylédones retiennent les sucs résineux ou autres colorés qui les remplissent. — *T. fibro-plastique.* Le *T. cellulaire* aux périodes embryonnaires de son développement, tant normalement qu'accidentellement dans lesquelles il est composé surtout de cellules fibro-plastiques tant fusiformes que plates et étoilées. — *T. fibroso-utriculaire.* Nom donné au *T.* végétal formé de *clostres* et de cellule sou utricules végétaux associés. — Dénomination impropre des cellules végétales à la face interne de la paroi cellulosique desquelles existe un mince filament ou spiricule en hélice, soit simple, soit ramifié, avec ou sans anastomoses. — *T. folliculaire.* Ce n'est pas un *T.* particulier, ni même celui des follicules soit clos, soit proprement dits. C'est une dénomination inexacte à tous les points de vue donnée à tout ce qui dans les glandes lymphatiques est *T. glandulaire* interposé aux parois des sinus et des capillaires lymphatiques mêmes; mais il n'est même pas sous l'état de follicules clos tels que ceux de la muqueuse gastro-intestinale et de la rate. — *T. ganglionnaire.* Le *T. nerveux* dans les *ganglions*. — Celui des glandes lymphatiques. — *T. glandulaire.* Le *T. ecto* ou *endomésodermique* des *glandes*. — *T. hétéradénique* (Ch. Robin). *T. morbide* se produisant habituellement dans des régions dépourvues de glandes, bien qu'il se rapproche de ces parenchymes par sa composition élémentaire et sa texture. Lorsqu'il est contigu à quelqu'un de ces organes, il n'y a pas continuité entre eux. Bien que la structure générale des masses hétéradéniques soit celle des glandes en grappe, ou glandes à conduits excréteurs, ces derniers canaux ont toujours manqué dans les nombreux cas observés. L'anatomie montre du reste que les modes de naissance de l'un et de l'autre sont différents et que la génération du *T.* qui sécrète précède celle du conduit qui excrète. Malgré sa texture, de même que dans les glandes hypertrophiées on n'a jamais constaté le fait d'une *secrétion* accomplie par ce *T.* La provenance du *T.* hétéradénique doit pour chaque cas être rapportée à des faits d'involutions normalement ou accidentellement produites par l'ectoderme ou l'endoderme, séparées ensuite de ceux-ci sans persistance ni développement alors du prolongement formant ultérieurement le canal excréteur. L'involution en culs de sac restés ainsi séparés de la peau ou d'une muqueuse, plongés dans le *T. cellulaire*, à la manière de ce qui est normalement pour la thyréoïde, le thymus, les ovisacs, etc., forment tumeur lorsqu'accidentellement leurs cellules épithéliales et aussi le *T. cellulaire* vasculaire interposé, se développent sous tel ou tel degré, à la manière de ce qui a lieu normalement sur l'embryon pour les glandes en grappe. De là, production de masses souvent considérables, lobulées ou non, grisâtres, etc.; en même temps il y a production dans les tubes ou culs-de-sac limités par l'épithélium, de mucus et de concrétions diverses, avec ou sans hypertrophies variées des cellules épithéliales mêmes. — *T. inodulaire.* Le *T. cellulaire cicatriciel.* — *T. lacunaire.* Fiction anatomique erronée qui suppose que dans la trame ou réticulum des glandes lymphatiques il y aurait de larges mailles ou lacunes dans lesquelles *circulerait la lymphe* apportée par les vaisseaux afférents; lymphe qui servirait là suivant les besoins de la supposition soit à la *nutrition* dans les conditions normales, soit au développement de tous les produits morbides dont, en fait, les auteurs de cette hypothèse ignorent aussi le mode de provenance et la nature. — *T. ligamenteux.* Le *T. fibreux* même disposé sous forme de ligaments, surtout articulaires. — *T. lamineux.* Le *T. cellulaire.* — *T. ligneux.* Le *T. fibreux* des Phanérogames à cellules allongées plus ou moins amincies aux deux bouts, dont les parois sont épaisses, adhérentes dans tous les sens, *T.* qui forme la masse du pois des dicotylédones et les faisceaux fibreux plus ou moins contigus du stipe des monocotylédones. — *T. médullaires.* Ceux de la *moelle des os* et de celle des plantes. — *T. mésodermiques.* Ceux dont les éléments anatomiques sont une provenance des cellules du mésoderme en apparaissant par genèse du corps de chaque unité autour des noyaux à la génération desquels donne lieu la *segmentation mucléaire mésodermique.* Sur les vertébré ce sont : Le *T. cellulaire* sous ses états, 1° colloïde normal du cordon ombilical; 2° de *T. fibro-plastique;* 3° de *T. des végétations*, bourgeons, ou granulations des plaies; 2° *T. fibreux* et ligamenteux formé des mêmes éléments que le *T. cellulaire* avec différences de texture et quelquefois de proportion des éléments accessoires (sclérotique, *T. aponévrotique*); 3° *T. cornéen* ou de la *cornée;* 4° *T. tendineux;* 5° *T. adipeux;* 6° *T. jaune élastique;* 7° *T. dermique* ou *dermo-papillaire;* 8° *T. muqueux* ou de la *trame des muqueuses endodermiques;* 9° *T. séreux* et *T. synovial;* 10. *T. phanérophore* ou *papillaire;* 11. *T. érectile;* 12. *T. électrique;* 13. *T. cartilagineux* et *fibro-cartilagineux;* 14. *T. osseux;* 15. *T. musculaire* à fibres cellules; 16. *T. musculaire* à faisceaux striés. Le *T. cérébro-spinal* et même périphérique est une dérivation embryonnaire de l'ectoderme et celui de la notocorde dérive de l'endoderme. — *T. morbides.* Ceux qui naissent dans un organe déjà malade où ils n'existent pas normalement. — Les *T. accidentels.* — A tort les simples modifications morbides de *T.* déjà existant. — *T. muqueux.* Les *T. sains* ou celui de tumeurs dérivés du *T. cellulaire* dont l'aspect est plus ou moins soit celui des muqueuses, soit celui du *T. cellulaire* mou des fœtus, du cordon ombilical, soit celui des mucus concrets demi-transparents grisâtres. Ce n'est très habituellement que du *T. cellulaire* accidentel en voie de développement de telle ou telle provenance resté plus ou moins analogue à ce qu'il est normalement sur le fœtus, sans rien d'analogue au *T.* du chorion des muqueuses. — Le chorion des muqueuses soit dermo-papillaires, soit endodermiques. — *T. musculaire gris, viscéral* ou *de la vie végétative.* Il est grisâtre, demi-transparent ou d'un gris rouge un peu demi-transparent (utérus gravide, gésier, etc.), composé de *faisceaux primitifs de fibres cellules*, juxtaposés parallèlement, sans enveloppe propre avec interposition à ces faisceaux primitifs prismatiques de très minces couches de *T. cellulaire* et de fines fibres élastiques avec beaucoup de capillaires. Ainsi disposés en un certain nombre, ils forment les faisceaux secondaires, qui par leur réunion composent les couches musculaires de l'intestin, de la vessie, des uretères, des l'utérus, etc. Les cylindres axes du tube des nerfs se terminent dans ces faisceaux contre chaque fibre cellule. Les capillaires tant sanguins que lymphatiques se distribuent dans les minces cloisons de *T. cellulaire* interposées à ces faisceaux sans pénétrer entre les fibres cellules immédiatement juxtaposées pour former ces derniers. Hors de la couche formée de fibres cellules circulairement disposées autour des capillaires et immédiatement juxtaposées, partout ailleurs (même dans la musculo-élastique des artères et dans la tuniques à fibres circulaires des veines ou seconde tunique en partant de l'extérieur) ces éléments sont disposés en faisceaux primitifs. Ces derniers sont polyédriques généralement, parfois cylindroïdes d'une épaisseur pouvant atteindre 0mm,1, d'une longueur indéterminée. Sauf les terminaisons nerveuses rien ne pénètre dans leur épaisseur. Les fibres cellules y sont immédiatement adhérentes les unes aux autres, sans interposition de quoi que ce soit. Ces faisceaux peuvent être plus ou moins écartés les uns des autres par du *T. cellulaire* comme dans les veines, le dartos, etc., ou seulement par les minces cloisons de *T. cellulaire* sus-indiquées, comme dans l'utérus, la vessie, l'intestin, le canal déférent, etc. — *T. musculaire à faisceaux striés* dit aussi *rouge* ou *de la vie animale.* Il a pour élément fondamental les faisceaux musculaires striés, ou à contraction rapide, disposés en faisceaux. Entre ces faisceaux secondaires se trouvent quelques vésicules adipeuses, en séries longitudinales ordinairement, plus du *T. cellulaire* riche en noyaux et en cellules fibro-plastiques avec des capillaires sanguins et lymphatiques autour des Oiseaux, mais qui ne les pénètrent pas. A l'extrémité des tubes nerveux au contraire, vers le milieu de la longueur des faisceaux striés, le

cylindre axe passe au-dessous du sarcolemme et se trouve en contact avec la substance contractile striée ; il devient alors plus large, et là il est garni de petits noyaux granuleux (cône ou plaque terminale de Doyère et de Rouget). C'est par ces plaques que le cylindre axe du nerf moteur se trouve en contact le plus intime avec la substance en fibrilles contractiles du muscle à laquelle il adhère plus qu'au myolemme. Le *T. musculaire* forme la partie rouge des muscles, ou *chair* proprement dite (blanche ou grisâtre sur quelques Oiseaux, Poissons, etc.). Dans le *T. musculaire*, les fibrilles tendineuses adhèrent, par simple contact immédiat ou moléculaire au sarcolemme des faisceaux striés à l'extrémité de ceux-ci. Dans le cœur ce sont les fibrilles contractiles des faisceaux qui adhèrent aux anneaux fibreux de l'organe et aux cordes tendineuses des valvules. — Dans le cœur en outre les faisceaux primitifs un peu plus fins que dans les muscles soumis à la volonté sont dépourvus de myolemme et fréquemment anastomosés les uns avec les autres sur toute leur longueur. De là une solidarité anatomique qui fait que la contraction qui commence sur un point d'une paroi auriculaire ou ventriculaire s'étend péristaltiquement sur toute sont étendue en surface et en épaisseur. Tout faisceau strié est séparé de son voisin par une mince couche de *T. cellulaire* riche en noyaux et cellules fibro-plastiques (*perimysium*) formant trame entre ces faisceaux et portant les capillaires à leur surface. Les faisceaux sont prismatiques à cinq ou six pans dans les muscles ; au nombre de dix à cinquante environ ou plus, ils forment des faisceaux secondaires, polyédriques aussi, facilement visibles à l'œil nu, que séparent des cloisons plus épaisses du *T. cellulaire* précédent, avec ou sans vésicules adipeuses. A leur tour des assemblages de beaucoup de ces faisceaux forment des faisceaux tertiaires tels qu'au deltoïde, aux fessiers, etc. — *T. nerveux central.* La *substance nerveuse* grise et la blanche. — *T. nerveux périphérique.* Le *T.* soit blanc soit gris disposé en filaments ou cordons que forment les *tubes nerveux* et les *fibres de Remak* lorsqu'ils sortent des côtés de la moelle et du mésocéphale pour se distribuer et se terminer après subdivisions de plus en plus minces dans les tissus mésodermiques superficiels et profonds, membraneux ou autres. Les tubes juxtaposés en groupes les uns de tubes minces les autres de tubes larges sont ainsi en faisceaux primitifs entourés de *périnèvre ;* quand plusieurs faisceaux sont réunis en cordons ou troncs nerveux le *névrilème* formé de *T.* cellulaire les réunit. Le névrilème pénètre entre les *faisceaux primitifs* ou *filets* produit par la réunion des tubes nerveux ; ces filets sont épais au plus de 1/2 millimètre, mais souvent plus minces, et toujours entourés d'une gaine propre dite *périnèvre* que des capillaires pénètrent quand ces faisceaux primitifs sont gros. Ces faisceaux se joignent les uns aux autres, d'où résulte que les troncs forment, en beaucoup d'endroits, des anastomoses et des *plexus* par l'échange mutuel de leurs faisceaux ; mais les tubes nerveux mêmes n'entrent pour rien dans cette ramescence purement extérieure, c'est-à-dire qu'ils ne font que passer d'un faisceau dans un autre sans subir aucune scissoin dichotomique ou autre. C'est au *périnèvre*, et non aux tubes, que s'applique le mot *anastomose* pris dans la rigueur de son acception. Ce *T.* est *blanc* quand il est formé de tubes ou fibres à myéline (système nerveux des nerfs périphériques en général), et *gris* s'il est composé de *fibres de Remak.* Ces *fibres de Remak* l'emportent en nombre et en masse sur les *tubes nerveux* dans les *filets gris* du grand sympathique : ici les *tubes* occupent le centre des filets. La spécialité et la constance de leur mode de distribution dans certains filets du *grand sympathique* qui ont sur les fibres cellules une action motrice bien déterminée (*filets carotidiens*), leur absence non moins régulière dans d'autres doués de la sensibilité dévolue au *grand sympathique*, et leurs connexions avec les cellules ganglionnaires sous-muqueuses montrent que ce sont ici des éléments nerveux réduits à un cylindre axe très fin, sans myéline périphérique, et dont la paroi propre représente essentiellement la fibre visible quand plusieurs sont réunies en *filet.* — *T. osseux.* Celui qui compose les os. Il est formé d'*ostéoblastes* englobés dans une substance intercellulaire ou fondamentale homogène, dure, resistante, riche en phosphate calcaire. C'est l'un des plus uniformément riches en cellules (comme le *T. cartilagineux*) parmi les *T. mésodermiques*, cellules (*ostéoblastes*) qui dans chaque os communiquent toutes les unes avec les autres par les inosculations de leurs prolongements radiés canaliculés ; ce n'est pourtant pas à elles que ce *T.* doit ce qu'il a de physiquement caractéristique. C'est à la substance intercellulaire fondamentale dont les cavités (*ostéoplastes*) contiennent ces cellules et leurs prolongements anastomotiques, substance dure, non cellulaire ni de provenance cellulaire. C'est à elle que le *T. osseux* doit sa résistance et c'est elle qui se casse dans les fractures. Comme le *T. du cartilage*, le *T. osseux* doit sa consistance et sa couleur à sa substance amorphe ou intercellulaire et spécialement ici aux sels terreux, qui prennent part à la composition de cette substance ; laquelle est accessoire au point de vue physiologique. C'est la substance interstitielle qui est fondamentale au point de vue des caractères physiques de l'os ; car, encore une fois, c'est à elle qu'appartiennent les sels calcaires decelui-ci, qui laissent à l'état de cellule à mince paroi molle l'élément mou anatomiquement et physiologiquement caractéristique ostéoblaste. Tandis que dans le *T. cellulaire* la géline est le principe immédiat fondamental constituant les cellules mêmes et les fibres, dans l'os elle est au contraire le principe constitutif fondamental de la substance intercellulaire et c'est à elle que sont fixés les sels terreux de l'os, dont la présence entraîne la production de leur cassure plus ou moins nette, dès que quelque action extérieure l'emporte sur la ténacité que ceux-là donnent au principe albuminoïde ; car l'aspect spongieux, avec plus ou moins de facilité à subir un écrasement, est dû non au *T. osseux* même, mais déjà à des dispositions structurales que prend l'élément dans tels ou tels des os, pris en tant d'organes. Le *T.* est parcouru de conduits contenant des vaisseaux sanguins, avec leur tunique externe de *T.* cellulaire, sans moelle ni lymphatiques. Ces conduits, quelques fins qu'ils soient, ne sont que de ramifications du *canal nourricier*, ou des autres canaux vasculaires s'ouvrant sur divers points de la surface de l'os qui se présentent çà et là sous forme de sinus veineux (*canaux veineux diploïques*, Dupuytren, 1804 ; Fleury, Chaussier, 1807) plus ou moins larges. Ces conduits sont ramifiés et anastomosés, comme les vaisseaux qu'ils contiennent ; ils limitent des mailles dont les plus étroites ont 1 dixième de millimètre de large, rarement moins. Certains d'entre eux s'ouvrent d'espace en espace à la surface de l'os par de petits orifices taillés en bec de flûte, et permettent des anastomoses des capillaires de l'os avec ceux du périoste. Le canal et les alvéoles médullaires des organes formés de ce *T.* ne sont aussi en fait que des élargissements des conduits vasculaires précédents sans moelle ; élargissements auxquels les vaisseaux même ne prennent point part ; élargissements qui, au fur et à mesure qu'a lieu leur développement se remplissent de noyaux et cellules du *T.* cellulaire (celles-ci devenant adipeuses plus ou moins tard après la naissance), de médullocelles et de myéloplaxes près des surfaces articulaires, etc. Le *T. osseux* est composé de 32,17 d'osséine ; 1,12 de vaisseaux sanguins ; 53,04 de phosphate de chaux ; 11,30 de carbonate de chaux ; 0,20 de fluorure de calcium ; 1,16 de phosphate et de carbonate de magnésie ; 1,20 de carbonate de soude, de chlorure de sodium et d'eau. — *T. papillaire.* Le *T. phanérophore.* — *T. parenchymateux.* Les *Parenchymes.* — *T. phanérophore.* Celui des papilles dermiques, dentaires, pileuses, plumeuses, squameuses, etc. (De Blainville, Laurent). Il est composé de noyaux du *T. cellulaire* ovoïdes, peu volumineux, très nombreux, presque contigus, comme dans le *T. cellulaire* de l'embryon. Un peu de substance hyaline à peine grenue, assez tenace les réunit entre eux. Un certain nombre de ces noyaux ont vers leur centre des cellules fibro-plastiques fusiformes ou étoilées, d'autant plus nombreuses qu'il s'agit de papilles plus grosses et plus vasculaires. Des fibres élastiques fines du derme s'étendent jusque dans ce *T.* Dans divers cas morbides, surtout sur les papilles des follicules dentaires, ce *T.* se développe sous forme de tumeurs, souvent très grosses, peu ou très vasculaires, avec ou sans concrétions de phosphate et

carbonate calcaires mamelonnés, dont quelques-unes se voient déjà normalement dans les papilles dentaires des individus âgés. Bien que se rattachant au *T. cellulaire* par les éléments anatomiques qui le composent, à forme de noyaux, surtout de petites cellules sphéroïdales ou polyédriques, de cellules fibro-plastiques surtout et aussi par la texture presque par simple juxtaposition des éléments qu'a le *T. cellulaire*, aux premières phases de son développement, le *T. phanérophore* conserve dans les tumeurs qu'il forme les principaux caractères qui lui donnent son individualité. Du reste l'aspect spécial résultant, pour tout ce qui est papille, grosse ou petite, du rapprochement des noyaux précédents, sphériques ou ovoïdes, comparativement à celui du *T. dermique* ou du *T. cellulaire* proprement dit, à texture principalement fibrillaire, au-dessus desquels s'élèvent en quelque sorte les papilles se retrouvant dans tous ces nombreux et petits *organes premiers* de chaque organisme sur les Vertébrés, en lesquels est distribué le *T. phanérophore;* celui-ci en effet n'en compose jamais de plus gros que ceux des papilles plumeuses longues des Oiseaux, dentaires des Pachydermes et des Morses sans être distribué nulle part sous forme de couche, de membrane, etc. — *T. plastique* (Laurent, 1838). Le *T. cellulaire* aux premières phases de son développement. — *T. productions, formations* ou *infiltrations plastiques.* Ce que nombre d'écrits de médecine et de chirurgie désignent sous ce nom ne correspond pas à un *T.* distinct. L'examen réel de ce qui existe dans les cas ainsi désignés montre qu'il n'y a là que du *T. cellulaire*, à telle ou telle des premières phases de sa production accidentelle, en quelque point où il y en avait déjà qui représentait la trame normale de quelque autre *T.*, comme celui des muscles, des muqueuses, de la moelle des os, du périoste, etc., sans que ce *T.* cellulaire nouveau soit formateur d'un autre *T.* représente autre chose que lui-même. — *T. primaire* ou *primordial.* Le *T. cellulaire* succédant au *T.* même du mésoderme et le remplaçant, qu'il entoure déjà ou non des éléments musculaires ou autres en voie d'apparition. — Le *T. cellulaire* au début de sa génération accidentelle ou de sa régénération formant les néomembranes, les bourgeons charnus, etc. — *T. réticulaire* ou *réticulé lymphatique*, etc. Le *T.* dit *adénoide* dans des conditions normales d'existence et d'évolution. — *T. sarceux.* Le *T. musculaire.* — *T. séreux.* Celui de la trame propre des *séreuses.* — *T. spongieux.* Le *T. érectile* d'après l'aspect d'alvéoles voisins les uns des autres et communiquant ensemble (comme le font les conduits aquifères des Éponges) qu'il prend lorque vide ou plein de sang il a été divisé par un instrument tranchant. —*T. spongieux des os.* La variété de *T. osseux* qui est formée de lamelles et de trabécules de substance propre des os soudées par leurs bords et leurs extrémités, de manière à limiter les aréoles pleines de moelle. Si les lamelles ont 1 ou 2 dixièmes de millimètre d'épaisseur seulement, elles sont homogènes, formées d'une seule couche ou lame de *substance osseuse;* si elles sont plus épaisses, elles conservent un ou plusieurs *conduits de Havers* et des vaisseaux avec des couches concentriques de la substance propre osseuse comme dans le *T. compacte.* — *T. tendineux.* Il est constitué par des fibres très minces formant une variété de *fibres* du *T. cellulaire* plus étroites, à bords plus foncés et plus roides que les fibres lamineuses proprement dites. Elles sont légèrement et élégamment onduleuses disposées en petits faisceaux aplatis polyédriques larges de quelques dixièmes de millimètre. Aucun capillaire ne pénètre dans l'épaisseur de ces faisceaux; il n'y en a que dans l'enveloppe séreuse ou dans le *T. cellulaire* adhérant aux tendons, et de là s'en distribue dans les minces cloisons de ce *T.* interposées à ces faisceaux du *T.* des tendons. Ces capillaires des cloisons sont toujours accompagnés de petits faisceaux nerveux, à tubes minces (Sappey). Il n'y a dans les tendons d'autres fibres élastiques que fibres minces de cette sorte étendues dans les fascicules primitifs suivant leur longueur et sans anastomoses transversales. Elles sont fines et rares. Aussi les tendons, très tenaces dans le sens de leur longueur, manquent-ils d'élasticité, ce qui est une des conditions du rôle purement mécanique qu'ils remplissent, en tant qu'intermédiaires inextensibles entre la partie contractile du muscle et les points d'attache à mouvoir. A l'extrémité des faisceaux striés des muscles c'est l'extrémité du sarcolemme des faisceaux qui adhère aux faisceaux de fibres tendineuses sur leur longueur, et non à leur extrémité, lorsque plusieurs muscles s'attachent par un seul tendon à une saillie osseuse. L'autre extrémité des fibres tendineuses adhère à la substance osseuse par juxtaposition moléculaire immédiate, sans interposition de périoste ni d'autre *T.* C'est précisément au niveau de ces points d'attache où manque le périoste qu'avec les progrès de l'âge, le *T. osseux* se développe le plus sous la forme de crêtes et d'apophyses, dites d'insertions musculaires ou tendineuses, ligamenteuses. L'ostéogénie a lieu ici par envahissement, c'est-à-dire sans que les rugosités, saillies ou épines osseuses soient jamais précédées d'un cartilage de même forme, ni même d'un cartilage quelconque. Les fibres des tendons passent chez l'embryon par l'état de cellules fibro-plastiques fusiformes parallèlement disposées comme les autres fibres du *T.* cellulaire. Mais de bonne heure ces noyaux se multiplient par segmententation transversale, se disposent d'abord en série et de leur contour se produisent par genèse les minces fibres sus-indiquées ou fibres tendineuses. Elles restent juxtaposées en minces faisceaux épais de $0^{mm},03$ à $0^{mm},04$, cylindriques ou prismatiques entourés d'une très mince gaine hyaline à la manière de ce que fait le myolemme pour les fibrilles des faisceaux musculaires striés. Chacun des faisceaux de *T. tendineux* sus-indiqués (qu'ils soient cylindriques, prismatiques ou aplatis, comme dans les tendons minces, ou épanouis vers leurs adhérences musculaires) sont formés par la juxtaposition immédiate de ces faisceaux dont la longueur est celle de chaque tendon en particulier. C'est aux nerfs sus-indiqués des minces cloisons de *T. cellulaire* de ce *T.* que les tendons doivent la sensibilité à la rupture, à la compression, à la torsion, non à la section, ni à la brûlure qui leur est propre. Le *T. fibreux* des ligaments, etc., présente des particularités anatomiques et physiologiques analogues. — *T. tuberculeux.* Production morbide qui est une lésion caractéristique de la phthisie tuberculeuse en particulier, de la tuberculose en général. Ce *T.* résulte d'une multiplication exagérée de l'un des éléments constitutifs du *T. cellulaire*, celui qui, pendant toute la vie, conserve l'état de petits *noyaux* du *T. cellulaire.* Les noyaux nouvellement produits se remplissent de granulations jaunâtres, les unes solubles dans l'acide acétique, les autres graisseuses avant d'avoir atteint tout leur développement individuel, et forment alors les *corpuscules* dits *du tubercule.* — Ainsi, la maladie tuberculeuse, dont la phthisie pulmonaire peut être une des suites est primitivement une affection du *T. cellulaire*, débutant particulièrement dans celui qui forme la tunique externe *des petits vaisseaux* sous la forme du *T.* dit des *tubercules miliaires* passant à l'état de *tubercule cru* d'abord, ramolli ensuite. Le *T. tuberculeux* n'est pas du *T. fibreux*, ni un *T.* spécial, ni un *T.* hétéromorphe. C'est une forme pathologique du développement du *T. cellulaire* sous l'influence de conditions morbides générales diathésiques ou héréditaires, qui ne sont pas primitivement l'effet mystérieux de la présence à l'endroit de son apparition de quelqu'un des *Bacilles* qui arrivent plus tard dans les masses ou *Tubercules* durant depuis longtemps et qu'on y trouve alors. Cette petite masse de *T. tuberculeux* ou granulation grise, sur le côté ou autour d'un capillaire est apercevable dès qu'elle est large de un à quelques dixièmes de millimètres; elle est composée non de zones, mais d'une couche de petits noyaux du *T.* cellulaire ou cytoblastions, puis d'une autre de cellules fibro-plastiques concentriques autour d'un centre de matière finement granuleuse et nucléée, souvent isolable et colorable comme cellule, à noyaux multiples dite géante. C'est cet ensemble qui a été appelé *follicule tuberculeux* par ceux qui l'ont décrit sans certainement avoir jamais vu ni des follicules proprement dits, ni des follicules clos auxquels il ne ressemble en rien comme volume, forme et encore moins comme structure et usages. C'est cet ensemble qui en grossissant et se joignant ou non à d'autres constitue la *granulation grise* de la tuberculose pulmonaire, méningienne, des séreuses, etc. Déjà Laënnec, puis Lebert, sans savoir de quelle espèce d'éléments ana-

tomiques ces granulations sont une provenance morbide, admettaient que ces granulations grises demi-transparentes ne constitue qu'une des formes par lesquelles la tuberculisation débute, non seulement dans les poumons, mais aussi dans le *T.* de beaucoup d'autres organes. Elles sont ou isolées (granulations grises de l'affection dite *phthisie aiguë*) ou confluentes (infiltration grise demi-transparente) avec ou sans cellules fibro-plastiques; elles naissent autour des vaisseaux du poumon, entre les canalicules respirateurs, par conséquent, ou contre les petites bronches, mais non dans la terminaison des canalicules respirateurs. Il y a pour chaque granulation, un peu de matière amorphe entre les cytoblastions au centre, tandis qu'à la périphérie on constate la présence de noyaux et de cellules fusiformes, sans que ces éléments soient absolument contigus, si ce n'est dans les points où ils sont en voie de multiplication. Ce *T.* morbide ainsi constitué manque de capillaires; il se substitue aux éléments propres du poumon, à l'exception des fibres élastiques dont il reste comme trame de ces granulations, et, après avoir entouré les canalicules respirateurs, il les comprime et les comble ainsi. Quand le diamètre de ces petites masses morbides dépasse 1 ou 2 millimètres environ, ou quand elles deviennent confluentes, la matière amorphe interposée aux noyaux d'abord, puis les noyaux eux-mêmes se remplissent de fins granules jaunâtres les uns solubles dans l'acide acétique, les autres insolubles, qui rendent jaunâtre et friable, du centre à la circonférence, ce *T.* D'autres fois, mais rarement, elles sont formées en partie de cellules fibro-plastiques, tel est le *T.* des granulations tuberculeuses de la surface des séreuses, de la pie-mère dans la méningite granuleuse, etc. Ces grains grossissent de plus en plus, deviennent jaunâtres et opaques, d'abord au centre, et bientôt dans toute leur étendue; ils se réunissent en se développant, et forment des masses ovoïdes ou sphéroïdales, du volume d'un pois à celui d'un œuf ou environ, isolées ou agglomérées, d'un jaune pâle, de consistance de fromage dur; on les nomme alors *tubercules crus*. Plus tard ils arrivent à la période de ramollissement signalée plus haut. Quant au *tubercule infiltré*, on le rencontre le plus souvent sous la même consistance, d'une couleur grise plus ou moins foncée; lorsqu'on le coupe dans le poumon, les lames enlevées sont fermes, offrent une surface lisse et un aspect homogène dans lequel on ne distingue plus de traces des auréoles pulmonaires. Quelquefois aussi on trouve entre les tubercules une infiltration d'aspect gélatineux, qui n'est autre que de la matière amorphe peu granuleuse prédominant sur les noyaux libres et sur les cellules fibro-plastiques. On sait donc aujourd'hui que ce qu'on appelle *T.* tuberculeux du poumon, des glandes lymphatiques, de l'épididyme, des os, etc., n'est autre chose qu'une des phases d'évolution de la lésion précédente du *T.* cellulaire de la trame pulmonaire, ganglionnaire, etc., phase qui est plus ou moins analogue dans chacun de ces organes. Ce degré d'altération est atteint plus ou moins tôt selon l'état général des sujets et selon l'organe dont le *T.* cellulaire est affecté. Ainsi le tubercule des glandes lymphatiques, celui de l'épididyme, des os, etc., représentent la phase jaune, friable, puis molle et diffluente d'une lésion qui diffère du centre où elle a commencé comparativement à la périphérie où elle continue et plus ou moins selon la composition du *T.* de l'organe affecté, ganglionnaire, épididymaire, médullaire des os, pulmonaire, et ainsi des autres. Cette altération, de forme et d'état granuleux, s'étendant des noyaux du *T.* cellulaire à ceux des épithéliums, etc., qui prennent part le plus à la constitution de ces tumeurs. donne à ceux-là une certaine analogie d'aspect qui les a fait considérer comme éléments spécifiques ou corpuscules propres du tubercule. Mais l'analogie ne porte que sur leur altération, et non sur leur nature anatomique et physiologique. Ces modifications donnent aux noyaux une forme anguleuse, à angles mousses, de diamètre égal en tout sens, ou un peu plus long que large, ne dépassant pas 7 à 10 millièmes de millimètre. En outre, ces corpuscules dit du *T.* tuberculeux, sont alors pâlis par l'acide acétique sans être dissous par lui et sans présenter de noyaux ou de nucléoles à leur intérieur après plus qu'avant cette action. Leur masse est parsemée de fines granulations foncées, à contour souvent un peu diffus, toutes d'égal volume ou à peu près, pâlies également par l'acide acétique, si ce n'est celles qui, en petit nombre, sont de nature graisseuse. — *T. utriculaire*. Le *T. cellulaire végétal* surtout celui qui est composé de cellules sphéroïdales ou de dimensions à peu près égales dans tous les sens. — *T. vasculaire*. Désignation donnée en anatomie végétale à l'ensemble des laticifères, des trachées et des fausses trachées et des parties amincies plus transparentes sous formes ce ponctuations ou de lignes transversale, bien que ces conduits soient généralement isolés et ne forment pas un *T.* à proprement parler. — Chez les animaux il y a pas de *T.* qui forme à lui seul la paroi d'un vaisseau quelconque. D'autre part hors du cas des dispositions vasculaires dites *réseaux admirables* il n'a pas de *T.* essentiellement composé de vaisseaux artériels, veineux ou lymphatiques. Il n'y a que des *T.* riches en tels ou tels de ces vaisseaux, dont la masse même peut être plus grande que celle des autres éléments constitutifs d'un organe quand ils sont pleins, mais dont le rôle n'est pas essentiellement *vasculaire* c'est-à-dire *circulatoire*. L'organe est vasculaire, mais les dispositions, le nombre, le diamètre des vaisseaux font que l'organe remplit tel ou tel rôle circulatoire, d'augmentation de volume ou d'érectibilité, échanges respiratoires, d'actions glandulaires; dans chaque organe ainsi formé la texture, l'arrangement des vaisseaux diffère l'un à l'autre de ces organes restant subordonnée à ce qu'a d'essentiel le rôle accompli, sans que ce soient les vaisseaux qui apportent la propriété à la manière d'un élément anatomique fondamental dans chaque tissu. — *T. des systèmes végétatifs*. L'ensemble de tous les éléments, *T.* et systèmes anatomiques qui bien que faisant partie du corps des animaux, ne jouissent pourtant, comme les éléments anatomiques, etc., des plantes, que des propriétés de *nutrilité*, d'*évolutilité* et de *natalité*, mais n'ont aucune des propriétés de la vie animale tant *contractilité* que *névrilité*. La plupart des unités anatomiques sont dans ce cas, puisque les fibres musculaires striées, les fibres cellules et les tubes nerveux sont, sur les Vertébrés, les seuls éléments doués de propriétés de la vie animale. C'est même là un fait digne d'attention de voir, chez les animaux, des espèces d'éléments doués des seules propriétés végétatives en nombre bien plus considérable les espèces de que ceux qui jouissent des propriétés de la vie animale. Parmi les premiers, en effet, comptent tous les éléments, etc., endodermiques et ectodermiques; puis un très grand nombre d'unités, de *T.* et de systèmes mésodermiques. Il est vrai qu'à l'exception des os, des cartilages, des éléments adipeux, élastiques, des *T.* cellulaire et tendineux, d'une part, des épithéliums, d'autre part, ils n'existent qu'en masses peu considérables dans l'économie, et qu'ils s'y trouvent à l'état d'unités, etc., accessoires au point de vue de la masse; mais eux seulement sont le point de départ des productions morbides. Quant aux éléments, *T.* et systèmes doués de propriétés dites de la vie animales (muscles et nerfs), ils existent en organes de masse considérable dans l'économie; ils ne deviennent jamais la source directe de tumeurs (sauf les fibres cellules); mais ils sont toujours accompagnés par des éléments végétatifs pouvant devenir le point de départ de l'hypergenèse jusqu'à production d'épaississements, de tumeurs. — *T. velouté* ou *villeux*. La surface des muqueuses auxquelles la présence soit des villosités, soit même de papilles donne l'aspect du velours.

TISSULAIRE. adj. Qui a rapport aux *Tissus*.

TISSURE. s. f. [de *tisser*, ὕφανσις]. Comme *Texture*.

TITANATE. s. m. [all. *titansaures Salz;* angl. *titaniate;* it. et esp. *titanato*]. Les sels produits par la combinaison de l'*Acide titanique* avec les bases.

TITAN-COTTE. s. m. [all. *Krahenaugenbaum;* angl. *poison-nut*]. Le *Strychnos potatorum*, L., Loganiacé strychnée, (*clearing nut* des Anglais) dont le fruit a la propriété de clarifier l'eau impure.

TITANE. s. m. [de τίτανος, plâtre; all. *Titan, Menakan;* angl. *titanium;* it. et esp. *titano*]. Métal découvert en 1787 par William Gregor. D'un rouge de cuivre, très dur. Densité 5,30; brûle avec éclat à l'air; attaqué à chaud par le chlore; se combine à l'oxygène à une haute température.

TITANÉ, ÉE. adj. Qui contient du *Titane*.

TITANICO-AMMONIQUE. adj. Qui est composé d'une combinaison *Titanique* avec une autre ammoniacale.

TITANIDE. s. f. Le groupe des combinaisons renfermant du *Titane*.

TITANIFÈRE. adj. [de *Titane*, et *ferre*, porter]. Qui renferme du *Titane*.

TITANIQUE. adj. Qui concerne le *Titane*, ses combinaisons. — Nom d'un acide [all. *Titansäure;* angl. *titanic acid;* it. et esp. *acido titanico*] (TiO^2) obtenu du *Rutile*.

TITANIUM. s. m. Comme *Titane*.

TITANOCYANE. s. m. Composé obtenu des solutions de chlorotitane et de cyanopalladium [$2(C^2Az)Ti$].

TITHONICITÉ. s. f. [all. *Tithonicität;* angl. *tithonicity;* it. *titonicità;* esp. *titonicidad* (de *Tithon*) nom emprunté à la Fable]. L'action chimique des rayons solaires.

TITHYMALE. s. m. [τιθύμαλος ; all. *Wolfsmilch;* angl. *tithymal;* it. et esp. *titimala*]. L'*Euphorbia cyparissias*, L., Euphorbiacée.

TITILLATION. s. f. [*titillatio;* all. *Prikeln, Kitzeln;* angl. *titillation;* it. *titillazione;* esp. *titilacion*]. — **M. C.** Le chatouillement exercé par quelque contact répété sur la peau ou une muqueuse, en vue d'obtenir quelque action réflexe déterminée.

TITRE. s. m. Ce que contient en dissolution de tel ou tel réactif un volume donné de liquide.

TITRÉ, ÉE. adj. Le liquide qui pour un volume donné contient un poids déterminé de tel ou tel réactif.

TITUS (BAINS DE) (Espagne). Source chlorurée sodique (43°).

TIVOLI (Italie). Source sulfureuse.

TJETTECK. s. m. L'*Upas tieute*, Lagoniacée strychnée.

To. Notation du *Thorium*.

TOA. s. f. La *Casuarina equisetifolia*, Forster, Casuarinée astringente des îles Marquises.

TOCAN. s. m. Les jeunes Saumons et jeunes Truites non tachetés.

TOCHE (Amérique du Sud). Source thermale (35°).

TOCOLOGIE. s. f. [*tocologia;* de τόκος, accouchement, et λόγος, doctrine; all. *Geburtslehre, Hebammenkunst;* angl. *tocology;* it. et esp. *tocologia*]. Description des accouchements.

TOCON. s. m. Le *Tocan*.

TOCUSSO. s. m. L'*Eleusine tocusso*, Fres., Graminée d'Abyssinie.

TODDALIE. s. f. [*Toddalia*, A. Juss.]. Genre de Rutacées fébrifuges asiatiques.

TODD. Anatomiste anglais de ce siècle dont le nom est resté à des médicaments, etc.

TODDY. s. m. Liquide sucré des *Borassus* dont on fait un breuvage alcoolique.

TOEPLITZ (Bohême). Source alcaline (60°).

TOILE. s. f. [*tela;* ἱστίον, ὀθόνιον; all. *Zeng, Tuch;* angl. *cloth;* esp. et it. *tela*]. Étoffe faite de fil de chanvre. — *T. d'araignée.* Elles sont formées sous le microscope de fils dont les uns sont simples, les autres sont composés d'un écheveau de 2 à 6 ou 8 fils, suivant les portions d'une même *T.* Ces fils, suivant les espèces, ont de 0mm,001 à 0mm,008 et dans un écheveau un ou deux fils fins accompagnent un ou plusieurs fils plus épais. De ces fils fins l'un est souvent élégament flexueux, à flexuosités plus ou moins courtes, comme en spirale autour d'un ou de plusieurs fils rectilignes plus gros. Blancs par lumière réflechie et réfléchissant fortement cette dernière, ces *fils* la rétractent sous le microscope en lui donnant une teinte jaune qu'ils ont déjà dans les *glandes séricipares* et en sortant des *filières*. Ces dispositions se retrouvent généralement dans les *T.* d'une espèce ou l'autre quelque soit la diversité que chacune donne à leur texture générale et à la forme des mailles. — *T. de chenilles.* Elle est formée de fils dits de *soie*, plus résistants encore, à diamètre plus égal que ceux des *T. d'araignée.* Ces *T.* offrent une texture très différente d'une espèce à l'autre selon qu'il existe une *T.* proprement dite, comme celle des colonies de *Liparis* ou que cette *T.* est disposée en *cocons*, comme sur un nombre de *Bombycides.* Sur la *T.* des premiers, ce sont des fils entre-croisés à angles nets en restant rectilignes, fils épais les uns de 0mm,001, les autres de 0mm,002 à 0mm,003, sans matière agglutinante autour du fil, dont chacun est employé isolément, rarement en double. Sur les cocons d'autres chenilles, les fils épais de 0mm,003 sont plus ou moins flexueux dans leur entre-croisement à angles plus ou moins nets formant les mailles. — *T. choroïdienne.* Prolongement de la piemère à la face inférieure de la voûte à trois piliers. — *T. Gauthier.* Sparadrap préparé avec de la *T.* neuve de Troyes. — *T. d'hôpital* ou *vulcanisée. T.* recouverte d'une couche de caoutchouc vulcanisé qui la rend imperméable et résistante. — *T. de mai.* Sparadrap à la cire.

TOILETTE. s. f. — *T. du péritoine.* L'ensemble des lavages et essuyages du péritoine dans l'ovariotomie, etc., après l'ablation de la tumeur et avant les sutures.

TOISON. s. f. [de *tondere*, tondu]. L'ensemble des longs poils de la surface du corps surtout laineux, frisés des Ovidés surtout et autres Mammifères parfois Ruminants ou non. — Pour le mouton la peau avec ses follicules pileux ment et leurs poils de laine alternants.

TOIT. s. m. — **A.** Organe qui en recouvre habituellement un autre. — *T. des pédoncules cérébraux.* Le *Tegmen.*

TOLAGA. Comme *Aaer.*

TOLANE. s. m. ($C^{28}H^{10}$). Isomère de l'anthracène, fusible à 60°, obtenu en traitant à 200° le chlorobenzile par le perchlorure de phosphore.

TOLÈNE. s. m. ($C^{10}H^8$). Essence liquide du *Tolu*, hydrocarbure bouillant vers 160°; isomère avec la valéryline.

TOLÉRANCE. s. f. [de *tolerare*, supporter, εὐφορία]. La possibilité pour certains malades de supporter divers remèdes sans que surviennent des effets étrangers à leur action propre.

TOLÉRANT, ANTE. adj. — **M. C.** L'état de certains sujets qui, peu sensibles à l'action de quelques médicaments, le sont ou non davantage pour d'autres moins énergiques.

TOLINE. s. f. Le *Benzoène.*

TOLOMANE. s. m. La fécule alimentaire de la *Canna coccinea* ou de tous les mois, Amomacée.

TOLOSA. Comme *Aaer.*

TOLU. s. m. Le baume du *Toluifera balsamum*, H. Baillon, Légumineuse papilionacée sophorée de la Colombie, etc., riche en *Toluène*, en acide cinnamique, etc. Lorsque ce baume s'écoule du bois de l'arbre qu'on a percé, il a la consistance des térébenthines; il durcit à l'air, devient sec, cassant, rougeâtre. Il renferme des cristaux microscopiques. Saveur douce puis âcre; odeur très agréable. Soluble dans l'alcool et l'éther; cède une partie de ses acides aromatiques à l'eau; non soluble dans les essences et le sulfure de carbone comme le sont les résines, contient surtout du *Toluène* et des acides cinnamique et benzoïque.

TOLUÈNE. s. m. Le *Benzoène.*

TOLUÉNYLE. s. m. Désigne soit le *Crésyle*, soit le *Tolyle.*

TOLUGLYCIQUE. adj. Comme *Toluique.*

TOLUIDE. s. f. Nom des alcalamides dérivées des *Toluidines.*

TOLUIDINE. s. f. [all. *Toluidin;* angl. *toluidine;* it. et esp. *toluidina*] $C^{14}H^9Az$). Produit de l'action de l'hydrogène sulfuré sur le nitro-toluène. Liquide incolore solidifiable à 20°. Trois modifications isomériques s'obtiennent à l'aide des trois nitrotoluols isomères, de la même manière que l'aniline au moyen de la nitrobenzine. L'orthotoluidine ou pseudotoluidine est un liquide incolore, de même densité que l'eau à 16°, distille à 199°,5; peu soluble dans l'eau; ne cristallise pas à — 20°. La métatoluidine est un liquide incolore; sa densité est de 0,998 à 25°; bout à 197°; se solidifie à — 13°. La paratoluidine est en gros cristaux incolores, fusibles à 45°, distillant à 198°. De même que l'aniline, les *T.* ont des dérivés colorés qui peuvent servir dans la teinture. L'orthotoluidine fournit par oxydation le rouge de toluène, dont les propriétés sont presque identiques à celles de la rosaniline. La paratoluidine donne par oxydation la chrysotoluidine, matière colorante jaune analogue à la chrysaniline; un mélange de *T.* et d'aniline donne la safranine et celle-ci fournit des dérivés violets, etc.

TOLUIFÈRE. adj. et s. Qui donne le *Tolu.* — Le *To-*

luifera Balsamum, H. Bn, Papilionacée sophorée ou *Myrospermum toluiferum*.

TOLUINE. s. f. Le *Benzoène*.

TOLUIQUE. adj. Qui concerne le *Tolu*. — Nom d'un acide [all. *Toluylsäure;* angl. *toluylic acid;* it. et esp. *acido toluilico*]. Dérivé du cymène ($C^{16}H^7O^3.HO$) traité par l'acide azotique. Cristallin, volatil, soluble dans l'eau chaude.

TOLUOL. s. m. Le *Benzoène*.

TOLUQUINONE. s. f. ($C^{14}H^6O^4$). Composé obtenu du *Créosol*.

TOLURÉTINE. s. f. (Gerhard). Résine du baume de *Tolu*. ($C^{36}H^{20}O^{10}$).

TOLURIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{20}H^{11}AzO^6$) homologue de l'acide hippurique, représentant du glycocolle *toluylé*, obtenu dans l'urine après l'ingestion de l'acide paratoluylique.

TOLUYLBENZOÏQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{30}H^{12}O^6$) cristallisable obtenu de l'oxydation des produits *Toluiques*.

TOLUYLE. s. m. Le radical ($C^{12}H^4$) de l'*Acide toluique*.

TOLUYLÈNE. s. m. Le *Stylbène*.

TOLUYLIQUE. adj. Comme *Toluique*.

TOLYLE. s. m. ($C^{14}H^{28}$). Carbure cristallisé obtenu du *Toluène*.

TOLYLÈNE. s. m. Le *Radical* $C^{16}H^8$.

TOLYLÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Tolylène*.

TOLYLIQUE. adj. Nom d'un alcool ($C^{16}H^{10}O^2$) cristallisable, fusible à 59°, dérivé des combinaisons toluiques.

TOMARHENDI. s. m. (Avicenne). Le *Henné*.

TOMATE. s. f. [all. *Liebesapfel, Goldapfel;* angl. *tomato;* it. *tomato;* esp. *tomate*]. La baie du *Solanum lycopersicum*, L., rouge, molle, acidule.

TOMBAC. s. m. [esp. *tumbaga*]. Variété de *Laiton*.

TOMBANT, ANTE. adj. [*pendens*]. Qui pend vers le sol.

TOMELLINE. s. f. La *Globuline*.

TOMENTEUX, EUSE. adj. [*tomentosus*, de *tomentum*, duvet]. Recouvert de poils courts, souples ou de villosités, velouté.

TOMENTUM. s. m. [all. *Filz;* angl. *tomentum;* it. et esp. *tomento*]. *Duvet*. — Substance douce au toucher, veloutée.

TOMIPARE. adj. [de *tomus*, morceau, et *parere*, enfanter]. Qui engendre en se segmentant en fragments, parcelles ou divisions semblables qui se développent en individus semblables, par opposition à *Gemmipare*.

TOMOPTÉRIDE. adj. et s. Qui tient des *Tomopteris*. — Groupe d'Annélides marines parasites.

TOMOTOCIE. s. f. [de τομή, incision, et τόκος, accouchement; all. *Kaiserschnitt;* angl. *tomotocy, cæsarian operation;* it. et esp. *tomotocia*]. L'intervention chirurgicale dans l'accouchement.

TON. s. m. [*tonus*, de τόνος, tension; all. *Spannung, Ton;* angl. *tone;* it. *tuono;* esp. *tono*]. — **A.** L'état de rétinence et d'élasticité de chaque tissu dans l'état de santé. — **P.** Hauteur d'un son, nombre des vibrations sonores accomplies dans l'unité de temps; synonyme de hauteur en acoustique. Le *T.* est dû au degré d'acuité ou de gravité du son, et dépend du nombre de vibrations sonores exécutées à la seconde; plus les vibrations sont rapides ou nombreuses en une seconde, plus le son est élevé ou aigu. — L'espèce d'une couleur simple qui domine dans un mélange de couleurs, dont la nuance dépend de la plus ou moins grande quantité de blanc introduit sous un état quelconque dans le mélange. — *T. des couleurs*. Les modifications successives que, prise à son maximum d'intensité, une couleur est susceptible de recevoir de la part du blanc qui la dégrade en abaissant le *T.*, ou du noir qui rabat l'intensité tout en rehaussant le *T.* La succession des *T.* d'une même couleur constitue la gamme de cette couleur. — *T. majeur* en musique. Intervalle musical dont la valeur est $\frac{8}{9}$ comme dans les intervalles *ut-ré, fa-sol, la-si*. — *T. mineur*. Intervalle musical dont la valeur est $\frac{10}{9}$, comme dans les intervalles *ré-mi, sol-la*.

TONCIQUE. adj. La *Coumarine* considérée comme acide.

TONDANT, ANTE. adj. — **M. C.** Qui détermine la chute des poils.

TONGA. s. m. Le frambœsia des enfants à la Nouvelle-Calédonie.

TONGRES (Belgique). Source ferrugineuse bicarbonatée (11° à 13°).

TONICITÉ. s. f. [de τόνος, ton, tension; all. *Spannkraft, Tonicität;* angl. *tonicity;* it. *tonicità;* esp. *tonicidad*]. Manifestation particulière de l'élasticité, subordonnée à certaines dispositions anatomiques. L'un des modes de l'action réflexe spinale sur les tissus musculaires. — *T. artérielle*. Le fait pour les artères de revenir sur elles-mêmes, à mesure que se vide le système circulatoire; ou d'avoir leurs parois plus ou moins resserrées, selon certains états morbides, certaines influences morales, sans qu'il y ait eu écoulement de sang. Dans le premier cas, ce n'est autre chose qu'un phénomène de retrait par élasticité. Dans le second, c'est un phénomène de contractilité des fibres cellules de leurs parois. — *T. musculaire* ou mieux *nerveuse*. Action réflexe continue du centre rachidien exécutée par les muscles subordonnés à ce centre qui les maintient à un certain degré de resserrement continu. La *cause* de ce maintien est un simple fait d'action réflexe continue; car, pour voir survenir la flaccidité des muscles, au lieu de couper tout le nerf mixte après avoir tranché la moelle, il suffit de couper ses racines sensitives; dès lors, le cordon médullaire sensitif ne transmettant plus l'état du muscle au cordon moteur, celui-ci cesse d'agir. Cette manifestation particulière, sous l'influence permanente de l'action réflexe motrice, est remarquable surtout dans la manière dont elle règle l'action des *Sphincters*.

TONIQUE. adj. et s. [*tonicus;* τονικὸς, τονωτικός; all. *tonisch;* angl. *tonic, tonics;* it. et esp. *tonico*]. Qui met en jeu la *Tonicité*. — **M. C.** Les médicaments qui ont la faculté d'activer par des degrés insensibles la rénovation moléculaire continue des divers tissus, et, par suite, d'augmenter leur activité propre d'une manière durable. — Les aliments ou les médicaments qui ingérés, sans agir sur la nutrition ou sans influer notablement sur elle amènent directement à un plus haut degré d'activité soit les centres nerveux moteurs ou vaso-moteurs, soit les muscles tant à fibres striées qu'à fibres lisses. — Qui a du *Ton*, une activité énergique. — Qui a une rigidité continue morbide.

TONISME. s. m. Manifestation de la *Tonicité*. — Les contractures.

TONKA. s. m. La *Coumarouna odorata*, Aublet (*Dipterix odorata*, Willdenow], Légumineuse papilionacée de la Guyane.

TONKASTÉAROPTÈNE. s. m. La *Coumarine*.

TONNE. s. f. [*Dolium*, Lamk.]. Genre de Gastéropodes prosobranches des mers chaudes.

TONNERRE. s. m. Le bruit qui suit la foudre. — *T. en boule*. La foudre globulaire.

TÖNNISSTEIN (Prusse). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

TONOMÈTRE. s. m. Instrument pour déterminer le nombre de vibrations sonores données par un corps dans l'unité de temps.

TONOMÉTRIE. s. f. [de τόνος, tension, et μέτρον, mesure]. La mesure de la tension intra-oculaire.

TONQUES (Belgique). Source alcaline froide.

TONSILLAIRE. adj. [*tonsillaris;* all. *tonsillar;* it. *tonsillare;* esp. *tonsilar*]. Qui concerne soit les *Tonsilles*, soit les lobules moyens de la face inférieure du cervelet au-dessus du quatrième ventricule, s'étendant sur la partie interne du bulbe rachidien ou *toncilles du cervelet*.

TONSILLE. s. f. [*tonsillæ;* παρίσθμια; all. *Tonsille, Halsmandel;* angl. *tonsil;* it. *tonsilla;* esp. *tonsila*]. L'*Amygdale*. — *T. cérébrales*. Petites masses de substance grise placées au-dessous du bout antérieur des couches optiques, au-dessous de la commissure molle, dans la substance blanche de l'extrémité antérieure du lobe temporal du cerveau. — *T. du cervelet*. — *T. pharyngiennes*. L'amas de follicules clos de la muqueuse pharyngienne de divers Mammifères au niveau des *Trompes d'Eustache*.

TONSILLITE. s. f. L'*Amygdalite.*

TONSILLITOME. s. m. [all. *Tonillenscheere*]. Instrument pour opérer l'ablation des amygdales.

TONSILLOTOME. s. m. Pour *Tonsillitome.*

TONSURANT, ANTE. adj. Comme *Tondant.*

TONSURE. s. f. — **M. C.** Sur les portions du tégument garnies de poils, cuir chevelu ou autres, les parties dans lesquelles l'épiderme même est à nu, par suite de la chute des phanères ci-dessus ou seulement de leur cassure peu au-dessus de leur sortie du follicule pileux.

TONUS. s. m. Le changement matériel correspondant au summum de manifestation d'une contraction musculaire, d'une action nerveuse, etc. — Ce summum de la contraction, etc., lui-même. — État de contraction permanent des vaisseaux sous diverses influences réflexes, permettant tel ou tel degré de réplétion des capillaires. — *T. musculaire.* L'état permanent de tension à un certain degré des fibres ou faisceaux de fibres musculaires, dans l'état de repos, en dehors de l'état de *contraction*, qui persiste tant qu'ils sont en connexion avec les tubes nerveux. A cet état de repos, dit de *relâchement*, succède encore un état de *flaccidité* prononcé, particulier, lorsqu'on coupe les nerfs soit seulement moteurs ou centrifuges, se rendant à un muscle, soit seulement ses homologues sensitifs. En un mot il s'agit là d'un état de tension musculaire qui n'est pas de la contraction, et qui est permanent tant que dure la connexion du muscle avec le centre gris médullaire correspondant par l'intermédiaire de l'arc diastaltique des nerfs, tant sensitifs que moteurs, pouvant susciter les actions réflexes; état qu'on fait disparaître aussi bien en détruisant le centre gris spinal qu'en coupant le nerf, soit moteur, soit sensitif. La perte du *T.*, de la tonicité d'un côté, alors qu'elle persiste dans le muscle congénère, fait qu'en dehors de toute *contraction*, ce dernier entraîne l'autre qui se laisse étendre. — *T. de l'œil.* S'est dit pour désigner l'état de tension de l'œil, soit qu'il dérive d'une diminution de la résistance de la sclérotique et de la cornée, soit qu'il provienne d'une diminution de la quantité du corps vitré et de l'humeur aqueuse, faisant que l'état de distension ou tension normale des enveloppes oculaires par leurs milieux est moindre.

TOPAZE. s. f. [*topazion;* τοπαζίον; all. *Topas;* angl. *topaz;* it. *topazio;* esq. *topacio*]. Fluosilicate jaune d'aluminium et de fer.

TOPHACÉ, ÉE. adj. [de *tophus*, τόφος, *tuf;* all. *tophusartig, grandig;* angl. *tophaceous;* it. et esp. *tofaceo*]. Qui est de la nature du *Tophus.*

TOPHUS. s. m. [τόφος; all. *Tophus, Grand;* angl. *toph;* it. *tofo;* esp. *tofos*]. Concrétion d'urate de soude dans les ligaments des goutteux. — Concrétions de phosphates de chaux, etc., dans les glandes et divers tissus.

TOPINAMBOUR. s. m. L'*Helianthus tuberosus*, L. [all. *Jerusalemsartischoke;* angl. *Jerusalem artichoke*]. Synanthérée sénécionidée, à racine vivace et bourgeons tubéreux, charnus. — Aux Antilles, Zingibéracée féculifère. — *T. blanc.* Les racines de l'*Alstrœmeria edulis*, Amyridacée du cap de Bonne-Espérance et de Taïti.

TOPIQUE. adj. et s. m. [*topicus*, de τόπος, lieu; all. *topisch, örtlich, äusserlich*; angl. *topical;* it. et esp. *topico*]. Tout médicament qu'on applique à l'extérieur. — Ce qui s'accomplit extérieurement ou à l'intérieur. — Qui concerne une localisation symptomatique.

TOPLIKA (Croatie). Source sulfurée calcique (59°).

TOPOGRAPHIQUE. adj. [all. *topographisch;* angl. *topographic;* it. et esp. *topografico*]. — **A.** Qui concerne la description de chaque région du corps animal.

TOPUSZKO. Source bicarbonatée calcique (de 49° à 58°).

TOQUE. s. f. — **B.** La *Scutellaire.*

TORACHIQUE. Faute au lieu de *Thoracique.*

TORCHE-NEZ. s. m. Le *Tord-nez.*

TORCHE-POT. s. m. La *Silette.*

TORCOL. s. m. Genre de Proglosses. — *T. d'Europe.* Le *Yunx toriquilla*, L., Grimpeur à langue longue sans aspérités.

TORCULAR. s. m. Le *Pressoir d'Hérophile.*

TORCULARIEN, IENNE. [de *torcular*, pressoir]. Qui concerne le *Torcular.*

TORDA (Transylvanie). Source froide chlorurée sodique.

TORDEUR, EUSE. adj. et s. [de *torqueus*, qui tord]. Comme *Tortricide.*

TORD-NEZ. s. m. [all. *Bremse;* angl. *torchenes*, et *morsa;* esp. *acial*]. Instrument pour assujettir les Solipèdes pendant les opérations chirurgicales.

TORDU, UE. adj. [*tortus, torquatus*]. Organe replié sur lui-même.

TORE. s. m. Le *Torus.*

TORMENTILLE. s. f. La *Potentilla Tormentilla*, L. [all. *Fingerkraut;* angl. *tormentil*; it. *tormentilla;* esp. *tormentila*], Rosacée.

TORMINAL, ALE. adj. Pour *Tormineux.*

TORMINEUX, EUSE. adj. [*torminosus*, de *tormina*, dysentérie, tranchées]. Qui est sujet aux tranchées; qui les concerne.

TORNADE. s. f. Au Sénégal petits *Typhons* cycloniques circulaires, descendants, de 20 à 30 kilomètres de diamètre, prenant leur origine dans le sud-est, marchant du sud au nord ou du sud-est au nord-ouest, avec une vitesse de 60 kilomètres à l'heure. La *T.* est sans pluie et sans tonnerre quand elle n'embrasse pas des *cirrhus.* Elle est d'un diamètre plus étendu que celui des *Tornados* des États-Unis.

TORNADO. s. m. [de *tornare*, tourner]. Météore ou orage aérien qui attaque le sol par son extrémité inférieure; ses gyrations violentes y soulèvent des torrents de poussière, lançant horizontalement autour de lui tous les objets plus ou moins légers qu'il a frappés et détachés du sol. Il ne pousse pas les objets, il les chasse par pression de haut en bas. Jadis on imaginait que le *T.* est une colonne ascendante qui va du sol aux nuées, pompant l'air et les objets inférieurs, mais c'est en sens inverse qu'il agit. Ses gyrations puissantes se propagent vers l'est sans se déformer, avec la vitesse d'un train express, au sein des couches d'air inférieures, ordinairement calmes (Faye).

TORNARIA. s. f. [de *tornare*, tourner]. La larve ciliée des *Balanoglossus*, prise jadis pour une espèce à part.

TORPÉDINÉ, ÉE. adj. et s. Famille de Plagiostomes, comme *Torpédinien.*

TORPÉDINIEN, ENNE. adj. et s. [de *torpedo*, torpille]. Qui a rapport aux *Torpilles.* — Famille de Plagiostomes vivipares à appareil électrique sur les côtés de la tête. — Les *T.* se séparent encore des autres *Sélaciens* par l'état lisse de leur peau, dû à l'absence des *boucles* et dents cutanées qui recouvrent toute la peau de ceux-ci et la rendent rugueuse, chagrinée, raboteuse, et non molle, lisse, glutineuse.

TORPEUR. s. f. [*torpor;* νωθρότης; all. *Torpidität, Erstarrung;* angl. *torpor, numbess;* it. *torpore;* esp. *entorpecimiento*]. Engourdissement avec ou sans assoupissement, somnolence, analgésie et anesthésie. — *T. ébrieuse.* Celle qui est causée par l'ivresse.

TORPIDE. adj. Qui concerne la *Torpeur.*

TORPILLE. s. f. [*Torpedo;* all. *Zitterroche;* angl. *crampfish;* it. *torpiglia;* esp. *torpedo, tremielga*]. Genre de Plagiostomes voisins des Raies par la forme du tronc, mais à peau unie et ayant leur appareil électrique sur les côtés de la tête. De plus les *T.* sont vivipares, portant jusqu'à douze petits dont l'appareil donne déjà des décharges électriques dès le moment de leur naissance et même lorsqu'on les retire de l'oviducte peu de jours avant.

TORPILLIEN, ENNE. adj. et s. Comme *Torpédinien.*

TORPORIFIQUE. adj. et s. [de *torpor*, torpeur, et *facere*, faire]. Qui produit la *Torpeur.*

TORQUAY (Angleterre). Bains de mer.

TORRE DE SAN MIQUEL (Espagne). Source sulfureuse (14°).

TORRÉFACTION. s. f. [*torrefactio*, de *torrefacere*, faire rôtir; all. *Rosten;* angl. *torrefaction;* it. *arrostimento;* esp. *torrefaccion*]. *Grillage* à feu nu des matières végétales. L'action ménagée du feu sur une substance solide, sèche, minérale ou végétale, sans destruction ignée de celles-ci.

TORRÉFIÉ, ÉE. adj. [*torrefactus;* all. *gerostet;* angl. *torrefied;* it. *arrostito*]. Soumis à la *Torréfaction.*

TORRETTA (Italie). Source saline froide.

TORRIDE. adj. De chaleur intense, sans combustion.

TORRUBIE. s. f. [*Torrubia*, Lév.]. Genre de Pyrénomycètes parfois parasites des Chenilles.

TORS, ORSE. adj. [*contortus; στρεπτὸς*; all. *gewunden, gedreht;* angl. *twisted;* it. *torto;* esp. *torcido*]. Dont les bords tournent obliquement autour d'un axe.

TORSE. s. m. — **A.** Généralement le tronc sans la tête ni les membres. Pour d'autres, la portion seulement du tronc qui correspond aux vertèbres dorsales et lombaires, sans le bassin.

TORSION. s. f. [*torsio*, de *torquere*, tordre; *στρέμμα*; all. *Torquiren, Zusammendrehen;* angl. *torsion;* it. *torsione;* esp. *torsion*]. Action de tordre. — *T. accidentelle.* Celle qui est déterminée par une inégalité de développement dans les deux côtés opposés d'un organe. — *T. des artères.* Un des moyens pour arrêter les hémorrhagies provenant de l'ouverture de ces vaisseaux après les opérations ou les blessures. — *T. du cœur.* Comme les fibres musculaires *unitives* qui enveloppent les ventricules sont plus longues en avant qu'en arrière, surtout pour le ventricule droit (Verneuil), elles produisent en se contractant un plus grand raccourcissement de la paroi antérieure que de la paroi postérieure; de là ce *mouvement partiel, spiroïde, du cœur*, parce que sa pointe se tord de gauche à droite et d'avant en arrière. — *T. de l'humérus.* Celle que présente l'humérus comparativement au fémur. Elle est telle que le corps de l'os, chez l'homme et divers Mammifères, est tordu sur son axe d'environ une demi-circonférence ou 180°. Ce qui a pour résultat de changer la disposition de la trochlée humérale par rapport à celle du fémur et par suite le sens de la flexion du membre correspondant. D'où aussi pour l'humérus la présence d'une *gouttière* de *T.* qui part de la partie supéro-interne, croise obliquement la face postérieure de l'os, arrive vers le bord externe, à la jonction du tiers moyen avec le tiers inférieur. — *T. des tiges.* La déviation en spirale plus ou moins régulière et constante des tiges des plantes herbacées ou ligneuses dites *volubiles*, etc., résultant de l'accroissement en longueur de certains des faisceaux ligneux de cette tige devenant plus longs et même un peu plus épais d'un côté que de l'autre.

TORTEL. s. m. ou **TORTELLE.** s. f. Le *Vélar.*

TORTICOLIS. s. m. [*caput obstipum ;* all. *steifer Hals, Halssteifheit;* angl. *crick wry neck;* it. *torci-colo ;* esp. *torticolis*]. Douleur dite rhumatismale, du genre du *Lumbugo*, dans quelques-uns des muscles du cou, le sterno-mastoïdien surtout, qui force le malade à tenir la tête inclinée, etc.

TORTILE. adj. [*tortilis* de *torques;* all. *sich windend;* angl. *twisted*]. Qui se tord ou peut se tordre en vrille.

TORTUE. s. f. [*testudo; ἐμὺς*; all. *Schildrole;* angl. *turtle, tortoise;* it. *testuggine;* esp. *tortuga*]. Reptile chélonien à pièces osseuses dermiques et plaques épidermiques cornées. Les *T.* sont à corps court, ramassé, deux paires de pattes, des mâchoires dépourvues de dents, une langue non protractile et Ovipares. Leur plastron ou bouclier inférieur squelettique ventral, considéré jadis comme un sternum modifié, est formé par neuf os dermiques. Il y a une pièce médiane impaire et quatre paires de pièces latérales. A la constitution de la carapace ou plastron dorsal prennent part au contraire les apophyses épineuses et les côtes des vertèbres dorsales. Il y a de plus un certain nombre de plaques osseuses dermiques, paires et impaires, recouvrant les muscles du dos, etc., pièces complémentaires aux régions cervicale, sacrée et sur les côtés où elles sont au nombre de vingt-deux. Les plaques épidermiques cornées, dites de l'*Ecaille de T.* ne correspondent pas aux pièces osseuses sous-jacentes. Elles forment sur la peau recouvrant la carapace dorsale osseuse une rangée médiane de plaques et deux latérales. Sur le plastron ventral il y a deux rangées seulement de plaques épidermiques se touchant par leurs bords. L'épiderme n'offre pas de modifications cornées aussi prononcées au cou et aux membres. Il y a huit vertèbres cervicales dépourvues d'apophyses et de côtes. — *T. franche.* La *Testudo mydas*, L. — **M. C.** *Loupe athéromateuse.*

TORTUEUX, EUSE. adj. [*tortuosus ;* all. *gewunden;* angl. *tortuous ;* it. et esp. *tortuoso*]. Courbé plusieurs fois en sens divers.

TORULA. s. f. Genre de Cryptogames unicellulaires jouant le rôle de *Levures* ou ferments figurés, souvent disposés bout à bout.

TORULACÉ, ÉE. adj. et s. f. Qui se rapporte aux *Torula.* — *Toruleux.* — Tribu des Arthrosporés.

TORULEUX, EUSE. adj. [*torulus*, renflé; all. *knotig;* angl. *tortulose*]. Qui, de distance en distance, offre des renflements, des nodosités.

TORUS. s. m. [de *torus*, lit; all. *Fruchtboden;* angl. *torus;* it. *ricettacolo*]. Le réceptacle de la fleur.

TOTA (Hongrie). Comme *Dotis.*

TOTAN ou **TOTANE.** s. m. [*Totanus*, Bechstein]. Genre d'Échassiers scolopacidés à tête petite, à bec dur vers le bout et dans la moitié antérieure seulement.

TOTANIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Totanes.* — La section des Scolopacides qui les comprend.

TOTIPALME. adj. et s. [de *totus*, tout, et *palma*, paume]. Qui a tous les doigts palmés, réunis. — Famille de Palmipèdes.

TOUARE. s. m. La *Pastenague.*

TORTRICE et **TORTRICIDE.** adj. et s. f. [de *tortrix*, tordeuse, et *tortilis*, tortillé]. Qui replie ou tord.—**Z.** Genre de Lépidoptères nocturnes (*Tortrix, Tortrices*) dont les Chenilles roulent les feuilles en fourreau. — La famille des Nocturnes qui les renferment comprenant les Pyrales.

TOUCAN. s. m. [*Rhamphastus*, L., de *ῥαμφός*, bec d'oiseau; all. *Tukan, pfefferfras*]. Genre de Grimpeurs à bec énorme, dentelé aux bords, langue cornée, longue, barbelée.

TOUCHER. s. m. [*tactus; ἁφή, ἅψις*; all. *Fluhen;* angl. *feeling, touch;* it. *tatto;* esp. *tacto*]. Celui des cinq sens qui nous fait connaître les qualités tangibles des corps, telles que la consistance, la sécheresse ou l'humidité, la température, la configuration extérieure. Le *tact* en est l'exercice et l'*attouchement*, l'accomplissement. La face antérieure des doigts, des orteils, les feuillets du lit des ongles par l'intermédiaire de ceux-ci, les papilles dentaires par l'intermédiaire des dents, celles de la pointe de la langue et des lèvres sont les parties du derme qui exercent le plus nettement et le plus immédiatement le toucher. — La main est l'organe immédiat du *T.* Elle réunit les conditions les plus favorables à l'exercice du tact. Lorsque nous touchons un corps avec quelque autre partie de la surface cutanée, nous ne pouvons acquérir que la notion plus ou moins parfaite du contact. L'exercice de l'appareil du *T.* est une action organique complexe presque à l'égal de toute fonction des appareils des sens. L'état particulier du cerveau, qui perçoit la sensation, doit être pris en considération lors de l'appréciation médicale des troubles de sensibilité, dits d'anesthésie ou de paralysie. Quel que soit l'état du cerveau, il y a dans l'exercice du *T.* : 1° sensation réfléchie du contact, générale ou non; 2° sensation de température; 3° sensation d'exercice musculaire. L'attouchement est important en raison de la mobilité des organes doués de la sensibilité spéciale de tact, surtout lorsqu'il s'agit d'apprécier la consistance des corps, ce qui fait naître en nous l'idée de l'état extérieur de forme, lisse ou rugueux, sec ou humide, des corps. C'est l'intervention inévitable des trois premières sensations qui rend plus difficile l'étude analytique et l'appréciation des phénomènes de la fonction du *T.* que celle des autres fonctions. La sensation générale du contact peut être conservée et les sensations générales de douleur correspondant au tact (brûlure, piqûre, pincement, etc.), être anéanties. Cette perte de la sensibilité générale aux actions exercées sur les tissus allant jusqu'à être douloureuses, est commune dans l'hystérie, l'intoxication saturnine, la lypémanie, etc.; mais il ne s'agit là que de la sensibilité générale dont la peau jouit, comme les autres tissus, quoiqu'à un plus haut degré. Ce n'est plus la sensibilité spéciale du *T.* dont l'exercice par contact physique plus ou moins immédiat ou même indirect des objets est le tact et qui, tant que persiste la perception, nous fait apprécier les qualités précédentes des corps. — **M. C.** L'exploration de l'état d'une cavité naturelle à l'aide d'un ou de plusieurs doigts que l'on y introduit. Il est employé pour l'examen de la bouche, du pharynx, de l'épiglotte, de l'orifice de la glotte, du

vagin, de l'utérus et du rectum. — *T. rectal*. Introduction du doigt dans le rectum pour l'examen de la cloison recto-vaginale de la prostate, du rectum même. — Le *T.* rectal permet d'explorer les parois antérieures du rectum. C'est souvent chez la femme un complément nécessaire du *T.* vaginal. Après avoir franchi les sphincters anals et pénétré dans l'ampoule rectale la pulpe du doigt sent le col de l'utérus et peut explorer en remontant plus haut que par le *T.* vaginal la face postérieure de cet organe. Chez l'homme il permet de reconnaître l'état du rectum et des organes génito-urinaires. Quand il s'agit de fistules, de fissures, de tumeurs de la région anale, il se pratique dans le décubitus latéral; pour l'examen spécial de la paroi antérieure du rectum, le malade sera couché sur le dos. La pulpe du doigt portée en avant sentira facilement la vessie (dans laquelle, sur les enfants, on peut même reconnaître la présence de calculs), et surtout la prostate et les vésicules séminales. On a proposé d'introduire dans le rectum, non plus seulement un ou deux doigts, mais la main entière. C'est une manœuvre difficile et qui peut amener de grands désordres. Le double *T.* vaginal et rectal se fait soit avec une seule main, le pouce, etc., le médius étant dans le rectum et l'index dans le vagin; soit avec les deux mains, les deux indicateurs placés chacun dans une cavité. Le double *T.* permet de mieux explorer la cloison recto-vaginale et le cul-de-sac intra-utérin. — *T. vaginal* [all. *Touchiren*]. Opération qui consiste à explorer avec le médius ou l'indicateur introduit dans le vagin l'état de ce conduit et du col utérin pour constater l'existence d'une grossesse, pour établir un diagnostic, etc. Le *T.* vaginal est très utile dans les cas où il faut porter un diagnostic gynécologique. Il se pratique généralement avec l'indicateur de la main droite, la femme étant debout ou couchée. Parfois il faut faire successivement l'exploration dans chacune de ces positions. On combine souvent ce *T.* avec la palpation abdominale. On peut aussi pratiquer, en même temps, le *T.* vaginal et le *T.* rectal, ou double *T.* Le doigt indicateur, préalablement graissé, est présenté horizontalement dans le sillon des fesses jusqu'à ce qu'il soit arrêté par lui, puis on le ramène d'arrière en avant jusqu'à la partie postérieure de la fente vulvaire. L'indicateur est alors introduit avec facilité et évite sûrement l'anus et le clitoris. A la vulve et au vagin, il constate les irrégularités de surface, le degré d'étroitesse ou de contracture spasmodique, la température, l'état des sécrétions, la sensibilité, la présence ou l'absence de tumeurs solides ou liquides. Ramené à la surface du col, le doigt en apprécie le volume, la consistance, la sensibilité, la situation, le degré plus ou moins grand de mobilité ou de fixité. Il explore ensuite l'orifice du col, il en constate le degré d'ouverture et peut même, dans certains cas, pénétrer dans son intérieur, exploration importante pour le diagnostic de la grossesse et pendant le travail de l'accouchement. Le *T.* vaginal permet l'exploration du cul-de-sac du vagin; on remonte de la sorte au-dessus du col, et l'on peut avoir des renseignements sur l'état du corps utérin. Il permet aussi de se renseigner sur l'état du rectum, de la vessie et de l'urèthre.

TONGA. s. m. Médicament antinévralgique composé de feuilles et d'écorces indéterminées des îles Fidjis.

TOUILLE. s. f. Le *Squalus cornubicus*, L.

TOUKA. s. m. Le *Juvia*.

TOULOUCOUNA. s. m. Le *Carapa guianensis*, Don, Méliacée amère de la Guyane.

TOULOUCOUNIN. s. m. Principe amer neutre amorphe non azoté de l'écorce de *Toutoucouna* ($C^{20}H^{16}O^{8}$).

TOUPIE. s. f. La coquille des *Turbo*. — Les *Trochus*, Gastéropodes marins.

TOUR. s. m. — *T. de lune*. L'*Ophthalmie périodique*. — *T. de maître*. Manière de pratiquer le cathétérisme. — *T. de rein*. Le *Lombago*.

TOURANIEN. adj. et s. m. [de *Touran*, les contrées à l'est de la mer Caspienne]. L'ensemble des peuples indo-germaniques habitant encore aujourd'hui le nord de l'Europe et de l'Asie, depuis les marais de la Finlande jusqu'aux rives du fleuve Amour.

TOURBILLON. s. m. [*vortex;* all. *Geffässwirbel;* esp. *torbellino*]. — *T. vasculaire*. Les veines qui rampent à la face rétinienne de la choroïde, ou *vasa vorticosa*. Les vénules prenant, à la surface du rein ou autres organes, des apparences plus ou moins analogues par la manière dont, courbes ou non, elles se jettent dans une petite veine déjà plus grosse que les précédentes. — Les dispositions ou rayons courbes de certaines terminaisons artérielles.

TOURD. s. m. Le *Labrus turdus*, L., Labroïde de nos côtes maritimes. — La *Litorne*.

TOURDE. s. f. Le *Tourd*.

TOURDELLE. s. f. La *Litorne*.

TOURDEREAU. s. m. Les *Labrus tinea* et autres Labroïdes.

TOURDILLÉ. adj. [de *turdus*, grive]. Grivelé.

TOURI. s. m. Pour *Houmiri*.

TOURLOUROU. s. m. — **Z.** Le *Gecarcinus ruricola*, L., Brachyure terrestre des Antilles.

TOURMALINE. s. f. Silicoborate fluorifère d'alumine, avec du fer, de la magnésie, du manganèse, de la soude, de la potasse, de la chaux en prismes à six ou à neuf pans. Ils polarisent la lumière qui les traversent dans le sens de l'axe cristallographique.

TOURMENTIN. s. m. Le *Pétrel*.

TOURNÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Se dit des matières alimentaires naturelles ou préparées, solides ou liquides, animales ou végétales, dont un ou plusieurs principes constitutifs se sont plus ou moins rapidement dédoublés ou autrement décomposés. C'est une fermentation au contact de ferments cryptogamiques généralement schizomycètes donnant lieu à la formation de produits, soit à acides gras, soit ammoniacaux, d'odeur et de saveur désagréables, capables de déterminer la diarrhée ou la dysenterie et même des accidents d'empoisonnement quand ils sont absorbés.

TOURNEPIERRE. s. m. Le *Strepsilas collaris*, Tem., Échassier longirostre.

TOURNESOL. s. m. [all. *Lackmus;* angl. *litmus;* it. *tornasole, laccamuffa;* esp. *tornasol, girasol*]. Matière colorante, d'un bleu violet. — L'*Helianthus annuus*, L., Synanthérée. — Le *Croton tinctorium*, L., Euphorbiacée. — *T. en drapeaux*. Produit commercial obtenu par trituration de la *Tournesolie* et mélange d'urine au suc obtenu. On y plonge des morceaux de toile qu'on fait sécher. On expose ceux-ci aux émanations ammoniacales du fumier jusqu'à ce que la toile devienne bleue, puis pourpre. Il ne rougit pas par les acides et ne bleuit pas comme le *T. en pains* par les alcalis. — *T. en pain*. Matière colorante bleue qu'on prépare en Auvergne avec des lichens (*Parmelia roccella* et *tartarea*, Acharius), que l'on mêle avec environ moitié de leur poids de *Cendres gravelées*, et que l'on réduit en pâte en les arrosant de temps en temps avec de l'urine humaine. Ce mélange devient peu à peu d'une couleur pourpre; on l'arrose de nouveau d'urine; après quelques jours, la pâte devient bleue. On y ajoute encore de l'urine, et l'on y incorpore la chaux; on y mêle en pâte de la craie pour lui donner une consistance ferme. Le *T.* en pain dont la solution est utilisée comme réactif en chimie est composé, d'après Kane, d'*azolitmine* et d'*érythrolitmine*. D'un beau rouge s'ils sont purs, ils deviennent bleus au contact d'une petite quantité des corps les plus faiblement alcalins. Les acides, en déplaçant ces derniers, rendent à ces principes leur couleur rouge naturelle et se trouvent ainsi décelés eux-mêmes. Il y aussi des traces d'*érythroléine* qui, naturellement rouge, passe au pourpre au contact des alcalis et tend à donner une teinte violette aux principes précédents devenus bleus dans les mêmes conditions.

TOURNESOLIE. s. f. La *Tournesolia* (Scopoli) ou *Crozophora tinctoria*, L., Euphorbiacée jatrophée, tinctoriale de Montpellier, etc.

TOURNIOLE. s. f. Le *Panaris* sous-épidermique au pourtour des ongles.

TOURNIQUET. s. m. [*torcular;* all. *Aderpresse*]. Espèce de compresseur des artères.

TOURNIS. s. m. [all. *Drehkrankheit*]. Maladie des Ruminants, dont le principal symptôme est le tournoiement et qui dépend de la présence de *Cœnures* dans un point de l'axe cérébro-spinal, ea ou cervelet surtout.

TOURNOIEMENT. s. m. [all. *Drehen;* angl. *whirling;* it. *giramento;* esp. *giro*]. — **M.C.** Vertige. — Mouvements violents de rotation suivant l'axe du tronc (Magendie, 1825) avec distorsion singulière dans la direction des yeux, déterminés par la lésion d'un pédoncule cérébelleux. — Le *Tournis.*

TOURNOYANT, ANTE. adj. Qui tourbillonne. — Qui a le tournis.

TOURTEAU. s. m. — **Z.** Le *Platycarcinus pagurus,* Latreille; *Cancer mœnas,* Rondelet, Décapode brachyure des côtes d'Europe.

TOURTERELLE. s. f. La *Columba turtur,* L., Colombidé.

TOURVES. s. m. Variété du *Fromental.*

TOUSSAH. s. m. La *Saturnia mylitta,* grand Bombycie de l'Inde.

TOUT. adv. et subst. m. — *T. organique* (Ch. Bonnet). L'*Organisme.*

TOUTE-BONNE. s. f. La *Sauge sclarée.*

TOUTE-ÉPICE. s. f. La *Nigelle* et le *Piment de la Jamaïque.*

TOUTE-SAINE. s. f. L'*Androsème.*

TOUVRE. s. f. La *Truite.*

TOUX. s. f. [*tussis;* βήξ; all. *Husten;* angl. *cough;* it. *tossa, tosse;* esp. *tos*]. Suite d'expirations subites, courtes, par lesquelles l'air, en passant rapidement par les bronches et la trachée-artère, produit un bruit particulier. La *T.* est une expiration subite, le plus souvent plusieurs fois répétée à de courts intervalles, expulsant brusquement les gaz contenus dans le poumon, à travers l'arbre aérien et les cordes vocales; les vibrations de celles-ci donnent des sons qui sont très divers, mais du genre de ceux d'un *cri* plus ou moins sourd ou grave et prolongé, en même temps que sont entraînés les liquides ou les solides qui se trouvent sur le parcours des gaz expirés. La force du son de la *T.* est en rapport avec l'état du larynx, des cordes vocales, la capacité trachéo-pulmonaire, etc. Dans les conditions normales la *T.* survient à l'occasion d'une impression causée par le contact d'un solide ou d'un liquide, de l'air froid même, sur quelque point de l'étendue de la muqueuse laryngienne et trachéale, à partir de l'orifice supérieur du larynx. Cette impression, plus ou moins vivement ressentie, suscite involontairement une action motrice portant sur les muscles expirateurs. La *T.* est d'autant moins forte ou fréquente qu'un état morbide plus grave a diminué davantage la sensibilité naturelle de la muqueuse laryngienne ou autre. Ce n'est que dans les cas d'affections bronchiques ou pleuro-pulmonaires seulement que l'impression qui suscite les contractions brusques involontaires dites réflexes des muscles expirateurs est rapportée toujours au même point du thorax. — La sensation qui la provoque est ressentie parfois au niveau du larynx bien que ce qui la détermine soit du mucus généralement tenace, plus ou moins concret et chargé de leucocytes qui rendent blanchâtre ou jaunâtre la sputation que les expirations répétées de la *T.* ont pour effet d'entraîner. A la *T.* se rattache le bruit de raclement, produit par le choc des gaz expirés contre les mucosités bronchiques ou laryngiennes, etc.; dans le plus grand nombre des cas, elle est suivie de l'expulsion de ces corps, graduellement ou subitement chassés d'arrière en avant et en dehors; cette expulsion, en faisant disparaître l'objet dont le contact perçu venait susciter des contractions expiratrices, met fin, au moins pour un temps, aux quintes ou accès de *T.* — *T. accidentelle.* Celle qui, hors de tout état morbide, survient une, deux ou trois fois environ à l'occasion du contact de quelque corps rude sur le pharynx ou de la pénétration d'autre chose que l'air dans le larynx, parfois suivie ou précédée d'un éternuement. — *T. éructantes.* Celles dans lesquelles les supersécrétions muqueuses des affections laryngées amènent des bruits analogues à ceux de l'*Eructation.* — *T. férine.* Celle qui est opiniâtre par la continuité de sa répétition. — *T. humide.* Celle qui est suivie de l'expuition d'un liquide remplissant le rôle de corps étranger causant une impression de gêne, etc. — *T. nerveuse.* Celle qui est due à quelque état d'exagération de la sensibilité laryngo-trachéale, dans l'hystérie, etc., sans qu'il y ait d'expectoration, de mucus dans le pharynx, le larynx ni dans les bronches, non plus que des signes stéthoscopiques et autres indiquant quelques lésions des muqueuses ou du poumon. Elle peut être quinteuse, bruyante, avec ou sans douleurs, dans le dos, la poitrine, etc. Celle qui, soit éclatante, soit sèche, soit brève et continue, est suscitée par telle ou telle des impressions que ressentent les hystériques, ou autres névropathiques. — *T. quinteuse.* Celle qui se répète par accès de plus ou moins courte durée, allant ou non jusqu'à causer le vomissement. — *T. sèche.* Celle qui survient hors de la présence du mucus, du sang, etc., déterminant une impression. — *T. sympathiques.* Celles qui ne dépendent pas d'une lésion primitive de l'appareil respiratoire, mais de celle de quelque organe abdominal recevant des terminaisons du pneumogastrique transmettant une impression jusqu'au bulbe rhachidien; celle-ci, non perçue, suscite par action réflexe des contractions des muscles servant à l'expiration. Et de même pour les affections des organes recevant directement ou par anastomoses des branches du glosso-pharyngien, du trijumeau, etc. — *T. symptomatique.* Celle qui est déterminée par un état morbide, supersécrétion, inflammation, ulcération, tumeur, etc., du larynx, de la trachée, du poumon, des plèvres, etc. C'est d'elle surtout qu'on peut dire que le siège de la sensation causant cette *T.* occupe toujours le même point sur la muqueuse trachéale, au niveau, soit de sa bifurcation, soit de la fossette sternale, indépendamment de la lésion même qui lui donne naissance, et dont la localisation, plus ou moins éloignée sur les organes respiratoires, peut être aussi fixée en dehors de la cavité thoracique.

TOUZELLE. s. f. Variété du *Triticum vulgare muticum.*

TOWZN (Angleterre). Bains de mer.

TOXICITÉ. s. f. La propriété d'agir comme poison, de déterminer un *empoisonnement,* de se combiner aux plasmas et aux unités anatomiques en changeant, à des degrés divers, la composition de leur substance, en modifiant corrélativement leur rénovation moléculaire continue, ou la faisant même disparaître plus ou moins promptement. — Rabuteau a établi que les *sels métalliques sont d'autant plus actifs, au point de vue de la T. que le poids atomique de leur métal est plus élevé.* Dulong et Petit ayant prouvé que les chaleurs spécifiques des corps simples sont en raison inverse de leurs poids atomiques, on peut admettre que les *sels métalliques sont d'autant plus toxiques que la chaleur spécifique de leur métal est plus faible.* Pour les métalloïdes de la famille monoatomique du chlore, Rabuteau a vérifié, après Bouchardat, que leur *T.* est en raison inverse du poids atomique du métalloïde. Les fluorures d'un même métal sont beaucoup plus vénéneux que ses iodures, et la *T.* des chlorures et des bromures est intermédiaire. Pour les métalloïdes biatomiques, la loi est inverse, c'est-à-dire qu'elle redevient semblable à celle des métaux. La *T.* de leurs composés hydrogénés (eau, hydrogène sulfuré, hydrogène sélénié, acide tellurhydrique) augmente dans le même sens que les poids atomiques 16, 32, 79 et 120 de l'oxygène, du soufre, du sélénium et du tellure. Il en est de même pour les autres composés de ces métalloïdes. Pour l'antimoine, l'arsenic, le phosphore et leurs composés, la *T.* décroît à mesure que le poids atomique s'élève, à l'inverse de ce qui a lieu pour les métaux et les métalloïdes biatomiques (Ritter).

TOXICODENDRON. s. m. Genre de Térébinthacées contenant plusieurs espèces vénéneuses.

TOXICODENDRONIQUE. adj. Nom d'un acide volatil (Maisch) qui serait le principe actif du suc lactescent vénéneux des *Toxicodendron.*

TOXICOLOGIE. s. f. [de τοξικὸν, poison, et λόγος, discours; all. *Giftlehre, Giftkunde*; angl. *toxicology;* it. *tossicologia;* esp, *tosicologia*]. L'étude, la description des poisons, de leurs effets.

TOXICOPHORE. adj. [de τοξικὸν, poison, et φόρος, qui porte]. Vénéneux.

TOXICOZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal]. Animal venimeux.

TOXIFÈRE. adj. [de *toxique,* et *ferre,* porter]. Qui produit un poison.

TOXIQUE. adj. et s. m. [*toxicum*, de τοξικὸν, poison; all. *Gift, giftig;* angl. *toxicum, toxic;* it. *tossico;* esp. *tosico*]. Qui agit comme principe immédiat accidentel venant prendre part à la constitution d'une unité anatomique et troubler ou empêcher la nutrition ou quelque autre propriété de celle-ci. — Qui concerne ce qui est vénéneux, les degrés de la *Toxicité.* — Comme *Vénéneux, Poison, Virus.*

TOXIRRHÉSINE. s. f. Composé toxique obtenu de la *Digitoxine.*

TOXOPHORE. adj. et s. [de τοξοφόρος, qui porte l'arc]. Arqué. — Genre de *Tanystomes.*

Tr. Notation du *Terbium.*

TRABÉCULAIRE. adj. Qui a rapport aux *Trabécules.*

TRABÉCULE. s. f. [*trabecula*, petite poutre, de *trabes*, poutre]. — **A.** Tout prolongement se détachant d'une paroi pour se prolonger ou faire saillie dans une cavité, avec ou sans anastomoses avec des parties homologues. — *T. osseuses.* Les petits prolongements de substance osseuse qui, entre-croisés, limitent les cavités médullaires du tissu spongieux.

TRAC. s. m. Allure, trace, piste des Mammifères.

TRAÇANT, ANTE. adj. — **B.** Qui s'étend horizontalement à la surface du sol ou à peu de profondeur.

TRACÉ. s. m. — *T. graphique.* La représentation sur une feuille de papier des résultats d'un grand nombre d'observations; elle permet la recherche des lois des phénomène par la considération des courbes obtenues.

TRACHÉAL, ALE. adj. [*trachealis;* angl. *tracheal;* it. *tracheale*, esp. *traqueale*]. Qui concerne les trachées, la trachée-artère.

TRACHÉE. s. f. [*trachea*, de τρηχὺς, âpre; τραχεῖα ἀρτηρία; all. *Luftröhre;* angl. *trachea, windpipe;* it. *trachea;* esp. *traquiarteria*]. Sur les Vertébrés pulmonés, le tronc commun des conduits aériens, canal cylindroïde, fibreux et cartilagineux, situé sur la ligne médiane, au-devant de l'œsophage, se continuant supérieurement avec le larynx, et se divisant à sa partie inférieure (au niveau de la deuxième ou troisième vertèbre dorsale) en deux *bronches*, qui se rendent chacune dans l'un des poumons, où elles se subdivisent. — Chez l'homme sa bifurcation a lieu dans le médiastin antérieur, au niveau de l'union de la première avec la deuxième pièce du sternum en avant, de la troisième vertèbre dorsale en arrière. — *T. des Insectes.* Par analogie d'aspect sous la loupe, etc., de leur filaments enroulés, les organes respiratoires des insectes, tubes aérifères dont les orifices (*stigmates*) sont disposés par paires sur les parties latérales de chaque anneau de l'animal. Les trachées sont formées communément de trois tuniques, dont la moyenne est composée d'un filament élastique enroulé en spirale; elles se divisent à l'infini dans les tissus. — *T. des plantes.* Vaisseaux des plantes composés de cellules très allongées, superposées bout à bout. On les trouve : 1° dans la couche ligneuse la plus interne du canal médullaire des dicotylédones; 2° dans les faisceaux fibreux des Monocotylédones et dans les nervures des feuilles, etc. — Ce qui caractérise surtout les cellules des *T.* végétales c'est le filament unique ou multiple enroulé sur la mince paroi propre de chacune des cellules trachéales, qu'elles soient ou non, suivant les saisons, pleines de gaz, de liquides ou avec des bulles de gaz mêlées au liquide.

TRACHÉE-ARTÈRE. [de τραχύς, âpre, et ἀρτηρία, artère; *trachea;* all. *luftröhre;* angl. *trochea, windpipe;* it. *trachea;* esp. *traquea, traquiarteria*]. Spécialement la trachée des Vertébrés, les Poissons exceptés, étendue du larynx aux poumons, pour la distinguer des trachées végétales et de celles des Insectes. La *T.-artère* est un tube en forme de cylindre aplati sur sa face postérieure; cette dernière est membraneuse tandis que sur les trois quarts antérieurs de sa circonférence, le tube est muni d'arcs cartilagineux, au nombre de dix-huit à vingt chez l'homme. Indépendamment de ces arcs cartilagineux la *T.* offre de dehors en dedans une couche de tissu fibreux formant comme la gaine du tube; puis une couche de fibres musculaires, lisses, transversales, et une muqueuse tapissée par un épithélium stratifié. Les cellules les plus profondes de l'épithélium sont arrondies, tandis que les plus superficielles sont cylindriques et munies de cils vibratile dont les mouvements ont une direction telle, que les mucosités bronchiques sont poussées par eux de bas en haut. Les mouvements des fibres musculaires favorisent aussi l'expulsion des mucosités qui viennent des bronches dans la *T.*

TRACHÉEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne la ou les *Trachées;* qui en a. — Ordre d'Arachnides.

TRACHÉIDE. s. f. [de τραχεῖα, trachée, et εἶδος, ressemblance]. Cellule ou vaisseau des Cycadées, Fougères, etc.

TRACHÉITE. s. f. [de *trachea*, trachée-artère; all. *Luftröhrenbräune;* angl. *tracheitis;* it. *tracheite;* esp. *traqueitis*]. Phlegmasie de la *Trachée.*

TRACHÉLAGRE. s. f. [de τράχηλος, cou, et ἄγρα, prise; all. *Nackenweh, Halsgicht;* angl. *trachelagra;* it. *trachelagra;* esp. *traquelagra*]. Douleur au cou, à la *Trachée.*

TRACHÉLI-ATLOÏDO-BASILAIRE. adj. et s. m. Le *Muscle droit latéral de la tête.*

TRACHÉLIDE, adj. et s. [de τράχηλος, cou, et εἶδος, ressemblance]. Qui a comme un cou. — Les Coléoptères hétéromères vésicants.

TRACHÉLIEN, ENNE. adj. [de τράχηλος, cou; angl. *trachelian, cervical;* it. *tracheliano;* esp. *traqueliano*]. Qui concerne le cou, la *Trachée.* — *Cervical.*

TRACHÉLISME. s. m. [de τράχηλος, cou; all. *Trachelismus, Halskrampf;* angl. *trachelism;* it. *trachelismo;* esp. *traquelismo*] (Marshal-Hall). Contraction spasmodique des muscles du cou pendant l'épilepsie, etc.

TRACHÉLO-ANGULI-SCAPULAIRE. adj. et s. [it. *trachelo-anguli-scapolare;* esp. *traquelo-anguli-scapulare*]. Le *Muscle angulaire de l'omoplate.*

TRACHÉLO-ATLOÏDO-OCCIPITAL. adj. et s. m. [it. *trachelo-atloido-occipitale;* esp. *traquelo-atloido-occipital*]. Le *Muscle petit oblique de la tête.*

TRACHÉLO-BASILAIRE. adj. et s. m. [it. *trachelo-basilare;* esp. *traquelo-basilar*]. Le *Muscle droit antérieur de la tête.*

TRACHÉLOBRANCHE. adj. et s. [de τράχηλος, cou, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies sur le cou. — Division des *Scutibranches.*

TRACHÉLO-CERVICAL, ALE. adj. et s. [it. *trachelo-cervicale;* esp. *traquelo-cervical*]. Qui concerne le cou, la *Trachée.*

TRACHÉLO-COSTAL. adj. et s. m. [it. *trachelo-costale;* esp. *traquelo-costal*]. Le *Muscle scalène.*

TRACHÉLO-DIAPHRAGMATIQUE. adj. [it. *trachelo-diaframmatico;* esp. *traquelo-diafragmatico*]. La quatrième paire des nerfs cervicaux.

TRACHÉLO-DORSAL, ALE. adj. et s. m. [*trachelo-dorsalis;* it. *trachelo-dorsale;* esp. *traquelo-dorsal*]. Qui concerne le cou et le dos, le nerf spinal.

TRACHÉLO-HYOÏDIEN, ENNE. adj. Qui a rapport à l'hyoïde et au cou.

TRACHÉLO-MASTOÏDIEN. adj. et s. m. [it. *trachelo-mastoideo;* esp. *traquelo-mastoideo*]. Le *Muscle petit complexus.*

TRACHÉLO-OCCIPITAL. adj. et s. m. [it. *trachelo-occipitale;* esp. *traquelo-occipital*]. Le *Muscle grand complexus.*

TRACHÉLOPHYME. s. m. [de τράχηλος, le cou, et φῦμα, tumeur; it. *trachelo-fimo;* esp. *traquelofimo*]. Le *Goitre.* — Tumeur du cou.

TRACHÉLOPODE. adj. [de ποῦς, pied]. Qui a le pied sur un col. — Division des Gastéropodes.

TRACHÉLORRHAPHIE. s. f. [de τράχηλος, cou, col, et ῥαφη, suture]. La suture du col de l'utérus.

TRACHÉLO-SCAPULAIRE. adj. et s. m. [it. *trachelo-scapolare;* esp. *traquelo-scapular*]. Qui concerne le cou, et l'épaule. — Le *Muscle angulaire de l'omoplate.*

TPACHÉLO-SOUS-CUTANÉ, ÉE. adj. [it. *trachelo-sotto-cutaneo;* esp. *traquelo-subcutaneo*]. Qui est sous la peau du cou.

TRACHÉLO-SOUS-OCCIPITAL. adj. et s. m. [it. *trachelo-sotto-occipitale*]. Le *Muscle droit antérieur de la tête.*

TRACHÉOBRONCHITE. s. f. Phlegmasie de la trachée et des bronches. — Le *Rhume.*

TRACHÉOCÈLE. s. f. [de τραχεῖα, la trachée, et κήλη, tumeur; all. *Luftröhrenbruch;* angl. et it. *tracheocele;*

esp. *traqueocele*]. Tumeur trachéale. — La *Bronchocèle*. Le *Goitre*.

TRACHÉO-CRICOÏDIEN, IENNE. adj. Qui concerne la trachée et le cartilage cricoïde.

TRACHÉO-LARYNGOTOMIE. s. f. Ouverture du canal aérien comprenant l'incision du larynx et de la trachée à la fois, du cartilage cricoïde et d'un ou deux anneaux de la trachée.

TRACHÉORRHAGIE. s. f. Hémorrhagie trachéale.

TRACHÉOSTÉNOSE. s. f. [de τραχεῖα, trachée, et στένωσις, rétrécissement; all. *Luftröhrenverengerung;* angl. *tracheostenosis;* it. *tracheostenosi;* esp. *traqueostenosis*]. Rétrécissement trachéal.

TRACHÉOTOMIE. s. f. [*tracheotomia*, de τραχεῖα, trachée, et τομή, section; all. *Luftröhrenschnitt;* angl. *tracheotomy;* it. *tracheotomia;* esp. *traqueotomia*]. Opération chirurgicale par laquelle on établit une communication entre la trachée et l'extérieur, au-dessous du larynx, pour l'extraction de corps étrangers trachéens, contre l'œdème de la glotte, le croup, etc. Le procédé employé le plus habituellement pour faire cette opération consiste à inciser d'abord la peau sur la ligne médiane et antérieure du cou, depuis le bord inférieur du cartilage cricoïde jusque vers la fourchette sternale, sur une longueur de 5 à 6 centimètres; on écarte les muscles et on incise la trachée sur une étendue de 2 ou 3 centimètres; on écarte alors les lèvres de la boutonnière de la trachée à l'aide d'un dilatateur et on enfonce entre elles une canule formée de deux tubes emboîtés l'un dans l'autre; le tube extérieur est destiné à rester en place tandis qu'on peut enlever à volonté le tube intérieur pour le nettoyer. Quelques chirurgiens préfèrent inciser d'un seul coup la peau et la trachée. Pour éviter les hémorrhagies on emploie quelquefois le thermo-cautère. Dans le croup, la *T.*, qui est une opération à peu près sans danger par elle-même, doit être pratiquée de bonne heure. On évite ainsi l'asphyxie et on se donne du temps pour agir contre la maladie.

TRACHINE. Faute au lieu de *Trachyne*.

TRACHODE. adj. et s. [τραχώδης]. Rugueux. — Genre de Rhynchophores.

TRACHOMA. s. m. [de τραχὺς, raboteux; all. *Granulation der Augenbindhaut;* esp. *tracoma*]. Les granulations palpébrales.

TRACHURUS. s. m. [τραχοῦρος]. Le *Saurel*.

TRACHYDÈRE. adj. et s. [de τραχύς, hérissé, et δερή, cou]. Qui a le cou rude. — Genre de Longicornes.

TRACHYDERME. adj. et s. [de δέρμα, peau]. Qui a la peau rude. — Genre de Coléoptères hétéromères.

TRACHYNE. s. f. [de τραχὺς, garni de pointes]. Genre d'Acanthoptérygiens jugulaires, à tête comprimée, anguleuse, aiguillonnée. — La *Vive*.

TRACHYNOTE. adj. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos raboteux. — Genre de Coléoptères hétéromères.

TRACHYPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, nageoire]. Qui a les nageoires hérissées, dentelées. — Les *Apola trachyptera*, Gmelin, Acanthoptérygiens ténioïdes.

TRACTEUR. adj. et s. m. Qui sert à tirer. — Les instruments construits à cet effet.

TRACTION. s. f. L'action de tirer. — L'opération ou le temps de l'opération qui la nécessite.

TRACTORATION. s. f. L'emploi des *Tracteurs*.

TRACTUS. s. m. Les filaments de tel ou tel tissu, ou d'une humeur visqueuse, etc., placés dans l'épaisseur, à la surface d'un produit morbide, ou entre deux organes. — *T. moteurs cérébraux-spinaux*. Les cordons antérieurs de la moelle épinière dans la substance des cornes antérieures de la moelle et du bulbe.

TRAGACANTHE. s. f. Les Astragales donnent la *Gomme adragante;* ils appartiennent à la famille des Légumineuses papilionacées.

TRAGANT. s. m. **TRAGANTHINE**, ou **TRAGANTINE**. s. f. La *Bassorine*.

TRAGIEN, ENNE. adj. et s. [it. et esp. *tragiano*]. Qui s'applique au *Tragus*. — Petit muscle qui naît de la base du tragus, et en recouvre la face externe.

TRAGOCÈRE. adj. et s. [de τράγος, bouc, et κέρας, corne]. Qui a des cornes de bouc. — Genre de Longicornes.

TRAGOPANUM. [*Tragopan*, faisan cornu]. Le *Phasianus satyrus*, Brisson, et autres Gallinacés phasianidés de l'Himalaya, etc., dont les mâles portent en arrière des yeux un appendice corné et des plumes hérissant la tête.

TRAGOPE. adj. et s. [τραγόπους]. Qui a des pieds de bouc. — Genre de Cicadaires.

TRAGOPOGON. s. m. Genre de Synanthérées liguliflores.

TRAGULE. s. m. Le *Tragulus javanicus*, Pallas, Ruminant sans cornes, de Java.

TRAGULIEN, ENNE. adj. et s. [de τράγος, bouc, *tragus*, odeur axillaire]. Qui tient du *Tragule*. — Groupe de Ruminants à canines, sans cornes, sans feuillet à l'estomac, sans appareil moschifère.

TRAGUS. s. m. [τράγος; all. *Tragus, Bock;* angl. *tragus;* it. et esp. *trago*]. Petit tubercule situé en dehors et au-devant de l'orifice du conduit auriculaire, et qui se couvre de poils.

TRAINASSE. s. f. Le *Polygonum aviculare*, L., Polygonée.

TRAÎNÉE. s. f. — *T. épidémique*. Recrudescence d'une épidémie.

TRAIT. s. m. [all. *Zug*; angl. *trait;* it. *fattezza*]. — *T. génal*. Trait qui va du milieu des joues au *T. nasal*. — *T. nasal*. Il commence à la partie supérieure de l'aile du nez, embrasse la ligne extérieure de la commissure des lèvres et se réunit avec le *T. génal*.

TRAITEMENT. s. m. [*medela;* θεραπεῖα; all. *Behandlung, Heitverfahren;* angl. *cure;* it. et esp. *cura*]. Ensemble des précautions, des médicaments mis en usage, des pratiques auxquelles on recourt pour déterminer ou hâter la guérison d'une maladie, calmer les souffrances qu'elle occasione, atténuer les suites qu'elle peut entraîner. — *T. curatif*. Celui qui, soit par l'usage de médicaments internes ou de moyens externes et chirurgicaux, est institué en vue d'arriver à la guérison complète d'un état morbide donné. — *T. à domicile*. Celui qui est donné aux indigents chez eux, au lieu du *T. hospitalier*, auquel il est préférable. — *T. palliatif*. Celui qui a pour but de faire disparaître tout ou partie des accidents, douleurs, gène des mouvements, etc., de maladies incurables, anomalies, infirmités, hernies, mobilité ou déplacement de la rate, d'un rein, etc., tels sont tous les moyens prothétiques, l'application des bandages, de certains topiques, l'usage des opiacés, etc., dans divers cas d'affections organiques, etc. — *T. rationnel* [all. *rationnelle Behandlung;* angl. *rational treatment;* it. *cura razionale;* esp. *cura racional*]. Celui qui est fondé sur des indications suggérées par la physiologie et par l'anatomie, etc., sur des données *rationnelles*, et qui n'est pas le simple résultat de l'*empirisme*.

TRAJET. s. m. [all. *Durchgang;* angl. *passage;* it. *tragetto;* esp. *travesia*]. Le canal accidentel constituant une fistule. — *T. d'un nerf, d'un vaisseau*, etc. Étendue linéaire qu'il occupe.

TRAME. s. f. Le tissu qui, dans un organe, passe entre les portions essentielles. — *T. élastique du derme, des séreuses*, etc. Partie de ces tissus formée de fibres élastiques anastomosées entre lesquelles passent les fibres de tissu cellulaire, les vaisseaux et les nerfs. — *T. glandulaire* ou *parenchymateuse*. — Ce qui des parenchymes est mésodermique, vasculaire.

TRAMESAIGUES (Hautes-Pyrénées). Source sulfurée sodique (20°).

TRAMETES. s. m. Genre d'Hyménomycètes polyporés. — Le *T. Bulliardi*, Fries (*Dædalea suaveolens*, Persoon, ou *Boletus suaveolens*, Bulliard).

TRAMORE (Irlande). Bains de mer.

TRAMULAIRE. adj. Qui regarde la trame d'un tissu.

TRANCHANT. s. m. Le bord coupant des bistouris.

TRANCHE. s. f. — *T. grasse*. Portion externe de la cuisse chez les Ruminants, comprenant surtout la partie inférieure des fessiers, le fascia lata, la partie antérieure du biceps fémoral, etc.

TRANCHÉES. s. f. pl. [*tormina;* στρόφοι; all. *Bauchgrimmen;* angl. *gripe;* it. *pondi;* esp. *retortijon*]. Coliques violentes. — *T. utérines* [all. *Mutterschmerzen, Wehen*]. Douleurs dans l'utérus, après l'accouchement, causées par les contractions qui ont pour objet d'expulser les caillots contenus dans cet organe.

TRANCHEPIERRE. s. m. Sorte de litholabe.

TRANSCENDANT, ANTE. adj. Qui dépasse les notions fournies par l'observation; qui est opposé à l'immanence.

TRANSCURRENT, ENTE. adj. Qui court au delà. — Qui passe rapidement.

TRANSFERT. s. m. — Y. Le fait de l'activité d'un organe de l'une des moitiés du corps pendant que son homologue ou sa moitié opposée reste inactif.

TRANSFIXION. s. f. [de *transfigere*, transpercer]. Amputation faite en traversant d'un seul coup la peau et les muscles, de manière à faire un lambeau qui comprend à la fin toutes les parties molles jusqu'à l'os; aussi, ouverture d'une tumeur d'un seul coup.

TRANSFORATEUR. s. m. Perce-crâne associé à un tire-tête (Hubert).

TRANSFORATION. s. f. Emploi du *Transforateur*.

TRANSFORMATION. s. f. [*transformatio*, *transfiguratio*, de *trans*, au delà, et *formatio*, formation; μεταμόρφωσις; all. *Umbildung*, *Umgestaltung;* angl. *transformation;* it. *transformazione ;* esp. *transformacion*]. La formation d'une chose au delà ou en dehors de ses limites naturelles. Dans le sens étymologique du mot *formation* qui, comme complication structurale, conduit la partie de l'organisme examinée, au delà de ce qu'elle était avant, par suite de réalisations génétiques dans l'intimité même de chacune de ses parties. — *T. des forces.* Les formules qui expriment les lois fondamentales des plus générales des propriétés des corps, telles que le mouvement et l'attraction, expriment aussi la manière, sauf la rapidité, dont se transmettent la lumière, la chaleur, les vibrations sonores des corps et autres propriétés d'ordre physique et même mécanique. Mais il ne résulte point de cela qu'elles soient des *T.* d'une seule et même force ni, en d'autres termes, que toutes puissent être ramenées à la connaissance de cette unique propriété. Il n'en résulte pas inévitablement que les forces musculaires, nerveuses, chimiques ordinaires ou nutritives soient une *T. de la chaleur.* Il y a là seulement des substitutions de l'effet thermique au travail mécanique et du travail mécanique à l'effet thermique qui s'opèrent suivant une *loi constante*, et cette loi est la *même* pour les deux ordres de substitution. Elle est formulée dans les trois principes suivants : 1° quand une force motrice, suffisante pour effectuer un travail de 425 kilogrammètres, est consommée sans produire ni travail mécanique, ni force vive appréciables, il y a nécessairement production d'*une unité* de chaleur; 2° réciproquement, quand *une unité* de chaleur est consommée sans déterminer un effet thermique appréciable, il y a nécessairement production d'une force motrice suffisante pour effectuer un travail mécanique de 425 kilogrammètres; 3° les quantités de force motrice et de chaleur qui peuvent se substituer l'une à l'autre, sont donc dans le *rapport constant* de 425 à 1. Ce nombre 425 prend la dénomination d'*équivalent mécanique* de la chaleur. L'*équivalence* de la force motrice et de la chaleur se trouve donc ainsi établie dans la science comme un résultat expérimental incontestable, indépendant de toute hypothèse sur la nature de la chaleur (Gavarret). Ce fait, que les propriétés des corps bruts ou organisés suivent, dans leurs manifestations, des lois qui peuvent être représentées par les mêmes formules mathématiques, nous rend compte de la *solidarité* ou *corrélation* qui existe entre les propriétés ou forces de la matière brute. Cette solidarité est telle encore, que toutes les fois qu'un de ces états d'activité de la matière se transmet à un autre corps, il détermine dans celui-ci le même ou un des autres modes d'activité; que, toutes les fois que l'un d'eux cesse de se manifester en un corps (s'éteint, suivant l'expression vulgaire), il ne le fait qu'en déterminant, dans un ou plusieurs autres corps, une somme équivalente d'activité mécanique, physique ou moléculaire égale à la sienne. Un corps en mouvement ne s'arrête qu'en déterminant du mouvement, de la chaleur ou de l'électricité, et même tous les trois. La température d'un corps ne s'élève ou ne s'abaisse qu'en produisant de l'électricité. La quantité d'électricité que dégagent les combinaisons chimiques est proportionnelle à la quantité d'équivalents des corps qui se combinent ou se décomposent, et vice versa. Ainsi, de même qu'en poids rien ne se perd, rien ne se crée dans l'ensemble de la matière, rien ne se perd et ne se crée également dans les propriétés qui l'escortent; toute manifestation de celles-ci qui s'éteint suscite une manifestation équivalente de telle ou telle autre propriété; mais il y a une personnification inexacte de ses propriétés dans la formule qui exprime ce fait en disant que le *mouvement se transforme* en chaleur, la chaleur en mouvement, etc. Dans la manifestation des propriétés d'ordre organique il n'y a jamais calorification en l'absence d'actions chimiques. L'homme qui produit du travail musculaire ou intellectuel consomme ou des aliments ou de la substance propre de ses tissus. S'il n'ingère pas une quantité suffisante d'aliments, il perd de son poids, en raison composée de l'insuffisance de son alimentation et de la quantité de travail qu'il produit. Lorsqu'un *stimulant* du système nerveux aide l'organisme à produire un acte de névrilité, ce travail résulte de changements chimiques, soit du principe stimulant lui-même, jouant le rôle d'*aliment*, soit des aliments ordinaires, soit des neurocytes eux-mêmes. L'analyse chimique trouve les composés alors formés et désassimilés dans les gaz expirés ou dans les urines, et ainsi des autres pour les muscles, comme pour toute espèce d'unités organiques. — *T. graisseuse des cellules.* Nom donné, à tort, aux cas dans lesquels des granules graisseux se forment dans les cellules de manière à en masquer plus ou moins le noyau, à en augmenter le volume, avec ou sans déformations.

TRANSFORMISME. s. m. [de *trans*, au delà, et *formatio*, formation]. Théorie d'après laquelle toutes les formes animales et végétales actuelles proviendraient de la transformation de formes antérieures dont une partie existent encore tandis que d'autres ont disparu. D'une façon plus générale, théorie d'après laquelle toutes les formes de la matière, actuelles, passées ou futures, ne sont que des produits de transformation les unes des autres, la matière étant une, simple, et pourvue d'une seule propriété essentielle, le mouvement. Les partisans de la théorie du *T.* entendue de cette façon s'appuient en premier lieu sur ce que les découvertes les plus récentes des chimistes et des physiciens tendent à prouver chaque jour davantage non seulement l'unité de la matière inorganique et la possibilité de réduire tous les corps dits simples à un seul, l'éther, mais encore l'identité essentielle de la matière inorganique et de la matière organique, l'unité de propriété de la matière, la chaleur, la lumière, l'électricité, etc. pouvant être transformées l'une dans l'autre et ne se présentant que comme des formes du mouvement. Beaucoup de physiciens admettent, hypothétiquement il est vrai, que les atomes matériels ne sont pas autre chose que des tourbillons d'atomes d'éther (Lockyer, Secchi, Félix Marco, Thomson, Tyndall, etc.). L'un des partisans les plus résolus du *T.*, en France, De Lanessan, résume de la façon suivante cette question de l'organisation et des propriétés de la matière qui est la base nécessaire de toute la théorie : « La matière est composée d'une seule substance, l'éther, formée d'atomes sans cesse en mouvement; ces atomes éthérés, impondérables, s'associent en tourbillons qui représentent les molécules de la matière pondérable, ou atomes-tourbillons de Marco, molécules douées d'un mouvement de rotation autour de leur axe, d'un mouvement de translation dans l'espace et, enfin, d'un mouvement de vibration. Tous les intervalles qui séparent les molécules de la matière pondérable et tous les espaces intersidéraux sont remplis par l'éther. Par suite de la constitution et des mouvements des atomes et molécules de la matière impondérable et de la matière pondérable, il se produit incessamment : 1° des chocs des atomes pondérables les uns contre les autres; 2° des chocs entre les atomes de la matière pondérable et les atomes de la matière impondérable ou éther; 3° des chocs entre les atomes de la matière impondérable; 4° toute vibration des atomes-tourbillons doit nécessairement se transmettre aux atomes voisins de l'éther et, par leur intermédiaire, aux autres atomes-tourbillons. Tout mouvement d'un seul atome de la matière, soit pondérable, soit impondérable est nécessairement transmis à toute la matière constituante de l'univers, suivant des lois immuables qu'il appartient à la physique de déterminer. C'est à l'aide de ces mou-

vements et de leur transmission à travers les milieux pondérables ou impondérables que l'on explique, de nos jours, le son, la chaleur, la lumière, l'électricité, la pesanteur, etc. On peut attribuer aux atomes-tourbillons les divers mouvements suivants, à l'aide desquels seraient expliqués tous les phénomènes naturels : 1° un mouvement de rotation provoquant les phénomènes dits d'attraction et les phénomènes électriques; 2° des mouvements de translation destinés à activer les mouvements de rotation et à les provoquer; 3° les mouvements vibratoires qui produisent la lumière et la chaleur; 4° un mouvement de déplacement des axes déterminant le magnétisme; 5° un mouvement de raccourcissement et d'allongement alternatif des axes déterminant les mouvements musculaires, mouvements capables de se transformer les uns dans les autres, mais ne s'éteignant jamais, aussi impossibles à concevoir en dehors de la matière qu'il est impossible de concevoir la matière sans eux; mouvements éternels comme la matière, déterminant ses transformations incessantes et donnant à ce corps unique, illimité dans son étendue, éternel dans sa durée, l'éther, les formes variables à l'infini des corps pondérables qui tombent sous nos sens. Si l'on admet la théorie de l'éther et celle des atomes-tourbillons il est facile d'expliquer la différence de caractères des différents corps chimiques qui entrent dans la composition de l'univers, par les différences qui peuvent exister dans le volume, la forme, la vitesse et la direction des mouvements des molécules pondérables ou atomes-tourbillons, de même que les combinaisons et les décompositions chimiques trouvent une explication facile dans les mouvements de rotation ou de translation qui dissocient ou rapprochent les atomes-tourbillons de différentes sortes. En admettant que l'évolution de la matière ait été ascendante, il est permis de supposer que l'univers a d'abord été constitué uniquement par de l'éther dont les atomes se sont agrégés en certains points pour former des molécules pondérables. Celles-ci, en s'unissant ont formé les corps que les chimistes considèrent comme simples. Ces derniers, en se mélangeant, donnèrent d'abord naissance à des corps complexes; puis, en se combinant, ils produisirent des corps chimiquement composés. En s'appuyant sur leurs propriétés, ainsi que sur la nature et le nombre de leurs éléments constituants, on a divisé tous les corps composés que nous connaissons en deux grands groupes, sous les noms de corps inorganiques et corps organiques. Les premiers peuvent être dépourvus de carbone, les seconds en contiennent toujours; les premiers sont relativement stables, c'est-à-dire qu'ils ne se décomposent que difficilement; les seconds sont instables, ils se décomposent avec une très grande facilité. Les uns et les autres peuvent être formés de deux, de trois ou d'un nombre plus grand et très variable d'éléments simples ou composés. Dans les corps organiques, cependant, il n'entre, en général, qu'un petit nombre de corps simples; le carbone et l'hydrogène qui ne font jamais défaut suffisent, avec l'azote et l'oxygène (auxquels s'ajoutent parfois, le fer, le soufre et le phosphore), pour former un nombre indéfini de corps organiques qui diffèrent les uns des autres soit par la quantité d'atomes de chacun d'eux, soit par le mode d'arrangement de ces atomes. Les propriétés de ces corps sont d'autant plus variées et leur tendance à subir des modifications est d'autant plus grande que le nombre des atomes constituant la molécule est plus considérable et que leur arrangement est plus complexe. Ainsi les propriétés d'un corps organique binaire, dont la molécule contient seulement des atomes de carbone et d'hydrogène sont moins nombreuses et moins variées que celles d'un corps ternaire dont la molécule renferme du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène; la stabilité de la molécule ternaire est également moindre que celle de la molécule binaire. De même, les corps formés des quatre éléments : carbone, hydrogène, oxygène et azote, corps parmi lesquels figurent les substances organiques les plus complexes, celles qui ont reçu le nom de *matières albuminoïdes*, les substances quaternaires, sont encore moins stables que toutes les précédentes et jouissent de propriétés en apparence moins complexes. Les matières albuminoïdes ont une instabilité telle qu'on n'a pas pu encore déterminer leur formule chimique. En résumé, par l'évolution d'un seul corps simple, l'éther, nous pouvons concevoir la genèse de tous les corps qui entrent dans la constitution de l'univers » (Voy. De Lanessan, *Œuvres complètes de Buffon*, nouv. édit., *Introduction*, p. 295, 308, 310). Après avoir comparé les propriétés de la matière vivante à celles de la matière non vivante, le naturaliste que nous venons de citer conclut : « La matière vivante s'est produite par suite de la combinaison, dans des conditions déterminées, de principes organiques et inorganiques soumis à toutes les lois de l'affinité chimique. Que cette combinaison se soit effectuée dans des conditions de chaleur, de lumière, d'électricité, etc., convenables et la matière formée aura pu manifester les propriétés dites de la vie. Cette opinion trouve ses arguments non seulement dans tout ce que nous avons dit des propriétés des êtres vivants comparées à celles des corps non vivants; mais encore dans ce que nous savons relativement à la constitution intime de la matière. Si la matière est une, si les divers corps qu'elle forme ne diffèrent que par les rapports des atomes pondérables entre eux et par la diversité des mouvements des atomes, il me paraît aussi aisé de passer des matières albuminoïdes non vivantes au protoplasma lui même, que de l'éther impondérable à la matière pondérable. Cette hypothèse réunit les deux conditions essentielles de probabilité qu'on puisse exiger d'une hypothèse; elle est la plus simple qu'il soit possible d'imaginer, en même temps qu'elle est la plus apte à expliquer scientifiquement, c'est-à-dire sans l'intervention d'aucune force occulte, tous les phénomènes dont l'univers est le siège, depuis la formation de la nébuleuse jusqu'à celle de l'organisme vivant le plus compliqué, en passant par les innombrables systèmes solaires et planétaires qui peuplent l'université des cieux et par les formes presque aussi nombreuses d'organismes qui pullulent dans les eaux douces et salées et sur les continents de notre petit globe » (*loc. cit.*, p. 347). Buffon avait dit déjà, vers le milieu du siècle dernier : « Le vivant et l'animé, au lieu d'être un degré métaphysique des êtres, est une propriété physique de la matière. » Après avoir ainsi expliqué l'origine de la matière vivante les partisans de la théorie du *T.* devaient s'efforcer d'expliquer comment cette matière a pu revêtir les formes animales et végétales innombrables que nous connaissons. Pour cela ils s'appuient à la fois sur l'hérédité, c'est-à-dire sur la propriété qu'a tout être de transmettre ses caractères à ses descendants et sur la faculté qu'ont également tous les êtres de se modifier sous l'influence de certaines circonstances. L'hérédité des caractères est un fait indéniable, mais il est difficile à expliquer par des causes purement dynamiques; c'est cependant ce qu'ont tenté de faire, depuis Buffon, les transformistes les plus autorisés, tels que Hæckel, Darwin, etc. Le naturaliste que nous avons déjà cité plus haut, De Lanessan (*loc. cit.*, p. 366), résume de la façon suivante sa manière de voir : « Si l'on admet que la matière est une, et que la nature du mouvement atomique est la seule différence qui existe entre ses différentes formes; si, d'autre part, on admet, comme cela a été démontré plus haut, que tout atome tourbillon tend à adapter son mouvement à celui des atomes voisins, on devra admettre que tous les atomes-tourbillons d'un individu déterminé, animal ou végétal, jouissent d'une sorte de mouvement commun, représentant en quelque sorte la résultante de tous les mouvements de tous les atomes-tourbillons qui entrent dans la constitution de cet individu. Si les cellules de cet individu sont peu différentes les unes des autres, c'est-à-dire si leurs atomes sont peu dissemblables, chacune pourra reproduire l'animal ou le végétal; si elles diffèrent beaucoup, il pourra se faire, malgré l'équilibre de mouvement établi entre elles, que toutes ne jouissent pas de la propriété de se développer en un individu nouveau, que cette propriété soit perdue chez toutes celles qui se sont fortement différenciées, tandis qu'elle persiste chez celles qui ont subi une différenciation moindre, qui sont, si l'on veut, restées plus jeunes et qui représentent les œufs. Comme l'œuf fait partie de l'organisme de l'individu au même titre que les autres cellules, comme il se nourrit de la même façon que les autres et est soumis aux mêmes conditions de milieu, il est évident que ses atomes jouissent du mouve-

ment commun à toutes les cellules de l'individu dont je parlais plus haut. Quand l'œuf se détache de l'individu qui l'a produit, il conserve ce mouvement, il le conserve quand il s'accroît par la nutrition, en vertu de ce que nous avons dit plus haut; quand il se segmente, les cellules qui naissent de sa division, le conservent encore; et si nombreuses que soient les segmentations successives de ces cellules, le mouvement primitif persiste dans toutes et détermine dans chacune un arrangement des atomes semblable à celui qui existait dans les diverses cellules de l'individu qui a produit l'œuf. Pour bien comprendre cette transmission du mouvement atomique que j'appellerai *spécifique*, puisqu'il est chargé de conserver les caractères spécifiques des animaux et des végétaux, il faut se rappeler que les différentes sortes de cellules qui doivent entrer dans la constitution d'un animal ou d'un végétal se forment de très bonne heure. L'œuf n'a encore que deux cellules qu'on y peut distinguer déjà celle qui produira tous les éléments de nature épidermique, et celle qui donnera naissance à tous les autres éléments du corps. Ce qu'il importe aussi de remarquer, c'est qu'il n'y a pas seulement transmission du mouvement du générateur à son produit, mais encore transmission d'atomes matériels pondérables, puisqu'il n'y a pas plus de mouvement sans matière que de matière sans mouvement. S'il y a perpétuation d'un mouvement déterminé, il y a donc fatalement perpétuation de la forme de la matière qui correspond à ce mouvement, puisque la forme de la matière n'est que la résultante de la nature du mouvement de ses atomes. Tandis que Darwin est obligé d'admettre le passage successif des mêmes atomes matériels dans toute la série des générations, nous n'avons besoin, comme Hæckel, que de la transmission des atomes d'un générateur à son produit direct; les atomes entraînent ensuite eux-mêmes, dans leur mouvement propre, tous les atomes nutritifs qui viennent à leur contact et qui servent à l'accroissement des tissus. A l'aide de la théorie des atomes-tourbillons, nous pouvons donc expliquer non seulement tous les phénomènes dont la matière inorganique est le siège, mais encore la nutrition, l'accroissement, la reproduction des êtres vivants, et la transmission des formes et des caractères spécifiques et individuels, c'est-à-dire l'hérédité. La mémoire ne serait elle-même que la persistance d'un mouvement particulier des atomes-tourbillons de certaines cellules cérébrales. L'univers nous offre ainsi, malgré les diversités infinies de formes et de propriétés que présentent ses différentes parties, une admirable unité de constitution et de propriété : ses matériaux se résolvant en une matière unique, « l'éther », et ses propriétés se réduisant à une seule, « le mouvement ». Nous avons répondu à la première des deux questions que nous avions posées plus haut. Nous restons en présence de la seconde : d'où viennent les espèces ? » Dans la réponse à la question posée à la fin de cette citation, les partisans de la théorie du *T.* sont loin d'être d'accord. Les premiers naturalistes qui ont adopté cette doctrine, c'est-à-dire Buffon et Lamarck admettaient que les espèces se forment par simple transformation soit de la totalité, soit d'une portion des individus d'une espèce préexistante, sous l'influence des variations du milieu extérieur. Buffon disait des animaux : « Chacun est fils de la terre qu'il habite », entendant par là que le climat, la nourriture, etc., modifient et transforment les organismes assez profondément pour les rendre, avec le temps, tout à fait différents de ce qu'ils seraient ou de ce qu'ils ont été dans un autre milieu. Lamarck, qui fut l'élève de Buffon, disait: « Tout changement de milieu détermine des besoins nouveaux, ces besoins provoquent des habitudes et les habitudes déterminent les modifications de l'organisme. » Darwin et ses disciples ne tiennent à peu près aucun compte de l'action du milieu; ils attribuent les changements des organismes, la formation des espèces nouvelles et la disparition des espèces anciennes. à la sélection naturelle résultant de la lutte pour l'existence. Moritz Wagner a montré le premier que la sélection ne suffit pas, qu'il faut y joindre la ségrégation, c'est-à-dire la séparation, l'isolement des individus doués de caractères nouveaux. Buffon qui avait très bien saisi l'importance de la sélection artificielle pour la production de formes animales et végétales nouvelles, avait déjà montré que pour réussir elle doit être aidée par l'isolement des individus sélectés. De Lanessan, reprenant la doctrine de l'influence des milieux, accorde à cette influence, dans la transformation des espèces et la production d'espèces nouvelles une influence prépondérante. Dans son livre *le Transformisme*, qui contient un exposé très complet de la doctrine transformiste et une étude critique de toutes les opinions divergentes qui s'y rattachent, il attribue aux modifications lentes de la surface du globe, modifications de température, de niveau, remplacement de terres par des mers et réciproquement, la plus grande partie des transformations d'espèces; il y ajoute l'action qui résulte des migrations et de la ségrégation volontaires ou non des espèces animales, faisant passer une partie des individus d'une espèce d'un milieu déterminé dans un autre plus ou moins différent; et ne place la sélection qu'au dernier rang. « L'influence des transformations du globe sur les espèces animales et végétales, dit-il, et leur rôle dans la production d'espèces nouvelles sont admises par tous les naturalistes de notre époque, mais tous ne les interprètent pas de la même façon. Les partisans quand même de Darwin, ceux qui veulent tout mettre sur le compte de la lutte pour l'existence et de la sélection naturelle, supposent que les transformations d'espèces consécutives aux changements du globe ont été produites par une sélection résultant de la lutte pour l'existence et non par les variations du milieu convergent. » Darwin affirme que « les habitants de chaque période successive de l'histoire du globe ont vaincu leurs prédécesseurs dans la lutte pour l'existence. » J'avoue que je ne comprends même pas comment la lutte dont il parle aurait pu exister. Pour bien préciser nos idées, prenons un exemple hypothétique, mais aussi conforme que possible aux faits qui se sont produits réellement. Je suppose que le climat de Paris subisse un abaissement graduel, continu, mais extrêmement faible, comme celui qui a dû se produire avant la période glaciaire. Les plantes et les animaux du bassin de Paris ressentiraient, sans aucun doute, les effets de cet abaissement graduel de la température, ils se modifieraient avec une lenteur égale à celle de l'abaissement et resteraient ainsi sans cesse adaptés à la température ambiante. Si l'on compare à elle-même, tous les dix ans, une espèce donnée de plantes ou d'animaux, on ne constatera aucune différence marquée entre les états présentés au début et à la fin de cette période; qu'on fasse la comparaison au bout de cent mille ans, ce qui est moins d'une minute dans l'histoire du bassin de Paris, et l'on ne trouve plus dans ce bassin les formes qui existaient cent mille ans auparavant; elles sont remplacées par des formes nouvelles. Mais celles-ci ne sont, en réalité, que les formes anciennes qui ont été transformées. Si le sol avait pu conserver toutes les générations successives des plantes qu'il a produites, ou des animaux qui l'ont foulé aux pieds, ces générations offriraient une série de formes si bien enchaînées et reliées, qu'il serait impossible de les distinguer, à moins de prendre des générations ayant vécu à des milliers et des milliers d'années d'intervalle l'une de l'autre. Où y a-t-il, en cela, trace d'une lutte quelconque pour l'existence ? Je n'en vois pour ma part pas davantage que dans une aiguille de montre qui tour à tour franchit les secondes marquées sur le cadran. Pour me servir d'une comparaison plus exacte, une espèce qui évolue graduellement et lentement sous l'influence d'une transformation lente de son milieu cosmique, rappelle exactement l'évolution qui se fait dans un homme et qui le conduit de l'état de cellule unique, sous lequel il se présente dans l'ovaire de sa mère, à celui d'enfant imberbe, d'adulte vigoureux, puis de vieillard affaibi par l'âge, et enfin de cadavre prêt à se décomposer pour rendre ses éléments au grand tout d'où il était sorti. La formation d'une espèce nouvelle sous l'influence des variations lentes du milieu cosmique n'est pas due à une sorte de combat entre une forme ancienne et une forme nouvelle, mais à la simple évolution d'une forme ancienne, comme l'homme adulte est le produit de l'évolution de l'enfant. » M. de Lanessan applique un raisonnement analogue aux transformations qui ont résulté du remplacement des continents

par les mers et des mers par les continents; il montre que dans ces cas encore les transformations des espèces sont dues à la seule influence du milieu. Il admet cependant que la sélection peut jouer un certain rôle dans les tranformations; certains individus d'une espèce déterminée pouvant résister plus aisément aux changements du milieu ou se modifier plus aisément que les autres sous leur influence, résisteront seuls et formeront la souche d'une race, puis d'une espèce nouvelle, tandis que les individus moins malléables disparaîtront. Il montre l'influence du milieu sur les animaux et les végétaux qui se déplacent volontairement ou par contrainte, et il conclut que : « C'est dans les transformations lentes de la surface du globe et dans les changements de milieu consécutifs à la ségrégation et à la migration actives ou passives des animaux et des plantes, qu'il faut chercher les causes déterminantes de la production des espèces sauvages d'animaux et de végétaux. »

TRANSFORMISTE. adj. et s. Qui se rapporte au *Transformisme;* qui en est partisan.

TRANSFUSEUR. s. m. Instrument pour la transfusion du sang.

TRANSFUSION. s. f. [*transfusio,* de *transfundere,* verser d'un vase dans un autre; μετάχυσις; all. *Blutüberleitung;* angl. *transfusion;* it. *transfusione;* esp. *transfusion*]. Opération qui a pour but de faire passer du sang des veines d'un individu dans celles d'un autre individu, des veines d'un animal dans celles d'un autre animal, des veines d'un animal dans celles d'un homme, afin de remplacer le sang qui a été perdu par une hémorrhagie excessive ou ou par toute autre cause. On a abandonné la transfusion du sang des animaux à l'homme parce qu'il est démontré que dans ce cas les globules du sang transfusé se détruisent en mettant en liberté l'hémoglobine qui peut déterminer de graves accidents. On ne pratique plus pour ce motif que la transfusion d'homme à homme et l'on emploie pour l'injection le sang tel qu'il est fourni par le sujet. On se sert d'appareils qui permettent de faire passer le sang de la veine d'un sujet dans celle de l'autre sans qu'il entre en contact avec l'air. Avec les instruments et les procédés imaginés dans ces derniers temps l'opération de la transfusion n'offre plus à peu près aucun danger.

TRANSHUMANCE. s. f. [de *trans,* au delà, et *humus,* terre]. Translation des troupeaux d'une région dans l'autre.

TRANSITOIRE. adj. Qui dure peu.

TRANSLATION. s. f. [*translatio;* μεταφορά]. Le déplacement d'une chose d'un point vers un autre. — Y. La *T.* volontaire est le déplacement du centre de gravité d'un animal qui prend appui sur le milieu extérieur au moyen de ses membres. On sait que nulle machine ne peut déplacer son centre de gravité par des forces tirées d'elle-même; la cause de toute *T.* est donc la réaction des appuis extérieurs, réaction qui est égale à la pression que l'animal exerce sur eux par le mouvement de ses organes locomoteurs. La *T.* se divise naturellement en terrestre, aquatique et aérienne, mais entre les deux premières classes il y a de nombreux genres intermédiaires dans lesquels l'appui fourni à l'animal est un sol mouvant, tel que le sable ou la boue. Dans quelques cas, la *T.* appartient à la fois aux deux classes, l'appui nécessaire étant prêté à la fois par le sol et par l'air (comme dans la course de certains Oiseaux), par le sol et par l'eau (comme dans la marche des Crabes et la locomotion de quelques Poissons), par l'eau et par l'air pour l'exécution de certains mouvements des Oiseaux aquatiques. Il faut rapprocher de la *T.* la rotation, mouvement par lequel l'animal met son corps en rotation autour de son centre de gravité supposé immobile. Ce mouvement, comme le précédent, n'est possible qu'avec le concours d'appuis extérieurs et résulte de la réaction de ceux-ci. Sur un animal en mouvement, si on transporte, parallèlement à elles-mêmes, au centre de gravité, toutes les forces qui résultent de la réaction des appuis, la résultante de toutes ces forces détermine le mouvement du centre de gravité; les moments de ces forces par rapport au centre de gravité déterminent au contraire la rotation. Toute *T.* exige de la part des muscles une certaine production de travail qui tire son origine de la combinaison chimique et qui se transforme soit en chaleur, soit en force vive, soit en énergie statique pour l'élévation du centre de gravité. La fatigue musculaire doit être distinguée avec soin du travail, car le muscle se fatigue dès qu'il est en contraction, alors même que la contraction ne s'accompagne pas de raccourcissement; ainsi dans l'action de porter un poids à bras tendu, le travail produit par les muscles est nul et la fatigue est promptement considérable. La fatigue étant corrélative de la contraction et, dans une certaine mesure, indépendante du travail exécuté, est d'autant plus grande, toutes choses égales d'ailleurs, que les muscles ont une insertion plus désavantageuse; la véritable appropriation du corps à un mouvement donné résulte de conditions anatomiques qui font que la plus grande partie de la traction des muscles est affectée au mouvement considéré et la plus faible à produire des pressions sur les surfaces articulaires. Dans la marche de l'homme, les deux membres inférieurs répètent les mêmes mouvements d'une manière symétrique, il n'y a entre eux qu'une différence de phase; le mouvement total est donc déterminé si on connait celui d'un seul membre et la correspondance des phases. Le déplacement du membre comprend deux temps: l'*appui* et l'*oscillation.* Au début de l'oscillation la cuisse est dirigée en bas et en arrière, le genou légèrement fléchi et la jambe plus oblique encore que la cuisse; l'arrière-pied (tarse et métatarse) est étendu sur la jambe et l'avant-pied fait suite, dans un même plan, à l'arrière-pied; le gros orteil effleure le sol. A la fin de l'oscillation la jambe est étendue sur la cuisse et toutes deux sont dirigées obliquement en bas et en avant; le pied est légèrement fléchi sur la jambe et le talon touche le sol. Pendant la durée de l'oscillation toutes les parties du membre abdominal se portent en avant, mais les parties inférieures avec plus de vitesse que les supérieures, d'où résulte la comparaison de ce mouvement complexe à l'oscillation d'un pendule. L'oscillation de la jambe diffère de celle d'un pendule rigide principalement par la flexion du genou qui a pour effet de renverser le pied et de l'empêcher de butter. Cette flexion du genou est essentiellement déterminée par les muscles fléchisseurs, et, accessoirement, par la pesanteur qui tend à faire osciller la cuisse avec plus de vitesse que la jambe à raison de ce qu'elle est plus rapprochée de l'axe de suspension. Pendant l'appui le membre inférieur décrit une oscillation pour ainsi dire inverse de la précédente, les parties supérieures se déplaçant avec plus de vitesse que les inférieures. Le pied roule alors sur le sol, avec lequel il entre en contact, successivement, par le talon, la tête des métatarsiens et les gros orteils, l'arrière-pied se relevant avant que l'avant-pied soit entièrement appuyé. La différence de phases entre les deux membres est telle que l'oscillation de l'un d'eux s'effectue toute entière pendant le tiers moyen de l'appui de l'autre membre. Le début et la fin de l'appui d'un membre coïncident donc avec la fin et le début de l'appui de l'autre membre, d'où résulte un double appui périodique des deux pieds qui caractérise la marche. Les différentes allures de ce mode de locomotion se distinguent surtout par la durée du double appui qui est d'autant plus courte que la marche est plus rapide et se rapproche davantage de la course. Dans la course, les mouvements de chaque membre comprennent également l'*appui* et l'*oscillation,* mais l'oscillation a plus de durée que l'appui, d'où résulte que l'appui d'un membre a lieu dans le tiers moyen de la durée totale de l'oscillation de l'autre membre et que le début et la fin de l'oscillatation d'un membre coïncident avec la fin et le début de l'oscillation de l'autre membre. Il existe un temps de nul appui qui caractérise ce mode de locomotion. La *T.* des Quadrupèdes est assimilable à celle de deux Bipèdes qui marcheraient l'un derrière l'autre. L'arrière-train de l'animal ou bipède postérieur fait des enjambées de même longueur et de même nombre que celles de l'avant-train ou bipède antérieur, il marche ou il court selon que celui-ci marche ou court et les deux bipèdes présentent entre eux une différence de phases constante qui définit l'allure. Lorsque les deux bipèdes vont ensemble, comme deux hommes marchant *au pas* l'un derrière l'autre, on n'entend, pendant une révolution complète des quatre membres

que deux bruits et les deux pattes d'un même côté oscillent toujours dans le même sens; cette allure est l'*amble*. S'il existe entre les deux Bipèdes une différence exacte d'un demi-pas, l'animal *galope;* on n'entend également que deux bruits pendant une révolution complète des quatre membres; la chute du pied antérieur droit coïncidant avec celle du pied postérieur gauche. Les allures intermédiaires entre le galop et l'amble résultent d'une différence de phases supérieure ou inférieure à un demi-pas et constituent la marche, le galop, le traquenard, etc. — La natation est aussi variée dans ses modes que la locomotion terrestre; elle s'effectue de trois manières principales qui présentent entre elles de nombreux intermédiaires; elle a lieu : 1° au moyen de mouvements ondulatoires de tout le corps ou de certains organes appropriés; 2° par des mouvements ramés; 3° par la projection d'un jet liquide en sens inverse du déplacement. Les Poissons utilisent le premier mode; les nageoires latérales dont ils sont pourvus ne servent pas à la progression rapide mais seulement aux mouvements de peu d'étendue, pour tourner, monter ou descendre. La nage a lieu par des inflexions latérales, alternatives, du tronc et de la queue. Les mouvements de la nageoire caudale sont en partie passifs, c'est-à-dire que sous la pression exercée par la résistance du liquide la nageoire s'oriente de manière à heurter toujours le liquide avec une face convexe. L'éventail caudal forme à l'arrière du Poisson une sorte de plan incliné qu'il porte rapidement à droite et à gauche, en se retournant à chaque révolution par un mécanisme qui rappelle la godille. Les Poissons dont le corps est allongé, les Congres, les Anguilles, nagent en formant avec tout leur corps un grand nombre d'ondulations qui se déplacent de la tête vers la queue; ils rampent dans l'eau; par un changement dans la direction des ondes ils peuvent progresser en reculant. Quelques Poissons, comme les Hippocampes, les Motelles ont la première nageoire dorsale animée de mouvements ondulatoires analogues, à l'aide desquels ils se déplacent lentement. Le second mode de natation est réalisé par les Oiseaux aquatiques, les Insectes tels que les Nautonectes, par les Grenouilles et par l'homme. L'existence de doigts palmés tels que chez les Canards, les Grenouilles, les Castors, etc., favorise beaucoup les mouvements ramés; les animaux munis de palmure frappent l'eau en arrière, les doigts écartés, et ramènent les pattes en serrant les doigts les uns contre les autres. Les Crabes nagent comme ils marchent, c'est-à-dire latéralement; les Écrevisses au contraire progressent à reculons, en reployant brusquement leur queue sous le ventre; tandis qu'à terre ou au fond de l'eau elles marchent avec leur pattes à la manière des autres animaux. Le troisième mode de natation est celui des Pouples; ils chassent l'eau enfermée dans leur cavité branchiale au travers d'un tube en entonnoir dont ils dirigent à volonté l'extrémité terminale; leur mouvement est un recul dont le mécanisme est analogue à celui du tourniquet hydraulique. Les Pectens et d'autres Bivalves obtiennent un effet semblable par le brusque rapprochement des deux valves de leur coquille (Chabry).

TRANSLUCIDE. adj. [*translucidus*, de *trans*, au travers, et *lucere*, luire; all. *durchscheinend;* angl. *translucid;* it. *traslucido;* esp. *translucido*]. Qui est doué de translucidité reçue.

TRANSLUCIDITÉ. s. f. [all. *Dürchscheinen;* angl. *translucidity;* it. *traslucidità;* esp. *translucidez*]. Aptitude qu'ont certains corps de se laisser pénétrer par la lumière, mais en trop petite quantité pour permettre d'apercevoir aucun objet à travers leur épaisseur.

TRANSMISSIBILITÉ. s. f. [de *transmittere*, transmettre; all. *Mittheilbarkeit;* angl. *transmissibility;* it. *trasmisibilità;* esp. *transmisibilidad*]. L'aptitude à transmettre. — *T. indifférente*. Nom donné à l'hypothèse d'après laquelle, dans tout acte de névrilité périphérique, dans toute impression dite excitation d'un nerf, exercée sur quelque point de sa longueur, l'impression serait transmise indifférement dans les deux sens, vers les deux extrémités du nerf en même temps. L'excitation ne se manifesterait qu'à l'extrémité terminale du nerf, pour les nerfs moteurs, parce que là seulement sont les muscles capables de montrer par leur contraction qu'elle a eu lieu. Les nerfs moteurs ne seraient à transmissibilité *centrifuge* qu'à ce titre. L'excitation ne se manifesterait qu'à l'extrémité centrale pour les nerfs sensitifs parce que là seulement sont les cellules siège de la perception et donnant lieu à des manifestations qui indiquent qu'une transmission nerveuse a eu lieu. Les nerfs sensitifs ne seraient à transmissibilité *centripète* qu'à ce titre. A l'appui de cette opinion on invoque le fait que si sur un rat on greffe la queue d'un autre rat par sa petite extrémité, si plus tard on coupe cette queue à sa base, l'excitation de cette base cicatrisée est perçue par le rat auquel elle a été greffée (Bert). On suppose que l'excitation a été transportée du second rat au premier par les nerfs sensitifs ordinaires de la queue, agissant en sens inverse de ce qu'ils faisaient avant la greffe. Mais pour que cette expérience soit probante il faudra prouver que, dans la greffe, il n'y a pas eu régénération de tubes sensitifs le long de la queue greffée, depuis le point sur lequel elle est greffée jusqu'à son extrémité libre. — *T. des maladies*. Le fait pour une maladie d'être spécifiquement transmissible d'un individu à un autre par contact ou autrement. — *T. morbide*. Le fait de la communication plus ou moins facile de telle ou telle affectiou d'un malade à un individu sain. — *T. nerveuse*. Aptitude des fibres des nerfs moteurs à transmettre, de leur origine vers leur terminaison, le mouvement, l'action produite dans la première et inversement pour les nerfs sensitifs de leur extrémité terminale aux cellules d'origine.

TRANSMISSION. s. f. [*transmissio;* διαποπμή]. — *T. héréditaire*. L'*Hérédité*. — *T. nerveuse*. Manifestation de la transmissibilité nerveuse. Elle a lieu avec une rapidité de 26 à 32 mètres par seconde. Une erreur a fait avancer qu'elle pouvait avoir lieu sur un même nerf aussi bien du centre à la périphérie qu'en sens inverse, ce qui n'est pas.

TRANSMUTATION. s. f. [*transmutatio;* μεταβολή, μεταλλαγή; all. *Verwandlung;* angl. *transmutation;* it. *trasmutazione;* esp. *transmutacion*]. Conversion d'une chose en une autre (*quod mutatur de specie in speciem*) par action moléculaire (*in prima materia*).

TRANSPARENCE. s. f. [de *trans*, à travers, et *parere*, paraître; *pelluciditas;* all. *Durchsichtigkeit;* angl. *transparency;* it. *transparenza;* est. *transparencia*]. Possibilité pour certains corps de se laisser pénétrer assez abondamment par la lumière pour permettre de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur.

TRANSPARENT, ENTE. adj. [*pellucidus;* διαφανής; all. *durchsichtig;* it. *transparente;* esp. *transparente*]. Qui est doué de la *Transparence*.

TRANSPIRATION. s. f. [de *trans*, à travers, et *spirare*, souffler; *sudor;* διαπνοή; all. *Ausdunstung;* it. *traspirazione;* esp. *transpiracion*]. Sortie, molécule à molécule, sous l'état gazeux surtout, d'un liquide de l'économie au travers d'un tissu. — Excrétion, hors du corps, de la sueur à l'état de liquide, de vapeur et aussi du *sebum*. — Le produit même de la *T*. — *T. branchiale*. L'homologue sur les animaux à respiration branchiale de la *T. pulmonaire* des Mammifères, des Oiseaux et des Reptiles, mais produite à l'état liquide et réduite à rien ou à peu près, hors de l'acide carbonique, tant que l'animal est dans l'eau, ce milieu étant de tension à peu près égale à celle du plasma sanguin. — *T. cutanée*. La sudorification, la sueur, son excrétion, l'évaporation de ce liquide à la surface de l'épiderme. — *T. insensible*. Nom inexact donné à la portion de sueur qui s'évapore à mesure qu'elle est versée à la surface de l'épiderme, sans pouvoir être recueillie. — *T. pulmonaire*. La vapeur d'eau qui est entraînée en même temps que l'acide carbonique, hors des capillaires, dans les voies pulmonaires, sous la proportion de 500 grammes environ par jour chez l'homme.

TRANSPORT. s. m. [*emotio mentis;* ἔκστασις; all. *Fieberwahn;* angl. *transport;* it. *trasporto;* esp. *transporte, dilirio*]. — *T. au cerveau*. Le *Délire*. — La méningite ou l'encéphalite qui le déterminent.

TRANSPLANTATON. s. f. [*translatio;* μεταφυτεία; all. *Verpflanzung, Uebertragung;* angl. *transplantation;* it. *transplantamento;* esp. *transplantacion*]. Le fait de porter dans une place autre que celle qu'il occupait un

organe, une portion de tissu. — **M. C.** Le fait par lequel chirurgicalement un lambeau de peau ou de muqueuse, une dent, ou expérimentalement la queue ou autre organe sont portés d'une région du corps à une autre sur le même individu, ou d'un individu à l'autre sur la même espèce ou quelque autre espèce. La *greffe* est généralement consécutive à la *T.*, sauf les cas où, comme dans l'autoplastie par la méthode italienne, le lambeau de peau n'est séparé de la région ou du sujet qui l'ont fourni qu'après qu'a eu lieu la greffe. — *T. cutanée.* Autoplastie dans laquelle un lambeau cutané détaché d'une région donnée est porté et greffé sur une autre surface où il manquait et où il était chirurgicalement nécessaire. — *T. des dents.* Cette méthode de greffe animale comprend : *a.* Les *T.* des dents d'un individu à lui-même, soit entre dents semblables, soit entre dents dissemblables. Elles sont aujourd'hui assez nombreuses et réussissent presque constamment dans des conditions bien définies. C'est ainsi que Pietkiewicz et Magitot ont transplanté une incisive inférieure à la place d'une incisive supérieure dont la forme et le volume se rapprochent sensiblement. D'autres *T.* d'une dent à la place d'une autre chez le même sujet ont été tentées avec succès, sous la condition que la dent à transplanter soit d'un volume plus petit que celle à remplacer, de manière qu'aucun effort, aucune pression ne soit exercée sur l'alvéole. La consolidation s'effectue au moyen d'un bandage contentif en soie cirée et un traitement approprié contre les phénomènes d'inflammation qui pourraient se produire. La reprise complète des connexions s'effectue d'ordinaire en une douzaine de jours. — *b.* La *T.* d'une dent d'un individu à un autre de même espèce a été mainte fois tentée depuis Ambroise Paré, Jourdain, Fouchard qui racontent diverses histoires de dents de Savoyards transplantées chez des dames de la cour. Quelles que soient les légendes, les faits récents leur donnent une confirmation complète. Dans un grand nombre de cas, Magitot a pu transplanter d'une sœur à une autre sœur, d'une fille à sa mère et d'un étranger à un autre, des dents qui ont repris parfaitement au bout d'un mois environ de maintien avec le bandage et soins consécutifs; les résultats favorables sont d'environ 60 p. 100. Les conditions essentielles seront les suivantes : 1° la dent à transplanter devra avoir la même dimension que celle à remplacer ou des dimensions moindres; 2° elle devra être de même forme et de même couleur; 3° dans le cas où la dent à remplacer aura donné lieu à un abcès ou à un kyste, il faudra draîner l'abcès ou le kyste et en obtenir la guérison sans préjudice de la greffe et par des moyens appropriés. — *c. T. des dents entre espèces différentes.* La greffe d'une dent d'un animal à l'homme par exemple, rentre dans cette catégorie. Elle n'est point encore entrée dans la pratique par la raison qu'il n'y a entre l'homme et les animaux aucune similitude dans la forme des dents. Seuls les Singes anthropomorphes pourraient fournir quelques incisives, analogues de formes. Toutefois on peut remarquer que les incisives temporaires du porc auraient quelque ressemblance avec les incisises humaines. L'expérience reste à faire. Après ces trois espèces de transposition, nous devons dire un mot des tentatives de *greffes de follicules* faites par Legros et Magitot; ils ont transplanté sous la peau des chiens des follicules empruntés à la mâchoire de chiens nouveau-nés. Ces greffes ont eu des résultats variés; elles ont abouti généralement à la résorption et ne sont pas en tous cas applicables chez l'homme. Enfin, en terminant, mentionnons les greffes de dents adultes sur un point du corps autre que les mâchoires. C'est l'expérience de Hunter et de Philippeau qui ont implanté des dents adultes dans la crête du coq où elles ont continué à vivre. Cette pratique non plus que la précédente, n'a abouti jusqu'à présent, à aucune application chez l'homme. — *T. organique* (Masse). Véritables *greffes* d'éléments anatomiques, de tissus, transportés accidentellement, pathologiquement, d'une région à l'autre par les vaisseaux jusque dans les capillaires, ou par quelque traumatisme, ou expérimentalement. Continuant à se nourrir, à se développer, à se reproduire dans le lieu où ils ont été placés par voie expérimentale, ou bien dans lequel ils ont émigré naturellement, ils sont considérés comme pouvant prendre un développement plus ou moins rapide et constituer ainsi des tumeurs. Les tumeurs et les kystes dermoïdes, même d'origine fœtale, soit superficiels, soit profonds, ovariens ou autres, les *tumeurs perlées* épithéliales sont considérées comme pouvant être le résultat de ce développement tardif, avec prise de texture, de forme, membraneuse ou autre, ainsi inclus après déplacement ou *T.*, plutôt que d'une *involution* ou invagination ectodermique embryonnaire. — C'est à une *T.* de ce genre des éléments anatomiques transportés, détachés et tombés d'un produit morbide sur le vivant, dans les propres capillaires de la tumeur, etc., et transporté au loin par les veines et les artères que divers auteurs attribuent la généralisation des tumeurs, etc. Les expériences sur l'injection dans les veines de produits morbides divers continuant à vivre et à se reproduire dans les régions où les vaisseaux en ont transporté les éléments rend le fait possible bien qu'il ne soit pas absolument démontré.

TRANSPOSITION. s. f. [*transpositio ;* μετάθεσις]. Déformation dans laquelle un demi-cristal est placé, comme si, après la section en deux du cristal entier, on eût fait faire un sixième de révolution à l'une des moitiés sur l'autre. — L'inversion splanchnique. — *T. dentaire.* Les cas d'anomalie de l'évolution des dents, dans lesquels il y a entre-croisement d'un follicule dentaire avec son voisin; cette *T.* a pour résultat le développement d'une dent à la place d'une autre, d'une canine à la place soit d'une incisive, soit d'une petite molaire et vice versa.

TRANSSUBSTANTIATION. s. f. [de *trans*, au delà, et *substance*] (Vetter et Burdach). Cas dans lequel les parties constituantes d'un tissu, ayant été résorbées, seraient remplacées par des éléments d'une autre espèce ce qui n'a pas lieu.

TRANSSUDATION. s. f. [de *trans*, à travers, et *sudare*, suer; ὑδρωσις; all. *Durchschwitzen;* angl. *transudation;* it. *transudamento;* esp. *transudacion*]. Action d'un fluide qui passe à travers les parois d'un corps quelconque, et se ramasse en gouttelettes à sa surface, ou se dégage, si c'est un gaz.

TRANSVERSAIRE. adj. Qui concerne les apophyses transverses. — s. m. Nom des divers faisceaux musculaires et des ligaments qui s'insèrent sur les apophyses transverses des vertèbres. — *T. cervical* [all. *Halsquermuskel*]. Muscle qui naît du sommet des apophyses transverses des six vertèbres supérieures du cou, et s'attache aux racines postérieures des apophyses transverses depuis la sixième vertèbre cervicale jusqu'à la seconde. — *T. épineux.* Muscle qui remplit la gouttière lombaire, la gouttière dorsale et la gouttière cervicale jusqu'à l'axis.

TRANSVERSAL. adj. et s. Qui croise le grand diamètre d'un corps. — *T. du nez.* [all. *querlaufend, trasversale*]. Muscle qui naît du corps de l'os maxillaire supérieur et qui rencontre celui du côté opposé au-dessous des os propres du nez.

TRANSVERSE. adj. et s. [*transversus ;* all. *quer;* angl. *transverse;* it. *trasverso;* esp. *transverso*]. Qui est disposé en travers. — *T. de l'abdomen* ou *du bas-ventre.* Muscle de la région lombaire, qui s'attache supérieurement aux cartilages de la dernière côte sternale. — *T. de la mâchoire inférieure.* Le *Muscle mylo-hyoïdien.* — *T. du menton.* Faisceau du triangulaire des lèvres. — *T. de l'oreille.* Muscle qui s'attache d'un côté à la partie externe de l'anthélix et de l'autre côté à la conque. — *T. du périnée.* Le *Transverso-anal* et le *transverso-uréthral.*

TRANSVERSO-ANAL. adj. et s. Plan musculaire s'insérant à la partie antérieure de la tubérosité ischiatique pour se confondre, par ses fibres antérieures, sur la ligne médiane, au-devant du rectum, avec son congénère du côté opposé.

TRANSVERSO-COSTAL, ALE. adj. Qui va des côtes aux apophyses transverses des vertèbres.

TRANSVERSO-ILIAQUE. adj. et s. Qui concerne les apophyses transverses des vertèbres et l'os iliaque. — Le carré des lombes.

TRANSVERSO-URÉTHRAL. adj. et s. Muscle plus élevé que le transverso-anal; il s'insère au dehors sur l'aponévrose superficielle du périnée (Cadiat) et non à la

face interne de la branche descendante du pubis ni à la branche ascendante de l'ischion.

TRAPA. s. m. Genre d'Onagrariées.

TRAPAN. s. m. Le cheval devenu sauvage dans les steppes de l'Asie centrale.

TRAPÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Trapa*. — Tribu des Onagrariées à style simple, à fruit sec, indéhiscent, épineux.

TRAPÈZE. adj. et s. [*trapezius*, de τράπεζα, table; all. *Trapez;* angl. *trapezium;* it. *trapezzo;* esp. *trapecio*]. Qui a quatre côtés inégaux, dont deux parallèles. Le premier os de la seconde rangée du carpe, qui s'articule en haut avec le scaphoïde, en bas avec le premier métacarpien, etc. *Muscle* [*cucullaris, trapezius;* τραπεζέος; all. *Mönchskappenmuskel*] *dorso-sus-acromien*, Ch., situé à la partie postérieure et supérieure du tronc.

TRAPÉZIFORME. Faute au lieu de *Trapézoïde.*

TRAPÉZOÏDE. adj. [*trapezoides*, de τράπεζα, table, et εἶδος, ressemblance; all. *ungleichviereckig;* angl. *trapezoidal;* it. *trapezzoide;* esp. *trapezoidal*]. Qui ressemble à un *Trapèze.*— *Os* qui est le second de la seconde rangée du carpe, qui s'articule en haut avec le scaphoïde, en dehors avec le trapèze.

TRAPÉZO-MÉTACARPIEN, ENNE. adj. Qui concerne l'os trapèze et le métacarpe.

TRAQUENARD. s. m. [all. *Halbpass, Antritt;* angl. *traquenade;* it. *trapolla;* esp. *pasitrote*]. Le trot décousu du cheval.

TRAQUET. s. m. Comme *Tarier.*

TRAUMA. s. m. Abréviation, pour *Traumatisme.* — L'état de traumatisme.

TRAUMATICINE. s. f. [de τραῦμα, plaie]. Solution de gutta-percha dans le chloroforme. Substance isolatrice appliquée sur les surfaces cutanées accidentellement ou chirurgicalement privées d'épiderme.

TRAUMATIQUE. adj. [*traumaticus*, de τραῦμα, plaie ou blessures; all. *traumatisck;* angl. *traumatic*; it. et esp. *traumatico*]. Qui concerne les plaies. Causé par une plaie.

TRAUMATISME. s. m. [de τραυμα, blessure]. L'état physiologique accidentel dans lequel une blessure ou une plaie chirurgicale mettent l'organisme. Il consiste le plus souvent en un état de stupeur avec trouble correspondant de l'influence régulatrice du système nerveux sympathique sur la circulation.

TRAVAIL. s. m. [all. *Kreissen, Wehen;* angl. *labour;* esp. *trabajo*]. L'ensemble des efforts accomplis pour un but déterminé par un animal. Les effets d'un ensemble d'actions mécaniques soit moléculaires, soit de la masse des corps. — La succession de phénomènes violents et douloureux dont l'ensemble caractérise la fonction de l'accouchement. — *Lit de travail.* Machine [angl. *trave, travel, travise;* it. *travaglio;* esp. *potro*] que les maréchaux emploient pour assujettir les chevaux à ferrer. — *T. atomique.* L'ensemble des actions moléculaires de l'économie et leurs résultats soit dans les actes végétatifs, soit dans ceux de la vie animale. — *T. ulcératif.* La succession des troubles nutritifs et du développement qui ont une ulcération pour résultat.

TRAVANT. s. m. —Z. La *Raia Batys*, L., à dents mousses, en pavé.

TRAVAT. s. m. Le cheval qui a des balzanes aux deux pieds du même côté.

TRAVEMÜNDE (République de Lübeck). Bains de mer.

TRAVERS. s. m. Maniement qui fait partie du flanc et correspond au bord des dernières côtes. — L'*Aloyau.*

TRAYON. s. m. [all. *Euterzitze;* angl. *dug, teat;* it. *capezzolo;* esp. *pezon*]. Le mamelon des Ruminants.

TRÉBAS (Tarn). Source ferrugineuse bicarbonatée (17°).

TRÉBEL. s. m. Le *Piqueria trinervia*, Cavanille (*Eupatorium triplinerve*, Guibourt), Synanthérée aromatique.

TRÉBIZONDE (Turquie d'Asie). Source thermale.

TRÉBONS (Haute-Garonne). Source ferrugineuse (11°).

TRÉBOULET. s. m. Le *Turbot.*

TRÉE. s. f. La *Draine.*

TRÈFLE. s. m. [*trifolium*, de *tres, tria*, trois, et *folium*, feuille; τρίφυλλου; all. *Klee;* angl. *trefoil;* it. *trifoglio;* esp. *trebol*]. Genre de Papilionacées. — *T. blanc* ou *rampant.* Le *Trifolium repens*, L. — *T. de Bourgogne.* La *Luzerne.* — *T. cornu.* Le *Lotus corniculatus*, L., — *T. incarnat.* Le *Trifolium incarnatum*, L., ou *de Roussillon*, ou *farouche.* — *T. musqué.* Le *Melilotus cœruba*, L., Papilionacée. — *T. des prés.* Le *Trifolium pratense*, L., ou *commun*, ou *rouge de Hollande.* — *T. d'eau*, le *Menyanthes trifoliata*, Gentianacée. — *T. jaune.* L'*Oxalis stricta*, Oxalidée. — *T. tendineux du diaphragme.* Les fibres musculaires du diaphragme naissent de l'appendice sternal, du contour cartilagineux des six premières côtes, du *ligament cintré*, enfin, tout à fait en arrière, de la base de l'apophyse transverse de la première vertèbre lombaire et du corps des trois ou quatre premières vertèbres de la même région par autant de digitations tendineuses. Les fibres rouges provenant de ces digitations forment par leur réunion les *piliers* ou *jambes* du diaphragme, qui s'envoient mutuellement un faisceau. Toutes les fibres, nées ainsi de la circonférence du thorax, viennent aboutir à un tendon central aplati, large, mince, brillant (*miroir de Van Helmont*) appelé *centre phrénique* ou *centre tendineux*, que l'on a comparé à une feuille de *T.* en raison de sa forme à trois larges folioles dirigées en avant, et qui, en arrière, à la place du pédicule, offrirait une échancrure. Entre les portions moyenne et droite du *T. tendineux* phrénique se trouve l'*anneau diaphragmatique* par lequel passe la veine cave inférieure. Cet organe est de structure tendineuse, non aponévrotique, ni nerveuse.

TRÉHALA (COQUES DE). Les nids du *Larinus Onopordinis*, Insecte coléoptère, de la famille des Rhynchophores, qui vit dans l'Asie-Mineure. Le nid est formé de débris de plantes agglutinés par un liquide salivaire sucré sécrété par l'Insecte. La femelle dépose ses œufs dans ce nid.

TRÉHALOSE. s. f. Sucre cristallisable ($C^{12}H^{22}O^{11} + 2HO$) de *Trehala* (Berthelot).

TREITZ. Anatomiste allemand du XIXe siècle dont le nom est resté à un muscle rouge allant du pilier gauche du diaphragme à la face adhérente ou vertébrale de la troisième portion du duodénum.

TRÉMA. s. m. Genre d'Ulmacées des pays chauds.

TRÉMANDRÉ, ÉE ou **TRÉMANDRACÉ, ÉE.** adj. et s. Qui tient des *Tremandra.* — Famille de dicotylédones polypétales hypogynes, voisine des Polygalées.

TRÉMATODE. s. m. et adj. [*trematodea*, de τρῆμα, pertuis; all. *Trematod, Saugwurm;* angl. *trematoda*; it. et esp. *trematode*] (Rudolphi). Famille d'Helminthes. Vers allongés ou discoïdes, aplatis, mous, inarticulés, à intestin ramifié, sans anus; presque toujours à sexes réunis. Tous ont une ou plusieurs ventouses. On les a divisés d'après le nombre de ces organes de fixation en : *monostomes*, à une seule ventouse située au niveau de la bouche; *distomes*, à deux ventouses : l'une buccale, l'autre ventrale; *polystomes*, à plusieurs ventouses : l'une buccale, les autres caudales. A ce groupe de Vers appartiennent le *Distomum hepaticum* qui vit dans le foie du mouton, à l'état adulte, et dans l'eau à l'état de larve; le *D. lanceolatum*, également parasite des canaux biliaires du mouton, trouvé parfois chez l'homme; les *D. crassum* et *sinense* trouvés dans l'intestin de Chinois, mais encore peu connus; le *D. heterophyes* trouvé par Bilharz dans l'intestin d'un jeune homme; le *D. ophthalmobium*, trouvé dans l'œil de l'homme; l'*Amphistomum hominis* parasite de l'intestin de l'homme dans l'Inde; le *Bilharzia hæmatobia* trouvé dans le sang de l'homme, remarquable par ce que la femelle porte le mâle dans une rainure de son ventre; le *Monostomum mutatile* fréquent dans les fosses nasales, dans le péritoine, des Oiseaux aquatiques; le *Diplostomum paradoxum*, remarquable par l'accolement de deux individus en un seul qui affecte la forme d'un X, etc.

TRÉMATOPNÉ, ÉE. adj. et s. [de τρῆμα, trou, et πνέω, je respire]. Qui respire par des trous. — Les Cyclostomes et les Plagiostomes.

TRÉMBLANT, ANTE. adj. et s. Qui est atteint de tremblement.

TREMBLE. s. m. Le *Populus tremula*, L., Salicinée fébrifuge.

TREMBLEMENT. s. m. [*tremor;* τρόμος; all. *Zittern;* angl. *trembling;* it. *tremore;* esp. *tremor*]. Agitation

involontaire du corps ou de quelques membres par suite de petites contractions compatibles avec l'exécution des mouvements volontaires, qui n'en continuent pas moins de se produire, mais en perdant de leur précision. — *T. fibrillaire.* Celui qui ne porte que sur quelques faisceaux d'un muscle. — *T. idi-musculaire.* Celui qui dépend de l'affaiblissement des muscles. — *T. idiopathiques.* Ceux qui succèdent aux émotions, au refroidissement. — *T. métalliques. T.* symptomatiques d'un empoisonnement par les métaux. — *T. nerveux.* Le *T.* symptomatique d'un état nerveux circulatoire, passager, d'une émotion ou d'une lésion nerveuse durable. — *T. plutoniques.* Les *T. de terre* qui tiennent aux mouvements lents de bascule des grands fragments de l'écorce terrestre; ils ont produit l'exhaussement des continents et la formation des chaînes de montagnes; ils sont continus, mais les résistances qu'ils ont à vaincre cèdent quelquefois subitement, d'où des secousses et des ébranlements s'étendant à de grands espaces. — *T. sénile. T.* qui peut survenir avant l'âge avancé; il est caractérisé par une agitation continuelle des membres supérieurs particulièrement; parfois il ne se manifeste qu'au moment où la personne affectée saisit un objet. Il résulte d'altérations des centres nerveux moteurs amenant de petites ou courtes contractions involontaires, incessantes, des muscles soumis à la volonté durant le temps où normalement ils sont à l'état de repos. Ces contractions, dont le nombre peut être de deux à trois par seconde et même plus, portent sur les muscles des membres surtout, du tronc, du cou, plus rarement de la face. — *T. symptomatiques.* Ceux qui sont la suite d'un empoisonnement, d'une lésion cérébrale, spinale, etc. — *T. volcaniques.* Les *T.* de terre qui bien plus restreints que les *T. plutoniques* sont dus aux explosions des volcans, dont les bouches éruptives se sont établies çà et là sur des lignes de rupture de l'écorce terrestre solide. Lorsque l'eau parvient jusqu'aux couches profondes elle y trouve une haute température, y passe à l'état de vapeur sous une forte pression. Celle-ci sort alors sur les points de moindre résistance de l'écorce qu'elle ébranle, en même temps que de la profondeur à la surface elle entraîne des parties de la lave qui tend à s'échapper par le même trajet en se solidifiant plus ou moins.

TREMBLES. s. m. Le *Milk-sickness.*

TREMBLEUR, EUSE. adj. et s. Qui tremble. — Choréique. — Sorte d'électromètre.

TREMBLOTEMENT. s. m. Tremblement caractérisé par des secousses ou oscillations peu intenses. — Le *Tremblement fibrillaire.*

TRÉMELLE. s. f. Genre de Trémellinés formés d'une gangue tremblotante dans laquelle sont des filaments de mycélum ramifiés produisant des spores à la surface de la masse gélatineuse, brunâtre ou d'autre couleur. Le mycélium s'enfonce dans les écorces ou dans la terre sur lesquelles on trouve le champignon.

TRÉMELLÉ, ÉE. adj. et s. Section des Champignons trémellinés.

TRÉMELLINE. s. f. (Brandes). Principe amer de la *Tremella mesenterica.*

TRÉMELLINÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Trémelles.* — Groupe de Champignons basidiosporés à gangue amorphe, molle, parcourue par le mycélium.

TRÉMELLOÏDE. adj. [de τρέμειν, trembler, et εἶδος, ressemblance]. Tremblotant. — Qui ressemble aux *Tremelles.* — *Tremelliné.*

TRÉMINIS (Isère). Source froide, sulfurée, calcique.

TRÉMITEAU (Cantal). Sources ferrugineuses bicarbonatées (12° à 13°).

TREMPE. s. f. [all. *Härten;* angl. *tempering;* it. *tempera;* esp. *temple*]. Opération qui consiste à refroidir brusquement un métal après l'avoir chauffé et qui a pour effet de lui donner une grande dureté.

TRÉMULATION. s. f. Le tremblement vibratoire dû à l'agitation des cils vibratils. — Le tremblement de la paralysie agitante.

TRÉMULENCE. s. f. [de *tremulus,* qui s'agite]. Tremblement, agitation. — *T. paralytique* (Schützenberger). La paralysie agitante.

TRÉMULINE. s. f. (Van Mons). La *Populine.*

TRENTSCHIN (Hongrie). Sources thermales bicarbonatées sulfureuses.

TRÉPAN. s. m. [*tereba;* τρύπανον, tarière, trépan; all. *Trepan, Schädelbohrer;* angl. *trepan;* it. *trapano;* esp. *trepano*]. Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, pour percer les os, surtout ceux du crâne.

TRÉPANATION. s. f. [*terebratio;* τρύπησις; all. *Trepaniren, Schädelbohren;* angl. *trepanning;* it. *trapanazione;* esp. *trepanacion*]. Opération du trépan. — Application méthodique du trépan à l'effet de donner issue à du pus amassé sous une surface osseuse, ou de relever des pièces osseuses enfoncées.

TRÉPANG. s. m. Comme *Tripang.* Espèce d'Holoturidés comestibles; fait en Chine l'objet d'un commerce important.

TRÉPHINE. s. f. [all. *Trephine, Handtrepan;* angl. *trephine;* it. et esp. *trefina*]. Instrument pour la trépanation : l'*arbre* du trépan est remplacé par une poignée analogue à celle d'une vrille, et la *couronne* est cylindrique. — Variété de perce-crâne.

TRÉPIDATION. s. f. [*trepidatio,* trouble, tremblement maladif]. — *T. épileptoïde.* Mouvement rhythmique du pied dû à la contraction des muscles du mollet durant certaines paraplégies; dit aussi phénomène du pied, épilepsie ou trépidation spinale, clonus réflexe du pied.

TRÉPIED. s. m. [*tripus;* τρίπους; all. *Tripus, Dreifuss;* angl. *tripes, tripus;* it. *treppie*]. — *T. cœliaque* (*tripus cœliacus* seu *Halleri*). La terminaison de l'artère ou tronc cœliaque qui se partage en trois branches à la fois ou à peu près : la coronaire stomachique, l'hépatique et la splénique. — *T. vital* (Bichat). L'ensemble des trois fonctions de circulation, de respiration et d'action de l'encéphale.

TRÉPORT (LE) (Seine-Inférieure). Bains de mer.

TREPTODONTE. s. m. [de τρεπτὸς, tourné, et ὀδοὺς, dent (Schange)]. Appareils pour opérer le redressement des dents.

TRESCLÉOUX ou **TRESCLÉAUX** (Hautes-Alpes). Source sulfurée calcique froide.

TRESCORE ou **BEROA** (Italie). Source sulfurée calcique (25°).

TRESSAILLI, IE. adj. Déplacé. — Luxé.

TRESSAILLEMENT. s. m. [*subsultus;* all. *Zuchen, Zusammenfahren;* angl. *starting;* it. *gricciolo;* esp. *temblor, estremecimiento*]. Mouvement par émotion subite. Horripilation cutanée.

TREUTE. s. m. Faute pour *Tieute.* — Espèce de Vomiquier vénéneux de Java.

TRÉVOA. s. m. Genre de Célastracées vulnéraires du Chili.

TRI. [de τρεῖς, trois]. Préfixe des mots indiquant ce qui se rapporte à trois.

TRIACANTHE. adj. [de *triacanthus,* de ἄκανθα, épine; all. *dreidörnig;* angl. *three-thorny;* it. et esp. *triacanto*]. Qui a des épines disposées trois par trois.

TRIACÉTINE. s. f. ($C^{18}H^{14}O^{12}$). [all. *Triacetin;* angl. *triacetine;* it. et esp. *triacetina*]. Liquide formé par la combinaison de la glycérine à trois équivalents d'acide acétique.

TRIACHAINE. s. m. Fruit formé par soudure de trois *Achaines.*

TRIADELPHE. adj. [de τρεῖς, trois, et ἀδελφος, frère; all. *dreibrüderig;* angl. *triadelphous;* it. et esp. *triadelfo*]. Qui a les étamines réunies en trois faisceaux par leurs filets.

TRIAKÈNE. Faute au lieu de *Triachaine.*

TRIALLYLÈNE. s. m. Le *Mésitylène.*

TRIAMIDE. s. f. Amide avec trois molécules d'ammoniaque condensées en une seule.

TRIAMINE. s. f. Amine dans laquelle trois équivalents d'hydrogène de l'ammoniaque sont remplacés par autant de radicaux alcooliques.

TRIAMYLBORIQUE. adj. Nom d'un éther ($3C^{10}H^{11}O.Bo^3$) produit de l'action du chlorure de bore sur l'alcool amylique.

TRIAMYLÈNE. s. m. Hydrocarbure ($C^{30}H^{30}$) liquide bouillant à 245°.

TRIAMYLSILICIQUE. adj. Nom d'un éther ($3C^{10}H^{11}O.SiO^3$) produit de l'action du chlorure de silicium sur l'alcool amylique.

TRIANDRE. adj. [de τρεῖς, trois, et ἀνήρ, homme; all. *triandrisch, dreimännerig;* it. et esp. *triandrico*]. Qui a des fleurs à trois étamines.

TRIANDRIE. s. f. [*triandria;* all. *Triandrie, Dreimännerigkeit;* angl. *triandry;* it. et esp. *triandria*] (Linné). Classe et ordres des plantes dont les fleurs ont trois étamines.

TRIANGLE. s. m. [*triangulus*, de *tres*, trois, et *angulus*, angle; all. *Dreieck;* angl. *triangle;* it. *triangolo;* esp. *triangulo*]. — *T. recto-uréthral.* L'espace compris entre la prostate en haut, le rectum qui se dirige en bas et en arrière, l'urèthre qui se dirige en avant et la peau qui est celle du périnée en avant, qui par conséquent comprend le périnée. — *T. de Scarpa.* Espace triangulaire dont la base est représentée par l'arcade crurale, en haut, et dont le sommet est formé, au-dessous, par la rencontre des muscles couturier et premier adducteur qui en représentent les côtes.

TRIANGULAIRE. adj. [*triangularis;* τρίγωνος; all. *dreieckig;* angl. *triangular;* it. *triangulare;* esp. *triangular*]. Qui a trois angles. — *T. du coccyx.* Le muscle *ischio-coccygien.* — *T. des lèvres.* Muscle qui naît de la face externe de la mâchoire inférieure et s'étend jusqu'au coin de la bouche. — *T. du sternum.* Muscle situé à la face interne du sternum.

TRIANOSPERMINE. s. f. Matière cristalline de la racine de *Trianosperma ficifolia.*

TRIARACHINE. s. f. ($C^{126}H^{122}H^{12}$). Corps obtenu par combinaison de la glycérine à trois équivalents d'*Acide arachique.*

TRIATLODYME. adj. et s. Monstres triples *Atlodymes* douteux.

TRIATOMIQUE. adj. [all. *triatomisch;* angl. *triatomic, triatomical;* it. et esp. *triatomico*]. Le corps qui peut se combiner à un, deux et trois équivalents d'un autre.

TRIBADE. s. f. [τριβάς; all. *Hermaphrodite, Mannweib;* it. et esp. *tribada*]. Femme qui se livre au *Tribadisme.*

TRIBADISME. s. m. Comme *Clitorismie.* — L'usage du *Clitoris* hypertrophié.

TRIBASIQUE. adj. Les sels qui contiennent trois équivalents de base pour un d'acide.

TRIBENZOÏCINE. s. f. ($C^{48}H^{30}O^{12}$). Combinaison neutre de la glycérine avec trois équivalents d'*Acide benzoïque.*

TRIBENZOÏQUE. adj. Qui contient trois équivalents d'*Acide benzoïque.*

TRIBROMANILINE. s. f. La *Bromaniloïde.*

TRIBROMOSALICYLIQUE. adj. Pour *Bromospiroyle.*

TRIBU. s. f. [*tribus;* all. *Geschlecht;* angl. *tribe;* it. *tribu;* esp. *tribu*]. Division établie dans les familles, embrassant un ou plusieurs genres.

TRIBULCON. Faute au lieu de *Trielcon.*

TRIBULE. s. m. [τρίβολος; all. *Wassernuss;* angl. *caltrop;* it. *tribolo;* esp. *tribulo*]. Genre de Zygophyllées *tribulées.* Le *Tribulus terrestris*, L., diurétique. — *T. d'eau.* La *Macre.*

TRIBULUS. s. m. Comme *Tribule.*

TRIBUTYRINE. s. f. [all. *Tributyrin;* angl. *tributyrine;* it. et esp. *tributirina*]. ($C^{30}H^{26}O^{12} = 3C^{86}H^{8}O^{4} + C^{6}H^{8}O^{6} - 6HO$), liquide neutre, d'odeur analogue aux autres *Butyrines.* Combinaison de la glycérine à trois équivalents d'*Acide butyrique.*

TRICAPSULAIRE. adj. [all. *dreikapselig;* angl. *tricapsular;* it. *tricapsulare;* esp. *tricapsular*]. Fruit formé par la réunion de trois capsules.

TRICÉPHALE. adj. et s. [*tricephalus;* de τρεῖς, trois, et κεφαλή, tête; all. *dreiköpfig;* angl. *tricephalous, threeheaded;* it. et esp. *tricefalo*]. Qui a trois renflements, têtes ou capitules. — Genre de monstres.

TRICEPS. adj. [*triceps;* all. *dreiköpfig;* it. *tricipito;* esp. *triceps*]. Définition des muscles dont l'extrémité supérieure est formée de trois faisceaux distincts. — *T. brachial* ou *huméral.* Le *Scapulo-huméro-olécranien*, Ch. [it. *tricipito-brachiale*], Muscle de la partie postérieure du bras qui descend de cette triple origine jusqu'à l'olécrâne. — *T. crural fémoral.* Le *Trifémoro-rotulien* [it. *tricipito-crurale*], Muscle placé aux parties antérieure, interne, et externe de la cuisse.

TRICÈRE. adj. et s. [de τρεῖς, trois, et κέρας, corne]. Qui a trois cornes. — Le *Bos triceros*, Roch. variété du *Zébu* de la Sénégambie dont une saillie impaire, médiane, des os propres du nez est, dans les deux sexes, recouverte d'une lame cornée mince et rugueuse. Sur le plus grand nombre c'est une corne quadrangulaire, tronquée, haute de 6 à 7 centimètres, épaisse de 4 à 5.

TRICHANGIECTASIE. s. f. Angiectasie des capillaires.

TRICHAUXE. s. m. [de αὔξη, augmentation]. Hypertrophie des cheveux, etc.

TRICHIASIS. s. m. [τριχίασις, de θρίξ, poil; all. et angl. *Trichiasis;* it. *trichiasi;* esp. *triquiasis*]. Le renversement des cils en dedans contre la conjonctive oculaire, par suite de blépharite ou de cicatrice vicieuse palpébrale.

TRICHILIE. s. f. [*Trichilia*, L.]. Genre de Méliacées amères, etc., d'Afrique et d'Amérique.

TRICHINE. s. f. Helminthe nématoïde, le *Trichina spiralis*, découvert par R. Owen (1833). C'est un ver blanc, long de 6 millimètres, cylindrique, épais de 1/3 de millimètre, un peu plus obtus à l'une de ses extrémités qu'à l'autre. Pleinement développées, les femelles pleines d'œufs atteignent 6 millimètres. Les mâles restent plus petits; ils se distinguent des femelles par l'extrémité postérieure de leur corps qui est bifurquée; entre les deux branches de la bifurcation la verge fait saillie; l'extrémité postérieure des femelles est conique; la vulve est située vers le milieu de la longueur du corps. Dans les deux sexes la bouche est située à l'extrémité antérieure du corps et l'anus à l'extrémité postérieure. Le tube digestif est droit, avec un renflement stomacal bien marqué. Les testicules et les ovaires sont tubuleux. Les *T.* comme tous les parasites vivent des tissus vivants du parasitifère, meurent aussi avec ce dernier, mais plus ou moins tard après lui lorsqu'ils sont à l'état enkysté dans ses muscles et sans jamais que cette survie soit de plus de quelques semaines à quelques mois. Pas plus que les autres *parasites*, les *T.* ne peuvent vivre longtemps après la mort du *parasitifère*, quand il leur est impossible de l'abandonner, ainsi que c'est le cas pour les *T.* lorsqu'elles sont dans l'épaisseur des tissus, hors de l'intestin, enkystées ou non et non sexuées. Bien que comme pour les autres Nématoïdes elles résistent, en ce cas plus à toutes les causes de mort que les individus sexués, elles ne vivent pas indéfiniment dans les tissus morts. Il ne s'agit là que d'une question de semaines seulement. Mais si pendant qu'elles sont encore vivantes les tissus dans lesquels elles sont enkystées sont ingérés par un autre animal, les *T.* mises en liberté par la dissolution digestive des tissus acquièrent rapidement les organes reproducteurs qui leur manquent et se fécondent; puis les femelles émettent des petits vivants. Ceux-ci traversent les parois de l'intestin de leur nouvel hôte et, cheminant dans le tissu cellulaire, se rendent dans les muscles où ils ne tardent pas à s'enkyster, et le cycle de l'évolution recommence. — *T. intestinale.* Celle qui ingérée se développe en peu de temps, deux à huit jours après digestion de son kyste dans l'intestin. Les femelles plus nombreuses que les mâles émettent des embryons vivants. Les embryons une fois éclos, sans quitter l'animal ou l'homme, dont ils sont les parasites, percent la paroi intestinale et pénètrent dans les divers organes, et particulièrement dans le tissu musculaire. — *T. musculaire.* Les *T.* encore agames bientôt enkystées dans les muscles à faisceaux striés surtout. Longues au plus de un millimètre, enroulées dans un kyste propre avec ou sans vésicule autour.

TRICHINÉ, ÉE. adj. et s. Qui porte des *Trichines.*

TRICHINEUX, EUSE. adj. et s. Qui est de la nature des *Trichines.*

TRICHINIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne les *Trichines.*

TRICHINOSE s. f. [all. *Trichinenkrankheit;* angl. *trichinosis;* it. *trichinosi*]. L'ensemble des actes morbides déterminés par la présence des *Trichines* dans les muscles de quelques espèces animales, ceux de l'homme surtout. Dans les cas plus légers, chez l'homme, on observe quelques malaises ou souffrances gastro-intestinales, anorexie, douleur d'estomac et de ventre, nausées, vomissements, diarrhées persistant pendant quelques jours, puis les malades restent faibles et moroses pendant une

à deux semaines, pour retrouver bientôt leur activité habituelle et se remettre complètement. Mais, lorsqu'un plus grand nombre de *Trichines* est entré, et s'est développé dans les voies digestives, à ces symptômes s'ajoutent : abattement extrême, fièvre, douleurs de plus en plus intenses, puis persistantes dans les membres; enflure œdémateuse de la figure, surtout de sa partie supérieure, inquiétude, insomnie, mouvements des membres et du tronc de plus en plus difficiles et douloureux, immobilité presque forcée, les membres dans une position de légère demi-flexion, peau chaude, sueurs excessives, surtout pendant la nuit, pouls à 120, prostration extrême, délire vers le soir et pendant la nuit, urines rares et foncées, selles liquides, peu fréquentes, puis toux fréquente, sèche, douloureuse, à cause des douleurs surtout intercostales, dyspnée fort incommode. Suivent l'abattement des forces, de l'œdème pulmonaire, des troubles circulatoires et respiratoires, puis la mort. Sous l'influence des *Trichines* le périmysium des muscles ne tarde pas à offrir une multiplication abondante de ses noyaux, particulièrement au voisinage des vaisseaux sanguins; le myolemme reste souvent sain; mais ordinairement il est ramolli et offre aussi une multiplication de ses noyaux; la *Trichine* le traverse puis pénètre jusqu'à la fibre primitive dont elle se nourrit; c'est dans le myolemme transformé en une gaine cellulaire qu'elle s'enkyste. Plus tard les parois du kyste peuvent s'incruster de granulations de carbonate de chaux, et la *Trichine* rendue immobile ne peut plus produire de dégâts. Dans ces cas il y a guérison si le nombre de *Trichines* qui a pénétré dans l'organisme n'est pas trop considérable.

TRICHONOTIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Trichinose*. — Qui en est atteint.

TRICHISME. s. m. [*trichismus;* τριχισμός, de θρίξ, cheveu; all. *Haarbruch;* angl. *trichism;* it. *tricismo;* esp. *triquismo*]. L'état de ce qui est capillaire, filiforme.

TRICHIURE. s. m. [de τρίξ, cheveu, et οὐρά, queue]. Genre d'Acanthoptérygiens à corps et queue longs, minces. — Par erreur le *Trichocéphale*.

TRICHLORACÉTAMIDE. s. f. Le *Chloracétamide*.

TRICHLORACÉTATE. s. m. Comme *Chloracétate*.

TRICHLORACÉTIQUE. adj. Pour *Chloracétique*.

TRICHLORANILINE. s. f. La *Chloraniline*.

TRICHOCARDIE. s. f. [de θρίξ, cheveu, et καρδία, cœur, L.; *cor hirsutum seu villosum*]. État du péricarde cardiaque enflammé, hérissé de flocons pseudo-membraneux.

TRICHOCÉPHALE. s. m. [de θρίξ, cheveu, et κεφαλή, tête; all. *Haarkopfwurm*, *Peitschenwurm*, *Trichuride;* angl. *trichocephalus*, *hair-headed worm;* it. *tricocefalo;* esp. *triquocefalo*]. Nématoïde filarien. Le *Trichocephalus dispar*, L. (*Trichocephalus* ou *Mastigodes hominis*) qui se rencontre dans le cæcum de l'homme. Cou très long, capillaire, extrémité postérieure du corps renflée, recourbée chez le mâle, droit chez la femelle. La bouche et l'anus sont situés aux deux extrémités du corps. Le tube digestif est droit. Les testicules et les ovaires sont tubuleux; l'orifice génital de la femelle est situé au niveau du point de jonction de la partie grêle avec la partie renflée du corps. Chez le mâle, les testicules débouchent dans un cloaque à l'extrémité postérieure du corps. La longueur de l'adulte est de 3 à 5 centimètres; le mâle étant plus petit que la femelle. Celle-ci pond des œufs qui sont rejetés avec les excréments et qui, probablement, se développent dans l'eau ou dans la terre humide, d'où les embryons passent dans le tube digestif de l'homme où ils se développent. — *T. des Ruminants.* Le *Trichocephalus affinis*.

TRICHOCYTE. s. m. [de θρίξ, cheveu, et κύστις, vessie]. Corpuscules allongés situés dans le corps des Protozoaires, comparés aux Nématocystes. — Les kystes pileux.

TRICHODACTYLE. adj. et s. [de δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts poilus. — Genre de Brachyures quadrilatères.

TRICHODECTE. s. m. [de τρίξ, poil, et δήκτης, qui mord]. Genre d'Hémiptères aptères, mallophages, parasites des Mammifères, des Oiseaux, à fortes griffes aux tarses, à abdomen de la femelle appendiculé.

TRICHODERME. adj. [de δέρμα, peau]. Qui a la peau poilue.

TRICHODESME. s. m. [*Trichodesmium*]. Genre de Nostochinées formées de filaments réunis en faisceaux, d'une couleur rouge de sang, vivant dans l'eau de mer.

TRICHODIEN, ENNE. adj. et s. Qui est cilié. — Genre de Protozoaires ciliés, à cils en moustache.

TRICHODONTE. adj. et s. [de ὀδοῦς, dent]. Qui a les dents fines, en velours. — Division des Acanthoptérygiens.

TRICHOGLOSSIE. s. f. [de θρίξ, cheveu, et γλῶσσα, langue; all. *Haarzunge;* angl. *trichoglossia;* it. *tricoglossia*]. État de la langue dans lequel elle semble couverte de poils pouvant atteindre jusqu'à 1 centimètre de long et plus, à filaments blanchâtres ou bruns, se reproduisant assez rapidement, formés par épaississement de la gaine épithéliale de chaque papille conique, filiforme, de la langue.

TRICHOGNATHE. adj. et s. [de γνάθος, mâchoire]. Qui a les mâchoires velues. — Genre de Carabiques.

TRICHOGYNE. s. m. [de γυνή, femelle]. Prolongement du sporange des Algues par l'intermédiaire duquel s'opère l'action fécondante des pollinides ou spermaties.

TRICHOLOGIE. s. f. [de θρίξ, τριχός, cheveu, et λόγος, discours]. Description des poils, des cheveux.

TRICHOMA. s. m. [angl. *the plaited hair;* it. et esp. *tricoma*]. La *Plique*. Le *Trichophyton*. — **B.** Le chevelu, le système végétatif des plantes, des Algues.

TRICHOMATEUX, EUSE. adj. [de τρίχωμα, chevelure]. Qui est de la nature des poils. — Qui leur ressemble.

TRICHOMATIQUE. adj. [de τρίχωμα, chevelure; all. *trichomatisch;* angl. *trichomatic;* it. et esp. *tricomatico*]. Qui concerne le *Trichoma*. — Comme *Trichomateux*.

TRICHOMONAS. s. m. [de θρίξ, cheveu, et μονάς, monade; all. *Haarmonade*, *Scheidenhaarmonade;* angl. *trichomonas;* it. et esp. *tricomonas*]. Genre d'Infusoires monadiens. — Le *Trichomonas vaginalis*, Donné, a été trouvé dans le pus de la vaginite. Il est ovoïde, terminé en pointe effilée au niveau de sa petite extrémité, et muni, au niveau de la grosse, d'un, deux ou même trois flagellums, ordinairement plus longs que le corps. En arrière des flagellums se trouve une rangée de cils courts. Il ne se trouve jamais dans le mucus vaginal tout à fait normal, mais cependant il ne paraît pas qu'on puisse lui attribuer la *Vaginite*. On a trouvé dans l'intestin de l'homme une autre espèce de *T.* encore peu connue, à laquelle on a donné le nom de *T. intestinalis*, Leuck.

TRICHOMYCES. s. m. Pour *Trichophyton*.

TRICHONOTE. adj. et s. [de νῶτος, dos]. Qui a le dos filamenteux. — Genre d'Acanthoptérygiens gobioïdes.

TRICHOPHORE. adj. et s. [de φόρος, qui porte]. Velu. — Genre de Cypéracées.

TRICHOPHYTIE. s. f. [de θρίξ, cheveu, et φυτόν, plante]. L'ensemble des états morbides parasitiques déterminés par le *Trichophyton tonsurans*, Malmsten (Hardy). L'altération des poils et consécutivement de la peau due à la pénétration et au développement du *Trichophyton tonsurans*, Malmsten, dans les follicules pileux, contre le cheveu, etc. Cette maladie se présente sous forme de plaques arrondies plus ou moins rouges, desquelles les poils se détachent, entraînant autour de leur racine la couche épidermique épaissie sous la forme de petites gaines blanches, amiantacées, du follicule pileux ou d'un blanc sale, gris, demi-transparent. Dans les cheveux, la rougeur circulaire des plaques s'efface de jour en jour, en même temps que les poils entourés, à leur base par le champignon parasite, se brisent à quelques millimètres au-dessus de la peau; de là résulte la formation des tonsures, qui, avec le temps, se réunissent sur le cuir chevelu en larges surfaces anfractueuses dénudées. Sur celles-ci on peut encore voir çà et là flotter des cheveux rares et isolés, ou en touffes de cheveux plus ou moins altérés et couverts de parcelles épidermiques avec des dermophytes. La surface des tonsures paraît généralement soulevée, par la turgescence et la saillie follicules pileux, qui lui donne l'aspect d'une peau de chagrin. De plus celle-ci est ardoisée, bleuâtre, gris ou jaunâtre. Ces diverses couleurs sont subordonnées à la couleur des cheveux. Sur le pourtour des plaques, on trouve aussi assez souvent les cheveux altérés dans leur couleur, décolorés, grisâtres ou rougeâtres, couleur de feu. Dans les parties garnies de poils

il y a commeun érythème précurseur sous forme de cercles plus ou moins réguliers complets ou incomplets. Sur la face et au cou, ce sont assez souvent des arcs de cercle réunis par les extrémités. Parfois, sur le cuir chevelu, les tonsures deviennent le siège de pustules et se couvrent de croûtes. Les cheveux brisés, quand ils repoussent incomplètement, sortent à travers ces croûtes. La physionomie de la *T.* est alors tellement changée, qu'on la confond alors journellement avec la scrofulide impétigineuse ou avec le favus. Sur la face et sur le cou, c'est une succession d'éruptions boutonneuses où l'on remarque une infinie variété, depuis la papule la plus simple jusqu'à cette induration en plaques circulaires variables en étendue depuis le diamètre d'une pièce de vingt centimes jusqu'à celui d'une pièce de cinq francs, et l'éruption passe successivemeut par tous les degrés. Les poils qui, dans la seconde période, s'étaient brisés spontanément ou par suite de la plus légère pression extérieure, repoussent grêles, flétris ou jaunâtres, au milieu des croûtes purulentes; beaucoup d'entre eux tombent. Il ne faut pas confondre cette alopécie avec la production des tonsures qui a lieu dans la période précédente ou seconde période de la maladie ; dans les tonsures le poil est brisé, mais non déraciné. L'enflure de la peau malade, accompagnée d'une chaleur brûlante, et les élancements douloureux remplacent le prurit de l'état pityriasique antécédent. Sur le dos des mains, sur la partie inférieure et dorsale des avant-bras, sur le périnée, le scrotum, la région anale, les fesses, partie interne et supérieure des cuisses, la *T.* subit les mêmes évolutions qu'à la face, cercles herpétiques, pityriasiques, puis éruption papulo-pustuleuse.

TRICHOPHYTIQUE. adj. Qui se rapporte au *Trychophyton.*

TRICHOPODE. adj. et s. [de ποῦς, pied, nageoire]. Qui a les pieds velus, filamenteux. — Genre d'Acanthoptérygiens squamipennes.

TRICHOPTÈRE. adj. et s. [de τρὶξ, τριχὸς, cheveu, et πτερὸν, aile]. Qui a les ailes, les nageoires velues. — Le *Trichopodus trichopterus*, Lac., Poisson. — Groupe de Névroptères phryganides.

TRICHOPTILOSE. s. f. [de θρὶξ, τριχὸς, cheveu, et πτὶλον, plume]. Altération des cheveux dans laquelle chaque poil malade devient sec et terne, avec rupture et dissociation en filaments plumeux des cellules nucléées de sa substance propre, souvent préalablement renflée çà et là en nodosités.

TRICHORRHEXIS. s. f. [de θρὶξ, τριχὸς, cheveu et ῥήγνυσθαι, briser]. La *Trichoptilose.*

TRICHORRHIZE. adj. et s. [de τρὶξ, τριχὸς, cheveu, et ῥὶζα, racine]. Qui a les racines filamenteuses amincies.

TRICHOSANTHE. s. m. [de θρὶξ, τριχὸς, poil, et ἄνθος, fleur]. Genre de Cucurbitacées. — Les *Trichosanthes anguina*, L., de Chine, et *T. cucumerina*, L., purgatifs.

TRICHOSIS. s. m. [τρίχωσις]. La *Trichiasis.* — Petits kystes sébacés qui se développent sur divers points de la conjonctive, portant ordinairement un ou plusieurs poils. La production de poils par de la peau hétérotopiquement, par les muqueuses de la vessie ou de l'uretère.— *T. area.* L'*Ophiasis.*

TRICHOSOME. s. m. [de θρὶξ, τριχὸς, cheveu, et σῶμα, corps]. Genre de Nématoïdes des Mammifères et des Oiseaux, voisins des Trichocéphales, sans renflement brusque en arrière.

TRICHOSPORÉ, ÉE. adj. et s. [de θρὶξ, cheveu, et σπόρα, graine]. Classe de Champignons formés de cellules filamenteuses articulées bout à bout, sporophores.

TRICHOTOME. adj. [de τρὶχα, en trois, et τομὴ, section; all. *dreitheilig;* angl. *trichotomous;* it. et esp. *tricotomo*]. Qui se divise et se subdivise par trois.

TRICHURID. s. m. Pour *Trichiure.*

TRICIPITAL, ALE. adj. Qui se rapporte aux *Triceps.*

TRICOCCÉ, ÉE. adj. et s. [de *tres*, trois, et *coccus*, grain]. Qui a trois graines; qui a trois coques, trois capsules. — Les *Euphorbiacées.*

TRICOISE. s. f. [altération de *Turquoise*, pince à la turque]. Variétés de pinces servant à extraction des corps étrangers, d'ostéotomes, etc.

TRICHOPHYTON. s. m. [de θρὶξ, cheveu, et φυτὸν, plante; all. *Haarchenpilz;* it. *tricofiton*] (Malmsten). Champignon torulacé, arthrosporé, formé uniquement de spores, parasite des follicules pileux et causant la chute des cheveux dans la teigne tondante.

TRICOQUE. adj. [*tricoccus*, de *tres*, trois, et *coccus*, graine; all. *dreikapselig;* angl. *tricoccus*]. Qui a trois coques.

TRICUSPIDE. adj. [*tricuspis*, de *tres*, trois, et *cuspis*, pointe; all. *dreigipfelig, dreispitzig;* angl. *tricuspid;* it. et esp. *tricuspide*]. Qui est muni de trois pointes, de trois sommets.

TRICUSPIDIEN, ENNE. adj. Comme *Tricuspide.*

TRICYANHYDRIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^6Az^3H^3$) solide, noir, produit de l'action de l'épichlorhydrine sur l'acide cyanhydrique.

TRIDACNE. s. m. [*Tridacna*, Lamk.]. Genre de Lamellibranches à coquille équivalve.

TRIDACTYLE. adj. [de τρεῖς, trois, et δάκτυλος, doigt; all. *dreizehig;* angl. *tridactylous;* it. *tridattilo;* esp. *tridactilo*]. Qui a trois doigts aux extrémités.

TRIDACTYLIE. s. f. L'état de *Tridactyle,* comme sur quelques Échassiers et Palmipèdes.

TRIDENT. s. m. [*tridens*, de *tres*, trois, et *dens*, dent; all. *Dreizahn;* angl. *trident;* it. et esp. *tridente*]. — **M. C.** Instrument pour extraire les corps étrangers du genou.

TRIDENTÉ, ÉE. adj. [*tridentatus;* all. *dreizähnig;* angl. *threedented;* it. *tridentato;* esp. *tridentado*]. Qui a trois dents, épines, ou divisions.

TRIDERMIQUE. adj. [de δέρμα, peau]. Qui est composé de trois feuillets. — Se dit du blastoderme pleinement développé, quand le mésoderme s'est formé entre l'ectoderme et l'endoderme.

TRIDÉROATLODYME. adj. et s. Genre de Monstres triples.

TRIDÉRODYME. adj. et s. Monstres triples, d'existence douteuse.

TRIELCON. s. m. [de ἕλκειν, tirer; all. *Dreiarmiger, Kugetzicher*]. Instrument à trois branches pour l'extraction des corps étrangers qui existent dans les plaies.

TRIDIGITÉ, ÉE. adj. [all. *dreigefingert;* angl. *threefingered;* it. *tridigitado*]. Qui a trois doigts, divisions ou folioles.

TRIENCÉPHALE. s. m. Genre de Monstres otocéphaliens, sans yeux, nez ni bouche, avec les deux oreilles réunies sous la tête.

TRIESTE (États autrichiens). Bains de mer.

TRIÉTHYLAMINE. s. f. [$(C^4H^4)^3AzH^3$]. Composé liquide bouillant à 91°.

TRIÉTHYLARSINE. s. f. Corps analogue à la *Triéthylphosphine,* dans lequel l'arsenic remplace le phosphore.

TRIÉTHYLPHOSPHINE. s. f. ($C^{12}H^{15}Ph$). Corps liquide qui joue le rôle de radical.

TRIFACIAL. adj. et s. m. [all. *der dreifache Gesichtsnerv;* angl. *trifacial;* it. *trifacciale;* esp. *trifacial*]. Pour *Trijumeau.*

TRIFÉMORO-ROTULIEN. adj. et s. m. [it. et esp. *trifemoro-rotuliano*]. Le *Muscle triceps crural.*

TRIFIDÉ, ÉE. adj. [*trifidus;* all. *dreispaltig;* angl. *trifid;* it. et esp. *trifido*]. Qui est divisé en trois.

TRIFLORE. adj. [all. *dreiblümig;* angl. *threeflowered;* esp. *trifloro*]. Qui a trois fleurs.

TRIFLUORURE. s. m. Fluorure à trois équivalents de fluore. — *T. d'arsenic.* ($AsFl^3$). Composé caustique, liquide, incolore, très immobile, bouillant à 63°, décomposé par l'eau. Densité 2,73 (Moisson).

TRIFOLIÉ, ÉE. adj. [all. *dreiblättrig;* angl. *threefoliated;* it. *trifogliato;* esp. *trifoliado*]. Qui a trois feuilles; qui a des feuilles disposées trois par trois.

TRIFURQUÉ, ÉE. adj. [all. *dreigabelig;* angl. *threeforked;* it. *triforcato;* esp. *trifurcado*]. Dont le sommet se divise en trois.

TRIGAME. adj. — **A.** Les organes unis trois par trois. — **C.** Les corps dans la composition desquels entrent trois parties de chaque composant.

TRIGASTRIQUE. adj. [de τρεῖς, trois, et γαστὴρ, ventre; all. *dreibäuchig;* angl. *trigastric, threebellied;* it. et esp. *trigastrico*]. Qui a trois ventres, trois portions charnues.

TRIGÉNIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Trigensäure;* angl. *trigenic acid;* it. et esp. *acido trigenico*] produit de de la réaction de l'acide cyanique et de l'aldéhyde ($C^8H^5OAz^3.HO$).

TRIGLE. s. m. [*Trigla*]. Genre d'Acanthoptérygiens à tête cuirassée, à trois rayons natatoires pectoraux séparés.

TRIGLIDE ou **TRIGLIDÉ, ÉE.** adj. et s. Famille d'Acanthoptérygiens à tête grosse, garnie souvent d'épines ou de piquants; les larges os sous-orbitaires se fondent avec le préopercule de manière à former une plaque osseuse ou *joue cuirassée* dans la région molaire.

TRIGLOCHIN. s. m. Le *Triglochin palustre*, L., Joncacée à feuilles de Graminées.

TRIGLOCHINE. adj. [τριγλώχιν, de τρεῖς, trois, et γλωχὶν, pointe; all. *dreizipfelig;* angl. *threepointed;* esp. *trigloquine*]. Qui a trois pointes ou divisions.

TRIGLYCOSIDE. s. f. Les fécules, les mucilages ($C^{12}H^{10}O^{10}$).

TRIGON. Faute au lieu de *Trygon*.

TRIGONAL, ALE. adj. Qui a trois côtés. — Comme *Triangulaire* et *Trigone*.

TRIGONE. s. m. [de γωνία, angle; all. *Trigonum, Dreieck;* angl. *trigon;* it. esp. *trigono*]. Qui a trois angles.

TRIGONE. s. f. [*Trigona*, jurine]. Genre d'Hyménoptères apiaires sans aiguillons, du Brésil. — La *Trigona clavipes*. — *T. cérébral* (Chaussier). La *voûte à quatre piliers* (*triangle médullaire* de Vicq d'Azyr, *fornix* des auteurs latins, *voûte à trois piliers* de Winslow, *bandelette géminée* de Reil). Commissure cérébrale mince, de substance blanche, qui, vue par sa partie supérieure, offre la forme d'un triangle isocèle dont la base est tournée en arrière. Vue par sa face inférieure, après avoir été mise à nu sur toute son étendue, elle représente une *voûte* simple dans sa partie moyenne où elle est formée par l'adossement de deux bandelettes antéro-postérieures, bifide à chacune de ses extrémités qui constituent ces mêmes bandelettes devenues libres et divergentes. C'est une lame de substance blanche cérébrale, molle, entièrement composée de tubes nerveux minces. Elle est située au-dessous du corps calleux ou *mésolobe* et de la cloison des ventricules latéraux. Sa surface inférieure est appliquée sur la toile choroïdienne et sur les couches optiques. Son extrémité antérieure (pilier antérieur) se partage en deux faisceaux cylindriques, qui se portent directement en bas, dans la substance des circonvolutions cérébrales inférieures. Les angles postérieurs fournissent aussi chacun un prolongement bifurqué, dont une des branches se perd dans les cornes d'Ammon, et l'autre se prolonge dans le bas-fond des ventricules latéraux. — *T. de Lieutaud*. Le *T. vésical*. — *T. vésical*. Portion du bas-fond de la vessie, surface plate, unie, triangulaire, bornée antérieurement par l'orifice interne de l'urèthre, qui aboutit au sommet du triangle, en arrière et de chaque côté par l'insertion des uretères, qui en marquent les deux angles de la base. Les trois orifices sont séparés l'un de l'autre par une distance presque égale, qui s'élève à 41 millimètres environ. L'orifice de l'urèthre, si la vessie est vide et le sujet debout, se trouve à peu près sur le même plan que le *T.*, qui, toutefois, est un peu soulevé. La musculeuse vésicale est formée de fibres cellules dont les faisceaux sont transversaux vers le *T.* vésical, régulièrement circulaires au bas-fond et au col de la vessie (*sphincter de la vessie*, de Galien) irrégulièrement circulaires à la paroi postérieure, et longitudinaux ou obliques à toute la surface antérieure et postérieure.

TRIGONIACÉ, ÉE. Qui tient aux *Trigonia*. — Famille de dicotylédones du Brésil, etc., voisine des Polygalées.

TRIGONOCÉPHALE. s. m. [de τριγῶνος, triangulaire, et κεφαλή, tête]. Serpents solénoglyphes d'Amérique, aussi dangereux que les Crotales. Ils se distinguent de ces derniers par la présence, sur le sommet de la tête, d'une grande plaque en forme d'écusson, et par l'absence de grandes écailles à l'extrémité de la queue qui est pointue et par la forme des écailles du corps qui sont carénées. L'espèce la plus commune aux États-Unis est le *T. piscivorus*, Holbs.; au Japon existe le *T. Blomhoffii*.

TRIGONOCÉPHALIE. s. f. L'état triangulaire du crâne à sommet antérieur.

TRIGYNE. adj. [de τρεῖς, trois, et γυνή, femme; all. *dreiweiberig;* angl. *trigynous;* it. *triginico;* esp. *trigino*]. Dont les fleurs contiennent trois pistils.

TRIGYNIE. s. f. [all. *Dreiweiberigkeit;* angl. *trigynia;* it. et esp. *triginia*] (Linné). L'ordre des plantes qui ont trois pistils.

TRI-INIODYME. adj. et s. Iniodyme douteux à trois corps.

TRIJUGUÉ, ÉE. adj. [all. *dreipaarig;* it. *trijugato*]. Qui a trois paires de folioles, de divisions.

TRIJUMEAU. adj. et s. m. [*tergeminus;* all. *Trillingsnerv;* it. *trigemello;* esp. *trigemelo*]. Le nerf de la cinquième paire de nerfs craniens, parce qu'il se divise en trois branches principales. Le trijumeau sort de l'encéphale sur les côtés de la protubérance annulaire, par deux racines: l'une interne, motrice, dite *petite racine*, destinée à fournir des nerfs aux muscles masticateurs; l'autre externe, *grosse racine*, sensitive. Celle-ci offre bientôt un renflement ganglionnaire analogue aux ganglions des racines spinales sensitives, nommé *Ganglion de Gasser;* puis la grosse racine se divise en trois branches : *ophthalmique, maxillaire supérieure* et *maxillaire inférieure*. La petite racine se réunit à cette dernière branche. L'origine réelle de la racine motrice est dans la profondeur de la protubérance annulaire, dans un noyau de cellules multipolaires qui fait suite à la corne antérieure de la moelle épinière et qui a reçu le nom de *noyau masticateur*. La racine sensitive naît en partie d'un amas de cellules pigmentées nommé *locus cœruleus* situé sous l'épendyme, dans les parties latérales du quatrième ventricule, et, en partie, par des fibres dont les unes, ascendantes, peuvent être suivies jusque dans les tubercules quadrijumeaux, et les autres, descendantes, partent du tubercule cendré de Roland.

TRILABE. s. m. [de τρὶξ, trois, et λαϐεῖν, prendre]. Instrument à trois branches.

TRILLIUM. s. m. Genre de Liliacées astringentes d'Amérique.

TRILLO (Espagne). Sources chlorurées sodiques et sulfurées calciques (24° à 30°).

TRILOBÉ, ÉE. adj. [all. *dreilappig;* angl. *trilobate;* it. *trilobato;* esp. *trilobado*]. Qui a trois lobes ou divisions.

TRILOBITE. adj. et s. m. Groupe d'Articulés fossiles voisins des Xiphosures.

TRILOCULAIRE. adj. [all. *dreifächerig;* angl. *trilocular;* it. *triloculare;* esp. *trilocular*]. Qui a trois loges.

TRIMAMME. adj. et s. [de *tres*, trois, et *mamma*, mamelle]. L'anomalie caractérisée par la présence de trois mamelles.

TRIMARGARINE. s. f. [all. *Trimargarin;* angl. *trimargarine;* it. *trimargarina*]. Combinaison de glycérine et de trois équivalents d'acide margarique.

TRIMÈRE. adj. [de μέρος, partie]. Qui a trois parties.

TRIMORPHE. adj. [de μορφή, forme; all. *trimorph, dreigestaltig;* angl. *trimorphous;* it. et esp. *trimorfo*]. Qui peut donner des cristaux appartenant à trois systèmes différents.

TRIMORPHISME. s. m. [all. *Trimorphismus;* it. et esp. *trimorphismo*]. État des composés trimorphes.

TRINERVÉ, ÉE. adj. [*trinervis;* all. *dreinervig;* angl. *trinervate;* it. *trifibrato;* esp. *trinervado*]. Qui a trois nervures longitudinales.

TRINGIBIN. s. m. La *Manne alhagi*.

TRINGLE. s. f. — *T. médullaire*. La voûte à quatre piliers.

TRINITRINE. s. f. (Berthelot). La *Nitroglycérine* [($C^3H^5(Az^3O^3)$)].

TRINITRIQUE. adj. Qui a trois équivalents d'un composé nitrique.

TRINITRITE. s. m. Composé à l'état trinitrique.

TRINITROGLYCÉRINE. s. f. La *Nitroglycérine*.

TRINITRONAPHTALINE. s. f. La *Nitronaphtaline*.

TRINITROPHÉNIQUE. adj. Pour *Picrique*.

TRINITRORÉSORCINE. s. f. Pour *Styphnique* (acide).

TRINTANELLE. s. f. Le *Tarton-raire*.

TRIOCÉPHALE. s. m. Pour *Triencéphale*.

TRIOECIE. s. f. [all. *Dreihäusigkeit;* it. et esp. *triœcia*, (Linné). L'ordre des plantes dont un individu porte des fleurs hermaphrodites, un autre des fleurs mâles, et un troisième des fleurs femelles.

TRIOLÉINE. s. f. Combinaison de la glycérine à trois équivalents d'acide oléique.

TRIONGULIN. s. m. La première larve noirâtre à deux ocelles, mandibules et pattes fortes, ongulées, de moins d'un millimètre de long, au sortir de l'œuf des Méloés, des Cantharides, des *T. taris*, etc., parasite des Apidés.

TRIONYX. s. m. [all. *Dreiklaue*]. Genre de Chéloniens à carapace très aplatie.

TRI-OPODYME. s. m. et adj. Monstre opodyme à trois corps, d'existence douteuse.

TRIORCHIDE. adj. et s. m. [τρίορχος, de τρεῖς, trois, et ὄρχις, testicule]. Qui est supposé porter trois testicules, ce qui n'a jamais été observé. L'erreur provient de ce que l'épididyme de l'un des testicules forme un noyau plus distinct que d'habitude du corps même du testicule.

TRIOSTEUM. s. m. Genre de Rubiacées lonicérées, diurétiques, etc., d'Amérique.

TRIOXYDE. s. m. Pour *Tritoxyde*.

TRIOXYPROTÉINE. s. f. [all. *trioxyprotein;* angl. *trioxyprotéine;* it. *triossiproteina*]. La *Protéine* supposée oxydée.

TRIPALMITINE. s. f. ($C^{102}H^{98}O^{12}$). Corps gras neutre saponifiable, composant des huiles de palme (*palmitine*) des suifs (*margarine*), cristallisable, fusible à 60°, se solidifie à 46°.

TRIPAN ou **TRIPANG**. s. m. L'*Holothuria edulis* de la Chine.

TRIPARAGNATE. adj. et s. Genre de Monstres triples douteux.

TRIPARTI, TE. adj. [all. *dreigetheilt;* angl. *tripartite;* esp. *tripartido*]. Divisé en trois jusqu'au delà de la moitié de la longueur.

TRIPARTIBLE. adj. [angl. *tripartibte;* it. *tripartibile;* esp. *tripartible*]. Divisible en trois.

TRIPENNÉ, ÉE. adj. [all. *dreifachgefiedert;* angl. *tripennate;* esp. *tripennado*]. Les feuilles dont le pétiole commun porte latéralement trois pétioles secondaires.

TRIPÉTALÉ, ÉE. adj. [all. *dreikronenblättrig;* angl. *tripetalous;* it. *tripetalo;* esp. *tripetalado*]. Qui a trois pétales.

TRIPETTE. s. f. La *Clavaria coralloïdes*, L., Hymonomycète clavarié.

TRIPHOCÉNINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine à trois équivallents d'acide phocénique.

TRIPHYLLE. adj. [all. *dreiblättrig;* angl. *triphyllous;* it. *trifillo;* esp. *trifilo*]. Le calice, l'involucre, etc., composés de trois pièces.

TRIPLE. adj. [*triplex;* τριπλόος; all. *dreifach*]. Qui résulte de l'association de trois parties semblables ou homologues.

TRIPLE QUOTIDIEN, ENNE. adj. La fièvre quotidienne avec trois accès en vingt-quatre heures.

TRIPLET. s. m. Loupes à très court foyer, formées par trois lentilles superposées, la face plane tournée du côté de l'objet quand elles sont plano-convexes.

TRIPLINERVÉ, ÉE, ou **TRIPLINERVIÉ, IÉE**. adj. [*triplinervius;* all. *dreifachgerippt;* angl. *triply-ribbed;* it. *triplinervo;* esp. *triplinervado*]. Feuille présentant de chaque côté de la nervure longitudinale moyenne, une nervure plus grosse que les autres.

TRIPLOÏDE. s. m. et adj. [de τριπλόος, triple, et εἶδος, forme; all. *dreifüssiger Hebel;* angl. *tripoloid;* esp. *triploides*]. Qui est à support triple; formé par trois pièces.

TRIPOLI. s. m. [ainsi nommé de *Tripoli;* all. *Tripelstein, Tripel;* angl. *tripoli;* it. *tripolo;* esp. *tripol*]. Couches géologiques importantes de silice pulvérulente. La plupart des *T.* sont formés de dépouilles siliceuses d'Infusoires fossiles, très dures.

TRIPSINE. s. f. [de τρεῖψις, broiement]. Produit obtenu du pancréas broyé avec du sable et qu'on a considéré comme un *ferment* des albuminoïdes.

TRIPSIQUE. adj. Qui concerne la *Tripsine* ou albuminoïde qui, dans le suc pancréatique, agirait comme ferment lors de son action digestive sur les aliments azotés.

TRIPTÈRE. adj. [de πτερὸν, nageoire]. Qui a trois nageoires, ailes ou divisions.

TRIQUE-MADAME. s. f. L'*Orpin*.

TRISANNUEL, ELLE. adj. [all. *dreijährig;* angl. *trisannual;* it. *trisannuale;* esp. *trisannual*]. Qui vit trois ans. — *Triennal*.

TRISCAPULO-HUMÉRO-OLÉCRANIEN. adj. et s. m. Le *Muscle triceps brachial*.

TRISEL. s. m. [all. *Drittelsalz;* angl. *trisalt;* it. *trisale;* esp. *trisal*]. Sel qui contient trois fois autant d'acide pour la même quantité de base, ou trois fois autant de base pour la même quantité d'acide que le sel neutre correspondant.

TRISMUS. s. m. [τρισμὸς, de τρίζω, je grince; all. *Mundklemme;* angl. *trismus, locked jaw;* it. et esp. *trismo*]. Serrement des mâchoires par contraction spasmodique des élévateurs, avec grincement des dents; c'est l'un des premiers symptômes caractéristiques du tétanos.

TRISPERME. adj. [de τρεῖς, trois, et σπέρμα, graine, semence; all. *dreisamig;* angl. *trispermous;* it. et esp. *trispermo*]. Qui a trois graines ou spores.

TRISPLANCHNIE. s. f. Maladie du *Trisplanchnique*.

TRISPLANCHNIQUE. adj. et s. m. [*trisplanchnicus;* de τρεῖς, trois, et σπλάγχνον, viscère; all. *trisplanchnisch;* angl. *trisplanchnic;* it. et esp. *trisplancnico*] (Chaussier). Qui concerne les trois cavités splanchniques. — Le nerf grand sympathique qui s'y rend.

TRISTÉARINE. s. f. ($C^{114}H^{110}O^{13}—2C^{36}H^{36}O^4+C^6H^6O^6 — 6HO$). Semblable à la stéarine naturelle; combinaison neutre de la glycérine avec trois équivalents d'acide stéarique.

TRISTÉARIQUE. adj. Qui contient trois équivalents d'acide stéarique.

TRISTERNAL. adj. Qui est le troisième dans le sternum.

TRISTICHIASIS. s. m. Le *Trichiasis* à trois rangs de cils.

TRISTIMANIE. s. f. La *Mélancolie*.

TRISTIQUE. adj. [de τρεῖς, trois, et στίχος, rang]. Qui est rangé par trois le long d'un axe commun.

TRISTOME. s. m.]*Tristoma*, Cuv.]. Genre de Trématodes polystomiens tristomidés à ventouse postérieure unique, deux ventouses buccales plus grandes, etc., parasites des Poissons.

TRISTOMIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Tristomien*.

TRISTOMIEN, ENNE. adj. Les Trématodes à trois ventouses, la postérieure unique.

TRISULCE. adj. [de *tres*, trois, et *sulcus*, sillon]. Qui a trois sillons. Les animaux qui ont trois sabots aux pieds.

TRITÉOPHYE. s. f. [*tritœophya;* τριταιοφυής, de τριταῖος, tous les trois jours, et φύεσθαι, naître; all. *dreitägiges Wechselfieber;* angl. *tritœophyia;* it. et esp. *triteofia*]. Fièvre intermittente ou rémittente dont les accès reviennnent de deux jours l'un, ou tous les trois jours inclusivement.

TRITERNÉ, ÉE. adj. [*triternatus;* all. *dreizählig;* angl. *triternate;* it. *triternato;* esp. *triternado*]. Qui se divise en trois parties secondaires, subdivisées elles-mêmes en trois autres.

TRITHIONIQUE. adj. Qui a trois équivalents de soufre.

TRITICINE. s. f. [de *triticum*, blé]. Le *Gluten*.

TRITO. [de τρίτος, troisième]. Préfixe des composés à trois équivalents d'oxygène.

TRITOCARBONATE. s. m. Carbonate dans lequel il y a trois fois autant d'acide carbonique que dans le protocarbonate correspondant. — *T. carbonate de fer.* La *Limonite*.

TRITOCATÉCHIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^8$) qui, combiné à l'acide deutérocatéchique, formerait la catéchine.

TRITOCHLORURE. s. m. Chlorure à trois équivalents de chlore. — *T. de fer.* Le perchlorure de fer.

TRITON. s. m. Urodèles aquatiques, voisins des Salamandres. — Genre de grands Gastéropodes marins, à siphon saillant. — Le *T. cristatus*, Laurenti.

TRITOXYDE. s. m. [all. et angl. *Tritoxyd;* it. *tritossido;* esp. *tritoxido*]. Troisième des oxydes d'un corps qui peut se combiner avec l'oxygène en plusieurs proportions différentes. — *T. de fer.* Le peroxyde Fe^2O^3.

TRITURANT, ANTE. adj. [all. *zerreibend;* angl. *triturating;* it. *triturante*]. Qui produit la *Trituration.*

TRITURATION. s. f. [*trituratig;* all. *Zerreiben;* angl. *trituration;* it. *triturazione;* esp. *trituracion*]. La réduction d'une substance en poudre entre deux surfaces dures, lisses ou non. — *T. dentaire* ou *masticatoire.* Celle qui résulte de l'action de la *surface triturante* des dents, surtout molaires, pendant les mouvements de latéralité de la mastication chez les Herbivores surtout et les Omnivores.

TRITYLÈNE. s. m. Le *Propylène.*

TRIVALENTE. s. f. La propriété qu'ont les *Azotoïdes* dont chacun pris sous son poids atomique respectif, se combine avec trois atomes d'hydrogène ou de quelque autre élément.

TRIVALENT, ENTE. adj. Qui est doué à la *Trivalence.*

TRIVALÉRINE. s. f. Combinaison neutre de la glycérine à trois équivalents d'acide valérique.

TRIVALVE. adj. [*trivalvis;* all. *dreiklappig;* angl. *trivalvular;* it. *trivalvulo;* esp. *trivalvo*]. Qui a trois valves.

TRIVELIN. s. m. La *Langue de carpe.*

TRIVENTRE. adj. [esp. *triventre*]. Pour *Trigastrique.*

TRIVIUM. s. m. Disposition par trois des parties.

TRIXIPHOPAGE. adj. et s. Genre douteux de Monstres triples.

TRIXIS. s. m. Genre de Synanthérées tubuliflores toniques du Mexique.

TROCART. s. m. Le *Trois-quarts.*

TROCHANTER. s. m. [*trochanter;* τροχαντὴρ, de τροχάζειν, tourner; all. *Trochanter, Rollhügel;* angl. *trochanter;* it. *trocantere;* esp. *trocanter*]. Les deux tubérosités (grande et petite) que présente l'extrémité supérieure du fémur. — Sur les Articulés, la deuxième des cinq pièces des pattes à compter de la première ou hanche.

TROCHANTÉRIEN, IENNE. adj. [angl. *trochanterian;* it. et esp. *trocanteriano*]. Qui concerne le *Grand trochanter.*

TROCHANTIN. s. m. [all. *kleiner Rollhügel;* it. *trocantino;* esp. *trocantin*]. Le *Petit trochanter.* — Sur les Articulés, dépendance de la première pièce de la patte.

TROCHANTINIEN, IENNE. adj. [angl. *trochantinian;* it. et esp. *trocantiniono*]. Qui concerne le *Trochantin.*

TROCHET. s. m. Bouquet ou faisceau de fleurs et de fruits partant d'un même point.

TROCHÈTE. s. m. *Trocheta,* Dutr.; [*Geobdella,* Blainv.]. Genre d'Hirudinées d'eau douce voisines des *Aulacostomes.*

TROCHILE. s. m. Le *Sylvia trochilus,* Lath., Passereau muscivore dentirostre.

TROCHIN. s. m. [all. *kleiner, Drehhügel;* it. et esp. *trocino*] (Chaussier). La plus petite des tubérosités de l'extrémité scapulaire de l'humérus.

TROCHINIEN, IENNE. adj. [angl. *trocinian;* it. et esp. *trochiniano*]. Qui concerne le *Trochin.*

TROCHISCATION. s. f. La préparation des *Trochisques.* — Pâte appropriée.

TROCHISQUE. s. m. [*trochiscus;* τροχίσκος. trochisque, rondelle, de τροχὸς, roue; all. *Scheibchen;* angl. *troche;* it. *trosisco, trochisco;* esp. *trocisco*]. Agents thérapeutiques, surtout escharotiques, composés d'une ou de plusieurs substances sèches, en poudre, et auxquels on donnait la forme d'une tablette ronde, à l'aide d'un intermède convenable, mucilage, mie de pain, etc.

TROCHITER. s. m. [all. *grosser Drehhügel;* angl. *trochiter;* it. *trocitere*] (Chaussier). La plus grasse des tubérosités que présente l'extrémité supérieure de l'humérus, qui sert d'attache à plusieurs des muscles rotateurs de cet os.

TROCHITÉRIEN, IENNE. adj. [angl. *trochiterian;* it. *trociteriano*]. Qui concerne le *Trochiter.*

TROCHLÉATEUR. adj. et s. [all. *Augenrollmuskel;* angl. *trochleary;* it. *trocleare;* esp. *trocleador*]. Qui roule. — Le muscle grand oblique de l'œil.

TROCHLÉE. s. f. [*trochlea;* de τροχιλία, poulie; all. *Trochlea, Rolle;* angl. *trochlea;* it. et esp. *trochlea*]. Éminence articulaire en dedans de l'extrémité inférieure de l'humérus, formant une espèce de poulie sur laquelle roule l'extrémité supérieure du cubitus.

TROCHOCÉPHALIE. s. f. [de κεφαλὴ, tête]. État arrondi d'une extrémité, du crâne, etc.

TROCHOÏDE. adj. [τροχοειδὴς, de τροχὸς, roue, et εἶδος, forme; all. *Rollengelenk;* angl. *trocboid;* it. *trocoide;* esp. *trocoides*]. En forme de roue. — Qui tourne sur une autre chose.

TROCHOSPHÈRE. s. m. [de χροχὸς, roue, et σφαῖρα, sphère]. On nomme ainsi, à cause de sa couronne de cils ou flagellums et de sa forme, le stade embryonnaire des Annélides, des Mollusques qui suit l'état de *Gastrula.*

TROËNE. s. m. [all. *Gemeinerainweide, Hartriegel, beinholz*]. Le *Ligustrum vulgare,* L., Oléacée à baies noires, amères, purgatives.

TROGLODYTE. adj. ets. [de τρώγλη, caverne, et δύεῖν, entrer]. Les hommes qui ont habité les cavernes. Il n'y a pas et il n'y a pas eu de race essentiellement *T.* — Le *T. europaeus,* Leach., Passereau dentirostre à queue dressée.

TROGUEN (Suisse). Source froide sulfureuse.

TROISIÈME. adj. et s. — A *T. paire* (*de nerfs craniens*). Les moteurs oculaires communs.

TROIS-QUARTS. s. m. [*triquartum;* all. *Trocar, Bauschstecher;* angl. *trocart;* it. *trequarti, trocarre;* esp. *trocar*]. Poinçon cylindrique, pour la paracentèse, contenu dans une canule d'argent proportionnée à son volume. Son extrémité perforante est terminée par une pointe triangulaire à trois angles aigus et coupants.

TROIS-SIX. s. m. L'esprit de VIN du commerce à 30 ou 36° de l'aréomètre de Baumé. — *Trois* parties de ce liquide valent en alcool *six* parties d'eau-de-vie.

TROLLIÈRE (LA) (Allier). Source ferrugineuse bicarbonatée (7°).

TROMBE. s. f. [all. *Wasserhose;* angl. *water-spout;* it. *tromba, sione;* esp. *trompa*]. Météore consistant en une colonne d'eau conique, dans des tourbillons de vents descendant des hauts nuages et tournant sur elle-même avec une très grande vitesse, avec translation, en produisant les plus grands ravages.

TROMBIDION. s. m. [de προμώδης, craintif]. Genre d'Acariens phytophages à corps rouge et mou. Le *Trombidium telarium,* Hermann, est une Acaride trachéenne, herbicole, dont les longs fils détachés et emportés en faisceaux blancs par l'air en mouvement sont appelés *Fils de la Vierge.* Chacun faisceau est composé de plusieurs *fils* ou *soies* réfractant fortement la lumière en jaune, la réfléchisant en blanc, épais chacun de $0^{mm},0015$ ou au-dessous, sans qu'il y ait une ou plusieurs soies beaucoup plus larges que les autres et entourées en spirales par de plus petites comme dans les fils d'Araignées. Ces soies sont généralement plus ou moins flexueuses et d'autant plus qu'elles font parties de faisceaux plus ou moins volumineux, isolés ou accolés entre eux.

TROMPE. s. m. [*proboscis;* τροβοσκὶς; all. *Rüssel;* angl. *trunk;* it. *tromba;* esp. *trompa*]. Nez prolongé de l'Éléphant, du Tapir, etc. Suçoir charnu, rétractile et protractile des pièces buccales de certains Diptères. — *T. des Articulés.* Appareil impair, médian, sorte de *suçoir,* avec ou sans stylets piquants, mais rétractile et mobile en sens divers. Sur les Annélides l'œsophage intervient dans leur constitution plus que les pièces buccales. On en rencontre surtout chez les Lépidoptères, les Diptères, les Annélides, les Némertiens, les Trématodes, les Gastéropodes et mêmes des Infusoires. — *T. d'Eustache* [σάλπιγξ; all. *eustachische Röhre, Ohrtrompete;* angl. *eustachian tube;* it. *tromba d'Eustachio;* esp. *trompa de Eustaquio*]. Canal en partie osseux, en partie fibreux et cartilagineux dont une des extrémités se prolonge jusque dans la caisse du tympan, et dont l'autre, plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx. — *T. de Fallope* [all. *Muttertrompete;* angl. *fallopian tube;* it. *tromba di Falloppio;* esp. *trompa de Falopio; trompes utérines*]. Les deux conduits longs de 10 à 13 centimètres, qui naissent chacun de l'un des angles supérieurs de la matrice, et se portent à l'ovaire correspondant, sur les côtés du détroit supérieur du bassin, le long du bord supérieur de l'aileron moyen du ligament large. Leur paroi, qui renferme des fibres cellules longitudinales et circulaires, disposées en faisceaux, n'est point continue avec celle de l'utérus. Elle traverse celle-ci de part en part et en reste distincte, quoique dérivée comme elle du conduit de Müller.

TROMPETTE. s. f. — Z. Le *Syngnathus typhle*, L., à queue tétragone.

TROMYLE. s. f. [de τρόμος, tremblement, et ὕλη, matière]. Ce qui est doué de mouvement, soit brownien, soit vibratile.

TRONC. s. m. [*truncus;* στέλεχος; all. *Stamm, Rnmpf;* angl. *trunc;* it. et esp. *tronco*]. Partie de la tige des arbres dicotylédones qui est sans branches. La partie principale du corps animal, sur laquelle s'articulent les membres. — La partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division. — *T. basilaire.* Celui que forme la réunion des deux artères vertébrales au niveau du sillon médian de la protubérance annulaire. — *T. brachio-céphalique* ou *innominé. T.* artériel qui vient à droite de la partie antérieure de la convexité de la crosse aortique. — Les deux *T.* veineux par réunion de la jugulaire et de la sous-clavière à droite et à gauche, qui en se réunissant forment la veine cave-supérieure. — *T. cœliaque.* Le *Trépied cœliaque.* — *T. tibio-péronier.* Continuation de l'artère poplitée, se divisant en tibiale antérieure et péronière.

TRONCATIPENNE. adj. et s. [de *troncatus*, tronqué, et *penna*, aile]. Qui a les ailes, les plumes tronquées. — Section des Carabiques.

TRONCATURE. s. f. Les *faces modifiantes* qui remplacent les arêtes d'une forme cristalline dominante. Elles donnent ainsi une forme composée à un cristal simple. On dit alors que l'angle limité par l'arête est *tronqué*, et la face modifiante, est la *T.*

TRONCULE. s. m. *Tronc* de petit volume.

TROPÆOLÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Tropœolum.* — Famille de dicotylédones qui a été réunie aux Géraniacées.

TROPÉOLINE. s. f. Matière colorante orangée, tirée des goudrons de houille, que l'acide chlorhydrique rougit, que l'acide lactique jaunit, etc.

TROPÆOLIQUE. adj. Matière acide cristalline des *Tropœolum.*

TROPÉOLIQUE, adj. Pour *Tropœolique.*

TROPHIQUE. adj. [de τροφή, nourriture, all. *Nährstoff*]. Qui a rapport de la nutrition.

TROPHONÉVROSE. s. f. [de τροφή, nutrition, et *névrose*]. L'atrophie due à une lésion des nerfs de la région affectée (Romberg).

TROPHOPATHIE. s. f. [de τροφή, nourriture, et πάθος, maladie] (Alibert). Trouble à la nutrition.

TROPHOSPERME. s. m. [*trophospermium*, de τροφή, nourriture, et σπέρμα, graine; all. *Kornfruchtplacenta;* angl. *trophospermium;* it. et esp. *trofosperma*]. Le *Podosperme.*

TROPHOSPERMIQUE. adj. Qui concerne le *Trophosperme.*

TROPIDINE. s. f. ($C^{16}H^{13}Az$). Produit de l'action à chaud des acides sur l'atropine. Liquide oléagineux bouillant à 163°.

TROPIDONOTE. s. m. — *T. à collier.* La Couleuvre commune, *Coluber* ou *Tropidonatus natrix*, Duméril, Ophidien non venimeux.

TROPIGÉNINE. s. f. ($C^{14}H^{13}AzO^2$). Produit cristallin, incolore, du dédoublement de la *Tropine.*

TROPILÉNÉ. s. m. ($C^{14}H^{10}O^2$). Dérivé des composés de l'atropine; liquide insoluble dans l'eau, bout à 182°.

TROPILIDINE. s. m. ($C^{14}H^8$). Hydrocarbure obtenu de la distillation de la *Tropine* sur la chaux sodée.

TROPINE. s. f. ($C^{16}H^{17}O^2Az$). Base produite par dédoublement de l'atropine ($C^{18}H^{10}O^6$) cristallisée. Fond à 61°, bout à 229°.

TROPIQUE. adj. Les fleurs qui s'ouvrent le matin et se ferment le soir. — Nom d'un acide ($C^{18}H^{10}O^6$) produit du dédoublement de l'atropine cristallisable, soluble dans l'eau.

TROQUE. s. m. [*Trochus*, L.]. Genre de Gastéropodes prosobranches marins, à coquille épaisse.

TROSCART. s. m. Le *Triglochin.*

TROT. s. m. [all. *Trott;* angl. *trot;* it. *trotto;* esp. *trote*]. Mouvement en diagonale des quatre extrémités qui se lèvent et se baissent simultanément. Allure naturelle aux Solipèdes, Ruminants, etc.

TROU. s. m. [*foramen;* all. *Loch*; angl. *hole;* it. *foramen;* esp. *agujero*]. Cavité percée de part en part. — Nom donné quelquefois à l'orifice d'un canal. — *T. anonyme.* L'orifice externe de l'aqueduc de Fallope. — *T. auditifs.* Les orifices des conduits auditifs interne et externe. — *T. borgne. T.* sur la ligne médiane de la face cérébrale du frontal. Le *Foramen cœcum.* — *T. carotidiens.* Les orifices du conduit carotidien du temporal. — *T. condyliens* ou *condyloïdiens.* Les quatre *T.* avoisinant les condyles de l'occipital. — *T. condylien antérieur.* Celui de chaque côté du condyle de l'occipital par lequel passe l'hypoglosse. — *T. condylien postérieur.* Celui que, derrière le précédent, traverse une veine allant du sinus latéral à la jugulaire postérieure; manque souvent. — *T. de conjugaison.* Ceux que laisse la conjugaison des vertèbres pour la sortie des nerfs rhachidiens. — *T. déchirés.* Ouvertures de la base du crâne situés aux extrémités de la suture pétro-occipitale. — *T. déchiré postérieur.* Il donne passage aux nerfs glosso-pharyngien, pneumogastrique et spinal, et à la veine jugulaire interne. — *T. déchiré antérieur.* Il est bouché par un tissu fibreux qui a la consistance du cartilage. — *T. épineux.* Celui du sphénoïde qui donne passage à l'artère sphéno-épineuse de la maxillaire interne. — *T. de Ferrein.* Le *T. stylo-mastoïdien.* — *T. fronto-ethmoïdal.* Le *T. borgne.* — *T. de Magendie.* Orifice, situé à l'angle inférieur du quatrième ventricule, large de 2 à 3 millimètres; il est limité en bas par le bec du *Calamus scriptorius*, en haut par une lamelle triangulaire de la pie-mère; en forme de bec d'oiseau à sommet postérieur. La pie-mère se continue là avec l'épendyme ventriculaire. Là cet orifice fait communiquer le quatrième ventricule par son point le plus déclive avec le confluent ou espace sous-arachnoïdien postéro-inférieur, cavité et contenu. Fermée seulement par rapprochement des parties, cette communication naturelle est constante et niée à tort par quelques auteurs. — *T. mastoïdien.* Derrière l'apophyse mastoïde, petit *T.* par lequel passe une veine allant au sinus latéral et une artère allant à la dure-mère. — *T. mentonnier.* L'orifice externe du canal dentaire inférieur, près de la symphyse mentonnière. — *T. de Monro.* Orifice ovalaire qui établit une communication entre le troisième ventricule et les ventricules latéraux de chaque côté. Ces *T.* donnent passage : 1° au cordon qui réunit les plexus choroïdes du ventricule moyen à ceux des ventricules latéraux; 2° à l'origine des veines de Galien. — *T. obturateur.* Mauvaise dénomination du *T.* sous-pubien. — *T. olécranien.* Au fond de la cavité olécranienne de l'humérus, orifice qui la fait communiquer avec la cavité coronoïdienne de la face antéro-inférieure de l'os. Son existence est rare chez l'homme, constante sur divers Mammifères. — *T. orbitaires. T.* du frontal en avant et en arrière de l'orbite. — *T. ovalaires* ou *ovales* [*foramen ovatum*]. Le *T.* sous-pubien de l'os iliaque; le *T.* maxillaire inférieur du sphénoïde, par lequel la troisième branche du nerf trijumeau sort du crâne. — *T. ovale* ou *de Botal.* Chez le fœtus, les deux oreillettes sont confondues en une seule dans les premiers temps de l'évolution; et quand leur cloison se forme, il reste encore une ouverture de communication, à laquelle on a donné le nom de *T. ovale* ou *T. de Botal*, parce qu'on en a attribué la découverte à Léonard Botal (en 1562), quoique Galien et Vésale en eussent parlé avant lui. Ce *T.* occupe la place où sera plus tard la *fosse ovale*, et ne commence à se fermer que dans le troisième mois, par le développement d'une espèce de valvule qui, composée d'un double feuillet membraneux, n'est complète qu'au sixième mois. Il ne reste alors qu'un court passage oblique, qui s'oblitère lui-même peu à peu. La cloison des ventricules présente aussi, pendant les six premières semaines, une ouverture montrant que le cœur a été à cavité unique. — Physiologiquement il est toujours fermé, après la naissance au moins, par accolement d'un prolongement mince de l'endocarde d'une oreillette à un prolongement semblable de l'endocarde de l'autre oreillette, mais plus souvent qu'on ne le croit un stylet ou un instrument mousse plus large peut être passé d'une oreillette dans l'autre sans qu'il y ait occlusion par soudure complète. — *T. ovale de Pacchioni.* L'espace ovalaire limité par la gouttière basilaire en avant et par la circonférence antérieure de la *tente du cervelet* en arrière, qui va de

chaque côté jusqu'à l'apophyse clinoïde antérieure en donnant passage à la protubérance annulaire. — *T. pariétal.* Près de l'angle postérieur et supérieur du pariétal, celui qui donne passage à une artériole et une vénule. — *T. petit-rond.* Le *T. épineux.* — *T. rhachidiens.* Le *T. de conjugaison.* — *T. sacrés.* Nom donné à seize *T.*, dont huit *antérieurs*, situés sur la face pelvienne du sacrum, quatre de chaque côté de la ligne médiane, les uns au-dessus des autres, et huit *postérieurs*, placés à la face spinale du même os, et présentant la même disposition que les antérieurs, avec lesquels ils correspondent. Ces *T.* communiquent avec le *Canal sacré*, qui fait suite au canal vertébral; ils sont traversés chacun par une branche des nerfs sacrés venant de la queue de cheval. — *T. sous-orbitaire.* Sur le maxillaire supérieur, l'orifice externe du canal sous-orbitaire. — *T. sous-pubien.* Le *T. ovale.* — *T. sphéno-épineux.* Le *T. épineux.* — *T. sphéno-palatin.* Celui par lequel passe la terminaison de l'artère maxillaire interne ou artère sphéno-palatine pour arriver dans les fosses nasales. Il est formé par le rapprochement d'une échancrure vers l'angle de l'os palatin avec une semblable échancrure située au bas de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïdienne du sphénoïde. — *T. stylo-mastoïdien.* L'orifice de sortie du facial, à la face inférieure du rocher. — *T. sus-orbitaire. T.* ou échancrure de l'arcade orbitaire du frontal. — *T. vertébral.* Celui qui, de chaque vertèbre, par leur superposition, forme le canal vertébral.

TROUBLE. adj. Liquide dont la transparence est diminuée ou supprimée par les objets quelconques qu'il tient en suspension.

TROUBLE. s. m. [all. *Storung;* esp. *turbacion*]. — *T. fonctionnel.* Tout état morbide. — *T. mental.* Changement momentané ou non dans l'équilibre fonctionnel cérébral.

TROUSSE. s. f. [*armamentarium portatile;* all. *Besteck;* angl. *truss;* esp. *navajero*]. Portefeuille divisé en compartiments et contenant les instruments les plus nécessaires à un chirurgien.

TROUSSEAU. s. m. [*fasciculus*]. Faisceau de fibres ou de vaisseaux rapprochés, ou contigus et adhérents.

TROUSSE-GALANT. s. m. Le *Choléra-morbus.* — Le charbon au pied du cheval.

TROUSSE-PIED. s. m. Lieu pour assujettir un animal domestique.

TROUVILLE (Calvados). Bains de mer.

TRUCHERAN. s. m. Le *Millepertuis* (*Hypericum perforatum*, L.), Hypéricinée.

TRÜCK. Médecin allemand contemporain dont le nom est resté aux faisceaux de la moelle épinière limitant son sillon antérieur.

TRUFFE. s. f. Le *Tuber cibarium*, L. [all. *Trüffel;* angl. *truffle;* it. *tartufo nero, tubera;* esp. *criadillo de tierra*], Champignon thécasporé hypogé, charnu, compact, dont les spores sont dans l'épaisseur du tissu charnu et germent lors de la destruction de celui-ci. — *T. d'eau.* La *Macre.* — *T. à fécule.* La *Pomme de terre.*

TRUIE. s. f. [*scrofa, porca;* all. *Sau;* angl. *sow;* it. *scrofa, troja, porca;* esp. *puerca*]. Femelle du verrat. — La *Rascasse rouge.* — *T. dener.* La *Poule de mer* (*Zeus faber*, L.)

TRUITE. s. f. Le *Salmo fario*, L. [*tructus;* τρώκτης; all. *Forelle;* angl. *trout;* it. *trota;* esp. *trucha*]. Malacoptérygien voisin du saumon. — *T. des Alpes* ou *de montagne.* Le *Salmo alpinus*, L. — *T. brune.* Variété de la *T.* de rivière. — *T. de mer.* Le *Salmo godenii*, L., et le saumon argenté. — *T. de rivière* ou *vulgaire.* Le *Salmo fario*, L. — *T. saumonée* ou *grande.* Le *Salmo trutta*, L., Bloch.

TRUITETTE. s. f. La jeune *Truite* de montagne, etc.

TRUMIS. s. m. Le *Komiss* ou *Koumys.*

TRUSKAWICE (Galicie). Trois sources : l'une chlorurée sodique, sulfureuse, l'autre sulfurée calcique et la troisième bicarbonatée ferrugineuse (11°).

TRYGON. s. m. [*Trygon*, Adans.]. Genre de Sélaciens ovovivipares de la famille des Raies, à queue grêle, aiguillonnée. — Le *T. pastinica*, L.

TRYPSINE. Faute au lieu de *Tripsine.*

TSADA. s. m. Le *Coracan.*

TSAO-KEN. s. m. Comme *Coa-ken.*

TSEIRON. s. m. L'*Antilope leucophæa*, Schreb., Ruminant.

TSESMÉ (Asie-Mineure). Diverses sources minérales.

TSETSÉ. s. f. La *Glossina morsitans*, Muscide de l'Afrique méridionale, voisin des Stomoxes. Sur l'homme, l'effet de sa piqûre a assez d'analogie avec celle des cousins. Elle passe pour être venimeuse et pour déterminer par sa piqûre la mort des animaux qu'elle pique; la vérité est que quand elle produit des accidents graves et la mort c'est en communiquant le charbon aux animaux ou à l'homme.

TSI-CHU. s. m. Le *Terminalia vernix*, Lamk., Combrétacée de la Chine.

TUAINSSU. s. m. Le *Guarea spicæflora*, A. J., Méliacée purgative du Brésil.

TUBAGE. s. m. — *T. du larynx* (Bouchut). Introduction d'une virole métallique dans le larynx entre les cordes vocales inférieures.

TUBAIRE. adj. [it. *tubare;* esp. *tubario*]. Qui se rapporte aux trompes de Fallope.

TUBE. s. m. [*tubus;* σύριγξ; all. *Rohre, Rohr;* angl. *tube;* it. et esp. *tubo*]. — *T. du cristallin.* Les fibres creuses à noyau de sa couche molle superficielle. — *T. digestif* ou *intestinal.* Le conduit membraneux, isolable de la voûte du pharynx à l'anus, dans lequel se passent les phénomènes de la digestion, sans qu'en fassent partie les cavités de la tête, nasales, du tympan, ni buccale, non plus que les voies respiratoires, pulmonaires ou branchiales qui se jettent dans sa portion antéro-supérieure qu'elles font communiquer avec la peau. — *T. floral.* La partie inférieure des calices et corolles monopétalaires. — *T. gastrique.* Appareil pour le *lavage* de l'estomac (Faucher), qui se compose d'un *T.* de caoutchouc de 1m,50 de longueur et de 12 centimètres de diamètre extérieur dont les parois sont assez épaisses pour qu'il puisse se courber sans effacer son calibre. A l'une des extrémités est adapté un entonnoir de verre ou de métal; à l'extrémité libre, la paroi est percée d'un œil latéral, de façon à présenter deux orifices qui peuvent se suppléer en cas d'obstruction de l'un d'eux. Pour pratiquer le lavage, le malade porte dans le pharynx l'extrémité libre du *T.* préalablement mouillé, et le pousse en faisant un mouvement de déglutition. Il répète un certain nombre de fois l'acte d'avaler, en guidant, avec la main, le *T.* tenu près des lèvres, et fait, de temps en temps, une large inspiration. Lorsque le *T.* est introduit d'une longueur d'environ 50 centimètres, on remplit l'entonnoir et on l'élève à la hauteur de la tête. Le liquide descend rapidement au-dessous du niveau de l'estomac, et on voit refluer le liquide mélangé de résidus de digestion, etc. — *T. de Geisler. Phosphoroscopes* pour les gaz. Ce sont des tubes de verre fermés très hermétiquement après qu'on y a introduit des gaz ou des vapeurs très raréfiés. Leurs extrémités sont mises en communication avec des fils de platine reliés aux deux pôles d'une bobine de Ruhmkorff. Au moment du passage du courant il y a une étincelle qui en traversant les gaz raréfiés produit une lumière très intense. On s'est servi de ces tubes pour éclairer les parties profondes de l'organisme, le fond de la vue, etc. — *T. laryngien.* Celui qui est destiné à l'insufflation pulmonaire dans les cas d'asphyxie, etc. — *T. plasmatiques.* Fiction anatomique sans réalité, cherchant à se susbtituer à ce qu'on sait de la transmission osmotique des principes immédiats des êtres vivants. — *T. de Rainey* ou *de Miescher.* Psorospermies de forme allongées du tissu musculaire. — *T. en* S. *T.* recourbés, mais dont la forme a à peine quelque analogie avec celle de cette lettre majuscule. — *T. desûreté. T.* droits ou courbes, que l'on adapte à un appareil pour empêcher le passage d'un liquide d'un vase dans un autre, lorsque la pression exercée à la surface de ce liquide vient à changer. — *T. urinifères* ou *urinipares.* La paroi propre des *T.* dont est composé le rein. — *T. de Welter* [du nom de leur inventeur]. *T.* en S présentant une boule dans leur courbure moyenne.

TUBÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du tubercule, de la truffe (*Tuber*). — Famille de Champignons thécasporés endothèques, hypogés.

TUBER CINEREUM. s. m. La substance nerveuse

grise d'où part la tige qui porte la *Glande pituitaire*.

TUBERCULE. s. m. [*tuberculum;* all. *Höcker;* angl. *tubercle;* it. *tubercule;* esp. *tuberculo*]. Masse ordinairement pleine de fécule, qui est placée le long des racines ou des rameaux inférieurs de la tige souterraine de certaines plantes et dérivant de leur tissu même. Sur les animaux [all. *Höcher*, *Hügel;* angl. *tubercle;* it. *tuberculo;* esp. *tuberculo*] toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque. — *T. anatomique*. Hypertrophie du tissu cellulaire qui compose les petites tumeurs ou indurations qui succèdent aux piqûres anatomiques; il est gris rougeâtre, pulpeux, facile à écraser et comme œdémateux. — *T. apophysaires.* Les saillies ou *T.* qui sur toutes les vertèbres lombaires et sacrées renferment en avant les apophyses articulaires et représentent les homologues, dans ces régions, des *apophyses transverses* des vertèbres dorsales, tandis que les organes dits *apophyses lombaires* sont de véritables côtes soudées aux corps vertébraux correspondants. — *T. d'Aranzi* ou *d'Arantius*. Petits épaissements fibreux qui se trouvent sous le bord libre de chacune des trois valvules sigmoïdes ou semi-lunaires de l'artère pulmonaire et qui ont pour effet de faire appliquer plus également ces valvules les unes contre les autres dans leur mouvement d'abaissement. Les *T.* analogues qui se trouvent sur les valvules sigmoïdes de l'aorte portent aussi le nom de *nodules de Morgagni.* — *T. auriculaire*. Au-devant de l'orifice du conduit auditif externe le *T.* aplati par lequel se termine ici la branche inférieure d'origine oblique en bas de l'apophyse zygomatique. — *T. bigéminé.* Les *Quadrijumeaux*. — *T. carotidien* ou *T. de Chassagnac*. (Chassaignac, 1834). Saillie que forme, que présente, en avant, la branche antérieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre cervicale. La carotide primitive se trouve en avant et un peu en dedans de cette saillie, d'où son nom. — *T. cendré*. La *Glande pituitaire*. — *T. cérébelleux*, *cérébraux*, etc. *T.* d'autre nature que les granulations tuberculeuses de la pie-mère, qu'on trouve dans une portion quelconque des régions centrales du cerveau, souvent du cervelet, du mésocéphale même ou de leurs circonvolutions. Ils se présentent sous forme de masses arrondies du volume d'un pois à celui d'un œuf de pigeon pouvant ne pas faire de saillie sous la pie-mère ou dans les ventricules. Leur tissu est jaune et dur comme lo *T. cru* au moins rarement ramolli, sans vaisseaux, sauf une couche superficielle épaisse d'un à 3 millimètres, grisâtre, rendue rouge par des capillaires nombreux. Ce tissu n'est pas une provenance pathologique du tissu cellulaire comme le *T. pulmonaire*, etc. Il ne présente pas les phases du développement de ce dernier. Il est une altération sur place avec état granuleux de la névroglie surtout et des autres éléments de la substance cérébrale marque sans néoplase dont les modes de production sont à suivre. Ce sont des myélocytes devenus grenus, irréguliers qu'on a décrits sous le nom de *corpuscules du T.* suivant leur siège ils peuvent se développer sans accidents notables jusqu'à ce que survienne une mort subite ou rapide par accidents inflammatoires encéphaliques ou précédée par des troubles nerveux cérébraux divers, cérphalée, stupeur, etc. — *T. des colchiques*. Masses renflées cordiformes, à cellules pleines de graines de fécule, qui sont morphologiquement homologues de la base de rameaux épaissis, et du plateau entouré de feuilles, des *Safrans*, des *Colchiques*, etc. Des bourgeons secondaires ou *Caïeux* semblables à eux naissent chaque année sur leurs côtés. — *T. crétacé* [de *creta*, craie]. Concrétion ayant l'aspect extérieur ou la consistance de la craie ou du plâtre, plus ou moins dure, formée principalement de phosphates, de carbonates et de sulfates terreux, sels accompagnés ou non de cholestérine ou de granules de noir de fumée substance qu'on trouve assez souvent dans le poumon tuberculeux ou autrement lésé. Le volume de ces concrétions peut varier de celui d'un pois au diamètre d'une noisette ou environ. Les concrétions calcaires qui compliquent quelquefois la présence des *T.* en sont regardées comme un mode de guérison, venant les remplacer par un corps inerte. Mais elles peuvent exister indépendamment du *T.*, sans qu'il soit démontré qu'elles aient été précédées par ce tissu. — *T. crus*. Le tissu tuberculeux arrivant à former des amas du volume d'un pois à celui d'un œuf, jaunâtres, durs, friables ou non. — *T. de l'épididyme*. Ils représentent la phase jaune, friable, puis molle et diffluente d'une lésion qui diffère du centre, où elle a commencé comparativement à la périphérie où elle continue, et plus ou moins, selon la composition des tissus qu'elle affecte, des glandes lymphatiques, épidymaire, médullaire des os, pulmonaire, et ainsi des autres. Cette altération, portant sur les noyaux du tissu cellulaire, etc., qui prennent part le plus à la constitution de ces tumeurs, donne à ceux-là une certaine analogie d'aspect qui les a fait considérer comme *éléments spécifiques* ou *corpuscules propres du T.* Mais l'analogie ne porte que sur leur altération, et non sur leur nature anatomique et physiologique. Ces modifications donnent aux noyaux une forme anguleuse, à angles mousses, de diamètre égal en tout sens, ou un peu plus long que large, ne dépassant pas 7 à 10 millièmes de millimètre. En outre, ces corpuscules sont alors pâlis par l'acide acétique sans être dissous par lui et sans présenter de noyaux ou de nucléoles plus après qu'avant cette action. Leur masse est parsemée de fines granulations foncées, à contour souvent un peu diffus, toutes d'égal volume ou à peu près, pâlies également par l'acide acétique, si ce n'est celles, qui en petit nombre, sont de nature graisseuse. — *T. expérimental*. Lésion dans laquelle les modifications du tissu cellulaire et des épithéliums différant de celles du *T. pulmonaire* et autres de la tuberculose sont dues à des transports et arrêts de corps étrangers à l'économie dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques. — *T. ganglionnaire*. Le tissu tuberculeux développé dans les glandes lymphatiques. — *T. de Gerdy*. Le *T.* de la face interne du condyle interne du fémur sur lequel s'insèrent des fibres tendineuses du muscle grand ou troisième adducteur. — *T. infiltré*. Le tissu tuberculeux à l'état de *T.* miliaire, ou gris jaunâtre, comme répandu en amas mal limités entre des portions saines d'un tissu. — *T. de la lèpre*. C'est l'élément essentiel de la variété de la lèpre à laquelle on a donné le nom de *lèpre tuberculeuse*. On y trouve un bacille qui a quelque analogie avec celui des tubercules de la tuberculose. — *T. de Lisfranc*. *T.* osseux de la face supérieure de la première côte auquel s'insère le scalène antérieur immédiatement derrière lequel passe l'artère sous-clavière et qui sert de point de repère pour sa recherche lors de sa ligature. — *T. de Lower*. Petite éminence de l'oreillette droite au point où le contour de la veine cave inférieure se continue avec celui de la cave supérieure. — *T. mamillaires* [esp. *tuberculos mamilares*]. Ceux qui sont entre les pédoncules cérébraux, derrière le *tuber cinereum*. — *T. mésentérique*. Le tissu tuberculeux dans les glandes lymphatiques du mésentère. Le *Carreau*. — *T. miliaire*. Le *Tissu tuberculeux* au début de sa production, et à l'état de granulations grises demi-transparentes, du volume d'un grain de millet environ, isolées ou confluentes. Le tissu de ces granulations est composé d'un amas des cellules du tissu cellulaire, surtout à l'état de noyaux sphériques ou ovoïdes et de cellules fusiformes, sans vaisseaux sanguins. — *T. de Montgommery*. Les glandes sébacées sans poils, de l'auréole du mamelon, hypertrophiées pendant la grossesse. — *T. des Orchidées*. Sur les Orchidées terrestres, entre leurs racines simples, fibreuses, renflements charnus, entiers ou divisés et palmés; ce sont les homologues de bourgeons souterrains. Au nombre de deux, l'un est ferme et dur; c'est celui qui renferme les rudiments de la tige future. Ils manquent sur les Orchidées parasites; mais la *base des feuilles* ou quelquefois de la hampe forme un renflement charnu et bulbiforme d'où partent des racines aériennes en certain nombre. — *T. des os*. C'est une affection qui primitivement porte non sur le tissu osseux, mais sur la trame du tissu cellulaire de la moelle osseuse et sur les autres éléments de celle-ci secondairement et indirectement sur l'os. — *T. plantaire*. La pulpe des doigts, ou ses homologues sur les Carnassiers, les Fissipèdes. — *T. de la première côte*. Celui qui, sur sa face supérieure, donne attache au muscle scalène antérieur et sert à reconnaître la place de l'artère sous-clavière. — *T. proprement dit*.

Le *Tissu tuberculeux*. — *T. pulmonaire*. Le *Tissu tuberculeux* aux états de *T. miliaire*, cru ou ramolli, développé dans le poumon et déterminant la *Phthisie tuberculeuse*. Ce tissu morbide se substitue aux éléments propres du poumon à l'exception des fibres élastiques qui restent comme trame de ces *granulations*, et, après avoir entouré les canalicules respirateurs, il les comprime et les comble. Quand ces petites masses morbides dépassent 1 ou 2 millimètres de diamètre environ, ou deviennent confluentes, la matière amorphe interposée aux noyaux d'abord, puis les noyaux eux-mêmes se remplissent de fins granules jaunâtres, les uns solubles dans l'acide acétique, les autres insolubles, qui rendent ce tissu jaunâtre et friable, du centre à la circonférence. D'autres fois, mais rarement, elles sont formées en parties de cellules fibro-plastiques, telles sont les granulations tuberculeuses (à la surface des séreuses, de la pie-mère dans la *Méningite granuleuse*, etc.). Ces grains grossissent de plus en plus, deviennent jaunâtres et opaques, d'abord au centre, et bientôt dans toute leur étendue; ils se réunissent en se développant, et forment des masses ovoïdes ou sphéroïdales, du volume d'un pois à celui d'un œuf ou environ, isolées ou agglomées, d'un jaune pâle, de consistance de fromage dur; on les nomme alors *T. crus*. Plus tard, ils arrivent à la période de ramollissement *(T. ramollis)* signalée plus haut. Quant au *T. infiltré*, on le rencontre le plus souvent sous forme de tissu engorgé, dense, humide, imperméable à l'air, d'une couleur grise plus ou moins foncée; lorsqu'on le coupe dans le poumon, les lames enlevées sont fermes, offrent une surface lisse et une texture homogène dans laquelle on ne distingue plus de trace des aréoles pulmonaires. — *T. muqueux* ou *plaques muqueuses*. C'est l'accident constitutionnel ou de la syphilis confirmée le plus prompt à se manifester ; aussi a-t-il été, mais à tort, considéré quelquefois comme *accident primitif*. Les plaques ne se montrent jamais avant le second septénaire qui suit le coït infectant. Elles sont toujours précédées d'un chancre, soit dans le lieu même où elles se sont développées, soit ailleurs. Lorsqu'elles succèdent au chancre *in situ*, elles constituent un phénomène de transition de l'accident primitif à l'accident secondaire sans interruption. Le *T.* muqueux peut rester définitivement, ou plus ou moins longtemps isolé, ou être suivi de plaques analogues dans d'autres régions. Cet accident est plus fréquent dans les tempéraments lymphatiques surtout chez les femmes et les enfants. Les enfants qui naissent avec une syphilis constitutionnelle présentent souvent des pustules plates, se couvrant de croûtes ordinairement minces, et s'ulcérant bientôt, dans le pli génito-crural, aux fesses, autour de l'anus, aux parties génitales, derrière les oreilles. Chez les adultes, on les voit les *T.* muqueux à l'anus, à la face interne des grandes lèvres, au pli génito-crural, aux bourses, à l'angle rentrant que forment la verge et le scrotum, au gland, à la face interne du prépuce, au creux ombilical, aux lèvres, au conduit auditif externe, à la commissure des orteils, à la racine des ongles. Ces accidents peuvent se rencontrer comme seuls signes de vérole constitutionnelle confirmée, soit limités à une seule des régions ci-dessus, soit en occupant plusieurs à la fois. C'est ainsi qu'il existe souvent, en même temps ou isolément, des *T.* muqueux dans l'arrière-gorge, sur les piliers du voile du palais, la face interne des joues, la langue, etc. Ils sont habituellement accompagnés ou suivis d'autres accidents secondaires, tels que des éruptions exanthématiques, papuleuses ou squameuses. D'après Hunter et Ricord, les *T.* muqueux sont de même nature que ces dernières éruptions, mais ne diffèrent que par le siège et les conditions de tissu et d'humidité où ils se trouvent, ce qui en modifie l'aspect extérieur. Au début, ce sont de petites papules plus ou moins saillantes (*Papules muqueuses*), bientôt dépourvues d'épiderme, à surface grisâtre ou d'un brun violacé, ou livides, ou n'offrant qu'une teinte grisâtre ou même peu différente de celle des tissus voisins, rugueuses ou légèrement granulées, avec érosion et ulcération. D'autres fois, elles se réunissent ou s'élargissent en plaques plus ou moins étendues, à fond grisâtre, etc. (*Plaques muqueuses* ou *pustules plates*) : c'est ce qu'on voit surtout dans la bouche et la gorge. Ces productions morbides peuvent être saillantes, d'un grand volume (*T. muqueux*); alors leur forme est primitivement arrondie. Mais, si plusieurs se réunissent, elles peuvent former des masses d'aspect dit *condylomateux*. Les *T. muqueux*, dans quelques cas graves, peuvent prendre le volume d'une noisette; ils sont alors arrondis, saillants (*Pustules merisées*), isolés ou groupés, au dos, au cou, à la face, au front, sur le gland, même à la langue et au col utérin. Ils ont pu simuler alors le *Yaws*, la *Chéloïde;* ils ont quelquefois une longue durée, et laissent après eux une cicatrice ou une dépression, lors même qu'ils ne se sont pas ulcérés, ou bien il reste une petite tumeur perdant sa teinte rouge livide. En général, ils s'ulcèrent et suppurent avant de se cicatriser. A une période plus tardive, au nez, aux lèvres, ces diverses formes peuvent s'indurer (*T. herpétiques*), se couvrir de squames analogues à celles de la lèpre, et s'ulcérer quelquefois; d'autres fois, ce sont seulement des papules se couvrant de petites croûtes qui tombent et se renouvellent *(T. granulés)*. Les soins de propreté, les lotions astringentes, le toucher avec le nitrate d'argent ou la teinture d'iode, joints au traitement général, les font disparaître rapidement. Faute de ces soins, ils peuvent être le point de départ des mêmes végétations que les chancres dits *bourgeonnants*. — *T. quadrijumeaux*. [esp. *tuberculos cuadrogeminos*]. Les quatre éminences de la moelle allongée, arrondies, symétriquement séparées par deux sillons en croix, sur lesquelles repose la partie postérieure de la glande pinéale. — *T. ramolli*. Le *Tissu tuberculeux* qui, de l'état de *T. cru*, est arrivé à un état plus jaunâtre encore, avec mollesse pouvant atteindre l'état de fluidité du pus, avec couleur analogue, dans les glandes lymphatiques, etc. — *T. de Santorini*. Petite saillie cartilagineuse qui couronne le sommet de chaque cartilage aryténoïde. — *T. scrofuleux*. Elément essentiel du *Lupus scrofuleux*. — *T.* ou *Apophyses costiformes*. La moitié antérieure des apophyses transverses cervicales; ainsi dits parce qu'ils se trouvent sur le plan de l'articulation des côtes aux vertèbres dorsales, parce qu'ils se développent par un point osseux distinct, parce que, quelquefois, par anomalie, ils constituent une petite pièce distincte, articulée et non soudée avec le corps de la vertèbre cervicale, et enfin parce que, chez quelques animaux, de véritables côtes cervicales existent à la place correspondante. A la région lombaire, le même nom est donné aussi, et par les mêmes raisons, aux lames minces, étroites, aplaties, que divers anatomistes appellent *Apophyses transverses lombaires*. — *T.* ou *Nodule de Morgagni*. L'épaississement fibreux sur le milieu du bord libre des valvules sigmoïdes aortiques. — *T. du vagin*. La portion inférieure, saillante, de la colonne antérieure du vagin. — *T. zygomatique*. La portion saillante de l'apophyse zygométrique du temporal, situé à l'unisson des deux branches qui circonscrivent la cavité glénoïde.

TUBERCULÉ, ÉE. adj. [all. *höckerig;* angl. *tuberculate*]. Pourvu de *Tubercules*.

TUBERCULEUSE. s. f. La dent molaire peu développée, à couronne mousse, unique molaire postérieure sur les Féldés. Il y en a deux sur les Canidés.

TUBERCULEUX, EUSE. adj. et s. [all. *tuberculos;* angl. *tuberculous;* esp. *tuberculoso*]. Qui offre de petites saillies ressemblant à des *Tubercules*. — Qui en porte; dont le tissu cellulaire, dans tel ou tel organe, est devenu le siège de la production du tissu tuberculeux. — *Phthisique*.

TUBERCULOSE. s. f. [*morbus tuberculosus*]. L'état général qui dispose le tissu cellulaire à la formation à ses dépens du tissu tuberculeux. — L'ensemble des faits relatifs à la tuberculisation et à ses manifestations symptomatiques. La *T.* est essentiellement caractérisée par le développement dans une ou plusieurs parties de l'organisme de productions histologiques morbides auxquelles on a donné le nom de tubercules et que certains pathologistes modernes croient être déterminées par un Schizomycète auquel on a donné le nom de *Bacille de la T.* Ce bacille a été découvert en 1880 par Koch. Pour le mettre en évidence dans les crachats et dans les humeurs tuberculeuses on emploie d'habitude le procédé imaginé par Ehrlich-Veigert. On fait séjourner pendant douze heures

le tissu ou le liquide dans lequel on soupçonne le bacille spécifique dans une solution alcaline de bleu d'aniline; puis on traite la préparation par une solution d'acide azotique dans l'eau (3 parties d'eau pour 1 partie d'acide azotique) qui décolore les éléments anatomiques, mais non le bacille; celui-ci reste seul teinté en bleu par l'aniline. Afin de rendre plus évidente sa coloration, on traite la préparation par une solution de fuchsine; les éléments anatomiques se colorent alors en rose sur lequel le bleu des bacilles se détache plus nettement. On place les préparations, soit écrasées s'il s'agit de crachats purulent, soit en coupes minces s'il s'agit de tubercules, dans l'essence de girofle qui leur donne de la transparence, puis on les monte dans le baume de Canada. Les bacilles de la tuberculose sont des bâtonnets droits, atteignant la longueur du rayon ou même du diamètre des globules rouges du sang; ils se montrent tantôt isolés, tantôt et plus souvent réunis en petites masses. On le trouve plus abondamment dans les crachats que dans les tubercules, et surtout dans les crachats des tuberculeux portant des ulcérations pulmonaires; on le trouve aussi dans le sang des hémoptysies qui succèdent aux ulcérations tuberculeuses du poumon, et dans les tubercules des ganglions lymphatiques, des séreuses, etc. Il manque toujours dans les crachats des tuberculeux qui n'ont pas de tubercules dans les poumons ou qui n'ont que des tubercules non ulcérés. Ce sont ces faits qui ont amené à considérer les bacilles non seulement comme le signe caractéristique de la *T.* mais encore comme la cause productive de cette maladie. Des expériences faites pendant ces dernières années, il paraît, en effet, résulter d'une manière certaine que la *T.* est non seulement inoculable mais encore contagieuse, et l'on admet que l'agent de transmission est le bacille. Cependant des recherches nouvelles sont encore nécessaires pour établir définitivement l'exactitude de cette opinion. Quoi qu'il en soit, la contagiosité de la *T.*, quoique possible, n'est pas très fréquente; il est nécessaire pour qu'elle se produise qu'il existe chez le sujet soumis à son action une prédisposition constitutionnelle prononcée; de sorte qu'il est permis de se demander si dans les cas connus de contagion le sujet contaminé n'était pas lui-même préalablement atteint. Les productions histologiques morbides de la *T.* peuvent se produire dans un grand nombre de régions; elles peuvent être généralisées, c'est-à-dire exister dans tous les organes simultanément, ou localisées dans un ou plusieurs organes. Leur siège le plus habituel est dans les poumons et particulièrement dans le sommet de ces organes; le poumon droit étant plus souvent affecté que le gauche. Il est rare que les plèvres ne soient pas atteintes en même temps que les poumons. Les ganglions bronchiques n'échappent aussi que rarement à la *T.* quand celle-ci envahit les organes respiratoires; parfois même la maladie se localise dans les ganglions bronchiques et peut ne déterminer, pendant de nombreuses années, aucun trouble manifeste des fonctions vitales; cependant des malades qui n'ont pas de tubercules ailleurs ou qui n'en ont que de peu développés succombent à la compression de la trachée ou des bronches déterminée par les ganglions tuberculeux très hypertrophiés. Les ganglions du cou sont souvent atteints par la *T.*; leur hypertrophie détermine souvent l'œdémite scrofuleuse des anciens médecins. Les ganglions mésentériques sont fréquemment le siège d'une tuberculisation plus ou moins étendue. Il en est de même des méninges cérébrales particulièrement au niveau de la scissure de Sylvius et du vermis superior. Les reins, particulièrement le rein gauche, les testicules et surtout les épididymes sont souvent le siège de tubercules qui, dans les reins, peuvent devenir très volumineux. Le larynx, l'estomac, les parois de l'intestin sont fréquemment atteints. Les os, les articulations sont très souvent atteints par la *T.*; le mal de Pott est toujours tuberculeux. Quel que soit le siège des tubercules, les phases de leur développement sont toujours à peu près les mêmes; seules, les manifestations antérieures de la maladie varient suivant l'organe qui est atteint. Partout le tubercule se montre d'abord formé de cellules à peu près arrondies, à gros noyaux, réunies en une granulation opaline ou jaunâtre, à peine visible à l'œil nu et connue sous le nom de *granulation grise de Laënnec.* Plusieurs de ces granulations se fusionnent d'habitude, par suite de la multiplication des cellules qui les forment et constituent des corpuscules gros comme un grain de millet, auxquels on a donné le nom de *Tubercules miliaires;* ceux-ci, à leur tour, peuvent se réunir pour former des tuberculos plus gros, atteignant jusqu'au volume d'une noisette et même d'un œuf. Plus tard, ces tubercules, gros ou petits, se ramollissent, s'ulcèrent et déterminent l'inflammation des tissus voisins et la production de cavités suppurantes, de cavernes qui peuvent atteindre des dimensions considérables, surtout dans les tissus qui se prêtent le mieux à cette évolution, comme les poumons. Autour d'eux se développent des pneumonies, des pleurésies, des périostites, des méningites, etc., qui souvent emportent le malade, soit avec rapidité, si la phlegmasie est très intense, *Phthisie galopante*, soit au bout d'un temps plus ou moins long, en affaiblissant le sujet qui mérite alors véritablement l'épithète de *Phthisique.* Dans quelques cas, les tubercules, après avoir atteint la dimension des granulations miliaires, subissent une transformation fibreuse qui détermine l'arrêt de leur développement; leurs cellules propres se montrent alors noyées dans une gangue de cellules conjonctives, au milieu de laquelle elles ne tardent pas à subir une dégénérescence graisseuse ou calcaire qui met fin à leur multiplication. La *T.* est éminemment héréditaire, mais elle ne se transmet pas toujours sous la même forme. Il est fréquent, par exemple, de voir un père ou une mère atteints de tuberculose pulmonaire perdre un ou plusieurs enfants de méningite tuberculeuse. Fait singulier : l'hérédité de la *T.* paraît être croisée, c'est-à-dire que le père tuberculeux transmet plutôt sa maladie à ses filles qu'à ses garçons, tandis que la mère tuberculeuse lègue de préférence son triste héritage à ses garçons qu'à ses filles. Nous ne connaissons encore aucun traitement spécifique de la *T.* On a essayé vainement l'iodoforme et d'autres antiseptiques, dont le but de détruire le bacille de la *T.*, mais les résultats obtenus n'ont guère répondu aux efforts tentés. On en est encore réduit à faire dans cette maladie la thérapeutique des symptômes; on combat par les moyens appropriés chacune des phlegmasies locales qu'elle détermine et on se préoccupe par-dessus tout de maintenir les forces du malade pour le mettre à l'abri de l'affaiblissement déterminé par l'évolution des lésions locales.

TUBERCULIFORME. adj. En forme de *Tubercule.*

TUBERCULISATION. s. f. [all. *Tuberkelbildung;* angl. *tuberculisation;* it. *tuberculisazion;* esp. *tuberculisacion*]. Formation du *Tubercule.* Le travail local qui amène la production du *Tissu tuberculeux.*

TUBERCULISER. v. a. Produire des *Tubercules.* — *Se tuberculiser.* Devenir *Tuberculeux.*

TUBÉREUSE. s. f. Le *Polianthes tuberosa*, L., Liliacée venue du Mexique. Les fleurs très odorantes, blanches, employées dans la parfumerie. — — *T. bleue.* L'*Agapanthus umbelliferus*, L'Her., Liliacée d'Afrique.

TUBÉREUX, EUSE. adj. [*tuberosus*, bosselé; all. *knollig;* angl. *tuberous;* it. et esp. *tuberoso*]. Qui a des bosses, des renflements, des rugosités, etc., — **B.** Racines qui sont plus ou moins renflées et plus grosses que la tige qu'elles supportent. — Parsemé de tubercules, c'est-à-dire de masses épaisses et charnues.

TUBÉRIFORME. adj. [de *tuber*, tubercule, et *forma*, forme]. Qui ressemble à un *Tubercule.*

TUBER-ISCHIO-TROCHANTÉRIEN. adj. et s. Le *Muscle carré crural.*

TUBÉROSITÉ. s. f. [*tuber*, *tuberculum;* all. *Knollen;* angl. *tuberosity;* it. *tuberosità;* esp. *tuberosidad*]. Éminence plus ou moins rugueuse, sur les os surtout. — Renflement des racines des Phanérogames sans bourgeons ni écailles. — *T. des côtes.* Renflement près de leur facette d'articulation avec l'apophyse vertébrale transverse. — *T. de l'estomac.* La grande et la petite extrémité de ce viscère. — *T. palatine.* Éminence à l'union des faces horizontale et verticale de l'os palatin. — *T. sciatique.* Éminence formée par la réunion des bords postérieur et inférieur de l'os iliaque, et donnant attache aux muscles carré et grand abducteur de la cuisse, jumeau inférieur, biceps fémoral, demi-tendineux et demi-membraneux.

TUBICOLE. adj. et s. [de *tubus*, tube, et *colere*, habiter]. Qui vit dans un étui. — Ordre d'Annélides.

TUBIFÈRE. adj. [de *tubus*, tube, et *ferre*, porter]. Qui a des organes tubuleux.

TUBIFEX. s. m. Genre d'Annélides chétopodes abranches, voisines des *Naïs*.

TUBIFORME. adj. [de *tubus*, tube, et *tuba*, trompette, et *forma*, forme]. En forme de tube, de trompette.

TUBIPORE. adj. et s. Groupe de Zoanthaires à squelette ou polypier en tubes calcaires parallèles.

TUBO-OVARIEN, ENNE, adj. Qui tient à la trompe de Fallope et à l'ovaire.

TUBO-OVARIQUE. adj. Comme *Tubo-ovarien*.

TUBO-UTÉRIN, INE. adj. Qui regarde l'utérus et les trompes.

TUBULAIRE. adj. et s. Qui est disposé en *Tube*. — Genre de Polypiers marins.

TUBULÉ, ÉE. adj. [all. *röhricht;* angl. *tubulated;* it. *tubulato;* esp. *tubulado*]. Qui est muni de *Tubulures*.

TUBULEUX, EUSE. adj. [all. *röhrig;* angl. *tubulous;* esp. *tubuloso*]. Qui est creusé d'un conduit, d'un tube.

TUBULI. s. m. pl. Les tubes fins en général. — Ceux du rein. — *T. contorti.* Les canalicules séminifères ou testiculaires dérivés de la portion génitale du corps de Wolff. — *T. recti.* Les vaisseaux droits ou efférents du testicule dans le corps d'Higmore, suite des *T. contorti.*

TUBULIFORME. adj. [de *tubulus*, tuyau, et *forma*, forme]. En forme de tuyau.

TUBULIPORE. s. m. [*Tubulipora*, Lamk.]. Genre de Bryozoaires marins ectoproctes tubuleux.

TUBULURE. s. f. [de *tubus*, tube; all. *Tubulatur;* angl. *tubulasing;* esp. *tubulura*]. Ouverture que présentent des flacons, des ballons, etc., pour recevoir un bouchon percé d'un trou par lequel passe un tube.

TUE-CHIEN. s. m. Le *Colchicum autumnale*, L., Colchicacée.

TUE-LOUP. s. m. L'*Aconitum lycoctonum*, L., Renonculacée helléborée.

TÜFFER ou **RÖMERBAB** (Styrie). Source bicarbonatée calcique (38°).

TULBAGHIE. s. f. [*Tulbaghia*, L.]. Genre de Liliacées d'Afrique.

TULIPACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Tulipes*. — Section des Liliacées qui les renferme.

TULIPE. s. f. [*Tulipia*, Tourn.]. Genre de Liliacées. — *T. du Cap.* L'*Hœmanthus coccineus*, L., Amaryllidacée du Cap. — *T. des jardins.* La *Tulipa gesneriana*, L., des côtes de la Méditerranée.

TULIPIER. s. m. Le *Liriodendrum tulupifera*, L. [all. *Tulpenbaum;* angl. *tulip-tree;* esp. *tulipero*], Magnoliacée de l'Amérique septentrionale. Grand et bel arbre à fleurs grandes, jaune verdâtre, en forme de tulipe, et à feuilles lyrées. Son écorce est tonique et passe même pour être fébrifuge.

TUMÉFACTION. s. f. [de *tumefacere*, de *tumar*, tumeur, et *facere*, faire; ὄγκωσις; all. *Aufschwellung;* angl. *tumefaction, swelling;* it. *tumefazione;* esp. *tumefaccion*]. Augmentation de volume d'un organe. — *T. prostatique.* L'hyperthrophie ou augmentation de masse anormale, généralement sénile, de la prostate. Elle porte plus sur la trame vasculaire même de l'organe que sur sa portion glandulaire, bien que celle-ci montre souvent beaucoup de ses culs-de-sac et de ses conduits excréteurs dilatés et pleins de sympexions brunâtres, plus ou moins gros. Elle peut être compliquée par la présence de *tumeurs* ou *myomes prostatiques*. Cette *T.* peut être générale ou partielle. Le premier cas se voit rarement; mais, quand il arrive, la glande acquiert parfois des dimensions telles qu'elle diminue la capacité de la vessie sur laquelle elle empiète. La *T.* n'est pas uniforme; elle porte de préférence sur la partie moyenne de la prostate, et notamment sur le côté qui correspond au trigone vésical. La *T.* partielle porte sur le corps ou sur les lobes latéraux. Pour le corps de la prostate il y a tantôt une légère élévation plus marquée au centre, et diminuant graduellement à la périphérie, tantôt une saillie en forme de barre transversale, ou un soulèvement longitudinal; la tumeur est tantôt pédiculée, c'est-à-dire plus grosse à l'extrémité saillante dans la vessie qu'au point par lequel elle tient à la glande, tantôt à base large et à sommet plus ou moins arrondi. Pour le cas de la *T.* des lobes latéraux, tantôt ceux-ci s'allongent d'avant en arrière, et tantôt ils se développent surtout de côté. Quelquefois le corps et les lobes latéraux sont tuméfiés tous ensemble. La *T.* de deux lobes latéraux quand elle n'est pas accompagnée de celle du corps, modifie peu la direction de l'urèthre, elle en aplatit seulement la partie profonde, et le réduit à une espèce de fente. Lorsqu'un seul lobe latéral est tuméfié, l'aplatissement de l'urèthre est moins prononcé; mais il y a déviation en sens inverse, c'est-à-dire du côté opposé à la *T.* La *T.* de la prostate ne se borne pas à dévier l'urèthre; elle refoule aussi le col vésical en arrière, et pousse en avant la partie membraneuse de l'urèthre. La miction est, dans ces cas, plus ou moins difficile et le cathétérisme présente des difficultés nombreuses.

TUMESCENCE. s. f. L'*Intumescence.* — Le gonflement d'un organe, d'une partie.

TUMESCENT, ENTE. adj. [de *tumescere*, se gonfler]. Qui est gonflé. — Qui produit une *Tumeur.* — Qui en porte une.

TUMEUR. s. f. [*tumor*, de *Tumere*, enfler; ὄγκος, φυμα; all. *Geschwulst;* angl. *tumour, swelling;* it. *tumore;* esp. *tumor*]. Toute éminence, augmentation de masse circonscrite, d'un certain volume, développée dans une partie quelconque du corps. Il y a *T.* partout où s'est produit une augmentation de volume circonscrite dans un organe, une région, par production ou arrivée en excès ou accidentellement d'un gaz, d'un liquide soit intravasculaire de l'économie, soit sécrétoire ou excrétoire, de l'un des tissus du corps de quelqu'un de ses organes déplacé d'un corps étranger liquide ou solide, inorganique, mort ou parasitaire. Des corps dont la présence donne lieu à l'existence d'une *T.* les uns sont étrangers à l'organisme où ils sont arrivés, *hétéromorphes* ou *hétérologues*, parasitaires ou non. Il n'y a pas lieu d'en parler ici, non plus que des *T.* dues à des corps sans organisation, dérivés de l'organisme même qui les porte, comme les gaz des emphysèmes d'origine soit pulmonaire, soit intestinale, les *calculs* ou *concrétions*. Les autres corps donnant lieu à une *T.* sont soit apparus, soit développés à l'aide et aux dépens des parties même constituant l'organisme où siège la *T.* Ils sont *homologues* ou *homœomorphes*. Ce sont là les *T.* les plus nombreuses, les plus fréquentes. Sous ce rapport une *T.* est une production morbide *persistante*, de génération nouvelle, et caractérisée par une *tuméfaction* limitée, quels que soient du reste ses caractères physiques, solide ou liquide. *Produit de génération nouvelle* veut dire que des éléments fondamentaux ou accessoires d'un tissu se sont multipliés outre mesure. Dans un sens plus général, les *T.* solides sont des *maladies des tissus;* celles qui sont liquides, sous forme de kystes, etc., sont des maladies des *organes* sécréteurs, excréteurs ou de la circulation, généralement précédées de troubles de la nutrition des tissus formant les parois de ces organes. Les lois naturelles de la naissance et du développement des éléments et des tissus, celles de leur constitution dans les états embryonnaires, adulte et sénile, expliquent en tous points les perturbations qui amènent la production d'une *T.* Comme l'hypergenèse porte souvent sur les *éléments accessoires* plutôt que sur l'espèce fondamentale d'un tissu, c'est là encore une cause de différence entre le tissu morbide et le tissu normal au milieu duquel il est engendré; car, passant à l'état fondamental en un point de l'économie où il n'était qu'accessoire, il forme localement un tissu d'aspect et de texture nouveaux par rapport à celui dont il dérive. Les *T.* sont des manifestations morbides *locales* d'un état général antécédent et continu, dans lequel, à un âge quelconque, il y a hypergenèse d'éléments qui se développent en suivant les phases qu'ont montrées les éléments apparus sur l'embryon, souvent avec altérations diverses de forme, etc., de structure même. Ce sont à leur origine comme plus tard des manifestations *locales* d'un trouble général nutritif qui est l'état morbide dominant les perturbations évolutives et génératrices des éléments, tissus, organes, etc., dont la production de la *T.* est une manifestation. Suivant leur siège, leur volume, elles sont la

cause de troubles fonctionnels dans les organes de divers appareils; c'est à ce titre secondaire seulement qu'on peut dire qu'elles sont des maladies locales. Les conditions qui ont amené la naissance des *T.* persistent, ordinairement, une fois qu'elles sont apparues, et continuent à présider à leur développement, qui n'est presque jamais rétrograde ou atrophique. La croyance contraire, très répandue, offre un grand danger et conduit à l'emploi de divers moyens empiriques, dits *fondants*, etc., qui laissent à beaucoup de *T.* le temps de se développer et de devenir inopérables, tandis qu'à leur origine elles pouvaient être détruites par les caustiques ou enlevées sans danger. En outre, un des résultats de l'expérience semble être que : Une *T.* offre d'autant moins de tendance à la récidive qu'elle a moins de volume et a séjourné moins longtemps dans l'économie. A part quelques *T. fibro-plastiques* et les hypertrophies glandulaires de médiocre volume, toutes les autres espèces de *T.* doivent être opérées. Le plus grand nombre des *T.* provenant de l'hypergenèse des éléments d'un tissu ont pour point de départ celle du tissu cellulaire, puis des tissus cartilagineux, osseux, etc., des tissus ectodermiques et endodermiques ou épithéliaux. Viennent ensuite celles qui sont dues à la dilatation de quelque organe creux par son contenu, etc. Mais il est absolument contraire à la réalité de dire *qu'elles sont constituées par un tissu primordial unique dérivant d'un seul type cellulaire,* surtout lorsqu'on ne dit quel est le nom ni de ce type, ni de ce tissu. Ce qu'il y a seulement de constant à cet égard c'est que pour toutes celles qui ont pour point de départ soit un tissu mésodermique, soit un parenchyme on trouve comme prenant une part plus ou moins grande à leur composition des éléments du tissu cellulaire et des capillaires provenant de la trame de ce tissu existant dans tous les tissus et parenchymes sus-indiqués. Les éléments de ce tissu peuvent à leur tour présenter individuellement des modifications diverses de forme, de volume, de structure, etc. Toute *T.* étant un dérivé par excès de multiplication, suivie d'hypertrophie, de modifications de structure, etc., d'un élément anatomique, d'un tissu, d'un organe, etc., *animal* ou *végétal,* la détermination de leur nature consiste à établir quel est le tissu dont elles sont une provenance anormal, à quelque âge de la vie intra-utérine ou extra-utérine que ce soit, et sous l'influence de quelque cause intrinsèque ou extrinsèque, parasitaire ou non, que ce soit. Toute étude anatomique des *T.* a pour but d'arriver, comparativement aux parties normales de l'organisme dont elles dérivent, à connaître les éléments par lesquels elles sont composées, la texture de ceux-ci, la structure de l'ensemble. On arrive par là à voir ce qui a été le point de départ de leur formation, quel rôle l'hypergenèse, l'hypertrophie, etc., a joué dans leur apparition. Toute dénomination empirique des *T.* en l'absence de la détermination de leur nature, toute désignation dont les termes ne la rattachent pas aux tissus normaux dont elles proviennent reste sans valeur et doit disparaître. Toute désignation des *T.* qui tend à faire croire soit à une indépendance de leur développement et de leur existence à côté des tissus normaux, soit à une provenance anatomique et physiologique qui n'est pas la vraie, détourne de leur connaissance au lieu d'instruire. C'est, à une époque où toutes ces déterminations peuvent être faites, rétrograder par manque de savoir jusqu'au où l'on était encore lorsqu'on était forcé de nommer les *T.* qu'on avait sous les yeux sans connaître rien de la constitution des tissus normaux. Les changements graduels d'aspect du tissu des *T.* tant qu'elles existent sont une résultante des modifications correspondantes qui surviennent dans leurs cellules, fibres et autres éléments. Ces modifications morbides de la nutrition et du développement des cellules, etc., telles que hypertrophie, déformation, altération de structure, ramollissement, etc., et les causes de l'*envahissement* et de l'*érosion* des tissus sains par les *T.* sont connues. Leur *généralisation* n'est autre que le fait même de la naissance d'une *T.* se manifestant dans toutes les parties d'un même système successivement ou s'opérant graduellement aussi par apparition avec *erreur de lieu* dans plusieurs régions où n'existe pas en tant que tissu l'élément anatomique devenu le point de départ du mal. La récidive n'est que la répétition de la naissance d'une espèce de produit morbide dont les conditions n'ont pas été changées par l'ablation de la première qui est apparue. Ainsi, désormais, l'étude des *T.* ne peut plus former une étude à part et différente de celle des tissus et des éléments anatomiques; elle en est une extension à des cas particuliers accidentels, et leur étude rentre dans celle de chacun de ces tissus et éléments. D'après leur origine ou provenance qui conduit à la détermination de leur nature anatomique, de leur constitution élémentaire et de leur texture, les *T.* se classent ainsi qu'il suit : — I[re] CLASSE. *T. dérivant des tissus mésodermiques ou constituants proprement dits.* = 1[er] *genre.* — *T.* dérivant des éléments du tissu cellulaire, conjonctif ou lamineux. — 1[er] *groupe.* Les *T.* dites *sarcomateuses, Sarcomes,* embryoplastiques, myxomes, etc., surtout formées de noyaux du tissu cellulaire soit à l'état dit de cytoblastions, soit à l'état ovoïde avec des cellules sphéroïdales, fusiformes, étoilées, avec ou sans substance hyaline analogue à la gélatine de Warthon, les rendant colloïdes, etc. — 2[e] *groupe.* Les *Gommes syphilitiques,* le *Pian,* le *Tubercule.* — 3[e] *groupe.* Les *T. fibro-plastiques,* les *Chéloïdes* cicatricielles, etc. — 4[e] *groupe.* Les *T.* formées de tissu cellulaire, pleinement développé, colloïde ou gélatiniforme ou non, les *T.* dites *fibreuses* ou *Fibromes cystoïdes* et autres. Les *Névromes* par hypertrophie du tissu cellulaire du névrilème. — 5[e] *groupe.* Les *T.* à cellules fibro-plastiques ou étoilées du tissu cellulaire devenues graisseuses, ou *Lipomes.* — 6[e] *groupe. T. liquides,* soit œdémateuses, soit purulentes, soit hématiques ou par épanchement sanguin, artériel ou veineux. = 2[e] *genre.* — *T.* dérivant du tissu dermique et dermo-papillaire. — 1[er] *groupe.* Les *Chéloïdes dermiques* ou proprement dites. — 2[e] *groupe.* Les *Condylomes.* — 3[e] *groupe.* Les *Verrues.* — 4[e] *groupe.* Les *Polypes* par hypergenèse de la trame de ses muqueuses dermo-papillaires. — 5[e] *groupe.* Les *Nœvi hypertrophiques.* — 6[e] *groupe.* Les *T.* par hypertrophie du tissu papillaire ou phanérophore. = 3[e] *genre.* — Les *T.* par épaississements ou hypertrophies végétantes de la trame des séreuses ou du *Péritoine.* = 4[e] *genre.* — *T. kysteuses* par distension des séreuses et des synoviales. = 5[e] *genre.* — *T.* à *grains.* = 6[e] *genre.* — Les *Myomes.* = 7[e] *genre.* — Les *Ostéomes* divers. = 8[e] *genre.* — Les *T. à médullocelles.* = 9[e] *genre.* — Les *T. à myéloplastes.* = 10[e] *genre.* — Les *Chondromes.* = 11[e] *genre.* — Les *T. d'origine vasculaire* ou *Angiomes.* — 1[er] *groupe.* Les *T. anévrysmales.* — 2[e] *groupe.* Les *T. cirsoïdes.* — 3[e] *groupe.* Les *T. tangiectasiques* ou *T. par dilatations diverses des capillaires,* les *Nœvi vasculaires,* les *T.* dites *érectiles.* — 4[e] *groupe.* Les *T. veineuses* ou *Varices* et *Varicocèles.* — 5[e] *groupe.* Les *T. fongueuses* sanguines dites *érectiles veineuses* — 6[e] *groupe.* Les *T.* dites *érectiles lymphatiques* des conduits ou des sinus intra-glandulaires. = 12[e] *genre.* — Les *T.* formées par hypergenèse et hypertrophie d'éléments nerveux. — 1[er] *groupe.* Les *T. à myélocytes* de la substance grise des centres nerveux, de la rétine, des ganglions rhachidiens et sympathiques. — 2[e] *groupe.* Les *Névromes toruleux* et autres par accumulation de tubes nerveux proprement dits et de fibres de Remak. = II[e] CLASSE. — *T. d'origine épithéliale. Epithéliomas ou T. ecto-endodermiques primitivement envahissant secondairement les tissus mésodermiques ou vasculaires.* — 1[er] *genre.* — *T. épithéliales tégumentaires cutanées et des muqueuses dermo-papillaires,* ou *T. cancroïdes.* — 1[er] *groupe. T. papillaires, papilliformes* ou *Papillomes.* — 2[e] *groupe. T. épithéliales* ou *Epithéliomas des muqueuses endodermiques* ou *intestinales.* — 3[e] *groupe. T. épithéliales* ou *Epithéliomas des séreuses.* — 4[e] *groupe. T. épithéliales mélaniques.* = 2[e] *genre.* — *T. épithéliales des parenchymes* tant glandulaires que non glandulaires ou *T. cancéreuses.* = 3[e] *genre.* — *T. glandulaires condensantes.* = III[e] CLASSE. — *T. parenchymateuses* ou *ecto-endo-mésodermiques.* — Celles qui sont dues à une hypertrophie des parenchymes, tant glandulaires que non glandulaires portant sur la multiplication soit des culs-de-sac glandulaires, soit des tubes pulmonaires, rénaux, testiculaires, etc., avec ou sans altérations diverses de leurs épithéliums en particulier,

(tous homologues des cellules épithéliales de la couche basilaire des épithéliums tégumentaires), avec ou sans modifications morbides de leur trame mésodermique de tissu cellulaire vasculaire interposée à ces culs-de-sac, tubes vésicules ou follicules clos, dont les épithéliums peuvent arriver à offrir les caractères morbides observés dans la classe précédente. = 1er *genre*. — *T. glandulaires proprement dites*. — 1er *groupe*. *T. hypertrophiques* glandulaires. — 2e *groupe*. *T. glandulaires colloïdes* ou *Colloïdes à trame glandulaire*. Celles dans lesquelles les conduits excréteurs sont plus ou moins atrophiés (mamelle, intestin, glandes salivaires); les culs-de-sac sécréteurs sont séparés des conduits et réduits à des amas sphériques ou cylindriques, etc., plus gros qu'à l'état normal, par le passage des épithéliums à l'état pavimenteux, et par l'interposition de beaucoup de matière amorphe, avec ou sans grains de phosphate de chaux dans la trame vasculaire mésodermique qui leur est interposée. — 3e *groupe*. *T. polypiformes* par hypertrophie des follicules des muqueuses intestinales ou des glandes en grappe simple des muqueuses du col utérin, pituitaire, etc. — 4e *groupe*. *T. hypertrophiques* des glandes sans conduits excréteurs follicules clos intestinaux ou autres (*goitres solides, goitres kystiques*, etc.). — 5e *groupe*. *T. hypertrophiques des glandes lymphatiques* ou *Lymphadénomes* (très distincts des *Lymphangiomes*). — 6e *groupe*. *T. hétéradéniques*. — 7e *groupe*. *T. kysteuses*, originaires soit des culs-de-sac sébacés, mammaires, etc., ou des conduits excréteurs glandulaires, à contenu soit muqueux, soit solide ou demi-solide, épithélial (*tannes*, etc.). = 2e *genre*. — *T. des parenchymes non glandulaires*, pulmonaires, rénaux, testiculaires, ovariques et parovariques. — 1er *groupe*. *T. kysteuses multiloculaires*, ovariques, testiculaires, rénales par multiplication et distension des ovisacs, par distension d'un ou de plusieurs tubes parenchymateux. — 2e *groupe*. *T. kysteuses uniloculaires*, ovariques, parovariques, testiculaires, rénales par distension d'un ovisac, d'un tube. = IVe CLASSE. — *T. dites de génération hétérotopique ou par inclusion*. = 1er *genre*. — *T. solides* dites par inclusion fœtale testiculaire, ovarique, cervicale, etc. = 2e *genre*. — *T.* ou *kystes dermiques*, *dermoïdes pilenx*, etc., dites par inclusion ovariens et testiculaires. — Ve CLASSE. — *T. par inclusion utérine* ou *Môles*. = 1er *genre*. — *T.* ou *Môles* par hypertrophie de la *Caduque* retenue dans l'utérus. = 2e *genre*. — *T.* ou *Môles* par hypertrophie de produits de la conception retenus dans l'utérus. = VIe CLASSE. — *T. formées par des produits*. = 1er *genre*. — *T. cornées* ou *Cornes cutanées*. = 2e *genre*. — *T. dentaires* ou *Odontomes* soit éburnés, soit adamantins. = VIIe CLASSE. — *T. formées par des Invertébrés parasites*. = 1er *genre*. — *T. à cysticerques*. = 2e *genre*. — *T. hydatiques*. — 1er *groupe*. *T. hydatiques à échinocoques*. — 2e *groupe*. *T. hydatiques sans échinocoques*. — *T. adénoïdes*. Les *T.* que l'état réticulé de leur trame fait considérer comme analogue aux glandes, au tissu cellulaire réticulé dit adénoïde qui compose la trame soit des glandes lymphatiques, soit de la muqueuse intestinale. Ce sont : 1° des productions dérivant des glandes lymphatiques proprement dites et des *follicules clos* en général; 2° celles dont le tissu présente des analogies de composition et de texture avec l'état d'anastomose des fibres soit de tissu cellulaire, soit de tissu élastique du chorion des muqueuses intestinale et pharyngienne, quelle que soit la région qui en a été le point de départ; 3° les *Adénomes* proprement dits ou *T.* formées par l'hypertrophie de toute une glandes ou hypertrophie et hypergenèse à la fois de quelque lobule ou acinus seulement de cette glande. — *T. adipeuses*. Les *Lipomes*, qu'ils aient le tissu adipeux pour point de départ ou les cellules fibro-plastiques, non adipeuses jusque-là, de quelque point du tissu cellulaire que ce soit. — *T. anévrysmales*. Les *T. liquides* qui sur le trajet d'un vaisseau artériel seul, ou d'une veine communiquant avec une artère, se développent lentement, à moins que la cause du mal ne soit une blessure. Cette *T.* est plus ou moins arrondie, molle, présentant des pulsations et des mouvements d'expansion isochrones au pouls. En appliquant la main sur la *T.* elle transmet un *frémissement* dit *Thrill;* en l'auscultant on entend un souffle correspondant à la distension de ce qui circonscrit le sang, parois vasculaires distendues et parties molles ambiantes œdématiées ou non. Ce souffle est rarement double, en comprimant l'artère sur le trajet de laquelle siège la *T.*, entre celle-ci et le cœur, on fait cesser les pulsations et le souffle. Par compression de nerfs voisins la *T.* peut déterminer des douleurs. Elle peut, par compression, amener l'atrophie des muscles, la résorption des os, celle aussi de la peau distendue, d'où une hémorrhagie qui peut être mortelle. La *T.* est circonscrite quand le sang est enfermé dans une poche limitée, formée généralement par la tunique artérielle externe ou celluleuse, qui, en l'absence des autres rompues et distendues, est dilatée par le sang. La *T.* est *diffuse* quand elle est formée par du sang infiltré dans le tissu cellulaire ou autre voisin d'une artère blessée et pouvant s'accumuler en masse entourée d'une paroi que forme le tissu distendu. Quand les parois athéromateuses, etc., interne et moyenne, d'une artère, sont rompues, la *T.* peut être circonférentielle ou fusiforme, occuper toute la circonférence de l'artère malade dont la tunique externe est les parties voisines sont distendues. La *T.* peut être *sacciforme* ou *kysteuse* quand l'accumulation sanguine et la dilatation de la paroi celluleuse artérielle, etc., ont lieu sur un côté seulement du vaisseau. Le sang accumulé dans la poche limitant la *T.* resté liquide au début. Peu à peu, au contact des irrégularités des tissus distendues et formant poche la plasmine donne lieu, par dédoublement, à la formation de fibrine. D'où les caillots se disposant en couches concentriques à la face interne du sac anévrysmal et rendant solide ce qui était liquide. Les couches stratifiées sont formées de fibrine peu ou pas colorée, par des caillots près des parois et d'autant plus résistante qu'elle est plus anciennement formée. Quoique seulement tenaces ils ont été dits *caillots actifs*. Près du centre, encore occupé ou parcouru par du sang liquide, sont des caillots mous dits *passifs* d'après cela et formés de fibrine retenant des hématies qui colorent celle-ci. Les caillots stratifiés, résistants, en augmentant d'épaisseur et de solidité, rendent la *T.* de plus en plus solide et peuvent arriver à combler le sac anévrysmal, à faire cesser sa dilatation, à guérir en ce sens le mal. Les inflammations du tissu cellulaire du sac ou autres manifestations morbides accidentelles qui font cesser la communication de l'artère s'oblitérant avec la *T.* pendant que se dilatent les anastomoses des artères qui sont au-dessous avec celles qui sont au-dessus peuvent aussi amener la guérison de ces *T.* — *T. ascitiques*. Les hydropisies abdominales ou supersécrétions péritonéales. — Les kystes en général. — Celles qui sont dues à la distension des synoviales articulaires ou tendineuses par le liquide qu'elles ont sécrété. — *T. bénigne* [all. *gutartige, gelinde, sanft wirkende Geschwulst;* angl. *benign tumour;* it. *tumore benigno*]. Les expressions de *bénigne* et *maligne*, de *bonne* ou de *mauvaise nature*, applicables seulement aux êtres doués d'instincts et de volonté, ont été importées du langage général dans celui de la médecine par ceux qui attribuaient aux *T.* et autres manifestations morbides ce qui appartient à la constitution même de l'individu affecté. — *T. blanche* [all. *weisse Geschwulst;* angl. *white swelling;* it. *tumore bianco;* esp. *tumor blanco*]. Gonflement des articulations, sans changement de couleur de la peau et d'une consistance plus ou moins solide, à marche lente, douloureuse, qui dépend de l'altération des os et des parties molles articulaires. Ce genre d'altérations s'observe surtout chez un individu doué de la constitution dite scrofuleuse. Une contusion, une distension violente, etc., sont l'occasion ordinaire du développement de la maladie. Souvent il n'y a d'abord qu'une douleur très bornée; d'autres fois elle occupe tout le pourtour de l'articulation et est plus ou moins aiguë. Il y a un gonflement plus ou moins prononcé, plus ou moins élastique; les téguments sont d'un blanc mat et comme vernissés en raison de l'œdème qui atteint la peau avant qu'elle ne présente l'état de congestion et d'inflammation dont les os et les parties molles articulaires sont le siège. L'articulation reste le plus souvent dans une demi-flexion; le membre s'atrophie; les glandes lymphatiques voisines s'engorgent et, si la maladie est abandonnée à elle-même, il se forme, autour

de l'articulation tuméfiée, un ou plusieurs abcès, d'où résultent des fistules intarissables et une suppuration plus ou moins abondante. La continuité et l'intensité des douleurs, l'inaction, la suppuration, amènent le dépérissement des malades, qui finissent par succomber si l'on ne fait à temps les résections voulues ou même l'amputation du membre affecté. Quelquefois cependant on parvient à guérir le malade; mais le plus souvent alors il y a ankylose par soudure des extrémités osseuses. Indépendamment des moyens internes appropriés à la constitution du malade ou à la cause générale de la maladie, on fait usage d'abord de topiques émollients et narcotiques, de bains sulfureux, etc. — *T. cancéreuses.* De l'examen direct de la structure des diverses espèces de *T.* de la mamelle, du testicule, de la parotide, etc., il résulte que celles de ces *T.* qui ont l'aspect squirrheux, lardacé ou encéphaloïde et portent le nom vague de *T. cancéreuses*, d'après la propriété de leurs épithéliums d'envahir les tissus mésodermiques et vasculaires, montrent un arrangement réciproque particulier de leurs cellules épithéliales sous forme de filaments pleins, cylindriques, ramifiés et terminés en doigt de gant, ou disposés en follicules clos; ceux-ci, à leur tour, conservent toujours des analogies avec ceux des parenchymes dont la *T.* dérive. Les *T.* désignées sous le nom de *cancéreuses* ont en effet pour point de départ une hypergenèse avec hypertrophie des épithéliums des parenchymes, tant glandulaires que non glandulaires. On pourrait, à cet égard, dire que ce sont des *épithéliomas*, mais dérivant des épithéliums profonds ou parenchymateux et non des épithéliums tégumentaires. De ce que les *T.* dites *T. cancéreuses de la mamelle*, par exemple, ont une structure propre, sont composées de cylindres ramifiés, terminés en doigt de gant, avec des cellules ou des noyaux juxtaposés plus ou moins volumineux, il ne faudrait pas conclure que ces *T.* sont des *T. hypertrophiques mammaires* (bien que quelquefois la présence des canaux galactophores montre que ces lésions dérivent directement du tissu de la mamelle); car le volume, la forme et l'arrangement des culs-de-sac et de leurs épithéliums, dans les cas d'hypertrophie, sont différents de ces mêmes culs-de-sac pris dans les *T.* dites *cancéreuses*. Dans les *T.* appelées *cancéreuses*, les cellules ou noyaux épithéliaux qui les composent principalement ont été considérés comme formant une espèce à part d'éléments, distincte des espèces de cellules épithéliales de ces parenchymes. Mais l'étude de la texture et de l'évolution des *T.* et de leurs cellules, faites comparativement à celle des tissus et des éléments normaux, montre qu'on a considéré comme appartenant à une seule espèce à part, des cellules qui ne sont que des états ou phases de développement morbide des épithéliums de plusieurs espèces différentes de parenchymes. Ces états consistent en une hypertrophie du noyau, du nucléole et du corps des cellules, souvent accompagnée de déformation plus ou moins prononcée de celui-ci et de production d'un ou plusieurs nucléoles lorsque cette partie manquait à l'état normal. Le corps des cellules et même le noyau peuvent devenir plus ou moins granuleux, offrir des cavités, etc. Ainsi le terme *T. cancéreuse* ne désigne ni une espèce unique, ni même un genre ou une classe naturelle de tissus morbides, au point de vue de l'anatomie et de la symptomatologie. Il embrasse des espèces nombreuses de parenchymes, diverses anatomiquement par leur composition élémentaire et par leur structure. Ces *T.* ont des rapports avec les tissus normaux parenchymateux divers aussi dont elles dérivent. De l'une à l'autre des espèces de *T.* appelées *cancéreuses* il y a, en effet, des différences anatomiques notables, selon le parenchyme qui en a été le point de départ, différences égales à celles que présentent entre eux les tissus normaux, et ne pouvant être saisies avec toute leur valeur qu'autant que déjà on connaît ceux-ci. De l'une à l'autre de ces *T.*, il y a souvent des analogies de consistance, de couleur et même au point de vue des caractères offerts par les cellules hypertrophiées qui les composent; mais ces analogies ne dépassent pas celles qui, existent d'une glande à l'autre, bien que chacune soit d'espèce particulière. Ces *T.* offrent, du reste, des différences notables dans la rapidité de leur évolution, comme le montrent celles qui sont dites *squirrheuses*, comparées à celles qui sont dites *colloïdes*, *encéphaloïdes*, etc. Les données précédentes s'appliquent aux *T.* de cet ordre, des parenchymes des animaux domestiques comme à celles de l'homme. Le tissu frais de ces *T.* peut être greffé de l'homme au chien ou d'un animal à l'autre (Follin, Goujon); il continue alors à se développer et à se propager. Malgré la *récidive* ou la *généralisation* de ces *T.*, leur ablation n'est pas toujours contre-indiquée, le malade pouvant rester ensuite sans *T.* pendant une ou plusieurs années. En dehors de cela, l'expectation est seule indiquée. S'il y a ulcération, les pansements doivent être faits avec les topiques antiseptiques. — *T. cérébrales encéphaliques* ou *intra-crâniennes.* Les *T.* autres que les tubercules cérébraux, dues à une hypergenèse, une néoplasie des tissus de telles ou telles des parties constituantes de l'encéphale et des méninges. Ce peuvent être soit des *T. fongueuses* ou *fibreuses de la dure-mère*, soit des *T. épithéliales de l'arachnoïde*, soit des *T.* dérivées du tissu de la pie-mère, soit des productions profondes, plus ou moins diversement délimitées, formées de *Tissu cellulaire* à telle ou telle phase de son développement, dérivées de la paroi celluleuse des vaisseaux cérébraux, dites fibro-plastiques, etc., soit enfin des tumeurs par hypergenèse de la substance grise des circonvolutions cérébrales. Celles-ci peuvent atteindre le volume d'une noix; elles sont arrondies, vasculaires, adhérentes à la substance grise cérébrale et soulèvant la pie-mère, soit même adhérentes à la face arachnoïdienne de la pie-mère qui les sépare du cerveau même. Elles sont formées de myélocytes surtout, de cellules irrégulières de la substance grise nerveuse avec cylindres axes parfois entourés de myéline en quelques points. Elles peuvent se développer sans signes spéciaux, ou avec troubles cérébraux divers, accidents épileptiques, paralysies, céphalées, etc., pour se terminer par la mort subite ou après accidents soit congestifs, soit inflammatoires. — *T. cicatricielles.* Les *Kéloïdes cicatricielles* surtout, qu'on peut considérer comme *noli tangere*, au point de vue de leur récidive presque constante après l'ablation. — *T. composées.* Les *T.* dans la structure desquelles entrent, par places déterminées, de petites portions de tissus qui, en d'autres cas, forment à eux seuls une *T.* Ce fait s'observe surtout dans les cas d'hypertrophies, d'épithéliomas glandulaires, et de *T. fibreuses.* Il est, en effet, commun de trouver les premières : 1° compliquées de kystes, avec ou sans saillie, sous forme de végétation du tissu glandulaire hypertrophié dans ces kystes; 2° d'épithélioma dans quelques points, surtout si la *T.* est ulcérée; 3° de lobules du tissu cellulaire devenu lipomateux; 4° de masses fibreuses; 5° de noyaux cartilagineux; 6° de masses de matière amorphe donnant par places l'aspect colloïde. Ce dernier fait s'observe aussi dans les *T. fibreuses* qui peuvent être compliquées de kystes (*T. cystoïdes*). Les épithéliomas, à leur tour, peuvent être, sur la périphérie de la *T.*, composées : 1° d'hypertrophies glandulaires ou papillaires; 2° d'hypergenèse des myéloplaxes, s'ils touchent les os; 3° des kystes sébacés et autres. L'arrangement réciproque des unités anatomiques qui les composent est utile pour la détermination de leur nature, par comparaison avec la texture des parties normales. 1° Cela est surtout manifeste quand ce sont les éléments propres des culs-de-sac glandulaires et ceux des papilles qui augmentent de volume et de quantité, sans que les capillaires se multiplient d'une manière correspondante, ce qui fait qu'ils sont ici moins abondants qu'à l'état normal, bien que ceux de la surface puissent être devenus variqueux. Des *T.* très grosses, soit fibreuses, soit cartilagineuses ou fibro-plastiques, etc., bien que dépourvues de vaisseaux ou en renfermant très peu, composées ou non, continuent néanmoins à se nourrir. Cependant le développement des *T.* est d'autant plus rapide qu'elles sont plus vasculaires. 2° D'autres fois des *T.*, surtout celles qui sont volumineuses, perdent leurs vaisseaux en quelques points, et même se mortifient au centre, en donnant lieu alors à la production de masses jaunâtres, pultacées, ou mêmes puriformes, sans offrir de pus, comme le montrent parfois les lipomes. 3° Dans les *T. ulcérées*, lorsque surviennent des saillies végétantes fongueuses, surtout composées de matière amorphe et de

vaisseaux, leur disposition parallèle, la minceur de leurs parois, sont utiles à connaître. 4° Les *T. fibreuses* offrent quelquefois une disposition circulaire de leurs faisceaux, au lieu de leur entre-croisement habituel. 5° Dans les épithéliomas des séreuses, les globes épidermiques, petits et arrondis, dans ceux de la peau, ces mêmes globes, quelle qu'en soit la forme, sont souvent accumulés de manière à former des grains visibles à l'œil nu, entourés ou non, à leur tour, par des couches épithéliales; ces derniers sont en outre réunis, dans certaines portions de la *T.*, d'une manière qui n'est pas dépourvue complètement de régularité, et donnent à ces portions une friabilité, un aspect grenu et remarquable, tout en continuant à recouvrir des prolongements vasculaires du tissu cellulaire de la trame séreuse. — *T. congénitales du cou. T.* développées, durant la vie intra-utérine, sur les nouveau-nés; on les trouve implantées vers les côtés du larynx, se portant de là en dehors en s'étalant et se creusant une loge limitée en haut par le maxillaire inférieur, au-dessous duquel on voit la glande sous-maxillaire repoussée, en bas par la clavicule, en dedans par les muscles qui vont du sternum au larynx, et en arrière par le sterno-mastoïdien. Cette loge est formée en dehors par l'aponévrose superficielle du cou et par le peaucier hypertrophié qui coiffe la *T.;* comme l'aponévrose, elle est bien circonscrite en avant et en arrière par des muscles. Quelques-uns supposent que ces *T.* naissent dans le tissu cellulaire cervical. Suivant d'autres (Coote), elles auraient pour point de départ des dilatations veineuses qui s'isoleraient plus tard, sous forme de kystes, des vaisseaux qui leur auraient donné naissance. La face interne de ces kystes est lisse comme celle des veines, avec ou sans brides et colonnes celluleuses en relief contre les parois (Lorain et Robin). Le contenu est alors tantôt un liquide séreux et transparent; tantôt un liquide séro-sanguin, ou même du sang liquide, seul ou avec des caillots. Parfois on y trouve des os, des dents, des poils, et autres produits organiques qu'on rencontre dans les kystes dermoïques de l'ovaire, contenus alors aussi dans une paroi dermo-papillaire analogue à celle de ces derniers. On les considère ici comme dus à des involutions embryonnaires anormales, produites par l'épithélium tapissant les 3° et 4° *arcs branchiaux* limitant alors là une fente branchiale, involution autour de laquelle se développent graduellement plus tard un derme ou chorion et les dérivés épithéliaux sus-indiqués. Dans les cas où cette fente branchiale ne se ferme pas et persiste à l'état de fissure ou de fistule cervicale, ses bords peuvent être le point de départ, chez l'adulte, de *T. épithéliales* et papilliformes du cou. — *T. cornées.* Productions morbides épidermiques qui s'observent à tout âge depuis la puberté, dans les deux sexes, surtout chez les vieillards, chez les femmes après la ménopause, à la face, au dos de la main, et autres parties du corps habituellement découvertes. On en a vu même dans la cavité de kystes sébacés volumineux ou *Tannes*, sur des cicatrices, sur le gland, sur la conjonctivite, la langue. On en a vu aussi sur les chiens, les chats, etc. Elles sont simples, parfois bifurquées, et atteignent une longueur de 3 à 5 centimètres, à la base. On les a vu récidiver plusieurs fois après l'ablation, comme les épithéliomas en général. Elles sont grises, brunâtres, ou demi-transparentes, d'aspect corné; striées à la surface, assez faciles à déchirer, en long surtout, vers la base, qui est plus molle. Elles sont composées de cellules épithéliales pavimenteuses, allongées, peu granuleuses, soudées ensembles. Leur soudure n'est jamais complète, comme dans les ongles, sabots et cornes proprement dites, et l'on peut séparer les cellules par simple dilacération, après un séjour dans l'eau. Ces cellules sont empilées de manière à représenter des filaments formant des saillies superficielles interposées aux stries de la surface de la *T.* Ces filaments correspondent, d'autre part, à autant de papilles cutanées hypertrophiées, et atteignent une longueur de 1 à 3 millimètres (Ch. Robin). Les noyaux inapercevables d'abord dans les cellules superficielles des *T. cornées* peuvent y être rendus visibles par coloration, etc., comme sur la couche cornée de l'épiderme et la substance propre des ongles, des cornes. La portion de ces *T.* formée par es cellules dites *cornées* est en somme disposée sur et au delà des papilles hypertrophiées précédentes comme elles le sont sur les papilles filiformes de la langue, sur diverses verrues. La *Couche de Malpighi* y reste plus épaisse que sous les ongles et les cornes. Celles de ces *T. cornées* qui se développent dans les *Tannes* ont pour point de départ la papille hypertrophiée d'un follicule du duvet dilaté en même temps que les glandes sébacées plus grosses attenantes. Ce ne sont pas des papilles du derme hypertrophiées qu'elles surmontent. Il reste à déterminer si ces *cornes* là ne diffèrent pas autant de celles de la peau que les poils diffèrent des *ongles*, si en un mot elles ne sont pas surtout des homologues de la *Couche de Malpighi* et non de la couche cornée de l'épiderme. — *T. cystoïde.* Celle qui est parsemée de kystes. — *T. dentaires.* Nom donné à des *T.* composées d'ivoire et d'émail associées confusément en masses dentaires pouvant être plus ou moins arrondies, lisses, mais souvent irrégulières, rugueuses, à surface parfois fovéolée ou hérissée de petites saillies en forme de courtes racines dentaires creuses. Ces *T.* se développent consécutivement à la genèse, en nombre exagéré, de follicules dentaires, tous pourvus d'une papille et de leur organe dans l'émail, produisant chacun une petite dent qui, en grandissant, se soude à celles qui l'avoisinent, d'où résultent les masses dentaires. Aussi ces dernières sont toujours accompagnées de tissu morbide mou, ayant la texture des diverses parties du follicule dentaire du *tissu phanérophore* de la papille ou de plusieurs papilles très hypertrophiées surtout. La *T.* est parfois parsemée de petites parcelles lenticulaires d'ivoire naissant avec ou sans couches ou épaississements de cortical osseux adhérents à l'ivoire radiculaire. Ces *T.* distendent les alvéoles et les maxillaires avant de faire saillie hors de l'os en soulevant la gencive et déterminant divers accidents. C'est surtout chez les enfants qu'on les observe. Celles de ces *T.* dans lesquelles l'augmentation de masse porte surtout sur la couronne des dents sont les Odontomes coronaires de Broca. Elles montrent une hypertrophie circonscrite de la dentine, parfois de l'émail. Elles occupent un des côtés de la dent, généralement d'une dent incisive, et se présentent sous forme d'élevures arrondies, verruqueuses, ne communiquant pas avec la cavité de la papille dentaire. Ces *T.* sont faciles à reconnaître; elles nécessitent, quand elles sont un peu volumineuses, l'ablation de la dent malade. Les odontomes radiculaires (Broca) sont celles de ces *T.* qui affectent surtout les racines des dents, elles sont assez rares et se présentent sous forme de masses irrégulières, lobulées, plus ou moins volumineuses et se prolongent assez loin. Ces *T.* sont constituées de cortical osseux et d'ivoire. Parfois elles sont presque exclusivement osseuses avec ou sans *Canaux de Retzius* irréguliers. Ce sont donc de véritables exostoses de la portion osseuse des racines dentaires et non des odontomes vrais, bien qu'elles ne soient pas simplement juxtaposées à la racine de la dent mais intimement unies à l'ivoire de cette racine à la manière de ce qui est sur les dents normales, sauf diverses irrégularités accidentelles. Le nom de *T. dentaires* a parfois été inexactement étendu à celles qui sont une provenance, non des tissus qui prennent part à la formation de la dent, mais de la paroi du follicule dentaire qu'embrasse l'os alvéolaire. Ces *T.* occupent soit quelque point de l'étendue de la paroi folliculaire, soit sur le bord terminal vers la gencive où elles affectent la forme de polypes. Elles peuvent se développer sur le follicule d'une dent qui ne présente d'ailleurs aucune autre altération; rarement elles compliquent la carie. Peu volumineuses elles peuvent affecter diverses formes : en plaques, en boules, etc., leur constitution intime est variable. Elles peuvent être dues à l'hypergenèse avec ou sans hypertrophie du tissu de la paroi folliculaire à l'état de cellules fibro-plastiques, etc., parfois elles sont soit épithéliales, soit composées de myéloplaxes, etc. Elles causent le soulèvement, la déviation et l'ébranlement de la dent affectée, des lésions consécutives de la gencive et des parties voisines, des hémorrhagies fréquentes, de la suppuration du follicule, parfois très abondante, surtout par l'alvéole. La marche de ces *T.* est lente et progressive, avec périodes aiguës intercurrentes, le traitement consiste

dans l'extraction pure et simple, opération toujours facile et qui produit une guérison immédiate ; l'affection étant d'origine folliculaire et envahissant rarement le tissu osseux de l'alvéole ou la gencive. La forme de polype de ces *T.* complique d'ordinaire une carie dentaire voisine du collet; la petite masse se loge alors dans la cavité de la carie, tandis que le pédicule reste attaché aux bords du périoste. Ces *T.* sont curables par la simple excision et l'obturation de la carie. — *T. épidermiques.* Les *T. épithéliales.* — *T. épithéliales.* Les *T.* dont la formation est due à une production exagérée des cellules épithéliales en général, de celles en particulier qui tapissent la peau, les muqueuses et les séreuses. Elles résultent d'une modification morbide, générale ou commune, du système épithélial, mais aussi d'une modification locale des tissus mésodermiques, tégumentaires ou parenchymateux que tapisse l'épithélium et auxquels celui-ci emprunte ses principes nutritifs évolutifs. Leur production est caractérisée par une multiplication incessante et rapide qu'on peut saisir sur les cellules de la couche basilaire épidermique, cutanée surtout et ailleurs, sous les phases physiologiques normales; elle continue après même l'atrophie du *soubassement hyalin* du derme de la paroi propre des tubes glandulaires. L'épithélium augmentant d'épaisseur, à la fois vers la surface et vers la profondeur, empiète alors plus ou moins rapidement sur les tissus mésodermiques qu'accidentellement il touche d'une manière immédiate, en déterminant leur atrophie, leur résorption, en envahissant la place qu'ils occupaient. Les portions vasculaires de ces tissus, leurs *papilles* en particulier *(papilloma)*, s'allongent au contraire plus ou moins suivant les cas, souvent beaucoup, en restant vasculaires, sans s'épaissir notablement; elles semblent pénétrer dans la *Couche de Malpighi* épaissie, molle, etc., la *Couche cornée* manquant ou étant très mince. Quel que soit leur point de départ sur les membranes dermo-papillaires ces *T.* peuvent être composées : 1° *Cellules épithéliales* d'une ou de plusieurs de leurs variétés. Elles manquent quelquefois de noyau, et offrent assez fréquemment des granulations graisseuses; elles ont souvent un volume considérable, atteignant ou dépassant 1 à 3 dixièmes de millimètre; le plus souvent le noyau, s'il existe, a augmenté, proportionnellement, de volume. Ces grandes cellules sont remarquables par leurs formes irrégulières, leurs prolongements, et quelquefois leurs perforations, par leurs excavations ou vacuoles avec ou sans granulations. Ce sont des aberrations de forme et de volume qui leur laissent pourtant l'aspect général des épithéliums, sans qu'ils tendent à prendre aucun des caractères de quelque autre espèce d'élément anatomique. Les principales variétés de déformations sont les *cellules en raquette*, ou *cellulæ caudatæ*, cellules qui diffèrent des autres par un ou plusieurs prolongements (ou queues) plus courts ou plus longs que leur propre largeur; les *cellules fusiformes*, généralement grandes, à un ou à plusieurs noyaux, plus fréquentes dans les os; les *cellules excavées*, dont les excavations, quand il y en a plus d'une, renferment, soit des amas granuleux, soit de petits corpuscules sphériques particuliers, soit même une autre cellule ou des noyaux (d'où le nom de *cellules concentriques* ou *cellules mères* qu'elles ont reçu quelquefois); les *plaques* ou *lamelles à noyaux multiples*, amas de substance épithéliale du corps cellulaire, au sein du tissu morbide, de forme et de volume très variables, souvent considérables, contenant beaucoup de noyaux. Les excavations ou vacuoles sont de véritables altérations accidentelles propres aux cellules épithéliales ou autres, altérations séniles ou morbides. Les épithéliums prismatiques sont comme les pavimenteux le siège de modifications analogues. L'*épithélioma* alors se montre fréquemment dans les glandes lymphatiques les plus proches de la portion de peau ou de muqueuse malade, en même temps que dans ces membranes ou à peu près; ce même fait s'observe plus encore pour les *T. cancéreuses*, d'ou quelques-uns concluent à l'identité des deux affections, sans tenir compte de la diversité des éléments anatomiques caractéristiques. Mais on sait que dans les ganglions lymphatiques sains existent des épithéliums nucléaires et pavimenteux. La physiologie générale enseigne, en outre, que là où il y a analogie ou identité de constitution élémentaire, il y a aussi analogie de nutrition, de développement et de reproduction, aussi bien à l'état morbide qu'à l'état normal. — *T. épithéliales séreuses.* Les séreuses sont, par suite de la présence de leur épithétium, sujettes aussi à l'épithélioma, surtout dans la cavité cranienne. Ces *T.* sont grisâtres, molles, friables ou pâteuses, pédiculées ou non. Les cellules offrent les mêmes modes d'altération (excavations, corps granuleux, globes épidermiques nombreux) que dans les *T. épithéliales tégumentaires*, mais avec des singularités d'aspect divers tenan surtout à la minceur, à la transparence, de ces cellules devenues plus ou moins larges, groupées ou superposées autour de filaments de tissu cellulaire vasculaire provenant de la *trame de la séreuse.* Dans ces filaments, ou se rattachant à eux, peuvent être des concrétions de phosphate et de carbonate de chaux mamelonnées, fusiformes, etc., en nombre variable suivant les cas. — *T. érectile.* Cette expression est inexacte, en ce qu'elle fait croire, à tort, à la production accidentelle d'un tissu anatomiquement analogue à celui du tissu érectile et jouissant de propriétés physiologiques analogues aussi. L'examen anatomique des *T.* susceptibles de s'*ériger* dans quelques circonstances pour revenir ensuite sur elles-mêmes, montre en effet qu'elles n'ont rien de la structure du tissu érectile normal. On rapproche les unes des autres toutes ces *T.*, parce qu'elles deviennent turgescentes lorsqu'on les place dans une situation déclive et lorsqu'on vient à comprimer les veines qui en rapportent le sang, ou encore parce que celles de la tête se gonflent durant la congestion céphalique amenée par la colère, la douleur, etc. L'anatomie montre que des *T.* de nature très diverse sont dans ce cas. La physiologie montre également qu'il n'y a rien d'uniforme dans ces causes de turgescence, qui puisse être comparé à ce que présente de constant le mécanisme de l'érection, dès qu'on se reporte à l'examen du tissu érectile de la verge, etc. ainsi que des vaisseaux qui s'y jettent. Dans ces *T.*, qu'elles soient artérielles ou veineuses, ce sont des parois vasculaires souvent épaisses qui, en nombre considérable et malades dans une grande étendue, composent essentiellement la lésion. Le sang concourt à former la *T.*, mais d'une manière relative à l'état des vaisseaux sur toute leur longueur; il concourt à l'augmentation et à la diminution momentanée de son volume, mais il continue à circuler, bien que lentement, et avec stase de temps à autre ; il ne joue qu'un rôle indirect et sans offrir de modifications en l'état de ses principes immédiats. Dans les anévrysmes, au contraire, même spontanés, bien que les parois du vaisseau puissent être malades dans toute leur étendue, la *T.* n'existe pas dans toute la longueur de la portion altérée. De plus, une seule, en général, concourt, ou même aucune des tuniques ne concourt à la production de la *T.*, qui est essentiellement composée par le sang et par un de ses principes immédiats, la fibrine coagulée peu à peu, et séparée du reste de l'humeur, distendant, soit la tunique artérielle ou adventive, soit les tissus qui l'entourent immédiatement. — *T. érectiles artificielles* ou *cirsoïdes. T.* dites *anévrysmes cirsoïdes. T.* qu'on observe particulièrement à la tempe ou dans le reste du cuir chevelu, à l'avant-bras, etc. : elles sont formées par la dilatation des artères devenues flexueuses, à parois plus épaisses, et qui semblent être plus nombreuses qu'à l'état normal. Il n'y a pourtant pas autre chose qu'augmentation de volume des artérioles qui sont devenues visibles à l'œil nu, et quelquefois atrophie des tissus qui leur sont normalement interposés. Ce sont les *T.* de ce genre qui sont désignées par divers auteurs sous les noms de *Fongus hématode artériel*, *T. fongueuses sanguines artérielles acquises* (par opposition aux *nævi materni*). *T. variqueuses artérielles.* — *T. érectiles par extravasation du sang hors des vaisseaux rompus* ou *érodés*, etc. *T.* caractérisées par une communication accidentelle d'un ou de plusieurs vaisseaux volumineux avec plusieurs cavités irrégulières que le sang se creuse peu à peu entre les faisceaux, lamelleux ou non, du tissu où siège le mal. Dites *anévrysmes par érosion*, ou *anévrysmes de Pott.* Les *T.* de ce groupe sont dites encore *anévrysmes des os*, *T. sanguines de nature douteuse* ou *fongueuses sanguines*

des os. Ces *T.* ont tantôt les artères pour point de départ, tantôt les veines, et alors manquent les battements. Il s'agit là d'une affection caractérisée par la communication de vaisseaux artériels ou veineux avec des interstices normaux, ou accidentellement produits dans un tissu, qui vont s'agrandissant à mesure que le sang arrive. Ces interstices ne sont point une dilatation des vaisseaux ni des sinus accidentels tapissés par une tunique vasculaire; le sang qui s'y trouve est hors de ses voies naturelles. Et si le sang ne se coagule pas à mesure qu'il y arrive, c'est que, dans l'économie, au contact des tissus (sauf les cas de cachexie), la plasmine peut rester longtemps liquide sans se dédoubler, sans former ainsi la fibrine qui se réunit en caillots, seule ou englobant et retenant des hématies. — *T. érectile lymphatique* (Mazaé, Azéma). Adénolymphatocèle du pli de l'aine, observée surtout sur les créoles, au Brésil, en Égypte, à Maurice, à la Réunion. Débutant sur les jeunes sujets en affectant plusieurs glandes elle grossit en restant indolente, sauf le cas de marches et d'inflammations. Au bout de quatre à cinq ans ces *T.* restent stationnaires, du volume du poing ou environ, sous un état de santé relativement bon. Elles consistent surtout en une dilatation des lymphatiques intraglandulaires avec état variqueux des lymphatiques efférents et propagation de cet état d'une glande à l'autre. Les dilatations et varicosités des lymphatiques seules donnent à ces *T.* l'aspect du tissu érectile, mais non la structure ni l'érectilité, elles se gonflent seulement lors de la marche, de la menstruation, des inflammations, etc., dont elles sont le siège. — *T. fibreuses. T.* formées par le tissu cellaire ayant la consistance et la couleur du *tissu fibreux,* non sa texture. — *T. fibreuses-utérines* ou *Myomes utérins et prostatiques.* Arrondies, plus ou moins volumineuses, dures, et peu adhérentes aux parties voisines. Elles peuvent être plus ou moins molles, charnues, rougeâtres. La plupart sont blanchâtres ou jaunes. Complètement développée, leur masse résulte souvent de l'adjonction de plusieurs corps, qui, réellement distincts à leur origine, se sont ensuite réunis. Elles ont, pour base essentielle, des fibres cellules bien distinctes, disposées en couches concentriques, comme roulées autour d'une sorte de noyau central, de couleur blanchâtre et comme nacrée, très résistantes, fort peu élastiques. Dans les *corps fibreux de l'utérus* on trouve toujours des fibres-cellules hypertrophiées, mais à un moindre degré que pendant la grossesse; elles existent dans la proportion d'un dixième à la moitié environ à côté des autres éléments, mais jamais davantage. Lebert, le premier, y a reconnu ces fibres. Entre ces fibres se développe une substance amorphe, grisâtre, plus ou moins granuleuse, surtout au centre. Souvent ces *T.* s'incrustent de sels calcaires, mais elles ne s'ossifient pas. Développés ordinairement dans les parois de l'utérus ces corps poussent devant eux cette paroi, à mesure qu'ils acquièrent du volume. Quand ils font saillie dans la cavité de l'utérus dont ils repoussent la muqueuse. on les confond souvent avec des polypes. On a dit à tort qu'ils pouvaient subir la dégénérescence cancéreuse. Les symptômes que déterminent les myomes utérins sont nuls ou variables, tant qu'ils n'ont pas acquis un certain volume. Le toucher et l'exploration au moyen du spéculum font bientôt reconnaître le siège et la nature de la maladie. Le traitement des corps fibreux est palliatif dans les premiers temps; plus tard, il faut recourir à la ligature ou à l'excision, à l'ablation même ou à l'hystérectomie. La *trame de la prostate* est parfois le siège d'une hypergenèse sans hypertrophie proprement dite de ses fibres cellules disposées en *T.* telles que les plus petites susindiquées, pouvant atteindre depuis le volume d'un pois jusqu'à celui d'une noisette et qu'il ne faut pas confondre avec les *tuméfactions prostatiques.* — *T. fibrineuses.* Nom sous lequel on a décrit des productions morbides qui étaient, soit des *T. fibro-plastiques,* soit des *T. hypertrophiques* glandulaires, etc. Ce nom leur a été donné d'après l'hypothèse que la fibrine du sang peut s'organiser après coagulation, et que ces *T.* naissent de la sorte. Cette hypothèse est erronée; nul principe immédiat isolé des autres ne s'organise. La fibrine ne s'organise jamais lorsqu'elle est coagulée; elle est, dès que la coagulation a eu lieu, corps étranger. Elle perd peu à peu son aspect fibrillaire, devient plus homogène et granuleuse, et finit par se résorber en tout ou en partie, plus ou moins lentement, selon les régions du corps; mais, dans aucun cas, il ne s'y forme des vaisseaux, ni des fibres ou des cellules. Parfois dans les amas qu'elle forme elle se réduit à l'état de corpuscules rougeâtres, microscopiques, de $0^{mm},01$ à $0^{mm},10$, grenus ou striés, friables. Ailleurs la fibrine se coagule sur les parois endocardiques des cavités du cœur ou sur leurs valvules, devenues rugueuses par la présence de concrétions athéromateuses ou crétacées, sur la surface irrégulière que présentent les colonnes charnues disposées en aréoles au sommet des ventricules, surtout à gauche, et au voisinage des auricules des oreillettes. Les productions fibrineuses polypiformes et anévrysmales datant de la vie sont fermes, moins humides, adhérentes ordinairement par contact très intime avec les parois du vaisseau. Ce n'est que de la fibrine, et rien de spécial n'existe que le fait de cette adhésion, par contact intime, de deux corps solides dont les surfaces sont moulées molécule à molécule l'une sur l'autre. La consistance de ces *T.* ou productions saillantes dans les ventricules est assez grande; on y produit difficilement des déchirures, surtout dans la partie adhérente aux parois vasculaires et à la surface de celles qui, étant flottantes dans la cavité du cœur, n'adhèrent que par une partie du reste de leur étendue. Chez les animaux, comme chez l'homme, la fibrine est en faisceaux grisâtres intriqués, ou disposée par couches concentriques superposées, se déchirant en faisceaux d'aspect fibreux dans les poches et dilatations vasculaires. Elle se déchire en faisceaux fibreux longitudinaux dans les concrétions allongées des vaisseaux. Dans les concrétions courtes, arrondies des veines, ou polypiformes du cœur, elle peut avoir pris une apparence compacte, ou l'apparence de faisceaux fibreux courts, concentriques ou à peu près, disposition souvent plus nettement visible à la déchirure qu'à la coupe. Dans les veines, surtout vers le haut des concrétions, les couches sont concentriques ou pelotonnées sous une enveloppe représentée par une couche extérieure commune. La disposition fasciculée fibrillaire peut être constatée par déchirure, ou sous le microscope. Ce sont ces dispositions d'aspect extérieur, très variables suivant le siège de la concrétion, son ancienneté, la rapidité ou la lenteur du dépôt, la *présence ou l'absence de globules du sang* ou de leur matière colorante, qui ont fait, ou qui font discuter encore sur leur organisation réelle ou possible. Or depuis que l'étude des principes immédiats de ces corps est faite, depuis que l'examen de la fibrine à l'aide du microscope peut en montrer les caractères si nets, depuis que l'embryogénie montre que les *leucocytes* ne se développent ni dans les vaisseaux ni en dehors, en des cellules d'une autre espèce, ni en fibres, il a toujours été impossible, de constater rien autre chose dans ces caillots que de la fibrine seule, et pas d'éléments du tissu cellulaire, etc. On n'y rencontre pas non plus la disposition homogène (avec ou sans noyaux inclus) que prennent les membranes véritablement organisées, lesquelles sont formées par l'union moléculaire de principes immédiats de plusieurs ordres, principes ne pouvant pas être enlevés par simple lavage et expression mécanique tandis que peuvent l'être les principes cristallisables ou volatils qui imbibent la fibrine des concrétions et caillots. C'est donc à tort que beaucoup d'auteurs les considèrent, avec Laënnec, comme susceptibles de s'organiser, et admettent que certaines végétations verruqueuses, véritablement organisées, incrustées ou non de calcaire, proviennent du passage à l'état organisé de ces caillots fibrineux. Il en est de même, à cet égard, pour ce qui concerne la nature du liquide considéré à tort comme du pus, qu'on rencontre au centre de ces caillots, soit dans les veines oblitérées mécaniquement sans phlébite, soit dans ceux des artères, soit, plus souvent, dans ceux du cœur et des gros vaisseaux formant masse ou *T.* — *T. fibro-cystiques* ou *fibro-kystiques. T. fibreuses* compliquées par la présence de kystes dont le point de départ diffère selon le siége de ces *T.* Dans la mamelle, les kystes dérivent des tubes glandulaires qui restent encore çà et là entre les faisceaux fibreux. Les *T. fibreuses* très peu

vasculaires qui se développent assez fréquemment dans la mâchoire inférieure, dans les os longs, etc., et les envahissent peu à peu, sont souvent compliquées de kystes dont le point de départ anatomique n'est pas bien connu. Dans ces *T.*-là les faisceaux fibreux sont très denses, à fibres accompagnées d'une matière hyaline très tenace qui les maintient très adhérentes ensemble, et de granulations moléculaires azotées ou graisseuses, quelquefois assez abondantes pour rendre jaunâtre le tissu. Il s'y trouve assez souvent aussi des portions éparses de cartilage à petits chondroplastes et de fibro-cartilage, avec les myéloplaxes isolées ou en masses rougeâtres, mais rarement des médullocelles. — *T. fibro-plastiques.* Ces *T.* sont généralement rougeâtres ou grisâtres, homogènes, molles, élastiques ou de consistance dite *sarcomenteuse* ou de chair musculaire. Elles se développent dans le tissu cellulaire de toutes les parties du corps, etc. Les cellules fibro-plastiques fusiformes et étoilées qui prédominent sont toujours accompagnées de noyaux, tant à l'état dit de cytoblastion qu'ovoïdes, avec des cellules du tissu cellulaire sphéroïdales ou aplaties sans prolongements. Elles sont souvent peu vasculaires, moins que le tissu cellulaire ambiant. Dans d'autres cas les capillaires s'y développent en grand nombre. Toutes les *T. fibro-plastiques* sont des provenances des tissus cellulaires, dont leur développement manifeste un état morbide. Ce sont en un mot des masses du tissu cellulaire dont les éléments se sont anormalement développés qui restent ou sont enlevées à telle ou telle phase de leur évolution dans laquelle les éléments sont analogues à ce qu'ont été leurs homonymes durant leur évolution embryonnaire, mais sans grands allongements des prolongements fibrillaires des cellules et avec arrêt de développement ou au contraire hypertrophie, passage à l'état granuleux, etc., sous les états les plus divers que l'on puisse concevoir. — *T. fongueuses de la dure-mère.* Sous ce nom sont décrits soit des *T.* à médullocelles des os du crâne gagnant au dehors, soit souvent des *T. épithéliales arachnoïdiennes* prises pour les suivantes, soit des *T.* dérivées du tissu fibreux de la dure-mère. Ces dernières sont des masses à l'état de tissu cellulaire fibro-plastique dites sarcomenteuses et plus ou moins vasculaires que cette méninge, du volume d'un pois à celui d'une noix, simples ou lobées, elles peuvent être en saillies polypoïdes du côté du cerveau, dans la cavité arachnoïdienne. Quand elles partent de la portion adhérente de la dure-mère elles peuvent amener l'atrophie, l'amincissement et la perforation des os de la voûte cranienne, c'est alors qu'elles s'élèvent en *fongus* devenant très vasculaire, à développement plus ou moins rapide. Avant que ces *T.* aient perforé la voûte du crâne on ne peut qu'en soupçonner la présence par les accidents généraux analogues à ceux que déterminent les *T.* cérébrales, si la mort subite ou rapide ne survient pas. Lorsqu'elles font saillie au dehors, l'ulcération peut se produire, suivie d'hémorrhagies, d'accidents cachectiques, etc. — *T. fongueuses sanguines* ou *érectiles veineuses.* L'affection n'atteint pas les capillaires sanguins, mais elle atteint : *a*) les grosses veines, les veines de moyen volume, etc., alors les *T.* formées par les vaisseaux malades et susceptibles de se gonfler ou de se vider suivant telles ou telles conditions, s'appellent généralement des *varices; b)* les vénules faisant suite aux capillaires, qui ont éprouvé une altération analogue à celle que présentent les grosses veines. Ces *T.* coexistent ou non avec les précédentes; *c)* des *T.* veineuses de ce groupe peuvent se rencontrer, non seulement dans les membranes cutanées et muqueuses ou au-dessous d'elles immédiatement, mais aussi dans la profondeur des organes, dans l'épaisseur de leurs tissus. Ce fait s'observe assez souvent dans l'épipidyme, le testicule, l'ovaire, les muscles, la thyréoïde, etc. La coupe présente alors une multitude d'orifices béants de veines dont les parois sont généralement épaissies, quelquefois pourtant devenues très minces. Dans les interstices des vaisseaux, devenus ainsi partie principale du tissu en ce point, les éléments propres de l'organe peuvent être atrophiés, et c'est généralement du tissu cellulaire avec ou sans matière amorphe, des granulations graisseuses et des cellules fibro-plastiques qu'on rencontre. — *T. fongueuses sanguines artificielles et mixtes* ou *T. érectiles congénitales* des auteurs [all. *Nævus vascularis, Gefässmaal;* angl. *nævus vascularis;* it. *neo vascolare*]. Elles sont le plus souvent à la fois veineuses et artérielles, commençant par les capillaires. Dans les nævi et les *T.* qu'ils forment en augmentant de volume, on constate, une dilatation des capillaires, avec amincissement de leur paroi propre. On remarque encore les fréquentes circonvolutions que présentent ces capillaires, soit qu'on observe ceux de deuxième ou ceux de troisième variété, c'est-à-dire déjà percevables à l'œil nu, mais ne pouvant pourtant être bien étudiés qu'au microscope. Enfin le fait le plus frappant consiste en ectasies ou dilatations locales, qu'on observe d'espace en espace sur beaucoup de capillaires, tant comme dilatations latérales ampullaires, ou générales fusiformes, etc. — *T. glandulaires condensantes.* Sous ce nom, on désigne un genre d'altération assez fréquent dans la mamelle, caractérisé par une disparition plus ou moins complète des éléments accessoires, tels que tissus cellulaire et adipeux interposés à des culs-de-sac *hypertrophiés.* L'épithélium a augmenté de volume et pris la forme pavimenteuse, ce qui fait que les culs-de-sac remplis d'épithélium peuvent être plus gros qu'à l'état sain. Le tissu est devenu homogène, compact, grisâtre ou gris rougeâtre, dur (ce qui l'a fait souvent appeler *squirrhe* comme dans les cas où au contraire c'est la trame vasculaire qui est hypertrophiée et indurée), traversé par des filaments étroits, jaunâtres, ramifiés, provenant du tissu élastique des conduits excréteurs dont tous les autres éléments se sont atrophiés; d'où résulte, dans le cas de la mamelle, l'enfoncement ou rétraction du mamelon. — *T. glandulaires hypertrophiques.* Groupe de *T.* caractérisées anatomiquement en ce qu'elles ont pour élément essentiel les éléments des glandes qui sont le siége de l'augmentation de volume et de nombre. Leur nature ne peut par conséquent être reconnue qu'autant que l'on connaît déjà la structure normale de l'organe sécréteur. Elles constituent le groupe des *T. glandulaires* qu'on observe le plus fréquemment ou à peu près. Ces *T.* varient d'aspect extérieur selon l'espèce de glande dont il s'agit. Elles peuvent de plus, dans une même glande, offrir des aspects différents, selon : 1° que tous les éléments ont augmenté de quantité à peu près également, trame mésodermique et culs-de-sac ou follicules clos; 2° que ce sont les culs-de-sac glandulaires ou les vésicules closes qui ont augmenté de volume, avec multiplication de l'épithélium, sans que les éléments extérieurs aux culs-de-sac aient changé de quantité ou de disposition; 3° que ce sont les parois des culs-de-sac qui ont augmenté de largeur et d'épaisseur en devenant ou non fibroïdes (mamelle), sans que les épithéliums et les éléments extérieurs aux cæcums glandulaires aient notablement été modifiés; 4° plus fréquemment, ce sont les épithéliums glandulaires qui ont augmenté de quantité et de volume, distendu des culs-de-sac, et changé complètement la couleur, la consistance, etc., du tissu. Souvent ils finissent par déterminer l'atrophie des parois des culs-de-sac et de la totalité ou d'une partie des éléments mésodermiques interposés à eux, moins toutefois les fibres élastiques des conduits excréteurs qui restent sous forme de filaments jaunâtres, flexueux, ramifiés, au sein du tissu malade, de la mamelle surtout; alors la *T.* perd, dans une partie ou dans la totalité de son étendue, l'aspect de *T. glandulaire* pour prendre celui d'épithélioma. Souvent aussi, bien que les culs-de-sac soient plus gros qu'à l'état normal, l'atrophie des éléments mésodermiques fait que la mamelle, par exemple, augmente peu de volume ou même est plus petite qu'à l'état normal; son tissu est comme condensé, homogène. L'épithélium des lobules du foie glycogène sont parfois le siège de ce genre d'altération. Il n'est pas rare de constater, dans ces *T.*, des glandes en grappe une multiplication du nombre des culs-de-sac glandulaires en même temps qu'une augmentation de volume de ceux qui existaient; en un mot, à côté des *acini* existant normalement, il s'en produit de nouveaux. De même que dans les cas *épithélioma* il y a production d'épithélium dans les glandes lymphatiques voisines de la *T.*; on voit aussi quelquefois, dans ces glandes les plus rapprochées

de la mamelle, etc., malades se produire des gaines d'épithélium glandulaire semblables, pour la forme, et la structure de leurs cellules, et pour leur disposition en *acini*, à ceux de la glande affectée. Ce tissu hétérotopique s'est substitué à celui d'une partie ou de la totalité de la glande lymphatique. L'aspect extérieur des *T. hypertrophiques glandulaires* peut être modifié par la production, dans la trame de tissu cellulaire, entre les cellules glandulaires, de matière amorphe gélatiniforme, par le dépôt de granulations graisseuses, jaunâtres ou blanchâtres, et même par le développement de vésicules adipeuses. Dans beaucoup de *T. glandulaires* (utérus, rectum, mamelle, peau), on trouve des glandes hypertrophiées dont la cavité est plus ou moins dilatée par une matière demi-liquide, d'un gris blanchâtre, qui n'a plus la viscosité du mucus, ou l'aspect de la sécrétion normale. Ce liquide ressemble, pour la consistance, un peu à du sable ou à de l'amidon mouillés. L'épithélium de ces glandes est hypertrophié, mais on ne peut plus le détacher en lambeaux ou gaines. Les cellules se détachent facilement; elles sont de forme plus irrégulière qu'à l'état normal et souvent très variée. Le contenu des glandes doit son aspect à des cellules en suspension dans un liquide généralement peu visqueux et peu abondant, comparativement aux éléments en suspension. A la coupe, le tissu offre un aspect de coloration grisâtre, plus ou moins friable, suivant les parties de la pièce. Par la pression, on fait sortir de certaines cavités le liquide dont nous avons parlé; il sort sous forme d'un petit filament blanchâtre, plus ou moins consistant, ressemblant un peu à de la matière sébacée, et formé de cellules irrégulières, de noyaux, etc. Dans les cas de *T.* par *tuméfaction prostatique* c'est davantage sur la trame mésodermique de tissu cellulaire et de fibres cellules que porte l'hypertrophie contenant la tuméfaction de l'organe. Dans la muqueuse du nez, dans celle du corps et du col de l'utérus, dans l'hypertrophie des follicules de la muqueuse du rectum surtout, les *T. glandulaires* font saillie dans les cavités que limitent ces muqueuses en entrainant plus ou moins du tissu de la trame de celles-ci. Elles y constituent alors les *polypes*, pédiculés ou non de ces régions, dans lesquels sont toujours reconnaissables les structures de follicules ou de glandes en grappes hypertrophiées comme point de départ de la *T.* — *T. gommeuses*. Les gommes syphilitiques. — *T. hématiques*. Les *Céphalhématomes*. — Les *T.* quelconques dues à un épanchement de sang hors des vaisseaux, suite de rupture des artères et des veines des varices, etc.; les *T.* souvent graduellement enkystées, assez fréquentes chez les vieillards dans le bassin, la thyréoïde, au cou, dans les glandes lymphatiques, la rate, etc., qui sont formées de sang encore liquide ou de fibrine provenant du plasma du sang. Ces épanchements semblent être faits peu à peu. Quelquefois un ou plusieurs faisceaux du tissu de l'organe traversent la *T.* Elle est formée de sang noir plus ou moins anciennement coagulé, et surtout de fibrine roussâtre ou grisâtre, friable ou pâteuse, ou de couches de fibrine à divers degrés de décoloration, quelquefois demi-transparentes, souvent très résistantes et élastiques. Tous ces degrés de modifications de la fibrine et des hématies sont quelquefois réunis dans une même *T.* La fibrine se présente depuis son état fibrillaire ordinaire jusqu'à celui de matière amorphe, granuleuse ou seulement réduite en petits grumeaux larges de quelques centièmes de millimètre, arrondis, polyédriques, etc., avec ou sans cristaux d'hématoïdine, de grains arrondis d'hématosine. Ce sont ces *T.* qui ont été dites à tort formées de *fibrine organisée* [all. *organisirte Blutgeschwulst*] par ceux qui n'ont pas suivi les modifications subies par la fibrine dans les tissus à compter du moment de sa formation. Les gonflements ou *T.* dus à un épanchement sanguin des capillaires rompus hors d'une contusion sont aussi des *T. hématiques*, mais dans lesquelles la petite quantité de plasma et d'hématies, infiltrés entre les éléments du tissu cellulaire, etc., permet une résorption prompte de ces parties. — *T. hydatiques*. Celles qui sont dues au développement d'échinocoques ou de poches hydatiques à *échinocoques* enkystés, dans une région quelconque. Celles qui sont dues au développement analogue des *Cysticerques*. *T. kystiques des dents*. *T.* de petit volume pouvant parfois être enlevées avec la dent affectée même, surtout si elle est unicuspidée. La dent elle-même n'est pour rien dans leur constitution, elles occupent généralement le sommet de la racine, le fond de l'alvéole. Elles sont formées d'une paroi vasculaire plus ou moins molle et épaisse fournie par la portion correspondante malade du follicule dentaire même. Cette paroi retient contre le cortical osseux dénudé du sommet de la racine une petite quantité de pus, avec ou sans hématies, cristaux de cholestérine, si ce *kyste* ou poche est ancien, etc. La portion de l'os alvéolaire même au niveau de cette *T.*, grosse comme un pois ou plus, est plus ou moins résorbée, à conduits vasculaires élargis, parfois aussi cariée déjà. Ces *T. kystiques* du sommet des racines peuvent produire l'ostéite et la nécrose des maxillaires, les abcès de la face, les fistules buccales ou cutanées et les désordres les plus graves. Ces abcès et ces kystes des racines se diagnostiquent aisément par l'étude de la marche des phénomènes et les signes spéciaux assez différents de ceux de la phlegmasie simple du follicule. La dent de celui-ci perd la solidité; elle est seulement sensible à la percussion verticale plus qu'à l'horizontale et d'un caractère qui montre que la sensibilité du follicule n'est pas la même que celle du périoste en général. Il y a des douleurs sourdes, profondes, permanentes. Pour quelques molaires de la mâchoire supérieure, ces lésions peuvent entrer en communication avec la muqueuse du sinus d'Higmore et entraîner des complications d'un autre ordre du côté des fosses nasales. Des troubles du système nerveux, des organes des sens de l'ouïe et de la vue peuvent en être aussi la conséquence de ces altérations. La thérapeutique de ces *T. kystiques* doit consister dans l'extraction de la dent ou de la simple racine dentaire qui en est l'origine. Dans la plupart des cas, sauf ceux de complications survenues dans le voisinage, la guérison est rapide. Si les accidents ont pour origine une dent dépourvue de carie ou affectée d'une carie curable par obturation, on peut les guérir par l'extraction suivie de la résection du sommet de la racine affectée et de la réimplantation immédiate (Alquié, Magitot). — *T. lacrymale*. Distension du sac lacrymal et de ses téguments par du mucus, d'où une *T.* dite lacrymale, plus ou moins volumineuse. Les parties distendues (*hydropisie du sac lacrymal*) après avoir cédé s'enflamment, et, finalement, se rompent ce qui constitue la *fistule lacrymale du sac lacrymal*, d'ordinaire complète et externe c'est-à-dire traversant les parois du sac lacrymal et les téguments cutanés; beaucup plus rarement interne, incomplète ou borgne. — *T. maligne* [*cacoethes tumor*; φῦμα κακόηθες; all. *bösartige Geschwulst*; angl. *malignant tumour*; it. *tumore maligno*; esp. *tumor maligno*]. Celles qui, de nature anatomique quelconque, épithéliales surtout, par suite d'un état morbide constitutionnel de nature encore inexplorée, se généralisent plus ou moins rapidement jusqu'à entraîner la mort. — *T. à médullocelles* (Robin) [all. *Myeloidgeschwulst*; angl. *myeloid tumor*; it. *tumore mieloide*]. *T.* peu communes, d'aspect *encéphaloïde*, se développant plus ou moins rapidement dans le tissu des os longs ou courts qu'elles détruisent. Une fois arrivées hors de l'os, elles envahissent les tissus mous avoisinants. Ce sont les seules qui, naissant de la moelle des os, conservent avec elle une certaine analogie d'aspect et auxquelles conviendrait le nom de *myéloïdes*. Leur tissu est grisâtre ou d'un gris rosé. Sa consistance est un peu supérieure à celle de la moelle normale, mais friable, se réduisant en fragments ou en pulpe par la pression ou la malaxation. — *T. à myéloplaxes*. *T.* des os à tissu d'un rouge musculaire, dues à l'hypergenèse des myéloplaxes, dans les mâchoires et les extrémités des os longs ou dans les os courts. — *T. papillaires* ou *papilliformes*. Le *Papilloma*. — *T. perlées*. Petites *T.* d'un blanc jaunâtre ou grisâtre, demi-transparentes, dures, sphériques, à surface généralement bien limitée, brillante, indolentes par elles-mêmes, de la grosseur d'un grain de mil à un pois. Telles sont le *Pinguicula* siégeant entre le grand angle de l'œil et la cornée. Telles sont celles, d'aspect et de structure analogues, qui se développent dans l'iris des animaux après des greffes de peau ou de conjonctive sous la conjonctive, etc. Telles sont encore les *T. perlées des doigts*, épithéliales

aussi, pouvant se développer sous la peau, dans les cas d'inclusion ou greffe épithéliale profonde, accidentelle et plus ou moins tard après celle-ci. — *T. prostatiques.* Les *T. fibreuses prostatiques.* — Les *Tuméfactions prostatiques.* — *T. purulentes.* Les *Abcès;* le gonflement des tissus et le soulèvement des téguments dus à la production dans le tissu cellulaire ou autre d'une sérosité infiltrée ou réunie dans la poche qu'elle s'est creusée en même temps que la production des leucocytes lui donne l'aspect dit *purulent.* — *T. sébacées.* Celles qui proviennent d'une hypertrophie et le plus souvent d'une dilatation kysteuse des glandes sébacées par leur épithélium hypertrophié seulemen (*Tannes, Stéatomes*), ou mélangé de mucus secrété par leur paroi (*Loupes, Athéromes*) avec ou sans *sebum* menu. L'*Exdermoptosis*, les *Tannes* pédiculées. Le *Molluscum contagiosum* de Bateman (*acmé varioliforme* de Bazin, *Acmé molluscoïde* de Caillaut), formant de petites *T.* souvent nombreuses, surtout chez les enfants, à la face et au cou, du volume d'un pois au plus, et pourvues, au sommet ou de côté, d'un orifice d'où la pression expulse une matière dense ou laiteuse formée de sébum et de cellules épithéliales. Leur présence sur les membres des personnes d'une même famille ou sur plusieurs enfants en même temps n'est pas rare. Cette sorte d'hypertrophie glanduleuse guérit par inflammation et suppuration, par atrophie, par ulcération de la base rétrécie de la peau soulevée par la glande hypertrophiée, dessèchement et chute, ou bien elles exigent l'ablation avec les ciseaux. Le *Molluscum pendulum* de Willan, ou *Acmé pédiculée* de Caillaut. Ce sont des *T.* hypertrophiques des glandes sébacées qui résultent souvent de la péduculisation des précédentes, mais qui s'observent surtout chez les vieillards. Elles sont molles et plissées, surtout dans les points comprimés par les vêtements, renferment un peu de sébum concret au centre ou forment un kyste pédiculé quand l'orifice de la glande s'est oblitéré, ce qui n'est pas rare. Elles représentent en un mot, des tannes pédiculées. Le contenu de ces diverses *T.* est jaunâtre ou blanchâtre, onctueux, et formé : 1° de cellules comme celles qui tapissent les glandes sébacées, quelquefois devenues tout à fait sphériques ou ovoïdes, vésiculiformes, distendues qu'elles sont par leur contenu huileux, plus transparent, à contour moins foncé que les vésicules adipeuses. Ce contenu est souvent devenu homogène par réunion des gouttes huileuses, au lieu d'être à l'état de gouttelettes distinctes; 2° de cellules épithéliales libres, claires, transparentes, minces, plissées, sans noyau ni graisse; 3° de gouttes huileuses libres; 4° de granulations moléculaires grisâtres; 5° Parfois de cristaux de cholestérine, de granulations, de phosphates et de carbonates de magnésie et de chaux, avec ou sans mucus plus ou moins abondant fourni par la glande accrue et dilatée. — Ces produits, mais surtout les cellules épithélales accumulées, remplissent les glandes sébacées plus ou moins hypertrophiées dans les cas où les *T.* épithéliales cutanées envahissant le derme atteignent les glandes sébacées pileuses des régions qui en portent et même les follicules pileux. — *T. simples.* Celles qui résultent de l'hypergenèse des éléments d'une seule espèce de tissu. — Celles dans la constitution desquelles ne se rencontre qu'une seule espèce d'éléments, ou que les éléments d'un seul tissu soit épithélial, soit mésodermique, soit parenchymateux. — *T. squirrheuses.* Ce terme désigne un ensemble de produits morbides très divers par leur nature, rapprochés par leur aspect extérieur seul. Il est employé empiriquement pour désigner toute *T.* dure, rénitente, indolente se produisant surtout dans les glandes. Laënnec, etc., ont changé le sens de ce mot pour désigner toute variété de *T. cancéreuses* d'un blanc bleuâtre ou grisâtre, un peu transparentes, criant sous le scalpel qui l'incise, et dont la consistance varie depuis celle de la couenne de lard jusqu'à une dureté voisine de celle des cartilages. Ordinairement homogène, la *T.* semble divisée en masses, subdivisées elles-mêmes en lobules qu'unit un tissu cellulaire serré. Souvent des bandes d'un tissu fibreux blanchâtre s'étendent en rayonnant du centre à la circonférence, et se prolongent au delà de la *T.* squirrheuse. L'observation a montré qu'il s'agit, dans ce cas, d'un changement d'état des épithéliums de la glande affectée, avec surtout augmentation d'épaisseur et de consistance des cloisons interlobulaires mésodermiques qui, plus ou moins, prennent la couleur et la ténacité du tissu fibreux en même temps que ce tissu cellulaire perd plus ou moins de la vascularité qu'il présente tant normalement que dans les autres *T.* dites *cancéreuses.* Comme ces dernières, le squirrhe a aussi pour point de départ une altération, une multiplication des épithéliums des parenchymes, mais celles-ci sont plus dures, plus cohérentes, moins granuleuses; mais elles peuvent le devenir dans les cas où la *T.* subit elle-même des modifications qui la font arriver à l'état dit encéphaloïde ou s'altérer. Les différences de texture offertes ici par les *T.* squirrheuses portent surtout sur la consistance et autres dispositions de la trame interposée aux culs-de-sac, aux follicules clos, aux tubes, etc., des parenchymes, pour le cas du moins ou ce ne sont pas des *T. fibreuses*, des myomes, des enchondromes, etc., qui ont été appelés ainsi. — *T. synoviales tendineuses.* Celles de la face antérieure du poignet surtout, qui surviennent à la suite d'efforts répétés qui la causent une inflammation chronique des synoviales tendineuses, d'où la production d'une *T.* circonscrite plus on moins nettement, dite *à grains de riz* ou *hydatiforme.* La trame de la synoviale s'épaissit et, généralement, quelques parties de sa face interne sont chagrinées, présentent de véritables franges dont quelques-unes sont allongées et pédiculées, et toujours réunies en houpes à extrémités renflées et sous forme de petits grains ovales. aplatis, etc., blancs ou grisâtres Il y a alors plus ou moins *décrépitation sèche* et *douloureuse* des tendons fléchisseurs. On trouve de plus de ces petits grains libres dans le liquide synovial; ils se sont détachés des franges par suite des tiraillements dus aux mouvements; souvent les pressions répétées font apparaître une petite cavité à leur centre. Ces grains *riziformes* ont été pris pour des hydatides (Dupuytren); Michon et Ch. Robin ont fait voir (1851) que leur structure est la même que celle de la synoviale malade, épaissie. Les éléments sont de la matière amorphe abondante, granuleuse, parsemée de noyaux fibro-plastiques et de quelques cellules fusiformes, ainsi que de quelques fibres de tissu cellulaire. La présence de ces corps donne lieu à une *T.* qui gêne les mouvements, cause quelquefois des douleurs névralgiques, et, au toucher, produit une sensation de crépitation particulière (*aï*) due au frottement des *grains riziformes* ou *hordéiformes.* La *T.* doit être ponctionnée et traitée par l'injection iodée, si elle se vide bien, et a des parois peu épaisses; sinon, on est forcé d'en venir à l'incision, à l'ablation des franges, en usant des procédés du pansement antiseptique, etc. — *T.* ou *Fongus hematodes* [all. *Blutschwamm;* angl. *fungus hœmatodes;* it. *fongo ematode*]. Nom donné par des auteurs anglais aux variétés de *T.* dans lesquelles le tissu est mou, fongueux et devient souvent le siège d'hémorrhagies. La *T.* s'étend, devient irrégulière, et soulève de plus en plus la peau, qui est sillonée de veines variqueuses, et qui finit par s'amincir, s'ouvrir, par donner issue à du sang noirâtre et à une sorte de Champignon de même couleur, qui dépasse de plus en plus le niveau de l'ouverture, pour lui-même devenir la source d'hémorrhagies plus ou moins abondantes, ou fournir une sanie infecte. Ces *T.* sont tantôt des *T.* fibro-plastiques molles, colloïdes ou non, très vascularisées, tantôt des *T.* épithéliales d'origine glandulaire ou autre; mais elles ne constituent pas une espèce distincte de produits morbides. — *T. urineuses.* Les abcès, les infiltrations urineuses, les *T.* formées par une dilatation ou une rupture de l'urèthre avec accumulation d'urine en ce point, etc. — Les abcès qui, formés dans le voisinage des voies urinaires, laissent écouler du pus ayant l'odeur urineuse. Ils se produisent à la suite du cathétérisme forcé, une chute, un coup, une uréthrite intense, l'infiltration urineuse, etc. Le liquide de la *T.* peut répandre l'odeur urineuse sans que le foyer communique avec l'urèthre et la vessie; il suffit qu'il ne soit séparé de leur cavité que par la muqueuse. Quand les abcès s'ouvrent dans la vessie ou l'urèthre, ils peuvent devenir le point de départ d'une infiltration urineuse. Les moins graves sont ceux qui s'ouvrent à la peau; parfois ils s'ouvrent dans le rectum. — *T. variqueuse.* Celle qui est formée par la réunion d'un ensemble de veines vari-

queuses. — *T. vasculaires.* Celles qui résultent d'une altération des parois vasculaires sanguines ou lymphatiques qui toutes ensemble ou en particulier se laissent dilater par leur contenu liquide sous formes dites anévrysmale, érectile, veineuse, variqueuse ou lymphatique. — *T. végétantes.* Les *T.* ulcérées quelconques chargées de *bourgeons charnus* saillants, dits *végétants.* — Les *T.* dermiques et épithéliales papilliformes ou autres épithéliomes à surface chargée de petites portions arrondies ou irrégulières plus saillantes que les autres contiguës ou non. — Les *Condylomes.* — *T. veineuses réductibles* ou *sanguines traumatiques réductibles de la voûte du crâne,* (Azame). *T.* sanguines veineuses et réductibles qui se forment à la voûte du crâne par suite de chutes ou de contusions, constituées par une simple poche veineuse sur le trajet d'un sinus ou d'une veine. La *T.* est irrégulièrement arrondie, sans changement de couleur à la peau; la fluctuation y est souvent manifeste; d'autres fois la *T.* est comme pâteuse, si on la presse doucement avec la paume de la main, elle peut, en deux ou trois minutes environ, être complètement réduite; la peau reste flasque et vide. Lorsque cette peau est très mince et très molle, on peut, au travers, reconnaître une dépression osseuse, irrégulièrement circulaire, à bords saillants et inégaux; elle disparaît quand le malade penche la tête en arrière, et reparaît quand il l'incline en avant, et souvent il ne peut pas conserver longtemps cette position, car elle s'accompagne de quelques vertiges. Cette *T.* ne présente aucun bruit anormal, et l'on n'y peut percevoir le moindre battement. Il semble seulement qu'elle devient plus dure dans les grands mouvements respiratoires. — *T. verruqueuse des cicatrices.* La *Chéloïde cicatricielle.*

TUMIDE. adj. [*tumidus*, gonflé; all. *aufgetrieben;* angl. *tumid, swelled;* it. *tumido, gonfiato*]. Qui présente une tuméfaction.

TUNBRIDGE-WELLS (Angleterre). Source ferrugineuse bicarbonatée (10°).

TUNGSTATE. s. m. [*tungstas;* all. *scheelsaures Salz;* angl. *tungstate;* it. et esp. *tunstado*]. Combinaison de l'*Acide tungstique* avec les bases.

TUNGSTÈNE. s. m. [*scheelium;* all. *Tungsteinmetall, Wolframmetal, Scheel;* angl. *tungsten;* it. et esp. *tunsteno*]. Métal difficilement réductible, gris foncé ou noir, très dur. Densité, 17 à 19. Infusible au feu de forge. Inaltérable à l'air.

TUNGSTIQUE. adj. Qui se rapporte au *Tungstène.* — Nom d'un acide [all. *Tungsteinsäure;* angl. *tungstic acid;* it. et esp. *acido tunstico*] du *Tungstène*, solide, et insoluble dans l'eau (WO^3).

TUNGSTOSILICIQUE. adj. Nom d'un acide formé par l'union de la silice à l'*Acide tungstique.*

TUNGURAGUA (Amérique du Sud). Sources thermales.

TUNICIER. s. m. Animaux très petits, formant un ordre distinct dans la classe des Acéphales. Leur manteau est entouré comme d'une tunique par une enveloppe squelettique coriace qui, dans les *T.* composés, réunit les uns aux autres plusieurs individus. Certaines analogies du développement les ont fait considérer comme un *type* d'animaux intermédiaires aux Mollusques et aux Vertébrés. On peut avec plus de probabilité les considérer comme des Vertébrés dégénérés.

TUNICINE. s. f. Composé ternaire, cellulose animale, tirée du tissu squelettique eccellulaire des *Tuniciers,* non de leurs tissus mésodermiques.

TUNIQUAIRE. adj. [de *tunica*, tunique]. Qui concerne une enveloppe, une tunique de quelque organe (Cruveilhier).

TUNIQUE. s. f. [*tunica;* χιτῶν; all. *Hülle;* angl. *tunic, coat;* it. *tonica;* esp. *tunica*]. Toute membrane qui concourt à former les enveloppes d'un organe. — *T. abdominale.* La membrane de tissu jaune élastique, immédiatement adhérente, sans confusion de tissu, au mince tendon du grand oblique abdominal des grands Mammifères, et ses dépendances ou prolongements. — *T. albuginée.* L'*Albuginée testiculaire.* — *T. commune de Bichat. T.* épaisse de 0mm,1 et au-dessous, décrite par Bichat à la face interne des artères, des veines, de l'endocarde, du canal thoracique et des gros lymphatiques, dès qu'à partir des capillaires les vaisseaux ci-dessus diffèrent les uns des autres. Elle est formée de noyaux et de cellules du tissu cellulaire, de petit volume, dans une trame de très fines fibres élastiques anastomosées et ne reçoit pas de capillaires. C'est sur sa face interne lisse que reposent directement les cellules épithéliales minces des vaisseaux. Son autre face adhère à la *T.* musculo-élastique des artères et longitudinale des veines. — *T. érythroïde.* Le *Crémaster* après la descente du testicule. Il forme alors une des enveloppes des bourses, séparée du derme de cette région par la *T.* celluleuse et par le dartos. Elle se compose de faisceaux disséminés de fibres musculaires striées à peine rougeâtres. Un groupe de faisceaux part du milieu environ de l'arcade crurale, l'autre de l'épine du pubis. Ils vont se terminer sur les parties latérale, externe et postérieure des bourses, au niveau du testicule, en adhérant à la *T.* fibreuse. Dire que ces faisceaux viennent du petit oblique est une erreur. — *T. vaginale.* Séreuse qui enveloppe le testicule. Lors de la migration du testicule, la dépression péritonéale qui précède le testicule indique le feuillet pariétal de la séreuse, tandis que le testicule lui-même, enveloppé par une autre portion du péritoine, entraîne avec lui le feuillet viscéral. Le feuillet pariétal de la *T.* tapisse la face interne de la *T.* fibreuse des bourses; le feuillet viscéral recouvre le testicule et la face supérieure de l'épididyme. Le feuillet viscéral est inséparable de l'albuginée sur le testicule; mais, au niveau du corps de l'épididyme et dans le reste de son étendue, la *T.* présente la structure ordinaire des séreuses. — *T. vasculaires.* Dans les artères comme dans les veines, leurs diverses *T.* ne font qu'un par la continuité anastomotique réciproque des éléments élastiques, dans le sens de la longueur comme dans celui de l'épaisseur d'une même *T.;* continuité des fibres qu'on suit en allant d'une couche quelconque aux fibres de celle qui lui est appliquée. Les choses sont ainsi dès l'âge fœtal, et tout s'y développe en même temps dans tous les sens à la fois, comme si ce qui est la trame élastique avait été une masse homogène accrue par interposition graduelle de fibres cellules ici, de tissu cellulaire vasculaire ailleurs, etc. En faisant abstraction de tous les éléments autres que les élastiques, on distingue déjà trois couches dans les artères, quatre dans les veines de l'homme, d'après le seul examen des fibres élastiques, couches ayant les caractères propres de quantité et de distribution de l'une à l'autre de ces *T.*, avec variations secondaires manifestes d'une espèce à l'autre des veines. Il n'y a de capillaires sanguins, *vasa vasorum*, que là où il y a du tissu cellulaire, dans la *T.* externe ou celluleuse des artères, à l'exclusion des autres, par exemple. Avec l'existence du tissu cellulaire dans toutes les *T.* élastiques des veines, coexistent les capillaires, plus une dilatabilité par extensibilité graduelle, en quelque sorte indéfinie, qui n'existe pas dans la *T.* musculo-élastique des artères où manque le tissu cellulaire. Ici en effet, comme dans les ligaments, passé un certain degré de distension de cette tunique survient sa rupture.

TUNIQUÉ, ÉE. adj. [*tunicatus;* all. *behäutet;* angl. *tunicated;* it. *tonicato;* esp. *tunicado*]. Pourvu de *Tuniques* propres. — Les bulbes des plantes quand ils sont formés de gaines membraneuses, minces, embarrassantes et concentriques.

TUNIS (Afrique septentrionale). Nombreuses sources importantes.

TUNK. s. m. Le *Mal de montagne* dans l'Himalaya.

TUPELOS. s. m. Les Combrétéacées du genre *Nyssa.*

TUR (Transylvanie). Source froide sulfatée sodique.

TURACINE. s. f. Matière rouge des plumes des *Turaco,* Grimpeurs.

TURBINAL. s. m. (Owen). Les cornets inférieurs du nez des Mammifères. — Les os nasaux des Poissons.

TURBELLARIÉ. adj. et s. m. Ordre de Vers plats, non parasites, ayant les Némertes pour type.

TURBINATUM. s. m. [de *turbinatus*, de forme conique]. Jadis la *Glande pinéale.*

TURBINÉ, ÉE. adj. [*turbinatus*, conique, de *turbo*, toupie; all. *kreiselförmig;* angl. *turbinate;* it. *turbinato;* esp. *turbinado*]. Qui à la forme d'une toupie.

TURBITH. s. m. Le *Convolvulus turpethum* [all. *Turpithwinde;* angl. *turbith; turbeth;* it. *turbito;* esp.

turbit]. Convolvulacée drastique. — *T. ammoniacal. Sulfate d'oxyde ammonio-mercurique.* — *T. bâtard* ou *de montagne.* Le *Laserpitinum asperum*, L., Ombellifère des bois montueux de l'Europe. — *T. faux* ou *des anciens.* La *Thapsia villosa*, L. — *T. minéral* [angl. *mineral turpeth*]. Le *Sulfate de mercure.* — *T. nitreux.* L'*Azotate de mercure.* — *T. noir.* La racine de l'*Euphorbia palustris.*

TURBO. s. m. [de *turbo*, sabot]. Genre de Gastéropodes marins operculés.

TURBOT. s. m. [*Pleuronectes rhombus;* all. *Meerbutte;* angl. *turbot;* it. *rombo;* esp. *rodaballo*]. Malacoptérygien pleuronecte (*Pleuronectes maximus*, L.), alimentaire.

TURCIQUE. adj. [*turcicus*]. Qui ressemble à une selle turque.

TURFOL. s. m. [all. *Torföl;* angl. *turfoil* (Vohl). Produit huileux de la distillation de la tourbe.

TURGESCENCE. s. f. [de *turgescere*, se gonfler; ὀργασμὸς; all. *Turgescenz, Wollsaftigkeit;* angl. *turgescence;* it. *turgescenza;* esp. *turgescencia*]. Enflure causée par une surabondance d'humeur dans les conduits qui les renferment naturellement ou dans les interstices des éléments anatomiques après issue hors de ces vaisseaux et infiltration. La *T.* diffère de l'érection en ce que celle-ci est due à une augmentation d'afflux sanguin artériel par dilatation artérielle dans un tissu de texture spéciale et déterminée, tandis que la *T. vasculaire* proprement dite est due à une distension par rétention, de cause physique ou organique, du sang veineux.

TURGESCENT, ENTE. adj. Qui est le signe de la *T.*

TURGIDE. adj. [*turgidus;* all. *turgid, strotzend;* angl. *turgid;* esp. *turgido*]. Qui est uniformément renflé ou turgescent.

TURGIDITÉ. s. f. L'état de turgescence.

TURIOBULBE. s. m. [de *turio*, bourgeon, et *bulbus*, bulbe]. Bourgeon terminal renflé, de rameaux souterrains.

TURION. s. m. [*turio;* all. *Stockknospe, Schoss;* angl. *turion;* it. *turione*]. Bourgeon des herbes vivaces qui part du collet de la racine et produit des tiges annuelles. Toute pousse qui s'allonge beaucoup avant de produire des feuilles.

TURLU, TURLUR et **TURLUT.** s. m. L'*Alauda arborea*, L., la *Farlouse*, Passereaux. — Le *Courlis cendré*, Échassier.

TURNEPS. s. m. Le *Brassica campestris*, Crucifère de la Laponie.

TURPENAY (Indre-et-Loire). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

TURPÉTHINE. s. f. ($C^{68}H^{56}O^{32}$). Glycoside résineuse isomérique avec la solanine extraite de l'*Ipomœa turpethum*, Convolvulacée.

TURPÉTHIQUE. adj. Qui concerne le *Turbith.* — Nom d'un acide ($C^{68}H^{60}O^{36}$) amorphe, jaune, soluble dans l'eau, dérivé de la *Turpéthine.*

TURPÉTHOLIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{32}H^{32}O^{8}$) blanc, cristallin, insoluble dans l'eau, dérivé de la *Turpéthine* traitée par les acides.

TURQUETTE. s. m. La *Herniaria glabra*, L., Paronychiée d'Europe.

TURRICULÉ. adj. [de *turris*, tour]. En forme de petite tour.

TURUCASA. s. m. Le Gaïacan du Chili (*Gaïacum hygrometricum*, L. B.), Rutacée zygophyllée.

TUSCA. s. m. Espèce d'*Acacia* du Paraguay.

TUSSICULATION. s. f. [all. *Hüsteln*]. Petite toux, sèche, continue ou fréquente, caractéristique dans certains troubles de l'estomac et de quelques états nerveux.

TUSSIGÈNE. adj. et s. Désignation barbare de ce qui engendre la toux.

TUSSILAGE. s. m. [*tussilago;* all. *Huflattich;* angl. *colt's foot*, it. *tussillaggine*, esp. *tusilago*]. Genre de Synanthérées. — Le *Tussilago farfara*, L., est amer, astringent, béchique. C'est une plante à rhizome charnu, traçant; à feuilles apparaissant après les fleurs, toutes radicales, très amples, longuement, pétiolées, sub-orbiculaires, cordées, tomenteuses en dessous; à tiges florifères se développant au début du printemps, hautes de 10 à 15 centimètres, cotonneuses, couvertes d'écailles, sans feuilles véritables, ne portant que des écailles, terminées chacune par un capitule de fleurs jaunes, nombreuses, ligulées et femelles à la circonférence du capitule, tubuleuses et mâles au centre.

TUTHIE. s. f. [*tuthia;* all. *grauer Ofenbuch;* angl. *tutty;* it. *tuzia;* esp. *tucia*]. Oxyde de zinc, incrustations grises des cheminées des fourneaux où l'on fait fondre des minerais de zinc.

TUYAU. s. m. Tube métallique ou de bois.

TVER (Russie d'Europe). Source bicarbonatée calcique (5 à 8°).

TYCODROME. s. m. adj. [de τύκος, pic à pierres, et δρόμος, course]. Qui pique les pierres en courant. — Le *Tichodroma phœnicoptera*, Tem., Passereau anysodactyle, grimpeur, muni de longs ongles.

TYLOMA. s. m. [τύλος, cor aux pieds; all. *Schwiele;* angl. *callus;* it. *callosità;* esp. *callosidad*]. Callosité épidermique, callosité en général.

TYLOPHORE. s. m. [*Tylophora*, R. Br.]. Genre d'Asclépadiées vomitives des Indes. L'espèce la plus employée dans l'Inde est le *T. asmathica*, Wight et Arn., plante à souche vivace, à tiges aériennes sarmenteuses, grêles, longues de 2 à 4 mètres; à fleurs petites, jaunes, disposées en cygnes ombelliformes, composées, axillaires, solitaires; à feuilles simples, entières, ovales, un peu velues en dessous. Dans l'Inde on emploie les feuilles comme vomitives, et, à la place de l'ipécacuanha, dans le traitement de la dysenterie.

TYLOPODE. adj. et s. [de τύλος, callosité, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds calleux. — Les Caméliens.

TYLOSE. s. m. [de τύλος, cor aux pieds; all. *Leichdorn;* angl. *corn;* it. et esp. *callo*]. Cor aux pieds. — La blépharite ciliaire.

TYLOSIS. s. f. (Alibert). Tout épaississement morbide de l'épiderme.

TYLOSTOMÉ, ÉE. adj. et s. [de τύλος, callosité, et στόμα, bouche]. Qui a la bouche, les lèvres dures, calleuses. — Section des Champignons entobasides.

TYMPAN. s. m. [*tympanum*, de τύμπανον, tambour; all. *Trommelfell;* angl. *tympanum, drum;* it. et esp. *timpano*]. Cavité qui constitue l'oreille moyenne et qui est située à la base du rocher. Elle est comparable à une lentille biconvexe; elle offre un pourtour irrégulièrement arrondi et deux faces, l'une externe, l'autre interne, bombées, faisant saillie dans la cavité. Le pourtour est formé en haut par une lamelle osseuse mince qui sépare la cavité du *T.* de la cavité cranienne, en bas par une lame plus épaisse, séparant la caisse du *T.* du *Golfe de la veine jugulaire;* en arrière par une lame osseuse sur laquelle se voit l'orifice par lequel entre la *corde du T.* et l'orifice des *cellules mastoïdiennes;* en avant par une paroi osseuse qui présente la *scissure de Glaser* et l'orifice de la *trompe d'Eustache.* La paroi externe de la caisse du *T.* n'est osseuse que dans sa partie antéro-inférieure; dans le reste de son étendue elle est formée par la *membrane du T.* qui est mince, transparente, bombée en dedans. La paroi interne de la caisse du *T.* est entièrement osseuse, irrégulière, bombée du côté de la caisse; elle présente à son centre une saillie arrondie, le *promontoire*, qui répond au *limaçon* de l'oreille interne et qui loge dans un sillon le *rameau nerveux de Jacobson* et ses branches. Au-dessus du promontoire se trouve la *fenêtre ovale*, ou *fenêtre vestibulaire*, orifice qui fait communiquer la caisse du *T.* avec le *vestibule* de l'oreille interne; contre la fenêtre ovale est appuyé l'un des osselets de l'oreille moyenne, l'*étrier;* au-dessous du promontoire est la *fenêtre ronde*, ou *fenêtre cochléenne*, orifice fermé par une membrane et répondant à la rampe tympanique du limaçon. En arrière du promontoire est la *pyramide*, petite saillie osseuse, creusée, d'un canal qui renferme le petit muscle de l'étrier. En avant du promontoire est une autre saillie tubulée qui loge le muscle interne du marteau. La cavité du *T.* loge une chaîne d'osselets qui portent, de dehors en dedans, les noms de *marteau*, appliqué contre la membrane du *T.*, *enclume*, *os lenticulaire*, *étrier.* La membrane du *T.* est tour à tour tendue ou relâchée suivant que le *Muscle interne du marteau* et le *Muscle de l'étrier* qui s'insèrent sur les os dont ils portent le nom se contractent ou se relâchent.

TYMPANAL. adj. et s. [all. et angl. *tympanal;* it. *timpanale;* esp. *timpanal*]. Qui a rapport au *Tympan.* — Os en forme d'anneau ou de tube sur lequel est tendue la membrane du tympan, insérée à une cannelure qu'il présente à sa partie interne. Distinct du rocher sur quelques espèces de Vertébrés. — Le *Préopercule* est son homologue sur les Poissons.

TYMPANICO-LINGUAL, ALE. adj. Qui va du tympan à la langue. — Le tronc commun que forment par leur union la corde du tympan et le nerf lingual.

TYMPANIQUE. adj. [*tympanicus;* angl. *tympanic;* it. et esp. *tympanico*]. Qui concerne la cavité du tympan; sa membrane.

TYMPANIQUE. s. m. Le *Tympanal.* — *L'Hyo-mandibulaire.* — L'*Artère T.*, branche collatérale de la maxillaire interne, entre dans la caisse du tympan par la scissure de Glaser et se distribue dans la partie moyenne de la caisse. — *Son T.* Son rendu par la percussion de parties distendues par des gaz, estomac, cavité buccale, intestin. Son obtenu dans la pleurésie, quand le poumon est refoulé contre la paroi thoracique sans être trop comprimé par l'épanchement. Son obtenu dans la pneumonie du sommet, dans l'emphysème pulmonaire, dans la phthisie, lorsqu'il y a perte de tension de la cavité thoracique et diminution de la quantité d'air contenu dans le poumon; ou même lorsque les bronches sont dilatées par l'air en dessous d'une bronche de poumon induré.

TYMPANISME. s. m. État de ce qui est atteint de *Tympanite.*

TYMPANITE. s. f. [*tympanitis*, de τύμπανον, tambour; all. *Trommelsucht, Windsucht;* angl. *tympany;* it. *timpanite;* esp. *timpanitis*]. Gonflement de l'abdomen causé par l'accumulation de gaz dans le canal intestinal. — *T. péritonéale.* Dégagement de gaz dans le péritoine avec ou sans perforation de l'intestin, formation et accumulation de gaz dans le tube digestif, plus particulièrement dans le rumen des Ruminants. La *T.* des Ruminants est due ordinairement à l'usage d'aliments chargés de rosée.

TYNEMOUTH (Angleterre). Bains de mer fréquentés. — Source froide ferrugineuse.

TYPE. s. m. [*typus*, de τύπος, empreinte, caractère; all. *Grundform;* angl. *type;* it. et esp. *tipo*]. Empreinte, caractère. — *T. ancestral.* Dans l'hypothèse du transformisme, l'espèce, dite *T. primitif* (J.-C. Delamétherie, 1806), qu'on suppose avoir disparu, tout à fait ou en laissant des restes fossiles, après la transformation de certains de ses individus en ceux dont les descendants constituent les espèces actuelles. — *T. chimique.* Quand le chlore, le brome, l'oxygène, etc., ou un radical composé se substituent à l'hydrogène ou autre corps simple ou à un radical composé, le nouveau corps (chloré, bromé, etc.) qui en résulte et le corps dont il dérive sont dits appartenir au même type chimique (Dumas). — *T. cristallin.* L'ensemble des cristaux, dont les systèmes d'axes sont semblables, et dans lesquels les formes primitives sont analogues, quoique pouvant différer par la valeur des angles. — *T. perdu.* L'espèce qui a disparu dans l'hypothèse de Delamétherie, d'après laquelle les types primitifs de l'homme, du cheval, du chien, du chameau, du blé et autres plantes cultivées ne se trouvent plus dans l'état de nature (1806).

TYPHA. s. f. Genre de Typhacées aquatiques à fleurs en chatons bruns.

TYPHACÉ, ÉE. adj. Qui se rapporte à la *Typha* [*typhaceæ;* all. *Wasserkolbengewächse;* ang. *typha,cat'-stails;* esp. *tifaceas*]. — Famille de monocotylédones à étamines hypogynes. Feuilles alternes, engainantes à leur base. Fleurs unisexuées, monoïques, en chatons cylindriques ou globuleux.

TYPHINÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Typhacé.*

TYPHIQUE. adj. [all. *typhisch;* angl. *typhic;* esp. *tifico*]. Qui concerne le typhus; qui en est atteint.

TYPHLITE. s. f. [de τυφλὸς, aveugle, et ἔντερον, intestin; all. *Blinddarmentzündung;* angl. *typhlitis;* it. *tiflitide;* esp. *tiflitis*]. Inflammation du cæcum ou de l'appendice iléo-cæcal. Il y a presque toujours inflammation du tissu cellulaire péri-cæcal et du péritoine d'où le nom de *Pérityphlite* qu'on lui donne. Causée d'ordinaire par des corps étrangers accumulés dans l'appendice iléo-cæcal, des tubercules, des ulcérations survenues pendant la fièvre typhoïde ou la dysenterie, le refroidissement du ventre, etc. Très sujette aux récidives, souvent accompagnée d'abcès autour du cæcum.

TYPHLO-DICLIDITE. s. f. [*typhlo-diclitidis*, de τυφλὸς, aveugle, et δικλὶς, valvule]. Phlegmasie de la valvule iléo-cæcale.

TYPHLO-ENTÉRITE. s. f. La *Typhlite.*

TYPHLOGRAPHE. s. m. [de τυφλὸς, aveugle, et γράφειν, écrire; all. et angl. *Typhlograph;* it. et esp. *tiflografo*]. Instrument pour permettre aux aveugles d'écrire.

TYPHLOSE. s. f. [de τυφλὸς, aveugle]. La cécité.

TYPHODE. adj. Comme *Typhique* et *Typhoïde.*

TYPHOHÉMIE. s. f. [de τῦφος, typhus, et αἷμα, sang; all. *Typhæmie*, esp. *tifoemia*]. Altération du sang par les substances typhiques, le *Charbon.*

TYPHOGÈNE. adj. [de *typhus*, et γεννᾶν, engendrer]. Qui engendre le typhus.

TYPHOÏDE. adj. [de τῦφος, stupeur, d'où vient *typhus*, et εἶδος, forme, ressemblance; all. *typhusartig;* angl. *typhoid;* it. *tifoide, tifode;* esp. *tifoideo*]. Qui a rapport au typhus; qui l'accompagne de stupeur. — *Fièvre T.*, *Typhus abdominal*, *Dothiénenthérie.* Maladie fréquente dans notre pays surtout chez les jeunes gens de quinze à vingt-six ans, qui habitent des lieux encombrés, transmissible par les matières fécales et par les eaux qui contiennent ces matières contagieuses, plus fréquente en automne, après les étés prolongés et secs. Débute insidieusement par malaise, abattement, inappétence, puis fièvre continue avec des exaspérations le soir, et mouvement fébrile ascendant pendant six à sept jours, la température atteignant 40° le soir et 39°,5 le matin, avec saignements de nez, embarras gastrique, parfois constipation et ballonnement du ventre, plus souvent diarrhée; puis gargouillement abdominal et douleur dans la fosse iliaque droite, à la pression surtout; le huitième jour apparition de taches érythémateuses rosées, disparaissant à la pression, sur le ventre, la poitrine, le tronc, quelquefois les membres; du huitième au quinzième jour, température du matin se rapprochant de celle du soir; en même temps que se produisent de la prostration, de la céphalalgie, des vertiges, des rêvasseries et du délire, des bourdonnements d'oreille et même de la surdité, une insomnie persistante et rebelle, le dessèchement de la langue et des gencives qui deviennent fuligineuses, une grande oppression de la respiration, produite par une bronchite plus ou moins étendue; dans la forme adynamique les rêvasseries, la prostration, les mouvements incessants des mains (*carphologie*) dominent; dans la forme *ataxique*, c'est le délire bruyant, si les symptômes s'accusent de plus en plus, la mort peut survenir dans la fièvre et le délire. Quand il y a guérison la fièvre diminue après le quinzième jour graduellement jusqu'au vingtième, en même temps que tous les autres caractères de la maladie perdent de leur intensité. La mort peut cependant encore survenir par des hémorrhagies intestinales, la péritonite, la pneumonie, des suppurations diverses, etc. Le traitement n'a rien de fixe. Au début, les purgatifs salins et la diète sont très utiles; il faut ensuite diriger le traitement d'après le caractère général des symptômes. La fièvre *T.* ne récidive presque jamais.

TYPHOÏDIQUE. adj. Comme *Typhoïde.*

TYPHOÏDISME. s. m. L'état général des malades atteints de typhus.

TYPHOÏQUE. Faute au lieu de *Typhique.*

TYPHO-MALARIAL. adj. Qui tient du typhus et de la malaria.

TYPHOMANIE. s. f. [τυφομανία, de τῦφος, stupeur, et μανία, délire; all. *Typhusdelirium;* angl. *typhomania;* it. et esp. *tifomania*]. Délire avec stupeur dans le *Typhus* et la *Fièvre typhoïde.* — Manie consécutive au *Typhus.*

TYPHON. s. m. Comme *Cyclone.*

TYPHUS. s. m. [all. *typhus, Fleckfieber, Petechialfieber;* angl. *typhus*, it. et esp. *tifo*]. L'état de stupeur [τῦφος], pyrexie à type continu, contagieuse, produite le plus souvent par des influences miasmatiques, et dans laquelle on observe des troubles du système nerveux, des états morbides des membranes muqueuses, et presque

toujours une éruption pétéchiale avec ou sans petites phlyctènes et ulcérations. — *T. abdominal.* La *Dothiénenthérie* ou *Fièvre typhoïde.* — *T. abortif.* La *Fébricule typhoïde, Fièvre muqueuse* ou *Synoque*, commune dans certaines épidémies de fièvres typhoïdes, soit aussi sporadiques ; elle dure de six à dix-huit jours, dix à onze en moyenne. Les taches rosées lenticulaires de la peau de l'abdomen, etc., quand elles se montrent, en constituent alors le principal symptôme devant l'état peu marqué de tous les autres. — *T. amaril d'Amérique.* La *Fièvre jaune.* — *T. d'Athènes.* La peste d'Athènes qui était le *Typhus* exanthématique des armées non une *Peste.* — *T. des bêtes bovines.* Nom sous lequel on décrit deux maladies : le *T. contagieux* et le *T. charbonneux.* — *T. cérébral convulsif.* La *Chorée électrique.* — *T. charbonneux.* Le *Charbon.* — *T. charbonneux du porc.* Le *Charbon.* — *T. cholériforme.* Le *Typhus* proprement dit. — *T. contagieux.* Maladie épidémique et contagieuse des Ruminants qui a son origine, de temps immémorial, dans les steppes de la Hongrie et de la Russie; il est positif que le mal naît dans ces steppes, et qu'il émigre avec les bestiaux qu'on en tire pour les marchés d'Europe. La maladie a une incubation de cinq à six jours. — *T. exanthématique.* Le *T.* proprement dit des camps, des armées, des vaisseaux ou des prisons. Cette maladie paraît pouvoir naître spontanément ou tout au moins se développer mieux par suite de contagion dans les milieux où se trouvent des hommes trop nombreux, accumulés, surtout des malades de dysenterie, de fièvre typhoïde, de scorbut, de fièvre paludéenne. Ordinairement peu de prodromes ou les prodromes de la fièvre typhoïde, puis brusquement, frissons avec vomissements pendant plusieurs jours, puis état fébrile continu et ascendant, turgescence de la face, congestion des conjonctives, mal de tête, vertige, dépression absolue des forces, insomnie rebelle ; du troisième au sixième jour apparition de taches roséoliques sur le tronc, les membres ; vers le neuvième jour, délire continu, toux sèche, aspect typhoïde très prononcé, et si la mort doit survenir, aggravation des accidents jusqu'à la fin. Si la guérison doit survenir il y a, vers le dixième jour, diminution de la fièvre, sommeil prolongé, relèvement rapide des forces, disparition des exanthèmes. Fréquemment il y a des complications : ictères, parotidites, gangrènes produites par le décubitus, etc. Le traitement doit être dirigé par la nature des accidents. — *T. famélique.* Les accidents typhiques, le *T.* dû à l'absence ou à l'absence d'aliments ou de viandes et de légumes frais. — *T. ictérode.* La *Fièvre jaune.* — *T. levissimus.* Le *T. abortif.* — *T. des membres.* La *Médullite.* — *T. d'Orient.* La *Peste.* — *T. des tropiques.* La *Fièvre jaune.* — *T. vénérien des Solipèdes.* Le *Mal de coït.*

TYPHOTYPE. adj. et s. f. [de τύπος, empreinte, et φυτόν, plante] (Ch. Robin). La plante à forme type.

TYPOZOAIRE. adj. et s. m. [de τύπος, empreinte, et ζῶον, animal] (Milne-Edwards). L'animal qui réalise la forme, le type définitif, ou d'interfécondation de l'espèce.

TYRALINE. s. f. La *Mauvéine.*

TYRINE. s. f. [de τυρὸς, fromage]. La *Caséine.*

TYROGLYPHE. s. m. [*tyroglyphus;* de τυρὸς, fromage, et γλυφεύς, sculpteur]. Genre d'Acariens, à corps légèrement resserré sur les flancs, grisâtre, à surface lisse, offrant entre la deuxième et troisième paire de pattes un sillon circulaire bien marqué sur le dos. — *T. allongé.* Le *Tyroglyphius longior*, Gervais, — *T. du Brésil.* Le *Tyroglyphus brasiliensis*, Ch. Robin. — *T. ciron, domestique, du fromage, de la farine.* Le *Tyroglyphus domesticus*, Lat. — *T. entomophage.* Le *Tyroglyphus entomophagus*, Lab. et Ch. Robin.

TYROLEUCINE. s. f. ($C^{28}H^{22}Az^{2}O^{8}$). Composé amidé produit du dédoublement de l'albumine (Schützenberger).

TYROSINE. s. f. [all. *Tyrosin;* angl. *tyrosine;* it. et esp. *tirosina*] ($C^{16}H^{9}O^{5}Az$). Corps cristallisable produit de l'action de la potasse sur la caséine, la fibrine, etc.

TYRSÉ. s. m. Le *Trionyx aegyptiacus*, Geoffroy, Chélonien du Nil.

TYSON. Anatomiste du XVIIIe siècle dont le nom est donné aux papilles ou aux plis de la muqueuse préputiale pris pour des glandes sébacées qui ne sont pas glandulaires, qui auraient sécrété le *smegma*, qui lui-même n'est pas du *sebum* mais des amas de cellules épithéliales sans graisse.

U

U, *u* = U, *u* latin et l'ου grec.

U. Notation de l'*Uranium.*

UBIQUITAIRE. adj. [de *ubique*, partout]. — **M. C.** Qui existe en tout lieu habité de la terre.

UCA. s. m. Genre de Crabes terrestres américains.

UDOMÈTRE. Faute au lieu de *Hyétomètre.*

UDONELLE. s. f. [*Udonella*, Johnst]. Genre de Trématodes tristomiens à ventouse postérieure énorme.

UEBERKINGEN (Würtemberg). Source ferrugineuse bicarbonatée (15°).

UEBERLINGEN (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (14°).

UGOD (Hongrie). Source sulfatée mixte (13°).

UHLMUHLE (Hanovre). Source ferrugineuse bicarbonatée (5°5).

ULCÉRATEUR, TRICE. adj. [de *ulcérare*, ulcérer]. Qui cause l'*Ulcération.*

ULCÉRATIF, IVE. adj. Qui concerne l'*Ulcération.*

ULCÉRATION. s. f. [*ulceratio;* ἕλκωσις; all. *Schwären, Verschwärung;* it. *ulcerazione;* esp. *ulceracion*]. L'*U.* est un phénomène d'ordre pathologique tel qu'une partie d'un ou de plusieurs tissus qui était en voie de nutrition, de rénovation moléculaire continue avec ou sans développement et génération, disparaît molécule à molécule, disparition qui porte sur un nombre plus ou moins grand des éléments anatomiques, d'où une perte de substance dite *Ulcère* ou même *U.* Cette disparition consiste en un passage à l'état liquide ou demi-liquide, avec ou sans résorption partielle, de la substance organisée, jusque-là restée sous forme d'unités solides du tissu, en même temps qu'il y a, non pas désagrégation de ces éléments en parcelles plus petites, sauf le cas des ruptures accidentellement produites, mais séparation et isolement les uns des autres d'une portion des éléments non encore liquéfiés qui étaient simplement juxtaposés, comme on le voit pour le cas des cellules composant des tumeurs épithéliales quelconques. Le trouble nutritif de cause générale ou locale qui amène ainsi une perte de substance par cessation d'existence à l'état solide, s'accompagne généralement de troubles circulatoires, phlegmasiques ou non, avec production de sérosité entraînant les cellules épithéliales ou autres dissociés, ainsi que les leucocytes formés alors parfois en petite quantité. La perte de substance progresse naturellement en étendue, soit superficielle, soit profonde, tant que dure ce qui fait que la nutrition ne s'opère plus comme dans les conditions normales ; et aussi la production de la sanie devenant rapidement fétide dans ces conditions, qu'il y ait ou non complication par mortification des parties superficielles sous une influence quelconque. C'est à la *propriété de nutrition*, dont les actes assimilateurs et désassimilateurs viennent à s'opérer dans des conditions anormales ou dont les premiers viennent à cesser par suite de ces conditions, que se rattachent les phénomènes d'*U.*, c'est-à-dire d'atrophie avec résorption, ou de liquéfaction des éléments anatomiques. Ces phénomènes se manifestent dans tous les tissus, tant vasculaires que non vasculaires, sans qu'une inflammation préalable des tissus auquels ceux-ci empruntent leurs matériaux soit nécessaire, sans que l'inflammation qui précède quelquefois l'*U.* des tissus vasculaires soit une condition indispensable de l'*U.* ou offre rien de spécial dans ce cas-là. L'expression *inflammation ulcérative* doit donc disparaître, en ce qu'elle tend à rattacher faussement à cet acte morbide l'*U.* plutôt qu'à la propriété de nutrition, et, en outre, parce qu'elle n'ex-

prime pas un fait exact. — Ces circonstances font qu'on voit surtout se produire les *U.* à la surface des tumeurs volumineuses; de celles surtout dont les vaisseaux sont peu nombreux, ou dont le sang se coagule dans ses conduits, ou qui en raison de leur accroissement compriment la peau, etc. D'ordinaire, dans ces circonstances, l'*U.* se complique de production de sérosité plus ou moins chargée de leucocytes ou de sang plus ou moins fétide, par suite du développement de nombreux Schizomycètes, d'écoulement de sang; quelquefois la perte de substance est hâtée, parce que l'*U.* se complique de mortification superficielle du tissu, principalement dans les parties exposées à la compression ou au frottement. On est quelquefois parti de là pour décrire autant d'espèces d'ulcères qu'il y a d'espèces de tumeurs (*glandulaires, fibreuses, épithéliales, cancéreuses*, etc.) qui présentent le phénomène de l'*U.;* mais ce ne sont pas là des affections distinctes, ce sont des *tumeurs glandulaires, épithéliales*, etc., *ulcérées*. La peau et les muqueuses sont les deux tissus où se montre le plus souvent les ulcères, et c'est particulièrement à ces ulcères que s'appliquent les considérations précédentes; mais il peut en exister aussi à la face interne des organes creux sans communication avec le dehors.

ULCÈRE. s. m. m. [*ulcus;* ἕλκος; all. *Geschwür;* angl. *ulcer, sore;* it. *ulcero, ulcera;* esp. *ulcera*]. Solution de continuité des parties molles avec perte de substance, résultant d'une *ulcération* plus ou moins ancienne, accompagnée d'un écoulement du pus : 1° La plaie résulte de l'action d'un corps étranger; la cause de l'ulcération est inhérente à l'économie. 2° La plaie est toujours idiopathique, l'ulcération toujours symptomatique. 3° La plaie tend essentiellement à la guérison, parce que l'action de la cause a été instantanée; l'ulcération tend, au contraire, à s'agrandir, avec perte de substance, parce que sa cause est subsistante. 4° Le traitement de la plaie est purement chirurgical, celui de l'*U.* est plutôt médical c'est-à-dire général (Richerand). — *U. annamite* ou *de Cochinchine.* L'*U.* de la Nouvelle-Calédonie. — *U. des arbres.* Plaie ayant son siège dans le tissu ligneux sur les tiges, les rameaux ou les racines des arbres. — *U. des Arabes.* Celui de *Ghé-Ham.* — *U. de la Baie* [angl. *bay sore*]. Maladie endémique à la baie de Honduras. — *U. calleux* ou *épithéliaux utérins.* Ulcérations grisâtres, reposant sur un tissu très dur, et produisant à peine un peu de muco-pus. Ces *U.* durent longtemps. Les ulcérations commencent en général, par se montrer autour de l'orifice, puis dans l'intérieur de la cavité du col ou elles s'étendent. — *U. cancéreux.* L'*U. épidermique.* — *U. contagieux de Mozambique* ou *pianiforme.* Il débute par une petite plaie presque imperceptible, qui peu à peu devient une surface ordinairement ronde, quelquefois ovale, saignante ou blafarde, semée de granulations charnues, relevée sur les bords par une sorte d'ourlet blanchâtre, déprimée au centre. Son aspect fongueux simule un vésicatoire ancien. Il est quelquefois assez profond pour entamer les plans musculaires (Vinson). Il est unique généralement, très contagieux. — *U. de Dehlye.* L'*U. de Gué-Ham.* — *U. diphthéritique.* Celui qui est recouvert d'une pseudo-membrane fibrineuse, etc. — *U. épidermiques* ou *épithéliaux.* Ce sont eux surtout qui sont décrits sous le nom d'*U. cancéreux*, à bords renversés, taillés à pic, à superficie formée de couches épithéliales donnant un ichor fétide, séro-purulent. — *U. de l'estomac.* L'*U. simple de l'estomac.* — *U. fongueux utérins.* Ulcérations larges et saillantes, offrant, à leur surface, des espèces de mamelons volumineux, fongueux, livides, ressemblant aux bourgeons charnus de certaines plaies suppurantes, et saignant, comme eux, au moindre contact. Lorsque les ulcérations présentent cet aspect, le col et le vagin sont souvent dans un état de congestion considérable. — *U. de Ghé-Ham, de la Guyane*, ou *de Kenieba, de Mozambique, non contagieux, de la Nouvelle-Calédonie* (E. Vinson), *de l'Yémen, phagédénique des pays chauds.* Il provient des plaies faites par des instruments quelconques, par les coraux, par les Moustiques; si elles ne sont pas immédiatement lavées et mises à l'abri du contact de l'air, elles subissent une inflammation ulcératrice, qui s'étend superficiellement, et s'irradie d'ordinaire circulairement à la manière d'une pustule d'*Ecthyma rodens.* On voit le plus souvent, à côté de ces *U.*, apparaître de véritables pustules d'ecthyma. — *U. malin.* L'*U. phagédénique.* — Le *Lupus.* — *U. œno-phagédéniques* (Ricord). Chancres simples qui, sous l'influence de l'abus des boissons alcooliques se transforment rapidement en ulcères véritables. — *U. d'Orient.* Le *Bouton d'Alep.* — *U. papillaire* ou *papilliforme.* Celui du *Papilloma.* — *U. phagédénique.* Celui qui atteint le phagédénisme. — *U. pianiforme.* L'*U. contagieux du Mozambique.* — *U. pointillé.* La *Kératite pointillée.* — *U. de Saïgon.* L'*U. annamite.* — *U. sénile du col utérin* (Ellis). Forme rare des *U.* épithéliaux du col. S'observe chez les femmes entre cinquante et soixante-cinq ans. — *U. simple* (Cruveilhier) ou *perforant de l'estomac* (Rokitansky). Destruction plus ou moins étendue de la muqueuse de l'estomac en dehors de l'existence de toute production ayant forme de tumeur; il débute par une altération des follicules gastriques, et empiète parfois jusqu'aux autres membranes. — *U. syriaque.* L'*Angine diphthéritique.* — *U. de l'utérus* : 1° *U. superficiels. Excoriations* produites par soulèvement de l'épiderme seulement, avec ou sans rougeur. 2° *U. granuleux* ou *bourgeonnés.* Ulcérations à surface présentant de petites saillies acuminées plus ou moins confluentes, qui la font ressembler à celle d'un vésicatoire suppurant, ou des saillies plus considérables et plus arrondies, grosses comme des têtes d'épingles. — *U. serpigineux de la cornée.* La *Kératite infectieuse.* — *U. du poumon.* Laënnec a démontré que les *U.* du poumon, regardés par Bayle comme primitifs et comme constituant un mode particulier de phthisie (*Phthisie ulcéreuse*), étaient le résultat de la gangrène de cet organe, et ne s'établissaient qu'après qu'une eschare s'était détachée et avait été éliminée par les bronches. Des crachats d'un brun grisâtre et très fétides sont le signe caractéristique de cette affection; à l'ouverture des cadavres, on trouve une excavation remplie de sang mêlé de leucocytes et de détritus de la portion de la trame pulmonaire gangreneuse. — *U. variqueux.* Ceux qui se produisent à la face antérieure de la jambe, au niveau des varices, quand elle en porte; ils guérissent et réapparaissent souvent. — *U. de l'Yémen.* Celui de *Ghé-Ham.*

ULCÉRÉ, ÉE. adj. [*ulceratus;* ἑλκωθείς; all. *ulcerirt, geeitert, verschwärt;* angl. *ulcerated;* it. *ulcerato;* esp. *ulcerado*]. Qui concerne l'ulcération. — Qui en est atteint.

ULCÉREUX, EUSE. adj. [*ulcerosus;* ἑλκώδης; all. *eiterig; schwarend;* angl. *ulcerous;* it. et esp. *ulceroso*]. De la nature de l'*Ulcère.*

ULCÉRIFORME. adj. [de *ulcus*: *ulcères*, ulcère, et *forma*, forme]. Qui ressemble à un *Ulcère.*

ULCÉROÏDE. adj. Qui simule un *Ulcère.*

ULÉABORG (Finlande). Station maritime.

ULIGINAIRE. adj. [de *uligo*, humidité naturelle de la terre; all. *Sumpfpflanzen;* angl. *uliginarous;* it. *uliginare;* esp. *uliginario*]. Qui croît dans les lieux humides.

ULIGINEUX, EUSE. adj. [*uliginosus*, humide; all. *sumpfig;* angl. *uliginous, slimy;* it. et esp. *uliginoso*]. Naturellement humide.

ULITE. s. f. [de οὖλον, gencive; all. *Zahnfleischentzündung;* angl. *ulitis;* it. *ulite;* esp. *ulitis*]. Inflammation de la muqueuse des gencives.

ULLERSDORF. (Autriche). Source sulfureuse (31°).

ULLUQUE. s. m. L'*Ullucus tuberosus*, Collas [esp. *ulluco, olloco, melloco*], Portulacée cultivée du Pérou et de la Bolivie.

ULMACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient de l'orme (*Ulmus*). — Famille de dicotylédones apétales, à feuilles alternes, stipulées, à fleurs unisexuées.

ULMAIRE. s. f. La *Reine des prés.*

ULMARINE. s. f. La *Spiréine ulmarique.* — (adj.). Qui concerne l'*Ulmaire*, l'*Ulmarine.* — L'Ulmarine considérée comme acide.

ULMATE. s. m. [all. *Ulmat;* angl. *ulmate;* it. et esp. *ulmato*]. Combinaison de l'acide ulmique et des bases.

ULMINE. s. f. [de *ulmus*, orme; all. *Ulmin*, angl. *ulmine*, it. et esp. *ulmina*]. Un des produits de déshydratation de la cellulose (Vauquelin, 1797). — Les ma-

tières noires ou brunâtres du terreau, la terre végétale de la tourbe, les lignites, etc., et qui se produisent par la pourriture ou la déshydratation lente des parties ligneuses au contact de l'air et de l'humidité; celles qui se forment par l'action des acides et des alcalis sur le ligneux, le sucre, la fécule. etc., sont de l'ulmine ($C^{40}H^{16}O^{14}$).

ULMIQUE. adj. Qui concerne l'*Ulmine*.— Composé acide noir, produit par déshydratation de l'*Ulmine* ($C^{40}H^{12}O^{12} + 2HO$).

ULNAIRE. adj. [*ulnaris;* angl. *ulnar;* it. *ulnare;* esp. *ulnar*]. Qui concerne le cubital.

ULOCÈRE. adj. et s. [οὐλόκερως]. Qui a les cornes, les antennes recourbées. — Genre de *Rhynchophores*.

ULONCIE. s. f. [de ουλον, gencive, et ὄγκος, tumeur; all. *Zahnfleischgeschwulst;* angl. *uloncia, ulоncy;* it. *uloncia;* esp. *uloncia*]. Tumeur gingivale.

ULORRHAGIE. s. f. [*ulorrhagia*, de οὖλον, gencive, et ῥήγνυμι, je romps; all. *Zahnfleischblutung;* angl. *ulorrhage;* it. et esp. *ulorragia*]. Hémorrhagie des gencives.

ULOSOME. adj. et s. [de ουλος, serré, et σῶμα, corps]. Qui a le corps rétréci. — Genre de *Rhynchophores*.

ULOTRIQUE. adj. et s. [οὐλόθριξ, de ουλος, crépu, et θρὶξ, cheveu; all. *krausharig;* angl. *curly*]. Qui a les poils, les cheveux crépus.

ULTIMA MATERIA. L'essence de la matière. — La matière parfaite.

ULTIME. adj. [*ultimus;* ἔσχατος]. — **M. C.** *Derniers phénomènes* d'une maladie.

ULTIMUM MORIENS. L'oreillette droite, parce qu'elle est la dernière des parties du cœur qui cesse de se contracter hors de l'intervention expérimentale.

ULTRA ROUGE. adj. et s. Les radiations rouges de la lumière qui n'impressionnent plus la rétine de l'homme et qui s'obtiennent dans la décomposition de la lumière par le prisme. Ce sont les moins réfrangibles de toutes; elles occupent l'extrémité du spectre opposée à celle où sont les rayons ultra violets.

ULTRA VIOLET, ETTE. adj. et s. — Les radiations violettes de la lumière qui n'impressionnent plus la rétine de l'homme et qui s'obtiennent dans la décomposition de la lumière blanche par le prisme. Leur existence et leur intensité sont mesurées par les actions chimiques qu'elles déterminent, plus que ne le sont tous les autres rayons lumineux dont le degré de réfrangibilité va en diminuant à compter de celles-ci.

ULVACÉ, ÉE. adj. Qui tient des *Ulves*. — La famille d'Algues malacophycées dermatoblastes qui les contient.

ULVE. s. f. [*Ulva*]. Genre d'Algues marines, vertes, à frondes folliacées, molles.

UMBARÉE. s. f. Le *Chanvre d'Hibiscus* ou de *Bombay*. Tiré du liber textile des *Hibiscus cannabinus*, L., et autres Malvacées de l'Inde.

UMBELLIFÉRONE. s. f. Comme *Ombelliférone*.

UMBELLIQUE. adj. Comme *Ombellique*.

UMBO. s. m. Proéminence. — Le bec ou partie saillante des coquilles bivalves.

UMBRACULE. s. m. [*umbracula*, ombrelle]. Le *chapeau* des Hyménomycètes. — Les organes de même forme.

UMBRACULIFÈRE. adj. [de *umbraculum*, ombrelle, et *ferre*, porter]. Qui est muni d'*Umbracules*.

UMBRACULIFORME. adj. [de *umbraculum*, ombrelle, et *forma*, forme]. Qui est en forme d'*Umbracule*.

UMBRE. s. m. L'*Umbra Krameri*, J. Müll., Ésocidé à dents en velours, d'Autriche.

UNAU. s. m. Le *Cholœpus didactylus*, Ill., Édenté arboricole de l'Amérique du Sud.

UNCARIE. s. f. [*uncaria*, Schreb]. Genre de Rubiacées cinchonées.

UNCIFORME. adj. [de *uncus*, crochet, et *forma*, forme; all. *hakenförmig;* angl. *unciform;* it. et esp. *unciforme*]. En forme de crochet. — L'*Os crochu*.

UNCINÉ, ÉE. adj. [*uncinatus;* all. *hakicht;* angl. *uncinate;* it. *uncinato*, esp. *uncinado*]. Terminé en pointe, en crochet.

UNCIPRESSION, UNCIPRESSURE. s. f. [it. *uncipressione*. de *uncus*, *unci*, crochet, et de *pressio*] (Vanzetti). Procédé hémostatique qui consiste à enfoncer, au fond d'une plaie et en sens contraire, deux crochets aigus.

UNCIROSTRE. adj. et s. [de *uncus*, courbé, et *rostrum*, bec]. Qui a le bec courbé. — Section d'Échassiers.

UNCUS. s. m. Le crochet ou cône à sommet en dedans que fait la circonvolution de l'Hippocampe quand, à l'extrémité antérieure du lobe temporal, elle se réfléchit en dedans et en arrière.

UNDÉCYLE. s. m. ($C^{22}H^{23}$). *Radical hypothétique*.

UNDÉCYLÈNE. s. m. L'*Essence de rue*.

UNGUÉAL, ALE. adj. [de *unguis*, ongle; angl. *ungual;* it. *ungueale;* esp. *ungual*]. Qui porte des ongles. — Qui les concerne.

UNGUÉO-CORNÉAL. adj. Qui est commun à l'*Ongle*, et à la *Corne*.

UNGUIFÈRE. adj. [all. *nageltragend;* angl. *unguiferous;* it. et esp. *unguifero*]. Qui produit des ongles.

UNGUINEUX, EUSE. adj. [de *unguen*, oint, graisse]. Qui concerne les onctions.

UNGUINOCÈLE. s. m. L'*Aï*. — Les kystes synoviaux.

UNGUIS s. m. [all. *Nagelbein;* angl., it. et esp. *unguis*]. Petit os quadrilatère, très mince, comparé à un ongle placé à la partie antérieure et interne de l'orbite.

UNICISME. s. m. [all. *Unicismus*; angl. *unicism;* it. et esp. *unicismo*]. Le fait d'être unique. — *U. syphilitique*. Doctrine qui admet qu'un état virulent unique est la forme de tous les accidents *syphilitiques*.

UNICELLULAIRE. adj. [de *unus*, un, et *cellula*, cellule; all. *unicellulär, einzellig;* angl. *unicellular;* it. *unicellulare;* esp. *unicelular*]. Qui n'est constitué, représenté que par une seule cellule, une seule individualité anatomique. Les êtres *U.* n'ayant pas d'appareils n'accomplisssent aucune *fonction* et ne font que manifester les propriétés élémentaires, ébauche des actes que les fonctions manifestent dans toute leur plénitude. L'assimilation et la désassimilation des gaz (*respiration*) et des liquides ou des solides liquéfiés (*digestion*) se font par emprunt et rejet directs dans les milieux ambiants, sans intermédiaire d'une *humeur* quelconque; celle-ci manquant en fait dans tout organisme qui n'est représenté que par un seul élément anatomique.

UNICISTE. s. m. Qui défend l'*Unicisme*.

UNICITÉ. s. f. Qualité de ce qui est *Unique*.

UNICONDYLIEN, ENNE. adj. et s. m. Qui n'a qu'un *Condyle*, comme l'occipital des Oiseaux.

UNICORNE. adj. Qui n'a qu'une division.

UNICUSPIDÉ, ÉE. adj. et s. [de *unus* et *cuspis*, pointe]. Qui n'a qu'une pointe ou sommet. — Les dents canines.

UNIFLORE. [de *unus*, un, et *flos*, fleur; all. *einblumig;* angl. *uniflorus;* it. et esp. *unifloro*]. Qui n'a qu'une *Fleur*.

UNIFOLIÉ, ÉE. adj. [de *unus*, un, et *folium*, feuille; all. *einblättrig;* angl. *unifoliate;* it. *uniflogliato;* esp. *unifoliado*]. Qui ne porte qu'une *Feuille*.

UNIFORMITAIRE. adj. [de *uniformis*, uniforme]. Ceux qui, contrairement aux données de la géologie, etc., admettaient qu'il n'y a sur la terre ni traces d'une origine ni indice d'une fin.

UNIJUGUÉ. ÉE. adj. Feuille à une seule paire de folioles.

UNILABIÉ, ÉE. adj. [de *unus*, un, et *labium*, lèvre; all. *einlippig;* angl. *unilabiate;* it. *unilabiato;* esp. *unilabiado*]. Corolle monopétale qui n'a qu'une lèvre.

UNILATÉRAL, ALE. adj. [de *unus*, un, et *latus*, côté; all. *einseitig;* angl. *unilaterale;* it. *unilateral;* esp. *unilateral*]. Qui concerne un seul côté.

UNILOBÉ, ÉE. adj. [de *unus*, un, et *lobe;* all. *einlappig;* angl. *unilobate;* it. *unilobato;* esp. *unilobado*]. Pourvu d'un seul *Lobe*.

UNILOCULAIRE. adj. [de *unus*, un, et *loculus*, loge; all. *einfächerig;* angl. *unilocula*]. Qui ne contient qu'une *Loge*.

UNIO. s. m. [*Unio*, L.]. Genre de Lamellibranches d'eau douce.

UNION. s. f. — *U. consanguine*. Le mariage entre individus d'une même famille.

UNIPARE. adj. [de *unus*, un, et *parere*, enfoncer]. Qui n'a qu'un *Petit*, qu'une *Fleur*.

UNIPÉTALE. adj. [de *unus*, un, et *pétale;* all. *einzelblättrig;* angl. *unipetalous;* it. et esp. *unipetalo*]. Corolle formée d'un seul *Pétale*.

UNIPOLAIRE. adj. [de *unus*, un, et *polus*, pôle; all. *einpolig;* angl. *unipolar;* it. *unipolare;* esp. *unipolar*]. Qui n'a de prolongement que sur un *Pôle.* — Qui ne livre passage que sur un point de sa surface.

UNIPOLARITÉ. s. f. [all. *Einpoligkeik;* angl. *unipolarity;* it. *unipolarità;* esp. *unipolaridad*]. Cas qui a lieu lorsque, dans un corps, l'électricité de l'un des pôles est prédominante sur un certain point plus que l'électricité de l'autre pôle.

UNIRADICULÉ, ÉE. adj. [de *radix*, racine]. Qui n'a qu'une *Racine.*

UNISEXUÉ, ÉE. adj. [*unisexifer*, de *unus*, un, et *sexus*, sexe; all. *eingeschlechtig;* angl. *unisexual;* it. *unisesso;* esp. *unisexual*]. Qui n'a des organes que d'un seul sexe; soit mâle, soit femelle. — Plante dont toutes les fleurs sont d'un seul sexe.

UNISEXUEL, ELLE. adj. Qui se rapporte à un seul sexe.

UNISSANT, ANTE. adj. [all. *vereinigend;* angl. *uniting;* it. et esp. *unitivo*]. Qui sert, qu'on emploie pour la réunion des parties.

UNISSON. s. m. Son ou bruit produit par le même nombre de vibrations qu'un autre sous l'unité de temps.

UNITAIRE. adj. [all. *uniturisch;* angl. *unitar;* it. et esp. *unitario*]. Qui présente les caractères de l'*Unité.* — Les animaux qui ne sont pas subdivisibles en Zoonites (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Les monstres chez lesquels on ne rencontre les éléments que d'un seul individu. Ils se divisent en trois ordres : les *Autosites*, les *Omphalosites* et les *Parasites.*

UNITÉ. s. f. [*unitas;* ἑνότης; all. *Einheit;* angl. *unity;* it. *unità;* esp. *unidad*]. Qualité de ce qui est unique, de ce qui forme un tout. — Grandeur étalon qui sert à mesurer les autres grandeurs de même nature. — *U. de composition* ou *de plan.* Principe anatomique établi par induction qui consiste en ce que les animaux et les végétaux les plus différents par leur forme, leur volume, leur couleur, etc., sont réductibles par l'analyse anatomique à un type unique et commun de composition organique, c'est-à-dire de parties constituantes anatomiques analogues entre elles, sans pour cela être identiques; identité qui substituerait l'homogénité à la solidarité des parties, caractéristique de toute économie organique, l'économie n'étant point un tout homogène, mais un assemblage de parties d'ordres divers par leur complication et solidaires. — *U. électriques. U.* de mesure admises en 1881 par le congrès des électriciens, *ampere* (intensité), *coulomb* (quantité), *farad* (capacité), *ohm* (résistance), *volt* (force électro-motrice). — *U. morbide.* Conception de l'ensemble de ce qu'on observe dans une maladie.

UNITIF, IVE. adj. et s. [all. *unitiv;* angl. *unitive ;* it. et esp. *unitivo*]. Qui établit l'*Union.*

UNIVALENCE. s. f. La propriété qu'ont les *Chloroïdes*, et qui domine toutes leur combinaisons, de se combiner de préférence à volume gazeux égaux, c'est-à-dire à poids atomiques égaux, avec l'hydrogène et avec les métaux.

UNIVALENT, ENTE. adj. Qui est doué de l'*Univalence.*

UNIVALVE. adj. [*univalvis*, de *unus*, un, et *valva*, valve; all. *einklappig;* angl. *univalve;* it. *univalvulo;* esp. *univalvo*]. Qui n'a qu'une seule valve. — Formé d'une seule pièce. — L'animal qui est dans ce cas.

UNIVERSITÉ. s. f. Centre d'études contenant l'administration de plusieurs facultés.

UNIVOLTIN, INE. adj. [de *unus*, un, et de l'ital. *volta*, fois, tour]. Qui pond ou éclôt en une seule fois, ou une seule fois par an.

UNIVOQUE. adj. [all. *selbstbefruchtend*]. Qui ne se fait que d'une seule manière.

UNONE. s. f. [*Unona*, L. Fr.]. Genre d'Anonacées en arbres ou sarmenteuses des régions chaudes.

UNTERMEIDLING (Autriche). Source sulfureuse (11°,5).

UPAS. s. m. [all. *Giftbaum;* angl., it. et esp. *upas*]. Substance vénéneuse usitée par les habitants des îles de la Sonde. — *U. antiar.* Il provient de l'*Antiaris toxicaria*, Leschenault, Urticée artocarpée. — *U. tieuté.* Le *Strychnos tieute*, Leschenault, de Java, contenant de la strychnine.

UPS. Les mots commençant ainsi qui manquent sont à *Hyps.*

UPUDALI. s. m. L'*Adenosma uliginosa*, B. Br., Acanthacée dépurative du Malabar.

URAGOGA. s. m. [*Uragoga*, L.]. Genre de Rubiacées vomitives ou vénéneuses du Brésil.

URAMILE. s. m. [all. *Uramil;* angl. *uramile;* it. et esp. *uramilo*]. Dérivé de l'action de l'acide chlorhydrique sur l'acide thionurique ($C^8H^5O^6Az^3$).

URAMILIQUE adj. Nom d'un acide [all. *Uramilsäure;* angl. *uramilic acid;* it. et esp. *acido uramilico*], produit de l'action de l'acide sulfurique sur le thionurate d'ammoniaque ($C^{16}H^{10}O^{15}Az^5$).

URANE. s. m. [all. et angl. *Uran;* it. et esp. *urano*]. L'*Oxyde d'uranium.*

URANIE. s. f. [*Urania*, L.]. Genre de Lépidoptères rhopalocères d'Amérique et de l'Inde.

URANIQUE. adj. Qui concerne l'*Urane*, l'*Uranium*, leur composés.

URANISCOPLASTIE, URANOPLASTIE. s. f. [de οὐρανισκος, οὐρανὸς, palais, et πλάσσειν, former; all. *Uranoplastik;* angl. *uraniscoplastics;* it. et esp. *uranoplastica*]. Opération pour l'oblitération d'une perforation du voile du palais.

URANISCOSTÉOPLASTIE. URANOSTÉOPLASTIE. s. f. [de οὐρανίσκος, palais, ὀστέον, os, et πλάσσειν, former]. Occlusion des perforations du palais par rapprochement des os de la voûte palatine.

URANIUM. s. m. [all. et angl. *Uranium;* it. et esp. *uranio*]. Métal extrait de l'urane (Péligot). — Poudre noire, qui brûle avec lumière. Densité 18,4.

URANOFERROCYANE. s. m. Corps qui se précipite quand on mêle une solution de chlorure d'urane à une solution de ferrocyanure de potassium [$(AzB^2Fe) + 2(AzC^2 + U^2)$].

URANOPLASTIE. s. f. Pour *Uraniscoplastie.*

URANOSCOPE. s. m. L'*Uranoscopus scaber*, L., Acanthoptérygien de la Méditerranée à yeux sur le vertex.

URANOSTÉOPLASTE. s. f. Pour *Uraniscostéoplastie.*

URANYLE. s. f. Le radical U^2O^2 des composés uraniques.

URARI. s m. Le *Curare.*

URATE. s. m. [all. *harnsaure Salz;* angl. *urate;* it. et esp. *urato*]. Sel formé par la combinaison de l'acide urique avec les bases qu'on retire du sang et des urines ou qui se déposent dans celle-ci *U.* constituent comme tels des principes immédiats cristallisables, d'origine organique qui remplissent un rôle important au point de vue de la désassimilation. — Tous les *U.* se séparent de l'eau et des autres composants urinaires sous forme de globules sphériques ou ovoïdes, larges de 0mm,001 à un ou plusieurs centièmes de millimètre, dont quelques-uns parfois sont disposés en sablier. Ils sont blancs dans les urines des Ovipares où ils dominent, diversement colorés par les principaux colorants des urines de l'homme, et peu solubles dans l'eau froide, facilement décomposés par les acides en laissant cristalliser l'acide urique. Le microscope, à un fort grossissement, aidé de l'action lente des dissolvants, montre ces granules des urines ou de leurs dépôts formés eux-mêmes par l'agglomération de fins cristaux aciculaires adhérents en rayonnant autour du centre des granules. Ils sont neutres ou acides selon que l'acide urique bibasique s'est combiné à deux ou à un seul équivalent de base. — Ce sont eux qui, suivant les conditions où dans le rein ils quittent le plasma sanguin par excrémentition, abandonnent là et même dans l'urine vésicale un équivalent de leur acide urique, s'ils étaient à l'état d'*U.* acide. C'est cet acide qui forme alors les dépôts d'acide urique en cristaux plus ou moins colorés suivant la proportion de matière colorante fixée par les *U.* qu'ils retiennent en se séparant. Ces cristaux restent isolés ou se succèdent en se déposant depuis le volume de groupes étoilés microscopiques jusqu'à celui de sable, graviers ou calculs uriques pouvant former des couches alternant avec celles des *U.* même. — *U. d'ammoniaque.* Il entre pour un à deux dixièmes environ dans la composition du dépôt rougeâtre et pulvérulent des urines fébriles. Il y en a davantage dans l'urine blanche des Ovipares. Il se rencontre aussi dans les urines alcalines, au

milieu de dépôts de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien et même de carbonate de chaux. Les granules sphériques ou sphéroïdaux qu'il forme ou qu'il concourt à former, s'ils sont un peu volumineux surtout, sont parfois hérissés de pointes pyramidales. Il cristallise en aiguilles dans l'évaporation de l'urine et de l'eau bouillante qui le dissout. C'est un *U.* acide, à un seul équivalent de base. Comme pour le phosphate ammoniaco-magnésien, dans la formation de ce sel d'origine organique, c'est l'acide urique qui s'empare de l'ammoniaque au fur et à mesure qu'il s'en produit durant la désassimilation des albuminoïdes et la fixe partout où elle se produit, sans la laisser à l'état libre dans l'économie avec ses propriétés nocives. Par ce fait il devient, bien qu'à un faible degré mais constant, l'une des importantes conditions d'existence. C'est le plus soluble dans l'eau des *U.* Il forme rarement à lui seul des concrétions, mais concourt plus souvent que les autres *U.*, avec l'acide urique, à former des calculs. — *U. de chaux.* C'est un *U.* neutre avec deux équivalents d'eau. On le trouve dans les concrétions articulaires goutteuses. Il accompagne en général l'*U. de magnésie* en petite proportion. — *U. de magnésie.* C'est un *U.* neutre avec six équivalents d'eau. C'est après l'*U. d'ammoniaque* le plus fréquent dans les calculs vésicaux comme principe accessoire. Il est moins soluble que l'*U. d'ammoniaque.* Il accompagne quelquefois les dépôts urinaires phosphatiques. On peut l'obtenir cristallisé en prismes. — *U. de potasse.* Il prend part à la composition des dépôts urinaires rougeâtres fébriles. C'est le plus soluble des *U.* Il est soluble dans quatre cents fois son poids d'eau froide, davantage dans l'eau chaude. Il y en a des traces partout où il y a des *U.* de soude, d'ammoniaque et de magnésie. — *U. de soude.* C'est le sel qui domine dans les dépôts rougeâtres des urines fébriles. Comme l'*U.* d'*ammoniaque*, c'est un *U.* qui n'est connu qu'à un seul équivalent de base, moins soluble que celui-ci. Il prédomine dans les concrétions goutteuses. Il est rare dans les calculs vésicaux. On peut l'obtenir cristallisé en prismes. Tandis que l'acide urique se combine à l'ammoniaque à mesure qu'elle se forme et forme avec elle un principe inerte au lieu de deux composés nocifs de désassimilation qui existeraient, ce sont les sels basiques de soude des tumeurs et des tissus qui cèdent à l'acide urique au fur et à mesure qu'à lieu sa formation par désassimilation des albuminoïdes la base qui en fait un sel soluble inerte. Et ainsi pour les *U.* de potasse, de chaux, de magnésie, en sorte qu'il n'y a jamais d'acide urique à l'état libre dans l'économie hors de l'urine.

URATÉ, ÉE. adj. Qui contient des *Urates.*

URATIQUE. adj. Qui est composé d'*Urates.*

URBANYA (Pyrénées-Orientales). Sources froides, ferrugineuses, bicarbonatées.

URBEROAGA DE AZOLA (Espagne). Source bicarbonatée calcique (31°).

URCÉOLAIRE. s. f. [*urceolaria herba*]. La *Pariétaire.*

URCÉOLARIEN, ENNE. adj. et s. Qui est *Urcéolé.* — Genre d'Infusoires ciliés, pédiculés.

URCÉOLE. s. m. [*urceolus*, petite tasse]. *Disque* charnu membraneux en forme de coupe ou d'utricule qui entoure le pistil du *Carex*, les ovaires des *Pivoines.*

URCÉOLE. s. f. L'*Urceola elastica*, Roxb., Apocynacée des Indes.

URCÉOLÉ, ÉE. adj. [*urceolatus*, de *urceus*, vase à panse et à pieds; all. *urnenförmig;* angl. *urceolate;* it. *urceolato;* esp. *urceolado*]. Qui est renflé à sa partie moyenne creuse, resserré à son orifice.

URCHIN. s. m. L'*Hydnum repandum*, L., Hyménomycète.

URE. Désinence indiquant la combinaison d'un corps simple à un autre.

URÉDINÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Uredo.* — Groupe de Champignons coniomycètes, nombreux en espèces, se développant sous l'épiderme des Phanérogames vivants ou morts. Ils amènent des dilatations ou boursouflures de celui-là. Leur mycélium et leurs spores percent celles-ci sous forme de taches ou amas purulents, jaunes, rosés, bruns ou noirs. Sur le mycélium, naissent des conceptacles ou spermogonies dont le contenu se segmente en *Spermaties*, minces cellules ou spores qui dans certaines conditions donnent des *Sporidies* en chaînettes groupées en réceptacles cupuliformes entourés d'un *Peridium* et jadis prises pour espèces à part de Coniomycètes (*Œcidium*). Ces sporidies se détachent en *Spores* arrondies, jaunâtres, disposées en chapelet. Ces spores germent en filaments mycéliaux simples ou ramifiés qui pénètrent dans le tissu de la plante sur laquelle ils sont tombés. Ces mycéliums donnent les *Spores d'été*, *Urédospores* ou *Stylospores* donnant lieu au développement des *Uredo*, en couches ou groupes pulvérulents jaunes, bruns ou noirs, se substituant au tissu de l'ovaire ou autres tissus mous des Phanérogames. En automne il en naît les *Spores d'hiver* ou *Téleutospores* dont par un mycélium qui sous l'épiderme encore où il tombe sur la même espèce de Phanérogame ou quelque autre, forme des amas plus résistants, jaunes ou bruns, arrondis qui sont des *Puccinées.*

UREDO. s. m. La forme cryptogamique des Puccinées provenant de la germination sur les Graminées des *Œcidiospores* et donnant des *Urédospores.*

URÉDOSPORE. s. f. Les spores de la forme *Uredo* des *Puccinées.*

URÉE. s. f. [de οὖρον, urine; all. *Harnstoff;* angl. *urea;* it. et esp. *urea*]. Principe alcaloïde formé par décomposition désassimilatrice des tissus cellulaire, fibreux, etc., qui est le plus abondant des solides rejetés par l'urine. Au contact des ferments, l'*U.* en dissolution fixe les éléments de quatre molécules d'eau, et se transforme en carbonate d'ammoniaque [$C^2Az^2H^4O^2 + 4(HO) = 2(CO^2) + (AzH^4O)$] donnant son odeur propre à l'urine. Considérant les principes de désassimilation de l'organisme comme un résultat de l'accomplissement des fonctions, tandis qu'ils dépendent, au contraire, de l'état des propriétés de nutrition, des chimistes ont pris ce principe pour un produit de la combustion des substances azotées qui serait opérée par la fonction de respiration. Mais il ne se produit rien dans l'acte respiratoire où, comme dans l'urination, il n'y a qu'expulsion de principes formés pendant la désassimilation nutritive. La proportion normale contenue dans le sang est de 0,016 pour 100. L'*U.* existe dans l'urine des nouveau-nés et des enfants à la mamelle. Le sang de l'artère rénale contient au moins deux fois plus d'*U.* que celui de la veine. Des tissus où elle se forme elle passe dans le sang. On la trouve en outre dans les liquides vomis par des chiens auxquels on a lié les uretères, dans la sérosité hydropique, dans l'humeur vitrée. L'*U.* est inodore et incolore, d'une saveur fraîche, analogue à celle du nitre; elle ne réagit ni à la manière des acides, ni à la manière des alcalis, sur le papier de tournesol; elle est soluble dans l'eau, beaucoup plus à chaud qu'à froid, moins dans l'alcool, et presque entièrement insoluble dans l'éther. Sa solution aqueuse concentrée ne se décompose pas lorsqu'on la fait bouillir; elle peut être concentrée sans subir d'altération; mais, si elle est étendue, elle éprouve une rapide décomposition dans ces deux circonstances, et se change en carbonate d'ammoniaque. Par un prompt refroidissement, l'*U.* se précipite de sa dissolution sous forme d'aiguilles longues et soyeuses; par l'évaporation spontanée, elle cristallise en prismes à quatre pans, étroits et incolores. Sa pesanteur spécifique est de 1,33. Chauffée au-dessous de 120°, elle entre en fusion sans se décomposer; à une température plus élevée, elle se détruit, dégage des vapeurs d'ammoniaque, et laisse une poudre grisâtre, qui est de l'acide cyanurique. L'*U.* se comporte, dans la plupart de ses combinaisons, comme un alcaloïde, elle s'unit aux acides, et forme des sels parfaitement définis, qui sont tantôt anhydres et tantôt hydratés, selon que l'acide est un oxacide ou un hydracide; elle se combine également en proportions définies avec plusieurs oxydes, et forme, en présence de quelques chlorures, comme ceux de sodium, d'ammonium et de mercure, des composés cristallisables. Le rein a pour rôle d'éliminer l'*U.*, qui, des tissus, passe dans le sang, mais il n'est pas susceptible de produire ce principe par lui-même. Toutes les affections congestives du foie et toutes celles qui amènent l'augmentation de masse de son tissu propre ou glycogénique, amènent l'augmentation de la quantité d'*U.* dans l'urine. Il en est de mêmes des ictères simples et compliquant les maladies pulmonaires

(Murchison, Brouardel). L'*Ictère grave*, les kystes et les autres affections du foie qui causent la destruction de son tissu propre, diminuent les proportions de l'*U.* urinaire. Dans le diabète celle-ci augmente ou diminue avec les proportions de sucre. La détermination de ces proportions peut ainsi aider à faire connaître l'état du foie dans diverses affections (Brouardel). — *U. composées.* Série de composés dans lesquels 1, 2 ou 3 équivalents d'hydrogène de l'*U.* sont remplacés par autant d'équivalents d'un ou plusieurs composés d'origine organique. Tels sont l'*Ethylurée* $C^2H^3(C^4H^5)Az^2O^2$, l'*Acétylurée* $C^2H^4(C^4H^3O^2)Az^2O^2$, etc. Il y en a dans lesquelles une partie de l'oxygène est remplacée par du soufre et une partie de l'azote par du phosphore, etc.

URÉIDE. s. f. Groupe de composés représentés par les sels de l'*Urée* moins les éléments de l'eau. — *U. acétique.* L'*Acétylurée.*

URÉIQUE. adj. Qui se rapporte à l'*Urée.*

URÉMIE. s. f. [de *urée*, et αἷμα, sang]. Préférence de l'urée dans le sang. Les accidents dits de l'urémie sont dus à des causes organiques (encore mal déterminées), mais nullement à un empoisonnement dont l'urée ou ses dérivés chimiques ammoniacaux ou autres représenteraient le poison ou agent toxique. Quoi qu'il en soit, on décrit sous ce nom : 1° des convulsions généralisées, épileptiformes, tétaniques; 2° du coma précédé ou non par des mouvements convulsifs avec une température de 35° à 36°; 3° de la dyspnée, soit continue, sans lésion pulmonaire, soit intermittente, asthmatique, à accès aussi bien diurnes que nocturnes; 4° des vomissements aussi bien alimentaires que bilieux, avec diarrhée, etc.; tous phénomènes se manifestant durant des néphrites, des troubles accompagnant la lithiase rénale et les empêchements quelconque au passage de l'urine dans les uretères, etc.

URÉMIQUE. adj. Qui concerne l'*Urémie.*

URENA. s. m. [*Urena*, L.]. Genre de Malvacées d'Asie.

URENE. s. m. (C^2HAz). Radical hypothétique.

URÉNOXYDE. s. f. La *Cyamélide.*

URÉOMÈTRE. s. m. [de *urée*, et μέτρον, mesure]. Instrument pour déterminer la quantité d'urée des urines.

URÉOMÉTRIE. s. f. L'emploi de l'*Uréometre.*

URÉRYTHRINE. s. f. L'*Uro-érythrine.*

URÈSE. s. f. [de οὔρησις, *uresis;* οὐρεῖν, uriner]. La production, l'excrémentition, l'excrétion urinaires.

URETÉRAL. adj. Qui a rapport aux uretères.

URETÉRALGIE. s. f. [de οὐρητήρ, uretère, et ἄλγος, douleur; it. *ureteralgia*]. Douleur aux uretères.

URETÈRE. s. m. [*ureter;* οὐρητήρ, de οὐρεῖν, uriner; all. *Harngang;* angl. *ureter;* it. *uretere;* esp. *ureter*]. Canal qui porte l'urine du rein dans la vessie. Long de 25 à 30 centimètres, du volume d'une plume à écrire, il s'étend de l'extrémité intérieure du bassinet à la partie latérale du bas-fond de la vessie, en passant au-devant des vésicules séminales chez l'homme, en suivant le bord inférieur des ligaments larges chez la femme. Il se compose d'une muqueuse épaisse d'un demi-millimètre, à fibres élastiques en petites cellules étoilées, épithélium à cellules superficielles polygonales, les profondes pyramidales allongées. Il présente une couche musculeuse distincte, à faisceaux de fibres cellules en direction généralement circulaire, mais ramifiés et fréquemment anastomosés entre eux, longitudinaux vers la profondeur; plus extérieurement est une couche de tissu cellulaire moyennement riche en fibres élastiques en partie restées à l'état de cellules étoilées.

URETÉRIQUE. adj. Qui a rapport à l'uretère.

URETÉRITE. s. f. [all. *Harngangentzündung;* angl. *ureteris;* it. *ureteride, ureteritide;* esp. *ureteritis*]. Phlegmasie des uretères.

URETÉROLITHIASE. s. f. [de οὐρητήρ, uretère, et λιθίασις, lithiase; angl. *ureterolithiasis;* it. *ureterolitiasi*]. Calculs dans les uretères.

URETÉRO-PHLEGMATIQUE. adj. [de οὐρητήρ, l'uretère, et φλέγμα, mucus; angl. *uretero-phlegmatic;* it. *uretero-flemmatico;* esp. *uretero-flecmatico*]. Qui concerne le mucus de l'uretère.

URETÉRO-PYIQUE. adj. [de οὐρητήρ, uretère, et πύον, pus; angl. *uretero-pyic;* it. et esp. *uretero-prico*]. Qui concerne la suppuration dans l'uretère.

URETÉRO-STOMATIQUE. adj. [de οὐρητήρ, l'uretère, et στόμα, ouverture; angl. *uretero-stomatic;* it. *uretero-stomatico;* esp. *uretero-estomatico*]. Qui concerne l'orifice de l'uretère dans la vessie.

URETÉROTOMIE. s. f. [de *uretère*, et τομή, section]. Étude anatomique ou section de l'uretère.

URÉTHANE. s. m. [all. *Urethan;* angl. *uretane;* it. et esp. *uretano*]. Produit de l'action de l'ammoniaque sur l'acide éthéroxychlorocarbonique ($C^6H^6O^4Az$).

URÉTHRAL, ALE. adj. [*urethralis;* all. et angl. *urethral*, it. *uretrale*, esp. *uretral*]. Qui concerne l'*Urèthre.*

URÉTHRALGIE. s. f. [de οὐρήθρα, *urèthre*, et ἄλγος, douleur; all. *Harnröhrenschmerz;* angl. *urethralgy;* it. et esp. *uretralgia*]. Douleur, névralgie uréthrales.

URÉTHRARCTIE. Faute au lieu d'*Uréthrosténie.*

URÈTHRE. s. m. [*urethra;* οὐρήθρα; all. *Harnröhre;* angl. *urethra;* it. et esp. *uretra*]. Canal excréteur de l'urine dans les deux sexes et qui, sur l'homme, sert aussi à l'émission du sperme. Chez l'homme, il occupe le dessous de la verge et s'étend depuis le col de la vessie jusqu'au bout de la verge. La longueur de l'*U.* varie entre 13 et 19 centimètres, 16 centimètres en moyenne; sur les enfants de quatre à dix ans, les extrêmes sont 8 et 12 centimètres. L'orifice extérieur est le point le moins dilatable. Derrière lui se trouve la fosse naviculaire, dont le diamètre est plus grand. A partir de la fosse naviculaire jusqu'à l'arcade du pubis, la dilatabilité de l'*U.* ne varie pas d'une manière sensible. On le divise en deux portions: l'une mobile, l'autre fixe. Celle-ci s'étend depuis l'orifice vésical du canal jusqu'au niveau de la face antérieure de l'arcade et des branches pubiennes. Elle a été subdivisée en trois portions, *prostatique*, *membraneuse* et *bulbeuse.* La *portion prostatique* de l'*U.* fait suite à la *Vessie.* Elle est entourée par la prostate, si bien qu'on ne peut pas l'en séparer. La *portion membraneuse*, interposée à la première et à la suivante, appelée par quelques auteurs *musculeuse sous-pubienne*, est divisée, vers son milieu, en deux parties par l'aponévrose périnéale moyenne qu'elle traverse. La partie qui est placée entre la prostate et l'aponévrose, longue de quelques millimètres, est située dans la loge prostatique, et en rapport avec le muscle *transverso-uréthral* et le plexus veineux de Santorini. La partie qui est située en avant de l'aponévrose périnéale moyenne, longue aussi de quelques millimètres, est en partie recouverte en bas par le bulbe. Entre les deux feuillets de l'aponévrose moyenne cette portion est en rapport avec le muscle transverso-uréthral. La *portion spongieuse*, entourée du tissu érectile, est située dans le sillon inférieur limité par les deux corps caverneux, qu'elle déborde en formant le *gland* de la verge. La muqueuse uréthrale est tapissée extérieurement, dans toute son étendue, par des faisceaux longitudinaux de fibres cellules formant une couche continue, bien distincte jusqu'à la portion bulbeuse. Son *chorion* ne dépasse pas un demi-millimètre d'épaisseur; il est formé de *fibres de tissu cellulaire* et de *fibres élastiques* plus abondantes que dans les autres muqueuses, extrêmement fines, et anastomosées de manière à former des mailles longitudinales, selon l'axe du canal de l'*U.* La présence des fibres élastiques explique le retrait de l'*U.* après qu'il a été traversé par l'urine ou par le sperme. De la présence de cette riche trame de fibres élastiques dans la muqueuse résulte l'état naturel d'occluston de ce canal sur toute sa longueur, tant que la pression exercée par un liquide ou un solide qui le traverse ne vient pas écarter les faces contiguës de la muqueuse. Inversement, la muqueuse vésicale ne renferme que de petites cellules élastiques étoilées à courts prolongements fibrillaires, avec des anastomoses nulles ou rares; d'où sa facile et incessante distension par l'urine coulant des *U.*, sans qu'elle agisse sur celle-ci durant la miction. Des *papilles*, se développant après la naissance, sont nombreuses dans la fosse naviculaire. En arrière de ce point, elles sont écartées les unes des autres, longues et grêles; elles siégent surtout au sommet des *plis* permanents de la muqueuse. Vers la région prostatique, elles disparaissent ou sont rudimentaires, longue de $0^{mm},03$ à $0^{mm},04$. — *U. antérieur.* La portion spongieuse. — *U. de la femme.* Chez la femme, l'*U.* a environ 54 millimètres de long; il

s'ouvre au bas du vestibule, au-dessus du vagin. Il est entièrement membraneux; à cet égard, il diffère de celui de l'homme; sa dilatabilité est par suite plus grande que sur celui-ci. Les *sinus* y sont petits et rares, si ce n'est près du méat et d'autant plus grands là que le sujet est plus âgé. Les *glandes en grappe simple* existent près du méat; elles sont plus rares en approchant de la vessie même; des *follicules* un peu moins nombreux que chez l'homme existent jusqu'au niveau du sphincter. Les glandes en grappe sont analogues à celles de la portion membraneuse de l'*U.* masculin, lesquelles sont elles-mêmes analogues, quant à la structure, à autant de groupes isolés, de culs-de-sac sécréteurs peu développés de la prostate. On trouve même parfois des sympexions bruns à couches concentriques. A ce point de vue ces glandes en grappes font de l'*U.* de la femme l'homologue de la portion prostatique de l'*U.* masculin. La prostate est ici à l'état de glandes en grappes isolées, sous-muqueuses, restant à un faible degré de développement, parmi les faisceaux de fibres cellules, surtout circulaires de cette région, et non réunies en lobes ou portions de chaque côté de la ligne médiane ou du verumontanum. — *U. hypospadè* ov *hypospadiaque.* Celui dont l'ouverture antérieure a lieu sous le gland, vers la jonction du gland avec les corps caverneux, sous ces derniers, en avant ou au niveau du scrotum. Lorsque l'*U.* en totalité ou par sa moitié inférieure seulement est moins développé en longueur que les corps caverneux mêmes, il peut maintenir ceux-ci recourbés en bas, ne fut-ce que pendant l'érection. Dans le premier cas, lorsque le gland est ouvert, comme fendu sur toute sa longueur, le *frein préputial* manque par agénésie et le prépuce est plus développé en haut que du côté de son rhaphé. — *U. postérieur.* Les portions membraneuse et prostatique.

URÉTHRITE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre; *Harnröhrentzündung;* angl. *urethritis;* it. *ureteride;* esp. *uretritis*]. Blennorrhagie, phlegmasie uréthrale.

URÉTHROBLENNORRHÉE. s. f. [all. *chronischer Tripper;* angl. *urethroblennorrhœa;* it. et esp. *uretroblenorrea*]. Écoulement par l'urèthre.

URÉTHRO-BULBAIRE. adj. [all. *uretrobulbär;* angl. *urethro-bulbar;* angl. *urethro-bulbare;* it. *uretro-bulboso*]. Qui concerne le bulbe de l'*Urèthre.*

URÉTHRO-PÉNIEN, ENNE. adj. Qui concerne l'urèthre et le pénis même.

URÉTHO-PÉRINÉAL, ALE. adj. Qui va de l'urèthre an périnée.

URÉTHROPHRAXIE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre, et φράσσειν, obstruer; all. *Harnröhrenverstopfung;* angl. *urethremphaxis;* it. *uretrofrassi;* esp. *uretrofraxia*]. Obstruction uréthrale.

URÉTHROPLASTIE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre, et πλάσσειν, former; all. *Urethroplastik;* angl. *urethroplastics; uretroplastica*]. Réparation d'une perte de substance des parois uréthrales.

URÉTHRO-RECTAL, ALE. adj. Qui concerne l'urèthre et le rectum.

URÉTHRORRHAGIE. s. f.]de οὐρήθρα, urèthre, et ῥήγνυμι, je romps; all. *Harnröhrenblutfluss;* angl. *urethrorrhage;* it. et esp. *uretrorragia*]. Hémorrhagie uréthrale.

URÉTHRORRHAPHIE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre, et ῥαφή, suture]. Suture sur l'urèthre.

URÉTHRORRHÉE. s. f. [*urethrorrhœa*, de οὐρήθρα, urèthre, et ῥεῖν, couler; all. *Harnrohrensfluss;* angl. *urethrorrhœa;* it. et esp. *uretrorrea*]. Écoulement uréthral.

URÉTHROSCOPE. s. m. [de οὐρήθρα, urèthre, et σκοπεῖν, examiner; all. *Harnrohrenspigel;* angl. *urethroscope;* it. et esp. *uretroscopio*] (J. Desormeaux). L'*Endoscope.*

URÉTHOSCOPIE. s. f. L'*Endoscopie.*

URÉTHRO-SCROTAL, ALE. adj. Qui va de l'urèthre au scrotum.

URÉTHRO-SEXUEL, ELLE. adj. Qui tient à l'urèthre et aux organes génitaux.

URÉTHRO-SPASME. s. m. Spasme uréthral.

URÉTHROSTÉNIE. s. f. [de οὐρήθρα, urèthre, et στενός, étroit; all. *Striktur, Harnrohrenverengerung;* angl. *stricture;* it. et esp. *uretrostenia*]. Rétrécissement uréthral. Il peut être purement spasmodique par contraction des fibres musculaires de l'urèthre ou dépendre d'une lésion de la muqueuse, dont la cicatrisation a pour effet de diminuer la largeur du canal d'une manière progressive, à tel point que l'urèthre ne puisse plus céder à l'effort du flot d'urine poussé par la vessie, ou du moins qu'il oppose à la sortie du liquide un obstacle permanent plus ou moins considérable. La plupart des maladies des voies urinaires se développent sous l'influence de ces états morbides. Les causes traumatiques des *rétrécissements* sont : 1° les ulcérations qui succèdent aux caustiques, d'où des cicatrices minces, inextensibles, mais devenant de plus en plus étroites et rétractiles; 2° les plaies transversales de l'urèthre, qui amènent une rétraction des deux bouts du canal et son rétrécissement à des degrés variables; dans les plaies longitudinales, comme celles des *tailles* médianes, le canal garde son calibre normal; 3° les contusions de l'urèthre, qui amènent soit un rétrécissement immédiat et primitif exigeant quelquefois une incision périnéo-uréthrale du point où siège la contusion soit un rétrécissement tardif; 4° les inflammations blennorrhagiques de l'urèthre.

URÉTHROTOME. s. m. [de οὐρήθρα, urèthre, et τέμνειν, couper; all. *Urethrotom;* angl. *urethrotome;* it. et esp. *uretrotomo*]. Instrument pour inciser l'urèthre. — Les *U.* sont destinés à agir, ou sur l'orifice du canal, ou sur une portion plus ou moins étendue de sa muqueuse, etc.

URÉTHROTOMIE. s. f. [all. *Harnröhrenschnitt;* angl. *urethrotomy;* it. et esp. *uretrotomia*]. Incision de l'urèthre. — *U. interne.* 1° Section simple d'un rétrécissement; 2° section du point rétréci jusqu'au tissu cellulaire sous-cutané; 3° section de la muqueuse et des tissus sous-jacents. Cette opération se fait à l'aide d'une sonde dans laquelle glisse un mandrin métallique muni d'une lance triangulaire, à l'aide de laquelle on divise le rétrécissement; on introduit ensuite une sonde à demeure dans le canal. — *U. externe.* Incision du dehors vers l'intérieur du canal de l'urèthre le long de la verge ou en avant des bourses en divisant les couches des tissus l'une après l'autre et en divisant sur un cathéter cannelé, préalablement introduit par le canal uréthral jusqu'à la vessie.

URÉTHROTOMISÉ, ÉE. adj. et s. Qui a subi l'*Uréthrotomie.*

URÉTHRO-VAGINAL, ALE. adj. Qui va de l'urèthre au vagin

URÉTIQUE. adj. [de οὐρετικός]. Qui concerne l'urine. Qui la produit.

UREUX. adj. Qui concerne l'urée, l'urine. — La *Xanthine* considérée comme oxyde.

URGINÉE. s. f. La *Scille.*

URIAGE (Isère). Source chlorurée sodique sulfureuse (26° à 27°).

URIASE. Faute au lieu de *Urèse.*

URICHÉMIE. s. f. [αἷμα, sang]. La présence dans le sang, non de l'acide urique, mais des urates.

URHIDROSE. s. f. [de οὖρον, urine, et ἵδρως, sueur]. Sueur urineuse.

URILE. s. m. [esp. *uril*]. Radical problématique de l'urée.

URINAIRE. adj. [*urinarias;* angl. *urinary;* it. et esp. *urinario*]. Qui concerne l'*Urine.*

URINAL. s. m. [*urinal;* all. *Uringlas;* it. *urinalè;* esp. *orinal*]. Vase fait pour que les malades urinent commodément.

URINATION. s. f. (Ch. Robin, 1850). La deuxième des fonctions de la vie végétative, caractérisée par l'expulsion des principes liquides et des principes solides tenus en dissolution, formés par désassimilation et par suite impropres à la nutrition. Elle a pour condition d'existence la propriété physique d'exosmose dont jouissent les éléments anatomiques et les tissus, et satisfait à l'acte chimique de désassimilation ou décomposition désassimilatrice, lequel est un de ceux du double acte organique appelé *nutrition.* Chez les animaux, l'appareil digestif introduit les principes solides et liquides; la forme exactement déterminée du corps, et son accroissement limité (qui est le côté dynamique en corrélation avec la forme ou côté statique), font reconnaître, comme condition nécessaire d'existence, la présence d'un appareil correspondant à

l'appareil digestif, mais agissant en sens inverse. C'est l'appareil urinaire. Il rejette les principes liquides et solides dont les matériaux, revenus à l'état de composés fixes et cristallisables, sont impropres à servir plus longtemps et doivent être expulsés. Entre ces deux appareils se trouve placé l'appareil pulmonaire, qui, à la fois, prend et rejette, mais les principes gazeux seulement, double action qui est une suite nécessaire de l'état fluide de ces principes, dont le mouvement ne peut être qu'un échange. Ainsi l'appareil digestif introduit les matériaux solides, liquéfiés et liquides; l'appareil urinaire rejette les principes liquides, les solides en dissolution. L'appareil pulmonaire fait l'un et l'autre pour les principes gazeux. Quand manque l'expulsion des principes, comme sur les plantes, l'accroissement n'est arrêté que par la mort, et la forme n'est pas nettement délimitée. Les principes rejetés sont ici généralement cristallisables. Les organes urinaires constituent un *appareil* qu'il faut placer sur le même rang que l'*appareil respiratoire*, aussi net et aussi distinct que lui et que ceux de la digestion et de la circulation. Il existe une *fonction* correspondante, la *fonction urinaire* ou *urination*, dont l'histoire ne doit plus être confondue avec celle des sécrétions. — Dans le *choix* exosmotique opéré par le rein dans le plasma sur les principes cristallisables de désassimilation des tissus compte l'élimination déshydratante de l'eau mise en liberté par le dédoublement chimique de certains principes, albuminoïdes surtout. Le *nombre* des organes de l'appareil urinaire, leur *situation* extra-péritonéale, leur disposition symétrique et leurs autres caractères lui donnent tous les attributs généraux des appareils pulmonaires et autres, les plus nettement déterminés. Le rein diffère du poumon en ce qu'il n'est qu'éliminateur. L'étude des caractères d'ordre organique, en outre, montre que le parenchyme rénal diffère, autant que le parenchyme pulmonaire, de celui des glandes proprement dites; il a sa structure et sa texture spéciales, qui ne le rapprochent d'aucun des organes parenchymenteux du même organisme. On distingue quatre groupes d'actes secondaires dans la fonction d'urination, accomplis par autant de subdivisions de l'appareil urinaire. Ce sont : 1° l'*acte rénal* ou *de production de l'urine*, excrémentition accomplie par le parenchyme rénal, les artères et les veines correspondantes, et auquel concourent indirectement les capsules surrénales par l'intermédiaire des veines; 2° l'*acte d'excrétion de l'urine*, accompli par les bassinets, les calices et les uretères; 3° l'*acte vésical* ou *d'accumulation de l'urine*, exécuté spécialement par la vessie; 4° enfin l'*acte de miction, de déjection*, ou *d'expulsion de l'urine*, auquel prennent part indirectement les parois abdominales et la vessie, et directement l'urèthre, ainsi que l'appareil secondaire de muscles qui lui est annexé.

URINATOIRE. adj. et s. Qui concerne l'*Urination*. — Diurétique.

URINE. s. f. [*urina; lotium;* οὖρον; all. *Harn;* angl. *urene;* it. *urina*, *orina;* esp. *orina*]. Liquide qui n'a rien des *sécrétions*, produit par excrémentition dans les reins, d'où il coule, par les uretères, dans la vessie, qui, après l'avoir conservé en dépôt pendant quelque temps, le chasse au dehors par l'urèthre sous une température de 35° à 37°. Ce liquide est transparent, d'un jaune citrin, d'une odeur particulière, d'une saveur saline et amère. Densité moyenne 1020. Une personne saine rend en *vingt-quatre heures* 1220 grammes d'eau en moyenne. Les oscillations de ce chiffre sont assez considérables dans l'état de santé parfaite, de 800 à 1500, plus 35 à 45 grammes de principes en dissolution. La quantité d'eau rendue dans les vingt-quatre heures est généralement en rapport avec la proportion d'eau ingérée. Les principes qu'elle contient sont les uns d'origine minérale (12 à 18 grammes par litre) dont 3 à 4 grammes de chlorure de sodium, et les autres cristallisables, d'origine organique (30 à 40 grammes par litre) dont 15 à 23 grammes d'urée. L'acidité de l'*U.* est due à une combinaison de l'acide urique avec le phosphate de soude et l'*U.* Elle est représentée par du phosphate neutre de soude dans lequel un équivalent d'acide urique remplace un équivalent d'eau (Byasson, 1868). L'acidité est toujours proportionnelle à la quantité de ce composé. L'acide hippurique libre surtout (et l'acide carbonique) concourt à donner à l'*U.* sa réaction acide normale. Ce liquide d'excrémentition, chez l'homme, est transparent, d'un jaune citrin, d'une odeur particulière, d'une saveur saline et amère. Mais ces propriétés sont plus ou moins prononcées suivant le séjour plus ou moins long qu'il a fait dans la vessie, et suivant l'abondance des boissons. On a dit *U. des boissons* celle qui est rendue après qu'on a bu une certaine quantité de liquide : elle est plus claire, plus limpide et moins dense ; *U. de la digestion* ou *du chyle*, celle qui est expulsée deux ou trois heures après les repas : elle est plus dense, plus colorée, moins abondante ; *U. du sang* ou *du matin*, celle rendue au lever ; elle est plus foncée, plus dense, plus colorée, plus acide. L'*excrémentition* abondante de l'*U.* constitue la *diurese*. L'urine est dite *ténue* quand elle est transparente, peu colorée et peu dense ; elle est *ténue* et *crue* quand, avec ces caractères, elle ne donne ni nuage ni dépôt. L'*U.* est ténue et d'une grande limpidité dans les accès des maladies nerveuses convulsives (*U. nerveuse*). On appelle *U. cuite*, *U. de coction*, celle qui, paraissant dans l'état normal par sa couleur et sa consistance lorsqu'elle vient d'être rendue, ne tarde pas à déposer. L'*U.* est *épaisse* quand elle contient une grande quantité de mucus. Elle est *trouble* lorsque les urates, etc., trop abondants, précipitent par le refroidissement du liquide. Par le refroidissement et le repos, sa surface se couvre quelquefois d'une pellicule, *cremor urinæ*, qui est du mucus dans lequel se développent des myriades de Schizomycètes. Parfois il se forme vers la partie supérieure de l'*U.* un *nuage* (*nubes*, *nubecula*) composé de simples flocons de mucus. L'*U.* de l'homme a une pesanteur spécifique de 1005 à 1030, 1020, en moyenne, et, dans quelques maladies, de 1050, celle de l'eau étant représentée par 1000. L'*U.* devient trouble en se refroidissant, surtout dans les conditions fébriles ou d'exercices violents ; elle forme alors un dépôt gris ou rougeâtre dû à un excès d'urate de soude et d'ammoniaque surtout, fixant plus ou moins d'urobiline qui se redissout quand on la chauffe. Une personne saine rend en *vingt-quatre heures* 1228^{gr},634 d'eau en moyenne. Les oscillations de ce chiffre sont assez considérables dans l'état de santé parfaite et, pour admettre une altération morbide de la quantité d'eau, il faut que celle-ci soit au-dessous de 800 ou au-dessus de 1500, plus 35 à 45 grammes des principes ci-dessus en dissolution. La quantité d'eau rendue dans l'espace de vingt-quatre heures est généralement en rapport avec la proportion d'eau avalée. Les conditions qui font *diminuer* la quantité d'eau sont plus fréquentes, et les voici : La fièvre et toutes les circonstances capables de déterminer un mouvement fébrile, spécialement les inflammations aiguës et chroniques ; les maladies du cœur et du foie, surtout si elles sont capables d'amener une perturbation générale de l'organisme ; les maladies de quelque nature qu'elles soient, qui déterminent des troubles généraux, sont dans ce cas. Il en est de même des sueurs abondantes, et quand on est aux approches de la mort. — Toute *U.* abandonnée à elle-même se trouble à l'air au bout de quatre à huit jours alors qu'elle est encore acide, mais ici par développement de Schizomycètes. Elle passe alors graduellement à l'état neutre, puis alcalin par décomposition de l'urée en carbonate d'ammoniaque, etc., etc. Bien qu'injectée dans les tissus ou quand elle y arrive par infiltration elle produise alors des altérations dites d'infection urineuse elle ne devient jamais virulente, non plus que dans quelque condition pathologique que ce soit. Il en est de même pour la sueur à ce dernier point de vue, bien que comme l'*U.* elle puisse servir au développement des Schizomycètes aussi bien qu'un bouillon. L'*U.* des Ruminants, des Chevaux, des Lapins et de plusieurs autres Herbivores, est alcaline par surabondance de carbonates et de phosphates de soude et de potasse. — Chez l'homme, elle rougit le tournesol pendant la plus grande partie de la journée ; mais, dans les vingt-quatre heures, elle passe successivement par les réactions neutre et alcaline quelques heures après le premier repas. Ces passages sont en rapport avec les modifications de la circulation que déterminent les repas et le sommeil (Delavaud). Normalement, une alcalescence de l'*U.* peut être *due à la présence d'un bicarbonate de potasse* ou *de soude*. Dès que, par les conditions naturelles ou non de

l'alimentation, les bicarbonates ou autres sels de soude sont éliminés du sang en quantité plus grande qu'à l'ordinaire par les reins, la soude se substitue à l'ammoniaque du chlorhydrate d'ammoniaque et du phosphate ammoniaco-magnésien. Ce gaz ainsi déplacé donne aussitôt, alors, à des degrés divers, son odeur à l'*U.* normale, comme s'il s'était formé dans des conditions morbides par décomposition de l'urée en voie de fermentation. Cette alcalinité et cette odeur se montrent en effet toutes les fois que des sels d'origine végétale susceptibles de passer, pendant la digestion, à l'état de carbonate alcalin (*tartrates*, *malates*, *citrates*, etc.), sont ingérés en quantité suffisante pour que le produit de leur transformation se trouve en excès dans l'*U.* (Wöhler). C'est là la cause de son alcalinité chez les Herbivores. L'*U.* non mélangée de matières étrangères à sa composition peut séjourner un jour ou deux dans une vessie saine, sans perdre son acidité. Le pus jaunâtre, visqueux, neutre et inodore, n'a pas d'action sur l'*U.* placée à l'abri de l'oxygène de l'atmosphère; mais le pus altéré ne tarde pas, dans les mêmes circonstances, à lui faire éprouver tous les phénomènes de la décomposition en carbonate d'ammoniaque. Généralement, après un bain simple, pris en état de santé, l'*U.* acide devient neutre ou alcaline. — Après un bain alcalin elle reste le plus souvent acide; après un bain acide elle devient alcaline. L'*U.* acide normale ne possède aucune propriété phlogogène ni septique, et ne provoque jamais la gangrène par ses propriétés chimiques; mais l'*U.*, devenue alcaline par la fermentation dans laquelle l'urée passe à l'état de carbonate d'ammoniaque, peut, même à faible dose, produire des suppurations sanieuses très étendues. Sous l'influence de l'abstinence, les *U.* des Herbivores (Lapins, Chevaux), qui habituellement sont troubles, alcalines, chargées de carbonates, pauvres en phosphates et en urée, prennent les caractères des *U.* des Carnivores, et deviennent claires, acides et riches en urée et en phosphates. — L'eau de l'*U.* est en fait de l'eau de désassimilation, de l'eau de constitution désassimilée en quantité plus ou moins grande par les éléments, produit de désassimilation comme l'urée, etc., et tout ce qui est dans l'*U.* sauf excès d'ingestion par les boissons; et de même pour la sueur. Elle contient en outre ou peut contenir en fait de *principes de la première classe :* 1° acide carbonique en dissolution; 2° eau, en moyenne, 970 p. 1000; 3° silice (quelquefois des traces); 4° chlorure de sodium, de 3 à 4 grammes; 5° chlorure de potassium; 6° chlorhydrate d'ammoniaque; 7° sulfate de chaux (des traces); 8° sulfate de soude; 9° sulfate de potasse; 10° phosphate de chaux des os; 11° phosphate acide de chaux; 12° phosphate acide de soude; 13° phosphate neutre de soude; 14° phosphate basique de soude (à certaines heures de la journée il la rend alcaline); 15° phosphate de potasse; 16° phosphate de magnésie; 17° phosphate ammoniaco-magnésien (assez souvent à l'état normal dans l'*U.* neutre); 18° carbonate de chaux; 19° carbonate de soude; 20° carbonate de potasse (ces trois sels quelquefois à l'état normal dans la première enfance); 21° carbonate d'ammoniaque (toujours morbide; suppuration des reins, etc.). Ses *principes de la deuxième classe*, sont des traces d'hippurates, etc., considérées comme : 1° lactate de chaux; 2° lactate de soude; 3° lactate de potasse (l'acide lactique n'est pas le principe qui lui donne sa réaction acide); 4° oxalate de chaux (accidentellement introduit dans les aliments ou de formation morbide); 5° urate de chaux (des traces); 6° urate de magnésie; 7° urate neutre de soude; 8° urate acide de soude; 9° urate de potasse (des traces); l'acide urique des *U.* malades ne se forme que dans les tubes urifères et la vessie; 10° urate d'ammoniaque; 11° hippurate de soude (assez fréquent); 12° acide hippurique; 13° pneumate de soude (des traces); 14° urée (en moyenne, 18); 15° créatine; 16° créatinine; 17° cystine (des traces); 18° leucine; 19° tyrosine; 20° hypoxantine; 21° sucre du foie ou du diabète (quelquefois des traces sans qu'il y ait diabète sucré); 22° parfois des matières grasses (moins de 1 p. 1000). En tout, parties solides obtenues par évaporation directe : 28,070 pour 1000. La vessie donne de la mucosine (des traces normalement, plus ou moins dans le catarrhe vésical). Il y a en outre une proportion variable de matières colorantes ou *Urobiline* et des traces fréquentes d'indican. — *U. albumineuses.* Celles qui, dans les diverses maladies, entraînent un mélange de sérine et de métalbumine dont les proportions en différant font varier les actions des réactifs employés pour en déceler la présence. Pour reconnaître ce mélange on utilise : 1° La *chaleur.* Un peu peu avant 100°, l'*U.* dite albumineuse se trouble, l'*albumine* se sépare sous forme de caillots ou de flocons. Mais toute *U.* qui se trouble par la chaleur n'est pas nécessairement albumineuse. Ce peut être du phosphate de magnésie qui se précipite; mais un peu d'acide azotique la fait disparaître. On a alors recours à : 2° l'*acide azotique.* Verser avec précaution l'acide dans l'*U.* S'il y a de l'albumine, des flocons se déposent. Un excès d'acide dissoudrait ces flocons. Une *U.* qui par la chaleur se trouble et qui précipite en même temps par l'acide azotique, renferme certainement le mélange appelé de l'albumine. 3° *Tannin.* Dans 200 grammes d'eau on dissout 10 grammes de tannin, et l'on ajoute 10 grammes d'éther pour conserver la dissolution. Les *U.* précipitent abondamment par la dissolution de tannin quand on a pris du bouillon riche en gélatine peu de temps avant l'analyse; cette matière passe en effet bientôt par l'*U.* Il est toujours utile d'opérer en même temps par comparaison sur une *U.* que l'on sait venir d'une personne bien portante. — *U. hémaphéiques. U.* de teinte naturellemeut acajou pouvant aller du jaune acajou pâle au brun plus ou moins foncé et même presque noir, qui sont rendues pendant la durée de maladies fébriles générales, du système musculaire ou autres, de maladies du foie avec ou sans coloration ictérique de la peau, mais toujours avec troubles gastriques et intestinaux, ballonnement, etc., indiquant absence ou trouble de la sécrétion biliaire, durant l'ictère grave, etc. Ces *U.* tachent le linge en jaune ou couleur saumon, non en vert; au contact de l'acide azotique elles deviennent rougeâtres et non vertes comme les *U.* dites biliaires ou ictériques; elles ne donnent pas comme celles-ci un précipité résinoïde soluble dans l'alcool. La couleur de ces *U.* est attribuée à la présence d'*Hémaphéine,* matière brune soluble dans l'alcool froid, distincte des principes colorants biliaires, dérivant de l'hémoglobine lorsque celle-ci ne forme pas ces derniers, différente aussi de l'*Hémoglobine.* — *U. jumenteuse.* Celle des Herbivores qui est jaune, trouble et alcaline. Sa couleur est due surtout à la présence de carbonate de chaux qui se dissout en grains microscopiques sphéroïdaux ou en *sablier*, formés de fines aiguilles adhérentes les unes aux autres, rayonnant autour d'un centre et se terminant tous au même niveau sans hérisser la surface de ces amas. — L'*U.* de l'homme rendue jaunâtre par des dépôts de causes diverses, formés d'urate de soude ou autres principes. — *U. purulentes.* Le cas où, pathologiquement, les *U.* sont rendues plus ou moins *puriformes* par la présence de leucocytes, plus ou moins mêlés de cellules épithéliales vésicales ou des uretères, mais sans sérum du pus. Si l'*U.* est acide, de densité normale ou élevée, les leucocytes sont comme resserrés, d'un diamètre qui peut descendre à $0^{mm},006$ ou $0^{mm},007$ et comme brillants. Si, au contraire, il y a de la cystite ou de la pyélonéphrite avec plus ou moins de mucus et décomposition ammoniacale de l'urée rendant l'*U.* alcaline, celle-ci rend les leucocytes transparents, les gonfle, avec mouvement brownien de leurs granules, et production vers leur centre d'un ou deux corpuscules nucléiformes. L'alcalinité porte même ce gonflement des leucocytes jusqu'à leur faire atteindre un diamètre de $0^{mm},015$ et plus, jusqu'à les rendre glutineux ainsi que le mucus et à leur faire former une masse gélatineuse demi-transparente, d'aspect caractéristique, soit filante, soit même assez tenace pour s'enlever comme en masse.

URINÉMIE. Faute au lieu d'*Urohémie.*

URINEUX, EUSE. adj. [*urinalis;* all. *harnartig;* angl. *urinous;* it. et esp. *urinoso*]. Qui concerne l'*Urine*, ses provenances.

URINIFÈRE. adj. [de *urina*, urine, et *ferre*, porter; all. *harnführend;* angl. *uriniferous;* it. *urinifero;* esp. *orinifero*]. Qui donne ou qui conduit l'urine.

URINIPARE. adj. [de *urina*, urine, et *parere*, produire]. Qui forme l'urine.

URINOMÈTRE. Faute au lieu d'*Uromètre*.

URIQUE. adj. Qui concerne l'urine, ses provenances. — Nom d'un acide *U.* [all. *Harnsäure;* angl. *uric acid;* it. et esp. *acido urico*] ($C^{40}H^4Az^4O^6$), qui à l'état de sels, existe dans l'urine de l'homme et des Carnivores. Ce sont des urates non de l'acide *U.* qu'on trouve dans le sang et dans les urines. L'acide ne devient libre en se séparant des bases qu'après l'excrémentition urinaire, dans les tubes du rein, les uretères ou la vessie; comme il est insoluble dans l'eau froide et les acides, soluble seulement dans 1700 parties d'eau bouillante, il se dépose en cristaux qui se colorent plus ou moins suivant la proportion de matière colorante de l'urine qu'ils fixent, mais qu'on peut en séparer en les dissolvant dans l'eau bouillante. Ils se déposent en cristaux rhomboïdaux, diversement lozangiques, se soudant ou non par contiguïté immédiate et pouvant ainsi former des graviers, des couches calculeuses ou des calculs.

URNE. s. f. [*theca;* all. *Büchse;* angl. *urn;* it. et esp. *urna*]. Sporange des Mousses couvert par un opercule.

UROBENZOATE. s. m. [all. *harnbenzoesaures Salz;* esp. *urobenzoato*]. Pour *Hippurate*.

UROBENZOÏQUE. adj. Pour *Hippurique*.

UROBILINE. s. f. (Jaffe). Matière colorante d'un rouge brun, dérivé de la bilirubine et de la biliverdine biliaires, qui constitue le principe colorant normal de l'urine, variant de ton et de proportions sous les influences les plus diverses.

UROCANINE. s. f. ($C^{22}H^{10}AzO^4$). Matière amorphe verdâtre, produit pyrogéné de l'*Acide urocanique*.

UROCANIQUE. adj. Nom d'une matière acide ($C^{12}H^6Az^2O^4$) cristallisable obtenue de l'urine de chien.

UROCÈLE. s. f. [de ουρον, urine, et κήλη, tumeur; all. *Harnhodenbruch;* angl., it. et esp. *urocele*]. Tumeur par infiltration scrotale urinaire.

UROCÈRE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue, et κέρας, corne]. Qui a une queue en forme de corne. — Genre d'Hyménoptères.

UROCHLORATIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{14}H^{12}Cl^2O^{12}$) cristallisable, retiré de l'urine après ingestion du chloral.

UROCHROME. s. m. [de οὖρον, urine, et χρῶμα, couleur]. *Urobiline* de teinte rouge tirée de l'urine.

UROCRISIE. s. f. [de οὖρον, urine, et κρίνειν, juger; all. *Harnbeurtheilung;* it. *urocrisia;* esp. *urocrisis*]. Diagnostic, etc., d'après l'aspect des urines.

UROCYANINE ou **UROCYANE**. s. f. [all. *Urocyan*]. L'*Indican*.

UROCYANOSE. s. f. L'état des urines colorées en bleu par l'indican.

UROCYSTITE. s. f. Phlegmasie de la vessie urinaire. — *U. catarrhale* [all. *Blasenkatarrh*; angl. *urocystitis*]. Catarrhe de la vessie.

URODÈLE. adj. [de οὐρὰ, queue, et δῆλος, visible]. Le *Batracien*. — Qui a la queue évidente. — Ordre des Batraciens dont les membres restent courts et la queue longue après leur arrivée à l'état adulte.

URODENSIMÈTRE. Pour *Uromètre*.

URODIALYSE. s. f. [de οὖρον, urine, et διάλυσις, interruption]. Suspension de l'excrémentition urinaire.

URODYNIE. s. f. [de οὖρον, urine, et ὀδύνη, douleur; angl. *urodynia;* it. et esp. *urodinia*]. Douleur en urinant.

UROÉMIE. Pour *Urohémie*.

UROÉRYTHRINE. s. f. Comme *Urochrome*.

UROÉRYTHRIQUE. adj. L'*Urochrome* considéré comme acide.

UROGASTRE. s. m. [de οὐρὰ, queue, et γαστήρ, ventre]. Le post-abdomen des Crustacés.

UROGÉNITAL, ALE. adj. Qui concerne les appareils urinaire et génital.

UROGLAUCINE. s. f. [all. *Uroglaucin*]. L'*Indican*.

UROHÆMATINE. s. f. L'*Urochrome*.

UROHÉMIE. s. f. [de οὖρον, urine, et αἷμα, sang]. L'urémie; la supposition de la présence de l'urine dans le sang.

UROÏDE. adj. [de οὐρὰ, queue, et εἶδος, forme]. En forme de queue.

UROLITHE. s. m. [de οὖρον, urine, et λίθος, pierre; all. *Harnstein;* angl. *urolith*]. Calcul urinaire.

UROMANCIE. s. f. [de οὖρον, urine, et μαντεία, divination; all. *Harndeuterei;* angl. *uromancy;* it. *uromanzia;* esp. *uromancia*]. Divination supposée d'après l'inspection des urines.

UROMÉLANINE. s. f. [de οὖρον, urine, et μέλας, noir; all. *Uromelanin;* it. et esp. *uromelanima*]. L'*Indican*.

UROMÈLE. s. m. [de οὐρὰ, extrémité postérieure, et μέλος, membre] (Isid. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre qui a les deux membres abdominaux incomplets, terminés par un pied simple, presque toujours même imparfait, la plante tournée en avant.

UROMÈTRE. s. m. [de οὖρον, urine, et μέτρον, mesure]. Instrument pour prendre la densité des urines.

URONOXYDE. s. m. La *Cystine*.

UROPELTIS. s. m. Genre d'Ophidiens nom venimeux.

UROPHTHISIE. s. f. [de οὖρον, urine, et *phthisie*]. Le *Diabète*.

UROPITTINE. s. f. [de οὖρον, urine, et πίττα, poix]. L'*Urochrome*.

UROPLANIE. s. f. [de οὖρον, urine, et πλάνη, erreur; all. *Harnbildend;* it. *uroplania*]. Épanchement urinaire.

UROPODE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue, et ποῦς, pied]. Qui a les pieds vers la queue. La dernière ou les trois dernières paires de pattes abdominales des Crustacés amphipodes, etc. — Les Palmipèdes brachyptères.

UROPOÈSE. s. f. [*uropoesis*, de οὖρον, urine, et ποίησις, action de faire; all. *Harnbereitung*]. Formation de l'urine.

UROPOÉTIQUE. adj. [de ουρον, urine, et ποιητικὸς, qui fait; angl. *uropoetic*]. Qui concerne l'excrémentition urinaire.

UROPTÈRE. adj. et s. [de πτερὸν, aile, nageoire]. Qui a des nageoires à la queue. — Nageoire caudale. — Tribu des Amphipodes.

UROPYGIAL, ALE, ou **UROPYGIEN, ENNE**. adj. [de οὐρὰ, queue, et πυγή, fesse]. Qui concerne les régions fessière, sacrée ou caudale, le croupion des Oiseaux, etc.

URORRHAGIE. s. f. L'*Urorrhée*. — L'*Hématurie*.

URORRHÉE. s. f. [de ουρον, urine, et ῥεῖν, couler]. — *Polyurie*.

URORUBINE. s. f. L'*Urochrome*.

UROSCHÉOCÈLE. s. f. [de οὖρον, urine, ὄσχεον, scrotum, et κήλη, tumeur]. Comme *Urocèle*.

UROSCOPIE. s. f. [de οὖρον, urine, et σκοπεῖν, considérer; all. *Harnschau;* angl. *uroscopy;* it. et esp. *uroscopia*]. Examen des urines.

UROSE. s. f. [de οὖρον, urine; angl. *urosis;* it. *urosi;* esp. *urosis*] (Alibert). Maladie des voies urinaires.

UROSTÉALITHE. s. f. (Haller). Substance tirée d'un calcul urinaire.

UROSTÈGE. adj. et s. [de οὐρὰ, queue, et στέγη, toit]. Qui recouvre la queue. — Les écailles caudales des Serpents.

UROSTIGMA. s. m. Genre d'Ulmacées artocarpées.

UROSTYLE. s. m. [de οὐρὰ, queue, et στῦλος, poinçon]. Le dernier corps vertébral coccygien ou caudal des Poissons, de formes diverses, mais caractéristique dans chaque genre et espèce.

UROXANIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^8Az^4O^{12}$) cristallisable, dérivé de l'action de la potasse sur l'acide urique.

UROXANTHINE. s. f. [all. *Uroxanthin;* angl. *uroxanthine;* it. et esp. *uroxantina*]. L'*Urochrome*.

URPÉTHITE. s. f. L'*Ozocérite*.

URREJOLA (Espagne). Source sulfureuse (15°).

URRHODINE. s. f. [angl. *urrhodine*]. L'*Urochrome*.

URROSACINE. s. f. [de οὖρον, urine, et *rosa*, rose]. L'*Urochrome*.

URSON. s. m. L'*Erethyzon dorsatum*, F. C. ou *Hystrix dorsata*, Gmelin, Rongeur à clavicules incomplètes, arboricole, herbivore, de l'Amérique du Sud. Il est à piquants plus courts que ceux du *Porc-épic*.

URSONE. s. f. ($C^{40}H^{32}O^4$). Composé cristallisable, inodore, des feuilles d'*Arbutus uva-ursi*, L., plante de la famille des Éricacées.

URTICACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte à l'*Ortie* (*Urtica*). — Famille de dicotylédones, diclines irrégulières, qui comprend des herbes, des arbrisseaux ou de grands arbres, quelquefois à latex lactescent. Feuilles alternes et ordinairement stipulées. Fleurs unisexuées ou très rarement hermaphrodites, solitaires ou diverse-

ment groupées, et formant des chatons, ou réunies dans un involucre charnu, plan, étalé, ou piriforme et clos en sycone. Les fleurs mâles ont un calice à quatre ou cinq sépales distincts ou soudés et formant un tube ; quatre ou cinq étamines alternes ou rarement opposées aux sépales. Les fleurs femelles ont un calice formé de deux à quatre sépales, ou une simple écaille, à l'aisselle de laquelle elles sont placées (Houblon). Ovaire libre, à une seule loge, contenant un seul ovule pendant, et surmonté de deux longs stigmates sessiles, ou d'un seul stigmate porté quelquefois sur un style plus ou moins long. Fruit en achaine, enveloppé par le calice, qui devient charnu dans certains genres. D'autres fois, l'involucre qui renfermait les fleurs femelles forme un *sycone*, ou ce sont des écailles disposées en cône ou strobile. La graine a l'embryon, en général, recourbé et logé dans un albumen plus ou moins mince. Les Morées, les Ficées, les Ulmacées, les Artocarpées, etc., sont des tribus de cette famille.

URTICAIRE. s. f. [*urticaria, febris urticata;* all. *Nesselausschlag, Nesselfieber;* angl. *nettlerash ;* it. *orticaria ;* esp. *urticaria*]. Exanthème caractérisé par des élevures plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure, rarement persistantes, se reproduisant par accès, ou s'aggravant par paroxysmes, avec prurit semblable à celui que causent les piqûres d'ortie (*urtica*). Ordinairement les accidents cessent spontanément et même assez rapidement, qu'il y ait ou non un mouvement fébrile, de l'oppression, des nausées, etc., avant ou pendant l'éruption. L'*U.* survient en général sans cause apparente, pendant ou à la suite des grandes chaleurs, après des irrégularités de régime, des émotions morales, etc. Elle est parfois symptomatique d'une affection intérieure plus ou moins grave ; les substances irritantes, et quelquefois les Moules, et les œufs de certains Poissons, peuvent la produire. Il est des personnes chez lesquelles les fruits acides en général, ou certains d'entre eux, comme les groseilles, les fraises, ou le contact de certaines fleurs ou feuilles, causent de l'*U.* avec chaleur, rougeur et tension plus ou moins marquée à la face, aux mains, etc. L'*U.* simple ne présente, par elle-même, aucun danger el n'exige aucun traitement : elle cède ordinairement à des lotions d'eau alcoolisée. Si elle est causée par des substances vénéneuses ou qui agissent à la manière de celles-ci comme les Moules, etc., on administre un vomitif, du thé, etc. — *U. en coup de fouet.* Les *U.* fébriles ou autres dans lesquelles l'éruption des élevures cutanées confluentes ou séparées sont disposées en lignes comme les élevures ou les contusions produites sur la peau par le choc d'une corde. — *U. papuleuses* ou *tubéreuses.* Celles dans lesquelles l'éruption est en plaques, faisant relief ou en forme de papule.

URTICAL, ALE. adj. [de *urtica*, ortie]. Qui concerne l'*Ortie*, l'*Urtication*, l'*Urticaire.*

URTICANT, ANTE. adj. L'*Urticaire*, l'*Urtication.* Qui produit une sensation analogue à celle que cause la piqûre des orties, avec ou sans élevures comme dans l'*Urticaire*, ainsi que le font les orties, les chenilles processionnaires, etc. Ce sont les *Phalæna processionea*, L., et *Bombyx pityocampa*, God. qui vivent en société sur les Pins et les Chênes ; ce sont encore les chenilles des *Phalæna quercus*, L., *Liparis auriflua*, Ochsen, et des *Lithosia caniolia*, Fabricius. Leurs poils fins et cassants agissent mécaniquement et peut-être aussi chimiquement, car ils contiennent un liquide dans leur cavité. Quelquefois ils vont jusqu'à causer des phlyctènes. Les *U. marins* sont quelques Actinies et beaucoup d'Acalèphes. Ils produisent une urtication moins intense que celle qui est causée par les chenilles.

URTICATION. s. f. [de *urtica*, ortie ; all. *Brennesselkur;* angl. *urtication;* it. *urticazione;* esp. *urticalion*]. La production des élevures de l'*Urticaire.* — Flagellation avec des orties fraîches pour produire une excitation locale. — Les sensations analogues à celle que cause la piqûre des orties. Les orties sont pourvues de petits aiguillons canaliculés, à la base desquels est un organe glanduleux qui renferme un liquide acide incolore, transparent et caustique, que les aiguillons introduisent dans le derme et qui causent une cuisson brûlante et de petites proéminences, blanchâtres à leur sommet, rouges à leur base ou de petites ampoules. Pour pratiquer l'*U.*, on prend avec la main, couverte d'un gant épais, une poignée d'orties fraîches enveloppées de papier, et l'on en frappe la partie jusqu'à ce qu'il s'y développe une congestion érysipélateuse.

URTICÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Urticacé.*

URTICIN. s. m. Matière rouge de l'ortie (Knezaureck).

URTICINÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Urticées.* — Section des *Urticacées.*

USAGE. s. m. [*usus*]. — **Y.** Ce à quoi sert une partie quelconque en raison de sa constitution anatomique, de son mode propre d'activité d'ordre physique ou d'ordre organique. — *U. du chyle et de la lymphe.* Le chyle sert à apporter de l'intestin dans le sang les principes liquéfiés qu'il y a absorbés et les graisses qui y ont été émulsionnées par le suc pancréatique. Quant à la lymphe qui, par rapport à toutes les surfaces tapissées d'un épithélium, remplit un rôle analogue et qui, mélangée ou non (*grande veine lymphatique*) au chyle, disparaît par mélange *totius substantiæ* dans le sang, on ne peut définir aussi nettement ses *U.* — *U. des humeurs.* Les humeurs sont des parties constituantes, de composition nettement déterminée, dont chacune a un ou plusieurs *U.* bien définis, caractérisés au point de vue précédent par ce fait que le rôle essentiel est rempli, en raison même de la composition de l'humeur, qu'elle soit ou non versée dans un réservoir propre comme la bile ou à la surface de la peau ou d'une muqueuse. L'exhalation pulmonaire et la sueur qui sont dans ce cas, ainsi que l'urine arrivant dans la vessie, n'ont que des *U.* généraux d'excrétion de principes désassimilés seulement. Les *U.* des *sérosités* normales sont essentiellement d'ordre physique. — *U. des organes.* Chacun des actes accomplis par chaque organe selon qu'il est constitué par tel ou tel ordre de tissus. Un même organe peut avoir plusieurs *U.;* un même muscle peut servir à la flexion et à la rotation d'un membre ; la mâchoire sert à la mastication et à la phonation, etc. De ce que l'urèthre et le pénis servent à deux fonctions, cela n'établit aucune confusion entre les appareils reproducteur et urinaire, pas plus qu'on ne peut confondre la fonction de la voix avec celle de la digestion ou celle de la respiration, par suite du concours des mâchoires, de la langue et du larynx à leur accomplissement de deux ou plusieurs appareils. La notion d'*U.* unique ou multiple est bien différente de celle de fonction, et se rattache à l'idée d'*organe* exclusivement ; comme celle de *fonction* se rapporte uniquement à l'idée d'*appareil.* Les systèmes ont des *U. généraux.* Chaque système a un *U. général* ou plusieurs *U.* généraux. Le système osseux a pour *U.* de soutenir toutes les parties du corps ; il sert de plus à donner insertion aux muscles, etc. Le système musculaire a aussi des *U.* généraux multiples. Les éléments anatomiques et les tissus ont des propriétés, non des *U.* Les appareils remplissent chacun une fonction distincte, unique, vers l'accomplissement de laquelle concourent, comme vers un but commun, les *U.* des organes divers qui composent chaque appareil, fait qui suffit déjà pour montrer que les mots *U.* et *fonction* sont deux mots de signification très différente qui ne peuvent être pris comme synonymes. — *U. du sang.* Le *sang* sert surtout de milieu intérieur ou mésodermique, à la *nutrition* du tout comme de ses parties même ectodermiques et endodermiques, de véhicule commun aux principes gazeux et liquides absorbés par l'intestin et le poumon ou les branchies, qui seront assimilés par les tissus proprement dits et glandulaires pour sécréter les humeurs, aussi bien qu'aux principes désassimilés qui, par excrémentition, se mêleront en formant l'urine et la sueur ou aux gaz expirés pulmonaires ou branchiaux.

USNATE. s. m. Combinaison de l'*Acide usnique* aux bases.

USNÉE. s. f. [*usnea*, de l'arabe *ashna*, mousse ; all. *Haarflechte ;* angl. *usnea*; it. et esp. *usnea*]. Genre de Lichens à thalle filiforme, rameux, glauque. — L'*Usnea barbata*, Ach., en filaments pendant aux vieux arbres. Le *Lichen saxatilis*, L., *Parmelia saxatilis*, Acharius. — *U. humaine* ou *de crâne humain.* Mousse verdâtre que l'on recueillait sur des crânes humains exposés à l'air.

USNÉINE. s. f. L'*Usnine.*

USNINE. s. f. [all. *Usninsäure;* angl. *usninic acid*]. Corps tiré des Lichens ($C^{16}H^{16}O^{14}$), jaune de soufre, cristallisable, se comportant à l'égard de l'eau comme une résine; peu soluble dans l'éther et l'alcool froids.

USNIQUE. adj. Qui concerne les *Usnées.* — L'*Usnine* considérée comme acide.

USSAT (Ariège). Source bicarbonatée calcique (32°,5 à 40°,2).

USSON (Ariège). Source sulfurée sodique (20° et 30°).

USTILAGINÉ, ÉE. adj. Qui concerne les *Ustilago.* — Groupe de Coniomycètes clinosporés, composé d'espèces mal définies, parasites des Graminées, des Synanthérées, etc. Les *U.* sont endoparasites; on ne connaît encore que fort peu leur développement. Leur mycélium peut se développer dans les diverses parties du végétal qui leur sert d'hôte, mais les spores ne se forment que dans des organes déterminés dont elles entraînent la destruction. Le *Tilletia caries* ne produit ses spores que dans l'ovule des Graminées, sans que l'ovaire lui-même soit altéré, mais l'ovule est entièrement détruit. C'est cette espèce qui détermine la *Carie des Céréales.* L'*Ustilago maïdis* envahit l'ovaire du Maïs tout entier et le transforme en une grosse masse d'abord blanchâtre puis noire, se déchirant pour mettre les spores noires en liberté. L'*Ustilago antherarum* envahit les anthères d'un grand nombre de plantes sans toucher à l'ovaire. L'*Ustilaga carbo* et l'*Ustilago destruens* détruisent la fleur des Graminées tout entière en déterminant la maladie connue sous le nom de *Charbon des Céréales.* Les *Ustilago hypodytes, Tilletia de Baryana* et *endophylla* occasionnent l'arrêt de développement des tiges, des inflorescences et des feuilles qu'ils attaquent. La spore des *U.* en germant sur le sol humide produit un *promycélium* sur lequel se forment des *Sporidies.* Les filaments produits par la germination de ces dernières s'enfoncent, à travers l'épiderme, dans le *collet* des plantules et envahissent leurs tissus, dans lesquels ils s'élèvent à mesure que la plante grandit jusqu'à ce que l'organe dans lequel ils doivent produire des spores soit développé.

USTILAGO. s. m. Genre d'Ustilaginées.

USTION. s. f. [*ustio*, de *urere*, brûler; χαῦσις; all. *Brennen, Äetzen;* angl. *ustion;* it. *ustione;* esp. *ustion*]. L'application du cautère actuel.

USURE. s. f. [all. *Friction;* angl. *friction;* it. *usura*]. Effets de la trituration, du frottement répété, etc. — **M. C.** Atrophie avec résorption complète de la substance des dents, des cartilages ou des os pressés par certaines tumeurs, etc. — *U. des dents.* L'enlèvement graduel de particules extrêmement petites de l'émail, puis de l'ivoire à la *surface triturante* de la couronne dentaire, de celle des *molaires* surtout, par leur action tant incisive que de frottement. Avec l'âge elle amène la diminution graduelle de hauteur de la couronne jusqu'à un *rasement* qui peut être complet, c'est-à-dire jusqu'au niveau des gencives, sur les hommes vivants ou ayant vécu surtout de graines et de fruits durs.

UTÉRALGIE. s. f. [de *utérus*, et ἄλγος, douleur]. Névralgie utérine.

UTÉRIN, INE. adj. [*uterinus;* angl. *uterine;* it. et esp. *uterino*]. Qui concerne l'*Utérus.*

UTÉRITE. s. f. La *Métrite.*

UTÉRO-ÉPICHORIAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'épichorion ou caduque et à la paroi musculaire utérine.

UTÉRO-INGUINORRHAPHIE. s. f. Opération destinée à remédier aux déviations utérines (rétroflexions, rétroversions), à replacer l'utérus dans sa position normale et à l'y maintenir (Alexandre). On met à nu de chaque côté l'orifice superficiel du canal inguinal, on recherche l'extrémité des ligaments ronds en les dégageant des tissus voisins par des tractions douces jusqu'à ce que l'utérus soit ramené dans sa position normale constatée par le toucher vaginal. Les ligaments ronds sont raccourcis par section d'une certaine longueur et leur extrémité fixée par suture au catgut, aux tissus de l'anneau inguinal ou aux lèvres de la plaie.

UTÉRO-LOMBAIRE. adj. Qui concerne l'utérus et les lombes.

UTÉRO-OVARIEN, IENNE. adj. et s. Qui concerne l'utérus et l'ovaire. — L'artère ovarique de chaque côté; dans le ligament large, vers l'angle de l'utérus, elle donne une ou plusieurs branches à l'utérus, une autre qui suit le ligament rond et gagne l'ovaire. Elles sont très flexueuses, mais non en spire. La branche ovarique donne un ou plusieurs rameaux qui suivent la trompe, avec divisions allant à l'ovaire. Les veines correspondantes, grosses et nombreuses, souvent anastomosées, vont dans la veine cave et en partie dans la veine rénale, à gauche.

UTÉRO-OVARIQUE. adj. Comme *Utéro-ovarien.*

UTÉROPATHIE. s. f. [de *utérus*, et πάθος, affection; all. *Gebärmutterleiden*]. Affection utérine en général.

UTÉRO-PLACENTAIRE. adj. Qui regarde l'utérus et le placenta.

UTÉRO-RECTAL, ALE. adj. Comme *Utéro-sacré.* — Qui concerne les rapports de l'utérus et du rectum.

UTÉRORRHAGIE. s. f. [de ὑστέρα, matrice, et ῥεῖν, couler; all. *Gebärmutterblutung;* it. et esp. *uterorragia*]. Hémorrhagie utérine (Piorry).

UTÉRORRHÉE. s. f. [all. *Gebärmutterfluss;* it. et esp. *uterorrea*]. Écoulement muqueux utérin (Piorry).

UTÉRO-SACRÉ, ÉE. adj. Qui concerne l'utérus et le sacrum.

UTÉROSCOPIE. s. f. [de *utérus*, et σκοπεῖν, examiner]. Examen de l'utérus.

UTÉROSTOMATOME. s. m. Pour *Hystérostomatome.*

UTÉRO-TUBAIRE. adj. [all. et angl. *utéro-tubar;* it. *utero-tubare*]. Qui concerne l'utérus et les trompes.

UTÉRO-VAGINAL, ALE. adj. [angl. et esp. *utero-vaginal;* it. *utero-vaginale*]. Qui concerne l'utérus et le vagin.

UTÉRUS. s. m. [*matrix*, de *mater*, mère; *uterus;* ὑστέρα, μήτρα; all. *Gebärmutter;* angl. *womb;* it. *matrice;* esp. *matriz*]. Organe destiné, dans l'appareil générateur des Mammifères femelles, à contenir le produit de la conception, depuis la fécondation jusqu'à la naissance. Sur la femme l'*U.* est placé dans la cavité du petit bassin, entre la vessie et le rectum, au-dessous des circonvolutions intestinales, et de manière que son fond se trouve en haut, et son ouverture en bas. Déprimé sur deux faces opposées, il a 70 à 80 millimètres de longueur, 40 à 55 millimètres de largeur et 23 à 27 millimètres d'épaisseur. L'*U.* présente extérieurement une face antérieure ou pubienne, une postérieure ou sacrée, un bord supérieur qui en forme le fond et deux latéraux. Il a trois angles : deux supérieurs ou latéraux, appelés *angles tubaires*, parce qu'ils sont situés près de l'insertion des trompes utérines et un inférieur, qui forme le *col utérin.* Celui-ci, long de 23 à 27 millimètres, est embrassé par le vagin dans lequel il fait une saillie de 9 à 11 millimètres en avant, et de 14 à 16 millimètres en arrière. Dans ce conduit, le col présente à son extrémité une fente transversale, à rebords arrondis, qui est l'orifice utérin. A cause de cette division en deux lèvres, et par analogie de configuration on l'appelle *museau de tanche* (*os tancœ*). Le développement de l'*U.* commence par le col, de façon que le col est, dans les derniers temps de la vie embryonnaire, beaucoup plus volumineux, proportion gardée, qu'à toute autre époque de la vie. A la naissance, le corps forme à peu près le quart du volume total de l'organe. Depuis ce moment, le développement se fait au profit du corps, qui empiète sur le col, mais avec tant de lenteur, que la matrice, qui a 32 ou 35 millimètres chez le nouveau-né, n'a que 45 millimètres chez l'enfant de dix ans. L'*U.* est dans sa position normale lorsque, avec le ligament large, il touche la paroi postérieure du bassin et le rectum. Il est toujours en antéversion ou en antéflexion quand on trouve des anses intestinales entre les plis de Douglas, dans le cul-de-sac utéro-rectal. Toute la cavité intérieure de l'*U.* est divisée en *cavité du corps* et *cavité du col.* La première est de forme triangulaire chez la femme qui n'est point enceinte. Elle se termine, en haut et sur les côtés, par les orifices très petits des trompes; la portion de cet organe située au-dessus de ces orifices constitue le *fond de la matrice.* Inférieurement, la cavité du corps se termine par une autre ouverture plus large, appelée *orifice interne de la matrice* ou *orifice utérin.* La *cavité du col* est un canal de 27 à 34 millimètres de longueur, aplati d'avant en arrière, un peu plus large dans son milieu qu'à ses extrémités. Les glandes du col sont les unes des folli-

cules, les autres des glandes en grappe à un ou deux acini. Les follicules se rencontrent dans la partie superficielle de la muqueuse, soit sur la crête des plis horizontaux et verticaux de l'arbre de vie, soit sur les parties latérales des dépressions qui séparent ces plis, soit dans les portions inférieures et supérieures du col où les plicatures de l'arbre de vie n'existent pas. Généralement très rapprochés les uns des autres, les bords de leur ouverture offrent souvent des papilles sur la crête des plis. Les follicules ont une longueur de 15 à 20 centièmes de millimètre; ils sont resserrés à leur collet et dilatés en forme de poire à leur cul-de-sac. La partie la plus dilatée a une largeur de 5 à 8 centièmes de millimètre. Le tissu qui les entoure est composé de fibres du tissu cellulaire avec des fibres élastiques en petit nombre. Cette muqueuse n'est pas caduque. L'épithélium de ces glandes consiste en cellules épithéliales prismatiques, qui mesurent de 10 à 18 millièmes de millimètre en longueur sur 4 à 6 millièmes de millimètre en largeur (Ch. Robin). Cet épithélium est à cellules notablement plus petites que celles qui recouvrent la surface de la muqueuse. Les glandes à plusieurs culs-de-sac ou en grappe consistent en un conduit principal, qui reçoit parfois sur son trajet des culs-de-sac latéraux et se divise lui-même en deux ou plusieurs conduits secondaires, recevant des culs-de-sac multiples. Elles atteignent des dimensions considérables; leur longueur varie de 35 centièmes de millimètre à 2 millimètres; la largeur de la glande à son extrémité profonde est de 20 à 25 centièmes de millimètre. Chacun des culs-de-sac dont la glande entière se compose présente la même structure que les follicules; quant aux conduits excréteurs, ils ont de 5 à 8 centièmes de millimètre en largeur. La muqueuse du col, épaisse de 1 millimètre 1/2 à 2 millimètres 1/2 environ, est très adhérente au tissu musculaire. Celle du corps l'est également; mais elle s'en détache facilement vers la fin de la grossesse, lorsqu'elle est devenue *caduque*. Cette muqueuse du corps est épaisse de 1 à 4 millimètres en dehors de la grossesse, selon les âges, les états physiologiques et les parties de l'*U.* Elle est lisse, sans villosités, tapissée d'épithélium prismatique, à cils vibratiles. Dès le premier mois de la grossesse l'épithélium cilié de la muqueuse du corps *utérin* est remplacé par un épithélium pavimenteux tel que celui des muqueuses ectodermiques vaginale, buccale, etc. Elle renferme des follicules flexueux, terminés en culs-de-sac simples ou bilobés à la face adhérente de la muqueuse, et s'ouvrant au contraire par un orifice un peu élargi en godet à la surface de la muqueuse. Leur épithélium est petit, polyédrique hors de l'état de grossesse. Dans la trame de la muqueuse rampent des artérioles et des vénules spiroïdes, à peu près parallèles aux glandes, etc., qui, en se dilatant au niveau du placenta, finissent par former les sinus à parois minces et molles de la sérotine, qui s'enfoncent un peu entre les cotylédons avec les artères placentaires. Ils viennent s'épanouir en un réseau sous-épithélial à mailles serrées, dont les contours sont tracés par des capillaires très flexueux. Le tissu interposé aux follicules est formé de cellules du tissu cellulaire, polyédriques et fusiformes, sans fibres élastiques. Ces cellules se multiplient considérablement et augmentent de volume pendant la grossesse. Elles deviennent granuleuses, le noyau s'hypertrophie et acquiert un nucléole; c'est surtout à leur augmentation de volume et de quantité que la *muqueuse utérine* doit son épaississement au commencement de la grossesse et son augmentation, son étendue superficielle par la suite, jusqu'à ce qu'elle devienne *caduque*. La structure de la *muqueuse utérine* change au niveau de l'orifice des trompes. Le tissu musculaire de la vie végétative, tissu propre de la matrice, a des éléments qui augmentent de volume pendant la grossesse; après l'accouchement, ils diminuent peu à peu de volume, et, pendant la durée de ce phénomène, les fibres cellules de la face interne de la couche musculaire *utérine* perdent les granulations graisseuses qui s'étaient formées dans leur épaisseur. Les fibres du tissu propre forment d'abord, au-dessous du péritoine, une première couche mince, dense, élastique, musculeuse, dans laquelle les fibres n'ont aucune direction fixe. On rencontre ensuite une couche plus épaisse de fibres transversales, qui, réunies en différents plans imbriqués à la manière des muscles constricteurs du pharynx, se portent toutes en dehors, en convergeant vers les trompes, les ligaments de l'ovaire, le ligament rond et les ligaments postérieurs. Plus profondément se trouvent encore des fibres transversales; mais les fibres longitudinales et obliques prédominent surtout au col. Deux ordres d'*artères* arrivent à l'*U.* : les *utérines*, fournies par l'*artère hypogastrique*, pénètrent dans sa substance par les côtés du col; les *ovariques*, données par l'aorte ou par les émulgentes, rampent dans le ligament large, se distribuent en partie à l'ovaire, et arrivent ensuite au bord du corps même de l'*U.* (*artère utéro-ovarique*) : toutes, fortement serrées, hors de la gestation, au milieu du tissu qu'elles sillonnent, sont pliées et repliées un grand nombre de fois sur elles-mêmes. Les veines, distribuées comme les artères, présentent des dilatations connues sous le nom de *sinus utérins*. Elles se rendent dans les veines ovariques. Lors de la grossesse, ces divers canaux, en partie déplissés et largement dilatés, rampent entre les plans charnus. Les *nerfs* de l'*U.* viennent du plexus sacré et du système ganglionnaire, par les plexus rénaux et hypogastriques. Le plexus sympathique qui entoure l'aorte représente l'ensemble des filets moteurs de l'utérus, et les ganglions de ce plexus sont les centres intermédiaires de transmission pour l'excitation motrice. Pendant la grossesse tout l'*U.* augmente de dimension, et il revient rapidement sur lui-même lorsqu'a lieu l'expulsion du fœtus. Il prend alors une forme globuleuse et fait saillie dans l'hypogastre; on le sent encore avec cette forme, après la délivrance, au-dessus du pubis, mais diminuant de plus en plus de volume et devenant de plus en plus consistant. — *U. bicorne* ou *double*. Celui des Mammifères autres que les Primates, dont chaque angle du *corps utérin* offre un prolongement intestiniforme, dont l'extrémité libre porte la trompe correspondante. Sur les Solipèdes et sur les Ruminants, ainsi que dans beaucoup d'autres Mammifères, la matrice est divisée en trois cavités : une moyenne, qui représente le col, et deux latérales, connues sous le nom de *cornes*. Celles-ci s'écartent progressivement l'une de l'autre, et se contournent en dehors et en haut vers les régions lombaires; elles ont une forme pyramidale, elles se recourbent sur elles-mêmes, et se terminent chacune par une pointe arrondie, à laquelle sont attachés la *trompe utérine* et les ovaires. Cet organe constitue, hors le temps de la gestation, un tube (*U. bicorne*), à parois minces et blanches, formées cependant aussi d'une membrane séreuse, d'un tissu musculaire propre et d'une membrane muqueuse. Ces parois présentent intérieurement, dans les Didactyles, de gros mamelons, appelés *cotylédons*. L'*U.* des mamelles multipares a un corps très court, tandis que ses cornes, fort longues, forment des inflexions semblables à celles de l'intestin. La *muqueuse utérine* n'est pas caduque chez les Mammifères dont les membres sont terminés par des pattes au lieu de mains. Sur ceux-là aussi elle se rapproche beaucoup des autres muqueuses à épithélium prismatique, et présente des villosités qu'on ne retrouve pas chez la femme. L'épithélium seul est caduc. — Par anomalie la division en deux parties ou cornes du corps *utérin* de la femme. Si les *canaux de Müller* s'étant bien développés, ne s'accolent pas au-dessous des trompes, l'*U. est double* (*U. duplex seu diductus*). Ce vice de conformation est rare; il coïncide généralement avec la duplicité du vagin et l'extrophie de la vessie. — *U. cystoïde, mâle, masculinus* ou *virilis*. L'*Utricule prostatique*. — *U. deficiens*. Absence tératologique de l'*U.* Elle n'est pas absolue, l'*U.* étant alors réduit à une lamelle de tissu cellulaire rougeâtre, renfermant quelques fibres cellules, située sous le péritoine, entre la vessie et le rectum. Dans ce cas, les seins sont assez développés, les désirs quelquefois ardents; aux époques de menstruation, on observe le changement moral qui est assez habituel. Le diagnostic se fondera sur l'absence totale de règles coïncidant avec une excitation périodique, sur les renseignements fournis par le toucher vaginal et rectal combiné avec le cathétérisme. Il y a toujours occlusion du vagin à une profondeur variable. Le mariage doit être interdit. Dans le cas

d'*U. deficiens*, l'un des canaux de Müller ne se développant pas, l'*U.* reste *unicorne*; alors il est tantôt arrondi et dans sa position normale, tantôt pyramidal et oblique, le col dévié du côté opposé, ce qui rend l'accouchement difficile. L'*U. unicorne* en effet, n'est pas une cause de stérilité. — *U. irritable*. La *Névralgie utérine*.

UTRICULAIRE. adj. [*utricularis; all. schlauchförmig;* esp. *utricular*]. Qui a la forme d'une outre. Composé d'utricules.

UTRICULAIRE. s. f. [*utricularia*]. Genre d'Utriculariées.

UTRICULARIACÉ, ÉE; UTRICULARINÉ, ÉE ou **UTRICULARIÉ, ÉE**. Qui concerne les *Utriculaires* [*utricularia*]. Famille de dicotylédones monopétales hypogynes. Corolle et calice bilobés; deux étamines; placenta central; embryon sans endosperme.

UTRICULE. s. m. [*utriculus*, diminutif de *uter*, outre; all. *Zelle;* esp. *utriculo*]. Chacune des cellules du tissu cellulaire des végétaux. — La plus grande des portions du vestibule membraneux de l'oreille interne, confluent d'abouchement des canaux demi-circulaires, rempli d'endolymphe. — *U. azoté, primordial, primitif* ou *phytoblaste*. L'homologue réel, dans toute cellule végétale, des cellules animales. Il est entouré par la paroi de cellulose ou phytocyste, dont il semble tapisser la face interne. Il est formé par des albuminoïdes surtout, transparent, demi-solide. Il est creusé de vacuoles que traversent des filaments se rejoignant, ou rejoignant le *Noyau* (*Nucléus* ou *Cytoblaste*), *azoté* aussi. Les vacuoles sont pleines d'un liquide (*Protoplasma*, d'Hugo Mohl) en mouvement ou non. Isolé du phytocyste, mis en liberté, il offre des déformations sarcodiques. Le *Noyau* renferme ou non un ou deux très petits corpuscules, *nucléoles* (*nucleolus*), qui manquent quelquefois. Dans cette masse, plutôt qu'*U. azoté*, se trouve un *contenu* (appelé quelquefois *endochrome* quand il est coloré) solide ou liquide. Le contenu solide est formé de grains de *Chlorophylle* ou de grains soit d'aleurone, soit de *fécule*, pressés les uns contre les autres, dans les interstices desquels se trouvent ou des gouttes d'huile (*Cyperus esculentus*, L.), ou un liquide avec ou sans granulations moléculaires (*Solanum tuberosum*, L.). Le contenu liquide est quelquefois homogène (*essences* des Aurantiacées, liquide mucilagineux des Chicoracées, etc.), ou *aqueux* et *albuminoïde*, avec ou, assez rarement, sans granulations moléculaires azotées (*Protoplasma*), grains de fécule, de chlorophylle, ou gouttes huileuses ou résineuses en suspension ou émulsion (*Vicia faba*). L'*U. azoté* est ce que depuis on a appelé *Protoplasma* des cellules végétales, *Phytoplasma*, etc. — *U. des plantes*. Les cellules végétales qui toutes ne sont pas utriculiformes, la plupart étant soit polyédriques, soit allongées en fibres végétales à paroi épaisse, allongées à mince paroi et superposées en *vaisseaux* des plantes, soit enfin en cellules aplaties superficielles dites *épithéliales* en raison de leur forme, de l'adhérence de leurs côtés, du contact d'une face avec l'atmosphère, de la facilité avec laquelle se détache l'autre face des parties sous-jacentes ce qui conduit à leur caducité en général, comme sur les épithéliums animaux. — *U. mère pollinique*. L'ovule mâle dans l'anthère des Phanérogames. — *U. prostatique*. Le *Vagin mâle*.

UTRICULÉ, ÉE, ou **UTRICULEUX, EUSE**. adj. [esp. *utriculado*]. Pourvu d'*Utricules*.

UVARIE. s. f. [*Uvaria*, L.]. Genre d'Anonacées sarmenteuses des pays chauds.

UVA URSI. s. m. L'*Arbousier*.

UVÉE. s. f. [*uvea*, de *uva*, raisin; all. *Traubenhaut;* angl. it. et esp. *uvea*]. La face postérieure de l'*Iris*. Sa couche de cellules épithéliales pigmentées noires. — La couche correspondante de la face interne de la *Choroïde*. Le système de parties représenté par la *Choroïde*. Le système de parties représenté par la *Choroïde*, les *Procès ciliaires* et l'*Iris*.

UVÉAL, ALE. adj. Qui a rapport à l'*Uvée*.

UVÉITE. s. f. [*uveitis;* all. *Traubenhautentzündung;* esp. *uveitis*]. Phlegmasie de la face postérieure de l'iris.

UVIQUE. adj. Qui concerne l'*Uvée*, les raisins (*uva*). Nom d'un acide ($C^{14}H^8O^6$) cristallisable, fusible à 155°, dérivé de l'*Acide pyruvique*.

UVITIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^8O^8$), cristallisé fusible à 288°, produit d'oxydation de l'*Acide mésitylénique*.

UVITONIQUE. adj. Nom d'un acide sirupeux dérivé de l'*Acide pyruvique* bouilli avec la baryte.

UVULAIRE. adj. [de *uvula*, luette; it. *uvolare;* esp. *uvular*]. Qui concerne la *Luette*.

UVULAIRE. s. f. [*Uvularia*, L.]. Genre de Colchicacées américaines.

UVULE. s. f. [*uvula, columella;* γαργαρεών, σταφυλή]. La *Luette*.

UVULOPTOSE. Faute au lieu de *Staphyloptose*.

V

V, *v* = **V**, *v*, en latin, qui manque en grec.

V. L'os qui est à la face inférieure du corps des vertèbres coccygiennes des Castors, des Cétacés, etc.

Va. Notation du *Vanadium*.

V. — *V lingual*. Les deux rangées de papilles caliciformes qui se rencontrent au *foramen cœcum*, sommet du V lingual.

VAA-SOUI. s. m. Le *Sarcolaena grandiflora*, Dup. Th., Chlænacée d'Asie.

VACATION. s. f. — **M. C.** Les séances employées par l'expert à faire des recherches.

VACCIN. s. m. [*virus vaccinum*, de *vacca*, vache; all. *Kuhpockenstoff;* angl. *vaccine-matter;* it. *vaccino;* esp. *vacuna*]. Humeur virulente particulière, antivariolique, cueillie primitivement dans des pustules de la *Vaccine* ou *Cowpox* qui surviennent quelquefois au pis des vaches. L'humeur que contiennent ces pustules, insérée dans l'épaisseur du derme de la peau de l'homme, y produit le développement de pustules semblables et préserve par là des atteintes d'une deuxième vaccine et même de la *Variole*. A son tour, l'humeur séreuse qui gonfle ces pustules, le cinquième ou le sixième jour après l'inoculation ou vaccination, constitue le *V. jennérien*, de *bras à bras* ou *humain*. C'est un liquide de consistance sirupeuse, filant, visqueux, incolore, de saveur salée, comme la sérosité des vésicatoires. Il se mêle facilement à l'eau même lorsqu'il a été desséché, en conservant son inoculabilité, s'il n'est pas trop étendu ou n'a pas été altéré par la chaleur, la putréfaction, etc. — Comme le pus encore transparent de presque toutes les espèces de pustules il est composé d'un sérum incolore visqueux avec une certaine quantité de fines granulations moléculaires, de leucocytes et de quelques hématies. — *V. animal*. Le contenu des pustules de *Cowpox* pour le conserver à l'effet de pratiquer les vaccinations animales. On inocule du *V.* par douze ou quinze piqûres faites au pourtour de la vulve, partie dépourvue de poils, et que l'animal ne peut atteindre ou sur les mamelles. Les pustules se développent lentement, du huitième au douzième jour, et acquièrent un volume différent, tout en suivant la marche ordinaire. Le *V.* ainsi obtenu est trop épais pour être introduit dans les tubes; il est mieux de le recevoir sur deux plaques de verre enveloppées de papier d'étain. Pour s'en servir, on le ramollit dans une goutte d'eau tiède. On peut aussi conduire la génisse portant les pustules près des personnes à vacciner, ou *vice versa*, et pratiquer l'inoculation directement à l'aide du *V.* frais. On obtient plus de cent pustules sans altérer en rien la santé de l'animal. Le *Cowpox* naturel est ainsi en permanence; et on l'inocule sans danger de communiquer aucune maladie diathésique (Palasciano), et surtout on a constamment du *V.* à sa disposition, fait important durant les épidémies varioliques particulièrement. — *V. équin*. Le contenu des pustules de l'*Equine* ou *Grease* dont l'inoculation agit comme la *Vaccine*. — *V. jennérien*. Le contenu des pustules développées sur la peau de l'homme

après inoculation du *V. animal* ou d'autre *V. jennérien.* — Le terme *V.* a été étendu à la désignation de tout ce qui donne ou est supposé donner à l'organisme une immunité contre une maladie virulente, contagieuse ou inoculable, quelle que soit l'origine de ce qu'on nomme ainsi et de même *Vaccination* est dit pour *Préservation.*

VACCIN, INE. adj. [*vaccinus*, de vache]. Qui tient de la vache, qui en vient. — Qui concerne la *Vaccine.*

VACCINABLE. adj. Celui à qui une inoculation peut donner la *Vaccine.*

VACCINAL, ALE. adj. Qui concerne le *Vaccin*, la *Vaccine*, la *Vaccination.*

VACCINATEUR, TRICE. adj. et s. Qui sert à la *Vaccination.* — Qui opère l'inoculation vaccinale.

VACCINATION. s. f. [all. *Kuhpockenimpfug;* angl. *vaccination;* it. *vaccinazione;* esp. *vacunacion*]. Inoculation de la *Vaccine;* opération qui consiste à mettre le *Vaccin* en contact avec les capillaires sanguins et lymphatiques de la surface du derme cutané. Le développement de la vaccine sur l'homme qui est consécutif à cette inoculation. Pendant les deux ou trois premiers jours (incubation) qui suivent l'inoculation du vaccin on observe à peine un petit cercle rougeâtre, une petite élévation. Il y a souvent, en même temps, un peu de malaise, d'inappétence, de fièvre, etc. A la fin du troisième ou quatrième jour, on sent au toucher un peu de dureté, et bientôt se montre une petite élevure rouge, qui devient circulaire le cinquième jour, avec dépression centrale en forme d'ombilic. Le sixième jour, la teinte rouge de l'élevure s'éclaircit; le bourrelet, entouré d'un cercle rouge de 1 millimètre de diamètre, s'élargit, et le centre de la pustule est plus déprimé. Le septième jour, le volume de la pustule augmente; le bourrelet circulaire s'aplatit et prend un aspect argenté; la teinte rouge se fond dans la dépression centrale et continue à en occuper, dans un très petit espace, le bord inférieur. Le huitième jour, le bourrelet s'élargit; la matière contenue dans la pustule prend une teinte plus foncée; le cercle rouge très étroit qui jusqu'alors a circonscrit la pustule prend une couleur moins vive : l'inflammation se propage au tissu cellulaire sous-cutané. Le neuvième jour, le bourrelet circulaire est plus large, plus élevé, plus rempli de matière; le cercle rouge, dont les irradiations étaient semblables à des vergetures, prend une teinte plus uniforme, et une belle aréole se dessine. Le dixième jour, le bourrelet circulaire s'élargit, l'aréole acquiert 2 à 5 millimètres de diamètre; la peau sur laquelle elle est développée est quelquefois tuméfiée (tumeur vaccinale); sa surface paraît granulée et légèrement pointillée, et l'on distingue à la loupe un grand nombre de petites vésicules remplies d'un fluide transparent. C'est alors que le vacciné éprouve souvent une chaleur mordicante, de la pesanteur, une vive démangeaison et un mouvement fébrile. Le onzième jour, l'aréole, le bourrelet, la dépression centrale, sont comme la veille; la pustule vaccinale, qui dépasse de 2 à 5 millimètres le niveau de la peau, ressemble à une grosse lentille de 5 à 11 millimètres de diamètre, de couleur perlée, dure au toucher, et présentant la résistance d'un corps étroitement uni à la peau. Le douzième jour, la période de dessication commence; la dépression centrale prend l'apparence d'une croûte; l'humeur contenue dans le bourrelet circulaire, jusqu'alors limpide, se trouble et devient opaline; l'aréole pâlit, la tumeur vaccinale s'affaisse, l'épiderme s'écaille. Le treizième jour, la dessiccation s'opère au centre; la pustule ne forme plus qu'une cavité, et, si on l'ouvre, elle se vide en entier et fournit une matière jaunâtre, trouble et puriforme. L'aréole prend une teinte légèrement pourprée. Le quatorzième jour, la croûte a la dureté de la corne et une couleur fauve analogue à celle du sucre d'orge; le cercle diminue de largeur. La croûte prend ensuite une couleur de plus en plus foncée, et devient de plus en plus proéminente; elle tombe du vingt-quatrième au vingt-septième jour, laissant à nu une cicatrice plus ou moins profonde. — Celle-ci est généralement circulaire, plus large et moins déprimée que les cicatrices ou *marques* de la variole, à contour plus régulier; son fond est blanc mat, plus ou moins lisse. La *V.* a toujours été considérée comme l'inoculation d'une petite portion humeur ou d'un tissu, de l'animal vaccinifère à un autre animal quelqu'en soit le résultat. Ce terme est aujourd'hui étendu à la désignation de l'introduction, dans le vacciné, d'un végétal cryptogamique bacillaire doué de virulence, végétal né ailleurs que sur le vaccinifère mais multiplié sur lui et pathogène pour lui, l'introduction de ce cryptogame dans le vacciné peut être pour lui meurtrière, nocive même, ou, au contraire, inoffensive, suivant les degrés de sa virulence de nature végétative. — Le terme *V.* a été étendu à la désignation de l'inoculation de tout ce qui détermine des symptômes généraux sans gravité rappelant ceux de quelque maladie grave ou mortelle, épidémique ou virulente, qui, une fois terminés, ouvrent à l'organisme une immunité contre les atteintes de ce qui cause cette dernière. — *V. animale.* Celle qui consiste à vacciner à l'aide du vaccin pris sur une génisse *vaccinifère* ou d'un cheval atteint du *Grease* et non de bras à bras. Pour assurer le succès de l'opération, le vaccin doit être inoculé avant le cinquième jour. Toutes les fois que l'inoculation de la génisse date de plus loin, la presque totalité des revaccinations et un grand nombre de *V.* échouent. Pour que ce vaccin, renfermé dans des tubes, soit inoculé avec succès, il faut qu'il ait été recueilli depuis peu de temps; s'il a déjà quelque ancienneté, il se coagule très rapidement et forme sur la lancette une petite masse gélatineuse qui glisse sur elle au moment de la piqûre, et ne pénètre pas dans la plaie. L'incubation du vaccin animal est plus longue que celle qui a lieu lors de la *V.* de bras à bras ou avec le *Vaccin jennérien.* Dans la *V.* des jeunes enfants, la *V. animale* réussit presque aussi souvent que l'autre; dans celle des adultes, le vaccin humain réussit mieux que le *Cowpox* dans la proportion de deux fois sur dix environ, ce qui oblige à conseiller la revaccination deux ou trois fois de suite lorsqu'elle a échoué une première fois. Les individus réfractaires au vaccin ne le sont pas à la variole, devant laquelle ils sont comme des non vaccinés, non que l'on puisse démontrer que les non vaccinables soient plus aptes que les autres sujets à *contracter* la variole, mais seulement que les non vaccinables ont la variole aussi grave, dans les épidémies, que les non vaccinés. Les cas dans lesquels les pustules vaccinales sont inoculées à l'homme par contact avec les pustules vaccinales de la vache (*Cowpox*) ou du *Grease* du cheval (*Horsepox*) et suivent leur développement régulier de manière à fournir à leur tour du pus inoculable ou virulent. — *V. de bras à bras.* L'inoculation du contenu des pustules vaccinales au moment où l'on vient de le recueillir sur une lancette, en les piquant légèrement quand elles sont parvenus à leur période dite de maturité; c'est la méthode de *V.* la plus sûre. L'opérateur, saisissant avec la main gauche la face postérieure du haut du bras de l'individu qu'il faut vacciner, tend la peau, et pratique de la main droite une légère piqûre, en introduisant horizontalement l'instrument sous l'épiderme; il applique aussitôt sur la petite plaie le pouce de la main qui tendait la peau, et l'y tient appuyé comme pour essuyer l'instrument, qu'il retire alors avec précaution. Une seule piqûre suffit pour que l'effet préservatif soit complet, si le bouton se développe bien (Ziemer); mais, comme il peut arriver qu'il avorte, on fait ordinairement deux ou trois piqûres à chaque bras, et quelques vaccinateurs croient même nécessaire d'en faire davantage. Il n'est besoin d'appliquer aucun appareil sur les piqûres; on en laisse seulement sécher les petites plaies, et l'on évite le contact de vêtements trop rudes. La *V.* et les revaccinations bien faites sont les seuls préservatifs de la petite vérole. On doit faire vacciner les nouveau-nés dans les trois ou quatre premiers mois de leur vie. En prenant du vaccin sur un enfant on ne peut jamais lui nuire; le dégorgement des pustules est même parfois utile; on y trouve de plus le précieux avantage, quand le vaccin transmis à un autre enfant a réussi, d'avoir la certitude que la *V.* est réellement préservatrice. La *V.* peut être pratiquée avec succès en toute saison; en temps d'épidémie variolique, on doit vacciner les enfants le plus tôt possible après leur naissance. Les revaccinations sont nécessaires pour mettre à l'abri de la variole; elles sont sans danger. Elles sont particulièrement indiquées pendant la durée d'une épidémie vario-

lique, quelle que soit l'époque de la précédente inoculation du vaccin. Dans aucun cas, la *V.* ou la revaccination ne peuvent donner lieu à une petite vérole. Si quelques jours après on peut voir survenir cette maladie, c'est que la personne était déjà, avant l'inoculation, dans la période d'incubation de la variole. Il est dans l'intérêt des vaccinés et des revaccinés de se faire examiner par un médecin huit jours après l'opération, afin d'être sûr qu'elle a réussi.

VACCINE. s. f. [all. *Kuhpocken, Schutzblattern;* angl. *Cowpox;* it. *vaccina;* esp. *vacuna*]. Maladie pustuleuse et contagieuse particulière aux vaches, et inoculable aux enfants et au cheval. — *V. naturelle* ou *spontanée*, affection rare, bien que ce soit toujours en fait par inoculation qu'elle se transmet. Elle se manifeste sous forme d'éruption pustuleuse en certains lieux d'élection, tels que la région mammaire sur la vache (*Cowpox*), les régions naso-latérales et des talons sur le cheval (*Horsepox*). Transmis par inoculation l'humeur virulente des pustules amène une éruption aux seuls points de l'inoculation, sans l'éruption généralisée naturelle. Injectée dans un lymphatique cette humeur amène l'éruption généralisée de la *V.* dite *spontanée*, avec prédominance de l'éruption dans les régions sus-indiquées. Injectée dans le sang elle ne cause pas d'éruption (Chauveau). Le sang d'un Ruminant en pleine éruption vaccinale transfusé à une génisse non vaccinée ne détermine aucune éruption, mais amène chez elle l'immunité contre la vaccine (Reynaud). La vaccine préserve de la petite vérole, de même qu'une première atteinte de la variole donne l'immunité pendant un certain nombre d'années ou pour toujours contre la *variole*, et rend le plus souvent réfractaire à la *V.* De même on n'a la *V.* qu'une fois; elle rend, en un mot, l'individu vacciné réfractaire à la *V.*, aux effets d'une seconde vaccination. — La *V.* n'est pourtant pas la même maladie que la *Variole*, car cette dernière inoculée au cheval et à la vache leur donne constamment une maladie avec éruption de pustules dont le sérum, rendu plus ou moins purulent par des leucocytes, inoculé de nouveau à l'homme lui donne la variole et non pas la vaccine. L'inoculation de la *V.* ne donne lieu au développement que de la *V.*, mais non de la variole et vice versa. — De plus les prodromes sans gravité de l'éruption pustuleuse vaccinale rappellent ceux qui précèdent et accompagnent l'éruption varioleuse pouvant être et étant parfois très graves et même mortels. Or, bien que la *V.* ne soit pas la *Variole*, même légère, on dit aussi *vacciné* celui qui, par une atteinte sans gravité d'une maladie virulente, acquiert une immunité contre les atteintes d'une maladie virulente, analogue ou différente, habituellement grave ou même mortelle comme le *Charbon*, la *Morve*, etc. ; ceux, en un mot qui, par une inoculation quelconque ont eu des symptômes généraux ou fonctionnels, bénins, rappelant les troubles analogues d'une maladie grave sont dits *vaccinés* contre celle-ci. — *V. du cheval, équine*, ou *Grease.* Les inoculations du vaccin équin ont fait connaître l'espèce de maladie du cheval qui produit ce vaccin. Dans un travail de Loyson retrouve les traits principaux de la maladie équine varioliforme, le fait capital de l'extension de l'éruption à des parties autres que la jambe, de la généralisation de l'éruption, méconnue d'abord. Elles ont montré, de plus, l'existence des pustules de la bouche chez le cheval comme dans la variole humaine, et la transmissibilité de la maladie à l'homme inoculé, et à d'autres chevaux par le liquide qu'elles contiennent. C'est sur le cheval la même maladie que la *V.* ou *Cowpox* sur la vache. — *V. fausse.* Les cas dans lesquels le lendemain ou sur le surlendemain des piqûres, il se forme des pustules inégales, s'élevant en pointe dès leur naissance, jaunâtres à leur sommet, s'ouvrant à la moindre pression; le pus qu'elles contiennent s'écoule et se dessèche dès le troisième ou cinquième jour, et les croûtes qui résultent de cette dessication sont molles, jaunes, humectées d'une matière ichoreuse; en résumé, ces pustules n'ont ni la marche ni la forme ombiliquée des pustules vaccinales; elles ne sont nullement préservatrices. Parfois le diagnostic des pustules est plus difficile; elles sont très circonscrites, ombiliquées; elles apparaissent le quatrième jour, comme celles de la vaccine vraie; elles marchent comme elles (mais avec moins d'inflammation) jusqu'au neuvième jour, et sont ordinairement desséchées vers le quatorzième ou le quinzième jour. On leur donne le nom soit de *Vaccinelles* et de *Varioloïdes;* elles ne préservent pas sûrement de la variole. La vaccine, en préservant de la variole, ne prédispose pas à la fièvre typhoïde ni à la phthisie; elle n'a pas déterminé depuis le commencement de ce siècle une augmentation de nombre de ces maladies, ni de la mortalité par cette cause, comme l'ont supposé quelques statisticiens trompés par une connaissance imparfaite de la nature et des dénominations des maladies régnantes des derniers siècles, comme l'admet parfois le vulgaire. — *V. vraie, bonne* ou *préservatrice. V.* inoculée ou réinoculée à l'homme qui le préserve de la *Variole* après le développement régulier des pustules vaccinales, à la suite d'une vaccination animale ou de bras à bras, en lui donnant aussi l'immunité contre la *V.*

VACCINÉ, ÉE. adj. et s. Qui a passé par les phases de la *Vaccination.* Toutes les maladies virulentes comme la *V.* et la variole préservent par une première atteinte d'une seconde. Consécutivement, souvent par comparaison, on dit *V.* au lieu de préservé l'individu affecté une fois.

VACCINELLE. s. f. [all. *unachte Kuhpocken;* angl. *false cowpox;* it. *vaccinella;* esp. *vacunella*] (Rayer). Les éruptions cutanées pustuleuses, de nature et d'apparence vaccinales, susceptibles d'être inoculées, que l'insertion du vaccin fait apparaître quelquefois sur des individus qui ont eu précédemment la petite vérole ou qui ont été déjà vaccinés. — Les éruptions vaccinales modifiées par leur coïncidence avec la période d'incubation d'une variole qui sont à la *Vaccine*, ce que les *Varicelles* sont à la *Variole.*

VACCINIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient du *Vaccinium.* — Famille de dicotylédone s polypétales, périgynes, voisine des Éricacées dont elle est considérée comme une tribu à ovaire infère. Le type de cette famille, dans notre pays, est le *Vaccinium myrtillus*, ou *Airelle.*

VACCINIDE. s. f. Les éruptions vaccinales généralisées, pustuleuses ou érythémateuses, avec ou sans *Phagédénisme vaccinal*, c'est-à-dire avec ou sans extension de la pustule vaccinale franche sous forme d'ulcère rongeant. Les *V.* ont souvent été prises pour des accidents syphilitiques; mais on sait que, de toutes les observations connues de syphilis communiquée par la vaccine, il faut déduire : 1° les histoires d'enfants qui étaient syphilitiques avant qu'on les vaccinât; 2° les cas de phagédénisme vaccinal et de *V.* qui n'avaient rien de syphilitique; 3° des éruptions diverses, étrangères à la syphilis et dont la vaccine n'a pu être que la cause occasionnelle; 4° enfin des affections qui auraient pu se montrer sans la vaccine (Auzias-Turenne).

VACCINIÉ, ÉE. adj. Comme *Vacciniacé.*

VACCINIER. s. m. L'*Airelle.*

VACCINIFÈRE. adj. et s. La vache qui fournit du vaccin pour l'inoculation à d'autres. — L'enfant, le cheval atteint du *Grease*, dont les pustules inoculées à d'autres animaux ou à l'homme amènent le développement de la *Vaccine.*

VACCINIFORME. adj. [de *vaccine*, et *forma*, forme]. Qui ressemble au *Vaccin*, à la *Vaccine*, aux *Pustules vaccinales.*

VACCININE. s. f. Composé ternaire, cristallisable, tiré des *Vacciniées.*

VACCINIQUE. adj. [de *vaccinus*]. Qui vient de la vache, qui s'y rapporte. — Nom d'un acide que l'on obtient quelquefois par saponification du beurre ($C^{20}H^{18}O^{8}.2HO$).

VACCINIUM. s. m. Genre d'Éricacées vacciniées.

VACCINOÏDE. Faute au lieu de *Vacciniforme.*

VACCINO-VARIOLIQUE. adj. Qui se rapporte à la vaccine et à la variole.

VACHE. s. f. [*vacca*, ἡ βοῦς, all. *Kuh;* angl. *cow;* it. *vacca;* esp. *vaca*]. Femelle du taureau. — *V. brune du Sénégal.* Le *Kob.* — *V. marines.* Les *Sirènes*, Cétacés; Le *Morse.*

VACIA-MADRID (Espagne). Source sulfatée sodique (19°).

VACIET. s. m. Le *Muscari comosum*, Mill., Liliacée. — Le *Vaccinium myrtillus*, L., Éricacée vacciniée.

VACQUOIS. s. m. Comme *Bacquois.*

VACUOLE. s. f. [de *vacuus*, vide]. Petite cavité d'un

organe, d'un tissu, d'un élément anatomique, pleine de gaz ou de liquide. — *V. pulsatile ou contractile.* La *Vésicule contractile.*

VACUOLÉ, ÉE. adj. Pourvu ou parsemé de vacuoles. — *Vacuolaire.*

VADIPÈDE. adj. et s. [de *vadere*, courir, et *pes*, pied] Qui a les pattes aptes à la course. Division des Échassiers.

VAGIN. s. m. [*vagina uteri*, canal vulvo-utérin, de *vagina*, gaine, fourreau; ἔλυτρον; all. *Scheide, Mutterscheide;* angl., it. et esp. *vagina*]. Canal cylindroïde, de 14 à 16 centimètres de long, située dans l'intérieur du petit bassin, entre la vessie et le rectum, continu par une de ses extrémités avec la vulve, et aboutissant par l'autre au col utérin qu'il embrasse. Lorsque le *V.* n'est dilaté par aucun corps étranger, ses parois antérieure et postérieure sont appliquées l'une contre l'autre. Son extrémité supérieure est insérée autour du col de l'utérus, très près du bord du col en avant, beaucoup plus haut en arrière où il existe entre la paroi du *V.* et la face postérieure du col un cul-de-sac véritable, le *Cul-de-sac vaginal.* Son extrémité inférieure est moins large que tout le reste de son étendue; elle s'ouvre au fond de la vulve par un orifice ovoïde, à grand diamètre dirigé de haut en bas et d'avant en arrière. Cet orifice est beaucoup plus étroit chez les vierges que chez les femmes qui ont eu des relations sexuelles. Chez les premières on admet généralement que l'orifice du *V.* est en partie fermé par une membrane à laquelle on a donné le nom de *Membrane hymen* et dont on trouve les traces dans des saillies membraneuses connues sous le nom de *Caroncules myrtiformes.* Budin a montré que l'hymen n'est pas une membrane véritable, mais qu'il est constitué simplement par l'extrémité antérieure du *V.* faisant saillie entre les petites lèvres. Au centre de cette extrémité se trouve un orifice arrondi, assez étroit, bordé tout autour par la paroi saillante du *V.* Lors du premier rapprochement sexuel cet orifice peut être simplement dilaté, sans déchirure de la paroi vaginale qui le borde, ou bien, ce qui est plus fréquent, il résiste à la dilatation et son pourtour est déchiré par le pénis. La déchirure est accompagnée d'un écoulement de sang ordinairement très faible, parfois cependant assez abondant; mais, d'après Budin, les bords des fissures déterminées par la poussée du pénis ne s'écartent que fort peu et il n'y a pas production de caroncules myrtiformes; celles-ci ne se forment qu'après le premier accouchement. La tête du fœtus en arrivant à l'orifice vaginal trouve cet orifice trop étroit et trop peu dilatable pourqu'elle puisse le franchir; elle pousse violemment contre ses bords, les distend, puis les déchire en divers points au moment de son expulsion. A la suite de ces déchirures il se forme de larges cicatrices, dues soit à la rétraction des lambeaux des bords de l'orifice, soit à la chute d'eschares produites par la compression; entre ces cicatrices se montrent les restes des bords primitifs de l'orifice vaginal, sous la forme des caroncules myrtiformes. Les parois du *V.* présentent un grand nombre de plis transversaux dont le frottement contre le gland, dans les mouvements de va-et-vient du coït, déterminent une vive excitation de l'organe mâle et provoquent l'éjaculation. Les plis transversaux du *V.* se réunissent sur la ligne médiane des deux faces antérieure et postérieure de ce canal en un pli longitudinal très saillant qui porte le nom de *colonne antérieure* pour la face antérieure et de *colonne postérieure* pour la face postérieure. Les extrémités inférieures des deux colonnes du *V.* se prolongent jusqu'au niveau de l'orifice, de même que les plis transversaux; mais l'extrémité inférieure de la colonne antérieure fait, au niveau de cet orifice, une saillie plus prononcée, à laquelle on a donné le nom de *tubercule antérieur du V.* Les parois du *V.* sont constituées en dehors par une tunique externe, cellulo-fibreuse. Une tunique musculaire est située en dedans de la précédente; elle est formée de fibres lisses; au voisinage de l'orifice du *V.* se trouvent deux faisceaux musculaires distincts, les *constrictores cunni* ou muscles *bulbo-caverneux de la femme* qui naissent un peu au-dessous du clitoris, descendent sur les parties latérales du *V.* et se terminent en arrière en se confondant avec les muscles *transverse du périnée* et *sphincter externe de l'anus.* Ces muscles se contractent plus ou moins énergiquement au moment du coït comme pour saisir et retenir la verge. Dans le vaginisme, leur contraction affecte un caractère véritablement morbide. En dedans de la tunique musculaire se trouve une muqueuse très adhérente à la couche musculaire, formée d'un chorion muni de papilles très grosses et d'un épithélium pavimenteux stratifié. Cette muqueuse ne contient pas de glandes; le mucus vaginal n'est formé que par la desquamation épithéliale de la muqueuse; aussi est-il toujours peu abondant, visqueux et très riche en cellules ou en débris de cellules épithéliales; il est normalement neutre ou alcalin; parfois cependant il acquiert une acidité plus ou moins prononcée, qui peut être assez forte pour tuer les *Spermatozoïdes* et rendre la femme stérile. On trouve souvent parmi les cellules des filament de *Leptothrix*, et parfois, dans certaines vaginites, le *Trichomonas vaginalis* de Donné. Le *V.* est rarement absent. Il peut être rétréci ou oblitéré, soit congénitalement, soit par accident; plus souvent il est cloisonné, c'est-à-dire divisé par une cloison membraneuse longitudinale en deux demi-canaux, l'un droit, l'autre gauche. Dans tous ces cas, le chirurgien peut et souvent doit intervenir soit afin de faciliter l'écoulement des règles, soit afin de rendre le coït praticable. Chez quelques femmes, après la cessation des règles (*ménopause*) il se produit une chute, un prolapsus de la paroi antérieure du *V.* qui fait saillie en dehors de la vulve; cette affection est ordinairement accompagnée d'envie incessante d'uriner et comme d'évacuer la vessie elle-même, de douleur à la partie inférieure de l'abdomen, de difficulté de la marche, d'expulsion involontaire de l'urine au moment du moindre effort soit pour changer de place, soit pour tousser. Il faut procéder artificiellement au relèvement de la paroi vaginale. Le prolapsus de la paroi postérieure du *V.* est plus rare. Quant au prolapsus total il est produit par le prolapsus de l'utérus. — *V. mâle.* L'*Utricule prostatique;* reste, sur l'homme, de la partie inférieure du *Canal de Müller*, homologue du *V.* des femelles, non de leur utérus (Tourneux), non seulement du point de vue embryologique mais encore par la structure élastique de sa paroi, etc., par l'absence de glandes alors que l'utérus en a. C'est un organe appelé aussi *utriculus prostaticus, vesicula spermatica spuria; vesica prostatica* de Weber; *uterus cystoides* d'Ackermann; *sinus pocularis* de Guthrie; *vésicule mitoyenne* de Bourgelat; *uterus masculinus* de divers auteurs; *utriculus virilis* de Huschke. Il est en forme de poche piriforme, ovoïde, aplati ou oblong, allongé, situé sur la ligne médiane, entre les deux canaux éjaculateurs, dans la prostate (face antéro-supérieure); sur quelques Vertébrés il dépasse le bord postérieur de la prostate. Il s'ouvre au sommet de la crête uréthrale ou *veru montanum*, à sa partie antérieure et médiane, entre les deux canaux éjaculateurs ou tout près de là. Il a été vu chez l'homme, les Solipèdes, le Porc, les Rongeurs, etc., Sur l'homme, il a de 6 à 15 millimètres de long, et une largeur une à deux fois moindre. Il manque ici de cavité et se trouve réduit à un cordon une fois sur cinq. Dans les Solipèdes, il atteint 7 à 9 centimètres. Il a une muqueuse à épithélium prismatique cilié. Huschke indique, dans cette muqueuse, des follicules mucipares. Mais ce sont des *sinus muqueux* (Cadiat et Robin). Les testicules étant les analogues des ovaires, les canaux déférents, les analogues des trompes, cet organe a été considéré comme analogue de la matrice, et la prostate comme analogue des glandes de la muqueuse utérine, ce qui n'est pas. Sur le cheval, le liquide de l'utricule est muqueux, citrin, plus limpide que le sperme, ou jaunâtre et plus ou moins poisseux. Il se compose d'un mucus, de sympexions généralement abondants, tels que ceux des vésicules séminales de l'homme, de beaucoup de fines granulations graisseuses et azotées, de noyaux épithéliaux sphériques, et d'épithélium prismatique vibratile. Il prend un développement plus grand sur les Vertébrés qui manquent de vésicules séminales que sur les autres.

VAGINAL, ALE. adj. [*vaginalis;* angl. *vaginal;* it. *vaginale;* esp. *vaginal*]. Qui concerne le *Vagin;* qui est en forme de tube, gaine ou conduit. — *Apophyse V.* Lame osseuse en forme de gaine qui entoure la base de l'*Apo-*

physe styloïde du temporal. — *Artère V.* Elle provient tantôt de l'artère hémorrhoïdale, tantot de l'artère ombilicale et parfois même de l'obturatrice; elle doscend des hanches au *V.* et se prolonge jusqu'au niveau de son orifice. — *Catarrhe V.* La *Vaginite.* — *Grossesse V.* La grossesse extra-utérine dans laquelle l'œuf sort en partie de l'utérus et empiète sur le *V.* — *Rot V.* L'expulsion des gaz par l'orifice du *V.* avec bruit analogue à celui de l'éructation par la bouche. Le *Rot V.* peut être produit par de l'air introduit dans le *V.* artificiellement ou par des gaz fournis dans cet organe ou plutôt dans l'utérus. — *Toucher V.* L'examen du *V.* avec les doigts. — *Tunique V.* Membrane séreuse qui entoure le testicule.

VAGINALITE. s. f. [angl. *vaginalitis;* it. *vaginalitide;* esp. *vaginalitis*]. Phlegmasie de la tunique vaginale. — *V. chronique.* Celle qui a lieu avec production de néomembranes devenant de plus en plus épaisses, tant autour du testicule qu'elles englobent plus ou moins, qu'aux dépens de la tunique vaginale pariétale dont la cavité diminue de capacité à mesure qu'elle épaissit. Dans ces tumeurs-là il n'y a pas de sérosité où il existe du sang fourni par les vaisseaux qui rampent dans les néo-membranes, qui donnent lieu ainsi à des hématocèles par hémorrhagies consécutives à la *V.* tant péritesticulaire que pariétale.

VAGINANT, ANTE. adj. [all. *einsteckend;* angl. *sheathing;* it. et esp. *vaginante*]. *Engainant.*

VAGINÉ, ÉE. adj. [*vaginatus;* all. *bescheidet*]. Enveloppé d'une gaine.

VAGINIFORME. adj. [de *vagina*, fourreau, et *forma*, forme]. En forme de fourreau, de vagin.

VAGINISME. s. m. Resserrement spasmodique morbide de la couche des fibres musculaires lisses sous-muqueuses du vagin qui constituent le *constrictor cunni.* Dans ces cas l'introduction du pénis est rendue impossible non seulement par la contraction et le resserrement spasmodique de l'orifice vaginal, mais encore par la douleur que l'essai seul de son introduction provoque chez la femme. L'introduction même du doigt ou d'un corps étranger de petite dimension provoque la constriction spasmodique et la douleur. Cet état morbide peut survenir sans cause connue ou bien succéder à une inflammation, à une fissure, à une lésion quelconque de la muqueuse vaginale. Dans le premier cas il faut souvent procéder à la dilatation lente ou à la déchirure artificielle de l'orifice vaginal, ou même à la division des fibres musculaires par le bistouri. Parfois il suffit de saupoudrer l'entrée du vagin avec de l'iodoforme; au bout de quelques heures la muqueuse de l'orifice est devenue insensible et le coït est possible. Dans ce cas il est bien manifeste que le point de départ de l'affection est dans un trouble de la sensibilité de la muqueuse vaginale. Quand le *V.* est placé sous la dépendance d'une lésion ou d'une inflammation de la muqueuse il faut commencer par guérir ces affections.

VAGINITE. s. f. [all. *Scheidenentzündung;* angl. *vaginitis;* it. *vaginitide;* esp. *vaginitis*]. Phlegmasie du vagin. Elle est souvent de nature vénérienne et prend alors le nom de *Blennorrhagie vaginale;* dans ce cas elle coïncide toujours avec une *Uréthrite.* Elle peut aussi être produite par le seul abus du coït, particulièrement chez les filles publiques qui, souvent dans une même journée, reçoivent un nombre considérable d'hommes, par la présence de corps étrangers, par l'injection de liquides irritants, le passage de liquides morbides venant de l'utérus, l'impression du froid, l'usage de la machine à coudre, etc. Elle est souvent entretenue à l'état chronique par certaines maladies générales telles que l'arthritisme, l'anémie, la chlorose, etc. Les principaux signes sont une sensation de cuisson et d'ardeur dans toute l'étendue du vagin, une certaine dificulté de la marche, puis un écoulement d'abord blanc, ensuite jaunâtre ou verdâtre, tachant et empesant le linge, doué d'une odeur forte, repoussante. Parfois les papilles du derme se gonflent beaucoup (forme granuleuse) ou bien il se fait une desquamation remarquable de l'épithélium; plus rarement il se forme des ulcérations ou une gangrène plus ou moins étendue de la muqueuse, ou bien il se produit des ulcères sous-muqueux (*Péri-V. disséquante*) toujours très graves. Quand la maladie devient chronique elle se localise volontiers dans les replis vaginaux et dans les culs-de-sac péri-utérins. On la traite au début par les bains de siège, le repos, les injections émollientes d'abord, puis astringentes; quand elle revêt la forme chronique on emploie avec avantage le badigeonnage avec une solution de nitrate d'argent.

VAGINO-INTESTINAL, ALE. adj. Comme *Vagino-rectal.*

VAGINO-LABIAL, ALE. adj. [angl. *vagino-labial;* it. *vagino-labiale;* esp. *vagino-labial*]. Qui va du vagin aux grandes lèvres de la vulve.

VAGINO-PÉRITONÉAL, ALE. adj. et s. [angl. *vagino-peritoneal;* it. *vagino-peritoneale;* esp. *vagino-peritoneal*]. Qui concerne la tunique vaginale et le péritoine.

VAGINO-RECTAL, ALE. adj. [angl. *vagino-rectal;* it. *vagino-rettale;* esp. *vagino-rectal*]. Qui va du vagin au rectum.

VAGINOSCOPIE. s. f. Examen du vagin.

VAGINO-URÉTHRAL, ALE. adj. [angl. *vagino-urethral;* it. *vagino-uretrale;* esp. *vagino-uretral*]. Qui se trouve entre le vagin et l'urèthre.

VAGINO-UTÉRIN, INE. adj. Qui concerne le vagin et l'utérus.

VAGINO-VÉSICAL, ALE. adj. [angl. *vagino-vesical;* it. *vagino-vessicale;* esp. *vagino-vesical*]. Qui va du vagin à la vessie.

VAGINULE. s. f. [*vaginula;* all. *Scheidchen;* angl. et it. *vaginula;* esp. *vaginula*]. Petite gaine ou réceptacle des organes sexuels des Mousses.

VAGISSEMENT. s. m. [*vagitus;* all. *Schreien;* angl. *squalling;* it. *vagito;* esp. *vagido*]. Cri du nouveau-né. Ces cris peuvent être produits la tête étant encore au-dessus du détroit inférieur et même au-dessus du détroit supérieur (Depaul) si dans les manœuvres de l'air a été introduit dans le vagin. Ce n'est donc pas l'impression de l'air sur les téguments qui est la cause de la première inspiration, mais le besoin de respirer qu'éprouve le fœtus (même non encore nouveau-né) depuis déjà que les contractions utérines ont diminué ou fait disparaître la régularité de la circulation fœtale.

VAGO-SYMPATHIQUE. adj. Qui tient du nerf *vague* ou *pneumogastrique* et du nerf *sympathique.* Chez les chiens et quelques autres Mammifères on donne ce nom à un cordon nerveux qui, dans les quatre cinquièmes supérieurs du cou est formé par l'union du pneumogastrique ou vague ou du cordon cervical du sympathique. Chez l'homme et le lapin, dans la même région les deux nerfs sont distincts.

VAGUE. adj. et s. [*vagus;* all. *Lungenmagennerv;* it. et esp. *vago*]. — Qui est mal limité. — **A.** Le *Nerf pneumogastrique.*

VAIR. s. m. La *Fourrure du Petit-gris.*

VAIRE ou **VERS** (Vienne). Source sulfurée calcique (9°).

VAIRON. adj. et s. m. [*dispar oculis;* all. *glasäugig;* angl. *silver-eyed;* it. *vafato;* esp. *ojizarco*]. Se dit de l'iris entouré d'un cercle blanchâtre, qui n'a pas les deux yeux de la même couleur. — **Z.** Le *Véron.*

VAISSE (Allier). Source bicarbonatée sodique (27°,8).

VAISSEAU. s. m. [de *vas*, vase quelconque; ἀγγεῖον; all. *Gefäss;* angl. *vessel;* it. et esp. *vaso*]. Les canaux dans lesquels circulent toutes les humeurs de l'économie. Tous les *V.* lorsque leurs parois cessent d'être tenues écartées par du sang ou par de la lymphe sur le vivant, lorsque par rétraction ou compression leur état de vacuité est maintenu, avec contact de la tunique interne à elle-même, dès que les cellules épithéliales de cette dernière sont tombées, les éléments du tissu cellulaire qu'elle contient se multiplient. D'abord analogues à ce qu'elles sont sur l'embryon, les fibres partant des cellules dont elles sont des centres de génération, s'allongent et s'entre-croisent d'un côté à l'autre des plans de contiguïté qui remplacent le canal vasculaire comme dans tous les cas de *réunion des tissus.* Les fibres élastiques cessant de se développer comme dans les *canaux* artériels et veineux, ou s'atrophiant comme dans les artères ombilicales, du tissu cellulaire avec des prolongements du *vaso vasorum*, remplacent de plus en plus ce qui existait avant la cessation circulatoire. — *V. accidentelles.* Ceux qui, tant lymphatiques que san-

guins, de l'état normal de capillaires invisibles à l'œil nu, sont arrivés graduellement, dans des conditions accidentelles, à se développer en conduits plus ou moins gros, soit afférents, soit efférents. Ils ont la même structure que les vaisseaux normaux. Les conduits, qui dans l'épaisseur d'une cicatrice, d'une néomembrane séreuse ou autre se sont développés en partant des capillaires normaux et sont ou non arrivés de ce dernier état à celui de vaisseaux plus ou moins gros. — *V. aquifères.* Ensemble de vaisseaux qui distribuent de l'eau de l'extérieur en tels ou tels organes des Échinodermes, de certains Vers, etc. — *V. blancs.* Jadis les lymphatiques chylifères, en raison de la couleur d'un blanc de lait de leur contenu durant la digestion; parfois alors les lymphatiques en général à contenu sans couleur propre ou revenus sur eux-mêmes. — *V. capillaires.* Ceux qui sont fins comme un cheveu ou davantage. — *V. courts* (*vasa breviora*). Branches de l'artère splénique qui se rendent au grand cul-de-sac de l'estomac. — *V. dorsal.* Celui qui sur le dos des Insectes, etc., tient lieu du cœur. — *V. droits* (*ductuli recti* de Haller). Le conduit séminifère au sortir de chaque lobe testiculaire et traversant le corps d'Higmore. — *V. efférents.* Ceux au nombre de neuf en général qui font suite aux *V. droits* et dérivent des *Canalicules sexuels* du corps de Wolff. — *V. exhalants.* Fiction anatomique, supposition de vaisseaux qui n'existent pas, faite pour expliquer les faits de l'exosmose alors inconnue. — *V. des plantes.* Les *Laticifères*, les *Trachées*, les *V. rayés, ponctués* et *scalariformes*, formés de cellules superposées ou juxtaposées bout à bout, avec ou sans résorption des extrémités contiguës formant cloisons transversales visibles d'espace en espace dans le sens de leur longueur. Ils se distinguent des cellules du *tissu cellulaire*, par la longueur des cellules qui les composent. Ils se distinguent des cellules allongées ou fibres du *tissu fibreux* par la plus grande longueur de ces dernières cellules, par leur largeur, y compris celle de leur cavité pleine d'air ou de liquide, par la bien plus grande minceur de leur paroi cellulosique, par la minceur ou l'absence de leur utricule azoté. — *V. portes* ou *Appareils portes.* Ceux de petite circulation, qui se terminent par des capillaires à leurs deux extrémités, qui conduisent le sang veineux partant des capillaires d'un organe et qui vont à leur autre extrémité se distribuer en capillaires dans un autre organe, sans posséder de centre circulatoire propre, comme la veine porte de tous les Vertébrés, la veine porte rénale des Vertébrés ovipares, etc. — *V. séveux.* Supposition de vaisseaux des végétaux qui n'existent pas, qui auraient spécialement contenu la sève. — *V. spiraux.* Les *Trachées.*

VAL. s. m. — **P.** La dépression entre deux *monts* ou points saillants d'une masse vibrante.

VALATSCHA (Suisse). Source froide sulfurée calcique.

VALDE DE LA CUEVA (Espagne). Source froide sulfatée sodique.

VALDIERI (Piémont). Source sulfurée sodique (75°).

VALDORF (Westphalie). Source sulfurée calcique (11°).

VALENCE. s. f. [de *valere*, valoir]. Pour chaque corps simple, pour chaque radical composé, la propriété de se combiner à un, deux, trois, etc., équivalents d'un autre corps simple, d'un autre radical. — La capacité de combinaison des atomes d'un corps dont le degré est représenté par le nombre d'éléments chimiques avec lesquels il peut se combiner ou qu'il peut remplacer dans un composé, par combinaison ou substitution. On l'indique par des apostrophes et des chiffres romains; ainsi Cl' indique que le chlore est univalent ou monoatomique, O'' que l'oxygène est bivalent; Bo''' que le bore est trivalent; C^{IV} que le carbone est tétratomique, etc.

VALENCE (Drôme). Source bicarbonatée calcique froide.

VALENCE (Espagne). Station hivernale.

VALÈNE. s. m. Le *Valérone.*

VALENTIN. Anatomiste suisse (mort en 1861) dont le nom est resté à des corpuscules azotés du cerveau, faussement dits amyloïdes.

VALENTINI. Médecin allemand (1658-1729) dont le nom est resté à une poudre au carbonate de magnésie.

VALENZA (Piémont). Source sulfureuse (12°).

VALER. Préfixe désignant les corps chimiques dérivés de l'acide *Valérique* ou du *Valérylène*, ceux qui renferment le radical *Valéryle*, etc.

VALÉRAL. s. m. Produit obtenu du *Valérate de baryte* ($C^{10}H^{10}O^2$) par distillation.

VALÉRALDÉHYDE. s. m. Comme *Valéral.*

VALÉRALDINE. s. f. ($C^{31}H^{31}AzS^4$). Produit cristallin de l'action du sulfure d'ammonium sur le *Valéral.*

VALÉRAMIDE. s. f. ($H^2Az + C^{10}H^9O^2$). Amide cristallisable de l'*Acide valérique.*

VALÉRANILIDE. s. f. ($C^{22}H^{15}AzO^2$). Produit cristallisable de l'action de l'*Acide valérique* sur l'*Aniline.*

VALÉRATE. s. m. [all. *Valerat;* angl. *valerate;* it. *valerato*]. Sels de l'*Acide valérique.* — *V. d'ammoniaque.* S'emploie dans les mêmes cas que celui de zinc. — *V. de caféine.* Il a été employé comme celui de zinc. — *V. de fer.* On l'emploie comme antispasmodique. — *V. de quinine.* Sel formé par la combinaison de l'*Acide valérianique* avec la quinine. — *V. de zinc.* Employé dans les cas de névralgie, de migraine, etc., rebelles aux antispasmodiques.

VALÉRÈNE. s. m. L'*Amylène.* — Le *Bornéène.*

VALÉRIANACÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Valeriané.*

VALÉRIANATE. s. m. Pour *Valérate.*

VALÉRIANE. s. f. [*Valeriana;* all. *Baldrian;* angl. *valerian;* it. et esp. *valeriana*]. Genre de Valérianées. — *V. Sauvage* ou *officinale* (*Valeriana officinalis*, L.), antispasmodique. La *V.* officinale est une herbe à souche vivace, courte, verticale, émettant des rhizomes latéraux qui rampent horizontalement au-dessous du sol et produisent des tiges annuelles. Celles-ci sont hautes de 50 centimètres à 1 mètre, dressées, sillonnées, fistuleuses, ramifiées seulement vers le haut. Les feuilles basilaires sont disposées en rosette étalée; les feuilles caulinaires sont alternes, d'autant plus brièvement pétiolées qu'elles sont situées plus haut sur la tige; toutes sont pinnatiséquées, pubescentes, à lobes oblongs, irrégulièrement dentés; les terminaux confluents. Les fleurs sont petites, colorées en blanc rosé, odorantes, disposées en grandes grappes de cymes corymbiformes, axillaires et terminales, à ramifications opposées. — *V. dioïque* ou *petite.* La *Valeriana dioica*, L. — *V. grecque.* Le *Polemonium cœrubum*, L. Polémoniacée. — *V. des jardins* ou *grande.* La *Valeriana phu*, L. — *V. des marais.* La *V. dioïque.*

VALÉRIANÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Valérianes.* — Nom d'une famille de dicotylédones, séparée des Dipsacées. Herbes à feuilles opposées, sans stipules; souvent à rhizome charnu. Fleurs en grappes ou en cymes, sans involucre; calice simple, soudé à l'ovaire; limbe supère à trois ou quatre dents dressées ou roulées et formant aigrette à la maturité; corolle monopétale; étamines, une à cinq; ovaires à trois loges dont deux stériles, souvent indistinctes; ovule unique; anatrope, pendant; style à deux ou trois stigmates. Fruit sec, indéhiscent, monosperme, à une ou trois loges. Graine inverse, sans albumen; embryon homotrope, droit, à radicule supère.

VALÉRIANELLE. s. f. Les *Valerianella olitoria*, L., ou *Mâche, Doucette*, etc., Valérianée.

VALÉRIANINE. s. f. Le *Valérol.*

VALÉRIANIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Valériane.* — L'*Acide amylique.*

VALÉRIANOÏLE. s. m. (Righini). La *Valérianine.*

VALÉRINE. s. f. [all. *Valerin*, angl. *valerine*, it. et esp. *valerina*]. Groupe de composés de la glycérine combinés avec l'*Acide valérianique.*

VALÉRIQUE. adj. Comme *Valérianique.*

VALÉROL. s. m. ($C^{12}H^{10}O^2$). Essence oxygénée trouvée dans l'essence de valériane impure.

VALÉRONE. s. m. [all. et angl. *Valeron;* it. et esp. *valerona*]. Produit de la distillation du valérianate de chaux (C^9H^9O).

VALÉRONITRILE. s. m. Liquide incolore, obtenu de la valériamide ($C^{10}H^9Az$).

VALÉRONYLE. s. m. Radical hypothétique (C^9H^9) dont le valérone serait l'oxyde.

VALÉRYLATE. s. m. Pour *Valérate.*

VALÉRYLE. s. m. Radical hypothétique ($C^{19}H^9$) dont l'*Acide valérylique* serait l'oxyde.

VALÉRYLÈNE. s. m. ($C^{10}H^8$). Liquide incolore, très mobile, d'odeur alliacée.

VALÉRYLIQUE. adj. Comme *Valérianique*.

VALET A PATIN. s. m. [*volsella Patini*]. De Charles Patin, chirurgien français (1633-1693). — Espèce de compresseur pour les artères coupées.

VALÉTUDINAIRE. adj. [*valetudinarius*, de *valetudo*, mauvaise santé; all. *kränkelnd, kränklich;* angl. *valetudinarian;* it. et esp. *valetudinario*]. Qui relève de maladie sans être tout à fait revenu à l'état de santé. — Celui qui est mis sous l'état de prédisposition à la maladie par quelque circonstance physiologique, comme la *menstruation*, etc., et celui qui est souvent malade en raison de son état goutteux ou autre état diathésique sans faiblesse de la constitution est plutôt dit *maladif*.

VALÉTUDINARIUM. s. m. [de *valetudo*, mauvaise santé]. Local destiné à recevoir des malades.

VALGUS. adj. et s. m. [βλαισός]. Dévié en dehors. — Le pied qui est renversé, avec le bord interne contre la jambe.

VALIDINE. s. f. ($C^{32}H^{21}Az$). Composé retiré de la quinoléine brute (Gréville).

VALLÉCULE. s. f. [de *vallis*, vallée]. Intervalle qui sépare deux côtes sur le diachaine des Ombellifères.

VALLÉCULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Vallécules*.

VALMAGNE (Pyrénées-Orientales). Source froide ferrugineuse bicarbonatée.

VALMONT (Seine-Inférieure). Source ferrugineuse bicarbonatée, froide.

VALS (Ardèche). Source bicarbonatée sodique, froide.

VALSALVA. Anatomiste italien (1666-1723) dont le nom est resté au cône osseux formant l'axe du limaçon.

VALVACÉ, ÉE. adj. [de *valva*, valve]. Pourvu de *Valves*.

VALVAIRE. adj. [all. *klappig;* angl. *valvar;* esp. *valvar*]. Qui concerne les *Valves*.

VALVE. s. f. [*valva;* all. *Klappe;* angl. *valve;* it. et esp. *valva*]. Les pièces des péricarpes, etc., qui sont distinctes et susceptibles de se séparer sans déchirement.

VALVÉ, ÉE. adj. [*valvatus;* all. *klappig*, *valvate;* it. *valvato;* esp. *valvado*]. Disposé comme des *Valves*.

VALVICIDE. adj. [de *valva*, valve, et *cædere*, couper]. Qui s'opère par la rupture des valves d'un fruit.

VALVIFORME. adj. [all. *klappenförmig;* angl. *valviform;* it. et esp. *valviforme*]. En forme de *Valve*.

VALVULAIRE. adj. Qui concerne les *Valvules*.

VALVULE. s. f. [*valvula*, diminutif de *valva*, valve; all. *Klappe, Klappchen;* angl. *valve;* it. *valvola;* esp. *valvula*]. Membrane ou repli dans les vaisseaux, etc., qui empêche les liquides ou autres matières de refluer. — *V. aortiques*. Les *V. sigmoïdes*. — *V. auriculo-ventriculaires*. Celles qui sont aux orifices de ce nom. — *V. de Bauhin*. La *V. iléo-cæcale*. — *V. de Béraud*. Repli de la muqueuse du canal lacrymal à son orifice supérieur, au point où il se continue avec le *sac lacrymal*. — *V. biscuspide*. La *V. mitrale*. — *V. conniventes*. Elles sont formées par un simple pli de la muqueuse adossée à elle-même, avec un peu de tissu cellulaire lâche interposé. C'est donc à tort que quelques auteurs ont considéré la *V. iléo-cæcale* comme la dernière des *V. conniventes* d'autant plus que celles-ci cessent d'exister à 40 centimètres et plus du cæcum. Par leur déplissement la muqueuse détachée prend une longueur qui est :: 13 : 8. On en compte de cinq cents à six cents ayant une hauteur de 5 à 7 millimètres. — *V. de Cruveilhier*. Dans le canal lacrymal repli muqueux situé à sa partie inférieure ou nasale. — *V. d'Eustachi*. Celle qui répond à l'ouverture de la veine cave inférieure dans l'oreillette droite du cœur. — *V. iléo-cæcale* ou *iléo-côlique*. Elle est formée par une sorte d'invagination de l'extrémité terminale de l'intestin grêle dans le gros intestin, mais de la portion seulement que représentent la muqueuse et les fibres circulaires. Elle est formée de deux valves à bord libre semi-lunaire, pouvant s'appliquer l'un contre l'autre et fermer l'intestin grêle ou s'écarter en limitant un orifice en forme de boutonnière. La valve supérieure est la plus courte, la valve inférieure est la plus longue. Leur face tournée vers l'intestin grêle conserve la structure de la muqueuse de celui-ci jusqu'à leur bord libre. La muqueuse de l'autre face a la structure de celle du gros intestin. — *V. de Huschke*. Repli dans la muqueuse du sac lacrymal existant parfois vers le milieu de celui-ci — *V. de Kerkring* ou *Kerkringus*. Les *V. conniventes*. — *V. mitrale* (*annulus valvulosus* ou *valvularis*). *V. auriculo-ventriculaire gauche* qui ne représente que deux dentelures profondes qui la divisent en deux moitiés. Ce sont ces dentelures qui déterminent la forme des *V*. Le bord libre de la *V*. mitrale présente plus de régularité que celui de la *V*. tricuspide. La *V*. mitrale est beaucoup plus épaisse que la tricuspide. — *V. prostatiques*. Repli n'existant que sur les vieillards, à l'union de la paroi inférieure de l'urèthre et du col de la vessie, avec soulèvement de la muqueuse de forme valvulaire qui s'oppose à l'excrétion de l'urine et à l'introduction des sondes dans la vessie. — *V. du pylore* ou *pylorique*. Le repli circulaire de la muqueuse soulevée au niveau du pylore. — *V. semi-lunaires de l'anus* ou *du rectum*. A la terminaison même de la muqueuse du rectum proprement dit dans le cloaque la *ligne circulaire supérieure de l'anus* représentée par une série de petits replis curvilignes à concavité supérieure de cette muqueuse qui ne constituent pas des *V*. à proprement parler. Leurs extrémités forment, en s'unissant, d'un repli (dit *V*.) à l'autre, les reliefs verticaux ou piliers dits *colonnes de Morgagni* de la portion cloacale du rectum ou de l'anus. — *V. semi-lunaires* ou *sigmoïdes du cœur*. Replis fibreux minces placés à l'orifice de communication des artères aorte et pulmonaire avec les ventricules. Il y en a trois à chaque orifice. Chaque *V*. a une face concave tournée vers l'artère, une face inférieure convexe tournée vers le ventricule, un bord inférieur convexe dont le tissu est continu avec celui de l'anneau fibreux correspondant du cœur, un bord supérieur libre qui sur le milieu porte un épaississement fibreux (*tubercule d'Aranzi*, à droite, *nodule* ou *tubercule de Morgagni*, à gauche). Leur portion fibreuse moyenne reçoit des capillaires des anneaux du cœur. Leur surface ventriculaire est tapissée par l'endocarde jusqu'au bord libre. Au delà la *tunique commune de Bichat* passe seule sur leur surface artérielle et de là sur la face interne des artères. — *V. sigmoïdes*. Celles des orifices aortiques et de l'artère pulmonaire. — *V. spirale*. Sur les Chondroptérygiens, dans l'intestin grêle, repli de la muqueuse dans le genre des *V. conniventes*, disposé en hélice à contours rapprochés, avec une branche de l'artère mésentérique au bord libre dans toute la longueur de l'organe. Il augmente ainsi notablement l'étendue du trajet que les aliments ont à parcourir durant leur liquéfaction. — *V. de Taillefer*. Repli de la muqueuse du canal lacrymal, vers la partie moyenne. — *V. de Tarin*. Repli de la substance cérébrale situé au-dessus et en arrière du quatrième ventricule. — *V. de Thébésius* (*valvula thebesiana*). Celle qui se trouve à l'orifice d'abouchement de la *veine coronaire du cœur* ou *cardiaque* dans l'oreillette droite, au-devant de l'orifice de la veine cave inférieure. — *V. tricuspide*. Repli membraneux placé à l'ouverture de communication de l'oreillette droite du cœur avec le ventricule correspondant, ainsi nommé parce qu'il présente trois lobes triangulaires. Cette *V*. adhère par un de ses bords à la circonférence de l'orifice; son autre bord, irrégulier, libre et découpé, se continue avec les cordes tendineuses qui partent des colonnes charnues du cœur. Ainsi que la *V*. mitrale, elle s'abaisse au moment où afflue le sang de l'oreillette dans le ventricule; elle s'élève, au contraire, et empêche le reflux de ce liquide pendant la contraction du ventricule. Comme la *V*., elle est formée d'une membrane fibreuse, adhérente à l'anneau fibreux auriculo-ventriculaire correspondant, parcourue par quelques capillaires et tapissée sur ses deux faces par l'endocarde. — *V. triglochine*. La *Tricuspide*. — *V. de Varole* (1573). La *V. iléo-cæcale*. — *V. des veines*. Elles sont une dépendance, une expansion de la couche dite moyenne ou à fibres circulaires des veines, de sa trame cellulo-élastique seulement, sans les faisceaux musculaires de cette dernière; la continuité de la présence de ceux-ci est interrompue, à leur niveau, sur toute l'étendue du gonflement veineux qui extérieurement indique leur existence. La tunique à fibres longitudinales existe sur la face tournée vers les capillaires seulement et manque sur l'autre face. Il en est de même pour les *V*. auriculo-

ventriculaires du cœur. En ce point la *tunique de Bichat* des veines est directement appliquée sur le tissu de la *V.* Ce tissu est formé de fibres élastiques et de tissu cellulaire entre-croisées, circonscrivant des intervalles ou mailles dans lesquels existent manifestement une substance amorphe, transparente, à peine grenue, très tenace. On ne suit de capillaires qu'à leur base et peu avant dans l'épaisseur, si ce n'est dans les *V.* auriculo-ventriculaires. — *V. de Vieussens.* Lame de la substance cérébelleuse qui forme la voûte du quatrième ventricule.

VALVULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Valvules.*

VALYLE. s. m. Radical hypothétique (C^8H^9) de l'*Acide valérique.*

VALYLÈNE. s. m. ($C^{10}H^6$). Hydrocarbure d'odeur alliacée résultant de l'action de la potasse sur le bibromure de valérylène.

VANADATE. s. m. [all. *vanadinsaures Salz;* angl. *vanadate;* it. *vanadato*]. Les sels produits par la combinaison de l'acide vanadique avec les bases.

VANADEUX. adj. Qui concerne le degré inférieur d'oxydation du *Vanadium.*

VANADIQUE. adj. Qui concerne le *Vanadium.* — Nom d'acide [all. *Vanadsäure;* angl. *vanadic acid;* it. et esp. *acido vanadico*] retiré du vanadate d'ammoniaque.

VANADITE. s. m. [all. *vanadigsaures Salz,* angl. *vanadite,* it. *vanadito*]. Sel dans lequel l'oxyde de vanadium joue le rôle d'acide.

VANADIUM. s. m. [all. *Vanadin,* angl. *vanadium,* it. et esp. *vanadio*]. Métal (Del Rio, 1801; Seltström, 1830) d'un blanc argentin, non ductile, inaltérable à l'air, infusible. Densité 5,5).

VANADYLE. s. m. Le *Bioxyde de Vanadium* (Va^2O^4).

VANDELLIE. s. f. [all. et angl. *Vandella; caa-ataica* de Pison]. Scrofulariée gratiolée (*Vandellia diffusa,* L.) amère et purgative, de Madagascar.

VANDIÈRE. s. f. Le *Callionymus lyra,* L., Acanthoptérygien.

VANDOISE ou **VAUDOISE.** s. f. Le *Cyprinus lemiscus,* L.

VANESSE. s. f. [*Vanessa,* Fabri]. Genre de Lépidoptères rhopatocères.

VANILLE. s. f. [all. *Vanille;* angl. *vanilla;* it. *vaniglia; vainiglia,* esp. *vainilla*]. La capsule siliquiforme de diverses espèces de *Vanilla* L., Orchidées parasites et sarmenteuses des régions tropicales. Le *Vanilla planifolia,* Andr., qui fournit la meilleure sorte de *V.* a une tige cylindrique, charnue, verte, émettant au niveau de ses nœuds des racines adventices à l'aide desquelles elle se fixe aux arbres. Les feuilles sont charnues, oblongues, pointues, courtement pétiolées. Les fleurs sont disposées en grappes axillaires, pauciflores; elles sont colorées en vert pâle. Les folioles du périgone sont lancéolées, connées à la base, dressées et étalées; le labelle a la forme d'une lame épaisse, repliée en gouttière, plus large à l'extrémité qui est serretée et calleuse, couvert dans la partie médiane de petits appendices écailleux; le pollen est granuleux. Le fruit est une gousse de la grosseur du petit doigt, imparfaitement triangulaire, déhiscente longitudinalement en deux valves inégales et charnues.

VANILLIER. s. m. [*Vanilla,* Sw.]. Genre d'Orchidées à tiges grêles grimpantes du Mexique, etc., séparé des *Epidendrum.*

VANILLINE. s. f. ($C^{20}H^6O^4$). Principe cristallisable de la vanille, fusible à 81°.

VANILLIQUE. adj. Qui concerne la *Vanille.* — Nom d'un acide ($C^{16}H^8O^8$) produit cristallisable, fusible à 212° de l'oxydation de la *Vanilline.*

VANILLISME. s. m. L'ensemble de l'éruption prurigineuse causée par un Acarien ectoparasite et le malaise général dû à l'action des principes volatils de la vanille.

VANILLON. s. m. Sorte de *Vanille* à parfum peu intense, à gousses épaisses, plus courtes que celle du *Vanilla planifolia* et moins odorantes. On a attribué cette sorte au *Vanilla Pompona,* Schiede.

VANNE. s. f. Plateau mobile dans une écluse pour permettre l'écoulement de telle ou telle quantité d'eau.

VANNEAU. s. m. Le *Vanellus cristatus,* Meyer, Échassier pressirostre.

VAPEUR. s. f. [*vapor;* ἀτμὸς; all. *Dampf, Dunst;* angl. *vapour;* it. *vapore;* esp. *vapor*]. Les gaz produits par évaporation. Les molécules solides ou liquides accumulées dans l'air, dont elles troublent la transparence, et qui, résultant de l'abaissement de la température d'un gaz, n'ont point encore eu de condensation proprement dite. — Hors de la *V.* d'eau expirée par les poumons et celle de la sueur, il n'y a pas de *V.* dans le corps des Mammifères, etc. — *V. animales.* Il n'y a de *V.* dans les tissus et les cavités du corps animal que là où existe de l'air, normalement ou accidentellement, dans lequel se trouve plus ou moins d'eau. — *V. d'eau atmosphérique.* La quantité de *V.* d'eau dans l'air. Cette quantité va en diminuant du sol aux régions supérieures. Plus on monte, plus la vapeur diminue. La limite supérieure est d'autant moins élevée que la quantité d'humidité est moins considérable dans une région donnée. Au mois d'avril, toute trace de *V.* d'eau disparaît à la hauteur de 4000 mètres. Au mois de juin, au contraire, on trouve des quantités notables de *V.* à la hauteur de 7500 mètres et, au mois d'août, on en trouve plus haut encore; à partir de septembre, l'humidité atmosphérique diminue jusqu'en avril, époque du minimum observé. La *V.* d'eau mélangée à l'air fait l'office d'un écran; elle s'oppose au rayonnement calorifique du sol et empêche le refroidissement, (surtout lorsqu'elle se condense en gouttelettes des *brouillards* et des nuages); d'où les abaissements de température à l'époque où se produit son minimum de proportion. — *V. d'eau.* L'eau se réduit partiellement en *V.* aux températures ordinaires (évaporation). Pour chaque température, la *V.* émise par un liquide, en vase clos, acquiert, en présence d'un excès du liquide générateur, une tension qu'elle ne peut dépasser et qui reste constante pour une même température. Cette tension est ce qu'on appelle la *Tension maximum* relative à cette température. Si l'on élève la température de l'enceinte, une nouvelle quantité de liquide se vaporise, et la tension de la *V.*, qui était f à la température t, devient f' à la température t'; la force élastique f' étant plus grande que f, si la température t' est plus élevée que t. Si, après avoir porté la température de l'enceinte de t à t', on revient de t' à t, la *V.* revient de la tension f' à la valeur f. La vaporisation partielle de l'eau est donc un phénomène continu, et la force élastique des gaz provenant de la décomposition de la *V.* d'eau a pour une température T une valeur constante F'; quand la température devient T', elle prend une valeur F', F' étant plus grand que F si T' est plus grand que T. La force élastique F' redevient égale à F, quand de la température T' on repasse à la température T. Enfin, cette force élastique des gaz mis en liberté croît très rapidement quand la température s'élève (H. Sainte-Claire Deville). La décomposition partielle et progressive de la *V.* d'eau, décomposition qui est partielle pour une température donnée et qui est progressive quand la température s'élève, a reçu le nom de *dissociation;* il correspond à celui d'*évaporation* donné au phénomène physique dont on le rapproche. — *V. de charbon de bois, de charbon de terre, de coke* et *de bois chauffé.* Les gaz et la *V.* d'eau qui se dégagent et se mêlent à l'air libre ou confiné lorsque ces corps brûlent dans de telles conditions que l'oxygène leur arrive en quantité insuffisante pour qu'il y ait combustion complète en eau, acide carbonique, oxyde de carbone, etc. — *V. vésiculaire.* Les gouttelettes d'eau visibles dont l'ensemble forme les brouillards et les nuages, parce qu'on les croyait formées d'une bulle d'eau pleine d'air. Ce sont des gouttelettes de 0mm,1 et au-dessous fixant autour d'elles une mince couche d'air saturée de *V.*

VAPEURS. s. f. pl. [all. *Winde;* angl. *vapours, winds;* it. *vapori;* esp. *vapores*]. L'*Hystérie* et l'*Hypochondrie.* — Le *Spleen.*

VAPORARIUM. s. m. L'*Étuve* rendue humide par production ou arrivée de vapeur d'eau pour prendre un bain de cette eau vaporisée.

VAPOREUX, EUSE. adj. Qui concerne les *Vapeurs;* — qui en souffre.

VAPORISATION. s. f. [*vaporatio;* all. *Verdunstung;* angl. *vaporation, vaporisation;* it. *vaporisazione;* esp.

vaporizacion]. Passage d'un liquide à l'état de gaz. Dégagement rapide de vapeurs au moment de l'ébullition. — *V. médicamenteuse.* Celle de l'eau mêlée de celles de tels ou tels médicaments volatils, celle qu'on obtient avec beaucoup de plantes qu'on plonge dans l'eau maintenue en ébullition, et dont on dirige la vapeur sur la partie malade, telles que les fosses nasales dans le coryza, l'arrière-gorge dans l'angine et diverses altérations du larynx, le col de l'utérus, etc. Les Labiées, etc., sont surtout employées de cette manière.

VAQUOIS. s. m. Comme *Bacquois.*

VARAIRE. s. m. Le *Veratrum album*, L., Colchicacée. C'est une plante à rhizome vivace, horizontal, obtus, gros comme le doigt, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans; à tige aérienne haute de $0^m,60$ à $1^m,20$; à feuilles alternes, ovales, grandes, munies de nombreuses nervures longitudinales et plissées dans le sens de la longueur; à fleurs polygames, blanches ou blanc verdâtre, disposées en une grande panicule terminale, pubescente. On emploie le rhizome qui doit ses propriétés à la *Vératrine.* C'est un purgatif drastique et un émétique puissant.

VARAN. s. m. Genre de Sauriens. — *V. des Arabes.* Le *Psammosaurus scincus*, Merr., à queue arrondie, du nord de l'Afrique.

VAREC. s. m. [all. *Tang*; angl. *sea-weed;* it. *nave sommersa;* esp. *varec, ova*]. Les Algues du genre *Fucus. Laminaria, Caudium, Polysyphonia,* etc. — *V. portepoire.* Le plus long des végétaux connus (*Macrocystis pyrifera*), Fucacée.

VARECH. s. m. Comme *Varec.*

VARENGEANE. s. f. L'*Aubergine.*

VARENNES (Maine-et-Loire). Source ferrugineuse bicarbonaté (11°).

VARGADELLE. s. f. La *Saupe.*

VARIABILITÉ. s. f. [all. *Veränderlichkeit;* angl. *variability;* it. *variabilità;* esp. *variabilidad*]. La possibilité pour un corps de présenter des variétés d'ordre quelconque sans perdre son individualité. — La multiplicité des conditions nécessaires à la vie augmente à mesure que l'on passe d'un organisme plus simple à un autre plus complexe; mais, par une compensation qui reste toujours inférieure et insuffisante, l'organisme devient plus apte à être modifié et variable dans des limites plus étendues (A. Comte). En aucun cas la *V.* ne se montre indéfinie; c'est-à-dire que jamais elle ne va jusqu'à produire des types stables naturellement, susceptibles de donner à leur tour des variétés, telles que les précédentes qui sont obtenues des espèces naturelles; susceptibles d'être, en un mot, considérées comme des espèces nouvelles dérivant d'une autre ou de deux autres, et venant se surajouter au nombre de celles qui existent déjà. Jamais non plus la *V.* des espèces ne conduit à obtenir de l'une d'elles, naturellement ou pathologiquement, une métamorphose ou transformation d'un ou de plusieurs individus en individus semblables à ceux d'une autre espèce naturelle, voisine ou éloignée, de manière que les descendants de l'une, au lieu de faire nombre à côté de leurs ascendants, vinssent se fondre dans une autre espèce en faisant nombre à côté des individus représentant celle-ci.

VARIATION. s. f. — Y. Conditions présentées par certains individus dans chacune des collections formées du rapprochement d'organismes semblables anatomiquement et doués physiologiquement de l'interfécondité; c'est un des résultats des plus importants du développement. Dans toute collection d'individus réputés semblables, ces derniers sont variables d'autant de manières différentes qu'il y a de milieux naturels dans lesquels ils peuvent se trouver, ou artificiels dans lesquels l'homme les place et se place lui-même, permettant une certaine durée de leurs vie et de leur reproduction. Les espèces de plantes et d'animaux comme les espèces de cellules qui forment leur tissus présentent des variations nombreuses, suivant les différences de milieux, naturelles ou accidentelles, compatibles avec la vie, dans lesquelles se trouvent les individus isolés ou les couples; mais, quelque étendues que soient chacune des *V.*, leur examen dans le temps et dans l'espace, quant aux espèces, et durant l'évolution embryogénique, etc., quant aux individus, montre qu'elles ne représentent, en quelque sorte, que des oscillations autour d'un type représenté par le plus grand nombre des individus adultes. Elles reviennent toujours à ce type, sans qu'on connaisse encore d'exemple avéré de transmutation d'une espèce en une autre, ni de création d'une ou de plusieurs espèces d'une organisation plus parfaite, amenant ensuite la formation d'une ou de plusieurs séries d'espèces, de plus en plus parfaites jusqu'à l'homme (*Transformisme*). En d'autres termes évolution ni variation ne sont transformation; dans chaque espèce, les individus sont variables d'autant de manières qu'il y a de milieux distincts dans lesquels ils peuvent se nourrir et se reproduire; ils le sont dans des limites très étendues pour ceux de certaines espèces, bien moindres pour d'autres, et que l'observation fait connaître, mais elles ne sont pas transformables. — *V. désordonnée* (Naudin). Le cas de variations dans lequel on voit que à la deuxième génération, les hybrides végétaux reviennent, lorsqu'ils sont doués de fertilité, fréquemment à l'une des deux espèces dont ils sont sortis. Ce retour n'est cependant pas universel : rien n'est plus commun, que de trouver dans une collection d'hybrides de même provenance et de seconde génération (ou d'une génération plus avancée), à côté d'individus qui rentrent dans le cadre des espèces productrices, un reliquat d'individus, en nombre plus ou moins grand, qui n'y rentrent pas, ou même qui diffèrent plus de ces dernières, que n'en différaient les hybrides de première génération. Il n'y a pas de différence sensible entre les hybrides de deux espèces, et, à la première génération, les hybrides de même provenance se ressemblent entre eux autant que se ressemblent les individus d'espèces pures issus d'un même semis. A cette génération, la collection entière des individus hybrides de même origine, quelque nombreux qu'ils soient, est aussi homogène et aussi uniforme que le serait un groupe d'individus d'une espèce invariable, ou d'une race pure et nettement caractérisée. A la deuxième génération des hybrides entre eux, les individus constituent, pour ainsi dire, autant de variétés individuelles, comme si le lien qui devait les rattacher aux types spécifiques s'étant rompu, leur végétation s'était égarée dans toutes les directions.

VARICE. s. f. [*varix;* κιρσός; all. *Krampfader;* angl. *varix;* it. *varice;* esp. *varix*]. Dilatation permanente d'une veine, déterminée par la rétention relative du sang dans sa cavité, amenant l'élargissement, avec ou sans hypertrophie, de ses tuniques. La *V.* offre l'apparence d'une nodosité molle, inégale, allongée, sinueuse, indolente, noirâtre, sans pulsation, cédant facilement à la pression du doigt, reparaissant dès que l'on cesse la compression. Ces dilatations des parois veineuses ont été observées surtout dans: 1° les veines superficielles des membres abdominaux; 2° les veines hémorrhoïdales; 3° les veines spermatiques; 4° les veines de la vulve et du vagin et plus rarement dans celles sous-cutanées des parois abdominales et des autres régions. Sur les membres, les veines tégumenteuses abdominales communiquant avec les veines portes accessoires, il se produit, en même temps que la dilatation du vaisseau un épaississement de ses parois. L'épaississement porte sur la tunique externe celluleuse et principalement sur la tunique à fibres longitudinales ; celle, qui est interposée entre elles, à fibres circulaires élastiques musculaires et du tissu cellulaire, est au contraire plus ou moins amincie, au moins relativement. Les *V.* des membres inférieurs sont aussi fréquentes d'un côté que de l'autre. Lorsqu'elles sont spontanées elles ne débutent jamais par le tronc de la saphène interne, mais bien par les branches secondaires et anastomotiques. La saphène elle-même reste souvent anormale; souvent aussi elle s'atrophie au moins à la jambe, quand le membre tout entier est couvert de dilatations veineuses. Loin d'être rares, les *V.* profondes sont plus communes que les varices sous-cutanées. Le siège primitif réel de la phlébectasie réside dans les veines profondes. C'est sur elles d'abord que porte la dilatation ; de là elle se prolonge dans les veines sous-cutanées. Cette propagation se fait par les diverses espèces de voies anastomotiques étendues des veines superficielles aux veines profondes. Les veines intramusculaires, l'anneau du soléaire et les anneaux aponévrotiques musculaires jouent un rôle initial considérable dans la production de ces dilatations. En second lieu prend place

l'insuffisance des valvules veineuses, dont l'importance est également très considérable (Verneuil). Les *V.*, qui, à un état de dilatation médiocre, ne sont pour les malades que la source de faibles incommodités, peuvent, quand elles ont acquis un grand volume, devenir la cause d'accidents plus ou moins graves. Ainsi elles ne sont plus indolentes; la moindre fatigue, le moindre exercice détermine aussitôt, dans le membre affecté, de l'engourdissement et de la douleur, tantôt sourde, tantôt vive et instantanée; toutes les causes qui produisent une activité plus grande de la circulation dans le membre affecté produisent aussi une turgescence des veines, qui deviennent douloureuses. La turgescence, en se développant dans les capillaires, amène bientôt, dans le tissu cellulaire et dans la peau, de l'œdème avec empâtement, de l'induration résultant de la compression exercée sur les troncs lympathiques voisins des veines affectées; les téguments infiltrés prennent une teinte violacée au niveau des nodus ou tortuosités variqueux, et adhèrent bientôt à la veine sous-jacente. Le moindre frottement détermine, sur le tissu cellulaire ou le derme ainsi altéré, une ulcération rebelle, à cause de l'altération primitive des tissus de leurs capillaires surtout. Les nodosités variqueuses usent les parties environnantes, et arrivent à n'être plus recouvertes que par l'épiderme. On voit alors une petite tache noire, indice d'une perforation imminente qui s'effectuera sous l'influence du moindre effort, et donnera lieu à une hémorrhagie veineuse plus ou moins abondante nécessitant souvent la compression de l'artère du membre ou l'emploi des applications de perchlorure de fer. On évitera tout ce qui est obstacle au retour du sang veineux. Une fois maître de l'écoulement, il faut faire une compression de tout le membre, ou appliquer le perchlorure de fer comme agent hémostatique par coagulation du plasma. Il faut, de plus, mettre la partie affectée dans une position horizontale ou, mieux, déclive, afin de combattre l'action de la pesanteur, qui, jointe au poids de la colonne sanguine, tend à faire que le sang ne remonte plus vers le cœur. La phlébite est encore une des complications fréquentes des *V.* Elle peut se borner à la veine variqueuses, ou s'étendre à celles des parties voisines. Alors les *V.* deviennent dures, rondes et douloureuses. Elle se termine le plus souvent, dans le premier cas, par résolution; dans le second, il se produit un phlegmon. Dans cette phlébite, qui est traumatique locale mais sans altération du sang, la production des accidents de septicémie, d'infection purulente sont rares. — *V. ampullaires.* Celles des veines et des lymphatiques, dans lesquelles, en même temps que des dilatations générales il y en a de plus grandes, plus ou moins séparées locales, formant comme autant d'ampoules sur le trajet du vaisseau, entre ses valvules, etc. — *V. anévrysmale.* L'*Anévrysme artério-veineux* dans lequel la poche communique à la fois avec une artère et une veine. Il y a cinq variétés principales : 1° Dans le cas le plus simple, les deux vaisseaux ont été divisés au même niveau, il y a réunion des deux parois, mais la communication est maintenue, et le sang passe de l'un à l'autre vaisseau, sans tumeur : c'est la *phléb-artérie* (Broca). 2° La lésion est la même au début; mais, en vertu de dispositions particulières, la veine offre une dilatation ampullaire qui forme une tumeur de la paroi veineuse au niveau de l'orifice de communication; dans les trois autres variétés, c'est dans une poche de nouvelle formation du tissu cellulaire du kyste que le sang est contenu. 3° Les deux parois vasculaires sont séparées par une poche sanguine ou kyste anévrysmal situé entre les deux vaisseaux dont les ouvertures persistent toujours. 4° La lésion de la veine n'est pas simple; il y a eu transfixion du vaisseau, ce qui ressemble au premier cas, seulement la tumeur anévrysmale va se former sur la veine elle-même. 5° Dans la communication artério-veineuse, il y a transfixion de l'artère, le sac anévrysmal est alors placé sur l'artère, et communique avec celle-ci, qui communique avec la veine. — *V. artérielle.* L'*Anévrysme cirsoïde, dilatation cirsoïde* des artères qui est une dilatation avec allongement d'une ou de plusieurs artères, repliées en circonvolutions sur elles-mêmes et formant une augmentation de masse artérielle, une tumeur plus ou moins étendue et pourvue de battements. — *V. vésicales.* Cordons noueux, entre-croisés en tout sens, de la grosseur d'une plume ordinaire, que l'on rencontre aux faces antérieure et postérieure de la vessie, sous le péritoine; quelques-unes sont pour ainsi dire incrustées dans les parois vésicales mêmes, et se distinguent, par leurs nodosités, des fibres musculaires vésicales qui les recouvrent en plusieurs endroits. Elles semblent tellement confondues avec la tunique de fibres cellules qu'on dirait des sinus comparables aux veines dites également sinus utérins. Là où des pelotons variqueux se dessinent à la surface de l'organe, la dissection a montré (Triquet) les tuniques veineuses triplées d'épaisseur; la membrane interne, très épaisse, se laisse déchirer en lambeaux par la moindre traction; de longs caillots tapissent leur intérieur. Arrivées à l'extrémité antérieure et postérieure de la vessie, ces veines dilatées s'enfoncent dans la prostate et rendent cette glande quelquefois plus grosse qu'un œuf. A la face intérieure de la vessie, sous la muqueuse même, elles sont moins volumineuses mais plus nombreuses. Au niveau de l'orifice vésical la muqueuse forme quelquefois une tumeur de la grosseur d'une noisette, qui n'est autre chose qu'une énorme dilatation variqueuse, et qui obture parfois complètement l'orifice d'écoulement de l'urine. Cette tumeur est souvent disposée de façon que la sonde pénètre facilement de dehors en dedans en la soulevant; mais, dans les efforts que fait le malade pour uriner, elle s'applique sur l'orifice, poussée en avant par les fibres musculaires sur lesquelles elle repose; les fibres musculaires placées au-dessous sont hypertrophiées (Duclos). Les vaisseaux variqueux de la vessie peuvent se rompre. Leur rupture (Chopart) est souvent occasionnée par la présence d'un calcul vésical, surtout si le malade fait des exercices immodérés, s'il va en voiture, s'il fait des excès de boissons ou vénériens. — *V. cylindroïdes.* Celles des veines et des lymphatiques ayant la forme d'un cylindre flexueux. — *V. lymphatiques.* Dilatations des troncs lymphatiques superficiels ou profonds, ampullaires, flexueuses ou serpentines; elles acquèrent parfois le diamètre d'une plume à écrire. Souvent il y a épaississement des parois en même temps que dilatation; il peut y avoir aussi dilatation des subdivisions en sinus dans les glandes lymphatiques et dans celles qui existent sur les conduits allant d'une glande à une autre. — *V. serpentines.* Celles dans lesquelles les veines allongées forment des flexuosités rapprochées ou contiguës à la manière des portions du corps d'un serpent en voie de reptation.

VARICELLE. s. f. [*varicella, variolæ spuriæ;* all. *Wasserpocken, Spitzblattern, Schafpocken, Schweinspocken, Hühnerpocken;* angl. *chicken-pox, water-pox;* it. *varicella;* esp. *viruelas locas, variolide*]. Maladie générale éruptive bénigne, différant de la *Variole*, n'en préservant pas et ne détruisant pas la réceptivité vaccinale bien que survenant exclusivement sur les enfants et étant très contagieuse. L'incubation dure une quinzaine de jours. Les prodromes sont presque insignifiants et parfois l'éruption se montre au cours d'une santé parfaite. L'éruption d'abord papuleuse devient vésiculeuse. Les vésicules espacées, ombiliquées parfois, sèchent vers le cinquième jour et disparaissent vers le neuvième sans laisser de traces. — *V. papuleuse.* Elle ne diffère des autres variétés de *V.* qu'en ce que la plupart des élevures semblent arrêtées ou stationnaires dans leur premier état : les papules, plus ou moins grosses et rougeâtres, se dessèchent et s'affaissent sans être suivies de croûtes, et sans contenir ni sérosité, ni matière pseudo-membraneuse ou purulente. — *V. pustuleuse ombiliquée.* La *Varioloïde*. — *V. pustuleuse conoïde* [*varicella coniformis*, Willan; *varicella verrucosa*, Plenck; angl. *swine-pox*]. Elle s'observe chez les vaccinés et quelquefois chez les variolés. Elle est surtout bien dessinée sur la face, dont les pustules parcourent leurs périodes en huit ou dix jours. — *V. pustuleuse globuleuse.* Elle est caractérisée par la forme arrondie que les pustules prennent du quatrième au cinquième jour. — *V. vésiculeuse* (*chickenpox*). Elle débute presque sans symptômes précurseurs, par de petites taches rouges, circulaires et superficielles, qui, dès le second jour, présentent, à leur centre, une vésicule proéminente, pleine d'une humeur limpide, incolore ou citrine. Le jour suivant, ces vésicules ont 3 millimètres de diamètre et s'élèvent en

pointe ou prennent une forme arrondie. Le quatrième jour, celles qui n'ont pas été accidentellement rompues diminuent de volume et se rident à leur circonférence. Du cinquième au huitième jour, des croûtes adhérentes à la peau se forment et laissent ensuite, en se détachant, des taches rouges sans dépressions. Le *Chickenpox* est facile à distinguer, en ce qu'aucune autre éruption variolique ne se montre, dans son *état*, sous la forme de vésicules complètement transparentes.

VARICELLIFORME. adj. Qui ressemble à la *Varicelle;* les éruptions de vésicules ressemblent à celles de la varicelle compliquant les pustules de certaines varioles (Desnos).

VARICOCÈLE. s. m. et mieux s. f. [*varicocele*, de *varix*, varice, et κήλη, tumeur; all. *Krampfaderbruch;* angl., it. et esp. *varicocele*]. Dilatations variqueuses des veines du scrotum et du cordon testiculaire, formant des amas ou tumeurs. La pression exercée par cette dilatation veineuse ou les troubles nutritifs qui résultent de celle-ci entraînent fréquemment une atrophie du testicule et de l'épididyme. Ils peuvent se réduire au volume d'un haricot, mais ils peuvent reprendre leur volume après la *Varicocélectomie.* — *V. ovarique.* Les varices des veines ovariques et utéro-ovariques (Richet).

VARICOCÉLECTOMIE. s. f. [de *varicocèle*, et εκτομή, excision]. Opération actuellement adoptée contre la *Varicocèle* consistant en l'ablation d'une portion du *scrotum* avec les veines variqueuses antérieures du cordon formant la *Varicocèle* qui gagnent le *Plexus pampiniforme*, la veine cave ou la rénale; on lie aussi les veines postérieures du cordon qui vont dans la veine épigastrique.

VARICOMPHALE. s. m. [*varicomphalus*, de *varix*, varice, et ὀμφαλος, ombilic; all. *Krampfadernabel;* angl. *varicomphalus;* it. *variconfalo;* esp. *varicomfalo*]. Varices ombilicales.

VARIÉTÉ. s. f. [*varietas;* all. *Varietät, Abart, Spielart;* angl. *variety;* it. *varietà;* esp. *variedad*]. Individus d'une même espèce de composés qui diffèrent par la forme des cristaux, par les propriétés optiques, électriques, ou autres propriétés secondaires, des échantillons choisis comme types de l'espèce. Tous les individus animaux et plantes de même espèce qui diffèrent par la forme extérieure, le volume, la couleur ou autres propriétés secondaires, sans que ces différences se perpétuent par la génération, sauf dans un très petit nombre de circonstances déterminées et généralement identiques. Ces collections d'individus d'une même espèce, bien que capables de se perpétuer, offrent, quant à leur grandeur, leur couleur ou leur forme, des différences pouvant provenir de causes diverses, telles que l'âge, le sexe et la localité; elles ne se conservent pas par la génération, mais repassent au type de l'espèce, ou du moins ne jouissent pas d'une très longue durée. Une *V.* est une anomalie légère qui ne met obstacle à l'accomplissement d'aucune fonction, et de laquelle il ne résulte point de difformité.

VARIOLAIRE. adj. et s. Qui ressemble à la *Variole.* — Qui est varié par des taches comparées aux pustules varioliques. — Alvéolé. — **B.** Le *Thalle* sans organes reproducteurs des *Lichens.* — **Z.** Les *Truites* à tégument tacheté.

VARIOLARINE. s. f. [all. *Variolarin;* angl. *variolarine;* it. et esp. *variolarina*]. Matière graisseuse, soluble dans l'orseille (*Variolaria dealbata*, Acharius).

VARIOLE. s. f. [*variola, febris variolosa*, de *varius*, tacheté, moucheté; all. *Blattern, Pocken;* angl. *smallpox;* it. *vajuolo;* esp. *viruela.* Maladie générale fébrile, avec éruption pustuleuse à la peau, qu'on n'a ordinairement qu'une fois, qui est quelquefois sporadique, souvent épidémique; elle est contagieuse et miasmatique. Le pus de ses pustules s'inocule directement. Ses miasmes peuvent agir à distance en suivant la direction des vents. L'invasion de la *V.* est précédée d'une période d'incubation, dont la durée est de trois à huit jours. La vaccine et la *V.* constituent deux individualités absolument distinctes, incapables d'être transformées l'une dans l'autre, pas plus dans l'organisme des animaux que dans l'espèce humaine. La *V.* peut s'inoculer au bœuf et au cheval, en produisant une éruption spécifique; mais cette éruption diffère de celle de la vaccine par ses caractères objectifs, etc. L'invasion de la *V.* est ordinairement précédée d'une période d'incubation, dont la durée est de trois à huit jours. Il y a des lassitudes, de la céphalalgie, une irritation des membranes muqueuses pulmonaire ou gastro-intestinale, des mouvements fébriles, du coryza, du larmoiement. Ensuite se manifestent des phénomènes variés suivant que la *V.* est grave ou bénigne. — *V. confluentes.* Celle qui débute sans symptômes précurseurs qui puissent en faire prévoir la gravité; tantôt les phénomènes des périodes d'incubation et d'invasion se manifestent avec une effrayante intensité et dans tous les appareils organiques. L'éruption est rapide; du deuxième au troisième jour de l'invasion apparaissent de petites élevures comme papuleuses, nombreuses, violacées, groupées ou confondues par leur confluence. L'éruption occupe d'abord la face, puis elle envahit toute la surface du corps, et se propage aux muqueuses buccale ou conjonctivale. Au bout de quatre à cinq jours, les évelures ont augmenté de volume, leur sommet s'est aplati; puis s'est formée à leur centre la *dépression ombiliquée* caractéristique des pustules varioliques, dépression d'autant plus prononcée que la suppuration est plus prochaine, mais effacée souvent par l'agglomération des pustules. Elle résulte de l'adhérence de l'épiderme au derme dans ce point, adhérence due à la présence du prolongement au travers de ce dernier d'une glande sudoripare. C'est à cette période de la maladie que surviennent les plus graves complications. Souvent la tuméfaction énorme du visage s'étend au tissu cellulaire sous-cutané du crâne et du cou; le délire ou l'assoupissement, des vomissements, de la diarrhée, de la toux, annoncent une vive irritation cérébrale, pulmonaire ou gastro-intestinale. Alors aussi il y a une salivation abondante, lors même qu'il n'existe pas de pustules dans la bouche. Enfin arrive la dessication, qui commence ordinairement par la face : la tuméfaction diminue; il se forme une sorte de vaste croûte brunâtre qui tombe du cinquième au sixième jour. — *V. hémorrhagique.* Celle qui s'accompagne d'épanchement sanguin dans les pustules, etc. — *V. du mouton.* Le *Claveau.* — *V. rousse.* Espèce d'alouette de La Plata. — *V. des vaches.* La *Vaccine* ou *Cowpox.* — *V. discrète.* Il y a souvent, pendant l'incubation, un état de malaise et de prostration générale; puis un mouvement fébrile plus ou moins prononcé, des nausées, une disposition à la sueur sont les prodromes de l'invasion de la maladie. Du troisième au quatrième jour paraissent de petits boutons rouges, isolés, distincts, semblables à des morsures de puces, et occupant d'abord la face, puis les bras, la poitrine et toutes les autres parties du corps. Alors cessent momentanément les symptômes fébriles. Les intervalles des pustules rougissent, la peau se tuméfie, les pustules paraissent dures au toucher; l'humeur qu'elles contiennent s'épaissit, devient d'abord jaunâtre, puis prend une teinte argentine et purulente; leur sommet présente une sorte d'aplatissement suivi d'une dépression ombiliquée. Ces pustules contiennent d'abord un peu de sérosité et un petit disque de substance blanchâtre, d'abord molle, puis consistante, à leur périphérie, sous l'épiderme soulevé. La tuméfaction de la peau, plus considérable au visage que partout ailleurs, cause une douleur tensive et une chaleur ardente; et du cinquième au sixième jour de l'éruption se déclarent une fièvre secondaire (dite de suppuration) et de la salivation. Cet état persiste jusqu'au onzième et douzième jour (huitième de l'éruption), et ensuite commence la dessication. La tuméfaction dermique diminue; les croûtes qui se forment sur la face tombent vers le quatorzième ou le quinzième jour; celles des autres régions du corps tombent successivement un, deux ou trois jours plus tard; et il reste de petites taches brunes rougeâtres qui s'effacent lentement, et quelquefois de petites cicatrices irrégulières et persistantes.

VARIOLÉ, ÉE. adj. et s. Qui a ou qui a eu la *Variole.* — Comme *Variolaire.*

VARIOLEUX, EUSE. adj. et s. [angl. *variolous;* it. et esp. *varioloso*]. Qui a rapport à la *Variole;* qui l'a ou l'a eue.

VARIOLIFORME. adj. [all. *pockenartig;* angl. *varioliform;* it. et esp. *varioliforme*]. Qui est analogue à la *Variole.*

VARIOLIQUE. adj. [de *variola*, petite vérole; angl. *variolic;* it. et esp. *variolico*]. Qui concerne la *Variole.*

VARIOLISATION. s. f. Opération par laquelle on communiquait une variole supposée bénigne pour garantir d'une variole plus grave.

VARIOLOÏDE. s. f. et adj. [de *variola*, la variole, et εἶδος, forme, ressemblance; all. et angl. *Varioloid;* it. et esp. *varioloide*]. Qui ressemble à la *Variole.* — Les maladies qui peuvent être produites par l'infection variolique (Thompson). Les éruptions varioliques offrant une ou plusieurs pustules ombiliquées, *sans fièvre secondaire.* Dite aussi *Varicelle pustuleuse ombiliquée.* Qui ne diffère de la *Variole discrète* que par l'absence de la fièvre secondaire. La couleur, d'un blanc mat, et l'ombilic des pustules sont dus, comme dans les pustules de la variole, à un petit disque pseudo-membraneux déposé entre le derme et l'épiderme et adhérent à ce dernier; la seule différence, c'est que ce disque est moins développé, ainsi que l'éminence papillaire au-dessus de laquelle il est placé, et que ces éminences ne s'ulcèrent presque jamais. La *V.* apparaît surtout au début et à la fin des épidémies varioliques, particulièrement sur les sujets vaccinés ou déjà variolés précédemment. On dit l'avoir observée surtout chez les individus vaccinés qui n'avaient pas un nombre suffisant de boutons de vaccine, ou sur qui on avait ouvert les boutons avant leur complet développement; on admet aussi qu'elle attaque de préférence ceux dont la vaccination remonte à une époque reculée. Elle est contagieuse, transmissible sous forme de *V.* ou de *Variole* même des plus graves.

VARIOLOSE. s. f. L'ensemble des accidents qui caractérisent, accompagnent ou compliquent la *Variole.*

VARIQUEUX, EUSE. adj. et s. [*varicosus;* κιρσοειδής; all. *krampfaderig;* angl. *varicose;* it. et esp. *varicoso*]. Qui concerne les varices; qui en est atteint, qui en dépend.

VARO. s. m. Comme *Varou.*

VAROLE. Anatomiste italien (1543-1576) dont le nom est resté à la protubérance cérébrale.

VAROU. s. m. L'*Hibiscus tiliaceus*, L., ou *Ketmie à feuilles de tilleul*, Malvacée en arbre des Indes et de Madagascar, dont l'écorce donne des fibres textiles.

VARUS. adj. et s. m. [*varus*, cagneux]. Dévié en dedans. — L'anomalie dans laquelle le pied est dévié en dedans avec renversement sur son bord externe.

VARUS. s. m. [*varus;* ἴονθος]. L'*Acmé*, la *Mentagre*, les *Tubercules à la face.*

VAS. [latin, au pluriel *vasa*]. *V. aberrans* (Haller). Diverticule du canal de la queue de l'épididyme terminé en cul-de-sac. — *V. aberrantia.* Les parties de la glande disséminée, sécrétant la bile, qui ne sont pas anastomosées entre les acini glycogènes du foie. — *V. brevoria.* Les *Vaisseaux courts.* — *V. recta.* Les *Vaisseaux droits.* — *V. vasorum.* Petits vaisseaux qui se distribuent dans la tunique externe des artères et dans les parois mêmes des veines. — *V. vorticosa.* Les veines des *Vortex.*

VASCULAIRE. adj. [de *vasculum*, petit vase, vaisseau; angl. *vascular;* it. *vascolare;* esp. *vascular*]. Qui concerne les vaisseaux; qui contient des vaisseaux. Qui est fait comme eux. — Qui dit *V.* dit *Cellulaire* en tant que contenant du tissu de ce nom. — Partout où il y a des vaisseaux tant sanguins que lymphatiques ou au moins sanguins, il y a autour d'eux quelques cellules et fibres du tissu cellulaire, à quelque degré que puisse être réduit le nombre de celles-ci autour des plus fins capillaires sanguins comme dans le tissu des centres nerveux, dans les plus fins canaux de travers, dans l'épaisseur de chaque lobule hépatique, etc.

VASCULARISATION. s. f. [all. *Gefässbildung;* it. *vascularisazione;* esp. *vascularisacion*]. Production des vaisseaux; distribution, augmentation du nombre de ceux qui existaient. L'état de ce qui contient des vaisseaux.

VASCULARITÉ. s. f. [all. *Gefässreichthum;* angl. *vascularity;* it, *vascularità;* esp. *vascularidad*]. Présence des vaisseaux sanguins ou lymphatiques en telle ou telle proportion.

VASCULEUX, EUSE. adj. [de *vasculum*, petit vase]. Comme *Vasculaire.*

VASCULIFÈRE. adj. [angl. *vasculiferous*]. Qui porte les vaisseaux.

VASCULO-NERVEUX, EUSE. adj. Composé de vaisseaux et de nerfs.

VASCULOSE. s. f. [de *vasculum;* petit vase] (Fremy). La paroi des cellules vasculaires des plantes. Par la distillation elle donne l'*Esprit de bois;* elle est soluble dans les alcalis, non dans les acides.

VASE. s. f. [*limus;* πηλός; all. *Schlamm;* angl. *mud;* it. *fango;* esp. *limo*]. Limon mêlé de débris végétaux et animaux, déposé au fond des eaux.

VASE. s. m. [*vas;* all. *Gefäss*]. Tout objet non tubuleux servant à contenir du liquide.

VASELINE. s. f. Nom commercial d'un mélange d'hydrocarbures, demi-solide, onctueux, tiré du pétrole et qui ne rancit pas.

VASIDUCTE. s. m. [de *vas*, vase, vaisseau, et *ductus*, conduit; all. *Gefässleiter;* angl. *vasiduct;* it. *vasidotto;* esp. *vasiducto*]. Ligne saillante que les vaisseaux et les faisceaux de fibres forment sous le tégument propre de la graine, avant de se ramifier.

VASO-CONSTRICTEUR, TRICE. adj. Qui opère la *Vaso-constriction.*

VASO-CONSTRICTION. s. f. Contraction des fibres cellules des vaisseaux en amenant le resserrement.

VASO-DILATATEUR, TRICE. adj. et s. Qui dilate les vaisseaux.

VASO-DILATATION. s. f. *Dilatation vasculaire.*

VASO-FORMATEUR, TRICE. adj. [de *vas*, vaisseau, et *formare*, former]. Qui sert à la génération des vaisseaux. — Toute formation vasculaire quelconque, normale ou accidentelle, même celle du cœur commençant par la production d'un capillaire dont, en grandissant, la structure arrive à celle des veines ou des artères plus ou moins grandes; il n'y a d'action *V.* que la génération des capillaires.

VASO-MOTEUR, TRICE. adj. et s. [de *vas*, vaisseau, et *motor*, moteur (Stilling, 1840); angl. *vaso-motory;* it. *vaso-motore;* esp. *vaso-motor*]. Qui a la propriété de causer un mouvement dans les vaisseaux. Les *Nerfs du grand sympathique*, qui déterminent la contraction et le relâchement des fibres musculaires des vaisseaux. On peut à l'aide du microscope suivre les nerfs *V.* jusque sur les capillaires de la deuxième variété, où on les voit se terminer en pointe sur la couche circulaire de fibres cellules. Ce sont des fibres de Remak, parallèles au vaisseau, lâchement appliquées contre lui avant qu'elles arrivent à ses fibres cellules mêmes. — Il suffit de dénuder, de contondre ou de couper les ganglions sympathiques pour voir aussitôt, dans les parties où se distribue leur influence, les vaisseaux se dilater et une plus grande calorification en être la conséquence. Mais, sous l'influence de l'excitation galvanique, les vaisseaux dilatés se resserrent, la circulation se ralentit ou s'arrête, et les parties que l'arrivée du sang avait échauffées se refroidissent. Partout les nerfs vasculaires et par là calorifiques sont topographiquement et physiologiquement indépendants des nerfs musculaires de la vie animale. D'où résulte que l'appareil circulatoire vasculaire possède un système moteur spécial, et que, selon l'état de dilatation ou de resserrement des capillaires, le mouvement du sang peut être accéléré ou retardé dans les vaisseaux, soit localement, soit généralement, sans que les nerfs des muscles soumis à la volonté y participent en rien. Les congestions locales et fonctionnelles qui surviennent périodiquement dans certains organes sont des exemples de cette indépendance des mouvements circulatoires à l'état normal (Cl. Bernard). Si l'on coupe les filets sympathiques qui se rendent aux glandes, la sécrétion continue, et devient surabondante en raison de ce que leurs vaisseaux restent dans un état constant de dilatation par paralysie de leurs fibres cellules. Si ce sont les nerfs des os ou d'autres organes, ceux-ci s'hypertrophient par suite de cet afflux sanguin continu et exagéré. Ce fait montre, à côté de nombre d'autres, que des nerfs dits *trophiques*, c'est-à-dire qu'on suppose exercer une influence chimique directe sur les actes moléculaires nutritifs, ne sont autres que des nerfs *V.*, qui n'agissent sur la nutrition qu'en raison de l'afflux plus ou moins grand qu'ils permettent des principes nutritifs, selon le degré de dilatation ou de resserrement des capillaires. Du reste,

les effets observés sur les éléments anatomiques qui les entourent et qu'on attribue à leur influence se voient aussi tant sur eux-mêmes que sur les autres tubes nerveux, soit ganglionnaires, soit cérébro-spinaux. Des effets complètement analogues s'observent encore en diverses circonstances sur les cellules des plantes. Or, on ne peut admettre que ces nerfs influent sur leur propre rénovation moléculaire. L'absence de toute influence des nerfs est manifeste pour les hématies et les leucocytes, pour les ovules, pour les spermatozoïdes, pour le premier développement de tous les Ovipares, etc., lorsqu'on supprime leur influence : 1° sur les tissus mésodermiques la nutrition de ceux-ci devient exubérante par exubérance d'afflux sanguin dans les capillaires dilatés; 2° sur les glandes, la sécrétion devient continue et surabondante par la même cause. L'excitation de ceux qui vont aux glandes produit, il est vrai, un déversement de salive, etc., alors que celles-ci ne reçoivent plus de sang; mais ce fait n'indique pas un accroissement de sécrétion *post mortem;* il y a seulement une *excrétion* du liquide remplissant les culs-de-sac sous l'influence de la contraction des fibres cellules de la trame glandulaire dont l'excitation nerveuse détermine la contraction. L'excitation de certains nerfs sensibles produit, par action réflexe, tantôt une paralysie (laissant se faire la dilatation), tantôt un resserrement par excès d'action des nerfs *V.* (Loven). La dilatation des vaisseaux, consécutive à une irritation nerveuse de la périphérie, est due à une cessation d'action réflexe des nerfs sur les vaisseaux et non pas à un épuisement des nerfs excités. L'excitation des nerfs sensibles des muscles produit des actions réflexes sur le système *V.*, qui diffèrent tout à fait de celles que produit l'excitation des nerfs sensibles de la peau. Toute modification survenue dans les centres nerveux a, par suite, une influence décisive sur ces phénomènes réflexes. Toutes les fois qu'on fait l'ablation de lobes cérébraux, les actions réflexes deviennent tout à fait constantes, tandis qu'avant cette opération l'excitation d'un nerf sensible produisait tantôt un rétrécissement, tantôt une dilatation des vaisseaux. La même excitation produit constamment, après l'extirpation des lobes cérébraux, une cessation d'action des nerfs *V.*, et par conséquent une dilatation des vaisseaux. Les vaisseaux se dilatent probablement parce que (Cl. Bernard) l'excitation de ces nerfs suspend le fonctionnement des centres *V.*, dont l'activité provoque et maintient le *Tonus* musculaire des vaisseaux. Un nerf sensitif étant coupé, l'électricité peut causer cette suspension, source de dilatation par action réflexe, quand elle agit sur le bout central de la section. L'électrisation du bout périphérique peut la causer directement quand il y a des fibres du grand sympathique avec des cellules ganglionnaires parmi les fibres de ce nerf, comme dans la cinquième paire, la neuvième et la dixième. Cœur et vaisseaux ont donc leurs nerfs centripètes ou sensitifs et leurs nerfs centrifuges ou moteurs. Le centre de *perception* transforme, si l'on peut dire ainsi, l'impression qui arrive par le filet sensitif en un état nouveau. Cet état peut être une suspension d'influence sur les nerfs moteurs (*inhibition*, d'où *arrêt*) ou une influence régulière ou excessive qui, par le nerf moteur correspondant au nerf sensitif, va dans l'organe d'où vient celui-ci. Ainsi le *Nerf accélérateur* ou *constricteur du cœur*, de Cyon, est une branche du ganglion cervical inférieur ou premier thoracique sympathique dont les éléments ou tubes dérivent de la racine antérieure de la *deuxième paire rhachidienne dorsale* (Cl. Bernard); et se rendent au plexus cardiaque. En dehors des conditions de section expérimentale de la moelle ou de ce filet, il agit par action réflexe, sous l'influence d'impressions transmises par des nerfs sensitifs correspondants, aboutissant à la corne grise médullaire ou centre perceptif de la deuxième paire dorsale. Ces portions des centres nerveux, tant cérébral que spinal, sont des *Centres V.* dits *trophiques, thermiques*, etc. — Les *Nerfs modérateurs*, *dépresseurs*, *de relâchement, d'arrêt* ou *paralyseurs*, sont, pour le cœur, des filets du pneumogastrique venant de la moelle allongée, qui, selon la nature de l'impression perçue et transformée, suscitent, modèrent ou même arrêtent l'action motrice de la corne antérieure d'où viennent les *V.* indiqués ci-dessus. — Pour les vaisseaux, les nerfs dits *frénateurs, frigorifiques, dépresseurs, réfrénateurs, constricteurs* ou *d'arrêt*, sont les filets *V.* du grand sympathique amenant le resserrement de ces conduits et la diminution correspondante des actes moléculaires intimes placés sous l'influence réflexe des *V.* sensitifs et des nerfs sensitifs ordinaires, qui transmettent telle ou telle sensation déterminée, telles que celles qui sont dites douloureuses et autres. Les *Nerfs* dits *thermiques* ou *dilatateurs* sont des nerfs *V.* sensitifs qui, agissant sur les vaisseaux, comme le nerf vague indiqué plus haut agit sur le cœur, laissent les capillaires se relâcher, avec afflux sanguin et accroissement des actes moléculaires nutritifs calorifiques.

VASO-SENSITIF, IVE. adj. et s. Les nerfs sensitifs des vaisseaux, correspondant aux *Vaso-moteurs*

VASTE. adj [esp. *vasto*]. Qui est grand, large.

VATER. s. m. Anatomiste allemand (1681-1752) dont le nom est resté à des dispositions anatomiques du pancréas, etc.

VAUGNIÈRES (Drôme). Source ferrugineuse bicarbonatée froide

VAUQUELINE. s. f. [all. *Vauquelin;* angl. *vauqueline;* it. et esp. *vauquelina*]. Du nom de *Vauquelin*, la *Strychnine.*

VAUQUELINIE. s. f. [Du nom du chimiste Vauquelin (1763-1829)]. Genre de Rosacées spiréacées du Mexique (*Vauquelinia corymbosa*, Humb. et Bonpland).

VAUTOUR. s. m. [*Vultur*, L.; all. *Geier*]. Genre de Rapaces diurnes vulturidés. — Les *Vultur cinereus*, L., et *fulvus*, Brisson.

VAUTROT. s. m. Le *Geai.*

VAYSONIER. s. m. [du nom de l'inventeur Vayson]. Vase de terre cuite pour transporter des sangsues.

Vd. Notation du *Vanadium.*

VEAU. s. m. Le jeune dans les races bovines. — *V. marin.* Le *Callocephalus vitullinus* ou *Phoca vitullina*, L., de l'Océan.

VÉGÉTABILITÉ. s. f. La propriété de végéter.

VÉGÉTAL, ALE. adj. [de *vegetare*, végéter; *planta;* φυτὸν; all. *vegetabilisch;* angl. *vegetal;* it. *vegetale;* esp. *vegetal*]. Qui a la nature de ce qui végète. Tout organisme constitué, soit seulement par une *cellule*, soit par un grand nombre, soit en même temps par des fibres et des tubes celluleux, unités anatomiques qui toutes ont pour principes immédiats fondamentaux la cellulose ou ses congénères. En physiologie, organisme qui se nourrit, se développe et se reproduit. Il n'est pas sensible et ne se contracte pas, bien qu'il puisse se transporter d'un lieu à un autre, comme le font des Schizomycètes et certaines Diatomées. Tout *être organisé* qui accomplit son alimentation solide, liquide et gazeuse aux dépens du milieu inerte, c'est-à-dire minéral ou inorganique. L'animal, au contraire, est : Tout *être organisé* qui accomplit son alimentation solide aux dépens d'êtres vivants ou qui ont vécu. Leur distinction comparativement aux animaux ne porte pas sur ce fait que tous deux contiennent de l'*azote* mais sur les différences de propriétés sous forme d'*albuminoïdes* et sur ce que les composés ternaires cellulosiques, bien que n'existant pas sous l'état de paroi squelettique propre à chaque cellule *V.*, s'y rencontrent toujours et exclusivement en quantité prédominante dans les tissus des organes essentiels, des plantes quelconques. — Dans un *V.* entier la quantité d'hydrogène l'emporte sur celle qui serait nécessaire pour former de l'eau avec l'oxygène, dans la proportion d'un cinquième au moins (Boussingault, Schlœsing). L'hydrogène pénètre pourtant dans le *V.* avec son équivalent d'oxygène. Mais le *V.* tout en prenant de l'acide carbonique à l'atmosphère lui en cède plus par désassimilation totale annuelle qu'il ne lui prend d'oxygène; en somme il cède ainsi plus d'hydrogène que d'oxygène. Il y a ici à noter que dans le *V.* il n'y a de rejetés, parmi les nombreuses espèces de principes immédiats formés par désassimilation ou excrémentitiel, que ceux qui sont gazeux ou très volatils. Les principes assimilés incessamment s'accumulent au contraire d'une manière continue sous forme d'éléments anatomiques s'ajoutant à ceux qui préexistaient, sauf le cas de la chute totale des

feuilles, des fleurs, des fruits et de quelques écorces; d'où la continuité de l'augmentation de volume des organes persistants. Autant que rien ne vient faire cesser la nutrition dure ce fait sans qu'il y ait comme sur les animaux rien de l'excrémentition. Ce qui du reste théoriquement ou non, est fourni au *V.* en tant qu'engrais, c'est-à-dire en tant que principes devant être assimilés n'agit comme sur les animaux qu'en raison des combinaisons successives avec les principes existant dans les cellules *V.* par lesquelles ceux-là peuvent passer. Hors des proportions et autres conditions voulues pour ces combinaisons ils restent inertes ou deviennent nuisibles en empêchant les combinaisons naturelles. Les *Protophytes*, les spores ciliées mobiles des Algues, sans parler de la couleur, offrent une distinction nette possible entre la paroi de cellule (dès la formation de celle-ci, dont on suit l'apparition) et son contenu. La paroi est de cellulose, non contractile, bien que pouvant se plisser, et le contenu est de nature azotée. Quant aux spermatozoïdes des Algues ou des animaux qu'on pourrait prendre pour des animaux ou des embryons, ils ne se reproduisent ni ne se développent. De plus, après leur mort, ils ne se résolvent pas en sarcode, et, au lieu de diffluer rapidement comme les êtres parfaits, ils résistent énergiquement et longtemps à beaucoup d'agents. Les spermatozoïdes végétaux et animaux sont de nature azotée; mais leur couleur, le nombre et la disposition de de leurs cils ou queues, la nature de leurs mouvements, peuvent les distinguer entre eux. Toutes les variétés de cellulose sont insolubles dans l'ammoniaque. Aussi, que les éléments anatomiques reproducteurs des plantes soient mâles ou femelles, quelle que soit, d'autre part, celle des phases évolutives à laquelle se trouvent les éléments dérivés reproduisant un nouvel individu, l'emploi de cet agent, froid ou porté à l'ébullition, les laisse absolument intacts sous les yeux de l'observateur, sauf plus de transparence de leur contenu qui, pourtant, n'est pas totalement dissous. Tout *V.* microscopique ou autre, tout mycélium, toute spore, conservent alors intégralement leurs caractères de forme, de volume et leurs dispositions structurales, tandis que l'inverse a lieu de la manière la plus caractéristique, tant pour les animaux microscopiques que pour les œufs et les embryons microscopiques des animaux. Il n'y a de commun entre les végétaux et les animaux les plus simples que leur simplification; mais ils gardent les caractères propres à chacun d'eux. Il n'y a, en aucune façon, la possibilité de dire : cet être est autant animal que *V.*, il est à la fois l'un et l'autre; il a les caractères de l'un et de l'autre; c'est un être intermédiaire. Mais on peut arriver rigoureusement à dire : ces deux êtres, les plus simples de tous, sont aussi simples l'un que l'autre; toutefois les caractères anatomiques et physiologiques de celui-là le distinguent de celui-ci, et ces caractères sont de nature telle que le second doit être placé en dedans des limites du règne *V.*, et le premier en dedans de celles du règne animal, près l'un de l'autre à cause de leur simplification, mais séparément à cause des caractères précédents. Les végétaux se divisent en *Acotylédonés, Dicotylédonés* et *Monocotylédonés.* Parmi les Acotylédones on compte de sept à huit mille espèces d'Algues, au moins onze mille espèces de Champignons, environ mille espèces de Lichens, deux mille cinq cents Mousses et Hépatiques, trois mille Fougères au moins, et de quatre à cinq cents espèces fournies par les Hépatiques, les Lycopodiacées. les Rhizocarpées, les Isoëtées et les Equisétacées. Les dicotylédones et les monocotylédones réunies donnent au moins cent mille espèces déjà décrites, et de vingt-cinq à trente mille à décrire recueillies en herbiers. — *V. exogènes.* Les *Dicotylédones, V.* dont la tige croît du dedans au dehors par couches concentriques.

VÉGÉTALISÉ, ÉE. adj. Qui a atteint l'état de structure, de configuration, etc., d'un *Végétal.*

VÉGÉTALITÉ. s. f. [all. *Vegetalität; Lebensfähigkeit;* angl. *vegetality;* it. *vegetalità;* esp. *vegetalidad*]. Premier degré et le plus simple de la vitalité; l'ensemble des phénomènes physiologiques qui sont communs aux plantes et aux animaux, et qui existent seuls chez les végétaux. Le mode de l'étude de la *vie* qui embrasse l'étude simultanée des trois lois qui sont un résultat des seules propriétés vitales dont jouissent les végétaux (d'où le nom de ce mode de *V.*), mais dont jouissent aussi les animaux. Ce sont les lois de la rénovation matérielle ou nutritive, celles du développement du corps, celles de la reproduction. Sans vie nutritive ou nutrition, pas de développement; sans développement, pas de reproduction; sans *V.*, pas d'animalité. L'étude de celle-ci embrasse aussi trois lois, qui sont un résultat des propriétés de contractilité, de sensibilité et de pensée. La substance qui possède ces propriétés, les perd en même temps qu'elle disparaît elle-même par atrophie, si elle n'est soumise à des alternatives d'action et de repos, ou, si l'on veut, si elle n'est soumise à l'*exercice;* l'exercice amène l'*habitude*, et celle-ci, convenablement dirigée, conduit au *perfectionnement* animal. Sans animalité, pas de *Sociabilité.*

VÉGÉTANT, ANTE. adj. Qui végète; qui produit des végétations.

VÉGÉTARIANISME. s. m. Le fait d'être *Végétarien.* — Comme *Végétarisme.*

VÉGÉTARIEN, ENNE. adj. et s. Qui se nourrit de végétaux exclusivement ou à peu près.

VÉGÉTARISME. s. m. Condition d'un homme, d'un animal qui ne vit que d'aliments d'origine végétale. — *Herbivorité.*

VÉGÉTATIF, IVE. adj. [de *vegetare*, végéter; *φυτικός;* all. *vegetativ;* angl. *vegetative;* it. et esp. *vegetativo*]. Qui a la nature de ce qui végète. Les appareils et organes qui concourent aux fonctions de nutrition (digestion et urination, respiration et circulation) et de reproduction (mâle et femelle).

VÉGÉTATION. s. f. [de *vegetare*, végéter; all. *Vegetation; it. Wachsthum, Pflanzenwachsthum;* angl. *vegetation;* it. *vegetazione;* esp. *vegetacion*]. L'ensemble des actes qui constituent la vie d'un végétal : se nourrir, croître, se reproduire. Pour les animaux comme pour les végétaux, le fait de continuer seulement à se nourrir, sans grandir, ni se reproduire. Dans les végétaux pourvus de bourgeons et de feuilles, c'est de leur base vers le sommet en général, et de même pour chaque branche et rameau pris à part, qu'a lieu le développement et l'épanouissement des bourgeons foliaux et floraux; c'est de la base au sommet des inflorescences qu'a lieu l'épanouissement des fleurs. Aussi la section des branches inférieures principales des arbres retarde l'ascension de la sève et la croissance de ceux-ci, et la taille des extrémités produit l'inverse, quant à la fructification en général. Cailletet (1868) a montré que, dans la végétation sous l'influence de la *lumière verte*, les plantes vertes ne décomposent pas l'acide carbonique. Cette action explique ce fait que sous les hautes futaies, quand elles ne présentent pas de clairière, la végétation des Phanérogames n'a pas lieu en général. Cependant sous cet abri l'air se renouvelle assez, et la lumière est suffisamment intense. Mais cette lumière est verte. Quant aux plantes vertes qui végètent dans ces conditions, ce sont des Cryptogames, lesquelles peuvent (Sachs) pousser vertes même dans l'obscurité, ou bien ce sont des Phanérogames dont la couleur verte diffère, à l'inspection spectroscopique, du vert de la forêt même, ou encore ce sont celles qui se développent à la fin de l'hiver, avant que l'arbre ait ses nouvelles feuilles. Ainsi les végétaux meurent quand on les éclaire uniquement avec de la lumière ayant traversé leur propre chlorophylle, parce qu'alors elles ne laissent passer et ne réfléchissent que les rayons qui leur sont inutiles chimiquement, qui sont comme excrémentitiels, c'est-à-dire les rayons verts, et absorbent les autres. — **M. C.** Le développement pathogénique indolore d'un tissu, le cellulaire surtout avec des vaisseaux, non contractile, plus ou moins sensible, à la manière d'un végétal qui pousse. — Le produit morbide même plus ou moins ramifié, mamelonné ou non, résultant du développement anormal d'un tissu, cellulaire, fibreux, glandulaire, épithélial, etc., à la surface d'un tégument, d'une tumeur, d'une plaie. — *V. naso-pharyngiennes.* Hypertrophies polypiformes des glandes et des muqueuses du nez et du pharynx. — *V. de Pacchioni.* Pour *Granulations de Pacchioni.* — *V. palpébrales.* Tissu tel que les *V.* des plaies développés sur la muqueuse palpébrale enflammée. — *V. des plaies.* La couche mamelonnée ou non, formée de

tissu cellulaire régénéré, mou, composé surtout de noyaux et de cellules comme par l'embryon et de vaisseaux dont se recouvrent les plaies. Les saillies ou prolongements irréguliers de ce tissu cellulaire. — *V. utérines*. Hypertrophies mamelonnées, etc., des glandes et de la muqueuse de l'utérus.

VÉGÉTO-ANIMAL, ALE. adj. et s. La *Glairine*.

VÉGÉTO-MINÉRAL, ALE. adj. [it. *vegeto-minerale;* esp. *vegeto-mineral*]. Qui est composé de matière végétale et de matière minérale.

VÉGÉTO-SULFURIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Holzschwefelsäure;* angl. *vegeto-sulfuric acid;* it. *acido vegeto-solforico;* esp. *acido vegeto-sulfurico*] (Braconnot), combinaison d'acide hyposulfurique et d'une matière végétale ($C^{18}H^{18}O^{18}.2SO^3.2HO$).

VÉHICULE. s. m. [*vehiculum*, de *vehere*, porter, tout ce qui sert à conduire; ὄχημα; all. *Vehikel;* angl. *vehicle;* it. *veicolo;* esp. *vehiculo*]. Tout ce qui sert à porter quelque autre objet. Les excipients liquides. Les liquides qui servent à tenir en suspension les unités anatomiques qu'on doit examiner au microscope.

VEIERBACH (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (10° à 11°).

VEILLE. s. f. [*vigilia;* ἐγρήγορσις; all. *Wachsein;* angl. *watching, wake;* it. *veglia;* esp. *vigilia*]. État de l'économie animale dans lequel les impressions venues, soit du dehors, soit du dedans, sont perçues et contrôlées par les sens et par la pensée, et où il est possible à l'animal d'agir volontairement. Cet état est relatif à la vie animale. Les actes de nutrition et de développement, actes principaux de la vie végétative, sont continus chez les animaux comme chez les plantes.

VEILLOTTE. s. f. Le *Colchicum autumnale*, L., Colchicacée.

VEINE. s. f. [*vena;* φλέψ; all. *Vene, Ader;* angl. *vein;* it. et esp. *vena*]. Conduits naturels du sang noir; elles ramènent au cœur le sang distribué par les artères dans tous les capillaires. Leurs parois, moins épaisses que celles des artères, sont composées de quatre tuniques : 1° *Tunique interne*, semblable à celle des artères, mais plus mince de moitié. 2° *Tunique à fibres longitudinales*, formée de fibres du tissu cellulaire et élastique, longitudinales, flexueuses, accompagnées de nombreux capillaires. Elle est riche en très fines fibres élastiques, souvent anastomosées entre elles. Les valvules des *V.* sont essentiellement un prolongement, une dépendance de cette tunique; mais les fibres élastiques y sont anastomosées en tous sens, avec enchevêtrement de fibres lamineuses, souvent fasciculées comme dans le tissu élastique; la tunique interne est des plus minces à leur surface. Elle n'est séparable de la suivante que dans les grosses *V.* 3° La *Tunique moyenne*, dite à fibres circulaires, la plus épaisse, est formée de tissu cellulaire, contenant une trame ou réseau de fibres élastiques en continuité avec celles de la paroi externe, et de même type général. Mais elle est pourvue dans toute son épaisseur de petits faisceaux de fibres cellules non contigus; comme les fibres élastiques ils sont d'autant plus rapprochés et plus petits qu'ils sont plus voisins de la tunique à fibres longitudinales (épaisse de $0^{mm},02$ à $0^{mm},04$) en proportion variable d'une *V.* à l'autre, les internes circulaires, les externes longitudinaux, tous manquant dans la tunique externe. Les fibres élastiques et leurs mailles sont surtout longitudinales; elles ne sont assez rapprochées pour prendre dans leur ensemble une disposition lamelleuse fenêtrée qu'à la face interne de cette tunique où les faisceaux circulaires de fibres cellules sont très voisins les uns des autres, dans les mailles ou *fenêtres* de l'élastique. La tunique longitudinale n'a guère que le quart de l'épaisseur de la couche circulaire (qui mesure $0^{mm},20$ environ dans la fémorale), tandis que la *Tunique externe* est de deux à quatre fois plus épaisse. 4° Celle-ci, dite aussi *celluleuse*, est formée de tissu fasciculé pauvre en noyaux. Dans presque toutes les *V.* du volume de celui de l'avant-bras et au-dessus, elle contient quelques faisceaux longitudinaux de fibres cellules écartés les uns des autres, plus ou moins près de la tunique circulaire. — L'examen de la coupe totale des vaisseaux en travers et en long, montre que dans les *V.* comme dans les artères, leurs diverses tuniques ne font qu'un par la continuité anastomique réciproque des éléments élastiques, dans le sens de la longueur comme dans celui de l'épaisseur d'une même tunique, continuité des fibres qu'on suit en allant des fibres d'une couche quelconque aux fibres de celle qui lui est appliquée. Les choses sont ainsi dès l'âge fœtal, et tout s'y développe en même temps dans tous les sens à la fois, comme si ce qui est la trame élastique avait été une masse homogène vasculaire accrue par interposition graduelle de fibres cellules ici, de tissu cellulaire vasculaire ailleurs, etc.; connexité ou continuité anastomique, venant rendre compte ainsi de l'existence d'une élasticité qui pour les artères est à peu près la même dans tous les sens. En faisant abstraction de tous les éléments autres que les élastiques, on distingue déjà trois couches dans les artères, quatre dans les *V.* de l'homme, d'après le seul examen des fibres élastiques, couches ayant des caractères propres de quantité et de distribution de l'une à l'autre de ces tuniques; avec variations secondaires manifestes d'une espèce à l'autre des *V.* A ces dernières particularités, apportant la multiplicité des tuniques dans l'unité élastique de chaque paroi, artérielle ou veineuse, s'ajoutent les faits qui, plus tranchés encore, tiennent à la présence ou à l'absence soit du tissu cellulaire et des capillaires, soit des fibres cellules. Il n'y a de capillaires sanguins, *Vasa vasorum*, que là où il y a du tissu cellulaire, dans la tunique externe ou celluleuse des artères, à l'exclusion des autres, par exemple. Avec l'existence du tissu cellulaire dans toutes les tuniques élastiques des *V.*, coexistent les capillaires, plus une dilatabilité par extensibilité graduelle, en quelque sorte indéfinie, qui manque aux artères. Ce n'est qu'en confondant en une seule deux choses aussi différentes que le sont la tunique de Bichat non vasculaire, avec la tunique vasculaire à fibres longitudinales, qu'on arrive à dire que les *V.*, comme les artères, sont composées de trois couches seulement. Ajoutons qu'à la face supérieure ou cardiaque des valvules et au niveau de celles-ci, où manque la tunique à fibres longitudinales la mince *Tunique de Bichat* est visible, appliquée et adhérente directement sur la portion correspondante de la *Tunique à fibres circulaires*. Rien de plus net, d'autre part, que les différences existant entre : 1° la tunique de Bichat; 2° la tunique à fibres longitudinales; 3° la tunique à fibres musculaires et 4° la tunique externe ou celluleuse, alors que dans les artères, il n'y a que : 1° la tunique de Bichat; 2° la tunique musculo-élastique et 3° la tunique externe ou celluleuse. Cette dernière même, seule vasculaire sur les artères, diffère notablement de son homonyme des *V.* par la quantité, le volume, la distribution et le mode d'anastomoses de ses fibres élastiques. Bien que la *tunique* la plus épaisse ou *moyenne des veines* contienne de l'élastique isolable par dissociation en lambeaux ou *lamelles fenêtrées*, et des faisceaux de fibres cellules, elle ne peut être assimilée sans erreur, quant à sa texture et les autres caractères, à la tunique moyenne des artères. Cette tunique des *V.*, en effet, n'est pas composée uniquement d'éléments élastiques et de fibres cellules; elle l'est par une trame de tissu cellulaire vasculaire, avec une trame ou réseau de fibres élastiques se continuant en dedans avec les fines fibres de la *Tunique longitudinale* des *V.*, d'une part avec celles de la tunique externe d'autre part. La tunique dite moyenne des *V.* contient, en outre, outre des faisceaux de fibres cellules, tous plus épais que des artères, et les uns circulaires, ceux qui sont internes, les autres longitudinaux, mais non tous circulaires. Ils sont séparés les uns des autres par des fibres élastiques et par des fibres lamineuses à la fois, plus écartés que dans la tunique moyenne des artères. C'est à la partie interne seulement de cette tunique que les faisceaux musculaires plus rapprochés que dans le reste de son épaisseur ont entre eux de l'élastique qui par la dilacération se ramène en lamelles fenêtrées, bien que pas plus que dans les artères, elle ne soit naturellement disposée en lames accolées, ni séparées les unes des autres par quelque élément que ce soit. Comme dans les artères, il y a des anastomoses de l'élément élastique dans tous les sens, bien que cependant cette substance offre une continuité, toute incomplète qu'elle

soit, plus marquée sur certains plans ou couches rapprochés que sur les autres; marquée à la face interne surtout de la tunique et toujours selon la longueur du vaisseau, qu'il soit mince ou large. — *V. apoplectiques.* Les jugulaires. — *V. brachio-céphaliques.* Les *V. innominées* ou *Troncs brachio-céphaliques* droit et gauche qui sont formés par la réunion de la sous-clavière et de la jugulaire interne; la *V.* cave supérieure est constituée par leur fusion. — *V. broncho-pulmonaires.* Vénules qui naissent des rameaux d'origine des *V. pulmonaires* dans la muqueuse des bronches, au delà de leurs subdivisions de troisième ordre (Le Fort); sur ces bronches elles s'anastomosent avec les *V. bronchiques.* Les artères bronchiques qui fournissent les *Vasa vasorum* aux vaisseaux pulmonaires et des rameaux aux cloisons interlobulaires jusqu'à la plèvre ne s'anastomosent pas avec l'artère pulmonaire. — *V. cardinales.* Celles de l'articulation du coude. Les *V.* qui, sur l'embryon du premier mois, avant la formation de la *V. cave inférieure,* se jettent dans l'oreillette par l'intermédiaire des deux *Canaux de Cuvier* ou *V.cave supérieure.* La *V.* permanente qui leur correspond sur les Poissons, etc., et tient lieu de la *V. cave inférieure,* pour se jeter dans l'oreillette par le sinus de Cuvier. — *V. caves* [κοῖλη φλέψ; all. *Hohlader;* it. et esp. *cava*]. A cause de leur diamètre considérable les deux veines qui rapportent au cœur le sang de toutes les parties du corps. On distingue la *V. cave supérieure* et l'*inférieure.* — *V. cave supérieure* ou *thoracique* (*V. cave descendante*) est formée par la réunion des deux *V. brachio-céphaliques,* au niveau du cartilage de la première côte droite; elle reçoit successivement, avant d'aboutir à la partie supérieure de l'oreillette droite, où elle s'ouvre, la thyréoïdienne inférieure, la mammaire interne droite, la diaphragmatique supérieure, l'azygos. — *V. cave inférieure* ou *abdominale* (*V. cave ascendante*) naît de la réunion des deux iliaques primitives, au niveau de la quatrième ou cinquième vertèbre lombaire; remonte le long de la partie latérale droite du rhachis, à droite de l'aorte, passe entre le grand et le petit lobe du foie, et traverse l'orifice aponévrotique du diaphragme et la lame fibreuse du péricarde. Elle reçoit dans ce trajet la sacrée moyenne, les lombaires, la spermatique droite, les hépatiques et les diaphragmatiques inférieures, et s'ouvre à la partie postérieure inférieure de l'oreillette droite. Chez l'homme non plus que sur les Mammifères domestiques elle ne présente pas plus de faisceaux de fibres cellules circulaires que les autres *V.* et elle n'en présente point qui soient longitudinaux. Les faisceaux de cette direction qu'on avait considérés comme musculaires sont ici des faisceaux de la tunique externe ou celluleuse et des dispositions données par le retrait élastique à la tunique à fibres longitudinales. — *V. de la dure-mère.* Tout canal qui dans la dure-mère établit communication entre deux sinus. — *V. émissaires de Santorini.* Celles qui, des sinus de la dure-mère, vont aux *V.* extérieures en traversant les os du crâne. — *V. de Galien cardiaque.* Celle des petites *V.* coronaires ou cardiaques (*V. innominées de Vieussens*) qui longe le bord droit du cœur. — *V. de Galien cérébrales.* Les *V.* ventriculaires. La *V. choroïdienne* et la *V. du corps strié.* Elles sont sous la toile choroïdienne, sortent du cerveau sous le corps calleux, et se jettent dans le sinus droit. — *V. hémorrhoïdales.* Les dix à douze *V.* qui partent du rectum; deux *supérieures,* origines de la *Mésentérique inférieure;* quatre *moyennes,* branches des *Hypogastriques* et quatre à six *inférieures,* branches des *Honteuses internes.* Elles forment des réseaux sous-muqueux qui, sur le fœtus déjà, pour les moyennes, offrent des dilatations, devenant considérables avec l'âge ou pathologiquement. Elles se constituent de plus en réseau extérieurement à la musculeuse longitudinale du rectum. Là les moyennes et les inférieures communiquent avec le plexus veineux vésical sur l'homme et vaginal sur la femme. — *V. intra-vertébrales* ou *intra-rhachidiennes.* — Les *Sinus rhachidiens* ou *vertébraux.* — *V. lactées.* Les *Chylifères.* — *V. lymphatique* ou *Grande V. lymphatique droite.* L'homologue à droite du canal thoracique à gauche découvert par Sténon. Du volume d'une plume de corbeau, il est long d'un centimètre seulement chez l'homme; il s'ouvre dans l'angle de réunion de la *V. sous-clavière droite* avec la *V. jugulaire* de ce côté. Ce conduit lymphatique reçoit ceux qui viennent du membre supérieur droit, de la moitié droite de la tête et du cou, de la paroi thoracique, du poumon et du diaphragme de ce côté. — *V. méningées moyennes. V. de la dure-mère;* deux pour chaque artère commençant dans les *lacs* dérivatifs, sortant, deux pour chaque artère, par le trou petit rond et allant au plexus ptérygoïdien. — *V. porte.* Arbre vasculaire veineux dont les radicules sont dans les intestins, dont les ramuscules terminaux sont dans le foie, et dont le tronc, intermédiaire aux uns et aux autres, n'a guère que 11 à 14 centimètres de longueur chez l'adulte. — *V. porte hépatique.* La portion de la *V. porte* qui, de son tronc, va au foie, et se distribue dans cet organe, à la manière des artères, en y portant le sang que lui transmet la portion abdominale. Lorsqu'on suit, dans le foie, la *V. porte,* on voit qu'elle se divise, comme une artère, en rameaux de plus en plus petits, qui se continuent par l'intermédiaire des capillaires avec les *V. sus-hépatiques* qui vont dans la *V. cave inférieure.* Elle communique encore avec la *V. cave* par de très petites branches s'abouchant directement dans le tronc de la *V. cave* ou des *V. sus-hépatiques* (Cl. Bernard), du moins sur les Solipèdes et les Ruminants. A ses origines la *V. porte* s'anastomose par les *V. hémorrhoïdales moyennes,* avec les origines des *V. vésicales* et de la *honteuse interne.* — *V. pharyngo-condylienne* (Trolard). Celle qui va du confluent condylien antérieur au plexus pharyngien. — *V. portes accessoires.* Celles qui, découvertes par Sappey (1859), nées dans le grand droit de l'abdomen, en sortent près de la cicatrice ombilicale, suivent le cordon fibreux de la *V. ombilicale* dans le ligament suspenseur du foie et, sous une épaisseur d'un demi-millimètre environ, gagnent la *V. porte* à son entrée dans le foie. Leurs origines s'anastomosent avec celles des *Tégumenteuses abdominales* dans la gaine du grand droit; lorsque le foie cirrhotique fait refluer le sang du foie vers les parois abdominales le liquide arrive par les *épigastriques* et les *tégumenteuses* dans la *V. saphène* et la *crurale.* — *V. p. abdominale.* L'ensemble des *mésaraïques* de la *V. splénique,* ou en un mot des branches d'origine de la *V. porte* amenant le sang jusqu'à son tronc. C'est de la sorte que le sang de la *V. porte* ne pouvant traverser le foie suit un trajet rétrograde jusqu'à l'origine des tégumenteuses pour gagner le système veineux général en amenant de plus, graduellement, ces petites veines à avoir parfois le diamètre du petit doigt. D'autres groupes moins importants de *V. portes accessoires, cystiques, gastro-hépatiques,* etc., gagnent la *V. porte hépatique.* — *V. porte rénale.* Elle n'a de vaisseau spécial que dans les Poissons, les Batraciens, les Reptiles, et aussi chez les Oiseaux. Elle vient de la queue et des parties inférieures du tronc. A son extrémité *porte* elle distribue ses capillaires dans le rein à la manière de la *V. porte hépatique* dans le foie. La *V. rénale* proprement dite en naît à la manière des *V. sus-hépatiques* dans le foie. — *V. porte branchiale et pulmonaire.* Sur les Crustacés, les Mollusques céphalés, acéphales, le système des *V.* générales du corps qui vient se distribuer en capillaires dans leurs branchies ou poumons, sans passer par un cœur droit, le gauche n'existant pas. — *V. pulmonaires.* Celles qui naissent du réseau capillaire qui tapisse les canalicules pulmonaires jusqu'au-dessous des plèvres. Elles suivent les ramifications bronchiques pour se jeter dans l'oreillette gauche. Elles sont dépourvues de valvules. — *V. thyréoïdiennes.* Au nombre de trois de chaque côté : la *supérieure* et la *moyenne* s'ouvrent dans la *Jugulaire interne;* l'*inférieure* se jette à gauche dans la *Sous-clavière* de son côté, à droite dans la *V. cave supérieure.* — *V. utéro-ovariennes.* Elles viennent de la partie supérieure du vagin, du col et du corps de l'utérus, du ligament rond, de la trompe et de l'ovaire, s'anastomosent fréquemment entre elles et forment, dans l'épaisseur du ligament large, un plexus à mailles allongées, dit *plexus utéro-ovarien.* Ces *V.* s'anastomosent toutes entre elles, et ne présentent que de rares valvules. Elles se jettent dans la *V. hypogastrique.* Chez les jeunes filles non menstruées, ce plexus est relativement peu développé; au contraire, chez celles qui ont eu déjà depuis plusieurs années leurs règles, sur les femmes surtout qui

ont eu plusieurs enfants, il a pris un notable accroissement. On les trouve souvent dilatées et variqueuses, quelquefois même formant sur les côtés de l'utérus un véritable *Varicocèle*, analogue au varicocèle de l'homme.

VEINÉ, ÉE. adj. Parcouru par des veines et par ce qui leur ressemble. — **Z.** Marqué de lignes colorées de saillies, ou sillons dont le mode de distribution ressemble ou est comparé à celui des veines.

VEINULE. s. f. Comme *Vénule*.

VÊLAGE. s. m. Le part des bêtes bovines.

VELAMENTEUX, EUSE. adj. [de *velamentous*, enveloppe]. Qui concerne les enveloppes, les membranes, les tuniques scrotales.

VELANÈDE. s. f. La cupule du chêne *Velani*.

VELANI. s. m. Le *Quercus œgilops*.

VÉLAR. s. m. L'*Erysimum officinale*, L. [all. *Hederich, Wegsenf;* angl. *hedge-mustard;* it. *erisamo;* esp. *jaramago*], Crucifère.

VÊLE. s. f. Le *Veau femelle*.

VÉLELLE. s. f. [*Velella*, Lamk]. Genre de Cœlentérès physophores, avec une saillie longitudinale en forme de voile et à cellules aériennes.

VELIGER. adj. et s. m. [de *velum*, voile, et *gerere*, porter]. Qui est muni d'un voile, d'une membrane, d'un *Velum*. — **Z.** La période du développement des Gastéropodes faisant suite à la forme de *trochosphère*, dans laquelle, vers la partie la partie la plus large de celle-ci, existe le *Velum*.

VELIGÈRE. adj. et s. [de *velum*, voile, et *gerere*, porter]. Qui porte un voile.

VELLARINE. s. f. (Lépine) [all. *vellarin;* angl. *vellarine;* it. et esp. *velarina*]. Matière grasse, de l'*Hydrocotyle asiatica*.

VELLÈLE. s. f. Genre de Cœlentérés siphonophores.

VELLÉLIDE. adj. Qui ressemble aux *Vellèles*. — **Z.** Sous-ordre de Siphonophores en colonies, voisins des Acalèphes.

VELLERON (Vaucluse). Source bicarbonatée sodique (15°).

VELOUTÉ, ÉE. adj. [*sammten, sammetweich;* angl. *velvet;* it. *vellulato, velloso;* esp. *aterciopelado*]. Qui a l'aspect du velours.

VELU, UE. adj. [*pilosus, ptosus*]. Qui a des poils, des soies, des prolongements. — Tomenteux.

VELOUTIER. s. m. Les *Tournefortia*, Borraginées à feuilles tomenteuses.

VELPEAU. Chirurgien et anatomiste français (mort en 1873) dont le nom est resté à diverses dispositions des régions du corps.

VELUM. s. m. — **A.** Organe membraneux, contractile, autour de la tête de l'embryon des Mollusques, hirudinées, autour du disque des Méduses, etc. — **B.** La *Volva* lorsqu'elle ne recouvre plus qu'incomplètement le réceptacle ou chapeau des Hyménoncycètes.

VELVÉTIQUE. adj. [du mot anglais *velvet*, velours]. Qui ressemble au velours.

VELVOTE. s. f. [de *veluetum*, velours, et de l'angl. *velvet*, velours]. Nom de Scrofulariées à feuilles fimbriées. — *V. fausse*. La *Linaria Spuria*, Willd. — *V. vraie*. La *Linaria elatine*, Dest. — *V. sauvage*. La *Véronique des champs*.

VÉNAL, ALE. ad. Pour *Veineux*.

VENELLE (Italie). Source sulfatée magnétique (25°).

VÉNÉNEUX, EUSE. adj. [*venenosus*, empoisonné; all. *giftig;* angl. *venosous;* it. *velenoso;* esp. *venenoso*]. Qui agit comme poison sur les tissus et les humeurs. Autre signification que *Venimeux*.

VÉNÉNIFÈRE. adj. [*venenifer*, venimeux; all. *giftführend;* angl. *veneniferous;* it. *velenifero;* esp. *venenifero*]. Qui porte du venin.

VÉNÉNIFIQUE. adj. [de *venenum*, venin, et *facere*, faire; all. *giftbereitend;* angl. *venenific;* it. *velenifico;* esp. *venenifico*]. Qui produit du venin.

VÉNÉNIPARE. adj. [de *venenum*, venin, et *parere*, produire]. Comme *Vénénifique*.

VÉNÉNOSITÉ. s. f. Pour *Toxicité*.

VÉNÉRIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Vénus*. — Genre de Lamellibranches marins.

VÉNÉRIEN, IENNE. adj. et s. [*venereus;* all. *venerisea;* angl. *venereal;* it. et esp. *venereo*]. Qui a rapport aux plaisirs de Vénus, de l'amour. Les maladies qui en viennent, autres que la syphilis.

VENIMEUX, EUSE. adj. [*venenatus;* all. *giftig;* angl. *venomous;* it. *velenso, tossicoso;* esp. *venenoso*]. Qui a un *Venin*.

VENIN. s. m. [*venenum toxicum;* φάρμακον, τοξικὸν; all. *Gift;* angl. *venom, poison;* it. *veleno;* esp. *veneno*]. Humeur malfaisante que sécrètent certaines espèces de glandes sur quelques animaux. Ce sont des humeurs soit transparentes, soit lactescentes et à réaction acide plus ou moins faible, mais nette. Les *V.* sont des humeurs naturelles produites par certaines glandes, et dont il existe autant d'espèces que de groupes d'animaux venimeux, distinctes des humeurs constituantes et des récrémentitielles en ce qu'elles ne sont pas alcalines ou au moins neutres. Qu'elles interviennent essentiellement dans les actes de la vie de relation, comme attaque, défense ou préhension, ou au contraire dans ceux de la digestion, elles sont constituées sur le type du *Suc gastrique;* c'est-à-dire qu'à côté d'un principe fondamental azoté, albuminoïde non cristallisable, comme la pepsine, est sécrété un acide hors de la présence duquel les propriétés du premier se manifestent sous d'autres degrés ou restent nulles et avec les proportions duquel elles varient d'intensité. Il n'est pas prouvé que le principe essentiel de chaque *V.* à côté de l'acide soit du groupe des composés dits *Ptomaïnes*. L'action des *V.* est décomposante par dédoublement, etc., des albuminoïdes, des humeurs et des éléments anatomiques, proportionnelle, par suite, à la quantité qui en a été introduite. Celle des poisons est un trouble ou un arrêt de la nutrition, suite de leur combinaison au moins temporaire à ce qui compose les tissus et les humeurs; action proportionnelle par suite à la quantité de ce qui en a été ingéré. L'action virulente des humeurs est simplement perturbatrice sans décomposition ni combinaison proprement dites et va en augmentant avec l'état virulent dès qu'il y a eu inoculation, dès qu'il y a eu quelque chose d'inoculé quelle qu'en ait été la quantité, sans mortification des tissus et des humeurs à un degré quelconque. Au sortir des crochets des Vipéreaux ou de la Vipère, le *V.*, bien qu'acide, ne renferme pas traces de *Bactéries*, etc., auxquelles on puisse attribuer son action; mais un des premiers effets de celle-ci est de mettre les tissus et les humeurs dans un état tel qu'elles s'y multiplient rapidement par myriades.

VÉNOSITÉ. s. f. [all. *Venosität, Venenüberfüllung;* angl. *venosity;* it. *venosità;* esp. *venosidad*]. Mode de distribution des veines dans un organe. — Proportion du sang arrivé à l'état veineux quelque part.

VENT. s. m. [*ventus;* ἄνεμος; all. et angl. *Wind;* it. *vento*, esp. *viento*]. Les courants de l'atmosphère tant généraux que circonscrits ou locaux plus ou moins circulaires et rapides, occasionnnés par les changements qui surviennent dans la pesanteur spécifique et le ressort de l'air, sous l'influence des causes qui en déplacent une portion en agissant inégalement sur elle dans quelques points de son étendue. La marche du *V.* provient soit d'une dilatation dans le point de l'atmosphère d'où part le courant, soit d'une condensation dans le lieu vers lequel il se dirige. Par cela qu'il échauffe inégalement les diverses régions du globe, le soleil produit dans l'atmosphère ces courants de gaz et de nuages d'air, que l'homme peut utiliser comme forces. Aux environs de l'équateur, des masses considérables d'air, suréchauffées au contact du sol, sont emportées par un courant ascendant jusqu'aux dernières limites de l'atmosphère, d'où elles se déversent vers les régions polaires; en même temps des courants inférieurs et de sens contraire poussent vers l'équateur l'air froid des pôles et entretiennent, dans les régions intertropicales, ces *V.* constants et de direction déterminée dits *V. alizés*. L'Océan est sillonné par de vastes courants d'eau dont l'origine est la même. Pendant que le Gulf-Stream déverse les eaux chaudes de la mer des Antilles vers les côtes de l'Europe centrale et contribue puissamment à l'amélioration du climat et à la fécondité de ces contrées, des courants partis des régions polaires poussent jusqu'à Terre-Neuve des masses considérables de glaces et d'eaux froides. L'influence de ces courants

polaires est nettement traduite par la différence des températures moyennes de Halifax et de Bordeaux dont la latitude est sensiblement la même; la température moyenne de Halifax (44°39′ de latitude) est seulement de 6°,2 tandis que celle de Bordeaux (44° 50′ de latitude) s'élève à 13°,9. Des masses considérables de vapeur fournies par les eaux de l'Océan s'élèvent dans l'atmosphère, se résolvent en brouillards et en nuages, poussés par ces *V.*, puis retombent sur le sol et sur les flancs des montagnes sous forme de pluies et de neiges entretenant les sources. Mais outre ces *V.* réguliers il y a tous ceux qui naissent des multiples et fréquentes condensations de l'air et des nuages de telle ou telle des régions froides supérieures de l'atmosphère. Ils arrivent en descendant, atteignant ou non une étendue plus ou moins vaste d'un ou de plusieurs points de la surface terrestre. Ils présentent des mouvements de gyration dans le sens des aiguilles d'une montre et en même temps de translation courte ou prolongée, de l'ouest à l'est pour notre hémisphère en partant surtout du golfe du Mexique, et autres caractères propres aux *Orages*, aux *Tornades*, etc. La vitesse des *V.* est très variable. — *V. alizés.* Nom de deux *V.* périodiques qui règnent dans les régions tropicales; l'un septentrional dans la direction du N.-O.; l'autre méridional, dans la direction du S.-E. La formation de ces courants atmosphériques est due à l'échauffement de la nappe d'air qui recouvre la zone équatoriale; celle-ci, raréfiée, gagne perpendiculairement les régions supérieures et se répand ensuite dans la direction des pôles, tandis que les couches inférieures attirées des pôles à l'équateur viennent les remplacer. Ces courants inférieurs N. et S. sont les *V. alizés;* les courants supérieures, les contre-alizés. L'alizé nord et l'alizé sud ne se confondent pas sur la ligne équatoriale, mais ils sont séparés par une zone dite des calmes; quoique sujette aux orages, cette dernière se déplace en suivant la marche du soleil entre les tropiques. De la direction générale des alizés il résulte, dans chaque hémisphère, un circuit sur lequel on a coutume de distinguer deux segments : l'un qui s'étend des environs de l'équateur aux tropiques et dans lequel le contre-courant reste très élevé; l'autre (circuit dérivé) qui descend plus ou moins loin vers les pôles en se rapprochant de plus en plus du sol. On appelle courant équatorial le courant supérieur qui vient de l'équateur, et courant polaire le courant inférieur qui vient des pôles. Si la terre était immobile, ce double mouvement paraitrait s'accomplir dans la direction du méridien où on l'observerait; mais, la terre tourne d'occident en orient, avec une vitesse qui croît des pôles à l'équateur à raison de l'étendue également croissante des parallèles; bien que l'atmosphère tourne avec elle, la vitesse de l'alizé ne la suit pas dans ce mouvement d'accélération progressive : en sorte que, pour l'observateur, emporté, lui, dans le mouvement de rotation terrestre, les alizés paraissent s'incliner de plus en plus vers l'ouest en avançant vers l'équateur; l'alizé nord semble ainsi souffler du N.-E. au S.-O. Inversement, le courant supérieur ou équatorial, à mesure qu'il gagne, en se dirigeant vers les pôles, des parallèles de moins en moins étendues, paraît s'incliner de plus en plus vers l'Est; et paraît conséquemment venir de l'Ouest. En même temps il se rapproche de plus en plus du pôle, finit par toucher le courant polaire marchant en sens inverse, d'où résulte des collisions qui se traduisent en perturbations atmosphériques. En Europe, le *V.* d'ouest n'est pas ordinairement froid, même en hiver, parce qu'il n'y arrive qu'après avoir passé sur le Gulf-Stream. — **M. C.** Les gaz expulsés de l'intestin. — *V. du boulet.* Action des projectiles de gros calibre, passant à proximité du corps vivant, et à laquelle on attribue de vraies contusions par le projectile. — *V. étésiens.* Ceux qui paraissent chaque année, après le lever de la canicule, tempèrent la chaleur de l'été pendant quarante jours environ. — *V. frais des marins.* Celui qui parcourt environ 10 mètres par seconde; *grand frais*, le *V.* de 14 mètres; *très grand frais*, celui de 20 mètres. Quand la vitesse atteint 25 ou 30 mètres, on a ce que l'on nomme une *Tempête.* Si elle s'élève de 35 à 45 mètres, il en résulte un *Ouragan.* Dans ce cas, le *V.* fait à peu près 125 kilomètres à l'heure.

VENTEUX, EUSE. adj. [all. *blähend;* angl. *flatulent;* it. et esp. *ventoso*]. Qui cause des *Vents;* qui est produit par eux.

VENTILATEUR. s. m. [de *ventilare*, faire du vent; all. et angl. *Ventilator;* it. *ventilatore;* esp. *ventilador*]. — **M. C.** Les machines et procédés employés pour renouveler l'air.

VENTILATION. s. f. [de *ventus*, vent; all. *Lufterneuerung;* angl. *ventilation;* it. *ventilazione;* esp. *ventilacion*]. Opération mécanique et physique qui se fait ordinairement automatiquement dans les salles où il y a agglomération de personnes, et qui consiste à renouveler par de l'air venant de l'extérieur, aussi pur que possible, l'air intérieur vicié par les occupants. Par l'haleine exhalée sous une température de 32° à 35°, à l'état sain, la respiration est une cause de viciation de l'air des chambres; suivant les âges et les sexes l'homme fait seize à dix-huit expirations par minute qui transforment par heure en acide carbonique l'oxygène de 90 litres d'air; le volume d'air expiré en une heure est de 333 litres contenant 0,04 d'acide carbonique. La sueur et l'exhalation pulmonaire d'un homme produisent en une heure de 45 à 77 grammes de vapeur d'eau, soit 62 grammes en moyenne, l'éclairage par la combustion des matières ordinairement employées consomme aussi une partie de l'oxygène de l'air des appartements; un bec de gaz vicie et échauffe autant d'air que six à sept personnes; une chandelle de six à la livre brûle 11 grammes d'oxygène à l'heure; une bougie stéarique autant; une lampe modérateur gros bec 42 grammes. Dans l'établissement des salles où il y a agglomération de nombreux individus, dans les salles d'école, les chambres de caserne, les salles d'hôpitaux, etc, on doit toujours fournir un cube d'air par personne déterminé en général par le plus ou moins grand espace de temps que l'on y reste. Toute *V.* est faite en vue de maintenir dans un espace plus ou moins restreint autant que possible l'air avec ses proportions normales de gaz et de vapeur d'eau, ce qui implique sa désinfection et en même temps l'abaissement ou l'élévation de la température du mélange gazeux pour le maintenir aussi près que possible d'une température moyenne donnée. Dans ce qui touche à la composition de l'air la *V.* doit surtout tendre à ce que celui qui vient remplacer l'ancien, sans être absolument sec, contienne moins de vapeur d'eau que l'exhalation pulmonaire, autrement la diminution de l'évaporation de l'eau par le poumon qui en résulte devient rapidement des plus pénibles, indépendamment de ce qu'elle peut avoir elle-même de nocif. — *V. par appel ou aspiration.* Ce procédé consiste dans l'emploi d'une cheminée d'appel destinée à extraire l'air vicié, lequel se trouve remplacé d'une manière incessante, en hiver par de l'*air chaud* qui pénètre dans l'intérieur en vertu de sa légèreté; en été par de l'air froid, que l'on fait descendre par une masse de tubes parcourant un vaste cylindre rempli d'eau froide. La quantité d'air à renouveler dans un temps donné diffère suivant que l'agglomération se compose de personnes en santé ou de malades, et de plus suivant la nature des maladies. En principe, il faut donner la plus grande somme possible d'air qui n'a pas encore servi. La *V.* doit s'effectuer jour et nuit : elle est plus nécessaire encore la nuit que le jour. Elle doit donner 9 mètres cubes d'air par heure pour chaque personne dans les conditions ordinaires de bonne santé; il en faut de 60 à 80 pour les malades lorsqu'ils sont agglomérés dans les ambulances, dans les salles d'hôpitaux. La *V.* dépend tout à fait des différences des températures intérieure et extérieure; elle peut, en divers cas, non seulement devenir nulle, mais même se produire en sens contraire. Par des températures extérieures de 8° à 10° et des températures intérieures de 18° à 22° centigrades, il passe en moyenne par une cheminée de cabinet environ 400 m. c. d'air par heure, l'ouverture extérieure étant de 90 centimètres et le conduit de 27 centimètres carrés. Il en arrive en outre 5 m. c. dans le même temps par les joints des portes et fenêtres. L'expérience montre que, dans un appartement une bouche de chaleur fournit par heure en moyenne 157 m. c. d'air ramené à une température de 20°, quand cet air entre à des températures variables de 70° et 100°, et que ce volume est réduit à 123 m. c. par heure, quand l'air n'est chauffé qu'à 45° (Morin). Au point de vue de la *V.* qui amène l'air par appel, il y a avantage à ne produire que de faibles

élévations de température dans une cheminée comme celles qui se rencontrent dans la plupart des habitations modernes; on peut augmenter la ventilation naturelle d'environ 300 m. c. d'air par kilogramme de charbon brûlé, et produire facilement un appel de plus de 1200 m. c. d'air par heure. En prenant la moyenne des quantités de chaleur utilisées par kilogramme de combustible brûlé, on trouve par sa valeur 6736 calories. On peut admettre que, dans une cheminée exclusivement consacrée à la *V.* et bien disposée pour l'arrivée de l'air, on utiliserait pour l'appel environ 6000 à 6500 unités de chaleur par kilogramme de houille brûlée, au moins les 7/8 de la chaleur développée par le combustible. Pour une même température extérieure, les vitesses de l'air dans les cheminées sont proportionnelles aux racines carrées de l'excès de la température moyenne intérieure dans la cheminée sur cette température extérieure. L'usage du gaz, prompt, commode à régler et à modérer, peut être substitué à celui du bois, et même, sans grand excès de dépense, à celui de la houille. Des effets puissants de *V.* sont produits naturellement par les cheminées qui servent ainsi à l'assainissement des lieux habités. Pour le chauffage, les cheminées sont au contraire un moyen peu économique; la presque totalité de la chaleur développée par les combustibles est en effet emportée par l'air; l'échauffement des appartements n'est produit que par le rayonnement, qui n'a lieu que par une ou deux des faces de l'espace qui contient le combustible. D'une autre part, si l'appel énergique d'air extérieur que produit une cheminée est favorable à la *V.*, l'introduction de cet air froid par les joints des portes et des fenêtres et par leur ouverture momentanée est une cause incessante de refroidissement. Au point de vue du chauffage, on doit restreindre le volume d'air appelé de l'extérieur par la cheminée à ce qui est nécessaire pour en assurer la marche stable et régulière. Il faut utiliser une partie de la chaleur développée par le combustible pour introduire dans les appartements le plus grand volume possible d'air chaud, en évitant cependant que la température de cet air ne soit trop élevée. Dans ces conditions l'emploi des calorifères généraux qui versent dans les vestibules, dans les escaliers et dans une partie des pièces d'un édifice une grande quantité d'air modérément chauffé est toujours un auxiliaire utile du chauffage et de la *V.* (Morin). — *V. par insufflation ou par pulsion.* Elle consiste à insuffler de l'air chaud en hiver, froid en été, au moyen de tarares que fait mouvoir une machine à vapeur; l'air qui n'a pas encore servi, insufflé, force une *quantité* correspondante d'air intérieur à sortir.

VENTOUSAIRE. adj. [de *ventosa*, ventouse]. Qui concerne les *Ventouses*, la *Ventousation.*

VENTOUSATION. s. f. L'action des ventouses soit fixatrice, soit aspiratrice. — **M. C.** L'application des ventouses.

VENTOUSE. s. f. [*cucurbitula; σικύα*; all. *Schröpfkopf;* angl. *cupping-glass;* it. *ventosa, copetta;* esp. *ventosa*]. Cloche de verre qu'on applique sur la peau, après avoir fait le vide dans son intérieur. Pour appliquer une *V.*, on y allume un peu de papier, etc. : l'air est raréfié; il se forme un vide dans le vase, et, son ouverture étant aussitôt mise exactement en contact avec l'épiderme, la portion de téguments qui est ainsi soustraite à la pression de l'air atmosphérique rougit et se gonfle par l'afflux sanguin. — **A.** Organes généralement discoïdes, circulaires, déprimés ou dépressibles ou autres, placés à une ou aux deux extrémités du corps, sur son milieu même, ou sur quelqu'un des appendices ou membres de celui-ci et pédiculés ou non. Ce sont des appareils destinés à une fixation temporaire sur les larves d'Anoures, les Cycloptères et autres Poissons, presque permanentes sur quelques Vers; ils remplissent leur rôle principal dans la locomotion sur les Hirudinées, etc., ce sont des appareils de préhension chez les Céphalopodes, etc. L'adhésion à divers solides s'y fait par des dispositions de leur périphérie et musculaires de leur centre qui rendent ici la pression plus faible que celle de l'air ou de l'eau ambiants sur leur pourtour. Les fibres musculaires sont généralement perpendiculaires à la surface de fixation, avec des fibres antagonistes parallèles à cette surface soit annulaires, soit rayonnées, soit réticulées. La *V.* fixée sert ensuite de point fixe lors de la contraction de muscles placés hors d'elle. Le bord circulaire de fixation mince est muni ou non de lobes ou appendices membraneux divers. L'organe est sans squelette sur les Vers, les Hétéropodes et les Anoures. Il a des pièces squelettiques internes sur les Échinodermes, une pièce périphérique en capsule dure, chitineuse ou de conchioline non cornée sur les Céphalopodes, des pièces osseuses sur les Poissons. Sur les Céphalopodes la cupule squelettique ne sert qu'à résister à la pression du milieu extérieur, sur les Échinodermes et les Poissons les pièces du squelette ventousaire subissent des mouvements de bascule et autres. — *V. de Junod.* Botte en cuivre dans laquelle on fait le vide après introduction d'une jambe du malade. — *V. scarifiée.* Celle que l'on applique sur une partie scarifiée de la peau. — *V. sèche.* Celle que l'on applique sur la peau intacte.

VENTRAL, ALE. adj. [*ventralis;* angl. *ventral;* it. *ventrale;* esp. *ventrale*]. Qui concerne le *Ventre.*

VENTRE. s. m. [*venter, alvus; κοιλία*; all. *Bauch;* angl. *belly;* it. *ventre;* esp. *vientre*]. *Abdomen.* — *V. musculaire* ou *des muscles.* La partie rouge de chaque muscle qui est renflée comparativement à ses tendons. — Tout renflement d'une partie comparable à celui de l'abdomen sur le tronc. — *V. de vibration.* La distance qui sépare un nœud de vibration d'un autre nœud de vibration, étendue de la corde qui vibre séparément de ce qui est entre deux autres nœuds de vibration. Les cordes qui vibrent ainsi que les verges élastiques éprouvent deux sortes d'oscillations, les unes perpendiculaires à leur longueur ou transversales qui lorsqu'elles sont apercevables se traduisent par une sorte de renflement qui est le *V. de vibration.* Les autres, qui s'opèrent dans le sens longitudinal, sont peu apparentes.

VENTRICULAIRE. adj. [angl. *ventricular;* it. *ventricolare;* esp. *ventricular*]. Qui concerne les *Ventricules.*

VENTRICULE. s. m. [*ventriculus*, de *venter*, ventre, petit ventre; *γαστήρ*; all. *Magnen;* angl. *ventricle;* it. *ventricolo;* esp. *ventriculo*]. L'*Estomac.* — *V. aortique.* Le *V. gauche du cœur.* — *V. d'Aranzius.* La pointe du *Calamus scriptorius.* — *V. du cerveau* [all. *Gehirnhöhlen;* angl. *ventricles of the brain;* it. *ventricoli del cervello;* esp. *ventriculos del cerebro*]. Les quatre cavités qui se rencontrent dans l'encéphale. — *V. moyen du cerveau.* Cavité allongée d'avant en arrière, bornée en haut par la toile choroïdienne et la voûte à trois piliers, en bas par une portion de substance cérébrale qui la sépare de de la base du crâne, sur les côtés par les couches optiques, en avant par un cordon médullaire nommé *commissure antérieure*, en arrière par un autre cordon médullaire nommé *commissure postérieure.* Il communique avec les *V.* latéraux par deux ouvertures situées derrière le pilier antérieur de la voûte à trois piliers. — *V. latéraux du cerveau.* Ils commencent à peu près à 40 millimètres de l'extrémité antérieure du cerveau, et se portent de là en arrière et en dedans, en se rapprochant l'un de l'autre; ils forment un coude de haut en bas, reviennent sur eux-mêmes, se portent en dehors, en avant et en bas, et vont se terminer près de la scissure de Sylvius. Ils présentent dans leur portion supérieure les *Corps striés*, les *Couches optiques* et la *Bandelette demi-circulaire;* leur portion inférieure contient les *Cornes d'Ammon* ou *Pieds d'hippocampe.* — *V. du cervelet.* Situé au-dessous de l'aqueduc de Sylvius, qui le fait communiquer avec le *V.* moyen; il s'étend depuis cet aqueduc jusqu'à la pointe du *Calamus scriptorius*, où il se continue avec le canal central de la moelle. Sa paroi inférieure, ou *plancher*, est formée par la face supérieure d'une portion de la protubérance en haut et d'une portion du bulbe plus bas. Sa forme est rhomboïdale (*sinus rhomboïdal*), avec un angle supérieur et un inférieur reliés par un sillon médian (*tige du calamus*). Les deux angles latéraux s'avancent vers la face supérieure des pédoncules cérébelleux moyens. Sa paroi supérieure ou voûte est formée par la vulve de Vieussens et par une portion de la face inférieure du cervelet. — *V. chylifique* (L. Dufour). L'estomac proprement dit des Insectes (faisant suite au *gésier* ou estomac triturant) et pourvu de deux appendices cæcaux. C'est la partie la plus importante du tube digestif, au moins sur les larves ou Chenilles. — *V. chymifique.* Le *V. chylifique* des Insectes. — *V. de la cloison.* Mince

cavité du *Septum lucidum*, reste de la cavité centrale primitive du névraxe gris. — *V. du cœur* [all. *Herzkammern;* angl. *ventricles of the heart;* it. *ventricoli del cuore;* esp. *ventriculos del corazon*]. Les deux cavités à parois musculaires épaissses, du cœur ; les deux cavités à parois minces qui les surmontent étant les oreillettes. Il y a chez les Mammifères et les Oiseaux un *V. droit* et un *V. gauche;* le premier est rempli sur l'adulte par 180 centimètres cubes d'eau, le second par 168, l'oreillette droite par 150 centimètre cubes et la gauche par 110. Chacun de ces *V.* a un orifice auriculo-ventriculaire et un seul orifice artériel. Ils ne communiquent pas entre eux. Ces deux cavités accolées l'une à l'autre sont séparées par une cloison musculaire commune. Le reste de leurs parois diffère. Celle du *V. gauche* est du double plus épaissie ou environ que celle du *V. droit*, ce qui donne au premier une résistance plus ou moins marquée, au second une flaccidité prononcée. Le *V. gauche* est aussi plus cylindrique que le droit. Tous deux sont formés de fibrilles musculaires striées, réunies en faisceaux, dits *fibres* du cœur, qui n'ont pas de myolemme périphérique et sont fréquemment anastomosés par des divisions d'inégale épaisseur. Les *V.* présentent deux espèces de fibres : des *fibres propres* à chaque *V.*, et des *fibres communes.* Toutes ces fibres présentent deux extrémités qui s'insèrent sur les zones fibreuses ou squelette cardiaque, et une partie moyenne qui se dirige vers la pointe du cœur. Dans chaque *V.*, les *fibres propres* forment des anses dont les extrémités sont fixées aux zones fibreuses du même *V.* et dont la partie moyenne, concave en haut, se rapproche plus ou moins de la pointe du cœur. Les *fibres communes*, qui se trouvent en grande partie sur la face antérieure du *V.* droit vont à l'intérieur du *V.* gauche; celles qui se trouvent en grande partie sur la face postérieure du *V.* gauche vont à l'intérieur du *V.* droit. Dans l'intérieur des *V.*, elles constituent les *colonnes charnues* du cœur. Ce sont des faisceaux musculaires plus ou moins nombreux qu'on observe dans les cavités du cœur et dont on distingue trois espèces. Quelques-unes de ces colonnes, plus volumineuses, sont fixées par l'une leurs extrémités aux parois de l'un ou de l'autre des *V.*, et, par l'autre extrémité, au moyen d'un petit tendon, à la valvule auriculo-ventriculaire; d'autres, libres dans leur circonférence, sont unies par leurs deux extrémités aux parois du cœur; d'autres encore, très nombreuses, adhèrent à ces parois par un de leurs côtés et leurs deux bouts, et sont libres partout ailleurs. Elles sont plus minces, plus nombreuses, plus entre-croisées dans le *V. droit* que dans le *gauche.* Au moment où elles se renversent à la pointe pour pénétrer dans les *V.*, ces fibres décrivent tantôt des anses simples, tantôt des anses contournées en 8 de chiffre. Les fibres qui forment des anses simples sont celles qui, partant de la face antérieure du cœur, par exemple, se portent dans l'intérieur du *V.* gauche, et vont sur sa paroi postérieure. Celles qui forment des 8 de chiffre sont celles qui se rendent à la face profonde de la paroi même qu'elles occupent. La cloison interventriculaire est formée par l'adossement des fibres propres des deux *V.*, et par quelques-unes des fibres communes qui ont pénétré par la pointe des *V.* La *pointe* ou *sommet du cœur* est la partie inférieure du cœur; elle est formée par la réunion des deux *V.* indiquée par un sillon. Elle est dirigée en avant, en bas et à gauche ; elle répond sur le vivant à l'intervalle des cartilages des cinquième et sixième côtes et sur le cadavre à l'intervalle qui est au-dessus. — *V. du larynx.* Un peu au-dessus des cordes vocales ; ce sont deux autres replis de la muqueuse laryngienne (ligaments supérieurs de la glotte ou replis aryténo-épiglottiques). Les enfoncements latéraux qui se trouvent entre ces replis ou ligaments supérieurs et les inférieurs ou cordes vocales sont ce qui constitue les orifices des *V. du larynx.* Tout l'espace compris entre les cordes vocales est ce qu'on nomme la *glotte*, lieu du larynx où se produit spécialement la voix. Les orifices précédents sont dirigés d'avant en arrière comme les deux cordes vocales et replis aryténo-épiglottiques un peu plus élargis au milieu de leur longueur qu'à leurs deux extrémités. Ils conduisent dans un cavité latérale dans la laquelle se prolonge la muqueuse laryngienne remontant entre le cartilage thyréoïde en dehors et le ligament aryténo-épiglottique correspondant en dedans. Cette cavité latérale peut plus ou moins se prolonger d'un sujet à l'autre en un diverticule ascendant ververticalement étendu jusqu'à la partie moyenne de la membrane thyréo-hyoïdienne. Sur divers Quadrumanes, etc., elle s'étend davantage en cavité sur les deux côtés du cou. Le rôle de ces *V.* est surtout relatif à la résonance de la voix produite immédiatement au-dessous d'eux. C'est ce que montre la manière dont cette résonance a lieu sur les animaux chez lesquels ils ne restent pas rudimentaires comme chez l'homme. Ici, d'autre part, le timbre de la voix est rendu plus rauque dans les cas fréquents où ces *V.* se remplissent de mucus plus ou moins concret et plus ou moins chargé de leucocytes pour reprendre son état normal après leur *sputation.* — *V. succenturié.* L'estomac sécréteur du suc gastrique chez les Oiseaux. C'est le premier réservoir gastrique sur ceux qui n'ont pas de *jabot*, le second sur ceux qui en ont un ; après lui vient le *gésier*, où la chymification et la trituration des aliments s'opèrent après qu'ils ont été imprégnés de suc gastrique par le *V.* succenturié.

VENTRIER. s. m. et adj. Faisceau fibreux, aplati, d'un jaune rougeâtre, appliqué sur le pilier interne de l'anneau inguinal externe.

VENTRIÈRE. s. f. La *Tunique* abdominale élastique.

VENTRILOQUE. adj. et s. [*ventriloquus*, de *venter*, ventre, et *loqui*, parler : mot à mot, qui parle du ventre ; ἐγλαστρίμνθος ; all. *Bauchredner;* angl. *ventriloquist;* it. *ventriloquo;* esp. *ventrilocuo*]. Qui pratique la *Ventriloquie.*

VENTRILOQUIE. s. f. [de *venter*, ventre, et *loqui*, parler; ἐγγαστριμυθία ; all. *Bauchrednerei;* angl. *ventriloquy;* it. et esp. *ventriloquia*]. L'action de tromper sur la véritable origine des sons laryngiens. Elle consiste à empêcher l'air de sortir par les narines, à contracter tous les organes de la phonation et à expirer très lentement l'air contenu dans les poumons. Il en résulte une émission vocale étouffée qui donne l'illusion d'un son lointain. En même temps les mouvements des lèvres, de la physionomie, etc., sont dissimulés.

VENTROSITÉ. s. f. Le *Carreau.*

VENTRU, UE. adj. [*ventriosus ;* all. *dickbäuchig ;* angl. *ventricose ;* it. *panciuto ;* esp. *ventrudo*]. Qui a l'abdomen développé. Plus volumineux à sa partie moyenne qu'à ses extrémités.

VENTS. s. m. pl. [*flatus;* φῦσα ; all. *Winde, Blähungen;* angl. *winde ;* it. *vento;* esp. *viento*]. Gaz accumulés dans l'intestin, ou arrivés dans le péritoine, les plèvres, etc.

VENTURON. s. m. Le *Fringilla* (*Corduelis*) *citrinella*, L., Passereau conirostre du midi de l'Europe, etc.

VÉNULE. s. f. [*venula;* φλέβιον ; all. *Aederchen ;* angl. *venula, small vein;* it. *venuzza;* esp. *venula*]. Veine de petite épaisseur. — Comme *Veinule.*

VÉNUS. s. f. Genre de Lamellibranches siphoniens, à coquille équivalve bombée, sillonée parallèlement à ses bords crénelés.

VER. s. m. [*vermis;* ἕλμινς, σκώληξ ; all. *Wurm ;* angl. *worm;* it. *verme;* esp. *gusano, lombriz*]. L'animal qui offre une conformation analogue à celle du *V. de terre.* — *V. des abricots* et des *prunes.* La chenille des *Grapholithes.* — *V. blanc.* La larve de beaucoup de Coléoptères, particulièrement celle du hanneton et celle de l'*Osyctes nasicomis.* — *V. de Cayor* ou *de Bayor.* Au Sénégal, les larves de l'*Ochromyia anthropophaga*, Blanch., Diptère voisin des Lucilies, qui pénètrent sous la peau de l'homme, etc., et déterminent la production d'abcès. — *V. cestoïdes.* Les *Cestoïdes.* — *V. de la colle.* L'*Anguillule de la colle.* — *V. coquin.* Le *Cœnure.* — *V. cystiques.* Les *Cestoïdes.* — *V. des dents.* Fragments de plantes, embryons d'alkékenges, de jusquiame et autres Solanées introduits dans les dents cariées. — *V. dragon.* Larve de la *Sciara Thomæ*, Meigen (*Molobrus Thomæ*, Lair., *Tipula Thomæ*, Fabr., Gmel.), Diptère tipulaire. — *V. de la farine.* Larve du *Tenebrio molitor*, L., Coléoptère hétéromère. — *V. du Fezzan* [angl. *brine-worm*]. L'*Artemia salina*, Crustacé branchiopode, rouge, des marais salants. Sauterelles conservées dans la saumure comme aliment. — *V. du fromage.* La larve sauteuse de la *Piophila casei*, Fallén., et de deux ou trois espèces voisines

de Diptères muscides noirs. — *V. de Guinée.* La *Filaire de Médine.* — *V. luisant.* La femelle sans ailes des *Lampyris noctiluca*, L., et *splendidula*, Coléoptère pentamère. — *V. lombric.* L'*Ascaride lombricoïde.* — *V. macaque* ou *maringouin.* La *Cutérèbre.* — *V. de Médine.* La *Filaire.* — *V. mocjoquil.* La larve de la *Dermatobia noxialis*, Goudot, Œstride cuticole de l'homme. — *V. noir.* Thysanoptère qui passe l'hiver caché dans les anfractuosités des branches des oliviers. — *V. de l'olive.* Larve du *Dacus oleæ*, Meigen, Diptère muscide. — *V. palmiste* ou *des palmiers.* Larve alimentaire de la *Calandra palmarum*, Olivier, Coléoptère curculionide. — *V. rouge des Gallinacés.* Le *Syngamus trachealis*, De Siebold, Nématoïde strongylide stérostomidé dont le mâle et la femelle restent accouplés d'une manière permanente par soudure des téguments. Corps rouge, femelle longue de 12 à 14 millimètres, mâle plus petit. Se développe dans la trachée et les bronches des Gallinacées dont il amène la mort. — *V. rouge* ou *de vase.* Larves vermiformes aquatiques de divers Chironomes, Tipulaires. — *V. solitaire.* Le *Tænia.* — *V. de terre.* Le *Lombric.* — *V. vésiculaires.* Les *Cestoïdes.* — *V. du vinaigre.* La larve de la *Musca cellaris*, L. (*Drosophila cellaris* ou *funebris*, Fallén.), Mouche brunâtre. — *V. vis.* [angl. *screw-worms*]. Les larves de la *Comphomyia Macellaria*, Fabr., voisine des Lucilies, qui pénètre sous la peau de l'homme en Amérique.

VER A SOIE. s. m. En général toute chenille à *Glandes séricipares* et *filière* donnant des fils de *soie.* — *V. du mûrier* ou *V. proprement dit.* La chenille du *Bombyx mori*, L., Lépidoptère nocturne. Il appartient au groupe des Lépidoptères nocturnes dont les ailes sont étalées horizontalement pendant le repos, les ailes supérieures étant retenues dans cette position par un appendice du bord interne des ailes inférieures. L'adulte ne possède pas de trompe et ne se nourrit pas; il offre seulement une paire de palpes maxillaires couverts de poils laineux et faisant saillie en avant à la façon d'un rostre. La bouche de la larve est organisée pour la mastication; ses organes de locomotion se composent de trois paires de vraies pattes rudimentaires en avant, et de deux paires de fausses pattes en arrière. L'appareil sécréteur de la soie se compose de deux glandes tubuleuses, cylindriques, très volumineuses, situées de chaque côté du tube digestif, et se réunissant en avant, dans la base de la lèvre inférieure en un tube excréteur unique qui a reçu le nom de *filière.* — *V. du ricin.* La chenille de l'*Attacus arrindia*, Lépidoptère bombycide de l'Inde. — *V. de l'ailante.* La chenille de l'*Attacus* ou *Bombyx cynthia*, Fabr., Lépidoptère bombycide du nord de la Chine.

VÉRANTINE. s. f. Produit résineux non tinctorial de la décomposition du *Rubian.*

VÉRATRALBINE. s. f. Alcaloïde du *Vératre* qui différerait de la *Vératrine.*

VÉRATRAMARINE. s. f. Matière amère des *Vératres.*

VÉRATRATE. s. m. Comme *Vératrinate.*

VÉRATRE. s. m. [all. *Veratrum Germer;* angl. *veratrum;* it. et esp. *veratro*]. Genre de Colchicacées auquel le *Veratrum album*, L., et autres, appartiennent.

VÉRATRÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne le *Vératre.* — Tribu des Colchicacées à style court.

VÉRATRIN. s. m. [all. *Veratrinharz*, angl. *veratrine-resin;* it. et esp. *veratrino*]. Résine qui s'extrait du *Vératre* en même temps que la *Vératrine* ($C^{28}H^{36}O^{6}Az^{2}$).

VÉRATRINATE. s. m. Sel formé par l'acide vératrinique. — *V. d'oxyde d'éthyle.* Produit de l'action du gaz chlorhydrique sur une solution alcoolique d'acide vératrinique ($C^{18}H^{9}O^{7}.C^{4}H^{5}O$).

VÉRATRINE. s. f. [all. *Veratrin;* it. et esp. *veratrina*] ($C^{34}H^{22}O^{6}Az$). Alcaloïdes (Pelletier et Caventou) des graines de la *Cévadille* (*Veratrum sabadilla*, L.), et de l'*Ellébore blanc* (*Veratrum album*, L.), cristallisable, fusible à 115°, soluble dans l'alcool. Vénéneuse par action sur les muscles plus que sur les centres nerveux. Employée comme antiphlogistique, analgésique, et diurétique.

VÉRATRINIQUE. adj. — Qui concerne le *Veratrum.* Nom d'un acide [all. *Veratrinsäure;* angl. *veratrinic acid;* et esp. *acido veratrinico*] des graines de *Veratrum sabadilla*, L. ($C^{18}H^{9}O^{7}HO$) cristallisable, soluble dans l'eau bouillante.

VÉRATRIQUE. adj. Comme *Vératrinique.*

VÉRATROL. s. m. ($C^{16}A^{10}O^{4}$). Produit de décomposition à chaud de l'acide vératrinique par la baryte. Huileux, cristallisable, incolore.

VERATRUM. s. m. Comme *Vératre.*

VERBASCÉ, ÉE. adj. Qui tient aux *Verbascum.* — Tribu des Scrofulariées.

VERBASCUM. s. m. Genre de Scrofulariées bisannuelles diaphorétiques.

VERBÉNACÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne la *Verveine* (*Verbena*). — Famille de dicotylédones à corolle hypogine, monopétale, calice monopétale, étamines didynames, ovaires à deux ou quatre loges, style simple bifide.

VERBERIE (Oise). Source ferrugineuse.

VERBIGÉRATION s. f. Pour *Vocigération.*

VERDERAME. s. m. Altération du maïs par l'*Ustilago carbo*, Tulasne.

VERDEROLLE. s. f. La *Sylvia palustris*, Bechst., Passereau insectivore ténuirostre.

VERDET. s. m. [all. *Grünspan;* ang. *verdigris;* it. *verderame, verdetto;* esp. *verdete*]. L'*Acétate de cuivre.* Le *Vert de gris.* — Le *Verderame.*

VERDEUX. adj. Comme *Verdique.*

VERDIER. s. m. Le *Fringilla chloris*, Tem., Passereau conirostre.

VERDIQUE. adj. Qui concerne le *Vert*, la *Chlorophylle.*

VERDOU. s. m. Le *Vairon.*

VEREAU. s. m. La chenille de la *Tinea persicella*, L., parasite des feuilles de pêcher.

VÉRETILLE. s. m. [*Veretillum*, Cuvier]. Genre de Cœlentérés zoanthaires, alcyoniens, phosphorescents, à polypier cylindrique, non fixé.

VÉRETTE. s. f. La *Varicelle.*

VÉREUX, EUSE. adj. Qui contient des *Vers;* qui est attaqué par eux.

VERGADELLE. s. f. La *jeune Taupe.*

VERGE. s. f. [*coles, penis, mentula, veretrum;* σάθη, all. *Ruthe;* angl. *penis;* it. et esp. *verga.*] L'organe génital externe mâle de la copulation et de la miction. Il est mou, cylindroïde, mais érectile, devenant un peu plus large qu'épais. Il est situé à la partie médiane antérieure et inférieure de l'abdomen, au-dessous et au-devant de la symphyse du pubis en avant de laquelle il fait saillie. Sur la peau de la *V.*, glabre, lisse, il n'y a de glandes sébacées que là où il y a des follicules pileux comme continuation des téguments du scrotum et du pubis. Elle se termine par le *Prépuce.* La *V.*, à l'état d'érection, représente un prisme triangulaire ayant une face supérieure et deux latérales, un bord inférieur et deux latéraux. La face supérieure correspond aux corps caverneux, tandis qu'au bord inférieur est situé l'*Urèthre.* Celui-ci présente à sa partie terminale le renflement ou *Gland* qui repose sur l'extrémité des corps caverneux. Il constitue l'extrémité de la *V.* saillante hors du prépuce, comme le gland du chêne hors de sa cupule. Le gland a la forme d'un cône légèrement aplati dans le même sens que le corps caverneux; son sommet, tantôt découvert, tantôt recouvert par le prépuce montre l'orifice antérieur de l'urèthre; sa base, coupée obliquement de haut en bas et d'arrière en avant, embrasse l'extrémité du corps caverneux; elle est circonscrite par le rebord saillant et arrondi, dit *Couronne du gland*, derrière lequel se trouve un sillon circulaire *Balano-préputial;* dans celui-ci la muqueuse du gland se continue avec celle du prépuce. Le tissu du gland est érectile comme celui de l'urèthre, mais à texture plus serrée et plus dense; il est revêtu extérieurement d'une muqueuse sans glandes dans son épaisseur, mais chargée de papilles vasculaires dont quelques-unes sont une variété des corpuscules de Krause. Les *Corps caverneux* sont deux cylindres formés de tissu érectile, qui donnent à la *V.* la rigidité voulue pour la copulation. Ils sont adossés comme les canons d'un fusil double avec un sillon le long de la *face supérieure.* A leur *face postérieure* est un sillon analogue, un peu plus profond, que comble et dépasse l'urèthre. L'*extrémité antérieure* des corps caverneux forme une double tête, complètement recouverte par le gland. Au niveau de l'*extrémité postérieure*, les deux corps caver-

neux se séparent et vont s'insérer, en s'amincissant, sur les branches ascendante de l'ischion et descendante du pubis. Ces prolongement sont appelés *Racines des corps caverneux*. La membrane qui limite les corps caverneux est blanche, de nature fibreuse, avec de nombreuses fibres élastiques minces, entre-croisées et anastomosées. Elle a une épaisseur de 1 millimètre environ. Les deux corps caverneux ne sont pas séparables. Il ne se confondent pas sur la ligne médiane, mais ils se touchent et leurs vaisseaux communiquent, à travers une cloison fibreuse, mince, médiane, incomplète. Sous la membrane d'enveloppe sont les corps caverneux, de tissu érectile gris ou plus ou moins rougeâtre. L'artère dorsale de la *V.* est double; elle rampe sur la face supérieure des corps caverneux, donne chemin faisant, quelques ramuscules à leur tissu fibreux et va se terminer dans le gland. L'*Artère caverneuse*, autre branche de la honteuse interne, double aussi, se porte dans le corps caverneux par sa partie supérieure et interne. En y pénétrant, cette artère donne un rameau rétrograde à leur racine, et se continue en avant dans l'épaisseur des corps caverneux. Les veines superficielles proviennent des enveloppes du pénis; elle se portent en arrière à la face supérieure de la *V.*, à la veine dorsale superficielle, qui va se jeter dans la saphène interne, à sa terminaison. Les veines profondes se rendent à un tronc médian et antéro-postérieur, qui chemine entre la couche fibreuse et le sillon dorsal de la *V.* entre les deux artères dorsales pour se jeter ensuite dans le plexus de Santorini. Les lymphatiques de la peau des bourses et de la peau de la *V.* sont tous dans les ganglions inguinaux supérieurs. Des fibres de Remak et des tubes nerveux minces accompagnent les artères du corps caverneux sans parler de ceux de la peau.

VERGE A PASTEUR. s. f. La *Dipsacus pilosus*, L., Dipsacée.

VERGER-MONDON (Vienne). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

VERGETURE. s. f. [*vibices, sugilatio;* all. *Striemen;* angl. *stripes;* it. *striscica livida*]. Ecchymose produite par des coups. — Lividités sur les cadavres lorsqu'ils ont reposé sur un sol inégal ou ont été serrés par quelques liens, etc. — Raies rougeâtres qui surviennent après une forte distension de la peau. — Les taches scorbutiques violacées et linéaires.

VERGNION. s. m. L'*Anguille.*

VERHEYEN. Anatomiste belge (1658-1710) dont le nom est resté aux veines interlobulaires des reins provenant de la substance corticale et formant à sa surface, sous sa fibreuses, des rameaux qui convergent en rayons d'étoiles.

VÉRIFICATION. s. f. — *V. de décès.* Elle est faite par les médecins spéciaux chargés d'aller au domicile de chaque décédé constater la réalité de la mort, et consigner, dans leurs feuilles de déclaration de décès, différentes observations relatives aux nom, prénoms, sexe, âge, profession du décédé; étage; exposition du logement; nature de la maladie, sa durée, ses complications; le nom du médecin qui l'a traité, le nom du pharmacien qui a fourni les médicaments.

VERIN (Espagne). Source bicarbonatée sodique (19°).

VERJUS. s. m. [all. *Sauertraube;* angl. *verjuice;* it. *agresto;* esp. *agraz*]. Le jus aigre, par suite de la présence des tartrates acides, du raisin vert qui n'est pas encore propre à faire du vin.

VER-LIMACE. s. m. La chenille limaciforme de la *Tenthredo adumbrata* Klug., Tenthrédine des Poiriers, etc.

VERMET. s. m. [*vermetus*, Adans]. Genre de Gastéropodes prosobranches, à coquille tuberculeuse, conique mince, cloisonnée intérieurement.

VERMICELLE. s. m. [all. *Fadennudeln;* angl. *vermicelli;* it. *vermicelli;* esp. *fideos*]. Pâte alimentaire de farine de blé non fermentée, passée dans une filière.

VERMICIDE. adj. et s. [de *vermis*, ver, et *cædere*, tuer]. Qui tue les Vers.

VERMICULAIRE. adj. [*vermicularis*, de *vermiculus*, petit ver; σκωληκοειδής; all. *wermförmig;* angl. *vermicular;* it. *vermicolare;* esp. *vermicular*]. Qui ressemble aux Vers; qui en a les mouvements.

VERMICULAIRE. s. f. — *V. brûlante.* Le *Sedum acre*, L. [all. *Mauerpfeffer;* angl. *wall-pepper;* it. *erba pignola;* esp. *uras degato*], Crassulacée.

VERMICULATION. s. f. La disposition vermiforme des couleurs, etc.

VERMICULÉ, ÉE. adj. Pourvu de *Vermiculations.*

VERMIEN, ENNE. adj. [tiré de *vermis*]. Qui concerne le *Vermis* du cervelet.

VERMIFORME. adj. [de *vermis*, ver, et *forma*, forme; σκωληκοειδής; all. *wurmförmig;* angl. *vermiform;* it. *vermiforme;* esp. *lombrizal*]. En forme de *Ver.*

VERMIFUGE. adj. et s. m. [de *vermis*, ver, et *fugare*, chasser; all. *Wurmmittel;* it. et esp. *vermifugo*] Qui a la propriété de déterminer l'expulsion des Vers intestinaux, soit en les entraînant par suite de purgation, soit en tuant d'abord le parasite.

VERMILINGUE. adj. et s. Qui a la langue en forme de ver, protractile.

VERMILION. s. m. [*vermileo*, Macq.]. Genre de Diptères brachycères à larve vermiforme vivant dans le sable.

VERMILLON. s. m. [all. *Zinnober;* angl. *vermilion;* it. *vermiglione;* esp. *bermellon*]. Cinabre ou *Sulfure rouge de mercure* en poudre fine. — *V. d'Espagne.* Le *Fard rouge.*

VERMINATION. s. f. [*verminatio;* all. *Wurmerzeugung;* angl. *vermination;* it. *verminazione;* esp. *verminacion*]. La production des Vers intestinaux.

VERMINEUX, EUSE. adj. [*verminosus;* angl. *verminous;* it. et esp. *verminoso*]. Qui est causé par des Vers, ou de leur nature.

VERMIS. s. m. Le lobe moyen du cervelet. *V. — supérieur* (*processus vermiformis superior*). Saillie de la substance du cervelet sur la ligne médiane de sa face supérieure (lobe médian). — *V. inférieur* (*vermis inferior*). Saillie sillonnée transversalement que l'on voit au fond de la scissure médiane inférieure du cervelet. — *V. postérieur.* Saillie médiane sillonnée transversalement que l'on voit au fond de l'échancrure postérieure du cervelet.

VERMIVORE. adj. et s. [de *vermis*, ver, et *voro*, j'avale]. Qui mange les Vers, les larves.

VERMOUTH ou **VERMUTH.** s. m. Vin blanc alcoolisé, dans lequel on fait macérer, dans la proportion de 27 à 30 p. 1000, une quantité variable des unes et des autres des substances ci-après: écorces d'orange, coriandre, badiane, quassia, girofle, muscade, galanga, absinthe, petite centaurée, et autres amers.

VERNACULAIRE. adj. [de *vernaculus*, qui est né ou produit dans le pays]. Local, propre, particulier à une contrée.

VERNAL. adj. Qui se rapporte au *Printemps.*

VERNATION. s. f. [de *ver*, printemps]. *Préfoliation.*

VERNE. s. m. L'*Alnus glutinosa*, L., Castanéacée bétulacée d'Europe.

VERNET (LE) (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (10° à 57°,8).

VERNET (LE) (Puy-de-Dôme). Source ferrugineuse.

VERNICIE. s. f. L'*Aleurites cordata*, Thum., Euphorbiacée qui produit une huile siccative.

VERNIER. s. m. Du nom de son inventeur, instrument pour mesurer les fractions des divisions tracées sur une règle ou un arc de cercle.

VERNIS. s. m. [all. *Firniss;* angl. *varnish;* it. *vernice*, esp. *barniz*]. Solutions de résines et de gommes-résines dans l'alcool, les essences, la benzine, etc. — *V. de la Chine.* L'*Ailante.* — *V. du Japon.* Le *Rhus vernix*, L., Térébinthacée.

VERNIX CASEOSA. s. m. L'enduit qu'on trouve sur la peau du fœtus à compter du cinquième mois de la grossesse. Pâteux, blanchâtre, mêlé de quelques poils follets. Il n'est pas graisseux, mais formé de cellules épithéliales des glandes sébacées ayant abandonné leur sébum dont de rares gouttes restent dans ces cellules.

VERNONIE. s. f. Genre de Synanthérées vernoniacées anthelminthiques.

VÉROLE. s. f. [all. *Lustseuche;* angl. *venereal disease;* it. *mal francese;* esp. *mal venereo, bubas*]. La *Syphilis.* — *V. des Solipèdes.* Le *Mal de coït.*

VÉROLETTE. s. f. La *Varicelle.*

VÉROLIQUE. adj. Comme *Syphilique.*

VÉROLOÏDE. adj. et s. f. (Diday). Accidents qui se

montrent chez ceux qui sont réinfectés de la syphilis.

VÉRON. s. m. Le *Cyprinus phoxynus*. Bloch., Cyprin d'eau douce.

VERONICÉ, ÉE ou **VERAINACÉ, ÉE.** adj. et s. Qui se rapporte aux *Véroniques*. — Tribu des Scrofulariées.

VÉRONIQUE. s. f. [all. *Ehrenpreis;* angl. *veronica, speedwell;* it. et esp. *veronica*]. Genre de Scrophulariées véronicées. — *V. officinale* ou *mâle*. La *Veronica officinalis*. C'est une herbe vivace, à souche rameuse émettant plusieurs tiges aériennes, couchées, relevées au sommet, ramifiées, très velues; à feuilles opposées, très pubescentes, ovales ou oblongues, atténuées en un pétiole court, crénelées ou finement dentées; à fleurs disposées en grappes, colorées en bleu pâle ou en blanc rosé; formées d'un calice tétramère, velu, d'une corolle gamopétale, tétramère, plus longue que le calice, d'un androcée à deux étamines divergentes, très saillantes, d'un ovaire biloculaire, d'une capsule triangulaire, obcordée, comprimée, à loges polyspermes. — *V. beccabunga*. La *Veronica beccabunga*, mucilagineuse. — *V. des bois*. La *Veronica teucrium*. L. — *V. en épi*. La *Veronica spicata*, L. — *V. petit-chêne* ou *des champs*. La *Veronica chamœdris*. L., Toutes ces espèces ont une saveur amère et styptique, plus ou moins prononcée; on les considère comme toniques et excitantes.

VERRAT. s. m. [*verres;* all. *Eber*, *Bär;* angl. *boar;* it. *verro;* esp. *verraco*]. Porc mâle employé pour la reproduction.

VERRE. s. m. [*vitrum;* ὕαλος; all. *Glas;* angl. *glass;* it. *vetro;* esp. *vidrio*]. Combinaison du silicate de potasse ou de soude avec un ou plusieurs autres silicates (de chaux, de magnésie, de baryte, d'alumine, de fer, de chrome, d'urane et de zinc). Avec le silicate de plomb on obtient le *Cristal*. Tous les verres sont des sels dans l'état amorphe; c'est même à cela qu'ils doivent leur translucidité, parfois au bout d'un très long temps dans certaines conditions de chauffage ou de refroidissement, de composition, etc., ces silicates passent à l'état de cristaux microscopiques. Dès lors les faces cristallines réfléchissant à des degrés divers la lumière vers le point d'où elle vient le verre perd sa transparence, est rendu par là opalin ou opaque. — *V. d'antimoine* [all. *Spiessglanzglas*]. *Oxyde d'antimoine, sulfuré* fondu. — *V. liquide*. Le *Silicate de potasse*. — *V. et cristal trempés*. Le principe de la méthode consiste à plonger le verre à une température voisine du rouge dans des bacs d'huile ou de graisse chauffées. Les objets en cristal trempé sont plus durs, moins cassants. — *V. périscopiques*. *V.* en forme de ménisques, convexes concaves, pour les presbytes (avec prédominance de la convexité), et concaves-convexes pour les myopes (avec prédominance de la concavité). *V.* — *recuit*. Celui qu'on a laissé se refroidir lentement au four; autrement il se fend au moindre changement brusque de température. — *V. d'urane*. Celui dans la composition duquel entre l'urane ou oxyde d'uranium. Il est d'un vert jaunâtre particulier. — *V. monochromatiques*. *V.* colorés qui ne laissent passer que la couleur de leur propre teinte parce qu'ils absorbent les rayons lumineux d'une autre coloration.

VERRÉE. s. f. La quantité de liquide contenue dans un verre à boire (10 cuillerées ou 150 grammes).

VERRIER. s. m. Celui qui fabrique ou travaille le verre.

VERRIÈRES (Loire). Source bicarbonatée (13°).

VERRUCAIRE. adj. [de *verruca*, éminence]. Qui ressemble à une verrue, pourvu de verrues, de saillies ou éminences *verruqueuses*.

VERRUCIFORME. adj. [de *verruca*, verrue et *forma*, forme]. En forme de verrue.

VERRUCOSITÉ. s. f. [de *verrucosus*]. L'état de ce qui est verruqueux.

VERRUE. s. f. [de *verruca*, éminence; ἀκροχορδών; all. *Warze;* angl. *wart;* it. *porro;* esp. *verruga*]. Excroissances dermo-épidermiques indolentes, sessiles ou pédiculées, mobiles et superficielles, ou implantées dans l'épaisseur du derme par des filaments blanchâtres, denses, d'aspect fibreux qui sont des hypertrophies des papilles vasculaires du derme, sans ulcération, avec hypertrophie de l'épiderme correspondant, dont les cellules se soudent plus ou moins fortement, comme dans la corne. Sous le nom général de *V.* on trouve désignées deux sortes différentes de productions morbides cutanées non ulcéreuses, les *V. papillaires* et les *V. dermiques* ou *charnues*. — **B.** Les *Lenticelles* et autres épaississements localisés de l'écorce des dicotylédones. — *V. molles, charnues* ou *dermiques*. Ce sont de petites tumeurs globuleuses ou allongées, du volume d'un pois et plus. Elles tiennent au derme par une portion rétrécie, très courte ou plus ou moins allongée. Leur surface ordinairement lisse peut être plus ou moins plissée, sans saillies ni hypertrophies capillaires, sans épaississement épidermique. Ce sont des hypertrophies locales du derme cutané qui conserve sa couleur avec un peu plus de consistance ou au contraire de la mollesse, de la flaccidité même. Elles sont sans poils à sa surface, sans vascularisation spéciale, ni coloration épidermique, etc., comme sur les *nævi*. Ces *V.* se développent plus ou moins tôt, généralement pendant l'âge mur, la vieillesse, sur tel ou tel point de la peau du tronc, des membres, du front, des paupières, de la face. — *V. papillaires*. Ce sont les plus communes, uniques ou multiples, séparées, sur tel ou tel point de la main surtout, du bord des paupières, de la peau, du nez, du front, etc. Aux doigts elles sont résistantes, fermes, gênant les mouvements par la douleur éprouvée quand elles se trouvent comprimées. La base du relief qu'elles forment est plus large que leur sommet et se confond avec le derme. Elles sont ailleurs de petites saillies cylindriques, parfois coniques ou filiformes. Elles sont formées par des hypertrophies de papilles vasculaires du derme, sans ulcération, réunies par l'épiderme correspondant, mince ou épais suivant les régions dont les cellules sont soudées plus ou moins fortement, comme dans la corne; elles sont quelquefois ailleurs qu'aux doigts l'origine de *cornes cutanées*. La surface des *V.* peut être fendillée, rugueuse ou chargée de petites pointes formées par autant de papilles allongées et épaissies. L'épiderme correspondant est développé en petites productions cornées, rudimentaires, filiformes parfois dont le sommet se desquame de temps à autre. L'hypertrophie du derme et des papilles, et cette modification de l'épiderme, les distingue : 1° des durillons d'épaississement local de l'épiderme, sans lésion notable du derme); 2° des cors, représentés par une soudure des cellules prenant une dureté cornée avec amincissement et dépression du derme correspondant, dont les papilles sont ordinairement atrophiées au niveau du centre d'aspect corné. Les *V.* bien que devenues grosses disparaissent ordinairement par atrophie. A la suite d'écorchures accidentelles, on les voit quelquefois devenir le point de départ d'ulcères épidermiques ou de tumeurs épithéliales papilliformes. Le meilleur moyen de les détruire consiste à les humecter tous les jours avec une ou plusieurs gouttes de la solution concentrée de perchlorure de fer ou d'un peu d'acide azotique. En quelques semaines l'épiderme se desquame, le derme reprend ses caractères normaux et cesse d'être douloureux tant à la pression que spontanément.

VERRUGA. s. f. [de *verrue;* esp. *verruga*]. Tumeurs des habitants du Pérou, très vasculaires, à ulcérations spontanées ou accidentelles s'accompagnant d'hémorrhagies difficiles à arrêter. Leur structure est analogue à celle du molluscum, avec plus de vascularité, et envahissement épidermique croûteux ou non de leur tissu.

VERRUQUEUX, EUSE. adj. [*verrucosus;* all. *warzig;* angl. *wartig;* it. *verrucose;* esp. *verrugoso*]. Qui a l'aspect des *Verrues*.

VERS. s. m. pl. [*vermes;* ἕλμινθες; all. *Würmer;* angl. *worms;* it. *vermi;* esp. *gusanos*] (Lamarck, de Blainville). Type ou sous-embranchement des animaux invertébrés reconnaissables à un corps mou, à peu près cylindrique, en fuseau grêle et allongé ou aplati, constitué sous la forme binaire symétrique. Leur corps est annelé, sans articulations proprement dites, ou seulement plissé. Lorsqu'ils ont des organes locomoteurs, ceux-ci ne sont jamais articulés. — *V. intestinaux*. Les *Entozoaires*. — *V. à queue de rat*. Les larves Vermiformes, molles, des *Syrphies*, à partie postérieure du corps amincie, prolongée.

VERSAILLES (Seine-et-Oise). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

VERSATILE. adj. [*versatilis*, qui tourne]. Susceptible de renversement. — Vacillant.

VERSICOLORE. adj. [*versicolor*; all. *farbewechselnd;* angl. *versicolour*]. Qui change plusieurs fois de couleur.

VERSION. s. f. [*versio*, de *vertere*, tourner; all. *Wendung;* angl. *version;* it. *versione;* esp. *version*]. Déplacement ou changement de position que les accoucheurs font éprouver au fœtus lorsqu'il ne se présente pas dans sa position naturelle. — *V. céphalique* ou *occipitale*. La manœuvre par laquelle on donne à la tête du fœtus la position qu'elle doit occuper dans l'accouchement naturel. — *V. pédale, pelvienne* ou *podalique*. La manœuvre par laquelle on amène d'abord les pieds au dehors. — *V. spontanée* (Murat). Mouvements qu'exécute le fœtus dans la cavité utérine, pendant la première période du travail et qui font que différents points de la surface extérieure du fœtus, quoique éloignés les uns des autres, peuvent s'offrir alternativement à l'orifice utérin (Wigand, 1807).

VERSPERTILION. s. m. [*Verspertilio*]. Genre de Chiroptères à un oreillon dans les oreilles.

VERT, ERTE. adj. et s. [all. *grün;* angl. *green;* it. et esp. *varde*]. Qui est de couleur d'herbe. L'une des couleurs de l'arc-en-ciel. — *V. anglais, de Neuwied* et *V. Pickel*. Arsénites de cuivre traités par un sulfate de baryte ou de chaux. — *V. d'aniline*. Dérivés de l'action des chlorures sur l'aniline. — *V. de la bile*. La *Biliverdine*. — *V. de Chine* ou *Lokao*. Laque formée avec une matière colorante d'un nerprun de la Chine et 26 p. 100 de chaux d'alumine et d'oxyde de fer. — *V. de chrome*. Composé de bleu de Paris et de jaune de chrome. — *V. de Elsner*. Mélange d'une décoction de bois jaune, de sulfate de cuivre et de chlorure d'étain précipités à l'aide d'une lessive de potasse ou de soude. — *V.-de-gris*. [all. *Grünspan;* angl. *verdigris;* it. *verderame;* esp. *verdete*]. Le carbonate de deutoxyde de cuivre à la surface des ustensiles de cuivre. — *V.-de-gris du commerce*. Acétate bibasique de cuivre, dont la nuance varie du bleu au *V.* — *V. de Guignet*. L'un des *V. de chrome*. — *V. d'herbe*. Laque de chlorophylle et de chaux. — *V. Milory*. Combinaison de chromate de plomb, de cyanure de potassium et de fer, et d'alumine. — *V. minéral*. Le *Carbonate de cuivre*. — *V. d'ocre*. L'ocre traitée par le prussiate de potasse. — *V. d'outremer*. Composé de soufre, de silice, d'alumine et de soude, avec trace de fer et de chaux. — *V. Paul Véronèse*. Composé d'arsenic et de cuivre. — *V. picriques*. Ceux que l'on obtient en combinant l'acide picrique à l'indigo. — *V. des plantes*. La *Chlorophylle*. — *V. printemps. V. picrique*. — *V. de Prusse*. Combinaison de cyanure jaune de potassium et de fer, avec un sel de cobalt. — *V. de quinine*. La *Dalléiochine*. — *V. de Rinmann*. Composé de phosphate ou d'arséniate de cobalt uni à du blanc de zinc. — *V. de stannate de cuivre*. Précipité de sulfate de cuivre et d'azotate d'étain par la soude caustique. — *V. au sulfate de zinc*. Combinaison de sulfate de zinc et d'azotate de cobalt. — *V. de Scheele*. Arsénite de deutoxyde de cuivre. — *V. de Schweinfurth, mittis* ou *de Vienne*. Arsénite de cuivre qu'on prépare en dissolvant une partie de *V.-de-gris* dans du vinaigre et ajoutant une partie d'acide arsénieux. — *V. de titane*. Fusion du rutile avec des oxydes de fer et de manganèse. — *V. végétaux*. Combinaison des sucs de nerpruns avec l'alun, la chaux. — *V. de vessie*. Préparation à la chaux ou à l'alun du suc des baies de *Rhamnus catharticus*, L. — *V. de zinc*. Combinaison des sulfates de cobalt et de zinc.

VERT. s. m. [all. *Grünes;* angl. *green;* it. et esp. *verde*]. Le fourrage avant la dessiccation.

VERTÉBRAL, ALE. adj. [*vertebralis;* all. et angl. *vertebral;* it. *verebrale;* esp. *vertebral*]. Qui concerne les Vertèbres, ce qui en est composé.

VERTÈBRE. s. f. [*vertebra*, de *vertere*, tourner; σπόνδυλος; all. *Rückgratswirbel;* angl., it. et esp. *vertebra*]. Chacun des vingt-quatre os qui forment la colonne vertébrale, et qui sont le centre des mouvements du tronc. Ce sont des os courts, épais, d'une forme irrégulière, placés les uns au-dessus des autres, et séparés par des ligaments intervertébraux épais. Ces os sont divisés en trois séries: sept *V. cervicales*, douze *dorsales*, et cinq *lombaires*. Il y a de plus les cinq *V.* soudées formant le *sacrum*, et les quatre ou cinq soudées aussi chez l'homme composant le *coccyx*. Un nom numérique sert à les désigner dans chaque région, excepté la première et la seconde cervicales, ou *Atlas* et *Axis*, et la septième cervicale ou *proéminente*, à cause de la longueur de son apophyse épineuse. — On distingue à chaque *V.* un *corps*, qui est sa partie antérieure; une *apophyse épineuse*, qui occupe sa partie postérieure et moyenne, et qui se dirige d'avant en arrière et un peu de haut en bas; deux *apophyses transverses*, l'une droite et l'autre gauche, ainsi appelées parce qu'elles se portent presque transversalement en dehors; quatre *apophyses articulaires*, dont une supérieure et une inférieure de chaque côté, servant de moyen d'union avec les *V.* Ces apophyses transverses et articulaires se continuent avec les parties latérales et postérieure du corps de la *V.* par des portions osseuses ou *lames* étroites, sur lesquelles sont creusées, de chaque côté, deux échancrures qui, par leur rencontre avec de semblables échancrures de la *V.* qui précède et de celle qui suit, forment les *trous de conjugaison*. C'est entre le corps, les lames et ces apophyses que se voit le *trou vertébral*, dont la longueur est celle de l'épaisseur des lames et se jette dans le canal rhachidien. Ces trous et ces apophyses présentent, du reste, des différences plus ou moins prononcées dans les *V.* de diverses régions, *cervicale, dorsale* et *lombaire*. — *V. abdominales*. Les *V. lombaires*. — *V. basilaire*. La dernière lombaire. — *V. céphaliques*. Le squelette de la tête se rattache au système vertébral, comme les autres régions du squelette. Il est formé de quatre segments vertébraux comparables au type fondamental. Chacune de ces *V.* ont un *centrum*, un arc *neural* et un arc *hémal*. De chaque côté, ces deux arcs sont composés des cinq pièces élémentaires de la *V.* type. Tous les os de la tête entrent régulièrement dans la construction des *V. céphaliques*. Ces *V.* sont l'occipitale, la sphéno-temporo-pariétale, la sphéno-orbitaire ou du sphénoïde antérieur et l'ethmoïdo-frontale. — *V. coccygiennes*. Chacune des quatre à cinq pièces constituant le *Loccyx* chez l'homme, qui ont la constitution générale des *V.* Elles existent comme *V.* distinctes chez l'homme sous l'état cartilagineux seulement jusque vers le deuxième mois de la vie intra-utérine. Chez les Mammifères, Quadrupèdes, au nombre de quinze à dix-huit, elles restent distinctes. Les trois à cinq premières sont plus ou moins semblables à la dernière *V. sacrée*, puis manquent l'apophyse épineuse, les lames latérales, les apophyses articulaires. Elles se réduisent enfin à un corps vertébral à surfaces articulaires convexes, que traverse la notocorde jusqu'à la dernière tant qu'elles sont cartilagineuses, sans soudure les unes aux autres sauf parfois avec l'âge celle de la première coccygienne avec la cinquième sacrée. — *V. frontale* ou *prosencéphalique*. La troisième des *V.* craniennes en partant du rhachis. Le sphénoïde antérieur ou prosphénoïde (R. Owen) est considéré comme l'homologue de son *corps* ou *centrum*. Les petites ailes, orbitaires ou orbito-sphénoïdes (R. Owen) en représentent les *Neurapophyses* ou lames vertébrales et le frontal l'apophyse épineuse ou *Neurépine*. Les apophyses orbitaires externes, les frontaux postérieurs ou post-frontaux (R. Owen) des Poissons, etc., sont considérés comme les homologues des apophyses transverses ou *Parapophyses;* les os ou anneaux tympaniques seraient les homologues des *Pleurapophyses*. — *V. nasale* ou *blennencéphalique*. La quatrième et dernière *V.* cranienne en partant de l'atlas. Le vomer en est donné comme le *Centrum*, l'ethmoïde comme la *Neurapophyse;* la *Neurépine* manque. Les os propres du nez en représentent les *Pleurapophyses* et les os palatins y sont considérés comme les homologues des *Pleurapophyses*. Les maxillaires supérieurs sont regardés comme les homologues des *Hémapophyses*, ou lames vertébrales inférieures ou hématales. Les os intermaxillaires ou prémaxillaires (R. Owen) sont dits homologues de l'*Hémépine*. Ce sont là en effet, comme tout ce qui forme l'arc *hématal* du cycléal, des os, qui ont les caractères de ceux du squelette des *viscères*. Il en est de même de tout ce qui concerne l'appareil hyoïdine dépendance hématale de la *V.* pariétale. — *V. occipitale* ou *épencéphalique*. La première des *V.* craniennes en partant du rhachis, dont le corps est représenté par l'apophyse basilaire (occipital intérieur, os basi-

laire, basi-occipital, etc.). Les lames vertébrales ou *Neurapophyses* sont représentées par la portion condylienne de l'occipital, occipitaux latéraux ou exoccipitaux (R. Owen). L'apophyse épineuse des *V.* ou *Neurépine* y est représentée par la portion squameuse de l'occipital interpariétal, occipital supérieur ou sus-occipital (R. Owen). Les apophyses transverses ou parapophyses y ont pour homologues les apophyses mastoïdes ou paroccipitaux de R. Owen, occipitaux externes de Cuvier. Par les nerfs les omoplates se rattachent comme *Pleurapophyses.* — *V. proéminente.* La septième *V.* cervicale à cause de la longueur de son apophyse épineuse. — *V. sacrées.* Chacune des cinq pièces constituant le *Sacrum*, qui ont la constitution générale des *V.* Elles existent comme *V.* distinctes dans l'état cartilagineux seulement jusque vers le deuxième mois de la vie intra-utérine de l'homme, plus tard leurs cartilages se soudent à l'exception de la cavité centrale par dilatation en ce point de la notoe corde, seul reste des disques intervertébraux qui ne disparaît par soudure complète que vers la sixième année après la naissance, mais dès le milieu de la vie intra-utérine sur les Ruminants. les Solipèdes, etc. L'os se substituant au cartilage reproduit la disposition de ces *V.* soudées en un seul organe. — *V. de transition.* La dernière des *V.* cervicale, dorsale et lombaire ayant déjà quelques-uns des caractères des *V.* dorsales, lombaires et sacrées. — *V. type.* Construction abstraite qui ne se rencontre à l'état parfait ni chez les Poissons ni chez les autres Vertébrés; d'après cette conception d'une *V.* type, le squelette est *exclusivement* composé de *V.*, c'est-à-dire de segments semblables qui se répètent et se modifient dans les diverses régions. La *V.* comprend : un corps ou *centrum*, un anneau supérieur ou *neural*, protégeant le système nerveux central et un anneau inférieur avec ou sans prolongements costaux, etc., dit *arc hémal* ou *viscéral*, protégeant le système vasculaire et différents organes. A cette construction générale se rattachent régulièrement toutes les parties du reste du squelette, c'est-à-dire les côtes, le sternum, la tête et les membres. Dans sa composition élémentaire, la *V.* type est considérée comme comprenant de chaque côté, pour chacun de ses deux anneaux, *cinq pièces* distinctes par leur développement; et les pièces de l'anneau inférieur répètent exactement celles de l'anneau supérieur. En examinant les variétés que subit la composition de la *V.* type dans les régions et chez les différents Vertébrés, on voit qu'elle se rapportent toutes au type de construction, et que, si le nombre normal des éléments est souvent réduit, il n'est jamais dépassé.

VERTÉBRÉ, ÉE. adj. et s. m. [*vertebratus*; all. *gewirbelt; Wirbelthier*; angl. *vertebrate*; it. *vertebrato*; esp. *vertebrado*]. Qui est pourvu de *Vertèbres.* — Les animaux dont le corps et les membres ont une charpente intérieure osseuse, cartilagineuse, ou au moins fibreuse et cartilagineuse, composée de pièces liées ensemble et mobiles les unes sur les autres. On compte environ vingt huit mille espèces de *V.*. — *V. allantoïdiens.* Les *Mammifères*, les *Oiseaux*, et les *Reptiles proprement dits* ou écailleux, qui tous ont une allantoïde et une vésicule ombilicale à l'état fœtal. — *V. anallantoïdiens.* Les *Batraciens* et les *Poissons*, qui n'ont qu'une vésicule ombilicale et pas d'allantoïde durant l'état fœtal. — *V. à sang chaud* ou *homœothermes.* Ceux dont la température se maintient fixe autour de 38° à 40°. — *V. à sang froid*, *variable* ou *hétérothermes.* Ceux dont la température suit l'état du milieu ambiant.

VERTÉBRO-CRANIEN, ENNE. adj. Qui va du canal vertébral au crâne.

VERTÉBRO-ILIAQUE. adj. [angl. *vertebro-iliac*; it. et esp. *vertebro-iliaco*]. Qui concerne les vertèbres et l'os iliaque.

VERTEX. s. m. [κορυφή; all. *Scheitel, Wirbel*; angl. *vertex*; it. et esp. *vertice*]. Sommet de la tête; partie du crâne comprise entre les deux oreilles. — L'*Epistome* des Articulés.

VERTICILLAIRE. adj. En forme de *Verticille.* — *Verticille.*

VERTICILLE. s. m. [*verticillus*; all. *Quirl, Wirbel*; angl. *whirb, whorl*; it. *vitticchio*; esp. *verticilo*]. L'ensemble des parties de la fleur ou des organes foliacés disposés, au nombre de deux au moins, autour d'un axe commun et sur un même plan horizontal.

VERTICILLÉ, ÉE. adj. [all. *quirlförmig, wirtelig*; angl. *wihrled*; it. *avviticchiato*; esp. *verticilado*]. Pourvu d'un *Verticille.* — Disposé en *Verticille.*

VERTIDINE. s. f. Matière basique des goudrons obtenus des schistes bitumineux.

VERTIGE. s. m. [*vertigo*; de *vertere*, tourner; σκοτοδινία, all. *Schwindel*; angl. *giddiness*; it. *vertigine*; esp. *vertigo*]. État dans lequel il semble que tous les objets tournent, que l'on tourne soi-même. — *V. ab aure læsa* ou *otopathique.* Celui, avec tendance du malade à tourner sur lui-même, déterminé par certaines lésions de l'oreille. — *V. cérébral.* Celui qui est lié à un état morbide encéphalique, revenant par accès, céphalagie et vomissement. — *V. idiopathique.* Le *Mal de feu.* — *V. mental* (Lasègue). Sentiment d'angoisse précordiale, épigastrique, à forme compressive, assez caractéristique et assez constant pour qu'on le retrouve au début de la plupart des anxiétés vertigineuses. — *V. nerveux.* Il consiste essentiellement dans un état du système nerveux où il semble que tous les objets qu'on a devant les yeux tournent et que l'on tourne soi-même. — *V. oculaire.* Celui qui est lié à un état morbide des yeux, disparaît souvent par occlusion des paupières. — *V. otopathique* ou *des maladies de l'oreille.* L'*Oticodinite.* — *V. rhumatismal.* L'un des accidents du rhumatisme cérébral. — *V. simple* (*vertigo simplex*). Il consiste dans un tournoiement apparent des objets, sans que la vue en soit obscurcie. — *V. ténébreux* (*vertigo tenebricosa*). Celui dans lequel au tournoiement des objets se joint un obscurcissement de la vue. — *V. stomacaux V.* fréquents dans les états morbides divers de l'estomac, à jeun ou non, précédant ou non le vomissement.

VERTIGINEUX, EUSE. adj. et s. Qui est de la nature du *Vertige*; qui en est atteint.

VERTIGO. s. m. Le *Vertige.* — Le *Tournis.*

VERUMONTANUM. s. m. [all. *Schneckenopf, Hahnenkopf*; angl. *verumontanum*; it. et esp. *verumontano*]. L'éminence étroite, aplatie latéralement, dans l'urèthre, au niveau de la prostate. Cette éminence se prolonge en avant par une saillie qui diminue à mesure qu'elle s'éloigne du point de départ. Formée principalement par des fibres élastiques uréthrales, elle offre vers son sommet les orifices des deux conduits éjaculateurs. En avant se trouvent l'orifice des canaux excréteurs des glandes de Cowper, sur les côtés ceux de la prostate. — Il représente un rhaphé médian masculin établissant une séparation entre les glandes de droite et celles de gauche de la prostate agglomérée en une seule masse impaire symétrique ; seul exemple de cet ordre que donnent les parenchymes glandulaires ou non à conduit excréteur.

VERVEINE. s. f. [all. *Eisenhart, Eisenkraut*; angl. *verbain*; it. et esp. *verbena*]. Genre de Verbénacées. — *V. odorante.* Le *Verbena triphylla*, L., diaphorétique. — *V. officinale.* Le (*Verbena officinalis*, L., *Herba verminata*, Pseudo-Apulée (περιστερεών, Dioscoride), astringente.

VÉSANIE. s. f. [*vesania*; all. *Wahnsinn*; angl. *madnes*; it. et esp. *vesania*]. Comme *Maladie mentale.* — Lésion sans fièvre des facultés instinctives, morales et intellectuelles.

VÉSANIQUE. adj. et s. Qui se rapporte à la *Folie simple.* — Qui en est atteint.

VESCE. s. f. [*vicia*; all. *Wicke*; angl. *vetch*, *veccia*; esp. *algarroba*]. Genre de Papilionacées. — *V. commune.* Le *Vicia sativa*, L. C'est une plante annuelle, à tige haute de 30 centimètres à 1 mètre, à feuilles composées de trois à huit paires de folioles, terminées par un prolongement du pétiole transformé en vrille simple ou rameuse ; à stipules grandes, sagittées, ordinairement tachetées de noir ; à fleurs purpurines, géminées ou solitaires, à gousses linéaires, contenant un nombre variable de graines, subglobulaires, lisses.

VÉSICAL, ALE. adj. [*vesicarius*; angl. *vesical*; it. *vessicale, vescicale*; esp. *vejical*]. Qui concerne la *Vessie*, ses dépendances.

VÉSICANT, ANTE. adj. et s. [all. *blasenziehend*; angl.

vesicant; it. *vessicante;* esp. *vejigante*]. Qui produit des ampoules épidermiques.

VÉSICATION. s. f. [all. *Blasenziehen;* angl. *vesication;* it. *vessicazione;* esp. *vejigacion*]. — L'action d'un vésicatoire, d'un vésicant, de tout ce qui détermine la production d'ampoules épidermiques par élévation ou abaissement de température, influence chimique, physique, etc. Elle consiste essentiellement en une production d'un liquide alcalin avec de la métalbumine, parfois de la plasmine donnant de la fibrine, jaunâtre, coulant, d'aspect séreux. Cette production s'accomplit entre la couche de Malpighi restant adhérente aux papilles, etc., du derme et la couche cornée de l'épiderme qui est soulevée en ampoule.

VÉSICATOIRE. s. m. [*causticum;* all. *Blasenpflaster, Zugpflaster;* angl. *blister, vesicatory;* it. *vescicatorio, vessicatorio;* esp. *vejigatorio*]. Topiques qui, sur la peau, déterminent une sécrétion d'aspect séreuse, par laquelle la couche cornée de l'épiderme est soulevée de manière à former une ampoule. — La plaie produite par le *V.* quand l'ampoule d'épiderme cornée a été enleлée et que reste seule la couche de Malpighi.

VÉSICO-INGUINAL, ALE. adj. Qui se rapporte à la vessie et aux aines.

VÉSICO-INTESTINAL, ALE. adj. Qui se rapporte à l'intestin et à la vessie.

VÉSICO-PÉRINÉAL, ALE. adj. Qui va de la vessie au périnée.

VÉSICO-PROSTATIQUE. adj. [angl. *vesico-prostatic;* it. *vessico-prostatico;* esp. *vesico-prostatico*]. Qui concerne la vessie et la prostate.

VÉSICO-PUBIEN, IENNE. adj. [angl. *vesico-pubian;* it. *vessico-pubico;* esp. *vesico-pubico*]. Qui se rapporte au pubis et à la vessie.

VÉSICO-PUSTULE. s. f. Vésicule dont le contenu est rendu trouble par des leucocytes.

VÉSICO-RECTAL, ALE. adj. Qui va de la vessie au rectum.

VÉSICO-SPINAL, ALE. adj. Qui concerne la vessie et la colonne, la moelle ou le canal spinal.

VÉSICO-UTÉRIN, INE. adj. [angl. *vesico-uterine;* it. *vessico-uterino;* esp. *vesico-uterino*]. Qui concerne la vessie et l'utérus. — L'adhérence, par du tissu cellulaire, de la face antérieure du col utérin à la face postérieure de la vessie, sur une étendue en hauteur de deux centimètres ou environ.

VÉSICO-UTÉRO-VAGINAL, ALE. adj. Qui concerne la vessie, l'utérus et le vagin.

VÉSICO-VAGINAL, ALE. adj. Qui a rapport à la vessie et au vagin.

VÉSICULAIRE. adj. [all. *bläschenartig, blasenartig;* angl. *vesicular;* it. *vessiculare;* esp. *vesicular*]. Qui a la constitution, la forme de *Vésicule*, etc.

VÉSICULATION. s. f. [all. *Blasenbildung, Bläschenbildung;* angl. *vesiculation;* it. *vessiculazione;* esp. *vesiculacion*]. La production des *Vésicules.* — *Vésication.*

VÉSICULE. s. f. [*cystis, vesiçula;* κύστιγξ; all. *Bläschen;* angl. *vesicle;* it. *vescichetta;* esp. *vesicula*]. Petite vessie, cavité ou poche. — Élevure hémisphérique ou conique formée par l'épiderme détaché de manière à limiter une petite cavité pleine de sérosité limpide, etc. — Les maladies caractérisées par cette production. — *V. adipeuse.* Cellule adipeuse. — *V. aérienne.* La *Vessie natatoire.* — *V. auditive.* Forme primitive de l'appareil auditif sur l'embryon; elle apparaît peu après le renflement cérébral embryonnaire, le second jour du développement sur le poulet, sous forme de deux dépressions, des deux côtés de la tête, vers le niveau du milieu de l'arrière-cerveau. Ces dépressions de l'ectoderme s'enfoncent de plus en plus en involution dans le tissu mésodermique des parois céphaliques. Leur axe longitudinal est parallèle à celui de la moelle épinière. Leur ouverture extérieure devient de moins en moins large, leur cavité plus arrondie. En même temps le nerf acoustique se forme comme un bourgeon plein à la partie supérieure du canal de la moelle et s'adosse en avant à la fosse auditive, sans jamais être vésiculeux à la manière du nerf optique. A la fin du troisième jour l'ouverture de la *V.* se ferme complètement, sa cavité devient piriforme avec la partie large dirigée en bas et en avant. Au quatrième jour les *V. auditives* se séparent, par étranglement, de l'ectoderme dont elles proviennent; elles ont pour contenu des cellules provenant de l'épaississement de l'ectoderme, cellules qui, plus tard, présentent des modifications analogues à celles de l'*organe de l'émail.* Les choses se passent de même sur les Mammifères. Les *V.* ne possèdent pas d'enveloppe mésodermique spéciale pendant leur étranglement, ni au terme de celui-ci. La portion profonde de la *V.* et le cerveau postérieur sont à cette époque immédiatement contigus; mais une enveloppe de tissu cellulaire apparaît dès que l'étranglement s'est complètement séparé de l'ectoderme dont la *V.* est une involution, abstraction faite des points d'entrée des nerfs acoustiques. Du tissu cartilagineux apparaît plus tard autour. La *V.* se sépare ensuite en une partie inférieure labyrinthique, plus arrondie, et une supérieure, allongée en sac diverticulaire pédonculiforme, dite *recessus labyrinthi*, seu *vestibuli.* Cette portion claviforme se met ensuite en communication par son extrémité élargie, pleine de cristaux de carbonate de chaux, avec la dure-mère, en communiquant d'autre part avec la portion inférieure labyrinthique arrondie. Chez les Mammifères le *recessus* précédent devient l'aqueduc du vestibule. Sur l'embryon humain d'un mois on peut voir que la portion labyrinthique ou inférieure la plus large de la vésicule devient par élargissement, ou excavation en forme de plis arrondis, les *Canaux demi-circulaires membraneux* qui se séparent par étranglement de ce qui sera *Saccule vestibulaire membraneux.* Vers la face interne, au milieu, s'étend la portion plus étendue qui sera le *Limaçon*, dont une paroi, celle à laquelle s'applique la portion renflée du ganglion du nerf limacien, est épaissie. Cette portion est remplie par le tube épithélial du canal du limaçon (qui est encore large par rapport à l'ensemble du limaçon) et par du tissu cellulaire autour. Tout contre est le nerf du limaçon renflé en ganglion. Quand le canal limacien s'allonge en spirale le ganglion le suit et s'étire en cordon avec le tissu cellulaire et du cartilage autour, sans que l'axe ou modiole et la lame spirale existent jamais sous l'état cartilagineux. Pendant l'accroissement du limaçon et la formation des rampes le canal du limaçon ne grandit pas autant qu'eux; par suite il semble être d'autant plus petit que l'organe est plus près de la période finale de son développement. — *V. de Baer.* L'*Ovule.* — *V. biliaire* ou *du fiel* (*cystis fellea*). Réservoir membraneux, piriforme, logé dans un enfoncement superficiel de la face inférieure du lobe droit du foie. Elle reçoit une partie de bile sécrétée par le foie, pendant l'état de vacuité de l'estomac. Ce fluide est ensuite versé dans le duodénum par les canaux cystique et cholédoque. — *V. blastodermique.* Le *Blastoderme.* — *V. cérébrale.* Le cerveau embryonnaire qui est d'abord en forme de vésicule à paroi mince. — *V. contractile* ou *pulsatile.* Celle qui, avec ou sans canaux qui en partent, existe dans l'épaisseur du corps de nombre d'animaux unicellulaires (Amœbiens et Infusoires) montre par ses contractions et dilatations alternatives une différence dans la contractilité de chacune des parties constituantes des individualités anatomiques. — *V. élémentaires.* Les *Cellules.* — *V. embryonnaire.* La *V. blastodermique.* — *V. du fiel.* La *V. biliaire.* — *V. germinative.* Le noyau de l'ovule devenu vésiculeux. — *V. de de Graaf* [*vesicula Graafiana, Ovisaccus* de Barry]. L'*Ovisac.* — *V. incolores du sang.* Les *Leucocytes.* — *V. mère des spermatozoïdes.* L'*Ovule mâle.* — *V. mitoyenne.* L'*Utricule prostatique.* — *V. de Naboth* [angl. *vesicles of Naboth*]. Glandes du col de la matrice devenues kysteuses. — *V. nucléenne.* Le *Noyau des cellules.* — *V. ombilicale* [all. *Nadelblase Dotterhaut*]. *V. Embryon* et *Ombilical.* — *V. optique.* Le prolongement, lobe ou circonvolution cérébral creux du cerveau antérieur qui représente sur l'embryon ce qui deviendra la rétine. — *V. organiques.* Les *Cellules.* — *V. ovarique.* L'*Ovisac.* — *V. pulmonaire* ou *aérienne* [all. *Luftblätchen*]. La termiuaison des canalicules respirateurs. — *V. de Purkinje* [*vesicula germinativa,* s. *prolifera;* s. *Purkinji*]. La *V. germinative.* — *V. séminales* [all. *Samenbläschen;* it. *vescichette seminali*]. Deux petits réservoirs membraneux destinés à contenir le sperme qui leur est apporté par les canaux déférents, jusqu'à ce que l'orgasme vénérien en sollicite l'éjaculation par les canaux éjacu-

lateurs et l'urèthre. Elles ont 68 millimètres de longueur sur 14 à 16 millimètres de largeur ; elles sont irrégulièrement conoïdes, elles sont placées à la partie postérieure et inférieure de la vessie, au-dessus du rectum, en dehors des conduits déférents et en dedans des muscles releveurs de l'anus. Chaque *V.* est plutôt un canal large et replié sur lui-même (d'où les bosselures) qu'une *V.* ou *Poche.* — Sur les animaux qui manquent de *V. séminales* l'épididyme très développé joue jusqu'à un certain point le rôle de réservoir, sinon du sperme même au moins des spermatozoïdes.

VÉSICULEUX, EUSE. adj. [*vesiculosus;* all. *vesiculös ;* angl. *vesiculosus;* it. *vessiculoso;* esp. *vesiculoso*]. Qui ressemble à une vessie, à une vésicule, etc.

VÉSICULIFORME. adj. [all. *bläschenförmig;* angl. *vesiculiform;* it. *vessiculiforme;* esp. *vesiculiforme*]. Qui a la forme d'une vésicule, d'une vessie, etc.

VESOU. s. m. Le suc obtenu des cannes à sucre écrasées.

VESPÉRAL, ALE. adj. [de *vesper*, le soir]. — **M. C.** Ce qui survient ou se passe le soir.

VESPÉRIE. s. f. — **M. C.** La *Visite*, l'examen médical qui se fait le soir.

VESPERTILION. s. m. Le *Verspertilio murinus*, Schreb.; le *Vesperugo serotinus*, Schreb., et autres Chiroptères.

VESPIFORME. adj. [de *vespa*, guêpe, et *forma*, forme]. En forme de guêpe.

VESSE-DE-LOUP. s. f. Les diverses espèces de *Lycoperdon.*

VESSIE. s. f. [*vesica;* κύστις; all. *Blase;* angl. *bladder;* it. *vescica;* esp. *vegiga*, *vejica*]. Réservoir contractile, destiné à recevoir l'urine et à la contenir jusqu'à ce que l'accumulation et la réplétion par ce liquide en amenant un degré donné, variable suivant les cas de réplétion et de distension, détermine une impression qui est le besoin d'uriner, amenant par action réflexe la contraction de ses fibres et des muscles abdominaux. La *V.* occupe les parties antérieure et médiane de l'excavation pelvienne. Elle est située derrière le pubis, au-dessus et au-devant du rectum et des vésicules spermatiques chez l'homme, de la matrice et du vagin chez la femme. Dans l'état de vacuité, elle représente, dans le petit bassin, une masse arrondie, légèrement conoïde, et dont le volume égale environ celui d'un œuf de poule. Le sommet du cône, tourné en haut et en avant, correspond à la partie postérieure de la symphyse du pubis; il donne attache au cordon de fibres cellules et de tissu cellulaire qui est le reste de l'ouraque. La base regarde en bas et en arrière, c'est le *bas-fond de la V.* qui repose sur la face antérieure du rectum; la moitié postérieure de la prostate a le même rapport, mais sa moitié antérieure s'éloigne déjà de cette partie de l'intestin rectum avec laquelle la portion membraneuse et le bulbe de l'urèthre forment un angle de plus en plus ouvert. En arrière de la prostate, à 1 centimètre de cette glande environ, le bas-fond de la *V.* est en rapport avec les vésicules séminales quand elle n'est pas vide. Le péritoine descend, de manière à former entre la *V.* et le rectum un cul-de-sac dans lequel s'avancent des anses de l'intestin grêle. A mesure que la *V.* s'emplit d'urine, ses parois s'écartent de toutes parts. L'agrandissement de sa cavité est limité dans le petit bassin par les parois osseuses de cette excavation. Elle ne peut donc acquérir toute l'ampliation dont elle est susceptible qu'en s'élevant au-dessus du petit bassin. C'est en haut, dans l'abdomen, glissant dans le tissu cellulaire, entre le péritoine et les muscles droits et la masse des intestins, qu'elle trouve l'espace nécessaire pour se dilater : aussi la tuméfaction qu'elle produit alors prend-elle une forme conoïde, aplatie d'avant en arrière. Elle se dilate en tous sens, mais moins en bas que partout ailleurs, parce qu'elle y rencontre plus de résistance. La forme intérieure de la *V.* correspond à sa figure extérieure, sauf la partie inférieure. Là se trouve le *trigone vésical*, surface plate, unie, triangulaire, bornée antérieurement par l'orifice interne de l'urèthre, qui aboutit au sommet du triangle; en arrière et de chaque côté se voient les orifices des uretères, qui marquent les deux angles de la base du trigone. Les trois orifices sont séparés l'un de l'autre par une distance presque égale, de 41 millimètres environ. Quant à l'orifice de l'urèthre, si la *V.* est vide et le sujet debout, il se trouve à peu près sur le même plan que le trigone, qui, toutefois, est un peu soulevé. La couche musculeuse de la *V.* est formée de fibres cellules dont les faisceaux sont transversaux vers le trigone vésical, régulièrement. Le péritoine tapisse la *V.* en haut et en arrière sans prendre part à sa structure à proprement parler. Hors de là les parois de l'organe sont composées d'une *musculeuse*, d'une *celluleuse* et d'une *muqueuse.* La musculeuse est composée de faisceaux volumineux de fibres lisses glissant les uns sur les autres par l'intermédiaire du tissu cellulaire riche en fibres élastiques, relativement assez abondant. Les fibres musculaires forment : une couche superficielle longitudinale, gagnant l'ouraque; une couche circulaire moyenne, qui à l'origine de l'urèthre, forme le *sphincter vésical;* une couche interne, à faisceaux volumineux, surtout longitudinaux, mais souvent anastomosés en réseaux ou plexus, dont quelques-uns se continuent en long contre la muqueuse uréthrale. Ce sont de ces faisceaux hypertrophiés qui, sous forme de colonne, soulèvent la muqueuse vésicale. Un faisceau transversal marque en arrière la limite du trigone vésical en allant d'un orifice de l'uretère à l'autre. La celluleuse est mince, lâche, riche en fibres élastiques, en artérioles et vénules s'enfonçant entre les faisceaux musculaires. La muqueuse, épaisse d'un demi-millimètre ou environ, est lisse, si ce n'est sur le trigone vésical où elle montre des papilles vasculaires pouvant devenir longues pathologiquement. Nulle part elle ne montre des glandes. La trame de la muqueuse est riche en éléments élastiques, restant presque tous à l'état de cellules étoilées, à courts prolongements anastomosés ou non. Les capillaires forment un riche réseau à sa surface. L'épithélium est polyédrique, formant une couche de minces cellules aplaties, superficielles, très adhérentes entre elles. Sous celles-ci sont des cellules polyédriques avec ou sans prolongement aux angles, quelques-unes presque prismatiques, à gros noyau, avec une couche ou rangée basilaire de petites cellules polyédriques, facilement séparables sur le cadavre en épithélium nucléaire, sans corps cellulaire d'épaisseur appréciable. La rigidité cadavérique des fibres [cellules de la *V.* ne permet guère d'y introduire plus de 600 grammes d'eau, mais sur le vivant elle peut accidentellement contenir le double et plus. — *V. à cellules.* Celle dans laquelle la muqueuse s'enfonce entre les faisceaux volumineux d'une *V. à colonnes*, circonscrivant par leurs anastomoses comme autant de cellules. — *V. à colonnes.* Celle dans laquelle les faisceaux longitudinaux, surtout de la couche musculeuse interne, plexiforme, sont volumineux et soulèvent çà et là la muqueuse. — *V. du fiel.* La *vésicule biliaire.* — *V. irritable.* L'état de la vessie dans lequel il y a pollakiurie. — *V. natatoire* ou *aérienne des Poissons* [esp. *vejica natatoria ó aerea*]. Poche remplie de gaz oxygène, azote et acide carbonique, placée dans l'abdomen de certains Poissons, sous leur épine dorsale, communiquant chez les uns, non sur d'autres, avec l'œsophage par un canal à travers lequel l'air qu'elle contient peut s'échapper. Ce gaz est le produit d'une sécrétion qui s'opère dans la paroi interne d'aspect séreux, l'autre étant *fibreux*) de ce réservoir avec distribution et constitution d'organes purement vasculaires, spéciaux, sans tissu glandulaire, dits *corps rouges.* Ces derniers sont, en effet, entièrement formés par des capillaires sanguins, de première et deuxième variété, accolés, avec interposition de rares fibres du tissu cellulaire. Leurs vaisseaux afférents sont une artère, plus une grosse branche de la veine porte avant leur entrée dans le foie. Leurs veines vont dans la veine cardinale ou veine cave. La sécrétion gazeuse de ces organes varie sous toutes les influences qui amènent des changements normaux ou accidentels de la circulation capillaire de l'organe (section des nerfs, etc.). Par la contraction des parois du ventre, la vésicule est plus ou moins comprimée, et, suivant le volume qu'elle occupe, elle donne au corps du Poisson une pesanteur spécifique égale, ou supérieure ou inférieure, à celle de l'eau, et le fait ainsi rester en

équilibre, descendre ou monter dans ce liquide. Elle manque ou bien elle est très petite, dans les espèces qui se tiennent au fond des eaux. Le gaz de la *V.* natatoire contient de l'oxygène (8 à 30 p. 100), de l'acide carbonique (2 à 3 p. 100); le complément est de l'azote. La proportion d'oxygène peut varier en plus ou en moins dans les conditions suivantes : 1° l'oxygène diminue et disparaît dans l'asphyxie et autres conditions morbides; 2° chez le Poisson à *V.* natatoire ouverte, comme chez le Poisson à *V.* natatoire close, l'air se renouvelle sans être emprunté à l'atmosphère, et la rapidité de ce renouvellement est en raison de la vigueur du Poisson; 3° l'air nouveau présente une proportion d'oxygène bien supérieure à la proportion de ce gaz contenue habituellement dans l'air de la *V.* natatoire, et bien supérieure aussi à la proportion contenue dans l'air dissous dans l'eau (A. Moreau). Le développement montre que ces organes sont des homologues des poches pulmonaires ou poumons, coexistant avec des branchies, comme le font, pendant un certain temps, les têtards des Batraciens.

VESSIGON. s. m. [all. *Flusgalle;* angl. *vessigon;* it. *formella;* esp. *vejigon*]. Tumeur par distension synoviale, survenant sur les parties latérales du jarret du cheval. On distingue le *V. articulaire*, le *V. tendineux* et le *V. du tendon d'Achille.*

VESTIBULAIRE. adj. [angl. *vestibular;* it. *vestibolare;* esp. *vestibular*]. Qui concerne le *Vestibule.*

VESTIBULE. s. m. [*vestibulum;* all. *Vorhof;* angl. *vestibule;* it. *vestibolo, labirinto;* esp. *vestibulo*]. — **A.** Petite cavité arrondie, ovoïde, qui fait partie de l'oreille interne. — *V. génital.* Toutes les parties comprises entre les grandes lèvres et le mont de Vénus jusqu'à la membrane hymen exclusivement. Pour quelques-uns le seul espace compris entre le clitoris en haut, l'urèthre au-dessous. La muqueuse qui le tapisse est l'homologue de celle de l'urèthre mâle, mais sans glandes et avec des sinus autour du méat seulement, se développant après la naissance. — *V. de la glotte.* La portion de la cavité du larynx comprise entre la face interne de chacun des replis aryténo-épiglottiques, face tapissée par une muqueuse dont le tissu cellulaire lâche se gonfle beaucoup quand il s'œdématie.

VESTITURE. s. f. [*vestitura*, de *vestire*, vêtir; all. *Bekleidung;* angl. *vestment;* it. *vestimento, rincalzamento;* esp. *vestidura, vestimento*]. L'ensemble des poils, aiguillons, de la surface des végétaux et autres de leurs organes accessoires.

VESUVIANA-NUNZIANTE (Italie). Source bicarbonatée mixte (37°).

VETA. s. m. Le *Mal de montagne.*

VÊTEMENT. s. m. [*vestimentum*]. L'ensemble ou toute partie des objets naturels, soit préparés, soit fabriqués dont l'homme pour se garantir contre toute atteinte de ce qui l'entoure en fait d'objets animés ou non. Au début et aujourd'hui encore, parmi les peuplades fétichiques, l'observation montre que d'un climat à l'autre l'usage des *V.* est venu tant de la nécessité de se garantir des agents extérieurs que seulement de celle de chercher une protection continue contre l'intervention des autres êtres humains pouvant agir sous l'influence des penchants les plus grossiers et les plus énergiques. Même dans les régions où les *V.* n'étaient nécessaires qu'à ce point de vue, à mesure qu'a progressé la civilisation leur application s'est graduellement faite à tout le corps, sous les modifications les plus diverses de chacune de leurs parties. — **A.** Comme *Toile* et *Tunique.*

VÉTÉRINAIRE. adj. et s. [*veterinarius*, de *veterina*, bêtes de somme, bestiaux; all. *veterinär, thierärzlich;* angl. *veterinary;* it. et esp. *veterinario*]. Qui a rapport aux bestiaux [*veterinaria medicina, mulomedicina;* κτηνιατρική; all. *Thierarztneikunde;* angl. *veterinary surgery, farriery;* it. *arte veterinaria;* esp. *veterinaria, albeteiria*]. Connaissance de l'anatomie et des maladies des animaux domestiques.

VÉTÉRINAIRE. s. m. [*veterinarius, mulomedicus;* κτηνίατρος; all. *Thierarzt, Veterinär;* angl. *veterinarian;* it. *veterinario;* esp. *veterinario, albeitar*]. Celui qui se livre à la pratique de l'art *V.*

VÉTIVER ou **VETTIVER.** s. m. [all. *indischer Spikanard, Mottengras;* angl. *vetiver;* it. *barbone*]. L'*Andropogon muricatus*, Retz, *Vetiveria odorata*, Virey), Graminée de l'Inde.

VEUVE. s. f. L'*Emberiza vidua*, Passereau conirostre d'Afrique.

VEXILLAIRE. adj. [de *vexillum*, étendard]. Qui est en forme d'étendard.

VEYRASSE (LA) (Hérault). Source bicarbonatée mixte froide.

VIABILITÉ. s. f. [all. *Lebensfähigkeit;* angl *viability;* it. *vitabilità;* esp. *viabilidad*]. Ce qui caractérise l'état d'un fœtus né viable. — *V. du fœtus.* La possibilité pour le fœtus ou le nouveau-né de vivre de la vie extra-utérine, d'après les degrés des manifestations vitales qui la démontrent.

VIABLE. adj. [de *vitæ habilis*, apte à vivre; all. *Lebensfähig;* angl. *viable;* it. *vitabile;* esp. *viable*]. Le fœtus qui présente, au moment de la naissance, une constitution assez régulière et assez de développement pour que ses fonctions puissent s'exécuter d'une manière plus ou moins durable, dès le remplacement de la circulation placentaire par la respiration aérienne.

VIANDE. s. f. [all. *Fleisch;* angl. *flesh, meat;* it. *carne, polla;* esp. *carne*]. La portion rouge des muscles qui est la partie la plus nutritive de tous les tissus animaux, avec ou sans les tissus cellulaire, adipeux, fibreux et parenchymateux qui font partie des *V. de boucherie.* — *V. de boucherie.* Celle qui des animaux de boucherie est séparée des os, de la peau, du suif, etc., et disposée pour l'alimentation. — *V. crue.* Alimentation à l'aide de *V.* n'ayant pas subi les effets coagulants et autres de la coction; elle a primitivement la seule été en usage. — Le fonctionnement intestinal a une telle influence sur les sécrétions du foie et du pancréas, et, par suite, de l'intestin, que pour ramener l'ensemble de la digestion à son état normal, l'usage de la *V. crue* ou au moins saignante devient souvent nécessaire, surtout dans les cas de troubles digestifs intestinaux proprement dits, par excès ou diminution de sécrétion de telle ou telle des humeurs liquéfiantes. Il est possible que ce soit là même la seule cause des avantages de l'ingestion de la *V. crue*, l'effet de la liquéfaction digestive étant de ramener les *V.* cuites à l'état cru, c'est-à-dire à l'état de liquide absorbable (peptone) semblable à celui que donnent les mêmes *V.* crues (Chevreul). Toutefois il n'est pas sûr que la quantité de liquide assimilable soit la même dans les deux cas, car les débris de faisceaux musculaires, par exemple, sont plus abondants dans les fèces des hommes nourris de *V.* cuites, que dans celles des individus prenant des *V.* crues. Bien que dans ce dernier cas la liquéfaction digestive soit plus lente tout porte à croire qu'elle est soit plus complète, soit productive d'albuminoïdes mieux assimilables que dans les cas où ses principes ont d'abord été modifiés et même altérés pour la coction. Il se peut que là soient les causes des effets de l'emploi des *V.* crues en médecine. — *V. cuite.* Celle que, pour préserver de l'anthropophagie au début des civilisations, on a soumis à la coction avant de l'ingérer et dont l'usage est actuellement le plus répandu. Quand la *V.* garde la teinte rouge, l'apparence dite *saignante*, c'est que la température n'a pas atteint, ou au moins dépassé 60° C. La *V.* cuite donne *dans l'estomac* plus d'albuminoïdes liquides ou directement absorbables que la *V.* crue, car la cuisson modérée produit sur les *V.* à peu près le même effet que celui qui est donné par le suc gastrique agissant sur les mêmes *V.* crues; mais ces substances sont en minime quantité, le tissu cellulaire des *V.* étant le seul qui soit ainsi liquéfié ou rendu liquéfiable par l'estomac (Cl. Bernard). La cuisson remplace l'action digestive gastrique à cet égard et en ce qui touche la dissociation stomacale ou chymeuse des faisceaux muslaires, etc., indispensable à leur liquéfaction intestinale ou digestion proprement dite. — *V. en poudre.* Partie rouge des *V.* de boucherie, convenablement séchée, réduite en poudre et conservée seule ou mêlée de farine avec ou sans liquides; elle peut servir avantageusement à l'alimentation ordinaire en certains cas et plus ordinairement à celle de malades ne supportant plus les *V.* crues ou cuites.

VIBICES. s. f. [*vibices;* μώλωψ; it. *vibici*]. *Vergetures.*

VIBRACULAIRE. s. f. [de *vibrabilis*, qu'on peut lancer]. Organe des Bryozoaires semblable aux *Aviculaires*, portant un long filament mobile au lieu de pince.

VIBRACULUM. s. m. Comme *Vibraculaire.*

VIBRANT, ANTE. adj. [*vibrans;* all. *straff;* angl. *vibrating;* it. et esp. *vibrante*]. Qui est en voie de vibration.

VIBRATILE. adj. [all. *vibrirend, schwingungsfähig;* angl. et it. *vibratile;* esp. *vibratil*]. Qui présente ou peut offrir des vibrations.

VIBRATILITÉ. s. f. [all. *Schwingungsvermögen;* angl. *vibratility;* it. *vibratilità;* esp. *vibratilidad*]. Ce qui caractérise ce qui est en vibration.

VIBRATION. s. f. [*vibratio;* all. *Schwingung, Vibration;* angl. *vibration;* it. *vibrazione;* esp. *vibracion*]. Mouvement rapide exécuté en oscillant, soit par une verge élastique, fixée à l'une de ses extrémités, soit par une corde tendue par les deux bouts. La verge élastique vibre par une allée et une venue de part et d'autre de sa position fixe, la corde tendue vibre par une oscillation entre ses deux points fixes. La *V.* se produit quand une cause quelconque écarte instantanément la verge ou la corde de son point d'équilibre. — *V. aériennes.* — *V. des liquides.* — *V. des solides.* — *V. longitudinales.* Celles qui s'opèrent dans le sens longitudinal d'un corps vibrant. Pour une tige de bois ou autre, frottée dans le sens de la longueur, le nombre des *V.* peut être assez grand pour produire des sons. — *V. sonores.* Celles d'un gaz, d'un liquide ou d'un solide, qui sont assez rapides pour produire sur l'ouïe le genre d'impression dont la perception est appele *Son.* Il faut qu'il se produise au moins seize ou trente-deux *V.* dans une seconde pour qu'elles soient sonores. Leur allongement ellipsoïde dans l'air, dans les cas de *Vent* qui fait que les *Sons* s'entendent plus loin dans le sens du *Vent.*

VIBRATOIRE. adj. Qui est de la nature des *Vibrations.*

VIBRION. s. m. Genre de Schizomycètes doués de mouvements de translation divers, ondulants, etc., tant qu'ils ne sont pas retenus dans une gangue hyaline, ou fixés par une extrémité; Cryptogames longtemps pris pour des animaux, mais se développant et se reproduisant à la manière des Champignons pauci-cellulaires. — *V. anaérobies.* Les Cryptogames vibrioniens se développant et se reproduisant plus ou moins longtemps dans l'acide carbonique comme le font tous les Champignons, que d'après leur seule motilité on donnait comme des animaux vivant hors de la présence de l'air. — *V. ferments.* Les *V.* qui agissent comme ferments figurés à la manière des autres Schizomycètes. — *V. des putréfactions.* Les *V. ferments* dont la présence détermine les *Putréfactions.* — *V. septiques.* Les Schizomycètes sous l'état de *V.* considérés comme portant en eux la contagiosité, spécifiquement pathogénique, etc., comme jouissant par eux-mêmes de propriétés malfaisantes, nocives, septiques, virulentes, contagifères, etc. (Davaine, Pasteur, etc.). Ceux qui sont considérés comme n'existant que dans les grandes villes, les lieux malsains et à l'absence desquels, dans les campagnes et les petites villes, serait due la pureté de l'air dans ces régions, l'absence d'érysipèles et de complications septiques des plaies opératoires ou accidentelles. — Les Bactéries qui sont supposées causer les variations en degré de l'érysipèle en s'ajoutant au *Streptococcus* dont la présence cause cette maladie. Les *Vibroniens* et les *Spirillum* sont manifestement doués de mouvements de translation dans les conditions naturelles de leur existence. Comme les Diatomées, les *Bacilli* sont tantôt mobiles, tantôt immobiles dans ces conditions; tel est le cas de leur adhérence par une de leurs extrémités aux cellules épithéliales, etc., etc., et celui de leur arrivée à l'état de Leptothrix (Kützing) fasciculés ou non. Les *Bactéries* ne sont pas toujours mobiles, contrairement à ce que disent quelques auteurs. Elles sont plongées dans leur gangue hyaline, mobiles, si elles sont libres dans l'eau, les mucus, etc., puis elles retombent dans l'immobilité. Les spores ou cellules punctiformes n'ont qu'un mouvement brownien sautillant très vif, sans translation, au lieu de celui de cet ordre qu'elles ont dès que, par accroissement en longueur ou par association de deux ou davantage, elles forment un très court filament, long de $0^{mm},003$ ou au delà, jusqu'à près d'un dixième de millimètre. Les mouvements autres que ceux d'oscillation autour d'un centre fictif, c'est-à-dire de mouvement brownien, de progression ou de translation, au contraire, peuvent être rattachés aux types ou variétés suivantes. 1° Il est des Bactériens longs de $0^{mm},003$ à $0^{mm},020$ et plus, articulés ou non, qui ont un mouvement rectiligne, sans oscillation du corps, souvent assez rapide pour laisser à peine le temps de les bien voir traversant le champ du microscope. Il n'est pas possible de distinguer si le Cryptogame tourne autour de son axe longitudinal. 2° Sur d'autres de même longueur, la locomotion est rectiligne par oscillation plus ou moins rapide du corps de chaque côté de l'extrémité antérieure qui, sans dévier de la ligne de progression, progresse. 3° Parmi ceux qui sont courts, il en est qui progressent, en ligne droite ou non, par sautillement de chaque côté de la ligne qu'ils suivent, par moment ou sur quelques-uns, ce sautillement de chaque côté d'un point peut avoir lieu sur place sans progression. 4° Il en est qui progressent, souvent très vite, en ligne droite ou courbe, à la manière d'un bâton lancé, tournoyant, de telle sorte que l'extrémité antérieure devient promptement postérieure et vice versa; ou bien, sans changer de place, ils n'ont qu'un mouvement de rotation autour du centre, ou au milieu de leur longueur, comme celui des deux rais d'une roue placés sur la même ligne relativement au moyeu; cette rotation est, soit vive, soit lente. Dans tous les cas précédents, on voit de ces Schizomycètes qui, dans un liquide doué de mouvement en masse plus ou moins lent sous le microscope, progressent : *a*) en sens opposé ou perpendiculairement à la direction du courant du liquide; *b*) en sens opposé les uns aux autres; *c*) qui après avoir progressé dans un sens, se dirigent en sens inverse ou à peu près; *d*) qui progressent en cercle complet ou non. 5° Il en est qui, sans progression proprement dite, ont un mouvement gyratoire autour de quelque corpuscule immobile auquel adhère une de leurs extrémités; si le diamètre du corps étranger ne dépasse pas $0^{mm},004$ à $0^{mm},005$, et surtout si trois ou quatre Bactériens lui adhèrent, il peut être entraîné plus ou moins vite par ceux-ci. La gyration peut se montrer, soit régulièrement continue, soit avec des alternatives de promptitude et de ralentissement. Il en est qui, réunis en *V.* progressent ainsi en deux, en ligne droite ou non, dans la direction de l'ouverture du *V.* en tournoyant autour d'un axe fictif passant par leur point de contact. 6° Les *V.* ont particulièrement un mouvement locomoteur par inflexions anguilliformes, soit courbes, soit anguleuses, au niveau de la jonction bout à bout des articles du végétal. Il suffit ici d'en noter l'existence. Même remarque pour les suivantes. 7° Les *Spirillum* ont un mouvement en spirale autour de l'axe fictif qu'ils suivent dans leur progression. Pour expliquer ces diverses sortes de mouvements, il est des auteurs qui supposent l'existence sur ces divers Cryptogames d'un ou plusieurs cils vibratiles ou de flagellums. Mais jusqu'à présent personne n'a pu démontrer la présence, ni indiquer les procédés à suivre pour les voir. Les changements de conditions, souvent peu considérables, qui amènent à l'état d'immobilité tel ou tel Schizomycète transitoirement mobile, soit avec continuation ultérieure du développement, soit suivi de destruction pour tels autres, comptent parmi les caractères qui ont conduit Bennett à spécifier que ces êtres sont des plantes et non des animaux, fait confirmé depuis et trop singulièrement méconnu de ceux qui ont continué et continuent encore à les prendre pour des animaux infusoires, jouant ou non le rôle de ferments; de ceux aussi qui supposent l'existence d'un microbe cholérigène animal autre que le Schizomycète du choléra de Koch, Hallier (1867), de Klebs (1875), etc. Pour la plupart de ces Schizomycètes, au bout de trois quarts d'heure ou environ, les mouvements de progression cessent graduellement, et ceux de sautillement et de tournoiement sur place plus ou moins rapide continuent encore sur la moitié ou le quart d'entre eux. Bientôt le mouvement brownien persiste

seul. L'addition d'eau en remplacement de celle qui s'est évaporée fait réapparaître les divers modes de locomotion qui avaient cessé, mais sur un nombre des individus qui, à chaque fois, est moindre; enfin au bout de cinq ou six heures ou environ tout reste immobile. — Il est certain, malgré les doutes de quelques écrivains, que les Bactéries peuvent être vus devenant mobiles quand ils sortent de leur *gangue mucilagineuse gélatiniforme*, fixés ou non par une de leurs extrémités; qu'on les voit cessant d'être mobiles quand ils produisent cette gangue qui les réunit et dans d'autres conditions.

VIBRIONIEN, ENNE. adj. et s. Qui concerne les *Vibrions*. — Les Schizomycètes à l'état de filament court, légèrement ondulé, etc., à la période de leur développement où ils sont mobiles, oscillants s'ils sont seulement fixés par une de leurs extrémités, se transportant d'un lieu à un outre en ondulant ou en ligne droite, etc., quand ils ne sont plus retenus dans la gangue mucilagineuse hyaline qu'ils sécrètent et qui les englobe en amas diversement conformés de spores passant à l'état mycélial filamenteux.

VIBRISSE. s. f. [*vibrissæ*, les poils du nez]. Poil en dedans et à l'entrée de l'orifice des narines. — **Z.** On donne aussi parfois le nom de *V.* aux longs *Poils tactiles* ou *Moustaches* de la lèvre des Mammifères, dont la paroi folliculaire est pourvu d'un *corps spongieux sanguin* qui entoure un renflement particulier auquel se terminent des tubes nerveux. Des faisceaux musculaires striés des dépendances du peaucier s'insèrent sur le fond du follicule des poils. — *V. des Oiseaux*. Les plumes réduites à une tige grêle, filiformes, sétacée, à *barbes* petites ou nulles, vers les commissures du bec des Oiseaux et parfois çà et là entre les pennes.

VICARELLO (Italie). Source sulfatée sodique.

VIC-LE-COMTE (Puy-de-Dôme). Source saline froide.

VIC-SUR-CÈRE ou **VIC-EN-CARLADÈS** (Cantal). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°2).

VICE. s. m. [*vitium;* all. *Fehler;* angl. *vice, fault;* it. *vizio;* esp. *vicio*]. — **M. C.** Modification, défectuosité naturelle, accidentelle ou pathologique qui, sans être un manque, un défaut, sans ôter la force, l'activité, apporte des conditions d'actions nouvelles en s'opérant par dérangement, corruption ou addition malfaisants, etc., dans les parties solides ou liquides de l'économie, de l'air, de l'eau, des aliments, etc., pouvant aller jusqu'à ce qui présente ou est supposé présenter un ou plusieurs caractères spécifiques, soit morbides, soit pathologiques, transmissibles ou non. — *V. cancéreux*. Expression désignant une qualité malfaisante supposée inhérente aux divers tissus de provenance épithétiale dits *cancéreux*. — *V. de conformation* [all. *Missbildung;* angl. *malformation*, it. *vizio di conformazione*]. Les *Hémiteries* et les *Monstruosités*. — *V. rédhibitoires*. Maladies ou défauts qui donnent à l'acheteur le droit de réclamer l'annulation de la vente d'un animal et de s'en faire restituer le prix. — *V. scrofuleux*. L'état général de celui qui a des manifestations de la scrofule. — *V. syphilitique*. L'état général de ce qui peut transmettre la syphilis, de celui qui en est atteint ou en souffre.

VICHNYE (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (40°).

VICHY (Allier). Source bicarbonatée sodique. Source bicarbonatée sodique (ferrugineuse) (17° à 44°).

VICIATION, s. f. [*vitiatio*, action de corrompre]. — **M. C.** Ce qui sans enlever les conditions naturelles d'existence et d'activité en apporte de nouvelles plus ou moins mauvaises, pathogéniques ou pathologiques même dans les qualités physiques et la composition de l'air, de l'eau, des aliments, des humeurs et des solides de l'économie, dans tout l'organisme même, etc. — *V. de l'air*. Les changements apportés dans la température et autres états physiques de l'air, dans sa composition par l'arrivée de gaz irrespirables ou nuisibles, pathogéniques, par l'*haleine* normale ou à laquelle ont, dans le poumon déjà, été ajoutés ces composants accidentels, tous à l'état gazeux déjà, du reste, de vapeurs, ou amorphes en suspension (*miasmes*), les Schizomycètes ni autres solides figurés n'ayant jamais été rencontrés dans l'exhalation respiratoire. — *V. miasmatique des habitations*. Celle qui résulte de l'*encombrement* par réunion dans une même habitation d'une quantité d'hommes ou autres Vertébrés à température variable sans qu'il y ait pour chacun, dans le cas des hommes, un espace libre correspondant à 9 mètres cubes pleins d'air continûment renouvelé. Les dangers de l'encombrement dépendent, en outre, de la *V. miasmatique de l'air*, surtout pendant la nuit, par les excrétions naturelles solides, liquides et gazeuses, toutes plus facilement putrescibles, surtout à la température des habitations de l'homme. Dans les hôpitaux il faut y joindre l'influence de la fétidité préexistante et de l'abondance des excrétions, des déjections, du pus des plaies, des parties en voie de gangrène ou de pourriture d'hôpital, l'odeur et la vapeur des tisanes, des cataplasmes, les émanations de l'éclairage, de la literie, des latrines trop rapprochées, mal construites et mal tenues. Les effets de cette *V.* dans l'encombrement par des hommes sains sont l'apparition de diarrhées, de dysenteries, d'affections typhoïdes prenant rapidement un caractère grave et épidémique, dans les écuries encombrées surviennent des affections analogues, la morve, etc. Toute augmentation du nombre des malades dans une salle d'hôpital amène une augmentation de mortalité, non seulement par suite des effets sus-mentionnés de l'encombrement, mais encore parce que le repos et le sommeil nécessaires à la réparation nutritive et cicatricielle manquent, par suite des impressions pénibles qui se multiplient autour de chaque malade, impressions causées par les cris et les plaintes des uns, par la mauvaise odeur et la malpropreté, les accidents nerveux, le délire, l'agonie, la mort des autres, la vue du transport des cadavres, etc. Dans les hôpitaux la *V.* par encombrement est de plus la cause de la *V.* graduelle du sang par absorption même de l'air vicié amenant l'érysipèle autour des plaies, l'infection purulente et les abcès, la pourriture d'hôpital, le typhus, etc., aussi bien que dans les camps et sur les vaisseaux. Les causes de *V. miasmatique de l'air* dans les habitations se prolongent même au delà de l'existence de l'encombrement en raison de l'adhérence même aux parois quelconques de celles-ci des traces d'albuminoïdes miasmatiques dont les imprègne la vapeur d'eau de l'haleine qui les emporte. Ceux-ci continuent à s'altérer et à vicier l'air de leurs produits de décomposition d'autant plus qu'alors s'y développent les Schizomycètes apportés là avec d'autres poussières, lesquels en tous cas *nocifs* ou non ne prennent part à la *V.* que de cette manière et ne viennent ni par l'haleine ni par d'autres liquides en voie d'évaporation.

VICIÉ, ÉE. adj. Affecté d'un vice, troublé.

VICIÉ, ÉE. s. f. [de *vicia*, vesce]. Qui concerne la *Vesce*. — Subdivision des Papilionacées.

VICIEUX, EUSE. adj. Malfaisant. — Qui n'est pas régulier, normal.

VICINE. s. f. Principe cristallisable (Kitthausers) sans saveur, tiré de la *Vicia sativa*, L., Papilionacée.

VICOIGNE (Nord). Source sulfatée sodique froide.

VICTORIA. s. f. Genre de Nymphéacées.

VICTORIA SPA (Angleterre). Source sulfatée sodiques

VIDANGE ou **VUIDANGE.** s. f. — **M. C.** Les *Lochies*.

VIDE. s. m. [*vacuum;* τὸ κενὸν; all. *das Leere, luftleere Raum;* angl. *void;* it. *vuoto;* esp. *vacio*]. Espace dans lequel il n'y a aucune matière résistante quelconque. Le vide barométrique est le plus parfait qu'on puisse obtenir.

VIDIEN, ENNE. adj. [de Vidus Vidius, anatomiste du XVIe siècle; all. *vidianisch;* angl. *vidian;* it. et esp. *vidiano*]. Qui se rattache au canal ptérygoïdien.

VIE. s. f. [*vita;* βίος, ζωή; all. *Leben;* angl. *life;* it. *vita;* esp. *vida*]. Mode d'activité de la matière non pas en général, mais de certaines sortes de matière seulement. De plus dans ce mode d'activité il ne s'agit pas seulement d'une activité sur place, sans translation d'un point à un autre comme dans le cas où il s'agit des modifications moléculaires qui se passent avec le temps dans le verre à partir du moment de sa solidification, dans certains cristaux à compter du moment de leur formation. Il y a un transport moléculaire incessant d'un point à un autre par composition et décomposition de principes immédiats qui devient condition d'existence de la rénovation moléculaire nutritive continue. La *V.* est le *mouvement* d'un certain système en équilibre moléculaire instable, repré-

senté par ce qu'on appelle *état d'organisation.* La biologie étudie cet état et ce mouvement. Elle est absolument étrangère aux fictions de l'hylozoïsme. Ce mouvement n'est pas celui d'une matière quelconque, l'activité inhérente à toute espèce de matière, mais celui de telles et telles des combinaisons naturelles des corps, subordonnées à celles qu'étudie la chimie, mais autres par leur complexité. Rudimentaire en quelque sorte avec certaines des associations moléculaires représentant cet état d'organisation, ce mouvement s'élève avec divers autres; il arrive à des manifestations successives de plus en plus élevées, parmi lesquelles celles qui sont supérieures sont représentées par l'état moral et intellectuel des hommes et de certains hommes spécialement. Au delà de ces manifestions vitales, de cette sorte de mouvement d'ordre organique, nous ne connaissons rien; car il n'y a plus d'esprit ou d'intelligence sans cerveau, quelque part que ce soit, que de vie quelconque sans état correspondant d'organisation ou d'équilibre organique, impossible à confondre avec l'état propre à l'état brut ou inorganique de la matière (*rudis materia*). Ce mouvement n'est pas un souffle d'origine extérieure ou toute autre chose unique, séparable, uniforme ou bien insaisissable, qui régirait l'équilibre représenté par l'état d'organisation; qui s'accolerait à celui-ci et qui, dès qu'il existerait, suffirait à expliquer tout ce qui se passe dans l'animal aussi bien que dans le végétal; qui serait agent de destruction aussi bien que de production, etc., agent d'action d'autant plus énergique qu'il serait accolé à des corps plus *infiniment petits*, sans que la distinction spécifique de ceux-ci fût de quelque importance que ce soit. La *V.* est l'ordre de mouvement propre à l'état d'organisation de la matière, qui lui est immanent tant que dure cet état. Il est tel qu'il permet le plus haut degré de perfection dans l'utilisation possible des propriétés de la matière; c'est la manifestation, soit qu'elles apparaissent tout d'abord, soit qu'elles se dissimulent au premier regard, des *propriétés* inhérentes et spéciales à la matière sous l'état d'organisation, mais inhérentes à elle seulement. La plus générale est la *nutrition* caractérisée par le *double mouvement de combinaison et de décombinaison que présente, d'une manière continue et sans se détruire, toute substance organisée placée dans des conditions ou milieux convenables.* La nutrition seule, est déjà la *V.* qu'elle soit avec ou sans autres manifestations dynamiques qui ne se voient que là où il y a état d'organisation. Il n'y a *V.* que là où il y a *organisation;* mais la totalité des manifestations de la *V.* n'a pas nécessairement lieu partout où il y a organisation, la coexistence d'un ensemble de conditions déterminées extérieures à l'être organisé étant indispensable à cette manifestation. La *V.* étant un attribut dynamique de la substance organisée n'est par conséquent pas une chose isolable de celle-ci, ni douée elle-même d'attributs; seulement cet état d'activité disparaît lorsque les conditions de milieu et de constitution de la substance organisée sont modifiées au delà de certaines limites. Mais ici la *V.* ne se *sépare* pas de ce qu'il y a d'essentiel dans l'état d'organisation; elle s'anéantit lorsque cet état cesse d'être, sans qu'il y ait retour possible d'individualité semblable plus pour l'organisme que pour la *V.* Aucune des manifestations d'ordre vital de la substance organisée, nutrition, développement, génération, contraction, innervation n'offre dans les activités, tant moléculaires que d'ensemble, dont elles sont une mise en évidence, quoi que ce soit qui les rapproche de celles qui amènent une production d'électricité, tant statique que dynamique. Les actes moléculaires de la *nutrition* en particulier, en dehors rien de la *V.* n'existe, sont précisément de ceux dont l'accomplissement donne lieu au moindre dégagement connu d'électricité, hors de ce qui se passe dans les appareils électriques même des Poissons. Des hypothèses, contredites par tous les faits tant physiques que d'ordre organique, plus encore actuellement que jamais, peuvent seules encore faire croire à une analogie entre la *V.* et l'électricité. L'hérédité suppose la *V.* dont elle est une transmission possible, mais non fatalement nécessaire, sous tel ou tel état particulier, ce n'est que par un paralogisme faisant *héréditaire* synonyme de *transmissible* qu'on a pu dire que : la *V.* est un mouvement héréditaire puisque la *ressemblance*, effet de l'hérédité, peut ne pas exister alors que la *V.* ou mouvement s'est transmis hors de la fécondation qui suscite la génération et le développement. Il importe de ne jamais oublier que le mot *V.* exprime une notion complexe; le sens en est donc variable selon qu'il désigne : 1° l'activité de l'organisme individuel pris dans son ensemble, comme un tout à un moment donné. Or l'activité de l'une de ses parties isolément, comme élément anatomique, tissu, système, etc. (près desquels le sang et secondairement la lymphe, milieux intérieurs, les humeurs jouent dans l'intimité des tissus mésodermiques le rôle que remplit le *milieu extérieur* par rapport à l'économie entière); 2° l'ensemble des actes successivement présentés par un ou plusieurs êtres dans la série des âges qu'ils ont parcourus, cas dans lequel on se sert plutôt du terme *vitalité*, et dans ces actes comptent ceux du système nerveux central dont le mot *âme* désigne l'ensemble. L'âme est, en effet, un des modes de la vitalité, contrairement à l'hypothèse qui, en faisant un être distinct, dit que *la V. de l'âme est d'un autre ordre que la V. des corps.* Il n'y a par suite pas à traiter dans cet article d'une autre *V.* que celle qui est immanente à la matière organisée. Ramener l'explication de tous les phénomènes à des principes mécaniques est l'un des pas les plus grands et les plus hardis qu'on ait faits en philosophie; nous le devons à Descartes, et les phénomènes de la *V.* doivent par là être rattachés aux lois générales de la matière (De Blainville, 1829). Ces particularités sont surtout importantes pour concevoir ce que c'est que la mort, fait également complexe, ne pouvant être saisi qu'autant qu'on est fixé sur la question de savoir ce qu'est la *V.* La *Mort*, pas plus que la génération de l'embryon, n'est pas un fait brusque, un phénomène simple; la cessation de la *V.* a lieu généralement d'abord dans l'appareil le plus complexe, celui des perceptions et de la pensée, avec persistance, pendant plusieurs heures, des propriétés vitales, de la *V.* en un mot, dans le tissu nerveux périphérique, le tissu musculaire, etc., dont les actions particulières cessent graduellement à leur tour. La *V.* et la mort peuvent donc être définies, puisque les lois fondamentales en sont connues, soit qu'on les envisage dans leur ensemble, soit qu'on en étudie les détails. La nature intime, l'essence seule de la *V.* restent inconnues, comme celles de la pesanteur, de l'électricité, des affinités chimiques, etc.; et c'est pour avoir voulu déterminer cette question insoluble avant d'étudier les lois des phénomènes tels qu'ils se passent dans les êtres organisés qu'on a varié si souvent d'opinion sur cet ordre de notions. Il faut considérer que le degré de sensibilité des tissus est ordinairement proportionnel à leur intégrité. L'inflammation, qui exalte d'abord cette sensibilité, finit par la diminuer et la vieillesse la diminue peu à peu ainsi que nombre d'états morbides. Les impressions, les transmissions, les perceptions des centres nerveux diminuent graduellement de netteté avec les troubles de la nutrition. C'est alors que la *Mort* s'établit. Pendant les progrès de cette abolition de la névrilité centrale et périphérique, qui conduisent peu à peu le sujet à l'engourdissement définitif, il doit éprouver une sensation de repos analogue à celle qui précède le sommeil, et, au lieu des tortures ou des angoisses qu'on se représente vulgairement, une sorte de satisfaction obscure. Très probablement, les impressions produites par l'emploi thérapeutique de l'opium, de l'éther et de tous les narcotiques se rapprochent beaucoup de celles du mourant. Si l'on excepte les hallucinations qui doivent résulter parfois de l'activité incomplète du cerveau, ces impressions ne peuvent avoir rien de douloureux. Les actions réflexes sont impossibles, une analgésie générale tend à s'établir. Le sentiment de la douleur ne saurait exister, puisque les stimulants sont impuissants à exciter une impression. La condition formelle de la sensibilité est que les centres nerveux, comme les conducteurs, soient à l'état normal. Du moment où leur activité s'arrête, les phénomènes réflexes s'arrêtent aussi, et la souffrance devient physiologiquement impossible. Les vivisections, aussi bien que le témoignage des gens qui, après avoir été supposés morts, ont été rappelés à la *V.*, et les affir-

mations des mourants en état de répondre aux questions qu'on leur pose à cet égard, démontrent que la mort n'a rien de douloureux; que la vie cesse graduellement sans susciter d'impression douloureuse, comme graduellement elle est apparue avec le développement des tissus, sauf les cas où cette cessation est amenée soit par une lésion ou une inflammation des nerfs sensitifs, soit des organes qui en sont pourvus. C'est pour avoir considéré la *V.* indépendamment de la *substance organisée* qui en est le siège, qu'on a posé la question de savoir si la *V.* est un *principe* ou un *résultat;* question mal posée, puisque la *V.* n'est ni l'un ni l'autre. La *V.* n'est en effet que la manifestation soit de l'une soit de l'ensemble des propriétés inhérentes à la *substance organisée*, et que ne possède pas la matière brute. Ces propriétés pouvant du reste s'éteindre les unes après les autres et être réduites à une seule, la nutrition, on a donné quelquefois la définition de la nutrition pour celle de la *V.* Elle ne fait qu'un avec ce qui est placé dans certaines conditions de milieu et doué de l'état d'organisation, comme l'acidité et l'alcalinité n'existent que sous des états de combinaison définis de tels ou tels éléments; mais elle n'est pas plus un résultat que l'*alcalinité*, etc., n'est, dans l'ammoniaque, dans les oxydes, dans les alcaloïdes, etc., un résultat susceptible d'être déduit de leur composition sans besoin de recours à l'expérience; comme ces qualités elle est une immanence. Il y a coexistence de cette propriété et de cette composition, comme coexistent la *V.* et la substance sous l'état d'organisation placée en certaines conditions de milieu. Seulement il y a autant de différence entre la *V.* et les propriétés des corps bruts qu'entre la substance organisée et les corps inorganiques. Le temps que vivent les animaux pendant lequel persiste l'état d'organisation sur ces êtres varie beaucoup avec chaque espèce. La mort naturelle de l'homme arrive après un temps de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, mais quelquefois de plus de cent ans. En parlant de la *V.* très courte de certains Insectes, tels que les Éphémères et les Papillons, qui ne vivent que quelques heures, on ne tient compte que du temps de leur phase d'Insecte parfait ou de reproduction, tandis que leur état de larve dure depuis plusieurs semaines jusqu'à un an ou même trois et quatre années. L'ours, le porc, le chien, le loup vivent vingt ans, le renard quatorze ou seize. L'âge ordinaire du chat est de quinze ans, celui d'un écureuil, d'un lièvre ou d'un lapin sept, ou huit. Les éléphants vivent, dit-on, quatre cents ans, les rhinocéros cinquante; les chevaux peuvent atteindre l'âge de soixante-deux ans, mais ils vivent d'ordinaire de vingt-cinq à trente ans ainsi que les bêtes bovines; les chameaux quelquefois cent ans. Un mouton passe rarement l'âge de dix ans, et une vache l'âge de quinze ans. Les aigles, les corbeaux vont jusqu'à cent, les cygnes jusqu'à trois cents ans. Une tortue a vécu plus de cent quatre-vingt-dix ans. La *V.* dure aussi une ou plusieurs dizaines d'années chez les Serpents, sur divers Lamellibranches marins, Céphalopodes, Crustacés, etc. Chez les animaux la durée de l'état d'organisation dans toutes les parties est celle de la *V.* Quant aux plantes, au moins terrestres, ce qui s'est développé et a reproduit pendant une ou un petit nombre d'années peut se détruire ou persister comme squelette ou support, toute *V.* cessant. Chaque année s'ajoutent à l'écorce, aux racines et aux rameaux existants des parties qui font persister et grandir l'individu pendant des siècles, sans que tout continue à vivre en même temps, ce qui a vécu tombant ou passant à l'état de bois qui reste sans se détruire quoique ses phytocystes et ses phytoblastes aient cessé d'être sous l'état d'organisation et de *V.* même nutritive seulement, chacun de ces derniers ayant déjà depuis plus ou moins longtemps cessé d'abord de se développer et de se reproduire. On ne sait encore exactement à cet égard dans quelles limites les Fucacées gigantesques, etc., peuvent être rapprochées des Conifères, des Cupulifères, etc. — *V. animale.* L'*Animalité.* La *V.* considérée dans ce qu'elle offre sur les animaux seulement, abstraction faite de la *V. végétative*, de ce qui, en tant que nutrition, développement, génération, est condition d'existence de la *contractilité* et de la *névrilité.* — *V. chimique.* La *V.* considérée au point de vue de ce qu'il y a de chimique dans les actes d'assimilation et de désassimilation de la rénovation moléculaire continue ou nutrition pour chaque principe immédiat en particulier ou pour leur ensemble, abstraction faite des résultats qui sont une conséquence de ses actes. Ce qui, dans les actes d'ordre organique végétatifs ou animaux, est subordonné à l'existence de telles ou telles conditions d'accomplissement d'ordre physique. — *V. générale.* La *V.* considérée dans l'ensemble soit de tout un organisme, soit de tout ce qui est doué d'organisation dans l'espace ou qui l'a été dans le temps passé. — *V. intra-utérine.* Elle compte du moment de l'arrivée dans l'utérus de l'ovule fécondé. Le nouvel être date de cette époque comme organisme indépendant, détaché de toute continuité de substance avec les tissus de la mère. A partir de cette époque, il présente *trois âges* dans le sein de la mère. Ce sont : 1° l'*âge ovulaire*, *période* ou *état de germe*, dans lequel il reçoit le nom de *germe;* 2° l'*âge* ou *état embryonnaire*, pendant lequel il reçoit le nom d'*embryon;* 3° l'*âge* ou *état fœtal*, pendant lequel il porte le nom de *fœtus.* Pendant le premier, il n'est représenté que par la masse des blastomères puis par le *Blastoderme.* — *V. latente.* Le cas particulier durant lequel la *V.* est réduite à la nutrition, à un certain minimum de la rénovation moléculaire, sans la manifestation des autres propriétés vitales (développement, génération, contractilité, névrilité). La *V.* peut être bornée, en effet, à la nutrition pendant un temps plus ou moins long. Tel est le cas de l'œuf, de la graine, des spores, etc. Ce sont des corps organisés ordinairement très simples, chez lesquels tout se borne à un échange avec les parties gazeuses seulement du milieu ambiant. Il peut même se faire que tout phénomène de nutrition, et par suite que toute vitalité soit suspendue pendant un temps plus ou moins long, soit dans les graines, soit chez les larves de quelques animaux placés dans certaines conditions de température, de sécheresse ou d'humidité. Mais, si ces conditions n'ont pas amené de lésion dans l'organisation, la nutrition et, par suite, le développement pourront reparaître et continuer jusqu'à la période de reproduction. Ainsi, dans ces cas-là, l'organisme est conservé à l'état statique, c'est-à-dire apte à agir, mais sans manifester les actes propres à la substance organisée; c'est un état de *mort apparente*, mais non réelle, puisque l'organisme n'est point lésé, et manque seulement des conditions extérieures, physico-chimiques, nécessaires à l'accomplissement des actions qui caractérisent la *V.*, et qui reprennent dès que celles-ci lui sont rendues. Ce fait s'observe seulement chez les êtres à organisation très simple. Les animaux ou les larves d'un grand volume, ou qui ont un appareil respirateur développé, ne peuvent être placés dans cet état que pendant un temps très court, même les animaux à température variables. Mais, quelles que soient les précautions prises, on ne peut réussir à suspendre la *V.* sans amener la mort sur les animaux à température fixe. Ce qui s'y oppose surtout, c'est la facile altérabilité des substances organiques qui composent la partie fondamentale de leurs éléments anatomiques; c'est plus encore la facile altérabilité ou la coagulabilité des substances organiques de leur sang : car déjà, dans les conditions ordinaires de l'existence, ces diverses altérations constituent la lésion caractéristique d'un très grand nombre de maladies (trop souvent attribuées, à tort, à des particules solides, comme les globules de pus), et qui, en général amènent la mort rapidement, avant que des lésions, autres que celles qui sont moléculaires, se soient montrées dans les éléments anatomiques et les humeurs. — *V. de nutrition.* La considération de ce qui dans la *V.* concerne la *nutrition* seulement, abstraction faite du développement et de la reproduction. — *V. organique.* Expression qui est un non-sens, nulle *V.* n'étant connue hors de ce qui est d'ordre organique.— *V. patente.* Les manifestations évidentes de la végétalité et de l'animalité. — *V. plastique.* La reproduction soit normale, soit régénérative. — *V. physique.* Ce qui dans les actes d'ordre organique végétatifs ou animaux est subordonné à l'existence de telles ou telles conditions d'accomplissement d'ordre physique. — *V. de relation.* L'exercice des fonctions de la *V. animale*, locomotion, expression, fonctions instinctives, intellectuelles et du caractère. — *V. spéciale.* La *V.*

considérée dans chaque espèce d'organisme, dans chacune des parties constituantes de celui-ci ou au point de vue de chacune des espèces de propriétés d'ordre organique ou vital, au point de vue même de ce que sont ces propriétés dans chacune des conditions particulières où se trouvent les éléments anatomiques qui les manifestent. — *V. suspendue* (De Lamarck). Le cas des animaux et des végétaux dits ressuscitants ou reviviscents. Les cas dits de *V. latente* dans lesquels la *V.* est réduite aux phénomènes de rénovation moléculaire, continue, de nutrition. Les cas dans lesquels les œufs d'Oiseaux ou autres Ovipares placés dans d'autres conditions que les circonstances ordinaires de leur développement, de leur incubation, continuent à vivre, les contractions cardiaques cessant, et peuvent continuer à se développer totalement quand on les replace dans les conditions normales où ils étaient d'abord. C'est ce qu'on a nommé aussi la *mort apparente* ou inversement la *V. latente.* Les graines, les spores des Cryptogames, les œufs d'Insectes et autres, passant soit l'hiver, soit un temps de sécheresse plus ou moins long sans se développer, puis évoluant dès qu'ils se rencontrent dans des conditions convenables et, d'autre part, les plantes et animaux reviviscents durant leur période de dessication sont dits vivre d'une *V. latente.* Sur ces êtres, ce qu'il y a de caractéristique dans l'état d'organisation est conservé dans leur intimité ; par conséquent ils ne sont pas morts, il n'y a pas décomposition ni coagulation des substances albuminoïdes ou fondamentales de la substance de leurs cellules. La *V.*, le mouvement *organique* nutritif et par suite évolutif, etc., y est suspendu. La constitution intime et l'équilibre organique y persistent, mais non toutes les conditions du mouvement corrélatif. Il suffit pour que ce mouvement se produise que les conditions de *milieu* voulues pour l'échange nutritif réciproque soient fournies à l'organisme, au point de vue de la présence de l'eau d'hydratation ou d'hygrométricité, de celle des gaz, de la température, etc. Nutritif d'abord, le mouvement devient bientôt évolutif, puis reproducteur, ou même la contractilité et la névrilité se manifestent avant la reproduction. On sait bien qu'il y a ici persistance de l'état d'organisation, mais on ne sait pas aussi positivement s'il y a absence totale de la *V.*, suspension absolue de tout mouvement organique nutritif, sans qu'il y ait *mort;* ou si, au contraire, ce mouvement ne persiste pas, en tant que réduit à un minimum nutritif donné; non encore constaté, mais constatable et ne pouvant à la longue que conduire inévitablement à la mort. Ce n'est que pris dans le sens de *caché*, mais découvrable, que le mot *latent* peut être employé; autrement, il perd tout sens scientifique, pour en prendre un mystique. — *V. végétative.* La *Végétalité.* La *V.* considérée dans ce que, sur les animaux, elle a de commun avec la *V.* des plantes, abstraction faite de la contractilité et de la névrilité.

VIEILLE. s. f. — Le *Balistes vetula*, L., Plectognathe. — *V. de mer.* Le *Labrus vetula*, Acanthoptérygien, Lac., à dos plombé, tête rougeâtre, corps tacheté. — *V. noire.* Le *Labrus merula*, L., bleu noirâtre, écailles grandes. — La *Tanche de mer.*

VIEILLESSE. s. f. [*senectus;* γῆρας; all. *Greisenalter;* angl. *old age;* it. *vecchiezza;* esp. *vejez*]. Période de la vie humaine, commençant à la soixantième année, mais qui peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle, le genre de vie, etc. Elle s'accuse par la perte de souplesse et le ratatinement de la peau, la canitie, la calvitie, la diminution du poids du corps et de la taille, la tendance à l'étouffement et aux palpitations après la marche ou quelques efforts ; viennent ensuite les symptômes de la sénilité. — La *V.* est une des formes de la vie, résultant des degrés d'activité auxquels arrivent les éléments anatomiques et les humeurs au fur et à mesure qu'ils sont plus longtemps le siège d'une rénovation moléculaire continue, assimilation et désassimilaion. Au delà d'un certain degré maximum de prédominance de la première sur la seconde qui caractérise l'âge adulte, c'est celle-ci qui l'emporte, d'où une disparition de certains principes immédiats, une diminution de masse, de poids en général, des os en particulier, de taille, d'où le ratatinement de la peau, la production des rides, la canitie, la phalarose, etc. La diminution d'énergie musculaire ou contractile, d'acuité impressible, perceptive et des conceptions encéphaliques de tout ordre à des degrés divers est aussi une résultante de cette déperdition prédominante dans la substance des éléments musculaires et nerveux. Mais il y a de plus ce fait que l'assimilation ne cessant pas pourtant, l'usure des parties n'est pas bornée seulement à une perte. En continuant à remplacer une portion de ce qui est désassimilé elle le fait sous un état d'organisation, d'association moléculaire des principes immédiats, autre de ce qui était avant. Cet état s'élève dans l'ordre sénile et même pathologique jusqu'au ramollissement ou au contraire à l'induration de la substance des éléments, jusqu'à la production de granules divers dans celle-ci, etc. De là des diminutions dans l'exercice des organes des sens et cérébraux allant depuis celles que l'on attribuait à l'habitude émoussant les sensations, jusqu'aux affaiblissements divers rétiniens, auditifs, olfactifs, gustatifs, tactiles, intellectuels. A ces modifications graduelles séniles de l'assimilation devenant morbides ou non s'ajoutent celles de la désassimilation inexactement dites de *Régression graisseuse*, s'ajoutent encore en sens contraire les assimilations de plus en plus prononcées des phosphates et carbonates calcaires se fixant aux albuminoïdes des éléments dont ils causent ainsi l'incrustation et auxquels ils font perdre leurs propriétés essentielles; d'où les diminutions de souplesse, d'élasticité, de ténacité, pouvant devenir le point de départ d'accidents séniles et même morbides. Les tissus peu vasculaires ou même sans vaisseaux, comme la *Musculo-élastique* des artères, les cartilages, les ligaments sont surtout le siège de ces incrustations qui, sur les artères du bassin, mettent obstacle à l'*Erection*, amènent ailleurs des troubles respiratoires, de circulation nutritive, etc.

VIEILLOTTE. s. f. Le *Colchicum autumnale*, L., Colchicacée. — Le *Colchique.*

VIEIRINE. s. f. Matière amorphe, amère, non azotée du *Cinchona ferruginea*, A. St.-Hil., du Brésil.

VIERGE. adj. [*nativus;* all. *gediegen;* angl. *native;* it. *vergine;* esp. *virgen*]. Natif, pur, sans modification.

VIERORDT. Physiologiste allemand contemporain dont le nom est resté à un sphygmographe.

VIEUSSENS. Anatomiste français (1641-1720) dont le nom est resté à plusieurs dispositions anatomiques.

VIEUX-MAL. s. m. Mal ancien. Boiterie intermittente.

VIF, IVE. adj. [*vividus ;* all. *raschgehend;* angl. *quick*]. Ce qui moléculairement ou en masse, soit d'une manière persistante soit au moins présentement, est dans l'état d'activité dit de *Force vive.* Le propre de ce qui est en voie de nutrition est d'être continûment dans cet état, qui n'est pas ici d'une autre nature que dans les corps inorganiques. — Le pouls, prompt, fréquent et fort, sans dureté.

VIF-ARGENT. s. m. Le *Mercure.*

VIGNALE (Piémont). Source chlorurée sodique sulfureuse froide.

VIGNE. s. f. Le *Vitis vinifera* [ἄμπελος; all. *Weinrebe, Weinstock;* angl. *vine;* it. *vite;* esp. *vid*], Ampélidée, arbuste sarmenteux qui produit le *Raisin.* — C'est un arbrisseau sarmenteux, grimpant, muni de vrilles à l'aide desquelles il se fixe aux corps étrangers. Les feuilles sont alternes, glabres, et d'un vert brillant en dessus, velues ou même tomenteuses et blanchâtres en dessous, au limbe large, palmatilobé, à lobes sinués, dentés, très développés. Les fleurs sont petites, hermaphrodites, odorantes, à réceptacle convexe; calice gamosépale, pentamère, très réduit; corolle dialypétale, pentamère, valvaire dans la préfloraison, se détachant d'une pièce sur la base au moment de l'anthèse; androcée formée de cinq étamines indépendantes; ovaire biloculaire, à loges biovulées; fruit charnu, succulent. — *V. blanche.* La *Bryonia dioica*, L., Cucurbitacée. — *V. de Salomon, de la Vierge* ou *blanche.* La *Clematis vitalba*, L., Renonculacée. — *V. sauvage.* L'*Ampelopsis* ou *Vitis hederacea*, Ampélidée d'Europe et d'Asie. — *V. vierge.* Le *Cissus quinquefolia*, Ampélidée.

VIGNEAU. s. m. Le *Vignot.*

VIGNOLLES (Vienne). Source chlorurée sodique froide.

VIGNOT. s. m. La *Littorina littorea*, L., Gastéropode Ovipare herbivore.

VIGO. Chirurgien italien de la première année du XVIe siècle, dont le nom est resté à un emplâtre mercuriel.

VIGOGNE. s. f. L'*Auchenia vicugna*, Gm., Ruminant camélien.

VILAIN. s. m. — **M. C.** La *Rougeole du porc.* — **Z.** Le *Chevanne.*

VILLACARILLO (Espagne). Source sulfureuse (14° à 19°).

VILLAFAFILA (Espagne). Source sulfatée calcique froide.

VILLAMAYAR (Espagne). Source sulfatée ferrugineuse froide.

VILLATOYA (Espagne). Source sulfatée calcique (30°).

VILLAVIEJA DE NULES (Espagne). Source sulfatée magnésique (30° à 46°).

VILLEFRANCHE (Aveyron). Source sulfurée calcique (11°,5 à 12°).

VILLEMINFROY (Haute-Saône). Source sulfatée calcique froide.

VILLERS-SUR-MER (Calvados). Bains de mer.

VILLERVILLE (Calvados). Bains de mer.

VILLEUX, EUSE. adj. [*villosus*, de *villus*, poil; all. *villös, zottig;* angl. *villous;* it. et esp. *villoso*]. Pourvu de *Villosités.* — *Velu.* Qui a des poils mous, flexibles, courts, rapprochés.

VILLIFÈRE. adj. [de *villus*, poil, et *ferre*, porter]. Qui a des *Villosités*, des prolongements.

VILLIFORME. adj. [de *villus*, poil, et *forme*]. Qui ressemble à des *Villosités.*

VILLOSITÉ. s. f. [de *villosus;* all. *Zottigkeit;* angl. *villosity;* it. *villosità;* esp. *vellosidad*]. Poils couchés, mous. — **A.** Prolongements ou saillies très petits, mous, flexibles, qui couvrent la surface de certaines muqueuses endodermiques de l'appareil digestif. La muqueuse de l'intestin grêle se distingue de celle de l'estomac et de celle du gros intestin par la présence de *V.* depuis le bord libre du relief pylorique jusqu'à celui de la valvule iléo-cæcale. Les *V.* cylindriques et coniques, quelques-unes foliacées comme dans le duodénum, sont des prolongements de la muqueuse; ils ont de 0^mm,4 à 0^mm,6 de longueur. Le tissu de la *V.* est le même que celui du chorion de la muqueuse, *tissu cellulaire* resté à l'état *embryonnaire* sans fibres élastiques avec réseaux de capillaires sanguins et lymphatiques aussi près que possible de la surface sous-épithéliale sans toucher à l'épithélium. Dans l'intérieur des *V.*, près de leur axe et des vaisseaux qui sont là, existent des fibres cellules dont la contraction diminue leur longueur et les raccourcit en aidant à la déplétion vasculaire. Elles dépendent des fibres cellules du plan longitudinal musculaire propre à la muqueuse. Le ou les lymphatiques collecteurs du réseau sous-épithélial de capillicules d'origine, descendent en suivant leur axe. L'artériole propre et même les vénules des grosses *V*, sont sur le côté de celles-ci, presque sous l'épithélium comme le réseau de capillaires intermédiaires. — *V. choriales* ou *placentaires.* Prolongements du chorion fœtal que pénètre ou non le tissu cellulaire allantoïdien. — *V. foliacées.* Les *V. lamelleuses*, du duodénum surtout, dont la partie libre, au lieu d'être terminée parallèlement à la muqueuse, est en forme de feuille, portant parfois de petites saillies conoïdes. — *V. lamelleuses.* Les saillies de forme aplatie, minces, simples ou bifurquées, anastomosées ou non, souvent contournées, ayant la structure des *V.* qui s'élèvent sur la muqueuse de la première partie du duodénum.

VILLOSITÉ. s. f. — **Z.** L'état, l'aspect de ce qui est *Villeux.*

VILSBIBURG (Bavière). Source bicarbonatée calcique.

VIMBE. s. f. La *Serte.*

VIN. s. m. [*vinum;* οἶνος; all. *Wein;* angl. *wine;* it. et esp. *vino*]. Liqueur alcoolique obtenue du jus et de la pulpe du grain de raisin dont le *Saccharomyces cerevisiæ* a déterminé la fermentation. Le *V.* est composé de 80 à 90 parties d'eau p. 100. de 2 à 5 parties de matière colorante, de substances non cristallisables, azotées ou non, de bitartrate de potasse, de malates, sulfates, etc., à base d'alumine, de chaux, de soude et de potasse; les principes du *Bouquet* sont des aldéhydes très oxydables (1 p. 1000). Le sucre non décomposé s'élève de 3 à 6 grammes. Tous ces principes se retrouvent dans le sarcocarpe de la baie. Les produits de la fermentation sont : de 5 à 17 parties d'alcool, ordinairement un peu de glycérine et d'acide lactique (Balard). Ce sont les acides précédents et le tartrate acide de potasse qui rendent le *V.* naturellement acide. Un litre sature en général la quantité de potasse nécessaire pour neutraliser 2 décigrammes d'acide tartrique. La fermentation vineuse normale ne donne pas d'autre alcool que l'alcool ordinaire, des acides acétique et butyrique outre 10 milligrammes par litre d'acide valérianique formés par les cellules de la levure. Les acides contenus dans le *V.* appartiennent, pour la plupart, au groupe des acides très oxygénés, fixes ou peu volatils, enfin polybasiques, tels que les acides succinique, malique, tartrique, citrique. Le *V.* ne renferme que des quantités très faibles d'acides monobasiques, tels que les acides acétique, butyrique. Les gaz dissous dans le *V.* sont : 1° l'acide carbonique, dont la proportion varie et va en diminuant à mesure qu'on s'éloigne de l'époque de la fermentation; 2° l'azote, dont la proportion a été trouvée égale à environ 20 centimètres cubes par litre de *V.* Berthelot n'a pas trouvé trace d'oxygène dans les *V.* qu'il a examinés. Il a saturé des *V.* de Bourgogne d'oxygène, en les agitant sur le mercure, de façon à prévenir toute évaporation, et il a constaté que leur bouquet disparaissait presque aussitôt, pour faire place à une odeur de vinasse des plus désagréables. Cette altération est bien due à l'oxygène; car les mêmes *V.*, saturés d'acide carbonique, n'ont éprouvé aucune modification de leur bouquet. On sait, du reste, qu'il suffit d'agiter un bon *V.* avec de l'air dans une bouteille propre renfermant seulement un quart ou un cinquième de *V.*, pour qu'au bout d'un quart d'heure d'agitation on en ait altéré complètement le bouquet. L'oxygène se dissout d'abord sans entrer en combinaison; mais cet état de dissolution dure à peine quelques instants. Au bout de 3 ou 4 minutes, on trouve que 10^cc,5 d'oxygène ont complètement disparu, et ce volume suffit pour détruire le bouquet d'un litre de *V.* A cette première absorption rapide succède une absorption de plus en plus ralentie, et en même temps la teinte rouge du vin devient plus vive. L'absorption définitive de l'oxygène par le *V.* est accélérée par l'élévation de la température, et rendue presque instantanée par l'addition d'un alcali. Les *V.* sont toniques et d'autant plus stimulants que l'alcool y abonde davantage. Ceux qui contiennent beaucoup de tartre et de matière colorante sont astringents. Les *V.* acidulés sont diurétiques. En général, on distingue dans le bouquet le goût vieux commun à tous les *V.*, et la saveur spéciale et caractéristique de chaque *V.* Jusqu'ici la plupart des chimistes attribuaient le bouquet à la présence de petites quantités d'éthers formés par l'union des alcools ordinaire, amylique et autres avec divers acides, tels que l'acide acétique et les corps de sa série. On a même signalé en particulier l'éther œnanthique comme la cause du goût vineux commun à tous les *V.* Des éthers spéciaux sont la cause des saveurs caractéristiques de chaque *V.* Berthelot a isolé les principes qui communiquent au *V.* une saveur vineuse. Il en a obtenu une proportion inférieure au millième du poids du *V.*, ayant de ce dernier son goût vineux et son bouquet; cet extrait est très altérable. Berthelot y a trouvé, entre autres substances, un principe neutre, dont la facile altération, sous l'influence de l'air et de la chaleur, répond à celle des *V.*. Ce principe est liquide, presque fixe, fort soluble dans l'eau et l'alcool; l'éther l'enlève à l'eau même alcoolisée; la chaleur l'altère avec promptitude. Ce corps qui joue le rôle le plus important dans la formation du bouquet des *V.*, est un aldéhyde très oxygéné, très oxydable comme les aldéhydes, se formant comme eux par une première oxydation des alcools et se détruisant par une oxydation plus avancée. Outre ces divers principes, les *V.* contiennent quelquefois de l'acide carbonique, qui les rend mousseux : c'est ce qui arrive quand on les met en bouteilles avant que la fermentation soit achevée. Les principaux *dépôts des V.* sont de trois sortes : 1° Cristaux de bitartrate de potasse, de tartrate neutre de chaux, ou d'un mélange de ces deux sels. Leur influence sur la composition et les qualités du *V.* est peu sensible et sans

importance. 2° Matières (feuillets translucides, granulations, petits amas amorphes) de couleur brune ou violet foncé qui couvrent les parois des bouteilles; ils sont constitués par de la matière colorante primitivement dissoute, et qui peu à peu est devenue insoluble par un effet d'oxydation et de fixation à des tartrates calcaires. Souvent des spores et des filaments très fins de mycéliums les accompagnent. Leur présence correspond à une phase d'amélioration graduelle du *V.*, bien qu'elle soit accompagnée d'une diminution progressive de couleur. 3° Dépôts constitués par des Cryptogames (spores, filaments fins de mycéliums voisins des *Hygrocrocis*); ils occasionnent des pertes au moment des soutirages, du transvasement de bouteilles, dangereux tant par les principes qu'ils transforment que par les substances nouvelles qu'ils développent, et diminuent les meilleures qualités des *V.* La quantité d'alcool pur en volume, contenue dans 100 parties de *V.*, est, d'après Gay-Lussac : Bagnols (Gard), 17; Madère vieux et Grenache, 16; Collioure (Pyrénées-Orientales), 15,6; Chypre et Malaga, 15,1; Saint-Georges (Hérault) et Sauterne blanc (Gironde), 15; Rivesaltes, 14,6; Midi, 13; Champagne mousseux, 11,6; vins du Rhin, 11 à 11,9; Ermitage rouge et Côte-Rôtie, 11.3; Volnay, Chambertin, Richebourg, Beaune, 11; Màcon, 10; Gironde, 9. — *V. blancs.* Ceux qui sont surtout obtenus des raisins blancs non soumis au cuvage et à la fermentation. Comme la matière colorante du raisin siège dans le péricarpe et ne se dissout dans le liquide du mésocarpe que si celui-ci contient de l'alcool, il suffit de séparer ce liquide venu de raisins rouges avant la fermentation pour obtenir du *V.* blanc avec des raisins rouges. Les *V.* blancs sont moins riches en tannin que les autres. — *V. de Chika.* Boisson fermentée diurétique obtenus des fruits du *Schinus descendens.* March., Térébinthacée anacardiée d'Amérique. — *V. tourné.* Celui qui a subi une fermenlation nouvelle, portant surtout sur ses tartrates. Le *V.* se trouble, dégage un peu de gaz carbonique, sa couleur passe au rouge violacé, mauve ou jaunâtre, et le tartre disparaît de la face interne des fûts ou bouteilles. Il perd son bouquet propre, devient un peu amer, prend une odeur désagréable, un goût nauséeux d'acide propionique qui le rend plus acide, sans que son alcool soit détruit.

VINACÉ, ÉE. adj. Qui a la couleur ou la saveur du *Vin.*

VINADIO (Piémont). Source chlorurée sodique sulfureuse (32° à 63°).

VINAGE. s. m. Addition d'alcool dans le vin pour le rendre moins altérable, etc. L'alcool doit être chimiquement pur et le vin avoir moins de 10 à 12 p. 100 d'alcool.

VINAIGRE. s. m. [*acetum;* ὄξος; all. *Essig;* angl. *vinegar;* it. *aceto, vino agro;* esp. *vinagre*]. Liqueur qui contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate acide de potasse et de chaux, une matière colorante excepté dans les cas où elle est obtenue du vin blanc. Sa densité varie de 1,018 à 1.200. Le *V.* est du vin aigri par le passage de son alcool à l'état d'acide acétique. Les corps poreux minéraux ou organiques, au contact de l'air, favorisent la combinaison directe de l'oxygène avec l'alcool étendu. La réaction produite s'exprime ainsi : $C^4H^6O^6$ (alcool) + O^4 = $C^4H^4O^4$ (acide acétique) + 2HO. C'est ce qui a lieu dans l'acétification du vin au contact des copeaux ou de la *mère du V.;* etc. L'amidon, les gommes, passant à la longue, à l'état de sucre dans ces conditions, puis celui-ci à l'état d'alcool, s'acétifient ainsi parfois, lorsqu'ils se trouvent dans certaines conditions de température (25° à 35°) et de dilution : dans les sirops, par exemple. Il n'y a pas là nécessairement *fermentation* acétique. bien que l'acool assimilé par des Schizomycètes ne puisse être de l'acide acétique qu'ils rendent comme produit de désassimilation ou de fermentation. Dans la formation du *V.* avec les vins rouges ou blancs ceux-ci se couvrent de taches blanches (*mycoderme*) formées de *Saccharomyces vini* ou *cerevisiæ.* De ce dernier Cryptogame ou en même temps que lui se développe le Schizomycète en filaments bactériformes étranglés flexueux qui se multiplient à l'exclusion du *Saccharomyces* primitif d'autant plus qu'il se forme davantage d'acide acétique, jusqu'à un certain degré, et qui constitue la *mère* ou *ferment du V.* — *V. blanc.* Le *V.* obtenu à l'aide du vin blanc. Souvent ce liquide est formé de *V. de bois* étendu d'eau sans addition de matières colorantes. — *V. de bois.* Acide acétique, non du *V.* qu'on obtient en distillant des branches de bois vert dans des tuyaux de fonte qui aboutissent à un réservoir commun dans lequel se rend tout l'acide dit *Pyroligneux.* Lorsque le bois est carbonisé, on trouve dans le réservoir un liquide noir, épais, d'une odeur désagréable, provenant de la décomposition de la cellulose et autres principes des plantes, composé principalement d'acide acétique, d'eau, d'alcool méthylique, d'éthers divers, d'acétone et d'une matière huileuse analogue au goudron. On décante ces matières, et l'on purifie le liquide en le traitant successivement par la chaux et le sulfate de soude. En dissolvant dans l'eau l'acétate de soude obtenu, et distillant ensuite, après avoir ajouté de l'acide sulfurique, on a de l'acide acétique plus ou moins concentré, incolore, préféré au *V.* pour la préparation des acétates employés en pharmacie. Plus ou moins étendu d'eau, aromatisé ou non, coloré ou non, ce produit est généralement substitué commercialement au *V.* comme condiment, fabriqué et livré sous ce nom, bien qu'inférieur comme goût et parfum et ne contenant pas les principes restés du vin dans le *V.* — *V. chalybé.* Acétate de fer obtenu en laissant séjourner du *V.* sur du fer ou sur l'un de ses oxydes. — *V. radical.* L'acide acétique plus ou moins concentré, dit du *Verdet,* que l'on obtenait en chauffant dans une cornue de grès le *Verdet* ou *Acétate de cuivre.* — *V. rouge.* Le *V.* obtenu à l'aide du vin rouge; parfois le liquide formé de *V. de bois* incolore auquel on a ajouté du vin ou quelque matière de couleur vineuse.

VINAIGRIER. s. m. Le *Roure.*

VINASSE. s. f. Le résidu soit du soutirage des vins ou de leur décantage, soit de leur distillation.

VINATE. s. m. Les sels que forment les acides viniques combinés aux bases.

VINÇA (Pyrénées-Orientales). Source sulfurée sodique (23°,5).

VINCETOXINE. s. f. (Tanret). Glycoside ($C^{16}H^{12}O^6$) de l'*Asclepias vincetoxicum,* L., Asclépiadée. Elle est incristallisable, présentant une variété *soluble* et l'autre *insoluble* dans l'eau pure, celle-ci fusible à 59°. La *V. soluble* est précipitée de ses solutions par le chlorure de sodium.

VINÉTINE. s. f. L'*Oxyacanthine.*

VINETTIER. s. m. Le *Berberis vulgaris,* L., Berbéridacée. C'est un arbrisseau des régions tempérées, haut de 1 à 3 mètres, buissonnant, à feuilles dimorphes, celles des rameaux que termine une inflorescence étant bien développées, simples, pétiolées, oblongues ovales, dentées; celles des rameaux non florifères transformées en épines rudes, ligneuses, à trois ou cinq branches palmées. Les fleurs sont en grappes simples, elles sont hermaphrodites régulières, petites, jaunes, odorantes. Les fruits sont des baies rouges, acidules, comestibles.

VINEUX, EUSE. adj. [*vinosus;* οἰνώδης; all. *weinartig;* angl. *vinous;* it. et esp. *vinoso*]. Qui a les qualités du vin.

VINIFÈRE. adj. et s. Qui donne le vin. — Les Ampélidées.

VINIQUE. adj. Qui se rapporte au vin. — Nom d'une série d'acides analogues au *Sulfovinique,* qui sont une combinaison de deux équivalents d'acide avec un équivalents de l'éther C^4H^5O.

VINOBENZOÏQUE. adj. Nom d'un éther ($C^4H^5O.C^{14}H^5O^3$) produit de la réaction de l'alcool, de l'acide benzoïque et de l'acide chlorhydrique.

VINO-OENANTHIQUE. adj. Pour *Œnanthique.*

VINOPHOSPHORIQUE. adj. Pour *Phosphovinique.*

VINOSULFURIQUE. adj. Pour *Sulfovinique.*

VINOXALIQUE. Pour *Oxalovinique.*

VINSONIE. s. f. [*Vinsonia,* Sign.]. Genre d'Hémiptères homoptères coccidés.

VINT. s. f. La *Feinte.*

VINYLE. s. m. (C^4H^3). Radical hypothétique de dérivés de l'*Ethylène.*

VIOL. s. m. [*vis illata pudicitiæ;* ὕβρις; all. *Nothzucht;* angl. *violation, rape;* it. *stupro;* esp. *violencia*]. Attentat à la pudeur commis avec violence ou par ruse sur une personne du sexe féminin, vierge ou non.

VIOLACÉ, ÉE. adj. Qui est de couleur violette. — Qui se rapporte à la violette. — Comme *Violarié.*

VIOLANILINE. s. f. Produit obtenu en faisant agir le

chlorure de chaux sur l'aniline ou ses sels. Il en existe une foule de variétés de noms divers.

VIOLANTINE. s. f. ($C^{16}H^6Az^6O^{12}$). Dérivé peu stable du mélange des acides violurique et diliturique.

VIOLARIÉ, ÉE. adj. Qui tient à la violette (*Viola*). — Famille de dicotylédones voisine des Polygalées, à cinq sépales libres, cinq étamines sessiles, ovaire uniloculaire, multiovulé.

VIOLAT. adj. et s. Qui contient de la *Violette.*

VIOLÉNIQUE. adj. Acide cristallisable tiré des feuilles de violette.

VIOLENT, ENTE. adj. — **M. C.** Qui est fait avec force. — Qui tient du viol.

VIOLET. s. m. La *Cynthia microscosmus*, Ascidie alimentaire.

VIOLET, ETTE. adj. et s. Qui a la couleur de la violette. — [all. *violett, veilchenblau;* angl. *violet-blue;* it. *violato;* esp. *violado*]. Une des sept couleurs primitives.

VIOLETTE. s. f. [*viola;* ἴον; all. *Veilchen;* angl. *violet;* it. *violetta;* esp. *violeta*]. Genre de Violariées. — *V. simple cultivée.* La *Viola odorata*, L., pectorale. — *V. marine* ou *de Marie.* La *Campanula medium*, L., Campanulacée. — *V. de méthyle* [$C^{40}H^{16}(C^2H^3)^3Az^3$]. Dérivé pyrogéné du vert d'aniline dont les sels donnent de belles couleurs violettes. — *V. de Paris* ou *d'aniline.* La *Violantine.* — *V. sauvage* ou *des champs.* La *Viola tricolor*, L. — *V. végétal.* Couleur obtenue en traitant les sels de plomb par l'hématoxyline.

VIOLINE. s. f. Alcaloïde émétique des racines de violette. — Dérivé de l'aniline pourpre foncé. — La *Violantine.*

VIOLIQUE. adj. Qui concerne la *Violette.* — Composé acide tiré de ses pétales.

VIOLURIQUE. adj. Nom d'un acide [$C^8H^3(AzO^4)Az^2O^6 + 3H^2O^2$] cristallisable incolore tribasique obtenu en traitant l'acide barbiturique par l'acide azotique.

VIORNE. s. f. Le *Viburnum opulus*, L., Caprifoliacée. — La *Clématite*, Renonculacée. — *V. laurier-tin.* Le *Viburnum tinus*, L., Caprifoliacée purgative.

VIPÈRE. s. f. [*vipera*, de *vivus*, vivant, et *parere*, enfanter, produire; ἔχις; all. *Viper, Otter;* angl. *viper;* it. *vipera;* esp. *vibora*]. Ophidien à dents creuses et marquées, en dessus, d'une fente par où s'écoule le venin d'une glande en grappe située au-dessous de la mâchoire, et qui est déposé dans de petits réservoirs à la base de chaque dent. — *V. aspic, æsping* ou *rouge.* Variété naturelle de la *V. commune.* — *V. ammodyte.* La *Vipera ammodytes*, Dum., à museau verruqueux. — *V. commune.* La *Vipera aspis*, Merrem : tête déprimée, élargie en arrière, entièrement revêtue de petites écailles et non de plaques; narines à orifices latéraux simples, larges, concaves; plaques sous-caudales distribuées par doubles rangées sous toute la queue. Bande dorsale noire flexueuse formée de taches contiguës. — *V. cornue.* Le *Cerastes ægyptiacus.* — *V. noire.* Variété de la *V. commune.* — *V. petite.* Le *Pelias* ou *Vipera berus*, Dandin, avec écusson sur le devant de la tête.

VIPÉREAU. s. m. Le petit de la *Vipère* déjà plus ou moins développé dans l'oviducte.

VIPÉRIDÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Vipères;* qui les concerne. — Famille d'Ophidiens solénoglyphes.

VIPÉRIEN, IENNE. adj. et s. Comme *Vipéridé.*

VIPÉRINE. s. f. L'*Echium viperina*, L., Borraginée.

VIPÉRIN, INE. adj. Qui tient de la *Vipère.*

VIRAGE. s. m. — **C.** Le passage graduel d'un composé, d'un réactif, d'une couleur à une autre sous quelque influence.

VIRE. s. f. Le *Panaris sous-épidermique.*

VIRESCENCE. s. f. [de *virescere*, devenir vert]. Le passage à l'état vert.

VIREUX, EUSE. adj. [*virosus*, de *virus*, poison; all. *virös*]. Qui a une odeur et une saveur nauséabondes, particulières, indiquant des propriétés nuisibles.

VIRGINAL, ALE. adj. Qui tient de l'état vierge.

VIRGINÉIQUE. adj. Nom d'un acide gras de la racine du polygala de Virginie.

VIRGINITÉ. s. f. [*virginitas;* παρθένεια; all. *Jungfrauschaft;* angl. *virginity;* it. *virginità;* esp. *virginidad*]. L'état de vierge.

VIRGULIFORME. adj. [de *virgula*, virgule, et *forma*, forme]. En forme de virgule.

VIRIDINE. s. f. La *Chlorophylle.*

VIRIDINE. s. f. [all. *Viridia;* angl. *viridine;* it. et esp. *viridina*]. Alcaloïde du goudron de houille ($C^{24}H^{12}Az$).

VIRIDIQUE. adj. Nom d'un acide qui, à l'état de viridate de chaux, colore en vert les grains de café ($C^{28}H^{14}O^{16}$).

VIRIDITÉ. s. f. [de *viriditas*, verdure]. L'état vert. — *V. des huîtres.* La couleur verte de leurs épithéliums seulement (Ch. Robin) due à de la *matière verte* (chlorophylle) d'après Bory de Saint-Vincent (1825), à des *navicules vertes* suivant Gaillon.

VIRIL, ILE. adj. [*virilis*, de *vir*, homme; all. *männlich;* angl. *virile;* it. *virile;* esp. *viril*]. Qui appartient à l'homme fait.

VIRILITÉ. s. f. [*virilitas;* all. *Mannbarkeit, Mannheit;* angl. *virility;* it. *virilità;* esp. *virilidad*]. Période de la vie de l'homme à laquelle il atteint toute sa force.

VIRTUEL, ELLE. adj. Ce qui peut être.

VIRULENCE. s. f. [*virulentia;* all. *Virulenz, Ansteckungsstoff;* angl. *virulency;* it. *virulenza;* esp. *virulencia*]. Qualité de ce qui est virulent. — Bien que la *V.* ne s'observe que sur des solides ou des liquides qui ont ou ont eu l'état d'organisation et participent ou ont participé aux actes vitaux de la nutrition, rien ne peut être assimilé aux actions dites vitales (nutrition, développement, reproduction) dans la production des états isomériques qui caractérisent la *V.* des humeurs et des tissus. Rien n'est vital non plus dans leurs effets, dans le fait même de la transmission graduelle de ces états; transmission qui s'accomplit d'après les lois mêmes des actions qui les ont amenés. Il n'y a de vital que les troubles que ces modifications ainsi transmises suscitent dans les propriétés naturelles de la substance organisée, jusque-là demeurée saine. La *V.*, l'état moléculaire des tissus et des humeurs qui caractérise la *V.* survient sur le vivant dans certaines conditions mauvaises de nutrition, de débilitation pathogénique préalable. Elle se produit aussi après la mort, comme l'un des premiers degrés de l'état cadavérique. Dans l'un et l'autre cas cet état est transmissible à l'individu sain, par inoculation volontaire ou accidentelle. Les états de *V.*, en un mot, sont des états (*totius substantiæ*) des corps organisés (tissus et humeurs) divers en raison de la complexité de la substance, et chacun offre des degrés selon la constitution moléculaire propre du tissu ou de l'humeur altéré et les conditions qui ont déterminé l'altération. La production de celle-ci et sa transmission aux parties saines (*inoculabilité*) se rattachent particulièrement aux modifications isomériques que les albuminoïdes sont susceptibles de présenter et qui constituent le fait dominant dans les états divers que présente pathologiquement la constitution des humeurs. La *V.* peut exister avec ou sans la présence des *Schizomycètes saprophiles*, dont elle ne représente et constitue pas une propriété vitale spécifique qu'ils transmettraient à d'autres organismes par contact. La putridité détruit la *V.* (Ch. Robin, 1863). Pour quelques modernes la *V.* est une forme du *parasitisme.* Les *Virus* sont des réalités isolables, pondérables, visibles et tangibles surajoutées à la substance organisée et pouvant la laisser dans son état naturel quand ils en sont séparés. Ce sont même des Schizomycètes. L'*état virulent* est une propriété pathogénique éternellement et spécifiquement immanente que partout les virus portent avec eux, dans et hors de l'économie. Ce sont eux qui sont actifs dans la *V.*, non l'organisme, qui reste passif au point de vue des altérations dont il est le siège. — Toute *V.* implique ici la présence d'un Schizomycète, pouvant être cultivé, multiplié par culture et une humeur n'est virulente que lorsqu'elle a été contaminée par le transport et l'arrivée jusqu'à elle de ce Cryptogame. — La *V.*, de plus, est ici encore une propriété atténuable dans ses degrés à ajouter à celles de la *vie végétative* immanente à des espèces végétales, par conséquent de nature autre que celle de l'animal sur lequel ils se multiplient aussi bien que de celui sur lequel on les inocule. — *V. atténuée.* La *V.* supposée propre aux bacilles et propriété pouvant y être rendue une activité moins énergique qu'elle n'était, de manière à ne

plus produire sur un animal que des symptômes sans gravité et généraux alors qu'avant c'en était de graves et même mortels que sa présence, son inoculation causait. — *V. des bacilles*. La supposition d'après laquelle la *V.* est une propriété des bacilles ou autres Schizomycètes, propriété pathogène qui leur est immanente, qu'ils emportent avec eux partout où ils sont, qu'ils donnent à l'exclusion de tout autre principe immédiat, substance ou élément anatomique aux humeurs des malades dans lesquelles on les voit.

VIRULENT, ENTE. adj. [*virulentus;* ἰώδης; all. *virulent, ansteckend, giftig;* angl. *virulent;* it. et esp. *virulento*]. Qui tient de la nature du virus, qui est causé par un virus. On dit d'une *humeur* ou d'un *tissu* quelconque qu'ils offrent l'*état V.* ou *de virus,* lorsqu'ils ont subi, par modifications isomériques, une modification telle que, sans que leurs caractères physico-chimiques soient notablement changés, ils ont pris la propriété de transmettre aux tissus et aux humeurs avec lesquels ils sont mis en contact la modification acquise. L'altération isomérique porte essentiellement sur les albuminoïdes ou sur le principe immédiat fondamental de ces formes de la matière organisée, et sur ce qu'il y a d'essentiel dans l'état d'organisation. Les premiers degrés de l'état cadavérique qui rendent *V.* d'une certaine manière les tissus et les humeurs suffisent au contraire pour faire cesser la virulence des sérosités érysipélateuses, scarlatineuses, vaccinales, varioliques et autres, et probablement aussi l'état *V.* des liquides dans les cas d'infection purulente qu'on désigne sous le nom d'*état septique* ou de *septicité*. L'état *V.* des liquides et des solides dans le *Charbon* ne disparaît qu'avec la putridité, faits importants à prendre en considération au point de vue de l'hygiène hospitalière. Les albuminoïdes altérés qui représentent le virus peuvent être entraînés par la vapeur d'eau qu'exhale le poumon et rejetés dans l'atmosphère. C'est ainsi qu'agissent les virus variolique, typhique, scarlatineux, etc., bien qu'ils ne soient pas volatils. Par suite l'état confiné de l'air favorise leur action sur les organismes. Selon le mode d'altération des substances organiques, altération qui en fait un virus, le mode de transmission de celui-ci varie.

VIRULIFÈRE. adj. [de *virus*, humeur âcre, et *ferre*, porter]. Qui porte, fournit une matière *Virulente*.

VIRUS. s. m. [*virus*, suc, et, par extension, poison; ἰός, venin; all., angl. it. et esp. *virus*]. De même qu'il n'y a pas de chaleur séparable des corps, mais des variations de température, des états relativement chauds et froids de la matière, de même il n'y a pas de *V.*, en tant qu'espèces de corps ou principes pondérables ou isolables. Les *V.* existent en tant que *mouvement*, état d'activité anormal, pathologique, de la substance organisée, non en tant que matière isolable, séparable, pondérable et tangible. A ce point de vue il y a de la *virulence*, des états *virulents* de la matière organisée. Comme partout où il y a altération, coexiste le développement et la reproduction de Schizomycètes. Les *V.* pas plus que les miasmes ne sont des *éléments figurés*, c'est-à-dire des espèces de Schizomycètes pris pour des animaux unicellulaires, soit parfaits, soit à l'état de reproduction par ceux qui pensent par leur étude pouvoir s'exempter de celle des divers degrés de l'état d'organisation, et malgré que les *Schizomycètes saprophiles* lorsqu'ils se sont nourris de la matière animale à l'état de virulence puissent continuer à se reproduire pour un temps en conservant les propriétés virulentes de la matière organisée qu'ils ont assimilée. Les *V.*, comme on le voit, étaient considérés comme quelque chose du malade, de ce qui est sous l'état d'organisation ou en provenant en tant qu'albuminoïdes solides ou demi-solides, variant avec lui et sans configuration propre botanique ou autre. De ce que les Schizomycètes sous l'état de *bacilles*, de *bactéries*, de *spores* (dites ici *éléments figurés* ou *corpusculaires*, *corpuscules granuliformes* de divers) se rencontrent dans toute humeur ou tout tissu virulent, on en a conclu que ce qui était considéré comme dû à la virulence était dû à un parasitisme, à une activité morbifique propre (Davaine, Pasteur, etc.). On reconnaît que ces organismes sont très voisins les uns des autres ou semblables même dans des maladies fort diverses (*Charbon*, fièvre typhoïde, dysenterie, phthisie, etc.); qu'en un mot il n'y en a pas autant d'*espèces* botaniquement différentes qu'il y a d'espèces morbides durant lesquelles on les trouve. Mais on suppose que chaque maladie est produite par son organisme morbifique particulier, parce que *ces organismes très voisins par leurs formes sont très différents par leurs propriétés physiologiques, par leurs activités morbigènes propres* (Pasteur). La virulence dès lors n'est qu'une propriété physiologique et ici botanique par conséquent. Cette hypothèse est appuyée sur ce fait que le Cryptogame pris sur un individu ayant le *Charbon*, etc., multiplié par culture et inoculé à un animal sain lui transmet le *Charbon*, etc., qu'on peut ainsi cultiver, conserver, multiplier le mal, qui serait propriété physiologique immanente à l'organisme cryptogamique. Reste à savoir si la transmissibilité reste la même à toutes les cultures et si ce qui était *nocif* ne devient pas inoffensif et au bout de combien de temps cela est : si à côté du Champignon épiphénoménal il n'y a pas des matières virulentes, inoculables, contagieuses qui ont été conservées et transmises avec lui. Ce serait là déjà une découverte que d'avoir trouvé que le *mal*, l'offensif est porté pour un temps et cultivable par l'offensif. Mais la preuve que c'est au Cryptogame transportable et cultivable en sortant du malade qu'est immanente la morbidité spécifique et non à quelque chose d'autre ne sera faite qu'autant que cette morbidité se conservera et se multipliera autant que le végétal. Mais la preuve reste à faire. Rien ne prouve non plus encore scientifiquement qu'il y ait une bactérie qui soit le *V.* spécial ou propre à chaque maladie inoculable. Jamais on n'a rencontré hors du corps du malade même l'agent pathogénique de sa maladie. Toutes les maladies en un mot se trouvent à cet égard dans le cas du *Microbe du choléra* (Ch. Robin). — *V. atténué* (Pasteur). Si l'on soumet certaines matières virulentes (*Charbon*, choléra des poules, etc.), à l'action de l'oxygène de l'air et à une certaine élévation de température (42°), elles perdent de leurs propriétés nocives tout en restant virulentes, inoculables. Par une succession d'atténuations, une matière virulente peut ainsi arriver à être suffisament inoffensive pour qu'elle représente un agent préventif contre une atteinte de la maladie inoculable meurtrière. Ce fait non mis en doute n'implique pas que l'action de l'oxygène n'ait porté que sur le Schizomycète considéré comme étant le *V.* même rendu moins actif qu'il n'était. La matière virulente ainsi rendue pathogène à un moindre degré est ce qu'on appelle *V. atténué*. On la trouve aussi appelée à tort un *vaccin* et son inoculation dite *vaccination;* elle est ici assimilée à celui-là bien que le *vaccin* soit une humeur d'origine animale de production naturelle quoique morbide, quelque chose de la substance du *vaccinifère* et le second le résultat d'interventions chimiques et physiques d'un Schizomycète dont l'inoculation serait une *vaccination végétale*. De plus le *V. atténué* serait de même espèce que le Schizomycète, bacille, bactérie ou bactéridie spécifiquement pathogène meurtrier, mais techniquement rendu inoffensif, alors qu'il est certain que la *Vaccine* n'est pas la *Variole;* alors qu'on ne sait absolument pas si le Schizomycète auquel on suppose due la virulence du *Vaccin* est ou non le même que celui pathogène dans le cas de la petite vérole. — *V. bactérie*. Bactérie dans les humeurs et les tissus virulents, prise pour la cause spécifiquement pathogénique, considérée alors comme Protozoaire, ayant comme propriété spécifique la malfaisance et la transmettant par virulence à d'autres animaux. — *V. ferments*. Les Schizomycètes, à l'état de spores surtout, qu'on suppose avoir la virulence comme activité propre, en même temps que celle-ci serait une fermentation.

VIRVOLLE. s. f. La *Sope*.

VIS A TERGO. s. f. [de *vis*, force, et *a tergo*, par derrière]. La pression continue qui, par suite de l'action du *cœur*, du retrait élastique, et par contraction des *artères* et des *capillaires*, introduit incessamment du nouveau sang dans les petites veines et de là dans les grosses. Dans les lymphatiques la réplétion continue plus ou moins prononcée due à l'absorption exercée par leurs capillicules réticulés d'origine sous-épithéliale et musculaire qui presse des petits aux gros sur ce que ceux-ci renferment déjà.

VISCAOUTCHINE. s. f. ($C^{16}H^{16}O^{2}$). Composé visqueux, gluant, un peu acide, retiré de la *Viscine* brute.

VISCÈNE. s. m. Liquide huileux, bouillant à 229°, très acide, d'odeur empyrématique donné par la distillation sèche de la *Viscine*.

VISCÉRAL, ALE. adj. [*visceralis;* σπλαγχνικὸς; angl. *visceral;* it. *viscerale;* esp. *visceral*]. Qui se rapporte aux *Viscères*.

VISCÉRALGIE. Faute au lieu d'*Entéralgie*.

VISCÈRE. s. m. [*viscus*, de *vesci*, se nourrir, *viscera*, les organes qui aident à la digestion; σπλάγχνον; all. *Eingeweide;* angl. *viscera;* it. *viscere;* esp. *viscera*]. Chacun des organes logés dans les cavités thoracique et abdominale, parenchymateux surtout, servant aux fonctions respiratoires, digestives et génito-urinaires, poumons, foie, intestin, rein, etc. Le crâne et le rhachis sont l'enveloppe, non le squelette, des centres nerveux si contrairement à l'étymologie, on les considère comme *V.* Mais certains des *V.* proprement dits ont un squelette mésodermique, cartilagineux ou osseux, réel, servant de support, d'organe de protection, par attaches, insertions ou adhérences. Tels sont les *V.* servant à la constitution de l'appareil digestif particulièrement et par extension des organes respiratoire, circulatoire et urinaire ou appareils de la vie de nutrition. Les pièces squelettiques cartilagineuses et osseuses des *V.* digestif et respiratoire dérivent du premier arc viscéral pour les pièces operculaires des Poissons, du deuxième arc pour l'os hyoïde relié à la base du crâne par l'apophyse styloïde, qu'il soit formé parmi une ou plusieurs *pièces* ou *copules* superposées, avec leurs dépendances latérales paires ou arcs branchiaux; ce squelette viscéral dérive du troisième arc pour l'os ou le cartilage lingual des Poissons, etc., du quatrième arc aussi pour les branchies et surtout pour le squelette du pharynx et particulièrement du poumon par les bronches. Le premier arc viscéral en formant la mâchoire supérieure et l'inférieure a été aussi le point de départ de la genèse du squelette maxillo-palatin ou viscéral de la bouche ou l'entrée des *V.* digestifs, voûte et plancher buccal, etc. De ce squelette, les os maxillaire et supérieur, en particulier, sont appliqués contre la base du crâne. Ceux qui n'ont pas été précédés d'un cartilage de même forme y sont articulés par harmonie et par articulation glénoïdale pour le maxillaire inférieur. Ces os, celui-ci surtout, ont de plus des caractères de structure, etc. et dans leurs altérations morbides que n'ont pas les autres os du squelette. Ils ont celui d'englober en alvéoles les follicules dentaires ou ne font que supporter la muqueuse dont ils dérivent sur les Poissons, avec soudure parfois au maxillaire de l'os dermique folliculaire qui forme le cortical osseux de la dent, ce qui fait adhérer celle-ci à la mâchoire. Quant au cœur, au point de vue étymologique, c'est un *V.* en tant qu'organe circulatoire profond de la vie de nutrition, mais à faisceaux musculaires striés. Il a un squelette d'insertion de ceux-ci soit fibreux, soit en même temps fibro-cartilagineux ou cartilagineux, soit osseux précédé d'un cartilage de même forme. — *V. génitaux.* A tort les voies génitales qui ne sont pas des *V.* — *V. génito-urinaires.* Les organes urinaires et ceux de la génération; ceux-ci n'appartenant pas aux appareils de la vie de nutrition ne sont pas des *V.* — *V. thoraciques.* L'ensemble du cœur et des poumons contenus dans le thorax, dans le péricarde et la plèvre, qui prennent part à la constitution des appareils de la vie de nutrition respiratoire et circulatoire. — *V. urinaires.* Le rein, les uretères et la vessie et par extension l'urèthre. Étymologiquement ils méritent le nom de *V.* et par leur situation intra-abdominale bien qu'extra-péritonéale, leur description appartient à la *Splanchnologie*. Sur les Carnassiers et quelques Rongeurs mâles leur portion de terminaison cutanée ou uréthrale est pourvue d'un squelette, l'os *uréthral*, dit *balanique*, *pénien* ou de la *verge;* prismatique, profondément canaliculé en dessous il embrasse la portion balanique du gland et son tissu érectile spongieux sous-muqueux, qui au delà se replace au-dessus et autour de lui en gland proprement dit. Au périoste de son extrémité postérieure, en dessus, se fixe intimement, par véritable insertion, le bout antérieur des corps caverneux qui le laissent flotter en général, qui le portent en avant dès qu'il y a érection et le rendent alors apte à remplir quelque usage dans l'utilisation du gland lors de l'acte générateur. Il manque du reste aux femelles. — *V. végétatifs.* Les organes qui servent à l'accomplissement des fonctions de la vie végétative, digestion, respiration, reproduction.

VISCIDITÉ. s. f. Comme *Viscosité*.

VISCINE. s. f. [*viscinum;* all. *Viscin;* angl. *viscine;* it. et esp. *viscina*]. Principe des matières visqueuses retirées ou qui exsudent de l'*Atractylis gummifera*, L., Synanthérées, du Houx, du Gui, des Figuiers, des *Robinia*, etc., molle, élastique, elle est formée d'un mélange de principes divers.

VISCINOL. s. m. Liquide d'odeur agréable obtenu de la *Viscine* traitée par la soude.

VISCIQUE. adj. [de *viscum*, houx]. Qui concerne le Houx, ses produits. — Acide séparé du *Viscène*, à l'état de sel par action de la soude.

VISCOS (Hautes-Pyrénées). Source sulfurée calcique froide.

VISCOSINE. s. f. Le mucilage des Champignons (Boudier).

VISCOSITÉ. s. f. [*viscidítas*, de *viscum*, glu; γλισχρότης; all. *Klebrigkeit;* angl. *viscidity*, *viscosity;* it. *viscidità*, *viscosità;* esp. *viscosidad*]. Qualité des corps liquides ou demi-liquides et qui sont moins gluants, plus ou moins filants, etc., résistant à l'écoulement ou s'opposant à une séparation de ce qui les touche.

VISCUM. s. m. Genre de Loranthacées. — Le *Gui*.

VISHI. s. m. L'*Aconitum ferox*, Wall., Renonculacée de l'Inde.

VISIBILITÉ. s. f. [*visibilitas*]. La possibilité pour un objet ou son image d'impressionner la rétine, d'être visible. — Le diamètre le plus petit des corps solides ou en gouttes liquides visibles à l'œil nu est communément de 0mm,08 et même 0mm,06 lorsqu'ils sont convenablement éclairés. S'ils ont un diamètre moindre il faut user des loupes ou des microscopes pour que leur image grandie impressionne la rétine. — Les objets d'un diamètre moindre dans tous les sens qui ne sont pas visibles, comme des fragments de cheveux, le sont nettement encore jusqu'à 0mm,02 pourvu que leur longueur ait un ou plusieurs centimètres. — Toutes les conditions de *V.* des objets restant les mêmes, à l'œil nu ou sous le microscope, celle-ci se trouve subordonnée aux conditions d'état circulatoire, de plus ou moins de congestion des capillaires rétiniens; si bien que tel objet, de petites dimensions surtout, qui n'est plus visible, qui n'impressionne pas la rétine sans tel ou tel état de congestion céphalique est perceptible après quelque état de repos, ce sont des particularités de même ordre qui sont dans de bonnes conditions de *V.* des objets qu'elle s'habitue à l'éclairage, aux proportions de lumière qui la frappent autour des limites de l'image de l'objet qui l'impressionnent en même temps. — Les plus petits corps qu'il soit possible de voir distinctement à l'aide des microscopes ont un diamètre de 0mm,0002 à 0mm,0003, c'est-à-dire la moitié de l'étendue d'une onde lumineuse. En raison de ce que les objets sont rendus visibles ici proportionnellement au degré de réfraction qu'ils font subir à la lumière, ils ne peuvent le faire lorsque leur diamètre est de 0mm,0001, moins d'une demi-longueur d'onde. Ils sont alors traversés par la lumière comme le serait un corps homogène à surfaces parallèles, où manquent toutes conditions de *V.* ou soit de réfraction, soit de réflexion lumineuse pouvant impressionner la rétine. — Les objets dans le diamètre est au-dessous d'un *dix-millième* de millimètre, c'est-à-dire moindre qu'une demi-longueur d'onde lumineuse ne pouvant plus réfracter la lumière suffisamment pour produire une image capable d'impressionner un élément rétinien, des fictions seules peuvent faire croire à la possibilité de trouver des *grossissements* suffisants pour les voir. — *V. sous le microscope.* Les conditions qui rendent visibles un objet ou une de ses parties examinée par lumière réfléchie, c'est que son image produite ainsi soit rendue d'un diamètre approchant d'un dixième de millimètre ou le dépassant avant qu'elle tombe sur la rétine. Les conditions de la *V.* des objets examinés, quand ils sont opaques et qu'ils sont éclairés de bas en haut par le miroir réflecteur, sont qu'ils soient assez petits pour que les rayons lumineux passant sur leur pourtour puissent

traverser l'objectif qui alors les écarte par réfraction en impressionnant la rétine sur le pourtour de la portion non éclairée de celle-ci, qui donne l'impression d'une ombre, d'autant plus opaque ou noire que l'objet a arrêté davantage la lumière renvoyée sur lui, d'autant plus large que les rayons passant sur le pourtour ont été écartés par un objectif plus puissant. Ces conditions de production d'une ombre plus grande que l'objet qui la forme persistent à un degré d'autant moins prononcé que cet objet se laisse traverser lui-même par plus de lumière, qui éclaire elle-même les particules structurales qu'il peut contenir dans son intérieur et formant ombre. Les contours de cet objet sont délimités par la différence d'impression produite sur la rétine par la lumière qui arrive droit à l'objectif sans être arrêtée par l'objet d'une part, par la lumière réfractée plus ou moins par l'objet, qu'elle traverse, qui en dévie ou arrête une partie en la colorant ou non. L'image est d'autant plus nette que l'objet réfracte d'une part, colore de l'autre, davantage la lumière qui le traverse. Si l'objet laisse passer la lumière, sans l'arrêter ni la réfracter, au même titre que le milieu liquide ou solide dans lequel il est plongé, la rétine uniformément éclairée ne reçoit aucune impression, l'objet est invisible. L'invisibilité par cette cause existe aussi pour tous les corps plus petits qu'une demi-longueur d'onde lumineuse, n'ayant par exemple que 0mm,00002 dans les trois dimensions parce que par arrêt ni par déviation, ils ne modifient pas la lumière d'une manière appréciable pour la rétine et sont pour elle comme s'ils n'existaient pas. Bien que visibles, des corps larges de 0mm,00001 peuvent n'être pas vus quand la lumière envoyée dans le microscope par son miroir arrive en trop grande quantité à la rétine et fait que l'impression lumineuse subie par celle-ci gagne sur sa portion même qui reçoit l'image de l'objet produite comme ci-dessus sans pouvoir être impressionnée par cette image réfractée ou même opaque. L'image est dite noyée dans la lumière. Les conditions qui mettent la rétine dans l'impossibilité de voir, par impossibilité d'être impressionnée, peuvent tenir à l'état dans lequel elle se trouve avant déjà que le microscope lui transmette une image. Telles sont les conditions de sa congestion, accidentelles sans être morbides, comme après un violent exercice, l'examen d'objets très lumineux, etc., qui font que l'image ou une partie de l'image grossie d'un objet est invisible au premier examen, alors qu'elle le devient pour le même observateur un peu plus tard lorsque le repos et la mise de l'œil dans l'obscurité ont amené la circulation rétinienne sous l'état de régularité voulue pour qu'elle soit impressionnable par les ombres ou images de faibles intensité et dimensions. Les conditions de *V.* existant du côté de la rétine et du côté d'un objet trop petit pour être visible à l'œil nu son image grandie par le microscope doit avoir une largeur d'un dixième de millimètre ou environ pour qu'en arrivant sur la rétine elle l'impressionne. Comme pour les objets réels filamenteux même, alors que cette image ne causerait pas d'impression si elle n'avait pour diamètres que 0mm,04, dans tous les sens elle produit une impression si elle est large de 0mm,04, mais longue de plusieurs centimètres. Cette épaisseur peut même descendre à 0mm,004 pour les longs fils, simples ou doubles, d'araignées et de chenilles vus sous certaines incidences. Ce qui précède montre encore ce que les réactifs colorants apportent en tant que conditions de *V.* sous le microscope aux très petits objets ou à leurs dispositions intimes. D'une part, après avoir fixé les principes colorants qui laissent arriver sur la rétine plus spécialement les rayons rouges, bleus, verts, etc., que d'autres, ou qui les réfractent, ou les arrêtent davantage, comme dans le cas de l'action du brome, de l'iode, ces objets ou leurs parties impressionnent la rétine alors que non colorés ils étaient invisibles. D'autre part, non seulement les objets sont vus plus facilement et plus nettement, comme dans le cas de l'action de l'iode sur l'amidon qu'il bleuit, sans colorer la cellulose (et ainsi des autres réactifs colorants employés en anatomie animale), mais en outre, on peut arriver à pouvoir dire de la sorte si deux objets de même forme, volume, etc., sont de la même espèce ou au contraire d'espèces différentes.

VISIOMÈTRE. Faute au lieu d'*Optomètre*.

VISION. s. f. [*visio;* ὄψις ; all. *Gesicht*, *Sehen*, *Trugbild;* angl., it. et esp. *vision*]. Action de voir; exercice actif du sens de la vue. Fonction de la vie de relation ayant l'œil pour appareil externe, qui nous fait percevoir un des ordres des qualités physiques des corps, les qualités dites lumineuses qui suivent certaines lois dites lois de la lumière; sans influence des radiations chimiques et des caractères d'ordre mathématique, de situation, de forme et de volume, quoique secondairement par l'aide du jugement, de la comparaison, interprétant des phénomènes de réflexion ou de réfraction offerts par ces corps. De l'air, milieu moins réfringent, à l'humeur aqueuse, milieu plus réfringent, un rayon parallèle à l'axe de l'œil se rapproche de la normale, de cet axe au point d'incidence en traversant la cornée et l'humeur précédente de même indice de réfraction (1377). La lumière traverse ensuite le cristallin, lentille convergente, dont l'indice de réfraction d'une couche à l'autre est de 1336 à 1339. En arrivant au cristallin la lumière se rapproche encore de la normale puis passe dans le corps vitré, milieu moins réfringent que lui (1339). La convergence, là, est encore augmentée et le rayon incident se rapproche de plus en plus de l'axe de l'œil. Tout point lumineux forme ainsi dans le corps vitré un faisceau convergent jusqu'à la rétine où il donne de ce point une image réelle renversée. Ainsi les phénomènes physiques sont d'abord quatre réfractions successives de la lumière. Les rayons partis d'un point sont considérés comme arrivant en cône lumineux; ils passent : 1° de l'air dans la cornée plus réfrangible que lui, se rapprochent de la ligne perpendiculaire à la surface qu'ils rencontrent et du rayon médian, car la cornée réfracte à la fois en vertu de sa convexité et de sa densité; 2° l'humeur aqueuse, placée derrière la cornée, réfracte la lumière encore plus que l'air, mais moins que la cornée, bien que leur pouvoir réfringent diffère à peine; 3° les rayons sont encore réfractés à la surface antérieure du cristallin, et se rapprochent davantage du rayon qui pris, comme axe lumineux en raison de la convexité de cette face antérieure et de la plus grande densité du cristallin, par rapport à l'humeur aqueuse et la courbe de la cornée, si une dernière réfraction a lieu quand les rayons du cône lumineux quittent le milieu plus dense du cristallin pour passer dans le milieu moins dense du vitréum. Dans le cristallin tout rayon s'est rapproché de la perpendiculaire prolongée, et, en traversant le cristallin, suit la direction qui le rapproche de la perpendiculaire ou de l'axe, mais comme à sa sortie ce rayon passe dans le corps vitré, milieu moins dense, il subit une nouvelle réfraction qui l'écarte de la perpendiculaire; cela le rapproche davantage encore du rayon central direct et sans réfraction. C'est ainsi que toute lentille rapproche de son axe les rayons, tant lorsqu'ils passent d'un milieu moins dense dans un plus dense à face convexe, que lorsqu'ils repassent de la face postérieure convexe de celui-ci dans un milieu moins dense. Les rayons émanés ainsi d'un objet lumineux ou éclairé quelconque se réunissent de nouveau en un point correspondant de l'autre côté de la lentille cristallinienne. Si les parties réfringentes et la rétine sont disposées à des distances telles que ce point tombe sur celle-ci, l'image est nette; elle est confuse si ces parties sont disposées de telle sorte que, ce point restant en place, la rétine se trouve plus proche ou plus loin, par rapport au cristallin, ou vice versa, si c'est le cristallin qui change de place par rapport à la rétine restant fixe. La distance de l'autre côté du cristallin à laquelle les rayons partis de l'objet se réunissent en un point, devient réciproquement plus grande quand l'objet est plus proche, et moindre quand l'objet est plus éloigné. Dans ces cas, si ce point se trouve en deçà ou au delà de la face antérieure de la rétine, une image confuse est perçue, ce qui suscite aussitôt des contractions dans les parties musculaires internes de l'œil, d'où résulte un écartement ou un éloignement du cristallin et de la rétine l'un de l'autre, jusqu'à ce que le point même de réunion des faisceaux de rayons tombe sur celle-ci. C'est ce qui constitue l'*adaptation* de l'œil à la *V.* pour diverses distances; adaptation plus ou moins parfaite suivant les individus. On comprend

d'après ce qui précède que toute *V.* nette a pour condition organique et physique fondamentale d'existence l'inextensibilité, l'absence d'élasticité de l'œil, de la sclérotique particulièrement. Quelles que soient les réfractions subies par les rayons lumineux partis de chaque point d'un objet, l'endroit où l'image de ce point tombe sur la rétine est déterminé par le prolongement du rayon qui représente le centre, l'axe du cône lumineux ; d'où il résulte que l'objet est renversé sur la rétine, ce que l'observation directe permet de constater. Ce qui était en haut est en bas, et vice versa. Étant donné un objet d'une grandeur déterminée, un myope étant obligé, pour le voir distinctement, de le placer très près de l'œil, le verra plus grand que le presbyte, pouvant le voir à une distance plus considérable. En effet, l'angle oblique du premier est plus ouvert que celui qui est sous-tendu par le deuxième, d'où résulte sur la rétine une image de celui-là plus grande que l'image de celui-ci. Si le presbyte regarde ce même objet par un trou percé dans une carte, il pourra le voir distinctement en le plaçant aussi près de son œil que fait le myope ; mais alors il verra l'objet plus gros qu'il ne le voyait auparavant. Il le verra aussi grand que peut le voir le myope, parce que la distance de l'objet à l'œil nu étant la même, l'ouverture de l'angle optique est la même aussi. Comme le myope également le presbyte verra des détails qui lui étaient restés inaperçus, parce que les rayons lumineux qui en partaient ne formaient pas auparavant un angle aussi grand, quoique assez ouvert encore pour que l'image comprise entre ses côtés pût être perçue par la rétine. Les rayons qui tombent sur le bord du cristallin subissent une réfraction autre que celle des rayons médians ou centraux, en vertu de l'abberration de sphéricité ; mais l'*iris* couvre ces bords, et ne permet qu'aux rayons centraux de passer par la partie médiane ; la *pupille*, ouverture du diaphragme, en se dilatant dans les lieux peu éclairés, fait que la quantité de lumière compense un peu la perte de netteté qui en résulte, en se resserrant, la pupille ne laisse entrer que la quantité voulue de lumière, lorsqu'elle est intense, pour qu'il n'y ait pas impression rétinienne trop vive, c'est-à-dire éblouissement. Ces conditions physiques de quantité perfectionnent celles de la réfraction qui sont les principales. Le pigment iridien et rétinien, dit choroïdien, absorbe les rayons lumineux qui pourraient être réfléchis, si derrière la rétine, au lieu de son pigment, était un corps de teinte claire qui leur permît de revenir une seconde fois sur le point où se peint l'image renversée de l'objet ; fait qui troublerait la netteté de celles-ci en impressionnant trop vivement la rétine, ainsi que cela est sur les *Albinos*. Les milieux de l'œil ne sont pas achromatiques, et, par conséquent, ils décomposent la lumière en séparant les rayons rouges, bleus, jaunes, qui forment une auréole irisée autour de l'image qui se peint sur la rétine ; mais ce défaut d'achromatique est si faible que la rétine n'en est pas impressionnée, ce qui, pour la perception, équivaut à une achromatie parfaite, bien que, physiquement, ces divers rayons soient un peu séparés, et ne coïncident pas absolument en un point ou foyer unique. Les phénomènes d'ordre organique de la *V.*, une fois l'image nette ou confuse peinte sur la rétine d'après les effets physiques sus-indiqués, sont que nous *percevons* ou sentons l'état dans lequel cette image place la rétine, état qui est l'*impression* que *transmet* le nerf optique étendu entre le cerveau et l'œil. Rien n'est physique de ce qui se passe au delà de la face antérieure de la rétine. Tout ce qui fait image sur la rétine, soit les parties de notre corps, soit les objets extérieurs à lui, est interprété comme *phénomène objectif* ; mais il peut se faire accidentellement que des états analogues soient produits dans la rétine par la pression, par un coup (*Phosphènes*), par l'action de l'électricité, par l'inflammation, etc. C'est ce que l'on nomme *phénomènes subjectifs* de la *V.*, c'est-à-dire produits, sans images, dus à un état particulier, soit de la rétine, soit du centre cérébral du sujet qui perçoit.

VISIONNAIRE. adj. et s. Qui a des *Visions*.

VISITE. s. f. — *V. médicale*. Consultation donnée par un médecin dans son cabinet à un client habituel ou surtout examen sur appel ou volontaire d'un malade par le médecin.

VISK (Hongrie). Source ferrugineuse bicarbonatée (12°).

VISMIE. s. f. [*Visma*, Vand]. Genre d'Hypéricacées drastiques, etc. d'Amérique.

VISNÉE. s. f. La *Visnea mocanera*, L. F., Ternstrœmiacée des Canaries.

VISOS (Hautes-Pyrénées). Source sulfurée calcique (11°).

VISQUEUX, EUSE. adj. [*viscosus* ; all. *kleberig, zähe* ; angl. *viscous* ; it. et esp. *viscoso*]. Qui a de la *Viscosité*.

VISUEL, ELLE. adj. [*visorius* ; all. *visuel* ; angl. *visual* ; it. *visuale* ; esp. *visual*]. Qui a rapport à la vue, à la vision.

VITACÉ, ÉE. adj. et s. Qui est de la nature de la vigne (*Vitis*). — Les *Vitifères*, les *Ampélidées*.

VITAL, ALE. adj. [*vitalis* ; ζωτικός ; all. et angl. *vital* ; it. *vitale* ; esp. *vital*]. Qui se rapporte à la vie, qui la concerne. — Les fonctions, les actes qu'on observe aussi bien chez les végétaux que sur les animaux.

VITALISME. s. m. [all. *Vitalismus* ; angl. *vitalism* ; it. et esp. *vitalismo*]. Doctrine des *Vitalistes*. — Doctrine physiologique et médicale qui subordonne tous les actes de l'économie à une force fictive ; elle serait indépendante de l'économie et soit l'âme régissant ensemble le corps et l'esprit, soit une force particulière dite vitale ne présidant qu'aux actes accomplis hors de l'encéphale.

VITALISTE. s. m. [all. et angl. *Vitalist* ; it. et esp. *vitalista*]. Celui qui admet le *Vitalisme*.

VITALITÉ. s. f. [*vitalitas* ; all. *Vitalität, Lebenskraft* ; angl. *vitality* ; it. *vitalita* ; esp. *vitalidad*]. Ensemble des actions accomplies par un, plusieurs ou la totalité des êtres vivants. — *Résultats* de leur activité commune. Ensemble des propriétés inhérentes à la substance organisée. Par erreur, dans certains écrits physiologiques et médicaux, *doué de V.* est dit pour doué soit de sensibilité, soit de contractilité, soit de vascularité. — *V. fœtale*. Les manifestations de l'état de vie du fœtus dans l'utérus et leurs degrés indiqués d'après l'état de ses mouvements, des bruits cardiaques, etc.

VITELLAIRE. adj. Pour *Vitellin*.

VITELLIN, INE. adj. [all. *dottergelb* ; angl. *vitellin* ; it. et esp. *vitellino*]. Qui se rapporte au *Vitellus*.

VITELLINE. s. f. [all. *Vitellin* ; angl. *vitelline* ; it. et esp. *vitellina*]. Albuminoïde qu'on retire du jaune de l'œuf des Oiseaux, etc. — Les grains ou lamelles plus ou moins quadrilatères qui donnent la couleur du jaune de l'œuf des Sélaciens ne sont pas de la *V.*, mais ils sont composés d'*Ichthine* (Frémy), albuminoïde solide, insoluble dans l'eau chaude, soluble dans l'acide chlorhydrique sans le bleuir. Ces grains azotés sont à peine rendus d'un jaune plus foncé par l'acide osmique et non noircis comme les corps gras. Malgré leur apparence cristalline sous le microscope leurs caractères optiques montrent que ce ne sont pas des cristaux (De Senarmont).

VITELLOGÈNE. adj. et s. [de *vitellus*, et *generare*, engendrer]. Qui engendre le *Vitellus*.

VITELLO-INTESTINAL, ALE. adj. Comme *Omphalo-mésentérique*.

VITELOTTE. s. f. Variété de *Pomme de terre*.

VITELLUS. s. m. [*vitellus* ; λέκιθος ; all. *Eidotter* ; angl. *vitellus, dodder* ; it. *tuorlo, rosso d'uovo* ; esp. *yema de huevo*]. *Jaune d'œuf*. — Le *Corps cellulaire* (protoplasma) plus ou moins grenu de l'ovule ou cellule ovulaire. — *V. nutritif*. Le *jaune* du *V.* dans l'ovule de l'œuf des Ovipares qui est assimilé par les éléments du blastoderme puis de l'embryon durant le développement, sans servir de toutes pièces à la génération des cellules embryonnaires par segmentation ou par gemmation, comme cela est pour le corps même de la cellule ovulaire dit *V. formateur*.

VITERBE (Italie). Source sulfurée calcique iodurée (60°). Source sulfurée calcique ferrugineuse (44°).

VITESSE. s. f. [*celeritas* ; ταχύτης ; all. *Schnelligkeit, Geschwindigkeit* ; angl. *quickness, velocity* ; it. *velocità* ; esp. *velocidad*]. L'espace parcouru dans l'*unité* de temps ; le *rapport* de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir : 330m,7 par *seconde* représentent la *V.* de propagation du son ; 298 000 kilomètres par seconde la *V.* de la propagation de la lumière. La *V.* est égale à l'espace parcouru divisé par le temps. — *V. de la circulation*. Elle est de 15 secondes quant au temps qu'une hématie partie

du cœur gauche met à revenir à son point de départ. — *V. du courant sanguin.* Pour les artères, elle est d'environ 44 centimètres par seconde dans l'aorte; 33 dans la carotide; 5 dans les petites artères; 4 millimètres par seconde dans les capillaires. — *V. de l'électricité* = 140 000 lieues de 4 kilomètres par seconde (Wheatstome). — *V. de la lumière.* 78 800 lieues de 4 kilomètres par seconde (Fizeau et Foucauld). — *V. de la transmission nerveuse.* Elle est de 28 à 32 mètres par seconde chez l'homme, de 12 mètres sur la grenouille.

VITEX. s. m. Genre de Verbénacées.

VITI (ÎLES) (Océanie). Sources chaudes.

VITICULE. s m. Le *Coulant de la vigne.*

VITILIGO. s. m. [all., angl. et it. *Leucoderma*] (Bateman). Affection cutanée, caractérisée par l'apparition soit de plaques, soit de tubercules blancs, lisses, luisants, qui s'élèvent sur la peau aux environs des oreilles, du cou, de la face, quelquefois sur tout le corps, et qui sont ordinairement mêlés de papules luisantes.

VITRÉ, ÉE, adj. [*vitreus;* ὑαλοειδής; all. *glasartig;* angl. *vitreous;* it. et esp. *vitreo*]. Qui ressemble au verre, qui en a la nature.

VITRÉ (Ille-et-Vilaine). Source ferrugineuse froide.

VITRÉUM. s. m. Le *Corps vitré.* — Embryogéniquement il dérive de la pie-mère embryonnaire qui entoure la *vésicule oculaire,* mais de son hémisphère antérieur seulement après qu'il a été comme refoulé par le cristallin et a formé la *rétine,* pendant que la pie-mère de l'hémisphère postérieur devient la choroïde.

VITREUX, EUSE. adj. Comme *Vitré.* — Qui a la transparence du verre.

VITRIFIABLE. adj. [de *vitrum,* verre, et *fieri,* devenir; all. *verglasbar;* angl. *vitrifiable;* it. *vitrificabile;* esp. *vitrificable*]. Qui est susceptible de subir la *Vitrification.*

VITRIFICATION. s. f. [all. *Verglasung;* angl. *vitrification;* it. *vitrificazione;* esp. *vitrificacion.* — Fusion des silicates surtout susceptibles de prendre l'éclat, la transparence et la dureté du verre.

VITRINE. s. f. (De Blainville). L'*Endolymphe.*

VITRIOL. s. m. [*chalcanthum;* all. et angl. *Vitriol;* it. et esp. *vitriolo*]. Les *Sulfates.* — *V. d'alumine.* L'*Alun.* — *V. ammoniacal.* Le *Sulfate d'ammoniaque.* — *V. d'argile.* L'*Alun.* — *V. blanc.* Le *Sulfate de zinc.* — *V. bleu de Chypre, de Vénus.* Le *Sulfate de cuivre.* — *V. calcaire* ou *de chaux.* Le *Sulfate de chaux.* — *V. de cuivre.* Le *Sulfate de cuivre.* — *V. de fer.* Le *Sulfate de fer.* — *V. de Goulard.* Le *Sulfate de zinc.* — *V. mixte de Chypre.* Le *Sulfate double de cuivre et de zinc.* — *V. de potasse.* Le *Sulfate de potasse.* — *V. de Salzbourg.* Le *Sulfate double de cuivre et de fer.* — *V. de soude.* Le *Sulfate de soude.* — *V. vert.* Les *Sulfate de fer.* — *V. de zinc.* Le *Sulfate de zinc.*

VITRIOLÉ, ÉE. adj. Qui contient un vitriol.

VITRIOLIQUE. adj. Pour *Sulfurique.*

VITRY-SUR-MARNE (Marne). Source ferrugineuse froide.

VITTEL (Vosges). Source sulfatée calcique (17°,25).

VITULAIRE. adj. Qui se rapporte au *Veau,* au *Vélage.*

VIVACE. adj. [*vivax, perennis;* all. *perennirend;* angl. *perrenial;* it. *vivace;* esp. *vivaz*]. Qui est susceptible de vivre longtemps : dont la vie est difficile à détruire.

VIVANT, ANTE. adj. [*vivus,* all. *lebend; lebendig;* angl. *living;* it. *vivo;* esp. *viviente*]. Qui jouit de la vie, ne fut-ce que de la nutrition. — Est vivant ce qui se conserve comme composition, forme et propriétés tant que dure la rénovation moléculaire ou intime de ses composants et par le fait même de celle-ci. C'est ce qui fait que tout composé, toute matière, qui de l'état amorphe passe à la configuration cristalline cesse de participer à la vie, même à son degré le plus simple, autant que rénovation moléculaire nutritive, développement, etc. C'est ce qui fait que la forme cristalline est incompatible avec la vie ou rénovation moléculaire continue, avec l'état d'organisation ; qu'elle ne se trouve que dans ce qui n'est plus sous cet état. L'ignorance de ces faits est seule la source de l'hylosoïsme et du paralogisme par erreur qui fait parler de la vie des minéraux et de physiologie minérale.

VIVE. s. f. Le *Trachinus draco,* L., Acanthoptérygien de nos côtes, à pointes operculaires causant une piqûre douloureuse, suivie parfois de phlegmon en raison du liquide vénéneux que produisent les culs-de-sac glandulaires de leur base de chaque côté (Grelfiu et Bollard).

VIVELLE. s. f. La *Scie,* Poisson.

VIVIGEMMATION. s. f. Le fait pour les Aphidiens, pour des femelles souvent ailées, nées d'œufs d'être Vivipares en donnant naissance sans fécondation, par *Gemmation* interne de *Pseudo-œufs* qui se développent dans des tubes oophores en femelles pondues ailées et émigrantes comme la mère.

VIVIPARE. adj. [*viviparus,* de *vivus,* vivant, et *parree,* enfanter; ζῳοτόκος; angl. *viviparous;* it. et esp. *viviparo*]. L'animal dont les petits viennent au monde vivants. — Les plantes dont les graines germent dans leur péricarpe.

VIVISECTEUR. adj. et s. m. Celui qui fait des vivisections.

VIVISECTION. s. f. [de *vivus,* vivant, et *secare,* couper; angl. *vivisection;* it. *vivisezione;* esp. *viviseccion.*] Les expériences faites sur les animaux vivants, à l'effet d'arriver à déterminer les propriétés des tissus et des humeurs, les usages des organes, etc. Les opérations faites sur les Vertébrés en vie pour juger la valeur d'une opération nouvelle à pratiquer sur l'homme. Les *V.* sont indispensables aux progrès de la physiologie, et, par suite, de la médecine, de la chirurgie. Elles rentrent, comme la castration et la mort des animaux pour les manger, dans les nécessités imposées à l'homme par la fatalité de sa condition et de celle du monde.

VIZOS (Hautes-Pyrénées). Source sulfureuse froide.

VOAMASSA. s. m. La *Sarcolæna multiflora,* Dup. Th., Hypéricinée chlénacée de Madagascar.

VOCABLE. s. m. [de *vox,* voix]. Notes caractéristiques et toujours les mêmes déterminant l'émission d'une voyelle.

VOCAL, ALE. adj. [*vocalis;* φωνητικός; all., angl. et esp. *vocal;* it. *vocale*]. Qui concerne la voix.

VOCHYSIACÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Vochysia.* — Famille de dicotylédones polypétales à feuilles opposées ou verticillées, stipulées, à fleurs hermaphrodites, fruit capsulaire.

VOCIFÉRATION. s. f. [*vociferatio,* de *vociferare,* crier fort; all. *Klägliches geschrei, heisere stimme*]. Action de parler avec intonations violentes, symptôme de délire, de manie aiguë, etc.

VOIE. s. f. [*via;* ὁδὸς, all. *Weg;* angl. *way;* it. et esp. *via*]. — En chimie, manière de faire quelques opérations. — *V. sèche.* Elle consiste à soumettre les substances à l'action du feu. — *V. humide.* Elle consiste à traiter les corps par les dissolvants liquides. — Ensemble de conduits ou série d'organes que parcourt une matière quelconque dans l'économie animale. — *Premieres voies* [*primæ viæ,* it. *prime vie*]. L'estomac et les intestins. — *Secondes voies.* Les vaisseaux lactés. — *Troisièmes voies.* Les vaisseaux sanguins. — *V. aériennes* ou *respiratoires.* L'ensemble des conduits, les fosses nasales comprises, que traverse l'air pour arriver aux canalicules pulmonaires ou respirateurs. — *V. circulatoires.* L'ensemble des conduits dans lesquels circule le sang et que parcourt la lymphe. — *V. génitales.* Chez l'homme les *V. spermatiques* avec de plus les canaux excrémenteurs prostatiques, les glandes de Méry et les portions de l'urèthre qui sont au delà du *Veru montanum* lesquelles interviennent dans l'acte de la génération. Chez la femme l'ensemble des trompes de l'utérus du vagin et des glandes de Méry ou de *Bartholin.* — *V. génito-urinaires.* Les *V. urinaires* de l'homme et la verge ou seulement la portion de son urèthre avec les glandes y annexées qui font partie des *V. génitales.* Chez la femme l'ensemble des *V. génitales* et des *V. urinaires* qui sont séparées anatomiquement et physiologiquement. — *V. spermatiques, séminales* ou *séminifères.* Les *V.* que suivent le sperme; les organes creux ou conduits qui à partir des conduits séminifères amènent le sperme du testicule dans l'urèthre, par les canaux déférents et éjaculateurs y compris les vésicules séminales mais non les canaux prostatiques et deux des glandes de Méry qui restent en dehors et rentrent dans les *V.* génitales. Ce peut être du sperme *stérile* malgré la *puissance* des érections, c'est-à-dire sans spermatozoïdes, qui traverse ces *V.* Cela est tératologiquemment à tout âge et sans

retour dans les cas d'ectopie testiculaire, pathologiquement après la puberté dans les cas de maladies testiculaires, épidymaires ou du canal déférent, naturellement avant et après la *Spermatogenèse*. Avant la *Spermatogenèse* est le cas général avant la puberté. Après la *Spermatogenese* est le cas où celle-ci vient à cesser accidentellement ou naturellement avec les progrès de l'âge sans qu'on sache exactement les conditions qui mettent les tubes testiculaires en mesure de continuer à manifester des phénomènes accomplis antérieurement, sans que cesse nécessairement alors la possibilité des érections, tandis que l'impuissance à cet égard survient souvent, temporaire ou permanente, pendant que les spermatozoïdes continuent à naître jusqu'au delà même de la centième année. A compter de soixante ans on compte un individu sur cent et de plus en plus en vieillissant sur lesquels naturellement cesse la *Spermatogenèse*, manquent les spermatozoïdes dans les *V.* spermatiques, dans le sperme en un mot. — *V. urinaires.* L'ensemble des tubes urinipares, des calices, du bassinet, et des uretères, de la vessie et de l'urèthre dans les deux sexes.

VOILE. s. m. [*velum*]. — **B.** La *Volva* lorsqu'elle entoure encore entièrement le *chapeau* du *réceptacle* des Hyménomycètes et une partie de son pédicule. — Le *Velum.* — *V. du palais* [*velum palatinum*, *pendulum palati velum*, *palatum molle;* all. *Gaumensegel*]. Espèce de cloison musculaire tapissée d'une muqueuse, à peu près quadrilatère, dont le bord supérieur est fixé au bord de la voûte du palais, et dont l'inférieur, libre et flottant audessus de la base de la langue, présente dans sa partie moyenne le prolongement appelé *luette;* ses bords latéraux se continuent avec les côtés du pharynx par deux replis de chaque côté, que l'on nomme ses *piliers* et qui gagnent la base de la langue. Ces piliers, distingués en *antérieur* et *postérieur*, réunis tous deux à leur origine, s'écartent en descendant, et l'espace triangulaire qu'ils laissent entre eux contient la glande amygdale. Celle-ci est d'origine endodermique comme la muqueuse du pilier postérieur, et ils séparent tous deux la *cavité buccale* de la cavité pharyngienne, le haut du tube digestif. Le *V. du palais* est tapissé sur la surface antérieure par une portion de la membrane muqueuse palatine, et sur la postérieure par la continuation de la *pituitaire*. Ses artères viennent de la carotide externe; ses veines vont se rendre dans la jugulaire interne; ses nerfs proviennent du ganglion de Meckel et du glosso-pharyngien. Il sert particulièrement à la déglutition, et contribue aux modifications de la voix. Sa face supérieure prolonge les fosses nasales en arrière, tandis que sa face inférieure appartient à la *cavité buccale*. Les muscles glosso-staphylins et pharyngo-staphylins, recouverts par la muqueuse buccale, tirent en bas le voile du palais, dont ils constituent la portion importante des piliers antérieur et postérieur. Il y a en outre le muscle péristaphylin interne, s'insérant au rocher et à la trompe d'Eustache, il se dirige d'abord verticalement de haut en bas, puis se porte trausversalement de dehors en dedans, quand il est arrivé à la hauteur du voile du palais; de plus, le muscle péristaphylin externe, d'abord vertical comme le précédent, se réfléchit sur l'aileron interne de l'apophyse ptérygoïde. Le voile est élevé par les muscles péristaphylins internes; les péristaphylins externes sont tenseurs de la portion fibreuse ou tendineuse, transversale moyenne dite aponévrotique.

VOILÉ, ÉE. adj. [*velatus*]. — **A.** Caché ou couvert partiellement.

VOILETTE. s. f. — **Z.** La larve de la *Sialis lutaria*, L., Névroptère.

VOILIER, ÈRE. adj. et s. m. — Qui a des voiles. — Les Oiseaux à vol prolongé, s'élevant peu dans les airs comme les Rapaces diurnes [*Autour*, *Epervier*], et les grands *V.* palmipèdes à longues ailes pointues (*Albatros*, *Pétrels*).

VOIRIE. s. f. [all. *Wegeamt*, *Schindgrube;* angl. *road-office*, *carrion-pit;* it. *mondezzajo*, *scorticatojo;* esp. *oficio publico*, *muladar*]. En administration et en hygiène publique, les dépôts des débris organiques surtout que fournissent les villes.

VOIX. s. f. [*vox;* φωνή; all. *Stimme;* angl. *voice;* it. *voce;* esp. *voz*]. Sons produits, chez un certain nombre de Vertébrés, par l'appareil de la phonation, pour un but d'expression. Par extension, l'ensemble des bruits destinés à la mise en relation d'un animal avec quelque autre. L'intensité du son vocal dépend de la force dans la poussée de l'air, par la raison que les ondes sonores sont représentées par celles de l'air qui entre en vibration sous l'influence même des vibrations des cordes vocales que le courant d'air met en mouvement, sans que les conditions anatomiques permettent à ces tissus de produire par eux-mêmes des sons, comme le font au contraire les cordes de violon, les lames de verre, etc. Aussi tous les épaississements morbides des lèvres ou cordes vocales qui gênent leurs mouvements vibratoires, amènent par suite la *raucité* ou l'annulation de la voix en empêchant secondairement la vibration de l'air. Dans la production de la *V.*, la glotte fait office d'anche et détermine la tonalité du son; les cavités pharyngées et la cage thoracique sont le tuyau sonore; les poumons et la trachée représentent la soufflerie et le porte-vent. — *V. amphorique.* Variété de la bronchophonie dans laquelle la *V.* du malade s'entend comme s'il parlait dans une amphore. — *V. articulée* ou *parlée.* Les sons laryngiens ou de la production desquels le larynx est l'appareil essentiel, les cordes vocales l'organe générateur, rendus en mots distincts ou séparés, sans intonation ou par chuchotement, ou avec modifications diverses apportées par le timbre de l'intonation, ou avec *articulation* ayant lieu ailleurs, au-dessus de la glotte à l'aide du pharynx, de la langue, des dents et des lèvres. Dans l'articulation, la séparation des mots, d'une part, l'existence ou l'absence de timbre, de l'autre, dépendent du rhythme de l'expiration et des mouvements des cordes vocales se rapprochant, s'écartant et se tendant suivant que le nécessite l'émission de telle ou telle syllabe. Quant à la *V. articulée* en consonnes dites explosives ou d'une courte durée, l'articulation résulte d'une modification particulière et passagère de la position des lèvres, de la langue et des dents, (celles de la mâchoire supérieure surtout, ainsi qu'on le constate lorsqu'elles viennent à manquer, pour D et T en particulier), du pharynx, du palais et de la face supérieure de la langue (G et K) de sa pointe (L). Ces modifications peuvent être un tremblement de la langue durant tant que le courant d'air n'est pas interrompu (pour L et R). R est produit dans l'intérieur de la bouche; c'est un bruit de roulement par interruption du courant d'air déterminé par action pharyngienne et linguale ou de la pointe de la langue appuyant contre la voûte palatine. Pour les consonnes sifflantes, le courant d'air est interrompu ou prolongé à volonté par les lèvres. Pour les consonnes nasales, pour M, il y a émission d'un son, occlusion des lèvres, le voile du palais est abaissé, l'orifice postérieur des fosses nasales est ouvert et le courant d'air s'échappe par le nez. Pour N le courant sort par la bouche pendant que le son émis sort par le nez. Quant aux voyelles, à l'émission de chacune d'elles correspond toujours une même forme de la cavité buccale, une même disposition des diverses parties de la bouche indépendante du ton qu'a le son émis sur cette voyelle. Les formes de la bouche consistent en des agrandissements de sa cavité par retrait de la langue, disposition des lèvres en fente transversale, ou au contraire allongement en goulot en avant, etc. Dans le langage, la *V. articulée*, régie et coordonnée par la faculté intellectuelle d'*expression orale*, devient la parole dont use le premier avec les expressions mimique et écrite, sans qu'il y ait dans ce mode de communication de l'animal avec ce qui l'entoure, rien de comparable à l'un des organes des sens. De plus, la *V.* peut être articulée par des Oiseaux sans qu'il y ait parole ni langage, même comparable à la manière dont ils usent de leurs cris et de leur chant naturels pour communiquer entre eux. Pendant la phonation, tous les tissus des lèvres vocales entrent en vibration; les sons ainsi produits ou les sons glottiques se combinent avec les sons que produit le courant d'air dans les cavités pharyngées, sous forme de voyelles et de consonnes. Quant aux conditions de la modification des tons, voici comment elles s'offrent à l'observation : les replis tendus par les muscles thyréo-aryténoïdiens, rapprochés par les crico-aryténoïdiens latéraux, peuvent se tendre ou se relâcher suivant que la

partie antérieure cricoïde se rapproche ou s'éloigne du bord inférieur et antérieur du cartilage thyréoïde. Ce mouvement de bascule est sous l'influence des crico-thyréoïdiens latéraux. Plus le cricoïde se rapproche du thyréoïde, plus les replis se tendent et font monter le son. Mais le degré de tension des cordes se combine avec un autre élément, c'est la proportion des replis qui entrent en vibration. Cette proportion doit s'entendre à la fois relativement à la longueur et à la largeur des replis. En effet, les vibrations peuvent s'opérer dans toute la longueur des replis ou bien ne porter que sur le tiers moyen, tandis qu'au niveau du tiers antérieur et du tiers postérieur, les replis sont en contact immédiat. Enfin, le repli peut vibrer ou par son bord seulement, ou dans presque toute sa largeur. — *V. basse.* L'air articulé en mots ou paroles par la bouche, les joues, les dents, les lèvres, la langue, les fosses nasales, sans production du son vocal dans le larynx que l'articulation des mots lui emprunte pour parler à haute voix. La *V. basse* se produit à l'aide d'air emmagasiné dans la bouche et l'arrière-bouche pendant l'inspiration et l'aspiration, sans qu'intervienne celle-ci, tant normale que forcée, comme on le voit sur les trachéotomisés. — *V. chantée.* Celle qui est articulée ou non, dans laquelle tous les muscles intrinsèques et extrinsèques du larynx prennent part à des modulations de la voix. Leur contraction augmente avec la hauteur du son dans toute l'étendue du registre. Au moment du passage au registre supérieur, la contraction générale diminue, la circulation veineuse est plus libre, le larynx s'élève, une sensation de détente se produit comme dans les notes basses du premier registre. Les sons les plus inférieurs des deux registres sont d'abord faibles, sans ampleur. A mesure qu'ils s'élèvent, les mêmes phénomènes ont lieu dans l'un et dans l'autre : augmentation de tension des muscles laryngiens intrinsèques et immobilité du larynx par action de ses muscles extrinsèques. Les deux registres sont superposés dans une partie de leur étendue et se dépassent mutuellement, l'inférieur du côté des sons graves, le supérieur du côté des sons aigus. Un même son de voix peut, sans interruption, prendre naissance soit dans une glotte longue et très tendue, soit dans une glotte courte et peu tendue et n'est modifié que comme timbre et comme intensité. L'étendue et la force de la voix chantée varient avec chaque individu ; elles dépendent de la conformation particulière tant du larynx que des parties des voies respiratoires qui sont au-dessus, qui agissent comme résonnateurs et modulateurs. — *V. chevrotante.* L'*Egophonie.* — *V. chuchotée* ou *Chuchotement.* Celle qui, sans intonation, est émise pendant que la glotte est ou reste toujours ouverte dans toute sa longueur, les lèvres non accolées, l'occlusion de la glotte intercartilagineuse n'ayant pas lieu ou étant incomplète. Les cordes vocales à chaque mot se rapprochent ou s'écartent suivant que le nécessite l'articulation de telle ou telle syllabe, sans jamais s'accoler, même passagèrement, car sans cela, entrant en vibration, elles produiraient un son et il n'y aurait plus chuchotement (Vacher). Dans le chuchotement toutes les voyelles peuvent être émises et prononcées distinctement comme autant de simples bruits qui sont produits par un courant vibrant par frôlement des cordes vocales, mais trop faiblement pour leur faire produire un son de *V.* ordinaire. — *V. convulsive.* Névrose des muscles laryngiens, avec difficulté de parler, puis succession de sons discordants que l'on s'efforce en vain de ramener au ton naturel. — *V. criarde.* Celle qui se produit lorsque le larynx est amené à l'isthme du gosier, tandis que le son passe directement par la bouche largement ouverte, sans retentir dans les fosses nasales. La voix est criarde ou plaintive dans les cas de manque de réformateur, comme sur les Cétacés avec fort larynx pourtant (embrassé par l'orifice postérieur des fosses nasales ou évent, qui ne permet qu'accidentellement et volontairement à l'eau intrabuccale de passer et ne se prête qu'au passage de la *vapeur* pulmonaire), tandis que les Oiseaux manquant de réformateur s'en font un en dilatant le pharynx comme les Plongeons. — *V. croupale.* Celle qui se produit durant le *Croup.* — *V. de fausset.* La *V.* dite *flûtée* de la femme et de l'enfant surtout, qui est émise lorsque les cordes vocales continuent à vibrer dans toute leur épaisseur, mais avec diminution de la longueur de la partie qui transmet ses vibrations à l'air en raison de l'accolement des cordes consécutif à la rotation plus prononcée des cartilages aryténoïdes. L'anche devenant plus courte est le siège de vibrations plus courtes, plus nombreuses, produites par un courant d'air plus mince, moins large, plus rapide, demandant un effort moins énergique de la part de celui qui parle ou chante. Les notes de cette *V.*, de ce registre plus élevé, mais moins étendu, peuvent être soutenues plus longtemps que leurs homologues du registre inférieur, il y a ainsi pour un nombre de vibrations plus élevé une dépense d'air moindre, ce qui n'aurait pas lieu si la longueur des vibrations restait la même. — *V. mixte. V.* chantée intermédiaire à la *V. de poitrine* et à la *V. de fausset* qui résulte de l'habileté du chanteur dont la *V.* par l'étude acquiert des qualités particulières de timbre et de douceur, sans avoir un mode spécial de formation. — *V. de poitrine.* Désignation impropre de la *V.* du registre inférieur, produite lorsque les cordes vocales vibrent dans toute leur longueur et dans toute leur épaisseur, à la fois dans leurs lèvres muqueuses, leur partie fibreuse et dans leur partie musculaire. La tension des cordes vocales et le retrécissement de la fente glottique augmentent simultanément à mesure que le ton du son s'élève. La tension de celles-là s'opère à la fois longitudinalement et latéralement. Dans le sens longitudinal elle résulte de la contraction des muscles crico-thyréoïdiens et crico-aryténoïdiens postérieurs. Latéralement elle est due à la pression exercée par les muscles thyro-aryténoïdiens gonflés et durcis par leur état de contraction. — *V. sombre, couverte* ou *sombrée* (Segond). Phénomène indépendant de la *V.*, qui se produit toutes les fois qu'il y a effort. Un phénomène caractéristique de cette *V.* est la fixité du larynx, et le larynx vibre avec la plus grande dimension du tuyau vocal. — *V. soufflée.* Celle qui se produit *lorsque le malade parle bas.* Alors chaque mot, chaque syllabe qu'il prononce sont articulés par un souffle distinct pour l'oreille de l'observateur. Cette articulation en souffle, des mots et des syllabes, présente en outre cette particularité remarquable, et qui imprime un cachet spécial au phénomène acoustique, c'est que l'articulation ou plutôt la saccade soufflée ne se produit qu'après l'articulation laryngienne ou vocale que perçoit l'oreille qui n'ausculte pas. — *V. de tête.* Désignation impropre de la *V. de fausset.* Les vibrations n'ont lieu que dans la portion ligamenteuse, précisément à cause de l'occlusion de la portion cartilagineuse de la glotte, par l'accolement des arythénoïdes, consécutif au mouvement médian. Le raccourcissement de la portion vibrante qui en résulte amène l'élévation de la tonalité. — *V. timbrée.* Celle qui est émise les cordes vocales accolées et vibrant après occlusion préalable de la glotte intercartilagineuse avec *intonation.* — *V. thoracique soufflée.* Elle se produit lorsqu'il existe une respiration avec souffle bronchique ou caverneux.

VOL. s. m. — Le *V.* est un acte de perversion de l'instinct de conservation qui naturellement exige un travail correspondant à la nature des objets quelconques que tout individu doit acquérir pour assurer son existence matérielle dans le temps et dans l'espace. Cette perversion très commune des notions sur les conditions naturelles d'existence sociale a pour point de départ ordinaire la cupidité individuelle, la paresse ou l'insuffisance d'aptitudes intellectuelles voulues par l'activité ou travail nécessaire en vue de toute acquisition. Ici l'homme est responsable, ayant pu s'abstenir ou agir autrement. Plus rarement des maladies encéphaliques rendent impulsifs les actes cérébraux réfléchis voulus pour tout accomplissement d'un *V.*, même du plus simple larcin.

VOL. s. m. [*volatus;* all. *Flug;* angl. *flight;* it. *volo;* esp. *vuelo*]. Mode de locomotion effectuée dans l'air en prenant appui sur ce milieu au moyen d'organes appelés ailes. Pour décrire les mouvements de l'aile d'un Oiseau ou d'un Insecte, on suppose l'animal volant sur place, sans aucun mouvement de translation ; la position de l'aile est déterminée, à chaque instant, par la situation de la pointe et par l'orientation des faces. Chez les Insectes, la pointe de l'aile décrit un 8 dont le grand

axe est incliné en bas et en avant; presque horizontal chez les Diptères, cet axe est à 45° chez les Hyménoptères et à peu près vertical chez les Lépidoptères; cette obliquité est du reste variable à la volonté de chaque animal. La moitié postérieure de la boucle supérieure du 8 et la moitié antérieure de la boucle inférieure sont décrites par la pointe de l'aile pendant le coup descendant. La face inférieure de l'aile regarde en bas et en arrière pendant la descente, en bas et en avant pendant la montée; il existe donc à chaque demi-vibration un changement dans l'orientation des faces. Chez les Oiseaux, l'extrémité de l'aile décrit une ellipse dont le grand axe est incliné en bas et en avant; la moitié antérieure de cette ellipse est décrite pendant le coup descendant. La face inférieure de l'aile regarde, en descendant, en bas et en arrière, et, en remontant, en bas et en avant. En tenant compte du mouvement général de translation qui anime l'animal, les courbes en 8 ou en ellipse deviennent une ligne sinueuse qui se rapproche de la droite à mesure que la vitesse augmente. Le nombre des battements des ailes est fort variable, chez les Oiseaux comme chez les Insectes; il dépend avant tout de l'envergure. Le héron donne un coup d'aile par seconde, le papillon en donne 9 et la mouche domestique plus de 300. L'aile subit durant le vol, indépendamment des mouvements décrits plus haut, diverses altérations de forme qui déterminent des changements, des courbures de sa surface. Ces altérations causées principalement par la résistance de l'air sont plus marquées sur le bord postérieur de l'aile qui est plus souple que l'intérieur. Chez quelques Oiseaux, les articulations du coude et du poignet se fléchissent légèrement pendant la montée de l'aile, mais ce mouvement n'a rien d'essentiel; chez les Insectes il n'existe aucun phénomène analogue. Les battements des ailes sont déterminés par des muscles qui prennent, chez les Oiseaux, leur insertion mobile sur le squelette de cet organe. Chez les Insectes, au contraire, les muscles qui s'insèrent sous l'aile sont les moins importants; ils ne déterminent que les changements d'orientation des faces; les véritables muscles moteurs s'insèrent aux diverses pièces du thorax dont les mouvements commandent, par l'intermédiaire de leviers, ceux des ailes. Le *tergum* joue le rôle principal; ses déplacements en haut, en bas, en avant, déterminent des déplacements de sens inverse de l'extrémité de l'aile. Le déploiement de l'aile membraneuse pliée sous les élytres des Coléoptères, n'est pas causé par des muscles spéciaux; mais la disposition de ces plis est telle qu'ils se défont dès que l'aile quittant sa position de repos est portée horizontalement en dehors. Le *planer* est un *V.* familier à beaucoup d'Oiseaux et à quelques Insectes; il s'effectue les ailes étendues horizontalement et sans mouvements. Durant le planer la face inférieure de l'aile regarde légèrement en avant et présente, par rapport à la direction générale du mouvement, la même inclinaison qu'un cerf-volant. Le mécanisme qui soutient l'Oiseau est le même que dans cet appareil; mais la vitesse horizontale nécessaire à la sustentation, au lieu d'être empruntée à une traction étrangère, n'est ici autre chose que la dépense d'une provision de vitesse antérieurement acquise. La vitesse horizontale se ralentit donc durant le planer et de nouveaux mouvements d'ailes sont nécessaires pour le rétablir. Le même travail mécanique est finalement dépensé par l'animal, mais ses muscles fonctionnent avec des alternatives de repos et de travail qui constituent un avantage. La transformation de la vitesse horizontale en sustentation a lieu sur un taux d'autant plus avantageux pour l'Oiseau que la vitesse antérieure était plus considérable, car l'air incessamment renouvelé sous l'aile offre un meilleur point d'appui, comme le montre l'expérience, que l'air non renouvelé. Une transformation d'énergie analogue à celle du planer a lieu lorsqu'un Oiseau fond tout à coup du haut des airs, et, arrivant près de terre, étend ses ailes et s'élève à nouveau sans s'aider de leurs battements. La vitesse acquise par l'animal durant sa chute est ici utilisée par lui pour rebondir à son point de départ; le changement dans la direction générale du mouvement étant donné par une inclination variable des ailes, qui jouent dans ces mouvements le rôle de gouvernail et non celui de moteur. La même transformation d'énergie se produit encore dans le *V.* ordinaire du pigeon; pendant que l'aile s'élève, sa face inférieure regarde en bas et en avant, suivant l'inclinaison d'un cerf-volant et détermine la sustentation aux dépens de la vitesse horizontale dont l'oiseau était animé. L'emploi d'appareils enregistreurs a permis de s'assurer de la réalité de tous ces phénomènes. Quelle que soit la forme de l'aile, son mode de vibrations et le mécanisme propre de chacun des temps du *V.*, tous les mouvements effectués, considérés au point de vue le plus général, sont combinés de manière à produire un courant d'air dirigé en bas et en arrière de l'Oiseau; la réaction de l'air ainsi chassé et comprimé détermine en sens inverse la progression et la sustentation. Les mêmes forces que fait naître le choc des ailes sur l'air déterminera, par *impulsion* sur l'Oiseau, le *V.*, et, par impulsion sur l'air, le déplacement et la compression de ce fluide. L'impulsion verticale de bas en haut sur l'Oiseau est, dans un *V.* horizontal, nécessairement égale à l'impulsion de la pesanteur, c'est-à-dire, au poids de l'animal multiplié par la durée du *V.;* mais il importe de remarquer que cette impulsion *minima* nécessaire pour produire le *V.* ne correspond à aucune quantité de *travail* déterminé. Le *travail* dépensé pour produire un *V.* de durée est d'autant plus faible que l'aile agit sur une masse d'air plus grande; il peut être aussi faible qu'on le désire en faisant usage d'ailes assez grandes. Le *V.* n'exige pas nécessairement une grande dépense d'*énergie* mécanique; les muscles moteurs des ailes des Oiseaux sont, à poids égal, plus faibles que ceux des Mammifères. La *force* même qu'exige l'abaissement des ailes, c'est-à-dire la tension moyenne sous laquelle travaillent les muscles fléchisseurs, constitue une troisième question distincte de l'*impulsion* et du *travail* nécessaires au *V.* La force nécessaire à l'abaissement des ailes a pour limite le poids même de l'Oiseau, lorsque le poids des ailes est assez faible et que leur surface est grande. Les Oiseaux les plus avantagés sous ce rapport sont ceux qui ont, à la fois, les ailes les plus larges et les plus légères et, en même temps, la surface dorsale du tronc parallèle au plan des ailes la moins développée. Les sacs aériens et les cavités dont les os de certaines espèces sont creusés ne contribuent pas directement au *V.;* l'allègement apporté par l'air chaud qu'ils renferment est insignifiant. Le *V.* constitue le mode de locomotion le plus économiqne, c'est-à-dire qu'il permet d'effectuer le transport horizontal d'un poids d'animal donné avec la plus grande vitesse et la moindre dépense de travail, comme on le voit en comparant les migrations rapides et lointaines des Oiseaux à celles des Mammifères et des Poissons (Chabry). — *V. des Oiseaux.* Dans ce *V.* l'aile agit sur l'air à la façon d'un plan incliné dont la face inférieure regarde en bas et un peu en arrière; ce plan, en s'abaissant, décompose par son obliquité la résistance de l'air et, tout en soulevant le corps de l'Oiseau, le propulse en avant. La trajectoire continue dérive de la révolution de l'aile, acte continu (Marey). Suivant d'autres, un Oiseau, reposant sur le sol, ne peut se procurer l'espace nécessaire au développement de ses ailes qu'après s'être élevé à quelque distance de terre par un saut ordinaire sur ses pattes. La révolution de l'aile est formée par l'association de deux actes complets : l'élévation et l'abaissement commençant et finissant l'un et l'autre, avec une vitesse nulle. En ces points, le travail moteur a donc entièrement consommé le travail résistant total. Avec l'arrêt du mouvement de descente de l'aile, l'Oiseau s'arrête de même; il n'a plus de vitesse acquise; d'où il résulte que, pendant la période qui suit, pendant le relèvement de l'aile, l'Oiseau reste abandonné à l'action de la pesanteur. Si l'on considère, au contraire, le battement comme une percussion, un à-coup, un arrêt brusque suspendant un mouvement accéléré (mécanisme du saut), on aura sous les yeux un dégagement de force vive jusque-là emmagasinée et qui, instantanément rendue libre, remplit, par une subite impulsion, la place laissée vide pour la pesanteur pendant la phase ascensionnelle de l'aile. Le mobile est emporté en haut, suivant la loi de la balistique (Borelli, Giraud-Teulon). — *V. sous l'eau.* Cas des Palmipèdes du groupe des *Manchots* et de

celui des *Pingouins* qui nagent sous l'eau en se servant de leurs ailes de la même manière que pour le *V.* dans l'air, les pieds restant au repos, ou agissant aussi, comme sur les *Grèbes*.

VOLANT, ANTE. adj. — Qui vole, qui est changeant; instable, de peu de durée, ou établi pour peu de temps.

VOLANT D'EAU. s. m. Le *Myriophyllum verticillatum*, L., Haloragées. C'est une plante aquatique, à rameaux allongés, partant d'une souche fixée dans le fond, à feuilles verticillées, sessiles, toutes pectinées; à fleurs en verticilles rapprochés au sommet des rameaux en une sorte d'épi, dont les femelles occupent la base et les mâles le sommet; fleurs monoïques; quatre sépales caducs, quatre pétales, huit étamines, ovaire surmonté de quatre stigmates sessiles.

VOLATIL, ILE. adj. [*volatilis; all. flüchtig;* angl. *volatile;* it. *volatile;* esp. *volatil*]. Qui se réduit en vapeur.

VOLATILISABLE. adj. [all. *verflüchtigbar;* angl. *volatilisable;* it. *volatilizabile;* esp. *volatilizable*]. Qui est susceptible de se volatiliser.

VOLATILISATION. s. f. [all. *Verflüchtigung;* angl. *volatilisation;* it. *volatilizzazion;* esp. *volatilizacion*]. Opération qui consiste à amener un liquide ou un solide à l'état de vapeur ou de gaz.

VOLATILITÉ. s. f. [all. *Flüchtigkeit;* angl. *volatility;* it. *volatilità;* esp. *volatilidad*]. La propriété pour certains solides et liquides de se transformer en gaz, plus ou moins, selon la température.

VOLCAN. s. m. Il n'est plus permis de considérer le feu des *V.* comme le résultat d'une combustion. Tout indique, au contraire, que c'est la température élevée propre aux régions intérieures du globe qui détermine la formation brusque de vapeurs et de décompositions chimiques secondaires qu'on signale dans chaque éruption et qui se produisent quand les masses incandescentes rencontrent l'eau des mers. Au sujet des manifestations volcaniques, il existe un rapport constant entre la température des bouches volcaniques et la nature de leurs émanations : les fissures incandescentes rejettent des solides peu volatils, des sels de potasse et de soude ; au-dessous de la chaleur rouge, la vapeur d'eau, les acides chlorhydrique et sulfureux deviennent prédominants ; en s'approchant de la température ordinaire, la vapeur aqueuse elle-même diminue et l'hydrogène sulfuré, l'acide carbonique prennent le dessus. Ces trois groupes de produits se manifestent à la fois dans un *V.* en activité : les moins volatils au centre du foyer, les moins coercibles à la circonférence, les autres dans la zone moyenne. Dans les volcans éteints, les gaz permanents, et particulièrement l'acide carbonique, continuent à se dégager pendant des siècles (Ch. Deville). — *V. artificiel de Lemery.* Mélange à parties égales de soufre et de limaille de fer, qui s'échauffe et s'enflamme si on l'humecte d'eau.

VOLCANISATION. s. f. Pour *Vulcanisation.*

VOLERIE. s. f. — Y. L'ensemble des différentes manières dont volent les Oiseaux. La *haute Volerie* est le vol des Faucons et autres Rapaces s'élevant plus haut que les Grues, etc. La *basse Volerie* est le vol plus près de terre et entre les arbres, des Éperviers, celui des *Voiliers*, etc.

VOLITIF, IVE. adj. — Qui a rapport à la *Volition*.

VOLITION. s. f. [de *volo*, je veux ; βούλησις ; all. *Wollen, Willensäusserung;* angl. *volition;* it. *volizione;* esp. *volicion*]. Tout phénomène actif de l'encéphale, qui conduit en général à une volonté suscitant une détermination conduisant à l'exécution ou mise en œuvre de ce qui a été voulu. Toute pensée est une *V.* et l'idée en est le résultat. — *V. réfléchie*. Mode de l'association des idées dans lequel, sous l'influence de la volonté, nous déterminons par l'action d'un organe cérébral l'activité d'autres organes, ou faisons succéder tel mode d'activité à tel autre d'une manière réglée, pour obtenir telle ou telle idée nouvelle ou déjà connue. L'habitude, la répétition ont une grande influence sur la réflexion, la volonté aussi, surtout lorsqu'il s'agit de l'action des organes intellectuels, qui est toujours plus ou moins subordonnée à celle des organes affectifs.

VOLONTAIRE. adj. [*voluntarius;* ἑκούσιος; all. *freiwillig;* angl. *voluntary;* it. *volontario;* esp. *voluntario*]. Ce qu'il est du pouvoir d'un animal de faire ou de ne pas faire.

VOLONTÉ. s. f. [*voluntas;* θέλημα, βούλημα; all. *Wille;* angl. *wil;* it. *volontà;* esp. *voluntad*]. Action encéphalique représentant le dernier état du désir suscité par l'instinct, les sentiments ou par l'esprit et par les *Volitions* amenant les conceptions jusqu'à l'exécution.

VOLSELLE. s. f. [de *volsella*, pince]. Seconde des pièces de l'armure corpulatrice des Insectes mâles en arrière du *Forceps*, qui est la première.

VOLT. s. m. Du nom de Volta, physicien italien (1745-1827). L'unité de force électro-motrice parmi les diverses mesures électriques. Le *V.* est la force électromotrice qui soutient le courant d'un *ampère* dans un conducteur dont la résistance est l'*ohm* légal. La force électro-motrice et, par suite, la tension d'un élément Daniell est pratiquement égale à un *Volt.*

VOLTA-ÉLECTRIQUE. adj. Qui concerne l'électricité voltaïque.

VOLTAÏQUE. adj. [all. *voltaisch;* angl. *voltaic;* it. et esp. *voltaico*]. Qui concerne le *Voltaïsme*.

VOLTAÏSME. s. m. [du nom du physicien Volta; all. *Voltaismus;* angl. *voltaism;* it. et esp. *voltaismo*]. Galvanisme, électricité développée par le contact de corps hétérogènes.

VOLTAMÈTRE. s. m. Instrument pour mesurer l'énergie du courant de la pile de Volta.

VOLTE. s. f. [angl. *volt;* it. *volta;* esp. *vuelta*]. Exercice d'équitation dans lequel le cheval plie les reins, le dos et les membres supérieurs, trousse les jambes de devant et chasse les hanches sous le ventre.

VOLTMÈTRE. s. m. [all. et angl. *Voltmeter*]. Appareil destiné à mesurer la force électromotrice et la tension des générateurs électriques, par simple intercalation dans le circuit. C'est simplement un galvanomètre gradué, très résistant.

VOLUBILE. adj. [*volubilis;* all. *windend;* angl. *voluble, twining;* it. *volubile;* esp. *voluble*]. Qui s'élève en spirale le long des corps sur lesquels elle prend appui.

VOLUBILIS. s. m. Le *Convolvulus purpureus*, L., Convolvulacée de l'Amérique du Sud.

VOLUCELLE. s. f. [*Volucella*, Latr.]. Genre de Diptères brachycères syrphidés.

VOLUME. s. m. [*volumen;* all. *Volumen;* angl. *volume;* it. *volume;* esp. *volumen*]. Étendue d'un corps considéré par rapport à la valeur de ses dimensions. Le *V.* d'un corps est égal à son poids divisé par sa densité. — *V. moléculaire, V. atomique.* A l'état gazeux, les molécules occupent un égal *V.* : sous la forme solide ou liquide, les molécules occupent des *V.* différents. Les *V.* moléculaires sont les rapports de ces *V.* entre eux; de même les atomes ont des *V.* différents, et les rapports constituent les *V.* atomiques. En divisant les poids moléculaires des corps par la densité, on obtient les *V.* moléculaires.

VOLUMÈTRE. s. m. [de *volume*, et μέτρον, mesure]. Aréomètre pour déterminer la densité exacte des liquides, au moyen des volumes déplacés.

VOLUTE. s. f. [*Voluta*, L.]. Genre de Gastéropodes prosobranches, à coquille ovale, des mers chaudes.

VOLVA s. f. Couche mince, molle, blanche, de la partie supérieure du stype des Agarics et des Bolets, s'étendant jusqu'à la circonférence du *chapeau*, rarement sur sa face supérieure, sans leur adhérer. Les lames hyméniales (*Agarics*) ou les tubes homologues (*Bolets*) se développent entre elle et le chapeau, la séparent de celui-ci. Elle se rompt lors de l'étalement du *chapeau;* le *collier* ou *anneau* en représente les restes lorsqu'il existe.

VOLVOCIEN, IENNE. adj. et s. Qui a rapport aux *Volvox*. — Section des *Protozoaires*.

VOLVOCINE ou **VOLVOCINÉ, ÉE**. adj. Comme *Volvocien.*

VOLVOX. s. m. Le *Volvox globator*, Ehrb., Protozoaire flagellé volvocien, dont chaque individu unicellulaire réuni à d'autres par une matière gélatiniforme en une masse sphérique, porte deux flagellums. — La présence d'une capsule de cellulose durant leur phase d'enkystement, mais qui manque à l'être flagellé même et l'existence en eux de beaucoup de grains de *Chlorophylle*, les a fait considérer comme des Protophytes, et non comme des Protozoaires flagellés.

VOLVULUS. s. m. L'*Ileus*.

VOMER. s. m. [de *vomer*, soc de charrue; all. *Pflugscharknochen;* angl. *vomer;* it. *vomero;* esp. *vomer*]. Os précédé d'un cartilage de même forme qui est à la tête l'homologue de la dernière vertèbre coccygienne à la queue. Par rapport aux vertèbres céphaliques, c'est un os impair qui forme la partie postérieure de la cloison des fosses nasales. Il est mince, aplati, quadrilatère, situé sur la ligne médiane. Son bord supérieur est partagé en deux lames, reçues chacune dans une des rainures de la face gutturale du sphénoïde. Son bord inférieur est reçu dans la rainure qui résulte de la réunion des deux sus-maxillaires et des deux os palatins. Son bord postérieur ou guttural est libre et forme la cloison des arrière-narines; son bord antérieur ou ethmoïdal s'articule en haut avec la lame perpendiculaire de l'ethmoïde, et en bas avec le cartilage de la cloison des fosses nasales. Comme les autres os de cette région, il est tapissé par la pituitaire sans surabondance des glandes sous-muqueuses dites *pituitaires*.

VOMÉRIEN, ENNE. adj. Qui a rapport au *Vomer*.

VOMICINE. s. f. ($C^{23}H^{26}Az^2O^4$) [all. *Vomicin;* angl. *vomicine;* it. et esp. *vomicina*]. Principe très amer, vénéneux du *Vomiquier*, cristallisable, rougi par l'acide azotique, hydratable, soluble dans l'alcool. — Synonyme de *Brucine*.

VOMIPURGATIF. adj. et s. Qui est vomitif et purgatif à la fois.

VOMIQUE. s. f. [*vomica*, de *vomere*, vomir; all. *Eitersack, Lungengeschwür;* angl. *vomica;* it. et esp. *vomica*]. Collection purulente, enkystée ou non, dans la plèvre, le poumon ou ailleurs, susceptible de s'ouvrir dans les bronches et d'être évacuée comme par vomissement. La *V.* est un épiphénomène et non point une espèce à part d'altérations. — *V. ichoreuse*. Certaines portions du tissu compact du poumon atteint d'induration grise peuvent se ramollir lentement, et la matière devenue d'aspect ichoreux, séro-purulent ou purulent, rejetée en *V.* (Corvisart), d'où la formation d'excavations pulmonaires persistantes dans les lobes inférieurs surtout, mais aussi dans les supérieurs.

VOMIQUE. adj. — Qui concerne la *Vomique*, le *Vomiquier*, la *Vomicine*.

VOMIQUIER. s. m. Le *Strychnos nux vomica*, L., Loganiacées, qui fournit la *Noix vomique*. — C'est un arbre à branches irrégulières, à feuilles opposées, simples, entières; à fleurs petites, régulières, disposées en petites cymes terminales. Les fleurs sont pentamères, à calice court, gamosépale, à corolle gamosépale, hypocratériforme, à ovaire biloculaire avec des loges pluriovulées; le fruit est une grosse baie à écorce dure, à pulpe contenant un grand nombre de graines discoïdes, lisses, à albumen corné.

VOMISSEMENT. s. m. [*vomitus;* ἔμετος; all. *Erbrechen;* angl. *vomiting;* it. et esp. *vomito*]. Acte par lequel le contenu liquide et solide de l'estomac est rejeté au dehors. Le *V.* est un symptôme de la présence d'aliments indigérés dans l'estomac, de la réplétion trop grande; c'est un symptôme commun à un grand nombre de maladies de l'estomac et du canal intestinal. Souvent aussi il est sympathique, c'est-à-dire produit par action réflexe, sous l'influence des affections des reins, de l'utérus, etc. Sur les enfants à la mamelle, le *V.* s'accomplit sans efforts et sans signes de malaise, tandis que chez l'adulte il devient très difficile. Cette différence tient à ce que l'estomac de l'enfant est presque vertical, allongé en forme de cône, comme celui des Carnivores; ses deux courbures étant presque parallèles, l'œsophage s'insère à l'extrémité gauche, au fond même de l'estomac et à une grande distance du pylore. Sur l'adulte, au contraire, la disproportion entre la grande et la petite courbure est portée très loin; la grande courbure, prolongée jusque dans la région splénique, forme à gauche du cardia un grand cul-de-sac, et l'estomac est transversal. Quatre organes concourent à l'acte de *V.:* l'œsophage, l'estomac, le diaphragme et les muscles abdominaux. Les contractions sont simultanées. Pendant la nausée, la musculeuse de l'estomac, par une contraction lente, obscure, quelquefois pourtant très appréciable et qui peut commencer au pylore ou dans d'autres point de la longueur de l'estomac, ramène les aliments vers le cardia. L'œsophage se contracte énergiquement, et à chaque effort l'estomac remonte vers le diaphragme et le foie. La disposition des fibres longitudinales de l'œsophage favorise la dilatation de l'orifice cardiaque. Les aliments remontent dans l'œsophage, où ils sont poussés par la contraction des fibres de l'estomac. Ce mouvement antipéristaltique ne constitue pas le *V.*, mais il le prépare et il en devient même la cause occasionnelle, en provoquant à un moment donné la coopération brusque du diaphragme et des muscles abdominaux, lesquels sont les agents efficaces du rejet des matières. Les contractions de l'estomac, essentiellement antipéristaltiques, sont lentes. Celles des muscles rouges présentent le caractère spasmodique. Comme sur l'homme à la nausée succèdent bientôt et par action réflexe, sous l'influence de l'état stomacal perçu, des contractions convulsives des muscles abdominaux et du diaphragme, les premières ne sont pas très intenses, mais celles qui suivent le deviennent davantage; enfin, elles ont une force telle que les matières contenues dans l'estomac surmontent la résistance du cardia et sont projetées, lancées dans l'œsophage et dans la bouche et même plus ou moins au delà si elle est ouverte. Le même effet est reproduit plusieurs fois de suite; il cesse pour reparaître au bout d'un temps plus ou moins long. Les chiens, pendant les nausées et durant les efforts de *V.*, avalent de l'air (Magendie); cet air paraît destiné à favoriser la pression que les muscles abdominaux exercent sur l'estomac. Il est certain que chez l'homme le phénomène a lieu. En même temps que les matières arrivent du pharynx, l'orifice supérieur du larynx se ferme, et le passage dans les fosses nasales est empêché par le même mécanisme que dans la déglutition. Après une première éjection, la musculeuse de l'estomac, continuant à revenir sur elle-même, s'applique exactement sur ce qui n'a pas été expulsé une première fois et rend plus efficaces les contractions des muscles abdominaux et du diaphragme, au moment de la reprise du *V.* — *V. incoercibles de la grossesse*, rebelles à toutes les médications, qui amènent au bout d'un certain temps un état grave, et qui se terminent quelquefois par la mort, sans qu'aucune lésion de l'estomac ni de l'utérus explique ni la persistance de ces vomissements ni leur conséquence funeste. — *V. noir* [esp. *vomito negro*]. La *Fièvre jaune*. — *V. de sang*. L'*Hématémèse*.

VOMITIF, IVE. adj. et s. [*vomitorius*, *vomitivus;* ἐμετικος; all. *Vomitiv*, *Brechmittel;* angl. *vomitive;* it. *vomitivo*, *vomitatorio;* esp. *vomitivo*]. Qui cause le *V.* — Les agents médicamenteux qui ont une propriété *V.* constante et inhérente à quelque composé particulier salin ou autre.

VOMITO. s. m. — Le *V. negro*. — La *Fièvre jaune*.

VOMITURION. s. f. [de *vomere*, vomir; all. *Brechreiz;* it. *vomiturizione;* esp. *vomituricion*]. Le vomissement fréquent, sans grandes secousses, vomissement avorté, dans lequel les matières remontent de l'estomac dans l'œsophage, sans être rejetées en dehors.

VORGE. s. f. Le *Salix riparia*, Willdenow, du bord des rivières et des ruisseaux, à rameaux effilés, à feuilles lancéolées.

VORGINE. s. f. La *Vorge*. — Les rameaux ou pousses effilées jeunes des *Vorges*. — Le lieu planté de *Vorges*.

VORACITÉ. s. f. Symptôme de la *Boulimie*.

VORDE. s. f. Le *Saule marceau* ou *Salix caprœa*, L.

VORTEX. s. m. Disposition en cercles concentriques offertes par certains vaisseaux, simulant plus ou moins exactement les lignes circulaires d'un tourbillon.

VORTICELLE. s. f. [*Vorticella*, Ehrb.]. Genre d'Infusoires ciliés à corps contractile porté par un pédoncule contractile lui-même.

VORTICELLIEN, ENNE. adj. et s. Qui a rapport aux *Vorticelles*. — Famille de Protozoaires.

VÖSLAU (Autriche). Source sulfatée calcique (25°).

VOUACAPOUA. s. m. Légumineuse cæsalpiniée à bois dur, du Brésil (*Vouacapoua americana*, Aublet).

VOUAPA. s. m. L'*Eperua falcata*, Aublet, Légumineuse cæsalpiniée arborescente de la Guyane à écorce amère, émitique.

VOUÈDE. s. f. L'*Isatis tinctoria*, L., Crucifère.

VOUSSURE. s. f. Convexité surmontant à des degrés divers la surface courbe de quelque région. — *V. précordiale.* Celle de la paroi précordiale observée dans certaines péricardites chroniques. — *V. thoracique.* Celle qui, en quelque région du thorax, est un symptôme de l'emphysème pulmonaire, des épanchements pleurétiques, de tumeurs du médiastin, etc.

VOÛTE. s. f. [*fornix, camera;* all. *Wolbung, Gewölbe;* angl. *vault, fornix;* it. *volta;* esp. *boveda*]. Tout ce qui est convexe et arrondi par sa surface extérieure, concave, arqué par la surface opposée. — *V. du crâne.* Partie supérieure de la cavité osseuse que limitent les os du crâne. — *V. palatine.* Cloison ostéo-muqueuse qui forme la paroi supérieure de la bouche et inférieure des cavités nasales. — *V. à quatre piliers.* Le *Trigone cérébral* de Chaussier.

VOYAGE. s. m. Changement de lieu, d'habitation et de régime; moyen thérapeutique recommandé dans diverses affections chroniques.

VOYELLE. s. f. La voix qui se fait entendre par elle-même. — La lettre qui exprime cette espèce de voix. — Le son produit par la glotte et modifié sur quelque point du résonnateur sus-glottique qui le renforce par l'attitude et le degré d'ouverture nécessaires pour donner à la voix l'intonation de la *V. formée.* Les consonnes représentent des sons laryngiens articulés à l aide d'un rétrécissement ou d'une occlusion plus ou moins complète de la portion sous-glottique du tuyau vocal qui ne sonnent qu'avec les *V.*

VRAC. s. m. — La *Vieille*, Acanthoptérygien.

VRAI. s. m. [*verum;* τὸ ἀληθὲς; all. *das Wahre;* angl. *truth;* it. *il vero, verità;* esp. *verdad*]. Conditions des choses déterminant une impression par laquelle nous définissons intellectuellement que celles-là sont conformes à d'autres choses déjà connues. C'est donc une certaine relation entre l'objet contemplé et le sujet qui observe.

VRAI, IE. adj. — *V. côtes.* Chez l'homme les sept premières côtes ou sternales, qui sont les supérieures, reliées au sternum par les sept premiers cartilages costaux.

VRÉCOURT (Vosges). Source sulfatée sodique (9°).

VRILLE. s. f. [*cirrus;* all. *Ranke, Schlinge;* angl. *tendrils;* it. *viticcio;* esp. *tijereta*]. Organe des dicotylédones, simple ou rameux, qui s'enroule autour des corps voisins et sert à soutenir une plante.

VRILLETTE. s. f. L'*Anobium tessallatum*, Fab., et autres Coléoptères serricornes.

VUE. s. f. [*visus;* ὄψις; all. *Gesicht, Sehen;* angl. *sight;* it. et esp. *vista*]. Celui des cinq sens dont l'œil est l'appareil et par lequel nous distinguons les couleurs, la translucidité, etc. — L'appareil de la vision. — *V. courte.* La *Myopie.* — *V. diurne.* L'*Héméralopie.* — *V. double.* La *Diplopie.* — *V. faible.* L'*Amblyopie.* — *V. longue.* La *Presbytie.* — *V. louche.* Le *Strabisme.* — *V. nocturne.* La *Nyctalopie.* — *V. oblique.* Le *Strabisme.* — *Seconde V.* La *Deutéroscopie.*

VUIDANGE. s. f. Comme *Vidange.*

VULCANISATION. s. f. [all. *Vulkanisirung;* angl. *vulcanisation;* it. *vulcanisazione;* esp. *vulcanisacion*]. Mélange d'une petite quantité de soufre avec le caoutchouc.

VULCANISÉ, ÉE. adj. Qui a subi la *Vulcanisation.*

VULCANITE. s. f. Composé de gutta-percha et de caoutchouc vulcanisés avec addition de soufre et de silice.

VULNÉRABILITÉ. s. f. Le degré suivant lequel un objet est plus ou moins vulnérable.

VULNÉRAIRE. adj. et s. [*vulnerarius;* all. *Wunden heileind, Wundmittel;* angl. *vulnerary;* it. et esp. *vulnerario*]. Qui est propre à la guérison des plaies, c'est-à-dire à la régénération des tissus divisés. — Les corps réputés tels. Il n'en existe aucun qui mérite cette réputation ; la plupart des choses qui ont été appelées *V.* ont des effets contraires. Les tissus se régénèrent d'autant mieux qu'on évite mieux tout contact avec une substance étrangère à eux. L'alcool, les solutions salicyliques, d'hydrate de chloral, etc., sont celles qui s'opposent le moins à cette régénération. — *V. suisse.* Le *Faltrank.*

VULNÉRATION. s. f. [*vulneratio;* all. *Verwundung;* angl. *vulneration;* it. *vulnerazione;* esp. *vulneracion*] (Cruveilhier). Blessure, plaie d'origine traumatique.

VULPIN. s. m. L'*Alopecurus pratensis*, L., Graminée fourragère.

VULPINE. s. f. La *Vulpuline.*

VULPULINE. s. f. [all. *Vulpulin;* angl. *vulpuline;* esp. *vulpulina*]. Principe colorant cristallisable, volatil, jaune, du *Lichen vulpinus*, L. (*Evernia vulpina*, Acharius), $C^{38}H^{14}O^{10}$.

VULPINIQUE. adj. et s. Qui concerne la *Vulpuline.* — Ce corps considéré comme un acide.

VULPIQUE. adj. Comme *Vulpinique.*

VULTUEUX, EUSE. adj. [*vultuosus*, de *vultus*, visage; all. *vultuös;* esp *vultuoso*]. Se dit de la figure humaine lorsqu'elle est grasse, vermeille à l'excès, et que les joues et les lèvres sont gonflées, les yeux saillants ou non et leur blanc plus ou moins injecté.

VULTURIDE. adj. et s. Qui tient du *Vautour.* — Famille de Rapaces diurnes.

VULVAIRE. adj. [*vulvaris*, de *vulva*, vulve; angl. *vulvar;* it. *vulvare;* esp. *vulvar*]. Qui concerne la *Vulve.*

VULVAIRE. s. f. Le *Chenopodium vulvaria*, L. [all. *stinkender Gänsefuss;* angl. *stinking goos-foot;* it. et esp. *vulvaria*], Chénopodée fétide.

VULVE. s. f. [*vulva, pudendum muliebre;* all. *Schamritze;* angl., it. et esp. *vulva*]. Fente longitudinale qui siège entre les parties saillantes de l'appareil génital externe des Mammifères, qui, chez la femme, est étendue depuis le pénil jusqu'au périnée et limitée latéralement par les grandes lèvres. — L'ensemble des parties génitales externes, pénil, grandes et petites lèvres, clitoris, méat, hymen ou caroncules myrtiformes et orifice vaginal. La *V.* comprend donc en haut une surface saillante couverte de poils, le *pénil* ou *mont de Vénus.* Elle est bornée latéralement par les *grandes lèvres*, entre lesquelles se trouvent, de haut en bas, le *clitoris*, les *petites lèvres* ou *nymphes*, séparées par un espace triangulaire appelé le *vestibule;* le *méat urinaire* ou l'orifice du canal de l'urèthre; l'*entrée du vagin*, avec l'*hymen* ou les *caroncules myrtiformes;* entre le bas de l'entrée du vagin et la commissure des grandes lèvres ou la *fourchette*, est un petit enfoncement transversal qui est la *fosse naviculaire.* Il n'y a des sinus muqueux analogues à ceux de l'urèthre de l'homme qu'autour du méat, mais pas de glandes sébacées ni de glandes muqueuses. Le reste du vestibule, le pourtour du vagin ne possèdent ni glandes quelconques ni sinus. Il faut s'éloigner de 8 à 10 millimètres de la face antérieure des caroncules ou de l'hymen avant de trouver des glandes, qui sont les *glandes sébacées*, se retrouvant sur les petites lèvres; vers la *fourchette*, c'est seulement à 10-13 millimètres seulement de la face antérieure des caroncules que se montrent des glandes sébacées, puis, un peu plus loin, des follicules pileux plus ou moins rares, avec leurs glandes. La manière dont ces sinus sont creusés dans l'épaisseur de la trame même de la muqueuse vestibulaire, sans présenter de paroi propre distincte de celle-ci, quelles que soient leur largeur et leur profondeur (1 à 15 millimètres), la similitude de leur épithélium avec celui de la surface de la muqueuse uréthrale et les différences qui le séparent de l'épithélium des glandes sébacées constituent autant de faits qui montrent que ces sinus ne sont pas des organes glandulaires, mais des organes muqueux. — *V. du troisième ventricule.* Dépression en forme de *V.* considérée jadis comme fente allant dans le huitième ventricule de la *cloison transparente.* Elle est sans issue, au-dessous de la commissure cérébrale antérieure, au-devant de l'endossement des couches optiques, au-dessous du pilier antérieur de la voûte à trois piliers.

VULVIFORME. adj. [de *vulva*, la vulve, et *forma*, forme]. En forme de *Vulve.* — L'état du *scrotum* divisé en deux avec un ou plusieurs testicules dans chaque moitié lors des cas d'*Hypospadias scrotal.*

VULVITE. s. f. [all. *Scheidenentzündung, Schamritzenentzündung;* angl. *vulvitis;* it. *vulvitide;* esp. *vulvitis*]. Inflammation de la peau de la *Vulve.* — *V. folliculeuse.* Inflammation non des glandes de l'orifice vulvaire qui n'existent pas mais des *sinus* qui entourent le méat uréthral et dépendent de sa muqueuse.

VULVO-PÉRINÉAL. adj. Qui concerne la vulve et le périnée.

VULVO-UTÉRIN, INE. adj. [angl. *vulvo-uterine;* it.. et esp. *vulvo-uterino*]. Qui concerne la vulve et l'utérus

VULVO-VAGINAL, ALE. adj. [angl. *vulvo-vaginal;* it. *vulvo-vaginale;* esp, *vulvo-vaginal*]. Qui concerne la vulve et le vagin.

VY. s. m. La drupe comestible du *Spondias dulcis*, Willdenow, Térébinthacée en arbre des îles Taïti.

W

(Sans équivalent grec ni latin).

W. Notation du *Tungstène*.

WAGGART. s. m. Le *Silene macrosolen*, Stend., Caryophyllée tænifuge d'Abyssinie.

WAGNER (RUD.). Anatomiste allemand de la première moitié du XIXe siècle dont les *Corpuscules du tact* reçoivent parfois le nom.

WAHOO. s. m. L'*Evonymus atropurpureus*, Jacquin, Célastrinée de l'Amérique du Nord.

WALIDA. s. f. La *Wrightia antidysenterica*, R. Brown, [*Verium antidysentericum*, L.), Apocynée antidysentérique de Ceylan.

WATTABA. s. m. Le *Vouapa*.

WALLER. Physiologiste anglais (mort en 1865) dont le nom est resté à un procédé de détermination des nerfs en tant que centripètes ou centrifuges à compter de leur origine soit spinale soit ganglionnaire.

WALSTATT (Suisse). Source bicarbonatée calcique froide.

WALTER (PH.-FR. VON). Chirurgien allemand de la première moitié du XIXe siècle, dont le nom est resté à une aiguille à cataracte.

WALTHÉRIE. s. f. [*Waltheria*, L.]. Genre de Malvacées américaines.

WAREN. s. m. Maladie douloureuse de la Westphalie regardé comme variété du scorbut, de l'acrodynie, etc.

WARMBRUNN (Prusse). Source sulfatée (37 à 40°).

WARM-SPRINGS (États-Unis d'Amérique, Arkansas et Virginie). Nombreuses sources thermales.

WARNEMUNDE (duché de Mecklembourg-Schwérin). Bains de mer.

WARRENSPOINT (Islande). Bains de mer.

WASIUM. s. m. — *Ytrium* impur.

WASSERBURG (Bavière). Source bicarbonatée, mixte, froide.

WATT. Nom donné en mémoire du mécanicien anglais (1736-1819), de ce nom à l'unité pratique d'énergie. Au point de vue électrique le *W.* est l'énergie obtenue par la transformation en travail de l'unité de quantité électrique ou *coulomb*.

WATTWILLER (arrondissement de Belfort). Source ferrugineuse, bicarbonatée (16°).

WRTTWYL (Suisse). Source sulfureuse froide.

WAYRA. s. m. L'*Awlé*.

WEBER (G. et L.). Physiologistes allemands qui ont écrit dans la première moitié de ce siècle et dont le nom est resté à des expériences sur la locomotion, etc.

WEDERHEIM (Prusse). Source bicarbonatée, sodique, froide.

WEILBACH (Allemagne). Source chlorurée sodique, sulfureuse (14°).

WEINMANNIE. s. f. [*Weinmania*, L.]. Genre de Saxifragées cunoniées d'Amérique.

WEISS. Médecin suisse (1702-1783) dont le nom est resté à un petit-lait au séné, etc.

WEISSBAD (Suisse). Source bicarbonatée calcique froide.

WEISSEMBURG (Suisse). Source sulfatée calcique (21° à 23°).

WEITBRECHT. Anatomiste anglais du XVIIIe siècle dont le nom est resté au disque inter-articulaire sterno-claviculaire, etc.

WELTER. Chimiste anglais du XVIIIe siècle dont le nom est resté à l'acide picrique, etc.

WELWITSCHIE. s. f. La *Welwitschia mirabilis*, Hook, Gnétacée d'Afrique.

WENDLANDIE. s. f. [*Wendlandia*, Bartl.]. Genre de Rubiacées portlandiées, toniques, du Malabar.

WERLHOF. Médecin hanovrien (1699-1767) dont le nom est resté à la description du *Purpura hémorrhagique*.

WERLOFF. Faute au lieu de *Werlhof.*

WETTE. s. f. Le *Spirlin.*

WHARTON. Anatomiste anglais (1610-1673) dont le nom est resté au tissu cellulaire gélatiniforme du cordon ombilical, etc.

WHEELERITE. s. f. ($C^{10}H^6O^2$). Résine des lignites du Mouveau Mexique.

WHISKY. s. m. [all. *Kornbranntwein;* angl. *whisky;* it. *acquavite di grano*]. Liqueur alcoolique (60 p. 100) tirée de la distillation de la drèche, de l'orge ou du seigle.

WHITBAIT. s. m. Le *Jeune hareng.*

WHITE-GUM. s. m. L'*Eucalyptus amagdolina*, Labill., Myrtacée d'Australie.

WHITE-OAK. s. m. Le *Quercus alba*, L., Castanée quercinée cupulifère d'Amérique.

WHITE-SULPHUR-SPRINGS (États-Unis d'Amérique, Ohio). Sources sulfurées et ferrugineuses.

WHITE-SULPHUR-SPRINGS (États-Unis d'Amérique, Virginie). Sources sulfureuses.

WIELICZKA (Galicie). Source chlorurée sodique froide.

WIESAU (Bavière). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

WIESBADEN (Allemagne). Source chlorurée sodique (13° à 69°).

WIESENBAD (Saxe). Source bicarbonatée sodique (21°5).

WIHGT (Angleterre). Bains de mer et sources ferrugineuses froides.

WIH ou **WIHQUELLE** (Suisse). Source ferrugineuse bicarbonatée (8°,75).

WIJ-AAN-ZEE (Hollande). Bains de mer.

WILDBAD (Wurtemberg). Source chlorurée sodique (33° à 38°).

WILD-SENNA. s. m. La *Cassia marylandica*, L., Légumineuse cassiée des Etats-Unis.

WILDEGG (Suisse). Source chlorurée sodique, iodo-bromurée (25°).

WILDUNGEN (Allemagne). Source bicarbonatée sodique (10°).

WILHELMSBAD (Prusse). Source chlorurée sodique (15°).

WILLIS. Médecin anglais (1622-1675) dont le nom est resté au nerf spinal.

WILSON. Chirurgien anglais de la première moitié du XIXe siècle, dont le nom est resté au *Muscle transverso-uréthral*, etc.

WINDSOR-FOREST (Angleterre). Source sulfatée magnétique.

WINSLOW. Anatomiste né en Danemark (1669), mort à Paris (1760), dont le nom est resté à l'orifice de l'arrière-cavité des épiploons.

WINTER. Navigateur anglais du XVIe siècle dont le nom est resté à l'écorce du *Drymis Winteri*, Forster, Magnoliacée.

WINTERGREEN. s. f. La *Chimaphila umbellata.* Muttal., Ericacée pyrolée des États-Unis. — L'essence de *Gaulthéria procumbens*, L., Éricacée du Canada.

WINTÉRIANE-CANNELLE. s. f. L'écorce du *Canella alba*, Clus., Magnoliacée cannellée de Bahama.

WIPFELD (Bavière). Source sulfurée calcique (14°).

WIRSUNG. Anatomiste bavarois du XVIIe siècle dont le nom est resté au conduit excréteur du pancréas.

WITHÉRINGIE. s. f. Le *Witheringia montana*, Dunal [*Solanum montanum*, L.; esp. *pana de lama*]. Solanée.

WITHÉRITE. s. f. Le *Carbonate de baryte naturel.*

WITTEKIND (Saxe). Source chlorurée sodique (13°).

WOLFACH (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée froide.

WOLFF (G.-F.). Anatomiste allemand (1735-1791) dont le nom est resté aux *reins primitifs.*

WOLFRAM. s. m. Le *Tungstène.* — Le *Tungstate de fer et de manganèse.*

WOLFRAMIUM. s. m. Le *Tungstène*.

WOODKALL (Angleterre). Source chlorurée sodique (13°),

WOOD-OIL. s. m. Le *Gurjun*.

WOOGINOS. s. m. La *Brucea antidysenterica*, Mill., Rutacée quassiée.

WOORARA, WOORARI, WOORALI-POISON. s. m. Le *Curare*.

WORM-GRASS ou **WORM-ROOT**. s. m. La *Spigaiel anthelmia*, L., Loganiacée d'Amérique.

WORMIEN. adj. [*wormianus;* angl. *wormian bones;* it. et esp. *wormiano*]. Qui a rapport aux petits os variables quand au nombre et à la forme, qui sont placés ordinairement aux angles des sutures de la voûte du crâne, dans la suture lambdoïdale surtout.

WORMIUS (Olans). Chirurgien danois (1583-1654) dont le nom est resté à des os accessoires de l'occipital.

WOULF. Chimiste allemand du XVIIIe siècle, dont le nom est resté à un appareil, etc.

WOUWOU. s. m. L'*Hylobates leuciscus*, Schreber, Geoffroy, Quadrumane des Moluques.

WRICHTIE. s. f. La *Wrightia tinctoria*, R. Brown, *Nerium tinctorium*, Roxburgh, Apocynée d'Asie, donnant de l'indigo.

WRIGHTINE. s. f. La *Nériine*.

WRISBERG. Anatomiste allemand (1737-1808) dont le nom est resté à la racine sensitive de la septième paire, etc.

X

X, *x* français et latin, = le Ξ, et ξ grecs.

XANTHAMYLAMIDE. s. f. ($C^6H^{13}AzSO$). Liquide neutre, d'odeur pénétrante, produit de l'action de l'acide sulfocarbonique sur le disulfure amylsulfocarbonique.

XANTHAMYLIQUE. adj. La *Xanthamylamide* considérée comme acide.

XANTHÉINE. s. f. Matière jaune des fleurs, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther, colorée en bleu puis en pourpre par l'acide sulfurique, en vert puis en bleu par l'acide chlorhydrique.

XANTHÉLASMA. s. m. [de ξαντός, jaune, et ἄλασμα, dilatation, éruption]. Dermatose en taches jaunâtres proéminentes non indurée, ou en tubercules saillants, pisiformes, jaunes sur la face coexistant avec un état morbide du foie et de l'ictère.

XANTHÉMATINE. s. f. [de ξανθὸς, jaune, et αἷμα, sang; all. *Xanthœmatin;* angl. *xantœmatine;* it. et esp. *xantematina*]. Dérivé nitrique de l'hématosine.

XANTHENSULFIDE. s. m. [all. *Xanthënsulfür;* angl. *xanthensulphid;* it. *xantosolfido;* esp. *xantosulfido*]. Dérivé de l'action de la chaleur sur l'acide hydrobisulfocyanique.

XANTHILE. s. m. [all. *Xanthil*; angl. *xanthile;* it. et esp. *xantilo*] ($C^4H^5O^3$). Produit liquide incolore de la décomposition de l'éthérosulfocarbonate de potasse.

XANTHINE. s. f. La *Xanthéine*.

XANTHINE. s. f. [de ξανθος, jaune; all. *Xanthin, Krappgelb;* angl. *xanthine;* it. et esp. *xantina*]. 1° Matière colorante jaune de la garance. 2° Matière trouvée dans un calcul vésical; 300 kilogrammes d'urine humaine en donnent 1 gramme. On en trouve dans le cerveau, les muscles, le pancréas, le foie et la rate ($C^{22}H^4Az^4O^4$).

XANTHIQUE. adj. [de ξανθὸς, jaune]. Qui a rapport à la couleur jaune. — L'*Acide sulfocarbovinique* [all. *Xanthinsäure;* angl. *xanthic acid;* it. et esp. *acido xantico*].

XANTHISME. s. m. [de ξανθὸς, jaune]. Le *Flavisme*.

XANTHIUM. s. m. Le *Xanthium spinosum*, Synanthérée ambrosiacée sudorifique.

XANTHOCARPINE. s. f. Matière colorante jaune de l'*Inocarpus edulis*, Forster, Thyméléacée des Moluques.

XANTHOCHYMUS. s. m. Le *Xanthochymus pictorius*, Roxb., Clusiacée.

XANTHOCYSTINE. s. f. [all. *Xanthokystin;* angl. *xanthocystine;* it. et esp. *xantocistina*] (Chevalier et Lassaigne). Composé trouvé dans des tissus cadavériques.

XANTHOGÈNE. s. m. [de ξανθὸς, jaune, et γεννάω, j'engendre; all. *Xanthogën;* it. et esp. *xantogeno*]. Carbure de soufre (Zeise), radical composé des *Carbosulfures*.

XANTHOGÉNIE. s. f. Le jaunissement des corps, des plantes, des feuilles, de la chlorophylle. — La production du *Xanthogène*, des pigments ou autres principes colorants jaunes des animaux.

XANTHOGÉNIQUE. adj. Qui concerne le *Xanthogène*.

XANTHOHÉMATINE. s. f. La *Chlorohématine*.

XANTHOLÉINE. s. f. Substance jaune tirée des tiges du *Sorgho à sucre*.

XANTHOPÉNIQUE. adj. Nom d'un acide [all. *Xanthopënsäure;* angl. *xanthopenic acid;* it. et esp. *acido xantopenico*] produit de l'action des alcalis sur l'*Opiammon* (Wœhler).

XANTHOPHYLLE. s. f. [de ξαξανθὸς, jaune, et φύλλον, feuille; all. et angl. *Xanthophyll;* it. et esp. *xantofila*]. Matière colorante jaune développée dans les feuilles vers l'époque de leur chute.

XANTHOPICRINE. s. f. [all. *Xanthopicrin;* angl. *xanthopicrine;* it. et esp. *xantopicrina*]. Produit de l'action de la picrolichénine sur l'ammoniaque.

XANTHOPICRITE. s. f. [de ξανθὸς, jaune, et πικρὸς, amer; all. *Xanthopicrit;* angl. *xanthopicrite;* it. et esp. *xantopicrita*] (Chevalier). Substance jaune, isolée du *Xanthoxylum fraxineum*, Willdenow, ou *caraibeum*, Gærtner, Xanthoxylée.

XANTHOPIQUE. adj. Comme *Xanthopénique*.

XANTHOPROTÉIQUE. adj. Nom d'un acide [de ξανθὸς, jaune, et *protéique;* all. *Xanthoproteinsäure;* angl. *xanthoproteic acid;* it. et esp. *acido xantoproteico*] ($C^{34}H^{24}O^{22}Az^4$), produit non cristallisable de la décomposition des albuminoïdes par l'acide nitrique.

XANTHOPSIE. s. f. [de ξανθὸς, jaune, et ὄψις, vue]. Coloration jaune des yeux. —Teinte jaune des objets qu'on voit dans l'ictère ou après l'ingestion de la santonine.

XANTHOPURPURINE. s. f. Matière colorante jaune de la garance, cristallisable, soluble dans les alcalis ($C^{28}H^8O^8$).

XANTHORHAMNINE. s. f. ($C^{23}H^{12}O^{14}$). La *Rhamnégine* produit de décomposition de la *Chrysorhamnine*.

XANTHORRHÉE. s. f. [de ξανθὸς, jaune, et ῥεῖν, couler]. La *Xanthorrhœa arborea*, R. B., Liliacée asphodélée résineuse de la Nouvelle-Hollande.

XANTHORRHIZE. s. f. La *Xanthorrhiza apiifolia*, Lher., Renonculacée amère, tinctoriale, de l'Amérique.

XANTHOSE. s. f. Mélange jaune de corps gras accidentels des cellules épithéliales.

XANTHOXYLE. s. m. Genre de Rutacées *Xanthoxylées*.

XANTHOXYLE. s. m. [*xanthoxylon* ou *xanthoxylum*]. Genre de *Xanthoxylées*.

XANTHOXYLÉ, ÉE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Xanthoxylum*. — Famille de dicotylédones séparée des Rutacées.

XANTHOXYLÈNE. s. m. ($C^{20}H^{16}$). Isomère du térébenthène, partie liquide de l'essence de *Xanthoxylum piperitum*.

XANTHOXYLINE. s. f. ($C^{20}H^{12}O^8$). Stéaroptène de l'essence de *Xanthoxylum piperitum*.

XANTHURE. s. m. [all. et angl. *Xanthur;* it. et esp. *xanturo*]. Les *Sulfocarbovinates*.

XANTHURINE. s. f. [all. *Xanthurin, Sulfœthylsäure;* it. et esp. *xanturina*]. Produit de la distillation de l'éthérosulfocarbonate de cuivre ($C^8H^8O^4S$).

XÉNOL. s. m. Phénol répondant à la formule $C^{16}H^{10}O^2$.

XÉNOMÉNIE. s. f. [de ξένος, étranger, extraordinaire, et μῆνος, les règles; *eruptio vel exeretio mensium per loca aliena*] (Mercatus, Sennert). Écoulement menstruel ailleurs que par l'utérus.

XÉNOS. s. m. Genre de Rhipiptères.

XÉNYLAMINE. s. f. ($C^{24}H^9AzH^2$). Composé cristallin fusible vers 50°, produit de réduction du *Paranitrodiphényle*.

XÉNYLE. s. m. ($C^{32}H^{18}$). Produit de l'action du sodium

sur le bromotaxylène, liquide réfringent, bouillant à 295°.

XÉNYLÈNE-DIAMINE. s. f. La *Benzidine*.

XÉNYLZYLIDINE. s. f. ($C^{32}H^{19}Az$). Dérivé à chaud du *Chlorhydrate de xylidine* en cristaux, fusibles à 162°.

XÉRASIE. s. f. [de ξηρὸς, sec; all. *Haartrockenheit, Haardürre;* angl., it. et esp. *xerasia*]. Sécheresse des cheveux et des cils devenant comme couverts de poussière.

XÉRODERMA. s. m. [de δέρμα, peau]. Comme *Xérodermie.*

XÉRODERMIE. s. f. Sécheresse de la peau. —*X. pigmentaire* [*xeroderma pigmentosum*, Kaposi]. Maladie épidermique des parties de la peau exposée à l'air, débutant dans l'enfance par de la télangiectasie, sécheresse de la peau, pigmentation suivies d'épithélioma proprement dit et de mort.

XÉROME. s. m. La *Xérophthalmie*.

XÉRONIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{16}H^{22}O^8$) liquide, incolore, bouillant à 242°, dérivé de l'*Acide citraconique*.

XÉROPHAGIE. s. f. [φαγεῖν, manger; angl. *xerophagy;* it. et esp. *xerofagia*]. L'usage des aliments secs.

XÉROPHTHALMIE. s. f. [ξηροφθαλμια, de ξηρὸς, sec, et ὀφθαλμὸς, œil; all. *trockene Augenentzündung;* angl. *xerophtalmy;* it. et esp. *xeroftalmia*]. La conjonctivite sèche avec état pâle, écailleux, insensible de la muqueuse.

XÉROPE. s. f. ou **XÉROSIS**. s. m. [de ξηρὸς, sec]. — *X. squameux. Xérophthalmie* avec roideur, état brun, ridé de la conjonctive. — *X. glabre. Xérophthalmie* avec aspect squameux, dépoli de la conjonctive.

XÉROTRIBIE. s. f. [de ξηρὸς, sec, et τριβειν, frotter; all. *trockene Abreibung;* angl. *xerotriby;* it. et esp. *xerotribia*]. Friction sèche.

XIPHIÉ. s. m. [*xiphius*, Gray]. Le *Xiphius micropterus*, Cuv., Cétacé delphinide de la mer du Nord.

XIPHIOÏDE. adj. et s. [de ξίφίος, nom d'un papillon, et εἶδος, forme]. Qui ressemble au *Xiphiés*. — Groupe de Cétacés delphinides de grande taille, principalement fossiles.

XIPHODYME. s. m. [de ξίφος, épée, et δίδυμος, jumeau] (Is. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre composé de deux corps distincts supérieurement, dont les thorax sont confondus en bas, avec deux membres pelviens.

XIPHOÏDE. adj. [*xiphoides*, de ξίφος, épée, et εἶδος, forme; all. *schwertförmig;* angl. *xiphoid;* it. *xifoide;* esp. *xifoides*]. Qui à la forme d'une épée.

XIPHOÏDIEN, IENNE. adj. [*xiphoideus;* angl. *xiphoidian, xiphoidous;* it. et esp. *xifoido*]. Qui concerne l'appendice xiphoïde.

XIPHOPAGE. s. m. [de ξίφος, épée, et παγεὶς, réuni] (Is. Geoffroy Saint-Hilaire). Monstre résultant de la réunion de deux individus depuis l'extrémité inférieure du sternum jusqu'à l'ombilic commun.

XIPHOSTERNAL. s. m. L'appendice xiphoïde ou un os homologue (Geoffroy Saint-Hilaire.)

XIPHOSURE. s. m. et adj. [de ξίφος, épée, et οὐρὰ, queue]. Qui a la queue en forme d'épée. — Division de la classe des Crustacés, aujourd'hui surtout fossiles.

XUTHÈNE. s. m. Dérivé pyrogéné de l'*Acide persulfocyanique*.

XYLÈNE. s. m. Comme *Xylol*.

XYLÉNOL. s. m. Comme *Xénol*.

XYLÉTIQUE. adj. Nom d'un acide ($C^{18}H^{13}O^6$) obtenu du xénol traité par le sodium; cristallisable, fusible à 155°, volatilisable.

XYLIDINE. s. f. ($C^{16}H^{11}Az$). Produit liquide, de la distillation des os, etc. ($C^{22}H^{15}Az$) et des huiles pyrogynées.

XYLIDIQUE. adj. Qui concerne la *Xylidine*. — Nom d'un acide formé par oxydation du pseudo-cumène, cristallisable, fusible à 283°, soluble dans l'eau chaude et l'alcool.

XYLILIQUE. adj. Comme *Xylique*.

XYLINDÉINE. s. f. Corps cristallisable soluble dans l'acide sulfurique, le phénol, etc. donnant la couleur verte au bois de hêtre, en voie de décomposition lente.

XYLIQUE. adj. Qui concerne le bois. — Nom d'un acide ($C^9H^{10}O^2$) produit de l'action du sodium et de l'acide carbonique par le monobromo-métaxylol. Cristallisable, incolore soluble dans l'eau et l'alcool.

XYLITCHLORAL. s. m. ($C^{12}H^6O^3Cl^4$). Produit huileux, odorant, de l'action du chlore sur la *Xylite*.

XYLITE. s. f. ($C^{12}H^{12}O^5$) [*xylitum;* all. et angl. *xylit;* it. et esp. *xilita*]. Produit de la distillation de l'esprit de bois. — La *Lignone*.

XYLOBALSAME. s. m. [de ξύλον, bois, et βάλσαμον, baume; all. *Balsamholz;* angl. *xylobassamum;* it. et esp. *xilobalsomo*]. Les jeunes rameaux de l'*Amyris opobalsamum*, Térébinthacée.

XYLOBALSAMUM. s. m. Comme *Xylobalsame*.

XYLOCARPE. s. m. [de ξύλον, bois, et καρπὸς, fruit]. Genre de Méliacées (*Xylocarpus*).

XYLOCARPUS. s. m. Comme *Xylocarpe*.

XYLOCHLOÉRIQUE ou **XYLOCHLORIQUE**. adj. La *Xylindéine* considérée comme acide.

XYLOCOPE. s. m. [de ξύλον, bois, et κόπτειν, couper]. Genre d'Hyménoptères apiaires, à aiguillon venimeux. — La *Xylocopa violacea*, Fabricius, de couleur bleue noirâtre.

XYLOGÈNE. s. m. [de ξύλον, bois, et γεννᾷν, engendrer; all. et angl. *Xylogen;* it. et esp. *xilogeno*]. Composé cellulosique, dit lignifiant, soluble dans la potasse caustique, insoluble dans l'acide sulfurique. Le *X.* se trouve dans les couches d'épaississement de toutes les cellules lignifiées.

XYLOÏDINE. s. f. [de ξύλον, bois; all. *Xyloidin;* angl. *xyloidine;* it. et esp. *xyloidina*]. Matière qui provient de la réaction de l'acide azotique à froid sur l'amidon, etc. Corps blanc, exposible ($C^{36}H^{24}O^{24}(AzHO^6)^3$, neutre, blanc, sans odeur ni saveur, insoluble dans l'eau et l'alcool.

XYLOL. s. m. [all. et angl. *Xylën;* it. et esp. *xileno*]. Carbure d'hydrogène liquide ($C^{16}H^{10}$) retiré de l'esprit de bois (Cahours).

XYLOMANCIE. s. f. [de ξύλον, bois, et μαντεία, divination]. Divination prétendue d'après l'examen des bois.

XYLON. s. m. [de ξύλον, bois] (Berzélius). Cellulose des enveloppes des fruits durs ($C^{24}H^{21}O^{21}$).

XYLOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Qui attaque le bois.

XYLOPHILE. adj. et s. [de φίλος, ami]. Qui vit dans le bois. Section des Lamellicornes.

XYLOPIE. s. f. [*Xylopia*, L.]. Genre d'Anonacées d'Afrique et d'Amérique.

XYLORRHÉTINE. s. f. La *Hartine*.

XYLORRHÉTINITE. s. f. ($C^{20}H^{16}O^2$). Résine blanche sans odeur ni saveur fusible à 165° retirée de pins fossiles.

XYLOSTÉINE. s. f. Principe amer du *Lonicera xylosteum*, L., Caprifoliacée.

XYLYLE. s. m. Le radical monovalent de l'*Acide xylique*.

XYRIDACÉ, ÉE. s. f. Qui tient des *Xyris*. — Famille de monocotylédones acaules des lieux humides.

XYRIDÉ, ÉE. adj. et s. Comme *Xyridacé*.

XYTHENSULFIDE. s. m. Résidu de la décomposition à 120° de l'acide hydrobisulfocyanique. — Corps insoluble dansles alcalis.

Y

Y, *y*, français et latin = l'υ grec; ὑ = *hy*.

Y [de ὑγίεια, santé]. Jadis indication de ce qui était salutaire ou signe de santé.

YACK ou **YAK**. s. m. Le *Bos gruniens* à queue de cheval, Ruminant de Tartarie.

YALLHOY. s. m. La *Monimia polystachya* (Ruiz et Pavon), Polygalée astringente de l'Amérique du Sud. — Sialagogue et sternutatoire.

YA-MA-MAÏ. s. m. L'*Attacus ya-ma-maï* ou *Bombyx Pernyi*, Lépidoptère nocturne du Japon.

YANGO. s. m. Le *Linum aquilinum*, Molin, Linacée fébrifuge du Chili.

YAPOK. s. m. Le *Chironectes palinata*, Illiger, Didelphe fcarnassier.

YARMOUTH (GREAT) (Angleterre). Bains de mer.

YAWS. s. m. [all. *Himbeerwarzensucht*; angl. *yaws*]. Maladie contagieuse, analogue au *Pian* des nègres mal nourris de la nouvelle-Guinée.

YDES (Cantal). Source froide bicarbonatée sodique ferrugineuse.

YÈBLE. Faute au lieu de *Hièble* [de *ebulus*, hièble].

YELLOW-ROOT. s. m. L'*Hydrastis canadensis*, L., Renonculacée. — La *Xanthorrhiza apiifolia*, Lher., Renonculacée.

YERBA. s. f. — *Y. de la perta*. Le *Margyricarpus setosus* B. et P., Rosacée astringente du Pérou. — *Y. del cancer*. Le *Lythrum alatum*, Pursch, Salicariée d'Amérique.

YERVA. s. f. — *Y. del cura*. La *Ternstrœmia japonica*. Thunberg, Ternstrœmiacée astringente du Brésil.

YEUSE. s. f. Le *Chêne vert* (*Quercus ilex*).

YEUX D'ÉCREVISSE. s. m. pl. [all. *Krebsaugen; Krebssteine*; angl. *crab's eyes*; it. *occhi di granchio*; esp. *ojos de cangrejos*]. Concrétions dures, blanches, calcaires, que l'on trouve au nombre de deux, aux côtés de l'estomac de l'écrevisse, à l'époque où elle se dispose à renouveler le test calcaire. Elles se forment dans un dédoublement du tégument chitineux de la face interne de ce viscère un mois et demi environ avant chaque mue. Ce sont des concrétions d'aspect cristallin sur les Décapodes marins.

YOANIE. s. m. L'*Yoania japonica*, Max., Orchidée du Japon.

YPONOMENTE. s. f. L'*Yponomente cognatella*, Treitsch, Lépidoptère tinéide à chenille parasite des pommiers.

YPSILO-TRACHÉEN, ENNE. adj. Qui va de la fourchette à la trachée des Oiseaux.

Yt. Notation de l'*Yttrium*.

YTTERBIUM. s. m. Nom d'un métal déterminé d'après la *Raie* qu'il donne dans l'analyse spectroscopique des *terres*.

YTTRIA. s. f. [all. *Yttererde, Gadolinerde*; it. *ittria*; esp. *ytria*]. L'*Oxyde d'yttrium*, blanc, insipide, inodore, infusible.

YTTRIQUE. adj. Qui concerne l'*Yttrium*, l'*Yttria*, leurs combinaisons.

YTTRIUM. s. m. [all. et angl. *Yttrium*; it. *ittrio*; esp. *ytrio*]. Métal dont l'*Yttria* est un oxyde.

YUCCA. s. m. Genre de Liliacées aloïnées de l'Amérique équatoriale.

YULAN. s. m. Le *Magnolia yulan*, Desf., Magnoliacée fébrifuge de la Chine.

YVERDUN ou **YVERDON** (Suisse). Source sulfurée sodique (23° à 25°).

Z

Z, z, latin et français = le Z et le ζ grecs.

ZAHOROWITZ (Autriche). Source bicarbonatée sodique (8° à 10°).

ZAIN, AINE. adj. La robe des Mammifères quand aucun poil blanc n'y est mêlé.

ZAISENHAUSEN (Allemagne). Source sulfurée calcique (8°).

ZAIZON (Transylvanie). Source bicarbonatée mixte (9° à 11°).

ZALDIVAR ou **ZALDUA** (Espagne). Source sulfurée calcique (22°).

ZAMALE. s. m. Espèce de *Pœdria*, Rubiacée sarmenteuse astringente de Madagascar.

ZAMENIS. s. f. Le *Zamenis viridifanus*, couleuvre verte et jaune.

ZAMIE. s. f. [*Zamia*]. Genre de Cycadées du Cap de Bonne-Espérance.

ZANICHELLIE. s. f. La *Zanichellia palustris*, L., Naïadée d'Europe à fleurs unisexuées monoïques, les mâles et les femelles sont enveloppées d'une seule gaine, se fécondant sous l'eau. Tiges allongées dichotomes.

ZANTE (Iles Ioniennes). Source chlorurée sodique.

ZANTHOPICRITE. Faute au lieu de *Xanthopicrite*.

ZANTHOXYLÉ, ZANTHOXYLON. Faute au lieu de *Xanthoxylé* et de *Xanthoxylon*.

ZARCH. s. m. Le *Tatzé*.

ZÉA. s. m. Le *Maïs*.

ZÈBRE. s. m. L'*Equus Zebra*, L., Solipède.

ZÉBRÉ, ÉE. adj. [all. *Zebrastreifig*]. Qui ressemble au zèbre par des bandes foncées sur fond clair.

ZÉBU. s. m. Variété du *Bos taurus*, L., Ruminant.

ZÉDOAIRE. s. f. [all. *Zitwer, zepterwurzel*; angl. *zedoary*; it. et esp. *zedoaria*]. Racines stimulantes et antispasmodiques. — *Z. longue*. Racine de *Curcuma*. — *Zerumbelet*, Rox., Zingibéracée des Indes. — *Z. ronde*. Racine du *Curcuma aromatica*, Roscoë.

ZÉDOARINE. s. f. Matière amère de la *Zédoaire*.

ZÉE. s. m. Le *Zeus faber*, L., Acanthoptérygien.

ZEGAKEBIÉ ou **ZEGAKELIÉ.** f. m. Espèce de thym d'Abyssinie.

ZÉIDE. s. f. Extrait aqueux de farine de maïs (*Zéa*).

ZÉINE. s. f. [all. *Zein, Maiskleber*; angl. *zeine*; it. et esp. *zeina*]. Substance non azotée du *Zea maïs*, L.

ZÉISME. s. m. Le Maïs altéré (*Zea maïs*, L.), considéré comme cause de la pellagre.

ZÉLOTYPIE. s. f. [de ζῆλος, zèle, et τύπτειν, frapper]. La monomanie de celui qui persécute ou qui se croit persécuté.

ZÉORINE. s. f. ($C^{23}H^{22}O^{2}$). Composé cristallisable neutre fusible à 231°, sublimable insoluble dans l'eau extrait de la *Zeora fordida* (Paterno).

ZÉOSCOPE. s. m. [de ζεῖν, bouillir, et σκοπεῖν, examiner]. Appareil pour déterminer, par l'ébullition, la quantité d'alcool contenue dans un liquide.

ZERBST (Allemagne). Source ferrugineuse bicarbonatée (11°).

ZÉRO. s. m. — *Z. absolu*. L'absence de mouvement.

ZERUMBET. s. m. [all. *Blockziwer*, esp. *zerumbet*]. La *Zédoaire* longue.

ZESTE. s. m. [all. *Citronenschale, Pomeranzenschale*; angl. *zest*; esp. *luquete*]. Écorce extérieure de l'orange, du citron, etc.

ZETOUTT. s. m. L'*Iris juncea* (Poiret), Iridacée d'Afrique.

ZIBELINE. s. f. La *Martes zibellina*, L., Carnassier carnivore, digitigrade.

ZIBETH. s. m. La *Viverra zibetha*, L., Carnassier digitigrade de l'Afrique intertropicale. La substance onctueuse, odorante, qui s'accumule dans la poche périnéale de la *Civette*, où elle est sécrétée. La *Civette* est un petit Carnivore long de 40 à 50 centimètres, à queue plus courte que le corps, à pelage gris ou fauve sale, avec une sorte de crinière dorsale formée de poils plus longs et plus raides que ceux des autres régions; sur le fond grisâtre du pelage du corps sont disposées des bandes ou des taches noires longitudinales; le devant du corps est presque blanc; la queue est annelée de noir et de blanc à la base, entièrement noire à l'extrémité, les doigts sont au nombre de cinq en avant et en arrière, avec des ongles rétractiles. Les dents ont pour formule : Inc. $\frac{3}{3}$, Can. $\frac{1}{1}$, Prém. $\frac{3}{4}$, Cam. $\frac{1}{1}$, Mol. $\frac{2}{1}$. Le mâle et la femelle ont, au voisinage de l'anus, une paire de poches glandulaires qui contient un liquide visqueux à odeur de musc.

ZICAQUE. s. f. Le fruit de l'*Icaquier*.

ZICRONE. s. m. La *Zicrona cœrulea* (Aud.-Serv.), Hémiptère hétéroptère d'Europe.

ZIMASE. Faute au lieu de *Zymase*.

ZIMB. s. m. (Bruce). La *Tsetsé*.

ZIMOME. Faute au lieu de *Zymome*.

ZINC. s. m. [all. *Zinkt, Zinkmetall*; angl. *zinc*; it. *zinco*]. Métal d'un blanc un peu bleuâtre, d'une structure lamelleuse, d'une pesanteur spécifique de 7,1, fusible à 410°; bout à 932°. — *Z. amalgamé*. Celui qui a été pendant quelques instants plongé dans un bain de mercure, restant inattaquable par l'eau acidulée d'une pile tant qu'il n'y a pas de courant. Au contraire, à peine le circuit est-

il formé, qu'il se laisse attaquer et la pile fonctionne comme s'il y avait du zinc ordinaire.

ZINCETHER. s. m. Le *Zincéthyle.*

ZINCIQUE. adj. Qui concerne le *Zinc* et ses composés.

ZINCÉTHYLE. s. m. (C^4H^5Zn), [all. *Zinkœthyl;* angl. *zincœthyl;* it. et esp. *cincetilo*]. Produit de la décomposition de l'éther iodhydrique par le zinc. Liquide incolore bouillant à 118°.

ZINCMÉTHYLE. s. m. (C^2H^3Zn) [all. *Zinkmœthil;* angl. *zincmœthyl;* it. et esp. *cincmetilo*]. Produit de l'action du zinc sur l'éther méthylodydrique. Liquide incolore bouillant à 46°.

ZINDEL. s. m. L'*Apron.*

ZINGIBER. s. m. Genre de *Zingibéracées.* Les *Zingiber* ont des fleurs à corolle tripartite, un androcée à trois étamines, dans une seule fistule, les deux autres transformés en staminodes lamelleux, pétaloïdes; un ovaire infère triloculaire à loges pluriovulées; un fruit capsulaire déhiscent en trois valves.

ZINGIBÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient au *Gingembre* (*Zingiber*). — Famille de monocotylédones à trois étamines dont deux stériles et pétaloïdes, une seule fertile à anthère biloculaire.

ZINGLE. s. m. L'*Aspro Zingel,* Cuv., Percoïde du Nord.

ZINN. Anatomiste bavarois (1727-1759) dont le nom est resté au tendon circulaire qui forme l'origine commune postérieure de tous les muscles du globe oculaire, excepté le petit oblique, etc.

ZIPHIOÏDE. Faute au lieu de *Xiphioïde.*

ZIRCONE. s. f. [all. *Zirkonerde;* angl. *zircon;* it. *zirconia;* esp. *zircona*]. L'*Oxyde de zirconium,* en poudre blanche, insipide.

ZIRCONIUM. s. m. [all. et angl. *Zirkonium;* it. et esp. *zirconio*]. Métal isolé (1824), d'un gris noirâtre, sans aspect métallique s'il n'est poli. Cristallisé en lamells; dur, densité 4,15. Il brûle au-dessous du rouge.

ZIZI. s. m. L'*Emberiza cirtus,* L., Passereau conirostre.

ZIZYPHIQUE. adj. Qui concerne le *Jujubier* (*Zyziphus*). — Acide qu'on en tire.

ZIZYPHUS. s. m. Genre de Rhamnées.

Zn. Notation du *Zinc.*

ZOAMYLINE. s. f. L'*Amyloïde animal.*

ZOANTHAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal, et ἄνθος, fleur] (de Blainville). Qui tient de l'animal et de la fleur. — Ordre des Cœlentérés coralliaires.

ZOANTHODÈME. adj. et s. Les Zoanthaires agrégés avec soudure du corps les uns avec les autres.

ZOANTHROPIE. s. f. [de ζῶον, animal, et ἄνθρωπος, homme; all. *Thierwahn;* angl. *zoanthropy;* it. et esp. *zoantropia*]. Monomanie dans laquelle le malade se croit changé en animal.

ZOARCÈS. s. m. La *Blennie vivipare.*

ZOCOR. s. m. Genre de Rongeurs de la Sibérie, voisin des Campagnols.

ZOÉ. s. f. [*zoea*]. Crustacés à sept paires de pattes reconnus comme étant la forme fœtale, au sortir de l'œuf, des *Brachyures,* etc.

ZOÉEN, ENNE. adj. et s. Qui se rapporte aux *Zoés.*

ZOÉIDE. adj. et s. [de ζωή, vie, et εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Zoés.*

ZOÏODINE. s. f. Matière azotée violette retirée des eaux minérales où se forme la *Glairine* (Bonjean).

ZOÏSME. s. m. [de ζωή, vie]. L'ensemble des phénomènes de névritité et de contractilité.

ZOMIDINE. s. f. [de ζωμός, jus de viande; all. *Zomidin;* it. et esp. *zomidina*]. Matière brune, odorante, aromatique séparée de l'extrait de viande.

ZONA. s. m. [*zona,* ceinture; ζωστήρ; all. *Gürtelrose, Feuerrose;* angl. *zoster, shingles;* it. et esp. *zona*]. Éruption vésiculo-bulbeuse qui tient de l'*Herpès phlyctænoïdes* douloureuse qui entoure, sous forme de demi-ceinture, la poitrine ou l'une des régions de l'abdomen. Elle suit aussi parfois le trajet des nerfs des membres supérieurs, du nerf frontal, etc. L'éruption, précédée de plaques érythémateuses, est accompagnée de douleurs vagues, disséminées, et de troubles de la sensibilité au niveau des plaques. La maladie disparaît au bout de douze à quinze jours sans laisser de traces mais des névralgies rebelles subsistent parfois durant des mois au niveau des parties affectées.

ZONE. s. f. [*zona,* de ζώνη, bande, ceinture; all. *Himmelstrich;* it. et esp. *zona*]. Bande de la surface de la terre comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur. — *Z. choroïdienne.* La portion antérieure de la choroïde, au pourtour de la grande circonférence de l'iris. — *Z. ciliaire* ou de *Zinn.* La *Zonule.* — *Z. dangereuse.* Celle qui, ayant la région claviculaire pour centre, s'étend à 0m,14 ou 0m,18 sur le cou, le bras et la poitrine, et fait courir le danger d'introduction de l'air dans les veines lorsqu'on ouvre celles-ci pendant les opérations chirurgicales. — *Z. douloureuse.* Étendue de la peau dont l'excitation est douloureuse durant certaines névroses. — *Z. épileptogène.* Étendue de la peau dans laquelle existe une excitation déterminée, une crise épileptique. — *Z. fibreuses* ou *tendineuses du cœur.* Les quatre anneaux fibreux, deux artériels antérieurs, deux auriculo-ventriculaires ou postérieurs qui entourent les orifices cardiaques de ce nom; ils servent de point d'insertion aux faisceaux striés du cœur d'une part et envoient d'autre part les expansions fibreuses valvulaires. Chez l'homme la *Z. pulmonaire* et les auriculaires sont purement fibreuses; la *Z. aortique* montre une portion fibro-cartilagineuse à droite et l'autre à gauche. — *Z. glaciales.* Elles sont terminées, d'une part, par les cercles polaires, et de l'autre par les pôles. — *Z. radiculaire des cordons postérieurs.* La partie externe des cordons postérieurs de la moelle épinière en dehors des *cordons de Goll* qui sont en dedans, immédiatement de chaque côté du sillon médian postérieur de la moelle. — *Z. tempérées.* Elles sont entre les tropiques et les cercles polaires. — *Z. torride.* Elle est comprise entre les deux tropiques. — *Z. transparente.* La *Membrane vitelline.*

ZONITE. s. f. L'anneau squelettique de chaque *Zoonite.*

ZONULE. s. f. *Petite zone.* — *Z. de Zinn.* Épaississement et plissement de la membrane hyaline du corps vitré en avant qui se moule sur les plis ou *procès* ciliaires.

ZOOBIOLOGIE. s. f. [de ζῶον, animal, et *biologie*]. La physiologie des animaux (de Blainville, 1829).

ZOOBLASTE. s. m. [de ζῶον, animal, et βλαστή, production]. *Cellule animale.* La cellule animale, homologue dans les animaux du *Phytoblaste* des végétaux, qui en diffère intrinsèquement d'une manière générale par ses formes, sa grandeur et celle du noyau, par l'absence (sauf dans certaines d'entre elles spécialement et particulièrement), de principes immédiats, dominants, cellulosiques, gommeux, mucilagineux ou saccharosiques; qui en diffère de plus intrinsèquement par l'absence du phytocyste squelettique individuel cellulosique.

ZOOCAMBIUM. s. m. [de ζῶον, animal, et *cambium,* suc nutritif]. Suc nutritif, blastème animal.

ZOOCARPE. s. m. [de ζῶον, animal, et καρπός, fruit] (Bory de Saint-Vincent, 1817). Comme *Zoospore.*

ZOOCARPÉ, ÉE. adj. et s. (Bory de Saint-Vincent). Qui concerne les *Zoocarpes* ou *Zoospores.* — Les Algues filamenteuses arthrosporées, dont les *Zoocarpes* ou *Zoospores* sont les corps reproducteurs ou spores, auparavant décrits comme étant des Protozoaires infusoires en raison de leurs mouvements.

ZOOCHIMIE. s. f. [de ζῶον, animal, et *chimie;* all. *Zoochemie, Tierchemie;* angl. *zoochymy;* it. *zoochimica;* esp. *zooquimica*]. L'étude chimique des humeurs et des tissus animaux (Clarus, 1801).

ZOOCHIMIQUE. adj. [de ζῶον, animal, et *chimique;* all. *zoochemisch;* angl. *zoochymic;* it. *zoochimico;* esp. *zooquimico*]. Qui concerne la *Zoochimie.*

ZOOECIE. s. f. [ζῶον, animal, et οἶκος, maison]. Réunion de plusieurs animaux, ou colonie animale sous un tégument commun.

ZOOCYSTE. s. m. [de ζῶον, animal, et κυστὶς, vésicule]. L'homologue supposé autour des cellules animales du *Phytocyste* végétal cellulosique. On ne peut trouver autour de chaque cellule animale ou *Zooblaste,* quelque chose de comparable au *Phytocyste,* que dans le squelette ectodermique des *Tuniciers,* et autres Ascidiens, mais nulle part autour des cellules composant les tissus mésodermiques.

ZOOGÈNE. adj. et s. [de ζῶον, animal, et γεννᾶν, engendrer]. Ce qui donne naissance. — B. La *Glairine*.

ZOOGÉNIE. s. f. La génération chez les animaux (Serres).

ZOOGINE. s. m. [de ζῶον, animal, et γεννᾶν, engendrer]. La *Glairine*.

ZOOGLEA et ses dérivés. Fautes au lieu de *Zooglœa*.

ZOOGLOEA ou **ZOOGLOEE**. s. f. [de ζῶον, animal, et γλοία, colle]. Les *Schizomycètes* en voie de multiplication à l'état de petites spores englobées dans une masse de mucilage visqueux, homogène, incolore, sécrété par ces cellules en une ou plusieurs couches superposées. Les amas de formes variées ainsi constituées ont été décrits comme espèces végétales distinctes. Mais suivant les cas ces spores se développent sous telle ou telle forme de Bactéries, de Bactéridées, etc., restant ou non enveloppées pendant un certain temps dans la masse mucilagineuse.

ZOOGLOEIQUE. adj. Qui concerne les *Zooglœa*, les spores des Schizomycètes réunis en amas par un mucilage dans lequel elles sont ou non en voie de germination.

ZOOGOMMITE. s. m. [de ζῶον, animal, et *gomme*]. Toute matière muqueuse et gélatineuse des animaux (Mérat).

ZOOGRAPHIE. s. f. [de ζῶον, animal, et γράφειν, décrire; all. *Thierbeschreibung;* angl. *zoography;* it. et esp. *zoografia*]. Description écrite et surtout figurée des animaux. — *Zoologie*.

ZOOHÉMATINE. s. f. L'*Hématosine*.

ZOOIATRIE. s. f. [de ζῶον, animal, et ἰατρεία, la médecine ; all. *Thierheilkunde;* angl. *zooiatry;* it. et esp. *zooiatria*]. L'*Art vétérinaire*. — La *Médecine des animaux*.

ZOOÏDE. adj. et s. [de ζῶον, animal, et εἶδος, ressemblance]. Semblable à un animal. — Gemmes des Hydrozoaires, etc., semblables aux autres individus, encore sans organes reproducteurs, etc.

ZOOLOGIE. s. f. [de ζῶον, animal, et λόγος, discours; all. *Thiekunde;* angl. *zoology;* it. et esp. *zoologia*]. Partie de la biologie concrète traitant des animaux. — *Z. médicale*. Portion de la zoologie qui étudie les animaux fournissant des matières utilisées en médecine et ceux qui sont nuisibles à l'homme, etc.

ZOOLOGIQUE. adj. Qui concerne la *Zoologie*.

ZOOMÉTRIE. s. f. [de μέτρον, mesure]. La mensuration des animaux, de leurs parties.

ZOOMAGNÉTISME. s. m. Le *Magnétisme animal*.

ZOOMÉLANINE. s. f. Le pigment noir des plumes, etc.

ZOOMORPHE, adj. Qui ressemble à un animal comme les Spermatozoïdes.

ZOOMORPHISME. s. m. [de ζῶον, animal, et μορφή, forme; all. *Thiergestatung*, *Zoomorphismus;* angl. *zoomorphism;* it. et esp. *zoomorfismo*]. Métamorphose en animal.

ZOOMYLE. s. m. [de ζῶον, animal, et μύλη, môle]. Les monstres unitaires parasites d'autres individus monstrueux.

ZOONÉRYTHRINE. s. f. (Merejkowsky) [de ζῶον, animal, et ἐρυθρός, rouge]. Principe colorant rouge de Invertébrés et Poissons autre que l'hémoglobine.

ZOONIQUE. adj. [de ζῶον, animal; angl. *zoonic;* it. et esp. *zoonico*]. Qui se rapporte à l'animal; aux *Zoonites*.

ZOONITE. s. m. [all. *Zoonit;* it. et esp. *zoonito*]. Parties du tronc des animaux dites *anneaux*, *segments* ou *articles*, supposées être un type élémentaire mais fictif renfermant tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'animal, dans les Annelés surtout (Dugés).

ZOONITÉ, ÉE. adj. Qui présente des *Zoonites*. — Les Invertébrés qui sont dans ce cas.

ZOONOMIE. s. f. [de ζῶον, animal, et νόμος, loi, règle; all. *Thierlebenskunde;* angl. *zoonomy;* it. et esp. *zoonomia*]. L'étude des lois qui régissent l'organisation (Chaussier, 1809) et les actions d'ordre organique des animaux.

ZOONOMIQUE. adj. [all. *zoonomisch ;* angl. *zoonomic;* it. et esp. *zoonomico*]. Qui concerne la *Zoonomie*.

ZOOPHAGE. adj. et s. [de φαγεῖν, manger]. Carnivore.

ZOOPHAGIE. s. f. L'état du *Zoophage*.

ZOOPHYTAIRE. adj. Qui se rapporte aux Zoophytes, aux Cœlentérés.

ZOOPHYTE. s. m. [de ζῶον, animal, et φυτόν, plante; all. *Thierpflanze ;* it. et esp. *zoofito*]. Les êtres fictifs qui seraient à la fois plante et animal. — Les Protozoaires et les Cœlentérés.

ZOOPLASMA. s. m. [de ζῶον, animal, et *plasma*] (Remak). Le plasma des animaux.

ZOOPLASTE. s. m. [de ζῶον, animal, et πλάσσειν, forme] (Serres 1812). Pour *Spermatozoïde*.

ZOOSPERME. s. m. [de ζῶον, animal et σπέρμα, sperme ; all. *Samenthierchen ;* angl. *zoosperm;* it. et esp. *zoospermo*]. Comme *Spermatozoïde*.

ZOOSPORE. s. f. [de ζῶον, animal, et σπορά, graine]. Les spores ciliées des Algues, Champignons, etc.

ZOOSPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui a des *Zoospores*. — Les groupes alignés qui sont dans ce cas.

ZOOSPORIDIE. s. f. [de ζῶον,, animal, et *sporidie*]. Le contenu des conidies des Mucédinées et autres Hyphomycètes qui lorsqu'elles se trouvent dans l'eau est expulsé sous forme de corpuscule avec une vacuole centrale, un cil antérieur mobile courbé faisant évacuer ce corps reproducteur, plus un cil postérieur rectiligne.

ZOOSTÉARIQUE. adj. Nom d'un acide gras des os des Mammifères fossiles (Landerer).

ZOOTAXIE. s. f. [de ζῶον, animal, et τάξις, ordre]. La coordination des animaux en espèces, genres, ordres, classes.

ZOOTECHNICIEN. s. m. Celui qui pratique l'art de conserver les animaux. Celui qui élève et perfectionne les races animales domesticables.

ZOOTECHNIE. s. f. [de ζῶον, animal, et τέχνη, art; all. *Zootechnik;* angl. *zootechnics ;* it. et esp. *zootecnica*]. L'art d'empailler est de conserver les animaux. L'art d'élever et d'exploiter les animaux domestiques.

ZOOTECHNIQUE. adj. Qui concerne la *Zootechnie*.

ZOOTECHNISTE. s. m. Comme *Zootechnicien*.

ZOOTHÈQUE. s. f. [de ζῶον, animal, et θήκη, loge]. *Anthéridie ovule mâle*, acotylédone. — Sporange des *Zoospores*.

ZOOTHÉRAPIE. s. f. [de ζῶον, animal, et θεραπεία, thérapie]. La thérapie vétérinaire.

ZOOTOMIE. s. f. [de ζῶον, animal, et τομή, section, dissection ; all. *Thierzergliederung;* angl. *zootomy;* it. et esp. *zootomia*]. La dissection des animaux.

ZOOTOMIQUE. adj. [all. *zootomisch ;* angl. *zootomic; zootomical* ; it. et esp. *zootomico*]. Qui se rapporte à la dissection des animaux, à l'anatomie comparative.

ZOOTROPHIQUE. adj. [de ζῶον, animal, et τροφή, nourriture]. Qui concerne la nutrition des animaux.

ZOOXANTHINE. s. f. [de ζῶον, animal, et ξανθός, jaune; *zooxanthinum;* all. *Zooxanthin;* it. et esp. *zooxantina*] (Bogdanaw). Principe colorant jaune des plumes et autres produits de l'épithélium des animaux.

ZOPPOT (Prusse). Bains de mer.

ZOSTER. s. m. Le *Zona*.

ZOSTÉRACÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient des *Zostères*. — Famille de monocotylédones à fleur unisexuée, nue, deux stigmates, graine sans endosperme, embryon homotrope, séparée des Naïadées.

ZOSTÈRE. s. f. [*Zoostera*]. Genre de Naïadées zostériées marines à fleurs monoïques mélangées dans un spadice, fleur mâle monandre, fleur femelle donnant un achaine, dans lequel l'embryon épispermique ou sans albumen montre une radicule volumineuse. — Les feuilles alternes linéaires de la *Zostera mediterranea*, plus grandes que celles de la *Zostera marina*, L., donnent ce qu'on nomme le *Crin végétal*.

ZOSTÈRE. s. f. Le *Zostera marina* [de ζωστήρ, ceinture; all. *Gürtelflechte;* angl. *shingles ;* it. *alga dei vetrai*]. Naïadée croissant submergée sur les côtes de presque toutes les mers.

Zr. Notation du *Zirconium*.

ZUJAR (Espagne). Source sulfurée calcique (40°).

ZUMIQUE. Faute au lieu de *Zymique*.

ZWICKAU (Saxe). Source chlorurée sodique (14°).

ZYGAPOPHYSE. s. f. [de ζυγος, couple, et *apophyse*]. Apophyse paire d'une vertèbre.

ZYGACNIDE. adj. et s. Qui tient des *Zygènes*. Famille de Lépidoptères nocturnes à antennes épaisses en massue.

ZYGÈNE. s. f. [*Zygaena*, Fab.]. Genre de Lépidoptères hétérocères voisins des Bombyx. — Le *Zygaena malleus*, Bisso, Plagiostome.

ZYGODACTYLE. adj. et s. [de ζύγος, joug, jointure, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts réunis.

ZYGNEMA. s. m. Genre d'Algues, Malacophycées d'eau douce.

ZYGOMA. s. m. [ζύγωμα, joug ; all. *Jochbein ;* it. et esp. *zigoma*]. L'os malaire qui joint les os de la face à ceux des parties latérales du crâne.

ZYGOMATIQUE. adj. et s. [angl. *zygomatic ;* it et esp. *zigomatico*]. Qui concerne la pommette, la joue. — *Z. (grand)* [it. *zigomatico maggiore ;* esp. *zigomatico mayor*]. Le *Grand Zigomato-labial*, Ch., muscle qui s'étend de la face externe de l'os de la pommette à l'angle des lèvres. — *Z. (petit)* [it. *zigomatico minore;* esp. *zigomatico menor*]. Le *Petit Zygomatico-labial*, Ch., muscle qui naît un peu plus bas que le précédent.

ZYGOMATO-AURICULAIRE. adj. et s. Le *Muscle auriculaire inférieur.*

ZYGOMATO-LABIAL, ALE. adj. et s. m. Pour *Zygomatique.* — Qui concerne la pomette et les lèvres.

ZYGOMATO-MAXILLAIRE. adj. et s. m. Qui concerne la pommette et la mâchoire. — Le *Muscle masséter.*

ZYGOMORPHE. adj. [de μορφή, forme]. Les corps ou organes semblables unis les uns aux autres.

ZYGOMYCÈTE. adj. et s. [de ζύγος, couple, et μύκης, champignon]. Tout Champignon qui a des *Zygospores.* — Les Mucorinées, Zygosporées.

ZYGOPHYLLÉ, ÉE. adj. et s. Qui tient aux *Zygophyllum.* — Famille de dicotylédones séparées des *Rutacées.*

ZYGOPHYLLUM. s. m. Genre de Rutacées zygophyllées méditerranéennes, etc.

ZYGOSPORE. s. f. [de ζύγος, copule, et σπορά, graine]. Spore développée au point de rencontre dit de copulation des germes de deux filaments mycéliens différents pendant la croissance des *Mucorinés.*

ZYGOZOAIRE. adj. et s. [de ζῶον, animal]. Animaux semblables uninormalement ou tératologiquement.

ZYGOSPORÉ, ÉE. adj. et s. Qui a des *Zygospores.* — Les *Mucorinés.*

ZYMASE. s. f. [all. *Gährstorff*, *Sauerteig*]. Les *Ferments liquides*, supposés être sécrétés par les ferments figurés unicellulaires.

ZYMÉTOLOGIE. s. f. Comme *Zymologie.*

ZYMIQUE. adj. et s. [de ζύμη, fermentation]. Qui a rapport aux fermentations. — L'*Acide lactique.*

ZYMOLOGIE. s. f. [de ζύμη, levain ou ferment, et λόγος, discours ; all. *Gährungslehre ;* angl. *zymology ;* it. et esp. *zymologia*]. La description des fermentations, cas particulier de l'étude de la nutrition des Cryptogames uni- ou paucicellulaires, etc.

ZYMOME. s. m, [de ζύμη, ferment ; all. *Zynom*, *Weingeistkleber ;* it. et esp. *zimoma*]. Albuminoïde obtenu du gluten.

ZYMOSCOPE. s. m. [de ζύμη, ferment, et σκοπεῖν, examiner]. Le *Zymosimètre.*

ZYMOSIMÈTRE. s. m. [de ζύμωσις, fermentation, et μέτρον, mesure ; all. *Gährungsmesser ;* angl. *zymosimeter ;* it. et esp. *zimosimetro*]. Instrument pour faire connaître le degré de fermentation alcoolique du sucre d'une liqueur.

ZYMOTECHNIE. s. f. [de ζύμη, ferment, et τέχνη, art ; all. *Zymotechnik*, *Zymotechnics*, *Zymology ;* it. et esp. *zimotecnia*]. — L'art d'utiliser les fermentations.

ZYMOTIQUE. adj. [ζυμωτικός, de ζύμη, ferment; all. *gährungsfähig*, *gährungserregend;* angl. *zymotic;* it. et esp. *zimotico*]. Qui concerne les fermentations.

ZYTHOGALE. s. m. [de ζύθος, bière, et γάλα, lait ; all. *Biermolken;* angl. *zythogalum ;* it. et esp. *zitogala*]. — Bière et lait mélangés pour boisson.

ADDENDA

ABSENCE ÉPILEPTIQUE. Le cas des épileptiques avec crises dites vertige épileptoïde qui inconsciemment les conduisent à des actes dits délirants, impulsifs, pouvant être des actes délictueux involontaires, qu'on peut avoir à distinguer d'autres commis sciemment.

ACÉTONHÉMIE. s. f. [de *acétone*, et αἷμα, sang]. L'odeur d'acétone répandue par l'haleine des diabétiques (Cantani). Forte, pénétrante, diffusible, pouvant causer la céphalée, surtout dans les cas fébriles, elle se retrouverait durant diverses fièvres et certaines altérations de la muqueuse gastrique.

ADÉNOPHLEGMON. s. m. L'inflammation suppurée d'une glande lymphatique compliquant une plaie quelconque, une inoculation, etc.

ADIPOGÈNE. adj. [de *adeps*, graisse, et *generare*, engendrer]. Qui engendre, produit la graisse, l'adipose, l'état adipeux des tissus, etc.

ÆCIDIAL, ÆCIDIE, ÆCIDIUM. Fautes au lieu d'*Œcidial*, etc.

ÆGILOPS. s. m. Comme *Egilops*. — Genre de Graminées hordéacées.

AGAMOGÉNÉSIE. s. f. [de *agame*, et γένεσις, génération]. Le fait de la reproduction sans fécondation, agame, parthéno-génétique, par des gemmes, des *pseudo-œufs*, avec ou sans *Vivi-gemmation*.

AKYNÉSIE. s. f. Pour *Acinésie*.

ALLANTIASIS. s. m. [de ἀλλᾶς, saucisse, et *iase*]. Les accidents toxiques qui surviennent après l'ingestion de viandes de charcuterie altérées.

AMIBOÏSME. s. m. Comme *Sarcodaire*.

AMPHICÆLE. adj. [de ἀμφὶ, de part et d'autre, et κοῖλος, creux]. Qui est creux des deux côtés.

AMPHICÆLIE. s. f. [de ἀμφὶ, de part et d'autre, et κοῖλος, creux]. Le fait d'un cylindre, d'un bicône, d'un corps vertébral, d'être creux à ses deux extrémités.

AMPHIGASTRE. adj. s. m. [ἀμφὶ, double, et γαστήρ, estomac, renflement]. Qui a deux estomacs ou deux renflements abdominaux. — Les feuilles stipulaires sur un ou deux rangs des Hépatiques.

AMYLOSE. s. f. (Dubrunfaut). Albuminoïde des diverses Phanérogames, même de leurs feuilles (Brosse) coagulable par l'alcool, soluble dans l'eau, qui hors de la présence des *ferments figurés* transforme l'amidon en sucre et en dextrine.

ANADROME. Ajouter : **Z.** Qui remonte le cours de l'eau, les fleuves, les rivières. — Qui, de la mer, va s'y reproduire.

ANDIRINE. s. f. Glycoside anthelminthique des *Andira inermis*, H. B. K., *Andira anthelmintica*, Beuth., Papilionacées dalbergiées de l'Amérique tropicale.

ANENBRUGGER ou **AVENBRUGGER.** Médecin autrichien (1722-1788) dont le nom est resté attaché à l'étude de la *percussion*.

ANENTÉRÉ, ÉE. adj. [de α privatif, et ἔντερον, intestin]. Qui manque d'intestin.

ANGUSTURIN. s. m. Le *Cusparin*.

ANIMÉ. s. f. et non m.

ANNÉLIDE. s. m. Ajouter ou f. [de *annellus*, petit anneau, et εἶδος, ou ἰδέα, apparence, forme]. Qui a le corps pourvu d'anneaux, annulé ou annelé.

ANTHOGÉNÉTIQUE. Ajouter : — **Z.** Le cas des femelles d'Hémiptères, de *Phylloxera*, etc., qui donnent naissance à des œufs, à des *pupes*, dont sortent des individus tant mâles que femelles, par opposition à celles qui ne pondent que des femelles (soit qu'elles se développent, soit qu'elles restent neutres) par *Parthénogenèse*, dans certains cas, après fécondation dans d'autres.

ANTHRAPURPURINE. adj. Composé isomère de la *Purpurine*.

ANTIPYRÈSE. s. f. [de ἀντὶ, contre; et πῦρ, πυρετὸς, fièvre]. L'emploi des fébrifuges, de l'antipyrine et autres moyens d'abaissement de la température du corps dans les maladies fébriles.

ANTIPYRINE. s. f. La *Diméthyloxyquinizine*, alcaloïde ($C^{12}H^{12}Az^{22}O^{2}$) découvert par Knorr. C'est une poudre blanche, cristalline, de saveur un peu amère (amertume peu persistante et peut être masquée facilement). Ce corps est très soluble dans l'eau : dix parties d'*A.* se dissolvent dans six parties d'eau froide. La solubilité augmente dans l'eau chaude. Quelques gouttes de perchlorure de fer versées dans l'urine contenant de l'*A.* font naître de suite une coloration comparée à celle du vin de Porto. A la dose de 1 à 2 et même 5 grammes, elle abaisse la température chez les fébricitants en général, sur les phthisiques même, et diminue la fétidité des fèces.

ANTHRACÈNE. Lisez *Antracène*.

ANTHRACINE. Lisez *Antracine*.

ANTHYLLUS. Chirurgien romain du IIIe siècle dont le nom est resté au traitement des anévrysmes par ligature de l'artère aux deux bouts du sac, incision et évacuation de celui-ci.

APHORÈSE. s. f. [de α privatif, et φόρησις, l'action de porter]. Séparation complète, ablation, enlèvement du contigu ou du continu, exérèse du vif.

APLOTOMIE. s. f. [de ἁπλοῦς, simple, et τομή, section]. L'incision simple.

APOPLECTIGÈNE. adj. [de ἀποπλεξία, et γεννᾶν, engendrer]. Qui cause l'apoplexie, hémorrhagie cérébrale ou autre.

ARACHNIDE, au lieu de s. m. Lisez s. f. [de ἀραχνη, araignée, et ἰδέα, apparence, forme, espèce].

ARACHNIQUE. adj. [ἀραχνικός]. Qui concerne les Araignées, les Arachnides.

ARACHNITE. s. f. Comme *Arachnitis*. — La méningite.

ARACHNOÏTE et **ARACHNOÏTIS.** s. f. Comme *Arachnoïdite* et *Arachnite*.

ARANÉÏDE. adj. et s. *ajoutez* f. [de *aranea*, araignée, et ἰδέα, ou εἶδος, apparence, forme].

ARBUTIN. s. f. L'*Arbutine,* glycoside considérée comme principe actif non toxique de l'*Uva ursi.*

ARRIÈRE-CAVITÉ *des fosses nasales :* Ajoutez : — Le *Pharynx nasal.*

ARSELIN. s. m. Le *Trochimus vipera,* L., Acanthoptérygien à épines operculaires piquantes, vénéneuses, de nos côtes.

ARTHRITE *sèche.* Le nom d'A. *sèche chronique* (Deville, 1848) est donné aux lésions que présentent les articulations durant le rhumatisme chronique en raison de l'absence de liquide dans la synoviale, du moins au début, bien que celle-ci soit souvent plus vascularisée qu'à l'état normal. Elle devient même rugueuse ou chargée de petits reliefs ou prolongements villiformes, irréguliers, ou sous forme de brides, avec ou sans indurations fibreuses dans l'épaisseur de la séreuse ou sous elle. Le tissu des extrémités osseuses se raréfie, les surfaces articulaires se déforment jusqu'à perdre leurs rapports normaux. La surface du cartilage devient irrégulière, striée ou rugueuse, d'aspect velouté. La substance fondamentale de ce tissu est divisée en filaments ou lamelles, épaissie en certains points et plus ou moins amincie ailleurs. Le cartilage peut même disparaître tout à fait. Les cellules continues dans les chondroplastes se remplissent de matière grenue, de granules graisseux, puis s'ouvrent et se vident dans la cavité articulaire (Redfern, Broca).

ARTHROCLASIE. s. f. [de ἄρθρον, articulation, et κλαεῖν, briser]. La fracture des ankyloses offenses articulaires pour en obtenir le redressement.

ARTHRODIÉ, ÉE. adj. et s. [de ἀρθροδία, emboîtement réciproque. — **A.** Qui est articulé par *Arthrodie.* — **B** (Bory de Saint-Vincent). Groupe des Algues formées de cellules articulées bout à bout en filaments ou *monosiphoniées,* conjuguées, etc., vertes ou non telles que les Oscillaires, les *Zygnema,* les Confervacées, les Zoocurpées, etc.

ASCLÉPIDINE. s. f. Composé tiré de l'*Asclepias tuberosa,* dit anticongestif.

ASEMON. s. m. Alliage d'or et d'argent qui a joué en Égypte jusqu'au temps des Romains le rôle d'un métal pur.

ASEPTOL. s. m. [de α privatif, et σηπτός, pourri]. L'*Acide orthophényl sulfureux.*

ASTÉROSPONDYLIE. s. f. [de ἀστήρ, étoile, et σπόνδυλος, vertèbre]. Le cas dans lequel des rayons osseux divergents se développent autour du double cône représenté par le corps des vertèbres de certains Plagiostomes.

ASYNCLITISME. s. m. [de α privatif, σὺν, avec, et κλίσις, inclinaison, κλίτος, penché]. L'état de ce qui est oblique, penché vers une autre chose.

ATHÉROMASIE. s. f. La production de l'*Athérome* artériel.

ATTOUCHEMENT. s. m. — **M. C.** Les applications d'un agent thérapeutique liquide ou pulvérulent sur la peau, une muqueuse ou une plaie avec un pinceau ou tampon de charpie ou de coton, etc., qui en sont imbibés ou saupoudrés.

AURICULE. A la fin de l'article *ajoutez* : ou mieux leurs *auricules.*

AUTOTOMIE. s. f. [de αὐτος, soi-même, et τομή, section]. La section spontanée des membres, chez les Articulés, sous l'influence d'une action réflexe non volontaire, pour échapper aux atteintes des ennemis (Fredericq).

AVIFORME. adj. [de *avis,* oiseau, et *forma,* forme]. En forme d'oiseau. — *Ornithoïde.*

AZOÏQUE. adj. [α, privatif, et ζῶον, animal]. Qui manque d'animaux. La période de la terre où elle manquait d'animaux.

AZOTOÏDE. adj. et s. Qui ressemble à l'*Azote.* Famille de corps simples comprenant l'azote, le phosphore, l'arsenic et l'antimoine dont les composés hydrogénés sont des gaz contenant *une fois et demie* leur volume d'hydrogène.

BACTÉRIACÉ, ÉE. adj. et s. [de βακτηρία, bâton, canne]. Qui concerne les *Bactéries.* — Le groupe des formes diverses en bâtonnet par lesquelles une même espèce de Schizomycètes peut passer en se développant, formes qui sont considérées souvent comme étant celles d'autant d'espèces végétales distinctes.

BANÉNOPTÈRE. Au lieu de s. m. lisez : s. f.

BARÜ, s. m. Comme *Varon.*

BASEDOW. Médecin anglais de la première moitié de ce siècle (1840) dont le nom est resté au goitre exophthalmique.

BASION. s. m. [de βάσις, bas]. Le bord antérieur du trou occipital sur la ligne médiane.

BAUTING. s. m. Du nom d'un commerçant de Londres qui le premier s'y soumit, le traitement de l'obésité qui repose sur le choix des aliments. Les corps gras, les farineux et le sucre sont absolument exclus. La nourriture se compose surtout de viandes et autres albuminoïdes. Les boissons, surtout aqueuses, sont réduites au minimum.

BIOTICOPHAGE. adj. [de βιοτικός, vital, et φαγεῖν, manger]. Comme *Biotophage.*

BISSAC. s. m. [de *bis,* deux fois, et *sac*]. — **A.** L'organe creux présentant normalement ou pathologiquement deux renflements ou dilatations, séparés par une portion rétrécie intermédiaire, comme sur les sabliers. Tel est le sac péritonéal de quelques hernies anciennes, etc.

BIVALENCE. s. f. La propriété qu'ont les *sulfuroïdes* de se combiner dans leur état gazeux avec un volume d'hydrogène double du leur, ou, d'une manière générale, suivant des rapports de poids atomiques doubles.

BIVALENT, ENTE. Comme *Diatomique* ou *Biatomique;* corps qui peut se combiner à deux atomes d'hydrogène ou d'un composé monatomique.

BOJANUS. Anatomiste alsacien (1776-1827) dont le nom est resté à un organe glandulaire brunâtre près du péricarde des Mollusques.

BOROCÈRE. s. m. [*Borocera*]. Genre de Lépidoptères bombycides. — Le *Borocera madagascariensis,* Boisduval, qui vit sur le *Cytisus cajanus,* le Goyavier, etc.

BORRAGINÉE et **BOURRACHE.** Au lieu de *Borago,* lisez *Borrago.*

BOTTI. — Page 93 au lieu de *Botti,* lisez *Bolti.*

BOTULISME. s. m. [de *botulus,* boudin]. Comme *Allantiasis.*

BRACHYDACTYLE. adj. et s. [de βραχὺς, court, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts, les orteils courts. — **M. C.** Anomalie par brièveté des doigts ou des orteils mal développés.

BRACHYDACTYLIE. s. f. L'état du *Brachydactyle.*

BRANCHIOSPINE. s. f. [de *branchia,* branchie, et *spina,* épine]. Les saillies dures, résistantes, flexibles, écartées ou rapprochées comme des dents de peignes, appelées *dents branchiales,* etc., qui garnissent la muqueuse recouvrant le bord antérieur des arcs branchiaux de la plupart des Poissons.

BUDORCAS. s. m. Grande antilope à formes bovines, du Thibet.

BURSAL, ALE. adj. [de βύρσα, cuir, *byrsa,* bourse]. Qui concerne une bourse, un sac, un follicule, une poche qui leur ressemble.

CADAVÉRISATION. s. f. Le passage de l'agonisant à l'état de mort et de cadavre. — La période du choléra dans laquelle surviennent le collapsus, la cyanose, l'algidité, la cessation des absorptions et des sécrétions, le passage du sang à l'état fluide, couleur de suie, etc.

CAJU. s. m. L'écorce astringente de l'*Anacardium occidentale,* L., Térébinthacée anacardiée.

CAMAGNOC et **CAMARE.** A reporter page 112.

CANAL. Ajouter : — *C. dentaires, maxillaires ou maxillo-dentaires.* Ceux qui, dans les maxillaires, sont parcourus par les nerfs et les vaisseaux qui vont aux papilles et aux follicules dentaires; au maxillaire supérieur il y en a d'antérieurs pour les incisives et la canine, de postérieurs pour les molaires. Au maxillaire inférieur un seul s'étend de la face interne de chaque branche au trou mentonnier, avec fin prolongement au-dessous des alvéoles des incisives.

CARBONOÏDE. adj. et s. Qui ressemble au *Carbone.* — Famille de corps simples comprenant le carbone, le bore, le silicium, l'étain, etc., dont chacun pris sous son poids atomique respectif se combine avec quatre atomes d'hydrogène ou de quelque autre élément.

CARCASSONNE (Maurice). Chirurgien de Perpignan (1821) dont le nom est resté à un ligament ou mieux aponévrose du périnée.

CARNASSIÈRE. s. f. Grosse mâchelière, plus tranchante

et plus saillante que les autres, sur les Carnassiers carnivores. A la mâchoire inférieure c'est la première vraie molaire, c'est-à-dire la première mâchelière permanente qui n'est pas une dent de remplacement. La *C.* qui lui correspond à la mâchoire supérieure, plus grosse et plus tranchante que les autres, succède au contraire à une dent de lait et doit être classée parmi les prémolaires.

CAROTTINE. Lire : **CAROTINE.** s. f. ($C^{18}H^{24}O$). Principe en cristaux aplatis, rhombiques, à éclat métallique irisé, rouge orangé par transparence, d'un bleu verdâtre complémentaire par lumière réfléchie; soluble dans le chloroforme et le sulfure de carbone, peu dans l'éther, non dans l'alcool. Fusible à 168°. Se trouve constamment avec la chlorophylle dans les feuilles, dans les racines de *Daucus carota*, L., etc.

CARPIQUE. adj. [de καρπός, fruit]. Qui concerne les *Fruits*.

CASCARA. s. f. Comme *Sagrada*.

CATARRHINIEN, ENNE. adj. et s. [de κατὰ, selon, et ῥῖν, nez]. Qui a le nez étroit, mince, selon la règle. — **Z.** Les Singes de l'ancien monde, à cloisons nasales minces, à orifices des narines rapprochés.

CATACHASME. s. m. [κατασχασμὸς, de κατὰ, par en bas, et σχάσμα, partie scarifiée]. Scarification profonde, mouchetture de haut en bas.

CÉBADILLA. s. f. L'*Orgette*.

CELLULE. — *C. lymphatiques*. Mauvaise dénomination des *Leucocytes*. Ceux-ci existant dans le sang de presque tous les Invertébrés, qui manquent de lymphatiques comme de lymphe.

CENTRUM. s. m. (Richard Owen). Le *Cycléal*.

CÉPHALIN, INE. [de κεφαλὴ, tête]. Qui est fixé par la tête. — Qui est pourvu d'une tête.

CÉPHALION. s. m. [κεφάλιον]. Petite tête. — Bulbe. — Tubercule.

CÉPHALOTOME. Faute au lieu d'*Encéphalotome*.

CÉROÏDE. adj. [de κερός, cire, et εἶδος, ressemblance]. Qui a l'aspect de la cire.

CÉTACÉ. Ligne 5, après nageoire, ajoutez : horizontale. *Pédalion* ou *Paropodium*.

CHASSAIGNAC. Chirurgien français (1805-1879) dont le nom a été donnée à l'*Ecrasemeur linéaire* qu'il a imaginé.

CHÈTE. s. f. [de χαίτη, soie, crinière]. Poil des Insectes, etc., ou organe en forme de poil, rigide, pouvant lui-même être velu.

CHIROPOMPHOLIX. s. m. [de χεὶρ, main, et πομφόλυξ, vésicule]. Vésicules, bulles, pemphigus des mains, à contenu liquide alcalin (Hutchinson et Robinson).

CHLORHYDRATE. — *C. de cocaïne*. Quelques gouttes d'une solution aqueuse du sel de cocaïne, au 1/100e, instillées entre les paupières, déterminent une insensibilité complète, une anesthésie de la conjonctive oculaire et de la cornée. Cette insensibilité est obtenue au bout de trois ou quatre minutes; elle ne dure que quelques minutes. On peut toucher la conjonctive ou la cornée sans provoquer de mouvement réflexe des paupières de l'œil correspondant, tandis que le contact de l'autre œil détermine une brusque occlusion des paupières. On calme ainsi les douleurs dues à des inflammations de la conjonctive et de la cornée. On peut effectuer certaines opérations sur ces membranes. Le *C. de cocane* exerce aussi une action anesthésique locale sur le pharynx, le larynx, etc. On observe aussi, après plusieurs minutes, une dilatation notable de la pupille du même côté. L'anesthésie est très passagère; elle ne dure que cinq à six minutes, dans ces conditions; 0^gr^, 10 du sel de cocaïne en solution aqueuse au centième, injectés dans une veine, sur un chien non curarisé, font que les globes oculaires subissent une propulsion; ils deviennent plus saillants, en même temps que les paupières s'écartent et que les pupilles s'agrandissent.

CHLORORCÉINE, à reporter p. 146.

CHOLÉCYSTECTOMIE. s. f. [de χολὴ, bile, κύστις, vessie, et ἐκτομὴ, excision]. L'extirpation partielle ou totale de la vésicule biliaire, au lieu de la *Cholécystotomie*, et consécutivement, comme pour celle-ci, à une *Laparotomie*, dans les cas où l'exigent une maladie de l'organe ou une lithiase biliaire.

CHOLÉCYSTECTOMIQUE. adj. Qui concerne la *Cholécystectomie*.

CHONDRACANTHE. adj. et s. [χονδράκανθα]. Qui a des cartilages et des épines. — **Z.** Les *Sélaciens* (Aristote).

CHONDRICHTHE. adj. et s. [de χόνδρος, cartilage, et ἰχθὸς, poisson]. Poisson à squelette cartilagineux (Duméril). — **Z.** Les *Sélaciens* ou *Chondroptérygiens*.

CHUCHOTEMENT. s. m. La *Voix chuchotée*.

CINCHOLINE. s. f. La *Quinoléine*.

CINNAMAL. s. m. ($C^{18}H^8O^2$). Composé contenu dans les essences de cannelle et de cassia. On l'en retire et on le purifie avec le bisulfite de soude. Liquide incolore, d'aspect oléagineux, volatil sans décomposition. Se change en styroline et oxyde de carbone au rouge. Donne de l'alcool cinnamique en fixant de l'hydrogène, et de l'acide cinnamique en fixant de l'oxygène.

CLINODACTYLE. adj. et s. [de κλίνεῖν, coucher, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts, les orteils couchés, déviés, fléchis.

CLINODACTYLIE. s. f. L'état du *Clinodactyle*. — **M. C.** L'état de déviation des orteils, des doigts par anomalie ou pathologiquement.

COBITE. s. m. Genre de Malacoptérygiens physostomes, voisins des Cyprins.

COCHESNE. s. m. Le *Sorbier des Oiseaux*.

COLIAS. s. m. Le *Scomber colias*, Valenciennes, Acanthoptérygien scombéroïde de la Méditerranée, qui a une vessie natatoire comme le *Pneumatophore*, mais de plus petite taille.

COLOMBAC. s. m. Au Tonkin excroissances ligneuses aromatiques trouvées au pied de certains *Aloëxylon Agallochum*, Loureiro, et autres Légumineuses cæsalpiniées.

COLONNE. Ligne 7, au lieu de : *Hockart-Clarke*, lisez : *Lockart-Clarke*.

COMPLEXUS. Ajoutez : — **M. C.** S'est dit pour désigner un ensemble de phénomènes morbides nerveux, convulsifs, inflammatoires, etc., variés, au milieu desquels la prédominance de quelqu'un d'entre eux donne à l'état du malade un caractère pathologique particulier.

CONDENSATION. — *C. chimique*. L'union successive et directe d'un composé avec lui-même, une ou un plus grand nombre de fois, avec une ou plusieurs molécules d'un autre composé renfermant les mêmes éléments dans la même proportion. Le résultat est la formation de composés non isomères, mais *Polymères* du premier, pouvant se dédoubler en ses composants.

CONDUIT. Ajoutez : — *C. dentaires*. Les *Canaux dentaires*.

CONSORTIUM. s. m. [de *consortium*, participation]. Le fait de la vie en commun des végétaux ou des animaux qui bien que d'espèces différentes trouvent chacun en un lieu donné les conditions d'existence favorables à leur développement, etc.

COPROLALIE. s. f. [de κόπρος, ordure, et λαλία, parole]. Le cas des *Sauteurs*, sur lesquels, outre des cris inarticulés, peut survenir involontairement, à haute voix, l'émission d'une expression obscène toujours à l'occasion d'une convulsion, quels que soient l'éducation et l'état mental des malades, sans qu'un geste appuie la signification du mot. — Le cas des aliénés qui impulsivement font entendre des séries de mots grossiers.

CORPUSCULE. Ajoutez : — *C. de Krause*. Corpuscules du volume de moins d'un dixième de millimètre, sphéroïdaux, à couche mince de tissu cellulaire et cellules centrales, peut-être nerveuses, situés dans les papilles de la conjonctive, au niveau des organes tarses, et dans lesquels se terminerait un tube nerveux.

CORTICICOLE. adj. [de *cortex*, écorce, et *colere*, habiter]. Qui vit et se développe sur les écorces.

COTYLOPHORE. adj. et s. [de κοτύλη, cotyle, et φορὸς, qui porte]. Qui porte ou est pourvu de ventouses, de cotyles. — Qui a un placenta pourvu de cotylédons. — Les Plagiostomes dont la *Vésicule ombilicale* très vasculaire et plissée des embryons forme un *Placenta fœtal;* les plis de celui-ci adhèrent à des plis semblables de la muqueuse de l'oviducte, appelés ici *Placenta maternel*. Les Plagiostomes dits *Acotylédones* sont ceux dont la vésicule ombilicale, sans plis, adhère simplement par

contiguïté immédiate à la muqueuse d'un oviducte non plissée.

COWPÉRITE. s. f. Nom parfois donné à l'inflammation, abcédée ou non, soit des *Glandes de Méry* ou *de Cowper*, soit du tissu cellulaire qui les entoure.

CRAMPTON. Anatomiste irlandais (1777-1858) dont le nom est resté à un muscle intra-oculaire des Oiseaux.

CRYPTOGAME. Au lieu de s. m. : lisez s. f.

CUCULLÉ, ÉE. adj. [de *cucullus*, capuchon]. Pourvu de capuchon. — Qui en a la forme.

CYCLÉAL. s. m. [de κύκλος, cercle]. Le corps des vertèbres ou centre anatomique vertébral en tant que portion la plus persistante des vertèbres, toutes les autres parties constituantes de celle-ci pouvant disparaître avant elle, comme sur les vertèbres caudales ou coccygiennes. (E. Geoffroy Saint-Hilaire). Le *C.* est surmonté en arrière ou au-dessus des deux *neurépines* formés chacune du pédicule et de la lame vertébrale qui lui fait suite. Normalement celles-ci se réunissent en circonscrivant l'*arc neuréal* ou *trou* vertébral en se prolongeant ou non en *neurépine* ou apophyse épineuse. Du côté de la tête pour chaque *neurépine* ou lame vertébrale sont les apophyses articulaires supérieure et inférieure, près de celle-ci de chaque côté est la *parapophyse*, au-dessus est la *pleurapohyse*. La face centrale du *C.* porte un *arc hématale* ou l'aorte sur les Poissons, avec des saillies ou appendices correspondant aux précédents toutes dépendance ayant les caractères des os du squelette des *Viscères*.

CYCLOSPONDYLIE. s. f. [de κύκλος, cercle, et σπόνδυλος, vertèbre]. Le cas dans lequel une couche osseuse annulaire, simple ou bicone, prend part à la formation du corps des vertèbres de divers Chondroptérygiens.

CYSTICERCOÏDE. adj. et s. [de *cysticerque*, et εἶδος, ressemblance]. Le scolex de certaines espèces de Tænias qui manquent de vésicule caudale ou qui ont une vésicule ne contenant pas de liquide.

CYSTOPHORE. s. m. [de κύστη, vessie, et φορός, qui porte]. Le pédicelle qui, sur les *Mucorinés*, est terminé par un sporange contenant une ou plusieurs spores. — **Z.** Le *Cystophora proboscidea*, Nills (*Eléphant* ou *Lion marin*), Phocidé du Nord.

CYSTOPHORÉ, ÉE. adj. et s. Qui est muni de *Cystophores*. — Les *Mucorinés*.

CYTISPORÉ, ÉE. adj. et s. [de κυτίς, corbeille, et σπορά, graine]. — Groupe de Champignons hyphomycètes, embrassant les Mucorinés, à réceptacles floconneux, simples ou rameux, à spores dans un sporange terminal membraneux.

DARNONA. s. f. Dans le Turkestan, etc., les *Artemisia santonica*, L., *maritima*, L., et autres.

DÉCIPINE. s. f. (Delafontaine). Base terreuse encore mal définie qui accompagne la *Terbine*, etc.

DÉFAILLANCE. — *D. d'estomac.* État morbide analogue à celui dit *Tiraillement d'estomac*, qui amène une faiblesse générale analogue à celles des premières phases de la syncope.

DELTOÏDITE. s. f. L'inflammation, avec ou sans suppuration, du muscle deltoïde ou du tissu cellulaire sous-jacent.

DÉMUTISATION. s. f. [de *de*, privatif et *mutisme*]. La partie de l'éducation des sourds-muets qui consiste à leur apprendre à se faire entendre et comprendre par certains sons, à prononcer nombre de mots, avec ou sans prise de l'habitude de comprendre la parole des autres par la vue du mouvement des lèvres, l'emploi de la mimique par signes et gestes restant en dehors.

DÉTRITIQUE. adj. [de *detritus*, usé]. Qui concerne la *Détrition*, l'usure par frottement. — Qui se rapporte aux *Détritus*, à ce qui est produit par usure, frottement, etc.

DEUTO-LINGUAL, ALE. adj. et s. Qui concerne la langue ou le nerf lingual et les dents. — Nom d'un filet nerveux (Sappey) qui émerge du nerf *Mylo-hyoïdien*, dont les tubes dérivent du *Nerf masticateur*. Il traverse le muscle mylo-hyoïdien et pénètre dans le nerf lingual, avec lequel il se ramifie dans le muscle lingual supérieur. Ce filet se divise en deux branches très distinctes plus longues que le nerf lingual, dont l'une passe le long de la surface inférieure du nerf lingual jusqu'au bout de la langue, tandis que l'autre se recourbe en bas et pénètre isolément dans le ganglion sous-maxillaire ou *Sphéno-palatin*. Ce dernier rameau, émanant d'un nerf moteur (le nerf mylo-hyoïdien, destiné au muscle du même nom), constitue la racine motrice du ganglion sous-maxillaire (Zlobikowski).

DIABÉTIDE. s. f. (Marchal). Désignation générale de l'ensemble des accidents (inflammations, abcès, gangrènes, etc.) qui surviennent comme complications du diabète.

DIAPLÉGIE. s. f. [de διά, qui est disséminé, et πληγή, coup]. La paralysie générale progressive (Spring).

DIAPOPHYSE. s. f. [de διά, qui est disséminé, et *apophyse*]. Les apophyses transverses supérieures ou articulaires des vertèbres, quand elles existent, ou leurs homologues.

DICARPIEN, ENNE. adj. [de δίς, deux fois, et καρπός, fruit]. S'est dit pour : qui donne des fruits à la deuxième année de sa croissance.

DICOTYLÉDON. *Ajouter* s. m.

DICOTYLÉDONE. *Ajouter* s. f.

DIDACTYLIE. s. f. L'état du *Didactyle*, comme sur l'Autruche.

DIGITÉ, ÉE. adj. — **A.** Dont les membres ont les extrémités libres, pourvues de doigts, polydactyles, non monodactyles.

DIGITIFÈRE. adj. [de *digitus*, doigt, et *ferre*, porter]. Qui porte les doigts, les divisions des extrémités.

DIMÉTHYLOXYQUINIZINE. s. f. L'*Antipyrine*.

DIPLOSPONDYLIE. s. f. [de διπλόος, double et σπόνδυλος, vertèbre]. Le cas dans lequel entre deux paires nerveuses rhachidiennes successives existent *deux paires* de pièces cartilagineuses pour former chacun des arcs vertébraux soit supérieur (*Neurapophyse*), soit inférieur (*Hémapophyse*); fait qui se voit sur divers Chondroptérygiens.

DORINE. s. f. Genre de Saxifragées d'Europe.

DRUSE. s. f. [all. *Druse;* de l'all. *Drüse*, gland]. Géolc. — Cavité garnie de cristaux. — **B.** Les cellules arrondies des plantes contenant des cristaux, surtout d'oxalate de chaux.

DUJARDIN. Zoologiste et anatomiste français (1808-1862) dont le nom est resté au *Sarcode*, à un appareil à éclairage des objets vus par lumière transmise par le microscope.

DUMAS. Médecin et anatomiste français (1765-1813) dont le nom est resté à une nomenclature des muscles.

DUMAS (J.-B.). Chimiste français, mort en 1884, dont le nom est resté à un composé chimique, etc.

DURCISSANT, ANTE, adj. et s. Qui augmente la consistance, rend dur. — Les agents physiques ou chimiques qui causent le durcissement, avec ou sans coloration des éléments anatomiques de telle ou telle espèce dans le cas des sels, dont tout ou seulement un des composants se combine à la substance de ceux-ci.

DURCISSEMENT, s. m. L'acte de durcir. — L'état de ce qui est durci. — **A.** Le passage d'un tissu animal surtout de la consistance naturelle à une autre plus prononcée des degrés divers. Le *D.* des tissus cadavériques est obtenu par congélation, ou par *coagulation* due à l'influence de la chaleur, des essences, de l'alcool, de divers sels métalliques, etc. Ceux-ci à leur tour agissent aussi en déshydratant les albuminoïdes, en se substituant à leur eau de constitution, en se combinant à l'amide complexe représenté par les albuminoïdes, abstraction faite à l'eau, en se substituant à l'eau, l'alcool, les sels, etc. durcissant amènent la diminution de masse des éléments anatomiques mais dans tous les diamètres proportionnellement en sorte que sans les laisser tels que pendant la vie, ils ne changent pas leurs relations réciproques. C'est ce qui surtout permet d'utiliser le *D.* pour l'exécution de coupes minces permettant l'examen anatomique des tissus par lumière transmise.

DUVETÉ, ÉE. adj. Pourvu de duvet, des follicules dont partent les poils ou les plumes du duvet.

ÉCHAUFFURE. s. f. Comme *Echauffement.* — Pour *Hidroœ.*

ÉCHINOTÆNIEN, ENNE. adj. et s. [de ἐχῖνος, crochet, et *tænia*]. Qui concerne les Tænias et leurs cysticerques dont le *rostellum* est entouré de un à trois rangs de cro-

chets. — La section des Cestoïdes tæniadés qui les renferme. — Le *Tœnia solium*, L.

ÉCHOLALIE, s. f. [de ἠχώ, clameur, et λαλία, parole]. Les cas des *Sauteurs* qui,au summun d'une crise de mouvements désordonnés,poussent avec force un cri inarticulé involontaire répété plusieurs fois de suite, pour devenir articulé avec force et rapidité comme s'il était répercuté ou avec répétition des derniers mots d'une phrase qu'il entend prononcer, tout en faisant le geste convulsif ordinaire d'une crise.

ECTROPODIE. s. f. [de εκτρώω, se fait avorter, et ποῦς, pied]. La disposition en fourche, ou autre, du pied, par absence anormale de plusieurs doigts ou de tous les métatarsiens plus ou moins écartés et mobiles.

ÉGILOPS. Ligne 5 : au lieu de *larnier*, lisez *larmier*.

ÉKABORE. s. m. (Neudeleeff). Le *Scandium*.

ÉLASMOBRANCHE. adj. et s. [de ἔλασμα, lame, et βράγχια, branchie]. Qui a les branchies lamelleuses. — Z. Les *Plagiostomes* ou *Sélaciens*.

ÉLATHINE. s. f. Terme qui devrait s'écrire *Élatine* [ἐλάτινος, fait de sapin] par lequel M. Zeise (1845) désigne l'un des composés qui se trouvent dans les huiles goudronneuses produites par des dédoublement de la *Thaccétone*. Liquide huileux, jaune brun, plus léger que l'eau qui ne la dissout pas, volatil entre 140 et 150°.

ÉLATINE. s. f. [ἐλατίνη]. La *Velvote*. — L'*Alsine Altinostrum*, L. et l'*Alsine élatine*, Crantz, ou *hydropiper* L., Caryophyllées.

ÉLECTRUM. s. m. [ἔλεκτρον]. L'*Ambre jaune* ou *Succin*. — L'*Asernon*.

ÉLÉMENTISTE. s. f. Celui qui expliquait tous les phénomènes, même pathologiques, par le jeu des quatre éléments, l'air, le feu, l'eau, la terre.

ÉLOCUTION. s. f. — **Y**. La partie de la fonction d'expression parlée surtout et écrite qui concerne le choix et l'arrangement des mots dans chaque phrase. Elle est généralement subordonnée à la nature des actes de conception intellectuelle au point de vue de la netteté, de la clarté et de l'élégance dans ce choix et cet arrangement des mots. Mais l'indépendance relative existant entre les fonctions cérébrales centrifuges, d'exécution et d'expression d'une part, comparativement aux pensées indistinctives et intellectuelles de conception tant abstraite que concrète,fait que celles-ci peuvent rester d'ordre inférieur pendant que l'élocution reste relativement facile, abondante, élégante, choisie, etc. Réciproquement, en nombre de cas naturels, accidentels ou de troubles encéphaliques celle-ci peut-être lente, embarrassée, confuse, etc., dans le choix et l'arrangement des mots alors que les conceptions n'ont aucun de ces caractères.

ÉLONGATEUR, TRICE. adj. et s. — **M. C.** Qui sert à l'*Elongation*. Instrument recoubé, etc., pour la pratique de l'élongation (Gilette).

ENCÉPHALOTOME. s. m. [de ἐγκέφαλος, cerveau, et τομή, section]. Instrument pour couper l'encéphale ou ses parties en tranches minces à conserver entre des lames de verre pour l'examen.

ENTOCYTE. s. m. [de εντός, dedans, et κύτος, corps, cellule]. La masse centrale du corps des cellules, des Protozoaires, des Protophytes, granulations et noyaux compris.

ÉPAULARD. s. m. L'*Orca gladiator*, Gray ou *Delphinus Orca*, Gualin, Cétacé delphinide.

ÉPIAL. s. m. Point d'ossification, os supplémentaires. — Épiphyse surajoutée à un os.

ÉPICYTE. s. f. [de ἐπί, sur, et κύτος, corps, cellule]. La cuticule ou paroi cuticulaire hyaline des cellules en général, des Protophytes et des Protozoaires.

ÉPIDONNIGÈRE. adj. [de *epidermis*, épiderme et *gerere*, porter]. Comme *Epidermophore*.

ÉPIDERMISATION. s. f. [de *epidermis*, épiderme]. La formation de l'épiderme.

ÉPI-HYAL, ALE. adj. et s. Qui est au-dessus, contre l'hyoïde, *Corne* hyoïdienne.

ÉPIMÉRITE. s. f. [de ἐπί, sur et μερίτης, participant]. Qui est sur ce qui participe à la composition du corps. — *Tête*. — Le segment antérieur du corps ou tête.

ÉRYNGIÉ, ÉE. adj. et s. Qui concerne les *Eryngium*. — Tribu des Ombellifères amères, aromatiques, à fleurs groupées en capitules.

ÉRYTHRISME. s. m. [de ἐρυθρός, rouge]. Le greffage à l'état rouge des plumes d'une autre couleur sur les parents ou avant une *mue* donnée. Anomalie par substitution du rouge à une autre couleur en général.

ÉTHOLOGIE. s. f. [de ἦθος, mœurs, et λόγος, traité]. Étude, traité des mœurs de l'homme ou des animaux.

ÉTHOLOGIQUE. adj. Qui concerne l'*Ethologie*.

EXCITO-RÉFLEXE. adj. Qui après avoir subi une excitation, reçu une impression, ne fait ou ne peut que susciter une action motrice dite réflexe, sans influence cérébrale d'ordre plus élevé, sur quelque muscle dont les nerfs partent d'un centre nerveux en connexión avec celui qui a été impressionné.

EXPUER. v. a. [de *ex*, hors, et *spuere*, cracher]. Cracher, rejeter hors de la bouche la salive, le mucus, le sang ou autre produit normal ou de production accidentelle qui s'y trouvent portés, tombés des fosses nasales, etc.

EXSUDATOIRE. adj. Qui est de la nature des *Exsudats*. Origine attribuée hypothétiquement à nombre d'états morbides (comme les gonflements ou hypertrophies des extrémités épiphysaires cartilagineuses des os, dans le rhachitisme, etc., etc.) dans lesquels on ne trouve rien qui ait quoi que ce soit de la nature des *Exsudats*.

FAMILLE. — *F. naturelles*. En biotaxie les groupes soit botaniques soit zoologiques formés par la réunion de *Genres* dont les caractères ont entre eux une valeur comparable à celle des caractères qui rapprochent les espèces en genres.

FASCICULANT, ANTE. adj. Qui réduit ou divise une partie en *Fascicules*, en *Faisceaux*.

FAUCILLE. s. f. — **Z**. Chaque plume dont l'ensemble forme les grandes tectrices ou couvertures de la queue des Oiseaux.

FÉMORAL. s. m. La troisième pièce ou *cuisse* de la patte des Insectes et des Arachnides articulée en haut avec l'exinguinal ou trochanter. La jambe est au-dessous. Le fémoral est lui-même composé de deux pièces ou divisions sur les Aranéides et quelque Acariens.

FIBRINÉ, ÉE. adj. Qui fournit de la *Fibrine*.

FILARIDE ou **FILARIDÉ, ÉE**. adj. et s. Comme *Filarien*.

FILARIEN, ENNE. adj. Famille des Nématoïdes, filiformes, blancs, jaunâtres ou rouges. Tête continue avec le corps, nue ou munie de papilles ou de pièces chitineuses. Bouche circulaire ou triangulée. Œsophage court, tubuleux, anus terminal ou suivi d'une queue. Mâle à pénis tordu, appendiculé. Femelle à vulve près de l'extrémité céphalique. Ovipares ou Ovovivipares.

FILTRATUM. s. m. [de *filtrum*, feutre, filtre]. Le liquide qui a subi la *Filtration*, qu'on recueille au delà d'un filtre.

FLAVOPURPURINE. s. f. Composé isomère de la *Purpurine*.

FOSSETTE. — *F. sus-sternale* ou *sternale*. La dépression de la peau au-dessus de la fourchette du sternum, au bas du cou, qui s'enfonce plus ou moins lors de chaque inspiration.

FRAGMENTATION. s. f. — **M. C.** la réduction spontanée, c'est-à-dire en raison de modifications naturelles de la constitution, d'une partie normale ou d'une production pathologique en divers morceaux ou fragments. — *F. spontanée des calculs*. L'exfoliation des couches concentriques dont est formé un calcul vésical, par éclatement de celles-ci en morceaux, par suite de gonflement de couches minces de mucus interposées entre l'acide urique, ou les sels formant le produit morbide.

FURONCULOSE. s. f. La production successive de furoncles se manifestant pendant des mois ou des années, considérée ou non comme manifestation de la présence de parasites schizomycètes.

GANGRENEUX. Lisez : *Gangréneux*.

GASTROXIE. s. f. [de γαστήρ, estomac, et ὀξύς, acide]. Acidité gastrique.

GAZ HILARANT. Au lieu de : *Oxyde d'azote*, lisez : *Protoxyde d'azote*.

GÉNUAL. s. m. Sur les *Aranéides* et quelques Acariens la pièce supérieure de la *jambe*, lorsque cet article de leurs pattes est formé de deux divisions ; celle qui est au-dessous du génual se nomme alors le *Tibial*.

GERMIN, INE. adj. [de *germinus*, nature, inné]. — **M.C.** Qui vient naturellement comme les dents, etc., comme les accidents que cause leur éruption, sans cause connue.

GLOSSECTOMIE. s. f. [de γλῶσσα, langue, et εκτομή, excision]. L'amputation, l'ablation chirurgicale de la langue, partielle ou totale, par la cavité buccale, la région sus-hyoïdienne, l'écrasement linéaire, etc.

GLYCYRRHIZATE. s. m. Sel de l'*Acide glycyrrhizique*. — *G. d'ammoniaque*. Combinaison, de saveur sucrée, un peu mordante, etc., de l'acide glycyrrhizique avec l'ammoniaque; c'est le composé qui donne à la *Réglisse*, etc., sa saveur.

GLYCYRRHIZIQUE. adj. Qui concerne la *Glycyrrhizine*. — Nom d'un acide azoté insoluble dans l'eau, sans saveur, représentant la glycyrrhizine pure, qui n'est pas une *Glycoside*.

GOËLETTE. s. f. — **Z.** La *Sterna hirundo*, L., et autres Mouettes.

GOMMOSE. s. f. Comme *Gummose*.

GORGÉ, ÉE. adj. — **M. C.** Rempli, soit par imbibition, soit par infiltration, d'eau, de sérosité, etc. — *G. de sang*. Se dit des vaisseaux remplis de sang, distendus, congestionnés pathologiquement ou non.

GRATTEMENT. s. m. L'action que détermine le besoin de se gratter; dans toute condition naturelle ou pathologique qui détermine de la démangeaison, du prurit, du prurigo, etc. Les uns ou les autres peuvent être avec ou sans exacerbations, qui font que le *G.* après l'enlèvement de l'épiderme peut être porté à de telles limites qu'il va jusqu'à une excoriation plus ou moins prononcée du derme qui peut être une complication de l'affection qui l'a déterminé.

GRIÈCHE. adj. f. [de *græca*, grecque]. Piquant, aigu, âpre, méchant.

GYMNOTÆNIEN, ENNE. adj. et s. [de γύμνος, nu, et *tænia*]. Qui concerne les *Tænias* nus ou à tête inerme, à corps large, sans rostellum ni crochets, et de même pour son cysticerque. — La section des Cestoïdes tæniadés qui les renferme. — Le *Tænia inermis*, Lab., de l'homme, du bœuf.

GYNOCARDIQUE. adj. Qui concerne les *Gynocardies*. — Nom d'un acide retiré de l'huile de *Gynocardia odorata*, Roxburg, Capparidée de l'Inde.

HALIMÉTRIE. s. f. [de ἅλσ, sel et μέτρον, mesure]. La mesure, la détermination de la quantité, de la nature des sels d'une matière.

HALOSEL. s. m. (Berzélius). Les *Hydrosels* ou *Sels haloïdes*, combinaisons de deux métalloïdes tels que les chlorures, les bromures, les iodures, etc.

HALTÉRIEN, ENNE. adj. Qui concerne les *Haltères*. — Balancier des Insectes.

HALTÉRIPTÈRE. Au lieu de : *Halticide*, lisez : *Haltères*.

HAMAMÉLIS. s. f. Comme *Hamamélide*.

HANCHÉ, ÉE. adj. Qui repose sur la *Hanche*, qui en dépend, qui s'y rattache. — Qui offre quelque caractère tiré de la disposition des *Hanches*.

HANCHIAL, ALE. adj. Qui tient à la *Hanche*. — Qui la concerne.

HÉMAPOPHYSE. Apophyse de l'*Hémépine*, de ses pièces ou sternèbres. — Le cartilage des côtes ou costo-sternal.

HÉMÉPINE. s. f. [de αἷμα, sang, et *épine*, dans le sens de colonne vertébrale]. Le sternum, les pièces stermales, la *Ligne blanche*, considérés comme des homologues, du côté du cœur et des gros vaisseaux, de la colonne vertébrale, des vertèbres. Pour Richardower, apophyse médiane inférieure de l'*arc hématal*, ou arc inférieur des vertèbres des Poissons. L'*H.* correspondant à la *neurépine* ou *apophyse épineuse* vertébrale; elle part du milieu de l'*arc hématal* limitant l'anneau ou trou vertébral inférieur. Cet arc est limité par les *hémapophyses* ou lames vertébrales inférieures, qu'il ne faut pas confondre avec l'*H.* même.

HÉMHYDROSE. s. f. [de ἡμι, à moitié, et ἵδρώς, sueur]. Sudoration sur une moitié du tronc, de la face, d'un membre. — Les sueurs unilatérales.

HÉMOGLOBINE. P. 353, à l'art. après les : *neuf dixièmes*, ajoutez : de la masse de chacune des.

A la fin du même article, ajoutez : (C^{54},$2H^{7}$,$5Az^{16}$,$3O^{21}$, $2SO^{5}$,FeO^{5}).

HERBIVORITÉ. s. f. Condition d'un animal qui vit exclusivement ou surtout d'herbes, de substances d'origine végétale.

HERMAPHRODISME. Ajoutez : — *H. vrai par accouplement réciproque*, par *approche* et par *réunion*. L'*H.* naturel suffisant des *Lombrics*, des *Sangsues*, etc., des Gastéropodes pulmonés et autres pourvus d'organes mâles et d'organes femelles, sur lesquels l'accouplement est nécessaire. Il est dit parfois *H. androgyne* ou mâle et femelle à la fois, l'organe mâle d'un individu donnant du sperme dans l'organe femelle de l'autre, pendant que réciproquement celui-ci en fait autant pour le premier.

HÉTÉROSOMIE. s. f. [de ἑτεροῖος, dissemblable, et σῶμα, corps]. Le défaut de symétrie de tous les organes extérieurs de la vie animale sur les *Pleuronectes*. La manière dont les organes des sens sont, après l'éclosion, ramenés sur le côté droit de la tête, le plus habituellement, les caractérise davantage encore que l'état comprimé de leur corps. Cet état de compression a lieu non de haut en bas comme sur les *Raïides*, mais de droite à gauche; seulement avec la situation des yeux coexiste la station habituelle du corps et la natation contre le sol sur le côté opposé. Tout ce côté ne recevant pas la lumière est plus pâle que l'autre, moins bombé, avec des opercules et des nageoires restant plus petites. Cette station soit sur le côté gauche soit inverse par anomalie et non sur la face ou le bord ventral, fait que la nageoire caudale en frappant l'eau à droite et à gauche comme à l'ordinaire par rapport à l'animal la frappe de haut en bas par rapport au sol.

HIDROA. s. m. [ἵδρωα et ἱδρῶα, échauboulures, de ὑδρώς, transsudation qui n'a rien de commun avec ὕδωρ, eau]. Dans Hippocrate et autres, exanthème lancinant, rendant la peau rugueuse, se manifestant après les grandes chaleurs. — Papules sudorales.

HIRUNDINIDE. adj. Pour *Hirundiné*.

HISTIOÏDE. adj. [de ιστιον, tissu, et εἶδος, ressemblance]. Qui a un semblant de texture.

HOARIN. Page. 365, lisez : *hoazin*.

HOLMIUM. s. m. Nom d'un métal déterminé d'après la raie qu'il donne dans l'analyse spectroscopique des terres.

HOMOZOÏQUE. adj. [de ὁμὸς, semblable, et ζῶον, animal]. Qui concerne l'époque terrestre ou des terrains quaternaires dans lesquels sont les restes de l'homme.

HOPOTÉRODONTE. adj. et s. [de ὁπότερος, l'un des deux, et ὀδοὺς, dent]. Qui n'a de dents que sur l'une des mâchoires. — Le *Typhlops*, Ophidien.

HOUSTON. Anatomiste anglais du commencement du XIXe siècle, dont le nom est donné à la partie moyenne du *Muscle bulbo-caverneux*.

HUMEUR. — *H. cardinales* ou *catholiques*. Jadis les *quatre humeurs*.

HYDRATE. — *H. de carbone*. Composé ternaire naturel ou artificiel qu'on peut se représenter comme du carbone combiné à l'hydrogène et à l'oxygène dans les proportions voulues pour former de l'eau.

HYDRAMNIOTIQUE. adj. Qui concerne l'*Hydramnios*, l'eau ou liquide amniotique, terme employé parfois par erreur pour désigner l'*Hydrométrie des femmes enceintes* ou production de l'*H.* en excès.

HYDROCÉPHALOCÈLE. s. f. [de *hydrocéphale*, et κήλη, tumeur, hernie]. Hydrocéphalie congénitale avec saillie des circonvolutions cérébrales distendues en quelque point des parois craniennes non développées.

HYDROCOTYLÉ, ÉE. adj, et s. Qui concerne les *Hydrocotyles*. — Tribu des Ombellifères à fleurs disposées en verticilles, rapprochée des *Bryngiées*.

HYDROSADÉNITE. s. f. [de ἱδρώς, sueur, et *adénite*]. Inflammation, congestion réelle ou supposée des follicules sudoripares.

HYDROSADINITE. Faute au lieu de *Hydrosadénite*.

HYDROSEL. s. m. Comme *Holosel*.

HYDROTHÉRAPIQUE. adj. Qui concerne l'hydrothérapeutique. — Comme *Hydrothérapie*.

HYBOLATE. s. m. [*Hybolates*, Illiger]. Le *Gibbon*, Primate catharrinien.

HYPERCHROMIE. s. f. [de ὑπέρ, sur, et χρῶμα, couleur]. L'augmentation de la couleur brune de la peau, diffuse ou par taches bien marquées, dans les cas de phthiriase ou d'affections cutanées diverses, de syphilis, etc.

HYPERKÉRATOSE. s. f. [*hyperkératosis*, de ὑπὲρ, indiquant excès, κέρας, corne, cornée, et *ose*]. L'hypertrophie de la corne. L'accroissement en excès de la cornée, soit avec amincissement soit avec épaississement.

HYPERMNÉSIÉ, IÉE. adj. et s. [de ὑπέρ, au delà, et μνῆσις; mémoire]. Qui concerne l'*Amnésie*. Qui est atteint d'exaltation de la mémoire, soit naturelle soit pathologique et plus ou moins transitoire.

HYPNOSE. s. f. [de ὕπνος, sommeil]. L'état d'*Hypnotisme*. — L'*H.* est un état accidentel mais naturel du fonctionnement cérébral et de tout l'appareil nerveux, se manifestant sous l'influence de certaines impressions visuelles et auditives surtout. C'est un état nerveux encéphalique qui n'a du sommeil que la non perception d'une partie des impressions extérieures et la cessation des manifestations de la volonté sous ces influences; il ne met pas, comme le sommeil, l'organisme dans les conditions de réparation des fatigues, etc. Et ce sont des états distincts plus ou moins liés l'un à l'autre de *léthargie*, de *catalepsie*, avec ou sans contracture des membres, de *somnambulisme* les yeux fermés ou les yeux ouverts et de *fascination* (Bottey). Tous les modes de la névrilité centrale et périphérique, sensitive, perceptive, motrice et de pensée se trouvent modifiées dans l'*H.* sous des formes hyperesthésique, anesthésique, paralytique même et volitive, qui acquièrent un degré de délicatesse inconnu dans l'état ordinaire de veille, la volition restant ici toujours subordonnée aux états irréguliers et anormaux ou non des impressions. Ce sont ces états physiologiques réels, qu'un public prédisposé par les débilités de la merveillosité et de l'ignorance, prend pour des choses surnaturelles lorsqu'elles lui viennent par l'intermédiaire des charlatans qui l'exploitent à l'aide d'une interprétation fictive des phénomènes d'une *H.* réelle ou même supposée.

HYPNOTISABLE. adj. et s. — Qui est susceptible d'être *Hypnotisé*.

HYPNOTISATION. s. f. L'ensemble des manœuvres employées pour obtenir l'*Hypnose*. Les femmes y sont particulièrement prédisposées, mais les hommes et les enfants sont aussi plus ou moins hypnotisables. L'hystérie, l'anémie, la faiblesse favorisent l'hypnotisation. Les maladies mentales y mettent obstacle.

HYPOCHROMIE. s. f. [de ὑπὸ, sous, et χρῶμα, couleur]. Les cas de passage de la peau à l'état de taches, etc., diverses, de pâleur plus ou moins prononcée de l'épiderme, dans certains cas de syphilis et autres affections cutanées.

HYPOTRÈME. adj. et s. [de ὑπὸ, sous, et τρῆμα, trou]. Qui a des ouvertures en dessous. — **Z.** Les *Raiides* et les *Torpilles* dont les ouvertures branchiales sont sous la tête (Duméril).

IASE. Comme *ase*.

IMMERGÉ. s. m. En médecine légale, les individus qui ont été plongés dans l'eau après la mort, pour les distinguer des *Submergés*.

IMPÉTIGINOÏDE [*impetigo*, de *impetere*, se jeter sur, et εἶδος, ressemblance]. Faute au lieu d'*Impétiginiforme*.

INCONTINENCE. — *I. fécale*. Celle qui résulte d'une destruction d'une portion du sphincter rectal pendant quelque opération portant sur l'anus; de l'envahissement de ce muscle ou de la gêne de ses contractions causées par un épithélioma ou autres tumeurs, etc. L'impossibilité de retenir les fèces gazeuses, liquides et solides, plus ou moins fétides par elles-mêmes, s'échappant plus ou moins à mesure qu'elles arrivent dans le rectum fait de cette *I.* une infirmité plus fâcheuse encore que l'*I.* des urines ne devenant fétides que par leur lente décomposition ammoniacale; sans parler des états morbides de la peau et des plaies causées par le contact des fèces, de l'impossibilité de se liver à quelque *effort* en l'absence de rétention sphinctérienne, etc.

INFRACTION. s. f. [de *in*, particule négative, et *fractio*, l'action de briser]. Fracture incomplète d'un os sur les enfants, etc.

INFRA-OPERCULAIRE. adj. et s. Qui concerne l'*Infraopercule*. — L'*Infrao-percule* même.

INTRA-OPERCULE. s. m. Pièce antéro-inférieure de l'opercule des Téléostéens considérée comme l'homologue du *marteau* de l'oreille des autres Vertébrés.

IPOUVA. s. f. La *Tecoma speciosa*, Bignoniacée amère, diurétique, des contrées chaudes.

ISTHME. — *I. du pharynx* ou *naso-pharyngien*. L'orifice faisant communiquer l'*arrière-cavité* des fosses nasales avec la portion moyenne de pharynx, *arrière-bouche* ou *arrière-gorge*. Il est circonscrit par le *voile du palais* et ses piliers postérieurs sur les côtés, l'*I. du gosier* étant circonscrit par le voile du palais et ses piliers antérieurs sur les côtés, la luette au milieu pour tous.

JENNÉRIEN, ENNE. adj. Qui concerne Jenner, médecin anglais (1749-1823) et sa découverte de ce que le *Grease* du cheval donne le *Cowpox* aux vaches, que de celles-ci il se transmet à l'homme par inoculation naturelle ou chirurgicale, qu'après cette inoculation, celle du pus variolique ne donne plus la variole aux individus déjà inoculés ainsi.

JURUREBA. s. f. Les feuilles du *Solanum paniculatum*, L., Solanée diurétique, antifébrile, du Brésil.

KARÉ ou **KARITÉ**. Au lieu d'*Euphorbiacée* lisez : *Sapotacée* et ajoutez : — Le *Beurre de Galam* ou *de karité*.

KÉFIR. s. m. Liqueur alcoolique gazeuse dite *Vin de lait mousseux*, de consistance crémeuse épaisse, d'un goût piquant, d'une acidité agréable; odeur analogue à celle du lait de beurre. Il dégoûte moins rapidement que le *Koumys*. Il se prépare, dans le Caucase, par fermentation du lait dans une outre en peau de chèvre, avec addition du ferment laissé comme résidu.

KENTISCH. Médecin allemand de ce siècle dont le nom est resté à un *Pnéomètre*.

KÉRATOGLOBE. adj. et s. [de κέρας, corne, cornée, et *globus*, globe]. — Terme hybride employé pour désigner l'état des yeux énormes, saillants et bombés en avant, avec agrandissement de la cornée restant transparente, distendue par l'humeur aqueuse accumulée dans une chambre antérieure agrandie; maladie congénitale, pouvant augmenter avec l'âge, non accidentelle, ni avec état conique de la cornée agrandie comme dans le *Kératocome*.

KÉRATOGLOBIE. s. f. L'état de l'œil *Kératoglobe*.

KOB. s. m. Le *Kobus onctuosus*, Laurillard, belle Antilope du Sénégal, domesticable en Europe.

KOBELT. Anatomiste allemand de la première moitié du XIX[e] siècle dont le nom est donné au *Muscle de Houston*.

LABYRINTHIEN, ENNE. adj. Comme *Labyrinthique*.

LAMELLE. — **Z.** Les plumes allongées recouvrant les reins des Oiseaux.

LAPEMENT ou **LAPPEMENT.** s. m. [de λάπτεῖν, lapper]. L'action de remplir la bouche d'un liquide pris en dehors de celle-ci avec la langue étendue, puis retirée après que le bout trempé s'est courbé en cuiller; la déglutition survient aussitôt après un ou plusieurs *L.* en interrompant finalement alors l'inspiration nasale comme chez les chiens, les chats, etc.

LEPTOCÉPHALIE. s. f. [de λέπος, menu, et κεφαλή, tête]. L'état du faible développement du crâne. — La petitesse de la tête. — La *Microcéphalie*.

LEUCOMAÏNE. s. f. Nom d'un groupe d'alcaloïdes formés par désassimilation des tissus (Gautier, G. Pouchet) ayant comme l'urée (cyanate d'ammoniaque) même plusieurs molécules de l'acide cyanhydrique pour composants.

LIGAMENT. P. 436, 1[e] colonne ligne 16, *au lieu de :* rectrices, *lisez*, tectrices; ligne 30, *au lieu de* : outre, *lisez :* entre.

LIQUIDIEN, ENNE. adj. Qui concerne les liquides, qui est produit par eux.

LISFRANC. Chirurgien français (1790-1847) dont le nom est resté au tubercule de la première côte, point de repère pour la recherche de l'artère sous-clavière lors de sa ligature.

LOBULATION. s. f. [de λοβός, lobe]. La disposition d'une glande ou autre partie en lobules.

LOCKART-CLARKE. Médecin anglais contemporain

dont le nom est resté à ce que représente l'ensemble des cornes antérieures de substance grise de la moelle épinière.

LOGOPLÉGIE. s. f. [de λόγος, discours, et πλήσσειν, frapper]. Le cas dans lequel persiste la notion du son et celle du mot avec impossibilité de l'exprimer.

LOMBRICINÉ, ÉE ou **LUMBRICINÉ, ÉE**. adj. et s. f. [de *lumbricus*, lombric]. Qui concerne les *Lombrics*, qui leur ressemble. — La section des Annélides qui les comprend.

LYGÆIDE. adj. et s. [de λυγαῖος, obscur, et εἶδος, ressemblance]. Famille d'Hémiptères géocores à tête enfoncée et deux ocelles.

MACHÆRION et **MACHAIRION**. s. m. [μαχαίριον, rasoir, couteau]. Comme *Machaire*.

MACHAIRE. s. f. [μάχαιρα, μαχαίριον, μαχαιρίς, rasoir, *machœris*, *machœrion*]. Instrument de chirurgie ou scalpel jadis en usage dans les excisions et ponctions.

MACHINE DE NOIRNE. Lisez : *M. de Nairne*.

MAGENDIE. Médecin et physiologiste français (1783-1855) dont le nom est resté au *Trou* qui fait communiquer le point le plus déclive du quatrième ventricule ou cérébelleux avec le confluent ou espace sous-arachnoïdien postéro-inférieur et se mêler le liquide des ventricules ou de l'épendyme avec le liquide sous-arachnoïdien.

MALLÉAL, ALE. adj. et s. [de *malleus*, marteau]. Qui concerne le *Marteau* (os). — L'*Infra-opercule* de l'appareil operculaire des Téléostéens.

MANUBRIAL, ALE. adj. et s. [de *manubrium*, manche]. Qui concerne le *Manubrium*. — Pour *Manubrium*.

MARASMATIQUE. adj. et s. [*marasmatus*, *marasmaticus*, de *marasmus*, marasme]. Qui concerne le *Marasme*. — Qui en est atteint.

MARASTIQUE. Faute au lieu de *Marasmatique*.

MÉABLE. adj. [*meabilis*, qui pénètre facilement, de *meare*, passer]. Qui peut être traversé, parcouru sans obstacle, qui peut donner passage (*Méat* signifiant proprement passage, parcours, conduit et non un orifice de celui-ci).

MÉGALODACTYLE. adj. et s. [de μέγας, grand, et δάκτυλος, doigt]. Qui a les doigts, les orteils grands.

MÉGALODACTYLIE. s. f. L'état du *Mégalodactyle*. — **M. C.** Anomalie par développement excessif des doigts, des orteils.

MÉSOZOÏQUE. adj. [de μέσος, milieu, et ζῶον, animal]. Qui concerne l'époque, les couches terrestres des terrains secondaires dans lesquelles se trouvent des fossiles d'animaux et de végétaux qui étaient analogues aux espèces actuelles.

MICROCYSTE. s. m. [de μικρός, petit, et κύστη, vessie]. Kyste de petite dimension ou commençant par dilatation d'un tube glandulaire déjà séparé de celui dont il est provenu, etc.

MIMICISME. s. m. [de l'angl. *mimic*, imitateur]. L'imitation par les malades, les névropathiques, etc., des intonations malgré la volonté du patient.

MOLLE. s. f. — **B.** Le *Schinus M.*, L., Térébinthacée anacardiée, grand arbre de l'Amérique du Sud naturalisé en Italie. La gomme-résine odorante qu'on fait découler de son écorce.

MONOCOTYLÉDONE. s. f. [de μόνος, seul et σιφῶν].

MONOCOTYLÉDONÉ, ÉE. adj. s. m. et f. Comme *Monocotylédone*. — L'ensemble des Phanérogames dont l'embryon ne porte qu'un cotylédon.

MONOSPONDYLIE. s. f. [de μόνος, sel, et σπόνδυλος, vertèbre]. Le cas dans lequel entre deux paires nerveuses successives n'existe qu'*une paire* de pièces cartilagineuses pour former chacun des arcs vertébraux, soit supérieur (neurapophyse), soit inférieur (hémapophyse), fait qui se voit sur divers Chondroptérygiens.

MONOLATÉRAL, ALE. [de μόνος, seul, et *lateralis*, qui tient au côté]. Faute au lieu d'*Unilatéral*.

MONOSIPHONIÉ, ÉE. adj. et s. Qui est formé d'un seul ordre de tubes, de siphons, de cellules superposés bout à bout comme certaines Algues parmi les Charagnes, et cela est aussi dans nombres d'autres Algues et de Champignons pauci-cellulaires pour lesquels de ce mode de superposition de minces cellules ou tubuleuses, ramifiées ou non, résulte l'aspect filamenteux ni avec cloisons d'espace en espace formées par la juxtaposition et l'adhérence des cellules avec contenu coloré ou sans couleur propre et de même pour la très grande majorité des *Mycéliums*, surtout au début de leur provenance des spores en voie de germination.

MONOVALENT, ENTE. adj. Pour *Univalent*.

MORION. s. f. [μώριον]. Jadis plante qui rend fou ceux qui en mangent. — Les fruits de la Mandragore, de la Morelle.

MORTI-NATALITÉ. s. f. Le rapport du nombre des mort-nés au nombre total des naissances dans un temps donné, dans un nombre déterminé de cas.

MUSCLE. — *M. de Treitz*. Faisceau musculaire rouge qui se détache du bord interne du pilier gauche du *Diaphragme*. Conique, du volume d'un crayon ou plus, long de plusieurs centimètres ; il se dirige en dedans et en bas, vers la face adhérente de la troisième portion du duodénum, sur la musculeuse de laquelle il se termine en s'élargissant et s'épanouissant sous le tronc cœliaque par des faisceaux brillants fibreux et des fibres cellules agissant certainement sur cette portion de l'intestin. Sa description ni son indication ne sont dans aucun classique, malgré son volume, son évidence et la facilité de sa dissection.

MYOBLASTE. s. m. [de μῦς, muscle, et βλάστη, bourgeon]. Cellule musculaire, fibre cellule. — Les fibres cellules des Cœlentérés médusaires et autres avec parfois un renflement sphéroïdal sur le côté, au niveau du noyau, dites à tort, soit épithélium musculaire, soit cellules neuro-musculaires.

MYOMÈRE. s. m. [de μῦς, muscle, et μέρος, partie]. Les parties musculaires correspondant à l'intervalle compris entre deux vertèbres.

NAPAUT. s. m. Comme *Tragopan*.

NÉOZOÏQUE. adj. [de νέος, nouveau, et ζῶον, animal]. Qui concerne les couches du globe, ternaires et quaternaires, dans lesquelles se trouvent des restes des espèces animales et végétales semblables à celles de nos jours vivent.

NÉVRILITIQUE. adj. Qui concerne la *Névrilité;* qui en a la nature. — Qui est de nature nerveuse. — Pour *Névritique*.

NITROSINE. s. f. Dénomination arbitraire de l'acide hypoazotique ou hyponitrique dans le composé dit *Sulfate de nitrosine*.

NOCTUELLE. Ligne 1, au lieu d'*Hyménoptère*, lisez : *Lépidoptère*.

OBÉLION. s. m. [de ὀβελαία ῥαφή, suture sagittale]. Région du crâne située là où la suture sagittale devient simple, vers la quatrième portion de son étendue en la divisant en cinq (Topinard).

OBTUSION. s. f. — *O. des sensations*. L'un des symptômes de la stupeur, des maladies avec affaiblissement général, des contractions musculaires, etc., consistant surtout en ce que les impressions de sensibilité, soit spéciale, soit générale, ne sont plus perçues avec netteté et ne suscitent plus des actes moteurs et d'expression comparables à ce qui est dans l'état de santé.

ODONTOPATHIE. s. f. [de ὀδούς, dent, et πάθος, maladie]. Les altérations, les maladies des dents, du système dentaire.

OECIDIAL, ALE. adj. Qui se rapporte aux *Œcidies*.

OECIDIE. s. f. [de οἰκίδιον, petite maison]. Phase que présentent, en se développant sur l'*Epine vinette*, etc., les sporidies des *Puccinies*, et qui étaient prises pour des espèces distinctes de Coniomycètes. Elles se disposent en réceptacles fructifères cupuliformes, pleins de spores en chaînettes, qui à leur tour se développent sous forme d'*Uredo*. — Comme *Œcidium*.

OREILLE. — **Z.** La dilatation rectangulaire que présente le bord cardinal dépourvu de dents de la coquille des Lamellibranches du genre *Pecten*.

ORGETTE. s. f. Graminée fourragère de la Bolivie ressemblant surtout à l'Orge et au *Dactylis glomerata*, L.

OXYCHYSAZINE. s. m. Composé isomère de la *Purpurine*.

PALATO-GLOSSE. adj. et s. [de *palatum*, palais, et γλῶσσα, langue]. Qui va de la langue au palais, le *Muscle glosso-staphylin*.

PALÉOZOÏQUE. adj. [de παλαιός, ancien, et ζῶον, animal]. Qui concerne les animaux anciens, les couches ter-

restres ou de transition dans lesquelles ne sont que des fossiles d'animaux et de végétaux dont les espèces ont disparu.

PATTE. s. f. Au lieu de ce mot, lisez : *Palthe.* s. f. Le *Séné officinal*, du nom de l'impôt dont il était frappé en Égypte.

PARAPODIUM. s. m. [de παρά, au delà, et ποῦς, pied]. Comme *Parapode.* — Ce qui tient la place de pied, de nageoire caudale ou autre. Le *Pédalion*, organe horizontal couvert de peau, sans rapport avec un *pied*, servant de nageoire postérieure et pour le saut dans l'eau des Cétacés. Il est composé uniquement de la peau de la face profonde du derme de laquelle se détachent des faisceaux blancs résistants de tissu fibreux, avec petits lobules adipeux interposés. Il n'a pour organe squelettique médian que les dernières pièces coccygiennes, sans organes transverses, ni antéro-postérieurs, fibro-cartilagineux ou cartilagineux quelconques. Mais il se rattache aux disques intervertébraux des dernières et petites vertèbres coccygiennes qui le traversent sur la ligne médiane.

PARTHÉNOGÉNÉTIQUE. adj. Qui concerne la *Parthénogenèse ;* qui se rapporte à la reproduction accomplie par un Invertébré femelle ou une plante, en dehors de toute intervention d'un mâle ou des organes mâles.

PÉNITE ou **PÉNITIS.** s. f. [de *pénis*, et *ite*]. La phlegmasie du prépuce, de la peau du pénis ou du tissu cellulaire sous-cutané de cette partie, prise pour l'inflammation de tout cet organe.

PENNAIRE. adj. [de *penna, plume*]. Qui concerne les pennes, les plumes. — Qui en est pourvu.

PÉRIPLASME. s. m. [de περὶ, autour. et *plasma*]. La couche pelliculaire mince, hyaline, autour des cellules animales en général, de l'*Utricule azoté* quand il est rétracté dans le phytocyste.

PETIVERIÉ, ÉE. adj. et s. qui se rapporte aux *Petiveriées.* — Comme *Petiveriacé.*

PHANÉROGAME. Au lieu de s. m. *lisez :* s. f.

PHOCÈNE. s. f. [de φώκαινα, vache marine]. Nom attribué aux Cétacés delphinides. — *P. commune.* Le *Marsouin.* — *P. orgue.* L'*Epaulard.*

PHYCOMYCÈTE. adj. et s. [de φῦκος, algue, et μύκης, champignon]. Les Champignons hyphomycètes surtout, ou voisins ressemblant, dont les longues cellules mycéliales ressemblent à des Algues filamenteuses ou ont été prises pour telles et reproduisent ou non dans l'eau par des *Zoospores* amiboïdes mais restent sans couleur propre, verte ou autre.

PHYSIOLOGIE. — *P. de l'enfantement, accouchement ou parturition.* Ce phénomène physiologique par lequel se termine la *Grossesse* ou état de *plénitude* de l'utérus est déterminé par les contractions des parois utérines surtout; les contractions sont provoquées par l'action réflexe que suscite la sensation ou *besoin*, perçu ou non, survenant lors de l'arrivée des couches musculeuses et muqueuses, à un certain degré de réplétion ou de distension. Chez la femme on indique comme signes précurseurs, ou premier temps, un écoulement muqueux vaginal, muqueux, filant, devenant sanguinolent; il y a un gonflement des parties génitales externes et le début des contractions qui, légèrement douloureuses, sont indiquées sous le nom de *Mouches ;* le diamètre occipito-bregmatique de la tête du fœtus se met en rapport avec le diamètre droit du détroit supérieur. Dans un deuxième temps les douleurs, se continuant plus fortes, sont dites *expultrices* ou grandes et sont ressenties comme si des lombes elles s'étendaient à l'utérus. Il y a dilatation du col utérin, de son orifice, tension de ses parois, saillie dans le vagin des enveloppes fœtales (poche des eaux), rupture de cette poche. Conservant sa même direction la tête descend jusqu'au détroit inférieur. On donne comme troisième temps celui des *Efforts* proprement dits, abdominaux et diaphragmatiques, plus ou moins répétés, coïncidant avec des contractions utérines et des douleurs plus aiguës. La tête s'engage dans le petit bassin, l'occiput ordinairement situé au-dessus de la cavité cotyloïde gauche vient, en tournant, se placer derrière l'arcade pubienne. Dans un quatrième temps, après ou sans quelques instants de repos, les contractions expultrices recommencent avec douleurs plus intenses dites conquassantes, la tête se présente à la vulve qui se distend, elle s'étend en arrière par rapport au tronc, les diamètres sous-occipito-bregmatique, frontal, mentonnier, se mettent successivement en rapport avec le diamètre coccypubien du détroit antérieur et la tête franchit la vulve, l'occiput en avant, la face en arrière, avec rotation intérieure des épaules qui suivent le mouvement de celle-là. Dès lors ces dernières et le tronc glissent facilement sous l'influence de faibles efforts et sont facilement dégagés peu après la tête. Le nouveau-né tient encore à la mère par le cordon et le placenta. Chez l'homme, on fait la section et la ligature du cordon; il se rompt ou est coupé par les dents de la mère chez nombre d'animaux. Un quart d'heure ou environ après suit l'expulsion du placenta avec l'amnios, le chorion et la caduque ou délivrance, par les mêmes moyens physiologiques que le fœtus même, ou plus tard, si le *Décollement du placenta* ne s'était pas opéré pendant l'accouchement.

PINNATISÉQUÉ, ÉE. adj. et s. f. [de *pinnatus* et *pinnatus*, penné, et *sectus*, divisé]. Comme *Pennatiséqué.* — Qui est profondément divisé, de chaque côté, jusque près de son axe, comme semble l'être une plume entre chacune de ses *Barbes* jusqu'à son *Rhachis.*

PLANTE. — *P. parasites.* Celles qui naissent et croissent sur d'autres organismes vivants. Elles se distinguent en *Vraies parasites*, celles qui vivent aux dépens des sucs élaborés par d'autres végétaux, soit qu'elles croissent à l'extérieur de ces derniers, soient qu'elles se développent dans l'intérieur; et *Fausses parasites*, qui ne tirent rien des plantes à l'extérieur ou à l'intérieur desquelles elles se développent.

PLASTIQUE. s. f. [πλαστική, l'art de former]. — **M. C.** L'*Anaplastie*, partie de la chirurgie qui a pour but de former de nouveau, de réparer des organes absents ou mutilés, par réunion, régénération des tissus, déplacement, transport des organes ou portions d'organes tégumentaires ou autres.

PLEURODYNIE. — *P. diaphragmatiques.* Les *P.* musculaires, profondes, non pleurétiques ni névralgiques dont les douleurs, portant sur le diaphragme spécialement, avec douleurs et gênes inspiratoires plus ou moins graves par leur intensité seulement. — *P. musculaires.* Celles qui, franchement rhumatismales, à douleurs plus intenses la nuit que le jour, ne persistant pas longtemps au niveau de tel ou tel nerf ou espace intercostal, se localisent successivement plusieurs fois par jour sur quelques points des muscles thoraciques, intercostaux ou scapulaires des parois abdominales antérieure ou latérales même; à chaque contraction ces douleurs souvent prennent les caractères d'acuité qu'elles ont dans le *Lumbago*, en interrompant les mouvements d'inspiration jusqu'à déterminer des menaces de syncope.

PLEUROTRÊME. adj. et s. f. [de πλευρά, côté, et τρημα, trou]. Qui a des orifices sur les côtés. — **Z.** Les *Squales*, qui ont les orifices branchiaux sur les côtés de la tête (Duméril).

PNEUMOCONIOSE. s. f. [de πνεύμων, poumon, κόνις, poussière, et *ose*]. Les accidents pulmonaires dus à l'introduction de poussières dans le poumon, dont la *pénétration* a lieu dans les canalicules respiratoires, non dans les bronches (Zentrer). — *P. anthracosique.* La pénétration et l'accumulation, dans certaines professions, de poussières soit de charbon de bois, soit de charbon de terre dans le tissu de la trame pulmonaire. De là de la toux, des hémoptysies, etc., des ulcérations des petites bronches, évacuation des amas charbonneux, production de cavernes remplies de bouillie noirâtre et accidents divers de la phthisie. — Fréquente chez les mineurs.

POCHE. — *P. anévrysmale.* Le *Sac anévrysmal.*

POIDS. — *P. atomique.* Le nombre fondamental de chaque corps simple; le nombre qui représente la masse chimique de l'élément; le *P.* invariable dans lequel il entre en combinaison et se fixe aux autres éléments, parfois d'après des proportions multiples; le *P.* exact suivant lequel chaque élément entre en combinaison et se substitue à un autre. C'est ce *P.* constant qui passe de composé en composé dans les substitutions, décompositions et réactions diverses sans éprouver une variation quelconque. La combinaison ne s'opère donc pas suivant une progression continue, mais suivant des rapports en-

tiers, multiples les uns des autres, rapports qui varient par sauts brusques. De là, pour chaque élément, l'idée d'un *équivalent*, d'une molécule déterminée, caractérisée par son poids et peut-être par sa forme géométrique (Berthelot), base de la théorie atomique actuelle. Aucune hypothèse chimique n'a résisté jusqu'à présent à la détermination exacte, par analyse et par synthèse, des *P.* atomiques vrais des corps simples en éléments. — *P. moléculaire*. Le nombre qui représente la masse chimique de chaque condensation ou combinaison de corps simples sous la forme gazeuse.

POLARISATION. Ligne 8, au lieu de : *était*, lisez : étant.

POLION ou **POLIUM.** s. m. Le *Teucrium polium*, L., Labiée aromatique d'Europe et d'Asie.

POLYPLASTE. adj. et s. [de πολύς, beaucoup, et πλάστης, formateur]. Qui est formé de beaucoup de cellules. — L'organe ainsi constitué.

POLYSIPHONIÉ, ÉE. adj. [de πολυς, plusieurs, et σιφων, siphon]. Qui est formé de plusieurs espèces de tubes, de siphons, de cellules de diamètres divers, les uns recouvrant les autres et placés bout à bout comme sur certaines Algues, parmi les Charagnes, etc., sans que les articulations des plus larges correspondent à celles des plus minces.

POLYSPORÉ, ÉE. adj. [de πολύς, beaucoup, et σπορά, semence]. Qui a beaucoup de graines, de spores, de corpuscules reproducteurs, quelle qu'en soit la nature.

POSTURE. s. f. — Y. Les diverses variétés d'une même attitude ; ainsi la *station* comprend la *P. symétrique*, la *P. hanchée*, la *P.* sur un pied, etc. L'attitude couchée comprend les *P.* sur le dos, sur le flanc, sur le ventre. L'*habitus* désigne les *P.* et les attitudes favorites d'un individu et les différences qu'elles présentent chez lui relativement au type ordinaire.

POTENTIEL. Ligne 20, au lieu de : *comme prise comme unité*, lisez : connue, prise comme unité.

PULVÉRULATEUR, TRICE. adj. Comme *Pulvérateur*.

RELEVEUR *de l'anus*. Il reçoit des filets du plexus hypogastrique et un ou deux rameaux de la quatrième branche du plexus sacré.

RÉTRACTION. — *R. artérielle*. Le cas dans lequel les artères coupées dans une opération, non seulement sont le siège d'un *retrait* du bout lié jusqu'à la première collatérale, mais encore se rétractent par élasticité dans le sens de leur longueur ; *R.* qui les éloigne du plan de section opératoire. Après la mort, au fur et à mesure que diminue l'énergie des contractions cardiaques, le résultat de l'action des fibres élastiques des tuniques artérielles, qui physiquement amène ces vaisseaux à rester moulés sur le sang qui les remplit ; les contractions ci-dessus cessant, la continuité de la *R.* élastique finit alors par amener l'oblitération complète des artères en poussant vers les capillaires et du côté des sygmoïdes ce qu'elles contiennent encore de sang, sans que dans ces conditions naturelles la *R.* dans le sens longitudinal puisse déterminer une diminution de longueur des artères.

SAMBAQUI. s. m. Les *Kjœkken-mœddings* au Brésil, composés de coquilles et d'os de Poissons, de Mammifères, même d'hommes.

SAUTEUR, EUSE. adj. et s. — **M. C.** [angl. *jumper*, *jumping*]. L'état de ceux qui sont atteints d'une névrose caractérisée par une incoordination motrice avec mouvements convulsifs brusques, des membres, des doigts, des muscles de la face, du cou, puis des membres inférieurs, se terminant par l'exécution de quelque saut sur place ou en avant, sans que les efforts de la volonté puissent empêcher cet ordre de convulsions (Bouteille, Gilles de la Lourette, O'Brien, etc.). L'affection est apyrétique, commence vers la seconde enfance ou la puberté et se prolonge jusqu'à la vieillesse en se compliquant de cris inarticulés à chaque crise, de *Croprolalie*, *Décholalie*, d'impulsion à imiter les gestes et les actes, toujours sans intervention possible de la volonté. On ne connaît aucun traitement qui la modifie.

SCORPÉNIDE et **SCORPÉNOÏDE.** adj. et s. [de σκορπαίνα, scorpène, et ἰδέα, forme, ou εἶδος, ressemblance]. Qui ressemble aux *Scorpènes*. — La section des Triglides à sept rayons branchiostèges qui les comprend.

UDILO. s. m. L'huile antipsorique du *Calophyllum Inophyllum*, L., Guttifère de l'Inde.

FIN

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, B.

